

Pl. 345

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE

LEMBLANCÉ CHRISTIAN

HISTOIRE

SACRÉE ET PROFANE

DES ÉCRIVAINS DE FRANCE

DE LA RÉPUBLIQUE DE GENÈVE

DE LA SUISSE

DE L'ÉTRANGER

DE LA NÉCESSITÉ DE LA

SCIENCE

DE LA VERTÉ

DE LA SAGESSE

DE LA BIEN-ÉDUCATION

DE LA LIBERTÉ

DE LA PAIX

DE LA JUSTICE

DE LA VÉRITÉ

DE LA SINCÉREté

DE LA BONTÉ

DE LA CLÉMENTINE

DE LA MISÉRICORDIE

DE LA PÉNITENCE

DE LA CHARITÉ

DE LA FIDÉLITÉ

DE LA CONSTANCE

DE LA PATIENCE

DE LA FORGIVENESS

DE LA HUMILITÉ

DE LA MODÉSTIE

DE LA DÉVOTION

DE LA PIÉTÉ

DE LA REVERENCE

DE LA VÉNÉRATION

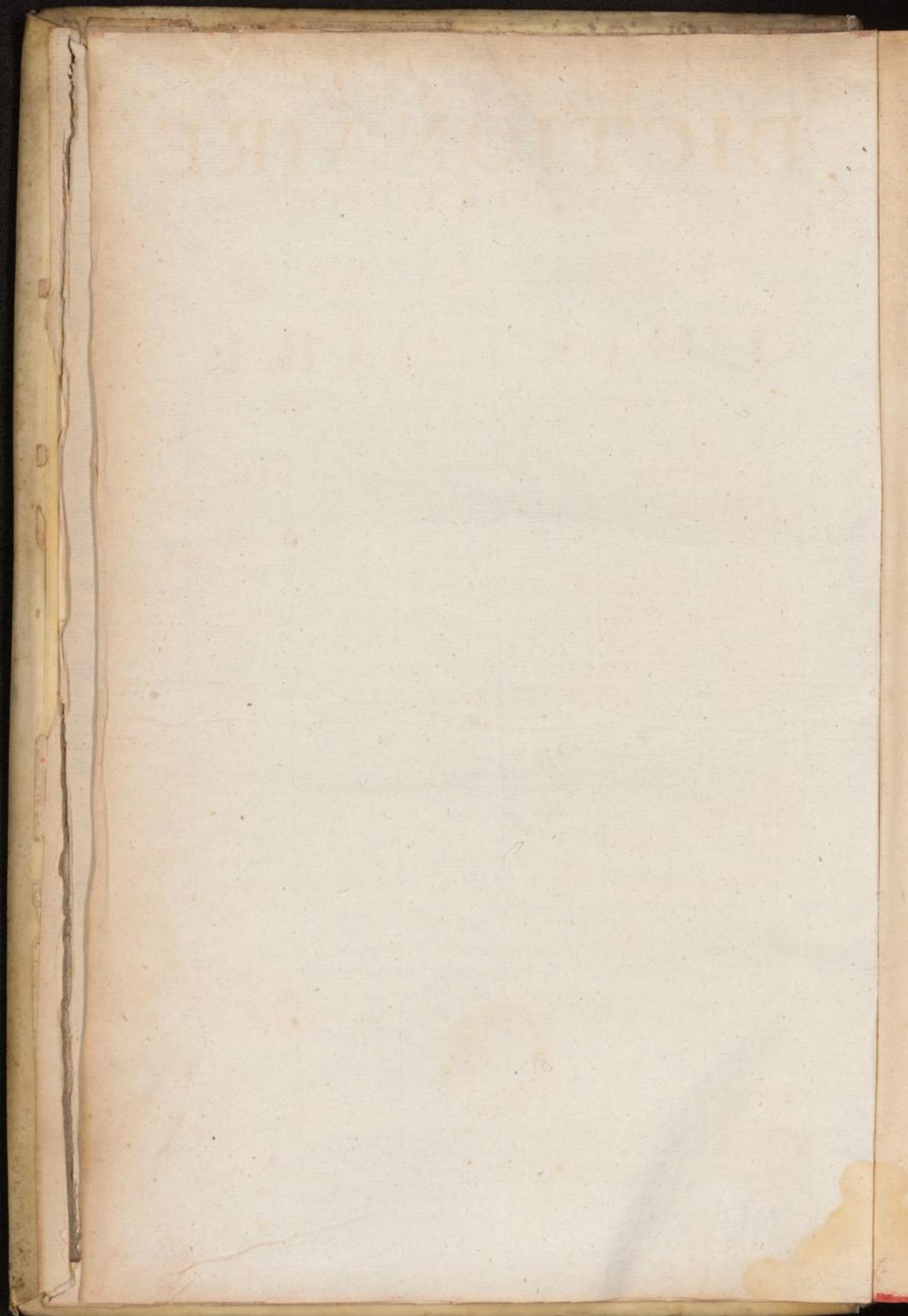
DE LA RÉVERÉNCIE

DE LA DÉVOUÉMENT

DE LA PIÉTÉ

DE LA CHARITÉ

DE LA BONTÉ



LE GRAND
DICTIONNAIRE
HISTORIQUE,
OU
LE MÉLANGE CURIEUX
DE
L'HISTOIRE

SACRÉE ET PROFANE,

QUI CONTIENT EN ABREGÉ,
LES VIES ET LES ACTIONS REMARQUABLES

Des Patriarches, des Juges, des Rois des Juifs, des Papes, des saints Pères & anciens Docteurs Orthodoxes; des Evêques, des Cardinaux, & autres Prélats célèbres; des Hérétiques & des Schismatiques, avec leurs principaux Dogmes:

Des Empereurs, des Rois, des Princes illustres, & des grands Capitaines:

Des Auteurs anciens & modernes, des Philosophes, des Inventeurs des Arts, & de ceux qui se sont rendus recommandables en toutes sortes de Professions, par leur Science, par leurs Ouvrages, ou par quelque Action éclatante.

L'ETABLISSEMENT ET LE PROGRES

Des Ordres Religieux & Militaires, & LA VIE de leurs Fondateurs.

LES GENEALOGIES

De plusieurs Familles illustres de France & d'autres Païs.

L'HISTOIRE FABULEUSE

Des Dieux, & des Héros de l'Antiquité Payenne.

LA DESCRIPTION

Des Empires, Royaumes, Républiques, Provinces, Villes, Isles, Montagnes, Fleuves, & autres Lieux considérables de l'ancienne & nouvelle Géographie, où l'on remarque la situation, l'étendue & la qualité du Païs; la Religion, le Gouvernement, les Mœurs & les Coutumes des Peuples. Où l'on voit les Dignitez: les Magistratures ou Titres d'Honneur: les Religions & Sectes des Chrétiens, des Juifs & des Payens: les principaux Noms des Arts & des Sciences: les Actions publiques & solennelles: les Jeux: les Fêtes, &c. les Edits & les Loix, dont l'Histoire est curieuse; & autres Choses, & Actions remarquables.

AVEC

L'Histoire des Conciles Généraux & Particuliers, sous le nom des lieux où ils ont été tenus.

Le tout enrichi de Remarques & de Recherches curieuses, pour l'éclaircissement des difficultez de l'Histoire, de la Chronologie, & de la Géographie.

Par M^{re}. **LOUIS MORERI**, Prêtre, Docteur en Théologie.

DIX-HUITIEME ET DERNIERE EDITION,

Revue, corrigée & augmentée très considérablement.

TOME CINQUIEME. Lettres I—L.



A AMSTERDAM	Chez P. BRUNEL, R. WETSTEIN, la Veuve de P. DE COUP & G. KUYPER, F. L'HONORÉ & Fils, P. HUMBERT, Z. CHATELAIN, H. UYTWERF, F. CHANGUION, J. WETSTEIN & G. SMITH, P. MORTIER, & J. CATUFFE.	}	LIBRAIRES.
A LEYDEN,			
A LA HAYE,	Chez S. LUCHTMANS & C. HAAK.	}	
A UTRECHT,	Chez P. GOSSE, J. VAN DUREN, J. NEAULME, A. MOETJENS, G. BLOCK, & A. VAN DOLE.		
	Chez E. NEAULME.		

M. DCC. XL.

Avec Privilège de nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise.

LE GRAND
Dictionnaire
HISTORIQUE
OU
LE MÉLANGE CURIEUX
DE
L'HISTOIRE
SACRÉE ET PROFANE.

QUI CONTIENT EN ABREGÉ
LES VIES ET LES ACTIONS REMARQUABLES

DES EMPEREURS, DES ROIS, DES PRINCES ILLUSTRES, & DES GRANDS CAPITAINEZ;

PETABLISSEMENT ET LE PROGRES

DES ORDRES RELIGIEUX & MILITAIRES, & LA VIE DE LEURS FONDATEURS.

LES GÉNÉRALOGES

DE PLUSIEURS FAMILLES ILLUSTRES DE FRANCE & D'AUTRES PAYS.

L'HISTOIRE FABULEUSE

DES DIEUX, & DES HÉROS DE L'ANTIQUITÉ PAYSANNE.

LA DESCRIPTION

DES ROYAUMES, PROVINCES, VILLES, PORTS, MONASTÈRES, & AUTRES LIEUX REMARQUABLES;
DES MANÈGES DE LA GUERRE, DES LOIS, DES CÉRÉMONIES, & DES COSTUMES;
DES MÉTIERS, DES ARTS, DES MANUFACTURES, & DES MÉTIERS; DES ÉCRIVAINS, DES POÈTES,
DES PHILOSOPHES, DES MATHÉMATIQUES, DES MÉTIERS, DES MANÈGES DE LA GUERRE, DES LOIS,
DES CÉRÉMONIES, & DES COSTUMES; DES MANÈGES DE LA GUERRE, DES LOIS, DES CÉRÉMONIES,
& DES COSTUMES; DES MANÈGES DE LA GUERRE, DES LOIS, DES CÉRÉMONIES, & DES COSTUMES;

1753

L'Édition de ce Dictionnaire de Pans, sous le nom de Louis Moreri, est la plus
correcte & la plus utile, par le grand nombre de citations & de renvois
qu'elle contient, & de la Grèce, & de la Géographie.

Par M. LOUIS MORERI, Prêtre, Docteur en Théologie,
DIXIÈME ET DERNIÈRE ÉDITION.

TOME CINQUIÈME



À PARIS, chez M. LAURENCE, Libraire, Palais National, ci-devant des Arts, au Salon de Peinture, sous le Vestibule.
M. DE LAURENCE, Libraire, Palais National, ci-devant des Arts, au Salon de Peinture, sous le Vestibule.
M. DE LAURENCE, Libraire, Palais National, ci-devant des Arts, au Salon de Peinture, sous le Vestibule.

M DCC XL

chez l'Éditeur, au Salon de Peinture, ci-devant des Arts, sous le Vestibule.



I.

I.



Cette Lettre étant ainsi écrite i & I, est la troisième voyelle & la neuvième Lettre de l'Alphabet François; & ainsi écrite j & J, c'est une consonne qui a en François le son du G devant e ou i. De toutes les voyelles l'I est celle dont le son est le plus délié & le plus aigu. Platon disoit qu'elle seroit pour exprimer les choses subtiles. Etant allongée en majuscule, elle étoit d'une quantité longue. On l'exprimoit quelquefois par *ei*, comme pour *omnes*; ce qui n'avoit lieu que dans les noms au pluriel. Quand les Anciens l'employoient pour Lettre numérale, elle signifioit cent, suivant ce vers

I C compar erit, & centum significabit.

On ne s'en sert plus que pour marquer *un*. Dans les nombres de quatre & de neuf, la Lettre I étant mise devant les Lettres numérales V pris pour cinq & X pris pour six, marque qu'il faut diminuer l'un & l'autre d'une unité. Ainsi IV signifie quatre, & IX signifie neuf. Diverses Nations, & sur-tout les Italiens & les Espagnols, prononcent de deux ou trois façons différentes l'I voyelle & consonne. Les Anciens changeoient quelquefois I en U, comme *Decimus* & *Maximus*, pour *Decimus* & *Maximus*. Aulu-Gelle nous apprend encore que la Lettre E est quelquefois changée en I. * Aulu-Gelle, l. 10. c. 29. César Scalig. de *Causis Latinae Linguae*.

I A.

* **I A**, fille d'Atlas & sœur de Maja, mère de Mercure. Homère en fait mention dans son Odyssée, l. 4. [Ceci est aussi dans le Dictionnaire de Ch. Etienne, & l'on y cite le 14. de l'Odyssée. L'une & l'autre citation est fautive. Je ne trouve point ce nom d'Ia parmi ceux des filles d'Atlas. Il est parlé, dans d'Arnone l. 5, d'une fille nommée Ia, qui fut changée en violette, parce qu'en Grec Ia est une violette.]

JAASIA. Voyez **JAHSEJA**.
* **JAAZANJA**, **JESONIAS** ou **JECONIAS**, fils d'un Mahacathite, fut un de ceux qui ayant appris que le Roi de Babylone avoit établi Guédalja pour Gouverneur en Judée, allèrent trouver & se mirent sous sa protection. * II ou IV Rois, ch. 25. v. 23.

* **JAAZANJA**, fils de Jérémie, de la Famille des Récabites, fut un de ceux que le Prophète Jérémie prit par ordre du Seigneur, pour leur présenter du vin à boire, ce qu'ils ne voulurent point faire, parce que cela étoit contraire à leurs loix. * Jérémie, ch. 35. v. 1.

* **JAAZANJA** fils de Saphan, fut celui que le Prophète Ezéchiel vit, avec plusieurs Israélites, qui se fouilloient de toutes sortes d'idolâtries. * Ezéchiel, ch. 8. v. 11.

* **JAAZANJA** fils de Hazur, ce fut celui qu'Ezéchiel le Prophète vit au milieu de vingt-cinq hommes à la porte orientale de Jérusalem, & contre lesquels Dieu lui ordonna de prophétiser. * Ezéchiel, ch. 11. v. 1. & suiv.

* **JAAZIA**. Voyez **JAHSEJA**.

J A B.

JABADIU, Île de l'Océan oriental, dont fait mention Ptolomée, l. 7. c. 2, est ainsi nommée pour signifier l'Île de *Jaba*, le mot *Dis*, dans le Langage de la plupart des Orientaux, signifiant une Île, d'où sont venus les noms des Maldives & autres semblables. Cette Île est fort fertile en une espèce d'orge, & c'est ce qui a fait croire au sçavant Bochart que son véritable nom est Jabadiu, du mot Arabe *Jabad* ou *Abad*, qui est une herbe ou une graine propre à engraisser les bêtes; mais qu'on a retranché un *B* du mot, pour en ren-

dre la prononciation moins rude. Baudrand avoue qu'il ne fait pas bien où est cette Île; & Sanfon la prend pour le Japon.

JABAHANITES. Voyez **JABAHARITES**.

JABAHARITES, Scète de Mahométans qui disent que la science de Dieu ne s'étend pas à connoître toutes choses, & qu'elle se perfectionne par l'expérience. Ils assurent aussi que Dieu gouverne le Monde, selon la rencontre des divers évènements, parce qu'il n'a pas eu de toute éternité une connoissance parfaite de toutes les particularitez qui doivent arriver. Voyez **GIABARES**. * Ricaut, de l'Empire Ottoman.

JABAL. Voyez **JABEL**.

JABBOK, affez grand Torrent près duquel le Patriarche Jacob combattit avec un Ange, qui lui étoit apparu en forme humaine, à son retour de la Terre de Canaan. Il est au septentrion de la Tribu de Gad, descend des montagnes de Galaad ou d'Arabie, & après avoir passé par la ville de Rabba, & coulé le long du pays des Ammonites, va se jeter dans le Jourdain du côté de l'orient. * Gènes, ch. 32. v. 22. Simon, Dictionnaire de la Bible.

JABEL D'ADA, de la famille de Caïn, fut le Père des Pasteurs qui habitoient à la campagne sous des tentes. Par ce mot de Père il faut entendre Auteur ou instituteur. Il n'est pas néanmoins le premier qui ait eu des troupeaux, puisqu'Abel en avoit avant lui; mais Jabel inventa la manière ancienne de paître les troupeaux, en les conduisant de contrée en contrée sous la conduite de Pasteurs, qui n'avoient point de demeures fixes, ni d'autres habitations que des tentes, comme depuis les Scythes, les Nomades, & les Arabes Scénites. * Gènes, ch. 4. v. 20. Dom Calmet, Comment. Litter. sur la Gènes.

* **JABÈS** père de Sallum, qui tua Zacharie Roi d'Israël. * II ou IV Rois, ch. 35. v. 10.

JABÈS. Voyez **JAHBETS**.

JABÈS DE GALAAD, ville de Judée, dans le pays de Galaad, dont on passa les Habitans au fil de l'épée, pour n'avoir pas voulu donner secours aux autres Tribus pour venger l'outrage commis par les Benjamites. On conserva pourtant quatre cens jeunes filles, qui furent mariées à ceux qui restèrent de la Tribu de Benjamin. Naas ou Nahas, Roi des Ammonites, après avoir ravagé le pays de Galaad, pressoit extrêmement Jabès, l'an du Monde 2940, & 1095 avant Jésus-Christ, & ne vouloit point faire d'autre quartier aux Habitans, qui demandoient à se rendre, que de les laisser sortir en leur arrachant l'œil droit. Saül défit les Ammonites, & délivra la ville. Eufèbe dit que Jabès étoit de son tems un bourg encore tres considérable, & qu'il étoit à six milles de Pella, tirant vers Gérafa. * Relandi *Palestina*, l. 3. *Juges*, ch. 21. l. *Sam.* ou *I Rois*, ch. 11.

JABI. Voyez **JABY**.

JABIN, Roi d'Asor, qui attaqua Josué, & fut défit. * Josué, ch. 11. v. 1. & suiv.

JABIN, Roi des Cananéens, tint durant 20 ans les Israélites en servitude. Elle finit l'an du Monde 2750, & 1285 avant Jésus-Christ, par le ministère de Barach, qui défit l'Armée de ce Roi, conduite par Sisara. L'Écriture remarque que Jabin avoit neuf cens chariots de guerre. * Josué ch. 11. *Juges*, ch. 4. & 5. Torniel, *A. M.* 2583. n. 22. 2721. n. 1.

JABLONOWSKI, famille de Comtes, descend des anciens Comtes de Zarembo.

JABLONOWSKI (Stanislas) Grand-Général de la Couronne & Châtelain de Cracovie, mourut en 1702, laissant deux fils & une fille. Le cadet étoit en 1703, Enseigne de la Couronne; mais l'aîné commandoit les troupes Saxones lorsqu'en 1697, le Roi Auguste entra en Pologne. Dans la suite il fut Vaivode de Russie, & en 1713, il fut mené prisonnier en Saxe dans le château de Königstein, pour avoir conspiré contre le Roi. En 1717, il fut relâché. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Okolski *Orb. Polit. Hamb. Remarques*.

JABLONSKI, famille noble de Pologne & de Bohême, de laquelle est issu N. de Jablonski qui en 1685, étant Lieutenant-Général de l'Armée Polonoise, signala sa valeur contre les Turcs. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Okolski *Orb. Polit. Hagecius, Bobem. Chron. Balbini Epitome Bobem. Tab. Stemm.*

* **JABLONSKI** (Théodore) Conseiller de Cour du Roi de Prusse & Secrétaire de la Société Royale des Sciences. C'étoit un homme de mérite. Il joignoit à une grande probité beaucoup de douceur, de civilité, d'inclination à obliger tous ceux qui avoient besoin de lui, & par dessus tout cela, une grande piété. Il aimoit les Sciences & leur faisoit honneur, sans avoir l'ambition de la plupart des Savans. De là

vient qu'il n'avoit pas mis son nom à la tête de la plupart de ses Ouvrages. Voici les principaux dont le Public lui est redevable, *Dictionnaire François-Allemand, & Allemand-François; 1711. Cours de Morale, en Allemand, 1713; Dictionnaire Universel des Arts & des Sciences, 1721; Traduction Allemande de l'Ouvrage de Tacite sur les Mœurs des Germains, avec des Remarques, 1724.* * *Biblioth. Germanique, tome 22. p. 216 & 217.*

JABLUNKA, bourg sans murailles; mais défendu par un fort bon château. Il est dans la Principauté de Teschen en Silésie, sur la rivière d'Elza, à quatre lieues au dessus de Teschen, & entre de fort grandes montagnes. * *Maty, Dict. Géogr.*

JABNE' ou JAMNIA. Voyez JAMNIA.
JABNE ou JABNIA, ville & port de mer appartenant aux Philistins. Ozias Roi de Juda la prit & la fit démanteler. * *II Chroniq. ou Paralip. ch. 26. v. 6.*

JABNEEL ou JEBNAEL, ville de la Tribu de Nephthali. * *Josué. ch. 19. v. 53.*

JABNEEL ou JEBNAEL, ville de la Tribu de Juda. * *Josué, ch. 15. v. 11.*

JABNIA. Voyez JABNE.

JABOC ou JABOK. Voyez JABBOK.

JABOE, Royaume d'Afrique, situé du même côté que celui d'Odobo, c'est à dire au couchant du Royaume de Benin. Il est peu considérable. * *De la Croix, Relation de l'Afrique, tome 3. Th. Cornelle, Dict. Géogr.*

JABOLENUS, (Priscus) Jurisconsulte, qui florissait sous Antonin le Pieux. Il avoit laissé quatorze Livres d'Epîtres, & un Abrégé sur les Livres de Labéon. Il avoit aussi renfermé dans quinze Livres les Dogmes de Cassius. Plin. *Epist. l. 6. Epist. 15.* dit qu'il étoit fort ami de Pescennius Paulus Chevalier. * *Guidon Pancrolle, in Juriscons. l. 32. Bertrandus, p. 74.*

JABY, petit Royaume d'Afrique en Guinée, sur la côte méridionale, dans cette partie de la Guinée que l'on appelle Côte d'or. Il commence derrière le Fort de S. George de la Mine.

J A C.

JACA ou JACCA, ville d'Espagne. Elle est dans l'Arragon, sur la rivière de même nom, entre les montagnes de Jaca, qui sont une partie des Pyrénées. Cette ville est défendue par une citadelle assez forte, & elle a un Evêché suffragant de Saragosse, dont elle est éloignée environ de seize ou dix-huit lieues. Son terroir est abondant en grains, en fruits, en troupeaux & en gibier. * *Maty, Dict. Géogr.*

JACAN, JAACAN & JAHACAN. Voyez BENE-JAACAN.

JACATRA, ville des Indes Orientales dans l'Isle de Java, laquelle ayant été prise par les Hollandois, a eu le nom de Batavia. *Chez BATAVIA.*

JACAYA, Prince Turc, fils de Mahomet III, ou selon d'autres, Imposteur, joua longtems un faux personnage dans le monde. Voici de quelle manière on raconte son Histoire. Mahomet III, Empereur des Turcs, qui mourut en 1603, eut trois fils de différentes Sultanes, savoir, *Mustapha*, qu'il fit étrangler; *Jacaya*; & *Acimet*, qui succéda à la Couronne. *Lopara*, mère de Jacaya, étoit Chrétienne de naissance, & prévoyant que son fils seroit une victime d'Etat, pour assurer la Couronne à son frère aîné Mustapha, qui vivoit encore, elle demanda la permission au Sultan d'aller à Magnésie pour changer d'air, & pour éviter une maladie qu'elle craignoit. Lorsqu'elle y fut arrivée avec son fils, elle fit courir le bruit que Jacaya étoit mort de la petite vérole, & fit enterrer avec cérémonie un autre enfant en sa place. Elle confia son fils à un Eunucque, qui le mena en Macédoine sous l'habit d'un Religieux Grec, & découvrit sa qualité à l'Archevêque de Thessalonique, qui l'éleva jusqu'à l'âge de dix-sept ans, & le bastia ensuite. L'envie que ce jeune Prince eut de savoir ce que la fortune avoit résolu de faire de lui, le porta à se déguiser en Dervis, ou Religieux Turc. Sous cet habit il sortit de Thessalonique, & visita secrètement les principales villes de Grèce. Etant arrivé à Scopesa, il apprit la mort de son père, & fut en même tems que son frère aîné Mustapha n'étoit plus au monde. Se voyant légitime héritier de la Couronne, il espéra de monter sur le trône, & passa en Asie, où il savoit que quelques Bassas s'étoient révoltés contre le nouvel Empereur. Il se fit reconnoître à eux pour le fils de Mahomet, & marcha à la tête de leurs troupes, contre le Lieutenant d'Achmet, auquel il donna bataille; mais il y fut blessé, & fut contraint de se retirer en Grèce. Après avoir pratiqué le Bassa Druis, très puissant à la Porte, & ami secret des Bassas d'Asie, il alla à Constantinople déguisé en Religieux Persin. La ligue commença à se former contre Achmet, lorsque ce Bassa mourut: de sorte que le Prince Jacaya fut obligé de se sauver de Constantinople, se joignant au train d'un Ambassadeur Polonois qu'il suivit jusqu'à Cracovie. Après avoir été quelque tems au service de ce Seigneur Polonois, il se fit connoître à un Envoyé de Toscane, qui le conduisit au Roi. Sa Majesté examina les preuves qu'il rapportoit de sa qualité, qui étoient les déclarations de la Sultane sa mère, de l'Eunuque, & de l'Evêque de Thessalonique, avec quelques Lettres des Bassas d'Asie. Il arriva aussi en ce tems un Chiaoux d'Achmet à la Cour de Pologne, qui avoit été envoyé aux Bassas d'Asie, lorsque Jacaya étoit avec eux, & qui reconnut ce Prince. Ce Chiaoux demanda au Roi qu'il le livrât à son Maître Achmet, ce que sa Majesté refusa. Le Prince ne cro-

yant pas qu'il y eût assez de sûreté pour lui dans ce pays, parce que le Chiaoux pratiquoit des Tartares pour l'assassiner, se retira promptement à Vienne en Autriche, vers l'Empereur Matthias, qui le reçut favorablement; mais Jacaya, qui aspireroit à la couronne de son père, ne voyant pas que l'Empereur fût disposé à lui prêter des troupes, alla chercher du secours auprès du Grand-Duc de Toscane, qui lui témoigna beaucoup de bonté & lui assigna de grandes pensions. Cependant le Grand-Duc fit inutilement tous les efforts pour persuader au Roi d'Espagne, & aux autres Princes Chrétiens, de se servir d'une si favorable conjoncture, pour détronner Achmet, & pour renverser l'Empire des Turcs. Le Prince Jacaya vint ensuite en France avec Charles de Gonzague, Duc de Nevers, depuis Duc de Mantoue; mais s'étant brouillé avec lui, il se vit exposé à plusieurs insultes; & on ne fait si ce Seigneur ne lui fit point dresser des embûches. Il est constant qu'il disparut, & qu'on n'a jamais pu découvrir ce qu'il étoit devenu. Quelques-uns ont cru qu'il s'étoit allé jeter dans une Chartreuse; mais si les Chartreux l'avoient caché pendant sa vie, ils en auroient parlé après sa mort pour servir d'exemple à la postérité, ou comme d'un sujet de gloire pour leur Ordre. * *De Rocoles, les Imposteurs infignes.*

JACAZA. Voyez JAHATS.

JACCA. Voyez JACA.

JACCETIUS ou DIACETIUS, (François Catanée) né à Florence le 16 de Novembre 1466, fut Disciple de Marsile Ficin, & étudia sous lui la Philosophie de Platon, dans laquelle il se rendit fort habile: il fut aussi bon Orateur. Il succéda à son Maître dans l'emploi de Professeur en Philosophie; publia plusieurs Livres, la plupart de Philosophie, qui ont été imprimés à Bâle en 1563; mourut à Florence l'an 1522 & fut enterré dans l'Eglise de sainte Croix au tombeau de ses Ancêtres. Jaccetius laissa treize fils: l'un d'eux, Poëte, périt à Florence, où s'étant trouvé engagé dans la conspiration contre le Cardinal Julien de Médicis, il eut la tête tranchée. On peut croire aussi que Frère Ange de Catanée Diacertius, Jacobin, qui fut fait Evêque de Fiesoli en 1566, & qui mourut en cinquième de Mai 1574, âgé de 81 ans, étoit encore un de ses treize fils. Il y a un autre François Catanée Diacertius, qui fut aussi Evêque de Fiesoli, & qui succéda à celui dont nous venons de parler, qui assista au Concile de Trente, & qui écrivit quelques Traitez, entre autres un de l'Autorité du Pape. Ce dernier mourut le quatrième de Novembre 1595. Il étoit apparemment de la famille. Du tems de Catherine de Médicis, un Louis de Djancti, Florentin, qui avoit gagné beaucoup de biens en France, étoit Seigneur de Château-villain en Champagne, & fit rendre cette place au Roi en 1589. Il avoit épousé une Déesse d'Atri, l'une des filles d'honneur de Catherine de Médicis. * *Oration funèbre, par Benedetto Varchi. Sa Vie écrite par Euphrosynus Lapius. Michael Pocciantius, de Script. Florent. Ghilini, Theat. d'Hum. Letter. tome 2. Ughel, Italia Sacra. Pterius Valerianus, de Insulic. Litterator. Mézeray, Hist. de France, tome 3. Bayle, Dict. Crit.*

JACCH ou JACCHEUS, (Gilbert) Médecin natif d'Empoli, Professeur en l'Université de Leyden, vivoit en 1630, & a composé divers Traitez de Philosophie, & de Médecine, &c. * *Meursius, Athen. Batavae. Imperialis, in Mus. Hist. &c.*

JACCHINUS, Médecin Galénique, d'Empoli, ville de Toscane. Il publia un Commentaire sur le neuvième Livre de Rhafis l'an 1579. * *George Mathieu König, Biblioth. Veteris & Novae.*

JACCHUS, l'un des noms donnez à Bacchus, du mot Syriaque *Janno* ou *Jacco*, qui est le même que *puer lacteus*, un enfant qui tette; & c'est comme on représente souvent Bacchus. Quelques-uns tirent ce mot du Grec *ιακχος*, qui signifie *faire du bruit en criant, hurler*; ce qui faisoient les Bacchantes dans les Orgies, ou les fêtes de Bacchus. * *Antiq. Græc. & Rom.*

JACELIN. Voyez l'Art. de S. ANTOINE Ordre Religieux.

JACHANAN, ville. Voyez JOKNEHAM.

JACHAN. Voyez JACHAN.

JACHEN, fameux Médecin d'Egypte, qui vivoit sous le règne de Plammis, c'est à dire, vers l'an du Monde 3435, & 600 avant Jésus-Christ, s'acquit une grande réputation dans sa profession, en se servant de charmes & de secrets magiques, pour remédier aux maladies. On dit qu'il fit ainsi cesser la peste qui ravageoit l'Egypte. Les Egyptiens en reconnoissance de si grands bienfaits, lui dédièrent un Temple, où ils avoient recours à lui dans les maladies publiques, & où ils lui faisoient des sacrifices. Ils emportoient aussi du feu de dessus son autel, & en allumoient des bûchers dans la ville, pour purger les lieux du mauvais air qui les infectoit. * *Suidas.*

JACHIADES, ou Rabbi *Joseph Ben Joseph Jacobia*, fameux Rabin du XVI siècle, naquit à Lisbonne & mourut à l'âge de 45 ans, l'an du Monde 5299, qui répond à l'an 1539 de Jésus-Christ. Il enseignoit dans la Synagogue d'Imola, & on prétend qu'il a abrégé ses jours par son trop grand attachement à l'étude. Il a écrit, *Drach Chajim*, dans lequel il explique divers passages allégoriques de la Genèse; une Explication des commandemens de la Loi; *Torat Or*, dans lequel il traite du Paradis & de l'Enfer; divers Commentaires, comme sur les 5 *Megilloth*, sur les Hagiographes &c.; une Paraphrase sur le Prophète Daniel, dans laquelle il fait espérer aux Juifs une délivrance prochaine. Constantin l'Empereur traduisit cet Ouvrage en Latin, y fit un grand nombre de remarques, réfuta les fausses glofes du Juif, & publia le tout à Amsterdam en 1633. Il y a eu un autre *Joseph Jacobia* dans le

XIII siècle, qui étoit à la tête des Juifs de Castille; son érudition consistoit à savoir faire des vers en Hébreu & à entendre la Gémare. Il a fait un Commentaire sur les Pirke ou décisions du Talmud, qui fut brûlé par ordre de Vincent Ferrer. Il doit avoir vécu plus de 90 ans. * Scalchelet, *Hakkiab. L'Empereur, Pref. in Paraph. Wolfii Bild. Rab. Di. Zion. Allen. de Bale.*

* JACHIN, quatrième fils de Simeon l'un des douze Patriarches. Il descendit en Egypte avec son Père & Jacob son Ayeul; & fut chef d'une Famille, qui fut nommée de son nom la Famille des Jakimés. * *Génése, ch. 46. v. 10. Nombres, ch. 26. v. 12.*

* JACHIN, ou JAKIN, étoit la vint-unième des vingt-quatre Familles Sacerdotales des Juifs. * *I Chroniq. ou Paralip. ch. 24. v. 17.*

JACI, GIACI ou ACI. Voyez ACIS, ville & rivière.
JACKSON, (Thomas) naquit à Witton dans le Duché de Durham en 1579, d'une famille distinguée. Il reçut ses degrés de Docteur à Oxford en 1622, & peu après il fut fait Vicaire de l'Eglise de saint Nicolas dans la Province de Newcastle sur la Tine, d'où il fut tiré pour être Président du Collège du Corps de Christ. Il fut ensuite Chapelain ordinaire du Roi d'Angleterre, Prébendaire de Winchester, & Doyen de Peterborough. Il entendoit bien les Langues & la Littérature. Ses Ecrits ayant été publiés en différens tems, furent ramassés & imprimés ensemble en 1673, en trois volumes in folio. * Voyez les Mémoires de David Lloyd. *Athena Oxonienses. Sa Vie mise au devant de ses Ouvrages.*

JACLA. Voyez JALA.

JACO, JACUM, anciennement Iolcos, étoit autrefois une petite ville de la Thessalie en Grèce. Ce n'est maintenant qu'un petit village, situé sur le Golfe de Vollo, près de Démétride. * *Maty, Dict. Géogr.*

JACOB, fils d'Isaac & de Rébecca, dont le nom signifie *venant de la main*, ou comme on l'interprète ordinairement, *celui qui supplante*, vint au monde avec son frère Esaü l'an du Monde 2199, & avant Jésus-Christ 1836. L'écriture nous marque qu'il étoit d'un naturel doux, & attaché aux affaires domestiques, & que sa mère avoit plus d'inclination pour lui que pour Esaü. Dans la suite il acheta le droit d'aînesse d'Esaü pour un potage de légumes ou de lentilles. Ce droit consistoit en ces quatre prérogatives. 1. Le premier-né avoit une espèce d'autorité & de supériorité sur tous ses frères, *Domium tuum illum constitui*. 2. Le premier-né avoit double portion dans la succession. 3. L'aîné avoit droit à une bénédiction particulière, à laquelle les Anciens attachoient une vertu considérable. 4. Enfin avant que Moïse eût établi des Prêtres, le Sacerdoce étoit attaché (disent la plupart des Commentateurs) à la personne des aînés. C'est pour cette raison que S. Paul dans l'Épître aux Hébreux appelle Esaü profane, parce qu'il avoit vendu son droit d'aînesse. Quelque tems après, Jacob par le conseil de sa mère Rébecca, feignit d'être Esaü, & se couvrit les mains de peaux, afin de lui ressembler, parce qu'il étoit velu: en cet état il s'approcha d'Isaac, malade & aveugle, & déroba ainsi la bénédiction de son père, qui transféra en sa personne tous les avantages qui appartoient à l'aîné. Jacob craignant la colère de son frère, alla visiter son oncle Laban, qui demouroit en Mésopotamie, l'an 2276 du Monde, & 1759 avant Jésus-Christ. Pendant ce voyage, étant fatigué du chemin, il résolut de se reposer pendant la nuit; il prit des pierres, dont il se fit un chevet, & s'endormit. Pendant son sommeil il eut la vision d'une échelle, dont le pied étoit appuyé sur la Terre, & le haut touchoit au Ciel, & des Anges qui montoient & descendoient par cette échelle, au haut de laquelle le Seigneur lui apparut, & lui prédit ce qui lui devoit arriver. Jacob étant éveillé versa de l'huile sur la pierre qui lui avoit servi de chevet, l'érigea comme un monument qui devoit désigner le lieu où il avoit eu cette vision miraculeuse, & promit de donner au Seigneur la dixme de tous ses biens. Jacob continua ensuite son voyage, & arriva dans la terre de Haran, dans l'endroit où les Habitans abreuvoient leurs troupeaux. Rachel fille de Laban, y étant venue, Jacob l'embarra, & lui ayant appris qu'il étoit, elle courut en avertir son père, qui accourut au devant de Jacob, & l'emmena chez lui, où il demeura, & le servit pendant sept ans, au bout desquels Laban lui avoit promis de lui donner en mariage sa fille Rachel, qui étoit la cadette de Lia, mais qui la surpassoit en beauté. Mais quand ce tems fut écoulé, Laban lui donna Lia ou Léa au lieu de Rachel, sous prétexte que Rachel étoit la cadette de Lia, ce n'étoit point l'usage du pais de marier les plus jeunes avant les aînées. Comme Jacob aimoit passionnément Rachel, il s'engagea à sept autres années de services pour l'obtenir. Il l'épousa; mais Dieu ne favorisant pas ses inclinations, permit que Lia fût féconde, & sa sœur stérile. La première lui donna Ruben, Siméon, Lévi & Juda. Rachel portant envie à sa sœur, persuada Jacob d'avoir commerce avec sa servante Bala ou Bilha, qui accoucha de Dan & de Nephtali; & Lia lui donna sa servante Zelpha ou Zilpa, dont il eut Gad & Afer; mais quelque tems après Lia redevint féconde, & augmenta sa famille d'Issachar, de Zabulon, & d'une fille nommée Dina; & Rachel après une longue stérilité, accoucha de Joseph, l'an du Monde 2289, & avant Jésus-Christ 1746. Vint ans s'étant écoulés depuis l'arrivée de Jacob chez Laban, Jacob songea enfin à établir sa famille, & convint avec Laban que toutes les brebis tachetées qui naistroient dans la suite seroient pour lui. Jacob devint si puissant en peu de tems, qu'il causa de la jalousie aux enfans de Laban, qui s'indignèrent aussi contre Jacob. Ce Patriarche s'en étant aperçu, prit le parti

de revenir dans la terre de Canaan auprès d'Isaac son père. Il partit sans avertir Laban, qui en fut informé au bout de trois jours, accourut avec ses enfans, atteignit Jacob à la montagne de Galaad, & fit alliance avec lui. Jacob continua son chemin vers la terre de Canaan. En y entrant il eut une vision d'Anges, qui l'obligea d'appeler cet endroit-là le *Camp de Dieu*. Quelques jours après il lutta avec un de ces Esprits angéliques durant toute une nuit. Le matin étant venu, Jacob l'obligea de le bénir. Ce fut alors qu'il reçut le nom d'Israël qui signifie *luttant avec Dieu, fort contre Dieu, ou Dieu*. Ensuite il rencontra son frère Esaü, & se sépara d'avec lui en parfaite intelligence. Jacob vint s'établir proche de Salem, ville des Sichémmites, d'où le Seigneur lui ordonna d'aller à Béthel, & changea son nom de Jacob en celui d'Israël. Quelque tems après Rachel mourut en travail, accouchant d'un fils nommé Benjamin. Jacob en ressentit une extrême douleur, qui fut augmentée par la perte de Joseph qu'il crut mort, & que ses frères par jalousie avoient vendu à des Marchands Madianites qui alloient en Egypte. Depuis il fut que Joseph étoit élevé à la dignité de Premier Ministre dans ce Royaume. Il le vint trouver l'an 2329 du Monde, 1706 avant Jésus-Christ, en la 130 année de son âge; & témoigna qu'il mouroit content, après avoir eu la consolation de le voir. Il y vécut dix-sept ans, & sentant approcher la fin de ses jours, il fit promettre à Joseph qu'il porteroit son corps dans le sépulchre de ses pères; puis il adopta Manassé & Ephraïm, fils du même Joseph. Il donna aussi à ses enfans une bénédiction particulière, leur prédit ce qui leur arriveroit, & rendit l'esprit âgé de 147 ans, l'an 2345 du Monde, & 1690 avant Jésus-Christ. Joseph le fit embaumer, & toute l'Egypte le pleura pendant soixante & dix jours, au bout desquels Joseph, accompagné des principaux Seigneurs d'Egypte, de ses frères, & d'une très grande multitude de personnes, porta son corps dans la terre de Canaan, & l'ensevelit dans la caverne qu'Abraham avoit achetée d'Hébron Héthéon. Quelques Interprètes, au sujet des diverses femmes de Jacob, ont demandé s'il devoit être accusé d'incontinence; mais outre que la polygamie étoit permise de son tems, il ne cherchoit que la multitude des enfans. Ce qui a fait dire à saint Augustin dans le Livre du lien du mariage, que ce saint homme & les autres Patriarches étoient plus chastes avec plusieurs femmes, que beaucoup de Chrétiens ne le sont avec une seule. Jacob étoit instruit dans les Sciences, selon les Rabbins, & possédoit sur-tout l'Astrologie, qu'il apprit à ses enfans. * *Génése, ch. 25. jusques au 50. Le livre de la Sagesse ou de la Sagesse, ch. 10. Malachie, 1. Ecclésiastique, 44. Saint Paul, aux Rom. ch. 9. Joseph, Antiquitez Judaïques. Saint-Epiphane, de Vitis Prophet. Eufébe, en sa Chron. Sulpice Sévère, Hist. Sacr. Torniel; Salian; & Sponde, Annales Sacri Veteris Testamenti.*

JACOB, fils de Mathan, est un de ceux que saint Matthieu rapporte dans la Généalogie du Fils de Dieu, selon la chair. Nous marquons ailleurs pour quelle raison le même Évangéliste le fait père de saint Joseph, puisque saint Luc le nomme Héli. * *Saint Matthieu, ch. 1. Saint Luc, ch. 3. Torniel, A. M. 3962. n. 2.*

JACOB BARDEUS ou BARDAL. Voyez JACOBITES.

JACOB-BEN-NEPHTALI, fameux Rabbín dans le cinquième siècle, étoit un des principaux Massorètes. Dans une Assemblée, que les Juifs firent à Tibériade en Palestine, l'an 476, sous le pontificat du Pape Simplicius, Jacob-Ben-Nephtali & Ben-Afer inventèrent les Points Hébreux pour servir de voyelles, & les accents pour faciliter la lecture. Ce sentiment est celui de Génébrard, & de plusieurs Savans, quoique d'autres ne l'approuvent pas. * *Génébrard, in Simplic. & in Notis Chron. Sac. V. Serrarius, l. de Rabbis.*

JACOB-BEN-IBRAHIM. Voyez ABOU-JOSEPH.

JACOB, fils de Leits, premier Fondateur de la Dynastie des Soffarides ou Suffarides, ainsi nommée parce que son père étoit *Soffar*, c'est à dire, Ouvrier en cuivre, ou Chaudronnier. Le fils ennuyé du métier de son père, prit les armes, & se fit Bandoulier. Etant entré dans le Palais de Darham, Prince de la Province de Ségestan, il avoit déjà pris du butin, lorsqu'il ramassa une pierre, qui le fit broncher, & comme il n'y voyoit goutte, il la porta à la bouche, croyant que c'étoit une pierre précieuse. Mais s'étant aperçu que c'étoit du sel, qui chez les Orientaux est le symbole de l'hospitalité, son scrupule lui fit abandonner son butin.

Le Prince informé de la chose, conçut de l'estime pour lui, & ce fut là le premier degré de son élévation. Comme tout réussissoit entre ses mains, il fut élevé par degrés aux premiers honneurs de la milice; & quand le Prince mourut, il se trouva Commandant en chef de toutes les troupes du Ségestan, qui se déclarant pour lui, le rendirent maître absolu du pais, au préjudice des fils de son Maître. Il attaqua ensuite ses voisins, prit plusieurs villes sur eux, & se trouva l'an de l'Hégire 255, de Jésus-Christ 868, en état d'entrer dans la Perse, qu'il conquit presque toute entière.

Deux ans après il prit le reste du Khorassan, & Balkhe, qui en étoit la Capitale, & passa de là dans le Thabarestan, qui fit peu de résistance. Il finit cette guerre par une victoire qu'il remporta l'an 259 sur Mohammed, qui régnoit sur toutes les Provinces qu'il venoit de subjugué, & l'ayant fait prisonnier, il finit la Dynastie des Thabérites, & commença celle des Soffarides, successeurs de Jacob. Etant entré dans l'Iraqe Babylonienne, dans le dessein d'assiéger le Calife Mohammed dans Bagdet, celui-ci envoya contre lui son frère, grand Capitaine, qui contraignit Jacob de se retirer avec perte d'une grande partie de ses troupes.

Cinq ans après ayant refait son Armée, il marcha une seconde

de fois vers Bagdet; mais il mourut en chemin d'une colique, après avoir régné onze ans, depuis sa première entrée dans la Perse. Il laissa ses Etats à son frère nommé *Asrou*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JACOB, chef des Pâtureux ou Pastoureux, étoit Hongrois de nation, & dès sa jeunesse entra dans l'Ordre de Cîteaux, qu'il quitta pour embrasser la Loi de Mahomet. D'autres disent qu'il n'embrassa pas le Mahoméisme, mais qu'il promit au Sultan d'Egypte de dépeupler la France. Il parloit fort bien François, Allemand, & Latin, & avoit une industrie surprenante pour en faire accroire à la populace. Avec un air de Prophète, il prêcha une Croisade de village en village, pour délivrer, disoit-il, la Terre Sainte d'entre les mains des Infidèles, & pour venger le Roi saint Louis; mais il assura qu'il n'y falloit employer que de pauvres gens, afin qu'on vit le pouvoir de Dieu à confondre les Puissances du monde, par ce qu'il y a de plus foible. Il se vançoit de plusieurs visions, où la Vierge & les Anges lui avoient parlé, & il en fit peindre des représentations sur les bannières que sa troupe portoit; on voyoit sur la sienne un agneau qui tenoit une croix. Se voyant suivi d'un grand nombre de bergers & de laboureurs, il les divisa par Compagnies & par Régimens, dont il donna la conduite à plusieurs Commandans, appelés Maltres; & il se fit nommer Maître de Hongrie. Ils étoient déjà au nombre de trente mille, lorsqu'ils entrèrent à Amiens en Picardie l'an 1251. Jacob vint ensuite à Paris, où il eut l'insolence de faire de l'eau-bénite dans l'Eglise de saint Eustache, & de prêcher en camail & en rochet. On remarque que la Reine-Mère Blanche de Castille, qui gouvernoit le Royaume en l'absence du Roi, souffrit d'abord tout ce désordre, dans l'espérance d'en tirer quelque secours pour son fils. Leur nombre s'étant augmenté jusqu'à près de cent mille, ils commencèrent à se séparer, pour aller, à ce qu'ils disoient, s'embarquer en différens endroits. Jacob avec ceux qu'il s'étoit réservés, fut reçu dans Orléans comme un Prophète, malgré les défenses de l'Evêque, nommé Guillaume de Bully, & il y massacra quelques Ecclésiastiques, comme il avoit déjà fait ailleurs, mais il y perdit aussi plusieurs des siens. De là il avança jusques à Bourges, où il tâcha inutilement de séduire le peuple, & il y pillà tous les biens des Juifs, qui y étoient établis en grand nombre, sous la protection du Roi, dont ils étoient serfs. Enfin les Habitans de Bourges qui l'avoient laissé partir tranquillement, coururent tout à coup aux armes, sortirent en foule, & le joignirent à deux lieues de la ville. Jacob fut assommé par un Boucher, & tous ses gens furent tués sur le champ, ou emmenés pour être mis entre les mains de la Justice. On arrêta aussi les autres en divers lieux sur les ordres de la Reine-Mère, & on les condamna à être pendus à Marseille, à Aiguemortes, à Bourdeaux, & ailleurs: de sorte qu'après la mort de Jacob, cette faction fut entièrement exterminée. Voyez PATOUREAUX. * *Hist. de saint Louis en 1688.*

JACOB, fils de Joseph & petit-fils d'Abdal-Moumen, fondateur de la Dynastie des Almoades en Afrique, ayant l'an 1194 de Jésus-Christ, été déposé par Alfonse IX, Roi de Castille, passa d'Afrique en Espagne, défit les Castillans & le reste des Almoravides, qui étoient fort divisés entre eux, & établit la Dynastie des Almohades, qui dura jusqu'à l'an 1273 de Jésus-Christ. Ce Jacob porte le titre d'Almanfor. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JACOB BEGH, second fils de Hassan-Begh, fut le huitième Prince de la seconde Dynastie des Turcomans en Asie, surnommée du *Mouton Blanc*. Il commença à régner après la mort du Khalil son frère à qui il faisoit la guerre, l'an de Jésus-Christ 1481. Ce Prince, que son frère aîné avoit fait Gouverneur du Diarbeck, se révolta contre lui, & engagea dans la révolte un de ses frères nommé Macfoud, le vainquit dans une bataille, & il fut tué dans sa fuite, après un règne de six mois. Il mourut lui-même à Carabagh dans le voisinage de Tauris à l'âge de 28 ans, empoisonné, comme l'on crut, par les siens, l'an de Jésus-Christ 1490. Il laissa à Baifancor son fils des Etats d'une fort grande étendue, qui passèrent peu de tems après entre les mains de Schah Ismaël, qui avoit été son prisonnier. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JACOB, fils de David surnommé *Tabamath*, homme d'esprit & d'un entretien charmant, s'étoit rendu si agréable au Calife Mahadi, que ce Prince l'avoit admis dans tous ses divertissemens, & vivoit très familièrement avec lui. Cette faveur lui attira l'envie des Seigneurs de la Cour, qui firent bien des cabales pour le perdre. Son cheval lui ayant cassé la cuisse, ce Prince en eut un grand soin. Mais comme il fut longtems malade, les envieux de sa fortune tâchèrent pendant ce tems de le ruiner dans l'esprit de son Maître. Etant guéri, le Prince le reçut comme auparavant, mais il voulut pourtant éprouver si ce qu'on lui avoit dit étoit vrai. On l'avoit accusé d'être partisan secret de la Secte des Schiites, ennemis capitaux des Abbassides, qu'ils regardoient comme les usurpateurs du Califat sur la famille d'Ali. Le Prince pour éprouver son Favori, lui demanda de le délivrer de la peine que lui faisoit un homme de la famille d'Ali, qu'il ne pouvoit plus souffrir en vie, & pour le porter à cette action, il lui fit présent de cent mille drachmes d'argent, & lui donna en mariage une très belle fille qu'il tira de son propre Serrail. Jacob promit tout ce qu'on exigeoit de lui, dans le dessein de n'en rien faire. Il fit conduire dans son logis le parent d'Ali qu'il devoit faire mourir, & qu'il traita fort bien. Mais cet homme, qui soupçonna que Jacob avoit reçu ordre de le faire mourir, lui dit un jour: „ Donnez-moi la vie que vous pouvez m'oter, & vous éviterez par ce moyen la confusion que vous recevriez sans doute au jour du jugement de la part d'Ali mon ayeul, si vous

„ versiez mon sang, qu'il regarde comme le sien propre. Ces paroles achevèrent de gagner le cœur de Jacob, déjà disposé en sa faveur: il lui donna l'argent qu'il avoit reçu du Calife pour le faire mourir, & lui dit de se fuiver au plutôt, ajoutant qu'il étoit persuadé de la vérité de cet oracle, prononcé par Hakani, „ Aimez toujours Ali & sa race, parce qu'elle excelle, le tellement au dessus autres, que le pire d'entre eux vaut mieux qu'un homme de bien du commun, & que celui des Alides qui surpasse les autres de cette famille en vertu, est plus parfait qu'un Ange. La fille qui avoit été donnée en mariage à Jacob, avertit la Cour de ce qui s'étoit passé. Le Calife informé de l'évasion du prisonnier, fit courir après lui; le prit & on l'enferma dans le Palais, où il fut soigneusement gardé. Un peu après le Calife fit appeler Jacob, & lui demanda ce qu'il avoit fait de son hôte. Il répondit qu'il avoit exécuté ses ordres, & jura même par la tête & par la vie du Calife, qu'il l'avoit fait mourir. Alors le Calife irrité de ce faux serment, & le voulant convaincre de parjure, fit venir devant lui l'Alide. Jacob confus, fut mené en prison, où après avoir souffert beaucoup de mauvais traitemens, il finit malheureusement sa vie. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JACOB GERKHI, ou TCHERKHI, Docteur célèbre, Auteur du Livre intitulé *Sebarh al esna*, qui est une explication des noms ou attributs de Dieu. Ce Docteur expliquant ces paroles du chap. de l'Alcoran intitulé *Houd*: *Demandez pardon de vos péchez à Dieu, puis changez de vie, vous ussiez à lui par la pratique des bonnes œuvres soutenues de la foi; car c'est un Seigneur qui fait miséricorde, qui aime ses créatures, & qui en veut être aimé*, dit que le dernier mot de ce verset, savoir, *Toubah*, est un attribut particulier de Dieu, qu'on ne peut expliquer que par les mots suivans: „ Dieu est cet Etre Souverain qui aime généralement toutes les créatures, & leur fait du bien. Il est en particulier l'ami de tous les cœurs purs & sincères, qui l'aime; mais, pourfuit ce *Asrou*, l'amour que les créatures ont pour Dieu, n'est qu'une production & un effet de l'amour que le Créateur a pour elles; parce que si nous considérons la chose telle qu'elle est, nous ne pouvons attribuer ni le bien qui est en nous, ni celui que nous faisons, à autre qu'à Dieu seul; de sorte qu'il est vrai de dire que Dieu n'aime proprement que soi-même en nous aimant. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JACOB, fils de Sakit, est estimé par les Musulmans comme un des plus savans hommes que les Arabes aient eus en matière de Langue & en Eloquence. Il vivoit sous le règne de Motavakel, dixième Calife des Abbassides, & étoit fort attaché à la Secte d'Ali, que ce Calife persécutoit de tout son pouvoir. L'an 244 de l'Hégire, Motavakel l'ayant fait venir lui demanda lequel il aimoit le mieux des deux Princes ses enfans, Motaz & Moviad, ou des deux enfans d'Ali, Hassan & Hussain. Ce Docteur répondit fièrement: „ En vérité, Canbar l'Affranchi d'Ali, valoit mieux selon mon sentiment que vous & vos enfans tous ensemble. Le Calife irrité de ce mépris, ordonna qu'on lui arrachât la langue par derrière la tête, & on peut bien juger qu'il ne survécut pas à une si rude opération. * D'Herbelot *Biblioth. Orient.*

JACOB BEN ISHAK AL KENDI, est celui que nous connoissons sous le nom d'*Alkindus*. C'étoit le plus grand Astrologue de son tems. Il vivoit sous le Califat d'Al Mamod, & étoit juif de naissance & de Religion, ce qui fit qu'il eut souvent des différens avec les Docteurs Musulmans, qui attribuoient à la Magie tout ce qu'il opéroit de merveilleux. Un de ces Docteurs lui ayant demandé en quoi consistoit ce grand mérite qui l'élevoit par dessus les autres, Jacob répondit: „ C'est que vous ne savez pas ce que je fais, & que je fais ce que vous ne savez pas. Le Docteur lui demanda quelques preuves de son savoir. Jacob accepta le parti, & chacun d'eux ayant fait un cercle autour de soi, le Docteur Musulman écrivit deux mots sur un papier fermé, qu'il donna au Calife présent à cette dispute, afin que Jacob devinât ce qui y étoit écrit. L'épreuve étoit difficile, cependant il prit ses livres & ses instrumens de Mathématique, & après avoir rêvé quelque tems, il dit hardiment au Docteur, que des deux mots qu'il avoit écrits, le premier signifiât une plante, & le second un animal: le papier fut ouvert, & on y trouva écrit *Asa Moysa*, la verge de Moïse, ce qui ne causa pas moins d'étonnement au Calife, qu'il procura d'estime à Jacob. Fier du succès de la dispute, & voyant encore le Docteur dans son cercle, où il n'opéroit rien, il dit par plaisanterie au Calife, que s'il le vouloit permettre, pour prouver encore davantage ce qu'il savoit faire, & ce qu'il méritoit au dessus du Docteur, il prendroit sa veste doctorale, & s'en feroit des chausses. Cette raillerie s'étant publiée dans la ville de Balkhe en Khorassan, un Législateur, qui étoit Disciple de ce Docteur, en conçut une telle indignation contre Jacob, qu'elle le porta jusqu'à partir de Balkhe, & à venir exprès à Bagdet, où étoit Jacob, pour le tuer. Il se chargea pour cet effet d'un couteau, vint un jour qu'il y avoit grand monde chez Jacob, & l'aborda dans la posture d'un Ecolier, qui vouloit apprendre l'Astronomie. On assure que dès que Jacob l'eut vu & entendu, il lui dit d'un ton ferme: „ Vous êtes entré ici dans l'intention de me tuer, mais quittez promptement cette résolution avec le couteau que vous portez, & je vous enseignerai l'Astronomie. Cet homme étonné jeta son couteau par terre, & devint un de ses Ecoliers, parmi lesquels il excella; puisque ce fut Abou Mâschar Al Balkhi, qu'on appelle d'ordinaire *Almanfor*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JACOB AL BARDAI ou AL BARADEI, Disciple de Sévère Patriarche d'Antioche intrus par l'Empereur Anastase, est différent de celui dont il est parlé dans l'Article des

JACOBITES; car celui-là étoit Disciple de Diofcote & d'Eutyché, au lieu que celui dont nous parlons, le fut de Sévère. Il alla prêcher la doctrine de ces Hérétiques dans la Mésopotamie & dans l'Arménie, & on prétend que c'est de lui que les Eutychiens prirent le nom de *Jacobites*, qu'ils portent encore aujourd'hui. Ce Jacob fut surnommé *Bardai*, selon quelques-uns, parce qu'il étoit vêtu d'une étoffe pareille à celle qu'on met sous le bit des bêtes de voiture, & que les Arabes nomment *Bardai*. C'est une espèce de feutre. Mais il est plus probable qu'il eut ce nom de la ville de Bardaa en Arménie, dont il étoit ou natif ou originaire. Les Chrétiens d'Arabie étoient Jacobites sous les Rois appelez *Mondars*, & leur division avec les Melchites ou Orthodoxes, qui fit du bruit sous l'Empire de Justinien & de ses successeurs, disposa les esprits déjà prévenus au Mahométisme qui parut dans le siècle suivant. Les Jacobites possédèrent les Eglises d'Egypte & de Syrie depuis que les Arabes firent rentes maîtres de ces Provinces pendant l'espace de près de cent ans, jusqu'à ce que le Calife Hefcham fils d'Abdalmalek y rétablit les Melchites. Diofcote Patriarche d'Alexandrie avoit inspiré les sentimens d'Eutyché à la plus grande partie de ces peuples, & avoit envoyé des Evêques Eutychiens en Nubie & en Ethiopie. * *D'Herbelot, Biblioth. Orient.*

* **JACOB d'Outshoorn**, XLIV Evêque d'Utrecht, succéda à Frédéric de Zirik. Dans son élection il eut pour lui 32 voix contre deux. Il étoit Doyen du Chapitre, & descendoit d'une famille noble de Hollande. Il fut sacré par Henri II, Archevêque de Cologne; mais il ne put obtenir la confirmation du Pape qu'à force d'argent: ce qui appauvrit beaucoup sa famille. Il mourut le 22 Octobre 1322, la même année qu'il fut élu & confirmé. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Oude Hollands, Kroyk. Batavia Sacra.*

* **JACOB de ZUDEN**, étoit Vicaire de Frédéric de Zirik XLIII Evêque d'Utrecht. Après la mort de ce Prélat, Guillaume III, de Hainaut, Comte de Hollande, vint à Utrecht pour y faire élire Zuden; mais il n'en put venir à bout. Zuden déçu de son espérance, & voyant qu'Outshoorn étoit malade d'une maladie incurable, envoya un homme exprès au Pape, pour le prier de lui accorder le Siège Episcopal d'Utrecht dès qu'il viendrait à vauquer; mais cette précaution ne lui servit de rien, & l'élection tomba sur Jean, fils des Seigneurs de Diefl. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Ant. Matthaüs, Annot. tome 9. Oude Holl. Kroyk. Batavia Sacra.*

* **JACOB-JAN**, Arménien, natif de Zaïla, étoit l'an 1641 Négach-Bachi, ou Chef des Menuisiers du Roi de Perse. Il est Auteur de plusieurs inventions de Méchanique, & dans un voyage qu'il fit en Europe, il conçut si bien tout ce qui regardoit l'Art de l'Imprimerie, qu'il en dressa une à Ispahan, & qu'il fit lui-même les matrices des caractères dont il s'est servi. On y imprimera en Arménien les Epîtres de saint Paul, les sept Psaumes Pénitentiels, & on faisoit dessein d'imprimer toute la Bible; mais on ne put trouver le moyen de bien composer l'encre. D'ailleurs cette Imprimerie étoit le pain à beaucoup d'Ecrivains, qui faisoient des plaintes continuelles pour empêcher l'établissement de ce nouvel Art, parce qu'il détruisoit leur métier. La charge de Chef des Menuisiers ne peut être exercée que par un Mahométan, & ce fut par un privilège particulier que Jacob-Jan fut maintenu dans cet office, à cause de l'excellence de son génie. Le Roi le sollicita souvent d'embrasser la Religion de Mahomet; mais cet habile homme ne voulut jamais renoncer au Christianisme, quelques promesses qu'on lui pût faire. * *Tavernier, dans son Voyage de Perse.*

* **JACOB-BEN-HABIB**, Rabbim, qui a vécu dans le XVI siècle, est Auteur de deux Ouvrages, du *En Jacob*, & du *Ben Jacob*. * *Génébrard, in Not. Chron. XVI sa.*

* **JACOB**, (Louis) Religieux de l'Ordre des Carmes, Confesseur & Aumonier du Roi, célèbre entre les hommes de Lettres du XVII siècle, étoit de Chalons sur Saône, faisoit la Théologie & les Belles-Lettres, & étoit extrêmement laborieux. Les plus considérables de ses Ouvrages sont, *Bibliotheca Pontificia*, en deux Livres, dans le premier desquels il rapporte tous les Papes depuis saint Pierre jusques à Urbain VIII, & les Antipapes même qui se sont signalés par leurs Ecrits; dans le second il rapporte les Auteurs qui ont écrit, soit en général soit en particulier, les Vies & les Eloges des Papes, ou d'autres Traitez sur ce sujet. A la fin de cet Ouvrage il a ajouté un Catalogue des Auteurs qui ont écrit contre la personne ou contre l'autorité des Papes; mais il a fait diverses fautes tant à l'égard des Livres qu'à l'égard des Auteurs. Il fait entre autres passer plusieurs Catholiques pour des Hérétiques. Il a encore publié un Traité des plus belles Bibliothèques; *Bibliographia Parisina*, & *Bibliographia Gallica Universalis*, ann. 1642, 1644. *Et seq. De claris Scriptoribus Gallicis; Gabrielis Naudae Tomulus*, &c. Le Père Louis Jacob devoit donner d'autres Livres qu'il avoit presque achevés, & dont la mort précipitée nous a privés. Il mourut à Paris chez M. de Harlay, alors Procureur-Général, & depuis Premier Président, le dixième Mai 1670, & fut enterré dans l'Eglise des Carmes des Billettes.

* **JACOB**, (Henri) savant Anglois né dans le Kent, étudia à Oxford & y prit le degré de Maître es Arts en 1586. Il fut ensuite reçu Ministre & obtint une Cure dans sa patrie. Il s'opposa aux Brownistes & eut de fréquentes disputes avec *Franc. Johnson* au sujet du Ministère Anglican. Non-obstant tout cela il étoit plus porté pour les Nonconformistes que pour les Episcopaux. Il mourut à l'âge de 60 ans en 1621. Il a publié en Anglois; *Apologie de l'Eglise Et du Ministère Anglican contre F. Johnson; un Traité des souverains Et de la victoire de Jésus-Christ*, contre un Ouvrage sur cette matière composé par l'Evêque Bilson; *Le commencement Et l'institution de l'E-*

glise visible, &c. * *Wood, Hist. Et Antiq. Oxon. Diâ. de Bal.*

JACOB, (Henri) fils du précédent, naquit dans le Diocèse de Londres & fut élevé dans les Pays-Bas sous les yeux du célèbre *Erpenius*, avec le secours duquel il se poussa fort avant dans la connoissance des Langues Orientales. Après son retour en Angleterre il fut Membre du Collège de Merton à Oxford, mais il perdit cette place sous *Crouwell*. Il mourut à Cantorbery en 1652, à l'âge de 44 ans. Il fut la merveille de son tems pour la connoissance des Langues Orientales; & s'attacha si fort à la Philologie qu'il négligea souvent les devoirs de sa charge, ce qui lui attira de tems en tems la suspension de son emploi. *Selden* en fit grand cas & il lui devoit une bonne partie de son érudition Orientale. Jacob ayant été chassé de son Collège & manquant du nécessaire, fut secouru par *Selden* qui le revêtit de ses habits; ce qui engagea quelques rivaux à nommer Jacob le jeune *Selden*. Il a beaucoup écrit; mais aucun de ses Ecrits n'a été imprimé pendant sa vie. Voici les titres de quelques-uns de ses Ouvrages Més. *Græca Et Latina Poëmata; Eymetotoma Catholica*; &c. * *five Commentarius de Copiis Originibus; Grammat. Hebr.; Geographemena; Magnetologia; De Mari rubro*, &c. On dit que quelques-uns de ses Ouvrages ont été imprimés depuis sa mort sous d'autres noms, & *Wood* soutient que les *Delphi Phœnices* publiés sous le nom de *Dickinson*, partent de la plume de Jacob. * *Diâ. Anglois.*

* **JACOB BEN-HAJIM**, Rabbim, s'est rendu célèbre dans le XVI siècle, par le recueil de la *Massore*, qu'il fit imprimer à Venise en 1525 avec le texte de la Bible, les Paraphrases Chaldaïques, & les Commentaires de quelques Rabbins sur l'Ecriture. Cette édition de la Bible en Hébreu, & celles qui ont suivi avec la grande & petite *Massore*, compilée par R. Jacob Hajim, sont estimées des Juifs. On n'avoit rien avant lui d'exact sur la *Massore*, qui est proprement une Critique des Livres de la Bible, pour en établir & fixer la lecture. Ce Rabbim a mis au devant de la grande *Massore* une Préface, où il parle de l'utilité de son Ouvrage; & il explique en même tems ce que c'est que le *Keri* & *Kethi*, qui sont de différentes leçons du texte Hébreu de la Bible. Il veut que ces diverses leçons aient été marquées aux marges des exemplaires, & dans le recueil de la *Massore*, parce qu'il y avoit de véritables doutes touchant la manière de lire. Il observe aussi dans cette Préface, que les Juifs Talmudistes ne s'accordent pas toujours avec les Auteurs de la *Massore*. Outre les diverses leçons qui ont été recueillies par les *Maïorètes*, & que ce Rabbim a mises aux marges de son édition de la Bible, il en a ajoutées d'autres qui ne sont point de la *Massore*, & qu'il a recueillies lui-même sur des exemplaires manuscrits; c'est à quoi il faut prendre garde, parce que d'habiles gens les ont confondues avec la *Massore*. * *Simon.*

* **JACOB**, (Magdallus) de Goude en Hollande, florissoit vers l'an 1550. Il a composé un Abrégé de la Bible en vers, & un *Thésor d'or Poétique, Hericum aureum Poeticum*, & la *Vie de Salomé*. * *Konig, Biblioth. Vetis Et Nova.*

* **JACOB** ou **JACQUES** (Pierre) Jurisconsulte, qui a publié une *Pratique dorée* à Cologne en 1575.

* **JACOB** ou **JACQUES** (Theodose) autre Jurisconsulte, qui a écrit sur l'Emphythéose & sur les Compramis. * *Konig, Biblioth. Vetis Et Nova.*

* **JACOB**, (Florent) Religieux Augustin, & Bachelier de Sorbonne, sur la fin du XVI siècle, eut la témérité de soutenir dans une Thèse, que le Pape étoit maître du temporel des Rois de France. Il fut condamné avec son Président *Thomas Blanzi*. * *Sponde, A. C. 1595, n. 13.*

* **JACOB**. NB. Ce qu'on ne trouve par sur **JACOB** doit se chercher sur **JACQUES**.

* **JACOBÆUS**, (Oliger) naquit à Arhusen dans la presqu'île du Jutland le sixième de Juillet 1650, d'une famille illustre. Car, pour ne point remonter plus haut, son bisayeul paternel *Jacques*, fils de *Matthias*, étoit Evêque de Finen. *Matthias Jacobæus*, fils de *Jacques*, fut premier Médecin de *Christiane IV*, Roi de Danemarck, & son père *Jacques* fils de *Matthias* étoit Evêque d'Arhusen, & il eut tout le soin possible de la première éducation de son fils. Mais la mort ayant enlevé le père en 1671, la mère, fille du fameux *Gaspard Bartholin*, envoya Oliger à Copenhague, où après avoir pris les degrés ordinaires dans cette Université, il sortit de sa patrie pour visiter les principales Cours de l'Europe. Dans ce dessein il parcourut la France, l'Italie, l'Allemagne, la Hongrie, l'Angleterre & les Pays-Bas. Il trouva dans ces voyages ce qu'il y cherchoit uniquement, c'est à dire, des moyens de se perfectionner dans les Sciences, & en particulier dans la profession, qui étoit la Médecine. Il profita des lumières des Savans qu'il trouva dans ces pays, & s'acquit même leur estime. Il travailla quelque tems à Ligourne sous le célèbre Anatomiste *Sténon*, à la dissection de différens poisons, & il ne faut que nommer les *Rosi*, *Malpighi*, *Charles Patin*, *Borelli*, *Brown*, *Sydenham*, *Boyle*, *Morison*, *Drelincourt*, *Diemerbroeck*, *Ray*, *Swammerdam*, *Spanheim*, *Crujus*, *Grævius*, du *Verney*, du *Hamel*, *Utmaller* & tant d'autres qu'il eut soin de pratiquer & avec lesquels depuis ce tems il a entretenu commerce, pour faire voir qu'il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit contribuer à le rendre plus habile & plus éclairé.

Revenu dans sa patrie en 1679, il reçut des Lettres de son Prince, qui lui donnoit la qualité de Professeur de Médecine & de Philosophie dans la capitale du Royaume. Il en commença les fonctions en 1680. Dans cette place, il s'appliqua particulièrement à étudier avec soin la Nature & ses différentes productions. Il expliqua & démontra à ses Ecoliers tout ce qui lui parut difficile & digne de leur curiosité & de leur

application. En un mot il s'attacha uniquement à remplir avec honneur la place, qui lui avoit été confiée. Aussi son mérite fut-il aisément reconnu & bientôt récompensé. Sans parler des honneurs Académiques que l'Université lui défera, le Roi de Danemarck Chrétienne V lui donna le soin d'augmenter & de mettre en ordre le célèbre Cabinet de Curiositez, que ses prédécesseurs avoient commencé; & en 1698 le Roi Frédéric IV joignit à cet honorable emploi le titre de Conseiller de son Tribunal de Justice. Chargé d'honneurs, aimé & considéré de tous ses compatriotes, il passoit tranquillement ses jours, lorsqu'un coup imprévu lui ravit pour toujours son repos. Ce fut la perte de sa femme Anne-Marguerite Bartholin, fille de Thomas, laquelle après dix-sept ans de mariage, mourut le 18 du mois d'Août 1698, le laissant père de six garçons. Cette perte le toucha si vivement qu'il tomba dans une mélancolie, qui dans la suite devint une maladie mortelle. Il avoit cru trouver dans un second mariage un prompt remède à cette noire humeur, & pour cet effet, suivant le conseil de ses amis, il avoit épousé en secondes noces Anne Tistorph. Mais cette précaution lui fut inutile, sa maladie augmenta, & après avoir langué près de trois ans, il mourut âgé de 51 ans. Il étoit bon mari, bon maître, bon voisin, & bon ami. Voici le Catalogue de ses Ouvrages. *De Raris Dissertatio*, Romæ 1676, in octavo, & Parisiis; *Haribolomæi Sæcæ Equitis Florentini Historia Florentinorum*, edita ab Olgero Jacobo, ex *Bibliotheca Medicæ*, Romæ 1677; (Jacobus avoit obligation de ce Manuscrit au fameux Magliabecchi.) *Oratio in Obitum Thomæ Bartholini*, 1681, in quarto; *Compendium Institutionum Medicarum*, Hafnia, 1684, in octavo; *De Raris & Læcæ Dissertatio*, Hafnia, 1686, in octavo; *Francisci Ariostii de Olio Montis Zibini seu Petreolo agræ Mutinensis, edita ex MSS. membranis ab Olg. Jacobo*, Hafnia, 1690, in octavo; *Panegyricus Christiano Quinto dictus*, 1691, in folio; *Gaudia Arctoi Orbis ob thalamos augustis Frederici & Ludovici*, 1691, in folio; *Museum Regium sive Catalogus rerum tam naturalium, quam artificialium, quæ in Basilicâ Bibliothecâ Christiani Quinti Hafniæ asservantur*, Hafnia, 1696. Jacobus avoit un grand talent pour la Poésie, & il a fait plusieurs beaux Poèmes sur différens sujets, dont il n'y a qu'une partie d'imprimée. * Programme contenant l'Eloge de ce Savant en Latin; & Mémoires pour l'Histoire des Sciences, &c. Octobre 1702, p. 283. &c. *Mémoires de Trevoux du mois de Mai 1702*. Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres* tome 1. p. 379 & suiv.

JACOBATI, (Dominique) Cardinal, en Latin *Jacobatus*, Evêque de Lucéria, étoit Romain, & fils de Christophe. Il fut élevé dans la Jurisprudence Canonique & dans la Théologie, & y fit assez de progrès, pour pouvoir être employé dans diverses affaires de la Cour de Rome, sous les Pontificats de Sixte IV, d'Innocent VIII, d'Alexandre VI, de Jules II, & de Léon X. Ce dernier le fit Cardinal le second jour de Juillet 1517, à l'âge de 74 ans. On lui avoit déjà donné l'Evêché de Lucéria; il eut encore ceux de Maffano & de Grosseto, & mourut le deuxième Juillet 1527, ou, selon d'autres, au mois de Janvier de l'an 1528. Jacobati a composé un Traité des Conciles, dont nous avons plusieurs éditions.

JACOBATI, (Christophe) neveu du précédent, Cardinal, qui fut Chanoine de saint Pierre, puis Evêque de Maffano, fut fait Cardinal par le Pape Paul III. en l'an 1536, à la recommandation de l'Empereur Charles-Quint. Il mourut le septième Octobre 1540. * *Vicorel, in Jacob. Aubery, Hist. des Cardin.* Le Mire. Possévin, &c.

* **JACOBATI** (Jacob) Jurisconsulte. Il étoit de Bénévent & a écrit *Defensorium Pacis contra excommunic. Papa.* * *König, Biblioth. Vetus & Nova.*

JACOBEAU, ou **JACOBEL**, natif de Misse en Bohême, & compagnon de Jean Hus, prêchoit diverses opinions dans la Bohême, vers l'an 1410, & entre autres, que les Laïques doivent nécessairement communier sous les deux espèces. Ce sentiment étoit celui des Hussites. Pierre de Dreßle, l'un des Vaudois qu'on avoit chassé de la Saxe, s'étant retiré à Prague, fut le premier qui fit comprendre à Jacobel la nécessité de la communion sous les deux espèces. Dès qu'il eut goûté ce sentiment, il l'enseigna dans la Paroisse de S. Michel dont il avoit la direction. Il fit afficher des Thèses dans toutes les rues de Prague. Sigismond Røzpanski son Collègue l'appuya, & ces deux Savans rétablirent la Communion sous les deux espèces dans la Paroisse de saint Michel, au contentement du peuple. On lui ôta sa Paroisse; mais il passa à celle de S. Martin qui le reçut avec joie. Quelques Docteurs écrivirent contre lui, & il résulta leurs Ecrits. L'Archevêque l'excommunia; mais comme il s'éleva au dessus de l'excommunication, on porta l'affaire au Concile de Constance qui le cita; l'exemple de ce qui étoit arrivé à Jean Hus arrêta son zèle. * *Prætole, V. Jacobel. Aneas Silvius & Sandere, Hæres. 175, 178. Bagnage, Hist. de la Religion, &c. tome 2. p. 188. &c.*

JACOBI, (Jacobus) publia en 1634, une Chronique Juive en vers, tirée des Livres sacrez & de Joseph. * *König, Biblioth. Vetus & Nova.*

* **JACOBI** (François) d'Utrecht, a écrit deux Traitez, *De Modo visitandi & corrigendi subditos; De Modo inquirendi contra defectus eorum.* * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 232.

* **JACOBI** (Gerard) Bachelier en Théologie, Curé de Zoemer en Brabant, Archevêque du Diocèse de Helmont, a écrit en vers *Martyres Garcomiensis* de Guillaume Eitius; *Diva Virgo Commensis.*

JACOBILLI, (Vincent) de Foligno, dans le XVI siècle, s'acquit beaucoup de réputation par divers Ouvrages ingénieux qu'il publia, en prose & en vers. Il fut nommé Gouverneur de Terni, & mourut en allant prendre possession de ce Gouvernement, le 15 Novembre 1601.

JACOBILLI, (Vincent) qui vivoit dans le même tems que le précédent, servit le Pape Grégoire XIII, à Avignon, puis les Rois Henri III, & Henri IV, & s'établit en Provence, où il mourut le neuvième Août 1602. * *Louis Jacobilli, Biblioth. Umbr.*

JACOBILLI, (François) de Foligno, Mathématicien, Disciple de Jean-Antoine Magin, publia quelques Ouvrages, & mourut à Rome le cinquième Juin 1623. On pourra consulter Louis Jacobilli, Auteur de la Bibliothèque d'Ombrie, & de divers autres Ouvrages, comme de la Vie des Saints, de l'Histoire de Foligno, &c.

JACOBILLI, (Louis) publia en 1658, la Bibliothèque de l'Ombrie. * *König, Biblioth. Vetus & Nova.*

JACOBINS. Voyez DOMINICAINS.

JACOBINUS, (Achille) de Montorio dans l'Abrusse, a écrit sur l'excellence de la Philosophie. * *Le même.*

JACOBINUS, (Jean) a écrit les Actions militaires de Sigismond Prince de Transylvanie. * *Le même.*

JACOBITES, est le nom d'une Secte d'Orientaux, appelez autrement Monophysites, parce qu'ils croyent qu'il n'y a qu'une nature en Jésus-Christ. Ils portent le nom de Jacobites à cause de Jacques Zanzale, autrement Bardeus ou Bardai, selon les Arabes, qui vivoit dans le VI siècle. Ce Jacques fut ordonné Archevêque, par les Evêques de sa Secte, qui étoient en prison, en exécution des Edits des Empereurs contre les Hérétiques. Après avoir reçu d'eux une entière autorité, il alla dans la Syrie, dans la Mésopotamie, & dans d'autres Provinces d'Orient, y ordonna par-tout des Evêques, des Prêtres & des Diacres. Il réunit les Sectes différentes de ceux qui étoient opposez au Concile de Chalcédoine. Quoique les Jacobites faissent profession d'anathématiser Eutyché & Apollinaire, ils ne reconnoissent néanmoins qu'une seule nature en Jésus-Christ, & assurent que le Verbe a pris un corps parfait auquel il s'est uni sans altération, sans mélange & sans division, en une seule nature, une seule personne & un seul supôt. Ils n'ont aucune autre erreur particulière sur les autres points de la Religion. Leur Eglise est fort étendue; la principale partie est celle des Coptes ou Egyptiens. Il y en a plusieurs en Syrie, en Ethiopie ou Abyssinie, & en Arménie, qui sont soumis au Patriarche Copte d'Alexandrie. Ils ont aussi un Patriarche à Antioche. Les Relations d'Ethiopie nous apprennent que l'Empereur David envoya au Pape Clément VII, pour lui prêter obéissance; que le Pape Pie IV y fit aller André Oviédo Jésuite, sous l'Empereur Claude, fils de David; & que Gabriel Patriarche d'Alexandrie, envoya en 1595, au Pape Clément VIII, son Ambassadeur & deux Religieux, pour l'assurer de son obéissance, & de la volonté qu'il avoit de réunir toute son Eglise au Saint Siège. Ces Deputez reconnoissent l'Eglise Romaine pour Mère de toutes les Eglises; mais après tout, on n'a vu nulle suite d'une si solemnelle profession de foi; & soit que ce Patriarche eût changé de sentiment, comme font souvent ces Orientaux, ou que ses successeurs n'ayent pas voulu approuver ce qu'il avoit fait, il est certain que le Patriarchat d'Alexandrie des Coptes est toujours infecté de l'Hérésie des Jacobites.

↳ M. Simon rapporte sur l'état présent des Jacobites, que sous ce nom l'on doit comprendre en général tous les Monophysites du Levant, c'est à dire, ceux qui ne reconnoissent qu'une nature en Jésus-Christ: ce qui renferme les Arméniens, les Coptes & les Abyssins. Il ajoute que ceux qui s'appellent proprement Jacobites, sont en très petit nombre, n'étant pas plus de quarante ou quarante-cinq mille familles, qui habitent principalement la Syrie & la Mésopotamie. Il y a de la division entre eux, parce qu'une partie est réunie à l'Eglise Romaine, & que l'autre en demeure toujours séparée. Ces derniers même ne sont pas bien unis, ayant deux Patriarches opposez l'un à l'autre, dont l'un réside à Caramit, & l'autre à Derzapharan. Outre ces deux Patriarches, il y en a un qui est dans les sentimens des Latins, qui réside à Alep. Le P. Sacchini Jésuite, a écrit dans l'Histoire de sa Société une Conférence que le Père Christophle Rodéric, envoyé du Pape en Egypte, eut avec les Coptes qui sont Jacobites, touchant la réunion des deux Eglises. Il parloit par cette Conférence, que les plus savans de cette Secte font d'accord avec les Latins, & qu'ils n'en font éloigner que dans les expressions. Ils disent même que leurs expressions ne s'étendent qu'à s'éloigner des sentimens des Nestoriens; mais il n'est pas sûr de se fier là-dessus au jugement de M. Simon. Voyez SYRIENS. * Nicéphore, l. 18. c. 52. Jacques de Vitri, *Hist. Orient.* c. 76. 77. Matthieu Paris, in *Henrico III. Baronius, A. C. 535. n. 81. Sponde & Rainaldi, in Annol. Sandere, Her. 113. Prætole, V. Jacob. Arnaud, Perpétuité de la Foi défendue, l. 2. c. 3. & l. 5. c. 2. Maimbourg, *Schisme des Grecs. L'Abbé Renaudot, tome 4. de la Perp. & Collat. Liturg. Oriental.**

* **JACOBITES**, est le nom qu'on donne aux Anglois qui ont pris le parti de Jacques II, & qui depuis sa mort le font déclarer pour le Chevalier de S. George, qu'ils regardent comme son successeur sous le nom de Jacques III. Ce parti s'est formé au tems de la Révolution arrivée en 1688. Il est composé d'un petit nombre de Membres de l'Eglise Anglicane, & de tous les Catholiques Romains qui sont dans le Royaume. * *Diè. de Forcière, édition de 1727.*

JACOBONI, (Jules) homme très curieux d'Antiquitez, pour satisfaire son inclination, parcourut quelques Provinces d'Italie. Pendant qu'il fut à Rome, il eut la commodité de consulter la Bibliothèque du Cardinal Donat Cési, qu'il accompagna dans sa Légation de Bologne. Ce fut aussi là que

que Jacoboni fit imprimer en 1583, l'addition qu'il a faite aux Commentaires de Jean-Baptiste Fontenius. Il traite dans ce Livre de l'ancienne famille des Cæsens de Rome, d'où sortit Cælius Sabinus, qu'il dit avoir vécu sous l'Empire de Domitien, l'an de la fondation de la ville de Rome 847, & 95 de la naissance de Jésus-Christ. Il finit cette Histoire à Q. Cælius Sabinus, à qui sa mère fit ériger un monument sous le Consulat de P. Cornélius Anulinius, & de M. Aufidius Fronton, c'est à dire, l'an 951, de Rome, & 198 de Jésus-Christ. * Mart. Hankius, de Rom. rerum Script. p. 1.

* JACOBSZ (Jurian ou George) Suisse de naissance, eut pour Maître dans la Peinture François Snyders, célèbre Peintre d'Anvers qui excelloit à représenter toute sorte d'animaux. Après être sorti d'apprentissage, il alla à Amsterdam, où il s'exerça dans cette partie de la Peinture; mais quelque tems après il changea de goût, & se mit à peindre des Histories. * Voyez M. Jacques Campo Weyerman, Vies des Peintres des Pays-Bas, en Hollandois, tome 2. p. 148.

JACOBUS DE RAVENNA. Voyez RAVENNE. JACOMB, (Thomas) Docteur en Théologie & Ministre Presbytérien, naquit en Leicestershire l'an 1622. Il posa les fondemens de ses études au Collège de la Madecine à Oxford sous le Docteur Wilkinfon. Après avoir pris le degré de Bachelier es Arts il alla à Cambridge, où il fut reçu Membre du Collège de la Trinité. En 1647, il alla à Londres & fut Chapelain de la Comtesse Douairière d'Exceter, ce qui lui fournit les occasions de prêcher dans la ville. Il étoit fort modéré, humble, d'une conversation agréable, clair & présent dans ses Sermons. Il mourut le 27 Mars 1687, dans la maison de cette Comtesse, d'une maladie fort douloureuse, pendant laquelle il fit paroître toutes les marques d'une patience véritablement Chrétienne. Sa Bibliothèque composée d'un grand nombre de Livres rares fut vendue dans une auction publique, 13000 livres sterl. Outre plusieurs Sermons, il a publié un Commentaire en Sermons sur les 4 premiers versets du 8 Chapitre de l'Ep. aux Romains, & un Traité intitulé *of holy dedication*, à l'occasion de l'incendie de Londres. * Hist. of egypt. Minib. Dist. de Bala.

JACOMOT, (Jean) de Bar en Lorraine, florissoit en 1601, & a écrit une Tragédie appelée *Ebud*. Ses Poësies sont insérées dans les *Délices Franç.* tome 2. p. 350. Voyez aussi J. P. Lotichius, *Biblioth. Poët.* partie 4. p. 112.

JACOPON de Bénédictis, de Todi en Italie, mourut en 1306. Il prédit à Boniface VIII, qui l'avoit fait mettre en prison, sa prison & sa captivité. Il laissa des Sentences & des Avis salutaires. * König, *Biblioth. Vetus & Nova*.

JACQUELINE de Bavière, Comtesse de Hainaut, de Hollande & de Zelande, Dame de Frise, &c. fille unique de GUILLAUME de Bavière, IV du nom, Comte de Hainaut, &c. & de Marguerite de Bourgogne, naquit en 1401, & fut mariée par Traité du 30 Juin 1406 à Jean de France, Dauphin de Viennois, fils du Roi Charles VI. Ce Prince étant mort de poison à Compiègne, en revenant de Hollande, elle épousa en secondes noces, en 1417, Jean de Bourgogne, Duc de Brabant, &c. son cousin germain; on dit que ce fut par dispense du Concile de Constance. Elle avoit un de ses oncles, Jean, Evêque de Liège, surnommé *Sans pitié*, qui s'opposa à cette dispense, appuyé de l'Empereur Sigismond; & fit la guerre à sa nièce l'an 1419. Jacqueline, qui n'avoit pas sujet de se louer de la conduite de son mari, se rendit méprisable par sa femme; car étant à Valenciennes, elle s'en alla en Angleterre l'an 1423, où elle se remaria, du vivant même du Duc de Brabant, avec Huesfred, Duc de Gloucester, frère de Henri, V du nom, Roi d'Angleterre. Ensuite elle revint en Hollande, & fut prise par Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, qui la remit à son mari. On fit déclarer nul son mariage avec le Duc de Gloucester. Peu après, deux de ses Gentilshommes la firent habiller en homme, & la délivrèrent de la prison où elle étoit à Gand. Elle alla en Hollande, où ayant vu la mort du Duc de Brabant, arrivée le 17 Avril 1426, elle se remaria avec François de Borsele, Gouverneur de Zelande. Le Duc de Bourgogne lui fit encore la guerre, & prit prisonnier le Seigneur de Borsele. Jacqueline céda toutes ses terres au Duc, pour obtenir la liberté de son mari, & mourut de chagrin le huitième Octobre 1436, sans laisser d'enfans. * Le Petit, *Histoire d'Hollande*. Grotius. Boxhornius, &c.

JACQUELINE, femme possédée, qui parut en Italie, dans le XV siècle, & que Cælius Rhodiginus dit avoir vue dans son pays, avoit un Démon dans les entrailles, à ce qu'on dit, qui parloit assez intelligiblement pour être entendu. Toute l'Italie la voulut voir; & plusieurs personnes d'autorité, curieuses de connoître la vérité, la firent deshabiller, pour éprouver s'il n'y avoit point de tromperie. Le nom de ce Démon étoit *Cincimatus*. Il témoignoit de la joye quand on la nommoit, & donnoit des réponses surprenantes à ceux qui lui faisoient des questions sur des choses cachées & difficiles, passées ou présentes; mais il répondoit toujours faux à ce qu'on lui proposoit de l'avenir, où il couvroit son ignorance d'un bruit confus, & d'un bourdonnement sans paroles articulées. L'Auteur que nous avons cité, dit en avoir fait l'expérience: c'est dans ses *Antiquitates Legum*, l. 8. c. 10.

JACQUEMONT ou S. JACQUEME, en Latin *Axi-ma*. C'étoit autrefois un bourg de la Gaule Narbonnoise. Ce n'est maintenant qu'un petit village de la Tarentaise de Savoie. * Maty, *Dist. Géogr.*

JACQUERIE, (La) c'est le nom qu'on donna à une troupe de passans revoltés qui se soulèverent en 1358, dans le tems que le Roi Jean étoit prisonnier en Angleterre. Cette sédition commença dans le Beauvaisis, & eut pour Chef un

passan nommé *Caillet*. On la nomma la *Jacquerie*, parce que les Gentilshommes qui pilloient le Passan, l'appelloient, par railerie, *Jacques Bonhomme*. Ils ruinèrent divers petits châteaux, & prirent Senlis; mais leurs cruautés les rendirent odieux à tout le monde. Le Dauphin, qui étoit alors Régent du Royaume, & qui depuis fut Roi sous le nom de Charles V, en tua plus de vingt mille. Charles le Mauvais, Roi de Navarre, défit & prit Caillet, qui eut la tête tranchée; & ainsi ce soulèvement fut apaisé en peu de tems. * Froissard. Mézeray, &c. Voyez aussi le Continuateur de Guillaume de Nan-gis. Louvet, &c.

JACQUES, (Saint) dit LE MAJEUR, Apôtre, étoit fils de Zébédée & de Salomé, & fut appelé à l'Apostolat avec son frère Jean l'Evangéliste, par Jésus-Christ, qui leur donna le nom de *Bonnez*, c'est à dire, *les de Tonnere*. Ils demuroient suivant toutes les apparences à Bethsaïde, ville de Galilée, & étoient pêcheurs de profession, aussi bien que leur père, & ils pêchoient avec saint Pierre dans la barque de leur père, quand Jésus-Christ leur fit faire une pêche miraculeuse. Quoiqu'ils eussent déjà connu & suivi Jésus-Christ, ils ne s'attachèrent néanmoins entièrement à lui, que quand Jésus les ayant rencontrés raccommoient leurs filets avec leur père Zébédée, les appella. Ils quittèrent alors leur maison, & suivirent Jésus-Christ à Capharnaüm. Ils assistèrent à la guérison de la belle-mère de saint Pierre, & à la résurrection de la fille de Jair, Chef de la Synagogue: ils furent témoins avec saint Pierre de la Transfiguration sur le Mont-Thabor. Les Habitans d'un bourg de la Province de Samarie ayant fermé les portes à Jésus-Christ, Jacques & Jean indignez de l'affront qu'on faisoit à leur Maître, lui demandèrent le pouvoir de faire descendre le feu du Ciel, pour dévorer ces Habitans, & consumer leur bourg, comme Elie avoit fait autrefois. Jésus-Christ leur répondit qu'ils ne faisoient pas quel étoit l'esprit qui devoit les animer. Ils firent demander par leur mère à Jésus-Christ, que, quand il seroit dans son Royaume, l'un fût à sa droite, & l'autre à sa gauche. Jésus s'adressant à eux, leur demanda s'ils pourroient boire le calice qu'il devoit boire: ils répondirent qu'oui, & Jésus leur répartit, qu'ils boiroient à la vérité son calice, mais que, pour être assis à sa droite, ou à sa gauche, ce n'étoit pas à lui à le donner; & que cela appartenoit à ceux à qui son père l'avoit préparé. Saint Jacques & saint Jean furent choisis avec saint Pierre par Notre-Seigneur pour l'accompagner dans le Jardin des Oliviers. Après la résurrection de Jésus-Christ, ces deux frères se retirèrent en Galilée, & revinrent à Jérusalem avant la Pentecôte, où ils reçurent le Saint Esprit avec les autres Apôtres. On croit que saint Jacques sortit de la Judée avant tous les autres Apôtres, pour prêcher l'Evangile aux Juifs dispersés. Quoi qu'il en soit, il revint en Judée, & il y signala son zèle pour faire recevoir aux Juifs la Religion de Jésus-Christ. C'est ce qui le rendit odieux aux Juifs, auxquels Hérode Agrippa voulant complaire, fit mourir par l'épée Jacques frère de saint Jean. Saint Jacques fut le premier des Martyrs entre les Apôtres, & mourut l'an 44. Saint Clément d'Alexandrie, cité par Eusèbe, rapporte que son accusateur, touché de sa constance, se convertit, & qu'il souffrit le martyre avec lui. Quoique saint Jacques ait été arrêté pendant les jours des Azymes, & qu'il soit mort apparemment vers la fête de Pâques, cependant les Martyrologes ont placé sa fête au 25 de Juillet. * Matthieu, ch. 4. v. 10. 26. Marc, ch. 1. v. 3. 9. 14. Luc, ch. 8. v. 9. *Actes des Apôtres*, ch. 1. v. 12. Eusèbe, *Hist. l. 2. ch. 9.* S. Jérôme, de *Veris Illustre*. Epiphane, *Harref. 58. & 78.* Le Nain de Tillemont, *Mémoires pour servir à l'Hist. de l'Eglise*, tome 1. Baillet, *Vies des Saints*.

On voit à Jérusalem une Eglise bâtie sous son nom, à trois cens pas de la porte de Slon. C'est une des plus belles & des plus grandes de la ville. Le dôme, qui est au milieu, est porté sur quatre gros piliers, & percé en haut, comme celui du saint Sépulchre: ce qui donne un grand jour. Il y a trois autels de face dans trois chœurs à côté l'un de l'autre vers l'orient. A main gauche, en entrant dans la nef, on voit une petite Chapelle, qui est le lieu où l'on croit que ce saint Apôtre eut la tête tranchée par le commandement d'Hérode, parce que c'étoit autrefois la place du Marché public. Cette Eglise appartient aux Arméniens Schismatiques, qui y ont un Monastère bien bâti, où il y a toujours un Evêque & douze ou quinze Religieux, qui y font le service ordinaire. On dit que l'Eglise & les logemens ont été bâtis & fondés par les Rois d'Espagne pour y recevoir les Pèlerins de leur Nation. Proche de là est une maison qu'on révère comme la demeure de saint Thomas Apôtre, selon la tradition du pays. On dit une chose prodigieuse de cette maison, qui est que les Mahométans & les Juifs n'y peuvent entrer qu'aux dépens de leur vie: c'est pourquoy on la tient toujours fermée, de peur que quelque Infidèle n'y entre par mégarde, & ne s'expose au châ-timent du Ciel, que quelques-uns ont éprouvé.

Les Espagnols, fondez sur ce qu'ils ont de telles traditions, prétendent avoir eu saint Jacques pour Apôtre, bien qu'il n'y ait point d'Auteur ancien qui l'ait écrit. L'Evêque de Compostelle, voulant alléguer ce voyage prétendu du Saint, pour défendre l'indépendance de son Eglise de celle de Tolède, dans le grand Concile de Latran, sous Innocent III, ne put répondre aux puissantes raisons de Rodéric Ximénis son Archevêque, qui lui nia formellement ce voyage. Le Cardinal Baronius, qui dans ses remarques sur le Martyrologe Romain, avoit soutenu cette tradition chimérique des Espagnols, étant depuis convaincu par beaucoup de raisons solides, fondées sur plusieurs Eptres des Papes, & sur divers témoignages d'Auteurs célèbres, changea de sentiment dans ses Annales, &

Improuva l'opinion des Espagnols. Ces peuples se vantent encore de posséder le corps de saint Jacques; mais on croit à Toulouse qu'il y en a une partie dans l'Eglise de saint Saturnin. Chorier, Historien de Dauphiné, prétend que les Reliques que les Espagnols conservent, sont d'un saint homme de cette Province, nommé Jacques (bien différent de l'Apôtre) qui avoit été enterré, dit-il, au devant de l'Eglise des Echerolles, à une lieue de Grenoble, & dont la tête fut portée en Galice. Les Curieux verront l'Epître d'Innocent I, à Décentius, & celle de Grégoire VII, aux Rois d'Espagne. * Baronius, *Annal.* tome 9. A. C. 816. Sponde, in *Epist.* A. C. 44. Godeau, *Hist. Ecclési.* l. 1. n. 18. Chorier, *Hist. de Dauphiné*, tome 2. l. 1. *Sect.* 8. p. 15. Doubdan, *Voyage de la Terre Sainte*.

JACQUES, (saint) à qui on a donné le surnom de MINEUR, Apôtre, frère de saint Jude, étoit fils de Cléophas ou Cléopas & de Marie, sœur de la sainte Vierge, nommé dans l'Ecriture le *Jusse*, & le *Frère*, c'est à dire, *cousin du Seigneur*. Il fut appelé à l'Apostolat par Jésus-Christ la seconde année de la prédication de Notre-Seigneur. Nous ne trouvons rien de particulier touchant cet Apôtre dans les Evangiles jusqu'à la résurrection du Sauveur du monde, qui lui apparut en particulier. Peu de tems après l'Ascension, même avant la descente du Saint Esprit sur les Apôtres, il fut choisi pour gouverner l'Eglise de Jérusalem, & en qualité d'Evêque, parla le premier après saint Pierre dans le Concile tenu par les Apôtres à Jérusalem l'an 49 ou 50. Saint Paul l'appelle une des colonnes de l'Eglise, & sa vie parut si sainte, que Joseph croit que la ruine de Jérusalem est arrivée en punition de ce que les Juifs l'avoient fait mourir. Ananus II, Grand-Sacriste des Juifs, le fit condamner, & le livra entre les mains du peuple. Eusèbe, après Hégesippe, dit que les Juifs l'ayant pressé de dévouer publiquement la doctrine de Jésus-Christ, il l'avoit soutenue avec une merveilleuse confiance; & que cette confession faite sur les degrés du Temple, mettant en fureur les Pharisiens ses principaux ennemis, ils le précipitèrent en bas, où un Foulon le tua d'un coup de levier; & ainsi après avoir gouverné son Eglise environ 29 ans, il recut la couronne du Martyre l'an 62 de Jésus-Christ. Il y a des Critiques qui renvoient en doute cette narration d'Hégesippe. Saint Epiphane dit que cet Apôtre avoit permission d'entrer dans le Sanctuaire du Temple; ce que la Loi n'accordeoit qu'au seul Grand-Pontife. Saint Chrysostome ajoute que son assiduité à la prière lui avoit fait venir les genoux & le front aussi durs que le cuir d'un chameau. Nous avons de lui une Eptre, qui est la première entre les Catholiques, & qui est adressée aux Tribus d'Israël dispersées, c'est à dire, aux fidèles d'entre les Juifs, qui étoient répandus en diverses Provinces. Luther l'a rejetée; mais les Anciens l'ont reçue, comme on le peut voir dans les Conciles & les Pères. Outre cette Eptre, il laissa une Liturgie, que nous avons sous son nom dans diverses éditions de la Bibliothèque des Pères, & qui est autorisée par le témoignage de saint Cyrille, de Proclus de Constantinople, du Concile de Constantinople in *Trullo*, &c. quoique les ennemis de la Religion Romaine s'y opposent de toute leur force. On attribue à saint Jacques un Evangile qui a été mis entre les Livres Apocryphes. * Outre les Auteurs anciens, consultez Torniel, *A. M.* 4018. n. 2. 4008. n. 7. & 8. Baronius, in *Append. Annal.* & A. C. 34. 5162. &c. Bellarmin, l. 1. de *Verbo Dei*, c. 18. de *Script. Eccl.* &c. Henri de Valois, p. 250. *Annal.* in *Hist. Ecclési.* Jean Morin, de *Ordinationibus sacerdotum*. Le Père Combès, *Aud. G. L.* tome 2. p. 844. Pamelius, in *Tertull.* &c.

JACQUES, (Saint) natif de Nisibe, ville de Mésopotamie, limitrophe de l'Empire des Perses & des Romains, & qui dépendoit alors des derniers, ayant mené une vie fort austère dans la solitude, & étant devenu célèbre par sa confession sous l'Empereur Maximin, & par le grand nombre de miracles qu'il faisoit, fut élu Evêque de la ville dont il étoit. Il ne quitta point pour cela sa manière de vivre, il ne fit pas moins de miracles qu'auparavant; & l'on dit même qu'il ressuscita des morts. Il assista au Concile de Nicée, où il condamna l'Hérésie d'Arius. Théodoret rapporte que s'étant trouvé à Constantinople, dans le tems qu'on vouloit obliger Alexandre, Evêque de cette Eglise, de recevoir Arius, il concilla aux Catholiques d'avoir recours à Dieu par le jeûne & par la prière, & de le prier tous ensemble pendant sept jours, de leur accorder ce qui leur étoit le plus avantageux. Les Perses ayant assiégé par trois fois la ville de Nisibe en 338, 346 & 350, saint Jacques fit en cette occasion le devoir de Gouverneur & d'Evêque; car non seulement il fit de ferventes prières pour son peuple; mais aussi il l'encouragea par ses exhortations à rebâter un mur, à la place de celui que les assiégeans avoient abattu dans un de ces sièges: on croit que c'est le dernier. Il monta lui-même sur les murailles de la ville, & il parut miraculeusement vêtu de pourpre, comme s'il eût été l'Empereur. Enfin l'on dit qu'à sa prière, Dieu envoya une multitude infinie de mouches, qui incommodèrent si fort les assiégeans, qu'ils les obligèrent à se retirer en désordre. Cette Histoire est rapportée non seulement par Théodoret, qui a fait la Vie de ce Saint, dans son Ouvrage intitulé, *Philobée*, & qui parle encore de cette circonstance dans son *Histoire*, l. 2. *cb.* 30: mais aussi par Philostorge, que l'on ne peut pas soupçonner d'avoir favorisé Jacques de Nisibe. Saint Athanase parle de ce Saint comme d'un Evêque qui avoit écrit pour l'Eglise. Si saint Jérôme ne l'a point mis au nombre des Auteurs Ecclésiastiques, c'est, comme il est remarqué par Gennade, parce que ce Père ne savoit pas la Langue Syriaque, n'ayant lu les Auteurs Syriens, dont il parle, que dans leur Version: ainsi il ne faut pas s'étonner de ce qu'il ne fait point mention des Oeuvres de S. Jacques de Nisibe, puisqu'elles n'étoient point traduites en Grec. Gen-

made en a fait le Catalogue; il dit que l'Ouvrage de cet Auteur contenoit vingt-six Livres; mais il n'en nomme que vingt-trois. Chaque Livre est sur un sujet différent, comme sur la Foi; contre les Hérésies; un de la Charité en général, &c. On en peut voir une liste exacte dans le IV siècle de la Bibliothèque Ecclésiastique de M. Du Pin. Ce saint homme, selon Gennade, mourut sous Constance, (peut-être en 350, après le siège) & fut enseveli, suivant l'ordre de Constantin, dans la ville de Nisibe, pour en être comme le défenseur après sa mort; mais quelque tems après Julien étant entré dans cette ville, le foit qu'il ne pût souffrir la gloire de ce Saint, foit qu'il voulut faire injure à la mémoire de Constantin, il commanda qu'on mit hors de la ville les Reliques de ce sacré corps: de sorte que peu de mois après, l'Empereur Jovien fut obligé, pour sauver l'Empire, de livrer cette ville aux Perses, sous la domination desquels elle est encore à présent. * Voilà ce que Gennade rapporte de saint Jacques de Nisibe. * Consultez Théodore en sa Vie. Théodoret, *Hist.* l. 2. Saint Jérôme, in *Chron.* A. C. 341. 346. 350. Gennade, in *Catal.* c. 1. Adon, in *Chron.* Baronius, A. C. 325. n. 26. 338. n. 18. & *suiv.* 363. num. 18. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclésiastiq.* du IV siècle.

JACQUES (Saint) Hermite de Sancerre, mort en Berri, si l'on en croit l'Auteur de sa Vie, étoit Grec de naissance, fils de Félix & d'Hermène. Il servit en Orient, du tems de l'Empereur Léon l'Arménien. Son frère Herpelin, qui avoit embrassé la vie solitaire, l'engagea à suivre son exemple. Ils furent quelque tems ensemble près de Constantinople, & ensuite s'étant embarqués dans deux vaisseaux différens, Herpelin périt, & Jacques, après avoir été poussé sur les côtes d'Afrique, revint à Constantinople. Il se rembarqua pour aller en Italie, & fut encore jetté par la tempête en Palestine. Après avoir visité l'Eglise de Jérusalem, il se rembarqua pour l'Italie, & arriva dans l'île de Corse, où il fut pris pour un Espion; mais l'Evêque Pantaléon ayant reconnu son innocence, le laissa aller à Rome. Jacques, après avoir été présenté au Pape Serge II, partit de Rome pour venir à Gènes, où il demeura 14 ans. Enfin il vint en France l'an 850, & après avoir demeuré dans le Diocèse de Clermont, il passa dans celui de Bourges, où il demeura dans un Monastère de saint Benoît, & de là se retira dans la solitude de Sancerre, où il finit ses jours vers l'an 865. On fait sa fête au 19 de Novembre. * *Vita apud* Mabillon, *part.* 2. Bulteau, *Hist. Monast. d'Occident*, l. 5. Baillet, *Vies des Saints*.

* JACQUES. Il y a eu plusieurs Martyrs de ce nom. Il y en eut un qui souffrit en Numidie en 259, avec Marien, & d'autres de la Passion desquels on a les Actes. Il y eut aussi un Evêque & un Prêtre ainsi nommez, qui souffrirent le martyre en Perse, environ l'an 345, dans la persécution dont *Sozomenus* a fait l'Histoire.

ROIS D'ARAGON.

JACQUES, I de ce nom, Roi d'Aragon, succéda à l'âge de six ans à son père PIERRE II, surnommé le *Catholique*, tué au siège de Muret près de Toulouse, dans une bataille qui se donna l'an 1213 contre Simon de Montfort. A l'âge de treize ans il épousa *Eléonor*, sœur de *Ferdinand*, Roi de Castille; & dix ans après il la répudia avec dispense du Pape. Il conquit aussi les Royaumes de Majorque, de Minorque, de Valence & autres terres sur les Maures qui en étoient les usurpateurs. Il défit les Princes qui s'étoient revoltés durant sa minorité dans son Royaume, & s'acquit le titre de *Guerrier* ou de *Belliguerre*. Jacques transféra aussi avec le Roi S. Louis l'an 1258, pour quelques terres dans le Languedoc, à cause de la Seigneurie de Montpellier, qui lui appartenoit du côté de sa mère *Marie* de Montpellier, & promit d'entreprendre la guerre contre les Infidèles d'Orient; mais il n'y envoya que quelques vaisseaux. Son penchant violent pour les femmes, lui fit souvent des affaires avec les Papes. Enfin ayant pris l'habit de l'Ordre de Cîteaux, il mourut le 27 juillet 1276, âgé de 70 ans, après en avoir régné 63. Il avoit eu de son premier mariage avec *Eléonor* de Castille 1. un fils nommé *Alphonse*, qui ayant été reconnu par les Etats d'Aragon héritier présumptif de la Couronne, épousa en 1260 *Constance*, fille de *Gaston* VII, Vicomte de Béarn, & mourut peu après sans laisser de postérité. Depuis ayant épousé *Tolant* ou *Violant*, fille d'*André*, Roi de Hongrie, il eut de ce second mariage 2. *Pierre* III, son successeur; 3. *Jacques*, Roi de Majorque, de Minorque, & d'*Yvica*, Comte de Roussillon, de Cerdagne, & de *Conflans*, Seigneur de Collioure & de Montpellier; 4. *Tolant*, mariée à *Alphonse* X, Roi de Castille; 5. *Isabelle*, épouse de *Philippe* III, dit le *Hardi*, Roi de France; 6. *Constance*, alliée à *Emmanuel*, Prince de Castille, frère du Roi *Alphonse* X; 7. 8. *Marie* & *Eléonor* mortes en bas âge. Il contracta encore un troisième mariage avec une Demoiselle, nommé *Thérèse* de Bidaure, de qui il eut deux fils, 9. *Jacques*; & 10. *Pierre*, à qui il laissa plusieurs terres par son testament de l'an 1272, & il les substitua aux deux Princes *Jacques* & *Pierre*, en cas qu'eux ou leurs Descendants mâles vintent à manquer, n'appellant les Descendants des trois Princesses & filles à sa succession, qu'après l'extinction de la postérité masculine des deux fils de *Thérèse*, que plusieurs Historiens ont néanmoins traité de fils naturels. Jacques outre tous ces enfans laissa encore deux fils naturels, *Ferrand-Sauve* & *Pierre-Ferrand*, qu'il avoit eu soin d'enrichir dès son vivant, ainsi qu'il le dit lui-même dans son testament, qu'on peut consulter. * *Spicil.* tome 3. p. 675. *Surita*, *Hist.* l. 2. *Mariana*, l. 13. & 14. *Jérôme Blanc*, de *Reb. Aragon*, &c.

JACQUES II, Roi d'Aragon, fils de PIERRE III, sou-

mit la Sicile, qu'il prétendoit lui appartenir, par sa mère *Constance* de Sicile, & avec le titre de Roi de cette Ile, il prit celui de Duc de la Pouille, & de Prince de Capoue. Depuis il succéda à son frère *Alphonse III*, & se fit couronner à Saragosse le 24 Septembre 1291. Il laissa en Sicile son frère *Frédéric*, qui s'en fit être Roi. Jacques au commencement de son règne, fit la paix avec les François, & fut malheureux dans une guerre qu'il entreprit contre les Maures & les Navarrois. Dans une Assemblée générale des Etats du Royaume, il fit ordonner que l'Aragon, Valence & la Catalogne ne pourroient jamais être séparés. Il mourut à Barcelone le deuxième Novembre 1327, qui étoit le 36 de son règne, & le 66 de son âge. Voyez sa postérité à l'Article d'ARAGON. * *Surita, Ind. l. 1. Mariana, l. 14. Villain, l. 7. Imhoff, &c.*

ROIS DE CHYPRE.

JACQUES de Lusignan, Roi de Chypre, fils de *PIERRE I*, & d'*Eléonor* d'Aragon, porta le titre de Prince de Tabarie, ou de Tibériade, & se signala en diverses occasions; mais il fut surpris dans un combat par les Génois, qui le tinrent prisonnier jusqu'en 1383. Ce fut en cette année qu'après la mort de *Pierre II*, ou *Petrin*, son neveu, les Génois le mirent en liberté, à condition qu'il leur céderoit Famagouste & son territoire. Jacques fut couronné à Nicose, succéda à *Léon* ou *Lionnet*, Roi d'Arménie, & mourut l'an 1410, laissant, entre autres enfans, 1. *JANUS*, ou *JEAN*; & 2. *Hugues*, que le Pape Martin V fit Cardinal en 1426. * *Etienne de Lusignan, Histoire de Chypre. Folieta, Hist. Gén. l. 9. Du Cange, Histoire de Constantinople, &c.*

JACQUES qui se fit reconnoître Roi de Chypre, étoit fils naturel de *JEAN III*, Roi de Chypre, qui l'avoit eu de *Marie Patra*. Il avoit été destiné à l'Eglise, & avoit même pris l'Ordre de Soudiacre; mais après la mort de son père, arrivée en 1458, il prit les armes contre *Charlote*, fille unique & héritière de ce Prince; & avec le secours du Soudan Melec-Ella, il la chassa du Royaume, & se fit sur le trône. Depuis en 1470, il épousa *Catherine Cornaro*, fille de *Mari Cornaro*, Noble Vénitien, que la République de Venise adopta, & qui fut même dotée, comme fille de saint Marc. Jacques mourut le cinquième Juin de l'an 1472, laissant la femme grosse. Elle accoucha d'un fils nommé *Jacques*, qui mourut en 1474. * *Etienne de Lusignan, Histoire de Chypre. Guichenon, Hist. de Savoie. Eneas Silvius, &c.*

ROIS ECOSSE & ANGLETERRE.

JACQUES, I de ce nom, Roi d'Ecosse, étoit fils de *ROBERT II*. Pendant la vie de son père, il fut pris en passant en France, par les Anglois, qui le tinrent dix-huit ans en prison, & ne le mirent en liberté qu'en l'an 1424, à condition qu'il épouserait *Jeanne*, fille du Comte de Sommerfet, dont la dot servit à leur payer cent mille marcs d'argent pour sa rançon. Son père *Robert* étoit mort dès l'an 1406, quelques jours après avoir appris la nouvelle de sa prison. Jacques fut couronné le 21 Mai, & ayant été reconnu Souverain par l'Assemblée générale des Etats d'Ecosse, il fit punir quelques-uns de ceux qui avoient gouverné le Royaume durant sa prison. On dit qu'il se déguisoit quelquefois en habit de Marchand, pour apprendre de la bouche même de ses Sujets, les raisons qu'ils avoient de se plaindre de ses Officiers, afin d'y mettre ordre. L'an 1436 ou 1437, il fut assassiné dans son lit par les parens de ceux qu'il avoit fait punir, & fut percé de vingt-cinq coups d'épée. La Reine sa femme, qui lui faisoit un bouclier de son corps pour le sauver, fut blessée de deux coups. Il laissa *JACQUES II*. Voyez l'Article de STUART. * *Boëthius, l. 15. & 18. Buchanan, l. 10. & 11. Lesté, Hist. Scot. l. 7. & 8. Montrelet, l. 2.*

JACQUES II, Roi d'Ecosse, fils de *JACQUES I*, fut couronné après la mort de son père, à l'âge de sept ans. *Alexandre* de Lévislon gouverna le Royaume pendant sa minorité, qui fut troublée par les divers mariages de la Reine, mère de Jacques. Ce Prince appaîsa depuis ces désordres, & donna du secours au Roi *Charles VII*, contre les Anglois. Quatre frères de la Maison de Douglas, Jacques Comte de Douglas, Archambaud Comte de Murray, Hugues Comte d'Ormond, & Jean Seigneur de Balvany s'étant révoltés lui firent beaucoup de peine; mais il les poursuivit avec tant de vigueur, que le premier & le dernier furent obligés à se retirer en Angleterre; le second fut tué les armes à la main, & le troisième ayant été pris, fut condamné à avoir la tête tranchée. Cela arriva en 1456. Jacques ne cessa presque pas de faire des tentatives sur les Anglois, & enfin ayant mis le siège devant Roxburg, il y fut tué d'un éclat de canon le cinquième Août 1460, l'an 29 de son âge, & le 23 de son règne. *Marie* de Gueldre, femme courageuse, épousa de ce Roi, vint au siège, & fit emporter la place. Il laissa trois fils; *JACQUES III*, qui fut; *Alexandre* & *Jean*. Voyez l'Article de STUART. * *Boëthius, l. 18. Lesté, l. 8. Buchanan, l. 11.*

JACQUES III, Roi d'Ecosse n'avoit que sept ans, lorsque son père *JACQUES II* mourut. La Reine sa mère gouverna d'abord le Royaume; mais les Etats lui ôtèrent l'autorité, pour la donner à six personnes différentes. Lorsque le Roi fut en âge, il épousa *Marguerite*, fille de *Christienne I*, Roi de Danemarck. Séduit par quelques Astrologues, il fit arrêter ses frères, *Alexandre* & *Jean*. Le premier s'enfuit en France, & le second fut massacré. Ces cruautés obligèrent *Alexandre* de repasser en Angleterre, & de se mettre à la tête des troupes qu'il y leva contre le Roi son frère, qu'on mit en pri-

son. Il le fit pourtant délivrer peu de tems après, & revint encore en France, où il mourut; mais les Ecoisillois armèrent contre leur Roi, qui fut tué dans une bataille le onzième Juin 1488, âgé de 35 ans. * *Buchanan, Hist. Scot.*

JACQUES IV, son fils, lui succéda à l'âge de seize ans. C'étoit un Prince pieux & justicier, ami de la paix & du bien de ses Sujets, & très sévère à l'égard des Officiers qui manquoient à leur devoir, & qui maltraitoient le peuple. Il défit les Grands du Royaume qui s'étoient révoltés contre lui. On dit que par dévotion il s'étoit entouré le corps d'une chaîne, à laquelle il ajoutoit une boucle toutes les années. Dans le tems que tous les Princes s'étoient ligués contre le Roi *Louïs XII*, il fut le seul qui entretint alliance avec lui; & pour faire diversion d'armes à l'égard des Anglois, qui étoient entrez en France avec leur Roi *Henri VIII*, il entra dans leur Etat. Il fut tué, & son Armée fut défaite à Flodden, au mois de Septembre 1513. Voyez l'Article de STUART. * *Lesté, Hist. Scot. l. 8. Buchanan, l. 13. Polydore Virgile, l. 27.*

JACQUES V, Roi d'Ecosse fils de *JACQUES IV* de ce nom, & de *Marguerite* d'Angleterre, n'avoit qu'un an & demi, lorsque son père mourut. Pendant sa minorité, sa mère, sœur de *Henri VIII*, eut part au gouvernement; mais les secoues de cette Princesse causèrent à l'Etat bien des maux, qui furent appaîsés, lorsque le Roi à l'âge de dix-sept ans voulut être obéi, & éloigna ceux dont la trop grande autorité avoit presque ruiné le Royaume. Il aima la justice, la paix & la Religion, & employa son zèle contre la Réformation. Sur le bruit que l'Empereur *Charles-Quint* vouloit attaquer la France, ce Prince se souvint des anciennes alliances de sa Nation & de ses prédécesseurs, s'embarqua avec seize mille hommes, pour venir au secours du Roi *François I*, sans en être prié. En reconnaissance d'un secours donné de si bonne grâce, le Roi ne lui put refuser *Magdelaine*, sa fille aînée, que Jacques épousa à Paris le premier jour de l'an 1535. Cette Princesse qui n'étoit âgée que de 15 ans, étant née le deuxième du mois d'Août 1520, mourut dès le septième Juillet 1537, d'une fièvre éthyque. Jacques épousa en secondes noces *Marie* de Lorraine, fille de *Claude*, Duc de Guise, & veuve de *Louis d'Orléans*, Duc de Longueville. *Henri VIII*, Roi d'Angleterre, n'approuva pas cette alliance; & ce mécontentement, joint à d'autres arrivés au sujet des bornes des deux Etats, causèrent la guerre entre eux. *Buchanan*, Historien Ecoisillois, dit que les Prêtres d'Ecosse portèrent leur Roi à prendre les armes; comme si c'étoit un crime à des Ministres des saints autels, de chercher à les défendre contre ceux qui s'efforcent de les détruire. Les Ecoisillois gagnèrent d'abord une bataille, & en perdirent une plus grande; après quoi le Roi connoissant les mauvais desseins de plusieurs de ses Sujets qui avoient embrassé la Réformation, tomba malade & mourut le 13 Décembre 1542. Il avoit eu deux enfans morts jeunes; & laissa *Marie Stuart*, dont la Reine étoit accouchée seulement depuis huit jours. * *Lesté, Hist. l. 9. Buchanan. De Thou, &c.*

JACQUES VI, Roi d'Ecosse, & I de ce nom d'Angleterre & d'Irlande, fils de la Reine *Marie Stuart*, & de *Henri Stuart*, Comte de Darley, fils du Duc de Lenox, naquit l'an 1566. Ses droits à la Couronne d'Angleterre lui venoient par sa bisayeule *Marguerite* d'Angleterre, fille du Roi *Henri VII*. Les Rebelles de son Etat, qui le firent couronner l'année suivante, se servirent de son nom, pour maltraiter ses Sujets les plus fidèles. Dans la suite il se vit prisonnier, exposé à de grands dangers, & eut même le déplaisir de savoir que sa cousine *Elizabeth* Reine d'Angleterre avoit fait mourir sa mère, sans pouvoir ni s'en venger, ni en témoigner du ressentiment. Il fut élevé sur le trône d'Angleterre l'an 1603, après la mort d'*Elizabeth*. Ce Prince s'étoit fort adonné à l'étude des Controverses, & s'y étoit rendu plus habile qu'il ne l'étoit dans l'art de régner. Divers Ouvrages qui nous restent de lui, sont témoins de son érudition, sur-tout on a de lui un Livre qui lui fit beaucoup d'honneur, c'est le *Basilicon Doron* ou le *Présent Royal*, qu'il avoit composé pour l'éducation du Prince son fils. Il le fit imprimer en 1599. Ce qui l'engagea à le donner au public fut pour montrer qu'il n'y avoit rien de mauvais, quoique le Synode de St. André en eût censuré quelques passages qu'*André Melvill*, dont le Roi s'étoit servi pour le mettre au net, en avoit extrait. Dès que le Livre parut, tout le monde le goûta & il servit efficacement à dissiper les mauvaises idées qu'on avoit données aux Anglois, des lumières & de la conduite du Roi Jacques. A son couronnement, ayant uni les Royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, il prit le titre de Roi de la Grande-Bretagne. Avant que Jacques eût quitté l'Ecosse, il évita une conspiration qu'avoient tramé contre lui le Comte de Gowri & ses frères. Peu après son arrivée à Londres, il fut délivré d'une autre conspiration faite par le parti Catholique, qui devoit être exécutée le cinquième jour de Novembre 1605. Les Conspireurs sachant que le Roi & la Chambre du Parlement devoient se rendre ce jour-là dans la Chambre des Pairs, avoient mis plusieurs barils de poudre sous cette Chambre, pour la faire sauter; & cela ne fut découvert qu'un moment avant que la mèche fit son effet. Depuis ce tems-là on célèbre annuellement la mémoire de ce jour, qu'on appelle le jour des poudres, ou de la jongade. Sur la requête qui fut présentée par les Puritains pour obtenir une Réformation plus ample, la Majesté ordonna qu'il y eût une conférence, mais elle n'aboutit à rien. Le Roi fit la paix avec l'Espagne, & pour une somme d'argent rendit aux Etats de Hollande la Brille & Fleissingue, & d'autres villes d'outre que l'Angleterre y avoit. Le Roi Jacques institua l'Ordre héréditaire des Chevaliers Baronnets, & établit l'office de Maître des cérémonies pour

pour la réception des Princes & Ambassadeurs étrangers. La chute du Lord Bacon, & celle du Chevalier Raleigh sous ce règne, méritent qu'on y fasse attention. Le premier tomba du poste de Grand-Chancelier d'Angleterre dans un état de mendicité, & Raleigh qui avoit été un des plus grands fléaux de l'Espagne sous Elizabeth, fut décapité à la sollicitation de Gondemar Ambassadeur d'Espagne qui gouvernoit tout à fait l'esprit du Roi. Comme le Roi Jacques faisoit profession d'être Théologien, il se mêla dans les disputes des Arminiens. Il écrivit plusieurs Lettres pour empêcher que Vorstius ne fût reçu Professeur dans l'Université de Leyde. Ce Prince dans une de ses Lettres disoit qu'Arminius étoit ennemi de Dieu, qu'il falloit extirper l'Arminianisme sans aucun délai, & que Pierre Berrius étoit digne du feu pour avoir composé un Livre avec ce titre, *Hymeneus Desertor, sive de Sanctorum Apostasia Problemata duo*. Ce Prince étoit fort intolérant, ayant fait brûler deux hérétiques en Angleterre, l'un à Londres & l'autre à Lichfield. Il fit aussi brûler les Livres de Vorstius à Londres, à Oxford & à Cambridge; & il en appelloit l'Auteur un méchant Athée. Il fit traiter de la même manière le Commentaire de David Pareus sur l'Épître aux Romains. En 1617, il exhorta les Etats Généraux à assembler un Synode National pour terminer les différends entre les Remontrants & les Réformez. Tilenus ayant approuvé dans un discours le gouvernement de l'Eglise Anglicane, le Roi le fit venir en Angleterre, & tâcha de le retenir. Ce Théologien ayant expliqué son sentiment au Prince au sujet de la Prédétermination, le Roi en fut satisfait, ce qui engagea Tilenus de retour en France, à composer son Ouvrage touchant la cause & l'origine du Mal moral, qu'il fit imprimer en 1621. La même année le Roi Jacques ordonna qu'aucun Ministre ne prêchât sur les dogmes profonds de la Prédétermination, de l'Élection, de la Réprobation; de l'Universalité, de l'Efficace, de la Résistibilité, ou Irrésistibilité de la Grâce divine. Cet ordre déplut extrêmement aux partisans de Calvin en Angleterre. Jacques mourut l'an 1625, & laissa pour successeur CHARLES I, son fils. Il avoit eu un aîné, Henri, Prince de Galles, qui promettoit beaucoup, & qui mourut à 19 ans, l'an 1612, & une fille, Elizabeth, mariée à Frédéric V, Electeur Palatin du Rhin. Frédéric fut élu Roi de Bohême, & couronné avec sa femme à Prague. Mais l'Empereur Ferdinand mit une Armée sur pied pour disputer la Couronne à Frédéric. On sollicita fortement le Roi Jacques de s'intéresser dans cette affaire, & de soutenir son genre. Mais ce Prince qui étoit la dupe & le jouet des Espagnols abandonna son genre, qui perdit la Bohême & son Electorat. Les Catholiques Romains s'emparèrent de la Bohême qui étoit alors un Royaume Protestant. Jacques n'étoit point soldat, & n'avoit aucune vertu d'un grand Roi. Son érudition n'étoit que pédanterie. Sa devise *Beati patris*, étoit très conforme à son tempérament. Quoi qu'il fut élevé dans le sentiment des Presbytériens, les Biteries du Clergé Anglican lui plurent si fort, qu'il disoit souvent ces mots qui ont passé en Proverbe, *No Bishops, no King*, point d'Evêques, point de Roi. Il régna 23 ans, mourut âgé de 59 ans, & fut enterré dans la Chapelle de Henri VII, à Westminster. On peut assurer que jamais Roi ne mourut ni moins estimé ni moins regretté. Les Ecrivains affaiblez le louent chez lui sans mesure, mais il ne passoit dans les pais étrangers que pour un Pédant, sans discernement, sans cœur, sans fermeté, esclave de ses Favoris, & vendu aux Conscils ou à l'argent d'Espagne. On reproche avec raison à ce Prince son infenibilité sur la mort tragique de la Reine sa mère, & de ce que la reconnaissance qu'il crut devoir avoir pour la Reine Elizabeth, qui l'avoit déclaré son successeur, & à laquelle il fit dresser un Mausolée magnifique, avec des épitaphes honorables de sa propre composition, l'emporta sur ce que la nature & le sang demandoient de lui. *Citez STUART. * L'Etat de la Grande-Bretagne sous George II, tome 2, p. 62. Burnet, Mémoires, &c. tome 1, p. 27. &c. Larrey, Hist. d'Anglet. sur l'an 1599. Gérard Brandt, Hist. de la Reform. tome 1, p. 415. &c. tome 2, p. 231. &c.*

JACQUES, II de ce nom, Roi d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, second fils de CHARLES I, Roi de la Grande Bretagne, & de Henriette, fille de Henri IV, Roi de France, naquit à Londres le 14 d'Octobre 1633, & en même tems fut proclamé Duc d'York. Les désordres de ce tems-là furent cause que les cérémonies de cette proclamation ne furent faites que le 27 Juillet 1643, auquel jour les Lettres Patentes en furent expédiées. L'an 1646, après la prise d'Oxford, il fut conduit à Londres par le parti rebelle des Parlementaires, & laissa sous la garde du Comte de Northumberland, d'où il se sauva l'an 1648, déguisé en fille. Le Colonel Dampfield le mena en Hollande, auprès de sa sœur la Princesse d'Orange. Après la funeste mort du Roi son père arrivée l'an 1649, il vint trouver la Reine sa mère, qui étoit alors à Paris. Ce Prince n'étant âgé que de vingt ans, servit dans les troupes Françaises, sous le Vicomte de Turenne, où il donna des marques d'un courage digne de sa naissance. Peu de tems après, c'est à dire, l'an 1655, il sortit de France & servit en Flandre dans l'Armée d'Espagne, sous Dom Juan d'Autriche, avec le Prince de Condé, qui depuis fit l'éloge de sa valeur. L'an 1660, il passa en Angleterre avec le Roi Charles II son frère aîné, qui fut rappelé par les Anglois, & qui fut couronné l'année suivante. Le Prince Jacques fut fait Grand-Amiral du Royaume; & l'année 1665, commandant l'Armée navale contre les Provinces-Unies, il remporta, après un fort rude combat, une signalée victoire sur toute la Flotte Hollandaise, commandée par l'Amiral d'Obdam, qui périt dans le combat avec quinze ou seize de ses vaisseaux. L'an 1672, il fut Généralissime des deux Armées navales de France & d'Angleterre, où il donna

deux batailles contre les Hollandois, dans la première desquelles il changea trois fois de vaisseau, celui où il étoit étant toujours percé de coups de canon. L'an 1681, il fut envoyé par le Roi son frère en Ecosse, où il calma les troubles que quelques Presbytériens fanatiques y avoient excités. Après la mort de Charles II, Roi d'Angleterre, arrivée le 16 Février 1685, le Duc d'York fut proclamé Roi le même jour à Londres, sous le nom de Jacques II, & peu de tems après en Ecosse, sous le nom de Jacques VII. Il fut couronné le troisième de Mai suivant, quoiqu'il fût Catholique Romain, & qu'il eût quitté la Communion de l'Eglise Anglicane quelque tems après son retour en Angleterre. Au commencement de son règne, le Comte d'Argile excita une rébellion contre lui en Ecosse, & le Duc de Monmouth en Angleterre; mais leurs troupes furent défaites & les deux Chefs ayant été pris, eurent l'un & l'autre la tête tranchée. L'an 1686, le Roi envoya le Comte de Castelmaine, Seigneur Catholique d'Angleterre, en Ambassade extraordinaire à Rome, d'où il reçut aussi un Nonce extraordinaire, qui fut M. Dada, Archevêque d'Amasie, qui fut depuis Cardinal. Il établit en la même année 1686, des Commissaires extraordinaires, pour connoître des affaires Ecclésiastiques; & l'an 1687, il fit un Edit, par lequel il donnoit une pleine liberté de conscience dans les Royaumes. L'année suivante, les Sujets de ce Prince s'étant soulevés contre lui, il fut obligé de se retirer en France, où étoit déjà passée la Reine son épouse avec le Prince de Galles. On couronna l'an 1689 le Prince d'Orange son genre, qui étoit le Chef de cette entreprise, & le Roi resta en France, & résida à S. Germain, où il mourut faiblement le 16 Septembre 1701. Voyez sa postérité à l'Article d'ANGLETERRE.

AUTRES PRINCES DE CE NOM.

JACQUES d'Aragon, Roi de Majorque, de Minorque & d'Yvica, Comte de Rouffillon, de Cerdagne, & de Conflans, Seigneur de Collioure, & de Montpellier, fut le second fils de Jacques I, Roi d'Aragon, & d'Eléonore de Hongrie. Il étoit né avant l'an 1262, où son père partagea toute sa succession entre son frère aîné & lui; & en 1275, il épousa Sclarmonde, fille de Roger, Comte de Foix, & de Brunissende. Les enfans qui naquirent de ce mariage sont 1. SANCHE, qui succéda à son père dans tous ses Etats; 2. Ferrand qui en 1313 épousa Isabelle, fille de Philippe d'Ybelin, Sénéchal de Chypre, & de Marguerite d'Achaïe; 3. Philippe, Thésorier de S. Martin de Tours, dès l'an 1312, qui après avoir été en 1327 Tuteur de Jacques son neveu, fils de Sanche, se mit à courir le monde en habit de Beghard, & voulut introduire un nouvel Ordre dans celui de saint François; ce qui ne lui ayant pas réussi, il s'attacha à décrier la conduite des Papes, ce qu'il faisoit encore en 1340; 4. Jacques, Religieux de l'Ordre de saint François; & 5. Sanche, mariée à Robert, Roi de Sicile. Jacques eut encore une fille naturelle nommée Saura, qui maria à un Gentilhomme nommé Pierre Gaufierand de Pinos. Il succéda à son père dans le Royaume de Majorque en 1276; mais Alfonso d'Aragon son neveu l'en avoit chassé avant l'an 1285, & il n'y rentra qu'en 1298, où il signa un Traité avec Jacques II, Roi d'Aragon, qui lui laissa peu d'autorité dans ses Etats. Il paroît qu'il étoit mort avant l'an 1312, où Sclarmonde fit son testament. Sanche son fils étoit mort en 1327, & laissa ses Etats à Jacques II, son fils, qui renouvella cette année-là les Traitez faits par son père & par son ayeul avec Jacques II, Roi d'Aragon, & fut détrôné par Pierre d'Aragon, dit le Cérémonieux, vers l'an 1343 ou 1344, bien que le Pape Clément VI, & les autres Princes de ce tems se fussent opposés à cette usurpation. Depuis en 1346, il vendit au Roi Philippe de Valois le Comté de Rouffillon, la Seigneurie de Montpellier, & le Château de Lates. Ce Roi eut un fils aussi nommé JACQUES, qui fut troisième mari de Jeanne, I de ce nom, Reine de Naples, Comtesse de Provence, &c. Leur mariage se fit l'an 1363; mais cette Princesse ne lui ayant pas voulu donner le titre de Roi, Jacques ne put souffrir ce mépris, & la quitta trois mois après la consommation du mariage. Il mourut accablé d'ennuis l'an 1375, & fut enterré dans le Monastère de saint François de Sorie. * Nostradamus, Hist. de Provence, p. 429. Bouche, l. 9. Mariana, l. 15. c. 18. Summonte. Surita. Voyez aussi le Testament de Sclarmonde, & le Traité de Jacques II, en 1312 & 1327, dans le Spicilege.

JACQUES de Bourbon, I du nom, Comte de la Marche & de Ponthieu, Seigneur de Montagu en Combraille, de Condé, de Carenci, Connétable de France, &c. troisième fils de LOUIS Duc de Bourbon, & de Marie de Hainaut, accompagna en Bretagne le Duc de Normandie, qui fut depuis le Roi Jean, & se trouva l'an 1346 à la bataille de Créci, où il fut blessé. Il arrêta lui-même à Paris Charles, II du nom, Roi de Navarre; reçut l'épée de Connétable de France l'an 1354, après la mort de Charles d'Espagne, & la remit deux ans après à Gautier, VI du nom, Comte de Brienne, & Duc d'Athènes. Il fut pris à la bataille de Poitiers, & après le Traité de Bretigny, il se trouva au combat de Brignais près de Lyon, dit des Tards venus, où il reçut quelques blessures, dont il mourut à Lyon le sixième Avril 1361. Son corps fut enterré dans l'Eglise des Dominicains de cette ville. Voyez ses ancêtres & sa postérité à l'Article de BOURBON-LA-MARCHE. * Froissard, l. 6. c. 80. Sainte-Marthe, Hist. Genes. Le P. Anselme, &c.

JACQUES de Bourbon, II du nom, Comte de la Marche & de Castres, &c. fils de JEAN & de Catherine de Vendôme, & petit-fils de JACQUES I, accompagna l'an 1306, Jean de Bourgogne, Duc de Nevers, en Hongrie, & fut pris à la bataille de Nicopolis. L'année suivante il revint en France,

ce, après avoir payé une grosse rançon; & fut pourvu de la charge de Grand-Chambellan de France. Il prit le parti de la Maison de Bourgogne contre celle d'Orléans; alliés le Puifet en Beauce, où il fut arrêté prisonnier, & ne recouvra la liberté qu'après la paix faite l'an 1412. Ce Prince épousa le 14 Septembre 1406, *Béatrix de Navarre*, fille puînée de *Charles III*, Roi de Navarre, & d'*Éléonor de Castille*; 29. en 1415, *Jeanne*, II de ce nom, Reine de Naples & de Sicile, Comtesse de Provence, &c. sœur de *Ladislas*, dit le *Magnanime* & le *Viktorieux*. Le Comte de la Marche prit alors le titre de Roi; mais cette Princesse le traita très mal, jusqu'à le faire mettre en prison: de forte qu'ennuyé de sa conduite, il se retira en France, & prit l'habit du Tiers Ordre de S. François à Befançon, où il mourut le 24 Septembre 1438. Son corps y fut enterré, dans la Chapelle qu'il avoit fondée au Convent de Sainte-Claire. Voyez ses ancêtres & sa postérité à l'Article de **BOURBON-LA-MARCHE**. * Froillard. Montrelet. *Les Histoires de Charles VI, & de Charles VII*. Sainte-Marthe. Le Père Anselme, &c.

JACQUES de Bourbon, Seigneur d'Argies, de Préaux, &c. Grand-Boutillier de France, troisième fils de **JACQUES**, I du nom, Comte de la Marche, se trouva à la prise d'Ardes sur les Anglois l'an 1377, suivit le Roi Charles VI en Flandre l'an 1382, & se trouva aux Joltes & aux Tournois qui se firent à Paris à l'entrée de la Reine Isabeau de Bavière l'an 1389. Il fut pourvu par le Roi de la charge de Grand-Boutillier de France l'an 1397, & mourut vers l'an 1417. Voyez ses ancêtres & sa postérité à l'Article de **BOURBON-PRÉAUX**. * Sainte-Marthe. *Hist. Général*. Le P. Anselme, &c.

JACQUES de Bourbon, Baron de Thuri, &c. troisième fils de **JACQUES**, Seigneur d'Argies, &c. fut destiné dès sa jeunesse à l'état Ecclésiastique, & posséda divers Bénéfices, comme la Trésorerie de la Sainte Chapelle de Paris, le Doyenné de saint Martin de Tours, & l'Archidiaconé de Sens. Il quitta l'an 1417, ces Bénéfices pour épouser *Jeanne de Montaigu*, fille de *Jean*, Seigneur de Marcouffis, Grand-Maitre de France, & se déclara pour le Dauphin Charles de France. Depuis il se fit Célestin, & prit l'habit de Religieux dans le Monastère d'Amber, dans la forêt d'Orléans, après la mort de sa femme, décedée à Valère en Touraine l'an 1420. L'an 1422, il alla en Provence visiter les Monastères de son Ordre. Quelque tems après il entra chez les Cordeliers, & fut assassiné en revenant d'Italie, où il s'étoit remarqué, comme Jean Gerson l'a remarqué dans son Ouvrage intitulé *Utrum Monachus pro studio possit negligere divina*, *Consid. XI*. * Voyez le P. Anselme, &c.

JACQUES de Savoie, Prince d'Achaïe & de la Morée, Comte de Piémont, Seigneur d'Ivrée, &c. fils de **PHILIPPE** de Savoie, Comte de Piémont, & d'*Isabelle de Ville-Hardouin*, Princesse d'Achaïe & de la Morée, sa première femme, fit son entrée à Turin l'an 1344. Depuis il eut part aux guerres des Comtes de Milan & de Savoie, & prit les armes avec assez de bonheur, principalement contre le Marquis de Saluces. Il entreprit l'an 1359, d'imposer en Piémont un tribut sur les marchandises qui passaient en Savoie. Amé VI, Comte de Savoie, surnommé le *Verd*, n'approuva pas cette conduite, & envoya des Commissaires en Piémont entre lesquels étoit un Gentilhomme de la Maison de Provana, que Jacques fit mourir. Le Comte *Verd*, irrité de ce procédé, arma contre le Prince d'Achaïe, le fit prisonnier dans un combat, & lui enleva ses meilleures places: de forte que ce malheureux Prince pour sortir de prison se soumit à toutes les conditions que son vainqueur voulut lui prescrire. Il mourut le 17 Mai 1366, & fut enterré dans l'Eglise de S. François de Pignerol. Voyez sa postérité à l'Article de **SAVOIE**. * Guichenon, *Hist. de Savoie*.

JACQUES de Savoie, Comte de Romont, Baron de Vaud, fils puîné de **LOUIS**, Duc de Savoie, & d'*Anne* de Chypre, eut son appanage à Quiers le 26 Février 1450. C'étoit un Prince brave & courageux, mais emporté, & ennemi du repos. Il eut un grand attachement pour Charles le *Téméraire* ou le *Hardi*, dernier Duc de Bourgogne, qu'il servit contre le Roi Louis XI, & il fut compris dans la paix de l'an 1475; mais il n'en jouit pas longtems. On dit qu'un Suisse, qui menoit à Genève un chariot chargé de peaux de mouton, ayant été maltraité dans les pays de Vaud, s'en plaignit aux Ligués. Les Suisses en demandèrent justice au Comte de Romont, & lui firent la guerre, parce qu'il négligea de les satisfaire. Leur bonheur justifia la justice de leurs armes. Le Duc de Bourgogne prit le parti de son allié, & fut défait aux combats de Grandfon & de Morat l'an 1476. Après la mort de ce Duc, Jacques de Savoie s'attacha à Maximilien d'Autriche, qui avoit épousé Marie héritière de Bourgogne, & qui lui ayant donné alors l'Ordre de la Toison d'Or l'an 1478, le nomma pour être un des principaux Conseillers de Philippe son fils. Jacques lui rendit de bons services en diverses occasions, comme au siège de Thérouanne l'an 1479, à la bataille de Guinegatte, &c. Il fut compris dans le Traité de paix de l'an 1482, & mourut au château de Ham en Picardie le 30 Janvier 1486. Voyez sa postérité à l'Article de **SAVOIE**, &c. * Philippe de Comines, *Mémoires*, l. 2. Paradin, l. 3. Guichenon, *Histoire de Savoie*, &c.

JACQUES de Savoie, Duc de Nemours & de Genevois, Marquis de Saint-Sorlin, &c. Gouverneur de Dauphiné, de Lyonnais, de Forez, & de Beaujolais & d'Auvergne, fils de **PHILIPPE** de Savoie, Duc de Nemours, & de *Charlote d'Orléans-Longueville*, naquit en l'Abbaye de Vaultisant en Champagne le 12 Octobre 1531, & perdit son père deux ans après. Sa mère fut sa Tutrice, & le mena l'an 1536 à Anceci en Savoie, dans le tems que le Roi François I déclara la guerre à Charles, Duc de Savoie. Ainsi par sa prudence & par son crédit elle conserva les terres de son fils, qui vint à l'âge de

quinze ans à la Cour de France. Il suivit le Roi Henri II, en Lorraine, & passa en Piémont. L'an 1551, il se jeta dans Metz, & l'année suivante il se trouva au combat de Dourlens, & à la bataille de Renti l'an 1554. L'an 1555, il alla en Piémont, pour se trouver au siège de Volpiano, & fut du combat de quatre François contre quatre Espagnols, dont les Auteurs parlent diversément. Les François étoient le Duc de Nemours, Vassé le *Jeune*, Galpard de Bolliers de Manès, & Montcha, de la Maison de Simiane. Les Espagnols furent, le Marquis de Pesquaire, le Marquis de Malepigne, François Caraffe, neveu du Pape Paul IV, & Arboreo de Cende. Le Duc de Nemours & le Marquis de Pesquaire coururent deux fois sans se toucher, & à la troisième ils brisèrent leurs lances. Vassé & Manès furent tuez, & Montcha passa sa lance au travers du corps de Caraffe, qui mourut sur le champ. Ce Duc servit encore en Italie sous le Duc de Guise, puis fut Colonel-Général de la Cavalerie. Il pratiqua la prise de Bourges l'an 1562, & fut envoyé en Dauphiné, où il prit Vienne, & défit le Baron des Adrets, qu'il ramena dans le parti du Roi. Il se trouva l'an 1566 aux Etats Généraux tenus à Moulins, & contribua à sauver le Roi Charles IX à Meaux, où les Religioneux étoient prêts à l'investir. Le Roi avoua en arrivant à Paris, que, sans son cousin le Duc de Nemours & ses bons compères les Suisses, sa vie ou sa liberté étoient en très grand branle. L'année suivante il se trouva à la bataille de Saint-Denys; ensuite il accompagna le Duc d'Anjou; s'opposa au Duc de Deux-Ponts l'an 1569, & se retira de la Cour, où il revint l'an 1574. Peu de tems après il retourna à Anceci, où il mourut le 15 Juin 1585. Ce Prince étoit bien fait, généreux, avoit beaucoup d'esprit & de faveur, parloit diverses sortes de Langues, & écrivoit avec beaucoup de facilité en prose & en vers. Voyez sa postérité à l'Article de **SAVOIE**. Avant son mariage, il avoit eu un fils de *Françoise de Rohan*, Dame de la Garnache, fille de *René de Rohan*, & d'*Isabelle d'Albret*; mais la promesse de mariage qu'il avoit donnée à cette Dame, fut déclarée nulle: elle fit pourtant nommer ce fils le *Prince de Genevois*. Voyez **ROHAN**. * Brantôme, *Mémoires*. De Thou, *Hist. Guichenon, Histoire de Savoie*. Chorier, *Hist. de Dauphiné*, &c.

JACQUES, Comte de Murray en Ecoffe, appelé communément le Prieur de S. André, parce qu'il avoit été pourvu du Prieuré de cette Eglise, étoit frère naturel de *Marie Stuart*, Reine de France & d'Ecoffe, & obtint de cette Princesse le Comté de Murray, l'an 1567. Depuis étant devenu extrêmement puissant en Ecoffe, il persécuta les Grands, à dessein de les soumettre, & d'usurper plus aisément la Couronne, qu'il avoit dessein d'envahir depuis longtems. Il prit les armes contre la Reine Marie, lorsque cette Princesse eut épousé en troisièmes noces *Jacques Hepburn*, Comte de Bothwell; & après avoir fait chasser ce Comte d'Ecoffe, il fit arrêter la Reine, que les Etats dépouillèrent du gouvernement du Royaume. On couronna ensuite Jacques VI, fils de *Henri Stuart* & de cette Princesse, lequel n'étoit âgé que d'un an; & le Comte de Murray fut élu Régent du Royaume, pendant la minorité de ce Prince. Alors ayant toute l'autorité en main, il fit mourir quelques complices de la mort de *Henri Stuart*, second mari de la Reine Marie. Il accusa aussi cette Princesse d'y avoir eu part, & la traita fort cruellement; mais se promenant à cheval par les rues de Linnouch l'an 1570, il y fut tué d'un coup de pistolet. Ce fut lui qui bannit la Religion Romaine du Royaume d'Ecoffe. * Guillaume Camden, *Histoire d'Elizabeth, Reine d'Angleterre*.

ELECTEURS ECCLESIASTIQUES.

* **JACQUES I**, Electeur & Archevêque de Trèves, étoit de naissance Baron de Sirek ou Sarch. Il fut élu en 1430, mais il ne fut mis en possession de la dignité qu'en 1436, après avoir payé soixante mille florins à Rabanus de Helmshtadt qui avoit été établi par le Pape. En 1456, le Pape lui donna la permission d'ériger une Université; mais ce Prélat mourut peu de tems après. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Bucelin, G. S. Brouwer, Annal. Trev.*

* **JACQUES II**, Electeur & Archevêque de Mayence, étoit fils aîné de *Christophe Marquis de Bade* & naquit en 1471. En 1503, Jean II, son prédécesseur, le fit son Coadjuteur. Jacques devint son successeur la même année, quoique le Chapitre eût élu *George Comte Palatin*. Il étoit en crédit auprès de l'Empereur Maximilien I. Son grand savoir lui attira une haute estime qui fut encore augmentée en 1505, lorsque dans une Diète il répondit au nom de l'Empire aux Ambassadeurs des Princes étrangers, en Italien, en Latin, en François, & en d'autres Langues encore. Mais il fit par son intempérance une grande brèche à sa réputation, de forte qu'un Cordonnier de Coblentz qui en avoit apparemment reçu quelque affront, le tua en 1511. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Imhof, N. P. Bucelin, G. S. Brouwer, Ann. Trev.*

* **JACQUES III**, Electeur & Archevêque de Trèves, étoit issu de la noble famille d'Eltz, & fut élu en 1567, après avoir été Doyen. Dès le commencement de sa Régence, il eut guerre avec la ville de Trèves, qui vouloit recouvrer sa liberté, comme étant Membre de l'Empire; mais elle lui fut fournie en 1580 en vertu d'une sentence de l'Empereur. Il joignit à l'Archevêché la direction de l'Abbaye de S. Maxime & celle de Prum. Il mourut en 1581. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Bucelin, G. S. Brouwer, Ann. Trev.*

GRANDS HOMMES DE CE NOM.

* **JACQUES de Boulogne**, surnommé l'ancien *Glossateur*, fut

un célèbre Jurisconsulte du XII^e siècle, & fut employé par l'Empereur Frédéric I, pour soutenir par ses Ecrits les droits de sa Majesté en Italie. Il mourut vers l'an 1161. * *Gr. Diss. Univ. Holl. Panicroille, de claris Legum Interpretibus.*

JACQUES, Diacre de l'Eglise d'Héliopolis en Phénicie. On ne sait pas en quel tems il a vécu, mais seulement qu'il est Auteur de la Vie de sainte Pélagie pénitente.

JACQUES d'EDASSE, Ebed Jesu, dans son Catalogue des Ecrivains Chaldéens, lui attribue des Annales & une Chronique écrites en langage Syrien.

JACQUES DE VORAGINE, ou **DE VARAGINE**, ainsi nommé du lieu de sa naissance dans l'Etat de Gènes, vint au monde vers l'an 1230, & entra en 1244 dans l'Ordre de saint Dominique, dont il devint un des principaux ornemens. Après avoir été Prieur de la Maison de Gènes, il fut fait en 1267 Provincial en Lombardie, & gouverna cette Province sans interruption jusqu'en 1286. Il fut ensuite Délégué de la Province au Chapitre général de Luques en 1288, à celui de Ferrare en 1290, & enfin fut nommé en 1292 Archevêque de Gènes par le Pape Nicolas IV, qui avoit conçu tant d'estime pour lui, qu'il l'appella à Rome pour le consacrer de ses propres mains. La mort de ce Pape arrivée le quatrième Avril de la même année, priva Jacques de Voragine de cet honneur; & il fut consacré pendant la vacance du Saint Siège, par le Cardinal Evêque d'Orléans, qui lui donna ensuite le *Palæus*, le Sacré Collège n'ayant pas voulu laisser sans Pasteur, une ville aussi agitée de troubles que l'étoit alors celle de Gènes. Le nouvel Archevêque alla aussitôt prendre possession de son Eglise, travailla avec beaucoup d'application à pacifier les troubles, & crut enfin y avoir réuni au mois de Février 1295, où les factions des Rampins ou Guelphes, & des Malcarrats ou Gibelins, se reconcilièrent dans le dessein de vivre dans une parfaite union; mais tout à la fin de la même année les dissensions recommencèrent, il y eut du sang répandu en plusieurs endroits, & l'on ne put remédier à ce desordre qu'en renvoyant le Podeslat, qu'on choisissoit toujours hors de l'Etat, & en établissant pour Capitaines de la ville deux Citoyens de familles illustres, savoir, Conrad Spinola, & Conrad Doria. C'est Jacques lui-même qui nous a laissé ces particularités dans une Chronique de Gènes qui finit en cet endroit-là même, & qui n'a pas été imprimée. On apprend de cette même Chronique, qu'il tint en 1293 un Concile Provincial, où on dressa de beaux Réglemens; & il y entre dans le détail de ses Ouvrages qui consistent en deux volumes de Sermons pour les Fêtes des Saints; un Recueil de Sermons pour tous les Dimanches de l'année; un autre de Sermons pour tous les jours de Carême; un Livre d'Eloges des vertus de la sainte Vierge, par ordre alphabétique; & enfin un Recueil de Légendes des Saints. Tous ces Ouvrages ont été imprimés: le plus célèbre de tous, est celui qu'on a nommé le dernier. On en trouve quantité de Manuscrits, & il s'en est fait un nombre prodigieux d'éditions. Il en a été fait des Traductions en François, en Italien, en Anglois; enfin le public en fut si charmé, qu'il lui donna le nom de *Légende dorée*. On remarque que Jacques Lacop, natif d'Audenarde, & apôtre de l'Ordre de Prémontré, avoit écrit un Livre fort emporté contre ce Recueil de Vies des Saints, intitulé, *Deformationes Legendæ aureæ*; mais qu'étant rappelé par la grâce à l'Eglise, & près de donner sa Vie pour la Foi dans le glorieux martyre que l'Eglise honore le neuvième Juillet, avant que de subir son supplice, il jeta au feu sa Satyre. On a ajouté, que Claude d'Espence ayant dit dans un Sermon que la Légende Dorée étoit une Légende de fer, & pleine d'erreurs absurdes, fut contraint par la Faculté de Théologie à Paris, dont il étoit Membre, de se retracter publiquement. Cependant dès auparavant, l'Ouvrage de Jacques de Voragine avoit été si peu du goût de Bérenger de Landore, XIII^e Général de l'Ordre de saint Dominique, qu'il avoit ordonné à Bernard de la Guyonnie de composer un autre Recueil de Vies des Saints; & il est vrai que Jacques manqua absolument de critique & de discernement, & qu'on y trouve une infinité de fables, qui en rendent la lecture insupportable. Outre ces Ouvrages dont il est parlé, il y en a d'autres qui portent son nom, comme une Apologie de l'Ordre de saint Dominique; un Abrégé de la Somme des Vertus & Vices de Guillaume Pérald; & une Somme des Cas de conscience. Sixte de Siemie y ajoute une Traduction Italienne de la Bible, qu'on ne trouve point. Jacques mourut en 1298 le 14 Juillet, & eut au mois de Février suivant Porchet Spinola pour successeur. C'est apparemment à celui-ci que Boniface VIII jeta des cendres dans les yeux le premier jour de Carême, en lui disant, *Souviens-toi que tu es Gibelin*, & qu'avec les Gibelins tu viendras à rien; au moins il est sûr que Jacques n'a pu s'attirer un pareil traitement, ayant été ennemi de toute faction, comme on le voit dans son Histoire de Gènes. * *Echard, Script. Ord. FF. Prædic. tome 1.*

JACQUES DE VITERBE, Religieux de l'Ordre de saint Augustin, Archevêque de Naples au commencement du XIV^e siècle, succéda l'an 1302 à Philippe Minutoli, & mourut l'an 1308. On lui attribue divers Ouvrages, *De Regimine Christianorum*; *Quodlibeta*, &c. * *Trithème, de Script. Ecclæs. Herrera, in Alp. Augub. Le Mire, Ughel, &c.*

JACQUES DE FORLI ou **DE FRILOU**, célèbre Médecin, qui florissoit vers l'an 1430, est connu par le nom du lieu de sa naissance. Il écrivit des Commentaires sur les Aphorismes d'Hippocrate, sur Galien, &c.

JACQUES PALEOLOGUE, homme célèbre dans le XVI^e siècle. Florimond de Raimond après avoir observé qu'il étoit sorti de cette Maison qui régnoit à Constantinople, lorsque cette ville fut prise par les Turcs en 1453, ajoute qu'il vint à Rome, où il prit l'habit de saint Dominique, avec Michel

Ghisleri, qui fut depuis Pape sous le nom de Pie V; & le Pape Théophile Raynaud dans son Livre de *Immutate Cyriacorum*, a adopté cette fable sans faire réflexion qu'on pouvoit la détruire aisément, en observant que saint Pie V entra dans l'Ordre de saint Dominique, non à Rome, mais dans un lieu peu considérable de Lombardie, nommé Voghera. Les mêmes Auteurs remarquent ensuite, que Paléologue ayant été mis à l'Inquisition trouva moyen de s'évader en 1550, & qu'après avoir dogmatiqué quelque tems en Allemagne, il passa en Pologne, où il se joignit aux Ariens, & que mêlant leurs erreurs avec les siennes, il pervertit un grand nombre de gens dans ce pays, & en Moravie. L'Empereur Maximilien II, ajoutant encore ces Ecrivains, le fit prendre, & conduire à Rome, où il abjura ses erreurs: mais les ayant soutenues encore depuis, il fut condamné à être brûlé: ce qui fut exécuté l'an 1565. Ce récit est plein de faussetés. Il est vrai que Paléologue fit beaucoup de bruit en Allemagne, & qu'il mécontenta également les Catholiques, les Luthériens & les Sociniens. Fauste Socin écrivit même contre lui un assez long Traité, qui est à la tête de ses Ouvrages polémiques. Le saint Pape Pie V fit inutilement beaucoup d'instances pour le faire arrêter; mais Grégoire XIII fut plus heureux. On l'amena à Rome, où après avoir soutenu ses erreurs avec opiniâtreté, il fut condamné au dernier supplice: & l'Arrêt de mort alloit être exécuté, lorsque changé tout à coup, il demanda un délai pour corriger par ses Ecrits les maux qu'il avoit faits par les Ouvrages qu'il avoit publiés auparavant. On reconnut de la sincérité dans cette demande, & on le reconduisit dans les prisons du saint Office, où il composa quelques Ouvrages aussi pieux que savans. Ceci est tiré de la Vie de Grégoire XIII, composée par Marc-Antoine Ciampi, imprimée d'abord à Rome, & ensuite en 1502, à Bologne. Cet Ecrivain n'auroit pas ignoré que Paléologue eût été Dominicain; non plus que Vittorelli, qui dans ses additions à Ciaconius, ne lui donne pas cette qualité. * *Echard, Script. Ord. FF. Prædic. tome 2. Florimond de Raimond, Orig. de l'Église, l. 4. ch. 12. Sponde, A. C. 1575. n. 2.*

JACQUES HERACLIDES ou **BASILIDES** Impôleur, qui se disoit être de la race des anciens Despotes ou Vaïvodes de Moldavie & de Walachie, avoit la main fort noble, & favoit bien la Langue Grecque, la Latine, l'Italienne & la Françoisé. Plusieurs Seigneurs Polonois embrassèrent son parti avec tant d'ardeur, qu'ils l'établirent à main armée Despote de Moldavie & de Walachie, après avoir gagné une bataille contre le Despote Alexandre, l'an 1561. Jacques se fit confirmer en sa Principauté par Soliman II, Empereur des Turcs, après avoir gagné les Bassas & le Vizir à force de présents; mais il ne régna que trois ans; car les Wallaques ayant conçu quelque soupçon de ses fourberies, l'attaquèrent dans son Palais, pour le massacrer. Ce Despote prit alors les ornemens de sa dignité, & se présenta à la mort avec beaucoup de constance. * *De Rocoles, les Impôleurs infâmes.*

JACQUES DE VITRI, natif d'un petit bourg de ce nom, qui est près de Paris, quoique les autres assurent qu'il étoit né à Argenteuil, où il fut Curé après avoir été Chanoine Régulier d'Ognies, suivit les Croisiez au Levant où il vécut longtems, & fut Evêque d'Acon, qui est *Ptolémaïde* ou *Acre*. Depuis, le Pape Grégoire IX le mit au nombre des Cardinaux l'an 1230, & lui donna l'Evêché de Freicati. Il fut encore nommé Légat du Saint Siège en France, en Brabant & dans la Terre-Sainte; & dans ces emplois importants, il se gouverna toujours avec une prudence extrêmement avantageuse à l'Eglise. Outre ses Sermons sur les Evangiles & les Epîtres, qui se disent à la sainte Messe durant l'année, & que Damien du Bois fit imprimer à Anvers, l'an 1578, nous avons encore de lui trois Livres de l'Histoire Orientale & Occidentale, qui est son Ouvrage le plus curieux & le plus recherché. Elle a été publiée par les soins d'André Hoius de Bruges, dans le premier tome de l'Histoire Orientale; & entre les Auteurs qui ont écrit les beaux faits des François, que l'on connoît sous le titre de *Gesta Dei per Francos*, on peut voir la Préface de l'Histoire du Cardinal de Vitri, que Canisius rapporte dans le cinquième tome de ses Anciennes Leçons. Ce Prélat a encore composé deux Livres de la Vie de sainte Marie d'Ognies que nous avons dans Surius sous le 23 Juin; un Livre contre les Sarazins; & un des Femmes illustres de Liège. Il mourut à Rome le 30 Avril de l'an 1244. * *André Hoius, in Vita Jacobi de Vitri. Henri de Gand, de Vir. Illust. c. 37. S. Antonin, partie 3. l. 24. c. 7. §. 1. Vincent de Beauvais, Spec. Hist. l. 30. c. 10. Trithème, de Script. Ecclæs. Bellarmin, de Script. Ecclæs. Poisevin, in Appar. Sacro. Vossius, de Hist. Lat. l. 2. c. 57. Sponde. Bzovius. Rainaldi, Ann. Ecclæs. Friton, Gall. Purp. Ciaconius. Onuphre. Gênébrard. Philippe de Bergame. Gesner, &c.*

JACQUES DE FEPEE, (Saint) Ordre militaire d'Espagne, fut institué l'an 1170, sous le règne de Ferdinand II, Roi de Léon & de Castille. Les courtes des Maures qui troubloient la dévotion du pèlerinage de Compostelle, donnèrent occasion à cet établissement. Des Chanoines avoient bâti des Hôpitaux sur les chemins pour loger les Pèlerins: treize Gentilshommes s'obligèrent ensuite par vœu à garder ces chemins; & les Chanoines ayant consenti à l'union que ces Chevaliers leur proposèrent de faire avec eux, devinrent leurs Chapelains. Le Pape Alexandre III confirma cette union dès l'an 1175, & depuis il y a eu diverses Bulles qui ont réglé l'état des uns & des autres. L'Ordre est composé en Espagne de Chevaliers qui ont pour Chef un Grand-Maitre de Chanoines des Supérieurs, sous l'autorité du Grand-Maitre, sont les Prieurs d'Uclés & de S. Marc de Léon, & de Religieuses; mais avant que d'entrer dans le détail de ce qui regarde chacune de ces condi-

tions, nous remarquerons que si les exploits des Chevaliers de saint Jacques contre les Infidèles leur ont attiré de justes éloges, les guerres qu'ils se font faites entre eux ont pu faire tort à leur réputation, quoiqu'ilz fussent ils ne pussent éviter ces guerres, parce qu'ils possédoient de grands biens dans les Royaumes de Castille & de Léon, & qu'ils étoient obligés d'épouser les querelles de leurs Souverains. C'est ce qui a causé des Schismes plus fréquens dans cet Ordre que dans aucun autre, où l'on ne voit pas si souvent la Grande-Maîtrise disputée par deux Concurrents; & ces Schismes furent le prétexte que prit Ferdinand & Isabelle l'an 1493, pour se faire attribuer par le Saint Siège l'administration de l'Ordre, qu'Adrien VI annexa l'an 1523 pour toujours à la Couronne d'Espagne. Le même Pape qui réunit aussi à cette Couronne les Grandes-Maîtrises des Ordres militaires de Calatrava & d'Alcantara, voulut qu'en ce qui regarderoit le spirituel, le Roi Catholique n'agit pas par lui-même, mais commit pour cela des personnes des trois Ordres: ce qui engagea l'Empereur Charles-Quint à établir un Conseil, qu'il appella le Conseil des Ordres; lequel est composé d'un Président & de six Chevaliers, savoir deux de chaque Ordre. C'est ce Conseil qui connoît des causes civiles, ou criminelles des Chevaliers, & de leurs Vassaux, & qui fait exécuter les Ordonnances faites aux Chapitres généraux, pour lesquelles, si elles regardent purement le spirituel, il députe des personnes Ecclésiastiques de l'Ordre. Clément VII, par ses Bulles de 1524 & 1535, lui attribua la connoissance des décimes, des Bénéfices, des mariages & autres choses semblables, dont la connoissance appartenoit aux Evêques comme Ordinaires; & sa juridiction s'étend tant pour le spirituel que pour le temporel, non seulement sur les Chevaliers, Chanoines, Chapelains & Religieuses des trois Ordres, mais sur tous les Prêtres Séculiers qui ont des Bénéfices, & sur les Religieuses des autres Ordres qui ont des Monastères situés dans les lieux qui appartiennent aux Ordres de saint Jacques, de Calatrava & d'Alcantara. C'est aussi ce Conseil qui donne avis au Roi des Commanderies, Dignitez, Prieures, Bénéfices, Gouvernemens & Charges qui viennent à vaquer. L'Ordre de saint Jacques est plus considérable que les deux autres ensemble: car on compte deux villes, & cent soixante-dix-huit tant bourgs que villages, qui lui appartiennent. Les plus considérables entre les Chevaliers sont les Treize, à qui il ne reste que l'honneur d'avoir le pas devant tous les Commandeurs. Autrefois ils élisoient le Grand-Maitre, dont ils étoient le Conseil ordinaire; & ils avoient le pouvoir de le déposer, s'il tomboit en quelque faute qui parût mériter cette peine. Après eux dans le même rang des Chevaliers sont les trois Grands-Commandeurs, de Castille, de Léon, & de Montalvan en Aragon; il y a quatre-vingt une autres Commanderies, d'où dépendent deux cents Prieures, Cures & Bénéfices simples, qu'on peut donner avec dispense du Pape à des personnes qui ne sont pas de l'Ordre. Il y a encore treize bourgs qui sont des Vicariats avec Jurisdiction spirituelle, quatre Hermitages, cinq Hopitiaux, & un Collège à Salamanque. Il y a aussi entre les Chevaliers quatre Viscerats pour les quatre Provinces de Castille, de Léon, de Vieille Castille & d'Aragon; & leur pouvoir s'étend tant sur les Chevaliers, que sur ceux qui possèdent des Bénéfices dans les lieux qui appartiennent à l'Ordre. Pour être reçu Chevalier il faut faire preuve de noblesse de quatre races, tant du côté paternel que du côté maternel; car la noblesse maternelle est requise depuis l'an 1653. On doit prouver aussi que les mêmes ancêtres n'ont point été Juifs, Sarrasins, Héretiques, & qu'ils n'ont point été punis comme tels par le Tribunal de l'Inquisition. Ces preuves se font devant un Chevalier & un Chanoine de l'Ordre, & si elles sont approuvées par le Conseil des Ordres, le Roi commet quelqu'un pour donner l'habit à celui qui doit être reçu. Cet habit consiste en un manteau blanc, avec une croix rouge faite en forme d'épée, fleurdelisée par le pommeau & les croisons, sur la poitrine. Le Novice est obligé de servir sur les galères pendant six mois, & de demeurer un mois dans un Monastère pour y apprendre la Règle; mais le Roi & le Conseil des Ordres le dispensent aisément de cette obligation moyennant une somme d'argent. Les Chevaliers peuvent se marier, mais seulement avec une permission du Roi par écrit. Celui qui se marieroit sans cette permission, seroit condamné à un an de pénitence, & s'il étoit un des Treize, il seroit privé de cette dignité: ce qui rend cette permission nécessaire, c'est que les femmes des Chevaliers doivent faire les mêmes preuves qu'eux devant les Commissaires nommez par le Conseil des Ordres. Leurs obligations étoient autrefois plus grandes qu'elles ne sont présentement: le Pape Innocent VIII ayant déclaré en 1486, que la transgression de la Règle ne les obligeoit point à péché mortel, il n'est plus nécessaire qu'ils se retirent à certaines fêtes de l'année dans les Monastères de l'Ordre, pour pouvoir plus sûrement s'abstenir de leurs femmes. Ils font les vœux de pauvreté, d'obéissance & de chasteté conjugale, auxquels ils joignent depuis l'an 1652, celui de défendre & de soutenir la conception immaculée de la sainte Vierge: on fait aussi ce vœu dans les Ordres de Calatrava & d'Alcantara depuis la même année.

Les Chapelains de l'Ordre de saint Jacques de l'Épée, sont de vrais Chanoines Réguliers, fournis à la Règle de saint Augustin. Pour être reçus il faut qu'ils prouvent que leurs ancêtres de quatre races tant du côté paternel que du côté maternel, n'ont point été Facteurs, Commissionnaires, Courtiers, Changeurs, qu'ils n'ont exercé aucun Art mécanique ou vil, qu'ils n'ont point été Juifs, Héretiques, & comme tels punis par le Tribunal de l'Inquisition. Ces Chanoines ont plusieurs Couvens à Tolède, à Séville, à Salamanque, &c. Ce sont eux qui administrent les Sacremens aux Chevaliers, qui font

obligés à leur payer les dixmes de tous leurs troupeaux & animaux; & comme il y a toujours beaucoup de Chevaliers au service du Roi, il y a toujours aussi quatre Chanoines à la suite de la Cour. Si quelque Chevalier est trop éloigné pour pouvoir se confesser à un des Chanoines, il prend du Prieur de la Province la permission de se confesser à tel autre Prêtre qu'il jugera à propos; & celui-ci le peut absoudre de tous péchez, hors de celui de n'avoir pas payé les dixmes à l'Ordre, ce cas étant réservé parmi les Chevaliers. Ces Chanoines portent la même Croix que les Chevaliers, & sont sous le Gouvernement de deux Prieurs, qui par concessions des Papes, portent le rochet, la mitre, & les autres ornemens pontificaux. Il n'y en avoit d'abord qu'un, qui étoit le Prieur de saint Marc de Léon; mais dès l'an 1174, les Chevaliers chassés du Royaume de Léon, ayant fait un établissement au château d'Uclés en Castille, & ayant obtenu la confirmation de l'Ordre l'année suivante, le Couvent d'Uclés devint Chef d'Ordre; & les contestations qui s'élevèrent depuis à cause de l'ancienneté du Couvent de saint-Marc, furent assoupies, en laissant à son Prieur le Gouvernement des Couvens de Léon, de Galice & d'Étrémadoure, à condition que ce seroit toujours dans le Couvent d'Uclés que se feroit l'année de probation que doivent faire les Novices, & que ce seroit là aussi qu'ils feroient profession. On ne doit pas omettre que le Prieur d'Uclés est changé tous les trois ans, & qu'on le prend alternativement des deux parties de la Castille, qu'on nomme la Manche & Campo de Montiel; de même que des huit Chanoines qui demeurent au Collège de Salamanque, il y en a quatre d'un de ces cantons, & quatre de l'autre. Le Prieur de saint-Marc de Léon est élu aussi alternativement des Provinces de Léon & d'Étrémadoure. Les Supérieurs des autres Couvens portent aussi le nom de Prieurs, & portent le rochet.

Le premier Couvent des Religieuses ou Chanoines fut fondé, à ce qu'on croit, l'an 1312 à Salamanque. Il y en a six autres en Espagne. Leur principal exercice est de loger les Pèlerins qui vont à Compostelle, & de pourvoir à leurs diverses nécessitez. Elles pouvoient autrefois se marier; mais l'an 1480 on régla qu'elles ne le pourroient plus, & qu'elles feroient les vœux solennels de pauvreté, de chasteté & d'obéissance; néanmoins celles de Barcelone se font maintenues dans leur ancienne liberté, font les mêmes vœux que les Chevaliers, & en tout état portent la Croix de l'Ordre. Pour être reçues les Chanoines font les mêmes preuves que les Chanoines, entre les mains d'un d'entre eux commis par le Président du Conseil des Ordres. C'est le Conseil qui confirme les Prieures élues par les Religieuses.

L'Ordre de saint Jacques s'étant répandu en Portugal, le Roi D. Denis voulut qu'il y eût un Grand-Maitre indépendant de celui d'Espagne. Jean II obtint l'administration de l'Ordre, que Jean III fit annexer à sa Couronne par le Pape Jules. Le Chef d'Ordre est à Palmella: la Croix est une Croix ordinaire fleurdelisée par le bas. Il n'y a que quatre Couvens de Chanoines dans ce Royaume, & un de Chanoines à Sevilha, où on jouit de la même liberté que dans le Couvent de Barcelone. * Franc. Caro de Torrès, *Hist. de los Ord. Milit. de S. Iago*, &c. Franc. de Radez, *Chron. de los Ord. y Cavall. de S. Iago*. Andr. Mendo, *de Ord. Milit. Disquis. Canon. &c. Roderic de Tolédo*. Mariana & Favin, *Theat. d'His. & de Chevalerie*.

JACQUES & SIMON, tous deux fils de Judas Galléen, firent connoître qu'ils n'étoient pas moins téméraires & séditieux que leur père l'avoit été, en s'opposant à main armée au dénombrement du peuple fait par Cyrénus ou Quirinius, Gouverneur de Syrie, & de l'ordre exprès de l'Empereur Auguste. Ils firent soulever le peuple, & furent cause de bien des maux qui se commirent dans tout le pays; mais enfin ils furent pris & crucifiés par ordre de Tibère Alexandre, Gouverneur de Judée. * Joseph, *Antiquit. Judaiq. l. 20. ch. 3.*

JACQUES & JEAN, fils de Soza, étoient Numéens de nation, & braves au possible. Ils commandoient dix mille hommes au siège de Jérusalem par Tite Vespasien. Ils s'y signalèrent par de très belles actions; mais leur vertu ne répondit pas à leur bravoure. Ils la ternirent par mille cruautés barbares, qu'ils exercèrent sur le peuple. * Joseph, *Guerre des Juifs*.

JACQUES, Iduméen de nation, se joignit au parti de Simon fils de Gioras contre sa propre patrie, & ne contribua pas peu à ravager son pays, & à l'accabler d'une infinité de maux. * Joseph, *Guerre des Juifs, l. 4. ch. 30.*

JACQUES (Guillaume) a composé un Poème sur les actions d'Alexandre le Grand, au témoignage de Sweetius.

JACQUES (Jean) publia un Abbrégé des Cérémonies à Anvers en 1621. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

JACQUES DU HAUT-PAS (Saint) Ordre Hospitalier, dont la principale Maison ou Chef d'Ordre, étoit au Diocèse de Laques en Italie. On entretenoit aux dépens de cet Hôpital un passage sur la rivière d'Arne dans l'État de Florence, sur le grand chemin de Rome, où l'on avoit accoutumé de payer de grands tributs & exactions, qui furent supprimés par cet Hôpital & ceux qui y étoient unis: de sorte que les Pèlerins y passoient librement sans rien payer. Outre le Grand-Maitre Général de cet Ordre, qui résidoit en Italie, il y avoit encore un Commandeur-Général pour la France, comme il paroît par quelques Epitaphes qui sont dans l'Eglise de saint Magloire à Paris, au fauxbourg saint Jacques, & qui étoit autrefois un Hôpital appartenant à cet Ordre. La Paroisse de saint Jacques du Haut-Pas n'a pris ce nom qu'à cause du voisinage de cet Hôpital, qui prit celui de saint Magloire, lorsque les Bénédictins succédant aux Hospitaliers, y appor-

tèrent le corps de ce Saint. Il est présentement possédé par les Prêtres de l'Oratoire, qui y entretiennent un fameux Séminaire. Ces Hospitaliers de saint Jacques du Haut-Pas portoient sur leurs manteaux une Croix blanche faite en forme de Tau dont le pied se terminoit en pointe. * Du Breuil, *Antiquitez de Paris*.

JACQUES ou JACOB (Jean de). Auteur qui publia un Cours de Philosophie, in folio, à Paris, en 1658. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

JACQUES de BERGAME. Cherchez FORESTI.

JACQUES de CLUSE. Cherchez CLUSE.

JACQUES de GUISE. Cherchez GUISE.

JACQUES de HAUTEVILLE. Cherchez HAUTEVILLE.

JACQUES PANTALEON. Cherchez PANTALEON.

JACQUES (Pierre). Voyez JACOB.

JACQUES (Theodore). Voyez JACOB.

JACQUES de PARADES. Voyez CLUSE (JACQUES de).

JACQUES de VALENCE. Cherchez PERES.

JACQUES WINPHELINGE, Prêtre. Cherchez WINPHELINGE.

JACQUES de la VEGA (Saint). Voyez SANT JAGO de la VEGA.

JACQUES, Peuple. Voyez GIAQUES.

JACQUES. NB. Ce que l'on ne trouve pas sur JACQUES doit se chercher sur JACOB.

JACQUES ZANZALUS, Syrien. Voyez l'Article de JACOBITES.

JACQUESVILLE. Voyez JAMESTOWN.

JACQUIER (Nicolas) natif de Dijon en Bourgogne, au commencement du XV siècle, s'est fait un nom dans l'Ordre de saint Dominique par son zèle pour le salut des âmes. Valère André s'est sans doute trompé lorsqu'il a écrit que Jacquier affilia au Concile de Constance, & il y a beaucoup d'apparence qu'il l'a confondu avec un autre Religieux du même Ordre, nommé aussi Nicolas, & natif de Dijon. Celui-ci fut envoyé en 1435, par les Cardinaux de Sainte-Croix & de Chypre Légats du Saint Siège, à la Cour d'Angleterre, pour engager le Roi à entrer dans le Traité de paix entre le Roi Charles VII, & Philippe le Bon, Duc de Bourgogne. Ce fut lui aussi, qui l'an 1439 anima le plus les Pères du Concile de Bâle contre le Pape Eugène IV, homme de peu de mine, dit *Ænéas Silvius*, & qui à l'abord n'avoit rien qui prévint en sa faveur, mais dont l'esprit & la fermeté étoient fort au dessus du commun. On ne dit plus rien ensuite de lui. Pour Jacquier, après avoir demeuré quelque tems à Evreux, il fut fait l'an 1450 Inquisiteur de la Foi, & après avoir parcouru plusieurs villes de France pour chercher ceux qu'on apelloit Hérétiques, étant allé l'an 1464 à Lille, il fut reçu l'année suivante dans la Congrégation de Hollande. Il passa le reste de sa vie en Flandre, à Lille, à Tournay, & à Bruges, prêchant, tâchant à faire des conversions, & s'acquittant avec beaucoup de zèle des autres fonctions de son ministère, excepté qu'il alla en Bohême l'an 1466, & la suivante, pour entreprendre les Hussites. Enfin ayant été chargé l'an 1471, par Guillaume de Filastre, Evêque de Tournay, d'informer avec le Doyen de Bruges des miracles qui se faisoient au tombeau, ou par l'intercession de la Bienheureuse Colette morte à Gand l'an 1447, il alla dans cette ville où il ne vécut que quelques mois, étant mort dès l'an 1472. On a de lui un Dialogue de *sancta Communionis contra Hussitas*, qu'il avoit composé en 1466, & qui fut imprimé dès la même année à Tournay; & un autre Ouvrage intitulé *Flagellum Hæreticorum suscipiariorum*, qui fut publié l'an 1581 à Francfort. Pour son Traité de *Calcatione Demoni*, on croit qu'il n'a pas été imprimé, il y en a deux ou trois Manuscrits en Flandre. * Echar, *Script. Ord. Præd.*

JACUM. Voyez JACO.

J A D.

JADA ou JADE, *Jadua*, rivière d'Allemagne dans la Westphalie, au Comté d'Oldembourg, se jette dans la mer vers l'embouchure du Wésér, où il y a un bourg auquel elle donne son nom. * Sanfon.

* JADAH, fils d'Onam, & père de Jéther & de Jonathan, de la Tribu de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 2. v. 28 & 32.

* JADAI, Israélite de la Tribu de Juda, qui eut plusieurs enfans. * I *Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 2. v. 7.

JADAIA. Voyez JEDAHIA.

* JADDAN, ou JEDDU, fils de Nébo, Israélite, qui après le retour de la Captivité de Babylone fut obligé de se séparer de sa femme, parce qu'elle n'étoit pas Juive. * *Esdra*, ou I *Esdra*, ch. 10. v. 43.

JADDO. Voyez JIDDO.

JADDOA. Voyez JADDUS.

* JADDAH, ou JEDDUA, Israélite, qui après le retour de la Captivité de Babylone, fut un de ceux qui signèrent l'alliance que Néhémie renouvella avec Dieu. * *Néhémie*, ou II *Esdra*, ch. 10. v. 21.

JADDAH, ou JEDDOA, fils de Jonathan Grand-Prêtre des Juifs. Voyez JADDUS.

JADDUS ou JADDOA, Grand-Sacrificateur des Juifs, succéda à Jonathas. De son tems, en la première année de la CXII Olympiade, & 332 ans avant la naissance de Jésus-Christ, Alexandre le Grand irrité contre les Juifs, qui n'avoient pas voulu fournir les choses nécessaires à l'entretien de son Armée

pendant le siège de Tyr, résolut de se venger d'eux, & d'assiéger Jérusalem. Jaddus alla à sa rencontre revêtu de ses ornemens pontificaux; & Dieu changea si bien le cœur de ce Prince, qu'il adora son nom écrit sur la lame d'or que le Pontife portoit au front. On dit même qu'Alexandre vint à Jérusalem, & offrit des sacrifices au vrai Dieu, pour se le rendre favorable. Joseph & divers autres Auteurs en font mention. Jaddus tint le Souverain-Pontificat des Juifs environ dix ans, & eut pour successeur Onias, I de ce nom. Au reste, divers Auteurs rapportent que Jaddus eut soin de faire connoître à Alexandre quelle étoit l'origine & l'impuissance des Dieux que les Payens adoroient. Ils ajoutent que ce Prince entra dans ses sentimens, & en écrivit à sa mère Olympias. C'est à quoi quelques-uns ont prétendu que S. Cyprien fait allusion dans le Traité qu'on lui attribue, de la Vanité des Idoles. *Hæc ita esse Alexander Magnus insigni volumine ad matrem suam scribit, metu sua potestatis, proditum sibi de Diis hominibus à Sacerdote secretum, &c.* Mais il est visible par les termes mêmes de ce passage, qu'il s'agit d'un secret révélé à Alexandre par les Sacrificateurs Payens mêmes, qui avouèrent à ce Prince lorsqu'il voulut apprendre en Egypte toute la Théologie de ce pays, que leurs Dieux avoient été des hommes. * Jean Fell, in *Cyprionum*. Joseph, *Antiq. Judæiq.* l. 21. c. 8. Eulèbe, in *la Cæron*. Saint Augustin, l. 8. de *Civit. Dei*, c. 45. Rigaut, in *Tertull. Cyprion*. & *Mimus. Festum*.

JADES, Auteur Grec, écrivit un Traité de Musique, allégué par Priscien. On ne fait pas en quel tems il a vécu; mais il est sûr qu'il est différent d'un autre de ce nom, qui étoit Sculpteur, & dont Plinè fait mention. * Priscien, *lib. de Pander*. Plinè, l. 34. c. 8. *Hist. Natur.* Ce dernier avoit peut-être nom JAS. Voyez Plinè.

JADIAS. Voyez JAZIZ.

JADIHEL. Voyez JEDIHAEL.

JADIGHIAR MIRZA, fils de Mirza Mohammed, fils de Baifankhor, fils de Scharokh, fils de Tamerlan, fit la guerre à Aboufaïd, fils de Mohammed, fils de Miranfichah, troisième fils de Tamerlan, en se joignant à Hassan Begh, qui est le même qu'Ufincassan, & après l'avoir tué, il alla l'an 873 de l'Hégire assiéger la ville d'Alteradab; mais il y trouva Houffain Mirza Roi de Khorassan, qui se défendoit d'Omar Scheich second fils de Tamerlan, qui la secourut, & le défit. En 874, Jadhigiar se refugia à Tauris vers Ufincassan, qui lui donna des troupes une seconde fois, avec lesquelles il défit Houffain, & l'obligea de s'enfuir du côté de Fariab & de Balkhe; mais ce Prince devenu par cette victoire maître du Khorassan, s'abandonna tellement à ses passions, & négua tellement ses affaires & toute précaution, qu'Houffain eut le loisir & la commodité de l'attaquer à l'impourvu. Il le fit avec mille chevaux seulement, le surprit au milieu de ses débauches, & lui ôta la vie l'an de l'Hégire 875. Ce Prince fut le dernier de la famille de Scharokh fils de Tamerlan. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JADMER. Cherchez EDMER.

JADON. Cherchez JADON.

JADUR. Voyez JABUR.

J A E.

JAEKTSIE. Voyez JAKS.

JAEEL. Voyez JAEHL.

JAEN, ville d'Espagne dans l'Andalousie, avec Evêché suffragant de Séville, est considérable pour avoir porté autrefois le titre de Royaume, lorsqu'elle étoit sous la domination des Maures. Jaen est située sur la rivière de Frio, au pied d'une montagne, à neuf ou dix lieues de Grenade, & à une seule lieue du Guadalquivir, au midi. C'est le *Gemmon*, *Gemma*, ou *Onias* des Latins. Ses peuples furent aussi nommez *Aurigi*, *Gyrifaceni*, & *Itulgi*. Ferdinand III, Roi de Castille, conquit cette ville sur les Mores l'an 1243, & y transféra le Siège épiscopal, qui étoit auparavant à Baëça. Son terroir est fertile en bled, en vins, & en huile, & riche en foyes. * Consultez l'Histoire de cette ville, composée par Barthelemi Ximenez Paton, sous le titre d'*Historia de la Ciudad de Jaén*; celle de son Royaume, publiée par Francesco Rus de la Puerta, sous le titre d'*Historia del Reino de Jaén*; & Gaspar Salzedo de Agurre, *Relacion del Obispado de Jaén*.

* JAEN, ville de l'Amérique méridionale, dans le Pérou, sur les confins de l'Audience de Quito, au nord-nord-est de la ville de Lima, dont elle est éloignée d'environ cent dix lieues.

J A F.

JAFI. Voyez JAFFA.

JAFANAPATAN, Royaume des Indes dans l'Isle de Ceylan, sur la côte septentrionale, vers celle de Coromandel. Ce Royaume se divise en quatre parties, sans compter les Isles d'Ourature, de Caerdvia & autres. Ces quatre parties sont *Belligamne* qui est à la pointe, & plus au nord *Tennaracde*, *Wademaracde*, & *Patcharaspalie*. Le pais est gras; il y a de bons pâturages, beaucoup de bétail & de gibier, mais l'air y est mauvais. Les Portugais avoient une bonne Forteresse dans le Royaume de Jafanapatan, & ils l'ont conservée longtems. C'étoit un grand carré, & à chaque angle, il y avoit un bastion & quatre demi-lunes revêtues de pierres. Le Capitaine-Général de Ceylan y faisoit ordinairement sa résidence. Tout auprès de cette Forteresse étoit un gros Bourg où l'on trouvoit trois cens familles Portugaises, quatre cens autres de gens du pais, un Couvent de Cordeliers, un de Dominicains, un Collège de Jésuites

suîtes, une Paroisse, une Maison de la Miséricorde, & un Hôtel-Dieu. A l'entrée de la barre étoit un Fort, ou il y avoit toujours une compagnie d'infanterie avec de bonne artillerie. Toutes les troupes destinées pour garder ce Royaume avoient à leur rendez-vous, & confisoient en six compagnies de Portugais qui ne faisoient pas plus de deux cens hommes, & en quelque milice du pais. Les Portugais s'étant retirés à Jafanapatan après la perte de Colombo dont ils furent contraints de sortir en 1656, les Hollandois résolurent de les chasser entièrement de l'Isle. Ils abordèrent à Jafanapatan, & ayant dressé trois batteries ils ruinèrent toutes leurs défenses, en sorte que les Portugais après s'être défendus depuis le 20 de Mars 1658, jusqu'au 24 de Juin, furent obligés de livrer la place. * Jean Ribeyro, *Histoire de Ceylan*. l. 1. ch. 12. Th. Corneille, *Diſt. Géogr.*

* JAFAR, Général des troupes d'Abdulmalich. Marmol, l. 2. c. 8.

JAFELI, (Abdalla Ben Afaad Al Jéméni) mort l'an 768 ou 770 de l'Hégire, composa divers Ouvrages historiques, dont le principal est celui qui commence à la première année de l'Hégire, & finit dans la 750. Cette Histoire contient les Vies de ceux que les Musulmans estiment saints. Il est encore l'Auteur de quelques autres Ouvrages. * Voyez d'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JAFER EL SCADEK, sixième Calife, successeur de Mahomet, de la Secte des Aïdes ou Schistes. Ce fut lui qui ordonna que le Chrétien, le Juif, ou l'Idolâtre qui se feroit Mahométan, jouiroit comme héritier universel de tout le bien de sa famille, à l'exclusion de ses frères & de ses sœurs; & même qu'il lui seroit permis de faire telle part qu'il lui plairoit à son père & à sa mère encore vivans. Cette Loi subsiste encore aujourd'hui, & de là vient que plusieurs Arméniens, Géorgiens, & autres Chrétiens sujets du Roi de Perse, se font Mahométans pour hériter de tout le bien de leur maison; & souvenent les autres enfans, pour n'être pas privés de leur héritage, renient leur Foi, & embrassent la Loi de Mahomet. * Tavernier, *Voyage de Perse*.

JAFFA, en Latin *Joppa*, ville de la Palestine, sur la Mer Méditerranée, à vingt-quatre milles de Jérusalem. C'est, au rapport de plusieurs Auteurs, une des plus anciennes villes du Monde, qui a tiré son nom de son fondateur Japhet, fils de Noé, par lequel elle fut bâtie, si on les en croit, quelques années après le Déluge. De tout tems elle a été célèbre pour la commodité de son port, qui est le plus proche de Jérusalem. Hiram, Roi de Tyr, y fit aborder des navires chargés de bois & de marbre, qu'il envoya à Salomon pour la construction du Temple. Ce fut dans ce port que le Prophète Jonas monta sur un vaisseau qui faisoit voile pour aller à Tharse, ville de Cilicie, ou plutôt à *Thorsis*, nom qui signifie tout le pais au delà de la mer. Les Habitans qui étoient idolâtres, & qui adoroient les faux Dieux des Sidoniens, furent éclairés des lumières de l'Evangile dès le tems de saint Pierre, qui y fit quelque tems sa demeure. Jaffa avoit été ruinée par Judas Macchabée, & le fut ensuite par Titus, depuis Empereur. Plusieurs siècles après, les Infidèles s'étant rendus maîtres de la Terre Sainte, ruinèrent tous les ports de mer, pour en fermer les avenues aux Chrétiens; mais Godofroy de Bouillon, premier Roi de Jérusalem, fit rétablir le château de Jaffa, & y mit une forte garnison. Les Sarazins firent souvent des efforts considérables pour prendre cette ville, mais toujours inutiles, jusques en 1188, que Saladin s'en empara, & démolit ses fortifications. Le Roi St. Louis la fit rebâtir l'an 1252 avec sa forteresse, & après qu'il eut été obligé de revenir en France, le Sultan d'Egypte la reprit l'an 1268. Depuis, les Turcs s'en font rendus les maîtres, & l'ont réduite en l'état où elle est. A l'égard du Gouvernement spirituel, cette ville a eu un Evêque suffragant du Patriarche de Jérusalem. Pour le temporel, elle obéissoit à des Comtes; mais ce titre s'est perdu avec la ville, comme il est arrivé à toutes les autres Principautés & Comtez qui avoient été créées dans la Terre-Sainte pendant le règne des François. A présent Jaffa ne consiste plus qu'en quelques méchantes maisons & un petit Fort de deux tours, jointes ensemble par un mur de pierres de taille. Il est gardé par quelques Turcs & Arabes, pour le Basha de Gaza de qui il dépend. On y voit de tous côtés les ruines des anciens édifices, sans qu'il y reste rien d'entier ni de la Chapelle de saint Pierre, ni de la maison de Simon le *Corvoyeur*, où ce Prince des Apôtres logea, ni de la maison de Tabitha, qui y ressuscita; & on ne peut pas même savoir où étoient ces bâtimens. Les Pèlerins qui vont à Jérusalem, abordent ordinairement à Jaffa; & l'on doit remarquer que les Papes ont accordé les mêmes indulgences à ceux qui ont été à Jaffa, qu'à ceux qui ont visité tous les saints Lieux, lorsque les guerres & les courtes des Arabes, la peste, ou quelque autre danger les empêchent de passer outre. En 1722, cette ville fut entièrement facagée par les Arabes qui ruinèrent le Monastere de saint Pierre desservi par les Religieux de l'Observance de saint François. * *Peregrin. Hierosol. Prin. Radzivil, Epist. 11. fol. 125. Doubdan, Voyage de la Terre-Sainte.*

JAFFANAPATAN, JAFNAPATAN & JAFNAPATAN. Voyez JAFANAPATAN.

J A G.

JAGANAT. Voyez JANAGAR.

JAGELLON (prononcez *Jayello*) est le nom d'une famille illustre, qui a régné longtems, & la dernière, dans le Grand-Duché de Lithuanie. Elle a été éteinte en la personne

de Casimir Roi de Pologne, qui en étoit du côté des femmes, les Polonois ayant toujours eu une si grande vénération pour cette Maison, qu'ils n'ont pas fait de différence entre les mâles & les femmes dans le choix de leurs Princes. Le dernier Grand-Duc de cette Maison nommé *Vitoul Jagellon* épousa *Hedwige*, qui avoit été élue Reine de Pologne après la mort du Roi son père, à condition d'épouser ce Grand-Duc de Lithuanie, lequel se fit Chrétien pour cela, & unit à la Couronne, qu'on lui mit sur la tête, son Etat de Lithuanie comprenant la Samogitie & la Russie Noire; mais en telle sorte, que ce Grand-Duché conservoit ses Charges, son Armée, son Trésor, sa Chancellerie, & sa Cour, comme s'il avoit encore son Prince particulier. En sorte que ce Duché ressemble plutôt à un Etat confédéré qu'à une Province sujette. * *Mémoires de Beaujeu. Voyez les Princes particuliers de cette famille sous leur nom propre.*

JAGELLON, Duc de Lithuanie, puis Roi de Pologne. Cherchez LADISLAS.

JAGERNDORF, KARNOU ou JARNOW, en Latin *Carnovia*, *Jagendorpion*, bonne petite ville de la Silésie, Capitale de la Principauté qui porte son nom, & ornée d'un magnifique château. On la trouve vers les confins de la Moravie sur la rivière d'Oppa, à quatre lieues au dessus de Tropolaw vers le nord. * *Maty, Diſt. Géogr.*

JAGERSBOURG, maison de plaisance du Roi de Danemarck, est dans l'Isle de Zélande, à quatre lieues de Copenhague. La Cour de Danemarck y passe ordinairement cinq ou six semaines toutes les années pour prendre le divertissement de la chasse. * *Maty, Diſt. Géogr.*

* JAGERSPREIS, maison royale du Roi de Danemarck dans l'Isle de Zélande. * *Gr. Diſt. Univ. Holl.*

JAGNIEVO, petite ville de la Turquie en Europe, est dans la Servie, environ à cinq lieues de Novbazar. On dit que c'est une assez bonne ville, & qu'il y a plusieurs Catholiques. * *Maty, Diſt. Géogr.*

JAGO CAVALLERO (Saint) petite ville d'Amérique dans l'Isle Hispaniola, est située à vingt lieues de la ville de San-Domingo vers le nord. Il y a une montagne près de la, d'où, quand il a plu, les eaux descendent en abondance dans les rivières, & entraînent de petits morceaux d'or, qui pérent jusqu'à un demi-écu d'or, & que les esclaves du pais vont chercher quelque tems après. Les habitans de cette ville sont tous Boucaniers, & font commerce de cuirs de bœufs & de suif, qu'ils portent vendre à saint Domingue. * *Witfelt, des Indes Occidentales. P. du Tertre, Histoire des Antilles. Baudrand.*

JAGODNA, bonne petite ville de la Turquie en Europe, est dans la Servie, près de la Morave, entre la ville de Nilia, & celle de Sémendria, à seize lieues de la première, & à vingt-cinq de la dernière. * *Maty, Diſt. Géogr.*

JAGOS, peuples du Royaume d'Anſico dans la Basse Ethiopie, ou, selon d'autres, dans le Congo. Ce sont des gens vigoureux & fort agiles; mais inhumains & anthropophages. Ils ont des boucheries de chair humaine. On dit même que le père n'a point d'horreur de manger de la chair de son fils, ni le fils de celle de son père. Ils n'enterrent point les morts; mais ils les mangent dès qu'ils ont rendu le dernier soupir. Ils n'ont point de demeure arrêtée, & vont errans dans les campagnes comme les Arabes, ne vivant que de vol & de carnage. Leurs armes sont un arc & des flèches, avec une hache. Ils adorent le Soleil & la Lune, & une infinité d'autres idoles. Les Jagos sont répandus presque par toute l'Afrique; mais le plus grand nombre de ces Barbares fait ses courses dans le Royaume d'Anſico. * *Dapper, Description de l'Afrique.* Les Jagos ont eu trois Généraux qui commandoient chacun une Armée; le premier s'appelloit *Songo*, le second *Cabeck*, & le troisième *Cabongo*. On ne trouve plus guère aujourd'hui d'anciens Jagos; la plupart sont originaires du pais qu'ils habitent. Lorsque les Jagos ont gagné une victoire, ils choisissent les plus jeunes & les mieux faits de leurs prisonniers & les mettent à l'épreuve en tirant contre eux, comme contre un but, en sorte pourtant que les flèches passent dessus, ou autour de leur tête. Ils tuent & mangent tous ceux qui témoignent de la peur, mais pour ceux qui paroissent intrépides, ils leur percent les oreilles & le nez, leur arrachent les deux dents de devant de la mâchoire de dessus, & les accoutument si fort à la barbarie, qu'ils sont bientôt aussi cruels que leurs maîtres. * *De la Croix, Relation d'Afrique, tome 3. Th. Corneille, Diſt. Géogr.*

JAGRENATE, lieu des Indes, situé à l'une des embouchures du Gange, & célèbre par une grande Pagode qu'on y a bâtie. C'est où le Grand *Bramin*, c'est à dire, le Grand-Prêtre des Idolâtres, fait sa résidence. Le Chœur ou l'intérieur de cette Pagode est fait en forme de croix. La grande idole qui est sur l'autel a deux diamans qui tiennent la place des yeux, & un autre qui étant attaché à son cou lui descend sur l'estomac; le moindre de ces diamans est d'environ quarante carats. Cette magnifique idole nommée *Kesira*, porte au bras des bracelets, tantôt de perles, tantôt de rubis, & elle est couverte depuis le cou jusqu'en bas d'un grand manteau pendant sur l'autel; ce manteau est de brocard d'or, ou d'argent, selon les solemnitez. Au commencement elle n'avoit ni piez ni mains, & les Bramins content sur cela qu'après qu'un de leurs Prophètes eut été enlevé au Ciel, cette perte leur causa à tous une douleur si sensible, que Dieu pour les consoler leur envoya un Ange avec ordre de leur faire une statue qui eût la ressemblance du Prophète, afin qu'ils en eussent toujours l'image devant les yeux. Tandis que l'Ange travailloit à cette idole, l'impatience les prit, en sorte qu'ils la lui ôtèrent pour la mettre dans la Pagode, quoi qu'elle fût encore sans piez & sans mains. Comme ce défaut la rendoit difforme, ils lui firent des mains de certaines petites perles appellées *perles à l'once*. Quant aux piez,

le manteau les cache, & on ne voit que le visage & les mains. La tête & le corps sont faits de bois de *Sandal*. Autour du Dome sous lequel a été mise l'idole, & qui est fort élevé, ce ne sont depuis le bas jusqu'au haut que des niches remplies d'autres Idoles, dont la plupart représentent des monstres hideux & qui sont de pierre de différentes couleurs. De chaque côté de la Pagode il y en a une autre beaucoup plus petite, où les Pélerins font faire leurs moindres offrandes; & quelques-uns qui dans leurs maladies ou dans l'embarras de leurs affaires se font vouer à quelque Dieu, en apportent la ressemblance dans ce lieu-là, pour reconnoître le secours qu'ils croyent en avoir reçu. La Pagode de Jagrenate est la plus fréquentée de toutes les Indes, à cause de la situation sur le Gange, dont les Idolâtres sont persuadés que les eaux ont une vertu particulière pour les purger de leurs souillures quand ils s'y lavent. On y aborde de tous les côtés, & le revenu en est si considérable par les grandes aumônes qui s'y font, qu'il peut suffire à nourrir tous les jours quinze ou vingt mille Pélerins. Les sommes immenses qu'elles produisent ne sont pas tant à la discrétion de ceux qui les font, qu'à la disposition du Grand-Prêtre, qui avant que de donner permission aux Pélerins de se raser, de se laver dans le Gange & de faire les autres choses nécessaires pour s'acquitter de leur vœu, taxe chacun selon ses moyens, dont il s'est exactement informé, & le tout est appliqué à la nourriture des pauvres & à l'entretien de la Pagode. On frotte tous les jours la grande Idole avec des huiles de senteur qui la rendent toute noire, & ce Dieu a sa sœur nommée *Satorâ* à sa main droite, & son frère appelé *Balbadâr* à sa gauche. Ils sont tous deux vêtus & debout. Devant cette même Idole, en tirant un peu à gauche, on voit la femme qu'ils appellent la *Ke-min*. Cette dernière est toute d'or massif, & les deux autres de bois de sandal comme la grande. Toutes ces Idoles sont sur une espèce d'autel entouré de grilles, n'y ayant personne qui puisse y toucher que certains Bramins destinés à cet office. Après de cette Pagode est le tombeau d'un de leurs Prophètes à qui les Indiens font grand honneur. * *Tavernier, Voyage des Indes, l. 3. ch. 11. p. 440. édit. de Hollande, 1692. Th. Corneille, Dict. Géogr.*

JAGUANA, ou *Santa Maria del Porto*, petite ville sur la côte occidentale de l'île Hispaniola, à cinquante lieues de saint Domingue. Elle a un assez bon port, qui étoit fréquenté par les Anglois & les Hollandois, avant que les Espagnols défendissent le négoce. Elle fut prise & en partie ruinée par les Anglois sous le Comte de Newport en 1591. * *Dict. Anglois.*

JAGUR, ville de la Tribu de Juda. * *Josué, ch. 15. v. 21.* Elle étoit près de l'Idumée vers le Midi.

J A H.

JAHACAN. Voyez **BENE-JAACAN**.

JAHACAN, troisième fils d'Éter, des Descendants d'Ésaü, fils de Jacob. * *I Chroniq. ou Paralip. ch. 1. v. 42.*

JAHALA, Juif descendant des serviteurs du Roi Salomon, dont les enfants retournèrent de la Captivité de Babylone. * *Esdra, ou I Esdras, ch. 2. v. 56. Nébémé, ou II Esdras, ch. 6. v. 58.*

JAHARESCIA, ou **JERSIA**, Israélite de la Tribu de Benjamin. Il en est parlé * *I Chroniq. ou Paralip. ch. 8. v. 27.*

JAHASA, ville de la Tribu de Ruben, qui fut donnée aux Léuites de la Famille de Mérari. * *Josué, ch. 21. v. 36.*

JHASAÏ, Israélite, qui après le retour de la Captivité de Babylone, fut obligé de se séparer de sa femme, parce qu'elle n'étoit pas Juive. * *Esdra, ou I Esdras, ch. 10. v. 37.*

JHATH, fils de Libni & Père de Zimma, Léuite de la Famille de Guerçon. * *I Chroniq. ou Paralip. ch. 6. v. 22.*

JHATH, Léuite, de la Famille de Mérari, étoit commis sur ceux qui étoient employez à réparer le Temple de Jérusalem sous le règne de Josias Roi de Juda. * *II Chroniq. ou Paralip. ch. 34. v. 12.*

JHATH ou **JETH** fils de Guerçon de la Tribu de Lévi. Il fut père de Scimbi. * *I Chroniq. ou Paralip. ch. 6. v. 43.*

JHATH, ou, comme lisent quelques-uns, Lehet fils de Scimbi ou Semei. * *I Chroniq. ou Paralip. ch. 23. v. 10.*

JHATS, ville de la Tribu de Ruben au delà du Jourdain, près de laquelle Sibon Roi des Amorrhéens fut défait par les Israélites. * *Nombres, ch. 21. v. 23.* C'est aussi une ville des Moabites. * *Esée, ch. 15. v. 4.*

JHATSÂ, ville de la Tribu de Ruben au delà du Jourdain dans le Pais des Amorrhéens. * *Josué, ch. 13. v. 18.*

JHAZIEL, troisième fils de Hébron de la famille des Léuites. * *I Chroniq. ou Paralip. ch. 23. v. 19.* Il est parlé dans le même Livre, ch. 12. v. 4. d'un Jahaziel vaillant homme qui abandonna le parti de Saül, Roi d'Israël, pour aller se joindre à David en Thiklah.

JHBETS, de la Tribu de Juda. Sa mère lui donna ce nom, parce qu'elle l'avoit enfanté avec travail. Ce fut un homme craignant Dieu, & que Dieu combla de bénédictions. * *I Chroniq. ou Paralip. ch. 4. v. 9 & 10.*

JHCAN, fils d'Abihai de la Tribu de Gad. * *I Chroniq. ou Paralip. ch. 5. v. 13.*

JHDO, ou **JEDDO** fils de Buz & père de Jescifai de la Tribu de Gad. * *I Chroniq. ou Paralip. ch. 5. v. 14.*

JHEL, Juive de nation, étoit femme de Héber Cinéen, & vivoit vers l'an 2750 du Monde, & 1285 avant Jésus-Christ. Ce fut en cette année qu'elle perça le front avec un gros clou à Sifara, Général de l'Armée de Jabin, Roi des Cananéens, lequel ayant été défait par les Israélites, s'étoit sauvé dans la

tente de Jahel. * *Juges, ch. 4. Cherchez SISARÂ.*

JAHIA ou **JÉAN**, fils d'Abdallah, & petit-fils de Hassan, fils d'Ali. C'est de lui que quelques-uns tirent la ligne droite des Imams, à cause qu'il descendoit de l'aîné des enfants d'Ali; mais les Persans la tirent de la branche du cadet, parce qu'il fut proclamé Calife dans Coufa. Ce Jahia parut au tems du Calife Haroun Raschid, dans la Province du Ghilan, sur la Mer Caspienne, où il avoit déjà attiré à sa suite beaucoup de gens qui faisoient tous une profession ouverte de la Secte d'Ali. Pour couper racine à cette nouvelle faction, le Calife voulant user de douceur, dépêcha vers lui un homme de confiance avec un passeport fort ample, & scellé du sceau de tous les Cadis ou Juges principaux de l'État, & soucrit des principaux Seigneurs des deux Maisons de Haschem & d'Abbas, qui étoient tous ses parens, afin qu'il pût se rendre en toute sûreté auprès du Calife. Jahia ayant reçu de telles assurances, se rendit à la Cour; mais dès qu'il y fut, on lui dressa un piège. Un certain Abdallah, d'une famille qui de tout tems avoit été ennemie de celle d'Ali, accusa Jahia de s'être dit Prophète & de l'avoir voulu attirer à son parti. Le Calife fort prudent, pour se mieux assurer de la chose, fit venir devant lui l'accusateur & l'accusé. Le premier perfit dans son accusation; le dernier après avoir nié fortement, & fait sa prière pour se préparer au serment, dont il devoit se purger, s'approcha de son accusateur, mit les doigts de sa main droite entre ceux de la main dudit accusateur, & prononça ces paroles: „Seigneur & Créateur tout-puissant, si j'ai jamais convié cet homme à me suivre ou à me reconnoître pour Prophète, faites par votre justice souveraine que je perisse misérablement; mais si cela n'est pas, punissez mon accusateur de la même peine”. Son adversaire ayant été obligé de faire le même serment, & étant mort le même jour, on ne douta point qu'il n'eût reçu la punition de son parjure; de sorte que le Calife fit depuis ce tems-là de grands honneurs à Jahia. * *D'Herbelot, Biblioth. Orient.*

JAHIA Ben Ali Al Monaggem, par ses manières agréables, acquit les bonnes grâces du Calife Moctâh, qui le faisoit souvent manger avec lui. Il a fait une Histoire des Poètes Arabes, qui commence par Bâchar, & finit par Marvan. Il mourut l'an 300 de l'Hégire, & 912 de Jésus-Christ. * *Le même.*

JAHIA Ben Ali Ben Gefalah, est Auteur d'un Livre de Médecine, dont les matières sont rangées par Tables, comme celles des Ephémérides. * *Le même.*

JAHIA, fils d'Adda, Chrétien Jacobite, natif de la ville de Tacrit en Mésopotamie, étoit Philosophe Péripatéticien, & a traduit plusieurs Ouvrages d'Aristote en Langue Syriacque & Arabe. * *Le même.*

JAHIA Aboulmanfour, surnommé *Almoussali*, parce qu'il étoit natif de Mosul en Mésopotamie, est Auteur d'un Livre intitulé *Agau*, qui est un Recueil de Chançons Arabes disposées par ordre alphabétique. * *Le même.*

JAHIA Ben Jakchi Ben Ibrahim, est Auteur d'un Commentaire sur un Livre intitulé *Severat al eslam*. Ce *Seurb* ou Commentaire est dans la Bibliothèque du Roi de France, No. 590. * *Le même.*

JAHIA, surnommé *Al Nabaoui*, a traduit & expliqué en Arabe le Livre d'Aristote, qu'il nomme *Bar armanis*, nom corrompu du Grec, qui signifie de l'interprétation. * *Le même.*

JAHIA Ben Abilmanfour, un des plus grands Astronomes qui aient vécu sous le Califat d'Almamoun. Abulmanfour en faisoit grand cas, & le cite souvent. * *Le même.*

JAHIA Ben Mohammed, huitième Calife ou Empereur des Moabédites ou Al-Mohades, comme les Espagnols les appellent, qui a régné en Afrique & en Espagne; ce que les Arabes appellent *Magreb u Andalus*. * *Le même.*

JAHIA Ben Modhaffet Ben Mobarez, sixième Prince ou Sultan de la Dynastie des Modhaffériens ou Mozaffériens en Perse. Cette Dynastie fut abolie sous le Sultan Schah Schegia, & Schah Mansour, par Tamerlan. * *Le même.*

JAHIA Ben Haidar Carati, septième Prince de la petite Dynastie, qui s'établit dans le Khorassan au tems des conquêtes de Tamerlan, sous le nom des *Sarbédariens*, & qui fut maintenu par ce même Conquérant. * *Le même.*

JAHIEL. Voyez **JEHIEL**.

JAHLAM, ou **IHELOM** fils d'Ésaü, le fils du Patriarche Jacob, & d'Aholibama fille de Hana, l'une de ses femmes. * *Genèse, ch. 36. v. 5.*

JAHLEEL, troisième fils de Zabulon l'un des douze Patriarches, donna son nom à la Famille des Jahléelites. * *Genèse, ch. 46. v. 14. Nombres, ch. 26. v. 26.*

JAHMAÏ, quatrième fils de Tolah & petit-fils d'Issacar, l'un des douze Patriarches. * *I Chroniq. ou Paralip. ch. 5. v. 2.*

JAHNAÏ, Israélite de la Tribu de Gad, fils d'Abihai, qui étoit de Huri. * *I Chroniq. ou Paralip. ch. 5. v. 12.*

JAHRA. Voyez **JEHOHADDA**.

JAHRA, fils d'Achas des Descendants de Jonathan, fils de Saül de la Tribu de Benjamin, Roi d'Israël. * *I Chroniq. ou Paralip. ch. 19. v. 42.*

JAHSEJA, fils de Tikva, Israélite, qui après le retour de la Captivité de Babylone, eut ordre de faire une recherche exacte de tous les Juifs, qui avoient emmené des femmes étrangères, pour les obliger à s'en séparer, parce que la Loi le défendoit. * *Esdra, ou I Esdras, ch. 10. v. 15.*

JAHTSÉEL, fils de Nephtali, l'un des douze Patriarches. * *Genèse, ch. 46. v. 24.* Il donna son nom à une Famille, qui fut appelée la Famille des *Jahtséelites*. * *Nombres, ch. 26. v. 48.*

JAZZER, ville des Léuites de la Famille de Mérari dans la Tribu de Gad. Elle est remarquable par un grand Lac qui

qui s'y forme de la chute & de l'amas des eaux du Torrent d'Arnon. On appelle ce Lac la Mer de Jaber. * *Jesùs*, ch. 21. v. 36. *Simon*, Dictionnaire de la Bible.

* JAHZERA, ou JEZRA, fils de Mesquillam & père de Hadol, de la race des Sacrificateurs d'entre les Juifs. * *I Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 9. v. 11.

J A I.

JAICK, anciennement *Rhymnus*. C'est une grande rivière de la Grande Tartarie. Elle a sa source dans le Pascarit en Moscovie, & coulant vers le midi occidental, elle sépare les Tartares Kalmucks, de ceux de Nogais, qui dépendent du Royaume d'Astracan. Elle se décharge dans la Mer Caspienne, entre l'embouchure du Volga & celle du Chefel. * *Maty*, *Diâ. Géogr.*

JAICUBI, rivière de la Grande Tartarie. Elle coule dans le pays des Kalmucks, reçoit le Cofir, & se décharge dans la Mer Caspienne, entre le Jaick & le Chefel. Sanson dans ses grandes Cartes l'appelle *Ten*, & la forme par le concours de la Rudha & de la Margha. * *Maty*, *Diâ. Géogr.*

JAICZ ou **JAICZA**, *Gaitia* & *Jaitia*, ville de la Basse Bosnie, au Turc, est située sur une montagne, avec un bon château, & une rivière au pied, vers les frontières de la Croatie, entre Bagnaluca & Wits. Jaicza a été autrefois le lieu de la résidence des Rois ou Despotes de la Bosnie. * *Sanson*, *Baudrand*.

JAIN KEMOUTEHI, surnom d'Ezzedoulat Saad Ben Mansour, Auteur d'un Commentaire sur les Escharât & Tenbihât d'Eba Sina ou d'Avicenne. Le surnom de cet Auteur est bizarre; car il signifie un homme qui meurt dans son tems, c'est à dire, dans le terme que Dieu a prescrit. * *D'Herbelot*, *Biblioth. Orient.*

JAINVILLE. Voyez **JANVILLE**.

JAIR, fils de Seméi, père de Mardochée, oncle de la Reine Esther. * *Esther*, ch. 2. v. 5.

JAIR, Juge des Hébreux, étoit natif de Galaad, dans la Tribu de Manassé, & jugea les Juifs après Thola, l'an 2226 du Monde, & 1209 avant Jésus-Christ. Sous lui ce peuple fut réduit en servitude par les Philistins & les Ammonites, en punition de son idolâtrie. Jair jugea les Juifs vingt-deux années, en comprenant celles de leur esclavage, qui dura dix-huit ans. L'écriture dit qu'il avoit trente fils, Seigneurs d'autant de villages. * *Juges*, ch. 10. *Josèphe*, *Antiquitez Judaïques*, l. 5. *Torniel*, *A. M.* 2583. v. 27. *Ép.* 1827. v. 1.

JAIR fils de Ségub. * *I Chron.* ou *Paralip.* ch. 2. v. 22.

JAIRUS, Chef de la Synagogue de Capharnaüm, pria instamment Jésus-Christ de guérir sa fille. Le Sauveur le lui promit; mais s'en étant retourné chez lui, il la trouva morte. Jésus ayant fait sortir ceux qui étoient dans la maison, ressuscita cette fille, & la rendit en vie à son père. * *Matthies*, ch. 9.

JAIUS (Claude) Jésuite, natif du Genevois en Savoie, étoit tellement dans les bonnes grâces de l'Empereur Ferdinand I, que ce Prince lui offrit l'Evêché de Trieste, que cependant il n'accepta pas. Au Concile de Trente il tint la place du Cardinal & Evêque d'Ausbourg, & il fut si bien de conduire qu'il étoit également estimé de ses amis & de ses ennemis. Il avoit un zèle extraordinaire pour la propagation de la Religion Romaine; mais il ne put se résoudre à avoir une conférence avec les Théologiens de Saxe, alléguant pour raison qu'il devoit être à Vienne pour y travailler à l'établissement d'un nouveau Collège. Il mourut en 1552, à Vienne. On a de lui, *Speculum Praefatis ex S. Scriptura*, &c. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.* *Sotwel*, *Biblioth. Soc. Jesu.*

J A K.

* **JAKIM**, étoit le Chef de la douzième des vingt-quatre Familles sacerdotales d'entre les Juifs. * *I Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 24. v. 12.

* **JAKIM**, fils de Scimhi de la Tribu de Benjamin. * *I Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 8. v. 19.

JAKIN. Voyez **JACHIN**.

* **JAKIN**: ce fut le nom que le Roi Salomon donna à la colonne, qui étoit au côté droit du porche du Temple de Jérusalem. Cette colonne & celle du côté gauche, qui s'appelloit Bohaz, étoient de bronze. On en peut voir la description. * *I ou III Rois*, ch. 7. v. 15. &c.

JAKOTIN, bourg avec une bonne forteresse, situé dans la Basse Volhinie, sur la rivière de Supoi, environ à dix-sept lieues de la ville de Kiovie du côté du levant. Il appartient aux Moscovites. * *Maty*, *Diâ. Géogr.*

JAKS, **JAKSA** ou **JAEKTSIE**, ville que M. Witsen met dans la Daurie en la Grande Tartarie. Elle est environ à dix lieues de la rivière d'Amur vers le nord, & à quarante d'Albazin, ville des Moscovites vers le levant. * *Maty*, *Diâ. Géogr.*

JARSON. Voyez **JACKSON**.

JAKUTI, peuples de la Grande Tartarie, que M. Witsen dans la Carte qu'il a donnée de ce pays, place à l'orient de la rivière de Léna, vers son embouchure dans l'Océan septentrional, au septentrion oriental des Tungoëses. Ainsi ils occupent la partie occidentale du pays, que les Cartes ordinaires appellent *Mongal*. * *Maty*, *Diâ. Géogr.*

J A L.

JALA, ville du Royaume des Indes, en la partie orientale de l'Isle de Ceylan. L'air de ce pays est extrêmement contagieux, & c'est pour cette raison qu'il est peu habité.

JALAC ou **JALAK**, ville de la Nubie en Afrique, dans une petite Isle que forme le Nil vers le nord de ce Royaume. C'est un peu au dessous de cette Isle qu'on a dans le Nil les Cataractes du Mont Gianadel.

JALAMLAM, lieu de l'Arabie Heureuse, où les Pèlerins du pays qui vont à la Mecque s'affembloit, & forment leur caravane; ce qui lui fait donner le nom de *Micât abel Temen*, entrepos des Yémanites. *Temen* est le nom que les Arabes donnent à l'Arabie heureuse. * *D'Herbelot*, *Biblioth. Orient.*

JALEL. Voyez **JAHLEEL**.

JALELEEL. Voyez **JEHALLELEEL**.

JALIGNY, petite ville de France dans le Bourbonnois, sur la Besbre, est au sud-est de Moulins dont elle est éloignée de six à sept lieues.

JALINES, en Latin *Jalina*, *Macaria*, étoit anciennement une ville, maintenant ce n'est qu'un village, situé sur la côte septentrionale de l'Isle de Chypre. * *Maty*, *Diâ. Géogr.*

* **JALON**, fils d'Eldras de la Tribu de Juda. Il en est fait mention * *I Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 4. v. 17.

JALOFES ou **JALOPES**, peuples de la Nigritie en Afrique, dans le Royaume de Sénégal, entre les deux bras du Niger, nommez Sénégal & Gambia. Sa longueur d'orient en occident est de cent quinze lieues; & sa largeur le long de la côte est de soixante lieues. L'Empereur de ce pays se nomme le *Grand Jalop*, & se qualifie dans ses titres, Souverain de treize ou quatorze Royaumes. Les Rois de Baool, de Cayor, de Juala, & d'Alé sont ses vassaux; & sa domination s'étend depuis le Cap-Verd jusqu'à Cassan. Dans tout cet Empire on ne voit point de villes fermées; mais seulement des bourgs tout ouverts, & des villages. La Capitale du Royaume de Sénégal, où le Grand Jalop tient sa Cour, s'appelle *Tabatoum*. La chaleur y est excessive, & au mois de Janvier il y fait beaucoup plus chaud qu'au mois de Mai parmi nous. Ce pays ne produit point de raisins; mais on y fait du vin de dattes. Le blé qu'on y appelle *mais* ou *majez*, est une espèce de millet. Le tabac y vient fort bien, sans qu'on prenne la peine de le cultiver. Les pâturages nourrissent une infinité de gros bétail. Les Jalopes qui habitent vers le septentrion, sont seulement bazanez; mais ceux qui sont au midi, ont la peau extrêmement noire. Ils sont tous fort adonnés aux forêts & aux enchantemens. La plupart sont Laboureurs, Pêcheurs ou Bergers; & il y a peu de Marchands & d'Artisans. Les principales Marchandises du pays sont des cuirs de bœuf & de vache, de l'ivoire, de la cire, de la gomme d'Arabie, de l'ambre gris, de l'or & de l'argent. Le plus grand profit que les Marchands étrangers y fassent, est sur le fer, le cuivre, le corail, le cristal, les dentelles, & l'eau de vie. Leurs armes ordinaires sont l'arc & les flèches, avec un fabre à la Turque. Quelques-uns portent une zagaye ou lance à la main droite, un grand bouclier à la gauche, & un fabre au côté. Les Cavaliers y sont fort adroits; ils savent se tenir debout sur la selle pendant que leur cheval court à toute bride, & lancer des traits devant & derrière presque en même tems. Lorsqu'ils font la guerre, ils ne s'amulent point à assiéger des places; mais ils brûlent d'abord les villages de leur ennemi. C'est parmi eux la marque d'une entière défaite, lorsqu'on perd le Tambour royal, qu'ils appellent *Omlambe*, & qu'ils conservent avec autant de soin que les Romains faisoient leurs Aigles. Le Royaume est héréditaire; mais il y a ceci de particulier, que tous les frères du Roi succèdent à la Couronne, avant que ses fils puissent y prétendre; & ceux-ci ne montent sur le trône, qu'après que tous leurs oncles sont morts. Le Grand Jalop ne lève point d'impôts, si ce n'est sur les Marchands étrangers. Ses plus grands revenus consistent dans les présents que les autres Princes lui font, & dans la vente des Esclaves qu'il prend en guerre sur ses voisins; mais le Roi de Juala tire un petit tribut annuel de chacun de ses Sujets. Ces peuples ont un grand respect pour les Souverains; & comme le Grand Jalop est le plus puissant, on lui rend aussi un honneur extraordinaire. Ses Sujets n'approchent de lui qu'après avoir jetté de la poudre sur leur tête, ayant le corps nud, & se traînant sur les genoux. A l'égard de la Religion, ils observent la Loi de Mahomet; mais la plupart n'ont ni Temple, ni Assemblées, ni Service divin. Les Marabouts ou Prêtres Mahométans, les entretiennent dans leur ignorance, pour leur persuader ce qu'il leur plaît. La Justice y est mal exercée; & ceux qui donnent le plus au Roi, ont presque toujours le meilleur droit. Ils ont une étrange coutume, qui est que les frères & les sœurs d'un homme mort héritent de tous ses biens, au préjudice de ses enfans, par cette méchante raison, qu'ils sont constamment ses parens les plus proches, & qu'on n'est pas assuré si ces enfans appartiennent au défunt. * *Dapper*, *Description de l'Afrique*.

JALYSE, *Jalyfus*, ville ancienne de l'Isle de Rhodes, n'est plus maintenant qu'un pauvre village nommé *Uxilia*, selon le Noir. Entre ses Habitans, il y avoit autrefois de fameux Magiciens, dont Ovide, *Métamorph.* l. 7, Cicéron, *de la Nature des Dieux* l. 3, & Plin, l. 5. ch. 31, ont fait mention. On voyoit en cette ville un excellent tableau de Protogène, Peintre fameux de Caune, dans la même Isle. Le Roi Démétrius souhaita avec tant de passion d'en être maître, que pour l'obtenir, il eut recours à la voye des armes. Ce bel Ouvrage qui avoit coûté à Protogène sept ans de travail, fut porté depuis à

Rome & mis dans le Temple de la Paix. On tient que cette ville étoit son nom de Jalyfe, qui étoit représenté dans ce tableau, que quelques-uns croient avoir été Chasseur, parce qu'on le trouve peint avec un chien. D'autres disent que c'étoit un Satyre. On la nomma d'abord *Achéé*, selon Diodore, l. 5, & elle fut bâtie par les Héliades, qui furent les premiers Habitans de l'Isle de Rhodes; mais les Phéniciens qui leur succédèrent, changèrent le nom d'Achéé, qui signifie *Tristesse*, en celui de *Jalyfe*, c'est à dire, *Joye*, comme les Grecs changèrent *Αζωον* en *Βεζωον*, & les Latins *Malventum* en *Beneventum*.

* Bochart. Pomponius Mela, l. 2. Plin. l. 35. c. 10. Elien, l. 12.

J A M.

JAMA, ville d'Ingric. Voyez JAMAGOROD.

JAMAGOROD, en Latin *Jama*, est une très bonne forteresse de l'Ingric. Elle est située sur la rivière de Laga, à cinq lieues de la ville de Nerva du côté du Levant. Cette place étoit autrefois aux Moscovites; elle fut cédée aux Suédois avec ses dépendances en 1617. Mais elle est retournée sous la domination des Moscovites par la conquête qu'en fit Pierre I. dit le Grand, César, puis Empereur de Moscovie ou de Russie. * Maty, *DiH. Géogr.*

JAMAÏQUE ou JAMAÏCA, (La) Isle de la Mer du Nord, au midi de l'Isle de Cuba & à l'occident de l'Espagnole, a de circuit environ cent ou cent dix lieues; de largeur, dix-huit ou vingt; & de longueur, quarante ou quarante-cinq. Christophe Colomb la nomma *San-Jago*, ou saint Jacques; mais elle a retenu l'ancien nom, que les Indulaires lui avoient donné. L'air y est chaud, mais sain; & le terroir est fertile en grains, en fruits, & en cannes de sucre. Le coton y croit en abondance, & les pâturages y nourrissent quantité de bétail. Cette Isle fut découverte l'an 1494, par Christophe Colomb, qui parcourut alors les côtes de l'Isle de Cuba, pour reconnoître si Cuba étoit une Isle, ou une terre ferme. Les Espagnols s'y établirent l'an 1509, & transportèrent ailleurs les Habitans naturels pour assurer leur conquête. Ils y faisoient quantité de sucre & de tabac. Les Anglois s'en rendirent maîtres l'an 1655, sous l'Amiral Pen; & y ont établi plusieurs Colonies. Ils firent l'an 1710 le dénombrement des Habitans de cette Isle, & il s'y trouva 80000 ames, tant libres qu'esclaves. Les Anglois divisent l'Isle en 14 Contrées qui sont, *Port-Royal, Sainte-Catherine, Saint-Jean, Saint-André, Saint-David, Saint-Thomas, Clarendon, Saint-George, Sainte-Marie, Sainte-Anne, Saint-Jacques, Sainte-Elizabeth, Unnamed & West-Unnamed*. On n'y compte que trois villes, dont la principale est Séville, que les Espagnols nommèrent d'abord *Séville d'Or*, parce que les Indulaires leur en apportèrent beaucoup à leur arrivée. L'Eglise étoit déservie par des Religieux de l'Ordre de saint Jérôme. La seconde est Méllilla, remarquable par le naufrage de Colomb. La troisième ville est Oristan sur la côte méridionale. Port-Royal & Passage sont comptés entre les villes. Saint-Jacques ou Saint-Jago de la Véga, dont les Colombes portoient le nom de Ducs, & qui est située sur la rivière de Cabro, est la Capitale de l'Isle. Avant que les Anglois l'eussent faccagée, elle contenoit deux mille maisons. Aujourd'hui elle n'a pas beaucoup d'étendue, mais elle est bien bâtie, fort peuplée, & la résidence du Gouverneur de l'Isle. Les loix du pays sont à présent assez semblables à celles d'Angleterre. Il y a des Sieges Judiciaux, des Magistrats & des Officiers pour l'exécution de la Justice, tant Civile que Criminelle. La Jamaïque seroit très commode pour les vaisseaux, si l'accès n'en étoit pas si difficile; mais il n'y a point de ports ni d'anrages sûrs, & tous ses environs sont très dangereux, à cause des écueils & des bas-fonds que l'on y rencontre. Le milieu de l'Isle est fort élevé, & s'abaisse par les côtes en pente douce & insensible. Cette Isle est un Marquisat, qui sert de titre aux fils aînés des Ducs de Vêragas, de la Maison de Portugal. * *Linfchoten, Hist. Amer. Porcaccio, de Insul. A Colla. Du Terroir, &c. De Laet, Histoire du Nouveau Monde. Etat de la Grande-Bretagne sous George II, tome 3. p. 209. Th. Cornelle, DiH. Géogr.*

JAMAÏSOIT, JAMAYSOIT ou JAMAÏSTERO, grande partie du Japon, sur la côte occidentale de l'Isle de Niphon. On divise ordinairement ce pays en douze grandes Provinces ou Royaumes, qui sont Aqu, Bingo, Bitço ou Bitçu, Foqui, Nangato, Tomo, &c. avec des villes de même nom. * *Ambassade du Japon.*

JAMAÏSTERO. Voyez JAMAÏSOIT.

JAMAMA, ville & Province de l'Arabie heureuse, est située sur le fleuve Assan, vers les frontières de l'Arabie déserte, en remontant au Golfe de Balzora ou Mer d'Elcatif. * *Sanson. Baudrand.*

JAMAYSOIT. Voyez JAMAÏSOIT.

JAMBA, ville du Mogolitan, dans la Presqu'Isle en deça du Gange, sous la domination du Grand-Mogol. La ville est située sur une rivière, entre le Gange & les montagnes qui séparent cet Etat de celui de Lahor. * *Sanson.*

* JAMBA, Province du Mogolitan en Asie. Elle a titre de Royaume & elle est séparée de celui de Patna, du côté de l'orient, par le Gange & environnée ailleurs par les Roynumes de Siba, de Naugracut, de Penbach, de Dely & de Bakar. Ses villes principales sont Jamba Capitale, & Calseroy. On trouve aussi dans cette Province les Etats du Rajas ou Prince de Decamperga. * *Maty, DiH. Géogr.*

JAMBIS, ville & Royaume des Indes dans l'Isle de Sumatra. Voyez JAMBY.

JAMBLIQUE, Roi des Arabes, & frère d'Alexandre,

fut dépouillé de ses Etats par Auguste, après la bataille d'Actium, pour avoir suivi le parti d'Antoine, comme avoient fait la plupart des Rois d'Orient. Le fils de ce Prince, qui portoit même nom que lui, fut rétabli par le même Empereur, l'an 22 avant Jésus-Christ, & le dixième de l'empire d'Auguste. * *Dion, l. 54.*

JAMBLIQUE, Auteur Grec & Magicien de profession, comme il l'avoue lui-même, étoit de Babylone, & vivoit dans le second siècle, sous l'empire de Marc-Aurèle. Il est Auteur de quelques Ouvrages en Grec, & entre autres des *Babyloniennes*, que l'on dit être dans la Bibliothèque de l'Escurial en Espagne, & dont Léo Allatius a donné un fragment. Vossius, trompé par la manière incertaine dont s'explique Suidas, a confondu cet Ouvrage avec un Roman que Jamblique avoit aussi composé, & dont Photius s'est donné la peine de faire l'extrait. On dit que Jamblique avoit été Esclave. * *Photius, in Biblioth. c. 94. Vossius, de Hist. Graec.*

JAMBLIQUE, Philosophe Platonicien, étoit de Chalcide dans la Célétyrie, & sortoit d'une famille distinguée par son éclat & par ses richesses. Après avoir étudié la Philosophie sous un certain Anatolius, & sous le célèbre Porphyre, il la professa lui-même, & eut un grand nombre de Disciples, qu'il attiroit moins par son éloquence, que par sa probité, & par la bonne chère qu'il leur faisoit. Il commença à se faire considérer dès le tems de Dioclétien, & mourut sous l'empire de Constantin. Voilà ce que nous savons de sa vie, sur le rapport d'Eunape, qui parle avec assez de mépris des Ouvrages de ce Philosophe. * *Eunape, in Vit. Sophist.*

JAMBLIQUE, d'Apamée en Syrie, étoit en réputation sous le règne de Julien l'Apôtre, qui lui écrivit plusieurs Lettres. Peut-être est-ce au même que Symmaque écrivit aussi pour lui demander son amitié, comme à un homme très illustre entre ceux qui faisoient profession d'aimer la Sagesse. On dit que ce Philosophe s'empoisonna sous Valens. * *Eunape, in Vit. Sophist. Julien, Epist. 40. Symmaque l. 9. Epist. 2.*

Il est assez étrange que ceux qui ont travaillé sur Jamblique, ayent confondu ces deux Philosophes; car quoiqu'ils ayent porté le même nom, qu'ils ayent vécu à peu près dans le même pays, & qu'ils ayent eu tous deux un Sopatre pour Disciple ou pour ami, il étoit néanmoins aisé de les distinguer par le tems; l'un étoit mort sous Constantin, & l'autre sous Valens. De quelque Jamblique que ce soit, nous avons aujourd'hui une Histoire de la Vie & de la Secte de Pythagore, & une exhortation à embrasser la Philosophie, qui comprend une explication de ses Proverbes ou Maximes. On a aussi imprimé un Ecrit de Jamblique contre la Lettre de Porphyre à Avebon sur les mystères des Egyptiens. Car la Magie se trouvant ruinée dans cette Lettre par des argumens très forts, Jamblique s'efforça de la soutenir, non en son nom, mais sous le nom d'un Abammon. On cite encore un Recueil des Dogmes Pythagoriciens par Jamblique. Julien, qui traite de Héros Jamblique de Chalcide, & qui l'égalé à Platon, en cite un Ecrit sur le Soleil, dont il avoit tiré une partie de ce qu'il dit sur ce sujet. * *Tillemont, Hist. des Empereurs.*

JAMBOLI, est une des quatre parties de la Macédoine moderne, qui comprend les pays qu'on nommoit anciennement la première & la seconde Macédoine. Elle s'étend depuis le Golfe de Salonichi au midi, jusqu'à la Romanie au nord, ayant la Macédoine propre au couchant, & l'Archipel au levant. Ses principaux lieux sont Philippi, Emboli, Ceres, la Cavalla, Contella, Libanova, Eriflo, Castell-Rampo, Ajomama, Sidero-Capfo, & Callandria. * *Maty, DiH. Géogr.*

JAMBRÏ: cette famille faisoit sa demeure à Médaba. Ils tuèrent Jean, frère de Judas Machabée & de Jonathan. Mais ce dernier en fut bien tirer vengeance. Comme il apprit que ceux de cette famille menoient en grande pompe la fille d'un des plus qualifiés des Arabes, que l'un d'eux avoit fiancée, & qu'ils en alloient célébrer les noces, il se mit en embuscade avec une troupe de Soldats dans l'endroit de leur passage, se jeta sur eux lorsqu'ils s'y attendoient le moins, & les tua tous, l'an du Monde 3925. * *1 Machabée, ch. 9. v. 36. &c.*

JAMBY, ville des Indes Orientales, est près de la côte de l'Isle de Sumatra, où elle a un bon port, fort fréquenté par les Hollandois, & qui est entre le Détroit de Malaca & celui de Palimban. Jamby est Capitale d'un Royaume de même nom, dont l'étendue est fort petite. * *Maty, DiH. Géogr.*

JAMES (Thomas) ou *Jamefus*, comme il avoit accoutumé de l'écrire, naquit vers l'an 1571 dans l'Isle de Wight, & suivant la conjecture d'Antoine Wood, à Newport qui en est la principale ville. Il fit ses études d'Humanitez dans l'Ecole de Wikeham, d'où il passa au Collège neuf d'Oxford, auquel il fut agrégé en 1593. Il reçut le degré de Maître ès Arts en 1599, & peu de tems après, Thomas Bodley instruit de son habileté dans la connoissance des Livres, le choisit pour premier Bibliothécaire de la Bibliothèque publique qu'il établisoit alors à Oxford; poste dans lequel il fut confirmé par l'Université en 1622, & qu'il remplit avec tout le succès qu'on en attendoit. En 1614, il se fit recevoir Docteur en Théologie. Dans le même tems l'Evêque de Wells lui donna le Sous-doyenné de son Eglise, & l'Archevêque de Cantorbéry le nomma à la Cure de Mongeham dans le Comté de Kent, sans qu'il eût recherché aucun de ces Bénéfices; & il fut fait Juge de paix. Tout cela l'obligea à se démettre de son emploi de Bibliothécaire, pour mieux vaquer aux fonctions de ces deux dignitez différentes. Il fut Membre de la Convocation qui se tint avec le Parlement à Oxford, la première année de regne de Charles I, & il y proposa de commettre quelques personnes savantes pour visiter les Bibliothèques, & examiner les Ouvrages des Saints Pères, qui avoient été corrompus ou altérés, afin

de les rétablir dans leur première pureté. On ne fait point quelles furent les suites de cette proposition, qui apparemment n'eut point de lieu. Mais au défaut des autres, il s'appliqua lui-même à exécuter son projet, en collationnant ensemble les anciens Manuscrits des Pères qui se trouvent dans les Bibliothèques d'Oxford; & on a plusieurs Ouvrages de la façon qui font connoître son goût & son attrait pour cette sorte de travail. Il mourut au mois de Mai 1629, dans sa maison d'Holywell, fauxbourg d'Oxford, âgé d'environ 58 ans, & fut enterré dans la Chapelle du Collège neuf. On a de lui, *Richardus de Bury Episcopus Dunelmensis Philobiblion; Ecloga Oxoniæ Cantabrigiensi, sive Catalogus Scriptorum in utraque Academia; Cyprianus rediurus, hoc est, Elenchus eorum que in Opusculo Cypriani de Unitate Ecclesie sunt vel addita vel detracta, vel lapsu Typographi vel alio quocumque modo supposita; Spicilegium D. Augustini, hoc est, libri de Fide ad Petrum Diaconum, cum antiquissimis duobus Manuscriptis & postremis ac ultimis editionibus excussis tam Basilicis quam Parisiensi diligens collatio & castigatio; Bellum Papale, sive Concordia Discors Sixti V. & Clementis VIII, circa Hieronymianam editionem, cum utriusque editionis Vulgata illorum Pontificum & postremæ Levantissimæ Comparatione; Catalogus librorum Bibliob. Bollandianæ; Concordantia sanctorum Patrum, id est, vera & pia libri Cantuarum per Patres universos tam Græcos quam Latinos Expositio; Apologie pour Jean Wicléf, où l'on montre la conformité de ses sentimens avec ceux de l'Eglise Anglicane, en Anglois; L'écriture, les Conciles & les Pères corrompus par l'Eglise de Rome, en Anglois; Réponse suffisante à Jean Gerser & à Antoine Possévin Jésuites, & à l'Auteur anonyme des Foclemens de l'ancienne & de la nouvelle Religion, en Anglois; Les Jésuites menacés de leur ruine par les Prêtres sçavants, pour leur mauvaise vie, leurs mœurs corrompues, leur doctrine hérétique & leur Politique qui l'emporte sur celle de Machiavel, en Anglois; Filius Papa Papalis; Index generalis sanctorum Patrum ad singulos versus capituli quatuor Evangelii secundum Matthæum; Nota ad Georgium Wicelum de Methodo Concordiæ Ecclesiasticæ cum Catalogo Autorum qui scripserunt contra squalores Ecclesiæ Romanæ; Vindicta Gregoriana, seu restitutio innumeris penæ hinc Gregorius Magnus ex veteris Manuscriptis, in singulis fide collatis; Introduction à la Théologie, contenant une refutation des Papes par les Papes même sur les principaux Articles de la Religion Anglicane, en Anglois; Humble & instante Requête à l'Eglise d'Angleterre, sur les Livres qui concernent la Religion, en Anglois; Explication étendue des dix Articles contenus dans la Requête présentée par le Docteur James au Clergé d'Angleterre pour rétablir dans leur pureté les Auteurs corrompus par les Papes, en Anglois; Specimen Corruptelorum Pontificiorum in Cypriano, Ambrosio, Gregorio Magno & Autore Operis imperfecti & in Jure Canonico; Index Librorum prohibitorum à Pontificis. Il a traduit outre cela du François en Anglois la Philosophie Morale des Stoïciens. Il a publié aussi deux petits Traitez de Jean Wicléf, contre les Ordres des Religieux Mendians. Quelques personnes prétendent que c'est lui qui a donné au Public avec une Version Angloise, l'Ouvrage Latin intitulé *Filius Papalis, sive Catalogus Indulgentiarum & Reliquiarum septem Ecclesiarum principalium Urbis Romæ, ex veteri Manuscripto descriptis*. Wood cite trois Ouvrages manuscrits de James, savoir, *Admissio ad Theologos Protestantibus de libris Pontificiorum tante legendis; Enchiridion Theologicum; Liber de Suspicionibus & Conjecturis*. * Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, tome 19, p. 62. & suiv.*

JAMES-BAY, en Latin *Jacobi Sinus*: c'est une partie de la grande Baye de Hudson. Elle s'étend vers le midi, vis à vis du Lac supérieur. Thomas James, Anglois, la découvrit, & lui donna son nom l'an 1631. * *Maty, Dict. Géogr.*

JAMESBOROUGH ou **JAMESTOWN**, petite ville de la Connacie en Irlande, située sur le Shannon, à six lieues au dessus d'Athlone, a séance & voix dans le Parlement d'Irlande. Les Anglois qui l'ont fondée, lui ont donné le nom de leur Roi Jacques I. Cette ville est tombée en ruine. * *Maty, Dict. Géogr.*

JAMES-CAP: ce Cap, qu'on appelle aussi le *Cap des Etats*, le *Cap Cod*, & le *Cap Blanc*, est dans l'Amérique septentrionale, à la pointe de la Presqu'Isle, qui porte le nom de *Nouvelle Hollande*, & vis à vis de la ville de Plymouth. * *Maty, Dict. Géogr.*

JAMES-COUNTY, ville d'Amérique. Voyez **JAMESTOWN**.

JAMES-ISLE ou *Ile de Jacques*. M. Delisle dans sa Carte du Canada, la représente comme faisant trois Isles. La plus orientale est séparée des deux autres par la Baye de Cumberland; la plus occidentale est séparée de la plus orientale par la Baye de Cumberland, & de la plus méridionale par la Baye des Ours blancs. Ces trois Isles prises ou considérées en un corps ont au nord la Mer Chrétienne; à l'est le Détroit de Davis; au sud le Détroit de Hudson; & à l'ouest un Détroit qui s'étend depuis celui de Hudson jusqu'à la Mer Chrétienne.

JAMES-RIVER, c'est à dire, *Rivière de Jacques*, rivière de l'Amérique septentrionale dans la Virginie. Elle tire sa source des montagnes qui séparent la Virginie de la Louisiane, coule de l'ouest à l'est, & se jette dans la Mer du Nord au dessous de Jamestown. * M. Delisle, Carte de la Louisiane & du cours du Mississippi.

JAMES-STAD. Voyez **JAMESTOWN**.

JAMESTOWN, ville de l'Amérique septentrionale, dans la Virginie. Les Anglois, qui sont maîtres de ce pays, ont bâti cette ville sur la rivière de Powhatan, un peu au dessus de son embouchure dans la Mer du Nord, & lui ont donné ce nom de *Jamestown*, ou de ville de Jacques, *Jacobitown*, à cause de Jacques I. Roi de la Grande-Bretagne. * De Laet. Sanfon. Baudrand.

JAMESTOWN, ville d'Irlande. Voyez **JAMESBOROUGH**.

JAMETZ, petite ville de Lorraine vers les frontières du Luxembourg, appartient aux François, qui l'ont assez bien fortifiée. Elle est située sur une petite rivière, entre Mont-médi, Damvilliers, Sténaï & Longwi. * Sanfon.

JAMIN, second fils de Siméon l'un des douze Patriarches, donna son nom à la Famille des Jaminites. * *Genèse, ch. 46. v. 10. Nombres, ch. 26. v. 12.*

JAMLEC, fils d'Amatsja, de la Tribu de Juda, fut nommé pour être un des Chefs des Familles de cette Tribu. * *1 Chroniq. ou Paralip. ch. 4. v. 44.*

JAMNE, ville. Voyez **JAMNIA**.

JAMNE, homme. Voyez **JAMNA**.

JAMNES ou **JAMNI**. Voyez **JAMNIA**.

JAMNIA, **JAMNI**, **JAMNE**, **JAMNES**, **JEMNAA** ou **JABNE**, ville de la Palestine dans la Tribu du Dan, située sur la Mer. Plinè l'appelle *Jannis*, & Ptolomée le *port de Jannetes*. Lorsque les Chrétiens étoient maîtres de la Judée, Jannia étoit épiscopale, suffragante de Césarée. Ce n'est aujourd'hui qu'un village nommé *Zania*, éloigné de dix mille pas de Jassa vers le midi, & environ à vingt-cinq d'Azot. * Baudrand. Jannia a un assez bon port. Son nom ne se trouve pas dans le texte Hébreu de Josué, mais seulement dans le Grec, *Josué, ch. 15. v. 45*, où l'on met *Jannai* après Accaron, dans le nombre des villes de Juda. Olias, Roi de Juda, fils d'Amatsja, la prit sur les Philistins, *1 Chroniq. ou Paralip. ch. 26. v. 6*, où elle est nommée *Jabu*. Joseph dit qu'elle fut donnée en partage à la Tribu de Dan. On lit dans les Maccabées que le port de Jannia étoit à deux cens quarante stades de Jérusalem. Plusieurs Auteurs font mention de cette ville. St. Epiphane dit que du tems d'Arion, Macrin étoit l'Evêque de Jannia. Strabon écrit que Jannia étoit un bourg près de Joppe. Philon assure dans son Ambassade à Caius, que Jannia étoit une ville de Juda très peuplée & où les Gentils habitoient avec les Juifs. Le Talmud fait souvent mention de Jannia, des hommes illustres qu'elle a donnez, & de l'Académie qu'il y avoit après la ruine de Jérusalem. Elle étoit éloignée de 13 milles de Dioispolis, entre cette ville & Azot. Il y avoit une autre Jannia dans la Tribu de Nephthali, qu'on nommoit aussi *Jamaiah*, au rapport de Simon, *Diâ. de la Bible*. * *Reland Palæstina, L. 3. D. Calmet, Diâ. de la Bible*. Suivant Joseph, il y avoit dans la Haute Galilée un bourg du nom de Jannia.

JAMOER. Voyez **CAMARONES**.

JAMOT (Frédéric) de Béthune, Docteur en Médecine, excella dans la Poësie, & sur-tout dans le genre Lyrique. On a de lui, *Pœmata varia Græca ac Latina, Hymni, Idyllia, Odes, Funera; Paraphrasia Poëtica Græca & Latina in septem Psalmis Penitentiales*. Il a traduit en vers Latins *Tryphiodorus Aegyptus de Ilii occidit*, & quelques Idylles de Théocrite. Il a rendu en vers Grecs *Idyllion de Vita humana* d'Aufone. Il a publié avec des Notes *Galeni Paraphrasia in Menodoti exhortationem ad Artium Liberalium studia*, traduite en Latin par Erafme. Il a fait aussi une Traduction Française d'un Traité Grec de *Demetrius Papagomus de Arthritide*.

JAMPOLI, en Latin *Hyampolis, Aemoria*, ancien bourg de la Bœotie. Il est dans la Livadie, Province de la Grèce, au septentrion de l'isthme de Corinthe, & au levant de la petite ville de Thise. * *Maty, Diâ. Géogr.*

JAMUEL. Voyez **JEMUL**.

J A N.

JANAGAR, ville de l'Empire du Mogol en Asie, est dans la Province de Soret, vers le fond du Golfe de l'Inde. On croit par cette conjecture que c'est l'ancienne *Alacopra*, ville de l'Inde, .. deçà le Gange. * *Maty, Diâ. Géogr.*

JANAI. Voyez **JAHNAI**.

JANANAH, ville d'un pays d'Afrique, que les Arabes appellent *Favord*. * *D'Herbelot, Biblioth. Orient.*

JANBOU, c'est la source d'une fontaine, & le nom d'un château, situé dans une des Provinces de l'Arabie, appelée *Higiaz*. Il n'est éloigné de la ville de Médine que de huit journées de Caravane; & c'est une des stations où couchées des Pèlerins de la Mecque, qui s'y arrêtent toujours, à cause de la source d'eau d'où elle a pris son nom. Ce château n'est éloigné de la Mer Rouge que d'une journée: c'est pourquoi les Africains qui s'embarquent sur cette mer, viennent joindre en ce lieu la Caravane des Pèlerins, qui viennent de Turquie à la Mecque. Les environs de ce lieu sont moins stériles que les autres qui se rencontrent sur cette route; car on y trouve une grande quantité de palmiers, qui portent de très excellentes dattes, & des terres labourables, qui portent de fort bon blé. * *D'Herbelot, Biblioth. Orient.*

JANCIRE, Roi des Scythes. Cherchez **IDATHYRSE**.

JANCOMA, Royaume des Indes dans la Presqu'Isle de delà le Gange, dans le Royaume de Pégu, est situé entre la rivière de Mécon à l'orient, & celle de Ménan à l'occident. * Sanfon.

JANEIRO, **RIO DE JANEIRO** ou **GANABARA**, *Jannarius*, fleuve de l'Amérique méridionale dans le Brésil, se jette dans la mer au midi de ce même pays, & donne son nom à une Province ou Capitaine. Ses villes sont Saint-Sébastien, avec un bon port, Angra de los Rejes, Casa de Piedro, &c. Les Portugais sont maîtres de ce pays. Les François sous la conduite du Sieur du Gué-Trouin, prirent la ville de Saint Sébastien en Septembre 1711, & y restèrent pendant deux mois. Elle se racheta du pillage par 610000 Cruzades, outre une grande quantité de ris & autres marchandises, ce qui causa aux

Portugais une perte de plus de vingt-cinq millions. * De Laet, Baudrand.

* JANET (N...) Peintre du XVI^e siècle, faisoit fort bien des portraits. On voit à Fontainebleau ceux qu'il a faits de François I & de François II; & dans la Bibliothèque de M. le Président de Thou, il y en avoit plusieurs des principaux Seigneurs qui vivoient en ce tems-là. Il travailloit également bien en huile & en miniature. Ronfard a parlé avantageusement de lui dans ses Poésies. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, tome 3. *Entret.* 5. p. 119. édit. de Trevoux 1725.

JANEWAY, (Jacques) Ministre Presbytérien, né en Herefordshire, étudia à Oxford & vécut en particulier après avoir quitté l'Université. Malgré sa vie privée, il tenoit, de tems en tems, des Assemblées assez nombreuses dans le voisinage de Londres. Il fit paroître une grande piété dans sa dernière maladie, & en même tems une appréhension que son ardeur à servir le public ne lui eût fait négliger quelques devoirs particuliers. Il mourut le 16 Mars 1674. Il a écrit, *Heaven upon Earth, in Obedience; Life of his Brother J. Janeway; The Saints Encouragement to diligence; a Token for Children; Legacy to his Friends*, &c. * Calamy, 2. Part of M. Baxter's Life. *Dict. Allen.* de Bâle.

JANGOMA. Voyez JANCOMA.

* JANICON (François-Michel) naquit à Paris le 24 Décembre 1674, de François Janicon Avocat au Conseil qui professoit la Religion Réformée, & de Marie Brunier. Il fut envoyé par ses parens en Hollande à l'âge de neuf ans, & y étudia dans l'École de Maftricht, où M. du Rondel enseignoit alors avec un succès égal à sa réputation. Son oncle paternel, Ministre à Utrecht depuis la révocation de l'Edit de Nantes, l'appella ensuite auprès de lui, & joignit pendant quatre ans ses instructions aux leçons qu'il alloit prendre sous les Professeurs Gravius, De Vries, Luyts & Bauldry. Il fit après cela quelques Campagnes, & après la paix de Ryswyck il reprit ses études. La mort de son oncle arrivée en 1705, & suivie quelque tems après de celle de son père, l'obligea de retourner en Hollande pour recueillir sa succession. L'année suivante il épousa une Demoiselle Réfugiée, de laquelle il a eu deux filles. Après son mariage, il demeura huit ans à la campagne dans la Seigneurie d'Overhagen qu'il avoit achetée en Gueldre. Il passa ensuite quelque tems à Amsterdam, où il travailla avec M. du Breuil à la Gazette Française. L'Auteur de celle de Rotterdam ayant cessé de la faire, il alla la continuer. Il fut ensuite appelé par le Magistrat d'Utrecht pour en faire une nouvelle en cette ville, en Flamand & en François. Comme il avoit tous les talens nécessaires pour un tel Ouvrage; tout sembloit lui promettre un succès heureux; mais par malheur pour lui, un Etranger abusant de sa bonté fit servir son Imprimerie domestique à publier un Ecrit qui déplut aux Magistrats. Les dénigremens que cette affaire lui causa, & les bontés du Prince Guillaume de Hesse, l'attirèrent à la Haye, où bientôt après il fut revêtu de la charge d'Agent du Landgrave de Hesse. Il eut le 18 Août 1730 une attaque d'Apoplexie, dont il mourut le lendemain dans la 56^e année de son âge. Outre les Gazettes auxquelles il a travaillé, il a fait les Ouvrages suivans, *Bibliothèque des Dames, contenant des règles générales pour leur conduite, dans toutes les circonstances de la vie, écrite par une Dame & publiée par M. le Chevalier Richard Steele, traduite de l'Anglois par M. Janicon, qui n'a fait la traduction que des deux premiers volumes, sans toucher au troisième; Le Passe-par-tout de l'Eglise Romaine, ou Histoire des troispertes des Prêtres & des Moines en Espagne, composé en Anglois par Antoine Garin, & traduit en François par M. Janicon; Etat présent de la République des Provinces-Unies, & des pays qui en dépendent. Cet Ouvrage devoit être de dix volumes, mais la mort ne lui a permis de publier que les deux premiers.* * Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, tome 18. p. 96 & suiv.

JANICULE, l'une des sept montagnes de Rome, que le Roi Ancus Martius joignit à la ville par un pont qu'il fit bâtir sur le Tibre. Elle fut ainsi appelée, ou parce que les Romains sortoient autrefois par-là, comme par une porte, que les Latins nomment *Janus*, pour aller dans l'Etrurie; ou du nom d'une ancienne ville qui reconnoissoit Janus pour son fondateur. Aujourd'hui le Janicule est appelé le *Mont d'or*, communément *Montorio*, à cause de la couleur de son sable qui est jaunâtre. C'est le lieu le plus élevé de Rome, & d'où l'on peut mieux voir cette grande ville; mais c'est le moins habité de tous, à cause du grand air. Les sépultures du Roi Numa & du Poète Statius Cécilius, l'ont rendu célèbre. Plin. l. 16. & Tite-Live disent que le peuple s'étant un jour retiré dans Janicule, fut rappelé par le Dictateur Q. Hortensius. C'est aussi où Porcenna, Roi d'Etrurie, vint camper avec son Armée, selon le même Tite-Live, Denys d'Halicarnasse & Silius Italicus. C'est enfin, selon Diodore de Sicile, l. 47. sur ce mont que dans le commencement des guerres civiles, les Sénateurs cherchèrent une retraite contre la colère d'Auguste. Les Toscans s'en emparèrent l'an 477 avant Jésus-Christ, sous le consulat de C. Horatius Pulvillus & de T. Ménentius. Cette forteresse fut reprise l'année suivante par la valeur de A. Virginus & de Sp. Servilius. Léandre Alberti assure que l'Etrurie fut autrefois appelée *Janicule*. On tient qu'il y a eu un lieu dans l'Arabie Heureuse, nommé anciennement les *Colonies de Janus*. * Du Pin, *Hist. Profanes*, tome 1.

JANINA, ou JOANINA, ville d'Epire. Elle est habitée par de riches Marchands Grecs, & plus grande que celle de Larisa dont elle est peu éloignée. Jean Paléologue Empereur partagea en deux l'Archevêché de Larisa pour ériger celui de Janina. Les quatre Evêchés qui dépendent de Janina sont *Argyro-Castro*, ville d'une médiocre grandeur; *Dethow*, qui

n'est qu'une bicoque; *Bustrino* sous lequel sont les villages de la Chimère; *Glykon*, qui tire son nom d'une rivière appelée *Glyki*. Ce dernier Diocèse s'étend depuis Paramythia jusqu'à Parya, forteresse des Vénitiens au bord de la mer. * Spon, *Voyage de Dalmatie &c.* tome 1. p. 140 & 141. Voyez aussi JANNA ou JANNINA qui est la même.

JANISSAIRES, Fantassins de la Garde du Grand-Seigneur, sont très puissans à la Porte, & sont divisés en Janissaires de Constantinople & en Janissaires de Damas. Quelques-uns assurent qu'Amurat, I du nom, les établit à la persuasion d'un Santon ou Religieux Mahométan. D'autres veulent que c'ait été Osmán premier Empereur Turc. Sur cet établissement & sur l'origine de leur nom, on pourra consulter les Annales des Turcs de Leuchavius, l'Histoire de Chalcondyle, & les illustrations de Vignère sur cet Auteur. Il ne faut pas croire que le nom de Janissaire soit tiré de *Janus*, ou Porte, que les Turcs appellent *Capi*. Il vient de *Jegui*, qui signifie *nouveau*; & *Teberi*, qui signifie *soldat*, d'où se forme *Jeguiberi*, c'est à dire, *nouveau soldat*, que nous prononçons Janissaire. Voyez la raison de ce nom dans l'Article BECTASCHITES. Cette milice n'étoit autrefois composée que d'enfans Chrétiens, que la pauvreté de leurs pères obligeoit d'abandonner à ces infidèles, pour le *Carach*, ou tribut que le Grand-Seigneur exige de tous les Chrétiens qui veulent avoir liberté de conscience dans ses Etats; ou bien on y recevoit ceux qui étoient faits prisonniers sur les Chrétiens; mais la coutume des enfans de tribut est abolie, & le Grand-Seigneur ne l'exige plus que dans la Mingrelie, & dans quelques autres lieux vers la Mer Noire, qui ne peuvent payer le *Carach* en argent. Le nombre des Janissaires n'est pas déterminé, il y en a plus ou moins, selon que les troupes souffrent de différentes pertes: on avoit autrefois fixé leur nombre à trente-trois mille. Dans les derniers tems on auroit pu en compter jusques à cent mille; mais ce nombre est bien diminué à présent, quand même on voudroit y comprendre tous ceux qui achètent cette qualité à deniers comptans, qu'ils payent aux *Kiaya* & *Serdars*, ou à l'AGA des Janissaires, à dessein seulement de se faire craindre, ou de ne plus payer tribut, ou pour d'autres intérêts particuliers. La paye des Janissaires est de deux jusqu'à douze aspres par jour, sans compter le *Doliman* ou la robe de drap de Thessalonique, dont le Grand-Seigneur leur fait présent toutes les années, au premier jour de leur *Ramadan* ou Carême. Lorsqu'un Janissaire rend quelque service particulier, ou qu'il se fait distinguer, le Grand-Seigneur augmente sa solde de quelques aspres; outre l'assurance qu'il a que sa paye lui sera continuée, quand il deviendrait invalide, parce qu'il sera fait *Ostearac*, & *Afarilla*, ou *Moriepays*. Lorsque les Janissaires sont à Constantinople, ils sont obligés d'aller loger dans leur *Oda* ou Chambre; car tous les Janissaires ont dans Constantinople cent soixante chambres, où ils doivent se retirer, sur peine d'être châtiés rigoureusement. Ces Chambres sont quelquefois de deux ou trois cens Janissaires, plus ou moins, selon la guerre ou la paix; & ils sont obligés de se retirer à certaine heure, après laquelle l'*Odohajibi* ou Maître de la Chambre, ou en son absence l'*Asgh*, ou Cuisinier de la Chambre, marque ceux qui manquent, pour les faire châtier, si leur absence a été sans congé, ou pour les réprimander seulement, si n'a été par quelque nécessité indispensable. Chaque Janissaire est obligé de donner au Thésorier de sa chambre, ou au Thésorier général des Janissaires, en tems de paix, un & demi pour cent de tout l'argent qu'il reçoit de sa paye; & en tems de guerre, sept pour cent; mais moyennant cela la Chambre est obligée de donner à chaque Janissaire une place de trois piés de large sur six de long, pour étendre son matelas, & de lui fournir à dîner & à souper un plat de ris, avec un morceau de mouton, du pain & de l'eau, (car on fait que les Mahométans, par un principe de Religion, ne boivent point de vin;) de sorte qu'un Janissaire peut aisément épargner la plus grande partie de sa paye.

L'habillement des Janissaires est un *Doliman*, ou une longue robe, avec des manches courtes: elle est liée par le milieu du corps d'un *Couffac*, ou ceinture de toile, rayée de plusieurs couleurs, avec une frange d'or ou d'argent aux extrémités. Par dessous leur *Doliman*, ils portent un *Spahi*, ou surveste de drap bleu à la négligence, ou en manière de nos froufous. Au lieu de turban, ils ont en tête un *Zarcola*, ou espèce de bonnet de feutre, avec un long chaperon de même étoffe, qui leur pend par derrière sur les épaules. Dans les jours de parade ils enrichissent leur *Zarcola* de plusieurs longues plumes, qui sont dans un petit tuyau, qui est attaché sur le devant de leur bonnet. Les Janissaires ne portent d'ordinaire dans Constantinople qu'un long bâton, ou canne d'Inde à la main; mais leurs armes pour la guerre en Europe sont le fabre & le fusil, ou le mousquet; ils portent aussi un *fourmeim* (où est leur poudre) qui leur pend du côté gauche; par le moyen d'une courroie en écharpe, & ils entortillent leur bras droit de même manière de brasselets. Dans l'Asie ils se servent ordinairement de l'arc & des flèches, à cause de la disette des poudres qui y sont rares; mais ils sont toujours munis d'un *Haniar*, ou manière de poignard ou couteau, dont ils menacent à tout moment ceux dont ils exigent quelque chose. Les arcs & les flèches sont fournies aux Janissaires par des *Alhétesferdars*, ou Sous-thésoriers-généraux.

Les Janissaires ne se marient que rarement, & même fort tard; à cause que l'on est persuadé en Turquie; aussi bien qu'ailleurs, qu'un homme qui est marié n'est plus déterminé que celui qui n'a soin que de sa personne: néanmoins on ne les empêche point de se marier; & même quand c'est par l'aveu de leurs Officiers, ils sont exemts de coucher dans leurs Chambres; mais tous les Vendredis ils sont obligés de venir paroître à leur Cham-

Chambree, & de se faire voir à leur *Wetliburg*, ou Thresorier de la chambre, s'ils ne veulent perdre leur paye. Quand il leur nait quelque enfant, le Grand-Seigneur augmente leur solde de quelques apres par jour. Leur Corps n'est plus si considerable qu'il l'etoit autrefois. Ils s'etoient rendus si formidables, qu'ils osoient se meler du Gouvernement de l'Empire. Ils eurent la hardiesse en 1648, de deposer le Sultan Ibrahim, & de l'etrangler dans le chateau des sept Tours; mais depuis ce tems-la les Grands-Visirs, pour conserver l'autorité de leurs Souverains, ou la leur même, se sont étudiez à réprimer l'orgueil des Janissaires, & ont fait périr exprès les plus braves dans le siège de Candie, permettant aux autres de se marier, ou d'exercer des métiers, contre l'ancienne coutume & Discipline des Janissaires: ce qui a beaucoup affoibli leur Corps; car comme il n'est plus rempli que de gens sans expérience, & accoutumés à l'oisiveté, ils ne favent par où se prendre pour soutenir la fierté de leurs prédécesseurs. Néanmoins en l'année 1687, ils eurent encore assez de hardiesse pour se joindre aux Spahis, avec lesquels ils déthrônèrent Mahomet IV, & élevèrent Soliman III, son frère, sur le trône. Pendant ces troubles ils firent mourir les principaux Officiers de l'Empire, pillèrent les plus riches Bourgeois de Constantinople, & brûlèrent une partie de la ville. * *Mémoires Historiques.*

JANISSAIRES (Les) à Rome, sont des Officiers ou Pensionnaires du Pape, qu'on appelle aussi *Participans*, à cause de certains droits allignés sur les Annates, Bulles, ou Expéditions de la Chancellerie Romaine, comme il paroît dans les Mémoires de taxe que donnent les Banquiers pour les frais de la levée des Bulles. Claude Vaufe, qui a bien écrit d'ailleurs de la Cour Romaine, dit que ces Janissaires sont les Solliciteurs des Banquiers expéditionnaires, qui sont souvent à la porte du Pape; mais il se trompe. Du Cange dit la même chose, & cite Octavius Veltrinus de *Judicis Aula Romanae*; mais la vérité est que ce sont des Officiers du troisième banc ou Collège de la Chancellerie Romaine, dont le premier banc est des Scribes, le second des Abbreviateurs, & le troisième des Janissaires, qui sont des espèces de Correcteurs ou Réviseurs de Bulles, à qui pour cela on paye un certain droit sur les Annates.

JANISSAIRES (Le Cap des). Voyez **JANNIZARI**.
JANISSAR-AGASI. Les Turcs donnent ce nom à celui qui a le commandement général sur tout le Corps des Janissaires. Cette charge répond à peu près à celle de Colonel-Général de l'Infanterie Française, lorsqu'elle subsistait encore sous feu M. le Duc d'Espernon, dernier Colonel. Cet Aga est le premier de tous les Agas, ou Officiers d'Infanterie de l'Empire Ottoman: son nom vient du mot Turc *Aga*, qui signifie *Maître & Seigneur*, ou *seigneur*, qui est la marque du commandement, qu'il porte à la main dans les jours de cérémonie. Les Janissaires en portent aussi dans les grandes villes, pour marque de leur rang de service. Ce Général étoit autrefois tiré d'entre les Janissaires; mais depuis que le Grand-Seigneur a remarqué qu'il s'y faisoit des brigues, & que son éléction étoit suivie de jalousie & de haine, qui le rendoit quelquefois méprisable à ses Officiers, il le choisit entre les Ichoglans de son Serail. Cet Aga a un revenu fort considérable, assigné sur des *Tunars*, qui sont affectés à sa charge; & le Sultan lui fait fort souvent des présents, principalement quand les Janissaires ont bien fait leur devoir en quelque occasion importante. Lorsqu'il est assez heureux pour plaire au Sultan, c'est à qui lui fera des présents, afin de parvenir par son moyen aux charges militaires; car en Turquie on ne donne point les charges au mérite, mais à celui qui en donne le plus de *Bourfes*, (qui est leur manière de compter de grandes sommes), chaque bourse étant d'environ cinq cens écus. Ce Commandant ne marche guère dans Constantinople, qu'il ne soit suivi d'un grand nombre de Janissaires, principalement quand il est arrivé quelque fâcheuse révolution dans l'Empire, comme celle qui arriva l'an 1687; car c'est dans ces momens que les Janissaires prennent occasion de demander leur paye, & d'en exiger l'augmentation, menaçant de piller la ville, comme ils ont fait en plusieurs endroits de cet Empire, massacrant tous ceux qui osoient leur résister. Cet Aga, pour empêcher les soulèvements, & pour mieux faire exécuter ses ordres, se fait dans ces occasions accompagner de trente ou quarante *Mungis*, ou Prévôts des Janissaires, avec cinq ou six cens de cette milice, afin de se saisir des malfaiteurs, & de les faire conduire dans les prisons; mais ceux-ci se font souvent peu mis en peine de l'Aga, & de ces Prévôts, qui se font trouver abandonnez de la milice qui les accompagnoit; parce qu'elle se jectoit du côté des mutins, pour avoir part au pillage. Le Janissar-Agasi a tout pouvoir sur la vie des Janissaires, & ne les fait néanmoins mourir que de nuit, de peur que leurs camarades ne se soulèvent, pour les délivrer du supplice. La *Falaca*, ou battonnade sous la plante des piez, est la peine dont on punit les moindres crimes; mais quand leurs crimes méritent la mort, on les fait étrangler, ou coudre dans un sac & jeter dans quelque lac, ou rivière. Lorsque le Janissar-Agasi meurt, tous les biens vont au profit du Thésor commun des Janissaires, sans que le Grand-Seigneur en touche aucune chose. * *Mémoires Historiques.* Voyez **AGA**.

JANIZI, TISBE ou **THISBE**, autrefois **OGYGIÉ**, étoit une petite ville de la Bécotie dans la Grèce. Ce n'est maintenant qu'un village de Livadie, situé près du Golfe de Lépante, & de l'isthme de Corinthe. * *Maty, Dict. Géogr.*

JANNA fils de Joseph & père de Melchior, est compté entre les Ancêtres de Joseph, Epoux de Marie, mère de Jésus-Christ. * *Lac, ch. 3. v. 24.*

JANNA, JANNINA, ville de la Grèce, située sur un petit Lac, qui porte son nom, vers les sources du fleuve Pénée,

environ à trente lieues de Larisse vers le couchant. Elle donne, selon quelques Géographes, le nom de *Jannina* à toute la Thessalie, où elle est maintenant renfermée. On la prend pour l'ancienne *Cassiope Dolopum*, qui étoit dans l'Epire. Elle est assez considérable, étant le Siège d'un Gouverneur, & celui d'un Archevêque Grec. * *Maty, Dict. Géogr.* Voyez aussi **JANNINA** ou **JOANINA**, qui est la même.

JANNEE ou **JANNEUS**. Voyez **ALEXANDRE** Roi des Juifs.

JANNES, nommé Jochanne dans le Talmud, étoit compagnon de Mambres, ou Mamrès. Et ces deux hommes, Magiciens à la Cour de Pharaon l'an du Monde 2544, avant Jésus-Christ 1491, résistèrent par leurs enchantemens à Moïse, qui ne marqua point leur nom, exprimé dans la 2. Epître de saint Paul à *Timothée*, ch. 3. v. 8. Le Livre qu'on voyoit dans la primitive Eglise, avec leur nom, fut mis entre les Apocryphes par le Pape Gélase, si néanmoins le Décret qu'on a publié sous le nom de ce Pape, est de lui. * *Exode, ch. 7. v. 11.* Sixte de Sienna, *Biblioth. Sacra*, l. 2.

JANNIZARI, Cap en Asie à l'entrée du Détroit de Gallipoli, ou des Dardanelles, étoit nommé autrefois *le Promontoire Sigée*. Il y a un village appelé *Troiaki*, ou petite Troye, occupé par des Chrétiens Grecs. Les Turcs le nomment *Giaoniki*, c'est à dire, *village d'Infidèles*; car ils appellent ainsi tous les lieux, où il n'y a point de Mosquées ou Temples de Mahométans; & ils donnent le nom de *Giaours* à tous les Chrétiens. Les Voyageurs y trouvent quantité de rafraichissemens, & de provisions, comme des poulets, des œufs, des perdrix, du ris, du beurre, & des fruits excellens, & à bon marché. La douzaine de poulets n'y vaut que quinze sols; & le bon vin muscat de l'île de Ténédos, qui n'en est éloignée que d'environ une lieue, ne s'y vend qu'un écu le baril, ou tonneau. De ce Cap on découvre presque toute la belle campagne de la Troade, avec les rivières de Xanthe, ou Scamandre, & du Simois, qui descendent toutes deux du fameux Mont-Ida, qui est à deux lieues de Troye la grande. Ces deux rivières si célèbres dans les Poëtes Grecs ne sont guères plus grosses, que l'est à Paris celle des Gobelins, & tarissent même quelques fois en Été. Après s'être jointes au dessous des ruines de Troye, elles passent sous un pont de bois, appuyé sur quelques piliers de pierres; d'où elles se déchargent dans le Détroit, environ une demi-lieue au dessous du Cap de Jannizari, proche du nouveau Chateau d'Asie. * *Grelot, Voyage de Constantinople.*

JANNOT MANET. Voyez **MANETTI**.

JANO. Voyez **JANOAH** ou **JANOE**.

JANOAH, ville de la Tribu d'Ephraïm. Elle fut prise par Tiglath-Pileser Roi des Assyriens, du tems de Pékah, Roi d'Israël. * *II ou IV Rois, ch. 15. v. 29.*

JANOEZ (Barthélemi) Espagnol, dans le XIV siècle, composa du tems du Pape Urbain V, un Livre qui contenoit ces trois erreurs. I. Que l'Antechrist devoit venir l'an 1360, qui étoit celui auquel il écrivoit, & que son avènement se manifesterait au jour de la Pentecôte. II. Que tous les Fidèles adultes devoient être pervers, sans espoir de pénitence. III. Que tous les Juifs, Payens & Mahométans pervers par l'Antechrist, se convertiroient. L'Archevêque de Tolède fit brûler ce Livre; & l'Auteur abjura ses erreurs. * *Pratéciole. Bzovius, A. C. 1359. n. 9.* Sponde, dans la même année, n. 4.

JANORINSKO. Voyez **JENISEISKOY**.

JANOW. Voyez **YANOUF**.

JANOWGOROD, ville. Voyez **JUANOGOROD**.

JANOWITS, bourg du Cercle de Saurzim en Bohême, est à neuf lieues de Prague vers le midi: il est connu par la victoire que les Suédois y remportèrent sur les Impériaux l'an 1645. * *Maty, Dict. Géogr.*

JANSENIUS (Cornelle) premier Evêque de Gand, étoit natif de Hult en Flandre, & après avoir appris les Langues, avoit enseigné dans l'Abbaye de Tongerloos. Depuis il fut Curé de saint Martin de Courtray; & enfin Doyen de saint Jacques de Louvain, où il eut rang de Docteur, & de Professeur en Théologie. Philippe II, Roi d'Espagne, l'envoya au Concile de Trente, où il se fit autant estimer par sa modestie que par sa doctrine. A son retour il fut fait Evêque de Gand. Le public lui est obligé de plusieurs beaux Ouvrages, & surtout de la Concorde sur les Evangiles. Les autres sont, *Commentarii in totam Historiam Evangelicam, in Proverbia Salomonis & Ecclesiasticum; Paraphrasis & Annotationes in omnes Psalmos Davidicos; Annotationes in libros Sapientie Salomonis; Une courte Confession de Foi*, en Flamand, &c. Jansenius mourut à Gand le dixième Avril 1576, âgé de 66 ans. * *Le Mire, de Script. Sac. XVI. & in Elog. Valère André, Biblioth. Belgica, p. 152 & 153. Raiffi, Belg. Christ. Sanderus, De Illust. Gand. Genebrard, in la Chron. Sainte-Marthe, Gall. Christ. tome 2. &c.*

JANSENIUS (Cornelle) Evêque d'Ypres, né l'an 1585, dans un village nommé Accoy ou Axoy, proche de Leerdam en Hollande, d'une famille Catholique, étudia à Utrecht, puis à Louvain. Ensuite il alla à Paris, & de là à Bayonne, avec Jean du Verger de Hairanne, depuis Abbé de Saint-Cyran, & y étudia avec beaucoup d'application les Ouvrages de saint Augustin. Après avoir passé douze ans en France, il retourna à Louvain, où il fut choisi pour être Principal du Collège de Sainte-Palcherie, & reçu Docteur en Théologie l'an 1617. Le Roi d'Espagne le fit Professeur en l'Ecriture-Sainte, après qu'il eut été deux fois, en 1624 & 1625, député vers ce Prince, au nom de l'Université de Louvain. Jansenius fut fait Evêque d'Ypres l'an 1635, le 28 jour d'Octobre, qui étoit celui de sa naissance; & fut consacré l'année suivante au même jour. Les commencemens de son Episcopat furent employez à la réforme de son Diocèse; mais il ne put pas achever tous les projets, qu'il a-

voit faits pour remplir les devoirs d'un saint Evêque, parce qu'il mourut de la peste, le sixième jour de Mai de l'an 1638. Il a publié de son vivant quelques Ouvrages, comme un Discours moral sur la réforme de l'homme intérieur, prononcé à une Profession; l'*Alexipharmacum*, contre les Ministres de Bois-le-Duc; & *Spongia Nostrum*, pour la défense de l'*Alexipharmacum*, contre le Ministre Voet; des Commentaires sur le Pentateuque, & sur les quatre Evangiles; deux Résolutions de Cas de conscience, sur l'obligation des Edits en ce qui regarde la monnoye, & sur le serment des Magistrats. Il est encore Auteur d'un Livre intitulé *Mors Gallica*, sous le nom d'*Alexander Patricius Armachanus*, dans lequel il prétendoit montrer que la France avoit eu tort de secourir les Hollandais rebelles & hérétiques; mais de tous ses Ouvrages, celui qui a le plus fait de bruit, est celui qui est intitulé *Augustinus*, sur la Grâce, dans lequel il prétendoit recueillir toute la doctrine de saint Augustin sur la Grâce, sur le Libre-Arbitre, & sur la Prédestination, dans le dessein de combattre la doctrine de Molina, & de ses Disciples. Il avoit travaillé longtems à cet Ouvrage avec application. Il le laissa parfait lorsqu'il mourut, & le fournit par son Testament au Saint Siège. Fromond & Caléus Exécuteurs de son Testament le firent imprimer à Louvain l'an 1640. Il excita aussitôt des troubles dans l'Université de Louvain, & l'on vit paroitre plusieurs Ecrits pour & contre cet Ouvrage. Les Jésuites lui opposèrent des Thèses. Urbain VIII, pour apaiser ces troubles, en renouvelant & confirmant les Constitutions de Pie V, & de Gregoire XIII, contre les Propositions de Baius par sa Bulle du sixième de Mars 1642, défendit le Livre de Janfénius, & les Thèses des Jésuites, ajoutant une note particulière contre le Livre de Janfénius, savoir, qu'il renouvellait des Propositions condamnées par les Bulles de ses prédécesseurs. Cette Bulle publiée à Louvain, au lieu d'apaiser les troubles, ne fit que les exciter, & échauffer la dispute. Ces contestations passèrent bientôt en France, où elles ne s'agitèrent pas avec moins de chaleur. Le jugement en fut ensuite porté à Rome par les Evêques de France, qui demandèrent au Pape la condamnation de cinq Propositions, dans lesquelles ils renfermoient la doctrine du Livre de Janfénius. Innocent X les condamna par sa Bulle du dernier Mai 1653, comme étant de Janfénius. Les Assemblées du Clergé de France de 1654 & de 1655, reçurent la Bulle d'Innocent X, & la dernière dressa un Formulaire pour la condamnation de ces Propositions, comme contenant la doctrine de Janfénius. Les Défenseurs de Janfénius prirent alors le parti de condamner les cinq Propositions; mais de soutenir qu'elles n'étoient point dans Janfénius, & que sa doctrine étoit bien différente du sens condamné des cinq Propositions. M. Antoine Arnaud, Docteur de Sorbonne, ayant témoigné dans une Lettre imprimée qu'il doutoit si les cinq Propositions étoient dans Janfénius, fut censuré & exclus de la Faculté de Théologie de Paris, avec plusieurs autres Docteurs qui ne voulurent pas souscrire à la censure. Le Formulaire dressé dans l'Assemblée du Clergé de 1655, fut confirmé dans celle de 1656. Le Pape Alexandre VII, par sa Bulle du 16 Octobre de la même année, déclara que les cinq Propositions étoient tirées de Janfénius, & qu'elles avoient été condamnées dans le sens de cet Auteur. Les Assemblées du Clergé de 1660, de 1661, & de 1664 ordonnèrent la signature du Formulaire: qui fut autorisée par une Déclaration du Roi du 29 Avril. En conséquence on le fit signer dans tous les Diocèses de France, aux Ecclesiastiques, aux Religieux, Religieuses, & autres. Ceux qui refusèrent de le signer furent interdits & excommuniés. On voulut même faire le procès à quatre Evêques de France, qui avoient, dans leurs Mandemens publics, distingué le Fait du Droit, & déclaré qu'ils ne demandoient qu'une fournition de silence respectueux pour le fait. Néanmoins l'affaire fut accommodée l'an 1668, sous le Pontificat de Clément IX, qui se contenta que les Evêques signassent & fissent signer le Formulaire, purement & simplement, quoiqu'en même tems ils déclarassent en particulier, qu'ils ne demandoient pas la même fournition pour le fait que pour le droit; des Evêques ayant signé, & fait signer le Formulaire, purement & simplement. Depuis ce tems ces contestations, sur la signature du Formulaire, se font renouvelées, tant en Flandre, qu'en France. Sur les contestations qui étoient en Flandre, Innocent XII déclara par son Bref du sixième de Février 1694, adressé aux Evêques de Flandre, qu'il ne falloit rien ajouter au Formulaire, & qu'il suffisoit que ceux qui le signoient le fissent sincèrement, sans distinction, restriction ou exposition, en condamnant les Propositions extraites du Livre de Janfénius dans le sens qui se présente, & que les termes des Propositions mêmes portent. La résolution d'un Cas de conscience signée par 40 Docteurs, où la distinction du fait & du droit étoit tolérée, a renouvelé ces disputes en France au commencement du XVIII^e siècle. Enfin le Pape Clément XI, par sa Bulle du 15 Juillet 1705, a déclaré, sur toutes ces contestations, qu'on ne fatisfait point par le silence respectueux à l'obéissance qui est due aux Constitutions, mais que tous les Fidèles doivent condamner comme hérétique, non seulement de bouche, mais aussi de cœur, le sens du Livre de Janfénius condamné dans les cinq Propositions, & que les propres termes présentent d'abord; qu'on ne peut licitement souscrire au Formulaire dans une autre pensée, dans un autre esprit ou sentiment. Cette Constitution a été reçue par l'Assemblée générale du Clergé de France tenue en 1705, & publiée dans le Royaume par l'autorité du Roi. Elle n'a pas néanmoins fait cesser les disputes, particulièrement dans les Pays-Bas, à cause des diverses interprétations qu'on lui a données. On peut dire au contraire, que ces contestations font plus échauffées que jamais, depuis que le Pape par sa Constitution du 12 Septembre 1713, a condamné cent & une Pro-

positions tirées du Nouveau Testament du Père Quesnel, qui étoit alors le Chef de ceux qu'on appelle Janfénistes; que le Roi de France a obligé par son autorité & le Clergé de France & la Sorbonne d'admettre la Constitution; & que malgré cette autorité, quelques Evêques & Docteurs n'ont pas voulu y souscrire sans explication. * *La Vie de Janfénius à la tête de son Augustin*. Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 153 & suiv. Sandère, *Fland. Illust.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Le Mire, &c. *Histoire du Janféanisme*. Ecrits pour & contre le Livre de Janfénius. Leidekker, *Historia Janfeniana*. Du Mas, *Histoire des cinq Propositions*. Autres *Histoires particulières*. Bayle, *Diction. Critique*.

* JANSENIUS (Gabriel) Recteur du Collège d'Alost en Flandre, a donné au Public cinq Tragi-comédies sacrées, intitulées, *Monachia Davidis cum Goliath*; *Nabalus*; *Judicium Regis Salomonis*; *Cocus a nativitate*; *S. Martini*; & trois Comédies, savoir *Brunetus Galliarum Regis Circulator* & *Morio*; *Philippus totus sub matre stolidus*; *Nobilis ruralis*; *Epigrammata varia*. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 255.

* JANSENIUS (Nicolas) surnommé *Boy*, de Ziricôde en Zélande, Licentié en Théologie, fut Religieux de l'Ordre de saint Dominique, & se distingua à Anvers par ses prédications. Il fut envoyé en Danemarck, comme Missionnaire du Saint Siège, pour s'opposer dans ce Royaume aux progrès de la Religion Luthérienne. Il mourut dans cette fonction. On a de lui, *Vita Sancti Dominici Ord. Predicatorum Fundatoris*; *Scolia* & *Animadversiones in Apologiam de Vita & Morte Johannis Duns Scoti, Ord. S. Francisci*; *Defensio Fidei Catholicae & Apostolicae Romanae*; *Beneficia Fratris Predicatoris ad D. Virginie collata*; *Instructio Sacerdotum Autore Antonio de Molina*, traduite de l'Espagnol en Latin, de même que *Summa Casuum Petri de Ledefma*. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 689.

JANS-MAYEN-EILAND. Voyez JEAN-MAY.

* JANSON (Abraham) d'Anvers, vivoit dans le XVII^e siècle. Il étoit né avec un génie merveilleux pour la Peinture, & dans sa jeunesse il a fait des choses qui le mettoient bien au dessus de tous les jeunes Peintres de son tems. Mais l'amour s'empara tellement de son cœur, qu'il sacrifia sa profession à l'affiduité qu'il rendoit à une jeune fille d'Anvers, & l'ayant épousée, il ne songea plus qu'à dépenser le bien qu'il avoit, dans les divertissemens & la bonne chère. Cette vie épuisée bientôt ce qu'il avoit de bien, & au lieu de s'en prendre à sa paresse, il s'irrita contre le peu de justice que l'on rendoit, lui sembloit-il, à son mérite. Jaloux de celui de Rubens, il délia ce Peintre, & lui proposa certaines personnes pour juger de leurs ouvrages, quand ils seroient faits. Mais Rubens lui répondit, sans accepter le défi, qu'il lui cédoit volontiers & que le Public leur rendroit justice. On peut voir des ouvrages de Janfon, dans quelques Eglises d'Anvers. Il y a entre autres une Descente de croix qu'il a faite pour la grande Eglise de Bois-le-Duc. On la prenoit pour être de Rubens, & dans la vérité elle n'est pas inférieure aux ouvrages de ce grand Peintre. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*, p. 399 & 400.

JANSON (Arsène de) Religieux de la Trappe, qui s'appelloit dans le monde le Comte de Rosenbergh, naquit à Paris le 12 Février 1655. Après les exercices qu'on fait faire d'ordinaire aux jeunes gens, on le destina à porter les armes, où il fit paroître beaucoup de valeur, & remplit avec honneur les emplois qui lui furent confiés. Ennuyé du monde, & poussé par un esprit de Religion, il se retira à la Trappe, y reçut l'habit Religieux le septième Décembre 1702, & y fit profession l'année suivante. En 1704, il fut choisi pour aller porter la réforme dans les Etats de Toscane. L'Abbé de la Trappe lui donna huit Religieux, quatre Novices, quatre Frères Convers, & un Oblat. Cette troupe dévote fut reçue du Grand-Duc Côme III, avec toutes sortes de marques d'estime & de vénération. Il leur donna l'Abbaye de Buon-Solazzo, que les Religieux militez de Cléteux leur abandonnèrent; & c'est là où le Frère Arsène de Janfon finit sa course le 21 Juin 1710, après avoir édifié tous les frères par sa modestie & par sa pénitence. On a publié sa Vie sous ce titre, *Compendio della Vita di Francesco Arsenio di Gianfon, Monaco Cisterciense della Trappa, chiamato nel secolo il Comte di Rosenbergh, morto nella Badia di Buon-Solazzo il dì 21 Giugno 1710, scritta dall' Abbate e Monaci della suddetta Badia all' Eminenti, e Reverendissimi Signor Cardinali di Gianfon Fourbin, in douze, pp. 130.*

* JANSON (Nicolas) célèbre Imprimeur François, s'établit à Venise en 1486, où il a été le premier qui a commencé à perfectionner l'Art de l'Imprimerie, que les Allemands s'étoient contentés d'inventer: car il surpassa tout ce qu'il y avoit eu d'Imprimeurs jusqu'alors, par la beauté de ses caractères; & on peut dire, qu'il jeta les fondemens de la réputation que l'Imprimerie de Venise s'est acquise depuis par le moyen des Manuces. * Sabellii, *Hist. Venet.*

JANSONIUS, (Jacques) Docteur en Théologie & Doyen de S. Pierre à Louvain, naquit à Amsterdam en 1547, de parens Catholiques-Romains. Son père étant mort de bonne heure, sa mère l'envoya à Louvain en 1564, où il étudia la Philosophie & la Théologie. Il prit ensuite le degré de Licentié en Théologie, & en 1575 il fut fait le premier Président du nouveau Collège des Augustins. En 1579, il fut fait Président du Collège du Pape. En 1580, il fut Professeur en Théologie; & en 1595, il fut mis à la place de Stapleton. En 1614, il fut fait Doyen de l'Eglise Collegiale de S. Pierre. Mais comme il étoit déjà fort vieux & attaqué de la goutte, il fut obligé de faire remplir par d'autres les fonctions de sa charge de Professeur. Il mourut le 30 Juillet 1625. Voici la liste de ses Ouvrages, *Institutio Catholicae Ecclesiasticae*; *In Sacram Missae Canonem*; *Liturgica sive de Sacrificiis materialis Altaris libri tres*; *Commentarius in Cantico. Cantico*; *Commentarius & expositio in Psalmos Davidicos*; *Expositio iterata in Psalmos a prioribus diversis*; *Expositio in Prophetas Job*;

Job; Expositio in Evang. S. Johan.; Vita cocinea, sive Eiseratio passionis Domini. Jean Mañius a écrit sa Vie. * Le Mire, de Scrip. Sac. XVII. Valdre Andre, *Biblioth. Belgica* p. 414 & 415. *Dict. Alem.*
JANSSON, célèbre Imprimeur d'Amsterdam. *Cherchez BLAEU.*

* **JANTHE**, nom d'une des Nymphes de l'Océan, & d'une femme de la ville de Phesto dans le Royaume de Crète. On raconte de cette dernière, qu'étant promise en mariage à Iphis qu'elle regardoit comme le fils de Lydis & de Thétéruse, & qui cependant n'étoit qu'une fille, il arriva que la Déesse Isis à la prière de Thétéruse changea Iphis en garçon, & que Junon, Vénus & Hyménée se trouvèrent en personne à ce mariage. * *Ovide, Metam. l. 9. Fab. 12.*

JANTRA, en Latin *Jatrus, Jeterus*, rivière de la Bulgarie. Elle prend sa source au mont Argentaro, baigne Ternovo, & va se décharger dans le Danube à quatre ou cinq lieues au dessous de Nicopoli. * *Maty, Dict. Geogr.*

JANUA, ville. *Voyez JANOE.*

JANUAL, sorte de gâteau. *Voyez l'Article de JANVIER.*
JANUARIUS, Préfet de Rome en 319, ou au moins Vicaire du Préfet de Rome. Il fut ensuite Préfet du Prétoire, ou son Lieutenant, en 329. Il en est parlé dans l'un & l'autre Code. * *Jac. Godofredi Protop. Cod. Theodosiani.*

* **JANUARIUS**. On trouve huit ou neuf Martyrs de ce nom, & une *Januaris* Martyre. *Voyez les Acta sancta & sancta du P. Thierri Rujart.*

JANVIER, nom du premier mois de l'année, selon la supputation dont on se sert en Occident. Le Roi Charles IX ordonna par un édit de l'année 1564, que l'on commenceroit en France à compter l'année par le premier de Janvier. Auparavant, mais seulement sous la troisième race de nos Rois, on la commençoit à Pâques ou à Noël, comme le Père Petau, après plusieurs autres, l'a remarqué dans son *Rationarium Temporum*, & cela a été observé quelquefois, même hors de France, ainsi qu'il paroît par une Lettre de Pie II à Charles VII, datée du mois de Janvier 1459, & de la seconde année de son Pontificat. Cette Lettre est imprimée dans le Spicilège. Les Romains ont donné ce nom au mois de Janvier à cause de *Janus*, Divinité à qui ils attribuoient deux têtes; parce que d'un côté le premier jour de Janvier regarde l'année précédente, & de l'autre celle qui vient. Le mot Janvier, *Januaris*, peut aussi venir de *Janua*, porte; parce que ce mois étant le premier de tous, il est comme la porte des années. Avant Numa Pompilius il n'étoit composé que de 23 jours. Il y ajouta un jour, & César l'augmenta de deux autres. Numa le plaça au solstice d'Hiver. L'année de Romulus commençoit par le mois de Mars qu'il avoit mis à l'équinoxe du Printemps. Et quoique les Calendes, ou le premier jour de ce mois, fût sous la protection de Junon, comme les autres premiers jours des mois, celui-ci ne faisoit pas d'être particulièrement consacré à Janus, à qui on faisoit ce jour-là un sacrifice d'un gâteau, qu'on appelloit *Janual*, fait de farine nouvelle, de sel nouveau, aussi bien que d'encens & de vin. Ce même jour tous les Artisans ébauchent leurs ouvrages chacun dans son art, & si profession, comme aussi les Gens de Lettres, dans la pensée où ils étoient, que commençant l'année par le travail & l'industrie, tout le reste s'ensuivroit: c'est ce que nous apprenons d'*Ovide, Fastes l. 1. v. 165, &c.*

*Postea mirabar cur non sine litibus esse
 Prima dies. Causam percipis, Janua ait.
 Tempora commisi nescientia rebus agenda,
 Totus ab auspicio ne foret annus iners.
 Quisquis suas artes ab idem delibet agendo,
 Nec plus quam solitum respiciatur opus.*

Les Consuls désignent prenoient possession ce jour-là de leur Consulat, & commençoient d'entrer en charge, particulièrement depuis les Empereurs, & quelque temps auparavant, sous le Consulat de Quintus Fulvius Nobilior, & de Titus Annius Lælius, l'un de la fondation de Rome 621. Ils montoient au Capitole, accompagnés d'une grande foule de peuple, tous habillés de neuf, & là ils immoloient à Jupiter *Capitolina* deux taureaux blancs, qui n'avoient pas été mis sous le joug, parmi les parfums & les odeurs qu'ils répandoient dans son Temple. Les Flamines, conjointement avec eux, faisoient des vœux pendant ce sacrifice pour la prospérité de l'Empire, & pour le salut des Empereurs, après leur avoir prêté serment de fidélité, & ratifié tout ce qu'ils avoient fait dans le cours de l'année précédente. Ces vœux & ce serment étoient faits pareillement par les autres Magistrats, & par le peuple. Tacite nous dit, *Annal. l. 16.* qu'on faisoit un crime à Thraçia d'avoir évité à dessein de se trouver tous les ans au serment solennel des Magistrats, & aux vœux qu'on faisoit pour le salut de l'Empereur. *Ovide, Fastes l. 1. v. 75*, nous marque plus distinctement toutes ces cérémonies.

*Cernis odoratis ut luceat ignibus aether,
 Et sunt accensa sacra Cithisa sacra?
 Flamma nitare suo Temporum verberat aurum,
 Et tremulum summa spargit in aëe jubar.
 Vestibus intactis Tarpæus iter in Arceus:
 Et populus festo concolor ipse suo est.
 Jamque novi præceunt salces, nova purpura fulget;
 Et nova conspicuum pondera levant chur.
 Colla rudes operam præbent serventia Juvanti,
 Quos alius campis herba Falista suis.*

En ce jour les Romains ne faisoient paroître aucune haine, & prenoient soigneusement garde de ne laisser échapper aucun

ne parole qui fût de mauvais augure. Les amis avoient soin d'envoyer des présents à leurs amis qu'on appelloit *Sirenes*, étrennes, dont l'institution est due à T. Tatius, Roi des Sabins, après l'accord fait avec Romulus; car l'on tient que pour témoigner en quelle estime il avoit ceux qui l'avoient bien servi dans la querelle qu'il eut à démêler avec les Romains, il leur envoya au commencement de l'année à chacun un rameau de laurier, pris dans le bois de la Déesse *Sirena*, avec un compliment & des souhaits d'une heureuse année. C'est comme en parle Synnaque *l. 10. Epist. 28.* aux Empereurs Théodose & Arcadius. *Sirenarum usus adeceit auctoritate Tatii Regis, qui verbenis felicit arboris ex luto Sirenae noni misisset primis accepit.* Les Romains s'étudioient sur toutes choses à se tenir joyeux, & à se bien divertir dans ce premier jour, croyant que tout le reste de l'année s'ensuivroit. Voilà ce qui se passoit le premier jour du mois de Janvier. Nous allons parcourir les autres jours du mois, & les fêtes qui s'y célébroient.

Le second jour étoit jour plaidoyable, mais estimé malheureux pour la guerre, & appelé pour cette raison *Dies iræ*, jour funeste.

Le troisième & le quatrième étoient jours Comitiaux ou d'Assemblée.

Le cinquième, qui étoit le jour des Nones, étoit plaidoyable.

Le sixième étoit estimé malheureux.

Le septième & le huitième étoient jours d'Assemblée.

Le septième on célébroit parmi les Romains la venue d'*Isis*, & le huitième étoit consacré à Neptune chez les Athéniens.

Le neuvième on célébroit les *Agonales*, fête instituée en l'honneur de Janus par Numa Pompilius, dans laquelle le Roi des Sacrifices immoloit un Bélier à ce Dieu.

Le dixième étoit un jour impari, marqué ainsi dans l'ancien Calendrier EN, & dans le nouveau *media hyem.*

L'onzième arrivoit la fête appelée *Carmentalia*, les *Carmenales*, pour honorer la Déesse *Carmenta*, mère d'*Evandre*. On lui faisoit tous les ans avant midi: c'est pourquoi ce jour est marqué dans le Calendrier, *Nefastus primo*, pour dire qu'il n'étoit pas permis de rien faire pendant la matinée. Ce sacrifice se faisoit pour témoigner sa reconnaissance à cette Divinité, qui avoit prêté plusieurs choses avantageuses à l'Empire Romain. On célébroit dans ce même jour la dédicace du Temple de *Juturna* dans le Champ de Mars.

Le douzième étoit jour d'Assemblée: quelquefois on y faisoit la Fête des Compitales ou des Carrefours.

Le treizième, jour des Ides, consacré à Jupiter, étoit marqué de ces lettres dans le Calendrier N. P. *Nefastus prima parte Idæ*, qu'il étoit fête le matin seulement. On lui faisoit une brebis appelée *Ovis Idæus*. Ce fut en ce jour qu'*Octavius César* prit le nom d'*Augustus*, suivant la remontrance de *Mnæstus Planctus*.

Le quatorzième étoit marqué de ces Lettres EN dans le Calendrier, pour dire qu'il étoit coupé, moitié fête & moitié jour ouvrier.

Le quinzième, on faisoit pour la seconde fois la fête nommée à cause de cela *Carmentalia secunda* ou *reposita & relata*, en l'honneur de *Carmenta*, mère d'*Evandre*.

Au seizième arrivoit la dédicace du Temple de la *Castor*, non pas de celui que le Préteur *Mambus* voua, & qui fut dédié par *Cains Atilius* Duumvir, ni celui que le Secrétaire *Flavius* dédia dans la Place de *Vulcan*; mais de ce grand & magnifique Temple, qui fut voué & dédié par *Camille*, & que *Livia Drusilla* orna de plusieurs statues & d'un Autel magnifique.

Depuis le seizième, jusqu'au premier de Février, étoient des jours Comitiaux, ou d'Assemblée, si vous en exceptez le vingt-quatrième, où l'on célébroit les *Feries Sementines*, pour les semailles.

Le vingt-septième, où l'on faisoit la fête de la dédicace du Temple de *Castor* & de *Pollux* à l'Étang de *Juturna* sœur de *Tarnus*.

Le vingt-neuvième où se donnoient les Jeux de courses de chevaux, appelez *Equiria*, dans le Champ de Mars.

Et le trentième qui étoit la fête de la *Pax*, où l'on faisoit une victime blanche, & l'on brûloit quantité d'encens. * *L'Abbé Danet, Dict. des Antiq. Pitiscus, Lexicon Antiq.*

JANVILLE, petite ville de France, est dans l'Orléanois entre Orléans & Chartres, environ à neuf lieues de l'une & de l'autre. * *Maty, Dict. Geogr.*

JANUM, ville de Palestine dans la Tribu de Juda. * *Josué, ch. 15. v. 53.*

JANUS, premier Roi d'Italie, commença d'y régner avant qu'*Enée* vint s'y établir. On dit qu'il étoit fils d'*Apollon* & de *Créüse*, fille d'*Erechthée*, Roi des Athéniens; que *Xiphus* mari de *Créüse*, l'adopta sans le connoître; & qu'il vint avec une puissante Flotte aborder en Italie, en polirca les peuples, leur apprit la Religion, & bâtit sur une montagne une ville, qu'il appella de son nom *Janiculum*. On ajoute que dans le tems qu'il signaloit son règne parmi des peuples Barbares, Saturne chassé de l'Arcadie par Jupiter, aborda dans ses Etats. Janus après sa mort fut adoré comme une Divinité, & c'est la première de celles que ces peuples invoquoient. Romulus lui fit bâtir un Temple dans Rome, dont les portes étoient ouvertes en tems de guerre & fermées en tems de paix. Le Temple avoit douze portes, qui désignoient les douze mois de l'année; & des médailles qui sont dans la Bibliothèque du Roi de France, représentent ce Dieu avec quatre visages, qui marquent les quatre saisons. Tous ces attributs conviennent au Soleil. Aussi *Macrobe* croit que Janus étoit Dieu de l'An, & *Ovide* lui donne le même titre.

*Jene biceps, amni tacite laboris origo,
Solut de Superis qui tua terga videt.*

D'autres disent que c'étoit pour signifier la société de son régime avec Saturne, & que pour cette même raison la monnoye de ce tems-là étoit marquée d'une image à deux têtes qui étoient celle de Janus & de Saturne, avec un navire sur le revers, qui désignoit l'arrivée de Saturne en Italie par mer. Ce Dieu présidoit au commencement & à la fin de toutes choses: c'est pourquoi on disoit aussi qu'il ouvroit & qu'il fermoit l'année, & on lui mettoit un bâton à la main droite, & une clef à la main gauche. Ceux qui veulent trouver la vérité de l'Histoire dans les fictions de la Fable, disent que l'ancien Janus est le même que Noé, & qu'il fut ainsi appelé du mot Hébreu *Jajin*, qui signifie vin; parce qu'il avoit le premier planté la vigne: Qu'il fut représenté avec deux visages, parce qu'il avoit vu l'ancien Monde avant le Déluge, & le nouveau Monde après que les eaux furent retirées: Qu'on lui donnoit un navire à cause de l'Arche, où il avoit été sauvé: Qu'il présidoit au commencement & à la fin, parce qu'il avoit vu la fin du premier Monde & le commencement du second, lequel il avoit en quelque façon ouvert; c'est pourquoi on lui mettoit une clef à la main.

↳ Lorsque on entreprenoit quelque guerre à Rome, la coutume étoit d'ouvrir le Temple de Janus, que l'on fermoit, lorsque l'on demandoit à jouir d'une paix universelle. Ce Temple n'avoit été fermé que deux fois, la première sous le règne de Numa, & la seconde après la première guerre Punique; mais sous le règne d'Auguste, il fut fermé trois fois, savoir, 29 ans avant la naissance de Jésus-Christ, la troisième année d'Auguste, & 725 de la fondation de Rome; une seconde fois la cinquième année de ce Prince; & une troisième fois dans sa 24. année. Néron pratiqua deux fois la même cérémonie, de même que Vespasien & quelques autres après lui. Il n'est pas croyable que les Empereurs Chrétiens l'aient observée, comme le veut Casaubon, dans ses *Notes sur Suetone*. Cela auroit besoin de preuves bien fortes, & il n'en allégué qu'une qui est assez foible, savoir, ce que dit Ammien Marcellin Auteur Payen, l. 16. que Constance vint à Rome, *conchiso Jani Templo, fratrisque hostibus curis*, &c. Cet endroit se lit différemment dans les Manuscrits, & toujours d'une manière inintelligible: de forte que chacun le corrige comme il peut. M. de Valois croit qu'il faut lire *quasi*, ou *tanquam recluso*, c'est à dire, *demis clauso*, de forte que selon lui, Ammien se moque de Constance, qui entroit en triomphe à Rome, comme s'il eût subjugué tous ses ennemis, & fermé le Temple de Janus. Ainsi cet endroit ne marque point du tout qu'il l'eût fermé, & n'est qu'une expression qui signifie une paix entière, & qui peut aussi bien être tirée de l'ancienne pratique des Idolâtres, que de ce que se faisoit du tems de Constance. * Dion, l. 51. Ammien Marcellin, l. 16. c. 10. p. 139, de l'édition de Jacques Gronovius, in quarto, 1693. Tillemont, *Histoire des Empereurs*. Vossius, de *Theologia Gentili*, Dempster, *Antiq. Rom. Du Pin, Histoire Profane*, tome 2.

JANUS. Cherchez JEAN, Roi de Chypre.
JANUS, ou JANUTTIUS MANETTI. Cherchez MANETTI.
JANUS DE DAMAS, ancien Médecin de Syrie, est Auteur de sept Livres de l'Art de guérir les maladies, & de grand nombre d'autres Traités.
JANUS GRUTER. Voyez GRUTER (Jean ou Janus).
JANUTI. Voyez GIANUTI.

JAO.

JAOICHEU, grande ville de la Province de Kiangsi dans la Chine, est la Capitale d'un Territoire de même nom & a Jurisdiction sur six Cités. Elle est célèbre à cause de la belle porcelaine qu'on y fait dans la Cité de Feuléang, d'une terre qu'on apporte des environs de la ville d'Hoicheu, sur les confins de la Province de Nanquin, où on ne la peut faire, parce que les eaux n'y sont pas propres. Proche de la Cité d'Yukan est la montagne de Xehung, d'où tombe un ruissseau dont les eaux représentent toujours un arc en ciel. * Martin Martini, *Description de la Chine, dans le Recueil de Thevenot*, vol. 3.

JAUSCHI (Nourreddin Ali-Ben Jaouchi) qui mourut l'an 850 de l'Hégire, est l'Auteur d'un Livre intitulé *Avouar leimel alabrar*, les lumières dont les justes font ou doivent être éclairés dans leurs actions. * D'Herbelot. *Biblioth. Orient.*

JAP.

JAPAN. Voyez JAPON.

JAPARA, ville & Royaume des Indes dans l'Isle de Java, avec un très bon port sur la côte septentrionale. Elle est sur une langue de terre qui avance jusques à trois lieues dans la mer. Le Roi qui y commande est Payen & adore le Soleil. Les Habitans sont tous camus, ont le nez aplati, les yeux grands, & peu de poil à la barbe comme les Chinois. Ce seroit parmi eux une action très condamnable que de se couvrir la tête. Ils sont tous Corsaires, & s'attachent à l'Astrologie pour connoître en quel tems ils doivent faire leurs courses sur mer. * Voyage de Vincent le Blanc, partie 1. ch. 24. Th. Cornelle, *Diç. Géogr.*

JAPHA, bourg de Galilée assez proche de Jotapat dans la Tribu de Zabulon, étoit le plus grand, le plus fort, & le plus peuplé de toute la Province. Flave Josèphe y avoit fait une enceinte d'une double muraille, pour résister aux attaques des

Romains, en cas qu'il leur prit envie de l'assiéger: mais quelque bonne que fussent ces fortifications, elles ne purent résister à la valeur des ennemis. Pendant que Vespasien étoit occupé au siège de Jotapat, il envoya à Japha Trajan, qui depuis fut Empereur, & lui donna pour cette expédition deux mille hommes de pié & mille chevaux. Ces troupes Romaines tuèrent ou mirent en fuite douze mille Habitans, qui avoient eu assez de hardiesse pour venir à la rencontre de ce Capitaine Romain, lui donner combat & s'opposer à son passage. Tite y étant arrivé un peu après avec un secours de quinze cens hommes, Japha fut pris dans un assaut que lui donnèrent les Romains séparés en deux attaques. On planta des échelles, on escalada la place de tous côtes: si bien que les Galiléens ayant abandonné les murailles après une légère résistance, Tite suivi des siens entra dans la place. Ce fut alors que les Habitans firent tout ce qu'on pouvoit attendre de gens de cœur, pour conserver leur vie & leur liberté. Les femmes mêmes, par une valeur au dessus de leur sexe, se jettoient sur les Romains, en tuoient plusieurs & vendioient chèrement leur vie. Cet effort continua six heures; mais enfin les plus braves ayant été tués ou mis hors de combat, le reste céda aux Romains. Ils égorgèrent absolument tous les hommes qu'ils rencontrèrent par les rues & dans leurs maisons, & n'épargnèrent que les femmes & les petits enfans, qu'ils emmenèrent Esclaves. Cela arriva le 15 Juin de la troisième année de l'empire de Néron.

* Josèphe, dans sa *Vie*, & *Guerre des Juifs*, l. 3. ch. 21. Cette ville est appelée *Japhnah*, *Josué*, ch. 19. v. 12.

JAPHA, ou JAFFA. Voyez JAFFA.

JAPHAN. Voyez JAVAN.

JAPHET, fils de Noé, entra avec son père dans l'Arche avant le Déluge, l'an 1656 du Monde, & 2379 avant Jésus-Christ. Selon le sentiment des Hébreux, qui est aussi celui de plusieurs Auteurs modernes, Japhet étoit l'aîné de Sem son frère. Il y en a d'autres qui font du sentiment de saint Augustin, & qui soutiennent que le même Sem étoit l'aîné, comme le porte le texte de la Vulgate. Son père lui donna cette bénédiction en mourant: *Dilates Deus Japhet & habitet in Tabernaculis Sem, sicut Canaan servus ejus*. Le nom de Japhet signifie naturellement étendue. Japhet eut sept fils, dont Gomer & Javan furent les seuls de la postérité de qui il soit fait mention dans l'Ecriture. Ce sont eux qui ont peuplé une partie de l'Asie & toute l'Europe. De ce fils de Noé, les Poètes ont fait leur JAPET, fils du Ciel & de la Terre, & très puissant entre les Thessaliens, qui de la Nymphé Afie eut Hesper, Atlas, Epiméthée & Prométhée. On lit dans le Livre de *Judith*, ch. 2. v. 15, qu'Holopherne Général des Armées de Nabuchodonosor l'ancien, ravagea une très grande étendue jusqu'à la Cilicie, & usque ad terminos fluminum Japhet, ce qui expliqué dans son sens naturel signifie jusqu'aux frontières des pays occupés par les enfans de Japhet. C'est leur donner toute l'Asie Mineure. * *Genèse*, ch. 5. v. 10. Josèphe, *Antiq. Judaeiq.* l. 1. Genebrard, in *Chronol.* Lyranus, in c. 5. Gen. Sallan & Sponde, in *Annal. Sacr. Vet. Test.* Torniel, *A. M.* 1656. num. 2. 1666. num. 4. 9. 10. 1631. num. 20. 21. Borchart, *Geograph. Sacra*, l. 3.

* JAPHET, Région proche de la Cilicie, ruinée par Holopherne, Lieutenant des Armées de Nabuchodonosor. * *Judith*, ch. 2. v. 15.

* JAPHIAH, Roi de Lakis, fut défait & tué par Josué. * *Josué*, ch. 10. v. 3.

* JAPHIAH, fils de David Roi d'Israël, l'un de ceux qui lui naquirent à Jérusalem. * *II Samuel* ou *II Rois*, ch. 5. v. 15.

JAPHIE, ville de la Tribu de Zabulon. Voyez JAPHA.

* JAPHLET, ou JEPHLAT, fils de Héber de la Tribu d'Asser, fut père de Basah, de Bimhal, & de Hafvath. * *I Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 7. v. 32 & 33.

* JAPLETIENS, nom de peuples. * *Josué*, ch. 16. v. 3.

JAPIGIE. Voyez JAPYGIE.

JAPIS, Etolien, chassé de sa patrie, vint se retirer à l'extrémité du Golfe Adriatique, & y bâtit sur le Pô une ville appelée de son nom, qui a aussi donné le nom de Japydie au pays, & de Japides aux Habitans. * *Pline*, l. 3. Ce nom de Japydie a été aussi l'ancien nom de l'Illirie.

* JAPODES ou JAPYDES, peuples anciens dont Denys d'Halicarnasse, Strabon, Pline & d'autres font mention. On croit qu'ils ont habité le pays qu'on appelle aujourd'hui Carinthie, & la Marche des Windes ou Windismarck. Ils s'étoient rendus redoutables par leur valeur, & ils avoient dans l'espace de vingt années remporté de grands avantages sur les Romains. Auguste marcha contre eux l'an 720 de Rome. Ils se défendirent en desespérez, & préférèrent l'honneur de mourir pour leur liberté par le fer & par le feu, à la honte de subir le joug des Romains. * Strabon, l. 4. & 7. Pline, l. 3. ch. 18 & 19. Appien Alexandrin, in *Illyricis*. Cellarii *Geogr. Ant. Germania Austriaca*.

JAPON ou JAPAN, un des plus riches & des plus puissans Empires de l'Asie, a passé constamment pour un Archipel jusqu'à nos jours. Présentement on a bien des raisons pour croire que le Nippon qu'on regardoit comme la plus grande de ces Isles, tient à la Terre de Jesso, qui est au nord. Quoi qu'il en soit, le Japon est à l'Orient de la Chine, situé entre les 30 & les 40 degré de latitude, & entre les 171 & les 188 de longitude. M. Delisle dans sa Carte des Indes & de la Chine, place les Isles du Japon entre le 147 & le 161 degré de longitude. Marco Paolo, Vénitien qui vivoit vers la fin du XIII siècle, est le premier qui ait parlé du Japon avec certitude. Ce fut sur sa relation que Christophe Colomb forma l'idée des découvertes qu'il fit à l'Occident de l'Europe. Les Portugais en firent la première découverte par hazard en 1542, ayant été jettez

par la tempête dans le port de Cangoxima, au Royaume de Saxuma dans l'île de Ximo. Diego de Ceuta, Continuateur des Découvertes de Jean de Barros, & Historiographe de Philippe II, dit qu'en 1542 trois Portugais, nommez Antoine de Mota, François Zemoto & Antoine Peixota, allant à la Chine dans une Jonque chargée de réaux, furent jettés par la tempête sur les côtes de cet Empire. Le Portugais ayant trouvé le pays abondant en or, en argent & en toutes sortes de marchandises précieuses, ils n'ont plus discontinué depuis d'y traquer jusqu'à ce que les Hollandais les ont supplantés. Ces Républiques font aujourd'hui les seuls Européens qui font le commerce du Japon, le plus riche de toute l'Asie. Il ne paroît pas que ce pays ait été connu des Géographes anciens, & tout ce qu'on a dit depuis sur le rapport qu'on prétend trouver entre le Japon & quelques pays dont les Anciens ont parlé, & dont on ne sait pas bien la position, est fondé sur de très légères conjectures. On ne le connoît pas encore trop bien: voici cependant ce qu'on en a pu recueillir de plus certain. Le Japon s'étend au long du sud-est au nord-ouest, de sorte que la largeur qui est fort inégale, & qui n'exécède jamais 60 lieues, n'a aucune proportion avec sa longueur qui est de 300, selon Turfelin, ou d'environ 250, selon la plus commune opinion. Le même Turfelin compare le Japon à l'Italie pour la grandeur, & en quelque chose pour la forme. En effet, ces îles sont tellement ramassées, & si proches les unes des autres, qu'on diroit que leur séparation est plutôt l'ouvrage des hommes que celui de la nature. On divise ordinairement le Japon en trois parties fort inégales, parce que parmi cette multitude d'îles il y en a trois qui sont plus grandes que les autres, & dont les autres paroissent en quelque façon des dépendances. La plus petite qu'on appelle Xicoco est à l'orient, & ne comprend que quatre Royaumes. Le Ximo, qui est au midi, en a neuf, sans compter les îles adjacentes de Gotto, qui font un Royaume particulier. Enfin le Nippon, c'est à dire, *source de lumière*, qui s'étend de l'occident au septentrion, contient près de 60 Provinces qui portent aussi presque toutes le nom de Royaumes. Quelques Historiens donnent à cette grande île ou Presqu'île le nom de Japon, & disent que c'est d'elle qu'il s'est communiqué à tout le pays. Les Japonais appellent ce Royaume *Nippon*, qu'ils prononcent, *Nippon*, & les Chinois l'appellent *Sippon*. Dans la Langue du pays on signifie feu & Soleil, & on signifie l'appui d'une chose. Par-là on représente cet Etat, comme étant l'appui du Soleil. Ils lui donnent encore d'autres noms fastueux, *Tenta*, l'Empire au dessus du Ciel, comme si c'étoit le seul; *Femo Motio*, c'est à dire, la Racine du Soleil; *Auodjijima*, île de la Terre, sortie de Pérou; *Sin Kof*, ou *Comina Coni*, le pays des Dieux. Toutes les îles du Japon occupent un très vaste circuit. Car celui de Nippon en particulier est de près de 600 lieues, au rapport d'un Guillaume Adam Anglois, qui les a longtems habités. La plus proche de la Chine en est distante de soixante lieues; & elles sont éloignées de la Nouvelle Espagne, qui leur est orientale, de six cents milles, ou trois cents de nos lieues. Quelques Modernes divisent tout le Japon en sept parties ou Régions. L'île de Nippon a cinq parties principales, qui sont, Jamaisoit, Jettengo, Jettengen, Quanto & Ochio. Yédo est aujourd'hui la ville capitale, Meaco a eu autrefois cet avantage. Les autres plus renommées sont, Amucula, Buomy, Ximmo, Suranga, Saruma, Tonia, Amanguchi, Arima, Ava, Bungo, Dongo, Farina, Firando, Oyama, Ozaca, &c.

QUALITEZ DU PAYS.

Si la situation du Japon l'expose à de grandes chaleurs, les montagnes dont il est couvert, principalement vers le nord, y causent de grandes froidures. Aussi convient-on que le froid & le chaud y sont excessifs. L'Hiver y est très long, & la neige y tombe en si grande quantité, qu'en bien des villes on n'a de communication que par des galeries couvertes. Cependant on assure que les terres y portent deux fois l'année du blé, que l'on moissonne au mois de Mai, & du vin dont on fait la récolte en Septembre. Ce pays produit outre cela quantité de grains & de fruits. Les grandes richesses du Japon sont ses mines d'or & d'argent. Celles-ci sont en plus grand nombre & plus abondantes, l'argent en est estimé le plus beau du monde, & on le change à la Chine pour de l'or au même poids. L'on jugera facilement des richesses de cet Empire par la dépense de la table de l'Empereur & de celle de ses Concubines, qui montent chaque année à quatre millions de livres. Les Japonais font encore un grand commerce de leurs perles, qui pour la plupart sont rouges, de leurs magnifiques étoffes de soye rehaussées d'or, & de leurs ouvrages en acier & en argent qui sont d'un travail exquis. Leurs fabres font de la meilleure trempe que nous connoissons, & leurs vernis, leurs cabinets & leur porcelaine font beaucoup au dessus de ce qui nous vient de la Chine en ce genre: aussi convient-on que les Japonais sont les meilleurs Ouvriers de l'Orient. On trouve chez eux des éléphants, des chameaux, & d'autres animaux ordinaires, si on en excepte les bêtes à cornes qui y sont rares. Le Japon est un des pays des mieux arrosés. On y voit de fort beaux lacs, & de grandes rivières.

COUETUMES ET MOEURS DES JAPONNOIS.

Les Japonais ont des manières bien différentes des nôtres. Cela paroît sur-tout dans leurs habillemens & dans plusieurs coutumes, où l'on diroit que la Nature a affecté de leur faire prendre le contrepied des Européens. Les Grands Seigneurs & les Dames de qualité sont mis d'une magnificence extraordinaire, & tous en habits longs. Les petites gens font en habit court,

& vêtus fort simplement; mais tous portent les armes & se piquent d'avoir un beau fabre & un beau poignard. Ils diffèrent encore des gens de qualité, en ce qu'ils ont le derrière de la tête rasée, au lieu que les Nobles se font raser le devant, & laissent pendre le reste de leurs cheveux par derrière, en quoi ils trouvent une grâce, dont ils sont si jaloux, qu'ils ont presque toujours la tête découverte. Les Japonnois ne sont pas grands, mais ils ont fort bonne mine, & sont moins olivâtres que les autres Orientaux. Leurs femmes sont en réputation de beauté. Chez eux le blanc est la couleur de deuil: ils se couvrent lorsqu'ils saluent, ils prennent leurs habits de cérémonie quand ils sont chez eux, & se mettent à leur aise quand ils vont dehors. Ils montent à cheval du côté droit; nos mets les plus délicieux leur paroissent insipides, ils ont horreur de ce qui fait notre nourriture la plus ordinaire. Ils mettent la beauté de leurs dents, à être fort noires; & ne boivent jamais que chaud. Notre Musique leur déplaît, aussi bien que la leur nous importune; ils rejettent nos viandes; leurs médecines sont douces, ils ne saignent jamais, & ne donnent à leurs malades que des viandes salées. Ils aiment si fort la guerre qu'ils ne quittent jamais l'épée, même dans leurs maisons. Les Japonnois sont si méfians, qu'ils ne laissent aborder aucun navire étranger dans leurs îles. Les Hollandois sont les seuls qu'ils souffrent pour le commerce. On dit, que les Commissaires interrogent séparément tous ceux du vaisseau, & leur demandent des nouvelles du pays d'où ils viennent: les menteurs sont punis avec sévérité. Ensuite, les mêmes Commissaires font enlever les marchandises du navire, dont ils font l'estimation, & après ils le font recharger d'or ou d'argent, qu'il faut prendre sans avoir la liberté de choisir. Il est vrai qu'ils ne trompent point dans le commerce. On dit, que la Langue des Japonnois est extrêmement abondante, & qu'ils ont plusieurs noms pour chaque chose, les uns par honneur, les autres par mépris, les uns pour les Princes & d'autres pour le Peuple. Elle est fort emphatique, & a quelque chose de grand & de pompeux, suivant le génie de la Nation, dont les manières sont toutes grandes, & marquent beaucoup de fierté. Voilà ce qui a fait dire qu'ils étoient encore plus éloignés de nous par l'opposition de leurs usages aux nôtres, que par la distance des pays, & ce qui les a fait appeler par quelques-uns nos *Antipodes moraux*. Mais en considérant cette diversité de coutumes & de manières de plus près, il est aisé de l'attribuer au caprice & au hazard, & dans le fond il n'y a rien dans le caractère d'esprit de ce Peuple de fort étranger par rapport à nous. Ce qui est de plus étonnant, c'est que les Chinois leurs proches voisins, desquels ils tirent au moins en partie leur origine, & leurs uniques Alliez pendant plus de mille ans, sont si différens d'eux, qu'on peut dire que les uns ont presque toutes les qualitez bonnes & mauvaises opposées à celles des autres. Le Japonnois agit par un principe d'honneur qu'il entend quelquefois mal, & pousse souvent trop loin. Il est franc, sincère, bon ami, fidèle jusqu'au prodige, officieux, généreux, prévenant, méprisant le bien. Il aime la vérité, ne peut souffrir la moindre tromperie, & punit de mort la médianse, le mensonge, & le larcin le plus léger. Toujours maître de lui-même il ne fait ce que c'est que ces emportemens de colère, où les autres hommes se laissent aisément aller. Mais il est altier, remuant, vindicatif, plein d'estime pour lui-même, & de mépris pour les Etrangers. Sa modération n'est pas toujours vertu, & il n'en est que plus à craindre, quand il paroît tranquille & de sang froid. Il est extrêmement fobre, a du zèle pour le bien public, de la politesse & de la douceur, & ces vertus sont sensibles jusques dans les plus vils Artisans. Ces peuples sont naturellement éloquens & aiment la Poésie, en quoi ils excellent. Le commerce de la vie est fort aisé chez eux, aussi ne voit-on point de Peuple, qui ait un plus beau naturel. Les Japonnois sont fort enclins à la guerre, où ils portent, outre l'arquebuse & le fabre, un arc & des flèches, avec la javeline garnie d'or ou d'argent. Ils manient fort adroitement la pique, qu'ils font plus légère & plus longue que les nôtres.

Les Médecins Japonnois font tout à la fois Chirurgiens, Droguistes & Botanistes. Ils n'ont point l'usage de la saignée, & ils purgent le sang & les humeurs par de petits boutons de feu qu'ils font couler entre la chair & la peau. Mais ce qu'ils ont de plus singulier, c'est la science du pouls qu'ils possèdent dans la perfection, jusques là qu'après avoir considéré une demi-heure le pouls d'un malade, ils connoissent tous les symptômes & les causes de la maladie. Le Thé du Japon ne diffère point de celui de la Chine: les Japonnois en font un grand usage. Ils n'ont point d'autre monnoye que des pièces de cuivre ou d'argent battues au coin, & non monnoyées. C'est le poids qui en règle la valeur. Il est bon d'ajouter ici ce qui regarde leur manière d'écrire. Le pinceau, qui leur sert de plume, est de cuivre ou d'argent. Leur encre n'est pas liquide comme la nôtre: c'est une matière épaisse, dont la couleur est noire ou rouge, & qui est extrêmement chère. Leur papier est plus fin & plus uni que le nôtre, mais il n'est pas si blanc. On n'y écrit que d'un côté: l'autre étant peint en bleu, & semé en quelques endroits de quarraux ou de lozanges d'argent. Les Japonnois se servent de quatre sortes d'écritures. La première & la plus ancienne est celle qui se fait de droite à gauche, à la manière des Hébreux, des Chaldéens, des Syriens, des Arabes, & des Egyptiens. La seconde est celle qui va de la gauche à la droite, comme la nôtre & celle de tous les Européens. La troisième est semblable à celle des anciens Grecs, qui commençoient la seconde ligne où la première finissoit, retournant toujours de la droite à la gauche, & de la gauche à la droite. La quatrième manière d'écrire, est de conduire les lignes de haut en bas par colonnes, à l'imitation des Chinois & de la plupart des Indiens,

diens, commençant par le côté droit. Comme les Japonnois font originaires de la Chine, ils ont imité leurs caractères, ou lettres, & leurs hiéroglyphes ou figures des choses.

GOVERNEMENT DES JAPONNOIS.

Le Gouvernement du Japon a toujours été monarchique, & tout y dépend de la volonté absolue du Souverain. Il n'y a point de Cour de Justice au Japon; mais le Prince a dans chaque ville un Officier, dont la Jurisdiction ne s'étend guère qu'au criminel. La croix & le feu sont le supplice des petites gens; celui des personnes de condition est d'avoir la tête tranchée. Mais la plupart se fendent le ventre avec un couteau; il y en a qui reçoivent l'ordre, les autres le préviennent. Les différends qui naissent entre les particuliers sur le bien, se terminent par arbitrage, & souvent par la volonté absolue du Souverain, du Maître, ou du Seigneur. Le Monarque porte le titre de *Kabo*. Son pouvoir est des plus despotiques. Depuis le plus grand Suét jusques au plus petit, la soumission pour les Loix est la même. Les Princes qui gouvernent les diverses Provinces de l'Empire y font Souverains au même sens, sous le bon-plaisir du Monarque commun. Tous les revenus de la Couronne montent à la somme annuelle de 2328 *Man*, & 6200 *Koïf*. Ce sont là des mesures de ris. Le *Man* tient 10000 *Koïf*, & le *Koïf* est de trois mille bales ou sacs. Les Seigneurs disgraciés sont envoyés dans l'île de *Fassifo*, éloignée du Japon de 80 lieues Japonnoises du côté du sud. Les côtes de cette île sont si droites qu'aucun vaisseau n'y peut aborder, & qu'il faut haler, par le moyen d'une grue, barques & gens pour les mettre à terre.

On n'a pu rien découvrir encore touchant les commencemens de la Monarchie Japonnoise: elle n'est pas ancienne, & ne pourroit monter plus haut que 1300 ans; néanmoins on n'a que de très faibles conjectures sur son origine. Il y a des Auteurs qui prétendent que quelques familles Chinoises ayant été enveloppées dans une conspiration formée contre l'Empereur, & qui échoua, furent obligés de sortir de la Chine, & allèrent peupler les îles du Japon, qui étoient désertes. D'autres veulent que les premiers Habitans de ce pays aient été une Colonie Tartare. Il y a apparence que les uns & les autres disent vrai. Il y a des familles du Japon qui font originaires Chinoises; mais le caractère Tartare domine tellement dans celui des Japonnois, qu'un Japonnois pour être bien défini, doit être appelé un Tartare poli & civilisé. M. Kämpfer, qui a été au Japon & qui y arriva en 1690, ne voit aucune apparence que les Japonnois descendent des Chinois. La Langue, la prononciation, l'écriture, la Religion, les coutumes des Habitans du Japon diffèrent presque en tout de ce qui se pratique à la Chine. Le tour du génie est aussi tout différent. Le Chinois est paisible, modeste, judicieux, trompeur & avare. Le Japonnois est soldat, remuant, dissipé, soupçonneux, ambitieux & plein de grands projets. Les Japonnois prétendent être sortis du sang des Dieux. Ces Dieux, suivant leur Théologie, sortirent du *Cabus* par un pouvoir invisible. La première génération fut d'Esprits purs. Ils les comptent au nombre de sept, dont les trois premiers n'eurent point de femme, & les quatre autres en eurent, &c.

On ne peut guère douter que les premiers Habitans du Japon n'aient eu un Chef qui fonda la Monarchie, & dont les Descendans sont les *Daos* ou *Dairi*, qui ont régné jusqu'au XVI^e siècle, & ont encore une ombre de Royauté. Leur trône sembloit d'autant mieux affermi, qu'ils avoient eu le secret de se faire croire enfans du Soleil, & que tout aussitôt après leur mort, ils étoient placez au rang des Dieux-Camis. Cela toutefois n'a pas empêché qu'ils n'aient été déthronés par les *Cabo-Samas*, ou Chefs généraux de la milice, sur qui ils se reposoient entièrement du gouvernement de l'Etat, & qui en ayant tout le poids, voulurent enfin en avoir les honneurs.

Alors les Gouverneurs des Provinces secouèrent le joug, & se firent tous Rois. On en compte jusqu'à 68 ou 70. Les *Cabo-Samas* conservèrent seulement le domaine de la Teuse qui comprend cinq Provinces, & une préminence soutenue de peu d'autorité sur les Rois. En 1573, *Nobunanga* Roi de *Bocry*, déthrona le troisième *Cabo-Sama*, & commença à subjuguier les Royaumes particuliers. *Taicofama* son successeur acheva, & aujourd'hui tous les Rois sont soumis, & gardant encore le titre de Roi pour honorer la Cour de l'Empereur, ils sont ses premiers & les plus soumis Courtisans. L'Etat est redevenu monarchique, & les richesses de ce puissant Empire sont presque toutes entre les mains du Souverain, le *Dairi* étant toujours une espèce d'Idole sans crédit, à qui on rend des honneurs presque divins.

DE LA RELIGION DES JAPONNOIS.

La Religion peut beaucoup sur l'esprit des Japonnois: de là vient le respect qu'ils portent aux Bonzes qui sont leurs Prêtres. Tous les Japonnois, à la réserve de quelques Athées, qui croient l'ame mortelle, sont Idolâtres & reconnoissent une infinité de Dieux. Les plus anciens sont les *Camis*, qu'on prétend être descendus du Soleil. Les Sotoques de la Chine font aussi adores au Japon; mais outre ces deux espèces de Divinités, il y en a quatre principales, qu'on peut regarder comme les Dieux du premier ordre. Le plus considérable de tous est *Amida*, une des plus anciennes Idoles de la Chine: le second est *Xaca*, qui est en même tems le Législateur & le Fondateur de la Religion: les deux autres sont *Canou* & *Gizou*, dont on ne raconte que des fables ridicules. Pour ce qui est du culte que les Japonnois rendent à leurs Idoles, rien n'est plus semblable à celui que nous rendons au vrai Dieu. Il y a parmi eux un très grand nombre d'hommes & de femmes consacrées au

service des Idoles & qui professent comme une manière de vie religieuse. Ils les nomment Bonzes, & il y en a de deux sortes fort opposées les uns aux autres, connus sous le nom de gris & de blancs, qui sont les couleurs de leurs habits. Les femmes de même sont de diverses livrées, & le nombre des uns & des autres est si grand, que nous apprenons des Lettres de saint François Xavier, que, dans une petite Province, il y avoit plus de huit cens maisons de ces Bonzes. Il y a neuf diverses Sectes, & le nom de leurs Auteurs se conserve dans plusieurs anciens Mémoires qui leur restent. Leurs Bonzes vivent dans la retraite, & dans une apparente austerité, qui leur concilie la vénération des peuples; ils prêchent la Morale la plus pure qui se puisse trouver dans le Paganisme, & le font d'une manière très touchante. Ils se servent de cent impostures & artifices, pour se rendre considérables parmi les Japonnois; & sur-tout en leur faisant accroire, que cinq commandemens de leur Loi ne pouvant être observés par aucun, ils y satisfont pour eux. Ces préceptes sont 1. qu'il ne faut point tuer ni manger aucune chair tuée: 2. qu'il ne faut ni dérober; 3. ni paillarder; 4. ni mentir; 5. ni boire du vin. On promène les Dieux en procession, & ces cérémonies sont pour l'ordinaire ensanglantées du sang de quelques-uns qui se font étouffer dans la presse, ou écraser sous les roues des chariots où sont portés les Dieux. On brûle des cierges devant ces fausses Divinités; il n'y a pas jusqu'aux chapelets que le Démon ne leur ait fait imiter: les Pêlerinages, la Confession, la Pénitence publique, tout cela est en usage au Japon. Les morts font brûlés en grande cérémonie, & le deuil qui dure deux ans, est observé avec une très grande exactitude; & pendant ce tems-là ceux qui le portent sont presque entièrement séparés de la société civile.

PROGRÈS DU CHRISTIANISME DANS LE JAPON.

Le Japon ayant été découvert en 1542, un Japonnois arriva aux Indes en 1546, attiré par la réputation de saint François Xavier, en qui il espéroit trouver la guérison des peines d'esprit & de conscience, dont il étoit extraordinairement agité. Le saint Apôtre l'instruisit, le fit baptiser à Goa en 1548, avec deux domestiques qu'il avoit amenés du Japon, & partit l'année suivante avec ces trois Neophytes & deux Religieux de sa Compagnie, pour aller annoncer l'Évangile au Japon. Il y arriva au mois d'Août 1549, & y demeura jusqu'à la fin de l'année 1551. Il y fit de grands miracles & beaucoup de conversions, sur-tout dans les Royaumes de *Firando*, de *Nangato*, & de *Bungo*. Il y laissa ses deux compagnons, à qui il envoya du secours dès qu'il fut de retour à Goa. Le Christianisme n'a fait dans aucun autre pays de plus grands & de plus rapides progrès que dans celui-ci, & jamais peuple n'a fait plus d'honneur à la Religion que les Japonnois. On y a compté en même tems jusqu'à 1800000 Chrétiens, parmi lesquels étoient plus de vingt Rois, & presque tous les grands Officiers de la Couronne & des Armées Impériales. La ferveur des Chrétiens y alloit jusqu'au prodige, & a fait l'admiration de l'Univers. Aujourd'hui on ne peut pas s'assurer qu'il y ait un seul Chrétien. Les Jésuites demeurèrent seuls au Japon jusqu'en 1593, que des Franciscains y allèrent des Philippines. Ils furent suivis peu après de quelques Dominicains & Augustins. Ce renfort qui donna au Japon bien des Saints & bien des Martyrs, lui fut pourtant plus nuisible qu'utile, le progrès de la Religion dans ce pays-là dépendant bien moins du nombre des Ouvriers, que du concert, qui ne sauroit guères se trouver entre gens qui agissent tous chacun selon son principe. La persécution étoit déjà commencée lorsque les Franciscains arrivèrent au Japon, & n'avoit guères eu d'autre cause qu'un emportement de l'Empereur *Taico-Sama*. On espéroit qu'en adoucissant ce Prince, l'orage se calmeroit. Les nouveaux Millionnaires ne purent pas être engagés à le faire autant qu'on le croyoit nécessaire. Une parole impertinente d'un Pilote Espagnol qui s'avisa un jour de dire que les Rois d'Espagne s'étoient servis de Prêtres & de Religieux pour conquérir l'Amérique, renouvella la persécution qui languissoit, & fit les premiers Martyrs, que l'Église a mis au nombre des Saints, & parmi lesquels il y avoit six Franciscains, trois Jésuites, & 17 ou 18 Laïcs. La mort de *Taico-Sama* qui suivit de près, rallenta l'ardeur des Infidèles, & le sang des Martyrs opéra si bien, que jamais l'Église du Japon ne fut ni plus nombreuse ni plus brillante que sous le règne suivant, c'est à dire, jusqu'en 1614: quoique quelques Princes particuliers persécutassent les Fidèles de leurs Etats. Mais depuis 1614, la persécution devenue générale, ne discontinua point jusqu'à ce que le Christianisme ait été entièrement aboli; & l'on peut dire qu'il n'y en a point eu dans l'Église ni de plus longue, ni de plus cruelle, ni de plus féconde en Martyrs & en grands exemples d'un courage plus qu'humain. Les Jésuites y ont eu plus de 150 Martyrs, les Ordres de saint Augustin, de saint Dominique & de saint François autant à proportion du petit nombre de Missionnaires qu'ils y ont envoyés. La jalousie du Commerce qui s'étoit élevée entre les Espagnols des Philippines & les Portugais de *Macao*, tous alors Sujets du même Prince, & le mauvais exemple des Chrétiens d'Europe, furent les premières causes de la décadence du Christianisme au Japon. Les Hollandois qui entreprirent de supplanter les uns & les autres, & qui y ont enfin réussi, portèrent les derniers coups. Ils profitèrent de toutes les fautes que firent les Catholiques pour les rendre odieux & suspects, & firent si bien entrer les Japonnois dans leurs vues, qu'en 1640, on vit couper la tête à des Ambassadeurs Portugais, & leur navire confisqué contre le Droit des Gens. Mais tout ce qu'on a débité sous le nom emprunté de *Tavernier*, des causes de la persécution du Japon, est presque tout inventé, & avec si peu

de vraisemblance qu'on y pose pour le motif de ce grand événement, ce qui n'est arrivé que sur la fin de la persécution, & lorsqu'il restoit très peu de Chrétiens au Japon. Dès 1640 on n'y voyoit plus de Prêtres que quelques Jésuites Japonnois: quelques Religieux du même Ordre s'y infinuèrent depuis, malgré les précautions que prirent les Japonnois pour n'y laisser entrer aucun Catholique; mais ils y furent d'abord reconnus & exécutés à mort. On a depuis fait plusieurs tentatives, qui n'ont pas réussi. * *Maffé, Histoire des Indes.* Saint François Xavier, l. 3. & 4. *Epist.* Marc Paolo. Acofta. Linchoten. Guillaume Adam. Guerrero. Solier. Turfelin. Briet, Géogr. Thevet, Cosin. Robbe, Géogr. Sanfon. *Ambassade des Hollandois au Japon, partie 1. p. 127. & partie 2. p. 57.* Kämpfer, *Hist. Naturelle, Civile & Ecclésiastique de l'Empire du Japon.*

J A P Y D E S. Voyez J A P O D E S.
J A P Y G I E, pais d'Italie, en forme de Cherfonnée, dont l'Isthme s'étend depuis Tarente jusqu'à Brindes. C'est une partie de la Pouille, qui s'appelloit autrement *Messopie*. * *Strabon, l. 6. Plin, l. 5.*

J A Q.

J A Q U E L I N E. Voyez J A C Q U E L I N E.
J A Q U E L O T (Isaac) étoit de Vassy, petite ville de Champagne, qui n'est presque connue, que par le massacre des Réformez, que le Duc de Guise & le Cardinal son frère y firent faire en 1561. Il y naquit le 16 Décembre 1647, d'un père qui étoit Ministre Réformé de ce même lieu. C'étoit un homme de mérite, plus estimable encore par sa vertu que par son savoir. Il mourut fort vieux & presque en descendant de Chaire, s'étant fait un devoir de ne se relâcher jamais des fonctions de son Ministère, jusques à la mort. Son fils ayant fait ses premières études avec succès, étudia aussi pour le Ministère. Il fut reçu Ministre à l'âge de 21 ans, & donné pour Collègue à son père. Il se distingua dans sa Profession, & plusieurs Eglises le recherchèrent à l'envi pour leur Pasteur; mais il ne voulut point quitter le Troupeau qu'il servoit, où il étoit aimé & estimé. Il sortit de France par la Révocation de l'Édit de Nantes, & se rendit d'abord à Heidelberg, où l'Électrice Palatine la Douairière lui donna des marques de son estime. A la fin de l'Hiver de 1685 & 1686, il se rendit à la Haye, où il avoit pour parent proche Mr. Carré Pasteur de l'Eglise Wallonne de la Haye, qui le reçut & le logea chez lui avec empressement. Il ne fut pas longtems sans se faire connoître, & le Corps des Nobles de Hollande ayant à leur nomination deux Ministres François Réfugiés, de ceux que la Province avoit résolu d'entretenir, Mr. Jaquelot fut un de ceux qu'ils choisirent. On lui donna une place de distinction, en le faisant prêcher tous les matins des derniers Dimanches du mois. Il fut extrêmement goûté, & quoi qu'on se lasse de tout, il avoit la foule des Auditeurs, lorsqu'il quitta la Haye, de même que lors qu'il y arriva. Il eut une longue & fâcheuse maladie de langueur, dont il eut bien de la peine de revenir, & qui interrompit beaucoup ses études. Il n'en étoit pas encore revenu, que des personnes qui ne l'aimoient pas, peut-être parce qu'il avoit été peu exact à leur faire sa cour, lui suscitèrent une affaire au Synode des Eglises Wallonnes. Mr. Jurieu avoit écrit ses Lettres sur le *Tableau du Socinianisme*. Il parut successivement deux petites Brochures contre ce Tableau, sous le titre d'*Avis sur le Tableau du Socinianisme*, sans nom d'Auteur, ni d'Imprimeur. On en accusa Mr. Jaquelot, & pour fortifier l'accusation, on dit qu'il croyoit le salut des Payens, parce que dans une conversation particulière, il n'avoit pas voulu les condamner; mais avoit dit simplement, qu'il les abandonnoit au jugement de Dieu. Il fut donc cité au Synode Wallon assemblé à Leide en 1691. Il crut voir à la manière dont le Président de l'Assemblée lui parla d'abord, qu'on avoit résolu de le perdre; & pour éviter le coup, sans attendre davantage, il en appella au Souverain. Le Synode nomma des Commissaires pour examiner la chose à la Haye. On persuada à Mr. Jaquelot de se présenter devant eux. Il défavoua l'*Avis sur le Tableau*, & expliqua son opinion sur les Payens d'une manière qui satisfait les Commissaires: en sorte qu'il fut absous après quelques avis fraternels. Pour achever d'effacer les impressions, que l'*Avis sur le Tableau*, dont on ne doutoit presque pas qu'il ne fût l'Auteur, pouvoient avoir laissés dans l'esprit du Public, il prêcha sur la divinité de Jésus-Christ & fit imprimer ses Sermons. Sa longue maladie avoit interrompu un grand Ouvrage auquel il travailloit depuis longtems, sur l'Existence de Dieu. Etant à peu près guéri, il le continua & y mit la dernière main. Il parut à la Haye, in quarto, chez Foulque en 1697, sous ce titre, *Dissertations sur l'Existence de Dieu, où l'on démontre cette vérité par l'Histoire Universelle de la première Antiquité du Monde, par la réputation du Système d'Épicure & de Spinoza; par les caractères de divinité, qui se remarquent dans la Religion des Juifs, & dans l'établissement du Christianisme. On y trouvera aussi des preuves convaincantes de la Révélation des Livres Sacrez.* Il y a beaucoup de Littérature dans cet Ouvrage, & peut-être trop. On a dit généralement, que l'Auteur y offusquoit la force de son principal argument par toute cette Littérature peu ménagée. En 1699, il donna in octavo, des *Dissertations sur le Messie*, imprimées à la Haye, chez l'Honorable Foulque. Ce Livre qui contient beaucoup de très bonnes remarques, entasse trop, ce semble, passages sur passages. Il eût, peut-être, mieux valu en rapporter un plus petit nombre, & en faire bien sentir la force. Le Roi de Prusse s'étant rendu à la Haye, & ayant ouï prêcher Mr. Jaquelot, il voulut l'avoir pour son Pasteur François ordinaire à Berlin. Il lui donna une grosse pension, & Mr. Jaquelot se transporta à Berlin en 1702. Etant encore à la

Haye, il avoit témoigné plus d'une fois à ses Amis, combien il étoit choqué du Dictionnaire de Mr. Bayle, sur-tout de ce qu'il dit au sujet des Manichéens. Il prit dès-lors la résolution de le résumer; mais il n'acheva ce dessein qu'à Berlin. Il publia alors la *Conformité de la Foi avec la Raison, ou Défense de la Religion contre les principales difficultés répandues dans le Dictionnaire Historique & Critique de Mr. Bayle*, à Amsterdam, chez Desbarades & Pain. Mr. Bayle ne tarda pas à répondre, & Mr. Jaquelot republia par un Livre, qui a pour titre, *Examen de la Théologie de Mr. Bayle, répandue dans son Dictionnaire Critique, dans ses réponses sur les Comètes, & dans ses Réponses à un Provincial, où on défend la conformité de la Foi avec la Raison contre sa Réponse*, à Amsterdam, chez l'Honorable. Je fais de très bonne part, que Mr. Jaquelot avoit donné un titre moins général à la Réponse. Mais le Libraire le souhaita tel qu'on vient de le donner, afin de le mieux débiter. Mr. Bayle ne resta pas court, il publia des Entretien dans lesquels il répondit à l'Examen de sa Théologie, & Mr. Jaquelot revint à la charge en 1707, par sa *Réponse aux Interieus composez par Mr. Bayle contre la Conformité de la Foi avec la Raison, & l'Examen de sa Théologie*, à Amsterdam, chez l'Honorable. Il y a apparence, que la dispute eût encore été poussée plus loin, si la mort n'eût imposé silence à l'un & à l'autre. C'est dans ces disputes contre Mr. Bayle, que Mr. Jaquelot a déclaré qu'il étoit du sentiment des Remontrants, prétendant que leur hypothèse étoit mieux les difficultés, que l'opinion du gros des Réformez. Il étoit occupé à achever un Ouvrage important sur la Divinité de l'Écriture, lors qu'il mourut assez subitement le 15 d'Octobre 1708, sur la fin de sa 61^e année. Cet Ouvrage étoit achevé à un ou deux Cahiers près; il a été même imprimé à Rotterdam en 1715, sous le titre de *Traité de la Vérité & de l'Inspiration des Livres du V. & du N. Testament*. On a imprimé quelques-uns de ses Sermons depuis sa mort. Ce sont deux volumes imprimés à Genève en 1721. On a encore quelques Ouvrages de Mr. Jaquelot, 1. 28 *Lettres à Messieurs les Prélats de l'Eglise Gallicane*. La première est datée du 23 Avril 1698, & la dernière du 23 Mars 1700. Ces Lettres occasionnèrent plusieurs Ouvrages, tant de la part de M. Benoit, que de celle des Catholiques Romains; 2. *Examen d'un Ecrit*, qui a pour titre, *Judicium de Argumento Cartesii pro Existentiâ Dei, petitio ab ejus idea*, Basileæ, 1699. Le célèbre M. Werenfels est l'Auteur de l'Écrit que M. Jaquelot attaque. M. Werenfels croit que l'Argument de Descartes est un pur sophisme. M. Jaquelot prit le parti de Descartes, mais il eut à faire à deux Savans qui lui répliquèrent, l'Abbé Brillou & M. des Maizeaux; 3. *Essai de quelques Exercices de Dévotion*, à Berlin, 1704. Il avoit de l'esprit, de la pénétration, du jugement, du savoir. Son trop de vivacité l'empêchoit quelquefois d'avoir dans ses Sermons toute la méthode, qui eût été nécessaire. Il n'avoit point la voix belle; mais il se soutenoit par la bonté des choses qu'il disoit & par sa manière de réciter. Il parloit en Maître, & se possédoit parfaitement bien. La méthode qu'il observoit dans ses Sermons étoit de s'arrêter peu aux interprétations littérales & grammaticales du texte de l'Écriture, qui rendent si sèches les prédications de la plupart des Protellans, mais de réduire le sens de son texte à ce qui lui paroïssoit le plus propre à instruire & à édifier. Il étoit agréable dans la conversation, parfaitement honnête homme, pardonnant facilement à ceux qui l'avoient offensé. Il avoit, en un mot, beaucoup de mérite. * *Histoire des Ouvrages des Savans. Nouvelles de la République des Lettres. Mémoires du Temps.* Le Père Nicron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, tome 6. p. 374. & suite.

J A Q U E M O N T. Voyez J A C Q U E M O N T.

J A Q U E R I E. Voyez J A C Q U E R I E.

J A Q U E S. Voyez J A C Q U E S.

J A Q U I E R. Voyez J A C Q U I E R.

J A Q U I N T E, fille d'Argyre, femme illustre de Bari, fut mariée à Constantin Bodin, Roi de Servie, vers l'an 1081, & elle eut quatre fils, Michel, George, Archirizze & Thomas. Cette femme ambitieuse ne pouvant souffrir d'autre Maître dans la Servie, que le Roi son époux, l'engagea à faire arrêter deux de ses cousins, qui étoient Seigneurs de quelques places dans la Zenta. On dit que les frères des Princes arrêtez s'étant réfugiés à Raguse, & Coslare frère, ou galant de la Reine ayant été tué devant cette place, elle porta le Roi à faire trancher la tête à ceux de ses cousins qu'il avoit en son pouvoir, ce qui fut exécuté à la vue des alliés. Cette cruauté lui attira la haine des Seigneurs, qui après la mort de Bodin, arrêterent Michel l'aîné de ses fils, & offrirent la Couronne à Dobroffas, frère de l'un des Princes décapitez. On ne dit point ce que Jaquinte devint sous son règne; mais sous celui de Vladimir, elle demouroit à Cataro, & ce fut dans cette ville, qu'elle fit mourir ce Prince par le poison. Dobroffas retenu alors prisonnier, éprouva aussi la fureur: elle lui fit crever les yeux; & comme si ce n'en étoit pas assez pour n'avoir plus rien à craindre de lui, elle le rendit inutile à la génération. Le règne de George son fils, qui lui laissoit le pouvoir de satisfaire sa vengeance, ne dura que deux ans. Grubessa l'ayant chassé, la fit arrêter à Cataro, & la fit conduire à Constantinople, où l'on ne dit plus rien d'elle, sinon qu'elle y mourut; de sorte qu'une Épitaphe écrite en vers Grecs, qu'on monroit dans l'Eglise de Bari, & qui n'est guère bien digérée, ne fauroit être la sienne. * *Du Cange, Familles Byzantines.*

J A R.

J A R, rivière. Voyez J E C K E R.

J A R, (Jjar) second mois de l'année Ecclésiastique des Hébreux, & le huitième de leur année civile, qui répond à notre mois d'Avril, étoit composé de 30 jours, revenoit en partie à Avril & en partie à Mai. Il n'étoit considérable par aucune Fête extraordinaire, que par celle de la délivrance de la cita-

delle de Sion par Simon Macchabée. Elle se célébroit le vingt-troisième jour de ce mois. * Sigonius, *Cat. Heb. Torniell, A. M. 2545. n. 28.*

JARA. Voyez JAHRA.

JARA. Voyez JERAH.

JARALI, fils d'Escander, & petit-fils de Cara Issuf, tous deux Princes Turcomans de la Dynastie du Mouton noir. Ce Prince voyant la déroute de son père, défit par Schahrok fils de Tamerlan, se réfugia auprès de Schirvan Schah, qui le trahit & le mit entre les mains de Schahrok. Celui-ci l'envoya prisonnier à Samarcand, où il mourut. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JARAMOTH. Voyez JARMUTH.

JARAVA (Jean de) Médecin Espagnol, habitué à Louvain vers l'an 1550, a traduit *Ulcero-Mouppé*, de Lucien; *Les Offices*, de l'Amitié, de la Vieillesse, les *Paradoxes*, & le *Songe de Scipion*, de Cicéron; les *Apuribeznes* recueillis par Erasme & les autres; le *Tableau de Cebes*; les *Sept Pénitences de la Penitence*, &c. * Baillet, *Jugement des Savans*, &c. tome 2. partie 3. n. 1047. édit. d'Amsterdam 1725.

JARBAS. Cherchez HIARBAS.

JARCHAS, le plus savant des Philosophes Indiens, appelez *Brachmanes*, étoit un grand Astronome, au rapport de S. Jérôme, qui dit qu'Apollonius de Tyane étant passé dans les Indes pour le voir, le trouva enseignant l'Astronomie à ses Ecotiers, assis dans une chaire d'or. Philostrate dit que Jarchas fit présent à Apollonius de sept anneaux, auxquels il avoit donné les noms des sept Planètes, pour en porter une chaque jour de la semaine, & que ces anneaux produisoient par une puissance magique des effets merveilleux. * S. Jérôme, *ad Pentium*. Philostrate, l. 3.

JARCHI, (Salomon) ou RASCHI, ou ISAAKI, Juif, naquit l'an 1104. Il étoit, selon quelques-uns, de Lunel en Languedoc, & selon d'autres, de Troyes en Champagne. Ce Rabbim commença à voyager à l'âge de 30 ans. Il vit l'Italie, la Grèce, Jérusalem, la Palestine & l'Egypte, où il rencontra le Rabbim Maimonides: il passa même en Perse, en Tartarie & en Moscovie, & enfin en Allemagne, d'où il revint en sa patrie, ayant employé six années à ce voyage. Il eut trois filles qui furent mariées à trois fameux Rabbins. R. Meir, le premier de ses gendres, eut trois fils tous illustres, dont l'un travailla à la Glose du Talmud, & au recueil des cahiers de son grand-père. Il s'avoit parfaitement le Talmud & la Gémare. Il remplit ses Postilles sur toute la Bible de réveries Talmudiques, qui absorbent ses explications littérales & morales. On a la plus grande partie de ses Commentaires imprimés en Hébreu, & quelques-uns ont été traduits en Latin par les Chrétiens, comme le Commentaire sur Joël, par Génébrard; ceux sur Abdias, Jonas & Sophonie, par Pontac; sur Eilther, par Philippe Daquin. Raschi a fait aussi des Commentaires sur le Talmud & le Pirke-Avoth, & d'autres Ouvrages. On tient qu'il étoit fort habile en Médecine & en Astronomie. On croit qu'il mourut à Troyes âgé de 75 ans, l'an 1180. Son corps fut transporté à Prague en Bohême. Jarchi avoit enseigné dans l'Académie de Lunel, c'est pour cela qu'on lui donna le surnom de *Jarchi* ou de *Lunatique*. Ses décisions sont d'autant plus estimées, qu'il les avoit recueillies de la bouche des Docteurs de toutes les Académies des Juifs où il avoit passé dans ses longs voyages. Il avoit fait, dit-on, dans ses voyages un Recueil de plusieurs difficultés qu'il avoit entendu décider. A son retour en Europe il entra dans toutes les Académies, & disputa contre les Professeurs sur les questions qu'ils traitoient, & ensuite il jettoit sur le pavé une feuille de ses Recueils, où la controverse étoit décidée sans nom d'Auteur. Son Commentaire sur la Gémare a paru si plein d'érudition, qu'on l'appelle le *Prince des Commentateurs*. * Buxtorf, *Biblioth. Rabb.* D'autres veulent qu'on le nomme *Isaaki*. Voyez Simon, *Hist. Crit. du Vieux Testament*. Bartolucci, *Bibliotheca Rabbica*. Du Pin, *Histoire des Juifs depuis Jésus-Christ jusqu'à présent*. Bafnage, *Hist. des Juifs* &c. tome 4. p. 1426. & tome 5. p. 1629.

JARDAN, le Cap *Jarden*, anciennement *Ichthys Promontorium*. Ce Cap est dans le Belvédère en Morée, entre le Golfe d'Arcadia & celui de Zonchio, au couchant de l'embouchure de la Longarola, & au midi de celle de l'Alphée. * Maty, *Diç. Géogr.*

JARDES, forêt de Canaan près de Macheron, dans la Tribu de Ruben, où plusieurs Juifs se sauvèrent après la ruine de Jérusalem. Bassus l'alla environner avec son Armée, & après un combat assez opiniâtre, il demeura victorieux, & tua trois mille Juifs. * Josphé, *Guerre des Juifs*, l. 7. v. 29.

JARDIN (Jacques du) de Lille en Flandre, naquit en 1585. Il entra dans la Société des Jésuites, & enseigna pendant plusieurs années les Humanités. On a de lui, *Elegiarum de Christo, de Beata Maria Virgine & aliis libri tres; de Arte Forensi ad Jurisperitos libri duo*. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 415.

JARDIN (Charles du) habile Peintre, demouroit à Amsterdam avec une vieille femme laide, qu'il avoit épousée à Lyon à cause qu'elle étoit riche. Un jour M. Renit, Propriétaire de la maison qu'occupoit du Jardin, étant dans le dessein de voyager en Italie, lui demanda s'il vouloit bien l'accompagner jusqu'au Tessin. Il y consentit, & fit plus; car il alla avec lui jusqu'à Livourne & de là à Rome, où M. Renit le laissa pour aller visiter les autres villes d'Italie. Ce dernier étant de retour à Rome pour y prendre son compagnon de voyage, afin de retourner avec lui au pays, Du Jardin aimant mieux demeurer à Rome, que de revenir auprès de sa femme qu'il n'aimoit pas. Il mourut dans cette grande ville en 1678. * Voyez M. Jacques-Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Pays-Bas*,

en Hollandois, tome 2. p. 378.

JARDINS, (Marie-Catherine des) fameuse par ses Romains, a fleuri au XVII^e siècle. Elle naquit à Alençon, petite ville dont son père étoit Prévôt. Dès qu'elle eut 19 à 20 ans, elle commença à jeter les yeux sur son peu de bien; & se voyant pauvre & avec autant d'esprit que d'ambition, elle alla à Paris, dans le dessein de s'y faire connoître, & de changer sa fortune. Elle ne se trompa point tout à fait là-dessus. A la faveur de son génie elle fit bientôt parler d'elle; & l'on chercha à en avoir la connoissance. M. de Ville-Dieu, Gentilhomme bien fait & assez accommodé des biens de la fortune, fut un des premiers qui la connurent. Il l'estima, il l'aima, quoiqu'elle ne fût pas belle, & l'épousa. Mais par malheur, quelque tems après il mourut. La pauvre veuve le retira de regret en religion; mais après y avoir un peu soulagé sa douleur, elle en sortit, reentra dans le monde, & épousa en secondes nocces M. de la Châte, qu'elle enterra aussi. Touchée de ce nouveau malheur, elle renonça entièrement au mariage, & résolut de passer le reste de ses jours dans la galanterie. Elle se mit donc à prêter l'oreille aux fleurettes des Galans, & à leur faire réponse par des Vers & des Lettres, où il y a un caractère fin & délicat. C'est ce que dit Richelet dans la Vie des Auteurs François; mais il n'est pas exact. On prétend qu'elle commença bien plutôt qu'après la mort de ses deux maris à prêter l'oreille aux fleurettes des Galans, & que la galanterie au contraire diminua après son double veuvage. Il paroît par quelques-unes de ses Lettres qu'elle fit un voyage en Hollande. Elle y fait une description charmante de la Haye. C'est elle qui par ses petites Historiettes a fait perdre le goût des longs Romans à huit ou dix tomes. Elle écrit d'un style fort vil, mais beaucoup trop libre, & il faut savoir la galanterie par expérience pour en parler si pertinemment. Sa prose paroît meilleure que ses vers. Elle se plaignoit dans une de ses pièces de ce dernier genre, qu'on avoit arrêté un de ses Romans. C'est peut-être celui où elle vouloit décrire sous des noms supposés l'Histoire d'une Dame de la Cour qui s'étoit mesallée. Elle mourut en 1683. Tous ses Ouvrages, ou du moins tous ceux qu'on lui attribue, ont été ramassés en dix volumes, & réimprimés à Paris en 1702.

On fera peut-être bien-aise d'en voir ici le Catalogue. On marque en lettres capitales ceux qui sont les plus estimés. LES DESORDRES DE L'AMOUR; PORTRAIT DES FOIBLES HUMAINES; *Fables ou Histoires allégoriques; Nouveau Recueil de Pièces galantes; Clémence ou le Roman galant; Oeuvres mêlées; Manlius, Tragédie; Nectis, Tragedie; Le Favori, Tragédie; Carmante; Acidelle; Les Galanteries Grandines; Les amours des grands hommes; Lysandre; Mémoires du Serrail; Nouvelles Africaines; Mémoires de la vie de Henriette Sylvie de Molière; Les Amours galantes de Grèce*, qui sont très-peu de chose; LES EXILÉES; LES ANNALES GALANTES, qui passent pour être son meilleur Ouvrage, au libertinage près; LE JOURNAL AMOUREUX.

* Voyez Bayle, *Diçion. Crit.*

Il ne faut pas la confondre avec un autre Demoiselle des Jardins, qui vivoit de son tems, & qui faisoit des Almanachs dans le Pais-Bas Espagnol. * Bayle, *Diç. Crit.*

JARDINS (François des) célèbre Sculpteur, né à Breda, a fait entre autres Ouvrages la statue de Louis XIV, qui est dans la place des Victoires à Paris. Il mourut en 1694. * Gr. Diç. Univ. Holl.

JARDUMGI PERLAS, fils de *Fagouli*, & frère de *Conbla Khan*. Il fut oncle de *Bortan Behadir*, & Général de ses Armées. C'est de lui que la Tribu des Mogols nommée *Perlas* a tiré son origine & son nom. Le mot *Jardumgi* signifie encore aujourd'hui en Turc moderne, un homme qui vient au secours d'un autre. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JARE. Voyez JERAH.

JARED, fils de Malaléel, naquit l'an 461 du Monde, 3574 avant Jésus-Christ, son père étant âgé de 65 ans. Il fut père d'Hénoc, célèbre dans l'Ecriture, l'an 623 qui étoit le 162 de son âge, & mourut l'an 1422 du Monde, âgé de 962 ans. * *Genèse*, ch. 5. v. 15. 18. 20. *Salian & Torniell, A. M. 461. 462.*

JAREPHEL, ville de Palestine, dans la Tribu de Benjamin. * *Josphé*, ch. 18. v. 27.

JARETTA, une des grandes rivières de Sicile, prend sa source dans la vallée de Démona, entre la montagne de Madonia & le Mont-Gibel, & après avoir reçu le Dataino, elle coule le long des confins de la vallée del Noto, & se décharge dans le Golfe de Catane. Quelques Géographes la prennent pour le *Simatius* ou *Symatius* des Anciens, que d'autres estiment être la rivière de S. Paolo, qui se décharge dans le même Golfe, à deux lieues de la Jaretta du côté du midi. * Maty, *Diç. Géogr.*

JARGEAU. Cherchez GERGEAU.

JARHAH, ou JERAA, Egyptien, serviteur de Sefcan de la Tribu de Juda, à qui cet Israélite donna sa fille en mariage, parce qu'il n'avoit point d'enfant mâle. Il en eut Hattai, qui continua la postérité. * *I Chroniq. ou Paralip.* ch. 2. v. 34.

JARIB, troisième fils de Siméon, l'un des douze Patriarches. * *I Chroniq. ou Paralip.* ch. 4. v. 24.

JARIB, ou JOARIB, fut Chef de la première famille sacerdotale des Hébreux, & c'est de lui que le brave Matathias tiroit son origine. * *Esdas* ou *I Esdras*, ch. 8. v. 16. *I Machab.* ch. 2. v. 1. & ch. 14. v. 29.

JARIM ou JEARIM, montagne de Palestine, dans la Tribu de Juda, du côté du septentrion. * *Josphé*, ch. 15. v. 20.

JARIMOTH. Voyez JARMUTH.

JARLATHE, (Saint) premier Evêque de l'Eglise de Toam en Irlande, florissoit vers l'an 550. Il nous reste des Prophéties sous son nom, touchant ses successeurs dans le Siè-

ge de Toam, mais ce font des pièces supposées d'un siècle postérieur. Il est fait mention d'Irlathe, dans la Vie de S. Brendan. * *Warais, de Clar. Hibernie Script. l. 1.*

JARMOUTH. Voyez YARMOUTH.

JARMOUTH, ou JARAMOTH, ville de refuge, qui appartenait aux Lévités de la famille de Guersson. Elle étoit située dans la partie méridionale de la Tribu d'Issachar. * *Josué, ch. 21. v. 29.* Il y en avoit une autre de même nom, dans la Tribu de Juda, dont le Roi fut tué par Josué. * *Josué, ch. 10. v. 23. & ch. 15. v. 35.*

JARNAC, bourg de France en Angoumois, avec titre de Comté, est situé sur la rivière de Charante, entre Châteaufort & Cognac, à deux lieues de celle-ci. Il est célèbre par la bataille que Henri de France, Duc d'Anjou, depuis Roi Henri III, Chef des Catholiques, y remporta au mois de Mars de l'an 1569, sur les Huguenots commandez par le Prince de Condé, qui y fut tué par Montequiou. Les Huguenots étoient maîtres de Jarnac qu'ils avoient fortifié, & ils y tenoient le pont, que le Duc d'Anjou ne put rendre d'emblée, comme il avoit résolu. Le nom de Jarnac a été rendu célèbre par les Seigneurs de la Maison de Chabot, qui l'ont porté.

JAROMIR, Duc de Bohême, fils de Boleslas II, fut fait Eunuque par l'ordre de son frère Boleslas III; mais en 1005, après la mort de ce même Boleslas & de son frère Wladebolus, l'Empereur Henri II le fit Duc de Bohême. Jaromir ne jouit pas paisiblement de cette dignité, car il en fut dépouillé par son second frère Udalric. Il mourut vers l'an 1040. * *Gr. Diff. Univ. Holl. Hagedius, p. 162. Stransky, c. 8. p. 350. Balbin, Ept. l. 2. c. 14. p. 157. Miscell. Dec. l. 1. 7. Sect. 1. c. 17. p. 64.*

JAROMITZ, bourg de Bohême, situé sur l'Elbe, dans le Cercle ou dans la Préfecture de Königgrätz, & à trois lieues au dessus de la ville de ce nom. * *Maty, Diff. Géogr.*

JAROPOL, Duc de Kiovie, ville de l'Ukraine en Pologne, porta par ses mauvais conseils tous les Seigneurs de Russie à conspirer contre Boleslas III, Roi de Pologne, vers l'an 1126. Ceux-ci, sous prétexte d'amitié, envoyèrent une Ambassade à ce Roi, qui se trouva tout à coup investi de ses ennemis. Le Palatin de Cracovie qui commandoit la plus grande partie de la Cavalerie de Pologne, s'étant retiré au premier bruit de cette surprise, le Roi Boleslas, non moins indigné de cette lâcheté, que de la perfidie de ces traites, lui envoya une peau de léopard, une quenouille avec du lin, & une corne. C'étoit pour lui faire connoître par ces symboles qu'il s'étoit rendu semblable à un lièvre par sa fuite, qu'il devoit plutôt manier les armes des femmes que celles des hommes, & qu'enfin pour récompense de sa lâcheté, il méritoit le dernier supplice, que la corne lui signifioit. Ce Palatin au désespoir de ces reproches, se pendit dans une Eglise aux cordes des cloches; & depuis ce temps-là le Châtelain de Cracovie a toujours précédé le Palatin, soit pour la dignité, soit pour l'autorité. * *Gagnin, in Vita Boleslai Kirz.*

JAROSLAS, Grand-Duc ou Czar de Moscovie, étoit fils de Wolodimir I. Son père lui donna en 1005, le Duché de Rostow, & à son frère cadet celui de Kiow; mais il ne se contenta pas de son partage, il se rendit maître de Kiow par surprise, & se trouva par-là en possession de tous les trésors de son père. Là-dessus on se fit la guerre, & Jaroslas fut mis en fuite avec son Allié Pieczyngis. Dans la suite il remporta la victoire sur son frère Suentopulcus, Duc de Twere, mais il fut battu deux fois par les Polonois que ce dernier avoit appelés à son secours. Cela n'empêcha pas qu'avec le tems il ne réduisît sous son obéissance tous les Princes de Moscovie, & ne se trouvât en 1015, maître de tout le pays. En 1038, il fit de grands dégâts dans la Pologne. L'entreprise qu'il avoit formée contre les Grecs fut traversée par un naufrage, mais il ne laissa pas de remporter sur eux par terre de grands avantages, toutes les fois qu'ils voulurent l'attaquer. Il mourut en 1052, à l'âge de 76 ans, laissant cinq fils qui partagèrent entre eux la Moscovie. * *Gr. Diff. Univ. Holl. Duglois, Hist. Pol. t. 2. & 3. Hubner, Tables Géographiques.*

JAROSLAW, ville & Province de Moscovie, avec titre de Duché, vers le Volga & le pays de Rostow. Le Duché est borné au nord par le Duché de Wologda, au levant par celui de Sufdal, au midi par celui de Rostow, & au couchant par ceux de Novogrod-Weliki & de Biélozero. La ville est située sur le Volga; elle est grande & considérable, avec une forteresse de bois. Les autres villes de la Province de Jaroslaw sont Romanova, Ribléna, &c. Il y a eu autrefois des Princes particuliers, que Jean-Basile, Grand-Duc de Moscovie, dépouilla de leur Etat. * *Sanfon, Baudrand.*

JAROSLAW, ville de Pologne, dans le Palatinat de Luwou ou de Lemberg, dans la Russie Noire, est située sur le Sana, avec une bonne forteresse, & est célèbre par la Foire qui s'y tient toutes les années, le 15 Août, jour de la fête de l'Assomption de la sainte Vierge. Jaroslaw fut presque entièrement brûlée l'an 1625. * *Sanfon.*

JARRETIERE, Ordre de Chevalerie d'Angleterre, institué par Edouard III. L'opinion la plus commune est qu'Edouard institua cet Ordre à l'occasion de la Jarretière, que la Comtesse de Salisbury qu'il aimoit, laissa tomber dans un bal, & que ce Prince releva: ce qui ayant donné occasion de rire aux Courtisans, & causé du chagrin à la Comtesse, le Roi pour témoigner qu'il n'avoit point eu de mauvais dessein, dit en langage de ce tems-là, *Honnî soit qui mal y pense*, le mot *honnî* signifiant maudit; & jura que tel qui s'étoit moqué de cette Jarretière, s'estimeroit heureux d'en porter une semblable. On peut rejeter ce fait aussi-bien que l'admettre, parce qu'il n'est attesté par aucun Auteur contemporain; en voici de plus cer-

tains. En 1347, Edouard choisit quarante Seigneurs, auxquels il donna le nom de Chevaliers du bleu Jarretière, les engagea par serment à observer les Statuts du nouvel Ordre qu'il avoit fait dresser, & envoya publier une Lettre par ses Hérauts, en France, en Ecosse, en Bourgogne, en Hainaut, en Flandre, en Brabant, & en Allemagne, pour le jour de saint George de l'année suivante. C'est froillard de qui on tient cette particularité, & ce fut-là le commencement de l'Ordre de la Jarretière, mais si différent de ce qu'il devint deux ans après, qu'on pourroit dire que ce n'en fut qu'une ébauche. Les Rois précédents d'Edouard avoient fait commencer à Windsor une Eglise qu'il fit achever en 1348, & à laquelle il assigna des revenus considérables dans le dessein d'augmenter le nombre des Chanoines, dont il n'y avoit alors que huit, & d'attacher à son service un nombre de pauvres Chevaliers du Royaume. Le Pape Clément VI, étant entré dans les vues de ce Prince, donna sa Bulle du 30 Novembre 1348, par laquelle il donna aux Evêques de Salisbury & de Winchester le pouvoir d'ériger l'Eglise de Windsor en une Collégiale de Chanoines, de Prêtres, de Clercs, de pauvres Chevaliers, & d'autres Ministres qui devoient y faire le service divin, & d'en fixer le nombre; & par une autre Bulle du 12 Février de l'année suivante, il exempta cette Collégiale de toute juridiction de l'Ordinaire, voulant que le Custode ou Doyen eût juridiction sur les divers Membres de cette Eglise, & que pour la conduite des aïeux, il reconnût l'autorité de l'Evêque de Salisbury, de qui il recevoit son pouvoir. Ce sont ces deux Bulles qui fixent l'époque de l'institution de l'Ordre, & qui montrent qu'on doit s'en tenir à ce qu'on lit à la tête de ses Statuts, qu'il fut institué en l'honneur de la sainte Vierge & de saint George, l'an 23 d'Edouard III, c'est à dire, l'an 1349. Suivant ces bulles, il fut réglé qu'il y auroit treize Chanoines & treize Vicaires dans cette Eglise, avec vingt-six pauvres Chevaliers du Royaume; & en même tems Edouard créa vingt-six Chevaliers de son Ordre, lui-même compris dans ce nombre, régla ce que chacun devoit donner en aumône à sa réception pour l'entretien des Chanoines, Vicaires, & pauvres Chevaliers, & attribua pour cette première fois seulement à chacun d'eux le droit de présenter un des Chanoines ou Vicaires, & un pauvre Chevalier, dont il se réserva à lui, & à ses successeurs Rois, la nomination dans la suite. Il régla aussi le nombre de Messes que chacun d'eux devoit faire dire pour le repos de l'ame d'un Chevalier décédé; & voulut qu'ils portassent toujours à la jambe gauche une Jarretière bleue, où ces mots fussent en broderie d'or, *Honnî soit qui mal y pense*; permettant néanmoins à ceux qui monteroient à cheval de ne porter sur la jambe qu'un fil de soie bleue. L'habit de l'Ordre, qu'on devoit porter en quelque lieu qu'on fût, la veille de la fête de saint George, depuis les premières vêpres jusqu'au lendemain au soir, ne consistoit alors qu'en un manteau bleu, sur lequel il y avoit du côté gauche une croix rouge entourée d'une Jarretière. Henri VIII y ajouta en 1522, un collier d'or du poids de trente onces, composé de Jarretières dans lesquelles il y avoit deux roses. Dans une Jarretière la rose de dessus étoit blanche, & celle de dessous rouge; dans une autre Jarretière la rose de dessus étoit rouge, & celle de dessous blanche; & au bas du Collier il y avoit une image de saint George. Ce Collier devoit être porté dans les grandes solennités, les autres jours il suffisoit de porter l'image de saint George, attachée à une petite chaîne d'or; & même on pouvoit porter l'image attachée à un cordon de soie, lorsqu'on alloit à la guerre, qu'on étoit malade, ou qu'on entreprenoit un long voyage. Ce même Prince fit en même tems un grand changement dans l'Eglise de Windsor, car pour augmenter le nombre des Ecclésiastiques dans cette Eglise, il réduisit à treize le nombre des pauvres Chevaliers, qui a été augmenté dans la suite jusqu'à dix-huit; & lorsqu'il se fut soustrait à l'obéissance du Pape, au lieu des Messes qu'on devoit dire pour les Chevaliers décédés, il régla ce que chaque Chevalier devoit donner en aumône pour être employé en œuvres pieuses. Il y a eu depuis des changemens considérables dans l'habillement des Chevaliers. Les jours ordinaires, ils portent une Jarretière de velours bleu, garnie de perles qui forment les mots *Honnî soit qui mal y pense*; avec la boucle & le fermail garnis de diamans; & un cordon bleu en forme d'écharpe, depuis l'épaule gauche jusqu'à la hanche droite, au bas duquel est une médaille d'or, où d'un côté est l'image de saint George dans un cercle garni de diamans, & de l'autre quelques ornemens au milieu d'un cercle semblable. Les jours de cérémonie ils portent un just-au-corps de velours cramoisi, un manteau de velours bleu, sur le côté gauche du manteau une croix rouge entourée d'une Jarretière au milieu d'une étoile dont les rayons sortent tout autour de la Jarretière, sur l'épaule droite un chaperon d'écarlate, & un Collier composé de Jarretières entrelacées de nœuds faits de cordons d'or avec des houpes, au bas duquel est l'image de saint George, armé de toutes pièces, sur un cheval émailé de blanc. Quand les Rois d'Angleterre donnent cet Ordre à quelque Prince étranger, ils lui envoient tous ces ornemens, même le just-au-corps, & ce Prince doit envoyer à Windsor un Procureur pour y être reçu & installé: il doit aussi donner un manteau de l'Ordre, son heaume, timbre & épée, pour demeurer dans l'Eglise de ce château. Il y a cinq Officiers de cet Ordre: le Prêlat, qui est toujours l'Evêque de Winchester, & qui porte un manteau de satin bleu, doublé de taffetas blanc, sur le côté droit duquel est la croix de l'Ordre entourée d'une Jarretière; le Chancelier, qui porte un manteau semblable, & sur l'estomac une médaille d'or entourée d'une Jarretière, au milieu de laquelle il y a une rose. Il y a eu de suite six Chanceliers Evêques de Salisbury.

& leurs successeurs dans l'Evêché ont prétendu que cet Office leur appartenait; mais on n'a pas eu d'égard à l'Ordonnance d'Edouard IV, qu'ils produisoient en leur faveur. Les trois autres Officiers sont le Greffier, qui est toujours le Doyen de Windfor; le Héraut, appelé *Garter*, *Jarretière*, qui est premier Roi d'armes d'Angleterre; & l'Huissier à la Verge noire. On compte au nombre des Chevaliers de cet Ordre, huit Empereurs, environ trente Rois étrangers, & quantité d'autres Princes Souverains de l'Europe. * Heliot, *Hist. des Ord. Relig.* tome 8. c. 44.

M. de Rapin Thoyras ayant montré qu'il étoit dans le sentiment ordinaire, au sujet de l'origine de l'Ordre de la Jarretière, rapporte quelques autres opinions. Quelques-uns, dit-il, ont cru que ce qui porta Edouard à instituer cet Ordre, fut que le jour de la bataille de Crecy il avoit donné pour mot *Garter*, qui signifie en Anglois une Jarretière. D'autres prétendent que ce fut parce que ce même jour, il avoit fait mettre sa Jarretière au bout d'une lance, pour donner le signal du combat. Il se trouve aussi des Auteurs qui ont avancé qu'Edouard ne fit que renouveler & mettre en forme d'Ordre de Chevalerie, ce que le Roi Richard I avoit commencé au siège d'Acre dans la Palestine. Ils disent que ce Prince ayant résolu de donner un asaut à la ville, avoit distribué à quelques-uns de ses principaux Officiers certaines bandes de cuir, pour les attacher à la jambe, afin qu'il pût les distinguer dans le combat; & que ce fut en mémoire de cet événement qu'Edouard institua l'Ordre de la Jarretière. Mais tout cela, ajoute le judicieux Historien, se dit sans produire des preuves suffisantes. D'ailleurs, quelques efforts qu'on ait pu faire pour donner à cet Ordre une origine différente du sentiment vulgaire, on n'a pu jusques ici rien inventer qui satisfasse touchant la raison de la devise, *Honi soit qui mal y pense*. Cette devise convient assez bien à l'aventure de la Comtesse de Salisbury, mais elle n'a aucune liaison avec les événemens qu'on a voulu supposer à la place de celui-ci. On ne fait pas même pourquoi les Chevaliers portent la Jarretière à la jambe gauche plutôt qu'à la droite, ni la raison qui porta l'Instituteur à mettre cet Ordre sous la protection de St. George. Le Roi Edouard VI fit du changement dans le Cérémonial de l'Ordre, que ce Prince composa en Latin. Il l'écrivit de sa main, & on en conserve encore aujourd'hui l'Original. Il ordonna premièrement que l'Ordre ne porteroit plus à l'avenir le nom de St. George, mais celui d'Ordre de la Jarretière. Il en agit de la sorte, dit M. de Larrey, parce que le Roi étoit persuadé que St. George de Cappadoce qu'on faisoit Patron de l'Ordre, ou n'avoit jamais été, ou que ç'avoit été un Evêque Arien, fort méchant homme, que l'Eglise d'Occident mit par erreur dans le Catalogue des Saints. Edouard retint la devise *Honi soit qui mal y pense*, & au lieu de l'effigie de St. George qui étoit gravée sur le Collier de l'Ordre, il voulut qu'on représentât un Chevalier, portant un livre sur la pointe de l'épée, avec ce mot, *Protectio*, gravé sur l'épée; & cet autre, *Verbum Dei*, gravé sur le livre: que de l'autre main il tint un bouclier, avec ce mot pour ame, *Fides*; pour signifier que les Chevaliers faisoient profession d'être des défenseurs fidèles de l'Evangile. Les Statuts de ce Prince furent caffer sous la Reine Marie, & l'ancien Cérémonial rétabli tel qu'on le pratique encore aujourd'hui. Il y a au Château de Windfor, où se tient ordinairement le Chapitre, 36 pauvres Gentilshommes qu'on appelle les pauvres Chevaliers de Windfor, & qui sont entretenus aux dépens du Chapitre. Il faut qu'ils soient tous gens de guerre qui ont servi la Couronne, & l'on n'en reçoit point qui soit marié. Ils ont chacun leur maison dans le Château, & une pension honnête. Ils doivent assister matin & soir aux prières de la Chapelle, où l'on prie particulièrement pour le Souverain & les Associez de cet Ordre. * M. De Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angl.* tome 3. p. 202 & 203. Larrey, *Hist. d'Angl.* sur l'année 1551. Etat de la Grande-Bretagne sous George II. tome 1. p. 269.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES CHEVALIERS de l'Ordre de la Jarretière.

EDOUARD III, Roi d'Angleterre, premier Instituteur & Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Edouard d'Angleterre, Prince de Galles.
Henri d'Angleterre, Duc de Lancastre.
Thomas de Beauchamp, Comte de Warwick.
Pierre de Foix, Captal de Buch.
Raoul, Comte de Stafford.
Guillaume Montagu, Comte de Salisbury.
Roger Mortimer, Comte de la Marche.
Jean, Baron de l'Isley.
Barthélemy de Burghest.
Jean de Beuchamp.
Jean Mohun.
Hugues de Courtenay.
Thomas Holland.
Jean Grey.
Richard Fitz-Simon.
Miles Stapleton.
Thomas Walle.
Hugues Wriothesley.
Noël Loringe.
Jean Sieur de Chandos.
Jacques Audley.
Othon Holland.
Henri Eam.

Sanche Dabrichcourt.
Gautier Paveley.
Richard d'Angleterre, Prince de Galles, puis Roi.
Lionel d'Angleterre, Duc de Clarence.
Jean d'Angleterre, Duc de Lancastre.
Edmond d'Angleterre, Duc d'York.
Jean de Montfort, Duc de Bretagne.
Humfroy de Bohun, Comte de Hereford.
Guillaume de Bohun, Comte de Northampton.
Jean Hastings, Comte de Pembrock.
Thomas Beauchamp, Comte de Warwick.
Richard Fitz-Alen, Comte d'Arundel, de Surrey.
Robert Ufford, Comte de Suffolk.
Hugues, Comte de Stafford.
Enguerran de Coucy, Comte de Bedford.
Guichard d'Angoulême, Comte de Huntingdon.
Edouard Spencer.
Guillaume Latimer.
Renaud de Cobham.
Jean Newil, Baron de Raby.
Raphaël Balfet, Baron de Drayton.
Gautier Manny.
Guillaume Fitz-Waren.
Thomas Ufford.
Thomas Felton.
François Van-Hall.
Foulques Fitz-Waren.
Alain Boxhull.
Richard Pembruge.
Thomas Utreight.
Thomas Banister.
Richard de la Vache.
Gui de Bryan.

RICHARD II, Roi d'Angleterre, deuxième Chef
de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Thomas d'Angleterre, Duc de Gloucester.
Henri d'Angleterre, Comte de Derby, puis Roi, IV du nom.
Guillaume, Duc de Gueldre.
Guillaume de Bavière, Comte de Hollande & de Hainault.
Thomas Holland, Duc de Surrey.
Jean Holland, Duc d'Excester.
Thomas Mowbray, Duc de Norfolk.
Edouard d'Angleterre, Comte de Rutland, Duc d'Albemarle.
Michel de la Poole, Comte de Suffolk.
Guillaume Scrope, Comte de Wiltshire.
Guillaume Beauchamp, Sieur de Bergavenny.
Jean de Beaumont.
Guillaume Willoughby.
Richard Grey.
Nicolas Sanesfield.
Philippe de la Vache.
Robert Knoll.
Simon Burley.
Jean d'Evreux.
Briant Stapleton.
Richard Burley.
Pierre de Courtenay.
Jean Burley.
Jean Bourchier.
Thomas Graniton.
Louis Clifford.
Robert Dunstavill.
Robert de Namur.

HENRI IV, Roi d'Angleterre, troisième Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Henri d'Angleterre, Prince de Galles.
Thomas d'Angleterre, Duc de Clarence.
Jean d'Angleterre, Duc de Bedford.
Humfroy d'Angleterre, Duc de Gloucester.
Thomas d'Angleterre-Lancastre, dit de Beaufort, Comte de Dorset, Duc d'Excester.
Robert, Comte Palatin du Rhin, Duc de Bavière.
Jean d'Angleterre-Lancastre, dit de Beaufort, Comte de Sommerfet, Marquis de Dorset.
Thomas Fitz-Alan, Comte d'Arundel.
Edmond, Comte de Stafford.
Edmond Holland, Comte de Kent.
Raoul Névill, Comte de Westmorland.
Gilbert, Baron de Roos.
Gilbert, Baron de Talbot.
Jean, Baron de Lowell.
Hugues, Baron de Burnell.
Thomas, Baron de Morley.
Edouard Charleton, Baron de Powis.
Jean Cornwall, Baron de Fanhope.
Guillaume Arundel.
Jean Stanley.
Robert d'Humphreville.
Thomas Rampton.
Thomas Erpingham.

Jean

Jean Sulbie.
Sanche de Trane.

HENRI V, Roi d'Angleterre, quatrième Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Jean Dabrichcourt.
Richard Vere, Comte d'Oxford.
Thomas, Baron de Camoys.
Simon Felbridge.
Guillaume Harington.
Jean Holland, Comte d'Huntingdon.
Sigismond, Archiduc d'Autriche, Empereur.
N.... Duc de Bridge.
Jean Blount.
Jean Robessart.
Guillaume-Philip, Baron de Bardolf.
Jean I, Roi de Portugal.
Henri, Roi de Danemarck.
Richard de Beauchamp, Comte de Barwick.
Thomas Montagu, Comte de Salisbury.
Robert Willoughby.
Henri Fitz-Hugh.
Jean Grey, Comte de Tancarville.
Hugues Stafford, Baron de Bouchier.
Jean Mowbray.
Guillaume de la Poole, Duc de Suffolk.
Jean Clifford.
Louis Robessart, Baron de Bouchier.
Henri Tank-Clux.
Gautier, Seigneur d'Hungerford.
Philippe, Duc de Bourgogne.

HENRI VI, Roi d'Angleterre, cinquième Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Jean Talbot, Comte de Shrewsbury.
Thomas, Baron de Sales.
Jean Fallof.
Pierre de Portugal, Duc de Coimbre.
Humfroy Stafford, Duc de Buckingham.
Jean Rateliff.
Jean Fitz-Alan, Comte d'Arundel.
Richard d'Angleterre, Duc d'York.
Edouard, Roi de Portugal.
Edmond d'Angleterre, dit de Beaufort, Duc de Sommerfet.
Jean Grey.
Richard Nevil, Comte de Salisbury.
Guillaume Nevil, Comte de Kent.
Albert, Archiduc d'Autriche, Empereur.
Jean d'Angleterre, dit de Beaufort, Duc de Sommerfet.
Raoul Butler, Baron de Sudley.
Henri de Portugal, Duc de Viseu.
Jean, Vicomte de Beaumont.
Gailon de Foix, Captal de Buch.
Jean de Foix, Comte de Candale.
Jean de Beauchamp, Baron de Powis.
Alfonse, Roi de Portugal.
Alvarès Vasquès d'Almeida, Comte d'Avranches.
Thomas, Baron de Hoo.
François Surien.
Alfonse, Roi d'Aragon.
Casmir, Roi de Pologne.
Guillaume, Duc de Brunfwick.
Richard Woodwille, Comte de Rivers.
Jean Mowbray, Duc de Norfolk.
Henri Bouchier, Comte d'Essex.
Philippe Wentworth.
Edouard Hall.
Frederic, Archiduc d'Autriche, Empereur.
Jean Talbot, Comte de Shrewsbury.
Lionel, Baron de Wells.
Thomas, Baron de Stanley.
Edouard d'Angleterre, Prince de Galles.
Gaïpard d'Angleterre, Comte de Pembrock, Duc de Bedford.
Jacques Butler, Comte de Wiltshire.
Jean Sutton, Comte de Dudley.
Jean Bouchier, Comte de Berners.
Richard Nevil, Comte de Barwick.
Guillaume, Baron de Bonvill.
Jean, Baron de Wenlock.
Thomas, Seigneur de Kyriell.

EDOUARD IV, Roi d'Angleterre, sixième Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

George d'Angleterre, Duc de Clarence.
Guillaume, Seigneur de Chamberlane.
Jean Typtoft, Comte de Worcester.
Jean Nevil, Marquis de Montague.
Guillaume Herbert, Comte de Pembrock.
Guillaume, Baron de Hastings.
Jean, Baron de Scrope.
Jean, Seigneur d'Ailley.
Ferdinand, Roi de Naples.

François Sforce, Duc de Milan.
Jacques, Duc de Douglas.
Galard, Seigneur de Duras.
Robert, Seigneur de Harcourt.
Antoine Woodwille, Comte de Rivers.
Richard d'Angleterre, Duc de Gloucester, puis Roi.
..... Seigneur de Mountgryfon.
Jean Mowbray, Duc de Norfolk.
Jean de la Poole, Duc de Suffolk.
Guillaume Fitz-Alan, Comte d'Arundel.
Jean Stafford, Comte de Wiltshire.
Jean Howard, Duc de Norfolk.
Gaultier Ferrers, Baron de Chartley.
Gaultier Blount, Baron de Montgoye.
Charles, Duc de Bourgogne.
Henri Stafford, Duc de Buckingham.
Thomas Fitz-Alan, Comte d'Arundel.
Guillaume Parr.
Frédéric de la Rovère, Duc d'Urbino.
Henri Percy, Comte de Northumberland.
Edouard d'Angleterre, Prince de Galles.
Richard d'Angleterre, Duc d'York.
Thomas Grey, Marquis de Dorset.
Thomas, Seigneur de Montgommery.
Ferdinand, Roi de Castille.
Hercule d'Est, Duc de Ferrare.
Jean, Roi de Portugal.

RICHARD III, Roi d'Angleterre, septième Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Jean Coniers.
Thomas Howard, Duc de Norfolk.
François, Vicomte de Lowell.
Richard Rateliff.
Thomas, Baron de Burgh.
Thomas Stanley, Comte de Derby.
Richard Tunstall.

HENRI VII, Roi d'Angleterre, huitième Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Jean de Vere, Comte d'Oxford.
Gilles, Baron d'Aubney.
Thomas Fitz-Alan, Comte d'Arundel.
George Talbot, Comte de Shrewsbury.
Jean, Vicomte de Wells.
George Stanley, Baron de Strange.
Edouard Woodwille.
Jean Baron Dynham.
Maximilien, Archiduc d'Autriche, Empereur.
Jean Savage.
Guillaume Stanley.
Jean Cheney.
Alfonse d'Aragon, Duc de Calabre.
Artus d'Angleterre, Prince de Galles.
Thomas Grey, Marquis de Dorset.
Henry Percy, Comte de Northumberland.
Henri Bouchier, Comte d'Essex.
Charles Sommerfet, Comte de Worcester.
Robert Willoughby, Baron de Brook.
Edouard Poynings.
Gilbert Talbot.
Richard de la Poole.
Edouard Stafford, Duc de Buckingham.
Henri d'Angleterre, Duc d'York, puis Roi, VIII du nom.
Edouard de Courtenay, Comte de Devonshire.
Richard Guildfort.
Edmond de la Poole, Comte de Suffolk.
Thomas Lowell.
Renault Bray.
Jean, Roi de Danemarck.
Gui-Ubalde de la Rovère, Duc d'Urbino.
Gérald Fitz-Gérald, Comte de Kildare.
Henri Stafford, Comte de Wiltshire.
Richard Grey, Comte de Kent.
Richard Ap-Thomas.
Philippe, Roi de Castille.
Thomas Brandon.
Charles-Quint, Empereur & Roi d'Espagne.

HENRI VIII, Roi d'Angleterre, neuvième Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Thomas, Baron Darcy.
Edouard Sutton, Baron de Dudley.
Emmanuel, Roi de Portugal.
Thomas Howard, Duc de Norfolk.
Thomas West, Baron de la Ware.
Henri, Baron de Marney.
George Nevil, Baron d'Abergavény.
Edouard Howard, Duc de Norfolk.
Charles Brandon, Duc de Suffolk.
Julien de Médicis.
Edouard Stanley, Baron de Mounteagle.
Thomas Dacres, Baron de Gyleland.

Gulf.

Guillaume, Baron de Sandes.
 Henri de Courtenay, Marquis d'Exceter.
 Ferdinand, Empereur.
 Richard Wingfield.
 Thomas Boilen, Comte d'Ormond.
 Gautier d'Evreux, Vicomte de Hereford.
 Artus d'Angleterre, bâtard du Roi Edouard IV, Vicomte de Lisle.
 Robert Radelif, Comte de Suffex.
 Guillaume Fitz-Alan, Comte d'Arundel.
 Thomas Mannors, Comte de Rutland.
 Henri Fitz-Roi, Duc de Richmond & de Sommerfet.
 Rodolfe Névil, Comte de Westmorland.
 Guillaume Blount, Baron de Montjoye.
 Guillaume Fitz-Williams, Comte de Southampton.
 Henri Guildfort.
 François I, Roi de France.
 Jean Vere, Comte d'Oxford.
 Henri Percy, Comte de Northumberland.
 Anne, Duc de Montmorency.
 Philippe Chabot, Comte de Charny.
 Jaques, Roi d'Ecosse.
 Nicolas, Seigneur de Carew.
 Henri Clifford, Comte de Cumberland.
 Thomas Cromwel, Comte d'Essex.
 Jean Russell, Comte de Bedford.
 Thomas Cheney.
 Guillaume Kingston.
 Thomas Audley, Baron de Walden, Chancelier d'Angleterre.
 Antoine Browne.
 Edouard Seymour, Duc de Sommerfet.
 Henri Howard, Comte de Surrey.
 Jean Gage.
 Antoine Wingfield.
 Jean Sutton, Duc de Northumberland.
 Guillaume Paulet, Marquis de Winchester.
 Guillaume Parr, Marquis de Northampton.
 Jean Wallop.
 Henri Fitz-Alan, Comte d'Arundel.
 Antoine de Saint-Leger.
 François Talbot, Comte de Shrewsbury.
 Thomas Wriothesley, Comte de Southampton.

EDOUARD VI, Roi d'Angleterre, dixième Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Henri Grey, Duc de Suffolk.
 Edouard Stanley, Comte de Derby.
 Thomas, Baron de Seymour.
 Guillaume Paget, Baron de Beaufort.
 François Hastings, Comte de Huntingdon.
 George Brook, Baron de Cobham.
 Thomas West, Baron de la Ware.
 Guillaume Herbert, Comte de Pembrok.
 Henri II, Roi de France.
 Edouard Fynet, Comte de Lincoln.
 Thomas Darcy, Baron de Chiche.
 Henri Névil, Comte de Westmorland.
 André Dudley.

MARIE, Reine d'Angleterre, onzième Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Philippe II, Roi d'Espagne.
 Henri Radelif, Comte de Suffex.
 Emmanuel Philibert, Duc de Savoye.
 Guillaume, Baron de Howard.
 Antoine Browne, Vicomte de Montague.
 Edouard, Baron de Hastings.
 Thomas Radelif, Comte de Suffex.
 Guillaume Grey, Baron de Wilton.
 Robert, Seigneur de Rochester.

ELISABETH, Reine d'Angleterre, douzième Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Thomas Howard, Duc de Norfolk.
 Henri Mannors, Comte de Rutland.
 Robert Dudley, Comte de Leicester.
 Adolphe, Duc de Holstein.
 George Talbot, Comte de Shrewsbury.
 Henri Carew, Baron de Hunfdon.
 Thomas Percy, Comte de Northumberland.
 Ambroise Dudley, Comte de Warwick.
 Charles IX, Roi de France.
 François Russell, Comte de Bedford.
 Henri Sidney.
 Maximilien II, Empereur.
 Henri Hastings, Comte de Huntingdon.
 Guillaume Sommerfet, Comte de Worcester.
 François, Duc de Montmorency.
 Gautier Dévereux, Comte d'Essex.
 Guillaume Cécili, Baron de Burghley.
 Artus Grey, Baron de Wilton.

Edmond Bruges, Baron de Chandos.
 Henri Stanley, Comte de Derby.
 Henri Herbert, Comte de Pembrok.
 Henri III, Roi de France.
 Charles Howard, Comte de Nottingham.
 Rodolphe, Empereur.
 Frédéric II, Roi de Danemarck.
 Jean-Casimir, Comte Palatin du Rhin, Duc de Bavière.
 Edouard Mannors, Comte de Rutland.
 Guillaume Brook, Baron de Cobham.
 Henri Scroop, Baron de Bolton.
 Robert Dévereux, Comte d'Essex.
 Thomas Butler, Comte d'Ormond.
 Christophle Hatton, Chancelier d'Angleterre.
 Henri Radelif, Comte de Suffex.
 Thomas Sackville, Comte de Dorset.
 Henri IV, Roi de France.
 Jacques VI, Roi d'Ecosse.
 Gilbert Talbot, Comte de Shrewsbury.
 George Clifford, Comte de Cumberland.
 Henri Percy, Comte de Northumberland.
 Edouard Sommerfet, Comte de Worcester.
 Thomas, Baron de Burgh.
 Edouard Sheffield, Comte de Mulgrave.
 François Knolles.
 Frédéric, Duc de Wirtemberg.
 Thomas Howard, Comte de Suffolk.
 George Carew, Baron de Hunfdon.
 Charles Blount, Comte de Devonshire.
 Henri Lee.
 Robert Radelif, Comte de Suffex.
 Henri Brooke, Baron de Cobham.
 Thomas Scroop, Baron de Bolton.
 Guillaume Stanley, Comte de Derby.
 Thomas Cécili, Baron de Burghley.

JACQUES I, Roi d'Angleterre, treizième Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Henri d'Angleterre, Prince de Galles.
 Christien IV, Roi de Danemarck.
 Louis Stuart, Duc de Richemont.
 Henri Wriothesley, Comte de Southampton.
 Jean Erskin, Comte de Marr.
 Guillaume Herbert, Comte de Pembrok.
 Ulric, Duc de Holstein.
 Henri Howard, Comte de Northampton.
 Robert Cécili, Comte de Salisbury.
 Thomas Howard, Vicomte de Bindon.
 George Hume, Comte de Dumber.
 Philippe Herbert, Comte de Montgommerly.
 Charles Stuart, Prince de Galles, puis Roi.
 Thomas Howard, Comte de Norfolk.
 Robert Carr, Comte de Sommerfet.
 Frédéric-Casimir, Comte Palatin du Rhin, Electeur & Roi de Bohême.
 Maurice de Nassau, Prince d'Orange.
 Thomas Erskin, Vicomte de Fenton.
 Guillaume Knolles, Comte de Banbury.
 François Mannors, Comte de Rutland.
 George Villers, Duc de Buckingham.
 Robert Sidney, Comte de Leicester.
 Jacques Hamilton, Comte de Cambridge.
 Edine Stuart, Duc de Lenox.
 Christian, Duc de Brunswick.
 Guillaume Cécili, Comte de Salisbury.
 Jacques Hay, Comte de Carlisle.
 Edouard Sackville, Comte de Dorset.
 Henri Rich, Comte de Holland.
 Thomas Howard, Comte de Berkshire.

CHARLES I, Roi d'Angleterre, quatorzième Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Claude de Lorraine, Duc de Chevreuse.
 Guitave-Adolphe, Roi de Suède.
 Henri-Frédéric de Nassau, Prince d'Orange.
 Théophile Howard, Comte de Suffolk.
 Guillaume Compton, Comte de Northampton.
 Richard Weston, Comte de Portland.
 Robert Barty, Comte de Lindley.
 Guillaume Cécili, Comte d'Exceter.
 Jacques, Marquis d'Hamilton, Comte de Cambridge.
 Charles-Louis, Comte Palatin du Rhin, Electeur.
 Jacques Stuart, Duc de Lenox.
 Henri Danvers, Comte de Danby.
 Guillaume Douglas, Comte de Morton.
 Algernon Percy, Comte de Northumberland.
 Charles d'Angleterre, Prince de Galles, puis Roi.
 Thomas Wentworth, Comte de Stafford.
 Jacques d'Angleterre, Duc d'York, puis Roi.
 Robert, Comte Palatin du Rhin, Duc de Bavière.
 Guillaume de Nassau, Prince d'Orange.
 Bernard de Foix de la Valette, Duc d'Epéron.

CHARLES II, Roi d'Angleterre, quinzième Chef de l'Ordre.

C H E V A L I E R S.

Maurice, Comte Palatin du Rhin, Duc de Bavière.
 Jacques Butler, Duc d'Ormond.
 Édouard, Comte Palatin du Rhin, Duc de Bavière.
 George Villers, Duc de Buckingham.
 Guillaume, Duc d'Hamilton.
 Thomas Wriothesley, Comte de Southampton.
 Guillaume Cavendish, Duc de Newcastle.
 Jacques Graham, Marquis de Montrois.
 Jacques Stanley, Comte de Derby.
 George Digby, Comte de Bristol.
 Henri d'Angleterre, Duc de Gloucester.
 Henri-Charles de la Tremoille, Prince de Tarente.
 Guillaume-Henri de Nassau, Prince d'Orange, puis Roi d'Angleterre.
 Frédéric-Guillaume, Electeur de Brandebourg.
 Jean-Gaspard-Ferdinand, Comte de Marcin.
 George Monck, Duc d'Albemarle.
 Édouard Montague, Comte de Sandwich.
 Guillaume Seymour, Duc de Sommerfet.
 Aubry de Vère, Comte d'Oxford.
 Charles Stuart, Duc de Richemont & de Lénex.
 Montague Barty, Comte de Lindsey.
 Édouard Montague, Comte de Manchester.
 Guillaume Wentworth, Comte de Stafford.
 Christian, Prince de Danemark.
 Jacques Scot, Duc de Monmouth.
 Jacques d'Angleterre, Duc de Cambridge.
 Charles, Roi de Suède.
 Jean-George II, Duc de Saxe, Electeur.
 Christophe Monck, Duc d'Albemarle.
 Jean Maitland, Duc de Lauderdale.
 Henri Sommerfet, Marquis de Worcester.
 Henri Jermin, Comte de Saint-Albans.
 Guillaume Ruffel, Comte de Bedford.
 Henri Bennet, Comte d'Arlington.
 Thomas Butler, Comte d'Osbery.
 Charles Fitz-Roi, Duc de Southampton.
 Jean Sheffield, Comte de Mulgrave, puis Duc de Buckingham.
 Henri Cavendish, Duc de Newcastle.
 Thomas Osborn, Comte de Danby.
 Henri Fitz-Roi, Duc de Grafton.
 Jacques Cécill, Comte de Salisbury.
 Charles, Comte Palatin du Rhin, Electeur.
 Charles Lénex Fitz-Roi, Duc de Richemont.
 Duc d'Hamilton.
 George, Prince de Danemarck.
 Charles Seymour, Duc de Sommerfet.
 George Fitz-Roi, Duc de Northumberland.

JACQUES II, Roi d'Angleterre, seizième Chef de l'Ordre.

C H E V A L I E R S.

Henri Howard, Duc de Norfolk.
 Henri Mordant, Comte de Peterborough.
 Laurens Hyde, Comte de Rochefort.
 Louis de Duras, Comte de Féversham.
 Robert Spencer, Comte de Sunderland.
 Jacques Butler, Duc d'Ormond.
 Jacques Fitz-James, Duc de Barwick, Maréchal de France.
 Antonin Nonpar de Caumont, Duc de Lauzun.
 Richard Talbot, Duc de Tirconel.
 Jacques, Prince de Galles.
 Guillaume Herbert, Duc de Powis.
 Jean Drummond, Duc de Melfort.

GUILLAUME-HENRI, III du nom, Roi d'Angleterre, dix-septième Chef de l'Ordre.

C H E V A L I E R S.

Frédéric Duc de Schomberg.
 Guillaume Cavendish, Duc de Devonshire.
 Frédéric, Marquis de Brandebourg, Electeur.
 George-Guillaume, Duc de Brunswick-Zell.
 Jean-George Duc de Saxe, Electeur.
 Charles Sackville, Comte de Dorset & de Middlesex.
 Jacques Talbot, Duc de Shrewsbury.
 Guillaume de Danemarck, Duc de Gloucester.
 Guillaume Bentink, Comte de Portland.
 Jean Cavendish, Duc de Newcastle.
 Thomas Herbert, Comte de Pembroke, & de Montgomery.
 Arnold Joost Van Keppel, Comte d'Albemarle.
 Jacques Douglas, Duc de Queensbury.
 George-Louis, Duc de Brunwic-Hanovre, Electeur, puis Roi d'Angleterre.

ANNE, Reine d'Angleterre, dix-huitième Chef de l'Ordre.

C H E V A L I E R S.

N. . . Duc de Bedford.

Jean Churchill, Duc de Marlborough, Prince de l'Empire.
 Mainard, Duc de Schomberg.
 N. . . Godolphin.
 George-Auguste, Duc de Brunfwick, Prince Electoral d'Hanovre, puis Prince de Galles, à présent Roi d'Angleterre.
 N. . . Comte de Wharton.
 N. . . Duc de Devonshire.
 N. . . Duc d'Argyle.
 N. . . Duc d'Hamilton.
 Henri de Sommerfet, Duc de Sommerfet.
 N. Duc de Beaufort.
 N. Duc de Kent.
 Charles Mordant, Comte de Peterborough.
 N. Comte d'Oxford.
 N. Comte Pawlet.
 N. Comte de Strafford.

GEORGE-LOUIS Roi d'Angleterre, dix-neuvième Chef de l'Ordre.

C H E V A L I E R S.

N. Duc de Rutland.
 N. Duc de Bolton.
 N. Comte de Dorset.
 N. Montagu, Comte de Hallifax.
 N. Duc de Saint-Albans.
 N. Duc de Montague.
 N. Duc de Newcastle.
 N. Comte de Berckley.
 N. Duc de Kington.
 N. Spencer, Comte de Sunderland.
 N. Duc de Grafton.
 N. Comte de Lincoln.

GEORGE AUGUSTE, II du nom Roi d'Angleterre, vingtième Chef de l'Ordre.

C H E V A L I E R S.

Le Prince de Galles.
 Le Duc de Cumberland.
 Le Duc de Richmond.
 Le Duc de Roxburgh.
 Le Comte de Scarborough.
 Le Comte de Chesterfield.
 Le Comte de Burlington.
 Le Prince de Nassau-Orange.
 Le Duc de Devonshire.
 Le Comte de Wilmington.

NB. Cette Liste finit en 1734.
 JARRIC, (Pierre) Jésuite, étoit de Toulouse, & enseigna la Philosophie & la Théologie à Bordeaux. Il mourut à Xaintes l'an 1616, après avoir composé en François le Thésor de l'Histoire des Indes, que Matthias Martinez a traduit en Latin. * Alegambe, de Script. Soc. Jesu.

JARRIGE (Pierre) natif de Tulle en Limousin, l'un des plus fameux Prédicateurs qui furent parmi les Jésuites; mais d'ailleurs malhonnête homme, comme cela paroît par sa seule retractation. Il conçut un si vil ressentiment de n'obtenir pas de son Ordre les emplois dont il se croyoit digne, qu'il résolut de se faire Protestant. Il communiqua ce dessein à Mr. Vincent Ministre de la Rochelle, qui lui ménagea les expédiens de se retirer en Hollande; & il fit son Abjuration dans le Consistoire de l'Eglise de la Rochelle le jour de Noël 1647. Arrivé à Leide, il prêcha devant une très nombreuse Assemblée sur les motifs de sa conversion; & dans la suite il tâcha de persuader, qu'il ne tenoit plus au Papiisme. Messieurs les Etats lui accorderent une pension. Mais les Jésuites firent informer vigoureusement contre lui, & cherchèrent tous les moyens possibles de le diffamer, ou, peut-être, de mettre au jour des vices réels, que tout le monde ne favoit pas. Ils le firent condamner par le Juge de la Rochelle à être pendu & ensuite brûlé. Mais tout ce fracas ne servit qu'à rendre public le chagrin qu'ils avoient de sa perte, & à donner à Jarrige, qui étoit violent & vindicatif, un prétexte de se venger d'eux. Il le fit par un Livre qu'il intitula les *Jésuites mis sur l'échafaut*, & où il les traite d'une manière si sanglante, que jamais, peut-être, il n'étoit arrivé à leur Société rien de si mortifiant. Il répondit aussi en particulier au Père *Beausé*, qui l'avoit extrêmement diffamé. La manière dont il traite les Jésuites dans ces deux Ouvrages, pouvoit faire croire que la rupture seroit éternelle, & elle eût dû l'être, si Jarrige eût été sage; car les injures de la nature de celles qu'il avoit faites aux Jésuites, ne se pardonnent pas. Cependant le Jésuite *Pombelier*, qui étoit alors à la Haye à la suite de l'Ambassadeur, ne désespéra point de ramener cet esprit; & il le ménagea de telle sorte, qu'il lui fit prendre la résolution de rentrer dans la Communion de Rome. La chose fut exécutée l'an 1650. Jarrige sortit de Leide, s'en alla chez les Jésuites d'Anvers, & publia promptement sa retractation. Mais depuis ce tems-là, on ne fait point ce qu'il devint. Bien des gens croyent, que les Jésuites l'enfermèrent entre quatre murailles. On reproche à Jarrige dans les Réponses qui furent faites à sa Retracting, que ses mœurs n'avoient pas été édifiantes, pendant qu'il avoit paru Protestant. König ne parle pas exactement de Jarrige dans sa *Bibliotheca vetus & nova*. * Benoît, Histoire de l'Edit de Nantes. Bayle, Dict. Critique.

JARRON, ville de Perse, à environ trente-deux lieues de

de Schiras. Il n'y a que trois cens cinquante maisons, la plupart bâties de bois de dattier, qui est la seule espèce de grands arbres qui croissent sur le lieu, & qui y soient en abondance. Cette ville est renommée pour ses manufactures de bonnets de feutre, & de robes de camelot qu'on appelle *Habbé*; mais sur-tout pour ses dattes qui sont estimées les meilleures de tout le monde. Le terroir d'alentour abonde en eaux que l'on conduit par des canaux souterrains, & que l'on tire par des puits. Près de cette ville il y a une montagne célèbre, nommée la montagne d'*Ajoudouch* & plus communément la montagne de *Jaron*, qui est très rude & très dangereuse à passer. * Charadin, *Voyages Étr.* tome 3. p. 150.

JARROW, petite ville dans l'Évêché de Durham au midi de la rivière de Tine, à trois milles de son embouchure dans la mer. Elle est remarquable, pour avoir donné naissance au vénérable Bède. * *Diſt. Angl.*

JARRY, (Magdelon) Seigneur de Wigni au Maine, Poète, Orateur & Historien, s'est rendu célèbre par sa doctrine. Il écrivit une Histoire de France, intitulée, *des Faits des Français*, qui n'a pas été publiée; & s'acquit de la réputation par ses vers Latins & François. Il mourut l'an 1573. * La Croix-Du-Maine, *Biblioth. Franç.* p. 304.

JARS DE GOURNAY, (Marie de) que son savoir a rendue célèbre dans le XVII^e siècle, étoit fille de GUILLAUME de Jars, Seigneur de Neufvi & de Gournay, & de *Jeanne* de Hacqueville, sœur de M. de Hacqueville Président au Grand-Conseil, & tante de M. d'Ons-en-Bray, Président au Parlement de Paris, de Charles de Hacqueville, Evêque de Soissons, &c. Elle eut dès son enfance une grande inclination pour les Lettres, & s'y appliqua avec tant de soin, qu'elle surpassa bien-tôt en savoir ceux qu'on lui avoit données pour instruire. Après avoir perdu son père dans un âge peu avancé, elle en prit un d'alliance, qui la chérit tendrement. Ce fut Michel de Montagne, pour qui elle eut toujours des sentimens pleins de gratitude & de soumission. Pour les lui témoigner même après sa mort, elle corrigea & fit réimprimer ses Essais, qu'elle dédia au Cardinal de Richelieu. La Vicomtesse de Gamauches, fille du même Montagne, donna le nom de sœur à Mademoiselle de Gournay, qui lui dédia son Livre intitulé, *le Bouquet de Pinde*. Elle composa divers autres Ouvrages, qu'on a publiés après sa mort sous le nom de *l'Ombre de la Demoiselle de Gournay*, puis en deux tomes sous celui d'*Avis*. Cette savante fille étudioit continuellement; & les plus grands hommes faisoient gloire de lui écrire, & de recevoir de ses Lettres. Aussi après sa mort on en trouva dans son cabinet, des Cardinaux du Perron, Bentivoglio & de Richelieu, de saint François de Sales, de M. de la Roche-Pozay, Evêque de Poitiers, de M. Godeau, Evêque de Vence, de Charles I, Duc de Mantoue, du Comte d'Alais, de Mrs du Puy, de Bazac, de Mainard, de Heinsius, & de plusieurs autres. Madame des Loges & Anne-Marie Schuurman avoient encore commerce de Lettres avec elle, aussi bien que Juste-Lipse, César Cappaccio, Secrétaire de la ville de Naples, Charles Pinto, Poète du même Etat, & divers autres, qui lui donnent des éloges pompeux, comme, Dominique Bandius, qui la nomme la *Sirene Française de la dixième Muse*. Elle mourut âgée de 80 ans à Paris le 13 Juillet 1645. & fut enterrée à saint Eustache. Mrs François & Charles Oger, Ménage, Valois, Patin, François & Félix, la Mothe-le-Vayer, & divers autres composèrent des Epitaphes pour elle. * Dom Pierre de saint Romuald, *Tref. Hist.* tome 3. Louis Jacob, *en la Biblioth. des Femmes Savantes*. Hilarion de Coste, *Elog. des Dames Illust.*

JARSAY. Voyez JERSEY.

J A S.

JAS. Voyez JASSY.

JASA. Voyez JAHATS.

JASA, ville de Moldavie. Voyez JASSY.

JASAKKES, peuples de la Grande Tartarie en Asie. M. Witten, dans sa nouvelle Carte de ce pays, les place à l'orient de la rivière de Pifida, le long de l'Océan septentrional, dans une partie du pays, que les Cartes ordinaires appellent Mongal. * Maty, *Diſt. Géogr.*

JASCEN, fut père de plusieurs enfans tous braves & vaillans, & qui rendirent de grands services à David Roi d'Israël. * Il Samuel, ou II Rois, ch. 23. v. 32. C'est le même que Hasen dont il est parlé, I Chroniq. ou Paralip. ch. 11. v. 34. Voyez HASCEN.

JASCOBHAM, ou JESBAAM fils de Hachoni. Ce fut un des trois plus vaillans hommes de l'Armée de David. Il tua lui seul avec une hache onze cens Philistins dans deux combats, en l'un trois cens & en l'autre huit cens. Il servit utilement ce Prince au siège de Jérusalem, & ayant après qu'il souhaitoit de boire de l'eau de la Citerne de Bethchem, il s'exposa avec Eléazar fils de Dodo, & Scamma fils d'Agné, pour en aller querir. * I Chroniq. ou Paralip. ch. 11. v. 11. &c. Il Samuel ou II Rois, ch. 23. v. 8.

Il y en eut un autre de même nom & très brave de sa personne, qui suivit aussi le parti de David contre le Roi Saül. * I Chroniq. ou Paralip. ch. 12. v. 6.

JASCOBHAM fils de Zabdiel, Chef de vingt-quatre mille Israélites. Il étoit en service le premier mois, qui est le mois de Nisan, & qui répond à notre mois de Mars. * I Chroniq. ou Paralip. ch. 27. v. 2.

JASCUB, fils d'Issacar l'un des douze Patriarches, qui fut Chef d'une famille, qu'on nomma de son nom la Famille des *Jasubites*. * Nombres, ch. 26. v. 24.

JASENITZ, petite ville du Duché de Stetin, dans la Po-

J A S.

méranie Royale, est située à l'embouchure de l'Oder dans le *Grosse Haſſ*, à trois lieues au dessous de la ville de Stetin. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Laciburgum*, que d'autres mettent à *Roitok*. * Maty, *Diſt. Géogr.*

JASER. Voyez JAHZER.

JASER fils de Caleb. Voyez JESGER.

JASL. Voyez JAHASAL.

JASIBLI, anciennement *Carpasis*, rivière de la Vallée del Noto en Sicile. Elle baigne Callaro & Jassbli, où elle se décharge dans la mer Ionienne, entre la ville de Noto & celle de Syracuse. * Maty, *Diſt. Géogr.*

JASIDES, peuples. Voyez CURDES.

JASIEL. Voyez JAHTSEEL.

JASION, fils de Jupiter & d'Électre, lequel Cérés aimait beaucoup, & dont elle eut Plutus, Dieu des richesses. * *Diodore*, l. 6. *Ovid. Trist.* l. 2. v. 300. *Ovid. Metam.* l. 9. v. 420. & 421. *Hygin. Poëtiq. Astron.* l. 2. c. 4.

* JASLOWIECZ, ville de Pologne dans la Haute Podolie. Elle est à peu près à l'ouest de Kaminek, dont elle est éloignée d'environ dix-sept lieues.

JASON, étoit fils d'Éon, Roi de Thessalie, & d'Alcimède. Éon en mourant laissa Jason sous la tutelle de Pélias. Celui-ci le donna à Chiron pour l'instruire; mais dans la suite voulant se défaire de lui, il l'envoya dans la Colchide, pour conquérir la Toison d'or, c'est à dire, les trésors que Phryxus y avoit portés, & qui y étoient soigneusement gardés. Jason fit construire par un Ouvrier nommé *Argo*, une galère de 50 rames, & assembla les plus braves de la Grèce pour l'aider dans cette expédition. Ils montèrent avec lui plusieurs autres vaisseaux, dont ils donnèrent le commandement à Hercule. Ils allèrent dans la Colchide où Aetas régnoit alors avec son frère Peris. Jason demanda la Toison d'or à Aetas de la part du Roi Pélias. Aetas convint de la lui donner à certaines conditions difficiles à exécuter. Jason en étant venu à bout, Aetas ne voulut plus lui tenir parole; mais Médée ayant trouvé le moyen de gagner les Gardes du trésor, figures sous le nom de Dragon qui gardoit la Toison d'or, les Argonautes l'enlevèrent & se sauvèrent vers leurs vaisseaux. Aetas les poursuivit, en vint aux mains & fut défait. Jason enleva Médée, que les peuples de Colchide redemandèrent à Alcinoüs Roi des Phéaques dans l'île de Corcyre ou Corfou. Le Prince leur ayant dit qu'il ne la pouvoit rendre si elle étoit femme de Jason, Arété, femme d'Alcinoüs, les fit marier sur le champ, afin que son mari ne fût pas obligé de rendre Médée. Quelques Auteurs disent qu'Éon n'étoit pas mort, lorsque Jason alla en Colchide; & que ce fut pendant l'absence de son fils qu'il se fit mourir lui-même en buvant du sang de taureau; à quoi ils ajoûtent que la mère de Jason se pendit, & laissa un fils que Pélias fit mourir. Jason étant de retour donna la Toison d'or à Pélias, & ayant choisi ensuite quelques braves gens pour aller dans l'Isthme, il laissa à Médée le soin de venger la mort de son père en se dé faisant de Pélias. Elle le fit en persuadant à ses deux filles de le couper en morceaux. Acaste fils de Pélias chassa Jason & Médée d'Iolchos, ou selon d'autres ils lui cédèrent volontairement le Royaume. Ils se retirèrent à Corinthe, où Jason vécut quelques années en bonne intelligence avec Médée: mais au bout de ce tems, Créon, Roi de Corinthe, ayant donné sa fille Glauce en mariage à Jason qui répudia Médée, celle-ci pour s'en venger empoisonna la nouvelle épouse de Jason avec son père Créon; & après avoir tué les enfans qu'elle avoit eus de Jason, elle se fit suiva à Athènes sur des dragons allez, ou plutôt sur un vaisseau nommé les *dragons allez*. Cette expédition de Jason & de ses compagnons, nommez Argonautes, pour enlever les trésors d'Aetas, Roi de Colchide, figurez par la Toison d'or, doit être placée à l'an 2773 du Monde, 1262 avant Jésus-Christ, 69 ans avant le commencement de la guerre de Troie. * *Eusebe, en sa Chron.* Hygin. Apollodore. Ovide, *Métam.* l. 7. Senèque, *en Médée*. Valérius Flaccus, *en Argonautiques*. Du Pin, *Historien Profane*.

JASON, Juif & frère d'Onias, Grand-Pontife des Juifs, fit si bien auprès d'Antiochus *Epiphanès*, qu'il obtint la dignité de son frère à prix d'argent. Des qu'il le vit au comble de ses souhaits, il tâcha d'abolir les coutumes Judaïques, en introduisant celles des Gentils, ce qui arriva l'an 380 du Monde, & 175 avant Jésus-Christ; mais au bout de deux années, Ménélaius, frère de Simon, de la Tribu de Benjamin, supplanta Jason, qui fut privé du Pontificat. Quelque tems après, sur le bruit qui courut, que le Roi Antiochus étoit mort, il entra à main armée dans Jérusalem, chassa Ménélaius, & fit mourir plusieurs Citoyens. Il ne put pourtant le rétablir, & fut obligé de sortir de la ville. Arétas, Roi des Arabes, le chassa de son Etat, où il s'étoit réfugié. Il fut traité de la même façon en Egypte: de sorte qu'il se retira à Laécédémone, où il mourut si misérablement, que son corps n'eut pas la sépulture, qu'on ne refuse point aux plus criminels. * I *Maccabées*, c. 1. Il c. 4. & 5. *Josèphe, Antiq. Judaiq.* & *Guerre des Juifs*. Torniel & Sallan, *en Annal. sacrés*.

JASON d'ARGOS, Grammairien célèbre, est cité par Athénée & par Etienne de Byzance. Quoiqu'on ne sache pas précisément en quel tems il vivoit, on est assuré qu'il est plus moderne que Plutarque. Il avoit composé en quatre Livres un Ouvrage intitulé, *la Vie de la Grèce*, qui contenoit l'Histoire d'Alexandre depuis qu'il eut commencé la guerre contre les Perses, & qui finissoit à la prise d'Athènes par Antipater. Tous les Grecs qui vouloient écrire à quelque prix que ce fût, choisissoient ordinairement ce sujet, & ne faisoient que remettre dans le stile qui leur étoit propre, ce qui étoit décrit peut-être plus exactement par des Auteurs contemporains. Jason trouva encore dans la vie de son Héros, de la matière pour un Ouvra-

gé séparé, intitulé, *des Sacrifices d'Alexandre à Alexandrie*. Athénée le cite. * *Vollius, Historicus Grecs.*

JASON DE BYZANCE, Auteur Grec, écrivit un Traité Historique des Poëtes Tragiques, dans lequel il rapportoit ou la vie des Auteurs, ou le sujet de leurs Tragédies.

JASON DE CYRENE, Historien, vivoit sous la CL Olympiade, vers l'an 180 avant Jésus-Christ, du tems de Ptolémée Philométor. Il écrivit cinq Livres des *Actions mémorables des Asmonéens ou Machabées*, que l'Auteur du second Livre des Machabées mit en abrégé, comme il l'avoue lui-même. * *II Machabées, c. 2. Sixte de Siemie, Biblioth. S. l. 2. Bellarmin, de Scrip. Ecclésiast. Torniel, A. M. 3893. n. 8. Cornelius à Lapidé, Prolog. in lib. Machab.*

JASON, dit DENORES. *Cherchez NORES.*

JASON, dont il est fait mention dans les Actes, étoit déjà converti, quand saint Paul vint prêcher en Macédoine. Ce fut chez lui, que cet Apôtre logea avec ceux de sa compagnie, durant le séjour qu'il fit à Thessalonique. Les Juifs de la ville, qui n'avoient pu souffrir le progrès que l'Evangile faisoit dans leur Synagogue, prirent avec eux une troupe de gens de la lie du peuple, & vinrent attaquer la maison de Jason, dans la résolution d'enlever Paul & Silas. Ne les y ayant point trouvés, ils enlevèrent Jason, & le menèrent devant les Magistrats, qui le renvoyèrent, à condition de représenter les accusés. Saint Paul dans son Epître aux Romains, écrite de Corinthe l'an 57 de Jésus-Christ, les salue au nom de Jason & de Sosipater, qu'il dit être de ses parens. Sosipater étoit de Bérée en Macédoine: il fut converti par saint Paul, après que cet Apôtre fut chassé de Thessalonique, & l'accompagna quelque tems. L'Ecriture ne nous apprend rien davantage de Jason & de Sosipater. Les Grecs font le premier Evêque de Tarfe, & le second Evêque d'Icone. * *Actes des Apôtres, c. 17. & 20. Epître aux Romains, c. 16. Le Nain de Tillemont, Mémoires pour servir à l'histoire de l'Eglise, tome 1. Baillet, Vie des Saints, au 12 de Juillet, jour auquel on fait mention dans les Martyrologes de Jason & de Sosipater.*

JASON MAINUS. *Voyez MAINUS (Jason).*

JASPRIN ou **JASPERIN**, petite ville de la Haute Hongrie dans le Comté de Pest, sur la petite rivière de Zagwa. * *Gr. Diç. Univ. Holl.*

JASQUE, Principauté dans le Royaume de Perse, sur la côte de Kerman. Le pais qui s'étend entre le Cap de Jasque & le Cap de Guadel, qui sont les deux pointes les plus méridionales de la Perse, & depuis la côte de la mer, jusques à la Province de Kerman, est possédée par trois petits Princes, dont l'un est Mahométan, & les deux autres, qui ont leurs terres vers l'orient, sont idolâtres. Le premier est le plus puissant des trois, & le plus proche des terres du Gouvernement d'Ormus. Il prend le nom de Prince de Jasque, que ses ancêtres portoient. Le Roi Scha-Abas I, ayant conquis Ormus, obligea ce Prince à payer un tribut toutes les années; mais Scha-Sephi ayant succédé fort jeune à son ayeul, donna lieu au Prince de Jasque de s'exemter de ce tribut. Scha-Abas II voulut se venger de cette injure, & envoya une Armée de vingt mille hommes commandée par le Kan d'Ormus, qui tomba dans un marais & y fut noyé. Le Roi donna la charge de Kan au frère du défunt, lequel entra sur les terres du Prince de Jasque; mais ce Prince gagna une bataille, & se croyant en sûreté, résolut de faire un voyage à la Mecque, pour y rendre grâces de sa victoire. Le Kan ayant eu avis de son départ, envoya vingt barques armées, pour l'attendre sur les côtes de l'Arabie, où il fut pris, & de là mené à Ormus. Parce que les châteaux étoient alors fort grandes, le Kan s'étoit retiré dans les montagnes à dix ou douze lieues de la ville; & le Prince de Jasque fut conduit à la tente du Kan. Cependant la femme de ce Prince, qui avoit su son malheur, & qui avoit un courage d'homme, vint à grandes journées & à petit bruit, à la tête de six cents chevaux, commandés par le Lieutenant-Général des troupes de son mari; & surprenant le Kan dans sa tente sur le minuit, elle le tua de sa propre main, talla en pièces la plus grande partie de ses gens, qu'elle trouva endormis, & délivra son mari à la vue des Persans, qui n'eurent pas le tems de le reconnoître. Le Roi envoya un nouveau Kan avec trente mille chevaux, pour ranger ce Rebelle à son devoir; mais le Prince de Jasque ayant été secouru des deux Princes idolâtres ses voisins, remporta encore la victoire. Il y perdit néanmoins le Lieutenant-Général de son Armée, qui tomba entre les mains des ennemis: c'est celui qui avoit accompagné sa femme, quand elle vint le délivrer des mains des Persans. Le Roi ayant su que ce Lieutenant étoit prisonnier de guerre, écrivit au Kan, qu'il le lui donnoit pour se venger sur lui de la mort de ses deux frères, qui avoient été Kans d'Ormus avant lui, & dont le premier avoit été noyé dans un marais en allant attaquer le Prince, & le second avoit été tué par la Princesse. Ce Kan s'avisa d'un des plus cruels supplices, dont on ait jamais ouï parler: ce fut de larder le corps de ce Lieutenant de bougies allumées, & le promener tous les jours par la ville en ce déplorable état, sur un chameau, depuis onze heures jusques à une heure après midi. On le promena ainsi trois jours de suite; & ce généreux Capitaine, qui sentoit la chair griller, souffrit ce tourment avec une confiance admirable. Enfin le Chef de la Compagnie Hollandaise ayant horreur d'un traitement si barbare, pria le Kan qu'on ne fit pas souffrir davantage ce malheureux Lieutenant, qu'il fut mené au bord de la mer, où on lui coupa la tête. * *Tavernier, Voyage de Perse.*

JASSA. *Voyez JAHATS.*

JASSEN. *Voyez JASCEN.*

JASSI ou **JASI**, ville de Moldavie, est située sur la rivière de Pruth, à vingt-cinq ou trente lieues de la frontière de

Pologne. Elle a une bonne forteresse, & est quelquefois le séjour des Vaïvodes de Moldavie. Cette ville a été autrefois prise par les Cosaques. * *Sanfon.*

SYNODE DE JASSI.

L'an 1642, le Métropolitain de Kiovie, avec trois Evêques de ce Palatinat, & des Prêtres de la Communion Grecque, tinrent un Synode à Jassi, dans lequel ils souscrivirent aux Décrets du Synode de Parthenius, Patriarche de Constantinople, contre la doctrine des Calvinistes sur l'Eucharistie, enseignée par Cyrille Lucar, qui leur avoit été portée par Meletius Syrigus Prêtre de l'Eglise de Constantinople, & par Porphyre de Nicée; & approuvèrent une Confession de Foi, dressée par Meletius Syrigus, dans laquelle la doctrine de la présence réelle du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, est expliquée fort au long. * *Perpetuité de la Foi de l'Eucharistie, tome 1. & 4.*

* **JASSIN**, premier Docteur des Almoravides ou Marabouths. * *D'Herbelot, Biblioth. Orient.*

JASUB. *Voyez JASCUB.*

JASUB, fils d'Esaié. *Voyez SCEARJASCUB.*

* **JASUS**, septième Roi d'Argos, selon Pausanias & Apollodore, fils de Triopas, commença à régner l'an 1542 avant Jésus-Christ. * *M. Du Pin, Biblioth. Univ. des Hist. prof.*

J A T.

JATHANAËL. *Voyez JATHNIEL.*

* **JATHNIEL**, quatrième fils de Mefeclemja fils de Coré, nommé pour être un des Portiers du Temple de Jérusalem. * *I Chroniq. ou Paralip. ch. 26. v. 2.*

JATHSA. *Voyez JAHATS.*

JATI ou **JATO**, anciennement *Bablis*, rivière de Sicile. Elle coule dans la Vallée de Mazzara, prenant sa source aux montagnes, où est le bourg d'Iato, qui lui donne son nom, & se décharge dans le Golfe de Castell-a-mar. * *Maty, Diç. Géogr.*

JATIMIAH, Aboubeer Abdalhalim Ben Jatimiah, qui a aussi porté le titre de *Takiadlin*, étoit Hanbalite de Secte, & mourut l'an de l'Hégire 768, ou 748 selon quelques-uns, c'est à dire l'an de Jésus-Christ 1366 ou 1347. Il est l'Auteur d'un Livre dont le titre Arabe signifie, *Découverte de la différence, qui est entre les Saints ou les amis de Dieu, & ceux du Démon*, c'est à dire, entre les vrais Dévots & les Hypocrites. Il a aussi répondu à un Evêque de Seyde en Syrie, qui avoit écrit contre le Mahométesme. Le titre Arabe de ce Livre signifie, *la sainte Réponse*. * *D'Herbelot, Biblioth. Orient.*

JATO, anciennement *Jetas*, & *Jato*. C'étoit une petite ville de Sicile, située sur le haut d'une montagne escarpée, près du Béliçe Destrò, entre la ville de Mazzara & celle de Palerme, à douze lieues de la première & à onze de l'autre. L'Empereur Frédéric II chassa les Sarrazins de ce lieu, & le ruina; mais on y a depuis rebâti un petit bourg. * *Maty, Diç. Géogr.*

JATRE, (Matthieu) Religieux, dont on ne fait point l'Ordre ni la patrie, vivoit dans le XIII siècle. On voit par ses Ouvrages qu'il étoit Prêtre, & qu'il a vécu depuis l'empire d'Alexis Comnène, & celui d'Alexis l'Ange, c'est à dire, depuis l'an 1200; car il y parle de certaines dignitez, dont ces Empereurs ont été les premiers instituteurs. Nous avons de lui deux Ouvrages considérables, écrits en vers Grecs, d'une mesure qui est plus propre pour la Musique, que pour un Poëme. L'un traite des Offices de l'Eglise de Constantinople, & l'autre de ceux du Palais de la même ville. Ils furent imprimés à Paris l'an 1648, en Grec & en Latin, de la Traduction de Jacques Gouar, qui a fait aussi des Notes sur le dernier, auquel il a joint le Livre de George Codin, touchant les Offices de Constantinople, pour servir d'addition. * *Hanckius, de Byzantinorum Rerum Scripturis, partie 11. c. 8.*

JATTIR, ville dans les montagnes de Juda, appartenant aux Lévités. * *Josué, ch. 15. v. 48; & ch. 21. v. 14. Eusebe sur le mot Jeter remarque que le bourg de Jethira est à 20 milles d'Eleuthéropolis près de Malatha.* * *Relandi Palestina, l. 3.*

J A V.

JAVA, grande Isle d'Asie, dans la Mer des Indes, n'est séparée de celle de Sumatra que par un bras de mer, nommé le *Détroit de la Sonde*, qui donne son nom aux Isles des environs. Java a plus de deux cents lieues de long, & près de cinquante de large. Elle a été sujette à plusieurs Princes: on y a compté neuf Royaumes, qui étoient Bantam, Jacatra, Japara, Tuban, Jortan, Passarvan, Panarucan, Palambuan, & Matéran; qui ont tous des villes de même nom. On dit qu'à présent il n'y a que deux Princes, celui de Bantam, & celui de Matéran, que l'on appelle Empereur de Java. Le pais est extrêmement fertile, & sur-tout abondant en aromates, en poivre, en benjoin, en sucre, en ris, & en mines d'or & de cuivre. La ville de Matéran est Capitale de l'Isle. Les Anglois & les Hollandois y trafiquent beaucoup; & ces derniers s'y rendirent maîtres l'an 1617, de Jacatra, qu'ils appellèrent *Batavia*, qui est le séjour du Général de la Compagnie, & le principal Comptoir des Indes. Les Habitans de l'Isle sont presque tous Mahométans & grands Pirates: ils ne vivent presque que de fruits & d'animaux immondes, comme de rats & de serpents. Le Père Tachard Jésuite, a remarqué que cette Isle est située constamment entre les 121 & 134 degrés de longitude, quoique nos Géographes l'ayent marquée au 140 ou 145, l'éloignant de nous d'environ

viron 500 lieues plus qu'elle ne l'est en effet. La Carte générale de l'Asie, publiée sous le nom de M. Deffle à Amsterdam, suit la seconde position, & celle des Indes & de la Chine qui porte le nom du même Auteur & du même lieu, suit la première. Elle est entre le sixième & le huitième degré trente minutes de latitude méridionale. * Texeira, l. 1. Maffée, *Histoire des Indes*, l. 5. Linfchoten, *ib.* 17. 20. * Fr. Magin, *Géogr. Scaliger*, Exerc. 167. Marc Polo, l. 5. *ib.* 10. Tachard, en son *second Voyage*.

JAVA, île qui est dite LA PETITE JAVA. Voyez BALLY.

JAVAN, fils de Japhet, naquit environ quatre ou cinq années après le Déluge, vers l'an 1661 du Monde, & 2374 avant Jésus-Christ. Les Ioniens furent ses Descendants. Il laissa quatre fils, Elisam ou Elisca, Chef des Eoliens; Tharfis ou Tarsifis, Fondateur de Tharse, & tige des peuples de Cilicie; Céthim ou Kittim, Chef des peuples de Chypre; & Rhodanis, de ceux de Rhodes; ou plutôt Dodanin Chef des Dodantiens, selon le Père Calmet. * *Génése*, l. 10. v. 2 & 4. Torniel, *An du Monde* 1931. Num. 22. Ceux qui voudront être mieux instruits des Descendants de Javan, doivent consulter le *Pbaleg* de Samuel Bochart, l. 3. & le *Commentaire Philologique* de Jean Le Clerc sur le ch. 10. de la *Génése*.

JAVARIN, ville de Hongrie. Cherchez RAAB.

JAVARIN, ville de la Morée. Voyez NAVARIN.

JAUBERT, Cherchez BARRAUT, Archevêque d'Arles.

JAVELLO (Chrysofome) né dans le Duché de Milan, & Religieux de l'Ordre de S. Dominique, se rendit célèbre par une grande connoissance tant de la Philosophie que de la Théologie, dans le XVI siècle. Il enseignoit dès l'an 1507 à Bologne, où il étoit encore Professeur de Théologie l'an 1519, lorsque Pomponace, qui étoit son ami particulier l'engagea à se faire connoître au public par l'impression. Ce Pomponace qui enseignoit la Philosophie à Bologne, ayant publié l'an 1516 un Livre où il prétendoit prouver que suivant Aristote l'ame de l'homme n'étoit pas immortelle, se fit beaucoup d'ennemis, qui ne se contentant pas de le réfuter par écrit, animèrent contre lui le zèle des Prélats & des Inquisiteurs; & il eut beau montrer par un nouvel Imprimé que ce n'étoit pas son sentiment qu'il avoit exposé, mais seulement celui d'Aristote; on ne l'écouta pas, & l'on trouva toujours dangereux ce qu'il avoit avancé, que l'immortalité de l'ame ne pouvoit se prouver par raison naturelle. L'expédient que son esprit lui fournit pour se tirer d'affaire, fut d'engager Javello à reprendre son Traité, & à en résoudre toutes les difficultés d'une manière simple, & qui ne sentit pas la critique; & celui-ci ayant accordé ce service à leur amitié, tout le monde en fut si satisfait que Pomponace convint, & que les Inquisiteurs ordonnèrent qu'on ne feroit plus d'édition du Traité de Pomponace, sans y joindre les observations de Javello. Ce qui fut observé dans l'édition de Venise de l'an 1525, in folio, où sont aussi les Lettres de ces deux Auteurs, le Traité d'Augustin Niphus contre le premier, & les réponses de celui-ci. Javello vivoit encore en 1538 âgé de 67 ans; car ce fut le 20 Juillet de cette année-là, comme il le dit lui-même, qu'il finit à Plaisance sa Philosophie Chrétienne, qui fut imprimée l'an 1540, à Venise, avec sa Politique Chrétienne, & son Economique Chrétienne. On assure que ces trois Ouvrages sont excellents. Comme il avoit renoncé à toutes les charges de l'Ordre, il eut le loisir d'en composer plusieurs autres sur les diverses parties de la Philosophie, qui sont imprimées avec ceux qu'on vient de nommer en 3 vol. in folio, éditions de Lyon des années 1567, 1574, & 1580. On y trouve aussi un Traité de *Dei predestinatione & reprobatione*, dont les Thomistes de ce tems ne font pas contents, parce qu'il s'y éloigne, disent-ils, de la doctrine de S. Thomas, à laquelle néanmoins Javello soutient que la sienne n'est pas contraire. On laisse aux Théologiens desintéressés le soin de juger de ce Traité, que l'Auteur a écrit avec beaucoup d'application, & dans les sentimens d'une parfaite soumission à l'Eglise. On le trouve encore dans l'édition de la Somme de S. Thomas faite à Mayence l'an 1611, avec les Commentaires du même sur les 13 premières Questions de la première partie, & sur les Questions de la Trinité. * Echard, *Script. Ord. Præd.* tome 2.

JAUER. Voyez JAWER.

JAVERSAC (N.) fut un des Auteurs qui se mirent sur les rangs, lors de la grande querelle de Balzac avec le Père Goulu. Il étoit natif d'une ville assez proche d'Angoulême, & il se transporta à Paris avec un Livre, contre Phylarque & Narcisse tout ensemble, sous le nom d'*Aristarque à Nicandre*. Phylarque étoit le nom que le Père Goulu avoit pris, & Nicandre celui que le même donna à Balzac. Sa critique ne valoit rien en certains endroits; car, par exemple, il soutenoit qu'il falloit dire une *ruette* & non pas une *ruelle*; un *livraire* & non pas un *libraire*, puis qu'on dit un *kyve* & non pas un *libre*. Ce nouvel Auteur se vit attaqué dans son auberge & jusques dans son lit, avec l'épée & le pistolet. Mais comme il étoit jeune & vaillant, il prit son épée, & poursuivit son ennemi jusques dans la rue, & fit que l'honneur lui demeura de cette courageuse défense. Cela n'empêcha pas qu'il n'y eût quelqu'un, qui fit dès le lendemain retentir le Pont-neuf du récit de cette aventure tout autrement qu'elle ne s'étoit passée. On publia un Libelle intitulé, *la descente du Paladin Javersac par les allies & confédérés du Prince des fuyelles*. On prétend, que Balzac étoit l'Auteur de cette pièce, & que c'est la meilleure qui ait paru concernant cette dispute. On impute dans cet Ecrit au Père Goulu l'insulte faite à Javersac, mais Javersac l'en déclara innocent & ne l'imputa qu'à Balzac, & les personnes discrettes n'en accusoient ni l'un ni l'autre. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on a publié que Balzac malade à la mort, s'étoit ressouvvenu que dans ses

premières années il s'étoit passé quelque chose entre Javersac & lui, envoya un de ses amis dans sa maison éloignée de sept ou huit lieues d'Angoulême, le prier de lui donner une visite, pour avoir la joye de l'embrasser avant que de mourir; qu'il l'embrassa en effet, avec un transport de joye incroyable, versa dans son sein une éffusion d'amour, qui étouffa agréablement dans leur esprit le souvenir de leur ancienne querelle; & que Javersac en fut si touché, que sur l'heure, les yeux tout trempés de larmes, il fit un Sonnet pour pleurer à jamais la perte de son ami. * Bayle, *Diâ. Crit.*

JAULA, JAULLA, JALA, YALA, JALE & JALE, petit Royaume des Indes Orientales, dans l'Isle de Ceylan, en sa partie orientale où elle tourne au midi, entre le Royaume de Pannoa ou Panua & la Principauté de Mature ou Matura. On l'appelle encore *Jale*, par rapport au nom de sa principale ville qui est fort peu considérable, aussi bien que la plupart des autres lieux de ce pais. Il n'y a pas même de port sur la côte. * Baudrand, *Diâ. Géogr.* Voyez JALE.

JAUNE (la rivière.) Voyez HOANG.

JAUNSTAIN, bourg de la Basse Carinthie en Allemagne. Il est aux confins de la Carniole, à trois lieues de Volckmarck, du côté du midi. * Maty, *Diâ. Géogr.*

JAVOLENUS PRISCUS, célèbre Jurisconsulte du tems des Empereurs Trajan & Adrien, sous lesquels il gouverna les Provinces d'Afrique & de Syrie. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.* Bertrand, de *Vit. ICT.* l. 1. c. 9.

JAVOROW. Voyez YAVOROUF.

JAVOUX, anciennement, *Gabalus, Gabali, Gabalus, Audevitum, Audevitum*. C'étoit autrefois la ville épiscopale du Gévaudan: maintenant ce n'est qu'un village de France, situé dans les Sévennes, à quatre lieues de Mende, qui lui a succédé à l'Épiscopat. * Maty, *Diâ. Géogr.*

JAUREGUI (Jean) né à Bilbao, ou selon d'autres à Vittoria en Biscaye, vint en 1582 à Anvers, où il se mit au service d'un Marchand Espagnol, nommé Gaspard d'Annaitro, de qui il copioit les Lettres. Comme les affaires de ce Marchand, n'étoient pas en bon état, il étoit sur le point de faire banqueroute, lorsque dans une conversation qu'il eut par hazard avec un de ses Compatriotes nommé Pierre d'Yfina, ce dernier lui dit qu'il faisoit un bon moyen pour le tirer de ce mauvais pas. Là-dessus il lui dit qu'il n'avoit qu'à assalliner le Prince d'Orange, & qu'il l'assuroit de la part de Philippe II, Roi d'Espagne, que pour récompense de cette action on lui donneroit quatre-vingts mille ducats en argent, autant en rente, une Commanderie de S. Jacques, & plusieurs emplois considérables. Il ajouta à cela, qu'il avoit cette promesse par écrit. Annaitro accepta la proposition, mais comme il ne pouvoit se résoudre à commettre lui-même cet attentat, il persuada à Jauregui de l'entreprendre. C'étoit un jeune homme hardi & en même tems fort superstitieux, & comme il n'avoit jamais manié d'arme à feu, Annaitro l'exerça à tirer, jusques à ce qu'il l'eût rendu capable d'exécuter l'assallin. Jauregui prit pour en venir plus facilement à bout, le tems des réjouissances qui se faisoient à Anvers pour la réception du Duc d'Alençon que les Etats des Pais-Bas, à la sollicitation du Prince d'Orange, avoient déclaré Duc de Brabant & Comte de Flandre. Il se transporta le 13 Mars 1582, au Palais du Prince, dans le tems qu'il étoit à table avec ses fils & quelques autres Seigneurs. Comme le Prince après le repas vouloit avec sa compagnie aller dans son appartement par l'antichambre, il s'arrêta pour faire remarquer à ceux qui l'accompagnoient quelques Soldats Espagnols représentés dans la tapisserie: Jauregui déchargea son pistolet sur le Prince, & la balle qui étoit entrée par l'oreille droite, passa par le palais, & sortit par le bas de la mâchoire gauche. On se jeta à l'instant sur l'Assallin, & malgré les ordres du Prince qui croioit qu'on ne le tuoit point & qu'il lui pardonnoit, on lui donna tant de coups qu'il en mourut sur le champ. On trouva sur lui un poignard & plusieurs Lettres écrites en Espagnol, & quantité de prières adressées à la Sainte Vierge & aux Saints, auxquels il faisoit des vœux, s'ils le favorisoient dans son entreprise. Parmi ces papiers il y en avoit un dans lequel il déclaroit qu'il ne s'étoit porté à cette action que par ordre du Roi d'Espagne. Lorsque l'on fut que Jauregui avoit été au service d'Annaitro & que ce dernier étoit allé à Bruges quelques jours avant cet assallin, on s'assura de tous ses Domestiques & entre autres d'Antoine de Venero son Caissier, & d'un Jacobin nommé Antoine Timmerman de Dunquerque. Ils confessèrent tous deux qu'ils avoient eu part à cet attentat avec Annaitro, & le Moine dit que Jauregui lui ayant peu de tems auparavant déclaré son projet en Confession, il lui dit que pourvu qu'il ne se portât pas à cette action par intérêt, mais uniquement pour la gloire de Dieu & pour l'avantage de l'Eglise Catholique Romaine, il pouvoit l'exécuter sans crime, & lui en donna d'avance l'absolution. Ces deux complices furent pendus le 28 Mars, & leur corps aussi bien que celui de Jauregui furent coupés en quartiers. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.* Strada, *Decade* 2. l. 4. Hooit, Van Meteren.

J A W.

* JAWER, ville du Royaume de Bohême, située dans la Silésie à treize lieues de Breslau vers le couchant. Cette ville est petite, mais assez bonne & défendue par une vieille citadelle. Elle est capitale du Duché ou de la Principauté de Jawer. * Maty, *Diâ. Géogr.*

JAWER, le Duché ou la Principauté de Jawer, contrée de la Silésie. Elle est bornée au levant par les Duchés de Glogaw, de Lignitz, & de Schweidnitz, & vers le couchant par la Bohême propre & par la Lusace. Ce Duché n'a rien de considérable,

table, que la ville de Jawer fa capitale. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAX.

JAXARTES, peuples anciens d'Asie, qui avoient pris leur nom de la rivière de Jaxarte proche de laquelle ils habitoient. Ils étoient mêlez parmi certains Scythes dont Ammien Marcellin fait mention, & qui étoient voisins des Sarmates Afatiques, gens rudes, grossiers, & sauvages, demeurant dans les confins de la Perse, & à l'extrémité des Alains. Les Jaxartes étoient recherchés pour leur douceur & pour leur bonté. * Davity, *Etats du Grand Can.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

JAY.

JAY (Le): nom d'une famille de Paris, ancienne & féconde en grands hommes. Du Tillet parle de JEAN le Jay, Président en la Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris l'an 1344, qui épousa une parente, ou, selon d'autres, la sœur de Jean de Dormans, Cardinal, Evêque de Beauvais, Chancelier de France. Il en eut PIERRE le Jay, Secrétaire du Roi, & Prévôt des Marchands de Paris l'an 1380. NICOLAS le Jay, Secrétaire du Roi, & Maître des Comptes, vivoit sous le règne de François I, qui le choisit pour aller avec le Connétable de Montmorency, & quelques autres Seigneurs, recevoir l'Empereur Charles-Quint, sur les frontières du Royaume, & l'accompagner jusques dans ses Etats de Flandre l'an 1539, & 1540. JEAN le Jay, aussi Secrétaire du Roi l'an 1552, eut de Guillemette Hotman son épouse, NICOLAS le Jay, Seigneur de Béviliers, &c. Secrétaire du Roi, puis Conseiller & Correcteur des Comptes l'an 1571. Celui-ci épousa Magdelaine Gron, Dame de la Maison-Rouge & de Tilly; & eut entre autres enfans, NICOLAS le Jay, III du nom, dont nous parlerons dans un Article séparé; Louis, Chevalier de Malte; & JACQUES le Jay, Conseiller d'Etat, qui laissa de Geneviève de Rubentel sa femme, 1. CHARLES qui suit; & 2. Henri le Jay, Abbé de Marchefieux.

CHARLES le Jay, Baron de Tilly, de la Maison Rouge, &c. Maître des Requêtes, épousa Gabrielle de Lefrat de Lancrau, dont il laissa sept garçons & deux filles: trois de ses garçons furent tuez au service du Roi dans le Régiment des Gardes: un quatrième Henri-Guillaume, nommé Evêque de Cahors en 1679, mort en 1693: un cinquième, Gabriel-François, Jésuite, qui a été longtems Professeur en Eloquence au Collège de Louis le Grand, où il a acquis une grande réputation par sa profonde érudition: un sixième N... le Jay, qui fut en sa jeunesse destiné à l'Ordre de Malte, fut Capitaine au Régiment des Gardes, en 1691, & après la mort de son frère, aîné étant resté seul de sa famille, il épousa N... Pajot, fille de N... Seigneur d'Ons-en-Bray, Contrôleur-Général des Postes de France: & un septième, NICOLAS le Jay, Baron de Tilly, de la Maison Rouge, &c. Conseiller au Parlement de Paris, décédé le 26 Juin 1700, sans enfans de Catherine de la Boutière.

JAY (Nicolas le) Baron de Tilly, de la Maison Rouge, &c. Gardé des Sceaux des Ordres du Roi, & Premier Président au Parlement de Paris, fut Conseiller aux Requêtes du Palais l'an 1600, puis Procureur du Roi au Châtelet, & ensuite Lieutenant Civil. L'an 1610, il calma par sa prudence la populace de Paris, qui sembloit disposée à exciter quelque orage, après la mort funeste de Henri IV. L'an 1613, il fut reçu Président au Parlement, & il exerça dix-sept ans cette charge avec beaucoup de probité & de réputation. Il fut nommé par le Roi Louis XIII, l'an 1630, Premier Président, après la mort du Sieur Bochard de Champigny, & mourut l'an 1640. Ce Magistrat s'étoit acquis beaucoup de réputation par sa probité, par sa prudence, & par son amour pour les Lettres & pour les Savans. Son corps fut enterré à Paris dans l'Eglise des Minimes de la Place royale, où l'on voit son Epitaphe & sa statue, que ses neveux y ont fait dresser. Henri-François le Jay, petit-neveu de ce Premier Président, & fils de Henri-François le Jay de Bully, après avoir servi quelques années dans les Mousquetaires, eut la Lieutenantance de la Mestre-de-camp du Régiment de Gadaigne. Il passa en Angleterre où il épousa Anne de la Poole Comtesse de Newbourg, s'attacha au service de Jacques II, Roi d'Angleterre, & fut fait Capitaine de Cuirassiers. Il se trouva à la défaite & à la prise du Duc de Monmouth. Il passa ensuite en Irlande avec la Majesté Britannique. Il étoit pour-lors Lieutenant-Colonel. Sa Majesté connoissant son mérite l'honora de la charge d'Aide de camp. Il s'attacha tellement à ce Prince, que le Roi pour récompenser ses services lui donna un Régiment. Il vint en France après que le Roi eut été obligé de s'y retirer. * Blanchard, *Eloges des Premiers Présidents du Parlement de Paris.*

JAY (Guy Michel le) qui dans le XVII siècle fit imprimer la Polyglotte à ses dépens, étoit de cette famille. Il se ruina entièrement à cette impression, n'ayant trouvé aucun secours, par les grands frais qu'il fut obligé de faire pour l'achever, & par son entêtement à n'avoir pas voulu la faire paroltre sous le nom du Cardinal de Richelieu, comme ce Ministre le souhaitoit pour éterniser son nom comme le Cardinal de Ximenes. Le Cardinal Mazarin fit donner en tout à M. le Jay une somme de 19000 livres, & le Donnay de Vézelay à son fils. Après sa mort sa fille vendit une partie des Exemplaires aux Beurrières. Voyez POLYGLOTTES. * *Mémoires du tems.*

JAY (Claude le) Jésuite Savoyard, natif d'Annecy, fut le septième de ceux qui entrèrent dans la Société que saint Igna-

ce de Loyola avoit formée. Le Père le Fèvre qui l'y avoit reçu en 1535, à Paris, le conduisit l'année suivante à Venise. Il défendit avec une constance admirable la Religion Catholique en Italie, en Suède & en Allemagne, & s'acquit par son zèle le nom d'Apôtre, & de Père des Catholiques. Il étoit extrêmement savant, & les Evêques alloient souvent écouter ses leçons publiques. Le Cardinal Othon Truchès, Evêque d'Ausbourg, lui fit l'honneur de le choisir pour tenir la place au Concile de Trente; & Ferdinand Roi des Romains, frère de Charles-Quint, l'honora souvent de ses visites. Ce bon Religieux refusa l'Evêché de Vienne, & celui de Tergowisch, que ce Prince voulut lui donner, & mourut l'an 1552 à Vienne, où il fonda un Collège. Il composa *Speculum Praefulsi*. Sa douceur le faisoit aimer de tout le monde, & des Protestans mêmes. * Alegambe, *Biblioth. Patr. Societ. Jesu.*

JAYCK. Voyez JAICK.

JAYCZA, JAYTZA. Voyez JAICZ ou JAICZA.

JAZ.

JAZA. Voyez JAHATS.

JAZAKKEN. Voyez JASAKKEN.

JAZER. Voyez JAIZER.

JAZIEL. Voyez JESIEL.

JAZIZ ou JADIAS, Hagaréen, fut commis sur les troupeaux de menu bétail appartenant à David. * I Chron. ou Paralip. ch. 27. v. 31.

JAZYGES, Peuples de la Sarmatie de l'Europe, que Boleslaus le Chaste, Roi de Pologne l'an 1264, & Lefcus l'an 1282, exterminèrent presque entièrement, comme nous l'apprenons de Cromer & de Michovius. Plusieurs de ces Peuples se retirèrent dans la Haute Hongrie, & non pas dans la Transylvanie, comme ont cru les autres; & ce sont ceux qu'on appella Jazyges Metanastes. Valérius Flaccus parle de ces premiers Jazyges, *Argon. l. 6. v. 122.*

— — — & espertes caucidis Jazyges avi.

Ovide en fait aussi mention, de Pont. l. 1. Epist. 2. v. 79.

Aut quid Sarmatae faciunt, & Jazyges arces.

Consultez aussi Cromer, l. 6. & 10. & Michovius, l. 3.

IBA.

IBANCUS. Cherchez ALEXIS.

IBAR, anciennement *Mosibus Flavius*, rivière de la Servie, Elle se joint à la petite Morava, vis à vis de la ville d'Ibar, & va se décharger dans la grande Morava, au dessous de Nissa. * Maty, *Dict. Géogr.*

IBAR, petite ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Servie sur une petite rivière qui porte son nom, vers les montagnes d'Argentaro, & les confins de l'Albanie. * Maty, *Dict. Géogr.*

IBAS, Evêque d'Edesse, dont le nom fut si fameux dans les IV & V Conciles généraux, avoit été l'un des principaux protecteurs de l'Hérétique Nestorius. Depuis ayant connu la vérité, il se rangea dans le parti Orthodoxe, & Dieu permit alors qu'il fut persécuté & soupçonné de retenir toujours ses erreurs. Dans le tems qu'il favorisoit Nestorius, il avoit écrit une Lettre à un Persan, nommé Maris, par laquelle il blâmoit Rabulas, son prédécesseur, d'avoir injustement condamné Théodore, Evêque de Mopueste, qu'il louoit extrêmement, & condamnoit les Capitales de saint Cyrille; mais il y approuvoit la paix & l'union faite avec saint Cyrille; après qu'il s'y étoit expliqué. Quelque tems après qu'ibas se fut réconcilié avec l'Eglise, il excommunia quatre Prêtres de son Diocèse, qui appelèrent de cette sentence; & il fut accusé par son Clergé de divers crimes. Pour en juger, les Prélats firent des Assemblées à Tyr, & à Béryste. On trouva que les accusations Intentées contre ibas étoient fausses, & il fut absous l'an 448. L'année suivante, Dioscore & ses Sectateurs le déposèrent dans le faux Synode d'Ephèse, le traînèrent dans diverses prisons, & le traitèrent très cruellement. Ibas ayant appelé de cette injuste déposition au Concile général de Chalcedoine, on lut dans la neuvième Session les Actes du Synode de Tyr & de Béryste, & la Lettre d'ibas à Maris Persan; & quoi qu'alléguassent les ennemis de ce Prêlat pour soutenir leur sentence, il fut encore absous du commun consentement de tous les Pères, & rétabli sur son Siège, où Nonnus avoit été mis illégitimement par Dioscore. Néanmoins sa Lettre à Maris fut le sujet de plusieurs troubles dans le siècle suivant: car Théodore, Evêque de Césarée en Cappadoce, Hérétique Acéphale & passionné pour Origène, concilla à Justinien, pour donner la paix à l'Eglise, de condamner les Ecrits de Théodore de Mopueste, & les anathèmes que Théodore de Cyr avoit opposés aux anathèmes de S. Cyrille, & la Lettre d'ibas, rapportant diverses choses qui étoient fausses & contraires au Concile de Chalcedoine. Ce Prince trop crédule les fit condamner dans le V Concile général tenu à Constantinople l'an 553. C'est ce qu'on appella l'affaire des trois Chapitres, qui causa entre plusieurs Eglises & divers Prélats un schisme, qui ne put être aboli que longtems après. * Concile de Chalcedoine, Act. 8. & 9. V Concile général, Sess. 6. Liberatus, ch. 24. Baronius, A. C. 448. 449. 451. 453. &c. Caballut, *Notitia Conciliorum*. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclési. du V siècle.*

IBAYCAVAL, IBAYCABAL ou **NERVIO**. en Latin *Nerva*, *Nervius*, *Nansa*, *Nesua*, rivière de Biscaye en Espagne, qui a sa source vers les confins de la Vieille Castille & vers la ville de Trevigno, passé près de Mellana à droite & de Horosco à gauche, & va se décharger dans la Mer de Biscaye au dessous de Bilbao. Son cours qui n'est pas fort long est du midi au nord.

I B E.

IBEK (Cotheddin Ibek) Esclave de Schehabeddin. Sultan de la Dynastie des Gaurides ou Gourides, devint Roi de Delli aux Indes. Il fut d'abord Gouverneur de cette Province pendant six ans pour le Sultan. Mais ce Prince ne fut pas plutôt mort, qu'Ibek s'en rendit le maître absolu, & ajouta même à cet Etat plusieurs Provinces de l'Indostan. Il régna quatorze ans depuis la mort de Schehabeddin, & mérita que les conquêtes qu'il fit aux Indes fussent décrites dans un volume particulier, qui a pour titre, *Tage el Matber*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IBEK (Azzeddin Ibek ou Ibeg) premier Sultan des Mamelucs Turcs ou Turcomans qui ont régné en Egypte. Il avoit été Grand-Echanson de Malek Al Saleh, Sultan d'Egypte de la race des Jobites ou de Saladin. Ce Sultan étant mort, & son fils Turanfehah assassiné, Schagreddor sa veuve épousa Ibek, qui se fit élire Sultan par les Mamelucs, en compagnie de Malek Al Afchraf, enfant de six ans, qui fut le dernier des Jobites qui régnèrent en Egypte. Ibek se défit bientôt de cet enfant, & régna seul avec la Sultane sa femme; mais son règne fut fort court. La même Sultane qui l'avoit élevé sur le trône, l'en précipita par une mort violente, pour régner plus absolument, ayant en main la régence de son fils, âgé seulement de quinze ans. Ibek fut tué l'an de l'Hégire 655, & de Jésus-Christ 1257, après avoir régné six ans & onze mois. Il eut pour successeur son fils, qui fut surnommé *Al Malek Al Mansour*. Son père portoit le nom de *Malek Al Moézz*. * Le même.

IBEK, Khalil Ben Ibek Al Safadi Salabeddin, mort l'an 749 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1348, est Auteur d'un Livre intitulé, *Adab el Katab al alib*, c'est à dire, *des qualitez que doit avoir un bon Secrétaire*. * Le même.

IBELIN, c'est la ville de Paléline qu'on nommoit auparavant *Geth* ou *Gath*. Elle s'est rendue célèbre sous le nom d'*Ibelin*, pour avoir été le rendez-vous des Armées des Croisés en 1099, lorsque Godefroi de Bouillon après la prise de Jérusalem, défit près d'Afcalon le Soudan d'Egypte, qui venoit secourir cette ville avec une Armée formidable. Ce Prince Mahométan étant arrivé trop tard, & après la prise de la Place, ne put éviter le combat, où il laissa cent mille hommes morts sur le champ de bataille, sans compter ceux qui furent étouffés aux portes d'Afcalon, ni ceux qui se noyèrent. Du côté des Chrétiens il n'y eut pas un homme de marque de tué, ni aucun Chevalier, & très peu de fantassins. Le butin des Chrétiens fut très considérable. * *Hist. des Croisades*, l. 3. l'an 1099.

IBERG. Voyez **IBORG**.

IBERIE, pais d'Asie, entre la Colchide au couchant, l'Albanie au levant, touche la Grande Arménie au midi, & le Mont-Caucase au septentrion. C'est ce que nous appellons aujourd'hui *Géorgie* ou *Gurgistan*. Arias Montanus dit que quelques Avanturiers de ce pais, étant venu habiter cette partie occidentale de l'Europe, qui s'étend en forme de Presqu'île entre les deux mers, depuis les Monts Pyrénées jusqu'aux Colonnes d'Hercule, lui donnerent le nom d'Ibérie, qu'elle a gardé longtems avant que les Romains y fussent entrez, & qu'elle eût porté le nom d'Espagne. C'est aussi l'opinion de Joseph, de Plin, & de Varron, & elle semble plus raisonnable que celle de quelques autres Auteurs, qui veulent au contraire que les Ibériens Asiaticques soient des Colonies des Ibériens d'Europe; n'étant pas vraisemblable, que ceux-ci aient traversé de si longs espaces de terre, depuis le détroit d'Hercule jusques aux extrémités du Pont-Euxin & la Mer Caspienne, pour aller s'établir dans un pais moins bon que le leur. On peut ajouter à cela que toutes les Histoires nous apprenent que la Terre s'est peuplée par des Colonies qui ont passé d'orient en occident. Mais d'un autre côté, il y a de graves Auteurs qui croyent que les Ibériens d'Asie ne sont jamais venus en Europe, non plus que ceux d'Europe en Asie, vu la grande différence & de langage & de mœurs, qui distinguent les uns d'avec les autres, selon la remarque d'Appien. Le savant Bochart est tout à fait de ce sentiment, & tire le nom d'Ibérie de l'Hébreu *Eber*, ou du Chaldaïque *Ebra*, c'est à dire, *passage*, le pluriel *Ebrin*, signifiant *la fin ou l'extrémité d'une chose*; comme en effet les Ibériens, aujourd'hui les Espagnols, habitent les dernières terres du couchant de l'Europe, où il y a un Cap que l'on a nommé pour ce sujet *Finis terræ*, *Finis hœræ*. La Gaule même a été aussi appelée anciennement *Ibérie*, selon Strabon, l. 5. qui comprend sous ce nom tout ce qui est contenu entre le Rhône & les Pyrénées; & quelques-uns mêmes ont étendu ce nom d'Ibérie jusqu'au Rhin, que Nonnus, l. 3. *Dionysius*, appelle *Iberus* *vers l'Asie*. Goropius Becanus, l. 2. *Hispan.* s'imagine qu'*Iber* est plutôt un mot dérivé de l'Allemand *Fuer*, c'est à dire, *Faloux*, Epithète qu'on trouve donnée au Rhin, dans une vieille Epigramme; mais outre qu'il n'en est fait mention dans aucun ancien Auteur, il n'y a point d'apparence que Nonnus, qui étoit Egyptien, ait jamais fait un seul mot de la Langue Teutonique. Voyez Vossius, Claudien, dans le Poëme qu'il a fait à la louange de Sévère, nous parle de l'Ibérie d'Europe; & Virgile, *Géorgiques*, l. 3. nous parle de l'Ibérie

d'Asie. L'Ibérie Asiaticque commença d'être éclairée du Christianisme dans le IV siècle, par le moyen d'une femme éclairée, qui en invoquant le nom de Jésus-Christ, guérit la Reine d'une maladie très dangereuse. La Reine étant convertie à la Foi, y attira le Roi son mari, & tous deux ensemble s'employèrent à instruire leurs Sujets, jusqu'à ce que l'Empereur Constantin leur envoya des Evêques. * Ruin, l. 1. c. 10. Socrate, l. 1. c. 16.

IBERIE, selon le témoignage des Auteurs Espagnols, a été une ville bâtie par Iberus, l'un des Descendans de Noé, dans la Catalogne à l'endroit où est présentement Tortose. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.*

IBERIE, l'un des noms de l'ancienne Espagne, lui est venu d'*Iber* l'un de ses Rois, ou d'*Iberus* qui veut dire l'Ebre. * Strabon. Plin. Pomponius Mela.

I B I.

IBIS, oiseau qui ressemble fort à la Cigogne. Il ne se nourrit que de serpens. On en voit de bigarrez, de blancs & de noirs. On dit qu'ils s'approprivoient fort aisément. Flave Joseph, qui ne dit pas toujours la vérité, écrit que Moïse, quand il alla faire la guerre en Ethiopie, fit mettre quantité d'Ibis dans des cages, pour passer les déserts; & se garentir des serpens qui y sont en grand nombre. Dès qu'il fut arrivé dans ces lieux, il lâcha, dit-on, ces oiseaux, qui lui nettoyaient de serpens tous les passages, en sorte que pas un de ses Soldats ne périt. Il y a beaucoup de ces oiseaux en Egypte. * Joseph, *Antiq. Judaïq.* l. 2. ch. 5. Les Egyptiens avoient tant de vénération pour l'Ibis, que c'étoit parmi eux un crime capital d'en avoir tué un seul, même par mégarde. Cambysé Roi de Perse, sachant cette superstition, fit mettre devant son Armée des Ibis, pendant qu'il assiégeoit Péluze. Les Egyptiens n'osant tirer contre ces animaux sacrez, laissèrent prendre la ville. Quoique cet oiseau vive principalement autour du Nil, il n'entre jamais dans l'eau, & ne fait pas nager. On croit que c'est l'Ibis qui a enseigné l'usage des lavemens, plutôt que la Cigogne. * D. Calmet, *Diâ. de la Bible*.

IBISSA. Voyez **IVICA**.

I B N. I B O.

IBNU GIULGIUL, Auteur Arabe, composa une Chronologie de la Vie des Philosophes. L'Auteur de la Vie d'Alpharagius en fait mention, aussi bien que Vossius, de *Scien. Math.* t. 66. p. 25.

IBORG ou **IBURG**, bourg ou petite ville du Cercle de Westphalie en Allemagne. Il est sur la rivière de Colbeck, dans l'Evêché d'Onabrug, à trois lieues de la ville de ce nom du côté du midi. Les Evêques d'Onabrug font souvent leur résidence à Iborg. * Maty, *Diâ. Géogr.*

I B R.

IBRAHIM Ben Abdallah al-Hamaoui. Voyez **ABOUL-DEM**.

IBRAHIM, fils de Valid, troisième Calife de la race des Omniades, succéda à son frère Iézid, III du nom, l'an de l'Hégire 126, de Jésus-Christ 743; mais son règne ne dura que sept mois & quelques jours; car Marvan, surnommé *Hénar*, qui s'étoit déjà soulevé du tems d'Iézid son prédécesseur, sous prétexte de venger la mort de Valid, vint de Mésopotamie où il commandoit, avec une grosse Armée à Kennafrin, à dessein d'assiéger Ibrahim dans Damas, ville capitale du Califat. Ibrahim ne l'y attendit pas. Il vint au devant de lui avec six-vingt mille hommes de troupes ramassées. Elles furent si aisément défaites par Marvan, qu'Ibrahim fut obligé de se renfermer dans sa capitale, qui ne laissa pas d'ouvrir ses portes au Vainqueur. Marvan entra ainsi victorieux dans Damas, déposa Ibrahim du Califat, & le réduisit à une vie privée, au commencement de l'an 127 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 745, selon Khondemir. Un Auteur dit qu'il fut tué trois mois après sa déposition, & un autre le fait vivre jusqu'à l'an 132 de l'Hégire. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale*.

IBRAHIM IMAM: cet Ibrahim qui porte le titre d'Imam ou de Chef de la Religion, aussi bien que de l'Etat des Musulmans, n'est pas du nombre des douze de la postérité d'Ali. Il étoit fils de Mohammed, fils d'Ali, fils d'Abdallah, fils d'Abbas, & frère aîné des deux premiers Califes de la Maison des Abbassides. Mais il ne fut jamais reconnu lui-même ouvertement pour Calife. Il est vrai que deux personnes firent tous leurs efforts pour le faire proclamer tel dans toutes les Provinces Musulmanes; mais il ne fut jamais reconnu véritablement que dans la Province du Khorassan. Cet Ibrahim n'a donc que le titre d'*Imam*, c'est à dire proprement, de Chef de la Maison du Prophète Mahomet, & par conséquent de Grand-Pontife, & de Maître souverain du Musulmanisme. Lorsque Marvan, surnommé *Hénar*, dernier Calife de la race des Omniades, entendit le bruit que le nom de cet Imam faisoit dans les Provinces de son Empire, il se faisoit de sa personne, & le fit mourir, en lui faisant mettre la tête dans un sac plein de chaux, l'an de l'Hégire 130, & de Jésus-Christ 748. Il déclara avant sa mort que son frère Séfah lui devoit succéder dans la dignité d'Imam. Cette déclaration eut son effet: car ce frère aîné des troupes d'Abou Moslem, devint le premier Calife de la race des Abbassides, qui conserva cette dignité jusqu'à l'an 656 de

de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1258. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IBRAHIM, fils de Massoud, huitième Sultan de la race ou de la Dynastie des Gaznévides, ou le neuvième, si l'on compte Mohammed l'aveugle, étoit petit-fils du Sultan Mahmoud, fils de Sebecteghin, Fondateur de cette Dynastie, & son frère avoit faite avec les Selgiucides, à condition qu'ils ne seroient point de courtes sur ses terres. Il aqut la réputation d'un Prince très juste & très pieux, malgré les guerres fréquentes qu'il fit à ses voisins dans l'Indostan. Il y remporta de si grands avantages, qu'il mérita de porter le titre de *Mohabber* & de *Manfor*, qui signifie, *Vainqueur & triomphant*. Il régna 42 ans; car il mourut l'an de l'Hégire 492, qui répond à l'an 1098 de Jésus-Christ. Ibrahim bâtit un grand nombre de Mosquées, d'Oratoires & d'Hôpitaux. Il passoit les nuits, qu'il n'employoit pas à la prière, à faire la ronde par la ville de Gazna, où il faisoit distribuer de grandes aumônes à tous les nécessiteux. Il jétoit trois mois de l'année. Il eut trente-six enfans mâles qui acquirent tous de la réputation dans les armes ou dans les Sciences, & quarante filles, qui furent toutes mariées à des gens de bien, & à des Docteurs de la Loi; car Ibrahim refusa l'alliance des autres Princes, qui cependant lui portoient un si grand respect, qu'ils l'appelloient le Seigneur & le Maître de tous les Sultans. Il fit bâtir plusieurs villes dans ses Etats & dans les Indes, qu'il nomma, *Khair abad*, *Inam abad*, c'est à dire, *habitation de la bonté*, *demeure de la foi*, & d'autres semblables noms. Comme il écrivoit fort bien, il écrivoit tous les ans un Alcoran de sa main, qu'il envoyoit à la Mecque avec de très riches présens. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IBRAHIM, fils du Calife Mahadi, frère de Haroun Raschid, & oncle d'Amin & de Mamon, qui ont été tous trois Califes, chantoit fort bien, & jouoit parfaitement des instrumens. Il avoit le teint fort brun, ce qu'il tenoit de sa mère Schakelah, esclave noire du Serrail, que son père avoit épousée. Son gros ventre lui fit donner le sobriquet de *Tin*, qui signifie en Arabe une figue bruyotte, ce fruit étant noir & fort ventru. Il étoit d'ailleurs fort honnête & très libéral, & a passé pour le plus éloquent Orateur & le plus excellent Poète de tous ceux de sa Maison qui l'ont précédé. Il fut proclamé Calife dans Bagdet, peu après la mort d'Amin son neveu, pendant que Mamon son frère & son légitime successeur étoit encore dans la Province de Khorassan. La cause de cette révolution dans Bagdet fut que Mamon, qui avoit été déjà reconnu pour Calife, avoit déclaré pour son successeur Ali, fils de Moussa, qui étoit un des Imams, & successeurs en droite ligne d'Ali, gendre & cousin germain de Mahomet. Ce choix irrita extrêmement tous ceux de la Maison & du sang d'Abbas, dans la famille duquel le Califat étoit entré par préférence à ceux du sang & de la postérité d'Ali. Cependant Mamon étoit tellement persuadé du droit que cet Imam avoit au Califat, qu'il résolut d'en priver ses propres enfans & tous ceux de sa famille, pour le remettre après sa mort à celle d'Ali. Cette action ayant fort déplu aux Abbassides, qui se trouvoient dans Bagdet, ils s'assemblèrent & déposèrent d'un commun consentement le Calife Mamon, après quoi ils prêtèrent le serment de fidélité à Ibrahim son oncle, qui se trouvoit pour lors parmi eux. Ce fut l'an de l'Hégire 202, de Jésus-Christ 817.

Mamon instruit de ce qui se passoit, partit incessamment du Khorassan, & s'approcha de la ville de Bagdet avec une puissante Armée, qu'il avoit toute prête. Ibrahim dont le parti n'étoit pas assez fort pour contenir la ville dans son obéissance, résolut de descendre du trône, & de se cacher déguisé chez quelqu'un de ses amis, n'ayant jout que deux ans moins quelques jours du Califat. Ibrahim demeura caché quelque tems, mais Ali Mamon fit tant faire de recherches, qu'enfin il fut découvert; & comme ce Calife ne le faisoit chercher, que pour avoir le plaisir & la gloire de lui pardonner, dès qu'il le vit, il lui dit en plaisantant, *Vous êtes donc le Calife des Nègres?* A quoi Ibrahim lui ayant répondu, *Je ne fais que ce que vous m'avez fait par votre grace*, Ali Mamon voulant se divertir avec son oncle, qui avoit beaucoup d'esprit, continua la raillerie, & l'appella l'esclave des enfans du Pavot Noir; sur quoi il faut remarquer qu'*Abd esclave* en Arabe, signifie aussi un Nègre; & *Balad al Abid*, le pays des esclaves, n'est autre chose que le pays des Nègres. D'ailleurs le Pavot Noir, qui est commun en Egypte, où l'on tire de sa tige l'opium, qui est aussi noir que ses feuilles, marque assez cette Province, qui est limitrophe de l'Éthiopie.

Ibrahim piqué de ces paroles, repartit sur le champ au Calife, par un Quatrain Arabe, dont le sens est: „Vous me com-
„parez par mépris aux pavots noirs, dont vous confondez
„pendant la tige & les feuilles. Si je parois esclave au de-
„hors, j'ai un cœur libre au dedans; & si la Nature a donné
„de la noirceur à mon visage, elle a donné de la blancheur
„& de l'éclat à mon ame. „ Le premier distique de ce Quatrain piquoit un peu le Calife, qui étoit de la même tige qu'Ibrahim son oncle paternel: ce fut ce qui lui fit dire agréablement au même Ibrahim: *Je vous ai fait sortir de la raillerie, & tomber insensiblement dans le sérieux.* Alors Ibrahim lui repartit par un autre Quatrain fort respectueux, dont le Calife son neveu demeura très satisfait. Ibrahim mourut dans la ville de Samara, l'an de l'Hégire 224, & de Jésus-Christ 839. Rhodé-mir en rapporte plusieurs particularités, que nous omettons. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IBRAHIM fils d'Aglab, fut un Capitaine Arabe, que le Calife Haroun Raschid envoya pour Gouverneur de l'Égypte & de l'Afrique l'an 184 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 800. La

postérité de ce Gouverneur s'établit dans l'Afrique, porta le nom d'*Aglabiah* ou d'*Aglabites*, & forma une Dynastie de Princes, qui y régnèrent jusqu'à l'an de l'Hégire 296, & de Jésus-Christ 909, auquel les Fatémides, devenus maîtres de tout le pays, les en chassèrent. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IBRAHIM de Schiraz ou de Firozabad, parce qu'il tiroit son origine de la ville de ce nom, qui n'est pas éloignée de Schiraz, & appartient à la même Province de Perse, passe pour un des plus grands Jurisconsultes du Musulmanisme. Il vivoit fort retiré du commerce du monde, s'adonnant particulièrement aux exercices de la piété: on a de lui plusieurs Livres Arabes, dont le principal est celui qui a pour titre, *L'homme de bien*, & qui a été commenté par Ibrahim Almesri, Docteur de la Secte Schaféenne. On a encore de lui une Exhortation à l'étude de la Jurisprudence, & un autre Livre nommé *L'Échantillon*, qui est une explication des principaux Articles, ou, comme les Musulmans les appellent, des fondemens de la Loi. On le croit aussi l'Auteur d'un Ouvrage, qui contient l'Art de contredire, & de disputer dans les matières scholastiques. C'est proprement ce que nous appellerions la *Recherche de la Vérité*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IBRAHIM AL Mérouzi, Jurisconsulte très célèbre parmi les Musulmans, dont on a plusieurs Ouvrages en Arabe, & entre autres, un Commentaire sur le *Mosni*. Il demeuroit à Bagdet, où il étoit consulté comme un Oracle des Loix, & sa réputation se répandit tellement, qu'une des portes de cette grande ville, auprès de laquelle il avoit sa maison, fut nommée de son nom, *Darbe Al Mérouzi*, la porte de Mérouzi, qui est dans le quatrième quartier de Bagdet. Le surnom de *Mérouzi* fut donné à ce Docteur, parce qu'il étoit natif de la ville de Mérou, une des quatre villes capitales ou royales de la grande Province de Khorassan, & cette ville est ordinairement surnommée *Schahgiam*, pour la distinguer d'une autre ville de la même Province, que l'on nomme aussi par distinction *Mérouzroud*. Ibrahim étoit de la Secte Schaféenne, & fut la fin de sa vie il quitta le séjour de Bagdet, pour passer au Caire en Egypte, où il mourut l'an de l'Hégire 340, de Jésus-Christ 951, & y fut enterré auprès de l'Imam Schafci. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IBRAHIM, Ben Ibrahim Meheran, surnommé *Esfaraini*, parce qu'il étoit natif d'une petite ville du Khorassan, appelée *Esfarain*, qui est des dépendances de la ville capitale & royale, nommée *Nischabour*, également distante de celle-ci & de Giorglan. C'est un Docteur célèbre de la Secte Schaféenne, auquel on dit que les plus savans personnages du Khorassan & de l'Iraqe ont puisé leur doctrine. Il a composé plusieurs Ouvrages, dont le principal est un Livre de controverse, où il défend la Loi Musulmane contre les impies & les athées. Il mourut l'an de l'Hégire 418, de Jésus-Christ 1027, & fut porté à Esfarain, lieu de sa naissance. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IBRAHIM, Empereur des Turcs, étoit fils d'Achmet, & succéda à son frère Amurat IV, l'an 1640. Lorsque ce dernier fut mort, les Officiers de la Porte eurent peine à le réjouir de sortir d'un lieu où il étoit retenu comme prisonnier depuis trois ou quatre ans. Ce Prince craignoit que ce ne fût une feinte pour le rendre criminel, mais après avoir vu le corps mort de son frère, il sortit; & lorsqu'il eut été couronné, il se plongea dans les délices, qui lui devinrent funestes. La perte d'une de ses Sultanes, que le Chevalier de Bois-Baudrand prit l'an 1644, entre Rhodes & Alexandrie, lui fit entreprendre de s'en venger sur Malte. Cependant il tourna ses armes contre l'Isle de Candie, & prit la Canée l'an 1644. Il devint cruel: les voluptés lui firent perdre le soin des affaires de l'Empire; & il se rendit insupportable à tout le monde. La Milice & les Officiers conspirèrent contre lui; mandèrent le Musti, & les autres personnes considérables de la Loi, & commencèrent leur entreprise par faire mourir le Grand-Vizir. On voulut ensuite déposer Ibrahim, qui ayant témoigné un grand mépris, & beaucoup de fierté, anima si fort ces esprits mutins, qu'ils l'étranglèrent le 18 Août 1649. Ils mirent Mahomet IV son fils, sur le trône. * Mézeray, *Continuat. de Chalcodyle. Relation de cette mort.*

IBRAHIM, Vizir & Favori de Solyman II, étoit de Gènes, de la famille des Justiniani, & s'étant fait Turc, avoit acquis les bonnes grâces de ce Prince Mahométan. Comme il conservoit des sentimens favorables pour les Chrétiens, il persuada au Sultan de tourner ses armes contre les Persans, guerre qui ne fut pas heureuse. Solyman en conçut contre lui des sentimens de chagrin, qui furent encore aigris par ses envieux. La Sultane Roxelane porta le Grand-Seigneur à se défaire d'Ibrahim; elle en vint à bout; & comme Solyman avoit juré de ne faire jamais mourir son favori, tant que lui-même seroit au monde, on lui persuada de s'en défaire pendant qu'il dormiroit, le sommeil étant une espèce de mort. C'est ce qu'il fit exécuter, après lui avoir reproché diverses trahisons, & lui avoit même produit des Lettres qu'il écrivoit à l'Empereur Charles-Quint. Ce fut vers l'an 1546. * *Continuat. de Chalcodyle, en Solyman II.*

IBROS, *Iberia* en Latin, étoit anciennement une petite ville de l'Espagne Bétique. Ce n'est maintenant qu'un petit village situé dans l'Andalousie, à une lieue de Baça du côté du nord. * Maty, *Diâ. Geogr.*

IBS. IBU. IBY.

IBS. Voyez IPS.

IBSAN ou **IBTSAN**, Juge d'Israël. Voyez **ABZAN**.

IBURG. Voyez **IBORG**.

IBYCUS, Poète Lyrique Grec, florissoit sous la LX Olympiade, vers l'an 540 avant Jésus-Christ. Baillet le place sous la LIV Olympiade, & par conséquent plus de 560 ans avant Jésus-Christ.

Christ, du tems de Cyrus, de Crœsus & de Servius Tullius. Il écrivit divers Ouvrages, dont Henri Etienne a recueilli quelques fragmens. On dit qu'il fut assassiné par des voleurs, & qu'en mourant il prit à témoin de sa mort une troupe de grues qu'il vit voler autour de lui. Quelque tems après un des assassins ayant vu des grues, dit à ses compagnons: voilà les témoins de la mort d'Ibycus. Cette parole fut rapportée au Magistrat, qui fit mettre ces voleurs à la question. Ils avouèrent le fait & furent pendus. C'est de là qu'est venu le proverbe *Ibyci grues*, contre les méchans dont le crime est découvert. Antipater fit l'Épithaphe d'Ibycus. Ce vers qu'Aufone a fait de lui est assez connu:

Ibycus ut perit, vindex fuit altivolans grus.

* Plato, in *Parmen*. Ciceron, *Tusulanarum Quaestiones* l. 4. Pausanias, l. 2. Plin, l. 36. c. 5. Athenée, Eusebe, & Erasme *Adag.* &c.

* IBYCUS, est le nom d'un homme pauvre, auquel la Courtisane Chloé se maria dans un âge assez avancé. Voyez la 15 Ode du livre troisième des Odes d'Horace.

I C A.

ICABOD. Voyez ICHABOD.

ICAMIA. Voyez JEKAMJA.

ICARE, (*Icarus*) fils de Dédale, descendant d'Erechthée Roi d'Athènes, étoit retenu prisonnier avec son père, par Minos, Roi de Crète, & se sauva avec lui par des routes inconnues. Les Poètes disent qu'Icare, à qui Dédale avoit attaché des ailes avec de la cire, s'étant trop approché du Soleil, dont la chaleur fondit la cire qui tenoit ses ailes attachées à ses épaules, tomba dans cette partie de la Mer Egée, qui fut depuis nommée *Icarisme*. Le sens naturel de cette fiction est sans doute que Dédale ayant trouvé l'invention de mettre des voiles à ses barques, se sauva ainsi, en devant celles de Minos, qui le suivoient à force de rames. La barque d'Icare mal conduite, périt dans les eaux. Cela explique naturellement la fable. Une île voisine fut aussi appelée ICARIE: c'est la *Nicarua* d'aujourd'hui. Dédale & Icare se retirèrent par mer en deux esquifs, dont l'un fit naufrage, favoit, celui d'Icare. C'est ce qui fit dire qu'ils s'en étoient envolés, si l'on en croit Paléphate, de *Incredulibus*, c. 13. Virgile a exprimé cela en deux mots, en disant qu'ils s'enfurent *rem gio alarum*. Bochart cherche une autre étymologie du nom de l'île Icarie. * Voyez son Chanaan, l. 1. c. 8. Du Pin, *Histoire Profane*, tome 1.

ICARE (*Icarus*) père d'Erigone, fut tué par des passans qu'il avoit fait boire, & jetté dans un puits. Une petite chienne le découvrit à sa fille, qui se pendit de desespoir; & Jupiter, pour rendre leur mémoire immortelle, transporta Icare au signe de Bootès, Erigone à celui de la Vierge, & la chienne à celui de la Canicule. * Hygin, *Astronomicum*, l. 2.

ICARIE (*Icaria*) montagne de l'Attique, dont les Habitans étoient de la Tribu Egéide. Ils furent des premiers qui sacrifièrent un bouc à Bacchus, pour avoir ravagé les vignes; & ce fut chez eux que fut inventée l'ancienne Comédie ou Tragedie. * J. Spon, *Voyage d'Italie*, &c. Tom 1675.

ICASIE (*Icassia*) fille de qualité, fut une de celles que Théophile Empereur de Constantinople, fit choisir l'an 830, dans les Provinces de son Empire, pour les assembler dans son palais, & prendre pour épouse celle d'entre elles qui lui plairoit le plus. Elle avoit charmé l'Empereur par l'éclat de sa beauté; mais ce Prince n'agréant pas une réponse trop fine & trop vive qu'elle lui fit, retira la pomme d'or qu'il lui alloit donner, pour la présenter avec l'Empire à Théodore. Icasie se renferma dans un Monastère, où elle se fit Religieuse, & elle y composa plusieurs beaux Ouvrages d'esprit. * Maimbourg, *Hist. des Iconoclastes*.

I C E.

ICENIENS, peuples que Cambden suppose avoir habité les Comtez de Suffolk, de Norfolk, de Cambridge, & de Huntingdon. C'étoit un peuple vaillant & guerrier, qui fit alliance avec les Romains, & qui la rompit ensuite. Ayant levé une Armée, ils se retranchèrent le mieux qu'ils purent; mais les Romains les attaquèrent par le seul endroit par où leur camp étoit accessible, & les défirent après une vigoureuse résistance. *Ostorius Scapula*, qui avoit succédé à *Plautius*, commandoit alors dans l'île de la part des Romains. Ce fut lui qui remporta cette victoire signalée. Ostorius étant mort du chagrin de n'avoir pu terminer la réduction des Bretons, on envoya de suite en Angleterre *Aulus Didus*, *Veranus*, & *Suetonius Paulinus*. Ce fut sous le Gouvernement de ce dernier que les Iceniens se soulevèrent de nouveau & entraînérent dans leur révolte tous les autres peuples. Voici quelle en fut l'occasion. *Prasutagus*, Roi des Iceniens, étant mort, on ouvrit son testament par lequel il instituoit ses filles héritières conjointement avec l'Empereur Néron, qui étoit alors sur le trône. Les Officiers de l'Empereur ne se contentèrent pas de se saisir de toute la succession, mais de plus ils firent fouetter publiquement *Boadicee*, veuve du défunt, qui se plaignoit du tort que l'on faisoit à ses filles. A cet affront insigne ils joignirent l'insolente brutalité de faire violer ses filles par les Soldats. Les Bretons regardèrent ce traitement avec une telle indignation, qu'ils se sentirent disposés à se soulever contre de tels Tyrans. Les Iceniens commencèrent le soulèvement qui devint général, si l'on en excepte la

ville de Londres. *Boadicee*, Princesse courageuse & altérée, se mit à la tête des révoltez, qui massacrèrent par-tout les Romains avec une animosité qui alloit jusques à la fureur. Aucun Romain n'échapa; & on compte qu'il en périt plus de quatre-vingt mille dans ce massacre. * M. De Rapin Thyoras, *Hist. d'Angleterre*, tome 1. p. 36. &c. Cambden, *Britannia*.

ICE SIUS, de Sinope, ville de la Paphlagonie, dans l'Asie Mineure, étoit un riche Banquier, que l'on accusa d'être Faux-monnaieur. Son nom est illustre dans l'Histoire, parce qu'il fut père du célèbre Diogène, Philosophe Cynique. * Diogène Laërce.

ICE TAS, s'empara de la Tyrannie de Sicile après la mort de Dion. Il tenoit Acradine de Naples, pendant que Denys occupoit Syracuse, & Timoléon Leptine. Il fit la guerre à Timoléon, & tâcha de le faire assassiner; mais des assassins qu'il avoit envoyez, ayant découvert son dessein, il fut enfin vaincu & tué par Timoléon, la seconde année de la CX Olympiade, 339 ans avant Jésus-Christ.

I C H.

ICHABOD, fils de Phinéas, & petit-fils d'Héli, Grand-Sacrificateur. Sa mère qui apprit que l'Arche avoit été prise, eut de douleur les travaux de l'enfantement, & mettant au monde un enfant au moment qu'elle en fortoit, elle le nomma *Ichabod*, parce, dit-elle, que la gloire du Seigneur avoit été enlevée à Israël. * 1 *Samuel* ou 1 *Rois* ch. 4. v. 21.

ICHAR ou ISCHAR, rivière de Bulgarie, prend sa source dans les montagnes d'Argentario, & se décharge dans le Danube, vis à vis de l'embouchure de l'Aluta. Quelques Géographes la prennent pour la rivière qui séparoit anciennement la Haute Méfie, de la Basse, & qui étoit nommée *Cabrus*, *Ciambrus*, *Cebus* & *Cins*, laquelle d'autres Géographes prennent pour la *Meravon*. * Maty, *Dict. Géogr.*

ICHHOROUGH, ICHBORROW, village du Comté de Norfolk en Angleterre. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Iciani* ou *Icianos*, que d'autres placent à Thetford. * Maty, *Dict. Géogr.*

ICHMAZIN est un gros bourg de Perse, situé dans la Province d'Erivan, à trois ou quatre lieues de cette ville du côté du couchant. Il y a dans ce bourg un Monastère, où le Patriarche des Arméniens fait sa résidence, & dans lequel est l'Eglise Patriarcale très magnifique. On y voit encore deux autres Eglises; & c'est pour cette raison qu'on la nomme quelquefois *Tre Chiese* ou *Uck kisse*, qui signifie, trois Eglises. * Maty, *Dict. Géogr.*

ICHNEUMON, animal qui naît en Egypte, & que les anciens Egyptiens adoroient. Bellon le nomme *Rat des Indes*. Il y en a d'autres qui l'appellent *Loutre Egyptien*. Il est grand comme un chat, dont il a la langue, les dents & les genitoires, & est couvert d'un poil moucheté de blanc, de jaune, de cendré, & aussi rude que celui d'un loup. Son groin, qui ressemble à celui d'un porc, lui sert à fouiller la terre. Il a les oreilles courtes & rondes, les jambes noires, & avec cinq griffes aux piez de derrière. Sa queue est longue & épaisse autour des reins. On lui voit au dehors du fondement une entrée fort large, qui s'ouvre lorsqu'il fait chaud, & qu'il a le derrière bouché: ce qui a donné lieu à quelques-uns de dire que cet animal est hermaphrodite. Les Ichneumons se laissent apprivoiser aux environs d'Alexandrie, & se nourrissent de serpents, de lézards, de limaçons, de rats, de caméléons, de grenouilles & d'autres animaux de la même nature. Ils sont ennemis du crocodile, dont ils brisent les œufs par-tout où ils en rencontrent. Ils se fourrent même dans son ventre quand il dort, & lui vont ronger le foye. Cet animal ne sauroit souffrir le vent, & dès qu'il le sent souffler, il se réfugie dans sa caverne. Il fait autant de petits qu'une chienne, & se garantit du froid en s'exerçant à sauter. Quelquefois on le voit s'envelopper comme un hérisson. Il est fort hardi, & se dresse lorsqu'il aperçoit quelque autre animal. Il attaque de gros chiens, des chevaux, des chameaux même, & assomme un chat de deux ou trois coups de patte. Il n'a pas si tôt aperçu sa proie, que se levant sur les piez de derrière, il se traîne doucement sur la terre, jusqu'à ce que d'un plein saut il puisse se jeter sur son ennemi. Il hait fort l'aspic, & quand il le veut combattre, il a l'adresse de se veautrer dans la boue, ou de se plonger dans l'eau, & de se rouler ensuite sur la poussière, qu'il laisse sécher au soleil, afin de s'en faire une espèce de cuirasse. Le nom d'ichneumon lui est donné du Grec *ixion*, chercher, épier, à cause qu'il cherche le crocodile & l'aspic pour les tuer. * Elien, de *Animalib.*, l. 10. c. 47. Clément Alexandrin, *Protreption*. Martial, l. 7. Epig. 86. Plin, l. 10. Athénée, l. 9. Saumaïse, *Jur Solin. Dict. des Arts*.

ICH OGLANS, Pages du Grand-Seigneur, qui sont logez dans le Serrail, sont ainsi nommez du mot *Ich* ou *Ich*, qui signifie *dehors*, & *Oglan*, *Page*, *Valet*, comme qui diroit *Page du dehors* ou *du Palais*. Les Turcs, par une politique toute particulière, affectent de ne se servir que d'Éclaves Chrétiens, & non de valets Turcs, fondez sur ce que ces malheureux Éclaves ayant perdu le foyeu de leur patrie, & l'amitié de leurs parens, n'auront plus d'autre but que les intérêts de leur Maître: ce qui ne se peut trouver que rarement dans un valet libre, qui d'ordinaire n'embrasse les intérêts de son Maître que pour y mieux faire son profit. C'est dans cette vue que le Grand-Seigneur, pour se faire des créatures qui lui soient entièrement dévouées, a établi les Ichoglans, qu'il élève aux plus grandes charges de l'Empire, selon qu'il les voit affectionnez à son service; car on en a vu monter jusques à celle de *Spah-*

er-Agasi, où Général de la Cavalerie, qui, après celle de Grand-Vifir, de Musti, & de Bostangi, est la plus considérable chez les Turcs. On élève les Ichoglans avec un grand soin dans les Serrails de Péra & d'Andrinople, ou dans le grand Serrail de Constantinople, & ils ont dans ces trois Palais des *Oda* ou *Chambres*, dans lesquelles, selon leurs différens génies, il se trouve des Maîtres, qui leur enseignent aux uns les Langues Turque, Arabe, Persienne, & aux autres les Mystères de l'Alcoran; à ceux-ci le maniment des armes à feu; à ceux-là la manière de lancer le *géril* ou dard; & aux autres celle de tirer & de bander un arc prestement; de monter à cheval à poil; en un mot qui leur montrent tout ce qui perfectionne un jeune homme. Ils ont d'ordinaire pour Chef un vieil Officier du Serrail, que l'on nomme *Cepa Aga*, qui leur fait faire leurs exercices avec une sévérité presque incroyable, leur imposant de rudes châtimens pour les moindres fautes, soit en leur faisant donner la *falacque*, ou bien en les fatiguant par de bas emplois; car les Turcs tiennent pour maxime, qu'il est impossible qu'un Officier puisse bien commander, s'il n'a d'abord appris à obéir. Leur habit est simple, & fait d'un drap qui n'est ni trop gros ni trop fin, & que les Anglois apportent à Constantinople. Quand les Ichoglans font quelque exercice violent, ils retrouffent & attachent leur *deliman* à leur ceinture, laissant voir leur calceçon, qui est d'une manière de treillis, ou de quelque peau passée en chamois. Ils ne sont nourris presque que de ris. Ils ne parviennent aux charges qu'à l'âge de quarante ans, à moins que le Grand-Seigneur, par une grâce particulière, ne les en dispense. * *Mémoires Historiques.*

ICHONUPHIS, Prêtre d'Héliopolis, qu'Eudoxe de Cnide & Platon allèrent trouver en Egypte, pour apprendre plus exactement le cours du Soleil & de l'année. * *Diogene Laërce, in Eudoxo.*

ICHTERSHAUSEN, bourg avec marché, dans le Cercle de la Haute Saxe & dans la Thuringe, est situé sur la rivière de Géra, presque au midi d'Erfurd dont il est éloigné d'environ trois lieues, & au sud-ouest de Weimar, à la distance d'environ six lieues. Il appartient au Duc de Saxe-Gotha.

ICHTHYOPHAGES, Peuples anciens d'Asie, qui ont occupé une partie de la Carmanie & de la Gédrosie. Ce mot veut dire *Mangeurs de poissons*, & ils ont été appelés ainsi parce qu'ils n'avoient presque point d'autre nourriture. Quelques-uns d'entre eux demeuroient dans des cavernes dont l'entrée étoit exposée au vent du nord, & non du midi, à cause des grands chaleurs. Les autres bâtissoient leur logement avec des os & des côtes de grands poissons, & les couvroient d'algue. Il y en avoit qui attachoient ensemble les sommets des arbres, afin qu'ils leur pussent servir de couvert. Proche de la mer étoit un monceau de sable amassé depuis longtems en manière de montagne, & ce monceau s'épaississoit tous les jours par celui que le flux y apportoit. Ces Peuples minoient cela de la longueur d'un homme, & laissoient endurcir ce qui étoit au dessus, le mettant par ce moyen à l'abri du vent, de la pluie & du soleil. Ils faisoient dans le bas plusieurs longues ouvertures que le répondoient les unes aux autres, & quand la marée venoit, ils y prenoient du poisson en quantité. Ils se servoient de mortiers pour le piler, & après qu'ils l'avoient fait sécher au Soleil, ils en faisoient du pain, en y mêlant un peu de froment. Quelquefois ils faisoient rôtir le poisson qu'ils avoient pris, & quelquefois ils le mangeoient cru. Pendant quatre jours, ils ne faisoient que pêcher, manger, danser & chanter, sans le foucier d'aucune chose, comme ayant des commoditez en abondance. Le cinquième jour dès que le Soleil étoit levé, ils alloient chercher les ruisseaux où les Bergers abreuvoient leurs bestiaux. Là se mettant à genoux, & s'appuyant sur leurs mains, ils bavoient jusqu'à l'excès par petites pauses. Le jour suivant ils ne mangeoient point, après quoi ils reprorenoient leur même genre de vie. Ils alloient tout nus tant hommes que femmes, & les femmes étoient communes entre eux, aussi bien que les enfans. Les Ichthyophages n'avoient aucun égard pour les morts. Ils les laissoient étendus au bord de la mer jusqu'à ce que le flux les emportât. Leur langage n'étoit point distinct, & ils employoient certains signes pour faire entendre leurs intentions. * *Davity, Etats du Sophy, Th. Corneille, Dict. Géogr.*

I C I.

ICILIUS. Il y a eu deux Tribuns du Peuple Romain de ce nom. Le premier **LUCIUS ICILIUS**, qui l'an 397 de la fondation de Rome fit donner au Peuple le Mont-Aventin, pour y bâtir des maisons; & l'autre **SPURIUS ICILIUS**, qui fit faire une Loi en l'an de Rome 261, 262 ou 263, portant défenses d'interrompre un Tribun du Peuple pendant qu'il harangue. * *Densy d'Halicarnasse, Hist. l. 10. § 16.*

ICIUS ou **ITIUS PORTUS**, ancien port de mer en Picardie. Les Auteurs ne sont pas d'accord de ce que c'étoit, ni du lieu où il étoit. Le Père *Malbrancq* Jésuite, dans son Histoire des Morins, veut que *Portus Itius* ait été au lieu qu'on appelloit *Sithiu*, ou est aujourd'hui la ville de Saint-Omer. Sa raison est que la mer faisoit alors en ce quartier-là une espèce de Golfe qui s'étendoit depuis la pointe du village de Singate, jusqu'au Château de *Sithiu* où l'on a rencontré des ancres & des restes de navires & où sont restés des crocs de fer, auxquels on attachoit les vaisseaux. Tout ce pais-là porte encore les marques de son ancienne inondation. Ce sentiment a été doctement réfuté par *Claverius*, & on ne conçoit pas comment César qui cherchoit le port des *Morins* le plus commode & le plus proche pour passer en Angleterre, auroit embarqué ses

troupes dans ce Golfe de *Sithiu*. M. de Thou, *Vigénère*, & quelques autres ont cru que *Itius Portus* étoit Calais, à cause que son port est celui d'où on passe le plus ordinairement en Angleterre. *Claverius*, *Joseph Scaliger*, le Père *Boucher*, *Sanlon* & plusieurs autres tiennent que c'étoit Boulogne, fondés sur ce que les Anciens ne reconnoissent point de port considérable dans ces côtes pour passer des Gaules dans la Grande-Bretagne, que celui de *Gessoriac* qui étoit très certainement Boulogne. César donne à entendre, qu'outre le port *Itius* où il s'embarqua, il y en avoit un au dessous & un au dessus, & par conséquent le Port *Itius* étoit celui du milieu. Il n'y a nulle apparence que le lieu qu'on nomme aujourd'hui le *Portet*, à une demi-lieue au sud de Boulogne, ait jamais été un port capable de recevoir une partie considérable de la Flotte de César. Ainsi le premier des trois sera Boulogne, & le troisième aura été à peu près à l'endroit où Calais a été bâti depuis; de sorte que *Portus Itius* doit être le port de *Whiffan*, comme M. du Cange l'a démontré dans la Dissertation 23, sur la Vie de saint Louis. Il est situé à quatre lieues au nord de Boulogne, par delà la pointe du Blanet, à l'endroit où le Détroit qu'on nomme le Pas de Calais, est le plus resserré, & d'où le trajet pour passer en Angleterre est le plus court, & tel que César le décrit, l. 5. *Omnes ad Portum Itium convenire jubet, ex quo portu in Britanniam trajicere commodissimum esse cognoverat, circiter milium passuum triginta à continenti.* *Cambden*, dont M. du Cange soutient le sentiment, remarque fort bien que le nom de *Whiffan* approche fort de celui d'*Itius*; car les Latins n'ayant point de double V dans leur alphabet, ne pouvoient mieux exprimer *Wits* que par *Vits*. *Whiffan* ou *Wiffan* est un petit bourg assis sur le rivage de la mer au Comté du Boulonois, entre Boulogne & Calais, composé d'environ quatre-vingt feux, sans compter trois ou quatre hameaux qui en dépendent. *Froissard* lui donne le titre de grosse ville, & les Historiens nous font assez voir qu'il étoit considérable par son port, qui étoit le lieu où l'on s'embarquoit ordinairement pour passer en Angleterre, quoi qu'aujourd'hui il n'en reste aucune marque. La Coutume du Boulonois lui donne aussi le titre de ville, & ce lieu a encore un Maire & des Echevins, qui ont la Police & la connoissance des crimes qui se commettent dans le Bourg & dans la Banlieue. Ils ont aussi l'administration de l'Hôpital. Le Comte de Boulogne, de qui ce lieu dépendoit, y avoit un Baillif; & depuis que ce Comté a été annexé à la Couronne, on y a établi un Bailliage Royal, qui est possédé par le Baillif de Boulogne qui y va rendre Justice une fois la semaine. Un petit ruisseau dont la source est près de l'Eglise de Sombres, passe dans ce Bourg. Cette Description est toute de M. du Cange, qui ayant été sur les lieux, a encore remarqué que les grands chemins, qu'on nomme Cheminsverts ou Chaussées de Branchault, aboutissent à Whiffan aussi bien qu'à Boulogne. Il montre ensuite par le témoignage de plus de trente Auteurs, qu'avant que les Anglois se fussent emparés de Calais, Whiffan étoit le lieu où l'on s'embarquoit ordinairement pour passer à Douvres, & où l'on abordoit en venant d'Angleterre en France. Quand *Ptolomée* marque *Acras Iacius*, le Promontoire ou la pointe d'*Itius*, & qu'il le distingue de *Gessoriac*, qui est Boulogne, il fait assez connoître qu'*Itius* n'est point l'endroit où est Calais, puis qu'il n'y a ni pointe ni Promontoire, mais que c'est Whiffan, qui est entre le Promontoire ou la pointe de Blanet. * *Du Cange, Th. Corneille, Dict. Géogr.*

I C K. I C M.

ICKAN, (Pierre) Anglois, natif de Cantorbéry, florissoit à Paris dans le XIII^e siècle vers l'an 1274. Il y composa quelques Ouvrages, comme la Généalogie des Rois d'Angleterre, &c. * *Balce & Pitheus, de Script. Anglit.*

ICMIN, ville d'Egypte qui passe pour en être la plus ancienne. On prétend qu'elle a été bâtie par un petit-fils de *Cus*, sur le bord du Nil du côté du levant, à cent lieues du Caire. Elle fut ruinée par les Arabes quand ils conquièrent l'Egypte, de sorte qu'on n'y voit plus que les fondemens des murailles, dont on a enlevé les pierres & les colonnes pour bâtir *Musée*, qui est de l'autre côté du fleuve. * *Marmol, Description de l'Egypte, tome 3. ch. 35.*

I C O.

ICOLLO, ou **OCOLLO**, Province du Royaume d'Angola dans l'Afrique. Elle commence au nord-ouest, & à l'ouest-nord-ouest de celle d'Iamba. On ne fait pas bien le nombre de ses Seigneuries. * *De la Croix, Relation de l'Afrique, tome 3. Th. Corneille, Dict. Géogr.*

ICOLUMKILL, **CHOLMKILL**, **CHOLUMKILL**, **CHOLUMBKILL**, **CHILCA**, **KOLMKILL**, **KOLMKILL**, **KOLUMKILL**, **COLUMKILL**, **COLMKILL**, **COLUMKILL**, **HI**, **HY**, **JONE**: c'est une des Isles occidentales d'Ecosse, peu éloignée de l'Isle de Mull. Elle a sept milles d'Angleterre de long, & environ un de large. Elle est agréable & fertile, on y trouve plusieurs momens d'antiquité. *S. Columbus*, *Columba* ou *Colomban* y avoit un Monastère, où il vivoit fort saintement, & faisoit observer une exacte discipline à ses Moines. Il y avoit aussi un Couvent de Religieuses, une Eglise Paroissiale, & grand nombre de Chapelles bâties magnifiquement, quelques-unes par les Rois d'Ecosse, & les autres par les petits Rois des Isles. Les Evêques des Isles y firent leur résidence depuis que les Anglois eurent pris l'Isle de Man. Parmi les anciennes ruines

ruines on voit encore un Cimetière, où non seulement on enterroit toute la Noblesse des Isles; mais, comme il paroît par des tombeaux bien distingués, 44 Rois d'Ecosse, quatre d'Irlande & huit de Norwège. Cela n'est pas incroyable, si les prétentions des Ecossois sont bien véritables, qu'ils peuvent faire remonter leurs Rois jusques au Déluge. Il y a six autres petites Isles tout près de celle-là, sur lesquelles les Religieuses avoient leurs rentes. * Buchanan.

* **ICONDRE**, contrée de l'Isle de Madagascar. Elle est bornée au nord, au nord-est & au nord-ouest par le Royaume de Monamboule; & au sud par le Vattemanahon, qui lui sert aussi de bornes à l'est & à l'ouest.

* **ICONE** ou **ICONIE**, aujourd'hui **COGNI**, fut autrefois la capitale de la Lyconie dans l'Asie Mineure. S. Paul étant venu à Icone l'an de Jésus-Christ 45, y convertit plusieurs Juifs & plusieurs Gentils. On croit que ce fut dans le premier voyage qu'il fit dans cette ville, qu'il convertit saint Tècle, si célèbre dans les anciens Pères. Mais quelques Juifs incrédules soulèverent les Gentils contre Paul & Barnabé ou Barnabas, en sorte qu'ils étoient sur le point de les outrager. Ce qui obligea saint Paul & saint Barnabé de se sauver dans les villes voisines. Saint Paul fit un second voyage à Icone l'an 51 de Jésus-Christ; mais on ne fait aucune particularité de son voyage qui regarde Icone en particulier. * Le P. Calmer, *Diâ. de la Bible*. Voyez **COGNI**.

ICONOCLASTES ou **ICONOMAQUES**. L'Eglise Romaine les appelle Hérétiques, parce qu'ils combattoient le culte des Images, & qu'ils les abattoient. Cela leur fit donner le nom de *Brise-Images*. Celui d'Iconoclastes vient du Grec *ikon* image, & *klâs*, rompre, briser. Celui d'Iconomaques est composé de *ikon* & de *makros*, contraire. Les Juifs furent les premiers Auteurs de cette Secte vers l'an 636. Il est vrai que sous l'Empire de Zénon, vers l'an 495, Xanxas, Persin, Eclave fugitif, Manichéen, & qui n'étoit pas même baptisé, ayant été Evêque d'Héliopolis en Syrie, par Pierre le Foulon, faux Patriarche d'Antioche, voulut abolir les Images dans son Eglise; mais il ne trouva personne qui le secondât dans ce dessein. Environ cent ans après, Sérenus, Evêque de Marseille, abattit les Images dans son Diocèse; mais par un excès de zèle, & pour empêcher que quelques nouveaux Chrétiens, convertis de l'Idolâtrie à la Foi, ne les adorassent comme des Idoles & de fausses Divinités. C'est pourquoi saint Grégoire le Grand, qui lui écrivit sur ce sujet, sous son zèle, mais en blâma le dérèglement, & lui ordonna de rétablir les Images, en instruisant son peuple du bon usage qu'il en devoit faire. Voici quel fut le premier artifice des Juifs. Pendant que Jézid, 1 du nom, Calife des Sarazins, régnoit en Syrie vers l'an 686, deux Juifs natis de Phénicie, qui faisoient profession de prédire les choses à venir, eurent la hardiesse de dire à ce Prince qu'il régneroit très heureusement quarante ans, pourvu qu'il abollit dans toutes les terres de son obéissance les Images de Jésus-Christ & de sa Mère, que les Chrétiens révéroient. Jézid ébloui de l'éclat d'une si belle promesse, fit un Edit, par lequel il commandoit de briser toutes les Images, & d'effacer toutes les peintures qui se trouvoient dans les Eglises des Chrétiens; mais avant que cet Edit fût publié, ce Prince mourut misérablement en la même année, qui n'étoit que la troisième de son règne. Ces Imposteurs prirent la fuite, & passèrent dans l'Asurie, Province de la Galatie, dans l'Asie Mineure. En chemin ils rencontrèrent Conon *Isaurien*, qui faisoit le métier de Mercier par la campagne; & admirant son air & sa physionomie, ils l'assurèrent d'un ton de Prophètes, qu'il étoit destiné à l'Empire, & qu'il y arriveroit infailliblement s'il vouloit leur promettre avec serment que quand il auroit vu l'accomplissement de leur Prophétie, il leur accorderoit une chose, qu'ils se réservoient à lui demander lorsqu'il seroit en état de l'otroyer. Le jeune Conon leur promit ce qu'ils souhaitoient; & parce qu'il étoit Chrétien, il en fit serment dans une Eglise dédiée au Martyr saint Théodore. Il prit ensuite le nom de Léon, & s'engagea dans les troupes d'Isaurie, commandées par Sthunius. Lorsqu'il fut monté sur le trône de Constantinople, l'an 717, ces deux Juifs le vinrent féliciter de son heureux avènement à la Couronne, & lui demandèrent l'accomplissement de sa promesse. Alors ils lui déclarèrent qu'ils ne souhaitoient ni or ni argent, ni charges, ni dignitez; mais seulement qu'il abollit le culte des Images, dont ils lui parlèrent comme d'une Idolâtrie. L'Empereur assura qu'il les satisferoit, lorsqu'il auroit assez établi son autorité pour entreprendre un si grand dessein, & les renvoya contents de cette espérance. D'abord il dissimula, & tâcha de gagner l'estime du Patriarche saint Germain; de sorte que ce Patriarche, qui avoit fait la cérémonie de son couronnement, donna avis au Pape Grégoire II, qu'il n'y avoit pas lieu de craindre que Léon prit le parti des Monothélites, qui étoit l'hérésie la plus dangereuse en ce tems-là. L'Empereur même écrivit au Pape, & lui envoya sa Profession de Foi, laquelle étoit très orthodoxe; mais il conserva toujours son dessein, & ne fut ébranlé ni par la vue de leur imposture à l'égard de Jézid I, ni par le funeste exemple de Jézid II, qui périt malheureusement quelque tems après, pour avoir entrepris la même chose, à la sollicitation d'un Juif, qui étoit Prince de la Synagogue de Tibériade. Il se résolut enfin de se déclarer ouvertement, & fit l'an 724 un Edit, par lequel il abollit les Images par tout l'Empire. Pour l'exécution de cet ordre, il se servit de Constantin, Evêque de Natolie, ville de la grande Phrygie; & de Hèzer, Renégat, qui s'étoit fait Mahométan. Ils lui persuadèrent de commencer par la destruction des Images, sans donner le loisir au peuple de s'opposer à cette entreprise. Léon fit assembler le Sénat, où après avoir dit qu'il vouloit abolir l'Idolâtrie, il déclara que sa volonté abor-

lue étoit qu'on abattît & qu'on effaçât toutes les Images de Jésus-Christ, de la Vierge & des Saints, parce que c'étoient des Idoles. Puis il sortit brusquement de l'Assemblée, & donna ses ordres pour l'accomplissement de ce dessein.

Ce fut alors que l'opinion des Iconoclastes commença à éclater, & que ce Prince, qui l'avoit depuis si longtems conçue & cachée dans le fond de son ame par politique, se résolut enfin de la mettre au jour. On alla d'abord abattre en plein midi l'Image du Sauveur qui étoit sur la grande porte du Palais Impérial, & que l'Empereur Constantin le Grand avoit fait élever. Le peuple fit tous ses efforts pour résister à cet attentat, mais Léon fit prendre les plus considérables de la ville, & déchargea sur eux sa fureur par plusieurs fortes de supplices. Voyant que le Maître académique & les Docteurs du Collège de Constantin soutenoient le culte des Images, il les fit brûler vifs par l'embrasement de ce Collège, qui fut consumé avec cette fameuse Bibliothèque, composée de six cens mille volumes. Le Patriarche saint Germain fit tous ses efforts pour retirer l'Empereur de la pensée où il étoit; & Léon dissimulant ce qu'il avoit dans l'ame, parut touché de ses remontrances; ce qui porta ce saint homme à en donner avis au Pape Grégoire II. Ce Pontife écrivit ensuite à l'Empereur ces deux Lettres, que le Père Fronton du Duc, Jésuite, a données au public, après les avoir tirées de la Bibliothèque du Cardinal de Lorraine, Archevêque de Reims, qui les avoit eues traduites par les Grecs en leur Langue, & que ce saint Père a rendues de nouveau en Latin. Léon fit réponse à ces Lettres; & ayant pris en mauvaise part les avis du Pape, il le menaça de le faire enlever de son Siège, & de l'envoyer en exil; comme l'Empereur Constance avoit relégué le Pape Martin dans la Chersonèse. Il ajouta qu'il seroit abattre la Statue de bronze qu'on avoit érigée dans Rome à saint Pierre; & qu'au même endroit à lui, comme Empereur, d'exercer les droits de Pontife, & de décider des points de la Religion. Quelque tems après, ce Prince encore plus irrité, voyant qu'il lui seroit difficile de venir à bout de son dessein par la force, eut recours à la trahison pour faire assassiner le Pape; mais cette conspiration ne put réussir, & l'Exarque Paul tenta aussi inutilement d'enlever ce Souverain-Pontife à Ravenne. Léon devint plus furieux, donna en 728 ordre à l'Exarque de faire publier à Rome & dans toutes les villes de l'Empire en Italie, un Edit par lequel il commandoit d'enlever des Eglises toutes les Images comme autant d'Idoles; déclarant le Pape déchu du Pontificat, au cas qu'il refusa de recevoir cette Ordonnance. Grégoire voyant que Léon attaquoit ouvertement le culte des Images, résolut d'employer aussi ouvertement son autorité, pour l'en empêcher. Il excommunia d'abord l'Exarque & tous les complices; puis il envoya aux Vénitiens, au Roi des Lombards, & à toutes les villes de l'Empire des Lettres Apostoliques, par lesquelles il les exhortoit à empêcher de toutes leurs forces l'exécution de l'Edit qu'introduisoit, à ce qu'il disoit, une si pernicieuse Hérésie. Ces Lettres firent tant d'impression sur les esprits, que tous les peuples d'Italie, quoique de différens partis, qui se faisoient souvent la guerre, Vénitiens, Romains & Lombards, agirent tous de concert pour défendre le culte des images, & portant leur zèle au-delà de ce que le Pape prétendoit, ils prirent les armes contre l'Exarque & contre les autres Gouverneurs qui relevoient de l'Empereur. Au commencement de l'année 730, Léon fit assembler les principaux de Constantinople, & voulut que le Patriarche saint Germain s'y trouvât avec quelques Evêques. Il y vint même en cérémonie, & fit publier un nouvel Edit, par lequel il abollissoit dans toute l'étendue de son Empire les Images de Jésus-Christ, de la Vierge, des Anges & des Saints, les qualifiant du nom d'Idoles, & défendant sur peine de la vie à tous ses Sujets de les tenir, ni dans les Eglises, ni dans les Places publiques, ni sur les portes des villes, ni dans les maisons. Et parce que saint Germain ne voulut point souscrire à cet Edit, il le priva de son Siège, & nomma Patriarche Anastase, qui avoit promis d'exterminer les Images de son Eglise. Saint Germain fut mené en exil dans un Monastère, où on l'étrangla quelque tems après, âgé de près de cent ans.

Le Pape voyant bien qu'il n'y avoit plus rien à espérer à l'égard de Léon, assémba un Synode où les Iconoclastes furent condamnés. Ensuite il excommunia le Patriarche Anastase, & l'Empereur, qu'il qualifioit du nom d'Hérétique, ou plutôt d'Hérésiarque déclaré, défendant aux Romains & aux autres peuples de l'Italie, de lui payer aucun tribut. Et pour se mettre à couvert de la colère de Léon, il implora le secours du grand Charles Martel, qui promit de passer en Italie pour défendre l'Eglise, si elle étoit attaquée; & les Romains de leur côté le reconnurent pour leur Protecteur, & lui déferèrent l'honneur du Consulat; comme l'Empereur Anastase avoit fait autrefois au grand Clovis, après qu'il eut défit les Visigoths. Peu de tems après ce Traité, le Pape Grégoire II mourut l'an 731. D'autre part, l'Empereur Léon chercha tous les moyens de perdre saint Jean *Damascène*, qui combattoit avec beaucoup de zèle la doctrine des Iconoclastes. Grégoire III tâcha d'appaiser sa fureur, & lui envoya des Lettres Monitoires, par lesquelles il l'avertissoit en père & en Pontife, de renoncer à ses sentimens; mais Léon fit arrêter en Sicile Grégoire, Prêtre de l'Eglise Romaine, qui les portoit. Le Pape en ayant eu avis, assémba à Rome un Concile de quatre-vingt-treize Evêques. Il fut tenu en présence de tout le Clergé, du Sénat & du Peuple Romain; le culte des Images y fut de nouveau solennellement confirmé; & l'on excommunia tous les Iconoclastes. L'Empereur n'ayant point voulu écouter les nouveaux Légats & les Ambassadeurs que le Pape & les Romains lui avoient envoyés, fit partir de Constantinople son

Armée navale, sous le commandement de Manès, pour aller attaquer Rome; mais cette Flotte nombreuse fit naufrage entre l'Épire & l'Italie, l'an 732. Léon plus furieux qu'auparavant, exerça de plus grandes cruautés contre les Catholiques, qui souffrirent beaucoup jusques en l'année 741, que cet Empereur finit malheureusement sa vie. Son fils Constantin Copronyme, qui lui succéda, fit encore pis; car il s'attaqua même aux Reliques des Saints, qu'il fit fouler aux piez, & défendit que l'on célébrât aucune Fête en l'honneur de la Vierge; mais il fut bientôt traversé dans la jouissance de l'Empire, par Artabade son beau-frère, qui fut proclamé Empereur l'an 742. Ce dernier permit le culte des Images; & la Religion Catholique auroit fleuri dans la Grèce, si Copronyme ne se fût rétabli sur le trône l'an 744. Ce Prince reçut honorablement les Légats du Pape Zacharie; mais il se moqua bientôt de tous les avertissements de ce Pontife, & entreprit plus fortement que jamais d'abolir le culte des Images dans tout son Empire. L'an 754, il convoqua un Concile à Constantinople, où se trouvèrent trois cents trente-huit Evêques, tous Iconoclastes; & parce que le Patriarche Anastase étoit mort, il y nomma pour lui succéder, un Moine appelé Constantin, qui avoit été Evêque de Pamphylie. Ce Patriarche ainsi créé préféra à ce Concile, qui prit la qualité de septième Concile universel, & prononça un anathème contre le Patriarche saint Germain, contre George Evêque en Chypre, & contre saint Jean Damascène, qu'étoient les plus zélés protecteurs du culte des Images. Quelques jours après, l'Empereur Copronyme fit assembler le peuple dans la Place Impériale, où l'on publia les Décrets de son Concile. Ensuite les Evêques ayant fait lever la main au peuple, & produisant la Croix, le Livre des Evangiles & le corps & le sang de Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie, ils obligèrent tout le monde à jurer qu'ils tiendraient désormais toutes les Images pour des Idoles. Ou chassa alors tous les Religieux de Constantinople, parce qu'ils s'opposoient ouvertement aux Iconoclastes; & on acheva d'abattre & d'effacer tout ce qui restoit encore d'Images.

Un an auparavant, le Pape Etienne III avoit envoyé des Légats à Constantin, par lesquels il le supplioit de venir promptement en Italie avec une puissante Armée, pour sauver Rome de la tyrannie des Lombards; mais cet Empereur n'avoit alors en tête que la guerre qu'il faisoit aux Images, & le Pape fut obligé de recourir à la protection de Pepin Roi de France, qui lui envoya l'Evêque Rodigandus & le Duc Ancaire, pour l'amener sûrement en France, comme il l'avoit demandé. Etienne y arriva l'an 754, & sacra le Roi Pepin avec ses deux fils, Charles & Carloman, dans l'Eglise de saint Denis. Ensuite Pepin passa en Italie, & conquit l'Exarchat de Ravenne par Astolphe Roi des Lombards, rétablit le Pape dans la jouissance des terres qu'Astolphe avoit usurpées, & donna l'Exarchat à l'Eglise de Rome, pour être uni au Domaine de saint Pierre. Copronyme irrité de la perte de l'Exarchat, & de ce que les Papes avoient eu recours à la protection de la France, persécuta les Catholiques plus cruellement que jamais, particulièrement les Religieux, qui furent contraints de venir chercher un asile à Rome, où le Pape Paul III leur assigna des Monastères, dans lesquels il ordonna qu'ils fissent le service en Grec, comme ils avoient accoutumé de faire dans l'Orient. Cet Empereur n'étant pas encore satisfait de ce que son Concile avoit décidé contre les Images, se donna l'autorité de défendre, sous peine de l'exil, l'Invocation de la sainte Vierge & des Saints, dont il fit chercher toutes les Reliques pour en abolir la mémoire, jusques-là même qu'il voulut qu'on jetât dans la mer la châsse de sainte Euphémie Martyre. Cette châsse fut portée par les flots dans l'île de Lemnos, où les Catholiques la recueillirent, & la tinrent cachée. L'an 766, le Pape & le Roi Pepin son Protecteur, envoyèrent des Légats & des Ambassadeurs à Constantinople, pour y traiter des intérêts de la Religion & du Saint Siège. Constantin qui avoit alors une guerre fâcheuse contre les Bulgares, se servit de cette occasion pour faire alliance avec Pepin, en lui proposant le mariage de Léon son fils & son Collègue à l'Empire, avec la Princesse Giselle, fille de ce Roi, pour recouvrer par ce moyen l'Exarchat sans guerre, & même pour trouver les voyes de persuader aux François que sa créance étoit Catholique. Dans ce dessein il envoya en France une Ambassade composée de six des principaux Patrices, accompagnés de plusieurs Evêques. Ces Ambassadeurs demandèrent de la part de l'Empereur, qu'on assemblât un Concile de l'Eglise Gallicane, pour y décider les deux points, touchant la procession du Saint Esprit, & le culte des Images. Le Roi en donna avis au Pape, lequel envoya des Légats en France, pour présider à ce Concile, qui fut célébré à Gentilly l'an 767. On ne fait pas précisément quelles furent les décisions de ce Concile: ce qui a fait dire à quelques Historiens modernes, qu'il avoit laissé la chose indécise; mais il n'y a aucune apparence; car on ne trouve point d'exemple dans toute l'Antiquité, d'aucun Concile qui se soit terminé sans rien conclure; & on peut reconnaître par la suite, qu'il décida ces deux Articles contre Copronyme, comme il est remarqué dans l'Article de GENTILLY. Ainsi l'Empereur ne gagna rien par cette célèbre Ambassade, que la honte de voir son alliance refusée, & sa doctrine condamnée par ceux auxquels il la vouloit faire approuver.

Presque en même tems qu'on tenoit ce Concile en Occident, les trois plus anciens Patriarches d'Orient, Côme d'Alexandrie, Théodore d'Antioche, & un autre Théodore de Jérusalem, assemblèrent un grand Synode des trois Patriarchats à Jérusalem, d'où après avoir condamné la doctrine des Iconoclastes, ils envoyèrent une Lettre Synodale au Pape, dans laquelle ils rendirent raison de leur Foi, conforme à celle de toute l'Egli-

se Occidentale, touchant le culte des Images. Cette Lettre fut présentée au faux Pontife de Constantin, qui en envoya une copie en Grec & en Latin à Pepin, Roi de France. L'année suivante, cet Usurpateur ayant été chassé du Saint Siège, Etienne IV envoya ses Légats à Pepin, pour lui demander quelques-uns des principaux Prélats de son Royaume. Ils arrivèrent après la mort de ce Roi, & présentèrent les Lettres du Pape aux deux Rois Charlemagne & Carloman, qui envoyèrent à Rome douze Prélats des plus sçavans de la France, savoir, sept Archevêques, Vilcaire de Sens, Lulle de Mayence, Gavien de Tours, Addo de Lyon, Herminard de Bourges, Daniel de Narbonne, Tilpin de Reims, (si connu dans l'Histoire & dans les fables, sous le nom de l'Archevêque Turpin;) & cinq Evêques, Héculphe de Langres, Hérembert, Babulphe, Gilbert & Joseph, dont on ne fait pas bien les Eglises. Les Prélats d'Italie s'étant rendus à Rome avec eux au commencement du Printemps de l'année 769, le Concile se tint dans l'Eglise de Latran, où après avoir établi la créance touchant le culte des Images, on anathématisa le Concile de Constantinople & tous les Iconomaques. Depuis, le Pape écrivit une Lettre à l'Empereur, pour lui faire savoir cette union des Evêques de France & d'Italie, sur la doctrine de l'Eglise à l'égard du culte des Images, & pour l'exhorter à renoncer à ses sentimens; mais ce Prince n'en fit point d'état, & continua ses cruautés contre les défenseurs de ce culte. Il est certain que Constantin étoit engagé dans plusieurs autres opinions, que les Catholiques estimoient très pernicieuses. On a quelques fragmens d'un Ouvrage qu'il avoit composé pour soutenir son emportement contre les Images, & contre lequel écrivit depuis saint Nicéphore Patriarche de Constantinople, qui l'appelle toujours *Momonas*. Ce Prêlat nous apprend que les Iconoclastes ne pensoient pas de Jésus-Christ, comme les Catholiques, & qu'ils nioient sa présence réelle dans le sacrement de l'Eucharistie, mais par des raisons très différentes de celles que les Docteurs des derniers tems ont imaginées, & sur des suppositions que ceux-ci n'auroient garde d'accepter. On peut néanmoins douter si tous les Iconoclastes pensoient de même que ceux qu'il combat, & s'il n'y avoit pas différentes Sectes entre eux.

Après la mort de Copronyme, arrivée l'an 775, Léon IV, son fils, suivit d'abord une conduite toute contraire à celle de son père; car non seulement il ne voulut pas qu'on persécutât les Catholiques; mais il fit paroltre aussi de la dévotion envers la Vierge & les Saints, & permit aux Religieux de rentrer dans leurs Monastères. Il ne souffrit pas néanmoins que l'on rétablît les Images; parce qu'il conservoit dans l'ame un secret attachement pour le sentiment des Iconoclastes. Après sa mort arrivée l'an 780, son fils Constantin VII lui succéda, sous la conduite de l'Impératrice Irène sa mère, qui devint maîtresse absolue de l'Empire. Cette Princesse rétablit avec adresse le culte des Images. Elle permit d'abord de pratiquer librement tous les exercices de piété qui étoient en usage avant la persécution, & que Copronyme avoit défendus. Ensuite elle fit publier un Edit, par lequel il étoit permis aux Catholiques de prêcher leur créance, & de combattre celle des Iconoclastes. Puis elle fit élire pour Patriarche le célèbre Tarasius, & écrivit au Pape l'an 785, pour le prier de venir présider à un Concile universel, où d'y envoyer ses Légats. Le Pape Adrien I envoya deux Légats, avec des Lettres adressées à l'Impératrice, à l'Empereur & au Patriarche. Cependant Irène & Tarasius avoient envoyé des Exprès en Orient, pour disposer les Patriarches d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem à venir au Concile; parce que la paix que l'on avoit faite avec les Sarazins subsistait encore, on espérait qu'ils en auroient la liberté; mais les Envoyés étant arrivés en Palestine, trouvèrent que les Chrétiens étoient dans une grande oppression sous le règne du fameux Calife Aaron ou Haroun Raichid, qui n'avoit pas encore contracté alliance avec Charlemagne. C'est pourquoi les Prêtres & les Moines, qui vivoient dans une espèce d'esclavage, conjurèrent ces Envoyés de ne point passer outre, de peur que le Calife ne conçût quelque jalousie de leur voyage, & ne leur ôtât le peu de liberté qu'ils avoient; mais en même tems ils les assurèrent qu'ils leur donneroient des témoignages authentiques de la créance orthodoxe des trois Patriarches, qui avoient souvent condamné la doctrine des Iconoclastes. En effet ils députèrent au Concile deux d'entre eux, Jean & Thomas, qui avoient été les premiers Domestiques, l'un du Patriarche d'Antioche, & l'autre de celui d'Alexandrie; & pour plus d'assurance, ils leur mirent entre les mains la Lettre Synodique que Théodore de Jérusalem, qui étoit mort depuis peu en exil, avoit envoyée aux Patriarches d'Antioche & d'Alexandrie, & où étoit contenue sa Profession de Foi, à laquelle ces deux Patriarches avoient fait des réponses conformes. Ces Députés furent ensuite autorisés par les Patriarches mêmes, comme l'écrivit Théophane & Ignace, Auteurs contemporains. L'Assemblée se fit à Constantinople l'an 786; mais quelques Evêques Iconoclastes cabalèrent secrètement avec les Officiers des Gardes de l'Empereur, & excitèrent une sédition qui rompit l'Assemblée. Au Printemps de l'année suivante 787, l'Impératrice choisit la ville de Nicée pour la célébration du Concile. Outre les Légats du Pape & les Députés des trois Patriarches, il s'y trouva plus de trois cents cinquante Evêques; & l'ouverture du Concile se fit le 24 de Septembre, dans la grande Eglise consacrée à la Sagesse incréée, sous le nom de sainte Sophie. Basile Evêque d'Ankyre, Théodore Evêque de Myre, & Théodose Evêque d'Amorium en Phrygie, renoncèrent publiquement au Concile de Constantinople, où ils s'étoient trouvés; & huit autres Evêques pénitens y firent leur Profession de Foi. Le Concile confirma

firma tous les Décrets des six premiers Conciles généraux; fit une solennelle Profession de Foi, selon le Symbole de Nicée & de Constantinople, en y ajoutant que le Saint Esprit procédoit du Père & du Fils, contre les Iconoclastes, qui ont soutenu les premiers, disent les Latins, qu'il ne procédoit que du Père; & déclara par son Décret de la septième séance, tenue le 12 Octobre, que l'on doit exposer les Images dans les Eglises & autres lieux, pour les honorer selon l'ancienne coutume de l'Eglise, par une adoration d'honneur & de respect, & non par une adoration de Latrie; l'honneur qu'on rend à l'Image n'étant que relatif, & par rapport à la personne qu'elle représente; & le culte de Latrie, selon le Concile, étant toujours absolu. Immédiatement après on envoya des Lettres Synodales aux Empereurs, à toutes les Eglises, & au Pape Adrien, lequel approuva le Concile, qui fut confirmé quatre-vingt deux ans après par le VIII Concile Oecuménique célébré à Constantinople en 869, où l'on ordonna qu'on solennifieroit tous les ans le 12 Octobre, pour rendre grâces à Dieu de l'extirpation de l'Hérésie des Iconoclastes, & du rétablissement de la Foi & de la piété Chrétienne, par le Concile de Nicée, qui finit ce jour-là. L'Impératrice qui étoit demeurée à Constantinople, y manda les Pères du Concile de Nicée, & les fit assombrer le 23 d'Octobre dans la grande salle du Palais des Blaquerues, comme dans une huitième séance, afin que les Décrets du Concile fussent lus & confirmés en sa présence, & en celle de l'Empereur son fils. On les y lut; & l'Empereur ayant demandé si tous les Pères y avoient consenti, les Evêques répondirent tous d'une voix, que c'étoit la vraie créance Catholique; après quoi l'Empereur & l'Impératrice firent soussigner le Décret signé de tous les Prélats. Ainsi furent rétablies les Images dans le Palais, dans les Eglises, dans les rues, & sur les portes de Constantinople.

L'an 792, Constantin voulant répudier l'Impératrice Marie sa femme, pour épouser Théodote, une des filles d'honneur de cette Princesse, pressa fort le Patriarche Tarasius de consentir à ce nouveau mariage, & le menaça de renverser les Images, & même d'abolir la Religion Chrétienne dans son Empire, s'il s'opposoit à ses volontés. Tarasius craignant que l'Empereur ne pousât son emportement jusques aux dernières extrémités, crut qu'il devoit dissimuler, & ne pas user de tout son droit. Il ne voulut pas donner le voile à l'Impératrice, qui y consentoit pour le bien de la paix, ni marier Constantin avec Théodote; mais il souffrit que son Catéchiste voilât l'Impératrice, & que Joseph, Abbé d'un Monastère de Constantinople, fit la cérémonie du mariage. Alors deux saints Abbez, Platon, & Théodore surnommé *Stadite*, osèrent se déclarer contre leur Patriarche, & condamnèrent publiquement ce nouveau mariage; ce qui irrita tellement l'Empereur, qu'il fit renfermer Platon dans le Monastère de saint Michel, & reléqua Théodore avec les Moines à Thessalonique. On peut dire que le Patriarche ne fit pas mal de modérer son zèle, puisque par sa prudence il empêcha qu'on n'abolît le second Concile de Nicée, & qu'on ne renversât de nouveau les Images.

En ce même tems, on tint à Francfort sur le Mein un Concile général de l'Occident, qui fut convoqué par l'Empereur Charlemagne, pour condamner les erreurs d'Elipand & de Félix, qui vouloient faire revivre l'Hérésie de Nestorius. Le Pape Adrien crut que c'étoit une favorable occasion pour faire recevoir le second Concile de Nicée, qui n'étoit pas encore reconnu pour Oecuménique en Occident: car bien que le Pape en son particulier l'eût approuvé, il ne l'avoit pas néanmoins confirmé authentiquement; & les François n'étoient pas généralement disposés à le recevoir comme universel. En effet, la créance qu'on avoit alors sur le point des Images, n'étoit pas tout-à-fait conforme aux définitions de ce Concile. Tous les Prélats s'accordoient bien à condamner les Iconoclastes, & à recevoir les Images; mais comme il y en avoit plusieurs qui vouloient bien les honorer, il s'en trouvoit aussi quelques-uns qui pour empêcher la superstition, ne pouvoient souffrir qu'on les honorât, & ne les regardoient que comme des ornemens, & pour servir à la mémoire. De plus, on étoit fort choqué contre les Grecs en ce tems-là; & comme on rejettoit leur Concile de Constantinople, tenu sous Copronyme, qui condannoit le culte des Images, on croyoit aussi que celui qui avoit été célébré sous Constantin & Irène, leur déferoit de trop grands honneurs. On avoit même tellement décrié ce Concile auprès de Charlemagne, que cet Empereur avoit souffert en 790 qu'on en fit une réfutation expresse, laquelle est contenue dans un Ouvrage appelé *les Carolins*. Ces raisons portèrent le Pape à ordonner que l'on tiendroit un Concile universel de tout l'Occident, où il envoya l'an 794 ses Légats Théophylacte & Etienne, de la Germanie, de l'Italie, de l'Espagne & de l'Angleterre; & l'Empereur Charlemagne y fit une très belle harangue. Les propositions d'Elipand & de Félix ayant été condamnées, on examina ce qui regardoit le Concile de Nicée; & on fit ce Canon, qu'il est important de rapporter ici tel qu'il a été inséré dans le Recueil des Conciles par le Père Sirmond Jésuite: „ On a présenté à examiner au Concile le nouveau Synode, „ que les Grecs ont tenu à Constantinople pour l'adoration des „ Images, & dans lequel on lit, que ceux qui ne rendront „ point le service de Latrie, ou l'adoration aux Images des „ Saints, comme à la divine Trinité, soient jugés excommuniés. Nos très saints Pères du Concile ne voulant point de „ tout de cette adoration, ou servitude de Latrie, ont condamné ce Synode d'un commun consentement. Pour connoître le sujet de cette décision, il faut savoir, que dans les Actes du second Concile de Nicée (commencé & fini à Con-

stantinople) dont le Pape avoit envoyé la Version en Latin aux Prélats assemblés à Francfort, on lit dans la troisième Session ces paroles de Constantin Evêque de Constance en Chypre: „ Je recois, & j'embrasse avec honneur les saintes & vénérables Images, selon le service d'adoration que je rends à la „ consubstantielle & vivifiante Trinité, & j'excommunique ceux „ qui ont un autre sentiment. Or l'Original Grec, que l'on n'avoit pas alors, dit positivement tout le contraire; car voici ses paroles: „ Je soustris à cette doctrine, & suis du même „ sentiment, en embrassant avec honneur les saintes & vénérables Images; & je déteste l'adoration de Latrie à la seule „ consubstantielle & vivifiante Trinité: *Και τας αμυ λατρευσις ηρισκουσα μοις ηι υρισπιαι και Κοινηται τωις αμυ αρισπιαις*. La Version sur laquelle les Pères de Francfort firent leur Canon, étoit fautive; mais ils ne le pouvoient pas savoir, parce qu'ils n'avoient pas le Grec. Ainsi trouvant dans un endroit de ce Concile cette horrible impiété; & sachant d'ailleurs qu'on peut condamner un Livre qui contient une Proposition Hérétique, quoiqu'il dise en d'autres endroits le contraire, ils condamnèrent à cet égard ce Synode des Grecs tels qu'ils l'avoient; & ajoutèrent leur Décret en ces termes: „ Nous permettons les Images des Saints „ à tous ceux qui en voudront dedans ou dehors les Eglises, „ pour l'amour de Dieu & de ses Saints; mais nous ne contraindrons personne de les adorer. Nous ne permettons pas „ aussi à ceux qui les voudroient rompre ou détruire, de le „ faire; & nous déclarons que l'Eglise Universelle suit en ce „ ci le sens que saint Grégoire a exprimé dans cette Epître: c'est l'Epître qu'il écrivit à Sérenus Evêque de Marseille. Il semble que les Pères du Concile de Francfort ne devoient pas s'arrêter à l'avis de cet Evêque de Chypre, quand même la Version en seroit été fidèle, puisque la définition du Concile de Nicée y étoit contraire; ce qui leur pouvoit aussi faire soupçonner que cet avis n'étoit pas exprimé fidèlement, & que la Version en étoit fautive; mais ils jugèrent à la rigueur, & condamnèrent une doctrine, qui étoit absolument hérétique & impie. A l'égard du sentiment de saint Grégoire, ce grand Pape, dans son Epître à Sérenus, veut qu'en retenant les Images, on adore du culte de Latrie la seule Trinité; & dans l'Epître à Janvier, Evêque de Cagliari, comme aussi dans celle qu'il écrivit à Sécondinus, reclus en France, il approuve & confirme l'honneur qu'on leur rend par rapport aux personnes qu'elles représentent. Le Concile de Francfort, suivant la même doctrine de saint Grégoire, définît trois choses; premièrement, qu'il est permis d'exposer les Images dans les Eglises & ailleurs; secondement, que l'on ne doit point souffrir qu'on les abbatte & qu'on les détruise; & en troisième lieu, que le culte des Images est libre, & que personne n'y est contraint. Ainsi l'on ne peut pas dire que ce Concile ait confirmé le second de Nicée, puisqu'il le condamne par un Canon, sur une doctrine impie qu'il trouva dans une fautive Version; mais on ne peut pas aussi soutenir qu'il ait rien défini qui fut contraire à ce Concile. (Voyez l'Article des Livres CAROLINS).

L'an 802, l'Impératrice Irène fut déposée, & les Officiers de l'Empire, avec les Patrices, proclamèrent Empereur Nicéphore, qui étoit Catholique en apparence, mais qui n'avoit au fond nulle Religion. Ce Prince favorisa les Iconoclastes, auxquels il rendit la liberté qu'on leur avoit ôtée par le second Concile de Nicée. Michel *Carpalate*, qui commença à régner en 811, fit sa Profession de Foi selon les sept Conciles Oecuméniques, & chassa les Iconoclastes de Constantinople, après avoir fait punir les plus mutins. Mais en 813, Léon l'Arménien troubla encore le repos des Catholiques; & après avoir disposé une partie des Grands & du peuple à suivre ses sentimens, il assembla en 815 le Patriarche, les Evêques & les principaux Abbez, pour conférer en sa présence avec ceux qui soutenoient que l'on ne devoit point souffrir les Images. L'Empereur se rendit à l'Assemblée, accompagné du Sénat, des Patrices, des principaux Officiers de l'Empire, & d'un grand nombre d'Iconoclastes. Après qu'il eut fait entendre son dessein, les Catholiques répondirent tous d'une commune voix, qu'il n'y avoit plus lieu de disputer sur une chose définie par un Concile Oecuménique, à la décision duquel il falloit s'arrêter. Léon irrité contre eux les chassa de sa présence, leur défendant avec de terribles menaces, de plus parler de leur doctrine, puisqu'ils n'avoient pas voulu la soutenir. L'année suivante il envoya en exil le Patriarche Nicéphore, & mit en sa place Théodore, qui convoqua les Evêques dans l'Eglise de sainte Sophie, où le Concile de Copronyme fut reçu, & le septième Oecuménique tenu à Nicée fut condamné. Alors Léon, comme s'il eût agi par l'autorité d'un Concile universel, fit un Edit semblable à ceux de Léon l'Arménien, & de Constantin Copronyme; & après avoir fait abbatre & effacer toutes les Images, il exerça toutes sortes de violences & de cruautés contre ceux qui eurent le courage de lui résister. Il fut assassiné l'an 820, & Michel le *Begue* fut proclamé Empereur. Ce Prince, qui étoit ennemi des Sciences & des beaux Arts, étoit encore plus de la Religion Catholique; mais il dissimula jusqu'en 823. Alors victorieux de ses ennemis, il entra en triomphe à Constantinople, où son impiété éclata ouvertement. Il reléqua de nouveau les Evêques & les Abbez qu'il avoit rappelés, & employa les supplices les plus atroces contre les Catholiques; mais ensuite jugeant à propos de renouveler l'alliance de l'Empire avec les François, il envoya des Ambassadeurs à Louis le *Débonnaire*, qui lui présentèrent des Lettres, dans lesquelles il lui exposoit la Confession de Foi très orthodoxe, à la réserve de l'Article des Images, qu'il adoucissoit, faisant entendre seulement que pour empêcher la superstition du peuple, il avoit ordonné qu'on ôteroit les Images, que la populace ignorante adoroit & encensoit, laissant

en leurs places celles qui étoient exposées en des lieux plus élevés, pour servir d'instruction. Il donna ordre à ces mêmes Ambassadeurs de revenir par Rome, & de présenter au Pape les Lettres qu'il lui écrivoit, avec ses prétens pour l'Eglise de saint Pierre. Louis le Débonnaire confirma l'alliance qui étoit entre les deux Empires, & fit conduire à Rome les Ambassadeurs de Michel, parce que celui-ci l'avoit prié de lui rendre office auprès du Pape. Eugène, qui tenoit alors le Saint Siège, renvoya les Ambassadeurs Grecs sans leur rien accorder, parce qu'il reconnut la mauvaise foi de Michel.

L'an 826, Théophile posséda seul la Couronne, après la mort de son père Michel le Bègue. Ce Prince embrassa avec tant de fureur le parti des Iconoclastes, qu'il surpassa tous ses prédécesseurs en cruauté. Il fit effacer ou jeter au feu toutes les peintures sacrées, & menaça de la mort tous les Peintres qui auroient travaillé à des Images depuis ses défenses. Il mit sur le trône Patriarcal un fameux Magicien nommé Jean, avec lequel il exerçoit, dit-on, l'Art abominable de la Magie, & n'oublia rien de ce qu'il put imaginer, pour opprimer les Catholiques, & pour faire triompher les Iconoclastes.

Après la mort de Théophile en 842, son fils Michel fut proclamé Empereur sous la régence de l'impératrice Théodora sa mère. Cette Princesse, qui avoit toujours été Catholique, quoiqu'elle eût dissimulé par prudence par le point des Images, se voyant alors maîtresse absolue, fongea sérieusement à les rétablir. Elle fit déposer le Patriarche Jean, & élire en sa place Méthodius. Ensuite elle convoqua une Assemblée des Evêques & des Abbés les plus considérables, où l'on confirma les Décrets du second Concile de Nicée. Ce Synode étant heureusement terminé, on rétablit les Images avec beaucoup de pompe & de cérémonies, & la Foi Catholique triompha dans tout l'Empire d'Orient. Quatorze ans après, Théodore s'étant volontairement dépouillé de l'autorité souveraine, pour ne point exciter de troubles par la rébellion qu'elle auroit pu faire, son fils Michel régna seul en 855, & quoiqu'il fut extrêmement brutal & débauché, il conserva néanmoins la Religion Catholique; de sorte que la doctrine des Iconoclastes ne parut plus depuis dans l'Orient; & ce n'a été qu'après un long intervalle de plusieurs siècles, qu'elle a été renouvelée dans l'Occident. Ce fut vers l'an 1126, qu'un certain Pierre de Bruis, qui répandoit ses sentimens dans la Provence, dans le Languedoc & dans la Gascogne, soutint qu'il falloit renverser non seulement les Images, mais aussi les Croix, qu'il vouloit que les Chrétiens eussent en horreur comme un signe abominable. De Bruis ayant été brûlé vif, son Disciple Henri, Moine défrôqué, fit renaitre cette doctrine vingt ans après; mais saint Bernard s'y opposa par ses prédications, & Henri fut livré à la Justice Episcopale. Les Albigeois & les Vaudois, qui parurent vers l'an 1170, s'emportèrent aussi contre les Images; & environ deux cens ans après, les Wicérites firent la même chose en Angleterre, d'où cette doctrine étant passée en Bohême avec les Livres de Wiclef, qui y furent portés de l'Université d'Oxford, elle y fut reçue & prêchée par les Hussites, qui après avoir renversé toutes les Images, mirent sur les portes de leurs villes celles de Jean Ziska leur Général, & d'un Ange avec un calice. Luther, qui 120 ans après s'éleva contre l'Eglise Romaine, n'entreprit rien contre les Croix & les Images, & condamna même les emportemens d'André Carlostad, qui renversoit les Images & les autels; mais les Disciples de Zuingle & de Calvin reprirent ce premier esprit des anciens Iconoclastes, & firent contre les Eglises, les Images, les Crucifix & les Catholiques, tout ce qu'on fait autrefois les Léons, les Copronymes & les Théophiles. Avant que de finir cet Article, il est bon d'ajouter ici le Décret du Concile de Trente. Ce Concile déclare, „ qu'on doit „ retenir, particulièrement dans les Eglises, les Images de „ Jésus-Christ, de la Vierge, Mère de Dieu, & des autres „ Saints, & qu'il leur faut rendre l'honneur & la vénération „ qui leur appartient; non pas que l'on croie qu'il y ait en „ elles quelque divinité ou vertu, pour laquelle on les doive „ honorer, &c. mais parce que l'honneur qu'on leur rend se „ rapporte aux Prototypes & aux Originaux qu'elles représen- „ tent, &c. Que par les Histoires des Mystères de notre ré- „ demption, exprimées par les Peintures ou par d'autres ima- „ ges, le peuple est instruit & confirmé dans les Articles de „ la Foi, pour les répéter souvent, & en renouveler assidue- „ ment le souvenir, &c. Que si quelques abus se glissent par- „ mi les saintes & salutaires observations, le saint Concile dé- „ sire extrêmement qu'on les abolisse entièrement: de sorte „ qu'on n'expose aucune Image qui puisse donner aux ignorans „ quelque occasion d'erreur. * Theopliast. Mifc. Léon le „ Grammairien. Maimbourg, *Hist. des Iconoclastes*. Louis Maim- „ bourg étant un faiseur de Romans, il est bon de consulter sur „ cette Histoire ceux qui sont d'un sentiment opposé, comme „ Pierre Aitz, dans sa Dissertation des Conciles, où il fait voir „ que celui de Francfort a contredit la doctrine de celui de Ni- „ cée; Frédéric Spanheim, dans son *Historia Imaginum restituta*; „ & P. Jurieu, dans l'*Apologie pour la Reformation, pour les Réforma- „ teurs & pour les Réformez, partie 3. Recrimination 1. ch. 1. p. 8.* Jacques Lenfant, dans le *Préjovant contre la Réunion avec le Siè- „ ge de Rome, tome 3.*

ICONOLOGIE, Science qui regarde les figures & les représentations, tant des hommes que des Dieux. Elle assigne à chacun les attributs qui leur sont dus & qui servent à les différencier. Ainsi elle représente Saturne en vieillard, avec une faux; Jupiter armé de sa foudre, accompagné d'un aigle à ses côtés; Neptune avec un trident, monté sur un char tiré par des chevaux marins; Pluton avec une fourche à deux dents, & traîné sur un char, où sont attelés quatre chevaux noirs;

Cupidon ou l'Amour avec un arc, des flèches, un carquois, un flambeau, & quelquefois un bandeau sur les yeux; Apollon, tantôt avec un arc & des flèches, & tantôt avec une lyre; Mercure un caducée en main, coiffé d'un chapeau allé, avec des talonniers de même; Mars, armé de toutes pièces, avec un coq qui lui étoit consacré; Bacchus couronné de lierre, armé d'un thyrs, & couvert d'une peau de tigre, ou même se servant de tigres pour attelage, & suivi des Ménades ou Bacchantes; Hercule, revêtu d'une peau de lion, & tenant en main une massue; Junon, portée sur des nuages avec un paon à ses côtés; Vénus, sur un char tiré par des cygnes ou par des pigeons; Pallas le casque en tête, appuyée sur son bouclier (qui étoit appelé Egide) & à ses côtés une chouette qui lui étoit dédiée; Diane habillée en chasseresse, l'arc & les flèches en main; Cérès, avec une faucille & une gerbe, &c. Comme les Payens avoient multiplié leurs Divinités à l'infini, les Poètes, & les Peintres après eux, s'exercèrent à revêtir d'une figure apparente des Êtres purement chimériques, ou à donner une espèce de corps aux attributs divins, aux Saisons, aux Provinces, aux Fleuves, aux Arts, aux Sciences, aux Vertus, aux Vices, aux Passions, aux Maladies, &c. Ainsi la Force est représentée par une femme d'une mine guerrière, appuyée sur un cube, & ayant à ses pieds un lion. On donne à la Prudence un miroir entortillé d'un serpent, symbole de cette vertu; à la Tempérance, un frein; à la Justice, une épée & une balance; à la Fortune, un bandeau & une roue; à l'Occasion, un toupet de cheveux sur le devant de la tête chauve par derrière; des couronnes de roseaux & des urnes, à tous les Fleuves; à l'Europe, une couronne fermée, un sceptre & un cheval; à l'Asie, un encensoir, &c. Ce seroit s'engager dans un détail sans fin, que de vouloir parcourir toutes les manières différentes qu'ont inventé la Poésie, la Peinture & les autres Arts dont le propre est d'imiter, pour représenter tout ce qui tombe sous l'imagination; mais il seroit à souhaiter que nous eussions une Iconologie exacte, où pussent s'instruire les Peintres, à qui l'ignorance de cette Science fait commettre de très lourdes fautes. L'Iconologie de Ripa, qui court entre les mains de tout le monde, est très défectueuse en beaucoup d'endroits. Ce mot vient de *visus image*, & de *visus discours*. * Consultez la Mythologie de Noël le Comte; Lillo Giraldi, de *Imaginib. Deorum*; l'Iconologie de César Ripa; les Tableaux de Philostrate; Apollodore; Hygin, & les autres Auteurs fabuleux.

I C T.

ICTE'E de Tarente, célèbre Athlète, passa sa vie dans une continence perpétuelle, afin d'avoir plus de vigueur pour exercer son Art. L'amour de la gloire fit en lui, ce que la piété & la Religion font dans les autres. * Platon, de *Leg. l. 8.* Elie, *Varior. Hist. l. 11.* Pausan. in *Ellas*.

ICHTHYOPHAGES: ou plutôt ICHTHYOPHAGES, nom que l'on a donné à des Peuples qui vivoient de poissons; tels étoient ceux qui habitoient le long du Golfe Arabique, & d'autres qui habitoient dans la Caramanie ou dans les Indes. * Hérodote, l. 3. Strabon. *Plinc. l. 6.* Ptolomée. Voyez ICHTHYOPHAGES.

ICTINUS, célèbre Architecte, vers la LXXXIV Olympiade, bâtit dans le château d'Athènes le Temple de Minerve, appelé *Parthenon*, c'est à dire, le Temple de la Vierge, parce que les Anciens donnoient le nom de Vierge à cette Déesse. Il bâtit aussi le Temple d'Apollon, surnommé *temple de la Pitié*, c'est à dire, *secourable*, proche du mont Cotelus en Arcadie dans le Péloponnèse. Cet édifice étoit voûté de pierres, & passoit pour un des plus beaux de l'Antiquité. * Paulanias, l. 8. Vitruve, l. 7.

I D A.

IDA, montagne de la Troade, dans l'Asie Mineure, est célèbre par le Jugement de Paris. Diodore, qui fait la description de cette montagne dans le XVII livre de sa Bibliothèque Historique, assure qu'elle étoit la plus haute du voisinage de l'Hellepont; & Athénée ajoute qu'on y voyoit la source de neuf rivières. C'est sans doute pour cette raison qu'Horace la nomme *Ida undosa*. Troye étoit bâtie au pied du Mont-Ida. Strabon parle d'un Golfe *Idéen*, qui tire son nom de cette montagne, & qui est entre la Mysie & l'Isle de Lesbos. Il se nommoit aussi *Adramyctenus Sinus*, & on l'appelle encore aujourd'hui le Golfe d'*Adramytti*.

IDA, montagne de Crète aujourd'hui Candie, où l'on prétend que Jupiter fut élevé. Les forêts du Mont-Ida de Crète furent brûlées, dit-on, par le feu du Ciel, 73 ans après le Déluge de Deucalion; & on ajoute que l'usage de fondre le fer fut premièrement découvert en cette occasion par les Daçyles, Habitans de cette montagne. C'est ce que rapporte Thrasylle, cité par Clément Alexandrin, dans le premier livre de ses *Ta-pisseries*. * Consultez aussi les *Marbres du Comte d'Arondel*; le Schollaste du premier Livre des Argonautes d'Apollonius de Rhodes; Ferrari, in *Lexic. Geogr. Bèlon, Observ. l. 1.*

IDA, premier Roi du pays de Bernice, laquelle conjointement avec celui de Deïre, forma depuis le Royaume de Northumberland en Angleterre. Ida envoya Oëta son fils, & Ebfisfa ou Ebusa son neveu, pour chercher à s'établir dans le nord, & pour assurer les parties méridionales, en faisant la guerre contre les Pictes. Ils s'acquittèrent de cette commission avec tant de prudence, qu'eux & leurs successeurs maintinrent le nord en paix près de cent quatre-vingt ans. Ils reconnoissoient le Roi de Kent pour leur Souverain, comme étant la branche aînée, depuis qu'Ida prit le titre de Roi l'an 547. Elle se fit appeler quelque tems après Roi de Deïre. Ces deux

Royaumes furent réunis en la personne d'Ofwy, & alors on commença à les appeler le Royaume de Northumberland. Ida avoit toutes les qualités nécessaires à un Roi, intrépide dans la guerre, & modéré & doux dans la paix. Il régna 12 ans.

* *Diâ. Angl.*

IDA (sainte). Voyez IDE (sainte).

IDACIUS, ITHATIUS ou HIDATIUS, Espagnol, natif de Lamégo, dans le cinquième siècle, fut Evêque, non pas de cette ville, comme l'ont cru divers Auteurs, mais de Chaves, comme assurent les autres. Il vivoit sur la fin de l'Empire de Valentinien III, & composa une Chronique, qu'il commença à la première année de l'Empire de Théodose, où finissoit celle de saint Jérôme, & qu'il continua, non pas jusqu'en 490, comme Sigebert & Valsius l'ont dit, puisque saint Isidore prouve qu'il étoit déjà mort; mais jusqu'à la huitième année de l'Empire de Léon, qui étoit en 464. On attribue encore à cet Auteur des Fautes Consulaires, qu'on a souvent données au public, & on croit que c'est de lui qu'il est fait mention dans l'Epître que saint Léon écrit à Thuribius. * *Isidore, de Vir. Illust. t. 9. Sigebert, in Catal. c. 13. & in Chron. A. C. 490. Valsius, Trithème, Bellarmin, Vossius, Le Mire, &c.*

IDACIUS CLARUS, Evêque, que sa piété & sa science rendirent célèbre, florissoit vers l'an 380 en Espagne. Il est bien différent de l'autre dont nous venons de parler, quoique Trithème les ait confondus dans son Catalogue des Ecrivains Ecclésiastiques. Idacius Clarus étoit Evêque d'Ossonobe dans la Province Bétique. Il s'emporta contre les Priscillianistes avec un zèle ardent, mais amer & mal réglé. Il écrivit contre eux un Ouvrage en forme d'Apologie, dans lequel il découvroit les maléfices & les infamies de ceux de cette Secte, & il y faisoit voir qu'un certain Magicien nommé Marc, natif de Memphis en Egypte, avoit été Disciple des Manichéens, & Maître de Priscilien. Ce même Auteur ajoute que cet Idacius fut privé de la Communion de l'Eglise avec Ursace, à cause de la mort de Priscilien, dont ils avoient été accusateurs; & qu'ayant été envoyé en exil, il y finit ses jours, sous l'Empire de Théodose & de Valentinien. Saint Isidore ne fait point mention des Livres contre Varimond ou Varimade, Diacre Arrien, qui portent le nom d'Idace, & que nous avons dans le quatrième tome de la Bibliothèque des Pères. Aucon Ancien ne lui a attribué cet Ouvrage; & comme l'Auteur de sa Préface dit qu'il l'a composé dans la ville de Naples, il n'est point certainement d'Idacius. On le croit de Vigile de Tapse. L'Apologie d'Idacius est perdue. * *Saint Jérôme, in Priscil. Isidore, c. 2. de Vir. Illust. Sulpice Sévère, l. 2. Hist. Sacra. Bellarmin, de Script. Eccl. Vossius, de Hist. Lat. Baronius, A. C. 381. Coecius, facul. IV. Du Pin, Biblioth. des Aut. Eccl. du IV. siècle.*

IDALIE, ville, bocage & montagne de l'île de Chypre. C'est de là que Vénus a été appelée *Idalia*. * *Virgile, l. 1. Eneide, v. 607. l. 5. v. 760.*

IDANHA A VELHA ou IDANHA LA VELHA, c'est à dire, *Idanha la Vieille*, en Latin, *Idanha-Vetus*, *Igdatha*, est une petite ville du Portugal, située sur la rivière de Pombal, dans la Province de Beira, vers les confins de l'Estremadure d'Espagne, à seize lieues de Guarda du côté du midi. Elle a eu un Evêché, dont le Siège a été transféré à Guarda. On voit à quelques lieues de cette ville sur la même rivière un bourg qui porte le titre d'*Idanha la Nueva*, c'est à dire, *la Nouvelle Idanha*. * *Maty, Diâ. Géogr.*

IDAS, Meffénien, fils d'Apharée, ou, selon quelques-uns, de Neptune, fut l'un des Argonautes, & obtint de son père de très bons chevaux, dont il se servit pour ravir Marpesse, fille d'Événos, Roi d'Étolie, Province de la Grèce. Son père avoit résolu de ne la donner à personne, qu'après qu'on l'auroit méritée en gagnant la course. Il falloit même mourir ceux qui s'y étoient exposés témérairement, & attachoit leurs têtes sur les murailles de la ville capitale, pour donner de la terreur aux autres qui voudroient prétendre à cette conquête. Transporté de douleur d'avoir perdu sa fille, il se jeta dans le fleuve Lycormas, qui fut ensuite appelé *Evénos* de son nom, & que l'on appelle aujourd'hui *Fidari*. Idas fuyant avec sa proie, fut rencontré par Apollon, lequel épris de la beauté de cette fille, la lui disputa; mais Mercure envoyé par Jupiter, donna le choix à Marpesse, de suivre lequel des deux elle voudroit. Cette Princesse craignant qu'Apollon ne l'abandonnât lorsqu'elle seroit sur l'âge, aima mieux se donner à Idas. Dans la suite Idas entreprit de détrôner Teuthras, Roi de Mésie; mais il fut vaincu par Téléphe, l'un des fils d'Hercule, auquel Teuthras avoit promis sa fille & son sceptre pour récompense. * *Homère, Iliade, l. 9. v. 553. Apollodore, Hygin, Fable 14. & 100.*

IDATHYRSE ou INDATHYRSE, Roi des Scythes Européens, fils de Saulius, régna après lui & après Calvida son oncle, peu de tems après Thomiris, & fut père d'une très belle fille, qui fut demandée en mariage par Darius fils d'Hystaspès Roi de Perse. Idathyrse la lui refusa, & Darius en fut si piqué, qu'il lui déclara la guerre, & leva contre lui une Armée de sept cens mille combattans. Pour passer toutes ces troupes de Perse en Scythie, Darius traversa toute l'Asie Mineure, & étant entré en Europe, fit construire deux ponts de bateaux, l'un sur le Bosphore de Thrace, & l'autre sur le Danube, dont il commit la garde aux Ioniens. Idathyrse alla au devant de Darius, & lui livra une bataille, dans laquelle il lui tua quatre-vingt dix mille hommes, & lui fit prendre la fuite, la première année de la LXVIII Olympiade, & 508 avant Jésus-Christ. Justin, qui n'appelle pas ce Roi Idathyrse, mais Jancyre, dit que Darius craignant qu'on ne rompit le pont pour empêcher le retour des Perses, se retira sans combattre,

& laissa en Europe soixante-dix mille hommes, sous le commandement de Mégabaze, un de ses Généraux, qui fournit la Thrace & la Macédoine. Hérodote dit aussi qu'Idathyrse ne fit que fuir, en quoi il n'y avoit rien de honteux, parce qu'il ne laissoit rien dont l'ennemi pût profiter, & qu'en lui faisant parcourir toute la Scythie, il ruinoit plus ses troupes, qu'il n'auroit pu faire dans une bataille rangée. * *Hérodote, l. 4. p. 282. édit. de Henri Etienne, 1592. Justin, l. 2. ch. 5.*

I D D .

IDDO, Prophète. Voyez ADON.

* IDDO ou EDDO, Habitant & le premier Magistrat de la ville de Casspha, & des Néchinien ou Gabaonites, à qui le Prophète Esdras fit dire par quelques-uns des principaux de la ville de Jérusalem, qu'il eût à envoyer & fournir des hommes, pour travailler à charier des pierres & à couper du bois, pour rebâter le Temple. Les Gabaonites avoient été assujettis à ce service, par Josué. * *Esdras ou I Esdras, ch. 8. v. 17.*

I D E .

IDE (Sainte) Comtesse de Boulogne en Picardie, mère de Godefroi de Bouillon, étoit fille de GODEFROI le Barbe, Duc de Lorraine, & de Dode, l'un & l'autre sortis de la race de Charlemagne. Elle naquit vers l'an 1040, & fut mariée à Eustache II, Comte de Boulogne; Godefroi de Bouillon, Duc de Lorraine, & élu Roi de Jérusalem; & Baudouin, Roi de Jérusalem après son frère. De ses filles, il y en eut une mariée à l'Empereur Henri IV. Son mari étant mort vers l'an 1070, elle demeura veuve, & mena une sainte vie. Elle mourut l'an 1113, le 13 d'Avril. Son corps fut porté à l'Abbaye de S. Vast à Arras. * *Vita apud Bolland. Baillet, Vie des Saints.*

IDE E (*Idée*) est le nom que donne Hygin à l'un des fils de Theëtius, & frères d'Althée, qui furent tués par Méléagre leur neveu, pour avoir voulu arracher à Atalante les dépouilles du célèbre Sanglier de Calydon, que ce jeune Prince avoit offertes à cette Héroïne, avec un prix dû à sa valeur. Apollodore, Ovide, le Scholiaste d'Homère, & Hygin lui-même, varient sur le nom & sur le nombre des frères d'Althée.

* Hygin.

IDEGOU & IDI KOUB, nom Mogolien. Un Prince de ce nom qui étoit Souverain dans le pays d'Igur, limitrophe du Kathal, reconnu l'an 606 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1209, la puissance de Genghiskhan, lui vint faire hommage, & fut renvoyé par ce Conquérant dans ses Etats.

Un autre IDEGOU fut un des principaux Capitaines de Tamerlan, & fit plusieurs méchantes actions pour le service de son Maître. Quelqu'un l'a nommé *Schiabim de Tamar*, c'est à dire, *un des Diables de Tamerlan*. Il fut Gouverneur de Kerman. * *D'Herbelot, Biblioth. Orient.*

IDELPHONSE, Comte de Provence. *Cherchez ALFONSE.*

IDES, manière de compter chez les anciens Romains, & dont on se sert encore à présent à la Chancellerie Romaine, est le quinziesme des mois de Mars, de Mai, de Juillet & d'Octobre, & le treizième des huit autres mois. Les Ides commencent dès le lendemain du jour des Nones, & durent huit jours: de sorte que les Nones de Janvier étant le cinquième de ce mois, il faut dater le sixième de Janvier *Obavo Idus Januarii*; c'est à dire, huit jours avant les Ides de Janvier. L'onzième de Janvier il faut dater *Tertio Idus*, le troisième jour avant les Ides; le douzième, *Pridio Idus*, le jour avant les Ides; & le treizième, *Idibus Januarii*, le jour des Ides de Janvier. Si c'est dans les mois de Mars, de Mai, de Juillet & d'Octobre, où le jour des Nones n'est que le sept. les Ides ne doivent commencer que le huitième jour de ces mêmes mois, à cause que le jour qui leur est propre n'est que le quinze. Pour trouver sans peine le jour que marquent ces dates d'Ides de la Chancellerie Romaine, qui a retenu des anciens Romains cette façon de compter, comme nous l'avons dit ci-dessus, il ne faut que compter combien il y a de jours depuis la date, jusques au treize ou quinziesme du mois que tombent les Ides, selon qu'elles sont au treize ou au quinze. En y ajoutant une unité, & cela fait le jour de la date. Par exemple, si la Lettre est datée *quinto Idus Januarii*, c'est à dire, le cinquième jour avant les Ides de Janvier, joignez une unité au 13 qui est le jour des Ides, vous aurez quatorze; ôtez-en cinq, il restera neuf; & le cinquième avant les Ides, est justement le neuvième jour de Janvier. Si la Lettre est datée *quinto Idus Julii*, qui est un mois où le jour des Ides est le quinziesme, joignez une unité à quinze, vous aurez seize; ôtez-en cinq, il reste onze; & le cinquième avant les Ides de ce mois, est justement l'onzième jour de Juillet. Il faut observer la même chose quand on veut se servir en écrivant de cette sorte de date. Si c'est, par exemple, le neuf de Juillet, depuis neuf jusques à seize il y a sept jours; ainsi il faut dater *septimo Idus Julii*, le septième jour avant les Ides de Juillet. On dérive le mot d'Ides de l'ancien mot Toscan *idare*, en Latin *dividere*, diviser; parce qu'elles divisoient les mois en deux parties presque égales; ou d'*Ovis Idalis*, parce que le jour auquel on donna le nom d'Ides on immoloit une victime, qui étoit appelée *Ovis Idalis*. La raison pour laquelle chaque mois à huit Ides, c'est que le sacrifice se faisoit toujours neuf jours après les Nones, le jour des Nones étant compris dans ce nombre de neuf. * *Rosin,*

Antiq. Romaines, l. 4. c. 4. Antoine Aubriot, Nouveau principe de compter les Kalendes, Ides & Nones.
 IDEVACAL, montagne. Voyez ANCHISE, montagne.

I D I.

IDIDA. Voyez JEDIDA.

IDIOT ou LE SAVANT IDIOT, Auteur de quelques Ouvrages qui se trouvent dans la Bibliothèque des Pères, dont on a ignoré longtems le véritable nom. Le Père Théophile Raynaud Jésuite, a publié un Manuscrit des Ouvrages de cet Idiot, où il est marqué que l'Auteur de ce Livre est R. P. D. R. Jordan, Prapostus Oticensis, anno Domini 1381, qui deinde fuit Abbas de Celles, Bituricensis Diocesis, c'est à dire, Raymond Jordan, Prévôt d'Uffès en 1381, & depuis Abbé de Celles dans le Diocèse de Bourges. Le même Père Raynaud croit que cette Prévôté appartenoit à des Chanoines Réguliers de l'Ordre de saint Augustin. Avant cette découverte, Génébrard, Trithème & autres, avoient mis le tems de cet Auteur vers l'an 850, & Salazar, vers l'an 800: ce qui ne s'accordoit pas avec un endroit du prologue de la Contemplation de la Pierge, dont une partie est tirée de la seconde Homélie de saint Bernard sur Misixus est, ce Saint étant mort en 1153; mais on fait à présent que l'Idiot dont nous parlons, vivoit l'an 1380, plus de deux cens ans après saint Bernard. * Théophile Raynaud, Opusc. 2. tome 2. Riccioli, Chronolog. Reform. l. 9. c. 10.
 IDITHUN. Voyez JEDUTHUN.

I D O.

IDOLATRIE: sa naissance, son progrès & sa destruction. Voyez IDOLES.

IDOLES: nom pris du Grec *εἰδωλον*, qui signifie image, ou statue de quelque fausse Divinité. De ce mot, *Idoles*, le culte des Payens a été nommé *Idolâtrie*. Il est certain que les hommes ne rêverent guère dans les bornes que Dieu avoit prescrites à Adam sur la Religion. Quoique Cain adorât le vrai Dieu; il ne le fit pas comme il devoit. Depuis la création du Monde jusqu'au Déluge, on n'a presque point de connaissance de la disposition où étoient alors les hommes par rapport à la Religion. Il est dit dans le texte de la Vulgate qu'Enos qui étoit fils de Seth fils d'Adam, commença à invoquer le nom du Seigneur; ce qui (selon la plupart des Interprètes) signifie qu'il commença à établir le culte & les cérémonies de la Religion; mais le texte Hébreu de ce passage peut souffrir plusieurs sens, & quelques Interprètes prétendent qu'il faut traduire que ce fut du tems d'Enos que l'on commença à profaner l'invocation du nom du Seigneur, c'est à dire, comme le croyent les Juifs, que l'Idolâtrie s'établit dans le monde du tems d'Enos. Du moins les deux Patriarches Chaldéens & Joseph expliquent ainsi ce passage. On peut aussi traduire, *Ce fut alors que l'on commença à appeler du nom de Dieu*; c'est à dire, qu'il honora le vrai Dieu; ce qui fait voir qu'il y avoit de ce tems-là plusieurs personnes qui ne suivoient pas la vraie Religion. Les enfans de Dieu qui eurent un commerce défendu avec les filles des hommes; sont, selon l'interprétation la plus vraisemblable, les enfans de Seth qui avoient conservé la véritable Religion; mais qui s'étant alliés avec ceux qui avoient embrassé l'Idolâtrie, se joignirent avec eux. Il s'ensuit de cette narration, que dès ce tems-là il y avoit un grand nombre d'hommes qui n'adoroient pas le vrai Dieu, appelés enfans des hommes; & que les Descendans de Seth appelés enfans de Dieu, parce qu'ils avoient conservé le culte du vrai Dieu & la vraie Religion, se laissèrent corrompre par les filles des hommes, & embrassèrent leur Religion; c'est à dire un culte contraire à celui du vrai Dieu, en sorte que presque tous les Habitans de la Terre se trouvoient avoir oublié la véritable Religion; c'est ce que l'on doit entendre par ces paroles de la Genèse, que la malice des hommes étoit grande, & que toutes les pensées de leur cœur étoient appliquées au mal. Cette malice, ce mal, suivant le style de l'Écriture, est un culte souverain rendu à d'autres qu'au vrai Dieu. Cette corruption étant générale, comme dit l'Écriture, *Toute chair avoit corrompu ou souillé ses voyes sur la Terre*, Noé seul juste fut conservé avec sa famille. Cela fait voir l'égarement où étoient alors tous les hommes à l'égard de la Religion, puisqu'il n'y en avoit aucun; à l'exception de Noé, qui fut juste; c'est à dire qui adorât le vrai Dieu. Après le Déluge Noé enseigna la véritable Religion à ses enfans, mais elle ne demeura pas longtems sans être corrompue. Cham dont la postérité fut maudite par Noé, s'éloigna, selon toutes les apparences, du culte du vrai Dieu. Quand même on supposeroit que tous les hommes ont conservé la vraie Religion jusqu'à la construction de la Tour de Babel, on ne peut nier qu'aussitôt après la dispersion des Nations, le Monde ne se soit partagé en différentes Religions, comme en différentes Langues.

Il est à croire que les premiers Dieux auxquels les hommes ont rendu un culte souverain, sont le Ciel, le Soleil, la Lune & les Astres, avant qu'on fit aucune statue pour être adorée,

& avant même qu'on entendit parler de Jupiter, ni de tous les autres Dieux du Paganisme. Diodore de Sicile dit que les premiers hommes ayant jeté la vue sur cette partie du Monde qui est au dessus de notre tête, furent remplis d'admiration, & prirent les Astres pour des Dieux. Platon est aussi de ce sentiment. Les premiers hommes, dit-il, qui habitèrent la Grèce, sans ma conjecture, ne s'en étoient point d'autres Dieux, que ceux qui sont encore aujour d'hui les Dieux des Barbares, savoir, le Soleil, la Lune, la Terre, les Astres & le Ciel. Cette opinion, qui est celle du Rabbín Moïse, fils de Maimon, est conforme à ce qui se lit Deuteronomie, th. 4. & 17. & Job, ch. 31. où ce saint homme se fait un mérite de n'avoir point regardé le Soleil dans son grand éclat, & la Lune lorsqu'elle étoit dans sa plus grande clarté, & qu'il ne leur a point rendu de culte, en portant sa main à sa bouche pour la baiser, ce qui est, selon lui, le comble de l'iniquité & un renoncement au Dieu très saint. De là il est facile de conjecturer que la Religion régnante parmi la plupart des Nations, du tems de Job, étoit le culte du Soleil, de la Lune, & des autres Astres. Les Rabbins ajoutent à cela la Tradition du voyage d'Abraham, qui abandonna son pays pour faire, disent-ils, ce culte des Astres. Au culte des Astres succéda parmi les hommes, celui des choses nécessaires à la vie, comme celui du Feu, très ancien chez les Chaldéens & chez les Perses. Et de là vint que ceux qui inventèrent ou cultivèrent des Arts utiles aux hommes furent déifiés, comme Bacchus pour la culture de la vigne, & Cérès pour celle des bleds. On attribua des Divinités aux villes, aux maisons, aux familles, aux portes, aux arbres, aux jardins, aux bois, aux rivières & aux fontaines. Enfin on fit des Dieux des Héros qui avoient fait de grandes actions, ou dont les royaumes avoient été fameux, & parce que c'étoit toujours le culte des Astres, qui étoit le plus religieusement observé parmi les Peuples, on déifia ces Rois sous le nom de quelque Astre, comme on le voit par l'exemple d'Ilus, dont les Phéniciens consacrèrent la mémoire, au rapport de Sanchoisaton, sous le nom de l'Etoile de Saturne; & par l'exemple de Persée, qu'Hygin dit avoir été reçu au nombre des Etoiles. On fit plus: on regarda comme des Divinités tous les animaux qui avoient quelque ressemblance ou quelque rapport à quelqu'un des Astres, ou que l'on croyoit en ressentir la force & la vertu d'une manière plus vive & plus efficace que les autres. Ainsi le bœuf, sous le nom d'Apis, étoit consacré au Soleil, selon Macrobe; à la Lune, selon Ammien & Porphyre; au Taureau céleste, selon Lucien; & les Egyptiens, au rapport d'Elie, attribuoient à cet animal vingt-neuf marques qui signifioient ce qu'il tenoit des Astres. On adora aussi comme des Dieux plusieurs hommes qui avoient rendu des services considérables aux Peuples. C'est ainsi qu'on en usa à l'égard d'Hercule, & de ces fameux Héros dont les Histoires sont remplies. Voullus en traite fort au long, & dit beaucoup de choses très curieuses touchant le culte des idoles; mais il semble qu'il se soit trop attaché à trouver des sens mystérieux, & des explications allégoriques dans ce culte. Plusieurs assurent que Ninus, par une passion déréglée pour Bêlus son père, donna commencement au premier culte des idoles, en faisant adorer la statue de ce Prince après sa mort. Mais ce Ninus tel qu'on le dépeint, ne peut trouver place dans la véritable Histoire. Saint Epiphane dit que l'Idolâtrie commença sous Sarug, fils de Réhu. Nachor & Tharé, père d'Abraham, furent engagés dans l'Idolâtrie, comme il est expressément marqué dans le Livre de Josué, que cette Idolâtrie continua en Chaldée & dans la famille de Nachor, puisque Laban avoit des Teraphim ou des idoles, que Rachel déroba en partant. Clément Alexandrin dit que les premiers des Payens, qui voulurent avoir des Dieux faits de leurs mains, élevèrent des pièces de bois d'une grandeur remarquable, ou des colonnes de pierre qu'ils adoroient, & qu'ils appelloient *εἰδωλα* ou *εἰδωλα*, c'est à dire, des statues sales; de *εἶδος*, sale. Les Arts s'étant perfectionnés, on commença à faire des idoles qui avoient une figure humaine, & qui furent appelées *ανθρωποι*, du mot Grec *ανθρωπος*, qui signifie homme. Dans le commencement de l'Idolâtrie, lorsque les hommes n'adoroient que les Astres & les Elémens, ils n'avoient point d'idoles ni d'images pour les représenter, parce que ces objets leur étoient présents; ils n'avoient pas même de Temples; mais dès que les hommes eurent commencé à adorer des Héros qui étoient morts, ils voulurent les rendre présents par des représentations & des simulacres. C'est de là que sont venues les idoles posées dans des Temples où les hommes s'assembloient & se prosternoient devant elles. Les uns rapportent ce culte aux objets que les idoles représentoient, mais quelques-uns adoroient l'Idole même, d'autres enfin la regardoient seulement comme un mémorial, que quelques-uns prétendoient servir à attirer l'âme ou la vertu des Dieux. Les Romains aussi bien que les Grecs ont été longtems sans avoir des idoles. Numa Pompilius, leur second Roi, établit chez eux le culte de la Religion qu'il tira des Toscans. Quoiqu'il reconnût plusieurs Divinités, étant, à ce qu'on croit, Disciple de Pythagore qui soutenoit que la Divinité est indivisible, pure, incorruptible & intelligible, il défendit aux Romains de faire des Statues & des Images de figures humaines ou de toute autre, pour représenter les Dieux. Cet usage dura plus de 170 ans dans Rome, suivant le témoignage de Varron, de Plutarque & de Denys d'Halicarnasse. Les Romains avoient des Temples en l'honneur de leurs Dieux, & ils leur offroient des sacrifices de gâteaux de farine & de sel; mais il n'y avoit point de simulacres dans ces Temples, & l'on ne trouve point qu'ils leur offrirent des victimes d'animaux. Ce fut le Roi Tarquin l'Ancien, qui sur la fin de son règne, vers l'an 178 de la fondation de Rome, érigea le premier des idoles dans cette ville à la manière des Grecs. Plinè assure que la plus ancienne Sta-
 tue

tue de Rome dont il ait eu connoissance, étoit une Statue de cuivre dédiée à Cérés, à la construction de laquelle on employa le lieu conquis sur le pécale de Spurius Cassius que son père fit mourir, parce qu'il avoit voulu se rendre Souverain dans Rome. Cela ne se doit entendre que des Statues de métal; car il est certain qu'il y avoit à Rome longtems avant ce tems-là des statues de bois.

D'autres décrivent ainsi l'origine de l'Idolâtrie. Les anciens Orientaux, persuadés qu'il y avoit des Etres intelligens au dessus des hommes, & qui étoient les Ministres du Dieu suprême, dans la conduite de l'Univers, vinrent à les élever peu à peu à celui qui étoit leur Maître, ou au moins à leur rendre autant de culte qu'à lui. Ils crurent encore que quelques-unes de ces Intelligences étoient dans les Etoiles: de sorte qu'on devoit honorer les Etoiles comme les corps des Dieux. Ils s'imaginèrent aussi que les Ames des hommes illustres alloient après leur mort parmi ces Etres supérieurs, & prenoient soin du pays où elles avoient vécu dans leurs corps. Il arriva ensuite que de cette grande multitude de Divinités, on ne fut laquelle étoit la principale, & que divers Peuples regardèrent comme Divinités suprêmes les Ames de leurs anciens Rois & Reines. Ainsi *Ips* & *Ophis* passèrent en Egypte, pour les principaux des Dieux; & *Jupiter* & *Junon* étoient la même chose parmi les Grecs, quoiqu'ils eussent été hommes. C'est ce qui fait que les Payens parlent quelquefois de la Divinité, d'une manière digne d'elle, & selon l'idée qu'ils en avoient reçue de la tradition, ou qu'ils avoient formée sur ses Ouvrages; & qu'ils parlent ailleurs du Roi des Dieux comme d'un homme. Ils confondoient ensemble deux idées, l'une d'une Divinité inférieure, & l'autre de la suprême Divinité, qui a fait toutes choses. C'est-là précisément l'Idolâtrie la plus dangereuse, qui consiste 1. à confondre avec Dieu un Etre inférieur; 2. à lui rendre les mêmes honneurs intérieurement & extérieurement. Après cela on vint à dresser des Statues, ou à représenter sous des emblèmes ou figures symboliques, ces Divinités; & l'on crut qu'après les avoir consacrées avec de certaines cérémonies, les Dieux y habitoient: de sorte qu'on les honora comme la demeure des Dieux.

Il y a encore aujourd'hui quelques endroits des Indes, où l'on adore des colonnes fort hautes, dont on a de petites figures portatives; ce qui est peut-être un reste de l'ancienne Idolâtrie. Le Chapitre 14. du Livre de la Sagesse nous apprend, que la première Statue de figure humaine qui fut adorée, fut celle qu'un père affligé fit de son fils, qui venoit de mourir; en l'honneur duquel il institua des sacrifices, qu'il lui fit offrir par ses Domestiques, pour soulager la douleur qu'il avoit de sa mort; & que de là vint peu à peu la coutume d'adorer les Statues des hommes considérables. Le Sage ne dit point le nom de ce père dont il parle. Plusieurs disent, que c'étoit un Egyptien, & que rendant lui-même tous les jours mille soins tendres à l'Image de bois qu'il avoit faite de son fils, il ordonna que pas un de ses Valets ne lui demandât rien dans la journée, qu'après avoir adoré cette Image; mais nous n'avons rien là-dessus de plus circonstancié, que ce qui en est dit dans le Livre de la Sagesse.

Dans les premiers siècles, les Idoles étoient faites de pierre ou de divers bois, comme d'ébène, de cyprès, de cèdre, de marbre, ou d'ivoire. On ne fait pas en quel tems on commença à fonder des Statues de métal. Pline prétend que cet Art est beaucoup moins ancien que celui de la Sculpture; & met son invention, aussi-bien que celle de la Peinture, sous la LXXXIII Olympiade, vers l'an 448 avant Jésus-Christ, du tems de Phidias. Mais il est manifeste que Pline se trompe, puisque nous lisons dans le Psaume 115 selon l'Hébreu, & 114 selon la Vulgate, que les Idoles des Nations ne sont que de l'argent & de l'or; (ce qui marque qu'elles étoient de fonte,) & que les Livres de Moïse nous fournissent plusieurs preuves de l'Art de fonder des Statues, comme les Israélites firent celle du Veau d'or; & sans doute ils en avoient vu de semblables parmi les Egyptiens. Outre les Idoles que l'on plaçoit dans les Temples & en d'autres lieux consacrés, les Payens avoient aussi de petites figures qui représentoient ces Idoles dans de petites niches. La plupart de ces figures étoient d'argent; ainsi ces sortes d'offrandes augmentoient les richesses des Temples. Ce Démétrius, Orfèvre d'Ephèse, qui excita un si grand tumulte contre S. Paul, suivant ce qui se lit dans le ch. 19. des *Actes des Apôtres*, étoit un des plus célèbres Marchands de ces petites figures de Diane. * Voyez les Interprètes sur cet endroit, & particulièrement *Hugues Grotius*.

La vanité des Idoles n'a pas été inconnue à quelques-uns des Gentils, comme à Maxime de Tyr, au Philosophe Salluste, à Celsus, à l'Empereur Julien, à cet Idolâtre dont il est fait mention dans le second Concile de Nicée, à ceux dont saint Ambroise dit, *qu'ils ne rendent leur culte au bois que comme à l'Image du Dieu*, & enfin à plusieurs autres savans personnages, qui ont vécu depuis Salomon, ou même depuis Jésus-Christ. Mais le commun des Payens a cru que la Divinité habitoit véritablement dans ces Statues d'or, d'argent ou d'autre matière. Le Démon a contribué de tout son pouvoir à entretenir les hommes dans cette erreur; car s'enfermant dans ces Statues, il y a opéré des choses surprenantes; il a même quelquefois parlé par leur bouche, comme il est arrivé à la Statue de Junon, surnommée *Moneta*; à celle de la Fortune, surnommée *Féminine*; & à celle de Memnon, au rapport de Valère-Maxime, de Philostrate & de Laënce. On a vu à Paris quelques-unes de ces Statues, dans lesquelles on dit que le Démon a parlé; & quelques-uns même ont cru, mais sans preuves, que la Diane d'Ephèse, cette fameuse Antiquité qui se voit aujourd'hui à Versailles dans la Galerie, est celle qui rendit autrefois des Oracles à

Ephèse. Ceux qui reconnoissoient la vanité des Idoles, ne laissoient pas d'être Idolâtres, entendant par Idolâtrie le culte des faux Dieux. Pythagore étoit Payen, les anciens Romains étoient Payens; cependant Pythagore, par un effort de la Raïson naturelle, fouteoient que la Divinité ne pouvoit tomber sous les sens corporels; mais qu'elle étoit seulement intelligible; & sur ce principe, il défendoit de faire aucune figure pour représenter les Dieux. Numa suivit cette doctrine dans la Religion qu'il établit à Rome; & les premiers Romains ont été l'espace de 170 ans avec des Temples bâtis en l'honneur de leurs Dieux, sans Statue, figure, ou Image d'aucun de ces Dieux, ni peinte, ni taillée, ni jetée en moule. Leur Idolâtrie consistoit alors au culte de plusieurs faux Dieux qu'ils adoroient. Dans la suite du tems les Peuples ont même adoré les Idoles, & ont respecté comme des Divinités les Statues, qu'ils avoient eux-mêmes fabriquées.

Hors cet égarement, les représentations, les Images & les figures n'ont rien en elles-mêmes qui soit mauvais. On s'en est servi comme d'ornement, & quand on les a regardées par rapport aux personnes qu'elles représentoient, on n'en a tiré que pour marquer l'estime ou le mépris que l'on a fait de ces personnes. Ainsi les Images des Empereurs Romains étoient révérencées, par le respect qu'on avoit pour eux-mêmes. Ils les envoyoient dans toutes les Provinces de l'Empire, aussi-tôt qu'ils étoient élevés sur le trône; & c'étoient ces Images qu'on appelloit *Laureata*, auxquelles tout le monde étoit obligé de rendre l'honneur dû à l'Empereur, sous peine d'être déclaré criminel de lèse-Majesté. L'Eglise même a rendu aux Images des Empereurs ces sortes de respects, parce qu'ils n'ont rien qui ne soit conforme à la raïson, comme nous lisons du Pape saint Grégoire, & de tout le Clergé de Rome, à l'égard des Images de l'Empereur Phocas & de l'Impératrice Léonce. Quant aux exemples du mépris témoigné à l'égard des Statues, on n'en manque pas non plus dans les Histoires. Après qu'Agrippa Roi des Juifs, fut mort rongé de vers, comme il est dit dans les *Actes des Apôtres*, les Soldats & le peuple, en haine de sa mémoire, allèrent dans son Palais, prirent les Statues de ses filles, & les traînèrent dans les lieux infames, leur faisant mille outrages. Aussi-tôt que Domitien eut été tué, le Peuple Romain, qui le haïssoit, fondit toutes les Statues d'or & d'argent de cet Empereur. On fait de quelle manière les Statues de Théodose furent outragées par le peuple d'Antioche, irrité d'un nouvel impôt. On fait aussi la terrible vengeance que Théodose fit de ce mépris. Jésus-Christ auroit lui-même autorisé, pendant qu'il vivoit sur la Terre, l'usage des Images & des Statues, & le respect qui leur est rendu en vue des personnes qu'elles représentoient, s'il est vrai que la femme qui fut guérie d'un flux de sang, en touchant la frange de la robe de cet adorable Sauveur du Monde, lui témoigna sa reconnaissance, en faisant élever à son honneur une Statue d'airain qui le représentoit, avec une autre petite Statue sur la même base, qui représentoit cette même femme touchant la frange de sa robe, de la manière que la chose s'étoit passée. Elle mit ce monument de sa piété devant la porte de sa maison, dans la ville de Césarée de Philippe en Phénicie, d'où elle étoit native; ce que Jésus-Christ n'eût, sans doute, pas permis, s'il eût désapprouvé cette sorte de vénération, & s'il n'eût trouvé bon qu'on rendit à sa Statue ce culte respectueux, que tous les fidèles ont rendu à cette Image depuis ce tems-là pendant plus de 300 ans. Eusèbe, qui a vu lui-même cette Statue, dit qu'il naissoit sur la base une certaine herbe inconnue, qui étant venue croître jusqu'à la frange de la robe d'airain, étoit arrachée par les fidèles, si-tôt qu'elle avoit touché cette frange, & guérissoit toute sorte de maladies. L'Empereur Julien l'*Apôstat*, ennemi mortel des Chrétiens, brisa cette Statue, & eut l'insolence de mettre la sciende en sa place, laquelle n'y fut pas plutôt, que la foudre tomba du Ciel, & la rompit en deux par le milieu de l'estomac, Dieu faisant ainsi connoître, que les respects qu'on avoit rendus à son Image lui avoient été agréables. Les Chrétiens ramassèrent les pièces de la Statue de Jésus-Christ, & les portèrent dans l'Eglise pour les y conserver. Cela arriva l'an de Jésus-Christ 362. Sozomène, Métaphrasse, Nicéphore, & autres en font le récit. On peut consulter sur la Statue de Panéade, la Dissertation de M. de Beaufoire, qui ne croit point que cette Statue représentât Jésus-Christ & l'Hémorrhôïste, *Biblioth. Germanique*, tome 13. p. 1. & *suiv.* Ce n'est pas ici le lieu de justifier la vénération des Images; & l'on peut voir sur ce sujet les Auteurs, qui ont traité cette matière au sujet des Iconoclastes, dont il est parlé ci-dessus.

Pour revenir aux Idoles des Payens, chacun de leurs Dieux avoit les siennes, faites avec quelque distinction, qui les rendoit propres à ce Dieu. Ainsi Jupiter étoit représenté avec la foudre, Mars avec une lance & un casque, &c. Voyez ICONOLOGIE. Il y avoit aussi des Dieux dont les Idoles ne se voyoient qu'en certain pays. Les Egyptiens, les Grecs, les Romains & autres Peuples en avoient de cette nature. Il y avoit d'autres Dieux, qui étoient adorés par-tout, qu'on appelloit à cause de cela Dieux *Azotes*, comme nous avons dit au mot AZOTES. Mais les manières d'adorer & les cérémonies du culte, étoient différentes chez les différentes Nations. Parmi tant de diversités de culte, il régnait par toute la Terre une malheureuse uniformité en ce point, que toutes les Nations étoient Idolâtres; & il n'y avoit dans tout le Monde que les Juifs qui adoroient le vrai Dieu.

Après la naissance de Jésus-Christ, la face du Monde changea; & l'Empire du Démon, qui devoit être renversé par la mort de ce Sauveur adorable, chancela dès sa naissance. Sozomène écrit, après Origène, Eusèbe, saint Athanasie & autres, que lorsque l'enfant Jésus passa en Egypte, les Idoles, qui

qui étoient dans tout ce pays en plus grande vénération, & en plus grand nombre que dans tout le reste de la Terre, furent ébranlées & tombèrent pour la plupart. Cet Auteur remarque encore que ce Dieu enfant arrivant à Hermopolis, ville de la Thébaïde, l'arbre nommé Persée, qui faisoit l'objet de la Religion de ces peuples, au rapport de Plutarque, comme étant consacré à Isis, cet arbre, dis-je, se courba de lui-même jusqu'à terre, pour adorer le vrai Dieu qui arrivoit. A quoi Sozoméne ajoute, que depuis ce tems-là le fruit de cet arbre, ses feuilles, & son écorce eurent la vertu de guérir toute sorte de maladies. L'Empereur Claude abolit plusieurs Sacrifices, & plusieurs Fêtes des faux Dieux; & cet Empereur Idolâtre, qui avoit sans doute en cela d'autres vues, que de rendre hommage au Christianisme, fut néanmoins, sans le savoir, l'instrument dont Dieu se servit pour commencer d'abattre l'Idolâtrie.

Dans le second siècle, le culte des Idoles étoit déjà fort négligé. Lampride écrit, que l'Empereur Alexandre Sévère ne mit jamais pendant tout son règne, dans aucun de ses Temples, plus de quatre ou cinq mares d'argent, & point du tout d'or. Hérodien témoigne que Maximin, qui succéda à Alexandre, non-seulement n'enrichit pas les Temples des Idoles; mais qu'il prit les Idoles mêmes, leurs ornemens, & tout ce qui se trouva dans leurs trésors, propre à être fondu, pour en faire de la monnoye. Nous ne parlons pas du renversement des Idoles causé par les Martyrs, qu'on vouloit forcer à leur sacrifier; il faudroit rapporter tous les Actes des Martyrs. Les Chrétiens détruisoient peu à peu l'Idolâtrie dans tout le Monde, en convertissant les Gentils par la prédication; & depuis, les Empereurs étant devenus Chrétiens achevèrent de l'abattre par leurs Edits. Cependant les Payens aveuglez & charnels, ne comprenant pas qu'on pût adorer d'autres Divinités que des Dieux grossiers comme les leurs, supposèrent entre autres choses, que les Chrétiens adoroient une Idole en forme d'homme, ayant des oreilles d'âne, revêtue d'une robe longue, tenant un Livre entre ses mains, & montrant un de ses deux pieds semblable à celui d'un âne. C'est ainsi que le présentoit, au rapport de Tertullien, un tableau qui fut exposé en public à Rome sous l'empire de Sévère, avec cette inscription, *Deus Christianorum Onosocrotus*; c'est à dire, le Dieu des Chrétiens Onge-d'âne. Ce qui pouvoit avoir donné lieu à cette insolente calomnie du peuple de Rome, étoit la fausseté qui est écrite dans Corneille Tacite, *Histoire*, l. 5. où il dit que les Juifs, dequels les Chrétiens étoient sortis, adoroient une tête d'âne; parce que, dit ce Payen, se trouvant pressé d'une extrême soif dans les déserts de l'Arabie, après avoir été chassés de l'Egypte, ils n'avoient trouvé de l'eau que par le moyen de quelques ânes sauvages, qui allant boire, leur firent voir où étoit la fontaine. Plutarque, & d'autres Payens assurent cette fable comme une vérité. L'Auteur en est sans doute Aïon, grand ennemi des Juifs, qui est doctement réfuté par Joseph. Les Idolâtres pouvoient encore avoir pris ces imaginations touchant le Dieu des Chrétiens, dans un Livre détestable, que les Gnostiques avoient écrit sous le titre de *la race de Marie*, dans lequel, entre autres blasphèmes, ces Hérétiques affuroient (comme le témoigne S. Epiphane) que le Seigneur des Armées avoit la forme d'un âne.

Tout cela n'empêchoit pas que le Christianisme ne détruisît peu à peu les Idoles, jusques au règne de Constantin, qui acheva presque leur totale destruction. Ce grand Prince ne fut pas plutôt entré dans Rome, après l'avoir délivrée de la Tyrannie de Maxence, par cette signalée victoire dont il fut assuré à la vue de la Croix qui lui apparut miraculeusement en l'air, que pour marquer sa piété & sa reconnaissance envers le Dieu des Chrétiens, il se fit dresser une Statue au milieu de Rome, tenant une Croix élevée d'une main. Ensuite le Sénat Romain (quoiqu'il fût encore plongé dans les ténèbres de l'Idolâtrie) pour plaire néanmoins à l'Empereur, ordonna qu'il fût érigé une Statue d'or à Jésus-Christ. Depuis ce tems-là, Constantin se porta avec un zèle digne d'un nouveau Chrétien, quoique non encore baptisé, à démolir les Temples des fausses Divinités, & à renverser les Idoles. Sur-tout il s'attacha à abolir entièrement les vestiges de tout ce que l'Idolâtrie avoit consacré d'impureté à Venus, & à ces autres Dieux infâmes, que les Payens n'avoient introduits, que pour autoriser leurs débauches. Constance son fils fit des Edits pareils à ceux de son père, & ordonna que les Temples des Dieux qui restoient encore sur pié, seroient fermés. Tous ces Edits s'exécutoient en partie; mais l'Idolâtrie ne finit pas encore tout à fait, & subsista même dans Rome. L'Empereur Julien l'Apostat, qui vint bien-tôt après, tâcha par toute sorte de moyens de rétablir les Idoles. Il fit peindre auprès de lui dans toutes ses Images publiques, Jupiter qui lui donnoit la couronne & la pourpre, & Mars & Mercure qui le regardoient, comme pour admirer sa valeur & son éloquence. Le dessein de cet Empereur étoit (suivant la remarque de Sozoméne) de ramener insensiblement les Chrétiens à l'Idolâtrie, par le mélange de ses Images avec celles des Dieux; parce que les Images des Empereurs étoient honorées même par les Chrétiens; & c'étoit une coutume, que lorsque l'Empereur faisoit des largesses aux Soldats, ceux-ci lui témoignent leur gratitude en offrant l'encens à son Image: ce que les soldats Chrétiens faisoient aussi sans aucun scrupule d'Idolâtrie. Il fit encore plusieurs autres efforts, pour relever les Idoles; mais tout l'appui qu'il y donna ne les affermit pas pour longtems.

L'Empereur Théodose, qui commença à régner l'an 392, n'eut rien tant à cœur, que de détruire par-tout les Idoles, & particulièrement à Rome. Prudence dit qu'à son arrivée dans cette Capitale de l'Empire, il exigea des Romains, que tous

les Sacrifices & toutes les Fêtes du Paganisme seroient abolies, & que toutes les Idoles seroient mises en pièces, à la réserve néanmoins de celles qui se trouveroient d'un ouvrage excellent, lesquelles seroient gardées, non pour aucun culte qui dût leur être rendu, mais seulement pour l'ornement de la ville. La plupart de celles-ci furent ensuite brisées par les Goths, S. Prosper, S. Augustin, & S. Ambroise font mention de cette piété de Théodose; & S. Jérôme dit, qu'on voyoit à Rome tous les Temples sans Idoles, & à demi ruinés. Cet Empereur continuant ses soins pour l'extinction de l'Idolâtrie, ordonna que le fameux Temple de Sérapis à Alexandrie, fût renversé jusques aux fondemens: ce qui fut aussi-tôt exécuté, au grand regret des Payens; ensuite de quoi l'on bâtit une Eglise en sa place. Clément Alexandrin dit, que la grande Idole de Sérapis, qui étoit adorée dans ce Temple, avoit été faite autrefois par un Ouvrier excellent, nommé Briaxès, par l'ordre & aux dépens du Roi Sésostris. Ce Prince ne voulut pas que cette Idole fût faite ni de métal, ni de pierre; mais ayant fait un amas de toute sorte de pierres précieuses, il les fit piler; & ensuite faisant fondre ensemble les plus riches métaux, il fit mêler dans la fonte ces pierres précieuses ainsi pilées, pour la composition de cette Idole. Entre les autres Idoles que Théodose fit briser en Egypte, étoit celle de Canope. Voyez CANOPE.

Les Gentils excitèrent en beaucoup d'endroits plusieurs soulèvements pour défendre leurs Idoles; mais ils ne purent empêcher que Théodose ne poursuivît ce qu'il avoit si heureusement commencé. En France une grande quantité d'Idoles furent renversées par S. Martin, qui en obtint l'ordre de Théodose. S. Jérôme témoigne qu'on se porta à détruire ces instrumens du Démon dans Rome, avec plus de zèle qu'en aucun lieu du Monde. Il restoit encore aux Payens une espérance qui les soutenoit; c'est que leurs Oracles avoient prédit que l'année 398 seroit fatale à la Religion Chrétienne, & qu'elle finiroit en ce tems-là. Il arriva tout au contraire; car le Christianisme, bien loin de finir l'an 398, reçut l'année suivante des accroissemens considérables, par les Edits des Empereurs Arcadius & Honorius, qui ordonnèrent qu'on achevât par-tout de démolir les Temples, & de briser les Idoles; mais parce que la destruction de tant de beaux édifices désoleoit en quelque façon les villes, Honorius défendit par d'autres Edits, qu'on continuât à démolir ces superbes Temples; & Arcadius à son imitation, ordonna dans l'Orient qu'on les démolît à la campagne; mais que dans les villes on brisât seulement les Idoles, & qu'on purifiât les Temples, pour les changer en Eglises Chrétiennes: ce qui fut pratiqué aussi dans l'Occident.

Quelque soin que les Empereurs eussent apporté à détruire l'Idolâtrie, il restoit encore beaucoup d'Idoles dans Rome: il y avoit même quantité de leurs Prêtres, & plusieurs Sénateurs qui étoient encore Payens. Il est vrai, qu'il n'y avoit plus aucun exercice du Paganisme. En l'an 409, sous l'empire d'Honorius & de Théodose le Jeune, les Goths ayant mis le siège devant Rome, sous la conduite de leur Roi Alaric, le peuple Romain se trouva réduit à une telle extrémité, que quelques Prêtres des faux Dieux, profitant de la confusion où ils voyoient toutes choses, se vantèrent de chasser les assiégés, par le secours de leurs Divinités, si on leur permettoit de leur offrir des sacrifices. Tout ce qui restoit de Payens dans le Sénat, écouta favorablement cette proposition. On fit des sacrifices à ces Idoles, tant dans le Capitole qu'aux autres endroits de la ville; mais tout cela ne fit point l'effet que leurs Prêtres avoient promis. Les Goths cependant pressant extrêmement les Romains, on fut obligé d'acheter la paix; & pour payer dix mille mares d'or, & soixante mille mares d'argent, qu'on leur avoit promis, outre plusieurs autres choses, on fonda ce qui étoit resté d'Idoles d'or & d'argent: ce que Zosime déplore comme une grande calamité. Alaric étant venu remettre le siège devant Rome, & ayant pris cette ville, les Payens furent encore pillés, & les Idoles entièrement détruites pendant trois jours entiers, comme nous l'apprenons d'Orose. L'an 420, le Tribun Ursus, comme l'écrit saint Prosper, pour ôter aux Africains l'espérance qu'ils avoient encore en leurs faux Dieux, fit raser tout ce qui restoit de Temples en Afrique, & changea en des cimetières les places où ils avoient été bâtis. Trois ans après, l'Empereur Théodose le Jeune, voulant mettre enfin la dernière main à ce grand ouvrage de la destruction de l'Idolâtrie, fit des Edits extrêmement sévères, par lesquels il ordonna que tout ce qui pouvoit en quelque manière que ce fût appartenir à l'Idolâtrie, fût entièrement détruit dans tout l'Empire Romain. Ce fut en ce tems-là qu'on vit dans toute la Chrétienté les Pères écrire contre les Gentils ces doctes Traitez, que nous avons.

Alors il n'y eut plus d'Idolâtres que dans les pays les plus reculés de l'Asie & de l'Afrique, dans quelques-uns desquels le Mahométisme prit ensuite la place du Paganisme. L'Amérique, qui nous a été inconnue jusques à ces derniers tems, étoit encore pleine d'Idolâtres; mais quelques-uns de ces peuples ont quitté le culte des Idoles par le moyen des Missionnaires: de sorte qu'à présent il reste peu d'Idolâtres sur la Terre. L'endroit où ils sont en plus grand nombre, c'est dans la Chine; mais de trois différentes Sectes qu'il y en a, la principale, qui est celle qu'on nomme *Lettrez*, n'a point d'Idoles, & reconnoît pour Souverain la vertu matérielle du Ciel, répandue par-tout sous le nom de Xam-ti. Confucius est l'Auteur de cette Secte. Il y a aussi une grande partie des Tartares qui sont Idolâtres. Ils ont un Dieu céleste, qu'ils encensent tous les jours en public; & un autre terrestre, que chacun tient en sa maison, auquel ils donnent une femme & des enfans: ils croient qu'il garde leurs enfans & leurs bestiaux. Ce n'est pas ici le lieu

de nous étendre davantage sur leurs opinions. Il y a encore une Secte de Tartares Idolâtres, qu'on nomme les *Cérémistes*, qui sont Sujets du Grand-Duc de Moscovie, depuis que le Duc Jean Bassilowitz les subjuga l'an 1554. Ceux-ci ont des Prêtres qui montent sur un arbre, d'où ils les arroient de sang, de lait, & de siente des animaux, tout cela mêlé avec de la terre, croyant par ce moyen être nets de tout péché. Il y a encore quelques Idolâtres dans les Etats du Grand-Mogol. Il y en a dans la Perse, en la Province de Kilan, & aux environs; mais ils n'ont point d'Idoles. Ils adorent le Soleil & le Feu, & disent que ce Feu qu'ils adorent, qu'ils gardent, & qu'ils entretiennent soigneusement & religieusement dans une montagne, brûle depuis plus de trois mille cinq cens ans, sans avoir jamais été éteint. Voyez *Religions du Monde*, dans l'Article de MONDE. * Maimonides, *l. de Idolol. Macrobe, Saturnal. l. 21. Eusebe, Prap. Evang. l. 3. & 10: Hist. l. 6 & 7. Vofsius, de Idolol. l. 13. Clément Alexandrin, in Protreptico, & ad Gent. Salulte le Philosophe, l. de Divs & Munda. Tertullien, Apolog. 4. 15 & 16. Codex Theodosianus, de Paganismo. Le Clerc, *Biblioth. Univers. &c.* Du Pin, *Histoire Preface, tome 1.**

IDOLOTHYTES: c'est le nom que S. Paul donne aux viandes offertes aux Idoles, & que l'on présentait ensuite pour manger avec cérémonie, tant aux Prêtres qu'aux assistants, qui les mangeoient étant couronnéz. Il y eut entre les premiers Chrétiens difficulté au sujet de la manudaction de ces Idolothytes; & dans le Concile de Jérusalem, il leur fut ordonné de s'en abstenir. Cependant comme les viandes, qui étoient offertes aux Idoles, étoient quelquefois vendues au marché, & présentées ensuite aux repas des Chrétiens, les plus scrupuleux n'en vouloient pas manger, quoiqu'alors ce ne fût plus un acte de Religion. S. Paul consulté sur cette question, répondit aux Corinthiens, que l'on en pouvoit manger, sans s'informer si cette viande avoit été offerte aux Idoles ou non, pourvu que cela ne causât point de scandale aux foibles. Cependant l'usage de ne point manger des Idolothytes, a subsisté parmi les Chrétiens; & dans l'Apocalypse, ceux de Pergame sont repris de ce qu'il y avoit parmi eux des gens qui faisoient manger des viandes qui avoient été offertes aux Idoles. Dans la primitive Eglise, il est défendu aux Chrétiens par plusieurs Canons des Conciles de manger des Idolothytes. * *Actes des Apôtres, ch. 15. l. Epître aux Corinthiens, ch. 8. v. 1. Apocalypse, ch. 2. v. 14.*

IDOMÈNE. Roi de l'Isle de Crète, & l'un des Amans d'Hélène, fils de Deucalion, & petit-fils de Minos, fut l'un des Princes Grecs qui s'embarquèrent pour le siège de Troie. Au retour, se trouvant exposé à une fâcheuse tempête, il fit vœu de sacrifier la première chose qui se présenteroit à lui, lorsqu'il arriveroit chez lui. Il se repentit de ce vœu indiscret; car il rencontra son fils qu'il sacrifia, ou qu'il voulut sacrifier; mais ses Sujets regardant comme une punition de son crime, une fâcheuse peste qui s'éleva peu de tems après, le chassèrent de son Etat; ensuite de quoi il se retira en Calabre, où il bâtit une ville. * *Servius, in tertium librum Eneidos, v. 121. Homère. Hygin.*

IDOMÈNE de Lampsaque, Historien & Philosophe, étoit Disciple d'Epicure, & vivoit du tems de Ptolomée Lagus sous la CIX Olympiade, vers l'an 344 avant Jésus-Christ. Il écrivit un Livre sur Socrate; une Histoire de Samothrace, &c. * *Diogène Laërce, in Socrate & Epicuro. Plutarque, in Demosthene, Pericle, &c. Athènes, l. 14. Strabon, l. 13. Suidas.*

IDOTHE. Il est parlé dans Homère de deux filles de ce nom, l'une fille de Protée, qui engagea son père à prédire à Ménélas le tems auquel il devoit s'en retourner chez lui; & l'autre fille de Prétus, Roi des Argiens, qui fut guérie avec ses sœurs par Mélampus. * *Homère, Odyss. 4. & 11.*

I D R.

IDRA, petite ville sans murailles. Elle est Capitale de la Dalécarlie en Suède, & située sur la rivière d'Elisnam, environ à 25 lieues au dessus de son embouchure dans le Lac de Silian. * *Maty, Dict. Géogr.*

IDRIA, ville du Comté de Goritz en Allemagne. Elle est située sur les confins de plusieurs Royaumes, & entourée de tous côtés de montagnes. Il y a tout proche une petite rivière du même nom qui se jette dans le *Lisow* à Sainte-Maure, & que Léandre Alberti appelle *Superbissimo Fiume d'Itria*, à cause que si-tôt qu'il tombe un peu de pluie, elle s'augmente considérablement & qu'elle a assez d'eau pour emporter les sapins, & toutes sortes d'autres bois, dont on a besoin pour bâtir les mines, & pour faire le feu qu'il est nécessaire d'y allumer. Ces mines qui sont de vis-argent rendent la ville d'Itria fort recommandable. Les Païs voisins, comme les plus éloignés, en reçoivent beaucoup de profit. L'entrée de la mine n'est point élevée, ni sur une montagne; mais dans la ville même, & n'a que six-vints ou cent trente brasses de profondeur. On en tire de deux sortes de vis-argent. Ils appellent l'un *Jung-Fraz*, c'est à dire vis-argent virginal, & l'autre tout simplement vis-argent. Le *Jung-Fraz* ou *Mercur* virginal, est ce qui se découvre soi-même sans passer par le feu, ou ce qui tombe à petites gouttes dans la mine, ou qui coule même quelquefois, & forme des manières de petits ruisseaux. Il y a près de quarante ans qu'on en trouva quelques-uns, qui en coulant, étoient au commencement aussi menus que du fil, & qui dans la suite devinrent de la grosseur d'une petite corde. Ces petits ruisseaux ne couloient pendant trois ou quatre jours. On appelle aussi vis-argent virginal, celui que l'eau seule est capable de séparer, par le moyen d'un crible d'abord, & ensuite d'u-

ne grande auge au bout de laquelle sont de petits trous; de manière qu'on peut dire qu'il y a de deux sortes de vis-argent virginal, l'un qui sort & se reconnoit facilement dans la terre, & l'autre qu'il faut en quelque façon nettoyer & purifier, quoi qu'avec bien moins de peine que s'il le falloit passer par le feu. Ce qu'ils appellent vis-argent simple, est celui qu'on ne peut connoître qu'après qu'il y a passé. Il est d'une couleur brune un peu rouge: mais le meilleur est une pierre assez dure qu'ils réduisent premièrement en poudre, & qu'ils font ensuite passer par un crible, afin que s'il s'y trouve quelque peu de vis-argent virginal, il se puisse par ce moyen séparer du reste. Il faut mettre au feu, dans des fournaises de fer, ce qui ne passe point au travers du crible. Il y a d'ordinaire la moitié de vis-argent dans ce que l'on tire de cette mine, & quelquefois même lorsqu'on en tire un morceau qui pèse trois livres, on en trouve encore deux après qu'il est raffiné. *Edouard Brocan* Anglois, qui rapporte toutes ces choses dans son Voyage de Vienne, dit qu'il vit en un endroit où l'on travailloit à purifier le vis-argent par le feu, seize mille barres de fer achetées un écu la pièce dans les meilleures fournaises de fer de la Carinthie, & qu'on y se fert quelquefois dans cette mine de huit cens de ces barres tout à la fois pour accommoder le vis-argent dans les fournaises. On en met cinquante dans chacune, vingt-cinq de chaque côté, treize dessous & douze dessus. L'an 1669, pendant qu'il étoit dans ce païs, il vit dans le château trois mille sacs de vis-argent purifié. On en emporta quarante dans les païs étrangers, chaque sac pesant trois cens quinze livres; & ces 40 sacs valoient 40000 ducats. Quoique l'on ait de la peine à porter ces marchandises, parce qu'on est obligé de les mettre sur des chevaux, deux petits barils sur chaque cheval, on en envoie jusqu'à Chrenmits en Hongrie, & l'on en porte aussi quelquefois en Suède. * *Th. Corneille, Dict. Géographique.*

IDRIS, Seigneur Arabe de la Maison & de la Secte d'Ali, se sauva en Afrique, pour éviter la persécution d'Abdalla, Calife de Syrie, vers l'an 153 de l'Hégire, & 770 après Jésus-Christ. Il fut fort bien reçu dans la Mauritanie Tingitane, ou Barbarie occidentale; & parce qu'il descendoit de Mahomet, tous ces peuples le regardèrent comme un Saint, & le reconnurent pour Prince ou Calife. Il laissa un fils né d'une esclave Chrétienne de la race des Goths, qui porta le même nom d'Ibris, & qui devint un des plus puissans Monarques de l'Afrique. Ce fut lui qui bâtit la ville de Fez l'an 793 de Jésus-Christ, & 177 de l'Hégire. * *Marmol, de l'Afrique, l. 2.*

IDRO, petite ville de l'Etat de Venise en Italie. Elle est dans le Brellan, sur le Lac d'Idro, qui est entre ceux d'Iséo & de Garda, & qui étoit appelé par les Anciens *Brigantinus Lacus*. * *Maty, Dict. Géogr.*

I D S.

IDSARD GRAVIUS. Voyez GRAVIUS (Idfard).

IDSTEIN, bourg des Etats de Nassau en Wétcravie. Il est Chef d'une Seigneurie, qui porte son nom, & est situé à deux lieues de Wisbaden, du côté du nord. * *Maty, Dict. Géogr.*

IDSTEIN, Branche de la Maison des Princes de Nassau, sortie de celle de Sarbruck. Le Fondateur fut *Jean*, troisième fils de Louis, Comte de Nassau-Sarbruck, qui eut pour sa part la Seigneurie d'Idstein & Wisbaden. Il naquit le 24 Nov. 1603, & laissa divers enfans de ses deux épouses, 1. *Sibylle-Madelaine*, fille de George-Frédéric Markgrave de Bade; & 2. *Anne*, fille de Philippe-George, Comte de Leiningen-Dagsbourg. *Gustave-Adolphe* né en 1632, fut tué dans la bataille de S. Gotthard en 1664; *Frédéric-Louis* né en 1633, mourut en 1656; *Jean* né en 1638, mourut en 1658. Le seul qui survécut à son père fut *George-Auguste-Samuel*, le cadet de ses fils, qui naquit le 26 Fevr. 1665. Il fut élevé au rang de Prince en 1688; & épousa dans la même année *Henriette-Dorothée*, fille d'Albrecht-Ernest, Prince d'Oettingen. Il en eut 12 enfans, dont tous les mâles moururent. Lui-même mourut en 1721. * *Souverains du Monde. Dict. Allem. de Bille.*

I D U.

IDUMÉE, Province de la Palestine, que l'Ecriture nomme *Edom*, entre l'Arabie Déserte, la Judée, la Mer Rouge, & la Mer Méditerranée. Les Iduméens descendoient d'Étaù, petit-fils d'Abraham; & par cette raison Dieu descendit aux Juifs naturels de les abhorrer, comme le reste des Nations incircuncifées, parce qu'ils étoient leurs frères. Il s'établit d'abord dans les montagnes de Scîr, dans le païs des Horréens, à l'orient & au midi de la Mer Morte; & ses Descendans dans la suite se répandirent dans l'Arabie Pétrée, & dans le païs qui est au midi de la Palestine, entre la Mer Morte & la Méditerranée. Il arriva même que durant la captivité de Babylone, & dans les tems où la Judée étoit presque abandonnée, ils se jetèrent dans les terres du midi de Juda, & s'avancèrent jusqu'à Hébron. Ainsi en parlant de l'Idumée, il faut exactement distinguer les tems. Du tems de Moïse, de Josué & même sous les Rois de Juda, les Iduméens étoient restez à l'orient, & au midi de la Mer Morte, dans le païs de Scîr, tirant vers le Golphe Elamitique. Dans la suite l'Idumée s'étendit plus au midi de Juda. La ville capitale de l'Idumée orientale étoit Bozra, située vers Edraï; & la capitale de l'Idumée méridionale étoit Pétra ou Jastaël. Strabon, Brocard, Bonfrère, Adrichomius, Torniel & quelques autres ont aussi fait la même

distinction. * D. Calmet, *Diâ. de la Bible*. Pridcaux, *Hist. des Juifs*, tome 1. p. 19. &c. David fournit les Iduméens; & le Roi Josaphat les vainquit depuis, eux & les Ammonites. Ils recouvrèrent ensuite le joug de la domination Judaique, sous le règne de Joram, & furent encore rangez à leur devoir; mais lorsque les Chaldéens assiégerent Jérusalem sous Nabuchodonosor, ils se joignirent aux ennemis contre leurs frères. C'est de quoi on voit des plaintes dans les Prophètes, qui menaçoient dans leurs Ecrits les Iduméens d'une prochaine punition. Elle ne leur manqua pas, comme nous l'apprenons de saint Jérôme, puisqu'ils tombèrent dans la même servitude, où ils s'étoient efforcés de jeter les Juifs. Dans la fuite des tems Hircan leur fit la guerre, & les obligea de se faire circonci. Après leur circoncision ils appelloient Jérusalem leur patrie, la ville sainte, la ville commune, & leur Métropole. Nous voyons cela dans Joseph. Philon dit, que cette sorte de Juifs, qui s'appelloient Profélytes, pour se distinguer des autres, avoient été égaux en toutes choses par Moïse, dans la République, excepté que les naturels seuls entroient dans le Conseil appelé Sanhédrin, si ce n'est que les étrangers eussent une mère Juive. Il est particulièrement fait mention des Iduméens, dans les Livres de Samuel, des Rois, des Paralipomènes ou Chroniques, & des Prophètes: ce que les Curieux verront dans les Interprètes. * Torniel, Salan & Sponde, in *Annal. Sacris Vet. Testi.* Josephus, *Antiq. Judaiq. & Guerre des Juifs*. Philon, de *Monarch.* l. 1.

IDY. IDZ.

IDYLLÉ, en Grec *Ἰδύλλιον*, ou *Ἰδύλλιον*. Poème dans lequel on introduit des Pastours, qui s'entretiennent en représentant simplement & naturellement les choses qui leur sont arrivées, d'où est venu le nom d'*Idylle*; & depuis celui de *Bucoliques*, du nom des Pasteurs de bœufs, & celui d'*Eglogues*, à cause du choix que l'on fit des meilleures pour les publier. Théocrite chez les Grecs, & Virgile chez les Latins, ont excellé en ce genre de Poésie. * Scaliger, *Poétic.*

IDZU. Il y a deux petites villes de ce nom, Capitales de deux Royaumes ou Provinces dans l'île de Nippon. L'une est près de la côte occidentale du Jammaïero, & l'autre près de la méridionale du Quanto. * Maty, *Diâ. Géogr.*

JEA.

JEABARIM, JIE-ABARIM ou **HIJE-HABARIM**. Voyez **HIJE-HABARIM**.

JEAN-HYRCAN. Voyez **HYRCAN**.

JEAN-BAPTISTE (Saint) Précurseur du Fils de Dieu, étoit fils de Zacharie & d'Elisabeth. Un Ange annonça sa naissance à son père; & Elisabeth dans un âge très avancé, quoiqu'elle fût stérile, eut l'avantage d'être visitée de la sainte Vierge sa cousine, qui portoit déjà dans son sein le Verbe incarné. Pendant cette visite, Jean, quoique renfermé dans les entrailles de sa mère, reconnut son Maître; & par un treillisement, plutôt divin que naturel, adora celui dont il devoit être le Précurseur. En venant au monde, il dénoua la langue de son père, que son incrédulité pour les paroles de l'Ange avoit rendu muet. On conçut de grandes espérances de cet enfant, dont la naissance étoit accompagnée de tant de merveilles. En effet, il étoit l'Ange que Dieu avoit promis par le Prophète Malachie, d'envoyer devant le Seigneur pour préparer ses voyes; & il méritoit ce nom par le genre nouveau de sa vie, qui surpassoit les forces naturelles; car dès son enfance il se retira dans le Désert, où il ne se nourrissoit que de sauterelles & de miel sauvage. Son habillement étoit fait de poil de chameau, & il n'y avoit rien dans sa manière de vivre qui ne fût austère. L'an 29 de Jésus-Christ, le Saint-Esprit le retirant du Désert, lui commanda de prêcher sur les rivages du Jourdain, une doctrine & un batême de pénitence, qui firent grand bruit dans la Judée. Au commencement de l'année suivante, Jésus-Christ voulut être baptisé de la main de Jean, qui s'en excusa, disant que c'étoit lui qui devoit être baptisé par Jésus: néanmoins il le baptisa dans le Jourdain. Quelque tems après, le zèle de ce saint homme pour la justice, fut la cause de sa mort. Il reprochoit Hérode Antipas, de ce qu'il entretenoit Hérodiade, femme de son frère Philippe: celle-ci en fut tellement irritée, qu'ayant su que le Roi charmé de la danse de sa fille, lui avoit promis de lui accorder tout ce qu'elle souhaiteroit, elle la poussa à demander la tête de Jean-Baptiste. Elle l'obtint; & Hérode sacrifia le saint Précurseur à la fureur de sa Maîtresse, par une complaisance inexorable. Ainsi la vie du plus grand des enfans des hommes, fut la récompense de l'adresse d'une Baladine. Saint Jérôme dit qu'Hérodiade lui perça la langue avec le poison de ses cheveux, pour se venger après la mort de la liberté de ses cheveux; & Nicéphore ajoute que sa fille étant tombée dans une rivière glacée, eut la tête coupée par une pièce de glace. Les Disciples de saint Jean portèrent son corps dans une ville de Samarie appelée *Sébasie*, & on croit que son chef fut mis à part.

Il ne fera pas inutile de faire ici quelques remarques au sujet de S. Jean-Baptiste. La première regarde les merveilles de sa naissance. Sur quoi S. Pierre d'Alexandrie, Martyr, dans ses Règles Ecclésiastiques, approuvées dans le sixième Concile Général, comme nous l'apprenons de Théodore Balsamon, remarque que le Roi Hérode, qui vouloit faire mourir le Messie, ayant été trompé par les Mages, & ayant voulu parler des merveilles arrivées à la naissance de S. Jean-Baptiste,

craignit que ce ne fût cet enfant extraordinaire, & ordonna de le faire mourir, bien qu'il ne fût point dans le territoire de Bethléem, mais dans les montagnes de Judée. On ajoute que son père Zacharie s'opposant à ce dessein, fut aussi mis à mort par ordre d'Hérode; (ce Zacharie n'étoit pas fils de Barachias) que sa mère le cacha dans une caverne, où elle mourut aussi quelque tems après; & qu'ensuite un Ange prit soin de la vie de S. Jean: ce que Nicéphore, Cédreus & Baronius n'ont pas oublié; mais ce sont des histoires qui n'ont aucun fondement.

On demande quelles étoient ces sauterelles & ce miel sauvage, qui lui servoient de nourriture, comme le texte sacré le dit. La plus commune opinion est, que les sauterelles étoient des animaux bons à manger dans la Palestine; que le miel sauvage se trouvoit dans les creux des arbres, & que S. Jean en vivoit. S. Augustin & le vénérable Bède font de ce sentiment, & il est confirmé par ce que Strabon dit de certains Ethiopiens, Plin de Parthes, & S. Jérôme de quelques Peuples de Libye, qui en mangeoient. Cependant d'autres, avec Isidore de Péluze, croient que ces sauterelles étoient de certaines herbes. L'une & l'autre opinion se peut soutenir par ce mot Grec *ἀσπίς*, que l'Evangéliste a employé, & qui signifie l'un & l'autre. Au reste ce Saint a été le premier qui ait vécu dans cet état admirable de pénitence & de détachement; & c'est pour cette raison que S. Jérôme & S. Augustin assurent qu'il a été le Maître des Solitaires & le premier des Moines, *Monachorum Princeps*.

Pour justifier ce que nous avons avancé, que l'an 29 de Notre-Seigneur, il fut retiré du Désert par le S. Esprit, & qu'il baptisa Jésus-Christ au commencement de l'année suivante, qui étoit la 30 du Fils de Dieu, il faut consulter les paroles de S. Luc, c. 3. *L'an quinzième de l'empire de Tibère César, Pontife Pilate étant Gouverneur de la Judée, &c. Dieu fit entendre sa parole à Jean, fils de Zacharie, dans le Désert.* Et dans la suite, *Lorsque Jean baptisoit tout le peuple, Jésus fut aussi baptisé par lui, &c. Jésus commença environ sa 30 année: Et Jésus erat incipiens quasi annorum triginta.* Les Versions Arabe & Syriacque expriment la même chose; & principalement la première, qui assure que quand le Fils de Dieu fut baptisé par S. Jean, il avoit commencé d'entrer dans sa 30 année. On fait voir par l'année Julienne, par la Lettre Dominicale qui étoit A, & par le Cycle solaire XI, que ce fut la 15 année de Tibère que S. Jean sortit du Désert; & que ce fut la 16, qu'il baptisa le Fils de Dieu. Cette opinion est encore autorisée par le témoignage de Clément Alexandrin, de S. Irénée, d'Héféychius, de S. Epiphane, d'Origène, de Théophylacte, de Denys le Chartreux, de S. Thomas & de divers autres Modernes. Au contraire, le Cardinal Baronius, dans ses Annales Ecclésiastiques, met le batême du Fils de Dieu en sa 31 année, fondant son sentiment sur celui de S. Ignace, d'Eusèbe, de S. Chrysostome & de plusieurs autres. Le même Baronius les allégué sur la même année, en réfutant l'opinion de ceux qui ne fixent ce batême de Jésus qu'en sa 33 ou 34 année.

Quant au lieu de la prison de S. Jean-Baptiste, Joseph dit expressément, que ce fut un château nommé *Macheronte*, situé sur les confins de la Seigneurie d'Hérode, & de celle d'Arétas Roi d'Arabie, près du Lac Asphaltite. Saint Jean-Baptiste fut mis dans cette forteresse, de peur qu'étant dans la ville de Jérusalem, les Habitans ne se soulevassent pour le mettre en liberté. Le lieu du festin, selon quelques-uns, fut le même château, parce que le texte sacré récite toute cette histoire comme passée en un même jour, & que Nicéphore Calliste dit qu'on apporta la tête de S. Jean, lorsqu'Hérode étoit encore à table: ce qu'il eût été difficile de faire, si le festin se fut fait à Jérusalem, à cause de l'éloignement. D'autres néanmoins tiennent qu'Hérode étoit en la ville de Jérusalem, & répondent que l'écriture sainte ne marque pas qu'on ait apporté la tête de S. Jean pendant le festin. Quelques Auteurs ont écrit que ce précieux chef y fut enterré par l'ordre de la Princesse Hérodiade, dans un coin du Palais d'Hérode. On dit que cette femme impudique fit jeter le corps de saint Jean à la voirie; mais qu'il fut enlevé par ses Disciples, & porté à Sébasie, ville de la Province de Samarie, qui n'étoit point de la domination d'Hérode. Phocas, Géographe Grec, croit que ce fut à Sébasie même que S. Jean fut décapité. Il ajoute que l'on y voyoit encore de son tems la prison où il avoit été arrêté; que l'on y descendoit par vingt degrés, & qu'au milieu il y avoit un autel, à côté droit le tombeau de son père Zacharie, & à gauche celui de sa mère Elisabeth; qu'au dessus il y avoit une Eglise, où étoient les sépulchres de ce saint Précurseur & du Prophète Elisée. S. Jérôme avoit déjà remarqué que le corps de S. Jean avoit été inhumé, avec ceux des Prophètes Elisée & Abdias. Quoi qu'il en soit, il est constant que sous Valens, Empereur Arien, qui fut associé à l'Empire l'an 364, le chef de S. Jean-Baptiste fut trouvé par des Religieux à Jérusalem. Mardonius, Chef des Eunques du Palais Impérial, en avertit l'Empereur, qui ordonna qu'on transportât ce riche trésor à Constantinople; mais à 15 milles de Chalcedoine, on dit que l'on fut obligé de demeurer en chemin, parce qu'il fut impossible de faire avancer les mulets qui traenoient le chariot. Ainsi cette Relique fut déposée au village de Cosilaon, dont Mardonius étoit Seigneur; & elle y demeura jusqu'au tems de Théodose le Grand, sur la fin du IV siècle. Ce pieux Empereur la fit conduire à Constantinople, & quelques années après il la mit dans une magnifique Eglise, qu'il avoit fait bâtir exprès en un lieu appelé *Hebdonnum*, hors de la ville, mais qui fut enfermé depuis dans son enceinte sous l'Empire d'Héraclius, l'an 626.

A l'égard du corps de S. Jean, l'Empereur Julien l'Apôstat avoit

avoit commandé l'an 362 de le brûler, & d'en jeter les cendres au vent; & les Payens exécutoient en partie ce sacrilège; mais les Chrétiens de Sébaste ramassèrent ce qu'ils purent de ses ossements; & après la mort de cet Empereur, le tombeau du Saint fut rétabli & honoré comme auparavant. Plusieurs Eglises gardent des Reliques de saint Jean-Baptiste. L'Eglise de S. Sylvestre à Rome prétend avoir la meilleure partie de son chef. Celle de S. Jean d'Angéli, dite maintenant le *Bourg-Louis*, assure qu'elle le possède, & le tient, selon quelques-uns, d'Alduin Abbé, qui le trouva dans un coffre de pierre; ou de Pepin Roi d'Aquitaine, lequel fonda le Monastère où on conserve ce chef. La Cathédrale d'Amiens se glorifie d'en avoir la portion la plus considérable, & soutient qu'elle fut tirée de l'Eglise de S. George de l'Arsenal de Constantinople, lorsque les François prirent cette ville l'an 1204, par un Prêtre nommé Walon de Sarton, fils de Milès, Chevalier, Seigneur de Sarton, qui est un village près de Dourliens, à six lieues d'Amiens. Baudouin II, Empereur de Constantinople, entre plusieurs Reliques nommées dans sa Bulle d'or de l'an 1247, fit présent à S. Louis, Roi de France, de la partie supérieure du même chef qui fut déposée en la sainte Chapelle de Paris. L'Abbaye de Tiron, au Comté du Perche, se vante d'en posséder la cervelle. La Chapelle du château de Saint-Chaumont en Lyonnais, croit conserver une partie notable d'une de ses mâchoires, laquelle fut, dit-on, apportée d'Orient. Les villes de Turin en Piémont, d'Aouste en Savoie, de Venise en Italie, de Lyon & de Nemours en France, se flattent de posséder aussi quelques parties des Reliques de S. Jean-Baptiste. S. Paulin, Evêque de Nole, en mit, dit-on, quelques-unes dans son Eglise. S. Gaudeance, Evêque de Bresce, en fit de même dans la sienne.

Le doit avec lequel il montra Jésus-Christ, pour le faire connaître aux Juifs, se garde, à ce qu'on prétend, dans l'Isle de Malte; & il y a de ses cendres dans l'Eglise Cathédrale de Gênes. On trouvera des contradictions dans ces prétentions différentes de diverses Eglises au sujet des Reliques, & surtout du chef de S. Jean-Baptiste.

On conserve dans la Bibliothèque du Roi de France, & dans celle du Cardinal Mazarin, des Traitez d'anciens Auteurs Grecs, qui parlent de diverses inventions de ce chef. Les deux premiers ont été traduits en Latin par Denys le Petit, dans le VI siècle, & les autres paroissent évidemment avoir été écrits vers l'an 850. M. du Cange s'est servi en 1665, de ces Traitez, qu'il a comparez avec tout ce que les autres Auteurs Ecclésiastiques ont écrit sur ce même sujet, pour montrer que le chef de S. Jean-Baptiste ayant été trouvé dans la ville de Jérusalem, & transporté en celle de Constantinople, fut depuis retrouvé en celle d'Emèse, d'où il fut transféré à Comane, & de là encore une fois à Constantinople. Il examine ensuite ce que cette Relique est devenue, & où elle est en présent; car il y a plusieurs Eglises qui se vantent de la posséder. Cependant puisqu'il n'y a eu qu'un S. Jean-Baptiste, son chef ne peut pas être tout entier en trois lieux différens; car ce que quelques-uns ont dit, que c'étoient diverses parties du même chef, ne se trouve pas véritable. M. du Cange dit que cette diversité d'opinions est venue de la ressemblance des noms. Il prétend que le véritable chef de S. Jean-Baptiste est dans la ville d'Amiens, où il fut apporté de Constantinople, après que cette ville eut été prise par les François l'an 1204; & que la Relique qui est à saint Jean d'Angéli, est le chef de S. Jean d'Edesse. Pour celle qui est à S. Sylvestre de Rome, le P. Sirmond Jésuite a cru que c'est le Chef de S. Jean Prêtre, qui souffrit le martyre à Rome, sous l'empire de Julien l'Apostat, l'an 362. L'institution de la Fête de la Nativité de S. Jean est très ancienne dans l'Eglise. Elle étoit déjà établie au 24 Juin, du tems de S. Augustin, qui a fait sept Sermons pour cette Fête. Le Concile d'Agde de l'an 506, la met au rang des plus célèbres. Il a été un tems que l'on y célébroit trois Messes, comme on fait encore à Noël. On a aussi autrefois célébré la Fête de sa Conception au 24 de Septembre. * S. Matthieu. S. Marc. S. Luc. S. Irénée, l. 3. ch. 18. Origène, *Homélie 7. & 10. sur saint Luc.* S. Cyrille, *Catech.* 3. S. Ambroise, l. 4. de *Eide.* S. Jérôme, *Dialog. contr. Lucif. Apol. in Ruffin.* S. S. Augustin, *Serm.* 287. Nicéphore, l. 1. & 12. Sigebert, in *Chron.* Robert le Viscer, *Hist. des Reliques de S. Jean.* Baronius, in *Annal.* & in *not. ad Martyr. Rom. ad 29. August.* Du Cange, *Cr. Hist. du Chef de S. Jean.* Pererius, in *Danielen.* Forniel & Salian, *A. C. 40.* Pétau, l. 2. de *Doctr. Temporum.* c. 5. Tolet, in c. 3. *Lucæ.* *Annos.* 55. Lange, de *amici Christi.* l. 2. c. 3. Codoman, *Chron.* l. 2. & l. 4. Grandami, *Quæst. Evang.* l. 2. Riccioli, *Chron. Reform. partie* 1. l. 8. c. 9.

JEAN L'APÔTRE ou LEVANGELISTE, (Saint) à qui les Grecs ont donné le surnom de *Théologien*, & quelques autres celui d'*Antioch*, parce qu'il mourut le dernier des Apôtres, étoit natif de la ville de Bethsaïde en Galilée, fils de Zébédée, qui étoit un Pêcheur, & de Salomé, & frère puîné de S. Jacques le Majeur. Il apprit le métier de la pêche sous son père, & étoit dans une barque sur le bord du Lac de Génézareth, lorsque Jésus-Christ fit faire à S. André & à S. Pierre cette pêche miraculeuse dont il est parlé dans l'Evangile. Ce miracle déterminâ S. Jean à suivre Jésus-Christ en qualité de Disciple. Il se trouva avec Jésus-Christ lorsqu'il guérit la belle-mère de S. Pierre; & lorsque Notre Seigneur ressuscita la fille de Jair. S. Jean eut encore l'honneur de l'accompagner. C'est un sentiment commun chez les Pères, que S. Jean étoit le plus jeune de tous les Apôtres; quelques-uns ont cru qu'il n'avoit que 25 ou 26 ans, lorsque Jésus-Christ l'appella à l'Apôtolat. Il étoit encore Vierge, comme le remarque S. Jérôme, & gar-

da sa chasteté toute sa vie. C'est pour cette raison, ajoute le même Docteur, qu'il fut le bien-aimé du Sauveur, qu'à la Cène il se reposa sur son sein, & que Jésus-Christ à la croix le traita comme un autre lui-même, voulant qu'il fût le fils de sa sainte Mère, & recommandant cette Mère Vierge au Disciple Vierge; *Virginem Matrem Virginis Discipulo commulavit.* Dans le tems de la Transfiguration, S. Jean eut l'honneur d'être témoin de la gloire de Jésus-Christ. Lorsque Notre-Seigneur voulut aller de Galilée à Jérusalem, les Habitans lui ayant refusé le passage d'un bourg de Samarie, S. Jean fut un de ceux qui voulurent faire descendre le feu du Ciel, pour venger cet affront. Il engagea aussi sa mère à demander à Jésus-Christ les premiers rangs pour lui & pour son frère. Notre Seigneur chargea cet Apôtre d'aller à Jérusalem, pour y préparer ce qui étoit nécessaire pour la dernière Pâque. Pendant le dernier souper que Jésus-Christ fit avec ses Apôtres, S. Jean lui demanda quel étoit celui qui devoit le trahir. Ce Disciple bien-aimé eut encore le bonheur d'accompagner Notre Seigneur dans le jardin des Oliviers, & il est le seul qui l'ait accompagné jusqu'à la croix, où Jésus-Christ lui laissa en mourant le soin de la sainte Vierge. Comme cet Apôtre avoit eu la douleur de voir mourir le Sauveur, il eut la consolation d'être un des premiers à qui Marie-Magdalaine apprit sa résurrection. S. Jean fut le premier qui reconnut Jésus-Christ après sa résurrection, & fut un de ceux qui mangèrent avec lui. Il accompagnait S. Pierre lorsqu'il fit le miracle de guérir le boiteux, que l'on mettoit tous les jours à la porte du Temple, nommée *la Belle*. Les Apôtres le députèrent à Samarie avec S. Pierre. Enfin il assista au Concile de Jérusalem, & s'y distingua si fort par son zèle, que S. Paul ne fait point difficulté de dire qu'il y parut comme une des colonnes de l'Eglise. Il fut un de ceux qui s'attachèrent le plus fort à la conversion des Juifs, & qui firent des derniers de Judée. Après la descente du S. Esprit, Jean prêcha la Foi dans l'Asie, & pénétra bien avant dans les Provinces orientales. Nous apprenons de l'Épître synodale du Concile d'Ephèse au Clergé de Constantinople, qu'il a demeuré avec la sainte Vierge à Ephèse. Les Anciens ne font point mention de ce séjour, ni du voyage de la Vierge; mais ils parlent clairement des Eglises que S. Jean avoit fondées dans l'Asie. Il fut Evêque de celle d'Ephèse; & les Pères de cette ville se dirent les successeurs & les Disciples de S. Jean, & se fondèrent sur son autorité, pour ne pas célébrer la fête de Pâques comme l'Eglise Romaine. On croit communément que cet Apôtre évangéliste aussi chez les Parthes, auxquels il écrivit sa première Épître, qui portoit autrefois ce titre. Il fut condamné à Rome par l'Empereur Domitien en l'année 95, à être jeté dans de l'huile bouillante; mais il en sortit plus sain & plus fort qu'il n'y étoit entré, & fut relégué en la petite Ile de Pathmos, où il écrivit son *Apocalypse*. Après la mort de Domitien, il revint à Ephèse, où il fut obligé d'écrire son Évangile environ l'an 95 de Jésus-Christ. S. Jérôme nous apprend qu'il y fut engagé par les Evêques & les Députés des Eglises d'Asie, pour résumer les erreurs de Cérinthe & d'Ebion, qui soutenoient que le Sauveur du monde n'étoit qu'un homme, & qu'il n'étoit point devant Marie. On dit qu'ayant trouvé le premier, ou peut-être tous les deux ensemble, dans les bains publics, où il alloit pour se laver, selon la coutume de son tems, il n'y voulut pas entrer, de peur, dit-il à ses Disciples, que la maison ne tombe sur nous. S. Jean, outre l'Apocalypse & l'Evangile, a encore écrit trois Épîtres, que nous avons entre les Écritures Canoniques. Pour le Livre du *Tropas de la Vierge*, qu'on lui attribue, il est visiblement supposé. S. Jérôme dit que sur la fin de sa vie, sa faiblesse l'empêchant de faire de longs discours aux Fidèles, il se faisoit porter à l'Eglise, & ne disoit jamais que ces paroles: *Mea peccata confiteor, amplexus vos les meos.* Comme il répétoit toujours la même chose, ses Disciples lui dirent que chacun en étoit ennuyé. Il leur répondit, *C'est le précepte du Seigneur, & si on le garde, il suffit pour être sauvé.* C'est aux dernières années de sa vie qu'il faut rapporter la conversion que Dieu opérâ par son moyen en la personne d'un jeune homme qu'il avoit élevé, & dont il avoit confié l'éducation à un Evêque dont l'Histoire ne dit ni le nom ni la ville. Cet Evêque après avoir eu un très grand soin de ce jeune homme, lui laissa un peu trop l'usage de sa liberté; en sorte que s'étant lié avec de jeunes débauchez, il s'abandonna à tous les excès qu'il remarquoit en eux; de manière qu'il devint lui-même Capitaine d'une troupe de voleurs. Saint Jean étant revenu à Ephèse, demanda le jeune homme qu'il avoit élevé. Ayant appris le mauvais parti qu'il avoit pris, il en fut touché, & prit la résolution de l'aller trouver. Sitôt que ce Voleur l'eut aperçu, il s'enfuit. S. Jean, nonobstant la faiblesse de son grand âge, le poursuivit de toute sa force, & lui cria, *Mes fils, pour quoi suivez-vous votre père, un vieillard sans armes? voyez-égaré à ma vieillesse, ne craignez point, sachez qu'il n'y a point encore de desespérer de votre salut.* Je réponds pour vous à Jésus-Christ; j'engagerai mon ame pour la vôtre, & je donnerai ma vie pour y satisfaire; je suis prêt de mourir pour vous, comme Jésus-Christ est mort pour nous tous; arrêtez-vous, croyez à ma parole, c'est Jésus-Christ lui-même qui m'envoie à vous. Le jeune homme se laissa séduire par ces paroles, suivit les conseils de saint Jean, & eut le bonheur de rentrer dans l'Eglise, d'y recevoir l'absolution de toutes ses fautes, & d'être admis à la participation des Sacramens. S. Jean mourut à Ephèse sous le règne de l'Empereur Trajan, vers l'an 101 de l'Ère Chrétienne, âgé d'environ 90 ans.

On a douté si ce saint Apôtre étoit mort, ou si Dieu le réservoit avec Enoch & Elie, pour combattre l'Antechrist. Les paroles que dit le Fils de Dieu à S. Pierre, ont donné lieu à ce doute; car elles semblent signifier que saint Jean ne devoit point mourir.

montré comme les autres Apôtres. Il y a apparence que saint Hippolyte Martyr a été le premier qui a donné cours à cette opinion, dans son Livre De *Confessionibus Mundi*. Cependant le Ménologe des Grecs fait mention du jour de sa mort au 26 Septembre. Polycrate, Evêque d'Ephèse, en parle de la même façon en écrivant au Pape Victor. Eusèbe & saint Jean Chrysostome font aussi mention de ses Reliques & de son sépulchre; ce que le Pape Célestin semble supposer dans l'Épître aux Pères du Concile d'Ephèse. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'on conservoit encore des Reliques de ce Saint à Ephèse l'an 431, dans une Eglise qui portoit son nom, & à laquelle l'Empereur Julien fit de grands présents. L'Eglise Latine célèbre la Fête de cet Apôtre le 27 Décembre. * *Matthieu*, ch. 4. v. 21. *Luc*, ch. 5. v. 9. *Marc*, ch. 5. v. 29. 37. *Jean*, ch. 19. v. 26. 27. *Matthieu*, ch. 17. v. 1. *Luc*, ch. 9. v. 54. *Marc*, ch. 10. v. 35. *Luc*, ch. 22. v. 8. *Jean*, ch. 14. v. 23. 24. 25. *Marc*, ch. 26. v. 37. *Jean*, ch. 20. v. 2. 4. ch. 21. v. 7. *Actes des Apôtres*, ch. 7. v. 1. *Épître aux Galates*, ch. 2. v. 9. Eusèbe, in *Chron.* & *Hist.* l. 1. c. 3. Tertullien, de *Anima*, &c. c. 50. Saint Jérôme, de *Script. Eccl.* c. 9. Saint Irénée. Saint Epiphane. Saint Jean Chrysostome. Sixte de Sienna. Bellarmin, Baronius, A. C. 35. 44. 54. &c. Tillemont, *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Eglise*.

Quelques Auteurs reconnoissent un saint JEAN, appelé l'Ancien, & le distinguent de saint Jean l'Évangéliste. C'est celui que Papias avoit fréquenté, comme il le témoigne dans Eusèbe. Dans le tems qu'il conversoit avec ce saint homme, l'Apôtre du même nom étoit déjà mort, & Papias ne pouvoit apprendre aucune particularité de saint Jean l'Apôtre, que par la tradition des personnes âgées. Outre cela on voyoit, selon le témoignage de saint Jérôme, deux sépulchres à Ephèse, où étoient les corps de ces deux Disciples de Jésus-Christ. Denys, Evêque d'Alexandrie, dans l'*Histoire Ecclésiastique d'Eusèbe*, l. 7. c. 25. reconnoît une grande différence de style, entre l'Évangile & la première Épître de saint Jean, qu'il croyoit être de l'Apôtre, & les deux autres Épîtres avec l'Apocalypse, qu'il attribuoit à saint Jean l'Ancien; mais cette opinion d'un particulier ne doit point prévaloir contre le consentement de l'Eglise Universelle. Quelques Savans prétendent que ce saint Jean l'Ancien a été le même qui se nommoit aussi Marc, & dont il est parlé, *Actes*, ch. 13. v. 12 & 27; & ch. 15. v. 37. * Eusèbe, *Hist. Eccl.* l. 8. Jérôme, in *Catal. Script. Eccl.* Dodwell, *Dissertationes in Irenæo*.

JEAN, (Saint) surnommé Marc, Disciple des Apôtres, étoit fils de Marie habitante de Jérusalem, qui y avoit une maison, où saint Pierre se retira après avoir été délivré de la prison par un Ange. Quelques jours après, saint Paul & saint Barnabé, qui étoient venus d'Antioche à Jérusalem apporter les sumônes des Fidèles de Syrie, eurent avec eux Jean-Marc. Il les suivit & les accompagna dans le cours de leur prédication, jusqu'à ce qu'ils furent arrivés à Perges en Pamphylie, où il les quitta pour s'en retourner à Jérusalem. Six ans après, saint Paul & saint Barnabé, se disposant à retourner en Asie, Barnabé voulut prendre avec lui Jean-Marc, qui étoit son parent; mais saint Paul s'y opposa: ce qui fut cause de la séparation de ces deux Apôtres. Saint Barnabé prit avec lui Jean-Marc, & le mena en Chypre. On croit néanmoins que Jean-Marc rejoignit saint Paul, & que c'est lui dont saint Paul fait les recommandations à Philémon & aux Colossiens, en l'appellant Marc, cousin de Barnabé. Il le met au nombre des Juifs convertis, qui l'assistoient à Rome pendant sa prison, & mande aux Colossiens de le bien recevoir, s'il alloit chez eux. Ce même Apôtre, dans la seconde Épître à Timothée, prie ce Disciple de lui amener Marc à Rome. Quelques-uns ont confondu mal-à-propos ce Jean-Marc avec saint Marc l'Évangéliste. * *Actes des Apôtres*, ch. 12. 13. *Épître à Philémon*, v. 24. *Épître aux Colossiens*, ch. 4. v. 10. 1. *Épître à Timothée*, ch. 4. v. 11. S. Jérôme, de *Vir. Illust.* c. 6. Baronius, A. C. 34. 45.

JEAN DE GISCALA, fils d'un nommé Lévi, & natif de Giscala en Galilée. Il descendit d'abord la ville de Giscala contre les Romains, durant la dernière guerre que Vespasien leur fit. Après la prise de cette ville, il vint à Jérusalem, où il commit une infinité de maux & de violences dans le Temple & dans la ville. Il seignit d'abord de tenir le parti d'Ananus & du peuple contre les Zéléteux & les séditieux, qui vouloient soutenir la guerre contre les Romains; mais il alloit secrètement découvrir aux Zéléteux les résolutions qu'Ananus & les gens de bien prenoient pour la conservation de la République. Il fut même si bien gagner leur confiance qu'ils le députèrent vers les Zéléteux qui étoient maîtres du Temple, pour moyenner un accommodement entre eux. Mais au lieu de leur inspirer des sentimens de paix, il leur conseilla de faire venir les Iduméens à leur secours contre Ananus & ceux de son parti. Les Iduméens entrèrent dans la ville & dans le Temple, & après avoir fait mourir Ananus & quelques autres des principaux de la ville, ils s'en retournèrent chez eux, chargés du butin qu'ils avoient fait dans Jérusalem. Cependant les Zéléteux se partagèrent. Jean de Giscala avoit parmi eux un puissant parti; Eleazar fils de Simon en avoit un autre. Celui-ci voyant qu'il n'étoit pas le plus fort, fit venir Simon fils de Gioras qui étoit à la tête d'une troupe de Brigands qui tenoient la campagne. Tel étoit l'état de Jérusalem, lorsque Tite la vint assiéger l'an de Jésus-Christ 70. Eleazar étoit maître de l'intérieur du Temple, Jean de Giscala en occupoit la partie extérieure & les portiques, & Simon fils de Gioras étoit maître de la haute ville de Jérusalem, & d'une partie de la basse. De cette sorte Jean étoit comme entre deux feux, ayant à résister à Eleazar d'un côté, & à Simon de l'autre. Ces trois partis, quelque ennemis qu'ils

fussent entre eux, se réunissoient dès qu'il s'agissoit de combattre les Romains; & après cela ils recommençoient à se détruire l'un l'autre. A la fin du siège, lorsque la ville fut prise, Jean de Giscala se sauva dans un égout, où il demeura quelques jours; mais ayant été découvert & amené à Tite, il fut condamné à une prison perpétuelle. C'étoit une peine trop légère pour un homme qui s'étoit souillé par une infinité de crimes, & qui étoit la principale cause de la ruine de sa patrie, comme le remarque Joseph. * Le P. Calmet, *Dictionnaire Hist. de la Bible*. Joseph, *Guerre des Juifs*, l. 4. c. 41. l. 5. c. 5. 6. 7. l. 6. c. 1.

JEAN. On trouve dans les Actes les plus illustres & les plus anciens des Martyrs, sept Martyrs qui ont porté le nom de Jean. Voyez Theod. Ruinart *Acta Martyr. sincera & selecta*.

JEAN, (Saint) Martyr à Nicomédie, au commencement de la persécution de Dioclétien. On croit que c'est celui qui arracha l'Édit des Empereurs contre les Chrétiens, aussitôt qu'il fut affiché à Nicomédie, le 24 Février de l'an 303, & qui ayant été arrêté sur le champ, fut rôti sur un gril. Eusèbe & Lactance ne nomment point le Chrétien qui fit cette action, & disent seulement qu'il étoit d'une qualité fort distinguée. Usuard & Adon lui donnent le nom de Jean, & font mémoire de lui au septième de Septembre. * Eusèbe, *Hist.* l. 8. c. 2. Lactance, de *Mortib. Persecutor.* c. 13. Le Nain de Tillemont, *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Eglise*, tome 5. Baillet, *Vies des Saints*.

JEAN CHRYSOSTOME (Saint) à qui son éloquence fit donner ce nom, qui signifie *bonche d'or*, naquit vers l'an 354 ou 355, à Antioche, d'une noble famille, à laquelle il ajouta un nouveau lustre par sa vertu. Son père, qui s'appelloit Secund, étant mort dans le tems qu'il étoit encore fort jeune, sa mère eut soin de lui donner une éducation Chrétienne. Il eut Libanius pour Maître de Rhétorique, & Andragathe pour son Professeur de Philosophie. Depuis il voulut suivre le Barreau; mais changeant de dessein, il s'adonna à l'étude des Saintes Lettres, & embrassa la vie solitaire sous la discipline de Carterius. Il fut connu & estimé de Mélèce d'Antioche, & fut élevé par ce grand homme à l'Ordre de Lecteur. Quelque tems après, le même Mélèce ayant été relégué en Arménie par l'Empereur Valens, Jean se retira dans les montagnes voisines d'Antioche, où il demeura quatre ans. Le désir d'une plus grande solitude lui fit choisir une grotte, où il passa deux ans entiers en des exercices de pénitence si rigoureux, que sa santé en fut altérée le reste de sa vie. Ses maladies l'obligèrent de revenir à Antioche, où Mélèce qui étoit aussi de retour, l'ordonna Diacre l'an 380. Dans la solitude il écrivit les *Livres du Sacerdote*; & pendant son Diaconat il publia ceux de la *Providence*, & composa des Homélies de la nature incompréhensible de Dieu; celles qui sont contre les Juifs; & plusieurs autres Ouvrages excellens. Flavien, successeur de Mélèce, le fit Prêtre l'an 388. Alors joignant l'étude aux exercices de son Ministère, il composa la plupart des Oeuvres que nous avons de lui. Ce fut en ce tems-là que son Prélat lui confia l'emploi de Prédicateur; & il s'en acquitta avec tant d'éloquence & de fruit, qu'on le surnomma Chrysostome, ou *Bouche d'or*. Néctarius, Prélat de Constantinople, étant mort, Jean fut élu pour remplir sa place le 26 Février 397. Il fallut, pour le tirer d'Antioche où le peuple vouloit le retenir, que celui qui y commandoit, sous prétexte de le mener en un lieu de dévotion, le fit sortir de la ville avec lui, & le mit sur un chariot, d'où on le conduisit à Constantinople. Théophile, Evêque d'Alexandrie, que l'Empereur avoit mandé pour ordonner l'Evêque de Constantinople, étoit porté pour un nommé Isidore, & s'opposoit fortement à l'ordination de Jean; mais Eutrope obligea Théophile d'ordonner le dernier. Saint Chrysostome songea d'abord à remplir les devoirs d'un bon Pasteur, & à chasser les loups de la bergerie; & il obtint à cet effet de l'Empereur Arcadius une Loi rigoureuse contre les Hérétiques Eunomiens & Montanistes, pour les bannir hors des villes, & pour empêcher leurs Assemblées. Il réforma aussi les abus du Clergé, & retranchant une partie des dépenses que faisoient ses prédécesseurs, il employa le reste, ou à nourrir les pauvres, ou à bâtir des Hôpitaux. La liberté des invectives publiques, qu'il fit contre l'orgueil, le luxe & la violence des Grands, lui fit des ennemis, & sur-tout souleva contre lui Eutrope, Favori du Prince. Il s'opposa courageusement aux Tyrans, qui déchiroient l'Empire, & sur-tout à Gallus, auquel il refusa une Eglise pour les Ariens. Depuis il fut banni ces mêmes Hérétiques de Constantinople, & se brouilla avec saint Epiphane, au sujet des Origénistes. Théophile d'Alexandrie rompit avec lui pour le même sujet. Pour se venger du saint Prélat, il attira à son parti quelques Evêques, l'Impératrice Eudoxie, & diverses autres personnes de qualité; puis se retirant dans un fauxbourg de Chalcedoine, nommé le *Chêne*, il y tint l'an 403 un Synode, dans lequel on présenta plusieurs accusations contre Jean, qui y fut cité, & qui ne voulant pas répondre, fut déposé. L'Empereur prévenu par ses ennemis, le chassa de Constantinople, où il fut rapellé bientôt après, & glorieusement rétabli sur son Siège l'an 404. Sa sortie de Constantinople fut suivie d'une furieuse grêle, qui y tomba. A peine huit mois s'étoient passés depuis son rétablissement, qu'on renouvela les persécutions contre lui. Ses ennemis furent que le Saint avoit déclaré avec son zèle ordinaire contre un grand bruit, fait près de l'Eglise, à la dédicace d'une statue de l'Impératrice, & ils animèrent tellement Eudoxie contre lui, qu'elle résolut de le perdre. En effet, après diverses persécutions qu'il souffrit en sa personne & en celle de ses amis à Constantinople, d'où on le chassa, & à Césarée où il s'étoit réfugié, on le relégué à Cucusus, lieu désert & dénué de toutes les choses nécessaires à la vie. Jean y étant attaqué d'une fièvre tierce, y souffrit beau-

coup, & ne reçut de consolation que par les Lettres du Pape Innocent I, & des plus grands Evêques d'Occident, qui prenoient part à son infortune. L'Empereur Honorius écrivit même en sa faveur à son frère Arcadius. Après un long exil, on le transféra à Arabie en Arménie; & comme de ce lieu on le menoit à Pityus, sur la Mer Noire, il fut si maltraité des Soldats qui le conduisoient, qu'il mourut en chemin le 14 Novembre 407, âgé d'environ 52 ou 53 ans. Ce saint Docteur, qui a été l'une des plus grandes lumières de l'Orient, a été appelé par les Papes l'*Augustin des Grecs*, & a été loaté dans des Conciles Oecuméniques, avec des éloges extraordinaires. Les plus belles éditions de ses Oeuvres sont, celle de Henri Savil, faite en Angleterre en huit tomes l'an 1613, & celle qu'on nomme de Commelin l'an 1623, en quatre volumes pour l'Ancien Testament, à laquelle il faut joindre celle du Nouveau Testament, par le Père Fronton du Duc à Paris l'an 1613, en six. Il y en a une autre à Venise de 1574; une de Paris, chez Nivelles, &c. Le Père Combéfié a aussi publié divers Traitez attribués à ce saint Père. Dom Bernard de Montfaucon a entrepris une nouvelle édition de toutes ses Oeuvres, dont plusieurs volumes ont déjà paru. On a en François une excellente Vie de S. Jean Chrysostome, composée par M. Hermant, Pallade, Léon Empereur, George Métaphraïte, & d'autres y ont aussi travaillé. * Innocent, *Epist.* 1. Saint Jérôme, *Catal.* c. 120. Saint Augustin, *in libris advers. Pelagianum*. Saint Isidore de Séville, *Epist.* l. 1. *Epist.* 156. Caïcen, *de Internatione*, l. 7. Isidore de Séville, c. 8. Photius, *Cod.* 25. 86. 172. 173. 174. 270. 274. 277. Sigebert, c. 36. Socrate. Sozomène. Théodoret. Evagre. Nicéphore. Suidas. Honoré d'Autun. Trithème. Sixte de Sienné. Baronius. Bellarmin. Possévin. Godeau, &c.

JEAN CLIMAQUE, (Saint) surnommé le *Scholastique*, à cause de son érudition, & le *Sinaïte*, du lieu de sa demeure, & plus communément *Climaqué*, à cause de son Livre qu'il a intitulé l'*Echelle Sainte*, naquit selon toutes les apparences, vers l'année 523. A l'âge de seize ans, il se retira dans le célèbre Monastère du mont Sinaï: ce qui fait conjecturer qu'il étoit originaire de quelque ville de Judée, voisine de cette montagne, qui est dans l'ancienne Arabie. On croit aussi qu'il avoit été instruit dans les Belles-Lettres avant sa retraite, puisque les Grecs le nomment le *Scholastique*. Après la mort de son Abbé, il s'enferma dans une cellule, où il vécut dans les exercices d'une pénitence extraordinaire. Il se laissoit voir à peu de personnes, & seulement pour des occasions de charité: autrement il demeurait des années entières sans dire une seule parole. Depuis il fut Abbé du Monastère du mont Sinaï, où vivoient plusieurs Solitaires, qu'il gouverna avec une admirable sainteté. Jean, Abbé du Monastère de Raïte, le pria d'écrire quelque Traité pour la perfection des Solitaires; & dans la Lettre qu'il lui écrivit, il le nomme un Ange, Père des Pères, & Docteur éminent entre les Docteurs. Là-dessus, Jean Climaqué écrivit un Ouvrage, qui consistoit en deux parties, dont la première est l'*Echelle Sainte*, qu'il dressa sur le modèle de celle que vit en songe le Patriarche Jacob. Elle est composée de trente degrez, en l'honneur des trente années de la vie cachée de Jésus-Christ. La seconde partie de son Livre est la *Lettre au Pasteur*. Ce saint Abbé mourut âgé d'environ 80 ans, vers l'an 605 ou 606, le 30 Mars, qui est le jour que les Grecs & les Latins célèbrent sa Fête. Sa Vie a été écrite en Grec par deux Religieux de son tems; par Daniel qui étoit du Monastère de Raïte, & par un autre de celui de Sinaï. Jean, Abbé de Raïte, fit des éclaircissemens sur cet Ouvrage de saint Jean Climaqué. Elie, Métropolitain de Crète, en fit encore environ 150 ans après; & sur la fin du XVI siècle, Iffeltius, Docteur de Flandre, en ajouta de nouveaux après chaque degré, en donnant au public la Version Latine de l'*Echelle Sainte* d'Ambroise Camaldule. L'Abbé Jacques de Billi, & le Père Rader ont aussi traduit cet Ouvrage de Grec en Latin. On en a une excellente Traduction Française avec la Vie du Saint, par M. Arnaud d'Andilly. * On pourra aussi voir Baronius, *in Annal. & in Martyrol.* Bellarmin, *de Script. Ecclési.* Rader & Baillet, *Vies des Saints*, 30 Mars.

JEAN, (Saint) Patriarche d'Alexandrie, dit l'*Ambroisier*, à cause de ses charitez extraordinaires envers les pauvres, étoit de l'Isle de Chypre, dont son père avoit été Gouverneur. Il fut élevé l'an 610 sur le Siège Patriarchal d'Alexandrie après Théodore, & commença par y exercer sa libéralité envers les pauvres, à laquelle son inclination le portoit, ce qu'il continua durant tout le tems de son Pontificat, particulièrement pendant la famine, qui arriva l'an 615, & la mortalité qui la suivit. La crainte qu'il eut des malheurs qui menaçoient la ville d'Alexandrie & l'Egypte, qui tombèrent peu de tems après sous la Domination des Perses, le fit résoudre à quitter Alexandrie pour se retirer en Chypre. Y étant arrivé, il mourut à Limisso, que l'on appelloit alors *Amathunte*, lieu de sa naissance, l'an 616. Les Grecs & les Orientaux font mémoire de lui, au onzième de Novembre jour de sa mort; & les Latins au 23 Janvier. C'est lui qui a donné le nom à l'Ordre de saint Jean de Jérusalem; parce que l'Eglise de leur premier Hôpital en cette ville, étoit titulaire de son nom, quoique dans la suite, ils aient choisi saint Jean-Baptiste pour leur Patron. * Leontius Neapolit. *ex Memis, apud Bolland.* Moschius, *in Prato Spirituali.* Baillet, *Vies des Saints* 23 Janvier.

JEAN DAMASCENE, ou de DAMAS (Saint) en Syrie, Prêtre & Religieux, surnommé *Maezor*, naquit à Damas, ville de Syrie, vers l'an 676. Un Religieux Italien nommé *Côme*, fut chargé de son éducation, & lui apprit en peu de tems la Dialectique, la Philosophie, les Mathématiques & la Théologie. Jean devint ensuite Chef du Conseil du Prince des Sarazins. Ce Saint éclaircit l'Orient par sa sainteté, & par sa

doctrines dans le VIII siècle. Il défendit le culte des Images, contre l'Empereur Léon l'*Isaurien*, dès l'an 727. L'an 754, il le soutint encore contre Constantin *Coprionyme*, qui dans un Concile d'Evêques de son parti, dit anathème à saint Germain de Constantinople, à saint George de Cypré, Archevêque d'Antioche-de-Pisidie, & à saint Jean Damascène, qu'il appelloit *Manzur* & *Sarazin*. Les Orthodoxes, lui donnèrent le nom de *Chrysostréos*, pour exprimer son éloquence, qui n'a pourtant rien d'extraordinaire. Le Calife des Sarazins, nommé Hifcham, lui fit couper la main, sur l'accusation qui lui fut intentée d'avoir écrit une Lettre à l'Empereur Léon, pour lui donner avis qu'il étoit aisé de surprendre la ville de Damas; mais cette Lettre avoit été supposée par l'Empereur, qui vouloit perdre saint Jean Damascène, parce que ce grand homme avoit écrit pour la défense des Images. La nuit suivante cette main lui fut remise en dormant, par un miracle qui fut connu de tout le peuple. Ce Saint vivoit encore l'an 754, & mourut vers l'an 760, ce qui est bien éloigné du sentiment de Vincent de Beauvais, de saint Antonin, de Raphaël Volaterran, & de plusieurs autres qui ont cru que saint Jean Damascène florissait sous l'Empire de Théodose le Grand, vers l'an 390. Il a écrit divers Ouvrages; quatre Livres de la Foi Orthodoxe; plusieurs Oraisons pour la défense de la Foi; & grand nombre de petits Traitez. L'Abbé de Billi les traduisit en Latin. Nous les avons en Grec & en Latin imprimés à Bâle l'an 1559. Jean de Jérusalem composa sa Vie. Nous ne ditons rien de l'Histoire de Barlaam & de Josaphat, & de quelques autres Pièces attribuées à saint Jean Damascène. Le P. le Quien, Dominicain, a donné l'an 1712, une belle édition Grecque & Latine des Ouvrages de ce Père. * Baillet, *Vies des Saints*, sixième Mai.

JEAN, (Saint) Evêque de Naples, dans le IX siècle, que quelques-uns ont nommé d'*Aparula* (qui étoit peut-être le nom du village où il étoit né, dans le territoire de Naples.) Il étoit du Clergé de cette ville, quand le Consul de Naples, nommé Bon, fit mettre en prison Tibère, Evêque de Naples. Ce Consul fit élire Jean en la place de Tibère, quoiqu'il refusât cette dignité. Tibère consentit à cette élection. Bon étant mort au bout de dix-huit mois, Jean obtint de son successeur la délivrance de Tibère, qui mourut peu de tems après, & reconnut Jean pour légitime Evêque. Sur la déclaration de Tibère, le Pape Gregoire IV ordonna Jean Evêque de Naples l'an 842. Il gouverna sagement cette Eglise, & mourut l'an 853. L'Eglise de Naples a honoré sa mémoire, & l'on fait sa Fête au premier d'Avril. * *Joannes Diacon. Neapolit. apud Bolland.* Baillet, *Vies des Saints*, Avril.

JEAN de MATERA (Saint) né au plus tard vers l'an 1070, à Matera dans la Pouille, de parents illustres, se retira dans une Isle qui est vis à vis de Tarente, où il garda quelque tems les troupeaux d'un Monastère, & étant allé ensuite en Calabre, & de là en Sicile, il demeura dans un Désert de cette Isle pendant deux ans, sans s'y nourrir d'autres choses que de figues sauvages & d'herbes amères. Etant retourné ensuite dans la Pouille, & ayant choisi sa demeure à Génofa, où étoient alors ses parens qui ne le reconnoissent pas, quoiqu'ils le vissent tous les jours, il se prépara à la prédication par un silence de deux ans & demi; après quoi ayant déclamé avec véhémence dans la place publique contre les vices du siècle, il eut le bonheur de convertir un grand nombre de personnes. On assure que Dieu lui accorda dès-lors le don des miracles, qu'il fit depuis en grand nombre; mais quelques malicieux ayant fait courir le bruit qu'il avoit trouvé un trésor, on l'arrêta, & on le mit en prison. Au sortir de là il alla à Capoue, & revint encore dans la Pouille, sur le Mont-Lacéno, où étoit alors S. Guillaume, qui fonda quelques années après l'Ordre du Mont-Vierge. Il se transporta ensuite avec le même Saint sur le Mont-Cogno: & enfin s'étant séparé de lui, il vint à Bari, où ses prédications lui firent des affaires, quelques personnes mal intentionnées l'ayant voulu faire passer pour Hérétique. Il ne lui fut pourtant pas malaisé de se purger; après qu'on l'eut renvoyé absous, il demeura quelque tems dans un Monastère, & enfin s'étant retiré sur le Mont-Gargan avec cinq ou six Disciples, il jeta vers l'an 1118, les fondemens d'un Ordre particulier qui ne subsiste plus, & qu'on a appelé de Pulfano, du nom du principal Monastère, qui est encore très considérable pour les revenus, quoique les Abbez Commanditaires n'y entretiennent qu'un très petit nombre de Religieux conventuels. On apprend de l'Historien de sa Vie, qui l'avoit écrite à la sollicitation de saint Guillaume son ancien ami, qu'entre les Monastères soumis à sa conduite, il y en avoit quelques-uns de Religieuses. Il y faisoit suivre la Règle de S. Benoît, à laquelle il avoit joint une Règle particulière qui est perdue. Après avoir gouverné sagement sa nouvelle Congrégation, il mourut le 20 Juin de l'an 1139, auquel quelques Eglises font sa Fête. * Sa Vie est dans le Recueil des Bollandistes, tome 4. 20 Juin.

JEAN de MATHA, (Saint) premier Patriarche de l'Ordre de la Sainte Trinité & Rédemption des captifs, natif d'un bourg nommé *Faucos*, dans la vallée de Barcelonnette en Provence, où les Religieux Déchauffés de cet Institut ont bâti un Monastère depuis l'an 1261, vint au monde le 24 Juin de l'an 1160, & après avoir achevé son Cours de Théologie en l'Université de Paris, il reçut le bonnet de Docteur avec un applaudissement universel. Dieu lui fit connoître le dessein qu'il avoit de se servir de lui pour l'établissement de l'Ordre de la Trinité, par une vision qu'on dit qu'il eut à Paris, en sa première Messe, en présence de l'Evêque Maurice de Sully. Il s'associa au saint Hermitte Félix de Valois, dans la solitude de Ceffroy, près de Meaux. Ensuite ils allèrent à Rome, où le Pape Innocent III leur donna solennellement le deuxième Fé-

vrier 1199 un habit blanc, sur lequel étoit attachée une croix rouge & bleue, & leur permit de recevoir des Disciples pour former un Ordre sous le titre de la sainte Trinité, dont la principale fin fut la Rédemption des captifs. Ce même Pape voulut que ce fût l'Evêque de Paris avec l'Abbé de Saint-Victor, qui leur prescrivit une Règle. Philippe-Auguste leur permit de recevoir les établissemens qu'on leur offroit; & Gaucher de Châtillon leur donna presque aussitôt Cerfroy, entre Gandeleu & la Ferté-Milon sur les confins de la Brie & du Valois, où l'on bâtit un Monastère qui a toujours été reconnu pour Chef de l'Ordre. Quand la Règle fut dressée, Jean de Matha retourna à Rome pour la faire approuver par le Pape, qui non seulement lui accorda cette approbation, mais lui donna une Eglise. On donna encore plusieurs autres Monastères & Hôpitaux au saint Fondateur tant en France qu'en Espagne, où il fit un voyage, pour aller ensuite dans la Barbarie, d'où il ramena six-vints captifs qu'il avoit rachetés. Enfin ayant passé les deux dernières années de sa vie dans Rome à visiter les prisonniers, à consoler & assister les malades & à annoncer la parole de Dieu, il mourut sainement dans cette ville le 22 Décembre de l'an 1213 ou 1214, & fut enterré dans l'Eglise de saint Thomas *in formis*, qui appartenoit alors à son Ordre, & d'où son corps a été transféré en Espagne. On voit dans cette Eglise le Tombeau du Saint, & une Inscription qui doit être récente, puisque l'Histoire de l'Institution de l'Ordre de la Trinité y est très mal décrite: on la rapporte ici, pour faire remarquer combien il faut se délier de ces fortes de monumens.

*Ann. Dom. Incarn. MC. XCVII. Pont. verò D. Innocent. III. An. I. XV. Kal. Jan. institutus est nova Dei Ordo SS. Trin. à F. Joanne sub propria reg. sibi ab Apost. Sede concessa. Sepulch. est idem F. in hoc loco Ann. Dom. M. CC. XIII. Mens. Decemb. XXII. * Voyez le Bullaire, tome 1. Conf. p. Innoc. III. Gaguin, Hist. Franc. l. 6. Le Mirr. Orig. Monast. l. 1. c. 8. Sabellii, Ennead. 9. Sponde, in Ann. Chronol. de cet Ordre. Bouche, Histoire de Provence, &c. Un Religieux de cet Ordre a publié à Rome, in folio, en 1683, les Annales de son Ordre.*

JEAN DE MEDA (Saint) né sur la fin du XI siècle à Méda, lieu éloigné de dix milles de la ville de Côme en Italie; étoit de la famille des *Oldrati* de Milan, qui selon *Morigia*, a donné à l'Eglise deux Cardinaux, quatre Archevêques de Milan, deux Evêques de Novare, & un Général à l'Ordre de saint Dominique. Ayant embrassé l'état Ecclésiastique, & reçu l'Ordre de Prêtrise, il se retira dans la solitude de *Rondenario*, sur la rivière de *Coscia*, à quelque distance de Côme; & ensuite l'ayant quittée pour entrer dans l'Ordre des Humiliez, qui n'étoit composé alors que de Laïcs, il en devint bientôt le Supérieur. C'est lui qui a donné à cet Ordre la forme qu'il a conservée jusqu'à sa suppression. Il y fit recevoir la Règle de saint Benoît, mais en y changeant le nom de Frères & de Moines en celui de Chanoines; y introduisit l'obligation de dire tous les jours l'Office de la Vierge; & composa un Bréviaire particulier, sous le titre d'Office des Chanoines. Par-là l'Ordre des Humiliez devint un vrai Ordre Religieux, composé d'Ecclésiastiques & de Laïcs; car il fit prendre les Ordres sacrez à ceux qu'il jugea capables de les recevoir. Ses prédications y attirèrent un grand nombre de gens: ce qui lui donna moyen de faire plusieurs établissemens dans la Lombardie; & de là vient qu'on lui donne le titre de *Propagateur de l'Ordre des Humiliez*, mais ce qui lui fait encore plus d'honneur est sa charité pour les pauvres, qu'il eut soin de secourir au hazard de manquer des choses nécessaires. On assure que Dieu manifesta sa sainteté par plusieurs miracles, qu'on ne rapportera point ici. Il mourut le 25 Septembre 1159, avec une réputation si bien établie, que le Pape Alexandre III, successeur immédiat d'Adrien IV, mort la même année 1159, le mit au Catalogue des Saints. * *Saint Antonin, Hist. partie 2. tit. 15. c. 23. Sylvestre Maurolycus, Mare oceanum de tutte le Religioni.*

JEAN COLOMBIN (Saint) d'une des plus nobles familles de Sienna, épousa *Blaise Bandinelli*, d'une famille qui avoit donné à l'Eglise le Pape Alexandre III, & parvint par degrés jusqu'à la dignité de Gonfalonier de sa République. On assure que sa vie fut d'abord fort déréglée, & que son avarice le rendoit odieux; mais la lecture qu'il fit presque malgré lui de la Vie de sainte Marie Egyptienne lui ayant touché le cœur, il devint non seulement le plus libéral de tous les hommes, mais le plus tendre pour les pauvres, & voulut enfin l'an 1203 se rendre pauvre lui-même pour l'amour de Jésus-Christ. Un Gentilhomme Siennois, nommé François di Mino Vincenti, s'étoit joint à lui dès auparavant, & on auroit peine à croire tout ce qu'ils firent pour le rendre méprisables; mais en cherchant la haine publique, ils se firent un grand nombre de Disciples, qui les imitèrent exactement, & leur genre de vie fut approuvé l'an 1267 par le Pape Urbain V, qui exigea seulement qu'ils quittassent leurs habits de bure tous rapiécés pour prendre les habits qu'il leur donna, & leur fit prendre des sandales de bois, pour ne pas marcher nus pieds, comme ils avoient fait jusques-là. C'est là le commencement de l'Ordre des Clercs Apôtoliques, dit d'abord Jésuites, & ensuite Jésuites de saint Jérôme. On lui donna ces noms, parce que leur saint Instructeur voulut qu'ils eussent toujours le nom de Jésus à la bouche, & qu'ils eussent aussi une particulière dévotion pour saint Jérôme, sous le nom de qui ses Disciples firent dédier presque toutes leurs Eglises. Saint Jean Colombin mourut le 31 Juillet de la même année 1267, & fut enterré à Sienna dans l'Abbaye de Sainte-Bonde. Le Pape Grégoire XIII fit insérer son nom dans le Martyrologe Romain: sa Fête est de précepte à Sienna. * *Morigia, Hist. de gli Huom. illust. Giesuati.*

JEAN DE LA CROIX, (Le bien-heureux) Espagnol,

Réformateur des Carmes, de la famille des Yépès, étoit fils de *Gonzalo d'Yépès*, & de *Catherine Alvarès*. Il naquit l'an 1542 à *Ontiveros*, bourg de la vieille Castille dans le Diocèse d'Avila. Il entra dans l'Ordre des Carmes, au Couvent de Médina del Campo, l'an 1563, où il mena une vie beaucoup plus austère que celle des autres Religieux: il avoit dessein d'entrer dans la Chartreuse de Ségovie; mais sainte Thérèse étant venue à Médina del Campo, pour fonder une Maison de filles Carmélites, le détourna de ce dessein, & l'engagea à travailler avec elle à la réforme de l'Ordre des Carmes. Il vint avec elle à Valladolid, où il prit l'habit des Carmes réformez, communément appellez *Débauffez*: il en établit un Couvent à *Dumelo Pélito d'Avila*, où il reçut des Novices. Il prit alors le nom de Jean de la Croix, & augmenta ses austérités. Sainte Thérèse se servit de lui pour en établir encore d'autres, & le fit venir à Avila, pour être Confesseur des Religieuses du Couvent des Carmélites, & les porter à embrasser la réforme. Les anciens Religieux de cet Ordre le firent enlever & mener à Tolède, où ils le renfermèrent dans un cachot. Il y demeura neuf mois, & en fut enfin tiré par le crédit de sainte Thérèse; mais les Supérieurs de la réforme, qui vouloient que l'on abandonnât la conduite des Carmélites, lui suscitèrent de nouvelles affaires. Il mourut dans le Couvent d'Ubeda, le 14 Décembre 1591, âgé de 49 ans. Il a laissé des Ecrits de Spiritualité en Espagnol, & traduits en Italien & en Latin, intitulés, *La Montée au Mont-Carmel; La Nuit obscure de l'ame; La flamme vive de l'amour; Le Cantique du divin amour*. Il y fait les principes d'une Mysticité outrée. Il a été béatifié par Clément X, en 1675. * *Jérôme de saint Joseph, Vie du Bienheureux Jean de la Croix. Nicolas Antonio, Biblioth. Hisp. Baillet, Vies des Saints.*

Le caractère singulier de Jean de la Croix, dit *M. Poiret*, est 1. celui d'une nudité si universelle de l'ame & de ses puissances, que même elle s'étend jusques à se dénuer de l'attachement à toutes les graces sensibles & particulières que Dieu donne souvent aux commençans, soit qu'elles viennent par la voye des sens ou de l'imagination, ou par celle des autres puissances, à la réserve seulement des paroles substantielles & des attachemens substantiels de Dieu. 2. Une autre partie du caractère particulier de cet Auteur est la purification passive tant de l'ame que de l'esprit, ou la préparation prochaine pour s'unir à Dieu. Il parle de cette purification dans sa *Nuit obscure* plus vivement que personne n'aît encore fait. Il traite dans sa *Vie flamme de l'amour*, de l'union divine & de ses merveilles; & dans son *Cantique de l'Epoux divin & de l'Epouse*, des différentes conduites & des vicissitudes de careffes amoureuses & d'épreuves amères qui se passent entre Dieu & une ame qui est arrivée à l'union divine; mais qui durant cette vie doit être exercée de Dieu en diverses manières, pour les fins que Dieu fait. Sa Vie qu'on a en abrégé, fait connoître que c'étoit une ame d'une pureté singulière. On a traduit & publié ses Ouvrages en Latin à Cologne en 1639, & en Allemand à Prague en 1697. On en a deux Traductions Françaises, l'une ancienne imprimée quatre ou cinq fois, à Paris, & nommée en 1665; l'autre a été publiée à Paris en 1694, par le P. *Mailhard Jésuite*. Le stile en est plus pur que de la première, mais elle est moins fidèle, & on y a fait divers retranchemens. * *Poiret, Lettre touchant les Auteurs Mystiques, p. 19. &c.*

JEAN DE DIEU, (Saint) Fondateur de l'Ordre de la Charité, naquit à *Montemajor el Novo*, petite ville de Portugal, avec titre de Comté, en la Province d'Alentejo au Diocèse d'Evora, le huitième Mars 1495, de parens pauvres & d'une basse extraction. Son père nommé *André Ciudad*, & sa mère dont on ignore le nom, l'élevèrent jusqu'à l'âge de neuf ans. Un Prêtre inconnu ayant logé chez eux, persuada à cet enfant de le suivre en Espagne. Ils entreprirent ce voyage à l'insti du père & de la mère de Jean de Dieu. Mais le Prêtre le laissa dans la ville d'Oropéfi en Castille. Jean se voyant abandonné, & n'ayant pas de quoi vivre, passa une partie de sa jeunesse à servir un Berger de ce pais-là, qui pour le récompenser de ses bons services, voulut lui donner sa fille en mariage. Jean, préférant le célibat à l'état du mariage, refusa ce parti, & embrassa celui des armes. La dissipation & le mauvais exemple de ceux qui sont engagez dans cette profession, le jeta dans plusieurs fautes considérables. Dieu qui ne vouloit pas le perdre, mais le sanctifier, lui suscita plusieurs occasions, qui en le dégoûtant de la profession de Soldat, le portèrent à quitter l'Armée. Il revint à Oropéfi, & continua à faire sa première fonction de Berger. Après avoir exercé cet emploi pendant quelque tems, il s'engagea derechef dans l'Armée que *Charles-Quint* envoya contre les Turcs. Il y resta jusqu'à la fin de la guerre, après laquelle il se mit au service d'un Gentilhomme Portugais qui avoit été banni par Jean, Roi de Portugal. L'extrémité où se trouva le Maître, porta Jean à vendre tout ce qu'il avoit, & à travailler dans les ouvrages publics pour subvenir à son indigence. Après avoir mené cette vie pendant quelque tems, il revint en Espagne, & s'occupa à vendre des Images & de petits Livrets dans Gibraltar. Il alla ensuite à Grenade, & fut si touché dans un Sermon, fait par le célèbre Jean d'Avila, qu'il abandonna le monde pour se donner entièrement à Dieu dans le service des malades. Pour exécuter ce pieux dessein, il se retira dans l'Hôpital de Grenade, & y jeta les premiers fondemens de son Institut, que le Pape saint Pie V approuva l'an 1572. Le surnom de sa famille étoit *Ciudad*, & celui de Dieu lui fut donné par l'Evêque de Tuy dans le Royaume de Grenade. Ce saint homme mourut le huitième Mars 1550, âgé de 55 ans; & fut canonisé par Alexandre VIII, le 16 Octobre 1690. Il n'avoit point donné d'autre Règle à ses Disciples que son exemple, & ce fut saint Pie

Pie V, qui leur donna la Règle de saint Augustin & qui fit les autres Réglemens. Ils font un quatrième vœu de se consacrer au service des pauvres malades. Saint Jean de Dieu croit toujours, *Faites bien, mes frères*; & pour cette raison les Italiens appellent ces Religieux, *Fate dei Fratelli*. Caltro, & divers autres ont écrit sa Vie. * Baillet, *Vies des Saints*, huitième Mars. Voyez CHARITE.

JEAN CAPISTRAN, (Saint). Cherchez CAPISTRAN.

JEAN GUALBERT, (Saint). Cherchez GUALBERT.

JEAN, Ordre de S. Jean de Jérusalem. Voyez MALTE.

JEAN, Chrétiens de S. Jean, nom que l'on donne en Perse & en Arabie à certaines gens qui demeurent aux environs de Balsera ou Balsora, qui admirent le batême sans faire mention de la Trinité, qui célèbrent la sainte Cène, qui pratiquent quelques cérémonies du Christianisme, mais qui au fond sont fort ignorans dans la Religion Chrétienne. * Gr. *Diâ. Univ. Holl.* Vernier.

P A P E S.

JEAN, I de ce nom, Pape, natif de Toscane, fils de Constance, & Prêtre du titre de saint Pammaque, succéda à Hormisdas, le 13 Août 523. Ce fut dans le tems que l'Empereur Justin publia de très rigoureux Edits contre les Ariens, & leur ôta leurs Eglises. Théodoric, Roi d'Italie, qui étoit lui-même Arien, s'en alarma; & pour adoucir l'Empereur, il contraignit le Pape d'aller en Ambassade à Constantinople, menaçant d'abolir la Religion Catholique, s'il n'étoit satisfait sur ses demandes. Jean partit donc par contrainte, & non pas par une lâche condescendance aux volontés du Prince Arien, comme quelques Ecrivains l'ont ôté dire; & fut reçu à Constantinople, avec une pompe extraordinaire. En y entrant il quitta un aveugle. Anastase le Bibliothécaire, & d'autres, ont dit qu'il obtint la restitution de l'Eglise des Ariens. C'est ce qui est pourtant très peu conforme à la vérité, puisqu'à son retour Théodoric le fit mettre en prison à Ravenne, où il mourut de misère le 18 Mai 526, après avoir gouverné l'Eglise deux ans, neuf mois & 14 jours. L'Eglise l'honore, avec raison, comme Martyr, puisque ce fut en haine de ce qu'il avoit fait pour la Foi contre les Ariens, qu'on lui fit perdre la vie. Il a écrit deux Eptres Décretales, & on lui attribue une Explication sur les Evangiles. FELIX IV lui succéda. * Marcellin, *en sa Chron. Hist. Miscell.* l. 15. Anastase, *in Joan. I.* Saint Gregoire, *Dial.* l. 3. c. 2. Baronius, *A. C.* 523. & suiv. Baillet, *Vies des Saints*, 28 Mai.

JEAN II, surnommé *Mercure*, fils de Projès, né à Rome au Mont-Céllus, parvint au Pontificat après Boniface II, au commencement de l'an 532, comme le marque l'inscription du titre de saint Eudoxe, *iterum post consulatum Lampadii & Orsili*; & non pas sur la fin de la précédente, comme d'autres l'ont prétendu. L'Empereur Justinien lui envoya une célèbre Ambassade, pour savoir de quelle manière on devoit agir avec les Acomètes: ce qu'il fit savoir à Justinien par une Lettre que ce Prince reçut avec un respect extrême, & qu'il fit mettre au commencement de son Code. Voilà ce qu'Alciat & Cujas témoignent contre des Auteurs, lesquels fondez sur je ne sais quelles raisons frivoles, ont ôté soutenir le contraire. Ce Pontife approuva aussi la déposition de Contuméliosus, Evêque de Riez, par une Lettre qu'il adressa aux Evêques de France. Il mourut le 26 Juin 535, & l'on voit encore son Epitaphe dans l'Eglise de saint Pierre. Il eut pour successeur saint AGAPET. * Liberatus, *in Brev. c.* 20. Anastase, *en sa Vie. Le Code*, l. 8. *cap. de summa Trinitate & Fide Cathol.* Alciat, *Parerg.* l. 4. c. 23. Cujas, *Observ.* l. 12. c. 26.

JEAN III, Romain, surnommé *Catelin*, fils d'Anastase, gouverna l'Eglise après Pélagé I, 13 ans moins 14 jours, depuis le 27 Juillet 559, jusqu'au troisième du même mois 572. Nous ne savons rien du détail de ses actions, sinon qu'il répara & augmenta les cimetières des Martyrs, & qu'il bâtit les Eglises des Apôtres saint Jacques & saint Philippe. BENOIT I occupa le Siège après lui. * Baronius, *in Annal.* Papire Masson & du Chêne, *Histoire des Papes*.

JEAN IV, natif de Salone en Dalmatie, fils de Venance surnommé le *Scholaſtique*, succéda le dernier jour de 639 à Séverin. Au commencement de son Pontificat il écrivit une Lettre pleine d'érudition aux Prélats d'Ecoffe, où l'on se trompoit grossièrement touchant la célébration de la fête de Pâques. Il en écrivit depuis une autre à Constantin, fils d'Héraclius, qui eût proprement une Apologie pour venger le Pape Honorius, de l'accusation d'avoir donné dans l'erreur des Monothélites. Son Pontificat ne fut que d'un an, neuf mois & six jours; car il mourut le 12 Octobre 641. THEODORE fut élu en sa place. * Bède, *Hist. Angl.* l. 2. c. 19. Baronius, *in Annal.* Louis Jacob, *Biblioth. Pontif.* &c.

JEAN V, originaire d'Antioche, ville de Syrie, fils de Cyriaque, avoit passé par les emplois les plus importans avant son exaltation au Pontificat; car le Pape Agathon l'avoit envoyé en qualité de Légat du Saint Siège au VI Concile général. Il fut élu après Benoît II, le 22 Juillet 685, & gouverna l'Eglise un an & onze jours, qu'il passa presque toujours dans le lit, accablé d'une maladie continue. COXON parvint ensuite au Pontificat. * Anastase, *en sa Vie.* Ciconius, *in Joanne P. Eckius*.

JEAN VI, Grec de nation, fut fait Pape après Serge I, le 29 ou 30 Octobre 701, & gouverna l'Eglise trois ans, deux mois & 12 jours. Tibère, qui s'étoit rendu maître de l'Empire, l'inquiéta au commencement de son Pontificat, pour des raisons qui ne nous sont pas bien connues. Ce Pontife mourut le dixième Janvier 705, après avoir fait faire quelques répa-

rations dans les Eglises de saint André, de saint Pierre & de saint Paul, & après avoir créé neuf Prêtres, deux Diacres & quinze Evêques en divers lieux. On élit après lui JEAN VII, qui suit. * Anastase, *en sa Vie.* Baronius, *A. C.* 701. 705.

JEAN VII, fils de Platon, étoit Grec, & monta sur le Siège Pontifical le premier de Mars, ou, comme d'autres disent, le premier de Mai de l'an 705. L'Empereur Justinien, dit ou nez-coupé, lui envoya une célèbre Ambassade, avec quelques cahiers qui contenoient certaines choses contraires à la créance de l'Eglise Romaine, le suppliant d'assembler un Synode pour approuver ce qui seroit orthodoxe, & condamner ce qui ne le seroit pas. Le Pape assembla ce Synode en 707, & n'eût pas le courage de retrancher les Canons qui n'étoient pas conformes aux sentimens de l'Eglise Romaine. Il examina ensuite la cause de saint Wilfride, Archevêque d'York, injustement persécuté, & le rétablit avec honneur sur son Siège. Les Actes de ce Pape ne marquent plus rien de lui, que quelques pieuses fondations qu'il avoit faites. Il mourut le 18 Octobre 707. Le Saint Siège fut rempli par SISINNIUS. * Bède, *l. 5. de Gest. Angl. c.* 20. Anastase, *en sa Vie.* Platine. Onuphre. Du Chêne, &c.

Quelques Historiens amis des fables, ont voulu mettre entre Léon IV, & Benoît III, la prétendue Papesse JEANNE sous le nom de Jean VIII. Ils ont dit, qu'une fille appelée diversément Agnès, Gilberte, Isabelle, Marguerite, Tutta, Dorothee, que quelques-uns font Angloise, & les autres Allemande, élevée chez un homme qui lui apprit les Belles-Lettres, se déguisa en garçon; qu'après avoir voyagé à Athènes & à Jérusalem, elle vint à Rome où sa rare sagesse lui fit grand nombre d'admirateurs, & qu'en suite elle fut faite Pape après Léon IV, qu'ils prétendent être mort en 853. Ils ajoutent qu'elle accoucha dans une procession, au Collège de Rome. Cette fable produite par des Auteurs Catholiques, mais ignorans, a passé longtems pour une Histoire véritable; & des Protestans, comme Samuel Hottinger, & d'autres, n'ont pas manqué d'en faire trophée; mais on employe un très grand nombre d'arguments invincibles, qui renversent entièrement cette imposture, pour faire voir à ceux qui sont un peu intelligens dans l'Histoire, qu'il n'y a qu'une passion injuste ou une extrême ignorance, qui puissent présentement engager à soutenir cette vieille rêverie. Il est vrai que de nos jours elle est hors de crédit; & que les Savans, même ceux qui se font séparer de l'Eglise Romaine, ont traité cette élévation prétendue de Jeanne au Pontificat, de fable ridicule. En effet, il est certain que Léon IV, qu'on prétend être mort en 853, comme nous l'avons dit, occupa le Siège de saint Pierre jusqu'au 17 Juillet de l'an 855, & que Benoît III lui succéda cinq jours après, quoiqu'il n'ait été paisible possesseur de sa dignité qu'au dimanche 29 Septembre suivant. Anastase le Bibliothécaire, Photius, ennemis de l'Eglise Latine, Adon de Vienne, Régino, l'Auteur des Annales de saint Bertin, Loup Abbé de Ferrières, Hincmar de Reims, & enfin tous les Auteurs qui vivoient de ce tems-là, après avoir parlé de Léon IV, lui substituent immédiatement Benoît III, qui eut pour successeur Nicolas I. Quant aux Chroniques de Marianus Scotus, & de Sigebert, qui vécut dans un autre siècle, & qu'on nous oppose, il est sûr que le nom de cette Jeanne ne se trouve point dans les bons exemplaires de ces Auteurs. On peut consulter là-dessus le célèbre David Blondel, quoique d'ailleurs opposé aux sentimens de l'Eglise Catholique. Cependant il faut avouer qu'entre les partisans d'une erreur aussi grossière que celle-ci, il s'est trouvé soixante & dix Auteurs orthodoxes, entre lesquels il y a plusieurs Religieux, & même des Saints canonisez. * Baronius, *A. C.* 853. & suiv. Papire Masson, *in Vit. Pontif.* Florimond de Raimond, *Traité. error. populi de Joan. Papij.* Bellarmin, *de Summ. Pont. Serrarius, Rer. Mogunt.* l. 1. c. 42. num. 41. Aubert le Mire, *ad Chron. Sigeb. A. C.* 854. Blondel, *Famosa Quæst. Avaripont.* Philippe Labbe, *Cenotaphium eversum Joanne Pape.*

Ceux qui ne font pas du sentiment de l'Auteur de cet Article, peuvent se fortifier dans leur créance par la lecture de l'Histoire de la Papesse Jeanne composée en Latin par Mr. de Spanheim premier Professeur de l'Université de Leyde, & donnée au public en François par feu M. Lenfant, ci-devant Ministre François à Berlin. Ils peuvent aussi y ajouter ce qu'en dit M. Jurieu dans son *Histoire du Papiſme*, partie 3. p. 37 & suiv.

JEAN VIII, Romain, fils de Gondus, succéda à Adrien II, le 14 Décembre de l'an 872. Il couronna Charles le Chauve Empereur après la mort de Louis II, & la cérémonie s'en fit à Rome le jour de Noël de l'an 875. Cela ne plut pas aux Italiens, dont quelques-uns, comme Formose Evêque de Porto, & les Comtes de Tuscanelle, formèrent une conjuration contre le Pape Jean. Leur révolte, & les armes des Sarazins, qui menaçoient Rome d'un siège, firent résoudre ce Pontife à demander du secours à l'Empereur Charles le Chauve. Ce Prince passa en Italie, où il rencontra le Pape à Verceil, & fut empoisonné en s'en revenant, l'an 877. Ce fut alors que Lambert Comte de Spolète, & Albert Marquis de Toscane arrêtaient le Pape Jean prisonnier; mais peu après il s'échappa de leurs mains, & s'embarquant sur mer, il descendit en Provence. De là il fut conduit à Lyon, & se rendit à Troyes, où il tint un Concile, & où il couronna Louis le Bègue, non comme Empereur, mais comme Roi. Ce fut en 878. La nouvelle qu'il eut des ravages que les Sarazins faisoient en Italie, l'obligea de repasser les Alpes; & quelques Auteurs ont écrit qu'il fut même contraint de leur payer tribut. Dans le même tems, se laissant séduire aux prières de Basile, Empereur d'Orient, il reçut Photius à la Communion de l'Eglise, & le rétablit

tablit sur le Siège de Constantinople. Cette complaisance surprit tous les Orthodoxes, & a fait dire au Cardinal Baronius, qu'elle a sans doute donné occasion au vulgaire de s'imaginer que Jean VIII étoit femme. D'autres disent que Photius falsifia les Lettres du Pape. Charles le Gros vint à Rome l'an 880, & y fut couronné Empereur par le Pape, qui mourut le 15 Décembre de l'an 882, après avoir gouverné dix ans & un jour. On voit son Epitaphe dans l'Eglise du Vatican. *MAXIEN* fut élu Pape après lui. * Baronius, *A. C.* 877. & *suiv.* Du Chêne, *Vies des Papes*. Platine, Ciaconius, &c.

JEAN IX, natif de Tivoli, fils de *Rampald*, fut mis en la place de Théodore II, l'an 901, malgré les brigues de Serge, fils de Benoît, & parent de Tulcanelle, qui prétendoit s'élever sur le saint Siège. Ce Pontife tint l'an 901, un Concile de soixante & quatorze Prélats à Ravenne, où il confirma les Actes du Pape Formose, & où il fit brûler ceux d'un Concile qu'Étienne VII avoit assemblé contre lui. Il approuva aussi le couronnement de Lambert Empereur, ou plutôt, Roi d'Italie, que les Italiens avoient opposé à Arnoul. Après un Pontificat de trois ans & 15 jours, il mourut l'an 905, & eut pour successeur *BENOIT IV.* * Baronius, *in Annal.*

JEAN X, Romain de nation, & Evêque de Ravenne, fut mis sur le Siège Pontifical après *London* le 24 Janvier 913, par les soins de Théodore, Princesse puillante, & son amie. Les Sarasins firent de son tems d'étranges ravages en Italie, & furent défaits par le Pape, avec le secours d'Albéric, fils d'Adalbert, Marquis de Toscane, dans une bataille donnée l'an 915, & en plusieurs autres occasions. C'est peut-être pour cette raison que Platine dit que ce Pontife avoit l'esprit plus propre à manier les affaires de la guerre, que celles de la Religion. De son tems, Constantin VIII, Empereur des Grecs, & Nicolas, Patriarche de Constantinople, envoyèrent à Rome, pour travailler à l'union de l'Eglise Grèque avec la Latine, dont la guerre des Bulgares empêcha la conclusion. Léon d'Osie dit que Jean, sentant que la conscience l'accusoit de plusieurs fautes, envoya faire un pèlerinage en son nom à Compoitelle. Il calma les dissensions qui s'étoient élevées entre quelques Prélats des Gaules, pour l'Evêché d'Utrecht, & fut depuis arrêté prisonnier en 928, par Gui, Duc de Toscane, frère de Hugues, Roi d'Italie, & mari de l'impudique Marozie. Elle vouloit élever sur le saint Siège un fils qu'elle avoit eu du Pape Serge III, & pour en venir à bout, elle fit étrangler par ses satellites Jean X, qui avoit déjà vu mourir un de ses frères nommé Pierre, ou de tristesse, ou par violence, *vel vi, vel angore*, comme le remarque Flodoard en 929. *LEON VII* lui succéda. * Luitprand, *l. 2. c. 13. p. 143. & suiv.* Léon d'Osie, *l. 56. Flodoard, Hist. Rom. l. 3. Platine, de Vit. Pontif.*

JEAN XI, fils du Pape Serge III, & de l'impudique Marozie, parvint sur le trône Apostolique par la faction de son beau-père Gui de Toscane, après Étienne VIII, l'an 931. Après la mort de Gui, Marozie envoya des Députés à Hugues son beau-frère, pour lui offrir la ville de Rome à condition qu'il l'épouserait. Cette proposition fâcha si fort Albéric son fils, qu'il la fit mettre en prison avec le Pape Jean; & ensuite il gouverna les affaires de l'Eglise selon son caprice. On dit même que pour de l'argent il permit aux Patriarches de Constantinople de se servir du *Pallium*, qu'ils ne portèrent point auparavant sans la permission du Pape, & que depuis, eux & les Evêques Grecs l'ont toujours porté. Jean XI mourut en prison l'an 936, & on élit après lui *LEON VII.* * Luitprand, *l. 3. c. 12. Du Chêne, Vies des Papes.*

JEAN XII, fils d'Albéric, Patrice Romain, nommé *Oba-tin*, ayant été fait Prince de la ville de Rome, après la mort de son père, & du Pape Agapet, s'empara du Pontificat à l'âge de 18 ans, en 955 ou 956. Il prit le nom de Jean, ou en mémoire de Jean XI, qui étoit son oncle, ou parce que quelques flatteurs dirent de lui, ce que le texte sacré dit du Précurseur du Fils de Dieu: *Qu'il y est un homme envoyé de Dieu, qui avoit son Jean.* Les Auteurs disent que ce Pape, qui s'abandonnoit à toutes sortes de crimes, voyant que Bérenger & Albert son fils exerçoient des tyrannies incroyables en Italie, y appella Othon I, Empereur, le couronna à Rome l'an 951, & lui promit une fidélité inviolable, qu'il lui jura sur le corps de saint Pierre. Cependant il oublia bientôt sa promesse, & se rangea du parti des Tyrans. Othon revint à Rome, d'où Jean étoit parti, craignant la juste indignation de ce Prince; mais cela n'empêcha pas que les Prélats ne tinssent l'an 963 un Concile, dans lequel, après qu'on eut ouï les accusations épouvantables faites contre lui, on le déposa du Pontificat. Il rentra pourtant dans la ville, lorsqu'Othon en fut parti; & assembla le 26 Février 964 un Synode, dans lequel il fit brûler les Actes de celui qui avoit été tenu contre lui. Pour se venger plus sensiblement de ce que l'on avoit décrété contre lui, il fit couper la tête à Jean Cardinal Diacre, & la langue, le nez & les doigts à Afon. Ensuite il continua à mener une vie abominable; mais Dieu ne laissa pas ses crimes impunis. Luitprand écrit que les Démones le battirent tellement un soir qu'il étoit couché avec une femme, qu'il en mourut huit jours après. D'autres disent plus vraisemblablement, que le mari de cette femme le tua le 15 Mai de la même année 964, après qu'il eut gouverné, ou comme dit un Moderne, souillé l'Eglise depuis l'an 955. *LEON VIII* porta la Thière après lui. * Baronius, *in Annal.* Luitprand, *l. 6. Région.* Platine.

JEAN XIII, Romain, Evêque de Narni, & fils de Jean, succéda à Benoît V, l'an 965, par l'autorité de l'Empereur, contre l'intention des Romains. Le Pape qui en usa trop sévèrement à leur égard, s'attira leur haine, & fut contraint de se retirer à Capoue près de Pandolf, qui en étoit Prince. Il fut

rétabli par l'Empereur Othon à Rome; & ensuite se trouva à un Concile assemblé à Ravenne l'an 977. On dit que ce fut alors que les Poitevins reçurent la Foi de Jésus-Christ, & que le Pape établit les bénédictions des cloches. Il mourut le sixième Septembre de l'an 972, & fut enterré dans l'Eglise de saint Paul à Rome, où l'on voit son Epitaphe. *DOMNION* ou *DOMNE II*, fut Pape après Jean XIII. * Sigebert, *in Chron. An. Chr.* 969, où il rapporte un miracle fait par l'application des chaînes de saint Pierre. Léon d'Osie, *Chron. Caff. l. 2. c. 9. Onuphre & Gênébrard, in Chron.*

JEAN XIV, nommé auparavant Pierre, Evêque de Pavie, Chancelier de l'Empereur Othon II, fut élevé sur le trône de saint Pierre, après Benoît VII, en 984, & au refus de saint Mayeul, comme nous l'apprenons de Nalgode, qui a écrit sa Vie. Boniface VII, surnommé Françon, Antipape, qui s'étoit retiré à Constantinople, ayant appris la mort de Benoît VII, & de l'Empereur, revint à Rome; & avec le secours des siens, mit le Pape en prison où il fut étranglé le 20 Août 985, après avoir tenu le Pontificat un an & quelques mois. Il eut pour successeur *JEAN XV* qui fut. * Baronius, *A. C.* 985.

JEAN XV, Romain, fils de Léon, fut élu par le Clergé, sur la fin de l'an 985, après la mort de Boniface Antipape. Crescentius qui s'éleva pour lors à Rome, fit craindre à ce Pape une fin aussi funeste que celle de Jean XIV: ce qui l'obligea de se retirer en Toscane, & de demander la protection de l'Empereur Othon III. Ces précautions intimidèrent les Romains, qui rappellèrent le Pontife chez eux. Il y revint, & maintint tant qu'il put l'Eglise en paix. Ce Pape célébra en 989 un Synode à Rome au sujet de saint Adalbert, Evêque de Prague, qui s'étoit retiré dans un Monastère. Il régla les différends d'entre Ethelrède, Roi d'Angleterre, & Richard, Duc de Normandie; & n'oublia rien pour apaiser quelques désordres survenus dans l'Eglise de Reims au sujet de la déposition d'Arnoul. Ce qui témoigne que ce Pape étoit plus vertueux que n'a cru Platine, qui en a confondu deux ou trois de ce nom dans sa Vie. Le Tyran Crescentius, s'étant fortifié à Rome au Château-Saint-Ange, y fut assiégé par l'Empereur à la prière des Romains. Ce fut pendant ce siège que le Pape mourut, le septième Mai de l'an 996, comme porte son Epitaphe qu'on voit à saint Pierre. *GEROISE V* parvint ensuite au Pontificat. * Guillaume de Malmesbury, *de Gestis Anglorum, l. 2. Baronius, in Annal.* Du Chêne, *Hist. des Papes.*

JEAN XVI, Romain, fils de Robert, fut élu après Jean XV, au sentiment du Continuateur de Ciaconius, de Du Chêne, & de quelques autres, quoique le Cardinal Baronius & plusieurs autres Historiens ne le mettent point au nombre des Pontifes. L'Auteur de la Chronique Martinienne dit qu'il étoit savant, & qu'il avoit composé divers Ouvrages. Crescentius qui exerçoit sa tyrannie à Rome, l'obligea d'en sortir pour demander le secours de l'Empereur. Il fut rappelé bientôt, & mourut incontinent après son retour le premier de Juin de l'an 996. Ainsi il n'auroit pas gouverné un mois entier. * *Le Continuateur de Ciaconius, Vie de Jean XVI.* Du Chêne, *Hist. des Papes, tome 1. p. 551.* édit. de Paris de 1653.

JEAN XVII, Antipape, nommé auparavant Philagathe, étoit natif de Rossano en Calabre, & Evêque de Palifance. Crescentius qui tenoit Rome sous sa dépendance, & qui étoit maître du Château-Saint-Ange, le fit élire pour l'opposer à Grégoire V. Ce faux Pontife, qui étoit savant & riche, eut beaucoup de partisans; mais l'Empereur Othon III, ayant enlevé Crescentius dans son fort, prit aussi Philagathe, auquel on coupa les mains & les oreilles, après lui avoir arraché les yeux en 998. On dit qu'ayant été livré aux Romains, ils le monterent sur un âne, & le promèdèrent en cet état par la ville, lui mirent la queue de l'âne entre les mains, & l'obligèrent de crier, que c'étoit ainsi qu'on punissoit ceux qui vouloient détronner les Papes. *Tale supplicium patitur, qui Romanum Papam de sua Sede pellere nititur.* * Glaber Rodulphe, *Hist. l. 1. c. 3.* Léon d'Osie, *l. 2. c. 28.* Pierre Damien, *Epist. 2. ad Carol. &c.*

JEAN dit XVIII, par ceux qui ont laissé à l'Antipape, le nom de Jean XVII, fut mis par la faction des Comtes de Tulcanelle sur le saint Siège, qu'il ne garda que cinq mois, après *Sirostre II*, l'an 1003. Quelques-uns disent que de son tems l'élection des Papes fut ôtée au peuple, pour être transportée au Clergé. Ce Pape fut surnommé *Siro*, & eut pour successeur *JEAN* qui fut. * Baronius, *in Annal.* Du Chêne, *Hist. des Papes, &c.*

JEAN XIX, que Platine nomme XX, parce qu'il met l'Antipape Philagathe, dit Jean XVII, entre les Pontifes, fut élu le 20 Novembre 1003. Quelques-uns disent qu'il étoit Romain, surnommé *Fajanus* ou *Fanassus*. Pierre, Patriarche d'Antioche, témoigne par une Lettre à Michel Cérularius, que ce Pape ménagea l'union de l'Eglise Grèque avec la Latine. Son Epitaphe tirée des anciens monumens de l'Eglise du Vatican, recueillie par Vegius, rapporte la même chose. Elle commence ainsi, *Quam solem Dominus placuit, &c.* Fulbert de Chartres fait aussi mention de ce Pape, qui mourut le 18 Juillet de l'an 1009. *SERGE IV* porta ensuite la thière. * Baronius, *A. C.* 1003. 1009. Le Cardinal Guillaume, *in Viris Pontif.*

JEAN XX, fils de Grégoire, Comte de Tulcanelle, & frère de Benoît VIII, lui succéda l'an 1024. Il porta le nom de Romain avant son élévation au Pontificat, où il parvint avec le secours de ses biens, & par l'autorité de son père. Quelques Auteurs, se fondant sur ce que rapporte le Cardinal Pierre de Damien, que Jean Pape, frère de Benoît, avoit pris l'habit de Religieux, ont cru qu'en effet il se fit Moine, effrayé de ce qu'on disoit, que son frère étoit apparu après sa mort à l'Evêque de Caprée, & qu'il fut ensuite remis sur le saint Siège. Sous son Pontificat les Grecs voulant obtenir le titre d'Universel ou Oecuménique, pour le Patriarche de Constantinople, le

corrompirent par argent presque tous les Prélats de la Cour Romaine. Ce qui donna sujet aux Italiens de murmurer, & à Guillaume, Abbé de saint Bénigne de Dijon, d'écrire fortement au Pape. Il couronna l'Empereur Conrad II, & mourut le huitième Novembre l'an 1033. B. X. O. I. T. IX occupa le saint Siège après lui. * Glaber, l. 4. Léon d'Osie, l. 2. Pierre de Damien, *Epist. ad Nicol. II.* Ciaconius, Onuphre, Générard, et la *Chron.* Baronius, &c.

JEAN XXI, nommé auparavant Jean-Pierre, Cardinal, Evêque de Fregate, monta sur le Siège de saint Pierre après Adrien V, le 13 Septembre 1276. Il étoit natif de Lisbonne en Portugal, Médecin de profession, fils de Médecin, & avoit même écrit un Thésor de remèdes pour conserver la santé. Depuis il fut Archidiacre & Archevêque de Braga en Portugal, & fut mis par le Pape Grégoire X, au nombre des Cardinaux en 1268. On lui attribue d'autres Ouvrages, qui sont, *Sommae Logicales; Parva Logicalia; In Physiologiam Aristotelis; Dialectica; Epistole; Canones Medicinæ; De Oculis*, & d'autres Traitez, dont les Curieux pourroient voir le dénombrement dans la Bibliothèque des Papes du Père Louis Jacob. Ce Pape envoya des Légats à Michel Paléologue, pour l'exhorter à observer ce qui avoit été résolu dans le Concile de Lyon, tenu sous Grégoire X. Martin le Polonois, qui a continué sa Chronique juques en ce tems, dit, que ce Pontife se persuadoit de vivre longtems, ce qu'il prétendoit avoir connu dans les Astres; mais cette science le trompa, car il mourut à Viterbe le 15 ou 20 Mai de l'an 1277, six jours après avoir reçu une blessure par la chute d'une chambre, qu'il avoit fait bâtir près de son palais. Il tint le Siège huit mois, & quelques jours. N. C. O. I. A. S. III fut appelé à la Papauté. * Sponde, A. C. 1276. 1277. Papius Mallon. Du Chêne. Ciaconius, *Hist. des Papes.* Louis Jacob, *Biblioth. Pontif.*

JEAN XXII succéda à Clément V, l'an 1316, après la mort duquel le Siège, qui étoit alors à Avignon, avoit déjà vaqué plus de deux ans. Les Cardinaux assemblés à Carpentras, ne pouvant s'accorder sur l'élection d'un nouveau Pontife, Philippe le Long, Comte de Poitiers, depuis Roi de France, alla à Lyon par ordre du Roi son frère Louis X, dit Hutin, pour travailler à faire remplir le Siège vaquant. Il agit avec tant de zèle & tant d'adresse, qu'ayant assemblé tous les Cardinaux à Lyon, il les enferma en Conclave dans le Couvent des Dominicains, avec protestation de ne les point laisser sortir, qu'ils n'eussent nommé un Pape. Ce compliment les étonna; & comme quarante jours après ils ne se pouvoient encore accorder, ils agirent par compromis, & donnerent le choix à Jacques d'Osie ou Deufe Cardinal, Evêque de Porto, de nommer celui qu'il voudroit. Il se nomma lui-même, disant, *Ego sum Papsa*. Cette nomination qui se fit le cinquième ou le huitième Septembre de l'an 1316, fut approuvée de tous, & le nouveau Pape ayant pris le nom de Jean XXII, fut couronné dans l'Eglise de saint Jean de Lyon, & alla ensuite tenir le Siège à Avignon. Au reste, sa fortune fut extraordinaire. Il étoit natif de Cahors en Querci, fils, à ce qu'on prétend, d'Arnould d'Eusa, pauvre Cordonnier; mais M. Baluze paroît assez bien prouver qu'il n'étoit pas d'une famille si basse. Dans un petit corps il renfermoit un grand génie, & étoit très savant pour ce tems-là. Sur tout dans la Jurisprudence Civile & Canonique, qu'il avoit apprise en France & en Italie. Il s'attacha dès son jeune âge à Pierre, Archevêque d'Arles, Chancelier de Charles II, Roi de Naples, Comte de Provence; & se rendit si nécessaire, qu'après la mort de ce Prélat, Robert fils de ce Charles, lui donna les Sceaux, & le fit son Chancelier. Depuis il parvint à l'Evêché de Frejus, & fut transféré par le Pape Clément V, à l'Archevêché d'Avignon vers l'an 1310, & deux ans après il fut fait Cardinal & Evêque de Porto. Ensuite de quoi il parvint au Pontificat de la manière que nous venons de le rapporter. Ce Pape canonisa saint Louis, Evêque de Toulouse, & saint Thomas d'Aquin. Il confirma l'Ordre des Chevaliers de Christ en Portugal, pour faire la guerre aux Sarrasins d'Afrique & aux Maures de Grenade; & reforma celui de Grandmont. Il érigea diverses Abbayes en Evêchez, & de plusieurs Eglises Episcopales il fit des Métropoles dans le Languedoc, dans la Guienne, & en Espagne même, & fonda grand nombre d'Eglises Collégiales. Il érigea l'Evêché de Toulouse en Archevêché, & lui donna pour Suffragans Montauban, Lavaur, Mirepoix, Saint-Papoul, Rieux & Lombès, avec Pamiers, déjà établi sous Boniface VIII. Il érigea dans l'Archevêché de Bourges les Evêchez de Saint-Flour, de Vabres, de Castres & de Tulle; & dans celui de Bourdeaux, Condom, Sarlat, Luçon & Maillezais. Il partagea la Province de Tarragone en deux, érigeant Sarragosse en Métropole. Ce fut lui qui publia les *Clementines*, qui sont des Constitutions faites par Clément V, son Prédécesseur, & qui dressa les autres Constitutions appelées *Extravagantes*. De son tems l'élection qui avoit été faite à l'Empire de Louis de Bavière & de Frédéric d'Autriche, avoit partagé toute l'Allemagne. Celle du premier passoit pour légitime; & cependant le Pape Jean lui fut extrêmement contraire. Cette méfintelligence vint à une telle extrémité, que Louis étant à Rome en 1329, fit dégrader Jean de la Papauté, & fit substituer en sa place Pierre Ramuche de Corbéria, Cordelier, sous le nom de Nicolas V, que Michel de Césenne, Général de cet Ordre, & plusieurs de ses Moines, soutinrent fortement par leurs Sermons & par leurs Ecrits; mais ce parti fut bientôt ruiné, & Corbéria, après diverses aventures, s'étant laissé prendre, fut mené en l'année 1330 à Avignon, où ayant demandé pardon au Pape, la corde au col, il mourut deux ou trois ans après, dans une prison assez commode. Le Pape paya aussi le tribut à la nature le quatrième Décembre 1334, âgé de plus de 90 ans,

après avoir gouverné l'Eglise 18 ans trois mois 28 jours. Il bâtit le Palais à Avignon, & éleva d'autres ouvrages magnifiques. On dit qu'il laissa un trésor immense, & plus considérable que n'avoit fait aucun de ses prédécesseurs. Quelques Auteurs écrivent qu'on lui trouva la valeur de vingt-huit millions de ducats; & d'autres, dix-sept cents mille florins d'or. B. X. O. I. T. XIII lui succéda. * Villani, *Hist. l. 9. 10. 11.* Guillaume de Nangis, Nauclere. Les Auteurs allégués par Ciaconius & Du Chêne, *Hist. des Papes*, & par Bzovius, Sponde, & Rainaldi, aux *Ann. Eccl. Baluze, Vita Pop. Avinion.*

☞ Ce Pontife fut accusé deux fois d'Hérésie. Trois ou quatre ans avant sa mort, il avoit prêché publiquement à Avignon, que la vision béatifique des âmes bienheureuses, & la peine des damnés étoient imparfaites jusques au jour du jugement dernier. Quoique cette opinion eût été fort commune dans les premiers siècles de l'Eglise, qu'elle ait été même recueillie des Ecrits de saint Justin, de saint Irénée, de Tertullien, d'Origène, de Théodoret, de Lactance, de Victorin, & de Prudence, les Cardinaux & les Evêques qui firent réflexion à ce qui avoit été cru & décidé depuis dans l'Eglise, s'y opposèrent formellement. L'Université de Paris en fit de même. Pour la gagner, le Pape employa Gérard, alors Général des Cordeliers, & un autre Docteur; mais ce fut en vain. On dit que le Roi Philippe de Valois, ayant su que ce Gérard avoit prêché publiquement l'opinion du Pape, s'en fêcha fort, lui protesta qu'il ne vouloit point d'Hérésie dans son Royaume; & le menaça de le faire brûler, s'il avoit jamais la hardiesse de publier de semblables doctrines dans son Etat. Un Historien moderne très docte & très judicieux ajoute que ce Roi, dans une Lettre qu'il écrivit à Jean XXII, lui manda en ces propres termes, que, s'il ne se retrahoit, il le feroit ardre. Il fit examiner la question par trente Docteurs de l'Université, qui confondirent le Nonce Gérard, & il en fut fait un décret. Voilà la première accusation intentée contre ce Pape. Quant à la seconde, il faut remarquer que Nicolas IV, qui avoit été Cordelier, avoit déclaré par une Bulle, que les Cordeliers pourroient avoir l'usage des choses qu'on leur donneroit, pourvu que la propriété en appartint à l'Eglise Romaine. Vers l'an 1322, un certain Béranger, sur la réponse d'un Bèguard mis à l'inquisition de Toulouse, enseigna que Jésus-Christ, ni les Apôtres, n'avoient rien possédé, ni en commun, ni en particulier, & que c'étoit un Article de Foi. La difficulté fut rapportée au Pape, qui la fit examiner, dans le tems que les Cordeliers assemblés en Chapitre général à Perouse, sans attendre la décision du Pontife, la publièrent, & la firent enseigner & prêcher par leurs Docteurs. Jean XXII, justement offensé de ce qu'ils avoient prévenu son jugement, condamna leurs propositions par ses Extravagantes, *Cum inter & Ad Conditorem*. Ce qui les irrita si fort, qu'une bonne partie passa du côté de l'Empereur Louis de Bavière, avec leur Général Michel de Césenne. Les autres même qui ne se jetterent pas dans le Schisme, ne laisserent pas de soutenir toujours leur opinion, & de dire que Jean étoit Hérétique en ce point. Aussi ne les épargna-t-il point, & on fait assez le dessein qu'il eut d'abolir leur Ordre. Ce fut là cette Question qu'on appella le *Pain des Cordeliers*. Au fond, cette dispute étoit aussi peu sérieuse, que celle que les mêmes Religieux agiterent pour la couleur, pour la forme & pour l'étoffe de leurs habits: s'ils le porteroient blanc, gris ou noir; si le capuchon seroit pointu ou rond, large ou étroit; leur robe ample, courte ou longue; & enfin si on la devoit avoir de drap ou de serge. Sur ces débats il fallut autant consulter le saint Père, autant tenir de Chapitres, assembler de Congrégations, faire de Livres & de Manifestes, que s'il se fût agi de l'état entier de la Religion & de la Chrétienté. * Villani, l. 20. Sixte de Sienne, *Biblioth. Senf. l. 6.* Belleforest, l. 5. Sponde, Bzovius, & Rainaldi, in *Annal. Eccl. A. C. 1322. 1323. 1324. 1333.* Fr. Bellarmin, de *Rom. Pont. l. 4. §. de S. Bonitudo. l. 1. Mézeray, Histoire de France. Calvin, Instit. l. 3. c. 24. §. l. 4. c. 28.*

JEAN XXIII, nommé auparavant Balhsar Cozza, étoit natif de Naples, & fut fait Cardinal l'an 1402, par Boniface IX, qui l'envoya Légat à Bologne. Il fut créé Pape après la mort d'Alexandre V, mais ce fut, dit-on, à condition que, pour donner la paix à l'Eglise, il renonceroit au Pontificat, si Grégoire XII, & Pierre de la Lune, qui se faisoit nommer Benoît XIII, se dédisoient de leurs prétentions. Les Historiens assurent que les actions & les sentimens de Jean XXIII étoient plus d'un guerrier que d'un Pape, & qu'il se fit élire par force. D'autres prétendent qu'il fut élevé à la recommandation de Louis d'Anjou, Roi de Naples, qu'il reçut après son couronnement avec beaucoup de magnificence, & qu'il favorisa contre Ladislas. Quel qu'il en soit, avant cette élection qui se fit le 17 Mai de l'an 1410, le Concile de Pise tenu en 1409, avoit ordonné qu'on en célébreroit un autre dans trois ans. Jean en convoqua un à Rome l'an 1413. Quelque tems après, l'Empereur Sigismond passa en Italie, où l'on choisit la ville de Constance sur le Rhin, pour y célébrer le Concile. Le Pape se rendant à Constance où il n'alloit qu'à regret, tomba en passant une montagne du Tirol; & comme on lui demanda s'il ne s'étoit point blessé, De par le Diable dit-il, je suis à bas, j'aurois bien mieux fait de demeurer à Bologne; & en regardant la ville de Constance du haut de cette montagne, je vois bien, dit-il, que c'est ici la fosse où l'on prend les renards. Il entra dans la ville à cheval le 28 Octobre 1414, & il fut reçu avec beaucoup de magnificence. L'ouverture du Concile avoit été fixée au premier Novembre, mais elle ne se fit que le cinquième, le Pape ayant célébré pontificalement la Messe du St. Esprit. Le Pape présida à toutes les Sessions qui se tinrent pendant qu'il fut à Constance, & il prononça à la

première un Sermon sur le v. 16. du ch. 8. de Zacharie. Dans la seconde Session tenue le deuxième Mars 1415, le Pape monta sur son trône, & tourna vers l'autel, lut tout haut un papier, qui lui fut présenté par Jean, Patriarche d'Antioche, François de nation; & par cette lecture il promit de renoncer à la Papauté, si les deux autres y renonçoient aussi, ou s'ils venoient à mourir; mais soit qu'il eût été contraint d'approuver cet Acte, ou qu'il l'eût fait, sans y avoir réfléchi, il s'en repentit, & se retira à Schaffouse déguisé en Cavalier. La retraite du Pape jeta la consternation dans la ville & dans le Concile, mais l'Empereur ayant dissipé ses frayeurs, on députa quelques Cardinaux à Jean pour l'engager à revenir ou à faire la cession par des Procureurs. Il promit de céder par Procureur, mais à des conditions qui furent rejetées. Ne se croyant plus en sûreté à Schaffouse il se retira à Lauffenberg. Dès qu'il fut hors de Schaffouse il fit venir un Notaire & des témoins, pour déclarer que tout ce qu'il avoit juré à Constance il ne l'avoit fait que par crainte, & qu'ainsi il n'étoit pas obligé de le tenir. Après avoir erré quelque tems de ville en ville, il fut fait prisonnier à Fribourg, & ramené à Constance, où il fut déposé par le Concile en la XII Session, tenue le 29 Mai de la même année. Il envoya lui-même sa renonciation au Pontificat. Depuis, il fut mis en prison à Manheim, ou à Heidelberg, sous la garde de Louis de Bavière, Comte Palatin du Rhin, d'où il ne sortit que l'an 1419. Quelques-uns disent qu'il corrompit ses Gardes pour trente mille ducats; d'autres assurent qu'on le délivra, après que la paix fut rétablie dans l'Eglise, par l'élection de Martin V, par la mort de Grégoire XII, & par l'excommunication contre Pierre de la Lune. Nous savons du moins que Balhasar Costa vint à Florence la veille de la Fête-Dieu, le 14 Juin, & se prosterna aux pieds du Pape Martin. Celui-ci le reçut, le fit Doyen des Cardinaux, & Evêque de Frefcati; & ordonna qu'en considération de ce qu'il avoit été, on lui donneroit dans les assemblées un siège plus élevé que celui des autres. Il ne resta pas longtems en cet état; car il mourut le 22 Décembre de la même année 1419, & fut enterré magnifiquement, par les soins de Come de Médicis son ami, qui lui fit élever un magnifique tombeau dans l'Eglise de saint Jean. Les Auteurs accusent ce Pontife d'avoir pratiqué une politique violente, & peu conforme à son caractère; mais on ne peut lui refuser la louange d'avoir témoigné beaucoup de force dans les malheurs qui lui arrivèrent. Il sacrifia sa fortune au repos de l'Eglise, & eut sujet de se plaindre de ses amis, qui le trahirent, ou l'abandonnèrent lâchement dans les occasions. On dit, que dans sa prison il fit lui-même ces vers sur l'inconstance de sa fortune,

*Qui modò summus eram, gaudens & nomine Praeful,
Tristis & abjectus nunc mea fata geno.
Excelsus solio super verbar in alto,
Cunctaque gens pedibus oscula prona dabat.
Nunc ego pauperum funo devotus in ima,
Vultum deformem quocunque videre piget.
Omnibus in terris aurum mihi sponte ferchant,
Sed nec gaze juvat, nec quis amicus adeft.
Sic variata fortuna vices, adversa fecundis
Subdit, & ambiguo nomine ludis atrox.*

Martin V jouit paisiblement de la tiare après sa mort. * *Ann. Concil. Constant.* Platine. Onuphre. Ciaconius. Papire Masson. Du Chêne, de Rom. Pontif. Sponde, in *Annal.* Thierri de Niem, in *Joann.* & Du Puy, *Hist. du Schisme.* Voyez aussi l'Histoire du Concile de Constance de M. Lenfant.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

JEAN, I de ce nom, surnommé *Talida*, Patriarche de l'Eglise d'Alexandrie, & auparavant Prêtre & Oeconome de la même Eglise, fut mis par les Orthodoxes en la place de Timothée Solofaciou, l'an 482. Acace de Constantinople, qui haïssoit ce Prêtre, parce qu'il avoit négligé de lui donner avis de son ordination, l'accusa auprès de l'Empereur Zénon de divers crimes, dont il étoit innocent. Les principaux étoient de s'être fait pourvoir de l'épiscopat d'Alexandrie contre son serment, & d'avoir porté son prédécesseur à mettre le nom de Dioscore dans les sacrez Diptyques. Ainsi à la persuasion de ce méchant Evêque, il fut chassé de son Siège par Zénon, & vit rétablir Pierre Mongus Hérétique. Il en appela au Siège Romain, & vint demander justice au Pape Simplicius qui le remplissoit alors. Quoiqu'il eût trouvé ce Pontife mort, Felix III, qui lui avoit succédé en 493, le reçut avec bonté, & n'oublia rien pour son rétablissement. Ensuite voyant qu'il n'en pouvoit venir à bout, il lui donna l'Evêché de Nole, que Jean Talida administra faiblement. Il y mourut en paix. * *Liberatus, in Breviario, c. 16. 17. 18. Baronius, A. C. 482. & suiv.*

JEAN II, surnommé *Mela*, Hérétique, succéda en 497 à Anastase, qui l'étoit aussi. Liberatus & Léonce disent qu'il souleva à cet Edit d'union, appelé *Henoticon*, qui fut si contraire à la Foi Catholique, & que l'Empereur Zénon avoit publié. Il tint ce Siège jusques à l'an 506, qu'un autre Hérétique prit sa place. * *Liberatus, in Breviario, c. 18. Baronius, Ann. Ch. 497. 506.*

JEAN III, dit *Macbion*, Hérétique, fut mis par ceux de son parti sur le Siège de l'Eglise d'Alexandrie après Jean II, l'an 506. Il reçut d'abord l'Henotique de Zénon, rejeta le Concile de Chalcedoine, & persécuta les Orthodoxes avec une fureur incroyable, pendant onze années qu'il gouverna son Eglise; car on dit qu'il mourut l'an 516, comme on le peut

conclurre de ce que disent Nicéphore, en la *Chron.* & Liberatus, in *Breviario, c. 18.*

JEAN IV parvint au Siège patriarcal d'Alexandrie, l'an 570 après Apollinaire. Il eut un soin particulier de se bien acquiescer des devoirs de sa charge, & mourut onze ans après son élection l'an 581. * Nicéphore, in *Chron.* Baronius, A. C. 570. 581.

JEAN V, surnommé *l'Annonier*. Voyez ci-dessus entre les Saints du nom de JEAN.

JEAN DE CARDAILLAC, Patriarche d'Alexandrie. Cherchez CARDAILLAC.

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

JEAN, I de ce nom, Patriarche d'Antioche, Disciple de Théodore de Mopsuete, fut élu après Théodote, en 427. Il eut le malheur de tomber dans les erreurs de Nestorius, & d'y attirer Théodoret de Cyr, son ami, qu'il employa à refuser de anathèmes prononcés dans un Concile par saint Cyrille d'Alexandrie, le plus zélé Défenseur de la Foi orthodoxe. Le Pape Célestin lui écrivit pour le prier de s'opposer à Nestorius. Il le fit en apparence, & lui manda ses sentimens dans une Lettre; mais la manière ambiguë dont il s'expliqua, donna lieu de douter de la pureté de sa Foi; & le commerce d'amitié qu'il entretenoit avec Nestorius, lors même que cet Hérétique fut condamné, fit connoître qu'on avoit eu raison de ne se point fier à ses promesses; car pour faire plaisir à Nestorius, il ne voulut point se trouver au Concile Général d'Ephèse, tenu en 431, où on l'attendit quinze jours, & dont on ne fit l'ouverture, qu'après qu'il eut mandé qu'il n'y viendrait pas. Il y vint ensuite avec ses Suffragans, & se plaignit injustement de ce qu'on ne l'avoit pas attendu. Ce fut cinq jours après la condamnation de Nestorius, avec lequel il se joignit; & s'enfermant dans sa maison, on y assembla un Conciliabule de trente Evêques, tous déposés pour leurs crimes, ou chassés pour leurs hérésies. Ils eurent l'audace d'y condamner saint Cyrille d'Alexandrie, & Memnon d'Ephèse; & de priver de la Communion des Fidèles les autres Evêques du Concile, qui le manda pour venir rendre raison de son procédé. Sur le refus qu'il fit de comparoitre, on prononça anathème contre lui. Dans le Conciliabule tenu par Jean d'Antioche, on rétablit les Evêques Pélagiens qui avoient été déposés, & qui firent un Décret, par lequel ils déclarèrent que l'ame d'Adam n'étoit point morte par son offense; & que le péché originel ne passoit point du père à l'enfant. Cette décision hérétique s'étoit glissée parmi les vrais Décrets du Concile d'Ephèse; & saint Grégoire le Grand fut le premier qui découvrit cette surprise, dans ses Epîtres à Euloge d'Alexandrie, à Anastase d'Antioche, & au Comte Narès. Jean d'Antioche trompa l'Empereur Théodose le Jeune par ses Lettres, & après le Concile, la division d'entre saint Cyrille & lui, troubla longtems la paix de leurs Eglises. On le ramena enfin à son devoir l'an 432. Il se reconcilla avec le Pape & avec saint Cyrille; & Paul Evêque d'Emèse qu'il envoya à Alexandrie, condamna Nestorius, & soucrivit aux Actes du Concile d'Ephèse. Depuis ce tems, Jean détesta toujours l'hérésie de Nestorius qu'il avoit soutenue, & laissa son Siège qu'il avoit tenu neuf ans, à Domnus son neveu, qui fut élu en sa place en 436. * *Actes du Concile d'Ephèse.* Nicéphore. Théodoret. Liberatus & Baronius, A. C. 427. 430. & suiv.

JEAN II, fut fait Patriarche d'Antioche, l'an 1090, & gouvernoit encore cette Eglise, lorsqu'ils Latins se rendirent maîtres de la ville, l'an 1097. * Générard, en la *Chron.*

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

JEAN, I de ce nom, Patriarche de Constantinople. Cherchez JEAN CHRYSOSTOME. (Saint).

JEAN II, de Cappadoce fut nommé Patriarche, l'an 518, sur la fin du règne de l'Empereur Anastase, & ne fit son entrée dans son Eglise qu'au couronnement de Justin, qui fut élevé à l'Empire. Durant cette Cérémonie il condamna Eutychès, Nestorius, Sévère & les autres Hérétiques, & reçut le Concile de Chalcedoine. Quatre jours après, il célébra un Synode de quarante Evêques, pour approuver ce qui avoit été fait, & fit mettre dans les Diptyques le nom du Pape Léon. On y inséra les quatre premiers Conciles généraux, & on rappella de l'exil les Evêques qui avoient été bannis par Anastase. Ainsi Jean apaisa tous ces troubles qui avoient si longtems agité les Eglises d'Orient, comme nous l'apprenons des Epîtres du Pape Hormisdas. Il mourut l'an 520. * Baronius, in *Annal.* Banduri, *Imp. Orient. l. 8. Comment.*

JEAN III, dit *d'Antioche & le Scholastique*, étoit Apocrifiste, c'est à dire, Nonce de l'Eglise d'Antioche à Constantinople, où s'étant engagé dans le parti de plusieurs Hérétiques, il fut mis par l'Empereur Justinien en la place du Patriarche Eutychius, l'an 565. Il tint injustement ce Siège épiscopal jusques en 577. Il fit en 550 une Collection Grèque des Canons, rangés suivant l'ordre des matières, au lieu que les Collections précédentes étoient disposées selon l'ordre des Conciles, ou Epîtres Décretales. Elle est divisée en 50 titres, qui est le nombre des matières, auquel il réduisoit les affaires Ecclésiastiques. Vers l'an 554 il fit le premier Nomocanon, divisé aussi en 50 titres, où il ajoutoit aux Canons les Loix civiles qui y avoient du rapport. * Eustathius, in *Vita Eutych. apud Sorium. 6. Apr.* Banduri, *Imp. Orient. l. 8. Comment.*

JEAN IV, dit *le Jeuneur*, Prêtre de Constantinople, fut mis, par les soins de l'Empereur Tibère II, sur la Chaire épiscopale de cette Eglise, après Eutychius, l'an 582. Ce dernier

étant au lit de la mort, fut qu'on le vouloit choisir pour son successeur, & témoigna que ce choix ne lui plaisoit point, parce qu'il connoissoit cet homme jusqu'au fond du cœur, & qu'il avoit découvert qu'il étoit de ces jaloux qui exténuent leur face (comme dit l'Evangile) afin de faire paroître leur abstinence aux yeux des hommes. Lorsque Jean fut qu'on le vouloit faire Evêque, il se cacha & fit des efforts apparens pour fuir; mais si-tôt qu'il fut assis sur la Chaire de Constantinople, on reconnoit aisément que son humilité n'étoit qu'hypocrisie. Sous le Pontificat du Pape Pélagé, Grégoire d'Antioche, de qui l'innocence fut opprimée par ses ennemis, en appella à l'Empereur Maurice du jugement rendu contre lui, & vint à Constantinople pour avoir justice. Jean, qui étoit bien aise d'exercer son autorité sur un Patriarche d'Orient, assembla en 587 un Synode pour examiner cette cause, & y prit le titre d'Evêque Oecuménique ou Universel. Le Pape Pélagé le trouva fort mauvais, & en écrivit aux Prélats, leur remontrant qu'on n'avoit pu faire cette Assemblée sans l'aveu du Siège Apostolique. Sur la fin de cette Eptre, il exhorte Jean de quitter ce titre, s'il ne veut être excommunié. Cette question se renouvela encore sous le Pontificat de saint Grégoire, car Jean lui ayant envoyé les Actes du procès d'un Prêtre qui avoit appelé de son jugement au saint Siège, il trouva que presque à chaque ligne il le nommoit Evêque Oecuménique: ce que le saint Pontife crut ne devoir pas souffrir. Il s'y opposa avec son zèle ordinaire, & parla du nom *Oecuménique*, comme d'un nom nouveau, d'un nom profane, d'un nom de blasphème, d'un nom d'erreur, de venin, de schisme, & d'une usurpation diabolique. Jean mourut l'an 595. Nicéphore le loue pour sa merveilleuse abstinence. Il dit qu'il donnoit tous ses biens aux pauvres, & qu'après sa mort on ne trouva chez lui qu'une robe toute usée, & un méchant lit de bois, que l'Empereur Maurice prit, & sur lequel il couchoit aux jours des grandes fêtes, lorsqu'il vouloit faire pénitence. * Pélagé, *Epist. 8.* Saint-Grégoire, *l. 4. Ep. 38. 39.* Nicéphore, *l. 18. c. 34.* Baronius, *A. C. 583. 595. 596.* Evagre, &c. Banduri, *Imp. Orient. l. 8. Comm.*

Les Protestans se servent de l'exemple de Jean le Jeuneur, pour attaquer l'Eglise Romaine. De ce que saint Grégoire le Grand le condamna d'avoir pris le titre d'Universel, & rejette ce titre, ils concluent qu'il n'étoit pas le Chef de l'Eglise: mais c'est mal à propos; car quoique l'Evêque de Rome ait la primauté entre les Evêques, il n'est pas pour cela Evêque Universel, c'est à dire, qu'il n'a pas une juridiction ordinaire sur chaque Diocèse. C'est en ce sens-là que saint Grégoire rejette ce titre fastueux, & sans préjudicier à son droit de primauté qu'il a de droit divin, comme successeur de saint Pierre, qui lui donne le pouvoir de veiller à la conservation de la Foi, & de faire observer les Canons dans toute l'Eglise. * Baronius, *A. C. 595.* Du Perron, *contra Regem Magnæ Britannia, l. 1. 34.* Godcau, *Hist. Eccl. du VI siècle. l. 2.* De Launoy, *en ses Epîtres.* Blondel.

JEAN V. Syncelle, c'est à dire, Vicaire & Coadjuteur du Patriarche de Constantinople, & Gardien des Vaisseaux sacrez de l'Eglise, succéda à Thomas II l'an 668. Il suivit les erreurs des Monothélites, quoique les Actes du VI Synode le nomment orthodoxe; & il mourut l'an 674. * Nicéphore, *in Chron.* Baronius, *A. C. 658. 664.* Banduri, *Imp. Orient. l. 8. Comm.*

JEAN VI. Moine Monothélite, fut intrus en 711, sur le Siège patriarchal au préjudice de Cyrus, que le Tyran Philippique Bardanes avoit exilé. Peu de tems après Anastase étant parvenu à l'Empire, chassa Jean de la Chaire qu'il avoit usurpée, à la persuasion du Pape Grégoire II, que ce Prêlat avoit taché de prévenir en sa faveur, comme nous l'apprenons d'Anastase & de quelques autres: ce qui arriva en 715. * Anastase, *in Gregorio II.* Baronius, *A. C. 712. 714.* Banduri, *Imp. Orient. l. 8. Comm.*

JEAN VII. dit VI par ceux qui ne comptent pas le Moine intrus par Philippique, étoit Syncelle de l'Eglise de Constantinople, & parvint à la Dignité épiscopale par ses lâches flatteries & par ses bassesses. Il avoit été precepteur de l'Empereur Théophile; & dans une Cour ennemie du culte des Images, il avoit professé hautement les sentimens des Iconoclastes: on dit même qu'il étoit Magicien. On le couronna Patriarche en 832 après Antoine. L'an 842, lorsque Michel III fut parvenu à l'Empire sous la conduite de sa mère Théodora, cette Princesse chassa Jean, & fit mettre Méthodius en sa place. Son malheur ne le rendit pas plus modéré; au contraire, il s'emporta avec plus de violence contre les Images; & en ayant trouvé quelques-unes dans un Monastère où on l'avoit enfermé pour y faire pénitence, il eut l'audace de leur faire crever les yeux. Théodora en fut avertie, & le condamna à être traité de la même façon; mais à la considération de quelques personnes qui s'intéressèrent pour lui, cette peine fut changée en deux cens coups de fouet, qu'il lui fallut souffrir l'an 844. * Curopalate, Baronius, &c.

JEAN VIII. Cherchez XIPHILIN, (Jean). Divers Auteurs mettent en JEAN VIII, entre Sifinnius & Sergius, qui fut Patriarche jusqu'en 1019. Curopalate n'en fait point mention; & on fonde seulement cette opinion sur le témoignage de Pierre d'Antioche, en la Lettre qu'il écrivit à Michel Cérularius. Mais ce Jean étoit Patriarche d'Antioche. JEAN IX succéda en l'an onze cens onze au Patriarche Nicolas III, dit le *Grammairein*, & étant mort en 1134, il eut pour successeur Léon Supes. * Banduri, *Imp. Orient. l. 8. Comm.*

JEAN X, surnommé *Canatère*, Diacre & Garde des chartres de l'Eglise de Constantinople, fut nommé Patriarche après

Grégoire Xiphilin en 1198. Les Auteurs l'accusent d'avoir soutenu diverses erreurs, comme, que le corps de Jésus-Christ étoit corruptible dans l'Eucharistie, &c. Il renonça au Patriarchat en 1206, & eut pour successeur Michel IV, dit *Autorien*. * Génébrard, *in Chron.* Sponde, *A. C. 1198. n. 30.* Banduri, *Imp. Orient. l. 8. Comm.*

JEAN XI, surnommé *VECCUS*, Patriarche de Constantinople. Cherchez *VECCUS*.

JEAN XII, natif de Sozopolis, ville Episcopale de Thrace, succéda à Athanase l'an 1294. Sa vertu fut cause qu'on le tira d'un Monastère où il s'étoit retiré après la mort de sa femme, pour le mettre sur la Chaire de Constantinople, où il vécut jusqu'en 1304. * Grégoras, *l. 7.* Onuphre, *in Chron.* Sponde, *A. C. 1294. n. 6.* Banduri, *Imp. Orient. l. 8. Comm.*

JEAN XIII, Officier de l'Empereur Andronic, fut nommé Patriarche de Constantinople après Niphon l'an 1316, & pour être élevé à cette dignité, quitta sa femme, qui entra dans un Monastère. On avoit établi une coutume parmi les Grecs, que ceux qui étoient élus Patriarches, devoient prendre l'habit de Moine, s'ils ne l'avoient déjà. Jean se préparoit à cette cérémonie; mais l'Empereur s'y opposa, ayant su qu'il avoit la goutte; & que les Médecins lui avoient ordonné de manger de la viande: ce qu'il n'auroit pu faire s'il eût été Moine. Grégoras dit que ce Patriarche s'employa fort pour polir la Langue Grèque: il mourut ou renonça au Patriarchat l'an 1320. * Grégoras, *l. 7.* Sponde, *A. C. 1315. n. 8.*

JEAN XIV, fut fait Patriarche après Isâse, Moine du Mont-Athos vers l'an 1332. Avant cette élection il étoit Prêtre du Collège Impérial de Constantinople. En 1341, il présida au Synode tenu pour juger des opinions de Barlaam & de Palamas, & fut déposé l'an 1347. Ce que les Lecteurs pourront voir dans Cantacuzène, & dans les autres Auteurs que nous citerons. * Cantacuzène, *l. 3. § 4.* Grégoras, *l. 10.* Onuphre, *in Chron.* Sponde, *in Anal. A. C. 1331. n. 10. 1341. n. 7. 1345. n. 11.* Banduri, *Imp. Orient. l. 8. Comm.*

JEAN MICHIELE, Vénitien, Cardinal, fut Patriarche de Constantinople pour les Latins vers l'an 1485.

JEAN DE ROCHEVILLE, Patriarche de Constantinople, Evêque de Paris, puis Archevêque de Rouën & de Befançon, & Cardinal dans le XV siècle, étoit natif du petit bourg de Rochetaillée sur Saône, au dessus de Lyon, d'où il a tiré son nom, & fils d'un pauvre vigneron. Après avoir été enfant de chœur dans l'Eglise de saint Jean de Lyon, il alla à Paris, & y fit un progrès très considérable dans l'étude du Droit Canon & de la Théologie. Selon quelques Historiens, il y prit le bonnet de Docteur, fut élu Officiel de Rouën, & ayant paru au Concile de Constance, fut pourvu d'un Evêché, puis du Patriarchat d'Aquilée. Il fut transféré par Martin V, à l'Evêché de Genève, de là à celui de Paris, & enfin à l'Archevêché de Rouen. Le même Pontife le fit encore Corrécteur des Lettres Apostoliques, & Patriarche de Constantinople, & lui donna la charge de Vice-Chancelier de l'Eglise, & le chapeau de Cardinal en 1426. Ce fut en ce tems que le Clergé de Befançon le choisit pour son Archevêque. Depuis le Pape Eugene IV, le nomma pour être Légat en France. Il mourut à Bologne en venant exercer sa charge l'an 1436, ou 1437 selon d'autres, qui assurent que son corps fut porté à Lyon, où il est enterré. * Chifflet, *Vétois, partie 2.* Ciacconius, *in Martino V & Eugenio IV.* Sainte-Marthe, *tom. 1. p. 132. 457. 598.*

Divers Auteurs peu éclairés dans l'Histoire, ont confondu ce Prêlat avec un Cordelier d'Aurillac en Auvergne, nommé comme lui, JEAN DE ROCHEVILLE ou ROCHE-TEILLADE: opinion très contraire à la vérité, puisque le Cardinal mourut l'an 1436, ou 1437, & que l'autre vivoit l'an 1350. Ce Cordelier prêchoit contre les Papes & les Princes de son tems: il se vantoit de prédire les choses à venir, & débitoit des choses assez particulières sur la venue de deux Antechrists, de celle d'un Ange pour la réforme de l'Eglise, & de la durée des guerres qui étoient alors entre les François & les Anglois. Pour établir ses contes par des Ecrits, il composa divers Livres; & le Continuateur de la Chronique de Nangis assure qu'il en avoit vu deux, dont le premier étoit intitulé, *Ostenfor*; & l'autre, *Vain mecum in tribulatione*. Le Pape Clement VI lui fit défendre de publier de semblables folies: ce qui ne l'empêcha pas de continuer; & Innocent VI pour l'en punir, le fit mettre en prison. Il en sortit sous Urbain V, & ne se corrigea point. Vignier prétend que ce Moine imposteur est le même que Henri de Herfort, appelé *Hathale* dans sa Chronique, ce qui pourroit être vrai; & qu'on lui avoit donné ce nom, qui veut dire *Habileur*. Trithème parle fort avantageusement de l'esprit de ce Jean de Rochetaillée. * Consultez cet Auteur, *De Script. Eccl.* & Sponde, *A. C. 1356. n. 20.*

PATRIARCHES DE JERUSALEM.

JEAN, I de ce nom, Patriarche de Jérusalem, succéda à Benjamin vers l'an 120. On n'est pas assuré de l'année, & on fait seulement que de son tems l'Eglise de Jérusalem fut extrêmement persécutée. * Eusebe, *en sa Chron.* Baronius, *A. C. 113.*

JEAN II avoit été Moine, Secrétaire de Macédonius, abjura son hérésie, & fit si bien, qu'il s'éleva sur la Chaire Episcopale de l'Eglise de Jérusalem, après la mort de saint Cyrille l'an 386. Il usa de cette dignité sainte comme il l'avoit acquise, dit un Historien, & en diverses occasions il donna à de saints personnages de grands sujets d'exercer leur patience. Saint Epiphane avoit fait l'ordination d'un Prêtre nommé *Paulinien*, frère

frère de saint Jérôme; d'un Diacre, dans un Monastère que Jean prétendoit dépendre de lui, & qui en effet n'en dépendoit pas. Ce fut le sujet des emportemens de Jean contre saint Epiphane, & saint Jérôme fut mêlé dans cette querelle; mais la véritable cause de son ressentiment fut que ces grands hommes, & sur-tout le premier, l'avoient souvent repris de défendre les hérésies d'Origène. En effet, il étoit accusé d'enseigner avec les Origénistes, que comme le Fils dans la Trinité ne pouvoit voir le Père, le Saint Esprit ne pouvoit voir le Fils; que les ames étoient dans le corps comme dans une prison, & qu'elles avoient vécu auparavant dans le Paradis; que les Démones & les damnés seroient enfin pénitence, & seroient sauvés comme les Saints; qu'avant le péché Adam & Eve avoient été sans corps, &c. Ce Prêlat ne pouvant pas venir si facilement à bout de saint Epiphane, qui étoit Evêque comme lui, entreprit de détruire saint Jérôme, qu'il haïssoit mortellement & se porta jusqu'à cette extrémité, que de l'excommunier, & de lui défendre l'entrée du saint sépulcre. Ce fut encore par ses intrigues que l'on excita une furieuse persécution contre le même saint Jérôme, & contre les Monastères qu'il gouvernoit. La Lettre que le Pape Innocent I, à qui Faule & sa fille Eustochium firent leurs plaintes, écrivit à ce Prêlat, témoigne qu'on le soupçonnoit d'avoir eu part à ce qui s'étoit passé. Jean avoit précédé au Concile de Diospolis en Palestine en 415, & avoit condamné les erreurs de Pélagé; mais depuis ce Synode il avoit montré ouvertement qu'il favorisoit l'Hérésie contre ses accusateurs. Saint Augustin, qui en avoit été averti, lui écrivit, pour lui donner avis que Pélagé étoit un Impositeur qui avoit de très mauvais sentimens sur la Grace de Jésus-Christ. Il lui envoya un Livre de l'Hérétique, intitulé, *de la Nature*, avec la réponse qu'il y avoit faite, & lui demanda au nom de tous ses Confrères, les Actes du Synode de Diospolis. Jean les lui envoya; & saint Augustin les ayant reçus, en composa un Livre qu'on a trouvé dans le XVII^e siècle, en une Abbaye de Chanoines Réguliers. Le Patriarche mourut peu après en 416, & eut Praille pour successeur. De son tems on trouva les Reliques de saint Etienne premier Martyr. Gennade, qui parle de ce Prêlat comme d'un homme qui ne manquoit pas d'éloquence, assure qu'il fut obligé de faire une Apologie de sa doctrine contre ceux qui l'accusoient de soutenir celle d'Origène, dont il aimoit l'esprit, sans recevoir pourtant ses dogmes. Pierre Wastelius, Carme réformé d'Alost, & Prieur d'Anvers, fit imprimer l'an 1643, deux volumes de divers Ouvrages, qu'il veut être de ce Jean de Jérusalem. Dans le second il travailla à le justifier de toutes les accusations de saint Jérôme; & il prétend que l'Épître à Pamphace, où il est parlé de ses erreurs, n'est pas de ce Père. Les Curieux qui voudront savoir le fond de cette grande dispute pourront consulter ce Livre. Il a mis dans le premier tome divers Traitez attribuez à saint Jean Chrysostome, & d'autres qu'il dit être de ce Prêlat de Jérusalem, & il y en a donné aussi un, *De institutione primorum Monachorum Veteris Testamenti*, dont les Doctes se font moquer, aussi bien que de ce qu'il avance, que le même Jean étoit Religieux Carme. *Respiciamus, & exsufflamus signum illud*, dit le Cardinal Baronius. * Saint Jérôme, *Epist.* 61. Saint Augustin, *Epist.* 252. *de Gestis Pelag.* *Augustina Vindictivorum*, 1615. Théodoret, *Hist.* l. 5. c. 35. Idace, in *Fest.* & in *Chron.* A. C. 406. & suiv. Gennade, c. 30. Trithème. Bellarmin, *de Script. Eccles.* Godeau, *Hist. Eccles.* Baronius, A. C. 386. & suiv. 444. &c. Usserius, *Antiq. Britan.* c. 9. Noris, *Hist. Pelag.*

JEAN III fut intrus sur le Siège de Jérusalem l'an 513, contre Elle Prêlat orthodoxe. Ce fut en considération de l'attachement qu'il avoit aux erreurs d'Eutychès & de Sévère qui condamnoit le Concile de Chalcédoine, qu'on l'éleva à cette dignité. L'Abbé Sabas fit depuis connoître la vérité à ce Prêlat, & la lui persuada si bien, que dans une grande assemblée de personnes, la plupart hérétiques, il cria anathème contre Nestorius, Eutychès & Dioscore. Il mourut l'an 525. * Baronius, A. C. 513. 520. 525.

JEAN IV succéda à Eustochius l'an 561, & gouverna l'Eglise de Jérusalem jusqu'en 595. Evagre parle de lui dans le sixième Livre de son Histoire; & Baronius dans ses Annales. Gédéard met un autre JEAN, depuis l'an 795, jusqu'en 802.

JEAN DE VERCELL, Patriarche de Jérusalem, étoit Général des Dominicains, & le Pape Nicolas III le fit Patriarche de Jérusalem en 1278. Il se distingua par son mérite & par sa piété. * Razzi, *Hum. Illust. Domin.*

ELECTEURS & ARCHEVÊQUES de MAYENCE.

* JEAN I, Comte de S. Paul de la Maison de Luxembourg fut élu en 1371, Electeur & Archevêque de Mayence, après avoir été cinq ans Evêque de Strasbourg. Il étoit d'une si grande simplicité qu'on lui donna le sobriquet d'*Evêque moulin*; mais on dit en même tems que c'étoit un grand homme à table. Les Mayençois concurrent contre lui une telle haine qu'ils l'empoisonnèrent en 1373. D'autres mettent cela sur le compte d'Adolphe de Nassau son successeur. * *Gr. Di. Univ. Holl.*

* JEAN II, fils d'Adolphe Comte de Nassau-Idstein & Wisbaden, fut mis sur le Siège de Mayence par le Pape, quoique le Chapitre eût élu Godefroi Comte de Leiningen. On l'accuse d'avoir contribué à la mort de l'Empereur nouvellement élu, favori de Frédéric de Brunswick, & l'on dit que ce fut par ses menées que ce Prince fut assassiné en 1400. (Voyez Brunswick à l'Article de MAONVUS II.) Ce Prêlat mourut l'an 1419. * *Gr. Di. Univ. Holl. Bruch.* Bucelin, *Germ.* S. P. I. Meiboom, *Res. Germ.* tome 3. p. 423 & suiv. Buntings *Brannschwe.* *Chron.* l. 265 & suiv. Spangenberg, *Maasf. Chron.* l. 303.

* JEAN SCHWEICHARD, de l'ancienne & noble famille de Cronberg, naquit en 1553. Ses parens le destinèrent à l'Eglise. Après qu'il eut fait ses études en Allemagne & dans les Pays-Bas, & qu'il fut de retour de ses voyages, il fut fait Chanoine & Doyen de l'Eglise Cathédrale de Mayence, & ensuite Prévôt de S. Alban. En 1604, il fut élu Electeur & Archevêque de Mayence, & se trouva depuis à plusieurs Diètes, aussi bien qu'aux élections des Empereurs Matthias & Ferdinand II. C'étoit un homme de probité & un esprit pacifique. Il le fit bien voir lorsque pendant les troubles de Bohême, il assura les Protestans qu'ils n'avoient rien à craindre par rapport à la Religion, de la part des Cercles du Haut & du Bas Rhin. En 1623, il fit en sorte que le Bergtrais dont la Maison Palatine étoit en possession depuis l'an 1463, retourna sous la domination de l'Archevêché de Mayence. Par son testament fait en 1620, il institua Adam-Philippe Cronberg son neveu pour principal héritier de ses biens, fit plusieurs legs à l'avantage de l'Electorat, & donna à la famille de Cronberg des marques de son souvenir. Il mourut en 1626, & fut enterré dans Mayence. * *Gr. Di. Univ. Holl.*

* JEAN-PHILIPS, Baron de Schonborn qui en 1642, étoit devenu Evêque de Wurtsbourg, fut élu en 1647, Electeur & Archevêque de Mayence. En 1664, il annexa entièrement la ville d'Erfurt à l'Archevêché, & dans la même année les différens survenus entre l'Electorat de Mayence & le Palatinat au sujet de la chasse, furent terminés. Il mourut en 1673, à l'âge de 73 ans. Il s'appliqua toujours avec beaucoup d'affiduité aux affaires, de sorte que de son tems la Cour de Mayence étoit appelée la Cour laborieuse. * *Gr. Di. Univ. Holl. Leden der Churfürsten* t. 20. Mainz.

ELECTEURS & ARCHEVÊQUES de TRÈVES.

* JEAN I, qui étoit Chancelier de l'Empereur Henri VI, fut élu en 1188; mais il ne prit possession de cette dignité qu'en 1190. En 1193, pendant qu'il étoit occupé à étendre la juridiction de son Archevêché, il fut pris par le Comte de Vienne, & peu de tems après remis en liberté par Jean Comte Palatin. En 1196, dans le tems qu'il faisoit bâtir un autel, on dit qu'on vit paroître au jour la robe de Jésus-Christ qui s'étoit perdue pendant les troubles de ces tems-là. Il mourut en 1213, & fut enterré dans le Monastère de Himmelrodt. * *Gr. Di. Univ. Holl. Germ.* S. P. I. Brouweri *Annales Trevir.*

* JEAN II, troisième fils de Jaques I. Marquis de Bade devint Electeur & Archevêque de Trèves en 1451, malgré le Duc de Bavière qui comptoit sur le secours de Philippe Duc de Bourgogne. Ce fut de son tems que l'Académie de Trèves eut son parfait établissement. Il avoit plusieurs ennemis qui attentèrent à sa vie, & en 1499 on le fit sauter en l'air avec de la poudre, sans pourtant lui causer aucun dommage. Il mourut en 1503, & eut pour successeur Jaques II, son Neveu. * *Gr. Di. Univ. Holl. Bucelin,* in *Germ.* S. P. I. Spener, *Syll. Geneal. Brouweri Annal. Trev.*

* JEAN III, de la noble Maison de Metzzenhausen, fut élu en 1531. Il mourut en 1540, après avoir rempli les devoirs de sa dignité. De son tems l'Académie de Trèves fut renouvelée. * *Gr. Di. Univ. Holl. Bucelin. Brower.*

* JEAN IV, de la noble Maison de Hagen, fut élu en 1540. Il s'appelloit Jean-Louis. Il fit rentrer la Seigneurie de Montreal sous la domination de l'Archevêché, & mourut en 1547. * *Gr. Di. Univ. Holl. Bucelin. Brower.*

* JEAN V, Comte d'Issembourg fut élu en 1547, & mourut en 1556. De son tems la ville de Trèves eut beaucoup à souffrir de la part d'Albert Markgrave de Brandebourg, qui dans l'année 1552, réduisit en cendres plusieurs Cloîtres & chassa l'Archevêque de ses Etats. * *Gr. Di. Univ. Holl. Bucelin. Brower.*

* JEAN VI, de la noble famille de Ley, fut élu en 1556. Au commencement de sa Régence, il se trouva dans Trèves plusieurs personnes qui avoient beaucoup de penchant pour la Réformation, & qui en attiroient beaucoup d'autres dans leur parti. Il voulut s'opposer à ces nouveautés; mais il fut obligé en 1559, de sortir de la ville. Cependant ayant l'année suivante donné aux Jésuites l'Université de Trèves, les Reformez à leur tour furent contraints d'abandonner cette ville. Dans la suite il s'éleva à ce sujet de nouveaux troubles, & les Reformez tâchèrent en 1566 de recouvrer leur liberté. Sur le point que Maximilien II alloit assoupir tous ces différens, l'Electeur vint à mourir. * *Gr. Di. Univ. Holl. Kyriander,* in *Annal. August. Trevir.*

* JEAN VII, de la noble famille de Schönberg fut élu en 1581, dans le tems qu'il étoit Recteur de l'Université. En 1585, il fit exposer en public la prétendue robe de Jésus-Christ, & trancher la tête à un jeune Gentilhomme qui avoit manqué de respect pour une hostie consacrée, quoiqu'il fût fils d'une fille naturelle de Frédéric Electeur Palatin. Il se comporta toujours en zélé défenseur de la Religion Romaine & mourut en 1598. * *Gr. Di. Univ. Holl. Bucelin. Brower.*

* JEAN-HUGUES, de la noble famille d'Orsbek, fut fait en 1672 Coadjuteur, & en 1676 Archevêque de Trèves. Lorsque le Roi Louis XIV eut fait la conquête de Luxembourg, il se mit en possession des droits que les Ducs de Luxembourg avoient eus sur la ville de Trèves en qualité d'Avouez, & fit démanteler cette ville, disant que sous une protection aussi puissante que la sienne, elle seroit aisé en sûreté. Pendant les guerres qui suivirent, l'Electorat de Trèves fut entièrement ruiné par les François; ce qui obligea l'Electeur à faire sa résidence dans la Forteresse d'Erenbreitlein ou Hermanstein. Dans le renouvellement de la guerre, l'Electeur

eut la mortification de voir de nouveau son païs ravagé par les François; jufques à ce qu'en 1704, après la bataille de Hochstedt il fe vit délivré de ces facheux hôtes. Il mourut le premier Janv. de l'an 1711, à Coblenz, & fut le dernier de fa famille. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.* Humbrecht von R. A. Tab. 231.

ELECTEURS & DUCS de SAXE.

* JEAN, dit le *Conflant*, fecond fils d'Erneft Electeur de Saxe, naquit le 30 Juin 1467, & fut dès fa plus tendre jeunefle élevé à la Cour de l'Empereur Frédéric III, fon grand oncle maternel. Il fit fous Maximilien I, une campagne en Hongrie; & dans la priûe de Stulweiffembourg autrement Albe Royale en 1490, il fe trouva le premier au haut de la brèche. Après la mort de fon frère aîné l'Electeur Frédéric dit le Sage, il devint Electeur, & dès qu'il fut revêtu de cette dignité, il travailla à étouffer la guerre appellée la *guerre des Païfons*. Il protesta avec d'autres Princes contre le févere Edit publié à la Diète de Spire contre le Luthéranisme en 1529, & présenta dans la Diète d'Ausbourg en 1530, à l'Empereur Charles-Quint, la Confession d'Ausbourg. Il demanda à ce Prince l'investiture des terres de l'Electorat de Saxe, mais parce qu'il ne voulut point renoncer à la doctrine de Luther, il ne put l'obtenir. Avant que de partir d'Ausbourg, il fit dire à l'Empereur par George Markgrave de Brandebourg, qu'il aimeroit mieux perdre fa tête couverte de cheveux gris que de renoncer à la Religion Luthérienne. Dans la même année, il fit avec d'autres Princes Protestans la Ligue de Smalcalde. Il mourut le 16 Août 1532, de la pierre & d'autres infirmités. Voyez ses ancêtres, ses alliances & fa poftérité à l'Article de Saxe. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.* Sleidan. Horsteder. Davidis Chytraei *Chron. Saxon.* Joh. Rosini *Vita Electorum.* Seckendorf, *Hift. Luther.* Mulleri *Anal. Saxon.*

* JEAN-FREDERIC, surnommé le *Magnanime*, fils du précédent, naquit à Torgau en 1502. Voyez l'Article de Saxe. JEAN-GEORGE I, fecond fils de Christian I, Electeur de Saxe, & de Sophie de la Maifon de Brandebourg, naquit le cinquième Mars 1585. Il fut élevé avec fon frère aîné fous la tutelle de Guillaume, Comte d'Altenburg, & fut dans fa septième année élu Administrateur de l'Evêché de Merfebourg. En 1601, il fit *incognito* en Italie un voyage dans lequel il eut beaucoup à fouffrir, & tomba malade à Milan. Après fon retour, il prit en 1603 l'adminiftration de l'Evêché de Merfebourg. Après la mort de Christian II, fon frère aîné, il devint Electeur en 1611, & exerça deux fois en cette qualité le Vicariat de l'Empire, favoir en 1612 après la mort de Rodolphe II, & en 1619, après celle de l'Empereur Matthias. En 1614, il renouvella avec les Maifons de Hefle & de Brandebourg la Confraternité héréditaire. Pendant les troubles de Bohême, il tint le parti de l'Empereur, & l'aida à foumettre la Bohême, la Siléfie & la Luface. Comme il avoit dépensé fept millions au service de l'Empereur, ce Prince lui donna en gage le Marquisat de Luface. Lorsque l'Empereur conféra au Duc de Bavière la Dignité Electorale dont il avoit dépouillé Frédéric Electeur Palatin, Jean George refusa d'abord d'y donner les mains; mais en 1624, il fe défit de fon opposition. Lorsque Guftave Adolphe Roi de Suède vint en Allemagne, il tâcha d'attirer dans fon parti l'Electeur, qui de fon côté cherchoit à demeurer neutre, & qui dans cette vue fit tenir à Leipfic en 1631, une Affemblée des Princes Protestans. Mais quand l'Electeur vit que le Général de Tilly ne fe contentant pas d'avoir ravagé Magdebourg, tomba dans fon païs à la tête de l'Armée Impériale, il appella à fon fecours le Roi de Suède, fe joignit à lui, & remporta avec lui la victoire en 1631, près de Leipfic. Après cette bataille le Roi de Suède pénétra dans l'Allemagne, & l'Electeur dans la Bohême, où il fit la conquête de Prague. Mais il n'en jouit pas longtems. Prague fut reprife en 1632, & les Saxons furent peu de tems après chaffés de la Bohême. Le Général Wallstein entra après cela dans la Milnie, où il prit Leipfic & quelques autres villes. Alors l'Electeur eut de nouveau recourus au Roi de Suède qui ne manqua pas de venir avec fon Armée. Ce fut alors que se donna en 1632, le fixième Nov. la fameufe bataille de Lutzen où Guftave-Adolphe perdit la vie. Dans la fuite, Arnheim, Général de l'Electeur, entra dans la Siléfie où il fe rendit maître de Brieg & de plusieurs autres places. D'un autre côté, le Général Holte avec les Impériaux tomba dans la Milnie, où il prit Zulkhau & Leipfic; mais la peste l'obligea bientôt après à fe retirer. L'année fuivante les Saxons prirent les villes de Bautzen, de Gorlitz & de Zittau, & fous la conduite du Général Arnheim ils battirent près de Lignitz les Impériaux, dont il resta quatre mille fur la place. On tâcha dans la même année de faire la paix avec l'Empereur. Elle fut conclue en 1634, mais elle ne fut folidement établie qu'en 1635. Entre autres conditions, la Luface fut cédée à l'Electeur pour lui & pour fes Descendans. En 1636, les Saxons fe rendirent maîtres de Magdebourg; mais ils eurent du deffous dans la bataille qui fe donna près de Wittok dans la Marche. En 1638, les Suédois s'avancèrent contre Leipfic, mais ils furent repouffés jufques dans la Poméranie par les Impériaux & les Saxons. En 1639, Banier Général Suédois remporta quelque avantage fur les Saxons, & prit Pirn d'affaut; mais il n'eut pas de succès au fiége de Freiberg. En 1642, les Suédois fous le Général Torftenfon, après avoir battu les Saxons près de Leipfic, fe rendirent maîtres de cette ville qu'ils gardèrent jufques après la paix de Westphalie. En 1645, les Suédois ayant encore eu quelque avantage fur les Saxons, il fe fit entre les deux partis une trêve pendant laquelle la Saxe ne laiffa pas d'être ravagée

& par les Impériaux & par les Suédois, & ces défolations ne finirent qu'en 1648 par la paix de Munster. En 1654, il fit bâtir la ville de Johan-Georges-laud pour servir d'afyle aux Habitans de la Bohême qui étoient chaffés pour cause de Religion. Il mourut le fixième Oct. 1657. Voyez ses ancêtres, ses alliances & fa poftérité à l'Article de SAXE. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.* Chemnitz, de la *Guerre d'Allemagne.* Bertram, *Sax. Chron.* Lungnitz, *Admiranda Saxon.* Puffendorf, de *Rebus Saccicis.* Mulleri *Anal. Saxon.*

* JEAN-GEORGE II, Electeur de Saxe, fils aîné du précédent, naquit le 31 Mai 1613, & fuccéda à fon père dans fes Dignités aufli bien que dans les Etats. En 1657, il exerça la charge de Vicair du Saint Empire, & donna enfuite fa voix avec les autres Electeurs pour l'élection de l'Empereur Léopold. A fon retour à Weimar, il fut fous le nom de *Louable* ou de *digne de louange* nommé Chef de l'Académie que l'on appelle la *Société fructiféante*. En 1664, il affifta en perfonne à la Diète de Ratisbonne; & en 1669, il fut fait Chevalier de la Jarretière. En 1671, il en vint à un accommodement avec Jules-François, Duc de Saxe-Lawembourg, & par-là il fut convenu que le Duc porteroit dans fes armes les deux épées de celles de l'Electeur, mais la pointe en bas; enfuite de quoi ils conclurent une Confraternité héréditaire au fujet de la Luface & du Duché de Lawembourg. En 1678, il eut à Dresde une entrevue qui fut accompagnée de tournois & de toutes fortes de divertiffemens. Dans la dernière année de fa vie il lui vint au vilage un mal incurable dont il mourut le 22 Août 1682, au château de Friedelstein où il s'étoit retiré à la caufe. Voyez ses ancêtres, ses alliances & fa poftérité à l'Art. de SAXE. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.*

* JEAN-GEORGE III, fils du précédent, naquit le 20 Juillet 1647, & fut élevé dans toutes les connoiffances & dans tous les exercices qui conviennent à une perfonne de fon rang. Comme il entendoit parfaitement la chaffe, l'Empereur le fit Grand-Veneur de l'Empire. En 1672, fon père lui donna le Gouvernement de la Haute Luface, & il choifit Bautzen pour le lieu de fa réfidence. En 1674, il marcha vers le Rhin à la tête de 6000 Saxons, se trouva à la bataille de Sintzheim, & eut bien de la peine à s'empêcher de tomber entre les mains des ennemis. En 1680, il prit en main les rênes du Gouvernement; & en 1683, il contribua à la levée du fiége de Vienne. En 1684, il alla faire un tour à Venife, & fournit à cette République 5000 hommes qui furent envoyez en Hongrie, & qui eurent bonne part à la conquête de Bude. En 1688, la guerre étant renouvelée contre la France, il fit un voyage en Hollande, après quoi il fit marcher fon Armée fous la conduite des deux Princes ses fils, & aida à la priûe de Mayence. En 1691, on lui donna le commandement de l'Armée de l'Empire; mais pendant la campagne il devint malade & mourut le 12 Septembre de la même année. Lorsque l'on embaumoua fon corps, on trouva fon cœur tout deffèche, & fans une goutte de fang, pendant que les autres parties étoient en bon état. Voyez ses Ancêtres, ses alliances & fa poftérité à l'Article de SAXE. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.*

* JEAN-GEORGE IV, fils aîné du précédent, naquit le 18 Oct. 1668. Après avoir reçu une éducation qui répondoit à fa dignité, il fit en 1685 un voyage dans les principaux Etats de l'Europe. En 1691, il commença à prendre en main l'adminiftration des affaires. En 1693 il fut fait Chevalier de la Jarretière, & marcha peu de tems après en perfonne contre les François. Il avoit réfolu de faire la campagne fuivante, mais il en fut empêché par fa mort qui arriva le 13 Oct. 1694. Comme il ne laiffa point d'enfans, fon frère Frédéric-Auguste lui fuccéda. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.* Europ. *Historicus* Mulleri *Anal. Saxon.*

DUCS de SAXE.

* JEAN-FREDERIC II, Duc de Saxe, fils aîné de l'Electeur Jean-Frédéric, naquit le huitième Janv. 1529. Il parloit facilement Latin, & lifoit la Bible en Hébreu. Pendant la détention de fon père, il fe joignit à fes frères pour fonder l'Académie de Jéna, & pour ériger la Confraternité héréditaire de Henneberg. Après la mort de fon père arrivée en 1557, il eut feul pendant huit ans l'adminiftration de fes Etats. Après avoir fait quelque tems fa réfidence à Weimar, il la transféra à Gotha en 1564. Il fe laiffa féduire par les mauvais confeils de Christian Bruk fon Chancelier, de forte que fa conduite le fit mettre au ban de l'Empire. Il fut affiégué dans Gotha, & après la priûe de cette ville il fut conduit à Vienne dans un carrosse tendu de noir, & de là transporté à Neufstadt. En 1585, on commença à traiter de fa rançon, mais les rudes conditions impofées par l'Empereur Rodolphe II, l'empêchèrent d'accepter fa liberté. En 1595, l'Empereur qui étoit fur le point d'avoir la guerre avec les Turcs, le fit transporter dans la Silrie, où il mourut d'une chute en la même année, après 28 années de prifon. Son corps fut porté à Coburg où il fut enterré. Voyez ses Ancêtres, ses alliances, & fa poftérité à l'Art. de SAXE. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.* De Thou. Languetti *Descr. B. Gotb.* Sleidan *Continuatio.* Sagittarii *Hift. Gotb.* Mulleri *Anal. Saxon.*

* JEAN-GUILLAUME, Duc de Saxe-Weimar, fecond fils de l'Electeur Jean-Frédéric, naquit à Torgau le onzième Mars, 1530. Dans fa jeunefle il fervit Henri II, & Charles IX, Rois de France. Pour l'en recompenfer, le premier lui donna la ville de Châtillon fur Seine, & le fecond lui fit un présent de 38000 florins. En 1568, il quitta le service. Il laiffa au commencement à fon frère aîné Jean-Frédéric la difpofition des Etats du père; mais en 1566, ils firent un partage par lequel

quel le pais de Weimar lui échut. Après que son frère eut été mis au ban de l'Empire, comme on l'a vu dans l'Article précédent, l'Empereur promit à Jean-Guillaume les terres de son frère. Il s'employa même au siège de Gotha, où ce Prince infortuné fut pris. Cependant en 1572, il retourna aux fils du prisonnier les Duchés de Gotha & d'Eisenach. En 1568, il envoya ses Théologiens à la Conférence d'Altenburg, où il fit lui-même l'office de Président. En 1570, il se trouva à la Diète de Spire, & ordonna dans la même année une visite générale des Eglises. Il mourut le deuxième Mars de l'an 1573, non sans soupçon d'avoir été empoisonné. Voyez ses Ancêtres, ses alliances, & sa postérité à l'Article de SAXE. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Languetti Hist. Gothana. Sagittarii Hist. Gothana. Mulleri Annal. Saxoni.*

* JEAN-CASIMIR, troisième fils de Jean-Frédéric II, naquit le 12 Juin de l'an 1564, dans le Château de Grimmeitein. Il fut élevé sous les yeux de l'Electeur Auguste, & il fit de si grands progrès dans les Belles-Lettres qu'à l'âge d'onze ans il savoit faire des vers Latins. Pendant la détention de son père, il administra les affaires de l'Etat, & fit sa résidence à Coburg, où en 1601 il fonda le Collège qui porte son nom, & qu'il dota de bons revenus. En 1612, il assista au couronnement de l'Empereur Matthias à Francfort sur le Mein. En 1627 il se trouva au renouvellement de la Confraternité héréditaire à Naumbourg; & en 1631, à l'Assemblée des Protestans tenue à Leipzig. Il eut beaucoup à souffrir dans la guerre de trente années. Voyez ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de SAXE. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Mulleri Annal. Saxoni.*

* JEAN-ERNEST IV, Duc de Saxe de la ligne de Weimar, fils aîné de Jean Duc de Saxe-Weimar, naquit le 21 Fevr. de l'an 1594. En 1608, il alla étudier dans l'Académie de Jéna, & le dixième Août de la même année il fut élu Recteur très magnifiquement. En 1612, il assista à Francfort sur le Mein au couronnement de l'Empereur Matthias, & l'année suivante il voyagea en Lorraine, en France, en Angleterre & dans les Pais-Bas. A son retour il prit les rênes du Gouvernement, & fut fait Stadholder de Thuringe. En 1620, il se mit au service de Frédéric, Roi de Bohême; & en 1622, il fut fait prisonnier par les Espagnols qui le relâchèrent bientôt après. En 1625, Christian IV Roi de Danemark le fit Général de ses troupes. Dans la même année il fut blessé à l'épaule dans la bataille qui se donna contre les Impériaux près de Nienburg sur le Weser. Ensuite il se joignit au Comte de Mansfeld, chercha à faire diversion à l'Empereur en Hongrie, & changeant de dessein, il retourna sur ses pas, prit en Silésie les villes de Jägerndorf & d'Oppelen, & battit quelques Impériaux près de Troppau. Après cela il revint en Hongrie, se joignit de nouveau au Comte de Mansfeld, & après la mort de ce Général, il conduisit les Mécontents sur les frontières de la Silésie, & prit Hohenwald & Jablunka. Dans cette expédition il tomba malade, pour avoir mangé d'une viande mal apprêtée, & mourut le quatrième Dec. 1626, à l'âge de 32 ans. Son corps fut d'abord porté à Troppau où il fut embaumé, & de là on le transporta à Weimar où il fut enterré le 18 Juillet 1627. Il ne fut point marié. Il étoit si mal dans l'esprit de l'Empereur que ce Prince voulut le mettre au Ban de l'Empire. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Neumayer, Description de l'Empire. Mulleri Annal. Saxoni.*

* JEAN-ERNEST, fils aîné de Guillaume Duc de Weimar, naquit le deuxième Septembre 1627. En 1646, il entreprit de voyager, & alla dans les Pais-Bas, en France & en Italie, & revint à Weimar au mois de Juillet de l'an 1648. Il aimoit extrêmement la chasse, & un jour qu'il en prenoit l'exercice, il fut piqué d'un apisc, & il en pensa mourir. Après la mort de son père, il s'associa son frère pour l'administration des affaires, mais ils firent un partage en 1672, & il eut pour sa part Weimar & ses dépendances. Après la mort du Duc de Saxe-Jéna en 1678, il se chargea de la tutelle du fils mineur de ce Prince, & l'exerça jusques à sa mort qui arriva le 15 Mai 1683. Voyez ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de SAXE. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Mulleri Annal. Saxoni.*

* JEAN-GEORGE, Duc de Saxe-Eisenach, Lieutenant-Général des troupes Impériales, cinquième fils de Guillaume Duc de Weimar, naquit le 12 Juillet de l'an 1634. Il fit un voyage en France en 1652, & il ne revint chez lui qu'en 1654. Il entra au service de l'Electeur en 1656, & la même année, dans une bataille contre les Polonois & les Tartares il fut blessé au dos d'une flèche empoisonnée, & au pied d'une balle de mousquet. En 1674, il fut fait Général-Major dans l'Armée de l'Empire, & peu de tems après Général en Chef, & fut employé contre la France. Il mourut à la chasse d'une apoplexie le 19 Septembre de l'an 1686. Voyez ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de SAXE.

* JEAN-GUILLAUME, Duc de Saxe-Gotha, Général de l'Empereur, naquit le quatrième Octobre 1677. Il étoit fils de Frédéric, Duc de Saxe-Gotha. Dans ses jeunes ans il témoigna de l'inclination pour les armes, & son père pour le satisfaire lui donna un Régiment. Après la mort de ce Prince, il alla avec son frère aîné dans les Pais-Bas, fit quelque séjour à la Haye, où Guillaume III, Roi d'Angleterre, lui fit un obligeant accueil. En 1693, il passa en Angleterre, avec son frère, & après y avoir demeuré quelque tems, il retourna dans les Pais-Bas, & se rendit dans l'Armée des Alliez en Brabant. Ensuite il alla avec son frère joindre les Impériaux & fit sa première campagne sous le Général-Wartenleben. L'Hiver suivant il alla en Italie; & en 1694, il servit en Brabant en qualité de Colonel de Cavalerie ou de Maître-de-Camp. Il se trouva au siège de Namur, & fit en Brabant la campagne de 1696. En 1697, il alla à Vienne, où il fut fait Grand-Maréchal

des Logis des troupes Impériales; & ce fut en cette qualité qu'il se trouva au siège d'Eberbourg sous le Général Thungen. En 1698, on lui donna le commandement des 6000 hommes que le Duc de Saxe-Gotha, le Markgrave de Brandebourg & l'Evêque de Wirsbourg envoyèrent en Hongrie au secours de l'Empereur. Il assista aussi aux Conférences de la paix de Carlowitz. En 1699, il fit le voyage de France, & revint l'année suivante à Gotha. En 1701, il alla visiter les Cours de Hanovre, de Zell & de Meckelbourg, & se rendit à Hambourg, & de là à Straßunde, d'où il se transporta en Courlande. Ensuite il alla au quartier du Roi de Suède qui s'offrit à le défrayer, & de qui il obtint la permission d'aller faire un tour en Suède. Pour cet effet il s'embarqua à Revel, mais il s'éleva un furieux orage qui brisa, près de Sandham, contre un écueil le vaisseau qui le portoit, & qui l'obligea à se sauver sur le rocher, où il n'arriva qu'à grande peine. La Reine Douairière ayant été informée de ce malheur, lui envoya un yacht qui le transporta heureusement à Stokholm. De là il retourna en Allemagne pour se rendre à l'Armée Suédoise. Il se trouva à la bataille de Potowsky & à la prise de Thorn. Lorsque la campagne fut finie, il alla à Berlin pour faire sa Cour au Roi de Prusse qui lui offrit des emplois considérables qu'il ne put accepter à cause de son engagement avec la Suède. Après son retour de Pologne il alla avec le Roi de Suède à Dantzik. Ensuite il se trouva au siège de Lemberg, aussi bien que dans la plupart des actions qui se firent en Pologne pendant les années 1704 & 1705. En 1705, au mois d'Août, il quitta le service de Suède pour entrer dans celui de l'Empereur, qui le fit Lieutenant-Général de ses troupes en Italie où il mena quatre Régimens de Gotha. Il signala sa valeur au passage de l'Adda, à la levée du siège de Turin, au siège d'Alexandrie dont il eut le commandement, & dans plusieurs autres occasions. Pendant qu'on étoit occupé au siège de la citadelle de Milan, il alla faire un tour à Gotha, & rendit visite au Roi de Suède à Alt-Ranstadt. Ensuite il retourna en Italie & arriva heureusement à Turin au mois de Juillet de l'an 1707. Dans l'irruption que l'on fit en France, & dans ses suites il donna des preuves de son courage; mais le 14 Août, comme il commandoit les approches, les ennemis firent une sortie, & il reçut dans cette occasion un coup de mousquet au dessous de l'aile gauche, dont il mourut le lendemain * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Junckers. Mulleri Annal. Saxoni. Neua Diter. Germ. 1703. p. 302. & suiv.*

ELECTEURS & MARGRAVES de BRANDENBOURG, & BURGRAVES de NUREMBERG.

* JEAN, Electeur de Brandebourg, surnommé le Grand à cause de la grandeur de sa taille, & le Ciceron Germanique à cause de son éloquence, fils aîné de l'Electeur Albert-Achille, naquit à Anspach le deuxième Août 1455. Il fut élevé par les soins de l'Electeur Frédéric II, & fit à l'âge de 13 ans sa première campagne en Poméranie. Lorsque son père devint Electeur, il lui donna le Gouvernement de la Marche. En 1474, il fut par son crédit & par des raisons pressantes porter Matthias Roi de Hongrie, Casimir Roi de Pologne & Ladislas Roi de Bohême, qui étoient en différend au sujet de la Hongrie, & qui n'épargnoient pas leurs voisins, à se trouver à Brellau pour y conclure une Trêve, déclarant en même tems qu'il se joindroit à Ernest Electeur de Saxe pour faire la guerre à celui d'entre eux qui ne voudroit pas se conformer à leurs propositions. Lorsque Henri, X du nom, Duc de Glogau mourut en 1476, il institua pour son héritière universelle Barbe son épouse & sœur de Jean. Mais Jean II, cousin de Henri, n'étant pas content de cette disposition, fut la cause d'une guerre qui dura six ans. En 1484, Jean, avant que d'être devenu Electeur, fut choisi par la ville de Lunebourg pour son Protecteur. En 1486, il succéda à son père dans l'Electorat, & fixa sa résidence dans la Marche. Deux ans après il eut guerre avec ses Sujets pour punir la ville de Stendal, qui à l'occasion de l'impôt sur la bière, se revolta, tua quelques Domestiques de l'Electeur, & commit plusieurs autres excès. Il en couta la vie aux Auteurs de la sédition, & la ville fut dépourvue de ses plus considérables privilèges. En 1498, il obtint du Pape Alexandre VI, la liberté d'établir à Francfort sur l'Oder une nouvelle Université; mais étant venu à mourir au mois de Janvier de l'an 1499, il en laissa le soin à son successeur. Voyez ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de BRANDENBOURG. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Cernitius. Renfch. Scriptores Brandenburgici.*

* JEAN-GEORGE, fils de l'Electeur Joachim II, & de Madeleine, Duchesse de Saxe, naquit le 21 Septembre 1525. Il eut une extrême inclination pour les études auxquelles il s'appliqua dans l'Université de Francfort. Dans la guerre de Smalcalde, il rendit d'importans services à Charles-Quint qui le fit Chevalier. En 1571, il succéda à son père, & onze jours après il hérita de son cousin Jean de Cuftrin, la nouvelle Marche & le Duché de Croffen. Il chassa de son pais tous les Juifs, & punit sévèrement les auteurs de la mort de son père. En 1575, il se trouva à l'élection de l'Empereur Rodolphe II, & entra en possession des Seigneuries de Storkau & de Beskau qui avoient été engagées à son père. Il renouvela en 1587 la Confraternité héréditaire avec les Maisons de Saxe & de Hesse, & lia avec Auguste Electeur de Saxe une amitié si forte qu'ils se promirent mutuellement d'emporter dans leurs tombeaux les portraits l'un de l'autre. En 1578, il reçut à Varsovie l'investiture de la Prusse, & dix ans après elle lui fut confirmée par le Roi Sigismond. Il travailla à remettre sur un bon pié les Finances, non seulement dans son propre pais, mais aussi dans

dans la Principauté d'Anhalt, & dans l'Electorat de Saxe dont on lui avoit confié la tutelle. Il n'épargna jamais ni dépenses, ni soins, pour obliger ses amis, comme il le fit voir en donnant du secours à Henri IV Roi de France, à Gebhard Trufches Archevêque de Cologne & dans plusieurs autres occasions. Il mourut le neuvième Janvier 1598. Voyez ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de BRANDEBOURG.

* *Gr. Diſt. Univ. Holl. Scriptores Brandeburgici.*

* JEAN-SIGISMOND, Electeur de Brandebourg, naquit le huitième Novembre de l'an 1572, & comme dans cette année-là on aperçut une nouvelle étoile dans la constellation de Cassiopée, quelques-uns la nommèrent *l'étoile fortunée de Brandebourg*. Il fut élevé sous les yeux de son grand-père l'Electeur Jean-George, qui en 1588 l'envoya à Strasbourg avec son frère. Il accompagna son père en 1596 dans le voyage de Danemarck, & demeura ensuite dans la Prusse, jusques à ce qu'en 1608 il succéda à son père. En 1609, il se rendit dans la Marche où il prit possession de Schwet & de Vierraden, qui lui étoient dévolus par la mort de Martin, dernier Comte de Hohenstein de la ligne de la Marche. La principale chose qui arriva sous son règne, fut la succession des Duches de Clèves, de Berg & de Juliers, que dans le commencement il posséda en commun avec le Duc Palatin de Neubourg. Mais dans la suite ces deux possesseurs se firent la guerre, & cette affaire ne fut point terminée du vivant de Jean-Sigismond. En 1611, il reçut à Varsovie l'investiture du Duché de Prusse. En 1614, le 24 Février il fit ouvertement profession de la Religion Réformée, mais il promit en même tems à ses Sujets Luthériens une entière liberté de conscience. Dans cette même année il renouvela l'union héréditaire avec la Saxe & la Hesse. En 1618, il refusa d'envoyer ses Théologiens au Synode de Dordrecht, parce qu'il étoit contre la Prédétermination absolue. La même année il fit un voyage en Prusse où il fut attaqué de paralysie. Comme ses infirmités augmentoient tous les jours, il remit l'Electorat entre les mains de son fils le 20 Novembre de l'an 1626, & mourut le 23 Décembre suivant à Berlin dans la maison d'un particulier. Voyez ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de BRANDEBOURG. * *Gr. Diſt. Univ. Holl. Scriptores Brandeburgici.*

* JEAN, surnommé *le Blanc & le Prudent ou le Sage*, & *l'Oeil de l'Allemagne*, Markgrave de Brandebourg, fut fils de l'Electeur Joachim I, & naquit le troisième Aout 1513. En vertu du testament de son père il eut le Duché de Croſen & la Nouvelle-Marche. Il rendit son nom célèbre à la postérité en faisant bâtir en 1537 la forte ville de Cultrín où il fit construire un Palais couvert de lames de cuivre, & trois arsenaux considérables. En 1538, il entra dans la Ligue de Smalcaide; mais il s'en désista dans la suite sur l'assurance que l'Empereur lui donna d'une pleine liberté de conscience, & se lia avec ce Prince contre cette même Ligue, portant pour devise *Rendez à César ce qui appartient à César*. Cependant il ne put jamais être porté ni par les Théologiens de Ferdinand, ni par ses influences à accepter l'Interim. Il menoit une vie fort réglée, & l'on dit qu'il partageoit les jours en trois parties, dont il donnoit la première à la méditation, la seconde au soin des affaires, & la troisième aux intérêts des Princes. Il mourut le 13 Janvier de l'an 1571, & comme il ne laissa point d'héritiers mâles, ses biens retournèrent à l'Electeur Joachim. Voyez ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de BRANDEBOURG. * *Gr. Diſt. Univ. Holl. Scriptores Brandeburgici. Reineccius, in Orig. Brandeb.*

* JEAN-GEORGE, Markgrave de Brandebourg, & Duc de Jagerndorf, fils de Joachim Frédéric, Electeur de Brandebourg, naquit à Wolmerstadt le 16 Décembre 1577. En 1588, on l'envoya à Strasbourg pour y faire ses études; & en 1592, après avoir été Coadjuteur de l'Evêque Jean Comte de Manderscheid, il fut élu pour Evêque par quelques Evêques qui favorisoient le Luthéranisme. Mais les Catholiques élurent Charles Duc de Lorraine qui étoit aussi Cardinal. Cela donna occasion à une guerre qui fut terminée en 1604, à ces conditions, que le Duc de Lorraine garderoit l'Evêché, & qu'on donneroit en argent comptant cent mille rixdals au Markgrave. En 1605, il alla à Metz pour voir Henri IV, Roi de France. En 1607, il reçut de l'Empereur Rodolphe II, l'investiture du Duché de Jagerndorf. En 1611, il fit hommage à Matthias Roi de Bohême, & donna en son honneur un carroufel à Breilau. En 1613, il embrassa la Religion Réformée. Dans l'absence de l'Electeur Jean Sigismond son frère, il gouverna la Marche de Brandebourg. En 1617, les Princes & les Etats de Silésie envoyèrent à sa rencontre l'Archiduc Ferdinand pour lui donner connoissance de son éléction pour Roi de Bohême. Comme il vouloit introduire la Religion Réformée dans ses Etats, ses Sujets s'en plainquirent; & en 1617, on lui enleva les Seigneuries d'Oderbourg & de Benthen qui furent ajoutées à la Chambre Royale. Pour s'en venger, dès que les Bohémiens eurent élu pour Roi, Frédéric Electeur Palatin, il prit son parti contre Ferdinand, & lui donna du secours; mais après la défaite du nouveau Roi, l'Empereur le mit au Ban de l'Empire, & le dépouilla du Duché de Jagerndorf qu'il donna à Charles, Comte de Lichtenstein. Jean George se rendit cependant maître du Comté de Glatz & de quelques places en Silésie, & se joignit à Bethlem Gabor Prince de Transylvanie; mais il mourut à Leutich en Transylvanie le deuxième Mars de l'an 1647, & de là il fut transporté à Catſchau où on lui fit de magnifiques obseques. Voyez ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de BRANDEBOURG. * *Gr. Diſt. Univ. Holl. Scriptores Brandeburgici.*

* JEAN II, Burgrave de Nuremberg, fils de Frédéric II, ou IV, & de Marguerite de Carinthie, fut après la mort de son

père, sous la tutelle de sa mère pendant quelques années. Après cela il gouverna paisiblement l'Etat avec son frère Albert le Beau, & acheta en 1338 plusieurs places & Seigneuries d'Othon Comte d'Orlamunde. Il se tint la plupart du tems à la Cour de Louis de Bavière, duquel il reçut en 1336 la charge de Gouverneur de la Marche. Il mourut le septième Octobre de l'an 1357, après avoir fondé à Culmbach le Monastère des Augustins, où Luther commença de jeter les fondemens de la Réformation. * *Gr. Diſt. Univ. Holl. Scriptores Brandeburgici.*

* JEAN III, Burgrave de Nuremberg, fils de Frédéric V, faisoit sa résidence à Plaffenbourg, mais il passoit la plupart du tems auprès de ses beaux frères Wenceslas Roi de Bohême, & Sigismond Roi de Hongrie. En 1396, il sauva la vie à ce dernier dans la grande bataille qui se donna près de Nicopolis, en lui faisant passer le Danube dans un petit bateau. En 1413, il se rendit au Concile de Constance, accompagné de 120 hommes à cheval, & l'on dit que parmi ses Domestiques il se trouvoit deux Comtes d'Orlamunde. Il mourut l'an 1420, & il eut pour son successeur Frédéric qui fut le premier Electeur de la branche de Brandebourg. * *Gr. Diſt. Univ. Holl. Scriptores Brandeburgici.*

COMTES PALATINS du RHIN & DUCS de BAVIERE.

* JEANGUILLAUME, Electeur Palatin, naquit en 1658. En 1690, il succéda à son père, & se maria l'année suivante à Anne-Louise, fille de Côme III, Grand-Duc de Toscane, après avoir perdu en 1689 sa première femme Marie-Anne, fille de l'Empereur Ferdinand III. A peine se vit-il en possession de l'Electorat, qu'il eut la mortification de voir la ville d'Heidelberg & presque tout le Palatinat ruinés & ravagés par les François. Dans la guerre qui survint à l'occasion de la succession à la Monarchie d'Espagne, il se déclara pour la Maison d'Autriche. Les Protestans se plainquirent qu'il donna aux Catholiques plusieurs Eglises qui appartenoient aux Réformés, que la guerre avoit dispersés, & qu'il fit beaucoup de changemens qui étoient fort défavantageux à ces derniers. Le Corps Evangélique lui fit une députation pour le porter à redresser ces griefs; mais les remèdes dont on flattoit ces pauvres gens, furent si lents à venir qu'en 1709 quelques milliers de familles quittèrent le pais pour se rendre en Angleterre, d'où on les envoya en Irlande & en Amérique. Il mourut en 1716 sans laisser d'héritiers, & son frère Charles-Philippe lui succéda. Voyez ses Ancêtres à l'Article de BAVIERE. * *Gr. Diſt. Univ. Holl. Europ. Heralt. partie 1. p. 308. Europ. Famil. 1709 & 1711.*

* JEAN-CASIMIR, Comte Palatin du Rhin, naquit en 1543. Il fut élevé dans la Religion Réformée, passa sa jeunesse en France, & rendit dans la suite de grands services aux Réformés au secours desquels il vint avec des troupes choisies, dans les années 1567 & 1575. Après la mort de son père, arrivée en 1576, il retira & recueillit dans ses Etats les Réformés chassés par l'Electeur Louis son frère. En 1578, la ville de Gand le choisit pour Général; mais comme on soupçonna qu'avec l'argent d'Angleterre il tâchoit de s'affurer des villes des Pays-Bas, & que d'ailleurs on le vit reculer dans une bataille contre les Espagnols, il prit le parti de passer en Angleterre où il reçut l'Ordre de la Jarretière. En 1582, il soutint d'abord Gebhard Trufches qui avoit été déposé, mais venant à manquer de monde, d'argent, & de presque toutes choses, il se vit obligé de l'abandonner. Après la mort de son frère, arrivée en 1583, il prit en main le gouvernement de l'Electorat pendant la minorité de son neveu. L'Electeur de Brandebourg, le Landgrave de Hesse & le Duc de Wirtemberg qui avoient été nommez Tuteurs de ce jeune Prince voulurent maltenir leurs droits; mais l'oncle fit si bien, que l'Empereur lui confirma l'administration de l'Electorat. Il tint en 1584 à Heidelberg, & en 1586 à Marbach des Conférences sur la Religion entre les Luthériens & les Réformés, & mourut le sixième Janvier de l'an 1592, sans laisser d'héritiers mâles. De son tems les Luthériens eurent beaucoup à souffrir dans le Palatinat; mais en même tems il ne fut pas content de l'Interim contre lequel il publia un Ecrit. Voyez ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de BAVIERE. * *Gr. Diſt. Univ. Holl. De Thou, l. 104 & 120. Lariz, Hist. Strada, de Bello Belgico.*

* JEAN, Comte Palatin de Deux-Ponts, naquit en 1584. Après la mort de son père, arrivée en 1614, il prit les rênes du gouvernement, & après celle de Frédéric IV, Electeur Palatin, il fut, selon la dernière volonté de ce Prince, établi Administrateur de l'Electorat. Il se mit sans perdre de tems en possession de cette dignité, & malgré les oppositions de Philippe-Louis, Comte Palatin de Neubourg, qui en vertu de la proximité du sang prétendoit avoir droit d'en être revêtu, il y fut confirmé par l'Empereur Rodolphe II. En 1611, à la mort de ce Prince, en conséquence de cette administration, il exerça la charge de Vicair de l'Empire, & assista en cette qualité à l'éllection de l'Empereur Matthias. En 1610, il entra dans l'union du Corps Evangélique. En 1613, il se démit de sa tutelle, quoique Frédéric V, son pupille, n'eût pas encore atteint sa dix-huitième année, mais il retint encore entre ses mains la direction des affaires, jusqu'à ce que ce jeune Prince eût dix-huit ans accomplis. Depuis ce tems-là il fixa sa résidence dans la ville de Deux-Ponts; mais l'Electeur Frédéric ayant été élu Roi de Bohême, il lui donna le gouvernement d'Heidelberg. Pendant les troubles de ces tems-là il eut beaucoup à souffrir de la part des Impériaux jusques à sa mort qui arriva en 1635. Voyez ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de BAVIERE. * *Gr. Diſt. Univ. Holl.*

* JEAN, fils d'Albert, Comte de Hollande & Duc de Bavière

vie, il eut du vivant de son père ce qui devoit lui revenir de sa succession, afin de prévenir les brouilleries qui pourroient après sa mort survenir entre lui & Guillaume VI, son frère aîné, au sujet du Comté de Hollande. En 1330, il fut élu Evêque de Liège, & son frère étant mort en 1417, sans laisser d'autre enfant que Jaqueline, il renonça à cet Evêché, & épousa Elizabeth de Luxembourg, fille du frère de l'Empereur Sigismond, dans la vue d'attirer ce Prince dans ses Intérêts. Cela lui réussit, & malgré Jaqueline, il s'empara de la succession de son frère aîné. Il mourut en 1648, sans laisser d'enfants, & institua par son testament pour héritier Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, fils de sa sœur. * *Gr. Di. Univ. Holl. Andreas Presbyt. Chron. Bavar. p. 41. Adelz. partie 2. l. 7. n. 6. § 63.*

* JEAN DE MUNICH, fils aîné d'Albert, surnommé le Pieux ou le Démoniaque, & d'Anne, fille d'Eric I, Duc de Grubenhagen. Après la mort de son père, il gouverna conjointement avec son frère cadet Sigismond les Etats dont ils avoient hérité, & donna des appanages aux trois autres frères Albert, Christophle & Wolfgang. C'étoit un Prince fort grave, mais fort querelleux, & qui vouloit décider tout à la pointe de l'épée. Comme il n'étoit pas content que Louis fils de Henri le Révérend de Landshut, qui s'étoit emparé de toute la succession d'Ingolstadt, ne lui en fit qu'une très petite part, il fit appeler ce Prince en duel; mais son frère Sigismond qui aimoit la paix, trouva les moyens de l'appaier. Jean mourut en 1473. * *Gr. Di. Univ. Holl. Adelz. partie 2. l. 9. n. 12.*

Duc de Brunswik & de Lunebourg.

* JEAN-FREDERIC, Duc de Brunswik & de Lunebourg-Hanovre, naquit le 25 Avril 1625. Dans sa jeunesse il fit un voyage en Italie, & embrassa publiquement la Religion Romaine. Son frère aîné Christian-Louis étant mort en 1665 à Zell, Jean fit des prétentions sur le Duché de Zell, mais comme selon le testament de leur père, le Duc George-Guillaume devoit avoir la préférence, ils firent un accord par lequel Jean eut pour sa part les deux Duchés de Calenberg & de Grubenhagen avec le territoire de Gottingen, & fit sa résidence à Hanovre. En 1667, il fit un second voyage en Italie, & séjourna quelque tems à Venise. En 1679, il voulut en entreprendre un troisième, mais il mourut en chemin à Augsbourg le 18 Décembre de l'an 1679, sans laisser d'héritiers mâles. Voyez ses Ancêtres à l'Article de BRUNSWIK. * *Gr. Di. Univ. Holl. H. Meibomii Cent. Hist. de Dom. Brunsvic. Hamb. Hist. Remary. an. 1699. p. 397.*

Ducs de Poméranie.

* JEAN-FREDERIC, Duc de Poméranie, fils de Philippe I, ayant perdu son père de bonne heure, fut mis sous la tutelle de son cousin Barnime IX. Après cela il passa quelque tems au service de l'Empereur en Hongrie. En 1556, il fut fait Evêque de Camin, & sous sa régence la Religion Luthérienne s'établit. En 1569, il se fit un partage, & il eut pour sa part la Poméranie Ulérieure avec Stettin. En 1570, il fut le principal Commissaire de l'Empereur pour travailler à la paix entre les Rois de Suède & de Danemarck, & il s'en acquitta d'une manière qui lui fit honneur & qui en même tems lui causa beaucoup de dépenses. En 1573, le vieux Duc Barnime étant mort, il se mit en possession de toute la Poméranie Ulérieure, & céda à son plus jeune frère l'Evêché de Camin. Il fit dans tout le pais de bonnes Ordonnances, bâtit quelques Palais & des maisons de chasse, entre autres Frederikswald. Pour suffire à tant de dépenses, il voulut mettre un impôt sur les boissens; mais par la constante opposition des Etats soutenus alors par l'Empereur, l'affaire ne passa pas pour cette fois. La ville de Stettin lui causa beaucoup de chagrins, par son obstination à ne rien relâcher de ses anciens privilèges. En 1598, il revint à la charge pour introduire l'impôt dont on a parlé, & comme les Etats ne voulurent pas y consentir, il fit fermer la Chancellerie, & arrêta le cours de la Justice. Les Etats étonnez de cette démarche, se montrèrent plus traitables, & sans donner leur consentement à cette imposition, ils lui donnèrent une somme d'argent pour s'en racheter. En 1606, le Duc Jean Frédéric ayant fait une partie de plaisir pour aller à Wolgait en traîneau, il arriva qu'au milieu de la danse, il se trouva si mal, qu'il en mourut. Ce fut un des plus savans Princes de son tems, & il dressa dans son Palais une belle Bibliothèque, qui dans la suite fut considérablement augmentée par le Duc Philippe. Il aimoit l'ordre, & procura du repos à l'Eglise. Voyez ses Ancêtres & ses alliances à l'Article de POMERANIE. * *Gr. Di. Univ. Holl. Micraellus, partie 2. l. 3.*

Seigneurs & Ducs de Meckelbourg.

* JEAN, surnommé le Théologien, alla dans sa jeunesse à Paris, où il eut tant de goût pour l'étude, qu'il s'y appliqua pendant vingt années, & devint Docteur en Théologie. Ses frères le railloient sur cette dignité, mais il ne s'en mettoit pas en peine. Lorsqu'Albert, Electeur de Saxe, eut chassé l'Evêque de Ratzebourg, il prit ce Prélat sous sa protection, & fonda à sa sollicitation un Couvent de jeunes filles à Rhénen proche de Ratzebourg. Il s'avança en personne dans la Livonie, pour travailler à y extirper l'idolâtrie. Parmi les Ordonnances qu'il faisoit pour le bien du public, on doit remarquer celles par lesquelles il veilloit à la sûreté des chemins. Il étoit fils de Henri Barewin le Jeune, & de Sophie, fille de Charles I, Roi de Suède. Il épousa Luizgarde, fille de Poppon, Comte de Henneberg, & il en eut six fils, dont trois, savoir Ni-

colas, Herman & Poppon, embrassèrent l'état Ecclésiastique. Jean fit sa résidence à Gadebusch, & laissa un fils de son nom qui mourut sans laisser d'héritiers. Albert n'eut aussi point d'enfants. Henri, surnommé de Jérusalem, fut le seul qui continua la postérité. * *Gr. Di. Univ. Holl. Krantzii Vandal. Bocerus, Hist. Duc. Mecklenb. Speneri Sylloge, p. 708. Imhof, N. P. I. l. 4. c. 5. §. 3.*

* JEAN II, Duc de Meckelbourg, succéda de bonne heure à son père, qui mourut en 1385. En 1408, les Bourgeois de Rostok & de Wismar s'étant soulevés contre leur Souverain, Jean assisté de son cousin Albert fils du Roi de Suède, fit rentrer par la force les Rebelles dans leur devoir. En 1415, il fonda l'Académie de Rostok. En 1422, les Suédois qui étoient brouillez avec Eric XIII leur Roi, voulurent le choisir pour Roi de Suède; mais il fit peu de mouvemens pour parvenir à cette dignité, & mourut l'année suivante. Voyez ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de MECKELBOURG. * *Gr. Di. Univ. Holl. Krantzii Vandal. Bocerus, Hist. Duc. Mecklenb. Lindenberg, Chron. Rostoch. Speneri Sylloge. Imhof, Not. Proc. Imp. l. 4. c. 5. §. 4.*

* JEAN III, Duc de Meckelbourg de la branche de Stargard, fils du précédent, eut guerre avec l'Electeur de Brandebourg qui le fit prisonnier. Il demeura captif jusqu'en 1427, & il ne fut remis en liberté qu'à condition de payer trente mille rixdalers, & de tenir à l'avenir ses Etats à foi & hommage de l'Electeur de Brandebourg. Il mourut en 1440.

* JEAN-ALBERT, fils aîné d'Albert VI dit le Bel, naquit le 22 Décembre 1525, succéda en 1547 à son père, & eut d'abord seul l'administration des affaires; mais à l'occasion de la tutelle de Philippe, fils de Henri le Pacifique, il eut dispute avec son frère Ulric, Evêque de Swérin, qui voulut aussi entrer en partage de la succession. Ce différend fut terminé à ces conditions, savoir, que les deux frères partageroient également, que Jean Albert feroit sa résidence à Swérin, & Ulric à Gulstrow, que le premier se chargeroit de l'éducation du troisième fils nommé Christophle, Evêque de Ratzebourg, & Ulric de celle du cadet appelé Charles. Dans la suite ces deux frères travaillèrent de concert à établir la Réformation dans leurs Etats, & firent de bonnes Loix. En 1560, la Bourgeoisie de Rostok s'étant brouillée avec la Magistrature, l'Empereur chargea Jean-Albert d'appaier ces troubles; mais comme il s'acquittoit de sa commission avec trop de sévérité, Ulric son frère ne le put souffrir. Cependant ils se raccommoquèrent, & bâtirent une citadelle pour brider les Habitans de Rostok, qui par l'entremise des Etats du pais, obligèrent les deux frères à la raser; mais ce fut à condition qu'ils seroient les soumissions qu'on exigeroit d'eux, & qu'ils payeroient dix mille florins. En 1572, on fit avec les Etats du pais un accord par lequel ils furent de nouveau confirmés dans leurs privilèges, & promirent de donner 400000 florins pour payer les dettes des deux Ducs. En 1573, Jean-Albert fit un testament par lequel il ordonna que son fils aîné auroit seul le gouvernement de ses Etats, & que les autres auroient des appanages. Voyez ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de MECKELBOURG. * *Gr. Di. Univ. Holl. Spener, Sylloge, p. 718 & suiv. Imhof, N. P. I. l. 4. c. 5. §. 6. 7. Lunigs, Reichs-Archiv. partie 7. p. 502. § 519.*

* JEAN IV, & II du nom parmi les Ducs de Meckelbourg, fils aîné d'Albert I, naquit le septième Mars 1558, & succéda à son père en 1576. Dans la suite il tomba dans une mélancolie qui le conduisit au tombeau en 1592. Voyez ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de MECKELBOURG. * *Gr. Di. Univ. Holl. Spener, Syllog. p. 720. Imhof, N. P. I. l. 4. c. 5. §. 7.*

* JEAN-ALBERT II, fils puîné du précédent, naquit le cinquième Mai de l'an 1591. Il fut d'abord avec son frère aîné Adolphe-Frédéric sous la tutelle de Charles, Duc de Gulstrow, qui n'ayant point d'héritiers, partagea peu avant sa mort ses biens à ses deux pupilles. Jean-Albert ayant embrassé la Réformation, il s'obligea envers les Etats du pais en 1621, à ne faire aucun changement dans les choses qui concernoient la Religion. Dans la guerre de trente années qui commença alors, il fut mis au Ban de l'Empire, aussi bien que son frère & les Etats du Cercle de la Basse Saxe. Cela le contraignit à prendre la fuite pour se retirer à Lubeck, & à abandonner son pais à Wallstein, Général de l'Empereur, qui l'en investit en 1628. Mais lorsque Gustave-Adolphe vint en 1630 en Allemagne, il remit ces Etats à leurs Seigneurs légitimes. Jean-Albert mourut en 1636. Voyez ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de MECKELBOURG. * *Gr. Di. Univ. Holl. Spener, Sylloge, p. 723. Imhof, N. P. I. l. 4. c. 5. §. 8. Lunigs, Reichs-Archiv. tome 7. p. 523. 530. 536. 541.*

Comtes de Holstein.

* JEAN I, Comte de Holstein, fils aîné d'Adolphe IV, fit ses études à Paris d'où il fut rappelé par l'invasion d'Eric VI, Roi de Danemarck, qui cherchoit à se rendre maître du Duché de Holstein. Abel, Duc de Sleeswik, qui avoit été son Tuteur, & la ville de Lubeck, le secoururent dans cette guerre qui fut terminée en 1250, par la mort d'Eric. Il rendit la pareille au Duc Abel, en lui donnant du secours contre Christophle I, Roi de Danemarck, & en le continuant à son fils Eric. A l'aide de son père Gérard, il battit le Roi près de Sleeswik & le fit prisonnier avec Marguerite sa mère. Il eut d'abord à lui seul la Régence, mais ensuite il la partagea, prenant pour lui la Wagrie & la ville de Kiel, & laissant à son frère la Stormarie. Gérard vouloit avoir Kiel; mais Conrad Comte de Schauenbourg, leur cousin, étant venu à mourir sans héritiers,

tiers. Jean pour conserver Kiel céda Schaumbourg à son frère. Depuis ce tems-là il y eut deux branches de Holstein, dont celle de Jean faisoit sa résidence à Kiel, & celle de Gérard à Rensbourg. La ligne de Jean I s'éteignit en 1390, par où celle de Gérard eut entrée en possession de tout le Holstein. Jean mourut en 1266. Jean son fils aîné lui succéda.

* JEAN II, Comte de Holstein, fils du précédent, succéda à son père en 1266. Ses fils d'un premier lit le contraignirent par une rude détention à leur partager la succession de son vivant, mais ils moururent tous sans laisser d'héritiers. Jean prit le parti des Ducs de Sleswick ses neveux contre Eric VII, Roi de Danemarck, dont il épousa dans la suite la veuve nommée *Agnès*, de laquelle il eut Jean III, dont il sera parlé dans l'Article suivant. Jean II mourut en 1291.

* JEAN III, surnommé le *Libéral*, Comte de Holstein, fils du précédent, fut d'abord sous la tutelle d'Agnès sa mère & d'Eric VIII, Roi de Danemarck. Gérard V, de la branche de Rensbourg, s'étant en 1315 emparé des Terres qu'Adolphe d'Adolphe, Comte de Schaumbourg, & des Dithmarciens, s'opposa à cette usurpation, mais sans succès. Cela lui fit avoir recours à Christophe II, Roi de Danemarck, son frère utérin, qui lui donna l'Isle de Fémeren. Gérard Woldemar, Duc de Sleswick, anima contre ce Prince son neveu, qui le détrôna. Pendant ces troubles les deux Comtes se rendirent maîtres de la plus grande partie du Danemarck, & Jean eut pour sa part les Isles de Falster & de Laland avec la Province de Scanie, qu'il retint pour éages de 20000 marcs d'argent qu'il avoit avancés à Christophe II; mais après sa mort, la Scanie moyennant une somme d'argent retourna sous la domination de Magnus Roi de Suède, & il céda le reste à Woldemar fils de Christophe II, qui en échange accorda à la ville de Kiel l'étape des marchandises de Danemarck, de laquelle Lubek étoit auparavant en possession. Jean III vendit à ceux de Lubek le port de Travemunde pour quatre mille marcs. Il mourut en 1359, laissant Adolphe son fils unique qui lui succéda. * *Gr. Diß. Univ. Holl. Spangenberg, Schaumb. Chron. l. 2. c. 17. 18. 19. p. 96. & suiv.*

DUCS de SLESWIK & de HOLSTEIN.

* JEAN, fils de Frédéric I, Roi de Danemarck, né en 1521, fut élevé par les Evêques de ce Royaume pour l'opposer à son frère Christian III, qui faisoit des changemens dans la Religion. Ce dernier vint pourtant à bout de ses desseins, & lorsque Jean eut atteint la majorité, il se fit un partage de la succession, dont Adolphe le troisième frère eut aussi sa part. Il mourut en 1580, sans avoir été marié. * *Gr. Diß. Univ. Holl. Lunigs, Reichs-Archiv. part. spec. contin. 2. sub Holstein, p. 36. Speneri Sylloge, p. 110. Imhof, N. P. I. l. 4. c. 9.*

* JEAN, dit le *Jeune*, second fils de Chrétienne III, Roi de Danemarck, fut le Chef de la branche de Sunderbourg. Frédéric II, Roi de Danemarck son frère, lui donna Sunderbourg, Norbourg, Ploen & le Monastère d'Arensbek, moyennant quoi Jean céda à son frère toute la succession paternelle. Jean dit *l'Ancien*, étant mort en 1580, il en hérita le petit pais de Sundewitt & le Monastère de Rubeklooster, où il fit bâtir un château auquel il donna le nom de *Luxbourg* ou de *Glucksborg*. Il mourut le 22 Novembre de l'an 1622. Voyez ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de HOLSTEIN.

* JEAN-ADOLPHE, troisième fils du Duc Adolphe, Chef de la Ligne de Gottorp, né en 1575, fut fait en 1586 Archevêque de Brème, & en 1587 Evêque de Lubek; mais après la mort de son frère Philippe, il succéda au Duché, & résigna du consentement des Chapitres ses dignités à son frère Jean-Frédéric. En 1603, il reçut avec le Roi de Danemarck l'hommage de la ville de Hambourg. En 1608, il fit une disposition testamentaire pour faire valoir à l'avenir le droit de primogéniture, & elle fut ensuite confirmée par l'Empereur Rodolphe II pour le Duché de Holstein, & par Chrétienne IV, Roi de Danemarck, pour le Duché de Sleswick. Il avoit beaucoup de piété & de savoir, & il fonda la Bibliothèque de Gottorp. Il mourut le 31 Mars 1616, âgé de 41 ans. Voyez ses Ancêtres, ses alliances, & sa postérité à l'Article de HOLSTEIN. * *Gr. Diß. Univ. Holl. Speneri Sylloge General. Hist. p. 161. Imhof, N. P. I.*

* JEAN, le plus jeune fils du précédent, Duc de Holstein-Gottorp, né le 18 Mars 1606, donna en 1624 son consentement à la disposition testamentaire de son père touchant les prérogatives de l'aîné. En reconnaissance de cette démarche, Frédéric III, son aîné, lui fit avoir l'Evêché de Lubek. En 1647, il fit avec son Chapitre une convention par laquelle les six premiers Evêques qui lui succéderaient seroient pris de la Maison de Holstein-Gottorp. Il mourut le 18 Février 1655. Voyez ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de EUTIN. * *Gr. Diß. Univ. Holl. Speneri Sylloge General. Hist. p. 167. Imhof, N. P. I. l. 4. c. 9. §. 58. p. 282. Lunigs, Reichs-Archiv. part. special. tome 1. sub Holstein p. 66.*

* JEAN-FRÉDÉRIC, Duc de Sleswick & Archevêque de Brème, naquit en 1577. Ses deux aînés étant morts, & le troisième ayant résigné l'Archevêché de Brème, & l'Evêché de Lubek, il lui succéda en 1597, en ces deux dignités. Ensuite il fit un voyage en Italie. Il s'engagea avec *Agnès-Sophie*, fille de Jean, Comte d'Oldenbourg; mais il tint cela secret, parce qu'il appréhendoit quelque opposition de la part de son Chapitre. A la fin il jugea à propos de faire, par son Chancelier, des instances à la Cour Aulique pour qu'il lui fut permis de garder son Archevêché, malgré le mariage qu'il pourroit contracter; mais toute cette affaire n'eut point de suite. En 1621,

il choisit pour son Coadjuteur le second fils de Chrétienne IV, Roi de Danemarck. Dans la guerre où l'Empereur fut engagé, il s'abstint de prendre les armes contre ce Prince; mais cela n'empêcha pas qu'il ne se vit dépouillé de son Evêché, pour en voir revêtir Léopold-Guillaume, Archiduc d'Autriche. Ce traitement l'obligea d'avoir son recours au Roi de Suède, avec lequel il fit une alliance en 1630. Après avoir levé quelques troupes, il reprit quelques places de son Diocèse, mais il fut bien-tôt repoullé par les Impériaux. En 1632, il rentra par le moyen des Suédois dans la possession de tout ce qui lui avoit été enlevé. Il mourut en 1634, sans avoir été marié. Il laissa deux fils naturels, dont l'un nommé *Jean-Frédéric* de Holstein, fut Ecuyer de la Reine Christine.

PRINCE JANHALT.

* JEAN-GEORGE II, fils de Jean-Casimir de Dessau, naquit le septième Novembre 1627. Après plusieurs voyages dans les pais étrangers, il se mit en 1655 au service de Suède. L'année suivante il défendit longtems contre les Polonois la ville de Conitz, qu'il fut enfin obligé de rendre. Lorsque les Polonois tournèrent leurs armes contre les Danois, il aida à faire la conquête de Frédéric-Ode. En 1658, il fut fait Général de la Cavalerie dans les troupes de l'Electeur de Brandebourg, & peu de tems après Gouverneur de la Marche. Il succéda à son père en 1668, & deux ans après il devint Général des troupes de Brandebourg. En 1672, il fut envoyé deux fois vers l'Empereur, afin d'y demander un secours de troupes pour l'Electeur qui venoit de conclure une alliance avec les États-Généraux des Provinces-Unies. En 1683, il assista à la levée du siège de Vienne. Il mourut à Berlin le 17 Août 1693. Voyez ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article d'ANHALT. * *Gr. Diß. Univ. Holl. Berman, Anhalt. Hist.*

PRINCE de LICHTENSTEIN.

* JEAN-ADAM-ANDRÉ, Prince & Administrateur de la Maison de Lichtenstein, Conseiller privé de l'Empereur, & Chevalier de la Toison d'Or, naquit le 30 Novembre de l'an 1656. Après avoir achevé ses études & ses voyages il épousa en 1681, *Erdmuth-Thérèse-Sophie*, fille de *Ferdinand-Joseph*, Prince de Diedrichstein. Il succéda à son père qui avoit laissé des dettes qui montoient à des sommes exorbitantes, mais par sa bonne conduite il vint à bout de les payer en trois ans de tems. Le bon ordre qu'il tint dans ses affaires, lui donna les moyens d'augmenter ses terres de plusieurs Seigneuries qu'il acheta en différens endroits. Il étoit grand amateur de la Peinture, & le Cabinet qui renfermoit ses tableaux étoit un des plus curieux de toute l'Europe. Il employa plusieurs millions ou à faire de nouveaux bâtimens, ou à réparer les châteaux de la plupart de ses Seigneuries. En 1708, l'Empereur Joseph l'envoya avec le Comte de Traun à la Diète qui se tenoit à Presbourg pour pacifier les troubles de Hongrie. Il vint heureusement à bout de sa commission en 1711. Il mourut à Vienne le 16 Juin 1712, à l'âge de 56 ans. Il eut de sa femme sept enfans qui sont, 1. *Marie-Elizabeth*, née le neuvième Mai 1683, mariée le 21 Avril 1703, à son cousin *Maximilien-Jaques-Maurice*, Prince de Lichtenstein, devenue veuve en 1709, & remariée en 1713 à *Léopold*, Duc de Holstein; 2. *Charles-Joseph*, né le 15 Octobre 1684, mort le 16 Février 1704; 3. *Marie-Antoinette*, née le 13 Avril 1687, & mariée le 24 Janvier 1704, avec le Comte *Marc-Antoine Zabor*, riche Seigneur Hongrois; 4. *François-Dominique*, né le premier Septembre 1689, & mort de la petite vérole le 20 Mars 1711, par où s'éteignit la branche Caroline de Lichtenstein; 5. *Gabrielle*, née en 1695, mariée le premier Décembre 1712, à *Joseph-Jean-Adam*, Prince de Lichtenstein, & morte le sixième Octobre 1713; 6. *Thérèse-Anne-Félicité*, mariée le 24 Octobre 1713, au Prince *Emanuel* de Savoie, Comte de Soissons, Chevalier de la Toison d'Or, & l'un des Généraux de l'Empereur; 7. encore une fille appelée *Dominique*. Ayant perdu ses deux fils, il fit part de ses biens patrimoniaux à ceux de sa famille qui portoit le nom de Lichtenstein. * *Gr. Diß. Univ. Holl.*

CARDINAUX & PRELATS.

JEAN, Evêque de Dara, a écrit un Livre de la Hiérarchie Ecclésiastique, dont Abraham Echellenis témoigne avoir eu un Exemplaire fort ancien. M. Bosquet, alors Evêque de Lodève, étant à Rome, fit copier ce Commentaire, écrit en Syriaque, sur l'Ouvrage de saint Denys, touchant la Hiérarchie Ecclésiastique; & l'ayant fait apporter à Paris, il le communiqua au Père Morin, qui en a rapporté de longs extraits dans son Livre des Ordinations; mais il prétend qu'il n'y a dans cet Ouvrage de Jean de Dara, rien qui prouve l'antiquité qu'Abraham Echellenis lui attribue, en assurant qu'il a vécu dans le IV siècle. Il refuse les Syriens d'aujourd'hui, qui veulent que cet Evêque ait été Disciple de saint Ephrem. * *Abraham Echellenis, Catalogue des Auteurs Orientaux.*

JEAN, Abbé de Raite, dans le VI siècle, obligea saint Jean Climaque à composer son Echelle Sainte; & pour rendre les pensées de ce Saint aussi claires qu'elles sont sublimes, il fut le premier qui publia sur cet Ouvrage des éclaircissements en Grec, que nous avons dans la Bibliothèque des Pères.

JEAN DE BICLARE ou DE GIRONE, Goth d'origine, & natif de Santaren en Portugal, dans le VI siècle, avoit acquis une grande connoissance des Langues Latine & Grecque, qu'il avoit étudiées durant sept ans à Constantinople. A son retour en Espagne, il s'opposa avec zèle aux erreurs des

des Ariens, ce qui fit que le Roi Leuwigide, qui favorisoit ces Héretiques, l'envoya en exil à Barcelone. Jean, après avoir demeuré dix ans dans cette ville, fonda au pied des Monts Pyrénées un Monastère nommé *Bilare*, dont on voit encore les ruines au bourg de *Valdera*, situé au pied du mont de *Prades* dans l'Archidiaconé de Tarragone. Il donna à ses Religieux une Règle, dont saint Isidore de Séville parle avec estime; & depuis fut tiré du Cloître pour être placé sur le Siège Episcopal de Gérone. C'est tout ce qu'on fait de lui; car les Auteurs qui en parlent, n'ont eu soin ni de nous marquer l'année de sa mort, ni en quel tems il fut fait Evêque. Il continua la Chronique de Victor, Evêque de Tunis en Afrique, depuis la première année de Justin II, qui tombe sur l'an 566, jusqu'à la huitième de Maurice, qui est la 593. Henri Canisius publia l'an 1600 cet Ouvrage, que Joseph Scaliger donna plus correct au public l'an 1606. * Saint Isidore, de *Vir. Illust.* c. 31. Honoré d'Autun, *libell.* 3. c. 37. Trithème, in *Catal. Baronius*, *Annal. A. C.* 584. Mariana, *Hist. Hisp.* l. 5. c. 13. & 15. Bellarmin, de *Script. Eccles.* Voilius, de *Hist. Lat.* l. 2. Possévin. Le Mire, &c.

JEAN, Abbé du Mont-Cassin, célèbre par sa doctrine & par sa piété, mourut l'an 934. Il écrivit une Chronique, comme on le peut recueillir de ce que dit Léon d'Ollie, in *Præf. Chron. Gall.* l. 1. c. 56. 57. 58.

JEAN DE BAYEUX, Evêque d'Avranches, & depuis Archevêque de Rouen, a été l'un des plus illustres Prélats de l'Eglise Gallicane, dans le XI siècle. Il célébra un Concile l'an 1074, dont les Statuts firent que certains Ecclesiastiques de mauvaise vie s'élevèrent contre lui, & l'obligèrent de prendre la fuite. Ce ne fut pas la seule persécution qu'il souffrit: les Moines de l'Abbaye de Saint-Ouen lui en susciterent une autre, & le tuèrent l'an 1079 dans une maison de campagne, où ses infirmités l'avoient obligé de se retirer. Il avoit quitté sa dignité avec permission du Pape Grégoire VII, qui envoya un Légat pour cette affaire. Ce savant Prélat composa un Livre des Offices Ecclesiastiques, que Jean le Prévôt, Chanoine de Rouen, a donné au public avec de belles Notes. On le réimprima l'an 1679 sur un Manuscrit de la Bibliothèque de M. Hicot, & l'on y ajouta de nouvelles observations, & quelques Pièces fort curieuses. * Grégoire VII. l. 1. *Epist.* 9. l. 5. *Epist.* 19. Lanfranc, in *Epist.* Guillaume de Gemieges, *Hist.* l. 7. c. 38. l. 8. c. 3. Ordéric Vitalis, l. 4. & 5. Mathieu de Westminster. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* &c.

JEAN, Archevêque de Lyon, succéda à Hugues vers l'an onze cens onze. C'est de lui qu'il est fait mention dans les Epîtres d'Yves de Chartres. Le Père Simonond s'étonne dans ses Remarques sur Geoffroy, Abbé de la Trinité de Vendôme & Cardinal, que la plupart de ceux qui ont fait des Recueils des Evêques de Lyon, aient oublié celui dont nous parlons. Il est différent d'un autre de ce nom, qui gouvernoit l'Eglise de Lyon l'an 1289, selon Paradin.

JEAN, dit D'OXFORD, parce qu'il étoit natif de cette ville en Angleterre, dans le XII siècle, s'avança dans les Lettres, & fut Doyen de Salisbury. Dans la suite il se déclara pour Henri II, Roi d'Angleterre, contre saint Thomas de Cantorbéry, contre qui il écrivit. On dit que cette complaisance lui valut l'Evêché de Chichester, & ensuite celui de Norwich. Mais il est sur qu'on se trompe: l'Evêché de Chichester vaua en 1169 par la mort d'Hilaire, & ne fut rempli qu'en 1173, par Gocelin, Doyen de l'Eglise de Chichester. Jean étoit encore Doyen de Salisbury en 1174, lorsqu'il fut fait Evêque de Norwich. Peut-être pourtant qu'il fut transféré de l'Evêché de Norwich à celui de Chichester, car on trouve un Jean, Evêque de cette dernière ville, qui mourut en 1181. Quoi qu'il en soit, le Roi l'envoya en Sicile, & Jean composa une Relation de ce voyage; une Histoire d'Angleterre, &c. * Pitteus, de *Script. Angl.* Boethius, in *Præf. Hist. Scot.* Voflius, de *Hist. Lat.* l. 2. c. 56. Nicolas Threyeth ou Thriyeth, in *Chronica*.

JEAN DE SALISBURY, Anglois, Evêque de Chartres, & l'un des plus doctes personnages du XII siècle, demeura pendant sa jeunesse avec Pierre de Celles, Abbé de Saint-Remi de Reims, qui le nomme très souvent son Clerc, dans ses Epîtres. En sortant de chez cet Abbé, il vint étudier à Paris, où il fut entretenu par les libéralités de Thibaud IV, dit le Grand, Comte de Champagne, & où il prit le bonnet de Docteur. Ensuite il alla à Rome pour y saluer le Pape Adrien IV, qui étoit de même pays que lui, & qui lui témoigna beaucoup d'amitié. De là il revint à Paris, où il enseigna quelque tems, & il eut alors l'avantage d'avoir le savant Pierre de Blois pour son Disciple. Il fit un voyage en Angleterre, où il s'arrêta auprès de Thibaut, Archevêque de Cantorbéry; & après la mort de ce Prélat, il demeura avec S. Thomas son successeur, dont il fut le compagnon jusques à son martyre. Le Clergé de Chartres le choisit l'an 1177, pour son Evêque, à la sollicitation du Roi Louis le Jeune, & à la recommandation de son ami Guillaume de Champagne, fils de Thibaud IV, qui avoit été transféré du Siège Episcopal de cette Eglise, sur la Chaire Métropolitaine de celle de Sens. Jean de Salisbury avoit coutume d'attribuer l'avantage de son élection à l'Episcopat aux mérites de S. Thomas. Ce qu'il exprimoit par l'inscription de la plupart des Lettres qu'il écrivait en ces termes, *Joannes, divina miseratione, & meritis S. Thomæ Martyris, Carnotensis Ecclesie Minister honoratus, &c.* Il gouverna cette Eglise avec une prudence admirable; & après avoir assisté au Concile de Latran l'an 1179, il mourut l'an 1181. Nous avons perdu grand nombre de ses Livres, dont il ne nous reste que la Vie de S. Thomas de Cantorbéry; un Livre d'Epîtres; *Polyraticon*, ou de *Nugis Curialium*; & *Veftigia Philosophorum, Libri octo, &c.* * Pier-

re de Celles, l. 7. *Epist.* 8. 20. 21. &c. Pierre de Blois, *Epist.* 22. Nicolas Threyeth, in *Chronica*. Le Continuateur de Sigebert, en la *Chron.* Trithème & Bellarmin, de *Script. Eccles.* Baronius, in *Annal.* Eric du Puy, *Cent. 2. Epist.* 84. ad *Placitum*. Voilius, de *Hist. Lat.* l. 2. c. 52. Gouffainville, in *Not. ad Petr. Blef.* p. 671. Souchet, in *Hist. manuscrita Eccles.* Carnot. l. 4. c. 22. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* tome 2. p. 490. Philippe de Bergame. Juste Lipsé. Pitteus. Dempster, &c.

* JEAN de PARME, Cardinal très estimé, qui après avoir achevé des Légations assez importantes, mérita l'éloge d'Ange de la Paix dans le XIII siècle.

JEAN DE LORRAINE, Cardinal, fils de RENE II, Duc de Lorraine, & de Philippe de Gueldre, né l'an 1498, fut Archevêque de Reims, de Lyon, & de Narbonne, Evêque de Metz, de Toul, de Verdun, de Téroüanne, d'Alby, de Valence, & de Luçon, Abbé de Gorze, de Cluny, de Fécamp, de Marmoutier, &c. Le Pape Alexandre VI lui accorda le troisième Novembre 1501, quoiqu'il n'eût encore que quatre ans, des Bulles de Coadjuteur de son grand-oncle Henri de Lorraine-Vaudemont, Evêque de Metz, mais à condition qu'il n'exerceroit l'administration que quand il auroit atteint l'âge de 20 ans. Le Pape Léon X le fit Cardinal du titre de S. Onuphre l'an 1518. Sa maison fut toujours l'asyle des Gens de Lettres & de vertu; & sa libéralité qui alloit jusques à la profusion, a rendu son nom très célèbre dans les Ecrits des Savans. Il mourut l'an 1550. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Mézeray, *Histoire de France*, &c.

JEAN D'ORLEANS, dit le Cardinal de Longueville, Archevêque de Toulouse, & Evêque d'Orléans né en 1484, étoit fils de FRANÇOIS, Comte de Dunois, Duc de Longueville, & d'Agnes, fille de Louis Duc de Savoie, & d'Anne de Chypre, & sœur de Charlotte, femme du Roi Louis XI. Le Duc d'Orléans, qui fut depuis le Roi Louis XII, se donna lui-même la peine de le faire élever, & le pourvut de l'Abbaye du Bec. L'an 1502, il lui fit obtenir l'Archevêché de Toulouse, & l'employa dans des affaires très importantes. Le Roi François I lui obtint un chapeau de Cardinal, qu'il reçut l'an 1533, du Pape Clément VII; mais ce Prélat ne jouit pas longtems de cet honneur, car il mourut à Tarascon, au mois d'Octobre de la même année, en venant au devant de ce Pontife, qui devoit le trouver à Marseille, pour le mariage de sa nièce Catherine de Médicis, avec Henri Duc d'Orléans, depuis Roi, II de ce nom. * Bertrand, *Hist. de Toul.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Le P. Anselme &c.

JEAN D'ABBEVILLE. Cherchez ALEGRIN.

JEAN VITALIS, Cardinal. Cherchez VITALIS.

JEAN DE BELLES-MAINS, Archevêque de Lyon. Cherchez BELLES-MAINS.

JEAN ALDOBRANDIN, Cardinal. Voyez ALDOBRANDIN. (Jean).

JEAN BIREL. Voyez BIREL.

JEAN DU BOURG, Bénédictin. Voyez BOURG (Jean du).

JEAN DU BOURG ou de BURGÉS, Chancelier &c. Voyez BOURG (Jean du).

JEAN de LONGUEVILLE. Voyez ci-dessus JEAN D'ORLEANS.

JEAN de TURRE-CREMATA, ou TORQUEMADA, Cardinal. Voyez TORQUEMADA.

EMPEREURS.

JEAN, premier Secrétaire de l'Empereur Honorius, s'empara de l'Empire après sa mort arrivée en 423, avec l'agrément de Catin, Général de la Milice, & devint ainsi maître non seulement de l'Italie, mais de ce qui appartenoit encore à l'Empire dans les Gaules & dans l'Espagne. Théodose le Jeune à qui cette riche succession appartenoit de droit, content de l'Empire d'Orient, céda ses prétentions à Placide Valentinien son cousin, à qui il accorda d'abord le titre de Nobilissime, & ensuite celui de César, & lui donna de bons Officiers; mais Jean ayant eu le tems de se préparer leur donna beaucoup de peine. Il fit même prisonnier Ardaburius, le plus illustre des Généraux ennemis, & ce fut lui-même qui ruina ses affaires en envoyant pour s'emparer de l'Afrique une partie des troupes qu'il devoit garder pour défendre l'Italie. Aétius lui avoit enmené de nombreuses troupes de Huns, qui furent ses plus grandes forces; mais Aspar, homme adroit, affoiblit peu à peu son parti, & enfin il fut tué à Ravenne sur la fin de l'Été de l'an 425, après un règne de deux années entières.

JEAN, I de ce nom, Empereur de Constantinople, surnommé *Zimifès*, étoit d'une illustre famille, & parut avec distinction à la Cour de Romain le Jeune, qui en mourant l'an 963, laissa deux fils fort jeunes sous la conduite de sa veuve, nommée *Théophanie*. Cette Princesse ayant paru trop portée à écouter un de ses Courtisans nommé Joseph *Bringes*, qui vouloit s'agrandir aux dépens de Nicéphore *Phocas*, le plus illustre des Généraux de ce tems-là, Jean *Zimifès* qui étoit intime ami de celui-ci, l'engagea à se déclarer Empereur; ce qui eut tout le succès possible, l'Éthéphanie s'étant déterminée à se remarier à lui pour éviter une guerre civile. *Zimifès* eut pour récompense d'un si bon service la charge de Général de la Milice en Orient, & y remporta une grande victoire sur les Sarrasins; mais soit qu'il eût montré en cette occasion trop de valeur & de conduite, ou pour quelque autre raison, Nicéphore le rappella peu après à la Cour, & ne lui donna plus que des emplois capables d'enervier sa vertu. *Zimifès*, quelque mécontent qu'il fût de ce traitement, se tint en repos jusqu'en 969, où il s'offrit à lui une occasion de se venger en paroissant

n'avoir en vue que la justice. Quoique le droit des enfans de Romain le Jeune à l'Empire ne permit pas à Nicéphore de le rendre héréditaire dans sa Maison, il ne laissa pas de destiner la Couronne à son frère: Théophanie traversa ce dessein tant qu'elle put, & desespérant de réussir par les remontrances, elle gagna tout ce qu'elle put de Grands, & entre autres Zimisces, avec qui elle convint de le rendre dépositaire de l'autorité Impériale: mais elle poussa le ressentiment plus loin que ce lui-ci n'avoit cru, & au lieu de faire arrêter Nicéphore, elle le fit assassiner le onzième Décembre de l'an 969. Zimisces, que le Patriarche Polyeucte crut coupable de ce crime, s'en déchargea, en exilant Théophanie, & ceux que cette Princesse avoit employez pour le commettre. On lui fit jurer qu'il remettrait la Couronne aux fils de Romain, lorsqu'ils seroient en âge de la porter: on voulut aussi, comme pour l'expiation du crime, qu'il distribuât ses biens aux pauvres, & après tout cela on fit la cérémonie de son couronnement le jour de la nativité de N. S. Comme il étoit veuf alors, il épousa Théodora sœur des jeunes Princes; & il envoya Théophanie, qui étoit aussi leur sœur, à Othon dit le Grand, Empereur d'Occident, qui la fit épouser à Othon le Jeune, son fils. Il eut aussi le soin de rappeler plusieurs Evêques que Nicéphore avoit bannis, parce qu'ils avoient refusé leur consentement à un Edit injuste; & enfin il usa de beaucoup de clémence à l'égard des parens de son prédécesseur; car en ayant fait arrêter deux qui commençaient à remuer, il se contenta de les faire garder sûrement, en laissant croire pour intimider ceux qui auroient voulu les imiter, qu'il leur avoit fait crever les yeux; & un autre qui avoit été battu lui ayant demandé pardon, il n'exigea de lui qu'une promesse de demeurer dans l'Isle de Chio, après avoir reçu la tonsure cléricale. On ne peut entrer ici dans le détail des actions de cet illustre Empereur, & il suffit de dire que soit qu'il commandât à la tête de ses Armées, soit qu'il en confiât la conduite à Bardas Solère, dont il avoit épousé la sœur en premières noces, son règne fut une suite de victoires qu'il remporta contre les peuples de Russie & de Bulgarie, & contre les Sarazins. Il enleva à ceux-ci Antioche, à ceux-là Preslav, qui étoit la Capitale de la Bulgarie, & Dorostole. On le vit lui-même quelquefois animer le Soldat en s'engageant fort avant dans le combat; & même on dit qu'il dut une victoire complète qu'il remporta sur les Patzinacites, à la hardiesse avec laquelle il alla au devant d'un de ces Barbares remarquable par sa hauteur, qu'il renversa mort. Sa piété lui fait encore plus d'honneur que sa valeur. Attribuant à la protection de la sainte Vierge la défaite des Bulgares, il voulut que ce fût elle qui en triomphât, & il mit son image sur un char superbement orné des dépouilles de ces Barbares, qu'il fit conduire avec grande pompe dans Constantinople. C'est lui qui le premier fit graver l'image de Jésus-Christ sur les monnoyes, avec la légende *Jesus-Christ Roi des Rois*; & tout le reste de sa conduite répondit à ces marques extérieures de piété. Enfin il y avoit tout lieu d'espérer que sa conduite rétablirait les affaires de l'Empire, lorsqu'il fut empoisonné par un de ses Valets de chambre à Damas. Il vint mourir à Constantinople le quatrième Décembre 975, après avoir tenu l'Empire six ans moins quelques jours. Basile & Constantin lui succédèrent. * *Europate & Cédrene, in Ann. Grec. Witickinde, l. 3. Riccioli, Chron. Reform. l. 1. c. 13.*

JEAN II, Comnène, dit vulgairement *Calo-Jean*, c'est à dire, *Beau-Jean*, parce qu'il fut le Prince le plus beau & le mieux fait de son tems, succéda à son père ALEXIS Comnène le 15 Août de l'an 1118. Il étoit né l'an 1088, & dès l'âge de quatre ans il avoit eu le titre d'Empereur. Il rendit mémorable le commencement de son Empire, par diverses victoires qu'il remporta sur les Barbares, les Scythes, les Huns, les Turcs & les Sarazins. Ce fut, dit-on, par l'intercession de la sainte Vierge pour laquelle il avoit une particulière dévotion. Pour témoigner sa reconnaissance à sa protectrice, il voulut, de même que Jean Zimisces, qu'elle seule reçût les honneurs d'un triomphe, qu'on lui préparât à Constantinople. En effet, après avoir fait mettre une grande statue de la Mère de Dieu, dans un char magnifiquement orné, il le suivit à pied, & en portant une croix à la main jusques à l'Eglise, où le Clergé entonna des Cantiques à la louange de Dieu & de la sainte Vierge. Depuis il gouverna l'Empire avec assez de bonheur, jusqu'à ce qu'étant à la chasse dans la Cilicie, il se blessa la main d'une flèche empoisonnée, qui lui donna la mort. On dit, qu'un Médecin lui promit de le sauver, s'il vouloit permettre qu'on lui coupât la main; & qu'il le refusa, ajoutant, qu'il les falloit toutes deux pour manier les rênes d'un si grand Empire. Il mourut le huitième Avril 1143, après avoir régné 24 ans huit mois & quelques jours. On doit corriger une faute dans Guillaume de Tyr, sur l'année de la mort de cet Empereur, qu'il fixe à l'an 1138. Pierre de Cluni lui écrivit une Epître, pour le prier de faire rendre à son Ordre un Monastère qu'il avoit à Constantinople. Il eut pour successeur MANUEL, son fils aîné. * Nicetas. Jean Cinnam. Othon de Frisingen, l. 7. Guillaume de Tyr, l. 15. Pierre de Cluni, l. 4. Epist. 39.

JEAN III, Ducas, surnommé *Vatace*, ou *Bataze*, ou *Diplomatice*, né à Didymotiche dans la Thrace, épousa Irène, fille de Théodore Lascaris, & lui ayant succédé l'an 1222, régna à Nicée, dans le tems que les Latins tenoient la ville de Constantinople. Le Patriarche Manuel le couronna. Ce Prince extrêmement courageux fit alliance avec les autres Princes Grecs, mit autant de forces qu'il put en campagne, & alla attaquer Robert, Empereur Latin de Constantinople. Jean de Brienne, Roi de Jérusalem, le défit lui-même l'an 1233 & 1235. Ducas remporta plusieurs avantages sur mer; défit les Scythes, les Tartares & les Bulgares, & étendit son Empire de toutes

parts. Pour se faire des appuis considérables, il fit alliance avec les Turcs, & épousa en secondes noces Anne, fille de l'Empereur Frédéric II. On dit qu'il aimoit la justice & l'économie, & qu'en les faisant observer, il étoit sévère sans cruauté, & économe sans avarice. Il mourut l'an 1255, après 33 ans de règne, & 62 de vie. THEODORE le Jeune, son fils, dit *Lascaris & Ducas*, fut son successeur. * Grégoras, l. 2. George Logothéta, in *Chron. Conf. Pachymère. Sponde, in Annal. Ec.*

JEAN IV, Lascaris, fils de THEODORE le Jeune, fut couronné après la mort de son père au mois d'Août de l'an 1259, à l'âge de sept ou huit ans: mais quelques mois après Michel Paléologue Despote, qui se fit déclarer Empereur, fit aveugler ce jeune Prince; ou avec un bassin ardent, comme disent quelques-uns, ou en lui faisant jeter certaine poudre brûlante dans les yeux; & il le confina dans un château de Bithynie, où il vivoit encore en 1282. * George Pachymère, l. 3. Grégoras, &c.

JEAN V, Cantacuzène, fut Ministre & Favori d'Andronic Paléologue le Jeune, qui lui recommanda en mourant ses enfans, Jean & Emanuel, qui étoient extrêmement jeunes. Cantacuzène gouverna quelque tems l'Etat avec beaucoup de bonheur, de concert avec Jeanne de Savoye, mère des jeunes Princes; mais en 1345, l'Impératrice s'étant opposée au mariage qu'il vouloit faire de sa fille avec Jean Paléologue, l'aîné de ses pupilles, qui avoit été couronné dès l'an 1341, il mit tout en désordre, & se fit reconnoître Empereur à Didymotiche, ville de Thrace; après quoi il fit alliance avec les Turcs, emporta la Lydie & la Cappadoce, & soumit grand nombre de Provinces & de villes à son Empire. Enfin étant entré par surprise dans Constantinople le huitième Janvier 1347, il fit consentir le jeune Empereur à épouser sa fille, & à lui laisser le titre d'Empereur, pour gouverner avec une autorité subordonnée à la sienne; ce qui ne rétablit la paix que pour quelque tems; la jalousie ayant fait reprendre les armes au genre contre son beau-père, qui paroissoit être sorti des bornes du Traité. Jean Paléologue se retira à Salonique avec sa mère, & avec le secours des Génois, défit l'Armée navale de Cantacuzène l'an 1352. Depuis cette perte, celui-ci eut toujours du pire, & l'an 1355, ou 1357, il fut enfin contraint de quitter les ornemens Impériaux. Il le fit généreusement, & se retira dans un Monastère du Mont-Athos, où il prit l'habit de Moine, & le nom de Joseph *Christofale*, c'est à dire, *Serviteur de Christ*. Matthieu son fils, qu'il avoit associé à l'Empire, le suivit peu après dans cette retraite, & sa femme même entra dans un Monastère de Vierges, où elle fit profession, & changea son nom d'Irène en celui d'Eugénie. Jean ne fut pas inutile dans sa solitude. Comme il avoit beaucoup d'esprit, il l'employa à composer une Histoire en quatre livres, de ce qui s'étoit passé sous l'Empire d'Andronic & sous le sien. Cet Ouvrage que nous avons encore, est un des plus beaux qui nous restent des Grecs modernes; & on y remarque seulement que l'Auteur y déguise un peu la vérité, lorsqu'il parle de sa conduite. On lui attribue aussi les Commentaires contre les Mahométans & les Juifs, que nous avons sous le nom de Cantacuzène. Gesner & Possévin lui donnent encore d'autres Ouvrages, comme une Paraphrase sur les cinq premiers Livres de la Morale d'Aristote. Matthieu son fils travailla aussi à divers Traitez. Jean Cantacuzène vivoit encore l'an 1374, & reconnut la Primatie des Pontifes Romains, comme nous l'apprenons des Epîtres du Pape Grégoire XI, & de ce que Wadding, Bzovius, Sponde & Rainald rapportent dans leurs Annales, que les Curieux consulteront. Lambek dans ses Notes sur Codin, dit sur la foi de je ne sai quel Ecrivain, qu'il ne mourut que le 20 Novembre de l'an 1410, & si cela est vrai, il a vécu plus de cent ans; car il devoit en avoir au moins trente l'an 1341, où il fut fait Tuteur des jeunes Empereurs. * Villani, *Hist. l. 24. Folleta, Hist. Gen. l. 7. Giustiniani. Surta. Pétrarque. Blondus, & Jean Cantacuzène, Hist. l. 2. c. 24.*

JEAN VI, Paléologue, dit *Calo-Jean*, étoit fils d'ANDRONIC le Jeune, auquel il succéda. L'Empire lui fut ravi par Jean V, qu'il chassa enfin avec le secours des Génois l'an 1355. Pour témoigner sa reconnaissance aux Génois, il leur donna l'Isle de Mételin ou *Lesbos*, & fit épouser sa sœur à Jean-Gateluz leur Général. Son règne ne fut point heureux; car il eut une fâcheuse guerre à soutenir contre les Bulgares. Les Historiens de Savoye disent qu'il fut fait prisonnier, & que leur Duc Amé VI, à qui le Pape Urbain avoit fait prendre la croix à Avignon, le délivra. Jean fut aussi contraint de s'allier avec les Turcs; mais Amurat I se moqua de cette alliance, lui enleva diverses places, & vint établir son Empire à Andrinople l'an 1372. Ce malheur ne fut pas le seul dont il fut attaqué; Andronic son fils le voulut détrôner, & son dessein ayant été découvert sur le point de l'exécution, il fut aveuglé avec du vinaigre bouillant. Cela ne l'empêcha pas de fuir vers Amurat; & avec son secours & celui des Génois, il fut reçu l'an 1373 à Constantinople, où il mit son père & ses frères en prison. Jean n'en sortit, au sentiment de plusieurs Auteurs, que quatre ans après. On dit qu'avant cela, il étoit passé en Italie, pour demander du secours aux Princes Chrétiens, & qu'il jura à Rome de se déclarer pour l'union de l'Eglise Grecque avec la Latine, le 18 Octobre 1369. Enfin il laissa l'Empire à son fils Emanuel l'an 1384 ou 1387, & mourut l'an 1391. * Chalcondyle & Leunclavius, *Hist. des Turcs. Blondus. Onuphre. Sabellicus, Hist. Byzant. Script. Guichenon, Hist. de Savoye. Riccioli, Chron. Reform.*

JEAN VII, Paléologue, parvint l'an 1422 à l'Empire, par l'abdication volontaire qu'en fit son père EMANUEL II, qui l'avoit fait couronner dès le 19 Janvier 1419, & qui le maria

à *Sephris*, fille de Jean II, Marquis de Montferrat. On dit qu'il prit une seconde alliance avec *Marie Comnène*, fille d'*Alexis*, Empereur de Trébizonde. Onuphre, & quelques autres ont cru que ce Prince mourut l'an 1425, & que son frère, qu'ils nomment *Jean VIII*, lui succéda; mais il est sûr qu'il n'y en a qu'un de ce nom. Ces Auteurs ne sont tombez dans cette erreur, que parce qu'ils n'ont pas été assez exacts à considérer qu'*Emanuel*, qui s'étoit fait Moine l'an 1422, mourut l'an 1425, & que son fils fut proclamé, ou peut-être couronné une seconde fois, selon la coutume des Grecs. Quoiqu'il en soit, cet Empereur ne fut pas plus heureux que son père. Les Turcs joignoient tous les jours de nouvelles conquêtes à leurs premières victoires: ils prirent Thessalonique l'an 1431, & Jean craignit avec raison que son Empire ne fût bientôt leur proie. Il ne pouvoit espérer du secours que des Latins: c'est ce qui lui fit souhaiter l'union de l'Eglise Grèque avec la Latine. Le Pape Eugène IV le fut, & lui envoya des Légats pour le maintenir dans ce dessein, & lui faire savoir qu'il avoit indiqué un Concile à Ferrare. Jean y vint lui-même l'an 1438, avec plusieurs Prélats & Princes Grecs, & y fut reçu avec une magnificence extraordinaire. Depuis, le Concile fut transféré à Florence à cause de la peste, & l'union des Grecs & des Latins y fut conclue l'an 1439. L'Empereur retourna ensuite en Orient, & mourut le 31 Octobre de l'an 1448, après un règne de 29 ans trois mois & quelques jours. * *George Phranzès*, l. 2. Onuphre, in *Chron. Naulicre*, *Generaciones ab Adamo ad Christum*, & *inde Generaciones* 51, *usque ad annum Christi* 1500. *Generat. 49*. *Ducas*. *Chalcondyle*, &c.

ROIS ET PRINCES DE FRANCE.

JEAN, Roi de France, que quelques-uns ont nommé le *Bon*, succéda à son père *Philippe de Valois* en 1350, étant âgé de 40 ans. Au commencement de son règne il institua l'Ordre de l'Étoile, ou le renouvela, selon d'autres; & fit faire le procès à son Connétable Raoul de Nesle, Comte d'Eu & de Guines, convaincu d'intelligence avec les ennemis de l'État. Le Roi donna sa charge à son favori Charles d'Espagne de la Cerda, que Charles le Mauvais Roi de Navarre, son beau-fils, fit assassiner à l'Aigle en Normandie en 1354. Cet accident & les pratiques du Navarrois, attirèrent les Anglois en Normandie. Jean les repoussa vigoureusement en 1355, & obligea le Roi Edouard de repasser dans son Île, sans avoir osé répondre au défi que le Roi lui avoit envoyé faire de le combattre seul à seul. L'année suivante le Prince de Galles avec douze mille hommes, avoit pillé le Querci, l'Auvergne, le Limosin & le Berri, & marchoit pour en faire autant en Anjou, en Poitou & en Touraine. Le Roi qui étoit à Chartres, fit marcher ses troupes contre lui, & l'atteignit à deux lieues près de Poitiers, où il s'étoit retranché dans des vignes. Le Prince offrit de payer tout le dommage qu'il avoit fait dans sa course depuis Bourdeaux, & de ne porter les armes de sept ans en France; mais le Roi qui croyoit la victoire certaine, attaqua les Anglois, qui faisant de nécessité vertu, combattirent avec tant de vigueur, qu'ils gagnèrent la bataille, où le Roi fut fait prisonnier. Sa valeur avoit soutenu le choc assez longtemps; & il ne fut assisté que de son jeune fils *Philippe*, depuis Duc de Bourgogne, âgé pour-lors seulement de seize ans, qui de là reçut le nom de *Hardi*. Le Roi se rendit à Jean de Morebèque, Gentilhomme d'Artois, qu'il avoit banni du Royaume pour quelque crime. Le Prince de Galles, fort honnête, le traita comme son Seigneur. Le soir même il le servit à table, & n'oublia rien pour adoucir son ennui; mais craignant que quelque accident ne lui ôtât une si belle prise, le lendemain du jour de la bataille, qui fut donnée le 19 Septembre 1356, il le fit conduire à Bourdeaux, & de là à Londres, où il demeura quatre ans prisonnier, jusqu'à la paix de Bretigni, conclue le septième Mai 1360. Aussi-tôt après sa délivrance il voulut aller visiter pour quelque dessein secret, le Pape Innocent VI, à Avignon, où il trouva que le Pape Urbain V avoit été élu en sa place. Ce Pontife lui persuada de se croiser pour un voyage du Levant. Avant que de l'entreprendre, il en voulut faire un en Angleterre, ou pour y voir une Dame qu'il avoit aimée dans sa captivité, comme quelques-uns l'ont écrit, ou pour témoigner au Roi Edouard qu'il n'avoit point de part à la fuite d'un des otages, qui étoit le Duc d'Anjou son fils, & pour le disposer à l'expédition de la Terre-Sainte. Il espéroit d'en venir à bout, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie qui l'emporta le huitième Avril 1364. Il mourut dans l'Hôtel de Savoie, hors des murs de Londres, en la 54 année de sa vie, après en avoir régné treize & huit mois. Le Roi Jean passoit pour le Prince le plus brave & le plus libéral de son tems. Il gardoit inviolablement sa promesse, & avoit coutume de dire: „ Que si la foi & la vérité „ étoient bannies de tout le reste du monde, elles devroient „ pourtant se trouver dans la bouche des Rois “. Pétrarque, qui vivoit de son tems, lui donne le titre du plus grand des Rois, & du plus invincible des hommes. *Voyez* sa postérité à l'Article de FRANCE. * *Villani*. *Froissart*. *Du Haillan*. *Dupleix*. *Mézery*, *Hist. de France*. Le P. *Anselme*.

Le Roi Louis X, dit *Hautin*, mort le cinquième Juin 1316, laissa *Clémeuce* de Hongrie son épouse, grosse de cinq mois: elle accoucha le 15 Novembre d'un fils nommé *Jean*, qui mourut huit jours après. On l'enterra à saint Denys, & dans la pompe funèbre, il fut proclamé Roi de France & de Navarre. Ce qui a donné lieu à des Auteurs modernes d'en accroître le nombre des Rois de France, & de l'appeller *Jean I*. On voyoit son portrait à Paris dans la grande salle du Palais, avant qu'elle eût été brûlée. * *Mézery*, *Histoire de France*.

Godefroy, Cérém. Franç. Le P. *Daniel*, *Hist. de France*.

JEAN de France, Comte d'Anjou & du Maine, cinquième fils du Roi Louis VIII, dit le *Lion*, & de *Blanche* de Castille, né au mois de Septembre de l'an 1219, fut accordé en 1227 par promesse de mariage avec *Toland* de Bretagne, fille aînée de *Pierre* de Dreux, Duc de Bretagne. Le Traité fut conclu au mois de Mars à Vendôme; mais ce Prince mourut peu de tems après, & fut enterré à Poissy.

JEAN, dit *Triflan*, Comte de Valois, de Crécy & de Nevers, quatrième fils de saint Louis, Roi de France, & de *Marguerite* de Provence, naquit en 1250 dans la ville de Damiette, où la Reine accompagna ce saint Roi pendant l'expédition de la Croisade. Lorsqu'elle y eut reçu la nouvelle de la prison du Roi, elle en conçut une douleur si excessive, que trois jours après elle accoucha avant terme, d'un fils à qui elle voulut donner un surnom tiré de son affliction, en l'appellant *Triflan*, parce qu'il étoit né dans l'exces de sa tristesse. Il épousa au mois de Juin de l'an 1265 *Toland* de Bourgogne, Comtesse de Nevers, fille & héritière d'*Eudes* de Bourgogne, & de *Mahaud* de Bourbon, Comtesse de Nevers: c'est de là qu'il fut appelé Comte de Nevers. Ce Prince mourut sans enfans, au camp devant Tunis en Afrique, le troisième Août 1270, pendant la seconde Croisade de saint Louis. Son corps fut enterré à saint Denys, avec celui de son père, en 1271. * *Mézery*, *Histoire de France*, *Malmibourg*, *Hist. des Croisades*. Le Père *Anselme*, &c.

JEAN de France, Duc de Berri, Comte de Poitou, d'Estampes, d'Auvergne & de Bourgogne, fils du Roi *Jean*, & de sa première femme *Bonne* de Luxembourg, naquit au Bois de Vincennes le 30 Novembre 1340, & porta le titre de Comte de Poitou. Il se signala à la bataille de Poitiers en 1356; & en 1360, il fut fait Duc de Berri, & Lieutenant-Général de Guyenne & de Languedoc. Ce Prince eut beaucoup de part aux succès du Roi Charles V contre les Anglois, auxquels on enleva Limoges, Poitiers & la Rochelle. Il se trouva au sacre du Roi Charles VI en 1381, à la bataille de Rozebecque en 1382, & défit les Tuchins d'Auvergne & de Poitou en 1384. Depuis il eut part à l'administration des affaires, & en fut exclus en 1388. On l'y rétablit quelque tems après avec le Duc de Bourgogne. On lui avoit aussi ôté le Gouvernement de Languedoc en 1390, mais il lui fut rendu après qu'on eut puni ses Officiers. Jean, Duc de Berri, se déclara en 1410 pour la Maison d'Orléans, contre celle de Bourgogne, & deux ans après il fut assiégé dans Bourges. Il fit sa paix, & mourut en l'Hôtel de Nesle à Paris le 15 Juin 1416. Son corps fut enterré au milieu du cheur de la sainte Chapelle de Bourges, qu'il avoit fait bâtir. *Voyez* sa postérité à l'Article de FRANCE. * *Froissart*. *Montrelet*. *Jean-Juvénal des Urins*. Le P. *Anselme*, &c. *Cherchez* **BERRI**.

JEAN de France, Duc de Touraine & de Berri, Dauphin de Viennois, fils du Roi Charles VI, & d'*Isabelle* de Bavière, né le 31 Août 1398, fut marié par Traité passé le 30 Juin 1406, à *Jacqueline* de Bavière, fille unique de *Gaillaume IV*, Comte de Hainaut & de Hollande, & mourut de poison à Compiègne le lundi cinquième Avril de l'an 1416, & son corps fut enterré dans l'Abbaye de saint Corneille de la même ville de Compiègne.

ROI d'ALBANIE.

JEAN, dit *Castriot*. *Cherchez* **SCANDERBEG**.

ROI d'ANGLETERRE.

JEAN, Roi d'Angleterre, surnommé *sans Terre*, fils du Roi Henri II, succéda en 1199, à Richard I, son frère, qui avoit fait un Testament en sa faveur. Suivant la succession linéale le Royaume appartenoit à *Arthur*, Duc de Bretagne, fils de *Geoffroy*, frère aîné de Jean. Mais Jean, sans s'amuser à faire discuter la question de droit, ne pensa qu'à s'assurer de la Couronne qui lui avoit été léguée. Le Grand-Justicier d'Angleterre, la Reine *Aliénor* qui étoit Reine-Mère, *Hubert* Archevêque de Cantorbéry, *Gaillaume Marshal* qui fut ensuite Comte de Pembroke, le servirent fort utilement. Ils engagèrent le peuple & la petite Noblesse à prêter le serment de fidélité à Jean, ensuite les Evêques & les Seigneurs Laïques firent la même chose, après quelques tergiversations. Jean, qui étoit en France & qui s'étoit emparé des trésors du feu Roi, renfermé dans le château de Chinon, passa en Angleterre, où il fut couronné le 26 Mai à l'âge d'environ 32 ans, par l'Archevêque de Cantorbéry. *Constance* mère d'Arthur se mit, elle & son fils, sous la protection du Roi Philippe, qui en fut charmé. Le Roi Jean ayant appris cela, repassa la mer, & se rendit en France. Les deux Monarques eurent une conférence entre *Batissant* & *Gaillon*, mais inutilement, de sorte que les hostilités recommencèrent. *Gaillaume des Roches*, Gouverneur du jeune Duc Arthur, voyant que Philippe s'approprioit les villes qu'il conquéroit sur Jean, engagea *Constance* & Arthur à se rendre à la Cour du Roi d'Angleterre, & à se réconcilier avec lui. Ils le firent, mais ayant été intimidés par des avis qu'on leur donna, que Jean pourroit bien se défaire d'eux, ils retournèrent secrètement se ranger sous leur premier Protecteur. Philippe se vit forcé à demander la paix, qui fut signée en 1200. Jean étant devenu amoureux d'*Isabeau* d'Angleterre, pria le Pape de casser son mariage avec *Havoise* de Gloucester; ce qui ayant été exécuté, Jean épousa *Isabeau*. Le Roi étant repassé en Angleterre, obtint avec peine la levée d'un subside pour payer la dot de *Blanche* de Castille sa nièce, & se fit couronner une seconde fois avec sa nouvelle épouse. Le Roi

Roi d'Angleterre eut une entrevue avec Guillaume, Roi d'Écosse, qui demandoit la restitution de quelques Provinces; Guillaume fut engagé à rendre hommage comme Vassal, mais il n'obtint pas d'abord ce qu'il souhaitoit. Jean se fit couronner une troisième fois à Cantorbéry en 1201, pour engager l'Archevêque dans de grandes dépenses, dans la vue de le punir de son faîte. Jean s'attiroit la haine du peuple & de la Noblesse par les subsides qu'il exigeoit, & parce qu'il corrompoit les femmes & les filles de plusieurs. Jean repassa en France & se trouva à une entrevue à Rouen avec Philippe qui lui fit mille caresses, & qui l'invita de se rendre à Paris où il céda son Palais au Roi Jean. Cependant il cabaloit contre le Roi d'Angleterre, & engagea le Comte de la Marche à se soulever contre Jean. Les Rois eurent une nouvelle entrevue, où Philippe parla fort haut & où il cita Jean à comparoître devant la Cour des Pairs, mais ce dernier s'en moqua. Il alla au secours de Merceau en Poitou, gagna une bataille & fit prisonniers Arthur & Eleanor sa sœur. Jean fit tout au monde pour engager Arthur à abandonner le parti de la France; mais il n'en obtint que cette réponse, que tant qu'il auroit un moment de vie, il ne cesseroit point de chercher les occasions de se venger. Peu de jours après le jeune Prince disparut tout à coup, & Jean fut soupçonné de l'avoir fait tuer. Ceci arriva en 1202. Jean repassa en Angleterre, où il se fit couronner une quatrième fois. Les Bretons s'étant plaints de la mort de leur Duc, Philippe cita Jean à paroître devant la Cour des Pairs; ce qu'ayant refusé, Philippe le fit condamner & ordonna que toutes les terres qu'il possédoit en France seroient réunies à la Couronne. Philippe se mit à la tête d'une grosse Armée & fit de grands progrès en Normandie. Jean fut inflexible à ces conquêtes & se contenta de dire qu'il sauroit bien reprendre ce qu'on lui enlevait. En 1204, il tenta de faire la paix avec Philippe, qui ayant fait des propositions, qui paroissent exorbitantes au Roi d'Angleterre, rendirent les négociations inutiles. Le Roi Jean eut de très gros démêlés avec le Pape Innocent III, à l'occasion de l'élection d'un Archevêque de Cantorbéry. Le Roi avoit fait nommer l'Evêque de Norwich, mais le Pape cassa cette élection & jeta les yeux sur le Cardinal Etienne Langton. Le Roi refusa de reconnaître cet Archevêque, & en écrivit fortement au Pape, lequel donna ordre aux Evêques de Londres, d'Ely & de Worcester de mettre le Royaume en Interdit, si le Roi continuoit à refuser de se soumettre. L'Interdit fut publié en 1208, ce qui porta le Roi à maltraiter le Clergé en confiscant les biens des Ecclesiastiques qui obéissoient à l'Interdit. Et comme dans ce tems-là, il n'y avoit presque point de Prêtre qui n'eût une concubine, le Roi, sous prétexte de vouloir faire observer les Canons des Conciles, fit mettre toutes ces femmes en prison, d'où elles ne sortirent qu'après avoir payé de grosses amendes. En 1209, le Pape lança l'excommunication contre le Roi d'Angleterre, mais elle ne fut publiée qu'en 1211, par deux Nonces que le Pontife avoit envoyés en Angleterre. Les Sujets furent déliés du serment de fidélité, & menacés de l'excommunication s'ils obéissoient à Jean. Le Pape alla plus loin en 1212, il déposa le Roi, & chargea Philippe Roi de France de l'exécution de la sentence, lui promettant en récompense la rémission de tous ses péchés, & la Couronne d'Angleterre en héritage perpétuel, quand il auroit déshérité ce Tyran. Dans le tems que Philippe & Jean se préparoient à une sanglante guerre, Pandolphe, Légat du Pape, vint offrir au Roi d'Angleterre la médiation & la protection du Pontife. Jean, intimidé par les forces de Philippe, consentit à tout ce que le Légat exigea, mit sa Couronne aux pieds du Légat, & signa une Charte par laquelle il résignoit le Royaume d'Angleterre & la Seigneurie d'Irlande entre les mains du Pape. En 1213, l'Archevêque Langton donna l'absolution au Roi, après lui avoir fait prêter serment devant tout le peuple d'exécuter ce à quoi il s'étoit engagé. Les Barons du Royaume s'étant ligués contre le Roi pour obtenir le recouvrement de leurs privilèges, Jean recourut à la protection du Pape, en lui envoyant un présent, sachant, comme le dit Matthieu Paris, que ce Pontife étoit très superbe & très avare. Le Pape envoya en Angleterre le Cardinal Nicolas, Evêque de Tivoli, qui engagea encore le Roi à résigner une seconde fois sa Couronne entre les mains du Pape; cela étant fait, l'Interdit fut levé. Le Roi Jean étant passé en France en 1214, se rendit maître du Poitou & s'avança dans l'Anjou; mais à son retour en Angleterre il trouva que les Barons s'étoient ligués contre lui & qu'ils demandoient la confirmation de la Charte de Henri I, qui contenoit en substance les libertés dont le peuple d'Angleterre jouissoit pendant la domination des Rois Saxons. Le Roi refusa cette demande. Les Barons élurent le Lord Fitz-Walter, avec le titre de *Maréchal de l'Armée de Dieu & de l'Eglise*, se rendirent maîtres de Londres, alligèrent dans la Tour le Roi, qui se vit obligé à signer deux Chartres, la première nommée *la Charte des Libertés* ou *la grande Charte*; & la seconde la *Chartre des Forêts*. Ce sont ces deux Chartres, qui, depuis ce tems-là, ont servi de fondement aux libertés de la Nation Angloise. Le Roi mortifié de cette double signature s'adressa au Pape, qui, ayant menacé vainement les Barons, délia le Roi de son serment. Le Roi d'un côté leva des troupes & ravagea le Royaume, & le Pape de l'autre excommunia les Barons, qui, pour se soutenir, offrirent la Couronne d'Angleterre à Louis, fils du Roi de France. Louis se rendit en Angleterre en 1216, & arriva à Londres, malgré les défenses du Pape, reçut le serment de fidélité de la part des Barons & du Peuple. Louis fit d'abord de grands progrès, mais plusieurs Barons se repentirent peu après, de l'avoir introduit dans le Royaume. Le Roi Jean s'étant retiré dans la Province de Lincoln, mourut de chagrin le 28 Octobre 1216, âgé de 51 ans;

& après avoir régné 17 ans, sept mois & dix jours. Il laissa par Testament son Royaume à son fils aîné Henri, qui n'étoit âgé que de dix ans. * M. De Rapin-Thoyras, *Hist. d'Anglet.* tome 2. Matthieu de Westminster. Polydore Virgile, & Du Chêne, *Hist. d'Angl.* Matthieu Paris. Belleforest. Mézeray. Imhoff, en son *Histoire d'Angleterre*. Larrey, *Hist. d'Angleterre*.

ROIS D'ARAGON & de NAVARRE.

JEAN, I de ce nom, fils de PIERRE IV, dit le *Céramonieux*, & d'Eleanor d'Aragon-Sicile, sa troisième femme, occupa en 1388 le Trône d'Aragon seulement, après son père. Sa foiblesse le rendit méprisable à ses Sujets, qui remplirent les premières années de son règne de séditions & de troubles. Il mourut le 19 Mai 1395 âgé 44 ans, après avoir régné neuf ans & cinq mois. Voyez sa postérité à ARAGON. Son frère MARTIN lui succéda. * Mariana, l. 19. Surita, *Indices Regum Aragonia*, l. 3. Imhoff, en son *Histoire d'Espagne*, &c.

JEAN II, Duc de Pénafiel, puis Roi de Navarre & d'Aragon, fils de FERDINAND de Castille, Roi d'Aragon, parvint à la Couronne de Navarre en 1420, par son mariage avec Blanche, fille & héritière de Charles III, dit le Noble, ou le second Salomon, & veuve de Martin, Roi d'Aragon de ce nom. Jean fut couronné avec elle en 1429, & en eut 1. Charles, Prince de Viane; 2. Blanche, mariée à Henri IV, Roi de Castille, morte sans enfans en 1464; & 3. Eleanor, dont nous parlerons à la fin de cet Article. La Reine Blanche mourut l'an 1441, & cette mort attira des malheurs incroyables sur l'Etat; car ce Roi se remaria l'an 1444, à Jeanne Henriquez, fille de Frédéric, Amiral de Castille. Charles, Prince de Viane, ne put souffrir qu'elle eût part au Gouvernement du Royaume, qui lui appartenoit par la mort de Blanche sa mère. De cette querelle il se forma deux factions contre les Maisons de Beaumont & de Gramont, fort considérables dans cet Etat. La première prit le parti du Prince, qui fut couronné, puis défait dans une bataille avec ses partisans. On le reconcilia ensuite avec le Roi son père, qui lui donna la Catalogne; & il alla ensuite prendre possession de l'Aragon, par la mort d'Alfonse son frère, dit le Magnanime, mort en 1458. Depuis, Jean soutint une rude guerre contre Henri IV, Roi de Castille. Cependant Charles son fils, qui sa belle-mère maltraitoit, reprit les armes, & fut encore vaincu & arrêté prisonnier. Les Catalans se soulevèrent en sa faveur, & forcèrent le père de le mettre en liberté; mais le même jour de sa délivrance, il mourut, à ce qu'on dit, du poison, qui sa propre marâtre lui fit donner par son Médecin le 23 Septembre 1461. Les Catalans se revoltèrent encore contre Jean, assés du Roi de Castille; & Jean, pour avoir de l'argent, afin de résister en cette pressante nécessité, engagea les Comtes de Rouffillon & de Cerdagne au Roi Louis XI, pour trois cens mille écus d'or. Il avoit donné l'an 1434 sa fille Eleanor, qui fut Reine de Navarre après sa mort, à Gaston IV, Comte de Foix, qui fut Gouverneur de Navarre pendant la vie de son beau-père. JEAN eut de son second mariage, 4. FERDINAND, surnommé le Catholique, Roi d'Espagne, qui épousa Isabelle héritière de Léon & de Castille. Ce Prince mourut à Barcelone le 19 Janvier 1479, en la 82 année de son âge, & fut enterré au Monastère de Notre-Dame de Poblet. * Mariana, l. 23. 24. Surita, *Indices Regum Aragonia*, l. 20. &c. *Hist. de Blain & de Navarre*. Turquet, *Hist. d'Espagne* Imhoff, *Hist. d'Espagne*.

JEAN, II de ce nom, Roi de Navarre seulement, étoit fils d'ALAIN, sire d'Albret. Il épousa Catherine de Foix, sœur & héritière de François-Phébus, Roi de Navarre, qui étoit fils de Gaston V, & de Madeleine de France, fille du Roi Charles VIII. Leur mariage se conclut vers l'an 1484, & leur méintelligence causa presque la ruine de l'Etat. Elle renouvella les factions des Maisons de Beaumont & de Gramont; le Roi se déclarant pour la première, & la Reine pour l'autre; ensuite de quoi l'on appaîsa ces troubles. Mais l'ambition de Ferdinand, Roi d'Espagne, en suscita de nouveaux. Ce Prince entra dans la Navarre en 1512, & l'usurpa en peu de tems. Le Roi Jean s'étoit retiré dans le Béarn, des qu'il parut sur la frontière. Lorsque Ferdinand eut exécuté cet injuste projet, il chercha des titres pour le pallier. Il n'en trouvoit point d'autres qu'une Bulle du Pape Jules II, qui exposito la Navarre au premier occupant, à cause que Jean étoit fauteur du Concile de Pise, & allié du Roi Louis XII, ennemi du Saint Siège. Pour le droit de la guerre, dit un Historien moderne, (à moins qu'on ne l'entende de celui qui n'est droit que parmi les Barbares) Ferdinand ne l'avoit point de son côté, puisque Jean ne l'avoit point offensé. Pour l'autre point, cette Bulle tant alléguée ne se trouve pas; & quand même elle se trouveroit, elle ne donneroit point de droit sur une Couronne, qui ne relève que de Dieu. Les Papes se doivent contenir du spirituel, leur droit sur les Couronnes est une chimère. D'ailleurs les Espagnols disent que la Bulle fut publiée en Juillet, & l'invasion étoit faite dès le mois de Juin. Les partisans d'Espagne un peu scrupuleux, n'ont jamais pu trouver de prétexte apparent pour fonder cette usurpation. Le secours que donna le Roi de France à Jean son allié, fut mal conduit, & ne lui servit de rien. Ce Prince finit ses jours dans un village de Béarn le 26 Juin 1516, & Catherine son épouse ne lui survécut que huit mois. Ils avoient eu plusieurs enfans, & laissèrent pour héritiers de leurs Etats HENRI, duquel & de Marguerite, sœur du Roi François I, naquit JEANNE, mère de HENRI IV, Roi de France & de Navarre. * La Perrière. Olhagarai. De Marca, &c. *Histoire de Navarre & de Béarn*. Mariana, *Hist.* l. 30. Sponde, in *Annal.* Mézeray, *Histoire de France*, &c. Louis XII, & François I. Imhoff, en son *Hist. d'Espagne*, &c.

JEAN

ROI de BOHEME.

JEAN, Roi de Bohême, fils de l'Empereur HENRI VII, de la Maison de Luxembourg, fut élu à l'âge de quatorze ans en 1379, au préjudice de Henri, Duc de Carinthie, que ses tyrannies rendirent insupportable aux Bohémiens. Il épousa Élisabeth, fille du Roi Venturas, & fut couronné avec elle à Prague. Depuis on le déclara Vicair de l'Empire en l'absence de son père. Il soumit la Silésie, & donna de grandes marques de son courage dans la Lombardie en 1330, 1331, & 1332. Avant cela il avoit été aussi appelé en Pologne par le Grand-Maitre des Porte-Croix de Prusse; & après avoir combattu contre les Lithuaniens Payens, il avoit pris le titre de Roi de Pologne: sur quoi les Historiens de cette Nation & ceux de Bohême parlent différemment de lui. Jean perdit un œil dans cette expédition, & dans la suite vint insigné à Montpellier, pour demander des remèdes aux Docteurs de cette célèbre Université, où un Médecin Juif lui fit perdre l'autre. Cet aveuglement ne l'empêcha pas d'aller à la guerre; & à cette occasion, on rapporte que le Roi de Pologne l'envoya délier de s'enfermer tous deux dans une chambre, & de décider leurs querelles le poignard à la main. Le Roi Jean lui fit répondre de se faire crever les yeux auparavant, afin qu'ils puissent combattre à armes égales. Jean mena du secours en France au Roi Philippe de Valois, & se trouva à la bataille de Crécy, que les Français perdirent le 26 Août 1346. Tout aveugle qu'il étoit, il combattit fort vaillamment, après avoir fait attacher son cheval par la bride à celui de deux de ses plus braves Chevaliers; & s'avança si fort dans la mêlée, qu'il y fut tué. CHARLES IV, son fils, Roi de Bohême & Empereur, rapporte plus au long toutes ces choses, dans les Mémoires de sa Vie, qu'il a écrit. * Dubravilus, l. 20. & savr. Trithème, in Chron. Villanius. Cromer, &c.

ROIS de CASTILLE.

JEAN, I de ce nom, Roi de Leon & de Castille, succéda à son père HENRI II, en 1379, n'étant âgé que de 21 ans, & épousa Eléonore d'Aragon, fille de PIERRE IV, Roi d'Aragon, dit le Cerimonieux. Elle le fit père de HENRI III, son successeur, & de Ferdinand, Roi d'Aragon. Les Anglois avoient quelques prétentions sur son Etat, à cause de Constance, fille de Dom Pedro, & femme de Jean, Duc de Lancastre. Edouard, fils de ce Duc, conduisit une Armée en Espagne, & se joignit aux troupes de Ferdinand, Roi de Portugal, qui avoit eu quelque différend avec Jean. Cette affaire fut accommodée, & le Roi de Castille, qui étoit veuf, épousa Béatrix de Portugal en 1383, à condition que les enfans qui viendroient de ce mariage, succéderaient à la Couronne de Ferdinand. Ce dernier mourut quelque temps après; mais les Portugais mirent sur le trône Jean, frère naturel de leur Roi mort. Ce Prince dans l'Assemblée de ses Etats, tenue à Ségovie l'an 1383, ordonna qu'à commencer du jour de Noël de cette année, on compteroit dans ses Etats les années depuis la naissance de Jésus-Christ, au lieu que jusqu'à ce temps-là on y avoit toujours suivi l'Ère de César. Le Roi de Castille eut du pire en une bataille qui se donna à Aljubarota ou Aljubaroga dans l'Éstramadure, le 14 Août 1385, où il étoit en personne, & où il perdit dix mille hommes. Il fut écrasé de la chute d'un cheval dans l'une de ces courses, qui étoient si familières aux Castillans, ou à la chasse, comme disent les autres. Ce fut le neuvième Octobre 1390, après un règne de onze ans & trois mois. HENRI III, son fils, lui succéda. * Mariana, l. 18. Garibai, l. 24. Rodéric Sanchez, Hist. Hisp. p. 4. Imhoff, &c.

JEAN II, fils de HENRI III, fut proclamé Roi à l'âge de vingt-deux mois, sur la fin de l'an 1406, par les soins de son oncle Ferdinand, depuis Roi d'Aragon, qui résida généralement à ceux qui le pouvoient à se mettre cette Couronne sur la tête. Paul de Burgos, ou Sainte-Marthe, Evêque de Carthagène, qui avoit été autrefois Juif, fut destiné pour avoir soin de l'éducation de ce jeune Prince, qui, dès qu'il fut en état de porter les armes, se vit obligé de les prendre contre les Rois de Navarre & d'Aragon. Il les mit dans la nécessité de lui demander la paix, qu'il leur accorda; mais il n'en jouit pas longtemps, car il fut obligé de tourner ses armes contre les Maures de Grenade, dont le Roi, qui lui devoit son rétablissement, l'attaqua par une ingratitude criante. Jean l'en fit repentir, lui tua douze mille hommes en 1431, & ravagea les environs de Grenade. On dit qu'il auroit emporté cette ville, si Alvarez de Luna son Favori, & Connétable de Castille, corrompu par l'argent des Maures, n'eût détourné ce coup. Ce Favori, qui excita pendant plusieurs années des troubles dans la Castille, eut depuis la tête coupée. Le Roi Jean mourut le 20 Août 1454, le 50 de son âge, & le 48 de son règne. Il épousa en secondes noces en 1447 Isabelle, fille de Jean de Portugal, & en eut Alfonso & Isabelle. De Marie d'Aragon sa première femme, il laissa deux filles; & HENRI IV, son successeur. * Mariana, Hist. l. 19. 20. 21. 22. Turquet, Hist. d'Espagne, &c.

ROIS de CHYPRE. Voyez ROIS de JERUSALEM.

ROIS de DANEMARCK & de SUEDE.

JEAN, I de ce nom, Roi de Suède, fils de SURCHER, III du nom, surnommé le Pieux, fut mis sur le trône après Eric X, vers l'an 1218; ou 1220. Il fit de grands biens aux Eglises; & eut rendu ses peuples extrêmement heureux, si son règne eût été plus long; mais il ne gouverna que trois ou

quatre ans; car il mourut en 1222. Eric, fils d'Eric X, lui succéda. * Olaf Magnus, Hist. Gotb. Martin Zeiler, in Nova Descript. Suecia.

JEAN II, Roi de Danemarck en 1482, après son père CHRISTIENNE I, fut aussi couronné Roi de Suède en 1483; mais faute d'avoir observé les promesses qu'il avoit faites aux Suédois, il fut chassé du trône. Jean employa une Armée de cinquante mille hommes pour se remettre sur le trône, quoiqu'inutilement; car il ne put jamais y revenir. Il mourut le 20 Février 1513, après avoir épousé Christine de Saxe, fille d'Ernest, Electeur de Saxe, dont il eut CHRISTIENNE II, & les autres enfans que nous marquons sous le nom de HOLSTEIN. * Olaf Magnus, Histoire de Suède. Chytræus. Rittershusius, &c. Imhoff, Notitia Imperii.

JEAN III, Duc de Finlande, fils de GUSTAVE I, & frère d'Eric XIV. Ce dernier fut retenu six ou sept ans par ce Prince jaloux & emporté, dans le château de Wibourg. Il en sortit, & après diverses aventures, se mit à la tête des Suédois mécontents d'Eric, qu'il renferma dans la même prison où il l'avoit tenu; ensuite de quoi il se fit couronner Roi en 1568. Ayant formé le dessein de rétablir la Foi Catholique dans son Royaume, il se servit du célèbre Laurent Nicolai Jésuite, auquel il donna la charge de Principal du Collège de Stockholm en 1577; & en même tems il publia une nouvelle Liturgie, qu'il avoit dressée lui-même, pour abolir peu à peu les pratiques Luthériennes. Il envoya ensuite le fameux Pontus de la Gardie au Pape Grégoire XII, pour traiter avec lui de la réduction du Royaume de Suède à l'obéissance du Saint Siège, sous ces quatre conditions; la première, qu'on ne troublât point les Laïques dans la jouissance des biens d'Eglise qu'ils possédoient, moyennant quoi le Roi rendroit à l'Eglise plus de deux cens mille livres de rente, qu'on avoit réunies à son domaine; la seconde, qu'on laissât aux Evêques & aux Prêtres, les femmes qu'ils avoient épousées, à la charge d'obliger à vivre en continence ceux qu'on ordonneroit à l'avenir; la troisième, qu'on permit aux Laïques la Communion sous les deux espèces; & la quatrième, que le Service divin se fit en Langue vulgaire. Le Roi Jean pria aussi le Pape de lui envoyer quelque habile homme pour travailler au rétablissement de la Religion Romaine; & Sa Sainteté députa Antoine Possévin de Mantoue, Jésuite, entre les mains duquel ce Prince fit secrètement l'abjuration du Luthéranisme en 1578. Depuis, Possévin retourna à Rome; mais étant revenu en Suède, avec des Lettres, que le Pape, l'Empereur, le Roi de Pologne, le Duc de Bavière, & plusieurs autres Princes Catholiques écrivoient au Roi Jean, pour le féliciter de son changement, il trouva que ce Prince avoit embrassé de nouveau le Luthéranisme, à la sollicitation de Charles Duc de Sudermanie son frère, des Grands du Royaume, & de plusieurs autres Princes Protêtans d'Allemagne. Le Roi même reprocha à Possévin le peu d'égard qu'on avoit eu à Rome aux quatre demandes qu'il avoit faites, pour faciliter le retour des Suédois dans le sein de l'Eglise Romaine. Cet Ambassadeur voyant qu'il ne pouvoit rien gagner sur l'esprit du Roi, qui avoit déjà chassé le Père Nicolai de son Collège, pour y établir les Luthériens, fut obligé de quitter la Suède, sans pouvoir achever le grand ouvrage qu'il avoit commencé. La Reine demeura ferme dans la Religion Catholique; mais elle ne survécut pas longtemps à cette révolution. En mourant elle demanda au Roi qu'il ordonnât au peu de Catholiques qui restoient dans son Royaume, de prier Dieu pour le repos de son ame, selon la coutume de l'Eglise Catholique; ce que ce Prince lui accorda. On dit même qu'aux magnifiques obseques qu'il lui fit faire en la Grande Eglise d'Upsal, l'Archevêque Luthérien, qui fit son Oraison funèbre, prononça hautement par ordre du Roi ces paroles, „ La Reine Catherine, entre autres „ excellentes perfections qu'elle a fait éclater durant sa vie, a „ toujours constamment retenu & cultivé la Religion Catholique „ que des Rois Jagellons ses glorieux Ancêtres „ Le Roi Jean III mourut en 1592, après avoir regné 25 ans dans une grande prospérité. Il eut de la Reine Catherine, sœur de Sigismond-Auguste, Roi de Pologne, SIGISMOND-AUGUSTE, élu Roi de Pologne en 1587, puis Roi de Suède, d'où il fut chassé par son oncle Charles, qui monta sur le trône de Suède en sa place. * Possévin, in Ref. Resp. Chytræi, c. 5. & in Appar. Greg. XIII. Florimond de Raimond, l. 4. c. 17. de Origine Histref. &c. Maimbourg, Histoire du Luthéranisme.

ROIS d'ECOSSE.

JEAN, I de ce nom, Roi d'Ecosse, dit de Bailleur, étoit originaire de Normandie, & se fit déclarer Souverain de cet Etat après la mort d'ALEXANDRE III, qui mourut l'an 1286, & qui ne laissa point d'enfans. Il y eut néanmoins une sanglante & longue guerre pour cette succession, entre Jean de Bailleur & Robert de Brus, qui tous deux descendoient du sang d'Ecosse par filles. Edouard II, Roi d'Angleterre, que ces deux Compétiteurs avoient pris pour Juge de ce différend, prononça en faveur de Jean; soit que son droit fût le meilleur, ou qu'il se fût rendu son Vassal, & qu'il eût promis de tenir sa Couronne de lui, comme les Ecoissois le lui reprochèrent. Le même Roi Edouard lui déclara depuis la guerre, & le fit prisonnier. Pour en sortir, il se soumit si honteusement, que ses Sujets le méprisèrent, & ne voulurent plus le reconnaître pour leur Roi. Jean finit ses jours en France en 1303, & laissa un fils nommé Edouard; mais on ne marque point quelle fut sa destinée. Robert de Brus lui succéda. * Lessé & Buchanan, Histoire d'Ecosse.

JEAN II, fils de Robert II, Roi d'Ecosse, lui succéda. Les Ecoissois avoient eu tant de mépris pour Jean de Bailleur, que

ne croyant pas ce nom fortuné, ils obligèrent celui-ci de changer son nom de Jean en celui de ROBERT III. Voyez ROBERT.

ROIS de HONGRIE.

JEAN, dit CORVIN, ou HUNIADE. Cherchez HUNIADE, Vaivode de Transylvanie.

JEAN de Zapol, Comte de Scépus, & Vaivode de Transylvanie, fut couronné Roi de Hongrie, par une partie des États de ce Royaume, le onzième Novembre 1526, après la mort du Roi Louis le Jeune, qui avoit péri à la funeste bataille de Mohatz le 29 Août de la même année. Ferdinand d'Autriche, qui avoit épousé Elizabeth, sœur du Roi Louis, fut couronné par une autre partie des États, & Jean de Zapol, pour se soutenir contre lui, se mit sous la protection de Soliman Sultan des Turcs, qui assiégèrent Vienne en 1529. Les deux Rois se firent longtems la guerre, & conclurent enfin une paix qui ne fut pas de durée; car le Roi Jean mourut le 21 Juillet 1540. Ce Prince avoit eu pour principal Ministre George Martinusius qui fut depuis Cardinal, & laissa d'Elizabeth de Pologne sa femme, fille de Sigismond Roi de Pologne, & de Bonne Sforce sa troisième femme, JEAN-ETIENNE, dit depuis SIGISMOND, qui fut reconnu Roi de Hongrie. Les Turcs feignant de se déclarer en sa faveur, enlevèrent les principales villes de son Etat. Alors la Reine sa mère se délia de la conduite de Martinusius, céda sa Couronne à Ferdinand en 1551. On lui promit la Principauté de Ratibor, d'Oppelen, & de Munsterberg, une pension de 25000 écus toutes les années, & 150000 qui lui étoient dus pour sa dot; mais croyant qu'on n'avoit pas dessein de lui tenir la promesse qu'on lui avoit faite, elle traita avec les Grands de Hongrie pour rétablir son fils. La mort du Vaivode de Valachie, qui lui avoit promis du secours, & qu'on assassina peu après, rompit ses mesures. Ferdinand demeura possesseur du Royaume de Hongrie. * Jean Sambuc, Append. Bouff. De Thou, Hist. l. 9. &c.

ROIS de JERUSALEM & de CHYPRE.

JEAN de Brienne, Roi de Jérusalem, Empereur de Constantinople, fils d'ERARD, II du nom, Comte de Brienne, & d'Agnes de Montbéliard, se croisa pour la Terre-Sainte avec les François, qui prirent Constantinople en 1204. Il se distingua tellement par sa valeur, que les Barons de Jérusalem, après la mort de leur Roi Amauri, envoyèrent en France lui offrir ce Royaume, & pour épouse Marie de Montferrat, fille de Conrad, Marquis de Montferrat, & d'Isabelle d'Anjou, Reine de Jérusalem. Après avoir accepté cette offre, avec l'agrément du Roi Philippe Auguste, qui lui donna 40000 livres, il arriva dans la Palestine en 1210, consumma son mariage, fut couronné au mois d'Octobre, & délivra la ville d'Acre, assiégée par Conradin, Soudan de Damas. Depuis, en l'an 1218, il alla assiéger Damiette en Egypte, qu'il prit après un an & demi de siège, & qu'il ne put conserver que huit mois. Ce Prince ayant perdu sa femme, repassa en France pour y chercher du secours; & pendant ce voyage en 1222, il prit une seconde alliance avec Bérengère de Castille, sœur du Roi Ferdinand. L'année suivante il assista au sacre du Roi Louis le Jeune, dont il reçut en don cent mille écus, & alla ensuite à Rome. Ce Prince avoit eu une fille unique nommée Toland, qu'il maria la même année 1223 avec l'Empereur Frédéric II, à condition qu'il jouiroit du Royaume pendant sa vie; mais on lui manqua de parole. En 1229, les Barons François d'Orient le choisirent pour gouverner l'Empire de Constantinople, pendant la minorité de Baudouin II. Il prit alors le titre d'Empereur, comme c'étoit la coutume des Baillifs & des Tuteurs de ce tems; & arriva en 1231 à Constantinople, où il fut couronné par le Patriarche Simon. Il défit Jean Duc, dit Vitace, en diverses occasions en 1233, & 1235. Au reste, ce Prince deshonna les dernières années de sa vie par son avarice, & mourut au mois de Mars 1237. Voyez les Ancêtres & sa postérité à l'Article de BRIENNE. Saladin s'empara du Royaume de Jérusalem, & les Rois de Sicile ne laissèrent pas d'en porter le titre. * Du Cange, Hist. de Const. Surita. Samut. Mathieu Paris. Walsingham. Collécutio, &c.

JEAN, I de ce nom, Roi de Chypre, fils aîné de Hugues, II de ce nom, Roi de Chypre & de Jérusalem, lui succéda en 1281; mais il ne régna que deux ans, & mourut en 1283, sans postérité. HENRI son frère lui succéda. * Consultez l'Histoire de Chypre de frère Etienne de Luzignan, Sansovin, &c.

JEAN II, ou JANUS de Lusignan, II de ce nom, Roi de Chypre, fils de PIERRE II, Roi de Chypre & de Jérusalem, & de Valentine de Milan, épousa en 1411 Charlotte de Bourbon, l'une des plus belles Princesses de son tems, fille de Jean de Bourbon, I du nom, Comte de la Marche, & de Catherine de Vendôme. Elle fut mariée à Melun le deuxième Août 1409, & alla deux ans après en Chypre, où elle fut magnifiquement reçue par son mari, au port de Chérines. Le Roi Jean eut de cette alliance, 1. JEAN III, qui suit; 2. Jacques, Sénéchal de Chypre, mort sans postérité; 3. Marie, fiancée à Philippe de Bourbon, Seigneur de Beaujeu; & 4. Anne, mariée en Février 1433 à Louis Duc de Savoie, & morte à Genève le onzième Novembre 1462. Jean avoit eu du pire en diverses guerres, & mourut en 1431. * Etienne de Lusignan, Hist. de Chypre. Sainte-Marthe, Hist. Général. de France. Le P. Anselme, &c.

JEAN III, Roi de Chypre, de Jérusalem, & d'Arménie, succéda à son père en 1431. Il épousa Hélène Paléologue, fille de Théodore, Despote de la Morée, dont il eut une fille unique nommée Charlotte; mariée 19, à Jean Duc de Colimbre, fils

de Pierre de Portugal, & d'Isabelle d'Aragon: 20. à Louis, Duc de Savoie. Le Roi Jean mourut en 1458, dans le tems qu'on traitoit à Turin cette seconde alliance. Il avoit eu de Muzio Parras, sa Maitresse, un fils naturel, nommé Jacques, qui usurpa le Royaume sur Charlotte, Duchesse de Savoie. * Etienne de Lusignan, Hist. de Chypre. Guichenon, Histoire de Savoie, &c.

ROIS de NAVARRE. Voyez ROIS d'ARAGON.

ROIS de POLOGNE.

JEAN-ALBERT, Roi de Pologne, second fils de CASIMIR IV, né en 1459, fut élu en 1492, du consentement de Ladislas son frère, Roi de Hongrie & de Bohême. Ce Prince étoit savant, & sur-tout dans l'Histoire, libéral envers ses Soldats, mais peu heureux à la guerre. Il en entreprit une contre Etienne, Vaivode de Valachie, par lequel il fut défait dans une embuscade. Il appella le Turc à son secours. Frédéric de Saxe, Grand-Maître de Prusse, se servit de cette occasion pour s'exempter de l'hommage qu'il devoit à la Pologne. Jean-Albert le vouloit exiger par les armes, lorsqu'il mourut d'apoplexie le 17 Juin 1501, sans avoir été marié. ALEXANDRE son frère lui succéda. * Michovius, Sarmata, l. 1. & Hist. Polon. 4. Cromer, l. 30. &c.

JEAN-CASIMIR. Cherchez CASIMIR V. JEAN, III de ce nom, Roi de Pologne, Grand-Duc de Lithuanie, de Russie, &c. s'éleva sur le trône par sa valeur. Il étoit fils puîné de JACQUES Sobieski, Castellain de Cracovie, &c. & d'une fille de Stanislas Zolkiewski, Grand-Chancelier & Grand-Général de la Couronne, qui combattit à la bataille de Cicora le 19 Septembre 1620. Il fut attaqué quinze fois par les Turcs le deuxième Octobre suivant, & fut tué le sixième du même mois abandonné des siens, & âgé de 73 ans. Jacques Sobieski, Ambassadeur de la Couronne, fit la paix l'année suivante avec le Sultan Osman. Il se distingua par son mérite dans toutes les occasions, & mourut en 1646. JEAN SOBIESKI étoit alors à Paris, avec Marc Sobieski, son frère aîné, qui après s'être signalé par son courage, fut tué par les Turcs à la défaite près de Batow. Jean Sobieski avoit été créé Grand-Maréchal de la Couronne le 24 Août 1665, Grand-Général du Royaume en 1667, & Grand-Maître d'hôtel du Roi, Palatin de Cracovie, &c. Il reprit soixante villes sur les Cosaques rebelles en Ukraine. En 1667 il soutint le siège de Podhais contre les Tartares, & deux ans après il prit sur eux & sur les Cosaques tout le Palatinat de Bracklaw, dans la Podolie. Il se signala encore par diverses autres actions héroïques, défit les Turcs en 1671 pendant le siège de Léopold ou Lwow, sur le Taw dans la Russie noire, & gagna en 1673 la célèbre bataille de Choczim sur le Niefter, & sur les frontières de la Moldavie. Elle fut commencée un samedi, & fut achevée le troisième jour par la réduction de cette forteresse. Les Turcs y perdirent huit mille Janissaires & vingt mille Spahis. Cette bataille, l'une des plus célèbres qu'on ait remportées dans le XVII siècle, fut donnée le 11 Novembre, le lendemain de la mort du Roi Michel Koribut Wiefnowieski. Le Grand-Maréchal Sobieski fut élu le 20 Mai 1674, & ne fut couronné que quinze mois après son élection. Il gagna durant ce tems divers combats sur les Turcs, & les obligea de faire la paix à Zurowna. Depuis en 1676, il reçut l'Ordre de Chevalier du Saint Esprit, que le Roi de France lui envoya par le Marquis de Béthune son Ambassadeur. Ce Monarque avoit beaucoup contribué à son élection, par les soins & par la prudence de Touffaint de Fourbin de Janson, son Ambassadeur extraordinaire, alors Evêque de Marseille, puis de Beauvais, & enfin Cardinal. Ce fut au Roi Jean Sobieski que l'Empereur Léopold fut redevable en 1683 de la levée du siège de Vienne, qui eût été prise sans son secours. Il se trouva en personne à cette action, qui lui acquit beaucoup de gloire, & lui attira peu de marques de reconnaissance. Ce Prince parloit diverses Langues, aimoit les Livres & les Gens de Lettres, avoit toutes les qualités d'un Héros, & mourut à Varsovie le 17 Juin 1696, âgé de 72 ans. Voyez sa postérité à l'Article de SOBIESKI. FREDERIC-AUGUSTE, Electeur de Saxe, lui a succédé en 1697.

ROIS de PORTUGAL.

JEAN, I de ce nom, Roi de Portugal & des Algarves, surnommé le Père de la patrie, né le cinquième Avril 1350, étoit fils naturel de PIERRE, dit le Sévère, qui l'avoit eu de Thérèse Laurens. Il fut Grand-Maître de l'Ordre d'Avis, & après la mort de son frère Ferdinand, arrivée le 20 Octobre 1383, il fut mis par les Portugais sur le trône, au préjudice de Béatrix, fille unique de ce Roi, mariée à Jean I, Roi de Castille. Ce dernier prit les armes contre lui, & perdit la célèbre bataille d'Alubarota le 14 Août 1385. Depuis ce tems, Jean I vécut assez paisiblement dans son Etat, & porta la guerre en Afrique, où il prit Ceuta & d'autres places. Il fut dispensé de son vœu de Religion par le Pape Urbain VI, en 1387, & ensuite il épousa Philippe, fille de Jean, surnommé le Grand, Duc de Lancastre, & de Blanche sa première femme, & sœur de Henri IV, Roi d'Angleterre, dont il eut des enfants rapportez à l'Article de PORTUGAL. Jean I mourut le 14 Août 1433, âgé de 83 ans. La Reine sa femme étoit morte de la peste dès le neuvième Juin 1445. * Mariana, Hist. l. 18. 21. Vasconcellos, de Reg. Lusit. Nonius, General. Reg. Lusit. Turquet. Le P. Anselme. Imhoff, Regnum Lusitanicum, &c.

JEAN II, dit le Grand, & le Sévère, né le troisième Mai 1455 succéda à son père ALFONSE V, en 1481. Quelques Seigneurs de son Etat lui donnèrent beaucoup de peine 21 com.

commencement de son règne; mais il dissipa leurs desseins, & fit mourir les Chefs, entre autres Ferdinand, Duc de Bragançe, auquel il fit couper la tête. Ensuite il travailla avec une ardeur incroyable à l'établissement des Colonies Portugaises dans les Indes & en Afrique, où il fit bâtir divers châteaux dans la Guinée. Ainsi par son moyen, les Prédicateurs de l'Evangile eurent une libre entrée dans les terres des Barbares: ce qui fut extrêmement avantageux pour la propagation de la Foi. Il se trouva à la prise d'Arzile & de Tanger en 1471, & se signala à la bataille de Toro contre les Castillans, en 1476. Ces actions éclatantes lui acquirent le nom de *Grand*, & l'exactitude qu'il eut à faire observer la Justice, lui fit donner celui de *Sévère*. Les Auteurs Espagnols l'ont ridiculement accusé de lâcheté, parce qu'il refusa d'entrer dans la ligue du Pape & de leur Roi, contre Charles VIII, Roi de France, son Allié. Il disoit, que le Prince qui se laissoit gouverner, étoit indigne de la Souveraineté. Lorsqu'il eut perdu son fils unique qu'il aimoit tendrement, *Ce qui me console*, disoit-il, *c'est qu'il n'étoit pas propre à régner; & que Dieu en me l'ayant, a montré qu'il veut féconir mon peuple*. Parlant ainsi, dit un Historien Portugais, parce que son fils aimoit beaucoup son plaisir, & se piquoit trop de galanterie. Il mourut en sa 41^e année, le 25 d'Octobre 1495. Voyez sa postérité à l'Article de PORTUGAL. * Augustin Emmanuel Vasconcellos. Garcia de Recende, & Christoval de Ferreria, en la Vie de Jean II. Mariana. Nonius. Turquet. Le P. Anselme. Imhoff. *Regnum Lusitanicum*, &c.

JEAN, III du nom, Roi de Portugal, né le sixième Juin 1502, succéda en 1521 à son père EMANUEL. David, Roi d'Ethiopie, lui envoya des Ambassadeurs, pour le féliciter de son avènement à la Couronne & pour renouveler avec lui l'alliance qu'il avoit faite avec son père. Nous avons encore aujourd'hui des Relations de cette Ambassade, & des Lettres que le Roi Jean écrivit au Pape Paul III, pour l'avertir du progrès de ses armes dans les Indes, & pour lui donner avis que le Roi de Camboge lui avoit cédé la forteresse de Diu, qui étoit alors une des plus importantes places de l'Inde, dans une petite île vers l'embouchure de l'Indus. Ce Prince qui s'intéressoit extrêmement pour le salut des terres nouvellement découvertes, demanda en 1540 des Jésuites pour y envoyer. On lui en accorda deux, saint François Xavier & un autre; & dans le même tems ses vaisseaux découvrirent le Japon en 1542. Ainsi, lorsque toute l'Europe étoit agitée par la fureur des guerres & par celle des différens partis dans la Religion Chrétienne, ce sage Prince étendoit glorieusement la Religion dans l'Asie & dans l'Afrique. Il mourut d'apoplexie le deuxième Août 1557. Voyez sa postérité à l'Article de PORTUGAL. * Damien de Goez, in *Comment.* François Andrada, en sa Vie. Vasconcellos, in *Anaclyp.* Nonius, in *Gener.* tome 2. *Script. Hist.* Sponde, in *Annd.* Le P. Anselme. Imhoff, &c.

JEAN IV, dit le *Fortuné*, Roi de Portugal, né le 19 Mars 1604, étoit fils de THÉODOSE de Portugal, II du nom, Duc de Bragançe, & d'Anne, fille de Jean Fernandez de Velasco, Duc de Bragançe. En qualité de plus proche héritier de la Couronne, il fut proclamé Roi en 1640, car il étoit petit-fils de Catherine, fille d'Edouard, Prince de Portugal, lequel étoit fils du Roi Henri. Les Espagnols s'étoient rendus maîtres du Portugal, après la mort du Roi Dom Sebastian, & du Cardinal Henri, en 1580, & l'avoient gardé sous le règne de Philippe II, Philippe III, & Philippe IV; mais les Portugais n'aspirant qu'à recouvrer le sang de leurs légitimes Souverains sur le trône, & lassés de la domination des Espagnols, qui les traitoient très mal, secoururent le jour en 1640, & rappellèrent le Duc de Bragançe, qui fut couronné le 15 de Décembre. Ce sage Prince, qui prit le titre de Roi de Portugal & des Algarves, des Païs deçà & delà les Mers d'Afrique, Seigneur de Guinée, de la Navigation, conquête, & commerce d'Ethiopie, Arabie, Perse & Indes, découvrit heureusement une conspiration, qui étoit prête d'éclater contre lui au commencement de son règne. Il fit mourir les principaux Chefs, & gouverna depuis avec tant de conduite & de prudence, que ses ennemis ne purent troubler le bonheur de son règne par les armes, ni noircir l'éclat de sa vie par leurs calomnies. On dit qu'il aimoit les Savans & la Musique, dont la composition lui plaisoit beaucoup, & dans laquelle il réussissoit assez bien. Il dormoit peu, avoit une douceur engageante, s'habilloit simplement & étoit fort sobre en son manger: ce qui lui faisoit dire, *que c'est le propre d'un Roi d'être assable, & que tous habit couverts, & toute viande nourrit*. En 1643, ce Prince prit Salvaterra, & gagna une célèbre victoire sur les Espagnols près de Badajos, le 26 Mai 1644. Il remporta aussi de grands avantages sur les Hollandais dans le Brésil en 1649, & 1654, & mourut à Lisbonne d'une rétention d'urine le sixième Novembre 1656. Voyez sa postérité à l'Article de PORTUGAL. * Le P. Anselme. Imhoff. Le Quien de la Neuville.

PRINCES d'ANJOU.

JEAN d'Anjou-Sicile, Duc de Duras, huitième fils de CHARLES II, dit le *Boiteux*, Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence, &c. & de Marie de Hongrie, fut laissé l'an 1288 en otage avec ses autres frères au Royaume d'Aragon pour obtenir la liberté du Roi son père. Depuis, le Roi Robert son frère le mit à la tête d'une Armée qu'il opposa à celle que l'Empereur Henri VII envoyoit en Italie. Ce Prince mourut le cinquième Avril 1335, & est enterré en l'Eglise de saint Dominique de Naples. Voyez sa postérité à l'Article d'ANJOU. * Villani. Collénutio. Summonte. Sainte-Marthe. Du Cange. Le P. Anselme, &c.

JEAN d'Anjou, I de ce nom, Duc de Calabre & de Lor-

raïne, Prince de Gironne, Chevalier de l'Ordre du Croissant, fils de RENA, dit le *Bon*, Roi de Naples, de Sicile, Comte de Provence, &c. & d'Isabelle, Duchesse de Lorraine, né le septième Janvier 1426, succéda à sa mère, au Duché de Lorraine, l'an 1452. C'étoit un Prince généreux, obligeant, brave de sa personne, & ami fidèle. Il défit Ferdinand d'Aragon, Roi de Naples, au combat de Sarno, l'an 1460; mais il fut vaincu près de Troia, dans la Pouille, & fut obligé l'an 1463 de sortir de l'île d'Ichhia pour se retirer à Marseille. Deux ans après, il suivit les Princes mécontents à la guerre du *bien public*, & poursuivit le Roi d'Aragon en Catalogne, où il remporta quelque avantage. Il obligea même Jean, Roi de Navarre, de lever le siège qu'il avoit mis devant Peralta, prit Gironne & remporta quelques autres avantages. Ce Prince mourut à Barcelone le 27 Juillet 1471. Voyez sa postérité à l'Article de LORRAINE. * Collénutio. *Hist. Napol.* Nostradamus & Bouche, *Hist. de Provence*. Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

PRINCES d'ARTOIS.

JEAN d'Artois, Comte d'Eu, Seigneur de Saint-Valeri & d'Ault, surnommé *Sans Terre*, né en Août 1321, étoit fils de ROBERT d'Artois, III du nom, & de Jeanne de Valois, fut fait Chevalier au sacre du Roi Jean, & fut gratifié par ce Prince l'an 1351, du Comté d'Eu, confisqué sur Raoul de Nesle, II du nom, Comte d'Eu & de Guines, Connétable de France. Depuis il fut pris à la bataille de Poitiers l'an 1356, & rendit de bons services aux Rois Charles V, & Charles VI. Il accompagna ce dernier en Flandre l'an 1382, commanda l'arrière-garde à la bataille de Rosebecque, & mourut peu après, le sixième Avril 1386. Son corps fut enterré dans l'Abbaye de Notre-Dame d'Eu. Voyez sa postérité à l'Article d'ARTOIS. * Villani, l. 12. Froissard, *Chron.* Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

DUCS & PRINCES de BOURBON.

JEAN, I de ce nom, Duc de Bourbon & d'Auvergne, Comte de Clermont, de Montpensier & de Forez, Seigneur de Beaujolais, de Dombes, &c. Pair & Chambrier de France, né en Mars 1380, étoit fils de Louis II du nom, Duc de Bourbon, & d'Anne, Dauphine d'Auvergne. Il se déclara pour la Maison d'Orléans, contre celle de Bourgogne, dont il défit l'arrière-garde l'an 1414. Le Roi lui donna la conduite de l'Armée, qu'on envoya dans la Guienne contre les Anglois. Il se trouva au siège de Compiègne & d'Arras, & commanda l'an 1415 l'avant-garde de l'Armée, à la funeste bataille d'Azincourt, où il fut pris. On le mena en Angleterre, où il mourut en Janvier 1433, après 19 ans de prison. Voyez sa postérité à l'Article de BOURBON. * Montrelet. Jean Chartier. Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

JEAN, II du nom, Duc de Bourbon & d'Auvergne, Comte de Clermont, &c. dit le *Bon*, Pair, Connétable & Chambrier de France, Gouverneur de Guienne & de Languedoc, fils de CHARLES & d'Agnes de Bourgogne, se signala en 1450, à la bataille de Formigni, où il fut créé Chevalier. Depuis il se trouva à la prise de Caen, de Bourdeaux, & de diverses autres places sur les Anglois; & en 1461, il assista au sacre du Roi Louis XI, où il représenta le Duc de Normandie. Quelque tems après, il fut un des principaux Chefs de la Ligue, dite du *bien public*, contre le même Roi, avec lequel il fit la paix. Il le suivit au voyage de Péronne, & en reçut le Collier de l'Ordre de Saint-Michel. Ensuite il se retira de la Cour, jusqu'après la mort du Roi, & assista au sacre du Roi Charles VIII, qui le fit Connétable de France en 1483. Il mourut en son château de Moulins, le premier Avril de l'an 1487, âgé de 62 ans. Voyez ses alliances & sa postérité à l'Article de BOURBON. * Noël Cousin, *Hist. de Bourb.* Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

JEAN de Bourbon, I du nom, Comte de la Marche, de Vendôme, &c. Lieutenant-Général en Limosin, fils de JACQUES de Bourbon, I du nom, Comte de la Marche, & de Jeanne de Châtillon, dite de *Saint-Paul*, Dame de Leuife, de Condé, &c. accompagna en 1366, le Connétable du Guesclin en Castille, où il contribua beaucoup aux avantages qu'on remporta sur Pierre le Cruel. A son retour, il fit la guerre aux Anglois; se trouva au combat de Comines, à la bataille de Rosebecque en 1382, suivit le Roi au voyage de Gueldre en 1388, à celui du Languedoc en 1391, & mourut le onzième Juin 1393. Voyez sa postérité à l'Article de BOURBON. * Coussiez. Froissard; l'Histoire de Charles VI; Sainte-Marthe; Le P. Anselme, &c.

JEAN de Bourbon, II du nom, Comte de Vendôme, &c. fils de LOUIS de Bourbon, Comte de Vendôme, & de sa seconde femme Jeanne de Laval, se signala en diverses occasions, sous le règne de Charles VII, fut fait Chevalier au siège de Fronsac en 1451, représenta le Comte de Champagne au sacre du Roi Louis XI qu'il servit à la bataille de Montleheri en 1465 & ailleurs, & mourut au château de Lavardin, près de Vendôme, le sixième Janvier 1477. Voyez sa postérité à l'Article de BOURBON.

JEAN de Bourbon, Duc d'Anguien, d'Estouteville, Pair de France, Comte de Soissons, &c. sixième fils de CHARLES de Bourbon, Duc de Vendôme, & de Françoise d'Alençon, né à la Fère le sixième Juillet 1528, accompagna le Roi Henri II au voyage d'Allemagne, défendit la ville de Metz en 1552, & mourut d'une blessure reçue à la bataille de Saint-Quentin le dixième Août 1557, sans laisser d'enfans de Marie de Bourbon,

Duchesse d'Estouteville, sa femme, fille de François, Comte de Saint-Paul.

JEAN de Bourbon, Seigneur de Carenci en Artois. *Cherchez BOURBON; & Voyez* ce que nous en disons dans la branche de Carenci.

DUCS & PRINCES de BOURGOGNE.

JEAN, surnommé *Sans Peur*, Comte de Nevers, puis Duc de Bourgogne, Pair de France, Comte de Flandre, d'Artois, &c. né à Dijon le 28 Mai 1371, y fut baptisé par Charles d'Alençon, Archevêque de Lyon, & succéda en 1404 à son père PHILIPPE, surnommé *le Hardi*, dernier fils du Roi Jean. Avant cela, il avoit conduit un secours considérable, que le Roi Charles VI envoyoit à Sigismond, Roi de Hongrie, contre Bajazet II, Empereur des Turcs. Il avoit dans ses troupes deux mille Gentilhommes qualifiés. Ces braves François, qui firent au commencement des actions d'une valeur incroyable, furent taillés en pièces, ou faits prisonniers à la bataille de Nicopolis, donnée le vingt-huit Septembre 1396. Bajazet en fit massacrer plus de six cens en présence du Comte de Nevers, & le réserva avec quinze autres des plus grands Seigneurs, pour lesquels il s'obligea de payer deux cens mille ducats de rançon. Cette somme fut fournie cinq mois après, & ils furent tous mis en liberté. Depuis, le Comte de Nevers ayant succédé aux Etats du Duc son père, renouvela les querelles des Maisons d'Orléans, & de Bourgogne, & fit assassiner à Paris Louis de France, Duc d'Orléans, le mercredi 23 Novembre 1407; action détestable, qui ralluma le feu de la guerre civile. Jean se retira en Flandre, & assista Jean de Bavière, Evêque de Liège, contre ses Sujets, qu'il chassa de devant Mastricht, & qu'il défit le 22 Septembre 1408. Ensuite il vint à main armée dans Paris, y soutint son crime; & pendant la foiblesse du Roi Charles VI, se rendit maître du Gouvernement, & causa des maux incroyables au Royaume. En 1419, au mois d'Août, il fut attiré à une conférence sur le pont de Montereau-Faut-Yonne, par le Dauphin, & y fut tué par Tannegui du Châtel, ancien Domestique du feu Duc d'Orléans, le dimanche dixième Septembre. *Voyez* sa postérité à l'Article de BOURGOGNE. * *Froissart*, *Montrelet*, *Jean-Juvénal des Ursins*, *Le Moine de Saint-Denis*, *Histoire de Charles VI*, *Du Chêne* & *Paradin*, *Hist. de Bourgogne*, *Le P. Anselme*, &c.

JEAN de Bourgogne, Duc de Brabant, &c. né le onzième Juin 1403, fils d'Antoine de Bourgogne, Duc de Brabant, de Lothier, de Luxembourg, & de Limbourg, & de Jeanne de Luxembourg; épousa en 1417, par dispense du Concile de Constance, Jacqueline de Bavière, Comtesse de Hainaut, de Hollande, &c. qui le quitta peu après. Jean Duc de Brabant, fonda l'Université de Louvain en 1425, & mourut sans postérité à Bruxelles le 17 Avril 1426. *Cherchez* JACQUELINE.

JEAN de Bourgogne, Comte de Nevers. *Cherchez* NEVÈRES.

DUCS d'ALENÇON.

JEAN, I de ce nom, Duc d'Alençon, Pair de France, Comte du Perche, Vicomte de Beaumont, Seigneur de Verneuil, de Fougères, &c. surnommé *le Sage*, étoit fils de Pierre II, & de Marie Chamillart, Vicomtesse de Beaumont-au-Maine, naquit au château d'Effay, le neuvième Mai 1385, servit dans l'Armée du Roi Charles VI, en 1404, & se déclara pour la Maison d'Orléans, contre celle de Bourgogne. Depuis, il contribua aux Traitez de paix de Bourges & de Winchester; & obtint du Roi l'érection du Comté d'Alençon en Duché & Pairie, le premier Janvier 1414. Il commanda l'année suivante l'Armée à la bataille d'Azincourt, donnée le 25 Octobre; & y fut tué. Son corps fut enterré en l'Abbaye de Saint-Martin de Sees. *Voyez* sa postérité à l'Article d'ALENÇON. * *Consultez* *Montrelet*; l'*Histoire de Charles VI*, *Sainte-Marthe*; *Le P. Anselme*, &c.

JEAN, II du nom, Duc d'Alençon, &c. surnommé *le Bon*, né au château d'Argentan le deuxième Mars 1409, commença à se signaler à la bataille de Verneuil en 1424, & y fut fait prisonnier par les Anglois, qui ne le mirent en liberté qu'en 1427, après qu'il eut payé une grosse rançon. Depuis il servit le Roi Charles VII avec beaucoup de fidélité jusqu'en 1449, qu'il fut un des Chefs de la sédition, dite *la Praguerie*. Ce Duc, qui étoit parrain du Dauphin Louis, qu'on devoit à Niort, lui inspira des sentimens, qui causèrent sa méfintelligence avec le Roi son père. Depuis, on l'accusa encore d'avoir eu des pratiques avec les Anglois; & Charles VII, l'ayant fait arrêter au château de Loches, le fit condamner à perdre la tête par Arrêt du Parlement étant à Vendôme, & des Pairs du Royaume, donné le Roi étant en son lit de justice, le dixième Octobre 1458. Le Roi lui fit grâce de la vie, & lui ôtant ses plus belles Terres, le condamna à tenir prison dans le même château de Loches. Louis XI le mit en liberté à son avènement à la Couronne en 1461. Jean, Duc d'Alençon, entra dans la Ligue du bien public en 1465. On l'accusa encore de quelques intelligences avec les ennemis de l'Etat; il fut arrêté & condamné une seconde fois à avoir la tête tranchée le 14 Juillet 1474. Le Roi sauva encore la vie à ce Prince, qui mourut deux ans après. *Voyez* sa postérité à l'Article d'ALENÇON. * *Consultez* l'*Histoire des Rois Charles VII, & de Louis XI*; *La Relation de son Procès publiée par M. Du Puy*; *Sainte-Marthe*; *Le P. Anselme*, &c.

DUCS de BRETAGNE.

JEAN, I de ce nom, Duc de Bretagne, Comte de Richemont, surnommé *le Roux*, fils de PIERRE de Dreux, dit *Mauclerc*, & d'Alis, Comtesse de Bretagne, né en 1217, succéda à son père en 1250. Il eut guerre avec les principaux de ses Sujets, sur-tout avec les Barons de Lanvaux & de Craon, & Gionor Vicomte de Léon, qu'il rangea à leur devoir. Il eut aussi quelques démêlés avec le Clergé de son Etat: ce qui l'obligea de passer à Rome, & de remettre ses intérêts au Pape innocent IV. Depuis il suivit le Roi saint Louis en 1270, à son second voyage d'Afrique; & à son retour il s'appliqua à faire observer la Justice, fit diverses fondations saintes, & mourut âgé de 69 ans, le huitième Octobre 1286. Ce Duc fut enterré en l'Abbaye de Prères, qu'il avoit fondée. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'Article de BRETAGNE. * *Argenté*, *Hist. de Bretagne*, *Sainte-Marthe*, *Le P. Anselme*, &c.

JEAN II, Duc de Bretagne, Pair de France, Comte de Richemont, né le quatrième Janvier 1238, servit fidèlement le Roi Philippe le Bel, qui le fit Pair de France en 1297. Depuis il mourut à Lyon, le 18 Novembre 1305, d'une blessure reçue par la chute d'une muraille. Cet accident arriva au couronnement du Pape Clément V, à la descente de l'Eglise de saint Just, où la cérémonie s'étoit faite, dans la rue qu'on nomme *Gourzillon*. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'Article de BRETAGNE. * *Argenté*, *Vignier*, *Sainte-Marthe*, *Le P. Anselme*, &c.

JEAN III, Duc de Bretagne, Comte de Richemont, Vicomte de Limoges, dit *le Bon*, né en Mars 1286, fils d'ARTUS II, Duc de Bretagne, assista le Roi Philippe de Valois, dans la guerre de Flandre en 1340, & mourut à Caen le 30 Avril 1341, sans postérité de ses trois femmes. *Voyez* ses alliances à l'Article de BRETAGNE. * *Consultez* *Argenté*, *Froissart*, *Montrelet*, *Le P. Anselme*, &c.

JEAN IV, dit de *Montfort*, Duc de Bretagne, &c. né en 1293, fils d'ARTUS II, Duc de Bretagne & de sa seconde femme *Toland* de Dreux, Comtesse de Montfort, veuve d'*Alexandre* III, Roi d'Ecosse, fille de Robert IV, Comte de Dreux, & de *Beatrix*, Comtesse de Montfort-l'Amaury. Cet Artus avoit épousé 19. *Marie*, fille unique de Gui IV, Vicomte de Limoges, de laquelle il avoit eu Jean III, mort sans enfans, & *Gui* de Bretagne, Comte de Penthièvre, qui laissa une fille *Jeanne*, surnommée *la Boiteuse*, héritière de Bretagne, femme de Charles de Blois. Son oncle Jean V, Prince courageux & entreprenant, usurpa ses Etats, ce qui causa ces longues & fâcheuses querelles d'entre les Maisons de Montfort & de Blois, qui faillirent à désoler entièrement la Bretagne. La première eut l'avantage, quoique l'autre eût les Rois de France Philippe de Valois, & son fils Jean, de son côté; mais Jean de Montfort fut assiégé dans la ville de Nantes, & pris dans le château. On le conduisit à Paris, & il fut mis dans la tour du Louvre, d'où il ne sortit qu'en 1393. Il promit de ne plus prétendre au Duché; mais il ne tint pas sa parole, car il courut le pais, prit Dinant, & alla en Angleterre demander du secours. Enfin n'ayant pu rien obtenir, il mourut de déplaîsir à Hennebon le 26 de Septembre 1345. *Voyez* sa postérité à l'Article de BRETAGNE. * *Consultez* *Froissart*, *Argenté*, *Le P. Anselme*, &c.

JEAN V, Duc de Bretagne, surnommé *le Vaillant & le Conquérant*, parce qu'ayant été nourri dans les armes, pendant la guerre qui étoit entre sa Maison & celle de Blois, il resta enfin victorieux. Ce fut après s'être vu exilé de ses Etats, & attaqué par toutes les forces de France, après avoir gagné sept batailles, & tué son concurrent Charles de Blois, à la journée d'Avrai, donnée le 29 Septembre 1364. La Bretagne lui demeura par le Traité conclu à Guerrande le 12 Avril 1365. L'année suivante, il vint à Paris rendre hommage lige au Roi Charles V. Peu après, il se brouilla avec le Roi; mais depuis il le servit, & pensa causer une nouvelle guerre pour avoir arrêté le Connétable de Clifon, & mourut à Nantes le premier Novembre 1399. *Voyez* sa postérité à l'Article de BRETAGNE. * *Le P. Anselme*.

JEAN VI, Duc de Bretagne, Pair de France, &c. Chevalier de la Toison d'Or, dit *le Bon & le Sage*, naquit au château de l'Herminie, le 24 Décembre 1387. Le Connétable de Clifon le fit Chevalier lui & ses frères; & la Comtesse de Penthièvre l'ayant attiré dans le château de Chantonceaux, le fit mener prisonnier à celui de Palluau, puis à celui des Effarts en Poitou. C'est ainsi qu'il perdit la liberté, que cinquante mille de ses Sujets lui firent rendre. Il mourut le 29 Août 1442. *Voyez* sa postérité à l'Article de BRETAGNE. * *Vignier*, *Ancien Etat de Bretagne*, *Bouchard*, *Argenté*, *Hist. de Bretagne*, *Le P. Anselme*, &c.

DUCS de LORRAINE.

JEAN, I de ce nom, Duc de Lorraine, *Voyez* LORRAINE.

JEAN II, Duc de Lorraine, *Cherchez* JEAN d'Anjou, Duc de Calabre, ci-dessus, sous le titre de Prince d'Anjou.

DUCS de MILAN.

JEAN, JEANGALEAS & JEAN-MARIE, Ducs de Milan. *Cherchez* SFORCE; & *Voyez* MILAN.

COMTE D'ANGOULÊME.

JEAN d'Orléans, Comte d'Angoulême & de Périgord, surnommé *le Bon*, fils puîné de LOUIS de France, Duc d'Orléans, & de Valentine de Milan, né le 26 Juin 1404, fut donné par le Duc Charles d'Orléans, son frère, en 1422, en otage aux Anglois. Il n'en revint qu'en 1444, servit à la conquête du Duché de Guienne, & se trouva au sacre du Roi Louis XI, où il représenta le Duc de Guienne. Ce Prince mourut en réputation d'une grande piété au château de Cognac en Angoulême, le 30 Avril 1467. Son corps fut inhumé dans l'Eglise Cathédrale d'Angoulême, & fut depuis déterrée par les Huguenots, lorsqu'ils prirent cette ville en 1562, pendant les guerres civiles. Ce Prince s'étoit si bien servi de sa captivité pour s'appliquer aux Sciences & à la piété, qu'il fit un grand progrès dans toutes les deux; de manière que lorsque le Concile de Bâle eut déposé le Pape Eugène IV, en 1439, on députa vers ce Prince pour savoir s'il vouloit accepter la tiare. Il la refusa avec autant d'humilité que de fermeté. Amédée, Duc de Savoie, l'accepta à son refus. Voyez sa postérité à l'Article d'ORLÉANS. * Voyez sa Vie écrite par Papire Masson, & par Jean du Port. Le Père Anselme, &c.

COMTES de DREUX.

JEAN, I de ce nom, Comte de Dreux & de Braine, Seigneur de S. Valery & de Gamaches, d'Ault, de Dommart & de S. Aubin, fils de ROBERT III, Comte de Dreux, & d'Éonor de S. Valery, fut fait Chevalier par le Roi S. Louis en 1241, accompagna ce Prince en Palestine en 1248, & mourut la même année à Nicose, ville capitale de l'île de Chypre. Voyez sa postérité à l'Article de DREUX. * Sainte-Marthe. Du Chêne. *Hist. de Dreux*. Le P. Anselme, &c.

JEAN, II du nom, Comte de Dreux, de Braine, de Joinvilly, &c. dit *le Bon*, Grand-Chambrier de France, fils de ROBERT IV, Comte de Dreux, & de Béatrix Comtesse de Montfort, assista à l'Assemblée des Grands du Royaume, tenue à Paris le 21 Janvier 1296. L'année suivante il accompagna le Roi Philippe le Bel en Flandre, où il se trouva à la prise de diverses places, se signala à la bataille de Coutras en 1302, & assista de la part du Roi au Traité de paix, conclu avec les Flamands à Athies. Jean, Comte de Dreux, mourut le septième Mars 1309, & fut enterré dans l'Abbaye de Longchamp près de Paris. Voyez sa postérité à l'Article de DREUX. * Du Chêne, *Hist. de Dreux*. Le P. Anselme.

COMTES de HAINAUT, de FLANDRE & de HOLLANDE.

JEAN d'Avènes, I du nom, Comte de Hainaut, étoit fils de BAUDOIN IX, Comte de Flandre & de Hainaut, son père. Elle avoit épousé en premières noces ce *Baudouin* d'Avènes, qui étoit Souverain; & elle en eut JEAN, dont nous parlons; & *Bouchard*, Seigneur de Beaumont. Elle prit une seconde alliance avec *Guillaume* de Bourbon-Dampierre, dont elle eut divers enfans, entre autres *Gui*, Comte de Flandre. Ceux-ci prétendirent que les premiers étoient illégitimes. Saint Louis régla cette affaire en 1245, & ordonna que les enfans du premier lit posséderoient le Hainaut, & ceux du second la Flandre. Jean d'Avènes posséda le Hainaut, après sa mère en 1275, & mourut vers l'an 1300. Il épousa *Alix* de Hollande, sœur de *Guillaume*, élu Empereur d'Allemagne, dont il eut 1. JEAN II, dont nous parlerons dans la suite; 2. *Bouchard*, qui fut Evêque de Metz; 3. *Guillaume*, Evêque de Cambrai, mort en 1296, en allant à Jérusalem; 4. *Gui*, Evêque d'Utrecht, l'un des plus sages Prélats de son tems, mort en 1317; 5. *Florent*, ou *Fleuri*, Prince d'Achaïe & de la Morée, qui épousa *Isabelle* de Ville-Hardouin. * Le Miré. Outreman. Sainte-Marthe. Labbe. Du Cange, &c.

JEAN, I de ce nom, Comte de Hollande, fils de FLORENT V, auquel il succéda l'an 1296, fit la guerre aux Français & s'acquit beaucoup de réputation, par son courage, & par sa justice. Ce Comte mourut en 1300, sans laisser de postérité d'Elizabeth d'Angleterre, fille d'Edouard I, Roi d'Angleterre. * Petit. *Annal. de Hollande*. Grotius. Zucrius, &c.

JEAN, II de ce nom, Comte de Hainaut, de Hollande & de Zélande, fils de JEAN d'Avènes, succéda à son cousin Jean, Comte de Hollande. Il fit la guerre en faveur de son frère *Gui*, Evêque d'Utrecht, & mourut le 12 Septembre 1304. Son corps fut enterré à Valenciennes, avec celui de sa femme *Philippine* de Luxembourg, fille aînée de *Henri*, I du nom, Comte de Luxembourg, & de *Marguerite* de Bar, morte en 1305, dont il eut, 1. Jean, surnommé *Sans-Merci*, Comte d'Outrevent, qui mourut avant son père; 2. *Guillaume*, dit *le Bon*, qui lui succéda; 3. un autre Jean, Seigneur de Beaumont, de Valenciennes, de Condé, &c. mort le onzième Mars 1356; 4. *Henri*, Chanoine de Cambrai; 5. *Marguerite*, troisième femme de *Robert*, II du nom, Comte d'Artois; 6. *Isabelle*, femme de *Raoul* de Clermont, Seigneur de Nesle, Connétable de France; 7. *Alix*, mariée à *Guillaume* Maréchal, Comte de Pembroke en Angleterre; & 8. *Marie*, femme de *Louis*, I de ce nom, Duc de Bourbon. * Outreman, *Hist. de Valenciennes*. Petit, &c.

COMTES & DUCS de LONGUEVILLE.

JEAN d'Orléans, Comte de Dunois & de Longueville, Grand-Chambellan de France, surnommé *le Victorieux* & le

Triumphant, fils naturel de LOUIS de France, Duc d'Orléans, second fils du Roi Charles V. Ce Prince avoit eu de *Mariette* d'Enguien, auparavant femme d'*Aubert* de Cany, Chevalier de la Province de Picardie. Il naquit en 1403, & eut l'avantage de remettre en son ancienne splendeur la Monarchie Française, obscurcie par la tyrannie des Anglois. On connut dès la première jeunesse ce qu'on devoit attendre de son courage, & Valentine de Milan femme de Louis Duc d'Orléans, qui fut assassiné à Paris le 23 Novembre 1407, par les pratiques de Jean, Duc de Bourgogne, avoit coutume de dire, qu'entre les enfans du Duc, il n'y avoit que celui-ci qui fut capable de venger sa mort. Elle ne se trompa point; car il fut toute sa vie ennemi déclaré du parti des Bourguignons. Il commença ses exploits par secourir Gergeau & Montargis l'an 1427, & par la défaite des Comtes de Warwick & de Suffolk, qu'il poursuivit jusques à Paris; & il fut blessé dangereusement au combat de Rouvray, dit *des Harengs*, le 12 Février 1428. Depuis, s'étant enfermé dans Orléans, il défendit courageusement cette ville contre les Anglois; & désespérant de la conserver, il méditoit de la réduire en cendres, & de faire une vigoureuse sortie, pour percer l'Armée ennemie, lorsque Dieu suscita la Pucelle d'Orléans, qui lui mena du secours, avec lequel il obligea les ennemis de lever le siège. Cette victoire fut suivie d'un grand nombre d'autres, jusqu'à ce que le Roi Charles VII fut rétabli dans la Capitale du Royaume. Jean d'Orléans se trouva à la bataille de Patzi en Beauvais l'an 1429; il conduisit l'entreprise faite devant Chartres en 1431; en 1435 il prit Saint-Denis & Creil sur les Anglois; & l'année suivante il contribua à la réduction de Paris. Il fut ensuite pourvu par le Roi du Gouvernement de Montereau, & prit en 1438 Dreux & Montargis. Ce Prince avoit jusques alors porté le nom de *Bâtard d'Orléans*; mais il prit en 1439 celui de Comte de Dunois, parce que Charles Duc d'Orléans, son frère, lui donna ce Comté. Dans la suite il remporta encore d'autres avantages sur les ennemis de l'Etat. Le Roi qui connoissoit sa prudence l'envoya avec Jacques-Juvénal des Ursins Archevêque de Reims, Elle de Pompadour Evêque d'Alat, & Gui Bernard Archidiacre de Tours, pour réconcilier les Pères du Concile de Bâle avec Eugène IV, & pour finir le Schisme de Félix, élu contre Nicolas V, successeur d'Eugène; entreprise dans laquelle il réussit avec son bonheur ordinaire. A son retour il allégea le Mans, tenu par l'Anglois, lequel, ayant violé le Traité de paix, fut vaincu par le Comte de Dunois, qui fut fait Lieutenant-Général. Il mourut en 1450, & 1450, toutes les principales places de la Normandie, comme Pont-Audemer, Lisieux, Harcourt, Vernon, Rouen, Harfleur, Honfleur, Bayeux, Caen, Falaise, &c. L'année suivante il se signala encore dans la Guienne, prit Blaye, Frontac, Bourdeaux, Bayonne, &c. Le Roi Charles VII, pour lui témoigner sa gratitude, lui donna le titre de *Restaurateur de sa patrie*, le légittima, lui fit présent du Comté de Longueville, & de diverses autres Terres, & l'honora de la charge de Grand-Chambellan de France. Le Roi Louis XI fit beaucoup d'estime de son mérite, & l'établit en 1466 Chef des trente-six Notables ordonnez pour la police & la réformation des desordres du Royaume. Deux ans après, il tint aussi un rang honorable dans l'Assemblée de Tours. Ce grand Conquérant mourut le 24 Novembre 1468, & non en 1470. Son corps fut enterré dans l'Eglise de Notre-Dame de Cléry. Jean de Bouchet & le Féron ont cru qu'il avoit été Connétable de France; mais il y a sujet de croire qu'ils confondent cette charge avec celle de Grand-Chambellan. Voyez sa postérité à l'Article d'ORLÉANS. * Alain & Jean Chartier, in *Chron. S. Dionysii*. Montstrelet. *Chron. Histoire de France*, en Charles VII. Le P. Anselme, &c.

JEAN-LOUIS-CHARLES d'Orléans, Duc de Longueville & d'Estouteville, Souverain de Neuchâtel, Comte de Dunois &c. fils de HENRI II, Duc de Longueville, & d'Anne Geneviève de Bourbon, né le 12 Janvier 1646, s'étoit fait Prêtre en 1669, & mourut le quatrième Février 1691. En lui finit la branche des Ducs de Longueville. * Voyez le P. Anselme, &c.

AUTRES PRINCES DU MEME NOM.

JEAN D'AUTRICHE. Voyez JUAN.

JEAN d'Angleterre dit *de Gand*, Duc de Lancastre, fit bien parler de lui en Castille dans le XII siècle. Il étoit troisième fils d'Edouard, III du nom, Roi d'Angleterre & de *Philippine* de Hainaut, & avoit épousé en secondes noces *Constance* de Castille, fille naturelle de Pierre dit *le Cruel*, Roi de Castille, & de *Marie* de Padilla. Son frère Edouard, Comte de Cambridge, puis Duc d'York, avoit aussi épousé *Isabelle*, sœur de cette *Constance*. Après la mort de Pierre *le Cruel*, & celle de Henri II, qui s'étoit emparé de la Couronne, le Duc de Lancastre, voulant faire valoir les droits de sa femme, prit le titre de Roi de Castille & de Léon, & passa en Espagne, résolu d'y disputer par les armes le Royaume à Jean I, fils de Henri II. Pour mieux réussir dans son entreprise, il se lia avec le Grand-Maitre de l'Ordre d'Avis, fils naturel de Pierre, Roi de Portugal, & celui-ci se fit proclamer Roi de Portugal sous le nom de Jean I. Leur Ligue se fortifia par le mariage qui se fit de ce Grand-Maitre avec *Philippine*, fille du premier lit du Duc de Lancastre. Il avoit une autre fille du même lit, & un fils, qui fut Henri IV, Roi d'Angleterre. Ses premiers exploits furent la prise de Compostelle & de quelques autres places aux environs, où il envoya appeler en duel Jean I, Roi de Castille; mais ses troupes ayant eu du dessous en plusieurs occasions, il s'accorda avec ce Monarque, par Traité fait en 1388, aux conditions que sa fille Catherine, qu'il avoit eue de Constance sa

seconde femme, épouferoit le fils aîné du Roi Jean, qui régna depuis sous le nom de Henri III. On donna pour dot à Catherine la Cité de Soria, & les Villes d'Arrença, de Molina & d'Almaçan. La Duchesse de Lancastre eut pour son appanage Guadaluara, Médina-del-Campo & Olmeda; & le Duc son mari 60000 florins d'or une fois payez, outre une pension de 40000 florins d'or, tant que lui & sa femme vivoient; au moyen de quoi Constance & son mari renoncèrent à toutes leurs prétentions sur la Castille. Ce fut alors que le Roi Jean nomma son fils Prince des Asturies, d'où est venue la coutume de donner ce titre aux fils aînez des Rois d'Espagne. Sa Majesté fit ensuite présent à la Duchesse de Lancastre de la Cité de Huelva, avec tous ses droits, pour en jouir pendant sa vie; & le Duc à son tour fit présent au Roi de la Couronne d'or, qu'il avoit fait faire pour se faire couronner Roi de Castille. Ce Prince mourut en 1398, & Catherine, Reine de Castille sa fille, en 1418.

* Lozano, *Hiflor. de los Reges nuevos de Toledo*, l. 3.

JEAN, I du nom, Roi de Congo, reçut le batême en 1499, & embrassa la Religion Chrétienne avec son fils aîné & les principaux de sa Cour, à la sollicitation de Jean II, Roi de Portugal, qui lui envoya des Prédicateurs de l'Évangile. Ce Prince voulut qu'on lui présentât en public les apprêts que l'on avoit faits pour son batême, afin que tout le monde les pût voir, & fut convié à suivre son exemple. Cette vue imprima un si grand respect pour la Religion dans l'esprit du peuple, qu'il demanda à être batifé aussi bien que son Roi. On commença de bâtir une Eglise pour y faire la cérémonie du batême, & la première pierre en fut posée le troisième jour de Mai; mais il arriva que quelques Sujets du Roi, qui habitoient les Îles du Lac de Zembre, se révoltèrent, & ravagèrent les contrées voisines; de sorte qu'il fut obligé de s'opposer au plutôt à ce desordre; & ne voulant pas différer son batême, il le reçut le même jour que la première pierre fut posée, avec six Seigneurs qui devoient l'accompagner & conduire son Armée. Lorsque le Roi fut sur son départ, l'Ambassadeur du Roi de Portugal lui donna un étendard, au milieu duquel il y avoit une Croix, & lui dit que c'étoit pour le faire entrer dans la Croisade, que le Pape Innocent VIII avoit publiée contre les Innidèles. Sur ces entrefaites, la Reine desira d'être batifée: ce qui lui fut accordé, & on lui donna le nom de Léonore, qui étoit celui de la Reine de Portugal. Enfin le Roi marcha avec plus de quatre-vingt mille hommes contre les rebelles, qu'il soumit à son obéissance. Le fils aîné du Roi de Congo étant revenu de combattre quelques autres ennemis, fut batifé dans l'Eglise, qui étoit achevée, & fut nommé Alfonso, du nom de l'Infant de Portugal. Les Seigneurs, & la plupart du peuple, reçurent aussi le batême, & il se fit plusieurs réjouissances; mais le second fils du Roi, Prince extrêmement débauché, voulut demeurer dans son Idolâtrie, & se retira de la Cour, avec quelques-uns qui le suivirent. Quelques tems après, les femmes du Roi qu'il avoit quittées en embrassant le Christianisme, firent en sorte de rentrer dans son Palais, & le portèrent à reprendre ses anciennes coutumes. Son fils aîné voulut lui remontrer la faute; mais ce zèle lui fit perdre les bonnes grâces de son père, & le second fils fut rappelé à la Cour. La mort du Roi apporta quelque repos aux nouveaux Chrétiens. Alfonso sachant qu'il étoit haï de ceux qui étoient retournés au culte des Idoles, vint de nuit dans le Palais, & le lendemain ayant assemblé les principaux de la Cour, se fit saluer Roi. Son frère, qui étoit hors de la ville, où il attendoit des troupes, accourut à cette nouvelle; mais il perdit la bataille, & fut arrêté prisonnier. Quelques-uns disent qu'il mourut en prison; & d'autres, qu'il perdit la vie sur un échafaut, sans vouloir renoncer à l'Idolâtrie. Alfonso demeura ainsi paisible possesseur de l'Etat, & réduisit ceux qui se révoltoient sous prétexte de Religion. En mémoire de sa victoire, il prit pour armes une Croix fleurdelisée, en champ de gueules, avec un orle d'azur autour de l'écusson, & à chaque canton deux coquilles d'or, en l'honneur de l'Apôtre saint Jacques. * Marmot, *de l'Afrique*, l. 9.

JEAN BASILOWITZ, Grand-Duc de Moscovie, fils de BASILE, étoit encore fort jeune lorsqu'il parvint à la Couronne l'an 1540. Il affectoit d'aller souvent à l'Eglise, & de chanter même au Service; mais il ne laissoit pas d'être extrêmement cruel & sanguinaire; & bien loin d'avoir aucun mouvement de pitié, il n'avoit pas même des sentimens d'humanité. Le pillage de la ville de Novogrod l'an 1569, en est une preuve convaincante. Il eut sept femmes légitimes, & de la première il eut deux fils, Jean & Fedor. Il s'emporta de colère contre l'aîné, & lui donna un coup de bâton ferré sur la tête, dont il mourut cinq jours après. De la dernière de ses femmes il eut Démétrius. Après avoir exercé mille cruautés, il sentit à l'extrémité de sa vie des douleurs extraordinaires, & mourut en 1584. Son fils FEDOR Juonowitz lui succéda. * Olearius, *Voyage de Moscovie*.

JEAN BASILOWITZ ZUSKI, *Chebec*, ZUSKI. JEAN-O-NEAL, Seigneur d'Ulster en Irlande, qui prit le titre de Roi, étoit fils de Came O-Neal, surnommé Baco, c'est à dire, Claude, l'un des plus puissans Princes du pais septentrional de cette Île. Après avoir dépossédé son père, il excita de grands troubles en Irlande, où la Reine Elisabeth envoya des troupes qui le soumièrent; mais en 1567, enlé d'une victoire remportée sur les Ecoffois, qui ravageoient ses terres, il fit ruiner par le feu la ville d'Armagh, Métropolitaine d'Irlande. Ensuite il dépouilla de leurs Etats les autres Seigneurs du pais, moins puissans que lui: enfin méprisant tous les titres d'honneur, que la Reine Elisabeth lui offroit pour le ramener à son devoir, il se fit reconnaître Roi du pais d'Ulster par ses gens, qui conlitoient en mille chevaux, quatre mille hommes de pié, & sept cens gardes, & fit faire l'exercice aux pal-

fans. Il fit bâtir un château qu'il nomma *Foynegal*, c'est à dire, la haine des Anglois, qu'il haïssoit extrêmement. Le Viceroy d'Irlande ayant marché avec des troupes, par l'ordre de la Reine Elisabeth, contre ce Rebelle, le défit à la première rencontre; & Jean-O-Neal se voyant abandonné de ses gens, à cause de ses cruautés, étoit prêt de se jeter aux pieds du Viceroy, lorsque son Secrétaire l'en détourna, & lui conseilla de fonder auparavant l'amitié des peuples des Îles Hébrides. Ceux-ci, qui ne cherchoient que l'occasion de venger la mort de leurs parens, que Jean-O-Neal avoit fait mourir, ne manquèrent point de répondre honnêtement aux demandes de ce Roi prétendu, pour avoir lieu de le prendre. Il alla dans leurs tentes, où il fut tué avec la plupart de ses gens, l'an 1567. * Camden, *Hiftoire d'Elzabeth*.

* JEAN, Roi d'Arménie, donna son Royaume à son neveu Léon pour se rendre Cordelier, & ce fut en cet habit qu'il combattit les Turcs & qu'il fut tué en 1304. * Guill. Paradin, *Annales de Bourgogne*.

HOMMES ILLUSTRÉS.

JEAN, Disciple de saint Epiphane, vivoit sur la fin du quatrième siècle, & au commencement du cinquième. Il écrivit la Vie de son Maître, que nous avons dans Métaphrasse & Surius, sous le 12 Mai. Le P. Pétan l'a fait imprimer au commencement des Oeuvres de ce Saint.

* JEAN, Préfet du Prétoire en 412, sous Honorius. Il en est souvent parlé dans le Code Théodosien, & dans les Historiens de ce tems-là. Voyez la *Préjogographie du Code Théodosien* par Jacques Godefroi.

* JEAN, Tyran sous Valentinien III. * Jac. Gothofr. *Préjogogr. Cod. Theod.*

JEAN DE CAPPADOCE, ainsi nommé, parce qu'il étoit natif de cette Province, vivoit dans le VI siècle, & eut beaucoup de part aux bonnes grâces de l'Empereur Justinien, qui s'en servit dans la compilation de son Code en 527, & qui le fit Consul en 538, & Préfet du Prétoire. Procope de Césaire, qui semble avoir pris plaisir de faire le portrait de Jean de Cappadoce, dit qu'il n'avoit aucune étude, qu'il étoit d'un naturel violent, d'un esprit vif & pénétrant, mais fourbe, mal-faisant, & qui n'avoit ni crainte de Dieu, ni égard pour les hommes. Il acquit en peu de tems des richesses immenses, ne faisant aucune difficulté de piller de tous côtés. Justinien, pour appaiser une sédition qui s'étoit allumée à Constantinople, fut obligé de lui ôter ses charges, qu'il lui redonna pourtant peu de tems après; mais ayant lu que son ambition le portoit jusqu'à prétendre à l'Empire, il le reléqua dans un faubourg de Byzique, nommé *Artax*, où Jean prit l'habit Ecclésiastique. Quelque tems après, étant accusé d'avoir eu part au meurtre d'Eufèbe, Evêque de cette ville, il fut pris & mis à la question pour avouer les auteurs de l'assassinat. Ensuite on lui mit un simple habit de toile, & en cet équipage, on le promena dans toute l'Egypte. Sa misère étoit si grande, qu'il se vit obligé de demander l'aumône pour vivre. Cependant il se repaissoit toujours de l'espérance d'être Empereur. Il demeura trois ans prisonnier à Antioche, & fut puni de tous les crimes par la mort. On ne fait pas en quelle année ce fut. * Procope, *de Bello Persico*, l. 1.

JEAN, Moine Bénédictin, fut Auteur d'une Vie d'Alexandre le Grand, qu'on a souvent donnée au public, avec l'Histoire de Quinte-Curce. Un autre de ce nom, qui vivoit dans le VI siècle, du tems de Justinien, laissa aussi un Ouvrage historique. * Vossius, *de Hist. Grec.* l. 2. § 3.

JEAN DIACRE de l'Eglise Romaine, que quelques-uns confondent mal à propos avec Paul Diacre, avoit été Moine du Mont-Cassin dans le IX siècle, vers l'an 875. Il eut beaucoup de part à l'histoire d'Anastase le Bibliothécaire, & composa cinq Livres de la Vie de saint Grégoire le Grand, qu'il dédia au Pape Jean VIII. On lui attribue d'autres Ouvrages; mais il est sur que l'Histoire Méléce citée de Paul Diacre & non de lui. Quelques Auteurs ont cru que Jean Diacre fut depuis Pape, sous le nom de Jean VIII. * Siebert, in *Chron. A. C.* 873. & in *Catal. c.* 106. Pierre Diacre, de *Viris Illust. Montis Cassi*, Trithème. Arnoul Wion. Bellarmin. Possévin. Le Mire. Roeweide. Vossius, &c.

JEAN, Religieux Italien de l'Ordre de saint Benoît, a vécu dans le X siècle. Il composa une Chronique, qui est quelquefois alléguée par le Cardinal Baronius dans ses Annales, sous les années 892, 893, &c.

JEAN SCOT, dit *Erigène*, étoit Ecoffois, c'est à dire, Irlandois, & vint en France sous le règne de Charles le Chauve, qui fut tellement charmé de son esprit, qu'il le faisoit souvent coucher dans sa chambre. A la prière du Pape, il fut chassé de Paris, & fut décrié par-tout comme un Hérétique. Après sa mort, un Ouvrage qu'il avoit composé, & dans lequel il parloit Sacramentaire, fut condamné en trois Conciles, de Paris, de Verceil & de Rome. Dans ce dernier, tenu en 1059, sous Nicolas II, l'on obligea Bérenger, qui se servoit de l'autorité de ce Livre de Jean Scot, de le jeter lui-même au feu. On dit qu'après avoir été chassé de Paris, il se retira en Angleterre; & qu'étant réduit à enseigner des enfans pour vivre, il fut tué à coups de canifs par les Ecoffiers, sur la fin du IX siècle, environ l'an 883, ou 884.

▷ Divers Auteurs, comme Possévin, Arnoul Wion, & d'autres, soutiennent que Jean Scot Erigène a été Disciple de Bède, compagnon d'Alcuin, & l'un des premiers Fondateurs de l'Université de Paris. D'autres, comme Trithème & Balée, croient qu'il faut reconnaître deux Jean Scot; & enfin d'autres, trompez par ce qu'écrivit Guillaume de Malmesbury, assurent

furent qu'Érigène a été Abbé d'Ethlingen, & Précepteur d'Alfrède, Roi d'Angleterre, & qu'il a été mis au Catalogue des Martyrs. Même, sur ce fondement, du Sauffay au Martyrologe des Saints de France, Molanus, dans l'Appendix au Martyrologe d'Uffard qu'il fit imprimer à Anvers en 1583, & Arnoul Wion, ont cru qu'Érigène étoit Martyr. Jean Claude, Ministre de Charenton, qui a entrepris de combattre la Réalité & la Transubstantiation, contre la *Péperuité de la Foi de l'Eglise Catholique touchant l'Eucharistie*, se sert de tous ces témoignages pour faire valoir ce Jean Scot, qu'il met entre les adversaires de Paschase Ratbert Abbé de Corbie, que quelques Auteurs Protéstans ont cru avoir enseigné le premier la doctrine de la Réalité: mais ces sentimens ont été combattus dans la Dissertation qui est sur la fin de la *première partie de la Péperuité défendue*. Ce Jean Scot, auquel on attribue une Traduction des Œuvres de saint Denys, est Auteur d'un Dialogue des *Natures*. Quelques Auteurs ont cru que c'est lui, & non pas Ratramne, Moine de Corbie, qui a composé le Livre du corps & du sang du Seigneur, publié sous le nom de Bertram; mais ce sentiment, qui n'est fondé que sur des conjectures, est à présent reconnu pour faux. Au reste, Jean Scot n'a point été Disciple de Bède, ni compagnon d'Alcuin, ni fondateur de l'Université de Paris; il n'a été ni Précepteur du Roi Alfrède, ni Abbé d'Ethlingen; & on le confond avec Jean le Saxon, compagnon de saint Grimald. Enfin l'Histoire de son martyre est peu assurée; & il n'a point été mis au rang des Martyrs par l'autorité des Papes; son nom ne se trouve dans aucune édition du Martyrologe Romain. * Voyez Jacques Warræus, de *Script. Hibern.*

Voici ce que M. de Rapin-Thoyras dit de ce Docteur. Le grand Alfred ayant fondé quatre Ecoles dans la ville d'Oxford, Jean Scot fut le premier Professeur en Géométrie & en Astronomie. On lui donna le surnom d'*Erigena*, c'est à dire Irlandois, du mot *Erin* ou *Tros* qui est le véritable nom de l'Irlande. Le nom de Scot lui vient aussi de la même source, parce que les habitans d'Irlande étoient Ecoisifs. Il fut en très grande réputation en France, où Charles le Chauve l'entretenoit dans sa Cour, & conversoit familièrement avec lui. Le Roi Alfred avoit appris de lui plusieurs Langues & quelques Sciences. Avant que Scot quittât la Cour de France, il avoit écrit par l'ordre de l'Empereur, sur la dispute qui s'étoit émue au sujet du saint Sacrement. Il combattit fortement le sentiment de Paschase. Roger de Heveden dit que Scot fut d'abord enterré obscurément, mais qu'ensuite, sur ce qu'une lumière miraculeuse parut sur son tombeau pendant plusieurs nuits, les Moines de St. Laurent portèrent son corps dans leur Eglise, & le placèrent auprès de l'autel. Un Historien Catholique Romain, dit encore M. de Rapin, avoue que le nom de Scot se trouve dans le Supplément du Martyrologe François, entre les Saints dont l'Eglise fait la commémoration le quatrième des Ides de Novembre, c'est à dire, le dixième de ce mois; qu'il avoit même été inséré dans le Martyrologe Romain; & qu'il y demeura jusques au tems du Cardinal Baronius qui l'en fit effacer. * M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Anglet.* tome 1. p. 318 & 379.

JEAN, Moine de saint Benoît, & Disciple du Cardinal Pierre de Damien, vivoit dans le XI siècle, & est Auteur de la Vie du même Cardinal, que nous avons à la tête des Eplures de ce grand homme.

JEAN, Archidiacre de Bari en Italie, vivoit environ dans le XI siècle. Il composa un Traité de la Translation des Reliques de saint Nicolas de Myre, qui se fit en 1087. Nous avons ce Traité dans Surius, *ad 9. Maii diem.*

JEAN DES TEMPS ou d'ETAMPES, est ce fameux Ecuier de Charlemagne, qui, selon la fable de quelques Chronologues, Vincent de Beauvais, Naulécère & autres, mourut l'an 1128, dans la 362 année de son âge.

JEAN DE DIEU, Chartreux de Venise, vivoit en 1490. Il composa quelques Traitez, que Trithème & Petreus citent. Il y a eu un Espagnol de ce nom, grand Canoniste, Professeur à Bologne en 1240.

JEAN DE PARME, Général des Franciscains, vivoit dans le XII siècle, & passe pour être l'Auteur du Livre intitulé *Evangelium iterum*, qu'Alexandre IV fit brûler en 1258. Ce Livre étoit composé des rêveries de l'Abbé *Joachim Cyrille le Moine*, & de quelques autres Fanatiques. Il contenoit plusieurs doctrines nouvelles & dangereuses, & devoit néanmoins surpasser en excellence le Vieux & le Nouveau Testament. Il y avoit encore plus; car selon ce Livre, ceux de l'Ecriture sainte devoient être abolis depuis que cet Evangile éternel avoit paru, & il devoit être reçu généralement comme l'Evangile du S. Esprit. Le but de toute cette fiction se déduit aisément de la conclusion de ce Livre où il est dit, que depuis l'an 1260, il n'y a que les Franciscains qui soient en état d'instruire comme il faut les hommes sur les affaires du salut. Les Franciscains n'ont jamais voulu avouer que le Général de leur Ordre ait été l'Auteur de ce Livre, mais ils soutiennent qu'il est d'un autre qui portoit le même nom. * Waddingue, *Annal. Minor. ad ann. 1257.* Bzovius, *ad ann. 1257. num. 8.* Natalis Alexander. *Spanheim, Hist. Eccl. Novi Testamenti. Diss. Allemant de Bâle.*

JEAN de Paris, Dominicain, Docteur & Professeur en Théologie, vivoit sur la fin du XIII siècle. Il se fit sur-tout connoître dans la dispute qu'il y eut alors entre Boniface VIII, & Philippe le Bel, où il prit le parti du Roi & le défendit fort chaudement contre le Pape. Il se distinguoit aussi en chaire par ses Sermons. Mais comme il soutenoit cette Thèse sur la présence réelle du Corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, savoir, que la Nature divine de Jésus-Christ, s'unissant avec le pain, en faisoit son corps, il fut examiné par Guillaume Evêque de Paris, Gilles Evêque de Bourges, Bertrand Evêque

d'Orléans, Guillaume Evêque d'Amiens & par un Docteur en Théologie, qui lui défendirent de prêcher & d'enseigner. Le but de Jean de Paris étoit d'éviter par cette Thèse les inconvéniens de la Transubstantiation. Il en appella au S. Siège & alla pour cet effet à Rome, où il mourut en 1304. Voici une liste de ses Ecrits. *Traictatus de Regia potestate & Papali; Determinatio de modo existendi corporis Christi in Sacramento Altaris; Correctorium doctrine S. Thomæ.* * Guill. de Nangis, *Continuatio; Trithème; Antoine de Sienne P. Allix, de Dogmate Transubstantiationis. Cave. Diss. Allemant de Bâle.*

JEAN DE LA CONCEPTION, (le P.) Instructeur de la réforme des Trinitaires Déchauffez d'Espagne, naquit le dixième Juillet de l'an 1561, à Almodovar, village du territoire de Calatrava dans le Diocèse de Tolède. Marc Garcias son père, & Isabelle Lopès sa mère, étoient d'une piété si reconnue, que sainte Thérèse voulut loger chez eux. Il fit ses premières études dans un Couvent de Carmes Déchauffez, où il se fit une heureuse habitude des plus grandes austérités; & étant allé ensuite étudier la Théologie à Baça & à Tolède, il prit l'habit des Trinitaires dans cette dernière ville le 28 Juin 1580. Cet Ordre étoit déchu alors de sa première perfection, ce qui n'empêcha pas que Jean n'y vécût avec toute la régularité possible; mais en 1594, le Chapitre Général des Provinces de Castille, d'Aragon & d'Andaloucie ayant réglé qu'on établiret des Maisons de recollection, où la règle primitive seroit observée, & D. Alvarès de Bazan, Marquis de Sainte Croix, ayant donné l'année suivante un Couvent aux Trinitaires dans un village du Diocèse de Tolède nommé Valdepeñas, à condition que ceux qui y demeureroient seroient Déchauffez, Jean se retira en 1596 dans cette Maison, dont il fut le premier Supérieur. Le Règlement du Chapitre Général avoit laissé à ceux qui entreroient dans les Maisons de recollection, la liberté d'en sortir quand il leur plairoit, & de retourner dans celles dont ils étoient sortis; ce qui faisoit un fort mauvais effet; auquel Jean voulut remédier en détruisant cette liberté, & il y réussit dès l'an 1599, ayant obtenu de Clément VIII un Bref, qui donnoit aux réformez trois Maisons; mais il fut bien-tôt contraint de ne se servir que de celle où il demeureroit, encore n'en vint-il à bout, qu'après avoir reçu des mauvais traitemens des anciens en sa personne. En récompense il fonda dix-huit Couvens de la réforme, & après les avoir gouvernez avec beaucoup de sagesse, il mourut à Cordoue le 14 Février 1613. On prétend qu'il s'est fait des miracles à son tombeau, & on travailloit à sa béatification au commencement du XVIII siècle. * Diégo de la Madre de Dios, *Chron. de los Desfals. de la SS. Trinidad.*

JEAN DIACRE, Chanoine de Vérone, écrivit une Histoire, depuis Jules-César jusqu'à Henri VII, qui vivoit dans le XIV siècle. Il est différent de JEAN DIACRE, Auteur de la Relation du martyre de saint Janvier, Evêque de Bénévent, & de saint Sosie Diacre, que Surius rapporte, *tome 6. au 23 Septembre.*

JEAN de SAXE, Religieux, de l'Ordre de saint François, dans le XIV siècle, écrivit des Commentaires sur l'Ecriture, & d'autres Livres, vers l'an 1320, ou 1330.

JEAN de TINMOUTH, Anglois, vivoit l'an 1366, & composa divers Traitez, *Historia sacra*, en trois Livres; *Sacramentum historiae*, &c. * Pitteus, de *Script. Angl.*

JEAN d'ANANIE ou d'AGNANI, Archidiacre de Bologne, & Professeur en Droit Canon, florissoit dans le XV siècle. Ceux qui parlent de lui nous assurent que sa piété étoit aussi exemplaire que sa science étoit solide. Il mourut en 1455, & enrichit le public de deux Ouvrages très estimés. Ce sont des Commentaires sur les Décrétales, & un volume de Consultations. * Bellarmin, de *Script. Eccl. Valere Forster, Hist. Juris. l. 3. Bualdi, Biblioth. Bononiensis, &c.*

* JEAN de S. GEMINIANO, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, a vécu dans le XIV siècle, en 1314. Il composa *De similitudinibus rerum*, des Sermons, &c. * Trithème, de *script. Eccl. &c.*

JEAN de LOUVAIN, Chartreux de grande érudition, dans le XIV siècle, composa divers Ouvrages. Nous n'avons connoissance que d'une Histoire de la Vie des Papes. * Bostius, de *Scriptor. Carth. l. 24. Sutor, vita Carth. l. 2. tome 3. c. 7. p. 571. Petreus, Vossius, &c.*

JEAN d'HILDESHEIM, ville de Saxe, sur la rivière d'Innerte, Religieux Carme dans le XIV siècle, vers l'an 1370, a fait connoître son nom par une Chronique, un Traité de la Translation des trois Rois, &c. * Lucius, *Biblioth. Carm. Alegre in Parad. Carmel.*

JEAN HARDING, né en Angleterre, dans le XV siècle, vers l'an 1460, se distingua dans les Armes & dans les Lettres. Il composa quelques Ouvrages, comme une Chronique en deux Livres; de *Submissione Regum Scotiae; Descriptio Scotiae.* * Balanus, de *Script. Britan. Cent. 8. c. 30. Pitteus, de Script. Angl. Vossius, de Hist. Lat.*

JEAN d'IMOLA, Docteur de Bologne, Jurisconsulte célèbre dans le XV siècle, eut Balde l'ancien pour Maître, & fut un de ceux qui rendirent plus célèbre la Science du Droit Canon & du Droit Civil. Il a laissé des Commentaires sur les Livres des Décrétales & sur les Clémentines, avec quelques autres Ouvrages, dont les Curieux verront le dénombrement dans Forster & Fischard. Il mourut le 18 Février 1456, & fut enterré dans l'Eglise des Bénédictins. * Fischard & Forster, in *Vitis Juris. Trithème, in Catal. Simler, in Biblioth. Gesneriana. Bellarmin, de Script. Eccl. Poffevin, in Appar. Sacro.*

JEAN de MONT-REAL, ainsi nommé d'une ville de Franconie, où il naquit en 1436, étoit versé en toutes sortes de Sciences, & excelloit sur-tout dans les Mathématiques, qu'il

enseigna publiquement à Vienne où Matthias Roi de Hongrie le fit venir vers l'année 1470. Après y avoir acquis beaucoup de réputation, il se retira à Nuremberg, pour y vivre loin des troubles de la guerre. Ce fut dans cette ville qu'il fit imprimer pour trente ans, des Ephémérides, que les Savans ont fort estimées. Il a ajouté au système du Monde un dixième Ciel, qui donne le mouvement aux autres. Mont-Réal fut appelé par le Pape Sixte IV, à Rome, où il mourut de la peste l'an 1476, n'étant âgé que de 41 ans. * André Thevet, des Hommes Illustres, l. 6.

JEAN de RAGUSE en Dalmatie, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, dans le XV siècle, harangua durant huit jours au Concile de Bâle contre les Hussites. Canisius, qui a recueilli la Harangue de Polémar, a aussi donné au public celle de Jean de Raguse. Elle est intitulée, *Oratio de Communionis sub utraque specie non concedenda Latini*. On y voit une description de la vie, des mœurs & des sentimens des mêmes Hussites. Au reste, quelques Auteurs ont écrit que Jean de Raguse avoit été Cardinal; nous ne trouvons pas néanmoins que ceux qui ont recherché le nom des Cardinaux en ayent fait mention. * Trithème & Bellarmin, de Script. Ecclésiast. Antoine de Sienné. Sponde. Possévin. Alfonse Fernandès, &c.

JEAN AVENTIN. Voyez AVENTIN (Jean).
JEAN de HAGEN, dit de Indagine, s'avant Chartreux, dans le XV siècle, prit l'habit à Erfort à l'âge de 25 ans, & en passa environ 35 dans ce saint Ordre. Pendant cet intervalle il eut le Gouvernement de trois Monastères; & malgré ses emplois, il ne laissa pas de composer un grand nombre d'Ouvrages qu'on lui attribue. Outre ceux que Trithème avoit vu de lui, Petreus compte quatre cens trente trois Traitez différens, & entre ceux-là, trois Chroniques. Ce s'avant homme mourut en 1475. On dit qu'étant simple Religieux du Cloître, comme parlent les Chartreux, dans une Maison fort pauvre, & qui ne lui pouvoit fournir de chandelle pour veiller la nuit, il ramassoit tous les morceaux de vieille cire qu'il trouvoit, pour s'en faire de petites bougies. * Petreus, Biblioth. Carthuf. Trithème, in Catal. Vossius, de Hist. Lat. Simler, in Biblioth. Possévin, in Appar. Sacro.

Il faut se souvenir que ce JEAN de Indagine le Chartreux, n'est pas le même que celui qui composa certains Livres de Chiromance, de Physionomie, & d'Astrologie Judiciaire, marquez entre les Livres défendus; le premier vivoit dans le XV siècle; & ce dernier dédia son Ouvrage à Albert, Archevêque de Mayence, l'an 1522.

JEAN de SEGOVIE, s'avant Théologien, donna des preuves de son érudition au Concile de Bâle & ailleurs, & vivoit dans le XV siècle. On lui attribue divers Ouvrages.

* JEAN CNYFIUS, d'Utrecht, de famille patricienne, Religieux de l'Ordre des Frères Mineurs, fut le premier Evêque de Groningue, & assista en 1565 au Synode Provincial de la ville d'Utrecht. On a de lui, *Commentarius in Psalmis Miserere & de Profundis*, en Allemand & en Latin. Il mourut en 1576. * Valère André, Biblioth. Belgica, p. 484.

JEAN DA CASTEL-BOLOGNESE, célèbre Graveur, étoit en réputation vers l'an 1539, & travailla pour le Pape Clément VII, & pour l'Empereur Charles-Quint. Son industrie parut à graver sur de petites pierres, non seulement des figures entières, mais même de grands morceaux d'Histoire; comme le ravissement des Sabines, les Bacchantes, des combats sur mer, & plusieurs autres grands sujets qu'il grava d'après les desseins de Michel Ange, de Perrin del Vague, & d'autres excellens Peintres. Il mourut à Faenza en Italie l'an 1555. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, tome 2. *Enret.* 3. p. 120. édit. de Trevoux, 1725.

JEAN DA UDINE, Peintre célèbre, né à Udine dans le Frioul l'an 1494, apprit les élémens de la Peinture sous le Giorgion, & ensuite alla à Rome, où Balthazar Calligioni, Secrétaire du Duc de Mantoue, le mit avec Raphaël. Ce fut sous un si excellent Maître qu'il se perfectionna dans son Art. Il se rendit en peu de tems si habile, qu'il surpassa tous les autres Peintres, à bien représenter des animaux, des draperies, toutes sortes d'instrumens, des vases, des passages, des bâtimens, des fleurs & des fruits; mais il se rendit encore beaucoup recommandable dans le travail des ornemens de Stuc, dont le secret étoit perdu, & qu'il retrouva. On fouilloit de son tems dans les ruines du Palais de Tite, pour y déterrer quelques statues, & d'autres antiquitez; & en remuant la terre, on découvrit ces petites figures chimériques, qui pour avoir été trouvées sous terre dans des grottes, ont été depuis appellées *Grottesques*. On y trouva aussi de petits tableaux d'Histoire, accompagnés d'ornemens faits de Stuc. Jean copia ces sortes de peintures, & ne put rencontrer d'abord le secret de faire le Stuc, tel qu'il le voyoit dans ces restes de l'Antiquité. Il expérimenta tant de sortes de compositions pour le découvrir, qu'enfin il trouva que la chaux faite de travertin très blanc, qui est une pierre dure, mêlé avec de la poudre de marbre bien broyé, formoit le même Stuc, que celui qu'il voyoit dans ces Ouvrages antiques. Ainsi il commença à faire de ces ornemens grotesques, & se rendit le premier homme du monde dans cette manière de peindre. Il mourut à Rome l'an 1564, & fut enterré dans l'Eglise de la Rotonde, auprès de Raphaël son Maître. Son plus grand divertissement après la peinture, étoit la chasse. On dit que ce fut lui qui s'avisa le premier de faire un bœuf de toile peinte, pour se mettre à couvert, & pour approcher plus facilement du gibier. On admire encore ce qu'il a fait dans les loges du Vatican, par ordre de Léon X. Il y a sur des balustrades des tapis très bien imitez; & on dit qu'un jour comme il se hâtoit d'en a-

chever un, à cause que le Pape alloit venir voir son travail, il y eut un des passereux, qui accourut pour le lever, pensant que c'étoit un véritable tapis qui cachoit quelque tableau. * Vafari, *Vies des Peintres*. Ridotti, *Vies des Peintres*. Vent. Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, tome 1. *Enret.* 2. p. 320, & suiv. édit. de Trevoux, 1725.

JEAN de VALVERDE ou de AMUSCO, Médecin du Cardinal Jean de Tolède, qu'il suivit à Rome, écrivit en Espagnol un Traité d'Anatomie, que Michel Colomb traduisit en Latin. Cet Ouvrage a été imprimé à Venise en 1589 & 1607. Jean de Valverde écrivit un autre Traité de *animæ & corporis sanitate tuenda*, imprimé à Paris l'an 1553. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hipp.* Vander Linden, de *Script. Medic.*

JEAN COLET, Docteur en Théologie de l'Université d'Oxford, & Doyen de S. Paul de Londres, fils de Henri, Chevalier & Maître de Londres, embrassa la Réformation sous Henri VIII, Roi d'Angleterre; & après s'être distingué par ses Sermons, il fonda un Collège pour 153 pauvres enfans. On a de lui un Traité de l'Education des Enfans; un autre du Règlement des Mœurs; des Sermons sur S. Paul, sur S. Matthieu, sur les Proverbes, &c. * Bayle, *Dict. Crit.*

* JEAN BERNARTIUS, de Malines, Jurisconsulte & Avocat, mourut le 16 Décembre de l'an 1701, à l'âge de 34 ans. On a de lui, de *Utilitate legende Historiarum libri duo; Commentarius de Livii oppidi ab illorum occupati liberatione; Scholia in Statii Papii Opera, ad veteres Codices recensita; Commentarius in Sivois ejusdem Poetae; Commentarius & Nota in Boetium de Consolatione Philosophica; Oratio in Funere Joannis Haubron; Oratio in Funere Michaelis Baii; Oratio Virgini Deipara Lovanii dicta & dicata.* * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 458 & 459.

JEAN de GORCUM, ainsi nommé, parce qu'il étoit né à Gorcum en Hollande, a vécu au commencement du XVII siècle, & avoit été élevé parmi les Protellans. Dans la suite il embrassa la Religion Romaine, où il fut fait Prêtre. Il mourut à Bois-le-Duc en 1628, & a laissé divers Traitez, *Esplanatio Mystica in Canticum Canticozum; Hortulus Florum Spiritualium; Scutum Spirituale; Excitatio Spiritualis ad unionem cum Deo; Nuptia Spirituales inter Deum & Naturam Humanam; Consolatio Aegrotorum; Epitome in omnes D. Pauli Epistolas; Epitome librorum J. Alveris de Paz, de Vita Spiritualis ejusque perfectione.* * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 508.

JEAN de KIKELLEW, Archidiacre d'une ville de ce nom, & Grand-Vicaire de l'Evêque de Strigonie, écrivit la Vie de Louis Roi de Hongrie, que Turcius rapporte dans la Chronique de ce Royaume. * Vossius, de *Hist. Lat.* l. 3. c. 3 & 6.

JEAN, Italien, & Religieux de Cluni, a écrit la Vie de S. Odilon son Abbé. Sarius la rapporte sous le 18 Novembre.

JEAN, Lecteur, composa à Rome une Histoire de la Vie de Constantin le Grand. * Consultez Du Verdier-Vauprivat; au Suppl. de la Biblioth. de Gesner.

JEAN, Prêtre de Nicomédie, a écrit la Vie de S. Basile, Evêque d'Amasée, rapportée par Simon Métaphraite, par Sarius, & par Bollandus, le 26 Avril.

JEAN, d'Antioche, Historien Grec. Nous n'en avons connoissance, que parce qu'il est allégué par Tzetzés. On doute s'il est différent d'un autre de ce nom, qui écrivit les Antiquitez de l'Histoire. * Tzetzés, *Chil.* 2. *Hist.* 33. Vossius, de *Hist. Grec.* l. 2. c. 23. & l. 3.

JEAN de CREMONE, Prêtre Italien, est Auteur d'une Chronique. Il est différent de celui dont il est parlé dans l'Article suivant.

JEAN de CREMONE, Religieux Augustin, a écrit une Histoire Scholastique, ou Ecclésiastique.

JEAN MARON, Ecrivain Syrien. Abraham Echellenis prétend que cet Auteur vivoit entre le VI & le VII siècle, & dit qu'il a composé plusieurs Ouvrages contre les Hérésies des Orientaux, avec une Liturgie, & un Commentaire sur la Liturgie de S. Jacques, lequel il promettoit de donner bientôt au public, avec sa Version Latine; mais M. Simon, dans ses Notes sur Gabriel, Archevêque de Philadelphie, nie que cet Auteur ait l'antiquité qu'Abraham Echellenis lui donne; ce qu'il a examiné, plus à fond dans ses Remarques sur le Voyage du Mont-Liban, où il dit qu'ayant reçu de R. Fauste Nairon, neveu d'Echellenis, quelques extraits en Langue Syriaque, du Commentaire de Jean Maron sur la Liturgie, il reconnut par les paroles mêmes d'un extrait qu'il rapporte, que ce Jean Maron n'a pu vivre dans le tems, auquel Echellenis & M. Nairon prétendent qu'il a vécu, parce qu'il agit des questions qu'on ne traitoit point dans ce tems-là. D'où il conclut que le Livre de Jean Maron est supposé, ou qu'on y a ajouté le Chapitre qu'on lui avoit enlevé. Le Cardinal Bona, à qui on avoit communiqué à Rome la Version Latine de ce Jean Maron, qui a écrit en Syriaque, est aussi de ce même sentiment, dans une Lettre qu'il a écrite en 1673 au Père Mabillon, Religieux Bénédictin. Il y a apparence que ces Maronites auront attribué à Jean Maron l'Ouvrage de quelque autre Ecrivain postérieur. * Abraham Echellenis, Notes sur le Catalogue des Ecrivains Orientaux. Simon, Remarques sur le Voyage du Mont-Liban.

JEAN, fils de Siméon, père de Matathias, & ayeul des Machabées, Judas, Jonathas, Simon, Jean, & Eléazar, de la race des Sacrificateurs d'entre les Juifs, & de la famille de Joarib ou des Ammonéens. * I. Machab. ch. 2. v. 1. & suiv.

JEAN, surnommé GADDIS, étoit fils de Matathias, & frère de Judas, Jonathas, Simon & Eléazar, Machabées. Il ne cédoit en rien en courage & en bravoure à ses frères. Il fut tué en trahison par les enfans de Jambri, l'an du Monde 3874, avant Jésus-Christ 161. * I. Machab. ch. 9. v. 36 & 38.

JEAN, surnommé HIRCAN. Voyez HIRCAN, fils de Simon.

JEAN, fils d'un autre Jean, Juif de nation, fut un de ceux que les Juifs envoyèrent à l'Empereur Claude, pour lui demander la permission de garder eux-mêmes les habits du Souverain-Sacrificateur; ce qui leur fut accordé. * Joseph, *Antiq. Judiq.* l. 2. ch. 1.

JEAN, Juif, habitant de la ville de Césarée, & Fermier des revenus de l'Empereur Néron, fit présent de huit talents d'argent au Gouverneur Florus, pour faire cesser le bâtiment que les Grecs avoient commencé à Césarée, & qui occupoit une partie de la place de la Synagogue des Juifs. Florus promit, prit l'argent, & se moqua d'eux. * Joseph, *Guerre des Juifs*, l. 2. ch. 25.

JEAN, Effénien, qui au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, gouverna en forme de Toparchie les villes de Thamma, de Lydda, de Joppé & d'Ammâs. * Joseph, *Guerre des Juifs*, l. 3. ch. 42.

JEAN, Juif, fils d'Ananias, qui au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, fut élu Gouverneur de la Gophnitide & de l'Acrabatane. * Joseph, *Guerre des Juifs*, l. 3. ch. 42.

JEAN, fils de Lévi, originaire de la ville de Giscala, s'est rendu fameux à la postérité par les insignes voleries & brigandages qu'il exerça pendant la guerre des Juifs contre les Romains. Jamais homme ne le surpassa en impiété, en cruauté & en fourberie. Il n'oublia rien pour convaincre le monde de tant de méchantes qualitez. Après la prise de Giscala, il s'alla jeter dans Jérusalem, où il se rendit Chef de parti, appela les Iduméens à son secours, contre Ananus Grand-Sacrificateur, & contre les gens de bien; & en étant soutenu, il commit des cruautés épouvantables. Ses plus grands divertissemens étoient de piller, voler & massacrer. Enfin il n'y eut forte de crime & de barbarie qu'il ne fit éclater contre les propres compatriotes, qui n'étoient pas si maltraités au dehors par les ennemis, qu'ils l'étoient au dedans par ceux qui faisoient semblant de les défendre. S'étant joint à la fin avec Simon fils de Gioras, qui étoit un autre Chef de parti, ils ne cessèrent point leurs voleries & leurs massacres, que la ville ne fut entièrement ruinée. Ils firent plus périr de monde par le fer, le feu & la faim, que les Romains qui les assiégeoient, avec toutes leurs machines & leurs attaques. Mais tous ces crimes ne restèrent pas impunis. Après la ruine de la ville & du Temple, Jean de Giscala fut pris, après avoir demeuré quelques jours caché dans des égouts. Tite le condamna à mourir dans une horrible prison. * Joseph, *Guerre des Juifs*, l. 4. ch. 8. & suiv.

JEAN, Souverain-Sacrificateur. Voyez JONATHAN.

JEAN le Grammairien, natif d'Alexandrie, fut un des plus grands Philosophes de son tems. Il étoit Chrétien, mais prévenu des sentimens de Sévère, & par conséquent Eutychien ou Jacobite. Il fut excommunié, à ce que dit Aboulfarage, par les Evêques d'Egypte, pour n'avoir pas voulu abjurer des erreurs qu'il soutenoit contre la Trinité. Il a vécu jusqu'au tems qu'Amrou Ben Al-As conquit l'Egypte, sous le Califat d'Omar. On dit qu'il voulut se servir du crédit qu'il avoit près d'Amrou, pour sauver les Livres de la fameuse Bibliothèque d'Alexandrie; mais le Califé Omar ayant commandé qu'on la brûlât, il eut le déplaisir de les voir porter & distribuer à tous les Bains de cette grande ville, où ils furent employez pendant six mois à en entretenir le feu. * D'Herbelot, *Biblioth. Orientale*.

JEAN d'Antioche, Auteur Chrétien, qui nous a donné la Continuation de l'Histoire d'Ém Baris depuis l'an 326 de l'Ègre, ou ce Patriarche a fini, jusqu'à l'an 400 qui est de Jésus-Christ 1009. * D'Herbelot, *Biblioth. Orientale*.

JEAN, Milanois, florissoit en 1100. Il composa au nom du Collège de Médecine de l'École de Salerne, un Livre en vers Léonins, sous le titre de *Schola Salernitana, l'École de Salerne*, ou *l'Art de se conserver la santé*. Il étoit composé de douze cens trente-neuf vers; aujourd'hui il n'y en a que trois cens soixante & douze. René Moreau l'a éclairci par des Observations. * Placcius, p. 42. Bartholin, in *Poët. Medic.* p. 128.

JEAN MESURE, de Damas, florissoit vers l'an 1158. Il étoit Nestorien de Secte, & Médecin de profession. Il écrivit deux Livres en Arabe, dont l'un contenoit des Canons ou des Règles générales, & l'autre traitoit des Simples. Il y a deux cens ans qu'il étoit si estimé, que des Médecins de distinction l'appelloient leur Évangéliste. Mais Jean Manard dans la première Lettre de son premier Livre, dit que les Livres de ce Médecin Arabe sont plus obscurs que les Oracles des Sibylles, & qu'il n'est ni bon Galéniste, ni bon Médecin. * *Vossius, de Natura Arinum*, l. 5. c. 14.

JEAN (Gaspard de S.) de Bologne, florissoit en 1424. Il fut fait Evêque d'Imola. On dit qu'il écrivit certaines choses sur la Philosophie, très subtiles & dignes d'être lues. * König, *Biblioth. Vetus & Nova*.

JEAN, fils de Mésué, dit aussi *Abou Zacharia*, étoit Syrien de nation, & Chrétien de Religion. Le Califé Haroun Raschid le prit pour son Médecin, & lui fit traduire plusieurs Livres Grecs & Syriens en Arabe. Depuis ce tems, il servit toujours les Califes jusqu'à Motavakel, & eut pour Collègues deux autres Médecins très habiles, dont l'un nommé *Gabriel Bahktiswab*, étoit Chrétien, & l'autre nommé *Saléh Ebn Naha-lah*, étoit Indien. Ce Docteur ne pratiquoit pas seulement la Médecine, mais il l'enseignoit aussi, & a écrit plusieurs Ouvrages, dont celui que nous appellons *l'Élévaire de Mésué*, est entre les mains de tous ceux qui se mêlent de Pharmacie. Il tenoit aussi chez lui des Conférences sur toutes les parties de la Philo-

sophie; & Aboulfarage rapporte quelques traits facétieux de ses conversations. * D'Herbelot, *Biblioth. Orientale*.

JEAN-JACQUES, Hermite célèbre du XVII^e siècle, n'est connu que depuis l'an 1632, qu'il prit l'habit d'Hermite de la Congrégation de S. Jean-Baptiste. Les preuves de piété qu'il donna le firent choisir peu après pour aller établir un Hermitage dans le Diocèse du Puy, & sa réputation se répandant peu à peu, l'Evêque d'Annecy le chargea en 1653, de réformer les Hermites de son Diocèse. Jean-Jacques joignoit à un grand zèle pour la perfection Religieuse une parfaite soumission aux Prélats, qui de leur côté honorèrent ce Serviteur de Dieu comme il le méritoit. Après avoir travaillé avec succès à rétablir la vie érémitique dans les Diocèses de Lyon, de Vienne, du Puy & de Langres, il fut obligé de chercher une nouvelle retraite, à cause d'un bruit qui se répandit, qu'il étoit le Comte de Moret, fils naturel de Henri IV, qu'on avoit cru tué à la bataille de Castelnaudary; sa parfaite ressemblance à Henri IV, & l'aveu qu'il avoit fait d'avoir été élevé dans le château de Pau, & de s'être trouvé à la bataille de Castelnaudary, paroissent à beaucoup de gens ne laisser aucun lieu au doute, & on l'accabla de complimens, qu'il ne put éviter qu'en prenant la fuite. Ce fut l'Anjou qui lui donna une retraite, il bâtit un Hermitage à Gardelles, & après en avoir été Supérieur quelque tems, il entra dans l'état de simple Hermite, où il mourut d'une fluxion de poitrine le 24 Décembre 1691. * Grandet, *Vie d'un Solitaire inconnu*.

JEAN de la BRUYÈRE. Quoique l'on ait déjà donné l'Article de M. de la Bruyère sous la Lettre B, on ajoutera ici quelques particularitez qui ne s'y trouvent pas. Dans son discours à l'Académie, il dit, qu'il n'a employé aucune méditation pour y être reçu que la singularité de son Livre. Cependant on remarque que dans les Caractères il fait sentir qu'il n'a été reçu que par la faveur du Prince. Il avoit fait imprimer son Livre à Paris, in douze, en 1687, avec ce titre, *Les Caractères de Théophraste traduits du Grec, avec les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*. Ce Livre fut fort goûté, & en moins de vingt ans on en a fait plus de vingt éditions différentes. Dès que ces Caractères parurent, dit M. l'Abbé d'Olivet, chacun se mêla d'en faire. C'étoit la fureur des Prédicateurs, mauvais Copistes de Bourdaloue, M. Ménage faisoit un grand cas du Livre de la Bruyère & de sa manière d'écrire; & en parlant de la Traduction de Théophraste il s'exprime de la sorte. „ La Traduction des Caractères de Théophraste est bien belle & bien Française, & montre que son Auteur entend parfaitement le Grec. Je puis dire que j'y ai vu bien des choses que peut-être faute d'attention je n'avois pas vues dans le Grec. Vigneul-Marville étoit bien opposé à M. Ménage sur le mérite du Livre de la Bruyère. Il critique les pensées, il censure sur-tout le style. „ M. de la Bruyère, dit-il, n'a point de style formé; écrivant au hazard, il employe des expressions outrées en des choses fort communes; & quand il en veut dire de plus relevées, il les affoiblit par des expressions basses, & fait ramper le fort avec le foible. Il avoue cependant que le Livre de la Bruyère a été loué; mais il ajoute que ce ne sont que des personnes qui lisent superficiellement les Livres & sans examen qui ont loué cet Ouvrage, ou ceux qui étoient d'obligation de le louer. Il ne craint point de dire au sujet du P. Bouhours, que ce Père est trop habile Jésuite pour avoir loué la Bruyère sans restriction mentale, purement & simplement. On trouva parmi les papiers des Dialogues sur le Quichisme, qu'il n'avoit qu'ébauché, & dont M. Elie du Pin procura l'édition en 1699. L'Abbé Fleuri succéda à M. de la Bruyère dans sa place de Membre de l'Académie Française, & suivant la coutume fit l'éloge du défunt. L'Abbé Régnier qui répondit au discours de l'Abbé Fleuri, s'exprima en ces termes au sujet de l'Académicien que l'on remplaçoit. „ C'étoit un génie extraordinaire. Il sembloit que la Nature eût pris plaisir à lui révéler les plus secrets mystères de l'intérieur des hommes. Avec quelles expressions, avec quelles couleurs ne les a-t-il point dépeints? Ecrivain plein de traits & de feu, qui par un tour fin & singulier, donnoit aux paroles plus de force qu'elles n'en avoient par elles-mêmes; Peintre hardi & heureux, qui dans tout ce qu'il peignoit en faisoit toujours plus entendre qu'il n'en faisoit voir. „ *Hist. de l'Acad. Française par l'Abbé d'Olivet*, tome 1. p. 352. *Bibliothèque du Richelieu de 1728. Ménagiana*, tome 2. p. 240. &c. Vigneul-Marville, *Mélanges d'Histoire & de Littérature*, tome 1. p. 325. & suiv. édit. de Rotterdam 1700. *Les Caractères de Théophraste &c.* de 1700, dans l'Éloge de M. de la Bruyère.

JEAN des ALLEUS. Voyez ALLEUS (Jean des).

JEAN ANDRE. Voyez ANDRE (Jean).

JEAN ANGELIC de Fiesole. Voyez ANGELIC.

JEAN ANNIUS ou JEAN NANNI de Viterbe. Voyez ANNIUS de Viterbe, Religieux.

JEAN d'ANTHON. Voyez ANTHON (Jean d').

JEAN d'ARMES, Président au Parlement de Paris. Voyez ARMES.

JEAN ARGYROPULE. Voyez ARGYROPULE (Jean).

JEAN d'AVILA. Voyez AVILA.

JEAN de la BARRIÈRE. Voyez BARRIÈRE (Jean de la).

JEAN BASSIEN. Voyez BASSIEN (Jean).

JEAN BECA ou BEKA. Voyez BECA.

JEAN BEUKELSZ. Voyez LEIDEN (Jean de).

JEAN BIREL. Voyez BIREL (Jean).

JEAN du BOURG. Voyez BOURG (Jean du).

JEAN de BRUGES. Voyez BRUGES.

JEAN CASSIEN. Voyez CASSIEN (Jean).

JEAN

JEAN CINNAME. Voyez CINNAME (Jean).
 JEAN CLAUDE. Voyez CLAUDE (Jean).
 JEAN CUROPALATE. Voyez CUROPALATE (Jean).
 JEAN de DIEU. Voyez ci-dessus entre les Saints du nom de JEAN.
 JEAN-PAUL d'ÉPIPHANIE. Voyez ÉPIPHANIE (Jean-Paul de).
 JEAN ERIGENE. Voyez ci-dessus JEAN SCOT.
 JEAN GERSON. Voyez CHARLIER.
 JEAN de la HAYE. Voyez l'Article de la HAYE, bourg de France.
 JEAN de la HAYE, Religieux. Voyez HAYE (Jean de la).
 JEAN de LASKI. Voyez LASKI (Jean de).
 JEAN LATINUS. Voyez LATINUS (Jean).
 JEAN de LEGNANO. Voyez LEGNANO (Jean de).
 JEAN de LEIDE. Voyez LEIDEN (Jean de).
 JEAN de LEON. Voyez LEON (Jean de).
 JEAN MAXENCE. Voyez MAXENCE (Jean).
 JEAN de MEDA. Voyez ci-dessus entre les Saints du nom de JEAN.
 JEAN de MEUNG. Voyez CLOPINEL.
 JEAN MOSCHUS. Voyez MOSCHUS (Jean).
 JEAN d'OSEM. Voyez HOCSEMIUS (Jean).
 JEAN de POUILLY. Voyez POUILLY (Jean de).
 JEAN de ROCHESTER. Voyez FISCHER.
 JEAN de TABIE ou TABIENSIS. Voyez CAGNAZ-ZO ou CAGNATIUS.
 JEAN-JUVENAL des URSINS. Voyez URSINS (Jean-Juvénal des).
 JEAN WERNER. Voyez WERNER (Jean).
 JEAN ZISCA. Voyez ZISCA (Jean).

HERETIQUES du NOM de JEAN.

JEAN, Prêtre, dit *EGEATES*, est sans doute ainsi nommé, parce qu'il étoit natif d'*Egée*, *Ege*, qui est une ville Episcopale de Cilicie, sous la Métropole d'Anazarbe, & la même dont Lucain fait mention, l. 3. v. 227.

— & externe résonant navallibus *Ege*.

Il vivoit dans le cinquième siècle, sous l'Empire de Zénon, & publia une Histoire Ecclésiastique, divisée en dix Livres. Il la commençoit du tems de Théodose le Jeune, & de Nestorius l'Hérétique, & la continuoit jusques à l'expulsion de Pierre le Foulon, Evêque d'Antioche en 483. Photius, qui avoit lu cinq Livres de cette Histoire, juge que son Auteur n'étoit pas orthodoxe: ce qui paroît aussi par les louanges qu'il donne à Dioscore d'*Alexandrie*, & au Conciliabule d'*Ephèse*, qu'il appelle un Synode divin, & que les Catholiques nomment plus justement un brigandage, outre qu'il s'empare en injures contre le Concile Général de Chalcédoine. * Photius, *Cod.* 41. 55.

JEAN BOHAIM, ou BEHAIN, Tambour, que les Catholiques mettent au nombre des Hérétiques, parce qu'il suivoit la doctrine de Wicléf, se mit à la tête de divers païsans, sur la fin du XV siècle. Il faisoit qu'il ne falloit point payer de dîmes au Clergé, ni de tributs aux Princes; que les forêts & les eaux étoient communes; & que la sainte liberté leur avoit été donnée parfaite. * Sandere, *Her.* 179. Gédébard, in *Ca. Hist.* III. Gautier, *Chron.* XV siècle, c. 13.

JEAN de LEYDEN, fut ainsi nommé, parce qu'il étoit natif de Leyden en Hollande; car son véritable nom étoit *Bekefse*. Il naquit en 1510, fut Tailleur de profession, & en 1534 se joignit à Jean Matthieu Boulanger, avec lequel il se fit Chef des Anabatistes. Le dernier, qui se faisoit appeler Moïse, tint une Assemblée des siens à Amsterdam, & envoya douze de ses Disciples, qu'il appelloit ses Apôtres, se vantant d'être envoyé du Père éternel, pour établir une nouvelle Jérusalem. Ces Fanatiques se rendirent maîtres de Munster la même année 1534, & y exercèrent des indignités & des cruautés incroyables, profanant les Eglises, violant les vierges, & brisant les images des Saints & les autels. On dit qu'ils publièrent un Livre sous le nom de *Restitution*, qui approuvoit leurs crimes & justifioit leurs desseins. Jean Matthieu fit publier un ordre par lequel tous les particuliers étoient obligés, sous peine de la vie, de mettre tout leur or, leur argent & tous leurs biens meubles en commun: pour cet effet on marqua une maison où l'on devoit tout porter. Pour intimider les particuliers encore davantage, deux prétendues Prophétesses faisoient métier de deviner ceux qui voudroient soustraire une partie de leur bien. Outre cela il ordonna, de la part de Dieu, de livrer tous les Livres excepté la Bible, & il les fit brûler. Enfin ayant tué lui-même un Artisan qui avoit parlé contre les Prophètes, il sortit de la ville, une pique à la main, criant que Dieu le Père lui avoit ordonné de repousser l'ennemi. S'étant approché du Camp, un gendarme lui vint au devant & le transperça. Dès que Jean Matthieu fut mort, Jean de Leide se mit à sa place. Jusques là l'Evêque de Munster, qui assiégeoit la ville, avoit porté tout le faix de la guerre; *Herman* Archevêque de Cologne, & *Jean* Prince de Clèves, lui envoyèrent de l'argent, de l'artillerie & quelque monde. L'Archevêque de Cologne se rendit au Camp, & on donna quelques secours inutiles à la place. Comme les Assiégés eurent perdu l'espérance de la prendre par la force, ils bâtirent sept Forts pour la tenir bloquée & pour l'assommer. Jean de Leyden commença alors à respirer; il choisit douze Juges pour diriger toutes les affaires; ensuite il porta

par ses discours & par son exemple le peuple de Munster à donner dans la Polygamie. Il prit trois femmes & nommément la veuve de Jean Matthieu. Un Orfèvre ayant fait le Prophète, & ayant déclaré que Dieu vouloit que Jean de Leide fut l'Empereur de toute la Terre, Jean changea la forme du Gouvernement, & prit le titre & l'équipage d'un Roi. Son throno étoit dans la Place, couvert d'un drapeau d'or, & c'est là qu'il écoutoit les procès, qui rouloient presque tous sur les divorces. Il envoya vingt-huit Prédicateurs pour annoncer par-tout la doctrine. Six furent envoyés à *Osnabrug* autant à *Warendorf*, huit à *Sylst*, & huit à *Coesfeld*. La ville étoit extrêmement serrée & les Bourgeois avoient intention de fuir Jean & de le livrer à l'Evêque; mais il les apaisa en leur promettant qu'à Pâques le siège seroit levé. Une des femmes de l'Imposteur, ayant eu pitié de la famine qui pressoit le peuple pendant que tout abondoit dans le Palais de Jean, il la fit venir dans la place du marché, la fit mettre à genoux & lui fit fauter la tête. Pâques étant venues sans que la ville fût délivrée, il fit comprendre au peuple qu'ils étoient délivrés de tous leurs péchés, & que c'étoit là le sens de la promesse que Dieu lui avoit faite. La famine faisant de cruels ravages dans Munster, deux particuliers s'échapèrent, se rendirent aux Assiégés & leur indiquèrent comment ils pourroient prendre la ville. Deux jours après la ville fut surprise, avec une très grande effusion de sang. Le Roi & *Cnipperdoling*, qui de premier Magistrat avoit été fait Bourreau, furent pris; mais *Rottus* se fit tuer dans la mêlée. L'Evêque ayant demandé au Roi, par quelle autorité il avoit usurpé ses Etats? il lui répondit qu'il y avoit été appelé divinement. Le 20 Janvier 1536, le Roi, *Cnipperdoling* & *Crechtig*, furent ramenez dans l'opiniâtreté. Le lendemain le Roi fut placé sur un échafaut, lié à un poteau, & tenallé par deux Bourreaux. Il endura les trois premiers coups dans le silence, & ensuite il ne cessa d'implorer la miséricorde de Dieu; après avoir été déchiré, on termina sa vie en le transperçant d'un coup d'épée. Ses complices furent traités de la même manière, & leurs cadavres furent liés dans des cages de fer, pendus à la plus haute tour de la ville, le Roi placé au milieu des deux autres, mais plus élevé de la hauteur d'un homme. On dit que l'Evêque reprochant à Jean de Leyden les maux qu'il avoit causés à Munster, & sur-tout aux Eglises, Jean lui répondit qu'il répareroit cette perte, s'il le faisoit mener par les villes, prenant un liard de ceux qui le viendroient voir.

* Meshovius, *Hist. Anabapt.* l. 5. 6. & 7. Pontanus. Sarius.

Sponde, *A. C.* 1532. 1534. & 1535. Lambert Hortense.

Montfort. Sleidan, de l'Etat de la Religion & République l. 10. p.

152. &c. Ottil *Historia Anabaptistica*; p. 74. Gérard Brandt,

Hist. de la Réformation, &c. tome 1. p. 46, &c. Voyez CNIP-

PÉRDOLING.

* JEAN de GEEL, Anabatiste, homme d'esprit & rusé, alla avec Jean de Leyden à Munster. Jean Matthieu ayant appris à Munster qu'il y avoit en Hollande, en Brabant & en Frise, une grande quantité d'Anabatistes prêts à le joindre pour le secourir, il leur envoya Jean de Geel avec ordre de se mettre à leur tête comme un autre Moïse, & de les conduire à Munster. Dans le mois de Février de l'année 1535, quelques hommes & femmes se mirent à courir tout nus dans Amsterdam, criant avec leur Prophète Théodore le Tailleur, *malheur! malheur! vengeance! vengeance! Père céleste!* Aussi-tôt la Bourgeoisie prit les armes, & fait douze de ces coureurs nocturnes des deux sexes. Ils ne voulurent point prendre d'habit pour se couvrir, disant qu'ils étoient la vérité nue. L'un des Echevins jeta son manteau à l'une des femmes & lui dit de se couvrir, mais elle le repoussa & dit que ce n'étoit pas une honte à l'image de Dieu de paroître nue. On fit trancher la tête aux sept hommes qu'on avoit pris, & à quelques autres qui furent trouvez coupables. Cependant Jean de Geel arriva en Hollande, mais il n'y trouva pas les choses dans l'état que Jean de Leyden lui avoit dit, & n'y vit pas de ces Assemblées dont on l'avoit flatté. Après avoir excité quelques troubles dans la Frise & sur-tout à *Bolzwerdt*, il prit la fuite & se rendit en habit de Marchand à Amsterdam, & prit un autre nom que le sien pour n'être pas connu. Il employa le tems à traiter secrettement avec les Anabatistes d'Amsterdam. Comme il craignoit d'être reconnu, il se retira en Brabant auprès de la Reine Marie, Gouvernante des Pays-Bas, lui demanda pardon, & lui fit de grandes promesses de faire tomber la ville de Munster entre les mains de l'Empereur. Sur ces assurances, non seulement il obtint son pardon, mais on lui mit de l'argent entre les mains avec ordre de lever du monde. Alors il se montra publiquement à Amsterdam, où il fut admis auprès des principaux Magistrats, qui en vertu de ses promesses se faisoient un devoir de le soutenir. En même tems il entretenoit des correspondances secrettes avec les Anabatistes; dans la vue d'élever dans cette grande ville une République, sur le plan de celle de Munster. Il donna à Henri *Goebelid* la charge d'Enseigne, & convint avec lui du signal qu'on donneroit pour ce qu'il y auroit à faire. Ils prirent le 15 de Mai pour exécuter leur entreprise, & ayant formé un corps de 600 hommes, ils se rendirent d'abord maîtres du Dam & de la Maison-de-ville. En même tems la Bourgeoisie prit les armes, de sorte qu'il y eut de part & d'autre un combat des plus opiniâtres & des plus furieux. Il demeura des deux côtés quelques gens sur la place, entre autres Pierre Colyn Bourguemestre, Cornelle Simonz Rouff Contr'Amiral, Simon Klaasz Pul, Capitaine de la Garde, & dix-sept autres. Du côté des Anabatistes, il y en eut 28 de tuez parmi lesquels se trouvoient Jean de Geel & Henri *Goebelid*. La ville eût couru grand risque, si un valet du Grand-Baillif ne se fût avisé de monter à la

tour de la Maison-de-ville, & d'emporter la corde de la cloche pour ôter par-là aux Anabaptistes le moyen de donner à ceux de leur parti le signal dont on étoit convenu pour unir ensemble toutes leurs forces; de sorte que n'entendant pas sonner la cloche ils demeurèrent dans leurs maisons. D'ailleurs si les trois cens hommes que Jean de Geel attendoit d'Isselstein & de Benscop, & quantité d'autres de différens endroits, ne fussent pas arrivés trop tard, la ville se seroit vue exposée à un extrême danger. On prit douze de ces séditieux qu'on lia sur des bancs, & qu'on ouvrit tout vivans pour en arracher le cœur qu'on leur jettoit au visage. Ensuite on coupa leurs corps en quartiers, que l'on exposa sur des pieux aux différentes portes de la ville. On en punit encore dans la suite plusieurs de mort, soit parce qu'ils étoient complices de la sédition, soit parce qu'ayant vu ce qui se tramait ils n'en avoient pas donné avis. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Commelin, Description d'Amsterdam. Histoire des Anabaptistes.*

JEAN-GUILLAUME de Ruremonde, fameux Anabaptiste, entreprit après la mort de Hoffman, de Muntzer & de Jean Matthieu, de faire revivre la Religion des Anabaptistes. Dans Ruremonde & dans les places voisines, il disoit tout haut que cette Religion étoit la plus pure de toutes, qu'il étoit envoyé de Dieu pour la faire régner par-tout, qu'on devoit regarder comme illégitimes tous les Magistrats qui refusoient de le reconnaître, &c. Ceux qui s'attachèrent à lui ne faisoient aucune difficulté de voter & de piller. Ils se foutinrent pendant quelque tems, se glorifiant d'une conscience pure & d'introduire la Justice divine par l'épée de Gédéon. Cependant ils ravageoient les châteaux des Nobles & les maisons des riches particuliers, & massacroient impunément de nuit quantité de personnes. Sur les frontières de Gueldre, du pays de Juliers, & même au delà du Rhin, on étoit exposé aux insolences de cette canaille. Cela dura près de cinq années, au bout desquelles Jean-Guillaume fut pris à Dinflaken. Tout prisonnier qu'il étoit, il vivoit pourtant avec beaucoup de luxe, dans la compagnie de quelques femmes qu'il avoit toujours auprès de lui. Dans un Livre qu'il avoit répandu parmi ses Sectateurs, il soutenoit qu'il étoit permis d'avoir autant de femmes qu'on en vouloit. Ceux qui le servoient, faisoient semblant de ne pas s'apercevoir de sa conduite, ou bien ils le laissoient gagner par ses douces paroles & par ses présens. Il ne laissoit pas d'observer parmi ses gens une justice très exacte, punissant les fautes légères par le jeûne & par les amendes, & les grandes par la mort. Guillaume, Duc de Clèves, nomma des Juges pour faire le procès aux femmes de ce nouveau Roi; mais ils conclurent à leur pardonner, à condition qu'elles viroient mieux à l'avenir, & qu'elles retourneroient dans les lieux qu'elles avoient quittés. Jean-Guillaume parut le dernier devant les Juges en 1580, & malgré son opiniâtreté à nier les crimes dont il fut pourtant convaincu, ils le condamnèrent à être brûlé vif. Il subit ce supplice sans donner aucune marque de repentir. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Histoire des Anabaptistes.*

JEAN SPANGEBERG, Allemand, né dans la Thuringe, que les Catholiques appellent Héretique parce qu'il étoit Disciple de Luther, publioit en 1536, qu'il n'y a point de différence des conseils aux commandemens; que les bonnes œuvres sont inutiles, & qu'on ne peut être justifié, si on ne se persuade de l'être. Il publia divers Ouvrages, & mourut en 1550. * *Prateole, F. Jean Spang, Melchior Adam, &c.*

JEAN TUDETCHIN. Voyez *P. Article suivant*.
JEAN DE VENISE & JEAN TUDETCHIN, tous deux Chapelains de Geofroi, Duc de Tuscane, soutenoient en 1065, qu'on pouvoit acheter les dignités Ecclésiastiques, non pas à cause des choses spirituelles, mais pour les avantages temporels qu'on en peut tirer. Le Pape Alexandre II déclara cette doctrine hérétique, & s'y opposa par son Epître décrétale adressée à ceux de Luques. Cette opinion eut pourtant les partisans, parce qu'elle favorisoit la cupidité du plus grand nombre. * *Alexandre II. 1. Quest. 3. c. ex multis, Baronius, A. C. 1065.*

JEAN ALASCO, Hérésiarque. Cherchez **LASKI**.

JEAN HUS. Cherchez **HUS**.

JEAN MATTHIEU. Voyez **JEAN DE LEYDEN**.

JEAN ROEATIUS. Cherchez **ROEATIUS**, &c.

JEANES, (Henri) Ecclésiastique Anglois, Maître des Arts, d'Allenfay en Sommerfet, naquit en 1611, & étudia à Oxford où il devint un Disputeur subtil & un habile Prédicateur. Il étoit d'abord attaché à l'Eglise Episcopale, mais après avoir lu les Livres des Puritains il suivit leurs sentimens. Il étoit excellent Métaphysicien & Controversiste, & il joignoit à un grand contentement d'esprit un mépris extraordinaire du monde. Il a beaucoup écrit en Anglois contre Hammond & contre J. Taylor; un Traité du devoir de s'afflicter des choses qui n'ont que l'apparence du mal, en 1640. *A Vindication of D. Twiss, against J. Goodwin*, in folio; *Que le défaut de la Hiérarchie n'est pas une raison suffisante pour ne pas communier dans une telle Eglise*, en 1650; *Mixture of Scholastical with Practical Divinity*, en 2 vol. in quarto 1656. Il mourut au mois d'Avril 1662. * *Wood, Hist. & Antiq. Oxon. Di. de Bale.*

JEAN-MAY, ou **JANS-MAYEN-EYLAND**: c'est une île des Terres Arctiques. Elle est vers les côtes de la Groenlande, au septentrion de la Norwège, sous le 74 degré de latitude. Elle fut découverte par les Hollandois l'an 1614; & elle porte aussi le nom de *Montagne Haute*, & de *l'île Maurice*. * *Maty, Di. Géogr.*

REINES & PRINCESSES DE CE NOM.

JEANNE de Navarre, Reine de France & de Navarre, Comtesse de Champagne, de Brie & de Bigorre, fille unique & héritière de **HENRI I** de ce nom, Roi de Navarre, Comte de Champagne, &c. & de *Blanche d'Artois*, fut mariée à Paris le 16 Août 1284, à *Philippe* de France, qui fut depuis le Roi *Philippe IV*, dit le *Bel*. Cette Princesse fonda à Paris le célèbre Collège de Navarre en 1303, & mourut au château du Bois de Vincennes le deuxième Avril 1304, âgée de 33 ans. Son corps fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers de Paris. * *Voyez le P. Anselme, Hist. des Grands Officiers, &c.*

JEANNE de Bourgogne, Reine de France, fille aînée d'**OTHON IV**, Comte Palatin de Bourgogne, & de *Mabaud*, Comtesse d'Artois, fut mariée en 1306, à Corbeil, à *Philippe* de France, depuis Roi, V du nom, dit le *Long*. Ensuite étant accusée de quelques galanteries, elle fut enfermée près d'un an dans le château de Dourdan; mais Philippe persuadé de son innocence, ou seignant d'en être persuadé, la reprit avec lui. Jeanne fonda à Paris le Collège de Bourgogne, près des Cordeliers, & vécut le reste de ses jours avec beaucoup de sagesse. Divers Auteurs de son tems en parlent très avantageusement, & comme d'une Princesse de grande piété. Elle mourut à Roye en Picardie le 22 Janvier 1325, & fut enterrée le 27 suivant dans l'Eglise des Cordeliers de Paris: ses entrailles furent portées à Long-champ.

JEANNE d'Evreux, Reine de France, fille aînée de Louis de France, Comte d'Evreux, & de *Marguerite* d'Artois, fut la troisième femme de *Charles IV*, dit le *Bel*, Roi de France, qui l'épousa par dispense du Pape en 1325. *Blanche*, première femme de ce Roi, avoit été répudiée, & s'étoit faite Religieuse; & *Marie* de Luxembourg étoit morte en couches. Jeanne fut couronnée dans la Chapelle du Roi en 1326, le jour de la Pentecôte, & fut mère de trois filles, de *Jeanne*, morte jeune; de *Marie*, morte sans alliance le sixième Octobre 1342; & de *Blanche*, mariée en 1344, à *Philippe* de France, Duc d'Orléans. Cette Reine très sage & très vertueuse mourut à Brie-Comte-Robert le quatrième Mars 1370. Son corps fut enterré à S. Denis, son cœur aux Cordeliers, & ses entrailles à Maubouillon.

JEANNE de Bourgogne, Reine de France, troisième fille de **ROBERT II** du nom, Duc de Bourgogne, & d'*Agnes* de France, fille du Roi S. Louis, fut mariée, par contrat passé à Sens au mois de Juin 1313, à *Philippe* de Valois, depuis Roi de France, VI du nom. Elle fut couronnée à Reims avec le Roi son mari, le 19 Mai 1328, & mourut à Paris dans l'Hôtel de Nesle le 12 Septembre 1348, âgée d'environ 55 ans. Les Auteurs parlent d'elle comme d'une très habile Princesse. Son corps fut enterré à S. Denis, & son cœur à Clitiaux.

JEANNE, Reine de France & Comtesse d'Auvergne, & troisième fille de **GUILAUME XII**, Comte d'Auvergne & de Bourgogne, & de *Marguerite* d'Evreux. Le Roi *Jean*, surnommé le *Bon*, l'épousa à Sainte-Geneviève de Nanterre le 19 de Février 1350, & la fit couronner à Reims. Elle étoit alors veuve de *Philippe*, & déjà mère d'un autre de ce nom, dit de *Ravores*, dernier Duc de Bourgogne de la première branche. On tient qu'elle mourut au château d'Argilly en Bourgogne l'an 1360, âgée de 40 ans.

JEANNE, Reine de France, l'une des plus belles Princeses de son tems, fille de **PIERRE I** de ce nom, Duc de Bourbon, & d'*Isabelle* de Valois, fut mariée en 1349 au Roi *Charles V*, dit le *Sage*, & mourut en couches à Paris le sixième Février 1377, âgée de 40 ans. On remarque qu'à l'Assemblée des Etats à Paris l'an 1369, elle prit séance à côté du Roi.

JEANNE de France, Reine, Duchesse de Berri, institutrice du premier Ordre de l'Annonciade & des dix Vertus de la sainte Vierge, née en 1464, étoit fille du Roi **LOUIS XI**, & de *Charlotte* de Savoye. Son père la maria en 1476 à *Louis*, Duc d'Orléans, son cousin issu de germain, qui parvint depuis à la Couronne sous le nom de Louis XII: mais comme ce mariage avoit été fait, à ce qu'on disoit, par force, lorsque Louis parvint à la Couronne après la mort de Charles VIII, il fit si bien auprès du Pape Alexandre VI, qu'il le fit déclarer nul par les Commissaires envoyés par le même Pape, le 22 de Décembre 1498. Louis XII ayant obtenu la dissolution de son mariage, donna à Jeanne pour son entretien le Duché de Berri, avec les domaines de Châtillon-sur-Indre en Touraine, de Châteauneuf sur Loire, & de Pontoise, & une pension de douze mille écus. Cette vertueuse Princesse se retira à Bourges, & institua l'Ordre de l'Annonciation ou de l'Annonciade. La Règle en a été formée sur les dix vertus de la sainte Vierge, qui sont chasteté, prudence, humilité, vérité, dévotion, obéissance, pauvreté, patience, charité & compassion. L'habit en est singulier, le voile noir, le manteau blanc, le scapulaire rouge, la robe grise & la ceinture de corde. Il y en a plusieurs Monastères en France & dans le Pais-Bas. Le Pape Alexandre VI en 1501, & Léon X en 1517, confirmèrent par leurs Brefs ce saint Institut. Jeanne de France, qui l'avoit établi, fonda aussi un Collège en l'Université de Bourges, & mourut en odeur de sainteté le quatrième Février 1504 ou 1505, comme nous comptons aujourd'hui. Nous avons les informations dressées par ordre d'Urban VIII pour sa canonisation, très souvent demandée par les Rois & les Prélats de France. Elle fut enterrée dans l'Eglise des Annonciades de Bourges: son corps fut brûlé, & ses cendres jetées au vent par les Huguenots en 1562. * *Doni d'Attichi & Nicolas Gazey, en sa Vie. Sainte-Marthe, Hist. General. de la Maison de France. Le Mir.*

in Orig. Relig. Sponde, in *Annal.* Louis Jacob, *Biblioth. des Femmes Savantes.* Henri Sedulius, en *ses Images de la vie de cette Reine.* Hilarion de Coste, *Elog. des Femmes Illustres.* Mézeray, *Mémoires de France, &c.* Baillet, *Vies des Saints, quatrième Février.*

JEANNE de France, Reine de Navarre, fille unique du Roi Louis X, dit *Hutin*, & de Marguerite de Bourgogne, fut mariée, par Traité passé à Paris le 27 Mars 1316, à Philippe Comte d'Evreux, fils de Louis de France, Comte d'Evreux, d'Etampes, &c. qui étoit du Roi Philippe, III du nom, dit *le Hardi*. Cette grande Princesse, qui eut beaucoup plus de conduite & de piété que sa mère, vit son mariage béni par la naissance de son fils, & par celle de quatre filles, entre lesquelles il y eut Jeanne, Religieuse à Longchamp, où elle mourut le troisième Juillet 1387, âgée de 66 ans; & une autre Jeanne femme de Jean, I de ce nom, Vicomte de Rohan. Cette dernière fut mariée avant le mois d'Octobre 1377, & mourut le 20 Novembre 1403, laissant de son mariage Charles de Rohan, Seigneur de Guiméné. La Reine Jeanne mourut au château de Conflans près de Paris, le sixième Octobre 1349, & fut enterrée à S. Denys aux piez du Roi son père. Son cœur fut mis avec celui de son mari aux Jacobins de Paris.

JEANNE de France, Reine de Navarre, fille du Roi JEAN, née à Château-neuf sur Loire le 24 Juin 1343, fut accordée en 1347, à Henri de Brabant, Duc de Limbourg; mais elle épousa au Vivier-en-Bric en 1351, Charles II, dit *le Mauvais*, Roi de Navarre. Cette Princesse mourut le troisième Novembre 1373.

JEANNE d'Albret, Reine de Navarre, Princesse de Béarn, &c. fille & héritière de HENRI d'Albret, II de ce nom, Roi de Navarre, & de Marguerite, sœur du Roi François I, fut mariée à Moulins en Bourbonnois le 20 Octobre 1548, à Antoine de Bourbon, Duc de Vendôme, Roi de Navarre, & fut mère entre autres enfans, du Roi HENRI le Grand. Cette Princesse étoit sage & courageuse; elle aimoit les Sciences & les Savans; elle composa même diverses pièces en prose & en vers: mais elle fut étroitement attachée aux opinions nouvelles en fait de Religion. Elle mourut à Paris le neuvième Juin 1572, âgée de 44 ans, non sans soupçon d'avoir été empoisonnée. On connut à l'ouverture de son corps qu'on s'étoit trompé. Jeanne avoit rendu de grands services au parti des Huguenots, qu'elle avoit embrasés par haine contre les Papes, lesquels disposant d'un bien qui ne leur appartenoit pas, avoient donné l'investiture de son Royaume de Navarre aux Espagnols. Ces derniers cherchoient les occasions de faire périr cette Reine avec sa famille. On découvrit en 1564, une conspiration dont on pourroit voir le détail dans le trentième Livre de l'Histoire de M. de Thou. Il parle aussi ailleurs de cette Reine, du soin qu'elle avoit d'inspirer du courage à ceux de son parti, & d'instruire ses Sujets dans les mêmes sentimens qu'elle avoit au sujet de la Religion. * Castelnau. Davila. Pierre Matthieu. Mézeray, &c.

Voici un autre Article de la même Reine, dressé par une autre main & beaucoup plus circonstancié. JEANNE, Reine de Navarre, étoit fille de Henri II d'Albret, & de Marguerite de Valois, & naquit en 1531. Par ordre de François I, elle fut élevée à Plessis-lez-Tours, parce qu'il craignoit qu'on ne la mariât en Espagne, ce qui pouvoit bien avoir été le dessein de ses parens. Il est du moins très sûr que le mariage de cette Princesse avec Guillaume III, Duc de Clèves, conclu par François I, en 1541 ou 1542, & consommé à Châtelleraud, étoit contraire à la volonté de ceux dont elle tenoit la vie. On doit même avoir intercepté des Lettres qu'elle écrivoit en Espagne. Mais lorsqu'en 1543, le Duc de Clèves eut été vaincu par l'Empereur & forcé à renoncer à ce mariage, les oppositions & les protestations du Roi de Navarre, qui jusques là n'avoient consisté qu'en paroles, eurent enfin leur effet & le mariage fut déclaré nul. Henri II la maria ensuite en 1548, à Antoine de Bourbon, Duc de Vendôme, à qui elle donna la Couronne de Navarre en 1555, après la mort de son père. Cette Reine & son Histoire sont sur-tout remarquables à cause des affaires de Religion, qui étoient alors fort agitées en France. Dès l'an 1555, elle fit paroître quelque inclination pour la Doctrine des Réformez; mais les distractions de sa jeunesse d'un côté, & les menaces de la Cour de France de l'autre, affoiblirent en elle ce zèle. En 1558, elle fut obligée d'aller voir Henri II, avec son époux qui ne dissimuloit point son penchant pour la Religion des Réformez. Elle lui dit alors que s'il étoit d'humeur de perdre ses biens, il pouvoit le faire; mais que pour elle, elle ne vouloit nullement se voir privée des siens. Lorsqu'en 1561 son époux se trouva en danger, à cause de la Religion, à la Cour de François II, & qu'elle-même devoit être enlevée dans le Béarn, elle fit profession publique de la Doctrine Réformée, pourvut Navarrais de toutes les provisions nécessaires & s'y enferma, bien résolue de s'y défendre contre ses ennemis. La mort de François II étant survenue elle alla en Cour, où son époux auquel on avoit persuadé de prendre le parti des Catholiques la maltraita fort; vécut dans un commerce scandaleux avec une fille de chambre de la Régente, & menaça son époux de s'en séparer & de lui enlever tous ses biens paternels si elle refusoit de suivre son exemple; à quoi elle répondit avec beaucoup de fermeté, & s'en retourna dans le Béarn en 1562. Elle arriva heureusement à Nérac, malgré la poursuite de Monluc. Ce fut alors qu'elle commença à pousser l'ouvrage de la Réforme: elle abolit par-tout la Messe & établit plusieurs Réglemens Ecclésiastiques qui furent observés jusques en 1620. En 1563, le Pape la cita à Rome, & la déclara déchue de son Royaume si dans l'espace de six mois elle ne comparoît. Mais comme une pareille déclaration choquoit la Cour de France, le Pape se vit obligé de cesser ses menaces. En 1564, quelques-

uns de ses Sujets Catholiques avoient formé le projet de la surprendre à Pau & de la remettre avec ses enfans entre les mains de l'Inquisition d'Espagne, mais elle en fut avertie à tems par la Reine d'Espagne. Après bien des traverses effluées & après avoir échappé à plusieurs pièges, elle quitta son Royaume en 1568, avec toute sa famille, & alla joindre le Prince de Condé à la Rochelle. Elle se dépouilla alors jusques à ses joyaux pour le bien commun, & obtint un secours considérable par son intercession, de la Reine d'Angleterre. Le Prince de Condé ayant perdu la vie à la bataille de Jarnac, elle encouragea fortement le parti des Réformez, & les déterminà à reconnoître son fils pour leur Chef. Enfin on lui fit accroire, de la part de la France, qu'on étoit fort aigri contre l'Espagne & qu'on lui feroit ravoir ses terres. Le mariage de son fils avec la sœur du Roi la confirma dans cette opinion, & lorsqu'elle étoit occupée à Paris à acheter des joyaux & des habits pour les noces, elle mourut d'une fièvre ardente le huitième Juin 1572. On croit communément qu'un certain Milanais lui avoit vendu des gands empoisonnez. Au reste c'étoit une Princesse courageuse & vertueuse, & qui entre autres Langues parloit fort bien Latin & Espagnol. Elle fut fort zélée pour la Religion, & répondit un jour à la Reine sa Mère, que plutôt que de changer, elle jetteroit son propre fils & son Royaume, s'il étoit possible, dans la mer. A la naissance de son fils Henri, elle chanta à la sollicitation de son père une chanson Gasconne, au fort des douleurs de l'accouchement. * De Thou. Mézeray. Davila. *Dict. Allemand.*

JEANNE, ou, selon d'autres, BLANCHE de France, fille posthume du Roi PHILIPPE VI, dit *de Valois*, née en 1351, fut accordée en 1370 à Jean Duc de Gironne, fils de Pierre III, Roi d'Aragon. Elle mourut en 1371, à Béziers en Languedoc, où elle passoit pour aller en Espagne. Son corps fut apporté à saint Denys en France.

JEANNE, I de ce nom, Reine de Jérusalem, de Naples & de Sicile, Duchesse de la Pouille & de Calabre, Comtesse de Provence, &c. née vers l'an 1326, étoit fille de CHARLES de Sicile, Duc de Calabre, qui mourut le dixième Novembre 1328, avant son père Robert, & de Marie de Valois, sa seconde femme. Elle n'étoit âgée que de 19 ans, lorsqu'elle prit le soin du Gouvernement de ses Etats, après la mort de son ayeul, qui mourut le 19 Janvier 1343, & qui l'avoit déjà mariée à son neveu André de Hongrie. Ce mariage ne fut point heureux, parce que les inclinations de l'un & de l'autre étoient contraires, & que le Prince étoit conduit par un Moine Cordelier, nommé Robert; & la Princesse par un Lavandière, appelée Philippe Catenoise. Ces Favoris indiscrets portèrent les affaires à l'extrémité, jusqu'à ce qu'André fut étranglé le 18 Septembre 1345. Quelques Historiens soutiennent que Jeanne ne fut point coupable de cette mort, quoique les autres l'en accusent. Elle épousa en secondes noces le 20 Août 1346, Louis de Tarente, qui étoit son cousin; & se vit obligée de se retirer de Naples en Provence, pour éviter la fureur des armes de Louis, Roi de Hongrie, qui commit des violences extrêmes dans cet Etat. Jeanne revint dans son Royaume l'an 1352, après la retraite de ce Prince. Son second mari étant mort le 25 Mai 1362 en Provence, où elle avoit vendu Avignon au Pape pour une somme très modique, elle épousa peu après Jacques d'Aragon, Infant de Majorque, qui ne demeura pas longtems avec elle, étant mort vers le mois de Janvier 1375. Ainsi se voyant une troisième fois veuve, elle prit en 1376 une quatrième alliance avec Orthon de Brunswick, de la Maison de Saxe, & comme elle n'avoit point d'enfans, elle adopta son parent Charles de Duras. Elle l'avoit fait élever avec beaucoup de soin, lui avoit fait épouser sa nièce, & le confidéroit comme son fils. Cependant ce Prince ingrat, soulevé par le Roi de Hongrie & par le Pape Urbain VI, qui lui donna l'investiture du Royaume de Naples en 1380, se révolta contre la Reine Jeanne sa bienfaitrice. Cette Reine, à la sollicitation de Clément VI, qui tenoit le Pontificat à Avignon, dans le tems qu'Urbain VI le tenoit à Rome, transféra son adoption à Louis de France, Duc d'Anjou, fils du Roi Jean. Ce changement alluma la guerre dans l'Etat de Naples. Charles de Duras gagna une fameuse bataille en 1381, prit Naples, & assiégea le Château Neuf, dans lequel étoit la Reine Jeanne. Elle se rendit par capitulation. Charles de Duras la fit mener à Muro dans la Basilicate, & lui fit mourir sept ou huit mois après. Elle étoit alors en la 58 année de son âge, & en la 39 de son règne. Quelques Auteurs disent qu'on la fit étouffer; d'autres, qu'elle fut étranglée: mais la plus probable opinion est qu'on lui trancha la tête le 22 Mai 1382. On dit qu'un Astrologue Provençal, qui est sans doute un certain Anselme, qui vivoit de ce tems-là, & qui est fort célèbre dans l'Histoire de Provence, interrogé quel seroit le mari de Jeanne encore jeune, il répondit: *Maritabitur cum ALIO*: ce dernier mot marque les noms de ses quatre maris, André, Louis, Jacques & Orthon. Au reste, cette Princesse avoit de l'esprit infini. Elle aimoit les Sciences & les Savans, dont elle avoit grand nombre en sa Cour. Elle étoit libérale & bienfaisante, prudente, sage, & ne manquoit pas de piété. Boccace, Balde & les autres Savans de son tems parlent d'elle avec éloge. * Les Curieux consulteront Conlencio, Summonetta, Villani, Balde, Pétrarque, Sainte-Marthe, Ruin, Nostradamus, & Bouche *Histoire de Provence.*

JEANNE, Comtesse de Flandre & de Hainaut, naquit en 1193. Elle étoit fille aînée & héritière de Baudouin IX, Comte de Flandre, qui en 1205 fut fait Empereur de Constantinople, & fut tué par ses ennemis. En 1211, elle épousa à Paris l'Infant Dom Fernando fils de Sanche I, Roi de Portugal. Le Prince héritaire du Royaume de France, connu depuis sous le

le nom de Louis VIII, lui enleva les deux places fortes d'Aire & de St. Omer, & l'obligea aussi bien que son mari de lui céder en propriété, avec tout ce que son père Philippe II avoit laissé entre les mains de Baudouin IX, par le Traité de Péronne. Jeanne & son Epoux, dans le dessein d'en tirer vengeance, firent alliance avec Jean Roi d'Angleterre. Les François en ayant eu avis, firent une irruption dans la Flandre, & contraignirent à la fin Fernando de se réfugier en Angleterre. Il en revint dans la même année, fortifié d'un bon secours avec lequel il remporta plusieurs avantages sur les François. En 1214, l'Empereur Othon IV entra aussi dans l'alliance contre la France, & le 25 Juillet de la même année se donna la célèbre bataille de Bovines, où les François remportèrent la victoire, & où Fernando fut fait prisonnier. Il fut conduit à Paris, où sa femme Jeanne se rendit afin de se jeter aux pieds de Philippe II, pour lui demander la liberté de son mari; mais elle ne put rien obtenir, & se vit obligée de retourner en Flandre, où après la conclusion d'une trêve avec la France, elle gouverna son pays avec quelque tranquillité & avec beaucoup de sagesse. On dit qu'en 1218, elle fit à Rupelmonde trancher la tête à Burchard d'Avènes, à qui Marguerite sa plus jeune sœur avoit été mariée malgré elle. L'Empereur Frédéric II lui enleva le Duché d'Aloft, sous prétexte qu'elle avoit négligé de lui en faire hommage dans le tems requis. Après la mort de Philippe, elle retourna en France pour prier Louis VIII son successeur de lui accorder la liberté de son mari; mais cette tentative n'eut pas un plus heureux succès que la première. En 1225, on vit un homme se produire sous le nom de Baudouin IX. Il eut d'abord quantité de partisans, de sorte que Valenciennes, Lille, Bruges, Courtrai & Gand se déclarèrent pour lui. Jeanne méprisa d'abord ce soulèvement, & dans la suite elle employa vainement la force pour y apporter du remède. Cela alla si loin, qu'ayant lieu de se défier de tous ses Sujets, elle fut contrainte de se retirer en France pour y chercher du secours. Le Roi Louis envoya d'abord au faux Baudouin un Héraut, pour l'inviter par le moyen d'un fauconneuil à une entrevue dans la ville de Compiègne. Le prétendu Baudouin accepta la proposition & se rendit au lieu marqué, vêtu à la Gréque & accompagné d'une suite magnifique. Mais comme il ne put pas bien satisfaire le Roi sur plusieurs demandes qu'il lui fit, lors qu'il fut de retour à Valenciennes, il se vit abandonné de la plupart de ses partisans, & la peur lui fit prendre le parti de se retirer en Bourgogne. Eberard de Châlenai s'assura de sa personne, & le livra pour la somme de 4000 marcs à la Comtesse Jeanne, qui lui fit donner la question. Il avoua qu'il étoit un imposteur, qu'il étoit natif de Reims & qu'il s'appelloit Bertrand ou Bernard; après quoi Jeanne le fit pendre publiquement à Lille. Cela n'empêcha pas que plusieurs ne crussent qu'il étoit le véritable Baudouin, & que sa propre fille ne lui avoit fait ce traitement que pour demeurer en possession du Gouvernement. En 1226, Jeanne obtint enfin la liberté de son mari, après une détention de douze ans & cinq mois. Pour en témoigner sa reconnaissance, il suivit le parti de la France & prit les armes pour sa défense. En 1233, Fernando mourut de la pierre à Noyon, & fut enterré à Marquette où Jeanne son épouse avoit fondé un Monastère. Il n'eut de la Comtesse qu'une fille, qui mourut sans être mariée. Etant Veuve, elle songeoit à se remarier à Simon, Comte de Montfort; mais la Cour de France fit si bien qu'elle lui fit épouser Thomas, Comte de Savoie, frère cadet d'Amédée IV. Les Sujets de la Comtesse eurent beaucoup d'estime & de considération pour son mari, duquel elle n'eut point d'enfants, de sorte que tous ses biens échurent à sa sœur Marguerite. Elle mourut à Lille en 1244, & fut, selon la dernière volonté, enterrée à Marquette après de son premier mari. * *Gr. Diç. Univ. Holl. Annales de Flandre par Emanuel Sueyro, tome 1. l. 8. Meyeri Annales Hamon. Voyez BERTRAND de REIMS & RANS (Bertrand de).*

JEANNE II, qu'on nomme aussi *Jeannele*, étoit petite-nièce de Jeanne I, fille de Charles III, Duc de Duras, dont nous avons parlé. Cette Princesse, qui s'est déshonorée par sa vie libertine, née en 1371, épousa vers l'an 1404 Guillaume d'Autriche, qui mourut en 1406. Après la mort de son frère Ladislas Roi de Naples, &c. elle prit possession de ses Etats en 1414, & épousa en 1415 Jacques de Bourbon, Comte de la Marche; mais les galanteries presque publiques de cette Princesse l'obligèrent de la quitter pour se retirer à Besançon, où il prit l'habit de Cordelier. Jeanne se brouilla avec le Pape Martin V, qui donna l'investiture du Royaume de Naples à Louis III, Duc d'Anjou; & elle adopta en 1420 Alfonso V, Roi d'Aragon, dans le tems que Louis III lui faisoit la guerre; mais Alfonso lui donna tant de sujet de mécontentement par son ingratitude & par ses pratiques criminelles, qu'elle transféra son adoption au même Louis d'Anjou. Elle prit en 1425 la ville de Naples. Les Aragonois, qui avoient surpris avant cela celle de Marseille, en furent bien-tôt chassés. Louis d'Anjou gagna la bataille d'Aquila en 1429, & mourut en 1434. La Reine Jeanne laissa ses Etats par son Testament à René d'Anjou, frère de Louis, & mourut le deuxième Février 1435, âgée de 65 ans, après en avoir régné un peu plus de 20. * *Nostradamus & Bouche, Histoire de Provence. Summoneta. Collenuccio. Scipion Ammirato. Le Père Anselme, &c.*

JEANNE, Infante & Régente de Portugal, née à Lisbonne le sixième Février 1452, étoit fille d'ALFONSE V, Roi de Portugal, & d'Elisabeth de Portugal-Côlombre, & sœur du Roi Jean II, dit le Grand. Son père avoit si bonne opinion de sa prudence & de sa conduite, que dans le tems qu'il alla porter la guerre contre les Maures en 1470, il la laissa Régente du

Royaume. Aussi s'acquitta-t-elle si dignement de cet emploi, qu'elle gagna l'amour de tous ses Sujets. Au retour du Roi, elle se retira dans le Monastère des Religieuses dit l'*Ostroelias*, de l'Ordre de saint Dominique, quoiqu'elle eût été recherchée en mariage par plusieurs Monarques très-puissans, & mourut dans sa retraite en 1490, âgée de 38 ans, trois mois & six jours. Le Pape Innocent XII la béatifica l'an 1693. Emanuel Pimenta & Antoine Vaiconcellos, Historiens Portugais, ont fait son éloge. Alfonso V, son père, épousa en secondes nocces en 1475, Jeanne de Castille sa nièce, crue fille de Henri IV, dit l'*Impuissant*, & de JEANNE de Portugal. Cette dernière, fille d'EDOUARD, & sœur du même Alfonso, fut mariée en 1455, & mourut en 1475. Jeanne de Castille prétendit au Royaume de Castille, que sa tante Isabelle emporta. Elle fonda le Couvent de Sainte-Croix de Santaren, s'y retira après la mort du Roi son mari en 1481, & y vécut le reste de ses jours en réputation d'une grande piété. * *Sainte-Marthe, Hist. Général. de la Maison de France, l. 16. Hilarion de Coste, Eloges des Dames Illust. Jean Rechac, aux Vies des Saints de l'Ordre de saint Dominique. Le Père Anselme. Imhoff, Stemma Regnum Lusitan. Mémoires du tems.*

JEANNE d'Autriche, fille de l'Empereur CHARLES-QUINT, épousa en 1553 Jean Prince de Portugal, fils du Roi Jean III, & fut mère du Roi Dom Sebastien, fils posthume. Elle mourut en 1578.

JEANNE d'Autriche, Grande-Duchesse de Toscane, fille de l'Empereur Ferdinand I, née à Prague le 25 Janvier 1547, épousa en 1565, François de Médicis, Grand-Duc de Toscane, fils de Côme I, mourut à l'âge de 32 ans en 1578, & fut mère de Marie de Médicis, femme de HENRI IV, dit le Grand. François Serdonati & Hilarion de Coste ont fait son éloge.

JEANNE d'Espagne, que les Espagnols nomment *La Laca*, la *Folle*, fille de FERDINAND & d'Isabelle, Rois d'Espagne, fut mariée le 21 Octobre 1496, à Philippe Archiduc d'Autriche, & fut mère de l'Empereur Charles-Quint. Cette Princesse, qui étoit héritière des Royaumes de Castille, d'Aragon, &c. mourut infensée le quatrième Avril 1555, âgée de 73 ans. Louis Vivès *Instit. Femina Christiane, c. 3.* dit qu'elle répondoit sur le champ aux Harangues qu'on lui faisoit en Latin. On prétend que la foiblesse de son esprit ne vint que pour avoir trop aimé son mari, qui mourut d'un verre d'eau empoisonnée qu'il avoit bu en jouant à la Paume.

JEANNE de France, fille de Charles VI, épouse de Jean VI, Duc de Bretagne, née au château de Melun le 24 Janvier 1391, mourut à Vannes le 27 Septembre 1433. Elle avoit eu une sœur de même nom, morte en bas âge en 1390.

JEANNE de France, fille du Roi CHARLES VII, mariée au château de Montils-lez-Tours, le onzième Mars 1447, à Jean II, Duc de Bourbon, mourut de fièvre à Moulins le quatrième Juin 1482, sans laisser de postérité.

JEANNE de France, Comtesse de Bourgogne & d'Artois, fille aînée du Roi Philippe V, dit le Long, & de Jeanne de Bourgogne, du côté de laquelle elle hérita de ces Comtez, fut mariée en 1318, à Eudes IV, Duc de Bourgogne, père de Philippe, Comte d'Artois, & mourut en 1347.

JEANNE, Comtesse de Montfort, fille de Louis de Flandre, Comte de Nevers, se distingua dans le XIV siècle par son courage. Après la mort de son mari Jean IV, Duc de Bretagne & Comte de Montfort, mort en Septembre 1345, elle reprit plusieurs villes en Bretagne sur le Comte de Blois, & défendit glorieusement celle d'Hennebon contre ce Prince. Elle se fit admirer dans un assaut que le Comte de Blois donna, où cette hardie Princesse, après avoir encouragé ses gens, fortifia la ville par l'endroit qui n'étoit point assiégé, & alla, suivie seulement de soixante hommes, brûler les tentes des ennemis. Par cette entreprise signalée, elle contraignit le Comte de Blois de lever le siège, & de se retirer avec toute son Armée. Ainsi la Comtesse Jeanne demeura victorieuse, & se rendit enfin maîtresse du Duché de Bretagne, qui depuis fut longtemps dans la Maison de Montfort. * *Paquier, Recherches de la France, l. 6. ch. 33. p. 565 & 566.*

JEANNE de Valois, fille de CHARLES de France, Comte de Valois, & de Marguerite de Sicile sa première femme, fut mariée par Traité passé à Chauni le 19 Mai 1305, à Guillaume I de ce nom, dit le Bon, Comte de Hainaut, de Hollande & de Zélande. Ce Prince étant mort le septième Juin 1337, après avoir eu de ce mariage Guillaume II, & quatre filles, Jeanne prit l'habit de Religieuse dans l'Abbaye de Fontenelles. En 1345, elle ménagea une trêve entre les Rois de France & d'Angleterre, qui avoient les armes à la main pour se donner bataille. Cette sage Princesse mourut après avoir donné de grands exemples de piété & de vertu, le septième Mars 1342. Charles de Valois eut de sa seconde femme Catherine de Courtenay, une autre JEANNE de Valois, accordée en 1313 à Charles de Tarente, Prince d'Achaie, & mariée en 1318 à Robert d'Artois, III du nom, Comte de Beaumont-le-Roger. Elle eut de ce mariage quatre fils & deux filles, dont nous parlerons à l'Article de ROBERT III, Comte d'Artois. Elle mourut le neuvième Juillet 1363, & fut enterrée aux Augustins de Paris, près du grand Autel où l'on voit sa statue.

JEANNE d'ARAGON. Voyez ARAGON (Jeanne de).

JEANNE DE BOURBON. Voyez BOURBON (Jeanne de).

JEANNE, Papesse prétendue. Voyez la remarque après JEAN VII, Pape.

JEANNE D'ARC, Héroïne. Voyez ARC (Jeanne d').

JEANNE FLORE, fille savante qui écrivit un Livre de

Contes amoureux. On lui attribue encore quelques autres Ouvrages ; & divers Auteurs en font mention.

JEANNE, femme de Chusa ou Chuzas, Intendant d'Hérodé Antipas, Tétrarque de Galilée, est du nombre de ces femmes, qui guéries par Jésus-Christ, l'accompagnèrent & l'assistèrent. Elle le suivit au Calvaire ; & quoiqu'elle n'osât approcher de la Croix aussi près que la sainte Vierge & saint Jean, elle ne laissa pas d'être témoin de tout ce qui s'y passa. Elle assista aussi à la sépulture, & fut une de celles qui allèrent au tombeau porter des aromates, & à qui Jésus-Christ apparut, comme elles en revenoient. On fait mémoire d'elle dans le Martyrologe le 24 de Mai. * Luc, ch. 8. v. 3. ch. 24. v. 10. Baillet, *Vies des Saints*.

JEANNE de KENT. Voyez **BOCHER**.

JEANNELLE. Voyez **JEANNE II**.

JEANNIN (Pierre) se dut à lui-même toute son élévation, puis que de simple Avocat qu'il étoit au Parlement de Bourgogne, il parvint aux plus hautes charges de la Robe, & par la seule force de son mérite fut fait Ministre d'un grand Roi. Lorsqu'il n'étoit encore qu'Avocat, un particulier fort riche, qui l'avoit ouï discourir touchant la préséance que la ville de Beaune prétendoit sur celle d'Autun dans les Etats, fut si charmé de la solidité de ses raisons, & de la force de son discours, qu'il résolut de l'avoir pour gendre, s'il se trouvoit quelque proportion dans leurs fortunes. Etant allé le voir à ce dessein, & lui ayant demandé en quoi consistoit principalement le bien qu'il possédoit, Jeannin porta la main à sa tête, & lui montra ensuite quelques Livres sur des tablettes. *Voilà tout mon bien*, lui dit-il, & *toute ma fortune*. La suite de sa vie fit voir qu'il lui avoit montré plus de biens, que s'il lui eût fait voir un grand nombre de contrats d'acquisition, & plusieurs coffres pleins de richesses. Les Etats de Bourgogne le choisirent pour avoir soin des affaires de la Province, & connurent par la manière dont il les conduisit, qu'ils avoient fait un très bon choix. Quand les ordres arrivèrent à Dijon d'y faire au jour de la saint Barthélemy, le même massacre qui se fit à Paris & dans la plupart des villes du Royaume, il y résista de toute sa force, protestant qu'il n'étoit pas possible que le Roi, qui étoit Charles IX, persistât dans une résolution si cruelle. Un Courier arriva quelques jours après pour défendre les meurtres, qui avoient été commandez. Il fut nommé quelque tems après Gouverneur de la Chancellerie de Bourgogne. Cette charge fut suivie de celle de Conseiller au Parlement, que le Roi fit revivre en sa faveur, & qui ne lui couta rien, non plus que celle de Président au mortier, & toutes les autres qu'il a possédées.

Il est vrai que ne s'étant pas aperçu dans le tems que la Ligue commença, que cette conspiration ne tendoit à rien moins qu'à ôter la Couronne au Prince légitime, & que s'étant laissé éblouir aux protestations qu'elle faisoit de n'avoir en vue que de maintenir la Religion Catholique pour laquelle il avoit un zèle ardent, il embrassa ce parti de toute sa force ; mais on peut dire que cette démarche si fâcheuse pour lui en apparence, fut la source de son bonheur & de celui du Royaume. Ce fut un coup de la Providence, qui voulut qu'un homme de bien & d'esprit s'engageât dans cette injuste faction, pour en découvrir la malice, & pour devenir ensuite l'instrument principal de sa ruine. Il fut envoyé en Espagne par le Duc de Mayenne, auquel il s'étoit attaché, pour y traiter avec Philippe II, & là il reconnut deux choses, les desseins de celui qui l'envoyoit, & les prétentions du Prince auquel il étoit envoyé. Il remarqua que le Roi d'Espagne, en tenant la Carte de la France à la main, ne parloit que des belles Provinces & des bonnes villes, dont il alloit entrer en possession, sans dire un seul mot de la Religion, ni de ceux qui s'en disoient les Protecteurs. A son retour il désabusa le Duc de Mayenne, & le convainquit, que l'intérêt de l'Eglise n'étoit qu'un prétexte, dont l'Espagne se servoit, pour ôter la France à son Roi légitime. Dès que le combat de Fontaine-Françoise eut donné le dernier coup à la Ligue mourante, & remis son Chef dans le devoir, le Roi résolut de gagner le Président Jeannin, sachant bien qu'il auroit tout un Conseil dans cette seule tête. Lorsqu'après plusieurs caresses & plusieurs marques d'estime, ce Prince lui fut entendue, qu'il fouhaitoit de le mettre dans son Conseil, il dit au Roi qu'il n'étoit pas juste qu'il préférât un vieux Ligueur à tant d'illustres personnages, dont la fidélité ne lui avoit jamais été suspecte. Mais le Roi lui répondit qu'il étoit bien assuré que celui qui avoit été fidèle à un Duc, ne manqueroit pas de fidélité à un Roi, & dans le même tems lui donna la charge de Premier Président au Parlement de Bourgogne, à condition qu'il en traiteroit aussi-tôt avec un autre, parce qu'il vouloit l'avoir toujours auprès de sa personne. Il eut par ce moyen la satisfaction de donner un Chef au Parlement de la Province où il étoit né, & de faire augmenter les gages des Conseillers du même Parlement de cinq cens livres, marque véritable de l'affection qu'il avoit pour sa Compagnie, & de celle que son Maître avoit pour lui. Depuis ce moment, il demeura toujours auprès de Henri le Grand, & eut la principale part dans sa confiance. Il n'y avoit point de réconciliation à faire ou de différends à régler dans la Cour, dont il ne fût l'Arbitre ; point d'importantes affaires à manier hors du Royaume, dont il ne fournit les expédiens, & qu'il ne conduisit ordinairement à une heureuse fin. Il fut chargé de la négociation entre les Hollandais & le Roi d'Espagne, une des plus difficiles qu'il y eut jamais. Il en vint à bout, & fut également estimé des deux partis. Scalliger, qui fut témoin de sa prudence, qu'il ne pouvoit trop exalter, & Barneveldt, un des meilleurs esprits de ce tems-là, protestoient qu'ils seroient toujours d'accord avec lui meilleurs &

plus instruits ; & le Cardinal Bentivoglio dit, qu'il pouvoit parler un jour dans le Conseil avec tant de vigueur & tant d'autorité, qu'il lui sembla que toute la Majesté du Roi respiroit dans son visage. Le Roi se plaignant un jour à ses Ministres, que l'un d'eux avoit révélé le secret, il ajouta ces paroles, en prenant le Président Jeannin par la main, *Je répos pour le bon homme. C'est à vous autres à vous examiner*. Le Roi lui dit peu de tems avant sa mort, qu'il songeât à se pourvoir d'une bonne haquenée, pour le suivre dans toutes les entreprises qu'il s'étoit proposées, & que personne n'a jamais eues que par de pures conjectures. La Reine-Mère, après la mort de Henri IV, se reposa sur lui des plus grandes affaires du Royaume, & lui confia toute l'administration des Finances, qu'il mania avec une fidélité, dont le peu de biens qu'il laissa à sa famille est une bonne preuve. Le Roi Henri IV, qui se reprochoit de ne lui avoir pas fait assez de bien, dit en plusieurs rencontres, qu'il dorroit quelques-uns de ses Sujets, pour cacher leur malice ; mais que pour le Président Jeannin, il en avoit toujours dit du bien, sans lui en faire. Il mourut le 31 Octobre 1622, âgé de quatre-vingt deux ans. Le Cardinal de Richelieu disoit, qu'il ne trouvoit point de meilleures instructions, que dans les Mémoires & les Négociations de Jeannin, & c'étoit sa lecture la plus ordinaire dans sa retraite d'Avignon. * Perrault, *les Hommes Illustres qui ont paru en France*.

JEARIM. Voyez **JARIM**.

J E B.

JEBAHAR. Voyez **JIBHAR**.

JEBILLEE, ville de la Syrie sur le bord de la mer. Elle est environnée d'une plaine très fertile. Elle n'est pas considérable à présent. Cependant elle tient rang de ville, & l'on y voit des restes qui font connoître ce qu'elle étoit autrefois. Son ancien nom étoit *Gabalé*. Strabon, & d'autres anciens Géographes en font mention sous ce nom-là. C'étoit un Evêché dans le tems des Empereurs Grecs. Sévérius, le grand adversaire de S. Chrysofome, & un des principaux de ceux qui conspirèrent contre lui, en a autrefois occupé le Siège. On n'y trouve rien de remarquable qu'une Mosquée & un Hôpital, bâties par le Sultan Ibrahim, dont le corps repose dans la Mosquée, & que les Turcs vénèrent beaucoup. On voit à Jébillee les restes d'un beau Théâtre, que les Turcs prennent pour un vieux Château, qu'ils disent avoir été si haut, avant sa ruine, qu'un Cavalier auroit pu avancer une heure sous son ombre, au soleil levant. * Maundrell, *Voyage*, *Es.* p. 21. *Es.*

JEBNAËL ou **JEBNEËL**. Voyez **JABNEËL**.

JEBOC. Voyez **JABBOK**.

JEBUS, étoit le troisième fils de Canaan, & Chef des Peuples nommez *Jebuséens*, qui donnèrent le nom de *Jebus* à la ville de Jérusalem, comme nous l'apprenons de saint Jérôme. Ils n'en purent jamais être chassés par les Israélites, que du tems de David. Ceux de la Tribu de Benjamin & de Juda les avoit pourtant soumis ; & nous ne savons pas où ils se retirèrent après que David les eut chassés, quoiqu'il soit encore fait mention d'eux du tems d'Esdras. * *Jesue*, ch. 18. *Juges*, ch. 19. II *Samuel* ou *II Rois*, ch. 5. I ou *III Rois*, ch. 9. I *Chron.* ou *Paralip.* ch. 11. v. 4. *Esdras* ou I *Esdras*, ch. 9. *Torniel*, *A. M.* 931. n. 37. 2594. n. 9. *Sallan*, &c.

J E C.

JECEMIA. Voyez **JERAMJA**.

JECHELIA. Voyez **JECOLJA**.

JECHIEN, ville Capitale du Royaume de même nom, sur la côte septentrionale du Jetchen, Région de l'île Nippon en Asie. * *Bandrand*.

JECHONIAS, Roi de Juda, ou **JAKIM**, **JOACHIM** & **JEROJAKIM**. Le Livre des Rois, & Jérémie lui donnent ce dernier nom ; & il porte le premier dans le Livre des *Chroniques* ou *Paralipomènes*, & dans saint Matthieu. Il étoit fils de Jakim ou Joachim, qui l'associa à l'Autorité Royale dès la seconde année de son règne ; ce qui concilie la contrariété apparente du texte du Livre des Rois, où il est dit qu'il avoit 18 ans, lorsqu'il commença de régner, avec le texte du Livre des *Chroniques* ou *Paralipomènes*, où il n'est fait mention que de huit. Sa mère qui s'appelloit *Nobésta* ou *Nebuseta*, étoit fille d'Elnathan. Ce fut l'an 3436 du Monde, & 599 avant Jésus-Christ, qu'il commença à régner seul : au bout de trois mois Nabuchodonosor étant venu assiéger Jérusalem, Joachim sortit de cette ville, & vint se rendre à ce Prince avec sa mère, ses serviteurs, ses Princes, & tous ses Eunuques. Nabuchodonosor l'emmena captif à Babylone avec sa mère, ses femmes, ses Eunuques, & les autres Grands du Royaume. Il demeura en captivité dans cet état jusques en l'an 3473 du Monde, & 562 avant Jésus-Christ, qu'Evilmérodach ayant succédé à son père, le mit au premier rang des Princes de sa Cour. Il est appelé *stérile* dans Jérémie, quoique nous voyions dans le II ou IV Livre des Rois, qu'il a eu plusieurs enfans : ce qui est dit métaphoriquement dans le sens du Prophète, ou pour exprimer qu'il n'avoit point laissé de Roi, ou pour faire voir les malheurs de cette Maison, qui par ses crimes s'étoit attiré la vengeance du Ciel. C'est en ce sens, que le texte sacré ajoute ; *Nec enim erit de semine ejus vir qui sedet super solium David*. * II ou IV *Rois*, ch. 24. *Esdras*, I & II *Chron.* ou *Paralip.* *Saint Matthieu*, ch. 1. v. 12. Jérémie, ch. 22. v. 1. *Joséphe*, *Antiq.* *Judaic.* *Saint Jérôme*. *Litamus*. *Hugues Cardinal*, &c. *Torniel*. *Sallan* & *Sponde*, in *Annal. Veteris Testamenti*.

J E C.

JECKER ou **JAR**, rivière du Pays de Liège, qui baigne Borchworm, Tongres, & Mastricht, où elle se décharge dans la Meuse.

JECMAAM, ville. Voyez **JEKAMHAM**.
JECMAAM, ville. Voyez **JOKMEHAM**.
JECNAM. Voyez **JOKNEHAM**.
JECONIAS. Voyez **JAAZANJA**.
JESAN ou **JOKSCAN**, un des six fils qu'Abraham avoit eu de Kétura ou Cétura, & qu'il sépara d'Isaac vers l'an 2177 du Monde, & 1858 avant Jésus-Christ, craignant qu'ils n'entreprissent un jour de le chasser de son héritage. Jecsan fut père de Séba ou Scéba, dont les Descendants habitèrent une partie de l'Arabie; & Dedan est tige des Dedanéens, dont il est fait mention dans Jérémie. * *Genèse*, ch. 25. v. 2. & 3. *Jérémie*, ch. 25. v. 23; ch. 49. v. 8. *Ezéchiel*, ch. 25. v. 13; ch. 27. v. 15; ch. 38. v. 13. *Torniel*, *A. M.* 1931. n. 54. 2179. n. 3. & 4.

JECTHEL ou **JECHEL**. Voyez **JOKTEËL**.
JECTAN, **JEKTAN** & **JOKTAN** fils d'Héber, & frère de Phaleg ou Péleg, laissa treize fils qui furent tous Chefs d'autant de familles. Le texte sacré dit qu'ils habitèrent depuis Messa ou Meffa jusqu'à Séphar; mais saint Jérôme, ni ceux qui sont venus après lui, n'ont point eu connoissance de ce pays. Arias Montanus a cru que ces Régions étoient dans l'Amérique: ce qui est fondé sur des conjectures peu probables. * *Genèse*, ch. 10. v. 25. & suiv. *I Chron.* ou *Paralip.* ch. 1. v. 19. & 20. Arias Montanus, in *lib. Phaleg*. *Torniel*, *A. M.* 1933. n. 44. & 50. Voyez **Samuel Bochart**, dans son *Phaleg*, qui fait voir que Jectan peupla l'Arabie Heureuse.

J E D.

* **JEDAHJA**, Israélite de la race des Sacrificateurs, dont les enfans revinrent de la Captivité de Babylone au nombre de neuf cens soixante & treize. * *Esdra* ou *I Esdras*, ch. 2. v. 36. Il est parlé d'un autre Jédahja, *I Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 4. v. 37, qui étoit fils de Scimri, & père d'Allon; & dans *Nehémie* ou *II Esdras*, ch. 3. v. 10, il est parlé d'un Jédahja fils de Harumaph, qui contribua à la réparation de la ville de Jérusalem. * *I Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 24. v. 7.

* **JEDAHJA**, Chef de la seconde Classe Sacerdotale. * *I Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 9. v. 10.

JEDAIA. Voyez **JEDAHJA**.

JEDALA. Voyez **JIDEALA**.

* **JEDD** ou **YEDD**, petite rivière de l'Ecosse méridionale, dans la Province de Tivedale. Elle prend sa source vers les confins de Northumberland, & coule à peu près du sud au nord. Elle arrose Ieddbrock & va se rendre dans la Tive.

JEDDBRUCK ou **JEDDBURG**, que quelques Cartes nomment *Mydruck*, petite ville de l'Ecosse méridionale, capitale de la Province de Tivedale, & située à huit lieues de la ville de Barwick, vers le couchant. * *Maty*, *Dict. Géogr.*

JEDDO, ville. Voyez **IEDO**.

JEDDOA. Voyez **ADON**.

JEDDOA. Voyez **JADDUAH**.

JEDEL ou **JEDAL**. Voyez l'Article de **JEDAHJA**.

* **JEDIDA**, fille de Hadaj de Botskath, étoit mère de Josias, Roi de Juda. * *II ou IV Rois*, ch. 22. v. 1.

* **JEDIHAEI**, troisième fils de Benjamin l'un des douze Patriarches. Il n'eut qu'un fils nommé Bilhan. * *I Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 7. v. 6 & 10.

JEDIHEL. Voyez **JEHIEL**.

JEDLAPH. Voyez **JIDLAPH**.

JEDO, ville capitale du Japon, dans l'Isle de Nippon, & où résident les Empereurs, est située sur les bords de la rivière de Tonkaw, ou de Toukon, proche des bords d'un grand Golfe, qui a très peu de fond, à cause de plusieurs bancs de sable: ce qui fait qu'il n'y a que les petites barques qui y puissent aborder. Dans ce Golfe on pêche quantité de soies, d'éperlans, d'angouilles, d'huîtres, &c. Les maisons de cette ville ne sont bâties que d'argille, mais revêtues de bois, pour éviter l'humidité. Les Palais des grands Seigneurs y sont en grand nombre; ils sont d'une structure magnifique, avec plusieurs portes bien travaillées, mais principalement la grande, que l'on nomme de l'Empereur, à cause que c'est par elle que l'Empereur entre dans ses Palais. Les Palais de l'Empereur, de ses femmes, & de plusieurs Rois du Japon, sont la plupart bâtis sur le plus haut terrain de cette ville. Sur l'un des cotéaux de cette hauteur, on voit une Tour de plaisance nommée la Tour de l'Empereur; & au pied de la montagne, un Temple enrichi d'ornemens très précieux. Ce Temple est en telle vénération, qu'il n'y a que l'Empereur, ceux de son sang, & l'Archibonze, qui aient le privilège d'y entrer. Les rues de cette ville sont en grand nombre, & la plupart ont cent quatre-vingts toises de long. Il y en a une qui a près de quatre lieues de longueur. Ils se précautionnent si fort contre les incendies & contre les Voleurs, que dans toutes les rues il y a un ou plusieurs magasins, où l'on porte ce qu'il y a de plus précieux, lorsqu'il arrive quelque embrasement. Aux extrémités de chaque rue, il y a des portes où l'on fait garde la nuit, pour empêcher que ceux d'un quartier ne se jettent dans un autre, quand le feu y est, ou que les Voleurs ne se sauvent. Le Palais impérial de Iédo est environné de trois remparts & de trois fossés. On y voit plusieurs appartemens magnifiques, dont le premier est à double étage, qui sont distingués l'un de l'autre par un cordon de pommes d'or. Entre le premier appartement & le premier rempart, est la Garde du Corps, composée de trois mille hommes qui se relèvent tous les jours. La fa-

ce de l'appartement de l'Empereur, est un grand pavillon, flanqué de trois autres pareils. Ils sont tous trois à neuf étages, & finissent en pyramides; l'on voit au haut deux gros Dauphins couverts de plaques d'or. La salle d'audience, qui est soutenue de grosses colonnes dorées, est vis à vis du pavillon qui sert de face à ce superbe édifice. Le plafond est de lames d'or, où sont tracées des figures & des passages. C'est là qu'est assis l'Empereur, sur un trône éclatant d'or & de pierreries, soit qu'il donne audience aux Ambassadeurs étrangers, soit qu'il reçoive l'hommage des Rois & des Princes de son Empire. Le jardin de ce Palais est fort vaste, & est rempli de toutes sortes d'arbres, de fleurs & de simples. Le Temple d'Amida est un des plus superbes de la ville de Iédo, mais l'idole qu'on y adore ne lui ressemble pas. Ce monstre est posé sur un autel, couvert d'une plaque d'argent, de l'épaisseur d'un demi doigt. Il y a dessus des tasses d'or devant & derrière la statue montée sur un cheval à sept têtes, chacune desquelles marque mille siècles. Cette statue est composée d'un corps d'homme, avec une tête de chien. La housse du cheval est toute en broderie de perles, d'or & de diamans. Les caractères peints sur le devant de l'autel, expliquent ce que signifie tout l'équipage de l'idole. * *Ambassade des Hollandais au Japon*.

JEDSO. Voyez **JESSO**.

* **JEDUTHUN**, **JEDITHUN**, & **IDITHUN**, Lévi & Maître de Musique parmi les Juifs. On le fait Auteur de trois Psaumes, qui portent son nom, & qui sont le 39, le 62, & le 77, selon l'Hébreu, ou le 38, le 61, & le 76, selon la Vulgate. Cependant il est seulement dit que ces Psaumes lui furent donnez pour les chanter ou pour les mettre en Musique, & non qu'il les composa. Aussi est-il dit dans le titre de ces Psaumes, que ce sont des Psaumes de David. On peut consulter les Commentateurs. * *II Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 5. v. 12.

JEDZO. Voyez **JESSO**.

J E G. J E H.

JEGEDELIAS. Voyez **JIGDALJA**.

JEGGERNDORF. Voyez **JAGERNDORF**.

* **JEHALLELEEL**, père de Hazarja ou Azarias, Lévi, vivoit du tems d'Ezéchias Roi de Juda, & fut un de ceux qui nettoyèrent le Temple de Jérusalem. * *II Chron.* ou *Paralip.* ch. 29. v. 13.

JEHAN-ABAD, ville de l'Empire du Grand-Mogol. Voyez **GĒHAM-ABAD**.

* **JEHATERAI**, ou **JETHRAI**, fils de Zérah de la Tribu de Lévi, de la Famille de Guérçon. * *I Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 6. v. 21.

* **JEHDEJA** Méronothite, étoit commis sur les Anesses de David, Roi d'Israël. * *I Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 27. v. 30.

* **JEHDEJA**, Lévi, fils de Scubaël, de la Famille de Hamram. * *I Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 24. v. 20.

JEHZEIEL. Voyez **JAHAZIEL**.

JEHIAS. Voyez **JEHIIJA**.

* **JEHIEL**, il est parlé de trois personnes de ce nom. *I Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 16. v. 5. Elles étoient de la Famille de Lévi, vivoient du tems du Roi David, & leur charge étoit de chanter les louanges de Dieu devant l'Arche. Dans *I Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 11. v. 44, il est parlé d'un Jehiel, fils de Hothain Harohérite, & qui étoit un des Braves de l'Armée du Roi David. Dans le même Livre, ch. 5. v. 7, il est parlé d'un Jehiel de la Tribu de Ruben, qui étoit Chef d'une famille.

* **JEHIIJA** ou **JEHIAS**, Lévi, étoit un des Portiers pour l'Arche, lorsque du tems du Roi David elle fut portée dans le Tabernacle, qui lui avoit été dressé. * *I Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 15. v. 24.

JEHISKIA. Voyez **EZECHIAS**.

* **JEHOHADDA** ou **JOADA**, Benjamite des Descendants de Saül, fut fils d'Achaz & père de Halemeth. * *I Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 8. v. 36. Il est aussi appelé Jahra, *I Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 9. v. 42.

* **JEHOHADDAN**, **JOADDAN** & **JOADAN**, est la mère d'Amazias ou Amatsja, Roi de Juda. * *II ou IV Rois*, ch. 14. v. 2. *II Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 25. v. 1.

JEHOADAH. Voyez **JOJADA**.

JEHOJAKIM, fils du Roi Josias. Voyez **JOACHIM**.

JEHOJARIB. Voyez **JOARIB**.

JEHONATHAN. Voyez **JONATHAN**.

JEHOSCEBAH. Voyez **JOSABA**.

JEHOT'SADAK. Voyez **JOSEDECK**.

JHOVA, est le grand nom de Dieu, qu'on appelloit ordinairement *Tétragrammaton*, parce qu'il est composé de quatre lettres dans la Langue Hébraïque. Les Juifs le nomment *Schem hammephorasib*, c'est à dire, *nom à expliquer*; parce qu'ils n'en savent point la prononciation, & qu'ils l'expliquent par le nom *Adonai*, Seigneur: c'est pourquoi ils ne lisent jamais ce nom *Jehova*, mais ils lisent toujours *Adonai* en sa place. Il semble même que les Septante, qui ont été suivis par les Auteurs du Nouveau Testament, aient lu de la même manière: car ils lisent *Kéon*, Seigneur, bien que le mot Hébreu, selon son étymologie, signifie *qui est*, étant tiré du verbe *hava*, être; & il est distingué des autres noms de Dieu, en ce qu'il marque son essence; au lieu que les autres ne marquent que quelques-uns de ses attributs. Les Juifs ont une si grande vénération pour ce saint nom, qu'il leur est défendu, sur peine de la vie, de le prononcer. Il n'y avoit autrefois que le Souverain-Sacrificateur qui pût le prononcer une fois seulement par an, dans la bénédiction solennelle du peuple en la Fête des pardons. On peut

voir là-dessus Buxtorf, dans son Dictionnaire de la Langue Hébraïque, où il cite plusieurs Livres des Juifs touchant ce nom, auquel ils attribuent la vertu de faire de grands miracles quand il est bien prononcé. C'est en ce sens qu'ils disent que Moïse fit tous ses miracles par le nom *Schem hammechoraïsch*. Les Docteurs même du Talmud, qui ne nient pas les miracles faits par Jésus-Christ, disent qu'il les a aussi faits par la vertu de ce même nom qu'il avoit pris dans le Temple, & qu'il avoit enfermé dans sa peau. Ils rapportent dans le Talmud au Traité *Avotazara*, l'Histoire d'un certain R. Chavina, qui fut condamné à être brûlé, pour avoir prononcé le nom de *Jehoud*. Dans la Mishna, au Traité *Toma*, il est rapporté que le peuple se prosternoit en terre, lorsqu'il entendoit le Grand-Sacrificateur prononcer ce nom. Les Docteurs Cabalistes y ont trouvé de grands mystères, dont ils parlent dans leurs Livres. Les anciens Pères de l'Eglise en font mention. Eusèbe, dans sa *Préparation Évangélique*, & Théodoret dans ses *Questions sur l'Exode*, reconnoissent qu'il étoit défendu au peuple Juif de le prononcer. Josephé, qui étoit de race de Sacrificateurs, témoigne qu'il ne lui étoit pas permis d'en divulguer la prononciation. Il paroît par des fragmens, qui nous restent des Hexaples d'Origène, où l'Hébreu étoit écrit en caractères Grecs, qu'il avoit écrit *Adonai* dans tous les endroits où il y a *Jehova* dans l'Hébreu: ce qui confirme la prononciation des Juifs d'aujourd'hui. On ne voit point aussi que saint Jérôme se serve de ce mot *Jehova*, dans sa Version de la Bible, ni dans ses Ouvrages; il suit les anciens Interprètes Grecs, traduisant pour l'ordinaire *Dominus*. Les Juifs Musulètes, qui ont ajouté les points voyelles au texte Hébreu de la Bible, ont marqué ce mot avec d'autres points que ceux qui lui pouvoient convenir; ce qui montre, ou qu'ils en ont ignoré la véritable prononciation, ou qu'ils l'ont voulu cacher en substituant d'autres voyelles. Il est constant néanmoins que ce nom a été autrefois prononcé avec des voyelles qui lui étoient propres, & nous en voyons même des preuves dans les anciens Auteurs. Diodore de Sicile, & quelques autres Ecrivains Payens, ont remarqué que le Dieu des Juifs étoit appelé *Jao*. Ce même mot *Jao* se trouve aussi dans les Ouvrages de saint Irénée, de Clément Alexandrin, & de Théodoret. Ce dernier a observé dans ses *Questions sur l'Exode*, que les Juifs prononçoient *Jao*, & les Samaritains *Jave*. Voyez le Commentaire Philologique sur l'Exode, ch. 4 & 6, où l'on soutient aussi qu'il faut lire *Jabovab*, & que ce mot signifie celui qui est la cause de l'existence, ou qui fait exister ce qu'il veut. * Simon.

JEHOUDA, fils de Sagivan, surnommé *Al Farbi*, a composé une Préface fort élégante, sur le Livre intitulé *Cahab* de *Dammab*, laquelle se trouve dans la Bibliothèque du Roi de France, N. 1220. * D'Herbelot, *Biblioth. Orientale*.

JEHOUDA, al Moslemean, Juif Apollat & Musulman, est Auteur d'un Recueil d'Alphabets saints & superstitieux, intitulé *Ketob Amanour*, le Livre des lumières. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JEHU, dixième Roi d'Israël, fils de Josaphat & petit-fils de Namfi ou Nimfi, fut sacré l'an 3151 du Monde, & 884 avant Jésus-Christ, selon l'ordre de Dieu, par un Disciple d'Elisée, pour être Roi d'Israël, & pour exterminer toute la Maison d'Achab, ce qu'il exécuta peu de tems après. Car ayant appris que Joram Roi d'Israël étoit venu à Jezrahel ou Jizrehel pour se faire traiter des blessures qu'il avoit eues en combattant contre Hazaël, Roi de Syrie, il marcha vers cette ville & tua Joram d'un coup de flèche qui lui perça le cœur, & fit jeter son corps dans le champ de Naboth de Jezrahel, qu'Achab avoit fait mourir. Jehu donna ordre à ses Soldats de tuer aussi Achazja ou Ochozias Roi de Juda, ce qu'ils exécutèrent ponctuellement. Jézabel ou Izebel femme d'Achab ayant appris l'arrivée de Jehu, se farda, & ayant insulté ce Prince par la fenêtre, il commanda aux Eunuques qui étoient auprès d'elle de la jeter en bas: ce qui fut exécuté sur le champ. Jehu ordonna à ses gens d'ensevelir le corps de cette cruelle Princesse; mais on n'en trouva plus que le crâne, les pieds & l'extrémité des mains. Jehu donna ordre aux principaux de la ville de Samarie de couper les têtes des 70 fils d'Achab qui y demeuroient: ce qui ayant été exécuté, il fit mourir tout ce qui restoit de la Maison d'Achab & tous ceux qui avoient en quelque liaison avec ce Prince. Il vint ensuite à Samarie, où il rencontra quarante-deux frères d'Ochozias qu'il fit mettre à mort. Après ces exécutions, pour exterminer plus aisément tous les Prêtres de Baal, que Jézabel avoit tant favorisés, Jehu seignit de vouloir beaucoup plus honorer Baal que cette Princesse n'avoit jamais fait. Il exhorta tous les Prêtres de cette Idole de s'assembler, sans qu'il en manquât un seul; & lorsqu'ils furent tous dans le Temple, il les fit tuer par ses Soldats, & fit briser la statue de Baal. Dieu loua lui-même ce zèle de Jehu; mais ce Prince, qui parut si zélé à exécuter les ordres de Dieu, tomba malheureusement dans l'Idolâtrie; aussi Dieu l'en punit par Hazaël, Roi de Syrie, qui ravagea ses Provinces. Il mourut lui-même après avoir régné 28 ans, en 3179 du Monde, & 856 avant Jésus-Christ. * II ou IV Rois, ch. 9. & suiv. Il Chron. ou Paralip. ch. 22. Josephé, *Antiq. Judaïq.* l. 6. Torniel, *A. M.* 3150. 3151. 3178.

JEHU, Prophète du Seigneur, fils d'Hanani, avertit Baascha ou Bahaïca, Roi d'Israël, de tous les maux qui arriveroient à sa Maison. Nous lisons dans la Vulgate que Baascha irrité de cette prédiction tua ce Prophète. Mais comme ces paroles ne se trouvent point dans l'Hébreu, dans le Chaldéen, dans les Septante, ni même dans quelques exemplaires Latins, quelques Auteurs croyent que ce fut plutôt Ela, fils de Baascha, qui le fit mourir au commencement de son règne, vers l'an du Monde 3105, & 930 avant Jésus-Christ; mais les autres ne font pas de ce sentiment, se fondant sur ce qu'un Prophète de ce nom écrivit les Actes de Josaphat. Il est vrai que d'autres allèrent

qu'il y en a eu deux de ce nom. * I ou III Rois, ch. 16. Les Curieux verront le dénouement de cette difficulté, & l'explication de l'Écriture, dans les Interprètes, & dans Torniel sous l'an 3095 du Monde, n. 8.

JEHU, fils de Roboam. Voyez **JEHUS**.

* **JEHU**, fils d'Obed, père d'Azarias ou Hazaria. * I Chroniq. ou Paralip. ch. 2. v. 38.

* **JEHU**, fils de Josijbja, fut l'un de ceux qui furent nommez pour être les principaux en leurs familles. * I Chroniq. ou Paralip. ch. 4. v. 35.

* **JEHU**, Benjamite de Hanathoth, fut l'un de ceux qui se retirèrent vers David, dans le tems qu'il étoit persécuté de Saül. * I Chroniq. ou Paralip. ch. 12. v. 3.

* **JEHUBBA**, troisième fils de Sçomer ou Scémér de la Tribu d'Ascer. * I Chroniq. ou Paralip. ch. 7. v. 34.

* **JEHUD**, JUD ou JUDDI, ville dans le pays de Chanaan, du partage de la Tribu de Dan. * Josué, ch. 19. v. 45.

JEHUDA ou **BEN-DAVID-FESSEAN**, surnommé *Hijana*, Rabbin, vivoit dans le XI siècle & fut le premier Grammairien Hébreu d'Occident, selon Génébrard, qui met encore dans le XII siècle un **JEHUDA**, Lévitte Hébreu. * Génébrard, *en sa Chron.*

* **JEHUDI**, fils de Nethanja, fut député de la part de Jehoakim Roi de Juda, pour aller querir le Livre des Prophéties de Jérémie, que Baruc avoit lu au peuple le jour d'après. Il eut aussi ordre d'en faire la lecture au Roi, & aux Grands de la Cour; mais à peine en eut-il lu trois ou quatre Chapitres, que le Roi le déchira & le jeta dans le feu, sans qu'aucun se mit en devoir de l'en empêcher. * Jérémie, ch. 36. v. 14, 21 & 23.

* **JEHUS**, troisième fils de Scimbi, de la Tribu de Lévi & de la famille de Guerçon. * I Chroniq. ou Paralip. ch. 23. v. 10.

* **JEHUS**, fils d'Esau & d'Abolbama. * Genèse, ch. 36. v. 5.

* **JEHUS**, fils de Bilhan, de la Tribu de Benjamin. * I Chron. ou Paralip. ch. 7. v. 10.

* **JEHUS**, fils d'Heksek. * I Chroniq. ou Paralip. ch. 8. v. 39.

JEHZERA. Voyez **JEZRA**.

J E K. J E L.

* **JEKAMHAM**, quatrième fils d'Hébron, fils de Kéath de la Tribu de Lévi. * I Chroniq. ou Paralip. ch. 23. v. 19.

* **JEKAMJA**, fils de Salathiel, & petit-fils de Jechonias Roi de Juda. * I Chroniq. ou Paralip. ch. 3. v. 18.

* **JEKAMJA**, fils de Scallum & père d'Elisamah, de la Tribu de Juda. * I Chroniq. ou Paralip. ch. 2. v. 41.

* **JEKUTIEL**, fils d'Édras & de Jehudija, & père de Zanoah, de la Tribu de Juda. * I Chroniq. ou Paralip. ch. 4. v. 18.

JELPHE ou **JULPHA**. Voyez **ZULFA**.

JELTSCH ou **GOLTZSCH**, château fortifié, situé à la rive droite de l'Oder entre Breslau & Brieg dans la Silésie.

J E M.

JEMEN. Voyez **ARABIE HEUREUSE**.

* **JEMIMA**, est le nom que Job donna à la première fille qu'il eut après son rétablissement. Ce nom qui vient d'un mot Hébreu, qui signifie les jours, lui fut donné, parce qu'elle étoit d'une excellente beauté. * Job, ch. 42. v. 14. Simon, *Dictionnaire de la Bible*.

* **JEMINI**, c'est à dire le pays des Benjamites. * I Sam. ou I Rois, ch. 9. v. 4.

JEMINI, rivière d'Asie. Voyez **GEMENE**.

JEMLA. Voyez **JIMLA**.

JEMMINGUE, village situé sur la rivière d'Ems dans l'Ost-Frise, remarquable par la victoire que le Duc d'Albe remporta sur le Comte Louis, frère du Prince d'Orange. Cette victoire couta cher à quantité de personnes qui ne s'étoient pas trouvées au combat, car le Vainqueur se rendit incessamment dans les villes d'Amsterdam, d'Utrecht & de Bois-le-Duc, où il laissa d'affreuses marques de sa cruauté. * Gérard Brandt, *Hist. de la Reform.* Et. tome 1. p. 169.

JEMNA. Voyez **JIMNA**.

JEMNAA. Voyez **JAMNIA**.

JEMPING, ville de la Chine. Elle est la cinquième de la Province de Fokien, & son territoire qui est fort montagneux renferme six autres villes. * Baudrand.

JEMPTERLAND ou **JEMPTIE**, que les Ecrivains Latins nomment *Jemptia*, Province autrefois dépendante de la Norvège, sous la domination du Roi de Danemarck, appartient présentement à celui de Suède, depuis la paix conclue à Bromsbroo l'an 1645. Il n'y a point de ville considérable dans la Province, mais trois châteaux seulement, qui sont Restund, Doce & Lith. Elle a l'Angermanie à l'orient, l'Helplinge au couchant, la Médelpadie au midi, & la Norvège au septentrion. * Sanfon. Baudrand.

* **JEMUEL**, fils aîné de Siméon l'un des douze Patriarches. * Genèse, ch. 46. v. 10.

JENA, IENE ou **IESNE**, ville de Hongrie. *Voyez* JENO.

JENA, ville de la Haute Saxe. *Voyez* JENE.

JENCKOPING. *Voyez* IENKOPING.

JENDE ou **PAJENDE**, *Jendus*, ou *Pajendus Lacus*, grand Lac de la Finlande en Suède, dans la Tavallie, aux confins de la Savolaxie & de la Carélie. * *Maty, Diff. Géogr.*

JENDO, ville capitale du Japon, dans l'Isle de Nippon. *Voyez* IEDO.

JENE, ville de la Thuringe, située sur la Saale à deux lieues de Weymar, dans une contrée fort agréable, mais environnée de montagnes, est fameuse à cause de son Université. Il est très incertain qui a fondé la ville de Jene. Quelques-uns disent que ce furent les *Thuringois*; d'autres les *Suèves* & les *Hermundures*; d'autres enfin soutiennent, avec plus de vraisemblance, que Jene fut bâtie par les *Sorbes* & les *Vandalas*, qui ont demeuré dans les environs de Jene & qui ont bâti plusieurs villages qui sont autour de cette ville, comme *Closwitz*, *Gesbrwitz*, *Ojmaritz*, *Contz*, *Nerickwitz*, *Laebitz*, &c. Il y a même apparence que la jonction de plusieurs villages donna naissance à la ville; car il est certain que les faubourgs de Jene étoient autrefois des villages, & que dans les vieilles Chartres ils sont encore nommez par leurs anciens noms. Jene eut autrefois divers maîtres. Elle appartint d'abord aux Marquis de Misnie; & *Eccard II.*, qui tua *Siffride* Comte de Nordheim en 1002, est enterré à Jene. Les Comtes de *Lobdaburg* & leurs Descendants dans les Comtes d'*Arnsburg*, eurent dans la suite la moitié de Jene. *Frédéric* Marquis de Misnie épousa en 1301, *Adélaïde*, Comtesse d'*Arnsburg*, & acquit ainsi de nouveau un quart de la ville. En 1315, il acheta l'autre quart des Seigneurs d'*Elsterburg* & d'*Arnsburg*, de sorte que Jene appartint d'abord entièrement aux Marquis de Misnie. *Frédéric le Beliqueux* ayant partagé en 1411, avec *Guillaume* son frère cadet, celui-ci eut Jene en partage; mais en 1423, ils firent un échange par lequel la ville & le ressort de Jene parvint à l'Électeur *Frédéric*, & la ville de *Leipzic* à *Guillaume*. *Sigismond*, second fils de l'Électeur *Frédéric*, eut ensuite Jene, & après lui *Guillaume le Vaillant*, qui épousa *Anne*, fille de l'Empereur *Albrecht* en 1446. Après la mort de *Guillaume*, Jene tomba à l'Électeur *Frédéric le Débonnaire*, & celui-ci étant mort cette ville appartint à la branche *Ernestine*. En 1548, l'Électeur *Jean-Frédéric* y établit une Académie, & après avoir obtenu pour elle les privilèges de l'Empereur en 1558, il l'éleva en Université. Quelque tems après on y établit aussi une Cour de Justice & un Conseil Aulique. Jene appartient aujourd'hui à la Maison de *Saxe-Eisenach*. Cette ville n'est pas fort grande; on y voit le Palais du Prince, trois Églises, la Bibliothèque de l'Université & un Cabinet de médailles. La ville de Jene souffrit beaucoup dans la guerre de 30 ans, ayant été pillée tantôt par les Suédois & tantôt par les Impériaux. La peste y régna en 1578 & en 1636. La première fois on transféra l'Université à *Saalfeld*. En 1660, il y eut à Jene une Rébellion causée par les Étudiants; mais les Chefs ayant été tuez en partie, & en partie emmenez, tout fut bientôt calmé. * *Ditmarus, Beyerli Geographus & Architectus Jenensis, Sagittarii Hist. Temp. Jen. Pflckerkorns Merckwürdigkeiten der Landtschaft Thuringen. Mulleri Annal. Saxen. Olearii Syst. Rer. Thnr. Diff. Allemant.*

JENE, ville de Hongrie. *Voyez* JENO.

JENKOPING. *Voyez* JENCKOPING.

JENGAN, ville de la Chine, est la huitième de la Province de *Xanbi*, & elle a dix-huit autres villes sous sa Jurisdiction, qui est un pays fort montagneux. * *Maty, Diff. Géogr.*

JENGAPOUR. *Voyez* JENUPAR.

JENISCEY, **JENISCEA**, **JENISEA** ou **JENEY**, fleuve de la Moscovie septentrionale, dans la Loppie, près des peuples, dits *Tingosés*. À l'orient, il a de grandes montagnes, & au couchant une grande plaine fertile. On dit que son cours est presque pareil à celui de l'*Oby*, & qu'au Printems il inonde environ soixante & dix lieues de pays. * *Consultez* *Isaac Maffa & Baudrand, in Lex. Geogr.*

JENISCHIUS, (Paul) né à Anvers le 17 Juin 1558, étoit savant dans les Langues. Il composa un Livre intitulé *Theaurus animarum*, qui le fit bannir de son pays. Son exil dura plus de 50 ans: il le supporta tranquillement jusqu'à la fin de sa vie, s'occupant à la Musique, à la Mécanique & à l'étude de l'Écriture Sainte. Il mourut à Sturgard le 18 Décembre 1647.

* *Jean-Valentin-André, dans sa 190 Lettre. Bayle, Diff. Crit.*

JENISEIKOY, ville de Moscovie sur le fleuve de *Jeniscea*. Dans la Carte d'*Afie*, dressée sur les Mémoires de *M. Wizen* Bourguemestre d'*Amsterdam*, & publiée par *Allard*, elle est placée vers le commencement du 66 degré de latitude, sous le nom de *Ténisciskoy*. Cette ville porte aussi dans quelques Cartes le nom de *Jeniscea*, comme dans la Carte de Moscovie dressée sur les Mémoires du même *M. Wizen*, par *Frédéric de Wit*, où elle est mise vers la fin du 64 degré de latitude. Enfin dans la Carte de *M. Eyerard* *Ybrants* Ides publiée par *Halma*, elle est appelée *Jeniscea*, & se trouve vers la fin du 57 degré de latitude.

JENIZZAR, anciennement *Phere*, petite ville ou bourg de la Thessalie en Grèce. Il est vers le Golfe de *Salonichi*, entre la ville de *Larisse*, & celle de *Démétride*. * *Maty, Diffin. Géogr.*

JENIZZAR, ville de la Grèce située dans la Macédoine, environ à neuf lieues de la ville de *Salonichi*, vers l'Orient méridional. Quelques Géographes croient qu'elle a été bâtie sur

l'ancienne *Pella*, lieu de la naissance d'*Alexandre le Grand*. * *Maty, Diff. Géogr.*

JENKOPING, **JENEKOPING** ou **JONEKOPING**, *Jenkopia*, ville de Suède dans le *Smaland*, Province de l'*Ostro-Gothie*. Elle est située au midi du Lac de *Wéter*, & est toute bâtie de bois. * *Baudrand.*

JENO ou **GENO**, place forte de Hongrie dans le Comté de *Czongrad*, est située près de la rive droite de la rivière de *Feyerkérés*, au midi du *Grand-Varadin*, dont elle est éloignée d'environ six lieues. En 1693, elle fut prise sur les Turcs par le Prince *Charles-Thomas* de *Lorraine* qui commandoit les troupes Impériales dans l'absence du Général *Heuller*. * *Gr. Diff. Univ. Holl.*

* **JENPING**, ville de la Chine. Elle est la cinquième de la Province de *Fokien*; & son territoire qui est fort montagneux, renferme six autres villes. * *Maty, Diff. Géogr.*

JENSON, (Nicolas) célèbre Imprimeur François. *Voyez* JANSON.

JENTIVES, sorte de Payens dans les Indes, & principalement dans le Royaume de *Golconde*, & dans celui de *Cambaye*. Ils croient un seul Dieu & l'immortalité de l'âme, mais ils admettent aussi la *Métempsychose*: c'est pourquoi ils abhorrent l'effusion du sang & le meurtre des animaux, de peur de tuer leur père, ou quelqu'un de leurs parens. Ce sont des gens idiots, qui se rapportent de leur Religion à leurs Bramens, ou Docteurs. * *Mandelso, tome 2. Olearius.*

JENUPAR, ville & Royaume des Indes, dans la Presqu'Isle de *deçà le Gange*, & dans les États du *Grand-Mogol*. La ville est sur la rivière de *Coul*, presque au pied des montagnes, entre *Deili* & *Lahor*. Outre cette ville, il y a encore celle de *Nicondat*, & quelques autres. * *Sanfon.*

JEP.

JEPES, est un bourg d'Espagne dans le Territoire de *Tolède*. Il a donné son nom à *Antonio* de *Jepés* & à *Diego* de *Jepés*.

JEPHLETTI, ville de *Palestine* située entre les Tribus d'*Ephraïm* & de *Benjamin*. * *Jesé, ch. 16. v. 3.*

JEPHONE. *Voyez* JEPHUNNE.

JEPHTA, ville. *Voyez* JIPHTAH.

JEPHTAEL. *Voyez* JIPHTAHEL.

JEPHTE, neuvième Juge des Hébreux, succéda en cette charge à *Jair*. Il étoit fils d'une concubine & de *Galaad*, dont les fils ne l'avoient pas voulu reconnoître. On dit qu'alors il se retira dans un pays que l'Écriture appelle *Toh*, où il fut Capitaine d'une troupe de Brigands. Les Juifs accablés par les *Ammonites*, eurent recours au courage de *Jephthé*, qui rassembla un grand nombre de troupes, marcha contre les ennemis du Peuple de Dieu, l'an du Monde 2847, & avant *Jésus-Christ* 1188, & fit vœu, s'il remportoit la victoire, de sacrifier la première chose qu'il rencontreroit en retournant chez lui. Il défit les *Ammonites*; mais il eut bientôt sujet de se repentir de la témérité de son vœu, car lorsqu'il retournoit en sa maison, sa fille unique que *Philon* *Juis* appelle *Sela*, vint au devant de lui, transportée de joie. *Jephthé* au désespoir lui déclara son vœu. Elle l'exhorta de l'accomplir; & en effet, au bout de deux mois, qu'elle demanda pour pleurer sa virginité, il s'en acquitta aux dépens de la vie de cette fille. Ceux de la Tribu d'*Ephraïm* s'offensèrent de ce que *Jephthé* ne les avoit pas menez à la guerre, & après en avoir témoigné leur chagrin, ils se revoltèrent contre lui. *Jephthé* eut tua quarante-deux mille, & après avoir gouverné les Israélites pendant six ans, il mourut l'an du Monde 2854, & avant *Jésus-Christ* 1181. * *Jeges, ch. 11. 12. Josphé, l. 5.*

Les anciens Pères sont fort partagez sur le droit, & sur le fait de ce vœu si extraordinaire de *Jephthé*. Les uns jugent qu'il étoit téméraire, & qu'il fut accompli injustement. Les autres croient qu'il fut agréable à Dieu, & fait par ce mouvement de son esprit, dont l'Écriture Sainte dit que ce Juge étoit rempli; & *saint Paul* le met au rang de ceux dont il exalte la foi. Il y en a aussi eu qui se sont persuadés que la fille de *Jephthé* ne fut point sacrifiée, & qu'on ne fit que l'enfermer dans une maison particulière, où elle garda une perpétuelle virginité; mais il est plus sûr de dire que le vœu fut accompli à la lettre. Les filles d'*Israël* avoient coutume de s'assembler toutes les années, & de pleurer pendant quatorze jours la mort de cette fille. On peut consulter les Commentateurs de l'Écriture sur cette question. Au reste, *Agamemnon* vivoit dans le même tems, & quelques Auteurs ont prétendu que l'Histoire du sacrifice de la fille *Iphigénie* pour le salut de l'Armée des Grecs, n'est qu'une imitation de celui de *Jephthé*. * *Voyez* la Dissertation de *Louis Cappel* de *voto Jephthæ*, qui est à la fin de ses Remarques sur le Nouveau Testament.

JER.

* **JERAH**, quatrième fils de *Joktan*, qui étoit d'*Héber*, descendant du Patriarche *Sem*. * *Genèse, ch. 10. v. 26.*

JERAHMEEL, fils de *Hetiron* de la Tribu de *Juda*. Il eut deux femmes; la première nommée *Achija* lui enfanta *Raim*, *Buna*, *Oren*, & *Otem*; & la seconde, nommée *Hatara*, lui enfanta *Onam*. *Jerahmél* donna son nom à une contrée de la Judée, dans laquelle *David* seignoit de faire des courses, tandis qu'effectivement il ravageoit les terres des *Philistins*. C'étoit du tems qu'il étoit réfugié chez le Roi *Achis*. * *1 Cron. ou Paralip, ch. 2. v. 25 & 26. 1 Samuel ou 1 Roi, ch. 27. v. 10.*

* JERAHMEEL, fils de Kis, de la famille Sacerdotale d'entre les Juifs. * *I Chroniq. ou Paralip. ch. 24. v. 29.*

* JERAHMEEL, fils de Hammelec, fut un de ceux à qui Jéhojakim Roi de Juda donna ordre de se saisir de Jérémie le Prophète & de Baruc son Secrétaire, mais ils ne purent les trouver. * *Jérémie, ch. 36. v. 26.*

JERALA. *Voyez JIDEALA.*

JERAMEEL. *Voyez JERAHMEEL.*

JERAPOLI. *Voyez HIERAPOLIS.*

JERBEY ou IREBEY, étoit anciennement une petite ville de la Grande Bretagne. Maintenant ce n'est qu'un village situé dans le Comté de Cumberland, à cinq lieues de la ville de Carlisle vers le couchant méridional. * *Maty, Dict. Géogr.*

JERCON. *Voyez JERICON.*

JEREMAI, fils de Hafcum, Juif, qui fut obligé de renvoyer sa femme après le retour de la captivité de Babylone, parce qu'elle n'étoit pas Juive. * *Esdras ou I Esdras, ch. 10. v. 33.*

JEREMIE, Prophète, de famille Sacerdotale, fils du Prêtre Helcia ou Hilkia, natif d'Anathoth ou Hanathoth, ville des Lévitains dans la Tribu de Benjamin, proche de Jérusalem, commença à prophétiser la treizième année du règne de Josias, c'est à dire, l'an du Monde 3406, & 629 avant Jésus-Christ; mais les maux dont Jérémie & la Prophétesse Hulda ou Holda menacèrent les Juifs, n'arrivèrent pas du tems de ce Roi. Lorsque la prophétie fut montrée à Joakim ou Jéhojakim, que le Roi d'Egypte avoit mis sur le trône de Juda, ce Prince outré du malheur qu'on lui prédisoit, déchira cet écrit avec un canif, & le jeta au feu; mais Dieu commanda au Prophète d'écrire ces mêmes menaces dans un autre volume, & d'y en ajouter encore plusieurs autres. Cependant cette sainte liberté, que l'Esprit de Dieu qui l'animoit lui fit prendre, l'exposa aux persécutions des Juifs. Il fut mis deux ou trois fois en prison; & les Courtisans de Sédécias ne pouvant souffrir que malgré sa captivité, il reprochât continuellement aux Juifs leurs désordres, & leur annonçât les malheurs qui les menaçoient, le jetterent dans une basse-fosse remplie de boue. Il y auroit été sans doute étouffé, si un Ethiopien nommé *Abdémélech*, que son mérite avoit avancé auprès de Sédécias, n'eût obtenu de ce Roi, de retirer le Prophète du lieu où on l'avoit plongé. Ensuite la ville de Jérusalem fut prise en l'an du Monde 3429, & 606 avant Jésus-Christ, par les Babylois, comme Jérémie l'avoit prédit. Nabuzardan ou Nebuzar-Adan, Général de l'Armée de Nabuchodonosor ou Nebucadnetzar, donna au Prophète la liberté ou d'aller à Babylone, pour y vivre en paix, ou de rester en Judée. Le Prophète aima mieux demeurer en Judée, pour conserver le peu de Juifs qui y étoient demeurés. Il donna de bons avis à Guedalja ou Godolias, qu'on laissoit Gouverneur en Judée; mais ce dernier les ayant négligés, fut tué avec ceux de sa suite. Depuis, les Juifs, qui craignoient la fureur du Roi de Babylone, voulurent chercher leur sûreté en Egypte. Jérémie fit tout ce qu'il put pour s'opposer à ce dessein, & fut enfin contraint de les suivre, avec son Disciple Baruch. En Egypte il leur reprocha leur Idolâtrie, avec son zèle & sa confiance ordinaire: de sorte que ne pouvant plus souffrir ses justes reproches, ils le lapidèrent dans la ville de Taphné ou Taphnés, l'an du Monde 3445, & 590 avant Jésus-Christ. Ce Prophète eut l'avantage d'être sanctifié dès le sein de sa mère, comme il l'écrivit lui-même. Saint Epiphane dit que les Egyptiens avoient une grande confiance en sa protection, & qu'ils honoroient particulièrement son tombeau. Ce qui est très opposé à la pensée de divers Auteurs anciens, & sur-tout de saint Victorin Martyr, qui ont cru qu'il n'étoit pas encore mort, & que Dieu le réservoir pour combattre l'Antechrist à la fin du Monde. La Prophétie de Jérémie contient cinquante & un Chapitres. Les Chapitres I. & LI contiennent une prédiction de tout ce qui devoit arriver en la ville de Babylone. Le Chapitre LIII n'est point de Jérémie, dont la Prophétie est terminée à la fin du Chapitre LI par ces mots: *Fusques ici, sont les paroles de Jérémie.* Il est plutôt de Baruch, ou d'Esdras. Les Lamentations qui suivent, faisoient autrefois partie du Livre de Jérémie. Le style de ce Prophète, si nous en croyons le témoignage de saint Jérôme, est simple dans ses paroles, & majestueux dans le sens; mais cette simplicité de paroles ne nous paroît point à présent: l'expression est forte & sublime. On lui attribue encore quelques autres Livres. Dans le VI & VII siècle, il y avoit un grand concours de peuple dans l'endroit où on croyoit que le corps de ce Prophète avoit été enterré, & dans ceux où on prétendoit posséder quelques-unes de ses Reliques. Mais toutes les relations de ces tems-là sont si fautiveuses qu'il n'est pas sûr de s'y arrêter. En Occident on s'est réglé sur les Grecs pour le jour destiné à honorer la mémoire de ce Prophète, qui se trouve marqué au premier de Mai dans les Martyrologes Latins, à l'exception des plus anciens qui portent le nom de saint Jérôme. Il n'y a point d'endroits en Occident, où le culte de Jérémie soit plus célèbre qu'à Venise, où il y a une Eglise dédiée sous son nom, & où on célèbre sa Fête, même dans la Cathédrale. On se vante à Prague d'avoir des Reliques de ce Prophète, que l'on dit avoir été tirées de Venise. Il y avoit autrefois un autre Prophète Jérémie dont parle Origène, où l'on trouvoit ces paroles citées dans l'Evangile, *Appendent mercédem meam, &c.* Mais il y a beaucoup d'apparence que c'étoit un Ouvrage Apocryphe dont les Nazaréens se servoient. * *Saint Jérôme, in caput 27. Matth. Saint Epiphane, de Vitis Prophetarum. Saint Jérôme, in An. Jul. Testam. Du Pin, Dissert. Prelim. sur la Bible. Baillet, Vies des Saints de l'An. Test. le premier de Mai.*

* JEREMIE de la ville de Libna ou Lobna, fut père d'Hamutal ou Amital, femme de Josias Roi de Juda & mère de Joa-

chas & de Sédécias. * *II ou IV Rois, ch. 24. v. 18.*

* JEREMIE, nom de trois braves dans les Armées de David. Il en est fait mention, *I Chroniq. ou Paralip. ch. 12. v. 4. 10. & 13.* Les deux derniers étoient de la Tribu de Gad, & abandonnèrent le parti de Saül pour se ranger de celui de David, qu'ils allèrent trouver à Tiklah & à qui ils rendirent de grands services.

* JEREMIE, homme très vaillant de la Tribu de Manassé & Chef de sa famille. * *I Chron. ou Paralip. ch. 5. v. 24.*

JEREMIE, l de ce nom, Patriarche Grec de Constantinople vers l'an 1520, étoit Archevêque avant que d'être élevé à cette dignité, dans laquelle il succéda à Théolepte. L'année suivante il alla à Jérusalem visiter le sépulcre de Jésus-Christ, & vit maître la division entre les Clercs qui l'accompagnoient. Une partie revint à Constantinople, & mit un certain Joannic en la place de Jérémie; ce qui se fit sans peine, par la promesse qu'on fit au Grand-Seigneur de lui payer plus de tribut que celui-ci ne lui en payoit. Jérémie étant de retour fit si bien qu'il fut continué, & que son Compétiteur fut chassé. Ibrahim, Grand-Vizir de Solyman, qui étoit son ami, le servit utilement dans cette affaire. On dit que le Prince Turc le vouloit obliger de lui payer le surplus du tribut que Joannic lui avoit offert, & que Jérémie aima mieux quitter la Chaire Patriarcale, que de s'obliger à cela; mais les Grecs, qui étoient charmez de la modestie & de la douceur de leur Prêlat, s'opposèrent à son dessein, & payèrent avec joye le surplus du tribut pour lui. Depuis il évita un coup bien fâcheux pour ses peuples, que les Turcs vouloient chasser des villes, qui avoient résisté opiniâtement aux armes Ottomanes. Ce Patriarche mourut en 1545. * *Emmanuel Malaxes, l. 2. Turco-Grec. Genebrard & Onuphre, in Chron. Sponde, in Annot.*

JEREMIE II, Métropolitain de Larisse, fut mis à l'âge de trente-six ans sur le Siège Patriarcal des Grecs en 1572, quelque tems après que Métrophanes en eut fait une abdication volontaire. Les Grecs en parlent comme d'un Prêlat de grande érudition & de bon sens. Les Luthériens firent présenter à Jérémie, par le moyen d'un homme de leur Secte, qui étoit à Constantinople à la suite de l'Ambassadeur de l'Empereur, la Confession de Foi d'Ausbourg; & tâchèrent de l'attirer à leur parti. Ce fut inutilement; ce Patriarche combattit leurs erreurs, & de bouche, & par écrit. Son Ouvrage fut traduit en Latin, sous le nom de *Censura Orientalis Ecclesie*, par Stanislas Socolovius, qui répondit à l'Ouvrage nommé *Spongia*, que Jean-Baptiste Fikler avoit écrit contre le sien. Cependant les Luthériens, indignez contre Jérémie, firent si bien par leurs intrigues à la Porte, qu'il fut chassé. Ce Prêlat fut bientôt rétabli, & reçut la réformation du Calendrier, faite par les soins du Pape Grégoire XIII, auquel il se soumit. Ses envieux l'accusèrent auprès du Grand-Seigneur, d'avoir commerce de Lettres & d'amitié avec le Pontife Romain; & par ordre de ce Prince, il fut mis en prison, & envoyé en exil vers l'an 1585. On assure que Grégoire XIII n'oublia rien pour lui faire rendre la liberté, dans le dessein de le faire Cardinal. * *Emmanuel Malaxes. Possévin, & d'autres citez par Sponde, in Annot.*

JEREMIEL. *Voyez JERAHMEEL, fils de Hammelec.*

JERENA. *Voyez GERENA.*

JERESCHLAW, ville capitale de la Province de ce nom, & l'une des plus grandes de toute la Russie. Elle est située sur la rivière du Wolga, à peu près au nord-est de la ville de Moscou, & à une distance presque égale de Volodga & de Perefchlaw. Il se fait dans cette ville un fort grand négoce, principalement de cuirs de Moscovie, qui s'y préparent en si grande quantité que non seulement toute la Russie en est fournie, mais aussi plusieurs autres pays de l'Europe. La Province de Jereschlaw a titre de Duché. C'est un pays de grande étendue & très fertile, sur-tout le long du Wolga. Elle avoit été donnée à des Princes Moscovites qui ne régnoient point comme Czars, & leurs Descendans la possédèrent quelque tems. Ainsi c'étoit comme une Province séparée qui avoit son Souverain particulier; mais Jean Bassilowitz, ayant mis ces Princes sous le joug, les dépouilla de ce Duché, ne leur laissant que quelques petits revenus, ce qui fait qu'ils se nomment Kneez ou Ducs de Jereschlaw. * *Adam Brandt, Voyage de M. Evert Isbrun de Moscou à la Chine, ch. 1. Th. Corneille, Dict. Géogr.*

JERIAS. *Voyez JIREIJA.*

* JERIBAI, fils d'Elnaham, vaillant homme de l'Armée de David Roi d'Israël. Il se trouva à la prise de Jérusalem. * *I Chroniq. ou Paralip. ch. 11. v. 46.*

JERICHO, ou, comme prononcent les Grecs, HIERICO, ville de la Palestine, bâtie par les Jébuséens, dans la Tribu de Benjamin, à soixante stades du Jourdain, & à cent cinquante de Jérusalem, étoit située au milieu d'une campagne fertile, & avoit des jardins délicieux: on lui donna le nom de *Ville de Palmes*, & on disoit en proverbe, *Plantatio Rosa in Jericho.* Aussi on remarque encore aujourd'hui qu'au Printemps, la plaine voisine de cette ville est couverte de ces plantes qu'on nomme *roses de Jericho*. Cette plante a la forme du sureau: sa fleur est d'abord rouge, devient blanchâtre, & reste incorruptible: de sorte qu'en quelque tems qu'on la mette dans l'eau, elle s'épanouit; ensuite en étant ôtée, elle se referme comme auparavant, & cela en tout tems; mais non à certaines Fêtes particulières seulement, comme s'imagine le vulgaire superstitieux. La première ville que les Israélites trouvèrent à combattre après le passage du Jourdain s'appelloit Jericho, où Josué qui étoit leur Capitaine avoit déjà envoyé des espions pour la reconnoître. Dieu lui commanda que durant sept jours le peuple fit le tour des murs de la ville, & qu'au septième jour,

les Prêtres prièrent sept trompettes, & les firent retentir, marchant devant l'Arche. Cela fut exécuté, & aussi-tôt les murailles de Jéricho tombèrent, l'an 2584 du Monde, & 1451 avant Jésus-Christ. Dieu voulut qu'elle fût toute en anathème; ce que Josué recommanda très particulièrement, maudissant celui qui songeroit à rétablir cette ville. En effet un certain homme de Béthel, nommé Hiel, qui osa rebâtir Jéricho au commencement du règne de Josaphat, Roi de Juda, & sous celui d'Achas, Roi d'Israël, sentit les effets de cette malédiction; car il perdit l'ainé de ses fils nommé Abiram, & un autre dit Ségub, comme l'Auteur du premier ou du troisième Livre des Rois l'a remarqué. Il est encore fait souvent mention de Jéricho dans les Livres des Machabées & dans l'Evangile. Le Sauveur du Monde honora cette ville par ses miracles; il y guérit un aveugle, & y logea dans la maison de Zachée. Cette ville fut emportée par les Romains dans les guerres de Vespasien & de Titus. Les derniers Rois de Judée avoient pris plaisir de forner de bâtimens magnifiques; & Hérode Ascalonite, furnommé le Grand, y fit la demeure quelque tems dans un très beau Palais. Il y avoit aussi un Hippodrome, qui étoit comme une Académie Royale, où la Noblesse avoit coutume d'exercer les chevaux au manège & à la course, avec un superbe Amphithéâtre, pour y faire des Jeux publics. La plaine de Jéricho a environ neuf lieues & demie de longueur, & cinq de largeur. Josèphe assure que c'étoit le lieu où se trouvoit le véritable Baume, duquel la ville a pris son nom de Jéricho, qui signifie *bonne odeur*; mais on n'y voit plus les arbres qui produisoient le Baume; & il y a même peu de palmiers, parce que ces lieux ne sont plus cultivés. On y trouve seulement certains arbres sauvages & épineux, entre autres le Zagon, qui porte des prunes, dont on tire une huile, qui a des effets admirables pour toutes sortes de playes. Dans les bocages de cette plaine on trouve aussi de petites pommes toutes rondes, & de couleur de jaune doré; qui ont dedans au lieu de pepins, un noyau rond comme un pois, & qui sont d'un goût assez agréable. D'autres portent des pommes peintes d'un vermillon doré, fort belles à la vue, mais dont le dedans n'est rempli que d'une eau de mauvaise odeur; & quand elles sont sèches, il n'y demeure que de la graine. Il y a apparence que ce sont de ces pommes que les Auteurs disent croître vers le rivage de la Mer-Morte, & qu'ils appellent pommes de Sodome & de Gomorre, lesquelles ont une couleur qui charme la vue, mais dont le dedans est plein d'une cendre puante & amère. Aux environs de Jéricho, vers le septentrion, est la montagne de la Quarantaine, ainsi appelée, parce que Jésus-Christ y a jeûné quarante jours. Elle est extrêmement haute & escarpée, & il est très difficile de monter à la caverne où Jésus-Christ se retira. L'Impératrice sainte Hélène y fit bâtir une Chapelle avec un autel, sur lequel on dit quelquefois la Messe. On y voit des Images d'anges & de Saints en peinture, dont les couleurs sont très vives. Un peu plus haut, il y a une grotte peinte de diverses figures de l'annonciation de la sainte Vierge, des anges & des Apôtres, avec des Lettres Grecques fort anciennes, qui sont un peu effacées, mais les couleurs sont très éclatantes. On tient que c'est en celle-ci que les anges apportèrent quelque nourriture à Jésus-Christ après son jeûne, & après qu'il eut surmonté les tentations du Démon, dont la dernière, selon saint Matthieu, se fit sur le falte d'une montagne, que l'on croit être celle-ci, où le Démon porta le Fils de Dieu pour lui montrer les Royaumes de la Terre. Quelques-uns disent qu'il est plus vraisemblable que Jésus-Christ étoit dans la forêt du Jourdain, lorsqu'il fit son jeûne de quarante jours; puisque saint Marc dit qu'il étoit avec les bêtes, & que cette montagne n'est pas un lieu accessible aux animaux même sauvages, étant entièrement stérile, sans chemin ni sentier, sans herbes ni buissons: mais la Tradition est contraire à leur opinion; & l'on peut dire que le pié de cette montagne étoit fréquenté par des bêtes, & qu'il pouvoit y en avoir aussi dans certains endroits de la roche, où l'on a quelquefois trouvé des piquants de porc-épics. A quatre ou cinq cens pas de cette montagne de la Quarantaine, on voit la fontaine d'Elisée, ainsi nommée parce que ce Prophète adoucit ses eaux, qui étoient auparavant amères & très mauvaises. Elle va couler près de Jéricho, puis se divise en plusieurs petits ruisseaux qui arrosent la campagne, & se rendent dans le Jourdain. Jéricho étoit encore assez renommée lorsque les Chrétiens se rendirent maîtres de la Terre-Sainte; mais aujourd'hui ce n'est plus qu'un village, habité par quelques Arabes. * *Josué, ch. 5. & 6. I ou III Rois, ch. 16. Luc, ch. 18 & 19. Josèphe, Antiq. Judaïq. l. 6. c. 1. Guerre des Juifs, l. 5. c. 4. Torniell & Sallian, in Annal. Vet. Testam. Plin. Strabon. Sanion & Ferrari. Ptolomée, in Lexico. Doubdan, Voyage de la Terre-Sainte.*

JERICON. Voyez MEJERCON.

* **JERIEL**, troisième fils de Tolah, & petit-fils d'Issachar l'un des douze Patriarches. * *I Chroniq. ou Paralip. ch. 7. v. 2.*

* **JERIHOTH**, seconde femme de Caleb, de la Tribu de Juda. * *I Chroniq. ou Paralip. ch. 2. v. 18.*

* **JERIAU** ou **JERIAU**, fut le fils aîné d'Hébron, de la Tribu de Lévi. * *I Chroniq. ou Paralip. ch. 23. v. 19.*

* **JERIMOTH**, quatrième fils de Bélah, qui étoit de Benjamin, l'un des douze Patriarches. * *I Chroniq. ou Paralip. ch. 7. v. 7.*

* **JERIMOTH**, sixième fils de Béker, qui étoit aussi fils de Benjamin. * *I Chroniq. ou Paralip. ch. 7. v. 8.*

* **JERIMOTH** ou **JEREMOTH**, troisième fils de Mufci, & petit-fils de Méhari de la Tribu de Lévi. * *I Chroniq. ou Paralip. ch. 23. v. 23.*

* **JERIMOTH**, fils de David Roi d'Israël. Le Roi Roboam épousa sa fille; dont, par conséquent, il étoit cousin

germain. * *II Chroniq. ou Paralip. ch. 11. v. 18.*

JERIMOTH, ville. Voyez JARMUTH.

JERIMUTH. Voyez JERIMOTH.

JERMIN, (Michel) Théologien Anglois, naquit à Knowston en Dévon le premier Novembre 1590, & étudia à Oxford dans le Collège du Corps de Christ, dont il fut aussi reçu Membre. Il prit le degré de Maître ès Arts en 1615. Il fut fait Chapelain de la Princesse Elizabeth, & lorsqu'elle fut mariée au Comte Palatin, il l'accompagna & prit le degré de Docteur en Théologie à Leyde. Il fut dans la suite Chapelain ordinaire de Charles I, & Recteur de l'Eglise de St. Martin; mais en 1642, lorsque la guerre civile commença, les Presbytériens le déposèrent, après quoi il passa une partie de ses jours dans les pais étrangers, & le reste dans un village nommé Kemfing. Le 14 d'Avril en 1659, voulant s'en retourner chez lui d'un village où il avoit prêché le matin, il tomba mort en chemin de dessus son cheval. On vante sa candeur & son érudition Théologique. Il a écrit, *Paraphrases in Proverbia Salomonis, in folio 1638; Comment. in Ecclesiastem, in folio; De Vita & Obitu Jordani, &c.* * Wood, *Antiq. Hist. Univ. Oxon. Diss. Almond de Bâle.*

JERMYN ou **JERMAIN**, (Henri) fils de Thomas Jermyne de Rusbroke, dans le Comté de Suffolk, Thésorier du Roi Charles I, & Grand-Ecuier de la Reine son épouse, conduisit cette Princesse en Angleterre, pendant que son époux étoit en guerre avec les Parlementaires; la fit débarquer à Burlington dans la Province d'York, d'où il la mena sûrement à travers les quartiers des ennemis, près du Roi son époux à Oxford. Tant pour ce bon service que pour d'autres, le Roi par ses Lettres Patentes du huitième de Septembre, l'an dix-neuf de son règne, le fit Baron du Royaume, sous le titre de *Lord Jermyne, Baron de S. Edmundsbury en Suffolck.* Dans la suite le Lord Jermyne conduisit la Reine hors du Royaume, & gouverna sa petite famille pendant seize ans, étant du Conseil privé du Roi. Il servit le Roi Charles II, avec le même zèle pendant le soulèvement des Parlementaires, & le suivit dans tous ses voyages. Ce Prince en récompense de sa fidélité le créa Comte de Saint Albans dans le Comté de Hereford, par ses Lettres Patentes datées de Breda le 29 Avril 1660, l'honora ensuite de l'Ordre de la Jarretière, & d'une place dans son Conseil d'Etat. En 1661, ce Milord vint en France en qualité d'Ambassadeur extraordinaire de sa Majesté Britannique, & mourut à Londres sans alliance, le 12 Janvier 1684, âgé de 83 ans. * Dugdale, *Imhoff, en ses Pairs d'Angleterre.*

JEROBAAL. Cherchez JERUBBAAAL.

JEROBOAM, I de ce nom, Roi d'Israël, étoit fils de Nebath ou Nabath, de la Tribu d'Ephraïm, natif de Saréda ou Thiréda. Sa mère s'appelloit Tseruba ou Sarva. Salomon ayant connu le mérite de Jeroboam, le chargea de l'Intendance de la Maison de Joseph, c'est à dire, des Tribus d'Ephraïm & de Manassé. Le Prophète Abias ou Ahija ayant rencontré Jeroboam tout seul dans un champ, lui prédit qu'il régneroit sur dix Tribus, & qu'il n'y auroit que celle de Juda qui resteroit à Roboam. Salomon irrité de cette prédiction, voulut faire mourir Jeroboam, pour en empêcher l'effet. Mais Jeroboam s'enfuit vers Séfac, Roi d'Egypte, & y demeura jusqu'à la mort de Salomon. Après le décès de ce Prince, arrivé l'an 3060 depuis la création du Monde, 975 avant Jésus-Christ, Jeroboam se présenta à Roboam avec tout le peuple d'Israël, pour supplier ce Prince de les décharger d'une partie des impôts excessifs qu'on leur avoit imposés; & après la réponse peu judicieuse de ce Roi, dix des Tribus se donnèrent à Jeroboam. Ainsi se fit la division des Royaumes de Juda & d'Israël. Jeroboam établit Roi de ce dernier Etat, craignant que si le peuple alloit à Jérusalem, il ne rentrât peu à peu dans l'obéissance de Roboam son Prince légitime; fit faire l'année suivante deux Veaux d'or, dont il plaça l'un à Béthel & l'autre à Dan, & les fit adorer à ses Sujets, tâchant d'imiter dans le culte de ces Idoles ce qui se faisoit à Jérusalem dans le culte du véritable Dieu. Peu après le Seigneur lui envoya un Prophète, qui parla à un des autels où étoit Jeroboam, & prophétisa qu'il naitroit un fils de la race de David, nommé *Josias*, qui égorgeroit sur cet autel tous les Prêtres qui y offriroient de l'encens; & que pour marque qu'il disoit la vérité, l'autel s'alloit fendre en deux à l'heure même. Cela fut accompli par Josias, deux cens cinquante ans après cette prédiction. Jeroboam ne pouvant souffrir la liberté de ce Prophète, étendit la main pour ordonner à un de ses Officiers de l'arrêter; mais elle se sécha aussi-tôt. Le Prince le pria d'obtenir sa guérison: ce qui fut fait; mais il n'en devint pas meilleur, car il mourut dans ses impiétés en l'an 3081 du Monde, & 954 avant Jésus-Christ, après un règne d'environ 22 ans. Son fils **NADAB** lui succéda. * *I ou III Rois, ch. 11. 12. 13. & suiv. II ou IV Rois, ch. 9. 10. 13. 14. II Chroniq. ou Paralip. ch. 9. 10. & suiv. Josèphe, Antiq. Judaïq. l. 8. Torniell, Sallian & Sponde, in Annal. Vet. Testam.*

JEROBOAM II, régna avec son père **JOAS**, & commença à régner seul en Israël l'an 3211 du Monde, & 824 avant Jésus-Christ. Ce Prince vaillant & heureux à la guerre, battit souvent les Syriens, reprit sur eux tout ce qu'ils avoient occupé dans son Royaume, & y ajouta les villes de Damas & de Hamath: de sorte que de son tems ses Etats avoient presque les mêmes frontières que du tems de Salomon. Dieu ne le traitoit pas si favorablement pour le récompenser de sa piété, puisqu'il étoit Idolâtre; mais pour accomplir les promesses faites à son grand-père Joachas. Il mourut en la 41 année de son règne, la 3251 du Monde, & la 784 avant Jésus-Christ. Après sa mort il y eut en Israël une anarchie de onze ans & demi. * *II ou IV Rois, ch. 14. Josèphe, Antiq. Judaïq. l. 9. Génébrard, Chron. l. 1. Torniell & Sallian, Annal. Sacri Vet. Testam.*

* JEROHAM, fils d'Elihu, & père d'Elkana, qui fut père du Prophète Samuel. Il étoit de Ramathaim Thophim, dans la montagne d'Ephraïm. * 1 Sam. ou 1 Rois, ch. 1. v. 1.

JEROME, (Saint) fils d'Eusebe, né à Stridon, ville sur les limites de la Dalmatie, & de l'ancienne Pannonie, vint au monde vers l'an 340 de Jésus-Christ. Son père, après lui avoir fait apprendre les premiers principes de la Langue Latine en son pais, l'envoya à Rome, où il étudia sous le Grammairien Donat, célèbre par ses Commentaires sur Virgile & sur Térence. Jérôme fit de grands progrès dans l'étude des Belles-Lettres & des Langues; & il recut le batême en cette ville. Depuis il vint dans les Gaules, & y transcrivit un Livre des Synodes de saint Hilaire de Poitiers, dont il faisoit grande estime. Il passa quelque tems à Aquilée, où il fit amitié avec Héliodore, & l'engagea par son exemple à entreprendre le voyage de Thrace, de Pont, de Bithynie, de Galatie, de Cappadoce, & enfin à se retirer vers l'an 372, dans le désert de Syrie, où néanmoins Héliodore, qui n'étoit venu que pour l'accompagner, ne demeura guère. Saint Jérôme s'efforça de l'y rappeler par une Lettre très forte. Il fut persécuté dans la folitude par les Orthodoxes du parti de Mélèce, qui le traitoient comme s'il eût été infecté de l'erreur de Sabellius, à cause qu'il se servoit du mot d'*Hypostase*, comme le Concile de Rome de l'an 369 l'avoit employé. C'est ce qui l'obligea de venir à Jérusalem, où il s'appliqua entièrement à l'étude de la Langue Hébraïque, afin d'acquiescer une plus parfaite intelligence de l'Écriture Sainte. Son nom étoit déjà si célèbre dans l'Eglise, que le Pape Damase le consultoit sur ses difficultés. Paulin d'Antioche ordonna Prêtre S. Jérôme, qui y consentit, à condition qu'il ne seroit attaché à aucune Eglise; & qu'il ne quitteroit point la profession monastique, qu'il avoit choisie pour pleurer, comme il dit, les péchés de sa jeunesse, & pour fléchir la miséricorde de Dieu envers lui. C'est ainsi qu'il parle à Pammachius, pour se défendre de la vexation de Jean Evêque de Jérusalem, qui le vouloit assujettir à son Eglise, quoiqu'il ne l'eût pas ordonné. Il eut un si grand respect pour le Sacrifice de l'Autel, qu'il ne voulut jamais l'offrir. Comme la réputation de saint Grégoire de Naziance s'étoit répandue par-tout, saint Jérôme vint vers l'an 381 à Constantinople pour l'entendre. Il passa l'année suivante à Rome, où il fut Secrétaire du Pape Damase. Il publia un Livre contre Helvidius, & en mit un autre au jour, de la *Défense de la Virginité*, contre Jovinien; & dans le même tems il instruisit beaucoup de Dames Romaines à la piété. Il eut pour Ecolières dans la vertu & dans les Saintes Lettres, les Saintes Marcelle, Albine, Léa, Afelle, Paule, Blésile, Eustochie, & quelques autres, qui devinrent sous sa discipline des exemples de sainteté. Ces liaisons firent parler ses envieux, & la médisance s'augmenta après la mort du Pape Damase l'an 385. Car Sirice, qui lui avoit succédé au Pontificat, ne fit pas autant d'estime de ce Saint, que sa doctrine & sa vertu le méritoient; ce qui l'exposa encore aux calomnies de ceux dont il avoit repris les dissolutions: de sorte qu'il se vit contraint de sortir de Rome pour retourner à sa chère solitude, d'où il voyagea à Alexandrie pour ouïr Didyme. Lorsqu'il fut enfin de retour dans le Monastère de Bethléem, il ne s'occupa qu'à méditer & à écrire contre Vigilance & Jovinien. Dans un Ouvrage qu'il avoit composé contre ce dernier, pour relever l'état de la Virginité, il sembloit avoir trop abaissé celui du Mariage. Ses ennemis en firent du bruit; le Pape même en eut mauvaise opinion; & ce murmure fut si grand, que Pammachius, ami de saint Jérôme, lui conseilla de composer une Apologie pour défendre son Ouvrage. Il le fit avec son stile ordinaire, où parmi beaucoup de fleurs d'éloquence, il mêla des pointes assez piquantes contre ceux qui par envie ou par ignorance condamnoient les travaux de sa plume. Il fut le premier qui écrivit contre Pélagie, qu'il combat dans ses Dialogues. Cet Hérésarque s'en vengea, dit-on, en excitant une persécution contre saint Jérôme. Il étoit soutenu par Jean de Jérusalem qui n'aimoit pas ce Saint, avec lequel il avoit rompu au sujet des Origénistes: ce qui causa aussi la rupture de saint Jérôme avec Ruin, qui avoit été son ami Intime. Théophile d'Alexandrie les raccommoda, mais ce ne fut pas pour longtems. Cette division de deux grands hommes, qui fut portée aux extrêmes, causa quelque scandale, & fit que plusieurs accusèrent saint Jérôme de trop de chaleur. Il eut aussi dispute avec saint Augustin; mais ces deux grands Docteurs ne sortirent point des bornes de la charité; & le dernier demanda même à saint Jérôme son sentiment touchant l'origine des ames. Ce Saint mourut l'an 420, âgé de 78 ou 80 ans; mais non pas de 98 ou 99, comme d'autres l'ont cru. Nous avons ses Oeuvres recueillies par les soins de Marianus Victorius; & une autre édition de Paris en 1623 en neuf tomes. Le Père Martianay, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, en a depuis donné une nouvelle édition. Nous avons perdu plusieurs Traitez de ce Saint, dont Cassiodore fait mention, & qu'il avoit dans sa Bibliothèque. Nous ne parlons point ici du prétendu Cardinalat de saint Jérôme; car cette dignité n'étoit pas encore établie de son tems. Sa Vie, qui a été écrite par un Auteur inconnu, est à la fin de ses Ouvrages. Plusieurs grands hommes parlent de lui, & ont écrit son éloge. Le P. Pétiau a marqué exactement dans la Chronique qu'il est à la fin du second tome de son Livre de *De Trina Temporibus*, la date des voyages & des principaux Ecrits de saint Jérôme.

☞ Saint Jérôme est de tous les Pères Latins, celui qui a eu le plus d'érudition. Il savoit parfaitement le Grec, le Latin & l'Hébreu. [M. Le Clerc a pourtant prétendu prouver qu'il n'étoit pas fort habile dans cette dernière Langue.] Ses travaux sur l'Écriture sont immenses. Il a fait une nouvelle Ver-

son Latine de tout l'Ancien Testament sur l'Hébreu, & corrigé l'ancienne Version Latine du Nouveau, pour la rendre conforme au Grec. C'est cette Version que l'Eglise Latine a depuis adoptée pour l'usage public, & qu'on appelle *Vulgate*. Il a fait des Commentaires sur les grands & petits Prophètes, sur l'Éclésiaste, sur l'Évangile de saint Mathieu, sur les Epîtres de saint Paul aux Galates, aux Ephésiens, à Tite, & à Philémon. Il a outre cela composé des Traitez Poétiques contre les Hérétiques Montan, Helvidius, Jovinien, Vigilance, & contre les Pélagiens & les Origénistes, & des Ecrits contre Ruin; plusieurs Lettres, dont les unes contiennent des éloges, d'autres des instructions morales, & la plupart des Critiques sur la Bible. Il y a aussi quelques Lettres historiques; & un Traité des Hommes Illustres, qui renferment la Vie & les Titres des Ecrits des Auteurs Ecclésiastiques qui avoient fleuri avant lui. Il a enfin traduit quelques Homélies d'Origène, & la Chronique d'Eusebe de lui continuée. Il écrit purement en Latin, avec beaucoup de feu, de vivacité & de noblesse. * Marcellin, in Chron. Bède & Adon, in Martyr. Baronius, in Annal. Possévin. Riccioli. Du Pin, Biblioth. des Aut. Eccles. du cinquième siècle.

JEROME, (Saint) Ordre Religieux. Cherchez JERONYMITES, ou Hermites de saint Jérôme.

JEROME CARDIEN, Historien Grec, fut ainsi appelé, parce qu'il étoit natif d'une ville de Thrace, nommée Cardie, *Cardia* ou *Cardiapolis*, vers la CXVI Olympiade, & l'an 316 avant Jésus-Christ. Il écrivit une Histoire d'Alexandre, comme nous l'apprenons de Suidas, & diverses autres Pièces alléguées par les Anciens, comme par Diodore de Sicile, Apollodore, &c. Voyez dans Vossius la différence qu'on doit faire entre cet Auteur & JEROME, dit le Phénicien, Gouverneur de Syrie. * Vossius, de Hist. Græc. l. 1. c. 11.

JEROME DE RHODES, Disciple d'Aristote, vivoit vers le même tems que le précédent, & écrivit des Commentaires historiques, comme nous l'apprenons d'Athénée, de Plutarque, de Diogène Laërce, &c.

JEROME, surnommé l'Égyptien, fut Gouverneur de Syrie, sous le Roi Antiochus, comme il est marqué dans le Grec de Josèphe, ou sous Antigonus suivant Ruin & Gelenius; ce qui paroît plus vraisemblable, parce que Lucien, dans son Traité de ceux qui ont vécu longtems, dit qu'Antigone le Bierge, fils de Philippe, Roi des Macédoniens, combattant en Phrygie contre Seleucus & contre Lyfimaque, mourut de ses blessures dans la bataille, âgé de 81 ans, ainsi que le rapporte Jérôme, qui étoit dans son Armée. Lyfimaque, suivant le même Auteur, avoit 80 ans quand il fut tué, dix-sept ans après la mort d'Antigonus; & si l'on en croit Lucien, Jérôme avoit, quand il mourut, 104 ans. Tertullien, dans son Apologetique, le joint à Manethon & à Bérofe. Ptolomée Mendésien le nomme Phénicien, & lui donne la qualité de Roi de Tyr, le confondant peut-être mal-à-propos avec Hiram; ce qui lui a donné lieu de le faire Phénicien. * Du Pin, Biblioth. Univers. des Hist. Prof. tome 7. p. 77.

JEROME, Capitaine &c. Voyez DEMOPHON.

JEROME DE SAINTE FOY, Juif, puis Chrétien, célèbre par sa science, au commencement du XV siècle, mourut en 1412.

JEROME DE PRAGUE, ainsi nommé, parce qu'il étoit natif de cette ville capitale de la Bohême, fut Disciple de Jean Hus, & commença à publier la doctrine des Hussites en 1408. Il étoit Maître des Arts de l'Université de Paris, & avoit souvent donné des marques d'esprit & d'éloquence; mais comme il enseignoit dans les Ecoles la doctrine que Jean Hus prêchoit dans les Eglises, on le fit mettre en prison. Les Pères assemblés au Concile de Constance, le citèrent pour venir rendre raison de sa créance. Jérôme y vint l'an 1415, dans le tems que Jean Hus y étoit prisonnier; & fit publier qu'il venoit y défendre la doctrine de son Maître; mais il prit d'abord la fuite. On le rencontra sur la frontière de Bohême, d'où il fut ramené au Concile. Il y fit abjuration le 23 Septembre 1415, & peu après il disparut. On le reprit encore près de la Bohême, & il fut conduit à Constance. On y fit inutilement tout ce qu'on put pour le sauver; & parce qu'il persista opiniâtrement dans ses sentimens, il fut livré au bras séculier, & brûlé comme un relaps, le samedi trente Mai 1416. Éneas Silvius Piccolomini, ou le Pape Pie II, parle de lui dans son Histoire de Bohême. Les Protestans le considèrent comme un Martyr. * Éneas Silvius, Dubravius, Hist. Bohem. Cochlaus, Hist. Hussit. l. 2 c. 3. Concile de Constance, Sess. 6. 7. 21. Sponde & Rainaldi, in Annal.

☞ Jérôme de Prague n'étoit ni Moine ni Ecclésiastique, mais Bachelier & Maître en Théologie, & il avoit obtenu ce grade en 1399. Il avoit étudié à Paris, à Heidelberg, à Cologne & à Oxford, & il avoit été reçu Maître des Arts dans les trois premières de ces Universités. Il passoit pour avoir beaucoup de talens, & quoique plus jeune que Jean Hus, on disoit qu'il avoit plus de science & de subtilité que lui. Il se rendit à Constance le 24 Avril 1415, pour défendre la doctrine de Jean Hus, comme il le lui avoit promis. Mais ayant appris comment on agissoit à l'égard de Jean Hus son Maître, il se retira précipitamment à Uberlingen, d'où il demanda un saufconduit à l'Empereur qui le lui refusa. Le Concile voulut bien lui en accorder un pour venir à Constance, mais non pas pour s'en retourner en Bohême. Jérôme ayant reçu cette réponse, fit afficher à toutes les Eglises de Constance & aux portes des Cardinaux un Ecrit par lequel il déclara, „ qu'il étoit prêt de venir à Constance, pour rendre raison de sa Foi, & pour répondre, „ non en particulier & en cachette, mais en plein Concile, à „ toutes les calomnies de ses accusateurs, s'offrant de subir „ tou-

22 toutes les peines des Hérétiques s'il est convaincu de quel-
 23 que erreur; que c'est pour cela qu'il demande un saufcon-
 24 duit à l'Empereur & au Concile; mais que si malgré ce sauf-
 25 conduit on lui fait quelque violence en le mettant en prison,
 26 ou autrement, tout l'Univers sera témoin de l'injustice du
 27 Concile." Cette démarche ayant été sans efficacité, il forma
 28 le dessein de se retirer dans sa patrie. Le Concile expédia ce-
 29 pendant ensuite à Jérôme de Prague un saufconduit qui portoit,
 30 que le Concile ayant sur-tout à cœur d'empêcher que l'Egli-
 31 se ne soit entachée d'Hérésie, il le cite à comparoître dans
 32 l'espace de quinze jours, pour être ouï dans la première Ses-
 33 sion qui suivra son arrivée; que pour cet effet on lui donne,
 34 par ces présentes, un saufconduit pour le mettre à couvert de vio-
 35 lence, sans néanmoins la justice, & tant qu'il dépend du Concile;
 36 & que l'exige la Foi orthodoxe." Si l'on en croit Reichenthal,
 37 ce saufconduit parvint à Jérôme. Quoiqu'il en soit, il fut ar-
 38 rêté en chemin le 25 Avril, & mis entre les mains du Prince
 39 de Sultzbach. Comme il n'avoit point répondu à la citation du
 40 18 Avril, il fut cité encore le deuxième Mai. Le Prince de
 41 Sultzbach renvoya Jérôme à Constance, suivant l'ordre du
 42 Concile; il y arriva le 23 Mai chargé de chaînes; il fut exami-
 43 né incontinent, & protesta avoir ignoré la citation. On le
 44 conduisit ensuite dans une tour de l'Eglise de St. Paul, où on
 45 l'attacha à un poteau les mains liées au cou d'une même chaî-
 46 ne. Il demeura deux jours dans cette posture, jeûnant au pain
 47 & à l'eau. Il tomba malade dangereusement & demanda un
 48 Confesseur, & par ce moyen il fut un peu moins serré. Le
 49 19 Juillet il fut interrogé de nouveau, & au sujet de l'Eucharis-
 50 tie il répondit, que dans le Sacrement de l'Autel la substance fugu-
 51 tière du morceau de pain qui est là, est transfusée au corps de Je-
 52 sus-Christ; mais que la substance universelle du pain demeure. Il croyoit
 53 comme Jean Hus l'Universel à parte rei. Le onzième Septem-
 54 bre, Jérôme étant ouï, il se retraça & approuva la condam-
 55 nation des erreurs de Wicléf & de Jean Hus. Le 26 Mai 1416,
 56 il condamna la rétractation & fit cet aveu, " Je n'ai pas hon-
 57 te, dit-il, de confesser ici publiquement ma faiblesse. Oui,
 58 je l'avoue, & je le fais avec horreur, la seule frayeur du
 59 supplice du feu m'a fait consentir lâchement & contre ma
 60 conscience, à la condamnation de la doctrine de Wicléf &
 61 de Jean Hus." Dans la Session vint & unième, le 30 Mai,
 62 il fut condamné & livré au bras séculier. Jérôme se rendit au
 63 bûcher en récitant à haute voix le Credo, & il chanta en che-
 64 min des Litanies & un Hymne à la Vierge. Pogge Florentin
 65 fait le panégyrique de ce Docteur dans une Lettre à Léonard
 66 Arétin. * Lenfant, *Hist. du Concile de Constance*, tome 1. p. 100,
 67 &c.

JEROME DE PRAGUE, Hermite & homme de bien,
 demeura vint ans dans la solitude de Camaldoli, & ensuite alla
 dans la Lithuanie, où il convertit beaucoup de monde. Il vi-
 voit en 1432. Aneas Sylvius Piccolomini, ou le Pape Pie II,
 en parle dans la description de l'Europe. Aneas Sylvius ré-
 cite que Jérôme ayant demeuré vint ans en Italie retourna en
 Bohême; mais qu'il quitta ensuite Prague dans le tems que les
 sectateurs des Hussites commençaient à se répandre, de peur
 d'en être infecté, & qu'il se retira en Pologne; que de là il
 passa en Lithuanie avec des Lettres de Ladislas Roi de Pologne,
 où il convertit ces peuples à la Foi Chrétienne, favorisé dans
 ce pieux dessein par Alexandre Witold, Grand-Duc de Lithuanie:
 Qu'enfin il vint au Concile de Bâle, où Aneas Sylvius lui en-
 tendit faire l'Histoire de ces conversions, & de l'ancienne Re-
 ligion des Lithuaniens. * Lenfant, *Hist. du Concile de Constan-*
 68 *ce*, tome 1. p. 110.

JEROME EMILIANI, Fondateur des Somaïques. Cher-
 chez EMILIANI, &c.

JERON, en Latin *Jerona*, *Jovis Urbis Frana*: c'étoit an-
 ciennement un lieu de la Bithynie, dans la petite Asie. Main-
 tenant c'est une forteresse de la Natolie, située sur le Détroit de
 Constantinople, près de la ville de Scutari. * Maty, *Dict. Géogr.*

JERON ROMELIAS anciennement *Policinium*: c'est
 un bourg de la Turquie en Europe. Il est dans la Romanie,
 près de la ville de Constantinople. * Maty, *Dict. Géogr.*

JERON, ville. Voyez JIREON.

JERONYMITES, qu'on nomme aussi HERMITES DE
 SAINT JEROME. Il y a eu quatre Ordres Religieux ou Con-
 grégations de ce nom, qui méritent d'être décrites. Pour com-
 mencer par les Jéronymites d'Espagne, on remarque que le
 Bienheureux Thomas de Sienna, Profès du Tiers-Ordre de
 saint François, qui par modestie s'étoit donné le nom de *Tho-*
 69 *masus*, ou petit Thomas, eut plusieurs Disciples vivans dans
 des hermitages, dont quelques-uns passèrent après sa mort d'I-
 talie en Espagne: les uns, ajoute-t-on, se fixèrent dans le
 Royaume de Valence, les autres dans la Castille, & Vasco dans
 le Portugal, où il étoit né. Ils eurent tous bientôt des Disci-
 ples qui embrassèrent la vie hérémétique, mais les plus illu-
 tres furent ceux de Castille, que l'horreur de la conduite du
 Roi Pierre le cruel obligeoit à chercher des retraites; & dès
 l'an 1370, ils obtinrent l'Eglise de saint Barthélemy à Lupiana
 dans le Diocèse de Tolède, avec toutes les Chapelles & les re-
 venus qui en dépendoient. La résolution qu'ils prirent alors
 d'imiter autant qu'il leur seroit possible saint Jérôme dans sa re-
 traite de Bethléem, fut ce qui leur fit prendre le nom de Jé-
 70 *ronymites*. On ne manqua pas de parler mal de ce nouvel é-
 71 *tablissement*, suivant la coutume, & les Hermites jugèrent à
 propos de prévenir les mal-intentions auprès du Pape, qui
 étoit alors Grégoire XI. Ceux qu'ils lui députèrent étoient
 Pierre-Ferdinand Pécha, auparavant Chambellan de Dom Pier-
 72 *re*, & Pierre de Rome l'un des Hermites venus d'Italie. Le
 Pape approuva leur Institut par une Bulle du 18 Octobre 1373;

leur donna la Règle de saint Augustin, & les Constitutions du
 Couvent de Sainte-Marie du Sepulcre hors des murs de Flo-
 rence, qui étoit de l'Ordre de saint Augustin; il prescrivit aussi
 la forme de leur habillement, donna l'habit aux deux Dépu-
 73 *tez*, reçut leurs vœux solennels, permit au premier, qu'il fit
 74 *Prieur* de Lupiana, de recevoir ceux de tous les Hermites
 75 *d'Espagne*, & d'ériger quatre autres Monastères, pour les unir
 au sien, voulant que les Prieurs fussent triennaux. Ces qua-
 76 *tre Monastères* furent bientôt fondés; & les Hermites du
 Royaume d'Aragon voulant à l'exemple de ceux de Castille
 embrasser la vie cénobitique, en obtinrent aussi le pouvoir l'an
 1374, & ceux de Portugal ne différencèrent pas à demander la
 même permission, qui leur fut accordée. Enfin y ayant, l'an
 1415, vingt-cinq Monastères d'Hermites de saint Jérôme tant
 en Espagne qu'en Portugal, dont celui de Lupiana étoit regardé
 comme le premier, mais sans autre avantage que d'attribuer
 des marques particulières de respect à son Prieur, que les au-
 77 *tres* consultoient assez souvent, les Hermites jugèrent à pro-
 78 *pos* de s'unir en Congrégation, & de tenir des Assemblées gé-
 79 *nérales* pour le gouvernement: ce qui fut exécuté cette année-
 80 *là* même, après que Benoît XIII. qui n'avoit reconnoît encore
 en Espagne, le leur eut permis, & les eut exemptés de la Ju-
 81 *risdiction* des Evêques, sous laquelle les Monastères étoient
 auparavant. Les Papes Martin V, & Innocent VIII confirmè-
 rent depuis ce que Benoît XIII. avoit fait, & leurs Chapitres
 ont toujours continué à se tenir tous les trois ans. C'est tou-
 82 *jours* le Prieur de Lupiana qui est Général. Ce Monastère, quoi-
 83 *que* fort riche, n'est beaucoup moins que plusieurs autres du
 même Ordre. A Notre-Dame de Guadalupe, outre six-vingts
 Religieux, il y a un Séminaire de quarante jeunes Clercs, à
 qui on apprend les Humanités, & les exercices de la vie Clé-
 84 *ricale*; un Hôpital pour les hommes avec plus de quarante ser-
 85 *viteurs*; un Hôpital pour les femmes avec pareil nombre d'O-
 86 *blates*. On y nourrit pendant trois jours tous les Pèlerins en
 quelque nombre qu'ils soient; & on y fait de prodigieuses di-
 87 *stributions* d'aumônes. A Saint-Laurent de l'Escorial; où il y
 a nuit & jour deux Religieux devant le Saint Sacrement, les
 Jéronymites entretiennent un Séminaire de cent quatre-vingts
 jeunes Ecclésiastiques. A Saint-Jérôme de Julie, qu'on appelle
 ordinairement saint Juste, & qui est célèbre par la retraite
 de Charles V, on auroit peine à croire les distributions de blé
 qui s'y font aux pauvres. Il s'en fait d'autres presque aussi con-
 88 *sidérables* dans plusieurs autres Monastères d'Espagne, & ce-
 89 *lui* de Bélem en Portugal est aussi très riche. Cependant tous
 ces Religieux mènent une vie extrêmement austère, & la ré-
 90 *gularité* y a toujours été si bien observée, que c'est d'eux or-
 91 *ginairement* qu'on s'est servi pour la réforme des Congrè-
 92 *gations* Religieuses & des Ordres militaires. On doit aussi ob-
 93 *server* que c'est de leurs aumônes que saint Jean de Dieu fonda
 son premier Hôpital; & qu'il y a eu parmi eux plusieurs hom-
 94 *mes* distingués par leur science, & par les dignités Ecclésiasti-
 95 *ques* qu'ils ont occupées. Il y a quelques Couvens de Reli-
 96 *gieuses*, qui n'ont été incorporés à l'Ordre qu'en 1510, où el-
 97 *les* quittèrent le nom de Béates, embrassèrent la clôture, &
 98 *firent* des vœux solennels. * Joseph de Sigença & François
 de Los Sanctos, *Hist. de l'Ordre de S. Germain*. Pierre Cres-
 99 *cenç*, *Presid. Romain*. l. 1.

La seconde Congrégation de Jéronymites est celle de Lombar-
 die: voici ce qui y donna occasion. Loup d'Olmedo devenu
 l'an 1422 Général des Jéronymites, crut devoir changer beau-
 100 *coup* de choses à leurs observances, qui n'étoient pas assez
 101 *austères* pour lui; & n'ayant pu rien gagner sur l'esprit des Reli-
 102 *gieux*, il demanda l'an 1424, au Pape Martin V, avec qui il
 103 *avoit* étudié dans sa jeunesse, la permission de fonder une nou-
 104 *velle* Congrégation sous le nom de Moines Hermites de saint
 Jérôme, dans les montagnes de Cazalla au Diocèse de Séville,
 ce qui lui fut accordé. Il eut bientôt six Monastères dans les
 105 *montagnes*, où il fit observer avec la Règle de saint Augustin
 des Constitutions très austères, tirées en partie de celles des
 Chartreux; mais étant allé ensuite en Italie, & y ayant acquis
 d'autres Monastères, il voulut se persuader que la Règle de
 saint Augustin ne convenoit pas à des Moines, & en dressa une
 nouvelle, tirée des Ecrits de saint Jérôme, que Martin V ap-
 106 *prouva* l'an 1429. On a quelquefois donné le nom de saint I-
 107 *sidore* à cette Congrégation, parce qu'on donna à Loup d'Ol-
 108 *medo* la riche Abbaye de saint Isidore *del Campo* près de Sevil-
 109 *le*. Sa Règle n'y fut pas observée longtems; & on y reprit
 celle de saint Augustin qu'on y observe encore: on y établit
 aussi les études qu'il en avoit bannies, sous prétexte que la
 science ennuie. Les Monastères qu'elle avoit en Espagne au
 nombre de sept, furent réunis l'an 1595, à celles des Hermi-
 110 *tes* dont on a parlé ci-dessus; mais elle a en Italie dix-sept
 Couvens, dont le principal est celui de saint Pierre de l'Os-
 111 *pitaletto* au Diocèse de Lodi. Le Général qui est Prieur de ce
 Couvent, se qualifie Comte de l'Osptaletto: il porte le man-
 112 *telet* & le camail, se sert d'ornemens Pontificaux, & peut don-
 113 *ner* les Ordres mineurs à ses Religieux. On y tient des Cha-
 pitres généraux tous les trois ans; & outre les Religieux il y a
 parmi eux des Commis, qui se donnent irrévocablement eux
 & leurs biens présents & à venir, droites & actions, à la Congré-
 114 *gation*. * Sigença, *Hist. de l'Ordre de S. Germain*. Pierre Rossi,
 115 *Vita di Lupo d'Olmedo*.

La troisième Congrégation fut fondée l'an 1380, à Monte-
 Bello dans l'Ombrie, par Pierre Gambacorti qu'on nomme ordi-
 116 *nairement* le B. Pierre de Pise, d'où vient qu'on appelle les
 117 *Religieux* qui la composent *Hermites de saint Jérôme de la Congrè-*
 118 *gation du B. Pierre de Pise*. Ce pieux Solitaire ayant rassemblé
 quelques personnes qui vouloient vivre dans les exercices de
 la pénitence, édifia tellement le public avec eux, qu'on lui of-

fit divers établissemens; mais des gens mal intentionnez ayant publié que les auilértez pratiquées par ces bons Hermites étoient au dessus des forces naturelles, & qu'il y avoit du fortillage dans leur fait, trouvèrent trop de gens portez à les croire; & le Fondateur, pour arrêter les poursuites des Inquisiteurs, obtint le 21 Juin 1431, de Martin V une approbation de sa manière de vie. Ces Religieux dressèrent leurs premières Constitutions, & ils les ont encore diminuées par la suite; même l'an 1644, ils s'exemptèrent de l'abstinence perpétuelle. Eugène IV leur permit l'an 1437, de tenir des Chapitres généraux, & de recevoir les Ordres sacrez. L'an 1568, S. Pie V leur ordonna de faire des vœux solennels selon la Règle de S. Augustin, ce qu'ils firent; jusques à leurs vœux avoient été simples. Ils tiennent leurs Chapitres généraux tous les trois ans: on y élit d'abord un Vicaire-Général, entre les mains de qui le Général & les Prieurs se démettent de leurs offices: ensuite tout le Chapitre élit quatre, ou six Pères, qui élient tous les Prieurs; & les Prieurs élus nomment le Général. Ils ont environ quarante Maisons dans les deux Provinces d'Ancone & de Trévise, sans y comprendre les Hermitages de Tyrol & de Bavière, qui s'y unirent en 1695, & où on suit à la lettre les anciennes Constitutions. * Eulèbe Jordan, *Spicilég. Hist. Relig. B. Pet. de Pisis*. Pierre Bonacioli, *Pisana Eremita*.

Il y a eu aussi une autre Congrégation appelée la Société de saint Jérôme, & avec raison, puisqu'on y suivoit des Constitutions tirées des Ecrits de saint Jérôme. Le B. Charles de Montegranci en fut le Fondateur peu après l'an 1360, & il avoit déjà fait quelques établissemens l'an 1406, lorsqu'il obtint la confirmation de son Institut du Pape Innocent VII. Ce même Pape leur avoit permis de faire des vœux solennels: mais l'an 1411, Eugène IV les obligea à en faire de nouveaux selon la Règle de saint Augustin à laquelle il les soumit, & voulut aussi que la Congrégation fût appelée de saint Jérôme de Fieschi, parce que c'étoit dans cette ville qu'étoit leur plus ancienne Maison. Le Fondateur étoit Profès du Tiers-Ordre de saint François, & en avoit conservé l'habit; mais l'an 1460 quelques Religieux en voulurent porter un autre, & l'obtinent, ce qui affoiblit dès-lors la Congrégation, qui a subsisté jusqu'en 1668, où elle fut supprimée par le Pape Clément IX. * Silvano Razzi, *Vite de Santi di Toscana*. Maurolyc, *Mar. Ocean. di tutte le Relig.*

JEROSLAW. Voyez JAROSLAW.
JEROVILIA ou ANFILOCA, en Latin *Argos Amphitochium*, *Amphitochia*, ville de Grèce dans l'Épire, sur l'Aspri, au levant de la ville de Larra. Cette ville est assez grande, & conserve plusieurs vestiges de son antiquité. * Maty, *Diç. Géogr.*

JERRE, en Latin *Jerra*, *Edera*, petite rivière de France; qui coule dans la Brie, & se décharge dans la Seine à Villeneuve-saint-George, environ à quatre lieues au dessus de Paris. * Baudrand.

JERSEY, anciennement *Cæsares Insula*, Isle de la mer de Bretagne. Elle est vers la côte occidentale de la Normandie, vis à vis de la ville de Coutances. Cette Isle, qui appartient aux Anglois, peut avoir dix lieues de circuit, & elle est divisée en douze Paroisses. Elle est défendue par deux châteaux; celui de Montorgueil, qui est sur la côte orientale de l'Isle; & un autre que la Reine Elizabeth fit construire sur une petite Isle, qui est un peu au midi de celle-ci. On y fabrique des bas, de même qu'à Guernesey, autre Isle de la même mer. Et lorsque les Anglois ont la guerre avec leurs voisins, les Armateurs de ces deux Isles incommode beaucoup le négoce des ennemis. Le Bailli de cette Isle juge les procès au dessus de cent écus, & les douze Juges des douze Paroisses connoissent des affaires de moindre importance. On appelle de leurs jugemens non au Parlement d'Angleterre, mais au Roi & à son Conseil privé. Voyez aussi GERSEY.

JERSEY, NOUVELLE JERSEY, ou selon d'autres Nouveau Jersey, autrefois la Nouvelle Suède, est un pais de même température & de même rapport que la Nouvelle York. Il y a quantité de bois fort propres pour la construction des vaisseaux & qu'on transporte en Angleterre, aussi bien que des peaux de castors, de loutres, d'ours & d'élans. La Nouvelle Jersey est au midi de la Nouvelle York dont elle faisoit autrefois partie, & au septentrion du Maryland & de la Pensilvanie, dont elle est séparée par la rivière de Sud ou de Delaware, qui fait une assez belle baye à son embouchure. La mer y abonde en balaines, en maquereaux, &c. Les Sauvages y sont en petit nombre, & vivent en bonne intelligence avec les Anglois qui en tirent quantité de belles peaux. Ce pais produit aussi de beaux chênes, des châtaigniers, des cèdres, des frênes & des sapins, & des arbres fruitiers. On y cultive encore toute sorte de blé, du chanvre, du lin & plusieurs autres plantes. Toutes sortes de volaille & d'oiseaux s'y trouvent en abondance. On y fait un grand trafic de chevaux, de bœufs, de cochons, de grains, de beurre & de fromage, que l'on envoie dans les Isles qui appartiennent aux Anglois dans l'Amérique septentrionale, aussi bien que dans les Isles Canaries, en Espagne & en Portugal. Leur huile de poisson & les nageoires des balaines s'y trouvent en abondance. On y trouve encore la poix, de la résine, & un certain animal nommé Mouton, dont la peau est excellente pour en faire des cuirasses. La Nouvelle Jersey se divise en Est-Jersey & Ouest-Jersey qui contiennent ensemble plusieurs habitations, & les villes ou bourgs de Shrewsbury, de Middletown, de Burgin, de Newark, d'Elizabeth-town, de Woodbridge, de Picatway & de Burlington. Cette Province appartient à quelques Seigneurs Anglois qui la tiennent en hommage des Rois d'Angleterre. *

Martineau du Fleffis, *Nouvelle Géographie*, tome 3. *Gr. Diç. Univ. Holl.*

JERSEY, famille de Comtes en Angleterre. Celui qui fut le premier revêtu de cette dignité, étoit Edouard Villiers Il fut d'abord Ecuier de la Reine Marie II. En 1691, il fut fait Pair d'Angleterre avec le titre de Vicomte Villiers de Dartford & de Baron de Hoo. En 1697, il fut créé Comte de Jersey. Dans la même année il fut un des Plénipotentiaires au Congrès de Ryswyk. Peu de tems après il fut Ambassadeur extraordinaire auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies. En 1698, il succéda au Comte de Portland en qualité d'Ambassadeur extraordinaire à la Cour de France, & après son retour, au Duc de Shrewsbury dans celle de premier Secrétaire d'Etat. En 1700, il fut nommé avec le Comte de Portland pour conclure le Traité de partage par rapport à la succession d'Espagne. Il épousa Barbe, fille de Guillaume Chivins, & Il en eut, 1. Guillaume qui de *Jadib* fille de Frédéric Herne eut Guillaume & Barbe; 2. Henri; 3. Marie, mariée avec Thomas Thynne d'Oldwinfor. * *Gr. Diç. Univ. Holl. Peerage of England* I p. 355. Heylins *Help to English History*, p. 361. *The complete Hist. of England*, tome 3.

* **JERUBBAHAL** ou **JEROBAAL**, nom qui fut donné à Géséon, Juge des Israélites, après qu'il eut mis le feu au Temple de Bahal, & abattu la forêt où cette Idole étoit adorée. Ce mot signifie celui qui a une querelle ou dissent à dompter. * *Juges*, ch. 7. v. 1.

JERUEL, desert de Judée, vis à vis duquel Jofaphat Roi de Juda défit une grande Armée d'Ammonites, Moabites, Iduméens, Arabes & Syriens, qui l'étoient venu attaquer. * *II Chroniq. ou Paralip. ch. 20. v. 16. &c.*

JERVENLAND ou **JERVELAND**, petit pais de l'Estonie, partie de la Livonie, qui n'a rien de considérable que Witenlein, qui en est la capitale. * Maty, *Diç. Géogr.*

JERUSALEM, ville capitale de la Terre-Sainte, que les Turcs appellent Cuts, a eu divers autres noms, comme Ville de David, Cité de Paix, outre ceux qui sont exprimez dans ce dictionnaire.

Alia, Laza, Bethel, Jerosolyma, Solyma, Jebus, Urbs sacra, Jersusalem dicitur, atque Salem.

Elle étoit de la Tribu de Benjamin, quoique considérée comme si elle eût été de celle de Juda; & d'ailleurs tellement peuplée de personnes des familles sacerdotales, qu'on assure que du tems de David & de Salomon, il s'y en trouvoit trente-six mille. Quelques-uns croient que cette ville a eu pour fondateur Melchisedech Roi & Prêtre, qui lui donna le nom de *Salem*; que les Jébusiens la prirent depuis; qu'ils y bâtirent une forteresse, dite *Jebus* de leur nom; & que de ce même nom & de celui de *Salem*, on fit celui de *Jersusalem*. Au reste, cette forteresse de Jébus n'empêcha pas Josué de prendre la ville vers l'an 2584 du Monde, & 1451 avant Jésus-Christ, & de faire mourir le Roi Adonisedech, avec quatre autres Princes ses allies, qui se voulaient opposer au progrès de ses armes. Depuis la mort de Josué, les Jébusiens s'en rendirent encore maîtres; mais ce fut pour peu de tems, parce que les Israélites l'emportèrent d'abord, à la réserve de la forteresse de Jébus, qui étoit la haute partie de la ville, & qui se nomma depuis la *Citadelle de Sion*; car les mêmes Jébusiens la tinrent jusqu'au tems de David, qui la prit l'an 2988 du Monde, & 1047 avant Jésus-Christ, & lui donna le nom de *Cité de David*; d'où vient qu'encore qu'elle appartint aux Benjamites, étant de leur partage, elle fut comptée pour être de celui de Juda. Les Israélites y demeurèrent, durant tout le tems qui précéda cette dernière conquête, avec les naturels du pais, soit parce qu'ils ne pouvoient pas aisément les en chasser, soit parce qu'ils ne vouloient pas l'entreprendre. Salomon fit élever divers édifices à Jérusalem, tels que le Temple, une Maison Royale appelée la *Maison du Liban*, & quelques autres. Après sa mort, Sésac ou Sésotris, Roi d'Egypte, prit la ville & la pillula sous le règne de Roboam l'an 3064 du Monde, 971 avant Jésus-Christ. Elle fut encore prise par Joas, Roi d'Israël, sous le règne d'Amasias, Roi de Juda; par les Assyriens, du tems de Manasses; & par Nabuchodonosor, Roi de Babylone, sous le règne de Jéchonias. Ce Roi Babylonien y laissa Sédécias, qu'il établit Souverain; mais depuis il revint à Jérusalem avec une Armée formidable, & après un siège assez long, il emporta encore Jérusalem. Ce siège commença le dixième jour du dixième mois de l'an 3447 du Monde, 588 avant Jésus-Christ, & la ville fut prise deux ans après, le cinquième jour du quatrième mois. Les Babylooniens entrèrent par la porte des poissons, & se rendirent le neuvième entièrement maîtres de la ville, mirent tout à feu & à sang, & commirent tous les excès dont des Barbares victorieux sont capables. Nabuzardan fit mettre le feu au Palais du Roi, au Temple, & aux autres édifices, & fit démolir les murailles: de sorte que cette ville fut entièrement ruinée. Soixante & dix ans après, l'an 3498 du Monde, 527 avant Jésus-Christ, Cyrus renvoya les Juifs captifs dans la Judée, où ils rétablirent, sous Zorobabel & Hédras, Jérusalem & le Temple. Cette ville fut encore reprise & pillée par Antiochus Epiphane, l'an 3867 du Monde, 168 avant Jésus-Christ; mais peu de tems après, Judas Machabée la recouvra. D'autres Princes de Syrie s'efforcèrent de la soumettre, quoiqu'inutilement. Pompée irrité contre les Juifs, souffrit que ses Soldats y fissent des défordres extrêmes l'an 64 avant Jésus-Christ; & Hérodé *Ascalonite* l'ayant emportée, y fit de grands ravages l'an 37 avant l'Ere Chrétienne. Il est vrai que dans la suite il la répara par des édifices somptueux qu'il y fit élever. Cette ville, loin de profiter des avertissemens de Jésus-Christ, contribua à son crucifiement.

vement. Cette ingratitude criminelle attira sur elle & sur ses Habitans une punition si terrible, qu'on auroit peine à en marquer de semblable. Jésus-Christ la prédit à ces femmes, que le malheureux état où il étoit, faisoit pleurer, lorsque les Juifs le traînoient sur la montagne du Calvaire pour l'y attacher en croix. Il les avertit de ne point jeter de larmes pour lui, mais de les répandre pour elles mêmes & pour la ville de Jérusalem, qui devoit bientôt sentir les effets de la vengeance divine. Cela fut bientôt exécuté, & les derniers malheurs de cette ville l'accablèrent l'an 70 de l'Ère Chrétienne. Tite assiégea Jérusalem au tems de la solennité de Pâques, qui avoit attiré une infinité de peuple de tous les endroits de la Judée. Après quatre mois il se saisit du Temple, le samedi quatrième jour d'Avril; mais avant cette prise, les vivres étoient tellement diminués qu'après avoir eu recours aux choses les plus sales, la chair humaine fut employée pour la nourriture des hommes. Une mère tua un enfant qui pendoit à sa mamelle, & prolongea sa vie de quelques jours aux dépens de celle qu'elle lui avoit donnée. Le Temple fut brûlé, & Tite donna permission aux Soldats de brûler la ville, qui éprouva alors tout ce que le pillage & les flammes ont de plus horrible. La plus haute partie, appelée la *Porte de Sion*, se pouvoit défendre longtems. Dieu la livra à l'asségeant, de sorte que le huitième de Septembre, jour de Sabbat, il fut maître absolu de Jérusalem, après quoi elle fut entièrement dévorée par les flammes. A peine demeura-t-il quelques traces de cette superbe ville, qui avoit été la Reine de l'Orient & le Siège de la Religion pendant plus d'onze cents ans, depuis que David y avoit mis le trône de ses successeurs. Tite fit entièrement ruiner cette meurtrière des Prophètes, exécutant ce qui avoit été prédit par le Fils de Dieu, qu'on n'y laisseroit point pierre sur pierre.

L'an 132 de Jésus-Christ l'Empereur Adrien commença à faire rebâtir Jérusalem, & envoya des troupes contre les Juifs, qui se révoltèrent sous la conduite d'un insigne Imposteur, nommé *Barcochabas*. Ils avoient fait une seconde ville sous terre, afin de s'y pouvoir retirer lorsqu'ils seroient pressés; mais leurs précautions furent inutiles, & les Romains les battirent tant de fois, que la Judée se trouva presque tout à fait déserte. Adrien interdit aux Juifs l'entrée de Jérusalem; & Eusebe même ajoute qu'il leur défendit de la regarder de loin, & de quelque lieu éminent, tant il avoit de haine contre ce Peuple rebelle & opiniâtre. Il donna à cette ville le nom d'*Ælia Capitolina*; & pour la profaner tout-à-fait, il fit mettre sur la porte de Bethléem la sculpture d'un pourceau, qui étoit l'animal le plus en horreur à cette Nation. L'Empereur ne se contentant pas de cette marque de servitude, y bâtit un Temple en l'honneur de Vénus sur le mont Calvaire; un autre à Jupiter, au lieu de la résurrection de Jésus-Christ; & un autre pour Adonis dans Bethléem. Tous ces Temples subsistèrent jusques au tems de Constantin. On dit que ce fut alors que le mont Calvaire fut enfermé dans la ville; comme avant sa ruine elle en renfermoit quatre, qui étoient les monts de Sion, de Gion, d'Acra, & de Moria, qui est celui sur lequel Abraham alla pour sacrifier son fils Isaac. L'Empereur Constantin le Grand repeupla Jérusalem, & l'embellit de divers édifices saints, depuis que sa mère y eut trouvé le bois sacré de la Croix. Sous l'empire d'Héraclius, Jérusalem fut emportée par Chosroës II, Roi de Perse, l'an 614. Depuis, dans le VII & dans le VIII siècle, cette ville, & toute la Terre-Sainte, fut presque toujours la proie des Sarazins successeurs de Mahomet, jusqu'au tems de Charlemagne, auquel Aaron, Roi de Perse, donna ce pays en 807, avec le Sépulture du Fils de Dieu, se réservant seulement le titre de son Lieutenant. Après la mort de ce grand Monarque, qui est le premier Roi d'Occident qui ait été fait Seigneur du saint Sépulture, les Infidèles y continuèrent leurs tyrannies avec la même barbarie. Les Princes François, qui prirent la croix au Concile de Clermont l'an 1096, entreprirent la conquête de la Terre-Sainte sur la fin du XI siècle; & sous le commandement de Godofroi de Bouillon, ils se rendirent maîtres de Jérusalem le 15 Juillet 1099. C'est ce qui donna commencement au Royaume de Jérusalem, dont le même Godofroi fut le premier Monarque. Il eut divers successeurs, que les Sarazins inquiétèrent par des guerres continuelles. Sous le règne de Gui de Lusignan, mari de Sibille, qui avoit hérité de ces Etats, Saladin Roi de Syrie & d'Égypte, après avoir remporté plusieurs victoires sur les Chrétiens, leur arracha enfin Jérusalem le deuxième Octobre 1187, & toute la Terre-Sainte, à la réserve de Tyr, Tripoli, Antioche, & quelques fortes places. Ainsi au bout de 88 ans finit le Royaume de Jérusalem, dont le titre a passé par diverses familles de Princes, & qui fait partie aujourd'hui des Etats du Grand-Seigneur. Lorsqu'on apprit cette funeste nouvelle en Europe sur la fin de la même année 1187, la douleur fut universelle. Les Princes Chrétiens, & surtout les Rois de France, ont souvent mis des troupes en campagne, pour retirer cette ville des mains des Infidèles; & mille obstacles se sont toujours opposés à leurs bons desseins & à ceux des autres. Alir Sultan d'Égypte en 1288, enleva plusieurs villes aux Chrétiens; de sorte qu'il ne leur restoit plus que le pays de Saint-Jean-d'Acre, ou Ptolémaïde, que le Sultan Melec-Arafé, qui avoit succédé à Alir, assiégea en 1291, & qu'il emporta d'assaut le 19 Mai, après quarante jours d'attaque continuelle. Il massacra tous ceux qui étoient dedans, à la réserve de ceux qui se purent sauver dans les vaisseaux. Depuis la perte d'Acre, il n'est plus passé en Jérusalem de troupes Chrétiennes, mais seulement des Pèlerins; ainsi ce saint héritage resta sous la puissance des Califes, ou Princes d'Égypte, jusqu'en 1517, que Sélim I, Empereur des Turcs, s'en rendit maître. Les Relations que nous avons aujourd'hui du Levant, nous assurent

que Jérusalem est peu peuplée; que la plus grande partie des Habitans consiste en la milice du Gouverneur & les Officiers du Cady; & qu'il y a grand nombre de Dervis, de Santons & d'autres Religieux Turcs qui y servent leurs Mosquées. Les autres Habitans, outre les Turcs, sont des Arabes, des Juifs, des Chrétiens schismatiques, des Grecs, des Arméniens, des Maronites, des Abylins, des Nestoriens, &c. & des Latins presque tous Religieux de saint François, qui y ont la belle Maison de Saint-Sauveur, & une Habitation dans le saint Sépulture.

TEMPLE DE JERUSALEM.

David ne pouvant se résoudre à occuper un Palais bâti de cèdre, pendant que l'Arche étoit sous des tentes, forma le dessein d'un Temple magnifique, où elle seroit dans une demeure ferme & arrêtée. Les préparatifs de cet édifice furent faits; & les Rois ses voisins y contribuèrent des matériaux les plus rares de leurs pays; mais Dieu se contenta de sa bonne volonté, & ne voulut pas qu'ayant les mains sanglantes de tant de guerres qu'il avoit faites, il lui bâtît un Temple de paix. Nathan lui apporta cette nouvelle de sa part, & David obéit avec une parfaite soumission. En mourant, il assembla les principaux des Juifs; & entre grand nombre d'instructions qu'il leur donna, en leur recommandant l'obéissance à son fils Salomon, il les exhorta de contribuer libéralement avec lui à la magnificence du Temple. Il l'exhorta lui-même à cette glorieuse entreprise, dont il avoit fait tous les préparatifs. Comme Salomon n'eut rien tant à cœur que la construction du Temple, il ordonna à ses Sujets de lui fournir trente mille Ouvriers, & distribua en telle sorte l'ouvrage auquel il les employa, que ce travail ne leur pouvoit être à charge. Il y avoit, outre ceux-là, soixante & dix mille Étrangers habituez dans le Royaume, qui portoient des pierres & autres matériaux; & quatre-vingt mille autres, qui étoient Massons; & entre ceux-ci il y en avoit trois mille deux cents, qui étoient comme les Maîtres des autres. Ce Prince commença à bâtir le Temple en la quatrième année de son règne; qui étoit le 3023 du Monde, 1012 avant Jésus-Christ, au second mois des Hébreux, nommé *Tisri*, qui revient en partie à notre Avril. Ce merveilleux édifice avoit soixante coudées de longueur & autant de hauteur; sa largeur étoit de vingt. Le dedans étoit tout couvert de bois de cèdre, avec des feuillages dorés qu'on tailla dans le bois; & l'on ne pouvoit rien voir ni de si riche, ni de si magnifique. Salomon fit encore faire un très grand nombre de vases extrêmement riches, dont nous avons la description dans l'Écriture & dans Joseph; mais entre ces Ouvrages, qui ne furent achevez qu'avec une dépense infinie, il y en avoit un qui mérite une description particulière. C'étoit un vase d'airain, qui avoit cinq coudées de haut, dix de large, & trente de tour. Il pouvoit tenir près de trois cents muids d'eau, pour parler selon nos mesures. Il étoit appuyé sur douze bœufs d'airain, dont trois regardoient l'orient, trois l'occident, trois le septentrion, & trois le midi. Il étoit enrichi de toutes sortes d'ornemens, de festons, de représentations d'animaux, & de tout ce que les plus excellents Ouvriers y avoient pu faire. Ce grand vase, ou, selon l'Écriture Sainte, cette Mer, servoit à purifier les Prêtres quand ils entroient, pour exercer les fonctions de leur Ministère, comme Moïse avoit fait autrefois un grand bassin de cuivre pour le même sujet. Lorsque Salomon eut achevé l'édifice du Temple, & ce qui étoit nécessaire pour le culte des sacrifices, il pensa à le dédier, & à y faire transporter l'Arche du lieu où Dieu l'avoit fait mettre. Pour rendre cette cérémonie plus auguste, il assembla tout son peuple, qui se trouva en foule à cette translation. Le Roi marchoit lui-même devant l'Arche, qui étoit portée par des Prêtres, & offrit des sacrifices sans nombre. Lorsqu'ils furent arrivés au Temple, les Prêtres portèrent l'Arche dans le Sanctuaire, & dans le lieu le plus intérieur, qui lui avoit été préparé; & lorsqu'ils en furent sortis, une nuée remplit aussitôt le Temple; de sorte que les Prêtres ne purent y rester. Cette cérémonie dura quinze jours, parce qu'elle se trouva jointe à la Fête des Tabernacles, qui ajouta encore huit jours aux jours de la dédicace; ensuite de quoi Salomon renvoya tout le peuple, après avoir offert dans cette solennité vingt-deux mille bœufs & six-vingt mille brebis. Voilà quelle fut la dédicace de ce Temple si superbe & si mystérieux en lui-même, que Salomon accompagna de tout ce qui étoit nécessaire au culte de Dieu, & aux cérémonies de ses sacrifices. Séfac, Roi d'Égypte, pilla le Temple, après avoir pris Jérusalem sous le règne de Roboam. Nabuchodonosor le pilla aussi, & le fit brûler; mais Cyrus renvoya les Juifs à Jérusalem, sous la conduite de Zorobabel, & ils rebâtirent avec sa permission, puis avec celle de Darius, la ville & le Temple. Depuis, le Roi Antiochus Epiphane le pilla entièrement & le profana. Judas Machabée le purifia avec un soin extrême, Hérode l'Asiatique le rebâtit presque tout entier avec une somptuosité digne non-seulement d'un Roi de Judée, mais d'un Empereur de toute la Terre. Lorsque Jérusalem fut prise par les Romains sous Tite, ils le profanèrent par des sacrifices impies; tous les Prêtres qui s'y étoient cachés, en furent tirés pour être conduits à la mort. Enfin cet incomparable édifice fut réduit en cendres le dixième jour du mois d'Avril. Il avoit été brûlé à même jour par Nabuchodonosor. Josephé compte pour sa durée jusqu'à cet incendie 1130 ans, sept mois & 15 jours, depuis sa première fondation par Salomon; & 639 ans, 45 jours depuis sa réparation sous Zorobabel. Tite fit bâtir à Jérusalem un Temple à Jupiter *Capitolin*; & imposa aux Juifs, pour cet édifice, le tribut que Dieu leur avoit ordonné

de payer pour le Temple. Ce tribut se payoit encore du tems d'Origène. Sous l'Empire de Julien l'Apôstat, les Juifs obtinrent de ce Prince la permission de rebâtir le Temple, & en creusèrent les fondemens; mais lorsqu'ils voulurent commencer l'édifice, il en sortit à plusieurs fois des globes de feu, qui brûlèrent quelques Ouvriers & tous les matériaux; de sorte qu'enfin ils furent contraints d'abandonner l'ouvrage. Par vanité ils avoient fait des hoyaux, des pèles & des hottes d'argent. De plus, un tremblement de Terre renversa plusieurs portiques publics, sous lesquels les Juifs furent accablés, & poussa dehors les vieux fondemens du dernier Temple. Nous avons dit ailleurs que sur la montagne de Garisim on avoit bâti un Temple semblable à celui de Jérusalem, & que Jean Hircan le démolit. Plusieurs Chrétiens se font appliqués à ramasser & à expliquer ce que l'on trouve dans l'Ecriture-Sainte & dans les Ecrits des Juifs, touchant la manière dont le Temple étoit fait. Les principaux sont, *Vallartand*, dans son Commentaire sur Ezechiel; *Louis Cappel*, dans son Abrégé de l'Histoire Judaïque; *Constantin l'Empereur*, sur le Traité du Talmud, intitulé, *Middah*; *Jean Lightfoot*, dans un Livre exprès, qui est dans le premier tome de ses Oeuvres imprimées à Rotterdam; & le Père *Bernard Lamy* Prêtre de l'Oratoire.

EGLISE DE JÉRUSALEM.

L'Eglise de Jérusalem établie par les Apôtres a toujours été estimée la première du Monde en ancienneté, mais non pas en dignité. Elle fut sanctifiée par la mort du Sauveur, par la descente du S. Esprit, par la prédication des Apôtres, & par le martyre de saint Jacques le Mineur, son premier Evêque. Cependant elle fut soumise depuis à celle de Césarée, comme il paroît par le septième Canon du Concile de Nicée, où on lit cette Ordonnance: *Mos antiquus obtinuit, ut Ælia, id est, Jerusalem Episcopus honoraretur, sicut Metropolis propriâ dignitate.* C'est à raison de la fondation qu'on la nomma la Mère des Eglises, & que ses Prélats se font souvent efforcés de se rendre Primats de la Palestine. Nous apprenons d'une Eplre de S. Léon à Maxime d'Antioche, que les Pères du Concile d'Ephèse s'étant laissés emporter aux sollicitations de Juvenal, Evêque de Jérusalem, contre l'Evêque de Césarée, pour la Primatie de la Palestine, S. Cyrille & les autres Légats Apostoliques s'y opposèrent, pour conserver l'ordre établi dans le Concile de Nicée à l'égard de ces deux Sièges. Nous voyons dans la même Eplre de ce Pape (c'est la 62, qui commence, *Quantum dilectionis tua placet*) que Juvenal vint à bout de ses desseins, dans le Concile de Chalcedoine, où il fut ordonné dans la huitième Session, qu'à l'avenir Antioche auroit sous soi les deux Phénicies & l'Arabie, & que Jérusalem auroit les trois Palestines. Les Légats du Pape approuvèrent cette décision, & les Commissaires prononcèrent qu'elle seroit exécutée; mais les Evêques de Jérusalem ne jouirent de cet avantage, & ne tinrent rang de Primats que dans le cinquième Concile Général, qui est le second de Constantinople, assemblé en 553; car Guillaume de Tyr nous apprend qu'après la condamnation des trois Chapitres, les Prélats soumièrent à l'Eglise de Jérusalem les Métropoles de Césarée en Palestine & de Scythopolis, qui dépendoient auparavant du Patriarche d'Antioche, & celle de Beryte & de Rubens de Syrie, qui étoient sous le Siège d'Alexandrie. Dans le Concile de Nicée, on avoit accordé le titre & le rang de Patriarche pour la séance à l'Evêque de Jérusalem, mais on avoit conservé la juridiction au Métropolitain de Césarée; de sorte qu'il étoit Patriarche sans Suffragans. Les Prélats du cinquième Concile Général, jugeant que cela étoit contre la bienséance, & voulant honorer la première Eglise du Monde, lui avoient soumis les Sièges que nous venons de nommer. L'Empereur, pour consoler Césarée de la perte qu'elle faisoit, lui rendit la dignité de ville Proconsulaire, dont elle avoit joui auparavant. L'Eglise de Jérusalem a eu des Prélats de grande réputation, & a souffert diverses persécutions sous les Idolâtres, sous les Hérétiques, sous les Sarrasins, & sous les Turcs.

CONCILES DE JÉRUSALEM.

L'Eglise de Jérusalem n'a pas seulement l'avantage d'être la plus ancienne de toutes les Eglises; mais elle a encore celui d'avoir eu les Apôtres & les Fidèles assemblés en Concile. La première de ces Assemblées Ecclésiastiques, marquée dans le premier Chapitre des Actes des Apôtres, se fit pour l'élection de Mathias à la place de Judas. Saint Pierre se levant au milieu des Disciples, qui étoient environ fix-vints, leur proposa la nécessité de nommer quelqu'un pour tenir la place de Judas. Joseph appelé Barabas surnommé le Juste, fut présenté avec Mathias; & le sort tomba sur ce dernier. La seconde Assemblée se fit pour l'élection des Diacres, comme on le voit dans le sixième Chapitre des Actes. Ce fut au sujet des Grecs, qui murmuroient contre les Hébreux, de ce que leurs veuves étoient méprisées dans la dispensation des aumônes. Pour cela les Apôtres assemblèrent l'an 34 les Disciples, & leur firent trouver bon de choisir sept hommes d'une probité reconnue, pour leur confier ce Ministère: ce qui fut exécuté, & les Apôtres leur imposèrent les mains. La troisième Assemblée Ecclésiastique, qu'on nomme proprement le Concile de Jérusalem des Apôtres, a été la plus importante. Elle fut tenue l'an 49 ou 50 de Jésus-Christ, au sujet des observations légales, auxquelles on vouloit obliger les Gentils: ce qui est exprimé dans les Actes des Apôtres, c. 15. où il est marqué que quelques-uns, qui étoient venus de Judée à Antioche, y enseignoient que ceux qui n'étoient pas circoncis selon la Loi de Moïse, ne

peuvoient être sauvés. S. Paul & S. Barnabé s'élevèrent contre ceux qui publioient cette doctrine, & vinrent à Jérusalem proposer cette question aux Apôtres, qui s'assemblèrent en Concile. S. Pierre y parla le premier, & la Lettre écrite à ceux d'Antioche fut conçue en ces termes: *Il a semblé bon au Saint Esprit & à nous, de ne vous point imposer d'autres charges que celles qui sont nécessaires, &c.* Quelques Auteurs mettent entre les Conciles tenus par les Apôtres, cette Conférence dont il est parlé dans le 21. Chapitre des Actes, où nous voyons que quelques Chrétiens qui judaïsèrent, ayant fait courir le bruit que saint Paul étoit ennemi mortel de la Loi de Moïse, saint Jacques lui conseilla de témoigner publiquement le respect qu'il portoit à la Religion de ses pères. Il le fit, en se purifiant comme les Nazaréens, avec quatre hommes qui se purifioient, & il contribua même à la dépense pour eux. Saint Narcisse, Evêque de Jérusalem, s'assembla en Concile, avec quatorze autres Evêques, environ l'an 197. Ce fut sous le Pontificat du Pape Victor I. pour la célébration de la Fête de Paque. Vers l'an 335, l'Empereur Constantin le Grand fit savoir aux Prélats d'Orient assemblés à Tyr, de se transporter à Jérusalem, pour la dédicace d'un magnifique Temple, qu'il avoit fait bâtir près du tombeau du Fils de Dieu. Eusèbe nous apprend que la consécration s'en fit avec toutes les cérémonies Ecclésiastiques; & que pendant les jours qui furent fêtes pour ce sujet, entre les Prélats assemblés, les uns prêchoient, les autres faisoient des conférences, & expliquoient l'Ecriture. Ceux qui n'avoient pas ces dons, vaquoient à des consécérations mystiques, comme parle Eusèbe. Lorsque les Evêques Orthodoxes se furent retirés de Jérusalem, les partisans d'Arius, qu'on nomma Eusébiens, s'y voyant les maîtres, y tinrent un Synode, & reçurent à la communion Ecclésiastique le même Hérétique Arius. D'autres croyent que cette Assemblée est la même que celle de Tyr, laquelle saint Athanasie appelle *Exordium Synodorum Arianorum*, ou du moins n'en est que la suite. L'an 350, Maxime de Jérusalem assembla un Synode, où ceux qui avoient souffert à Tyr à la déposition de saint Athanasie, désavouèrent par des déclarations publiques tout ce qu'ils avoient dit ou fait contre son honneur, l'attribuant à la violence que leur avoient faite les Ariens & les Eusébiens: c'est ce que saint Athanasie assure dans l'Eplre qu'il écrit aux Solitaires, & c'est ce qui doit convaincre d'imposture Socrate, lequel assure le contraire. Juvenal, Prélat de cette ville, célébra en 454, un Concile Provincial, pour y établir la Foi Orthodoxe, & pour y faire recevoir le Concile de Chalcedoine. Les Evêques écrivirent une Lettre synodale aux Prêtres & aux Moines de la Palestine, pour les avertir de ce qui avoit été ordonné, & pour les exhorter à demeurer fermes dans la doctrine Catholique. Nous avons une Eplre synodale d'un Concile assemblé à Jérusalem en 518, au commencement du règne de Justin. L'an 526, Pierre, Evêque de Jérusalem, après avoir reçu des Lettres de Mennas, Patriarche de Constantinople, qui lui apprennoient que Sévère d'Antioche, Pierre d'Apamée, & Zoara, avoient été condamnés avec les autres Acéphales dans un Synode tenu dans sa ville, en assembla un, où tout ce qui avoit été fait dans celui de Constantinople fut reçu & confirmé. En 533, on célébra à Jérusalem un Synode, où le cinquième Concile Général fut approuvé. C'est dans cette dernière Assemblée qu'on avoit confirmé aux Prélats de Jérusalem la dignité de Patriarches. Sophrone, élu Patriarche en 633 après Modeste, tint un Synode contre les Monothélites, & envoya les Actes au Pape Honorius & à Serge de Constantinople. Nous trouvons dans les Recueils des Conciles un Synode tenu à Jérusalem environ l'an 726, contre des Hérétiques nommez *Agonylites*, qui prioient toujours debout. Guillaume de Tyr fait mention de celui où Daibert fut fait Patriarche. Il fut tenu après la prise de Jérusalem par les Croisés, sous Godefroy de Bouillon, en 1099. Le même parle d'un autre Concile célébré pour un semblable sujet en 1107; d'un autre assemblé contre l'Empereur Henri IV, qui usurpoit les biens Ecclésiastiques, en onze cents onze; d'un autre contre Arnoul Intrus sur le Siège Patriarcal, en 1135; & d'un autre assemblé en 1136 ou 1142, par Albéric, Légat du Saint Siège, pour la dédicace d'une Eglise. L'on y disputa contre Maxime, Evêque Arménien.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des Patriarches de JÉRUSALEM.

Commencement de leur Episcopat.	Année de J. C.	Tems de leur Episcopat.
33.	Saint Jacques le Mineur, martyrisé en	60.
60.	Saint Siméon fils de Cléophas.	47.
107.	Julie I.	4.
111.	Zachée ou Zacharie.	
	Tobie.	
	Benjamin I.	
	Jean I.	
	Matthias.	
	Benjamin II.	
	Philippe.	
	Sénèque.	
	Julie II.	
	Lévi.	
	Ephrem.	
	Judas.	

On ne fait point les années de chaque Pontificat de ces Evêques, ni quand ils ont commencé ou fini.

Ici finit la succession des Evêques de Jérusalem de la Nation Juive. Suit celle des Evêques de Jérusalem, qui n'ont point été de cette Nation.

Commencement de leur Episcopat. Ans de J. C.

Tems de leur Episcopat.

125.	Marc.	} On ne fait point le tems du Pontificat de ces Evêques.
	Cassien.	
	Publius.	
	Maxime I.	
	Julien I.	
	Gajan.	
	Symmachus.	
	Caius.	
	Julien II.	
	Capiton.	
185.	Maxime II.	} mort en 253.
	Antoine.	
	Valens.	
	Dulchien.	
	S. Narcisse.	
	Dius.	
	Germanion.	
	Gordius.	
	S. Narcisse rétabli.	
212.	Alexandre.	
253.	Mazabanès.	36.
260.	Hyménée pendant	2.
296.	S. Zambdas.	14.
318.	Hermon ou Thermon.	19.
312.	S. Macaire I.	20.
331.	Maxime III.	35.
351.	S. Cyrille.	30.
386.	Jean II.	13.
416.	Parachile ou Praille.	29.
429.	Juvénal.	20.
457.	Anastase.	8.
477.	Martyrius.	7.
485.	Salluste.	21.
492.	Elie, chassé par Sévère Hérétique.	12.
513.	Jean III.	20.
525.	Pierre.	8.
545.	Macaire II.	11.
553.	Eustochius.	7.
564.	Macaire rétabli.	22.
571.	Jean IV.	8.
593.	Amoros ou Hamos,	8.
601.	Hésychius.	8.
609.	Zacharie.	
	Modestus.	
633.	Sophrone,	mort en 636.
Le Siège ne fut pas toujours rempli sous le règne des Sarazins, & on connolt seulement quelques Patriarches.		
759.	Théodore.	
787.	Elie.	
795.	Jean V.	
802.	Thomas.	
1006.	Oreste.	
1088.	Siméon.	
Dalbert, premier Patriarche après la prise de Jérusalem par les Latins, l'an 1099.		
1107.	Gibelin.	
1112.	Arnoul ou Arnulphe.	
1118.	Guarimond.	
1128.	Etienne.	
1130.	Gillaume.	
1146.	Fulcher.	
1159.	Amauri.	
1180.	Héraclius.	
	Albert.	
	Thomas I.	
	Robert.	
	Jacques.	
1204.	Albert.	
1263.	Gillaume.	
1272.	Thomas Agni.	
1278.	Elie.	
1288.	Nicolas d'Hanapes.	
1294.	Raoul de Granville.	
1306.	Antoine.	
1329.	Pierre de la Palu.	
1382.	Bertrand de Chanac.	

On ne donne de ces neuf derniers Patriarches que ceux qui sont bien connus.

Pour ne rien oublier de ce qui regarde Jérusalem, voici une Table des Rois qui ont régné depuis GODEFROI de Bouillon; car pour les autres, nous les marquons sous le nom des Juifs. Nous finirons cette succession en la personne de JEAN de Brienne; parce que l'Empereur Frédéric II, qui épousa Yolande, fille du même Jean, & ceux qui en ont porté le titre après lui, n'ont pas possédé un pouce de terre dans la Palestine.

SUCCESION CHRONOLOGIQUE des ROIS de JERUSALEM.

Commencement du Règne.

Durée.

1099.	Godefroi de Bouillon,	un an.
1100.	Baudouin I.	18.
1118.	Baudouin II, dit du Bourg,	13.
1131.	Foulques, Comte d'Anjou & Melifende,	11.
1142.	Baudouin III.	21.
1163.	Amauri I.	11.
1174.	Baudouin IV, dit Mézel ou le Ladre,	12.
1186.	Baudouin V.	1.
1187.	Gui de Luzignan & Sibylle,	8.
1195.	Amauri II.	11.
	Henri Comte de Champagne.	
1209.	Jean de Brienne,	jusqu'en 1223.

Nous avons déjà remarqué que Jean de Brienne maria en 1223, sa fille Toland à l'Empereur Frédéric II, & qu'après que ce dernier eut été couronné à Tyr, il fut obligé de lui céder tous les droits qu'il avoit sur le Royaume de Jérusalem, à cause de sa fille, quoiqu'il eût été convenu qu'il en jouiroit pendant sa vie. Cependant ceux qui voudront savoir plus à fond tout ce qui regarde la ville de Jérusalem, & le Temple de Salomon, consulteront les Livres de l'écriture-Sainte, & surtout ceux des Rois. On trouvera aussi plusieurs choses remarquables touchant le Gouvernement de l'Eglise de Jérusalem du tems des Apôtres & de ses premiers Evêques, dans le Chapitre 3. de la Dissertation de Henri Dodwel, de *Yare Latiorum Sacerdotali*, imprimée à Londres en 1686. * Joseph, *Antiq. Judaïq. & Guerre des Juifs*. Busebe. Socrate. Théodoret. Sozomène. Orose. Bède. Guillaume de Tyr. Le Recueil intitulé, *Gesta Dei per Francos*. Jacques de Vitri. Bochart, *Geogr. Sacra*. Adrichomius, *Deser. Terra Sancta*. Torniel & Sallian, in *Annal. Vet. Test.* Baronius & Sponde, in *Annal. Ecclési.* Les Voyages de la Terre-Sainte, &c. Echarde, *Script. Ord. Præd.* tom. 1. p. 427.

* JERUSCA, fille de Tîadok & mère de Jotham, fils de Hoziar Roi de Juda. * II ou IV Rois, ch. 15. v. 33.
* JERXHEIM & JORKEM, château fortifié dans le Duché de Brunfwik, au sud-est de la ville de Brunfwik dont il est éloigné d'environ huit lieues.

JES.

JESAAR. Voyez JITSHAR.

JESABEL. Voyez JEZABEL.

JESANA. Voyez JESCANA.

JESANJA, fils d'un Mahacathite: 2. Fils de Jérémie: 3.

Fils de Scaphan: 4. Fils de Hazur. Voyez JAAZANJA.

JESANJA, fils de Hofcahja. Voyez JEZANJA.

JESBA. Voyez JISCBAB.

JESBAAM. Voyez JASCOBHAM.

JESBACASSA. Voyez JOSCBEKASCA.

JESBIBENOB. Voyez JISCBIBENOB.

JESBOAM fils de Zabdiel. Voyez JASCOBHAM.

JESBOC. Voyez JISCBAB.

* JESCANA, ville de la Tribu d'Ephraïm, qui en avoit d'autres sous sa dépendance. Abija Roi de Juda la prit à Jeroboham Roi d'Israël. * II Chroniq. ou Paralip. ch. 13. v. 19.

* JESCARELA, ou ISREELA, sa famille étoit la septième des vingt-quatre Familles des Lévites. * I Chroniq. ou Paralip. ch. 25. v. 14.

* JESCEBAB, ou ISBAAB, Chef de la quatorzième Famille, dans l'ordre des Sacerdotales, chez les Juifs. * I Chroniq. ou Paralip. ch. 24. v. 13.

JESCEN. Voyez HASCEN.

* JESCER, Israélite, fils de Caleb & de Hazuba, femme de Caleb, de la Tribu de Juda. * I Chroniq. ou Paralip. ch. 2. v. 18.

JESCHA, ou ISCHA: plusieurs croyent que c'est la même que Sara; mais Sara n'est jamais nommée Jescha, & Abraham dit de Sara qu'elle étoit fille de son père, mais non pas de sa mère. Les Hébreux enseignent communément que Sara étoit fille de Tharé, & Saïdes Batricides, Patriarche d'Alexandrie, dit, sur la tradition des Orientaux, que Tharé épousa en premières noces Jona, dont il eut Abraham, & en secondes noces Tibrina, dont il eut Sara. Or Jescha étoit fille d'Aran, sœur de Loth, & nièce d'Abraham. * Genèse, ch. 11. v. 29. D. Calmet, *Diâ. de la Bible*.

JESCIAS. Voyez HASCABJA.

* JESCIMON, ville & forêt dans la Tribu de Juda. David fut quelquefois près de cette forêt, lorsqu'il étoit poursuivi par Saül. * I Samuel, ou I Rois, ch. 23. v. 24.

* JESCISCAI, ou JESESI étoit fils de Jahdo & père de Micaël, de la Tribu de Gad. * I Chroniq. ou Paralip. ch. 5. v. 14.

* JESCUAH, Lévite, fut Chef d'une Famille, & il lui échut le neuvième fort dans les fonctions Sacerdotales. * I Chroniq. ou Paralip. ch. 24. v. 11.

* JESCUAH, Lévite, étoit commis du tems d'Ezéchias, Roi de Juda, sous la conduite de Coré, pour distribuer aux autres Lévites leurs portions des choses qui étoient offertes volontairement. * II Chroniq. ou Paralip. ch. 31. v. 15.

* JESCUAH fils de Jotfadak. Voyez JESUS fils de Jofedech.

* JES.

* JESQUAH, ville de la Tribu de Juda. * Néhémie ou II
Esdra, ch. 11. v. 26.

JESER. Voyez JETSER.

JESSEI. Voyez JESISCAL.

JESI, en Latin, *Aesum*, *Aesii*, ville de l'Etat de l'Eglise en Italie, sur le Fiumefino, dans la Marche d'Ancone, vers l'occident méridional. Elle n'est pas fort grande, mais elle a un Evêché, qui a l'avantage de n'être suffragant que du Pape. * Maty, *Diâ. Géogr.* Voyez aussi ESIS.

JESI, ville du Japon, fort peu éloignée de Méaco, d'où l'on y va par une route fort agréable, toujours entre de hautes montagnes, qui ont de fort belles maisons des deux côtés. On y voit sur-tout un grand château qui est tout proche d'un Lac sur une éminence. La ville de Jesi est environnée de bons remparts, & on y entre par une fort belle allée d'arbres, au commencement de laquelle est un village, arrosé d'une rivière qui a deux bras, l'un couvert d'un petit pont de bois, & l'autre d'un plus grand, long de deux cens trente pas. On trouve sur ce chemin-là plusieurs femmes dont la plupart sont suivies d'une troupe d'enfants qui tiennent une petite écuelle de bois, dans laquelle ils reçoivent les aumônes qu'on leur donne; les mères ont un panier & une courge attachée à leur ceinture avec une chaîne. Il y a quelquefois des chefs de familles entières ainsi errantes, qui ont été bannies par l'Empereur avec les femmes & les enfans. Ils ont des corbeilles de canne de forme carrée, qu'ils attachent aux cornes de deux bœufs, marchant les uns devant, les autres après les corbeilles, dans lesquelles ils mettent les enfans & les vieillards. Ils vont ainsi de maison en maison chantant les faits héroïques des anciens Japonnois. Proche de là est le village des *Csats*, qui produit les meilleures cannes de tout le Japon. Elles sont fort flexibles, & les nœuds qui séparent les boutons, ont plus d'épaisseur en haut qu'en bas. Cette sorte de cannes est propre pour lier tout ce qu'on veut. On en fait même des cables pour les plus grands navires; & ces cables se conservent mieux dans l'eau que ceux que l'on fait de chanvre. Proche de Jesi est la montagne de *Pavvomania*, où dès le bas on trouve un grand portail soutenu de six piliers doubles & quarrés. De chaque côté est une muraille de pierre de taille. Elle sert comme de rempart au Palais du Gouverneur, qui est bâti sur la croupe de la montagne, dont il est à demi caché. Quoiqu'il ne soit pas des plus réguliers par l'inégalité de la situation, il ne laisse pas d'être fort beau & d'avoir même quelque chose de majestueux. Dans l'enclos de cette muraille il y a encore d'autres maisons qu'habitent des Gentilshommes, & quelques per-sonnes moins considérables. Quant à la montagne, elle est fort droite & fort escarpée. Entre les endroits qui avancent, on a pratiqué de petits degrez, qui mènent à son sommet par plusieurs détours. Là on trouve un grand Temple à trois étages fort élevé, qui néanmoins paroît très peu du pié de la montagne, à cause de sa hauteur qui est telle, qu'on voit de là plusieurs belles villes. Environ à moitié chemin du Temple au Palais, est un fort beau corps de logis pour les soldats. A main droite de la colline où ce bâtiment est situé on voit le jardin du Gouverneur, & à l'un des coins de ce jardin une maison de plaisance pour l'embellissement de laquelle rien n'a été épargné. A gauche il y a quatre maisons qu'habitent des Pal- sians. Le reste de la montagne porte des arbres fruitiers en si grand nombre, qu'il n'y a guères d'endroits si délicieux que celui-là. * *Ambassade des Hollandois au Japon*. Th. Corneille, *Diâ. Géogr.*

JESIËL. Voyez JAHTSEEL.

JESILBASCHS, nom que les Persans donnent aux Turcs, parce que leurs Emirs portent le turban vert. Ce mot signifie *têtes vertes*, & vient de *Jesivil*, vert, & de *basch*, tête. Les autres Turcs ont un turban blanc. Ils appellent les Persans *Kizilbaschs*, c'est à dire, *têtes rouges*, parce que c'est la couleur des Descendans d'Ali. * *Ricaut, de l'Empire Ottoman*.

JESIMA, île du Japon, où il y a soixante ans ou environ que l'on voit des Phares, ainsi qu'à toutes les Îles d'alentour. Les Habitans de celles de *Bungo* & de *Saikow* les y avoient fait mettre pour favoriser leurs pirateries & leur révolte. On y entretenoit jour & nuit des sentinelles, qui découvraient quelques vaisseaux entre la côte du Japon & l'île de *Tonfa*, en donnoient avis aux Insulaires la nuit par de grands feux allumés, & le jour avec de la fumée, ce qui étoit cause qu'ils se mettoient en état de fondre sur leur proie. Depuis que les defordres ont été apaisés dans le Japon, ces Phares ont servi de guides aux vaisseaux & pour aider à prendre ceux qui tombent dans la disgrâce de l'Empereur en cas qu'ils tâchent de s'échaper, ce qu'il ne leur est pas aisé de faire: le trajet d'entre *Bungo*, *Tonfa* & la côte, depuis *Simusijlei* jusqu'à *Ozaca*, étant tout éclairé de ces lumières, chacune desquelles est entretenue par deux hommes, à qui l'on donne vingt fois tous les jours. * *Ambass. des Holl. au Japon*. Th. Corneille *Diâ. Géogr.*

JESIMON. Voyez JESCIMON.

JESIMON. Voyez ASEMONA.

JESMACHIAS. Voyez JISMACJA.

JESMAIAS. Voyez JISMACJA. JISÇMAHJA.

JESO. Voyez JESSO.

JESOLO ou JESOLOLO, c'est le nom que portent les ruines de l'ancienne *Equilium* ou *Equilum*, ville épiscopale d'Italie, qui fut détruite par les Huns. Elles sont dans la Marche Trévifaine, à cinq lieues de Venise, du côté du nord, & a une de *Citta-Nuova*, qui a succédé à l'ancienne *Equilium*.

* Maty, *Diâ. Géogr.*

JESONIAS. Voyez JAAZANJA.

JESRAËL. Voyez JEZRAËL.

JESSE, père de David. Voyez ISAI.

JESSE, ou JEDZO. Voyez JESSO.

JESSED. Voyez JESD & YESD.

JESSEL. Voyez JESSEY.

JESSEINS, *Jessians*, étoit anciennement un bourg de la Gaule Lyonnaise. Ce n'est maintenant qu'un village de Champagne, situé sur l'Aube, à deux lieues au-dessus de Bar-sur-Aube. * Maty, *Diâ. Géogr.*

JESSELMERE ou GISLEMERE, ville & Royaume des Indes, en la Presqu'île de deçà le Gange & dans l'Empire du Mogol. Ce païs est dans les montagnes. Sa Capitale est grande & bien peuplée, & il en a quelques autres assez considérables, comme Radimpore, &c. * *Sanfon*. Baudrand. Maty, *Diâ. Géogr.*

JESSENIUS, (Jean) savant homme de Bohême, qui ayant été envoyé Ambassadeur en Hongrie, fut pris à son retour & mis en prison à Vienne. Ayant ensuite été échangé contre un certain Italien, sortant de prison, il écrivit ces cinq lettres sur la muraille, I. M. M. M. M. ce que plusieurs ayant vainement tâché d'expliquer, Ferdinand d'Autriche les lut ainsi, *Imperator Matthias mensè Martii morietur*, c'est à dire, *L'Empereur Matthias mourra au mois de Mars*. Après quoi il écrivit sur la même muraille, *Jesseni, mentiris, malè morte morietis. Vos menez, Jessenius, vous ferez vos manvaisis fin*. Jessenius en étant informé, répondit, qu'on verroit bien qu'il n'étoit pas menteur. L'Empereur mourut effectivement au mois de Mars. Et Ferdinand d'Autriche voulant faire voir qu'il n'étoit pas faux Prophète, ordonna qu'on fit mourir Jessenius, qui fut pris après la défaite de ceux de Bohême en 1620. * *Latus*, *Comp. Hist. Univ.*

JESSEY. Voyez LASSY.

JESSINSKY. Voyez JESSENIUS.

JESSO, ou IECO, ou ESO, grande terre assez peu connue au nord du Japon, & que les Japonnois nomment *Anomoxovi*. Elle a une étendue immense, y ayant cinq mois de chemin du couchant au levant: une mer la sépare de la Tartarie à son occident, une autre la borne à l'orient. On croit qu'elle tient au Japon à son midi, & l'on juge qu'elle a encore la mer au nord; ce qu'on conjecture de ce que les Habitans de la Province de *Tessoy*, la plus occidentale d'Iesso, disent qu'ils ont devant eux une Terre si proche, qu'ils en distinguent à l'œil jusqu'aux animaux, mais qu'il ne leur est pas possible de passer le petit détroit de mer qui les sépare, à cause des courans qui sont périls leurs bateaux; or d'où viendroient ces courans, dit-on, s'il n'y avoit pas de mer au nord d'Iesso?

Les peuples d'Iesso sont plus grands, plus robustes, plus blancs que les Japonnois. Ils laissent croître leur barbe, qui descend quelquefois jusqu'à la ceinture; ils se rasent le devant de la tête, & tous, hommes & femmes, se percent les oreilles, & y passent des anneaux d'argent assez larges. Les pauvres, au lieu d'argent, se servent de fils de soie. Le vin est fort commun en ce païs, tout le monde en boit, & quoiqu'ils n'en usent pas toujours fort modérément, il est rare qu'ils s'enivrent. On attribue cela à la vertu de l'huile d'un certain poisson qu'ils nomment *Toko-névo*, dont ils assaisonnent leur ris, qui est comme au Japon la nourriture ordinaire. Lors même qu'ils ont bu extraordinairement, ils ne perdent pas la raison; mais on les voit courir & sautiller dans les rues, comme font les enfans dans les momens de joye dont ils ne font pas les maîtres.

L'habillement des hommes, aussi-bien que celui des femmes, consiste en de grandes robes de soie, de coton, ou de lin, piquées & bordées de plusieurs houppes de même étoffe, & travaillées en forme de croix & de roses de différentes grandeurs. Leurs armes sont l'arc, la flèche, la lance, & une espèce de cimeterre, qui n'est guère plus long que les grands poignards Japonnois. Ils sont querelleurs, & ont la damnable coutume d'empoisonner leurs flèches d'un poison très subtil. On assure néanmoins qu'il arrive peu de meurtres parmi eux. Au lieu de cuirasse, ils ont une manière de cotte de maille, composée de petites tables de bois jointes ensemble, ce qui leur donne un air assez ridicule.

Leur commerce est de poissons secs, de harangs, de cygnes, de grues vives & mortes, de faucons & autres oiseaux de proie, de baleines, de loups-marins, & de peaux de *Todo-noévo*. C'est un petit poisson tout velu, & qui a quatre pieds. Pour toutes ces denrées ils ne prennent ni or ni argent, mais du ris, du coton, du fil, du lin, des étoffes. Ils font encore trafic d'une peau de certains poissons qu'ils nomment *Ræccos*, qu'ils vont chercher dans trois Îles proches de leur païs, dont les Habitans n'ont point de barbe, & parlent une Langue différente de la leur.

Les barques dont ils se servent ne sont ni chevillées, ni clouées; mais cousues avec des cordes faites de l'écorce d'un arbre, qu'ils appellent *Coo*, qui est assez ressemblant à nos chênes noirs, & qui ne pourrit point dans l'eau. Ces barques ainsi cousues, se défont dès que le voyage est fini, afin que les planches puissent se sécher; & l'on assure que ces bâtimens portent d'assez grosses charges.

Au concubinage près, qui est fort fréquent en Iesso, ces peuples n'ont point de vices. Quand une femme a perdu son mari, elle se retire chez les plus proches parens du défunt, & il ne lui est plus permis d'en sortir, ni de se remarier. La polygamie n'est point permise, & la femme convaincue d'adultère est rasée, afin qu'on la reconnoisse pour ce qu'elle est. La peine du complice consiste en ce que le mari ou les parens de la femme qu'il a séduite, ont droit de lui ôter son épée, & même de le dépouiller toutes les fois qu'ils le rencontrent. Outre la femme légitime, ils en ont d'autres qu'ils tiennent chez eux à titre d'esclaves.

Cette Nation n'a aucune idée distincte de Dieu; ils rendent de grands hommages au Soleil & à la Lune, qu'ils regardent comme les bienfaiteurs de tous les hommes; ils paroissent aussi reconnoître quelque chose de divin dans le Feu, & y jettent de tout ce qu'ils mangent. Ils révèrent encore un Roi invisible, auquel ils prétendent qu'appartiennent les montagnes, les forêts, les mers & les rivières, d'où ils tirent tout ce qui est nécessaire à la vie. C'est là toute leur Religion. Ils n'ont ni Prêtres, ni aucun Culte réglé. Ils ne connoissent point l'usage de l'écriture, & l'Histoire du pays se transmet d'âge en âge par la seule tradition. Au reste, on ne sauroit voir un peuple plus docile & plus disposé à recevoir les lumières de l'Évangile. En 1613, le Père Camille de Coultanzo Jésuite, Missionnaire au Japon, où il a eu l'honneur de signer sa foi de son sang en 1622, avoit fait quelques Chrétiens à Matzumay ville de Jessô, par le moyen d'un Médecin, que le Prince de Matzumay avoit fait venir du Japon. Ce Prince étoit Japonnois d'origine. La plupart des Habitans de sa ville s'étoient aussi; & de belles mines d'or qu'on avoit trouvées aux environs, attiroient alors chez lui beaucoup de Japonnois, qui y alloient par mer, le chemin par terre n'étant pas assez connu; on doutoit même fort s'il y en avoit un. Le Père de Coultanzo vouloit profiter de l'occasion de ces voyageurs pour aller prêcher l'Évangile en Jessô; mais l'Édit de bannissement porté contre les Missionnaires en 1614, & où il étoit nommé, l'obligeant à s'abstenir pour quelque tems, son projet n'eut point de suite. Le Père Jérôme des Anges le reprit quelques années après, & l'exécuta. Il y trouva beaucoup de Japonnois Chrétiens, & eut le bonheur de bâtir un grand nombre de naturels du pays. Il y fit plusieurs voyages, toujours avec fruit. Le Père Jacques de Carvaitho cultiva aussi cette Église jusqu'à son martyre, arrivé en 1623, dans le Royaume d'Oxû; & depuis ce tems-là presque tous les Missionnaires du Japon étant obligés de se retirer dans des antres & des creux d'arbres pour se soustraire à la persécution, aucun ne put aller en Jessô. * Bartol. *Asia*. Le P. de Charlevoix, *Histoire du Japon*. Martini, *Description de la Chine*. Thévenot, *Relation de la Terre d'Esô*, tome 3. *Ambassade des Hollandais au Japon*, partie 1.

JESSO (le Détroit de) grand Canal qui est entre la Terre de Jessô & la partie orientale de la Grande Tartarie, & qui joint la Mer de Tartarie avec l'Océan oriental. On appelle autrement ce Canal la Mer des Kaimachites, ou la Mer d'Yamour. * Maty, *Dict. Géogr.*

JESSUA ou JESUA. Voyez JISCUA.

JESSUI. Voyez JISCUI.

JESUA ou JESSUA. Voyez JISCUA.

JESUA. Voyez JESCUAH.

JESUA, Lévitte, Rabbïn Espagnol, dans le XV siècle, a composé un Ouvrage, qui doit être lu de tous ceux qui veulent s'appliquer à l'étude du Talmud. Cet Ouvrage est intitulé, *Hatsob Olam*, les *Voies de l'Éternité*. Il y explique avec beaucoup de netteté les manières de parler des Docteurs du Talmud, les façons de proposer leurs objections, & d'y répondre; car il n'y a rien de si embarrassé que cette matière dans le Livre du Talmud. Il y a eu un assez grand nombre d'éditions de cet Ouvrage en Hébreu de Rabbïn. Constantin l'Empereur, Professeur des Controverses Juives à Leyde, le fit imprimer en Hébreu & en Latin, dans la même ville en 1634. * Voyez Buxtorf, *Bibliothèque Rabbinique*.

JESUAL, Royaume des Indes, dans les Etats du Grand-Mogol, est situé entre celui de Patna, qu'il a son couchant en partie, avec le fleuve du Gange; & celui d'Udessa, qu'il a au levant avec les montagnes. Rajapore en est la ville capitale. * Sanfon.

JESUATES, Ordre Religieux, institué l'an 1363, par saint Jean Colombin, & approuvé dès l'an 1367 par le Pape Urbain V. On les appella ainsi parce qu'ils avoient toujours le nom de JESUS à la bouche; & l'an 1492, le Pape Alexandre VI ordonna qu'on les appelleroit Jésuites de saint Jérôme. Pendant plus de deux siècles il n'y eut parmi eux que des Laïcs, qui faisoient les trois vœux de chasteté, pauvreté & obéissance. Il s'occupoit d'ordinaire à la Pharmacie, distribuoient gratuitement des médicamens aux pauvres, & après leurs exercices de Religion, alloient servir manuellement dans les Hôpitaux. Comme il y en avoit plusieurs entre eux qui distilloient, & qui faisoient trafic d'eau de vie, quelques-uns s'avivèrent de les appeler *Pères de l'eau de vie*. Leur manière de vie étoit très austère, leurs jeûnes fréquens & pénibles. Il ne paroit pas qu'ils eussent aucune Règle sûre avant l'an 1426, où le Bienheureux Jean de Tossignan, alors Prieur d'une de leurs Maisons, & depuis Evêque de Ferrare, leur en donna une sous la protection de saint Augustin. L'an 1606, le Pape Paul V leur permit de recevoir les Ordres sacrés, & de réciter le grand Office de l'Église suivant l'usage de l'Église Romaine, après quoi on s'accoutuma à les appeler *Clercs Apostoliques*; & l'an 1640, Urbain VIII approuva leurs nouvelles Constitutions, qui ne diminuoient rien de leurs anciennes austérités, & auxquelles ils joignirent celle de saint Augustin. Enfin l'an 1668, la République de Venise ayant demandé leur suppression, pour profiter de leurs biens, qu'elle se proposoit d'employer à soutenir la guerre contre les Turcs qui assiégeoient Candie, le Pape Clément IX lui accorda sa demande, & depuis ce tems il n'y eut plus de Religieux Jésuites de saint Jérôme; mais les Couvens des Religieuses de cet Institut subsistent encore en quelques endroits d'Italie. La Faïlle dans les Annales de Toulouse observe que les Jésuites s'établirent à Toulouse l'an 1425, que leurs cellules étoient petites & basses, au rés de chaufferie, & à certaine distance les unes des autres, comme celles des Camaldules. C'est le seul établissement qu'on sache

qu'ils ayent eu hors d'Italie. Il y a eu entre eux plusieurs hommes célèbres par leur piété, dont quelques-uns, quoique Laïcs, ont été appelés à l'Épiscopat. Paul Morigia l'un de leurs Généraux, mort en 1604, & par conséquent Laïc, a composé un très grand nombre d'Ouvrages, & entre autres l'Histoire des Hommes Illustres de son Ordre. * Consultez-le, & Antoine Cortelli, de *Paupert. Jesuit. Confirm.*

JESUE, ville. Voyez JESCUAH.

JESUIAB AZRONITE, a composé un Ouvrage contre Eunomius; des Disputes contre un autre Hérétique; vint-deux Questions touchant les Sacremens de l'Église; une Apologie; des Epîtres & des Canons synodaux. * Ebed-Jesu, *Catalogue des Écrivains Chaldéens*.

JESUIAB HADIBITE, a composé plusieurs Ouvrages, entre autres un Livre touchant le Batême; & un autre, où il explique chaque Ordination. Il a aussi écrit un Ouvrage, touchant la consécration d'une nouvelle Église; des Hymnes; des Oraisons; des Epîtres; & des Livres de controverse. Son style est fort poë. * Ebed-Jesu, *Catalogue des Écrivains Chaldéens*.

JESUITES, ou Religieux de la Compagnie de JESUS ou du Nom de JESUS, que le Concile de Trente nomme Clercs Réguliers, reconnoissent pour Fondateur saint Ignace de Loyola, qui établit la Compagnie en 1534. Le Pape Paul III la confirma de bouche en 1539, & l'année suivante l'approuva par une Bulle authentique, qui commence ainsi, *Regimini militantis Ecclesie*, qui fut donnée le 27 Septembre; mais parce qu'il avoit fixé le nombre des Profès à soixante, il ôta cet obstacle le 14 Mars 1543, par une autre Bulle qui commence, *Injunctum subis*. Les Papes Jules III, Pie V, Grégoire XIII, & divers autres, ont accordé des Privilèges très considérables à la même Société. Leur Général est perpétuel, & réside à Rome dans la Maison Professe, dite de JESUS. Il a quatre Assistans généraux, d'Italie, de France, d'Espagne & d'Allemagne, qui n'ont pas voix décisive, mais seulement consultative. SAINT IGNACE, leur Fondateur, fut le premier Général. JACQUES LAINEZ, Espagnol, qui lui succéda, étoit grand Théologien, & assista en cette qualité au Concile de Trente. Il mourut âgé de 53 ans, le 19 Janvier 1565. FRANÇOIS BORGIA, auparavant Duc de Gandie, a été le troisième Général. EVERARD MERCURIEN de Liège, aussi illustre par sa probité, que peu connu par sa naissance, vint ensuite; & CLAUDE AQUAVIVA, de la Maison des Ducs d'Atri de Naples, fut élu après lui. MUTIO VITELLESCHI, d'une noble & ancienne famille de Rome, a été le sixième Général; il mourut en 1645. VINCENT CARAFFE de Naples, & FRANÇOIS PICOLOMINI, d'une noble famille originaire de Sienna, ont gouverné la Compagnie successivement; & ont eu après eux ALEXANDRE GOTHOFREDI, GOSWIN NICKEL Allemand, JEAN-PAUL OLIVA, SIRSE GONZALES, & MICHEL-ANGE TAMBURINI. Il y a dans l'Ordre trois différens degrés, l'un de Profès, l'autre de Coadjuteurs formez, & le troisième d'Ecoliers approuvez, outre les Novices. Entre les Profès il y en a de deux sortes; les uns de quatre vœux, les autres de trois seulement. Il y a aussi de deux sortes de Coadjuteurs; les uns spirituels, & les autres temporels. Les vœux des Profès sont solennels; ceux des Coadjuteurs sont publics, mais simples. Ceux des Ecoliers sont seulement simples, ils ne se font qu'en présence des domestiques; & personne n'est député du Général pour les recevoir; au lieu que les vœux des Profès & des Coadjuteurs formez se font entre les mains, ou entre celles de ceux qu'il a députés. Comme c'est la formule des vœux qui fait le mieux connoître les cinq différentes conditions des Membres de la Société, nous ajouterons encore ici que les Profès ordinaires font profession & promettent chasteté, pauvreté & obéissance; & selon cette obéissance, d'avoir un soin particulier de ce qui regarde ce qu'on doit enseigner aux jeunes gens; & que les Profès des quatre vœux ajoutent qu'ils promettent spécialement obéissance au Souverain-Pontife pour ce qui regarde les Missions. Les Coadjuteurs font les mêmes promesses que les Profès des trois vœux, mais en retranchant les termes de *faire profession*; & les Coadjuteurs temporels en retranchent encore ce qui regarde l'instruction de la jeunesse. Enfin les Ecoliers approuvez s'engagent à la Compagnie, promettant d'y vivre & d'y mourir dans l'observation des vœux de pauvreté, de chasteté & d'obéissance; & s'obligent par vœux exprès à accepter le degré qu'on trouvera dans la suite leur être le plus convenable. On ne doit pas oublier par rapport à ceux-ci, que la Compagnie a droit de les dispenser de leurs vœux pour de justes causes; que par-tout, hors en France, les Ecoliers approuvez conservent le domaine & la propriété de leurs biens, quoiqu'ils ne puissent en jouir & en disposer indépendamment des Supérieurs; & qu'en France même non-seulement les Ecoliers, mais les Coadjuteurs sortant de la Compagnie, peuvent redemander partage des biens dans leurs familles. Les Coadjuteurs spirituels peuvent être non-seulement Régens, mais Recteurs des Collèges; on peut aussi les élire pour assister à la Congrégation Générale; mais ils n'ont point de voix dans l'élection du Général, & les Profès des quatre vœux les précédent toujours. C'est le Général qui fait les Provinciaux, les Supérieurs des Maisons Professes & des maisons de probation, vulgairement dites *Noviciats*, & les Recteurs des Collèges; & afin qu'il connoisse tous les Sujets qui sont propres pour remplir les postes, les Provinciaux de toute l'Europe lui écrivent une fois tous les mois: les Recteurs, les Supérieurs des Maisons, & les Maîtres des Novices tous les trois mois; & ceux des Indes, lorsque la commodité de la navigation se présente. On lui envoie aussi de trois en trois ans les Catalogues de chaque Province, dans lesquels on marque l'a-

ge de chaque Religieux, ses forces, ses talens naturels, son avancement dans les Lettres & dans la vertu, & toutes les qualitez bonnes & mauvaises. La Congrégation générale lui donne cinq Assistans, d'Italie, de France, d'Espagne, d'Allemagne & de Portugal: elle lui donne aussi un Admoniteur, qui est en droit de lui représenter ce que lui ou les Assistans auroient remarqué d'irrégulier dans son Gouvernement, ou en sa personne. Les Maisons Professes n'ont point de revenus, mais les Collèges peuvent en avoir. Les Jésuites ne peuvent recevoir des fondations pour des Messes à perpétuité, ni aucune rétribution pour les Messes, confessions, prédications, pour les visites des malades, pour enseigner, ou pour quelque autre emploi de ceux que la Compagnie doit exercer selon son Institut. Cette Compagnie a eu une infinité d'illustres Ecrivains en toutes sortes de Sciences. Entre les Français, les Peres Sirmond, Pétau, Labbe, Coffart tiennent le premier rang pour les Belles-Lettres; on peut consulter là-dessus l'excellent Ouvrage du Père Sotwel. Elle a aussi quelques Cardinaux, qui ont été l'honneur du Sacré Collège, Tolet, Belharmin, de Lugo, Pallavicini, Pasmanni, Nitard, Tolomei; il leur a fallu à tous un précepte des Papes pour en accepter le chapeau, parce qu'après leur profession les Jésuites font un vœu simple de renoncer aux Prélatures, & de les refuser si on les leur offre. Enfin cette Compagnie compte sept Saints canonisés, saint Ignace de Loyola, saint François Xavier, saint François Borgia, saint Stanislas Kotfca, saint Paul Miki, saint Jean de Gotto, saint Jacques Kisai: deux Béatifiés, Louis de Gonzague, & Jean-François-Regis; & un très grand nombre de Martyrs dans toutes les parties du Monde. * Ribadeneira & Maffée, in *Vita S. Ignatii*. Orlandin, *Hist. Societ. Le Bulaire*, *Conf. 25. 43. Sc. Pauli III. Sc. Concile de Trente*, *Sess. 25. c. 16.* Sponde, in *Annal. Alegambe, de Script. Societ. Sc.*

JESUITESSES, Ordre de Religieuses, qui avoient des Maisons en Italie & en Flandre. Elles suivoient la Règle des Jésuites: & quoique leur Ordre n'eût point été approuvé par le Saint Siège, elles avoient plusieurs Maisons, auxquelles elles donnoient le nom de Collèges; d'autres qui portoit celui de Maisons de probation, dans lesquelles il y avoit une Supérieure, entre les mains de qui les Religieuses faisoient leurs vœux de pauvreté, de chasteté & d'obéissance; mais elles ne gardoient point de clôture, & se mêloient de prêcher. Ce furent deux filles Angloises, nommées Warda & Tuitlia, qui étoient en Flandre, lesquelles instruites & excitées par le Père Gérard, Recteur du Collège, & quelques autres Jésuites, établirent cet Ordre. Leur dessein étoit d'envoyer de ces filles prêcher en Angleterre. Warda devint bien-tôt Supérieure générale de plus de deux cens Religieuses. Le Pape Urbain VIII supprima cet Ordre par son Bref du 21 Mai 1631, adressé à son Nonce de la Basse Allemagne, qui fut imprimé à Rome en 1632. * Wilson, rapporté par Heidegger, *Hist. Papatu*, §. 35. *Bullaire Romain*.

JESUPOL, petite ville ou bourg fortifié & défendu par un château. Il est dans la Pokutie en Pologne, à l'embouchure du Bitricz dans le Niester, & à une ou deux lieues au dessous de la ville d'Halicz. * Maty, *Diâ. Géogr.*

JESUS ou **JOSUE** fils de Nun. Voyez **JOSUE**.

JESUS ou **JASON**. Voyez **JASON**.

JESUS, fils de Sirach, né à Jérusalem, recueillit vers l'an du Monde 3801, & 234 avant Jésus-Christ, des Sentences, & composa en Hébreu le Livre de l'Ecclesiastique, que les Grecs nomment *Wisdomes*, c'est à dire, rempli de toute vertu, & qu'ils citent sous le nom de Sagesse de Jésus, fils de Sirach. Un petit-fils de cet Auteur, de même nom que lui, le traduisit depuis. Les Auteurs ne font pas d'accord de l'an auquel ce dernier vivoit, bien qu'ils avouent presque unanimement que c'étoit vers le 28 du règne de Ptolomée Evergète ou Physcon, Roi d'Egypte, c'est à dire, 121 ans avant Jésus-Christ; ce que pourtant Bellarmin & quelques autres attribuent à Jésus fils de Sirach l'Ancien. Ce Livre commence par une exhortation à la sagesse, suivie de plusieurs sentences ou maximes morales, dont il est composé, jusqu'au Chapitre 44, où l'Auteur commence à faire les éloges des Patriarches, des Prophètes, & des Hommes illustres parmi les Juifs, qu'il continue jusqu'au Chapitre 51 & dernier, qui contient une prière à Dieu. Il y a longtems que l'on n'a point le texte Hébreu de l'Ecclesiastique. La traduction Latine est différente en quelques endroits du texte Grec. * Consultez Scaliger; le P. Petau; Liranus, in *Eclesi. Janfenius, in Proem. Ecclesi. Torniel, A. M. 3808. num. 2. & 3. Sc. Du Pin, Dissert. Prélim. sur la Bible. Cherchez ECCLESIASTIQUE*.

Les Juifs d'aujourd'hui ont parmi eux un Livre qu'ils appellent le Livre de *Ben-Sira* ou de fils de *Sira*. Comme ce Livre est aussi un recueil de Sentences de Morale, quelques-uns se font imaginer que ce *Ben-Sira* étoit le même que le *Ben-Sirach*, ou le fils de Sirach. Mais il n'y a qu'à comparer les deux Livres, pour voir qu'il n'y a rien de semblable que les noms des Auteurs. * Pridcaux, *Hist. des Juifs*, &c. tome 4. p. 11.

JESUS ou **JOSUE**, fils de *Josedech*, succéda à son père dans la Souveraine-Sacrisature des Juifs. Il revint de Babylone avec Zorobabel & les autres Juifs, après soixante & dix années de captivité. Il contribua beaucoup à rétablir Jérusalem & le Temple. Il fut le trente-troisième Souverain-Pontife, & exerça cette dignité durant 29 ans, c'est à dire, jusques à la 20 année du règne de Darius *Hystaspès*, selon Philon. Il eut pour fils *Joachim* pour successeur. * *Esdra* ou *I Esdras*, ch. 3. v. 2. *Néhémie* ou *II Esdras*, ch. 12. v. 10. *Ecclesiastiq.* ch. 49. v. 14. Plusieurs donnent à ce Jésus Grand-Sacrisature, 58 ans de Souveraine-Sacrisature, & assurent qu'il mourut la même année que Darius *Hystaspès*, qui fut la 36 de son règne. *

Sponde, *Annal. Eccles. A. M. 3595.*

JESUS, fils de *Phabec*, fut le soixantième Souverain Sacrisature des Juifs depuis Aaron, & le vint-septième depuis le retour de la captivité de Babylone. Il succéda à Ananel. Il se maintint dans cette dignité jusqu'à ce qu'Hérode le Grand, Roi des Juifs, l'obligea à s'en démettre, pour la donner à Simon Boëthus de la ville d'Alexandrie, duquel il vouloit épouser la fille appelée *Mariamne*. * *Josephe, Antiquit. Judaiq.* l. 15. ch. 12. *Tirin, Chronicon Sacrum*, ch. 42.

JESUS, fils de *Sias*, Souverain-Sacrisature des Juifs, le soixante-sixième depuis Aaron, & le quatrième après la naissance de Jésus-Christ, succéda à Eléazar III, par ordre d'Archélaüs. Il n'exerça cette dignité que trois ans, & la remit à Joazar, qui avoit déjà été auparavant Grand-Sacrisature. * *Josephe, Antiquit. Judaiq.* l. 17. ch. 15. *Tirin, Chronicon Sacrum*, ch. 42.

JESUS, fils de *Dammée*, fut élevé à la Souveraine-Sacrisature des Juifs à la place d'Ananus. Il ne la garda que deux ans, & s'en démit en faveur de Jésus fils de Gamaliel par ordre d'Agrippa, qui la lui avoit déjà donnée. * *Josephe, Antiquit. Judaiq.* l. 20. ch. 9. *Tirin, Chronicon Sacrum*, ch. 42.

JESUS, fils de *Gamaïel* Souverain-Sacrisature des Juifs, succéda à Jésus fils de Dammée. Il fut le quatre-vingt-unième Grand-Sacrisature après Aaron, & le dix-neuvième après la naissance de Jésus-Christ. Cette dignité ne fut entre ses mains que deux ans, parce que son prédécesseur ne s'en étant démis qu'à regret, il lui fit toujours beaucoup de peine, & l'obligea à la résigner à Matthias fils de Theophilé. * *Tirin, Chronicon Sacrum*, ch. 42.

JESUS, fils de *Sabbas*, de la race des Sacrisatures des Juifs, fut établi Gouverneur de l'Idumée au commencement de la guerre de ceux de sa nation contre les Romains; & s'étant joint à Jean son frère, il excita une grande & dangereuse sédition dans la Galilée contre Flave *Josephe*, qui en étoit Gouverneur. Peu s'en fallut qu'ils ne l'y fussent succomber. * *Josephe, Guerre des Juifs*, l. 2. ch. 33.

JESUS, fils de *Tobie*, & Capitaine de Voleurs, étoit vaillant homme: ce qu'il fit bien voir aux Romains, quand ils eurent mis le siège devant Tarichée, par les fréquentes & furieuses sorties qu'il faisoit sur eux, renversant tout ce qui se présentait devant lui, & y mettant le feu. Comme il vit que la prise de la ville étoit inévitable, il en sortit pour se retirer ailleurs. Une fois Valérien Capitaine Romain, étant venu sommer la ville de Tibériade de se soumettre à l'obéissance des Romains, ce Juif lui enleva & à tous ses gens, qui avoient mis pié à terre, leurs chevaux, & leur fit courir grand risque de leur vie. * *Josephe, Guerre des Juifs*, l. 3. ch. 33 & 34.

JESUS, fils de *Gamaïel*, homme d'une éminente vertu, & le plus considéré d'entre les Sacrisatures Juifs, n'oublia rien pour obliger ceux de sa nation à prendre les armes contre les séditeurs, qui s'étoient donné le nom glorieux de *Zéloteurs*, & qui commettoient des profanations horribles dans le Temple de Jérusalem. Il s'opposa à l'entrée des Iduméens, qui venoient se joindre à ces impiés: mais enfin étant entré malgré lui, il fut l'un des premiers avec Ananus sur lesquels ils se jetèrent, pour tirer vengeance de l'affront qu'ils prétendoient en avoir reçu, leur dirent mille injures, & après les avoir chargés d'outrages & de coups, sous lesquels ils expirèrent, ils eurent la cruauté de les priver de la sépulture. * *Josephe, Guerre des Juifs*, l. 4. ch. 18.

JESUS, Juif de la race des Sacrisatures, qui prévoyant la ruine inévitable de Jérusalem, par les tyrannies que Simon & Jean y exerçoient, le sauva avec un nommé *Joseph* dans le camp des Romains. * *Josephe, Guerre des Juifs*, l. 6. ch. 9.

JESUS, fils de *Theobuth*, de la race des Sacrisatures des Juifs, se trouva à la prise de la ville & du Temple de Jérusalem par Tite Vespasien, & pour sauver sa vie, il mit entre les mains de Tite deux chandeliers, des tables, des coupes, des vases d'or massif fort peints, des voiles, des habits sacerdotaux, des pierres précieuses & plusieurs vaisseaux propres pour les sacrifices. * *Josephe, Guerre des Juifs*, l. 6. ch. 41.

JESUS (L'Isle de) petite Isle de la Nouvelle France. Elle est dans la rivière de S. Laurent, au dessous de l'Isle de Mont-Royal, dont elle n'est séparée que par l'embouchure de la rivière des Prairies. * Maty, *Diâ. Géogr.*

JESUS-CHRIST: ce nom signifie *Sauveur* & *Onct*. Il étoit le Verbe éternel de Dieu, qui se fit homme, & qui par l'opération du S. Esprit, prit la chair de la Vierge Marie, mariée ou promise en mariage à *Joseph*. L'un & l'autre étoit de la race de David. L'Ange annonça à Marie sa naissance, en lui disant, *Vous concevrez un fils*, qui sera nommé *Jésus*, &c. Elle conçut aussi-tôt le 25 de Mars, & Jésus-Christ naquit, selon ceux qui mettent cette naissance à l'an 750 de Rome, le 25 de Décembre l'an de la Période Julienne 4710, sous le consulat de Calvisius Sabinus & de L. Passienus. Ce fut dans la petite ville de Bethléem, où Marie & *Joseph* s'étoient rendus pour se faire inscrire dans le dénombrement de toute la Terre, ordonné par Auguste. N'ayant point trouvé de place dans l'hôtellerie, elle mit son fils au monde dans une étable. Sa naissance fut honorée par les hommages des Pasteurs, que l'Ange avoit avertis, & par l'adoration des Mages conduits par une étoile. Il fut circoncis le huitième jour, & présenté au Temple, suivant l'ordonnance de la Loi. Siméon le prit dans ses bras, & rendit grâces au Seigneur de ce qu'il avoit vu le Sauveur d'Israël, & la Prophétesse Anne le reconnut pour le Messie. Hérode, qui avoit été averti par les Mages qu'il étoit né dans Bethléem un Roi des Juifs lequel ils alloient adorer, voyant qu'ils s'en étoient allez sans lui en donner des nouvelles, envoya massacrer tous les enfans qui étoient dans cette ville, &

nez depuis deux ans jusqu'au jour qu'il avoit été averti de la naissance de Jésus-Christ par les Mages; mais Joseph averti par l'Ange, avoit sauvé Jésus-Christ en Egypte. Après la mort d'Hérode, Joseph le ramena à la ville de Nazareth en Galilée. Jésus-Christ étant âgé de 12 ans, fut mené par son père & sa mère à Jérusalem le jour de la Fête de Pâques: il y demeura même après le départ de Joseph & de Marie, & y fut trouvé dans le Temple au milieu des Docteurs de la Loi, qui l'écou-toient, & auxquels il faisoit des questions. Tous les assistants admirèrent ses demandes & ses réponses. Joseph & Marie, qui ne le trouvoient point parmi ceux qui revenoient de Jérusalem, retournèrent dans cette ville; & l'ayant trouvé entre les Docteurs, furent remplis d'étonnement. Sa mère lui dit, *Mon fils, pourquoi avez-vous ainsi agi avec nous? votre père & moi vous cherchions, étant dans l'affliction.* Jésus-Christ leur répondit, *Pourquoi me cherchiez-vous? ne saviez-vous pas qu'il falloit que je travaillasse aux affaires de la maison de mon père?* Il s'en alla ensuite avec eux à Nazareth. Tout ce que les Evangélistes nous apprennent de la vie de Jésus-Christ depuis ce tems-là jusqu'à celui de son Ministère, est qu'il étoit soumis à ses père & mère, & qu'il croissoit en sagesse, en âge & en grace devant Dieu & devant les hommes.

Saint Jean fon Précurseur, dont il est parlé dans son Article, commença à annoncer Jésus-Christ la 15^e année du règne de Tibère, Ponce Pilate étant alors Gouverneur de Judée, Hérode Tétrarque de la Galilée, Philippe Tétrarque de l'Iurée & de la Thiraconie, sous le pontificat d'Anne & de Caphé, souverains-Pontifes des Juifs. Jésus-Christ commença à avoir 30 ans, c'est à dire, qu'il étoit dans sa 29^e année; & il fut baptisé par saint Jean au commencement de sa 30^e, la 16^e année de l'empire de Tibère. Jésus, après son baptême, passa quarante jours dans le Désert à jeûner, après lesquels il fut tenté par le Diable. Il fit son premier miracle aux noces de Cana en Galilée, où il convertit l'eau en vin. Ensuite il annonça la Vérité & la nouvelle Loi aux Juifs, fit quantité de miracles, & choisit douze Apôtres pour l'aider dans ce ministère. Nous n'entrons point dans le détail de ses actions, de ses prédications & de ses miracles qui font rapportez dans les Evangiles, & qu'aucun Chrétien ne doit ignorer. Après avoir prêché trois ans, & célébré l'an 33 de sa vie sa dernière Pâque, dans laquelle il influa l'Encharistie, il fut arrêté par les Juifs, conduit à Pilate & à Hérode, & condamné au supplice de la croix, à laquelle il fut attaché entre deux voleurs, sur la montagne du Calvaire, l'an 33 de sa vie, de l'Ere vulgaire 36, le Vendredi troisième Avril, sur les neuf heures du matin, & y mourut pour le salut du genre-humain sur les trois heures du soir. A sa mort arrivèrent plusieurs prodiges: le voile du Temple fut déchiré: on vit plusieurs personnes forties de leurs tombeaux. Joseph d'Arimathie le fit enlever, & son corps fut mis dans un sépulchre creusé dans la roche, où personne n'avoit encore été enterré. Pilate le fit garder à la réquisition des Juifs, de peur qu'on n'enlevât son corps, & qu'on ne fit croire qu'il étoit ressuscité. Le Dimanche suivant, qui étoit le troisième jour commencé, Jésus-Christ ressuscita. Les Gardes en furent surpris. Les Maries étant allées à son tombeau, y trouvèrent un Ange qui les avertit de cette résurrection. Les Apôtres saint Pierre & saint Jean y étant allés, furent témoins de la même chose. Jésus-Christ apparut depuis plusieurs fois à ses Apôtres & à ses Disciples: il fit connoître par plusieurs témoignages certains la vérité de sa résurrection, instruisit ses Apôtres de ce qu'ils avoient à faire, leur commanda de prêcher l'Evangile par tout le Monde, & de baptiser au nom du Père, du Fils & du Saint Esprit; & enfin le quarantième jour il monta au Ciel de dessus la montagne des Oliviers, près de Béthanie, en présence des Apôtres. Nous n'avons rien mis dans cette narration qui ne soit tiré des Evangélistes. Tout ce que l'on pourroit dire de surplu, est fabuleux & apocryphe.

○ Tous les Auteurs, qui traitent de la naissance du Fils de Dieu, sont d'autant d'opinions différentes sur l'an du Monde, d'Augulle, de l'Olympe, de la fondation de Rome, & sur le Consulat où elle est arrivée, & chacun croit prouver la sienne par des démonstrations indubitables. Le Cardinal Baroni-us, Torniel, Sponde, Gordon, Scaliger, Calvisius, Vofsius, Lange & plusieurs autres, veulent que le Sauveur du Monde soit né sous le Consulat de Cn. Cornelius Lentulus & de M. Valerius Messalinus, que les uns mettent en l'an 751 de Rome, & que les autres fixent en 752. D'autres le placent à l'an 750 de Rome sous le consulat de C. Calvisius Sabinus & de L. Passienus Rufus. Onuphre, Pererius, Sigonius, Cuspinien, Salian, &c. aiment mieux placer la naissance de Jésus-Christ sur la fin du mois de Décembre 752, sous le XIII. Consulat d'Augulle avec M. Plautius Silanus. Quant à nous, nous avons suivi la Chronologie qui nous a paru la plus conforme à l'Histoire Evangelique. Consultez les Chronologues, entre autres Ufferius, le P. Pétau, & ceux qui ont fait divers Ecrits sur cette matière.

Au sujet de la naissance du Sauveur, le savant M. des Vignes remarque, dans une Dissertation qu'il a fait sur cette matière, & qui se trouve dans le second tome de la *Bibliothèque Germanique*; il remarque, dis-je, qu'anciennement le jour de la naissance de Jésus-Christ étoit célébré en Orient & en Occident le sixième de Janvier, jour qui portoit le nom de *Théophanie*, & d'*Epiphonie*. Pendant que St. Chrysostome étoit Prêtre d'Antioche, les Eglises d'Orient commencèrent à célébrer la nativité de Jésus-Christ le 25 de Décembre. Ce Docteur, dans un Sermon prêché dans la Fête de Noël, reconnoit qu'il n'y avoit que dix ans que cette coutume leur étoit venue de Rome. Une Lettre de Jean Archevêque de Nicée, que l'on croit écrite dans le IX^e siècle, & qui se trouve dans le supplé-

ment de la Bibliothèque des Pères par le P. Combes, dit que ce fut Cyrille de Jérusalem qui fut la cause que le Pape Jules, qui mourut l'an 352, mit au 25 Décembre la Fête de la Nativité qui se célébroit le sixième Janvier. Le P. Hardouin croit que les Chrétiens ont fixé au 25 Décembre la naissance de Jésus-Christ, pour abolir la Fête Payenne du Soleil, qui se célébroit ce jour-là; en lui faisant succéder la Fête du véritable Soleil de la Justice. M. Olderman croit que comme les Juifs célébroient ce jour-là la Fête de la dédicace du Temple par Judas Maccabée, les Chrétiens voulurent célébrer dans le même jour la Fête du renouvellement du Monde par Jésus-Christ. Pour M. des Vignes, il est dans la pensée, après Clément d'Alexandrie, que Jésus-Christ est né le 20 Mai. Voici comment parle S. Clément: *Ceux, dit-il, qui ont proposé le plus curieusement non seulement l'année, mais aussi le jour de la naissance de notre Sauveur, ont dit qu'elle arriva l'an 28 d'Augulle, le 25 de Pachon, c'est à dire, suivant M. des Vignes, trois ans quatre mois avant l'Ere vulgaire, & le 20 de Mai. Le tems étoit celui auquel les troupeaux du Désert se trouvoient à la campagne, y demeurant seulement depuis Pâques jusques à la première pluye, quinze jours, trois semaines, ou un mois après la Fête des Tabernacles. Pour les troupeaux domestiques, ils revenoient tous les soirs à la bergerie dans la ville: de forte que ce qui est dit des Bergers qui couchaient aux champs pour garder leurs troupeaux, ne peut s'entendre que des troupeaux du Désert qui n'étoient plus à la campagne dans le mois de Décembre.*

JESUS-CHRIST, Ordre militaire de Portugal. *Cherchez CHRIST.*

JESUS-CHRIST, nom d'un Ordre de Chevalerie, institué à Avignon, par le Pape Jean XXII, en 1320. Les Chevaliers de cet Ordre portoient une croix d'or pleine, émail-lée de rouge, enfermée dans une autre croix patée d'or, de même façon, mais d'émaux différens de celle de Christ en Portugal. * André Favyn, *Théâtre d'honneur & de Chevalerie.*

JESUS fils de Pandera. C'est sous ce nom que les Juifs tâchent de dénigrer l'Histoire de Jésus-Christ, & d'inspérer du mépris & de l'averfion pour un Messie qu'ils rejettent insolemment. La Fable Judaïque est tirée de deux Ouvrages intitulés *Talédos Jéfu*, Livre de la *Genéalogie de Jésus*. Il y a deux de ces Livres fabriquez par les Juifs, l'un a été publié par *Wagenfil* dans le second tome des *Tela ignea Satanae*; & l'autre par M. Huldric en 1705, avec des Notes fort savantes. L'Auteur de ces *Talédos* conte de la sorte l'Histoire de *Jéfu Pandera*. Il dit qu'un nommé *Pandera*, demeurant à Bethléem, devint amoureux d'une jeune Coëffeuze qui avoit été mariée à Jochanan. Il la séduisit & en eut un fils; il s'enfuit à Babylo-ne, & la mère fut chargée de l'enfant qu'elle appella *Jéfofina*. On l'envoya à l'Ecole, mais ce jeune Disciple dès sa jeunesse avoit l'insolence de lever la tête & de se découvrir devant les Sacrificateurs, au lieu que c'étoit la coutume de se voiler en leur présence. Cette hardiesse donna lieu d'examiner sa naissance, qui fut jugée impure. Après avoir demeuré quelque tems en Galilée, il arriva à Jérusalem & résolut d'enlever le Nom de Dieu. Afin d'empêcher ce larcin on avoit formé par Art Magique, deux Lions, qu'on avoit placez l'un à la droite, l'autre à la gauche du Lieu très saint. Ces deux Lions rugis-soient toutes les fois qu'on sortoit, & leur rugissement étoit si terrible qu'il épouvantoit & faisoit perdre la mémoire à ceux qui l'entendoient. Jésus fils de *Pandera* évita le piège en cou-pant sa peau, & glissant dessous le nom de *Jéfovah* qu'il avoit dérobé. Il passa aussi-tôt à Bethléem, lieu de sa naissance, où il ressuscita un Mort & guérit un Lépreux. Le bruit de ses miracles lui attira une foule de peuple qui le mena à Jérusalem en triomphe sur un âne. Les Sacrificateurs assemblés présentèrent requête à *Helene* ou *Oleins* qui régnoit alors avec son fils *Mombas* ou *Hircan*, & lui demandèrent la punition de Jésus. Il parut devant elle & la mit dans ses intérêts par de nouveaux miracles. Les Sacrificateurs étonnez, entrèrent en délibéra-tion contre lui; & l'un d'eux nommé *Juda*, s'étant offert d'ap-prendre le nom de *Jéfovah*, parvint qu'on se chargeât du pé-ché qu'il commettrait, alla faire assaut de miracles avec Jésus. L'un & l'autre s'élevèrent en l'air en prononçant ce nom; *Ju-da* voulut inutilement faire tomber son ennemi, jusqu'à ce qu'il eût fait de l'eau sur lui; car alors la vertu du nom s'éva-nouit & ils tombèrent l'un & l'autre à terre, parce qu'ils étoient souillez. Jésus se lava promptement dans le Jordan & eut de nouveaux miracles; *Juda* qui ne vouloit point en avoir le démenti, se mit au rang de ses Disciples, apprit toutes ses dé-marches, les révéla aux Sages; & comme il devoit venir dans le Temple, on l'arrêta avec plusieurs de ses Disciples, pen-dant que les autres s'uyoient sur les montagnes. Jésus fut at-taché à la colonne de marbre qui étoit dans la ville, où on le souléta, on le couronna d'épines, on lui donna de l'oxierat à boire parce qu'il avoit soif. Le Sanhedrim l'ayant condamné à la mort, il fut lapidé: on voulut ensuite le pendre au bois, mais le bois se rompoit, parce que Jésus prévoyant le genre de sa mort, l'avoit enchanté par le nom de *Jéfovah*. *Juda* rendit cette précaution inutile, en tirant de son jardin un grand chou auquel on l'attacha. Craignant que ses Disciples ne pu-bliassent qu'il étoit ressuscité, il enleva son cadavre du tombeau & l'enfouit dans le canal d'un ruisseau dont il avoit détourné l'eau jusqu'à ce que la fosse fût faite & couverte. On ne man-qua pas de dire qu'il étoit ressuscité, parce qu'on ne trouvoit pas son corps. La Reine *Helene* le crut & déclara qu'il étoit fils de Dieu; mais *Juda* découvrit l'imposture en produisant le corps mort: on l'attacha à la queue d'un cheval & on le tira jusque devant le Palais de la Reine, qui ne fut que répondre. Ses cheveux furent arrachez; c'est pourquoi les Moines se ri-fent,

font: les Nazaréens furent si irrités de cette ignominie, qu'ils firent un Schisme avec les Juifs. Cependant leur Religion s'étendoit en tous lieux, par le ministère de douze personnes qui couroient les Royaumes. Les Sages assilgez de ce progrès, députèrent un nommé *Simon Kepha* pour y remédier. Il prit le nom de *Jehovah* & se transporta dans la Métropole des Nazaréens, où après avoir fait plusieurs miracles, il les engagea à lui promettre de faire tout ce qu'il leur commanderoit. Il leur défendit de maltraiter les Juifs, & leur ordonna de célébrer la Fête de la lapidation de Jésus; & le quarantième jour de sa mort au lieu de la Pentecôte. Ils le promirent, à condition qu'il demeureroit avec eux: pour cet effet on lui bâtit une tour où il s'enferma, vivant de pain & d'eau, l'espace de six ans, au bout desquels il mourut. On voit encore à Rome cette tour qu'on appelle *Peter*, ou du moins une pierre sur laquelle il étoit assis. Elle vint ensuite à Rome & décida que Simon les avoit trompez, que c'étoit lui que Jésus avoit chargé de ses ordres, qu'il leur commandoit de se faire circoncire sous peine d'être noyez, & d'observer le premier jour de la semaine au lieu du Samedi; mais dans le moment qu'il prêchoit ainsi, une pierre tomba sur sa tête & l'écrasa. Voici l'extrait de ce Livre fameux, que M. Balaige refute. * *Balnage*, *Hist. des Juifs* &c. tome 3. p. 420. &c.

JESUS & MARIE, (l'Ordre de) étoit connu à Rome du tems de Paul V. Quoiqu'on n'en sache pas bien sûrement le Fondateur, il y a beaucoup de vraisemblance que ce Pape en forma le projet. On a du moins encore aujourd'hui les Loix de cet Ordre, en vertu desquelles chacun des Chevaliers étoit obligé à porter un habit blanc dans les solennitez, & à entretenir un cheval & un homme armé contre les ennemis de l'Eglise. Ils portoient une croix bleu céleste, dans le milieu de laquelle étoient écrits les noms de *Jésus* & de *Maria*. Le Grand-Maître étoit pris entre trois Chevaliers que le Pape proposoit au Chapitre comme capables de cette dignité. Ceux qui demandoient d'entrer dans l'Ordre sans faire preuve de leur noblesse, étoient obligés de fonder une Commanderie de 200 écus de rente pour le moins, dont ils jouissoient eux-mêmes pendant leur vie, & qui après leur mort demouroit à l'Ordre. * *Bonanni*, *Catal. Ord. Equ.* n. 58. *Giulianini*, *Hist. Ord. Rel. Histoire des Ordres Monastiques. Diç. Allemand de Bale*.

JESUS, (La Congrégation des Prêtres du bon) doit son institution à Séraphin de Fermo, Chanoine Régulier de S. Sauveur, dans l'Eglise de S. Jean de Latran, qui l'établit à Ravenne vers l'an 1326. L'habit de ces Prêtres est noir & modeste. Ils portent les cheveux très courts, & ont un bonnet rond sur la tête. Ils vivent en commun sans rien posséder en propre; & choisissent parmi eux un Prieur, qui a le commandement seulement pour un an, mais qui peut être continué encore trois années. Leur emploi est de confesser, de prêcher & d'enseigner. La Fête de leur Congrégation se célèbre le jour de Noël. Outre leur Maison de Ravenne, ils en ont encore une à Rome, & quelques autres dans la Toscane. * *Hermant*, & le Père Hélyot, *Hist. des Ordres Religieux*.

JESUS-MARIA (Jean de) Carme Déchauffé, naquit à Calahorra en Espagne. En 1583, il alla en Italie, pour y étendre son Ordre, & s'y fit estimer du Pape Paul V, & des Cardinaux, mais sur-tout du Cardinal Bellarmin. Il mourut en 1614, dans le Monastère de Fiescati, & laissa beaucoup d'Ouvrages qui ont été imprimés en 1622 en trois volumes, & l'an 1650 en quatre. * *Gr. Diç. Univ. Holl. Hist. Carm. Reform.* l. 11. c. 37. *Nicolas Antonio*, *Biblioth. Hist.* p. 545.

J E T.

JETCHEU, ville de la Contrée de Jetfengen dans l'Isle de Niphon, est Capitale d'un Royaume qui porte son nom, & dans lequel on voit la montagne de Jetcheu, qui vomit des flammes. * *Maty*, *Diç. Géogr.*

JETEBATHA. Voyez JOTBATHA.

JETETH, fils d'Esau fils du Patriarche Jacob. Il fut un des Ducs de l'Idumée. * *Genèse*, ch. 36. v. 40.

JETHELA. Voyez JITLA.

JETHER, fils de Gédéon Juge des Hébreux. Son père lui ordonna de tuer Zébah & Thalmuna; mais le jeune homme n'osa jamais le faire, quoi qu'il fut animé par la présence de son père. * *Juges*, ch. 8. v. 20.

JETHER, Imaélite, mari d'Abigail, sœur du Roi David & père d'Hamasa. * *I Chroniq. ou Paralip.* ch. 2. v. 17.

JETHER, fils de Scammaï de la Tribu de Juda. Il mourut sans enfans. * *I Chroniq. ou Paralip.* ch. 2. v. 32.

JETHER, de la Tribu de Juda; eut trois fils, savoir, Jephunné, Pifpa, & Ara. * *I Chroniq. ou Paralip.* ch. 7. v. 38.

JETHER, premier fils d'Esras de la Tribu de Juda. * *I Chroniq. ou Paralip.* ch. 4. v. 17.

JETHETH. Voyez ci-dessus JETETH.

JETHMAA. Voyez JITHMA.

JETHRA. Voyez ci-dessus JETHER Imaélite.

JETHRAHAM. Voyez JITHREHAM.

JETHRAN, montagne de l'Arabie Pétrée, entre Faran au nord, & Eilan au sud. Elle a six milles de long, & s'étend vers les côtes méridionales de la Mer Rouge en forme de théâtre; en sorte que le vent du sud venant à souffler avec violence, se réfléchit avec tant de force du côté de la mer, qu'aucun vaisseau ne peut entrer dans la baie, qui est au pied

de la montagne, & plusieurs l'ayant entrepris, ont fait naufrage. * *Nab. p. 107.*

JETHRO, ou **RAGUEL**, beau-père de Moïse, étoit Prêtre dans le pays de Madian. Artapan dans Eusebe, le nomme Roi d'Arabie, sans doute parce qu'en ce pays la Royauté étoit jointe à la Prêtrise. Moïse, qui avoit quitté l'Egypte, épousa dans le pays de Madian l'an 2505 du Monde, 1530 avant Jésus-Christ, Séphora, fille de Jéthro, laquelle vécut quarante ans avec lui. Depuis, le même Jéthro, ayant appris les merveilles que Dieu avoit faites par son gendre dans la délivrance des enfans d'Israël de la servitude de Pharaon, le vint visiter dans le Désert vers l'an 2545, & 1490 avant Jésus-Christ. Par son conseil Moïse divisa le peuple en diverses Tribus, & établit des Colonels, des Capitaines, & de moindres Officiers, pour rendre la justice, & pour servir à la guerre. * *Exode*, ch. 4. v. 18. &c. Eusebe, *Demonstr. Evang.* l. 9. c. 27. Sulpice Sévère, *Hist. Sacra*, l. 1. *Torniel & Sallian*, in *Annal. Vt. Hist.*

On a souvent été en peine d'accorder le quatrième Chapitre de l'Exode avec le 18: car dans le premier il est dit, que lorsque Moïse sortit du pays de Madian, pour venir en Egypte, il emmena avec lui sa femme & ses enfans, Gerfon & Eliezer; *Tout ergo Moyses uxorem suam & filios suos*; & nous voyons cependant dans le dernier des Chapitres que nous avons cités, que dans le tems que Jéthro vint lui-même rendre visite à Moïse, il lui mena sa femme & ses enfans, *Tout Sephoram uxorem Moysi quam remiserat, & duos filios ejus*. Ce qui a fait croire aux Pères & aux Interprètes, que Moïse menacé par l'Ange qui lui apparut sur le chemin d'Egypte, renvoya sa femme & ses enfans chez son beau-père, qui les lui amena ensuite. Les Docteurs sont encore en dispute sur le tems auquel Jéthro arriva auprès de son gendre, & sur les divers noms qu'il a dans l'Ecriture. * *Sallian & Torniel*, *A. M.* 2544. *mm.* 3. 2545. n. 47. 49. &c. Tertullien, *l. contra Judaeos*. S. Jérôme, in *c. 5. ad Galat.* S. Augustin, *q. 11. & 12. in Exod.* l. 4. de *Bapt.* c. 24. *Serm. 86. de Temp. Oleaster*. Cajetan. *Bel-larmin*.

JETHSON, ville de Palestine dans la Tribu de Ruben, qui fut donnée aux Lévités. * *Jésuè*, ch. 21. v. 36. C'est la même chose que *Jahaja*.

JETHUR. Voyez JETUR.

JETSENGEN ou **JETSESEM**, Région du Japon, une des cinq principales de l'Isle de Niphon. Elle s'étend dans toute la largeur de l'Isle, du nord au sud, ayant au levant le Quanto, & au couchant le Jetfengo. On y compte dix Royaumes ou Provinces. * *Maty*, *Diç. Géogr.*

JETSENGO ou **JETSEN**, une des cinq Régions de l'Isle de Niphon, la principale de celles du Japon. Elle a le Jetfengo au levant, & le Jamaïto au couchant. On y compte douze Royaumes ou Provinces, & on y voit la ville de Méaco autrefois capitale de tout le Japon. * *Maty*, *Diç. Géogr.*

JETSER, troisième fils de Nephtali l'un des douze Patriarches. Il fut Chef d'une Famille, qu'on nomma de son nom la Famille des Jetrites. * *Genèse*, ch. 46. v. 24. *Nombres*, ch. 26. v. 49.

JETSON. Voyez JETHSON.

JETUR, fils d'Ismaël, & petit-fils du Patriarche Abraham. * *Genèse*, ch. 25. v. 15.

JETZER, (Jean de) Zurzach, garçon-Tailleur, entra chez les Dominicains de Berne sur la fin de 1506. Comme c'étoit un esprit assez simple & crédule, on crut qu'il seroit propre à croire & à répandre toutes les visions & les apparitions extraordinaires qu'on lui procureroit. Le Chapitre Général de l'Ordre des Dominicains s'étant tenu à Wimpfen en Allemagne en 1506, quelques-uns des Chefs, assemblés chez *Werner de Selden*, Prieur des Dominicains de Bale, résolurent d'opposer des visions & des révélations miraculeuses aux Cordeliers, qui triomphoient au sujet de la Conception immaculée de la Vierge, que les Dominicains niotent hautement. Ils conclurent que la ville de Berne étoit la ville la plus propre pour jouer cette Tragédie. Dès que Jetzer fut entré dans le Couvent, les principaux Pères de cette Communauté le crurent propre à leurs fins. Les principaux Acteurs dans cette affaire devoient être de la part des Dominicains, le Prieur, *Jean Fétter* de Marpach; le Docteur, *Etienne Boltzborst* d'Offenbourg; le Sous-Prieur *François Ultschi* de Berne; l'Econome *Henri Steingeler* de Luperfchwell. Ils commencèrent à éprouver, la veille des Rois de l'an 1507, la caractère de la crédulité de Jetzer, par l'apparition d'une sainte ame du Purgatoire qui demandoit du secours pour être délivrée. Au bout de quelques apparitions effroyables, elle se dit être un nommé *Henri Kaitzburger* de Soleurre, qui avoit été Prieur dans le Couvent de Berne, & que Jetzer & les Pères du Couvent devoient faire certaines pénitences pour le délivrer. Jetzer crut tout, & suivit les intentions de l'Esprit; qui étant délivré l'en vint remercier, lui déclarer que *Jean Scot* qui avoit enseigné la Conception immaculée de la Vierge étoit damné, & que la Vierge elle-même, précédée de *Ste. Barbe*, se manifesteroit à lui Jetzer. Le 24 Mars, la Vierge apparut à Jetzer une heure après matines, & lui apprit que la Doctrine des Cordeliers la choquoit, & qu'elle avoit été trois heures dans le péché originel depuis sa conception. Ensuite elle imprima dans la main de Jetzer un *Signate* avec un clou triangulaire, lui promettant de lui donner les quatre autres playes afin qu'il participât à la gloire de la passion de Jésus-Christ. On commença dès-lors à répandre dans les discours particuliers & dans les Sermons, les choses étranges qui étoient manifestées au Novice. La Vierge réitéroit souvent ses apparitions, & toujours elle donnoit gain de cause aux Dominicains. Mais le 14 Avril le crédule Jetzer soupçonnant de la fourberie dans l'apparition qu'on

qu'on lui avoit ménagée, futa hors du lit où il se trouvoit & faisoit la prétendue Ste. Vierge, qui venoit de faire un tour de passe-passe en substituant une hostie rouge à la place d'une blanche qu'elle avoit montrée à Jetzer. La Scène ayant été troublée, tous les Acteurs se retirèrent en hâte après avoir éteint les chandeliers. On eut de la peine à calmer l'esprit du Novice: qui pestoit; cependant comme on lui eut fait connoître qu'on avoit simplement cherché à l'éprouver, pour voir s'il faisoit distinguer les véritables apparitions, des fausses, on lui persuada que toutes les autres étoient véritables, & qu'il en auroit encore de très réelles. Le sixième Mai le Sous-Prieur fit souvenir Jetzer que la Vierge devoit lui imprimer les quatre autres Stigmates: c'est pourquoi il lui lava les piez, lui donna la bénédiction de St. Jean, comme ils s'exprimoient, c'est à dire un bon coup à boire qui assoupit ses sens, & le laissa. La Vierge ne manqua pas de venir, & de faire son opération au milieu des cris du pauvre patient. Finalement ce misérable découvrit si souvent qu'on le jouoit, que les Pères craignirent qu'il ne révélât tout, & que leur gloire ne fût changée en opprobre. Ils résolurent donc de l'empoisonner; ils le tentèrent plusieurs fois sans avoir pu réussir, ayant rejeté l'Hostie empoisonnée qu'on lui avoit fait prendre par force. Le Public aperçut aussi de la fourberie, & le Conseil fit conduire Jetzer à Lausanne pour y être examiné par l'Evêque. Les Dominicains avoient fait faire à Jetzer, après mille tourmens, le serment le plus épouvantable qu'il ne découvrirait rien. C'est pourquoi lorsque l'Evêque l'interrogea le 8, le 15 & le 17 Octobre, il soutint toujours que les apparitions avoient été réelles. Mais ayant été appliqué à la torture, il découvrit tout le mystère, & fut ramené à Berne. En 1508, les Dominicains dégradèrent Jetzer de leur Ordre, le jour des Rois, comme étant indigne de leur appartenir. Le cinquième Février il fut de nouveau appliqué à la question en présence des Deputés du Petit & du Grand Conseil, & ayant manifesté tout ce qu'il faisoit, les quatre Moines Acteurs furent saisis & enchaînez, & après avoir tergiversé, ils confessèrent toute l'impoliture. Le procès fut écrit en Latin en 150 feuilles par deux Notaires. On en fit deux copies, dont l'une fut portée en Italie, & l'autre resta à Berne, où on la peut voir. En 1509, le Pape envoya à Berne *Achille de Grassi*, de Bologne, Evêque de Casseio. On fit venir en même tems l'Evêque de Lausanne & celui de Neuchâtel. Ces Prélats, après avoir fait toutes les recherches nécessaires, prononcèrent la sentence le 23 Mai. Les quatre Moines furent condamnés à être dégradés, & livrés au bras séculier. Le 31 du même mois, ils furent condamnés au feu, & exécutés publiquement. Jetzer fut condamné à être banni à perpétuité de toute la Haute & Basse Allemagne, à être promené par les rues & les carrefours de Berne avec une mitre de papier sur la tête; & à être tenu pendant une heure sur une échelle devant la maison du Prévôt, ou devant la maison de ville. * Ruchat, *Hist. de la Reformation de la Suisse*, tome 6. p. 565. &c.

J E V.

J E V E N, petite rivière du Holstein dans le voisinage de Rensbourg, se jette dans l'Eyder.

J E V E R, petite ville du Cercle de Westphalie, dans le Comté d'Oldenbourg, au couchant du Golfe de Jade, & aux confins du Comté d'Embsen, dont elle dépendoit autrefois. Cette ville, qui n'est qu'à douze mille pas de la Mer d'Allemagne, donne son nom au petit pas de Jeverland. Il appartient au Prince d'Anhalt-Zerbst & ne renferme que 18 villages. * Maty, *Dict. Géogr.* Th. Cornelle, *Dict. Géogr.*

J E V E R N, **J E V E R** ou **J E V E R L A N D**, belle Seigneurie de Westphalie, à du sud au nord près de six lieues d'étendue, & cinq de l'est à l'ouest. Elle est bornée à l'ouest par le Comté d'Oostfrise, au nord par la mer, à l'est par le Golfe de Jade, & au sud par les Comtez d'Oldenburg & d'Oostfrise. Outre la ville de Jever, qui en est le lieu principal, il y a plusieurs villages.

J E U N E (Jean le) Cardinal, Evêque d'Amiens, puis de Térouane, étoit François & natif d'Amiens en Picardie. Il étoit fils de Robert le Jeune, Avocat, qui s'éleva par les services qu'il rendit au Duc de Bourgogne, & eut le Gouvernement d'Amiens & d'Arras. Jean, son fils, fut fait Cardinal en 1439 par Eugène IV, dont il écrivit la Vie. Il se trouva au Concile de Florence, & à l'élection de Nicolas V, après Eugène IV. Le même Nicolas l'envoya Légat à Ferrare. Le Jeune mourut à Rouen en 1451. On dit que ce fut de poison. * Fizon, *Gall. Purp.* Aubery, *Hist. des Cardinaux*. Monstrelet, in *Cron. Gazet. Hist. Eccles. du Pais-Bas*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 521. Locrius, &c.

J E U X. Les Jeux & les Affemblées publiques ont été en recommandation chez toutes les Nations. Les Juifs les ont pratiqués, comme les Egyptiens & les autres Peuples, dès les premiers tems. Cette coutume passa chez les Grecs, & comme elle tiroit son origine de la Religion ou de quelque action notable, dont on vouloit perpétuer la mémoire, il y a lieu de croire que ces Jeux publics & sacrez furent institués dès les premiers tems. Sous le règne d'Erichthonius, les Jeux que l'on nomme *Atheniens* furent institués à Athènes. Ceux que l'on appelle *Lydiens* ou *Lupercaux* furent établis par Lycaon II, qui immola le premier des victimes à Jupiter, vers l'an 1337 avant la naissance de Jésus-Christ. Les Jeux que l'on nommoit *Pan-Atheniens*, furent institués en l'honneur de Minerve par Erichthonius & par Thésée, Rois d'Athènes. Il y en avoit de deux sortes, de petits & de grands: on célébroit les petits tous les deux ans, le 20 jour du mois que les Athéniens appelloient

Thargelion: les grands se solemnisoient tous les cinq ans, le 25 du mois que les Athéniens appelloient *Hecatombéon*. Aux uns & aux autres il y avoit des courses de chevaux, des luttés & de la musique. Il y avoit encore d'autres Jeux chez les Grecs, comme les Jeux *Isthmiques*, les *Pythiques* & les *Olympiques*, dont on parlera en leur lieu. Les Lydiens étant venus d'Asie, s'établirent dans l'Etrurie, & y exercèrent leurs cérémonies religieuses & leurs Jeux. Quelques Artisans Romains ayant vu les Jeux, en introduisirent l'usage chez les Romains, qui à cause de cela leur donnèrent le nom de *Lydi*, ou par corruption, *Ludi*. Ce qui ne doit pas s'entendre de toutes sortes de Jeux, puisqu'il est certain que Romulus avoit institué ceux que les Romains appelloient *Consualia*, mais seulement des Jeux de hazard comme les dez, & des Jeux d'adresse comme le palet, qui ont été d'abord inventez par les Lydiens. Il y avoit de deux sortes de Jeux chez les Romains, savoir ceux qui s'appelloient *sacrez*, & les *funèbres*. Ils étoient ou publics, ou particuliers. Les Jeux *publics* se représentoient en l'honneur des Magistrats ou des Morts que l'on vouloit honorer. Il n'y avoit point d'uniformité ni de loi touchant le tems de leur célébration. Les Jeux *Scéniques* durèrent pendant quatre jours, sous le Consulat de Q. Fabius & de M. Claudius, après la bataille de Cannes. Ceux qu'Agrippa fit représenter pendant qu'il étoit Edile, furent beaucoup plus longs, puisque Pline assure qu'ils durèrent 50 jours. Lorsque Trajan eut défait le Roi Décébale & l'Armée des Daces, il fit représenter des Jeux à Rome pendant 123 jours. A mesure que le nombre des jours augmentoit, la dépense se multiplioit aussi à un tel point, que le Sénat fut obligé de fixer la somme que l'on pouvoit dépenser. Il y avoit deux sortes de Magistrats qui avoient droit de faire représenter les Jeux publics, savoir les Ediles Curules & les Préteurs. Comme c'étoit à leurs dépens que ces Jeux se représentoient, c'étoit eux seuls qui avoient droit d'y présider, d'y commander, & de distribuer les prix aux différens Athlètes qui y combattoient, & qui y remportoient la victoire. Lorsque le Préteur présidoit aux Jeux, il étoit vêtu des mêmes habits dont il se servoit dans les triomphes. Les Vestales étoient placées près du Préteur dans ces Jeux. Dans la suite des tems le droit de faire représenter des Jeux, passa aux Consuls & aux Empereurs. * Pline, *Lexicon Antiquitatum*. Du Pin, *Hist. Profanes*.

J E U X A C T I E N S, furent institués par César Auguste, après la défaite d'Antoine & la fameuse bataille d'Actium, en mémoire de la victoire signalée qu'il y avoit remportée. Il les établit d'abord à Nicopole & ensuite à Rome. On les représentoit tous les cinq ans. Il en commit le soin aux Pontifes, aux Augures, aux Septemvirs & aux Quindécemvirs. Strabon & quelques autres Auteurs prétendent que ces Jeux étoient plus anciens qu'Auguste, & qu'il ne fit que les rétablir ou les illustrer.

J E U X, que les Romains appelloient **AUGUSTALES** en l'honneur d'Auguste, furent établis l'an 735 de la fondation de Rome, lorsqu'Auguste revint de Grèce à Rome. Le Sénat ordonna qu'on les représentât huit ans après par un Décret solennel, sous le Consulat d'Ellius Tubéron & de P. Fabius. On les représentoit le quatrième avant les Ides d'Octobre, c'est à dire le 12 de ce mois.

J E U X A P O L L I N A I R E S, célèbres par les Romains, en l'honneur d'Apollon. Tite-Live, au sujet de l'institution de ces Jeux, dit qu'on trouva l'écrit d'un certain Devin, nommé *Mari*, qui conseilloit aux Romains de vouer des Jeux à Apollon, s'ils vouloient être toujours victorieux de leurs ennemis; Que sur cet avis, le Sénat commanda aux Décevirs, du nombre desquels étoit Cornelius Rufus, de voir les Livres des Sibylles; & qu'après leur rapport, il ordonna que l'on feroit des Jeux à Apollon, selon les cérémonies prescrites par les Sibylles. On y sacrifioit un bœuf & deux chèvres, dont on dorroit les cornes. On sacrifioit aussi une vache à l'honneur de Latone. Le peuple regardoit cette cérémonie, ayant une couronne de laurier sur la tête; & l'on faisoit des festins devant les portes, au milieu des rues. Macrobe dit, que la première fois qu'on célébra ces Jeux, le peuple Romain fut averti que quelques ennemis de la République approchoient; & qu'étant sorti du théâtre, il alla au devant d'eux, & les mit en fuite avec le secours d'Apollon, qui lança du Ciel une nuée de flèches contre les ennemis; & comme ils étoient en doute s'ils recommenceroient leurs Jeux, de crainte d'une pareille surpris, ils tirèrent bon augure de voir danser au son d'une flûte, un vieillard nommé C. Pomponius, Affranchi; & s'écrièrent d'une commune voix: *Tous va bien, puisque le vieillard danse*. Cela passa depuis en proverbe chez les Romains: de sorte que le même jour les Romains revinrent continuer leurs Jeux en l'honneur de leur Libérateur. Ce fut l'an 542 de la fondation de Rome, & 212 avant Jésus-Christ. Il n'y avoit point alors de jour arrêté pour la célébration de ces Jeux, & le Préteur faisoit seulement vœu de les célébrer dans l'année; mais en l'an 545, il y eut une Loi qui les fixa au sixième de Juillet de chaque année. Ce qui donna lieu à cette Ordonnance, fut une peste qui survint en ce tems, & dont les Romains crurent qu'ils ne pourroient être délivrés, qu'en assignant pour cette Fête un jour certain. On les représentoit dans le Cirque. Les Quindécemvirs furent chargés d'en avoir soin. * Rofin, *Antiq. Rom.* l. 5. c. 17.

J E U X C A P I T O L I N S, institués en l'honneur de Jupiter, parce qu'il avoit conservé le Capitole, lorsqu'il fut allié par les Gaulois Sénonois, l'an 364 de la fondation de Rome, & 390 avant Jésus-Christ. M. Furius Camillus ayant donné bataille aux Gaulois, & les ayant défaits, représenta au Sénat, qu'il étoit nécessaire de rendre des actions de grâces à Jupiter, & que pour cet effet, on devoit lui instituer des Jeux, que l'on appelleroit *Capitolins*. Le Sénat y consentit; & par un

Décret donné pour la célébration de ces Jeux, il établit un Collège de personnes choisies, pour en régler toutes les cérémonies. Ils se célébroient tous les cinq ans. * Tite-Live, l. 5. Rofin, *Antiquités Romaines*, l. 5. c. 18. Du Pin, *Hif. Profane*.

JEUX, ou COMBATS CAPITOLINS, autres Jeux folemnels, compofez de courfes de chevaux, de combats de Lutteurs, & autres femblables exercices, inftituez par l'Empereur Domitien, l'an de Rome 839, & de Jésus-Christ 86, en l'honneur de Jupiter *Capitolus*, dont le Temple étoit au Capitole. Il s'y faisoit auffi des concerts de Musique par d'excellens Maîtres, & des récits de Poèmes, & d'autres Pièces d'esprit, par les meilleurs Poëtes & Orateurs du tems, qui tâchoient à l'envi de remporter le prix. Les premiers Vainqueurs recevoient des palmes, & des couronnes ornées de rubans. Ceux qui ayant réuffi, n'avoient pas néanmoins excellé, recevoient des couronnes, & des palmes fans aucun ornement. * Th. Goodwin, *Antiq. Rom.* l. 2.

JEUX CEREAUX, ou DE CERES, étoient célébrés par les Romains en l'honneur de cette Déesse, le 12 jour d'Avril, dans le grand Cirque, après la célébration des Jeux Circenfes. Ils duroient huit jours, pendant lesquels les Dames Romaines vêtues de blanc repréfentoient Cérés, cherchant fa fille Proferpine avec un flambeau. Les Romains étoient auffi vêtus de robes blanches, pour être préfens à cette cérémonie. On y faisoit des combats à cheval, au lieu defquels les Ediles fubftituèrent des combats de Gladiateurs. * Rofin, *Antiq. Rom.* l. 5. c. 14.

JEUX CONSUALES. Dès le commencement de la République Romaine, Romulus, pour avoir occafion de faire enlever les filles Sabines, célébra des Jeux appelez *Consualia*, en l'honneur de Neptune Equestre.

JEUX COMPITALITIENS. Ils font auffi très anciens dans la République de Rome, & ont commencé dès le tems de fa naiffance par les réjouiffances que les paffans venus à Rome faisoient dans les rues, in *Compitis*. Ils furent interrompus jufqu'au règne de Servius, rétablis par les Magiftrats qui avoient foïn de la ville, & enfuite abolis. * Du Pin, *Hif. Profane*, tome 12.

JEUX DE CASTOR ET DE POLLUX. A. Pofthumius Dictateur, voyant que les affaires des Romains étoient dans un état pitoyable, fit un vœu, par lequel il s'engagea, au cas que la victoire fe déclarât en faveur des Romains, de faire repréfenter à Rome des Jeux magnifiques en l'honneur de Caftor & de Pollux. Le fuccès de cette guerre ayant été favorable à la République, le Sénat fit un Décret par lequel, pour fatisfaire au vœu de Pofthumius, il ordonna qu'on célébreroit chaque année pendant huit jours, des Jeux en l'honneur de Caftor & de Pollux. Ces Jeux étoient précédés de combats, & les Magiftrats de Rome portoient les Statues ou les Images des Dieux en proceffion, depuis le Capitole jufques dans la place du grand Cirque, précédés de ceux de leurs enfans qui approchoient de l'âge de puberté, fuivis de plusieurs Cavaliers, après lesquels on rangeoit en forme d'Armée ceux qui étoient d'âge & d'extraction à porter les armes. * Hofpinien, de *Origine Felhorum*. Pitifcus, *Lexicon Antiquit. Romanar.*

JEUX CASTRENSSES, étoient des Jeux auxquels les Soldats s'exerçoient à tuer des animaux, pendant que les Armées étoient campées, afin d'être plus hardis & plus courageux dans l'action. * Pitifcus, *Lexicon Antiquit. &c.*

JEUX CIRCENSES, ou JEUX DU CIRQUE: exercices & combats, qui fe faisoient dans le grand Cirque de Rome. On les appelloit autrefois *Jeux Romains*, parce qu'ils avoient été inftituez par Romulus, premier Roi de Rome. On les nomma auffi *Grands Jeux*, parce qu'ils fe célébroient avec de grandes dépenses, & avec une pompe très magnifique. Le premier exercice étoit le combat à coups de poings ou de Cettes, qui étoient des gantelets garnis de fer, ou avec des épées, des bâtons, des lances, ou des javelots. On y joignoit les combats des Gladiateurs, & les combats contre les bêtes féroces, mais il n'y avoit que les esclaves qui s'adonnaient à ces deux derniers. La Lutte fe rapportoit auffi à ce premier exercice. Le fécond étoit la courfe de chariots, qui partoient en même tems d'un extrémité du Cirque, & courroient au bout qui étoit à l'autre extrémité. Celui qui arrivoit le premier & qui pouvoit tourner trois fois à l'entour du but, remportoit le prix. Il y avoit auffi d'autres exercices à cheval, qui fe faisoient dans la Lice appellee *Stade*. Le troifième étoit le Saut, ou en plein champ, ou d'un lieu bas à un lieu élevé, ou d'un élevé à un bas. Le quatrième, le Jeu du palet, des flèches, des dards, & de toutes fortes de traits qui fe lançoient de loin. Le cinquième étoit la courfe à cheval. Le fixième, le combat qui fe faisoit fur des chariots. (Voyez **FACTIONS**.) Le feptième étoit la Naumachie, ou combat naval, dans lequel on repréfentoit une bataille navale fur un grand Lac, ou fur un fleuve.

Dans la pompe qui précédoit ces Jeux, on portoit les Images des Dieux, & les Statues des Hommes Illuftres; & les Dames Romaines faisoient le tour du Cirque, dans des chariots, qui étoient quelquefois traitez par des éléphants. Les Rois de Rome inftituèrent ces Jeux publics: les Confuls les firent continuer pour le divertiffement du peuple, & pour l'accoutumer à la guerre. Les Ediles ayant été créés, eurent foïn de les faire célébrer. Enfin, les Empereurs en ordonnèrent les folemneitez, & en firent la dépense. On peut voir ceci plus au long dans l'Article du **CIRCENSES**. * Rofin, *Antiq. Rom.* l. 5. c. 15.

JEUX FLORAUX. Cherchez **FLORAUX**.

JEUX FUNEBRES, que les Romains faisoient en l'honneur des défunts. Cherchez **FUNEBRES**.

JEUX GYMNIQUES. Voyez **GYMNIQUES**.

JEUX ISTHMIENS ou ISTHMIQUES. Voyez **ISTHMIENS**.

JEUX MARTIAUX, ou DE MARS: Jeux que les Romains célébroient d'abord dans le Cirque en l'honneur de Mars, le 13 jour de Mai. Dans la fuite on les célébra le premier jour d'Août, parce que c'étoit le jour auquel on avoit dédié le Temple de Mars. On faisoit dans ces Jeux des courfes à cheval, & on repréfentoit des combats d'hommes contre les bêtes. Les Hiftoriens remarquent, que Germanicus tua 200 lions dans ces Jeux, du tems de l'Empereur Tibère. * Rofin, l. 5. c. 16.

JEUX MEGALÉSIENS, étoient repréfentés fur le theatre à Rome en l'honneur de Cybèle, mère des Dieux. Le Peuple Romain avoit envoyé des Députés pour prendre dans la ville de Paffimunte en Phrygie, près du Mont-Ida, la Statue de cette Déesse. Elle fut reçue à Rome l'an 550 de la fondation de cette ville, & 204 avant Jésus-Christ, par Scipion Nafica, eflimé par le Sénat le plus homme de bien de toute la République. Ce fut alors qu'on inftitua ces Jeux, que l'on célébroit le 12 jour d'Avril. Les Dames Romaines y dansoient auffi devant l'autel de cette Déesse; & l'on y faisoit des fetins, mais avec frugalité & modéftie. Les Magiftrats célébroient cette Fête, revêtus d'une robe de pourpre; & il n'étoit pas permis aux Esclaves de paroltre pendant ces cérémonies. Les Prêtres Phrygiens de cette Déesse, nommez *Galls*, alloient par la ville fautant & dansant, & portoit l'image de cette Déesse. Voyez **GALLI**. On appelloit ces Jeux, *Megaléfien*, du mot Grec *μεγαλε* qui fignifie grand; parce qu'ils fe faisoient en l'honneur de Cybèle, que les Payens appelloient la *Grande Mère des Dieux*, ou fimplement la *Grande Mère*. * Rofin, *Antiq. Rom.* l. 5. c. 13.

JEUX NERONIENS, Combats & Jeux folemnels que l'Empereur Néron inftitua l'an 813 de la fondation de Rome, qui étoit l'an 60 de Jésus-Christ, pour être célébrés tous les cinq ans. Cet Empereur ne pouvant attendre que le terme de cinq ans fût accompli, renouvella ces Jeux l'an 816 de la fondation de Rome, & 63 de l'Ere Chrétienne. Il ne laiffa pas, deux ans après, de les faire célébrer dans le tems qu'il avoit réglé pour l'inftitution de ces Jeux. * Tacte, l. 14. §. 17.

JEUX OLYMPIQUES. Voyez **OLYMPIQUES**.

JEUX PLEBEIENS, que le Peuple Romain célébroit en mémoire de la paix qu'il fit avec les Sénateurs, après qu'il fut rentré dans la ville, d'où il étoit forti pour fe retirer fur le Mont-Aventin. D'autres difent, que ce fut après fa première réconciliation, au retour du Mont-Sacré, l'an 261 de la fondation de Rome, & 493 avant Jésus-Christ. Quelques-uns veulent que ces Jeux aient été inftituez, pour témoigner une réjouiffance publique, de ce que les Rois avoient été chaffés de Rome, l'an 245, & 509 avant Jésus-Christ, & de ce que le peuple avoit commencé alors de jouir de la liberté. On les faisoit dans le Cirque pendant trois jours, & on les commençoit le 17 avant les Calendes de Décembre qui répond au 15 de Novembre. * Rofin, *Antiquit. Rom.* l. 3. c. 20. Pitifcus, *Lexic. Antiquit. Romanar.*

JEUX PYRRHIQUES, exercice militaire inventé par Pyrrhus fils d'Achille, ou par un certain Pyrrhicus; de la ville de Cydon, dans l'Ifle de Crète. Les jeunes Soldats n'ayant que des armes & des boucliers de bouis, faisoient en dansant, plusieurs tours & divers mouvemens, qui repréfentoient les différentes évolutions des bataillons. Ils exprimoient auffi par leurs geftes, tous les devoirs des Soldats dans la guerre; comme il falloit attaquer l'ennemi; manier l'épée dans le combat; lancer un dard, ou tirer une flèche. Ce pendant plusieurs Joueurs animoient ces Soldats par le fon de leurs flûtes, & rejoüiffoient le peuple qui étoit préfent à ce fpectacle. Celui qui préfidoit à ces Jeux étoit une perfonne d'autorité, qui avoit droit de châtier ceux qui manquoient à leur devoir. Quelquefois la Pyrrhique étoit compofée de deux Partis, l'un d'hommes, & l'autre de femmes, comme il fe voit par cette ancienne Epigramme,

*In fpatio Feneris fummantur praelia Martis,
Cum fele adverfum fecus atterque vent.
Femineas manibus non confert Pyrrhica clafsem,
Et velut in mortem militis, arma movet;
Quae tamen haud nullo ebalybis fuit teftis rigore,
Sed folus reddunt buccae tela fonum.*

Souvent auffi les jeunes Seigneurs & les enfans nobles fe divertiffoient à ces Jeux, que l'on appelloit *Caftrenses*; parce qu'il fe faisoient ordinairement dans le Camp, pour l'exercice & pour le divertiffement des Soldats. * Rofin, *Antiquit. Rom.* l. 5. c. 25. Dempster, in *Paralipom.* Saumaife.

JEUX PYTHIENS: on prétend qu'ils furent premièrement inftituez par Apollon, à l'occafion de ce qu'il avoit tué le ferpent, ou plutôt le brigand Python, en fe retirant de l'Ifle de Delos dans la Phocide avec fa mère Latone. On dit que Latone ayant apperçu Python s'écrier, *Je Péen*, c'est à dire, *courage moi fils*, d'où ce nom devint célèbre parmi les Grecs, qui inftituèrent des Jeux en l'honneur de cette action. Jeux que l'on célébroit tous les huit ans à Delphes. Ces Jeux ayant été négligés, ils furent rétablis par les Amphictyons dans la XLVII ou XLVIII Olympiade. Ils furent inftituez en l'honneur d'Apollon, furnommé *Pythien*, parce qu'il avoit tué le ferpent Python. Les exercices étoient la courfe, le jet du palet, la lutte, le combat à coups de poings & avec des armes. Ceux qui remportoient le prix, étoient couronnés de laurier, & étoient gratifiez de quelques-uns des fruits que l'on avoit offerts dans le Temple d'Apollon. Ovide dit que les premières couronnes des Vainqueurs furent de branches de chêne; & nous apprenons de Pindare qu'après celles

de laurier, on donna des couronnes d'or. Ces Jeux se célébroient en plusieurs lieux; mais ceux de Delphes étoient les plus solennels. On dit que ce fut Apollon lui-même qui les institua, le septième jour après qu'il eut tué le serpent Python.

* P. Faber, in *Agnostic*.

JEUX ROMAINS. Les Romains célébroient ces Jeux en l'honneur de Jupiter, de Junon & de Minerve. On les appelloit aussi les *grands Jeux*, à cause de la pompe avec laquelle ils se faisoient, ou parce qu'on y honoroit les plus grands Dieux. Ces Jeux se célébroient au commencement dans le Cirque, & ensuite sur le théâtre: c'est pourquoi ils sont appelés *Jeux Circenses*, & quelquefois *Jeux Scéniques*. On y donnoit trois jours, & quelquefois on les continuoit plus longtemps. Voyez **CIRCENSES**. * Rosin, *Antiquit. Rom.* l. 5. c. 19.

JEUX SCENIQUES qui se représentoient sur le Théâtre, dont la face s'appelloit *Scène*. Il y en avoit de quatre sortes, la Tragédie, la Comédie, la Satyre, & la Farce. On commença à voir de ces Jeux à Rome l'an 389 de la fondation de cette ville, & 365 avant Jésus-Christ, où il parut certains Baladins qui montèrent sur le théâtre pour divertir le peuple. Dans la suite du tems les Poètes s'étudièrent à rendre ces Jeux plus agréables, & dignes de gens d'esprit: ce qui porta la Comédie au point où on l'a vue du tems d'Auguste. * Rosin, *Antiquit. Rom.* l. 5. c. 6.

JEUX SECLAIRES, à Rome. Cette ville étant affligée d'une grande peste, l'année même qu'elle eut chassé les Tarquins, Valérius Publicola, qui étoit alors Consul, ordonna que pour apaiser la colère des Dieux, on célébreroit la solennité des Jeux Séculaires, dont les cérémonies étoient dans les Oracles de la Sibylle. C'étoit l'an 245 de la fondation de Rome, c'est à dire, 509 ans avant Jésus-Christ. On représenta les seconds l'an 305; les troisièmes l'an 505; les quatrièmes l'an 608. Quoique ces Jeux fussent appelés *Séculaires*, on ne les représentoit pas de cent ans en cent ans, ou de cent dix ans en cent dix ans, comme lisoient les Quindécemvirs dans l'Oracle de la Sibylle. Auguste les fit célébrer l'an de Rome 737, qui étoit le 17 avant Jésus-Christ. L'Empereur Claudius voulut qu'on les renouvelât l'an 800 de Rome, parce que c'étoit le commencement du siècle; mais Domitien le régla sur ce qu'avoit fait Auguste, & les ordonna cent trois ans après ceux de ce Prince, c'est à dire l'an 840 de Rome, qui étoit le 86 après Jésus-Christ. Suetone rapporte que le peuple rit alors de la proclamation qu'on faisoit suivant l'ancienne coutume, *Que chacun aille à voir voir des Jeux qu'il n'avoit jamais vus, & qu'il ne reverroit jamais*: car plusieurs de ceux qui avoient vu les Jeux de Claudius, vivoient lorsqu'on célébra ceux de Domitien. L'ouverture de ces Jeux se faisoit vers le commencement de la moisson. Quelques jours auparavant, les Quindécemvirs distribuèrent au peuple des flambeaux, du souffre & du bitume, dont chacun se servoit pour se purifier. Ensuite tout le peuple se rendoit aux Temples d'Apollon & de Diane, portant du froment, de l'orge & des fèves. La Fête se solennifioit pendant trois jours & trois nuits, par des sacrifices qu'on faisoit au Champ de Mars, sur le bord du Tibre, & dans les Temples. Les Dieux à qui on les offroit, étoient Jupiter, Junon, Apollon, Latone, & Diane; & encore les Parques, les Lucines, Cérés, Pluton & Proserpine. Ces sacrifices étoient suivis de Jeux publics. Après les préparatifs, on commençoit la solennité du premier jour par une procession, où le Sénat & tous les Magistrats se trouvoient. Le peuple y étoit habillé de blanc, couronné de fleurs, avec une palme à la main. On chantoit des vers faits exprès pour cette Fête; & l'on adoroit en passant dans les Temples & les carrefours, les Statues des Dieux, qu'on exposoit sur des lits de parade. Les Jeux étoient particulièrement dédiés à Apollon & à Diane, & se donnoient au Théâtre, où l'on jouoit des Comédies; & au Cirque, où l'on faisoit des courses à pié, à cheval, & sur des chariots. Les Athlètes se signaloient aussi à la lutte, & aux autres exercices. On voyoit dans l'Amphithéâtre des combats de Gladiateurs & de bêtes sauvages. La danse des Saliens faisoit une partie de cette solennité. La Fête finie, l'Empereur donnoit les offrandes aux Officiers qui avoient soin de cette cérémonie. On marquoit ensuite ces Jeux sur les Registres publics, & on les gravoit sur des marbres. Les Empereurs Septime Sévère & Antonin Caracalla firent célébrer ces Jeux l'an 957 de la fondation de Rome, qui étoit l'an 204 de l'Ère Chrétienne. L'Empereur Philippe fit faire des Jeux magnifiques l'an mille de cette fondation, qui étoit le 247 de Jésus-Christ. On célébroit ces Jeux en Été, & presque au même mois que les Grecs faisoient leurs grands Jeux Olympiques. Les Empereurs Chrétiens en empêchèrent la continuation. On fera bien aisé d'avoir ici l'Oracle de la Sibylle qui ordonnoit les Jeux Séculaires: le voici traduit en François.

„ Souviens-toi, Romain, tous les cent ans (les Quindécemvirs mirent du tems d'Auguste, tous les cent dix ans, qu'il est le tems de la plus longue vie des hommes;) Souviens-toi, dis-je, de faire des sacrifices aux Dieux immortels dans le champ qui est arrosé par l'eau du Tibre. Lorsque la nuit sera venue & que le soleil aura caché sa lumière, alors offre des chevres & des moutons aux Parques; fais ensuite des sacrifices convenables aux Lucines, qui président aux accouchemens; puis immole un porc & une truie noire à la Terre féconde. Cela étant achevé, égorge des bœufs blancs sur l'autel de Jupiter; & que cela se fasse de jour, & non de nuit; car les sacrifices qui se font pendant le jour plaisent aux Dieux qui habitent le Ciel. Par la même raison tu offriras à Junon une jeune vache d'un beau poil; tu feras de pareils sacrifices à Phoebus Apollon, fils de la Terre, qu'on appelle aussi Soleil. Des enfans Latins, ac-

„ compagnez de filles, chanteront à haute voix des Hymnes dans les Temples sacrés; mais en sorte que les filles chantent d'un côté, & les garçons de l'autre; & que les pères & mères des uns & des autres jouissent encore de la lumière du jour, &c. Fais donc, Romain, que ces ordonnances demeurent toujours dans la mémoire; & ainsi la Terre des Italiens & celle des Latins seront toujours soumises à ta puissance”. * Zofime, l. 2. Rainfant, *Dissertation sur les Mémoires des Jeux séculaires*.

JEUX TAURIENS: ces Jeux furent premièrement institués par Tarquin le Superbe, selon Festus, à l'honneur des Dieux infernaux, pour un accident de maladie qui survint aux femmes grosses, à cause des chairs corrompues des taureaux immolés qu'on leur vendoit & qu'elles mangeoient. Ils se célébroient hors de la ville dans le Cirque Flaminius. * Blaise de Vigénère, *Annotations sur Tite-Live*.

JEUX TARENTINS: ces Jeux sont une espèce de Jeux Séculaires, puisqu'ils ne se célébroient que tous les cent ans ou tous les cent dix ans, avec cette différence que les premiers ne se faisoient que de nuit, & les derniers de jour & de nuit. On y faisoit des bœufs noirs à Die ou Pluton, & à Proserpine sur un autel trouvé vint piez sous terre, dans un endroit du Champ de Mars qui s'appelloit *Tarentum*. * Blaise de Vigénère, *Annotations sur Tite-Live*.

JEUX TROYENS, courses & exercices à cheval, que la jeunesse de Rome faisoit dans le Cirque, sous la conduite d'un Chef, qu'on appelloit *Prince de la Jeunesse*. Ces Jeux seroient les plus anciens, s'il étoit vrai qu'ils eussent été établis par Alcamaüs, fils d'Enée. Mais ce sentiment n'a aucun fondement, & l'on ne voit point qu'ils aient été en usage à Rome avant Jules-César. Quelques-uns ont cru que c'étoit une espèce de Caroufel, & que l'on y faisoit des combats sur des chariots; mais la plupart des Auteurs assurent que c'étoit seulement un exercice de jeunes Cavaliers, qui faisoient paroître leur adresse dans les divers tours & mouvemens dont ce jeu étoit formé. * Virgile, *Enéide*, l. 5. *Luzius*, de *Rep.* l. 10. Du Pin, *Histoire Profane*, tome 2.

JEUX, ou Exercices des Persans. Ils ont pour but dans ces Jeux de rendre le corps souple & vigoureux, & de faire apprendre à se servir des armes. Comme il faut que le corps soit formé & robuste pour ces exercices, on ne s'y applique guère qu'à l'âge de dix-huit ou de vingt ans. Voici les principaux exercices des Persans. 10. Ils s'exercent à *bander l'arc*, dont l'art consiste à le bien tenir, à le bander, & à laisser partir la corde à l'aîse, sans que la main gauche, qui tient l'arc, & qui est toute étendue, ni la main droite, qui manie la corde, remuent le moins du monde. On en donne d'abord d'aîsez à bander, puis de plus durs, par degré. Les Maîtres de ces exercices apprennent à bander l'arc devant soi, derrière soi, à côté de soi, en haut, en bas, bref en cent postures différentes, toujours vite & aisément. Ils ont des arcs fort difficiles à bander, & pour en essayer la force, on les pend contre un mur à une cheville, & on attache des poids à la corde de l'arc, à l'endroit où l'on appuie la coche de la flèche. Les plus durs portent cinq cens pesant avant que d'être bandés. Dès qu'on sait manier un arc ordinaire, on en donne d'autres à bander, qu'on rend pesans par le moyen de beaucoup d'anneaux de fer passés dans la corde. Il y a de ces arcs qui pèsent cent livres. Ils les manient, les tendent, & les détendent, en sautant, & s'agitant, tantôt sur un pié, tantôt sur les genoux, tantôt en courant. Cela fait un bruit incommode par le cliquetis de ces anneaux. Les Maîtres jugent qu'on fait bien cet exercice, lorsqu'en tenant l'arc de la main gauche étendue bien roide, ferme, & sans vaciller, on amène la corde avec le pouce de la main droite à l'oreille, comme pour l'y accrocher. Pour mieux faire cet exercice, ils portent au pouce un anneau qui est large d'un pouce en dedans, & de la moitié en dehors, sur lequel la corde porte. Cet anneau est de corne, ou d'ivoire, ou de jade, qui est une espèce d'albâtre vert. Le Roi en a d'un os dur & léger, naturellement varié de jaune & de rouge, qui croit, à ce que l'on dit, comme une houppe sur la tête d'un gros oiseau dans l'île de Ceylan. Quand ils savent bien manier l'arc, leur premier exercice est de tirer la flèche en l'air, & à qui tirera plus haut. On estime l'Archer habile & l'arc des meilleurs, lorsqu'il tire à l'élevation de quarante-cinq degrés, qui est la dernière portée de l'arc. Ensuite on s'exerce à tirer au blanc, & ce n'est pas le tout de donner dedans, il faut que la flèche y donne droit & ferme, sans vaciller. On apprend ensuite à tirer avec force & pesanteur. On s'exerce à cela de la manière suivante. On fait de la hauteur de quatre piez un chaffis de deux piez de diamètre incliné en talus, de cinq à six piez de profondeur, rempli de sable battu & moite, comme un chaffis de Fondeur à mouler. On prend l'arc & une flèche sans panneaux, & quand on est prêt de tirer, il vient un valet avec un gros caillou à la main, & en assenne un grand coup au milieu du chaffis, ce qu'il fait beaucoup moins pour marquer où il faut tirer, que pour durcir le sable. On tire là dedans de toute sa force, & d'ordinaire la flèche y entre à moitié. On la retire dehors, & on tire derechef au même endroit, tant que la flèche entre toute dedans. On réussit à cet exercice suivant qu'on la fait entrer en moins de coups, ce qui arrive selon qu'on tire plus droit au même point. Ces exercices sont pour apprendre à tirer de la flèche, dont l'art consiste à tirer loin, à tirer juste, & à tirer roide ou fort, afin que la flèche entre & perce. On apprend à dire, en tirant le dernier coup, *tir à tir derisil Omer*; le dernier coup de flèche puisse entrer au cœur d'Omer, & cela pour s'entretenir dans l'aveersion & dans l'horreur de la Secte des Turcs, dont Omer est le second Pontife après Mohammed. Il faut observer que les flèches d'exer-

éice ont un fer rond, menu, & obtus, au lieu que les flèches de combat ont le fer comme la pointe d'une lance, ou comme nos lancettes.

Le second Exercice est de manier le fabre, & comme l'art de le manier consiste à avoir le poignet robuste & bien dénoué, on apprend la jeunesse à manier le fabre avec deux poids aux mains, en les tournant haut & bas, devant & derrière, vite & fort; & pour mieux dénouer les jointures, & rendre les nerfs plus souples, on leur met durant l'Exercice deux autres poids sur les épaules, faits en fer de cheval pour n'empêcher pas le mouvement. Cet Exercice est bon pour la lutte, comme pour se servir bien du fabre.

Le troisième est l'Exercice à cheval, qui consiste à bien monter, à se bien tenir, à courir à toute bride sans branler, à arrêter tout court le cheval dans sa course sans s'ébranler, & à être si léger, & si agile, sur le cheval, qu'on puisse dans une course compter vingt jettons à terre l'un après l'autre, & les relever de même au retour, sans ralentir la course. Il y a des gens en Perse qui se tiennent si ferme & si légèrement à cheval, qu'ils se mettent droits sur leurs pieds sur la selle, & font ainsi courir le cheval à toute bride. Les Persans vont à cheval un peu de côté, parce qu'ils se tournent ainsi en faisant leurs Exercices à cheval, qui sont de trois sortes, jouer au mail, tirer de l'arc, & lancer le javelot. Leur jeu de mail se fait dans une fort grande place au bout de laquelle sont des piliers proche l'un de l'autre, qui servent de passe. On jette la boule au milieu de la place, & les Joueurs, le mail à la main, courent après au galop pour la frapper. Comme le mail est court, il faut se pencher plus bas que l'arçon, pour l'atteindre, & dans les règles du jeu, il faut assener le coup au galop. On gagne la partie, quand on fait passer la balle entre les piliers. Ce jeu se fait par parties de quinze ou vingt contre autant. L'exercice de l'arc à cheval se fait à tirer par derrière à une tasse, posée sur le bout d'un bât de six-vints piez de hauteur, où on monte par des courbelets de bois clouez contre, & qui servent de marches. Le Cavalier prend sa course vers le bât, l'arc & la flèche à la main, & quand il l'a passé, il se courbe en arrière à droite ou à gauche; car il faut le savoir faire des deux côtés, & tire la flèche. Cet Exercice est ordinaire dans toutes les villes de Perse. Les Rois mêmes s'y exercent. Le Roi Sépity excellait; il abattoit toujours la tige du premier ou du second coup. Le Roi Abas son fils s'en acquittoit aussi assez bien. Le Javelot des Exercices, qu'on appelle *Gérid*, c'est à dire, *branche de palmier*, parce qu'il est fait de branches de palmier sèches, est beaucoup plus long qu'une pertuisane, & est fort pesant; de manière qu'il faut une grande force de bras pour le lancer. Il y a des gens en Perse si faits, & si habiles à cet Exercice, qu'ils font porter un dard fix à sept cens pas. La Lutte est l'exercice des gens de moindre condition, & presque seulement des gens de néant. On appelle le lieu où l'on montre à lutter *Zour Koue*, c'est à dire, *la maison de la force*. Il y en a en toutes les maisons des grands Seigneurs, & particulièrement des Gouverneurs de Provinces, pour exercer leur monde. Chaque ville a de plus sa troupe de Lutteurs pour le spectacle. On appelle ces Lutteurs, *Pebolom*, mot qui veut dire *brave*, *intrépide*. Ils font leurs Exercices pour divertir. Ils se mettent nus, avec des chausses seulement, faites de cuir, fort justes, huilées & grasses, & un linge à la ceinture aussi gras & huilé. C'est afin que l'adversaire y ait moins de prise, & qu'il ne prenne pas par les habits, parce que s'il y touchoit, sa main deviendrait glissante & perdrait de sa force. Les deux Lutteurs étant en présence sur l'arène unie, un petit tambour qu'on bat toujours durant la lutte pour animer, donne le signal. Ils commencent par se faire mille bravades en rododants; puis ils se promettent bonne année de son règne, & se donnent les mains. Cela fait, ils se frappent les fesses, les cuisses, & les hanches, à la cadence du tabourin, puis ils se redonnent les mains & se resfrapent comme auparavant trois fois de suite. C'est-là comme pour les Dames & pour se mettre en haleine. Après cela, ils se joignent en faisant un grand cri, & s'efforçant de renverser leur homme. Il faut, pour être victorieux, l'étendre tout plat en terre sur le ventre tout de son long; autrement c'est n'avoir rien fait. L'Écriture est un autre Exercice pour le spectacle & pour le divertissement. Les Écrivains venus sur le champ en présence, mettent leurs armes à terre à leurs pieds. Elles consistent en un fabre droit, & un bouclier. Ils s'agenouillent, & les baissent de la bouche & du front; puis ils se relèvent, les prenant à la main, & au son du tabourin, ils dansent & sautillent, en faisant mille postures & mille mouvemens avec leurs armes, d'une fort grande agilité. Ensuite ils se joignent & se portent plusieurs coups d'épée qu'ils reçoivent sur leur bouclier. Ils frappent toujours du tranchant, si ce n'est que l'un approche trop de l'autre, car alors il présente la pointe. Ces Écrivains se frappent quelquefois tout de bon, & se tirent du sang; mais si le combat devient trop ardent, on les sépare. * Chardin, *Voyages*, &c. tome 2. p. 42. &c.

J E Z.

JEZABEL ou IZEBEL, fille d'Eth-bahal Roi des Sidoniens, fut mariée à Achab, Roi d'Israël, dont l'impudicité s'accrut de beaucoup par son alliance avec cette femme extrêmement attachée au culte des Idoles. Elle porta ce Prince à rendre un culte idolâtre à l'Idole Bahal, à qui l'on dressa un Autel, & l'on dédia des Bois. Achab, pour plaire à sa femme, s'emporta jusqu'à faire mourir les Prophètes du Seigneur. Elle prit la fuite, & après une sécheresse de trois ans, obtint de la pluie; mais Jézabel ne pouvant souffrir la mort de huit cens

cinquante Prophètes de Bahal qu'Elie avoit fait tuer pour les punir de leur impiété, lui fit dire qu'avant qu'il se passât un jour, elle le traiteroit comme il avoit traité ces Prophètes; ce qui l'obligea de prendre encore la fuite. Cependant les péchez d'Achab & de Jézabel s'augmentèrent tous les jours; mais ce qui rendit ce Prince tout à fait odieux aux yeux de Dieu, fut le meurtre de Naboth, que Jézabel fit mourir, parce qu'il n'avoit pas voulu céder une de ses terres à Achab, l'an du Monde 3137. & 898 avant Jésus-Christ. Elle prédit la vengeance que le Ciel prendroit de ce crime. En effet, Achab fut tué deux ans après. Lorsque Jéhu Roi d'Israël vint à Jezraël, il ordonna à plusieurs des Éunuques de Jézabel de la jeter par la fenêtre; ce qu'ils firent sur le champ. Cette Reine impie fut foulée aux pieds des chevaux, & son corps mangé par les chiens, à l'exception de la tête & de l'extrémité des mains & des pieds, que Jéhu fit enterrer, l'an du Monde 3151, & 884 avant Jésus-Christ. * I ou III Rois, ch. 16. 18. 19. 21. II ou IV Rois, ch. 9. Torniel, Sallan & Sponde, in *Amal*.

Il est encore parlé dans l'Apocalypse d'une femme qui portoit le nom de JEZABEL, qui se vantait d'avoir le don de prophétie, & qui séduisoit les Fidèles, en leur enseignant qu'il n'y avoit nul péché de s'abandonner à ce qu'il y a de plus criminel dans l'impureté & dans la prostitution. Le Seigneur ajouta qu'il avoit donné du tems à cette malheureuse pour se reconnaître, & pour faire pénitence de ses péchez; mais que son obéissance & son endurcissement l'ayant rendue sourde à ses grâces, il alloit pour l'en punir, la frapper d'une maladie mortelle, dont ceux qui avoient eu part à ses prostitutions se ressentiraient. Il est assez difficile de dire précisément ce que saint Jean entend par cette Jézabel. C'étoit peut-être quelque femme puissante, qui se disoit Prophétesse, & qui appuyoit les Nicolaites; comme Jézabel dont nous venons de parler, soutenoit les Prophètes de Bahal. * Apocalypse, ch. 2. v. 20. & *suiv.* Du Pin, *Analyse de l'Apocalypse*.

JEZANJA, fils de Hofcaha, fut un de ceux d'entre les Juifs, qui craignant les Chaldéens, s'adressèrent au Prophète Jérémie, pour le prier d'intercéder pour eux près de Dieu, afin d'obtenir la protection. * Jérémie, ch. 42. v. 1.

JEZD, ville la plus orientale de la Province de Fars, qu'il est la Perse proprement dite, de même que Hamadan en est la plus occidentale. Elle est située à 89 degrés de longitude, & à 32 de latitude septentrionale, selon les Tables de Nasiruddin & d'Ulug-Beg. Le Géographe Perse la place entre Ispahan & le Kerman. Plusieurs Savans célèbres sont sortis de cette ville & de son territoire. Les étoffes de soye qu'on y travaille, la rendent fort marchande, & les Parisiens adorateurs du Feu, qui y ont eu pendant plusieurs siècles des Pyrées, & dont il y a encore aujourd'hui plusieurs familles qui l'habitent, ont donné lieu au proverbe, *Gébr Jézi ou Ghanur & Jézi*, pour exprimer un Infidèle des plus grossiers & des plus opiniâtres. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* Voyez aussi YESD.

JEZDAD, fils de Jezdad, est Auteur d'un Livre qui traite des matières judiciaires & des préceptes de l'Alcoran; ce surnom de *Jezdad* est abrégé, & signifie en Perse, *Dieu donné*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JEZDEGIRD, Roi de Perse. Voyez ISDEGERDES. JEZER ou JHEZER, fils de Galaad de la Tribu de Manassé, fut Chef d'une Famille, qui de son nom fut appelée la Famille des Jésirites. * Nombres, ch. 26. v. 30.

JEZID I, cinquième Calife ou successeur de Mahomet, & second de la race des Omniades, régna après la mort de son père Moavia en 680; mais il n'en imita pas le courage, & les grands desseins. Son unique plaisir étoit de composer des vers d'amour, outre qu'il étoit avare, cruel & impie dans sa Religion. La seconde année de son règne, 123 Arabes de Cufa éurent pour Calife, Hussein, ou Housain, second fils d'Ali; ce qui obligea Jézid de lever une puissante Armée, & de faire tuer Hussein en trahison, comme ils étoient prêts de se donner bataille dans la plaine de Caraballa, aux environs de Cufa. Jézid persécuta ensuite toute la race d'Ali, & fit mourir une partie de la Noblesse d'Arabie; ce qui le rendit odieux à tous les peuples. Après la mort de Hussein, Abdallah fils de Zobair, qui étoit de la famille d'Ali, souleva toute la Perse, se faisant appeler Calife, & publiant que Jézid étoit plus capable d'être Poète que d'être Roi. Le règne de ce lâche Prince ne dura que trois ans & neuf mois. Il mourut l'an de l'Hégire 64, & de Jésus-Christ 683. Ce fut à lui que deux Juifs de Phénicie promirent un règne très heureux pendant quarante ans, s'il abolissoit le culte des Images que les Chrétiens honoroient. Ces Juifs, soit qu'ils fussent Magiciens, Aitrologues, ou Imposteurs, faisoient profession de prédire les choses à venir, & eurent la hardiesse de faire le personnage de Prophètes auprès de ce Prince, qui les crut d'abord, & fit un furieux Edit, par lequel il commandoit qu'on brûlât toutes les Images, & qu'on effaçât toutes les peintures qui se trouvoient dans les Eglises des Chrétiens; mais avant que l'Edit fut publié, il mourut la même année par un juste châtement du Ciel. * Marmol, de l'Afrique, l. 2. Zonaras, Léon. Elmacin, *Hist. Sacra*, l. 1. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JEZID BEN ABDALMALEK, Jézid, fils d'Abdalmalek, que l'on peut appeler JEZID, Il du nom, fut le neuvième Calife de la race des Omniades. Il succéda à son cousin Omar II, l'an de l'Hégire 101, & de Jésus-Christ 719. Sa vie fut entièrement opposée à celle de son prédécesseur; on en peut voir le titre. Il changea d'abord tous les Gouverneurs qu'Omar avoit choisis, & fut cependant assez heureux pour venir à bout de Jézid, fils de Mahaleb, son plus dangereux ennemi, qui soutenoit un gros parti contre lui dans l'Iraqe Arabe; car il le contraignit de s'enfuir avec tous les siens à Ormuz.

où il avoit fait bâtir une forteresse qu'il estimoit imprenable. Ce Jézid, fils de Mahaleb, selon quelques Historiens, fut tué en bataille rangée, par Mosselaimah, frère du Calife; & son fils, nommé Moavie, se trouva obligé de fuir avec le débris de ses troupes jusqu'à cette forteresse, que son père avoit fait construire, pour servir de retraite aux siens après le malheur d'une déroute; mais celui que Jézid fils de Mahaleb y avoit laissé pour Commandant, lui en ayant refusé l'entrée, il fut poursuivi jusqu'au fleuve Indus par les Généraux du Calife qui défirent toutes ses troupes les unes après les autres. Jézid remporta aussi de grands avantages sur les Turcs, qui s'étoient répandus dans l'Asie. Mosselaimah son frère le défit entièrement dans l'Adherbigian, ou Médie, & les contraignit d'abandonner les Etats du Calife. Ce fut aussi sous le règne de ce Calife que les Arabes d'Espagne prirent la ville d'Arbonah, qui est Narbonne, & assiégèrent celle de Toulouse: celle-ci fut secourue par le Comte Eudes, lequel reprit ensuite Narbonne sur eux. Hescham, second Calife d'Espagne, l'ayant depuis conquise l'an 177 de l'Hégire, fit porter de là par ses Habitans les matériaux qui servirent à la construction de la grande Mosquée de Cordoue. Ce Calife eut deux concubines, qu'il aimoit éprouvément, l'une nommée *Sclamach*, & l'autre *Hahabab*: celle-ci fut cause de sa mort en la manière que Kondémir rapporte en ces termes, traduits du Persien. Jézid étant en Palestine, qu'il appelle Bédéd Arden, ou pais du Jourdain, & se divertissant dans un jardin avec une de ses femmes, qu'il aimoit jusqu'à la folie, on lui servit à sa collation des fruits les plus excellens du pais; pendant ce petit repas il prit un grain de raisin qu'il jetta à sa maîtresse; celle-ci le prit, & le porta à sa bouche pour le manger; mais ce grain qui étoit fort gros, tel que ce pais-là en produit, passant de travers dans sa gorge, la fera si fort, qu'elle en perdit l'haleine, & fut étouffée en un instant. Jézid surpris d'un accident si funeste tomba dans un si grand excès de tristesse, qu'il pleura amèrement la perte qu'il faisoit d'un objet si aimable, & le transport de son amour & de sa douleur alla si loin, qu'il crût ne pouvoir réparer cette perte, qu'en conservant le corps mortif de sa maîtresse auprès de lui. Il le fit pendre à une femme entière, & sans les instances que lui firent ses domestiques, qui n'en pouvoient plus supporter la puanteur, il n'eût jamais permis qu'elle fût enterrée; mais le sépulchre ne fut pas capable de guérir sa frénésie, il voulut la faire déterrer, & sa douleur augmentant de jour en jour, le mit lui-même au tombeau. Quelques Historiens écrivent qu'il mourut de phtisie à l'âge de 40 ans, après avoir déclaré Hescham son frère pour successeur, à condition néanmoins que son propre fils nommé Valid, succéderoit à son oncle, ce qui arriva effectivement, l'an de l'Hégire 125, & de Jésus-Christ 743, vint ans après la mort de Jézid son père. * Marmol, de l'Afrique l. 3. Elmacin, *Hist. Orient. l. 1.* Maimbourg, *Hist. des Ions.* D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JEZID-BEN-VALID, Jézid, fils de Valid, que l'on peut appeler JEZID N. III du nom. deuxième Calife de la race des Omniades, étoit petit-fils d'Abdalmalec, & succéda à son cousin germain Valid, fils de Jézid, dans la mort duquel il avoit trempé. Cette mort ayant été divulguée dans les Provinces, plusieurs se soulèverent contre Jézid, & demandèrent la vengeance du sang de Valid. Marvan, furnommé *Hemar*, fut un des principaux souleveux; mais il fut bientôt appaisé par le don que Jézid lui fit du Gouvernement de Mésopotamie. Ce Calife fut furnommé *Nakés*, & *Éon Nakés* par sobriquet, à cause de la nécessité où il se trouva, faute d'argent, de diminuer la paye des Soldats: il ne régna que six mois, & mourut de la peste, selon quelques-uns, l'an de l'Hégire 126, de Jésus-Christ 743. Pour ôter l'ambiguïté du mot de Valid, qui se rencontre dans cette narration, il faut savoir que ce Valid, duquel Jézid troisième étoit fils, fut fils du Calife Abdalmalec, & eut quatre de ses frères qui furent aussi Califes, sous lesquels il avoit vécu en homme particulier. Voyez l'Article d'ABDALMALEC, ou ABDALMELIC. Ce Calife vantoit fort la noblesse de sa race; parce que sa mère, nommée *Mab Afrid*, & non pas *Schaterend*, comme on le lit dans l'Histoire Saracénique, étoit fille de Firouz, fils de Iezdégird, Roi de Perse, & Firouz descendoit de la fille de l'Empereur Maurice, du côté de son père, & du Khacan, ou Empereur des Turcs par sa mère. Il composa même ce distique sur sa Généalogie. „ Je suis fils „ de Cholroës, Roi de Perse, & de Marvan, quatrième Calife de la „ Maison d'Omme, & je compte entre mes ayeux, le Caïzar, l'Em- „ pereur des Romains, & le Khacan, l'Empereur des Turcs. ” * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JEZID, Ben Mahleb, Ben-Abou Safran, fut un des plus grands Capitaines de son siècle, Général d'Armée de Soliman VII, Calife de la Maison des Omniades. Il força par ses armes les peuples du Georgian de se soumettre à lui, & tourna ensuite du côté du Thabarestan, où Akéhid, qui y commandoit, s'opposa à lui avec une si puissante Armée, qu'elle mit d'abord en fuite les troupes de Jézid. Les peuples du Georgian ayant appris sa déroute, & croyant pouvoir se soulever impunément, massacrèrent la plus grande partie des gens qu'il avoit laissés pour la garde du pais. Jézid sur cette nouvelle fit la paix avec Akéhid, pour tomber avec toutes ses forces sur le Georgian. On dit qu'Akéhid pour acheter la paix de Jézid lui fit présent de sept cents mille drachmes d'argent, de 400 charges de safran, en quoi ce pais est fort fertile, & de 400 Esclaves, qui portoient chacun un riche turban de soye dans un bassin d'argent. Après cet accord Jézid alla au devant de l'Armée du Georgian dont Marza étoit le Chef. Celui-ci n'osant pas tenir la campagne devant Jézid, se renferma dans une de ses forteresses, où ayant été forcé, Jézid lui fit couper la tête, de même qu'à un grand nombre des principaux Officiers

de l'Armée des Rebelles, fit pendre ensuite quatre mille Soldats des plus mutins, & donna à ses troupes le pillage de toute la Province. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JEZIDES, Secte de certains Peuples qui habitent dans la Turquie & dans la Perse, furent ainsi nommez de jézid, qui fit assassiner Houssein fils d'Ali, gendre de Mahomet, & qui fut pour ce sujet estimé parricide & Hérétique par les Mahométans. Ils ont depuis donné ce nom de Jézides aux gens d'entre eux, qui ont peu de Religion, & qu'ils regardent comme impies. Il y a environ deux cens mille Jézides dans la Perse & dans la Turquie. Ils parlent la même Langue que celle des Curdes ou peuples du Kurdistan, & cette Langue approche fort de la Persienne. Les Jézides sont de deux sortes, blancs & noirs. Les blancs sont vêtus comme les Turcs, & ne se peuvent reconnoître qu'à leur chemise, qui n'est pas fendue au collet comme les autres, & qui n'a qu'une ouverture ronde pour passer la tête: ce qui est mystérieux entre eux, & se fait, disent-ils, en mémoire d'un cercle d'or & de lumière descendu du Ciel dans le col de leur grand Cheik ou Prince & Chef de la Religion, après un jeûne de quarante jours. Les noirs sont comme les Religieux de leur Secte, quoiqu'ils soient mariés; ils se font appeler *Faïrs*, c'est à dire, *faïtres*; mais ils ne laissent pas d'aimer fort les richesses, & de fuir autant qu'ils peuvent la pauvreté. Les Turcs les ont en horreur, à cause de leur Religion contraire à celle de Mahomet. La plus grande injure qu'ils puissent donner à un homme, c'est de l'appeler Jézid, fils de Jézid. Ils les appellent les ânes, qui doivent porter les Juifs en Enfer au jour du Jugement universel. Ils exigent d'eux des Tributs excessifs, & les réduisent presque au désespoir: ce qui fait que les Jézides haïssent réciproquement les Turcs, comme leurs ennemis mortels; & lorsqu'ils maudissent quelque animal dans leur colère, ils l'appellent Musulman, c'est à dire, *Turc*.

Les Jézides aiment fort les Chrétiens, & les appellent *compères*, dans la crainte qu'ils ont que Jézid est le même que Jésus-Christ, ou bien sur une tradition qui porte que leur Chef Jézid prit autrefois le parti des Chrétiens, & fit alliance avec eux contre les Mahométans, qu'il défit en bataille rangée. Ils ne sont néanmoins ni Turcs ni Chrétiens, quoiqu'ils soient plus affectionnez à la Religion du Messie qu'à celle de Mahomet. Ils font gloire de boire du vin & de manger du porc: ce que les Turcs & les Juifs ont en horreur. Ils évitent autant qu'ils peuvent la circoncision, & ne la reçoivent qu'autant qu'ils y sont contraints par les Turcs. Leur ignorance est extrême, & ils n'ont aucuns Livres pour règle de leur Foi. Ils croyent à la Bible, & à l'Evangile, sans les lire, & quelques-uns d'eux à l'Alcoran; c'est pourquoi ils disent ordinairement comme les Turcs, que ces trois Livres sont descendus du Ciel. Ils croyent aussi plusieurs miracles de Jésus-Christ, qui ne se trouvent point dans les Evangiles; qu'il a parlé dès le jour de sa naissance; qu'il a ressuscité un homme mort depuis mille ans, & plusieurs autres. Ils font des vœux & des pèlerinages à l'imitation des Chrétiens & des Turcs, mais ils n'ont point de Temples pour prier Dieu, & n'ont jamais dans les Mosquées, si ce n'est par curiosité: ce qu'ils seroient aussi à l'égard des Eglises des Chrétiens, s'ils ne craignoient d'être maltraitez des Turcs. Ils n'ont aucunes Fêtes ou solemnitez; & tout le culte qu'ils rendent à Dieu consiste à chanter des Cantiques spirituels en l'honneur de Jésus-Christ, de la sainte Vierge, de Moïse, de Zacharie, & quelquefois du faux Prophète Mahomet.

Lorsqu'ils font leurs prières, ils tournent le visage du côté de l'Orient comme les Chrétiens, & contre la coutume des Turcs, qui regardent le midi. Le principal point de leur Religion, est de ne maudire point le Diable, & de ne pas même prononcer son nom; car ils craignent qu'il ne se ressente de ces injures, s'il vient un jour à rentrer en grace avec Dieu: ce qu'ils croyent possible; & d'ailleurs ils appréhendent de tomber entre ses mains après la mort, & qu'étant l'exécuteur de la justice divine, il ne les châtie avec plus de rigueur, pour se venger lui-même. Quand ils veulent parler du Diable, ils le nomment l'*Ange Poon*, ou celui que les ignorans maudissent. Les Jézides enterrent leurs morts sans aucune cérémonie, en quelquelieu qu'ils se trouvent. Les plus riches néanmoins se font inhumer dans certains lieux de dévotion, & l'on chante en les enterrant quelques Cantiques sur la guitare, accordant la voix avec le son de cet instrument. Il ne leur est pas permis de pleurer à la mort d'un Jézide noir; & il faut qu'ils se réjouissent alors comme en un jour de Fête, pour célébrer l'entrée du défunt dans le Ciel. Ces noirs, ou Religieux, sont respectez avec tant de vénération, qu'en parlant des habits de quelqu'un d'eux, on leur donne un nom particulier, quoiqu'ils ne soient différens des autres qu'en couleur. Par exemple, ils n'appelleront pas sa chemise du nom commun, mais d'un autre nom, comme qui diroit une aube. Ils ne diront pas son manteau, mais sa chape; ni son turban, mais sa tiare ou sa mitre. Cependant la plupart de ces Jézides noirs ne sont que Pailleurs, & leur plus noble exercice est de garder les chèvres sur les montagnes. Il n'est pas permis à un Jézide noir d'égorger un mouton, ni de tuer une poule, ou quelque autre animal; mais ils peuvent les manger, après que les blancs les ont tuez.

Les Jézides, en général, sont gens robustes & infatigables, qui vont en troupes comme les Arabes, & changent d'habitation de quinze jours en quinze jours. Ils habitent sous des pavillons noirs, tissés de poil de chèvre, entourés de gros roseaux & d'épines, liés ensemble. Leurs tentes sont disposées en rond: de sorte qu'il y a au milieu comme une grande plate d'armes, où ils mettent leurs troupeaux pour y être en sûreté. L'Été, ils se campent dans les plaines & le long des rivières. L'Hiver, ils se retirent dans les montagnes. Leurs armes sont l'arc

& les flèches, la fronde & le fibre à la Turque. Leurs emplois font de garder les troupeaux, & d'enfumer les terres, dont les Turcs tirent presque tout le profit, & leur laissent à peine de quoi subsister. Ils ne cultivent d'ordinaire ni vignes, ni jardins, & ne vivent guère que de chair & de laitage. Leur pain est fort mince, & ils le cuisent sur une plaque de fer avec un feu clair. Lorsqu'ils peuvent avoir du vin, ils en boivent jusqu'à l'excès; & ce qui est de surprenant, c'est qu'ils osent quelquefois lui donner le nom de sang de Jésus-Christ; car dans leurs festins, l'un d'eux présentant une tasse pleine de vin à un autre, dit ces paroles: *Prenez le calice du sang de Christ*; & celui qui le reçoit, baise la main de celui qui l'offre, & boit avec respect. Cette cérémonie, & plusieurs autres pratiques, conformes en quelque façon à celle des Chrétiens, donnent sujet de croire qu'ils pourroient être issus des Ariens, ou de quelque autre Secte hérétique, qui s'est ainsi corrompue par succession de tems, ou du moins qu'ils auroient contracté quelque union avec ces Hérétiques.

A l'égard de leurs mariages, leur coutume est d'acheter leur épouse deux cens écus, que l'on donne au père de la fille; & c'est entre eux le prix ordinaire des femmes, de quelque qualité qu'elles soient, pauvres ou riches, belles ou laides. De là vient qu'ordinairement les maris traitent leurs femmes comme des Esclaves. Ils peuvent même les répudier pour se faire Supérieurs des noirs, ou bien Hermites, mais non pas pour d'autres motifs. Ceux qui se rasant la barbe, passent pour hérétiques parmi eux. Il n'est pas même permis de la couper tant soit peu, & c'est un péché de ne la pas laisser croître aussi longue qu'elle peut être. * Michel Févre, *Teatré de la Turquie*.

* JEZIEL, Israélite fils de Hazmaveth, fut un de ceux qui allèrent secourir David, lors qu'il étoit en Tisklah, & lui rendirent de bons services. * I Chroniq. ou Paralip. ch. 12. v. 3.

JEZONIAS. Voyez JAAZANJA.
* JEZRA, fils de Mesullam ou Mosollam, & père de Hadiel ou Adiel. * I Chroniq. ou Paralip. ch. 9. v. 12.

JEZRAIA. Voyez ISRAHJA.
JEZRAEL ou ABIZAR, ville de la Tribu de Juda, pays d'Achinosam, seconde femme de David. * I Sam. ou I Rois, ch. 25. v. 43. Josephé, *Antiq. Judaiq.* l. 14. Il y a eu une autre ville du nom de JEZRAEL dans la Palestine, dans la Tribu d'Issachar, & sur la frontière du pays de la demi-Tribu de Manassé. Elle fut ensuite partie de la Galilée. Elle fut le séjour ordinaire d'Achab Roi d'Israël. Eusèbe dit qu'elle étoit située dans le grand champ entre Scythopolis & Legion. S. Jérôme dit qu'elle étoit près de Maximianopolis, & qu'il y avoit aux environs une campagne de plus de dix mille pas. Du tems de Guillaume de Tyr elle étoit nommée le *petit Gérim*. Les Ecrivains Grecs, comme Eusèbe, la nomment *Ejraël*. On la nommoit aussi *Carati*; c'est présentement un village nommé *Zerehin*. Ce fut la patrie de Naboth. Voyez aussi ISREHEL. * Baudrand.

JEZRAEL, vallée aux environs du Mont-Thabor. Voyez THABOR.

I F.

IF, l'Isle d'If, *Spia* ou *Taxiana Insula*, est une petite Isle sur la côte de Provence, à une petite lieue de Marseille. Il y a dans cette Isle le Château d'If, qui est assez bon, & destiné à la garde du port de Marseille. On y enferme aussi quelquefois des prisonniers d'importance. Louis II donna cette Isle & deux autres qui en sont voisines, en 1224, à Jacques d'Ysfa, pour récompense de ses services, & François I la fit fortifier en 1529, pour la sûreté du port de Marseille. Ce n'étoit auparavant qu'un plant d'Is, & c'est de là qu'elle a pris son nom. * Maty, *Diâ. Géogr.* Th. Corneille, *Diâ. Géogr.*

I F R.

IFRAN ou UFARAN, Contrée d'Afrique dans la Province de Sus de Numidie. Ce sont quatre villes qui regardent le midi, fermées de murailles, & bâties par les anciens Numides à une lieue l'une de l'autre, sur une petite rivière qui ne coule qu'en Hiver, ce qui la fait appeler la *rivière sèche*. Entre ces places voisines on trouve plusieurs villages & des contrées de palmiers. Le commerce des Chrétiens qui vont au port de *Carquesi* traîner de draps, de toiles, & d'autres marchandises qu'ils portent vendre à Gualata & à Tombut, y fait observer quelque police. Ils en rapportent des cuirs, de la cire, du ris & du sucre. Le terroir est fertile en dattes & renferme quelques mines de cuivre. Ils ont un Juge qui connoît des affaires civiles & criminelles, & quoiqu'ils soient tous Mahométans, ils ne font mourir personne. Aussi de quelque grand crime qu'on soit convaincu, le bannissement en est la punition, & l'on n'ordonne jamais parmi eux une peine plus cruelle. * De la Croix, *Histoire d'Afrique*, tome 2. Th. Corneille, *Diâ. Géogr.*

IGA. IGE. IGG.

IGAL. Voyez JIGUEAL.
IGEL, petite ville de Suisse. Voyez AIGLE.
IGG, petite ville d'Allemagne dans la Basse Carniole, sur la rivière d'Igg, à quatre lieues de Laubach, vers l'orient méridional. * Maty, *Diâ. Géogr.*

* IGG, rivière d'Allemagne dans la Basse Carniole, prend sa source vers les confins de la partie occidentale du Comté de Windismarck, coule à peu près du sud-est au nord-ouest, & après avoir arrosé la ville d'Igg, se rend dans le Laubach deux lieues au dessus de la ville de Laubach.

I G I.

IGILLIONES, Peuples anciens de la Sarmatie Européenne. Ils étoient compris parmi les Vénètes, qui habitoient ce qu'on appelle aujourd'hui la Lithuanie. * Th. Corneille, *Diâ. Géogr.*

* IGIS, bourg de Suisse dans le pays des Grisons, au nord-nord-est de Coire, dont il est éloigné de près de trois lieues. On y voit un magnifique château qui appartient à Mrs. de Salis. * *Etat & Delices de Suisse*, tome 4. p. 48. édit. d'Amsterdam, 1730.

I G L.

IGLA, rivière d'Allemagne, qui prend sa source dans la Préfecture ou le Cercle de Béchim, en Bohême, d'où elle coule du nord-ouest au sud-est jusques dans la Moravie, où son cours va à peu près d'occident en orient jusques à Kaunitz; puis de là jusques à la Teya dans laquelle elle perd son nom, elle va du nord-ouest au sud-est.

IGLACUS, Anglois, Religieux de l'Ordre de S. Benoît, dans le VIII^e siècle, laissa quelques Traités historiques, comme la Vie de l'Abbé Sigwin, &c. Balée & Vossius en font mention. * Balée & Pitteurs, *de Script. Angl.* Vossius, *de Hist. Lat.*

IGLAW, en Latin *Gibovia* & *Iglavia*, ville d'Allemagne dans la Moravie, est située vers les frontières de la Bohême, sur la rivière d'Igla, à peu près à l'ouest de Brinn dont elle est éloignée d'environ 17 lieues.

IGLESIAS, en Latin *Ecclesia* ou *Villa Ecclesia*, ville de Sardaigne, près de la côte méridionale, à dix-sept lieues de Cagliari. Elle a été bâtie des ruines de l'ancienne *Salis*, & elle en a le Siège Episcopal, Suffragant de Cagliari. Elle a aussi une assez bonne citadelle; mais la ville est peu de chose. * Maty, *Diâ. Géogr.*

I G N.

IGNACE, (saint) Evêque d'Antioche & Martyr, succéda vers l'an 68 de Jésus-Christ à Evode, que saint Pierre y avoit établi, en allant fonder l'Eglise de Rome. Ce saint Prélat, qui avoit été Disciple des Apôtres, & sur-tout de S. Jean, exerça l'Episcopat 40 ans, avec une vertu digne des tems Apôtoliques; mais sous la troisième Persecution, qui fut celle de Trajan en 107, saint Ignace ayant soutenu la Foi de Jésus-Christ en présence même de cet Empereur, fut condamné à être exposé aux bêtes dans l'Amphithéâtre de Rome. Ce fut pendant qu'on l'y conduisoit, chargé de chaînes pour le nom de Jésus-Christ, qu'il écrivit les Lettres qui nous restent de lui. A Smyrne il écrivit celle qu'il adressa aux Ephésiens, aux Magnésiens, aux Tralliens & aux Romains; & dans la Troade, il en composa d'autres pour les Fidèles de Philadelphie, de Smyrne, & à S. Polycarpe. Eusèbe & S. Jérôme ne font mention que de ces sept Epîtres, qu'on nomme pour cela *Originales*. On lui en attribue encore cinq autres, dont on prétend qu'il en écrivit trois de Philippes de Macédoine; mais les Anciens n'en faisant point de mention, il est à croire qu'elles sont supposées. Ces Epîtres, qui ont été citées & admirées par les anciens Pères, sont remplies de l'esprit Apôtolique, du zèle des premiers Martyrs, & de préceptes très salutaires pour garder exactement les Traditions des Apôtres, que ce grand Saint avoit apprises de leur propre bouche. Isaac Vossius & Usserius, Archevêque d'Armach en Irlande, tous deux Protestans, nous ont donné une nouvelle édition de ces Lettres. Le premier, qui les a publiées en 1646, s'est servi d'un Manuscrit Grec, estimé ancien d'onze cens ans, & tiré de la Bibliothèque du Grand-Duc de Toscane. Il ne reçoit pour véritables, que les sept Epîtres qui sont dans le Manuscrit de Florence. Usserius qui les fit imprimer à Oxford l'an 1645, & à Londres en 1647, s'est servi de deux Manuscrits, qu'il a trouvés en Angleterre. Il n'en met que six, & rejette la dernière adressée à S. Polycarpe qui n'étoit pas dans son Manuscrit de l'ancienne Version Latine, mais qui est dans celui de Florence. Saint Ignace souffrit le Martyre à Rome le dixième Décembre, la dixième année de l'Empire de Trajan, l'an 107 de l'Ere vulgaire. Les autres trompez par le Martyrologe d'Adon, mettent cette mort en 104, sous le Consulat d'Atticus Suranus & de Marcell; d'autres la reculent à l'an 112, & 116. Nous avons d'autres éditions de ces Epîtres, comme celle de Védal à Genève en 1623, celle du P. Hugues Ménard de Paris, &c. La meilleure édition de ces Epîtres est celle d'Amsterdam, *in folio*, en 1697, où l'on voit les meilleurs Notes qui aient été faites sur ces Epîtres, avec les Dissertations d'Usserius & de Pearson. Au reste, il est certain que les trois Lettres Latines, dont il y en a deux à saint Jean, & une autre à la Vierge Marie, sont supposées. Les cinq Lettres Grecques, adressées à Marie Cassobolite, à ceux de Tharse, à ceux d'Antioche, à Héron Diacre, aux Philippéens, & qui ne sont point cités par Eusèbe, ni par S. Jérôme, sont encore supposées. Tous les anciens Pères Grecs n'ont cité que les sept Lettres dont Eusèbe fait mention, & qui ont été recueillies

lies par S. Polycarpe; mais on doute si les sept Lettres, selon l'édition de Vossius, sont véritablement de S. Ignace, & si elles sont dans leur pureté originale. C'est le sentiment de plusieurs Savans, contre l'opinion de Saumaïse, de Blondel & de Daillé. Ces sept Lettres sont adressées aux Smyrniens, à S. Polycarpe, aux Ephésiens, aux Magnésiens, aux Philadelphiens, aux Tralléens, aux Romains. Mr. Whiston Professeur en Mathématique, qui s'est déclaré ouvertement Arien en Angleterre, prétend dans un Ouvrage qu'il a publié, que les Epîtres de S. Ignace qu'on croit lui être faussement attribuées, sont les véritables, & que celles qu'on croit véritables sont supposées, ou plutôt ne sont que des Extraits des autres remplis de falsifications & d'insertions frauduleuses. Il y a apparence, qu'il persuadera peu de gens; & peut-être que le parti le plus sûr seroit de regarder toutes ces Epîtres comme supposées, ou comme tellement interpolées, qu'il est impossible de distinguer le vrai du faux. * S. Polycarpe, *Epist. ad Philip.* Saint Irénée, l. 5. c. 28. *advers. Hæres. Origène, Hom. 6. in Evang. Lucæ.* Eusèbe, *Hist. l. 3. c. 30.* S. Athanase, *Epist. ad Ep. & de Synod. Arim. & Seleucia.* S. Jérôme, c. 16. *Catal. & l. 3. advers. Pelag.* S. Jean Chrysostome, *in epist. Evom. Socrate, l. 6. c. 8.* Theodoret, *Dial. l. 2. & 3.* Evagre, l. 1. c. 16. Siméon Métaphraste, Honoré d'Autun, Vincent de Beauvais, Baronius, Bellarmin, Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques, des trois premiers siècles.*

IGNACE (Saint) Patriarche de Constantinople, né l'an 799, étoit troisième fils de l'Empereur Michel I, Curopalate, dit Rangabé, & de Procopie, fille de l'Empereur Nicéphore, & se nommoit Nicéas dans le monde. Son père Michel, qui étoit Curopalate, c'est à dire, *Grand-Maître du Palais*, fut élevé à l'Empire l'an 811, après la mort de son beau-père Nicéphore; mais Léon l'Arménien chassa Michel du trône l'an 813. Cet usurpateur fit Eumènes deux fils de Michel, Théophylacte & Nicéas. Ce dernier fut mis dans un Monastère, & y prit le nom d'Ignace, qu'il garda depuis. Léon ayant été tué en 820, Michel le Bègue lui succéda l'an 820, & eut pour successeur en 829 son fils Théophile. Pendant ce temps-là Ignace étoit devenu Abbé du Monastère où il s'étoit retiré, & avoit même bâti trois nouveaux Monastères dans les Isles Princes. Théophile étant mort en 842, l'Impératrice Théodora, Tutrice de son fils Michel III, rétablit le culte des Images. Méthodius, Patriarche de Constantinople, étant mort, Ignace fut choisi en 846, pour remplir cette place. Théodora approuva ce choix, ayant appris par la réponse d'un Anachorète, nommé *Jammicus*, qu'elle avoit fait consulter pour cela, que c'étoit une éléction inspirée de Dieu. Cette Princesse avoit un frère nommé *Bardas*, qui se laissa emporter à l'amour incestueux de sa belle-fille. Saint Ignace l'en reprit, & parce qu'il ne s'étoit pas corrigé, le chassa de l'Eglise où il étoit entré le jour de l'Épiphanie l'an huit cents cinquante sept pour participer aux saints Mystères. Bardas pour s'en venger, persuada à l'Empereur de régner désormais seul, & d'ordonner que le Patriarche coupât les cheveux à ses sœurs & à sa mère, pour les enfermer dans un Monastère. Le saint Prélat refusant courageusement de le faire, fut relégué dans l'Isle de Térébinthe, & Photius fut mis en sa place le 15 Décembre de la même année. Celui-ci se fit consacrer par Grégoire, dit *Absesse*, autrefois Evêque de Syracuse, que S. Ignace avoit fait déposer pour ses crimes. Photius persuada à l'Empereur Michel de faire informer contre Ignace, & le fit ensuite reléguer dans l'Isle d'Hières, & de là dans un lieu appelé *Prouète*, où il fut enfermé dans une étroite prison, & de là conduit chargé de chaînes dans l'Isle de Mételin. On vouloit l'obliger par ces mauvais traitemens à donner sa démission; mais comme on vit qu'il n'y avoit pas moyen de le fléchir, Photius fit assembler l'an 858 un Concile à Constantinople pour le déposer. Ensuite il envoya à Rome des Députés au Pape Nicolas I, pour le prier d'envoyer des Légats à Constantinople, afin de juger Ignace. Quand ces Légats (Zacharie & Rodolphe) furent arrivés, Photius assembla l'an 858, un Concile de 220 Evêques à Constantinople. Ignace avoit été amené de Mételin dans l'Isle de Térébinthe, & on lui avoit ensuite laissé la liberté de se retirer à Poze, maison que lui avoit donnée l'Impératrice sa mère. Il fut cité au Concile & pressé de donner sa démission. Voyant que les Légats du Pape étoient gagnés, il appella au Saint Siège. On ne laissa pas de l'amener au Concile, & de produire contre lui plusieurs témoins, qui déposoient que son ordination n'étoit pas véritable, & sur ces dépositions il fut condamné & dépouillé de ses habits sacerdotaux. Il fut ensuite enfermé dans une étroite prison, & contraint par violence à faire une croix au bas d'un Ecrit, qui portoit qu'il se reconnoissoit indigne de l'Épiscopat, & qu'il avoit été élevé à la dignité de Patriarche par brigues & par faveur; qu'il n'en avoit pas été le légitime possesseur, mais le Tyran. Quand on eut extorqué de lui cette signature, on le laissa en repos dans le Palais de Poze, jusqu'à ce que Photius s'étant mis en tête de lui faire prononcer lui-même publiquement dans l'Eglise sa déposition, fit entourer sa maison de Gardes le jour même de la Pentecôte. Ignace s'en étant aperçu, le sauva déguisé en Païsan, & passa dans les Isles où il demeura caché, changeant à tout moment de demeure, de peur d'être découvert. Au mois d'Avril il survint à Constantinople un tremblement de Terre, que le peuple attribua à la persécution d'Ignace: ce qui obligea les Princes de promettre qu'ils le laisseroient vivre en repos, & qu'il ne lui seroit fait aucun tort pour s'être caché, ni à ceux qui l'auroient retiré. Cette promesse étant publique, Ignace se découvrit, & fut renvoyé dans son Monastère, pour y vivre en liberté. Le tremblement de Terre cessa, & les Bulgares furent convertis. Le Pape désapprouva ce qu'avoient fait ses Légats,

& déclara nulle la déposition d'Ignace & l'ordination de Photius. Cependant Photius voulant perdre Ignace, fit surprendre un homme apôtre, portant une Lettre supposée sous le nom d'Ignace, adressée au Pape Nicolas, & écrite contre l'Empereur. Là-dessus Ignace fut arrêté, & demeura en prison jusqu'à ce qu'il fut reconnu que le porteur de cette Lettre étoit un fourbe & un imposteur. On le mit alors hors de prison; mais Bardas le fit garder de si près, qu'il ne pouvoit pas même dire la Messe, ni parler à personne. La mort de Bardas qui fut tué l'an 866 par ordre de Michel, ne procura point le rétablissement d'Ignace; au contraire Photius assembla un Concile dans lequel il fit condamner le Pape Nicolas. Enfin Basile-le-Macédonien étant demeuré seul Empereur l'an 867, S. Ignace fut rétabli avec toute la magnificence imaginable, & Photius fut relégué dans le Monastère de Scepte. Ensuite de ce rétablissement, on célébra le VIII Synode Général, qui est le IV de Constantinople. S. Ignace se brouilla quelque temps après avec le Pape Adrien au sujet de la Bulgarie, & Photius profitant de cette division, revint à Constantinople. S. Ignace lui offrit de demander son absolution, à condition qu'il ne seroit point de fonctions sacerdotales; mais Photius, qui avoit dessein de se faire rétablir, ne voulut point accepter cette condition, & fit des ordinations du vivant même d'Ignace, qui mourut le 23 Octobre 877, âgé de 78 ans. Après sa mort, Photius s'empara du Siège de Constantinople. * Nicéas David, *in sa Vie.* Baronius, *in Annal. & Martyrol.* Baillet, *Vies des Saints.* Du Pin, *Biblioth. Ecclésiast. du IX siècle.*

IGNACE, Diacre ou Sacrificain, ou comme les autres disent, Garde des vases sacrez de l'Eglise de Constantinople, fut depuis Archevêque de Nicée, & vivoit sous l'empire d'Irénée & de Nicéphore, sur la fin du VIII siècle, & au commencement du IX. Il écrivit les Vies de Tarasius & de Nicéphore, Patriarches de Constantinople. Nous avons la première dans Surius. Il s'y nomme Ignace, Moine, que Suidas appelle *δακρυοποιος*.

IGNACE, (Saint) Fondateur de la Compagnie de Jésus, naquit au château de Loyola en Biscaye, dans la Province de Guipuzcoa, l'an 1491. Son père s'appelloit Dom *Bertrand*, & sa mère *Martine Saiz*. Ils eurent de leur mariage cinq filles & huit fils, dont Ignace fut le dernier. Son père qui étoit Seigneur d'Ognez & de Loyola, étoit distingué parmi la Noblesse de Guipuzcoa; sa mère descendoit des Seigneurs de Balde. Après qu'Ignace eut passé quelque temps à la Cour de Ferdinand Roi d'Espagne en qualité de Page, il voulut, à l'imitation de ses frères, prendre le parti des armes. C'est ce qui l'obligea de quitter la Cour, & d'avoir recours à Antoine Manrique, Duc de Najara, sous lequel il apprit la Discipline militaire. Ignace étant devenu capable de servir, se mit dans les troupes, & passa par tous les degrez de la milice. Quelque talent qu'il eût, les Historiens de sa Vie assurent que la vanité occupoit tout son esprit, que la galanterie partageoit ses exercices avec les travaux militaires, & qu'il suivit les maximes corrompues du Monde jusqu'à l'âge de 29 ans, qu'il plut à Dieu de faire naître une occasion qui le rappella de l'égarment où la dissipation des armes l'avoit jetté. L'an 1521, François I, Roi de France, ayant entrepris d'assiéger Pampelune, Capitale du Royaume de Navarre, lorsque les Espagnols qui la défendoient, projettoient entre eux de rendre la place, Ignace s'opposa à leur résolution, & leur persuada de continuer à se défendre; il voulut même donner un exemple de courage en s'exposant avec la garnison du château. Le succès ne répondit point aux vues ni au courage d'Ignace; car il fut blessé d'un éclat de pierre à la jambe gauche, & d'un boulet de canon à la droite, qui en fut cassée. La violence de sa maladie fut si grande, que les Médecins commencèrent à en désespérer. On eut la précaution de lui administrer les sacrements de Pénitence & d'Eucharistie la veille de la Fête des Apôtres S. Pierre & S. Paul. Ignace se rétablit peu à peu, & étant convalescent, il demanda un Roman pour se défendre par sa lecture: on n'en trouva aucun; mais il se rencontra une Vie des Saints, dans laquelle Ignace lut. Les grands exemples de vertu qu'il y remarqua le touchèrent, & le déterminèrent enfin à se convertir. Il conçut le dessein de voyager dans la Terre Sainte, & partit pour cet effet l'an 1522, à dessein de s'embarquer à Barcelone; mais la peste qui ravageoit cette ville l'obligea de s'arrêter dans la petite ville de Manrèze. Par mortification il se retira dans l'Hôpital, où il s'exerça dans les jeûnes & dans d'autres mortifications. Il y composa son Livre des *Exercices spirituels*, que Paul III approuva dans la suite. La peste étant cessée à Barcelone, il reprit le dessein qu'il avoit formé de voyager dans la Terre Sainte. Il s'y embarqua pour cet effet, & arriva à Rome le jour des Rameaux 1523. Il partit de cette ville huit jours après Pâques pour aller à Venise, d'où il s'embarqua pour la Palestine, où il arriva après sept semaines de navigation. Après avoir visité les saints Lieux, il fut obligé de revenir en Europe, & arriva à Venise sur la fin de Janvier de l'an 1524, d'où il passa à Barcelone, où il entreprit l'étude du Latin, quoiqu'il fût déjà âgé de 33 ans. Après deux ans de résidence dans cette ville, Ardebal qui lui avoit appris la Grammaire Latine, & quelques autres personnes, lui conseilèrent d'aller étudier la Philosophie dans la nouvelle Université que le Cardinal Ximénès venoit de fonder à Alcalá de Hénarès. Quelques affaires que son zèle lui suscita dans cette ville, l'obligèrent de se retirer à Salamanque, où il resta peu de temps; après quoi il passa en France, & arriva à Paris au commencement de Février 1528. Il y continua à étudier la Grammaire dans le Collège de Montaigu pendant dix-huit mois, au bout desquels il fit son cours de Philosophie au Collège de Sainte Barbe, & par les secours d'un nommé Pierre le

Fèvre, qui le répétoit régulièrement, il reçut le degré de Maître es Arts au bout de trois ans, c'est à dire, vers l'an 1533. Il s'appliqua ensuite à l'étude de la Théologie, qu'il commença aux Jacobins, & forma le dessein de s'associer plusieurs hommes Apostoliques. Le premier sur lequel il jeta les yeux, fut le Fèvre qui avoit été son Répétiteur. Ce premier fit ses efforts pour gagner François Xavier. S. Ignace attira dans son parti quatre célèbres Espagnols: savoir, Jacques Laynés, Alphonse Salméron, Nicolas Alphonse Bobadilla, & Simon Rodrigués. Pour se les attacher, il les engagea de l'accompagner le jour de l'Assomption de l'an 1534 dans l'Eglise de Montmartre, & d'y faire le vœu de voyager dans la Terre-Sainte. Quelques obstacles ayant empêché les compagnons d'ignace d'exécuter ce dessein, ils allèrent à Rome en 1537, pour offrir leurs services au Pape, qui envoya Xavier & Rodrigués dans les Indes, où il n'y eut que le premier qui pût aller. Enfin le Pape Paul III confirma par une Bulle du 27 Septembre 1540, l'Institut de saint Ignace sous le nom de *Compagnie de Jésus*. Ignace fut élu Supérieur de cette Compagnie le jour de Pâques 22 Avril 1541. Il composa ensuite des Constitutions pour son Ordre, qui s'étendit en peu de tems dans plusieurs villes d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne & des Pays-Bas. Ce fut en 1547, que les Disciples de S. Ignace prirent le nom de *Jésuites*, du nom de l'Eglise de *Jésus* qu'on leur donna dans Rome. S. Ignace mourut le 31 Juillet 1556, âgé de 65 ans, 35 ans après sa conversion, & 16 ans depuis l'établissement de sa Compagnie. Les Jésuites obtinrent le 3 Décembre 1609, sa béatification qui fut faite par le Pape Paul V, & sa Canonisation par Grégoire XV, le 12 Mars 1622. Urbain VIII a mis son nom dans le Martyrologe Romain à la tête des Saints, dont on solemnise la Fête le 31 Juillet. * *Maffée, Ribadeneira. Le P. Bouhours, Vie de S. Ignace. Baillet, Vies des Saints, 31 Juillet.*

IGNY, bourg avec Abbaye dans la Champagne, à cinq lieues de Reims du côté du couchant. * *Maty, Diç. Géogr.* Cette Abbaye fut fondée vers l'an 1130, par Renaud Archevêque de Reims que l'on y enterra.

IGS. IGU.

* IGSAC, bourg de France, en Languedoc dans l'Albigois, à six lieues d'Alby vers le nord. * *Diç. Univ. de la France.*

IGUALADA, jolie petite ville d'Espagne, en Catalogne, dans la Vigerie de Villa-Franca. Elle est située sur la rivière de Noya, au nord-ouest de Barcelone, dont elle est éloignée d'environ quinze lieues. * *Colmézar, Delices d'Espagne, p. 610.*

IGUIDI, ou LEMTA, Province ou Désert de la Libye, qui a au couchant Hayr, & s'étend au levant jusqu'à Berdoa. Il a au septentrion les Déserts de Técon, de Guerquela & de Gademis, & au midi ceux qui sont vis à vis de Cano au pays des Nègres. Iguidi est le nom de la principale Habitation, & Lemta, celui des Habitans de cette partie de Zahara, qui est extrêmement sèche, & fort dangereuse pour les Marchands, qui partent de Constatine, & qui vont trafiquer au pays des Nègres, parce qu'elle est habitée d'Africains brutaux qui les violent tous, lorsqu'ils se hazardent à passer par leur pays. Ils tuent d'ailleurs tous ceux de Guerquela, & ce qui les anime à ne les pas épargner, c'est qu'ayant quelque prétention sur cet Etat, ils font dans une guerre continuelle avec ceux qui en sont les Maîtres. Les Arabes de Hemram, de Sayd, & d'Yahya errent aujourd'hui par ces quartiers, & sont mêlés avec les Nègres. * *De la Croix, Histoire d'Afrique, Th. Cornaille, Diç. Géogr.*

IGUR & AIGUR: c'est une Tribu des Turcs Orientaux qui vint au secours d'Ogouzkhan, pendant qu'il soutenoit une rude guerre contre son père & ses oncles au sujet de sa Religion. Ces Princes Idolâtres ne pouvoient souffrir qu'Ogouz eût renoncé à leurs superstitions, pour professer l'unité de Dieu. Ils l'attaquèrent de toutes leurs forces pour ce sujet; & il auroit succombé à leurs efforts, si des peuples voisins, qui avoient embrassé sa nouvelle Religion, n'eussent joint leurs troupes aux siennes. Ogouz fortifié de ce secours, surmonta tous les ennemis, & donna à ses troupes le nom d'Igur ou Aigur, qui signifie en Langue du pays, *défense, protection & alliance*. Il en fit une nouvelle milice séparée & distincte de ses autres Sujets, laquelle s'étant depuis beaucoup multipliée, occupa cette partie du Turkestan, qui confine avec le Cathai. Cette Nation ou Tribu d'Igur a une Langue qui lui est commune avec les Cathayens, aussi bien qu'un Calendrier. Ils embrassèrent dans la suite des tems la Religion Chrétienne; car ils avoient des Evêques particuliers du tems de Genghiskan; mais ils ne l'ont point conservée, & sont aujourd'hui ou Idolâtres, ou Mahométans. Idi Kouh ou Idigou, Roi du Pays d'Igur, se soumit à Genghiskan, & le reconnut pour son Souverain, après qu'il eut vu maître de toutes les autres Nations du Cathai & du Turkestan. * *D'Herbelot, Biblioth. Orient.*

IGUVIRA, Royaume d'Afrique au dedans des pays des Nègres. Il est au nord d'Arzin, & du petit Incaffan, au sud du grand Incaffan, & au couchant de Mompia. On dit qu'on en tire beaucoup d'or, & que tout ce qu'on en trouve à Albine, à Affine, & vingt lieues au delà de Cabo das tres Puntas, en tirant vers l'occident, vient de ce Royaume. Il en produit tant, que deux Bourgeois qui étoient allés demeurer au petit Commendo avec peu de bien, repassèrent fort riches en Europe, par le commerce qu'ils avoient fait à Iguvira. Les Portugais y avoient une forteresse, qu'ils furent contraints d'aban-

donner, après que les Hollandois eurent été connus sur la côte; les Nègres ne voulant plus traiter qu'avec ces derniers. * *De la Croix, Relation d'Afrique, tome 3. Th. Cornaille, Diç. Géogr.*

IHE. IHO.

IHELOM. Voyez JAHLAM.

IHOR, ville & Royaume des Indes, dans la Presqu'Isle delà le Gange, est situé dans la partie la plus méridionale de l'Inde, près de Malaca, que le Roi d'Ihor a souvent attaqué. La ville, qui donne son nom à ce Royaume, est bâtie sur des pilotis, près d'une rivière qui se jette dans la mer, proche du Promontoire de Sincapura. Il y a un bon port, & on dit que la plus grande partie de la ville est nommée *Batsahar*, & la plus petite *Cotta-Sabran*. Les Portugais prirent la ville d'Ihor l'an 1603, & la ruinèrent après en avoir enlevé 1500 pièces de canon; mais elle a été rétablie. * *Maty, Diç. Géogr.*

IHOR, Prince Ruslien. Voyez INGOR.

JIB.

* JIBHAR, ou JEBAHAR, fils de David Roi d'Israël & d'une de ses Concubines. * *II Samuel, ou II Rois, ch. 5. v. 13.*

* JIBLEAM, JIBLEHAM & JEBLAAM, ville de la Tribu de Manassé qui demouroit au deça du Jourdain. C'est apparemment la même que Balaam ou Bilham marquée *I Chron.* ou *Paralip.* ch. 6. v. 70, qui fut aux Lévités de la famille de Caath ou Kehath. On ne fait pas bien la situation de Jibleham. * *Le P. Calmet, Diç. Hist. de la Bible.*

* JIBNEJA, fils de Jeroboam de la Tribu de Benjamin. * *I Chroniq. ou Paralip.* ch. 9. v. 8.

* JIBNIJA, père de Rehucl de la Tribu de Benjamin. * *I Chroniq. ou Paralip.* ch. 9. v. 8.

* JIBSAM ou JEBSEM, cinquième fils de Tolah, qui le fut d'Issachar, l'un des douze Patriarches. * *I Chroniq. ou Paralip.* ch. 7. v. 2.

JID.

* JIDBAS ou JEDEBOS, fils d'Hecham de la Tribu de Juda. * *I Chroniq. ou Paralip.* ch. 4. v. 3.

* JIDDO, fils de Zacharie, commandoit du tems du Roi David sur la demi-Tribu de Manassé, qui étoit au delà du Jourdain. * *I Chroniq. ou Paralip.* ch. 27. v. 21.

* JIDEALA ou JEDALA, ville de la Tribu de Zabulon du côté du septentrion. * *Josué, ch. 19. v. 15.*

* JIDLAPH ou JEDLAPH, fils de Nachor, frère du Patriarche Abraham, & de Milca, femme de Nachor. * *Génése, ch. 22. v. 22.*

JIE. JIG.

* JIE-ABARIM. Voyez JE-ABARIM.

* JIGDALJA, saint homme de la race des Récabites, dans la maison duquel Jérémie assembla par ordre de Dieu ceux de cette famille, pour leur présenter du vin à boire. * *Jérémie, ch. 35. v. 4.*

* JIGUEAL fils de Joseph, de la Tribu d'Issachar, fut celui qu'on députa de la part de sa Tribu, pour aller reconnoître le pays de Canaan, & l'un de ceux qui découragèrent le peuple après leur retour. * *Nombres, ch. 13. v. 8.*

* JIGUEAL ou IGAAL, Israélite fils de Nathan de Tfoba, étoit un des vaillans hommes de l'armée du Roi David. * *II Samuel, ou II Rois, ch. 23. v. 36.*

* JIGUEAL ou JEGAAL, second fils de Schemahja qui étoit de Scecanja, de la famille du Roi David. * *I Chroniq. ou Paralip.* ch. 3. v. 22.

JIH. JIM. JIP.

JIHUN. Voyez GIHON.

JIM, ville. Voyez H11M.

* JIMLA, père du Prophète Michée. * *I ou III Rois, ch. 22. v. 8 & 9.*

* JIMNA, fils aîné d'Asfer l'un des douze Patriarches. * *Génése, ch. 46. v. 17.*

* JIMRA, cinquième fils de Tfophah de la Tribu d'Asfer. * *I Chroniq. ou Paralip.* ch. 7. v. 36.

* JIPHDEJA, fils de Scaçak, de la Tribu de Benjamin. * *I Chroniq. ou Paralip.* ch. 8. v. 25.

* JIPHTAH, JEPHLA ou JEPHTA, ville de la Tribu de Juda. * *Josué, ch. 15. v. 43.*

* JIPHTAHEL, ville dans une vallée du côté du septentrion, appartenant à la Tribu de Zabulon. * *Josué, ch. 19. v. 14. 27.*

JIR.

* JIREIJA ou JERIAS, Capitaine de la Garde de Sédécias Roi de Juda. Il étoit fils de Sclémja & petit fils de Hananja.

hanja. Il eut ordre de se faire du Prophète Jérémie, & il parvint dans le tems qu'il sortoit de Jérusalem, pour aller au pays de Benjamin. Il l'accusa de s'être rendu aux Chaldéens, ce que le Prophète soutint être faux. Le Roi Sédécias, par le conseil des Grands de la Cour, fit jeter Jérémie dans une fosse, où il demeura plusieurs jours. * *Jérémie*, ch. 37. v. 13 & suiv.

* JIREON, ville de Canaan, en la partie méridionale de la Tribu de Nephthali. * *Josué*, ch. 19. v. 38.

* JIRPEEL. Voyez JAREPHEL.

* JIRPEEL ou JAREPHEL, ville de la Tribu de Benjamin. * *Josué*, ch. 18. v. 27.

J I S.

JISCA. Voyez JESCHA.

* JISCBAB, cinquième fils du Patriarche Abraham & de sa seconde femme Kéthura. * *Génèse*, ch. 25. v. 2.

* JISCBIBENOB, l'un des enfans de Rapha de la race des Géans. Il portoit une hache d'armes, dont le fer pesoit trois cens onces, qui font environ dix-neuf de nos livres. Il avoit aussi une épée d'une figure tout extraordinaire. Il s'en manqua peu, qu'il ne tua David, dans un combat que ce Prince soutenoit contre les Philistins. Mais Abissai fils de Tséruja vint à son secours, para le coup & tua ensuite le Géant. * *II Samuel* ou *II Rois*, ch. 21. v. 16 & 17. Joseph l'appelle Acmon fils d'Arapha. * *Joséphe*, *Antiq. Judaïq.* l. 7. ch. 10.

* JISCHEI, Israélite de la Tribu de Juda fils d'Appajim, & père de Seefcan. * *I Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 2. v. 31.

* JISCIJA, quatrième fils de Jizrahja, de la Tribu d'Issachar. * *I Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 7. v. 3.

* JISCIJA, second fils d'Huziel des Descendans de Moïse Législateur des Hébreux. * *I Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 23. v. 20.

* JISCMA, fils d'Hetham de la Tribu de Juda. Il en est parlé * *I Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 4. v. 3.

* JISMAJA, fils de Hobada de la Tribu de Zabulon, fut un de ceux qui présidoient sur les Tribus d'Israël du tems du Roi David. * *I Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 27. v. 19. Il y en avoit un en même tems du même nom, qui étoit Gabaonite, & qui se distingua par sa bravoure. * *I Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 12. v. 4.

* JISCPA & JISCPAN, Israélites, tous deux de la Tribu de Benjamin. Il en est parlé * *I Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 8. v. 16 & 22.

* JISCUA, second fils d'Aser l'un des douze Patriarches. * *Génèse*, ch. 47. v. 17.

* JISCUI, troisième fils d'Aser l'un des douze Patriarches. * *Génèse*, ch. 47. v. 17. Il fut Chef d'une famille, qu'on nomma la famille des Jisques. * *Nombres*, ch. 26. v. 44.

* JISCUI, second fils de Saül premier Roi d'Israël. * *I Samuel*, ou *I Rois*, ch. 14. v. 49.

* JISMACJA, fut un des Favoris d'Ezéchias Roi de Juda. Sa vertu lui acquit non seulement l'amitié & les bonnes grâces de ce Prince; mais encore lui mérita les premiers emplois du Royaume. Il sollicita beaucoup pour détruire les Idoles & les Hauts-lieux de Jérusalem. * *II Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 31. v. 13.

* JISMERAI ou JESAMARI, de la Tribu de Benjamin. Il en est fait mention * *I Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 8. v. 18.

J I T.

* JITHLA ou JETHELA, ville de la Tribu de Dan. * *Josué*, ch. 19. v. 42.

* JITHMA, Moabite, fut un des vaillans hommes de l'Armée de David Roi d'Israël. * *I Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 11. v. 46.

* JITHRA. Voyez JETHER.

* JITHRAN ou JETHRAN, fils de Discan, des Descendans d'Esau fils de Jacob & des Ducs de l'Idumée. * *Génèse*, ch. 36. v. 26.

* JITREHAM, sixième fils de David Roi d'Israël. Il fut un de ceux qui lui naquirent en Hébron. Sa mère avoit nom Hegia. * *II Samuel*, ou *II Rois*, ch. 3. v. 5. *I Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 3. v. 3.

* JITSHAR ou JESAAR, second fils de Kéath de la Tribu de Lévi. * *Nombres*, ch. 3. v. 19.

* JITSRI, Chef de la quatrième des vingt-quatre Familles des Lévités. * *I Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 25. v. 11.

J I Z.

* JIZIJA, Juif, l'un des enfans de Parhos, fut obligé de renvoyer sa femme après le retour de la captivité de Babylone, parce qu'elle n'étoit pas Juive. * *Esdras*, ou *I Esdras*, ch. 10. v. 26.

* JIZLIA ou JEZLIA, fils d'Elpahal de la Tribu de Benjamin. * *I Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 8. v. 18.

* JIZRAHIA, Israélite de la Tribu de Lévi, qui étoit commis sur les Chantres, après le retour de la captivité de Babylone. * *Néémie* ou *II Esdras*, ch. 12. v. 42.

* JIZREHEL, JEZRAEL ou AZAL, ville de la Tribu d'Issachar, célèbre, pour avoir été le séjour du Roi Achab, & encore plus pour avoir été le lieu de la naissance de Naboth, que l'impie Jézabél fit accuser d'avoir blasphémé con-

tre Dieu, & outragé le Roi par des médisances, & fit soutenir cette calomnie par de faux témoins, pour laquelle Naboth fut lapidé. La mort de ce saint homme valut à Achab la consécration d'une vigne, qu'il avoit près des jardins de ce Roi, & qu'il ne vouloit ni lui vendre ni l'échanger. * *I ou III Rois*, ch. 20. v. 10. Joseph. *Antiq. Judaïq.* l. 8. ch. 7. *Artic.* 363.

* JIZREHEL, ville de la Tribu de Juda. * *Josué*, ch. 15. v. 55.

* JIZREHEL, fils d'Héthan, de la Tribu de Juda. * *I Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 4. v. 3.

* JIZREHEL, nom que Dieu voulut que le Prophète Osée donnât au premier fils qu'il eut de sa femme Gomer, par la raison, que Dieu devoit visiter dans peu de tems le sang de Jizréhel sur la Maison de Jéhu, & faire cesser le Royaume de la Maison d'Israël. Mais il faut remarquer que la plupart des Interprètes croyent que ce ne fut ici qu'une vision, qu'Osée n'épousa pas effectivement Gomer, & qu'il n'en eut pas actuellement des enfans. * *Osée*, ch. 1. v. 4.

I K S.

IKSWORTH ou IKWORTH, petite ville avec marché de la Contrée de Twingo dans le Comté de Suffolk. Elle tire son nom des anciens *leam*, qui habitoient près de là. Les restes d'un Prieuré fondé par Gilbert Blunt, & d'une Maison de ville, qu'on y voit encore, marquent qu'elle a été autrefois considérable. Un pot plein d'ancienne monnoye, avec des Inscriptions de divers Empereurs Romains, qu'on y a déterré, confirme la même chose. * *Camden, Britannia.*

I L. I L A.

IL, petite rivière d'Angleterre dans la Province de Somerset. Peu après sa source elle traverse un petit bout de la partie septentrionale de la Province de Dorset, coule d'abord à peu près du sud au nord, puis de l'est à l'ouest, & après avoir arrosé Ilchester, va se rendre dans le Parret. * *Santon, Carte du Royaume de Westex.*

ILA: c'est une des Isles à l'occident d'Ecosse, au midi de Jura, & à l'ouest de Cantire. On compte qu'elle a vingt milles d'Angleterre de long, & seize de large. Elle abonde en blé, en bestiaux & en bêtes fauves. Les principales de ses villes sont, Kilmory, Dunweg & Cromie; outre lesquelles il y a un grand nombre de villages bien peuplez. Elle est sous le 56 degré de latitude. Ses lacs & ses rivières abondent en saumons, en truites, en anguilles, &c. Il y a entre autres une source médicinale où les Insulaires vont pour se guérir de plusieurs sortes de playes & de maladies. On y trouve encore des mines de plomb, & grande quantité de pierres à chaux. Cette île a plusieurs fouterains; il y en a un capable de contenir 200 personnes. On y compte quatre Eglises & une Chapelle. La principale Eglise est celle de St. Columba qui donne le titre de Comte à un des fils de la famille d'Argyle. Mais Campbell de Caddell est proprement le Seigneur de l'île. C'est ici que *Macdonald*, Roi des Isles, tenoit autrefois sa Cour, & l'on y voit encore des ruines de son Palais. * *Diction. Anglois. Etat de la Grande-Bretagne sous George II, tome 2. p. 285. &c.*

ILAI. Voyez HILAL.

ILAK, pais particulier du Turquestan, qui est contigu à la Province de Schafche. Il a une rivière de son même nom, & comprend tout le territoire qui s'étend depuis la ville de *Yomak* qui en est la capitale jusqu'à Schafche, en tirant du midi au septentrion. Ainsi il est tout entier dans le sixième Climat, sous la longitude de 89 degrés, dix minutes, & 43 degrés, 20 minutes de latitude septentrionale, selon la supputation d'Abulféda. Les Habitans de cette contrée ont bâti un mur depuis la montagne au pié de laquelle leur ville est assise, jusqu'à la rivière de Schafche qui est le Sihon, pour arrêter les courses que les Turcs plus septentrionaux qu'eux pourroient faire dans leur pais. M. D'Herbelot, qui en rapporte toutes ces choses dans sa Bibliothèque Orientale, ajoute qu'Albergeni écrit que le pais d'Ilak est, selon quelques-uns, des dépendances de la ville de Bokharah, & selon les autres, de celle de Schafche, & qu'il est situé dans le cinquième Climat. * *Th. Cornaille Dict. Geogr.*

ILAK ou IALAK, ville de Nubie située entre deux bras du Nil. Elle est éloignée de Galovah de dix journées, & l'on en compte trente jusqu'à Marcathah en Ethiopie. Les Habitans de cette ville, qui a un Prince particulier, font leur commerce avec l'Egypte par le Nil, qu'ils descendent jusqu'à la montagne de Génadel, où est la grande cataracte de ce fleuve. Là ils sont obligez de décharger leurs marchandises, & de les faire porter par terre jusqu'à Afovan, qui est l'ancienne ville de Syéne située aussi sur le Nil. Le Prince d'Ilak, qui étend sa Jurisdiction dans toute l'île, que le Nil enferme dans ses deux bras, reconnoît cependant pour Souverain le Roi de Nubie, dont les Etats ont une grande étendue, & font entièrement indépendans du Négoufcho ou Négiafchi Empereur d'Ethiopie. * *D'Herbelot, Biblioth. Orient.*

* ILAK, ville d'Asie, des dépendances de la ville de Nischabour, une des quatre Capitales de la grande Province de Khorassan, selon Al-Bergendi qui lui donne aussi le nom d'Ilaki. * *D'Herbelot, Biblioth. Orient.*

ILAL, château très fort, situé dans le Mazandéran, où la mère de Mohammed Khovarem Schah se retira avec tous les thréfors qu'elle avoit sauzez de la déroute de son fils, pour fuir par Genghiskhan. Ce château fut contraint de se rendre, fau-

faute d'eau, aux Tartares qui l'affligétoient. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ILAMBA ou **ILHAMBAMBA**, Province du Royaume d'Angola dans l'Afrique. Elle est située au sud-ouest de Loanda San-Paulo, sur les bords des rivières de Coanza & de Bengo, en remontant cette dernière jusqu'au sud-est de la Province d'Icollo, & remontant le Coanza, de Massingau jusqu'à Cambamba. A mesure qu'on s'éloigne de la côte, ces deux rivières s'éloignent aussi l'une de l'autre, ce qui fait que de trente ou quarante lieues qu'elle a proche du rivage de la mer, elle va jusqu'à cent dans les extrémités de la Province, qui est si grande qu'on lui donne plus de trois cents lieues de circuit, & près de cent d'étendue. Comme on y trouve quelques villages presque de trois en trois lieues, il s'y est élevé quarante-deux Seigneuries, dont chacune a son Gouverneur ou *Ses* qui commande aux villages de son ressort. Quelques-uns y joignent Massingau, qui, selon les autres, fait une Province à part. Il y a encore quelques Fiefs, mais qui ne sont pas considérables. Les principaux *Ses* ont grand soin de conserver leurs droits, & les limites de leurs terres. On ne trouve dans la Province d'Illamba ni forêts ni citadelles, pour fermer le passage à l'ennemi, non plus que dans celle d'Enfaca. Il n'y a qu'une seule forteresse, & quelques côtes qui sont couverts d'arbres. Le grand nombre des Habitans, joint à l'adresse qu'ils ont de tirer de l'arc, les défend assez des insultes que leur pourroient faire leurs voisins. Les fruits de cette Province sont de gros millet, dont ils font du pain, & des fèves de couleur de châtaigne qu'on nomme *Encosja*. Elles sont bonnes & fort nourrissantes, mais on dit qu'il n'est pas sain d'en manger beaucoup, parce qu'elles font mal au ventre. Les Européens en achètent quantité & les transportent en Amérique. * De la Croix, *Relation de l'Afrique*, tome 2. Th. Cornelle, *Diç. Géogr.*

MESCH AL HANEFI, est Auteur d'un Livre Arabe, intitulé, *Offens aldin ou addin*, c'est à dire, les *Fondemens de la Loi*. Ouvrage appuyé sur les principes du Docteur Abou Hanifah, un des quatre Chefs des Sectes orthodoxes du Musulmanisme. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ILANTZ, petite ville du pays des Grifons, dans la Ligue Grise, sur le Haut Rhin à cinq lieues de Coire, vers le midi occidental. Cette ville passe pour la plus haute des Grifons, & on y tient souvent les Etats Généraux des trois Ligues. * Maty, *Diç. Géogr.*

* **ILAPINS** (Ile des) appellée autrement Carpari, est une Ile près de la côte orientale de la Guiane, dans l'Amérique méridionale en Terre-Ferme. Elle est sous le second degré de latitude septentrionale, & sous le 333 de longitude.

ILARSLAN, troisième Sultan de la Dynastie des Khovaremsiens, étoit fils aîné d'Asfz. Il avoit un cadet nommé *Soliman-Schah*, qui voulut lui disputer la Couronne, & qui s'empara en effet des Etats de son père. Mais Il Arslan ne lui donna pas le tems de fortifier son parti; il le surprit, & le tint prisonnier pendant tout le tems de son règne, qui ne dura que sept ans. Il ne laissa pas de faire pendant un règne si court de fort grandes conquêtes, soit dans les Provinces Transfoxanes au delà du Gihon, soit dans le Khorasan. Cela fit que l'Etat des Khovaremsiens commença de son tems à devenir fort considérable, les affaires des Selgiucides allant toujours en déclinant, & celles des Khovaremsiens prenant une telle vigueur, qu'il étoit aisé de juger que ces Princes venoient prendre la place des autres dans l'Asie. Ce Sultan mourut l'an de l'Hégire 547 ou 557, car les Historiens sont partagés sur ce point. Il laissa pour successeur Sultan Schah son fils. Le mot d'Il préposé à celui d'Arslan dans le nom de ce Sultan & de plusieurs autres, signifie en Langue Khovaremsienne *fort & vaillant*. Quelques-uns veulent que ce mot soit Mogolien ou Tartare. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ILB. ILC. ILD.

ILBURG. Voyez **EILENBURG**.

ILCHESTER, ou **ILCESTER**, petite ville d'Angleterre. Elle est dans le Comté de Somerset, sur la rivière d'Il, à cinq lieues de la ville de Wells. Ichelster a séance & voix dans le Parlement d'Angleterre. * Maty, *Diç. Géogr.*

ILDEFONSE, **HILDEPHONSE**, **ISLEFONSE**, ou **ALFONSE**, (Saint) Disciple de saint Isidore de Séville, Abbé en Espagne, puis Evêque de Tolède, vivoit dans le VII siècle. Il entra d'abord dans le Monastère d'Agali, au faubourg de Tolède, où il fit profession. Il fut ordonné Diacre par Hellade, Evêque de cette ville, & se retira près de saint Isidore de Séville. Après la mort de ce Saint, il revint à Tolède, & fut nommé Abbé d'Agali. Il se trouva l'an 653, au huitième Concile tenu en cette ville, dont il n'étoit pas encore Pasteur. Saint Eugène, Evêque de Tolède, étant mort sur la fin de l'année 657, Ildefonse fut élu en sa place l'an 658, & gouverna cette Eglise pendant neuf années, jusqu'au 23 Février 667, qui fut le jour de sa mort. Il étoit âgé d'environ 62 ans. Il fut enterré aux pieds de son prédécesseur, dans le Temple de sainte Léocadie. Il a fait un Livre des Ecrivains Ecclésiastiques, pour servir de continuation à celui d'Isidore, & avoit composé plusieurs autres Ouvrages, dont son successeur Julien a donné le Catalogue à la fin du Traité d'Isidore. De tous ces Traités il ne nous reste que celui de la Virginité perpétuelle de Marie, dans lequel il prouve contre Jovinien, qu'elle a conservé sa virginité dans son enfantement; contre Helvidius, qu'elle est demeurée vierge après avoir mis Jésus-

Christ au monde; & contre les Juifs, qu'elle a conçu sans perdre sa virginité. On lui attribue les Vies de quatorze Hommes Illustres, que nous avons dans quelques éditions de saint Isidore & ailleurs; six Sermons de l'Assomption, deux de la Nativité de la sainte Vierge, & un de la Purification, qui portent le nom d'Ildefonse de Tolède; mais ils sont d'Auteurs beaucoup plus récents. Ses Ouvrages ont été publiés par Feuardent, & insérés dans la Bibliothèque des Pères, à l'exception du Traité des Hommes Illustres, qui a été imprimé avec ceux de saint Jérôme, de Gennade & d'Isidore. Le Père Dom Luc d'Achery a donné dans le premier tome de son Spicilège, quelques Lettres d'Ildefonse de Tolède, de Quiricus & d'Idatius, Evêques de Barcelone. Le style du véritable Isidore est sententieux & concis, & son Ouvrage est rempli de considérations dévotives & de pensées de piété. * Trithème & Bellarmin, de *Script. Eccl.* Le Mire, *Biblioth. Eccl.* Poilevin, in *Appar. Sacra*. Baronius, *A. C.* 667. num. 5. & 6. & in *Martyr. Vofsius*, de *Hist. Lat. Mariana*, *Hisp. Illust.* &c. tome 9. *Biblioth. Patrum*, Edit. 2. &c. Du Pin, *Biblioth. Eccl.* du VII siècle. Baillet, *Vies des Saints*, 23 Janvier.

ILDEFONSE, ou **ILDEFONS**, Comte de Provence. Cherchez **ALFONSE**.

I L E.

ILE ou **YLE**. Voyez **ILA**.

ILEFELD, Monastère des Religieux de Prémontré dans la Thuringe, est situé au nord-nord-est de Northaufen, dont il est éloigné de deux à trois lieues. Il fut fondé en 1190, par Eliger, Comte de Hohenstein; mais en 1543, il fut changé par l'Abbé Thomas de Stange en un Collège Luthérien, où l'on enseigne pour rien 130 Ecoliers, dont une partie est entretenue de toutes choses. L'Electeur de Hanovre en est Seigneur, mais les Comtes de Stolberg ne laissent pas d'avoir le droit d'y remplir plusieurs places vacantes. * *Gr. Diç. Univ. Holl.* Leuchfeld, *Antiquit. Itefeld*.

ILEK Khan, fils de *Cara Kan* Roi de Turkestan, fit longtemps la guerre à Noh ou Noé fils de Mansor VII, Sultan de la Dynastie des Samanides. Il remporta plusieurs victoires sur lui, & donna ensuite beaucoup de peine à Mansor II, son successeur. Abdalmalek, successeur de Mansor, ayant été défait par Mahmoud fils de Sebektéghin, implora le secours d'Ilek Khan. Ce Prince le lui accorda, & partit de Cachgar avec une puissante Armée. Mais au lieu d'aller chercher les ennemis du Sultan, il vint droit à Bokharah, Siège royal des Sultans Samanides, & obligea Abdalmalek de se livrer lui-même entre ses mains. Il l'envoya d'abord prisonnier à Dizghend place forte, qui est fort avant dans le Turkestan; mettant fin par cette lâche action à la Dynastie des Samanides. Ilék Khan fut cependant puni de sa perfidie; car il ne jouit pas longtemps du Khorassan, & fut défait en bataille rangée par Mahmoud.

Il y a eu encore un autre **ILEK Khan** du tems de Tamerlan, dont le Siège royal étoit à Marghinan, ville du Maovaran-nahar ou de Transfoxane. Quelqu'un pourroit croire que le nom d'*Ilek Khan* seroit le même que celui d'*Ikhem*, prononcé un peu plus fortement. Cependant ces deux mots sont toujours fort distingués dans les Auteurs Orientaux. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ILER, en Latin *Iargus & Ilarus*, rivière d'Allemagne, a sa source sur les confins du Tirol, au dessus d'Oberdorf, & près de celle du Leck. Elle traverse toute la Souabe, passe à l'Abbaye de Kempten, près de Memmingen, qu'elle a l'Orient, & se jette dans le Danube à Ulm. * Cluvier. Sanfon.

ILERDA. Voyez **LERIDA**.

I L F. I L H.

ILFARDCOMB, petite ville avec marché dans la partie septentrionale du Comté de Dévon, située sur la Mer de Saverne. * *Diç. Anglois.*

ILFELD. Voyez **ILEFELD**.

ILHEOS, l'un des Gouvernemens du Brésil, appelé ainsi, à cause des Isles qui sont au devant de la baie, sur laquelle la principale ville est bâtie. Elle est à trente lieues de *Porto Seguro* vers le nord-est, & à la même distance de la Baie de tous les Saints vers le sud, sur quinze degrés & quarante minutes de la Ligne. Cette Colonie est d'environ deux cents familles de Portugais. Il y a une moyenne rivière qui passe le long de la ville, que quelques-uns disent être fort petite & n'avoir que cinquante maisons avec quelques moulins à sucre. Les Jésuites y ont une Maison. Ils enseignent la Jeunesse & donnent leurs soins à instruire les Sauvages. Les Habitans s'appliquent principalement à cultiver les campagnes, & ont des barques dans lesquelles ils transportent leurs fruits à Pernambuco, & aux autres Gouvernemens voisins. A sept lieues de cette ville, au dedans du pays, est un Lac d'eau douce, qui a environ trois lieues de long, & autant de large, & plus de quinze brasses de profondeur. Il en sort une rivière, mais l'embouchure en est si étroite, qu'à peine les petits bateaux y peuvent passer. Ce Lac est fort poissonneux, & nourrit sur-tout des *Manatis*, la plupart si gros qu'ils pèsent jusqu'à vingt-huit livres. Il y a aussi des Crocodiles, & de ces grands poissons que les Espagnols appellent *Tuberos*. Antoine Herréra écrit qu'en un quartier proche de ce Gouvernement, il est venu des Sauvages chassés de leur contrée par leurs ennemis. Ils sont plus blancs

blancs que les autres, & ont une taille de géant, Nation errante & vagabonde, qui n'ayant aucunes maisons, couchent sur la terre à la manière des bêtes, dans les forêts & dans les campagnes. Leurs arcs sont roides, & ils font beaucoup de meurtres avec leurs longues flèches, quand ils surprennent les Naturels du pays ou les Portugais. Ils ne vont jamais par troupes, mais séparés. Il est difficile de se garantir de leurs embûches, & on ne les rencontre qu'avec grand danger. Proche de ce même Gouvernement habitent les *Aymures* ou *Guaymures*, les plus cruels Sauvages de tout le pays. Ils chassent les hommes, comme nous chassons les bêtes sauvages, & les dévorent quand ils les ont pris. Ils mangent aussi leurs propres enfants, & ouvrant le ventre des femmes grosses, ils en tirent le fruit qui est pour eux un mets délicat. Ces Barbares avoient détruit presque entièrement la ville des *Ilbes* & on avoit été obligé d'abandonner les campagnes, quoique fertiles; mais enfin on les a vaincus en plusieurs combats. * De Lact. *Defscr. des Indes Occid.* l. 15. ch. 21. Th. Cornelle, *Diction. Géogr.*

I L I.

I L I A, fille de Numitor. Voyez SYLVIA.
I L I A, (Ubertinus de) de Casal, Religieux de l'Ordre de saint François, florissoit en 1325. Jean Gerfon le reprend de ce qu'il n'enseignoit pas une saine doctrine, dans son Explication du Cantique de Siméon. Wadding l'appelle un vaillant, mais indiscret défenseur de la Discipline Régulière. Il a laissé un gros volume imprimé à Venise en 1485, dont le titre est, *Arbor vite crucifixi*. * König, *Biblioth. Petus & Nova*.

I L I N O I S, Peuples de la Nouvelle France, dans l'Amérique septentrionale. Ils habitent au midi & au couchant du Lac qui porte leur nom. Ils vivent en société dans de grands villages, cultivent du blé d'Inde, recueillent quelques fruits des arbres qui croissent dans leur pays, sans qu'ils en prennent aucun soin, & pourvoient au reste de leur entretien par la pêche, par la chasse des bœufs & des autres bêtes sauvages, dont ils savent fort bien conserver la chair, sans la saler. Ils en accommodent aussi les peaux pour en faire des habits. Ces Sauvages sont assez doux, fortulettes, bien faits, & grands voleurs. Plusieurs ont embrassé la Religion Chrétienne, & ont encore des Missionnaires. * Maty, *Diâ. Géogr.*

I L I N O I S (le Lac des). Il est dans l'Amérique septentrionale, au midi du Lac Supérieur, & au couchant de celui des Hurons, dans lequel il se décharge par un grand canal. Il a environ six-vingt lieues du nord au sud, & quarante du levant au couchant. Il est navigable par-tout & fort poissonneux. Il forme dans la côte occidentale du côté du nord un grand Golfe, qu'on nomme la *Baye des Puants*, parce que les peuples qui sont sur ses bords, habitent autrefois un pays marécageux, qu'ils ont abandonné à cause de la puanteur de ses eaux. * Maty, *Diâ. Géogr.*

I L I N S K O I, ville de Sibérie sur la rivière d'Ilni qui se décharge dans le Tunguska. Ce pays est habité par des Tongues & par des Russes. * Gr. *Diâ. Univ. Holl. Hamb. Remarq. an.* 1699.

I L I O N ou **T R O Y E**, ville de la Troade en Asie. Elle fut ainsi nommée d'Ilius fils de Tros. Homère prit pour sujet de son Poëme de l'Iliade les guerres des Grecs contre cette ville. Voyez TROYE.

I L I O N E, l'aînée des filles de Priam, fut femme de Polymnestor Roi de Thrace. Lorsque son frère Polydore fut né, Priam & Hécube le confièrent à ses soins pour l'élever. Elle le fit passer pour son propre fils, & elle fit prendre sa place à Deiphile qu'elle avoit eu de Polymnestor & qui fut cru fils de Priam. Les Grecs, après la prise de Troie, envoyèrent des Ambassadeurs à Polymnestor, pour lui offrir en mariage Electre fille d'Agamemnon, & outre cela une grosse somme, à condition qu'il fit mourir Polydore fils de Priam. Ce Roi accepta ses offres, & fit donner la mort à son propre fils Deiphile qu'il croyoit être Polydore. Ilione dans la suite fit ôter la vie à son mari, & se tua depuis elle-même. * Hygini *Fab.* 90. 109. 240. 243. 254. Virgile, *Enéide*, l. 1. v. 657.

I L I O N E E, fils de Phorbas, s'attacha à Enée après la prise de Troie. Il étoit également recommandable par sa valeur & par son éloquence. On voit un échantillon de cette dernière dans le discours qu'il fit à Didon Reine de Carthage, dans le premier Livre de l'Enéide, & qui commence au vers 525.

I L I O N E E, fils d'Artaban qui étoit le plus grand Seigneur de la Cour de Darius, fut du nombre des prisonniers que Parménion fit auprès de Damas. * Quinte-Curce, l. 3. c. 13.

I L I P U L A, monte *Ispala*, ou *Ispalitano*. C'est une montagne du Royaume de Grenade en Espagne, à deux lieues de la ville de Grenade vers l'orient. On voit sur cette montagne de grandes mesures, qu'on croit être celles de la ville qu'on nommoit anciennement *Ispala Minor*. * Maty, *Diâ. Géogr.*

I L I T H U Y E, surnom de Diane, que les femmes invoquoient sous ce nom, quand elles étoient en couche. D'autres la distinguent de Diane. * Voyez Grégoire Giraldi, *Hist. Decorum*, Syn. XII.

I L I U M. Voyez TROYE.

I L K.

I L K E L E Y ou **I L K L E Y**, en Latin *Olicans*, étoit anciennement une petite ville des Brigantes. Ce n'est maintenant

qu'un village du Duché d'York, près du bourg d'Otley. * Maty, *Diâ. Géogr.*

I L K H A N, dernier Roi des Mogols de la race d'Ogouz-Khan. Il étoit fils de Menkéli ou Menghéli Khan. Ce fut du tems de ce Prince que Tour, fils de Feridoum Roi de Perse, qui avoit eu de son père pour partage la conquête du Turkestan. Pour accomplir son dessein, il fallut qu'il fit la guerre à Il Khan, qui en possédoit la plus grande partie; mais il trouva tant de résistance de ce côté-là, qu'il fut obligé de s'allier avec Soungé dernier Roi de la race de Tatar, lequel pouillé par une ancienne jalousie qui avoit toujours duré entre les deux Nations des Mogols & des Tartares, joignit toutes ses forces à celles de Tour. Le Persan fortifié d'un si puissant secours, pénétra jusqu'au milieu des Etats d'Il Khan, où lui ayant livré bataille, les deux Armées combattirent avec tant d'opiniâtreté, & avec un si heureux succès pour les Persans, que de toute cette grande Armée d'Il Khan, où toute la Nation des Mogols combattit sous lui, il n'y eut que Khan, fils d'Il Khan, & un de ses cousins nommé *Tigouz*, avec leurs femmes, qui purent sauver leur vie. Ces quatre personnes seules s'étant cachées le jour parmi les morts, prirent des chevaux pendant la nuit, & gagnant les détroits des montagnes, se mirent en sûreté. Si l'on en doit croire l'Histoire des Mogols, ces quatre fugitifs ne sachant quel chemin prendre, s'enfoncèrent si avant dans ces montagnes, qu'ils n'en purent trouver aucune issue. Après avoir erré longtems, ils prirent la résolution de monter sur la croupe de la montagne, dont la montée leur parut la plus facile. Parvenus au haut, une grande campagne délicieuse, coupée par plusieurs ruisseaux, & plantée de plusieurs arbres fruitiers, se présenta à leurs yeux, & leur causa une surprise bien agréable. Ce fut là qu'ils se délassèrent à loisir de toutes leurs fatigues, & où ils résolurent de fixer leur demeure. Sur cette montagne nommée *Erkené Kans*, qui est la plus haute & la plus renommée de tout le Mogolistan, Kian & Tigouz établirent leur petite Colonie, laquelle s'accrut si fort avec le tems, que les hommes & les troupeaux s'étant multipliés presque à l'infini, il falut que ce Peuple sortit d'un lieu qui n'étoit plus capable de les nourrir, ni pour ainsi dire, de les contenir. Cette nécessité les obligea d'entreprendre de faire une irruption dans leur ancien pays, & elle leur réussit si heureusement, qu'ils s'en rendirent entièrement les maîtres en fort peu de tems. C'est une tradition constante parmi les Mogols, que ceux qui sont descendus de la race de Kian, furent surnommés *Kidi*, & que la postérité de Tigouz fut nommée *Deringhin*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

I L K U S C H, **I L C U S S I A**, en Latin *Ilcussum*, petite ville de la Haute Pologne, dans le Palatinat de Cracovie, à huit lieues de la ville de ce nom. Elle est considérable par ses mines, dont on tire du plomb & de l'argent tout ensemble. * Maty, *Diâ. Géogr.*

I L L.

I L L, en Latin *Ellus & Hellus*, rivière d'Allemagne, a sa source dans le Sundgaw, près de Ferrette. Elle traverse l'Alsace presque dans toute sa longueur, passe à Molsheim, à Ensisheim, à Schlestat où elle commence à porter bateau, à Colmar, à Strasbourg, où elle reçoit la Bruch, & ensuite elle se jette dans le Rhin à deux lieues au dessous du pont de Strasbourg. Cette rivière est resserrée en plusieurs endroits par les Illes qu'elle forme, ce qui l'empêche de porter de grands bateaux; ses débordemens sont presque aussi nuisibles que ceux du Rhin. * Ortelius, *Sanson*.

I L L, petite rivière de Souabe, traverse du sud-est au nord-ouest le Comté de Feldkirck. Elle prend sa source vers les confins des Grisons, & se rend dans le Rhin, un peu au dessous de Feldkirck qu'elle arrose.

I L L E, petite ville de Roussillon dans la Viguerie de Perpignan, à quatre lieues de cette ville, au bout de la plaine, & à la droite de la Tet, vis à vis de hautes montagnes qui sont à gauche de cette rivière. Cette ville est jolie & bien bâtie; & son Eglise qui n'est soutenue d'aucuns piliers est d'une extrême hardiesse. Les hautes palissades d'orangers dont ses murs étoient garnis avant l'Hiver de l'an 1709, ne contribuoient pas peu à son ornement.

I L L E L. Voyez HILLEL.

I L L E R, rivière. Voyez I L E R.

I L L E S C A S, (Gonçalve) Espagnol, Abbé de San-Troncos, Prieur de Duénas, dans le Diocèse de Palencia, a vécu dans le XVI^e siècle, & mourut en 1580. Il composa l'Histoire des Papes sous le titre de *Historia Pontifical y Católica*, en laquelle se contiennent les vidas de todos Pontífices Romanos. Cet Ouvrage est divisé en deux volumes, & finit en 1570. Louis de Babia le continua jusqu'en 1605. Il y a ajouté deux Parties, & Marc de Guadaluara, Religieux de l'Ordre des Carmes, y en a ajouté une cinquième. Gonçalve Illescans composa d'autres Traités. * Le Mire, *de Script. Sac. XVI*. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

I L L E S C A S, bourg d'Espagne, dans la Nouvelle Castille, est au sud de Madrid, tirant vers l'ouest, & au nord de Tolède, tirant vers l'est, dans une distance à peu près égale de ces deux villes.

I L L I E R S, bourg de France. Le Dictionnaire Universel de la France, le place dans le Perche; mais la Carte générale de France publiée sous le nom de M. Delisle, à Amsterdam, & celles du Gouvernement de l'Orléanois, le placent dans

la Beauce vers les confins du Perche. Quoiqu'il en soit, il est situé sur le Loir, dans l'endroit où il mêle ses eaux avec celles du Tiron. Il est au sud-ouest de Chartres, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

ILLIERS D'ENTRAGUES. Cette Maison est descendue en ligne directe des anciens Comtes de Vendôme, par le mariage de PHILIPPE de Vendôme, fils puîné du Comte Bouchard, avec Yolande d'Illiers, qui stipula par son contrat de mariage que le second fils qui en proviendrait seroit tenu de relever la bannière, le nom & les armes d'Illiers. De ce mariage vint JEAN de Vendôme, dit d'Illiers, qui fut père de GEORGEY Sire d'Illiers, qui vivoit l'an 1366. Il fut père de PIERRE, Chevalier, Sire d'Illiers; & eut pour fils FLORENT, Sire d'Illiers, Baillif & Gouverneur de Chartres, qui à la tête d'une nombreuse Noblesse qu'il avoit levée à ses dépens, secourut à propos la ville d'Orléans contre les Anglois qui l'assiégeoient sous le règne de Charles VII. Il mourut l'an 1461, laissant entre autres enfans de Jeanne de Coutes sa femme, petite-fille de Jean le Mercier, Sire de Noviant, JEAN Sire d'Illiers, qui épousa Marguerite de Chourfes, de laquelle il n'eut que des filles, dont l'aînée appelée Jeanne, épousa Jacques de Daillon Seigneur de Lude, Chambellan du Roi, & Sénéchal d'Anjou; & l'autre Helens d'Illiers, fut mariée l'an 1534 à Jean PO. Florent d'Illiers eut un frère, Melon d'Illiers, Evêque de Chartres depuis l'an 1459 jusqu'à l'an 1490, auquel succéda René d'Illiers fils de Florent, qui mourut l'an 1507.

CHARLES Sire d'Illiers, fils puîné de FLORENT, épousa Olive de Saintré; & de leur mariage vint un fils unique, nommé aussi CHARLES Sire d'Illiers & de Chantemèle, Gouverneur du pais de Dunois, qui épousa Perrerte d'Avauour, de laquelle il eut ODAUD d'Illiers, Seigneur de Chantemèle, Chevalier de l'Ordre de saint Michel, Capitaine de cent Hommes d'armes, Gouverneur du Perche, & Maréchal de camp, qui en ce tems-là étoit ce qu'on appelle aujourd'hui Lieutenant-Général. Il épousa Marguerite Bertrandi, fille de Jean Bertrandi, Garde des Sceaux de France, puis Cardinal & Archevêque de Sens, dont il eut JACQUES d'Illiers, Seigneur de Chantemèle & de Vaupillon, qui épousa l'an 1588, Charlotte-Catherine de Balzac, fille de François de Balzac Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur d'Orléans, & de Jacqueline de Rohan, dont il eut LEON d'Illiers, dit de Balzac d'Entragues, Seigneur de Chantemèle, de Vaupillon, de Malesherbes, de Marcouffis, de Gié, &c. qui épousa Catherine d'Elbéne, dont il eut LEON, II du nom, qui fut; Henri; Joseph; Jeanne; Joachim; Anne; Alexandre; trois filles Religieuses; appelées Catherine, Marie & Elisabeth. LEON, II du nom, fut père de Léon-Pélage d'Illiers, Marquis de Gié, mort en 1701, ne laissant de Françoise de Betz, qu'une fille unique; & d'ALEXANDRE d'Illiers, père de Henri, Marquis d'Entragues, Seigneur de Malesherbes, & de Louis d'Illiers Aumônier du Roi. HENRI second fils de LEON I & de Catherine d'Elbéne, épousa Marie de Grémonville, de laquelle il eut Jacques Marquis d'Illiers; & N... d'Illiers, Aumônier du Roi. * La Roque, Histoire de la Maison d'Harcourt, l. 13, c. 9. Tristan l'Hermite, dans son Traité de la Tâche Française. Le Laboureur, 2. tome de ses Adits. aux Mem. de Castellana.

Les armes d'Illiers sont d'or à six annelets de gueules posés 2. 3. & 1.

ILLINOIS. Voyez ILINOIS.

ILLIRIE. Voyez ILLYRIE.

ILLOCK, petite ville de la Basse Hongrie, sur le Danube, à six lieues au dessus de Peter-Waradin. * Maty, Dict. Géogr.

ILLUMINEZ, ou ALUMBRADOS, Hérétiques d'Espagne, commencèrent de s'élever vers l'an 1575; mais lorsque les Auteurs eurent été punis à Cordoue, par sentence de l'Inquisition, cette Secte fut comme assoupie jusqu'en 1623. Ce fut alors qu'elle se renouvela avec plus de force dans le Diocèse de Séville. L'Evêque Dom André Pacheco, Inquisiteur Général d'Espagne, ayant surpris sept des Auteurs, les fit brûler, & contraignit leurs Disciples, ou d'abjurer les erreurs qu'ils avoient suivies, ou de quitter le Royaume. L'Edit de grace donné en faveur de ces malheureux Fanatiques, marque soixante & seize erreurs différentes, dont les principales sont, qu'avec le secours de l'oraison mentale, & l'union avec Dieu, dont ils se vantoient, ils étoient dans un tel état de perfection, qu'ils n'avoient besoin ni de bonnes œuvres, ni des sacrements de l'Eglise, & qu'ils en pouvoient même venir aux commerces les plus infâmes, sans commettre seulement un péché véniel. Peu de tems après que les Illuminez d'Espagne eurent été dissipés, il parut en France de nouveaux Hérétiques, qui prirent aussi le nom d'Illuminez. La Picardie en fut d'abord infectée, à cause que ce fut dans cette Province que Pierre Guerin, Curé de saint George de Roye, commença de semer ses erreurs, & on nomma Guérinets ses Sectateurs; mais quelques nouveaux Spirituels, qui étoient de la même Province, & qu'on appelloit Illuminez, s'étant joints à eux, les noms & les Sectes se confondirent & se répandirent depuis dans la Flandre, sous le nom seul d'Illuminez. Ils furent découverts en 1634. Le Roi Louis XIII, plein de zèle pour la Religion, voulut qu'on procédât contre eux avec toute la sévérité imaginable. Les Juges de Roye & de Montdidier furent commis pour en informer, & les prisons furent remplies de ces Hérétiques; ce qui causa tant d'épouvante aux Chefs du parti, qu'ils se cachèrent; mais on publia un Arrêt du Conseil d'Etat, qui ordonnoit de faire une exacte recherche des Auteurs, & on poussa cette affaire si vivement, que cette malheureuse Secte fut entièrement détruite en 1635. Entre autres extravagances, ils croyoient que Dieu avoit révélé à Frère Antoine Buc-

quet une pratique de foi & de vie suréminente, inconnue & inimitée dans toute la Chrétienté; qu'avec cette méthode on pouvoit en peu de tems parvenir au même degré de perfection & de gloire que les Saints & la Bienheureuse Vierge, qui n'avoit eu qu'une vertu commune; qu'on arrivoit à une telle union, que toutes nos actions étoient déifiées; qu'étant parvenus à cette union, il falloit laisser agir Dieu seul en nous, sans produire aucun acte: Que tous les Docteurs de l'Eglise n'avoient jamais su ce que c'étoit que dévotion: Que saint Pierre étoit un bon homme, & que saint Paul avoit à peine entendu parler de dévotion: Que toute l'Eglise étoit dans les ténèbres & dans l'ignorance de la vraie pratique du Crédo: Qu'il étoit libre de faire tout ce que dictoit la conscience: Que Dieu n'aimoit rien que lui-même: Qu'il falloit que dans dix ans leur doctrine fût reçue de tout le monde, & qu'alors on n'auroit plus besoin de Prêtres, de Religieux, ni de Curez, &c. * Sponde, A. C. 1623. num. 7. Gautier, Chron. XVII siècle, c. 28. Vittorio Siri, Memorie Recoluite.

ILLUSTRATI, nom d'une Société de Savans, établie à Casal dans le Montferrat. Leur devise étoit le Soleil opposé à la Lune, avec ces mots, Lux indeciens. * Dict. Allemand.

ILLUSTRE & ILLUSTRASSIME. Le titre d'Illustre étoit le plus considérable des trois titres d'honneur qu'on donnoit dans l'Empire Romain aux personnes distinguées, qui étoient appelées Illustres, Clarissimi, ou Spectabiles; c'est pourquoi on le donnoit autrefois aux Empereurs, & nous lions que Théodébert, Roi de France, a donné dans plusieurs Lettres à Justinien le titre d'Illustre avant ceux de triumpbant, toujours Auguste, & Empereur. Ce titre se donnoit aussi aux Consuls, & autres Grands Officiers de l'Empire: si bien que plusieurs croyent que l'Empereur Anastase ayant envoyé au Roi Clovis des Lettres patentes, par lesquelles il le faisoit Consul, cela donna lieu à ce Roi de prendre la qualité d'Illustre, que les Rois ses successeurs de la première race continuèrent de prendre communément dans les Lettres qu'ils faisoient expédier. Comme les Maires du Palais usurpèrent peu à peu l'autorité royale, ils prirent aussi dans la suite le titre d'Illustre: ce titre passa aux Comtes & aux Grands Seigneurs du Royaume, auxquels nos Rois de la première race le donnoient en leur écrivant. Pepin prit aussi dans toutes ses Lettres patentes, le titre d'Illustre; mais Charlemagne étant devenu Empereur, ne voulut point de ce titre, qui se donna depuis aux Evêques, & aux Abbés de grande considération. Les Papes ont toujours continué de donner aux Rois le titre d'Illustre; ils l'ont donné aux Rois de France, jusqu'au tems de Pie II, qui, dans le XV siècle, commença de donner aux Rois de France, à l'exclusion des autres, le titre de très Chrétien, qui avoit déjà été donné en diverses occasions à plusieurs Rois de la première, de la seconde & de la troisième race. Le Pape Alexandre VI, ayant donné au Roi d'Espagne le titre de Catholique, les Papes ne lui donnent plus pareillement le titre d'Illustre; mais ils continuent de le donner aux Rois d'Angleterre & de Portugal, & au Doge de Venise: ils qualifient même l'Empereur, Roi Illustre de Hongrie & de Bohême. Tous ces Rois sont contents que le Pape les qualifie Sévénissimes, ou très Illustres; mais le Roi de Suède, Gustave-Adolphe, témoigna être fort mécontent que la République de Venise lui eût donné, en lui écrivant, les titres de Sévénissime & Illustissime. Les Etats de Hollande acceptent le titre d'Illustres, & Hautes-Puissances.

Le titre de Seigneurie Illustissime se donnoit autrefois aux Cardinaux; & le Cardinal de Richelieu refusa l'Excellence, que l'Ambassadeur de Venise vouloit lui donner, estimant moins ce titre, que celui de Seigneurie Illustissime. Depuis que le Pape Urbain VIII a attribué le titre d'Éminence aux Cardinaux, la Cour de Rome a donné celui de Seigneurie Illustissime aux Nonces, aux Archevêques & Evêques, aux principaux Prélats de la Cour de Rome, & généralement à tous les Grands Seigneurs qui sont Ecclésiastiques, quoique par leur naissance ou leur qualité, ils doivent avoir le titre d'Excellence ou d'Attesse, & qu'ils le reçoivent des autres Cours. A l'égard des Seigneurs, on donne le titre de Seigneurie Illustissime aux Ambassadeurs des Princes qui ne sont point Têtes couronnées; & à divers Seigneurs qualifiés qui ne peuvent pas prétendre à l'Excellence. * Mémoires curieux.

ILLYRICAINS ou Flacians, mis par les Catholiques Romains au nombre des Hérétiques, qu'on nomma ainsi de Matthias Flacius Illyricus, Luthérien, auquel ils attribuent de rejeter entièrement la nécessité des bonnes œuvres, & de renouveler l'Arianisme, ajoutant que c'est pour ces opinions qu'il fut condamné à Wittenberg. Les Illyricains sont une des Sectes des Rigides Luthériens. * Pratois. Florimond, l. 2. c. 6. n. 6.

Ceux qui ont suivi les sentimens de Flacius n'ont pas fait une Secte à part, quoiqu'ils aient eût quelques sentimens particuliers, à l'égard des Luthériens, non touchant l'Arianisme, ou la justification, mais sur le Péché originel, puisqu'il croyoit que la substance de l'ame étoit corrompue.

ILLYRIE. Ce ne fut d'abord qu'une petite partie de la Dalmatie, située entre la rivière de Narenta & le Drin. Les Rois de ce canton ayant étendu leur domination, donnèrent le nom d'Illyrie à tout le pais qu'ils s'affectèrent, c'est à dire, à la Dalmatie entière & à la Liburnie; de sorte que ce Royaume vint à s'étendre le long de la Mer Adriatique depuis l'Arfia, où finissoit l'Ilirie, jusqu'au Drin qui le séparoit de la Macédoine. Il ne subsistoit plus lorsqu'Auguste fit la conquête de la Dalmatie & de la Liburnie. Le Général Ancicus l'avoit détruit l'an 586 de Rome, 163 avant Jésus-Christ; ce qui n'empêcha pas que son nom ne comprit toujours la même étendue de pais. On n'y changea rien jusqu'au règne de Dioclétien; mais

mais ce Prince comprit sous le nom de l'Illyrie plusieurs Provinces, qui n'en avoient jamais fait partie. On a fait remarquer ailleurs, que les Provinces, appelées depuis Diocèses, furent partagées par cet Empereur en plusieurs petites Provinces, dont chacune eut un Gouverneur séparé; sous un Gouverneur-Général, appelé Vicaire; & que deux ou trois Diocèses formèrent ensemble un grand Gouvernement sous l'autorité d'un Préfet du Prétoire. L'Illyrie devenue un de ces grands Gouvernements, comprit dans sa vaste étendue dix-sept Provinces en deux Diocèses. Le premier de ces Diocèses étoit composé de dix Provinces, les deux Noriques, les deux Pannonies, la Valérie, la Save, les Dalmaties, la Méfie, & les deux Daces; le second comprenoit les sept autres Provinces, la Macédoine, la Prévalitane, les deux Epîres, la Thessalie, l'Achaïe, & l'Isle de Crète. Honorius & Arcadius, fils & successeurs de Théodose, ayant partagé l'Empire entre eux, l'Illyrie eut deux Préfets du Prétoire. Celui qui commanda pour l'Empire d'Occident, n'eut dans son département que ces Provinces, les deux Noriques, les deux Pannonies, la Save, la Valérie & les deux Dalmaties. On fit deux Diocèses de celles qui furent attribuées à l'Empire d'Orient; l'un appelé le Diocèse de Macédoine, fut composé de la Macédoine, des deux Epîres, de l'Achaïe, de la Thessalie, de l'Isle de Crète, & d'une partie de la Macédoine Salutarie; l'autre nommé le Diocèse de la Dace, outre une partie de la Macédoine Salutarie, comprit les deux Daces, la première Méfie, la Dardanie, & la Prévalitane. On peut apprendre de plusieurs Articles répandus dans ce Livre la situation de ces Provinces, & quelles révolutions y arrivèrent dans les divers tems; il ne s'agissoit ici que de marquer l'étendue qu'on a donnée à l'Illyrie, & c'est à quoi on s'est borné. * Plin. l. 3. ch. 21. Rufus, Notice de l'Empire.

I L M.

I L M, rivière de la Haute Saxe dans le Landgraviat de Thuringe, a un cours assez tortueux & coule du sud-ouest au nord-est. Elle arrose Ilm, Weimar, &c. & se décharge dans la rivière de Sala entre Jéna au midi & Naumbourg au nord.

I L M, ville de la Haute Saxe dans la Thuringe, sur la rivière d'Ilm, au sud-ouest de Weimar, dont elle est éloignée d'environ six lieues. Elle appartient au Prince de Schwartzbourg-Rudolstadt. En 1450, pendant les démêlés entre les Comtes de Schwartzbourg & l'Electeur de Saxe, Frédéric, surnommé le Bon, l'assiégea sans succès pendant trois semaines avec une Armée de 18000 hommes. * Gr. Di. Univ. Holl. Gregorii Thuringen, p. 197. Olearii Syn. Rev. Thar. tome 1. p. 227. *Thyrida*.

I L M E, petite rivière de la Basse Saxe dans la Principauté de Grubenhagen, se jette dans la Leyne proche d'Einbeck.

I L M E N, Lac de Moscovie. Il est dans la Principauté de Novogrod Weliki, & il décharge les eaux qu'il reçoit de plusieurs rivières dans le Lac de Ladoga, par le moyen de la rivière de Wolchova. * Maty, Di. Géogr.

I L M E N A W, ville de la Haute Saxe, est une dépendance du Comté de Henneberg dans la Franconie. Elle est dans le Duché de Saxe-Eyzenach, & au sud-est de la ville d'Eyzenach dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

I L M E N O W, petite rivière de la Basse Saxe dans le Duché de Lunebourg. Son cours est d'abord du sud-est au nord-ouest, & ensuite du sud-ouest au nord-est: après quoi elle reprend son premier cours. Elle arrose Uitzen, Lunebourg, &c. & se jette dans l'Elbe au dessous de Winifen.

I L M E N T, *Imetus*, anciennement *Arabius fluvius*, grande rivière de Perse, qui coule dans le Sigitan, & dans le Make-ran, reçoit le Gal, le Ghir, & l'Immentel, & va se décharger dans l'Océan, entre l'embouchure de l'Inde & le Cap de Guardel. * Maty, Di. Géogr.

I L M E N T E L, rivière de Perse, après avoir coulé du nord-est au sud-ouest, se jette dans l'Imen dont il vient d'être parlé.

I L M I S T E R, ville avec marché de la Contrée d'Abduk, dans la partie méridionale du Comté de Sommerfet. * Di. Anglis.

I L M I T Z, en Latin *Imitium*, village d'Autriche, aux confins de la Hongrie, sur le bord du Lac de Newfidler. On croit que c'est l'ancienne *Umi*; petite ville de la Haute Pannonie. * Maty, Di. Géogr.

I L M S T A D T, bourg de la Vétéravie en Allemagne, avec une riche Abbaye de Prémontré. Il est au nord-est de Francfort sur le Mein, dont il est éloigné de dix à onze lieues.

I L O.

I L O W ou I L U W A, château bien fortifié de la Haute Hongrie dans le Comté de Tranfchin. Il est à l'orient de Tranfchin tirant vers le nord, à la distance d'environ cinq lieues. Les Impériaux le prirent en 1708 sur les Mécontens de Hongrie.

I L O W (Christian Baron d') issu d'une famille noble de la Marche de Brandebourg, après avoir rendu de grands services à la Maison d'Autriche dans le Palatinat & dans la Silésie, fut fait Lieutenant-Général des troupes Impériales. Dans la suite il entra dans les intérêts de Walfstein, Duc de Fridland, & fut enveloppé dans sa ruine. Il avoit épousé *Albertine* fille du Comte de Wratislaw-Furstenberg. * Gr. Di. Univ. Holl.

I L S. I L U. I L Z.

I L S, en Latin *Ilissus*, rivière du Duché de Bavière en Allemagne. Elle prend sa source aux confins de Bohême, & se décharge dans le Danube, à Ilstadt, qui est une partie de la ville de Passaw. On assure qu'on pêche dans cette rivière des huîtres, où il se trouve quelquefois des Perles. * Maty, Di. Géogr.

I L S T. Voyez Y L S T.

I L S T A D T. Voyez l'Article I L S.

I L S T A N (Martin) de Frise, Religieux de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, est, à ce qu'on prétend, Auteur des deux Ouvrages suivans, *Elogia Nobilium in Frisia; Historia Festivum sub Anarchia*. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 652.

I L U S, quatrième Roi des Troyens, étoit fils de Troï & de Callirhoé, & frère de Ganymède & d'Assaracus, qui fut père de Capys, & grand-père d'Anchise. Il regna 54 ans. Quelques-uns disent qu'il vainquit Tantale & le chassa de son Royaume. * Apollodore, l. 3. Diodore, l. 4. Homère, Virgile, &c.

I L U S surnom d'Ascanius. Voyez ASCANIUS.

I L Z ou I Z I L Z, *Liza*, ville de Pologne, dans le Palatinat de Sandomir. Elle est située au pied des montagnes, & a une forteresse, dont l'Evêque de Cracovie est le maître.

I M A.

I M A M, est un nom fort sacré parmi les Persans. Il signifie le Vicaire d'un Roi; le Grand-Pontife établi de Dieu pour gouverner souverainement le Monde, dans le spirituel & dans le temporel. Ce nom désigne aussi un Guide, un homme qui va devant & qui montre le chemin. Avant le Mahoméisme on employoit ce terme pour désigner un Président, un Chef de Société. Mais depuis ce tems-là on l'employa pour marquer un modèle, un Directeur de conscience; & dans un sens plus relevé, pour désigner un Prophète, un Chef spirituel & temporel, un homme extraordinairement envoyé de Dieu pour être en même tems Roi & Prophète, pour régir les peuples & les enseigner. C'est dans ce sens qu'ils nomment Mahomet l'Imam par excellence; & pour désigner un impie, ils disent un homme qui n'a point d'Imam, c'est à dire, qui n'a point de Religion. Encore aujourd'hui on appelle parmi tous les Mahométans les Chefs des Mosquées, des Tombeaux, & des autres lieux sacrez, *Imams*; le Prince de la Mecque qu'on appelle aujourd'hui *Chérif*, a porté pendant longtemps le nom d'Imam. En Perse on donne ce nom seulement aux successeurs de Mahomet par la branche d'Aly & de Fatmé, & ils croient que ces Imams étoient les seuls à qui le Royaume appartint après la mort de leur Prophète. Cependant il n'y a eu qu'Aly qui ait eu part à la Souveraineté après la mort de Mahomet, & même après en avoir été privé pendant vingt-trois ans. Les Persans comptent douze Imams. Aly Vicaire de Dieu & Prince des Fidèles; Hassen le Martyr de Kerbéla son fils; Houssein, l'augmentateur, frère de Hassen; Aly, la gloire de la Religion, fils de Houssein; Mahammed Baker son fils; Jaffer le juste, fils de Mahammed Baker; Mousa le patient, fils de Jaffer; Aly le chéri, fils de Mousa; Mahammed l'abîntinent, fils du précédent; Aly le Lieutenant, fils de Mahammed l'abîntinent; Hassen II, son fils; Mahammed Mehdy le Maître des tems, fils de Hassen II. Les Persans rapportent que celui-ci ayant été pourfuit par les Califes de Bagdad, Dieu irrité contre ses persécuteurs enleva son Imam en un lieu que l'on ne fait point, & d'où il doit revenir, pour sûr, avant la fin du Monde pour rétablir l'Univers à la Religion Mahoméisme Imamique. La Secte des Persans enseigne que l'on est obligé de croire que les douze Imams sont les seuls véritables successeurs de Mahomet de droit, & c'est le troisième Article de la Confession de Foi qu'ils croient qu'il faut faire pour être sauvé. Les Califes de Bagdad pourfuitvirent à toute outrance la race des Imams, pour l'exterminer, ne se croyant pas en sûreté tant qu'il y auroit quelqu'un de ces Descendants de Mahomet, à qui une si considérable partie du peuple croyoit que le Souverain-Vicariat appartenoit. Les Imams furent forcés de quitter l'Arabie & de se retirer en Perse, où l'on voit plusieurs de leurs tombeaux qui sont fort vénérés. L'on tient pour un sacrilège en Perse de peindre les douze Imams, parce que l'on croit que leur excellence est au dessus de toute imagination. C'est pourquoi quand les Peintres font les portraits de ces Imams, ils leur couvrent le visage d'une flamme lumineuse qui le cache tout entier, pour marquer que c'est une beauté céleste qu'il n'est pas possible de représenter. Il n'y a que ceux qui descendent des Imams du côté paternel, & maternel qui soient regardez comme nobles en Perse. Les Descendants des Imams sont appelez *Mir* en Arabie & en Turquie, nom qui signifie Prince. On les nomme aussi *Sabieds*, c'est à dire, *sable*: ces *Mirs* & ces *Sabieds* portent tous, sur-tout en Turquie, les turbans verts, qui est la couleur noble & sacrée parmi les Mahométans. * Chardin, Voyages &c. tome 2. p. 336. &c.

I M A M S. Ce sont en Turquie comme les Curez ou les Prêtres des Paroisses. Ils sont obligés d'aller faire la prière aux heures qui y sont destinées, chacun dans sa Mosquée. Avant que d'exercer leur Ministère, il faut qu'ils fassent voir qu'ils passent parmi leurs voisins pour des personnes d'une vie réglée. Lorsque quelque Imam vient à mourir, les gens du quartier présentent une personne au Grand-Vifir, pour remplir la place du défunt, après avoir assuré qu'il a toutes les qualités requises. Après qu'il a lu quelque peu dans l'Alcoran en

présence de ce Ministre, il est installé dans sa charge sans autre cérémonie. Le Moufti n'a aucune autorité sur les Imams, parce qu'il n'y a entre eux aucune Hiérarchie. Chaque Imam est indépendant dans sa Paroisse. Il n'est soumis qu'à la Puissance séculière pour ce qui regarde les affaires civiles & les crimes. * Corneille le Brun, *Voyages*, &c. p. 120. & 121.

IMAM-COULICAN, Généralissime des Armées de Perse sous Abas le Grand, le principal instrument de ses conquêtes & son plus ancien compagnon de guerre. Abas agrandit en sa faveur la Province de Perse dont il le fit Gouverneur, lequel pouvoit se vanter d'avoir le plus grand Gouvernement dont on ait ouï parler dans un Royaume. On voit encore à Chiraz les magnifiques ruines du Palais de ce Favori du grand Abas. Chardin, *Voyages* &c. tome 3. p. 23. 94. & 142.

IMBUS, fameuse montagne de l'Asie, dans la Tartarie déserte, est nommée *Moubégor*; dans l'autre Tartarie, c'est le mont *Belgian* & *Albat*, où l'on trouve les tombeaux des Rois Tartares. Dans l'Empire du Grand-Mogol, elle a le nom de *Dalanguer* & de *Naugraut*. * Plin. Strabon & Ptolomée en font mention.

I M B.

IMBERCOURT. Voyez l'Article de HUGONET.

IMBRAEL, vint & unième Calife ou successeur de Mahomet, commença de régner l'an 834, après la mort de son père Mahomet. Comme il n'aimoit pas les Chrétiens, il fit continuellement la guerre à l'Empereur de Constantinople, & eut souvent l'avantage sur lui. Ayant ruiné la ville d'Amorium, dans la Phrygie, il emmena prisonniers les principaux de l'Armée ennemie, que l'Empereur Théophile le pria de lui rendre, offrant de lui payer pour eux deux cens cinquante mille besans d'or de rançon; mais il fit réponse que cette somme n'étoit pas suffisante; de quoi l'Empereur conçut un tel déplaisir, qu'il en mourut l'an 842. Imbraël régna jusqu'en 849, & laissa son Royaume à Mémor. * Marmol, de l'Afrique, l. 2.

IMBROS, Isle de l'Archipel, un peu plus grande que Ténédos dont elle n'est pas fort éloignée. Il y a quatre villages à Imbros, dont le principal, où il y a une forteresse, porte le nom de l'Isle. Elle est fort montagneuse, & couverte de bois où il y a beaucoup de chasse. * Spon, *Voyage*, &c. tome 1. p. 202.

I M E.

IMERETE ou IMIRETE, Royaume que les Géographes mettent dans la Mingrelie prise en général, est appelé par les Turcs, *Pacha schouch* ou *Pacha Koutchoub*, c'est à dire, *Prince*, ou *petite Principauté*. Il est enfermé entre le Mont-Caucase, la Colchide ou Mingrelie proprement dite, la Mer Noire, la Principauté de Guriel, & la Géorgie particulière, ou le Gurgistan. Sa longueur est de six-vints milles, & sa largeur de soixante. L'Imérette est un pays de bois & de montagnes; mais il y a aussi de belles vallées, & des plaines très agréables. On y trouve plus facilement les choses nécessaires à la vie, que dans le Royaume de Mingrelie, ou de Colchide. L'argent y a cours, & l'on y bat monnoye. On y voit plusieurs bourgs, & des mines de fer. Quant aux mœurs & aux coutumes des peuples, c'est à peu près la même chose qu'en Mingrelie. Le Roi a trois bonnes forteresses; l'une appelée *Scander*, vers le midi; & les deux autres nommées *Regia* & *Scorgia*, vers le nord, proche du Phafe. Il n'y a pas longtems qu'il possédoit encore une place fort importante, appelée *Catatis*, dont les Turcs se font rendu maîtres. Les Rois d'Imérette ont longtems commandé aux Abcas, aux Mingréliens, & aux peuples de Guriel, après qu'ils eurent tous secoué le joug des Empereurs de Constantinople, puis des Empereurs de Trébizonde; mais dans le XVI^e siècle, ces trois Nations se révoltèrent & le Grand-Seigneur, sous prétexte de les protéger, les a rendu tributaires l'une après l'autre. Les Abcas ont payé le tribut quelques années, & se font ensuite exemptés de cette charge. Le tribut du Prince de Mingrelie est de soixante mille brasses de toile de lin; celui du Prince de Guriel est de quarante-six enfans filles & garçons, âgés de dix-huit à vingt ans. Le Roi d'Imérette s'est aussi soumis à envoyer au Turc quatre-vints enfans chaque année. Le Grand-Seigneur a laissé ces Princes dans la jouissance de leur pays, parce qu'il est impossible d'y faire observer le Mahoméanisme, n'y ayant presque rien de bon que le vin & le cochon; & que les habitations y sont dispersées çà & là; de sorte qu'en quel que lieu qu'on pût bâtir des forteresses, chacune ne pourroit contenir dans le devoir que sept ou huit maisons. Le Roi d'Imérette se donne le titre de *Meppé*, qui signifie *Roi* en Géorgien; & même celui de *Meppé des Meppés*, c'est à dire, *Roi des Rois*. Il se dit descendu de la race du Prophète-Roi David par Salomon. * Chardin, *Voyage de Perse* en 1673.

I M H. I M I. I M M.

* IMHOF, famille de Barons en Allemagne dans la Franconie, qui possède les Seigneuries de Spilsberg ou Schwambach, de Gintzelhofen, de Neder-Meiting, & de Lentershofen. A la fin du XVI^e siècle, elle s'établit en Souabe, & ses

Descendans se font fait appeller Imhof de Kirchen, de Telisfurt, &c.

IMILCON. Voyez HIMILCON.

IMIRETE. Voyez IMERETE.

IMMA. Voyez ÉMME femme d'Eginard.

IMMER. Voyez EMMER.

IMMIRENIENS, Peuples de la Perse, vers la côte méridionale, embrassèrent la Foi Chrétienne vers l'an 500, du tems de l'Empereur Anastase; & demandèrent un Evêque, qui leur fut envoyé. * Theodore le Lecteur, l. 2. Nicéphore, l. 16. c. 37.

IMMORTELS. Voyez ROSECROIX.

I M O. I M P.

IMOLA, ville épiscopale d'Italie dans la Romagne, sous l'Etat Ecclésiastique. Les Latins la nomment *Forum Cornelianum*; & Plin. Strabon, Ptolomée & Procope en font mention. Cicéron en parle aussi en ces termes, dans le douzième Livre de ses Epîtres familières: *Erant autem Claterna nostra Histria, ad Forum Cornelianum Caesar; uterque cum firmissimo exercitu, &c.* On croit que cette ville fut bâtie par les Romains, que Narsès la ruina, & que les Lombards la réparèrent. Elle a eu divers maîtres, jusqu'au tems que César Borgia la prit sous Alexandre VI. Depuis elle fut soumise à l'Eglise. Nous avons des Constitutions Synodales de Radulphe Palotti en 1614, & de Ferdinand Millini, Evêque d'Imola en 1622. * Strabon, l. 5. Plin. l. 3. Procope, l. 2. de *Bello Gotb.* Blondus, *Hist.* l. 8. Léandre Alberti, *Defer.* ital.

IMOLA (Jean d'). Voyez JEAN d'IMOLA.

IMOLA (Alexandre Tartagni d'). Voyez TARTAGNI.

* IMPENS (Pierre) de Tirlémont, Chanoine Régulier de S. Augustin, Prieur de Bethléem proche de Louvain, est Auteur d'un Livre intitulé *Compendium Decursus temporum Monasterii Christiani Bethleemensis Pauperum Ord. Canonorum Regularium prope Lovanium*. On le garde en manuscrit à Louvain. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 745.

IMPERIALE, ville de l'Amérique méridionale, avec titre d'Evêché, dans le Royaume de Chili. Elle est aux Espagnols. * De Laet.

IMPERIALE, petite rivière d'Italie dans l'Etat de Gênes, se jette dans la mer proche d'Onégia.

IMPERIALES: on appelle villes Impériales, les villes libres, qui ont droit d'envoyer des Députés aux Diètes de l'Empire. On les divise en deux classes qu'on appelle *Bancs*, parce que leurs Députés sont assis dans les Diètes sur des bancs séparés, & nommez le *Banc de Souabe* & le *Banc du Rhin*, parce que le plus grand nombre de ces villes Impériales se trouve dans les Cercles du Haut & du Bas Rhin, & dans celui de Souabe.

VILLES IMPERIALES du BANC du RHIN.

Cologne.	Weiffembourg.
Aix-la-Chapelle.	Landau.
Strasbourg.	Ober-Ebenheim.
Lubek.	Keizersberg.
Worms.	Munster ou Val S. Grégoire.
Francofort sur le Mein.	Rosheim.
Wetzlar.	Turcheim.
Gelnhausen.	Befançon.
Haguenau.	Dortmund.
Kolmar ou Colmar.	Fridberg.
Schlestat.	

NB. Il y a plusieurs de ces villes-là qui sont à présent sous la domination de la France, & qui par conséquent n'ont plus de séance dans les Diètes de l'Empire.

VILLES IMPERIALES du BANC de SOUABE.

Ratisbonne.	Gingen.
Offembourg.	Rottembourg.
Nuremberg.	Uberlingen.
Gémund.	Pfullendorf.
Winsheim.	Hall sur le Kocher.
Schweinfurt.	Rotweil.
Weyffembourg sur l'Altmühl.	Weil.
Ausbourg.	Hailbron.
Ulm.	Buchorn.
Memmingen.	Wangen.
Kaufbeurn.	Lindau.
Eillingen.	Ravensbourg.
Reutlingen.	Wimpfen.
Nordlingen.	Zell en Harmspach.
Dunkelstpiel.	Buchau.
Biberach.	Leutkirch.
Alen.	Keмпten.
Bopfingen.	Gengenbach.

NB. Toutes les villes depuis Ausbourg jusqu'à la fin de la Liste, se trouvent dans la Souabe.

IMPERIALI, (Jean Vincent) Duc de Saint-Angélo, dans le Royaume de Naples, étoit de Gênes, & s'acquit beaucoup de réputation au commencement du XVII^e siècle. Il rendit de bons services à sa patrie sur terre & sur mer, & fut employé par Philippe IV, Roi d'Espagne, à Mantoue & à Rome. Son mérite lui fit des envieux à Gênes, dont le Sénat l'exila; & cet

et Ostracisme ne lui fut qu'honorable. Jean Vincent Impériale aimoit les Lettres, & composoit de beaux vers italiens & Latins. Nous avons divers Ouvrages de la façon, *Lo Stato vultoso*; *Gl' Innamorati*; *La Santa Teresa*, &c. Presque tous les Auteurs d'Italie parlent de lui avec éloge. Il eut place dans diverses Académies, & mourut à Gênes vers l'an 1645. * Ghilini, *Deut. & Honor. Letter. Imperialis*, in *Musaeo Hist. Giustiniani & Soprani, Scritt. della Liguria*, &c.

La famille des IMPÉRIALI est des principales de Gênes, & l'une des 24 nobles. JEAN Impériale fut fils de Vincent, & père de Jean Vincent, dont nous avons parlé, fut Doge ou Duc de la République de Gênes en 1617. Cette famille divisée en plusieurs branches, (l'une desquelles est en possession de la Principauté de Franqueville,) compte aussi des Cardinaux, entre autres LAURENS Impériale, créé Cardinal par le Pape Innocent X, en 1652. Il étoit Gouverneur de Rome lors de l'insulte faite par les Corfès à l'Ambassadeur de France, sous le pontificat d'Alexandre VII, & comme il donna lieu à l'évasion de ces Soldats, le Roi de France demanda & obtint la destitution de ce Gouvernement. Il mourut le 21 Septembre 1673, âgé de 62 ans. JOSEPH-RENÉ Impériale, son neveu, né le 26 Février 1651, fut créé Cardinal par le Pape Alexandre VIII, le 13 Février 1690.

IMPERIALI, (Jean-Baptiste) Médecin célèbre, né à Vicence en Italie en 1568, étudia à Vérone, puis à Bologne; & fit un si grand progrès dans les Langues & dans les Sciences, qu'il devint un des plus habiles hommes de son tems. Il excella sur-tout dans la Philosophie & dans la Médecine, qu'il enseigna avec succès à Padoue; & mourut en 1623. Jean-Baptiste Impériale composa divers Ouvrages. Son fils JEAN Impériale a écrit, *Museum Physicum, seu de humani ingenio*; & *Museum Historicum, sive de Viris doctis illustribus*. Il a fait dans ce dernier Traité l'éloge de son père, & les Curieux pourront le consulter.

IMPOSTEURS; sous l'Ancien Testament il y eut plusieurs faux Prophètes, qui se glorifioient sans fondement d'être les Envoyés de Dieu. Moïse avoit marqué, de la part de Dieu, *Deuteronomie*, ch. 13. v. 1. &c. à quels caractères on pouvoit reconnaître un faux Prophète. Il s'est élevé sous l'Evangile plusieurs Imposteurs, suivant que Jésus-Christ l'avoit prédit, *Matthieu*, ch. 24. v. 24. On met à la tête Simon le Magicien, qui se donnoit dans Samarie pour la grande vertu de Dieu. Joseph parle de plusieurs Imposteurs qui parurent vers le même tems. Un certain Theudas ou Theodas parut en Judée, du tems de Cyprien Fadius, Gouverneur de cette Province, vers l'an de Jésus-Christ ou de l'Ere vulgaire 45. Il se donnoit pour Prophète, & trompa plusieurs Juifs, leur persuadant de quitter leurs biens, & de le suivre jusqu'au Jourdain, leur promettant de le leur faire passer à pié sec, comme avoit fait autrefois Josué. Mais il fut pris & tué, avec plusieurs de ceux qui l'avoient suivi. Un autre Theudas, dont parle Gamaliel dans les Actes des Apôtres, parut quelque tems avant la mort du Sauveur: environ quatre cents hommes s'attachèrent à lui; mais il fut tué, & tous ceux qui l'avoient suivi furent dispersés. Dix ans après, un Egyptien, Juif de Religion, vint à Jérusalem feignant d'être Prophète, persuada au peuple de le suivre sur le mont des Oliviers, leur promettant de faire tomber en leur présence les murs de Jérusalem, & de les introduire dans la ville par la brèche. Un autre imposteur entraîna dans le désert un grand nombre de peuple, auquel il promettoit une délivrance générale de tous maux. Judas le Galiléen souleva le peuple, & qu'ils ne pouvoient sans lâcheté & sans prévarication payer le tribut à César. Ses enfans furent héritiers de son esprit, & inspirèrent fortement l'esprit de révolte aux Juifs leurs compatriotes, dans la guerre contre les Romains. Après la fin de cette guerre, un certain Jonathas, Tisserand de son métier, parut dans la Cyrénaïque & séduisit grand nombre de Juifs par de faux miracles & des prestiges, dont il les éblouit dans les Déserts où il les entraîna. Catulle, Gouverneur de la Lybie Pentapolitaine, les dispersa, & prit de là occasion de piller les plus riches des Juifs de ce pays-là. Mais le plus fameux des Imposteurs, qui parurent depuis la ruine du Temple, fut Barchochab, qui souleva les Juifs contre l'Empereur Adrien, & attira contre eux les forces de l'Empire, qui les réduisirent en un état dont ils ne se font jamais pu relever. L'état d'oppression où sont réduits les Juifs dans presque tous les pays du monde, & l'attente du Messie, qu'ils espèrent toujours les devoir délivrer de tous leurs maux, les rendent plus crédules aux promesses des Imposteurs, & plus susceptibles de l'espérance qu'ils leur inspirent de recouvrer leur liberté. Comme tout l'Orient étoit dans l'attente du Messie, & du Libérateur si longtems attendu, & si souvent prédit, dans le siècle que Jésus-Christ parut, ce siècle fut plus fécond en Imposteurs, qu'aucun autre, à cause de l'entrée qu'ils étoient sur de rencontrer dans l'esprit des peuples prévenus & faciles à persuader. Ceux d'entre eux qui passèrent pour plus instruits, voulurent s'autoriser par là à rejeter Jésus-Christ même, en le confondant avec les séducteurs qui avoient paru, & qui paroisoient de jour en jour dans leur Nation. Mais ce qu'on auroit peine à croire, il s'est trouvé même dans le sein du Christianisme, & après tant de merveilles opérées par Jésus-Christ & par les Apôtres, après tant de persécutions effrayées par l'Eglise, après tant d'Ecrits des Infidèles & des Hérétiques détruits & mis en poudre par les Ecrivains du Christianisme; il s'est trouvé, dis-je, des gens qui ont dit, & qui ont même écrit que Moïse, Jésus-Christ & Mahomet étoient trois infignes Imposteurs. Tout le Monde parle d'un Livre fameux qui a, dit-on, paru sous le titre, *De tribus Impostoribus*,

Mose, Christo & Mahomete. Les uns soutiennent que c'est un Ouvrage supposé, & qui n'a jamais paru; d'autres soutiennent qu'il existe, & on a vu des gens qui se font vantés de l'avoir vu. Albéric, Moine des trois Fontaines, Ordre de Cîteaux, au Diocèse de Châlons sur-Marne, qui vivoit au milieu du troisième siècle, écrit dans sa Chronique, sous l'année 1239, que l'on proposa dix-sept cas contre l'Empereur Frédéric II, entre lesquels il y en a un contre la Religion Chrétienne, dont le Pape parle dans ses Livres à l'Archevêque de Sens; qui est, qu'il y a trois Imposteurs dans le Monde, savoir, Moïse, Jésus-Christ & Mahomet; *Tres fuerunt Baratores seu Gaillatores in mundo; Moyses, Christus & Mahometes*. Albéric est Auteur contemporain de Frédéric II, & sa Chronique est très estimée. Mais si ce que dit Jean Bayon Dominicain, qui a écrit l'Histoire de l'Abbaye de Moyen-Montier, & qui vivoit au quatorzième siècle, est vrai, l'Empereur Frédéric n'est pas le premier qui a proféré le blasphème qu'on lui attribue. Voici ce que dit cet Historien. J'ai cru, dit-il, devoir insérer dans cet Ouvrage ce que j'ai appris étant à Paris, par le rapport de gens de bien & véridiques: il y avoit à Paris vers l'an mille vingt-deux un Docteur de Théologie, fort enlé de sa science, & fort rempli de vanité & de faïte, qui étant un jour dans sa Chaire, enseigna publiquement que trois Imposteurs, savoir Mahomet, Moïse & Jésus-Christ ont trompé tout le Monde, *Tres homines, videlicet Mahometes, Moyses & Christus, totum ad se trabentes deceperunt mundum*. Mais Dieu le frappa sur l'heure, & dès ce moment il oublia tout ce qu'il avoit jamais su, & fut privé de l'usage de la parole. Pierre des Vignes Secrétaire & Chancelier de l'Empereur Frédéric II, avoue qu'on accusoit l'Empereur son Maître d'avoir proféré ce blasphème. Le Pape dans une Lettre circulaire adressée à tous les Princes & à tous les Prélats avance cette accusation contre Frédéric, & dit qu'on la pourra prouver en tems & lieu. Matthieu Paris rapporte aussi ce qu'on disoit du blasphème touchant les trois Imposteurs; mais il en parle comme d'une calomnie imputée à Frédéric par ses ennemis. L'Auteur de la Vie de Grégoire IX, qui est contemporain, avance que cet Empereur a pris cette erreur par le commerce qu'il avoit avec les Grecs & les Arabes, qui lui promettoient la Monarchie universelle par la connoissance des Astres; qu'il se croyoit un Dieu sous l'apparence d'un homme; que trois imposteurs étoient venus pour séduire le genre humain, mais que pour lui il devoit détruire une quatrième imposture tolérée par l'ignorance des hommes, qui est l'autorité du Pape. Frédéric ne laissa pas ces accusations sans replique. Il fit écrire aux Cardinaux, pour faire son apologie touchant les trois Imposteurs; il donna sa Profession de Foi correcte & Catholique sur la Divinité de Jésus-Christ & sur le Mystère de l'Incarnation, & parle de Moïse & de Mahomet comme doit faire un Chrétien. Voilà une accusation bien solennellement formée contre l'Empereur, & bien contredite par l'accusé. Jusques là il n'est question que de paroles; mais on soutient qu'il y a un Livre réel & existant, qui a pour titre, *Des trois Imposteurs*, &c. Les uns l'attribuent à Muret, d'autres à Bernard Octin, d'autres à Pierre Arétin, d'autres à Pogge Florentin, d'autres à Poesel, savant Visionnaire du seizième siècle, d'autres à Arnaud de Villeneuve, d'autres à l'Empereur Frédéric I, surnommé Barberousse, d'autres à Frédéric II. Florimond de Raimond dit qu'il se souvient qu'en son enfance il vit l'exemplaire de ce fameux Livre dans le Collège de Presse entre les mains de Ramus. Le Père Merienne en parle dans son Commentaire sur la Genèse, p. 1830. M. Deshouges, Doyen des Avocats du Grand-Conseil à Paris, dans un billet de sa main que D. Calmet a lu, dit, qu'il a appris d'un de ses amis, homme docte, qu'il avoit vu ce détestable Livre dans la Bibliothèque secrète d'un des plus puissans Princes d'Allemagne, mais sous un autre titre que celui *De tribus Impostoribus*. Il ajoute qu'un autre de ses amis, qu'il ne désigne que par ces trois lettres A. A. L. & dont il favoit la probité & l'amour pour la vérité, l'avoit assuré qu'il avoit trouvé ce fameux Ouvrage à Gênes dans la boutique d'un Libraire en 1666, & qu'il l'aurait même acheté, s'il n'avoit été prévenu par un autre qui l'acheta. Feu M. Alliot, ci-devant premier Médecin de S. A. R. de Lorraine, a dit au P. Calmet qu'on lui avoit autrefois mis en main ce Livre, mais qu'il ne l'avoit pas voulu lire. Christian Kortholt dans la Préface d'un Livre qu'il a composé sous le titre, *De tribus Impostoribus*, & qui est imprimé à Kiel en 1680, & à Hambourg en 1700, cite quelques personnes, qui disent avoir vu celui dont nous parlons ici; mais pour celui de Kortholt, il ne regarde rien moins que Moïse, Jésus-Christ & Mahomet: les trois Imposteurs qu'il attaque, sont Edouard Herbert, Thomas Hobbes & Benoît Spinoza. Il dit que M. Bayle lui a écrit du 7. des Ides d'Avril 1699, que le fameux Livre des trois Imposteurs n'étoit pas dans la Bibliothèque de Balde de Rotterdam, & il croit que tous ceux qui se vantent de l'avoir vu, sont fort suspects ou de mauvaise foi, ou de peu d'exactitude. Un autre Auteur a donné le même titre à un Ouvrage composé contre trois Auteurs Catholiques Romains de la première réputation. Cet Auteur est M. Morin, & son Ouvrage est intitulé, *Vincensii Paucis Epistola de tribus Impostoribus ad Clariss. Vir. Joh. Baptistam Morinum D. M. atque Regium Mathematicos Professorem*, Parisii, 1654. Les trois Imposteurs prétendus qu'il attaque sont Gassendi, Nevvius & Berner. Gisbert Voet dans sa Dispute de l'Athéisme, dit qu'en 1614 ou 1615, on chassa de la Haye, & on envoya en exil un nommé Nachtegal, pour avoir prononcé quelques impiétés sur les trois Imposteurs. On dit qu'il y a encore un autre Ouvrage qui a pour titre, *Des trois Imposteurs*, mais ces trois Imposteurs sont Za'arub Tzevi, Mahomet Bay, (autrement Jean Cigala) & Pader Ottomano. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

IMPRIMERIE, l'Art d'imprimer, ou de marquer sur le papier avec des caractères de fonte, tout ce que l'on écrit avec la plume, fut inventé vers le milieu du XV siècle. Quelque doute qu'on ait pu former en s'intéressant à donner à une ville plutôt qu'à une autre la gloire d'avoir produit celui qui inventa ce bel Art, il n'y a que les villes de Mayence & de Strasbourg qui se puissent disputer cet avantage; car ce que quelques Hollandois ont dit de Laurent Coster, Bourgeois de Harlem dont nous avons parlé plus haut sous la Lettre C, n'est pas recevable, puisqu'on n'a commencé à débiter ce conte que depuis l'an 1580. Il y a plus de difficulté pour Jean Mentel Bourgeois de Strasbourg, dont Mentel Médecin de Paris, a pris vivement les intérêts dans le XVII siècle; car s'il est vrai que cet Ecrivain avance bien des preuves faibles pour soutenir son sentiment, il faut convenir que celle qu'il tire du témoignage de Gebwiler est très embarrassante. En effet, il est difficile de démentir cet homme, qui dans un Panegyrique de Charles-Quint, imprimé en 1521, met Jean Mentel entre les illustres de Strasbourg, pour avoir inventé l'Art de l'imprimerie 74 ans auparavant, c'est à dire, en 1447: mais comme ce qu'on ajoute, que Gensfleisch son valet l'ayant trahi, s'en alla à Mayence, où il communiqua le secret à Guttemberg, & que Dieu le punit de son crime par la perte de la vue, n'est pas prouvé, nous nous en tenons à ce qui paroît plus certain, étant fondé 1. sur le témoignage de Trithème, décrivant en 1514, ce qu'il avoit appris en 1484, de la bouche du premier à qui les Inventeurs de l'Art se communiquèrent: 2. sur le témoignage d'un anonyme Auteur d'une Chronique Allemande, écrivant en 1499, ce qu'il avoit appris d'Ulric Zel de Hanovre, Imprimeur à Cologne: 3. sur ce qu'ont dit ceux qui font regarder comme les Inventeurs, sans que personne les démentit, quoiqu'ils se vantaient hautement: & 4. enfin sur un Argument négatif, qui paroît décisif en cette occasion, & qui consiste en ce que de toutes les premières impressions qui portent quelque date, on n'en connoît aucune qui n'ait les noms de ces Inventeurs, c'est à dire, de Faust & de Schæffer, à qui celui-ci fit part du secret. Voici donc à quoi on doit s'en tenir. Guttemberg, citoyen de Mayence, est celui qui conçut la première idée de l'imprimerie; il tâcha de l'exécuter seul, mais n'ayant pu y réussir, il s'associa avec Faust, homme riche de la même ville; & avec l'aide de Pierre Schæffer, alors domestique, & depuis gendre de Faust, ils commencèrent à exécuter leur dessein. D'abord ils ne firent que tailler des lettres sur des planches de bois, comme on fait encore aujourd'hui quand on veut écrire quelque chose sur les vignettes gravées en bois, & ils imprimèrent ainsi vers l'an 1450, un Vocabulaire Latin intitulé *Catolicon*; mais comme chaque planche ainsi taillée ne pouvoit servir qu'à imprimer une seule feuille, les lettres étant taillées dans la planche même, la longueur du travail les dégoûta, & ils firent des lettres de bois détachées & mobiles, ce qui leur paroissant plus commode, pour tirer de cette invention tout le fruit qu'on en pouvoit attendre, Schæffer s'avisa de frapper des matrices pour avoir des lettres de métal fondu. On ne fait pas bien quel fut le premier Ouvrage qui parut ainsi imprimé. Le plus ancien qu'on connoisse est un *Pseautier Latin in quarto* de l'an 1457; le second est le *Rationale* de Guillaume Durand, *in folio*, de l'an 1459; le troisième le *Catolicon* de l'an 1460; & le quatrième est la Bible de l'an 1462. Tous ces Ouvrages sont sortis de Mayence, de l'imprimerie de Faust & de Schæffer, aussi-bien que les Offices de Cicéron de l'an 1466; & on n'avance rien qui puisse faire croire qu'il y eût d'autres Ouvrages plus anciens que ceux-là; car encore que Trithème donne à entendre que Faust & Schæffer commencèrent par l'impression d'une Bible, cependant comme il ne s'en trouve point d'autre que celle qu'on vient d'indiquer, il semble qu'on pourroit interpréter cet Auteur, en disant que les deux Imprimeurs firent d'abord quelque essai sur la Bible, & que la grande dépense qu'il leur fallut faire les dégoûta. A Rome on commença à exercer cet Art sous le pontificat de Paul II. Les premiers Imprimeurs de cette ville furent Suvenheim, & Arnold Pannarts, qui imprimèrent en 1467, le Livre de la Cité de Dieu composé par saint Augustin, étant logez dans le Palais des Maximes, l'une des illustres familles de Rome. Ils donnèrent ensuite au public plusieurs autres Ouvrages; comme les Offices de Cicéron; *Speculum vite humane Roderici Zamorensis*, &c. *Biblia Sacra*, &c. A Strasbourg, selon le témoignage de Gebwiler & de Wimpfeling, Jean de Cologne & Jean Menthen ou Mentelin, commencèrent en 1474, à imprimer en caractères de fonte. Quelques-uns disent que ce ne fut qu'en 1478. Il eut pour successeur Henri Eggelin, qui imprima *Decretum Gratiani*, en 1491. A Venise, Jean de Spire & Vendelin mirent au jour les Eptres de S. Cyrien en 1471. Ce fut dans cette même ville qu'Alde Manuce inventa le caractère italique, vers l'an 1495. A Paris, Martin Crantz, Ulric Gerling, & Michel Friburger, qui avoient été mandez d'Allemagne par Jean de la Pierre, Prieur de Sorbonne, imprimèrent dans une salle de la maison de Sorbonne en 1470, les Eptres de Gasparinus Pergamenis Allemand, *in quarto*, & plusieurs autres Livres. A Naples, Sixtus Rufinger, Prêtre, natif de Strasbourg, fit plusieurs impressions en l'année 1471 & les suivantes. A Louvain, Jean de Westphalie commença à imprimer en 1473 le Livre intitulé, *Petrus Crescentius de Agricultura*, &c. A Padoue, Pierre Mauser, François de nation, natif de Rouen, imprima en 1474 la Phytionomie de Pierre d'Apono, surnommé *Conciliator*, &c. A Milan, Philippe de Lavagna donna au public des Oeuvres de Suétone en 1675. A Rouen, Pierre Mauser, dont on vient de parler, mit au jour le Livre d'Albert le Grand de *Lapidibus & mineralibus*, en 1476. A Bruxelles, les premières impressions se firent en 1478. A Lyon

on imprima en 1478 les Pandectes de Médecine, de Mathæus Sylvaticus. Guillaume le Roi imprima un Traité des Eaux artificielles en 1483. A Genève, fut imprimé en 1478 un Traité des Anges, du Cardinal Ximénez. A Bâle, Jean Amerbach fut un des premiers qui imprima en caractères ronds & parfaits en 1481. Il s'associa ensuite avec le célèbre Jean Froben. A Anvers, Gérard Leeuw donna au public *Ars epistolandi Francisci Nigri*, en 1489. A Seville, Paul de Cologne & ses associés, tous Allemans, imprimèrent *Foretum sancti Mathæi* en 1491. A D'enter Capitale de l'Overissel dans les Provinces-Unies, Richard Pafrac imprima en 1499 *Itinerarium Joannis de Hoje*. Il s'est fait aussi des impressions en plusieurs autres villes dans ce premier siècle de l'imprimerie, qu'il est inutile de rapporter ici. * Jean de la Caille, *Histoire de l'imprimerie*. Gebwiler, *Panegyris Carolina*. Wimpfeling, *Epitome rerum Germanicarum*. Michel Meyer, *Versu Germanorum Inventis*. Serrarius Jésuite, *Rerum Moguninarum*, l. 1. Chevillier, *Origine de l'imprimerie*. Voyez CHINE.

DES DEUX PRINCIPALES IMPRIMERIES DU MONDE.

La première est celle du VATICAN, ou l'imprimerie Apostolique. Le Pape Sixte V la fit bâtir avec beaucoup de magnificence, dans le dessein d'y faire des éditions les plus exactes & les plus correctes, dont on seroit humainement capable. Son dessein & sa principale vue étoit de rétablir dans leur intégrité les Livres corrompus & altérez, soit par la succession des tems, soit par la malice ou la négligence des hommes, & de les purger des fautes, que l'ignorance des Copistes, ou la mauvaise foi des Héretiques y avoit fait glisser. Ce Pape avoit encore pris la résolution d'y faire imprimer l'Ecriture-Sainte en plusieurs Langues; les Conciles généraux; un grand nombre de Statuts, & divers Règlements Ecclésiastiques; tous les Ouvrages des saints Pères; des Liturgies, Rits & Usages divers pour toutes sortes d'Eglises; & quantité d'Instructions Chrétiennes en diverses Langues, & en différens caractères, tant pour étendre la Religion Chrétienne dans les pais éloignez, que pour en défendre la vérité. Dans ce dessein, il fit venir à Rome par des libéralitez extraordinaires, tout ce qu'il put engager d'habiles gens, pour vaquer aux corrections des exemplaires. Il n'épargna rien, ni pour la quantité, ni pour la qualité des choses nécessaires, soit pour le grand nombre des presses, soit pour la multitude des caractères, Latins, Grecs, Hébraïques, Arabes, Eclésiastiques, soit même pour la grandeur & la bonté du papier. Il donna la direction de cette grande Imprimerie à un habile Vénitien, nommé Dominique de Baza, & lui mit des sommes considérables entre les mains pour commencer cette entreprise. Ce Pape fit dans cette Imprimerie la dépense des caractères Arabes, qui sont les premiers qu'on ait vus en Europe. Pie IV avoit déjà jeté les fondemens de cette Imprimerie; dont il avoit donné la conduite à Paul Manuce. * Gregoire Lété, *Vie de Sixte V. l. 9. à la fin*. Angel. Rouhade, *Biblioth. Vatican. in Append. Vossii, de Sicut. Mathemat. c. 16.*

La seconde est celle des Rois de France, appelée ordinairement DU LOUVRE, ou l'IMPRIMERIE ROYALE. Elle est plus ancienne que celle du Vatican, puisque l'on en peut rapporter l'origine au règne de François I, dit le Père des Lettres; mais elle doit le comble de sa gloire à Louis XIII, sous lequel le Cardinal de Richelieu la mit en l'état qu'elle est aujourd'hui. On la consacra, pour ainsi dire, en commençant par le Livre de l'Imitation de Jésus-Christ. Les principaux Ouvrages qu'elle a produits depuis, sont, plusieurs Histories des Rois de France; quelques Pères de l'Eglise; une Bible selon la Vulgate en huit volumes; une Bible in quarto; & une autre en plusieurs volumes, *in folio*; l'Histoire Byzantine; les Conciles, &c.

Outre les deux fameuses Imprimeries dont nous venons de parler, il y en a eu un très grand nombre d'autres qui se sont aussi rendues fort célèbres: telles ont été en Italie, celles des Manuces & de Bombeg; en Allemagne celles des Froben, d'Amerbach, d'Oporin, de Comelin & des Wéchels; à Anvers celles de Plantin & des Morets; en Hollande celles des Elseviers & des Janfons de Blaew; & en France celles des Etienne, de Colnet, de Vascosan, de Patifon, des Griffes, des Morels, de Nivelle, de Vitré, des Cramoisis, des Martins, des Colgnards, de Muguet, & de plusieurs autres qui ont porté cet Art à sa perfection, & qui ont enrichi la République des Lettres d'une infinité d'éditions très belles & très correctes, qui les feront toujours rechercher des Savans. La plupart de ces Imprimeurs ont joint à la science particulière de leur Art, une érudition singulière & une parfaite connoissance des Langues savantes, & plusieurs d'entre eux ont encore immortalisé leur nom par quantité d'excellens Ouvrages de leur composition, comme on peut le voir dans ce Dictionnaire sous leurs noms particuliers. * *Mémoires du tems*. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Imprimeries fameuses*, tome 1. partie 2. p. 86 & suiv. n. 32. édit. d'Amsterdam, 1725. C'étoit la coutume de nos premiers Imprimeurs, dit Vigneu-Morville, de mettre des devises ou des vers, avec leur nom, à la fin des Livres qu'ils donnoient au public. Voici deux vers qui se trouvent à la fin des Décrets de Bâle & de Bourges, sous le titre de *Pragmatique Sanction*, avec un Commentaire de Côme Guymier Licencié ès Droits, de l'édition d'André Bocard à Paris 1507.

Stet Liber hic, donec fustis fornica marinus
Ebitat, & totum testudo perambulet orbem.

On mettoit aussi dans ces vers les noms des Correcteurs & des Im-

Imprimeurs, comme cela se voit dans le Livre d'André de Sfernia *super Constitutionibus Siciliæ*, de l'impression de Sextus Rufingurus à Naples 1472.

*Siculus hoc impressit, sed his tamen ante revixit
Egregius Doctor, Petrus Oliverius.
At in quibusvis emis, Lector studiosè, libellum,
Lætus emas, mensis nam caret istud opus.*

On ne voit ni Privilèges ni Approbations dans les premiers Livres imprimés en France. Quand on commença à prendre des Privilèges, on s'adressa au Parlement qui les donnoit au nom du Roi. * Vigneul-Marville, *Mélanges d'Hist. & de Liter.* tome 1. p. 40 & 41. édit. de Rotterdam, 1700.

IMPRIMERIE de Constantinople. Elle a été dressée par les soins du Grand-Vizir Ibrahim Bacha qui aimoit & la paix & les Sciences. Il employa tout son crédit auprès d'Abmet III, pour pouvoir établir une Imprimerie. Ayant obtenu cette permission, il se servit d'Ibrahim Efendi, né en Hongrie, homme distingué parmi les Savans, pour diriger cette entreprise. Outre les Langues Hongroise & Latine, il savoit la Turque, la Perlienne, & l'Arabe. Il s'associa au commencement avec Seid Aga, fils de Mehmet Tdelibi, qui avoit été Ambassadeur en France; mais ne pouvant s'accorder avec lui, il se chargea de toute l'entreprise & prit à son service un Juif nommé Jones, habile Imprimeur. Il fit fondre toute sorte de caractères Turcs au nombre de plus de deux cens mille, & il imprima d'abord un Dictionnaire Turc, intitulé *Yankali*, du nom de la patrie du Traducteur, qui étoit du Territoire de Van dans la Turcomanie. L'Original Arabe est intitulé *Sibabi Geoveri*, c'est à dire, *Dictionnaire Arabe*. On a vendu les exemplaires 30 piastres. Ce Livre a été suivi de plusieurs autres. Il y a dans cette Imprimerie six presses, quatre pour les Livres, & deux pour les Cartes. Il y a déjà six Turcs qui y composent. On travaille à fondre des caractères Français, pour imprimer des Livres à l'usage des uns & des autres. La révolution arrivée en 1730, n'a apporté aucun changement à cet établissement, quoique contraire aux maximes du Gouvernement, aux préceptes de Falcoran, & aux intérêts de tant de Copistes qui gagnaient leur vie à copier. Les Juifs obtinrent en 1576, d'avoir une Imprimerie à Constantinople. Les Mahométans s'alarmèrent de cette nouveauté. Cependant le Privilège qu'on avoit accordé aux Juifs subsista; on y ajouta simplement une défense pour les Livres Arabes. Par-là les exemplaires de la Loi, qui étoient devenus très rares en Orient, furent répandus par-tout, & on s'attacha avec d'autant plus d'ardeur à l'étude de la Loi parmi les Juifs, que la lecture en étoit plus facile & qu'on avoit de plus grands secours pour l'entendre. * *Mémoires du tems*. Basnage, *Hist. des Juifs* &c. tome 5. p. 2008.

IMPUDENCE, Divinité des Payens, avoit son Temple dans Athènes, où elle étoit révérée comme Déesse, en même tems que dans un autre Temple on y adoroit aussi la Pudeur sous la figure d'un Dieu. Chez les Lacédémoniens au contraire, la Pudeur & non l'Impudence, étoit révérée comme Déesse. La Perdrix étoit l'oiseau consacré à l'Impudence, & en étoit le symbole, à cause de sa lubricité. * Plutarque, dans la *Vie de Sola*. Xénophon, Théophraste. Erasme, Cicéron, de *Legib.* l. 2. Gregoire Giraldi, *Hist. Decorum*.

I M R. I M T.

IMRI. Voyez AMRI.

IMTRAM, Moine de Corbie. Cherchez RATRAMNE.

I N A.

INA, Roi des Saxons Occidentaux. Voyez INAS.

INABA, ville de l'Isle de Nippon, une de celles du Japon, est dans la partie septentrionale du Jambalero, & est la Capitale d'un Royaume qui porte son nom. * Maty, *Diç. Géogr.*

INACCESSIBLE. (La Montagne). Voyez AIGUILLE.

INACHO, en Latin *Inachus Mallostromi fluvius*, petite rivière dans la Grèce, qui coule dans l'Épire, & se décharge dans le fond du Golfe de Larta, au midi de la ville de ce nom. * Maty, *Diç. Géogr.*

INACHORI, étoit anciennement une petite ville de Candie; ce n'est maintenant qu'un village situé sur la côte occidentale de l'Isle. * Maty, *Diç. Géogr.*

INACHUS donna commencement au Royaume des Argiens, dans le Péloponnèse, l'an du Monde 2177, & 1258 avant Jésus-Christ. Il eut pour successeur son fils Phoronée. Joseph, Tatién, Appien Alexandrin, & divers autres anciens Chronologistes avoient cru que ce Prince étoit contemporain de Moïse. Eusèbe de Césarée prouva depuis qu'il avoit commencé de régner environ 346 ans avant la sortie des enfans d'Israël hors d'Égypte. Les Curieux pourront aussi consulter le Père Pétau, & les autres Auteurs que nous citerons. Les Poëtes ont feint qu'Inachus fut père d'Io, débauchée par Jupiter. Strabon, Plinè, Pausanias, &c. parlent d'un fleuve du Péloponnèse de ce nom, que Sophien appelle *Planiza*, & c'est le même dont Virgile fait mention au septième Livre de l'Énéide, v. 797.

Celataque ammen fundens pater Inachus urua.

On en trouvoit aussi un dans l'Acarnanie, qui se joignoit au

fleuve Achéloüs; & Ovide en parle dans ses Métamorph. l. 1. v. 583.

*Inachus unus abest, inoaque reconditus astro,
Fletibus auget aquas.*

Tannequi le Fèvre, dans ses Notes sur Apollodore, remarque avec raison, qu'il n'y a rien de plus ancien dans l'Histoire Grèce que le nom d'Inachus, & que ce mot signifie Dieu dans les Poëtes; parce qu'il conçoit que le mot *in*, qui est attribué aux Dieux, est le même que celui d'Inachus; & que l'un & l'autre tire son origine d'une autre Langue que de la Grèce. Ces mots semblent venir du Phénicien *Anak*, qui est le nom d'une famille célèbre dans la Palestine, & que l'Écriture nomme *Anakin*, ou les *Ascides*. Les Phéniciens ont tiré leur nom du même mot. * Samuel Bochart, *Chanaan*, l. 1. c. 1. Il se peut faire que quelques-uns des premiers Habitans de la Grèce se nommassent *Enfans d'Anak*, ou Phéniciens, & que de là soient venus les mots dont on vient de parler, qui ayant marqué au commencement des hommes, ont été depuis appliqués aux Dieux. * Eusèbe, *Chron.* l. 1. Pétau, de *Déc. Temp.* l. 9. c. 18. Sallian, *An. Ch.* 2199. Riccioli, *Chron. Refor.* l. 1. tome 1.

Scelon Acullius & Anticlide, cité par Plinè, Phoronée est le plus ancien Roi de Grèce; & Platon dans son Timée, voulant parler de ce qu'il y avoit de plus ancien dans la Grèce, ne remonte qu'au tems de Phoronée & de Niobé; ce qui a fait croire à quelques-uns, qu'Inachus n'étoit pas le nom d'un Roi, mais d'un fleuve. Néanmoins, Eusèbe, Callor, & plusieurs Anciens disent, qu'Inachus étoit père de Phoronée, premier Roi d'Argus, & lui donnent cinquante années de règne. Il y a de l'apparence qu'il donna son nom au fleuve, & même au pays qui fut appelé *Inachie* jusqu'au tems d'Argus. Ce Royaume continua depuis Phoronée jusqu'à Sthénéus, pendant 384 ans selon Eusèbe, 332 selon Callor, & 413 selon la plupart des Auteurs. A Sthénéus succéda Danaüs, étranger, dont les Descendans régnèrent près de deux siècles. Après Acrifus, le dernier des Danaïdes, le Royaume des Argiens passa à Mycènes, & y demeura jusqu'à Agamemnon. Toute la durée des régnés, depuis le commencement d'Inachus jusqu'à la mort d'Agamemnon, fait ensemble celle de 685 ans. * Du Pin, *Biblioth. Univers. des Hist. Prof.*

INAL, nom propre du douzième Sultan de la seconde Dynastie des Mamlucs, surnommé *Borgites* ou *Croisifus*. Il prit le titre de *Malek Al Afsraf*, & régna huit ans & deux mois, après la déposition de Malek Almanfor Othman son prédécesseur. Ce Sultan, quoiqu'âgé de près de 80 ans lorsqu'il fut mis sur le trône, étoit si ignorant qu'il ne savoit pas même écrire son nom sur les Lettres Patentes, ce qui donna occasion au Calife Calém Bemrillah & à quelques autres de murmurer contre lui. Inal ayant appris ces murmures, déposséda le Calife, sous prétexte d'une conjuration qu'il fomentoit contre lui, & le reléqua à Alexandrie, les Califes d'Égypte étant alors dans une entière dépendance des Sultans. Cette déposition du Calife arriva l'an 863 de l'Hégire, & la mort ou plutôt l'abdication du Sultan l'an 865, qui est de Jésus-Christ 1460, Inal ayant cédé sa couronne à Malek Al Moviad son fils. Inal avoit été esclave. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

INAQUE. Voyez INACHUS.

INARUS, fils de Psammithè ou Psamménite, Roi d'Égypte, excita en 3575 du Monde, & l'an 460 avant Jésus-Christ, une révolte dans ce pays contre les Perses, qui s'en étoient rendu les maîtres, & en avoient dépouillé Psammithè, père d'Inarus. Il tua Achéménides, ou Achéménès, Général Persè, dans une bataille, après avoir tué plus de cent mille hommes. Les Perses se retirèrent à Memphis, où ils soutinrent un siège de trois ans. L'an neuvième d'Artaxerxès, le 456 avant Jésus-Christ, Mégabyze, Général des Perses, fit lever le siège de Memphis, & livra bataille à Inarus qui fut entièrement défait. Inarus, quoique blessé, se retira avec ceux des Athéniens & des Égyptiens qui voulurent le suivre, & gagna Biblos, ville située dans l'Isle de Prosopitis formée par deux bras du Nil. L'Isle fut assiégée par les Perses, & un bras du Nil ayant été saigné, Inarus vit bien qu'il ne pouvoit plus résister; c'est pourquoi il composa avec Mégabyze, pour lui, pour ses Égyptiens & pour environ cinquante Athéniens, à condition qu'on leur laisseroit la vie sauve. On ajoute à cela qu'Aménophis, mère d'Artaxerxès, lui demanda vengeance du meurtre d'Achéménide, & fit tant par ses plaintes & par ses gémissemens, qu'il lui fut permis de se satisfaire; qu'Inarus fut attaché à une Croix & qu'ensuite on lui coupa la tête. On trouve ce détail dans les Extraits de l'Histoire de Persè de Ctésias. Hérodote fait aussi mention d'Inarus dans le troisième Livre de son Histoire, & dit qu'il étoit de Libye. * Diodore. Du Pin, *Biblioth. Univers. des Hist. Prof.* Prideaux, *Hist. des Juifs* &c. tome 2. p. 7. & 96. &c.

INAS, onzième Roi de Westfex, ou des Saxons occidentaux d'Angleterre, fut un Prince célèbre par sa valeur & sa piété dans le VI siècle. La même année qu'il fut couronné Roi de Westfex, il fut déclaré Monarque des Anglo-Saxons. Les guerres qu'il eut avec les Bretons de Cornwallle, avec les Rois de Kent, avec les Saxons méridionaux qu'il fournit, avec le Roi de Mercie, firent connoître sa valeur, son mérite & sa capacité. Il fit rebâtir le Monastère de Glastonbury, & en augmenta tellement les revenus & les privilèges, que cette Maison Religieuse devint une des plus considérables de toute l'Angleterre. Il publia un Corps de Loix pour l'usage des Saxons occidentaux. Il se disposa à abdiquer la Couronne pour prendre un habit de Moine, & pour passer le reste de ses jours dans un Monastère. Mais avant que d'exécuter sa résolution, il fit

un voyage à Rome pour consulter là-dessus le Pape Grégoire II. Il y fit bâtir le Collège Anglois, & tout joignant une magnifique Eglise, à laquelle il assigna un certain nombre de Prêtres pour la desservir. Il pourvut à leur entretien en établissant dans les Royaumes de Welfex & de Suffex, une taxe d'un sou par maison, laquelle devoit être envoyée tous les ans à Rome, & qui fut nommée *Romefat*. Il a régné 37 ou tout au plus 39 ans depuis son abdication. * Bède & Du Chêne, *Hist. d'Angleterre*. M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, tome 1. p. 208. & *suiv.*

I N C.

INCAS ou **YNCAS**, est le nom qu'on donne aux Empereurs du Pérou. Voyez **PEROU**.

INCAS. Les plus considérables des Nobles originaires du pays retiennent encore le nom d'Incas, quoiqu'ils obéissent aux Espagnols.

INCESTUEUX: on donna dans le XI siècle ce nom à ceux, qui s'étant laissé abuser par certains Jurisconsultes, croyoient que le mariage étoit permis au quatrième degré de consanguinité, que l'Eglise a défendu dans les saints Canons. Le Cardinal Pierre de Damien écrivit contre eux; & ils furent condamnés dans deux Conciles tenus à Rome par Alexandre II, en 1065. * Baronius, *An. Chr.* 1065.

INCHAFFRA, c'est à dire, l'Isle des Messes, ainsi appelée à cause d'un célèbre Monastère de Moines de saint Augustin fondé l'an 1200, par le Comte de Strathern en Ecosse. Elle est des dépendances du Comté de Strathern. * Cambden, *Britannia*.

* **INCHE-MERIN**, petite Isle de l'Ecosse méridionale. C'est la plus grande de celles qui se trouvent dans le Lac Lomond. Elle a deux milles & demi de long. Elle produit du blé, & a des pâturages pour les troupeaux, & des bruyères où il y a quantité de cerfs. Les anciens Rois d'Ecosse s'y divertissoient à la chasse, & l'on y voit quelques jolis bâtimens. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, p. 1170.

* **INCH-GALLES**. Voyez **WESTERNES**.

INCHOFER (Melchior) Jésuite Allemand, né à Vienne l'an 1584, entra dans la Société en 1607. Il s'appliqua à l'étude de la Jurisprudence & professa longtems à Messine la Philosophie, les Mathématiques, & la Théologie. En 1630, il publia un Livre in folio, sous ce titre, *Epistola B. Mariae Virginis ad Messianenses veritas vindicata*. Cet Ouvrage lui attira plusieurs affaires qui l'obligèrent d'aller à Rome pour se justifier des accusations qu'on avoit intentées contre lui. Il en fut quitte pour réformer le titre de son Livre, & pour quelques changemens peu considérables. Il passa plusieurs années à Rome, & mourut à Milan le 28 Septembre 1648. Il a composé plusieurs Ouvrages, entre autres *Tractatus Syllepticus in quo quid de Terra, Solisque motu vel statione secundum Sacram Scripturam & Sanctos Patres sentiendum*, à Rome 1633, in quarto; *De sacra Latinitate*, à Messine, 1635, in quarto; *Historia trium Magorum*, à Rome, 1639; *Annalium Ecclesiasticorum regni Hungariae tomus I*, in folio, à Rome, 1644; *Oraison funèbre de Nicolas Richard Dominicain, Maître du Sacré Palais*. On le croit aussi Auteur d'une Satire contre le Gouvernement des Jésuites, intitulée *Monarchia Solipsorum*, qui a été imprimée en Hollande en 1648, avec une Clef des noms déguisez. On en a imprimé depuis une Traduction Française avec des Remarques, à Amsterdam en 1722. * Sotwel, *Bibliotheca Script. Societ. Jesu*. Arnauld, *Morale Pratique*, tome 3. Bayle, *Dict. Crit.*

INCIATATUS, nom que l'Empereur Caligula donna à son cheval, parce qu'il étoit ardent & vil. Ce Prince étoit tellement passionné pour cet animal, qu'il lui parloit comme à une personne raisonnable. Il entretenoit des Officiers pour le servir dans un superbe logis, & traiter magnifiquement ceux qui y étoient invitez au nom de ce cheval, dont le ratelier & l'auge étoient d'ivoire, & l'écurie bâtie de marbre. Souvent cet Empereur le prioit à dîner, & alors il lui présentoit de l'orge dorée, & lui versoit à boire lui-même dans une coupe fort riche. Il lui avoit donné un gros collier de perles fines, & des houffes de pourpre, brodées d'or. Son extravagance alla si loin, qu'il vouloit l'élever au Consulat; & si cet infame Prince avoit vécu encore quelque tems, on auroit vu un cheval nommé pour Consul de la plus puissante ville du monde. * Suétone, in *Caligula*.

INCK-KEITH, petite Isle dans la rivière de Forth, vis à vis de Leith en Ecosse: on croit que c'est la *Vithoria* de Ptolomée, & le lieu où étoit la ville de Caer. Il y avoit un Fort, qui fut pris par les Anglois du tems du Roi d'Ecosse Jacques V, & qui fut repris, après une vigoureuse résistance. * *Dict. Anglois*.

INCOGNITI, nom d'une Société de Gens de Lettres à Venise, qui ont choisi pour leur devise le Nil avec ces mots, *Inognito e por nota*. * *Dict. Allemand*.

INCUBES, nom que les Payens ont donné à certains demi-Dieux, appelez autrement *Fannes* & *Satyres*. Ce nom vient d'*incubo*, coucher; parce que l'on feignoit qu'ils desiroient fort la compagnie des femmes, & qu'ils venoient quelquefois coucher avec elles la nuit. Néanmoins ce n'est qu'une simple maladie, nommée aussi *Incube*, & par les Grecs *Epistote*, c'est à dire, *Sauteur*, qui est une suffocation ou oppression du corps, laquelle se fait la nuit à cause d'une vapeur épaisse & froide, qui remplit les ventricules du cerveau, & qui empêche que les esprits animaux ne soient portez par le canal des nerfs. Ce mal est causé par la gourmandise, par l'hyrognerie, & par les cruditez. On l'appelle en François le *Cochemar*.

I N D.

INDAGARUS, Evêque des Manichéens, vivoit en 524, & fut brûlé avec ses Ouvrages par l'ordre de Cabas Roi de Perse, parce qu'il avoit séduit Phariuafa son fils; & pour la même occasion il détruisit tous les autres Manichéens, qu'il avoit assembles pour ce sujet. * Cédrene, in *Hist.*

INDAGINE, (Jean de). Voyez **JEAN HAGEN**.

INDAL, ville ou bourg de Suède, dans la Médelpadie, dont il est le lieu principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

INDATHYRSE. Voyez **IDATHYSSE**.

INDE, que ceux du pays nomment **INDOSTAN** ou **INDOUSTAN**, l'une des grandes Régions de l'Asie, s'étend depuis le 106 degré jusqu'au 150 de longitude, & depuis le septième jusqu'au 41 de latitude septentrionale.

NOMS, BORNES, & FLEUVES des INDES.

L'Inde a tiré son nom du fleuve Indus, qui lui sert de bornes du côté de l'occident. Les François nomment ce pays *Indes Orientales*; les Espagnols, *Las Indias Orientales* pour le distinguer de l'Amérique, qu'ils nomment *Indes Occidentales*, mais improprement. Ceux du Pais-Bas lui donnent le nom d'*Ost-Indien*, pour la même raison. Les naturels du pais, & sur-tout ceux de deça le Gange, l'appellent *Indoustan*. Ce grand pais a pour bornes, selon les Anciens & les Modernes, le Royaume de Perse au couchant, dont il est séparé par une grande côte de montagnes; au levant le Gange, avec les Monts Damasciens & le Méandre, qui le séparent de la Chine; au midi le Golfe de Bengale & la Mer des Indes, en descendant jusques à Calcut; & au septentrion le Mont-Imaüs. Les rivières les plus considérables de l'Inde, sont l'Indus & le Gange. La première sort du Mont-Paropamisé, qui fait partie du Caucase & reçoit dans son lit dix-neuf fleuves, dont l'Hydaspe & l'Hyphis sont les plus renommées. Le Gange prend sa source dans les montagnes de Scythie, qui sont aussi partie du Mont-Caucase: il est extrêmement large.

DIVISION DE L'INDE.

Quelques-uns divisent l'Inde en Terre Ferme, qui obéit la plupart au Grand-Mogol; & en deux Presqu'Isles, l'une en deça & l'autre au delà du Gange. Les Anciens confidéroient simplement cette dernière division, dont la plus orientale s'appelloit Inde de là le Gange, & l'autre de ça le Gange. Plusieurs Modernes divisent l'Inde en trois parties. La première, qui compose l'Empire du Mogol, a au septentrion la Tartarie, les Etats de Perse au couchant, divers peuples des Indes au midi, vers le fleuve Guenga & les montagnes; & au levant les Royaumes qui portent la plupart le nom de leurs villes capitales, comme Agra, Lahor, Delli, Jénupur, Kachemire, Chitor, Bando, Jescelmère, Naucracut, Bengala, Buchar, Guzarate, Sambal, &c. Les deux autres sont deux Péninsules séparées par le Golfe de Bengala. Celle qui est du côté d'occident ou de deça le Gange, s'appelle *Gangem*, est presque divisée entre deux Souverains, qui sont ceux de Golconde, & de Visapour, ou Idalkan. Il y a encore les Rois de Samorin & de Cochim, avec plusieurs Natives ou Princes tributaires. On y trouve aussi les Royaumes de Décan, d'Onor, de Balcelor, de Ganara, avec grand nombre d'autres. A ceux-ci on peut ajoûter la côte de Malabar, où sont ceux de Calcut, de Cochim, de Coulan & autres, qui portent presque tous le nom de leurs villes capitales: ils se trouvent à la partie occidentale de cette Péninsule. Vers l'orientale est la côte de Coromandel, où sont Négapatan, Méliapour ou saint Thomas, & les Royaumes de Binnagar, de Narlingue, de Golconde & d'Orisa. Les Portugais & les Hollandois possèdent diverses places sur ces côtes. L'autre Péninsule, qu'on considère comme la troisième partie de l'Inde, est à l'orient; & c'est proprement *India extra Gangem*. On la divise ordinairement en trois parties. La première vers le septentrion est la plus grande, & comprend les Etats du Roi d'Ava, de Pégu, d'Arracan, l'ancien pais des Brames ou Brachmanes, &c. l'autre comprend les Etats du Roi de Siam; & la troisième, qui est la plus orientale, comprend la Cochinchine & le Tunquin. Ainsi on trouve dans l'Inde de deça le Gange, Ava, Arracan, la Cochinchine, Martaban, Pégu, Siam, Tunquin, Cambôia, &c. Au reste, les anciens Géographes témoignent qu'il y avoit autrefois neuf mille fortes de Peuples dans l'Inde, & cinq mille villes considérables dont la plus renommée étoit Nyfa, où l'on croyoit que Bacchus avoit pris naissance.

DU PAYS & DES HABITANS.

La côte de l'Inde, qui est presque toute sous la Zone Torride, est assez sujette aux violentes ardeurs du soleil, qui sont néanmoins tempérées par les pluies, & par les vents. On peut cependant assurer que l'air y est différent, selon la diversité des climats. En général on n'y compte que deux saisons, l'été & l'hiver. Cette dernière saison y dure quatre mois qui sont Juin, Juillet, Août & Septembre, pendant lesquels il pleut continuellement: aussi ce sont ces pluies, & non pas le froid, qui ont donné le nom à cette saison si fâcheuse parmi nous. L'été y dure pendant les huit autres mois. La terre y est extrêmement fertile. Il y croît pourtant peu de froment, mais une très grande quantité de ris & de millet. On dit aussi qu'on n'y trouve ni oliviers, ni de nos fruits à noyau ou à pépin; mais

mais en récompense il y en a d'autres très utiles; comme le palmier qui porte les dattes, & d'autres excellens arbres, sans parler des citronniers & des oranges qu'on y voit en abondance, des figues, des noix d'inde ou cocos, des grenades, aussi bien que divers autres propres pour la Médecine, comme les épicerics, &c. L'arbre qui porte les cocos, est une espèce de palmier, dont les Indiens tirent leurs nécessitez, & qui est très singulier. Il leur fournit de quoi boire par son suc; ils font du pain & de l'huile de son fruit; des vases, des tasses, & des cuilliers de sa coque; du fil & des étoffes d'une petite peau qui est sous l'écorce de cet arbre si merveilleux; les troncs & les branches servent à bâtir les maisons des Indiens; & les feuilles à les couvrir. Ces mêmes feuilles leur servent aussi de papier pour écrire. La boisson que leur fournit cet arbre, a presque le goût du vin, & devient vinaigre en vingt-quatre heures. Pour tirer ce suc, ils fendent l'écorce de l'arbre, & ils y mettent un petit bâton, sur lequel la boisson coule & tombe dans les vaisseaux que les Indiens mettent dessous. L'Inde produit encore des cannes de sucre, & diverses sortes d'animaux assez particuliers.

Le commerce y est grand, & s'y fait d'indigo qui sert à la teinture, de salpêtre, d'épicerics, de soyes, & particulièrement de cotons, dont le menu peuple fait des chiffes ou toiles peintes, qui sont d'un grand débit; mais ce qu'il y a de plus considérable, ce sont les mines de pierres précieuses, & la pêche des perles. Il y a particulièrement trois riches mines de diamans, une à Raolconde, qui est à cinq journées de Golconde; une à Gany, qui en est à sept journées; & l'autre à Soumel, dans le Royaume de Bengale. Les espèces de monnoye qui y ont le plus grand cours, sont les roupies, les larins, & les pagodes. Les Indiens aiment la guerre: depuis la frégation de ces peuples d'Europe, plusieurs quittent l'usage de l'arc & de la flèche, pour s'accoutumer aux armes à feu, qu'ils manient avec dextérité. Ils ont dans leurs troupes quelques éléphants armés, qui portent chacun sur leurs dos un petit château où il y a quatre ou cinq hommes armés de dards ou de flèches. Le Mogol est le Prince qui en a le plus; & toutefois on tient qu'il n'en a que quatre-vingt-dix: ce qui est bien éloigné de cinq mille, que Pêruchy dit qu'il entretient ordinairement, ou de trente mille, que Pyrad assure qu'il peut mettre en campagne. Ceux qui dès le commencement du monde habitèrent ces heureuses contrées, n'en font jamais sortis pour faire des Colonies; & c'est pour cette raison, qu'il ne faut pas être surpris, si les Anciens y ont remarqué cette diversité incroyable de Peuples, dont nous avons déjà parlé. Entre ceux-là, les Brachmanes ou Gymnosophistes, Philosophes du pays, étoient les plus considérés; aussi bien que les Ganga-rides, qui avoient un Roi si puissant, qu'Alexandre le Grand n'osa jamais, dit-on, l'aller attaquer. Les Indiens d'aujourd'hui sont presque tous basanez, forts & de belle taille, mais fainéans, & extrêmement impudiques. Ils mangent sur des lits, ou sur des tapis étendus à terre, & usent fort de bétel. Leur boisson ordinaire est du vin de palme, ou d'un autre qu'ils font avec du ris. Leurs années sont lunaires; ils ont connoissance de la Médecine, de l'Astrologie, & d'un peu de Mathématiques; mais ils sont très ignorans pour les autres Sciences. Les Payens brûlent presque tous les corps morts, & les femmes de ceux-là font gloire de se jeter dans le bucher, pour y être réduites en cendres, qu'on conserve dans de grandes urnes.

GOVERNEMENT DES INDES.

Le peu de commerce que les peuples d'Europe avoient avec les Indiens, a donné occasion à une infinité de fables, que plusieurs Auteurs anciens ont rapportées comme des vérités incontestables. Selon eux, Bacchus ou Liber, qu'ils assurent être né dans le pays, a le premier triomphé des Indiens, & fournis leurs Royaumes. Depuis ce tems, il est sûr que les Rois de Perse occupèrent quelque partie de l'Inde jusqu'à ce qu'Alexandre le Grand, après avoir défait Darius, y porta ses armes triomphantes en 328 & 329 avant Jésus-Christ, & y vainquit en bataille Porus, Roi des Indiens. Divers Auteurs ont écrit que longtems avant Alexandre, Sémiramis femme de Ninus, étoit passée dans les Indes à la tête de ses troupes, & y avoit donné des marques d'une valeur héroïque. Quoi qu'il en soit, il est sûr que depuis Alexandre les Indiens ont obéi paisiblement à leurs Princes, & n'ont point été inquiétés par les étrangers, jusqu'à ce que les Portugais, conduits par Vasco de Gama, commencèrent de s'y établir sur la fin du XV siècle: ce qu'ils firent ensuite avec un avantage très considérable pour leur Nation. Ils ont dans les Indes des villes très riches, comme Goa, & ils y ont été très puissans; mais les Hollandais les ont beaucoup affoiblis. Le Grand-Mogol, qui est Prince d'une partie de l'Inde, est Mahométan, & passe pour le Roi du monde le plus riche en pierreries. Il y en a d'autres moins considérables dans le pays; mais qui sont si ambitieux en titres & en qualitéz, qu'ils y comprennent souvent le dénombrement de leurs meubles, de leurs éléphants & de leurs bijoux.

Il faut ajouter ici, ce qui regarde en particulier la Presqu'Isle de l'Inde, au deçà du Golfe de Bengale. Tout ce grand pays, à le prendre depuis le Golfe de Cambaye, jusques vers celui de Bengale, proche de Jaganare, & de là jusqu'au Cap Comorin, étoit sous la domination d'un seul Roi, qui étoit un puissant Souverain; mais à présent il est divisé entre plusieurs Princes, qui s'en font emparez. La cause de cette division fut que le Raja ou Roi Ram-ras, le dernier de ceux qui ont possédé cet Etat tout entier, éleva inconsidérément trop haut trois esclaves Gurgis qu'il avoit, jusqu'à les faire tous trois Gouverneurs. Le premier eut le Gouvernement de Decan, le second de la

Province qui a été nommée depuis le Royaume de Visapour; & le troisième, de tout ce qu'on appelle le Royaume de Golconde. Ces trois Gouverneurs se révoltèrent d'un commun accord, tuèrent Ram-ras leur Souverain, & prirent ensuite le titre de *Châ ou Roi*. Les Descendans de Ram-ras ne se sentant pas assez forts pour empêcher cette usurpation, se retranchèrent dans le pays, qu'on nomme vulgairement *Karnatak*, & que les Géographes appellent *Bijnagar*, où ils sont encore Rajas à présent. Tout le reste de l'Etat fut partagé en même tems par tous ces Rajas & Natques que l'on y voit. Les Rois de Golconde se font assez bien maintenus. Celui de Visapour est toujours en guerre avec le Grand-Mogol, lequel s'est rendu maître du Decan, & a fait prisonnier le Roi Nejam-Cha, le sixième de la famille du Gouverneur qui avoit usurpé ce Royaume.

RELIGION DES INDES.

Les Indes sont remplies d'Idolâtres, & sur-tout les deux Presqu'Isles au deçà & au delà du Golfe de Bengale. Ils adorent un nombre infini de statues sous différentes formes, & la plupart sont des figures ridicules. S'en rencontre de si superstitieuses, qu'ils se croient souillés, s'il leur arrive de toucher quelqu'un, à moins que ce ne soit à la guerre; & pour se purifier d'une pareille souillure, ils s'abstiennent de manger jusqu'à ce qu'ils se soient plongés trois fois dans l'eau. D'autres ne veulent manger que ce qu'ils apprént eux-mêmes, ou du moins que ce qui a été apprént par leurs Bramins, qui sont les Ministres de leurs Idoles. Ils ont une vénération particulière pour les vaches; & ceux qui croient la métempsychose, tiennent qu'il n'y a que les âmes des personnes d'une rare probité, qui aient le privilège de passer dans le corps d'une vache. Mais la condition des femmes y est à plaindre en plusieurs endroits, où il faut qu'après la mort de leurs maris, elles se jettent dans le bucher, pour s'y brûler avec leurs cadavres, à moins que de vouloir passer pour infames. Celles qui ont des enfans, s'en peuvent dispenser, en protestant qu'elles ne veulent point se marier. On dit que la rigueur de cette Loi vient de ce que les femmes y empoisonnoient leurs maris pour en épouser d'autres; de forte qu'un de leurs Rois ordonna qu'elles ne leur survivoient jamais, ce qui arrêta le cours de ces empoisonnemens; mais ce qui fut établi par un trait de politique, a été observé comme un point de Religion & d'honneur.

Le nombre des Idolâtres des Indes est beaucoup plus grand que celui des Mahométans; & il peut être considéré sous sept différentes espèces de personnes, qui sont les Bramins, les Kétris ou Raipoutes, les Benjans, les Jogues, les Charades, les Verteas, & les Faquirs. Les BRAMINS se vantent d'être les successeurs des anciens Philosophes Indiens, qui ont été si fameux sous le nom de *Brachmanes*; ils sont dévoués au culte & au ministère des Temples & des Idoles, & révèrent particulièrement un Dieu, qu'ils nomment *Parabram*, & qu'ils reconnoissent pour le Prince de toutes choses, & pour le Créateur de l'Univers. Ils disent qu'il a engendré trois fils, qui ne forment qu'une seule Divinité; & pour exprimer ce nombre & cette unité de nature, chaque Bramin porte une écharpe divisée en trois cordons. Ils sont coiffez d'un turban, & portent deux chemisettes, l'une qui vient au dessus du genou, & l'autre un peu au dessous, avec des foulards rouges. Ils s'appliquent fort aux Mathématiques, & en tiennent une Ecole célèbre dans une ville appelée *Benaris*; mais leur principale étude les attache au calcul des éclipses du Soleil & de la Lune. Le peuple est tellement prévenu du mérite de ces Bramins, qu'il ne leur confie pas seulement la conduite de la Religion, mais souvent encore celle de quelques Royaumes. Les RASPOUTES sont mis aussi par quelques-uns au nombre des Benjans, comme étant de la Secte de Samarath, avec laquelle ils croient la métempsychose. Ils assurent que les âmes des hommes passent dans le corps des oiseaux, qui avertissent leurs amis du bien & du mal qui leur doit arriver. C'est pourquoi ils observent le chant & le vol des oiseaux avec beaucoup de superstition. Ils font profession des armes, & le mot de *Raspoute* signifie proprement *hommes belliqueux*. Les KÉTRIS ou KATRIS mangent de toutes sortes d'animaux, excepté de la vache & du bœuf. Ils sont tous Marchands. Les BENJANS sont ceux qui se mêlent du trafic, & qui le plus souvent sous le nom de *Cobras*, c'est à dire, de *Banquiers* ou d'*Agens de change*, facilitent le cours du négoce, en quoi leur adresse ne cède point à celle des Juifs. Ils ne vivent que de ris, de beurre, de laitage, de fruits, d'herbes, de conitures & de pain. Pour l'expiation de leurs péchez, ils se baignent deux fois par jour, hommes & femmes. Quand le mari est mort, & que le feu consume son corps, la femme du Benjan se brûle dans le même bucher. Ils se reconnoissent tellement inférieurs aux Bramins, que par respect ils n'en épousent jamais les filles. Les JOUGES, ou JOUGIS, sont comme des Pèlerins ou des Religieux vagabonds, qui passent d'un Royaume à l'autre, préférant toujours les pays chauds, & cherchant ordinairement les déserts & les solitudes. Ils vivent d'aumônes, & sont en grande réputation de sainteté, parce qu'ils passent plusieurs jours dans des abstinences très sévères, quelque fois sans boire ni manger. Il y en a qui se tiennent plusieurs années à la porte des Temples, tout nus & exposez aux rigueurs du soleil & de la pluie, & qui ne quittent jamais ce poste que pour quelques nécessitez de la nature. Avec toutes ces mortifications, la plupart sont grands imposteurs, & ne se font pas tant distinguer par cette fausse piété, que par le moyen de quelques herbes ou simples, & de quelques pierres dont ils ont appris la vertu dans leurs voyages, & dont ils se servent pour amuser

le peuple. Ils reconnoissent une espèce de Supérieur, qu'ils élisent tous les ans dans une Assemblée générale, & son autorité ne dure qu'une année. Les CHARADES, ou SOUDRAS, sont gens qui suivent la profession des armes, aussi bien que les Rasputes; avec cette différence, qu'ils servent toujours dans l'Infanterie, & qu'ordinairement les Rasputes servent à cheval. Les VERTEAS vivent en communauté comme des Religieux, & se déterminent si fort à la pauvreté, qu'ils ne mangent que les restes de la table des personnes charitables. Ils ont une si grande appréhension de se nourrir de quelque chose qui soit animée, qu'ils boivent toujours de l'eau chaude & qui a bouilli, parce qu'ils s'imaginent que l'eau a une ame; & ils croiroient boire cette ame, si le feu ne l'avoit fait exhiler. Dans cette vue, ils portent toujours de petits balais à la main quand ils marchent, & nettoient le chemin par où ils doivent passer, de peur de tuer l'ame de quelque vermicéau. Ils sont vêtus de blanc, & ont toujours la tête nue. Ils se rasent le menton, ou plutôt ils s'arrachent le poil. Le commerce des femmes leur est interdit par le vœu qu'ils en font. Les FAQUIRS sont une sorte de Religieux, qui pendant tout le cours de la vie se fouettent volontairement à certaines mortifications très aultères. Ils ne dorment presque jamais à terre, ni étendus de leur long, mais le plus souvent sur une grosse corde qui est suspendue en l'air, & qu'ils se passent entre les jambes. On en trouve qui tiennent toujours les bras élevés au ciel, & d'autres qui tous les mois demeurent neuf ou dix jours sans manger. Les Mahométans s'y distinguent en SOUNIS & en CHIAIS, dont les uns suivent la Secte d'Abubéker, & les autres celle d'Ali. Le Grand-Mogol, & les plus apparens de sa Cour, s'attachent à celle des Sounis, qui ne diffère point de celle des Turcs; mais il y a beaucoup de particuliers dans ses Etats & parmi les Rahias ou Princes qui lui sont tributaires, qui font profession de celle des Chias.

Nous apprenons de l'Histoire moderne des Indes, qu'aux Royaumes de Narfingue & de Cranganor, & dans les Provinces voisines, c'est une tradition constante que saint Thomas y prêcha l'Evangile. C'est pour cette raison que les Chrétiens qu'on y trouva, se disoient les Chrétiens de saint Thomas. Ils racontèrent plusieurs choses admirables de lui, qu'ils foutenoient être tirées de leurs Annales, & qui étoient chantées par les petits enfans de Malabar en Langue vulgaire. Avant la dernière découverte de ce pays par les Portugais, ils avoient reçu des Evêques de la main d'un Patriarche d'Orient Nestorien, qui les avoit infectés de ses erreurs; mais dans un Synode tenu à Goa en 1589, ils reçurent toute la créance & les cérémonies de l'Eglise Romaine. Maffée rapporte que le corps de saint Thomas fut trouvé dans les ruines d'une Eglise bâtie autrefois en son honneur dans la ville de Méliapour, & transporté à Goa dans un magnifique Temple, que le Viceroi fit bâtir par l'ordre d'Emanuel, Roi de Portugal. On croit qu'il est permis de ne pas ajouter foi à tout cela. Sur la fin du troisième siècle, Panténe, qui de Philosophe Stoïque étoit devenu zélé défenseur de la Religion Chrétienne, alla prêcher dans les Indes, où il fut envoyé par Démétrius, Evêque d'Alexandrie. On dit qu'il y trouva l'Evangile de saint Matthieu, que saint Barthélemy y avoit porté en y annonçant la Foi; mais ces Indes n'étoient pas celles dont nous parlons. Sous l'empire de Constantin le Grand, Méropius, Tyrien, eut envie de voir les Indes, & y voyagea avec Adésius & Frumentius, deux de ses parens. Le premier y fut tué, & les deux autres y annoncèrent l'Evangile. Après qu'ils furent retournés en leur pays, saint Athanasé consacra Frumentius Evêque des Indes, & lui donna des Prêtres pour y retourner avec lui. C'est ce qui est rapporté par Socrate, par Théodoret, par Sozomène, & par Ruin; mais par les Indiens, il faut entendre ici les Ethiopiens, auxquels les Anciens ont souvent donné ce nom. Vincent le Blanc nous assure, qu'étant à Casubi, il trouva un Marchand d'Astracan, qui lui montra un Livre en Grec, où cette Histoire étoit racontée presque de la même façon. * Voyez les Articles des BRACHMANES, des GYMNOSOPHISTES, du MOGOL, & de tous les Etats des Indes en particulier.

ETAT DU COMMERCE DES EUROPEENS
dans les INDES, suivant les Mémoires de Thevenot,
dans ses Recueils de Voyages.

Depuis que les Portugais ont découvert la route des Indes orientales par mer, ils s'y sont installés avec avantage, & s'y sont ménagé un commerce considérable. Les Espagnols se font emparez de quelques Isles de grande étendue; les François & les Anglois ont établi des Comptoirs en quelques endroits; mais de toutes les Nations il n'y en a point qui y fasse un commerce aussi vaste que celui des Hollandais, & qui ait porté sa domination aussi loin qu'eux. Ils y ont fondé leur puissance sur les ruines de celle des Portugais, qu'ils ont chassés d'une partie des postes qu'ils y occupoient; cependant encore aujourd'hui il n'y a presque que les Portugais qui trafiquent dans toute la côte d'Afrique, qui est entre le Cap de Bonne-Espérance & la Mer Rouge. Ils ont la forteresse de Soffala à la côte du Royaume de Monomotapa, & des Factoreries & petits Forts à Kilimane, Anagofcia, Cabo dos Corrientes, & autres maisons fortes aux entrées des rivières de cette côte; la ville & la forteresse de Mofambique, un grand village nommé Séna dans la terre-ferme, le Fort de Saint-Marc, & l'entrée de la rivière de Quama; la forteresse de Mombasa; & aux environs de cette place, non loin de là, le long de la côte de Mélinde, les villages & Factoreries de Pate, Monfiagen, Ber, Ampasso, & autres lieux de moindre importance.

Dans la côte d'Arabie les Portugais ont les forteresses de Mas-

care, le petit Fort de Julfaër, & celui de Séar. Ils trafiquent en plusieurs autres places de cette côte, qui n'ont pas grande réputation.

Les Hollandais sont seuls le trafic de Mocha dans la Mer Rouge; mais les deux Nations vont de la côte d'Arabie, en l'Isle de Socotora, à Aden, à Morabathartaque, & en diverses autres places.

Les Portugais tiennent dans les Etats du Roi de Perse l'Isle de Baëren: ils y ont une Factorerie, & la moitié de la Douane. Tous les vaisseaux Mahométans leur payent un droit qu'ils exigent aussi des Arabes, qui pêchent les perles dans ces quartiers-là.

Ils fréquentent les places de Bassora, de Bander-Congan, de Cabode, de Jafques, de Bander-Réchээр, & autres lieux de moindre nom.

Les Portugais & les Hollandais trafiquent avec liberté dans les Etats du Roi de Perse; mais on ne permet point aux derniers de descendre à Gomron, à Aréca & à Cifny.

Les Portugais tiennent l'Isle & la forteresse de Diu, la ville de Daman, les Forts de Saint-Jérôme & de Saint-Jean de Daman, & Tarapor qui en dépendent. Ils négocient seuls dans l'Inde, où ils ont la moitié des péages. Les Hollandais ont la même liberté qu'eux de trafiquer à Surate, à Brotia, à Camboya, à Amadabat, dans tout le pays de Guzarate, à Agra, & dans les autres Royaumes de l'Indostan.

Sur la côte de l'Inde & de Malabar, les Portugais possèdent Goa avec ses forteresses, & les dépendances des terres de Bardezen, avec Saldédo; & au nord de Chaul, & assez proche de Chaul, le Fort de Marra, Bombain, le Fort & le village de Caranga, avec le village de Maffagan, la ville de Bailfon, & aux environs le village de Tama, avec trois bastions; le Fort & village de Bandora, le château d'Affarim, situé sur la montagne nommée Serra de Terryn, & les Forts de Manora & de Mainqueim; & au sud de Goa, le long de la côte de Malabar, les forteresses & les villages d'Onor, de Batacalo, de Bancelor, de Cambolyn, de Mangalar, de Cananor & de Cranganor.

Les Hollandais tiennent une Factorerie fortifiée à Wingurla & Hanten, à Schawel, ville des Mahométans au Royaume de Visapour, à Talicont, à Pénany, à Percatty & dans toute la côte de Malabar, c'est à dire, aux endroits où les Portugais n'ont point de forteresses.

L'Isle de Ceilan est aussi maintenant entre les mains des Hollandais, qui en tiennent toutes les côtes, & qui se font par là rendus maîtres de tout le trafic de cette Isle. Leurs places sont Punta de Gallo, Colombo, avec les forteresses de Négombo, de Suffanapatan, de Manar, avec les terres qui en dépendent; ils ont démolé les forteresses de Tringue, de Mamelé, & de Batacalo.

Pour ce qui est des Maldives, les Hollandais & les Portugais n'y vont point.

Les Portugais ont sur la côte de Coromandel la ville de Négapatan, le village de Porto-Novo, & la ville de Saint-Thomé. Ils trafiquent dans les Royaumes de Carnatica & de Golconde. Le Fort de Trangoboye ou Tranquebar, est tenu par les Danois.

Les Hollandais ont le château nommé Gelbria à Palécate, & un Comptoir à Masulipatan, d'où ils ont exclus les Portugais. Ils ont aussi des Factoreries à Tegnapatenan, à Carical, à Polaféra, & en beaucoup d'autres lieux plus avant dans les terres. Ils trafiquent aussi tout le long de la côte & dans les Royaumes de Carnatica, d'Orexa, de Bafnagan & de Galonda.

Les Portugais ont dans le Golfe de Bengale le village d'Ongly, dans la dépendance du Mogol, & trafiquent dans tout le Bengale.

Les deux Nations trafiquent à Arrécan, à Pégu, à Thouvay, & à Tannodary, qui fait partie du Royaume de Siam.

Les Hollandais ont maintenant Malaca, ville forte sur la côte de Malaca, avec toutes les dépendances de cette place, c'est à dire, tout le commerce de la côte occidentale de Malaca; & les ports de Bérach, de Quédra, de Trango, de Bangan, d'Odiam, de Salange, & toutes les Isles qui sont le long de ces côtes. Ils ont pareillement tout le négoce des Royaumes de Johor, de Patany & de Pohan.

Les Portugais & les Hollandais trafiquent dans la ville de Judia, capitale du Royaume de Siam, au Royaume de Tygor, & dans les Provinces de Sangora, de Bordelang, & par toute la côte du Royaume de Siam.

Les Royaumes de Cambodia, de Champa & de Tonquin reçoivent également bien les deux Nations.

Les Portugais tiennent la ville de Macao, située dans une Isle dépendante de la Province de la Chine nommée Quanton.

Les Hollandais trafiquent seuls au Japon, à l'exclusion des autres Nations de l'Europe, les Portugais en ayant été bannis pour toujours, par une déclaration de l'Empereur du Japon.

Les Espagnols sont maîtres des Isles Manilles; les Portugais n'y ont aucun commerce, non plus que les Hollandais.

Les Hollandais sont les seuls dans l'Isle de Java, où ils ont établi la principale place de leur trafic, nommée Batavia. Ils trafiquent dans le Royaume de Jacatra, à Bantam, les Portugais n'ayant aucune entrée dans cette Ile.

Dans l'Isle de Sumatra, les Hollandais ont leurs Factoreries à Achim & à Jamby; ils sont les seuls qui hantent les Royaumes & les ports de Palembang, d'Andragery, de Campar, de Bencalis, de Bacan, de Dellytical, de Priman, d'Indrapoura, de Sillebhaer, & toutes les autres places de l'Isle.

Les Hollandais & ceux de Batavia trafiquent en divers endroits de l'Isle de Bornéo, où les Portugais n'ont aucun trafic.

Dans l'Isle de Célébes les deux Nations trafiquent à Macassar.

Le

Le commerce des Isles de Baly, de Lombac, de Saléger & de Bouton, est entre les mains des seuls Hollandois; les Portugais trafiquent aussi bien qu'eux à Brima, dans l'Isle de Camboua.

Les Portugais ont le Fort & le village de Larentogue dans les Isles de Solor. Les Hollandois font en possession du Fort Henri. Les deux Nations vont à Timor.

Les Portugais font tout à fait exclus des Moluques. Les Hollandois ont des garnisons dans les Isles de Ternate, de Macian, de Balian, de Gilolo. Les Espagnols y ont encore l'Isle de Tidore.

L'Isle d'Amboina, & les autres Isles voisines, sont entre les mains des Hollandois, qui s'en font rendu maîtres, partie par les Forts qu'ils y ont bâtis, & partie aussi par le Traité qu'ils ont fait avec ceux du pays, dans lequel ils s'obligent de ne recevoir chez eux que la nation Hollandaise.

L'Isle de Banda est aussi tenue par la Compagnie des Indes Orientales; les autres Nations en sont exclues, & les Hollandois prétendent être les maîtres de toutes les autres Isles qui sont à l'Est de Banda, à cause, disent-ils, qu'elles leur sont plus connues qu'aux autres Nations de l'Europe.

Les Hollandois prétendent encore avoir droit sur la Terre Australe qu'ils ont découverte, & qui est comprise entre le 55 degré de longitude, & le 220 inclusivement; c'est à dire, entre le Méridien du Cap de Bonne Espérance, & celui qui passe par celle des Isles de Salomon qui est la plus avancée vers l'Est; & depuis la Ligne équinoxiale, jusqu'où s'étendent ces Terres Australes, jusqu'au Pôle, ou jusqu'aux côtes de ces terres les plus avancées vers le Sud. Les Hollandois prétendent qu'elles n'ont jamais été connues des Portugais, ni des autres Nations de l'Europe. Il est à remarquer que toute cette étendue de pays tombe dans la démarcation de la Compagnie Hollandaise des Indes Orientales, si l'on en croit leurs Cartes; & que cet intérêt peut-être leur a fait mal situer la Nouvelle Zélande, de peur qu'elle ne tombât dans la démarcation de la Compagnie aussi Hollandaise des Indes Occidentales; car ces deux Compagnies ont autant de jalousie l'une de l'autre, que des autres Nations de l'Europe.

AUTEURS QUI PARLENT DES INDES.

Strabon. Pomponius Méla. Plin. Ptolomée. Berlinger. Cluvier. Marius Niger. Munster. Mercator. Ortelius. Mérua. Magin. Bertius. Sanson. Du Val. Ferrari. Baudrand, in *Lexic. Geogr. Robbe, Méthode de Géographie. La Croix, Géograph. Justin. Quinte-Curce. Arrien. Eusebe, Hist. l. 3 & 5. Socrate, l. 1. c. 15. De Valois, sur Socrate. Théodoret, l. 1. c. 13. Sozomène, l. 2. c. 23. Ruin, l. 10. Orose. Maffée, Histoire des Indes. Christophe de Costa, Voyage de l'Inde Orientale. Pierre Alvarès Cabral. Jean de Barros. Vincent le Blanc. Jarric. Linfchoten. La Boulaye le Goux. Texeira. Barbosa. Botéro. Pyrad, Voyages. Saint François Xavier, in *Epist. Sponde, in Annal. Trigaut. Davity, de l'Asie. Tavernier, Voyage des Indes. Bernier, Histoire du Grand-Mogol, tome 2. Thévenot, dans ses Voyages.**

INDE ou INDUS, fleuve renommé, qui donne son nom aux Indes, s'appelle aujourd'hui de divers noms. *Synde, Hyd, Indo, Dial, Indel & Caeride*, selon les divers pays qu'il arrose. Il sort du mont Paropamisé, partie du Caucase, que quelques-uns nomment *Nangraut*, & reçoit dix-neuf rivières, dont les plus considérables sont l'Hydaspe, l'Hyphis ou Alexandre le Grand borna ses conquêtes, le Send, le Béhat, le Nilab, la Ravée, le Coul, &c. Il se décharge dans la Mer Indienne par cinq embouchures. Les Auteurs en parlent diversement, & sur-tout Plin, au sujet des conquêtes d'Alexandre le Grand. * Consultez les Auteurs allégués en parlant des Indes.

INDES ORIENTALES, ou LES GRANDES INDES. Sous ces noms on ne comprend pas seulement l'Inde propre; mais encore les Isles de l'Océan Indien, celle de Ceylan, les Maldives, celles de la Sonde, les Philippines, & même le Japon & la Chine. Ainsi on entend par les Indes Orientales toute la partie de l'Asie, qui est au levant de la Perse, & au midi de la Grande Tartarie. * *Maty, Dict. Géogr.*

INDES OCCIDENTALES ou PETITES INDES. On a donné le nom d'Indes à l'Amérique fort improprement, peut-être uniquement parce qu'il en vient de l'or, de l'argent, & d'autres richesses, de même que des Indes Orientales, & infiniment plus du moins pour l'or & l'argent. On les a appelées *Occidentales*, parce qu'elles sont à l'occident de notre Continent. * *Maty, Dict. Géogr.*

INDEPENDANS, nom d'une Secte de Protestans, qui ont fait beaucoup de bruit en Angleterre, & dont le seul nom même est très odieux aux autres Protestans. Il parolt par leur Confession de Foi, qu'ils n'ont rien de particulier quant à la créance. Elle a été imprimée en François à Londres en 1680, avec un petit Livre de Louis du Moulin intitulé, *Conformité de la conduite de ceux que l'on nomme communément Indépendans, avec les anciens Chrétiens.* Cromwell a donné beaucoup de crédit à cette Secte. Stoup, qui les a connus très particulièrement en Angleterre, en parle de cette manière. « Les Indépendans sont nez des Brownistes; ils croient que chaque Eglise particulière a en elle-même essentiellement tout ce qui est nécessaire pour sa conduite, & pour toute la juridiction ecclésiastique; Qu'elle n'est point sujette ni à une, ni à plusieurs Eglises, ni à leurs Assemblées, ni à leurs Synodes, ni à aucun Evêque; Qu'il n'y a aucune Eglise ou Assemblée qui ait pouvoir sur une autre Eglise; Que chacune doit faire ses affaires en particulier, & ne dépendre que d'elle seule; d'où ceux qui sont dans ces sentimens ont été appelés *Indépendans.* Ils ne croient pas qu'il soit nécessaire d'assembler des Synodes; mais lors-

qu'on en tient, ils considèrent leurs résolutions comme des concils d'hommes sages & prudents, auxquels on peut déférer, & non comme des jugemens auxquels on soit obligé d'obéir. Ils veulent bien que les Eglises s'aident les unes les autres de leurs concils & de leurs secours, & que même elles se repréentent, sans néanmoins que cela se fasse par le droit d'une autorité supérieure, qui puisse excommunier; mais comme égale. Ainsi ils ne reconnoissent aucuns Supérieurs ecclésiastiques. Ils permettent même aux Laïcs d'administrer les Sacramens. * *Stoup, Religion des Hollandois. Alex. Rofs, Relig. du Monde.*

INDICES EXPURGATOIRES: ce sont les Catalogues des Livres défendus par l'Eglise Romaine. L'ancienne Eglise ne fit aucune Loi contre les Livres des Hérétiques; mais les Empereurs les défendirent par des raisons d'Etat. Les Papes, après l'an 800, non seulement défendirent la lecture des Livres, dont ils avoient condamné les Auteurs, mais encore ils ordonnèrent qu'on les brûlât. On ne condamna au feu que très peu de Livres avant l'année 1500. Le Pape Martin V retrancha de la communion de l'Eglise Romaine toutes sortes d'Hérétiques, & particulièrement les Sectateurs de Wicel & de Jean Hus, sans faire mention de leurs Livres. Mais Léon X, ayant condamné Luther, défendit en même tems la lecture de ses Ouvrages, sous peine d'excommunication. Les successeurs de ce Pontife menacèrent d'excommunier tous ceux qui lisoient les Livres des Hérétiques, quels qu'ils fussent; ce qui causa un grand embarras, parce que les noms des Hérétiques paroissent rarement à la tête de leurs Livres. Philippe II fut le premier, qui tâcha de remédier à cet inconvénient. Il ordonna l'an 1558, que l'on imprimât un Catalogue des Livres, qui étoient défendus par l'Inquisition d'Espagne. Paul IV voulut que les Inquisiteurs de Rome fissent un pareil Catalogue: il fut publié l'an 1559. Ce Catalogue étoit divisé en trois parties. La première contenoit les noms des Auteurs, dont tous les Ouvrages, sans exception, étoient absolument défendus: on y trouvoit des Ecrivains, qui étoient morts dans la Communion de l'Eglise Romaine. La seconde partie comprenoit les titres des Livres qui avoient été censurés, sans défendre la lecture d'autres Livres composés par les mêmes Auteurs anonymes: on y voyoit aussi des Livres imprimez en Italie, & même à Rome, & des Ouvrages qui avoient été approuvés par des Papes, entre autres, les Annotations d'Erasme sur le Nouveau Testament. Léon X les avoit approuvés par une Bulle le dixième Septembre 1518. Les Inquisiteurs dressèrent aussi une Liste de soixante-deux Imprimeurs, & défendirent sans exception tous les Livres qu'ils avoient publiés. Enfin le Concile de Trente ordonna, non seulement que l'on feroit un nouveau Catalogue des Livres défendus, mais encore que les autres Livres seroient examinés par un certain nombre de Théologiens, & que les Inquisiteurs effaceroient tous les passages, qui pourroient nuire à l'Eglise Romaine. Voici de quelle manière on exécuta ce Décret dans les Pays-Bas. Le Duc d'Albe écrivit aux Evêques, aux Universités & aux Magistrats de chaque ville, & leur ordonna de faire lire par des personnes choisies tous les Livres suspects, & de lui mander quel étoit leur sentiment sur chacun de ces Livres. Il ajouta, qu'il vouloit que le savant *Arias Montanus* eût part à cette affaire. Cet ordre fut exécuté en neuf mois. Le Gouverneur ayant reçu les Observations & les Mémoires qu'il demandoit, forma une Assemblée de Théologiens à Anvers, sous la direction d'un savant Evêque, & d'*Arias Montanus*. Ces Théologiens lurent les Remarques, qui leur avoient été envoyées; & après avoir examiné chaque passage dans les Livres mêmes, ils en formèrent leur Censure, & dressèrent un Indice Expurgatoire, qui marquoit tous les passages, que l'on devoit effacer dans chaque Livre. Cet Indice fut imprimé par *Christophe Plantin* en 1571, aux dépens du Roi; non pour être publié, mais afin qu'on en distribuât des Copies aux Examineurs qui devoient effacer les passages marquez dans l'Indice. Après cette correction, il étoit permis de rendre les Livres à ceux à qui ils appartenoient; mais il falloit qu'ils fussent signés par un Examineur. On gâta plusieurs beaux Livres, en effaçant les passages les plus remarquables. Cet indice Expurgatoire ne fut point connu du Public pendant quelques années; mais l'an 1586, François Junius, qui étoit alors Professeur à Heidelberg, en ayant recouvré un exemplaire, il le fit imprimer. L'Original fut mis dans la Bibliothèque de l'Electeur Palatin. Clément VIII, en 1596, en fit imprimer un fort augmenté, qu'on appelle le *Romain*. Il y en a aussi, des Cardinaux *Guroci* & *Sandoval*, imprimez en 1583 & 1612. Il y en a plusieurs autres, des Inquisiteurs & des Maîtres du Sacré Palais. Le plus considérable des Indices est celui de *Sotomayor*, qui a été fait pour tous les Etats fournis au Roi d'Espagne, qui comprend tous les autres & va jusqu'en 1667. Il y a à Rome une *Congrégation de l'Index*. Elle fut d'abord établie par les Pères du Concile de Trente, qui députèrent quelques Cardinaux & quelques Théologiens pour examiner les Livres. Le Pape Pie V confirma l'établissement de cette Congrégation, & la chargea d'examiner les Livres suspects qui ont été composés depuis le Concile de Trente, & ceux qu'on mettra au jour à l'avenir; en quoi le pouvoir de cette Congrégation surpasse celui de l'Inquisition, qui n'a que le droit de condamner les Livres qui sont contre la Foi, mais non pas ceux qui concernent les mœurs, ou la Discipline Ecclésiastique, & la Société civile, comme sont les Députés de l'Index. Cette Congrégation est composée de plusieurs Cardinaux, & d'un Secrétaire de l'Ordre de saint Dominique. Il y entre aussi plusieurs Théologiens, avec le titre de Consultants, à chacun desquels on donne des Livres à examiner pour en faire leur rapport à la Congrégation, dans laquelle ils n'ont point de voix délibérative. Elle

se tient quelquefois devant le Pape, & d'autres fois chez le plus ancien Cardinal, mais elle s'assemble rarement, lorsqu'elle n'a pas des affaires importantes. * Gérard Brandt, *Hist. de la Réform. des Pays-Bas*, tome 1. p. 196. &c. Furetière, *Dict. de l'an 1727. Tableau de la Cour de Rome*, &c. par J. Aimon, p. 284. &c.

INDICTION, révolution de quinze années, après laquelle on revient à l'unité, recommençant toujours de quinze ans en quinze ans. Plusieurs croient que cette coutume a été introduite à l'occasion d'un tribut annuel, établi pour quinze ans, & continué pendant une pareille suite d'années. Le plus ancien Auteur qui ait parlé d'Indiction, est saint Athanase, Patriarche d'Alexandrie, lorsqu'il assure que le Synode d'Antioche fut célébré sous le Consulat de Marcellinus & de Probinus, sous l'Indiction 14, qui étoit l'an de Jésus-Christ 341. Quelques-uns tirent le commencement de l'Indiction dès le tems de l'Empereur Jules César; d'autres veulent que l'Empereur Auguste en ait été le premier Instituteur; mais les plus habiles Chronologistes disent que l'Empereur Constantin le Grand a établi les Indictions; & que ce fut au mois de Septembre de l'année 312, lorsqu'il eut vaincu près du Ponte-Mole, voisin de la ville de Rome, le Tyran Maxence, qui fut défait & submergé dans le Tibre.

Les Historiens rapportent trois sortes d'Indictions; la première appelée *Constantinopolitaine*, commence avec l'année vulgaire des Grecs, au premier jour de Septembre; la seconde, nommée *Impériale* ou *Césarienne*, a son commencement au 24 de Septembre, jour auquel l'Empereur Constantin remporta la victoire sur le Tyran Maxence; la troisième appelée *Romaine* ou *Pontificale*, dont on se sert dans les Bulles de la Cour Romaine, commence au premier Janvier avec l'année Julienne. Quelques-uns croient que d'abord elle commença à Noël. Il faut distinguer ces trois sortes d'Indictions, en lisant les anciens Ecrivains, les Conciles, & les autres monumens de l'Antiquité Grèque & Latine; car l'Indiction Constantinopolitaine commençant au premier Septembre 312, l'Impériale au 24 Septembre de la même année 312, & la Romaine au premier Janvier 313, doivent être renfermées dans la seconde Indiction Constantinopolitaine, & dans la première Impériale & Romaine. Enfin ce qui se passa le dixième Janvier 314, doit être rangé dans la seconde Indiction de Constantinople, de l'Empire & de Rome.

Pour trouver l'Indiction de chaque année, on donne une méthode, qui est d'ajouter trois à quelque année de l'Ere Chrétienne que l'on voudra, & de diviser par quinze, après quoi le nombre qui restera sera celui de l'Indiction; mais voici une Table, qui est plus facile & plus prompte.

TABLE POUR CONNOITRE L'INDICTION.

313	613	913	1213	1513
328	628	928	1228	1528
343	643	943	1243	1543
358	658	958	1258	1558
373	673	973	1273	1573
388	688	988	1288	1588
403	703	1003	1303	1603
418	718	1018	1318	1618
433	733	1033	1333	1633
448	748	1048	1348	1648
463	763	1063	1363	1663
478	778	1078	1378	1678
493	793	1093	1393	1693
508	808	1108	1408	1708
523	823	1123	1423	1723
538	838	1138	1438	1738
553	853	1153	1453	1753
568	868	1168	1468	1768
583	883	1183	1483	1783
598	898	1198	1498	1798

En cherchant l'Indiction d'une année, il faut voir si c'est quelqu'une de celles qui sont marquées dans cette Table, & alors ce sera la première de l'Indiction. Sinon il faut prendre le nombre le plus proche qui précède l'année dont on cherche l'Indiction. Par exemple, pour 1699, prenez 1693, & comptez de là jusqu'à 1699, vous trouverez sept d'Indiction: 1670 aura 8, & ainsi des autres.

S'il s'agit de l'Indiction Constantinopolitaine ou Impériale, il faut ôter 1 de chaque nombre de cette Table, mettant 2 312. | pour 3, & 7 pour 8, & ainsi des autres, à compter au premier Septembre pour l'Indiction Constantinopolitaine, & au 24 Septembre pour l'Indiction Impériale.

Le Père Petau dit qu'il n'y a rien de plus incertain en la Chronologie que l'Indiction Romaine. Les Papes ont commencé à dater leurs Actes par l'année des Indictions, après que Charlemagne les eut rendus Souverains. Auparavant ils les datent par les années des Empereurs; & enfin ils les ont datés par les années de leur Pontificat, ce qui paroit par le Synode de Rome tenu en 998, par le Pape Jean XX. * *Dict. de Furetière* de 1727.

INDIGETES, nom que les Anciens donnoient à leurs Héros, mis au nombre des Dieux, comme Hercule, Enée, Romulus, César, &c. Virgile, *Georg. l. 1. v. 498.* en fait mention en ces termes:

Et parvis Indigetes, & Romule, Vespaque mater.

De même, Ovide dans les *Métamorphoses*, l. 14. v. 607 & 608, décrit l'empressement de Vénus, pour mettre son fils Enée au nombre des Dieux:

*— Pœtisque Deum, quem turba Quirim.
Nuncupat Indigetem, temploque, arisque recipit.*

Les Curieux verront la même chose dans divers autres Auteurs, comme Macrobe, l. 1. c. 1 & 9. Juste Lipse, &c.

INDIGETES. Les Anciens donnoient aussi le nom d'Indigetes à ces Peuples d'Espagne, qui sont aujourd'hui habitans de l'Ampourdan, dans la Principauté de Catalogne, sur les frontières de France, & du Comté de Rouffillon.

* **INDOCUS** (Jude) Van Wingham de Bruxelles, habile Peintre, avoit étudié en Italie. Il ordonnoit assez bien ses tableaux, & les peignoit de bonnes couleurs. On voit à Bruxelles dans l'Eglise de S. Gery un tableau de la Cène qu'il a peint. Il mourut en Allemagne, l'an 1603. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, tome 3. *Entret. 5. p. 132 & 133.* édit. de Trévoux, 1725.

INDOSTAN. Voyez **MOGOL**. **INDOUS**, forte de Payens dans l'Inde, en deça du Gange. Ils ne croient point à la Métempsychose comme les Benjans, ils tuent toutes sortes de bêtes, & en mangent, à la réserve des bœufs & des vaches. Ils croient un seul Dieu, admettent l'immortalité de l'ame; mais ils corrompent cette créance par une infinité de superstitions. Ils prennent leur repas dans un cercle, où ils ne souffrent pas que les Benjans entrent, parce qu'ils les ont en horreur. Ils font la plupart profession de porter les armes; & le Grand-Mogol se sert d'eux pour la garde des meilleures Places de son Royaume. * Mandello, *tome 2. d'Olearius*.

INDOUSTAN. Voyez **MOGOL**. **INDRE**, rivière de France, que les Auteurs Latins nomment *Igeris*, a sa source dans le Berri, vers les frontières de la Marche, un peu au dessus de Sainte Sévère; passe à la Châtre, à Château-Roux, à Meun sur Indre, à Buzançais, à Palluau; & entrant dans la Touraine, arrose Châtillon sur Indre où elle commence à porter bateau, Loches, le Fau, Cormeri, Monbason, Azai-le-riveau, & se jette dans la Loire au dessus de Candés, entre l'embouchure du Cher & de la Vienne.

INDULFUS, LXXVII Roi d'Ecosse, commença à régner vers l'an 959 de Jésus-Christ. Il jouit de la paix les sept premières années de son règne. Mais les Danois irrités de ce qu'il avoit préféré l'alliance des Anglois à la leur, & qu'il y avoit une ligue perpétuelle conclue contre eux entre les deux Rois, envoyèrent une Flotte sous le commandement de Hago & de Helvicus, pour s'emparer de l'Ecosse. Mais ayant été plusieurs fois repoussés, ils firent voile, comme s'ils vouloient retourner dans leur pays: revenant peu de tems après, ils firent descente à Boin; dans le nord. Indulfus marcha contre eux, & leur livra la bataille. On combattit fort vaillamment de part & d'autre, jusques à ce que Graham & Dunbat avec les Habitans de la Lothiane se faisaient voir aux Danois, leur inspirèrent un terreur panique, & les obligèrent de s'enfuir vers leurs vaisseaux. Indulfus ayant quitté ses armes afin de pouvoir les poursuivre avec plus de vitesse, fut tué par une flèche tirée d'un vaisseau, ou, comme disent quelques autres, par une troupe d'ennemis, qu'il poursuivait avec peu de monde. * Buchanan.

INDULGENCES, grace que l'Eglise Romaine fait aux péni- tens, en leur remettant la peine qui est due à leurs péchez, & qu'ils devoient souffrir en ce monde, ou en Purgatoire. La créance des Catholiques a toujours été, que le Fils de Dieu a donné à son Eglise le pouvoir de délier le pécheur pénitent, non seulement des liens de ses péchez, par les mérites de la passion de Jésus-Christ, qu'on lui applique au Sacrement de Pénitence, mais des liens de la peine qu'il devoit subir, afin de satisfaire à la justice divine. C'est ainsi que saint Paul, à la prière de ceux de Corinthe, remit à cet incestueux qu'il avoit excommunié, le reste de la peine qu'il devoit souffrir pour un si grand crime; & que les Evêques des premiers siècles rendoient la paix aux Apôtats, & les réconcilioient à l'Eglise, en leur abrégant le tems de la pénitence canonique, par l'intercession des Martyrs, & en considération de leurs souffrances. Cet usage, qui a persévéré dans l'Eglise après les persécutions, se trouve autorisé non seulement par les anciens Papes, comme saint Grégoire & Léon III, mais aussi par les Conciles de Nicée, d'Ancyre, & de Laodicée; par celui de Clermont en 1095, où l'on commença à donner l'Indulgence pour les Croisades; & par ceux de Latran, de Lyon, de Vienne, & de Constance. Clément VI, dans sa Décrétale ou Constitution, déclara que Jésus-Christ nous a laissé un trésor infini de mérites, & de satisfactions surabondantes de sa passion, de celles de la sainte Vierge, & des Saints; que les Pasteurs de l'Eglise, & surtout les Papes, qui sont les souverains dispensateurs de ce trésor, le peuvent appliquer aux vivans par la puissance des clefs, & aux morts par la voye de suffrages pour les délivrer de la peine due à leurs péchez, en tirant de ce trésor, & offrant à Dieu, autant qu'il en faut pour satisfaire à cette dette.

Voilà ce que les Catholiques doivent croire; mais il faut avouer que comme on peut abuser des choses les plus saintes, il s'est quelquefois commis de grands abus à l'occasion de ces Indulgences. Saint Cyprien s'est plaint assez souvent de ce que les Martyrs donnoient sans discernement leurs Lettres à toutes sortes de pécheurs; & de ce que les Evêques leur accordoient trop tôt, ou trop facilement, ces Indulgences. Sur quoi Tertullien, Novatien, & quelques autres, au lieu de s'attacher seulement aux abus, ont attaqué les Indulgences mêmes, ne faisant pas réflexion que le mauvais usage ne donne pas droit de s'en prendre à la chose sainte, dont on abuse.

Lorsque l'on publia la Croisade en 1095 sous le Pape Urbain II, les Quêteurs qui furent établis pour recevoir les oblations des Fidèles, s'acquittèrent mal de leur charge; de sorte qu'il fallut, pour arrêter le cours d'un desordre si scandaleux, qu'Innocent III au Concile de Latran tenu l'an 1215, & Clément V en celui de Vienne l'an 1311, employassent les Canons de l'Eglise. Aussi l'un des chefs sur lesquels le Concile de Constance fit le procès au Pape Jean XXII, en 1413, fut d'avoir donné pouvoir à un de ses Légats, d'établir des Confesseurs qui pussent donner l'absolution de tous les péchés, & remettre toute la peine à ceux qui payeroient la somme à laquelle ils seroient taxez. Le plus grand abus qui se soit commis à l'occasion des Indulgences, est celui qui servit de prétexte à la Réformation de Luther en 1517. Le Pape Léon X, ayant entrepris d'achever le superbe édifice de la Basilique de Saint Pierre, que Jules II, son prédécesseur, avoit commencé, fit publier à l'exemple du Pape Jules, des Indulgences pour tous ceux qui contribueroient à la construction de cette Basilique. Les abus que l'on commit en faisant ces levées, rendirent ces Indulgences très odieuses, particulièrement en Allemagne. On dit que Léon, par ces considérations particulières, donna d'abord à la Princesse Magdeleine sa sœur, mariée à François Cibo, ce qui revendroit des Indulgences qu'on publierait dans la Saxe & dans les pays circonvoisins; & qu'ensuite on mit les Indulgences comme en Parti, affermant ce qu'on en pouvoit tirer, à ceux qui en donnoient le plus; lesquels non seulement pour se rembourser, mais aussi pour s'enrichir par un commerce si honteux, faisoient choisir des Prédicateurs d'Indulgences, & des Quêteurs, les plus propres à leur dessein. Le Pape avoit adressé ces Indulgences au Prince Albert, frère de l'Electeur Joachim de Brandebourg, & Archevêque de Mayence & de Magdebourg, pour les faire publier en Allemagne. Ce Prélat, que Léon fit deux ans après Cardinal, donna cette commission à Jean Tetzl, Dominicain, Inquisiteur de la Foi, qui s'affocia en cet emploi les Religieux de son Ordre. Alors Jean Stupitz Vicaire-Général des Augustins en Allemagne, fit plusieurs plaintes au Duc de Saxe, soit qu'il eût du chagrin de ce qu'on avoit préféré les Dominicains aux Religieux de son Ordre, qui avoient en apparence le même emploi en Saxe; soit qu'il fût touché des desordres que les Commis faisoient dans la recette des deniers des Indulgences. Il communiqua son dessein au fameux Martin Luther, l'un de ses Religieux, qui avoit le plus de réputation dans l'Université de Wittenberg pour son esprit & sa science. Celui-ci prêcha d'abord contre les Quêteurs & les Prédicateurs des Indulgences; puis passant de l'abus des particuliers aux Indulgences mêmes, il les décria ouvertement. *Voyez LUTHERANISME.* * Maimbourg, *Hist. du Luthéranisme.*

Dans le tems que les pénitences Canoniques étoient en vigueur, l'Indulgence étoit la relaxation ou la remise d'une partie de la pénitence: il dépendoit des Evêques de prolonger ou d'abréger le tems de la pénitence, suivant la disposition des pénitens. Depuis que les pénitences Canoniques ne sont plus en usage, ces Indulgences ne sont plus de la même nature; car on remettoit alors une partie de la pénitence enjointe, au lieu qu'à présent par l'Indulgence, on remet une partie de la pénitence qui devoit être enjointe. C'est sur ce principe que l'on croit que les Indulgences remettent la partie due aux péchés en l'autre vie; car il est constant que, si le pécheur eût subi en cette vie par une longue pénitence, la peine qui est due à ses péchés, il ne souffrirait point en l'autre Monde pour les expier, & l'on est persuadé que l'Indulgence de l'Eglise supplée à la pénitence que l'on devoit faire à la rigueur. Ainsi les Indulgences ne sont pas directement, comme la plupart se l'imaginent, une relaxation des peines du Purgatoire, mais seulement indirectement, & occasionnellement, parce que les hommes étant déchargés par l'autorité de l'Eglise, de l'obligation où ils étoient de faire des actions de pénitence pour expier leurs péchés, ils deviennent en même tems exemts de souffrir en l'autre Monde la peine qui étoit due à ces péchés. Voilà l'idée véritable que l'on peut avoir des Indulgences. De là il s'ensuit que l'Indulgence n'étant que la relaxation d'une peine Canonique, on ne peut donner des Indulgences, que pour autant de tems que l'homme peut faire pénitence en cette vie, & qu'ainsi les Indulgences, qui excèdent le tems de la vie des hommes, sont abusives. * Maldonat, *de Indulgentiis.*

INDULT, est une grace Apostolique faite à des Prélats pour conférer de certaine manière les Bénéfices qui sont à leur collation; ou à des Rois, des Princes & d'autres personnes Laïques d'une éminente dignité, pour avoir la nomination ou présentation des Bénéfices; ou à un Corps distingué, afin que les Membres de ce Corps, ou leurs nommez, puissent requérir les Bénéfices vacans. Par le Concordat fait entre le Pape Léon X & le Roi François I, en 1516, pour abolir la Pragmatique Sanction, le Roi a pouvoit de nommer aux Evêchez & autres Bénéfices Consistoriaux de son Royaume. En même tems par une Bulle particulière, le Pape accorda au Roi le pouvoit de nommer aux Eglises de Bretagne & de Provence. Les Evêchez de Metz, de Toul & de Verdun étant demeurés sous la domination du Roi par le Traité de Paix de Mupier, fait entre l'Empire & la France le 20 Mars 1648, les Papes Alexandre VII en 1661, & Clément IX en 1668, accordèrent un Indult au Roi pour ces trois Evêchez. Le même Pape Clément IX accorda en 1668 un pareil Indult à sa Majesté pour les Bénéfices du Comté de Roussillon, de l'Artois & des Pays-Bas. L'Indult du Parlement de Paris est une grace singulière, purement expectative, perpétuelle, accordée par le Souverain-Pontife Eugène IV, à la Couronne de France, renouvelée, confirmée & amplifiée par les Papes Paul III, & Clément IX, sur les instances & la

recommandation des Rois Très-Christiens Charles VII, François I, & Louis XIV, en faveur des Chanceliers de France, des Présidens, des Conseillers, & des autres Officiers du Parlement de Paris, en vertu de laquelle ils ont droit une fois pendant leur vie, ou plutôt pendant le cours de l'exercice de leurs Offices, de se présenter au Roi, s'ils sont capables de Bénéfices, ou de présenter des Clercs à leur place, pour être ensuite nommez par le Roi à un Collateur de France, & ce une fois pendant la vie du Roi, ou pendant le tems de la prélatu du Collateur, à l'effet que le nommé soit pourvu en vertu de la concession du Saint Siège, & de la nomination du Roi, qui se fait par Lettre du grand Secau, du premier Bénéfice séculier ou régulier de la qualité, valeur & revenu requis, venant à vaquer par mort ou autrement, & étant à la disposition du Collateur chargé de la nomination du Roi pour Indult.

Quant à l'origine de cet Indult, le Pape Martin V, vers l'an 1424, accorda un Indult en faveur de Messieurs du Parlement, qu'ils n'acceptèrent point. Eugène IV en donna un en 1434, mais il ne fut point exécuté, parce que l'on vouloit observer le Décret du Concile de Bale, qui annulloit les grâces expectatives, & qui fut suivi de la Pragmatique Sanction en 1438. Enfin à l'entrevue du Roi François I, & de l'Empereur Charles-Quint à Nice en 1538, le Pape Paul III, qui s'y trouva comme Médiateur, accorda l'Indult de Messieurs du Parlement de Paris, en renouvelant celui d'Eugène IV. Consultez l'unique Traité qui a été composé sur cet Indult: il est de M. le Président Cochet de Saint-Vallier, & a été imprimé à Paris en 1703, chez Jean & Michel Guignard.

L'Indult des Cardinaux, qu'on appelle ordinairement l'Indult du *Compact*, est l'Indult que chaque Cardinal a droit d'avoir en vertu de la Bulle dite du *Compact* du 29 Mai 1555, qui donne droit au Collateur Cardinal de conférer les Bénéfices étant à sa collation, sans pouvoit être prévenu par le Pape, & sans que le Pape puisse en admettant les résignations, déroger à la règle des vingt jours, ou des infirmes résignans au préjudice du Cardinal Collateur. Les Cardinaux, & d'autres Prélats distingués par leur rang & leur naissance, peuvent obtenir d'autres indults à l'effet de pouvoit conférer les Bénéfices étant à leur collation de commende en commende, & en quelques cas de titre en commende, &c. à certaines conditions, & même les Prélats non Cardinaux peuvent avoir des Indults pour être exemts de la prévention: ce qui est le premier chef de l'Indult ordinaire des Cardinaux. * Blondeau, *Biblioth. Canon.*

I N E. I N F.

INES de CASTRO. *Voyez CASTRO* (Agnès de). * INFANT, & INFANTE, sont des titres d'honneur que l'on donne aux Enfans de quelques Princes, comme en Espagne & en Portugal. On dit ordinairement que le titre d'Infant a passé en Espagne par le mariage d'Éléonore d'Angleterre avec Ferdinand II, Roi de Castille & de Léon, & que ce Prince le donna pour la première fois au Prince Sanche son fils; mais Pélage, Evêque d'Oviédo l'an 1100, nous apprend que dès le règne d'Evermont II, les titres d'Infant & d'Infante étoient déjà en usage en Espagne. * *DiH. de Furetière, de l'Édition de M. Brutel de la Rivière.*

Les fils aînez des Rois d'Espagne & de Portugal ne s'appellent pas *Infans*, mais on donne au fils aîné du Roi d'Espagne le titre de Prince des Asturies, & à celui du Roi de Portugal le titre de Prince de Bréfil.

INFANTADO, Duché de la Castille, qui est composé des villes d'Alcazer, de Salmeron & de Valdeclivas. Il a son nom de ce que plusieurs Infans d'Espagne l'ont possédé. D'abord on ne l'appelloit que l'Etat d'Infantado, que Henri IV, Roi de Castille, donna en 1469 à Don Diego Hurtado de Mendoza, Marquis de Santillana & Comte de Real, en récompense de ce qu'il avoit si bien gardé l'Infante Jeanne. En 1475, cet Etat fut érigé en Duché. Donna Anne de Mendoza en fut héritière, & le porta en dot à Dom Rodrigue de Mendoza lorsqu'elle épousa Donna Louise, la fille unique qu'ils eurent ensemble, apporata ce Duché en mariage à Dom Diego Gomez de Sandoval. Dom Rodrigue de Mendoza de la Vega leur fils étant mort sans héritiers, le Duché d'Infantado parvint à Donna Catherine de Mendoza Sandoval-Roxas, qui l'apporta en mariage à Dom Rodrigue de Silva, Duc de Pastrana & d'Estreméra. * *Sainte-Matthe, Etat d'Espagne, tome 3. p. 198. Imhof, von Grand. in Span. DiH. Allem. de Bâle. Voyez aussi l'Article d'ESPAGNE* où il est parlé du Duché d'Infantado.

INFANTE (Rio do) petite rivière d'Afrique, dans le pays des Cafres, & en particulier dans celui des Songas, coule de l'ouest à l'est vers la côte orientale de la Cafre, & se décharge dans la Mer des Indes ou d'Ethiopie.

INFANTE, *Capo Infante*. C'est un Cap de la côte des Cafres, en Afrique, qui est environ à dix lieues de celui des Aiguilles, & à quarante-cinq de celui de Bonne-Espérance, du côté du levant. Il y a près du Cap d'Infante une bonne baie, qui porte son nom. * *Maty, DiH. Géogr.*

INFERNAUX, est le nom qu'on donna dans le XVI^e siècle aux partisans de Nicolas Gallus, & de Jacques Smidelin, qui soutenoient que Jésus-Christ descendit dans le lieu où les damnés souffrent, & y fut tourmenté avec ces malheureux. * *Gautier, Chron. Sac. XVI. c. 195.*

I N G É V O N S, *Ingevones*, anciens Peuples de l'Europe. On les comptoit quelquefois entre les Peuples de la Germanie, dont ils étoient séparés par le Golfe Vénédiq. qu'on appelle maintenant la *Mer Baltique*. Ils occupoient la Scandie avec les Isles & la Finningie. On leur donnoit la Cherfonése Cimbrique, qui est la Jutlande d'aujourd'hui. Ainsi leur pays auroit renfermé tout ce qui est compris maintenant sous les trois Royaumes du Nord. * *Maty, Dict. Géogr.*

I N G E B U R G E. Voyez **I N G E L B U R G E**.
* **I N G E L** ou **E G I L**, est le nom de trois Rois de Suède. Le premier régna depuis l'an 378 jusqu'en 382. Le second qui succéda à son père Haquin Ringo en 399, fut tué à la chasse, par un sanglier. Le troisième fut le fils d'Amundus, & régna depuis 883 jusqu'en 893. Dans sa jeunesse on lui fit manger des cœurs de loup, ce qui lui donna un grand penchant à la cruauté. Dans ce tems-là, il y avoit en Suède plusieurs petits Rois. Ce Prince en deux diverses fois en fit inviter douze à sa table, lesquels il fit brûler dans son Palais. Cette cruelle action ayant excité un soulèvement général, Ingel se brûla enfin lui-même. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Puffendorf, Hist. de Suède. Cranzsius, in Suecia.*

I N G E L B U R G E, **I N G E B U R G E** ou **I S E M B U R G E**, Reine de France, fille de **W A L D E M A R**, I de ce nom, Roi de Danemarck, & de Sophie, fut mariée à **Philippe II**, Roi de France, dit *Auguste*, dans la ville d'Amiens, la veille de l'Assomption de la Vierge, l'an 1193, & fut couronnée le lendemain. Vint-huit jours après, le Roi la répudia à Compiègne, sous prétexte de parenté, & en 1196 épousa *Agnes* de Méranie. Canut IV, Roi de Danemarck, porta ses plaintes au Pape Célestin III, & dans le Concile tenu à Dijon en 1199, Pierre de Cappadoce, qui étoit Légat, excommunia le Roi, & mit le Royaume en Interdit. Cette aigreur chagrina Philippe, qui avoit un grand fonds de piété, & un grand respect pour l'Eglise. Il se plaignit au Cardinal Guillaume de Champagne, Archevêque de Reims, & aux autres Prélats, qui avoient consenti à la répudiation; & cependant il enferma Ingelburge dans le château d'Etampes l'an 1200; mais voyant depuis que le Concile de Soissons assemblé en 1201, ne le vouloit absoudre qu'à condition qu'il reprendroit sa femme, il l'emmena avec lui, sans parler ni aux Evêques, ni aux Légats. Quelque tems après il renvoya Ingelburge au château d'Etampes, & la reprit encore en 1213. Elle mourut à Corbeil en 1236, âgée de 60 ans, & y fut enterrée dans le Prieuré de Saint-Jean, où l'on voit son Epitaphe. Quelques Auteurs ont écrit qu'elle avoit quelques défauts cachez que le Roi ne put souffrir. Elle n'eut point d'enfans. * Guillaume le Breton & Rigord, *Vie de Philippe Auguste. Les Lettres du Pape Innocent III. Les Conciles de France. Mézerai. Le P. Anselme, &c.*

* **I N G E L F I N G** ou **I N G E L F I N G E N**, petite ville ou bourg d'Allemagne dans le Cercle de Franconie, au nord & sur la rive droite du Kocher. Elle est dans le Comté de Hohenlohe, au nord-est de Heilbron, dont ce lieu est éloigné d'environ sept lieues.

I N G E L H E I M, sur le Seltz un peu au dessus de son embouchure dans le Rhin, bourg ou petite ville d'Allemagne, dans le Bas Palatinat, entre Mayence & Bingen, est nommé par les Auteurs Latins *Ingelheimum* & *Ingelheimum*. L'Empereur Charlemagne y naquit en 742, & Louis le *Débonnaire* y mourut en 840.

C O N C I L E S D' I N G E L H E I M.

L'an 788, Tassillon Duc de Bavière, dans une Assemblée de Prélats, fut accusé par ses propres Sujets, & étant convaincu de trahison, fut condamné par les Pairs à perdre la vie; mais Charlemagne changea cette peine: de sorte que ce Duc, & Theudon son fils, furent seulement tonsurés, & relégués au Monastère de Loresheim, puis en celui de Jumièges. En 826, Louis le *Débonnaire* y reçut une Légation du Pape Eugène II. Dans le X siècle une dispute s'éleva pour l'Archevêché de Reims, entre Hugues de Vermandois & Artold. Agapet II envoya Marin son Légat à Othon, Roi d'Allemagne, pour lui ordonner d'assembler un Concile général des Gaules, & de la Germanie, tant pour terminer ce différend, que pour vider les querelles d'entre le Roi Louis IV, dit *d'Outremer*, & Hugues le *Grand*. Ce Concile fut convoqué en 948 à Ingelheim, & les deux Rois y assistèrent placez sur un même banc. Louis exposa les maux que Hugues lui avoit faits, & offrit de se justifier en la manière que le Concile ordonneroit, même par preuve de son corps en champ de bataille. Sur ces plaintes, l'Assemblée écrivit à Hugues de se remettre à son devoir, sous peine d'anathème. Artold obtint sa confirmation dans l'Archevêché de Reims, & son Compétiteur fut excommunié jusqu'à ce qu'il fût venu à pénitence. On y célébra un autre Concile en 972 pour la Discipline Ecclésiastique, & l'on y défendit à saint Ulric, Evêque d'Ausbourg, de quitter son Evêché pour se faire Moine, comme il le souhaitoit.

* **I N G E L H E I M**, famille de Barons aux environs du Rhin, tire son nom du bourg d'Ingelheim; & Henri qui vivoit en 948, est allégué comme la souche de cette famille.

I N G E L M U N S T E R. Voyez **E N G E L M U N S T E R**.
I N G E L R A M, **A N G E L R A N** ou **E N G E L R A M**, Evêque de Metz, sur la fin du VIII siècle, premier Aumônier ou Archichapelain de Charlemagne, succéda l'an 768 à saint Chrodegang ou Godegranc. Charlemagne l'envoya à Rome vers

l'an 784, où le Pape Adrien le chargea, dit-on, d'un Recueil des Canons, qui n'est pas le même que nous avons présentement; puisque c'est une Pièce supposée. Ingelran porta le titre d'Archevêque, & fut employé dans les plus grandes affaires. C'est sous son Pontificat que la Reine Hildegarde mourut à Metz l'an 783. Il mourut lui-même le 25 Décembre 791. * *Hincmar, Epist. 3. c. 5. Alcuin, Epist. 24. Paul Diacre, de Epist. Meten. Sainte-Marthe, Gall. Christ. De Marca, de Concord. &c.*

I N G E L T R U D E, fille de *Theodébert*, Comte de Matric, fut mariée en 822, à *Pepin*, I de ce nom, Roi d'Aquitaine. Elle mourut l'an 838, & fut enterrée dans l'Eglise de sainte Radegonde de Poitiers. Ses enfans furent, 1. *P. P. P. P. II*; 2. *Charles*, Archevêque de Mayence; & 3. *Berthe*, mariée à *Gérard* de Rouffillon. * *Eginard, Les Annales de saint Bertin, Sainte-Marthe, &c.*

I N G E N. Voyez **I N G H E N**.

I N G E N I E U R S, nom que l'on donne à ceux qui s'appliquent particulièrement à l'Architecture militaire, à cause des inventions ingénieuses qu'ils mettent souvent en usage, tant pour la fortification, que pour l'attaque ou la défense des Places. Les premiers Ingénieurs qui ont écrit de la Fortification considérée comme un Art particulier, ont été Ramelli & Cataneo, Italiens. Après eux-là ont paru Jean Erard, Ingénieur de Henri IV & de Louis XIII; Simon Stevin, Ingénieur de Maurice Prince d'Orange; Marolois; le Chevalier de Ville; Lorini; le Comte de Pagan; Alain Manesson Mallet, qui nous a donné le Livre intitulé les *Travaux de Mars*, ou *l'Art de la guerre*, en trois volumes remplis d'érudition, avec des figures; & plusieurs autres Modernes, qui ont beaucoup contribué à augmenter cet Art, & à le mettre dans la perfection où il est aujourd'hui. Mais de tous ceux qui ont pratiqué les Fortifications, il n'y en a point qui les ait portées plus loin que M. le Maréchal de Vauban. Ses manières particulières pour l'attaque & pour la défense des Places, lui ont acquis une gloire immortelle. * *Félibien, Principes des Arts.*

I N G E N I E U R S. Les Ingénieurs en France forment un Corps considérable. Le nombre en est ordinairement d'environ trois cens. Ils sont sous le Ministère de l'Intendant des Fortifications. Le Chevalier de Clerville & le Maréchal de Vauban ont été successivement pourvus de la charge de Commissaire-Général. Depuis la mort du dernier, il n'y en a plus. Les Ingénieurs sont distribués en quatre Classes. La première est celle des *Directeurs*; il y en a un dans chaque Province; il a six mille livres d'appointemens par an, & six-cens livres pour un Dessinateur. La seconde est celle des *Ingénieurs en Chef*; il y en a un dans chaque Place, & leurs appointemens ne passent guères trois mille six-cens livres. La troisième Classe est composée des *Ingénieurs en second*. La quatrième est celle des *Subalternes*. Les Ingénieurs de ces deux dernières Classes ont des appointemens proportionnez à leur mérite & à leur ancienneté. Les moindres ont six-cens livres. La plupart des Ingénieurs-Directeurs ont des pensions attachées au Corps, dont la plus forte est de six mille livres. Lorsque l'on commande des Ingénieurs pour les sièges, il y a un Chef qui est ordinairement Lieutenant-Général, Maréchal de Camp ou Brigadier des Armées du Roi. Lorsque c'est un Lieutenant-Général, il a mille livres d'appointemens extraordinaires par mois, & cent livres pour un Dessinateur, avec deux Aides-de-Camp payez comme ceux des autres Lieutenans-Généraux, & il a les mêmes rations. On lui donne aussi un Ingénieur, qui est ordinairement Brigadier d'Infanterie, pour faire le détail du siège sous lui. Ce dernier à cinq-cens livres par mois, & vingt rations. Les Brigades d'Ingénieurs sont composées de six personnes. Le Brigadier a quatre-cens livres par mois, le Sous-Brigadier & le Chef de Brigade deux-cens livres, les trois autres ont chacun cent cinquante livres. On donne tous les ans quelques places de Capitaines ou de Lieutenans réformez, & des Croix de S. Louis, à ceux qui se distinguent. Pendant la guerre, & particulièrement depuis 1702, on a fait tous les ans des recrues d'Ingénieurs, pour remplacer ceux qui étoient morts pendant l'année. Il y a eu des années où cette recrue étoit de plus de trente. Le fonds des appointemens pour les Ingénieurs est, pour ainsi dire, fixe, & monte à cinq cens mille livres ou environ. * *Piganiol de la Force, Nouvelle Description de la France, &c. tome 1. p. 432 & 433.*

I N G E N U S, (Décimus Lælius) Gouverneur dans la Pannonie, fut déclaré Empereur par les Soldats, sous l'Empire de Valérien & de Gallien; mais peu après il fut défait & tué à Murse, ville de Pannonie, l'an 258. D'autres disent qu'il se tua lui-même, craignant de tomber entre les mains de son ennemi. * *Trebellius Pollio, Hist. des trente Tyrans. Aurelius Victor, in Epit. Hist.*

* **I N G E N U S**, Soldat Chrétien qui souffrit le Martyre à Alexandrie en l'an 201. * *Dionysius Alexandr. in Ep. que existat apud Eusebium, Hist. Ecclési. l. 6. c. 41.*

I N G E R M A N L A N D ou **I N G E R M A N I E**. Voyez **I N G R I E**.

* **I N G H E N** (Guillaume d') né à Utrecht vers l'an 1651, eut dès sa plus tendre jeunesse beaucoup d'inclination pour la Peinture, qu'il apprit sous Antoine Grebber. Après cela, il lui prit envie d'aller à Rome pour s'y perfectionner, & il y fit connoissance avec Charles Marat qui le prit en affection, & sous lequel il peignit une année entière. Depuis ce tems-là, il fit lui-même plusieurs grands ouvrages, tant dans les Eglises qu'ailleurs. De Rome il alla à Venise, où il profita des leçons de la Fêbre, qui a donné en tailles-douces les principaux tableaux de Paul Véronèse & d'autres grands Maîtres. Il quitta ensuite Venise pour aller à Naples, d'où il revint enfin à Am.

Amsterdam où il est mort après avoir fait plusieurs beaux ouvrages. * *Gr. Diß. Univ. Holl.* Houbraken, *Schönburg der Neerlandische Schilders*, partie 3.

INGHÉN (Marille d'). Voyez **MARSILE D'INGHEN**.
INGLARES, (Aloyie) naquit à Nisse en 1622, & entra dans la Société des Jésuites en 1637. Il y enseigna les Mathématiques & l'Éloquence. Il fut ensuite Précepteur du Prince Charles-Emanuel de Savoie. Enfin il prêcha dans les principales villes de l'Italie, & mourut à Messine en 1653. Voici la liste de ses Ecrits, *Aviande Robertum; Inscriptioes, Epitaphia, & Elogia; Schola veritatis Principibus aperta, Christus Jesus; Conciones Quadragesimales & alia.* * *Sotwel, Biblioth. S. J. Diß. Allernand.*

INGO, nom de trois Rois de Suède. Ingo I, fils d'Olaus I, régna depuis l'an 900 jusqu'en 907, & mourut en faisant la guerre aux Moscovites. Ingo II surnommé le Pieux, régna depuis l'an 1059 jusqu'en 1064. Comme il étoit occupé à exterminer les restes du Paganisme, il fut assassiné par le peuple. Ingo III, surnommé le Bon, fils de Philippe, régna depuis 1110 jusqu'en 1129, & depuis sa mort sa femme fut honorée comme une Sainte. Ce Prince est appelé Ingo IV par quelques Auteurs, qui donnent le nom d'Ingo III à un Roi Payen de ce nom, lequel vécut vers le milieu du troisième siècle. * *Gr. Diß. Univ. Holl.* Puffendorf, *Histoire de Suède.*

INGO, ville du pays de Jettengen dans l'Isle de Niphon. Elle est capitale d'un Royaume ou d'une Province qui porte son nom. * *Maty, Diß. Géogr.*

INGOBERGE, que d'autres nomment *Negebride*, Reine de France, étoit femme de *Charibert*. Ce Prince l'avoit épousée pendant la vie de son père *Clotaire I*; mais étant devenu amoureux de *Méroylède*, servante de la Reine, il la répudia, après en avoir déjà eu *Berthe*, ou *Eshberge*, femme de *Eihelbert*, Roi de Kent en Angleterre. Ingoberge fit de grands biens aux Eglises de saint Gatien & de saint Martin de Tours, & à celle du Mans. Elle mourut l'an 589, âgée de 70 ans. * *Grégoire de Tours, l. 4. c. 26. & l. 9. c. 26.*

INGOLSTAD, sur le Danube, en Latin *Ingolstadium*, ville d'Allemagne en Bavière avec Université, fondée en 1410, & augmentée en 1459 par Louis Duc de Bavière, qui obtint pour elle plusieurs privilèges du Pape Pie II. Elle est entre Neubourg & Ratisbonne. Gustave-Adolphe, Roi de Suède, ne put prendre cette ville, qu'il assiéga durant les guerres d'Allemagne l'an 1632, & faillit à y être tué d'un coup de canon. Les Protestans l'ont souvent attaquée inutilement dans le XVI^e siècle, & particulièrement en 1546. Elle est bien fortifiée, avec un beau pont sur le Danube. Les maisons presque toutes de bois, y sont séparées, pour éviter les accidents du feu. Cette ville a donné son nom à une branche de la Maison de Bavière, dite *Bavière-Ingolstad*. Voyez l'Article de **BAVIÈRE**. * *Clavier, Germana. Zeller, Inner. Germ. Middendorp, de Academiis. Bertius, de Reb. Germ.*

INGOLSTETTER, (Jean) Médecin Allemand, né à Nuremberg en 1563, enseigna les Belles-Lettres avec réputation à Amberg sur le Vils, dans le Palatinat, où il mourut le 15 Février 1619, âgé de 59 ans. Il avoit composé divers Ouvrages, & un entre autres au sujet d'une dent d'or, qu'on prétendoit qu'un jeune enfant de Silésie, nommé *Christophle Muller*, avoit naturellement; *Ingoze in Rhetoricam Aristotelis; Dissertatio de natura occulorum & prodigiosorum, &c.* * *Melchior Adam, in Vit. Med. Germ.*

INGONDE, fille de *Sygebert*, I de ce nom, Roi de Metz ou d'Austrasie, & de *Brunehaut*, épousa l'an 580 *Herménigilde*, Prince d'Espagne, fils de *Leuvigilde*, Roi des Visigoths d'Espagne. Elle convertit à la Religion Catholique ce Prince, qui étoit Arien; ce qui irrita tellement sa belle-mère, qu'elle la traita avec la dernière indignité. Herménigilde qui avoit appelé les Grecs à son secours, fut pris & souffrit le martyre à Tolède, le 13 Avril, veille de Pâques de l'an 586. Ingonde fut emmenée par ces mêmes Grecs; mais avant que d'arriver à Constantinople, elle mourut de déplaîsir en Afrique vers l'an 585. Elle eut un fils nommé *Athanagilde*. * *Grégoire de Tours, l. 5. c. 6. & suiv. Isidore, in Coron. &c.*

INGONDE. Voyez l'Article de **CLOTAIRE I**.

INGRANDE, en Latin *Igorandis*, petite ville de France en Anjou vers les confins de la Bretagne, ou selon d'autres en Bretagne vers les confins de l'Anjou, à titre de Baronie qui relève du Roi à cause du château d'Angers, & est située sur la frontière de l'Anjou & de la Bretagne, sur la rivière de Loire.

* **INGRANDE**, bourg de France dans le Poitou vers les confins du Berry, ou selon d'autres dans le Berry vers les confins du Poitou, est sur la rivière d'Anglin, à peu près à l'est de Poitiers, dont il est éloigné d'environ onze lieues.

INGRASSIA, (Jean-Philippe) Auteur Sicilien, qui publia à Palerme en 1603, un Commentaire sur le Livre de Galien des Os. On a aussi de lui un Traité des Tumeurs contre nature. * *König, Biblioth. Vet. & Nov.*

INGRIE, INGERMANIE ou INGERMANLAND. *Ingrin*, Province du Royaume de Suède, à la Moscovie au levant, & à la Livonie au couchant, entre le Lac de Ladoga & le Golfe de Finlande. La rivière de Nerva y sert comme d'un canal entre le Lac & ce Golfe. L'Ingrie a été autrefois aux Moscovites, qui la cédèrent aux Suédois par un Traité fait en 1617. Au commencement du XVIII^e siècle, le Czar Pierre I reprit cette Province sur la Suède, & depuis ce temps-là elle est demeurée sous la domination des Moscovites. Ce Prince après cette conquête y fit bâtir une nouvelle ville, à laquelle il donna le nom de *Petersburg*, & où il fit sa résidence. Ce pais est considérable par la chasse des élans. Ses principaux bourgs sont, Notteburg,

Jahnogorod, Caporia, Jamagorod, Gam, &c. * *Ortelius. Sanfon. Baudrand.*

* **INGOR** ou **IHOR**, Prince Rusien, fut fils de *Rurik* qui eut toute la Moscovie sous sa domination. Il fournit à la puissance la Principauté de Kiow, & fit mourir par une fourberie ceux qui en étoient les possesseurs. Mais en 950, il fut tué par les Drzewianiens sur lesquels il vouloit mettre une taxe. *Olha* ou *Olga*, sa veuve, qui demeura maîtresse du gouvernement, vengea cruellement sa mort. Car lorsque ce peuple lui proposa de se marier avec leur Prince *Miskina*, elle fit enterrer tout vifs une partie des Députés, & fit massacrer l'autre qui étoit composée de cinquante personnes de distinction. En même tems elle fit avoir à ce peuple qu'ils eussent à se préparer à la recevoir pour contracter ce mariage, & qu'elle alloit partir avec la grande Députation. Ces bonnes gens qui ne se doutoient de rien, allèrent au devant d'elle avec trente mille hommes, mais elle tomba sur eux avec une Armée beaucoup plus nombreuse, de sorte qu'ils demeurèrent tous sur la place. Après cela, *Olga* marcha vers la capitale du pais, & l'assiégea pendant toute une année, jusques à la conclusion de la paix. Dans la suite, elle embrassa à Constantinople la Religion Grecque en 954, & prit le nom d'*Hélène*; mais elle ne put porter son fils à imiter son exemple. Elle fut enterrée à *Parelian*, & les Moscovites l'honorent comme une Sainte. * *Gr. Diß. Univ. Holl.* *Diagois, Hist. Pol. l. 1. Prinz a Buchan, de Moscovita ortu.*

INGULFE, Anglois, natif de Londres, selon quelques Auteurs, étoit fils d'un Courtisan d'Edouard, dernier des Rois de la famille des Anglois. Il fut Moine de l'Abbaye de Fontenelle ou saint Vandrille en Normandie, & depuis Abbé de Croiland en Angleterre, de l'Ordre de saint Benoit. Ingulfe fit le voyage de Jérusalem, & à son retour écrivit l'Histoire des Monastères d'Angleterre, depuis l'an 626, jusqu'en 1091, quatre ans après la mort de *Gillaume le Bâtard*, dont il avoit été Secrétaire. Quelques-uns ont cru que *Pierre de Blois* continua cet Ouvrage, que nous avons dans le Recueil des Historiens Anglois de *Henri Savil*. On dit qu'Ingulfe a vécu jusqu'environ l'an 1109. * *Bellarmin, de Script. Ecclési. Vossius, de Hist. Lat. l. 2. c. 42. Pitfeus. Balée, &c.*

I N H. I N I.

INHAMBANE, Royaume d'Afrique, dans la Basse Ethiopie, entre la Caférie & le Monomotapa, est partagé en deux par le Tropique du Capricorne, le long de la côte orientale. Il est séparé du Royaume de *Sabia* ou *Sedanda* par une petite rivière de même nom. * *M. Delisle, Carte de l'Afrique méridionale.*

INHAMIOR, Royaume d'Afrique, dans la Basse Ethiopie, sur les frontières du pais des Cafres, est situé le long du fleuve *Guama*, & on dit qu'il dépend du Monomotapa.

* **INHANGA**, petite rivière d'Afrique dans le Royaume d'Inhambane, coule du nord-ouest au sud-est, & se rend dans la Mer des Indes. * *M. Delisle, Carte de l'Afrique méridionale.*

* **INHAQUA**, Isle d'Afrique près de la côte orientale de la Caférie, vis à vis de l'embouchure de la rivière de *Laurent Marquez*. * Le même.

INIS-CORTHY. Voyez **ENIS-COST**.

INISKILLING. Voyez **ENNISKILLING**.
 * **INISTEOGH**, bon bourg d'Irlande dans le Comté de *Kilkenny*, sur la *Nure*, au dessous de *Themaltown*. * *Beeverell, Delices d'Irlande, p. 1446.*

I N N.

INN. Cherchez **INS**.

INNEKEN. Voyez **INNICHEN**.

* **INNER-AW**, le principal lieu de la Province d'Argyle propre, dans l'Ecosse méridionale, à la tête du *Lac Aw*. * *Beeverell, Delices d'Ecosse, p. 1272.*

INNEREYRA ou **INERRERA**, bourg de l'Ecosse méridionale, qui avoit séance & voix dans le Parlement d'Ecosse, avant la réunion des deux Royaumes, est situé dans le Comté d'Argyle, sur le Golfe de *Finn*, à cinq lieues de la ville de *Kilmore*, vers le couchant. * *Maty, Diß. Géogr.*

* **INNER-KYTHYN**, bon bourg de l'Ecosse méridionale, dans la Province de *Fife*, sur la côte septentrionale du Golfe de *Forth*, au sud-est de *Dumfermeling*, dont il n'est éloigné que de trois ou quatre milles. Il a un fort bon havre. * *Beeverell, Delices d'Ecosse, p. 1188.*

INNERLOCHTI, (car c'est ainsi qu'écrivent les Ecossois, & non pas *Iner-Lote*, comme on le lit dans le Dictionnaire de *M. Corneille*) ville dans la Province de *Loquaber* ou *Loch-Aber*. Elle étoit autrefois considérable & marchande, à cause de sa situation; mais ayant été ruinée dans les guerres contre les Danois, elle n'a pu recouvrer son ancienne splendeur. Le pais d'alentour est si agréable, que les Rois d'Ecosse l'avoient choisi pour leur séjour ordinaire, dans un château nommé *Evania*. Ce pais est présentement remarquable par un Fort où il y a garnison, pour tenir en bride les *Montagnards*, qu'on n'a jamais pu entièrement soumettre, ou pour mieux dire, qui mettent encore à présent sous contribution le Royaume de la Grande-Bretagne. * *Diß. Anglois. L'Auteur de l'Etat de la Grande-Bretagne sous George II, tome 2. p. 263.* dit que cette ville se nomme *Inverlochty*; que *Guillaume III* l'a fait fortifier; & qu'il y a une bonne garnison.

* **INNERLYSA**, bourg de l'Ecosse méridionale, dans cette

cette partie du Comté d'Argyle, qui porte le nom de Knapdale ou Cnapdale. Il est sur la Mer d'Irlande, à l'ouest-sud-ouest de Kilmore, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

* **INNER-NAVERN**, bourg de l'Ecosse septentrionale, dans la Province de Strathavern, sur la rivière de Navern, vers la côte septentrionale, dont il n'est éloigné que d'une lieue tout au plus.

INNERNESS, Province d'Ecosse au Nord de Badenoch & à l'ouest de Murray, regarde les deux mers & prend le nom de sa Capitale. Il y a dans cette Province un des plus grands Lacs d'Ecosse, ayant 24 milles de long, qui font trente milles d'Angleterre. On ne fait pas encore quelle est la profondeur de ce Lac. Il en fort une rivière qui s'appelle *Nefs*, & qui se jette dans la mer à quelques milles au delà; & il est à remarquer que ni le Lac ni la rivière ne gèlent point, quelque froid qu'il fasse. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome 2, p. 276.*

INNERNESSE ou **INNERNESSE**, petite ville d'Ecosse, située dans le Comté de Murray, à l'embouchure de la rivière de Nefs dans le Golfe de Murray. Cette ville est forte, & défendue par une bonne citadelle, que Cromwel y fit construire. * *Maty, Dict. Géogr.* Les Rois d'Ecosse y ont fait autrefois leur séjour dans un château bâti sur une agréable colline. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome 2, p. 277.*

INNER-OURIE, bourg de l'Ecosse septentrionale, qui avoit avant la réunion, séance & voix dans le Parlement. Il est situé dans le Comté de Buchan, à l'embouchure de l'Ourie dans le Don, & à cinq lieues de la vieille Aberdène. * *Maty, Dict. Géogr.*

* **INNER-UGIE**, forteresse de l'Ecosse septentrionale, près la côte orientale de la Province de Buchan, sur la rivière d'Ugie, un peu au dessus de son embouchure. Elle est située fort avantageusement, & l'on y trouve toutes les commodités de la campagne, de la rivière & de la mer. * *Beeverell, Délétes de l'Ecosse, p. 1236.*

* **INNERWICK**, place forte de l'Ecosse méridionale, dans la Province de Lothiane, à trois milles au midi de Dumber. Elle est inaccessible à l'orient, à cause des rochers qui en descendent l'approche, & très bien fortifiée à l'occident où elle est accessible. Au midi l'on y a les hautes montagnes de Lamy qui servent de barrières, & au nord-elle a la vue sur une belle plaine fort agréable & fort fertile. Le château est accompagné de jardins, de vergers & d'un parc. La paroisse d'Innerwick est dans un terroir extrêmement fertile & fort agréable. On y a la merveilleuse fontaine d'Elmscluk, dont l'eau est insipide, sans odeur, & si légère que sur une certaine quantité elle pèse quatre onces moins que toutes les autres eaux de la Province. Elle est aussi la plus pure de toutes, passe fort vite, & nettoye fort doucement les viscères & les hypocondres. Tout ce país-là est fertile en orge, en avoine, & en toute sorte de grains, abondant en bétail, en gibier & en volaille. * *Beeverell, Délétes de l'Ecosse, p. 1152.*

INNICHEN ou **INNEKEN**, bourg du Tirol en Allemagne, dans l'Evêché de Brixen à la source de la Drave. Quelques Géographes prennent Innichen pour l'ancienne *Aguntum*, petite ville de la Rhodie, laquelle d'autres mettent à Doblach, bourg qui est à trois lieues d'Innichen vers le couchant. * *Maty, Dict. Géogr.*

P A P E S.

INNOCENT, I de ce nom, Pape, natif d'Albe, succéda à *Anastase I*, le dimanche 18 Mai 402. Il s'opposa aux persécuteurs de saint Jean Chrysostome, & employa contre eux les censures Ecclésiastiques. Il écrivit aussi à Jean de Jérusalem, qui prenoit le parti de Pélage contre saint Jérôme & donnoit occasion à cet Hérétique de publier ses erreurs en Orient. Depuis, excité par les Eptres que lui écrivit saint Augustin en son nom, & en celui du Concile de Milève, il condamna le même Pélage & Celestius, avec une rigueur ou vigueur Apollonique; car on trouve ces deux leçons différentes dans les anciens Manuscrits: ce qui doit convaincre d'erreur ceux qui ont osé soutenir que ce Pontife avoit dissimulé, & avoit même pris le parti de ces Hérétiques. Il n'est pas malaisé de convaincre de faux l'Historien Zosime, qui a osé écrire que le Pape Innocent, pour délivrer la ville de Rome du siège d'Alarie en 409, avoit permis aux Payens d'y faire leurs sacrifices. Son témoignage est une imposture manifeste; car tous les Ecrivains de ce tems assurent que ce Pontife n'étoit pas à Rome, lorsque cette ville fut prise par les Goths; & Orose ajoute que la Providence l'en avoit tiré, comme elle avoit tiré Lot de Sodome, ain qu'il ne fut pas témoin des misères & de la punition de cette Cité. Innocent condamna divers autres Hérétiques, fit de très beaux Règlemens, & mourut en 417, avec l'estime générale de tous les gens de bien, après avoir gouverné l'Eglise environ quinze ans, selon les Martyrologes de Bède & d'Adon; & un peu plus longtems, au rapport des autres. Nous avons de lui plusieurs Eptres, qui sont des preuves de sa doctrine, & de ses soins pour toute l'Eglise. Les Curieux les consulteront, & sur-tout celle qu'il adressa à Victoricus Evêque de Rouen, & à Exupère de Toulouse, pour le règlement de la Discipline Ecclésiastique. Innocent eut Zosime pour successeur. * *S. Augustin, Eptre. 40. 93. 94. S. Jérôme, Eptre. 8. Gennade, de Vir. Illust. t. 33. Orose, l. 7. Zosime, l. 5. Baronius, in Annal. A. C. 402. & seq.*

INNOCENT II, Romain, auparavant Cardinal Diacre

du titre de saint Ange, avoit porté le nom de *Grégoire*, & étoit fils de *Jean de Paperefcis*. Il fut Chanoine Régulier de S. Jean de Latran, puis Abbé de S. Nicolas & de S. Primitif, & fut fait Cardinal par le Pape Urbain II, en 1088. Il suivit le Pape Gélafe en France, fut envoyé par Calixte II, Légat en Allemagne, & exerça d'autres Emplois importants jusqu'à ce qu'il fut élevé sur le Siège Pontifical après Honorius II, le 14 Février 1130. Dans le même tems Pierre, fils de Léon, fut élu Antipape, prit le nom d'*Anacle* II, & eut pour partisans les Romains, les Milanois, Roger Duc de Sicile, & divers autres: ce qui obligea Innocent de venir en France, l'asyle ordinaire des Pontifes persécutés. Il célébra des Conciles à Clermont, à Reims & au Puy-en-Velay, & fut déclaré légitime Pape en un autre Concile que les Prélats de France tinrent à Etampes. S. Bernard s'y trouva, & y défendit fortement les intérêts d'Innocent, que tous les autres soutinrent avec lui. Ce Pape vint à Liège le troisième dimanche de Carême, 22 Mars 1131. Le dimanche suivant il y couronna l'Empereur, & le dimanche 25 Octobre de la même année 1131, il couronna le Roi Louis le Jeune à Reims. Depuis étant repassé en Italie, il y tint des Conciles à Plaisance & à Pise; & étant entré à Rome avec l'Empereur Lothaire, il y sacra ce Prince l'an 1133. C'est le même qu'il avoit couronné autrefois à Liège, dans l'Eglise de saint Lambert. Saint Bernard s'employoit cependant à calmer la fureur des Schismatiques, lesquels, après avoir perdu leur Antipape Anacle, qui mourut le septième ou selon d'autres, le 25 Janvier 1138, lui substituèrent un Cardinal appelé Grégoire, qui prit le nom de *Victor IV*; mais ce dernier fit une abdication volontaire du Pontificat prétendu; & ainsi la paix fut rendue à l'Eglise par les soins du même saint Bernard. Innocent de retour à Rome, y célébra le second Concile Général de Latran le huitième Avril 1139, & condamna Abailard & son Disciple Arnaud de Breke. Le dixième Juillet de la même année, le Pape Innocent II fut fait prisonnier par Roger, Roi de Sicile, auquel il faisoit la guerre. Il recouvra la liberté en donnant l'investiture de la Sicile à ce Roi, qui pour cela lui jura foi & hommage. Ce Pontife mourut le 24 Septembre 1143, après 13 ans, sept mois & dix jours de Pontificat. *Celestin II* lui succéda. * *Suger, en la Vie de Louis le Jeune. Othon de Frisingen, in Chron. Saint Bernard, in Epist. Baronius, in Annal. Clacotus, in Innoc. II. Louis Jacob, Biblioth. Pontif. &c.*

INNOCENT III, natif d'Anagnie, de la Maison des Comtes de Ségnie, ou Signie, parvint au Pontificat après *Celestin III*. Il étoit nommé auparavant *Jean Labaire*, & en 1190 avoit été fait Cardinal par le Pape Celestin III, du titre des saints Serge & Bacche; d'autres disent que ce fut par Clément III. Ce Pape avoit étudié à Rome, à Paris & à Bologne; & avoit donné des marques de son erudition par divers Traitez de sa façon. Quelques Auteurs ont écrit qu'il n'étoit âgé que de 30 ans, lorsqu'il fut élevé au Pontificat le huitième ou le neuvième Janvier 1198; mais il est sûr qu'il en avoit 37. On a cru qu'Innocent III avoit été Chanoine Régulier de saint Jean de Latran; mais il est constant par ses Eptres mêmes, qu'il étoit Chanoine Ecclésiastique de saint Pierre, après l'avoir été d'Anagnie. Il est vrai que quand on le fit Pape, il n'étoit que Diacre, & qu'avant son couronnement on le sacra Prêtre, puis Evêque. Au reste, comme sa modestie n'étoit pas moindre que sa science, on eut peine à lui faire accepter le Pontificat, qu'il eût absolument refusé, si son élection n'eût été confirmée par les marques visibles de la volonté de Dieu. Il ne voulut point se servir de sa vaisselle d'argent, dont il fit distribuer le prix aux pauvres, qu'il servoit lui-même à table, & se contenta d'en avoir de bois ou de verre. Ce Pontife forma le dessein d'unir les Princes Chrétiens pour le recouvrement de la Terre-Sainte; & pour y réussir, il voulut commencer par détruire ceux qu'il appelloit Hérétiques, & sur-tout les Albigeois, qui désoloient le Languedoc. Il eut la consolation de voir que l'Eglise sous son Pontificat fut enrichie de divers Ordres Religieux, de celui de saint Dominique, de saint François, des Trinitaires & de quelques autres. En 1198, il envoya en France le Cardinal Pierre de Capoue, pour obliger le Roi Philippe Auguste à reprendre Hemburge sa femme, & écrivit sur ce sujet au même Roi & à l'Evêque de Paris, &c. L'an 1215, il célébra le Concile Général de Latran, dans lequel il présida; & mourut le 16 Juillet 1216 à Pérouse, où il étoit venu pendant les grandes chaleurs, pour accorder les Pisans & les Génois, dont il vouloit tirer du secours pour le recouvrement de la Terre-Sainte. Ce Pape a composé divers Ouvrages, comme, des Commentaires sur les sept Pseaumes Pénitentiels; trois Livres du Mépris du Monde, de *Contemptu mundi*, *five de Miseria Hominis*. On imprima à Rome dès l'an 1543 ses Eptres, que Binius mit dans son édition des Conciles. Elles furent réimprimées l'an 1595, à Cologne, en deux livres, dont le premier contenoit 557 Eptres, & l'autre 264. Enfin l'an 1635, les Docteurs du Collège de Foix de Toulouse donnèrent au public quatre Livres des mêmes Eptres tirées de leur Bibliothèque. On a cet Ouvrage en deux volumes in folio, avec les Notes de François Boquet; depuis Evêque de Montpellier, qui a aussi publié la Vie de ce Pontife. Paul du May, Conseiller au Parlement de Bourgogne, avoit fait aussi imprimer diverses Lettres d'Innocent III, dans un tome in octavo. L'édition la plus parfaite de ses Ouvrages est celle que le sieur M. Baluze nous a procurée à Paris en 1682. On attribue encore d'autres Pièces à ce même Pontife, comme, des Commentaires sur le Maître des Sentences; de *Officio Missæ*, *five de sacro Altaris mysterio libri sex*; *Sermones de tempore & de Sanctis*; de *Sacramento Baptismi*; de *Castro animæ*; de *Purgatorio*; de *consecratione Pontificis*; de *laude Coenæ*; de *Sanctorum veneratione*, &c.

* *Ep.* On assure aussi qu'il est Auteur de la Prose *Stabat mater dolorosa*; de l'Hymne *Ave mundi spes Maria*; de l'Oraison *Interueniat pro nobis, quasimus, Domine*. Après Innocent III, on éléva sur le Saint Siège HONORIUS III. * Les Curieux consulteront Blondus; Platine; Sabellius; Naucière; Sigonius; Mathieu Paris; l'Abbé d'Urfberg; Pierre de Vaux-de-Cernay; Henri de Gand; Trithème; Sixte de Sienna; Bellarmin; Poffevin; Sponde; Bzouuius; Oldéric Rainaldi; Louis Jacob, *Biblioth. Pontif. Ep.*

INNOCENT IV, natif de Gènes, nommé auparavant *Sinibaldi*, de la Maison de Fiefoque, des Comtes de Lavagne, fut élu Pape le 24 Juin 1243, après un interrègne de plus de 20 mois, depuis la mort de Célestin IV. Sinibaldi avoit été Chancelier de l'Eglise Romaine, & avoit été créé Cardinal par Grégoire IX, au mois de Septembre 1237. D'ailleurs son mérite étoit connu de tout le monde, & sa capacité dans la science du Droit étoit si grande, qu'on lui donnoit le titre de *Père du Droit*. L'Empereur Frédéric II, qui avoit longtems été brouillé avec les Papes & toute l'Eglise, ne fut pas plus tranquille après l'élection d'Innocent, avec lequel il avoit été fort uni, lorsqu'il n'étoit que Cardinal. Innocent n'oublia rien néanmoins pour le ramener à son devoir; mais lorsqu'il vit que ses soins étoient inutiles, il trouva à propos de se dérober à son ressentiment. Ce Pape se réfugia en France; & lorsqu'il y fut arrivé au mois de Décembre 1244, il convoqua un Concile Général à Lyon pour l'année suivante 1245. Dans ce Concile qui fut ouvert un lundi après la Fête de saint Jean-Baptiste, on procéda contre l'Empereur Frédéric, qui y fut excommunié, & on traita de l'expédition de la Terre-Sainte. Le Pape y donna le chapeau rouge aux Cardinaux, pour les faire souvenir par la vue de cette couleur, qu'ils devoient être prêts à verser leur sang pour la défense de l'Eglise. Après la conclusion du Concile, le Pontife vit à Cluni le Roi saint Louis, qui se préparoit pour son voyage d'Outremer. Frédéric II mourut en 1250, & l'année suivante le Pape quitta Lyon, où il avoit demeuré six ans & demi, pour retourner en Italie. Il s'arrêta à Pérouse, & n'alla à Rome que l'année suivante 1252. Depuis il fut appelé à Naples, pour recouvrer ce Royaume, & vit défaire ses troupes par Mainfroi, qui avoit obtenu du secours des Sarazins de Lucéria. Ce malheur contribua beaucoup à la mort d'Innocent, qui arriva le septième Décembre 1254, après un Pontificat de onze ans, cinq mois & 14 jours. Les Ouvrages de ce Pape ont été souvent imprimés à Venise, à Lyon, à Francfort & ailleurs, avec ce titre, *Apparatus libris quinque distinctus in totidem libros Decretalium*. Le Cardinal Baronius dans ses Notes sur le Martyrologe Romain, marque qu'il croit que ce Pape a composé l'Office de l'Octave de la Nativité de la sainte Vierge. Valentin Forster qui a écrit du Droit Civil Romain, & Jean Fitchard, Auteur des Vies des Jurisconsultes modernes, parlent fort avantageusement de lui, & lui attribuent divers Ouvrages. * On pourra aussi voir Juvenatius; Villani; Blondus; Fazel; Sigonius; Summoneta; Mathieu Paris; Saint Antonin; Naucière; Trithème; Sixte de Sienna; Bellarmin; Sponde; Bzouuius; Louis Jacob, &c. ALEXANDRE IV. fut Pape après lui.

INNOCENT V, nommé *Pierre de Tarantaise*, parce qu'il naquit en cette ville, avoit été Religieux de l'Ordre de S. Dominique, Docteur de Paris, Professeur en Théologie, & Provincial de la Province de France. Le Pape Grégoire X le fit Archevêque de Lyon, à la prière du Chapitre de l'Eglise de Lyon; & deux ans après, l'an 1275, Cardinal d'Ostie, & Grand-Pénitencier de l'Eglise Romaine. Le nouveau Cardinal harangua au Concile de Lyon avec un applaudissement général, & y fit l'Oraison funèbre de saint Bonaventure dans l'Eglise des Cordeliers. Après la mort de Grégoire X, il fut élu Pape à Arezzo le 21 Janvier, & fut couronné à Rome le 22 Février 1276; mais il ne tint le Pontificat que cinq mois & cinq jours, & mourut le 22 Juin de la même année. Nous avons de lui des Commentaires sur les quatre Livres des Sentences, publiés à Toulouse en 1652, & quelques autres Traitez, comme, des Commentaires sur le Pentateuque, sur les Cantiques, sur l'Evangile, sur les Epîtres de saint Paul, &c. Ses ennemis prétendoient avoir tiré de ses Ecrits plus de cent erreurs; & saint Thomas écrivit une Apologie pour lui, par ordre de Jean de Vercell Général des Dominicains. JEAN XXI parvint ensuite au Pontificat. * Onuphre, en la *Cron.* Trithème. Philippe de Bergame. Sixte & Antoine de Sienna. Léandre Alberti, de *Vitis Illust. Prædic.* Bellarmin, de *Scrips. Ecclæ.* Poffevin, in *Appar. Sacro.* Bzouuius & Sponde, in *Anal.* Louis Jacob, *Biblioth. Pontif.*

INNOCENT VI, Limosin de naissance, & Evêque de Clermont, connu auparavant sous le nom d'*Etienn*e d'Albert, succéda à Clément VI, qui l'avoit fait en 1342 Cardinal, Evêque d'Ostie, & Grand-Pénitencier de l'Eglise; & tint le Pontificat neuf ans, huit mois & 20 jours, depuis le 18 Décembre 1352, jusqu'au 12 Septembre 1362. Le Saint Siège étoit alors à Avignon, & la Cour Romaine avoit besoin de réforme. Il y travailla avec soin, aussi bien qu'à finir la guerre qui étoit entre les Rois de France & d'Angleterre: ce qui ne l'empêcha pas de songer aux affaires d'Orient & à celles d'Italie. Ses desseins n'eurent pourtant pas toute l'issue qu'il s'étoit promise; & il mourut de déplaisir de voir presque toute l'Europe en armes. Les Auteurs parlent de lui comme d'un Pontife très digne du rang où sa vertu l'avoit élevé. Il fit aussi plusieurs fondations saintes, entre lesquelles celle de la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon est des plus considérables. Il la choisit pour le lieu de sa sépulture; & eut pour successeur URBAIN V. Nous avons la Vie, qui a été publiée depuis peu de tems. * Les Curieux la consulteront, avec Sponde; Louis Jacob, &c.

INNOCENT VII, Côme Meliorati, de Sulmone, fut élu après Boniface IX, le 17 Octobre 1404, dans le tems que l'Eglise étoit divisée par le Schisme de Pierre de la Lune, qui se faisoit nommer Benoit XIII. Avant son élévation au Pontificat, il avoit possédé les Evêchez de Ravenne & de Bologne, s'étoit rendu célèbre par la connoissance du Droit, & avoit été fait Cardinal par Boniface IX en 1389. On ne le mit sur le Siège Pontifical, qu'à condition qu'il céderoit, si Benoit XIII en faisoit de même; mais il ne tint pas sa promesse. Ce Pontife avoit de grandes qualités; mais il étoit trop attaché à ses parens. Les Romains lui donnèrent quelques sujets de mécontentement après son couronnement. Pour les punir, le neveu d'Innocent en fit mourir onze. Cette sévérité les rendit plus insolens, & les engagea d'avoir recours à Ladislas Roi de Naples, qu'ils reçurent dans leur ville: ce qui obligea le Pape de se retirer à Viterbe, d'où il employa contre Ladislas les censures Ecclésiastiques. Les Romains en 1406 rappellèrent Innocent dans leur ville, où il mourut d'apoplexie le sixième Novembre, après deux ans & 22 jours de Siège. On élit après lui GREGOIRE XII. * Sponde, in *Anal.* Thierry de Niem, &c.

INNOCENT VIII, Génois, nommé *Jean-Baptiste Cibo*, né l'an 1432, fut élevé avec beaucoup de soin. Dès qu'il fut entré dans le monde, on l'envoya à Naples, où il vécut assez longtems à la Cour d'Alfonse & de Ferdinand d'Aragon. Depuis il vint à Rome, & fut domestique du Cardinal de Bologne, frère du Pape Nicolas V: ce qui contribua beaucoup à son élévation. Paul II lui donna l'Evêché de Savone, & Sixte IV lui conféra celui de Melfi, & le fit Cardinal le septième Mai 1473. Ce même Pape le laissa Légat à Rome, d'où il sortit à cause de la peste, & lui confia depuis la Légation de Sienna. C'est par ces degrez que le Cardinal de Melfi s'éleva sur le Siège Pontifical, où il vint après Sixte IV, un dimanche, 29 Août 1484, & fut couronné le 12 Septembre. A son avènement au Pontificat, il calma les différends des Princes d'Italie, & ramena à l'obéissance du Saint Siège ceux que la sévérité de son prédécesseur en avoit éloignés. Il n'épargna rien pour unir les Princes Chrétiens contre les Turcs; mais ce dessein n'eut point de suite, & ne servit que de prétexte pour acquiescer une grande somme d'argent à la Chambre Apostolique. Le Pape profita d'une partie, & employa l'autre pour faire la guerre au Roi de Naples, & pour réparer le Collège d'Adrien. Il obtint du Conseil du Roi Charles VIII, qu'on lui remit le Prince Zizime, frère de Bajazet Empereur des Ottomans: ce qu'on lui accorda l'an 1489, à condition que ce Prince ne fortiroit point de Rome. Pierre d'Aubuffon, Grand-Maitre de l'Ordre de Malte, eut un chapeau de Cardinal après cette négociation. Innocent eut seize bâtards, huit fils & huit filles. De là vint cette Epigramme:

*Quid queris testes, si mas an femina Cibo?
Respice naturam, pignora certa, gregem;
Ostia nocens pueros genuit, totidemque puellas;
Hunc merito poterit dicere Roma patrem.*

Il les laissa riches, & maria l'aîné, FRANÇOIS, Comte d'Aguillare, à une fille de *Lauren*e de Médicis, nommée *Magdaléne*, qui passoit pour une des plus belles Princesses de son tems. Voyez CIBO. L'amour paternel lui fit faire pour ses bâtards des choses peu équitables. Il mourut le 25 Juillet de l'an 1492, âgé de 60 ans, après avoir gouverné l'Eglise sept ans, dix mois & 27 jours. ALEXANDRE V lui succéda. * Onuphre & Ciaconius, in *Vitis Pontific.* Du Chêne & Papire Masson, in *Innocentio VIII. Ep.* Bayle, *Dist. Critiq.*

INNOCENT IX, de Bologne, nommé *Jean-Antoine Fichinetti*, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, fut élu Pape après Grégoire XIV, le 29 Octobre 1591, & fut couronné le troisième Novembre. Il avoit été pourvu par le Pape Pie IV, d'un Evêché dans la Calabre, s'étoit trouvé au Concile de Trente, & avoit été fait Cardinal par Grégoire XIII. Les Auteurs rapportent deux préfaces de son élévation au Pontificat; le premier est, que dans le tems qu'il rendoit obéissance à son prédécesseur Grégoire XIV, la Tiare de ce Pape lui tomba sur la tête; & l'autre, qu'il eut dans le Conclave la cellule en la même place où l'on avoit coutume de mettre le Trône Pontifical dans les Conclaves. Il mourut le 30 Décembre, deux mois après son éléction. CLEMENT VIII fut élu ensuite sur le S. Siège. * Sponde, in *Anal.*

INNOCENT X, Romain, nommé auparavant *Jean-Baptiste Panfilio*, fut créé Pape après Urbain VIII, le 15 Septembre 1644. Grégoire XV l'avoit envoyé Nonce à Naples. Urbain VIII le fit Dataire du Cardinal François Barberin son neveu, l'an 1625, en sa Légation de France & d'Espagne; le fit demeurer en ce Royaume avec le titre de Patriarche d'Antioche & de Nonce Apostolique; & à son retour il le fit Cardinal. Innocent manqua de reconnaissance: car peu après son élévation au Pontificat, il chassa les Barberins de Rome. Deux ans après il les rappella de leur exil, & se réconcilia avec eux par une alliance faite l'an 1653. Innocent donna trop d'autorité à Dona Olympia, sa belle-sœur, sous son Pontificat: ce qui lui attiré la censure de quelques Auteurs. L'Eglise de France fut troublée par les disputes sur la Grace vers la fin de son Pontificat; & la Faculté de Théologie de Paris lui adressa les cinq fameuses Propositions de Jaménus Evêque d'Ypres, sur cette matière, que ce Pape condamna par une Bulle de 1653. Innocent X mourut le septième Janvier 1655, âgé de 81 ans, après en avoir passé dix, quatre mois & 22 jours sur le Siège de saint Pierre. ALEXANDRE VII fut Pape après lui.

INNOCENT XI, auparavant nommé *Benoit Odescalchi*, étoit

étoit fils d'un riche Banquier de Côme dans le Milanais. Il embrassa d'abord la profession des armes, qu'il porta en Flandre au service des Espagnols contre les François: il y fut même blessé à l'épaule droite d'un coup de mousquet, dont il fut incommodé toute sa vie. Depuis il étudia à Naples, entra dans l'état Ecclésiastique, & fut Clerc de Chambre sous le Pontificat d'Urbain VIII & d'Innocent X. Son humeur douce & bienfaisante, & ses manières généreuses & libérales, lui firent de puissans amis, entre lesquels on compte Dona Olympia, belle-sœur d'Innocent X. Ce fut de ce Pape qu'il reçut le chapeau de Cardinal le sixième Mars 1645. Quelque tems après il fut pourvu de la Légation de Ferrare, & de l'Evêché de Novare, duquel il remplit les fonctions avec une piété édifiante. Enfin après la mort du Pape Clément X, il fut élevé sur le Saint Siège le 21 Septembre 1676. Sa conduite à l'égard de ses parens fut très Ecclésiastique, & très opposée à celle de quelques-uns de ses prédécesseurs. Il les exclut des affaires, dont il confia l'administration au Cardinal Alderano Cibo, Génois de nation. Il assista l'Empereur Leopold I, le Roi de Pologne Jean III, & la République de Venise, de sommes considérables & de ses galères, pendant la guerre que ces trois Puissances eurent contre les Turcs durant son Pontificat. La vie de ce Pontife a été très austère; & si on a pu remarquer en lui quelque défaut, c'a été son peu d'habileté pour le Gouvernement, sa trop grande déférence aux sentimens de ses Ministres, & sa partialité contre la France en faveur des ennemis de cette Couronne. Il mourut le 12 Août 1689, & eut pour successeur, le Cardinal Pierre Ottoboni, qui prit le nom d'ALEXANDRE VIII. * *Mémoires du tems.*

Voici quelques remarques de feu M. Burnet Evêque de Salisbury, propres à faire connoître le caractère d'Innocent XI. Ce Pape, dit M. Burnet, soupçonneux & timide, n'entendoit rien que les Finances, & que le Négoce de Banque; connoissance, qu'il avoit tirée de sa famille, qui s'y étoit enrichie. Ce talent fit regarder comme un bonheur pour le Siège de Rome, que ce Pape y fut élevé; car, la Chambre Apostolique étoit chargée de tant de dettes, contractées par les grandes dépenses de ses prédécesseurs, qu'il étoit tems d'avoir un Pontife aussi économique que l'étoit celui-ci. C'étoit une chose publique, qu'il n'entendoit pas le Latin; & lorsque j'étois à Rome, dit M. Burnet, on me dit que quand il fut promu au Cardinalat, il lui fallut un Maître, pour lui en apprendre ce qui étoit nécessaire pour officier aux grandes Messes. La Théologie lui étoit aussi entièrement inconnue; & cela me rappelle ce que me dit, à Venise, un Jésuite que j'y voyois quelquefois chez l'Ambassadeur de France. Un jour que nous nous entretenions de l'infirmité des Papes, il m'avoua, qu'*Altieri avoit été tout-à-fait en enfance pendant ses dernières années; & qu'il falloit avoir une grande provision de foi, pour croire ce Pape infallible; mais, ajouta-t-il en riant, plus la chose est difficile à croire, & plus la foi a de mérite.* Si Innocent XI halloit les Jésuites, & témoignoit faire grand cas des Jansénistes, ce n'étoit point qu'il entendit leurs démêlés Théologiques. C'étoit uniquement que les premiers appuyoient Louis XIV, & que ce Prince n'aimoit pas les autres. L'affaire de la Régale intéressant le temporel, elle étoit plus de sa compétence, & il la soutint vertement. Il ne s'étonna point du bruit que l'on faisoit en France à ce sujet. Ce bruit étoit pourtant porté fort loin, puisque l'on ne parloit pas de moins que de se soultraire au Siège Romain; & cela fut tout après les quatre Propositions de l'Assemblée du Clergé en 1682, où l'on avoit renouvelé les dix Maximes des Conciles de Constance & de Bâle, contre les prétentions des Evêques de Rome. Louis XIV, qui n'étoit pas accoutumé à la résistance, fit de grandes menaces, qui alarmèrent les Cardinaux, & qu'Innocent méprisa. On dit qu'un jour, que ces Cardinaux le pressoient fortement de devenir plus traitable, & qu'ils lui demandèrent ce qu'il feroit en cas que le Roi de France lui détachât une puissante Armée, il répondit, qu'*il se sentoit assez de courage pour souffrir le martyre.* L'affaire des Franchises fournit une autre preuve de sa fermeté. A Rome toutes les gens de la même Nation, étant sous la protection de leur Ambassadeur, & faisant partie de son cortège dans les cérémonies, ils logent d'ordinaire près de son Palais, & sous prétexte d'être de sa maison, ils jouissent des mêmes privilèges que tous ses domestiques. Il arrive ainsi que toutes les maisons voisines, & même des rues entières, font partie du Palais de l'Ambassadeur, & portent le nom commun de Franchises. On voit par-là, qu'une bonne partie de la ville n'est autre chose, & que ces quartiers n'en doivent pas être les moins peuplés. Tout le monde s'y jette pour être à couvert de la Justice, & les Romains eux-mêmes comme les autres. Le desordre en étoit venu à ce point, que les plus grands scélérats y trouvoient un asyle, & que le Gouvernement ne pouvoit presque plus punir personne. Innocent, pour y remédier, prit la résolution de borner la franchise au Palais même des Ambassadeurs, & de ne l'accorder qu'aux gens de leur suite. Ceux de l'Empereur & du Roi d'Espagne, qui furent les premiers à qui l'on en parla, renoncèrent à ces privilèges, se réservant néanmoins le droit de s'en ressaisir, si celui de France ne l'abandonnoit pas comme eux. Tout se réduisoit donc à faire entendre raison à ce dernier; & ce fut-là, comme on sait, la grande difficulté. Le Pontife alléguoit, que ses Nonces & ses Légats, à Paris, n'ont point de Privilèges hors de l'enceinte de leur Hôtel, & n'en peuvent faire jouir que leurs domestiques. Les François trouvèrent fort ridicule, qu'un Pape prétendit se mettre en comparaison avec Louis le Grand, & soutinrent que les Ambassadeurs que l'on envoyoit à Rome font tout autre chose que ceux qui sont envoyés de Souverain à Souverain. En un mot, Louis XIV voulut maintenir ses Ambassadeurs dans la possession de leurs an-

ciennes Franchises; & la querelle fut poussée de part & d'autre avec beaucoup de chaleur. C'est sous ce Pape que l'affaire du Molinisme fit beaucoup de bruit à Rome. Le Pape lui-même fut soupçonné d'entrer dans les sentimens de Molinos. C'est pour cela que l'Inquisition donna commission le 31 Février 1687, à quelques-uns de son corps, d'examiner le Pape, & de lui faire rendre raison de sa Foi, non en qualité de Vicaire de Jésus-Christ, mais simplement en qualité de Benoit Oleschicki. * Burnet, *Mémoires pour servir à l'Hist. &c. tome 3, p. 193. &c. Lettres touchant l'état présent d'Italie, écrites en 1687, p. 54.*

INNOCENT XII, nommé auparavant Antoine Pignatelli, d'une très noble famille de Naples, naquit en 1615. Après s'être produit à la Cour de Rome sous Urbain III, il fut d'abord Inquisiteur de Malte, Gouverneur de Viterbe, Nonce à Florence, en Pologne & à Vienne, Evêque de Lecce, Secrétaire de la Congrégation des Evêques & des Réguliers, & Maître de Chambre de Clément X. Il exerça le même emploi sous Innocent XI, qui le fit Evêque de Faenza, Légat de Bologne, & enfin Archevêque de Naples, & Cardinal au mois de Septembre 1681. Depuis la mort d'Alexandre VIII, qui arriva le premier Février 1691, il fut créé Pape le 12 Juillet de la même année, prit le nom d'Innocent XII, & fut couronné le 15 du même mois. Il se conduisit en véritable Père commun, sans partialité, sans partialité, & ne connut que les pauvres pour ses parens. Après avoir fondé plusieurs Hôpitaux, avoir travaillé à l'extinction du Quinquisme, & avoir nettoyé & agrandi les ports d'Anzio & de Nettuno, il mourut comblé de mérites & de bénédictions le 27 Septembre 1700, ayant tenu le Siège neuf ans, deux mois & 15 jours. CLEMENT XI lui succéda. * *Mémoires du tems.*

INNOCENT XIII, Noble Romain, issu de l'ancienne & illustre famille de Conti, dont le Chef est Grand-Maître héréditaire du Palais Apostolique, s'appelloit Michel-Ange avant son élévation à la Tiare, & naquit à Rome le 15 Mai 1655. Son père fut Charles II Conti, Duc de Poli & de Guadagnuolo; & sa mère Isabelle, Duchesse de Muti, le destina dès sa naissance à l'Eglise. La vivacité de son esprit jointe à une excellente éducation, fit d'abord espérer qu'il feroit un jour également habile Politique & savant Prélat. Cette espérance ne trompa point, il monta par degré de charge en charge, jusques à ce qu'il obtint la triple Couronne. Il fut d'abord Prélat de la Chambre d'Alexandre VIII, qui dans la suite l'envoya avec Stocco & Beretto, honoré du caractère d'Internonce, auprès de Morosini Doge de Venise. On lui donna depuis le Gouvernement d'Ancône, de Viterbe, & de plusieurs autres villes de l'Etat de l'Eglise. Innocent XII le nomma à l'Archevêché titulaire de Tarfe, & l'envoya en qualité de Nonce en Suisse, & de là en Portugal où il demeura pendant six années. Clément XI lui donna le chapeau de Cardinal, & voici quelle en fut l'occasion. Clément avoit résolu une grande promotion de 19 Cardinaux, en 1706. Du nombre de ces 19, fut Gabriel Philippucci d'une famille bourgeoise de Macerata, Docteur en Droit, fort estimé à cause de sa vertu, de son érudition & de son expérience, & qu'Innocent XII avoit déjà honoré de la charge de Vicaire de la Signature. Philippucci refusa constamment la nouvelle dignité que Clément XI vouloit lui conférer, de sorte que dans l'élection suivante le Pape offrit sa place à Michel-Ange Conti, qui fut plus facile à l'accepter. On lui donna depuis pour fournir à une dépense plus brillante, les Evêchez d'Osimo & de Viterbe; il obtint le premier en 1709, & l'autre en 1712. Pendant son Cardinalat il fut Protecteur de la Couronne de Portugal. Il parut fort incliné pour les intérêts de l'Empereur dans l'affaire de la succession d'Espagne, parce que le Portugal étoit en alliance avec la Cour de Vienne. Mais bien loin que cela portât quelque préjudice à son avancement dans la suite, il est certain que cette démarche fut très utile à sa promotion, car il fut unanimement élu à la place de Clément XI, le huitième Mai 1721, par 55 Cardinaux présens dans le Conclave. Il avoit alors 66 ans, & il dut son élévation sur-tout au parti Impérial. Il prit alors le nom d'Innocent XIII. Il commença son règne par des Indulgences, par le soulagement du peuple en diminuant considérablement divers impôts, & par la liberté qu'il accorda à un certain nombre de Forçats des galères Papales. Il créa aussi Prince del Soglio le neveu de son prédécesseur, & nomma Cardinal Bernard-Marie Conti son frère. Ses autres frères & proches parens se ressentirent aussi de sa promotion, par les différens emplois Ecclésiastiques & Séculiers qu'il leur accorda. Il tâcha, pendant son règne, de lever les différens qu'il y avoit entre divers Princes Catholiques & le S. Siège, mais il fut obligé de laisser les affaires à peu près dans l'état où il les avoit trouvées, & de souffrir que Commachio demeurât entre les mains de l'Empereur. Il ne put pas non plus empêcher que l'Infant Don Carlos d'Espagne ne reçût, des mains de l'Empereur, l'investiture des Duchez de Parme & de Plaisance, & qu'on ne regardât par conséquent ces pais comme des Fiefs de l'Empire; quoique de son côté il eût donné l'investiture de Naples à l'Empereur, à qui il accorda aussi plusieurs privilèges dans ce Royaume par rapport aux Bénédictins. Il n'y a que l'affaire de la Constitution en France, qui ait pris un meilleur train pour la Cour de Rome durant son Pontificat. Dans les affaires de la Mission de la Chine, il fut encore obligé de se contenter de confirmer les Bulles de son prédécesseur. Il reçut cependant de l'Empereur de la Chine un présent considérable, consistant en une tabatière garnie d'once perles d'un grand prix, & en un perroquet blanc qui avoit la poitrine rouge. Ce fut le Vifiteur Apostolique Mez-zabarba qui apporta ces présents. En 1722, on forma par son crédit un nouveau projet sur l'Angleterre en faveur du Prétendant,

dant; mais ce projet échoua. Le Cardinal Albéróni se promettoit beaucoup de ce Pontificat, & avec raison. Innocent XIII déclara nulles toutes les accusations portées contre lui, & termina ainsi tout ce long procès. Il donna ensuite le chapeau de Cardinal à Albéróni le 12 Janv. 1724. Innocent XIII ne jouit pas longtems des avantages du Pontificat, car outre les douleurs de la gravelle dont il fut continuellement travaillé, son foible corps fut encore attaqué d'une fièvre violente. Dans ce triste état on le sollicita à remplir encore quatre places vacantes dans le sacré Collège, mais il refusa de le faire en disant, *Je ne suis plus de ce monde.* On obtint cependant encore de lui qu'il signât la Dispense, en vertu de laquelle la Princesse de Turenne obtenoit la liberté d'épouser le Duc de Bouillon, frère de son premier époux. Six heures après cette signature il mourut le septième Mars 1724, à l'âge de 69 ans & n'ayant pas encore accompli la troisième année de son règne. Après dix semaines de Conclave on élut le 27 Mai Benoît XIII à sa place. * *Diâ. Allemand de Bâle.*

* INNOCENT, homme de qualité de Carthage, qui ayant eu une fistule à la cuisse, en fut guéri en priant Dieu comme on alloit ouvrir. * S. Augustin, de *Civitate Dei*, l. 22. c. 8.

INNOCENT CESAIRE. Cherchez CESAIRE.

INNOCENTS: c'est ainsi qu'on nomme les enfans qu'Hérode fit massacrer dans Bethléem & dans son territoire. Les Grecs, dans leurs Ménologues, & les Ethiopiens dans leur Liturgie, portent que le nombre de ces enfans massacrez fut de quatorze mille, ce qui n'est point croyable. On montre de leurs Reliques en plusieurs endroits. L'Eglise Latine célèbre leur Fête le 28 Décembre, & les Grecs le 29. * D. Calmet, *Diâ. de la Bible.* Plusieurs Pères de l'Eglise, comme, St. Cyprien, St. Chrysostome, St. Irénée, St. Augustin, &c. parlent des Innocents comme des premiers Martyrs de l'Eglise Chrétienne. Il paroît même par Origène qu'on célébroit de son tems leur mémoire dans le Catalogue des Saints & des Martyrs. Bingham dit qu'on ne peut pas assurer si dans les commencemens la Fête des Innocens a été célébrée le jour de l'Epiphanie, ou dans un autre jour. Voici comment Prudence, *Cathe-merion*, Hymne 12. v. 125 & suis. parle de ces enfans massacrez:

*Salvete flores Martyrum,
Quos lucis ipso in limine,
Christi infector sustulit,
Cui turbo nascentes rosas.
Vix prima Christi victima
Gres immalatorum tener,
Arum ante ipsam simplices,
Palma & coronis luditis.*

* Binghami *Antiquit. Eccles.* tome 9. p. 155, &c.

* INNOMINATI, est le nom que portent les Membres de l'Académie de Parme.

* INN-THALL, c'est à dire, *Vallée de l'Inn*, grande Vallée de Suisse. Voyez ENGADINE.

* INNY, petite rivière d'Irlande, dans le Comté de Longford en Lagéne, coule de l'est à l'ouest dans la partie méridionale de cette Province & se rend dans le Shannon. * Beverell, *Délices d'Irlande*, p. 1439.

I N O.

I N O, fille de Cadmus & d'Hermione. Voyez ATHAMAS.

INOWLADISLAW ou INOWLOCZ, ville de la Cujavie en Pologne. Elle est Capitale d'un Palatinat qui porte son nom, & située sur la rivière de Netec, à deux lieues de Krutwick, & à dix d'Uladiſlaw. * Maty, *Diâ. Géogr.*

INOWLADISLAW ou INOWLOCZ, Palatinat, est une Province de la Cujavie en Pologne. Elle est bornée au nord par la Prusse Royale, & des autres côtes par les Palatinats de Kalſch, de Brazeſſe & de Ploczkow. Ses villes principales sont celle dont nous venons de parler, Uladiſlaw, & Bédgosky ou Bidgots. Quelques Géographes y mettent aussi Dobrezin avec son territoire. * Maty, *Diâ. Géogr.*

I N Q.

I N Q U I S I T I O N, Tribunal que les Papes ont érigé dans l'Eglise Romaine pour la recherche & la punition des Hérétiques, ou de ceux qu'ils regardent comme tels. Dans les premiers siècles de l'Eglise, jusques à la conversion de l'Empereur Constantin, on ne les punissoit que par l'excommunication; & il n'y avoit point d'autre Tribunal que celui des Evêques, non seulement pour juger de la doctrine, mais aussi pour punir ceux qui s'obstinoient dans celle qu'on avoit condamnée d'Hérésie. On fit plus sous les Empereurs Chrétiens: car comme ils se crurent obligés de punir les crimes commis contre la Majesté divine, ils publièrent des Loix, qu'on peut voir dans les Codes de Théodose & de Justinien, qui condamnent les Hérétiques à la peine de l'exil, & de la confiscation de leurs biens: de sorte qu'il y eut alors deux Tribunaux contre eux; l'Ecclesiastique, qui déclaroit l'Hérésie, & qui excommunioit les Hérétiques; & le Séculier, qui faisoit le procès à celui qui étoit coupable du crime d'Hérésie, & le punissoit de la peine ordonnée par les Loix Impériales. Cela dura jusques à la division de l'Empire après l'an 800: car alors les Evêques

en Occident eurent une juridiction plus forte sur les Hérétiques, qu'ils avoient pouvoir de citer devant leur Tribunal, pour les juger & les punir, non pas à la vérité de l'exil selon les Loix des Empereurs, mais de la prison, du jeûne, & d'autres semblables peines, qui furent réglées par les Canons & par l'usage. Ils exercèrent assez paisiblement cette sorte de juridiction pendant l'espace d'environ trois cens ans, jusques au XII siècle. Alors, comme tout étoit en trouble dans l'Eglise, où les Hérésies se multiplièrent, & que les Hérétiques se rendirent très puissans, on fut contraint de tolérer bien des choses auxquelles on ne pouvoit remédier. Tout ce que purent faire les Evêques, & sur-tout les Papes, ce fut d'envoyer des Prédicateurs & des Légats pour convertir les Hérétiques, & particulièrement les Albigeois, qui faisoient de grands desordres en Languedoc. C'est ce que fit le Pape Innocent III, qui vers le commencement du XIII siècle, envoya dans cette Province quelques savans Abbez & Religieux de l'Ordre de Cîteaux, auxquels le saint Evêque Didace d'Osma en Espagne se joignit, accompagné de saint Dominique, qui n'étoit encore alors que Chanoine de cette Eglise, quelques années avant qu'il eût institué son Ordre des Frères Prêcheurs. Enfin, après que le Comte Raimond, grand protecteur des Albigeois, eut été contraint de les abandonner, le Cardinal Romain de Saint-Ange, Légat du Pape Grégoire IX, tint en 1229 un célèbre Concile à Toulouse, où entre autres choses, on fit seize Décrets touchant les voyes qu'on devoit tenir pour rechercher & pour punir les Hérétiques. C'est-là proprement qu'on a commencé d'établir une Inquisition réglée, qui dépendoit alors entièrement des Evêques, comme juges naturels de la doctrine. Néanmoins le Pape Grégoire, qui étoit extrêmement zélé, ne trouvant pas que les Evêques agissent assez fortement à son gré, attribua trois ans après aux seuls Religieux de saint Dominique ce Tribunal de l'Inquisition. Ces Religieux voulant éviter ce que l'on avoit trouvé à redire dans la conduite des Evêques, accusés d'avoir été trop indulgens, donnèrent dans l'autre extrémité; & exercèrent leur charge avec tant de rigueur, que le Comte & le peuple de Toulouse chassèrent de leur ville ces Inquisiteurs, tous les autres Dominicains & l'Evêque même, nommé Raimond, qui étant de leur Ordre, les favorisoit. Ils furent pourtant rétablis quelque tems après; mais on leur donna pour Collègue un savant Cordelier, pour modérer leur zèle trop ardent, par sa prudence & par sa douceur. Ce tempérament n'empêcha pas qu'on ne trouvât l'Inquisition encore trop rude, & l'on ne put s'en accommoder en France. (Voyez plus bas l'Article, INQUISITION de TOULOUSE.)

L'Empereur Frédéric II fit en 1244, contre les Hérétiques un Edit très sévère, par lequel, en prenant les Inquisiteurs sous sa protection, il ordonna qu'ils examinaient ceux qui seroient accusés du crime d'Hérésie, & que les Juges séculiers condamnaient les coupables au feu, s'ils étoient opiniâtres, ou à une prison perpétuelle, s'ils abjuroient leur Hérésie; mais comme immédiatement après il eut de nouveaux démêlez avec le Pape Innocent IV qui le déposa de l'Empire au Concile de Lyon, cet Edit ne fut point exécuté; & l'Hérésie pendant ces troubles devint plus forte que jamais, sans qu'on pût agir efficacement contre ceux qui l'embrassèrent jusqu'à la mort de cet Empereur, qui arriva en 1250. Alors le Pape Innocent, qui pouvoit faire valoir plus facilement son autorité en Italie, y établit en 1251 l'Inquisition, dont le soin fut confié aux Dominicains & aux Cordeliers, mais conjointement avec les Evêques (qui sont les Juges légitimes du crime d'Hérésie) & avec les Aides nommez par le Magistrat pour condamner les coupables aux peines portées par les Loix.

L'Inquisition réglée de la sorte par le Pape, fut reçue dans une bonne partie de l'Italie; & cette juridiction fut nommée le *Saint Office*. Le Royaume de Naples la refusa, à cause de la mesintelligence qui étoit entre le Pape & le Roi. La République de Venise avoit établi l'année précédente des Juges Ecclesiastiques & Séculiers contre les Hérétiques, savoir, le Patriarche de Grade, l'Evêque de Castel, & les autres Evêques de la dépendance du Dogat, pour juger de l'Hérésie; & le Doge avec les Conseillers, pour condamner au feu ceux qui en seroient coupables; de sorte qu'elle ne voulut recevoir le Tribunal du Saint Office, ni les Inquisiteurs, que longtems après, sous le Pape Nicolas IV, de l'Ordre de saint François; & elle ne les reçut qu'avec certaines limitations & restrictions, qui font que ce Saint Office s'y exerce d'une manière qui n'a point causé de troubles dans l'Etat de Venise, comme nous l'expliquerons plus bas. Quelques Provinces de France & d'Allemagne reçurent aussi l'Inquisition; mais elles s'en dédirent bientôt, & les Inquisiteurs, que l'on y souffrit encore quelque tems, n'en avoient presque que le nom, & n'étoient, à proprement parler, que de simples Officiers du Conseil des Evêques. Pour ce qui regarde l'Espagne, l'Inquisition n'y fut reçue que dans l'Aragon, jusques à ce qu'en l'année 1478, le Roi Ferdinand & la Reine Isabelle, voyant que plusieurs Maures & Juifs convertis retournoient tous les jours au Judaïsme & au Mahométisme, & pervertissoient même quelques Chrétiens, établirent dans la Castille l'Inquisition indépendante des Evêques, telle qu'on la voit aujourd'hui dans toute l'Espagne: ce qu'ils firent par le conseil du Cardinal Pierre Gonzalés de Mendoza, Archevêque de Séville, & par l'autorité du Pape Sixte IV. De là, après la prise de Grenade & des autres places des Maures, elle s'étendit dans tous ces Royaumes. Elle fut aussi depuis établie dans ceux de Sicile & de Sardaigne, dans les Indes, & généralement dans tous les Etats du Roi d'Espagne, à la réserve du Royaume de Naples & des Pais-Bas, où toutes les fois qu'on a tâché de l'introduire, les peuples se sont sou-

levez, n'en pouvant pas seulement souffrir le nom. Les Juges Séculars qui connoissoient du crime d'Hérésie dans les Pais-Bas sujets au Roi d'Espagne, ne pouvant employer la févérité, à cause de la trop grande quantité d'Hérétiques qui étoient dans le pais, l'Empereur Charles-Quint voulut en 1550, y établir l'Inquisition de la même manière qu'elle étoit en Espagne. Il publia même une Déclaration à cet effet: mais la Reine de Hongrie, sa sœur, qui étoit Gouvernante des Pais-Bas, lui ayant donné avis que cela feroit retirer tous les Marchands étrangers, & que les villes demeureroient sans commerce; il fit un second Edit, par lequel il déclara que l'Inquisition n'auroit aucun pouvoir sur les Etrangers, & modéra même la forme de l'Inquisition à l'égard de ceux du pais. Cependant la volonté de l'Empereur ne fut pas régulièrement exécutée, & le droit de punir les Hérétiques demeura toujours aux Juges Séculars. Philippe II tenta de nouveau en 1559 & les années suivantes, d'introduire l'Inquisition, de même qu'elle étoit en Espagne; & après avoir tenté & essayé inutilement les voyes de la douceur, il ordonna l'an 1567, au Duc d'Albe, de l'établir par la force des armes: mais cette violence causa de grandes guerres, qui affoiblirent beaucoup la domination Espagnole.

L'an 1560, le Duc de Guise & le Cardinal de Lorraine, son frère, pressèrent fortement la Reine Catherine de consentir à l'établissement de l'Inquisition en France, disant que c'étoit le plus efficace de tous les remèdes contre l'Hérésie; mais la Reine ne put se résoudre à établir ce nouveau Tribunal, craignant qu'il n'excitât de plus grands troubles; vu principalement qu'elle avoit appris depuis peu, qu'à la mort de Paul IV, en 1559, le Peuple Romain s'étoit jeté en foule dans le Palais du Saint Office, & en avoit brûlé les Archives, & brisé les prisons, d'où il avoit tiré les Criminels, & que même les Magistrats avoient eu bien de la peine d'empêcher que le peuple furieux ne mit le feu au Couvent des Dominicains, en haine de l'Inquisition, dont ils exerçoient les principales charges. Pour contenter en quelque façon Messieurs de Guise, le Chancelier proposa un expédient, & remarqua que sous le règne de François I, les Magistrats connoissoient du crime d'Hérésie pour ce qui regardait le fait, & condamnoient les Hérétiques: Que Henri II, pour satisfaire les Evêques, qui se plaignoient de ce qu'on leur ôtoit cette juridiction, qu'ils prétendoient leur appartenir, avoit fait un Edit le 19 Novembre 1549, par lequel, en laissant aux Juges Séculars la connoissance du crime d'Hérésie pour le fait, à l'égard des Laïques, & aux Evêques celle du Droit, quand il s'agit de décider si une doctrine est hérétique, il ordonnoit que les Juges, après avoir fait le procès aux accusés, les renvoyassent aux Evêques, pour les punir selon les Loix canoniques: Que cinq ou six ans après, le même Roi avoit fait un autre Edit, qui ordonnoit que les Juges Ecclésiastiques fissent le procès aux Hérétiques; & qu'après qu'ils les auroient convaincus d'Hérésie, on les envoyât aux Juges Séculars, pour les punir selon la rigueur des Ordonnances. Là-dessus le Chancelier proposa au Roi un nouvel Edit, qui tenait le milieu entre les deux Edits contraires de Henri II, pût satisfaire également les Juges Ecclésiastiques & les Séculars. & traiter assez rigoureusement les Hérétiques, pour n'avoir pas besoin de recourir à l'Inquisition, qui semble choquer les droits des Parlements & des Evêques. Sur cet avis, le Roi fit l'Edit de Romorantin au mois de Mai 1560, qui porte que la connoissance du crime d'Hérésie n'appartient qu'aux seuls Prélats & à leurs Officiers; mais ordonne que tous ceux qui parleront de leurs dogmes hérétiques, soit en particulier, soit en public, qui feront de secretes Assemblées, qui prêcheront sans la permission de leur Evêque, qui feront des Libelles, ou qui écriront en faveur des nouvelles opinions, soient jugés par les Juges Séculars sans appel, & punis selon la rigueur des Ordonnances, comme criminels de lèse-Majesté. Cet Edit contenta tout le monde, excepté les Huguenots, qui l'appellèrent l'Inquisition d'Espagne. * Maimbourg, Histoire du Calvinisme. P. Paul Servite, ou Fra Paolo, de l'Origine de l'Inquisition.

MANIERE DONT ON EXERCE L'INQUISITION.

L'Inquisition qui est une Jurisdiction Ecclésiastique, établie dans les Etats du Pape, du Roi d'Espagne, & du Roi de Portugal, connoît des crimes d'Hérésie, de Judaïsme, de Mahoméisme, de Sorcellerie, de Sodomie & de Polygamie. La coutume est que le Roi d'Espagne nomme au Pape un Inquisiteur-Général pour tous ses Royaumes; & Sa Sainteté le confirme. Cet Inquisiteur-Général nomme ensuite les Inquisiteurs particuliers de chaque lieu, qui ne peuvent pourtant exercer leurs charges avant que d'avoir eu le consentement & l'agrément du Roi. Le Roi, de plus, met un Conseil ou Sénat pour cette matière dans le lieu où est le Souverain-Inquisiteur ou Président; & ce Conseil a une Jurisdiction Souveraine sur toutes les affaires qui regardent l'Inquisition. Les Seigneurs les plus considérables se font Officiers de l'Inquisition sous le nom de Familiers. Leur fonction est de faire la capture des accusés. Le respect extrême qu'on porte aux Familiers, & la terreur que cette Jurisdiction jette dans les esprits, autorise si fort les emprisonnements, qu'un accusé se laisse emmener sans oser rien dire, dès qu'un Familier lui a prononcé ces paroles, *De la part de la sainte Inquisition*. Aucun voisin n'ose murmurer, le père même livre ses enfans, & le mari sa femme; & s'il arrivoit quelque révolte, on mettroit en la place du Criminel, tous ceux qui auroient refusé de donner main-forte pour empêcher son évasion. On met les prisonniers un à un, ou deux à deux,

dans de petites cellules, d'où on les tire les jours de Conseil, pour être interrogé à la manière de ce Tribunal, où on ne leur dit pas de quoi ils sont accusés, mais on se contente de leur demander de quoi ils se sentent coupables. D'abord tous les parens du Criminel s'habillent en deuil, & en parlent comme d'un homme mort: ils n'osent solliciter pour la grâce, ni même s'approcher de la prison, tant ils craignent d'être suspects & enveloppez dans le même malheur: jusques-là que les parens se réfugient quelquefois dans les pais étrangers; car chacun craint d'être pris pour complice. Quand il n'y a point de preuves contre l'accusé, on le renvoie après une longue prison; mais il perd toujours la meilleure partie de son bien, qui se consomme pour fournir aux frais de l'Inquisition. Le secret de toute la procédure est gardé si étroitement, qu'on ne fait jamais le jour destiné à prononcer leur sentence. Ce jugement se fait pour tous les accusés une fois l'année, en un jour choisi par les Inquisiteurs. L'Arrêt qu'on y donne s'appelle un *Auto da fé*, c'est à dire, un Arrêt de foi, ou en matière de Religion; & il est aussi-tôt suivi de l'exécution des coupables. On rend cet Arrêt en public avec des solemnitez extraordinaires. On élève en Portugal un grand théâtre de charpente, qui occupe presque toute la Place publique, & qui peut tenir jusque à trois mille personnes. On y dresse un autel richement paré; & à côté on élève des rangs de sièges en façon d'amphithéâtre, pour faire asseoir les Familiers & les accusés. Vis à vis est une chaire fort haute, où un des Inquisiteurs appelle chaque accusé l'un après l'autre, pour écouter la lecture des crimes dont on l'accuse, & l'Arrêt de condamnation qu'on lui prononce. Les prisonniers qui sortent de la prison pour venir sur ce théâtre, jugent de leur destinée par les différens habits qu'on leur a donnez. Ceux qui ont leurs habits ordinaires, en sont quittes pour une amende. Ceux qui ont un *Sambento*, qui est une manière de juste-au-corps jaune sans manches chargé d'une croix rouge de saint André cousue dessus, sont affreux de la vie; mais ils perdent leur bien, qui est confisqué au profit de la Chambre Royale, & pour payer les frais de l'Inquisition. Ceux à qui l'on fait porter sur leur *Sambento*, quantité de flammes de serge rouge, cousues dessus sans aucune croix, sont convaincus d'être relaps, & d'avoir déjà eu une fois leur grâce; & sont menacez d'être brûlez, en cas de rechute. Mais ceux qui outre les flammes représentées sur leur *Sambento*, y portent leur propre tableau, environné de figures de diables, sont destinés à la mort. Il y a impunité la première fois pour ceux qui promettent de renoncer au Judaïsme, & qui ont fidèlement révélé tous les complices; mais à la seconde fois, il n'y a plus de pardon. Les Inquisiteurs, étant Ecclésiastiques, ne prononcent point l'Arrêt de mort; ils dressent seulement un Acte qu'ils lisent à l'accusé, où ils marquent que le coupable ayant été convaincu d'un tel crime, & l'ayant lui-même avoué, la sainte Inquisition le livre avec douleur au bras séculier. Cet Acte est mis entre les mains de sept Juges, qui sont au côté gauche de l'autel, lesquels condamnent les Criminels à être brûlez, après avoir été étranglez, si ce n'est qu'ils soient Juifs; car en ce cas on les brûle tout vifs.

Les Places publiques où se font ordinairement ces fortes d'exécutions, s'appellent *Roujji* en Portugal. On y dresse des fagots avec un poteau au milieu, où le Criminel étant assis, est étranglé par l'Exécuteur, puis brûlé. La Confrérie de la *Miséricorde* est présente à ce spectacle, où elle vient avec une bannière suivie de plusieurs Prêtres qui conduisent le Criminel au lieu patibulaire, & font des prières pour lui. Dans tous les pais de la Domination Portugaise, il y a quatre Inquisitions, savoir celles de Lisbonne, de Coïmbre, & d'Evora en Portugal; & celle de Goa, dans l'Inde Orientale. Outre ces quatre Tribunaux, il y a encore à Lisbonne, le Grand-Conseil de l'Inquisition, où préside l'Inquisiteur-Général. Tous les Inquisiteurs sont nommez par le Roi, & confirmés par le Pape, de qui ils reçoivent leurs Bulles. * Jouvain & Davity, De l'Espagne. Du Cange, *Glossarium Latinitatis*.

DE L'INQUISITION & TOULOUSE.

Cette Inquisition, qui est la première dont on ait entendu parler, fut établie par le Pape Grégoire IX, sous Raimond, VII du nom, Comte de Toulouse, l'an 1229. Tout ce que les Légats des Papes avoient fait contre les Albigeois avant ce tems-là, ne peut passer que pour une recherche extraordinaire, & non pour une Inquisition réglée. Ce Tribunal reçut au commencement de grandes traverses; car les Inquisiteurs & l'Evêque qui les favorisoit furent chassés. Ils furent ensuite rétablis, mais peu de tems après ils furent tous massacrés. Raimond fut puni par de sévères supplices, les auteurs de ce crime, dont on le soupçonnoit lui-même. Après la mort de ce Comte, Alphonse, frère de saint Louis, lui succéda en 1249, & alors les Inquisiteurs commencèrent d'exercer leur Justice en toute liberté. Lorsqu'Alphonse fut mort en 1271, & que le Comté eut été réuni à la Couronne, ils eurent la même autorité sous nos Rois; mais par succession de tems l'Hérésie des Albigeois s'étant dissipée, l'Inquisition qui ne connoissoit que des causes d'Hérésie, tomba en décadence; outre que ce Tribunal étoit déjà fort décrédité, à cause que le zèle indiscret des Inquisiteurs leur faisoit quelquefois envelopper des personnes innocentes dans leurs accusations: enfin il ne leur resta que quelques légères attributions, comme l'examen des Livres de doctrine, & autres semblables. Le Parlement néanmoins leur renvoyoit quelquefois certaines causes, où il y avoit soupçon d'Hérésie. Ils retinrent longtems un droit qui leur avoit été donné à leur établissement, qui étoit de se faire apperter tous les ans le scrutin de l'élection des Capitouls de Toulouse,

fe, pour l'examiner, & pour voir si parmi ceux qui étoient élus, il n'y en avoit point quelqu'un qui fût fufpect d'Hérésie; mais ce droit leur fut ôté vers l'an 1646 par un Arrêt du Conseil, & fut attribué à l'Archevêque de Toulouse, Charles de Montchal, & à ses successeurs; sur ce fondement, que les Evêques par les Constitutions Canoniques, sont Inquisiteurs-nez dans leurs Diocèses. Les Dominicains toutefois ne laissent pas encore aujourd'hui de faire pourvoir par le Roi un Religieux de leur Ordre de l'Office d'Inquisiteur; il a même quelques gages, & la maison où il se tient avec une petite Communauté de Dominicains, dépendante du grand Couvent, s'appelle encore l'Inquisition; mais il n'a que le simple titre d'Inquisiteur, sans autre espèce de fonction. * La Faille, *Annales de la ville de Toulouse*. Le Registre des Arrêts de l'Inquisition de Toulouse a été publié à Amsterdam en 1692, & intitulé, *Liber Sententiarum Inquisitionis Tolosanæ, ab anno Christi 1300, ad annum 1323*.

DE L'INQUISITION DE VENISE.

Le Tribunal de l'Inquisition établi à Venise, dépend presque autant du Gouvernement politique, que les Tribunaux Séculiers. Le Saint Office est composé du Nonce du Pape, résidant à Venise, du Patriarche de Venise (qui, comme Noble Vénitien, est toujours fort zélé pour l'observation des Loix de la République) du Père Inquisiteur, qui est toujours de l'Ordre de saint François, & de deux principaux Sénateurs, qui sont Assistans, & sans la présence desquels toutes les procédures sont nulles, & les sentences ne peuvent être mises à exécution. Ainsi, sous prétexte qu'une affaire regardera les intérêts de l'Etat, l'Inquisition cesse souvent d'en connoître. L'Hérésie est presque la seule matière dont ce Tribunal connoisse à Venise; & même l'Inquisition n'y est pas fort sévère à cet égard. Le Saint Office ne profite jamais des biens d'un Hérétique condamné, la République ayant voulu qu'ils retournaient aux héritiers. Depuis le Catalogue des Livres défendus, qui fut dressé lorsque la République reçut l'Inquisition, il n'est point permis au Saint Office d'en censurer d'autres que ceux que la République censure elle-même. L'Inquisition n'empêche pas aux Grecs & aux Arméniens l'exercice libre de leur Religion, & que le peuple n'aille gagner les Indulgences dans leurs Eglises, de même que dans celles des Catholiques. Les Juifs sont tolérés à Venise; mais ils y portent des chapeaux d'écarlate, pour les distinguer des autres. Ils ne peuvent être recherchés pour la Religion seule; de forte que les blasphèmes, les sacrilèges, & les autres crimes semblables qu'ils commettent, sont de la connoissance des Juges Séculiers. L'Inquisition a un pouvoir si borné dans l'Etat de Venise, que la République permet qu'on donne le bonnet de Docteur en l'Université de Padoue, sans faire la profession de foi ordonnée par les Papes: c'est pourquoi on y voit les Schismatiques, les Hérétiques, & les Juifs se faire Docteurs en Droit & en Médecine. * De saint-Didier, *Ville & République de Venise*.

DE LA CONGREGATION DE L'INQUISITION, ou du SAINT OFFICE à ROME.

Le Pape Paul III, ayant convoqué en 1545 un Concile Général à Trente, pour établir la Foi de l'Eglise Romaine contre la doctrine des Luthériens, & pour réformer la Discipline Ecclésiastique, nomma neuf savans hommes, pour commencer la correction des mœurs du Clergé; ce qui donna lieu à l'établissement de la Congrégation qui fut depuis nommée de l'Inquisition, ou du Saint Office, laquelle fut confirmée par le Pape Sixte V. l'an 1588. Elle est composée de douze Cardinaux, nommez par Sa Sainteté, avec bon nombre de Prélats & de Théologiens, qui portent le titre de Consuls, & dont celui qui est Commissaire, est toujours de l'Ordre de saint Dominique. Ces douze Cardinaux font appellez *Inquisiteurs-généraux*, parce que leur pouvoir s'étend par toute la Chrétienté. Les Inquisiteurs Provinciaux sont députez par eux dans les Provinces où l'Inquisition est reçue. * Jean Des-loix, *Inquisiteur de la Foi*, c. 1.

DE L'INQUISITION DE GOA.

À Goa, dans la Presqu'île de l'Inde, en deça du Golfe de Bengale, les Portugais ont établi deux Inquisiteurs; le premier, que l'on nomme le *Grand-Inquisiteur*, est toujours un Prêtre séculier, & le second est un Religieux de l'Ordre de saint Dominique. L'Inquisition a encore des Officiers qu'on appelle *Députés du saint Office*: ceux-ci sont en assez grand nombre, & il y en a de tous les Ordres Religieux. Ils assistent à l'instruction du procès, & au jugement des accusés; mais ils ne viennent jamais au Tribunal sans être mandez par les Inquisiteurs. Il y en a d'autres que l'on nomme *Qualificateurs du saint Office*, auxquels on laisse le soin d'examiner les Livres, & d'y remarquer les propositions que l'on soupçonne de contenir quelque chose de contraire à la pureté de la Foi: ceux-ci n'assistent point aux jugemens, & ne viennent au Tribunal que pour y faire leur rapport touchant les choses qui leur ont été commises. Il y a encore un Promoteur, un Procureur & des Avocats, pour les prisonniers qui en demandent. Les autres Officiers de l'Inquisition sont les *Familiers du saint Office*, qui sont comme les Huissiers ou Sergens. Ces Officiers se croient assez honorez de ce titre, & ne reçoivent aucuns gages. Ils portent tous une médaille d'or, sur laquelle sont gravées les Armes du saint Office. L'Inquisiteur accompagné d'un Secrétaire & d'un Interprète, visite tous les prisonniers de deux mois en deux mois. Les procédures les plus extraordinaires se font contre ceux qui sont accusés de Sodomitie, ou de Judaïsme. L'accusation de Judaïsme regarde les *Chrétiens nevez*,

c'est à dire, les *Chrétiens nouveaux*. On donne ce nom à ceux qui sont descendus des Juifs, lesquels ayant été chassés par Ferdinand V, Roi d'Aragon & de Castille, furent reçus en Portugal en embrassant le Christianisme: ce qu'ils firent, du moins en apparence. Et comme le nom de Juif est odieux par toute la Terre, on a toujours distingué des familles Chrétiennes, les familles des Juifs convertis, que l'on a appellez *Chrétiens nouveaux*. À Goa, il n'y a que le Grand-Inquisiteur qui ait ou qui s'attribue le droit de se faire porter en chaise, & l'on a pour lui beaucoup plus de respect que pour l'Archevêque, ou pour le Viceroi. Son autorité s'étend sur toute sorte de personnes, Laïques & Ecclésiastiques, à la réserve de l'Archevêque, de son Grand-Vicaire qui est toujours un Evêque, du Viceroi, & des Gouverneurs qui représentent le Viceroi: encore les peut-il faire arrêter tous, après avoir donné avis à la Cour de Portugal des crimes dont on les accuse, & en avoir reçu des ordres secrets du Conseil Souverain de l'Inquisition de Lisbonne. Les Conseillers de ce Tribunal ne s'assemblent guère; au lieu que les autres Conscils se tiennent ordinairement deux fois par jour. Quand on juge les causes, outre les Députés qui y assistent, les Archevêques des lieux où l'Inquisition est établie, ont droit de se trouver au Tribunal. Lorsque l'Auto da Fé, c'est à dire, l'Arrêt en matière de Foi, a été rendu, on donne un *Sambento*, ou grand Scapulaire de toile jaune, chargé d'une croix de Saint-André, peinte en rouge devant & derrière, à ceux qui ne sont pas jugez coupables de mort; mais ceux qui méritent la mort, sont revêtus d'un *Samara*, qui est une autre espèce de Dalmatique, ou Scapulaire, dont le fond est gris, & le portrait du criminel y est représenté au naturel, devant & derrière, posé sur des tisons allumez avec des flammes qui s'élèvent, & des Démons tout autour. Leurs noms & leurs crimes sont écrits au bas du portrait. À l'égard de ceux qui ont confessé leurs crimes après la prononciation de la sentence, & ont ainsi mérité le pardon; ils portent sur leur *Samara* des flammes renversées ja pointes en bas, ce qu'on appelle *Fogo revolto*, c'est à dire, feu renversé, parce qu'ils ont évité le supplice du feu. On donne à ceux qui sont trouvez coupables de Magie, des bonnets de carton élevés en pointe, à la façon d'un pain de sucre, que l'on appelle *Carachas*. Ces bonnets sont tout couverts de figures de Diables & de flammes de feu. Tous les Criminels étant ainsi revêtus, selon la qualité de leurs crimes, on fait une Procession dans une Eglise choisie pour cette cérémonie; & chaque Criminel est accompagné de son Parrain, qui marche à son côté. Ces Parrains sont des personnes considérables, & ils sont obligez de répondre de celui qui leur a été confié, & de le représenter après la cérémonie. Les Criminels marchent à la Procession l'un après l'autre, tenant un cierge à la main, & ayant la tête & les pieds nus. Les moins coupables vont les premiers, & les autres de suite. Après les derniers de ceux qui ont la vie sauve, on porte un Crucifix, dont la face regarde ceux qui le précèdent; & ensuite marchent ceux que l'on doit exécuter. Quelquefois on porte en ce rang des statues à hauteur d'hommes, attachées au bout d'une perche, & accompagnées d'autant de cassettes remplies des ossemens de ceux que les statues représentent; car l'Inquisition exerce aussi sa Justice sur les Morts, lorsqu'après leur décès, ils sont chargez de quelque grand crime; & s'ils sont convaincus, on les déterre, pour brûler leurs ossemens dans l'exécution de l'Auto da Fé. Le lendemain de l'exécution, on porte dans l'Eglise des Dominicains, les portraits de ceux que l'on a fait mourir. Leur tête seulement y est représentée au naturel, posée sur des tisons embrasés, avec leur nom, leur pais & la qualité du crime. Au bas du portrait des relaps, on ajoute ces mots: *Morreo quemado por Hereje relapso*, c'est à dire, Je meurs brûlé comme Hérétique relaps. Si n'ayant été accusé qu'une fois, il a persévéré dans son erreur, on met, *por hereje contumax*. Et s'il persiste à se dire innocent, on met, *por hereje convinto negativo*, comme *Hérétique convaincu, mais qui n'a pas confessé*. * Relation de l'Inquisition de Goa, en 1687. Elle doit être lue avec précaution. On peut y joindre, *Historia Inquisitionis Philippæ à Limborch*.

I N S.

I N S, ou I N N, *Oenus*, ou *Enus*, rivière d'Allemagne, fort de deux sources du Mont-Bernina dans les Alpes, au Pais des Grisons, & vers les frontières de la Valtelline. Ensuite elle traverse le Tirol, passe à Inspruck, à Hall, à Schwatz & à Kufflein. Enfin elle entre dans la Bavière, où elle arrose Wasserburg, Hag, &c. & ayant reçu le Saltz ou Saltzsch, & quelques autres rivières, elle se jette dans le Danube à Passaw.

I N S C R I P T I O N S. La manière la plus ordinaire de conserver la mémoire des faits remarquables chez les Anciens, étoit l'usage des monumens matériels. D'abord on se contentoit de dresser des colonnes ou des pierres, pour faire ressouvenir de quelque événement mémorable. C'est ainsi que Jacob ayant eu en Béthel une vision miraculeuse, qui l'assuroit de la bénédiction de Dieu, prenant la pierre qui étoit sous son chevet, la dressa comme une colonne, & versa de l'huile dessus, afin que ce fût un monument de la promesse que le Seigneur lui avoit faite, & qu'en cas qu'il revint en santé & en prospérité, il pût reconnoître ce lieu par le moyen de cette colonne, le considérer comme un lieu saint, & y offrir à Dieu la dixième partie des biens qu'il lui auroit donnez. *Genèse*, ch. 28. v. 18. & 22. Quand Jacob & Laban se reconcilièrent, *Genèse*, ch. 31. v. 45, le premier prit une pierre & la dressa en forme de colonne, pour servir de monument de cette réconciliation: les frères de Laban prirent aussi des pierres, & en firent un monceau: Jacob & Laban donnèrent chacun en leur

Langue à ce monceau de pierres, le nom de *monceau du témoignage*, parce que ce monceau de pierres ressembloit comme un témoignage solennel du Traité qu'ils contractoient ensemble, comme ils le déclarèrent eux-mêmes. Josué, suivant l'ordre de Dieu, fit porter par les Israélites douze pierres du lit du Jourdain, au lieu où ils campèrent, après l'avoir passé à pié sec, pour servir de monument à la postérité de ce passage miraculeux. *Josué, ch. 4.* Les Tribus des Israélites qui retournèrent de la conquête de Chanaan, dans le pays qui leur avoit été donné au delà du Jourdain, élevèrent une espèce d'Autel de pierre sur les bords de ce fleuve, pour servir de monument, ainsi qu'ils s'en expliquèrent aux Députés des autres Tribus, qui leur furent envoyés pour favoriser leur intention. Xénophon remarque dans l'Histoire de la fameuse Retraite des dix mille Grecs, que les Soldats ayant vu le Pont-Euxin, après avoir effuyé beaucoup de dangers & de fatigues, élevèrent une grande pile de pierres, pour marquer leur joye, & laisser des vestiges de leur voyage.

D'abord ces pierres étoient informes, & n'avoient d'autre marque qui fit connoître qu'elles signifioient quelque chose, que leur position & leur situation. Elles pouvoient remettre devant les yeux quelque événement; mais on avoit besoin de la mémoire, pour savoir ce qu'elles vouloient dire. Depuis on les a rendues comme parlantes, en deux manières; premièrement, en leur donnant des figures, qui représentoient des Dieux, des hommes & des batailles, & en faisant des bas-reliefs où ces choses étoient dépeintes; secondement, en gravant dessus des caractères & des lettres, qui contenoient ou des noms, ou des Inscriptions, ou des Loix. Cette coutume de graver sur les pierres a été très ancienne chez les Phéniciens & les Egyptiens, comme Hérodote, Strabon, Lucain, Plin, Tacite, &c. le reconnoissent. Diodore de Sicile parle de certains caveaux souterrains des Egyptiens, que l'on appelloit *Syringes*, dans lesquels on voyoit des lettres hiéroglyphiques. Ce même Auteur dit qu'à Nyse en Arabie, il y avoit une colonne érigée en l'honneur d'Osiris & d'Isis, avec une Inscription en lettres sacrées. Dans la citadelle d'Athènes, il y avoit, au rapport de Thucydide, l. 6. des colonnes, où étoit marquée l'injustice des Tyrans, qui avoient usurpé l'autorité. Hérodote, l. 7, rapporte qu'on érigea une pile par le Décret des Amphictyons, où il y avoit des Epitaphes, en l'honneur de ceux qui avoient été tuez aux Thermopyles. Le même Auteur parle dans le livre IV de son Histoire, d'une colonne avec une Inscription, érigée sur les bords du fleuve de Scythie. Plutarque dans son Traité de la Musique, fait mention d'une Inscription qui étoit dans la ville de Sicione, où l'on voyoit les noms des Sacrificateurs, des Poëtes & des Musiciens d'Argos. Le nombre de ces Inscriptions sur des colonnes, sur des pierres, sur des marbres, sur des tables de bois & d'airain, est presque infini, & l'on ne peut douter que ce ne soient les plus certains, & les plus fidèles monuments de l'Histoire; mais rien n'égale en ce genre pour l'utilité de l'Histoire, LES MARRRES D'ARONDEL, où sont marquées les plus anciennes Epoque des Grecs.

On écrivoit aussi sur des colonnes & des tables, les Loix & les Ordonnances. Dieu en avoit donné l'exemple, en écrivant lui-même ses Loix sur des tables de pierre, & en ordonnant à Moïse, que le Deutéronome, ou l'abrégé de la Loi, fût écrit sur des pierres enduites de chaux. Solon écrit sur du bois les Loix qu'il donna aux Athéniens. Théopompe remarque que les Corybantes furent les premiers qui trouvèrent l'invention de dresser des piles pour y écrire les Loix; cette coutume fut suivie par tous les Peuples, si l'on en excepte les Lacédémoniens, chez lesquels Lycurgue, leur Législateur, n'avoit pas voulu que l'on écrivit ses Loix, afin que l'on fût contraint de les apprendre par cœur. Numa, second Roi de Rome, écrivit les Cérémonies de sa Religion, sur des tables de chêne, selon le témoignage de Denys d'Halicarnasse. On lit aussi dans le même Auteur, que Tarquin révoqua les Loix, que Tullus avoit faites; & qu'il ôta de la Place publique toutes les tables, sur lesquelles elles étoient écrites. On y gravoit encore les Traitez & les Alliances. Romulus fit écrire sur une colonne, le Traité d'alliance qu'il contracta avec ceux de Veies; Tullus, celui qu'il fit avec les Sabins; & Tarquin, celui qu'il fit avec les Latins. Thucydide, l. 5. parle des colonnes de Grèce, où les Traitez de paix & d'alliance étoient écrits, qui se trouvoient dans les plaines d'Olinthe, dans l'Isthme, dans l'Attique, dans Athènes, à Lacédémone, dans Ampélie, & par-tout ailleurs. * Jacquelot, *Traité de l'Exposition de Dieu*. Du Pin, *Biblioth. Univers. des Aut. Profanes*, imprimée en 1707, tome 1. p. 11. 12. 13.

INSCRIPTIONS. Les Anciens s'en sont servis, pour conserver la mémoire des événements considérables. Ils gravoient sur des colonnes les principes des Sciences, ou l'Histoire du Monde. Porphyre nous parle des Inscriptions que ceux de Grèce conservoient, où étoit décrite la cérémonie des sacrifices des Corybantes. Euhemerus, au rapport de Laërtius, avoit fait une Histoire de Jupiter & des autres Dieux, qu'il n'avoit tirée, que des Titres & des Inscriptions qui se trouvoient dans les Temples, & principalement dans celui de Jupiter *Triphtien*, où l'inscription d'une colonne d'or marquoit qu'elle avoit été élevée par le Dieu même. Plin rapporte que les Astrologues Babyloniens se servoient de briques pour conserver leurs observations, & l'on se servoit de matières dures & solides pour conserver les Arts & les Sciences. Cet usage a longtems subsisté, puis qu'Armettus fils de Pythagore, selon le témoignage de Porphyre, dédia au Temple de Junon une lame d'airain, sur laquelle il avoit gravé les Sciences qu'il avoit cultivées. Armettus, dit Malchus, étant de retour

chez lui, attacha au Temple de Junon une table d'airain, comme une offrande, qu'il consacroit à la postérité; ce monument avoit deux coudées de diamètre, & il y avoit sept Sciences écrites. Pythagore & Platon, selon l'opinion des Savans, n'ont appris la Philosophie que des Inscriptions gravées en Egypte sur les colonnes de Mercure. Tite-Live dit qu'Annibal dédia un Autel avec un long Discours, gravé en Langue Punique & en Grec, qui contenoit la Description de ses heureux exploits. Les Inscriptions qu'on trouve encore dans Hérodote & dans Diodore de Sicile, sont des preuves suffisantes que ç'a été la première manière de transmettre les choses à la postérité, & d'instruire les peuples. Ce qu'on apprend plus particulièrement du Dialogue de Platon intitulé *Hypparque*, où il est dit que le fils de Pisistrate de ce même nom fit graver sur des colonnes de pierre des préceptes utiles pour les Laboureurs. Plin nous assure que l'on commença à faire & à composer les monuments publics de lames ou de volumes de plomb, & l'Acte de l'alliance faite entre les Romains & les Juifs fut écrit sur des lames de cuivre, afin, dit-il, que les Juifs eussent chez eux de quoi les faire souvenir de la paix & de l'alliance qu'ils avoient contractée ensemble. Tacite rapporte, *Annal. l. 4. c. 43.* que les Messéniens dans les contestations qu'ils eurent avec les Lacédémoniens touchant le Temple de Diane *Liménétié*, produisirent l'ancien partage du Péloponnèse fait entre les Descendants d'Hercule, & montrèrent que le champ dans lequel le Temple avoit été bâti, étoit échu à leur Roi; que les monuments s'en voyoient encore gravés sur les pierres & sur l'airain. * *Antiquitez Grecques & Romaines.*

INSOMNES, Religieux. *Chez les ACOEMETES.*

INSBRUCK, sur la rivière d'Inn, c'est à dire, *Pont-sur l'Inn*, *Oenipons*, ou *Enipons*, ville d'Allemagne, Capitale du Comté de Tirol, est située dans une vallée agréable au dessous de Hall, & est séparée par la rivière d'Inn, d'un grand fauxbourg, qui passe pour une partie de la ville. Elle est petite, mais bien bâtie & riche, avec de jolies fontaines, de grandes places, & un très beau château, qui a été la demeure des Archiducs, surnommés d'Inspruck, de la Maison d'Autriche. Cette ville a de belles Eglises, entre lesquelles on remarque la Collégiale, celle de saint François, où est le Mausolée des Archiducs, & le Collège des Jésuites. Dans l'Isle de Mulbach sur l'Inn, étoit l'ancien Arsenal de la ville. L'Empereur Charles-Quint étoit l'an 1552 à Inspruck, lorsque Maurice Electeur de Saxe prit le fameux château d'Ehrenberg. Cette nouvelle l'obligea de prendre la fuite en desordre. L'Electeur arriva à Inspruck, la même nuit que Charles en étoit parti, & trouva même le souper qu'on avoit préparé pour cet Empereur, qui se retira à Villach, dans la Carinthie. L'Archiduc Ferdinand a fait bâtir à demi-lieu d'Inspruck, le château d'Amras, où il avoit une rare Bibliothèque, & divers Cabinets de curiositez.

INSTAD. C'est une ville d'Allemagne, ou plutôt une partie de la ville de Palsaw. *Voyez PASSAW.*

* INSTER, rivière de la Prusse Ducale ou Brandebourgeoise, prend sa source vers les confins de la Lithuanie, coule à peu près du nord-est au sud-ouest, & joignant ses eaux avec celles de l'Angerab, forme avec elles le Prégel.

* INSTERBURG, ville de la Prusse Brandebourgeoise, sur l'Inster. Elle est presque à l'orient de Königsberg, dont elle est éloignée d'environ quinze lieues. Elle a un château & jouit des privilèges de ville, quoi qu'elle soit sans murailles. Elle a sous elle un grand Bailliage, où en 1712 tout le monde presque mourut de la peste, & sur-tout les familles Suisses qui s'y étoient établies depuis quelque tems. * *Gr. DiA. Univ. Holl. Géographie de la Prusse.*

INSTITOR (Henri) Allemand, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, Docteur & Professeur de Théologie, s'acquit une grande réputation dans son pays, & fut nommé l'an 1484 par le Pape Innocent VIII, Inquisiteur-Général avec Jacques Springer, autre Religieux de son Ordre, dans les cinq Provinces Ecclésiastiques de Mayence, de Cologne, de Trèves, de Saltzbourg & de Brême, pour informer des maléfices, & livrer au bras séculier ceux qu'ils en trouveroient convaincus. Pour se bien acquitter de cet emploi, les deux Inquisiteurs commencèrent par composer de concert un Traité des maléfices, intitulé *Malleus Maleficarum*, qui fut imprimé dès la même année à Lyon, & dont il s'est fait depuis plusieurs éditions, cette matière ayant paru importante. Les deux Auteurs obtinrent sur la fin de l'an 1486, des Lettres de Maximilien qui les autorisoit à s'acquitter de leur emploi dans les pays de sa dépendance, avec ordre à toutes personnes de leur obéir; & pour s'attirer encore plus de considération, ils présentèrent leur Ouvrage à la Faculté de Théologie de Cologne, qui lui accorda son approbation le neuvième Mai 1487. Il paroît qu'Institor conservoit encore son titre d'Inquisiteur l'an 1499, mais n'ayant pas toujours occasion d'en exercer les fonctions, il se chargea volontiers d'autres emplois, & on trouve qu'il étoit en 1495 Lecteur de l'Eglise de Saltzbourg, lorsque son Général l'appella en Italie pour entrer en lice avec certains Ecclésiastiques qui publioient des opinions suspectes touchant le Mystère de l'Eucharistie. Les Sermons qu'il prononça à cette occasion & quelques autres petits Ecrits sur la même matière lui parurent dignes du public, & il les fit imprimer à Nuremberg l'an 1496. On a encore de lui un Traité où il réfute celui d'Antoine Roselin Jurisconsulte de Padoue, de *Monarchia, sive de potestate Imperatoris*, & qui parut en 1499, à Venise. D'ailleurs on ignore tout ce qui le regarde, & on ne fait ni le tems de sa naissance, ni celui de sa mort, ni tout ce que d'ordinaire on souhaite de savoir des hommes qui ont fait quelque figure

figure dans le monde. * Echar, *Script. Ord. Præd. tom. 1.*

INSTITUT de Bologne. Académie érigée, principalement par les soins & la libéralité de M. le Comte *Louis-Ferdinand de Marigli*, Noble du Boulonois. Après avoir fait un des plus riches Recueils de raretés de la Nature, de monumens antiques, de Livres choisis, de Géométrie & d'Astronomie, il en fit une donation publique au Sénat de Bologne datée du 31 Janvier 1712. Le Sénat acheta le superbe Palais *Celsi* pour y renfermer ces trésors, & pour y établir des appartemens pour les Professeurs des différentes Facultez. Il fut stipulé que l'Institut auroit ses propres Loix émanées de l'autorité du Sénat, & qu'au dessus de la porte du Palais seroient élevées les Armes du Pape Clément XI, comme Protecteur de l'Institut, & celles du Cardinal *Casini*, alors Légat, avec une pierre où seroit gravée cette Inscription Latine,

*Banicae Scientiarum & Artium Institutum,
Ad publicum totius Orbis usum.*

M. de Marigli a eu assez de modestie pour ne vouloir pas être nommé dans aucun endroit de l'Institut, qui ne peut cependant que l'immortaliser. Les Membres qui composent l'Institut forment auparavant l'Académie qui portoit le nom de *Philosophes inquiets*, mais aujourd'hui ils ont pris le titre d'*Académie du nouvel Institut des Sciences*. Les Membres qui la composent sont partagés en quatre Classes. La première est des *Ordinaires*, c'est à dire, de ceux qui, selon les Loix de l'Académie, s'exercent, travaillent, raisonnent dans les conférences, soit publiques soit particulières. De ce nombre sont les Professeurs du nouvel Institut, d'entre lesquels sont choisis les premiers Chefs de l'Académie, savoir un Président, un Vice-Président, & un Secrétaire. La seconde Classe est des *Honnoraires*, c'est à dire, de ceux qui sans aucune charge & sans aucun travail, jouissent néanmoins de tous les avantages & de tous les honneurs de la Société. La troisième est des *Namérites*, ou de ceux qui sont destinés à remplacer les Ordinaires dans les emplois qui viennent à vaquer. La quatrième est des *Élèves*, ou des jeunes gens de bonne espérance que les Ordinaires ont sous eux. On traite dans cette Académie la Physique, les Mathématiques, la Médecine, l'Anatomie, la Chimie, & l'Histoire Naturelle. Chacune de ces matières a un Professeur & un Substitut, outre un Président, un Bibliothécaire, & un Secrétaire pour tout le Corps de l'Académie. Quoique l'Institut & l'Académie des Inquiets soient réunis, ils ont cependant leurs Loix & leurs Réglemens à part dressés par le Sénat. On a encore joint à l'Institut & à l'Académie des *Inquiets* celle des beaux Arts, érigée à Bologne en 1712, par Clément XI, pour cultiver la Peinture, la Sculpture & l'Architecture. L'ouverture du nouvel Institut se fit le 13 Mars 1714. M. *Leio Trionfelli*, Président de l'Institut, annonça l'érection du nouvel établissement en présence d'une Assemblée nombreuse & distinguée, qui se trouvoit dans la salle du Palais de l'Institut. Le P. *Dom Hercule* prononça un Discours où il parla de la nature & de l'utilité de cet établissement; & Messieurs *Geminiano Rosdelli*, Lecteur public & Bibliothécaire de l'Institut, & *Eustache Manfredi*, firent quelques expériences. Cet Acte finit par le remerciement du Président. * *Histoire de l'Institut des Sciences & des Arts, &c. par M. de Limiers, &c. à Amsterdam 1723.*

INSUBRIA, c'est le nom que porta anciennement le Duché de Milan, ou plutôt cette partie de ce Duché qui est située entre l'Adda & le Tésin. Les Insubres doivent y être venus des Gaules. * *Diâ. Allemand.*

INSULA, (Melchior de) Seigneur de Hunenwald, Docteur en Droit & Professeur à Bâle, y naquit en 1580, de François de Insula Noble Génois, qui après avoir eu divers emplois militaires en Italie & un Commissariat dans les Pays-Bas sous Charles-Quint, entendit prêcher Calvin, embrassa la Religion Réformée & se retira à Bâle, où il mourut en 1581. Melchior de Insula après avoir parcouru les Classes du Collège & reçu le degré Académique, s'appliqua à la Jurisprudence & prit le degré de Docteur à l'âge de 21 ans. Il fit ensuite un voyage en Allemagne, en France, en Angleterre & en Italie, & à son retour dans la patrie on lui donna la Chaire de Professeur en Droit en 1613. En 1618, il fut envoyé de l'Université de Bâle auprès de Guillaume Rhinck de Baldenstein, Evêque de Bâle. Il possédoit plusieurs Langues, comme, la Française, l'Italienne, l'Espagnole, l'Angloise, &c. & avoit quelque connoissance des Langues Orientales. Il s'attacha surtout au Droit Public, & eut de grands talens pour négocier avec les Grands. En 1628, il résigna sa Chaire de Professeur & se transporta à Strasbourg avec toute sa famille. Dix ans auparavant il avoit le titre de Conseiller de Maurice, Landgrave de Hesse; & Louis XIII le nomma Gentilhomme de sa Chambre. En 1630, le Landgrave de Hesse l'envoya à la Diète de Ratisbonne, & quelque tems après les Electeurs & les Princes Protestans le députèrent à Leipzig avec le caractère de Plénipotentiaire. En 1631, Louis XIII l'employa en diverses Ambassades, comme auprès des Electeurs de Saxe & de Brandebourg, auprès de Gustave-Adolphe, Roi de Suède, auprès du Duc de Wirtemberg, &c. Enfin en 1632, le même Roi Louis XIII le nomma son Résident ordinaire à Strasbourg & l'on peut dire que ce fut un de ses meilleurs Ministres. Il se conduisoit en tout avec beaucoup de gravité, de dignité & de magnificence. Ce furent même ces airs, un peu trop fiers, qui lui causèrent plusieurs difficultés. Il se maria deux fois: la première avec *Eufabeth*, fille de Jacques Couet Ministre François réfugié à Bâle; & après la mort de celle-ci, avec *Dionysie*, fille de *Rey-Batil*,

Conseiller du Roi & Président au Parlement de Metz. En 1644, au mois de Mars, il fut attaqué d'une fièvre ardente, qui l'emporta au bout de quelques semaines à Strasbourg. * *J. Wolf Pfeil, Leichrede Melch. de Insuld. Archiva Acad. Bessl. Diâ. Allem. de Bâle.*

I N T.

INTAL. Voyez INTHAL.

INTAPHÈRNES, fut l'un des sept principaux Seigneurs de Perse, qui conspirèrent ensemble l'an du Monde 3514, & 521 avant Jésus-Christ, pour détronner le faux Smerdis, qui avoit usurpé la Couronne. S'étant depuis soulevé, Darius le condamna à la mort, avec tous ses parens, qui étoient complices de sa révolte. Avant l'exécution, la femme d'Intaphernes alloit tous les jours à la porte du Palais de Darius, implorer la miséricorde de ce Roi, qui touché de ses larmes, lui accorda la liberté de celui qu'elle choisiroit entre tous les siens. Cette Dame affligée ne pouvant obtenir tout ce qu'elle souhaitoit, demanda la vie de son frère: ce qui surprit Darius, lequel voulut savoir la raison de ce choix. Cette Dame lui répondit, qu'elle pouvoit trouver un autre mari & d'autres enfans; mais que son père & sa mère étant morts, elle ne pouvoit plus avoir d'autre frère. Le Roi admirant cette réponse, pardonna à son fils aîné & à son frère, qu'il fit mettre en liberté. Intaphernes, & les autres complices, souffrirent la mort. * *Hérodote l. 3.*

INTERCALER, *Intercalation*. On nomme Intercalation l'usage où sont les Juifs d'ajouter un treizième mois à leur année lunaire, au bout de deux ou de trois ans. C'est à dire que dans une révolution du Cycle de dix-neuf ans, il y en a sept de treize mois chacune, & les autres sont seulement de douze mois. Quand cela arrive, c'est à dire, lorsqu'on ajoute un mois Intercalaire à l'année, ce mois se place entre Février & Mars, & alors il y a *Adar premier*, & *Adar second*; & ce dernier s'appelle *Ve-Adar*, comme qui diroit, & encore Adar, ou une seconde fois Adar. La nécessité de cette Intercalation vient de ce qu'ils suivent dans leur année le cours de la Lune, au lieu que nous suivons le cours du Soleil. Dans l'année solaire nous intercalons tous les quatre ans un jour dans le mois de Février, & cette quatrième année est nommée bissextile, parce qu'on y compte deux jours de suite le sixième avant les Calendes de Mars, c'est à dire, le 24 & le 25 de Février, lequel dans les années bissextiles a vingt-neuf jours, au lieu de vingt-huit. Cette Intercalation est fondée sur les six heures moins onze minutes que le Soleil employe à faire son cours, au delà des 365 jours qui composent l'année solaire commune. L'Intercalation des Juifs au contraire se fait, à cause que tous les mois lunaires sont moins longs de douze heures ou environ que les mois solaires; ce qui fait au bout de trois ans la valeur de vingt-neuf ou trente jours. * *D. Calmet Diâ. de la Bible*. Les Auteurs ne conviennent pas de l'origine des Intercalations de jours & de mois parmi les Romains. *Macer Licinius* en faisoit honneur à *Romulus*; *Antius* à *Numa Pompilius*; *Junius* à *Servius Tullius*; *Tullianus* & *Cassius* attribuent les commencemens des Intercalations aux Décemvirs. On chargea dans la suite les Pontifes du soin des Intercalations, & de marquer la longueur des mois & des années. Mais on s'aperçut bientôt que les Pontifes allongeoient ou diminoient les années comme ils le trouvoient à propos, lorsqu'ils vouloient favoriser certains Magistrats, ou certains Publicains. C'est le dérangement affreux, où cette pratique avoit mis le Calendrier, qui obligea Jules-César à le réformer. Voici ce que Suétone en dit, dans la *Vie de cet Empereur*, t. 40. „ *Falsos correxit, jam pridem vitio Pontificum per intercalandi* „ *licentiam adeo turbatos, ut neque messium ferie astati, ne-* „ *que vindemiarum autumnio, competere. Annuumque ad* „ *cursum solis accommodavit, ut trecentorum sexaginta quin-* „ *que dierum esset, & intercalario mense sublato, unus dies* „ *quoque anno intercalaretur.* * *Pitificus, Lexicon. Antiq.*

INTERDIT, est une censure ecclésiastique, par laquelle l'Eglise défend l'administration des Sacremens, & la célébration de l'Office divin, dans quelque lieu, soit Royaume, Province, Ville, Paroisse, ou Communauté. Quelques-uns disent que les Interdits ont pris leur origine en Occident, & que c'a été en France, sous le règne de Charlemagne, au commencement du IX siècle; mais que l'usage en devint plus fréquent en France, en Italie & en Allemagne, lorsque les Princes & les Grands se rendirent maîtres & Seigneurs absolus des Provinces, dont ils n'étoient que Gouverneurs, Marquis ou Comtes; car les Evêques, pour contenir dans le devoir ces nouveaux Seigneurs, mirent en usage l'Interdit, voyant qu'ils méprisoient l'Excommunication. Ce qui favorise cette opinion, c'est que l'effet des Interdits est de frapper les Provinces, les Villes & les Communautés, pour les crimes des Princes ou des Républiques, que l'Eglise ne peut châtier ni réduire autrement. Il y en a qui croient que l'usage des Interdits est plus ancien, parce que Grégoire de Tours semble en rapporter quelques exemples dans le VI siècle. Ils ajoutent, que par une Lettre de saint Augustin au Comte Boniface, on voit que l'Interdit se pratiquoit dans le IV siècle; & que dans l'Eglise Gréque on s'en servoit dès le IV siècle; ce qu'ils prouvent par une Lettre de S. Basile, qui est la 244: mais toutes ces preuves sont aisées à détruire. Les Interdits n'ont commencé à être en usage que dans le IX siècle. On lit dans les Opuscles de Hincmar Archevêque de Reims, que son neveu Hincmar, Evêque de Laon, avoit interdit une Paroisse en 870. Depuis, voici ce que l'Histoire nous apprend touchant les Interdits. Ademar rapporte qu'Alduin, Evêque de Limoges, publia en 964 un Interdit contre les Eglises & les Monastères de son Diocèse; & il ap-

pelle cette sorte d'Excommunication une nouvelle observance : ce qui montre que l'Interdit n'étoit pas une chose ancienne. Dans le Concile de Limoges tenu en 1034, il est dit, qu'Odéric, Abbé de saint Martial de Limoges, proposa aux Pères du Concile un nouveau remède, qui étoit d'excommunier ceux qui n'acquiesceroient pas à la paix de l'Eglise; de ne les point inhumer après leur mort, de défendre le service divin & l'administration des Sacremens, à la réserve du Batême pour les enfans, & du Vintique pour les moribonds; & de laisser les autels sans ornemens. Fulbert, Evêque de Chartres, qui vivoit dans le même tems, sous le Roi Robert, parle aussi de deux Interdits dans deux Lettres, qu'il écrivit à ce Roi. Le Pape Grégoire VII, vers la fin du XI siècle, se servit assez souvent de cette sorte de censure; & Yves, Evêque de Chartres, en fait mention dans plusieurs de ses Epîtres. Ce Pape ordonna que les portes des Eglises seroient fermées par les Religieux, & qu'ils ne sonneroient point leurs cloches. Calixte II, vers l'an 1120, défendit le service divin dans les terres des Croisiez, qui n'accomplissoient pas leurs vœux, permettant seulement le Batême aux enfans, & la Confession aux moribonds. Eugène III, environ l'an 1150, défendit la célébration du service divin, dans les Eglises de certaines Religieuses déréglées. Le Pape Alexandre III, vers l'an 1170, défendit aux Prélats d'Angleterre l'Office divin & l'administration des Sacremens, hors le Batême aux enfans, & la Confession aux mourans. Vers l'an 1200, Innocent III permit les prédications pendant l'Interdit, & le Sacrement de Confirmation. Le même Pape permit de donner le S. Sacrement aux Croisiez & aux Etrangers, dans les lieux interdits; & d'y célébrer l'Office de l'Eglise à deux ou trois, sans chant. Grégoire IX, vers l'an 1230, permit aussi de dire une Messe basse une fois la semaine, sans sonner, les portes de l'Eglise fermées. En l'an 1300, le Pape Boniface VIII permit la Confession pendant l'Interdit, & ordonna que l'on célébrait tous les jours une Messe, & que l'Office fut dit, mais sans chant, les portes de l'Eglise étant fermées, & sans sonner; à la réserve des jours solennels de Noël, de Pâques, de la Pentecôte, de l'Assomption de Notre-Dame, que l'Office divin seroit chanté, les portes ouvertes & les cloches sonnantes. Comme cette censure peut avoir des effets très mauvais, & donne occasion au libertinage & à l'impieété, les Papes s'en servent rarement. * Jean Morin, in Observat. Ecclesiast.

INTERDOCÓ, bourg d'Italie, dans l'Abraze Ulérieure, Province du Royaume de Naples, sur la rive droite du Vélino, est à Pouelt d'Aquila, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

INTERIM. On a donné ce nom à une espèce de Règlement pour l'Empire, sur les Articles de Foi qu'il y falloit croire, jusqu'à ce qu'un Concile général les eût plus amplement décidés. C'est un mot Latin qui signifie, en attendant ou cependant; comme si l'on eût voulu dire, que son autorité ne dureroit que jusqu'à la détermination d'un Concile sur les mêmes matières. Ce fut l'Empereur Charles-Quint qui chercha ce tempérament, pour appaiser les troubles de l'Empire.

Le Concile de Trente ayant été interrompu dans cette ville, & transféré à Bologne, l'Empereur Charles-Quint entreprit de faire en 1548, ce fameux Interim, qui a fait tant de bruit en Allemagne, en Italie, & ailleurs. On avoit souvent arrêté dans les précédentes Diètes, & pour appaiser les troubles de l'Allemagne au sujet de la Religion, on s'employeroit efficacement pour y faire célébrer un Concile général, ou du moins un national; & que, si ni l'un ni l'autre ne se pouvoit obtenir, on tâcheroit de dresser, par l'avis des Théologiens, une formule de Foi, qui contiendrait tout ce qu'il faut absolument croire & observer, en attendant les décisions d'un Concile, auquel tous seroient obligés de se soumettre. Dans l'état où étoient les choses, l'Empereur voyoit bien qu'il ne pouvoit espérer de voir rétablir de longtems le Concile à Trente, & que pendant qu'il n'étoit pas dissous, mais seulement transféré ou suspendu, on n'en pouvoit célébrer un national. C'est pourquoi il résolut de faire dresser un formulaire par des Théologiens, qui seroient députés de la Diète, qu'il tenoit alors à Ausbourg; mais comme ceux que l'on nomma ne purent jamais s'accorder, on s'en remit à l'Empereur, qui choisit trois célèbres Théologiens; savoir, Jules Pflugius, Evêque de Naumbourg, qui avoit écrit contre Luther; Michel Helding, Evêque titulaire de Sidon & Suffragant de Mayence, très savant & très Catholique; & Jean Agricola d'Ilébe, Prédicateur de l'Electeur de Brandebourg. Le projet qu'ils dressèrent sur les Mémoires qu'on leur donna, contenoit vingt-six Articles sur tous les points de la Religion, qui pouvoient être contestés entre les Catholiques & les Luthériens, touchant l'état du premier homme, avant & après la chute dans le péché; la redemption des hommes par Jésus-Christ; la justification du pécheur; la charité & les autres œuvres; la sonance qu'on doit avoir en Dieu, que les péchés font pardonner; l'Eglise & ses vraies marques; sa puissance, son autorité, ses Ministres, le Pape & les Evêques; les Sacremens en général & en particulier; le Sacrifice de la Messe; la commémoration que l'on fait des Saints dans le Sacrifice; leur intercession & leur invocation; la prière pour les défunts; & l'usage des Sacremens. Les deux Evêques, & le Théologien de Brandebourg, assurèrent à l'Empereur, que ce projet n'avoit rien de contraire à la doctrine de l'Eglise Catholique, excepté les deux points qui concernoient le mariage des Prêtres, & l'usage du calice pour les Laïques: encore étoient-ils exprimés en des termes, qui ne marquoient pas tant une permission, qu'une tolérance jusqu'à un certain tems.

Après qu'on eut lu ce Règlement à la Diète, l'Empereur le mit entre les mains du Cardinal Sfondrate, Légat du Pape; & ce Prêlat l'envoya à Rome & à Bologne, où le Pape le fit examiner; & on y trouva qu'à l'égard des points décidés au Con-

cile de Trente, on disoit en substance à peu près la même chose; & pour les autres, qu'ils étoient assez conformes à la créance de l'Eglise Romaine, sinon qu'il y avoit des expressions un peu ambiguës, & que l'on y permettoit le mariage des Prêtres & la Communion sous deux espèces. C'est pourquoi le Pape fit dire à l'Empereur, par le Cardinal Sfondrate, qu'outre que ce n'étoit pas à lui de régler les affaires de la Religion, on ne devoit pas permettre ces deux points, dont l'un étoit contraire à la Tradition Apostolique, & que l'autre avoit été depuis très longtems établi dans l'Eglise. Là-dessus Charles-Quint, après avoir fait corriger, ou adoucir certaines expressions, fit la Constitution Impériale, que l'on nomma l'Interim, où il déclare, Qu'il veut que tous les Etats Catholiques observent inviolablement à l'avenir les usages, les ordonnances & les statuts de l'Eglise universelle, &c. Que pour les autres qui s'en sont séparés, il entend, ou qu'ils se réunissent parfaitement avec les Catholiques, en observant comme eux les mêmes ordonnances & pratiques de l'Eglise, ou du moins qu'ils se conforment entièrement à cette Constitution, &c. Et il ordonna, que tous attendent en paix les décisions du saint Concile Oecuménique. Cet Interim fut lu & publié dans la Diète d'Ausbourg le 15 Mai 1548, où l'Archevêque Electeur de Mayence, Grand-Chancelier de l'Empire, en fit des remerciemens à l'Empereur, au nom de toute l'Assemblée. Plusieurs blâmèrent & blâmèrent encore aujourd'hui cette Constitution, comme une entreprise sur l'autorité de l'Eglise. On dit même qu'il falloit joindre Charles-Quint aux trois Empereurs Hérétiques, Zénon, Héraclius, & Constant; & l'on rendit l'Interim odieux par trois comparaisons, dont la première fut avec l'Hénoticon, ou Edit d'union de l'Empereur Zénon, qui s'étoit laissé persuader en 488, par Pierre Mongus Patriarche d'Alexandrie, & par Acace Evêque de Césarée, de faire des Décrets en matière de Religion, pour appuyer en apparence, par l'autorité Séculière, les Canons des Conciles de Nicée, de Constantinople, & d'Éphèse; mais en effet pour décréditer le Concile de Chalcedoine. La seconde comparaison de l'Interim, fut faite avec l'Éthésis, ou Edit d'exposition de l'Empereur Héraclius en 638, pour insinuer dans les esprits l'Hérésie des Monothélites, qui n'attribuoient qu'une seule volonté à Jésus-Christ, sous prétexte d'approuver la doctrine combattue par les mêmes Hérétiques; & la troisième avec le Type ou Formulaire publié par l'Empereur Constat, successeur d'Héraclius, en 684, sous prétexte de ramener tous les Hérétiques à la communion de l'Eglise, en défendant de parler d'une ou de deux volontés en Jésus-Christ, mais en effet pour ôter au même Sauveur la nature humaine, dont on prétendoit supprimer la volonté. Ceux qui entreprirent de soutenir cet Interim, disoient que l'Empereur n'approuvoit pas les points contraires à la pratique de l'Eglise; mais qu'il les toléroit seulement pour un tems, & pour ceux qui étoient déjà engagés dans la Religion Protestante, (ce qui étoit bien moins que de tolérer tout le Luthéranisme) & falloit voir que l'Interim n'a rien de commun avec le Type, l'Éthésis, & l'Hénoticon, puisqu'il est évident que ces Empereurs Hérétiques vouloient engager par ces Edits universellement tous leurs Sujets dans leurs erreurs.

Cependant le Pape forma le dessein d'envoyer quelques Prélats à l'Empereur, avec ordre de faire corriger son Interim; mais le Cardinal Moron, & quelques-uns des Evêques assemblés à Bologne, furent d'avis que Sa Sainteté n'en fit rien; parce que ce n'étoit qu'une simple tolérance d'une petite partie du Luthéranisme, avec une très grande restriction, qui portoit ordre exprès aux Protestans de renoncer à presque tout ce qu'ils avoient soutenu jusqu'alors. En effet, les principaux Ministres Luthériens protestèrent qu'ils ne le recevoir pas. Bucer, Ministre de Strasbourg, etant pressé de le signer par l'Electeur de Brandebourg, ne le voulut jamais faire; parce que, dit-il, cet Edit rétablissoit la Papauté. Les autres Ministres des principales villes Protestantes, comme Wolfgangus Musculus d'Ausbourg, Brentius de Hall, Osiander de Nuremberg, & quelques autres; aimèrent mieux abandonner leur chaire & leur emploi, & se retirer ou en Prusse ou chez les Suisses, que de souscrire à l'Interim. Le Duc de Saxe Jean-Frédéric, plus zélé Luthérien que tous les Ministres, ne le voulut jamais recevoir. Il y en eut même plusieurs, principalement dans la Saxe & dans la Thuringe, qui firent de sanglans Ecrits contre cette Constitution Impériale, aussi bien que Calvin, qui étoit alors à Genève. Le fameux Jean Cochlée entreprit de refuser ces Libelles, par une réponse qu'il publia pour l'Empereur, comme s'il étoit aussi quelques autres savans hommes qui travaillèrent à le défendre. D'un autre côté Robert Cénalis Evêque d'Avranches, & célèbre Théologien de la Faculté de Paris, réfuta l'Interim par un Livre intitulé, Antidote. Le Père Bobadilla, un des neuf premiers compagnons de saint Ignace, parla aussi & écrivit contre cet Edit, pendant qu'il étoit à la Cour de l'Empereur; mais il fut renvoyé en Italie, où saint Ignace le traita même rudement; & il y a apparence que ce Général n'approuvoit pas la conduite de Bobadilla, qui étoit, dit-on, contraire au conseil que le Cardinal Moron, & plusieurs Evêques du Concile, avoient donné au Pape. Au reste, Charles-Quint agit fortement contre ceux qui refusoient de le soumettre à l'Interim, jusqu'à mettre au ban de l'Empire les villes de Magdebourg & de Constance qui s'y opposèrent. Ce fut alors qu'il se fit une nouvelle division dans le Luthéranisme: car les uns voulurent demeurer Luthériens rigides, sans souffrir que l'on changeât rien dans la doctrine de Luther; les autres se firent adaptabilistes ou indifférens, disant qu'il falloit s'accommoder à la volonté des Souverains, & mollissant encore plus que ne firent ceux que l'on appelloit longtems auparavant Luthériens mitigés, comme Mélanchthon. Quelques-uns prirent le milieu entre ces deux extrémités, & se nommèrent Interimistes, parce qu'ils s'attachoient à l'Interim; & ceux-ci se partagèrent encore en deux Sectes. Les

uns appelez *Impériaux*, n'étoient Luthériens que dans les deux points du mariage des Prêtres, & de l'usage de la coupe; & les autres appelez *Intérimistes de Leipzic*, firent à leur mode un mélange de la doctrine Catholique avec celle de Luther. * Sleidan. Cochlée. Maimbourg, *Hist. du Luthéranisme*.

INTERIMISTES. Voyez la fin de l'Article précédent.
* **INTERLACHEN**, Bailliage de Suisse dans le Canton de Berne. Ce nom est pris du Latin *Inter Lacus*, parce qu'il est situé entre les Lacs de Thun ou Thoun & de Brienz. On l'appelle aussi par corruption *Hinderlappen*. * *Etat & Délégués de Suisse*, p. 219 & 220.

INTERMEDE, dans les Tragédies & dans les Comédies, est ce qui se joue, se chante, ou se fait pour divertir les Spectateurs entre les Actes de la Pièce. Après que les Romains eurent ôté les Chœurs de la Comédie, ils introduisirent les Mimes & les Embolaires, les danses & les flûtes, pour délasser l'esprit & l'attention des Spectateurs, & pour donner aux Acteurs quelque repos. Les Mimes étoient des Bouffons, qui imitoient presque tout par leurs gestes, & jouoient une espèce de Comédie muette. Ce nom vient du mot Grec *μῖμος*, qui signifie *imitateur*. Les Embolaires chantoient des airs agréables, appelez *ἔμβολοι*, c'est à dire, *choses interjctes*, parce que ces chants se faisoient entre les Actes. Les symphonies & les balets font maintenant les Intermedes ordinaires de notre théâtre. * Hédelin, *Pratique du Théâtre*.

INTERREGNE. De tous les Interrègnes que l'Allemagne a eus, il n'y en a aucun qui ait été aussi long que celui qui se vit au XIII^e siècle. Après la mort de Henri II, (a) & d'Albert d'Autriche (b) le trône Impérial fut vacant pendant quelques semaines; mais dans le XIII^e siècle l'Interrègne fut de plusieurs années. Quelques-uns commencent à le compter depuis le tems de Frédéric II, non seulement parce que plusieurs Papes le mirent au Ban, mais parce qu'Innocent IV le priva de la dignité Impériale en 1245, dans le Concile de Lyon, (c) ce qui donna occasion à quelques Ecclésiastiques d'abandonner le parti de leur Roi légitime & de lui opposer Henri Raspon, Landgrave de Thuringe. D'autres commencent à compter cet Interrègne de l'an 1251, parce que Frédéric mourut dans cette année. Mais ils ne considèrent pas que Conrad son second fils fut élu légitimement Roi des Romains (d), & par conséquent qu'il eut une juste prétention à la Couronne Impériale, qu'il tâcha de faire valoir contre tous les autres Prétendants. Ceux-là ne se trompent pas moins, qui veulent faire commencer l'Interrègne à la mort de Conrad, arrivée en 1254, car il n'y a aucune raison pour laquelle on doive exclure de la suite des Rois, Guillaume, Comte de Hollande, qui gouverna l'Allemagne pendant quelque tems. Il est vrai qu'on ne sauroit nier que l'élection de Guillaume ne fût d'abord nulle, parce qu'elle se fit au préjudice de Frédéric II, & de son fils Conrad, dont les droits étoient mieux fondés. Mais depuis leur mort, tous les Princes ayant adhéré à Guillaume & l'ayant reconnu pour leur Roi, l'élection antécédente est par-là même devenue légitime. (e) Enfin ceux-là ne semblent pas rencontrer trop juste, qui placent le commencement de l'Interrègne à l'année 1256, dans laquelle Guillaume mourut. Le meilleur est de le commencer à l'an 1257, & à la mort de Richard hors de l'Allemagne, (f) parce que depuis lors jusques en 1273, l'Allemagne n'eut point de Roi, & qu'ainsi pendant 16 années elle vit un véritable Interrègne. Il est vrai que si l'on considère l'état de l'Allemagne de plus près, on trouvera qu'il fut assez déplorable & que souvent il sembloit qu'il n'y avoit point de Chef, d'autant plus que Frédéric II, & Conrad IV, son fils, demouroient presque toujours en Italie. (g) & que l'on n'avoit presque point de respect pour Guillaume de Hollande à cause de sa foiblesse. Un Bourgeois d'Utrecht osa lui jeter un morceau de brique à la tête. (h) Le Comte de Waldeck eut la hardiesse d'enlever son épouse, & de la retenir jusques à ce que Guillaume payât une somme considérable. (i) L'Archevêque de Cologne voulut le brûler avec son Palais à Nuys. (k) Tout le commerce languissoit, les chemins & les bois de toute l'Allemagne étoient remplis de Voleurs. Tout cela fit qu'à l'inspiration de Rathodon, Bourgeois de Mayence, les villes situées sur le Rhin (l) firent une Alliance entre elles pour rétablir le commerce & la sûreté des grands chemins. Les villes de Cologne, de Worms, de Strasbourg & de Bâle furent les premières qui firent entre elles une Alliance pour dix ans. Guillaume de Hollande ratifia cette Alliance, & lorsque les villes alliées tenoient leurs Assemblées réglées par leur Traité, tantôt à Strasbourg, tantôt à Bâle, tantôt à Oppenheim, tantôt à Mayence, &c. le nombre des Alliez s'augmenta tous les jours, de sorte qu'en 1255, on y comptoit déjà les villes suivantes, Mayence, Cologne, Worms, Spire, Strasbourg, Bâle, Zurich, Fribourg, Brifach, Colmar, Schleit, Wetzlar, Gellnhauzen, Francfort, Marburg, Aichfeldt ou Aigsfeldt, Grunberg, Hirschfeld, Valda, Mulenhauzen, Munster, Brémen, Haguenu, Weissenburg, Neustadt, Wimpfen, Heidelberg, Lauternburg, Oppenheim, Friedberg, Aichaffenburg, Séligenlat, Bingen, Erpach, Bacharach, Wéfel, Poppard, Andernach, Bon, Nuys, Aix-la-Chapelle, & encore six autres dont les noms ne se trouvent pas spécifiés. (m) Personne n'étoit plus mécontent de cette Alliance que les Princes de l'Empire & la Noblesse voisine. Car ils avoient compté de pouvoir pêcher en eau trouble & s'approprier une ville après l'autre; ou pour le moins hausser les péages du Rhin, selon qu'ils le trouveroient à propos. Cette Alliance ne rompit pas seulement leurs premières vues, mais elle les força encore à remettre les péages sur l'ancien pié. (n) Enfin il se vit obligé à entrer eux-mêmes dans cette Alliance, quoiqu'ils la détestassent dans le fond de leur cœur. Voici la liste des Princes, tant Ecclésiastiques que Séculiers, qui y entré-

rent, Gebhard, Archevêque de Mayence; Canos, Archevêque de Cologne; Arnold, Archevêque de Trèves; Richard, Evêque de Worms; Henri, Evêque de Strasbourg; Gérard, Evêque de Bâle; Jacques, Evêque de Metz; Henri, (o) Abbé de Fulde, &c. Louis, Palatin du Rhin; Canos, Wildgrave; Wither, Comte de Catzenellebogen; Frédéric, Comte de Leiningen; Berthold, Comte de Ziegenhain; Poppo, Comte de Thuringe; Ulrich, Comte de Ferrette; Sophie, Landgrave de Thuringe, & plusieurs autres. (p) Quelques villes de la Souabe & de la Saxe suivirent l'exemple de celles du Rhin. Goslar, Quedlinburg, Brunswick, Gottingen, Einbeck, Northeim & quelques autres s'engagèrent entre elles à se donner des secours mutuels contre leurs ennemis. (q) Toutes ces Alliances furent cependant de peu de durée (r) & se dissipèrent bientôt après, parce que les Alliez en vinrent à des guerres sanglantes les uns contre les autres. L'Evêque de Strasbourg, par exemple, étoit dans l'Alliance du Rhin, aussi bien que la ville de Strasbourg; mais cela n'empêcha pas qu'ils n'eussent des difficultés ensemble. Gaultier de Gérois, Evêque de Strasbourg, affecta une grande autorité dans la ville; mais la ville de Strasbourg soutint vivement sa liberté, fit une sortie & dévota tellement le château de Haldenburg appartenant à l'Evêque, qu'il n'y resta pas une pierre sur l'autre. Gaultier voyant que les armes charnelles étoient inutiles contre la ville, eut recours aux spirituelles, mit la ville dans le Ban de l'Eglise, & exhorta le Clergé à en sortir & à se retirer auprès de lui. L'Archevêque de Trèves & quelques Abbez prirent le parti de l'Evêque; mais les Comtes de Kiburg, de Habsburg, de Ravenburg, d'Ochsenstein, & de Freyburg s'intéressèrent pour la ville. Richard de Cornouaille, qui, dans ce tems-là étoit venu d'Angleterre en Allemagne, chercha à apaiser ces troubles dans leur commencement; mais les deux partis étoient si acharnés l'un contre l'autre, & l'autorité de Richard étoit si mince, qu'on ne tint aucun compte de sa médiation. Rodolphe de Habsburg, les Bourgeois de Strasbourg & les autres Alliez attaquèrent les villes de Mulhausen, de Colmar &c. & s'en rendirent fort aisément les maîtres. Enfin la sanglante bataille de Hausbergen dans le voisinage de Strasbourg, donnée en 1262, mit fin à cette guerre. L'Evêque succomba après une vigoureuse défense, perdit ses meilleures troupes & vit la fleur de la Noblesse emmenée prisonnière par les Bourgeois de Strasbourg. Gaultier lui-même eut de la peine à se sauver avec deux Gentilshommes, de sorte qu'après cette défaite toutes les propositions de paix qu'il fit au Conseil de cette ville (s) furent inutiles, jusques à ce qu'il mourut de chagrin (t) & donna ainsi à son Chapitre la liberté de traiter sûrement avec la Bourgeoisie de Strasbourg. Pendant tout ce tems-là les Princes sur le Rhin étoient occupés chacun à se rendre maîtres d'une partie des domaines Impériaux. (u) Louis le Sévère, Palatin du Rhin, ne fit pas même difficulté de rognier les alles au Clergé & de s'approprier une grande partie de leurs biens, ce qui lui attira l'Excommunication du Pape. (x) En général, on peut dire que tout le tems de l'Interrègne fut fatal au Clergé. Lorsqu'Engelbert, Archevêque de Cologne, appuyé du Duc de Limbourg, du Comte de Clèves, & de quelques autres, chercha à priver la ville de Cologne de ses privilèges, Guillaume, Comte de Juliers, prit le parti de cette ville avec tout le zèle imaginable, & fut si heureux que non seulement il défit les troupes Archépiscopales en une bataille rangée près de Marienwalde, mais fit aussi prisonnier Engelbert lui-même, qu'il tint aux arrêts à Nideck pendant trois ans. (y) Gérard, Archevêque de Mayence, n'eut pas un meilleur sort; car lui & le Comte d'Eberstein furent faits prisonniers dans une bataille par Albrecht, Duc de Brunswick. Il fut pendre par les pieds (z) le Comte d'Eberstein, parce qu'il avoit tenu ci-devant des discours satyriques sur son sujet, & retint l'Archevêque prisonnier jusques à ce que Richard de Cornouaille en paya une rançon de 8000 marcs d'argent. (aa) Les Abbez de Fulde furent aussi inquiétés par les Habitans des châteaux voisins. Henri, Prêlat de Fulde, eut beaucoup de peine avant qu'il pût réduire Bartholde, Comte de Ziegenhain. (bb) Mais Berchtholde son successeur fut encore plus malheureux, car voulant imiter son prédécesseur, il rasa plusieurs châteaux, comme ceux de Franckenstein, de Niederhiltz, de Warburg, de Schwartzfels &c. & irrita tellement par-là la Noblesse, que les Seigneurs de Steinaw, d'Eversberg, de Brandaw, &c. se ligèrent ensemble, entrèrent dans l'Abbaye & tuèrent l'Abbé pendant qu'il disoit la Messe. (cc) Les Evêques de Hildesheim furent aussi fort tourmentés à l'occasion de diverses terres & de la ville de Peine que l'Evêque Jean acheta des Comtes de Woldenberg & des Seigneurs d'Eskerde, puisque la Maison de Brunswick y formoit aussi des prétentions. (dd) Les affaires politiques n'étoient pas moins en desordre que les ecclésiastiques. Car quoique les pais gouvernez par des Ducs puissans & en état de faire tête à la Noblesse turbulente, jouissent d'une profonde paix, ceux dont les Maîtres n'étoient pas aussi puissans, en étoient d'autant plus troublés. La Souabe n'avoit alors point de Duc; la Franconie manquoit d'un Régent depuis la mort de Conradin, (ee) & comme la Noblesse de la Souabe avoit déjà, du tems de l'Empereur Philippe, la réputation de s'approprier plus au pillage qu'à d'autres exercices, (ff) il n'est pas surprenant que cette même Noblesse n'ait pensé qu'à usurper & à augmenter son pouvoir dans un Interrègne où l'Empire étoit sans Chef & la Souabe sans Duc. Ceux-là se trompent au reste, qui attribuent à ce long Interrègne l'origine de la Noblesse immédiate de l'Empire. Car nous avons des preuves convaincantes, que la Noblesse immédiate de l'Empire en Souabe subsistoit auparavant, & qu'il n'en faut chercher l'origine que dans l'Histoire de l'Empereur Philippe. (gg) On diroit que la Noblesse de Thuringe

devoit être tranquille pendant cet Interrègne, parce qu'elle conserva ses Princes; mais il s'en faut beaucoup. Car Henri de Brabant surnommé l'Enfant, & Henri l'Ilustre, Markgrave de Misnie, formant tout à la fois des prétentions sur la Thuringe, il s'éleva des troubles intestins & des guerres sanglantes. Les Gentilshommes de la Thuringe pêchèrent alors en eau trouble. Ils s'attachèrent tantôt à un parti, tantôt à l'autre, & bâtirent des châteaux imprenables en plusieurs endroits. Heldenstein, Krageburg, Strantzenu, Luchtewald & plusieurs autres furent de ce nombre. (hh) Rodolphe de Habsburg étant parvenu à l'Empire, (ii) détruisit 66 de ces châteaux dans la seule Thuringe. (kk) Une bonne partie de la Noblesse du Duché de Brunswick, & de l'Evêché de Paderborn, commença à s'opposer à ses Maîtres légitimes & à faire le métier de Brigands, à l'imitation de la Souabe, de la Thuringe & de la Franconie. Les familles d'Assenbourg & de Wolfenbittel donnèrent sur-tout bien de la peine à Albert, Duc de Brunswick, qui se vit obligé à traiter une Alliance avec l'Evêque de Paderborn. (ll) Ceux de Wolfenbittel furent chassés de leur château de ce nom, & ceux d'Assenbourg contraints non seulement d'abandonner Assenbourg (mm) & Herlingsberg, (nn) mais aussi de quitter tout le pays de Brunswick. On les priva de tous leurs biens, & on les humilia si bien que de longtems ils ne purent se remettre. (oo) N'y ayant point de fin au pillage en Allemagne, Othon de Brandebourg, Albrecht de Thuringe, les Ducs de Brunswick & les Comtes de Holstein & plusieurs autres Princes s'assemblèrent à Quedlinburg en 1265, & résolurent de se joindre pour terminer une fois ces désordres. (pp) Le Pape Grégoire voyant que le Clergé ne faisoit que perdre & souffrir pendant cet Interrègne, exhorta de nouveau les Electeurs à élire un Empereur, ou à s'attendre qu'il en éloit un avec les Cardinaux en vertu de sa charge. (qq) Les Electeurs s'assemblèrent donc finalement à Francfort & élurent Rodolphe, Comte de Habsburg. C'est ainsi que se termina heureusement ce long Interrègne de 16, & non pas de 28 ans comme quelques-uns le prétendent. (a) *Vita Meinweri Episcopi Paderborn*. §. 93. p. 557. (b) *Conradus Vecerius, in Vita Henrici VII*, p. 66 & 67. (c) Voyez l'Article de FREDERIC II. (d) *Acta electionis Conradus IV, apud Leibnitium in prologo Codicis Diplomatici*, n. 9. p. 9. (e) Voyez l'Article de GUILLAUME de Hollande. (f) Voyez l'Article de RICHARD. (g) *Monachus Paduanus, Rer. Infubr. l. 11. p. 592. 593. & suiv. Chron. Augustinum*, p. 376. (h) *Chronicon M. Belgicum*, p. 245. (i) *Trithemius, in Chronico Hirsaugiensi ad an. 1254*. (k) *Albertus Stadenis, ad an. 1254. p. 320*. (l) *Idem, ad an. 1255. p. 320*. (m) *Tabula Federis magni Rhenensis apud Leibnitium, tom. 2. Codicis Diplomatici*, p. 96 & 97. (n) *Ibid. p. 95*. (o) *Cornelii Brevarium Fuldense*, p. 438. *in Paulini Synagoga Rer. Germ.* (p) *Tabula Federis Rhenens. p. 96 & 97*. (q) *Nicolaus Schatenius, Annal. Paderb. partie 2. l. 11. p. 91*. *Heineccius, Antiq. Gaslar. ad an. 1257. l. 3. p. 276*. (r) *Chronicon Augustinum*, p. 375 & 378. (s) *Paralipomena Urspergensis*, p. 334. (t) *Annales Colmarenses, partie 1. p. 8. ad an. 1263*. (u) *Chronicon Colmarense, partie 2. p. 38. dicit: Imperii res, quas quilibet Dominorum poterat, convulsavit*. (x) *Urbani Episc. de controversa electione Richardi*, §. 9. p. 17. (y) *Chron. M. Belg. p. 26*. *Lewoldi à Northof Catalog. Episc. Calomens. p. 9*. (z) *Anonymi Chronicon, apud Maderum in Antiq. Brunsvic. ad an. 1256. p. 171*. *Crantzius, l. 8. Sax. c. 21*. (aa) *Supplementum Lamberti Schaffnaburgensis, ad an. 1256. p. 258*. (bb) *Breviarium Fuldense in Vita Henrici IV, p. 437. edit. Pauliniana*. (cc) *Browerus, Annal. Fuld. l. 2. p. 311*. *Breviarium Fuldense, in Vita Bertoldi II, p. 438*. (dd) *Chronicon Hildesheimense, apud Paulin. p. 96. apud Leibnitium, tom. 1. p. 755*. (ee) Voyez l'Article de CONRADIN. (ff) *Conradus Urspergensis, p. 313*. (gg) *Idem, p. 311*. (hh) *Siegfried Presbyter, l. 11. ad an. 1247. & suiv. Hist. Landgr. Thuringia, c. 56*. *Paulini Annales Ihenacenses, p. 47*. (ii) *Joh. Vitoduranus, Chronici p. 27*. (kk) *Lambert Schaffnaburgensis, Continuat. ad an. 1290. p. 260*. (ll) *Nic. Schatenius, part. 2. Annal. Paderborn. l. 11. p. 91*. (mm) *Anonymi Chron. Brunsvicense, apud Maderum, p. 20*. (nn) *Meibomius, in Notis ad Henrici Rosia Herlingsbergani, tom. 1. p. 785*. (oo) *Crantzius, l. 8. Sax. c. 21*. *Bunting, Chron. Brunsvic. part. 2. p. 214*. (pp) *Schatenius, Annal. part. 2. l. 11. p. 108*. *Bunting, Chron. Brunsvicense, part. 1. p. 224*. (qq) *Fragmentum Orffissianum, p. 93. Diß. Allem. de Bâle*.

INTERREX. Lorsque dans les commencemens de la République Romaine un Roi venoit à mourir, on étoit d'abord un *Interrex*, pour gouverner la République en attendant l'élection du nouveau Roi. Cet *Interrex* ne s'élevoit que pour cinq jours, au bout desquels on en choisissoit un autre, si cela étoit nécessaire. La dernière fois qu'on en fit, on en vit onze de suite, après quoi les Consuls furent établis. Durant le Gouvernement Consulaire on choisit aussi de tems en tems des *Interreges*, lorsque par hazard la ville se trouvoit sans Consul ni *Prætor*; ce qui arrivoit alors d'autant plus facilement, que ces emplois n'étant qu'annuels ils expiroient d'eux-mêmes au bout de l'année. Toutes les fois donc que les contestations & les protestations des Tribuns du peuple retardoit le remplacement de ces charges, l'arrivoit que la ville se voyoit sans Chefs. Alors les Patriciens d'un certain âge s'assembloient & élevoient un *Interrex* à la pluralité des suffrages. Celui-ci tâchoit alors d'assembler les *Comices* & de faire élire les Magistrats ordinaires; & si au bout de cinq jours il n'en pouvoit pas venir à bout, il nommoit un *Interrex* à sa place, du nombre des Patriciens; cela se continuoit jusques à ce qu'on eût élu les Magistrats nécessaires. * *Gruchius de Com. Rom. Lipsius, de Magistrat. Rom. c. 9. Rofinus, l. 7. c. 16. Pitiscus, Lex. Antiq. Rom. Diß. Allem. de Bâle*.

INTHAL ou **INTAL**, c'est à dire, la vallée de l'Inn: c'est cette partie du Tyrol qui est le long de la vallée d'Inn, dont elle prend son nom. Inspruck & Haile en sont les lieux principaux. * *Maty, Diß. Géogr. Voyez aussi ENGADINE*.
INTHEIMA, (Frédéric) Prifon, Jurisconsulte, floriffoit vers l'an 1592. Il publia un grand Ouvrage de Confeils de Droit. Il a aussi composé un Poème sur la Nativité, la Sépulture & la Réurrection de Jésus-Christ. * *Sweetius, Athenæ Belgica, p. 261*.

* **INTHEIMA** (Héro d') Jurisconsulte & Inspecteur des gens de guerre en Frife, a publié un Ouvrage qui a pour titre, *Diffinitio Juridica, circa gentilitas familiarum Domus, carumque prærogativas masculas, ac Defensorum super ipsam voluntates, pro D. Georgio Ljuckenka Chibercio Brab. Ducis*. * *Valère André, Biblioth. Belgica, p. 385*.

INTORCETTA, (Prosper) naquit en Sicile en 1625; & en 1641, il alla à Catane pour y étudier la Jurisprudence, selon la volonté de ses parens; mais quelques mois après il alla secrètement à Messine, & l'année suivante il se jeta dans les Jésuites. Comme depuis sa jeunesse il n'avoit rien tant souhaité que de faire le Missionnaire dans les pays éloignés, il fit le voyage de la Chine en 1656. Il y prêcha avec tant de succès dans la Province de Chianfi, qu'en moins de deux ans il compta plus de 2000 Profélytes. Environ dans ce tems-là on l'accusa d'être Chef d'une bande de Voleurs, ce qui fit que l'Empereur de la Chine donna ordre qu'on s'affurât de sa personne & qu'on démolît l'Eglise qu'il avoit fait bâtir. Ses ennemis exécutèrent d'abord le dernier arrêt, mais ils négligèrent expressément de crainte que leur fraude ne vint à être découverte. En 1664, lors de la persécution des Chrétiens, il fut transporté avec 24 autres à Pekin & de là à Canton pour y être aux arrêts. Il obtint cependant la liberté d'aller en Europe au nom de ses compagnons, en laissant un autre en prison à sa place. Il arriva à Rome en 1671, où on lui donna la permission d'emmener encore avec lui 40 personnes de la Société. A son retour à la Chine il trouva qu'on avoit élargi tous ceux qu'il avoit laissés dans les prisons à son départ, & il continua avec eux de prêcher jusques à sa mort. Il a publié, *Sinarum Scientia politico-moralis cum characteribus Sinesibus & Latinis; Narratio de Missionibus Chinesis, ab anno 1581, ad annum 1669*. Ce Livre fut imprimé à Goa en 1669. * *Sotwel, Biblioth. Soc. Jesu. Diß. Allem. Spizellius, de Vitis Scriptorum*, p. 1076.

* **INTRONATI**, nom des Membres d'une des Académies de Sienne dans la Toscane. Ils ont pour emblème un melon creusé & rempli de sel, & pour devise, *Meliora latet*.

INT SANT, village de la Gaeldre Espagnole. On le prend pour l'ancien lieu des Ménapiens, qui étoit appelé *Sathenes*. Son nom moderne en est un indice; car il signifie un lieu qui est dans le sable, de même que *Sathonax*. * *Maty, Diß. Géogr.*

I N V.

INVEGES, (Augustin) naquit à Sciacca, ville de Sicile, l'an 1595. Ses études finies il entra dans la Compagnie de Jésus, où il enseigna la Philosophie & la Théologie. Mais en étant sorti après quelques années, il se donna tout entier à la lecture des Saints Pères & des Historiens. Il étoit souvent dans la nombreuse Bibliothèque de François Sciafini, Prêtre de Palerme, laquelle appartient maintenant aux Prêtres de l'Oratoire de Palerme, à qui il la laissa en mourant, à condition qu'elle seroit publique. Les Ouvrages qu'il y trouva en grand nombre sur l'Histoire de la Sicile, lui firent naître l'envie de s'y appliquer & de ramasser tout ce qu'il pourroit sur l'Histoire de ce Royaume. Il parcourut pour cela toutes les meilleures Bibliothèques & les Archives, afin d'en tirer les Pièces qui lui étoient nécessaires. C'est à quoi il a passé toute sa vie, estimé par les Savans pour sa capacité & son érudition, & de tout le monde pour la pureté de ses mœurs & la régularité de sa vie. Il mourut à Palerme, où il avoit vécu plusieurs années, au mois d'Avril 1677, âgé de 82 ans, & fut enterré dans l'Eglise de Saint Ignace de la Congrégation de l'Oratoire. On a de lui les Ouvrages suivans, *Palermo antiquo, parte prima. degli Annali della felice Città di Palermo, Prima Sedis, Corona del Rè, e Capo del Regno di Sicilia, in Palermo, 1649, in folio; Palermo Sacro, parte seconda degli Annali della felice Città di Palermo, in Palermo, 1650, in folio. Palermo Nobile, parte terza degli Annali della felice Città di Palermo, in Palermo, 1651, in folio*. (Cet Ouvrage est fort rare); *La Cartagine Siciliana, Historia divisa in due Libri, nel primo, si ragiona del nome, sito, & origine dell' antichissima Città di Caccabe, bozzi Caccano; nel secondo, si riporta la discendenza di quattordici famiglie che l'han signoreggiato, in Palermo, 1661, in quarto; Historia Sacra Paradisi Terrestris & SS. Innocentia Status, Panormi, 1651, in quarto; Ad Annales Siculos Prevalinarius Apparatus, in quo de Sicula Historia dignitate, antiquitate, & Scriptorum præstantia ac numero fusi differunt, Opus posthumum, Annaliumque Siculorum prodromus: Accesserunt sub fine aliqua Nota & Additiones, Panormi, 1709, in quarto, p. 112*. L'Auteur des Notes & des Additions est le P. Michel del Giudice, Bénédictin, de la Congrégation du Mont-Cassin, & Abbé du Monastère de Mont-Réal. Les Annales dont cet Ouvrage n'est que l'avant-coureur, n'ont point encore été publiées. * *Montgitor. Bibl. Sicil. & Journal de Venise, tome 7. p. 159*. Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 11. p. 403 & suiv.*

INVENTION DE LA SAINTE CROIX, Fête instituée pour célébrer la mémoire du jour auquel la Croix de Jésus-Christ fut trouvée par l'Impératrice sainte Hélène, du tems de l'Empereur Constantin le Grand. Dès que le Concile

de Nicée fut terminé, c'est à dire, au commencement de l'année 326, sainte Hélène résolut d'aller à Jérusalem pour y visiter les saints Lieux, & pour y chercher la Croix où Jésus-Christ avoit été attaché. Lorsqu'elle y fut arrivée, elle consulta tous ceux qui pouvoient avoir quelque connoissance du lieu où étoit ce bois sacré. Quelques Anciens de la ville, entre autres un Juif nommé Judas, qui se fit Chrétien, & fut nommé *Quiriac*, lui dirent que suivant la tradition de leurs Pères, cette précieuse Croix avoit été cachée dans un des caveaux du sépulchre de Jésus-Christ. L'Impératrice y fit fouiller, & on y trouva non seulement la Croix; mais aussi les cloux, & le titre ou l'inscription de la Croix, avec les Croix des deux Larrons. Comme l'inscription étoit détachée, on ne put d'abord reconnoître quelle étoit la Croix de Jésus-Christ; mais saint Macaire, qui étoit alors Patriarche de Jérusalem, fut d'avis de faire porter ces Croix chez une femme de qualité qui étoit à l'extrémité. On lui appliqua en vain deux de ces Croix elle n'en reçut aucun soulagement; mais sitôt qu'elle eut touché la troisième, elle recouvra une santé parfaite; c'est ce qui fit présumer que cette Croix étoit celle de Jésus-Christ. Tel est le rapport de Ruin & de Théophraste, différent de celui de saint Paulin, & d'autres Auteurs, qui disent qu'il y eut un mort resuscité. Nicéphore Calliste dit, que l'un & l'autre de ces deux miracles se firent; mais il y a apparence que ce mort resuscité n'est point différent de cette femme qui fut guérie, & que ces Auteurs en ont parlé comme d'une personne morte, parce qu'en effet elle étoit sur le point de mourir. Sainte Hélène fit bâtir au même lieu une Eglise très-magnifique, où elle laissa une bonne partie de la Croix, qu'elle fit richement orner. Elle rapporta le reste avec les cloux à Constantinople. Quelque tems après, elle porta à Rome ce sacré bois; à la réserve d'un morceau que l'Empereur garda. Elle avoit aussi gardé un des cloux, ayant laissé les trois autres à Constantinople; mais saint Grégoire de Tours rapporte, qu'en passant par la Mer Adriatique, elle y jeta ce précieux clou, pour appaiser les tempêtes de cette mer. Quelques-uns disent qu'elle en jeta un dans le golfe de Satalie, en revenant de Jérusalem. L'Empereur & sainte Hélène firent bâtir une Basilique à Rome, dans le Palais de Sertorius, laquelle a retenu depuis le nom de sainte Croix de Jérusalem, parce que le bois de la vraie Croix y fut mis depuis en dépôt. A l'égard des cloux, l'opinion vulgaire est que Jésus-Christ n'a été attaché à la Croix qu'avec trois cloux, & souvent les Peintres & les Sculpteurs le représentent avec les deux pieds percés d'un même clou. Néanmoins il se trouve des Crucifix fort anciens avec quatre cloux, deux aux piez & deux aux mains. Saint Grégoire, qui vivoit il y a plus de mille ans, dit qu'il y en avoit quatre. Sainte Brigitte en ses Révélation, dit la même chose; & saint Cyprien paroît être de ce sentiment, quand il dit, *les cloux percant les piez sacrés.*

L'Invention de la sainte Croix se fit l'an de Jésus-Christ 326, un an après la célébration du Concile de Nicée, sous le Pontificat de saint Sylvestre. La partie de la Croix que l'Impératrice sainte Hélène laissa en la ville de Jérusalem, fut enlevée par Chosroës Roi de Perse en 614 ou 615; & rapportée en 628 par l'Empereur Héraclius; ce qui a donné lieu à la fête de l'Exaltation de la sainte Croix. Depuis on trouva à propos de la diviser en plusieurs morceaux. Ainsi il en demeura quatre petites parties à Jérusalem, dont les Syriens en eurent une, les Grecs de saint Saba une autre, les Moines de la vallée de Josaphat une, & les Latins du saint Sépulchre une autre, longue d'un palme & demi, & large d'un pouce en quarré. On en porta trois morceaux à Constantinople, outre celui qui avoit été donné à l'Empereur; trois à Antioche; deux en l'Isle de Chypre; un en l'Isle de Crète ou Candie, à Edesse, à Alexandrie, à Damas & à Alcalon. Le Patriarche des Géorgiens & le Roi de Géorgie, en eurent aussi chacun un morceau. Vers l'an 1110, Anselme, Chantre du saint Sépulchre de Jérusalem, & auparavant Chanoine de l'Eglise de Notre-Dame de Paris, envoya deux morceaux de ce sacré bois à l'Evêque de Paris, & l'on en fit une Fête tous les ans le premier dimanche d'Août, sous le nom de la *Réception de la sainte Croix*. Il y a plusieurs autres Eglises en France qui possèdent de ce précieux bois. On garde aussi un des cloux à Saint-Denis, proche de Paris; & le titre de la Croix, écrit en Lettres Hébraïques, Grecques & Latines, se conserve dans l'Eglise des Bénédictins de Toulouse. La Fête de l'Invention de la sainte Croix, que l'on solennise le troisième jour du mois de Mai, se célébroit déjà en plusieurs Eglises de Rome avant le tems de Grégoire le Grand, qui tenoit le Siège vers la fin du VI siècle; mais ce n'est que depuis ce saint Pape, qu'elle s'est étendue en d'autres lieux, & qu'elle est devenue enfin générale. Les Grecs ne la célèbrent point séparément de celle de l'Exaltation, qui fut instituée parmi eux peu de tems après que la Croix fut trouvée, & lorsqu'elle fut placée dans le Temple, que sainte Hélène avoit fait bâtir sur le Calvaire. * Ruhn, *Hist. l. 10. c. 7.* Baronius, *Martyrolog. & Annal.* Voyez l'Article CROIX. Baillet, *Vies des Saints, 13 Mai.*

INVERLOCH. Voyez INNERLOCHTI.

INVERNESS. Voyez INNERNESS.

INVESTITURE: ce terme signifie la concession d'un fief, d'une terre, d'une dignité, d'une charge, ou d'un droit, faite par le Seigneur à son Vassal, ou par un Prince à son Sujet, à la charge de lui être fidèle, & de lui rendre les services & les devoirs requis. Cette Investiture se faisoit avec certaines cérémonies, en mettant entre les mains de celui à qui on l'accordoit, quelque chose qui étoit le symbole du don qui lui étoit fait, comme un morceau de gazon, une canne, des branches d'arbres, les ornemens ou les habits de la dignité ou de la charge, ou d'autres marques semblables, qui avoient rap-

port, ou désignoient la chose dont l'Investiture étoit accordée.

* Du Pin, *Histoire des Controv. du XII siècle, partie 1.*

INVESTITURE DES BIENS ECCLESIASTIQUES. L'Eglise, qui dans les premiers tems n'avoit point eu d'autres biens que ceux des oblations volontaires des Fidèles, ou les revenus des biens qui lui avoient été donnez par des particuliers, commença sous Pepin & Charlemagne à posséder beaucoup de fiefs, dont ces Princes l'enrichirent: ce qui rendit les Evêques & les Abbez considérables dans l'Etat, & les engagea à prêter entre les mains du Prince la foi & hommage des fiefs qu'ils tenoient de lui, de lui fournir un certain nombre de soldats pour la guerre, d'y aller même en personne, de se mêler des affaires de l'Etat, & de s'acquitter des autres devoirs auxquels ils étoient obligez par les fiefs & par les dignitez qu'ils possédoient. Suivant l'ancien usage, après la mort de ceux qui avoient des fiefs, le Seigneur s'en mettoit en possession, & en jouissoit jusqu'à ce que l'héritier ou successeur en eût été de nouveau investi, & en eût prêté la foi & hommage. La même chose étoit pratiquée après la mort d'un Evêque, par les Princes & les Seigneurs, jusqu'à ce que celui qui étoit élu en sa place en eût reçu d'eux l'Investiture, & en eût prêté hommage. On étendit dans la suite ce droit à tous les autres biens délaïffez par l'Evêque; & les Princes donnoient indifféremment l'Investiture de tous les biens de l'Evêché à celui qui étoit élu canoniquement avant qu'il fût consacré; mais les Princes n'ont jamais prétendu donner la puissance spirituelle, ni la mission aux Evêques par cette cérémonie. Quelques-uns croient que ce droit d'Investiture fut accordé à Charlemagne par le Pape Adrien, ainsi qu'il est rapporté par Gratien, *Distin. 63. cap. Adrians*, qui est tiré de la Chronique de Siegebert de Gemblours, où il est dit que ce Pape donna à Charlemagne dans un Concile tenu à Rome en 774, le droit d'être les Papes, & ordonna que tous les Archevêques & Evêques de ses Etats recevoient l'Investiture de sa main avant que d'être consacrez; mais la plupart des Savans sont persuadez que ni Eginard, qui a fait la Vie de Charlemagne, ni aucun autre Auteur contemporain n'ont parlé, ni de cette concession, ni d'un voyage fait à Rome cette année-là par Charlemagne. Cette Constitution est néanmoins citée par Léon VIII, qui la renouvella en faveur d'Otton I, tant pour ce qui regarde l'élection du Pape, qu'à l'égard de l'Investiture des Evêques. Cependant, quoiqu'on ne fonde pas l'origine des Investitures sur le Chapitre *Adrians*, qui est au moins douteux, on peut affirmer que cet usage avoit commencé longtems avant Otton, & peu de tems après Charlemagne; & qu'il fut observé non seulement par les Empereurs, mais encore par les Rois de France & d'Angleterre, & par la plupart des autres Princes Chrétiens.

On ne fait pas certainement avec quelle cérémonie se faisoit dans les commencemens l'Investiture des Evêques & des Abbez; mais il y a apparence qu'on se servoit de la croix ou de l'anneau (marques de leur dignité) ainsi qu'il se pratiquoit à l'égard des charges séculières. Nous lisons dans l'Auteur de la Vie de saint Romain, Archevêque de Rouen, que ce Saint ayant été élu, les grands Seigneurs de la Cour consultèrent tous unanimement au Roi de consentir à son élection; & que ce Prince (c'étoit Clovis II, ou Dagobert son père) ayant convoqué les Evêques & les Abbez, lui donna le bâton pastoral, ensuite de quoi il fut consacré. L'Auteur de la Vie d'Aldric, Evêque du Mans, écrit qu'après l'élection de cet Evêque faite en 832, Louis le Débonnaire ayant pris le bâton pastoral de la main de Landramne Archevêque de Tours, Métropolitain du Mans, le donna à Aldric, & en le lui donnant, lui commit le soin & la conduite de cet Evêché. Glaber rapporte dans la Vie du Roi Robert, que ce Prince voulant gratifier un Abbé, qui lui avoit fait présent d'un beau cheval, lui demanda sa croix; & que l'ayant mise à la main d'une statue de Jésus-Christ, il dit à l'Abbé de la reprendre, & dans la suite de jour de sa dignité, sans aucune dépendance; ce qui montre qu'il l'avoit reçue auparavant du Roi avant cette cérémonie. Nous voyons que dans le dixième siècle cette coutume étoit devenue commune en Allemagne, & que ceux qui étoient investis des Evêchez, portoient le bâton pastoral, & les autres marques de leur dignité, avant que d'être consacrez. Yves de Chartres remarque que le Roi l'avoit investi de son Evêché, en lui donnant le bâton pastoral. Cependant cette cérémonie n'étoit pas si générale ni si nécessaire, qu'elle ne fut quelquefois ou omise, ou remplacée par quelque autre. L'Investiture pouvoit être donnée par écrit, ou de bouche, ou même par signe. Quelques Auteurs ont écrit que l'Empereur Henri II avoit donné l'Evêché de Paderborn à Menivercus, en lui présentant un de ses gants. Au reste, il est assez indifférent avec quelle cérémonie se fasse l'Investiture, & de quelle manière elle soit donnée. Cependant on ne peut douter qu'on ne se servit ordinairement pour donner les Investitures des Evêchez & des Abbayes, du bâton pastoral, auquel on joignoit ensuite l'anneau; parce que ce sont les marques & les ornemens de la dignité Episcopale.

Dans le commencement de la querelle des Investitures, ce ne fut point la cérémonie, mais la chose même qui fit de la difficulté. Grégoire VII en défendant les Investitures, n'attaqua pas seulement celles qui se faisoient par le bâton pastoral & par l'anneau, mais en général toutes les Investitures des Bénéfices par la main des Laïques, de quelque manière qu'elles se fissent. La principale des raisons qui le portoit à les défendre, c'est qu'elles ôtoient la liberté des élections, & rendoient les Princes maîtres des Bénéfices; car une personne élue canoniquement ne pouvoit jouir de son Bénéfice, ni être consacré, qu'elle n'eût reçu l'Investiture du Prince. Il falloit nécessairement avant que de procéder à une élection, savoir si celui sur qui

on jettoit la vue seroit agréable au Prince; & en cas qu'on en étoit un autre que celui qu'il vouloit, l'élection demeurait sans effet. Ainsi il dépendoit absolument de la volonté du Prince, de faire tomber les Evêchez & les Abbayes sur qui il lui plaisoit; souvent il les donnoit ou pour récompense de services, ou à celui qui en donnoit le plus. Ce fut cet abus qui porta Grégoire VII à défendre absolument toutes les Investitures des Bénéfices; & ce Pape poussa la chose si loin, qu'il défendit aux Evêques de prêter la foi & hommage entre les mains des Princes. Victor III, & Urbain II, successeurs immédiats de Grégoire VII, défendirent aussi généralement toutes les Investitures. Yves de Chartres dit qu'Urbain n'avoit interdit aux Princes que l'investiture corporelle; mais qu'il ne leur avoit pas défendu de se mêler de l'élection, à laquelle ils ont droit en tant que Chefs du peuple, & qu'il ne les avoit pas privés de la concession. Néanmoins ce Pape défendit absolument dans le Concile de Clermont toutes les Investitures, & même le serment de fidélité des Evêques entre les mains des Princes.

Ce fut sous Paschal II, que l'on commença à faire une attention particulière sur la cérémonie de la concession du bâton & de l'anneau; & l'on en fit un nouvel argument contre les Investitures, en considérant ces ornemens comme des marques du pouvoir Ecclésiastique appartenant à l'autel; d'où l'on concluoit que le Prince, en faisant cette cérémonie, sembloit conférer la puissance Ecclésiastique. C'est ainsi que Paschal s'expliqua dans la conférence qu'il eut à Châlons avec les Députés de l'Empereur; & c'est principalement sur cela que se fondoient ceux qui regardoient les Investitures comme une Hérésie pire que la Simonie. Les Princes avoient beau dire qu'ils ne prétendoient point donner la puissance spirituelle par cette cérémonie, qu'ils vouloient seulement investir les Evêques, comme les autres Seigneurs, des biens temporels qui appartiennent à l'Eglise par la concession des Princes; les ennemis de ce Droit, pour les rendre odieux, vouloient persuader que cette cérémonie avoit une autre signification. L'accommodement qui fut projeté entre le Pape Paschal II, & l'Empereur Henri V, tenoit entièrement la difficulté; car il étoit aux Evêques tous les fiefs & les autres biens temporels qu'ils possédoient par la concession des Empereurs depuis Charlemagne, qui étoient les seuls pour lesquels les Princes pouvoient justement demander l'Investiture; mais il dé pouvoit les Eglises de grands biens réels & solides, pour une indépendance chimérique. Aussi les Evêques ne goûtèrent point cet accommodement, qui n'eut aucun effet. La concession forcée des Investitures par le Pape Paschal, fut attaquée par les uns comme une Hérésie, & considérée par d'autres comme un relâchement dangereux. Il y en eut qui la firent passer pour une tolérance nécessaire; & d'autres pour une chose juste & légitime. Au commencement du Pontificat de Calixte II, la difficulté sembloit réduite à la seule cérémonie de l'Investiture avec l'anneau & le bâton; au moins ceux qui se mêlèrent de cette négociation la croyoient ainsi. Henri V étoit assez disposé à y renoncer, pourvu que cela ne fit point de tort à ses droits; & que les Evêques & les Abbés tinssent de lui les fiefs & les régales, lui prêtassent les sermens de fidélité, & lui rendissent tous les devoirs auxquels ils étoient obligés à cause des biens qu'ils possédoient; mais le Pape insista toujours sur la défense générale de recevoir aucune sorte d'Investiture des Bénéfices Ecclésiastiques de la main des Laïques; ce que l'Empereur ne voulut jamais passer. Les François même firent retravailler cette défense aux Evêchez & aux Abbayes.

Enfin le dernier règlement fait entre le Pape Calixte & Henri, fut beaucoup plus favorable aux Princes qu'aux Ecclésiastiques, car les Princes prétendoient trois choses; 1. que l'élection des Evêchez & des Abbayes ne se devoit faire que de leur consentement; 2. que l'élu devoit recevoir l'Investiture avec le bâton pastoral & l'anneau, avant que d'être consacré; 3. qu'il étoit obligé de leur prêter le serment de fidélité, & de leur faire hommage des régales & des fiefs qui dépendoient d'eux. Or par ce Traité on leur accorde, 1. que les élections des Evêques & des Abbés se feront en leur présence, & par conséquent de leur consentement; 2. que dans l'Allemagne l'Evêque élu sera investi des régales (c'est à dire, de tous les biens qu'il tient de la Couronne) par le sceptre, avant que d'être consacré, & dans les autres Etats, pendant les six mois après la consécration; 3. il leur conserve tous les devoirs & les services dont les Evêques sont tenus à cause de leurs fiefs ou de leurs régales. Ainsi tout le changement qu'il apporte à l'usage, dans lequel étoient les Empereurs, consiste, 1. en ce qu'il ôte la cérémonie de l'Investiture par le bâton pastoral & par l'anneau; & qu'il ordonne qu'elle se fera avec le sceptre; 2. en ce qu'il la retraint précisément aux régales, c'est à dire, aux fiefs & autres biens que les Evêques tiennent.

Le Traité fait entre le Pape Calixte II, & l'Empereur Henri V, fut exécuté de part & d'autre; néanmoins Lothaire, successeur de Henri, dans le tems du Schisme qui étoit entre le Pape Innocent II, & son adversaire Pierre de Liège, crut avoir trouvé une occasion favorable pour rentrer dans le droit d'Investiture. Il fit cette proposition dans la conférence qu'il eut à Liège avec le Pape Innocent, faisant entendre qu'il ne vouloit le reconnaître qu'à cette condition: ce qui effraya extrêmement les Prélats Romains; mais saint Bernard persuada à ce Prince de ne pas insister sur cette prétention, & les choses demeurèrent en l'état où elles étoient.

Voilà pour ce qui regarde l'Empire; à l'égard de la France, les Rois n'ont eu aucun démêlé avec les Papes touchant les Investitures; ils en ont joui paisiblement, même du tems de Grégoire VII, à qui cela fit quelque peine, mais qui n'osa pour ce sujet se brouiller avec la France. Sous les Papes suivans, les Rois de France se départirent de l'Investiture par le bâton

pastoral & par l'anneau, & se contentèrent de la donner par écrit ou de vive voix; de sorte que les Papes qui s'attachoient particulièrement à cette cérémonie extérieure, les laissent jouir paisiblement de leur droit.

Cette affaire fit plus de bruit en Angleterre qu'en France; car saint Anselme s'étant voulu conformer aux Décrets des Papes contre les Investitures, refusa de prêter la foi & hommage aux Rois. Cette contestation dura plusieurs années, sans que ni les Papes, ni les Rois d'Angleterre voulussent céder; mais enfin les uns & les autres se conformèrent au règlement de Calixte II.

Le droit des Investitures n'a point été particulier aux Empereurs & aux Rois; les Ducs, les Comtes, & les autres Seigneurs, qui avoient des Evêchez ou des Abbayes dans leurs Etats, possédant des fiefs ou des biens de leurs domaines, ont aussi joui de ce droit. Ainsi l'on voit par une Lettre de Grégoire VII, à Raoul Archevêque de Tours, que les Comtes de Bretagne étoient en possession de donner l'Investiture aux Evêques; puisque ce Pape les loue de s'être départis de cette coutume, dont ils jouissoient depuis longtems, pour déférer aux Décrets du Saint Siège. Saint Anselme témoigne aussi que Robert, Comte de Flandre, avoit accoutumé d'investir les Abbés après leur élection. Yves de Chartres marque en plusieurs endroits, que Robert Duc de Normandie donnoit l'Investiture aux Evêques & aux Abbés de cette Province. Les Comtes de Champagne, d'Anjou & de Savoie étoient dans le même usage; & de plus petits Seigneurs s'attribuoient ce droit, comme le Seigneur de Rotrou, que l'on trouve dans un Cartulaire de Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou, avoir donné à Hubert l'Investiture de cette Abbaye, avec la croix. C'est pourquoi, lorsque Grégoire VII, & les autres Papes condamnerent les Investitures, ce ne fut pas seulement à l'égard des Empereurs & des Rois; mais aussi à l'égard des Ducs, des Marquis, des Comtes, & généralement de toute personne Laïque, soit homme ou femme.

Le Concile de Latran, qui approuva le Traité sur les Investitures, fait entre le Pape Calixte & l'Empereur Henri, est celui qu'on appelle le premier général de Latran. Il fut tenu au mois de Mars 1123, & composé de trois cents Prélats ou environ, suivant le témoignage de Suger, Abbé de Saint-Denis, qui fut présent à ce Concile, plus croyable que l'Abbé d'Urfperg, qui en compte quatre cents vingt-six, & que Pandulph, qui en met jusqu'à près de mille. * Du Pin, *Histoire des Conciles du XII^e siècle*, partie 1.

INVESTITURE, est un des principaux droits de l'Empereur d'Allemagne, qui seul a le pouvoir de donner les Investitures des fiefs relevans de l'Empire, lorsqu'ils vaquent par la mort du dernier mâle de la famille, ou par résignation. On y observe des cérémonies très remarquables, lorsque ce sont de grands fiefs, ou que c'est une première Investiture. L'Histoire nous en fournit plusieurs exemples; entre autres l'Investiture que l'Empereur Rodolphe, I du nom, donna en 1277 à Ottocare, Roi de Bohême, et singulière. Cet Empereur étoit extrêmement simple en ses habits, & affectoit tellement cette simplicité en toutes choses, qu'elle lui attiroit la raillerie de quelques Seigneurs. Après avoir vaincu Ottocare, & l'avoir obligé de relever son Royaume de l'Empire, parce qu'il en avoit toujours été un fief, il ne voulut point prendre les plus riches habits, ni les ornemens de l'Empire, pour recevoir l'hommage de ce Roi, & parut dans sa tente avec son habit gris. Ottocare se rendit au camp de l'Empereur, avec une Cour la plus superbe & la plus magnifique du monde; & étant couvert d'or & de pierres, il se mit à genoux devant Rodolphe, qui fit relever de tous côtes les rideaux de sa tente, ainsi que tout le monde pût voir ce Roi humilié dans un habit si pompeux, aux pieds d'un Empereur vêtu de simple drap. Voici quelle fut l'Investiture que Maurice Duc de Saxe reçut de l'Empereur Charles-Quint, en 1548 à Ausbourg. L'Empereur se rendit avec les Princes Electeurs sous une tente de bois, en forme de théâtre, & Maurice parut à cheval, accompagné de plusieurs Princes & Seigneurs, précédé de douze trompettes, & faisant porter devant lui dix étendards, qui marquoient les dix Seigneuries dont l'Electorat étoit composé. Il descendit de cheval, & s'étant mis à genoux devant l'Empereur qui étoit sur un trône, accompagné de cinq Electeurs, placez sur des sièges moins élevés, il prêta le serment de fidélité, ayant la main sur le Livre des Evangiles. Après quoi Charles-Quint prenant l'épée, qui est l'ornement Impérial que l'Electeur de Saxe ou son Vicaire portent devant l'Empereur, la donna à Maurice, & l'investit par cette cérémonie de la dignité Electorale, & de la charge de Grand-Maréchal de l'Empire. L'Empereur prit aussi les étendards des mains de ceux qui les portèrent, & les remit en celles de Maurice, pour l'investir des Principautés ou Seigneuries de son Electorat. Alors Maurice s'alla placer au rang des Electeurs, & les étendards furent jettez au peuple. Les Investitures se renouvellent à chaque mutation d'Empereur, ou de celui à qui le fief appartient. Lorsque c'est un fief ordinaire, le Seigneur en reçoit l'Investiture par un Ambassadeur qui fait l'hommage pour lui, & prête le serment de fidélité; après lequel le Maréchal de l'Empire donne à sa Majesté l'épée, dont l'Ambassadeur étant à genoux baise le pommeau. C'est de cette sorte que l'Empereur donne aujourd'hui l'Investiture des fiefs; quoique dans l'usage ancien il la donnoit avec l'épée ou avec le sceptre, & quelquefois en recevant des mains de l'investi, les drapeaux ou étoient représentées les Armes de chaque fief. * Heiff, *Hist. de l'Empire*.

INVISIBLES, est le nom qu'on donna à quelques rigides Confessionnaires, & aux Sectateurs d'Oslander, de Flaccius Illyricus, & de Swenckfeld, qui croyoient qu'il n'y a point d'Egl.

d'Eglise visible. Les Frères de la Rose-Croix ont aussi été appelés *Invisibles*. Voyez ROSECROIX. * Pratéole, *V. Invisib.* Florimond de Raimond, l. 2. c. 16. &c.

INVOCATION, le nom d'Invocation en général signifie toute demande que l'on fait à quelqu'un. On invoque le Seigneur, on invoque les Saints & les personnes de piété qui sont vivantes. Cependant suivant l'usage ordinaire de l'Eglise Romaine, le terme d'Invocation a été particulièrement appliqué aux demandes que l'on fait à Dieu par l'intercession des Saints. Le respect que l'on devoit aux Martyrs a porté les premiers Chrétiens à honorer leur mémoire, comme on le voit dans les plus anciens monumens de l'Histoire de l'Eglise. On a étendu depuis cet honneur à ceux qui meurent en réputation de sainteté. Comme on est persuadé qu'ils sont bien-heureux, & qu'ils régneront avec Jésus-Christ, les Catholiques-Romains ont cru que c'étoit une sainte & utile pratique de les prier d'intercéder pour les vivans auprès de Dieu. C'est ce qu'ils appellent *Invocation des Saints*. Leurs plus anciennes prières s'adressent directement à Dieu par l'intercession des Saints. Ils ont depuis adressé quelques prières aux Saints, pour leur demander leur intercession. C'est encore une chose controversée entre leurs Théologiens; si les Saints entendent ces prières, ou si Dieu à cause de leur mérite à égard aux prières que l'on fait en leur nom.

I O.

IO, fille d'Inachus & d'Inémène, fut aimée de Jupiter, qui pour se la conserver malgré Junon, la changea en vache; mais cette Déesse jalouse la lui demanda, & la donna en garde à Argus, qui avoit cent yeux. Mercure tua ce Gardien. Junon en fut au désespoir, & envoya un taon sur cette vache, qui la fit errer par-tout, jusques à ce qu'elle se précipita dans la mer, qui fut nommée de son nom la *Mer Ionienne*. On dit qu'elle eut assez de force pour nager jusques sur les rives du Nil, qu'elle y reprit sa première forme, qu'elle fut mariée au Roi Osiris, & que c'étoit celle qui fut adorée des Egyptiens sous le nom d'Isis. On ajoute que de Jupiter & d'elle naquit Epaphus; & qu'ayant passé près de son père, elle se fit reconnoître, en écrivant son nom de son pied sur le sable. * Ovide, *Metam.* l. 1. Pausanias, in *Corinth.* &c.

J O A.

JOAB, fils de Sarvia ou Tserujah, frère de David, fut Général des Armées de ce Prince. Il marcha contre les Syriens qui s'étoient révoltés contre David, les obligea de prendre la fuite, & s'empara de la ville de Rabbath. Quoiqu'il eût ménagé la réconciliation d'Absalom avec David, Joab ne laissa pas néanmoins de tuer lui-même ce Prince rebelle. Il se deshonorait aussi extrêmement par l'assassinat qu'il commit l'an 2987 du Monde, & 1048 avant Jésus-Christ, en la personne d'Abner, dont il redoutoit la faveur auprès de David. La citadelle de Sion fut emportée l'année suivante par son courage, sur les Juéubéens qui la tenoient, & qui la croyoient tellement imprenable, qu'ils mirent des boîtes & des aveugles sur les murailles pour les garder. Joab emporta plusieurs autres Places, & défit en diverses autres rencontres les ennemis de David. Il réconcilia en 3010 Absalom avec son père; & depuis, lorsque ce Prince se fut encore révolté, il le tua dans une bataille l'an 3012 du Monde, & 1023 avant Jésus-Christ. Dans la suite Joab s'engagea dans le parti d'Adonias contre Salomon, qui n'en perdit pas le souvenir; car lorsqu'il fut monté sur le trône, il le fit tuer Joab l'an 3021 du Monde, & 1014 avant Jésus-Christ, quoiqu'il eût cherché un asyle au pied de l'autel; & par cette mort il le punit de sa révolte & de l'assassinat d'Abner & d'Amasa, qu'il avoit aussi tué en trahison. * *1 Samuel* ou *1 Rois*, ch. 14. *1 ou 11 Rois*, ch. 2. *1 Chron.* ou *Paralip.* ch. 19. Josphé, *Antiq. Judaïq.* l. 7. Torniél & Sallian, in *Annal. Vet. Testam.*

JOACHAS Roi d'Israël, ou **JOAZAS**, comme le nomme Josphé, succéda à son père Jéhu, l'an du Monde 3179, & avant Jésus-Christ 856. Ayant été Idolâtre, comme ses prédécesseurs, Dieu l'en punit par la main d'Hezaël & de Bena-dab, Rois de Syrie, qui firent un grand carnage des siens. Dans cette extrémité il eut recours à Dieu, le pria de le protéger; & ce Souverain de l'Univers, dit Josphé, fit voir alors qu'il ne répand pas seulement ses faveurs sur les justes, mais aussi sur ceux qui se repentent de l'aveoir offensé, & qu'au lieu de les perdre entièrement, comme il le pourroit, il se contenta de les châtier; car il écouta favorablement ce Prince, rendit la paix à son Etat, & lui fit recouvrer son premier bonheur. L'écriture dit que Dieu donna alors un Sauveur à Israël: ce qui a mis en peine les Interprètes, pour savoir si ce Sauveur étoit Joas ou Jéroboam, l'un fils, & l'autre neveu de Joachas, ou bien le Prophète Elisée. Ce Roi mourut en l'an du Monde 3196, & 839 avant Jésus-Christ, après un règne de 17 années. * *11 ou 14 Rois*, ch. 13. Josphé, *Antiq. Judaïq.* l. 9. ch. 9. Torniél, *AIM.* 3179. num. 1. 3: 3193. num. 2. 3195. num. 1.

JOACHAS, qui est aussi nommé *Shalum* & *Jechonias*, par Jérémie & par Edras, étoit fils de Josias, Roi de Judée. Après la mort de son père l'an 3425 du Monde, & 610 avant Jésus-Christ, il se fit mettre sur le trône par une faction populaire, contre le droit d'Eliachim son aîné. Nécho ou Néco Pharaon, Roi d'Egypte, le fit prisonnier après trois mois de règne; Joachas mourut de déplaisir quelque tems après: ce qui fut une juste punition de ses impiétés. * *11 ou 14 Rois*, ch. 23. Josphé, *Antiq. Judaïq.* l. 10. ch. 6. Torniél, in *Annal. Vet. Testam.*

JOACHAS autrement **OCHOZIAS**. Voyez **OCHOZIAS**.

JOACHIM ou **JOAKIN**, auparavant nommé **ELIACHIM**, étoit fils de Josias, & frère de Joachas, que Nécho Roi d'Egypte déshonora, pour mettre celui-ci en sa place, l'an du Monde 3425, & 610 avant Jésus-Christ. Ce Prince régna onze ou douze années. Il y eut sous son règne quantité de grands Prophètes, & il se plongea néanmoins dans toutes sortes de crimes. Lorsque la Prophétie de Jérémie lui fut montrée, il la déchira avec un canif. Nabuchodonosor irrité de l'alliance que Joachim avoit faite avec le Roi d'Egypte son ennemi, attaqua ses Etats, prit Jérusalem l'an 3430 du Monde, & 605 ans avant Jésus-Christ, emporta toutes les richesses qu'il y trouva, & l'emmena lui-même prisonnier, selon l'opinion de quelques Auteurs. D'autres croient plus vraisemblablement, qu'avec la liberté, Nabuchodonosor lui fit rendre le trône; d'où fit révolte le précipita l'an 3435 du Monde, & 600 avant Jésus-Christ. Les Chaldéens le prirent & le jetèrent à la voirie, comme Jérémie l'avoit prophétisé: *Sepulcrum ejus sepelietur, parietibus & projectus extra portas Jerusalem, &c.* * *11 ou 14 Rois*, ch. 24. Josphé, *Antiq. Judaïq.* l. 10. Jérémie, ch. 22. 36. &c. Caëtan. Liranus. Abulensis, &c. *Comment. in lib. Reg. Torniél & Sallian, in Annal. Sac. Vet. Testam.*

JOACHIM, fils de ce premier. Voyez **JECHONIAS**. **JOACHIM**, mari de la chaste Susanne dans la captivité de Babylone, étoit apparemment du nombre de ceux qui avoient été emmenés par Nabuchodonosor avec le Roi Joakim la troisième année de son règne, non en qualité de captifs, mais comme otages, & au bien desquels on n'avoit point touché. * *Daniel*, ch. 13. v. 1. &c.

JOACHIM, (Saint) époux de sainte Anne, & père de la sainte Vierge, étoit fils de Harpanther. A l'âge de 26 ans il épousa Anne qui étoit stérile, & qui eut l'avantage, vingt-six ans après, de mettre au monde Marie, qui fut mère de Jésus-Christ. Le nom de Joachim n'est point marqué dans l'écriture, non plus que les circonstances de sa vie. Le Pape Grégoire XV ordonna en 1622, qu'on feroit dans l'Eglise la Fête de ce Saint: sur quoi on pourra consulter le passage de saint Hippolyte Martyr, rapporté par Nicéphore, *Hist.* l. 2. c. 3. * Saint Jean de Damas. Saint Epiphane, &c. alleguez par Torniél, Sallian, & Sponde, in *Annal. Vet. Test.* Baronius, in *Appar. Annal. Ecclési.*

L'Histoire de saint Joachim & de sainte Anne a été tirée d'un Livre apocryphe, dont il est fait mention dans saint Grégoire de Nyffe, & dans la Tragédie du *Christ Patient*, d'Apollinaire. Saint Augustin, dans le liv. 23 contre *Fausse Manichéisme*, remarque que ce que Fausse avoit avancé que le père de Marie s'appelloit Joachim, qu'il étoit de la Tribu de Lévi, n'étoit pas certain, parce qu'il étoit tiré d'un Livre apocryphe; cependant l'Eglise Gréque a fait dès le VI siècle la Fête de saint Joachim & de sainte Anne. Mais dans l'Eglise Latine, cette Fête n'a été introduite que fort tard; car dans le XI siècle, Pierre de Damien assure que c'est une curiosité vaine & superflue, de vouloir rechercher ou favoir les noms du père ou de la mère de la sainte Vierge. Saint Bernard écrivant aux Chanoines de Lyon au sujet de la Fête de la Conception de la Vierge, témoigne qu'il n'y avoit encore alors aucune Fête établie pour les parens de la sainte Vierge. On prétend que ce fut le Pape Jules II, qui institua la Fête de saint Joachim, & qui la mit au 22 Mars. Pie V la fit ôter du Calendrier & du Bréviaire Romain; mais Grégoire XIII donna permission en 1584 de l'y remettre, sans néanmoins en approuver l'Office. Enfin le Pape Grégoire XV ordonna par une Bulle donnée le deuxième Décembre 1622, qu'on la célébreroit dans tous les lieux où l'on suivoit le Rit Romain, & que l'on en feroit l'Office double. * Baillet, *Vies des Saints*, au 20 Mars.

JOACHIM, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, puis Abbé & Fondateur de l'Ordre de Flore, qui naquit vers l'an onze cens onze, dans un bourg nommé *Celico*, proche de Cosenza au Royaume de Naples, après avoir fait légèrement ses études jusqu'à l'âge de quatorze ans, fut placé par son père, qui étoit Notaire, à la Cour du Roi de Naples, où il servit quelque tems. Ayant pris ensuite la résolution de voyager dans la Palestine pour visiter les saints Lieux, il partit à l'insçu de son père, s'arrêta quelque tems à Constantinople; & s'étant effrayé d'une mortalité qui fit de grands ravages dans cette ville pendant qu'il y étoit, il se détermina de renoncer au monde, & s'étant revêtu d'un habit d'Hermite, continua son voyage nuds pieds. Etant arrivé dans la Terre-Sainte, il alla passer un Carême entier sur le Mont-Thabor, & l'on assure qu'il y pratiqua des austérités surprenantes, qu'on peut bien dire avoir été recompensées par la grace que Dieu lui fit de lui donner un esprit docile, & parfaitement soumis à l'Eglise; mais les Historiens de sa Vie ont été trop loin, lorsqu'ils ont écrit que Dieu lui donna le jour de Pâques une science insusée, & la connoissance des mystères les plus obscurs de l'écriture-Sainte, puisque quelques-uns de ses Ecrits ont donné à connoître que sa doctrine ne sortoit pas de cette doctrine divine. Etant de retour en Calabre, il demeura quelque tems dans le Monastère de Sambuca, puis il prit l'habit de Cîteaux dans celui de Corazzo, dont il fut depuis Prieur, & enfin Abbé; mais ayant obtenu du Pape Lucius III, la permission de quitter son Abbaye, il se retira l'an 1183 dans la solitude de Haute-pierre, où il composa quelques-uns de ses Ouvrages; & étant sorti de ce lieu l'an 1189, il alla demeurer à Flore avec deux ou trois compagnons, auxquels il s'en joignit tant d'autres en peu de tems, que dès l'an 1196, il avoit sous sa dépendance plusieurs Monastères, auxquels il donna des Constitutions, qui furent approuvées cette année-là par le Pape Célestin III. Ce n'est pas ici le lieu de décrire les progrès que fit l'Ordre de Flore, qui arrêta entièrement dans le Royaume de Naples ceux que l'Ordre de Cîteaux

teux y avoit fait jusques-là. Joachim gouverna sagement tous ces Monastères, où l'austérité étoit plus grande qu'en ceux de Clitoux, & étant âgé de plus de 90 ans il mourut le troisième Mars de l'an 1202, au Couvent de Saint-Martin de Jove ou de Canale, d'où son corps fut porté quelques années après dans l'Abbaye de Flore. On assure que Dieu fit connoître sa sainteté par les miracles qui se firent à son tombeau; & ce qui ne permet pas d'en douter, c'est qu'en 1246, les Abbés de l'Ordre passèrent procuration à Pierre Abbé de Flore, pour demander au Pape qu'il lui plût commettre des Evêques & autres Prélats de Calabre pour informer des miracles de leur Fondateur, dont on a distribué des Reliques en quelques Eglises. Entre ses Ouvrages, un des premiers est celui qu'il composa contre le Maître des Sentences, que quelques-uns de ses Apologistes ont prétendu, mais sans fondement, n'être pas de lui; il y avoit que chaque Personne de la Trinité avoit son essence particulière, dont l'une engendroit l'autre; ce qui donnoit ouvertement dans le Trithémisme, c'est à dire, dans l'Hérésie de ceux qui établissent trois Dieux: mais il est certain qu'il s'est retracté dans la suite, & qu'il a fait paroître une doctrine très orthodoxe sur ce mystère, dans le Pseaume qu'il composa sous le titre de *Psalterium decem chororum*. Quant à ses Commentaires sur Isaïe, sur Jérémie, & sur l'Apocalypse, & ses autres Prophéties, qui de son vivant le firent admirer par les uns, & mépriser par les autres, on ne peut disconvenir qu'il n'ait trop donné à son imagination, & qu'il n'ait eu tort de croire qu'il avoit la clef de choses dont Dieu seul s'est réservé la connoissance; mais les plus sages Ecrivains n'excutent pas ceux qui en ont pris droit de le traiter d'Imposateur, & ils ne veulent pas même qu'on le regarde comme un problème, ainsi que quelques-uns ont fait. Joachim deux ans avant sa mort écrivit une Protestation de foi, dans laquelle faisant le dénombrement de ses Ouvrages, dont la plupart avoient été écrits par ordre des Papes Lucius III, Urbain III, & Clément III, il déclara, qu'il n'a pas eu le tems de les donner à examiner; & que comme il ne doute point qu'il n'y ait des choses justes à correction, tant dans ceux qu'il avoit achevés, que dans ceux auxquels il travailloit actuellement, il prie les Abbés de son Ordre, au cas qu'il meure avant d'y avoir mis la dernière main, & les avoir donnés à corriger, de les faire examiner par le Saint Siège, se fonnant à la censure qu'il en fera, ne prétendant pas soutenir son opinion contre les décisions, condamnant ce que l'Eglise condamne, & ne voulant jamais s'éloigner de ce qu'elle croit. C'est cette Protestation qui a réglé les jugemens que le Saint Siège a portés de la personne de Joachim. Le Pape Innocent III, en condamnant l'Ouvrage contre le Maître des Sentences au Concile général de Latran l'an 1215, déclara que cet acte l'empêchoit de rien prononcer contre la personne de l'Auteur. Honorius III, dans une Lettre de l'an 1177, déclara aussi qu'on ne pouvoit soupçonner d'Hérésie l'Abbé Joachim; & l'an 1221, le même Pape ordonna par une Bulle à l'Archevêque de Cosenza & à l'Evêque de Biaccia de faire publier dans toute la Calabre qu'il regardoit l'Abbé Joachim comme un homme orthodoxe, & attaché à la Foi Catholique. Ainsi la condamnation de deux de ses Ouvrages faite par le Pape Alexandre IV en 1256, & par le Concile d'Arles en 1260, ne doit rien diminuer de la vénération qui est due à sa mémoire. On ne s'attache pas ici à faire sentir la vanité de ses prédictions; elle est connue de tout le monde; mais il faut prendre garde d'ajouter trop de foi à des Historiens, même contemporains, qui peuvent avoir été mal instruits, & s'en tenir à ce qu'on lit dans ses Ouvrages. * *Jac. Græcus. Syllabus, Joachim Abb. & Flor. Ord. Chronol. Gregorius de Laude, B. Joachim Mirabil. Veritas testis. Bollandus. Acta Sanctorum, tome 7, Maii die 26. Baronius, sur l'an 1190.* Charles de Vifch, dans la *Bibliothèque de Clitoux*. Un Livre imprimé à Padoue en 1625, avec ce titre, *Prophetia dell' Abbate Giachino*. Les Auteurs cités par le même Charles de Vifch, p. 171. & *Juv. Malmbourg, Histoire des Croisades, l. 6. La Chaille, Histoire de saint Louis, l. 12.*

JOACHIM qui fait le sujet de l'Article précédent, qui a fait durant sa vie tant de bruit dans le monde, & qui est encore aujourd'hui un grand problème après sa mort, dans le doute où l'on est de la pureté de sa doctrine, étoit d'une vie & d'une conduite tout à fait extraordinaire, & duquel on n'a jamais rien dit de médiocre, soit pour le bien, soit pour le mal. Car les uns l'ont voulu faire passer pour un des plus signalez Docteurs, des plus insignes Prophètes, & des plus grands Saints que l'Eglise ait jamais eus. Les autres au contraire le tiennent pour un Imposateur, un Hypocrite, & un Hérétique rempli de présomption. D'autres croient, que parlant sans préoccupation, & sans lui faire injustice, on peut dire qu'il n'étoit ni Prophète, ni Trompeur, mais seulement Visionnaire; & qu'ayant l'imagination fort vive, le jugement peu solide, & très peu de science, il prenoit toutes ses méditations pour des oracles; ce qui le portoit à faire des prédictions, dont quelques-unes réussissoient par hasard. Il est constant, qu'étant allé visiter les Lieux Saints à Jérusalem, à l'âge de quinze ans, lorsqu'il ne faisoit encore pour le plus, que la Grammaire, il s'alla mettre dans l'esprit que Dieu lui avoit donné, dans l'Eglise du saint Sépulchre, une connoissance insusée de tous les Mystères de l'Ecriture & sur-tout de l'Apocalypse, dont il croyoit avoir la clef, que personne n'avoit encore pu trouver. Il est vrai qu'il disoit qu'il n'avoit point de révélation du Ciel, ni même de don de prophétie; mais il ajoutoit qu'il avoit reçu de Dieu l'esprit d'intelligence pour entendre clairement les Prophéties de l'Ancien & du Nouveau Testament. Voici une preuve fort convaincante de la vanité de ses Prédictions. L'an 1190, Richard, Roi d'Angleterre, pria Tancredé Roi de Sicile, d'appeller l'Abbé Joachim à Messine, afin d'apprendre de lui quel seroit le succès

du voyage en la Terre-Sainte. Il y alla, & déclara d'un air fort sérieux que cette Croisade étoit inutile, & que le tems marqué pour sa délivrance n'étoit pas encore arrivé. La-dessus il expliqua la Vision de saint Jean dans son Apocalypse, qui parle du Dragon à sept têtes, lequel vouloit engloutir l'Enfant, qui devoit naître de la Femme revêtue du Soleil. Il dit, que la sixième tête de ce Monstre étoit Saladin, qui avoit pris Jérusalem en 1187. Qu'il seroit, à la vérité, défait par les Chrétiens, qui reprendroient cette sainte Cité; mais que selon le mystère des nombres, marqué dans cette Vision, ce ne seroit que sept ans après cette conquête de Saladin, c'est à dire, en 1194. Il osa bien aller plus loin: car il ajouta, que la septième tête du Dragon étoit l'Antechrist, & qu'il étoit né dans Rome: qu'en l'an 1199, le sixième Scéau du Livre fatal se romproit, & que bientôt après on verroit le régime, la persécution, la mort de l'Antechrist, & l'Evangile publié par toute la Terre. Cela parut si extravagant, que dans cette même Conférence, il fut puissamment rébuté par les Archevêques d'Auch & de Rouen, par les Evêques d'Evreux & de Bayonne, & par d'autres savans hommes, qui étoient prézens: de sorte que le Roi Richard ne fit plus d'état de ce Visionnaire, que le Roi Philippe, qui avoit l'esprit très solide, n'avoit pas voulu écouter. L'Abbé Joachim fut renvoyé dans sa Solitude de Haute-Pierre en Calabre, où il écrivit sur les Prophètes & sur l'Apocalypse. Voyez ce qui en est dans l'Article précédent. * *Annales de Clitoux, tome 3. Alphonse de Calro, l. 2.*

JOACHIM I, dit le *Nestor Germanique*, Electeur de Brandebourg, naquit le 21 Février de l'an 1484. Il eut pour Maître dans ses études l'Historien Jean Carion, sous lequel il fit de si grands progrès, non seulement dans les Sciences, mais aussi dans les Langues, qu'il pouvoit répondre à tous les Ambassadeurs dans leur propres Langues. Son savoir lui acquit l'estime de François I, Roi de France, & du Pape Léon X. On dit qu'il tiroit une pension du premier, & que cela le rendit suspect à l'Empereur Charles-Quint. Il avoit une grande connoissance de l'Astrologie, comme le témoignent ses *Propheties*, dans lesquels il prédit à sa Maison la Royauté; & l'on croit que cela a été accompli dans la personne de Frédéric I, Roi de Prusse. D'autres prétendent qu'il se flattoit d'avoir pour lui-même la dignité Impériale, & que son frère, Electeur de Mayence, deviendroit Pape. Il parvint à l'Electorat en 1499, à l'âge de seize ans; & en 1506, il fonda l'Académie de Francfort sur l'Oder; en quoi il exécuta la dernière volonté de son père, qui dans son lit de mort le lui avoit expressément recommandé. Il se trouva à l'élection de l'Empereur Charles-Quint en 1519, à Francfort sur le Mein, & l'on prétend que son frère Albert, Archevêque de Mayence, & lui, y contribuèrent le plus. En 1521, il assista à la Diète de Worms, où il employa inutilement son éloquence pour obliger Luther à renoncer à ses sentimens. En 1530, il alla à la Diète d'Ausbourg, où à la sollicitation des Electeurs Ecclesiastiques il harangua l'Empereur par un beau Discours Latin. Il étoit un exact observateur de la justice, ce qu'il fit bien voir, lorsqu'il condamna à mort un de ses Courtisans qu'il aimoit le plus, parce qu'il avoit depouillé un Marchand dans un Bois. Il étoit extrêmement contraire à la Réformation de Luther, & il fit mauvais ménage avec *Elizabeth*, fille de Jean, Roi de Danemarck, son épouse, parce qu'elle avoit embrassé la Religion Luthérienne; & cette Princesse dans la crainte d'être maltraitée, ou même d'être enfermée, fut obligée de se retirer en Saxe. Voyez ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité, à l'Article de BRANDEBOURG.

JOACHIM II, Electeur de Brandebourg, fils de JOACHIM I du nom, Electeur de Brandebourg, & d'*Elizabeth* de Danemarck, né le neuvième Janvier 1505, embrassa la Religion Protestante, qu'il établit vers l'an 1539 dans ses Etats. Il commanda en 1542 l'Armée Impériale contre les Turcs. Depuis, dans les guerres d'Allemagne, il se tint d'abord neutre, & se jeta ensuite dans le parti de l'Empereur Charles-Quint en 1547, soit que l'élevation du Duc de Saxe & du Landgrave de Hesse, Chêfs du parti contraire, lui fût suspecte, ou parce qu'il prévoyoit quel seroit l'événement de cette guerre. Il ne se trompa pas; car elle fut funeste aux Alliez. L'Electeur de Brandebourg s'entremittit pour la liberté du Landgrave, qu'on avoit arrêté prisonnier contre la parole donnée. On dit qu'il s'en prit au Cardinal de Granvelle, & qu'il l'eût frappé, s'il n'en eût été empêché. Ensuite il se trouva à la Diète d'Ausbourg, où il se conforma pour la Religion à la volonté de l'Empereur. Depuis même il envoya des Députés au Concile de Trente. Apparemment ce fut par politique, & pour assurer l'Archevêché de Magdebourg à son fils puîné. En 1542 il fut fait Général de l'Armée de l'Empire contre les Turcs, & fit une campagne en Hongrie: mais plusieurs obstacles qui survinrent, l'empêchèrent d'en tirer beaucoup d'avantage. Joachim, II du nom, se trouva au siège de la même ville de Magdebourg en 1550; & deux ans après approuva que Maurice, Duc de Saxe, prit les armes pour la délivrance du Landgrave de Hesse. Depuis il acheta de l'Empereur Ferdinand II, le Duché de Crossen dans la Silésie. En 1555, il jeta les fondemens de la ville de Spandau, que son successeur acheva de bâtir. En 1558, lorsque Charles-Quint se démit de l'Empire, Joachim se trouva à l'élection de Maximilien II. Ce Prince donnoit dans les Sciences cachées, principalement dans l'Astrologie. On remarque de lui comme quelque chose de singulier, qu'il a eu des pressentimens de plusieurs évènements d'importance, & sur-tout de la mort de Philippe Landgrave de Hesse, d'Albert Duc de Prusse, & de quelques autres. On ajoute que, quoi qu'il fût plein de sinité, il prédit sa mort peu de jours avant qu'elle arrivât. Il se flattoit d'avoir quelque

connoissance de l'avenir; & cependant, lorsqu'il y pensoit le moins, il mourut du poison que lui donna un Médecin Juif. Ce fut le troisième Janvier 1571. Voyez ses Ancêtres & sa postérité à l'Article de BRANDEBOURG; & consultez De Thou, Sleidan, Rittershusius, Imhoff, &c.

* JOACHIM-FREDERIC Electeur de Brandebourg, naquit le 27 Janvier de l'an 1548. A l'âge de dix-sept ans, il fut fait Evêque de Havelberg & de Lébus. Après avoir fait de bonnes études, il alla en 1565 en Hongrie, pour y servir l'Empereur Maximilien II, contre les Turcs. L'année suivante, après la mort de son cousin Sigismond, il devint Administrateur de l'Archevêché de Magdebourg, & son élection fut approuvée par l'Empereur. En 1570, il se maria, ce qu'aucun Evêque n'avoit encore osé faire. Cela fut causé qu'on le priva de sa voix dans les Diètes de l'Empire; mais il la conserva dans les Diètes des Cercles. En 1574, il régala Henri III, dans le tems qu'il passa à Hall pour aller en Pologne où il avoit été élu Roi; mais il lui remit en même tems devant les yeux l'horreur du massacre de St. Barthélemi, arrivé deux ans auparavant. En 1579, il fit alliance avec l'Electeur de Saxe à Eisleben. En 1583, il eut quelques brouilleries au sujet de la juridiction tant Ecclésiastique que Séculière; mais elles furent bientôt assouplies par la médiation des Electeurs de Saxe & de Brandebourg. En 1598, il succéda à son père, & régna l'Archevêché de Magdebourg à son fils Christian-Guillaume qui n'étoit âgé que de huit ans. En 1603, il fit bâtir la forteresse de Drizeen sur les frontières de Pologne. En 1605, il érigea à Berlin le Collège du Conseil Secret; & il fit célébrer à Francfort sur l'Oder, le Jubilé de l'Académie. En 1607, il institua à Jochomsdal une Ecole illustre, qui dans la suite a été transférée à Berlin. En 1608, il fit la dédicace de l'Eglise de la Sainte Trinité à Cologne, qui fait partie de la ville de Berlin. Il mourut le 18 Juillet de la même année. Voyez ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité, à l'Article de BRANDEBOURG. * Gr. Diction. Univ. Holl. Scriptores Brandenburgici, Magdeburgici, &c.

* JOACHIM-ERNEST, Markgrave de Brandebourg, souche de la dernière branche d'Anspach dans la Franconie, naquit le troisième Juin de l'an 1585, à Coln ou Cologne qui n'est séparée de Berlin que par la Spée. Après avoir fait ses études à Francfort sur l'Oder, il voyagea en Danemarck, en France, en Angleterre, & dans les Pays-Bas. A son retour, il mit ordre à ses affaires domestiques; après quoi il alla signaler sa valeur dans les Pays-Bas, & eut en 1606 dans la sanglante bataille de Roercoort deux chevaux tués sous lui. Dans le commencement des troubles de Bohême, commandant en chef l'Armée de l'Union, il entra dans la Souabe, & se campa dans le voisinage d'Ulm, dans le dessein d'empêcher le Duc de Bavière de se jeter dans la Bohême; mais par l'entremise de l'Ambassadeur de France, les Confédérés s'engagèrent bientôt après, à ne point soutenir la Bohême tant que dureroient les troubles de ce Royaume. Joachim tourna ensuite vers le Palatinat, où il ne put exécuter rien d'important contre le Général Spinola: ce qui diminua son crédit auprès des Cercles. Il mourut le 25 Février 1645. Son Astrologue Simon Marius a honoré la queue de ce Prince, en nommant Sidera Brandenburgica les quatre petites Planètes qui se meuvent autour de Jupiter, & qu'il découvrit en 1609. * Gr. Diction. Univ. Holl. Scriptores Brandenburgici.

* JOACHIM, (George) Mathématicien, fut surnommé Rhétorien, parce qu'il étoit d'un village des Grisons ou Rhétiens, nommé Rhetivien, où il naquit le 16 Février 1514. Il obtint une chaire de Mathématique à Wittenberg, où il enseigna l'Astronomie avec un applaudissement universel. Ce qu'il oit dire de l'opinion de Copernic, touchant l'hypothèse du Soleil immobile, & de la Terre qui tourne à l'entour de cet Astre, lui parut si raisonnable, qu'il alla chercher ce docte personnage, fit gloire de se dire son Disciple, & après sa mort publia ses Livres. George Joachim en avoit composé grand nombre, dont il fait mention dans la Lettre qu'il écrit à Pierre Ramus ou la Ramée; & sur-tout des *Ephémérides*, selon l'opinion du même Copernic; de *Doctrina triangulorum, libri duo, &c.* Ses autres Oeuvres imprimées sont, *Orationes de Astronomia, Geometria & Physica; Recens inventum, qua ratione per rectorem lineam Meteorologica Instrumenta quinquæ vel decem pedum observationes capiantur non minus recte ac si continentur ducentorum pedum essent; Narratio de Libris Revolutionum, &c. Nicolai Copernici Borussiae Encyclopaedia.* Un Baron Hongrois, qui connoissoit Joachim, lui pria de venir chez lui à Caschau, ou Cassovie, où il eut le chagrin de le voir tomber dans une fâcheuse apoplexie, dont il mourut le quatrième Décembre 1576, qui étoit le 62 de son âge. * De Thou, Hist. Simler, in Epitome Biblioth. Gesneriana. Melchior Adam, in Paris Phil. Gerin. &c. Vossius, de Math. Quæst. de Patr. Illust. Viri.

* JOACHIMSTHAL ou JOCHOMSDAL, petite ville de Bohême, dans la Préfecture d'Eimbogen, sur les confins du Voigtland dans le Cercle de la Haute Saxe. La plupart des Cartes placent cette ville dans le Voigtland même. Il y a environ deux cens ans qu'on découvrit une mine d'argent dans son voisinage, & l'on en a frappé des rixdales qui portoient le nom de Joachim. * Hubner, Géographie, dans l'Art. de Bohême, N. XVII, 5.

* JOACHIMSTHAL, petite ville ou bourg d'Allemagne dans la Moyenne Marche de Brandebourg, vers les confins de la Marche Uckerane ou de l'Ucker-Mark. Elle est au nord-nord est de Berlin, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

JOACIM, ou JOIAKIM, fils de Jésus, Josué, ou Jersuah, Souverain-Sacrificateur des Juifs, succéda à son père

dans la même charge, & fut le trente-quatrième après Aaron, & le second après le retour de la Captivité de Babylone. Il entra dans cette charge l'an du Monde 3552, & l'an 483 avant la naissance de Jésus-Christ. Il l'exerça jusques à l'an 3574, c'est à dire, environ vingt-deux ans, & la laissa à son fils Elia scib. * Néhémie ou II Esdras, ch. 12. v. 10. Phton donne quarante-huit ans de Sacrificature à ce Joacim, favoir depuis la vingt-unième année du règne de Darius Hystaspis, jusques à la douzième d'Artaxerxes. Sponde & Tirlin l'ont suivi, mais ce n'est pas le sentiment de l'Auteur de la Généalogie de l'Ame. * Simon, Diff. de la Bible.

JOADA, Voyez JEHOHADDA.
JOADAN, & JOADDAN, Voyez JEHOHAD-DAN.

* JOAH, fils de Zimma & père de Hiddo, de la Tribu de Lévi, & de la Famille de Guersion. * I Chroniq. ou Paralip. ch. 6. v. 20 & 21.

* JOAH, fils de Hobed-Edom, Israélite de la famille de Coré. * I Chroniq. ou Paralip. ch. 26. v. 4.

JOANNICE, (Saint) Hermite en Bithynie, dans le VIII, & le IX siècle, naquit la quatorzième année du règne de l'Empereur Léon l'Isaurien, l'an 730, ou plutôt sous Constantin Copronyme, l'an 755. Il suivit la profession des armes, & fut engagé pendant l'empire de Copronyme & de Léon IV, dans le parti des Iconomaques. Sous l'impératrice Irène, ayant renoncé à ce parti, puis au monde, il se retira sur le Mont-Olympe en Bithynie, où il demeura douze ans dans la solitude. Sur la fin de ses jours, étant entré dans le Monastère d'Erifte, il y mourut en 845, après avoir vécu 116 ans selon les uns, ou 90 selon les autres. * Métaphraste, apud Surium. Baillet, au quatrième Novembre, jour auquel on fait mémoire de ce Saint.

JOANNICIUS, (Clément) fut honoré de la couronne de laurier en qualité de Poëte par l'Empereur Maximilien I. Pour lui en témoigner sa reconnaissance, il lui dédia les Vies des Rois de Pologne composées en vers élégiaques. Il composa aussi des Livres des Tristes, à l'imitation de ceux d'Ovide, l'Arithmétique & divers autres Poèmes. Un Auteur dit que pour le Grec & le Latin, il étoit parvenu à la perfection. * Koning, Biblioth. Vetus & Nova.

JOANNIS, Cherchez PIERRE-JEAN, ou JOHANNIS, Hérétique.

JOANOGOROD, ville. Voyez JUANOGOROD.

* JOANSBURG, ville de Prusse dans le Sudaw ou dans la Sudavie sur la rivière de Pisch, est au sud-est de Königsberg dont elle est éloignée de près de trente lieues. C'est le Duc Albrecht qui l'a entourée de murailles & de fossés.

* JOANS-GEORGE-STADT, ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe, est une nouvelle ville, bâtie en 1654. Elle est dans le Voigtland, tout près des confins de la Bohême, & n'est presque habitée que par des Protestans qui s'y sont retirés en quittant la Bohême, d'où on les avoit chassés. * Hubner, Géographie, Article de la Haute Saxe.

* JOARIB ou JOJARIB, C'étoit le nom de la première des vingt-quatre Familles Sacerdotales d'entre les Juifs. Elle eut le malheur de voir brûler par deux fois le Temple de Jérusalem, lorsqu'elle étoit en charge. La première fois par Nabuchodonosor, & la seconde par Tite Vespasien. * I Machab. ch. 2. v. 1. Néhémie, ou II Esdras, ch. 11. v. 10. Tirlin, Chronol. Sacra. ch. 47 & 50.

* JOAS, Abihézérite, père de Gédéon Juge des Israélites, habitoit en Hophra. * Judges, ch. 6. v. 11.

* JOAS, fils d'Amélech, ou, comme dans les Traductions des Protestans, fils du Roi, détint en prison le Prophète Michée par le commandement du Roi Achab. * I ou III Rois, ch. 22. v. 26.

* JOAS, un des Descendans de Scéla fils de Juda. * I Chron. ou Paralip. ch. 4. v. 22. Il est nommé dans la Vulgate Securus, le Certain. * Le P. Calmet, Diff. de la Bible.

JOAS, Roi de Juda, étoit fils d'Ochosias, & lui succéda l'an 3157 du Monde, & 878 ans avant Jésus-Christ. Athalie, mère du même Ochosias, s'étoit saisie du Gouvernement, & avoit fait égorger tous les Princes de la Maison Royale. Il ne restoit que Joas qui étoit au berceau, & qui fut sauvé par le soin de Josaba ou Josabeth, sœur du Roi mort, & femme du Grand-Prêtre Joïada ou Jéhojadah. Celui-ci mit le jeune Prince sur le trône à l'âge de sept ans, & fit mourir la cruelle Athalie coupable de plusieurs crimes. Joas fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un Prince religieux, tandis qu'il suivit les conseils de Joïada; mais lorsque ce saint homme fut mort, ce Roi écouta des flatteurs, adora des Idoles, & commit des abominations, qui attirèrent la colère de Dieu sur lui, & sur tout le Royaume de Juda. Zacharie, fils de Joïada, ne put souffrir ses impiétés, & Ten reprit; mais Joas, dit l'Ecriture, ne respectant point le père dans le fils, & oubliant ce qu'il devoit à la mémoire de Joïada, qui lui avoit mis la couronne sur la tête, fit lapider Zacharie l'an du Monde 3195, & 840 ans avant Jésus-Christ. Dieu, pour punir ce crime, rendit la suite de la vie de ce Prince aussi triste que le commencement avoit été heureux. Il suscita contre lui les Syriens, qui avec un très petit nombre de gens défirent son Armée, & exercèrent sur sa personne des choies honteuses. Joas, après être sorti de leurs mains, se vit accablé de cruelles maladies, & n'eut pas même la consolation de mourir paisiblement; car deux de ses serviteurs, l'un Ammonite, & l'autre Moabite, l'assassinèrent dans son lit, l'an 3196 du Monde, 839 ans avant Jésus-Christ, le 40 de son règne. * II ou IV, Rois, ch. 11. 12. 13. II Chron. ou Paralip. ch. 23. 24. Josephhe, Antiquit. Judæiq. l. 9. Torniel & Sallan, in Annot. Vet. Testam.

JOAS, Roi d'Israël, parvint sur le trône après Joschas

son père, en 3196 du Monde, & 839 avant Jésus-Christ. Ce Roi, qui avoit déjà gouverné deux années avec son père, alla voir Elisée mourant, & lui demanda son secours les larmes aux yeux. L'homme de Dieu lui promit autant de victoires contre les Syriens, qu'il frapperoit de fois la terre avec son javelot; & comme il ne la frappa que trois fois, le Prophète en témoigna du déplaisir, & lui dit que, s'il fut allé jusqu'à la septième, il auroit entièrement ruiné la Syrie. Joas gagna les trois batailles qu'Elisée avoit prédites, & associa en 3199 son fils Jéroboam II, à la royauté. Amasias ou Amatsja, Roi de Juda, lui fit la guerre; mais si malheureusement, que Joas, après l'avoir souvent battu, prit sur lui Jérusalem, & le fit lui-même prisonnier. Il le laissa libre, à condition qu'on lui payeroit un tribut outre les trésors qu'il emporta à Samarie, où il mourut la même année 3212 du Monde, & 823 avant Jésus-Christ, après un règne de 16 ans. * Il ou IV Rois, ch. 14. II Chron. ou Paralip. ch. 25. Jofephe, Antiquit. Judaïq. l. 9. c. 10. Torniel, Salian & Sponde, in Annot. Sacr. Vet. Testam.

JOASAPH. Cherchez **JOSEPH.**
JOATHAM, fils d'Ofias, Roi de Juda & de Gérafa, qui étoit de Jérusalem, fut Roi après son père, mort en 3277 du Monde, & 758 avant Jésus-Christ. Jofephe dit qu'il ne manquoit aucune vertu à ce Prince, qu'il n'étoit pas moins religieux envers Dieu, qu'il étoit juste envers les hommes. Il aimoit Jérusalem, & prit un extrême soin de réparer & d'embellir cette grande ville. Il fit refaire les parvis & les portes du Temple, & relever une partie des murailles qui étoient tombées. y ajoutant de très fortes tours. Il remédia à tous les désordres de son Royaume, & vainquit les Ammonites, auxquels il imposa un tribut, augmentant de telle sorte l'étendue & la force de son Etat, qu'il ne fut pas moins redouté de ses ennemis, qu'il aimé de ses peuples. Il mourut l'an 3293 du Monde, & 742 avant Jésus-Christ, qui étoit le 16 de son règne. * Il ou IV Rois, ch. 15. II Chron. ou Paralip. ch. 27. Jofephe, Antiquit. Judaïq. l. 9. c. 11. Torniel, in Annot.

JOATHAN, le plus petit des enfans de Gédéon, s'échappa du carnage que fit Abimélech de soixante & dix de ses frères. Etant devenu grand, il reprocha aux Sichémites leur ingratitude & leur cruauté, d'avoir appuyé l'ambition d'Abimélech, & de l'avoir reconnu pour leur Souverain Juge. * Juges, ch. 9. v. 5.

JOAZAR, fils de Boïss, fut le soixante-quatrième Souverain-Sacrificateur depuis Aaron, & le second après la naissance de Jésus-Christ. Il succéda à Matthias, qu'Hérode obligea de se défaire de cette charge, après une sédition arrivée à Jérusalem, dont il étoit soupçonné d'être complice. Joazar la posséda qu'une année, & l'Ethnarque Archélaüs la lui ôta pour la donner à Eléazar frère du même Joazar, parce qu'il l'accusoit d'avoir favorisé ceux qui après la mort de son père Hérode s'étoient soulevés contre lui, & de s'être joint à ceux qui lui avoient disputé la Royauté. Il fut pourtant rétabli, & succéda à Jésus fils de Sir durant trois ans. Il persuada aux Juifs de ne se point opposer au dénombrement de Cyrenius. Cela lui attira tellement la haine du peuple, qu'il fut obligé de se démettre de sa charge, & de la résigner à Ananus fils de Seth. * Jofephe, Antiquit. Judaïq. l. 17. c. 15. l. 18. ch. 3. Tirin, Chronique Sacrée, ch. 42.

JOAZAR ou **GOZAR**, fils de Nomicus, fut un de ceux qu'on envoya en Gallie avec des troupes, pour en chasser Flavé Jofephe, qui en étoit Gouverneur; mais il ne réussit pas dans son dessein. * Jofephe, Guerre des Juifs, l. 2. ch. 43.
JOAZAS. Cherchez **JOACHAS.**

J O B.

JOB, Patriarche, illustre exemple de patience, naquit, selon quelques Auteurs, vers l'an 2330 du Monde, 1705 ans avant Jésus-Christ, au pays de Hus, entre l'Idumée & l'Arabie. Ils prétendent qu'il est le même que celui dont il est parlé dans la Genèse, ch. 36. v. 33. sous le nom de Jobab, qui avoit pour mère Bozra ou Botra & pour père Zara ou Zérah fils de Rahuel ou Réhuel, fils d'Esau. L'écriture dit qu'il étoit juste, simple & craignant Dieu, & que ne se contentant pas de s'éloigner du mal lui-même, il ne se laissoit point d'instruire ses enfans dans la crainte de Dieu, & lui offroit souvent des sacrifices pour les fautes secrètes qu'ils auroient pu commettre contre lui. Le Démon ne trouvant rien à blâmer dans la vie de Job, recusa ses intentions, soutenait devant Dieu qu'il ne le servoit qu'à cause des avantages temporels qu'il en recevoit. Dieu, pour confondre ce calomniateur, & le convaincre davantage d'impolture, lui donna la puissance de lui ravir tout son bien. Le Démon usa de ce pouvoir avec toute sa malignité. Pour mieux accabler ce saint homme, il fit en même tems piller ses troupeaux par des Voleurs, périr ses brebis par le feu du Ciel, emmener ses chameaux par ses ennemis, & mourir tous ses enfans sous les ruines d'une maison, qu'il fit tomber pendant qu'ils étoient à table. Job reçut en même tems ces tristes nouvelles, sans que sa vertu en fût ébranlée. Il se prosterna en terre, il bénit Dieu, & dit ces paroles, qui depuis sont devenues si célèbres, Dieu me l'a donné, Dieu me l'a ôté: Ce qui a plu au Seigneur a été fait: Que son saint nom soit béni. Le Démon ne put souffrir une si grande vertu, sans lui donner quelque atteinte. Il demanda encore au Seigneur le pouvoir de le frapper dans sa chair. Dieu le lui permit, pour confondre davantage sa malice; & alors l'Esprit de ténèbres frappa Job d'un ulcère épouvantable, qui lui couvrit tout le corps. Il se vit réduit à s'affecoir sur un fumier, & à racler avec le test d'un pot de terre la pourriture qui sortoit de ses playes, & les vers qui s'y formoient. Sa femme jugeant par ces malheurs

que la piété de ce saint homme étoit vaine, tâcha de le jeter dans des discours de blasphème & de desespoir; mais Job le contenta pour la faire taire, de lui dire, Vous avez parlé comme une femme insensée: Puisque nous avons reçu les biens de la main de Dieu, pourquoi n'en recevriens-nous pas aussi les maux? Trois de ses amis qui le vinrent visiter pour le consoler, ne firent que l'insulter, en lui disant qu'il falloit qu'il eût commis de grands crimes, puisque Dieu le châtoit si sévèrement; mais Dieu prit enfin le parti de son serviteur, déclara à ces amis indifcrets qu'il ne leur pardonneroit leur faute que par les prières de celui-là même qu'ils vouloient faire passer pour un criminel, & rendit à Job plus de biens & de richesses que le Démon ne lui en avoit ôté. Ce Patriarche mourut âgé de 211 ans, l'an du Monde 2540 selon les uns; ou de 217 ans, en 2546, selon les autres. Les uns veulent que la misère de ce saint homme ait duré sept ans, les autres la renferment dans une année; quoiqu'à dire la vérité, nous n'en sachions rien de sûr, non plus que du tems précis auquel il vivoit, & de l'Auteur qui a écrit son Histoire. La plus commune opinion est que c'a été Moïse, qui publia cet Ouvrage pendant la captivité des enfans d'Israël en Egypte, pour leur donner un grand exemple de patience dans leurs maux.

¶ Nous avons remarqué que, selon quelques Auteurs, Job étoit fils de Zara ou Zérah, & le même dont il est parlé dans la Genèse, ch. 36. v. 33; mais cette opinion n'est pas généralement suivie. Car les Juifs, que saint Jérôme suit dans les Traditions Hébraïques, & depuis lui Rupert, Liranus, Oléaster, & d'autres allèguent par le Cardinal Bellarmin, qui souscrit à leur sentiment, ont cru que Job n'étoit point de la famille d'Esau, mais de celle de Nachor frère d'Abraham. Ces Auteurs fondent leur conjecture sur ce qui est rapporté Genèse, ch. 22. que Nachor fut père de Hus ou Huts. Cependant saint Irénée, saint Augustin, saint Athanasius, saint Ambroise, & un très grand nombre d'autres saints Pères & Docteurs font du sentiment que nous avons rapporté, & qui est plus conforme à l'écriture, pour les raisons qu'on pourra voir dans les Auteurs que nous alléguons. Quant au Livre de Job, les Savans qui possèdent la Langue Hébraïque, prétendent qu'il y a plusieurs termes qui n'ont été en usage qu'après David, au tems des Prophètes: ce qui leur fait conjecturer que Moïse n'en est pas l'Auteur. Quelques-uns, comme Codurc, ont été portés à croire qu'Isaïe pourroit bien l'avoir fait, par la conformité qu'ils trouvent de son stile à celui de ce Prophète, & par plusieurs phrases toutes semblables. D'autres ont jugé que Job n'avoit jamais été; que l'Auteur du Livre qui porte son nom, avoit inventé ce sujet, & que c'étoit une Poësie en fa matière, aussi bien qu'en sa forme: mais ce sentiment semble être condamné par Ezéchiel, qui fait mention de Job & de Noé, aussi bien que de Daniel; & par saint Jacques en son Epître, qui le propose aux Chrétiens comme un modèle de la patience avec laquelle ils doivent souffrir les persécutions qui leur arrivent pour la Foi. * Saint Augustin, de Civit. l. 18. c. 48. Saint Chrysostome, Hom. 2. de Patientia Jobi. Saint Athanasius, in Synopsi. Saint Grégoire, in Comment. super Joban. Saint Ambroise, Super Epist. ad Romanos. Torniel, Salian & Sponde, in Annot. Vet. Testam. Bellarmin, de Script. Eccles. & l. 1. de Verbo Dei. c. 20. &c. Fréd. Spanheim, Histor. Jobi. Huet, Demonstratio Evangelica. Sentimens de quelques Théologiens de Hollande, sur l'Histoire Critique du Vieux Testament, Lettre 7.

Les Talmudistes, Rabbi Moïse, Maimonides & quelques autres Critiques, tant Juifs que Chrétiens, ont prétendu que cette relation étoit entièrement feinte. D'autres au contraire soutiennent que ce n'est qu'une simple narration d'un fait, de la manière qu'il s'est passé. Mais il parolt plus raisonnable de prendre un milieu entre ces opinions, en reconnoissant que Job n'est pas une personne feinte, qu'il y a eu en effet un homme de bien de ce nom qui a été réduit à une extrême misère, qu'il a souffert avec une patience merveilleuse, & a été ensuite rétabli dans une abondante prospérité; & en avouant en même tems, que celui qui a écrit cette Histoire, l'a traitée d'une manière poétique, l'a embellie, & ornée de plusieurs circonstances pour rendre la narration plus utile & plus agréable. Plusieurs Livres de l'écriture-Sainte nous apprennent que Job n'est pas une personne feinte, puisqu'il en est parlé dans Ezéchiel, ch. 14. v. 14; dans Tobie, ch. 2. v. 12; & dans l'Epître de Saint Jacques, ch. 5. v. 21. D'ailleurs le nom de Job est marqué dans l'Histoire qui porte son nom, comme le nom propre d'un homme; le nombre de ses enfans & la quantité de ses biens y sont spécifiés; les noms & la patrie de ses amis y sont rapportés; & quoique la plupart de ces noms puissent avoir des significations mystiques, cela n'empêche pas que ce ne soient des noms réels & véritables, puisqu'il en est de même de tous les noms Hébreux. Il n'y a rien d'ailleurs dans cette narration qui puisse prouver que Job n'ait point existé, & que le fonds de son Histoire soit une pure fiction. Ce seroit donc une espèce de témérité de s'éloigner en ce point du sentiment commun des Pères & des Chrétiens sur la vérité de cette Histoire; mais il faut aussi reconnoître de bonne foi que ce n'est pas une simple narration d'un fait: la manière dont elle est contée, le stile dont elle est écrite, les conversations de Dieu & du Démon, la longueur des discours des amis de Job, font voir clairement que c'est une narration que l'Auteur a embellie, ornée & amplifiée pour donner un exemple plus touchant d'une patience achevée, & des instructions plus étendues sur les sentimens que l'homme doit avoir dans la prospérité & dans l'adversité. Quoiqu'il ne soit pas marqué dans ce Livre le tems dans lequel Job vivoit, ni quand son Histoire est arrivée, on tâche de le découvrir, ou du moins de le conjecturer, par les circonstances de ce Livre. La longueur de la vie de Job qui

doit avoir été au moins de 200 ans, puisqu'il en avoit vécu 140 après son rétablissement, a fait croire à quelques-uns qu'il étoit beaucoup plus ancien que Moïse. En effet, il y a plus d'apparence qu'elle est arrivée avant que la Loi fût écrite, peut-être dans le tems que les Israélites étoient dans le Désert. Si on avoit quelque certitude sur la famille de Job, on pourroit découvrir en quel tems il a vécu: mais on n'en est point assuré, non plus que du lieu de sa patrie qui le pourroit faire connoître. Il est dit qu'il étoit du pays de Hus ou Us. Mais outre que l'on trouve trois hommes de ce nom dans l'écriture, on ne convient point duquel des trois, Job descendoit. La plus commune opinion est qu'il est de la race d'Ésaü, ce qui paroît d'autant plus vraisemblable, que Job étoit du pays d'Us habité par les Iduméens. Si le tems & la patrie de Job sont incertains, l'Auteur de son Histoire l'est encore davantage. Origène, *l. 5. contre Celse*, Saint Grégoire le Grand, *l. sur Job*, & Suidas, croyent que c'est Job lui-même qui l'a écrite; néanmoins il y a plus d'apparence que l'Auteur de cette Histoire, suivant la coutume des Historiens les plus fidèles; a fait tenir à Job & à ses amis des discours convenables à leur état. Rabbi Moïse, Rabbi Kimhi, la plus grande partie des Rabbins & plusieurs Chrétiens l'attribuent à Moïse. On n'apporte point d'autres preuves de cette opinion que la conformité du style, que l'on prétend trouver entre le Livre de Job & ceux de Moïse: mais on a beau l'affurer d'un ton affirmatif, il sera difficile d'en persuader ceux qui en feront eux-mêmes la comparaison. Le style du Livre de Job est figuré, poétique, abstrait, plein de sentences; on y trouve quantité de termes Arabes & Syriaques, ce qui le rend bien différent du style du Pentateuque. Saint Grégoire a cru que Salomon étoit l'Auteur de ce Livre. Il est difficile de pénétrer les raisons qui l'ont porté à le croire; mais les termes Arabes & Syriaques dont cet Ouvrage est rempli, ne sont ni du tems ni du style de Salomon. Philippe Godard prétend que c'est l'Ouvrage du Prophète Isaïe, ou de quelque Prophète Iduméen. Mais toutes ces opinions n'étant que des conjectures assez folles, il vaut mieux suspendre son jugement sur l'Auteur de ce Livre, & avouer qu'il est entièrement inconnu. Saint Jérôme assure que le Livre de Job, à l'exception des deux premiers Chapitres & de la fin du dernier, est écrit en vers hexamètres composés de dactyles & de spondées. Il appuie ce sentiment du témoignage de Philon, de Josèphe, d'Origène, d'Eusebe de Césarée. Il est assez difficile d'y trouver à présent la cadence des vers. Mais l'on y remarque aisément ce style poétique, ces expressions nobles & hardies qui sont l'ame de la Poésie. * Du Pin, *Dissertations Préliminaires sur la Bible*.

JOB, Mahométan, natif de Médine, & l'un des compagnons de Mahomet, fut tué au siège de Constantinople l'an 52 de l'Hégire, ou 672 de Jésus-Christ, lorsque cette ville fut attaquée par Jézid, fils du Califé Moavia, comme le rapporte Elmacin. On l'appelle autrement *Am-Job*, ou *Job-Ansary*: ce dernier nom veut dire, *Job de Médine*, ceux de Médine ayant été appelés *Ansar*, parce qu'ils avoient été les protecteurs, ou défenseurs de Mahomet. On voit un magnifique sépulchre de ce Job à Constantinople, au pied des murailles de cette ville & proche du port. C'est là que le nouvel Empereur des Turcs va prendre l'épée de la main du Musti, & où il fait serment de défendre la Religion des Musulmans, & les Loix du Prophète Mahomet. Il y a quelques Turcs mal instruits dans l'Histoire, qui croyent que ce sépulchre est celui du Patriarche Job, que sa patience a rendu si célèbre; & quelques Auteurs ont été dans cette erreur: mais les Historiens Mahométans nous apprennent, que ce Job pour qui ils ont tant de vénération, étoit de Médine & Mahométan. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

JOB, fils de Schabbi. Voyez AJUB.

* **JOB** ou **JOAB** troisième fils d'Issachar, l'un des douze Patriarches. * *Genèse*, ch. 46. v. 32.

* **JOBAB** ou **JOB**, treizième fils de Joktan, & petit-fils d'Héber descendant du Patriarche Sem. * *1 Chron.* ou *Paralip.* ch. 1. v. 23.

* **JOBAB**, fils de Scharajim & de Hodès, de la Tribu de Benjamin. * *1 Chron.* ou *Paralip.* ch. 8. v. 9.

* **JOBAB**, fils d'Elphal de la Tribu de Benjamin. * *1 Chron.* ou *Paralip.* ch. 8. v. 18.

JOBEL. Voyez JABEL.

JOBELOT, (Jean Ferdinand) premier Président du Parlement de Besançon, né à Gray en Franche-Comté, & mort à l'âge de 82 ans. Il a passé par tous les degrés de la Robbe, avec un applaudissement général de toute la Province; sa probité & sa science y ont été universellement reconnues. C'est un de ceux qui a été le plus haut l'intégrité & le mérite de ce Parlement, en y maintenant la vigueur des Loix, l'observation des Ordonnances, & une exactitude & un bon ordre parmi ceux qui composoient alors ce Parlement. D'ailleurs il a été si estimé par Louis XIV, Roi de France, & si considéré par ses principaux Ministres, qu'il en avoit la confiance entière. Il est mort sans enfans, & a donné la plus grosse partie de ses biens à l'Hôpital de Besançon, qui lui doit son principal établissement, le bel ordre qui y est établi & la magnificence de ses bâtimens, qui rendent cet Hôpital l'un des plus distingués du Royaume. Il a laissé plusieurs neveux, dont l'un fils de son frère, se nomme *Claude-Antoine Jobelot*, Seigneur de Montreux, Président à mortier au même Parlement de Besançon: les deux autres qui sont de sa sœur, sont le premier *Jean-François Baulart*, Seigneur d'Angriey, Conseiller dans l'une des Cours Souveraines de Franche-Comté, & l'autre *Jean-Baptiste Baulart*, Baron de Rigny. * *Cet Article est tel qu'il a été fourni.*

JOBITES, nom d'une Dynastie établie en Egypte par Salladin. * Voyez AJUBIAH.

JOC.

JOCANAN, Rabbín. Voyez l'Article de R. JUDA.

JOCASTE, fille de Créon, Roi de Thèbes, & femme de Laïus, fut mère d'Oedipe, qu'elle épousa depuis sans le connoître, & duquel elle eut Polynice & Ethéocle. Ces deux derniers se faisant la guerre, se tuèrent, & Jocaste se donna la mort de dépit. Voyez l'Article d'OEDIPPE. * *Stace*, *Thebade*. Sénèque, *Oedipe*. Apollodore. Hygin. Pharnuchus. Diodore, &c.

JOCELIN, **JOSSÉLIN**, **JACÉLIN**, ou **GOZZELIN**. Voyez l'Art. de S. ANTOINE, Ordre Religieux.

JOCELIN dit de FURNES. Voyez FURNES.

JOCELIN ou **JOSSÉLIN**, bourg ou petite ville de Bretagne, Province de France, sur la rivière d'Ouf, à sept ou huit lieues de la ville de Vannes, du côté du nord. * *Maty*, *Diç. Géoç.*

JOCHABED. Voyez JOKEBED.

JOCHOMSDAL, ville. Voyez JOACHIMSTHAL.

JOCONDE, ou **JUCONDE** (Jean) de Vérone, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, & non pas de celui de saint François, comme Scaliger l'a écrit, florissoit au commencement du XVI siècle, sous l'empire de Maximilien I. Il faisoit la Théologie, la Philosophie, les Belles-Lettres & les Langues, & fit un voyage à Rome, où il fit une recherche particulière de toutes les Antiquitez, comme de l'Architecture, de la Sculpture, & des Inscriptions, dont il composa un Livre, qu'il envoya à Laurent de Médicis. Il composa des Observations sur les Commentaires de César, & fut le premier qui dessina le Pont que cet Empereur fit faire sur le Rhin. Joconde s'arrêta aussi à la Cour de l'Empereur Maximilien, qui, si l'on en croit Scaliger, le donna pour Maître à Jules Scaliger son père; mais on a peine à le croire sur sa parole. Pendant le séjour qu'il fit à Paris, on fit bâtir sous sa conduite en 1507 le Pont-Notre-Dame & le petit Pont. On y voit encore sur une table de marbre ce Dillique, que Sannazar fit à ce sujet,

*Jucundus geminum imposuit tibi, Sequana, Pontem.
Hanc tu jure potes dicere Pontificem.*

Budé reconnoît que Joconde fut son Maître dans l'Architecture, & qu'il lui expliqua les Livres de Vitruve, sur lesquels ce Religieux fit des Commentaires. On garde à Venise le plan qu'il avoit fait pour la Place de Rialto, qui est tout à fait magnifique; & on assure qu'il fut le seul, qui après la mort de Bramante se trouva capable d'entendre ses desseins, & de prendre la conduite de la superbe Eglise de saint Pierre à Rome. Ce fut par son moyen qu'on trouva dans une Bibliothèque de Paris, la plupart des Epîtres de Plîne, qu'Alde Manuce imprima. Il s'acquît une grande réputation dans cette ville, aussi bien qu'à Rome & à Venise, & se fit des amis de tous les Hommes de Lettres de son tems. Nous avons de lui des éditions de César, de Vitruve, & de Frontin. On assure aussi qu'il avoit recueilli un volume de plus de 2000 Inscriptions; mais on ne sait si elles ont été imprimées. Politien parle de lui en ces termes: *Vir unus titulorum monumentorum veterum supra mortales ceteros, non diligentissimus saltem, sed etiam sine controversa peritissimus*. On ignore le tems de la mort de Joconde. Il étoit déjà âgé, comme il le dit lui-même, en 1517, lorsqu'il publia les Commentaires de César. Dès avant l'an 1500, il avoit quitté l'habit de son Ordre, & vivoit en Prêtre séculier. * *Razzi*, *Hiom. Illustr. Dominie*. Scaliger, *Exerc. 114. §. 23. Exerc. 229. §. 12. Exerc. 329. Ep. Politien, in Miscel. c. 77. Echar, Scrip. Ord. FF. Prædic. tome 2. Félibien, Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome 2. Entrée. 3. p. 112. & suite. édit. de Trevoux, 1725.*

* **JOCONDUS**, Martyr Africain, dont il est fait mention dans les *Actes de Felsite & de Perpetue*. Il avoit été brûlé vif, un peu avant qu'elles souffrissent le Martyre vers l'an 202.

JOD.

* **JODE** (Cornelle de) d'Anvers, se distingua par la connoissance de la Cosmographie, par sa science & par la pureté de ses mœurs. Il avoit parcouru la Norvège, l'Islande, le Danemarck & d'autres pays éloignés. Il mourut à Mons en Hainaut, âgé de 32 ans en l'an 1600. On a de lui *Introductio Geographica in Tabulas Europæ, Asiæ, Africae & Americae, in folio*. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 155 & 156.

* **JODE** (Gérard de) de Nimègue, habile Mathématicien, après avoir pendant quelques années fait le métier de la guerre sous l'Empereur Charles-Quint, se réconcilia avec les Muses, & donna au Public, *Speculum Orbis Tabulis & Descriptionibus illustratum*. On lui attribue aussi *Microcosmus figuris aëris ornatus; Apologia Creaturarum; Trésaurus Historiarum Veteris & Novi Testamenti*. Il mourut à Anvers en 1591, dans la 82 année de son âge. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 276.

JODELLE, (Etienne) Seigneur de Lymodin, Poète du XVI siècle, étoit de Paris, & se distingua par son esprit. Quoique Jodelle soit tombé dans la disgrâce commune des Poètes de son tems, il ne laisse pas de mériter encore aujourd'hui une partie de la réputation qu'il a acquise, pour la facilité & la pureté avec laquelle il composoit ses vers. Car Du-Verdier ou plutôt Charles de la Mothe nous assure qu'il ne méritoit rien,

rien, & que sa main ne pouvoit pas suivre la promptitude de son esprit. Une des plus longues & des plus difficiles de ses Tragédies ne l'a jamais occupé plus de dix matinées, & sa Comédie d'*Eugène* ne lui a coûté que quatre traits de plume. Dans sa première jeunesse même on lui a vu composer & écrire par gageure en une seule nuit 500 vers Latins qui ont paru assez bons, quoiqu'on lui eût prescrit une matière sur laquelle il n'étoit pas préparé. Il lui étoit fort ordinaire de prononcer des Sonnets sur le champ, & ceux de rencontre ne l'ont souvent occupé que le tour d'une allée de jardin. Il ne voulut point qu'on imprimât ses Poësies de son vivant; mais des l'année 1574, on vit paroître à Paris in quarto, le premier volume de ses *Mélanges* qui consiste en Sonnets, en Chançons, en Elégies, en Odes, en Epithalames; deux Tragédies, savoir *Cleopâtre captive* & *Didon se sacrifiant*, la Comédie d'*Eugène*, &c. La Croix-du-Maine dit que le *Discours de César au passage du Rubicon* contenoit dix mille vers. Le fragment qui en reste, peut bien être de deux mille vers. Il y a beaucoup d'autres Poësies de lui qui n'ont pas vu le jour. Il mourut à Paris au mois de Juillet 1573, âgé de 41 an. * La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivat, *Biblioth. Franç. Bayle, Diç. Critiq. Baillet, Jugement des Savans, &c. tome 4. partie 1. n. 1316. p. 234* & 285. édit. d'Amsterdam 1725.

JODOCE, Cherchez **JOSSE**.

JODUTTE, fut fausement prise pour la statue d'une ancienne Divinité Payenne, quoiqu'elle ne fût que la statue que Lothaire Duc de Saxe fit ériger à Lerchenfeld près du Welfsholtz en 1115, après avoir vaincu l'Empereur Henri V. Cette statue étoit un homme armé tenant un Ceste de la main droite & de la gauche un bouclier, sur lequel on voyoit un cheval blanc dans un champ de gueules, qui sont les Armes de Saxe. Comme cette statue avoit été posée pour être un monument d'une victoire remportée par le secours divin, on se servit des termes de *Sanctum adjectivum*, dont les ignorans firent ensuite *Saint Jodutte*, en attachant ce nom à la statue même. Werner Evêque de Mersburg détruisit ce monument, à cause des abus superstitieux qui se commettoient à son occasion. * Helmsold. Albertus Stadensis. Gobelinus Persona. Krantzius. Henricus Vagodes, in *Dissertat. Acad. Schmetz. de Idol. et. Misp. in col.*

J O E.

JOEL, fils de Phatuel ou Pethuel, est le second au nombre des douze petits Prophètes. On ne sait pas bien en quel tems il prophétisoit, quoiqu'on juge qu'il a prophétisé avant Amos, & avant le tems d'Ozias, Roi de Juda, c'est à dire, vers l'an 7246 du Monde, & 789 avant Jésus-Christ. D'autres disent qu'il n'a écrit qu'après la captivité des Tribus. Il étoit, selon quelques-uns, de la Tribu de Gad, & selon d'autres, de celle de Ruben. Sa Prophétie contient trois Chapitres. Il y parle de la captivité de Babylone, de la descente du Saint Esprit sur les Apôtres, comme saint Pierre le prouve dans les Actes, & du Jugement dernier. Le style de ce Prophète est véhément, expressif, & figuré. * *Actes des Apôtres, ch. 2. v. 16.* &c. Torniel & Sallan, in *Annal. Pa. Testam. Bellarmin, de Script. Ecclief. & l. 1. de Verbo Dei. Poëvin, in Appar. Sacro &c.*

JOEL, fils aîné du Prophète Samuel. Lui & son frère Abia ou Abija jugeoient en Bersabée ou Bersébah. Mais c'étoient deux personnes avarés, qui vendoient hautement la justice; de sorte que le peuple d'Israël ne pouvant supporter leurs iniquitez, obligea Samuel leur père à lui donner un Roi. * *1 Samuel, ou 1 Rois, ch. 8. v. 2. 3.*

JOEL, de la Tribu de Siméon, fut nommé pour être le Chef de sa famille, lorsque cette Tribu fut considérablement augmentée. *1 Chroniq. ou Paralip. ch. 4. v. 35.*

JOEL, fils de Iizraja, & petit-fils de Huzi de la Tribu d'Issachar. * *1 Chroniq. ou Paralip. ch. 7. v. 4.*

JOEL, frère de Nathan, fut un vaillant homme de l'Armée de David, Roi d'Israël, qui se trouva à la prise de Jérusalem. * *1 Chroniq. ou Paralip. ch. 11. v. 38.*

JOEL, de la famille de Guérison de la Tribu de Lévi, fut Chef d'un Chœur de Musique, composé de cent trente Lévités. Il vivoit du tems du Roi David. * *1 Chroniq. ou Paralip. ch. 15. v. 7.*

JOEL, fils de Pédaja de la Tribu de Manassé, présidoit du tems du Roi David, sur la moitié de cette Tribu. * *1 Chroniq. ou Paralip. ch. 27. v. 20.*

J O F. J O G.

JOFRID, Abbé de Croyland en Angleterre, fut le premier, comme quelques-uns le prétendent, qui institua des Ecoles à Cambridge, où il établit quatre de ses Religieux pour Professeurs dans le XII siècle. Si ce sentiment étoit bien prouvé, il y auroit beaucoup à rabattre de l'ancienneté qu'on attribue communément à cette fameuse Université. * M. de Rapin-Thoyras, *Histoire d'Angleterre, tome 2. p. 172.*

JOFRIDI, Cardinal. Cherchez **GEOFROL**.

JOGBEHA, ou **JEGBAA**, ville donnée aux Enfants de Gad par Moïse. Ils la rebâtirent. * *Nombres, ch. 32. v. 35.*

JOGLI, père de Bakki, de la Tribu de Dan, qui fut nommé pour faire le partage de la Terre de Canaan avec ses frères. * *Nombres, ch. 34. v. 22.*

JOQUES ou **JOGUIS**. C'est une espèce de Religieux ou de Pélerins de l'Inde propre. Ils sont Payens & soumis à un Général, qu'ils changent tous les ans dans leurs Assemblées. Ils courent presque toujours de pais en pais, sans porter le

plus souvent aucun habit. Ils ne vivent que d'aumônes, & font profession de passer fort souvent plusieurs jours de suite sans manger, & sans boire. On croit qu'ils sont de la Sette des Anciens Gymnosophistes.

J O H.

* **JOHA**, Titiste fils de Scirmi & frère de Jedihai, de la Tribu de Benjamin, fut un de ces Braves de l'Armée de David, à qui l'Ecriture donne par excellence le nom de Vaillans. Il servit utilement David avec son frère au siège & à la prise de Jérusalem. * *1 Chroniq. ou Paralip. ch. 11. v. 45.*

* **JOHA**, fils de Joachaz Secrétaire de Jofias, Roi de Juda, eut ordre de la part de ce Prince de faire réparer le Temple de Jérusalem, ce qu'il exécuta avec soin. * *1 Chroniq. ou Paralip. ch. 34. v. 8.*

* **JOHAB** ou **JOB**, Roi de Madon, qui fut défait par Josué, Chef du peuple d'Israël. * *Josué, ch. 11. v. 1.*

JOHANAN, fils de Karah ou Karath, ayant après qu'Ismaël fils de Nethanja, étoit venu à Mitspa pour tuer Godolias ou Guédalja, l'en avertit & s'offrit d'aller tuer Ismaël pour le prévenir. Mais Godolias ne l'ayant pas cru, fut massacré peu de tems après. Johanan fut assez inspie que de se retirer en Egypte, & d'y entraîner de force Jérémie le Prophète & Baruch fils de Neria, malgré la défense de Dieu, prononcée par Jérémie, que Johanan avoit prié de vouloir interroger l'Eternel sur le dessein qu'il avoit formé de fuir en Egypte. Johanan, avant cette retraite, avoit mis en fuite Ismaël fils de Nethanja, & l'avoit forcé à chercher un asyle chez les Hammonites. * *Jérémie, ch. 40. & 43.*

* **JOHANAN**, fils aîné de Jofias Roi de Juda. * *1 Chroniq. ou Paralip. ch. 3. v. 15.*

* **JOHANAN**, cinquième fils d'Eljohénaï, des Descendants de David, Roi d'Israël. * *1 Chroniq. ou Paralip. ch. 3. v. 24.*

* **JOHANAN**, fils de Hazaria ou d'Azarias, eut un fils nommé Hazaria ou Azarias. Il fut le vingt-unième Souverain-Sacrificateur des Juifs, du tems du Roi Josaphat. Il succéda à Jule autrement appelé Zacharie, fils de Joadah. Joseph écrit que Johanan fut fils de Jule, qu'il appelle Jothame. * *1 Chroniq. ou Paralip. ch. 6. v. 9.*

* **JOHANAN** passoit pour le huitième Brave de l'Armée de David, & étoit sixième Capitaine de la porte de la Maison de Dieu. * *1 Chroniq. ou Paralip. ch. 26. v. 3.*

* **JOHANAN**, Lieutenant-Général des Armées de Josaphat, Roi de Juda; il étoit sous son commandement deux cens quatre-vingt mille hommes. * *1 Chroniq. ou Paralip. ch. 17. v. 15.*

* **JOHANNA**, père de Juda & fils de Rhéa, est mis entre les Ancêtres de Josèph, Epoux de la sainte Vierge, Mère de Jésus-Christ. * *Luc, ch. 3. v. 27.*

JOHANNA. Voyez **JEANNE**.

JOHANNITES, ou Chevaliers de S. Jean de Jérusalem.

Voyez **MALTE**.

JOHANSBURG. Voyez **JOANSBURG**.

JOHANSTAD. Voyez **JOANSTAD**.

* **JOHED**, fils de Pédaja & père de Mécquillam, de la Tribu de Benjamin. Ses enfans s'établirent à Jérusalem après le retour de la Captivité de Babylone. * *Néémie, ou 11 Esdras, ch. 11. v. 7.*

* **JOHELA**, fils de Jérôham de Guéodor, fut un de ceux qui quittèrent le parti du Roi Saül, pour se joindre à David, qu'ils allèrent trouver en Tékilah. * *1 Chroniq. ou Paralip. ch. 12. v. 7.*

* **JOHEZER**, Corite, fut un de ceux qui quittèrent le parti de Saül Roi d'Israël, pour se joindre à David, qu'ils allèrent trouver en Tékilah. * *1 Chroniq. ou Paralip. ch. 12. v. 6.*

JOHNSON (Benjamin) Poëte Anglois, né à Westminster, fit ses Humanitez premièrement dans l'Ecole de l'Eglise de saint Martin, puis dans l'Ecole de Westminster sous le savant Camden. Il fut ensuite reçu dans le Collège de saint Jean à Cambridge; mais n'ayant pas de quoi s'y entretenir, il fut obligé de quitter pendant quelque tems, & de se retirer chez son beau-père (car sa mère s'étoit remariée à un Maçon) & de travailler au même métier. On remarqua qu'il tenoit une truelle à la main, & un Livre dans sa poche. Quelques personnes lui trouvant de l'esprit, lui donnèrent de quoi continuer ses études. Ses talens étoient extraordinaires, mais il n'étoit pas si prompt à attaquer, qu'à répondre. Quand il étoit avec des Savans, il prenoit d'ordinaire le parti du silence. Il étoit prompt & piquant dans ses reparties, admirable pour la Poësie Dramatique, & où le tenoit pour le plus savant, le plus judicieux & le plus exact Poëte Comique de son tems. Il entreprit de réformer le Théâtre Anglois, & le fit avec un grand succès. Ses Comédies sont belles, & surpassent de beaucoup ses Tragédies, quoiqu'on l'ait nommé le *Corneille d'Angleterre*. Il mourut en 1637, & fut enterré dans l'Eglise de l'Abbaye de Westminster, avec ces seules paroles sur la pierre qui couvre son tombeau, *O rare Ben Johnson*. * *Diç. Anglois.*

JOHNSON (Guillaume) publia à Londres en 1657, l'*Asstrologie Judiciaire condamnée*, & un Lexicon de Chymie. * *Koenig, Biblioth. Vetus & Nova.*

J O I.

JOIADA ou **JEHOJADAH**, Grand-Sacrificateur des Juifs, est le même que Josèph appelle *Joad*. C'étoit un homme de bien & craignant Dieu. Il vit avec déplaîs, qu'Athalia, veuve de Joram, Roi de Juda, avoit exterminé toute la Famille Royale, l'an 3151 du Monde, 884 ans avant Jésus-Christ, & qu'il ne restoit qu'un enfant appelé Joas. Josabeth ou

en Jehoseph, sœur du Roi Ochofias ou Achazja, & femme de Jojada, Grand-Père, l'avoit dérobé à la cruauté des Bourreux. Il l'éleva secrètement, le fit Roi l'an 3157 du Monde, 878 ans avant Jésus-Christ, & prit soin de lui; mais avant que de le mettre sur le trône, il fit mourir Athalie, & détruire le Temple de Baal. Joas fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un bon Prince, en rétablissant le Service divin, tant qu'il suivit les avis de Jojada; mais lors que Jojada fut mort en sa cent trentième année, le Roi s'abandonna à de grands crimes, & fit mourir Zacharie, fils de ce Jojada, qui l'en repreneoit généralement. Jojada est apparemment le même que Barachias, dont il est parlé dans saint Matthieu; mais il est différent de JOJADA, Grand-Sacrificateur, sous le règne des Rois de Perse. * S. Matthieu. *ch. 13. II. ou IV. Rois, c. 11. II. Chron. ou Paralip. ch. 22. 23. 24. Cherchez BARACHIAS.*

JOJADA ou JOJADAH, fils d'Elisabé trente-sixième Souverain-Sacrificateur des Juifs, succéda à son père, & laissa cette charge à son fils *Jonathan*, après l'avoir occupé quarante-quatre ans selon Mercator. Il est quelquefois appellé *Judas* ou *Josabab*. Tirip le met le quatrième Grand-Sacrificateur, après le retour de la captivité. * *Nébémé, ou II. Esdras, ch. 12. v. 10.*

JOJAKIM. Voyez JOACIM.

JOJARIB. Voyez JOARIB.

JOIE (Elizabeth) ou de Rosères, Dame Espagnole, dans le XVI^e siècle, au rapport de François Augustin della Chiéfa, prêcha dans l'Eglise Cathédrale de Barcelone, avec l'admiration de tout le monde. On dit qu'étant passée à Rome, sous le pontificat de Paul III, elle convertit par la force de ses raisonnemens, un grand nombre de Juifs à la Foi Catholique, & qu'elle expliqua devant les Cardinaux, les Livres de Jean Duns, dit Scot, ou le Docteur subtil. * Augustin della Chiéfa. *Hilarion de Coste, &c.*

JOIEUSE. Cherchez JOYEUSE.

JOIGNY, ville avec titre de Comté, sur les frontières de Champagne & de Bourgogne, est fort ancienne, comme son nom Latin *Jovinianum* semble le témoigner. Les Latins l'ont aussi appellée *Jovinianum*, d'un Flavius Jovinus, homme consulaire, qui y mit en déroute six mille Allemans, selon Ammien Marcellin. D'autres croyent qu'elle eut plus moderne, & qu'elle n'est bâtie que depuis ce tems-là. Cette ville est renommée pour ses Foires, qui se tiennent au mois de Janvier. Elle a été autrefois du ressort d'Auxerre, & est maintenant du Bailliage de Troyes. Ses Comtes & Seigneurs se disoient Doyens des sept Comtes vassaux, & principaux Membres & Pairs du Comté de Champagne; de quoi il est fait mention dans un Arrêt du dixième d'Avril 1354, entre la Reine Blanche & ces mêmes Comtes. * André du Chêne, *Antiquitez des villes.*

JOINTE. Voyez JUNTE.

JOINVILLE, petite ville & Principauté de France en Champagne, est située sur la Marne, entre Chaumont & Saint-Dizier. Joinville fut érigée en Principauté par le Roi Henri II, l'an 1552, pour les punes de la Maison de Guise, en faveur de François de Lorraine, Duc de Guise.

JOINVILLE, la Maison de JOINVILLE, a tenu les premiers rangs à la Cour des Comtes de Champagne, & est une des plus anciennes. Elle tire son nom de Joinville, ville sur la rivière de Marne. ETIENNE, surnommé de *Faux*, Seigneur de Joinville, est celui qui a donné le commencement à la grandeur de cette Maison, par son mariage avec *N...* Comtesse de Joigny, fille unique de *Framond III*, Comte de Sens & de Joigny; & c'est lui que l'on tient avoir fait bâtir le château de Joinville.

I. ROGER de Joigny, III du nom fils de GEOFROY II, Comte de Joigny, & d'Hadierne de Courtenay, eut pour son partage la Seigneurie de Joinville, dont lui & sa postérité prirent le nom, & mourut vers l'an 1130, laissant d'Aldearde de Vignory, fille de *Gai I*, Seigneur de Vignory, & de *Béatrix* de Bourgogne, I. GEOFROY III qui suit; 2. *Gai*, Evêque de Châlons; mort en 1190; 3. *Robert*, qui vivoit en 1168; 4. *Béatrix*, mariée à *Henri III*, Comte de Grandpré; & 5. *N...* de Joinville, Abbesse d'Avenay.

II. GEOFROY, III du nom, Sire de Joinville, surnommé le *Fiel* & le *Gros*, mérita par ses services la charge de Sénéchal de Champagne, pour être possédée par lui & ses Descendans, qui lui fut donnée par Henri I, Comte de Champagne. Il fonda plusieurs Abbayes & Monastères, & mourut vers l'an 1184, laissant de *Félicité* de Brienne, fille d'*Erard I*, du nom, Comte de Brienne, & d'*Alix* de Roucy, Dame de Rameru, I. GEOFROY IV, qui suit; & 2. *Gertrude* de Joinville, mariée à *Gerard II*, Comte de Vaudemont.

III. GEOFROY, IV du nom, Sire de Joinville, surnommé le *Jeune*, Sénéchal de Champagne, fit le voyage de la Terre-sainte, & se signala au siège d'Acra en 1190. Il mourut avant l'an 1197, & fut enterré en l'Abbaye de Clairvaux. Il avoit épousé *Helvide*, Dame de Malley & de Remignicourt, dont il eut I. *Géofroy V* du nom, Sire de Joinville, Sénéchal de Champagne, surnommé *Trouillard*, mort en la Terre-Sainte, sans alliance, vers l'an 1204; 2. *Guillaume*, Evêque de Langres, puis Archevêque de Reims, mort à Saint-Flour, au retour de la guerre contre les Albigeois, le cinquième Novembre 1226; 3. *Robert*, mort en Sicile; 4. *SIMON* qui suit; 5. *André*, Chevalier du Temple; 6. *Gai* de Joinville, Seigneur de Sully, qui a donné origine aux Seigneurs de Sully & de Dongeux, rapportez dans l'Histoire de Joinville de du Cange; 7. *Tolande*, deuxième femme de *Rouel*, Comte de Soissons; 8. *Alix* mariée à *Géofroy* de Fauconney; & 9. *Félicité* de Joinville, alliée à *Pierre* de Bourlaymond.

IV. SIMON Sire de Joinville & de Vaucouleurs, Sénéchal de Champagne, succéda à son frère aîné, servit à la prise de Damiette en 1219, d'où étant de retour, il mourut vers l'an 1230. Il avoit épousé 1^o. vers l'an 1206, *Ermengarde*, Dame de Montcler, fille & héritière d'*Arnoul*, Seigneur de Valcourt; 2^o. vers l'an 1224, *Béatrix* de Bourgogne, Dame de Marnay, fille d'*Etienne III*, Comte de Bourgogne, & de *Béatrix*, Comtesse de Chalon, sa première femme. Il eut du premier lit 1. *Géofroy*, Seigneur de Montcler, mort du vivant de son père, sans enfans de *Marie* de Garlande; 2. *Isabeau*, mariée à *Simon*, Seigneur de Clermont en Bassigny; & 3. *Béatrix* de Joinville, alliée à *Wermont* Vicomte de Chalon; & du second lit, il eut 4. *JEAN* qui suit; 5. *GÉOFROY*, qui a fait la branche des Seigneurs de VAUCOULEURS; 6. *SIMON*, qui a fait celle des Seigneurs de GEX; 7. *Guillaume*, Archidiacre de Salins, & Doyen de Befançon, vivant en 1268; 8. *Marie*, alliée à *Guignes*, Dauphin de Viennois; & 9. *Simonne* de Joinville, mariée à *Gilles*, II du nom, dit le *Brau*, Seigneur de Trafignies, Connétable de France.

V. JEAN, Sire de Joinville, Sénéchal de Champagne, Auteur de l'Histoire du Roi saint Louis, dont il sera parlé ci-après, mourut vers l'an 1318, âgé de près de 90 ans, & fut enterré à Joinville. Il avoit épousé 1^o. en 1240, *Alix* de Grandpré, fille de *Henri V* du nom, Comte de Grandpré; 2^o. vers l'an 1262, *Alix* de Riffel, fille & héritière de *Gautier* Seigneur de Riffel. Il eut du premier lit 1. *Jean*, Seigneur d'Anceville, mort sans postérité après l'an 1303; 2. *Géofroy*, Seigneur de Briquenay, mort sans enfans de *Marguerite* sa femme, après l'an 1294; & 3. *Marguerite* de Joinville, mariée à *Jean I* du nom, Seigneur de Charny; du second lit il eut 4. *Jean*, Seigneur de Riffel, mort sans lignée après l'an 1300; 5. *ANCEL* qui suit; 6. *ANDRE*, qui a fait la branche des Seigneurs de BEAUFRE; & 7. *Alix* de Joinville, mariée 1^o. en 1300, à *Jean*, Seigneur d'Arcies sur Aube, & de Chacenay; 2^o. avant 1316, à *Henri* d'Angleterre, Comte de Lancastre, Seigneur de Monmouth, &c.

VI. ANCEL, ou ANCEAU, Sire de Joinville & de Riffel, Sénéchal de Champagne, est qualifié Maréchal de France dans un Titre de la Chambre des Comptes de 1338, & fut Exécuteur du Testament du Roi Philippe le Long. Quelques Mémoires portent qu'il mourut en 1340; mais il y a un Titre de la Chambre des Comptes, par lequel il paroit qu'il vivoit encore en 1351. Il avoit épousé 1^o. avant l'an 1309, *Louise* de Sarrebruche, fille de *Simon*, IV du nom, Comte de Sarrebruche; & prit une seconde alliance avec *Marguerite* de Vaudemont, sœur & héritière de *Henri IV*, Comte de Vaudemont. Il eut de sa première femme, 1. *Jeanne* de Joinville, mariée 1^o. à *Aubert* de Hangest, Seigneur de Genlis; 2^o. à *Jean* de Noyers Comte de Joigny; de sa seconde femme il eut 2. *HENRI* qui suit; 3. *ANCEL*, Seigneur de Bizarre, mort sans enfans de *N...* de Saint-Vérain; 4. *Géofroy*, Seigneur de Domp martin & de Lestrée, vivant en 1374; & 5. *Isabeau* de Joinville, mariée à *Jean* de Vergy, II du nom, dit le *Borgne*, Seigneur de Mirebeau.

VII. HENRI, Sire de Joinville, Comte de Vaudemont, Sénéchal de Champagne, se signala à la bataille de Poitiers, où il demeura prisonnier, assista au sacre du Roi Charles V, en 1364, & mourut en 1374. Il avoit épousé vers l'an 1346 *Marie* de Luxembourg, Dame de Houdenc, fille de *Jean* de Luxembourg, Châtelain de Lille, & d'*Alix* de Flandre-Richebourg; dont il eut 1. *Henri* & *ANCEL*, morts jeunes; 2. *Marguerite*, Dame de Joinville, Comtesse de Vaudemont, mariée 1^o. à *Jean* de Bourgogne, Seigneur de Montaga; 2^o. à *Pierre*, Comte de Genève; 3^o. à *Ferry* de Lorraine, I du nom, Seigneur de Guise & de Rumigny, morte en 1416; & 4. *Alix* de Joinville, Dame de Châtel-sur-Moselle, de Bainville, de Chaligny, & de la Ferté-sur-Amance, mariée en 1373, à *Thibaud VI*, Sire de Neuchâtel en Bourgogne. Du troisième lit de *Marguerite* Dame de Joinville, avec *Ferry* de Lorraine, I du nom, sortit 5. *ANTOINE* de Lorraine, Comte de Vaudemont, Sire de Joinville, père de *FERRI*, ou *FREDERIC* II, qui eut *RENE* II, Duc de Lorraine. *CLAUDE* de Lorraine, son fils puîné, premier Duc de Guise, fut Baron de Joinville. Il eut *FRANÇOIS*; & c'est sous lui que le Roi Henri II érigea Joinville en Principauté. Les autres Seigneurs de la même branche ont été Princes de Joinville. Cherchez LORRAINE & Consultez Du Chêne; Du Cange; Guichenon; Vignier; Le P. Anselme, &c.

JOINVILLE (Guillaume de) Archevêque de Reims, fils de GEOFROY, IV du nom, Sire de Joinville, Sénéchal de Champagne, &c. fut Archidiacre de la même ville de Reims, ou, selon les autres, de Châlons, puis Evêque de Langres, & enfin Archevêque de Reims en 1219. Il se trouva à la Translation du corps de S. Thomas de Cantorbéri, aux funérailles du Roi Philippe Auguste en 1223, & peu après il sacra le Roi Louis VIII, & la Reine Blanche sa femme. Guillaume de Joinville passa en Languedoc contre les Albigeois; & à son retour, il mourut à S. Flour en Auvergne, le cinquième Novembre 1226. Guillaume le Breton parle avantageusement de ce Prélat, dans le 13 Livre de sa Philippide. * Consultez aussi Robert & Sainte-Marthe, *Gallia Christ.* Les Auteurs de l'Histoire de Reims, &c.

JOINVILLE, ou JEAN, Sire de Joinville, Sénéchal de Champagne, vivoit du tems du Roi saint Louis, IX de ce nom, vers l'an 1260. Il étoit un des principaux Seigneurs de la Cour de ce grand Monarque, qu'il avoit toujours suivi dans ses expéditions militaires. Comme il ne favoit pas moins se servir de la plume que de l'épée, il écrivit la Vie de saint Louis, dont nous avons grand nombre d'éditions, entre au-

tres une excellente, par les soins de Charles Du Cange qui la publia, avec de savantes Observations, en 1668. Le Roi saint Louis se fervoit du Sire de Joinville, pour rendre la justice à sa porte. Joinville en parla lui-même dans la Vie de ce Monarque. Il avoit de coutume, dit-il, de nous envoyer les Sieurs de Nesle, de Saissons & moi, avec les plaids de la porte; & puis il nous envoyoit querir & demandoit comme tout se portoit, & s'il y avoit aucune affaire qu'on sût dépêcher sans lui; & plusieurs fois selon notre rapport, il envoyoit querir les plaideurs & les contendoit, les mettant en raison & droiture. Nous avons parlé ci-dessus des alliances de Jean, Sire de Joinville. * Du Cange. Du Chêne. La Croix du Maine. Blanchard. Le Père Anselme &c.

JOIRE, Abbaye. Voyez JOUARE.

J O K.

* JORDEHAM ou JUCADAN, ville de la Tribu de Juda.

* Jokeb, ch. 15. v. 56.

* JOKEBED ou JOCABED, fut tante & femme d'Hamram, de la Tribu de Lévi, qui enfanta Aaron, Moïse, & Marie leur sœur. Elle cacha Moïse trois mois, & l'exposa ensuite sur le Nil, où la fille de Pharaon l'ayant trouvé, la Providence ménagea tellement la chose, que cette Princesse donna Moïse à nourrir à sa propre mère. * Exode, ch. 2. & 6.

* JOKMEHAM ou JECMAAM, ville des Lévités dans la Tribu d'Ephraïm. * I Chroniq. ou Paralip. ch. 6. v. 63.

* JOKNEHAM ou JECNAM, ville de la Tribu de Zabulon, donnée aux Lévités de la famille de Mérari. * Josué, ch. 21. v. 34.

JOKSCAN. Voyez JECSAN.

JOKTAN. Voyez JECTAN.

* JOKTEEL ou JECTHEEL, ville de Canaan dans la Tribu de Juda, près de laquelle Amatsja ou Amassas, Roi de Juda, défit les Iduméens, qui voulaient secouer le joug & s'affranchir du tribut qu'ils payoient à ses Prédécesseurs, avoient osé lui déclarer la guerre, & le venir combattre en cet endroit l'an du Monde 3192. avant Jésus-Christ 843. Il en tua dix mille, & en fit autant de prisonniers, qu'il fit précipiter du haut d'un rocher. Il prit Sélah & lui donna le nom de Joktéel, qu'il conserva depuis. C'étoit proprement une forteresse située sur un rocher au milieu de la Vallée des Salines. * II ou IV Rois, ch. 14. v. 7. Tirin, Dict. de la Bible.

J O L.

LOLANTE. Voyez YOLAND.

LOLAS, fils d'Iphicle, & neveu d'Hercule, servit à vaincre l'Hydre. Il avoit soin de brûler les têtes renaissantes de ce monstre. Pour payer ce service, Hèbe, femme d'Hercule, lui redonna sa première jeunesse, lorsqu'il étoit déjà caduc. * Ovide, l. 9. Metam.

LOLAS, ou LOLAUS, fils d'Antipater qui fut Gouverneur de Macédoine, pendant l'absence d'Alexandre, & qui s'étant attiré l'inimitié d'Olympias, mère de ce Prince, & craignant la colère du fils, résolut de le prévenir. Il envoya à son fils Iolas de l'eau d'un Lac d'Arcadie, nommé *Naxaris*, qui avoit une froideur mortelle, afin d'empoisonner Alexandre par ce breuvage, lorsqu'il lui verseroit à boire, en exerçant la charge d'Echançon. Ce Prince n'en eut pas plutôt bu, qu'il sentit son estomac percé, comme d'un coup de flèche, avec de si cruelles douleurs, qu'il vouloit se tuer de son épée, pour finir ses tourmens par une prompte mort. Iolas qui en avoit bu avant que d'en donner à Alexandre, mourut peu de tems après le Roi, & fut enterré magnifiquement, la première année de la CXIV Olympiade, & 324 avant Jésus-Christ. Olympias étant informée de cette perfidie, fit tirer son corps du tombeau, pour le jeter dans la mer. * Diodore, l. 19. Q. Curce, l. 10.

LOLAUS CLAUDIUS. Voyez JULE.

LOLCOS (à présent JACO) ancienne ville maritime de la Magnésie, Province de la Thessalie, située proche des villes de Démétride & de Pégaïe, maintenant *Dimitriada* & *Peliss*, sur la côte de l'Archipel & du Golfe de Vollo, au pied du Mont-Pélion, nommé aujourd'hui *Pétra*. Elle fut autrefois célèbre, par la naissance de Jason, & par l'Assemblée qui s'y fit de l'élite des Princes de la Grèce, qui s'y embarquèrent dans la navire Argo, & en partirent sous le nom d'*Argonautes*, pour aller à la conquête de la Toison d'or. * Ovide, *Metam.* l. 7. Lucain, *Pharsale*, l. 3.

LOLE, fille du second lit d'Euryte, Roi d'Oecalie, inspira de l'amour à Hercule, qui emmena cette Princesse prisonnière, après avoir tué son père, qui la lui avoit refusée en mariage. Déjanire, femme d'Hercule, eut tant de dépit de cet amour, qu'elle se servit, comme d'un charme pour regagner son époux, de la chemise de Nessus, laquelle empoisonna & fit périr ce Héros. * Ovide, *Metam.* l. 9. v. 140 & *suiv.*

JOLLYVET (Euverte) Avocat au Parlement de Paris, de la Religion Réformée, naquit à Orléans le dixième juillet 1601. Comme il fut admiré dans sa jeunesse pour la subtilité de son esprit, il le fut aussi dans un âge plus mur, pour sa vaste érudition. Il étoit non seulement habile Jurisconsulte; mais aussi grand Philologiste, Philosophe, & Théologien. Il étoit d'un tempérament gai, & il ne se refusoit jamais les innocens plaisirs de la vie, dans des tems & dans des lieux convenables. Son *Carmen in Aquilam*, qui est un Poème Latin Héroïque, dans lequel il décrit les exploits du grand Gustave-Adolphe,

Roi de Suède, est une preuve qu'il s'étoit appliqué à la Poésie Latine, mais non qu'il y réussit. On en pourra juger par ces cinq vers, qui commencent le Poème.

*Ille ego sincerè Thevidis quæ Castra secutus,
Sed majora petens, animis ut Gloria lampas,
Grandia Gustavi miratus Gesa per Orhem
Illacano. Reges, vos hoc miracula spectant.*

Il écrivit en François un gros volume de l'Histoire de Suède, sur les Mémoires qu'il avoit tirez de ce pays-là. On en conserve encore le Manuscrit dans la Bibliothèque Royale d'Upsal. Arnhemius, qui a écrit depuis en Latin la Vie du Comte de la Gardie, cite cet Ouvrage en deux endroits. Outre ces deux Ouvrages, l'un en prose & l'autre en vers, il a laissé sur divers sujets, plusieurs Manuscrits qui étoient encore en 1701 entre les mains d'Euverte Jollyvet son fils, retiré en Angleterre, & qu'on ne desespéroit pas de pouvoir donner au public dans des tems plus favorables. Il mourut l'an 1662, le 20 juillet, jour de sa naissance. Et en cela ses souhaits furent ponctuellement accomplis; car on a trouvé après sa mort ce vers écrit de sa propre main:

O utinam nativa dies sit meta dolorum!

C'est à dire, Dieu veuille que le jour de ma naissance soit celui de la fin de mes douleurs. * *Dict. Anglois.*

JOLY (Claude) naquit à Paris le deuxième Février 1607, d'une famille dans laquelle il trouva d'illustres exemples d'érudition & de piété. Son père Guillaume Joly étoit Lieutenant-Général de la Connétablie de la Maréchaussée de France, & mourut en 1613. Sa mère étoit fille du fameux Antoine Loisel. Il fit ses Humanités avec succès, étudia le Droit, fut reçu Avocat, & plaida quelque tems; mais il préféra dans la suite l'état Ecclésiastique. Dès l'année 1631, il fut pourvu d'un Canonat de la Cathédrale de Paris, par la réignation de M. Lollé, Conseiller au Parlement, son oncle maternel. Il en a toute sa vie rempli les devoirs avec une exactitude sans exemple. Son excellent naturel, secondé d'une bonne éducation, l'avoit disposé aux vertus, que demande la perfection de cet état; & son application continuelle, jointe à un travail infatigable, les lui fit acquérir dans un éminent degré. La lecture & la méditation de l'Ecriture & des Ouvrages des Pères, le remplirent des plus pures maximes de la Religion, qui furent depuis la règle constante & invariable de sa conduite. Il donnoit le reste du tems aux fonctions de son Ministère, assistant à l'Office du jour & de la nuit, jusqu'à l'extrémité de sa vie; & passant dans l'Hôtel-Dieu plusieurs heures de chaque jour à l'instruction & à la consolation des Religieuses, qui y sont employées au service des Malades. Il fut mené à Munster par le Duc de Longueville, Plénipotentiaire pour la Paix générale de l'Europe, & assista fidèlement de ses avis & de ses conseils. Pendant les troubles de Paris il fit un voyage à Rome, & y conserva la tranquillité que la chaleur des partis avoit ôtée à toute la France. Dès qu'il eut la liberté de revenir, il reprit ses emplois avec son zèle ordinaire. Il fut fait Chantre de son Eglise en 1671, & fut chargé en divers tems de l'Officialité de Paris, sans l'avoir jamais recherchée; la première fois par le Cardinal de Retz, après la mort de Jean-François de Gondy Archevêque de Paris; depuis par le Chapitre pendant la vacance du Siège; & enfin par M. de Noailles Archevêque de Paris; & en tous ces tems, il y fit paroître un amour sincère pour la justice & une parfaite intégrité. Il étoit d'une humeur agréable, d'une candeur & d'une probité sans égale. Il conserva dans sa plus grande vieillesse une santé parfaite, un sens merveilleux, une présence d'esprit admirable, une mémoire prodigieuse, & une égalité d'ame qui le faisoit aimer & respecter de tout le monde. Son assiduité à l'Office divin surpassa tout ce qu'on peut imaginer; il ne manqua jamais de se lever la nuit pour assister à Matines, & il ne perdoit aucune des heures du jour. Il joussoit encore d'une parfaite santé, quant allant à Matines, il tomba dans un trou fait dans l'Eglise de Notre-Dame de Paris pour le bâtiment du grand autel. Il fut blessé légèrement de cette chute; mais la fièvre l'ayant pris, il mourut le 15 de Janvier 1700 âgé de 93 ans, & fut enterré dans l'Eglise de Paris, en présence d'un grand nombre de personnes considérables de toutes sortes de conditions. L'Abbé Le Geindre, qui a fait son Eloge en Latin, imprimé à Paris en 1700, a fait l'Épitaphe de Claude Joly, laquelle, au jugement des Savans, auroit de même que tout l'éloge, été estimée pour la belle Latinité, digne d'avoir été faite dans les meilleurs siècles de la Langue Latine. C'est ce qui nous oblige de la placer ici.

*HIC jacet
Clausius Joly
Prætor ac Canonicus
Nec non
Officialis Parisiensis.
Vir egregie probus,
Ingenio alicui, gravi prædantis temperato,
Rerum omnium erudita notitia,
Urbanitate, Modestia, & Equilibrate
Clarissimus.
Vita innocens,
Fidelis frugalitatis præfilius,
Ad summam sanctitatem pervenit;
Nulli morbo obnoxius.
Sensibus integerrimis,*

*Vegeta memoria,
Divinae rei nostrae diuinae indefinenter assiduus,
Senio contentus obit
Die 15 Januarii
Ann. Salut. M. DCC. statim XCIII.
Canonici. LXIX. Praetor. XXIX.
Official. P.*

Il avoit été 69 ans Chanoine, 29 ans Chantre, & cinq ans Officiel. Sa vie a été un exemple continuel de vertus, & sa mémoire sera à jamais en bénédiction parmi les bons François & les véritables Chrétiens. Malgré son assiduité à l'Office divin, ses emplois & son âge, il ne cessa point d'étudier continuellement. Il avoit une belle Bibliothèque, qu'il donna au Chapitre de l'Eglise métropolitaine de Paris. Il avoit principalement étudié les Auteurs du moyen & du bas Age, & particulièrement les Historiens François. Il joignoit agréablement l'Ecclésiastique au Profane, l'Histoire au Droit & à la Théologie. Il avoit un style mâle, un peu dur, sans affectation & sans ornement. Rien ne peut mieux faire connoître son caractère, que les Livres qu'il a composés. Ce sont des miroirs, qui représentent sans déguisement la pénétration de son esprit, la solidité de son jugement, la droiture de son cœur, la pureté de son intention, qui ne tendoit qu'à éclaircir la vérité, à maintenir la Discipline, & à édifier l'Eglise. Les occasions, qui l'ont engagé à écrire, ne lui ont fourni que des sujets jugés importants dans la Communauté: comme l'obligation de réciter en particulier les Heures Canoniales, la Réformation du Bréviaire, l'Etat du Mariage, l'Institution des Enfants, les Devoirs des Princes & des grands Seigneurs. En les traitant, il a tâché de suivre constamment les guides les plus sûrs & les plus fidèles, & préféré les Anciens aux Modernes; étant dans l'opinion, que, pour ne point s'égarer, il faut s'attacher à la Tradition, & éviter les préjugés de la passion & de l'intérêt. Il composa en 1643, un Traité Latin de la récitation des Heures Canoniales, dans lequel il recherche l'origine de l'usage de réciter l'Office Ecclésiastique en particulier, & les Loix de l'Eglise qui peuvent y obliger. Quoiqu'il n'eût jamais manqué à réciter son Office, & qu'il fût très assidu à l'Office public, il ne se sentoit pas faire un crime aux Ecclésiastiques, qui ayant d'autres occupations indispensables, omettoient de réciter leur Bréviaire en particulier. Le Traité de la restitution des Grands, imprimé en 1664, révoque plusieurs cas assez ordinaires, mais très importants touchant les obligations que les Grands ont de faire des restitutions des torts qu'ils font sans y penser presque jamais. Il a repris dans la Lettre Latine Apologétique, & dans la Tradition des anciennes Eglises de France touchant ce qui est dit de la Vierge dans le Martyrologe d'Usuard, tout ce que les Anciens & les Modernes ont écrit sur ce sujet, & rapporte fidèlement tous les passages qui se peuvent alléguer pour & contre l'Assomption corporelle de la Vierge Marie. Ses Ouvrages en Latin sont, *Clarissimum virorum Antonii & Viti Laisellorum Paris ac Filii Vita*, à Paris en 1643, in octavo; *De reformandis Floris Canonici*, seconde édition en 1676, in douze; Traduction Latine des Droits de la Reine sur le Brabant intitulée, *Observationes sive responsio ad duas Tractatus Brunsvici*, à Paris chez Mabre-Cramoisy 1667, in douze; Traduction Latine sur les remarques envoyées à M. Stochmans du Droit de dévolution intitulée, *Observationes in duas partes Tractatus clarissimi Viri Domini Stochmans de Jure devolutionis*, à Paris chez Mabre-Cramoisy 1668, in douze; *De Verbis Ujwardi Assumptiois B. M. Virginis*, 1669, in douze; *V. C. Claudii Jofii Canonici Ecclesiae Parisiensis ad eminentissimos Cardinales Rationum atque Bullarum Epistola Apologética*, à Rouen chez Viret 1670, in douze; *Traductio Antiqua Ecclesiarum Franciae*, à Paris 1672, in douze. Ses Ouvrages François sont, la Vie Chrétienne, à Paris, chez de Seris 1644, in quarto. Traduction des Narrations de S. Nil ancien Hermite du Mont-Sina, à Paris, chez Gaillard, 1649, in octavo; Propositions Chrétiennes d'un Député de la Chambre de saint Louis pour le soulagement des pauvres, à Paris, chez la veuve Guillemot, 1652, in quarto; Recueil de Maximes véritables & importantes pour l'Institution du Roi contre la fausse & pernicieuse Politique du Cardinal Mazarin, à Paris, 1653, seconde édition in douze. Il fit aussi imprimer les Opuicules de M. Antoine Loisel, Avocat au Parlement. On y voit le Dialogue de Messieurs les Avocats & la Vie dudit Sieur Loisel qu'il y a insérée, & autres Pièces, à Paris, chez Guignard, 1656, in quarto; Codicille d'or en 1665, in douze; Traité de la Restitution des Grands, 1665, in douze; Traduction de l'Etat du mariage par Barbaro Gentilhomme Vénitien, avec d'autres Pièces dudit Sieur Joly imprimées ensuite in douze. Il fit aussi imprimer les Oeuvres de M. Guy Coquille Sieur de Romemay touchant les Libertez de l'Eglise Gallicane & Coutumes de France, à Paris chez Guignard 1665, 2 vol. in folio; Voyage de Munster en Westphalie, à Paris, 1670, chez Promé, in douze; Mémoire instructif pour l'Hôtel-Dieu de Paris, in octavo, 1674; Avis Chrétiens & Moraux pour l'instruction des enfans, chez Leonard, 1675, in douze; Avis aux Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Paris, à Paris, chez Ballard 1676, in douze; Traité Historique des Ecoles Episcopales, à Paris chez Muguet, 1678, in douze; *Factum* intitulé, Extraits des registres & conclusions capitulaires de l'Eglise de Paris contre les Curez de Paris; Autre *Factum* intitulé, Réponses aux Curez de Paris; Autre *Factum* intitulé, Eclaircissement à Monseigneur l'Archevêque de Paris contre les Curez de Paris; *Factum* pour Jean-Baptiste Macet contre le Sieur Colson & l'Université intervenante; *Factum* contre les Maîtres Ecrivains pour soutenir la Requête civile obtenue par les Maîtres d'Ecole; *Factum* contre l'Université & autres. Il a laissé en manuscrit la Vie d'Erasme

de Rotterdam ou la renaissance des Lettres, qui contient aussi celles de la plupart des Savans du XVI^e siècle. On a trouvé parmi ses papiers ces Pièces qui sont en état d'être imprimées, & dont il avoit obtenu l'Approbation & le Privilège; & l'Histoire du Cardinal de Retz. Colomiez rapporte dans sa Bibliothèque Choisie, que Joly, pour composer la Vie d'Erasme, avoit lu sept fois tous les Ouvrages de cet Auteur. * Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques, XVII^e siècle. Le Pere Nicéron, Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 9. p. 116 & suiv.*

JOLY (George) Baron de Blaisy, Président au Parlement de Bourgogne, fut reçu Conseiller le 24 Mai 1631, & depuis Président à mortier le 29 Décembre 1644. Il a laissé une telle réputation de lui dans ce Parlement, & parmi tous les gens de bien, que sa mémoire y sera dans une éternelle vénération. Ce sage Magistrat avoit joint à une très grande probité un profond savoir. Il étoit d'une application infatigable à rendre la Justice. Son rare mérite & sa vertu le firent juger digne des premiers emplois, & sa modestie les lui fit refuser. Depuis qu'il fut reçu au Parlement jusqu'à sa mort, arrivée le... Mars 1679, il a toujours travaillé avec une estime & une approbation générale. Aimé & honoré de tout le monde, arbitre de toute la Province, sa maison pendant les vacances étoit comme un Tribunal particulier, où un très grand nombre de familles ont trouvé le repos & la paix, chacun prenant confiance en son intégrité, en son habileté & en ses lumières. La famille des Joly est ancienne & illustre dès le tems des Ducs de Bourgogne.

RENAULT Joly, Ecuyer, étoit Conseiller de Philippe le Bon, comme il paroît par les Lettres de provision données à Troyes le 22 Avril 1420, au registre de la Chambre des Comptes de Dijon, cote d'une croix, fol. 146. De lui sont sorties plusieurs branches, qui ont occupé les principales places du Parlement & de la Chambre des Comptes de Bourgogne, & dont quelques-unes se sont établies à Paris, où elles se sont rendues recommandables dans le Parlement & dans le Grand-Conseil. Ses alliances la rendent aussi considérable. * Palliot, *en son Histoire du Parlement de Bourgogne.*

JOLY (Bénigne) né à Dijon le 22 Septembre de l'an 1644, étoit fils de Jacques Joly Secrétaire du Parlement de Bourgogne, & à l'âge de quatorze ans fut fait Chanoine de S. Etienne de Dijon. Après avoir fait une partie de ses études à Beaune, sous la conduite des Pères de l'Oratoire, qui cultivèrent soigneusement son penchant à la piété, il vint en 1662 à Paris, y fut ordonné Prêtre en 1672, & fut reçu Docteur en la Faculté de Théologie la même année; après quoi il retourna dans sa patrie, & y attira bien-tôt l'attention de tout le monde par une charité sans bornes pour toutes sortes de gens. Les pauvres eurent ses premiers soins, & pour les empêcher de se perdre eux-mêmes en incommodant les autres, il les attira par de grandes libéralités aux Catéchismes & aux exhortations qu'il leur faisoit tous les Dimanches & toutes les Fêtes dans une Chapelle de son Eglise. On l'engagea ensuite à joindre aux pauvres les domestiques: il voulut bien se charger encore d'instruire les Clercs qu'on élevoit dans le Séminaire de la Magdelaine; & l'on remarque que ces occupations ne l'empêchèrent ni de remplir exactement les devoirs auxquels son Canonicat l'engageoit, ni de s'acquitter parfaitement de la commission de Vicaire-général dans les dépendances de l'Abbaye de S. Etienne. Plusieurs Prélats approuvèrent son zèle, qui fut secondé par d'autres Ecclésiastiques, & ayant établi une Confrérie des pauvres à laquelle il donna d'excellens Réglemens, il eut la joie d'y voir entrer les personnes les plus considérables de Dijon. C'est encore à ses soins que cette ville doit l'établissement de la Communauté du bon Pasteur, qui sert tout à la fois de refuge aux filles débauchées, qui veulent réparer leurs dérèglemens par la pénitence, & de lieu de correction à celles que leurs parens jugent à propos d'y renfermer pour prévenir le deshonneur de leur famille, ou que les Magistrats y ont condamnées pour punition de leur vie scandaleuse. M. Joly fut choisi aussi pour rétablir le bon ordre dans l'Hôpital de Notre-Dame de la Charité; ce qu'il fit en y instituant en 1685 une Communauté de filles séculières, dont il fut Supérieur le reste de sa vie. Il venoit de mettre la dernière main à leurs Réglemens, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie dont il mourut au bout de dix jours le neuvième Septembre 1694, n'étant âgé que de 50 ans. Les Chanoines de saint Etienne furent contraints de laisser enterrer son corps dans le cimetière de l'Hôpital; mais on leur laissa son cœur. L'Evêque de Langres faisoit examiner alors ses Réglemens, qu'il approuva avec éloge le 22 Septembre suivant. * D. Beaugendre, *Vie de M. Joly.*

J O N.

JON, fils de Xuthus, Roi de la Thessalie, & de la plus grande partie de la Grèce, eut l'Attique pour son partage, & lui donna le nom d'Ionie. Il y bâtit une ville composée de quatre autres, qui fut appelée pour ce sujet *Tetrapolis*. Ces quatre villes étoient Marathon, Oenoe, Probalinthos, & Tricoxytos. Il divisa le peuple d'Athènes en quatre classes, en Soldats, Prêtres, Artisans & Laboureurs; & fit aussi bâtir deux villes, l'une nommée *Helice*, du nom de sa femme, & l'autre *Bura* ou *Buris*, du nom de sa fille; mais elles furent toutes deux abîmées dans la mer, par un tremblement de terre. Ovide en parle ainsi, *Metamorph. l. 15. v. 293 & suiv.*

*Si queras Helicen & Bura Achaidas urbes,
Invenies sub aquis; & adnuc ostendere nauas
Inclinata solum cum mœnibus oppida meris.*

Ce Roi laissa cinq fils, Pitireus, Python, Egicoros, Argadeus, Hoptès, & la Princesse Bura. * Apollodore, l. 1.

JON, Poète Tragique de l'Isle de Chio, vivoit sous la LXXXII Olympiade, vers l'an 452 avant Jésus-Christ. Aristophane, Athénée, Suidas, & plusieurs autres parlent de lui & de ses Ouvrages, en divers endroits de leurs Ecrits. Diogène Laërce rapporte que ce Poète fit plusieurs voyages avec Archélaus le Physicien, & fit jouer sa première Tragédie sous la LXXXII Olympiade, & non pas sous la LXXII, comme Vossius & d'autres l'ont écrit, trompez par Portus, qui dans sa Traduction de Suidas, a expliqué *it* à *Onomastichè* la 72 Olympiade, au lieu de dire la 82. Le Scholiaste d'Aristophane dit la même chose que Suidas. Il y a apparence que cet Ion est le même qu'lon d'Ephèse, au nom duquel Platon a écrit un Dialogue, où il le fait parler avec Socrate. Il pouvoit être né à Ephèse & habitant de Chio.

JON (du). Voyez JUNIUS.

JONA, Juif Rabbín, Médecin de Cordoue en Espagne, vivoit vers la fin du XI siècle, & au commencement du XII. Le Rabbín Juda ou Jehadah Hiug, & lui, sont les plus célèbres Grammairiens des Juifs. Il a composé en Arabe une Grammaire & un Dictionnaire, qui ont été traduits en Hébreu de Rabbín, & que l'on appelle d'un nom commun *Rema*. Il avoue que la Langue Hébraïque a été presque perdue, & qu'on l'a rétablie par le moyen des Langues voisines. Kimhi refuse souvent son Dictionnaire, & celui de Juda Hiug; d'où l'on peut justifier en plusieurs endroits les anciens Interprètes de l'Écriture-Sainte, quand ils ne sont pas conformes aux nouveaux. C'est aussi ce qui fait voir que ces premiers Grammairiens Hébreux n'ont pas tenu la Mallore, ou la critique des Malforctes, pour infaillible, puisqu'ils n'ont égard qu'au sens, & qu'ils n'appliquent la règle générale de la Mallore qu'aux lieux où ils le jugent à propos & nécessaire. * Baillet, *Jugement des Savants*, tome 2. partie 3. p. 179. n. 718. édit. d'Amsterdam 1725.

JONA, Isle. Voyez CHOLUMBKILL.

JONADAB, fils de Semma ou Semha frère de David Roi d'Israël, étoit intime ami d'Amnon fils de ce Prince, & eut la lâcheté de lui indiquer les moyens dont il falloit qu'il se servit, pour jurer de Thamar sa propre sœur, dont il étoit devenu amoureux. Il *Samuel* ou *II Rois*, ch. 13. v. 3.

JONADAB, fils de Réchab, étoit un personnage de grande sainteté, qui ne buvoit point de vin, ne possédoit aucuns biens, & vivoit dans l'ancienne Loi, à peu près comme vivent les Religieux dans la Loi de Grace. Il ordonna aussi que ses Descendants suivroient après sa mort cette manière de vivre; & ce sont ceux qu'on appella *Rechabites*. Jésus, déclaré Roi d'Israël en 3151 du Monde, & 884 ans avant Jésus-Christ, rencontra ce Jonadab, qui étoit, dit Joseph, un fort homme de bien, & son ancien ami, & le faisant monter dans son chariot, le mena à Samarie. C'étoit pour lui faire voir qu'il ne pardonneroit à pas un de tous les méchants, mais qu'il seroit passer par le tranchant de l'épée tous ces faux Prophètes, & ces séducteurs qui portoient le peuple à abandonner le culte de Dieu, pour adorer de fausses divinités. * *II ou IV Rois*, ch. 10. Jérémie, ch. 35. Joseph, *Antiq. Judaïq.* l. 9. c. 6. Torniel, *A. M.* 3151. n. 2.

JONAN, fils d'Eljakim & père de Joseph, est mis parmi les Ancêtres de Joseph, Epoux de la sainte Vierge, Mère de Jésus-Christ. * *Luc*, ch. 3. v. 30.

JONAS, fils du prophète Amathi, l'un des douze petits Prophètes, natif de la ville de Geth-Epher, dans la Tribu de Zabulon, commença de prophétiser sous le règne de Jéroboam II, Roi d'Israël, & du tems d'Ozias ou Azarias Roi de Juda, dès l'an du Monde 3211, & 824 ans avant Jésus-Christ, & lui annonça les victoires qu'il remporteroit sur les Syriens. Plus de cinquante ans après cette prédiction, c'est à dire, vers l'an du Monde 3264, & 771 avant Jésus-Christ, Dieu commanda à Jonas d'aller à Ninive, pour prédire à cette grande ville que Dieu l'alloit détruire, à cause des crimes de ses Habitans. Ce Prophète, au lieu d'obéir, s'enfuit & s'embarqua pour aller à Tharsis; mais le Seigneur excita une grande tempête sur mer, qui contraignit les Mariniers de jeter tout ce qu'ils avoient de marchandises dans le vaisseau. Ensuite on jeta le sort, pour connoître celui d'entre eux, que le Ciel sembloit persécuter par cette tempête, & le sort tomba sur Jonas. Il avoua aux Mariniers qu'il étoit seul la cause de cette tempête extraordinaire, & les pria de le jeter dans la mer, afin que sa mort procurât le salut des autres. Les Mariniers obéirent, quoiqu'à regret; & dès le même moment la tempête cessa, & Dieu commanda à un grand poisson, que l'opinion vulgaire nomme *Baleine*, & que d'autres croyent avoir été une espèce de Chien marin ou *Lamie*, de le recevoir dans ses entrailles. Elle le porta trois jours & trois nuits, & le rejeta sur la terre. Dieu fit un second commandement à Jonas d'aller prêcher à Ninive, qui étoit une si grande ville, selon l'Écriture, qu'il falloit employer trois jours de chemin pour en faire le tour, mais non pas pour la traverser. Lorsque le Prophète eut marché tout un jour, il éleva sa voix, & prédit que dans quarante jours cette ville seroit détruite. Les Ninivites firent pénitence, & Dieu leur pardonna. Jonas sachant que Dieu avoit révoqué sa sentence touchant la destruction de Ninive, appréhenda de passer pour un faux Prophète. Il sortit de la ville, & se retira sur un lieu élevé, pour voir ce qui arriveroit, se mettant

sur un couvert de verdure qu'il se fit. Dieu, pour le défendre davantage contre l'ardeur du soleil, fit croître dans l'espace d'une seule nuit, un lierre qui lui donna beaucoup d'ombre: selon d'autres, c'étoit une plante que l'on appelle *Palmas Christi*. Voyez saint Jérôme sur Jonas, & Bochart, de *Animalibus*, part. 2. l. 2. c. 24. Jonas en eut une grande joie; mais Dieu fit la nuit suivante qu'un ver picqua la racine de cette plante, qui se sécha aussitôt, & laissa Jonas exposé comme auparavant à la violence du soleil. Cet événement fut fort sensible au Prophète, qui dans l'excès de sa douleur souhaita de mourir. Dieu, pour l'instruire, lui dit, *Si vous tenoiez tant de douleur pour la perte d'un lierre, bien que vous n'avez rien contribué à le faire croître, comment ne voulez-vous pas que je ne laisse fléchir pour pardonner à une si grande ville, dans laquelle il y a plus de six-vingt mille personnes qui ne sont pas encore dans l'âge de déservir entre le bien & le mal? Nous avons la Prophétie de Jonas, divisée en quatre Chapitres.*

Les Hébreux disent dans leurs Traditions, que Jonas étoit fils de la veuve de Sarepta, dont il est parlé dans l'Histoire des Rois, où il est rapporté qu'il fut ressuscité par Elie. Ils ajoutent qu'il étoit un des Disciples d'Elisée, & celui-là même qu'il envoya pour sacrer Jésus, Roi d'Israël. Cette opinion est réfutée par un grand nombre d'Auteurs, qui croient, comme nous l'avons marqué, que Jonas est le même qui prophétisa à Jéroboam II, Roi d'Israël, qu'il vaincroit les Syriens, comme il est rapporté dans le deuxième ou quatrième Livre des Rois, & dans Joseph. Quant au tems de la Mission de Jonas, les sentimens sont fort partagés. Les uns le mettent au tems que nous avons marqué dans le commencement de cet Article. D'autres prétendent qu'il ne prédit la victoire de Jéroboam que dans un âge fort avancé. Au reste, l'ancienne ville de Tharsis, où Jonas avoit résolu de fuir, ne peut être Tharse dans la Cilicie: on ignore sa situation. C'est un terme général de l'Écriture, pour signifier tous les lieux qui sont au delà de la mer. * *II ou IV Rois*, ch. 14. Joseph, *Antiq. Judaïq.* l. 9. ch. 11. Saint Epiphane, qu'on croit Auteur de la Vie des Prophètes. Saint Jérôme. S. Augustin, & les autres allégués par Torniel. Bellarmin. Sallan. Sponde. Ribéra, &c.

JONAS, petit village bâti à l'honneur & sous le nom du Prophète Jonas. Il est dans la Tribu de Zabulon. Les Turcs, qui ont beaucoup de vénération pour la mémoire de ce Prophète, y ont bâti une très belle Mosquée en son honneur, dans laquelle on dit qu'il y a une lampe miraculeuse, qui brûle continuellement, sans qu'on y verse ni huile ni autre liqueur, s'il en faut croire les Turcs.

JONAS, en Arabe *Jonas Aiba Jonas*, fut premièrement Evêque de Sojouth ou Afiouth en Egypte, d'où ayant été transféré au Siège d'Alexandrie, il en fut le 94 Patriarche. Il étoit Eutychien ou Jacobite de Secte, & composa une Histoire des Schoada, ou Martyrs d'Egypte, qui souffrirent dans la persécution de Dioclétien. Cette Histoire est dans la Bibliothèque du Roi de France, num. 618. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JONAS, saint & docte Prélat, l'un des plus illustres ornemens de l'Eglise Gallicane, dans le IX siècle, gouvernoit l'Eglise d'Orléans, sous le pontificat d'Eugène II, & de Grégoire III, & sous l'empire de Louis le Débonnaire, & de Charles le Chauve. Il fut la terreur des Hérétiques de son tems, & combattit Claude de Turin, Iconoclaste, contre lequel, par ordre de Louis le Débonnaire, il composa trois Livres, qu'il dédia depuis à Charles le Chauve. Quoiqu'il combattit le sentiment de ceux qui condamnoient l'usage des Images, il n'en approuve pas le culte. Jonas composa aussi pour l'instruction du jeune Roi d'Aquitaine Pepin, fils du même Louis le Débonnaire, un Traité que nous avons par les soins du Père Dom Luc d'Achery, avec divers autres, & sur-tout celui de la Morale Chrétienne, traduit en notre Langue par le P. Dom Joseph Mège. Jonas fut envoyé à Eugène II, & se trouva en divers Conciles. Le dixième Canon de celui de Vernon tenu en 844, où il est parlé de la consécration d'Agie, successeur de Jonas, marqué que ce dernier étoit mort en 841. * Loup de Ferrères, *Epist.* 21. 27. & 28. Hincmar de Reims, c. 36. *secundis Operis advers. Gotescalcum*. Adrevalde, de *Mirac. S. Benedicti*, l. 1. c. 25. Bellarmin, de *Script. Eccl.* Baronius in *Annal. Poffevin*, in *Appar. Sacra*. D. Luc d'Achery, *Spiegel. Ant.* tome 4. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

JONAS, Abbé de Bobio, dans le VII siècle, étoit Irlandois. Il écrivit la Vie de saint Colomban, duquel il fut Disciple, celles de saint Attale & de saint Bertulle, Abbé de Bobio, & celle de saint Eustache, Abbé de Luxeuil, avec quelques autres rapportées par Surius. Vincent Barralis en a donné deux en sa Chronologie de Lérins. Le Mire croit que Jonas, Abbé de Bobio, le fut aussi de Luxeuil; mais il ne parle que par conjecture. Jonas vivoit encore sous le règne de Clotaire III, en 692. * Sigebert, Jac. Waraus, de *Script. Hibernicis*, l. 1.

JONAS, ou JONAH ABEN GANNACH, Rabbín & Médecin de Cordoue. Voyez JONA, Juif Rabbín.

JONAS, Moine de Fontenelles, ou de Saint-Vandrielle, fut Auteur de la Vie de saint Wulfran, Archevêque de Sens, qu'il dédia à Bain son Abbé, & depuis Evêque de Téroüane. Surius & Bollandus la rapportent sous le 20 Mars. * Bède, *Hist. Angl.* l. 5. c. 17. Sigebert, c. 61. Poffevin, in *Appar. Sacra*. Bellarmin & Trithème, de *Script. Eccl.* Vossius, de *Hist. Lat.* Le Mire. Simler. D. Mabillon, &c.

JONAS, (Juste) Ministre Protestant d'Allemagne, né le cinquième Juin 1493 à Northausen dans la Thuringe, s'appliqua d'abord à l'étude de la Jurisprudence, qu'il quitta pour se dou-

donner tout entier à la Théologie de Luther, de laquelle il fut un des plus zélés Prédicateurs. En 1521 on le nomma Principal du Collège de Wittenberg. Il se trouva dans plusieurs Assemblées de Théologie, & assista avec Melancthon dans celle de Marbourg. Il devint ensuite Doyen de l'Académie de Wittenberg, & eut d'étroites liaisons avec Luther, qui mourut entre ses bras. Jonas mourut le neuvième Octobre de l'an 1555, âgé de 63 ans. On a de lui un Traité pour défendre le mariage des Prêtres, un de la Messe privée, des Notes sur les Actes des Apôtres, &c. Sleidan, Chytraeus, Reusner, Melchior Adam, & les autres Auteurs Protestans parlent de lui avec éloge.

JONAS, (Arngrimus) Islandois de nation, s'est fait estimer dans le XVI siècle & dans le XVII par les Ouvrages qu'il a publiez. Il mourut en 1649 âgé de 95 ans. Il n'y en avoit que neuf qu'il s'étoit remarqué une jeune fille. Il étoit savant & homme de bien, & en grande estime parmi tous les Doctes. Il avoit été Coadjuteur de Gundeban de Thorlac, Evêque de Høle en Islande. Ce Gundeban étoit Islandois, homme de grand savoir & de grande probité. Il avoit été Disciple de Tycho-Brahé, & entendoit bien l'Astronomie. Après sa mort Arngrimus refusa l'Evêché de Høle, que le Roi de Danemarck Souverain d'Islande lui vouloit donner. Il pria ce Prince de l'en dispenser, tant pour éviter l'envie, que pour vaquer à ses études. Voici les Livres qu'il a publiez, tels qu'on en trouve les titres dans Albert Bartholin, *Idea veri Magistratus*, à Copenhague, en 1589, in octavo; *Brevis Commentarius de Islandia*, dans la même ville, 1593, in octavo; *Annotae Bleskiana*, à Høle en Islande, 1612, in octavo, & à Hambourg, 1618. Ce Livre est la réédition d'un imprimé à Leyde en 1607, sous ce titre, *Islandia, seu descriptio popularum & memorabilium locorum Insulae; Epistola pro patria deservenda*, la même, 1618; *Armeniae Catalogus*, la même, 1622, in quarto; *Chrysotha, seu Recens Islandicorum, libri tres*, la même, 1630, in quarto; *Vita Gundebandi Thorlacii*, la même, 1630, in quarto; *Specimen Islandiae Historicum, & magnae ex parte Geographicae*, à Amsterdam, 1634, in quarto. Notre Auteur soutenoit que l'Islande ne commença à être habitée que vers l'an 874, & que par conséquent elle n'eût point l'ancienne Toulé. Bleskenius l'avoit accusé de sorcellerie & d'impudicité. Il avoit été Ministre de l'Eglise de Melitad, & Préfet des Eglises du voisinage au Diocèse de Høle. * Bayle, *Diét. Crit.*

JONATHAN, ou JONATHAS, fils de Gersam ou Guerison, fils de Manassé, Lévitte, s'arrêta longtems à Laïs, dans la Maison de Mica, pour sacrifier à une Idole que cet homme s'étoit faite. Cette même Idole ayant été enlevée par six cents hommes de la Tribu de Dan, Jonathan les suivit, pour lui continuer ses services & son ministère. On croit que ce fut là comme le commencement de l'Idolâtrie dans les dix Tribus, qui y fut établie par l'autorité du Roi Jéroboam. * *Juges*, ch. 18. v. 30.

JONATHAN fils de Saül. Voyez JONATHAS.

JONATHAN, fils d'Abiathar, Souverain-Sacrificateur, fut le premier qui dit à Adonija ou Adonias, que David avoit établi Salomon son fils pour Roi sur Israël. * *1 ou III Rois*, ch. 1. v. 42.

JONATHAN, fils de Jada, frère de Scammaï, de la Tribu de Juda. * *1 Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 2. v. 32.

JONATHAN, fils de Sagué, Hararite, l'un des braves & vaillans hommes de l'Armée de David, Roi d'Israël. * *1 Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 11. v. 34.

JONATHAN fils d'Abiathar. Voyez JONATHAS.

JONATHAN, fils de Samaa ou Scimha, & neveu de David, Roi d'Israël, fut un vaillant homme, qui eut la force & la gloire de tuer un Géant, qui avoit neuf piés de haut, & six doigts à chaque main & à chaque pié. * *1 Samuel* ou *1 Rois*, ch. 21. v. 21. David avoit alors soixante-cinq ans.

JONATHAN, fils de Huzia ou Ozias, étoit commis sur les Finances de David, Roi d'Israël. * *1 Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 27. v. 25.

JONATHAN ou JEHONATHAN, Lévitte qui eut ordre d'instruire le peuple dans la Loi de Dieu, du tems de Josaphat, Roi de Juda. * *1 Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 17. v. 8.

JONATHAN, fils d'Azab, Israélite, qui après le retour de la captivité de Babylone, fut un de ceux qu'on établit pour examiner qui étoient ceux du peuple Juif qui avoient pris des femmes étrangères, afin de les obliger à les renvoyer. * *Esdra*, ou *1 Esdras*, ch. 10. v. 15.

JONATHAN ou JEAN, fils de Joïada ou Joïada, & petit-fils d'Eliaf, succéda à son père dans la charge de Souverain-Sacrificateur des Juifs, qu'il occupa quarante-sept ans, & fut le troisième Souverain-Sacrificateur. Josèphe l'Historien l'appelle Jean, & Mercator Jonathan. Il deshonna sa dignité par l'action la plus barbare qu'on se puisse imaginer. Il avoit un frère nommé Jésus, qui avoit quelque espérance de parvenir à la Souverain-Sacrificature. Jonathan en conçut de la jalousie & du chagrin. Un jour les deux frères s'étant rencontrés dans le Temple, entrèrent en une fort grande contestation au sujet de cette souveraine dignité. Jésus, qui étoit fort aimé de Basgès, Général des Armées d'Artaxerxès, se fonda sur ce que ce Seigneur la lui avoit promise. Un tel appui facha Jonathan, qui transporté de colère, tua son frère dans le Temple, qu'il profana par une action qui en avoit eu peu de semblables chez les Nations Payennes. Ce détestable sacrifice ne demeura pas impuni. Il fut cause que les Juifs perdirent leur liberté, & que le Temple fut profané par les Perfes. Jonathan étant mort, son fils Jédoas, Jadduah ou Jaddus lui succéda. * *Nehémie* ou *1 Esdras*, ch. 12. v. 11. Josèphe, *Antiq. Judaïq.* l. 11. ch. 7.

JONATHAN ou JEHONATHAN, Secrétaire du tems du Roi Sédécias. Les Juifs firent une prison de sa maison, & y enfermèrent le Prophète Jérémie. * *Jérémie*, ch. 37. v. 15.

JONATHAN, fils d'Absalom, vaillant homme que Simon Machabée envoya à Joppé avec des troupes suffisantes, qui chassèrent ceux qui y étoient, en prirent possession & la gardèrent. * *1 Machab.* ch. 13. v. 11.

JONATHAN BEN-UZIEL ou fils d'Uziel. Nous avons sous son nom une Paraphrase Chaldaïque de la plupart des Livres du Vieux Testament. Les Juifs croient qu'il vivoit du tems d'Aggée, de Zacharie & de Malachie, & qu'il reçut d'eux la Loi Orale ou la Tradition. Ils ajoutent qu'il fut aussi Disciple de Hillel qui vivoit un peu avant notre Seigneur, & même d'Onkelos qui se fit Profélyte du tems de Hillel ou quelque tems après: car les Juifs ne sont pas entièrement d'accord sur cela. Mais si Jonathan a vu Aggée & Zacharie, & qu'il ait encore vu Onkelos, il faudra dire qu'il a vécu environ cinq cents ans. Or la Paraphrase que nous avons sous son nom est certainement beaucoup plus récente que le tems de Jésus-Christ, puisqu'elle parle de Constantinople & de la Misine, qui n'ont été connues qu'assez longtems après la mort du Sauveur. Cette Paraphrase est remplie de plusieurs contes impertinens, dont on a retranché une bonne partie dans l'édition de la Polyglotte d'Anvers. * Le P. Calmet, *Diction. de la Bible*.

JONATHAN, fils d'Ananus, fut le soixante & douzième Grand-Sacrificateur des Juifs depuis Aaron, & le onzième après la naissance de Jésus-Christ. Il fut élevé à cette charge par la faveur de Vitellius, qui en fit démettre Calphe, la dernière année de l'Empire de Tibère. Jonathan la garda trois ans, après lesquels il la remit à Simon Canthara, fils de Boëthus, selon Tirin, *Chronolog. Sacré*, ch. 42, quarante-trois ans après la naissance de Jésus-Christ. Mais Flave Josèphe, *Antiq. Judaïq.* l. 18. ch. 7, dit que Vitellius ôta la Grande-Sacrificature à Jonathan, pour en revêtir Théophile son frère. Que depuis, ce Gouverneur ayant reçu la nouvelle de la mort de l'Empereur, fit jurer tout le peuple d'être fidèle à Vespasien, qui étoit parvenu à l'Empire. Et l. 9. ch. 5, il assure que dès que le Roi Agrippa fut arrivé dans son Royaume, & qu'il eut satisfait à ce qu'il avoit promis à Dieu, il dépouilla Théophile fils d'Ananus, de la Grande-Sacrificature, & la donna à Simon, surnommé Canthara, fils de Boëthus, peu après que Claude eut été élevé sur le trône Impérial. Ainsi il s'ensuit que Théophile peut avoir exercé cette charge environ quatre ans, qui est tout le règne de Caius. Le Roi Agrippa ayant ôté cette charge à Simon, la voulut rendre à Jonathan; mais celui-ci, ennuyé sans doute d'un changement si bizarre, le pria de l'en dispenser, s'exculant sur son incapacité. Cependant il lui proposa son frère Matthias, comme un homme de plus de mérite, & très capable d'en faire dignement les fonctions. Agrippa goûta la proposition. La vie exemplaire de Jonathan lui donnoit droit de censurer le vice; aussi ne craignoit-il point de témoigner son zèle contre le Gouverneur Félix, le reprenant de ses violences, & lui reprochant ouvertement le rapt qu'il avoit fait de Drusille sœur d'Azize, Roi des Emesséniens. Ces reproches furent si sensibles à Félix, qu'il fit assassiner Jonathan par un nommé Doras de Jérusalem. * Josèphe, *Antiq. Judaïq.* l. 20. ch. 6.

JONATHAN, Juif de petite stature, de mauvaise mine, & qui n'avoit rien que de bas, ni dans sa naissance, ni dans sa fortune, se distingua dans le siège de Jérusalem par une action téméraire & insolente. S'étant avancé jusqu'au sépulchre de Jean, Souverain Sacrificateur, il désia les Romains d'envoyer le plus vaillant homme de leur Armée pour combattre contre lui. D'abord on ne répondit point à ce défi; mais enfin ce Juif ne cessant de reprocher aux Romains leur lâcheté avec des termes outrageux, un Cavalier nommé Pudeus, qui étoit extrêmement fier, ne le put souffrir, & comme il y a sujet de croire que le voyant si petit, il en conçut du mépris, il marcha inconsidérément contre lui. La fortune ne lui fut pas moins contraire que son imprudence, il tomba, & Jonathan n'eut pas de peine à le tuer. Enlé de ce succès, il foula aux piez le corps mort, & continua à traiter injurieusement les Romains. Un Capitaine nommé Prifcus, ne pouvant souffrir une si grande insolence, lui tira une flèche, qui le perça de part en part & le fit tomber mort sur le corps de son ennemi, qu'il fouloït encore aux piez. * Josèphe, *Guerre des Juifs*, l. 6. ch. 17.

JONATHAN, Tisseran de son métier, étoit du bourg de Cyrène, & fut un des plus méchans hommes de son tems. Après la ruine de Jérusalem, il persuada à plusieurs de sa Nation de l'élire pour leur Chef. Il les mena dans un désert, avec promesse de leur faire voir des signes & des prodiges. Les principaux d'entre les Juifs qui demeuroient à Cyrène, craignant qu'un tel soulèvement ne leur attirât quelque malheur, en donnèrent avis à Catulle, Gouverneur de la Libye Pentapolitaine. Ce Général y envoya quelque Cavalerie, qui défit tous ces rebelles, & se saisit de Jonathan, qui, pour avoir la vie, ou retarder du moins de quelque tems son supplice, accusa un grand nombre de Juifs, & principalement des plus riches d'Alexandrie & de Rome, & il y méla Flave Josèphe, lui imputant de l'avoir exhorté à exciter cette sédition; mais ayant été mené à Rome devant Vespasien, ce Prince éclairé découvrit la malice du calomniateur, & le condamna à être brûlé tout viv. * Josèphe, *Guerre des Juifs*, l. 8. ch. 37. § 38.

JONATHAS ou JONATHAN, fils de Saül, fut lié d'amitié avec David, vit avec déplaisir l'aveffion de son père contre son ami, & dans toutes les occasions en détourna les effets avec zèle & sincérité. Il les réconcilia souvent ensemble;

ble; mais Saül retomboit toujours dans sa fureur, & l'amitié du fils ne put faire cesser l'animosité du père. Saül se plaignit même à son fils des bontés qu'il témoignoit pour un homme qu'il appelloit son ennemi; mais ces reproches ne diminuèrent rien de la confiance de Jonathas, qui renouvela son amitié avec David par des sermens dont l'Écriture fait mention, & par des stratagèmes, dont il se servit pour le délivrer de la persécution de son père. Au reste, Jonathas étoit un Prince très vaillant; il défit deux fois les Philistins; & une fois entre autres il descendit d'un rocher fort escarpé, extrêmement difficile, & n'étant accompagné que de son Ecuyer, mit la frayeur dans le camp des ennemis. Saül qui les poursuivoit, maudit & dévoua à la mort quiconque cesseroit de les tuer, & qui mangeroit avant que la nuit fût venue. Jonathas qui ne favoit rien de cette malédiction prononcée par son père, goûta d'un rayon de miel; mais si-tôt qu'il l'eut appris, il cessa d'en manger. Cependant Dieu refusant de répondre lorsqu'on le consultoit, fit connoître que quelqu'un avoit désobéi. Jonathas avoua ce qu'il avoit fait, lorsque le sort fut tombé sur lui, & Saül le voulut faire mourir; mais le peuple s'y opposa. Depuis il fut tué avec son père & ses frères, en combattant contre les Philistins, l'an du Monde 2980, & 1055 avant Jésus-Christ. David en fut sensiblement affligé; & Josphé dit, qu'il composa à la louange de son ami des Epitaphes & des vers, qu'on voyoit encore de son tems. * *I Samuel* ou *1 Roi*, ch. 31. Josphé, *Antiq. Judaïq.* l. 7. Torniel, *A. M.* 2960. n. 4. 6: 2971. *mon.* 2: 2974. *mon.* 2: 2979. *mon.* 9.

JONATHAS, fils de Mattathias, frère de Judas Machabée, fut un des illustres Chefs des Juifs persécutés par les Rois de Syrie. Après la mort de Judas Machabée, il fut choisi par les Juifs pour les gouverner, du consentement de Simon son aîné, l'an du Monde 3874, & 161 avant Jésus-Christ. Bacchide, Général de l'Armée du Roi de Syrie, tâcha de le surprendre. Jonathas l'évita adroitement, & résista avec tant de courage, qu'il le contraignit d'entendre à des propositions de paix. Jonathas souffrit beaucoup plus par l'envie des Juifs, que par la résistance de ses ennemis, & vainquit enfin ces obstacles. Sur le bruit de ses grandes actions, les Rois voisins, & principalement Alexandre Balas & Démétrius Soter, qui se faisoient la guerre, tâchèrent de l'attirer chacun à leur parti, l'an 153 avant l'ère Chrétienne. Il se rangea du côté du premier, & prit possession de la Souveraine-Sacrificature l'année suivante, après avoir rétabli Jérusalem. Alexandre après avoir remporté une très grande victoire sur Démétrius l'an 150 avant Jésus-Christ, voulut voir Jonathas à Ptolémaïde, où il lui fit toutes les honnêtés imaginables. Démétrius, fils de l'autre Démétrius, surnommé Soter, envoya depuis Apollonius son Général contre Jonathas. Ce dernier mit l'Armée ennemie en déroute, & remporta pendant quelques années plusieurs victoires, aidé en cela par Simon son frère, & favorisé de la protection de Dieu, dans lequel il mettoit toute sa confiance. Quelque tems après, Diodore, qui depuis fut surnommé *Tyrphus*, résolut d'enlever la couronne au jeune Antiochus, fils d'Alexandre; & voulant auparavant se défaire de Jonathas, l'attira à Ptolémaïde, où il le fit arrêter. Ensuite après avoir reçu une somme considérable, qu'il avoit demandée à Simon pour la rançon de son frère, il le fit mourir l'an du Monde 3891, & 144 ans avant l'ère Chrétienne. Jonathas avoit gouverné le peuple pendant dix-sept ou dix-huit ans, depuis la mort de son frère. * *1 Machabées*, ch. 9. & *2 Machabées*, *Antiq. Judaïq.* l. 13.

JONATHAS, fils d'Abinath, fut Grand-Sacrificateur, & est différent d'un autre **JONATHAS**, Grand-Sacrificateur, fils de Josada II, sous le règne des Perles. Jaddus, qui reçut Alexandre le Grand dans la ville de Jérusalem, fut son successeur.

JONATHAS fils de Samaa. Voyez **JONATHAN**.

JONATHAS fils d'Ozias ou d'Huzia. Voyez **JONATHAN**.

JONATHAS fils d'Azaël. Voyez **JONATHAN**.

JONATHAS fils de Josada. Voyez **JONATHAN**.

JONATHAS fils d'Absalom. Voyez **JONATHAN**.

JONATHAS, Isle. Voyez **IKOLUMKILL**.

JONEKOPING, ville. Cherchez **JENKOPING**.

LONG ou **YONG**, dit aussi **JUNIUS** (Jacques) natif d'Irlande, florissoit vers l'an 1420. On a de lui un Traité en Latin, des Conseils politiques touchant le bon Gouvernement. Il adressa son Ouvrage à Jacques, Comte d'Ormond, Lieutenant-Général du Royaume d'Irlande. * *Jac. Waræus, de Cler. Hibernia Script.* l. 6.

* **JONG** (Ludolphe de) Peintre, naquit à Overfchie, village entre Rotterdam & Delft, en 1616. Son père qui étoit Tanneur & Cordonnier, vouloit lui faire apprendre son métier; mais Ludolphe ayant été vigoureusement châtié pour quelque espièglerie, y renonça absolument, en faveur de la Peinture. Son père lui donna pour Maître Corneille Zachleven, qu'il quitta pour entrer chez Antoine Palamedès habile Peintre en portraits. Il vint enfin à Utrecht chez Jean Bylart, où il fit un tel progrès, que l'envie lui prit de voyager en France, où il se rendit en 1635, & où il demeura sept années de suite. Il y auroit apparemment fait un plus long séjour, s'il n'eût été rappelé au pais à cause de la maladie de sa mère. Depuis son retour il fixa sa demeure à Rotterdam, où il s'appliqua à peindre en portraits, & où la connoissance de son Art & l'honnêteté de sa conduite lui fit beaucoup d'amis. Il épousa la fille de Pierre Montagne, qui étoit apparentée à diverses personnes de la Magistrature. Cette alliance lui fit avoir la charge de Major de Schoonhoven, qu'il quitta dans la suite pour celle de Bailif de Hillegersberg. Il s'en acquitta au contentement universel, & l'exerça jusqu'à sa mort qui arriva en 1697. * *Voyez M. Jacques*

Campo Weyerman. *Vies des Peintres des Pais-Bas*, en Hollandois, tome 2. p. 139 & *suiv.*

* **JONGELIN** (Gaspard) d'Anvers, Religieux de l'Ordre de Cléaux, après avoir été Abbé d'Aldenbergh dans le Duché de Berg, fut fait Abbé de Diefenberg en 1621. On a de lui, *Notitia Abbatiarum Ordinis Cisterciensis per Orbem microsam, libris duobus; Origines ac progressus Ordinis Cisterciensis Abbatiarum equestrum seu militarium de Calatrava, Alcantara, &c.*

JONGEMA. Voyez **JUWINGA**.

* **JONGHAIVOU**, rivière de l'Isle de Madagascar. Elle est dans la partie méridionale de cette Isle, prend sa source dans le pais d'Icondre, coule du sud au nord depuis le 23 degré de latitude méridionale jusques au 22, puis de l'ouest à l'est jusques à la rivière de Manangbara où elle se décharge. * *Sanson, Carte de l'Isle de Madagascar; dressée sur les Mémoires du Sieur de Flacourt, &c.*

JONGHE, (Baudouin de) ou **JUNIUS**, Religieux de l'Ordre de saint François, né à Dordrecht en Hollande, dans le XVII^e siècle, composa plusieurs Ouvrages, dont voici la liste, *Taba Concinatorum*, divisé en dix-neuf Centuries; *Scutum Catholica Fidei*, qui comprend onze Traitez; *Demonstrations Fidei Orthodoxæ; Manuale Theologicum; Chronicon Morale; Omnes sive per Evangelia Dominicalia ac Festorum anni totius; La Maison de la Sagesse & le Paradis de la Volupté*, en Flamand; *Iter quadrimestre Comitatus Bagnoy; Pbarera quadruplex divini Amoris; Fasciculus Myrrhe dulciss, sive de Vita Jesu Christi; Lignum inter spinas, sive de beatissima Virgine Maria; Canticum Cantorum, Ecclésiæ Dei, & animæ sanctæ applicatum; Theatrum Sanctorum Principum Veteris & Novi Testamenti; Mors spiritalis Confessionarium; Throni, sive Lamentationes Jeremia triplici sensu expostæ; Sanctorum Angelorum amica Laudatio; Via Salutis æternæ, sive de Symbolo Fidei; Horologium diurnum, nocturnum, & duodecim prædestinationis signa; Praxis quotidiana audienti Missam; Progenies & Vita Sanctorum Francisci, Ludovici IX Gallia Regis, & Isabella Regina Portugallie; Tabla novissima de Judiciis; Schola divini Amoris; Speculum animæ, de cognitione sui; Principes Hollandiæ & Zelandiæ; Caput Sponsæ, sive Speculum Prælatorum; Hortus conclusus, sive Instructio status religiosi; Peridarium Ecclésiasticum, sive de Benedictionibus in Ecclesia variis, de Episcoporum Dignitate, &c. Il avoit été Disciple de Juste Lipsie, & mourut à Bruxelles le 13 Avril de l'an 1634. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 99. 100 & 101. Le Mire, *de Script. sac. XVI.* Willot, *Wadinge, &c.* Voyez aussi **JUNIUS** (Baudouin).*

JONGHE. Cherchez **JUNIUS**.

JONICHUS ou **JONITHUS**, fils de Noé, naquit selon quelques Auteurs, après le Déluge, vers l'an 1656 du Monde, & 2379 avant Jésus-Christ. Il n'est point fait mention de lui dans l'Écriture, & il n'en est parlé que dans les Ecrits de saint Methodius Martyr, allégué par plusieurs Modernes. On dit qu'il inventa l'Astronomie, qu'il prédit des choses assez singulières sur la fondation & les vicissitudes des Monarchies, & qu'il découvrit ces merveilles à Nemrod ou Nimrod qui étoit son Disciple. D'autres ajoutent que l'ayant envoyé en la terre d'Éthan, avec quelques-uns des fils de Japhet, il y bâtit une ville, qu'il appella Ionica de son nom. Tous ces faits font extrêmement douteux, pour ne pas dire fabuleux. * *Comestor, Hist. Schol. c. 37. Abulenfis, Quest. 5. sup. Genes. c. 10. Torniel, A. M. 1716. n. 1: 1956. n. 1.*

JONICUS, Poète Grec & Médecin, dans le IV^e siècle, selon Eunapius, composa quelques Ouvrages.

JONIE, Province de l'Asie Mineure, entre l'Éolide & la Carie, s'étend le long de la Mer Egée, & est arrosée du fleuve Caystre aujourd'hui *Chiaüs* & *Carajon*, & du Méandre, si renommé dans les Ecrits des Poètes. Ses principales villes étoient anciennement, Ephèse, Milet, Smyrne, Colophon, Erythrée, Clazomène & Héralcée. De toutes ces villes, il n'y a que Smyrne qui subsiste encore, & qui est aujourd'hui une des principales échelles ou villes de commerce de tout le Levant. Hérodote en parle comme d'un pais très fertile & de bonne chère. Saint Jérôme même en parle aussi, *ad Salomonam*, en ces termes, *Præval sunt à conviviis tuis Phasidis aves, crassi turture, attagæ Ioniciæ*. La danse & la musique étoient encore des exercices chéris des Ioniciens, comme nous l'apprenons d'Horace & de Plaute. Platon, *de Rep. l. 3.* avoit banni la musique Ionienne de la République, craignant qu'elle ne rendit les hommes efféminés. Néanmoins les Ioniciens passèrent pour braves, & acquirent de la réputation dans la guerre contre les Perses, & fondèrent des Colonies dans les pais étrangers. On donna le nom de *Sectæ Ioniciæ* à celle des Philosophes, Disciples de Thalès de Milet. On appelle *Mer Ionienne*, non pas celle qui est le long de l'Ionie, mais celle qui est entre la Grèce & la Sicile, & qui bat de ses flots la Macédoine, l'Épire, l'Achaïe & le Péloponnèse. Quelques anciens Auteurs, comme Thucydide, Lucain, Appien, &c. la confondent avec la Mer Adriatique, ou font du moins de cette dernière mer un Golfe de la Mer Ionienne. On n'est pas aussi bien d'accord touchant l'origine de son nom, que quelques-uns attribuent à Javan, fils de Japhet. Didyme le tire d'un certain Ionius, fils de Dyrachius, qui fut tué par Hercule, & jetté dans cette mer. Solin dit qu'elle l'a pris d'un petit pais aux extrémités de l'Italie, nommé *Iona*. Echylye & Lycophon le rapportent à Iou, fille d'Inachus, qui alloit errante le long de ces côtes; d'autres, au naufrage de quelques Ioniens; ou à un certain Ion, père d'Adria, qui donna son nom à la Mer Adriatique. Aujourd'hui cette Province est appelée *Sarabon*. Entre les dialectes de la Langue Grecque, l'ionienne avoit plus de mollesse que les autres. Il y a aussi un Ordre d'Architecture appelé *Ionique*, dont la colonne est ornée d'un chapiteau à volutes. * *Voyez*, outre les Auteurs allégués, Strabon; Plin; Pausanias; Diogène Laër-

Laërce; Ortelius; Maginus, &c.

JONIEUNE, (Mer) ou la Mer de Grèce, est une espèce de grand Golfe de la Mer Méditerranée, renfermé entre la côte occidentale de la Morée, & celle de l'Épide, qui la bornent du côté du Levant, comme les côtes orientales de l'Italie & de la Sicile la bornent vers le couchant. Elle a la bouche du Golfe de Venise au nord. Les Anciens renfermoient cette mer dans la Mer Adriatique, qu'ils étendoient du moins jusqu'aux côtes de Malte, comme cela paroît par le voyage de saint Paul, *Actes*, ch. 27. * *Maty, Dict. Géogr.*

JONIN (Gilbert) d'Auvergne, Jésuite, naquit en 1596, & mourut à Tournon le neuvième Mars 1638. On a de lui quatre Livres d'*Odes* avec le cinquième des *Épodes* en vers Latins; trois Livres d'*Épigrammes*; deux Livres d'*Hémérostiches*; deux Livres de *Sonnets*; trois Livres d'*Imagies*; *Poësie Morale* en treize Centuries de distiques; le Livre des *Épigrammes*; celui des *Banquets*; celui des *Miracles*; celui des *Apôtres*; celui des *Pleiades*; celui des *Hyades*; celui des *Muses* & des *Grâces religieuses*; celui de *l'Anthologie sacrée*; celui de son *Bien Chrétien*; *Anacréon Chrétien* en trois Livres; *Traduction Latine d'Anacréon*, en vers. Les Auteurs des Bibliothèques de la Société disent qu'il a fait paroître dans tous ses Ouvrages de la vivacité d'esprit, & que nonobstant sa facilité & sa promptitude à composer, sa Poësie ne laisse pas d'être élégante & savante. D'autres Critiques ont remarqué qu'il avoit plus de disposition & de talent pour le genre Lyrique, que pour tout le reste. Ils disent aussi qu'il s'y est un peu trop négligé, aussi bien que dans les autres Poësies; & c'est ce que le Père Jonin avoit reconnu lui-même. * *Baillet, Jugemens des Savans, &c. tome 4. partie 2. p. 71 & 72. n. 1430. édit. d'Amsterdam 1725.*

JONIQUE, Secte la plus ancienne des Philosophes Grecs, qui ont été divisez en trois, l'ionique, l'Italique & l'Éléatique. Thalès de Milet est Auteur de la première: il eut pour Successeurs Anaximandre, & ensuite Anaximène, tous deux de Milet. Anaxagoras de Clazomène leur succéda, & transféra son École d'Asie à Athènes, où il eut Socrate pour Disciple. * *Vossius, de Philosoph. Sectis.*

JONITHUS. Voyez **JONICHUS**.
JONKERAD, petite ville ou bourg du Cercle Electoral du Rhin, dans le Comté de Manderfeld sur la rivière de Kyll, au sud de Juliers & au nord de Trèves, à dix lieues ou environ de l'une & de l'autre de ces deux villes. Quelques Géographes prennent Jonkerad pour le lieu de la Basse Allemagne, que les Anciens nommoient *Egorigium* & *Legio XII*, lequel pourtant d'autres mettent à Ruyt, village situé à une lieue de Jonkerad. * *Maty, Dict. Géogr.*

JONQUERE, ancien bourg de Catalogne en Espagne. Il est dans l'ampourdan, entre Perpignan & Gironne à sept lieues de la première & à dix de la dernière. * *Maty, Dict. Géogr. Voyez JUNCAIRE.*

JONQUIERES, bourg de Provence en France. Il est un de ceux qui forment la ville de Martogues. * *Maty, Diction. Géogr. Voyez JUNCAIRE.*

JONQUIERES, petite ville de la Principauté d'Orange, bien fermée de murailles, à une petite demi-lieue de Courtezon, & à une lieue d'Orange. Elle est la troisième de cette Principauté.

JONSAC, bourg de France dans la Saintonge. Il est situé au sud-sud-est de Saintes, dont il est éloigné de six à sept lieues.

JONSIUS (Jean) de Holstein, mort vers l'an 1680, a donné l'*Histoire des Philosophes*, en quatre Livres. Il passe pour un Écrivain exact, savant & judicieux. * *Nicolas Antonio, Biblioth. Hispan. Pref. Baillet, Jugemens des Savans &c. tome 2. partie 1. p. 203. n. 199. édit. d'Amsterdam, 1735.*

JONSON. Voyez ci-dessus **JOHNSON**.
JONSTON (Guillaume) Écossais mort en 1609, fit un Abrégé de l'*Histoire de Sleidan*, & composa un Commentaire sur l'*Isaïe* prêt à mettre sous la presse. * *Alegambe, p. 169.*

JONSTON (Jean) a écrit sur les Oiseaux, les Poissons, les Baleines, les Quadrupèdes, les Insectes, les Serpens, & les Dragons, en *folio*, en 1653. Il a aussi écrit sur les Fêtes des Hébreux & des Grecs, en 1660; Une *Théomatographie* en 1661; des Poèmes, &c. * *Konig, Biblioth. Vet. & Nova.*

JONTE. Voyez **JUNTE**.

JONZ. Voyez **JONSAC**.

JOP. JOR.

JOPAS, un des Rois d'Afrique, & l'un des Amans de Didon. Virgile, *Enéide*, l. 1. v. 744, en parle comme d'un homme habile dans la musique,

Cithara cinitus Iopas
Personas curat.

JOPHON, Poëte Tragique Grec, étoit fils de Sophocle le Tragique, comme nous l'apprenons de Suidas, & vivoit vers l'an 396 avant Jésus-Christ, sous la XCVI Olympiade. Il est différent d'un autre **JOPNON** de Gnoëse, qui mit en vers héroïques les Oracles des Grands-Prêtres. * *Pausanias, in Atticis.*

JOPPE. Voyez **JAFFA**.

JORA, Israélite, dont les enfans retournerent de la captivité de Babylone, au nombre de cent douze. * *Esdras*, ou *I Esdras*, ch. 2. v. 18.

JORAI, fils d'Abihai de la Tribu de Gad. * *I Chroniq. ou Paralip. ch. 5. v. 13.*

JORAM, fils de Tohi, Roi de Hamath, envoya vers

David, Roi d'Israël, pour le féliciter sur la victoire qu'il avoit remportée sur Hadadhezzer Roi de Tfoha. * *II Samuel* ou *II Rois*, ch. 8. v. 10.

JORAM, Roi d'Israël, fils d'Achab, succéda à son frère Ochobias, l'an du Monde 3139, & avant Jésus-Christ 896. Il imita son père en impiété, & abandonna comme lui le véritable Dieu, pour adorer les Dieux étrangers. Les Moabites avoient refusé de lui payer le Tribut qu'ils payoient à son père: ce qui l'obligea de leur faire la guerre la troisième année de son règne. Il pria Josaphat, Roi de Juda, de le secourir: ce que ce Prince fit en personne. Ce fut en considération de Josaphat que le Prophète Elisée promit au deux Rois la victoire contre les Moabites, & de l'eau dont ils avoient grand besoin, après sept jours de marche dans un désert fort sec. Depuis, Joram eut encore une guerre avec le Roi de Syrie, qui lui dressa très souvent des embuscades, quoiqu'inutilement. C'étoit Bénadab, qui faisant un dernier effort, vint avec une Armée presque innombrable assiéger Samarie. Ce siège réduisit cette ville à une très grande famine; jusques-là, dit l'Écriture, que la tête d'un âne s'y vendoit quatre-vingt sicles, c'est à dire, plus de six-vingt livres de notre monnoye. Ce fut alors qu'arriva cette Histoire tragique d'une femme qui vint se jeter aux pieds de Joram pour lui demander justice. Ce Prince voulant savoir le sujet de la plainte, elle lui dit qu'elle étoit venue avec une autre femme de manger leurs enfans; qu'elle avoit commencé de donner le sien, qu'elle l'avoient mangé ensemble; mais que l'autre mère avoit caché son enfant, & ne le vouloit point donner. Ce Prince désespéré d'un accident si barbare & si inoui, déchira ses habits, & tourna sa fureur contre Elisée. Le Prophète encouragea le peuple abattu, & l'assura que le lendemain à la même heure la farine & l'orge se donneroient presque pour rien. Cette prédiction se vérita bientôt: car Dieu ayant frappé les ennemis d'une épouvantable frayeur, ils prirent la fuite, & laissèrent un très riche butin dans le camp. Cependant ces merveilles ne convertirent point Joram: il étoit toujours impie; ce qui attira sur lui l'indignation de Dieu. Ochobias ou Achazja, Roi de Juda, lui vint en aide à soutenir la guerre contre Azael ou Hazzael, Roi de Syrie, & successeur de Bénadab, l'an du Monde 3151, & 884 ans avant Jésus-Christ. Joram, qui avoit été blessé, se fit mener dans Jezraël pour se faire guérir. Jenu, Général de son Armée, qui avoit été sacré par un Disciple d'Elisée, pour être Roi d'Israël, & pour exterminer la Maison d'Achab, alla d'abord à Jezraël. Joram vint au devant de lui; mais Jéhu l'ayant rencontré dans le champ de Naboth, le perça d'un coup de flèche, & fit jeter son corps aux chiens dans ce même champ, pour accomplir la prédiction d'Elie contre la famille d'Achab. Joram avoit régné 12 ans. * *II ou IV Rois*, ch. 3. 6. 7. 9. *II Chron. ou Paralipomènes*, ch. 22. *Joseph, Antiq. Judaïq. l. 9. Torniel & Salian, in Amal. Vet. Test.*

JORAM, Roi de Juda, succéda à son père Josaphat Prince très pieux, l'an 3146 du Monde, & 889 ans avant Jésus-Christ. Il ne fut pas plutôt assis sur le trône qu'il commença à signaler son règne par le meurtre de ses propres frères, & de ceux des principaux de son Royaume, que le Roi son père avoit le plus aimez. Il fut très impie, & imita toutes les abominations des Rois d'Israël, à la persuasion de sa femme Athalie ou Hathalja, fille d'Achab, qui l'engagea de rendre à des Dieux étrangers des adorations sacrilèges. Bien plus, il éleva des autels aux Idoles dans toutes les villes de Judée; & par son exemple il excita ses Sujets à leur sacrifier: ainsi il irritoit Dieu tous les jours de plus en plus par ses crimes, & par la profanation des choses les plus saintes. Les Iduméens se révoltèrent contre lui, & la ville de Lohba se retira de son obéissance. Les Philistins & les Arabes firent une irruption dans la Judée, où ils mirent tout à feu & à sang; mais ces malheurs ne purent toucher son cœur, & la folie de ce Prince passa jusques à contraindre ses Sujets d'aller dans les lieux les plus élevés des montagnes, pour y adorer de faux Dieux. Un jour qu'il étoit agité de cette manie, on lui apporta une Lettre du Prophète Elie, par laquelle il le menaçoit d'une terrible vengeance de Dieu. Cela ne le toucha point: mais selon la prédiction du Prophète, il tomba dans une horrible maladie, & ayant souffert pendant deux ans des tourmens incroyables, il mourut au commencement de la sixième année de son règne, l'an du Monde 3150, & 885 ans avant Jésus-Christ. * *II ou IV Rois*, ch. 8. *II Chroniq. ou Paralip. ch. 21. Joseph, Antiq. Judaïq. l. 9. ch. 2. & 3. Sulpice Sévère, Hist. Sacra l. 1.*

Les Interprètes sont en peine d'expliquer ce que l'Écriture entend par cette Lettre d'Elie à Joram Roi de Juda, puisque ce Prophète avoit été ravi dans le Ciel dès l'an 3139 du Monde, avant que ce Prince fût monté sur le trône. Le Cardinal Cajétan a cru qu'un autre Prophète de ce nom écrivit cette Lettre; d'autres croient que l'Auteur se servit du nom d'Elie, pour donner plus de poids à ce qu'il annonçoit; mais il est plus vraisemblable, & même plus conforme au texte sacré, qu'Elie prévoyant les emportemens & les cruautés de Joram, qui régnoit déjà avec son père Josaphat, laissa cette Lettre pour lui être rendue lorsqu'il seroit nécessaire. * *Cajétan, super 2. Paralip. c. 22. Torniel, A. M. 3146. num. 1.*

JORAT, grande forêt de Suisse, dans le Pais de Vaux. Elle a trois ou quatre lieues de long & deux de large, sur une montagne, entre Laufanne & Moudon. On la traverse dans sa largeur, quand on va de l'une de ces deux villes à l'autre. C'est-là la grande route de France en Allemagne. Il paroît par l'Histoire, que cette forêt a été autrefois d'une beaucoup plus grande étendue; mais on en a défriché une grande partie dans le cours des siècles, & l'on en défriche tous les jours, particulièrement depuis que la persécution de France a rempli le

païs de Réfugiez. * *Etat & Déléces de Suiffe*, tome 2. p. 269 & 270. édit. d'Amsterdam 1730.

IORCK ou **YORCK** (Le Duché de) ou **IORCKSHIRE**. Province feptentrionale de l'Angleterre, est borné au nord par l'Evêché de Durham, à l'ouest par les Comtez de Westmorland & de Lancastre, au sud par ceux de Darby, de Nottingham & de Lincoln, & à l'est par la Mer d'Allemagne. Cette Province est la plus grande de toute l'Angleterre, ayant environ 28 lieues du nord au sud & vint de l'ouest à l'est. Elle est arrosée par plusieurs rivières, mais le terroir en est montagneux, & chargé de bois & de marais. Ses lieux principaux sont Iorck capitale, Hull & les bourgs de Doncafter, de Wakefield, de Pontefraët, de Sherborn, de Richemont, d'Halifax, de Scarborough, de Bridlington & de Whitby. * *Maty, Dict. Géogr.*

La Province d'Iorck se divise en trois parties, qui sont, *North-Riding, West-Riding & East-Riding*. Cette Province est très fertile, & on y vit à bon marché. Ses principales rivières sont l'Humber, l'Are, le Caldew, le Don, le Derwent, le Nyd, l'Oufe, la Swale, la Youre, le Warf & le Tees. Elle contient treize villes & 33 bourgs à marché. Le blé, le bétail, le gibier & le poisson y abondent. Elle produit aussi quantité de beaux chevaux, de la pierre à chaux, du jayet & de l'alun, des chèvres à Sureby, & du fer aux environs de Sheffield.

IORCK ou **YORCK**, ville d'Angleterre, Capitale d'une Province du même nom, avec titre de Duché, est nommée par les Anciens *Eboracum* ou *Eboracum*, & par les naturels du païs *Cair Froek* ou *Cair Efrogk*. Elle est sur la rivière d'Oufe, en la partie feptentrionale du Royaume, avec Archevêché, dépendant de la Primatie de Cantorbéri. Cette Primatie n'a pas été sans contestation. Voyez l'Article **CANTORBERI**. Iorck est à 120 milles de Londres. On y compte jusques à 28 Eglises ou Chapelles. L'Empereur Sévère y avoit un Palais où il finit ses jours. Egbert, Archevêque d'Iorck, y fonda en 740 une grande Bibliothèque, d'où Alcuin, Précepteur de Charlemagne, puisa ses plus grandes lumières. Le Maire d'Iorck porte le titre de *Lord*, tout comme celui de Londres, & ce sont les deux seuls Maires en Angleterre qui jouissent de ce privilège. On dit qu'Othon, fils de Henri dit le *Bas* & de Mathilde, fille de Henri II, Roi d'Angleterre, fut le premier Duc d'Iorck & ensuite Empereur. Longtems après, les prétentions que la Maison d'Iorck & celle de Lancastre avoient à la Couronne, entretenirent durant plusieurs années la guerre civile dans le Royaume. Depuis, ce Duché a été le titre d'un des fils de la Maison Royale. Le Roi Jacques II, fils de Charles I. l'a porté, & a été connu sous ce nom pendant le règne de Charles II, son frère. Pour la postérité des Ducs d'Iorck, Voyez l'Article d'ANGLETERRE. * *Camden, Descrip. Britan.*

CONCILES D'IORCK.

Les Historiens Anglois font souvent mention des Assemblées Ecclésiastiques & politiques tenues en cette ville; mais nous n'avons les Décrets ou Constitutions que de deux de ces Assemblées. La première fut faite en 1194, pour la Discipline Ecclésiastique. Hubert, Archevêque de Cantorbéri, & Légat du Saint Siège, y présida; & Roger de Hovédén en rapporte 12 Canons. Le même Auteur dans le second tome de ses Annales, parle d'un Concile tenu en cette ville l'an 1203, à l'occasion d'un autre précepte particulier pour la célébration du saint jour de Dimanche.

IORCK, la Nouvelle Yorck, autrefois le Nouveau Païs-Bas. Province du Canada dans l'Amérique Septentrionale. Elle est bornée au Nord par la nouvelle Angleterre; au couchant par le Païs des Iroquois & par la Virginie; la Mer du Nord la baigne des autres côtés. Les Hollandois étoient les maîtres de ce Païs, dont la partie septentrionale portoit le nom de *Nouveau Païs-Bas*, & la méridionale celui de *Nouvelle Suède*. Les Anglois le conquièrent l'an 1666, & ils l'appellent la *Nouvelle Yorck*. Il est baigné par les rivières de Nord & de Sud, & ses lieux principaux sont, la Nouvelle Iorck, ou la Nouvelle Amsterdam, Nouvel Elsembourg, Christiana, & Gottebourg. * *Maty, Dict. Géogr.*

IORCK, la Nouvelle Iorck, Contrée de l'Estotilande, dans l'Amérique Septentrionale. Elle est vers la Baye de Buton. Les Anglois l'ont découverte & lui ont donné ce nom; mais ils n'y ont établi aucune Colonie. * *Maty, Dictionnaire Géogr.*

IORCK, la Nouvelle Yorck, autrefois la Nouvelle Amsterdam, & Manhattan, ville du Canada dans l'Amérique Septentrionale. Elle est défendue par une bonne citadelle, & elle a un fort bon port. Sa situation est dans une petite Ile, formée par la rivière de Nord à son embouchure, vis à vis de l'Isle nommée *Lang-Eiland*, c'est à dire l'Isle Longue. Les Hollandois, qui en font les Fondateurs, lui donnèrent le nom de *Nouvelle Amsterdam*; mais les Anglois, qui s'en rendirent maîtres l'an 1666, lui font porter celui de *Nouvel Iorck*. * *Maty, Dict. Géogr.*

JORDAANS. Voyez **JORDANS**.
JORDAIN Allemand, né à Borebergh, c'est à dire à Borrenrick dans le Diocèse de Paderborn, Province Ecclésiastique de Mayence, étant venu à Paris, y fit ses études, & fut reçu Bachelier en la Faculté de Théologie. C'étoit un homme d'une piété profonde, & d'une dévotion particulière à la sainte Vierge. Après avoir fait vœu d'entrer dans l'Ordre de saint Dominique, qui venoit d'être confirmé, il ne différa d'exécuter son dessein que pour engager son compagnon à embrasser le même genre de vie. On les reçut l'un & l'autre le jour des

chandres de l'an 1220, & Jordan fit voir tant de piété, de zèle & de prudence, que dès l'année suivante on le fit Provincial de Lombardie. Ce fut dans cet emploi, qu'il exerça pas une année entière, qu'il introduisit l'usage qui présentement est universel, de chanter le *Solus Regius* après les Complies. L'année suivante 1222, quoiqu'il n'y eût pas encore deux ans & demi qu'il eût pris l'habit, le Chapitre l'élut Général de l'Ordre, qu'il gouverna avec toute la sagesse possible. On remarque que pour acquérir des âmes à Jésus-Christ, il demeura peu de tems dans le même lieu, & que ce fut à Paris qu'il s'arrêta toujours le plus longtems, à cause du grand nombre d'Écoliers qu'il y avoit, dont il attiroit une partie dans l'Ordre par ses fréquentes conférences. Ce fut lui qui fit admettre les Dominicains dans cette célèbre Université. Il eut aussi une attention particulière à maintenir la Discipline Régulière, écrivant tant en son nom, qu'au nom du Chapitre Général qu'il tint tous les ans, tantôt des Lettres circulaires à tout l'Ordre, tantôt des Lettres aux divers Supérieurs des Provinces & des Couvens. Enfin après avoir été vifiter la Terre-Sainte & les Religieux qui y étoient établis, s'étant embarqué sur une galère qui devoit le ramener à Naples, il périt auprès de Satalie, sur les bords d'une Ile où le vaisseau échoua le 13 Février 1237; & peu après, son corps trouvé sur le rivage fut porté à Saint-Jean d'Acree. Étant dans le monde il avoit composé quelques Ouvrages, comme un ou deux Traitez de Grammaire, & une Postille sur l'Apocalypse. Depuis il fit une Postille sur saint Luc, & une Histoire de l'origine de l'Ordre de saint Dominique, que le P. Echar d a donnée toute entière, tant dans la Vie de ce grand homme, que dans celle de saint Dominique. * *Echar d, Script. Ord. FF. Præd. tome 1.*

JORDAIN, Seigneur de l'Isle en Aquitaine, accusé de divers crimes, tua un Huissier qui l'ajournoit de comparoitre au Parlement, & l'assomma de sa propre main. Il vint néanmoins à Paris, se fiant sur ses grandes alliances, & sur ce qu'il avoit épousé la nièce du Pape Jean XXII, qui gouvernoit alors l'Eglise; malgré ces considérations il fut continué prisonnier au Châtelet, & par Arrêt fut traîné à la queue d'un cheval, & ensuite pendu en 1323. * *Gaguin, l. 8. Paul Emile, l. 8. Belleforêt, l. 4. c. 10. Papire Masson, & Mézeray, en Charles le Bel.*

JORDAIN (Guillaume) Chanoine Régulier de saint Augustin, célèbre par sa piété & son savoir, dans le XIV siècle, mourut le 23 Novembre 1372. On a divers Ouvrages de sa façon, *De Tabernaculo Spirituâli; De Nuptiis Spirituâlibus libri tres; de Calculo, sive de perfectione Filiorum Dei*. Il a traduit ces trois Ouvrages de Flamand en Latin. Il est Auteur des suivans, *Rythmus, de Confessio Virtutum cum Virtutibus; de decem Præceptis; de Reprobatione Vifionum Mulierculæ cujusdam; de septemlini Lapsu; Lamentum super obitu Joannis a Speculo; Flores B. Augustini & Moralizationes de Crostate*. La plupart de ces Ouvrages sont en manuscrit dans le Couvent de Groenendal. * *Valère André, Biblioth. Belgica, p. 321.* Il est différent d'un Evêque de ce nom, Auteur d'une Chronique dont Vossius fait mention. *Vossius, de Hist. Lat.*

* **JORDAIN MEMORARIUS**, savant Mathématicien, renommé par ses Ouvrages. Il étoit en exil dans le XII siècle. * *Blancanus, in Corin. Mathem.*

JORDAIN, rivière. Voyez **JOURDAIN**.

JORDAN (Raimond). Voyez **IDIOT**.

JORDAN (Lélio) natif de Zagarolle, habile Jurisconsulte, & Evêque d'Acerra, qui vivoit dans le XVI siècle, écrivit pendant les contestations de saint Charles Borromée avec le Sénat de Milan, un Traité en faveur des Immunités, & pour soutenir la Jurisdiction Ecclésiastique. * *Michel Justiniani, Hist. des Gouverneurs de Trov.*

JORDAN, Goth d'origine. Voyez **JORNADES**.

JORDANE, rivière de France dans la Haute Auvergne. Elle coule à peu près du nord-nord-est, au sud-sud-ouest, arrose Orilhac, & se jette dans la Cère un peu au dessous d'Arpajou.

JORDANS (Jacques) Peintre d'Anvers, naquit en 1593. Il apprit les principes de son Art chez Adam Van Ort: ce qui n'empêchoit pas qu'il n'allât chez les autres Peintres qui étoient à Anvers, desquels il examinoit les Ouvrages; & faisant d'un autre côté des études particulières sur la Nature même, il devint par ce moyen Auteur de sa manière, & l'un des plus habiles Peintres des Païs-Bas. Il ne lui manquoit que d'avoir vu l'Italie, ainsi qu'il le témoignoit lui-même par l'estime qu'il faisoit des Maîtres de ce païs-là, aussi-bien que par l'avidité avec laquelle il copioit les Titians, les Pauls Veronéses, les Bassans, & les Caravages, quand il en pouvoit trouver. Ce qui l'empêcha de faire le voyage d'Italie fut son mariage, qu'il contracta trop jeune, avec la fille d'Adam Van Ort son Maître. Son talent étoit pour les grands tableaux, & sa manière étoit forte, vraie & suave. On a dit que Rubens, d'où il avoit puisé ses meilleurs principes, & pour qui il travailloit, craignant qu'il ne le surpassât dans l'intelligence du coloris, l'occupa longtems à faire en détrempe de grands patrons de tapisseries, pour le Roi d'Espagne, d'après les esquisses colorées, que Rubens en avoit faites; & qu'il affoiblit ainsi par une habitude contrainte, cette manière forte avec laquelle Jordan représentoit si sensiblement la vérité. Il fit quantité d'Ouvrages pour la ville d'Anvers & pour toute la Flandre. Il en a fait aussi de considérables pour les Rois de Suède & de Danemarck. Il étoit infatigable dans le travail, & il réparoit ses esprits par la conversation de ses amis, qu'il visitoit le soir; & par une humeur enjouée, dont la Nature l'avoit pourvu. Il mourut en 1678, âgé de quatre-vingt-quatre ans. * *De Piles, Abrégé de la Vie des Peintres.*

* **JORDANS** (Hans) Peintre, naquit à Delft en 1616. Il étoit habile dans sa profession, & de plus fort expéditif dans l'ordonnance & l'exécution des pièces. Il mourut à Voorbourg. * Voyez M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Pays-Bas*, en Hollandois, tome 2. p. 137.

* **JORDIN** (Antoine) étoit d'Auvergne & naquit en 1562. Il a tâché d'expliquer la Poësie des Hébreux; il a aussi recueilli les Racines de la Langue Hébraïque. On dit encore qu'il composa un Dictionnaire en trois Langues. * König, *Biblioth. Vetus & Nova*.

JORGE. Voyez **JORZ** (Thomas de).

* **JORGER** (Jean Quentin) Comte de Tollet & de Zaging, Baron de Pottenbrun & de Kraibach, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, Conseiller pour les secrètes Conférences, Chancelier & Gouverneur de la Basse Autriche, l'un des plus fidèles Ministres de l'Empereur Léopold, est issu d'une ancienne famille de Comtes, qui depuis plusieurs siècles a tenu un rang distingué dans l'Autriche, & naquit vers l'an 1624. Après avoir fait ses études & ses voyages, il fut Chambellan de Ferdinand III, & de Ferdinand IV, & conserva la même charge sous l'Empereur Léopold qui l'employa en plusieurs négociations importantes, & qui en 1681 le fit Conseiller Privé. Ce fut en 1687 qu'il fut fait Gouverneur de la Basse Autriche. En 1689, l'Empereur l'établit principal Commissaire pour traiter de la Paix avec l'Ambassadeur de la Porte. Peu de tems après il reçut l'Ordre de la Toison d'Or. Il mourut le 17 Février de l'an 1705, âgé d'environ 82 ans. Il eut deux femmes, dont la première fut *Marie-Eve-Aurora*, Comtesse de Königsbergen, & la seconde *Marie*, Comtesse de Losenstein. Tous les enfans du premier lit moururent avant leur père. Les enfans du second lit sont, 1. *Marie-Joséph*, mariée 10. à *Ernest, Radiger*, Comte de Starenberg, Général des troupes Impériales, Président du Conseil de Guerre, Gouverneur de Vienne, Chevalier de la Toison d'Or, mort le dixième Janvier 1701. 2. à *Gandacaire-Thomas*, Comte de Starenberg, Conseiller Privé, Président de la Chambre de la Cour, & Chevalier de la Toison d'Or; 2. *Jean-Joséph*, Comte de Jorger, qui épousa *Marie-Julienne*, fille de *Sigismund*, Comte de Starenberg, & veuve du Comte de Rammsdorf; 3. *Antoine*, qui fut Lieutenant-Colonel au service de l'Empereur; 4. *Charles*, qui eut la même charge; 5. *Marie-Rosalie*, mariée le quatrième Mai de l'an 1705 à *Jean-Léopold*, Comte de Herberstein; 6. *François*, Comte de Jorger, qui en 1704 fut fait Chambellan de l'Empereur, & en 1706 Colonel; 7. *Marie-Antoinette*, mariée à *Gondemar-Joseph*, Comte de Starenberg; 8. *Françoise-Elizabeth*, mariée en 1703 à *Adolphe* de Martinitz; & 9. *Marie-Caroline* Dame d'honneur de l'Impératrice Amélie, Veuve de l'Empereur Joseph. * *Gr. Dict. Univ. Holl. La Vie de l'Empereur Léopold*.

* **JORIM**, fils de Matthat, & père d'Eliséer, fut un des Ancêtres de Joseph Epoux de la sainte Vierge Mère de Jésus-Christ. * *Luc*, ch. 3. v. 29.

JORIS (David). Voyez **DAVID**.

JORISZ (David). Voyez **DAVID JORISZ**.

JORK. Voyez **JORCK**.

* **JORKEHAM**, ou **JERCAAM**, fils de Raam de la Famille d'Hébron, de la Tribu de Juda. * *I Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 2. v. 44.

* **JORNANDES** ou **JORDAN**, Goth d'origine, & fils de Wamthe Alain, fut Secrétaire des Rois Goths qui étoient en Italie, puis Evêque de Ravenne. Il a écrit deux Ouvrages historiques dans le VI^e siècle, dans lequel il vivoit sous l'empire de Justinien. On connoît même qu'il composa son Livre, de *Rebus Gothicis*, l'an 552, parce qu'il dit ch. 9, que neuf ans avant qu'il écrivit ces choses, la peste avoit presque tout désole dans l'Empire Romain: ce qui arriva l'an 543, après le consulat de Basile. Il composa un autre Livre, de *Regnorum Successione*, que Trithème appelle improprement, de *Gestis Romanorum*, puisque Jornandes y parle aussi des Assyriens, des Médés & des Perses. On l'accuse d'avoir presque tout transcrit Florus, sans le citer, & d'avoir été trop partial pour sa Nation. * *Sigebert*, in *Catal. Trithème*, de *Script. Eccles. Postevin*, in *Appar. Sacro*. Gesner, in *Biblioth. Vossius*, de *Hist. Lat.* 87.

JORSIUS. Voyez **JORZ**.

* **JORTAN**, ville & Royaume des Indes, dans l'Isle de Java, à l'extrémité de la côte septentrionale. On en tire quantité de sel & de fruits. La ville a un bon port, des plus fréquentes, entre le Détroit de Palambuan & Passaruan. * *Sanfon*.

JORKEM. Voyez **JERXHEIM**.

* **JORZ**, **JOSSIUS** & **JOYCE**. (Thomas de) Anglois, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, fut fait Docteur en Théologie dans l'Université d'Oxford, & Prieur du Couvent de son Ordre dans la même ville. L'an 1296, il succéda à Gautier de Winterburn, dans l'emploi de Provincial d'Angleterre, & fut aussi après lui Confesseur d'Edouard III, qui au mois d'Octobre de l'an 1305, l'envoya à Lyon avec Henri de Laci, Comte de Lincoln, Hugues le Dépensier, Amanes Seigneur de Lebrét, Otton de Grandson, un autre Frère Prêcheur nommé Jean de Wrotham, Jean de Benefede, & M. Philippe Martell, pour traiter avec le Pape Clément V, ou tous, ou du moins quatre ensemble, d'affaires qui regardoient son honneur, son Etat & celui de sa Couronne. Ce fut le 15 Décembre suivant que Thomas de Jorz fut fait Cardinal Prêtre du titre de sainte Sabine; & depuis il fut employé dans d'importantes affaires; car on le trouve entre les Commissaires nommez pour écouter les témoins qui se livrant à la passion de Philippe le Bel se présentoient pour déposer contre le Pape Boniface VIII, & encore entre ceux qui examinèrent la doctrine de Pierre-Jean

Olive, Religieux de saint François, persécuté par ses confrères. C'est apparemment cette commission-ci qui lui donna occasion de composer un Traité de la pauvreté de Jésus-Christ, qui ne se trouve plus, non plus que ses autres Ouvrages, à l'exception de son Commentaire sur le premier Livre des Sentences, où il prend à tâche de réfuter Jean Dans Scot partout où il pense autrement que saint Thomas. Le Commentaire sur les vingt-sept premiers Pseaumes, que Sixte Lambert publia sous le nom de ce Cardinal, l'an 1611, à Venise, n'est pas de lui, mais de Thomas de Galles, à qui appartiennent encore d'autres Ouvrages que divers Ecrivains ont voulu attribuer à Jorz, que quelques-uns ont appelé *Joyce*, & dont on a voulu faire quatre ou cinq hommes différens. Cet illustre Cardinal alloit à Rome avec quelques autres pour la cérémonie du couronnement de l'Empereur Henri, lorsqu'il fut retenu à Grenoble d'une maladie dont il mourut au mois de Décembre de l'an 1310: son corps fut porté à Oxford, & inhumé dans le Couvent de son Ordre, où il avoit cinq frères. L'un d'eux nommé *GAUTIER* de Jorz, après avoir enseigné quelque tems à Oxford, fut fait l'an 1307, Archevêque d'Armagh en Irlande. On dit que préférant ensuite la vie Religieuse à la dignité épiscopale, il renonça à son Archevêché, le 16 Novembre 1311, & qu'il y eut pour successeur *ROLAND* de Jorz son frère, qui se démit aussi le 20 Mars 1330. Quoi qu'il en soit, on attribue à Gautier quelques Ouvrages dont l'énumération est assez inutile, puisqu'on n'en connoît que les titres. Voyez **THOMAS** de **JORZ**. * *Echard*, *Script. Ord. Prad.* tome 1.

J O S.

JOS, Ile de la Mer Egée, & l'une des Sporades, au septentrion de celle de Crète, est aussi appelée *Nis*, du nom d'une de ses villes. Pline assure qu'on y voyoit le tombeau d'Homère: ce qui la rendoit très célèbre. * *Pline*, l. 4. c. 12. *Strabon*, &c.

* **JOSABA** ou **JOSABET**, sœur d'Ochofias, Roi de Juda, étoit femme du Grand-Prêtre Joiada. En entrant dans le Palais royal, voyant qu'Athalie, veuve de Joram, avoit exterminé toute la race de David, & qu'il ne restoit qu'un enfant nommé Joas, que sa nourrice avoit caché, elle le prit & l'emporta chez elle. Ainsi de concert avec son mari, elle le nourrit dans le Temple jusqu'à l'âge de sept ans, qu'il fut reconnu Roi de Juda. * *II ou IV Rois*, ch. 11. *II Chron.* ou *Paralip.* ch. 22. *Joseph*, *Antiq. Jud.* l. 9. ch. 7.

JOSABAM. Voyez **JASCOBHAM**.

* **JOSABEHED** ou **JUSCAB-HESEDED**, fils de Mescullam, & petit-fils de Zorobabel, des Descendants de David, Roi d'Israël. * *I Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 3. v. 20.

* **JOSABIA** ou **JOSCIBJA**, fils de Séraja & père de Jéhu, de la Tribu de Juda. * *I Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 4. v. 35.

* **JOSAJA** ou **JOSCAVJA**, fils d'Elnaham, un des Braves de l'Armée de David, Roi d'Israël. * *I Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 11. v. 46.

* **JOSAPHAT** ou **JEHOSAPHAT**, fils d'Ahiud, fut Secrétaire de David & de Salomon Rois d'Israël. * *II Samuel* ou *II Rois*, ch. 8. v. 16; *I ou III Rois*, ch. 4. v. 3.

* **JOSAPHAT** ou **JEHOSAPHAT**, fils de Paruah, étoit Gouverneur dans la Tribu d'Issachar, du tems de Salomon, Roi d'Israël. * *I ou III Rois*, ch. 4. v. 17.

* **JOSAPHAT**, Roi de Juda, succéda au Royaume & à la vertu de son père Aza, l'an du Monde 3121, & 914 ans avant Jésus-Christ. Ce Prince eut toujours Dieu favorable, parce qu'il travailla sans cesse à lui plaire. La troisième année de son règne, il assembla les principaux de son Etat avec les Sacrificateurs, & leur commanda d'aller dans toutes les villes instruire les peuples des Loix de Moïse, & de s'employer de tout leur pouvoir, pour les disposer à rendre à Dieu l'adoration & l'obéissance qu'ils lui devoient. Il se vit libéralement récompensé de ses bonnes œuvres par la gloire, la puissance & les richesses dont il fut comblé. L'écriture dit qu'il avoit dans l'étendue de ses Etats, onze cens soixante mille hommes propres à porter les armes. Ce qu'on lui peut reprocher, c'est qu'il fit épouser à son fils Joram, la fille de l'impie Achab, nommée Athalie, qui fut la ruine de sa Maison, & qu'il entreprit la guerre contre les Syriens avec le même Achab en 3138. Le Prophète Michée avoit prédit que l'issue de cette guerre seroit malheureuse. L'événement vérifia la vérité de la Prophétie: car le Roi d'Israël y fut tué, & Josaphat reconnoissant qu'il avoit failli en donnant du secours à ce Roi impie, voulut réparer cette faute par de nouvelles actions de piété. Il se vit attaqué, lorsqu'il y pensoit le moins, par les Ammonites & par les Iduméens, accompagnés des Arabes; & Dieu lui donna la victoire sur ses ennemis d'une façon merveilleuse. Les Chantres du Temple se mirent à la tête de ses troupes, & commencèrent à chanter les louanges du Seigneur. Leur voix mit l'épouvante & répandit la terreur parmi les Infidèles, qui sans savoir ce qu'ils faisoient, tournèrent leurs armes les uns contre les autres, & se tuèrent. Josaphat en rendit grâces à Dieu. Depuis en 3140, il donna secours à Joram, Roi d'Israël, fils d'Achab, qui étoit parvenu à la Couronne après son frère Ochofias; & à sa considération, Elisée leur donna de l'eau dans le désert, & leur promit la victoire sur leurs ennemis. La prédiction du Prophète fut accomplie; Josaphat étant de retour à Jérusalem, y mourut âgé de 60 ans, après en avoir régné 25, l'an du Monde 3146, & 889 ans avant Jésus-Christ. * *I & II ou III & IV Rois*, *II Chroniq.* ou *Paralip.* *Joseph*, *Antiqui-*

tez *Jud. l. 8. & 9.* Torniel & Sallan, in *Annal. Vet. Test.*
JOSAPHAT (Vallée de) dont il est parlé dans l'Écriture. On ne convient point du lieu où cette vallée est située. Quelques Rabbins ont cru qu'elle avoit été ainsi nommée, à cause de la victoire que Josaphat y remporta; mais il est certain que la vallée de Josaphat étoit fort différente de celle où le Roi Josaphat combattit contre les Orientaux. Celle-ci est au dessous de Jérusalem; au lieu que l'autre est dans la campagne d'Engaddi. On a débité plusieurs choses touchant cette vallée. Mais tout ce que l'on avance n'étant appuyé d'aucun Auteur digne de foi, ses raisons & les preuves que l'on rapporte n'étant pas suffisantes pour prouver ce que l'on débite, nous croyons pouvoir nous dispenser de les rapporter. * *Jesl. ch. 3. v. 2.*

JOSAS, pass. Voyez **JOSIAS**.

JOSCA, fils d'Amatsja ou Amasias, de la Tribu de Juda, fut un de ceux qui furent nommez pour être les Chefs de leurs Familles. * *I Chroniq. ou Paralip. ch. 4. v. 34.*

JOSCEKASCA, fils d'Héman Lévitte. Il étoit de la dix-septième famille, dans le rang & l'ordre des vingt-quatre familles des Lévitte. * *I Chroniq. ou Paralip. ch. 25. v. 4. & 24.*

JOSCEB. Voyez **JASCOBHAM**.

JOS CIMON (Constantin) Roi de Bango, fut un Prince foible & à qui de mauvais conseils ont fait faire bien des fautes. Son imprudence & son peu de conduite le firent deux fois dépouiller de ses Etats. Il apostasia deux fois de la Religion Chrétienne, qu'il pérorait même avec fureur. Cependant Dieu lui fit la grace de se reconnoître, il fit une pénitence qui a peu d'exemples, & mourut saintement à Nangazaguï en 1605. Le P. Charlevoix, *Histoire du Japon, tome 2. & 3.*

JOSE. Voyez **JOSES**.

JOSE, l'un des ancêtres de Joseph le mari de Marie, rapporté dans la généalogie de Jésus-Christ par S. Luc, *ch. 3. v. 29.* Il est fils d'Éliézer & père d'Er.

JOSEDECH ou **JEHOTSADAK**, fils & successeur de Seraja, dans la Charge de Souverain-Sacrificateur des Juifs. Après la mort de son père & la ruine du Temple, il fut mené captif à Babylone, où il ne laissa pas de posséder cette dignité l'espace de cinquante-trois ans, c'est à dire, jusques à la première année du règne de Cyrus, que le peuple fut mis en liberté. Il fut le trente-deuxième Souverain-Sacrificateur, mourut à Babylone, & son fils *Jesul* ou *Jesus* lui succéda. * *I Chroniq. ou Paralip. ch. 6. v. 15.* Josédéch n'exerça pas la Charge de Souverain-Sacrificateur immédiatement après la mort de son père, à cause de la grande jeunesse. Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

JOSEPH, fils de Jacob & de Rachel, naquit à Haran ville de Mésopotamie l'an 2290 du Monde, & 1745 ans avant Jésus-Christ, & fut celui de tous ses frères que son père aima le plus. Cette prédilection excita contre lui la jalousie & la haine de ses frères, qui s'augmenta par quelques songes que Joseph leur raconta en présence de son père. Il songea que sa gerbe étoit debout, & que les leurs s'inclinoient devant elle pour l'adorer. Une autre fois il crut voir le Soleil, la Lune & onze Étoiles descendre du Ciel en Terre, & se prosterner devant lui. Ses frères en témoignèrent du chagrin, & résolurent entre eux de se défaire de lui. Un jour que Jacob l'avoit envoyé en Schem pour savoir de leurs nouvelles, ils proposèrent de le tuer; mais ils en furent détournés par Ruben, & se contentèrent de le descendre dans une citerne sans eau, où ils croyoient qu'il périroit bien-tôt. Ils l'en retirèrent peu après, pour le vendre à des Marchands Ismaélites, qui passèrent par le même chemin où ils étoient pour aller en Égypte. Ces Marchands le vendirent en Égypte à Putiphar ou Potiphar Eunuque ou Capitaine des Gardes de Pharaon, l'an du Monde 2307, & 1728 ans avant Jésus-Christ. Celui-ci voyant que son Esclave n'avoit rien de servile dans ses mœurs, se reposa sur lui de toute la conduite de sa maison. Ce repos dont Joseph jouissoit, fut troublé au bout d'onze ans par la femme de Putiphar. Elle conçut pour lui une passion impudique, qui du secret du cœur passa bien-tôt aux paroles, des paroles aux sollicitations pressantes, & enfin à une violence ouverte, que Joseph évita en s'échappant d'elle & lui laissant son manteau, dont elle se faisoit. Cette femme, outrée de son refus, & craignant qu'il ne l'accusât auprès de son mari, résolut de le prévenir, & de se venger. En effet elle dit à Putiphar que Joseph l'avoit voulu violer, & sur cette accusation le fit mettre en prison. Il y souffrit d'abord beaucoup de maux & d'outrages; mais depuis, le Concierge du lieu admirant sa vertu & sa sagesse, lui donna inspection sur tous les autres prisonniers. Après deux ans de prison, l'an du Monde 2318, deux des Officiers du Roi Pharaon, l'un son Grand-Echanon, & l'autre son Grand-Panetier, ayant offensé, & ayant été mis en prison, eurent chacun un songe, que Joseph leur expliqua. Il dit au Panetier que dans trois jours il seroit pendu, & à l'Echanon, que dans trois jours Pharaon le rétablirait. L'événement vérita ses interprétations, l'Echanon fut délivré, & Joseph le pria de se souvenir de lui; mais il l'oublia dans son bonheur, jusqu'à ce que deux ans après, un songe que fit le Roi rappela à l'Officier le souvenir de celui qu'il avoit fait autrefois. Pharaon vit en songe sept vaches grasses sortir du Nil, & sept autres maigres, qui dévorèrent les premières. S'étant endormi, il vit encore sept épis parfaitement beaux, qui furent dévorés par sept autres extrêmement maigres. Joseph alors âgé de 30 ans, l'an du Monde 2320, & 1715 avant Jésus-Christ, fut mis en liberté, & expliqua ces songes de sept années de fertilité, & de sept autres de famine qui les suivoient. Il conseilla au Roi de bâtir des greniers, & d'y amasser tout le

blé qui se pourroit recouvrer, afin de s'en servir durant la famine. Pharaon admirant la sagesse de ce jeune homme, lui donna la conduite de ce grand dessein, & une pleine autorité sur toute l'Égypte, avec un nom qui signifie, selon saint Jérôme, *Souverain du monde*. Cependant les sept années fertiles qu'il avoit prédites étant passées, celles de la famine succédèrent. Joseph ouvrit les greniers du Roi, & par la vente du blé qu'il avoit mis en réserve, acquit au domaine de son Prince les fonds de toutes les terres des Égyptiens, qu'il leur rendit pourtant, à la charge de les tenir du Prince, & de lui payer tous les ans la cinquième partie des fruits, à la réserve des héritages des Prêtres. La terre de Chanaan se ressentit de cette grande stérilité. C'est pourquoi Jacob sachant qu'on vendoit du blé en Égypte, y envoya les enfans pour en acheter. Joseph le reconnut d'abord, & feignit de le prendre pour des Espions. Pour se justifier de ce reproche, ils dirent qu'ils étoient fils d'un même père, qui étoit resté en Chanaan, avec le plus jeune de leurs frères. Joseph leur dit que, pour être assuré de la vérité de ce qu'ils disoient, il exigeoit qu'ils lui laissent un d'entre eux en otage, & qu'ils lui amenassent ce jeune frère dont ils parloient. Cependant il fit mettre l'argent du blé dans le sac de chacun, & Siméon resta prisonnier jusqu'à leur retour. Il amenèrent Benjamin, qui étoit comme lui fils de Rachel. Joseph traita ensuite ses frères dans un festin; puis ayant fait mettre la coupe dans le sac de Benjamin, il fit courir après eux, & les fit ramener comme des ingrats; mais enfin il se fit connoître à eux, & leur ayant témoigné sa tendresse par ses larmes & par ses caresses, il les pria de faire venir leur père Jacob en Égypte, où ce Patriarche vint habiter l'an du Monde 2329, & où il mourut l'an 2345. Joseph avoit épousé Aseneth, fille de Putiphar, Grand-Prêtre d'Héliopolis; il en eut Manassé & Ephraïm. Lorsqu'il sentit approcher la fin de sa vie, il ordonna aux Israélites de transporter ses os dans la terre de Chanaan. Il mourut ensuite l'an du Monde 2400, & 1635 avant Jésus-Christ, âgé de cent-dix ans, après en avoir commandé 80 en Égypte. Les Égyptiens pleurèrent amèrement sa mort. Quelques Auteurs ont assuré qu'il fut honoré comme un Dieu, sous le nom de Scérapis, se fondant sur des étymologies différentes de ce mot, qui reviennent toutes à signifier le bien que Joseph avoit fait en Égypte, pour la fertilité qu'il y avoit entretenue, dont le bœuf qu'ils nomment *Apis*, étoit le symbole. * *Genèse, ch. 30. v. 35. & suiv. Sagesse ou Sapience, ch. 10. Josèphe, Antiq. Judaiq. l. 2. c. 1. 2. & suiv. Torniel, Sallan & Sponde, in Annal. Vet. Test. &c.*

JOSEPH, est le nom d'un de ceux qui retournèrent de la captivité. * *Estras ou I Estras, ch. 10. v. 42.*

JOSEPH, est le nom d'un des principaux Sacrificateurs desquels il est parlé dans * *Nehémie ou II Estras, ch. 12. v. 14.*

JOSEPH, est le nom de trois des ancêtres de Joseph, le mari de la Vierge Marie, dans la Généalogie de Jésus-Christ rapportée par S. Luc, *ch. 3.* Le plus ancien est fils de Jonan & père de Juda, *v. 30.* Le second est fils de Juda & père de Sémel, *v. 26.* Le troisième est fils de Matthias & père de Janna, *v. 24.*

JOSEPH, fils de Zacharie, Capitaine Juif. Judas Machabée l'avoit laissé pour garder la Judée, lorsqu'il se vit obligé d'aller en Galaad contre les Ammonites, après avoir envoyé Simon son frère en Galilée. Joseph impatient d'acquiescer de l'honneur, marcha avec ses forces contre la ville de Jannia, vers l'an du Monde 3872, & 163 avant Jésus-Christ; mais Gorgias, qui y commandoit, vint à la rencontre, le défit, & lui tua deux mille hommes. Ainsi il fut justement puni de sa déobéissance & de sa vanité. * *I Machabées, ch. 5. Josèphe, Antiq. Judaiq. l. 12. ch. 12.*

JOSEPH, fils d'Antipater, & frère d'Hérode le Grand, défendit la forteresse de Massada contre Antigonus, & depuis conduisit une partie des troupes de son frère, vers l'an 36 avant Jésus-Christ. Hérode lui recommanda de ne rien hasarder; mais ayant négligé d'exécuter cet ordre, il marcha vers Jéricho avec ses troupes, fut attaqué par celles d'Antigonus, & fut tué en combattant vaillamment. Antigonus, lui fit couper la tête, quoique Phéroras, autre frère de Joseph, eût voulu donner 50 talents du corps entier. * *Josèphe, Antiq. Judaiq. l. 14. ch. 26. 27.*

JOSEPH, fils de Tobie & d'une sœur d'Onias second Souverain-Sacrificateur, se fit fort distinguer dans sa Nation, par la prudence avec laquelle il apaisa la colère de Ptolomée Evergète, qu'Onias son oncle avoit irrité en refusant de payer le tribut ordinaire de vingt talents. Le Roi Ptolomée piqué de ce procédé envoya Athénion en Judée menacer ce Peuple de le livrer en proie à ses troupes, si on lui refusoit l'hommage accoutumé. Joseph ayant appris le refus opiniâtre de son oncle, qui étoit souverainement avare, s'offrit pour aller en Égypte apaiser le Roi. Tout le monde y consentit avec joie. Joseph commença par faire mille honnêtetés & de beaux présents à Athénion, qui ne manqua pas de parler de lui très avantageusement en Cour à son retour en Égypte. Joseph emprunta à Samarie vingt mille dragmes, qui, suivant la supputation de Prédéaux, sont sept cents livres sterling, & se rendit en Égypte où il fut parfaitement bien reçu du Roi & de la Reine, & obtint tout ce qu'il demanda. Le jour qu'on ajugea les tributs de la Cœlé-Syrie, de la Phénicie, de la Judée, & de la Samarie, les Partisans n'en offroient que huit mille talents. Joseph qui avoit découvert que ce revenu valoit beaucoup plus, en offrit seize mille talents. Comme le Roi lui demanda une caution, *Mes cautions, Sire, répondit-il, servent votre Majesté & la Reine, qui tous deux répondent pour moi.* Le Prince fourit & lui donna cette Ferme sans caution. Il passa vingt-deux ans dans une grande prospérité, & il eut sept fils d'une même femme, & un huitième

éisme nommé Hyrcan d'une autre femme, fille de *Solim* son frère. Voyez *HYRCAN*, fils de *Joseph*. * *Joseph*, *Antiq. Judaïq.* l. 12. ch. 3. & 4.

JOSEPH (Saint) Epoux de la sainte Vierge, & père putatif de Jésus-Christ, étoit de la Tribu de Juda, & de la famille Royale de David, suivant les Généalogies qu'en donnent saint Matthieu & saint Luc, qui se trouvent différentes, l'un le faisant descendre de David, par Salomon, & l'autre par Nathan; & l'un lui donnant pour père Jacob, & l'autre Héli. Il y a diverses manières d'accorder cette différence. La plus ancienne est celle de Jules Africain, qui prétend que Jacob, descendu de David par Salomon, étoit frère utérin d'Héli, descendu de David par Nathan, & qu'ayant épousé sa veuve, il en avoit eu Joseph, fils naturel de Jacob, & fils d'Héli suivant la Loi. D'autres prétendent que l'une de ces deux Généalogies est celle de la Vierge Marie, & l'autre celle de saint Joseph. On ne fait point quel fut le lieu de la naissance de Joseph; mais on ne peut douter qu'il ne fût établi à Nazareth, petite ville de la Galilée, dans la Tribu de Zabulon; & il est constant, par l'Evangile même, qu'il étoit Artisan, puisque les Juifs, parlant de Jésus-Christ, disent qu'il étoit fils d'un Artisan, *fabri jesus*; mais comme elle n'exprime point quel étoit son métier, les sentimens des Anciens sont partagés sur sa vocation. Saint Justin, saint Ambroise & Théodore disent qu'il travailloit en bois, c'est à dire qu'il étoit Menuisier ou Charpentier. D'autres, comme saint Hilaire & saint Pierre Chrysologue, prétendent qu'il étoit Serrurier. Plusieurs Anciens ont cru qu'il étoit veuf, quand il épousa la Vierge Marie; mais saint Jérôme soutient qu'il étoit vierge lui-même; & la raison sur laquelle se fondent les Anciens qui ont cru qu'il avoit été marié, favor, qu'il est fait mention dans l'Ecriture des frères de Jésus, n'est pas convainquante, puisque ce terme de frères peut s'entendre des proches parens. Marie sa parente, de la même Tribu & de la même famille de David, lui fut promise en mariage; l'Ecriture porte qu'elle étoit fiancée avec lui, quand l'Ange lui apparut. Quelques-uns entendent même par le terme de *desponsatum*, qu'elle étoit mariée; mais d'autres prétendent qu'elle ne le fut qu'après que Joseph, ayant reconnu qu'elle étoit grosse, & voulant la quitter, fut averti par l'Ange de l'épouser. Son mariage avec la Vierge n'a pas laissé d'être véritablement contracté, comme le dit saint Augustin, quoiqu'il n'y ait jamais eu entre eux de commerce conjugal; la fidélité, le sacrement ou le mystère, & le fruit, s'étant rencontrés dans cette union; la fidélité, parce qu'il n'y a point eu d'adultère; le mystère, parce qu'il n'y a point eu de divorce; & le fruit, parce que Jésus-Christ est né de la femme. Néanmoins quelques Auteurs ont prétendu qu'il n'y a point eu de vrai mariage entre Marie & Joseph. Quoi qu'il en soit, il est certain, par l'Ecriture, que Joseph ne la connut point, jusqu'à ce qu'elle eût mis au Monde Jésus-Christ; & par la Tradition, qu'il ne la connut pas même depuis. Dans le tems que Marie étoit grosse & prête d'accoucher, l'Empereur Auguste fit faire un dénombrement des personnes qui étoient dans l'Empire. Comme c'étoit de Bethléem que la famille de David tiroit son origine, Joseph & Marie qui en sortoient, y vinrent pour satisfaire au commandement de l'Empereur. La ville étoit si petite, & il y accouroit tant de monde, que ne trouvant point de logement, ils furent contraints de se retirer dans une cave, qui servoit d'étable; & ce fut là que le Fils de Dieu naquit. Joseph eut la gloire d'être de ses premiers adorateurs. Depuis, l'Ange l'avertit de prendre l'enfant Jésus & sa mère, & de fuir en Egypte. Ensuite Joseph reçut ordre de Dieu de revenir en Judée, après la mort d'Hérode; & ayant appris qu'Archélaüs, fils d'Hérode, régnoit en Judée, il se retira, suivant l'ordre qu'il en avoit reçu de Dieu, dans son ancienne demeure de Nazareth en Galilée. Il alloit de là tous les ans à Jérusalem, avec Marie, pour y célébrer la fête de Pâques. Ils y menèrent Jésus à l'âge de douze ans; & en revenant, ne l'ayant point trouvé à leur suite, ils le rencontrèrent dans le Temple, au milieu des Docteurs. Les Evangélistes ne nous disent rien de la vie de ce Saint, ni de sa mort. Il est probable qu'elle arriva avant celle de Jésus-Christ, parce que, s'il eût été vivant, le Fils de Dieu, avant que de rendre l'esprit sur la croix, n'eût point recommandé la Vierge sa mère aux soins de saint Jean, son Disciple bien-aimé. Le Saint-Esprit a fait son éloge, en un endroit où l'Evangéliste a dit, que Joseph étoit l'époux de Marie, de laquelle Jésus est né; & en un autre, qu'il étoit un homme juste. On a été longtemps dans l'Eglise sans rendre un culte religieux à saint Joseph. Sa fête a été établie en Orient, avant que de l'être en Occident. On dit que les Carmes sont les premiers qui l'ont célébrée en Occident. Du tems du Concile de Constance, Gerfon se donna beaucoup de mouvement pour la faire établir par-tout; mais cela ne fut point exécuté. Sixte IV l'établit pour Rome, & plusieurs Eglises suivirent depuis l'exemple de celle de Rome. Elle se célèbre dans différens jours en différentes Eglises. L'Eglise Romaine la fait le 19 de Mars; ce qui a été suivi le plus communément. * Saint Matthieu, ch. 1. & 2. Saint Luc, ch. 1. 2 & 3. Saint Augustin, *Serm.* 18. de *Temp.* Saint Jérôme, *advers. Helvid.* & *Jovin.* Saint Ambroise, de *Infl. Virg.* l. 1. c. 7. Tolet, *sup. Luc.* & *Jean*. Baronius, in *Annal.* Torniel & Sallian, in *Annalibus Veteris Testamenti.* Tillemont, tome 1. Baillet, *Vies des Saints*, 19 Mars.

Les Docteurs & les Interprètes ont peine à expliquer ce que les Evangélistes disent du père de Joseph, que saint Matthieu nomme Jacob, & saint Luc, Héli. Quelques Modernes ont cru que le dernier Evangéliste parle du père de la sainte Vierge, appelé Joachim ou Héli, beau-père de saint Joseph; mais cette explication est trop forcée & peu conforme au tex-

te. Plusieurs Anciens croyoient que saint Joseph étoit fils naturel de Jacob, & fils adoptif d'Héli, de la même manière qu'Ephraïm & Manassés, qui avoient Joseph pour père, furent néanmoins adoptés par Jacob leur ayeul. Saint Augustin avoit été de ce sentiment dans son Livre des Questions de l'Evangile, & dans celui qu'il composa de l'accord des Evangélistes; mais depuis, dans ses Retractations, il soucrivit à l'opinion dont Jules Africain est Auteur, & qui a été suivie par Eusèbe de Césarée, par saint Grégoire de Nazianze, par saint Jérôme, par le Cardinal Baronius, par Janfénius, par Torniel, & par les autres illustres Modernes. Elle fait voir qu'Héli & Jacob étoient frères, & que le premier étant mort sans enfans, le second épousa sa veuve pour obéir à la Loi, exprimée dans le Deutéronome. Ainsi Jacob étoit père naturel de S. Joseph, & Héli l'étoit selon la Loi. Voyez l'Article d'AFRICAIN. * Jules Africain, *Epist. ad Arisp.* Eusèbe, *Hist.* l. 1. c. 7. S. Jérôme, in *Mattheum.* Saint Ambroise, in *Lucam.* Saint Augustin, de *Consenf. Evang.* l. 1. *Quæst. Evang.* l. 2. *Qu.* 5. & *Retract.* l. 2. c. 7. Saint Grégoire de Nazianze, in *Carin. de Gen. Christi.* Baronius, in *Annal.* Torniel, *A. M.* 4051. n. 22. Melchior Canus, *Loc. Theol.* l. 11. c. 3. Janfénius, in *caput* 3. *Lucæ*, &c.

JOSEPH D'ARIMATHIE ou **D'ARIMATHEE**, prit ce nom d'une petite ville de Judée appelée Arimathie ou Arimathee, située sur le Mont-Ephraïm, où il naquit. Il vint demeurer à Jérusalem, où il acheta des maisons & d'autres héritages. Saint Matthieu l'appelle *riche*; & saint Marc *un noble Décurion*, c'est à dire, *Conseiller* ou *Sancteur*. Cet Office lui donnoit entrée dans les plus célèbres Assemblées de la ville; & c'est en cette qualité qu'il se trouva chez le Grand-Prêtre Caïphe, lorsque Jésus-Christ y fut mené; mais il ne voulut point consentir à sa condamnation. L'Evangile nous apprend qu'il étoit un homme juste & vertueux, du nombre de ceux qui attendoient le Royaume de Dieu, & qu'il étoit même Disciple de Jésus-Christ; mais qu'il ne se déclaroit pas ouvertement, par la crainte qu'il avoit des Juifs. Après la mort du Sauveur, il pria Pilate de lui permettre de descendre son corps de la croix, ce qu'il obtint. Il l'ensevelit ensuite dans un linceul qu'il acheta, & le mit dans un sépulchre neuf, qu'il avoit fait tailler dans le roc d'une grotte de son jardin. Il est probable que Joseph d'Arimathie se joignit aux Disciples: qu'il se trouva au jour de l'Ascension sur le Mont des Olives; qu'il reçut le Saint-Esprit le jour de la Pentecôte; qu'ayant apporté le prix de tous ses biens aux pieds des Apôtres, il vécut dans la ferveur des premiers Chrétiens; & qu'enfin il mourut à Jérusalem. On tient que son corps a été transféré en France, sous le règne de Charlemagne, par Fortunat Patriarche de Jérusalem, qui voyoit la persécution des Sarazins, & qui fut depuis Abbé de Moyen-Monastier, où il avoit déposé ces saintes Reliques. D'autres Auteurs croyent que les Juifs exposèrent Joseph dans un vaisseau avec Lazare, Maximin, Magdalaine, & Marthe; & que de Provence il passa dans la Grande-Bretagne, où il prêcha la Foi; d'où vient que les Anglois le reconnoissent pour leur premier Apôtre. Ce sont autant de fables que l'on a débitées sans fondement. L'Eglise Gréque fait mémoire de lui au 31 de Juillet. La Latine n'en a fait aucune mention dans ses Calendriers ou Martyrologes, que du tems de Sixte V. Baronius est le premier qui l'ait inséré dans le Martyrologe au 17 Mars. L'an 1345, un Viscontaire Anglois, nommé Jean Blome, obtint la permission du Roi Edouard III, de chercher le corps de Joseph d'Arimathie à Glaffenbury, où il prétendoit qu'il devoit être. Mais cette recherche fut inutile, & ne servit qu'à prouver la trop grande crédulité de ceux qui avoient ajouté foi aux rêveries de Blome. * Saint Matthieu, ch. 27. S. Marc, ch. 15. S. Luc, ch. 23. S. Jean, ch. 19. Grégoire de Tours, *Hist.* l. 1. c. 21. Baronius, *A. C.* 34 & 35. Baillet, *Vies des Saints*, 17 Mars.

JOSEPH, nom de trois grands hommes, dont il est fait mention dans les Actes des Apôtres; **JOSEPH**, dit *Barthabas*, & furnommé *le Juste*, l'un des 72 Disciples du Fils de Dieu, qui fut nommé avec Matthias, pour être mis à la place de Judas; un autre **JOSEPH**, dit *Barnabé*; un autre appelé *Judas*. * *Actes des Apôtres*, ch. 1. 4. & 15.

JOSEPH ou **JOSEPHÉ**, Historien, Juif de nation, du côté de son père Mattathias, descendoit des premiers Sacrificateurs de Jérusalem; & du côté de sa mère, il sortoit du sang Royal des Asmonéens ou Machabées. Il naquit du tems de l'Empereur Caligula, l'an 37 de Jésus-Christ & vivoit encore sous Domitien; de sorte qu'il a vécu sous le règne de neuf Empereurs. Dès l'âge de quatorze ans, les Pontifes & les premiers hommes de Jérusalem le consultoient sur les plus grandes difficultés de la Loi. A seize ans, il se mit à étudier ce qui étoit particulier à chacune des trois Sectes qui avoient cours dans son païs, des Pharisiens, des Saducéens, & des Esséniens. Pour mieux connoître cette dernière, qui faisoit profession d'austérité & de solitude, il alla trouver un certain Banus, qui vivoit dans le désert, se nourrissoit de fruits sauvages, & se lavoit plusieurs fois le jour dans de l'eau froide. Joseph demeura trois ans avec lui; & ensuite s'attacha à la secte des Pharisiens, qu'il soutint être fort semblable à celle des Stoïciens. En l'an 63 de Jésus-Christ à l'âge de vingt-six ans, il fit le voyage d'Italie, en faveur de quelques Sacrificateurs Juifs, que Félix, Gouverneur de Judée, avoit envoyés prisonniers à Rome. Un Comédien Juif, que Néron aimoit, le protégea à la Cour de ce Prince, & lui fit connoître l'Impératrice Poppée, dont la faveur lui fit obtenir ce qu'il souhaitoit. Il s'en retourna satisfait dans la Palestine, où il commanda dans la Province; & il exerça dignement cette charge jusqu'à la prise de Jotapat. C'est là où il fut réduit à se jeter dans un puits, qui avoit servi de retraite à

rante des siens, & où il souffrit ces grandes incommoditez, dont lui-même parle dans son Histoire de la Guerre des Juifs. Il fut enfin prisonnier de Vespasien, lui prédit qu'il seroit bientôt Empereur, & qu'il le délivrerait, comme Suctone le rapporte en la Vie de cet Empereur, *ch. 5.* & comme Joseph l'écrivit lui-même, *Guerre des Juifs. l. 3. ch. 4.* Après sa délivrance, qui arriva comme il l'avoit prédit, il se trouva à la prise de Jérusalem par Titus, & composa depuis, comme témoin oculaire, les sept Livres de la Guerre des Juifs, dont le même Titus fit tant d'estime, qu'il voulut qu'on les mit, approuvez de sa main, dans la Bibliothèque publique. Joseph vécut à Rome sous la protection des Princes, gratifié de leurs pensions, du Droit de Bourgeoisie Romaine, & de plusieurs autres bienfaits, qui lui donnèrent moyen d'achever sous Domitien ses vingt Livres des Antiquitez Judaïques. Il composa aussi deux Livres contre Apion Alexandrin, ennemi des Juifs; un Discours de l'empire de la Raïon, ou du Martyre des Machabées, qui est le plus éloquent des Ouvrages de Joseph; & un Traité de sa vie, à l'imitation de plusieurs grands hommes. Il écrivoit poliment, & l'on peut dire que c'est un Historien accompli, & que l'on appelle à bon droit le Tite-Livre des Grecs; mais beaucoup de gens doutent s'il est aussi fidèle que poëte. Le Savant M. Prideaux ne regardoit point Joseph comme un Historien accompli. On découvre, dit-il, dans son Histoire des fautes palpables, & sur-tout dans le Livre onzième de ses Antiquitez. Ils s'y trouvent souvent opposé à l'écriture, à l'Histoire & même au bon-sens; & le savant Anglois en donne plusieurs preuves. On lui attribue un Livre de *Universo*, ou de *Univerſa Causa*. Photius qui en parle, *Cod. 48.* dit que quel-qu'un avoit remarqué que cet Ouvrage étoit d'un Prêtre nommé Caius. Il y a eu un autre *JOSEPH Gorionides*, ou fils de Gorion, sous le nom de qui on a en Hébreu une Histoire de la Guerre Judaïque; mais l'Auteur de cette Histoire est beaucoup plus récent, car il a vécu depuis S. Jérôme, & parle des Goths comme étant établis en Espagne; & on ne peut douter que ce ne soit un Imposteur, puisqu'après avoir dit dans un endroit qu'il étoit Prêtre, il écrit dans un autre qu'il n'a pu entrer dans le Sanctuaire, parce que cela n'étoit permis qu'aux Prêtres. * Tertullien, *Apologetique, ch. 17. & 21.* Porphyre, de *Abstinentia ab esu animalium, l. 4.* Saint Jérôme, *Catal. ch. 13.* Eusebe, in *Coron. & Hist. Saint Isidore de Péluse, l. 4. Epist. 225.* Calliodore, *Div. Inſt. l. 1. c. 17.* Photius, *Cod. 47. 76. & 238.* Sozomène. Evagre. Zonare. Suidas. Baronius. Bellarm. Possévin. Torniel. Salian. Scallger. Vossius. La Mothe le Vayer, *Jugement des Hist. &c.* Prideaux, *Hist. des Juifs, tome 1. p. 84. & suiv.*

JOSEPH, Rabbin, fils de Caspi, a fait un Dictionnaire Hébreu, sous le titre de *Chahe d'argent*. Il diffère assez souvent des autres Grammaticiens de sa Nation; & reprend dès le commencement de son Ouvrage les Rabbins Jona. Abenezra & Kimhi, de s'être trompez à l'égard des racines. * Richard Simon, *Hist. Crit. du Vieux Test. l. 1. ch. 30.*

JOSEPH de Palestine, dit communément le Comte Joseph, Juif de naissance, étoit de Tibériade, & avoit un rang distingué parmi les Juifs, sous le Patriarche Hillel. On rapporte que Hillel étant à l'extrémité, pria l'Evêque proche de Tibériade, de le venir trouver, & de lui donner le baptême des Chrétiens, sous prétexte de lui donner une Médecine; l'Evêque vint & baptisa Hillel. Joseph vit ce qui se passoit, & quelque tems après se convertit, averti, à ce qu'on dit, par plusieurs visions qu'il eut en songe, & ayant éprouvé la vertu du nom de Jésus-Christ, en guérissant un Démoniaque par son invocation. Les Juifs découvrirent qu'il lisoit les Evangiles, & le maltraitèrent. L'Evêque du lieu le tira de leurs mains; mais les Juifs continuant à le persécuter, le jetèrent dans le Cydne, fleuve de Cilicie, & le eurent noyé; néanmoins il fut sauvé, & quelque tems après il reçut le baptême. L'Empereur Constantin lui donna ensuite des ordres de bâtir des Eglises dans les villes & les bourgades que les Juifs avoient en Palestine; ce qu'il exécuta. Cette commission lui attira encore la haine des Juifs. Il fut aussi ennemi des Ariens, & reçut Eusèbe de Vercell, exilé dans la ville de Scythople, où Joseph demeuroit. Saint Epiphane étant encore jeune, y vint voir cet Evêque, & apprit du Comte Joseph même ce que nous venons de rapporter. Ce Saint dit aussi que Joseph fut le premier qui trouva & publia l'Original Hébreu de l'Evangile selon saint Matthieu, écrit de la propre main de cet Apôtre. * S. Epiphane, *Haréf. 30.*

JOSEPH, l de ce nom, Patriarche de Constantinople, avoit été Métropolitain d'Ephèse, & fut élu après Euthyme en 1416, & non, comme le veut Onuphre, en 1424. Lorsqu'on lui proposa l'union de l'Eglise Grecque avec la Latine, il ne s'y opposa point, & suivit à ce dessein l'Empereur Jean Paléologue, pour se trouver au Concile que le Pape Eugène IV célébroit à Ferrare, & qui fut depuis transféré à Florence. Joseph, après avoir souffert à tous les sentimens de l'Eglise Latine, mourut subitement à Florence le neuvième Juin 1439, & y fut enterré dans l'Eglise des Dominicains. * Phranz, *l. 1. ch. 26.* Onuphre, in *Chron. Aeneas Silvius, Anores Imperialis & Lucretia. ch. 54.* Sponde & Rainaldi, in *Annal.*

JOSEPH II, ou selon d'autres, **JOASAPH**, l de ce nom, Patriarche de Constantinople, occupa ce Siège dans le XV siècle, vers l'an 1460. Les Auteurs de ce tems rapportent qu'un Chrétien, Officier de l'Empereur Turc, & en grande considération à la Porte, avoit voulu répudier sa femme légitime, pour épouser une veuve. Le Patriarche s'y opposa avec courage. Cela fâcha si fort l'Officier, qu'il lui fit couper la barbe: ce qui est la plus grande injure qu'on puisse faire à un Prélat ou à un Religieux au Levant. Celui-ci ne s'en offensa

point; au contraire, il s'offrit à donner les piez, les mains & la tête même pour la défense de la justice; mais sa confiance ne servit qu'à le faire chasser de son Siège, où l'on introduisit un certain Marc, dit *Nysicarabes*. * Crufius, *Turco-Græcia, l. 1. & 2.* Sponde, *Ann. Christi. 461. mm. 17.*

JOSEPH III, ou **JOASAPH II**, succéda à Denys en 1555; & par son humeur extrêmement altière, se fit de grandes affaires avec son Clergé. On le convainquit de Simonie; ce qui le rendit haïssable à tout le monde, & obligea les Prélats Grecs de s'assembler en 1565, & de le déposer. Métrophane fut mis en sa place. * Onuphre, in *Chron. Crufius, Turco-Græcia, l. 2.* Sponde, in *Annal. A. C. 1555. n. 21. 1565. n. 33.*

JOSEPH, Oeconome de l'Eglise de Constantinople dans le VIII siècle, adhéra aux volontez de l'Empereur Constantin, fils de Léon IV, & consentit de le marier avec une femme qu'il aimoit, bien qu'il en eût déjà une légitime. Cela fut cause qu'on l'exila. Il fut rappelé, & par son peu de conduite il se fit encore bannir en 711.

JOSEPH, Evêque de Modon, se trouva au Concile de Florence en 1438, & écrivit contre Marc d'Ephèse, qui avoit publié un Ouvrage, de ce qui s'étoit passé en cette sainte Assemblée. * Bellarmin, de *Script. Eccl. Sponde, An. Ch. 1440. n. 17. 18.*

JOSEPH, Empereur, de la Maison d'Autriche, fut le quinzième de sa famille qui ait occupé le Trône Impérial. Il étoit fils de l'Empereur **LEOPOLD I**, & d'Eleonore de Bavière-Neubourg sa troisième femme, & naquit le 26 Juillet 1678. Son père le fit nommer Roi de Hongrie à titre d'hérédité en 1687, & être Roi des Romains le 24 Janvier 1690. On le maria l'an 1699, & l'an 1702 il fit la première Campagne devant la ville de Landau assiégée depuis trois mois par l'Armée de l'Empire, & dont il eut tout l'honneur de la capitulation, peu après qu'il fut arrivé; mais les François reprirent cette place l'année suivante. En 1704, le Roi des Romains la réassiégea, & ne la fournit que le 26 Novembre, après 66 jours de tranchée: ce fut la suite de la journée de Hochstet, événement qui obligea l'Electrice de Bavière de faire avec ce Prince un Traité, qui fut ratifié par l'Empereur son père, en exécution duquel ses troupes Bavaroloises évacuèrent cet Electorat; mais les conditions de ce Traité ne furent pas exactement observées par le vainqueur. L'Empereur Léopold étant mort le cinquième Mai 1705, Joseph prit le nom d'Empereur; mais n'ayant jamais pensé à se faire couronner, il ne devoit avoir à proprement parler, que le titre de Roi des Romains. Ce Prince plus violent que son père, voulut être maître absolu dans l'Empire: il mit de sa seule autorité les Electeurs de Cologne & de Bavière au Ban de l'Empire par Acte du Conseil Aulique du 29 Avril 1706, & disposa des biens de ce dernier en faveur de ses créatures: l'Electeur Palatin eut le Haut Palatinat pour sa part, & l'Empereur lui fit reprendre le premier rang que ses ancêtres avoient occupé dans le Collège Electoral.

Ayant engagé tout l'Empire dans la querelle particulière pour faire tomber à son frère toute la Monarchie d'Espagne, au préjudice de la disposition Testamentaire du Roi Charles II, il se reposa sur les Anglois & sur les Hollandois du soin de pousser vivement la guerre contre les Rois de France & d'Espagne; & de tous les Princes liguez il fut celui qui contribua le moins, soit en troupes, soit en argent. Il étoit pourtant vrai qu'avec l'aide de ses troupes auxiliaires, il entra en possession du Duché de Milan & de plusieurs autres places d'Italie, lorsque les François furent contraints d'évacuer ce pays-là en 1707. Il mit le Duc de Mantoue au Ban de l'Empire; mais ce Prince mourut en 1708, avant que d'en avoir appris la fâcheuse nouvelle, & ses Etats furent confisqueés au profit de l'Empereur. Le Duc de la Mirandole eut le même sort, & son Duché, lui vivant, fut vendu en 1710, aussi bien que Concordia, au Duc de Modène, qui en paya 170000 pistoles, & en reçut l'investiture en Mars 1711. Les autres Princes d'Italie ne furent guères mieux traités; les troupes Impériales prirent de leur autorité des quartiers sur leurs terres, & l'on exigea d'eux, toutes les années, des contributions exorbitantes. Les terres de l'Eglise n'en furent pas exemptes. Le Pape Clément XI arma pour s'en mettre à couvert; mais il fallut céder à la force. En 1708, on mit garnison dans Ferrare, & dans Bologne. On lui prit Comacchio; & après l'avoir fait trembler jusques dans Rome, il fut forcé de reconnoître l'Archiduc comme Roi d'Espagne, quoi qu'il ne fût maître que de Barcelone & d'une partie de la Catalogne, de lui écrire un Bref en cette qualité le dixième Octobre 1709, de lui envoyer un Nonce, & de recevoir un Ambassadeur d'obédience de la part de ce Prince; tout cela sous l'espérance qu'on restitueroit à sa Sainteté sa ville de Comacchio: ce qui ne se fit pourtant pas. Le seul Duc de Savoie se ressentit des bienfaits de l'Empereur, qui lui accorda en reconnaissance de son attachement à la Maison d'Autriche, la partie du Montferrat, qui avoit appartenu au Duc de Mantoue, l'Alexandrie que l'on démembra du Milanais, & le Vigevanisque; encore sur ce dernier article ce Duc eut-il de grands griefs, dont il ne put obtenir satisfaction de la Cour Impériale. Enfin le Royaume de Naples éprouva que les intrigues du Cardinal Grimani pour attirer en ce pays-là les troupes Allemandes, à la faveur de quelques mécontents, lui furent très funestes, puisque depuis le mois de Juin 1707, que ces troupes furent introduites dans Naples, elles y vécutent toujours comme dans un pays de conquête, sans parler des sommes considérables que les Napolitains furent obligés de fournir tous les ans à l'Archiduc.

Du côté de la Hongrie, l'Empereur eut toujours la guerre à soutenir contre les Mécontents, qui déclarèrent même le Thro-

ne vacant ; mais après différentes expéditions , quelques fois heureuses pour eux , plus souvent malheureuses , il les contraignit , voyant leurs principales places emportées , & le Prince Ragotzki qui étoit leur Chef , retiré , à se soumettre & à accepter une amnistie qu'il leur fit offrir : cette soumission ne se fit pourtant que quelques jours après sa mort , qu'on prit grand soin de leur cacher , de crainte qu'un événement si peu attendu ne leur donnât assez de courage pour rompre toute négociation. S. M. Impériale avoit été obligée par le Roi de Suède quatre ans auparavant , de rendre aux Protestans de la Communauté d'Ausbourg , plusieurs Eglises en Silésie , dont son père les avoit privez ; le Traité en fut conclu à Alt-Randau le premier Septembre 1707. Il est vrai que l'Empereur habile à profiter de toutes les conjonctures à avoir de l'argent , tira d'eux 50000 florins une fois payez , & 380000 par forme de prêt , pour obtenir la permission de bâtir en ce pais-là six nouvelles Eglises , n'étant pas contents de 115 qu'il leur restitua.

Ce Monarque eut de grandes liaisons avec le Czar de Moscovie , & beaucoup de part aux troubles de la Pologne , qu'il fomenta sous main en faveur du Roi Auguste , principalement depuis que le Roi de Suède , défait en Moscovie au mois de Juillet 1709 , eut été obligé d'aller chercher un asyle en Turquie. Enfin la petite vérole enleva l'Empereur Joseph le 17 Avril 1711 , n'ayant pas encore accompli sa 33 année. Son Trône vauqua jusqu'au 12 Octobre suivant , que l'Archiduc Charles son frère , fut élu pour le remplir ; & pendant cet interrègne , l'Impératrice Douairière leur mère , gouverna les Etats héréditaires en qualité de Régente , ainsi que le défunt l'avoit ordonné par son Testament. Voyez sa postérité à l'Article d'AUTRICHE.

JOSEPH , fils d'Abu Téchiffen , second Roi de Maroc , de la race des Almoravides. Dès l'entrée de son règne , il abandonna la ville d'Agmet , qui étoit dans les montagnes , & bâtit Maroc l'an 1086 de Jésus-Christ , 479 de l'Hégire , ou l'acheva ; car quelques-uns disent que son père l'avoit déjà commencée. Quelque tems après il fit la guerre aux peuples de Fez , qui étoient gouvernez par deux Princes , & se rendit maître de tout le pais. De là passant au Royaume de Trémécen , ou d'Alger , & à celui de Tunis , il les rendit tributaires. Puis retournant à Maroc il prit le titre d'Amir el Mémumin , comme son père avoit fait. Ce nom signifie *Commandant des fidèles* , d'où l'on a fait par corruption *Miramoïn*. Joseph ayant conquis le Royaume de Fez , & soumis à un tribut les Rois de Trémécen & de Tunis , tourna ses armes victorieuses contre les Arabes , retirez dans les montagnes & dans les déserts de Numidie , que l'on nomme à présent le *Biledulgerid*. Il résolut ensuite d'aller en Espagne , à la sollicitation du Roi de Grenade , qui engagea les autres Rois Maures de ce pais à reconnoître Joseph pour Souverain , & à se mettre sous sa protection. Joseph ayant accepté leurs offres , passa le Détroit de Gibraltar , & joignant ses forces avec les leurs , assiégea la ville de Tolède ; mais lors que les nouvelles de l'arrivée du Roi Alfonso , il se retira à Grenade ; d'où il alla attaquer la ville de Murcie , qu'il prit par composition. Voyant ensuite que les Maures se repentoient de l'avoir appelé , il se rendit maître des Royaumes de Murcie , de Grenade , de Cordoue , de Jaën & d'une partie de celui de Valence ; & retourna en Afrique , après avoir laissé son neveu Mahamet pour gouverner ses Royaumes en son absence. Lorsqu'il y fut arrivé , il publia la Gazie , qui est une espèce de Croisade parmi les Maures ; & avec une puissante Armée , s'embarqua à Ceuta , d'où il vint prendre terre à Malaga. De là s'étant joint à Mahamet , ils allèrent ensemble assiéger Tolède ; mais l'arrivée du Roi Alfonso leur fit encore lever le siège. Joseph envoya Mahamet assiéger Valence , qu'il prit , & dont il fit mourir le Roi. L'an 1109 de Jésus-Christ , 503 de l'Hégire , Joseph gagna en Espagne la bataille que les Historiens appellent *la bataille des sept Comtes* , parce qu'il y eut sept Comtes d'Espagne de tuez , outre le Prince Don Sanche : ce qui causa une si grande douleur au Roi Alfonso , qu'il mourut de regret peu de tems après. L'année suivante Joseph mourut à Maroc , & son fils ALI lui succéda. * *Marmol , de l'Afrique , l. 2.*

JOSEPH , II du nom , second Roi de Maroc , de la race des Almohades , étant parvenu à l'empire après la mort de son père Abdulmamen en 1156 de Jésus-Christ , & 551 de l'Hégire , se montra grand ennemi des Chrétiens. Après avoir maintenu le Roi de Tunis & celui de Bugie qui étoient ses vassaux , il passa en Espagne l'an 1153 , avec soixante mille chevaux , & plus de cent mille hommes de pié , à la prière des Rois Maures , qui lui offroient obéissance pour s'affranchir du joug des Chrétiens ; mais se voyant plus fort qu'eux , il se rendit maître de leurs Etats ; & après avoir fait plusieurs pertes contre les Chrétiens , il remporta depuis quelques victoires sur eux. Enfin étant au siège de Santarcin , qu'il attaquoit vivement , il reçut un coup de flèche , dont il mourut. Les Maures levèrent le siège , & ceux d'Afrique s'en retournèrent en Barbarie. JACOB ALMANSON lui succéda l'an 1173 de Jésus-Christ & 569 de l'Hégire. * *Marmol , de l'Afrique , l. 2.*

JOSEPH , d'Exceter en Angleterre , florissoit dans le XIII siècle vers l'an 1210. Outre qu'il étoit savant dans les Langues Grèque & Latine , il passoit encore pour un des meilleurs Poëtes de son tems. Il en donna des marques par divers Ouvrages , & sur-tout par un Poëme de la guerre de Troie , qui commence ainsi ,

*Ilidam lachrymas , concessaque Pergama satis ,
Prestis vina ducam , bis adactam claudium urdem ,
In cineres querimus , &c.*

Cet Ouvrage a six livres. Il le dédia à Baudouin Archevêque de Cantorbéri , son bienfaiteur. Balée & Pittéus parlent de lui , & ce dernier même ajoute que Baudouin fit donner l'Archevêché de Bourdeaux à Joseph ; mais ce fait n'est appuyé par aucun Auteur. * *Vossius , de Hist. & Poët. Lat.*

JOSEPH ALBO , Juif Espagnol , a composé en Hébreu de Rabbin , un Ouvrage intitulé , *Sepher Ikkarim* , le Livre des fondemens , où il traite doctement tout ce qui regarde les principaux Articles de la créance des Juifs. Ce Rabbin , suivant la remarque de Richard Simon , n'a pas cru avec plusieurs Juifs , que les Livres de l'Ecriture-Sainte eussent été corrompus pendant le tems de leur captivité à Babylone. Il prouve au contraire par plusieurs raisons que cela ne s'est pu faire , parce qu'il y a toujours eu des Sacrificateurs & des Docteurs qui ont enseigné la Loi. Il apporte de plus , pour montrer que le Pentateuque de Moïse n'a pu être corrompu , l'exemple des Samaritains qui étoient ennemis des Juifs , & qui ont eu un exemplaire Hébreu du même Pentateuque. Ces gens-là n'ont eu , dit ce Rabbin , aucune part à la captivité de Babylone , ayant été menez captifs en un autre lieu avant ce tems-là ; & ils ont néanmoins des Livres de la Loi de Moïse , semblables à ceux qui sont en usage chez les Juifs.

JOSEPH de PARIS , Capucin , connu sous le nom de *Père Joseph* , étoit fils de Jean le Clerc , Seigneur du Tremblay , Président aux Requêtes du Palais à Paris , Ambassadeur à Venise , & Chancelier de François Duc d'Alençon , & de Marie de la Fayette , qui avoit été élevée dans la Religion Protestante , dont elle fit abjuration. Il naquit à Paris le quatrième Novembre 1577 , perdit son père n'étant âgé que de dix ans , fit de bonnes études sous les plus célèbres Maîtres de l'Université de Paris , voyages en Italie & en Allemagne , & fit une Campagne sous le nom de Baron de Maffée ; mais en même tems qu'il donnoit les plus belles espérances à sa famille , il confessoit dans le cœur le dessein qu'il avoit formé dès l'âge de seize ans de renoncer au monde , & de se retirer chez les Capucins , ce qu'il exécuta au commencement de 1599. Sa mère qu'il n'avoit pas consultée sur ce parti , obtint d'abord un Arrêt du Parlement , qui ordonnoit que son fils lui fût rendu , & des Lettres de jussion pour faire obéir les Capucins à l'Arrêt ; mais le Novice lui fit des remontrances si vives qu'elle consentit à tout ce qu'il voulut , & fit profession à Paris le troisième Février 1600. Après son Cours de Théologie , on le chargea d'enseigner la Philosophie à Paris ; il eut ensuite la conduite des Novices ; & enfin s'étant adonné à la prédication , non seulement il prêcha plusieurs Carêmes dans les grandes villes , mais ayant entrepris diverses Missions , il entra souvent en lice avec les Huguenots , & contribua le plus à la réforme de l'Ordre de Fontevraud. Le Père Joseph avoit déjà rempli en 1614 , les premiers emplois de son Ordre en France , & il s'étoit fait connoître à la Cour , qui l'employa toujours depuis dans les plus importantes affaires ; mais si les occupations qu'on lui donna ne lui permirent pas de travailler à sa propre perfection , comme il auroit souhaité , au moins elles ne ralentirent pas son zèle pour le salut des âmes , & ne pouvant plus faire de Missions par lui-même , il en procura en Angleterre , en Canada , en Turquie , où les Religieux de son Ordre ont encore aujourd'hui des successeurs , qui continuent à faire leurs fonctions apostoliques avec beaucoup de succès. Il ne perdit point aussi de vue la réforme de l'Ordre de Fontevraud , & n'ayant pu la conduire au point qu'il souhaitoit , il en prit occasion d'établir le nouvel Ordre des Religieuses Bénédictines du Calvaire , auxquelles il procura des établissemens à Poitiers & à Angers. Les Constitutions qu'il leur donna , prouvent également sa sagesse & sa piété ; & on les a trouvées si judicieuses , qu'on les observe encore aujourd'hui sans aucune altération. Louis XIII , pour récompenser le P. Joseph de ses services , l'avoit nommé au Cardinalat ; mais il mourut à Ruel , avant que d'être revêtu de cette dignité , le 18 Décembre 1638 , dans sa 61 année. Le Cardinal de Richelieu , à qui il avoit été constamment attaché , fit porter son corps au grand Couvent des Capucins , où on lui fit des obèques magnifiques , auxquelles le Parlement assista en corps : on l'enterra devant le grand autel , & on y mit une pierre de marbre avec une Epitaphe , qui contient son éloge. Son cœur fut porté aux Religieuses du Calvaire du Marais , où l'Evêque de Lizieux prononça son Eloge funèbre. * *Richard , Vie du Père Joseph.*

JOSEPH A FALCONIBUS. Cherchez FALCONIS.

JOSEPH , (Ange de saint) Carme Déchauffé , vivant encore en 1686 , a fait une espèce de Grammaire , ou de Dictionnaire Persan , publié à Amsterdam en 1684 , sous le titre de *Gazophylacium Lingue Persarum*. La méthode qu'il y propose pour apprendre cette Langue , est régulière , les remarques en sont justes , & les traits d'Histoire dont il embellit son Ouvrage , fort instructifs. Il s'est expliqué en Latin , en François & en Italien , pour en étendre l'usage à toutes les Nations de l'Europe , & il évite toutes les difficultés de Grammaire , qui ne font qu'embarrasser l'esprit. * *Journal des Savans du dixième Juillet 1684.*

JOSEPH , ou *Ihsuf-Mirza* , fils de *Gihanfchah* Sultan de la Dynastie des Turcomans du Mouton Noir. Ce Prince étant tombé entre les mains d'Usuncassan ou Hassan Begh , après la défaite de *Gihanfchah* son père , fut condamné par le Vainqueur à perdre la vue. Il se retira en cet état dans la ville de Schiraz , & y fut reconnu pour Sultan , de même que dans toute la Province de Perse. Mais ayant voulu mesurer une seconde fois ses forces avec celles d'Usuncassan , il perdit la vie avec ses Etats l'an de l'Hégire 875 , de Jésus-Christ 1470. * *D'Herbelot , Biblioth. Orient.*

JOSEPH, fils d'Abdeler Docteur illustre du Musulmanisme, étoit *Isaac*, c'est à dire, Chef d'une Mosquée, où il s'appliqua entièrement à la piété & à l'étude, dont il a laissé un bon témoignage dans plusieurs Ouvrages qu'il a composés en Arabe. Le principal est intitulé *Iftikh*, c'est à dire, *Leve universel*. Le *Tamhid ala al Maouba le Malék*, qui est une explication du Maouba de Maier, n'est pas moins estimé. *Dorar Fikongazi valser* est un recueil des choses les plus remarquables sur les conquêtes des Musulmans, & sur leurs mœurs & coutumes. On a encore de lui *Hegor abnegialis, l'entretien des compagnies & des conversations*. Ce Docteur rapporte dans ce dernier Ouvrage, que Mahomet eut un songe, pendant lequel il crut être en Paradis, où il vit entre autres choses une de ces machines à bécule fort usitées dans le Levant, dont on se sert pour tirer de l'eau d'un puits. Mahomet, curieux de savoir à qui appartenait cette machine, on lui dit qu'elle appartenait à Abougéhel, qui étoit un des plus grands ennemis de la Religion Musulmane & de Mahomet, qui le regardoit comme un réprouvé: c'est ce qui l'obligea à dire, Qu'est-ce qu'Abougéhel a de commun avec le Paradis? Il n'y entrera jamais. Il arriva quelque tems après qu'Akramas fils d'Abougéhel s'étant fait Musulman, Mahomet en eut une très grande joye, & comprit la signification de son songe, selon lequel Abougéhel étoit comme la machine, qui avoit tiré son fils du fonds du puits de l'idolâtrie, pour l'élever jusques à la connoissance du vrai Dieu, pendant qu'il s'étoit plongé lui-même de plus en plus dans l'abîme de l'Infidéité. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JOSEPH, fils de *Tangri Virsi*, Auteur célèbre & homme de qualité, qui servoit les Sultans d'Egypte. On lui donne par excellence le titre de *Mouarekh Mejr*, c'est à dire, *Histoire-géographe d'Egypte*, à cause d'un excellent Ouvrage qu'il composa de l'Histoire entière de ce pais-là, dont le titre signifie, *Étoiles lumineuses sur l'Histoire des Rois d'Egypte & du Caire*. Cet Ouvrage est divisé en quatre volumes, dont le premier traite d'abord de la conquête de l'Egypte faite par les Musulmans, du Gouvernement d'Amrou Ebn al As, & de tous ceux qui y ont commandé ou régné sous les Califes, jusques à Malek Al Afchraf Inal, douzième Sultan des Mamelucs Circassiens, qui commença à régner l'an de l'Hégire 857, de Jésus-Christ 1453. L'Auteur de cette Histoire est si exact, qu'il marque chaque année jusque à quel degré le Nil est monté ou descendu; de sorte qu'on peut dire qu'il n'y a point d'Histoire plus complète dans le grand nombre de celles qui nous restent des Auteurs qui ont travaillé sur l'Egypte. Selim Empereur des Turcs, après avoir conquis l'Egypte, ayant lu cet Ouvrage, le trouva si parfait, qu'il commanda à Schamfeddin Ahmed Ben Soliman Ben Kemal, qui avoit été son Précepteur, de le traduire en Langue Turque, ce qu'il exécuta fort bien. L'Auteur a lui-même abrégé son Ouvrage, de peur que quelqu'autre ne l'entreprit & ne l'estropiât. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JOSEPH, fils de *Ménus*. Hircan Grand-Sacrificateur des Juifs l'envoya en Ambassade à Marc-Antoine qui étoit en Bithynie, pour lui présenter une couronne d'or, & le prier d'écrire dans les Provinces, pour faire mettre en liberté ceux de leur Nation que Cassius avoit emmenés captifs contre le Droit de la guerre. Il trouva leur demande raisonnable, leur accorda ce qu'ils désiroient, & écrivit à Hircan & aux Tyriens. * Joseph, *Antiq. Juda q. l. 14. ch. 22.*

JOSEPH, père d'Ox & fils d'Oziel, étoit bifayenl de Judith, qui coupa la tête à Holoferne. * *Judith*, ch. 8. v. 1.

JOSEPH, premier mari de *Salomé*, sœur d'Hérode le Grand, Roi de Judée. Ce Prince l'établit Gouverneur de ses États en son absence, pendant qu'il étoit allé se justifier auprès de Marc-Antoine, sur la mort du Souverain-Sacrificateur Aristobule, frère de Mariamme. Il lui donna en même tems un ordre secret, qu'en cas qu'Antoine le fit mourir, il ne manquât pas aussitôt de tuer Mariamme; de peur qu'après sa mort elle ne tombât en la puissance d'un autre. Mais Joseph ayant découvert par imprudence à Mariamme un ordre si inhumain, ne fit qu'augmenter l'averfion que cette Princesse avoit déjà conçue contre un mari si jaloux & si cruel. Hérode ne fut pas plutôt de retour, qu'elle lui en fit reproche, lui exagérant avec un vif ressentiment sa rage & son humeur barbare. Ce reproche fut comme un coup de poignard, qui perça le cœur d'Hérode, & le fit encore plus douter de la fidélité de sa femme. Il se mit dans l'esprit que Joseph ne lui auroit jamais déclaré un secret de cette importance, s'il ne s'étoit rien passé de trop familier entre eux. Il en fut tellement irrité, qu'il le condamna sur le champ à la mort, sans le vouloir entendre dans ses justifications. * Joseph, *Antiquit. l. 15. ch. 4.*

JOSEPH, Thésorier d'Hérode le Grand Roi des Juifs. Ce Prince étant allé trouver Auguste à Rhodes, commit à ce Joseph la garde du château d'Alexandrie, & des Reines Alexandra & Mariamme. * Joseph, *Antiquit. Judaic. l. 15. ch. 9.*

JOSEPH, fils d'Elis de la race des Sacrificateurs Juifs. Matthias, qui exerçoit la Souveraine-Sacrificature, ayant songé la nuit d'un jeûne qu'on devoit célébrer, qu'il avoit eu la compagnie de sa femme, & qu'ainsi il n'étoit pas en état de faire le service divin, Joseph qui étoit son parent, fut commis pour tenir sa place ce jour-là. * Joseph, *Antiquit. Judaic. l. 17. ch. 8.*

JOSEPH, petit-fils d'Hérode le Grand, Roi des Juifs. Flavie Joseph en dit un mot dans ses. * *Antiquit. Judaic. l. 17. ch. 12.*

JOSEPH: c'étoit le surnom de *Casphe* Souverain-Sacrificateur des Juifs. Voyez *CAÏPHE*.

JOSEPH, fils de *Simon Canée*, fut le soixante & seizième Grand-Sacrificateur des Juifs depuis Aaron, & le sixième après

la mort de Jésus-Christ. Hérode Roi de Chalcide le poussa, & l'éleva à cette éminente dignité, le faisant succéder pour la première fois à Canthara, cinquante ans après la naissance de Jésus-Christ. Il ne la posséda que deux ans, & s'en dépouilla en faveur d'Ananias fils de Zébédée, par le commandement du jeune Agrippa. Il fut pourtant rétabli onze ans après, & succéda à Hinnel fils de Phabée. Il se maintint encore trois ans en cette charge; ce qui fait qu'on le peut compter pour le soixante & dix-neuvième Grand-Sacrificateur depuis Aaron, & le sixième depuis la passion du Sauveur, ou même le neuvième. Ananus fut son successeur cette seconde fois. * *Tirin, Chronol. Sacr. ch. 42.* Joseph, *Antiq. Judaic. l. 20. ch. 7*, dit qu'il étoit fils de *Simon surnommé Labi*; mais c'est le même que *Canée*.

* JOSEPH, surnommé *Gabél* ou *Gaddis*, Grand-Prêtre des Juifs, fut établi par Agrippa dernier Roi des Juifs, qui le destina la même année. * *Le P. Calmet, Dict. de la Bible.*

JOSEPH, Juif, fils de *Gorion*. Au commencement de la guerre de ceux de sa Nation contre les Romains, il eut ordre conjointement avec le Sacrificateur Ananus, de prendre soin de la ville de Jérusalem, & d'en faire relever les murailles. * Joseph, *Guerre des Juifs, l. 2. ch. 42.*

JOSEPH, Juif, fils de *Simon*, au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, fut envoyé à Jéricho, pour avoir soin de la conservation de cette place. * Joseph, *Guerre des Juifs, l. 2. ch. 42.*

JOSEPH, un des principaux Sacrificateurs d'entre les Juifs, persuadé par un Discours que Flavie Joseph lui fit & à ceux de sa Nation, se retira vers les Romains avec quelques autres. Tite les reçut avec beaucoup de bonté, & les envoya à Gophna, avec promesse de leur donner des terres, dès que la guerre seroit finie. Joseph, *Guerre des Juifs, l. 6. ch. 9.*

JOSEPH, fils de *Daluis*, de la race des Sacrificateurs Juifs, voyant le Temple de Jérusalem en feu lors du siège qui en fut fait par Tite, se jeta dedans, & périt avec ce superbe édifice. * Joseph, *Guerre des Juifs, l. 6. ch. 29.*

* JOSEPH surnommé *l'Asenle*, étoit, dit-on, Professeur dans l'Académie de Sara vers l'an 351. Les Juifs lui donnent le nom de *Grande Lumière* ou *Saghi-Nahor*. On lui donne aussi le surnom de *Sinaï*, parce qu'il se vantoit de savoir en perfection toutes les Traditions qui avoient été données à Moïse sur la montagne de Sinaï. On lui attribue les *Paraphrases Chaldaïques sur les Pseumes, sur Job, sur les Proverbes, sur l'Écclésiaste, sur le Cantique des Cantiques, sur Ruth & sur Esther*. Mais tout le monde ne convient pas que les *Paraphrases* sur tous ces Livres soient du même Auteur, tant on voit de différence dans son style & dans sa méthode, étant tantôt très court & très ferré, & tantôt très diffus & très étendu. Par exemple, il est très long sur le *Cantique des Cantiques* & sur l'*Écclésiaste*; mais sur les autres Livres il est beaucoup plus court. Son style n'est ni pur, ni châtié; on y remarque les fables de la *Miffne* & du *Thalmud*. On y trouve les noms des Turcs & de Constantinople; ce qui fait dire au P. Morin qu'elles sont beaucoup plus récentes que ne le veulent les Juifs. Elle Lévitte dit qu'on y remarque des traces de la Langue Babylonnienne, de la Grecque, de la Latine & de la Persanne. * *Le P. Calmet, Dict. de la Bible.*

JOSEPH, (Pierre de Saint-) Feuillant, né dans un lieu du Diocèse d'Auch, & appelé Comagère de son nom de famille, publia en 1642, une Idée de toute la Théologie, in *folio*; en 1639, la Concorde de la liberté de l'homme; en 1645, le Sommaire de la Conscience sur le Décalogue, en six tomes; & plusieurs autres Ouvrages contre Jansenius & ses défenseurs. Il mourut le dixième... 1662, âgé de 68 ans, après en avoir passé plus de 50 dans son Ordre. * *Komig, Biblioth. Vetus & Nova, Abrégé Chronolog. du P. de Saint Romuald.*

JOSEPIN, fut ainsi appelé par contraction de *Joseph & Arpin*, qui est un château dans la Terre de Labour au Royaume de Naples, où il naquit en 1570. Il étoit fils de *Mario Palladore*, Peintre si médiocre, qu'il n'étoit employé qu'à faire des *Ex voto* de village. Joseph alla à Rome, où il contracta une manière de dessiner légère & agréable, qui dégénéra dans une pratique, laquelle ne tenoit ni de l'antique, ni de la nature recherchée. Comme il avoit beaucoup d'esprit & de génie, il se fit valoir auprès des Papes & des Cardinaux, qui lui procurèrent beaucoup d'emploi. Il eut un violent compétiteur en la personne de Caravage, dont la manière étoit entièrement opposée à la sienne. Ce qu'il a fait de plus digne d'estime sont les batailles qu'il a peintes au Capitole. Du reste, il n'a fait qu'effleurer la Peinture, sans en approfondir aucune partie. Il mourut en 1640, âgé de 80 ans. La plupart des Peintres de son tems suivoient la manière, & les autres celle de Caravage. * *De Piles, Abrégé de la Vie des Peintres, p. 235 & 236.*

JOSES, JOSE, & JOSE. Voyez *BARNABAS* ou *BARNABÉ*.

* JOSES, fils de *Cléopas* ou *Alphée*, & de *Marie* sœur de la Vierge Marie, frère de Jacques, de Simon & de Jude. * *Matth. ch. 13. v. 55. Marc, ch. 6. v. 3.*

JOSIAS, Roi de Juda, succéda à son père Amon l'an 3394 du Monde, & 641 avant Jésus-Christ, n'étant alors âgé que de huit ans. C'étoit un Prince sage & pieux, qui n'oublia rien pour rétablir l'observation des anciennes Loix. Il fit une recherche exacte dans Jérusalem, & dans tout son Royaume, des lieux où l'on adoroit les faux Dieux, fit couper les Bois & abattre les Autels qui leur avoient été consacrés, & les dépouilla avec mépris de ce que d'autres Rois y avoient offert pour leur rendre un culte sacrilège. Par ce moyen il retira le peuple de la folle vénération qu'il avoit pour ces fausses Divinités, & le porta à rendre au vrai Dieu les adorations qui

qui lui sont dues. Il établit des Magistrats & des Censeurs pour rendre une exacte justice, & fit réparer le Temple. Sur la fin du règne de Josias, Néchao, Roi d'Égypte, alla faire la guerre aux Mèdes & aux Babylooniens, qui avoient ruiné l'Empire d'Assyrie. Lorsqu'il fut arrivé auprès de la ville de Magedo, qui est du Royaume de Juda, Josias s'opposa à son passage. Néchao lui envoya dire que ce n'étoit pas lui qu'il avoit dessein d'attaquer; Josias ne se contenta pas de ces raisons, & sans consulter le Seigneur, rangea ses troupes pour combattre; mais un Égyptien lui tira un coup de flèche, dont il fut si blessé, que la douleur le contraignit de faire retirer son Armée. Il retourna à Jérusalem, où il mourut de sa blessure l'an 345 du Monde, 610 avant Jésus-Christ, à l'âge de 39 ans, après un règne de 31. Joséphe dit que le Prophète Jérémie, qui commençoit à prophétiser, fit à la louange des vers funèbres, que le peuple chantoit. Josias fut enterré avec grande pompe dans le sépulchre de ses ancêtres. * Il ou IV *Rois*, ch. 23. *I Chron.* ou *Paralip.* ch. 34. 35. Joséphe, *Antiq. Judaïq.* l. 10. c. 5 & 6. Torniel & Sallan, in *Annalibus Sacris Veteris Testamenti*.

JOSIAS, petit pais de l'Isle de France, entre la rivière de Seine, & la Province de Beauce, en Latin *Josiacensis Ager*. Ce nom n'est guères employé que dans ce qui regarde l'Église, c'est à dire pour désigner la partie du Diocèse de Paris qui s'étend au midi jusques au Diocèse de Chartres. * Th. Cornelle, *Di. Geogr.*

* **JOSIPHIA**, revint de Babylone avec soixante personnes. * *Esdras* ou *I Esdras*, ch. 8. v. 10.

JOSIPHON, Juif, fils de Samuël Médecin, étoit savant en Latin, en Grec & en Hébreu. Il étoit aussi fort versé dans la Philosophie & dans les Mathématiques. Plerius Valerianus le compte entre les hommes de Lettres malheureux. * Konig, *Biblioth. Petrus & Nova*.

JOSPHIAS. Voyez **JOSIPHIA**.

JOSSE, (Saint) étoit fils de Juthael Roi de Bretagne, & frère de Judicæil, qui succéda au Roi son père. Judicæil s'ennuyant des embarras du Gouvernement, résolut de quitter son Royaume, & de se faire Religieux du Monastère de saint Mécen de Gaël, qu'il avoit fondé. Dans ce dessein il pria Josse son frère de prendre la place, & de gouverner son peuple; mais ce Prince, qui ne souhaitoit pas moins de se donner à Dieu que son frère Judicæil, se retira secrettement, & passa à Avanches; d'où il alla dans un endroit du Ponthieu, que l'on appelloit la Ville-Saint-Pierre. Le Duc Haymon, qui étoit un des plus grands Seigneurs du pais, lui donna un appartement dans son Palais; & parce qu'il vit que Josse avoit résolu de renoncer aux dignités du monde, il le fit son Chapelain, après lui avoir fait recevoir les Ordres sacrez. Saint Josse passa sept ans avec ce Duc, & lui demanda ensuite permission de se retirer dans une solitude, où il bâtit un Oratoire & un hermitage. Plusieurs années après il fit le voyage de Rome; puis il revint à Paris, & logea dans un petit hôpital, où saint Fiacre avoit aussi demeuré, au lieu où est maintenant l'Église de saint Josse. Lorsqu'il fut de retour dans son hermitage, il déposa les Reliques qu'il avoit apportées de Rome, dans une Église dédiée à saint Martin, que le Duc Haymon avoit fait bâtir proche de son Oratoire; & il y passa le reste de ses jours. Sa mort arriva le 13 Décembre de l'an 657, selon M. Abelly, ou plutôt de l'an 668, selon le P. Mabillon. On fonda depuis une Abbaye au lieu où étoit son Oratoire, qui avoit de très grands revenus, entre autres un Comté, qui s'étend depuis Étaples jusque à Saint-Aubin. Ces biens font diminués; mais l'Abbé a toujours la qualité de Comte. * Abelly, Evêque de Rhodés, *Vie de saint Josse*. Le P. Mabillon, *Atlas des Saints de l'Ordre de saint Benoît*, tome 2.

JOSSE, Marquis de Moravie, fut créé Roi des Romains en 1410, mais les Auteurs ne font point mention de lui, parce qu'il n'avoit rien fait de considérable, & qu'il mourut environ six mois après son élection, sans avoir été couronné à Aix-la-Chapelle. * Onuphre, en la *Chron. &c.*

JOSSELIN. Voyez l'Art. de S. ANTOINE, Ordre Religieux.

JOSSELIN dit de Furnes. Voyez **FURNES**.

JOSSELIN, (Jean) Anglois, Médecin, florissoit en 1672. Il découvrit & publia les raretés de la nouvelle Angleterre, avec les remèdes dont se servent les Habitans du pais pour guérir les maladies, les playes & les ulcères. * Konig, *Biblioth. Petrus & Nova*.

JOSSELIN, bourg ou ville. Voyez **JOCELIN**.

JOSSIUS. Voyez **JORZ** (Thomas de) & **THOMAS de JORZ**.

JOSUE, fils de Nun de la Tribu d'Ephraïm, naquit l'an du Monde 2501, & le 1534 avant Jésus-Christ, & fut choisi de Dieu, dès le vivant de Moïse, pour gouverner le Peuple d'Israël. Il commença à exercer cette charge incontinent après la mort du même Moïse, l'an 2584 du Monde, 1451 ans avant Jésus-Christ. La première action qu'il fit, fut d'envoyer des Espions dans la ville de Jéricho, pour la reconnoître; ensuite de quoi il passa le Jourdain à pié sec avec le Peuple. Tous ceux qui étoient nez dans le désert furent circoncis par son ordre avec des couteaux de pierre, dans le lieu qui, par rapport à cette action, fut appelé *Galgala*; comme si l'on eût voulu signifier, parce que l'opprobre de l'Égypte a été ôté d'eux. Quatorze jours après ils célébrèrent la Pâque, & cependant Josué fit assiéger Jéricho. Les murailles de cette ville tombèrent d'elles-mêmes au septième jour, en présence de l'Arche qu'on y avoit apportée. Hâ fut prise & sacagée par un stratagème. Les Gabaonites craignant le même malheur, contractèrent une Alliance frauduleuse avec le Peuple de Dieu. Adonibefech Roi de Jérusalem, offensé de cette Alliance, se liga avec quatre Princes ses voisins, & tous ensemble attaquèrent les Gabaonites. Josué leur donna secours, & défit les cinq Rois ou par les armes, ou par une grêle que Dieu fit tomber sur eux. Ce qui rendit cette victoire plus illustre, fut que Josué, ayant commandé au Soleil de s'arrêter, afin de lui laisser assez de jour pour poursuivre les ennemis, cet Astre lui obéit, & prolongea sa demeure sur l'horizon douze heures entières. Josué poursuivit ses victoires, & en six ans prit presque toutes les villes de Chanaan, & défit jusque à trente petits Rois. Leurs terres furent distribuées aux victorieux, qui après de longues fatigues & de grands périls, commencèrent à jouir du repos qu'ils attendoient des promesses de Dieu. Josué mit ensuite le Tabernacle en Silo, & mourut âgé de cent-dix ans, l'an du Monde 2611, & 1424 avant Jésus-Christ, après avoir gouverné 27 ans. Le Livre qui porte le nom de Josué, que nous avons en 24 Chapitres, contient l'Histoire de ce Conducteur du Peuple de Dieu; mais les sentimens sont fort partagez sur l'Auteur de ce Livre. Entre les Anciens, l'Auteur de la Synopse attribuée à saint Athanasius, & Théodoret ne croyent pas que ce Livre soit de Josué; car, comme remarque l'Auteur de l'Abbrégé de l'Écriture, attribué à saint Athanasius, ce titre n'est pas mis à la tête de ce Livre pour en désigner l'Auteur, mais pour en faire connoître le sujet, parce qu'il traite des guerres & des choses qui se font passées sous la conduite de Josué; comme on appelle les Livres des Rois, de Tobie, de Judith, les Ouvrages qui traitent de la vie & des actions de ceux dont ils portent le nom. Masius, qui l'attribue à Esdras, croit que ce n'est qu'un extrait ou un abrégé des anciennes Annales des Hébreux. L'opinion la plus commune parmi les Anciens & les Modernes, est qu'il est de Josué. C'est le sentiment des Talmudistes, de saint Isidore, de Junilius, de Dorothee, de Tostat, de Driedo, de Vatable & de quantité d'autres Auteurs plus récents. Cette opinion semble être établie sur les paroles du dernier Chapitre, où il est dit que Josué écrivit toutes ces choses dans le Livre de la Loi. Du moins, si ce Livre n'est pas de Josué même, il a été écrit par son ordre ou très peu de tems après sa mort. * *Deuteronomie*, ch. 24. *Josué*, ch. 1. & *Joë*. Joséphe, *Antiquitez Judaïques*. Saint Isidore, *Orig.* l. 6. Bellarmin, de *Script. Eccl.* Sallan, Torniel & Sponde, in *Annal. Vet. Testam.* Masius, in *Josuan*, &c. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl.* Il y a eu un autre **JOSUE**, fils de Josédéc, Grand-Prêtre.

Les Auteurs ne sont pas d'accord du tems pendant lequel Josué gouverna les Israélites. Cette diversité vient de la supputation différente des années écoulées depuis la sortie des enfans d'Israël d'Égypte, jusqu'au tems où les fondemens du Temple de Jérusalem furent jettez. Les uns marquent précisément le tems de l'administration de chaque Juge, sans y comprendre les interrègnes de la servitude du peuple, & les autres y enferment ces intervalles; mais comme cette discussion nous meneroit trop loin, il nous suffit de rapporter ici les divers sentimens des Auteurs, sur le tems que Josué a commandé aux Israélites: ce que le texte sacré ne marque point. Masius qui a fait des Commentaires sur Josué, croit qu'il ne gouverna que sept ans le Peuple de Dieu. Cajétan, Torniel, Sponde, Mercator, &c. en mettent dix. Le Père Petau & quelques Rabbins quatorze. Génébrard, Arias Montanus, Sallan, &c. dix-sept. Joséphe fixe à vingt-cinq années le tems du gouvernement de Josué, & est suivi en cela par Zonaras & par Melchior Canus. Bède, Comestor, Fréculphe, Bellarmin, Gordon, &c. veulent qu'il ait gouverné 26 ans. Usserius, que nous suivons, en compte vingt-sept; les Rabbins en mettent vingt-huit; & d'autres trente, & trente & un. * Saint Augustin, de *Crit. Dei*, l. 15. c. 11. Sulpice Sévère, Jules Africain, Clément Alexandrin, *Siramat.* l. 1. Eusèbe, in *Chron.* Nicéphore, &c.

JOSUE, fils de JOSEDECH. Voyez **JESUS**, fils de Josédéc.

JOSUE BARNUN, c'est à dire, *Josué, fils de Nun*. Ebed-Jésu attribue à cet Auteur Syrien un Livre intitulé, *Théologie*; des Questions sur toute l'Écriture, divisées en deux tomes; des Décisions de plusieurs Causes & Jugemens; plusieurs Lettres; un Ouvrage sur la différence des Offices Ecclésiastiques, & un petit Ouvrage sur les Hymnes. * Ebed-Jésu, *Catal. des Ecrivains Syriens*.

JOSUE ou **ISA**, surnommé *Zelebis*, c'est à dire, *le Noble* ou *l'Illustre*, est le sixième Empereur des Turcs, suivant les Grecs; car les Historiens Turcs ne le mettent point au nombre de leurs Sultans, non plus que Musulman, ni Moïse, & ne les regardent que comme des Princes du sang. Il étoit fils aîné de *Bajazet* I, que Tamerlan fit mourir dans une cage de fer, après l'avoir défait dans les plaines d'Angori l'an 1402 de Jésus-Christ, & de l'Hégire 805. Après cette défaite, Josué s'empara de la souveraine puissance, par la valeur des Janissaires & des principaux Turcs qui étoient demeurés après la bataille. Il prit d'assaut la ville de Bursa, où ses pères avoient autrefois établi le Siège de leur Empire. De là passant en Europe, il y rangea sous son obéissance presque tous les peuples qui s'étoient soulevés contre lui. Musulman son frère en eut de la jalousie, & résolut de le détrôner. Pour ce dessein, ayant tiré du secours des Grecs, des Seigneurs de Sinope, & de leurs Allez, il lui donna bataille, & Payant pris dans le tems qu'il songeoit à se retirer, il le fit étrangler en la quatrième année de son Empire, l'an 1406 de Jésus-Christ, & de l'Hégire 809. * Leunclavius, in *Annal. Turc.* Chalcondyle, *Hist. Turc.* Jean Sagrédó.

JOT.

JOTA, ville. Voyez JUTA.

JOTAPAT, ville de la Palestine, où Josphé l'Historien s'étoit enfermé pour la défendre contre Vespasien. Il en décrit le siège, qui est assez mémorable, & fait voir comment la ville fut ruinée après avoir été prise. * Josphé, *Guerre des Juifs*, l. 3. ch. 11. & suiv. Jotapat étoit dans la Galilée à 40 stades de Gabaris. C'étoit la ville la plus forte de ce pays. Elle étoit sur un rocher, & on ne pouvoit y aborder que du côté du nord. Il n'y avoit point de fontaine dans cette ville, & il y pleuvoit rarement. * Relandi *Palästina*, l. 3.

JOTAPE, fille de Sampsigéram, Roi des Eméliéniens, fut marié à Aristobule, frère d'Agrippa, surnommé le Grand. Elle en eut une fille nommée *Jotapé* comme elle, & qui étoit fourde. * Josphé, *Antiq. Judaïq.* l. 18. ch. 8.

JOTAPE, fille d'Antiochus, Roi de Comagène, épousa Alexandre, fils de Tigraue, Roi d'Arménie. On dit que les enfans qui naquirent de ce mariage abandonnèrent la Religion des Juifs pour embrasser celle des Grecs. * Josphé, *Antiq. Judaïq.* l. 18. ch. 8.

JOTAPIEN, ou **PAPIEN**, Tyran, qui s'étant soulevé dans la Syrie du tems de l'Empereur Philippe, fut défait sous le règne de Déce, vers l'an de Jésus-Christ 249. Sa tête fut portée à Rome. * Trebellius Pollio.

JOTBA ou **JETEBA**, origine de la Tribu de Juda, Patrie de Mesquolmet, qui étoit mère d'Amon Roi d'Israël. * II ou IV *Rois*, ch. 21. v. 29.

JOTBATH, lieu où les Israélites firent leur trentième Campement, & où ils arrivèrent de Hor-Guldquad: ils allèrent de Jotbath à Habrona. * Nombres, ch. 33. v. 64.

JOTHAM, le plus jeune des fils de Gédéon Juge d'Israël. Il échapa à la fureur d'Abimélech, fils naturel du même Gédéon, qui avoit fait mourir soixante & dix de ses frères. Il se retira sur la montagne de Garizim, & reprocha leur ingratitude & leur cruauté au Sichémite, qui avoit appuyé la fureuse ambition d'Abimélech. Il leur fit connoître qu'ils se repentiroient un jour d'avoir si maltraité sa famille, d'avoir élevé Abimélech, & de l'avoir reconnu pour leur Souverain. Il leur raconta pour ce sujet la fable des Arbres, qui s'étoient choisis la Ronce pour Roi. * *Juges*, ch. 9. v. 7. & suiv.

JOTHAM, second fils de Jadaï, de la Tribu de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 2. v. 47.

JOU.

JOUARE ou **JOUARS** (*Jotrum*) Abbaye de Bénédictines en Brie, dans le Diocèse de Meaux, fut fondée vers l'an 660 par saint Adon, frère de saint Ouen, & Disciple de saint Colomban. Théchilde en fut la première Abbesse. Géofroy de Liévy, Evêque de Chartres, y tint un Concile l'an 1130, pour venger, par les peines Canoniques, le meurtre de Thomas, Prieur de l'Abbaye de Saint-Victor. Nous avons à ce sujet, dans le XVII^e tome des Conciles de l'édition du Louvre, une Epître d'Etienne Evêque de Paris, & d'autres Ouvrages dans la dernière édition des mêmes Conciles. * Consultez saint Bernard, & Pierre de Cluni, in *Epist.* Cette Abbaye donne le nom à la Ferté-sous-Jouare, ville sur la Marne, à une demi-lieue de là.

JOUBERT, septième Grand-Maitre de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, fut élu après Gallus ou Gasse, en 1169. Il seconda généreusement les efforts des Chrétiens contre Saladin; mais touché des pertes qu'ils faisoient de jour en jour dans la Syrie, & de la trêve que le Roi de Jérusalem avoit été contraint de faire avec cet Infidèle, il mourut de dépit l'an 1178. Roger de Moulins lui succéda. * Bosio, *Histoire de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem*. Naberat, *Privileges de l'Ordre*.

JOUBERT (Laurent) Conseiller & Médecin ordinaire du Roi, & du Roi de Navarre, premier Docteur Régent, Chancelier & Juge de l'Université de Montpellier, naquit à Valence en Dauphiné le sixième jour du mois de Décembre 1529 ou 1530. Il fut Disciple de Silvius à Paris, & de l'Argentier au delà des Alpes; & il se rendit célèbre par les leçons qu'il faisoit à Montpellier en qualité de Professeur, & plus encore par les Livres qu'il publia. On étoit si prévenu de ses lumières, que Henri III fouhaitait avec passion d'avoir des enfans, le fit venir à Paris; tant il espérait que l'habileté de ce Médecin lèveroit tous les obstacles qui rendoient stérile son mariage; mais son espérance fut trompée. Joubert mourut à Lombez le 29 d'Octobre 1582. Il publia un très grand nombre de Livres en Latin & en François. Celui qu'il intitula *Errata Populaires*, fit fort crier contre lui, parce qu'il y parla trop librement de plusieurs matières chatouilleuses. On trouva étrange en particulier qu'il eût dédié ce Livre à la Reine de Navarre, femme de Henri IV; mais tous ces vacarmes, bien loin d'empêcher le débit du Livre, contribuèrent notablement au grand cours qu'il eut. Cet Ouvrage devoit contenir six Parties, divisées chacune en cinq Livres; mais le Public n'en a vu que la première & une partie de la seconde. On a rapporté, après la Croix-du-Maine, le jour, le mois & l'année de sa naissance: on ajoûte à cela, qu'on lit autour de sa taille-douce qu'il couroit sa quarantième année l'an 1570: ce qui prouve qu'il naquit l'an 1530, & non l'an 1529. Rondelet, dont il fut le Disciple favori & auquel il succéda l'an 1567 dans la charge de Professeur Royal de Médecine à Montpellier, lui confia ses Manuscrits en mourant, & le pria de les revoir, de les corriger, & de les donner au

Public. Joubert emporta cette charge de Professeur Royal, après avoir soutenu une Dispute pendant quatre jours sur plusieurs Thèses qui ont été imprimées avec divers autres de ses Traitez, à Lyon, l'an 1571. Il y a parmi ces Traitez quelques Remarques qui éclaircissent certains endroits de ses Paradoxes. Il fut innovateur de l'Orthographe Française. * Bayle, *Dict. Crit.* Voici la liste des Ouvrages imprimés de Laurent Joubert. Les Livres François sont, *Question vulgaire, savoir quel langage parleroit un enfant qui n'auroit jamais ouï parler; Traité contre la blesure ou coups d'arquebuse, & la manière d'en guérir; Apologie de l'Orthographe de Joubert; Traité des causes du Riz; Dialogue sur la Cacographie Française; Questions des Haïtes; La Censure de quelques opinions touchant la décoction pour les arquebusades; Sentence de deux questions sur la curation des arquebusades; L'Histoire des poissons écrite en Latin par Rondelet; & traduite en François par Joubert. Les Latins sont, *Annotations in Galeni Libros de differentiis Symptomatum; De Convulsivis essentia & causis; de Cerebri Affectibus; Paradoxa; Annotationes in Paradoxa; Ars componendi medicamenta; De Symporism coniciendorum modo, & utendi ratione; Questiones Medice pro regia Professione a Jouberto disputata; De Febre; De Quartana febre; De Paralyti; Medicina practica; Isgoge Therapeutice Methodi; De Affectibus plorum & cutis, præsertim capitis, & de Cephalalgia; De Affectibus internis partium thoracis; Pharmacopœa; De Urinis; Apologia pro suo Paradoxa septimo decadis secundæ ad Thomam Jordanum; Responso ad Animadversiones Francisci Vallerioli in omnia Jouberti Opera; L. Jouberti & Allexidis Gaudini Disputatio de iteranda sapini Phlebotomia in eodem morbo; Provocatio a Juentia Brunonis Seidelii de iis qua in Paradoxis suis de Febrium humoralium origine ac materia disputata sunt; G. Rondeleti Vita; De Variola magna, sive crassa Gallis dicta; De clamatro in Joubeni Suporta Inauguratione; Oratio habita cum Cristophoro Schillingio Silesio & Danieli Galarzio Parisensi supremam dignitatis in Arte Medica gradum conferres; De Gymnastis & generibus Exercitationum apud Antiquos celebratum; De Balneis Antiquorum; Nisi est Errata Populi Disputatio; De Nominis sui Orthographia; Epistola ad Josephum Scaligerum. Il laissa un fils nommé Isaac Joubert, lequel a fait une Apologie de l'Orthographe Française, & traduit en François quelques Paradoxes de son père. * Teiffier, *Eloges des Hommes Savans*, tome 3. p. 245. édit. de Hollande 1715.**

JOVE (Benoit) écrivit une Histoire de Suisse, & d'autres Ouvrages. Il mourut âgé de 73 ans. Paul Jove, son frère, a fait son Eloge entre ceux des Savans. Cet Eloge est à la fin de la première Partie: ce qui donna sujet à Antoine Seroni de faire cette jolie Epigramme,

Quod sis ultima pars Jovi libelli,
Id fratris pietate & arte factum est,
Ne vel cærior optiorve imago
Olim quam tua jactet ulla sese
Signasse hæc lepidissimum libellum.

JOVE (Paul) Historien du XVI^e siècle, assez connu par ses Histoires, passe pour être peu fidèle en certaines rencontres. Voici le jugement que le Président de Thou fait de lui. „ Sur „ la fin de l'an 1552, & le onzième d'Octobre, Paul Jove, cé- „ lèbre Historien, mourut à Florence, & fut enterré dans l'E- „ glise de saint Laurent. Cet Auteur étoit de Côme en Lom- „ bardie. Il fit profession de la Médecine, puis fut fait Evê- „ que de Nocéra par le Pape Clément VII: mais bien qu'il sou- „ haitât passionnément l'Evêché de Côme, & que par la bon- „ ne opinion qu'il avoit de ses services il crût que cette récom- „ pense étoit due à l'estime qu'il avoit pour la Maison de Mé- „ dicis, à laquelle il avoit donné tant de louanges; néanmoins „ il ne le put obtenir. Cela fut cause, comme la plupart l'ont „ cru, qu'il blâma Clément d'avarice dans son Histoire, quoi- „ qu'il témoigne en divers endroits qu'il lui étoit obli- „ gé. C'est pourquoi on ne le croit pas en beaucoup de „ choses; parce que la plupart se sont persuadés que la haï- „ ne, ou la faveur le faisoient écrire, & que sa plume étoit „ une plume très vénale. Au moins il est constant qu'il re- „ cevoit tous les ans une pension considérable du Roi Fran- „ çois I, qui fut le Père des Lettres, & le Protecteur des „ Savans; mais après la mort de ce Prince, comme le Conné- „ table de Montmorency, qui étoit le Grand-Maitre de la Mai- „ son du Roi, eut été rappelé à la Cour, & qu'il revoyoit sous „ le règne de Henri II, comme sa charge l'y obligeoit, l'état „ de la Maison de sa Majesté, il en effaça Paul Jove, qui en „ eut tant de dépit, que dans le 31 Livre de son Histoire il dit „ quantité de choses contre le Connétable, qu'il n'eût jamais „ avancées, s'il eût pu par son moyen obtenir la même pen- „ sion du Roi Henri II, qu'il avoit eue sous François I. On n'a „ conservé tout ce récit, que pour faire mieux remarquer la fau- „ te de M. de Thou, qui attribue à Clément VII le refus de l'E- „ vêché de Côme, quoique ce fût Paul III. qui le refusa vers l'an „ 1548 à Paul Jove, plus de treize ans après la mort de Clément, „ ainsi qu'on l'apprend d'une Lettre d'Alciat, qui est à la tête de „ son Histoire. Paul Jove mourut âgé de 69 ans sept mois & 22 „ jours. Jamais homme ne demanda des présents avec moins de „ retenue que lui, comme Balzac le prouve par les Lettres de „ Jove lui-même. Il n'étoit pas estimé par rapport aux mœurs, & „ on l'accusoit d'une grande négligence à réciter son Bréviaire. „ Le style de Jove, dit M. Bayle, est assez brillant, mais non pas „ assez historique ni assez pur. On a trouvé que ses *Eloges des „ grands Hommes* sont trop aigres & trop médians, mais aussi quel- „ que fois trop flatteurs. François de Beaucaire de Périgouin, „ Evêque de Metz, assure au commencement de l'Histoire qu'il „ a composée des affaires de son tems, qu'étant à Rome, Paul „ Jove fit voir au Cardinal de Lorraine & à lui, le Manuscrit de „ son Ouvrage, qu'il n'avoit pas encore publié; mais qu'on y „ avoit trouvé peu de bonne foi en plusieurs choses. Cette Hi- „ stoire de Paul Jove est divisée en XLV Livres, & finit en 1544.

Il a aussi composé des Eloges des grands hommes; un Traité de Desires; & plusieurs autres Ouvrages. * Consultez De Thou, Lipse, Sponde, Imperialis, &c. Voici l'Épigramme de Paul Jove, qu'on voit sur son tombeau à saint Laurent de Florence:

*Hic jacet, beu! Jovius Romanus gloria Lingua,
Par cui non Crispas, non Patavicus erat.*

Il ne faut pas le confondre avec un autre Paul Jove, Evêque de Nocera, qui étoit au Concile de Trente, & dont Fra Paolo fait mention dans son *Histoire de ce Concile* sous l'an 1562. Celui-ci, qui mourut en 1585, étoit petit-neveu de l'autre, & étoit bon Poëte. Il avoit été fait en 1560 Coadjuteur de Jules Jove son oncle, qui l'avoit été aussi en 1551 de l'Historien dont nous parlons. Le grand Paul Jove avoit pour frère aîné Benoît Jove, dont il est parlé dans l'Article précédent. Ce fut lui qui prit soin de son éducation, & qui lui montrant l'Histoire de Rome qu'il avoit composée, & son Traité sur les Actions & sur les Mœurs des Suisses, lui inspira l'envie d'être Historiographe. Bayle, *Diâ. Crit.*

JOUERRE, Abbaye. Voyez **JOUARE**.

JOUG, *Jugum*, pièce de bois, qui sert à atteler des bœufs à la charrue. Les Romains faisoient passer sous le joug les ennemis qu'ils avoient vaincus: ce qui passoit pour une grande infamie, parce qu'ils passaient sous une espèce de fourches patibulaires. C'étoit une arme, comme une pique ou hallebarde, posée de travers, & soutenue par deux autres dressées à plomb.

JOUGNE, petite ville ou ancien bourg, avec un château. Il est dans la Franche-Comté, près du Mont-Jura, dans le Bailliage de Pontarlier, & à quatre lieues de la ville de ce nom vers le midi. * *Maty, Diâ. Géogr.*

JOVIEN, fils du Comte Varronien, né à Singidon, ville de Pannonie, vers l'an 331, fut élu Empereur le 27 Juin par les Soldats de l'Armée Romaine, après la mort de Julien l'Apostat, l'an 363. Il refusa d'abord cette qualité, protestant qu'il ne vouloit point commander à des Soldats idolâtres; mais tous lui ayant protesté qu'ils étoient Chrétiens, il reçut la pourpre impériale. Les affaires étoient en très mauvais état; il tâcha d'y mettre ordre, & commença par faire la paix avec les Perses; de quoi il a été blâmé mal à propos par quelques Auteurs, puisqu'il n'y avoit rien de plus à propos que de fermer les Temples des Idoles, & de défendre leurs sacrifices. Il eut sur-tout un soin extrême de rappeler les Prélats exilés, & de témoigner aux Hérétiques qu'il ne vouloit point souffrir de discorde. Cependant il ne jouit pas longtemps de l'autorité, dont il se servoit si dignement, & il mourut à l'âge de 33 ans, dans un lieu appelé Dadastane, entre la Galatie & la Bithynie. Ce fut la nuit du 17 Février 364, n'ayant tenu l'Empire que sept mois & vingt-deux jours. On le trouva étouffé dans son lit, par la vapeur du charbon qu'on avoit allumé dans sa chambre pour la fêcher. Jovien avoit été Capitaine de la Garde Prétorienne, du tems de Julien, & ce fut dans ce tems que ce Prince voulut le faire renoncer à la Foi, ce qu'il refusa généreusement. Cependant quelques Historiens ont taxé ce Prince d'avoir été fort adonné à ses plaisirs; mais ce sont des Payens, qui ne pouvoient lui pardonner d'avoir détruit tout ce que son prédécesseur avoit fait pour eux. Il avoit épousé *Chariton*, fille d'un Seigneur nommé *Lucilien*, & il laissa de ce mariage un fils nommé *Varronien*, qui vivoit encore en 380 à Constantinople, ainsi que sa mère; mais pour lui ôter toute espérance de parvenir à l'Empire, & le rendre difforme, on lui avoit arraché un œil, apparemment par l'ordre de Valens. Jovien étoit fort partisan de la tolérance, car quoi qu'il se fût déclaré pour le parti Orthodoxe de la Confubstantialité du Verbe, il n'avoit point à la demande de chasser de leurs Eglises ceux qui tenoient une autre opinion: il répondit qu'il haïssoit les disputes, & qu'il aimoit les amateurs de la concorde. Il se proposa d'éteindre par la douceur & par la débonnairé, tous les Schismes de l'Eglise: c'est pourquoi il fit entendre qu'il ne persécuteroit personne, mais qu'il aimeroit & honorerait principalement ceux qui seroient parolâtres beaucoup de zèle pour le rétablissement de la paix. Il fit une Loi sévère contre ceux qui rechercheroient en mariage les Religieuses, ou qui les regarderoient impudiquement: il ordonna que les coupables seroient punis du dernier supplice. Les dérangemens qui s'étoient vus sous son prédécesseur le portèrent à cette sévérité. * *Saint Jérôme, en la Chron. Ammien Marcellin, l. 25. Théodoret, l. 24. Socrate, l. 6. Sozomène, l. 6. Tillemont, Histoire des Empereurs, tome 4.*

JOVIN, noble Gaulois, & Capitaine expérimenté, fut déclaré Empereur à Mayence l'an 411, dans le tems qu'on assiégeoit le Tyran Constantin à Arles. Ce fut par la brigade, & par le secours de Goar Alain, & de Gundicaire, Chefs des Bourguignons. Il associa à cette dignité son frère nommé *Sébastien*; mais ils ne jouirent pas longtemps de la pourpre, car l'année suivante Ataulfe qui suivait le parti de Jovin, l'ayant quitté à la sollicitation de Dardanus, ce Tyran fut tué dans le tems qu'on le conduisoit à l'Empereur Honorius, qui étoit alors à Ravenne, & auquel on porta aussi la tête de Sébastien. Quelques Auteurs ont écrit qu'ils étoient tous deux de Narbonne, & sortis de la famille dont étoit saint Sébastien Martyr. * *Orose, l. 7. Prosper. Marcellin & Idace, en la Chron. Olympiodore, &c.*

JOVINI, Auteur Arabe; son nom entier est *Aladdin Al-mule Bin Assabbid Babaddin Mehemed Aljovini Anabbouy*. Il est mort en 1284, qui est l'an de l'Hégire 683. Il est appelé le

Rhétoricien, & il excelloit dans les Belles-Lettres. Il a composé son Livre en 1260 sous le règne de *Manou Caan* fils de Tulican, fils de Genghizcan, sous le titre de *Taric Gebangschu*, c'est à dire l'*Histoire de la conquête du Monde*. Il y marque, que le vrai pays de Genghizcan étoit fort étendu vers l'Orient & le nord du côté du désert de Tartarie; que le vrai pays des Mogols avoit huit mois de chemin tant en longueur qu'en largeur; que les divers Peuples qui l'habitoient étoient partagés en Tribus, appellées *Mogoles*, & qu'entre toutes ces Tribus, il n'y en avoit qu'une qui fût civilisée, savoir celle de *Niton Catat*, dont Genghizcan fils de Pisouca fut le Souverain après la mort de son père. Il traite de l'Histoire de Genghizcan & de Hulacou Can son fils, du règne des Rois Mogols, & des autres Rois de leur tems. Il est cité par *Ouassaf* au commencement de son Histoire Chronologique. * *Histoire de Genghizcan, p. 542 & 543.*

JOVINIEN, Hérétique, étoit Moine d'un Monastère que saint Ambroise dirigeoit dans les faubourgs de Milan. Le gouvernement de ce saint Prêlat, quoique plein de douceur, lui parut trop rude, & sa légèreté lui fit abandonner cette sainte Communauté, d'où il se retira avec quelques autres Moines, qu'il avoit infectés de ses erreurs, vers l'an 382. Ils voulurent depuis y rentrer; mais ils furent refusés, parce qu'ils ne donnoient aucun signe d'une véritable pénitence. Jovinien outré de ce refus, commença à enseigner publiquement, que les jeûnes & les autres œuvres de pénitence n'étoient d'aucun mérite; que l'état de virginité n'avoit point d'avantage sur celui du mariage; & par conséquent que les vierges ne méritoient pas plus que les femmes mariées; qu'il n'y avoit qu'une même récompense pour les bienheureux; que la chair de Jésus-Christ n'étoit pas véritable, mais fantastique; que les baptêmes ne peuvent être corrompus du Diable par la tentation; & que la mère du Sauveur du Monde n'étoit pas demeurée vierge après l'enfantement. Saint Augustin & saint Jérôme écrivirent contre cet Hérétique. Ce dernier lui reproche ses délicatesses, son luxe & ses délices en toutes choses. Jovinien étant venu à Rome, trompa plusieurs vierges sacrées, & les porta à se marier, en leur demandant si elles étoient meilleures que Susanne, qu'Anne, & que tant d'autres femmes mariées, à la piété desquelles l'Ecriture rend un témoignage si honorable. Il fut condamné par le Pape Sirice, & par un Concile que saint Ambroise tint à Milan en 390, de l'autorité du même Pontife. Ces anathèmes ne ramenèrent point cet Hérétique à son devoir: ce qui obligea l'Empereur Théodose, par un Rescrit donné à Vérone le 12 Septembre, de le confiner lui & les autres Moines apostats ses compagnons, dans des lieux inhabitez. Après la publication de ce ban, Jovinien fut contraint de sortir de Rome; mais par la négligence du Magistrat à faire exécuter la volonté du Prince, il ne s'éloigna guère de la ville, & tint ses Assemblées hors de ses murailles. Il troublait encore l'Eglise en 412: ce qui obligea l'Empereur Honorius de le reléguer dans une Ile, où il mourut misérablement. * *Saint Ambroise, Epist. 42. Saint Augustin, de Har. c. 82. Saint Jérôme, contra Jovinianum, l. 1. & 2. Gennade, ch. 75. Baronius, A. C. 182. 390. 412. Sandère, Har. 87. Godeau, Histoire Ecclésiastique, l. 56. Codex Theodosianus, de Har. & l. 21. de Pœnis.*

JOVITE. Cherchez **FAUSTIN**.

JOULKIEF, ville de Pologne, qu'on écrit *Zalkiemo*, est une des principales de la Russie, où le Roi Jean Sobieski faisoit souvent son séjour. On y a laissé établir un grand nombre de riches Juifs, ce qui joint au voisinage de la ville de Léopol appelée aussi Lemberg, Lembourg & Luow, la rend une fort bonne ville. Elle a un château tout de brique, & d'assez belle structure: un Couvent de Dominicains, fondé par le Roi Jean Sobieski, qui a fait de grandes dépenses pour l'embellissement de l'Eglise, l'une des plus jolies de Pologne, jusqu'à faire venir d'Italie les Peintres qui ont travaillé au lambris. La Paroisse est encore un bâtiment de pierre d'assez belle architecture, & d'un dessein à l'Italienne, avec un dôme au milieu, lequel est couvert en dehors de cuivre fin, la nef toute de plomb. C'est une Prévôté de quatre mille livres de revenu, servie comme une Collégiale. Cette ville appartient à la famille du Roi Jean Sobieski, qui l'avoit eue de sa mère, la plus riche héritière de Pologne, appelée *Danielowitz*, ou, comme écrivent les Polonois, *Danzelowitz*. Joulkief a sous sa dépendance cinquante villages, qui sont à cette famille, avec le Marché de la ville & le revenu des *Cartémas* ou hôtelleries publiques, plus de cent cinquante mille livres tous les ans; sans compter le caudal des présents que fait la Nation Juive, tant pour avoir la permission de bâtir des maisons extraordinaires, que pour la construction d'une Synagogue, qui est une espèce de Citadelle. Elle n'est qu'à trois lieues de Léopol: mais pour y aller il faut traverser un pays de montagnes, qui bordent à droite la plaine de Joulkief, coupée de fonds & de grands marais tremblans, presque impraticables, avec des étangs, des chaussées, des campagnes grasses & pâturées; de sorte qu'en tout tems c'est un très vilain chemin, & en Hiver un abîme. On se fauve néanmoins par les sentiers à travers les bois, où l'on a tracé une route. * *Mémoires du Chevalier de Beaujeu.*

JOUR, espace de tems depuis le lever du Soleil jusques à son coucher. On l'appelle jour naturel, & il est plus long en Été qu'en Hiver. On nomme jour artificiel ou jour civil, l'espace de 24 heures, qui comprend le jour naturel & la nuit. On distingue encore plusieurs sortes de jours, selon les différens commencemens que les Peuples ont donnez au jour civil. Les Babyloniens commençoient leur jour au lever du Soleil, & le continuoient jusques à l'autre lever. Les Italiens d'Ombrie le commençoient à midi jusques à l'autre midi. Ptolomée & plusieurs autres Astronomes se sont servis de ce jour. Les Juifs, &

& maintenant quelques Italiens le commencent au coucher du soleil, jusques au coucher suivant. Enfin les Romains, les Egyptiens, & Copernic le commencent à minuit, jusq'au minuit suivant. * Le P. Petau, de *Doct. Temp. Voyez Bayle, dans sa Dissertation sur le Jour, à la fin de son Dict. Crit.*

JOURS. Comme il est nécessaire de savoir comment les Romains les divisoient, afin d'entendre plusieurs particularitez de leur Histoire, nous allons mettre leurs principales divisions dans cet Article. Numa fit une division générale de jours en ceux qu'on appelloit *Fasti*, & ceux qu'on nommoit *Nefasti*. Les jours appelles *Fasti*, se divisoient en *Comitiales*, *Comperendini*, *Stati*, *Præstares*. *Fasti dies* étoient les jours où l'on pouvoit plaider, auxquels il étoit permis au Préteur de donner audience, & de faire droit aux parties; le mot *Fasti* venant du verbe *fari*, qui signifie parler ou prononcer. Aussi la fonction du Préteur consistoit en la prononciation de ces trois mots, *Do, Dico, Adhuc*. Au contraire, *dies nefasti* étoient des jours non plaidoyables, où l'on ne rendoit point la Justice: ce qu'Ovide a exprimé par ces deux vers,

*Ille Nefastus erit per quem tria verba sistentur;
Fastus erit per quem lege licetbit agi.*

Les jours *Fastes* sont marquez d'une F. dans le Calendrier Romain, & les *Nefastes* d'une N. Ces jours *Fastes* étoient de trois sortes, selon la remarque de Paul Manuce. Les uns purement & simplement *Fastes*, qui étoient destinez tous à rendre la Justice: les autres *Fastes* mixtes, qu'on appelloit *Intercessi* ou *Intercessi*; parce qu'une partie de ces jours étoit employée à faire un sacrifice, & l'autre à rendre Justice: ce qui se faisoit dans l'entretems de la victime égorgée, jusq'au ce qu'on présentât les entrailles sur les autels des Dieux, pendant que l'on oroit & que l'on confideroit les entrailles, *inter casa & porre-ha*. Ces jours sont marquez dans le Calendrier par ces deux Lettres FN: & les troisièmes *Fastes* après midi, & *Nefastes* le matin, marquez dans le Calendrier par ces deux Lettres NP. *Nefastus priore tempore* ou *priore parte diei*. C'est ce que nous dit Ovide en ces termes,

*Neu toto perflare die sua jura putatis;
Qui jam Fastus erit, manè Nefastus erat.
Non simul cæta Deo data sunt, licet omnia fari;
Verbaque honoratus libera Prætor habet.*

Dies Senatorii étoient des jours auxquels le Sénat s'assembloit pour les affaires de la République: c'étoit ordinairement les Calendes, les Nones, & les Ides du mois, si ce n'est dans quelques rencontres extraordinaires, où il n'y avoit point de jours exceptez, sinon les jours Comitiaux ou des Assemblées du peuple.

Dies Comitiales, les jours Comitiaux, ou des Assemblées du peuple, sont marquez d'un C, dans le Calendrier. Lorsque ces Comices ou Assemblées ne duroient pas tout le jour, il étoit permis au Préteur d'employer le reste de la journée à rendre la Justice.

Dies Comperendini, jours de délai, lorsque les Parties ayant été ouïes, le Préteur leur accordoit du tems, soit pour informer, soit pour se pouvoir justifier. Ce délai étoit pour l'ordinaire de vingt jours, & ne s'accordoit qu'aux seuls Citoyens Romains, même pour faire assigner à Rome un Etranger, & ce dernier délai s'appelloit selon Macrobe, *stati dies*.

Dies Præstares jours auxquels on pouvoit combattre contre les ennemis sans scrupule. Il y avoit d'autres jours appelles *Fasti*, qui étoient trente jours, que les Romains avoient accoutumés de donner à leurs ennemis, après leur avoir déclaré la guerre, & avant que d'entrer sur leurs terres, & d'exercer aucun acte d'hostilité, comme si c'eût été un délai qu'ils leur eussent accordé pour les obliger pendant ce tems ou à accommoder, ou à réparer le tort qu'ils avoient fait. *Fasti dies*, dit Festus, *dicuntur triginta, cum exercitus esset imperator, & vexillum in arce posuisset*. Il y avoit des jours non *Præstares* ou *Atti*, fustes & malencontreux, à cause de quelque perte arrivée aux Romains en ces jours, auxquels il n'étoit pas permis de livrer bataille. Les Grecs nommoient ces jours *Avopitæ*.

Il est certain que les Anciens croyoient qu'il y avoit des jours heureux & des jours malheureux; que les Chaldéens & les Egyptiens ont été les premiers qui ont fait les observations de ces jours; & qu'à leur imitation les Grecs & les Romains en ont fait de même. Héfode est le premier, que je sache, qui ait fait un Catalogue des jours heureux & malheureux, qu'il a intitulé *ἡμετέριον*, où il marque le cinquième jour des mois comme malheureux; parce qu'il croit qu'en ce jour les Furies de l'Enfer se précipitent sur la Terre: ce qui fait dire à Virgile *Georg. l. 1. v. 277 & suiv.*

*Quintam fuge, pallidus Orcus
Eminentisque satæ; tum parva Terminusando
Cæronique; Jovetisque creat, servonique Iphæa,
Et conjuratos cælum vespindere fratres.*

Platon tenoit le quatrième jour pour heureux, & Héfode le septième, parce qu'Apollon étoit né à tel jour. Il mettoit dans le même rang le huitième, le neuvième, le onzième & le douzième. Les Romains eurent aussi des jours heureux & des jours malheureux. Tous les lendemains des Calendes, des Nones & des Ides, étoient estimés par eux funestes & malheureux. Voici ce qui donna lieu à cela. Les Tribuns Militaires Virgilius Manlius, & Cælius Posthumus, voyant que la République recevoit toujours quelque échec, présentèrent requête

au Sénat en l'an 363 de Rome, pour demander qu'on examinât d'où cela pouvoit venir. Le Sénat fit appeler dans l'Assemblée le Devin L. Aquilius. On lui demanda sur cela son sentiment, & il répondit que quand P. Sulpitius, l'un des Tribuns Militaires, combattit contre les Gaulois avec un succès si funeste auprès du fleuve Allia, il avoit fait des sacrifices aux Dieux le lendemain des Ides de Juillet; qu'à Crémère, les Fabiens furent tous tuez, pour avoir combattu un pareil jour. Le Sénat sur cette réponse renvoya la chose au Collège des Pontifes pour avoir leur avis; & ceux-ci défendirent de combattre à l'avenir, ni de rien entreprendre, le lendemain des Calendes, des Nones & des Ides: c'est ce que nous apprenons de Tite-Live.

Outre ces jours-là, il y en avoit d'autres que chacun estimoit malheureux par rapport à soi-même. Auguste n'osoit rien entreprendre le jour des Nones; d'autres le quatrième des Calendes, des Nones & des Ides. Vitellius ayant pris possession du Souverain-Pontificat, & s'étant mis le quinziesme des Calendes d'Août à faire des Ordonnances pour la Religion, elles furent mal reçues, parce qu'à tel jour étoient arrivés les malheurs de Crémère & d'Allia, comme le témoigne Suétone, dans la Vie de cet Empereur; & Tacite, *Hist. l. 2. ch. 24.* „ On prit, dit-il, à mauvais augure de ce qu'ayant été fait Souverain-Pontife, il ordonna quelque chose touchant la Religion le dixième jour de Juillet, qui est funeste par les batailles d'Allia & de Crémère ”.

Il y avoit encore parmi les Romains plusieurs autres jours estimés malheureux; comme le jour qu'on sacrifioit aux Mânes des Morts, le lendemain des *Volcanales*, le quatrième de devant les Nones d'Octobre, le sixième des Ides de Novembre, la fête appellée *Lenuria*, au mois de Mai; les Nones de Juillet appellées *Caprotines*; les Ides de Mars, parce que Jules César fut tué ce jour-là, le quatrième d'avant les Nones d'Août, à cause de la défaite de Cannes arrivée ce jour-là; les Fêtes Latines, les Saturnales, & plusieurs autres dont il est parlé dans le Calendrier. Quelques-uns ne laissoient pas de mépriser toutes ces observations, comme superstitieuses & ridicules. Lucullus répondit à ceux qui vouloient le dissuader de combattre contre Tigrane, parce qu'à pareil jour l'Armée de Cæpion fut taillée en pièces par les Cimbres: „ Et moi, dit-il, je le rendrai de bon augure pour les Romains ”. Jules-César ne laissa pas de faire passer des troupes en Afrique, quoique les Augures y fussent contraires. Dion de Syracuse combattit contre Denys le Tyran, & le vainquit, un jour d'éclipse de Lune. Il y a divers autres exemples semblables. * *Antiq. Rom. par l'Abbé Danet.*

JOURA, que les Anciens appelloient *Gyarus* & *Gyaros*, est une tres petite Ile de l'Archipel, où les Empereurs Romains reléguoient souvent les Criminels de conséquence, parce que c'étoit une Ile déserte & stérile. Cette Ile, qui a toujours été très stérile, est encore aujourd'hui inhabitée, & n'est peuplée que de quelques cabanes de Pêcheurs. * Strabon. *Philon Juif, in Flac. Tacite, Annales, l. 3. c. 69.*

JOURDAIN, rivière de la Palestine, vient de deux fontaines peu éloignées l'une de l'autre, dont la première se nomme *Jor*, & l'autre *Dan*. Pline appelle sa source *Panion*; mais Joseph assure que bien que le Jourdain semble tirer son origine de ce Panion, il vient pourtant d'une autre source nommée *Phiale*, distante de six-vingt stades de Césarée, à main droite. Il ajoute qu'on avoit toujours ignoré jusqu'à Hérodote le *Terrar-que*, que cette fontaine fût la source du Jourdain; mais que ce Prince y ayant fait jeter de la paille, on trouva depuis cette paille dans la source du Panion. Après que le Jourdain a traversé les marais du Lac Samachonite, & a continué son cours assez loin, il passe à travers le Lac de Genezareth; d'où après avoir coulé un long espace dans le désert, il se rend dans le Lac Asphaltite ou la Mer Morte, qu'on appelle aussi le *Lac de Sodome*. Le Jourdain a cela de commun avec le Nil, qu'il est bas en Hiver, & se déborde en Été, à cause de la quantité des neiges fondues, qui coulent du Mont-Liban, au mois d'Avril. Il est rempli de poisson, parce qu'on y pêche rarement, la plupart du pays par lequel il coule étant désert. On croit que ses eaux ont été rendues incorruptibles par l'attouchement de Jésus-Christ, qui s'y fit baptiser par saint Jean; plusieurs croyent avoir éprouvé qu'elles se gardent fort longtems sans se gâter, ni sans recevoir aucune mauvaise odeur. C'est une chose remarquable, que les eaux du Jourdain passent au milieu de la Mer Morte sans se mêler avec les autres: de sorte qu'on les voit couler claires comme de l'eau de roche l'espace de plus d'une lieue dans cet étang de souffre & de bitume. Il y a même des Auteurs qui tiennent qu'elles en sortent aussi pures qu'elles y sont entrées, par un canal souterrain, & qu'elles se vont rendre dans la Mer Rouge ou dans la Mer Méditerranée, comme elles s'y rendoient avant que les villes de Sodome & de Gomorre fussent abîmées dans le Lac. Le Jourdain est célèbre, non-seulement par le baptême de Jésus-Christ, mais aussi par le miracle qui s'y fit lorsque le Peuple d'Israël entrant dans la Terre-Promise, le passa à pié sec au mois d'Avril, qui est le tems où ses eaux sont fort grosses. L'Écriture Sainte dit que l'eau qui venoit de sa source demeura suspendue & arrêtée comme une montagne, & que celle d'enbas s'étant écoulée en la Mer Morte, laissa le fond presque à sec, pour y donner passage à tout le peuple. La même merveille arriva, lorsque le Prophète Elie divisa les eaux de ce fleuve, en le frappant de son manteau, pour y passer avec Elisée, lequel en fit autant à son retour, après l'enlèvement d'Elie dans un chariot de feu. L'endroit où Jésus-Christ a été baptisé, a été remarquable par un Monastère qui fut bâti proche du bord, & qui maintenant est ruiné. Tous les Pèlerins s'y baignent, principalement à la fête

fête de Pâques, où l'on voit plus de quatre mille Chrétiens se jeter dans l'eau par dévotion, & pour recevoir la guérison de leurs maux. * *Josué*, ch. 3. *Saint Matthieu*, ch. 3. *Saint Marc*, ch. 1. *Saint Luc*, ch. 3. *Saint Jean*, ch. 1. *Plin*, l. 5. c. 15. *Joséphe*, *Guerre des Juifs*, l. 3. c. 35. & *Doubdan*, *Voyage de la Terre-Sainte*.

Il n'est point vrai, dit D. Calmet, que le Jourdain soit formé de deux ruisseaux, ni qu'il y en ait un qui soit nommé Dan, quoi que la plupart des Cartes Géographiques le marquent ainsi. Le nom de Jourdain étoit fort connu avant que la ville de Laïs reçût le nom de Dan. Ce Savant croit qu'on pourroit dériver le nom de *Jordan*, ou de *Jarden*, du mot Hébreu *Jarad*, c'est à dire *descendre*, à cause du cours rapide de ce fleuve. Les Voyageurs remarquent que les Lions le retirent pendant l'été entre les arbres & les roseaux qui croissent sur les bords de ce fleuve, & qu'ils l'ont obligé d'en sortir lors que les eaux commencent à se déborder. Jérémie y fait allusion, ch. 49. v. 19. Maumdrill, dans son Voyage, dit que la largeur du Jourdain à l'endroit de Jéricho, au tems qu'il le vit, étoit d'environ 60 piez, & que la rapidité étoit telle, qu'un homme n'auroit pu le passer à la nage. Le long du Jourdain il y a des deux côtés une grande plaine qui s'étend depuis le Lac de Tibériade jusques à la Mer Morte. Joseph dit que cette plaine est longue de douze cens stades, & large de six-vints. Il ajoute que cette plaine est extrêmement aride pendant l'été, & que l'air en est mal-sain à cause de l'excèsive chaleur. * D. Calmet, *Diâ. de la Bible*.

JOURDAIN, (Guillaume) né dans un lieu du Northumberland, dont on ignore le nom, florissoit vers l'an 1370, & paroit avoir vécu jusqu'au delà de l'an 1389. Il entra dans l'Ordre de saint Dominique, & si l'on en croit Léland, ce fut un autre Ismaël qui attaqua tout le monde, & que tout le monde attaqua; mais ce reproche est glorieux à Jourdain, puisque ce sont ses Ecrits contre les Wicléites qui le lui ont attiré. Piteus en parle bien plus avantageusement, & remarque de même que Léland, qu'il fut reçu Docteur en Théologie dans l'Université d'Oxford. Ses Ouvrages sont, un Commentaire sur l'Épître aux Romains; un Traité de la claire Vision de Dieu; un autre de la Liberté; diverses Questions; une Apologie des Religieux Mendians contre un Bénédictin nommé Utrède Bolde, qui fut un des Sectateurs de Wicléf; un Traité de la Conception de la sainte Vierge, à qui il disoit que Dieu avoit accordé la grace de ne pas pécher, même véniellement, quoique les autres hommes fantaisiez dans le sein de leur mère n'eussent eu que celle de ne pas pécher mortellement; & divers autres Ouvrages. Jean Marchant, Religieux de l'Ordre de saint François, attaqua vivement, dit-on, le Traité de la Conception. On pourroit croire que le Dominicain dont on parle ici n'est pas différent de Jourdain, Anglois, qui étoit Pénitencier de Clément VII, Pape d'Avignon, & qui fut fait Procureur-général de son Ordre à la Cour d'Avignon l'an 1488. * Echard, *Script. Ord. Præd.* tome 1.

JOURDAIN, (Antoine) Jésuite de Saint-Flour, mort en 1636, a publié à Lyon en 1624, des Racines de la Langue Hébraïque, qu'il a comprises en une centaine de décades en vers, avec leur explication Latine, & il a ajouté une autre décade de ses remarques. Il a tâché d'être fort court, & il est plus riche & plus abondant en pensées, qu'en paroles. * P. Alegambe *Biblioth. Soc. Jesu. Valles, Jugemens des Savans sur les Grammaticiens Hébreux*, tome 2. p. 194. n. 730. édit. d'Amsterdam 1725.

JOURDAIN, Seigneur de l'Isle. Voyez JORDAIN
JOURDAN, (Raimond) Vicomte de Saint-Antoine dans le Quercy, passa à la Cour du Comte de Provence, pour lui offrir ses services; & il s'y attacha à la Poésie Provençale, pour laquelle il avoit un génie particulier. Mabilbe de Riès fut le sujet de ses rimes; mais comme elle étoit femme de mérite & de qualité, pour ne point donner d'ombrage à son mari, elle n'osa répondre à la passion que Jourdain lui marquoit. Cet air de vertu le porta par une espèce de desespoir, à aller à l'expédition qui se fit alors contre le Comte de Toulouse. Le bruit courut qu'il y avoit été tué; & Mabilbe en fut si touchée qu'elle en mourut de douleur. Jourdain l'ayant appris, se fit Religieux en l'Abbaye de Montmajour à Arles, & y mourut vers l'an 1206. * *Nostradamus, Hist. de Provence*, partie 3.

JOURS. Voyez immédiatement après JOUR.
JOUTES, combats singuliers à l'épée ou à la lance, que l'on nommoit ainsi, parce que l'on y combattoit de près, du mot ancien *jouste*, pris du Latin *juncta*, c'est à dire, *tout proche*. Ces Joutes se faisoient ordinairement après les combats des Tournois. Souvent on en faisoit dans d'autres occasions, lorsque quelques Chevaliers s'offroient de combattre contre tous vengans seul à seul, dans les lieux qu'ils désignoient, & aux conditions qui étoient portées dans leur défi. On comprend sous ce nom les combats de la TABLE RONDE, & les PAS D'ARMES. Cherchez ces mots en leur rang. * Du Cange, *Dictionnaire 7. sur l'Histoire de saint Louis*.

JOUVENEUX (Gui). Voyez JUVENAL (Gui).
JOUVENET, (Jean) Peintre, fils de Laurent Jovenet, aussi Peintre, qui descendoit de plusieurs Peintres originaires d'Italie, naquit à Rouen l'an 1624. Les premiers élémens de la Peinture lui furent enseignés par son père, qui l'envoya à Paris pour perfectionner les dispositions qu'il avoit pour le Dessin, où il devint très-habile en peu de tems. M. le Brun premier Peintre du Roi, qui connut son mérite, l'employa aux Ouvrages qu'il faisoit pour le Roi Louis XIV, & le présenta à l'Académie de Peinture, où il fut reçu avec applaudissement, & donna pour chef-d'œuvre un tableau d'Escher évanouie devant Assérus, que les Académiciens regardent com-

me un de leurs plus beaux tableaux. Après avoir passé par toutes les Charges de l'Académie, il fut élu l'un des quatre Recteurs perpétuels, qui furent nommez après la mort de Mignard. Son génie étoit de peindre en grand & dans des lieux spacieux, comme on le peut voir dans la Chapelle du Château de Versailles, où il a peint une Pentecôte; dans l'Eglise des Invalides, où il a peint à fresque les douze Apôtres; dans le Prieuré de saint Martin des Champs à Paris, où il a fait quatre grands tableaux de la vie de notre Seigneur, & dans plusieurs autres Eglises; Ouvrages qui font connoître qu'il peut être mis au rang des meilleurs Peintres que la France ait produits. Ses tableaux de chevalet ne sont pas à beaucoup près si estimables, que ce qu'il a fait en grand; la vivacité de son esprit ne lui permettant pas de revenir sur son Ouvrage, pour le terminer: aussi en a-t-il fait un très-petit nombre. Il a fait quantité de portraits, dont quelques-uns sont fort estimés, quoiqu'il fût inférieur dans ce genre de Peinture, à plusieurs de ses contemporains, qui s'y sont particulièrement attachés. Sur la fin de sa vie il devint paralitique du côté droit. Après avoir inutilement tenté le secours des eaux minérales, il desespéroit de pouvoir peindre; lorsque donnant leçon à un de ses neveux, sur un tableau qu'il peignoit, il prit le pinceau de la main gauche, & essaya de lui retoucher quelques endroits. Cette tentative lui ayant réussi, il en fit de nouvelles avec succès; ce qui le détermina d'achever de la main gauche un grand plafond qu'il avoit commencé dans la grande salle du Parlement de Rouen, & un grand tableau de la Visitation de la Vierge, qui se voit dans le Chœur de l'Eglise de Paris, qui sont les derniers Ouvrages qu'il a faits, & qui ne cèdent en rien à ce qu'il a fait de plus beau. Il mourut à Paris le sixième Avril 1717, âgé de 73 ans, ne laissant point de garçons héritiers de son génie; mais au défaut de fils, il a eu un Elève dans son neveu, reçu depuis sa mort à l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture.

* *Mémoires du tems*.
JOUX, en Latin *Jovium* ou *Jurium*, petite ville avec un château, dans la Franche-Comté, dans le Bailliage de Pontallier, à une lieue de la ville de ce nom. On voit dans le même Bailliage un village avec Abbaye, qui porte aussi le nom de *Joux*, & qui est sur le Lac de Joux, à sept lieues de Pontallier vers le midi. Ces deux lieux ont donné à une partie du Mont-Jura le nom de *Mont-Joux*. * *Maty, Diâ. Géogr.*

JOY.

* JOYCE (...) n'étoit avant la guerre entre Charles I, Roi d'Angleterre, & le Parlement, que simple Tailleur; mais s'étant distingué par sa bravoure il devint Officier dans les troupes du Parlement, qui se servit de lui pour lui donner la commission d'enlever le Roi de sa maison de Holmby. * *M. de Rapin-Thoyras, Hist. d'Angleterre*, tome 8. l. 21. p. 586 & 587.

JOYCE. Voyez JORZ (Thomas de) & THOMAS de JORZ.

JOYENVAL, Abbaye de l'Ordre de Prémontré dans l'Isle de France, située à deux lieues de Saint-Germain-en-Laye du côté du couchant. La Menfe abbatiale est unie à l'Evêché de Chartres. * *Maty, Diâ. Géogr.*

JOYEUSE, bourg de France, dans le Vivarais, vers les frontières de Languedoc & de Gévaudan, a eu titre de Vicomté, puis de Duché, ayant été érigée en Duché-Pairie l'an 1581 par Henri III, en faveur d'Anne, Vicomte de Joyeuse. Cette Pairie a été éteinte par la mort de François-Joseph de Lorraine, Duc d'Alençon, de Guise, & de Joyeuse, arrivée le 16 Mars 1675; mais en 1715, la Vicomté de Joyeuse, & les Seigneuries de Baurai, de Rossiers, &c. ont été érigées en Duché-Pairie sous le nom de Joyeuse, en faveur de Louis de Melun, Prince d'Epinoy, & de ses Descendans. Il a donné son nom à la Maison de Joyeuse.

JOYEUSE. La Maison de Joyeuse est une des meilleures & des plus anciennes Maisons du Royaume de France.

GUILAUME, Seigneur de Châteauneuf en Languedoc, qui vivoit en 1165, selon le Nobiliaire de Champagne du Sieur d'Hoziar, épousa *Marguise*, dont il eut 1. *Guillaume*, Seigneur de Châteauneuf; 2. *GUY* qui suit; 3. *Guerin*, Seigneur d'Apcher, dont la postérité subsiste; & *Raymond*, Seigneur de Barjat.

II. *GUY* de Châteauneuf, vivoit en 1198, & laissa d'*Assu-*

mens sa femme, *RANDON* qui suit.
III. *RANDON* de Châteauneuf, laissa de *Vierme* d'Anduze, Dame de Joyeuse, sa femme, fille de *Bernard* d'Anduze, Seigneur d'Alet, & de *Vierme* du Luc, Dame de Joyeuse, 1. *DRAGONNET* qui suit; & 2. *Irlande* de Joyeuse, mariée à *Guillaume*, II du nom, Seigneur d'Estaing.

IV. *DRAGONNET*, Seigneur de Joyeuse, vivoit en 1268. Il épousa *Béatrix* de Roquefeuil, dont il eut 1. *BERNARD*, qui suit; 2. *Dragmet*, Chevalier de Rhodes, Commandeur de Compeyronnat près de Narbonne, vivant en 1345; & 3. *Miralde* de Joyeuse, mariée à *Guillaume* Seigneur de Laudun.

V. *BERNARD*, Baron de Joyeuse, servit dans les guerres de Gascogne, & vivoit en 1344. Il avoit épousé le 17 Novembre 1312, *Alix* ou *Alexandre* de Peyre, fille d'*Athorg*, Seigneur de Peyre, & de *Marguerite*, Dame de Peyre & de Chalamo; dont il eut 1. *RANDON I*, qui suit; 2. *Guerin*; 3. *Guignes*; 4. *Ruffaing*; 5. *Marguerite*; 6. *Jeanne*, mariée à *Géraud* Adhémar, Seigneur de Monteil-Aymar & de Grignan; & 7. *Randome* de Joyeuse alliée à *Raimond* de Peyre, Seigneur de Servières.

VI. *RANDON I* du nom, Baron de Joyeuse, vivoit en

1363, & laissa de *Flora* de Quailus, fille de *Dieu-donné*, Seigneur de Quailus, qu'il avoit épousée le 14 de Juin 1346, Louis I, qui suit.

VII. LOUIS, I du nom, Baron de Joyeuse, vivoit en 1390, & avoit épousé 10. le huitième Octobre 1367, *Marguerite* de Chalançon, fille de *Guillaume* Seigneur de Chalançon: 20. le 26 Mai 1379, *Tiburge*, Dame de Saint-Didier, du Maître, &c. à condition que lui & ses Successeurs écarteleroient ses Armes de celles de Saint-Didier. Du premier lit sortit 1. *Catherine* de Joyeuse, mariée à *Guillaume*, Seigneur de Laudun: du second vinrent 2. *RANDON* II, qui suit; & 3. *Claire* de Joyeuse, mariée le huitième Février 1399, à *Robert*, Vicomte d'Uzez, Seigneur de Remolins.

VIII. RANDON, II du nom, Baron de Joyeuse & de Saint-Didier, Chevalier, Conseiller & Chambellan de Charles Dauphin, Régent du Royaume, & Gouverneur de Dauphiné, épousa 19. *Catherine* Aubert de Montcil, de Gelas, dite de *Charles*, Dame de Bothéon en Forez, fille d'*Etienne* Aubert, Seigneur de la Roche-Dagu & de Montcil-Gelas, & de *Marie* de Charles: 20. *Louise* de Saint-Priest en Jarrests, dont il n'eut point d'enfants. Ceux du premier lit, furent, 1. LOUIS II, qui suit; 2. *Jean*, Chevalier de Rhodes; & 3. *Jeanne* de Joyeuse, mariée à *Gilbert*, Seigneur de la Fayette, Maréchal de France.

IX. LOUIS, II du nom, Baron de Joyeuse, demeura prisonnier des Anglois à la journée de Crevant en 1423. Le Roi Charles VII pour le récompenser de ses pertes & de ses peines, érigea en 1432 sa Baronie de Joyeuse en Vicomté, & lui fit d'autres biens. Il avoit épousé le 29 Octobre 1419, *Jeanne* Louvet, fille de *Jean*, Seigneur de Thais, de Salinière & de Mirandol, Prédicant au Parlement de Provence, dont il eut 1. TANNEQUI qui suit; 2. *Marguerite*, allée à *Jean* le Forestier, Seigneur de Vauvert; 3. *Louise*, mariée, 19. à *Bérand* de la Tour, Seigneur de Saint-Vidal: 20. à *Louis* de Saint-Priest, dit *Maréchal*, Seigneur d'Espinaç; & 4. *Jeanne* de Joyeuse, femme de *Louis*, Seigneur de Lestrangé.

X. TANNEQUI Vicomte de Joyeuse, &c. vivoit en 1486. Il avoit épousé le 20 Juin 1448, *Blanche* de Tournon, fille de *Guillaume*, Seigneur de Tournon, & d'*Antoinette* de la Roue, dont il eut 1. GUILLAUME I, qui suit; 2. *Charles*, Abbé de Chambon, Evêque de Saint-Flour; 3. LOUIS, Seigneur de Bothéon, qui a fait la branche des Comtes de GRANDPRE & de VERPEIL, rapportée ci après; 4. *Jeanne*, mariée à *Gai* de la Baume IV du nom, Comte de Montrevel; & 5. *Anne* de Joyeuse, allée à *Thibaud* de Budos, II du nom, Seigneur de Portes.

XI. GUILLAUME, I du nom, Vicomte de Joyeuse, Conseiller & Chambellan du Duc de Bourbon, vivoit en 1493. Il avoit épousé en 1472, *Anne* de Balfac, fille de *Rosier* de Balfac, Seigneur d'Entragues, Sénéchal de Beaucaire, Gouverneur du Pont-Saint-Espirit & de Lyon, & de *Jeanne* d'Albon, Dame de Châtillon, dont il eut 1. CHARLES, qui suit; 2. *Louis*, Evêque de Saint-Flour; 3. *Guillaume*, Evêque d'Aléth; 4. *Jacques*, Abbé de Saint-Antoine de Viennois, Doyen de Notre-Dame du Puy, mort le 27 Juin 1542; 5. *Thibault* Chevalier de Rhodes; 6. *Jean*, Seigneur de Saint-Sauveur & d'Arques, qui continua la postérité, rapportée après celle de son frère aîné; 7. *Anne*, mariée à *N...* Seigneur d'Orlac en Auvergne; & 8. *Françoise* de Joyeuse, allée à *N...* Baron de la Tourrette.

XII. CHARLES, Vicomte de Joyeuse, &c. vivoit en 1522. Il avoit épousé le neuvième Décembre 1503, *Françoise* de Meouillon, fille d'*Antoine*, Baron de Bressieux, &c. Lieutenant-Général en Dauphiné, & d'*Isabeau* de Peyre, dont il eut 1. *Louis*, tué à la bataille de Pavie; 2. *Jacques*, Vicomte de Joyeuse, mort en 1540, à l'âge de 20 ans, sans alliance, ayant institué héritiers ses oncles; 3. *Helène*, mariée à *N...* Seigneur de Brezons & de Montréal en Auvergne; & 4. *Jeanne* de Joyeuse, allée à *Gaspard* d'Urfé, Seigneur d'Aurofe.

XIII. JEAN de Joyeuse, Seigneur de Saint-Sauveur, sixième fils de GUILLAUME, I du nom, Vicomte de Joyeuse, &c. & d'*Annie* de Balfac, succéda à son neveu au Vicomté de Joyeuse, fut Lieutenant-Général pour le Roi en Languedoc sous le Comptable de Montmorency, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Capitaine de la ville de Narbonne, & fit son Testament en 1555. Il avoit épousé le 22 Novembre 1518, *Françoise* de Volins, Baronne d'Arques, Dame de Puyvert, &c. fille unique de *Jean* de Volins, Baron d'Arques, &c. & de *Paule* de Foix-Rabat, dont il eut 1. *Jean-Paul*, Vicomte de Joyeuse, mort sans alliance; 2. GUILLAUME II, qui suit; 3. *Anne*, mariée à *François* de Bruyères, Baron de Chalabre; 4. *Paule*, allée à *François* de Calen, dit le *Chaste*, Bailli de Velay; 5. *Françoise*, mariée 19. à *Améri* de Narbonne, Baron de Campendu; 20. à *Antoine* de Galle, Seigneur de Lupé; & 6. *Catherine* de Joyeuse, épouse d'*Encomend* de Brancas, Baron d'Ollie & de Maubec.

XIV. GUILLAUME, II du nom, Vicomte de Joyeuse, &c. Maréchal de France, dont il sera parlé dans un Article séparé, mourut fort âgé en 1591. Il avoit épousé vers l'an 1561, *Marie* de Batarnay, fille de *René*, Comte du Bouchage, & d'*Isabelle* de Savoye-Tende, dont il eut 1. *Anne* Duc de Joyeuse, Pair & Amiral de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de la Chambre, Gouverneur de Normandie, tué à la bataille de Coutras le 20 Octobre 1587, sans laisser de postérité de *Marguerite* de Lorraine, sœur puînée de la Reine *Louise*, & fille de *Nicolas* de Lorraine, Duc de Mercœur, & de *Jeanne* de Savoye-Nemours, sa seconde femme, qu'il avoit épousée le 24 Septembre 1581; 2. *François* Cardinal Duc de Joyeuse, né le 24 Juin 1562, Archevêque de Narbonne, puis de Rouen, mort Doyen des Cardinaux, le 23 Août 1615, âgé de 53 ans; 3. *HENRI* qui suit; 4. *Antoine-Scipion*, Chevalier de

Malte, Grand-Prieur de Toulouze, puis Duc de Joyeuse, après son frère aîné, qui se noya dans la petite rivière du Tarn, en sa retraite après le combat de Villenur le 20 Octobre 1592; 5. *George*, Vicomte de Saint-Didier, mort d'apoplexie en 1585, peu de jours avant l'accomplissement de son mariage avec *Claude* Marquis de Moy, fille de *Charles* de Moy; 6. *Honorat*, mort jeune; & 7. *Claude* de Joyeuse, Seigneur de Saint-Sauveur, tué avec le Duc de Joyeuse son frère aîné, à la bataille de Coutras en 1587.

XV. HENRI de Joyeuse, Comte du Bouchage, puis Duc de Joyeuse, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maître de sa Garderobe, Gouverneur & Lieutenant-Général des Pais d'Anjou, de Touraine, du Maine & du Perche, puis de Languedoc, qui aura ci-après son Article, mourut le 27 Septembre 1608, âgé de 41 ans. Il avoit épousé *Catherine* de Nogret de la Valotte, sœur de *Jean-Louis*, Duc d'Epéron, Colonel-Général de l'Infanterie Française, dont il eut *Henriette-Catherine*, Duchesse de Joyeuse, Comtesse de Bouchage, &c. née le huitième Janvier 1515, mariée 19. en 1599, à *Henri* de Bourbon, Duc de Montpensier: 20. en 1611, à *Charles* de Lorraine, Duc de Guise, morte le 25 Février 1656, âgée de 71 ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS de BOTHEON & de GRANDPRE.

XI. LOUIS de Joyeuse, troisième fils de TANNEQUI, Vicomte de Joyeuse, & de *Blanche* de Tournon, fut Seigneur de Bothéon, de Bozac, &c. l'un des Tuteurs de François de Bourbon, Comte de Vendôme, Chambellan des Rois Louis XI, Charles VIII, & Louis XII, Lieutenant au Gouvernement de Paris, de l'Isle de France, de Senlis, de Beauvaisis, de Champagne & de Brie, Gouverneur de Moulon & de Beaumont en Argonne, & mourut le quatrième Mars 1478. Le Roi Louis XI lui fit épouser 19. le troisième Février 1477, *Jeanne* de Bourbon, Dame de Rochefort, de Saint-Geniez & de Champigny, fille aînée de *Jean*, Comte de Vendôme, & d'*Isabeau* de Beauvais; après la mort de laquelle arrivée en 1487, il prit une seconde alliance avec *Isabeau* de Halwin, Comtesse de Grandpré, fille de *Jean* Seigneur de Halwin, & de *Jeanne* de la Clite, Dame de Comines. Du premier lit vinrent 1. FRANÇOIS qui suit; & 2. *Anne* de Joyeuse, mariée le troisième Octobre 1497, à *Gabriel* de Lévis, Baron de Coufan, Bailly de Forez; & du second lit il eut 3. ROBERT, qui a continué la postérité après celle de son frère aîné; 4. *Jean*, Abbé de la Honce & de Belleval; & 5. *Magdelaine* de Joyeuse, mariée à *Jean* d'Illiers, Baron des Adrets, Gouverneur de Vendôme.

XII. FRANÇOIS de Joyeuse, Seigneur de Bothéon, de Preaux, &c. épousa le cinquième Novembre 1504, *Anne* du Gaste, Dame de la Barge, dont il eut pour fille unique *Jeanne* de Joyeuse, Dame de Bothéon, mariée 19. à *Claude*, Seigneur de Saint-Chaumont: 20. à *François* de Montmorin, Seigneur de Saint-Hérem, Gouverneur d'Auvergne.

XIII. ROBERT de Joyeuse, fils de Louis de Joyeuse, Seigneur de Bothéon, & d'*Isabeau* d'Halwin, Comtesse de Grandpré, sa seconde femme, fut Comte de Grandpré, &c. & vivoit en 1556. Il avoit épousé le 15 Juillet 1519, *Marguerite* de Barbançon, Dame de Montgobert, dont il eut 1. FOUCAULT qui suit; 2. ANTOINE, Seigneur de Montgobert, qui a fait la branche des Seigneurs de VERPEIL, rapportée ci-après; 3. *Nicolas*, Abbé de Belleval; & 4. *Isabeau* de Joyeuse mariée 19. à *Robert* d'Averhoul, Seigneur de Tourteron: 20. à *Claude* d'Anglure, Seigneur de Jours, &c.

XIV. FOUCAULT de Joyeuse, Comte de Grandpré, &c. Guidon de la Compagnie d'Ordonnance du Seigneur de Jametz, & Enseigne de celle du Duc d'Anjou, épousa en Août 1547, *Anne* d'Anglure, fille unique de *Claude*, Seigneur de Jours, &c. & de *François* de Dinteville, dont il eut 1. *Jean*, tué à la bataille de Montcontour en 1569; 2. *Roger*, Comte de Grandpré, Maître-de-camp des Régimens de Poitou & de Champagne, mort sans alliance en 1589; 3. CLAUDE qui suit; 4. ANTOINE, qui a fait la branche des Seigneurs de SAINT-LAMBERT, rapportée ci-après; 5. *Françoise* mariée à *Robert* d'Aloumont, Baron de Cernay; 6. *Suzanne*, allée 19. à *François* des Marins, Seigneur de la Queue-aux-Bois: 20. à *Philippe* d'Amby, Seigneur de Malmé; 7. *Marguerite*, femme de *Valentin*, Seigneur de Sugny, Bailli de Rhételais; 8. *Philippe*, épouse de *Charles* de Roucy, Seigneur de Manré; 9. *Claude*, mariée 19. à *Jean* de Fiquelmont, Seigneur de Malatour: 20. à *Humbert*, Seigneur de Bidditein, Chambellan du Duc de Lorraine; 20. à *Louis* de Vigneul, Seigneur du Méné; 10. *Louise*, allée à *René* d'Aspremont, Seigneur de Vandy; & 11. *Anne* de Joyeuse, femme de *Jean* de Thomassin, Baron de Montbailion, Gouverneur de Blamont, & Grand-Gruyer de Lorraine.

XV. CLAUDE de Joyeuse, Comte de Grandpré, &c. Gouverneur de Moulon & de Beaumont en Argonne, épousa en Février 1588 *Philiberte* de Saulx, fille unique de *Simon*, Baron de Tours, Gouverneur d'Auxonne, & de *Françoise* d'Anglure, dont il eut 1. *Pierre*, Comte de Grandpré, tué au siège de Montauban en 1621, sans avoir été marié; 2. *Catherine*, Religieuse à Avenay; 3. *Henriette*, allée à *Charles* de Lénoncourt, Seigneur de Gondrecourt; & 4. *Marguerite* de Joyeuse, Comtesse de Grandpré, mariée 19. en 1612, à *Jean-François* de Milendonck, Baron de Peth & de Bruyères: 20. à *Antoine-François* de Joyeuse son cousin.

BRANCHE DES SEIGNEURS
de SAINT-LAMBERT.

XIV. ANTOINE de Joyeuse, quatrième fils de FOUCAULT de Joyeuse, Comte de Grandpré, & d'Anne d'Anglure, fut d'abord Abbé de Belleval, puis Seigneur de Saint-Lambert, & Gouverneur de Mézières. Il mourut le 26 Octobre 1611, laissant d'Henriette, fille de Robert Marquis de la Vieville, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Fauconnier de France, &c. & de Guillemette de Boffut, qu'il avoit épousée en Mai 1594, 1. ROBERT qui suit; 2. ANTOINE-FRANÇOIS, qui a fait la branche des Comtes de GRANDPRÉ, mentionnée ci-après; 3. Anne mariée à Henri de Haraucourt, Seigneur d'Escraigne, Gouverneur de Nancy; & 4. Catherine de Joyeuse, Religieuse à Saint-Pierre de Reims.

XV. ROBERT de Joyeuse, Seigneur de Saint-Lambert, &c. Lieutenant-de-Roi au Gouvernement de Champagne, épousa le 10. le deuxième Juillet 1619, Anne Cauchon, fille de Charles, Baron du Tour, & d'Anne de Gondy; 20. en Janvier 1650, Nicole de Villiers, fille de Jean, Seigneur de Barbaise, & de Lucie de Rohan. Il eut du premier lit, 1. Henriette Charlotte, mariée à Adrien-Pierre de Thiercelin, Marquis de Brosse; & 2. Marguerite de Joyeuse, Chanoinesse à Poussay; du second lit vint 3. JULES-CÉSAR qui suit.

XVI. JULES-CÉSAR de Joyeuse, Seigneur de Saint-Lambert & de Ville-sur-Tourbe, Vicomte de Warmcerville, élevé Page de la Chambre du Roi, avoit épousé N... Sahuguet, fille de Daniel Sahuguet, Seigneur de Termes, Lieutenant-de-Roi à Sedan, & de Gabrielle de Pouilly.

BRANCHE DES COMTES
de GRANDPRÉ.

XV. ANTOINE-FRANÇOIS de Joyeuse, second fils d'ANTOINE, Seigneur de Saint-Lambert, & d'Henriette de la Vieville, né en 1602, fut en sa jeunesse Abbé de Thénaille & de Belleval; & ayant pris le parti des armes, fut Maître-de-camp d'un Régiment d'Infanterie, Gouverneur de Mouzon & de Beaumont-en-Argonne, & Comte de Grandpré par le mariage qu'il contracta le 24 Juin 1623, avec Marguerite de Joyeuse, sa parente, Comtesse de Grandpré, veuve de Jean-Panrace de Milendonck, Baron de Peth & de Bruyères, fille de Claude de Joyeuse, Comte de Grandpré, & de Philberte de Saulx, dont il eut 1. CHARLES-FRANÇOIS qui suit; 2. Jean-Armand Marquis de Joyeuse, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, Gouverneur de la ville de Metz, & des Pais & Evêché de Metz & Verdun, mort le premier Juillet 1710, âgé de 79 ans, sans postérité, de Marguerite de Joyeuse, Dame de Verpeil, sa cousine, fille de Michel, Baron de Verpeil, Seigneur de Montgobert, &c. & de Marie de Trumelet, qu'il avoit épousée en Juin 1658, morte le 22 Juin 1694; 3. Claude, Abbé de Mouzon & d'Ellan, mort en 1710; 4. Anne Roberts, mariée à Charles de Rouvre, Baron de Cernay; 5. Catherine-Poliherte, alliée à Claude de Saint-Vincent, Baron d'Aunoy; 6. Henriette Religieuse; & 7. Marie-Catherine de Joyeuse, née posthume, morte jeune.

XVI. CHARLES-FRANÇOIS de Joyeuse, Comte de Grandpré, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Mouzon & de Beaumont-en-Argonne, Maître-de-camp de Cavalerie, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mourut le huitième de Mars 1680, âgé de 60 ans. Il avoit épousé 18. Charlotte de Coucy, fille de Louis, dit de Coucy, Seigneur de Croy, & d'Elizabeth-Claire-Eugénie de Croy; 20. Henriette-Louise de Cominges, fille de Louis, Marquis de Vervins, & de Gabrielle de Pouilly. Du premier lit, sont issus 1. Claude, mort Religieux de Prémontré; & 2. JULES qui suit; & il eut du second lit, 3. Abraham, mort par accident; 4. Michel, mort sans alliance; 5. Joseph, Prieur de Saint-Jérôme près de Langres, puis Colonel d'un Régiment dans l'Armée du Prince Ragotzki; 6. Henriette-Marie-Bénédictine, Religieuse; 7. Marie, morte jeune; 8. Anne-Ferdinandine; & 9. Jean de Joyeuse, Capitaine de Cavalerie, qui a épousé le 19 Mars 1689, Marie-Victoire de Mérode, dont il a Jules-Armand, né en Octobre 1694; & Claude de Joyeuse, née le troisième Septembre 1692.

XVII. JULES de Joyeuse, Comte de Grandpré, &c. Gouverneur de Sténay, Lieutenant-de-Roi de Champagne en 1698, a épousé Guillemette-Angélique de Réaux, fille de René Seigneur des Réaux, Lieutenant des Gardes du Corps du Roi, Maréchal de ses Camps & Armées, & d'Anne Cochereau.

BRANCHE DES SEIGNEURS
de MONTGOBERT & de VERPEIL.

XIII. ANTOINE de Joyeuse, second fils de ROBERT de Joyeuse, Comte de Grandpré, & de Marguerite de Barbançon, Dame de Montgobert, fut Seigneur de Montgobert, de Verpeil, &c. & épousa en Octobre 1572, Magdalaine des Lyons, Dame d'Espaux, fille d'Adolphe, Seigneur d'Espaux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Sténay, Lieutenant au Gouvernement de Champagne & de Brie, & de Guillemette de la Taille, Dame de Sy, dont il eut 1. Adolphe, Seigneur de Sy, mort sans alliance; 2. Nicolas, Baron de Verpeil, mort en 1586; 3. René, Baron de Verpeil, tué devant Neufchâtel en Lorraine en 1589; 4. ROBERT qui suit; & 5. Charles de Joyeuse, Seigneur d'Espaux, Grand-Louvetier de France en 1606, mort après l'année 1612, sans laisser de postérité de Louise Prud'homme, ni de Marguerite d'Audinfert, ses deux femmes.

XIV. ROBERT de Joyeuse, Baron de Verpeil, Seigneur

de Montgobert, &c. épousa Judith Hennequin, Dame de Mathau, fille d'Alexandre, Seigneur de Mathau & de Clichy, & d'Anne du Breuil, dont il eut 1. MICHEL, qui suit; 2. Edmond, Jésuite; 3. Alexandre, Seigneur de Montgobert, Lieutenant au Gouvernement de Béthune, Bailli de Lens, mort sans postérité de Marie de Fontaines, qu'il avoit épousée le sixième Février 1639, morte le quatrième Février 1709, âgée de 82 ans; 4. Robert, Lieutenant de la Compagnie du Comte de Grandpré, tué à la bataille de Sedan en 1642; 5. Judith-Anne, mariée en 1639, à François de Riencourt, Seigneur de Parfondruc; & 6. Aymée de Joyeuse, morte jeune.

XV. MICHEL de Joyeuse, Baron de Verpeil, Seigneur de Montgobert, &c. épousa en 1630 Marie de Trumelet, veuve de François de Culligny, Baron de Vianges, & fille de Robert de Trumelet, Seigneur des Gommeris, Gouverneur de Villefranche, & de Jérôme de Runipont, dont il eut 1. Robert, Baron de Verpeil, tué à Valenciennes, commandant le Régiment du Comte de Grandpré; 2. Marguerite de Joyeuse, Dame de Verpeil après la mort de son frère, mariée en Juin 1658 à Jean-Armand de Joyeuse, Maréchal de France, &c. morte le 22 Juin 1694. De Thou, Hist. Le Laboureur, Addition aux Mémoires de Casselieu, D'Hozier, Table Généalogique de la Maison de Joyeuse, Sainte-Marthe, Godefroy, Le P. Anselme, &c.

JOYEUSE, (Guillaume, II du nom, Vicomte de) Seigneur de Saint-Didier, de Laudan, de Puivert, d'Arques & de Cauviffan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de France, & Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement de Languedoc, étoit fils puîné de JEAN de Joyeuse, Seigneur de Saint-Sauveur, &c. Gouverneur de Narbonne, & de Françoise de Aloins. On le destina à l'Eglise, & il eut même l'Evêché d'Aleth du vivant de Jean-Paul, son frère aîné; mais comme il n'étoit pas lié aux Ordres sacrez, il embrassa depuis la profession des armes, & succéda à son frère. Il servit utilement le Roi Charles IX dans le Languedoc, durant les guerres civiles de la Religion, fut fait Maréchal de France par le Roi Henri III, & mourut fort âgé en 1592.

JOYEUSE, (Anne de) Duc & Pair, & Amiral de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, & Gouverneur de Normandie, fils de GUILLAUME II, Vicomte de Joyeuse, Maréchal de France, & de Marie de Batarnay, & frère de François Cardinal, & de Henri Maréchal de France, donna un nouvel éclat à sa Maison, par le bonheur qu'il eut de gagner les bonnes grâces du Roi Henri III. Ce Prince s'amusoit à se divertir avec les Favoris, & les Favoris s'occupaient à élever leur fortune, sans égards & sans mesure. Joyeuse fut fait Duc & Pair en 1581, & deux mois après, par la faveur du Roi, il épousa Marguerite de Lorraine, sœur puînée de la Reine Louise, son épouse. Ce Monarque lui donna la charge d'Amiral de France le premier de Juin 1582, le Collier de ses Ordres en 1583, & le fit encore Gentilhomme de sa Chambre, & Gouverneur de Normandie. En 1586, Joyeuse fut chargé par le Roi du commandement d'une Armée dans la Guienne, contre les Huguenots; & après une longue résistance, il talla en pièces au Mont-Saint-Eloi, les Régimens de Charbonnières & de Borie; mais il parut qu'il faisoit la guerre avec plus de passion que de générosité; car il refusa de donner quartier à aucun de ces malheureux. Il remporta encore quelques avantages; & outre qu'il fit lever le siège de Compiègne au Seigneur de Châtillon, il prit Malaife, la Pierre, Marvèges, Salvagnac & Saint-Maixant; mais ses progrès s'arrêtèrent tout court, son Armée s'étant beaucoup diminuée par la négligence qu'il avoit apportée à la bien discipliner. Davila dit qu'il alla demander du secours à la Cour, & qu'il trouva l'esprit du Roi si changé, qu'il vit à son abord sa faveur presque évanouie, par les artifices du Duc d'Epemon, qui aspirait à posséder seul les bonnes grâces de son Maître. Le même Auteur ajoute, que le Roi le soupçonnant d'être du parti de la Ligue, & d'avoir perdu le souvenir de ses bienfaits, lui dit publiquement, *Qu'il ne passât à la Cour que pour un poltron, & qu'il seroit bien de se lever de cette tache.* Cette injure le fit retourner à l'Armée, & selon cet Historien, le jeta tout à fait dans les intérêts de la Maison de Lorraine, de laquelle il étoit allié. D'autres prétendent, que Davila n'avoit pas été bien instruit, & que l'Amiral fut renvoyé à l'Armée sans autre dessein, que celui de s'opposer au Roi de Navarre. En effet, le Roi parla toujours avec estime de ce Favori, & après la bataille de Coutras, témoigna un sensible regret de son malheur & de sa perte. Quoi qu'il en soit, il est du moins sûr que sa faveur & son crédit attirèrent la plupart des Braves de la Cour dans son Armée, & que la croyant assez forte pour battre celle que le Roi de Navarre commandoit, il refusa le secours que lui menoit le Maréchal de Matignon, alors Lieutenant-de-Roi en Guienne. L'Amiral de Joyeuse sachant que le même Roi, qui depuis fut Henri IV, étoit au delà du village de Coutras, entre les rivières de l'île & de la Drougne, dit avec un ton menaçant, *que ce Prince ne s'en pouvoit plus dédire, & qu'il falloit qu'il combattit, ou qu'il creût;* mais ce fut pour le malheur du Duc, car il perdit la bataille qui se donna le 20 Octobre 1587, & fut lui-même tué de sang froid, après avoir été porté par terre, quoiqu'il offrit cent mille écus pour racheter sa vie. Claude de Joyeuse, Seigneur de Saint-Sauveur, frère de ce malheureux Général, y fut aussi tué. Les Huguenots s'acharnèrent près de trois heures sur les Catholiques, criant avec fureur, *le Mont-Saint-Eloi;* se souvenant de l'inhumanité du Duc, qui avoit fait périr deux de leurs Régimens, sans pitié & sans quartier; mais le Roi de Navarre fit cesser le meurtre, & reçut les prisonniers de guerre, avec la clémence qui lui étoit ordinaire & naturelle. Anne de Joyeuse ne laissa point de postérité. Sa pompe funèbre se fit avec une grande magnificence dans l'Eglise

fé des Augustins de Paris. * Davila. De Thou. Mézeray. Pérefixe, *Vie de Henri IV.* Callières, *Hist. du Maréchal de Matignon.* Le P. Anselme, &c.

JOYEUSE, (François de) Cardinal, Archevêque de Touloufe, fécond fils de GUILLAUME II, Maréchal de France, Gouverneur de Languedoc, &c. & de Marie de Batarnay, naquit le 24 Juin 1562, fut élevé dans les Sciences, & fut Archevêque de Narbonne en 1582. L'année suivante il fut fait Cardinal par le Pape Grégoire XIII, & bien qu'extrêmement jeune, il se distingua tellement par son mérite, que le Roi Henri III lui donna entrée dans son Conseil, & l'envoya à Rome, pour être Protecteur de France en cette Cour. Il y soutint admirablement bien les droits de la Couronne, tant pour la préférence contre l'Ambassadeur d'Espagne, qu'après de Sixte V. à qui les Partisans d'Espagne faisoient accroire que Henri III soutenoit les Hérétiques. A son retour en France, il fut fait Archevêque de Touloufe, & retourna à Rome en 1591, pour se trouver à la création de Clément VIII. Il y fit encore un voyage en 1593, pour travailler à la réconciliation de Henri IV avec le Saint Siège. En 1600, il reçut la Reine Marie de Médicis à Marseille; & l'année suivante il tint sur les fonts baptismaux au nom du Pape, qui l'avoit fait son Légat, le Dauphin qui fut depuis le Roi Louis XIII. Il succéda en 1604 à Charles III, de Bourbon, en l'Archevêché de Rouen, & se trouva à Rome à l'élection de Léon XI & de Paul V. Le Roi Henri IV l'employa pour réconcilier ce dernier avec les Vénitiens: ce qu'il négocia avec tout le succès qu'on s'étoit promis de son génie & de sa prudence. Il en donna des marques en plusieurs occasions. Aussi les Papes & les Rois de France, qui avoient beaucoup d'estime pour lui, la lui témoignèrent en toute sorte de rencontres. Il couronna la Reine Marie de Médicis à Saint-Denis en 1610, & sacra le Roi Louis XIII, à Reims, après la mort funeste de Henri IV, son père. En 1614, il préféra au nom du Clergé aux Etats Généraux de France, & le 23 Août 1615 il mourut Doyen des Cardinaux à Avignon le 27 Août, âgé de 53 ans, illustre par ses emplois & par sa dignité, dont il laissa des témoignages par les fondations qu'il fit d'un Séminaire à Rouen, d'une maison pour les Jésuites à Pontoise, & d'une maison à Dieppe pour les Pères de l'Oratoire. * De Thou, *Hist.* l. 137. De Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* tome 1. p. 392. 606. & *suiv.* p. 705. Sponde. Frizon. Petramellarius. Aubery, *en sa Vie.* Ciaconius, *en la Continuation.* Gautier, *Chron.* Le P. Anselme, &c.

JOYEUSE, (Henri de) Comte du Bouchage, puis Duc de Joyeuse, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maitre de sa Garderobe, Gouverneur & Lieutenant-Général des Pais d'Anjou, de Touraine, du Maine & du Perche, puis de Languedoc, fils de GUILLAUME, Maréchal de France, naquit en 1567, se distingua dans les armes, & ensuite se fit Capucin le quatrième de Septembre 1587, vingt-six jours après la mort de sa femme, & fit profession sous le nom du Père Ange. Il demeura dans cet Ordre jusqu'en 1592, que son frère, Grand-Prieur de Touloufe, se noya dans le Tarn, après le combat de Villemur, le 20 jour d'Octobre. Les Seigneurs de Languedoc l'obligèrent de se mettre à la tête de leurs troupes, pendant les troubles de la Ligue, sous prétexte de conserver la Religion Catholique dans cette Province, lorsque le Roi Henri IV étoit encore Huguenot. Par le crédit du Cardinal de Joyeuse son frère, il obtint du Pape les dispenses nécessaires, maintint tant qu'il put son parti dans le Languedoc, dont il eut le Gouvernement, & fut un des plus zélés partisans de la Ligue. Enfin en 1596, il fit son accommodement avec le Roi, qui lui donna le Bâton de Maréchal de France. Henri de Joyeuse avoit épousé Catherine de la Valette, sœur puînée de Jean-Louis, Duc d'Epéron, dont il eut Henriette-Catherine, Duchesse de Joyeuse, Comtesse du Bouchage, &c. Il la maria en 1599, à Henri de Bourbon, Duc de Montpensier. Après ce mariage, touché par les larmes de sa mère, Dame très dévote, prellé par sa propre conscience, & même piqué par quelques paroles un peu fortes que lui dit le Roi, il rentra chez les Capucins à Paris. On le vit quelques jours après prêcher avec un zèle, qui le fit plus considérer que sa naissance & ses dignitez. Le Père Ange vécut le reste de ses jours chez les Capucins, avec beaucoup de vertu, & mourut à Rivoli, près de Turin, le 27 Septembre 1608, âgé de 41 ans. Son corps fut apporté à Paris, & enterré dans l'Eglise de son Ordre de la rue S. Honoré, où l'on voit son tombeau de marbre noir, devant le grand autel. La Princesse de Montpensier, sa fille, épousa l'an 1611 en secondes nocces, Charles de Lorraine, Duc de Guise, & mourut le 25 Février 1656. * La Vie du Père Ange, composée par M. de Callières. Voyez CHARLES de Lorraine, Duc de Guise.

JOYEUSE, (Henriette-Catherine de) Duchesse de Montpensier, fille unique & héritière de Henri, Duc de Joyeuse, Comte du Bouchage, Maréchal de France, &c. & de Catherine de la Valette, fut mariée en 1599, à Henri de Bourbon, Duc de Montpensier, de Châtelleraut, &c. dont elle eut une fille unique: 29. en 1611, à Charles de Lorraine, Duc de Guise, & mourut à Paris le 25 Février 1656, âgée de 71 ans. Elle fut enterrée en habit de Religieuse dans l'Eglise des Capucins.

JOYEUSE, (Jean-Armand) dit le Marquis de Joyeuse, fécond fils d'ANTOINE-FRANÇOIS de Joyeuse, Comte de Grandpré, commença de servir dans les Armées en 1648, en qualité de Capitaine de Cavalerie, & servit en Flandre en 1649, sous le Comte de Harcourt. Etant Mestre-de-Camp de Cavalerie en 1650, il fit la campagne sous le Maréchal du Pleffis-Prâlin, se trouva à la levée du siège de Guise, à la bataille de Rhétel, au siège de cette ville en 1653, à celui de Sténay en 1654, à ceux de Landrecies, de Condé & de Saint-Guillain en

1655, à la levée de celui de Valenciennes, & à la prise de la Capelle en 1656, & commanda la Cavalerie en 1657 & en 1658 étant Brigadier des Armées du Roi. Il se trouva au siège de Lille en 1667, & à la conquête de la Franche-Comté en 1668. Il eut le commandement de la Cavalerie sous le Prince de Condé & sous le Duc de Luxembourg, dans les Pais de Limbourg & de Gueldre, lorsque la guerre fut déclarée à la Hollande en 1672; puis alla servir en Rouffillon en qualité de Maréchal de Camp. Il servit en 1674 aux sièges de Herford & de Huningue; conduisit en 1676, un Corps de Cavalerie & d'Infanterie au secours de la ville de Deux-Ponts, que le Duc de Zell assiégeoit; fut nommé Lieutenant-Général en 1677; servit en Flandre, & l'année suivante en Allemagne. Il eut en 1684 le commandement de l'Armée en l'absence du Maréchal de Créquy au siège de Luxembourg; & en 1685, le Roi lui donna le Gouvernement de la ville & citadelle de Nancy. Il servit en 1688 sous Monseigneur le Dauphin en Allemagne aux sièges de Philisbourg, de Mannheim, & de Frankendall; passa en Guyenne avec le Maréchal de Lorges en 1689; retourna en Allemagne en 1690; se trouva au siège de Mons en 1691, étant le plus ancien Lieutenant-Général; & la même année il reçut le Collier des Ordres, auquel il avoit été nommé en 1688. Il eut ensuite le commandement d'un Corps de troupes, dans les Pais de Trèves, de Juliers & de Cologne, pendant le siège de Namur; fut fait Maréchal de France en Mars 1693, dont il prêta le serment le Avril suivant. Il alla ensuite en Flandre, se trouva à la bataille de Neerwinde, où il commandoit l'aile gauche & la principale attaque, & y fut blessé d'un coup de mousquet. Il continua de servir les années suivantes, jusqu'à la conclusion de la paix en 1697; fut nommé Gouverneur des Evêchés de Metz, Toul & Verdun en Août 1703, & mourut à Paris le premier Juillet 1710, âgé de 79 ans, sans postérité. * Voyez son alliance dans la Généalogie ci-dessus.

JOYEUX, (Pierre) de Loudan, Médecin célèbre, sur la fin du XVI siècle, vécut longtemps chez lui sans ambition, & sans songer à autre chose qu'à cultiver les Belles-Lettres. Il composa divers Ouvrages en prose & en vers, comme, un Poème de la confiance de Job. Il traduisit en notre Langue celui de Fracastor, & travailla encore à d'autres Ouvrages très ingénieux. Il accompagna en 1592, Henri de Bourbon, Duc de Montpensier & Prince de Dombes, en Bretagne; & à son retour, il mourut à Paris, âgé d'environ 50 ans. Scévole de Sainte-Marthe, qui avoit été son ami, a fait son Eloge parmi ceux des Doctes Français.

JOYOSA, *Villa Joyosa* ou *Villa Loyosa*, petite ville du Royaume de Valence en Espagne, sur le Golfe d'Alicante, à cinq lieues de la ville de ce nom, du côté du nord. On croit par simple conjecture, que c'est l'ancienne *Honofca*, ville de l'Espagne Tarragonoise. * Maty, *Diâ. Géogr.*

JOZ.

* JOZABAD, Guédrothite, fut un de ceux qui abandonnèrent le parti de Saül, pour se joindre à David, qui étoit en Tsiklah. * I Chroniq. ou Paralip. ch. 12. v. 4.

* JOZABAD fils de Scomer, se ligu avec quelques autres de la maison de Joas, Roi de Juda, pour se défaire de ce Prince, & quoi que ce fût leur Maître & leur Roi, ils ne laissèrent pas d'exécuter cet abominable parricide. * II ou IV Rois, ch. 12. v. 21.

* JOZABAD: il y eut deux hommes de ce nom de la Tribu de Manasse, qui entrèrent dans le parti de David contre Saül, Roi d'Israël. * I Chroniq. ou Paralip. ch. 12. v. 20.

* JOZABAD, fécond fils d'Hobed-Edom, Lévitte & Portier du Tabernacle. * I Chroniq. ou Paralip. ch. 26. v. 4.

* JOZABAD ou JEHOZABAD, commandoit cent quatre-vingt mille hommes dans l'Armée de Jofaphat, Roi de Juda. * I Chroniq. ou Paralip. ch. 17. v. 18.

* JOZABAD, principal des Lévitte, du tems de Jofias, Roi de Juda. Ce Prince commanda à lui & à ses Collègues, de distribuer cinq mille agneaux & cinq cens bœufs, pour célébrer la Pâque. * II Chroniq. ou Paralip. ch. 35. v. 9.

* JOZABAD ou JOZABED, fils de Jetchuah, après le retour de la captivité de Babylone, eut ordre d'Esdras, de délivrer l'or, l'argent, & les vases sacrez aux Prêtres pour les sacrifices. * Esdras ou I Esdras, ch. 8. v. 33.

IPE.

IPEPA ou HYPEPA, étoit anciennement une ville Episcopale de l'Asie Mineure, dans la Lydie près des confins de l'Ionie. Elle est aujourd'hui dans la Natolie propre, sur le Sarabat, à quelques lieues au dessus de Smyrne. * Maty, *Diâ. Géogr.*

IPER, (Jean) connu sous le nom de *Jeanes Iperius*, parce qu'il étoit d'Ipres, vivoit dans le XIV siècle, & fut Abbé de S. Bertin. Il composa l'Histoire de son Monastère, qui comprenoit ce qui s'étoit passé depuis l'an 690 jusqu'en 1294. Meyer a profité de cet Ouvrage pour ses Annales de Flandre. Jean Iper mourut en 1383. Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 522. Meyer. Le Mire, &c.

IPER, rivière. Voyez YPERLEE.

IPEREN. Voyez IPRES.

IPERLEE. Voyez YPERLEE.

* **IPHERÉE**, treizième Roi des Assyriens, succéda à Man-céle, & régna 20 ans depuis l'an 2446 du Monde jusqu'en 2465. S. Augustin le nomme Saphre, & le fait le quatorzième Roi, pour les raisons que j'ai souvent rapportées en parlant de ces Souverains d'Assyrie. * Eusebe, en sa Chron. S. Augustin, de Civit. Dei, l. 18. c. 8. Torniel, A. M. 2446. 2465.

IPHIANASSE, fille de Prætus, Roi des Argiens dans le Péloponnèse, étant venue avec ses sœurs Lysippe & Iphinoé, dans un Temple de Junon, fit paroître, aussi bien que ses sœurs, quelque mépris pour cette Déesse, en préférant la maison & les richesses de son père à ce Temple & à ses ornemens; ou, selon quelques-uns, en préférant sa beauté à celle de cette Déesse. Alors, disent les Poëtes, Junon irritée de l'insolence de ces filles, leur troubla tellement l'esprit, qu'elles s'imaginèrent être devenues vaches; & coururent la campagne. On fit venir un fameux Devin & Médecin, nommé Mélampus, à qui Prætus fut contraint de promettre la troisième partie de son Royaume, & celle qu'il voudroit de ses filles en mariage, s'il les guérissait. Ce Médecin exigea une autre portion du Royaume, & une des autres Princesses pour son frère Bias. Ensuite, après avoir appaisé la colère de la Déesse par des sacrifices, il vint à bout de son entreprise, prit en mariage Iphianasse, & fit épouser Lysippe à son frère. Iphinoé étoit morte dans ses courses. Lucrèce donne aussi le nom d'Iphianasse à Iphigénie, fille d'Agamemnon & de Clytemnestre.

IPHICLUS, fils de Phylacus, Prince de Thessalie, ayant demeuré fort longtems sans avoir d'enfans de sa femme Aithoché, fut conseillé par Mélampus de prendre de la rouille d'un couteau, enfoncé auparavant dans un chêne, détrempée dans du vin, & de continuer ce remède pendant dix jours. Ce qu'ayant fait, il eut trois enfans de suite, Prodésilaüs, Podarces & Philoctète. Iphiclus fut un des Argonautes, & accompagna Jason dans son voyage pour la conquête de la Toison d'Or.

IPHICLUS, fils de Thestius, & frère d'Althée mère de Méléagre.

IPHICLUS, fils d'Amphitryon & d'Alcmène, frère jumeau d'Hercule, quoique de différent père. Les Poëtes rapportent que, quand Junon envoya deux serpens pour tuer le petit Hercule, qui étoit au berceau, Iphiclus se mit si fort à crier, qu'il éveilla Alcmène & Amphitryon, qui furent témoins de l'expédition d'Hercule, qui étouffa ces deux serpens. * Apollodore.

IPHICRATE, Général des Athéniens, eut le commandement des Armées, dès l'âge de 20 ans, la seconde année de la XCVI Olympiade, & la 395 avant Jésus-Christ, & se rendit très recommandable, non pas tant par ses grandes actions, que par la discipline militaire qu'il fit exactement observer. Il fit la guerre aux Thraces; rétablit Seuthès, allié des Athéniens; attaqua les Lacédémoniens la 3^e année de la XVII Olympiade, 390 ans avant l'Ere Chrétienne; & en diverses autres occasions donna des marques de sa conduite & de sa valeur. Ce Général vivoit encore en la quatrième année de la XCIX Olympiade, & 380 avant Jésus-Christ. Plutarque & les autres qui ont fait des recueils d'Apophthegmes, en rapportent plusieurs d'Iphicrate. Un jour, faisant fortifier son camp en un lieu où il n'y avoit point apparence de danger, il dit à ceux qui s'en étonnoient, *C'est une mauvaise excuse pour un Général de dire, je n'y pensois pas.* Un sot de bonne Maison lui reprochant la bassesse de sa naissance, *Je serai le premier de ma race,* dit-il, & *toujours de la tienne.* Un Orateur lui criant dans une Assemblée, *Qu'est-ce pour faire le vain ?* & faisant un grand dénombrement de toutes les charges de la guerre, *Je ne suis rien,* dit-il, *de tout cela; mais je suis celui qui commande aux autres.* * Plutarque, in Apophth. Cornelius Nepos, in Iphicrate. Justin, l. 6. Xenophon, Hist. Græc. l. 5. & juv.

IPHIGENIE, fille d'Agamemnon & de Clytemnestre. Les Anciens ont feint qu'elle fut conduite à l'Autel pour être sacrifiée à Diane; que cette Déesse l'enleva, & mit une biche en sa place; & que depuis, Iphigénie étant Prêtresse dans la Tauride, délivra son frère Oreste; qui y étoit venu pour se purger de son parricide. Quelques Savans croient que la fable de ce sacrifice est tirée du sacrifice de la fille de Jephthé. * Ovide, Metam. l. 13. Voyez Louis Cappel, de Voto Jephthæ.

IPHIMEDIE, femme d'Alon, qui étoit fils de Titan & de la Terre, fut violée par Neptune, dont elle eut deux enfans, Othus & Ephialte, qui furent appelez *Alouides*, à cause qu'ils furent nourris & élevés chez Alou, comme ses enfans. * Homère, Odyssée, l. 11.

IPHIS, fille de Lygde & de Thélétuse, fut changée en garçon le premier jour de ses noces. On rapporte que Lygde étoit prêt de partir pour un voyage, ordonna à sa femme, qu'il laissoit enceinte, que, si elle accouchoit d'une fille, elle l'exposât. Thélétuse ayant mis au monde une fille, elle la déguisa en garçon, & lui donna le nom d'Iphis. Le père étant de retour, crut qu'Iphis étoit un garçon, & dans cette pensée, quand elle fut en âge nubile, il la maria avec une fille nommée Janthe. Thélétuse bien embarrassée, voyant que sa supercherie alloit être découverte, implora le secours de la Déesse Isis, laquelle à sa prière, changea Iphis en garçon. * Ovide, Metam. l. 9.

IPHIS, l'un des Argonautes, fils de Mercure, qui fut tué dans la guerre que fit Etas à son frère. * Valerius Flaccus, Argonautica, l. 1. v. 442. & juv.

IPHIS, jeune garçon se perdit de desespoir, n'ayant pu être

écouté d'une fille nommée Anaxarète, qu'il aimoit éperdument. * Ovide, Metam. l. 14. v. 701. & juv.

IPHITUS, fils de Praxonides, de la famille d'Oxyle, & Roi d'Elide dans la Morée, s'acquit une gloire immortelle, en rétablissant en son pais les Jeux Olympiques, 442 ans après qu'ils eurent été infituez par Hercule.

Les Auteurs ne sont pas d'accord sur l'année de cette célèbre Epoque, avant laquelle Varron ne reconnoît dans l'Histoire des Grecs que fables & ténébres. Les sentimens sont très différens; mais les plus habiles, comme Torniel, Salian, Sponde, Pétau, Usérius, & plusieurs autres mettent ce rétablissement ou infitutation des Jeux Olympiques sous le premier an du règne de Joatham, fils d'Ozias, Roi de Juda, & le second de Phacée, fils de Romelias Roi d'Israël, le 3938 de la Période Julienne, depuis la prise de Troie 409 ans, avant la fondation de Rome 22 ou 23 ans, & 776 avant l'Ere Chrétienne, durant qu'Elchyle étoit Prêtre perpétuel, ou Gouverneur au vic de la ville d'Athènes. Mais il est à remarquer que cette Epoque est bien le commencement des Olympiades vulgaires, mais que le rétablissement des Jeux Olympiques par Iphitus précède 108 ans le commencement de ces Olympiades, & tombe à l'an 884 avant Jésus-Christ, du tems de Lycurgue, dont Iphitus étoit contemporain. * Torniel, Salian, Sponde, A. M. 3278. Pétau, l. 5. de Doct. Temp. à c. 45. & in Ration. Temp. partie 2. l. 1. c. 1. & l. 3. c. 1. Nous ne citons point les autres Auteurs qui sont allégués par ceux-ci & par Joseph Scaliger, Emend. Temp. l. 1. Riccioli, Chron. Refor. tome 1. l. 3. c. 2.

I P R.

IPRES, *Ipra, Ipræ, ou Ipretium*, ville du Pais-Bas en Flandre, avec Evêché, a tiré son nom d'un torrent qui passe au milieu, & fut bâtie par Baudouin III, fils du Comte Arnoul I, vers l'an 960. Elle ne fut environnée de murailles qu'en 1288, avec la permission du Roi Philippe le Bel. Cette ville est fort riche, & a plusieurs belles Eglises, dont celle de saint Martin est la Cathédrale. L'Evêché y fut établi par le Pape Paul IV, en 1559, sous la Jurisdiction de l'Archevêque de Malines. Martin Baudouin Rithove en fut le premier Evêque. Ipres est le troisième Membre de Flandre, & a sept Châtellenies; l'une desquelles, appelée *Cassel*, a Jurisdiction sur vingt-quatre Sièges subalternes; mais de cette étendue il n'y a que les villes de Cassel, Bergues, Dunkerque & Bailleul qui soient sous la Domination de la France. Elle est située dans un Canton fertile, & dans un endroit de difficile abord: ce qui contribue à la rendre plus forte. Outre l'Eglise Cathédrale, il y en a plusieurs autres très magnifiques, de très beaux édifices, des Palais, & diverses autres Places. Celle de la Seigneurie, entre plusieurs autres, est grande, aussi bien que celle de la Halle aux draps, qui est ancienne. Ipres est renommée par ses manufactures, qui y entretiennent le Commerce. Il y a diverses Foires, & entre autres une célèbre en Carême. Cette ville est à neuf lieues de Bruges, & à 13 de Gand. Elle fut assiégée en 1373 par les Anglois & les Gantois, & le siège dura neuf semaines. Les François la prirent l'an 1648, & la perdirent l'année suivante. Ils la reprirent en 1658, & la rendirent par la paix des Pyrénées. Le siège que Louis XIV y mit en 1678, après la prise de Gand, la soumit à la France. La tranchée fut ouverte le 18 Mars, & la ville & la citadelle se rendirent le 26 du même mois. Elle fut encore cédée au Roi de France par le Traité de Nimègue du 16 Août de la même année 1678; mais elle a été donnée en 1713 à l'Empereur par le Traité d'Utrecht. * Georg. Brun. Civit. Orbis, tome 2. Le Mir, Orig. Aug. t. 44. & de Collig. Canon. c. 124. Sandère, Hist. Illust. Guichardin, Description des Pais-Bas. Gazezy, Histoire Ecclesiastique des Pais-Bas. Havenstun, in Comment. de Eccl. Novor. Episc. l. 1. c. 14. Valère André, Topogr. Belgica, p. 43 & 44.

I P S.

IPS ou **IBS**, petite ville de l'Archiduché d'Autriche en Allemagne, près du Danube, à l'embouchure de la petite rivière d'Ips, & à quatorze lieues au dessous de Lintz. * Maty, Dict. Géogr.

IPSALA. Voyez CHIPSALA.

IPSWICH, bonne petite ville d'Angleterre, capitale du Comté de Suffolk, & située sur la rivière d'Orwel, à onze lieues de la ville de Norwich du côté du midi. Elle est célèbre pour avoir donné la naissance à Thomas Wolfey, qui de simple Chapelain du Roi Henri VIII, s'éleva aux dignités de premier Ministre d'Etat, de Chancelier d'Angleterre, d'Archevêque d'York, de Cardinal, & de Légat à Latere. Il fut le principal auteur du fameux divorce de Henri VIII, & mourut en fin disgracié. * Maty, Dict. Géogr.

I Q U. I R A.

IQUON. Voyez CHINCHILUNG.

IRA. Voyez HIRA.

IRACK & IRACH. Voyez YERACK.

IRAD. Voyez HIRAD.

IRAK. Voyez YERACK.

IRANSCHA, fils de *Touranischab*, quatrième Sultan de la troisième branche des Selgiucides, qui régnoit dans le Kerman ou la Caramanie Persienne. Il n'eut pas les bonnes qualités de son père, & sa cruauté alla jusques à un tel point, que ses Sujets ne le pouvant plus supporter, conjurèrent tous universellement contre lui, & le massacrèrent l'an de l'Hégire

494, & de Jésus-Christ 1100, dans la cinquième année de son règne. Il eut pour successeur son cousin germain nommé *Arslan Schach*, fils de Kermanschah, & petit-fils de Cadherd, Fondateur de cette troisième Dynastie des Selgiucides. * *D'Herbelot, Biblioth. Orient.*

IRAQUE, Province de Perse. *Voyez YERACK.*
IRAQUE, Province d'Arabie. *Voyez YERACK.*

I R E.

IREBY, petite ville avec marché dans la partie occidentale de Cumberland, au midi de la rivière d'Elne, qui de là se décharge dans la mer d'Irlande. * *Diff. Angl.*

IREGUA, est une fort petite rivière de la Vieille Castille en Espagne, qui se décharge dans l'Ebre, au village nommé *Puente de Madres*, entre Logrogno & Calahorra. * *Maty, Diff. Géogr.*

IRELAND, IRLAND, une des Isles Bermudes, située dans la mer du Nord, sur la côte septentrionale de la Bermude, n'est pas grande. Les Anglois qui lui ont donné le nom qu'elle porte, y ont quelques habitations. * *Maty, Diff. Géogr.*

IRELAND, IRELANDE. *Voyez IRLANDE.*
IRENE, Impératrice de Constantinople, célèbre par sa beauté & par son ambition, étoit née à Athènes, & fut femme de *Leon IV*, Empereur de Grèce, qui l'épousa le dixième Décembre 769. Ce Prince étant mort le huitième Septembre 780, la laissa avec un fils, qui étoit Constantin VIII, pour-lors âgé de dix ans. Irène gouverna l'Empire avec prudence, & se défit de deux frères de son mari, qui auroient pu troubler son gouvernement. Elle procura en 787, la célébration du VII Concile général, second de Nicée, contre les Iconoclastes. Constantin ôta l'an 790 le gouvernement à sa mère, se plongea dans la débauche, & se fit des ennemis. Irène se servit de cette conjoncture favorable à son ambition. Elle fit arrêter son fils en 797, & pour régner, elle n'eut point de honte de lui faire crever les yeux. Après une action si barbare, dont le Ciel même eut horreur, puisque Théophane rapporte que le Soleil fut éclipsé durant dix-sept jours à Constantinople, elle régna seule pendant cinq ans, deux mois & dix-sept jours, depuis le 16 Août 797, jusqu'au dernier Octobre 802. Alors Nicéphore s'étant fait déclarer Empereur, la relégua dans l'Isle de Mételin, où elle mourut le neuvième Août de l'année suivante. Les Historiens témoignent qu'Irène étoit extrêmement politique, & que craignant le pouvoir de Charlemagne, pour arrêter ses progrès, elle eut l'adresse de l'amuser de l'espérance de son mariage, qui devoit lui mettre l'Empire d'Orient entre les mains. La négociation fut bien avancée, & les Ambassadeurs de Charles étoient à Constantinople pour la conclure, lorsqu'elle fut chassée par Nicéphore. * *Cédrene, in Compend. Crantz, Metrop. l. 1. c. 15. Zonare, tome 3. Théophane & Baronius, in Annal. Génébrard, en la Chron. &c.*

IRENE, fille de Cratinus, excella dans la Peinture. Après avoir profité des leçons de son père, elle s'appliqua à peindre des portraits, où elle réussit parfaitement, & fit encore d'autres tableaux. * *M. Jacques Campo Weyerman, dans son Traité de la Peinture des Anciens, tome 1. p. 153.*

IRENEE, homme très éloquent, qu'Hérode le Grand Roi de Judée employa souvent dans les affaires d'Etat. Il persuada à Antipas d'aller à Rome, pour s'opposer devant le Tribunal de l'Empereur Auguste aux poursuites d'Archélaüs pour le Royaume de Judée, & y faire révoquer ses prétentions. * *Josèphe, Antiq. Judaïq. l. 12. ch. 11.*

IRENEE, (Saint) Evêque de Lyon, Grec de naissance, & Disciple de saint Polycarpe & de Papias, fut envoyé par saint Polycarpe dans les Gaules. Il s'arrêta à Lyon, & fut ordonné Prêtre de cette Eglise, alors gouvernée par saint Photin. Les Confesseurs qui étoient prisonniers dans cette ville pour la défense de la Foi, envoyèrent saint Irénée à Rome l'an 178, pour y porter les Lettres qu'ils écrivoient à saint Eleuthère, Evêque de Rome, touchant la nouvelle Secte des Montanistes. Saint Irénée vit à Rome l'Hérésarque Valentin, cassé de vieillesse, & deux de ses Disciples, Florinus & Blastus, qu'Eleuthère avoit déposés du sacerdoce. Il disputa même contre eux; mais n'ayant pas eu assez de tems pour les convaincre de bouche, il prit la plume pour réfuter leurs Erreurs. A son retour de Lyon il fut élu Evêque après la mort de Photin, dans le tems de la persécution sous Marc-Aurèle, qui fut la première dans les Gaules, & gouverna cette Eglise avec un soin digne de sa piété & de son zèle, depuis l'Empire de Marc-Aurèle jusques à celui de Sévère, sous lequel il fut martyrisé l'an 202 ou 203. S. Irénée ne s'appliqua pas seulement au gouvernement de son Eglise, il travailla aussi pour le bien public de toute l'Eglise, & à préserver les Fidèles contre toutes les Hérésies. Il composa en Grec, sous le Pontificat d'Eleuthère, cinq Livres contre les Hérésies, qu'il intitula, *la Réfutation & le Renversement de ce qu'on appelle faussement Gnoste*. Il écrivit aussi deux Lettres, l'une du Schisme adressée à Blasius, & l'autre de la Monarchie à Florin, avec un Traité contre la huitaine d'Eons de Valentin, intitulé *Ogloade*. Peu de tems après, sous le Pontificat de Victor, successeur d'Eleuthère, la querelle qui s'éleva entre les Evêques Asiatiques & ce Pape, donna occasion à saint Irénée d'employer ses soins pour rétablir la paix. Le sujet de la dispute étoit sur la célébration de la Pâque. Les Evêques d'Asie prétendoient qu'on la devoit toujours célébrer le 14 jour de la Lune de Mars, en quelque jour de la semaine qu'elle arrivât. Victor, & les Evêques d'Occident & de plusieurs autres Eglises, soutenoient au contraire qu'on ne la

devoit célébrer que le Dimanche. Victor excommunia pour ce sujet Polycrate, Evêque d'Ephèse, & les autres Evêques d'Asie. Saint Irénée écrivit là-dessus, au nom des Eglises des Gaules, une Lettre à Victor, par laquelle il lui remontra que, quoiqu'il célébrât la fête de Pâques le Dimanche, comme lui, il ne pouvoit toutefois approuver qu'il voulût excommunier des Eglises entières pour l'observation d'une coutume qu'elles avoient reçue de leurs ancêtres. Cette Lettre est rapportée par Eusèbe, qui dit que ce Saint en écrivit aussi plusieurs autres pareilles à d'autres Evêques. Il avoit encore écrit un Traité contre les Gentils, intitulé *de la Science*; un Traité à Marcien sur la Doctrine prêchée par les Apôtres; & des Discours sur divers sujets, dans lesquels Eusèbe dit qu'il citoit l'Epître aux Hébreux & le Livre de la Sagesse. Euthérius de Vienne demanda les Ouvrages de saint Irénée à saint Grégoire le Grand, qui lui fit réponse qu'on ne les avoit pu recouvrer. Il ne nous en reste qu'une Version Latine fort barbare des cinq Livres contre les Hérésies, & quelques fragmens Grecs rapportez par divers Auteurs. Erasme est le premier qui l'a donné au public en 1526. On en a fait ensuite plusieurs réimpressions, & depuis Feuardent en a fait une édition imprimée plusieurs fois. Le style de saint Irénée, autant que nous en pouvons juger par ce qui nous en reste, est ferré, net & plein de force; mais peu élevé. Il dit lui-même dans sa Préface du premier Livre, „ Qu'on ne „ doit point rechercher dans les Ouvrages la politesse du „ discours, parce que demeurant parmi les Celtes, il est im- „ possible qu'il ne lui échappe plusieurs mots barbares; qu'il „ n'affecte point de parler avec éloquence, ni avec ornement; „ qu'il ne fait point persuader par la force de ses termes, mais „ qu'il écrit avec une simplicité vulgaire. ” Il prend plus de soin d'enseigner son Lecteur, que de le divertir: il s'attache plus à le persuader par les choses qu'il dit, que par la manière dont il les dit. L'on ne peut douter qu'il n'ait eu une érudition consommée, tant dans le profane, que dans le sacré. Il savoit en perfection les Poètes & les Philosophes; il n'y avoit point d'Hérétique dont il ignorât la doctrine & les raisons. Il possédoit l'Ecriture Sainte; il avoit retenu une infinité de choses que les Disciples des Apôtres avoient enseignées de vive voix; il étoit tout-à-fait versé dans l'Histoire & dans la Discipline: en sorte que rien n'est plus vrai à la lettre que ce que Tertullien dit de lui, *Irenæus omnium doctrinarum curiosus explorator*. Sa Science étoit accompagnée de beaucoup de prudence, d'humilité, de force & de charité; & on peut dire qu'il ne lui manquoit rien de ce qui lui étoit nécessaire pour en faire un bon Chrétien, un bon Evêque, & un habile Ecrivain Ecclésiastique. Photius remarque que l'on trouve encore d'autres Ecrits & des Lettres de saint Irénée, dans quelques-uns desquels la vérité certaine des dogmes de l'Eglise paroît obscurcie par de fausses raisons: ce que quelques-uns entendent des opinions particulières qui se trouvent dans les Ecrits de saint Irénée. Cependant Photius ne parle point des cinq Livres de ce Père contre les Hérésies; mais de quelques autres Ouvrages, & de quelques Lettres publiées sous son nom, qui n'étoient peut-être pas de lui. Jacques de Billi & le Père Fronton le-Duc ont travaillé sur saint Irénée. Ernest Grabe, habile Protestant, natif de Brandebourg, & établi à Oxford, fit imprimer en cette ville l'an 1702, les Ouvrages de saint Irénée, ayant corrigé l'ancienne Version Latine sur de bons Manuscrits, & y ayant joint les endroits du Grec qui ont été cités par des anciens Auteurs, avec des Notes pour expliquer les passages les plus difficiles. Enfin le Père Massuet Bénédictin de la Congrégation de saint Maur en a donné en 1710 une nouvelle édition dans laquelle il inféra à leur place, & mit vis à vis de l'ancienne Traduction Latine, tous les fragmens du Grec de saint Irénée, qui se trouvent cités par Eusèbe, saint Basile, saint Epiphane, Théodoret, Anatase le Sinaïte, saint Jean Damascène, & dans le Recueil de passages appellez *Châmes sur l'Ecriture*. Outre les éditions précédentes sur lesquelles il travailloit, il se servit encore d'un Manuscrit qui est dans la Bibliothèque du Collège des Jésuites de Paris, & qui est censé avoir plus de 800 ans, & de deux autres encore. Il mit des Notes au bas des pages pour éclaircir quelques endroits, & joignit à sa Préface trois savantes Dissertations, outre les Notes & Observations des précédentes éditions, & de divers Auteurs. M. Plass, Protestant, a donné en *à Haye*, à la Haye, en 1715, quatre fragmens en Grec & en Latin, qui portent le nom de S. Irénée. * *Tertullien, adversus Valent. Eusèbe, Hist. l. 5. §. in Chron. Saint Basile, lib. de Spiritu Sancto, c. 29. Saint Epiphane, in Panar. Her. 31. Théodoret, Dial. 1. Saint Jérôme, in Catal. c. 25. Epist. 29. ad Theod. in caput 36 Ezechielis, in caput 64 Isaïa, &c. S. Augustin, adv. Julian. l. 1. S. Grégoire, Epist. ad Euther. Vien. Grégoire de Tours, Hist. l. 1. c. 27. & de Gloria Martyrum, l. 1. c. 5. S. Jean de Damas, in Parall. Photius, Cod. 120. Sixte de Sienna, Biblioth. l. 1. Usuard & Adon, in Martyrol. Bellarmin. Baronius. Possevin. Le Mire. Godeau, &c. Henri Dodwel, dans ses Dissertations sur saint Irénée. Du Pin, Biblioth. des Ant. Eccles. Voyez le tome premier de l'Histoire des Auteurs Sacrez & Ecclésiastiques, par Dom Remi Ceillier, Bénédictin de la Congrégation de S. Vannes, Prieur titulaire de l'Abbaye de Flavigny en Lorraine.*

IRENEE, (Saint) Diacre & Martyr en Toscane, sous l'empire d'Aurélien, l'an 275, fut arrêté par ordre de Turgius ou Turcius, Gouverneur de Toscane, qui le fit conduire à pié, chargé de chaînes, à Chiusi. Turcius y étant arrivé, fit couper la tête aux Chrétiens qui étoient dans cette ville, & référa Irénée pour lui faire souffrir de cruels tourmens. Il le fit étendre sur le cheval meurtre de coups, & rôti avec des torches ardentes. Ce saint Martyr mourut au milieu de ces tourmens, avec une confiance & une patience dignes d'admiration.

Il y avoit alors dans la ville une Dame Chrétienne nommée *Muñole*, parente de l'Empereur Claude II. Turcius qui l'avoit voulu faire changer de Religion, irrité des reproches qu'elle lui faisoit sur sa cruauté, la fit prendre & fouetter avec des fouets plombés, jusqu'à ce qu'elle rendit l'esprit. Les Martyrologes font mention de ces deux Martyrs au troisième de Juillet. Leurs Actes ne sont pas originaux; mais ils paroissent écrits avec assez de simplicité. * *Ballet, Vies des Saints, 25 Mars.*

IRENEE (Saint), Evêque de Sirmich, dans le IV siècle, du tems de la persécution de Dioclétien & de Maximien, fut arrêté par ordre de Probus, Gouverneur de Pannonie, amené à son tribunal, & tourmenté cruellement. Il soutint courageusement ces tourmens, & fut enfin condamné à avoir la tête tranchée: ce qui fut exécuté le sixième d'Avril, ou plutôt le 25 de Mars 304. L'Histoire de son Martyre est authentique, & tirée des Actes judiciaires. Elle a été donnée par Bollandus & par Dom Thierri Ruinart. * *Le Nain de Tillemont, Hist. Ecclésiast. tome 5. Ballet, Vies des Saints.*

IRENEE DE TYR, Auteur Chaldéen. Ebed-Jesu lui attribue cinq Livres d'Histoire Ecclésiastique; où il est principalement traité des erreurs de Nestorius. * *Ebed-Jesu, Catalogue des Ecrivains Chaldéens.*

IRENEE, Comte du tems de l'Empereur Théodose le Jeune, se trouva l'an 431, au Concile général d'Éphèse de la part de ce Prince, & fut un des Protecteurs de Nestorius. Depuis, Théodoret l'ordonna Evêque de Tyr, & l'Empereur le chassa de son Siège, tant parce qu'il étoit soupçonné d'être Nestorien, que parce qu'il étoit bigame.

Il ne faut pas le confondre avec **IRENEE** Evêque de Césarée, qui assista au Synode célébré par Juvénal de Jérusalem en 454, & qui souscrivit à l'Épître écrite aux Prêtres, aux Abbés, & aux autres Moines de Palestine. * *Les Actes du Concile d'Éphèse. Théodoret, Épist. 110. ad Dam. Antioch. Baronius, A. C. 431. 448. 454.*

IRENOPOLIS, ville ancienne de l'Asie Mineure, dans la Cilicie. Quelques-uns assurent qu'elle fut depuis nommée *Nerontas*, & qu'elle étoit le Siège d'un Evêque suffragant de Séleucie, puis d'Anazarbe. D'autres mettent une **IRENOPOLIS**, ville Episcopale de Babylone, sous le Patriarchat d'Antioche. * *Ferrari, in Lexic.*

IRESLIA, nom d'un rocher. Voyez **AGELASTE**.

IRETON, genre de Cromwel, qui commandoit l'aile gauche de la Cavalerie dans la bataille de *Naseby*, donnée le 14 Juin 1645. Le Prince Robert qui lui étoit opposé le battit. Ireton fut blessé & fait prisonnier après avoir fait le devoir d'un bon Général & d'un vaillant soldat. Cependant comme le Roi perdit cette bataille par la bravoure de Cromwel, & de la Cavalerie qu'il commandoit, le Roi & le Prince furent obligés de prendre la fuite & d'abandonner les prisonniers que le Prince Robert avoit faits. Lorsque le Parlement d'Angleterre rapela en 1650 Cromwel, qui étoit en Irlande, ce dernier laissa son genre dans ce pays-là avec la qualité de son Lieutenant, & de *Lord Député*. Cromwel regardoit Ireton non seulement comme son genre, mais aussi comme son fils, & comme le digne compagnon de ses travaux. Le Lord Député prit après le départ de Cromwel les villes de *Waterford* & de *Limerick*, dans la Province de Munster. La prise de cette dernière place coula la vie à Ireton, puisqu'il y gagna une maladie pestilentielle qui régnoit dans la ville & dans l'Armée, & dont il mourut en 1651. Son corps fut transporté en Angleterre & inhumé dans un magnifique Mausolée que sa patrie lui fit bâtir à Westminster parmi les tombeaux des Rois. Ireton quelque tems avant sa mort, donna une belle preuve de sa générosité & de son désintéressement. Ayant su que le Parlement venoit de lui assigner une pension de deux mille livres sterling, il la refusa en disant, *Le Parlement seroit mieux de payer ses dettes, que de faire des présents. Je te remercie de celui qu'il me fait, que je ne veux point accepter n'en ayant pas besoin; & je serois bien plus content de lui voir employer ses soins pour le service & le soulagement de la nation, que de lui voir faire des libéralités de bien public.* La veuve d'Ireton fut mariée à *Plectwood*. En 1660, par Acte du Parlement les cadavres d'Olivier Cromwel, d'Ireton, de Bradshaw, & de Pride, furent tirés de leurs tombeaux, & traînés sur une chaise au gibet de *Tilburn*; ils y furent pendus depuis dix heures du matin jusques au soleil couchant, & ensuite enterrés sous le gibet. * *De Rapin Thoyras, Hist. d'Anglet. tome 8. p. 546. &c. & tome 9. p. 34. &c. Laxey, Hist. d'Anglet. tome 4. p. 218. &c.*

I R I.

IRIS, fleuve de l'Asie Mineure, a sa source dans la Cappadoce, sur les confins de la petite Arménie, & passe dans la Province de Pont. Il reçoit près de Comane les rivières de Varo, de Cérauno, & celle de Lycus près d'Amasie, & ensuite il se décharge dans le Pont-Euxin. Le Noir lui donne le nom d'*Iris*, & les autres de *Casalmach*. * *Strabon & Pline en font mention, aussi bien que Valérius Flaccus, qui en parle en ces termes, Argonauticæ, l. 5. v. 121.*

Transit Halys, longisq; fluens anfractibus Iris.

IRIS, fille de Thaumás & d'Électre, & sœur des Harpyes, étoit, selon les Poètes, Messagère de Junon, comme Mercure l'étoit de Jupiter. Comme le nom d'Iris signifie *Arc-en-ciel*, ils vouloient marquer par là qu'elle annonce les changemens de l'air, dont Junon est Déesse. Ils la faisoient aussi fille de

Thaumás, c'est à dire, de *l'admiration*, à cause de la variété de ses couleurs. * *Hésiode, in Theogonia. Ovide, Metam. l. 2. Cicéron.*

I R K. I R L.

IRK, petite rivière d'Angleterre, dans la Province de Lancastre, coule du nord-est au sud-ouest, & se rend dans l'Irwell à Manchester.

IRLANDE ou **HIBERNIE**, Isle & Royaume de l'Europe en la mer Occéane.

NOMS, SITUATION, DIVISION, RIVIERES & LACS d'IRLANDE.

Ce Royaume est appelé *Jerne* par Orphée, Aristote, Strabon & Etienne de Byzance, *Juverna* par Pomponius Mela, *Ierna* par Ptolomée, *Iris* par Diodore de Sicile, *Ioerdicia* par les anciens Brittons, ou ceux du pays de Galles, *Yrfo* & *Treland*, *Irlande* par les Anglois, & *Erin* par ceux du pays. Tous ces noms viennent du mot *Hier*, qui signifie en Langue Irlandoise *le Couchant*, parce que le pays est situé au couchant de l'Europe, & de l'Angleterre.

Egilward & le Vénéral Béde l'appellent *Ecoffe*, *Scotia*. Ce dernier assure que c'est le véritable pays des Ecoffois, qui font passer de cette Isle en la Grande-Bretagne; & les Habitans de cette Isle ont été communément appelés *Ecoffois*, jusqu'à l'onzième & douzième siècle, que le nom a passé à ceux d'Ecoffe, qu'on appelloit jusques alors *Albanie*. Tous les anciens Saints & hommes illustres, qu'on appelle *Ecoffois* devant l'onzième siècle, sont tous sortis de cette Isle.

Sa longueur se prend du midi au septentrion, depuis le commencement du 51 degré de latitude jusques au 55, & un peu au delà. On compte ordinairement trois cens milles Anglois, qui font 150 lieues ordinaires de France, ou six-vints grandes lieues. Sa largeur est à peu près la moitié de sa longueur; son circuit est incertain, à cause des Golfes. Camden la fait bien plus grande. Il n'y a point de bêtes venimeuses en Irlande, parce que l'air ne les peut pas souffrir. Elle se divisoit autrefois en cinq Provinces, savoir, **LAGÉNIE** ou **LEINSTER**, **MOMMONIE** ou **MOUNSTER**, **CONNACIE** ou **CONNAUGHT**, **ULTONIE** ou **ULSTER**, & **MEDIE** ou **MEATH**; mais cette dernière est ajoutée à la Lagénie. Ainsi on ne compte plus que les quatre premières, qui étoient autrefois autant de Royaumes.

Ces Provinces se divisent en Comtez. La **LAGÉNIE**, en y comprenant la **MEDIE** en contient douze, Dublin, Wicklow, Wexford, Caterlag ou Carlow, le Comté du Roi ou Kings-County, le Comté de la Reine ou Queens-County, Kilkenny, Kildare, Ell-Meath, West-Meath, Longfort, Louthe. La **MOMMONIE** six, Waterford, Tipperary, Limerick, Clare, Kerry, Corcke, Cork ou Kork, qui comprend celui qu'on appelloit autrefois *Desmon*. La **CONNACIE** n'en a que cinq, depuis qu'on a ajouté Clare à la Province de Mommonie, savoir, Galway, Maio, Sligo, Létrim & Roiscomen. **L'ULTONIE** en compte neuf, Down, Antrim, Tirone, Dungall, Tironnel, Derry ou Londonderry, Fernamach, Monaghan, Cavan & Armach. Dublin est la ville capitale d'Irlande, située sur les deux bords du Liffy à son embouchure. Elle peut être mise entre les plus grandes villes de l'Europe, ayant sept milles Anglois en son circuit, bien bâtie de briques entremêlées de pierres, comme à Londres. C'est le Siège du Viceroy, qui fait figure, celui des quatre Cours souveraines, & où s'assembloit ordinairement les Etats, qu'on appelle en ce pays-là, comme en Angleterre, le Parlement. Il y a une Université de toutes les Langues savantes & des Sciences, avec un très beau & très grand Collège, contenant plusieurs cours. Il y a aussi un Archevêque, qui s'appelle *Primat* d'Irlande. La Primatie est en contestation entre lui & celui d'Armagh, qui s'appelle *Primat* de toute l'Irlande; celui de Dublin ne prétend pas lui céder. Dublin est un port de mer fort fréquenté, quoiqu'il ne soit pas fort commode à cause des sables que le Liffy entraîne jusques à l'entrée de la mer. Les Marchands y ont leur Bourse, leur Maison de-ville assez belle, & le Maire, ou Major, s'appelle *Mylord*, ou *Monseigneur*, comme celui de Londres. Cette ville est l'*Eblona* dont parle Ptolomée, & par conséquent très ancienne. Il y a plusieurs autres villes assez considérables, tant ports de mer que méditerranées; en Lagénie, Drogheda, Wexford, Rosse, autrefois fort grande, & Kilkenny, très belle ville méditerranée. En Mommonie font, Waterford, Corck, Limerick, Bandonbridge, Cashel & Clonmel méditerranées. En Connacie est Galway port de mer, & Athlone méditerranée. En Ultonie font, Londonderry, Colrairie, Belfast, Knoctergus, ports de mer, Eniskilling & Charlemount méditerranées. Armagh, autrefois célèbre, & qui avoit une Université fameuse, où l'on a vu à la fois jusques à 7000 Ecoffois, n'est plus qu'un bourg considérable par sa Cathédrale. Plusieurs villes en Irlande sont réduites dans le même état par les guerres. Les rivières d'Irlande sont, le Shannon, qui séparant la Connacie de la Lagénie & de la Mommonie, forme plusieurs grands lacs, & en fin depuis Limerick jusques à la mer un grand golfe, qui dure plus de soixante milles Anglois. Après le Shannon font, le Shure ou Sewer qui passe à Clonmel & à Waterford, puis la Nure qui passe à Kilkenny, & le Barow à Caterlag & à Rosse: un peu au dessus de Rosse le Barow reçoit la Nure, & les deux rivières ensemble un peu au dessous de cette ville, vont prendre le Sewer, pour se décharger ensemble dans la mer. Il y a outre ces rivières celle de

Slane qui se décharge dans la mer à Wexford. Brodwater passe à Lismore & à Youghal; la Boine à Drogheda; & le Band ou Banne qui sort du grand lac de Neaugh en Ultonie, se jette dans la mer auprès de Coltraine, où la pêche des saumons est si grande, que quelquefois en une nuit on en prend jusques à six mille; ce que l'on attribue aux eaux de cette rivière qui sont fort claires.

LE PAIS & LES HABITANS.

L'air d'Irlande est grossier, mais fort tempéré & fort sain. Le froid n'y est point excessif; il gèle rarement, trois ou quatre fois au plus en un Hiver, & cela ne dure pas; il y neige aussi rarement, la grêle y est fort menue. Il y tonne fort peu; les tremblemens de terre à peine s'y sentent-ils en un siècle: il n'y a que les pluies, l'humidité & les brouillards qui sont incommodés, pas tant néanmoins qu'autrefois, parce qu'on a abattu beaucoup de bois, & desséché beaucoup de marais qui entretenoient cette humidité. Des personnes qui en ont fait l'expérience plusieurs années, assurent qu'il n'y a pas à présent grande différence entre l'Angleterre & l'Irlande, & qu'en une année entière il ne pleut pas trois fois plus souvent en Irlande qu'en Angleterre. Depuis que les bois sont abattus, & les marais desséchés, la fertilité est bien plus grande; elle fournit même beaucoup de blé & d'autres grains aux pais voisins. Depuis on a trouvé plusieurs moyens d'abonner la terre; les pâturages sont les meilleurs du monde, & nourrissent une quantité de bestiaux, de toutes sortes, dont la chair est excellente & surpasse celle des bestiaux des autres pais. Leurs forêts ne manquent pas de gibier. On voit en ce pais quantité d'abeilles, quoique Solin ait écrit qu'il n'y en avoit point, & que même la poussière & les pierres de l'île transportées ailleurs, y faisoient fuir les mouches à miel. On y trouve des mines d'argent, de plomb, de fer, de charbon de terre, & même de l'or, quoique très rarement. Le commerce ordinaire est en beurre, en suif, en laines, en fromage & en manufactures de laine. Les Habitans sont bien faits, robustes, agiles, braves, humains, & assez bons envers les Etrangers, mais un peu vindicatifs. Les Nobles aiment la Chasse & la Musique. Ceux qui s'adonnent aux Sciences s'appliquoient autrefois particulièrement à la Métaphysique & à la Théologie Scholastique; mais depuis quelques années, ils cultivent les Belles-Lettres, l'Histoire, la Médecine, & la Théologie Positive. Leur Langue est particulière. Les femmes Irlandoises sont grandes, belles, bien faites, & ont des enfans quelquefois jusques à cinquante, & même soixante ans, & les nourrissent elles-mêmes en cet âge. Les hommes & les femmes y vivent longtems fort sains, jusques à 80, 90, & même 100 ans.

LE GOUVERNEMENT & LA RELIGION.

Les Historiens d'Irlande tirent leur origine de Scythie. Ils font passer les Habitans de ce pais par l'Égypte & par l'Espagne: & font de là descendre la race Miléienne, qui a conservé, disent-ils, la Monarchie qu'on fait très ancienne jusqu'au douzième siècle; mais ce qu'ils rapportent est peu vraisemblable. Ils disent que leur premier Roi Sianius vivoit 1566 ans avant l'Ère Chrétienne, & marquent ensuite environ cent quatre-vingt-dix Rois. Pour descendre à des faits plus certains, du tems de Henri II, Roi d'Angleterre, il y avoit en Irlande cinq Rois, & plusieurs Princes. Un de ces Rois nommé Dermot-Macmor-Ough, Roi de Leinster, enleva la femme d'un Gentilhomme de distinction, son voisin. Un autre Roi, nommé Rotherick, le poursuivit avec une puissante Armée, & se rendit maître du Royaume de Dermot, qui fut contraint de fuir inconnu hors d'Irlande, & d'aller implorer le secours du Roi d'Angleterre, lequel étoit alors en Aquitaine. Henri II lui permit de lever des troupes en Angleterre, où Dermot attira à son parti Richard Strongbow, Comte de Pembrok; lui promettant sa fille unique en mariage. Leurs forces étant unies, Rotherick ne put se maintenir dans le Royaume qu'il avoit usurpé, où Dermot ayant été rétabli, conquit ensuite la ville de Dublin, capitale de l'Irlande, & plusieurs autres places d'importance. Il mourut quelque tems après; & le Roi d'Angleterre craignant l'événement de ces conquêtes, rappela le Comte de Pembrok, qui ne voulant point se soustraire de l'obéissance de son Prince, députa un Envoyé pour l'assurer de sa fidélité, protestant qu'il le reconnoissoit pour son Souverain. Henri II accepta ses soumissions; mais étant jaloux de la gloire du Comte de Pembrok, il fit assembler les Etats à Oxford en 1185, & y fit voir la Bulle du Pape Adrien IV, par laquelle ce Pape lui offroit la Souveraineté d'Irlande, & montra la bague qu'il lui avoit envoyée pour marque d'investiture, se réservant un sol par an sur chaque maison. Il montra aussi la Bulle d'Urban III, qui confirmoit celle d'Adrien, & lui permettoit de faire couronner Roi d'Irlande un de ses fils; pour laquelle cérémonie il lui avoit envoyé une couronne d'or, & un riche bouquet de plumes. Après sa Harangue, il fit Chevalier son fils Jean, & lui donna la Souveraineté d'Irlande. Ce Prince fut bien reçu de l'Archevêque & des Etats de Dublin; mais son Armée étant mal payée, il revint en Angleterre la même année. On remarque que dans l'Inscription de son Sceau, il se qualifioit seulement *Domnus Hibernie*. Depuis ce tems-là les Rois d'Angleterre ne prirent que le titre de *Seigneur d'Irlande*, jusqu'à Henri VIII, lequel ayant fait divorce avec le Saint Siège, & se voyant puissant, se fit donner celui de Roi par le Parlement du Royaume. Le jeune Roi Edouard, son fils, en usa de même. Marie, sœur d'Edouard ayant succédé à la Couronne, remit son Royaume sous l'obéissance du Pape l'an 1555, &

Paul IV lui confirma le titre de Reine d'Irlande. Les Rois d'Angleterre y ont un Viceroy, qui prend aussi le nom de Conservateur & de Justicier, avec un pouvoir très considérable, & des Conseillers, qui sont le Chancelier & le Trésorier du Royaume, avec des Comtes, des Prélats, &c. Chaque Province avoit aussi son Gouverneur. Ce Royaume a essuyé l'effort d'une guerre civile, depuis la conspiration de 1641, jusques en 1646. Cromwel, qui y fut envoyé en qualité de Généralissime, y fit lever le siège de Dublin, & y défit le Marquis d'Ormond, qui tenoit le parti du Roi. Ce pais a été le théâtre de la guerre entre Guillaume Roi d'Angleterre, & son beau-père le Roi Jacques; mais ce dernier s'étant retiré en France l'an 1690, ses troupes ne l'ont pu conserver que jusqu'en 1692, auquel le Royaume d'Irlande fut entièrement soumis à son gendre. Les Irlandois furent éclairés des lumières de l'Évangile vers l'an 430 par Pallade, Diacre de l'Église de Rome, & par saint Patrice, tous deux envoyez en ce pais par le Pape Célestin I. On a vu dès le sixième siècle & dans les suivans, plusieurs Monastères & Abbayes établies dans ce pais, remplis de saints Religieux qui, quand la nécessité l'exigeoit, se répandoient dans les pais circonvoisins, où ils fondeoient des Ecoles publiques de science & de vertu. S. Colomban passa avec ses compagnons en Ecosse & dans le pais des Piétes, où il les convertit à la Foi, & établit un Monastère dans l'île d'Hitt l'une des Hébrides. Ce Monastère fournissoit des Evêques à tous ces pais, qui ont reconnu longtems l'Abbé de ce Monastère comme leur Supérieur. Les Saints Aidan, Finan, Colman, Cutbert & autres, desquels Bède parle, passèrent en Angleterre, & S. Colomban en France, où il est considéré comme le premier Auteur de la vie monastique. Ce saint Abbé fut bientôt suivi de S. Fiacre & de saint Furie, dont les deux frères Eoilan & Ultan passèrent en Flandre, à la sollicitation de sainte Gertrude, & y établirent des Monastères; S. Gall & S. Jonas en Suisse, & Arbogaste à Strasbourg; S. Lavin à Gand en Flandre, où il reçut la couronne du martyre, S. Kilian à Wirzburg, capitale de la Franconie; S. Virgile à Saltzbourg en Bavière; ce Saint est célèbre pour la constellation arrivée au sujet des Antipodes avec S. Boniface. S. Colomban passa en Italie, & y établit le fameux Monastère de Bobbio. S. Catald, aussi Irlandois, y avoit passé avant lui, & avoit été, pour la piété singulière, fait Evêque de Tarente. Les naturels du pais y sont encore Catholiques, & depuis que la Réformation s'y est établie, & que les Catholiques y ont été persécutés, ce qui a commencé en l'année 1624, un grand nombre s'est retiré, & se retire tous les jours en France, en Italie, & dans les Pays-Bas; où ils ont des Collèges & des Séminaires.

Le Gouvernement Ecclésiastique est entre les mains de quatre Archevêques, d'Armagh, de Dublin, de Cabel & de Tuam, & entre les mains des Evêques leurs suffragans. Il y a dix-neuf Evêchés. Quoique ces Evêchés ne soient pas en général si bons qu'en Angleterre, les autres bénéfiques y sont beaucoup meilleurs, & les revenus Ecclésiastiques plus également distribués. Pour ce qui regarde les dogmes & la discipline de l'Église d'Irlande, ils sont à peu près les mêmes à tous égards que ceux qui sont reçus dans l'Église d'Angleterre. Par rapport au Gouvernement civil, l'Irlande est gouvernée par un Vice-Roi, quoi qu'on ne lui donne pas ce titre en Anglois. On l'appelloit autrefois *Gardien d'Irlande*, ensuite on le nomma *Justicier d'Irlande*, & on l'appelle aujourd'hui *Lord-Lieutenant* ou *Député d'Irlande*. Son pouvoir est d'une vaste étendue, puis qu'il peut faire la guerre ou la paix; qu'il distribue toutes les charges & tous les emplois, à la réserve d'un fort petit nombre; qu'il a droit de pardonner toutes sortes de crimes, excepté ceux de lèse-Majesté; de faire des Chevaliers, &c. En un mot, il n'y a point de Vice-Roi en Europe, qui approche tant que celui-ci de la Majesté Royale, soit qu'on ait égard à sa jurisdiction, à son pouvoir, à son train où à ses revenus. Il a pour son Conseil le Lord-Chancelier & le Trésorier du Royaume, avec quelques Comtes, Evêques, Barons & Juges, qui sont membres du Conseil privé, formé à peu près sur le plan de celui d'Angleterre. Lors qu'on l'installe dans sa charge, on lit d'abord en public les Lettres Patentes qu'il a obtenues du Roi, ensuite il prête serment entre les mains du Chancelier, selon un formulaire prescrit, on lui délivre l'Épée Royale qu'on doit porter devant lui; enfin on le place dans un fauteuil de parade, où se tiennent autour de lui le Chancelier du Royaume, les membres du Conseil privé, les Seigneurs & Pairs du Royaume, avec un Roi d'Armes, un Sergent d'Armes, & autres Officiers. Dans les Provinces éloignées il y avoit autrefois des Gouverneurs subalternes pour administrer la Justice; tels étoient un principal Commissaire dans la Province de Connaught, & un Préfident dans celle de Munster, qui avoient pour Assisteurs certains Gentilshommes & Jurisconsultes dirigés par le Vice-Roi. A l'égard des différentes conditions ou degrés de noblesse, il y a, de même qu'en Angleterre, des Ducs, des Marquis, des Comtes, des Vicomtes, des Barons, des Chevaliers & des Ecuycrs. On y voit aussi les mêmes Cours de Justice qu'en Angleterre; le Parlement, que le Lord-Lieutenant ou son Député convoque & qu'il dissout, suivant le bon plaisir du Roi, la Chancellerie, le Banc du Roi, la Cour des Plaidoiers communs & celle de l'Échiquier. On y a de même quatre Termes dans l'année, pendant lesquels on administre la Justice dans toutes ces Cours-là. Il y a d'ailleurs des Juges nommez pour tenir les Assises, d'autres établis en certains cas, par un ordre judiciaire, écrit en Latin, qui commence par les mots, *Nisi prius*, & qui, à cause de cela même, en porte le nom; d'autres délégués pour décider les affaires, par une Commission spéciale, qu'on appelle, en termes de Droit, *d'Oyer & Terminer*, c'est à dire, *d'Oyer & terminer*, & des Juges de Paix dans

dans chaque Comté. A l'égard du Droit coutumier, il est en Irlande le même qu'en Angleterre. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II. tome 2. p. 86. &c.*

LETTRES EN IRLANDE.

L'Irlande a donné les premiers Professeurs aux plus fameuses Universités de l'Europe; Claudius Clémens à Paris; Albin à Pavie en Italie; Jean Scot Erigène à Oxford en Angleterre. Les Saxons d'Angleterre ont reçu des Irlandois leurs caractères ou lettres, & conséquemment les Arts & les Sciences qui ont fleuri depuis parmi ces peuples, ainsi que le Chevalier Jacques Waraus le prouve dans son *Traité des Ecrivains d'Irlande*, l. 1. ch. 13, où l'on peut voir les Académies célèbres & les Ecoles publiques, qui subsistèrent en Irlande dans les VII, VIII, IX, & X siècles, & où se rendoit particulièrement les Anglo-Saxons, les François, les anciens Bretons, & où ils étoient reçus avec plus d'hospitalité, qu'en aucun autre pays du monde Chrétien. Les Irlandois n'ayant pas été subjugués par les Romains, avoient conservé leur liberté jusques au X siècle. Ils furent alors inondés par l'irruption d'un nombre effroyable de Danois, & d'autres peuples du Nord, qui, comme les Normands en France, à peu près dans le même tems, brûlèrent toutes leurs villes, ruinèrent leurs Ecoles & leurs Monastères, firent mourir une infinité de Religieux & de Prêtres, & réduisirent ce pays (qui étoit alors, comme l'assurent les Historiens du tems, le plus civilisé de l'Europe, l'Ecole de toutes les Sciences & de toutes les Vertus) dans la dernière barbarie. Les Irlandois lassés enfin du gouvernement tyrannique des Danois, se défirent par un stratagème de tous ces Barbares, & les exterminèrent entièrement. Ce ne fut pas sans s'affaiblir beaucoup eux-mêmes; & avant que de pouvoir se rétablir dans leur premier état, ils tombèrent entre les mains des Anglois, dont ils font moins en état de sortir, particulièrement depuis la Réformation d'Angleterre commencée sous Henri VIII, dans le XVI siècle.

LES ARCHEVECHEZ ET EVECHEZ
d'IRLANDE.

Comme les quatre Provinces d'Irlande étoient autant de Royaumes, ayant chacune son Roi particulier, chaque Province avoit aussi son Archevêque, mais non pas toujours dans le même Siècle, à l'exception de celui d'Armagh, dont l'Archevêque a passé de tout tems pour Primat de tout le Royaume, à cause, sans doute, que saint Patrice en a été le premier Evêque. S. Malachie, dans un voyage qu'il fit à Rome, sollicita auprès du Saint Siège, pour avoir deux *pastors*, l'un pour l'Eglise d'Armagh, & l'autre pour celle de Cashel; mais cela n'ayant point réussi alors, le Pape Eugène III y envoya quelques tems après le Cardinal Papparon avec quatre *pastors*, qui furent donnés aux Archevêques d'Armagh, de Dublin, de Cashel, & de Tuam ou Toam, dans une Assemblée générale du Clergé de ce Royaume, tenue dans le Monastère de Nellifont, au mois de Mars de l'an 1252. L'Archevêque d'Armagh a six Suffragans, savoir, Londonderry, Connor, Dromore, Clogher, Kilmore & Dundalk; l'Archevêque de Dublin en a trois, savoir Kilkenny, Kildare & Fearn; l'Archevêque de Cashel en a cinq, savoir Waterford, Limerick, Cork, Ardara ou Ardara & Emly; l'Archevêque de Toam ou Tuam en a aussi cinq, Galloway, Athlone, Killalo, Clonfort ou Clonfort & Kinallo. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II. tome 3. p. 88.*

LES UNIVERSITEZ.

Il y avoit, dit-on, autrefois à Armagh une Université célèbre, qui a subsisté depuis le tems de S. Patrice, jusqu'à l'irruption des Danois en Irlande au X siècle; & l'on ajoute que S. Finan avoit établi une fameuse Université à Clonard sur la Boine, de laquelle sont sortis plusieurs personages illustres par leur piété & leur doctrine, les deux Keirans, les deux saints Columbes. On dit encore que les Universités de la ville de Rosse dans le Comté de Corck, de Down en Ultonie, & de Cashel en Mommonie étoient renommées; mais tout cela n'est qu'une fable. Alexandre Bicknar ou Bicknore, Archevêque de Dublin, en fonda une dans cette Capitale du Royaume en 1520, & la fit confirmer par le Pape Jean XXII. Jean Léchus, prédecesseur d'Alexandre, avoit déjà entrepris ce dessein sous Clément V. Cette Université a depuis été enrichie de fonds considérables par les soins de la Reine Elisabeth. C'est la seule Université qui reste à présent en Irlande. C'est dans ces Ecoles nombreuses que le rendoient autrefois, c'est à dire, jusqu'au X siècle, les Anglois, les anciens Bretons, & les François même, suivant le témoignage de Bède, d'Alcuin, & d'Eric, Moine d'Auxerre.

AUTEURS QUI ONT PARLE d'IRLANDE.

Quoique l'Irlande ait donné autrefois plusieurs bons Auteurs, qui ont écrit sur différentes matières, comme on le peut voir dans l'Ouvrage du Chevalier Jacques Waraus, elle en a fourni un très petit nombre depuis la domination des Anglois, & encore moins depuis que la Réformation s'y est introduite sous Henri VIII. Les Ecrivains qui parlent de ce Royaume, outre les Géographes ordinaires, qui font mention des Isles Britanniques, sont particulièrement Keting, qui en a fait une Histoire exacte, & en même tems a donné des Généalogies fidèles de toutes les anciennes familles du pays. Cet Ouvrage est

si estimé, qu'on l'a traduit en Latin. Les autres Historiens sont, Colgan; Pierre Lombard; Cambden; Richard Stanburit; Silvestre Gérard; Gratianus Lucius; Pierre Valois; Flaherty, dont l'Histoire est curieuse & la Chronologie exacte; Speed. Gerard Boate a fait l'Histoire naturelle d'Irlande, qu'on doit lire avec précaution. Il raconte à la vérité mille particularités agréables du pays, & en loue le terroir; mais comme il étoit partisan de Cromwel, & Médecin de son Armée en Irlande, il parle toujours mal du Roi & des Irlandois Catholiques. Le Chevalier Jacques Waraus a écrit un excellent Ouvrage des Auteurs qui ont paru en Irlande depuis le IV siècle jusqu'au XVII.

IRLANDE (la Mer d') en Latin *Mare Hibernum*, *Oceanus Hibernus*, grand canal de l'Océan occidental ou Atlantique, qui s'étend au midi de l'Irlande, jusqu'aux Isles de Silley, & forme le canal de saint George ou de Bristol; & au Levant de l'Irlande jusqu'aux côtes d'Angleterre & d'Ecosse. Cette mer est dangereuse en cet endroit, à cause des vents qui y régissent, & des courans que font un grand nombre de rivières qui s'y déchargent. * *Maty, Dict. Géogr.*

IRM.

IRMANOS, *Os setto Irmanos*, c'est à dire, les sept frères; ce sont sept Isles, une grande & six petites; mais toutes également désertes, qui ont été découvertes par les Portugais, fort avant dans l'Océan Ethiopique, entre l'Isle de Madagascar & les Maldives. On voit à l'orient des Sette Irmanos, un autre peloton de petites Isles, que quelques-uns nomment *Os tres Irmanos*, c'est à dire, les trois frères; & d'autres, *Ofers-Irmanos*, c'est à dire, les frères Orientaux. * *Maty, Dict. Géogr.*

IRMENSUL, faux Dieux des Saxons, dans la Westphalie. Cherchez ERMENSUL.

IRMINGER, (Jean-Jacques) de Zurich, naquit en 1588. Ulric Irminger son père fut Pasteur de Frauenfeld. Après avoir commencé les études dans sa patrie il alla les poursuivre dans les Académies étrangères, & fit particulièrement de grands progrès à Marburg sous Goelenius. Après une absence de 5 ans il retourna chez lui & obtint en 1618 le Diaconat de S. Pierre à Zurich. En 1620 il fut fait Pasteur de la même Eglise & enfin en 1645 il parvint à l'Apostrophe & au Pastorat de la Cathédrale de Zurich. Il mourut le 25 Septembre 1649, bon Théologien, excellent Orateur & savant Poète; il a publié plusieurs Poésies en Allemand & en Latin: *Urbis Tigur. Monumentum & Musarum Tig. monumentum; Bivium Herculis; Romana Pasiphoë; Mvstaurus*. Il composa aussi pour soi un Poème funèbre. * *Dyrsteler, Dict. Allem. de Bâle.*

IRN.

IRNERIUS, qu'on nomme aussi *Wernerus* ou *Guarnerius*, Jurisconsulte Allemand, vivoit au XII siècle. Il passe pour le premier qui ait renouvelé la profession du Droit Romain, interrompue depuis l'invasion des Barbares. Il avoit eu beaucoup de crédit en Italie auprès de la Princesse Mathilde; & ayant porté l'Empereur Lothaire à ordonner que le Code & le Digeste fussent lus dans les Ecoles, il fut le premier qui exerça en Italie cette profession. Sa méthode fut de concilier les réponses des Jurisconsultes, & les Loix qui paroissent contraires les unes aux autres. Il mourut avant l'an 1150, & fut enterré à Bologne, où il avoit été Professeur. On pousse la chose plus loin; car on dit que Lothaire abrogeant toutes les autres Loix, ordonna que le Droit de Justinien reprit son ancienne autorité dans le barreau. Calixte, Professeur en Théologie à Helmstad, a soutenu que c'est un mensonge, & a été suivi en cela par Conringius son Collègue. Mais Berthold Nihufus a écrit pour l'opinion contraire, & a mené rudement le Docteur Calixte. Il est certain que la tradition n'est point favorable à celui-ci, & qu'elle a donné à Irnerius la qualité de premier restaurateur du Droit Romain. C'est encore lui, dit-on, qui porta l'Empereur Lothaire, dont il étoit Chancelier, à introduire dans les Académies la création des Docteurs, & qui en dressa la formule. D'où vint que dès ce tems-là on promut solennellement au doctorat *Bulgarus*, *Hugolin*, *Martin*, *Pileus*, & quelques autres, qui commencèrent à interpréter les Loix Romaines. Ce fut à Bologne que ces belles cérémonies eurent leur commencement; elles se répandirent de là dans toutes les Universités, & passèrent de la Faculté de Droit en celle de Théologie. On prétend que l'Université de Paris ayant adopté ces usages, s'en servit la première fois à l'égard de Pierre Lombard, qu'elle créa Docteur en Théologie. * *Bayle, Dictionnaire Critique.*

IRO.

* IRON, petite ville d'Espagne, dans cette partie de la Biscaye qui porte le nom de Guipulcoa, sur la rive gauche de la rivière d'Andaye. Quelques-uns la comptent pour la première place qu'on rencontre en sortant de France pour entrer en Espagne. Elle n'a rien de considérable que son Eglise qui est belle & bien bâtie. * *Colmenar, Delices d'Espagne, p. 79.*

IROQUOIS, nation sauvage qui habite dans la partie du sud du Canada entre la nouvelle Angleterre, la Pensylvanie, le Lac Erié & le Lac Ontario. Elle est divisée en cinq cantons qui ont tous leur dialecte particulière, comme autrefois les Ionniens,

Ioniens, les Béotiens & autres parmi les Grecs. Ces cinq cantons sont les Tionnontouans, les Goyogoans, les Onnontouans, les Onoyouts & les Agnies. Chaque Canton n'est proprement qu'un village. Il y a trente lieues de l'un à l'autre. Ils sont tous situés près de la côte méridionale du Lac Ontario ou de Frontenac, & l'on y parle à peu près le même langage. Ces Cantons se visitent réciproquement tous les ans par des Députés, alors on fait le festin d'union, & l'on fume la grande pipe ou le grand calumet des cinq Cantons. Chaque Iroquois se croit Souverain, & il prétend ne relever que de Dieu seul qu'il nomme le grand Esprit. Ils ont eu guerre avec les Hurons dont il parolt qu'ils sont descendus, & avec les Algonquins, & ont beaucoup contribué à la destruction presque totale de ces deux Nations autrefois les plus nombreuses & les plus considérables du Continent; ils ont aussi beaucoup fait de peine aux François dans les commencemens, ils sont aujourd'hui un peu plus paisibles. * Relation du Canada.

IROUOIS. (rivière des) c'est un grand fleuve de l'Amérique septentrionale, qui coule du sud-ouest au nord-ouest, à 45 degrés de la Ligne. Les rivages qu'il lave de chaque côté sont couverts de plusieurs arbres, on y trouve diverses Isles, & sa largeur est de demi-lieue. Il a quatre pieds de profondeur aux endroits où il est le moins creux. Ce fleuve descend d'une cataracte, s'étendant en forme de Lac au commencement du précipice, après quoi il court par un plat-pays d'une si grande vitesse l'espace de quinze lieues, qu'il n'y a que les Sauvages qui puissent le monter avec leurs canots, ce qu'ils font avec beaucoup de fatigue & de danger. De là il entre dans un grand Lac qui a plus de cent lieues de circuit où sont plusieurs Isles, où quelques-unes ont plus de dix lieues de long, & sont plus riches en castors. Ce Lac est entouré de forêts, qui contre l'ordinaire des autres de la Nouvelle France, produisent beaucoup de châtaignes. Il nourrit un grand nombre de poissons, & un entre autre que les Sauvages nomment *Chou farou*, qui croît souvent jusqu'à dix pieds de long. Il est délé comme un brochet, muni, à la manière d'un éturgeon, d'écaillés cendrées, & si dures qu'elles émoullent la pointe des dards. Il a un long bec, la gueule fort grande, & chaque mâchoire garnie d'un double rang de dents très pointues. Non seulement c'est l'ennemi des autres poissons, mais il chasse aux oiseaux mêmes. Pour cela, il se tient près du rivage entre les roseaux & dressant son long museau un peu en l'air, il demeure la gueule ouverte à fleur d'eau sans se remuer, jusqu'à ce que quelque oiseau vienne se poser sur son bec comme sur un pieu; alors ce poisson l'entraîne & le dévore. Il y a des deux côtés de ce Lac de hautes montagnes, dont le sommet est toujours couvert de neiges. Les Iroquois demeurent aux environs, & cultivent de belles vallées qui portent du maïs en quantité. L'embouchure du fleuve des Iroquois a quatre à cinq cens pas de largeur, & quelques lieues au dessus il y a un Saut, qu'on nomme le Saut de Saint Louis. * Th. Corneille, *Diâ. Géogr.*

IROS, & IRUS, montagne de l'Inde, vers la Gédrosie, & sur le rivage du fleuve Indus. Arrien en fait mention.

I R S.

IRSINGEN, en Latin *Ursinum*, Abbaye de Bénédictins au dessous de Kauffbaern sur le Vertach en Souabe; son Abbé tient rang dans les Etats de l'Empire & son suffrage dans les Diocèses avec d'autres Prélats de la Souabe. Le fondateur de cette Abbaye fut Henri Margrave de Ransperg. On commença à la bâtir dans une forêt fort épaisse en 1182, & trois ans après on posa d'autres fondemens sur la montagne d'Irsingen. Mais *Conrad*, le premier Abbé, aima mieux établir sa demeure dans la plaine sous l'approbation du fondateur. Cette Abbaye souffrit beaucoup dans les troubles de la guerre, particulièrement lorsque Frédéric d'Autriche & l'Empereur Louis eurent des démêlés ensemble. Pierre de *Boisnoel*, Abbé d'Irsingen, ruina tellement cette Abbaye par sa prodigalité, que la plupart des Moines en sortirent; mais *Conrad* son successeur rétablit si bien les affaires de cette Abbaye par son économie, qu'elle fut en état d'acheter la ville de Baiswell pour 100000 ducats. * *Brusch, de Monast. Germ. Bucelinus Germ. S. p. 2. Crusius Annal. Sacr. p. 2. c. 12. Merian. Topogr. Sueviae, vœc Ursin.*

IRSON, ville de Perse, est à 80 degrés 35 minutes de longitude, & à 36 degrés 50 minutes de latitude. L'air de cette ville est bon, & il y a des vivres en abondance. * *Tavernier, Voyages, &c. tome 1. l. 3. ch. 13. p. 400. édit. de Hollande 1692.*

I R T.

IRT, petite rivière d'Angleterre dans la Province de Cumberland, coule jusqu'à la mer. Elle a ceci de remarquable que quand la marée est basse on y pêche des perles. * *Beeverell, Delices d'Angleterre, p. 270.*

IRTHING, rivière du Cumberland, qui a sa source aux extrémités du Cumberland & du Northumberland, qui coulant au sud-ouest, sépare ces deux Comtez pendant quelque tems; & qui après avoir reçu le Cambeck, se décharge dans l'Eden. * *Diâ. Angl.ois.*

IRTICH, IRTSCH ou IRTIS, rivière de la Tartarie Moscovite, a sa source dans les montagnes d'Altay, anciennement *Imais*, coule longtems vers le couchant septentrional, ensuite tournant vers le nord, va prendre le Tobolk à la

ville de ce nom, & enfin se décharge dans l'Oby. * *Maty, Diâ. Géogr.*

I R U. I R W.

IRUS, gueur du pais d'Ithaque, qui étoit à la suite des armans de Pénélope, s'appelloit en son nom *Arnée*. Ulyffe étant revenu le tua d'un coup de poing. Il eut une fille nommée *Chryssipe*, qui eut *Hélène* de *Pithius*. C'est lui qui a donné lieu au proverbe, *Iro pauperior*. * *Homere, Odyss. l. 18. Au sujet de quoi Ovide le cite en ces termes, Trist. l. 3. Eleg. 7. v. 42.*

Irus est subito, qui modo Cræsus erat.

IRUS, montagne. Voyez **IROS.**

IRWELL, rivière d'Angleterre dans la Province de Lancastre; après avoir coulé à peu près du nord au sud, elle lave les murailles de Manchester, puis continuant son cours de l'est à l'ouest, elle va porter ses eaux dans le Mersey.

IRWIN, petite ville de l'Ecosse méridionale, dans le Comté de Cuningham, à l'embouchure de la rivière d'irwin dans le Golfe de Cluyd, à sept lieues de Reinfree. Elle avoit séance & voix dans le Parlement d'Ecosse, avant la Réunion des deux Royaumes. Il y avoit autrefois un bon port, qui maintenant n'est accessible qu'aux petits bâtimens, à cause des sables qui s'y font amassez. * *Maty, Diâ. Géogr.*

IRWIN, rivière de l'Ecosse méridionale, sépare la Province de Cuningham de celle de Kyle, a un cours fort tortueux, coule de l'est à l'ouest, & se décharge dans le Golfe de Cluyd un peu au dessous de la ville d'irwin.

I S.

IS, ville de Babylone, avec une rivière de même nom. Etienne de Byzance en parle, & Hérodote en fait mention en ces termes, *Il y a huit journées de Babylone jusqu'à une ville appelée Is, qui est située sur une petite rivière de ce nom qui se décharge dans l'Euphrate*. * Etienne de Byzance. Hérodote, l. 1. ou *Clio*.

IS-SURTILLE, petite ville de France dans le Duché de Bourgogne, sur la rivière de Tille, à peu près au nord de Dijon, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues. Le *Diâ. Universel de France* dit que cette ville est située sur les bords de l'Ougne près de la Tille, & Sanson dans sa Carte des deux Bourgognes, la met sur la rive droite de l'Ougne. On y tient marché deux fois la semaine, & on y a quatre foires dans l'année. Le principal trafic des Habitans est en draperie & en chapeaux. Il y a un grand nombre de Teinturiers, & la rivière de Tille lui est d'une grande commodité pour ses manufactures. Son territoire produit des vins & des blez. * *Mémoires dressés en 1704. Th. Corneille, Diâ. Géogr.*

I S A.

ISA. Cherchez **JOSUE.**

ISAAC, Patriarche, fils d'Abraham & de Sara, naquit l'an 2139 du Monde, & 1896 avant Jésus-Christ, sa mère étant déjà stérile & âgée de 90 ans, & son père de cent. Son nom veut dire *ris*, à cause que Sara avoit ri, lorsque dans un âge fort avancé, un Ange lui annonça qu'elle auroit un fils. Il ne se pouvoit rien ajoûter à la tendresse que le père & la mère avoient pour ce fils, tant à cause qu'il étoit unique, que parce que Dieu le leur avoit donné dans leur vieillesse. Cependant Dieu voulant éprouver la foi d'Abraham, lui commanda l'an 2164 du Monde, & 1871 avant Jésus-Christ, de prendre Isaac, âgé pour-lors de 25 ans, de le mener sur la montagne qu'il lui indiqueroit, & là de le sacrifier en son honneur. Le père obéit, & se fit suivre par son fils; ils marchèrent deux jours, & n'arrivèrent que le troisième au lieu destiné, qui étoit la montagne de Moria ou Morija. Joseph, le Vénérable Bède, & quelques autres, disent que c'étoit celle où depuis le Temple fut bâti. Saint Augustin & d'autres veulent que ce soit le Calvaire, qui fut destiné pour ce sacrifice extraordinaire. Quoi qu'il en soit, Abraham laissa au bas de la montagne ceux qui l'avoient accompagné, & ne mena que son fils, qu'il chargea du bois nécessaire pour brûler la victime: Abraham porta le feu & l'épée. Isaac lui demanda où étoit la victime; il lui répondit que Dieu y pourvoiroit. Ensuite il dressa un autel, y mit le bois que son fils avoit porté, & Isaac, le mit sur ce bucher, prit l'épée & étendit la main pour l'égorger. Dieu fut touché de la fermeté du père, & de la soumission du fils: il arrêta par un Ange, la main d'Abraham, qui sacrifia au lieu d'Isaac, un bélier qui se trouva près de là embarrassé par les cornes. Isaac, à l'âge de 40 ans, épousa l'an du Monde 2179, & 1856 avant Jésus-Christ, Rébecca, fille de Bathuel ou Béthuel, fils de son oncle Nachor; & cette épouse après dix-neuf ans de stérilité accoucha de deux pémeaux, Jacob & Esau, l'an 2198 du Monde, & 1837 avant Jésus-Christ. La famine l'obligea de quitter son pais & d'aller en Gêrar, sur les terres d'Abimélech, Roi des Philistins, où Dieu le bénit si abondamment, que les Habitans & le Roi même le prièrent de se retirer, parce qu'il devenoit trop puissant. Comme il se vit fort âgé, il voulut bénir son fils Esau; mais Jacob, par les conseils de Rébecca, surprit en contrefaisant la voix d'Esau la bénédiction d'Isaac, qui étoit aveugle. Isaac mourut âgé de 180 années, en l'an 2319 du Monde, & 1716 avant Jésus-Christ. * *Génése, ch. 21. & suiv.*

juiv. jusqu'au 35. Joseph, *Antiq. Judæiq.* l. 1. Torniel & Sarian, in *Annal. Vet. Testam.* Pétan, de *Doctrina Temporum*, & Riccioli, *Chron. Reform.* tome 1. l. 6. c. 5 & 6.

ISAAC (SAINT) Solitaire de Constantinople, dans le IV^e siècle, après avoir vécu plusieurs années dans les solitudes d'Orient, vint à Constantinople du tems de l'Empereur Valens, & bâtit une cellule proche de la ville, dans un lieu écarté, où il se renferma. Quand Valens partit de Constantinople pour marcher contre les Goths, qui ravageoient la Thrace, Isaac lui prédit qu'il ne reviendrait pas. Valens le fit mettre en prison, & le menaça de le faire mourir, quand il seroit de retour. La prédiction d'Isaac se trouva confirmée par l'événement. Valens fut tué dans une bataille donnée contre les Goths le neuvième d'Avôit 378. Théopane dit qu'Isaac conut dans sa prison le moment auquel arriva la mort de cet Empereur. Depuis ce tems-là Isaac continua son genre de vie. Il fut en grande considération auprès de l'Empereur Théodose, & se trouva l'an 381 au Concile de Constantinople. Deux de ses amis, Saturnin & Victor, lui firent bâtir une cellule hors de la ville du côté de la mer, où il rassembla ses Disciples. Il mourut, selon les uns, l'an 383 le 26 de Mai; selon d'autres, il vécut jusques vers l'an 410. Il ne faut pas le confondre avec le Moine ISAAC, qui présenta une requête contre saint Jean Chrysostome; ni avec une autre Solitaire ISAAC, qui vivoit en même tems dans le désert de Sète; qui s'enfuit pour n'être pas ordonné Prêtre, & sous le nom duquel Cassien a mis deux Conférences, où il est traité de la Prière. Les Grecs font la fête d'Isaac le Solitaire de Constantinople au 30 de Mai. * *Socrate*, l. 6. c. 20. Théodoret, *Hist.* l. 4. ch. 34. Théopane, in *Chron.* Bollandus. Baillet, *Vies des Saints*.

ISAAC, Moine, & ISAAC Solitaire dans le désert de Sète. Voyez la fin de l'Article précédent.

ISAAC, Prêtre d'Antioche, qui dans le cinquième siècle écrivit en vers contre les Nestoriens & les Eutychiens, & quelques autres Pièces. * *Gennade*, de *Vir. Illust.*

ISAAC, l'un de ce nom, Empereur de Constantinople, étoit de la famille des Comnènes, & s'étoit acquis une grande réputation par sa prudence & par sa valeur. Ainsi favorisé de Michel Cérularius, Patriarche de Constantinople, & des Soldats, il se révolta contre Michel VI, dit l'Ance ou Stratiotique, Empereur des Grecs, & se mit sur le trône. Il fut couronné le premier jour de Septembre 1057, & loin de répondre aux espérances que l'on avoit conçues de lui, il se distama par son avarice & par son orgueil, & envoya en exil le Patriarche Michel. On dit qu'Isaac fut frappé d'un coup de foudre à la chaise, & que cet accident le saisit d'une si grande frayeur, qu'il quitta la pourpre impériale, en faveur de Constantin Ducas, le 25 Novembre 1059, & se renferma, pour passer le reste de ses jours, dans le Monastère des Studites. Son règne fut de deux ans, deux mois, & vingt-quatre jours. Les Historiens Grecs disent qu'il avoit obligé les Hongrois à lui demander la paix, & remporté quelques avantages sur les Patzinacites. Ils disent aussi qu'il vécut deux ans dans l'état monastique, où il donna de grands exemples de piété; & qu'il y fit l'office de Portier. * *Cédrene*, *Cyropalate* & *Guldas*.

ISAAC II, dit l'Ange, se fit élire en 1185 Empereur de Constantinople par le peuple animé contre la Tyrannie d'Andronic Comnène. Il le fit mourir cruellement, fit crever les yeux à ses deux fils, Jean & Manuel, & vécut depuis très licentieusement sur le trône. Cet Empereur eut quelques avantages sur les Siciliens, mais ses tentatives sur l'Isle de Chypre envahie par un autre Isaac, furent inutiles. Ce fut par sa négligence que Pierre & Asan rétablirent le Royaume de Bulgarie, qui fut depuis si nuisible à l'Empire Grec, parce qu'au commencement de leur révolte, il n'eut pas soin de jeter des garnisons dans les places les plus importantes, dont les Habitans n'avoient encore aucune part au soulèvement; & ayant voulu fermer les passages à l'Empereur Frédéric I, qui traversoit ses Etats pour aller gagner la Palestine, il s'attira une nouvelle guerre, qui auroit été funeste à tout l'Empire, si ce Prince avoit été moins modéré. Son règne fut de neuf ans & sept mois moins deux jours, depuis le 12 jour de Septembre 1185, jusqu'au dixième Avril 1195, qu'il eut les yeux crevés par ordre de son frère Alexis, qu'il avoit racheté d'entre les mains des Turcs. Isaac fut jeté dans une fosse, & après en avoir été retiré en 1203 par les François & les Vénitiens, il mourut sur la fin de Janvier de l'année suivante. * *Nicetas*, *Roger* & *Génébrard*, in *la Chron.* Du Cange, &c.

ISAAC, Exarque de Ravenne en 639, pilla l'Eglise de Lactran, & fut puni de ce crime comme par miracle. * *Paul Diacre*, *Hist. Anastase*, in *Theod.*

ISAAC, dit *Porphyrogénète*, parce qu'il étoit de la Maison des Comnènes, qui ont tenu assez longtems l'Empire de Constantinople, vivoit dans le XIII^e siècle. Il composa les Caractères des Héros Grecs & Troyens, que Janus Rutgersius de Dordrecht a donné au public avec des Notes, *Variar. Lett.* l. 5. c. 20. Leo Allatus les fit imprimer une seconde fois à Rome, dans son Recueil des Rhéteurs & des Sophistes Grecs. L'Ouvrage de Rutgersius, Conseiller de Gustave-Adolphe Roi de Suède, fut imprimé à la Haye en 1625.

ISAAC, fils de Hôsan, avant Arabe, qui vivoit sur la fin du IX^e & vers le commencement du X^e siècle. Il étoit Chrétien du Parti des Nestoriens, & s'appliquoit particulièrement, aussi bien que son père, à traduire en Arabe les anciens Auteurs Grecs. Comme le père & le fils s'étoient donné bien des soins pour apprendre le Grec & pour cultiver l'Arabe, leurs Versions réussirent beaucoup mieux que celles qu'on avoit faites auparavant du Syriaque. On a sa Traduction des Oeuvres d'Aristote & de quelques autres Auteurs, & l'on en voit des

copies en diverses Bibliothèques. Il mourut l'an de l'Hégire 298, qui répond à l'an de Jésus-Christ 910, environ 80 ans après la mort d'Almamon. David son frère se fit aussi un nom; mais il pratiqua principalement la Médecine. * *G. Abulpharaius*, *Hist. Dynast.* Ebn Chalecan, *Vit. Clar. Arab.* E. Renaudot, *Dissert. de Barbaricis Aristotelis Version.* tome 12. *Biblioth. Græca Fabricii inserta.* *DiH. Allemand de Bâle.*

ISAAC HAZAN, Rabbïn, ainsi nommé, parce qu'il étoit Concierge de la Synagogue de Tolède, vivoit vers l'an 1270, & travailla aux Tables Astronomiques, dites *Alfonzines*, parce qu'elles furent dressées par les soins d'Alfonse X, Roi de Léon & de Castille. Génébrard parle de quelques autres Rabbïns de ce nom. On ne doit pas oublier ISAAC, dit *Benimiram*, Médecin Arabe, qui vivoit du tems d'Averroës, & qui écrivit des Traitez de Philosophie, *De Definitionibus & Elementis*; & de Médecine, *De vitâs Ratione*, *de Febribus*, *Urina*, *Diætiis*, &c. On dit qu'il étoit Médecin de Salomon, Roi d'Arabie.

ISAAC, fils d'Ali, & petit-fils de Joseph Ben Tefaphin, Empereur de Maroc, pris & tué dans sa Capitale par Abdalmoumen l'an 543 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1148. Isaac fut le dernier de la Dynastie des Marabouts ou Almoravides, & Abdalmoumen le premier des Almohades. * *D'Herbelot*, *Biblioth. Orient.*

ISAAC ABOULFEDA, surnommé *Al Khabîs*, Auteur de l'Histoire de la ville & du pèlerinage de Hebron, où est le sépulchre du Patriarche Abraham en Palestine. * *D'Herbelot*, *Biblioth. Orient.*

ISAAC (Jean) Lévi, Juif, se fit Chrétien, & fut Professeur à Cologne. Il s'occupa à défendre l'intégrité du texte Hébreu, & répondit très sagement aux objections de Guillaume Lindanus, expliquant tous les lieux que lui & d'autres après lui accusent les Juifs d'avoir corrompus; en sorte qu'au jugement de Rivet, après son travail, il est inutile d'écrire sur la même matière. * *Rivet*, in *Itaque ad S. Ser.* t. 8. f. 28.

ISAAC fils d'Abraham, Rabbïn & Président de la Synagogue des Juifs Espagnols à Hambourg. Il fit imprimer à Prague un Livre d'un Auteur incertain, avec ce titre *Sepher Haskranot*, le *Livre des Mémoires*. Il renferme les Rites, les Instituts & les Cérémonies des Juifs, rangés selon les préceptes affirmatifs & négatifs. *Jo. Wulferus* dit que les Juifs nomment ce Livre, en Allemand, *Memorialbuch*, ou *Memorbuch*, & qu'ils sont obligés d'en lire quelques pages tous les jours de Sabbath en mémoire de ceux qui ont souffert le martyre pour le nom de Dieu, ou qui ont mis la Nation à couvert de quelque persécution ou de quelque impôt. Isaac a fait lui-même quelques Ouvrages, *Pentem Chadofibot*, *Facies nova*, qui est un Livre de Jurisprudence; *Leches Hachena*, *Collectio farina*, imprimé à Amsterdam en 1707. * *Jo. Christ. Wolfii Biblioth. Hebraea*, tome 1. n. 1151.

ISAAC CHAIJUT, fils d'Abraham, Rabbïn, Président de l'Ecole de Prague, vivoit en 1584. Il a écrit *Pachad Fiskach*, la *Prayer d'Isaac*, où il parle de la destruction du Temple, imprimé à Amsterdam en 1685; *Pent Fiskach*, la *Face d'Isaac*, Ouvrage en vers; *Kirjat Arburg*, la *ville d'Arburg*, gros Ouvrage; *Siach Fiskach*, la *méditation d'Isaac*, Poème sur la veille de la Pâque, imprimé à Prague en 1587. * *Jo. Christ. Wolfii Biblioth. Hebraea*, tome 1. n. 1191.

ISAAC KARO, Rabbïn de Tolède, fils du Rabbïn *Joseph Karo*, fut un de ceux qui se virent obligés à quitter l'Espagne, en conséquence de l'Arrêt de Ferdinand & d'Isabelle donné au mois de Mars 1492, & qui portoit que les Juifs devoient quitter l'Espagne dans l'espace de quatre mois, ou embrasser le Christianisme. Karo se retira d'abord dans le Portugal & ensuite à Jérusalem, mais il perdit en chemin ses enfans & ses livres. Il vécut dans une grande solitude; & pour se consoler de la perte de ses enfans il composa un Livre qui a pour titre *Tolédot Fiskach*, les *Génération d'Isaac*: c'est un Commentaire sur le Pentateuque en partie littéral & en partie Cabbalistique, où il examine les sentimens des autres Interprètes. Il a été souvent imprimé, d'abord à Constantinople en 1518, & ensuite à Mantoue & à Amsterdam en 1708. Buxtorff lui attribue un *Ritual* qui a pour titre, *Even Hakefer*, la *Pierre du Secours*. * *Jo. Christ. Wolfii Biblioth. Hebraea*, tome 1. n. 1266. *Bafnage*, *Hist. des Juifs*, &c. tome 5.

ISAAKI, Voyez JARCHI (Salomon).

ISAAR, Voyez JITSCHAR-ISAARI.

ISABELLE d'ARAGON, fille d'Alfonse, Duc de Calabre. Voyez ARAGON.

ISABELLE (Le Fort) petit Fort de Flandre à demi-lieue de l'Ecluse, & à une de la Mer d'Allemagne. Les Espagnols, qui l'ont construit du tems de l'Archiduchesse Isabelle, lui ont donné son nom. * *Maty*, *DiH. Géogr.*

ISABELLE (Le Fort) est un des Forts qui descendent la chaussée de la ville de Bois-le-Duc, du côté de la porte de Vucht. Il est à une bonne portée de canon de la ville.

ISABELLE-LOUISE, Infante de Portugal, étoit fille de Dom Pedro Roi de Portugal, & de Marie de Savoie. Elle naquit à Lisbonne le sixième Janvier 1669. Comme elle étoit héritière présomptive de Portugal, plusieurs Princes se firent à elle, & entre autres, le Duc de Savoie, qui fut sur le point de partir pour aller épouser. On proposa dans la suite le Prince de Toscane, l'Electeur Palatin, & divers autres Princes; mais elle étoit destinée à n'en épouser aucun. Elle perdit la Reine sa mère en 1683, & elle en parut inconsolable. Cette Princesse avoit voulu se charger elle-même de l'instruction de sa fille, & lui avoit fait exprès un Catechisme, plus étendu que celui que l'on donne aux enfans, & lui avoit laissé par écrit de sages conseils, qui ont été donnés au public. L'Infan-

te favoit le Portugais, l'Espagnol, l'Italien, le François, l'Hispano-Portugais, la Géographie, les mœurs des Nations, & les principes de la Langue Latine. Dans le tems qu'on pensoit à la marier, elle fut atteinte d'une maladie qui la mit au tombeau. Les remèdes lui causèrent de grandes douleurs. Quand elle eut reçu l'extrême-onction, on apporta dans la chambre toutes les Reliques des Saints, selon ce qui se pratique dans le pais en faveur des Priances malades. Elle mourut le 21 Octobre 1690, & fut inhumée dans l'Eglise des Capucins de Lisbonne, en habit de l'Ordre de saint François. Sa Vie, & celle de la Reine sa mère, ont été écrites dans un même volume par le Père d'Orléans Jésuite, & imprimées à Paris en 1692 en 1696.

ISABELLE. Ce que l'on ne trouve pas sous le nom d'Isabelle, doit se chercher sous celui d'ELIZABETH.

ISAC. Voyez ISAAC.

ISAEUS. Voyez ISEË.

* **ISAGO,** Royaume d'Afrique dans la partie septentrionale de la Guinée. Il a au nord le Royaume de Bitou, à l'est celui de Gabon, au sud le Royaume de Bénin, & à l'ouest le Royaume d'Ucuma. * M. Delille, *Carte de la Barbarie, de la Nigritie & de la Guinée.*

* **ISAGORAS,** Athénien, qui eut guerre avec Clésène.

* Hérodote, l. 5. ou *Tersiflore.*

ISAGORAS, Poëte Tragique, Disciple de Chreslius, vivoit sous l'empire d'Antonin le Philosophe, dans le second siècle. Philostrate en fait mention.

ISAI ou **JESSE,** qui est aussi appelé **NAAZ,** fils d'Obed & père de David, étoit déjà fort vieux lorsqu'il devint père de David, l'an du Monde 2950, & 1085 avant Jésus-Christ. * Ulfersius, in *Annal.* Torniel & Salian, in *Annal. Vet. Testam.*

ISAÏE ou **ESAIË,** Prophète, fils d'Amos, de la famille Royale de David, est le premier des quatre grands Prophètes. Il parle si clairement de Jésus-Christ & de l'Eglise, qu'il a toujours passé plutôt pour un Evangéliste que pour un Prophète; & pour un Historien qui rapportoit ce qui étoit déjà arrivé, que pour un homme qui prédicoit ce qui ne se devoit accomplir qu'après tant de siècles. Il commença à prophétiser vers la 25 année d'Ozias, Roi de Juda, l'an du Monde 3250, & 785 avant Jésus-Christ & continua jusqu'au tems de Manassé, qui le fit scier, à ce que l'on croit, avec une scie de bois, pour lui ôter la vie par un supplice plus long & plus violent. Quelques Rabbins le font, les uns beau-père, & les autres ayeul de ce Prince; mais cela n'est pas sûr. Sa prophétie contient 66 Chapitres. On met sa mort à l'an 3254 du Monde, avant Jésus-Christ 781, sous le 17 du règne de Manassé. Ainsi ce Prophète auroit vécu jusqu'à l'âge de 130 ans. Le Saint-Esprit a fait son éloge. Il a recueilli dans un seul volume les Prophéties qu'il avoit faites sous les Rois Ozias, Joathan, Achaz, & Ezéchias. Il avoit encore écrit un Livre des actions d'Ozias, dont il est parlé dans le second Livre des *Cron.* ou *Paralipomènes*, c. 26. v. 22. On lui a attribué quelques Ouvrages Apocryphes; comme ceux qui sont intitulés, *l'Ascension d'Isaïe*, la *vision* ou *l'Apocalypse d'Isaïe*. Le style de ce Prophète est grand, noble, sublime, & fleuri. * *Ecclesiastique*, ch. 48. v. 25. *Ép. Sivo.* Saint Epiphane, in *Vita Isaac.* S. Hidore, l. de *vita & morte SS. c. 37.* S. Jérôme, in *Isaia.* S. Justin. S. Basile. S. Augustin. S. Cyrille. Torniel. Salian. Bellarmin, &c. Du Pin, *Dissertat. Prelium.* sur la Bible.

ISAÏË, Patriarche de Constantinople, dans le XIV siècle, succéda à Gérafaime le dernier Novembre 1323. Il étoit auparavant Moine au Mont Athos, qui est encore célèbre par ses Caloyers; & il mourut en 1333. * Banduri *Imp. Orient.* l. 8. *Comm.*

ISAÏË, fils d'Adam, Ecuyer de Sapor, Roi de Perse, fut témoin du martyre des saints Jonas & Barachise, que ce Prince fit mourir. Il en écrivit une Relation, qui est rapportée par Métaphrasse & par Sarius, tome 2. ad 29 *Mart.*

ISALGUIER. Voyez IZALGUIER.

ISAMBERT (Nicolas) natif d'Orléans, Docteur & Professeur de Sorbonne dans le XVII siècle, a composé divers Ouvrages de Théologie Scholastique, & quelques autres Pièces assez connues. Il mourut le 14 Mai 1642, âgé de 77 ans.

ISATIS. Tatiens fait mention d'un Isatis entre les Ecrivains plus anciens qu'Homère; mais il n'en est parlé dans aucun autre Auteur; ce qui a fait croire à quelques-uns qu'il falloit lire *Isis* pour *Isatis*. Isis étoit la mère d'Horus, & elle avoit instruit son fils des Sciences qu'elle avoit apprises d'Hermès. Platon, dans le *second Livre des Loix*, parle des Chançons, ou plutôt des Airs d'Isis, qui étoient en usage dans l'Égypte. * Du Pin, *Biblioth. Univerf. des Histor. Prof.* tome 1. p. 41.

ISAURE (Clémence) Demeillole de Toulouse, célèbre par son esprit & par sa vertu, a vécu, dit-on, au commencement du XIV siècle, vers l'an 1320. Elle institua les Jeux Floraux, qu'on célèbre tous les ans à Toulouse dans le mois de Mai. On y fait son éloge, & on y couronne de fleurs la statue de marbre de Clémence, qui est dans la Maison-de-ville. Elle laissa un fonds pour le prix qu'on donne à ceux qui ont le mieux réussi en chaque genre de Poësie qu'on leur propose. Les prix sont, une violette d'or; une ancolie, que ceux de Toulouse nomment *aignantine*, qui est d'argent; & un souci ou, comme ils nomment cette fleur, un *gachet*, de même métal. Ce sont les Capitouls ou Echevins de Toulouse qui distribuent les prix. Castel prétend que le nom de Clémence Isaure est inventé à plaisir, & que ce furent sept habitans de cette ville qui établirent ces Jeux Floraux en 1323. Voyez l'Article de ces Jeux sous le mot **FLORAUX.** * Papipe Maffion, in *Elog. Clément. Isaure.* Du Faur, *Acrost.* l. 2. c. 20. Castel, *Mémoires de Langue-dec.* Ép. M. de la Faille, *Annales de Toulouse.*

ISAURIE, Province de l'Asie Mineure, fait maintenant

partie de la Caramanie, sujette aux Turcs. La ville capitale est Isauria, nommée *Isauropolis*, dans le recueil des Conciles, & cause d'un Synode qui y fut assemblé. Ammien lui donnoit le nom de *Claudiopolis*; quelques Auteurs modernes lui donnent celui de *Saira*. Les Isauriens étoient considérés comme des peuples barbares, amis des troubles & de la révolte. Aussi Evagre, Nicéphore, & les autres Auteurs parlent souvent des courses qu'ils firent sur les terres de l'Empire dans les IV & V siècles: ce qu'ils continuèrent depuis. * Ammien Marcellin. Evagre. Nicéphore, &c.

I S B.

ISBORG; ville forte sur les frontières de Moscovie & de Lithuanie, qui fut enlevée aux Moscovites par les Polonois en 1569, & reprise peu de tems après par les mêmes Moscovites, parce qu'il n'y avoit ni troupes ni munitions suffisantes pour sa défense. * *Diët. Anglois.*

ISBOSETH, ou **ISCH-BOSCETH,** le dernier des fils de Saül, régna sept ans & demi sur dix Tribus, après la mort de son père en l'an 2980 du Monde, & 1055 ans avant Jésus-Christ, quoique David eût été sacré, & qu'il eût été reconnu pour Roi par les deux autres Tribus. Il devoit la Couronne à Abner, fils de Ner, Général d'Armée & homme de cœur, lequel après la mort de Saül l'avoit fait reconnoître pour Souverain, & l'avoit maintenu contre les forces de David. Depuis, le même Abner mécontent d'Isbofeth, passa l'an du Monde 2987, & 1048 ans avant Jésus-Christ, du côté de David, & y fit passer les autres Tribus. Quelque tems après Bahana & Réchab, deux des principaux de la Tribu de Benjamin, assassinèrent ce Prince dans son lit, & en portèrent la tête à David, croyant s'élever par cet assassinat à une grande fortune; mais David détestant leur parricide, au lieu de les récompenser les fit mourir d'une mort cruelle, & fit faire des funérailles magnifiques à Isbofeth. * II *Samuel* ou II *Rois*, ch. 2. 3. 4. *Joséphe*, *Antiq. Judaïq.* l. 7. ch. 1. *Ép. 2.*

ISBURG. Voyez ISBORG.

I S C.

ISCA. Voyez ISCHA.

* **ISCARIOT** (Judas). L'origine de ce nom par lequel cet Apôtre étoit distingué de l'autre Judas, est fort incertaine. Quelques Savans le font descendre d'un mot Syriaque qui signifie *s'étrangler*. Mais outre que Judas fit donner la mort en se précipitant, & non pas en s'étranglant, *Actes*, ch. 1. v. 18, il faudroit que si le nom d'Ischariot avoit été pris du genre de la mort dont on prétend que Judas ait terminé ses jours, il ne lui ait été donné qu'après sa mort: ce qui est tout à fait hors d'apparence, parce qu'y ayant eu deux Apôtres qui portoient le nom de Judas, il n'y a point de doute que, même de leur vivant, ils n'ayent été distingués par quelques surnoms, comme l'étoient les deux Simons & les deux Jacques. Il est donc plus probable que ce nom d'Ischariot étoit composé de celui de *Isch* qui dans la Langue des Juifs signifie un *bourg*, & de celui de *Keritub* qui étoit une ville de la Tribu de Juda, *Joséph.* ch. 15. v. 25, d'où cet Apôtre étoit peut-être originaire; ou, ce qui est encore beaucoup plus vraisemblable, ce nom étoit formé d'un autre qui signifie une *bourse*; de forte qu'*Ischarus* voudroit dire un homme qui porte la bourse; & c'étoit là en effet l'office de Judas. * M. Martin, *Note sur le 19 verset du Chapitre 3. de S. Marc.*

Eusèbe & St. Jérôme parlent du bourg Ischarioth, dans la Tribu d'Ephraïm, d'où l'on croyoit qu'étoit le traître Judas. D'autres croyent qu'il étoit de la Tribu d'Issachar, & qu'*Ischarioth* est mis pour *Issachariotus*. Enfin il y en a qui veulent qu'il ait été de la ville de *Cariath* dans la Tribu de Juda, dont il est parlé Josué 15. v. 15. Voyez **JUDAS ISCARIOTH.**

* D. Calmet, *Diët. Relandi Palaestina*, lib. 3. au mot *Keritub*.

ISCH ou **BLIDA,** en Latin *Oescus*, étoit autrefois une ville des Triballiens, dans la Basse Macédoine. Elle est maintenant dans la Bulgarie, à l'embouchure de la rivière d'Ischa dans le Danube, environ à trois lieues au dessus de Nicopolis. * Maty, *Diët. Géogr.*

ISCHA. Voyez JESCHA.

ISCHA ou **GHIGEN,** en Latin *Oescus*, petite rivière de la Bulgarie. Elle prend sa source dans le mont Argentario, & se décharge dans la petite ville d'Isch. * Maty, *Diët. Géogr.*

ISCHAR. Voyez ICHAR.

ISCH-BOSCETH. Voyez ISBOSETH.

ISCHEBOLI. Voyez ISCHEBABA.

ISCHEL, petite ville de la haute Autriche en Allemagne, est sur la rivière de Traun, un peu au dessus de son embouchure dans le Lac nommé *Traun-See*. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Trautis*, petite ville du Norique Ripense, laquelle d'autres placent à *Leompache*, village du même pais. * Maty, *Diët. Géogr.*

* **ISCHER,** petite rivière d'Alsace qui coule à l'occident du Rhin, & qui a son cours du sud au nord. Elle se décharge dans le Rhin un peu au dessus de Rhinau.

ISCHIA, ville épiscopale d'Italie dans l'Ischia, avec une forteresse où se retira Ferdinand, lors que le Roi Charles VIII conquiert le Royaume de Naples en 1493. Cet Evêché est suffragant de Naples. Les Anciens donnoient le nom d'*Æsaria* à cette ville. * Léandre Alberti. Sanfon.

ISCHIA (l'Isle d') dans le Royaume de Naples, est située

tuée dans la Mer de Toscane, à une lieue du Cap qui sépare le Golfe de Naples de celui de Gaète. Elle peut avoir quatre ou cinq lieues de tour, & sept ou huit villages, outre Ichia sa capitale. Son terroir est tout plein de soufre, qui s'étant allumé dans les entrailles de la terre du tems de Charles II, Roi de Naples, brûla une demi-lieue de pais vers la ville d'Ichia. Ce pais porte le nom de *Terra cremata* & ne produit rien. Le reste de l'île est fertile en vins excellents. * Maty, *Diffin. Géogr.*

ISCHIR (Christian). Voyez FORTIUS.

I S D.

ISDEGERDE, ISDIGERDES ou JEZDEGIRD I, Roi de Perse, étoit fils de Schubar *Dionastaf*, ou Sapor aux épaules, ou plutôt son petit-fils: car les Historiens Persans mettent un Baharam ou Varanes entre les deux, & qualifient ce Jezdegird, fils de Baharam. Cependant Abulfarage veut qu'il soit fils de Sapor, & le fait régner sous les Empereurs Arcade & Théodose le Jeune son fils: mais nous suivons plutôt ici les Persans que les Arabes, quoique Chrétiens, en ce qui regarde l'Histoire de leur pais. Idégerde, fils de Baharam ou de Sapor, succéda à son père, ou à son ayeul, dont il n'imita pas les vertus. Il passa chez les Persans pour un Prince impudique, avare, & cruel, & les peuples lui donnèrent le surnom d'*Atan*, mot qui enferme dans sa signification, le viol, le pillage, & le massacre. Ce Prince fit la guerre aux Romains, c'est à dire, aux Empereurs de Constantinople, qui refusoient de lui payer le tribut qu'ils avoient accoutumé de payer à ses Ancêtres. Théodose le Jeune, fils d'Arcade, fit la paix avec lui, & lui envoya en Ambassade, Marutha, Evêque de Misafrekin, ville que les Grecs modernes ont appelée *Martyropolis*, autrefois la Capitale du Diarbeck, qui est la première des quatre contrées, que la Mésopotamie renferme. La Religion Chrétienne fit alors de grands progrès en Perse, tant par les prédications de Marutha & de ses compagnons, que par la protection qu'Idégerde lui donna; mais l'indiscretion d'un Evêque nommé Abbas, lui fit commencer en 414, contre les Chrétiens une persécution qui dura 30 ans. Les Historiens Persans disent qu'Idégerde éprouva la vengeance du Ciel, & qu'il fut tué par un coup de pie d'un très beau cheval, trouvé par hasard à la porte de son Palais, & qui ne parut plus aussitôt qu'il eut reçu son coup dans l'estomac du Prince; mais ce n'est qu'un conte. Les Historiens Chrétiens placent sa mort vers l'an de Jésus-Christ 420. Varanes, ou Baharam, son fils, lui succéda. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient. Pag. ad an. 408. 414. 420.*

ISDEGERDE II, ou JEZDEGIRD Ben Baharam, étoit fils de Varanes, ou Baharam Gour, Roi de la même Dynastie des Rois de Perse, loué par tous les Historiens pour ses vertus morales & politiques, & pour avoir eu le bonheur de se faire payer le tribut par les Empereurs Grecs, en mettant seulement une bonne Armée sur pie, & sans leur faire la guerre. Idégerde succéda à Varanes l'an 440, & eut deux enfans, nommez Firouz & Hormouz, ou Hormidas, qu'il fit fort bien élever, mais ayant préféré le cadet à l'aîné pour en faire son successeur, il fut cause d'une grande division entre ces deux frères, laquelle éclata en fin en une cruelle guerre, dans laquelle Hormouz fut défait & pris prisonnier par Firouz son frère, après avoir régné une seule année. L'on donne à ce second Idégerde le surnom de *Sipah dsh*, à cause qu'il aimoit ses troupes, & que ses troupes lui étoient aussi très affectionnées: ce qu'elles firent paroître, en marchant avec tant de zèle contre les Grecs, & lorsqu'elles se retirèrent sans commettre aucun désordre, au moment que ce Prince témoigna être content du tribut que l'Empereur Grec lui avoit envoyé. Il mourut vers l'an 458 de Jésus-Christ, après un règne de 17 ans & quelques mois. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ISDEGERDE III, ou JEZDEGIRD Ben-Scheheriar, fut le dernier, non seulement de la race des Sassanides, mais aussi de tous ceux de sa nation qui ont régné en Perse. Il perdit la bataille de Cadesie contre les Arabes, sous le califat d'Omair, & non d'Osman, comme quelques-uns ont avancé, l'an 15 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 636. Ce Prince après cette défaite, fut errant & fugitif dans les Provinces de Kerman, de Segesthan, & de Khorassan, jusqu'en l'an 31 de la même Hégire, dans lequel il fut trahi par un de ses Sujets, Gouverneur de la ville de Mérou, qui attira les armes de Tarkhan, Roi des Turcs, dans la Perse contre lui. L'on dit qu'Idégerde ayant été défait par ce traître qui s'étoit joint aux Turcs, prit la fuite jusques à une rivière qui n'étoit pas guayable, & que voulant donner un brasselet de grand prix à un batelier, pour le transporter au delà du fleuve, cet homme grossier lui dit, qu'il n'avoit que faire de son brasselet, qu'il prétendoit seulement avoir quatre oboles de lui, s'il vouloit qu'il le passât; & que pendant cette dispute, les Cavaliers qui le poursuivoient, l'atteignirent, & lui ôtèrent la vie. C'est au commencement du règne de ce Prince, qui tombe sur l'onzième année de l'Hégire, & sur la 632 de Jésus-Christ, que l'on doit fixer l'époque de l'Ere, que nos Chronologistes appellent *Jezdegirdique*; & non pas au tems de sa défaite à Cadesie, ni à sa mort en Khorassan, puisque sa défaite arriva l'an 15, & sa mort l'an 31 de l'Hégire. Il est vrai cependant que les Orientaux semblent plutôt marquer le commencement de cette Ere par la chute de l'Empire des Perses, que par la première année du règne de ce Prince. Quelques Historiens font ce Jezdegird, fils de Schirvich ou Siroës; mais tous les Orientaux le font fils de Scheheriar, qui n'étoit que particulier, mais qui descendoit de Siroës, fils de Kholroës Parviz, fils de Noulchirvan, surnommé

le *Juste*. Comme il a été dit que Jezdegird est le dernier des Rois Persiens qui ait régné en Perse, l'on pourroit objecter que la race d'Imaël Sofi, qui régné aujourd'hui, est Persienne; mais bien loin qu'elle le soit, les Rois de Perse prétendent être d'une famille Arabe, qu'ils appellent *Haidarie*, attachée de fort près à celle d'Ali, gendre de Mahomet, duquel ils professent avec un grand zèle la doctrine & la secte. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

I S E.

ISE ou YSE (Alexandre d') Ministre de Grenoble, & puis Professeur en Théologie à Die dans le Dauphiné, a composé pour la réunion des deux Religions un Discours, dans lequel il ne s'est pas fort éloigné des principes de l'Eglise Romaine. On l'eût déposé à cause de cet Ouvrage, si la condition du tems n'eût obligé le Synode de la Province à se servir d'un tempérament. On fut satisfait des déclarations que fit le Sieur d'Ile avant que de mourir. Le procès qu'il eut au sujet des sommes qui avoient été levées pour les Vaudois, n'eut point les suites fâcheuses & détestables qu'un Ecrivain Catholique a publiées. Du tems de Cromwel, les Eglises des Vallées de Piémont le députèrent en Angleterre pour le règlement de quelques difficultés qui concernoient les collectes destinées aux Vaudois. * Bayle, *Dict. Crit.*

ISE'E (Jéou) Orateur Grec, étoit natif de Chalcide, & vivoit sous la CIX Olympiade, vers l'an de Jésus-Christ 344. Il vint à Athènes, où il fut Disciple de Lyfias, se fit estimer par son éloquence, & forma des Ecoles illustres, entre autres, le célèbre Démophilène. Ise'e composa 64 Oraisons, dont il ne nous reste que six. * Plutarque, en la *Vie des dix Orateurs*, c. 5. Photius, *Biblioth. Cod. 64. §. 263.*

ISEL. Voyez ISSEL.

ISELBOURG. Voyez ISSELBOURG.

ISELIN (Ulric) Professeur en Droit à Bâle, y naquit en 1524. Jean-Luc Iselin son père, Conseiller de la ville, l'avoit eu d'Elizabeth Bar son épouse & sœur de Louis Bar, Professeur en Théologie, Prévôt du Chapitre de S. Pierre, Chanoine de la Cathédrale, grand ami d'Erasme, & Président du Colloque tenu à Bade en Suisse. Ulric Iselin commença ses études à Bâle sous Operin & sous Simon Grynaeus, & suivit la méthode alors nouvelle & rare d'Alciat, de Zaxius & de Boniface Amerbach, qui cherchoient à illustrer la Science du Droit par une saine Morale, par la Philosophie & par la recherche des Coutumes & de l'Histoire ancienne. Il continua ses études à Paris, à Valence & en d'autres Universitez de France, & après avoir fait un tour dans sa patrie, il fit un voyage en Italie, où Alciat l'estima beaucoup, à cause de ses rares talens & de sa grande érudition. Il prit aussi le degré de Docteur en Droit en l'an 1547, des mains d'Alciat. Depuis lors il y eut toujours entre eux une étroite amitié & une correspondance exacte. Après son retour à Bâle il épousa *Faustine Amerbach* fille de Boniface Amerbach, fameux Jurisconsulte & Syndic de la ville de Bâle. Il obtint ensuite une Chaire de Professeur en Droit, dans laquelle il marcha parfaitement sur les traces d'Alciat, de Zaxius & d'Amerbach, tant à l'égard de l'assiduité & du zèle, qu'à l'égard de la méthode d'enseigner clairement la Jurisprudence. La mort faucha bientôt les grandes espérances qu'on en avoit conçues, car il mourut de la peste en 1564, âgé de 40 ans. Il laissa deux fils, Louis dont l'Article suit; & Luc, Capitaine en France & dans les Pais-Bas sous le Duc d'Alençon. * *Manuscripta Emilia*. Pantaléon, *Protopog.* Melchior Adam, *Vita JC. Germ. Viri illi Basel. Chron.* Melchior de Infula, in *Oratione funebre dicta Lud. Iselio*. Rudini *Vita Prof. Bass. Dict. Allem. de Bâle.*

ISELIN, (Louis) fils du précédent, naquit le deuxième Juillet 1559. Il perdit son père de bonne heure, n'ayant pas encore atteint l'âge de cinq ans. Il eut cependant le bonheur de recevoir une excellente éducation tant de la part de sa mère, que de celle de *Basile Amerbach* son oncle, qui n'eut point d'enfans. Ses contemporains lui ont rendu ce témoignage, qu'on n'a jamais remarqué en lui les vices ou les défauts ordinaires à la jeunesse. Avec des dispositions si heureuses, jointes à une grande capacité & une excellente instruction, il fit des progrès si rapides dans les Sciences, que Basile Amerbach son oncle maternel l'ayant envoyé à Bourges auprès de Cujas, ce grand Jurisconsulte Faima & l'estima beaucoup. L'érudition qu'il acquit sous Cujas & les éloges que cet illustre Jurisconsulte lui donna, furent les raisons pour lesquelles on lui offrit dès lors à Bâle la Chaire de Droit, vacante par la résignation d'*Hippolyte à Collibus*. Mais son oncle Amerbach souhaitant qu'il employât encore quelque tems à étudier & à faire un voyage en Italie, pour s'y perfectionner dans le Droit & pour acquérir de nouvelles lumières dans les Antiquitez, ce qui étoit aussi conforme à ses desirs, il n'accepta pas cette Chaire. Il revint de ce voyage à Bâle en 1589, comblé d'éloges de la part des Savans d'Italie. Après qu'il eut pris le degré de Docteur, son oncle Amerbach lui céda, avec plaisir, la Chaire de Professeur en Droit, afin de pouvoir plus utilement servir la patrie dans le Syndicat de la ville. Tous ceux qui ont vécu au tems de Louis Iselin, assurent unanimement que son assiduité, sa méthode d'enseigner & son affabilité envers les Gens de Lettres ont beaucoup contribué à la grande réputation où se vit la Faculté des Jurisconsultes de Bâle sur la fin du XVI, & vers le commencement du XVII siècle. Il montra une pénétration d'esprit extraordinaire & une grande érudition, dans l'éclaircissement des Loix obscures & dans la conciliation de celles qui paroissent se contredire. Il se rendit outre cela très utile à ses

Con-

Concitoyens par les bons avis qu'il leur donnoit & par plusieurs réconciliations amiables au sujet des difficultés qu'ils pouvoient avoir entre eux, ce qui sans contredit, est le plus grand service qu'un habile Jurisconsulte puisse rendre à la Société. En 1598, on lui donna le Syndicat de la ville, dans lequel il rendit aussi d'excellens services à sa patrie. Enfin sa piété & sa grande libéralité envers les pauvres étoient en édification à tous ceux qui le connoissoient. La mort de Basse Amerbach le mit en possession de la fameuse Bibliothèque des Amerbachs, aussi-bien que du beau Cabinet de peintures, de médailles & d'autres antiquitez. Il augmenta l'une & l'autre à grands frais, & rendit ce riche trésor utile à plusieurs en prêtant, avec beaucoup de facilité, les Ouvrages les plus rares de sa Bibliothèque, & en montrant avec une complaisance peu commune aux possesseurs des Cabinets, tout ce que le sien renfermoit de beau & de précieux. Il mourut à l'âge de 54 ans en 1612, d'une colique violente, pendant les douleurs de laquelle il fit paroître une patience, une fermeté, un mépris du monde & un desir des biens éternels qui édifièrent tous ceux qui l'alloient voir. Quelque tems après sa mort, le Magistrat de Bâle acheta sa Bibliothèque & son Cabinet, & l'incorpora à la Bibliothèque publique de l'Université, dont elle fait encore aujourd'hui la partie la plus considérable, & sert en même tems de monument du goût & de la connoissance des bons Livres qu'ont eu Boniface & Basse Amerbach & Louis Iselin, qui en ont été les Collecteurs. * Melchior de Insula, in *Orat. funebri dicta Lud. Iselin. J. J. Graffer, in Oda Alcatra in ejusd. mortem, & ad banc Odam notis. Diction. Altemand de Bâle.*

ISELMONDE. Voyez **ISSELMONDE.**
ISELSTEIN. Voyez **ISSELSTEIN.**
ISEMBOURG. Voyez **ISEMBOURG.**
ISEMBURGE. Voyez **INGELBURGE.**
ISENAC. Cherchez **EISENAC.**
ISENARTZ. Voyez **EISENARTZ.**

ISENBOURG, petite ville avec un bon château, dans le Comté du Bas Isembourg en Wétéravie, sur la rivière de Seyn, à trois lieues de la ville de Coblents du côté du nord. * Maty, *Diâ. Géogr.*

ISENBOURG (Le Bas). Ce pays, qui est proprement le Comté d'Isembourg, est dans la Wétéravie, le long de la rivière de Seyn, entre les Etats de Trèves & de Cologne, & les Comtez de Wied & de Seyn. Ce Comté est de petite étendue, & n'a rien de considérable que la petite ville, qui lui donne son nom. Il appartenoit autrefois aux Comtes d'Isembourg. Il est maintenant à ceux de Runkel & Wied. * Maty, *Diâ. Géogr.*

ISENBOURG (Le Comté du Haut). C'est proprement le Comté de Badingen, petit Etat de la Wétéravie en Allemagne. Il est situé entre le Landgraviat de Hesse, l'Abbaye de Fulde, & les Comtez de Hanaw & de Solms. Il peut avoir huit lieues de long & trois de large: la petite ville de Badingen sur le Seyn, en est le lieu principal. Ce Comté appartient à la Maison d'Isembourg, qui est de la Religion Réformée, & divisée en deux branches. L'aînée fait sa résidence à Isembach sur le Mein; & la cadette à Bierslein, aux confins de Fulde. * Maty, *Diâ. Géogr.*

ISENBRAND, fils de Varin, Comte d'Altorf en Allemagne, descendoit de la famille d'Alsace. Il eut douze fils d'une seule couche de sa femme Hermentrude, seigneur de Pimperatrice Hildégarde. La mère craignant qu'un accouchement si monstrueux ne nuisît à sa réputation, ordonna qu'on fit mourir tous ces enfans, comme si c'étoit été des chiens, *Welpes*. Cet ordre fut découvert par le père, par une Providence particulière du Ciel, & il les conserva en vie. L'aîné de tous fut appelé *Welfs*; d'où vient le nom de *Welfs* ou de *Guelphes*. Il étoit beau-père de Louis le Pieux, c'est à dire, mari de sa mère, & de lui descendent les Rois de Bourgogne. * Spener, *Sylloge*. Tout cela a bien l'air d'une fable; mais un Historien doit rapporter ce qu'on dit, de même que ce qu'il croit.

ISENDICK, petite ville fortifiée des Pays-Bas, dans la Flandre Hollandaise, près de Biervliet, entre l'Ecluse & le Sas de Gand, à trois lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Diâ. Géogr.*

ISENDORN (Gisbert) étoit Professeur en Philosophie dans l'Ecole Illustre de Déventer, & florissoit en 1643. Il recueillit & expliqua cinq Centuries des paroles remarquables des Philosophes. On a sa Physique in quarto. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

ISENGHIEN, petite ville des Pays-Bas, avec titre de Comté, est située dans la Flandre, à deux lieues de Courtray du côté du nord. * Maty, *Diâ. Géogr.*

ISEO, petite ville de l'Etat de Venise en Italie, dans le Bressan, sur le bord méridional du Lac d'Iseo, auquel elle donne son nom. * Maty, *Diâ. Géogr.*

ISEO (Le Lac d') dans l'Etat de Venise, sur les confins du Bressan & du Bergamasque, n'a pas beaucoup d'étendue d'orient en occident; mais il a environ cinq lieues du Sud au nord. La rivière d'Oglio le travérise dans toute sa longueur. * Maty, *Diâ. Géogr.*

ISER, *Izara*, rivière d'Allemagne dans le Cercle de Bavière, a sa source sur les frontières du Tirol près d'Innsbruck, passe à Munich, à Freisingen, à Landshut, &c. & se jette dans le Danube, après avoir grossi ses eaux de celle de l'Amber, & de quelques autres rivières. * Ortelius, Clavier, Sanfon.

ISER, rivière de Flandre. Voyez **YSER**.

ISERE (Izara) rivière de France, a sa source dans les montagnes de la Tarentaise, dans la Paroisse de Teignes. Elle passe au pied du rocher de Montmélian en Savoie, où la rivière d'Aire se joint à elle, à Grenoble en Dauphiné, où elle

reçoit le Drac, à saint Marcellin & à Romans, & se jette enfin dans le Rhône, environ une lieue & demie au dessus de Valence. Elle commence à porter de petits bateaux des Montmélian, & des grands à Grenoble. On ne doute point que l'Isère ne soit la Tifère de Ptolomée, & le Scoras de Polybe. Les Gaulois lui donnèrent le nom d'*Izar*, du mot Grec *Isis*, qui veut dire, *force*, pour exprimer celle de son cours. Pline la met au nombre des torrens. * Chorier, *Hist. de Dauphiné*. Pline, l. 3. c. 4. Papipe Maffon, *Deser. Flum. Gall. Vibius Sequester, de Flamin.*

ISERE, rivière d'Allemagne. Voyez **ISER**.
ISEREK ou **ISSEREK**, beau château dans l'Electorat de Bavière, au nord-nord-est de Munich, dont il est éloigné de dix bonnes lieues. Il est situé au confluent de l'Isar & de l'Amber. Les Suédois le brûlèrent en 1648, mais il a été rebâti depuis.

ISERLOHN, petite ville du Cercle de Westphalie, est dans le Comté de la Marek, sur la rivière de Baren, environ à sept lieues de la ville de Ham, vers le midi. * Maty, *Diâ. Géogr.*

ISERNIA, ville d'Italie, avec titre d'Evêché, est située dans le Comté de Molise, Province du Royaume de Naples. * Léandre Alberti, Magin, *Descript. Ital.*

ISERNIA (Ant. Rampinus de) Jurisconsulte, fut tué en 1353 par un Baron contre qui il avoit prononcé une sentence. Il a fait un Commentaire sur les Constitutions de Sicile & sur l'usage des Fiefs. Son autorité étoit si grande, qu'on le nommoit l'Evangeliste des Jurisconsultes du Royaume de Naples. Les autres l'appellent le Pilote pour l'interprétation des Fiefs. * Voyez G. Pancirole, in *Jurisconsultis* 2. 69.

ISERNLOHN. Voyez **ISERLOHN**.

I S G. I S I.

ISGAOUR, c'est une rade de la Mingrèlie, assez bonne en Été. Les vaisseaux qui vont trafiquer en Colchide s'y tiennent. C'est un lieu désert & sans habitations. On y fait des hutes de ramée, à mesure qu'il y vient des marchands, & lorsqu'on le croit en sûreté contre les Obeas, ce qui n'arrive pas souvent. * Chardin, *Voyages &c.* tome 1. p. 40.

ISIDAS, Lacédémone. Après la bataille de Leuctres, les Thébains mirent garnison dans Gythium port qui avoit appartenu à Lacédémone. Isidas voulant les en chasser, prit avec lui cent de ses égaux, leur ordonna de s'occire d'huile, & qu'ils fussent suivis par d'autres qui avoient des épées sous leurs habits. Il marcha le premier nud avec ses compagnons. Les Thébains ne craignant rien de gens qui venoient à eux dans cet équipage, furent tués par les Lacédémoniens, qui s'emparèrent de Gythium par ce stratagème. * Polyen, *Stratag.* l. 2. c. 9.

ISIDORE de Charax, Auteur Grec, qui vivoit du tems de Ptolomée *Lagus*, vers la CXX Olympiade, & l'an 300 avant Jésus-Christ, a écrit divers Traités historiques, & une Description de la Parthie, que David Hæschélus a publiée. Athénée & Plin en font mention.

Un autre **ISIDORE** qui avoit écrit de la Physique, ou des choses naturelles.

On doit distinguer ces Auteurs de *Cecilius Claudius ISIDORUS*, qui, après avoir fait de grandes pertes pendant les guerres civiles à Rome, laissa néanmoins des biens immenses en mourant. * Athénée, l. 3. Plin, l. 2. 4. 5. & 33. Consultez *Vossius, de Hist. Grec.* l. 3. & l. 4. c. 10. de *Matth.* 43. & c. 69. §. 9.

ISIDORE, Philosophe Payen, est Auteur d'une Vie de Damascius & vivoit dans le VI siècle de l'Eglise. Nous n'avons plus qu'un extrait de cette Vie, que l'on trouve dans la *Bibliothèque de Photius*, Patriarche de Constantinople, *Cod.* 181. 242. * Voyez ce qu'en dit M. l'Abbé Goujet, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, dans sa *Dissertation sur la Vie & les Ouvrages d'Hypatie*, tome 6. des *Mémoires de Littérature & d'Histoire*, recueillis par le Père Defmolets, de l'Oratoire, p. 163. * *Supplément de Paris*, 1736.

ISIDORE, fils de Basilides, suivit les erreurs de son père, & composa des Ouvrages pour les défendre, entre autres un Commentaire sur leur Prophète Barcoch, un Livre d'Exhortations, des Morales, & un Traité de la seconde ame. Ces Ouvrages sont cités par saint Clément d'Alexandrie, en plusieurs endroits de ses Stromates où il allégué quelques passages de Basilide même, par lesquels il paroît que sa doctrine touchant le martyre, touchant la bonté & la méchanceté naturelle, touchant les voluptés, &c. est telle qu'elle est dépeinte dans saint Irénée, dans saint Epiphane, & dans les autres Auteurs qui ont écrit de cette hérésie. Saint Julien parle dans son Dialogue contre Tryphon, des Saturniens & des Basilidiens, & saint Epiphane remarque qu'il y en avoit encore de son tems, mais en petit nombre. Isidore vivoit dans le troisième siècle. * Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siècles*.

ISIDORE, (Saint) d'Alexandrie, Prêtre & Solitaire dit l'*Hospitalier*, étoit né en Egypte, & peut-être dans Alexandrie même, vers l'an 318. Il passa plusieurs années dans la solitude de la Thébaïde, & dans le désert de Nitrie. Il fut ordonné Prêtre d'Alexandrie par saint Athanasie, qui lui donna l'Office de *Xénodoque*, ou Hospitalier de l'Eglise, dont les fonctions consistoient à recevoir les pauvres & les Etrangers. Il joignit à une vie fort austère, une étude continuelle. Il demeura très étroitement uni avec saint Athanasie, qu'il accompagna même à Rome. Après la mort de ce Saint il soutint généreusement sa mémoire & la cause des Catholiques contre

les Ariens, & eut grande part à la persécution que Lucius, Patriarche d'Arien, fit souffrir aux Solitaires. Depuis ce tems, Isidore passa la vie, tantôt dans la ville, tantôt dans son ancienne solitude de Nitrie. Il fut d'abord en grande considération près de Théophile, Patriarche d'Alexandrie, qui l'envoya à Rome avec Acace de Bérée, pour réconcilier Flavien Evêque d'Antioche, au Pape Damase, puis à la Cour de Théodose. Théophile le voulut même élever sur le Siège de Constantinople après la mort de Nétaire; mais s'étant brouillé avec lui, tant à cause d'un Prêtre qu'Isidore avoit soutenu contre Théophile, que parce qu'Isidore n'avoit pas voulu employer en bâtimens pour l'Eglise une somme qui avoit été déposée pour les pauvres, Théophile accusa Isidore dans une Assemblée de son Clergé. Quoiqu'Isidore eût fait connoître son innocence, Théophile le chassa de son Eglise. Isidore se retira dans le désert de Nitrie, d'où Théophile le fit chasser avec trois cens autres Solitaires, qu'il accusa d'Origénisme. Ils s'enfuirent en Palestine, d'où Théophile les fit encore sortir. Ils furent obligés de venir à Constantinople l'an 400, où ils furent bien reçus de saint Chrysostome, qui tâcha de ménager leur accommodement avec Théophile. Ce fut là le commencement & la cause de l'inimitié de Théophile contre saint Chrysostome. Après la condamnation injuste du dernier, les Solitaires pourvurent à leur sûreté, comme ils purent. Quelques-uns ont cru qu'Isidore vint à Rome pour y soutenir la cause de saint Chrysostome; mais il n'y en a aucune apparence. Il mourut à Constantinople sur la fin de l'an 403, ou au commencement de l'an 404, âgé de 85 ans. * S. Jérôme, *Epist. ad Principian. Palladius, Hist. Lausiac. l. 8. Dialog. de Vita Chrysostomi. Théodoret, Hist. l. 4. c. 21. Sozomène, l. 8. c. 3. & 12. Socrate, l. 6. c. 9. Hermant, Vie de saint Chrysostome. Bulteau, Hist. Monast. d'Orient. Baillet, *Vies des Saints, au 15 de Janvier.**

ISIDORE DE CORDOUE. (Saint) Evêque de cette ville en Espagne, vivoit sous l'empire d'Honorius & de Théodose le Jeune. Il écrivit des Commentaires sur les Livres des Rois, qu'il dédia environ l'an 412, à Paul Orose, Disciple de saint Augustin. Les Auteurs le nomment Isidore l'ancien, pour le distinguer d'Isidore de Séville, dit le Jeune. * Trithème, de *Scriptoribus Ecclesiasticis.*

* **ISIDORE,** Officier de Théodose le Jeune, qui eut diverses dignités, & qui fut un des Préfets du Prétoire en 416. Il en eut souvent fait mention dans le Code Théodosien & dans divers Auteurs contemporains. * Jac. Gothofredi *Protopogr. Cod. Theodosiani.*

ISIDORE, (Saint) Prêtre, fut surnommé de *Péluse* ou de *Damiette*, parce qu'il se retira dans une solitude, près de la ville qui a ce ces deux noms. C'étoit le plus savant & le plus célèbre des Disciples de S. Jean Chrysostome. Dès sa jeunesse il avoit fait profession de la vie monastique, & s'étoit retiré du monde. Toutefois il ne put si bien se cacher, que sa doctrine & sa piété n'éclatassent bien loin au delà de sa solitude. Suidas dit qu'il avoit écrit trois mille Lettres. Nicéphore assure qu'il avoit composé plusieurs Ouvrages, & marque dix Chiliades d'Epîtres; & Sixte de Siene ajoute qu'il avoit vu dans la Bibliothèque de S. Marc de Venise, un Manuscrit qui contenoit 1184 de ces Epîtres que nous n'avons point. Celles qui nous restent en cinq livres, au nombre de 2012, sont courtes, mais belles; & S. Isidore y explique avec une solidité égale à la brièveté, un grand nombre de passages de l'Ecriture, & de Questions Théologiques. Son esprit y paroît agréable & fleur. Jacques de Billy donna ces Lettres au public. Conrad Rittershusius, Jurisconsulte, les fit imprimer chez les Comellins l'an 1605; & depuis on a imprimé toutes les Oeuvres de S. Isidore à Paris en 1638, en un volume in folio. Ce saint Prêtre vivoit au tems du Concile Général d'Éphèse, tenu en 431, comme on le voit par ses Lettres à S. Cyrille d'Alexandrie, & mourut le quatrième Février, vers l'an 440. * Facundus, *De sen. trium capit. l. 2. Evagre, Hist. l. 1. c. 15. Nicéphore Calixte, Hist. l. 14. c. 24. 28. 30. 53. Suidas, in Lexico. Ursard, in Martyrologio. Photius, Biblioth. in Epir. Cod. 228. & in Steph. Gob. Cod. 232. Guillaume de Tyr, l. 19. c. 12. & l. 20. c. 5. Sixte de Siene. Bellarmin. Baronius, Possévin, &c.*

ISIDORE DE SEVILLE. (Saint) aussi nommé, parce qu'il étoit Archevêque de cette ville, florissoit dans le VII^e siècle, & est encore appelé le Jeune, pour être distingué de S. Isidore de Cordoue. Il étoit fils de Séverien, Gouverneur de Carthagène, & de Turture ou Théodore, Dame de très grande piété; & frère de Fulgence, Evêque de la même ville, & de Léandre Archevêque de Séville, le même qui connut à Constantinople S. Grégoire, depuis Pape, & alors Apocrisaire, ou Nonce Apostolique. Il naquit à Carthagène, ville d'Espagne, & fut élevé par son frère Léandre, à qui il succéda sur le Siège de Séville, en 601. Les Pères assemblés dans le VIII^e Concile de Tolède, tenu en 653, dix-sept ans après sa mort, ajoutent aux autoritez de S. Augustin & de S. Grégoire Pape, celle de ce grand Evêque, qu'ils appellent l'excellent Docteur de leur siècle, & le nouvel ornement de l'Eglise Catholique. Ils ajoutent, qu'il étoit le dernier des Pères pour le tems, mais qu'il n'étoit pas le dernier pour la doctrine; & que ce qui parut le plus admirable en lui, fut qu'il avoit été très éminent en science, quoique Dieu l'eût fait naître dans la fin des siècles. Isidore fut pendant trente-cinq ans l'Oracle de toute l'Eglise d'Espagne, & mourut le quatrième Avril 656. Nous avons deux éditions des Ouvrages de ce saint Prélat. La première est de Margarin de la Bigne à Paris en 1580, & l'autre de Dom Jacques de Breul, Religieux de l'Abbaye de S. Germain des Prez, à Paris en 1602; & en 1618, à Cologne. Ce Recueil contient les vingt Livres des Origines; une Chronique; des Commentaires sur les Livres historiques de l'Ancien Testament, &c. On lui attribue aussi un Traité de *Ordine creatu-*

rarum, qui est imprimé dans le Spicilege, & une Collection des Canons, laquelle n'est pas de lui. * Les Curieux consulteront S. Brullon, Archevêque de Saragosse, in *Præfat. ad lib. sancti Isidori*; Redemptus Diacre, Disciple de S. Isidore; S. Ildesonde, in *Addit. ad lib. de Vir. Illust. S. Isidori*; Le VIII^e Concile de Tolède, c. 2; Siebert, c. 55; Mariana, *Hist. Hisp. l. 6. c. 5. 6. 7.* Trithème; Philippe de Bergame; Vassé; Baronius; Arnoul Wion; Bellarmin; Possévin; De Marca; Le Mire; Vossius, &c. Baillet, *Vies des Saints, quatrième Avril.*

ISIDORE, Diacre, dont S. Jean de Damas fait mention. On ne fait pas bien en quel tems il a vécu, mais seulement qu'il avoit écrit une Chronographie. * S. Jean de Damas, de *Imaginibus, l. 3.*

ISIDORE, de Milet, savant Architecte & Mathématicien, travailla avec Anthémis à l'Eglise de sainte Sophie, & à divers autres édifices, qu'ils élevèrent conjointement par ordre de l'Empereur Justinien. Il eut un petit-fils qui naquit à Constantinople, ce qui le fit nommer Isidore Byzantin. Celui-ci rebâtit la ville de Zénobie en Syrie. * Félibien, *Vies des Architectes.*

ISIDORE, Archevêque de Thessalonique, Auteur de quelques Homélies Grèques sur S. Luc, conservées dans la Bibliothèque du Vatican. * Sixte de Siene, *Biblioth. Sacra, l. 4.*

ISIDORE, dit *Mercator*, ou *Peccator*, vivoit apparemment sur la fin du VIII^e siècle. Nous avons sous son nom une Collection des Canons, qui est faite par Conciles & par Epîtres. Les Canons des Conciles tenus en Grèce, en Afrique, en France & en Espagne, jusqu'en 683, y sont placés après des Décrets supposés de plus de soixantes Papes, c'est à dire, de ceux qui ont occupé le Saint Siège depuis saint Clément jusqu'à saint Sirice; & les Décrets & Epîtres des autres, depuis le même saint Sirice jusques à Zacharie, qui mourut en 752. On peut recueillir de Hincmar de Reims, que cette Collection passoit de son tems sous le nom d'Isidore de Séville. Riculfe, Archevêque de Mayence, l'apporta d'Espagne, & en fit diverses copies, qu'il répandit en France vers l'an 790 ou 800. Elle passa depuis sous le nom d'Isidore le *Pêcheur* ou *Peccator*, qui est une qualité que plusieurs Evêques ajoutaient autrefois à leur signature; mais en d'autres exemplaires, il a le surnom de *Mercator*. C'est tout ce qu'on fait de cette Collection. * Baronius, in *Notis ad Martyrol. 4. April. De Marca, Concordia Sacerdotii & Imperii, l. 3. c. 6; & l. 7. c. 20. Doujat, Hist. du Droit Canon, &c.*

ISIDORE, Patriarche de Constantinople, célèbre par sa science & par sa vertu, fut mis en la place de Jean, chassé en 1347. Onuphre ne fait point mention de lui; mais Jean Cartacuzène, Empereur de Constantinople, ne l'a pas oublié dans son Histoire, l. 4. Il mourut dès l'an 1349. Il y a eu un autre Patriarche de ce nom, dans le XVI^e siècle.

ISIDORE, Cardinal, natif de Thessalonique, ou de Constantinople, fut Religieux de saint Basile, puis Evêque de Russie; & s'étant trouvé au Concile de Florence en 1439, il fut fait Cardinal par le Pape Eugène IV. Quelque tems après, étant passé en Russie pour y établir le culte de l'Eglise Latine, il fut jeté dans une prison par ce peuple schismatique. Il en sortit, revint à Rome, & fut renvoyé par le Pape Nicolas V, à Constantinople, où il se trouva quand cette ville fut prise par les Turcs l'an 1453. Il écrivit sur ce sujet une Lettre que nous avons encore, dans le Spicilege de Dom Luc d'Achery, & qui est très mal écrite. Quelques Auteurs ont cru qu'il fut alors tué avec les habits de Cardinal; mais il échappa à ce malheur, par son adresse, car il changea ses habits de Cardinal avec un Soldat étendu parmi les morts; & lorsque les Turcs furent dans la place, & qu'ils eurent trouvé ce corps revêtu des habits du Légat, ils lui coupèrent la tête, & la portèrent au bout d'une lance par toutes les rues. Le Légat fut pris sous l'habit de Soldat, paya 300 autres de rançon, & retourna à Rome, où on lui donna le titre de Patriarche de Constantinople, & où il mourut en 1463. * Consultez les Commentaires du Pape Pie II, publiés sous le nom de Gobelin, & la grande Chronique de Flandre. Saint Antonin. Sponde. Rainaldi. Aubery, &c.

ISIDORE, Evêque de Badajoz, à qui l'on attribue une Chronique, vivoit & écrivoit en l'an de Jésus-Christ 750. Il est appelé *Isidorus Pacensis*, du titre de son Evêché. Il est assez peu connu d'ailleurs. Vossius en parle dans son Traité des *Hispaniens Latini*. * Voyez aussi Vassé, au ch. 4. de sa Chronique. * *Supplément de Paris 1736.*

* **S. ISIDORE,** Congrégation de l'Ordre des Jéronymitains en Espagne, commencée par Lupo d'Olmédo, qui mourut à Rome l'an 1433. Cherchez JERONYMITES.

* **ISIGNY,** bourg de France en Normandie, dans le Diocèse de Bayeux vers les confins de celui de Coutances. Il est situé sur le bord oriental de l'embouchure de la Vire. L'on y fait un grand commerce de beurre salé, que les Marchands de Paris & de Rouen y font préparer, & qu'ils enlèvent. Il y a tous les ans une Foire considérable, & un Marché tous les jeudis. * *Diç. Univ. de la France.*

ISIGONE de Nicée, est mis au nom des Auteurs anciens par Aulu-Gelle. Il avoit écrit divers Traitez de Fables, de Miracles, & de choses incroyables & inouïes. * Aulu-Gelle, l. 9. c. 4. Plin, l. 7. *Hist. Nat. c. 2.* S. Cyrille parle d'un Auteur de ce nom, l. 3. *adversus Julian.*

* **ISIN,** petite rivière d'Allemagne dans le Cercle de Bavière, & dans la Basse Bavière. Elle prend sa source près de Burkrain, coule d'abord du sud au nord, puis de l'ouest à l'est, & va se rendre dans l'Inn un peu au dessous d'Oetting. * Nicolas Visseher, & Sanfon, *Carte du Cercle de Bavière.*

ISIS, rivière, qui prend sa source par les frontières des Com-

Comtez de Gloucester & de Wilt, & qui coule entre les Comtez d'Oxford & de Berk, aussi bien que de Dorchester, où la Tamise s'unissant à elle, les deux unies ne portent plus que le nom de Tamise. Dans le Comté de Wilt elle arrose Creeck-lade; dans celui de Gloucester, Lechlade; dans celui de Berk, Inglesham; & dans celui d'Oxford, Oxford, & Abington. * *Ditt. Anglois.*

ISIS, Déesse adorée par les Egyptiens, est la même que celle à qui les Grecs donnoient le nom d'*Is*, & que les Romains appelloient *Cybele*, c'est à dire la Terre ou la Nature. Cela se voit par la ressemblance des portraits & des figures, que les Anciens nous ont laissées de ces deux Divinités. Cybele portoit une tour sur la tête, étoit suivie de lions, tenoit en main un instrument semblable à un tambour de basse, & étoit nommée *Mater Magna*, la Mère universelle. Isis avoit aussi une tour sur la tête, & des lions près d'elle. Elle tenoit un sistré à la main, & étoit souvent appelée la Terre & la Nature: c'est pourquoi on lui voit quelquefois plusieurs mamelles. Apulée dit que cette Divinité étoit en vénération par tout le monde, quoique sous différens noms, & sous différentes figures. On remarque qu'Isis étoit une Reine d'Egypte, qui y régnoit avec le Roi Osiris son mari. C'étoit, dit-on, une femme d'un grand esprit & d'un grand courage, qui fit bâtir & équiper un vaisseau, sur lequel elle passa dans les pays les plus éloignés & les plus barbares, tels qu'étoient alors les Gaules & l'Allemagne, où elle enseigna à ces peuples le culte de la Religion, & l'Art de l'Agriculture. Elle s'acquiesça à une si haute estime parmi ces peuples, qu'ils crurent que c'étoit la Déesse même de la Terre, & l'adorèrent comme une Divinité. Les sacrifices qu'on offroit à cette Divinité prétendue, n'avoient rien que d'infame; & c'est pour cette raison qu'il étoit défendu à ses Prêtres de la révéler. Les Saints Pères se font élever avec zèle contre les Sectateurs de cette superstition. Tertullien fait mention dans son Apologétique des Confessors Pison & Gabinus, qui défendirent à Rome la célébration des Mystères d'Isis. Le Sénat renouvella souvent les mêmes Ordonnances, comme nous le voyons dans Suetone, dans Tacite & dans Dion; mais l'Empereur Commode eut tant de passion pour ces infâmes cérémonies, comme nous l'apprenons de Lampridius, que, pour les honorer davantage, il se fit raser la tête, & porta lui-même le simulacre d'Anubis.

Les Curieux gardent des médailles Egyptiennes de Julien l'Apostat, où Isis est représentée dans un vaisseau; & des figures de cette Déesse, qui porte un navire sur la main. Apulée témoigne aussi qu'elle présidoit à la mer, comme si elle avoit été la première qui eût trouvé l'Art de naviger, ou du moins de se servir de voiles à cet effet.

Depuis quelques années, on a découvert à Paris une tête de cette Déesse Isis, pendant que M. Berrier faisoit travailler en sa maison, près de saint Eustache, à l'endroit où est le jardin. On trouva d'abord des fondemens de murailles, qui probablement avoient servi auparavant à quelque édifice plus ancien & plus considérable, comme seroit un Temple ou un Palais. Puis en fouillant environ à deux toises de profondeur, on rencontra dans une tour ruinée, une tête de femme de bronze, un peu plus grosse que le naturel, qui avoit une tour sur la tête, & dont les yeux avoient été ôtés, peut-être à cause qu'ils étoient d'argent, comme c'étoit une chose assez ordinaire aux anciennes figures. Les Savans ont jugé que ce pouvoit être la tête de la Déesse Tutélaire de la ville de Paris pendant le Paganisme, & que cette figure étoit celle d'Isis, tant à cause de la tour qui est sur sa tête, que parce que cette Déesse a été adorée à Paris. Plusieurs même ont cru que le nom de Paris étoit Grec; & venoit de *Παρις*, *Paris Isis*, à cause que cette ville étoit bâtie auprès du fameux Temple de la Déesse Isis: jusques-là, que les Parisiens avoient, dit-on, pris un navire pour Armes de leur ville, parce que cette Déesse y étoit venue dans un vaisseau. On a toujours cru qu'il y avoit un Temple dédié à Isis, dans l'étendue du territoire de l'Abbaye de saint Germain des Prez. Savoir, s'il étoit bâti au même endroit où est aujourd'hui l'Eglise de l'Abbaye, ou bien au village d'Isly, en Latin *Isiacum*, ou enfin à quelque autre endroit des environs, c'est ce qu'il est difficile de déterminer. Quoiqu'il en soit, ce Temple subsistait jusques à l'établissement du Christianisme en France; & lorsqu'il fut abattu, l'on garda par curiosité l'Idole d'Isis, qui fut mise dans un coin de l'Eglise de saint Germain des Prez, lorsqu'elle fut bâtie par le Roi Childébert, & dédiée à saint Vincent, comme pour servir de trophée à l'Idolâtrie vaincue par la Religion Chrétienne. Cette Idole y a été conservée jusqu'en l'an 1514, que le Cardinal Briçonnet, qui étoit Abbé de ce Monastère, la fit mettre en pièces, ayant su que quelques femmes, par simplicité, lui avoient présenté des cierges. Ce fameux Temple d'Isis étoit desservi par un Collège de Prêtres & de Sacrificateurs qui demeuroient, comme l'on croit, à Isly, en un château dont les ruines se voyoient encore au commencement du XVII^e siècle. On attribua à ces Prêtres, pour leur subsistance, tout le territoire & le sieu d'Isly & des environs, jusques à Paris; & ils en jouirent jusques à ce que le Roi Clovis renversa ce Temple, & en supprima les Ministres, pour exécuter le conseil que lui donna saint Remi, en lui disant ces mots, *Incende quod adorasti: Brûlez ce que vous avez adoré.* Ce premier Roi Chrétien donna une partie de ce revenu à l'Eglise de S. Pierre & de S. Paul, plus connue sous le nom de sainte Geneviève; & son fils Childébert assigna le reste à l'Abbaye de saint Germain qu'il fit bâtir. * *Spon, Recherches Curieuses d'Antiquité. Suetone, in Tiberio, c. 36. Tacite, Annal. l. 2. Dion, l. 40. 42. 47. 53. 54. Lampridius, in Commodo. Tertullien, in Apolog. c. 6. Et Juven. Hérodote, l. 2. en Esterpe. Diodore, l. 1. Plutarque, de Iside & de Osiride. Clé-*

ment Alexandrin, *Stromat. l. 1. Eusèbe, Preparat. Evangel. l. 1. Lilius Giraldu, de Divi Gent. Syn. 22. Chéribez ANUBIS & OSIRIS.*

ISIS, autrement ISATIS. Voyez ISATIS.

ISITES, nom d'une Secte de la Religion des Turcs. Ils prennent ce nom de leur premier Docteur, qui se nommoit Is Mérdad, qui a soutenu que l'Alcoran de Mahomet a été créé, & qu'il n'est pas éternel; ce qui passe pour une grande impiété parmi les Turcs. Lorsqu'on leur objecte cet Anathème de leur Prophète, *Que celui-là soit estimé infidèle, qui dit que l'Alcoran a été créé*; ils répondent que Mahomet parle là de l'original, & non pas de la copie; qu'il est vrai que cet original est dans le Ciel, & que Dieu même l'a écrit; mais que l'Alcoran de Mahomet n'est qu'une copie de cet original, qui a été faite dans le tems. * Ricaut, de l'Empire Ottoman.

ISK ISL.

ISKE (Arnould d') ainsi nommé du lieu de sa naissance, située entre Bruxelles & Louvain, Religieux de l'Ordre des Frères Mineurs, fut pendant plusieurs années Gardien dans cette dernière ville. Il a publié en Flamand, cinq Sermons où il traite de la foi salutaire en Jésus-Christ; & l'Office de la Vierge Marie. * Valère André, *Biblioth. Belgica, p. 81.*

ISLANDE, Ile de l'Océan septentrional, ou Mer Glaciale. Plusieurs ont cru que cette Ile est celle que les Anciens ont nommée *Ibule*. Elle fut reconnue par un Capitaine appelé Nadocus, qui la nomma *Sueland*, c'est à dire, *pays de neiges*. En 872, un Suédois nommé Gardanus ou Gardarus, la reconnut plus exactement, & l'appella de son nom *Gardars-biua*, qui en Langue Suédoise, signifie *Ile de Gardarus*. Ensuite un Pirate de Norwège, appelé Flocco, la nomma *Iland*, c'est à dire, *pays de glaces*. Dans le tems de sa découverte elle étoit déserte; mais les Norvégiens l'ont peuplée. On y compte aujourd'hui huit ou neuf habitations, dont les principales sont, celles de Hôla, de Kukebar, de Schalholt. Le château de Beslede, ou Kronings-Gard, est le lieu où reside le Viceroy, ou Gouverneur que le Roi de Danemarck y envoie. Pendant que les peuples de cette Ile étoient Idolâtres, ils adoroient Jupiter sous le nom de *Thor*; & Mercure sous celui d'*Odin*. Le Christianisme y fut établi vers l'an 1000, mais la Religion Romaine en a été depuis bannie par Christiern III, Roi de Danemarck, qui y a introduit le Luthérianisme. Il y ont deux Evêques, celui de Hôla, & celui de Schalholt. La longueur de cette Ile est de deux cens lieues Françaises; & sa largeur d'environ cent lieues. Son plus long jour d'été, lorsque le Soleil entre au premier degré de l'Ecrevisse, est de vingt-quatre heures, & la nuit n'est que d'un instant: comme au contraire en Hiver, lorsque le Soleil entre au Capricorne, il n'y a qu'un moment de jour, & la nuit est de vingt-quatre heures. L'air y est extraordinairement froid: dans les endroits néanmoins où le pays est plat, il y a des campagnes & des prairies si grasses & si abondantes en herbe, qu'on n'y laisse paître les bêtes qu'avec mesure, autrement elles creveroiient à force de trop manger. Les bœufs y sont sans cornes; mais les bœliers ne sont pas de même. Il n'y a point d'autres bois que de genévriers. Entre les montagnes, il y en a trois fort hautes, dont les sommets sont toujours couverts de neiges, & dont le milieu jette des flammes; la plus grande se nomme Hécla, située vers l'Occident; la seconde, de la Croix; & la troisième Helga. En celle d'Hécla il y a beaucoup de mines de souffre, dont les Marchands font un grand trafic; mais cette montagne tonne quelquefois avec un bruit effroyable, jetant des cailloux d'une grosseur prodigieuse, dont la terre est couverte à plus de vingt jets de pierre. Ceux qui s'en veulent approcher, sont le plus souvent abymés dans les gouffres de souffre, qui font tellement couverts de cendres, qu'on ne les aperçoit pas: c'est pourquoi le vulgaire croit que c'est la prison des âmes damnées; & ce qui augmente cette créance, c'est que la glace qui se fond au bout de huit mois, venant à donner contre le rivage, y fait un grand éclat: les Habitans s'imaginent que ce sont les plaintes & les cris des âmes. De plus, on y voit en quelques endroits des Esprits qui apparoissent visiblement aux Islandois, qui les suivent, & qui disparaissent ensuite, si l'on en croit les Auteurs qui ont écrit de ce pays. Malgré la froideur du climat de l'Islande, les Habitans de cette Ile passent pour ingénieux, & ont conservé les plus anciennes Histoires de leur pays en vers composez en leur Langue. * Olaus Magnus. Munster. La Peyrère, *Relation d'Islande*. Bartholin, *Antiquitez Danaises.*

ISLE, espace de terre environné d'eau de tous côtes, à laquelle est opposé le Continent, autrement la terre-ferme. L'origine des Isles est aussi ancienne que celle du Monde, *Genèse, ch. 10. Gryphander, des Isles, ch. 6.* Il n'est pas vraisemblable que ces grandes Isles, comme l'Islande, Madagascar, & autres éloignées du Continent, en aient été détachées par la violence des flots, puisque l'on y voit de hautes montagnes, & des rochers inébranlables, que les vagues les plus impétueuses n'ont pu ébranler. Pour ce qui est des petites Isles, il n'y a point de doute, que quelques-unes n'aient pu naître par la longueur du tems, & quelques autres disparaître, & être submergées par des tempêtes extraordinaires. Plin^e, en son Histoire Naturelle, nous en fournit des exemples; & Kircher rapporte que l'on en vit paroître une longue de cinq milles, près des Açores en 1538. Quant à ce que nous dit Platon, touchant l'Atlantide, que quelques-uns ont voulu mettre entre les Açores & les Canaries, la chose n'est pas encore bien décidée jusqu'à cette heure. Sanson tâche de prouver que c'est la même terre que les Européens ont découverte depuis

environ deux siècles, & à laquelle ils ont donné le nom d'Amérique. A prendre le nom d'Isle en ce sens, les Continens mêmes seroient des Isles: ainsi ce que nous appellons le grand Continent, qui comprend l'Europe, l'Asie & l'Afrique, seroit une grande Isle environnée de mers: au Levant, de l'Océan oriental; au couchant, de l'Océan Atlantique; au nord, de l'Océan septentrional ou Mer glaciale; & au midi, de la Mer des Indes & de la Mer d'Ethiopie. Mais quand nous parlons des Isles, nous entendons des terres de beaucoup moindre grandeur que ces vastes Parties du Monde, & qui sont de peu de considération pour leur étendue, en comparaison de l'Asie, de l'Afrique, & de l'Europe. La plus grande des Isles dont nous ayons connoissance, est celle de Bornéo, une des Isles de la Sonde en Asie. Il y a aussi des Isles dans les rivières, comme font celle de *Schéu*, que fait le Danube, où est la fameuse forteresse de Komore en Hongrie. Olearius nous parle de plusieurs Isles, que forme en Suisse, dans l'une desquelles, qu'il appelle *Dolgoi*, est la ville d'Altracan, Capitale du Royaume de même nom. Il y en a aussi dans le Nil, & dans les autres grands fleuves. Les Lacs en ont de même, comme celui de Zambré en Afrique, & quelques autres en l'Amérique méridionale. Entre ces Isles, il s'en trouve de flottantes, & qui vont de côté & d'autre, au gré du vent. Camden en met une dans un Lac d'Ecosse, appelé *Lamund*. Kircher, comme témoin oculaire, fait mention d'un Lac près de Rome, où il met seize Isles flottantes, qu'il nomme *Barchettes*, *Mandus fulcrumans*, l. 5. f. 4. Il est constant qu'il y en a de la sorte, dans un Lac ou Marais, près de saint Omer, ville de Flandre; & au village d'Undres en Gascogne, qui est la première fosse de Bayonne à Bourdeaux, on voit un Lac, nommé *Ors*, où il y a une Isle fertile en pâturages, qui change souvent de place. *Furner*, l. 6. Ce sont apparemment des terres spongieuses, & liées par des racines qui leur donnent quelque consistance & quelque fermeté. Pour ce qui est des Isles fabuleuses, ou pour en parler plus favorablement, des Isles dont on peut douter, on met en ce rang l'Isle de saint Brandon ou Brandon. Les Espagnols l'appellent *la Incantada*, ou *la Navroada*; & les Portugais, qui la mettent à cent milles des Canaries vers le couchant, disent qu'on a eu souvent de la peine à la trouver. L'Isle inaccessible de Ptolomée est de même nature: on a cru qu'elle étoit toujours environnée de loin d'un large & épais nuage, qui en déroboit la route aux Pilotes les plus experts; & quelques-uns, comme *Vollius*, croyent que c'est la même que nous appellons à présent *Ténériffe*. Il faut mettre en ce rang les Isles *Elysées* ou *des Bienheureux*, que les Auteurs ont mises entre la Grande Bretagne, & les Orcades.

* *Foyez* Camden, dans la Description de cette Isle.
Les bancs, ou amas de sable, approchent aussi de la nature des Isles. C'est ce que les Géographes marquent dans les Cartes par des points. Il y a un grand banc de la sorte, près de l'Isle de Terre-Neuve, à l'embouchure de la grande rivière de Saint-Laurent en Canada; & l'on en voit en plusieurs autres lieux.

ISLE, petite ville de la Franche-Comté, qui est en partie dans une Isle formée par la rivière de Doux, & en partie hors de l'Isle, à cinq lieues au dessous de la ville de Montbelliard.

* *Maty*, *Dict. Géogr.*

ISLE (F.) ville. *Foyez* LILLE.

ISLE (Guillaume de l'). *Foyez* DELISLE (Guillaume).

ISLE-ADAM. *Foyez* ci-dessous.

ISLE-AU-COMTAT, bon bourg du Comté Venaissin, dans une petite Isle, que forme la Sorgue, à trois ou quatre lieues d'Avignon du côté du levant. * *Maty*, *Dict. Géogr.*

ISLE-BARBE, *Isula Barbara*, ville avec un Monastère, situé dans une petite Ile du Rhône. Cette Isle est un peu au dessous de l'embouchure de la petite rivière de Seraine.

ISLES BORROMEES. *Foyez* BORROMEES.

ISLE-BOUCHART, en Latin *Isula Bocardi*, petite ville de Touraine en France. Elle est dans une petite Isle formée par la Vienne, à sept lieues de Tours du côté du midi. * *Maty*, *Dict. Géogr.*

ISLE-DAUPHINE. *Foyez* MADAGASCAR.

ISLE-DE BOURBON, autrefois appelée *Mascarique*, a été ainsi nommée par les François, à cause de l'anguste Famille de Bourbon, dont sort le Roi de France. Elle est située à l'orient de Madagascar, dans l'Océan méridional ou Mer d'Ethiopie. Sa longueur est d'environ vingt-cinq lieues, & sa largeur de quatorze. Le Cap le plus considérable de la côte est celui de saint Bernard. Il y a plusieurs montagnes fort hautes au milieu de cette Isle, & l'on en voit une qui vomit des flammes, comme le Mont-Gibel. Les torrens de feu qui en sortent, ont embrasé la partie orientale de l'Isle, que l'on appelle *le pais brûlé*. On y trouve de grandes forêts d'arbres d'ébène, de benjoins & de palmiers. Le bié de Turquie s'y recueille quatre fois l'année, & le ris y est excellent. Il y a quantité de lacs, & plusieurs petites rivières, dont les eaux sont très bonnes, & quelques-unes même médicinales. L'air y est si pur, que les malades qu'on y débarque s'y trouvent bientôt ou guéris, ou soulagés. Les bestiaux y ont beaucoup multiplié, aussi bien que la volaille. Le gibier y est en abondance, & le poisson très bon. On y voit des tortues, qui sont extrêmement grosses, & dont la chair est excellente. Les Portugais ne possèdent plus rien dans cette Isle: les François en sont les maîtres, & y ont les habitations de l'Assomption, de Sainte-Susanne, de Saint-Gilles, de Saint-Paul, & de la possession du Roi. La côte est fort incommodée des ouragans, qui sont des tourbillons de vent, dont l'impétuosité abyme les vaisseaux, renverse les habitations, & déracine les arbres. * *Du Bois*, *Rélat. de l'Isle de Bourbon*. Il y environ 80 ans, que l'Isle Mascarique fut découverte par les Hollandais, mais elle

ne fut pas habitée, à cause de la difficulté qu'on trouva à y aborder. Les François ayant été presque tous massacrés au Fort Dauphin dans l'Isle de Madagascar par les Indiens, quelques-uns qui échappèrent abordèrent dans l'Isle Mascarique & s'y établirent. Quelques années après, un vaisseau Pirate y fut jeté par la tempête; les Pirates avoient enlevé sur les côtes du Malabar & dans le Golfe de l'Inde plusieurs femmes qu'ils épousèrent. Le pais se peupla insensiblement par ces différentes Nations que le sort y avoit conduites, & la Compagnie des Indes en ayant obtenu la Seigneurie y envoya cinq ou six familles Françaises. Cette Isle étoit d'un grand secours aux vaisseaux de la Compagnie, qui y hivernoient lorsque la saison étoit trop avancée pour passer le Cap de Bonne Espérance. Dans les différentes relâches, plusieurs Matelots s'y établirent, & épousèrent les filles qui étoient nées des mariages dont on a parlé. Ces filles n'étoient ni noires ni blanches, mais d'une couleur qui tenoit de toutes les deux. On compte à présent dans l'Isle 900 personnes libres, & 1100 Esclaves. Parmi les personnes libres il n'y a que six familles dont le sang soit sans mélange. L'Isle est divisée en quatre quartiers, celui de St. Paul, de St. Denys, de Sainte-Marie, & de Sainte-Susanne. Le premier est le plus peuplé, le Gouverneur demeure dans le second, & le quatrième est le plus fertile. Cette Isle à cinquante sept lieues de circuit, elle n'est habitée que d'un côté. Les Habitans de cette Isle sont tous Catholiques Romains. * *Le Gentil*, *Voyages Es.* tome 3. p. 84. *Es.* *Foyez* BOURBON.

ISLE d'ELBE. *Chevez* ELBE.

ISLE DE FER. *Chevez* FERRERI.

ISLE DE FEU, l'une des Isles du Cap Verd, sur la côte d'Afrique, ainsi nommée à cause des flammes que vomit une de ses montagnes. Cette Isle est sujette à des ouragans ou tourbillons de vent, qui y font de grands dégâts. Elle a au nord-ouest un petit Fort pour la défense des vaisseaux, qui vont mouiller à un port qui en est tout proche, mais dont la rapidité du courant est très dangereuse. * *Jean Struys*.

ISLE DE FRANCE, Province & Gouvernement de France, qui comprend l'Isle de France & la Goëlle. L'Isle de France contient ce qui est depuis Saint-Denis jusques à Roissy & Montmorency, & généralement ce qui s'étend entre les finesses de la Seine, vers la Normandie d'un côté, & la Picardie de l'autre. La Goëlle contient le Comté de Dampmartin & la plaine d'alentour; & l'on ne fait plus des anciennes limites. De là vient que plusieurs villages portent encore à présent le nom de France, comme Saint-Denis en France, Pisseux, le Plessis, Bonneuil, Roissy, Chenevières, Baillet, Belloy, Cercelles, Sevrain, Jagny, Thieux, Villeroi, Mitry, Fontenay, Melly & Greilly, tous surnommés en France, parce qu'ils sont situés dans le pais de France pris en particulier, qui est une appellation bien différente du mot de France, lorsqu'il signifie le Royaume. D'autres Auteurs divisent l'Isle de France de cette sorte, 1. par le pais qui est aux environs de Saint-Denis; 2. par ce qui est renfermé entre la Seine, la Marne, l'Oise & l'Aine; 3. par un Gouvernement, qui s'avance dans les Provinces voisines; ou enfin par une Région particulière qui comprend divers pais, comme le Parisien, la Brie Française, le Hurepois, le Gâtinois, le Mantoan aux environs de Mantre, le Vexin François, le Beauvaisis, le Valois, le Soissonnois, le Laonnois, &c. Le Gouvernement de l'Isle de France a environ 35 lieues d'orient en occident, depuis Neuchâtel sur l'Aine jusques à Gisors; & autant du septentrion au midi, depuis les environs de Noyon jusques à Courtenay en Gâtinois. Il a la Champagne & la Brie à l'orient, la Normandie à l'occident, le Gâtinois & la Beauce au midi, & la Picardie au septentrion. La ville capitale de l'Isle de France est Paris, qui est aussi du Royaume. Les autres sont Saint-Denis, Montmorency, dit à présent Engully, & plusieurs autres.

ISLE DE GALE. *Chevez* AGULHA.

ISLE DE S. JEAN-d'ERLACH ou DE S. JEAN-SERLIER, étoit avant la Réformation une Abbaye de Religieux de l'Ordre de Cîteaux, fondée par un Evêque de Bâle dans le XII^e siècle. Ce lieu est situé dans un fond, à l'endroit où la Thiele se jette dans le Lac de Bienne. La Thiele l'environne de tous côtés, & en fait une espèce d'Isle: c'est ce qui lui a fait donner le nom qu'elle porte. Les Bernois en ont fait un Bailliage. Le bâtiment qui servoit à loger les Moines, sert à loger le Baillif. * *Elat & Délices de la Suisse*, p. 172 & suiv.

ISLE DE VULCAIN, que les Hollandais appellent *Brandenberg* ou *Brandende Berg*, est une Isle de la Nouvelle Guinée entre l'Asie & l'Amérique. On lui donne ces noms, parce qu'elle vomit des flammes comme le Mont-Etna.

ISLE DES ETATS. *Foyez* STATEN-EYLANDT.

ISLES DES LARRONS, appelées *Isles des Ladrones* ou *Isles des Felas*, c'est à dire, *Isles des Voleurs* ou *Isles des voleurs*. Elles furent ainsi appelées, parce que quand ces Insulaires voyent des Navires Espagnols, ils viennent au devant avec un grand nombre de petits Navires & à voiles déployées, pour leur vendre des provisions. On peut consulter sur ces Isles le Père *Charles le Gobien*, Jésuite, dans son *Histoire des Isles Mariannes*. Ces Isles qu'on appelle aussi *Marianes* ou *de Marie Anne*, sont dans l'Archipel de saint Lazare, entre l'Océan Oriental & la Mer Pacifique, à l'extrémité orientale de notre Hémisphère. Elles sont en grand nombre, disposées du nord au sud; mais on en remarque quinze principales, nommées la Déserte, Mal-Abrijo, &c. Elles furent découvertes par les Portugais en 1520, par le fameux Magellan; & quelques-uns ont écrit qu'il y fut tué, lorsqu'il alloit à la conquête des Moluques pour les Castillans. Elles ne sont plus connues que sous le nom des *Isles de Marie-Anne*, depuis que les Espagnols s'y allèrent établir sous les auspices de la Reine Marie-Anne

d'Autriche, durant la minorité du Roi Charles II, son fils. L'air des Isles des Larrons est assez tempéré, mais de tems en tems il y régnent des vents violents. La plupart des terres y sont stériles & sans pâturages, par conséquent sans troupeaux. Ceux qui ont les commodités nécessaires à la vie y sont bien peuplés. Les Habitans ont la taille haute & sont bazanez, tant les hommes que les femmes: ils vont tout nus, excepté quelques femmes, qui portent de petits tabliers faits de peaux ou de tissus de feuilles & de nattes. En général ils sont grands voleurs, au dire de Magellan, qui assure qu'ils venoient de nuit à la nage détacher les cloux du bordage de ses vaisseaux, ne pouvant faire un plus grand butin. Ils s'appliquent d'ordinaire à la chasse, ou à la pêche, la mer des environs leur fournissant du poisson en abondance. Leur Langue se prononce fort distinctement, & ces peuples ne parlent aucunement du nez ni du gozier. Leur négoce roule sur les nattes, qu'ils font travailler en perfection; & par le moyen de leurs canots, ils en négocient avec les Tartares pour du fer dont ils manquent, toutes leurs Isles étant dépourvues de mines de métal. Ils sont forts & robustes: leurs armes sont d'ordinaire les frondes & quelques javalots, dont les pointes sont endurcies au feu. Ils adorent les Idoles & le Diable, auquel ils sacrifient ceux qu'ils prennent en guerre. Ils n'ont ni Rois ni Seigneurs, & chacun y vit comme il veut: ce qui leur attire souvent des débats & de cruelles guerres les uns contre les autres. * Daviti, de l'Amérique. Baudrand. L'Isle Marianne, l'une des Isles des Larrons, est située à 13 degrés 30 minutes de latitude septentrionale. Son circuit est de 30 lieues. Son terrain est coupé par des montagnes d'un accès difficile, & couvertes d'arbres de plusieurs espèces, sur-tout de palmiers & de cocotiers. Les habitations principales sont Agana, Anigua, Afa, Rigues, Hugate, & Umata. Les Naturels du pays sont affligés de la lèpre, qui est une espèce de mal épidémique parmi eux. Les Espagnols y mènent une vie fort triste, & la Couronne d'Espagne tire peu de profit de cette conquête. On y tient trois cens Soldats, que le Gouverneur des Isles Philippines change tous les trois ans. Les Indiens y diminuent tous les jours; de quinze mille qu'ils étoient après la conquête, à peine en compte-t-on aujourd'hui quinze cens. Le coco est la nourriture la plus ordinaire des Insulaires, ils le broient & l'arrosent avec du vin qu'ils tirent du même fruit. Les Indiens nomment cette Isle *Guanan*. Voyez *GUAHAN*. * Le Gentil, *Voyages*, &c. tome 1. p. 148. &c.

* ISLE DES NEGRES, l'une des Isles Philippines, est entre l'Isle de Panai à l'ouest, & celle de Cebu à l'est. Elle a près de quarante lieues de longueur, & douze ou quinze de largeur. Elle commence vers la fin du neuvième degré de latitude septentrionale, & s'étend jusqu'au commencement du onzième. Selon la Carte de Sanfon, cette Isle est sous le 164 degré de longitude; selon la Carte générale de l'Asie, publiée par Allard & tirée des Tables authentiques de M. Witsen Bourguemestre d'Amsterdam, elle est sous le 162; selon celle des Indes Orientales & des Isles qui en dépendent, donnée au Public par Nicolas Vischer, elle est sous le 159; enfin dans la Carte du même titre, mise au jour par J. van Braam & Gérard onder de Linden, & celle de M. Delisle, elle se trouve sous le 140.

ISLES DES PERLES, Isles de la Mer du Sud, dans l'Amérique méridionale, à douze lieues de Panama. Elles ont été ainsi nommées, à cause de la quantité de perles qu'on a autrefois pêchées dans la mer prochaine. Il y en a deux principales, dont l'une est appelée *del Rio*, & l'autre *Taracqui*, & vint autres plus petites. On y trouvoit un grand nombre de bêtes sauvages, & particulièrement des cerfs, des lièvres & des lapins. La terre y étoit fertile en maïs, & les arbres odoriférans y croissoient en plusieurs endroits. Les Perles que la mer fournissoit étoient admirables pour leur grosseur, leur netteté & leur figure parfaitement ronde, ou ovale, ou en poire; mais l'avarice des Espagnols n'y a laissé aucunes huttes à Perles, ni aucun gibier. Les Insulaires sont tous morts, & ceux qui y demeurent à présent se servent de Nègres, ou d'Esclaves de Nicaragua, pour cultiver les champs & pour faire paître le bétail. * De Laet, *Hist. du Nouveau Monde*.

ISLES DES PRINCES, ou ISLES DU PAPE, ou ISLES DES PAPAS. Les Turcs les nomment *Papas-adasi*, & les Grecs *Papadonisi*, c'est à dire, *Isles des Papes ou Prêtres*. Elles sont situées du côté de la Natolie, à l'extrémité de la Mer de Marmora, avant que d'entrer dans le Détroit de Constantinople, & ne sont éloignées de cette ville, que d'environ quatre lieues. Elles sont habitées par des Chrétiens Grecs, & servent de promenade ordinaire aux Européens de Constantinople, & de Péra, qui y passent en deux heures de tems. Les Janissaires y vont souvent, & s'y enivrent avec liberté. C'est ce qui fait le malheur de ces Isles; car ils y font tous les desordres que peut causer le vin, excepté qu'il ne leur arrive guère d'y tuer quelqu'un, parce que le meurtre est très rigoureusement défendu dans la Turquie. Les Caloyers, qui occupent ces Isles, sont des Religieux de saint Basile, qui gardent une abstinence continuelle de viande, & qui observent quatre Carêmes l'année; mais ils n'empêchent point aux Voyageurs de manger de la viande chez eux, s'ils y en portent; & ils les régalerent de très bon poisson, qu'ils pêchent sans s'éloigner de ces Isles. * Grelot, *Voyage de Constantinople*.

ISLE DES PYGMÉES, petite Isle vers la pointe du nord-ouest de l'Isle de Lewis. Les Habitans la nomment Isle des Pygmées, & l'on prétend qu'on y a détérré quantité d'os & de têtes de petits hommes, tels qu'on croit avoir été les Pygmées. * Beeverell, *Détails d'Ecosse*, p. 1350.

ISLE DES SACRIFICES, Isle du Mexique, vers la côte de Tlafcala, assez proche de la ville de Saint Jean d'Utla. Elle a été ainsi appelée par le Capitaine Grijalva, parce que lorsqu'il y descendit, il y trouva un autel, & des cadavres d'hommes, qui avoient été depuis peu immolés au Diable, & avoient eu la poitrine ouverte, les bras & les cuisses coupées. Les Espagnols y déchargent leurs marchandises pendant quelque tems; mais cette superstition des Insulaires, & quelques spectres, qui y paroissent de nuit, les obligent, à ce que l'on dit, de prendre terre ailleurs. * De Laet, *Hist. du Nouveau Monde*.

ISLE-DIEU, petite Isle de la Mer de Gascogne, sur les côtes du Poitou, à trois lieues de l'Isle de Noirmoutier vers le midi. Il y a un village avec une Abbaye, dans la Normandie, à quatre lieues de Rouen, qui porte aussi le nom de l'Isle-Dieu. * Maty, *Diét. Géogr.*

ISLE D'OR, située dans le centre des mines d'or, occupée par la Compagnie Ecossoise. * Maty, *Diét. Géogr.*

ISLE EN ALBIGEOIS, en Latin *Insula Albionum*, petite ville de France dans le Languedoc sur le Tarn, à cinq lieues au dessous de la ville d'Alby. * Maty, *Diét. Géogr.*

* ISLES FLOTTANTES en Ecosse. Ce ne sont que des poutres d'un bois dur & incorruptible, attachées les unes aux autres en façon de pont volant ou de radeau, & couvertes de terre, qui dans la suite des tems a poussé de la verdure, des herbes & quelques autres plantes. C'étoit une invention des anciens Ecossois qui habitoient autour du Lac Lomond, & qui lorsqu'ils étoient pourvus par leurs ennemis, se réfugioient dans ces Isles, & y trouvoient une retraite assurée. * Beeverell, *Détails d'Ecosse*, p. 1169 & 1170.

ISLE-JOURDAN, anciennement *Castrum Ithum*, petite ville du Comté d'Armagneac en Gascogne, sur la rivière de Save, à cinq lieues de Toulouse, du côté du couchant. * Maty, *Diét. Géogr.*

ISLES MARIANES. Voyez ISLES DES LARRONS.

ISLE-MAURICE, à l'orient de Madagascar, dans la Mer d'Ethiopie. Les Portugais qui en firent la découverte, la nommèrent *Isle de Ceruo*, ou *l'Isle du Cygne*. Le nom d'Isle-Maurice lui fut donné par les Hollandois, dont la Flotte y arriva en 1598, au premier voyage des Indes: ce qu'ils firent pour honorer le Prince d'Orange, Amiral des Provinces-Unies, nommé Maurice de Nassau. Elle a un beau port, nommé Warwik, d'un nom que les Anglois lui donnoient autrefois. On y trouve quantité de palmiers, de cocos, & d'arbres d'ébène, dont le bois est le plus noir & le plus poli qui se voye dans toutes les Indes. Il y a plusieurs fortes d'oiseaux très bons à manger, principalement des pigeons & des perroquets. La mer & les rivières fournissent du poisson en abondance; les rayes y sont extrêmement grandes; & l'on y voit des tortues si grosses & si fortes, qu'elles portent trois ou quatre hommes sur leurs dos en marchant, & qu'une de leurs écailles peut tenir huit ou dix hommes assis à leur aise. Les eaux y sont admirables, & les vaisseaux y viennent ordinairement faire aiguade dans les voyages de long cours. L'Isle n'étoit point habitée jusqu'en 1640, que les Hollandois y bâtirent un Fort. * Mandello, *Voyage des Indes*.

ISLE-MAURICE, autre petite Isle, située à l'Occident du Détroit de Waigats, près de la côte de Moscovie. Les Hollandois cherchant un passage par le nord pour aller à la Chine, découvrirent cette Isle en 1594. Elle a sa côte entourée de rochers couverts de sable; mais le dedans du pays est d'argile ou terre forte; & l'on y trouve un fort grand nombre de lacs, d'étangs & de marais, qui en rendent la terre fort molle. Il y a aussi de l'herbe en divers endroits. Cette Isle semble être séparée en deux parties, qui ne sont jointes que par un isthme fort étroit, mais qui est de rochers. On voit dans les lacs & dans les étangs des cygnes, des canards sauvages, &c. Les faucons y sont aussi très communs. * Blau, *Description de Waigats*.

* ISLE-ADAM (L') bourg de l'Isle de France, sur l'Oyfe, dans une Isle que cette rivière forme, au nord-nord-ouest de Paris, dont il est éloigné d'environ sept lieues. Il tire son nom d'Adam, Seigneur de l'Isle, qui fut.

ADAM, Seigneur de l'Isle, a donné son nom au bourg dont on vient de parler dans l'Article précédent. Il est nommé avec plusieurs Seigneurs & Officiers de la Couronne, qui signèrent l'an 1069, la Charte de confirmation que le Roi Philippe I, étant à Pontoise, fit de la fondation de l'Eglise de saint Germain, dite depuis saint Martin de Pontoise, & qui fit bâtir ce bourg, appelé depuis de son nom. Il fut père de PHILIPPE qui suit.

II. PHILIPPE Seigneur de l'Isle, vivoit en 1092, & fut père d'ADAM II, qui suit.

III. ADAM, II du nom, Seigneur de l'Isle, vivoit en 1113 avec *Aleesia* sa femme, dont il eut ANCEL qui suit.

IV. ANCEL, Seigneur de l'Isle, fonda l'Abbaye de Notre Dame du Val, où il fut enterré vers l'an 1162, ayant eu de *Mahille* de Bulles sa femme, fille de *Lancelin* de Beauvais, & d'*Alix* de Bulles, 1. ADAM III, qui suit; 2. *Lancelin*, Doyen de l'Eglise de Beauvais, qui fit le voyage d'Outre-mer; 3. *Adam*; 4. *Manasses*, Seigneur de Remerangles, qui épousa *Anihte*, fille de Robert Seigneur de Milly; & 5. *Alix* de l'Isle, Religieuse à Varville.

V. ADAM, III du nom, Seigneur de l'Isle, fit trois fois le voyage de la Terre-sainte, augmenta les biens que son père avoit donnés à l'Abbaye du Val, & mourut avant l'an 1190. Il avoit épousé *Achelats* de Tric, dont il eut 1. ANCEL II qui suit; 2. *Thibaut*, qui épousa *Aleline*; 3. *Adam*, qui fut marié à *Ija*.

Isabeau; 4. *Aveline*; & 5. *Mabilite* de l'Isle, alliée à *Hugues* d'Anneuil, Chevalier.

VI. ANCEL, II du nom, Seigneur de l'Isle, confirma les donations faites à l'Abbaye de Notre-Dame du Val par son père & par son ayeul, & y donna quatre septiers de blé, & deux muids de vin de rente du meilleur de son clos pour le pain & le vin de la célébration des Messes, & mourut avant l'an 1219. Il avoit épousé 1. *Elis* de Beaumont, fille de *Mathieu*, II du nom, Comte de Beaumont sur Oise, dont il eut un fils mort jeune; 2. *Eve* de Garlande, fille d'*Ancen*, Seigneur de Tournehan & de Poffesse, dont il eut 1. ANCEL III qui suit; 2. *Marnesse*, Clerc vivant en 1235; 3. *Adam*, Seigneur de Frouville; 4. *PIERRE*, qui fit la branche des Seigneurs de PUYSEUX, rapportée ci-après; & 5. *Els* de l'Isle, Dame de Neufmoutier, enterrée en l'Abbaye de Barbeaux.

VII. ANCEL, III du nom, fut le premier de sa famille qui prit le surnom de l'Isle-Adam, & fit le voyage d'Outremer avec Amaury de Montfort, Connétable de France son cousin, & autres Princes & grands Seigneurs qui se croisièrent en 1239, d'où étant de retour il fit son testament en 1251. Il avoit épousé 1. *Marie* Mauvoisin, fille de *Guy*, Seigneur de Tournehan, & d'*Alix* de Porhoët; 2. *Clémentine* de Pomponne. Du premier mariage vint, 1. *JEAN* qui suit; 2. *Adam*, Seigneur de Frouville; & 3. ANCEL de l'Isle, qui fit la branche des Seigneurs de BALAINCOURT rapportée ci-après. Et du second mariage sortit 4. ANCEL, qui fit celle des Seigneurs de BOURRIS, aussi mentionnée ci-après.

VIII. JEAN, Seigneur de l'Isle-Adam, &c. vivoit en 1275. Il avoit épousé *Helois* Dame de Noërat & de Crapaumail près de Mondidier, morte en 1274, dont il eut 1. ANCEL IV qui suit; 2. *Isabelle* de l'Isle, mariée à *Jean* Seigneur de Lusarches & de Joay, d'où vint *Guillemette* de Lusarches, laquelle étant veuve de *Pierre* dit *Mauclere*, Seigneur de Jaigny, hérita de la Terre de l'Isle-Adam, qu'elle vendit en 1364 à *Pierre* de Villiers, Seigneur de Mucy, qui fut depuis Grand-Maitre de la Maison du Roi, & en la maison duquel elle est demeurée, jusqu'à ce qu'elle fut enterrée dans celle de Montmorency.

IX. ANCEL, IV du nom, Seigneur de l'Isle-Adam, &c. vivoit en 1289, & épousa *Isabelle* de Moreuil, fille de *Bernard*, V du nom, Seigneur de Moreuil, & d'*Tolande* de Soissons, dont il eut, 1. *Jeanne*, Dame de Valmondois, mariée à *Mathieu* de Montmorency, III du nom, Seigneur de Marly; 2. *Isabelle*, Dame de Nogent, alliée à *Guillaume* Mallet, Seigneur de Planne; & 3. *Guillemette*, Dame de l'Isle-Adam, qu'elle eut en partage, laquelle mourant sans enfans de *Robert*, Baron d'Ivry, laissa cette Terre à *Guillemette* de Lusarches sa cousine.

SEIGNEURS DE BALAINCOURT & du PLESSIS-DE-LAUNAY.

VIII. ANCEL de l'Isle, Seigneur de Balaincourt & de Nesle, fils puîné d'ANCEL, III du nom, Seigneur de l'Isle-Adam, & de *Marie* Mauvoisin-Rôny sa première femme, vivoit en 1315. Il avoit épousé *Sédite* de Thorote, veuve de *N...* Seigneur de Maule, morte le 15 Juillet 1282, dont il eut 1. *Guillaume*, Seigneur de Balaincourt, Chancelier de l'Eglise de Rouen, vivant en 1324; 2. *Adam*, Doyen, puis Evêque d'Evreux, mort le 24 Mars 1327; & 3. *GASSE* qui suit.

IX. GASSE de l'Isle, Seigneur du Plessis-de-Launay, se trouva en l'Oit de Bouvines en 1340, & mourut le 14 Septembre 1345, sans laisser de postérité d'*Enor* de Villiers.

SEIGNEURS DE BOURRIS.

VIII. ANCEL de l'Isle, fils unique d'ANCEL, III du nom, Seigneur de l'Isle-Adam, & de *Clémentine* de Pomponne sa seconde femme, mourut en Arragon le 30 Août 1285, où il accompagnoit le Roi Philippe le Hardi. Il avoit épousé *Isabelle*, Dame de Bourris, avec laquelle il vivoit en 1271, & dont il eut 1. *JEAN* qui suit; 2. *Clémentine* de l'Isle, mariée à *Renaud* de Méru.

IX. JEAN de l'Isle, Seigneur de Bourris, vivoit en 1314, & épousa *Alix* de Chantemelle, dont il eut 1. *JEAN* II qui suit; 2. *Adam*; 3. *Isabelle*; & 4. *Alix* de l'Isle.

X. JEAN de l'Isle, II du nom, Seigneur de Bourris, vivoit en 1325, & fut père 1. de *JEAN* III qui suit; & 2. de *Jacques* de l'Isle, Seigneur de Bourris en partie, & de *Verdier*-de-Longchamp près de Gisors en 1426, lequel fut père de *Guillemette* de l'Isle, mariée à *Robert* de Fontaine.

XI. JEAN de l'Isle, III du nom, Seigneur de Bourris & de la Londe, fut père de *Simonne* de l'Isle, Dame de Bourris & de la Londe, mariée 10. à *Charles* de S. Saulieu; 20. avant l'an 1424; à *Jean* de Hellande.

SEIGNEURS DE PUTSEUX.

VII. PIERRE de l'Isle, quatrième fils d'ANCEL, II du nom, Seigneur de l'Isle, & d'*Eve* de Garlande sa seconde femme, fut Seigneur de Puyseux près de Pontoise, vivoit en 1239 & 1285, & eut de *Jeanne* sa femme, ANCEL qui suit.

VIII. ANCEL de l'Isle, Seigneur de Puyseux, laissa d'*Eustache* sa femme, ADAM qui suit.

IX. ADAM de l'Isle, Seigneur de Puyseux, & de Boifemont près de Chaumont, épousa 10. *Jeanne* de Blaru, Dame de Soudre, fille de *Pierre*, Seigneur de Boifemont; 20. *Nicelle* de Courcelles. Du premier mariage vint, 1. *Idoine* de l'Isle, Dame de Soudre, mariée 10. à *Ancen* de Chantemelle; 20. à *Imbaud* de Moreuil; 30. à *Eustache* de Ribemont; 40. à *Pierre* de Senneville, Président au Parlement. Et du second ma-

riage sortirent, 2. ANCEL qui suit; & 3. *PHILIPPE* de l'Isle, qui fit la branche des Seigneurs de MAILLAUX, rapportée ci-après.

X. ANCEL de l'Isle, Seigneur de Puyseux, de Vignay, de Fleury, de Ménonville, de Courcelles &c. premier Echanton du Roi Charles VI, mourut à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé *Ferrate* de Villette, dont il eut 1. *CHARLES* qui suit; 2. *Blanche*, mariée à *Jean* de Moulins, d'où vint *Isabeau* de Moulins, Dame de Puyseux, mariée à *Hugues* des Vignes, Seigneur de Puyseux à cause d'elle, laquelle mourant sans enfans, fit héritier *Tous* de l'Isle son cousin; & 3. *Marguerite* de l'Isle, alliée à *Jean* de Seurre, Seigneur du Gaure.

XI. CHARLES de l'Isle, Seigneur de Puyseux, de Vignay, &c. mourut avant l'an 1419, sans enfans de *Catherine* de Fontenay, laquelle étoit remariée en 1424 à *Richard* Marbury, Chevalier Anglois, auquel le Roi d'Angleterre fit don des Terres de Londe, de Bourris, & de moitié de celle de Courcelles.

SEIGNEURS & MARQUIS DE MARIVAUX.

X. PHILIPPE de l'Isle, Seigneur de Saint-Cyr, de Courcelles, & de Boifemont, fils puîné d'ADAM, Seigneur de Puyseux, & de *Nicole* de Courcelles sa seconde femme, épousa *Perronne* de Traynel, Dame de Marivaux, dont il eut 1. *Archelet*, Seigneur de Saint-Cyr & de Courcelles, qui fit partage avec ses frères en 1415, & ne laissa qu'une fille nommée *Marguerite*; 2. *Jean*; & 3. *GASSE* de l'Isle qui suit.

XI. GASSE de l'Isle, Seigneur de Marivaux & d'Ybouvillers, fit son testament en 1465. Il avoit épousé *Catherine* Coufinot, fille de *Guillaume* Coufinot, Chancelier du Duc d'Orléans, puis Président au Parlement & de *Lawrence* l'Orfévre, dont il eut 1. *Guillaume*, Seigneur de Marivaux, Chanoine & Archidiacre de Bourges en 1488; 2. autre *GUILLAUME* qui suit; & 3. *YVES* de l'Isle, qui fit la branche des Seigneurs d'ANDRESY, rapportée ci-après.

XII. GUILLAUME de l'Isle, Seigneur de Marivaux, de Ménil-Téribus, de Jagny, d'Ybouvillers, de Serfontaine en Beauvaisis, alla en Angleterre en 1454, tenir prison pour *Guillaume* Coufinot son oncle, Bailli de Rouen; étoit Maître d'Hôtel du Cardinal de Bourbon en 1484, & mourut en 1511. Il avoit épousé *Marguerite* de Baluc, Dame de Bandeville & de Lantricourt, fille de *Jean*, Seigneur de Bandeville, dont il eut 1. *Charles*, qui fit Religieux Bénédictin; 2. *Philippe*, qui fut Cordelier; 3. *JEAN* qui suit; & 4. *Françoise* de l'Isle, mariée en Octobre 1514 à *Philippe* de Boulainvillers, Seigneur de Frouville, &c.

XIII. JEAN de l'Isle, Seigneur de Marivaux, d'Yvry-le-Temple, de Traynel, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, son Maître d'Hôtel, Capitaine de Beauvais, Bailli de Mantes & de Meulant, Lieutenant-Général au Gouvernement de l'Isle de France en 1563, mourut le 22 Mars 1572, en sa 72^e année. Il avoit épousé 10. le 22 Juin 1519, *Agnès* de Vaux, fille de *Louis*, Seigneur de Saintines, & de *Françoise* de Croffart, morte en couches le septième Mars 1531; 20. le 5. Décembre 1542, *Hélène* d'Aspremont, Dame de Traffereux, fille de *Gobert*, Seigneur de Thulin, &c. & d'*Antoinette* de Biffipat, Dame de Traffereux. Du premier lit vinrent, 1. *Claude*, mort jeune; 2. *George*, Seigneur de Traffereux, tué en une sortie au siège de Therouanne le 9 Mai 1553; 3. *Charlotte*, mariée 10. à *François* d'Aumal, Seigneur de Nancel; 20. à *Charles* du Plessis, Seigneur du Plessis-Biache; & 4. *Jacqueline* de l'Isle, morte en naissant en 1531. Du second lit sortirent; 5. *Aveau*, mort jeune; 6. *CLAUDE* qui suit; 7. *Jean*, Capitaine des Gardes du Corps du Roi Henri III, renommé en l'Histoire par le fameux duel qui se fit le dixième Août 1589 entre lui & le Seigneur de Marolles, qui tenoit le parti de la Ligue, en présence des deux Armées aux portes de Paris. Il avoit épousé *Renée* Tournemine, Marquise de Coëtmur, fille de *Jacques*, Marquis de Coëtmur, & de *Lacréte* de Rohan, dont il n'eut point d'enfans. Elle prit une seconde alliance avec *Alexandre* de Vieuxpont, Seigneur de Neubourg, dont elle eut trois filles. Les autres enfans de Jean de l'Isle, sont 8. *Louis*, Seigneur de Pontilkaud, tué portant la Cornette blanche de l'Armée, conduite par le Seigneur de Thoré contre Dormans en 1576, âgé de 21 ans; 9. *FRANÇOIS*, qui continua la postérité rapportée après celle de son frère aîné; 10. 11. *Antoinette* & *Geneviève*, mortes jeunes; 12. *Marguerite*, alliée à *Jean* de Carvillain, Seigneur d'Achy, Gouverneur du Pont de l'Arche; 13. *Louise*, Religieuse en l'Abbaye du Lys; 14. *Hélène*, mariée à *Richard* de Nollent, Seigneur de Chaude; & 15. *Agnès* de l'Isle, qui épousa *Robert* de Chélandre, Seigneur de Soumazan, Gouverneur de la ville & du château de Jametz.

XIV. CLAUDE de l'Isle, Seigneur de Marivaux, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Laon, & Lieutenant-Général de l'Isle de France, mourut le 17 Mai 1598, âgé de 46 ans. Il avoit épousé *Catherine-Béatrix* du Moutier, Dame de Sarraçoille en Berry & de Courtempierre, veuve de *Galeas* de Saint Séverin, dont il eut; 1. *Timoléon*, mort jeune; 2. *Hélène*, mariée en Janvier 1598 à *Louis* de Barbançon, Seigneur de Cany & de Varennes, morte en 1610; 3. *Renée*, mariée 10. le 25 Novembre 1602, à *François* de Hallencourt, Seigneur de Droménil & de Conteville; 20. à *Jacques* de Belloy, Seigneur d'Amy; 4. *Marguerite*, Dame de Traffereux & de Blequencourt, alliée le 17 Février 1600, à *Jean* de Lamet, Seigneur de Bournonville; 5. *Catherine*, qui épousa le 15 Février 1607, *Antoine* de Senicourt, Seigneur de Sesseval & de Warmolle; 6. *Léonor*, Religieuse à Poilly; & 7. *Claude* de l'Isle, Religieuse en l'Abbaye de Saint-Antoine des Champs.

XIV. FRANÇOIS, de l'Isle fils puîné de JEAN, Seigneur

de Marivaux, &c. & d'Helène d'Apremont, Dame de Traffeux sa seconde femme, porta la qualité de Seigneur de Traynel sous le règne de Henri III & de Henri IV, puis de Marivaux par acquisition qu'il en fit de ses nièces. Il fut Maître-de-Camp du Régiment de Piémont, puis Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-legers de la Reine Marie de Médicis, Gouverneur de Corbeil, de la Bastille en 1594, de la Chapelle en 1598, & de la ville & citadelle d'Amiens avant l'an 1604, & nommé par le Roi Chevalier de ses Ordres, dont il ne reçut pas le collier. Il se trouva à la bataille d'Ivry, donnée le 14 Mars 1590, où il tua de sa main le Commandant-Général de la Cavalerie-legere Espagnole, & mourut le 18 Août 1611, d'une mort violente, non sans soupçon de poison. Il avoit épousé par contrat du dixième Avril 1595, Anne de Balluc, Dame de Montagu, fille unique de Pierre, Seigneur de Montagu, & de Magdelaine Ollivier. Elle prit une seconde alliance avec Louis Segrier, Seigneur de Saint Brisson, Prévôt de Paris, ayant eu de son premier mariage, 1. Roger, mort jeune; 2. FRANÇOIS qui suit; 3. Henri, qui fut noyé malheureusement à Paris le 28 Mai 1652, 4. Louise, Dame de Vieux-Maison en Brie; 5. Catherine; & 6. Anne de l'Isle.

XV. FRANÇOIS de l'Isle, Marquis de Marivaux, Seigneur d'Ybouvilliers, de Saint-Crepsin, de Traynel, mourut subitement le 28 Mai 1666. Il avoit épousé en 1630, Catherine Caillobot, fille de Louis, Seigneur de la Salle, dont il eut 1. Robert, Maître-de-Camp de Cavalerie, tué au siège de Montmedy à l'âge de 24 ans; 2. Louis, Seigneur d'Ybouvilliers, puis de Marivaux, mort en 1691, sans enfans de Magdelaine Malortie; 3. HARBOUTIN qui suit; 4. Marguerite, Religieuse à Variville; 5. Magdelaine, alliée à Jean-Louis Louvet de Murat-Nogaret, Marquis de Cauvillon, Lieutenant de-Roi au Gouvernement de Languedoc; & 6. Marie de l'Isle, qui épousa le 19 Juillet 1663 David Gallie, Seigneur de Thibouville, Bailli de Caux.

XVI. HARBOUTIN de l'Isle, Marquis de Marivaux, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 15 Décembre 1709, avoit épousé le 27 Mars 1692, Isabelle de Guénequand, fille de Claude, Thésorier de l'Epargne, & de Catherine Martel, dont sont venus des enfans.

SEIGNEURS & MARQUIS D'ANDREY

XII. YVES de l'Isle, troisième fils de GASSE, Seigneur de Marivaux, & de Catherine de Coufinot, fut Seigneur d'Andrey & de Puyfeux, & épousa en Mai 1482, Jacqueline du Tertre, Dame de Sainte-Marie-des-Champs, veuve d'Adrian de Morrand, dont il eut, 1. Louis, Chanoine de Rouen; 2. BARTHELEMY qui suit; 3. Adrienne, mariée en Juillet 1512 à Guillaume de Chaumont, Seigneur de Guiry & de Bertichères; 4. Perrette, alliée en Décembre 1605, à Jean, Seigneur de Valhquerville & de la Villetantre; & 5. Françoise de l'Isle, qui épousa par contrat du 30 Juin 1513, Jean Scelles, Seigneur de Beuzeville.

XIII. BARTHELEMY de l'Isle, Seigneur d'Andrey, de Puyfeux, d'Articuelles, de Bachaumont & de Courtemanche, eut en 1542, la conduite de l'Arrière-Ban de Senlis, qu'il conduisit à Corbie; fut déchargé de celui qui avoit été convoqué en 1555, à cause de son grand âge; & mourut avant l'an 1576. Il avoit épousé 10. en Janvier 1521 Louise de Harville, fille de Fiacre, Seigneur de Paloiseau, & de Renée de Rouville; 20. en Avril 1560, Denyse Haligre, fille de Claude, Baron de la Broffe, & de Marie Le Lièvre. Du premier mariage vinrent, 1. Jean, mort jeune; 2. Louis, Prieur de Contians; 3. 4. Yves & François, morts sans alliance; & 5. Claude de l'Isle, Religieuse à Poissy. Et du second sortit 6. CLAUDE qui suit.

XIV. CLAUDE de l'Isle, Seigneur d'Andrey, de Puyfeux, de Courtemanche, de Sainte-Marie-des-Champs, &c. Gentilhomme de la Maison du Roi, exerça pendant quelque temps la charge de Grand-Louvetier de France, sous le règne du Roi Henri IV, & vivoit en 1623. Il avoit épousé 10. en Mai 1586, Jeanne de Fumechon, fille de Philippe, Seigneur de Chauvaincourt, & de Françoise de Maisterre, Dame de la Roque-de-Thuit; 20. en Octobre 1592, Antoinette de la Fontaine, veuve de Paul de Bernay, Seigneur de Cordonnoy, Gouverneur de Mondidier, & fille de Louis de la Fontaine, Seigneur d'Esches, & de Catherine Rouffin, Dame de Cormelles. Du premier mariage sortit 1. Philippe, Seigneur de Puyfeux, mort au siège de Montauban, à l'âge de 25 ans; du second vinrent, 2. Claude, Seigneur de Boisfont, mort sans alliance; 3. JOACHIM qui suit; 4. 5. Renée & Marie, mortes sans alliance; 6. Catherine, mariée en Septembre 1612 à Charles Giffart, Seigneur d'Hanneucourt; 7. Antoinette, Religieuse au Trésor; & 8. Louise de l'Isle, alliée à Nicolas Aubourg, Seigneur de Chavanton.

XV. JOACHIM de l'Isle, Marquis d'Andrey, Seigneur de Puyfeux, de Courtemanche, de Boisfont, &c. mourut le septième Décembre 1667. Il avoit épousé par contrat du 27 Novembre 1623, Marie Pellevé, fille de Jacques, Seigneur de Tourny, & d'Elisabeth du Bec, Dame de Bourris, morte le 29 Juillet 1674, ayant eu pour enfans, 1. Claude, Marquis d'Andrey, mort sans alliance, le onzième Juillet 1682; 2. François, Seigneur de Boisfont, Lieutenant de Cavalerie, tué en Candie; 3. Charles, reçu Chevalier de Malte en 1651; 4. Jean-Louis, Lieutenant de Cavalerie, tué en Candie; 5. Antoine-François, Marquis d'Andrey, Capitaine de Cavalerie, mort le 23 Août 1686, sans alliance; 6. Isabelle mariée à Robert de Morainvillers, Seigneur d'Orgeville; 7. Roberte, Religieuse Ursuline à Gisors; 8. Marie, Religieuse Ursuline à Lyons-la-Forêt; 9. Lucrece, morte sans alliance le troisième Juillet 1705; 10. Catherine, mariée à Jean Charretton, Seigneur de la Terrière, Maître d'Hôtel du Roi, morte le 27 Février 1709; & 11. Françoise de

l'Isle, Carmélite à Pontoise. * Mémoires domestiques. I. c. P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne.*

ISLE-ADAM. (Seigneurs de l') *Chebec* VILLIERS-L'ISLE-ADAM.

ISLE-BARBE. Voyez ci-dessus.

ISLEBBE, en Latin *Islebia*, ville de la Haute-Saxe en Allemagne, dans le Comté de Mansfeld, est nommée par les Allemands *Eisleben*, & est assez marchande. Elle a diverses carrières de pierre noire, & de métaux, deux foires, une citadelle, & elle est située dans une campagne fertile. Les Saxons, qui fuivoient le parti du Pape Grégoire VII, contre l'Empereur Henri IV, s'assemblèrent vers l'an 1085 à l'Islebbe, & y élurent Herman, Comte de Luxembourg. L'année suivante elle fut prise par l'Archevêque de Bremen & par quelques autres. Frédéric, Landgrave de Thuringe, l'assiégea en 1362. Albert, Comte de Mansfeld, s'en rendit aussi maître pendant les guerres de la Religion l'an 1542. Cette ville a souffert un grand incendie, dans le XVII^e siècle. Elle est renommée parmi les Protestans, pour avoir été le lieu de la naissance de Martin Luther. * Bertius, *Comment. Germ.* l. 3. Clavier. De Thou. Sleidan, &c.

ISLEBIENS. C'est le nom que l'on donne à ceux qui embrassèrent les sentimens d'un Théologien Luthérien de Saxe, appelé Jean Agricola, natif d'Islebe, Disciple & compatriote de Martin Luther, avec lequel néanmoins il se brouilla pour les sentimens, parce qu'Agricola prenant trop à la lettre quelques paroles de l'Apôtre saint Paul, touchant la Loi Juadaïque, déclama contre la Loi & contre la nécessité des bonnes œuvres, d'où ses Disciples furent appelés *Autonomiens*. Luther obligea Agricola à se dédire; mais il laissa des Disciples, qui soutinrent ses maximes avec chaleur. * Prætorius, *de Heresib.* Bayle, *Diâon. Crit.*

ISLE-JOURDAIN. Voyez ci-dessus.

ISLES MARIANES. Voyez ci-dessus ISLES DES IARRONS.

ISLE-MAURICE. Voyez ci-dessus.

ISLEP. Voyez SIMON ISLEP.

ISLINGTON, ville du Comté de Middlesex, tout près de Londres, remarquable pour ses eaux minérales, dont les personnes du voisinage se servent utilement. * *Diâ. Anglois.* * ISLIP, GISLIP ou GHISLIP, beau bourg dans le Comté d'Oxford en Angleterre sur le Cherwell, au nord d'Oxford & à l'est de Woodstocke.

I S M.

ISMAEL, fils d'Abraham & d'Agar, servante de ce Patriarche, naquit l'an 2125 du Monde, 1910 ans avant Jésus-Christ, son père étant alors âgé de 86 ans. Sara, femme d'Abraham, devenue mère d'Isaac, persuada à son mari, d'éloigner Ismaël avec sa mère: ce qu'il fit l'an 2138 du Monde, en leur donnant de l'eau & du pain. Après que ce qu'ils en avoient pris fut consumé, Ismaël se trouva pressé d'une soif si violente, qu'il étoit prêt de rendre l'esprit. Agar qui ne pouvoit se résoudre à le voir mourir, le mit au pied d'un arbre & se retira désespérée. Un Ange lui apparut, lui montra une fontaine qui étoit proche, & lui recommanda d'avoir soin de son fils, ce qu'elle fit. Lorsqu'Ismaël fut en âge de se marier, Agar lui donna pour femme une Egyptienne. Il en eut douze fils, desquels les Arabes, les Agariens, les Ismaélites, les Sarazins & quelques autres Nations sont descendus. Mahomet se vante dans son Alcoran d'être sorti de la famille d'Ismaël, qui mourut âgé de 137 ans, en l'an 2262 du Monde, & 1773 ans avant Jésus-Christ. * *Genèse*, ch. 16. 17. *Et sicut*, Joseph, *Antiq. Judaïq.* l. 1. ch. 12. Torniel & Salian, in *Amal. Vet. Testam.* Les Mahométans tiennent que la ville de la Mecque se nommoit premièrement *Mesa*, & qu'Ismaël lui donna ce nom. Ils croyent aussi que le fils premier-né qu'Abraham devoit sacrifier étoit Ismaël, transportant au fils de la servante ce qui est dit du fils de la femme légitime. Les Légendes des Mahométans ajoutent, que le Diable, voulant dissuader Ismaël de se laisser immoler, Abraham dit à son fils de jeter des pierres à cet ennemi, & qu'il le mettroit en fuite. Cela arriva, disent les Mahométans; & c'est de là qu'ils tirent la coutume de jeter des pierres dans la vallée de *Métab* qui est à quatre lieues de la Mecque. Ils veulent marquer par là qu'ils renoncent au Diable, & qu'ils le rejettent à l'imitation d'Ismaël. Le monceau de pierres qui se voit dans cette vallée est appelé *genere Ache*, les pierres en arrière, parce qu'il faut jeter ces pierres par dessus l'épaule. * Chardin, *Voyages*, *Et. tome 2. p. 430. Et.*

ISMAEL, fils de Nathanaël, étoit de la famille royale des Princes de Judée. Pouffé par Balice, Roi des Ammonites, & irrité de ce que Godolias, que Nabuchodonosor laissa Gouverneur de Judée, lorsqu'il mena les Juifs captifs à Babylone, lui avoit été préféré en cet emploi, il le tua dans un festin, vers l'an 3448 du Monde, & 587 ans avant Jésus-Christ. * *Jérémie*, ch. 40. Joseph, *Antiq. Judaïq.* l. 10. ch. 11. Torniel, *d. C.* 3447. *mon.* 10. Salian, Sponde, &c.

ROIS DE PERSE.

ISMAEL, I de ce nom, premier Sophi de Perse, fils de Scheh-Haidar, & de la fille d'Ufucassan, rétablit le Royaume de Perse en 1499, & vint à bout de ce grand dessein, en se faisant descendu d'Ali, gendre de Mahomet, & en donnant une nouvelle explication à l'Alcoran: ce qui a fait deux Sectes parmi les Mahométans, qui se regardent comme Héretiques. Il mourut en 1522, après avoir remporté diverses victoires sur ses

ses ennemis, & établi solidement son nouvel Empire. Ce Prince sollicita souvent les Princes Chrétiens de joindre leurs Armées aux siennes, pour faire la guerre aux Ottomans. Quelques Auteurs assurent qu'Ismaël ne commença de régner qu'en 1505, & qu'il mourut en 1523. Il laissa quatre fils. Au reste, Ismaël & ses successeurs ont pris le nom de *Sopbi*, non à cause qu'il veut dire Sage en Grec, & qu'il a du rapport avec celui des Magos des anciens Perles; mais parce que ce mot en Langue Perlienne signifie *Saine*, dont les Princes faisoient leur turban. * Bizard, *Hist. Pers.* l. 10. Leunclavius, *Antiq. Turc.* l. 16. & in *Pand.* Paul Jove, *Elog.* l. 5. Jean de Barros. *Marmol.* &c.

ISMAEL II, ou SCHAC ISMAEL, Sophi de Perse, succéda à Tachmas l'an 1579, & fut tiré de la prison pour être mis sur le trône. Il s'y affermit par la mort de huit de ses frères qu'il fit égorger; mais après un règne de deux ans, il fut empoisonné par une de ses sœurs nommée Péria, parce qu'il paroît avoir trop d'inclination pour la Religion des Turcs, que les Perles considèrent comme Hérétiques.

ISMAEL *al Adib*, Ismaël surnommé *Adib*, c'est à dire, l'*Humain*, ou le *Philosophe moral*, étoit effectivement un grand Philosophe & un excellent Médecin. Il vivoit sous le règne de Malek Schah dans la ville de Hérat, une des quatre Capitales du Khorassan. On raconte que cet habile homme marchant un jour par la ville, vit un jeune garçon, boucher de son métier, qui en écorchant un mouton, en prenoit la graisse encore toute chaude & la mangeoit. Cette action lui fit soulever le cœur, & lui fit juger que ce jeune homme tomberoit bientôt dans une grande maladie, ce qui l'obligea de prier un de ses voisins de l'avertir, quand il arriveroit quelque accident au jeune boucher. Il tomba effectivement quelque temps après dans une syncope si violente, qu'on le crut mort. Son voisin en ayant eu nouvelle, se transporta chez lui, & se ressouvant de ce que le Médecin lui avoit dit, voulut lui en donner avis, quoiqu'il crût qu'il ne fût plus tems. Ismaël vint aussitôt au logis du boucher, à qui on avoit déjà couvert le visage, comme à un mort, ôta le linge qui le couvroit, & lui frotta seulement la tête avec des oreillers, lui rendit la vie au bout de trois jours. Il n'y eut aucun des assistans, qui ne crût alors que le Médecin l'avoit ressuscité; parce que nul autre que lui ne savoit la cause du symptôme de son malade; & il acquit une telle réputation par ce cas fortuit, qu'il passa pour un homme divin. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ISMAEL ou SEMEIN, Roi de Tailet. Cherchez MOULEY ISMAEL.

ISMAEL, fils de Phabée, (il y a dans la traduction de M. Arnauld d'Andilly *Fabius*) fut fait Souverain-Sacrificateur des Juifs par Valérianus Gratus, Gouverneur de Judée, qui ôta cette charge à Ananus, pour la lui donner. Il ne la garda qu'une année, & fut obligé de la remettre à Eléazar fils de celui à qui il venoit de succéder. Il fut le soixante-neuvième Grand-Sacrificateur depuis Aaron, & le septième après la naissance de Jésus-Christ. * Josphé, *Antiq. Judaïq.* l. 18. ch. 3.

ISMAEL, autre fils de Phabée Souverain-Sacrificateur, succéda à Ananias fils de Nébédée, par la faveur d'Agrippa. Il fut obligé d'aller à Rome avec Chelcias & dix des principaux de Jérusalem, pour se justifier devant Néron de quelques accusations que le Gouverneur Félix avoit formées contre eux. Flave Josphé entreprit ce voyage avec eux, & leur fut d'un grand secours. Ismaël ne revint plus à Jérusalem, non plus que Chelcias. L'Impératrice Poppée, femme de Néron, qui avoit de la piété, obtint leur pardon de l'Empereur, & les arma comme pour otages. Josphé, fils de Cabi ou Cabée fut mis à la place d'Ismaël. Il n'exerça cette charge que deux ans. * Josphé, *Antiq. Judaïq.* l. 20. Tirin, *Chron. Sacr.* ch. 42.

ISMAEL, fils de *Seifalestan*, étoit Roi d'Iémen, ou de l'Arabie Heureuse, qui a eu des Princes particuliers de la Maison des Ajoubites ou Jobites depuis l'an 550, jusqu'à l'an 600 de l'Hégire. Il étoit petit-fils de Doghanghir fils d'Aïoud, & par conséquent frère du grand Saladin. Il se vantoit d'être de la Maison des Ommiades, quoiqu'il fût Curde d'origine, & prit cependant la couleur verte, qui est celle de la famille d'Ali, ennemie capitale de celle-là. Il se fit proclamer Calife, & comme tel, il portoit à son habit une queue longue de vingt coudées, que quelques-uns appellent la manche des Califes. Les Seigneurs du pays, las de l'apporter ses extravagances, le firent tuer par des assassins, & mirent sur le trône à sa place un de ses frères, qui étoit encore fort jeune. Mais celui-ci ne leur plaissant pas plus que son frère aîné, fut empoisonné peu de tems après par leur ordre; de sorte que l'Iémen demeura quelques années sans Rois & sans Princes, dans une véritable anarchie. Ommal Nasser, mère de ces deux derniers Princes, s'étoit retirée, après la mort de ses enfants, dans la ville de Zébid, où elle subsistoit des biens qui lui étoient restés de la Maison des Jobites, dont elle étoit issue & héritière; lorsqu'un de ses Esclaves lui présenta un homme nommé Soliman, fils de Schahinschah, fils d'Omar Prince de la même Maison, qui avoit été trouvé à la Mecque avec une troupe de Derviches ou de gueux. Ce Soliman avoit autrefois quitté la maison de son père, & s'étoit enrôlé avec une bande de Croquans, qui alloient par la montagne avec des bâtons ferrez, ou bourdons, qu'ils porteroient sur les épaules; & se disoient Pélerins, quoiqu'ils ne fussent effectivement que des Bandouliers, ou Voleurs. La Princesse Ommal Nasser ne l'eut pas plutôt vu, qu'elle résolut de l'épouser, & de le faire par ce mariage Roi d'Iémen. Elle exécuta véritablement ce dessein; mais ce nouveau Roi, qui n'avoit été élevé que parmi des misérables, se trouva tellement dépourvu de toutes les qualités nécessaires à un Souverain, & par conséquent son Etat fut si mal gouverné, que ses Sujets furent

contraints de le déposer, & la Reine sa femme de se séparer de lui. L'on dit que Soliman se trouvant réduit dans ce déplorable état, écrivit à son grand-oncle Malek al Adel Roi d'Egypte, pour obtenir de lui quelque secours contre ses Sujets révoltés. Mais il fit assez connoître quel il étoit par la Lettre qu'il lui envoya sur ce sujet, & qui commençoit ainsi, *De la part du Roi Soliman, au nom de Dieu, débonnaire & clément*; où l'on voit que cet imbécille mettoit son nom avant celui de Dieu. Cette sottise fit que Mélek al Adel n'eut aucune considération ni pour sa Lettre ni pour sa personne. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ISMAËL. Voyez ISMAEL.

ISMANING, petite ville du Cercle de Bavière, sur l'Iser dans l'Evêché de Freisingue, entre la ville de ce nom & celle de Munich. * Maty, *Diâ. Geogr.*

ISMENIAS de Thèbes, excellent Musicien. On dit qu'il fut fait prisonnier par Athéas Roi des Scythes, qu'il joua de la flûte devant lui, & que ce Prince se moquant de l'admiration de ses Courtisans, dit tout haut qu'il préféreroit le bennissement de son cheval au son de la flûte d'Isménias. * Plutarque, dans le *Traité* où il veut prouver que *selon les préceptes d'Esopare, on ne savoit mener une vie agréable*. Plin. l. 37. c. 1.

ISMENIAS, Thébain, envoyé par la République en Ambassade à la Cour de Perse, la servit utilement après avoir évité adroitement une difficulté qui se présenta à son arrivée. Etant averti qu'il ne pouvoit parler au grand Roi, s'il ne l'adoroit, quoiqu'il eût résolu de ne pas deshonnorer le nom Grec par cette bassesse, il se fit présenter, & en entrant dans la salle où le Roi l'attendoit, il laissa tomber sa bague sur le carreau. L'inclination qu'il fit pour ramasser cette bague passa pour un acte d'adoration; le Roi satisfait écouta favorablement Isménias, & il crut ne devoir rien refuser à un homme, qui lui avoit rendu sans difficulté un honneur, que tous les autres Grecs s'opiniâtroient à lui refuser, en même tems qu'ils recherchoient son alliance. * Elien, *Var. Hist.* l. 1. ch. 21.

ISMENO, petite rivière de l'Achaëe en Grèce, baigne la ville de Thèbes, & se décharge dans le Golfe de Négrepont, à une lieue de la ville de ce nom vers le couchant. * Maty, *Diâ. Geogr.*

ISMID. Voyez NICOMEDIE.

ISMIR ou ISMYR. Voyez SMYRNE.

I S N.

ISNIC ou ISNICH. Voyez NICEE.

ISNY, en Latin *Isna*, ville Impériale de la Sonabe dans l'Algow. Quelques-uns veulent dériver ce nom de la Déesse *Isis*, qu'on dit avoir eu des autels dans cette contrée-là. Mais d'autres disent, avec plus de vraisemblance, que cette ville tient son nom de la rivière d'*Tissach*, qui passe tout auprès. Pour ce qui est de son antiquité, elle a cela de commun avec quelques autres villes voisines, qu'elle doit son origine aux Romains & aux campemens de leurs Armées dans ces quartiers-là, comme cela paroît par les pierres, les médailles & autres monumens qu'on y a trouvés. *Manegolde*, Comte de Véringen, y doit avoir fondé le Couvent de l'Ordre de S. Benoît en 1090. Mais l'Histoire porte que la ville eut bientôt après de grandes difficultés avec ce Couvent, jusques à ce qu'en 1219, les Truchèses de Waldburg & Kordorf qui tenoient alors en fief des Comtes de Véringen & de Nellenburg la Seigneurie de Glauchburg, dans laquelle la ville d'Isny se trouve, les accommodèrent à cette condition, que le Couvent ne pourroit posséder ni terrain, ni maisons dans la ville, & qu'au cas qu'il lui tombât quelque héritage de cette nature, il seroit obligé à le vendre dans l'espace d'un an. Les Empereurs Rodolphe, Albert & Henri confirmèrent dans la suite ce privilège, & quelques autres dont la ville d'Isny jouit. Les Comtes de Véringen vendirent ensuite la Seigneurie de Trauchburg & la ville d'Isny, avec l'Avocatie du Couvent, à Jean de Waldburg pour 190 marcs d'argent. Mais Othon de Waldburg, petit-fils de Jean, accorda la liberté à cette ville en 1305, moyennant la somme de 9000 livres qu'elle lui paya; & dans la même année, l'Empereur Charles IV la reçut au nombre des villes libres Impériales & sous la protection de l'Empire, à condition qu'elle payeroit annuellement à la S. Martin cent livres. Cette ville doit avoir été fort belle autrefois, mais elle a beaucoup souffert par divers incendies qui y sont arrivés; en 1284, où toute la ville fut réduite en cendres; en 1401, où la moitié fut brûlée; en 1631, où le feu en consuma les trois quarts; & en 1721, où elle souffrit aussi considérablement. Son commerce de toiles étoit fort étendu autrefois, & les Tisserans y étoient en si grand nombre qu'ils causèrent diverses rébellions, jusques à ce qu'en 1598, on remédia à fond à leur mécontentement. Le Conseil d'Isny est composé de 19 personnes, deux Bourguemestres, deux Ammans & 15 Conseillers, & toute la Bourgeoisie fait profession de la Religion Protestante depuis le tems de la Réformation. La plupart des Géographes ont pris Isny pour l'ancienne ville de Vindelicie nommée *Piana*, laquelle, pourtant, quelques Géographes mettent à *Weissenborn*. * Crusius, *Annal. Zeller*, *Chron. Suev.* & *Topogr. Linna.* J. P. Knipfch, de *Civit. Inp.* Edrop. Herold. *partie 1. p. 761.* Lunig, *Spicil. des Reichs-Archives.* Bruchsius, de *Monast. Germ.* Bucelin, *Germania Sacra.* Tromsdorff, *Geogr.* Luca *Grauesenjal*, &c. Baudrand, *Diâ. Allemand de Bâle.*

I S O. Religieux de Saint-Gal, mourut en 871. Il a écrit deux Livres des Miracles de saint Othmar, des Glofes sur Prudence, & un Lexicon recueilli de divers Gloffaires, qu'on dit être encore dans la Bibliothèque de Saint-Gal. * *Konig, Biblioth. Vetus & Nova.*

ISOCRATE, l'un des plus grands Orateurs de l'ancienne Grèce, naquit à Athènes la première année de la LXXXVI Olympiade, & la 456 avant Jésus-Christ, lorsque Lyfimaque étoit Préteur de la même ville. Il étoit fils de Théodore, qui s'étant enrichi à faire des instrumens de Musique, avoit eu assez de bien pour l'élever avec soin. Prodicus, Gorgias & quelques autres furent les Maîtres d'Isocrate, qu'il surpassa bientôt après par son éloquence & son savoir. Il voulut d'abord haranguer en public; mais ce dessein ne lui ayant pas réussi, il se contenta d'avoir des Disciples qu'il instruisoit en particulier. Il vieillit dans ce soin de faire de parfaits Orateurs; & témoigna toujours un si grand amour pour sa patrie, que la voyant ruinée par Philippe de Macédoine, il se laissa mourir de faim à l'âge de 98 ans accomplis, sous le Préteur Charondas, la troisième année de la CX Olympiade, & la 338 avant Jésus-Christ. Il fit diverses Oraisons, dont il ne nous reste que fort peu de chose. * *Plutarque, Vie des dix Orat. c. 4. Denys, in Vita I. Socr. Cicéron, in Bruto, l. 3. de Orat. Photius, Cod. 260. &c.*

ISOLA (François de l'). Voyez LISOLA (François de).
ISOLA, ville d'Italie avec titre d'Evêché. Elle est de la Calabre Ulérieure, Province du Royaume de Naples. Velleius Paterculus l'appelle *Æfulam*, & les autres *Æsula*. * *Horace en parle encore, Carm. l. 3. Ode 29. v. 6.*

*Ne semper ubum Tibur, & Æfulæ
Destitue contempleris arvum.*

* **ISOLA**, anciennement *Aletum*, bourg ou petite ville des Vénitiens: ce lieu est situé sur une petite Presqu'Isle de la côte occidentale de l'Istrie, environ à deux lieues de Capo d'Istria, vers le midi. * *Maty, Dict. Géogr.*

ISOLA, rivière de Toscane. Voyez CREMERA.
ISOLA, grande Isle de la Campagne de Rome, formée par les deux embouchures du Tibre, entre la ville de Porto & celle d'Osie à quatre lieues de Rome.

ISOLA d'Albenga, Isle de la Mer de Gènes, dite *Gallinaria*, &c. Voyez la fin de l'Article d'ALBENGA.

* **ISOLA**, bourg du Royaume de Naples dans la Terre de Labour. Il est dans une petite Isle du Garigliano, au nord de Gaiète, dont il est éloigné de huit à neuf lieues. Cette petite Isle est au nord d'une autre petite Isle, que forme la même rivière & où se trouve la petite ville d'ISOLETTA.

* **ISOLA**, petite ville du Duché de Milan dans une petite Isle que forme la rivière d'Ouesca dans le Comté d'Anghiera, au nord-est de Milan dont elle est éloignée d'environ 23 lieues.

* **ISOLA**, petite ville du Duché de Milan sur la rivière d'Anza dans le Comté d'Anghiera, est au sud-est de la précédente dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

* **ISOLA**, petite ville de la République de Venise dans le Véronois au sud-est de Vérone, dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

* **ISOLACCIA**, petite rivière de Suisse dans le Comté de Bormio ou Worms. Elle coule du nord-ouest au sud-est, & se rend dans l'Adda à Bormio.

ISOLANI, (Jacques) Cardinal, né à Bologne, fit un grand progrès dans la Jurisprudence Civile & Canonique, & après avoir perdu sa femme, se consacra à Dieu dans l'état ecclésiastique. Le Pape Jean XXIII le fit Cardinal l'an 1414, & le laissa son Vicaire à Rome, où il fut arrêté prisonnier par les troupes de Ladislas, Roi de Naples; mais il recouvra la liberté par les soins de Jacques Sforce Attendole, & fut fait Gouverneur de Gènes par Philippe-Marie Visconti. Il fut chargé d'autres emplois très importants, & mourut à Milan le 19 Février 1431. On a de lui des Conférences & d'autres Ouvrages de Droit. * *Pancirole, de Clar. Leg. Interpr. Bimaldi, Biblioth. Bonon. Sigonius, Ughel. Aubery, &c.*

ISOLANI, (Isidore) de Milan, Religieux de l'Ordre de saint Dominique vers l'an 1520 & 1530, composa divers Ouvrages, *De Imperio instantis Ecclesie, libri quatuor; De Regum & Principum omnium institutis; De avaritate mundi adversus Avaritiam, libri quatuor; Questions de igne Inferni, de Purgatorio, &c.* Le style de cet Auteur est bon & sa diction pure. * *Le Mire, de Scrip. sac. XVI. Ghilini, Theat. d'Italiæ. Lett. partie 2. Léandre Alberti. Alfonse Fernandès, &c.*

* **ISOLANI** (Jean-Louis Comte de) Général des Croates, est, à ce qu'on prétend, d'une famille originaire de Chypre, & issue de la Maison de Lusignan. Un de cette famille nommé *Pompey-Scipion Dolimeld*, vint faire ses études à Bologne. Il devint Comte en héritant du Comté de Minerbio, dont cependant le Pape Clément VIII le dépouilla en 1532. Celui dont il s'agit dans cet Article servit dans sa jeunesse l'Empereur Rodolphe II, contre les Turcs qui le firent prisonnier en 1602; mais par le moyen d'un Italien il se sauva de sa prison, continua le service sous cet Empereur & sous ses successeurs Matthias & Ferdinand II, & fut fait à la fin Colonel d'un Régiment de Croates. En 1626, il porta les armes sous le Duc de Friland. En 1630, il fut en Poméranie sous le Comte de Saveli, & se trouva en 1631 au combat de Leipzig; après quoi on l'envoya en Croatie pour faire des levées. En 1632, son Régiment fut fort maltraité près de Sibach par Bernard Duc de

Saxe, & dans la même année il se trouva à la bataille de Lutzen. En 1633, il servit en Silésie, où après avoir eu quelque avantage sur deux Régimens Saxons, il fut ensuite repoussé. En 1634, il fut fait Général des Croates, & mis en campagne avec l'Empereur Ferdinand III. Il prit Hochstadt, se trouva ensuite à la bataille de Nordlingue & au siège de Ratisbonne, se rendit maître de Saltzungen & de Meinungen, fit en 1636 une irruption en France, fut dans la Hesse en 1637 & dans la Poméranie en 1638, & servit jusques à sa mort qui arriva en 1640. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.*

* **ISOLETTA**, petite ville du Royaume de Naples dans la Terre de Labour, est au nord de Gaiète dont elle est éloignée d'environ cinq lieues. Elle est dans une petite Isle que forme le Garigliano, au sud d'une autre petite Isle formée par la même rivière & où se trouve le bourg d'Isola.

ISONZO, rivière. Voyez LISONZO.

ISOTTA ou **ISOTA NOGAROLE**, fille de Léonard Nogarole de Vérone, dans le XV siècle, favoit les Langues, la Philosophie & la Théologie. Elle avoit lu les Péres avec application, & sur-tout saint Jérôme & saint Augustin, & égaioit, dit-on, en éloquence plusieurs doctes Orateurs de son tems. Cette fille écrivit diverses Lettres pleines de savoir, & nous apprenons d'un Auteur moderne, qu'il y en avoit cinq cens soixante-quatre manuscrites d'elle dans la Bibliothèque de M. de Thou. Elle prononça aussi des Harangues devant les Papes Nicolas V, & Pie II, & sur-tout au sujet de l'Assemblée de Mantoue sous celui-ci; exhortant le Pape & les Princes Chrétiens à la guerre contre les Turcs. Le Cardinal Bessarion, qui avoit vu quelques-uns de ses Ouvrages, en fut si surpris, qu'il alla exprès à Vérone pour conférer avec elle. Louis Foscaro, Ambassadeur de la République de Venise, très docte personnage, la vittoit souvent, & ce fut à l'occasion d'une dispute qu'ils eurent ensemble, pour savoir qui avoit le plus grièvement péché d'Adam ou d'Eve, qu'elle composa un Dialogue plein d'esprit, où elle prend le parti de la première femme pour l'honneur de son sexe. Hermolaüs Barbarus lui écrivit souvent, & les Savans de son tems la consultoient avec plaisir. Elle mourut âgée de 38 ans en 1466, sans jamais avoir voulu se marier. **GENEVIEVE NOGAROLE**, sœur d'Isotta, se rendit favante à l'exemple de sa sœur, aussi bien que plusieurs Demeilles de cette famille. César Capaccio & Joseph Bétusi, Paul Ribéra & François Augustin de la Chiffa, ont travaillé à leur éloge; aussi bien que Hilarion de Colte, aux *Eloges des Dames Illustres*. Voyez NOGAROLE. * *Leandre Alberti.*

I S P.

ISPAHAM ou **ISPAHAN**, ville capitale de la Perse, dans la Province d'Yérak, est située dans une grande plaine, & de tous côtes à trois ou quatre lieues de distance, est environnée d'une chaîne de montagnes en forme d'amphithéâtre. On dit qu'elle s'appelloit *Spaham*, & que Tamerlan étant en Perse, la nomma *Ispham*, en transposant les deux premières lettres. Les Perles modernes l'écrivent toujours *Isfahan*, quoiqu'ils prononcent tantôt *Isfahan*, & tantôt *Ispham*. Joseph Barro l'appelle *Spaham*; & Contarini, Ambassadeur de la République de Venise vers le Roi de Perse en 1473, la nomme *Spaam* & *Apacham*; mais son véritable nom est *Ispham*. On croit qu'elle a été bâtie sur les ruines de l'ancienne ville, nommée *Hecatompyles*, parce qu'elle avoit cent portes. Elle contient plus de huit lieues d'Allemagne de circuit, si l'on y comprend les grands faubourgs, qui ont presque autant d'étendue que Paris: de sorte que c'est tout ce que l'on peut faire que d'en faire le tour en un jour. Les fortifications de la ville ne sont pas trop régulières. Même la forteresse d'Ispham, où l'on garde le trésor du Roi, qui est derrière le Palais, & attachée aux murailles de la ville, n'a pour défense que de vieilles tours mal flanquées. La rivière de Zenderoud, ou Sanderud, la sépare par deux bras, dont l'un passe dans le Parc royal, & l'autre fournit un courant d'eau, que l'on conduit par des canaux souterrains dans le jardin du Sophi. Cette rivière fournit d'eau à toute la ville; & il n'y a guère de maison qui n'ait sa fontaine, quoique les puits fournissent une eau aussi bonne que celle de la rivière. Les maisons sont presque toutes carrées, & ont la plupart leurs toits en terrasse, où l'on se promène, & même où l'on couche en Été pour jouir de la fraîcheur de l'air. Elles ne sont élevées que de deux ou trois étages. Les rues sont étroites, principalement au cœur de la ville.

Le Meidan, qui est le grand Marché, est le plus beau qui soit dans toute la Perse, & il n'y en a point de semblable en Europe. Sa figure est un carré long, environné de maisons d'une même hauteur & symétrie, & toutes bâties de brique. Les boutiques qui sont dans l'enfoncement des arcades qui régissent tout autour, sont occupées par des Banquiers, des Orfèvres, des Lapidaires & d'autres riches Marchands. Il y a aussi des maisons pour des Traiteurs & des Cabaretiers. Cette grande Place est environnée de certains arbres toujours verts, dont on coupe les branches, en sorte que l'on voit les boutiques entre les arbres: ce qui fait une belle perspective. Tout autour de la Place il y a un ruisseau d'eau vive, qui coule au pied des arbres dans un canal de pierre de taille, & dont les eaux s'assemblent dans deux grands bassins aux deux coins, pour se perdre dans des conduits sous terre. Chaque métier a son quartier particulier ou sa rue aux environs du Meidan: ce qui fait un fort bel effet à la vue. Au bout d'une des galeries de ce Meidan, il y a deux balcons, où la Musique, qui est composée de tymbales, de hautbois & d'une autre sorte d'instrument

ment qu'ils appellent *Kereni*, se fait entendre tous les soirs au coucher du soleil, ou quand le Roi y passe. Cette Musique, qui est gouvernée par un Kan, est en usage dans toutes les villes de Perse; & l'on dit que c'est Tamerlan qui a introduit cette coutume, que l'on a toujours observée depuis. Le Palais du Roi fait face sur le Meidan, & sa principale porte y répond. On voit devant cette porte quarante pièces de canon, en partie fondues dans le pays, & en partie apportées d'Ormus, lorsque cette ville fut prise sur les Portugais; mais elles sont sans usages, & couchées sur des poutres: de sorte qu'elles sont hors d'état de servir. Le Palais n'est environné que d'une haute muraille, sans défenses. De jour on n'y voit que trois ou quatre gardes, & la nuit il y en a quinze à la porte & environ trente devant l'appartement du Roi. Cet appartement s'appelle le *Deh*; & le lieu où le Roi donne ordinairement audience aux Ambassadeurs des Princes étrangers, & où se tient le Conseil de la Justice, se nomme le *Dwan-Chané*. Celui où le Sophi régale quelquefois les grands Seigneurs de sa Cour, est appelé le *Tab-Chané*. Sur la grande porte du Palais il y a un grand pavillon fort élevé, & percé de fenêtres de tous côtés, où le Roi se place pour voir les spectacles dans les réjouissances publiques. A l'entrée du Palais on voit à main droite une porte, qui donne dans un jardin, au milieu duquel est une Chapelle, qui affranchit toute l'enceinte de ce lieu, & en fait un asyle à tous ceux qui appréhendent la prison, tant pour le civil que pour le criminel; & c'est pour eux un refuge assuré, même contre la colère du Roi. Ils y demeurent jusques à ce que leurs affaires soient accommodées, ou qu'ils aient obtenu leur grâce du Prince, pourvu qu'ils aient de quoi vivre. Les meurtriers & les assassins y sont soufferts; mais les Persans ont tant d'horreur pour le larcin, qu'ils ne permettent point que les Voleurs s'y retirent, si ce n'est pour fort peu de jours. En 1637, il y avoit un Sultan, Gouverneur de Province, lequel ayant perdu les bonnes grâces du Roi, & ayant sujet de craindre pour sa vie, s'étoit retiré dans cet asyle avec toute sa famille, & y vivoit sous des tentes qu'il avoit fait dresser dans le jardin. De l'autre côté du Meidan, il y a encore un autre asyle dans une Mosquée, où plusieurs Habitans se fauvenoient, lorsque Tamerlan châtia la rébellion de cette ville vers l'an 1390. Ce Tartare leur pardonna; & mais il fit abattre les murailles qui enfermoient la cour, que Schach Imaël fit rebâter.

On voit dans la ville d'Isphaham quantité de *Metzils* ou Mosquées, de *Bazars* ou Marchés, & de *Caravanséras* ou hôtels & magasins publics pour les Voyageurs & les Marchands. Cette ville est fort marchande; & non seulement les Indiens, les Tartares, les Turcs, les Arméniens, les Géorgiens & les Juifs, mais aussi les François, les Italiens, les Espagnols, les Anglois & les Hollandois y font un grand commerce: de sorte que l'on y trouve les plus belles marchandises de l'Asie & de l'Europe. La monnoye ordinaire de cette ville & de toute la Perse est d'argent ou de cuivre, & l'on y en fait fort peu d'or. Il y a trois Couvents de Religieux, dont l'un est d'Augustins Espagnols, l'autre de Carmes Italiens, & le troisième de Capucins François. Le faubourg le plus considérable est celui de *Tzalsa*, ou *Jalsa*, où il y a douze Eglises, & plus de trois mille maisons fort bien bâties. Ceux qui y demeurent sont Chrétiens Arméniens, & payent tribut. Les Chrétiens Géorgiens occupent presque tout le faubourg de *Hesjenabath*. Les *Kebers*, *Gachres* ou Infidèles ont leur demeure dans le faubourg de *Kébrabath*. Voyez *KEBERS*. * *Olearius, Voyage de Perse.*

ISR.

ISRAEL est le nom qui fut donné à Jacob par l'Ange, quand il eut lutté contre lui au torrent de Jaboc. Ce nom signifie un Prince de Dieu, c'est à dire, un grand Prince, ou un homme qui a surmonté Dieu. Le nom d'Israël se prend premièrement pour la personne de Jacob; en second lieu pour tout le peuple d'Israël; en troisième lieu pour le Royaume d'Israël ou des dix Tribus, distingué du Royaume de Juda. * *Genèse, ch. 32. v. 10. I & II ou III & IV Rois. II Chroniq. ou Paralip.* Le P. Calmet, *Dictionnaire de la Bible.*

ISRAEL, nommé depuis *Alp Arslan*, second Sultan de la famille des Selgiucides. Voyez *ALP ARSLAN*.

ISRAELITES, les Descendants d'Israël ou de Jacob, qui furent d'abord appelés Hébreux à cause d'Abraham qui étoit venu de delà l'Euphrate, & qui depuis le retour de la captivité furent nommez *Juifs*. * *Le P. Calmet, Dict. de la Bible.* Claude Fleury a composé un petit Livre imprimé à Paris en 1680, intitulé *Mœurs des Israélites*, contenant l'Histoire de leurs coutumes, & de leur manière de vivre. Ceux qui veulent s'instruire de ces Antiquitez ne feront pas mal de le lire.

ISREELA. Voyez *JESÇARELA*.

ISS.

ISSA, fils d'*Ali*, surnommé le Médecin, est Auteur d'un Dictionnaire Syriaque traduit en Arabe, intitulé *Lexicon*. Il étoit Chrétien, natif de Syrie, & faisoit profession de la Médecine. * *D'Herbelot, Biblioth. Orient.*

ISSA, fils d'*Ali*, surnommé l'*Oculiste*, est l'Auteur d'un Livre intitulé *Tadhkerat Al Cabhalin*, sur les maladies des yeux & leurs remèdes. Cet Ouvrage est tiré de Galien, & se trouve dans la Bibliothèque du Roi de France, n. 902.

ISSA, fils de *Monssa*, petit-fils d'*Aboul Abbas Saffar*, premier Calife des Abbassides. Son ayeul l'avoit déclaré successeur

d'Abougiarfar Al Manfor; mais Abougiarfar n'ayant aucun égard à cette disposition de son frère aîné, le désgrada, & fit reconnoître son propre fils nommé Mohadi pour son légitime successeur, l'an de l'Hégire 147, de Jésus-Christ 764. * *D'Herbelot, Biblioth. Orient.*

ISSA, fils d'*Isaac*, fils de *Zerâat* (on le surnomme aussi *Abou ou Abu Issa*) est l'Auteur d'un *Mecalat*, ou Discours qu'il adresse à quelques-uns de ses amis, dans lequel il défend ceux qui s'appliquoient à la Philosophie, du reproche d'irréligion & d'athéisme. On le trouve dans la Bibliothèque du Roi de France, n. 792. Il a aussi composé un Ouvrage intitulé *Mesail Issa*. Ce sont des Questions curieuses sur la Philosophie. * *D'Herbelot, Biblioth. Orient.*

ISSA *Al Malek Al Dbaber*, Sultan de Mardin & d'une grande partie de la Mésopotamie, qui se mit volontairement entre les mains de Tamerlan, pour conserver le château de Mardin, place la plus importante de tout le pays. * *D'Herbelot, Biblioth. Orient.*

ISSA, fils d'*Issa*, homme très savant, qui réfuta les Astrologues qui avoient prédit un second Déluge universel sous le règne de Mohammed Khovarezschah. * *D'Herbelot, Biblioth. Orient.*

ISSACHAR, Patriarche, cinquième fils de Jacob & de Léa, né l'an 2281 du Monde, & 1754 ans avant Jésus-Christ, fut Chef d'une des Tribus d'Israël, qui s'adonna à l'Agriculture, selon la prédiction que lui en fit Jacob avant que de mourir. * *Genèse, ch. 30. v. 49. Torniël, in Anal. Vet. Testam.*

ISSALI (Jean) Avocat au Parlement de Paris, Conseiller & Secrétaire du Roi, Avocat-Général de S. A. R. Monsieur le Duc d'Orléans, né en 1620, a été un de ceux qui dans le dernier siècle ont été les plus consommés dans la Jurisprudence. A la connoissance du Droit, il avoit joint celle des Belles-Lettres, & accompagna l'une & l'autre d'une probité à l'épreuve de tout & d'une piété sincère. Il fut élevé à Port-Royal-des-Champs, où il mena une vie fort austère. Il fut tiré de là pour être placé dans des emplois séculiers. Il a été Chef du Conseil de plusieurs Seigneurs du Royaume. C'est lui à qui le Public est redevable de l'édition des vrais Plaidoyers de M. Le Maître. Il mourut à Paris le 30 Juillet 1707, âgé de 88 ans. Il étoit Doyen des Avocats au Parlement. Voyez le *Supplément de Paris de 1736*.

ISSEDON, ville de Scythie, étoit située au delà du mont Imaüs. Quelques Modernes prétendent que c'est la ville de *Sciracoran* d'aujourd'hui, dans la Grande Tartarie. Les Anciens font mention d'une autre grande ville d'*ISSEDON*, dans la Scythie, & on croit que cette dernière est la *Suchur*, que d'autres nomment *Cynchuan*, dans la Province de Tangut ou Tanju, vers le Cathay. * *Sanfon.*

ISSEL, le vieux Issel, rivièr des Provinces-Unies des Pays-Bas, prend sa source dans le Duché de Clèves, & entrant dans le Comté de Zutphen, reçoit le nouvel Issel à Doesbourg, & ensuite baigne les villes de Zutphen, de Déventer, & de Campen, & peu après se décharge dans le *Zuyderzee* par deux embouchures. * *Maty, Dict. Géogr.*

ISSEL, le nouvel Issel, en Latin *Issala Nova*, *Fossa Drufiana*, grand canal que *Drufus* beau-fils de l'Empereur Auguste, & frère de Tibère, fit faire. Il a environ trois lieues de long. Il prend ses eaux dans le Rhin, à demi-lieue au dessus d'Arnhem, & il les décharge dans le vieux Issel à Doesbourg. * *Maty, Dict. Géogr.*

ISSEL, le petit Issel, en Latin *Issala Minor*, rivièr des Provinces-Unies, qui coule dans la Seigneurie d'Utrecht, & dans le Comté de Hollande, baigne Isselstein, Montfort, Oudewater & Goude, & va se décharger dans la Meuse, à demi-lieue au dessus de Rotterdam. * *Maty, Dict. Géogr.*

ISSELBOURG, petite ville du Cercle de Westphalie, dans le Duché de Clèves, sur le vieux Issel, aux confins de l'Evêché de Munster, & du Comté de Zutphen. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Aisib*, ville des Chamaves, que d'autres mettent à *Almen*, village du Duché de Westphalie, situé à la source de la rivière d'Alme, & d'autres encore à *Alfen*, village sur la même rivière & dans l'Evêché de Paderborn. * *Maty, Dict. Géogr.*

ISSELMONDE, petite Ile avec une petite ville de même nom. Cette Ile est formée par la Meuse, entre Dordrecht & Rotterdam, vis à vis de l'embouchure du petit Issel, dont elle a pris son nom. * *Maty, Dict. Géogr.*

ISSELSSTEIN, petite ville avec un vieux château, dans la Hollande méridionale sur le petit Issel à deux lieues d'Utrecht. Elle est capitale d'un petit territoire qui est une dépendance du Comté de Buren & qui appartenoit ci-devant au Prince d'Orange connu depuis sous le nom de Guillaume III Roi d'Angleterre.

ISSELT, (Michel d') Ecclésiastique, natif d'Amersfort dans la Province d'Utrecht, se rendit recommandable dans le XVI^e siècle, par son zèle pour la défense de la Religion Romaine. Les Protestans le chassèrent de son pays: il souffrit cette disgrâce avec constance, & suivit en cet exil les Catholiques, qu'il consolait par son exemple, & auxquels il administroit les Sacramens. Après s'être vu souvent exposé à de grands dangers, il mourut en réputation d'une grande piété le 17 Octobre 1597. Nous avons de lui, *Historia Belli Coloniensis libri quatuor; Historia Rerum memorabilium in Belgio, sub Philippo II, Hispania Rege, ab anno 1566 ad annum 1597; Paradisus Precum ex Ludovico Granatensi alisque sanctis Patribus concinnatus*. Il a traduit d'Espagnol en Latin les Opuscules suivans du Père Louis de Grenade, sous ces titres, *Exercitia in septem Meditationes matutinas & totidem vespertinas; Dux Peccatorum; De frequenti Communione; De Vita Christi; De Devotione, excellentia, utilitate & ne-*

effiatis Oratiois; De Eucharistia libri tres; De Oratione & Meditatione libri quatuor. Il a aussi traduit de l'Italien les Sermons de Corneille Mus, Evêque de Bitonte, & mis à la tête la Vie de ce Prelat. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 674 & 675.

ISSENGEAUX, ou **ISSIGNAUX**, petite ville de France dans le Velay, à une lieue de la Loire, & à deux de la ville du Puy, vers le Levant. * Maty, *Diâ. Géogr.*

ISSERÉK. Voyez **ISERÉK**.

ISSOIRE, ville de France, dans la Basse Auvergne & du Diocèse de Clermont, sur la rivière de Couze, qui se jette un peu au dessous dans l'Allier, entre Clermont & Brioude, & à six lieues de l'une & de l'autre. Il y a une Abbaye de Bénédictins, dont l'Abbé est Seigneur Haut-Judicier de la ville, & de quelques lieux des environs. Le Cardinal Antoine Boyer, qui étoit originaire d'Issoire, en a fait construire l'Hôtel de ville & l'horloge.

ISSOUDUN, *Esclodunum* ou *Esfoladunum*, ville de France dans le Berry, du Diocèse de Bourges, dont elle est éloignée de huit lieues, est située sur la petite rivière de Thoïls. Elle est forte, avec un château qui a des murailles, des tours & des fossés. C'est dans ce château qu'est l'Auditoire royal, la Maison du Roi, & l'Abbaye de Notre-Dame, de l'Ordre de saint Benoit. C'est là aussi que demeurent les Officiers de Justice & les personnes distinguées. Au dessous de ce château est la ville basse, occupée par les Marchands & par les Artisans: elle est fermée de bonnes murailles & de bons fossés; on y trouve, outre la Paroisse, l'Eglise Collégiale de saint Cyr, & elle est entourée de quatre fauxbourgs, dans l'un desquels sont les Cordeliers & les Filles de la Visitation; & dans un autre, l'Eglise Collégiale de saint Denys, dont l'Abbé de Notre-Dame est Doyen-né. On voit par-là qu'Issoudun est encore une ville considérable, malgré les incendies qu'elle a soufferts en 1135, 1504, & 1651. Aussi Louis XIV se plut-il à lui départir ses grâces, à cause de la fidélité & du zèle de ses Habitans dans les troubles excitez pendant sa minorité; & non seulement l'exemta plusieurs fois du logement des Gens de guerre, mais pendant la guerre du commencement du XVIII siècle il la déchargea de payer les utenciles. Il y a un Bailliage particulier sous le Grand-Bailli de Berry, dont les appels se relèvent au Parlement de Paris, & au Présidial de Bourges; une Election, & un Grenier à sel. Hugues de Die, Légat du Pape, assembla un Concile en 1081 à Issoudun, pour régler quelques différends qui regardoient l'Abbaye de Bourdieu. * Yves de Chartres, *Epist.* 180. 204. 268. Robert, &c.

ISSURTILLE. Voyez ci-dessus **ISSURTILLE**.

ISSUS, ville de Cilicie, dite *Lajazzo* ou *Ajazzo*, près d'un Golfe de ce nom & du Mont-Aman. C'est près de ce lieu qu'Alexandre le Grand défit l'Armée de Darius. La ville de Nicopolis n'en est pas éloignée. Cherchez **LAJAZZO**.

I S T.

ISTACHAR. Voyez **ASTACHAR**.

ISTEVONS. Voyez **ISTEVONS**.

ISTECHIA, petite ville de la Morée, située dans le pays des Mainotes, près du Golfe de Coron, à deux lieues de Chialisa ou Chilétra, du côté du midi. Quelques Géographes la prennent pour la petite ville nommée anciennement *Leuttra* & *Leutrum*, laquelle pourtant la plupart mettent à *Maina*. * Maty, *Diâ. Géogr.*

ISTER, Auteur Grec, Disciple de Callimaque, vivoit du tems de Ptolomée *Eurygète*, & laissa vers la CXXXVI Olympiade, & 236 ans avant Jésus-Christ, divers Ouvrages souvent allégués par les Anciens. Il y a eu un autre **ISTER**, natif d'Alexandrie, homme très docte. * Consultez *Vossius, de Hist. Graec.* l. 4. c. 12.

ISTER, nom ancien du Danube. Voyez **DANUBE**.

ISTEVONS, *Istevons*, étoient anciennement des peuples de la Germanie. Ils étoient au couchant des Hermions & au sud des Vindiles, bornés des autres côtés par le Rhin & par la mer. Ils comprenoit les Frisons, les Bructères, les Angrivariens, les Ansibariens, les Chamaves, les Duigibiniens, les Marfes, les Tubantes, les Marfatiens, les Sicambres, les Ubiens, les Teutères, les Juhons & les Matiaques. Ils possédoient une partie de la Souabe, une partie de la Franconie, tout ce qu'on trouve à la droite du Rhin des Cercles du Haut & du Bas Rhin, & de celui de Westphalie & des Pays-Bas, & une petite partie de la Saxe. * Maty, *Diâ. Géogr.*

ISTHME, espace de terre qui sépare deux mers, & joint deux terres. Les Isthmes les plus célèbres des deux Continens sont les suivans.

L'**ISTHME** de la **CHERSONESE TAURIQUE**, appelée maintenant *Zucala*: il est large de trois milles, & joint à la Terre-ferme cette fameuse Presqu'Isle, nommée aujourd'hui la *peninsule Tartarique de Crim*.

L'**ISTHME** de la **CHERSONESE de THRACE**, joint cette Presqu'Isle à la Thrace, maintenant appelée *Romanie*, & est entre le Golfe de Caridia ou de Mégarisse & la Mer de Marmora. Il est fort petit, & étoit anciennement fermé d'un long mur que Miltiade y avoit fait construire.

L'**ISTHME** de **CORINTHE** ou de **LA MOREE**. Voyez **CORINTHE** (Isthme de).

L'**ISTHME** de **DARIEN**. Voyez **L'ISTHME de PANAMA**.

L'**ISTHME d'ERISSO**, dans le Jamboli, Province de la Macédoine, joint la Presqu'Isle du Mont-Athos ou *Monte Santo*, au Continent du Jamboli, entre le Golfe de *Monte Santo*

ou de *Faffio*, & le Golfe de *Contefa*. Il n'est large que de 12 stades. Xerxès le fit autrefois couper.

L'**ISTHME de PANAMA** ou de **DARIEN**, joint l'Amérique septentrionale à la méridionale, & est entre la Mer du nord & la Mer du sud: il s'appelle autrement la Terre-ferme, & est d'environ trente lieues.

L'**ISTHME de SURZ**, joint l'Egypte à la Palestine & à l'Arabie Pétrée, entre la Mer Méditerranée au septentrion, & la Mer Rouge au midi. Il prend son nom de la ville de Suez qui est sur le bord de la Mer Rouge. Il est large de 70 milles Arabiques. Plusieurs Souverains ont tenté inutilement de le couper pour joindre les deux mers.

L'**ISTHMIENS**, (Les Jeux) Jeux de la Grèce, que l'on représentoit tous les trois ans, en l'honneur de Mélécerte, qui, selon la fable, fut changé en Dieu marin, après s'être précipité dans la mer. Ils furent ainsi appelés de l'Isthme de Corinthe, où ils se célébroient. Plutarque semble mettre de la différence entre les Jeux consacrés à cette Divinité, & les Isthmiens, lorsqu'il dit, que ces derniers furent institués par Thésée, en l'honneur de Neptune. Quoi qu'il en soit, il est certain que les Jeux Isthmiens se célébroient avec grand appareil, & que c'étoit une des quatre grandes Assemblées de la Grèce, où les Héros donnoient des marques de leur courage & de leur adresse. Le prix de la victoire étoit une couronne de pin ou de myrte. Dans la suite on y donna de l'argent aux Victorieux par l'ordonnance de Solon, qui taxa ce prix à cent drachmes. * *Cyren. Pajchal.* l. 6. 21. Faber, *Agonist.* Scholiaste de Pindare, *ad Isthmia*.

L'**ISTHIANFIUS**, (Nicolas) Vice-Palatin du Royaume de Hongrie, issu d'une bonne famille noble, étudia dans la jeunesse à Padoue & à Bologne. Il entra ensuite dans le service sous le Comte *Nicolas Serini*, fut Secrétaire dans la Chancellerie de Hongrie sous les Empereurs Maximilien II, & Rodolphe II, & parvint enfin à être Conseiller de l'Empereur & Vice-Palatin du Royaume de Hongrie. En 1576, il fut envoyé à Bude auprès du Vizir pour redemander les châteaux de Diviniam & de Sofrock dont les Turcs s'étoient saisis, mais il n'obtint rien. Il assista depuis à toutes les opérations de guerre en Hongrie, & particulièrement au siège de Stuhlweissenburg ou Albe Royale, en 1594. En 1598, il fut envoyé en Transylvanie avec l'Evêque Etienne Weitz & Barthélemy Petz, pour se faire rendre hommage au nom de l'Empereur Rodolphe II, en conséquence du Traité qu'on avoit fait avec Sigismond Bathori. Pendant que ces Députés furent en Transylvanie, Sigismond Bathori, qui se repentit d'avoir conclu ce Traité, rentra secrètement dans la Transylvanie, s'empara derechef du Gouvernement & permit aux Députés de se retirer sans leur faire aucun mal. On l'employa depuis au Traité de Paix avec les Turcs. En 1608, il fit un voyage à Presbourg pour assister à l'élection & au couronnement de Matthias Roi de Hongrie, & lorsqu'un soir il se promenoit à cheval sur les bords du Danube, il fut frappé d'apoplexie & tout son côté droit en devint perclus. Il vécut quelque tems après cet accident sans avoir rien souffert du côté de l'esprit, & fut en état de continuer son Ouvrage historique qu'il avoit commencé. Il mourut enfin à l'âge de 80 ans, & ce fut par sa mort que sa famille s'éteignit entièrement. Il a écrit de *Rebus Hungaricis libri triginta quatuor, ab anno 1490 ad annum 1612*, ou depuis la mort de Matthias Corvin, jusques à l'Empereur Matthias. * *Ejus Vita operibus praefixa*.

ISTIGIAS, petite ville de la Grande Tartarie, dans le Mawrelnahar, au septentrion de Busdaskan. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Capitale de la Bactriane, nommée *Chariaspas*, *Zariaspas*, & *Bactra*, laquelle d'autres mettent à *Balkh*. * Maty, *Diâ. Géogr.*

ISTRE, Saint Clément d'Alexandrie fait mention d'un Auteur nommé Istre, qui avoit fait un Livre de la Colonie des Egyptiens, & un autre de la propriété des combats. Le premier est cité par Etienne de Byzance. On croit que c'est celui dont Athénée parle ainsi, *Dipsosiph.* l. 6. Istre, fils de Menandre, Isthrien, Cyrenéen & Macedonien, est un Historien qui fut esclave & disciple de Callimaque. Hermippe, dans le II Livre des Esclaves qui ont été illustres par leur érudition, dit qu'il étoit de Paphos; il a écrit d'autres Ouvrages. * Du Pin, *Bibliothèque Universelle des Historiens profanes*.

ISTRES, en Latin *Astronela*, ancien bourg de la Provence, Province de France, sur le bord occidental de la Mer de Martigues, près de la Poste Crapone, à deux lieues de Berre, qui est vis à vis, sur le bord oriental de cette mer, & un peu moins de Ferrières vers le couchant. * Maty, *Diâ. Géogr.*

ISTRIA, *Capo d'Istria*, ville de l'Etat des Vénitiens, capitale de l'Istrie, située sur une petite Ile du Golfe de Trieste, & jointe à la terre ferme par des ponts-levis. Capo d'Istria, qui a un Evêché suffragant d'Aquilee, fut nommée anciennement *Agatha*. Elle prit ensuite le nom de *Justinopolis*, en l'honneur de l'Empereur Justin, qui la rétablit. Elle a été la patrie & l'Episcopat du célèbre Pierre-Paul Verger, qui étant Nonce du Pape Paul III, en Allemagne, & sur le point d'être élevé au Cardinalat, méprisa toutes ces grandeurs humaines, & se retira l'an 1548 dans le Pays des Grisons pour y être simple Ministre parmi les Réformez. Il emmena avec lui son frere, qui étoit aussi Evêque. * Maty, *Diâ. Géogr.*

ISTRIE, Province de l'Italie, que les Allemands nomment *Istreich*, est renfermée dans l'Etat de Venise, entre le Golfe de Trieste, & celui de Quarner, Carnero ou Carnerio, & a pour bornes le Frioul, la partie des Alpes que les Italiens nomment *Monte della Pena*, & la Mer Adriatique: de sorte qu'elle est comme une Presqu'Isle. Les principales villes sont Capo d'Istria, nommée autrefois *Justinopolis*, Parenzo, Pola, Citta

Cità Nova, &c. qui font toutes aux Vénitiens. La Maison d'Autriche y a Trieste & Pédéra, avec quelques petits bourgs. Le païs, & sur-tout le long de la mer, est mal-sain; mais il est fertile en bons vins, en olives, en bois, & on en tire même du marbre. La République de Venise y tient un Gouverneur, & en tire un revenu fort considérable. * Plin. l. 3. c. 18. Strabon, l. 3. Léandre Alberti, *Defer. Ital.* Magin & Clavier, *Geogr. Manzal, Ithria.*

ISTUANFIUS. Voyez ISTHUANFIUS.

ISV. ISU.

ISVAGLIE (Pierre) Cardinal, Archevêque de Reggio, étoit natif de Messine. On dit qu'en considération des services qu'il rendit à Ferdinand d'Aragon, ce Prince lui procura le chapeau de Cardinal. Garimbert n'est pas de ce sentiment. Quoi qu'il en soit, le Pape Alexandre VI le mit dans le sacré Collège le 25 Septembre 1500, & l'envoya peu après Légat en Hongrie & en Bohême. Jules II le mit à la tête d'un camp volant, pour fe jeter dans Bologne, que les Bentivoglio tenoient alors. Ce Cardinal ne réussit pas dans cette expédition: on défit une partie de ses troupes, & il ne fe sauva qu'à peine à Céfène. Il mourut peu de tems après, le 24 Septembre 1511. Son corps fut porté à Rome, & enterré dans l'Eglise de sainte Marie-Majeure, dont il étoit Archevêque. * Guichardin, *Hist.* l. 9. & 10. Bzovius & Sponde, *in Anal.* Garimbert, l. 4. Ciaconius. Aubéry, &c.

ISUELA, rivière d'Espagne dans le Royaume d'Aragon, prend sa source un peu au dessus d'Huesca, coule à peu près du nord au sud, & entre dans la Cinca, un peu au dessus de Fraga.

ISUREN, est le nom d'une des trois Divinités que les Indiens Idolâtres adorent, & auxquelles ils attribuent le Gouvernement de tout ce qui existe. Les deux autres sont *Brama*, qu'ils prennent pour le Créateur du Monde, & *Vishnou*. M. de la Croze soupçonne que l'Idole *Ishura* tire son origine d'Egypte, & que c'est l'*Osiris* des Egyptiens. Les Indiens adorent Isuren sous une figure monstrueuse & obscène, qu'ils exposent dans les Temples, & qu'ils portent en procession. Lorsque cette Divinité ne paroît pas dans les Temples sous la forme infame du *Lingam*, mais sous celle d'un homme, elle est représentée comme ayant un troisième œil au milieu du front. On donne deux femmes à Isuren, *Parvati*, ou *Tibadi*, qui est peinte avec une carnation verte, & *Kenkai*, qui est peinte de couleur rouge, avec une queue de poisson. Les Sectateurs d'Isuren donnent à leur Secte le nom de *Téjira Saméiam*. Ils se frottent le front & quelques autres parties du corps d'une cendre faite de fiente de vache. Ils attachent à cette cendre une grande idée de sainteté, parce qu'elle leur tient lieu de confession publique du zèle & de la confiance qu'ils ont en leur Idole. Les Jésuites, qui font les fonctions de Missionnaires à *Maduré*, & qui, en niant qu'ils soient Européens, se font passer pour des *Saïtes* ou *Bramines* venus du Nord, se frottent de la même cendre eux & leurs Disciples. Ils portent aussi les trois cordellettes des Bramines, par lesquelles les Prêtres Idolâtres font profession d'être dévoués au culte des trois Divinités qui gouvernent l'Univers. La Secte des Adorateurs d'Isuren est la plus étendue. Elle est même divisée en d'autres Sectes, 1^o celle qui adore la Déesse *Tibadi*, femme d'Isuren; 2^o celle qui adore le Dieu *Poulicar* ou *Vikkinesoren* son fils, représenté avec un muse ou une trompe d'éléphant; 3^o celle qui adore *Subhramaniam*, autre fils d'Isuren. Il y en a qui adorent Isuren tout seul; auquel d'autres joignent toute sa famille & ses domestiques. Il y en a même parmi les Indiens qui rejettent cette multiplicité de Divinités & qui n'adorent que le Dieu Souverain, qu'ils nomment l'Être des Êtres. * *Hist. du Christianisme des Indes* par M. de la Croze, p. 429. &c.

ISUS, fils de Joram, fut le seizième Souverain-Pontife depuis Aaron. Il succéda à son père dans cette dignité, & la laissa à son fils Axioram. Quelques-uns mettent au lieu de lui Azarias ou Joarib. * Tirin, *Chron. Sac.* c. 42.

IT A.

ITA, bourg d'Espagne. Voyez HITA.

ITALA, bourg de Sicile. Voyez ATALA.

ITALICA, ville d'Espagne, fut ainsi nommée, lorsque Scipion l'Africain lui donna la forme de Cité. Elle devint très considérable, & fut la patrie des Empereurs Trajan & Adrien. Elle fut longtemps du nombre de ces villes que l'on appelloit *Municipia*. Elle demanda ensuite à être de la condition de celles qui étoient nommées *Coloniae*: ce qui surprit Adrien, parce que les villes municipales étoient préférables à celles d'une Colonie. On ne trouve aujourd'hui que des masurez où étoit Italica. La ville de Corfou en Italie, fut aussi appelée *Italica* par quelques peuples d'Italie confédérés pour faire la guerre aux Romains, guerre qui fut appelée *Sociale*, *Marisque* ou *Italique*, & commença l'an 662 de la fondation de Rome, parce qu'ils avoient choisi cette ville pour être la Capitale de leur République; mais elle ne porta pas longtemps ce nom, & la guerre étant finie l'an 664 de Rome, elle prit son ancien nom de *Corfinium* ou Corfou. Cependant M. Bayle ne croit point qu'il y ait eu de ville en Italie qui ait porté le nom d'*Italica*. * Appien, *in Iberica*. Aulu-Gelle, l. 16. c. 13. Ludov. Nonnius, *in Hispan.* c. 17. Velleius Paterculus, l. 2. Diodore de Sicile, *in Excerptis*. Strabon, l. 5.

ITALICUS, Vicaire de l'Italie sous Valentinien le Vieux, en 374. Plusieurs Loix du Code Théodosien lui font

adressées. * Jac. Gothofredi *Protopographia Cod. Theodosiani*.

ITALIE, région de l'Europe, que l'Empire Romain a rendue plus considérable qu'aucune partie du monde, & qui est aujourd'hui soumise à divers Princes.

SES NOMS, SA SITUATION & SES BORNES.

Les Auteurs anciens ne conviennent pas d'où elle tire son nom d'Italie. Les uns le font venir des bœufs & des taureaux, qui y font extrêmement gros, & que les Grecs appelloient *Itasios*; & d'autres jugent que ce nom lui fut donné par *Italus* Roi des Arcades. Les Grecs la nommèrent aussi *Hesperie*, ou à cause de l'étoile du soir, qu'ils appellent *Hesperos*, & les Latins *Vesper*, parce que ce païs étoit au couchant de la Grèce; ou à cause d'*Hesperus* qui s'y retira, étant chassé d'Afrique par son frère Atlas. Elle eut encore le nom d'*Oenarie* & de *Saturnie*, tiré de Saturne, qui régna en ce païs; celui d'*Aufonie*, d'*Aufon* fils d'Ulysse & de Calypso, qui la peupla en quelques endroits; & d'autres, pris des noms des Princes qui ont régné en ce païs, ou des peuples qui y ont été les plus puissans. La situation de l'Italie est si avantageuse, qu'il ne faut pas s'étonner qu'elle soit si fertile. Elle est vers le milieu de la Zone tempérée, entre le 28 degré & demi, & le 42 & demi de longitude; & depuis le 37 degré & demi, jusqu'au 46 & demi de latitude. Dans la Carte d'Italie publiée à Amsterdam sous le nom de M. Delisle, l'Italie est entre le 23 degré vingt minutes, & le 36 & demi de longitude. Pour ce qui regarde la latitude de l'Italie, la même Carte la commence, sans y comprendre la Sicile, au 38 degré dix minutes, & la finit au 46 degré vingt minutes; & en y comprenant la Sicile, la latitude commence au 36 degré 45 minutes. Ses bornes font, au septentrion, les Alpes qui la séparent de l'Allemagne; au levant, la Mer Méditerranée, dite *Adriatique*; au midi, la Mer Inférieure ou de *Tyrene*; & au couchant, une partie des Alpes, avec la rivière de Var, qui la bornent du côté de la France & de la Savoie.

DIVISION ANCIENNE & MODERNE.

L'Italie n'a pas toujours eu une même division, à l'égard des Provinces qu'elle contient; & ce partage a changé de tems en tems, selon que les peuples s'y sont venu habiter, ou que les naturels du païs se sont étendus par leurs conquêtes. Après que les Gaulois se furent rendu maîtres de cette partie d'Italie, qui s'étend depuis les Alpes & l'Apennin, jusqu'à la rivière d'Isti, qui se perd dans le Golfe Adriatique, proche de la ville de Rocca di Fiumefino, les Romains donnèrent à cette contrée le nom de *Gaule Italique*, de *Citerieure*, de *Cisalpine*, & ajoutèrent depuis celui de *Circumpadana* & de *Togata*, pour marquer qu'elle étoit autour du Pô, & que les Habitans y portoient de longues robes, à l'imitation des Romains. On trouvoit dans cette Gaule Cisalpine, plusieurs autres Peuples; comme les Liguriens, les Vénitiens, les Carniens, les Istriens; & dans les vallées des Alpes, les Tauriens, les Salasses, les Lépointiens, les Euganiens, & les Rhétiens, qui firent depuis une Province à part. Au delà de cette Gaule, on rencontra au dessous de l'Apennin les Etrusques ou Toscans, puis les Umbriens; ensuite les Sabins & Latins, les *Æques*, les *Volques* & *Herniques*, les *Picentes*, les *Marucins*, les *Vestins*, les *Férentains*, les *Péligiens* & les *Marfes*; au milieu du païs, les *Samnites*, les *Campaniens* & les *Picentins*; dans une autre contrée les *Apuliens*, les *Calabrois*, les *Salentins*, les *Lucaniens*, les *Drutiens*, & la Grande Grèce. Depuis, l'Italie a été différemment partagée, selon les divers Princes qui s'y sont établis. On a autrefois compté onze principales Régions, & quinze Provinces en l'ancienne Italie, le Latium & la Campanie, l'Apulie & la Messapie, la Lucanie & le Brutium, le Samnium, le Picenum, l'Ombrie, l'Etrurie, la Gaule Cispadane, la Ligurie, le païs des Vénitiens, l'Istrie & la Gaule Transpadane. On assure que cette division est la même qui fut faite du tems d'Auguste. L'Empereur Adrien divisa l'Italie en dix-sept Provinces, en y comprenant les Isles. La même chose fut observée du tems de Constantin. Il y avoit entre ces Provinces les Annonaires, qui devoient fournir les vivres aux Armées Impériales; & les Suburbicaires, qui étoient voisines de la ville de Rome. Divers Auteurs ont écrit au sujet de ces Provinces Suburbicaires. L'Italie étoit divisée en dix-huit parties, sous le règne des Lombards. Ptolomée y a observé quarante-cinq Peuples différens, & Strabon huit Régions. Léandre Alberti, & d'autres la divisent en dix-neuf Contrées.

- | | |
|---------------------------------|-----------------------|
| 1. <i>Ænusia</i> . | Lombardie deçà le Pô. |
| 2. <i>Apulia Dawia</i> , | Puglia Plana. |
| 3. <i>Bratium</i> , | Basse Calabre. |
| 4. <i>Apulia Pœnetia</i> , | Terre de Bari. |
| 5. <i>Campania</i> , | Terre de Labour. |
| 6. <i>Flaminia</i> , | Romagne. |
| 7. <i>Forum Julii</i> , | Frioul. |
| 8. <i>Gallia Transpadana</i> , | Lombardie delà le Pô. |
| 9. <i>Hetruria</i> , | Toscane. |
| 10. <i>Istria</i> , | Istrie. |
| 11. <i>Latium</i> , | Campagne de Rome. |
| 12. <i>Liguria</i> , | Rivière de Gènes. |
| 13. <i>Lucania</i> , | Basilicate. |
| 14. <i>Magna Græcia</i> , | Haute Calabre. |
| 15. <i>Picenum</i> , | Marche d'Ancone. |
| 16. <i>Salentinorum Terra</i> , | Terre d'Otrante. |
| 17. <i>Samnum</i> , | Abruzzo. |
| 18. <i>Venetorum Terra</i> , | Marche Trévifane. |
| 19. <i>Umbria</i> , | Duché de Spolète. |

Le Pape y possède l'Etat de l'Eglise, où sont la Campagne de Rome, le Patrimoine de saint Pierre, les Duchez de Spolète, d'Urbain & de Ferrare, la Marche d'Ancone, la Romagne, le Bolognois, & le Duché de Bénévent, dans le Royaume de Naples. Ce Royaume qui appartenoit autrefois aux Rois d'Espagne, a été possédé par l'Empereur depuis la paix d'Utrecht; mais depuis la guerre survenue entre les Rois de France, d'Espagne & de Sardaigne d'un côté, & l'Empereur de l'autre, les Espagnols ont conquis le Royaume de Naples, duquel Dom Carlos Infant d'Espagne est reconnu légitime possesseur par les Préliminaires de la paix qui se négocia (en 1736) entre l'Empereur & la France. Le Duc de Savoie possède depuis plusieurs siècles le Piémont, le Marquisat de Saluces, &c. Le Duc de Florence, de la Maison de Médicis, a la plus grande partie de la Toscane. Le dernier Duc de Mantoue, de la Maison de Gonzague, possédoit le Duché de ce nom & le Monterrat. Le Duc de Parme, de la Maison *Farnèse*, a les Duchez de Plaisance, de Parme, & autrefois de Castro. Le Duc de Modène, de la Maison d'*Est*, possède les Duchez de Modène & de Reggio. Le Prince de Massa, de la Maison de *Génois*, a la Principauté de ce nom. Celui de la Mirandole, de la Maison des *Pis*, a celle de ce nom, avec Concordia. Le Prince de Monaco, de la Maison de *Grimaldi*, possède cette ville sous la protection du Roi de France. Le Duc de Guallala est de la Maison de *Gonzague*. Le Duc de Sabionette, de la Maison de *Gugman*, sous la protection d'Espagne. On y compte encore le Prince de Castillon, de la Maison de *Gonzague*; le Prince de Piombino, de la Maison de *Ludovico*, sous la protection d'Espagne; le Comte de Novellare, de la Maison d'*Gonzague*, & autres branches; le Marquis de Fossanova, de la Maison de *Malaspina*; le Marquis de Montéza, de la Maison de ce nom; le Marquis Spini, de la Maison de *Carreto*, &c. Il y a quatre Républiques, deux grandes, celle de Venise, & celle de Gènes; deux petites, celle de Lucques, & celle de Saint Marin. La République de Venise possède une partie de l'Istrie, le Frioul, la Marche Trévifane, le Padouan, le Véronois, le Vicentin, le Bressan, le Bergamasque, &c. La République de Gènes possède ce qu'on nomme la Rivière de Gènes; celle de Lucques est peu de chose; & celle de Saint Marin encore moins. On dit pourtant que cette dernière, qui est enfermée dans l'Etat d'Urbain, & qui subsiste sous la protection des Papes, met cette adresse sur les Lettres, lorsqu'elle écrit à la République de Venise, *Alla nostra charissima Sorella la Serenissima Repubblica di Venetia*. Nous ne dirons rien ici de l'Etat dont jouit l'Evêque de Trente. La Maison d'Autriche y possède le Comté de Goritz, les villes de Trieste, de Pédana, &c. en Istrie. Les douze anciens Cantons Suisses y tiennent les quatre Bailliages, que l'on appelle *à Balz*, & les Grisons y ont la Valteline. Tout cela est au pied des Alpes.

DU GOUVERNEMENT & de la RELIGION.

L'Italie fut anciennement gouvernée par divers Rois, & depuis fut divisée en quelques Républiques, jusqu'à ce qu'on la vit soumise à l'Empire Romain, dont la gloire l'a rendue si illustre. Les Rois de Rome n'avoient qu'un petit pays, les Consuls même ne fournirent que peu à peu leurs voisins, & la République ne les vainquit que bien tard. Lorsque cet Empire a commencé à déchoir dans le cinquième siècle, les Goths, les Lombards, les François, les Normands, les Sarazins, les Allemands & d'autres Nations, s'y sont établies à diverses fois. Les Goths, les Vandales, les Hérules, les Huns & d'autres Barbares, furent les premiers qui après s'être rendus maîtres de Rome, s'établirent en Italie. L'Empereur Justinien chassa la plupart de ces Barbares dans le VI^e siècle, par les armes de ses Généraux Bélisaire & Narsès, & donna commencement à l'Exarchat d'Italie, qu'il établit en la ville de Ravenne. Les Lombards qui y furent appelés par Narsès, à ce qu'on croit, se rendirent maîtres de Ravenne, & établirent en 568 dans la Gaule Cisalpine un Royaume, qui de leur nom fut appelé *Lombardie*, & qui a duré environ deux cens quatre ans, jusqu'à ce qu'il fut éteint par Charlemagne en 774. Ce Monarque donna des terres très considérables au Saint Siége. Avant les Lombards, les Ostrogoths avoient eu un Royaume en Italie depuis l'an 493 sous Théodoric, jusqu'en 553 sous Totila. Nous en parlons ailleurs, aussi bien que des Exarques & des Rois des Lombards pour leur titre, & nous donnons une Table Chronologique, pour marquer la succession de ces Princes, aussi bien que celle des Rois de Rome, des Empereurs Romains & des Papes, sous l'Article de ROME. Dans les IX, X & XI siècles, les Sarazins firent des courses en Italie, & s'établirent en Sicile l'an 1058. Les Normands les chassèrent & y restèrent. Ensuite les François & les Espagnols y ont gouverné diversément. La Religion Catholique-Romaine est la seule qu'on professe en Italie, où réside le Chef de la Religion Romaine, c'est à dire, le Pape, Souverain-Pontife, premier Evêque de l'Eglise, & que les Catholiques-Romains regardent comme le Vicaire de Jésus-Christ en Terre. On n'y souffre point ceux que le Pape regarde comme Hérétiques, mais seulement des Juifs en quelques villes; en quelques autres, les Grecs & les Arméniens font l'Office selon les coutumes de leurs pays. Il y a pourtant quelques Protestans dans les vallées de Piémont & des Grisons, & dans les quatre Bailliages que les Suisses tiennent au pied des Alpes, vers le Lac Major & le Lac de Lugan. Les villes d'Italie sont belles, bien bâties & magnifiques. On y appelle Rome la Sainte, Naples la noble, Florence la belle, Gènes la superbe, Milan la grande, Ravenne l'ancienne, Venise la riche, Padoue la docte, & Bologne la grasse. Il n'y a point de pays au monde où il y ait tant d'Evêchez qu'en

Italie, les Papes en ayant multiplié le nombre, sur-tout du tems du Concile de Trente, pour y avoir plus de voix. Nous en donnons ci-dessous un dénombrement. Il y a aussi plusieurs Universités, comme à Padoue, à Venise, à Turin, à Pavie, à Sienne, à Rome, à Ferrare, à Macerata, à Fermo, à Naples, à Salerne, &c.

ARCHEVECHEZ & EVECHEZ d'ITALIE.

LE SAINT SIEGE.

Rome, Evêché, dont l'Evêque est Chef de toutes les Eglises du Christianisme, répandu dans le monde sous le nom d'Eglise Romaine.

Evêchez.

Les six Evêchez qu'ont eus les six plus anciens Cardinaux, Ombrie, qui appartient au Doyen du Sacré Collège; & celui de Vélètri, dans la campagne de Rome, y est uni.

Porto, dans la Province ou Patrimoine de S. Pierre.

Sabine, dans la Terre de Sabine.

Palestrine, dans la Campagne de Rome.

Frescati, dans la même Province.

Albano, dans la même Province.

Les autres Evêchez dépendans immédiatement du Saint Siége sont,

Dans la Campagne de Rome, Tivoli, Anagni, Ségni, Féréntino, Alatri, Vérola, Terracina.

Dans le Patrimoine de S. Pierre, Népi & Sutri, qui sont unis; Viterbe & Toscanella, unis; Orti ou Orta & Civita Castellana, unis; Corneto & Monte-Fiascone, unis.

Dans l'Orvietan, Bagnarda, Orviète, & Aquapendente.

Dans l'Ombrie ou Duché de Spolète, Spolète, Città di Castello, Terni, Narni, Amelia, Todi, Rieti, Foligno ou Fuligno, Assise, & Nocera.

Dans la Marche d'Ancone, Ancone, Lorette ou Laurette, & Récanati, unis; Ascoli, Jesi, Ofimo, & Camerino.

Dans le Pérugin, Pérouse & Città della Piève.

Dans le Duché d'Urbain, Fano.

Dans le Royaume de Naples; l'Aquila, Sulmone & Valva, unis;

Civita Ducale, Teramo & Maril.

Dans la Toscane, Arezzo.

ARCHEVECHE DE PISE, dans la Toscane.

Evêchez Suffragans.

Dans l'Isle de Corse, avec Gênois, Aléria, Ajazzo & Sagona.

Dans la Toscane, Lucques & Sarzana, di traités & exemts de la Jurisdiction de l'Archevêché.

ARCHEVECHE DE FLORENCE, en Toscane.

Evêchez Suffragans.

Dans la Toscane, Fiesoli, Pistoia & Prato, unis; Volterre, exempt; Colle, San-Miniato al Tedesco, Borgo San-Sepolcro, Monte-Pulciano, exempt; Cortone, exempt.

ARCHEVECHE DE SIENNE, en Toscane.

Evêchez Suffragans.

Dans la Toscane, Saona, Chiusi, Grosseto, Massa, Pienza, exempt; Mont'Alcino.

ARCHEVECHE DE FERMO, dans la Marche d'Ancone.

Evêchez Suffragans.

Dans la Marche d'Ancone, Macerata & Tolentin, unis; Ripa-Tranfione, Montalto, San-Severino.

ARCHEVECHE D'URBIN, dans le Duché du même nom.

Evêchez Suffragans.

Dans le même Duché, Cagli, Fossombrone, Monte-Feltro, Pefaro, Urbance & Sant-Angelo in Vodo, unis; Sinigaglia, Gubio, exempt.

ARCHEVECHE DE RAVENNE, dans la Romagne.

Evêchez Suffragans.

Dans la même Province, Adria, dont le Siége est à Rovigo; Rimini, Bertinoro, Cervia, Cesena, Comaccio, Faenza, Ferrare, Imola, Forli, Sarfina.

ARCHEVECHE DE BOLOGNE, dans l'Etat Ecclesiastique.

Evêchez Suffragans.

Dans le Duché de Parme, Parme, Plaisance, Borgo San-Donino.

Dans le Duché de Modène, Reggio, Modène.

Dans l'Etat de Venise, Crème.

ARCHEVECHE DE GENES.

Evêchez Suffragans.

Dans l'Etat de Gênes, Albenga, Noli, Brugnato.

Dans l'Isle de Corse, Nebio, Mariana & Accia, unis.

Dans le Duché de Milan, Bobbio.

ARCHEVECHE DE TURIN, dans le Duché de Piémont.

Evêchez Suffragans.

Dans le même pays, Ivrea, Mondovi, Saluces, exempt, Fossano.

ARCHEVECHE' DE MILAN, dans le Duché de Milan.

Evêchez Suffragans.

Dans le même Duché, Crémone, Novare, Lodi, Alexandrie, Tortone, Vigevano, Pavie, exemt.
 Dans l'Etat de Venise, Bergame, Brescia.
 Dans les Etats du Duc de Savoie, Albe, Asti, Vercell.
 Dans le Montserrat, Aquis, Casal.
 Dans l'Etat de Gènes, Savone, Vintimiglia.

ARCHEVECHE' D'AQUILEE, dans le Frioul.

Evêchez Suffragans.

Dans l'Etat de Venise, Padoue, Vicence, Vérone, Trévise, Ceneda, Belluno, Feltri, Concordia, Capo d'Istria, Cité Nuova, Parenzo, Pola.
 Dans le Domaine de l'Empereur, Trente, Trieste, Pédéna, Laubach, exemt.
 Dans le Duché de Milan, Come.
 Dans le Duché de Mantoue, Mantoue, exemt.

PATRIARCHAT DE VENISE.

Evêchez Suffragans.

Dans l'Etat de Venise, Chiocza, Torcello, Caorle.
 Pour ce qui regarde les Archevêchez & Evêchez du Royaume de Naples, Voyez NAPLES.

MONTAGNES, RIVIERES, FIGURE, LACS & ISLES d'ITALIE.

Les Alpes qui séparent la France, l'Allemagne, & les Suisses de l'Italie, portent divers noms. L'Apennin coupe toute l'Italie en long. Le Mont-Masso est auprès de Suessa; & entre Bayes & Puzozole, Monte-Barbara. Entre Naples & Nole, est le fameux Vesuve, qu'on appelle dans le pais Monte di Somma. Dans la Pouille est le Mont de Saint-Ange, ou Mont-Gargan. Les Fleuves d'Italie sont, le Pô, nommé par les Grecs Eridan, qui traverse le Piémont, le Montserrat, &c. & se décharge dans la Mer Adriatique. Nous pouvons remarquer ensuite la Dôbra ou Doria, la Sesia, le Tegna, qui traverse le Lac Majeur; l'Adda, qui passe au milieu du Lac de Come; l'Oglio, qui se jette dans le Lac d'Iseo; & le Mezzo, qui coupe le Lac de Garda. Ces rivières descendent des Alpes, & se jettent dans le Pô. Le Tanaro, la Trebia, le Taro & le Tena, qui sortent de l'Apennin, se jettent aussi dans le même fleuve. L'Arno qui traverse la Toscane, passe à Florence & à Pise, & se jette dans la mer. Le Tibre passe à Rome, & reçoit la Chiana, le Teverone, la Nera, &c. Il y a encore le Garigliano, le Volturne, le Silano, &c. L'Italie a la figure d'une jambe humaine ou d'une botte, dont le bout du pied semble pousser la Sicile dans la mer. Cette situation ne la fait considérer qu'en sa longueur, qu'on prend depuis le val d'Aoste jusqu'à l'extrémité de la Calabre, où est Reggio, & cet espace contient quatre cens cinquante milles. Sa largeur s'étend fort peu, si ce n'est au pied des Alpes, où l'on lui pourroit donner jusqu'à deux cens quatre vingt milles. Dans la Toscane est le Lac de Trasimène, nommé aujourd'hui di Perugia, avec le Lac Vulsin & de Bracciano. Dans la Campagne de Rome sont le Lac Fucin, celui de Fundi, avec le Lac Albanus, aujourd'hui Lago di Castello Gandolphe. Il ne faut pas oublier ceux de Come, autrefois Larius, d'Iseo, de Lugano, de Garda, &c. Les principales Isles sont l'Elbe, Corse, Sardaigne, Ichia, Caprée, la Sicile, & quelques autres.

DU PAYS, DES HABITANS, DU LANGAGE, & de la manière de compter les heures.

L'air d'Italie est généralement sain, doux & tempéré, excepté dans l'Etat Ecclesiastique; & la terre est presque par-tout si fertile, qu'on semble y être toujours dans le Printems. Elle est aussi féconde en froment, en fleurs & en fruits de différentes sortes, sans parler de la chasse & de diverses sortes d'animaux qu'on ne voit point ordinairement en France. C'est pour cette raison que divers Auteurs ont nommé l'Italie le Jardin de l'Europe. On y trouve des mines de fer, d'alun, de soufre, & quelques-unes d'or & d'argent, avec grand nombre de carrières de marbre, d'albâtre & d'autres belles pierres, qui servent pour les pompeux édifices, qu'on y élève de tous côtes, sans parler de quelques pierres précieuses, qu'on a dans la Calabre, dans la Toscane & dans la Lombardie. Les peuples y sont polis, adroits, prudents & ingénieux. Ils aiment à s'entretenir des affaires d'Etat, & en parlent en bons politiques. L'éloquence leur est naturelle, & ils ne manquent ni de génie, ni de conduite, ni de valeur, quoiqu'on leur donne souvent l'épithète de poltrons; mais avec ces bonnes qualités, ils en ont de très mauvaises: car ils sont si vindicatifs, que le désir d'avoir raison d'une injure prétendue est héréditaire dans leurs familles. Outre cela ils sont soupçonneux, jaloux, & formalistes en toutes choses. Ils aiment les titres magnifiques & les noms fameux; & comme ils s'avancent par les Bénédictes, ils y font grand état du Droit Canonique. La Langue Italienne est tirée de l'ancienne Langue Latine, que les Goths, les Huns, les Vandales, les Lombards & les autres peuples ont extrêmement désignée. La plus polie est la Toscane, & on s'en sert parmi les plus honnêtes gens; mais elle doit être parlée par un Romain, qui a l'accent très délicat. C'est pour cette raison que les Italiens disent en proverbe, *Lingua Toscana in bocca Romana*. Presque toutes les villes d'Italie ont chacune leur jargon; & on a observé que les Florentins prononcent leurs paroles du gozier, les Vénitiens du palais, les Napolitains des dents, & les Génois des lèvres. Les Italiens commencent à

compter leurs heures à l'entrée de la nuit, & ce font ces heures que les Astronomes appellent Italiques. Ainsi le nombre de celles de midi haussé & baissé selon les saisons, quoique leur jour civil, ou artificiel, qui comprend le jour naturel, soit toujours de vingt-quatre heures. Cette façon de compter est différente de celle des anciens Romains, qui avoient les heures inégales, comme parlent les Astronomes, c'est à dire, dont le jour naturel étoit de douze heures en Été, comme en Hiver. Plaute insinue dans son Pseudolus, Acte 5. scene 2. v. 11. que les heures d'Hiver étoient plus longues que celle d'Été, car après qu'il a fait dire au Vieillard Simon qui parle à Pseudolus,

*Credo equidem patesse te, Scelus, Massici montis uberrimas
 Fruitus cibere in hora una;*

il fait dire à Pseudolus, *Hiberna addite.*

GENIE DES ITALIENS
 pour les Sciences.

Depuis la décadence de l'Empire, il se forma divers Etats dans l'Europe, où les Nations qui avoient été soumises à l'Empire, se firent une Langue particulière pour l'usage commun des peuples, ne laissant pas de conserver la Langue Latine pour celui des Savans. Entre tous ces Peuples, les Italiens ont été considérés comme les successeurs des anciens Romains, pour les Lettres & pour les Sciences. En effet, ils ont plus de délicatesse, & même quelque chose de plus fin, que la plupart des autres Nations. On attribue ces qualités à la bonté du climat, & à la subtilité de l'air, que respirent les Italiens; mais cette raison n'est pas solide; car on ne découvre point cette délicatesse d'esprit dans les Italiens, qui ont vécu depuis Janus & Saturne, jusqu'aux guerres Puniques, commencées l'an de Rome 489, & 265 ans avant Jésus-Christ, ni dans ceux qui ont vécu depuis l'invasion des Goths en l'an 409 après Jésus-Christ, jusques au siècle de Pétrarque en 1304. Par la même raison, Paul Jove prétend que les Liguriens ont l'esprit grossier, parce que l'air n'y est pas si subtil que dans tout le reste de l'Italie; & il dit, que quelques-uns comparoient les esprits de cette Province aux rochers stériles, & au terroir ingrat de ce pais. Cependant l'Abbé Giustiniani nous a fait connoître un assez grand nombre de beaux esprits, & de savans hommes, nez dans la Ligurie. Les Italiens semblent avoir un génie particulier pour la Poésie, pour les Antiquitez, pour les Arts Libéraux, pour la Jurisprudence, & pour la Politique; mais leur Poésie a pour l'ordinaire plus de brillant que de solidité; & voulant s'élever au dessus du commun, ils font voir souvent peu de justesse d'esprit & de bon-sens. Pour ce qui regarde la Politique, ils font excessifs en réflexions; & on croit que ce défaut leur vient d'être trop attachés à imiter leur Cornelle Tacite. Les Peuples du Nord se font imaginé que les Italiens n'étoient pas capables d'une profonde érudition, qui consiste, selon eux, dans une grande lecture, & dans une savante critique des Auteurs; mais on a vu quantité de ces sortes de Savans en Italie, dans le XV siècle. Les Diverses Leçons de Joseph Castillon d'Ancone, & les Ouvrages de Laurent Pignorius, & d'Octavius Ferrarius, &c. font connoître que ces peuples pourroient égaler ceux du Nord, s'ils vouloient s'y appliquer. Il est difficile de justifier les Ecrivains Italiens, du reproche qu'on leur fait de deux défauts considérables. Le premier est un certain air de cette vanité Romaine, qui leur fait mépriser toutes les autres Nations; ce qui les a rendu odieux à la plupart des Allemans, des Anglois & des Hollandois. L'autre défaut est le peu de piété que l'on a remarqué dans les Ouvrages, qu'ils n'ont point composés exprès pour le service, ou pour la défense de l'Eglise. Mais il ne faut pas attribuer à toute la Nation, ce qui n'est propre qu'à quelques-uns, & ce reproche se doit appliquer à divers Ecrivains, qui ont abandonné leur Religion & leur patrie, pour aller répandre dans les pais du Nord & de l'Occident, les impiétés du Photinisme, du Désisme, & même de l'Athéisme; comme Bernardin Ochini de Sienne; Matthieu Grimaldi, Jurisconsulte de Padoue; les deux Socins de Sienne; Jean-Paul Alciati, du Milanéz, &c.

AUTEURS QUI PARLENT DE L'ITALIE.

Consultez Saluste; Jules César; Velleius Paterculus; Tite-Live; Florus; Denys d'Halicarnasse; Polybe; Plutarque; Dion Cassius; Appien; Hérodien; Procope; Zoizime; Xiphilin; Justin; Valère Maxime; Solin; Cornélius Nepos; Tacite; Aurélius Victor; Spartien; Jules Capitolin; Lampridius; Vopiscus; Sextus Rufus; Eutrope; Ammien Marcellin; Paul Diacre; Cassiodore; Jornandès; Orose; Basile Egnace; Blondus; Sigonius; Saint Antonin; Villani; Rosin; Contraréo; Volaterran; Guichardin; Paul Jove; Coiffeteau; l'Abbate Tesoro; Baronius; Sponde; Bzovius; Rainaldi; Daviti; Strabon; Plin; Ptolomée; Pomponius Mela; Etienne de Byzance; Bullinger; Marius Niger; Léandre Albert; Laurent Corvin; Munster; Mercator; Zarita; Ortellius; Laurent d'Agnania; Botero; Mériula; Magin; Cluvier; Ferrari; Sanfon; Briet; Du Val; divers Voyages & Descriptions d'Italie; aussi bien que les Poëtes Virgile, Lucain, Ovide, &c. Nous devons ajouter que plusieurs villes d'Italie, & presque tous les Etats ont leurs Historiens, que nous citons en parlant de ces Etats & de ces villes. Le Père Rapin, *Instruction pour l'Histoire*; le Cardinal Bembo; Kempius, *Biblioth. Angl. Baillet, Jugence des Savans*, tome 1. partie 1. p. 25. § IV; & tome 2. partie 1. ch. 4. p. 123. édit d'Amsterdam 1725.

ITALIENS. Voyez dans l'Article précédent le paragraphe qui a pour titre, *Génie des Italiens pour les Sciences.*

ITALUS, ancien Roi, qui donna son nom à l'Italie, si nous en devons croire le témoignage des Poètes.

ITAMARACA. Voyez TAMARACA.

* **ITAPERE,** rivière & cap dans la partie méridionale de l'Isle de Madagascar, sur la côte orientale au pais des Arcanoffs. * Sazon, *Carte de l'Isle de Madagascar.*

ITAPOA, bourg & Colonie des Espagnols, dans le Paraguay, contrée de l'Amérique méridionale, sur la rivière de Parana, dans la Province de ce nom, & aux confins de celle de Rio de la Plata. On nomme aussi ce bourg l'*Incarnation.* * Maty, *Diâ. Géogr.*

* **ITATA,** rivière de l'Amérique méridionale dans le Chili. Elle se rend dans la Mer du Sud ou Mer Pacifique vers le commencement du 37 degré de latitude méridionale. * M. DeLisle, *Carte du Chili.*

* **ITATA,** montagne d'Afrique dans le Royaume de Maroc. Elle fait partie du Mont Atlas, vers le 30 degré de latitude septentrionale. * Le même, *Carte de la Barbarie, de la Nigritie & de la Guinée.*

ITATINS, Peuples du Pérou dans l'Amérique Méridionale. Ils sont voisins de ceux de *Santa Cruz de la Sierra*, & sauvages à demi, n'estimant aucune Nation, à l'exception vers les Espagnols dont ils se disent descendus. Ils n'oublient jamais les injures qu'ils ont reçues, & ce qui les rend cruels c'est le voisinage des *Toues* qui vivent de chair humaine. Ils sont fort adroits à tirer de l'arc & n'usent d'aucuns habits, mais les femmes se couvrent le corps de feuilles & d'écorce d'arbres. Ils ne portent pas les cheveux longs, mais aussi ils ne se les coupent pas entièrement comme on fait dans le Pérou; les uns se rasent le devant de la tête avec des coquilles tranchantes, & les autres le derrière; quelques-uns se rasent le côté droit, d'autres le gauche, & il y en a qui se coupent seulement les bords, laissent paroître une couronne de poil sur le sommet de la tête. Ils prennent autant de femmes qu'ils peuvent en entretenir, & l'aînée peut épouser son ayeul. Quand une fille a un an, ses parens lui choisissent un mari & c'est d'ordinaire celui qui la touche de plus près, à la réserve du second degré. Ils le vont trouver & lui portent un arc, des flèches & un hoyau, pour marques de fiançailles. S'il les reçoit, il est conduit comme gendre à la maison du beau-père, afin de prendre soin des affaires jusqu'à ce que la fille ait atteint un âge mûr. Si quelque jeune homme veut choisir une fille par lui-même, il va trouver le père & la mère, & leur présente un fagot de gros bois. Quand ils le reçoivent, le parti est accepté & il a tout accès dans la maison. Aussi-tôt qu'une femme est grosse, elle ne mange plus ni chair ni poisson, & s'abstient même de coucher avec son mari. Si c'est un garçon qu'elle met au monde & que l'ayeul soit vivant, c'est lui qui le nomme, & à son défaut c'est son plus proche parent. Il s'acquitte de cette cérémonie en présentant à l'enfant un arc & un carquois plein de flèches. Si c'est une fille, sa grand-mère lui lie le gras des jambes avec de certains filets, & le père garde le lit pendant quelques jours sans oser coucher avec sa femme, qu'après que l'enfant a commencé de marcher. * Davity, *Amérique méridionale.* Th. Cornelle, *Diâ. Géogr.*

ITC. ITE. ITH.

* **ITCHING,** rivière d'Angleterre, dans la Province de Southampton. Elle sort d'un petit Lac ou Etang qui est dans le cœur du pais, coule d'abord du nord au sud, puis de l'est à l'ouest, enfin à peu près du nord au sud, & se rend à Southampton dans le Golfe qui porte le nom de Hampton-Water.

ITERIL. Cherchez ITIER.

ITHAL. Voyez ITTAL.

ITHAMAR, quatrième fils d'Aaron Grand-Prêtre. La dignité du Souverain-Sacerdoce des Juifs demeura dans sa famille jusques à la cinquième génération, & Héli descendoit de lui. * Exode, 28. 38. Levitique, 10. &c.

ITHAN, rivière. Voyez YTHAN.

ITHANCHESTER, étoit anciennement une petite ville des Trinobantes; maintenant c'est un village du Comté d'Essex en Angleterre. Il est sur un petit golfe, à demi-lieue de Maldon vers l'orient. Les Romains tenoient une forte garnison à Ithanchester pour la sûreté de la Province, lors que les Pirates Saxons en infestèrent les côtes. * Etat de la Grande-Bretagne sous George II. tome 1. p. 64. Maty, *Diâ. Géogr.*

ITHAQUE, Isle de la Mer Ionienne, près de Céphalonie. On lui donne aujourd'hui le nom d'*Isola Compare* ou de *Val di Compare*; & les Turcs, au rapport de Leunclavius, lui donnent celui de *Phiaci* ou *Thiaci*. Elle est aussi appelée *Nerica*, par Denys l'Africain. Cette Isle a été connue de Strabon, de Plin. de Ptolomée, & est célèbre dans Homère par la naissance d'Ulysse. Virgile dit à ce sujet, *Enéide*, l. 3. v. 613.

Sum patria ex Ithaca, comes infelicis Ulyssis.

Spon ne croit pas que l'Isle de *Thiaci* soit l'ancienne Ithaque, parce que Strabon ne donne à Ithaque que 80 stades de circuit, au lieu que *Thiaci* en a le double. C'est pourquoi ce fameux Voyageur croit que l'ancienne Ithaque est un écueil éloigné de sept ou huit milles de *Thiaci*, qui porte le nom de *Jathaca*, & qui est désert. Les habitans de *Thiaci* vont de tems en tems à *Jathaca* pour la cultiver. * Spon, *Voyages &c.* tome 1. p. 132 & 133.

ITHATIUS. Cherchez IDACIUS.

* **ITHIEL,** fils d'Isaïe, & père de Mahaseja de la Tribu de Benjamin. * Nébémie, ou II *Esdra*, ch. 11. v. 7.

ITHOBAL I, Prête d'Assarthe, s'empara du Royaume de Tyr, après la mort du Roi Phéles, l'an 936 avant Jésus-Christ. Sous son règne, il y eut une grande sécheresse, qui arriva du tems du Roi Achab. Jézabel étoit fille de cet Ithobal, que l'écriture appelle *Eth-baal*, qui bâtit la ville de Bothrys en Phénicie, & Ofa en Afrique. Il régna 32 ans, & eut pour successeur Badezorus. * I ou III *Rois*, ch. 16. v. 31. Joseph, *Antiq. Judaiq.* l. 8. l. 1. *contra Apion.* Du Pin, *Bibliothèque Universelle des Historiens Profanes.*

ITHOBAL II, Roi de Tyr, régna du tems de Nabuchodonosor, Roi de Babylone. Il fut le dernier Roi des Tyriens; car Nabuchodonosor, étant venu avec une Armée en Syrie, assiégea la ville de Tyr la septième année de son règne, 409 ans avant Jésus-Christ, la prit de force, & ruina entièrement l'ancienne ville. Les Tyriens se retirèrent dans l'Isle, où ils bâtirent une nouvelle ville, & furent gouvernez par des Rois venus de Babylone, ou par des Prêtres. * *Annal. Phénicien.* Joseph, *contra Apion.* La destruction de Tyr avoit été prédite par Ezéchiel, ch. 28. Du Pin, *Biblioth. Univerf. des Hist. Profanes.*

ITHOME, ville de la Phitotide. Il y a un autre ville de même nom dans la Messénie, que les Lacédémoniens prirent après un siège de dix ans, la première année de la XIV Olympiade. Elle avoit une forteresse sur une montagne, qui commandoit la ville. Il y a une troisième ville de ce nom dans la Thessalie. * *Catolèta Homer.* Thucydide, l. 1. Plin. l. 4. Strabon, l. 8. Etienne de Byzance.

* **ITHYPHALLES,** certains Prêtres de Bacchus, qui célébroient leurs fêtes en habit de femmes, & qui portoient publiquement dans la main chacun la représentation d'un membre viril à la vue de tout le monde. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.* Cailletan, de *Festis Gracorum.*

ITI. ITO.

ITIER, ou **ITERII** (Pierre) Cardinal, Evêque d'Acqs, étoit de Périgord, & l'un des plus célèbres Jurisconsultes de son tems. Après avoir été élevé à l'Evêché d'Acqs, il fut créé Cardinal par Innocent IV, le 17 Septembre 1361, & Evêque d'Albe par Urbain VI. Il mourut à Avignon le 19 Mai 1367, & est enterré dans l'Eglise des Dominicains, où l'on voit son Epitaphe, qui lui donne le titre d'excellent Docteur en Droit, *Doctor Legum egregius.* * Onuphre & Boquet, in *Innocentio IV.* Frizon, *Gall. Pulp.* Du Chêne & Aubery, *Hist. des Card. Sainte-Marthe.* *Gall. Chrij.*

ITO (Mancie) Prince de la Maison des Rois de Flinga, nommé Ambassadeur du Roi de Bango son grand-oncle maternel auprès du Pape Grégoire XIII. Quoiqu'il n'eût que 16 ans, il s'acquitta de cet emploi avec beaucoup de sagesse; & de retour au Japon en 1590, il n'eut pas plutôt remis au Roi de Bango, fils & successeur de celui qui l'avoit envoyé, les présents du Pape, qu'il se fit Jésuite avec son frère. Il mourut en 1613. * Le P. de Charlevoix, *Histoire du Japon*, tome 2 & 3.

ITOMANPO, petite Province de l'Isle de Madagascar, située dans une vallée qu'environnent de hautes montagnes & dont la grandeur n'est que de trois lieues. Elle prend son nom de la rivière d'*Itomanpo*, qui l'arrose, & qui descend des montagnes de Viboules, de l'une desquelles elle prend sa source, ainsi que la rivière de *Santadavimba*, qui coule au travers de ce pais, & se jette de là dans une contrée appelée *Hontra*. Le pais d'*Itomanpo* est très fertile & l'on y prépare le meilleur acier de toute l'Isle. C'est une allée bordée de hautes montagnes; il y croît du ris en abondance, aussi bien que des ignames, des cannes de sucre, & plusieurs légumes; on y trouve aussi beaucoup de bétail. * Placourt, *Histoire de l'Isle de Madagascar.* De la Croix, *Relation de l'Afrique*, tome 4. Th. Cornelle, *Diâ. Géogr.*

ITON, petite rivière de France, qui coule dans la Normandie, à sa source dans le Perche, dans la Paroisse de Rouxons. Elle se divise dans la Paroisse de Francheville en deux bras, dont l'un va tomber dans la rivière d'Aure au dessus de Verneuil, & l'autre passe à Breteuil, à Condé, à Danville, à Evreux, où elle reçoit la Conche, & tombe dans la rivière d'Eure à Aquigny entre Heudreville & Louviers.

ITR. ITT.

ITRI, petite ville du Royaume de Naples, dans la Terre de Labour, entre Fondi & Gaëte. On voit près de là les ruines d'une ville ancienne, qu'on nommoit *Mamurba* ou *Mamurbarum urbs.* * Maty, *Diâ. Géogr.*

ITTAL. Voyez ETHAL.

ITTE, fille de FRIDERIC, Seigneur de Bar, premier Duc de la Mosellane ou Haute Lorraine, & de Béatrix, fille de Hugues le Blanc, & sœur de Hugues Capet, Roi de France, épousa Ratboton, Comte d'Altembourg, & fut mère de Fernier premier, Comte de Habsbourg, père d'Othon deuxième, Comte d'Habsbourg, & d'une autre ITTE, femme de Rodolphe, Comte de Thierstein en Suisse, tige de la Maison d'Autriche. Itte, épouse de Ratboton, mourut le 23 Juillet 1026, & fut enterrée à Mury.

ITTER, petite ville d'Allemagne dans le Landgraviat de Hesse-Cassel, sur la rivière d'Itter, à deux ou trois lieues de Waldeck, du côté du couchant. Cette ville a été chef d'une Seigneurie assez étendue, dont les Landgraves de Hesse-Cassel

sont

font en possession depuis l'an 1361. * Maty, *Diâ. Géogr.*
 * ITTER, petite rivière d'Allemagne, prend sa source dans le Comté de Waldeck, coule à peu près du nord-ouest au sud-est, arrose Cobach, entre dans le Landgraviat de Hesse-Cassel, & après avoir baigné le bourg d'itter, se rend bientôt après dans l'Eder.

ITTIGIUS (Thomas) fils de Jean Ittigius Docteur en Philosophie & en Médecine, & Professeur en Physique à Leipzig. Thomas après avoir fait ses études à Leipzig, à Rostock, & à Strasbourg, fut reçu pour Affecteur dans la Faculté de Philosophie dans la première de ces villes, & publia un Traité sur les incendies des montagnes. Il exerça ensuite la charge de Ministre dans diverses Eglises de la même ville. En 1686, il fut fait Archidiacre & reçut ses Licences dans la Faculté de Théologie. En 1697, il fut fait Professeur extraordinaire dans la même Faculté, & Professeur ordinaire l'année suivante. Il travailla aux Actes de Leipzig pendant quelque tems, conjointement avec les autres Savans qui publient cet Ouvrage. On a de lui, *Dissertatio de Hæresibus ævi apostolici ætate proximi; Appendix de Hæresibus; Prolegomena ad Josephi Opera; Bibliotheca Patrum Apostolicorum Græco-Latina; Historia Synodorum nationalium in Gallia reformatam habitantem; Liber de Bibliothecis & Catenis Patrum; Exercitationes Theologicae; Historia Ecclesiastica primi & secundæ sæculi selecta capita.* Une partie de ce dernier Ouvrage n'a paru qu'après la mort de l'Auteur, arrivée le septième Avril 1710. Il étoit âgé de plus de 66 ans.

Thomas Ittigius avoit un frère nommé Godefroy-Nicolas: il étoit Docteur en Droit & Professeur dans la même Faculté à Leipzig, & mourut vingt jours après son frère. * *Actes de Leipzig*, 1710. p. 221.

ITU. ITY. ITZ.

ITURÉE, que Guillaume de Tyr nomme *Basar*, petit païs de la Palestine, au delà du Jourdain, entre la Syrie & l'Arabie. Les Iturédiens faisoient un Peuple mêlé dans les Tribus de Gad & de Ruben. Ils ont été fameux par leur adresse à se servir de l'arc. * *Voyez* S. Jérôme, in *locis Hebraicis*; & les Interprètes fur le Chapitre XXV de la Genèse, où il est parlé de *Jetur* leur fondateur.

L'Iturée, dit le savant *Prideaux*, faisoit partie de la Célé-Syrie, au nord-est de la frontière d'Israël entre l'héritage de la demi-Tribu de Manassé au delà du Jourdain, & le territoire de Damas. Le nom d'Iturée lui vient d'*Itur* un des fils d'Ismaël, qui dans la Version Angloise & dans la Française est appelé mal à propos *Jetur*. C'est le même païs qui porte quelquefois le nom d'*Avronitis*. L'Idumée est donc à un bout d'Israël, & l'Iturée à l'autre. Joseph nous apprend qu'Aristobule, fils aîné d'Hircan le vieux, conquit l'Iturée, & contraignit les Habitans à se faire circoncire. L'Iturée fut une partie de la Tétrarchie de Philippe, fils d'Hérode le Grand. * *Prideaux, Hist. des Juifs Etc. tome 4. p. 127. Josèphe, Ant. Judaïq. l. 13. c. 19. Relandi Palestina, l. 1. c. 22.*

ITYS, ou ITYLE, fils de Thérèse, Roi de Thrace, & de Progné, fut massacré par sa propre mère, qui le fit manger à son mari, pour se venger de ce qu'il avoit violé sa sœur Philomèle. * *Ovide, Métam. l. 6. fab. 7.*

ITZHOA, ville du Cercle de la Basse-Saxe. Elle est dans le Holstein propre, sur la rivière de Stoer, aux confins de la Stormarie, & à trois lieues de Gluckilat, vers le nord. * *Maty, Diâ. Géogr.*

J U. J U A.

IU, ville de la Chine, l'une des plus considérables de celles que l'on appelle *Citez*, dans la Province de Honan. Elle est située sur la rivière d'*Iu*, dont elle emprunte son nom. Son territoire abonde en toutes sortes de fruits, & enferme une montagne nommée *l'envieuse*, à cause qu'elle a servi de retraite à certains Philosophes qui se disoient ennemis jurez des hommes. * *Ambassade des Hollandais à la Cour, etc. 52. Th. Corneille, Diâ. Géogr.*

JUAMI, ville de l'Isle de Nippon, en Asie, Capitale d'un Royaume qui porte son nom, est située sur la côte occidentale du Japon, ou Jamaisiro. * *Maty, Diâ. Géogr.*

JUAN DAUTRICHE (Dom) fils naturel de l'Empereur CHARLES-QUINT, naquit à Ratisbonne l'an 1547. Les Auteurs parlent diversément de sa naissance. On a cru qu'une Princesse étoit sa mère; & quelques-uns même ont prétendu que cette Princesse étoit Marie, Reine de Hongrie, propre sœur de l'Empereur. Au moins est-il sûr que ce fut pour couvrir l'honneur de sa véritable mère, qu'on le fit passer pour fils d'une Demoiselle de Ratisbonne, nommée *Barbe Blomberg*. *Voyez* BLOMBERG. Charles-Quint confia cet enfant à Louis Quixada, Grand-Maitre de sa Maison, & lui commanda de le faire nourrir à la campagne par Magdelaine Ulloa, sa femme, sans lui apprendre sa qualité. Quixada obéit exactement à cet ordre, & l'Empereur révéla en mourant ce secret à Philippe II, son fils. Ce dernier étant à Valladolid vers l'année 1561, seignit d'aller à la chasse, & commanda à Louis Quixada de lui amener Dom Juan. Ce jeune Prince se mit à genoux devant le Roi, lorsqu'il parut en sa présence. *Sevez-vous sicut*, lui dit Philippe, en le faisant relever & en souriant, quel est votre père? vous êtes fils d'un homme illustre: l'Empereur Charles-Quint est votre père, & le mien. Ensuite il lui commanda de le suivre, & le fit élever à la Cour. En 1570, il l'envoya dans le Royaume de Grenade contre les Maures, où il a-

cheva heureusement cette guerre; & l'année suivante on le nomma Chef de l'Armée navale des divers Princes liguez contre les Turcs. Il gagna la célèbre bataille de Lépante, donnée contre les Infidèles dans le Golfe de ce nom, le septième Octobre de l'an 1571. Les Turcs y perdirent 25000 hommes, & presque tous leurs meilleurs Chefs. En 1573, Dom Juan d'Autriche prit en Afrique, Tunis & Biserte, que les Turcs reprirent l'année d'après. Depuis en l'an 1576, il fut nommé Gouverneur du Païs-Bas, après la mort de Louis de Réquens, Grand-Commandeur de Castille. Avant son arrivée, les Soldats Espagnols pillèrent la ville d'Anvers; ensuite de quoi les Provinces Catholiques s'unirent avec celles de Hollande & de Zélande, par un Traité fait à Gand & nommé *la Pacification de Gand*. Dom Juan approuva ce Traité, & fit sortir les Espagnols du Païs-Bas: on ne le reçut que sous ces conditions; mais changeant bien-tôt après de conduite, il se rendit maître de Namur, de Charlemont & de Mariembourg. Les Etats armèrent contre lui, le poussèrent dans le Luxembourg, & appellèrent l'Archiduc Mathias, frère de l'Empereur Rodolphe, qu'ils élurent pour leur Gouverneur, & auquel ils donnèrent le Prince d'Orange pour Lieutenant. Malgré ces obstacles, Dom Juan gouverna avec tant d'adresse, qu'après avoir reçu des troupes que lui amena Alexandre Farnèse, Duc de Parme, il gagna à Gemblours une grande bataille sur les Alliez, vers la fin de Janvier de l'an 1578. Ensuite il prit diverses Places, & mourut de poison, selon la plus commune opinion, le premier Octobre de la même année, en son camp près de Namur, en la 32. année de son âge. Lors de la mort, il recommanda au Roi Philippe, Barbe de Blomberg sa prétendue mère, & son frère utérin; mais il n'osa lui faire parler en faveur de deux filles naturelles qu'il laissoit. L'une d'elles se nommoit *Anne*, & étoit née à Madrid d'une Demoiselle de la Maison de Mendoza. La Dame Quixada l'éleva; elle fut Religieuse Bénédicte à Burgos, & fut Supérieure de son Couvent. L'autre fille de Dom Juan nommée *Jeanne*, naquit à Naples d'une Demoiselle de Sorrento. La Duchesse de Parme, sœur de Dom Juan, prit soin de cet enfant, qui fut mariée au Prince de Butéro, Sicilien. Ces deux filles moururent presque en même jour, au mois de Février 1630. * *Strada & Grotius, de Bello Belgico, De Thou, Hist. l. 48. & suiv. Sponde, Beyerlink.*

JUAN DAUTRICHE (Dom) II du nom, fils naturel de PHILIPPE IV Roi d'Espagne, & de Marie Calderonna Comédienne. Elle étoit déjà Maitresse du Duc de Médina de las Torres, cependant le Roi la préféra à une fille de qualité qui étoit à la Reine, & dont il avoit déjà eu un enfant. Dom Juan naquit en 1629. Sa mère ne laissa pas de voir toujours le Duc son premier amant: il en couta un exil à celui-ci; & le Roi sachant que la Calderonna continuoit toujours à l'aimer, s'en dégoûta, & lui fit dire de se retirer dans un Monastère, suivant la coutume établie en Espagne, lorsque les Rois quittent leurs Maitresses. Elle s'y soumit, & prit le voile des mains du Nonce Apostolique, qui fut depuis le Pape Innocent X. Quoique le Roi eût d'autres enfans naturels, il ne reconnut que le fils de la Calderonna: ce fut l'an 1642. *On a sa Vie imprimée à Genève en 1686*, & elle contient des particularitez différentes de celles qui sont rapportées ci-dessus. Il n'y est point dit que la Calderonna sa mère eût d'autres inclinations; on dit seulement qu'elle étoit âgée de 16 ans, lorsqu'elle parut en 1627 sur le théâtre devant le Roi; qu'elle n'étoit pas fort belle, mais qu'elle avoit des gentillesse & des agrémens incomparables & une voix charmante; que dès la première fois le Roi en fut épris, & voulut la voir dans sa chambre, où le Comte-Duc d'Olivera la fit conduire de nuit; qu'elle n'en partit que le lendemain, & laissa le Prince si amoureux, qu'il la déclara sa Favorite; mais qu'après être accouchée de Dom Juan, elle s'enferma d'elle-même dans un Couvent. Dom Juan d'Autriche fut dans la suite Grand-Prieur de Castille. Son père l'envoya l'an 1647, à la tête de ses Armées en Italie, où il réduisit la ville de Naples après sa revolte. Il avoit alors le titre de Vicaire-Général & de Plénipotentiaire du Roi d'Espagne en Italie. Il alla ensuite commander les troupes Espagnoles en Flandre; puis il fut Généralissime des Armées de terre & de mer contre les Portugais. Dès que le Roi son père fut mort, il se retira à Conçuera, résidence du Grand-Prieur de Castille, ne pouvant se soutenir contre le grand crédit du Père Nitard, Confesseur de la Reine. Après la majorité du Roi Charles II, Dom Juan d'Autriche revint à la Cour en 1676, & y eut la principale part aux affaires; ce qui obligea la Reine de se retirer à Tolède, d'où elle ne revint qu'après la mort de ce Prince, arrivée à Madrid le 17 Septembre 1679. * *Consultez les Mémoires du tems; ceux de la Baronne d'Aulnoy; ses Voyages, &c.* Dom Juan d'Autriche laissa une fille naturelle, qu'il avoit eue d'une Princesse Sicilienne, & qui fut nommée Anne-Catherine-Isabelle d'Autriche, morte à Bruxelles le 16 Novembre 1714.

JUAN FERNANDES (Les Isles de). Ce sont deux Isles de la Mer Pacifique, situées près de la côte du Chili, vis à vis de la ville de San-Jago. Celle qui est plus près de la côte, en prend le nom de *Tierra*. On donne à l'autre celui de *Fuero*, qui marque qu'elle est plus éloignée de la terre, que l'autre. Elles sont toutes deux bien cultivées. * *Maty, Diâ. Géogr.*

JUAN DE NOVA (l'Isle de) petite Isle de l'Afrique, entre l'Isle de Madagascar, & la côte de Zanguébar, à l'orient de Mozambique. Elle fut découverte l'an 1501, par un Pilote de Galice, auquel elle porte le nom. * *Maty, Dictionnaire Géogr.*

IVAN ou JEAN BASILOWITZ. *Voyez* ZUSKI.
 IVAN ou JEAN ALEXIOWITZ, second fils d'Alexis Michaelowitz. *Voyez* l'Article de Moscovie. * IVAN

* IVAN (Saint) fils de Gestimulus, Roi de Dalmatie, qui en 845 fut tué dans une bataille qui se donna entre lui & l'Empereur Lothaire I, se retira en Bohême où il passa 42 années dans des cavernes. Il mourut en 910, dans un âge fort avancé. Il a été canonisé, & en 1010 on a bâti sur son tombeau un Monastère de Bénédictins où l'Empereur Léopold a fait bâtir une Eglise. La Vie de ce Saint a été écrite par Pontanus, par Sallius, par Chanowski & par Bridelius. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Balbini Miscell. l. 4. Der. 1. Hagecius, Chron. Bob.*

IVAN ALEXIOWITZ, Czar de Moscovie, second fils d'Alexis Michailowicz, naquit en 1663. Son frère *Fedor Alexiowicz* étant mort en 1682, c'étoit à lui que la succession étoit due; mais comme il avoit l'esprit aussi foible que la vue, on voulut le mettre dans un Couvent & donner le sceptre à Pierre son frère de père. Mais la Princesse Sophie & le Général *Galyczin*, firent tous leurs efforts pour conserver le trône à Ivan & faire déclarer la Princesse, Régente du Royaume. Enfin comme le Clergé s'en méloit aussi & qu'il ne voulut pas approuver que l'on frustrât Ivan, on prit ce milieu, de placer Ivan & Pierre ensemble sur le trône. Ce Gouvernement partagé ne dura que six ans: car lorsqu'en 1689, la Princesse & le Général *Galyczin* eurent projeté une nouvelle conspiration, les Primats du Royaume résolurent que Pierre régneroit seul, qu'Ivan se contenteroit de vivre en particulier, que la Princesse seroit enfermée dans un Couvent, & que le Général *Galyczin* seroit relégué dans la Sibérie. Ivan mourut en 1696, & laissa cinq filles, dont la quatrième nommée *Ane* épousa en 1710, Frédéric-Guillaume Duc de Courlande qui mourut l'année suivante. Elle est aujourd'hui sur le trône de Russie. * *Dict. Hist. Allem.*

IVAN BASILOWITZ I, Czar de Moscovie, étoit fils de Basile à qui ses parens avoient fait crever les yeux. Il entra en campagne contre les Tartares, & prit en 1477 Novogorod, qui jusques alors avoit eu son Prince particulier. Il y fit un si riche butin, qu'il en emmena 300 charlots chargés d'or & d'argent. Cette conquête fut le fondement du pouvoir absolu qu'il exerça depuis, quoique les Tartares ne fussent pas encore tous chassés du pays. Ce fut alors aussi qu'il commença à s'appeler Prince de toutes les Russies. Il nommoit les Rois de Casan selon son bon plaisir, mais à la fin il en fut vaincu après une rude bataille. Ce fut lui qui ceignit de murs la ville de Moscou, dans laquelle il y avoit encore alors quelques habitations de Tartares. Pour les en faire sortir la Czarine écrivit à la Reine des Tartares & la pria de les rappeler, parce qu'elle avoit fait un vœu de bâtir une Eglise à l'endroit même où les Tartares demoroient à Moscou, ce qu'elle obtint. Ivan Basilowicz mourut l'an 1492. Il avoit eu quatre fils de sa première épouse, & un seul, nommé *Gabriel*, de la seconde. Ce fut le dernier qui succéda à son père & qui prit alors le nom de *Basile*. * *L. B. de Herberstein, Comm. de reb. Moscov. Petri Petreii Moscov. Coron. Diâ. Allem.*

* JUANNET (Honoré de Colin du) naquit en 1611. Après les études d'Humanitez, il entra dans la Congrégation de l'Oratoire à Aix le 16 Avril 1629. Il fit son Cours de Philosophie & de Théologie, après quoi il professa trois Cours de Philosophie. Il enseigna aussi à Marseille la Théologie pendant deux ans, & de là il vint à Paris où il occupa le même emploi à S. Magloire pendant six années. Il demeura dans cette Maison depuis 1641 jusqu'en 1653. Ce fut là qu'à la sollicitation de M. Oëtave de Bellegarde, Archevêque de Sens, il composa cet Ouvrage si connu sous le titre de *Sensus Augustinus per se ipsum Catholicus & vincens Pelagianus*. Comme ce Livre déplut à quelques personnes, cela l'obligea de se retirer à Valbonnet, où il demeura huit ans auprès de son oncle maternel. Il prêcha pendant ce tems-là les Dominicales à Aix, à Arles & à Marseille. Ayant été nommé Visciteur en 1661, il fut exilé à Aix, d'où il fut rappelé en 1663, & fait Supérieur de S. Magloire en 1669. On le nomma une seconde fois Visciteur, & il l'étoit encore en 1675, lorsqu'il fut fait Assistant. On l'exilla de nouveau en 1681 à Aix, d'où il obtint d'être transféré à Notre-Dame de Graces. Il y passa neuf ans dans une grande retraite & dans une vie très austère. Il y mourut le troisième d'Août 1691, âgé de 80 ans. Il a laissé plusieurs Ouvrages manuscrits. Voyez le Supplément de Paris 1736.

JUANOGOROD ou IVANOGOROD, bonne forteresse de la Livonie, bâtie sur un rocher, près de la rivière de Nerva, vis à vis de la ville de ce nom. On l'appelle quelquefois *Narva des Russiens*, parce qu'elle a été aux Moscovites, mais ils la cédèrent aux Suédois par le Traité de Stockholm, l'an 1616. Elle est retournée sous la domination des Moscovites depuis que Pierre le Grand, Empereur de Moscovie, a fait la conquête de la Livonie. Voyez NARVA. * *Maty, Diâ. Hist. Géogr.*

IVAR, Roi de Danemarck, étant attiré en Angleterre par le Comte de Bruen qui cherchoit par ce moyen à se venger d'une injure qu'il avoit reçue, fit entre l'an 866 & 870 une descente dans le Northumberland. Il se laissa d'autant plus aisément porter à cette expédition, qu'elle lui fournissoit une occasion de se venger du barbare traitement que les Anglois avoient fait à son père, qu'ils avoient mis dans une fosse pleine de serpens où il avoit misérablement fini sa vie. Ivar défit en deux combats les Rois Osbert & Ella, & après ces deux victoires il s'empara sans peine de tout le Northumberland. Il s'avança ensuite dans la Merce, pillant & ravageant sans miséricorde tout ce qui se trouvoit sur son passage; mais Guthred le fit retirer en lui donnant quelque argent. Ensuite il alla faire une descente dans le Royaume d'Ét.-Angle, dont le Roi nommé Edmond fut vaincu dans la bataille qu'il livra aux Danois. Le Vainqueur lui offrit de lui laisser son Royaume, pourvu qu'il

voulût le reconnoître pour son Souverain, & lui payer un tribut. Edmond ayant refusé ce parti, Ivar le fit attacher à un arbre & percer d'une infinité de flèches, après quoi il lui fit couper la tête. Il forma le dessein de se rendre maître de toute l'Angleterre, mais il ne put en venir à bout, & retourna en Danemarck. * *M. de Rapin-Thoyras, Hist. d'Angleterre, tome 1. p. 297 & suiv.*

J U B.

JUBA, I de ce nom, Roi de Numidie, succéda à son père Hiempsal. Il suivit le parti de Pompée contre Jules César; & après la mort du premier, il fut délaissé par César. Juba se fit donner la mort après un repas, par Pétreus, compagnon de son malheur, l'an 708 de Rome, 46 ans avant la naissance de Jésus-Christ. César réduisit son Royaume en Province, & l'Historien Saluste en fit le premier Gouverneur. * *Florus, Hist. l. 4. c. 2. Suetone, in Casare. Plutarque, in Pompeio, & Casare. Dion, l. 43. & suiv.*

JUBA II, Roi des deux Mauritanies, fils de Juba I, fut pris, encore enfant, par les Romains, & servit à orner le triomphe de Jules César l'an 708 de Rome. & 46 avant Jésus-Christ. Auguste eut soin de le faire élever à Rome; & il se rendit si célèbre par sa science & par son esprit, que Plinius ne fait point de difficulté de dire qu'il étoit plus illustre par cet avantage, que par celui que la Couronne lui donnoit. Le même Auteur dit ailleurs, qu'il avoit trouvé une herbe qu'il nomma *Euphorbie*, du nom de son Médecin Euphorbe; & il fait mention de divers Ouvrages de sa façon, entre autres d'un Traité de cette herbe. Athénée les cite aussi. Auguste lui fit épouser Cléopâtre la jeune, fille d'Antoine & de Cléopâtre; & ce fut lui qui lui donna les deux Mauritanies, & une partie de la Gétule. De ce mariage naquit Ptolomée, que Caligula fit depuis mourir. Plinius, l. 5. c. 1. l. 25. c. 7. & Strabon, l. 17. Suetone, in Calig. c. 26. Dion, l. 41. & 43. Athénée, l. 3. 4. & B. Vossius, de Hist. Grec. c. 2. Bayle, Diâ. Crit.

JUBAL, fils de Lamech & d'Ada ou Hada, & frère de Jabel ou Jabal, inventa les instrumens de musique: ce qui est exprimé par ces paroles de Moïse dans la Genèse: *Jabal ipse fuit pater cantantium citarâ & organo.* * *Genèse, c. 4. v. 21. Tourniel, A. M. 133. 461.*

JUBAYE, ville maritime de Sourie éloignée de quelques milles de Tripoli, qu'elle a au septentrion. Elle est presque ruinée. Elle a eu anciennement de belles Eglises, dont on voit encore des restes. Elle a aussi eu un port, défendu par les batteries de trois forteresses. Les Turcs y exercent les mêmes violences que dans les autres villes dont ils sont les maîtres; il y a quelques pauvres Chrétiens Grecs, Maronites & Nestoriens, qui n'y sont soufferts que parce qu'ils payent un tribut considérable aux Turcs.

JUBILE, indulgences solennelles, que le Pape accorde à tous les Chrétiens. Boniface VIII fut le premier qui institua l'an 1300 le Jubilé, que l'on observoit de cent ans en cent ans, à l'imitation de celui des Juifs, qui s'observoit de cinquante en cinquante ans. Le Pape Clément VI le réduisit à cinquante ans, pour en rendre participant un plus grand nombre de Chrétiens. Urbain VI, considérant que ce terme étoit encore trop long, ordonna qu'il se célébreroit tous les trente-trois ans. Enfin Sixte V le fixa à vingt-cinq ans; ce qui a été continué depuis. Il est aussi arrivé que chaque Pape, après son exaltation, a accordé un Jubilé; souvent même les Papes donnent des jubilez, pour des besoins extraordinaires de la Chrétienté. La cérémonie qui s'observe à Rome pour l'ouverture du Jubilé réglé, qu'on appelle *l'année sainte*, consiste en ce que le Pape va à l'Eglise de saint Pierre pour faire l'ouverture de la Porte sainte, qui est murée, & ne s'ouvre qu'en cette rencontre. Il prend un marteau d'or, & en frappe trois coups, en disant, *Aperite mihi portas justitiae*, &c. puis on achève de rompre la maçonnerie qui bouche la porte. Ensuite le Pape se met à genoux devant cette porte, pendant que les Pénitenciers de saint Pierre la lavent avec de l'eau-bénite; puis prenant la croix, il commence le *Te Deum*, & entre dans l'Eglise avec le Clergé. Trois Cardinaux Légats, que le Pape a envoyés aux trois autres Portes saintes, les ouvrent avec la même cérémonie. Ces trois portes sont aux Eglises de S. Jean de Latran, de S. Paul, & de sainte Marie-Majeure. Cette ouverture pour le Jubilé réglé de 25 en 25 ans, se fait toujours aux premières vêpres de la Fête de Noël; & le lendemain matin le Pape donne la bénédiction au peuple en forme de Jubilé. L'année sainte étant expirée, on referme la Porte-sainte la veille de Noël en cette manière. Le Pape bénit les pierres & le mortier, pose la première pierre, & y met douze caissettes pleines de médailles d'or & d'argent; ce qui se fait avec la même cérémonie, aux trois autres Portes saintes. On voyoit autrefois, pendant le Jubilé, une prodigieuse quantité de peuple aller à Rome, de tous les endroits de l'Europe; mais on n'y va presque plus que des provinces d'Italie, parce que les Papes accordent à tous les païs Catholiques la permission de pouvoir faire le Jubilé chez eux, sans les obliger de venir à Rome pour gagner la grâce du Jubilé. * *Rome ancienne & nouvelle.*

JUBILE DES JUIFS. Il se célébroit de cinquante en cinquante ans. Ce mot vient de l'Hébreu *Jobel*, qui signifie en cette Langue une corne de bouc, parce qu'on se servoit de cette corne, pour annoncer au peuple l'année du Jubilé, qui étoit une année sabbatique, en laquelle on se reposoit, on mettoit les Esclaves en liberté, & on restituait les possessions qu'on avoit achetées. Il en est parlé assez au long dans le chapitre 25 du Lévitique, où il est commandé aux Juifs de compter sept

maïnes d'années, c'est à dire, sept fois sept, qui font 49 ans, & de sanctifier l'année 50 dans laquelle chacun devoit rentrer dans la possession de son bien & dans sa famille. Les Chronologues ne conviennent pas si cette année jubilaire étoit la quarante-neuvième ou la cinquantième. Ainsi les achats qu'on faisoit chez les Juifs, n'étoient pas pour toujours, mais seulement jusqu'à l'année du jubilé. La terre se reposoit aussi cette année-là; & il étoit défendu de la cultiver & de la semer. Les Juifs ont pratiqué cela fort exactement jusqu'à leur captivité en Babylone; mais ils ne l'observèrent plus après le retour, comme il est marqué par leurs Docteurs dans le Talmud, qui assurent qu'il n'y eut plus de Jubilé, sous le second Temple. Cependant R. Moïse, fils de Maimon, dit dans son Abrégé du Talmud, que les Juifs ont toujours continué de compter leurs Jubilez, parce que cette supputation leur seroit pour régler leurs années, & de certaines Fêtes, sur-tout chaque septième année, qui étoit la sabbatique. * Richard Simon. Voyez ANNEE.

JUBILLIUS, Roi des Hermondures, dans le premier siècle, conspira contre Vannius, Roi des Suèves en Allemagne, assisté de Vangion & de Sidon, neveu de ce dernier. * Tacite, *Annal.* l. 12. c. 8.

JUBIN (Jean) Evêque, composa des vers sur le sacrement de l'Eucharistie, sur la sainte Vierge, sur saint Jérôme, sur le mépris du monde, en 1568. * König, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JUC.

JUCADAM. Voyez IOKDEHAM.

JUCAL. Voyez JUCHAL.

JUCATAN, Presqu'île de l'Amérique septentrionale dans la Nouvelle-Espagne, & dans l'Audience de Mexique, a plus de deux cens cinquante lieues de circuit. Le pays est rude, mais fertile, sur-tout en coton. Les Habitans sont les plus guerriers du pays, & autrefois étoient mangeurs d'hommes. Le Jucatan est situé entre le Golfe de Mexique & celui de Honduras, en la Mer du Nord. Ses villes sont Mérida avec Evêché, Valladolid, &c. François Hernandez de Cordoue, découvrit le premier ce pays; mais après avoir été extrêmement maltraité par les Habitans, il s'en retourna à l'île de Cuba. François Montége y revint en 1527, & s'y établit, après avoir soumis le peuple de Jucatan, par une guerre de neuf années. On y bâtit ensuite les villes de Mérida, de Salamanca, de Valladolid, & de Campeche. * Herrera, *cb.* 10. *Linfchoten Amer.* c. 5. Benzo, *Novae Novi Orbis Historiarum ab Hispanis in India Occidentali gestarum*, l. 2. c. 15.

JUCHAL, fils de Selenias, fut un de ceux, qui ayant ouï que le Prophète Jérémie conselloit aux Juifs de sortir de Jérusalem, pour se garantir de la fureur des Chaldéens, en avertit le Roi Sédécias, qui fit prendre ce Prophète & le fit mettre en prison. * Jérémie, *cb.* 38. v. 1.

JUCONDE. Voyez JOCONDE (Jean).

JUCUNDUS & TYRANNUS, étoient deux Gardes d'Hérode le Grand, Roi de Judée, qu'il affectionnoit particulièrement à cause de leur grandeur & de leur force extraordinaire. Mais lui ayant donné quelque mécontentement, il les éloigna. Alexandre fils d'Hérode, les reçut dans la Compagnie de ses Gardes; & parce que c'étoient de très braves gens, il leur étoit fort libéral. Hérode en étant informé en conçut du soupçon, & leur fit donner la question. Ils la souffrirent d'abord assez constamment; mais enfin succombant à la violence de la douleur, ils déposèrent qu'Alexandre les avoit sollicités à tuer le Roi, lorsqu'il iroit à la chasse, quoiqu'il n'y eût rien de plus faux. * Joseph, *Antiquit. Judaeae*, l. 16. *cb.* 16.

JUCUNDUS, Capitaine Romain de Césarée, qui fit tous ses efforts pour apaiser une sédition, que les Grecs avoient excitée dans cette ville contre les Juifs, à l'occasion d'un vaisseau qu'un Grec avoit mis à la porte de la Synagogue des Juifs, dans lequel il immoloit des oiseaux, pour insulter à cette Nation. Jucundus fit enlever le vaisseau, pour apaiser les Juifs; mais tous les bons ordres ne purent arrêter les séditieux. * Joseph, *Guerre des Juifs*, l. 2. *cb.* 5.

JUD.

JUD, ville. Voyez JEHUD.

JUDA, Patriarche, quatrième fils de Jacob & de Lia ou Léa, naquit l'an 2280 du Monde, & 1755 ans avant Jésus-Christ. Il épousa la fille d'un Cananéen, nommé Sué ou Squah, natif d'un bourg dit Odollam, qui fut depuis dans la Tribu du même Juda; & de ce mariage il eut trois fils, appelez Her, Onan & Sela ou Scéa. C'est le même Patriarche qui proposa à ses frères de vendre aux Marchands Imaélites leur cadet Joseph, qu'ils vouloient faire mourir; & qui depuis ayant promis à Jacob de ramener Benjamin qu'ils mençoient en Egypte, s'offrit à Joseph de tenir la place de celui qui étoit criminel en apparence. Il eut aussi de Thamar, femme de son fils, dont il jouit sans la connoître, Pharés & Zara. Jacob en mourant lui donna une bénédiction avantageuse, en lui prophétisant que le sceptre ne sortiroit point de Juda, que le Messie ne vint: prédiction à l'explication de laquelle les Interprètes se font fort exercés. Juda mourut l'an du Monde 2399, & 1636 avant Jésus-Christ, âgé de 119 ans. Il donna son nom à la Tribu de Juda, la plus considérable de toutes celles du Peuple d'Israël, qui fut depuis un Royaume particulier, & qui seul subsista en corps de République, après son retour de Babylone, & donna depuis ce temps, le nom de Juifs à toute la Nation. * Genes,

c. 29. c. 37. &c. Joseph. S. Augustin. Pererius. Torniel. Sallian. Sponde, &c.

JUDA, Rabbin, que les Juifs appellent *Rabben Hakkalal*, c'est à dire, notre Maître le Saint, vivoit, selon eux, sous l'Empereur Antonin, dont il étoit ami, & dont même il avoit été Précepteur. Il portoit la qualité de *Nasir*, ou Prince chez eux. Voici ce qu'en dit Léon de Modène, Rabbin de Venise, dans son Livre des Cérémonies, part. 2. c. 2. R. Juda, qui étoit fort riche, recueillit environ six-vingts ans après la destruction du Temple, dans un Livre qu'il nomma *Misna*, les Constitutions & les Traditions des Rabbins qui l'avoient précédé. Il divisa cet Ouvrage en six parties, dont la première traite de l'Agriculture & des Semences; la seconde des jours de Fêtes; la troisième des Mariages, & de ce qui concerne les Femmes; la quatrième des Dommages, Intérêts, & de toutes sortes d'affaires civiles; la cinquième des Sacrifices; & la sixième des Puretez & Impuretez. Mais comme ce Livre étoit succinct, & peu intelligible, cela donna lieu à bien des disputes, qui firent naître l'envie à deux Rabbins qui étoient à Babylone, dont l'un se nommoit *Rabben*, & l'autre *Rab-Asse*, de recueillir toutes les interprétations, disputes & additions, qui avoient été faites jusqu'à leur temps sur la *Misna*; & c'est de là qu'on forma le Livre, qu'on nomme le Talmud Babylonien, ou *Ghemara*, qui est divisé en soixante parties, nommées *Massachot* ou *Troitez*. Quelques années auparavant, R. Jochanan de Jérusalem avoit composé le Talmud, qu'on appelle le Talmud de Jérusalem; mais étant court & d'un style rude, on lui a préféré le Babylonien. * Richard Simon.

JUDA CHUG de Fez, ou selon M. Baillet, **JUDA HUG**, Rabbin, passe pour le plus savant Grammairien, qui ait été parmi les Juifs, lesquels l'appellent ordinairement dans leurs Livres, *le premier*, & *le Prince des Grammairiens*. Comme il vivoit dans le XI^e siècle, cela a fait croire à plusieurs, & principalement au Père Morin, qui a été suivi de Vossius, que l'Art de la Grammaire n'étoit pas plus ancien chez les Juifs; mais le P. Morin a changé de sentiment dans son dernier Livre; & Richard Simon nomme plusieurs autres Grammairiens avant ce Rabbin. Il a écrit tous ses Ouvrages en Langue Arabe, entre autres un excellent Dictionnaire, qui pourroit être fort utile pour entendre l'écriture-Sainte, s'il étoit imprimé; mais il n'est que manuscrit & fort rare. * Richard Simon, *Hist. Crit. du Vieux Test.* l. 1. c. 31. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Grammairiens Hébreux*, tome 2. partie 3. p. 178. n. 717. édit. d'Amsterdam 1725.

JUDA, le pieux, Rabbin, fils du Rabbin Samuël, étoit de Francfort & mourut en 1217. Il a écrit *Siber Hejekud*, le Contre de l'unité, touchant l'unité de l'Essence divine. On lui attribue le *Sepher Kaphira*, le Livre des pieux. C'est un Livre de morale dont les Juifs font beaucoup de cas. Il a été imprimé à Bologne en 1538, à Bale en 1581. Quelques-uns croyent que cet Ouvrage est du R. Samuël père de Juda le pieux. * Wolfii *Biblioth. Hebraea*.

JUDA, (Léon ou Léo) Ministre Protestant de Zurich, étoit fils de Jean Juda, Prêtre de Germeren en Alsace, qui l'avoit eu d'une concubine. Il naquit l'an 1482, fut élevé dans les Lettres, & se consacra depuis à l'état Ecclésiastique; mais il donna dans les nouvelles opinions de Zuingle. Erasme, qui lui avoit reproché son changement, s'attira une réponse très nigre de sa part. Léon Juda fut Ministre à Zurich, se signala parmi ceux de son parti, & mourut le 19 Juillet 1542, âgé de 60 ans. Comme il savoit l'Hébreu, il traduisit l'Ancien Testament, & fit des Notes sur quelques Livres de la Bible. Sa Version de la Bible est celle qui est jointe aux Notes de Vatable, &c. Pantaléon, *Profopogr.* l. 3. Melchior Adam, in *Vit. Theol. Germ.* De Thou, Richard Simon, *Hist. Crit. du Vieux Testament*.

JUDAÏSME, Religion des Juifs, selon la Loi que Moïse leur donna, après l'avoir reçue de Dieu. Cette Loi est contenue dans le Pentateuque de Moïse, qui comprend le Livre de la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres & le Deutéronome; & est simplement décrite dans le Lévitique & dans le Deutéronome. Le Lévitique contient les Loix, les Sacrifices & les Cérémonies des Juifs. Le Deutéronome est comme une récapitulation, ou un abrégé de la Loi. A l'égard de la liaison qu'il y a entre le Judaïsme & le Christianisme, voyez CHRISTIANISME.

JUDAS, dit MACHABÉE, étoit troisième fils de Mathathias, Général des Juifs, de la famille des Asmonéens. Il succéda l'an du Monde 3869, & 166 avant Jésus-Christ, à la charge de son père, qui connoissoit son courage, & qui l'avoit préféré à ses autres enfans, afin qu'il se joignit à ceux qui étoient animés du zèle de la Loi de Dieu, & qu'il affranchît son pays de servitude. Judas travailla avec soin; & secondé par ses frères, il chassa les ennemis, fit mourir ces faux Juifs, qui avoient violé les Loix de leurs pères sous Antiochus, & purifia la Judée de toutes les abominations qu'on y avoit commises. Lors qu'Apollonius, Gouverneur de Samarie pour le même Antiochus, eut appris le progrès de Judas Mchabée, il marcha contre lui avec son Armée. Ce vaillant Chef du peuple de Dieu alla à sa rencontre, le combattit, le défit & le tua avec grand nombre de siens. Il pilla ensuite son camp, rapporta son épée en triomphe, & demeura ainsi pleinement victorieux. Séron, Gouverneur de la Basse-Syrie, fut encore battu; & le bruit de ces deux victoires étant venu jusques à Antiochus, l'enflamma de dépit & le fit résoudre à épuiser ses coffres d'argent, & son Royaume d'hommes, pour opposer à Judas une Armée qu'il ne pût vaincre. Il donna ses ordres à Lyfias & à Philippe, qui envoyèrent aussi-tôt en Judée Ptolomée Nicanor & Gorgias, les plus habiles Généraux du Royaume. L'Armée prodigieuse qu'ils firent marcher en Judée, épouvan-

ta d'abord ceux qui accompagnoient Judas; mais par son courage il ranima celui de ses gens; & les ayant préparés au combat par le jeûne, il défit cette grande Armée. Lyfias défespéré de ce que les ordres de son Prince étoient si mal exécutés dans la Judée, résolut l'année suivante de commander lui-même en personne. Pendant qu'il armoit, Judas prit cet intervalle pour rétablir Jérusalem. Il donna ses premiers soins à la réparation du Temple, & commença par choisir des Prêtres de sainte vie. Il détruisit l'autel que les Idolâtres avoient profané, reût des vases nouveaux, le Chandelier, la Table & tout le reste qui seroit au culte du Temple. Lorsque cet appareil fut prêt à être consacré, il fit célébrer une grande Fête, dont la dédicace dura huit jours, & que depuis ce tems, les Juifs ont célébrée toutes les années. Cela se fit le vingt-cinquième du neuvième mois, nommé *Casseu*, l'an 3870 du Monde, & 165 avant Jésus-Christ, trois ans après que le Temple eut été profané par les ordres d'Antiochus. Ensuite Judas défit les ennemis de sa patrie en divers combats. Il avoit Dieu même pour conducteur; car dans une bataille, on vit vingt-cinq Cavaliers d'un air & d'une force extraordinaire, qui le suivirent par-tout, & lui aidèrent à vaincre. Antiochus, qui reçut avec étonnement la nouvelle de la défaite de ses Généraux par les Juifs, résolut de marcher contre eux & de se venger; mais il ne vint pas à bout de ses desseins, & périt misérablement. Judas Machabée remporta d'autres victoires contre Bacchide, Alcime & Nicenor, & fit alliance avec les Romains. Après avoir donné en plusieurs occasions des marques d'une valeur incroyable, il fut tué dans une bataille qu'il donna avec huit cents hommes, contre une puissante Armée. Ce fut l'an 3874 du Monde, & 161 avant Jésus-Christ. Simon & Jonathas, ses frères, enlevèrent son corps, & le firent porter à Modin, où il fut enterré avec grande magnificence dans le sépulchre de son père. Tout le peuple le pleura plusieurs jours. * I & II des Machabées. Josephé, *Antiq. Judaïques* l. 12. Melchior Canus, de *Loc. Theol.* l. 2. Serrarius, in *Machab.* Torniel. Salfan. Sponde. Ufferius, in *Annal. Jes. Testam.*

JUDAS, surnommé ISCARIOT, parce qu'il étoit d'une ville de ce nom, située dans la Tribu d'Ephraïm; l'un des Apôtres de Jésus-Christ, fut celui qui trahit son divin Maître. Le texte sacré nous apprend l'audace qu'il eut de censurer l'adion que fit Magdelaine en répandant des aromates précieux sur les pieds du Sauveur, & nous témoigne que son avarice étoit très féroce. Ce vice le porta à traiter de ses Juifs, pour leur livrer le Fils de Dieu, moyennant la somme de trente deniers. Il se trouva à la dernière Cène que Jésus-Christ fit avec ses Apôtres, en instituant le très saint sacrement de l'Eucharistie. Ensuite ce lâche Apôtre livra le Fils de Dieu aux Juifs. Peu après, ayant reconnu l'horreur de sa trahison, il alla trouver les Prêtres, leur rendit l'argent qu'il avoit reçu; & entraîné par son desespoir, il se pendit lui-même: de sorte que les entrailles lui sortirent du ventre. S. Mathieu, & S. Jean en parlent dans leurs Evangiles. Les Auteurs diffèrent de sentiment, sur la valeur des trente deniers, que Judas reçut pour trahir son Maître, & sont même en controverse pour le genre de sa mort. Les Héretiques Cérinthiens & Cajans ou Caianites, l'honoreroient particulièrement; & ces derniers se servoient même d'un Evangile qui portoit le nom de cet Apôtre infidèle. * Saint Epiphane, *Hæres.* 38. Voyez ISCARIOT.

JUDAS, Gaulonite, de la ville de Gamala, allié de Sadoc, Pharisien, sollicita le peuple à se soulever dans la Judée, & fut Chef d'une Secte parmi les Juifs. Il prit occasion d'une estimation que Cyrénias, établi par Auguste, Gouverneur de Syrie, faisoit faire de tous les biens des particuliers, l'année de la naissance du Fils de Dieu. Judas disoit que cette estimation n'étoit autre chose, qu'une manifeste déclaration du dessein qu'on avoit de les mettre en servitude. Sa Secte, selon Josephé, convenoit en toutes choses à celles des Phariséens, excepté que ceux-ci soutenoient qu'il n'y a que Dieu seul qu'on doit reconnoître pour Seigneur & pour Roi. Ils avoient un amour si ardent pour la liberté, qu'il n'y a point de tourmens qu'ils ne souffrirent, & ne laissent souffrir aux personnes qui leur étoient les plus chères, plutôt que de donner à quelque homme que ce fût le nom de Seigneur & de Maître. * Josephé, *Antiq. Judaïq.* l. 18. ch. 1. § 2.

JUDAS, surnommé *Barjabas*. On croit que ce fut l'un des soixante-douze Disciples de Jésus-Christ. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Apôtres allèrent à Jérusalem le choisirent avec Paul & Barnabas, pour aller porter à Antioche les Décrets qu'ils avoient dressés. Il étoit fils d'Alphée & frère de saint Jacques le Mineur; ce qui fait croire à quelques-uns, que c'est le même que l'Apôtre saint Jude, de qui nous avons une Epître Canonique. * *Actes*, ch. 25. v. 22.

JUDAS, Esclen de Nation, se méloit de prophétiser parmi les Juifs, & Flavie Josephé dit que ses prédications ne manquoient jamais de se trouver véritables. Ayant vu Antigone fils d'Hircan, que son frère Aristobule avoit associé à la Couronne de Judée, monter au Temple de Jérusalem, Judas dit à ses Disciples & à ceux de ses amis, qui avoient accoutumé de le suivre, pour remarquer les effets de ses prédications, qu'il eût voulu être mort, parce que la vie d'Antigone seroit connoître la vanité de sa science. C'est qu'il avoit assuré que ce Prince mourroit ce jour-là même dans la tour de Straton; ce qui étoit impossible, puisqu'elle étoit distante de Jérusalem de six cents stades, & que la plus grande partie du jour étoit déjà passée. Mais comme il parloit ainsi, on lui vint dire, qu'Antigone avoit été tué dans un lieu souterrain, nommé du même nom de Straton, que porte une tour assise sur le rivage de la mer nommée depuis *Cesariée*. * Josephé, *Antiq. Judaïq.* l. 13. v. 19. Il y en a qui croient que ce Judas est le

même que l'Auteur du second Livre des Machabées; & peut-être aussi du premier; que c'est lui, qui conjointement avec les peuples, les Grands de Jérusalem, & le Sénat, écrivit en Egypte à Aristobule, qui étoit de la race sacerdotale, & à tous les Juifs, qui y faisoient leur séjour. * *II Machab.* ch. 1. v. 10. ch. 2. v. 14.

JUDAS, fils de Sariphée, & Matthias, fils de Margalothé, étoient deux Juifs fort sçavans, de beaucoup de mérite & extrêmement aimez de ceux de leur Nation. Ils persuadèrent à leurs Ecoliers & à quelques autres personnes d'abattre l'aigle d'or, qu'Hérode le Grand avoit fait poser sur le plus haut du Temple de Jérusalem à l'honneur de l'Empereur Auguste, sous prétexte qu'une telle chose étoit contraire à la Loi. Ils furent pris tous deux par le Commandant des troupes d'Hérode, enchaînés & menés devant lui à Jéricho, où il étoit allité de la maladie dont il mourut. Ce Prince les condamna à être brûlés tout vifs. Cela faillit à causer une sédition, à cause de l'amour que le peuple leur portoit. Il réserva néanmoins son ressentiment jusques après la mort d'Hérode; mais alors il demanda à Archélaus la punition de ceux qui avoient été cause d'un supplice si injuste & si inhumain. Ne l'ayant pu obtenir, ils s'élevèrent une si terrible sédition, qu'elle ne put être apaisée que par le sang d'environ trois mille personnes. * Josephé, *Antiq. Judaïq.* l. 17. ch. 8. § 11.

JUDAS, fils d'un certain Ezéchias, Chef des Voleurs, qu'Hérode le Grand avoit pris & fait exécuter à mort, pendant qu'il étoit Gouverneur de Galilée. Ce Judas, après la mort d'Hérode, prenant le tems qu'Archélaus étoit à Rome, alla près de la ville de Séphoris en Galilée une grande troupe de gens déterminés, entra dans les terres du Roi, se saisit de l'arsenal, y arma ses gens, prit tout l'argent de ce Prince, qu'il trouva dans les lieux voisins, pillà tout ce qu'il rencontra, & se rendit redoutable à tout le pays. Il eut même la hardiesse d'aspirer à la Couronne. * Josephé, *Antiq. Judaïq.* l. 17. ch. 12.

JUDAS, est le nom de celui chez qui S. Paul étoit logé, & où Ananias reçut ordre de Dieu de aller trouver pour lui rendre la vue. * *Actes*, ch. 9. v. 11.

JUDAS, fils de Jonathas, sçavant dans la Loi des Juifs & fort éloquent. Lui & Simon son frère, qui avoit les mêmes talens, furent chargés de la part d'Eléazar, au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, d'offrir à Métellus Capitaine dans les troupes de ces derniers, de sortir de Jérusalem, la vie sauve. Ce Judas fut grand ennemi de Flavie Josephé Gouverneur de Galilée, & mit tout en usage pour le perdre. Josephé, *Guerre des Juifs*, l. 2. ch. 42 & 43.

JUDAS, fils de Celfas, avec Simon fils d'Eron, tous deux de grande qualité parmi les Juifs, & Ezéchias fils de Chobare, qui étoit d'une famille considérable, appuyèrent le parti d'Eléazar fils de Simon, contre la faction des Zéloteurs, de laquelle il avoit été lui-même, mais dont il se sépara, fâché de n'être pas lui seul Chef de ce parti. Ils se signalèrent dans plusieurs combats. * Josephé, *Guerre des Juifs*, l. 5. ch. 1.

JUDAS, fils d'un autre Judas, étoit un des Officiers de ce Simon, qui exerçoit un pouvoir tyrannique dans Jérusalem. Il commandoit dans une tour de cette ville; mais étant touché de tant d'horribles inhumanités qu'il se commettoient, & surtout dans le désir de pourvoir à sa sûreté, il assembla dix des Soldats qui étoient sous son commandement, à qui il se fioit le plus, & leur déclara que le plus sûr pour eux étoit de remettre aux Romains la tour qu'ils gardoient, & de se rendre à eux. Il les appella ensuite du haut de la tour, & leur déclara son dessein; mais ils n'en tinrent compte, & cependant Simon ayant eu avis de ce qui se passoit se rendit dans la tour, fit tuer Judas & ses compagnons à la vue des Romains, & jeter leurs corps par dessus les murailles. * Josephé, *Guerre des Juifs*, l. 5. ch. 34.

JUDAS, fils de Merton, se signala en plusieurs rencontres au siège de Jérusalem conduit par Titus Vespasien. * Josephé, *Guerre des Juifs*, l. 6. ch. 7. § 12.

JUDAS, fils de Jaïr, étoit durant le siège de Jérusalem de la faction de Simon, & commandoit une troupe de Gens de guerre dans cette ville où il se fit très bien distinguer. Jérusalem ayant été prise il se sauva par les égouts, & s'enfuit à Macheron. Bassus l'y alla assiéger, & le contraignit d'en sortir avec trois mille hommes, & de se retirer dans une forêt nommée *Jardes*, où il ne fut pas en plus grande sûreté. Il y fut environné par les Romains, & cherchant à se faire jour avec les siens, les Romains les taillèrent tous en pièces sans qu'il s'en sauvât un seul. * Josephé, *Guerre des Juifs*, l. 8. ch. 26.

JUDAS, Evêque de Jérusalem dans le second siècle, succéda à Ephrem, & fut le dernier des Juifs convertis, qui gouverna cette Eglise. * Eusèbe, in *Ceron*.

JUDAS, Théologien & Historien Grec, vivoit dans le second & le troisième siècle. Il composa un Traité des 70 Semaines de la Prophétie de Daniel, & une Chronographie, qu'il continua jusques à la dixième année de l'empire de Sévère, qui est l'an 203 après Jésus-Christ. * Eusèbe, *Hist. Eccl.* l. 6. c. 6. Nicéphore, l. 4. c. 34. Saint Jérôme, in *Catal.* §.

JUDAS, Rabbïn aveugle, dans le VIII^e siècle, fut Auteur de divers Ouvrages, qui animèrent la Secte des Sadducéens, contre la cabale & les traditions de la Synagogue. * Gênébrard, in *Ceron*.

JUDE, (Saint) Apôtre, dit aussi *LEBBEË* ou *TRAPÉZÈTE*, étoit frère de saint Jacques le Mineur. Il prêcha dans la Mésopotamie, dans l'Arabie, dans la Syrie, dans l'Idumée, & dans les régions voisines; & mourut pour la confession de Jésus-Christ dans la ville de Bérée. Quelques Auteurs tiennent que ce fut lui qui vint trouver le Roi Abgar, dans la ville d'E-

d'Édessa, & qui le guérit de sa maladie incurable par les Médecins: ce que le Fils de Dieu lui avoit promis répondant à la Lettre par laquelle il le prioit de le venir voir. Mais toute cette Histoire de la Vie de saint Jude, n'est établie sur aucune preuve, & nous ne savons rien de certain de ses actions ni de sa mort, si ce n'est qu'il avoit écrit sa Lettre après la mort des Apôtres, il faut qu'il ait vécu longtems. Hégesippe dit que, du tems de l'Empereur Domitien, l'on trouva deux petits-fils de cet Apôtre: ce qui n'est pas encore fort certain. Saint Jude a écrit une Epître, que nous avons parmi les Livres Canoniques. Cette Epître est citée comme un Livre Canonique par Origène, & par plusieurs autres anciens Pères. Cependant Eusèbe & saint Jérôme remarquent que quelques-uns ne la recevoient pas, à cause de la citation du Livre d'Enoch; mais ce doute n'a pas duré longtems, & elle est dans tous les Catalogues anciens des Livres Canoniques. La citation d'un Livre Apocryphe ne diminue point l'autorité de cette Lettre, & n'en donne point au Livre Apocryphe; car comme ce Livre étoit célèbre & estimé, il n'a pu être pour faire impression sur les esprits, & donner plus d'horreur des Héretiques, contre qui il écrivoit. Il les y dépeint avec des traits fort vifs, & c'est avec beaucoup de raison, qu'Origène dit de cette Lettre, qu'elle ne contient que très peu de paroles, mais qu'elles sont très efficaces. * *Saint Matthieu, ch. 10. Saint Marc, ch. 3. Saint Luc, ch. 6. Saint Jérôme, in Catal. c. 4. Baronius, in Annal. & in Misc. sup. Martyrol. Rom. Bellarmin, de Scrip. Eccl.*

JUDE. Cherchez CYRIAQUE, qui vivoit dans le IV^e siècle.

JUDE'E, région de l'Asie en Syrie, connue sous le nom de *Palesine*, a pris son nom d'une de ses parties, & a été aussi nommée *Terre de Chanaan, de Promission*, & enfin *Terre-Sainte*. La Judée, ou Terre-Sainte en général, comprenoit les douze Tribus des Enfants d'Israël; & la Judée particulière n'avoit que celles de Juda & de Benjamin, avec les villes de Jérusalem, de Bethléem, d'Afalon, d'Azot, de Joppé, &c. Du tems du Fils de Dieu, tout ce pays étoit divisé en six parties, en Galilée, Samarie, & Judée propre, qui étoit deca le Jourdain vers la Mer Méditerranée; & au delà du même fleuve, en Trachonite, Iturée ou Pérée, & Idumée. Joféphe a fait une description de ce pays en ces termes: „ La Judée se termine au village d'Aniath, autrement nommé *Boreas*, du côté du septentrion. Sa longueur du côté du midi, s'étend jusques à un village d'Arabie, nommé *Jarad*, & sa largeur depuis le fleuve du Jourdain jusques à Joppé. Jérusalem placée au milieu, en est le centre: & ce beau pays a encore cet avantage, qu'allant jusques à Ptolémaïde, la mer ne contribue pas moins que la terre à le rendre aussi délicieux qu'il est fertile. Il est divisé en onze parties, dont la ville de Jérusalem est la première, la ville royale, & le chef de tout le reste. Les autres dix parties ont été distribuées en autant de *Torparchies*, qui sont Gophna, Acrabatane, Tamna, Lidia, Ammaïa, Pella, l'Idumée, Engaddi, Hérodion, & Jéricho. Jamma & Joppé, qui ont Jurisdiction sur les régions voisines, ne sont point comprises dans les parties que nous venons de nommer; non plus que la Gamalite, la Gaulanite, la Bathanée, & la Trachonite, qui font partie du Royaume d'Asiropria. Ce pays, qui est habité par les Syriens & les Juifs mêlez ensemble, s'étend en largeur depuis le Mont-Liban & les sources du Jourdain, jusques au Lac de Tibériade; & en longueur, depuis le village d'Arphac jusques à Julidae. Le pays est extrêmement fertile; & Joféphe qui en parloit par rapport à son tems, assure que le terroir étoit en certains endroits si excellent, qu'il n'y avoit point de plante qu'il ne pût nourrir; & que l'on y voyoit en abondance des vignes, des oliviers & des palmiers. Aujourd'hui la terre est très mal cultivée, parce que le pays manque d'Habitans.

DES JUIFS.

Les Juifs venus de Jacob, autrement dit *Israël*, prirent le nom d'Israélites, de celui de ce Patriarche, qui les laissa en Egypte où il mourut. On leur donna aussi le nom d'Hébreux & de Peuple de Dieu. Les Egyptiens les traitoient comme des Esclaves, les employoient à divers ouvrages, & leur faisoient souffrir les dernières indignitez. Lorsqu'ils virent qu'ils se multiplioient tous les jours, & qu'il étoit à craindre que reconnoissant leur force, ils n'entreprissent de recouvrer leur liberté les armes à la main, on les força par Edit de noyer leurs enfans mâles, dès l'instant qu'ils seroient venus au monde. Moïse fut sauvé miraculeusement de ce péril, & Dieu se servit de lui pour délivrer son Peuple de cette servitude, sous laquelle il gémitoit depuis deux cens ans. C'est pour cela que le Seigneur lui ordonna de se joindre à son frère Aaron. L'un & l'autre se présenta à Pharaon Roi d'Egypte, & ils firent des merveilles si étonnantes en sa présence, qu'il se vit contraint de laisser sortir les Hébreux de ses Etats. Ce fut l'an 2544 du Monde, & le 1491 avant Jésus-Christ. On compte six cens mille hommes propres à combattre, sans les femmes & les enfans, & une multitude innombrable d'Égyptiens, qui avoient renoncé à leur Idolâtrie, pour embrasser le culte du vrai Dieu. C'est lui qui leur fit passer la Mer Rouge à pié sec, & qui abîma sous les flots Pharaon, qui les poursuivoit avec une puissante Armée. Moïse conduisit le Peuple dans le Désert durant quarante ans; & Dieu opéra par son ministère des prodiges surprenans. Dans la douzième demeure ou campement, qui fut aux environs de la montagne de Sinaï, ils s'arrêtèrent presqu'un an entier; & c'est durant cet intervalle qu'arrivèrent toutes les choses qui sont rapportées sur la fin de l'Exode, dans le Lévitique & dans les Nombres, jusqu'au dixième Chapitre.

Pendant cet intervalle, se fit la publication de la Loi que Dieu donna à Moïse; & parce que cette Loi & les autres qui la suivent, sont des Loix fondamentales & authentiques dictées par Dieu même, & qui partent d'une suprême & divine autorité, il est bon d'en donner ici en abrégé une connoissance particulière, & de réduire en peu de lignes tout ce qui s'en trouve écrit dans l'Histoire de Moïse. Ce grand homme reçut premièrement le Décalogue, auquel, sans le dernier attentat, on ne pouvoit ajouter, & duquel on ne pouvoit retrancher un seul Article. Ensuite il reçut les autres Loix, qui régloient non seulement les Fêtes, les Sacrifices, les Cérémonies, mais encore toutes les autres actions publiques & les particulières, les Jugemens, les contrats, les mariages, les successions, les funérailles, la forme même des habits, & en général tout ce qui regarde les mœurs.

Moïse éclairé de l'Esprit de Dieu, avoit si bien réglé toutes choses, que dans la suite on n'eut jamais besoin d'y rien changer. Ainsi le Corps du Droit Judaique n'est pas un recueil de Loix faites dans des tems & des occasions différentes. Ce grand Législateur avoit tout prévu. On ne voit point d'Ordonnances ni de David, ni de Salomon, ni de Jofaphat ou d'Ezéchias, quoique tous très zélés pour la justice. Les bons Princes n'avoient qu'à faire observer la Loi de Moïse, & se contentoient d'en recommander l'observance à leurs successeurs. Il n'y avoit point d'autre Livre, où l'on étudioit les préceptes de la pureté des mœurs. Il falloit les méditer & les feuilleter nuit & jour, en recueillir des sentences, & les avoir toujours devant les yeux. En un mot, elle devoit être entre les mains de tout le monde. Outre la lecture assidue que chacun en devoit faire en particulier, on en faisoit tous les sept ans dans l'année solennelle de la remission & du repos, une lecture publique, & comme une nouvelle publication à la Fête des Tabernacles, où tout le Peuple étoit assemblé durant huit jours. Moïse fit déposer auprès de l'Arche l'original du Deutéronome, qui étoit un Abrégé de toute la Loi; & de peur que dans la suite des tems elle ne fût altérée par la malice, ou par la négligence des hommes, outre les copies qui courroient parmi le peuple, on en faisoit des exemplaires authentiques, qui étoient soigneusement reçus & gardés par les Prêtres & par les Lévités, & tenoient lieu d'originaux. Les Rois (car Moïse avoit bien prévu que ce Peuple voudroit enfin avoir des Rois comme les autres) étoient obligés par une Loi expresse du Deutéronome, à recevoir des mains des Prêtres, un des exemplaires religieusement corrigés, afin qu'ils le transcrivissent & le lussent toute leur vie. Les exemplaires ainsi reçus par autorité publique, étoient en singulière vénération à tout le Peuple: on les regardoit comme sortis immédiatement des mains de Moïse, aussi purs & aussi entiers que Dieu les lui avoit dictés. Un ancien volume de cette sévère & religieuse correction, fut trouvé dans la Maison du Seigneur, sous le règne de Josias, & peut-être est-ce l'original même, que Moïse avoit fait mettre auprès de l'Arche: ce qui excita la piété de ce saint Roi, & lui fut une occasion de porter ce Peuple à la pénitence. Les grands effets qu'à opéré dans tous les tems la lecture publique de cette Loi, sont innombrables. En un mot, c'étoit un Livre parfait, qui étant joint par Moïse à l'Histoire du Peuple de Dieu, lui apprenoit tout ensemble, son origine, sa Religion, sa police, les mœurs, tout ce qui sert à régler la vie, tout ce qui unit & forme la société, les bons & les mauvais exemples, le châtimement du vice, & la récompense de la vertu. Par cette admirable discipline le Peuple d'Israël, sorti d'esclavage & détenu quarante ans dans un désert, arriva tout formé à la terre qu'il devoit occuper. Moïse le mena jusques aux frontières; & étant averti de sa fin prochaine, il commit ce qui restoit à faire à Josué.

Josué, ou Jésus (car c'est le vrai nom de Josué) qui par ce nom & par son office représentoit le Sauveur du Monde, introduisit le Peuple de Dieu dans la terre de Chanaan. Par les victoires de ce grand homme, en présence duquel les eaux du Jourdain retournèrent en arrière, les murailles de Jéricho tombèrent d'elles-mêmes, & le Soleil s'arrêta au milieu du Ciel, les Hébreux s'établirent en ce pays-là, & en chassèrent des Peuples abominables. Josué leur inspira un extrême éloignement de leur impiété, & le châtimement qu'il en fit par leur ministère, les remplit eux-mêmes de crainte pour la justice divine, dont ils exécutoient les décrets. On tient qu'une partie de ces Peuples que Josué chassa de leurs terres, s'établit en Afrique, où on trouva longtems après dans une inscription ancienne, le monument de leur fuite, & des victoires de Josué. Après que ces victoires miraculeuses eurent mis les Israélites en possession de la Terre promise à leurs peres, Josué & Eléazar Souverain-Pontife, avec les Chefs des douze Tribus, leur en firent le partage, selon la Loi de Moïse, & assignèrent à la Tribu de Juda le premier & le plus grand lot. Dès le tems de Moïse, cette Tribu s'étoit élevée au dessus des autres en nombre, en courage, & en dignité. Josué mourut, & le Peuple continua la conquête de Chanaan. Dieu voulut que la Tribu de Juda marchât à la tête, & déclara qu'il avoit livré le pays entre les mains. En effet, elle défit les Chananéens, & prit Jérusalem, qui devoit être la Cité sainte & la Capitale du Peuple de Dieu. C'étoit l'ancienne Salem, où Melchisedec avoit régné du tems d'Abraham.

Cette ville fut donnée d'abord aux enfans de Benjamin, qui, foibles & en petit nombre, ne purent chasser les Jebuséens, anciens Habitans du pays, & demeurèrent parmi eux. Sous les Juges, le Peuple de Dieu fut diversément traité, selon qu'il se gouverna bien ou mal. Après la mort des vieillards, qui avoient vu les miracles de la main de Dieu, la mémoire de ces grands ouvrages s'affoiblit, & la pente universelle de la nature cor-

rompue entraîna le Peuple à l'Idolâtrie. Autant de fois qu'il y tomba, il fut puni; autant de fois qu'il se repentit, il fut délivré. Enfin le Peuple demanda un Roi, & Dieu lui donna Saül, qui fut bien-tôt réprouvé pour ses péchez. Dieu résolut alors d'établir une famille royale, d'où le Messie sortiroit; & la choisit dans la Tribu de Juda: David, jeune Berger sorti de la Tribu, le dernier des enfans de Jesse, dont son père ni sa famille ne connoissoient point le mérite, mais que Dieu trouva selon son cœur, fut sacré par Samuel, dans Bethléem sa patrie. Le Gouvernement du Peuple de Dieu prit alors une forme plus auguste, & la Royauté fut affermie dans la Maison de David. Cette Maison commença par deux Rois de caractère différent, mais admirables tous deux. David, belliqueux & conquérant, subjuga les ennemis du Peuple de Dieu, dont il fit craindre les armes par tout l'Orient; & Salomon, renommé par sa sagesse, au dedans & au dehors, rendit ce Peuple heureux par une profonde paix. *Ce fut alors, dit l'Écriture-Sainte, que tout Israël reposa en sûreté à l'ombre de son sceur.* David régna d'abord sur Juda, puisant & victorieux, & ensuite fut reconnu par tout Israël. Il prit sur les Hébreux la forteresse de Sion, qui étoit la citadelle de Jérusalem. Maître de cette ville, il y établit par ordre de Dieu le Siège de la Royauté, & celui de la Religion; Sion fut sa demeure: il bâtit autour, & la nomma la Cité de David. Joab, fils de sa sœur, bâtit le reste de la ville, & Jérusalem prit une nouvelle forme. Ceux de Juda occupèrent tout le pais, & Benjamin foible en nombre, y demeura mêlé avec eux. L'Arche de l'alliance bâtie par Moïse, où Dieu reposoit sur les Chérubins, & où les deux Tables du Décalogue étoient gardées, n'avoit point de place fixe. David la mena en triomphe dans Sion, & laissa à Salomon le plan d'un Temple superbe, que ce sage Roi éleva après la mort de son père. Au jour de la dédicace de ce Temple, Dieu y apparut dans sa majesté, choisit ce lieu pour y établir son nom & son culte, & fit défense de sacrifier ailleurs. *Voiez la description de ce somptueux édifice au mot JERUSALEM.*

Salomon bâtit encore le Palais des Rois, dont l'Architecture étoit digne d'un si grand Prince. Sa Maison de plaisance, qu'on appella *le Bois du Liban*, étoit également superbe & délicieuse. Le Palais qu'il éleva pour la Reine, étoit une nouvelle décoration dans Jérusalem; tout étoit grand dans ces édifices, le cèdre fut le seul bois qu'on y employa; tout y brilloit d'or & de pierres fines. Les Citoyens & les Étrangers y admiraient la majesté des Rois d'Israël. Le reste répondoit à cette magnificence; les villes, les arsenaux, les chevaux, les chariots, la garde du Prince, le commerce, la navigation, avec une paix profonde, avoient rendu le Royaume de Judée très considérable, & la ville de Jérusalem la plus riche de l'Orient. Cependant Salomon finit son règne par de honteuses foiblesses; il s'abandonna à l'amour des femmes; son cœur s'affoiblit; & sa piété dégénéra en Idolâtrie. Dieu, justement irrité, l'épargna en mémoire de David son serviteur; mais il ne voulut pas laisser son crime entièrement impuni: il partagea son Royaume après sa mort, & sous son fils Roboam. L'orgueil brutal de ce jeune Prince lui fit perdre dix Tribus, que Jéroboam sépara de leur Dieu & de leur Roi. De peur qu'ils ne retournaient aux Rois de Juda, il défendit d'aller sacrifier au Temple de Jérusalem; & il érigea des Veaux d'or, auxquels il donna le nom de Dieu d'Israël, afin que le changement parût moins étrange. Ainsi fut élevé le Royaume d'Israël contre le Royaume de Juda. Dans celui d'Israël triomphèrent l'impieété & l'Idolâtrie; la Religion obscurcie dans celui de Juda, ne laissa pas de s'y conserver. Sous le règne d'Abiam ou Abiam, fils de Roboam, on voit la fameuse victoire que la piété de ce Prince lui fit remporter sur les Tribus schismatiques. Son fils Asa, dont la piété est louée dans l'Écriture, y est marqué comme un homme qui songeoit plus dans sa maladie au secours de la Médecine, qu'à la bonté de son Dieu. De son tems, Amri, Roi d'Israël, bâtit Samarie, où il établit le Siège de son Royaume. Ce tems fut suivi du règne admirable de Josaphat, où fleurirent la piété, la justice, la navigation, & l'Art militaire.

Pendant qu'il faisoit voir au Royaume de Juda un autre David, Achab & sa femme Jézabel, qui régnoient en Israël, joignoient à l'Idolâtrie de Jéroboam toutes les impiétéz des Gentils. Ils périrent tous deux misérablement. Quelque tems après, les affaires changèrent de face dans le Royaume de Juda. Athalie, fille d'Achab & de Jézabel, porta avec elle l'impieété dans la Maison de Josaphat. Joram, fils d'un Prince si pieux, aima mieux imiter son beau-père. Il en fut puni: son règne fut court, & la fin en fut très malheureuse. Au milieu de ces châtimens Dieu fit des prodiges inouis, même en faveur des Israélites, qu'il voulut appeler à la pénitence. Ils virent, sans se convertir, les miracles d'Elie & d'Elisée, qui prophétisèrent sous les régnes d'Achab, & de cinq de ses successeurs. Ochofias ou Achazja, Roi de Juda, fils de Joram & d'Athalie, fut tué dans Samarie avec ses frères, comme allié & ami des enfans d'Achab. Cette nouvelle fut portée à Jérusalem, & aussitôt Athalie résolut de faire mourir tout ce qui restoit de la famille royale, sans épargner ses enfans; & de régner par la perte de tous les siens. Le seul Joas, fils d'Ochofias, étant encore au berceau, échappa à la fureur de son ayeule. Jozabeth, sœur d'Ochofias, & femme de Josada ou Jehoïadah, Souverain-Pontife, le cacha dans la Maison de Dieu, & sauva ce précieux reste de la Maison de David. Athalie, qui le crut tué avec les autres, vivoit sans crainte; rien ne remuoit en Judée contre elle, & elle croyoit son autorité affermie par un règne de six ans; mais Dieu nourrit son Vengeur dans l'asyle sacré de son Temple. Lorsque Joas eut atteint l'âge de sept ans, Josada le fit connoître à quelques-uns des principaux Chefs de l'Armée royale, qu'il avoit soigneusement ménagés, & assisté des

Lévites, il sacra le jeune Roi dans le Temple. Tout le Peuple reconnut sans peine l'héritier de David & de Josaphat. Athalie accourue au bruit, pour dissiper la conjuration, fut arrachée de l'enclos du Temple, & reçut le traitement que ses crimes méritoient. Après la mort de ce Pontife, le jeune Roi, corrompu par les flatteries de ses Courtisans, s'abandonna à l'Idolâtrie. Le Pontife Zacharie, fils de Josada, voulut le reprendre; & Joas, sans se souvenir de ce qu'il devoit au père de ce saint homme, le fit lapider. La vengeance ne tarda pas; car l'année suivante, Joas, battu par les Syriens, & tombé dans le mépris, fut assassiné par les siens, & Amasias ou Amatsja son fils, meilleur que lui, fut mis sur le trône. Le Royaume d'Israël abattu par les victoires des Rois de Syrie, & par les guerres civiles, reprenoit ses forces sous Jéroboam II, plus pieux que ses prédécesseurs. Ozias, autrement nommé Azarias ou Hazarja, fils d'Amasias, ne gouvernoit pas avec moins de gloire le Royaume de Juda. C'est ce fameux Ozias, qui fut frappé de la lépre, & qui fut tant de fois repris dans l'Écriture, pour avoir osé, sur la fin de ses jours, entreprendre sur l'Office sacerdotal; & qui, contre la défense de la Loi, avoit lui-même offert de l'encens sur l'autel des parfums. Il fallut le séquestrer, tout Roi qu'il étoit, selon la Loi de Moïse; & Joathan ou Jotham son fils, qui fut depuis son successeur, gouverna sagement le Royaume. Sous le règne d'Ozias, les cinq Prophètes, dont les principaux en ce tems furent Ozée & Isaïe ou Esaié, commencèrent à publier leurs Prophéties par écrit, & dans des Livres-particuliers, dont ils déposoient les originaux dans le Temple, pour servir de monument à la postérité. Les Prophètes de moindre étendue, & faites seulement de vive voix, s'enregistrent, selon la coutume, dans les Archives du Temple, avec l'Histoire du tems.

Achaz, Roi de Juda, succéda à Joathan, & fut impie & méchant. Pressé par Razin ou Retfin Roi de Syrie, & par Phacée ou Pekach, fils de Romélias ou Rémalja Roi d'Israël, au lieu de recourir à Dieu, qui lui faisoit ces ennemis pour le punir, il appella Theglathphalasar ou Tiglath-Polésar, premier Roi d'Assyrie ou de Ninive, qui réduisit à l'extrémité le Royaume d'Israël, & détruisit tout à fait celui de Syrie. En même tems il ravagea celui de Juda, qui avoit imploré son assistance. Ainsi les Rois d'Assyrie apprirent le chemin de la Judée, & en résolurent la conquête. Ils commencèrent par le Royaume d'Israël, que Salmanasar ou Scammanecer, fils & successeur de Theglathphalasar, détruisit entièrement. Ozée ou Hozée Roi d'Israël, s'étoit lié au secours de Sabacon, Sabacon ou So, autrement nommé Sua, Roi d'Éthiopie, qui avoit envahi l'Égypte; mais ce puissant Conquérant ne put le tirer des mains de Salmanasar. Les dix Tribus où le culte de Dieu s'étoit éteint, furent transportées à Ninive; & ayant été dispersées parmi les Gentils, s'y perdirent tellement, qu'on ne put plus en découvrir aucune trace. Il en resta quelques-uns qui furent mêlés parmi les Juifs, & firent une petite partie du Royaume de Juda. Ezéchias, qui succéda à Achaz, fut le plus pieux & le plus juste de tous les Rois après David. Sennachérib ou Sanchérib, fils & successeur de Salmanasar, s'assit dans Jérusalem, avec une Armée innombrable. Elle périt en une nuit par la main d'un Ange. Ezéchias, délivré d'une manière si miraculeuse, servit Dieu, avec tout son peuple, plus fidèlement que jamais; mais après la mort de ce Prince, & sous son fils Manassés ou Manassé, le Peuple ingrat oublia Dieu, & les desordres se multiplièrent. Pendant que l'impieété s'augmentoit dans le Royaume de Juda, la puissance des Rois d'Assyrie, qui devoient en être les vengeurs, s'accrut sous Assaraddon, Esarhaddon ou Esarchaddon, fils de Sennachérib. Il réunit le Royaume de Babylone à celui de Ninive, & égala dans l'Asie la puissance des premiers Assyriens. Sous son règne, les Cathéens, Peuples d'Assyrie, depuis appelés Samaritains, furent envoyés pour habiter Samarie. Ceux-ci joignirent le culte de Dieu avec celui des Idoles, & obtinrent d'Assaraddon un Prêtre Israélite, qui leur apprit le service du Dieu du pais, c'est à dire, les observances de la Loi de Moïse. Dieu ne voulut pas que son nom fût entièrement aboli dans une terre qu'il avoit donnée à son Peuple, & il y laissa sa Loi en témoignage; mais leur Prêtre ne leur donna que les Livres de Moïse, que les dix Tribus révoltées avoient retenus dans leur schisme. Les Écritures composées depuis par les Prophètes qui sacrifioient dans le Temple, étoient détestées parmi eux; & c'est pourquoi les Samaritains ne reçoivent encore aujourd'hui que le Pentateuque.

Les Juifs avoient irrité Dieu, & s'étoient abandonnez à l'Idolâtrie, à l'exemple de Manassés; mais ils avoient fait pénitence avec ce Prince, & Dieu les prit aussi alors très particulièrement en sa protection. La Judée vit passer le règne détestable d'Amon, fils de Manassés; & Josias, fils d'Amon, sage dès l'enfance, travailla à réparer les desordres causés par les impiétéz des Rois ses prédécesseurs. Il suspendit pour un peu de tems, par son humilité profonde, le châtimeut que les Juifs avoient mérité; mais le mal s'augmenta sous ses enfans, & Jérusalem fut abandonnée aux armes victorieuses de l'orgueilleux Nabuchodonosor ou Nebucadnettar, Roi des Chaldéens, qui la prit trois fois; la première, au commencement de son règne, & la quatrième année du règne de Joakim ou Jehoïakim, d'où commencent les LXX années de la Captivité de Babylone, marquées par le Prophète Jérémie; la seconde, sous Jécho-nias, Joachin ou Jehoïachin, fils de Joakim; & la dernière, sous Sédécias, où la ville fut renversée de fond en comble, le Temple réduit en cendres, & le Roi mené captif en Babylone avec Saraïa ou Sérja, Souverain-Pontife, & la meilleure partie du peuple. Les plus illustres de ces captifs furent les Prophètes Ezéchiel & Daniel. On compte aussi parmi eux les

trois jeunes hommes que Nabuchodonosor ne put forcer à adorer sa statue, ni faire consumer par les flammes. Après les LXX ans de la captivité de Babylone, l'an 3499 du Monde, 526 avant Jésus-Christ, & la même année que Cyrus fonda l'Empire des Perses, ce grand Prince, choisi de Dieu pour être le libérateur de son Peuple, & le restaurateur de son Temple, mit la main à ce grand ouvrage. Incontinent après la publication de son Ordonnance, Zorobabel, accompagné de Jésus ou Jesuah, fils de Josédée ou Josadak, Souverain-Pontife, remena les captifs, qui rebâtirent l'autel, & posèrent les fondemens du second Temple. Les Samaritains jaloux de leur gloire, voulurent prendre part à cette grande entreprise; & sous prétexte d'adorer le Dieu d'Israël, quoiqu'ils joignissent leur culte à celui de leurs faux Dieux, ils prièrent Zorobabel de leur permettre de rétablir avec lui le Temple de Dieu; mais les enfans de Juda, qui désolent leur culte mêlé, rejetèrent leur proposition. Les Samaritains irrités de ce refus, traversèrent leur dessein par toutes sortes d'artifices & de violences.

Depuis, Artaxerxès *longue-main*, Roi de Perse, protégea le Peuple Juif, & permit à Néhémias ou Néhémie, de rebâtir Jérusalem avec ses murailles. Ce Décret d'Artaxerxès diffère de celui de Cyrus, en ce que celui de Cyrus regardoit le Temple, & que celui-ci étoit pour la ville. Esdras, Docteur de la Loi, se joignit à Néhémias, Gouverneur du Peuple de Dieu, nouvellement rétabli dans la Judée; & l'un & l'autre réformèrent les abus, & firent observer la Loi de Moïse, qu'ils observoient les premiers. Esdras mit en ordre les Livres Saints, dont il fit une exacte révision, & ramassa les anciens Mémoires du Peuple Juif, pour en composer les deux Livres des Paralipomènes; ou Chroniques, auxquels il ajouta l'Histoire de son tems, qui fut achevée par Néhémias. C'est par leurs Livres que se termine cette longue Histoire du Peuple de Dieu que Moïse avoit commencée, & qui, (à la prendre seulement depuis Abraham jusques au rétablissement de Jérusalem) enfermoit déjà quinze siècles. Hérodote, que les Anciens profanes appellent *le Père de l'Histoire*, commença à écrire la sienne, lorsque Esdras & Néhémias achevoient la leur; & comme alors la Judée, qui commençoit à peine à se relever de ses ruines, n'auroit pas ses regards, il ne faut pas s'étonner s'il n'en est point fait mention dans les Historiens Grecs, qui n'avoient besoin d'être informés que des Peuples dont la guerre, le commerce, ou un grand éclat, leur donnoit connoissance. Ce fut dans ces tems malheureux que la Langue Hébraïque cessa d'être vulgaire. Pendant la Captivité, & ensuite par le commerce qu'il fallut avoir avec les Chaldéens, les Juifs apprirent la Langue Chaldaïque fort approchant de la leur, & qui avoit presque le même génie. Cette raison leur fit changer l'ancienne figure des lettres Hébraïques, & leur fit écrire l'Hébreu avec les lettres des Chaldéens, plus usitées parmi eux, & plus aisées à former. Ce changement fut aisé entre deux Langues voisines, dont les lettres étoient de même valeur, & ne différoient que dans la figure. Depuis ce tems on ne trouve l'écriture-Sainte parmi les Juifs qu'en lettres Chaldaiques; mais les Samaritains retinrent toujours l'ancienne manière de l'écrire. Leurs Descendans on persévéré dans cet usage jusque à nos jours, & nous ont par ce moyen conservé le Pentateuque, qu'on appelle Samaritain, en anciens caractères Hébraïques, tels qu'on les trouve dans les médailles & dans tous les monumens des siècles passés.

Les Juifs vécurent avec assez de douceur sous l'autorité d'Artaxerxès, & sous le règne de ses successeurs, jusque à Darius, qui fut vaincu en trois batailles rangées par Alexandre le Grand. En ce même tems-là Manassés, frère de Jaddus Souverain-Pontife, excita des brouilleries parmi les Juifs. Il avoit épousé Nicasif, fille de Sanaballat ou Sanabalth Samaritain, que Darius avoit fait Satrape de ce pays. Plût que de répudier cette étrangère, à quel le Conseil de Jérusalem & son frère Jaddus voulaient l'obliger, il embrassa le schisme des Samaritains. Plusieurs Juifs, pour éviter de pareilles censures, se joignirent à lui. Dès-lors il résolut de bâtir un Temple près de Samarie, sur la montagne de Garizim, que les Samaritains croyoient bénite, & de s'en faire le Pontife. Son beau-père, très-acquérité auprès de Darius, assura de la protection de ce Prince; & les suites lui furent encore plus favorables. Alexandre s'éleva, Sanaballat quitta son maître, & mena des troupes aux victoires pendant le siège de Tyr. Ainsi il obtint tout ce qu'il vouloit. Le Temple de Garizim fut bâti, & l'ambition de Manassés fut satisfaite. Les Juifs cependant, toujours fidèles aux Perses, refusèrent à Alexandre le secours qu'il leur demandoit. Il alla à Jérusalem, résola de se venger; mais il changea de résolution à la vue du Souverain-Pontife Jaddus, qui vint au devant de lui avec les Sacrificateurs, revêtus de leurs habits de cérémonie, & précédé de tout le peuple habillé de blanc. On lui montra des Prophéties qui prédisoient ses victoires, & étoient celles de Daniel. Il accorda aux Juifs toutes leurs demandes, & ils lui gardèrent la même fidélité qu'ils avoient toujours eue pour les Rois de Perse.

Sous les successeurs d'Alexandre, la Religion & la Nation Judaïque commencèrent à éclater parmi les Grecs. Ce Peuple bien traité par les Rois de Syrie, vécut tranquillement selon les Loix. Antiochus le Dieu, petit-fils de Séleucus, les répandit dans l'Asie Mineure, d'où ils s'étendirent dans la Grèce, jouissant par-tout des mêmes droits & de la même liberté que les autres citoyens. Ptolomé, fils de Lagos, les avoit déjà établis en Egypte. Sous son fils Ptolomé Philadelphie leurs Ecritures furent tournées en Grec, & on vit paroître cette célèbre Version appelée la Version des Septante. C'étoient de savans Vieillards, qu'Eléazar, Souverain-Pontife, envoya au

Roi qui les demandoit. Quelques-uns veulent qu'ils n'ayent traduit que les cinq Livres de la Loi, & que le reste des Livres Sacrez pourroit dans la suite avoir été mis en Grec pour l'usage des Juifs répandus dans l'Égypte & dans la Grèce, où ils oublièrent non-seulement leur ancienne Langue, qui étoit l'Hébreu, mais encore le Chaldéen, que la Captivité leur avoit fait apprendre. Ils se firent un Grec mêlé d'Hébraïsme, qu'on appelle la Langue Hellenistique. Les Collections faites par les Septante, & tout l'Ancien Testament, sont écrits en ce langage. Durant cette dispersion des Juifs, leur Temple fut célèbre par toute la Terre, & tous les Rois d'Orient y présentoient leurs offrandes.

Sous le règne d'Antiochus Epiphane, le Peuple de Dieu fut étrangement persécuté. Ce Prince régnoit comme un furieux; il tourna toute sa fureur contre les Juifs, & entreprit de ruiner le Temple, la Loi de Moïse & toute la Nation. On vit éclater alors la rébellion de Mattathias, Sacrificateur, de la race de Phinée, & imitateur de son zèle; les ordres qu'il donna en mourant pour le salut de son peuple; les victoires de Judas le Machabée, son fils, malgré le nombre infini de ses ennemis; l'élevation de la famille des Asmonéens, ou des Machabées; la nouvelle dédicace du Temple que les Gentils avoient profané; le Pontificat de Judas, & la gloire du sacerdoce rétablie. Sous Antiochus Epiphane, fils d'Epiphane, dont la mort fut digne de son impiété & de son orgueil, on vit continuer la persécution du Peuple de Dieu, & les victoires de Judas le Machabée. Ce jeune Prince fut tué avec Lysias son Tuteur, dans une guerre civile en Syrie, & laissa le sceptre à Démétrius, sous lequel les Juifs ne furent pas mieux traités. Judas le Machabée battit les Généraux de ce Prince; & l'ancien du superbe Nicomor fut attaché dans le même Temple qu'il avoit si souvent menacé; mais un peu après, Judas accablé par la multitude, fut tué en combattant avec une valeur étonnante. Son frère Jonathas succéda à sa charge, & soutint sa réputation.

Les Romains ravis d'humilier les Rois de Syrie, accordèrent aux Juifs leur protection, & l'alliance que Judas avoit en voyé leur demander, fut conclue, sans toutefois qu'ils pussent obtenir d'eux aucun secours; mais la gloire du nom Romain ne laissa pas d'être un grand support pour le peuple affligé. Vers ce même tems le fameux procès que les Samaritains avoient fait aux Juifs, fut jugé par Ptolomé Philopator Roi d'Égypte. Ces Monarques, perpétuels ennemis de la Syrie, se mêloient dans ses divisions pour en profiter. Les Schismatiques toujours opposés au Peuple de Dieu, ne manquoient point de se joindre à leurs ennemis, & pour plaire à Antiochus Epiphane leur persécuteur, ils avoient consacré leur Temple de Garizim à Jupiter *Hospitalier*. Malgré cette profanation, ces impiétés ne laissèrent pas de soutenir quelque tems après à Alexandrie devant Ptolomé, que ce Temple devoit l'emporter sur celui de Jérusalem. Les parties contestèrent devant le Roi, & s'engagèrent de part & d'autre, sous peine de la vie, à justifier leurs prétentions par les termes de la Loi de Moïse. Les Juifs gagnèrent leur cause, & les Samaritains furent punis de mort, selon la convention. Le même Roi permit à Onias, de la race sacerdotale, de bâtir en Égypte le Temple d'Héliopolis, sur le modèle de celui de Jérusalem; entreprise qui fut condamnée par tout le Conseil des Juifs, & qui fut jugée contraire à la Loi. Pendant les troubles de Syrie entre Démétrius Nicomor, fils de Démétrius Soter, & Alexandre Balas, qui se vantant d'être fils d'Antiochus Epiphane, fut mis sur le trône par ceux d'Antioche, les Juifs se fortifièrent, & Jonathas se vit recherché des deux partis. Nicomor victorieux le traita de frère, & en fut bientôt récompensé; car dans une rébellion les Juifs accourus le tirèrent d'entre les mains des rebelles. Jonathas fut comblé d'honneurs; mais quand Nicomor se crut ailluré, il reprit le dessein de ses ancêtres, & les Juifs furent tourmentés comme auparavant. Les troubles de Syrie recommencèrent. Diodore, surnommé Tryphon, éleva un fils de Balas, qu'il nomma Antiochus, & lui servit de Tuteur pendant son bas âge. L'orgueil de Démétrius souleva les peuples, & toute la Syrie fut en feu. Jonathas fut profiter de la conjoncture, & renouvella l'alliance avec les Romains. Tout lui réussissoit, quand Tryphon (par un manquement de parole) le fit périr avec ses enfans. Son frère Simon, le plus prudent & le plus heureux des Machabées, lui succéda, & les Romains le favorisèrent, comme ils avoient fait ses prédécesseurs. Tryphon ne fut pas moins infidèle à son pupille Antiochus, qu'il l'avoit été à Jonathas. Il fit mourir cet enfant par le moyen des Médecins, sous prétexte de le faire tailler de la pierre qu'il n'avoit pas, & se rendit maître d'une partie du Royaume. Simon prit le parti de Démétrius Nicomor, Roi légitime, & après avoir obtenu de lui la liberté de son pays, il la soutint par les armes contre le rebelle Tryphon. Les Syriens furent chassés de la citadelle qu'ils tenoient dans Jérusalem, & ensuite de toutes les places de la Judée. Ainsi les Juifs affranchis du joug des Gentils par la valeur de Simon, lui accordèrent les droits Royaux à lui & à sa famille; & Démétrius Nicomor consentit à ce nouvel établissement.

Ce fut là que commença le nouveau Royaume du Peuple de Dieu, & la Principauté des Asmonéens toujours jointe au Souverain-Sacrificateur, laquelle dura environ cent trente ans. Ce qui arriva vers l'an du Monde 3895, & 140 ans avant Jésus-Christ. Démétrius Nicomor étant prisonnier des Parthes, chez qui il avoit porté la guerre, Antiochus Sides son frère régna en son absence en Syrie. Il attaqua Tryphon; Simon se joignit à lui dans cette entreprise; & le Tyran forcé dans toutes ses places, finit sa vie aussi malheureusement qu'il le méritoit. Antiochus, maître du Royaume, oublia bientôt les services que Simon lui avoit rendus dans cette guerre, & le fit périr. Pendant qu'il

ramassoit contre lui toutes les forces de la Syrie, Jean Hyrcan, fils de Simon, succéda à son père dans le Pontificat, & régna sur le Peuple. Il soutint le siège dans Jérusalem avec beaucoup de valeur; & à l'occasion de la guerre qu'Antiochus méditoit contre les Parthes, pour délivrer son frère captif, il obtint de ce Prince des conditions supportables. Jean Hyrcan, qui l'avoit suivi dans cette expédition, y signala sa valeur, & fit respecter la Religion Judaïque, lorsque l'Armée s'arrêta pour lui donner le loisir de célébrer le jour du repos. Bientôt après, Antiochus périt; & Démétrius mis en liberté, revint en Syrie, où sa femme Cléopâtre entretenoit des divisions, qui durèrent même après sa mort. Hyrcan en fut proscrit; il prit Sichem sur les Samaritains, & renversa de fond en comble le Temple de Garzim, deux cens ans après qu'il avoit été bâti par Sanaballat. Sa ruine n'empêcha pas les Samaritains de continuer leur culte sur cette montagne, & les deux Peuples demeurèrent irréconciliables. L'année suivante, toute l'Idumée unie par les victoires d'Hyrcan au Royaume de Judée, reçut la Loi de Moïse avec la Circoncision. Les Romains continuèrent leur protection à Hyrcan, & lui firent rendre les villes que les Syriens lui avoient ôtées. Il prit aussi Samarie, & ne put convertir les Samaritains. Cinq ans après il mourut. La Judée demeura paisible sous la domination de ses deux enfans Aristobule & Alexandre Janneus, qui régnèrent l'un après l'autre, sans être inquiétés par les Rois de Syrie. Quelques années après, la division se mit parmi les Amonnéens, & ne laissa à Hyrcan II, fils d'Alexandre Janneus, qu'une ombre de puissance.

Depuis, Hérode Iduméen, appuyé de la faveur de César, auquel il se dévoua entièrement après la disgrâce d'Antoine, se maintint dans la possession du Royaume de Judée, que la faiblesse du vieux Hyrcan avoit fait perdre entièrement aux Amonnéens. C'est sous le règne du même Hérode que Jésus-Christ vint au monde. Les Juifs ne furent pas reconnoître cet avantage: au lieu de l'écouter, & de le suivre comme le véritable Messie & le Réparateur du genre humain, ils lui donnèrent la mort, & attirèrent sur eux des malheurs incroyables. S'étant révoltés contre les Romains, dont ils ne pouvoient souffrir la domination, ceux-ci, pour les punir, les traitèrent avec les dernières rigueurs. Néron fut le premier qui leur fit la guerre; Vespasien & Titus son fils, les défirent en plusieurs combats; & après la ruine déplorable de Jérusalem en l'an 70 de Jésus-Christ, les Juifs perdirent entièrement leur liberté, & furent vendus comme des Esclaves, sans avoir jamais pu se relever de cette dernière chute. Josphé, qui a fait le dénombrement de ceux qui moururent durant le siège de Jérusalem, dit qu'il en périt onze cens mille, & qu'il y en eut quatre-vingt-dix-sept mille qui furent faits prisonniers. Durant le règne de l'Empereur Adrien, ils secouèrent le joug de leur servitude, sous la conduite d'un insigne imposteur, nommé Barcothab; mais cet effort ne servit qu'à rendre leurs chaînes plus pesantes. Depuis ils se font de même souvent empressés de recouvrer leur première liberté, sans avoir pu en venir à bout; & ils ont toujours été considérés comme de malheureux Esclaves, & le rebut des Peuples chez qui ils se font retirés. Nous avons plusieurs Décrets des Conciles, divers Reçus des Empereurs, & des Ordonnances des Rois de France contre eux.

* Pour ne rien laisser à désirer par rapport au Gouvernement de la Judée, nous ajouterons ici une Liste suivie de ceux qui l'ont exercé depuis Hérode le Grand, jusques à la prise de Jérusalem par les Romains. Après la mort de ce Prince, ses Etats furent partagés entre ses trois fils, Archélaüs, Hérode Antipas & Philippe. Archélaüs eut la Judée avec le titre d'Ethnarque; mais après un règne de sept ou neuf ans, il fut envoyé en exil à Vienne. Hérode Antipas eut pour son partage la Galilée & la Périe, & après un règne d'environ 42 ans, il fut envoyé en exil à Lyon, & de là en Espagne où il mourut. Philippe hérita la Batannée, la Trachonite, & l'Auranite, & mourut environ l'an 37 de l'Ère Chrétienne. Après le bannissement d'Archélaüs la Judée devint Province de l'Empire Romain, & l'on y envoya ensuite des Gouverneurs qui se succédèrent jusques à la prise de Jérusalem par l'Empereur Tite. Les voici dans leur ordre.

Coponius ou Copponius, Chevalier Romain, gouverna la Judée depuis l'an neuvième de l'Ère Chrétienne jusques au treizième, ou selon l'Ère Vulgaire, depuis le sixième jusques au dixième. Il eut pour successeur

Marcus Ambrius, qui exerça cette charge pendant trois ans, c'est à dire, jusques au 13 de l'Ère Vulgaire. Après lui vint

Annius Rufus, mais il ne gouverna que pendant un ou deux ans.

Valerius Gratus prit sa place, & l'occupa jusques à l'an 26 ou 27 de Jésus-Christ.

Ponce Pilate lui succéda, & tint les rênes du gouvernement jusques à l'an 36 ou 39 de Jésus-Christ. Ce fut sous lui que souffrit le Sauveur du Monde.

Marcus Ananias vint après lui; mais peu de tems après, la Judée fut remise dans son premier état par l'Empereur Caligula, qui la donna à Agrippa surnommé Hérode, fils d'Aristobule & de Mariamne, & petit-fils d'Hérode le Grand.

Après la mort d'Agrippa, la Judée redevint Province, & fut gouvernée par *Cassius Fadus*, pendant environ deux années.

Tibère Alexandre fut son successeur. Il étoit Juif de naissance, mais il abandonna la Religion de ses pères pour parvenir à la charge de Gouverneur de Judée, qu'il exerça pendant environ deux années.

Ventidius Comanus vint après lui, & gouverna jusques à l'an 58. L'Empereur Claude envoya à sa place *Félix* son Affranchi, dont le gouvernement dura jusques à l'an 60. Il eut pour successeur

Pereus Fessus, qui mourut l'an 62.

Albinus lui succéda, & ne gouverna aussi que deux années.

Gestius Florus fut le dernier Gouverneur de la Judée. Ses cruautés & son avarice furent la cause du soulèvement des Juifs contre les Romains, lequel en 70 fut suivi de la destruction de la ville & du Temple.

CE QUI EST ARRIVÉ AUX JUIFS DEPUIS la destruction du Temple sous Titus.

Dieu a visiblement châtié les Juifs de leurs crimes en différentes occasions; car outre ce que nous avons dit de Pompée, de Titus, de Trajan & d'Adrien, Julien l'Apostat, au rapport de Sozomène, l. 5. c. 21. de l'Histoire Ecclésiastique, pour choquer les Chrétiens, permit aux Juifs, & même les exhorta de rebâtir leur Temple, leur promit la protection & toute sorte de franchise; mais comme une multitude innombrable se fut assemblée, & eut commencé à le rebâtir avec grand dépense, il survint un grand tremblement de terre, le Ciel fit paraître son courroux par des éclairs & des foudres, l'ouvrage fut détruit, & ses ruines en accablèrent un grand nombre. Du tems de la deuxième Croisade, lorsque Louis VII, Roi de France, dit le Jeune, passa la mer contre les Infidèles, & occupa les saints Lieux à la tête de trente mille hommes de cheval, & de grand nombre d'Infanterie, en 1147, un certain Moine nommé *Rosal*, ayant assemblé plusieurs milliers d'hommes pour passer en la Terre-Sainte, prêcha qu'il falloit avant de partir tuer tous les Juifs, qui étoient plus ennemis de Jésus-Christ que tous les Mahométans. Le fameux Abbé de Clairvaux, saint Bernard, eut beaucoup de peine à fauver ces malheureux de la fureur du menu peuple, & à obliger ce Moine de se retirer dans son Couvent.

Environ 150 ans après, l'an 1308, sous le règne de Philippe le Bel, Roi de France, cette Nation continua d'être l'exécration des Chrétiens; & fut encore tourmentée, parce qu'elle exerçoit de cruelles exactions & de pénétratives usures contre eux. Dans les Croisades on le jetoit sur eux, & on les accuait, dit Mézeray, ou d'avoir fait outrage aux saintes hosties, ou d'avoir crucifié des enfans le vendredi saint, ou d'avoir maltraité l'image de Notre-Seigneur; & s'ils se tiroient des mains des Juges, ils ne se fauvoient pas de la fureur de la populace. Les Princes mêmes, après s'être servis de ces maudits Usuriers dans leurs fermes, leur faisoient rendre gorge, & les chassoient souvent, afin de tirer de l'argent pour les rappeler. Cette année-là ils furent arrêtés par toute la France le 22 de juillet, bannis du Royaume, & leurs biens confisqués. Louis X, dit le Hutin, fils aîné & successeur du Roi Philippe le Bel, les rétablit en son Royaume, moyennant une très grande somme d'argent. Sous le règne de Philippe le Long, frère & successeur de ce Louis, une pareille manie faisoit les Passans & Pastoureaux pour le recouvrement de la Terre-Sainte, comme du tems du Roi saint Louis. Ce fut à l'inspiration d'un Moine défroncé & d'un Prêtre chassé de la Cure. Ils firent montre au Pré-aux-Clercs, les Paris, passèrent en Aquitaine, de là en Languedoc, massacrerent par-tout les Juifs, & pillèrent leurs magasins. Le Comte de Foix leur donna la chasse si vivement, qu'il les dispersa tous. Ce fut l'an 1320; mais l'année suivante, le même Roi Philippe le Long chassa les Juifs hors de son Royaume, & en fit brûler quantité, accuzés d'avoir conspiré avec les Lâtres, pour empoisonner les puits & les fontaines, en y jettant des sacs pleins d'herbes mal-saillantes, & autres mixtions pestiférées. Autrefois en France, en Italie & à Rome même, on confisquoit les biens des Juifs qui se convertissoient à la Foi Chrétienne. Le Roi Charles VI les déchargea en France de cette confiscation: elle s'étoit faite jusques-là pour deux raisons. Premièrement, pour éprouver la foi de ces nouveaux convertis, n'étant que trop ordinaire aux gens de cette Nation de feindre de se foudrer de l'Evangile pour quelque intérêt temporel, sans changer cependant de croyance & de cœur. En second lieu, parce que, comme leurs biens venoient pour la plupart de l'usure, la pureté de la Morale Chrétienne sembloit exiger qu'ils en fissent une restitution générale, & c'est ce qui se faisoit par la confiscation. * D. Mabillon, *Peter. Analect.* tome 3.

LOIX & CEREMONIES des JUIFS MODERNES.

Les Juifs divisent aujourd'hui leurs Loix & leurs Cérémonies en trois ordres. Le premier comprend tous les préceptes de la Loi écrite, qui sont renfermés dans les cinq Livres de Moïse appelez le *Pentateuque*; le second regarde la Loi de bouche, qui sont les Traditions ramassées par les Rabbins ou Docteurs, & plusieurs Constitutions, qu'ils appellent *Commandemens des Sages*, recueillies dans un Livre qu'ils nomment *Talmud*; le troisième comprend les choses que l'usage a autorisées en divers tems & en différens lieux, ce qu'ils appellent proprement *Costumes*. La Loi écrite par Moïse & la Loi de bouche des Sages sont généralement reçus de tous les Juifs, quoique dispersés dans toutes les parties du Monde, hors les Samaritains, qui n'admettent point cette Loi de bouche; mais en ce qui regarde les coutumes, ils diffèrent beaucoup les uns des autres, selon la diversité des lieux où ils sont habituez. Tout leur culte ne consiste plus qu'en prières, qu'ils font dans leurs Synagogues; car ils n'ont plus de sacrifices depuis que leur Temple de Jérusalem a été détruit. Leur crénce contient sept principaux Articles de Foi, qui sont reçus de tous les Juifs. I. Que Dieu est un, incorporel & éternel. II. Qu'on ne doit adorer & servir que Dieu seul. III. Qu'il y a eu, & qu'il peut encore y avoir des Prophètes. IV. Que Moïse a été le plus grand

Pro.

Prophète qui ait jamais été inspiré de Dieu; & que la Loi qu'il a laissée, a été dictée de Dieu dans tous ses préceptes: V. Que cette Loi est immuable, & qu'on n'y peut rien ajouter, ni en rien retrancher: VI. Qu'il viendra un Messie, qui sera plus puissant que tous les Rois de la Terre: VII. Que Dieu resuscitera les morts à la fin des tems, & qu'en suite il fera un Jugement universel. Il est défendu aux Juifs de manger du lapin, du lièvre, du porc, du poisson sans écaille, des oiseaux de proie, & des reptiles, ou animaux qui rampent à terre. Il y avoit autrefois plusieurs Sectes ou Hérésies parmi les Juifs, dont les principales étoient celles des Samaritains, des Esséens, des Sadducéens, & des Pharisiens; à présent les plus considérables sont celles des Samaritains & des Caraïtes, dont il est parlé dans leurs Articles.

En Turquie il y a deux sortes de Juifs, savoir les naturels ou originaires du pays; & les étrangers, ainsi appelez, parce que leurs ancêtres sont venus d'Espagne ou de Portugal. Les premiers portent le turban comme les Chrétiens, mêlé de diverses couleurs: de sorte qu'on ne peut les reconnoître d'avec eux que par leurs souliers, qui sont noirs ou violets, au lieu que ceux des Chrétiens sont rouges ou jaunes. Les Juifs étrangers portent une coëffure ridicule, semblable à la forme d'un chapeau Espagnol, sans aucuns rebords. Ceux-ci ne conviennent pas avec les autres en certains Articles de leur Religion, & ont leurs sépultures séparées. Les uns & les autres se trouvent en grand nombre dans la plupart des villes de l'Empire du Grand-Séigneur, particulièrement dans les lieux de commerce, comme à Smyrne, à Alep, au grand Calre, à Thessalonique, &c. Leurs emplois ordinaires sont d'être Banquiers, de prêter à usure, de servir dans les Douanes, d'être Fripiers, Droguistes, Médecins & Truchemens. Ils savent dire en détail tout ce qu'il y a de marchandises dans une ville, la qualité & le prix. Les autres Nations Orientales, comme les Grecs, les Arméniens, &c. n'ont pas ce talent ni cette adresse: ce qui oblige les Négocians de se servir des Juifs, quelle que soit l'averfion qu'on leur porte. Il y a certains lieux dans la Turquie, où les Habitans ne les veulent point souffrir, quelque permission qu'ils aient du Grand-Seigneur d'y habiter dans toute l'étendue de ses Etats. On dit qu'ils y sont en horreur, à cause des cruautés inouïes qu'ils y ont exercées contre leurs débiteurs & leurs esclaves. Les Turcs & les Chrétiens Orientaux assurent communément que ces malheureux sont mourir tous les ans au jour du vendredi-saint un Esclave Chrétien, en haine de la Religion Chrétienne; mais qu'ils se cachent, de crainte d'être surpris, parce qu'ils ont été plusieurs fois châtiés exemplairement par la Justice, pour avoir commis une action si détestable. Il y a des Juifs Caraïtes, qui s'attachent à la Lettre de l'Écriture, & qui ne font pas grande estime du Talmud. Les autres Juifs, dont la plupart sont Rabbinites, suivent les Traditions de ce Recueil, & disent beaucoup de mal des premiers; mais les uns & les autres nient également que le Messie soit venu. * Michel Fèvre, *Départ de Turquie*. Richard Simon, *Hist. Crit. du Vieux Testament*.

Il y avoit un grand nombre de Juifs dans l'Arabie, ayant que Mahomet y prêchât une nouvelle doctrine; & ils étoient aussi répandus dans toute la Perse, où ils furent plusieurs persécutions contre les Chrétiens. Lorsque les Arabes furent maîtres de ce pays, ils y devinrent plus puissans, & s'établirent à Bagdad, où les uns cultivant les Sciences, d'autres s'attachant au Commerce, & plusieurs entrant dans les Finances comme Douaniers & Receveurs, ils vinrent à se faire considérer jusqu'au point d'obtenir un Chef de police & de discipline, dont l'autorité étoit à peu près la même que celle des Patriarches des Chrétiens. Les Arabes ont appellé ce Chef *Ras-Jahod*, c'est à dire, *Prince des Esclaves*. Il y avoit aussi des Juifs dans l'Isle de Ceylan, & jusques dans la Chine dans le IX^e siècle. Le nombre de ceux-ci diminue tous les jours, parce qu'ils separent de leur communione ceux qui s'appliquent aux études Chinoïses, nécessaires pour obtenir les-degrés, étant persuadés que les cérémonies pratiquées parmi les Lettrez, ne sont pas exemptes d'Idolatrie; en quoi ils pensent de même que les Mahométans. Ces Juifs d'Orient paroissent descendre de ceux qui furent dispersés par Salmanassar; mais il est certain qu'ils ont eu beaucoup de communication avec les Juifs plus récents, puisque ceux de la Chine connoissent les Histoires d'Esther & de Judith; & que les Livres traduits en Langue Persanne sont conformes en des endroits essentiels à ceux qui ont été revus par les Massorètes, & que par exemple le verset 14 du Pseaume 144 ou 145, qui est obécedaire, y manque, quoiqu'on ne puisse douter qu'il n'ait été anciennement dans le texte Hébreu, de même que dans la Vulgate, dans les Septante, & dans la Version Syriaque; n'y ayant aucune raison qui puisse persuader, que dans un Pseaume dont les versets sont disposés selon l'ordre des lettres de l'Alphabet, on en ait omis une. * Renandot, *Relation des Indes & de la Chine*.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES GOUVERNEURS & des JUGES des JUIFS.

Ans du Monde.	Avant J. C.	Durée.
2544	1491	Mosse. 40 ans.
2584	1451	Josué. 17
		<i>Anarchie, & ensuite, première Servitude de huit ans, sous Cusban ou Cuscon Roi de Mésopotamie.</i>
2630	1405	Othniel ou Hothniel. 40
		<i>Seconde Servitude de 18 ans, sous Eglon ou Héglon, Roi des Moabites.</i>

Ans du Monde.	Avant J. C.	Durée.
2679	1325	Aod ou Ehud, Troisième Servitude de 29 ans sous Jabin, Roi de Canaan. 40 ans.
2710	1285	Debora & Barac. Quatrième Servitude de sept ans, sous les Madianites. 33
2790	1245	Gédéon. 9
2799	1236	Abimélech. 3
2802	1233	Tolah. 23
2826	1209	Jair. Cinquième Servitude de 18 ans, sous les Philistins & les Ammonites: elle commença en la cinquième année de Jair. 22
2847	1188	Jephthé. 7
2854	1181	Abélan, Ibsan ou Ibtfan. 7
2861	1174	Ajalon ou Elon. 16
2871	1164	Abdon ou Haddon. 8
2879	1156	Samfon. Sixième Servitude de 40 ans, sous les Philistins. Samfon vengea à divers fois les Israélites. 20
2899	1136	Héli. 40
2939	1096	Samuel. 22

SUITE DES ROIS DES JUIFS.

Ans du Monde.	Avant J. C.	Durée.
2940	1095	Saül. 40
2980	1055	David. 40
3020	1015	Salomon. 40

Le Royaume est divisé.

ROIS DE J U D A.

3060	975	Roboam. 17
3077	958	Abiam ou Abijam. 3
3080	955	Afa. 41
3121	914	Josaphat. 25
3146	889	Joram. 4
3150	885	Ochosias ou Achazja. 1
3151	884	Athalie. 6
3157	878	Joas. 40
3196	839	Amasias ou Amatsja. 29
3225	810	Ozias ou Hofias. 52
3277	758	Joathan ou Jotham. 16
3293	742	Achaz. 16
3309	726	Ezechias. 28
3337	698	Manassés ou Manassé. 55
3392	643	Amon. 2
3394	641	Josias. 13
3425	610	Joachas. 3 mois.
3425	610	Joachim ou Jchojakim. 11 ans.
3436	599	Jechonias. 3 m. 10 j.
3436	599	Sédécias. 11 ans.
3447	588	Nabuchodonosor détruit le Royaume de Juda, brûle le Temple, & emmene le Peuple en captivité.

ROIS D'ISRAEL.

3060	975	Jéroboam. 21
3081	954	Nadab. 1 quelques mois.
3082	953	Baasra ou Bahnsa. 24
3105	930	Ela. 1 quelques mois.
3106	929	Zamri ou Zimri. 1 ou 2 mois.
3106	929	Amri ou Homri. 11 ans.
3117	918	Achab. 21
3138	897	Ochosias ou Achazja. 1 quelques mois.
3139	896	Joram. 12
3151	884	éhu. 28
3179	856	Joachas. 17
3196	839	Joas, près de 14
3209	826	Jéroboam II. 41
		<i>Après la mort de Jéroboam II, il y eut en Israël une anarchie de onze ans & demi.</i>
3262	773	Zacharie. 6 mois.
3262	773	Sellum. 1 mois.
3262	773	Manahem. 10 ans.
3274	761	Phacias, Pékaias ou Pékachja. 2
3276	759	Phacée ou Pékah. 20
3296	739	Osée ou Hofée. 18
3314	721	<i>Salmanassar ou Spalmanésor Roi d'Assyrie, l'empara de la ville de Samarie, & détruit le Royaume d'Israël, qui avoit duré 254 ans, depuis la division des deux Royaumes.</i>

PONTIFES DES JUIFS.

2545	1490	Aaron. 38
2589	1458	Eldazar. Phinées. Abisué ou Abisquah. Bocci ou Bukki. Ozi ou Huzi. Zararias ou Zerahja.

Ans du Monde.	Année J. C.	
		Merajoth.
		Amarias ou Amarja.
2878	1157	Héli.
2919	1116	Achitob ou Ahitub.
		Achielech, Achias ou Ahija.
2974	1061	Abiathar.
3021	1014	Sadoc ou Tfadok.
3069	975	Achimaas, Achimas ou Ahimahats.
3077	958	Azarias ou Hazarja.
3121	914	Joannam ou Johanan.
3146	889	Iſus.
3150	885	Axioramus.
3151	884	Phidéas.
3153	882	Joiadas.
3185	850	Zacharie.
3197	838	Joannam II.
3225	810	Azarias II.
3273	762	Amarias.
3290	745	Achitob II.
3305	730	Sadoc II.
3314	721	Sellum.
3335	700	Elcias. <i>Sobas intrus.</i>
3338	697	Eliacim.
3393	642	Azarias III.
		Sararias ou Sarcas.
3448	587	Joiédech.
3499	536	Jésus ou Joſué.
3533	502	Joachim.
3574	461	Eliab.
3594	441	Joiadas II.
3638	397	Jonatham.
3685	350	Jeddox ou Jaddus.
3711	324	Onias.
3735	300	Siznon.
3748	287	Eléazar II.
3770	265	Manafés.
3793	242	Onias II.
3802	233	Simon II.
		Onias III.
3859	176	Jafon.
3862	173	Ménélaüs, & ensuite Lyſimachus.
3867	168	Mattathias.
3868	167	Judas.
3874	161	Jonathas.
3892	143	Simon.
3900	135	Jean Hy.
PONTIFES ET ROIS.		
3931	104	Ariſtobule I.
3957	78	Alexandre Jannée.
3968	67	Hyrcan II.
3972	63	Ariſtobule II.
3995	40	Hyrcan III.
		Antigone.
		<i>Hérodé Iduméen l'empare du Royaume qui eſt éviſé après ſa mort.</i>
PONTIFES.		
3998	37	Ananel.
4001	34	Ariſtobule.
4004	31	Ananel, rétabli.
4005	30	Jésus, fils de Phabet.
4011	24	Simon, fils de Boéthus.
<i>Depuis J. C.</i>		
4035	1	Matthias.
4036	2	Joazar.
4037	3	Eléazar, fils de Boéthus.
4038	4	Jésus.
4039	5	Joazar, rétabli.
4040	6	Ananus.
4050	16	Iſmaël.
4051	17	Eléazar, fils d'Ananus.
4052	18	Simon, fils de Camithus.
4053	19	Joſeph Caïphas.
4071	37	Jonathas, fils d'Ananus.
4074	40	Simon Canthara.
4077	43	Matthias, fils d'Ananus.
4078	44	Elionée.
4079	45	Simon Canthara, rétabli.
4081	47	Joſeph, fils de Canée.
4082	48	Ananias, fils d'Ananus.
4083	49	Ananias, fils de Nébédée.
4090	56	Iſmaël II.
4092	58	Joſeph, fils de Canée, rétabli.
4095	61	Ananus, fils d'Ananus.
4096	62	Jésus, fils de Damnée.
4098	64	Jésus, fils de Gamaiel.
5000	66	Matthias, fils de Théophile.
5001	67	Phanaclius.
		<i>Jérusalem eſt priſe, & le Temple ruiné par Titus.</i>

* Consultez l'Ecriture-Sainte. Joſéphe, Eufébe, in *Chron.* & *Hiſt. Eccléf.* Sulpice Sévère, Guillaume de Tyr, Le Recueil intitulé, *Gefla Dei per Francos*; Torniel, Salian, Baronius,

Sponde, &c. Cappel, *Chronologie Sacrée*; Bochart de Caen, & Jean Buxtorf le fils, qui ont écrit du païs & de la Religion des Juifs.

JUDEE PROPRE, ou le Royaume de Juda. C'étoit la partie de la Judée, qui reſta aux ſuccéſſeurs de David, depuis le Schiſme de Jéroboam, juſqu'à la Captivité de Babylone. Il avoit au midi l'Eumée, & par-tout ailleurs il étoit borné par le Royaume d'Iſraël. Il comprenoit les Tribus de Juda & de Benjamin, & la ville de Jérusalem en étoit la Capitale. * *Maty, Diſt. Géogr.*

* **JUDENBACH**, beau village de la Franconie en Allemagne dans le Comté de Henneberg, à un mille d'Allemagne de Névittaten ſur le Krempen.

JUDENBOURG, petite ville d'Allemagne, dans la Haute Stirie, ſur le Muer, environ à trois lieux de Seckaw, vers le midi. Quelques Géographes la prennent pour la ville de Norique, nommée *Sabatina*, laquelle d'autres placent à *Sunckendkirch*, village près du Muer, à deux lieux de Muraw, du côté du midi. * *Maty, Diſt. Géogr.*

JUDEX (Matthieu) l'un des principaux Ecrivains des Centuries de Magdebourg, naquit à Tippolſwalde dans la Miſnie, le 21 de Septembre 1528. Il fit paroître une grande inclination pour les Lettres, c'eſt pourquoi ſon père lui permit d'aller étudier à Dreſde. Il ne s'y arrêta pas longtems. Il aima mieux faire ſes études dans le Collège de Wittenberg, puis dans celui de Magdebourg. Il étoit en mauvais état loriſqu'il arriva dans cette dernière ville, tout couvert de gale, & ſans argent. Pour vivre, il alla demandant en chantant de porte en porte; mais enfin, après qu'on eut connu qu'il étoit de bonne eſpérance, on lui procura une place de Précepteur chez un Avocat, qui l'envoya avec ſon fils à Wittenberg l'an 1546. Il y reçut le degré de Maître ès Arts au mois d'Octobre 1549. Après quoi il retourna à Magdebourg, & y régenta la ſeconde Claſſe quelques années, puis il fut Miniſtre de l'Egliſe de S. Ulric juſques à l'année 1559. Il ne quitta cet emploi, que pour aller exercer la Profeſſion en Théologie dans l'Académie d'Iéne. Il exerça cette Profeſſion 18 mois. On la lui ôta par ordre de Jean-Frédéric, Duc de Saxe, au commencement d'Octobre 1561. Il s'arrêta encore ſix mois à Iéne, puis ayant paſſé à peu près autant de tems à Magdebourg, il ſe retira à Wiſmar. Il mourut le 15 de Mai 1562 à Roſtock, où il étoit allé quelques jours auparavant, ainſi d'aſſiſter à la promotion des Ecoſiers. Ce fut un homme de bonnes mœurs, laborieux, ſavant & qui compoſa beaucoup de Livres. Il traduſit en Latin le Livre Allemand de Luther, touchant le ſens literal des paroles, *Ceci eſt mon corps*. Il publia en 1559 un Livre intitulé, *Quod arguere peccata ſeu conſonari poenitentiam, ſi proprium Legis & non Evangelii proprie dicti, Rationes & Argumenta*. Son *Traité de Typographie Invention*, & de *proſorum legitima inſpectione*, fut imprimé l'an 1566. Ses *Enarrationes Epistoliarum Dominicalium*, parurent l'an 1578. Le Public a vu ſix Ouvrages de ſa façon en Allemand. Lui & Wigandus publièrent conjointement quelques Ecrits, comme, *Reſponſio ad Confeſſionem Majoris de Juſtificatione & bonis Operibus; Reſponſio ad ſerviles & blaſphemas ſententias Rambolcii Rhythmi Wittenbergæ impreſſi; de Adhæſionibus corruptæ ſis in magno libro Interimilicorum, ſub cauſis titula Profeſſorum Wittenbergæuſum edito, repetitis, Admonitiones; Corpus Doctrinæ ex Novo Teſtamento; de Victorio Sirrigoli Declaratione, ſeu potius Occultatione*. Il eut bien des chagrins à eſſuyer pendant le cours de ſon Miniſtère. * *Bayle, Diſt. Critiq.*

JUDIA, ville capitale du Royaume de Siam. * *Voyez SIAM.*

JUDICELLO, anciennement *Amenaus*, *Amenus*, *Anafemus*, petite rivière de la vallée de Démons en Sicile, prend ſa ſource au pié du Mont-Gibel, baigne les ruines de Catania, & ſe décharge dans le Golfe de ce nom. * *Maty, Diſt. Géogr.*

JUDITH, ſainte veuve, Juive de la Tribu de Siméon, étoit belle, fort riche & fort jeune, loriſque Manafés ſon mari mourut. Elle paſſoit les années de ſon veuvage dans la retraite, dans le jeûne & dans le cilice, & demouroit à Béthulle. Cette ville fut aſſiégée par Holoferne, Général de Nabuchodonofor, Roi des Aſſyriens, qui conſidérant les dehors de la ville, & voyant qu'elle n'avoit de l'eau que par un aqueduc, le fit couper, ainſi d'obliger par la ſoiſ les Habitans à ſe venir rendre. Ils étoient dans le deſſein de le faire, loriſque Judith inſpirée de Dieu, prit ſes plus beaux habits, & ajoutant à ſa beauté naturelle de nouveaux ornemens, ſortit de la ville, & ſe retira dans le camp d'Holoferne. Ce Général ravi de ſa beauté, la reçut avec joye, & commanda à tous ſes gens de la laiſſer ſortir quand elle voudroit faire ſes prières. Sa paſſion augmentant toujours, il voulut qu'elle vint ſouper avec lui, & qu'on les laiſſat ſeuls. Judith ne s'y oppoſa point; & le Général croyant lui faire grand honneur, s'enivra devant elle, & ſe fit mettre dans ſon lit. La ſainte veuve prit le ſabre d'Holoferne, & lui coupa la tête. Enſuite elle ſortit avec ſa fervante, & vint à Béthulle, où elle annonça la victoire que Dieu faiſoit remporter à ſon Peuple. Des que le jour fut venu, & que l'Armée d'Holoferne eut ſu ce qui s'étoit paſſé, elle fut laiſſée d'une peur extrême, & les Juifs qui ſortirent en même tems de la ville, pourſuivirent vivement les Aſſyriens, & après en avoir tué un grand nombre, partagèrent leurs dépouilles. Ils honorèrent cette victoire par une réjouiſſance publique, qui dura trois mois, & la consacrerent par un Fête ſolemnelle. Judith vécut depuis juſqu'à l'âge de 125 ans, & pendant tout le tems de ſa vie le Peuple Juif jouit de la paix. * *Judith, ch. 1. 2. 3. & ſuiv.*

La différence des opinions entre les Auteurs eſt très grande ſur le tems auquel arriva l'Hiſtoire de Judith. Bellarmin, Pétau, Salian, & divers autres, la placent ſous le règne de

de Manassés & de Méroch, qu'ils prennent pour Nabuchodonosor Roi d'Assyrie. Tournel l'a reculée de plus de deux cens ans après; sous Xerxès; Roi de Perse, après la captivité de Babylone. Les paroles d'Achior, qu'Holoferne interroge sur la Nation des Juifs, semblent favoriser cette seconde opinion, qui a été tenue par plusieurs Pères, par saint Augustin, par Sulpice Sévère, par Bède, par Comestor, &c. Quelques-uns croient que l'Auteur du Livre de Judith est Eliachim, ou Joachim, Grand-Prêtre des Juifs, dont il est parlé dans ce Livre. D'autres disent que c'est Josué, fils de Josédach, compagnon de Zorobabel; & quelques-uns soutiennent qu'il n'a été écrit que du tems d'Antiochus Epiphanis, avant la domination des Assiréens. Il est écrit en Langue Chaldaïque, & c'est ce qui a fait conjecturer à M. Huet, qu'il l'avoit été écrit pendant la Captivité de Babylone. Nous n'avons plus l'Original de ce Livre, mais seulement une Version Latine, faite par saint Jérôme sur le Chaldaïque. Ce Père dit dans la Préface qu'il avoit rendu le sens, sans s'attacher à la lettre; qu'il avoit retranché les variétés vicieuses qui se trouvoient en différens exemplaires; & qu'il n'avoit mis dans sa Traduction que ce qu'il avoit jugé être le vrai & parfait sens de l'Original. Outre la Version de S. Jérôme, on en a deux autres, l'une en Grec & l'autre en Syriaque. La première est attribuée à Théodotion qui florifioit sous l'Empire de Commode. Cependant elle doit être plus ancienne, puisqu'on la trouve citée dans l'Épître de S. Clément aux Corinthiens, écrite longtems avant le règne de Commode. La Version Syriaque a été faite sur le Grec, de même que l'Angloise. Ces Versions contiennent des circonstances qui ne se trouvent point dans celle de S. Jérôme, & dont quelques-unes semblent être ces différentes Leçons que ce Père avoit rejetées. * Le Concile de Nicée, cité par saint Jérôme, *Præf. in Jud. III.* Concile de Carthage, *ch. 47.* Concile de Trente, *Seff. 4.* Le Pape Gelase I, *Deo. de Script. Innocent I, Epist. ad Exup.* Saint Augustin, *l. 2. de Doct. Christ. ch. 28. & l. 18. de Civit. Dei, ch. 26.* Hédore, *Orig. l. 6. ch. 1.* Callodore, *Dyo. Lett. l. 3.* Rabanus, *de Inst. Cler. l. 2. & Eusebe, in Chron. Bède, lib. de sex. Etat. Comestor, in Hist. Scol. Tournel, A. M. 3353. 3372.* Bellarmin, *de Verbo Dei, l. 1. c. 12. & de Script. Eccl. Péttau, de Doctrina Temporalium, l. 12. c. 26.* Sallian, *A. M. 3340. & 3344.* Riccioli, Pererius, Tirinus, Gretser, Serrarius, Sponde, &c. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. Voyez Prideaux dans son Histoire des Juifs, tome 3. p. 64. & suiv.* où il penche à croire que le Livre de Judith renferme une Histoire réelle, & qui la place sous le règne de Manassés. Voyez aussi le Père Calmet, *Diâ. de la Bible.*

JUDITH, fille de Hésai, Guelle, Welson ou Nelpon, Comte de Ravensberg, ou d'Altorf, en Bavière, fut la seconde femme de Louis I de ce nom, Roi de France & Empereur. Ce Prince l'épousa à Francfort l'an 819, après avoir eu des enfans d'Ermenegarde. L'humeur de cette jeune femme galante & ambitieuse ne leur plut pas; ils coururent aux armes, & Judith fut mise dans le Monastère de Notre-Dame de Laon, où on la contraignit de prendre l'habit de Religieuse en 830. Ensuite on l'enferma dans un Monastère à Poitiers; mais l'année suivante on la rendit à son mari. En 833 on l'emmena à Tortone en Italie, & elle fut rendue à ce Roi, dont elle eut Charles le Couronné. Quelques Auteurs parlent de ses amours avec Bernard, Comte de Barcelone, qu'elle avança considérablement. Elle mourut à Tours le 19 Avril 843. * Aimoin, *l. 5.* Fauchet, Mézeray, *Hist. de France, tome 1.* Le P. Anselme.

JUDITH, fille de CHARLES le Couronné, épousa Eribulfe, ou Eribulfe Roi d'Angleterre. Après la mort de ce Prince elle revint en France, & fut enlevée par Baudouin, surnommé Bras de fer, Comte, ou, selon d'autres, Grand-Forestier de Flandre, en 862. Le Roi fit condamner ce téméraire, & le pourfuit les armes à la main; mais comme il n'avoit agi que du consentement de Judith & de son frère Louis le Bègue, Charles, à la prière du Pape Nicolas I, consentit qu'ils fussent mariés à Auxerre: ce qui se fit en 863. On croit qu'il créa pour lors Baudouin, Comte de Flandre. * Sainte-Marthe, *Généalogie de France.* Le P. Anselme. Du Chêne, *Histoire d'Angleterre, &c.*

JUDOIGNE, que les Flamands nomment *Geldanen*, petite ville avec un vieux château, dans le Brabant Espagnol, sur la petite rivière de Gias, à deux lieues au dessus de Tilmont, & à cinq de Louvain du côté du midi. * Maty, *Diâ. Géogr.*

IVE.

IVEL, petite rivière d'Angleterre dans la Province de Somerset, coule à l'orient du Parret, & bientôt au dessus de sa source arrose un bourg nommé Evell, Evill ou Yeaville. * Beverell, *Délices d'Angleterre, p. 639.*

IVELINE (la Forêt) c'étoit autrefois une forêt de France dans la Beauce, à l'orient de Chartres, près du bourg de saint-Arnould. Mais elle est aujourd'hui presque toute défrichée. * Maty, *Diâ. Géogr.*

IVELLUS, JUELLUS ou JEWEL, (Jean) un des grands Théologiens Anglois du XVI siècle, naquit à Buden dans le Comté de Dévon en 1522. Il commença ses études au Collège de Merton à Oxford, où il entra ensuite, en qualité de Membre, au Collège du Corps de-Christ en 1539. En 1544, il prit le degré de Maître des Arts, & ensuite celui de Bachelier en Théologie. Enfin en 1559, il fut nommé à l'Évêché de Salisbury, & mourut le 23 Septembre 1571. On l'enferma dans sa Cathédrale. Il étoit très savant Théologien, & très zélé pour la Religion Réformée; ce qui fut cause que du tems de la persécution, sous la Reine Marie, il fut obligé de

quitter l'Angleterre. Pendant son exil il se trouva fort bien à Zurich, où il vivoit dans une étroite amitié avec Bullinger, Gualther, Simler, Lavater, Wolf, Gesner & quelques autres Savans, avec lesquels dans la suite il entretint toujours une correspondance fort exacte jusqu'à sa mort. Il étoit fort éloquent & écrivoit d'une manière très coulante en Latin. On a divers Ouvrages de sa façon, tant en Latin qu'en Anglois. Voici les titres de quelques-uns, *Exhortation ad Oxoniens. Epistola cur Anglia Episcopi ad Concilium Tridentinum venire recusat; Apologia Eccl. Angli;* (ce dernier Ouvrage a été traduit en Grec & en plusieurs autres Langues) *Commentar. Angl. in Epist. ad Thessalon;* *Sermons;* &c. L'Évêque Burnet a aussi inséré quelques-unes de ses Lettres dans le troisième volume de son *Histoire de la Réformation d'Angleterre.* Laurent Humphred a écrit sa Vie dans un Traité exprès.

Pour ce qui regarde son Apologie pour l'Eglise Anglicane, Thomas Harding, Catholique Anglois, la réfuta par un Livre écrit en Langue vulgaire. C'est contre cet Ouvrage qu'Ivellus fit paroître un Livre intitulé, *Ant-Apologia opposita consuturioni ab Haridango scripta contra Ecclesiam Anglicanam Apologiam.* *Diâ. Alem. de Balic.*

IVELMOUTH, petite Golfe du Comté de Somerset en Angleterre, formé par l'embouchure de l'ivel dans la Sa-verne, près du bourg de Watchet, au dessous de Bridgewater.

* Maty, *Diâ. Géogr.*

IVENACK, petite ville d'Allemagne dans le Duché de Meckelbourg sur les frontières de Poméranie, au sud-est de Rostok dont elle est éloignée d'environ quinze lieues.

JUENCHEU, ville de la Chine, qui est la onzième de la Province de Kianfi, & a trois villes sous sa Jurisdiction. * Maty, *Diâ. Géogr.*

JUENIN (Gaspard) Théologien célèbre, naquit à Varenbon en Bresse, l'an 1650. Il entra jeune dans l'Oratoire, où il a passé avec distinction la plus grande partie de sa vie, & où il est mort, à Paris, le 16 Décembre 1713. Il a été longtems Professeur en Théologie dans plusieurs Maisons de la Congrégation, & c'est à cet exercice que l'on doit ses Ouvrages, savoir celui où il traite amplement de tous les Sacramens de l'Eglise Romaine, avec des Dissertations sur les Censures, sur l'irrégularité & sur les Indulgences; & ses Institutions Théologiques, qui furent enseignées librement, & même par l'autorité des Evêques, dans plusieurs Séminaires de France: mais en 1705, Paul Godet des Marets, Evêque de Chartres, défendit que cette Théologie fût enseignée dans son Diocèse. En 1706, M. le Cardinal de Noailles fit la même défense jusqu'à ce qu'elle eût été corrigée. L'Auteur mandé par cette Eminence, donna à ses sentimens une explication dont ce Prélat témoigna publiquement être satisfait. En 1710, le Cardinal de Biffi donna aussi contre la Théologie du Père Juenin un Mandement qui a donné lieu à plusieurs Ecrits. Ce Père répondit à son Eminence. Il avoit aussi écrit contre le Mandement de l'Evêque de Chartres. Ces deux Défenses ont été imprimées en deux tomes sans nom d'Auteur. Le Père Juenin a donné encore une Théologie abrégée par demandes & par réponses, à l'usage de ceux qui vont être examinés pour entrer dans les Ordres. * Voyez le *Supplément de Paris 1736.*

IVES ou YVES, Evêque de Chartres, né dans le Territoire de Beauvais, ardent Défenseur de la Discipline Ecclésiastique, & illustre par sa doctrine & par sa piété, vivoit dans le XI & XII siècle. Il étoit fils de Hugues d'Autueil & d'Hilemburge: il avoit eu pour Maître Lanfranc, Prieur de l'Abbaye du Bec, & il étudia depuis dans celle des Chanoines Réguliers de Saint-Quentin de Beauvais. Son mérite l'éleva bientôt à la dignité d'Abbé, puis sur le Siège épiscopal de Chartres l'an 1092, ou 1093, sous le Pontificat d'Urbain II, qui avoit fait déposer Geofroy, accusé de divers crimes. Ives signala son zèle contre le Roi Philippe I, lequel après avoir quitté son épouse Berthe de Hollande, avoit pris Bertrade de Montfort, femme de Foulques le Réchin, Comte d'Anjou. Ce divorce étoit contraire aux Loix de l'Eglise, & cette affaire auroit eu de mauvaises suites, sans la prudence de ceux qui ménagèrent l'esprit du Prince. Dans la suite, Ives travailla uniquement à remplir tous les devoirs de son Ministère, fit diverses fondations, & mourut le 22 ou 23 Décembre 1115, âgé de 80 ans, après 23 ans d'Épiscopat. Son corps fut enterré dans le chœur de l'Eglise de saint Jean-en-Vallée, qu'il avoit fondée. Le Pape Pie V, par une Bulle donnée le 18 Décembre 1570, permit aux Chanoines Réguliers de la Congrégation de Latran, de célébrer la Fête du Bienheureux Ives le 20 Mai. Il a composé divers Ouvrages que nous avons rassemblés par les soins de Jean-Baptiste Souchet, Chanoine de Chartres, depuis l'an 1647, en un gros volume divisé en deux parties. La première contient les Décrets; & la seconde, 287 Epîtres, vingt-deux Sermons & une Chronique. Ce que nous appellons les Décrets, ce sont les Extraits des Règles Ecclésiastiques, *Exceptiones Ecclesiasticarum Regularum.* Ives déclare lui-même que ces Règles sont tirées des Conciles, des Epîtres des Pontifes Romains, des Evêques Catholiques, des Pères Orthodoxes, & des Constitutions des Rois Chrétiens. Cet Ouvrage est divisé en XVII parties. Jean du Moulin, Professeur en Droit, l'avoit fait imprimer en 1561, & on l'a depuis publié de nouveau. On attribue à Ives de Chartres un Recueil des Canons, dit *Pannomia*, & par corruption *Pannormia*, & quelques Pièces, comme un traité du Corps du Fils de Dieu, que nous avons dans la Bibliothèque des Pères. Le corps d'Ives, que les vers & la pourriture avoient épargné, fut dans le XVI siècle un des objets de la rage des Protellans, pendant la fureur des guerres civiles. Voyez la Vie de ce grand homme au commencement de ses Oeuvres. * Sigebert, *de Vir. Illust. & in Chron. c. 167.* Godfrey de Vendôme, *Ep. l. 2.* Suger, *en la Vie de Louis le Gros.*

Matthieu Paris, *Hist. Angl.* Hildebert du Mans, *Ep.* 26. 39. & 61. Trithème & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Baronius. Pofsevin. Juret. Loifel. Rouillard. Souchet. Voffius. Sainte-Marthe, &c.

IVETEAUX (Vauquelin des) fils de Jean Vauquelin, Seigneur de la Frénaye, fut Précepteur du Roi de France Louis XIII. L'envie & la jalousie de certaines gens lui firent ôter cet emploi un an après la mort de Henri IV, à ce que dit Michel le Vaffor, dans le premier tome de l'*Histoire de Louis XIII.*, p. 668. De Vigneul-Marville dit qu'après quelques années de service, fatigué de la Cour, il se retira dans sa maison du fauxbourg-Saint-Germain, où Epicurien déclaré, il mena jusqu'à une extrême vieillesse la même vie, qu'il a décrite dans le fameux Sonnet, qui commence par ces vers,

*Avoir peu de parens, moins de train que de rente,
Rechercher en tout tems l'honnête volupté,
Contenter ses desirs, &c.*

Sa famille étoit de Caen, où elle se fait distinguer par de grands emplois, & par beaucoup de mérite. Le frère aîné de Des Iveteaux avoit été Lieutenant-Général de cette ville, & acheta depuis une charge de Maître des Requêtes. Il eut un fils qui a été Conseiller au Grand Conseil, & d'autres enfans. On disoit de celui, qui fait le sujet de cet Article, qu'il se chauffoit comme les autres se coiffent, & qu'il se coiffoit comme les autres se chauffent, parce qu'il portoit des fouliers de castor, & des calottes de maroquin, les calottes de satin étant alors les seules, qui fussent d'usage; celles de cuir n'étant devenues à la mode, que depuis. Avec tout son esprit & sa belle érudition, il y avoit bien de la bizarrerie & de l'extravagance dans sa conduite, lorsqu'il fut devenu vieux. L'amour des plaisirs l'aveugla, & le rendit ridicule aux yeux de ceux-là même, qui excusoient davantage ses foiblesses. Un jour, pour son malheur, sortant de chez lui, il trouva à sa porte une jeune gueuse tombée en foiblesse, & d'autant plus belle, qu'elle étoit plus déchirée, *tanto plus bella, quanto plus lacerata*. Des Iveteaux lui fit donner du secours. Il la regarda, il en fut regardé; & elle lui parut si fort à son gré, que dès ce moment cette Créée devint la maîtresse absolue de son cœur, & de sa maison. C'étoit la femme de l'un de ces Menétriers, qui vont de cabaret en cabaret par la ville augmenter la joye des vyrognes. Elle jouoit divinement de la harpe, & l'accompagnoit d'une voix charmante. Ce fut ce qui attacha le plus fortement Des Iveteaux, qui aimoit la musique & les instrumens, jusqu'à la folle. Sarasin son intime ami parle dans son *Dialogue de l'Amour*, d'un galant jaune, que Mademoiselle Dupuis (c'étoit le nom de cette femme) avoit mis au chapeau de ce bon-homme, en qui l'amour radotoit. Comme il s'imaginait, que la vie champêtre est la plus heureuse de toutes les vies, & qu'il vouloit être heureux, il s'habillait en berger, & prenant l'air d'un *Pastor Fido* avec sa Dame, la houlette à la main, la panetière au côté, le chapeau de paille doublé de satin couleur de rose sur la tête, il conduisoit paisiblement le long des allées de son jardin, ses troupeaux imaginaires, leur disoit des chamfonnettes, & les gardoit du loup. Quand la Dupuis jouoit de la harpe, des rossignols dressés à cela, fortoient de leur volière, & venoient se pâmer sur l'instrument. Enfin

*Des Jardins, des Tableaux, la Musique, des Vers,
Une table fort libre, & de peu de couverts,*

ne suffisoient point à Des Iveteaux, il raffinoit tous les jours sur les plaisirs, soit pour les augmenter, soit pour les rendre plus sensuels & plus délicats. Mais il eut beau faire, les traverses, dont l'on ne manque pas dans la vie, vinrent troubler la fête. Il fut *conserver sa santé*; il fut

A rien d'ambitieux ne mettre son attente;

se faire estimer du Prince, & le voir rarement; il vit les siens élever à quelque dignité; il eut beaucoup d'honneur, sans peine, & peu d'enfants sans femme, comme il dit dans le Sonnet, qui renferme toute sa Philosophie; mais il ne fut, ni garder sa liberté, ni s'exempter d'afflictions & de procès. Ses parens lui en suscitèrent, le mariage de sa fille unique qui fut malheureux, l'inquiétude, & un meurtre commis dans la maison faillit à la renverser. Cependant, rien n'étant capable de le faire rentrer en lui-même, il mourut, comme il avoit vécu. S. Evremont dit, qu'étant prêt d'expirer, il commanda qu'on lui jouât une Sarabande, afin que son ame passât plus doucement, *allegrement*. Ce fut là la vie de ce Philosophe, de ce Sage du tems, qui avoit été Précepteur d'un grand Roi. Quand il parloit de son Elève, il ne disoit jamais le Roi, mais seulement Louis treizième, dépeint de ce que ce Prince ne régnoit que par ses Ministres. De Vigneul-Marville, *Mémoires d'Histoire &c.* vol. 1. p. 146. Il a fait une Stance en vers Latins sur son exclusion de la Cour, conçue en ces termes:

*Antiqua pietate solo superos; & displicet omnis,
In vultu, in gestu pietas, qua recta tendit.*

Il paroît en être consolé par ces vers ci:

*Maledicta sustulit aula,
Hinc mihi libertas, tanti est injuria, venit.*

Au reste, Des Iveteaux avoit de belles qualitez, & écrivoit purement en Latin, en Italien & en François, tant en Prose qu'en Poësie.

IVETOT, Seigneurie du pais de Caux en Normandie. Cherchez YVETOT.

IVETTE ou JUHORA. Guaguin met ce pais vers la Mer Glaciale. Les Cartes le placent entre les rivières d'Oby & de Tobol. Le Baron de Herberstein dit que c'est de ce pais que vinrent les Hongrois. Ils s'établirent d'abord près des Palus Méotides; mais ils passèrent de là dans la Pannonie, à laquelle ils donnèrent le nom de Hongrie sous Attila. Les Moscovites tirent beaucoup de gloire de cette Province. Ils disent que les Habitans qui sont leurs Sujets, ruinèrent l'Empire Romain. Leur Langue a encore quelque ressemblance avec celle des Hongrois. * *Diff. Anglois.*

J U G.

JUGARIE. Voyez IVETTE & JUHORSKI.

JUGATIN, c'est le Dieu qui préside dans les mariages à la conjonction du mari & de la femme.

JUGE (le). Voyez JUGIE (de la).

JUGEMENT, entendement ou intelligence, en Latin *Mens*, étoit une Divinité que les Romains adoroient, & à laquelle ils adressoient des vœux pour demander la justice d'esprit. Ils lui avoient consacré un Temple au Capitole. Ovide en parle ainsi, *Fast.* l. 6. v. 241.

*Mens quoque numen habet, Mens delubra videmus
Vota meta belli.*

Et Propertce, l. 3. El. 24. v. 19.

Mens bona, si qua Des es, tu me in sacraria dono.

Les Grecs l'appelloient *Nie*, & Platon a cru que cette Déesse n'étoit autre chose que l'Âme du monde; c'est à dire, un Esprit universel, répandu dans tout l'Univers, qui agit diversément, selon la diversité des corps, sur lesquels il exerce son action. * *Tite-Live*, l. 22. c. 9. *Cicéron*. *Varron*. *Ovide*, *Fast.* l. 6. v. 347.

JUGES, nom que l'on donna à ceux qui gouvernèrent le Peuple Juif après Moïse, & avant l'établissement des Rois. Ils sont appellez en Hébreu *Sophetim* au pluriel, & *Sopet* au singulier. Les Carthaginois donnèrent aussi à leurs Juges le nom de *Suffetes*, comme les Latins & les Grecs écrivent ce nom qu'ils donnoient à leur Magistrat, imitant les Tyriens leurs Fondateurs, qui eurent pendant quelque tems des Juges pour leurs Souverains. Josèphe donne le nom de Prophètes à ces Juges, soit parce que quelques-uns d'eux eurent le don de Prophtie, comme Josué & Samuel, ou qu'ils étoient revêtus de quelque qualité approchant de celle-là, qui leur faisoit faire ces grandes choses dont l'Ecriture parle. On voit dans deux endroits de la Bible, *Juges* ch. 9. & 18, que ces Juges sont appellez Rois, mais improprement. Ils n'avoient pas droit de juger, sans le Sanhédrin, comme prétend Grotius sur le chapitre cinquante de *Saint Mattheu*; & ce Sénat connoissoit de toutes les grandes affaires, les Juges n'étant à proprement parler, que les Chefs de la République, qui avoient le commandement des Armées. Tertullien n'a pas assez bien exprimé la force du mot Hébreu *Sopetum*, lorsque citant le Livre des Juges, il l'appelle le *Livre des Censeurs*; car ils n'étoient pas ce qu'étoient les Censeurs Romains, mais à peu près ce qu'étoient les *Suffetes* de Carthage, & les *Archontes* perpétuels d'Athènes. Au reste, les Tyriens & les Carthaginois n'ont pas été les seuls qui aient imités les Hébreux, en donnant le titre de Juges à leurs Souverains. Les Goths avoient des Juges dans le IV siècle; & Athanaric, qui commença de les gouverner vers l'an 359, ne voulut point prendre le titre de Roi, mais celui de Juge; parce qu'au rapport de Théodoret, il regardoit le nom de Roi comme un titre d'autorité & de puissance, & celui de Juge, comme une marque de prudence & de sagesse. Pour ce qui regarde la suite Chronologique des Juges du Peuple Juif, Voyez l'Article de JUDEE.

Ces Juges différoient des Rois, 1. en ce qu'ils n'étoient point établis, ni par succession, ni par élection, mais suscités extraordinairement, & reconnus par un consentement tacite du peuple; 2. en ce qu'ils refusoient de prendre le titre & la qualité de Roi; 3. en ce qu'ils n'exigeoient aucun tribut du peuple; 4. dans leur manière de vivre éloignée du faste & de la pompe royale; 5. en ce qu'ils ne pouvoient faire aucunes nouvelles Loix, mais seulement gouverner le peuple, suivant celles qui étoient établies; 6. en ce que l'obéissance que le peuple leur rendoit, étoit volontaire & sans contrainte. Ils étoient au plus comme les Consuls & les souverains Magistrats des villes libres. * *Ferrand*, *Reflexions sur la Relig. Chrét.* Du Pin, *Dissert. Prém. sur la Bible.*

JUGES. On donne ce titre à un des Livres de l'Ancien Testament, dont on ne connoît pas précisément l'Auteur. Quelques-uns l'attribuent à Samuel, avec les Docteurs Talmudites; quelques autres à Ezéchias; d'autres à Esdras. Enfin il y en a qui croient que chaque Juge écrivit ses Mémoires, qui ont été recueillis par Samuel ou par Esdras. Quoi qu'il en soit, ce Livre est très ancien, & quand il n'auroit été mis en l'état où il est, que par Esdras, on ne pourroit douter raisonnablement de son autorité. Quelques-uns prétendent qu'il n'a été composé que depuis la Captivité de Babylone; mais il y a plus d'apparence qu'il a été composé sous le règne de Saül, puisqu'il parle des Jébuséens de Jérusalem, qui furent exterminés sous le règne de David. Il contient l'Histoire de tout ce qui est arrivé aux Israélites, depuis la mort de Josué jusques à celle de Sam.

JUH. IVI.

Samfon. Les Chronologues ne conviennent pas du nombre des années, à cause des manières différentes de compter les années de servitude du Peuple. Les uns réduisent cette Histoire à 300 ans; les autres la font monter à beaucoup plus; mais suivant la manière de compter la plus naturelle, elle est de 400 & quelques années. * Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques*, & *Differt. Pr. linc. sur la Bible*.

JUGIE (Guillaume de la) Cardinal, étoit François, natif de la Province de Limosin, & fils d'une sœur du Pape Clément VI, qui le fit Cardinal en 1343. Innocent VI successeur de Clément, l'envoya Légat en Espagne, pour ramener à la raison Don Pedro, Roi de Castille, qui traitoit tout à fait mal la Reine blanche de Bourbon, sa femme. La Jugie ne réussit pas en cette Légation, & mourut à Avignon le 28 Avril 1374. * Boquet, in *Innocentio VI. Aubery, Frizon, Onuphre, &c.*

JUGIE (Pierre de la) Cardinal, Archevêque de Narbonne, puis de Rouen, étoit Limosin, & frère puîné du précédent. Il fut d'abord Religieux de la Congrégation du Cluni en 1344. Archevêque de Saragosse en Espagne, & ensuite de Narbonne en 1347. Le Roi Charles V, dit le Sage, l'envoya à Avignon au Pape Urbain VI, qui devoit régler les différends de ce Monarque avec le Roi de Navarre. Pierre de la Jugie fut transféré à l'Archevêché de Rouen en 1375, & à la fin de la même année fut fait Cardinal par le Pape Grégoire XI, qui étoit son cousin germain. Il suivit ce Pontife en Italie, & mourut à Pise le 21 Novembre 1376. * Aubery, *Hist. des Cardeux*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. Frizon, Gall. Pars. Boquet, in Gregorio XI. Baluze, Vite Popae Avinionensis*.

JUGIE (Marin de la) Cardinal, Archevêque de Tarente, natif d'Amalfi dans le Royaume de Naples, s'avança à la Cour de Rome, & devint un des premiers Camériers d'Urbain VI. Ce Pape lui donna l'Archevêché de Tarente, & l'envoya Nonce en Hongrie, pour y sollicitier le Roi Louis à prendre les armes contre Jeanne, Reine de Naples. La Jugie servit ardemment la passion du Pape, & pour récompense obtint le chapeau de Cardinal l'an 1381. Urbain employa encore en d'autres Légations ce Cardinal, qui lui rendit de bons services; cependant divers Auteurs prétendent qu'il fut du nombre de ceux que ce Pape fit prendre à Luceria, & exécuter à Gènes. * Consliez, Théodore de Niem, Onuphre, Ciaconius, Aubery, &c.

JUGLARIS (Aloisius) étoit de Nice. Il entra dans la Société des Jésuites en 1622, & enseigna la Rhétorique pendant dix années. Il fut ensuite appelé à la Cour de Savoie, pour avoir soin de l'éducation du Prince Charles-Emanuel. Ce fut là qu'il commença à publier ses premiers Ouvrages, qui font l'Oraison funèbre de Victor-Amédée, Duc de Savoie, imprimée en Italien à Turin en 1638; celle de la Marquise de Saint-Germain; & celle du Prince de Malferano; un Discours Italien sur l'Eucharistie; & l'Eloge du Maréchal de Thoiras en Latin. Il fit imprimer ensuite *Judicium Agostini Salorii ex Comitibus Morita*, Taurini, 1645; *Regia Celsitudinis Caroli Emanuelis Secundi Sabaudie Ducis ineligi-generis Notitia*, Monachii, 1650; des Panegyriques en l'honneur de Jésus-Christ, en Italien à Turin 1650. Il mourut à Messine le 15 Novembre 1653. On a trouvé après sa mort un Carême et un Avenant qui ont été imprimés, le premier en 1665 à Milan, le second en 1668, dans la même ville. On a imprimé à laques, on ne dit pas en quelle année, tous les Ouvrages Latins de ce Père sous ce titre, *Aloisii Juglaris Nicensis, & Societate Jesu, Elogia*, in 4to, p. 448. Ce Recueil contient 1. Cent Eloges de Jésus-Christ, qui furent imprimés pour la première fois à Gènes en 1641; 2. Quarante autres Eloges en l'honneur de Louis XIII, Roi de France, imprimés à Lyon en 1644; 3. Plusieurs Inscriptions, Epitaphes & Eloges sur divers sujets, imprimés aussi à Lyon la même année; 4. Les Vertus mitrées, ou les Eloges des plus grands Evêques qui ont vécu dans l'Eglise, imprimés aussi à Lyon la même année, & réimprimés à Gènes en 1653, sous ce titre, *Pars secunda Elogiorum, humana completum*. * *Journal des Savans, Avril 1710*.

JUGON, ville de France en Bretagne. Elle est dans le Territoire de S. Brien, & l'on y voit de grandes ruines. Cette ville seroit autrefois de demeure aux Ducs. * Du Chêne, *Antiquitez des villes de France*. Th. Cornelle, *DiG. Géogr.*

JUGURTHA, Roi de Numidie, étoit petit-fils de Maffinisa, qui eut pour fils légitime, Micipsa son héritier, & deux autres fils d'une Concubine, Manafibal & Galuisa. Ce Manafibal étoit père de Jugurtha, qui fut élevé dans la Cour de son oncle Micipsa, où il donna en diverses occasions des marques de sa valeur. Micipsa avoit deux fils, Adherbal & Hiempsal, qu'il laissa sous la tutelle de Jugurtha; & celui-ci après avoir fait mourir le dernier par surprise, pour suivit l'autre les armes à la main, & le fit tuer, contre la foi donnée, après s'être rendu maître de Cirtha. Les Romains, dont Adherbal étoit allié, prirent son parti, & firent la guerre à l'Usurpateur, qui ne se défendit que par argent. Avec ce secours il corrompit, l'an 643 de Rome, & cent onze avant Jésus-Christ, le Consul L. Calpurnius Bestia, & plusieurs Sénateurs Romains. Il dissipa leur Armée, se vantant avec un mépris extrême, que Rome étoit à vendre, & qu'un jour elle périroit, s'il se trouvoit quelqu'un qui la voulût acheter. Depuis, ce Prince fut défait par Q. Cécilius Métellus le Numidique en 645, & deux ans après par Marius. Il fut enfin livré à Sylla l'an 648 de Rome, & 106 avant Jésus-Christ, par Bocchus Roi de Mauritanie son beau-père. Le malheureux Jugurtha fut mené en triomphe, puis jeté dans un cachot, où il mourut infortuné. * Salluste, de *Bello Jugurthino*, Florus, *Hist. Rom. l. 2. c. 2*. Plutarque, in *Mario & Sylla*.

JUHORSKI ou JUHORA, Province de Moscovie, en la partie septentrionale, avec une ville de même nom. On y trouve encore l'Isle de Kolgoi. * Olearius, *Voyage de Moscovie*. Voyez aussi IVETTE.

JVI (le Mont) en Latin *Jovis Mons*. C'est une Montagne d'Espagne en Catalogne. Elle est près de Barcelonne & on y a construit un Fort, pour la défense de la ville. Quelques-uns le nomment *Mont Jov*. * Maty, *DiG. Géogr.*

JVICA. Cherchez EVISSÉ.

JUIFERRANT, l'exemple d'Enoch & d'Elie, qui sont encore vivans; la persuasion des Juifs qui croient que le Prophète Elie assiste invisiblement à la cérémonie de la circoncision de leurs enfans; les paroles de Jésus-Christ dans l'Evangile, qui dit en parlant de Saint Jean l'Evangeliste, Si je vous qu'il demeure jusqu'à ma venue, que cela vous fait-il? suivez moi; ce que plusieurs Anciens & quelques Modernes ont entendu comme si le Sauveur avoit promis à cet Apôtre, qu'il ne mourroit point qu'au jour du Jugement: tout cela leur fait croire qu'il y a un Juif Errant. Ils appellent à leur secours les Auteurs Mahométans, qui racontent que l'an 16 de l'Hégire un Capitaine nommé *Fadhila*, qui commandoit trois cens Cavaliers, étant arrivé avec sa troupe fut la fin du jour entre deux montagnes, & ayant intimé à haute voix la prière du soir par ces mots, *Dieu est grand*, il ouït une voix qui répéta les mêmes paroles, & continua de prononcer avec lui la prière jusqu'à la fin. *Fadhila* soupçonna d'abord que c'étoit l'écho; mais ayant remarqué que la voix répétoit distinctement & entièrement tous les mots, il lui dit, *O toi qui me réponds, si tu es de l'Ordre des Anges, la vertu de Dieu soit avec toi; si tu es du genre des autres Esprits, à la bonne heure; mais si tu es homme comme moi, fais-toi voir à mes yeux*. Il n'eut pas plutôt achevé ces paroles, qu'un Vieillard à tête chauve tenant un bâton à la main, & ayant l'air d'un Derviche, parut devant lui. Après s'être salué civilement, *Fadhila* demanda au vieillard qui il étoit. Il répondit qu'il s'appelloit *Zerib*, fils du fils d'Elie, & ajouta, *Je suis ici par l'ordre du Seigneur Jésus, qui m'a laissé en ce monde, pour y vivre jusqu'à ce qu'il revienne une seconde fois en Terre. Je t'attens donc ce Seigneur, qui est la source de tout bonheur, & je suis sûr que tes ordres me demeureront derrière cette montagne*. *Fadhila* lui demanda dans quel tems le Seigneur Jésus devoit paroître. Il répondit, *A la fin du monde & au Jugement dernier*. Et quelles sont les marques de la proximité de ce jour? reprit *Fadhila*. *Zerib* lui dit alors d'un ton de Prophète, *Quand les hommes & les femmes se mêleront sans distinction de sexe; quand l'abondance des vivres n'en sera plus diminuée; quand les riches ne payeront plus de taxes; quand les pauvres demanderont l'aumône sans qu'on la leur donne; quand la charité sera éteinte; quand on mettra la Sainte-Ecriture en chansons, & que les Temples dédiés, en vrai Dieu se rempliront d'Idoles, sachez qu'alors le jour du Jugement sera proche*. Il n'eut pas plutôt achevé ces paroles, qu'il disparut. Mais venons au Juif Errant.

On raconte son Histoire avec quelques diversitez. Matthieu Paris sous l'an 1229, raconte qu'un Prêlat Arménien vint en ce tems-là en Angleterre, avec des Lettres de recommandation du Pape, par lesquelles il prioit les Prélats qu'on fit voir à cet Archevêque étranger les principales Reliques du pays, & qu'on lui montrât de quelle manière on seroit Dieu dans les Eglises d'Angleterre. Paris, qui vivoit alors, dit que plusieurs personnes interrogèrent en diverses occasions cet Archevêque & lui demandèrent des nouvelles du Juif Errant qui étoit en Orient, & lui firent diverses questions sur son sujet, s'il vivoit encore, qu'il étoit, & ce qu'il devoit de lui-même. Le Prêlat assuroit que ce Juif étoit en Arménie; & un des Officiers de sa suite conta que c'étoit le Portier de Pilate, nommé *Cataphtus*, lequel voyant qu'on traînoit Jésus-Christ hors du Prétoire, lui donna un coup de poing sur le dos, pour le pousser plus promptement dehors, & que Jésus-Christ lui dit, *Le Fils de l'Homme s'en va, mais tu attendras son avènement*. Ce Portier se convertit, fut baptisé par Ananias & appelé Joseph. Il vit toujours, & quand il a atteint l'âge de cent ans, il tombe malade & dans une pâmoison, pendant laquelle il raconte, & revient à l'âge de trente ans qu'il avoit lorsque Jésus-Christ mourut. Cet Officier assuroit que Joseph étoit connu de son Maître, qu'il l'avoit vu manger à sa table peu de tems avant qu'il partit, qu'il répond avec beaucoup de gravité & sans rire, lorsqu'on l'interroge sur des faits anciens; par exemple, sur la résurrection des morts, qui sortirent de leurs tombeaux, lorsque Jésus-Christ fut crucifié; sur l'Histoire des Apôtres & des anciens saints Personnes. Il est toujours dans la crainte que Jésus-Christ ne vienne juger le monde; car c'est alors qu'il doit mourir. La faute qu'il a commise en frappant Jésus-Christ le fait trembler; cependant il espère toujours le pardon, parce qu'il a péché par ignorance. Il a paru de tems en tems de semblables Imposteurs, qui abusant de la crédulité des peuples, se font onnez pour le Juif Errant, & mettant à profit quelque connoissance qu'ils avoient de l'Histoire ancienne, & des Langues d'Orient, ont persuadé aux simples qu'ils étoient le prétendu Juif Errant. Il en parut un à Hambourg en 1547. Un Chrétien assure l'y avoir vu & l'avoir oui prêcher dans une Eglise de la ville; c'étoit un homme qui paroïssoit âgé de cinquante ans, d'une taille avantageuse, portant de longs cheveux épanous sur ses épaules; il gémissoit souvent, ce qu'on attribuoit à la douleur qu'il avoit de sa faute. Il disoit qu'au tems de la Passion de Jésus-Christ, il étoit Cordonnier à Jérusalem, demeurant près de la porte par où le Sauveur devoit passer pour aller au Calvaire. Il étoit Juif, & s'appelloit *Assnerus*. Jésus se trouvant fatigué, voulut

se reposer sur sa boutique. Assés le frappa, & Jésus lui dit, *Je ne reposeraï ici, mais tu courras jusqu'à ce que je vienne.* En effet il commença à courir dès ce moment, suivit Jésus-Christ, & a toujours été depuis. En voici un autre qui parut en Angleterre il y a nombre d'années. D. Calmet a une Lettre manuscrite écrite de Londres par Madame de Mazarin à Madame de Bouillon, où on lit qu'il y a en ce pays un homme qui prétend avoir vécu plus de dix-sept cens ans. Il assure qu'il étoit Officier du Divan de Jérusalem dans le tems que Jésus-Christ fut condamné par Ponce Pilate; qu'il repoussa brusquement le Sauveur hors du Prétoire, en lui disant, *Va, fors, pour que restes tu ici?* que Jésus-Christ lui répondit, *Je m'en vais, mais tu marcheras jusqu'à mon avènement.* Il se souvient d'avoir vu tous les Apôtres, des traits de leurs visages, de leurs cheveux, de leurs habillemens. Il a voyagé dans tous les pays du monde, & doit errer jusqu'à la fin des siècles; il se vante de guérir les malades en les touchant; il parle plusieurs Langues; il rend un compte si exact de tout ce qui s'est passé dans tous les âges, que ceux qui l'écoutent ne savent qu'en penser. Les deux Universités ont envoyé leurs Docteurs pour s'entretenir avec lui, mais ils n'ont pu avec tout leur savoir le surprendre en contradiction. Un Gentilhomme d'une grande érudition lui parla en Arabe, auquel il répondit d'abord en la même Langue, lui disant, qu'à peine y avoit-il au monde une seule Histoire véritable. Le Gentilhomme lui demanda ce qu'il pensoit de Mahomet, *Tu es connu,* lui dit-il, *très particulièrement son Père à Ormus en Perse; & pour Mahomet, c'étoit un homme fort éclairé, mais toutefois sujet à l'erreur, comme les autres hommes; & une de ses principales erreurs, c'est d'avoir nié que Jésus-Christ ait été crucifié, parce que j'y étois présent, & que de mes propres yeux je l'ai vu attaché à la Croix.* Il dit à ce Gentilhomme qu'il étoit à Rome, lorsque Néron y fit mettre le feu; qu'il a vu aussi Saladin à son retour des conquêtes du Levant; il dit beaucoup de particularités de Soliman le magnifique. Il a aussi connu Tamerlan, Bajazet, Eterian, & fait un ample récit des guerres de la Terre-Sainte; il prétend être dans peu de jours à Londres, où il satisfera la curiosité de ceux qui s'adresseront à lui. C'est ce que porte la Lettre. Elle dit de plus que le peuple & les simples attribuent à cet homme beaucoup de miracles, mais que les plus éclairés le regardent comme un imposteur. * D. Calmet, *Di. de la Bible.*

JUIFS. Voyez **JUDEE.**
JUIFFE (Les Basses de la) ou *Boxes de Judia*, en Latin *Syrus Judaea*; ce sont des écueils de l'Océan Ethiopien, le long de la côte de l'Isle de Madagascar, vis à vis de la ville de Mozambique en Zangébar. Ils ont environ 50 lieues d'étendue du nord au sud. * Maty, *Di. Géogr.*

JUILLET, septième mois de notre année, de 31 jours. Il étoit appelé *Quintilis* dans le Calendrier de Romulus; parce qu'il étoit le cinquième mois de l'année du Calendrier de ce Roi, qui n'avoit fait l'année que de dix mois seulement, la commençant au mois de Mars. Depuis, ce nom lui fut ôté par l'ordonnance de Marc-Antoine; & il fut appelé *Julius*, en l'honneur de Jules César, qui avoit réformé l'ancien Calendrier de Romulus. Pour ce qui regarde les Fêtes que les Romains célébroient pendant ce mois, *Cherchez* l'Article de **FETES.** * *Antiq. Rom.*

* **JULLY**, bourg de France, dans l'Isle de France, avec une ancienne Abbaye de Chanoines Réguliers. Cette Abbaye est présentement occupée par les Pères de l'Oratoire qui en prirent possession le troisième Septembre 1639, & qui y entreprirent un Collège considérable pour l'instruction de la jeunesse. Ce bourg est nord-ouest de la ville de Meaux, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

JUN, sixième mois de l'année, où le Soleil entre dans le Signe du Cancer ou de l'Ecrevisse, qui fait le Solstice d'Été. Ce mot vient du Latin *Junius*, que quelques-uns font venir de Junon; comme Ovide qui fait dire à cette Déesse, *Fast. l. 6. v. 26.*

Junius à nostro nomine nomen habet.

D'autres aiment mieux le faire venir à *Junioribus*, des jeunes gens; *Junius est Juvencus*, dit Ovide; & quelques-uns de *Junus Brutus*, qui chassa les Rois de Rome, & établit l'Etat populaire. Quant à ce qui regarde les Fêtes que les Romains célébroient pendant ce mois, *Cherchez* l'Article de **FETES.** * *Antiq. Rom.*

JUINE, petite rivière de France, qui a sa source dans la forêt d'Orléans, traverse le Gàtinois, & va se décharger dans la Seine, vis à vis de Corbeil. * Maty, *Di. Géogr.*

JVINGO, petite ville avec marché, du pays de Colflow, dans la partie orientale du Comté de Buckingham. * *Di. Angl.*

JUK. JUL.

JUKAGIR, Contrée de la grande Tartarie, qui est placée dans la Carte de M. Witsen au nord de la Daurie, & au levant de la rivière de Léna, qui la sépare du pays des Tungoïses. Les Moscovites n'y ont point encore pénétré, & les Tartares qui l'habitent, n'ont ni villes ni villages. * Maty, *Di. Géogr.*

JUKATAN. Voyez **JUCATAN.**
JULE, Commandant d'une Légion Romaine. Voyez ci-dessous **JULIUS.**

JULE, (SAINT) Martyr en Mésie ou Bulgarie, dans le III ou IV siècle, un des Soldats de l'Armée Romaine, qui gardoit les limites de l'Empire Romain contre les Barbares sur le Danube, à Durostoro, ville de la seconde Mésie. Il fut dé-

féré comme Chrétien, à Maxime, Gouverneur du pays, qui le sollicita d'offrir de l'encens aux Idoles. Jule l'ayant refusé avec courage fut condamné à mort, & eut la tête tranchée. On fait mémoire de lui au 27 de Mai. On ne fait pas le tems de son martyre. Les uns le mettent sous Alexandre Sévère, d'autres sous Diocletien, quelques-uns sous Licinius. * *Acta apud Bellonh. Baillet, Vies des Saints.*

JULE I, Romain de naissance, fut ordonné Evêque de Rome le 18 Janvier de l'an 337. Il assembla un Concile à Rome, dans lequel saint Athanasie fut déclaré innocent, & il écrivit une Lettre aux Orientaux. Il envoya les Légats au Concile de Sardique, & écrivit à ceux d'Alexandrie une Lettre, dans laquelle il les congratule du retour de saint Athanasie. Ces deux Lettres sont certaines, & se trouvent dans les Oeuvres de saint Athanasie. Les Eutychiens ont attribué au Pape Jule une Lettre de l'Incarnation, adressée à Denys, que Gennade a cru être véritablement de lui; quoiqu'il remarque, qu'ayant pu être utile du tems de ce Pape, contre ceux qui admettoient deux personnes en Jésus-Christ, elle étoit devenue pernicieuse, depuis l'Hérésie d'Eutyché & de Timothée, qu'elle favorisoit beaucoup; mais cette Lettre a été rejetée par Hyepatius, dans la Conférence de Constantinople avec les Acéphales; par Facundus, l. 7. c. 1; par Eulogius dans son troisième Discours; & par Léonce de Constantinople, au Chapitre huitième du Livre des Sectes. Ils ont assuré que c'étoit un Ouvrage d'Apollinaire, que les Eutychiens avoient attribué faussement au Pape Jule. On cite encore dans le Concile d'Éphèse, Article 1, une autre Lettre de Jule sur l'Incarnation, écrite à Dace, Facundus qui l'a reconnue pour véritable, nomme Prodoce celui à qui elle étoit adressée. Vincent de Lérins dit que dans le Concile on a confirmé la Foi de l'Eglise par le témoignage du Pape Jule. Ephrem l'a aussi reconnue pour véritable, comme il paroit par l'extrait de son troisième Livre des Loix, rapporté par Photius. Anastase la cite dans ses Recueils sur l'Incarnation, comme étant écrite à Acace. Léonce est le seul qui la rejette, dans son Traité des Sectes; où il assure qu'elle est l'Ouvrage de Timothée, Disciple d'Apollinaire, comme on le prouvoit alors par plusieurs exemplaires. Il ajoute toutefois qu'elle n'est point contraire à la Foi, & qu'ainsi il importe peu de qui elle soit. Enfin le même Léonce assure qu'on n'avoit rien de son tems des Ecrits de Jule (ce qu'il faut entendre à l'exception de ce qui est dans saint Athanasie,) & que les sept Epîtres qui portent son nom, étoient d'Apollinaire. Il n'y a guères d'apparence que Jule ait écrit des Lettres sur l'Incarnation dans un tems où il n'étoit que question de la Trinité. Outre que l'on sait que les Eutychiens avoient coutume d'attribuer des Ouvrages d'Apollinaire aux Pères qui étoient estimés par les Catholiques, comme à saint Athanasie, à saint Grégoire, à saint Cyrille, afin de tromper les peuples, & les engager dans leurs Hérésies. Les deux Lettres décrétées attribuées au Pape Jule, sont visiblement supposées. Ce Pape mourut le 12 Avril de l'an 352, & eut pour successeur **LIONNE**. L'Auteur du Pontifical de Danaë, Usuard, Adon & quelques autres, rapportent qu'il fut banni pendant dix mois, jusqu'à la mort de Constance; mais cela ne se peut soutenir, Jule n'ayant jamais souffert aucune persécution, ni aucun exil pour la défense de saint Athanasie, puisque ce Père n'en dit pas un seul mot dans ses Ouvrages, lui qui n'eût point manqué de reprocher aux Ariens l'exil de Jule, comme il leur avoit reproché celui de Libère & des autres Evêques de son parti. * Saint Athanasie, *Apol. 2. & Epist. ad Solit. Socrate, l. 2. & 3. Gennade, de Scrip. Eccles. Sozomène, de Sett. l. 2. Baronius, in Annal. Eccles. Louis Jacob, Biblioth. Pontif. &c. de Launoy, Epist. Stillingfleet, *Antiq. Britann. Du Pin, Biblioth. des Aut. Eccles. du IV siècle. Baillet, Vies des Saints, 12 Avril.**

JULE II, dit auparavant *Julien* de la Rovère, Cardinal de saint Pierre aux Liens, étoit natif du bourg d'Albizole, près de Savone, & fils de **RAPHAEL**, frère du Pape Sixte IV, & de *Théodore Manerola*. Un de ses frères, nommé *Barbellemi*, fut Religieux de saint François, puis Evêque de Ferrare, & Patriarche d'Antioche; & un autre, appelé *Jean* de la Rovère, étoit Préfet de Rome, Prince de Sora & de Sinigaglia. Quant à Julien, il eut l'Evêché de Carpentras, fut fait Cardinal l'an 1471 par le Pape Sixte IV, son oncle, & fut depuis Evêque d'Albano & d'Ostie, & Doyen des Cardinaux. Sous le Pontificat de son oncle, il avoit été pourvu de l'Evêché de Bologne, & de celui d'Avignon, érigé en Archevêché, &c. & avoit eu la conduite des troupes ecclésiastiques, contre quelques peuples d'Ombrie, révoltés; emploi qui étoit assez selon son génie. Il vint ensuite Légat en France l'an 1480, fut depuis Chef de parti dans quatre Conclaves, & eut l'adresse de se faire éléver sur le Siège de saint Pierre, le dernier Octobre 1503, après Pie III. Il avoit empêché que le Cardinal d'Amboise ne fût mis sur le Trône Pontifical, après la mort d'Alexandre VI, lui faisant accroire qu'il y parviendroit quand Pie II, que l'on élu, seroit mort. Celui-ci ne vécut que 26 jours, & pendant ce tems-là Julien fit sa brigade, en sorte que les Cardinaux, le soir même qu'ils entrèrent au Conclave, le nommèrent préférer tous d'une voix, parce qu'il leur avoit promis de rétablir l'honneur du Saint Siège, & la liberté d'Italie. Comme il avoit l'esprit extrêmement porté à la guerre, on dit qu'il prit le nom de Jule, en mémoire de Jules César; & par émulation d'Alexandre VI. On ajoute encore, que contre la coutume de ses prédécesseurs, il porta une longue barbe, pour se rendre plus vénérable à ceux qui le regardoient. Avant son Pontificat, il étoit ami des François, & avoit cherché un asyle dans le Royaume de Louis XII, contre les poursuites d'Alexandre VI, son ennemi. Il fit même ligue avec eux, dès qu'il fut Pape; mais depuis il se porta à des extrémités indignes d'un Père com-

commun des Chrétiens; car il excommunia ceux qui n'étoient pas favorables à ses desseins ambitieux, & entre autres Alfonse d'Est, Duc de Ferrare, qu'il voulut priver de son Duché, l'an 1510. Il donna la Navarre au Roi d'Espagne, qui l'usurpa sur Jean d'Albret, & se déclara contre le Roi Louis XII, parce qu'il étoit victorieux. Ce Prince, pour s'en venger, permit les Assemblées des Prélats à Tours & à Pise. Jule desespéré de cette conduite, mit tous ses États en interdit, avec permission à qui que ce fut de les occuper; & voulut même transférer le titre de Très-Chrétien au Roi d'Angleterre. Ce procédé parut si injurieux & si déraisonnable à Léon X, son successeur, qu'il abolit & la Censure & les Bulles. Au reste cette Assemblée de Pise commença l'an 1511, donna beaucoup de peine à Jule, qui lui opposa le Concile de Latran. Ce Pape commandoit lui-même les Armées, & faillit à être emporté d'un coup de canon. Il en fit appendre le boulet dans l'Eglise de Lorette. Il fut sensiblement touché l'an 1512, de la perte de la bataille de Ravenna, où son Légat fut fait prisonnier; & mourut le 18 Février 1513, d'une fièvre lente, causée, disoit-on, par le chagrin de n'avoir pu porter les Vénitiens à s'accorder avec l'Empereur. Jule étoit alors âgé de 70 ans, & avoit tenu le Pontificat neuf ans, trois mois & 21 jours. L'ÉON X lui succéda. * Papipe Mallon, in *Julio II. Gulchardin*, l. 6. Victoret, in *Add. Giacom. Bembo, Hist. Ven.* l. 12. Sponde, in *Annal. A. C.* 1503. & suiv. Rainaldi, Paul Jove, &c.

JULE III, Romain, nommé auparavant *Jean Marie* du Mont, Cardinal du titre de saint Vital, Evêque de Palestrine, étoit neveu d'Antoine de Monte Cardinal, & fils de Vincent, natif de Monte di Sanfivino, dans le Diocèse d'Arezzo. Il fit du progrès dans les Lettres & dans la Jurisprudence, & devint Archevêque de Siponte, fut employé dans les affaires du Saint Siège, & eut depuis l'administration de divers Evêchez; ensuite de quoi Paul III le fit Cardinal l'an 1536. C'étoit un esprit ferme & intrépide. Le Pape qui lui avoit confié les Légations de la Lombardie & de la Romagne, lui donna celle de Bologne, & le nomma Préfident du Concile, qui s'y devoit tenir. Il s'y appuya aux Ambassadeurs de l'Empereur Charles Quint, & succéda au même Paul III, le huitième Février de l'an 1550. Jule, avant son élévation au Pontificat, avoit agi avec tant de sévérité en toute sorte d'affaires, que les Cardinaux ne le mirent qu'avec peine sur le Trône de saint Pierre. Cependant on le vit depuis changer de manière, & s'abandonner au luxe & aux plaisirs. Il commença son Gouvernement par la publication d'un Jubilé, & ordonna que le Concile général qu'on avoit transféré de Trente, y seroit encore célébré. Ensuite il prit les armes avec l'Empereur contre Octave Farnèse, Duc de Parme, protégé par le Roi Henri II. Il reçut aussi l'obédience de quelques Patriarches Orientaux; & mourut le 23 Mars 1555, après cinq ans & 40 jours de Pontificat. *MARCEL* II fut son successeur. * Sponde & Rainaldi, in *Annal. Eccles.*

JULE ou **IOLAUS CLAUDIUS**, Auteur Grec, qui a composé une Histoire de Phénicie. On ne fait pas en quel tems il a vécu. * Voisius, de *Historicis Graecis*, l. 3.

JULE AFRICAÏN, Cherchez **AFRICAÏN**.

JULE ou **JULIUS ATERIANUS**, Cherchez **ATERIANUS**.

JULE **CAPITOLIN**, Cherchez **CAPITOLIN**.

JULE ou **JULIUS CELSUS**, Cherchez **CELSUS**.

JULE **CÉSAR**, Cherchez **CÉSAR**.

JULE **CÉSAR SCALIGER**, Cherchez **SCALIGER**.

JULE ou **JULIUS CLARUS**, Cherchez **CLARUS**.

JULE ou **JULIUS FIRMICUS MATERNUS**, Cherchez **FIRMICUS**.

JULE **FRONTIN**, Cherchez **FRONTIN**.

JULE **HYGIN**, Cherchez **HYGIN**.

JULE **HILARION**, Cherchez **HILARION**.

JULE ou **JULIUS MARATHUS**, Cherchez **MARATHUS**.

JULE ou **JULIUS OBSEQUENS**, Cherchez **OBSEQUENS**.

JULE ou **JULIUS PARIS**, Cherchez **PARIS**.

JULE ou **JULIUS PAULUS**, Cherchez **PAUL**, ou **PAULUS JULIUS**.

JULE ou **JULIUS POLLUX**, Cherchez **POLLUX**.

JULE ou **JULIUS POMPONIUS LÆTUS**, Cherchez **POMPONIUS LÆTUS**.

JULE **ROMAIN**, Cherchez **ROMAIN**.

JULE ou **JULIUS SOLINUS**, Cherchez **SOLIN**.

* **JULES**, Duc de Brunswik-Lunebourg, naquit le 29 Janvier 1528. Dans son enfance il eut par la négligence de sa Nourrice, au pied droit, un mal dont il n'a jamais été bien guéri. Sa jeunesse ne fut pas heureuse. Dès l'an 1542, & quelques années suivantes, il fut obligé de s'enfuir de sa patrie, & après avoir erré dans plusieurs endroits il s'arrêta enfin à Cologne, où il fit de grands progrès dans l'étude. Ensuite il alla en France, puis à Louvain où il continua ses études avec succès. Son père le destina à l'état ecclésiastique, & lui fit avoir une place de Chanoine du Chapitre de Cologne, & l'Evêché de Minden. Il fut même déclaré Coadjuteur à l'Evêché de Paderborn. Mais les choses tournèrent autrement dans la suite. Le Duc Jule ayant embrassé la Religion Luthérienne, les Chanoines aussi bien que son propre père se déclarèrent contre lui, de sorte qu'étant obligé de chercher un asyle il se retira d'abord chez Jean Margrave de Cultrin, & ensuite à Berlin auprès de l'Electeur de Brandebourg. Le Duc Henri ayant quelque tems après perdu ses deux fils à la bataille de Sievershausen, & n'ayant point d'espérance d'en avoir d'autres de sa seconde femme, il rendit ses bonnes grâces à Ju-

le, & consentit à son mariage avec Hédwige fille d'Electeur de Brandebourg. Après la mort de Henri qui arriva en 1568, Jule se mit aussitôt en possession du Gouvernement, & établit dans Brunswik la Religion Luthérienne sur le même pied qu'elle étoit ailleurs. En 1571, il fit la dédicace de l'Ecole qu'il avoit fondée à Gandersheim, que trois ans après il transféra à Helmstadt, & qu'en vertu d'un privilège de l'Empereur il érigea en Université. En 1574, le Duc & la Duchesse coururent risque de perdre la vie par le moyen de quelques Chymistes & Empoisonneurs qui vouloient y attenter; mais ils furent découverts & punis. En 1576, Jule fit publier un Livre qu'il intitula *Corpus Doctrinae Julianae*, avec ordre de l'employer à Helmstadt & ailleurs pour l'instruction de la jeunesse. En 1581, Herman Evêque de Minden, étant brouillé avec son Clergé & avec ses Sujets, remit pour 30000 rixdales son Evêché entre les mains du Prince Henri-Jules. En 1582, Othon, Comte d'Hoye & de Brukhausen, qui étoit le dernier de sa famille, étant mort sans enfans, Jule hérita de la plupart de ses terres. En 1584, il eut encore une autre succession par la mort du Duc de Kalenberg, & par ces deux successions il se vit seul maître de tout le pays de Brunswik, dans lequel il introduisit par-tout la Religion Luthérienne. Il mourut à Wolfenbützel le troisième Mai de l'an 1589. Il a immortalisé sa mémoire par les soins qu'il a pris pour faire fleurir la Religion, la Justice & les Sciences. Voyez ses ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de **BRUNSWIK**. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bunking, *Chron. de Brunsw. & de Lunebourg*, H. Meibonil P. l. p. 340-352. Letzner, *Chron. de Duffel & d'Embek*, l. 3. c. 80-90. Lunig, *Archives de l'Empire*, part. spec. Sect. 4. c. 4. n. 24. p. 306 & suiv.

* **JULES-FRÉDÉRIC**, Duc de Wirtemberg, naquit l'an 1588. Après avoir fait ses études il se mit à voyager, & alla d'abord en Asie où il se trouva au siège d'Ephèse; après quoi il visita les pays du nord, & alla jusques dans la Laponie. A son retour il entra au service de l'Union, & fut au siège de Juliers. Après la mort de son frère Louis-Frédéric, il se chargea, en 1631, de la tutelle de ses neveux, & la commença par se déclarer contre les Abbés & les Officiers de Justice que l'Empereur avoit établis dans les terres du Duché de Wirtemberg. Il se prépara à la guerre, & refusa de donner aux troupes Impériales qui venoient d'Italie d'autre passage que celui où il étoit obligé par les Loix de l'Empire. Mais le Comte de Furtemberg qui commandoit les troupes de l'Empereur, fondit sur Jules-Frédéric avec tant de violence, que pour prévenir la perte entière de son pays, il fut obligé de faire la paix, d'abandonner l'Union, & d'accorder aux Impériaux des quartiers dans le Wirtemberg. En 1632, se voyant appuyé des Suédois il recommença la guerre contre l'Empereur; mais après la perte de la bataille de Nortlingue, il fut obligé de se réfugier à Strasbourg où il mourut en 1635. Voyez ses ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de **WIRTEMBERG**. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* **JULIUS-HENRI**, Duc de Saxe-Lawembourg, naquit le 15 Avril 1586. Il fit ses études dans l'Académie de Tubingue, & fit en 1612 un voyage en Suède, pour servir sous le Roi Gustave-Adolphe; mais on dit que dans la suite il quitta le parti Suédois pour quelque mécontentement. Pendant les troubles de Bohême, il s'engagea dans les intérêts des Empereurs Matthias & Ferdinand II. En 1620, Ferdinand dont il avoit été Chambellan, l'envoya en Ambassade vers Christian IV, Roi de Danemarque, & aux Cercles de la Haute & de la Basse Saxe. En 1622, dans le tems qu'il étoit occupé à ramener à leur devoir quelques Soldats qui s'étoient mutinés, il fut fait prisonnier & mené à Haguenuau. Après avoir quitté le service, il accompagna l'Empereur à la Diète de Ratisbonne. En 1626, il fut envoyé avec un Corps de 7000 hommes au secours du Général Tilly contre le Roi de Danemarque, & il se trouva à plusieurs expéditions. En 1630, il assista de nouveau à la Diète de Ratisbonne; & en 1632, l'Empereur le dépêcha vers Jean-George I, Electeur de Saxe, pour apaiser quelques troubles. Comme il avoit toujours vécu en bonne amitié avec le Duc de Fridland, il fut accusé d'avoir épouvé ses intérêts contre ceux de l'Empereur. Cela fut cause qu'en 1634, dans le tems que le Duc fut décapité à Eger, il fut arrêté par ordre de l'Empereur & transporté à Vienne; mais en qualité de Prince de l'Empire, il refusa de répondre aux Commissaires de l'Empereur, qui en 1635 lui pardonna. Depuis qu'il fut mis en liberté, il se retira dans sa maison de Slakkenwerda qu'il a pris soin d'embellir par de fort beaux jardins. En 1657, après la mort d'Auguste, Duc de Saxe-Lawembourg, il prit possession du Gouvernement de ce Duché. Il quitta la Religion Luthérienne pour embrasser la Religion Romaine. Il mourut à Prague le sixième Nov. 1665. Voyez ses ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de **SAXE-LAWEMBOURG**. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

JULFA, Voyez **ZULFA**.

JULIAC, (Robert de) trente & unième Grand-Maitre de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem, qui résidoit alors à Rhodes, succéda l'an 1373 à Raimond Bérenger. Il fut élu absent, étant Grand-Prieur de France; & en allant à Rhodes, il passa par Avignon, où il tint une Assemblée de l'autorité du Pape, avec même pouvoir que si c'eût été un Chapitre Général. Sa Sainteté lui donna en ce tems le Gouvernement de la ville de Smyrne, sur la côte de l'Asie Mineure, contre les Turcs; aux dépens de la Religion, l'aidant seulement de mille florins de rente, qu'il lui assigna sur les décimes de Chypre, par sa Bulle de l'an 1374. Le Grand-Maitre de Juliac, étant arrivé à Rhodes, appaissa par sa prudence & par son autorité les troubles que les divisions y avoient causés; & fit les préparatifs nécessaires pour soutenir les efforts des Turcs; mais il mou-

tut l'an 1376, & on élit en sa place Ferdinand d'Heredia. * Bofio, *Hist. de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem*. Nabérat, *Privileges de l'Ordre*.

* JULIADE, nom de deux villes dans la Judée, l'une bâtie par Hérode Antipas à l'embouchure du Jourdain dans le Lac de Tibériade, nommée autrement *Bethsaida*; l'autre près de l'embouchure du Jourdain dans la Mer Morte fut bâtie au lieu où étoit auparavant *Betharam* ou *Betharampta*. * Dom Calmet, *Diç. de la Bible*.

JULIANUS (Asper). Voyez JULIUS.

JULIAS ou JULIE. Voyez JULIE ou JULIAS.

JULIE, (SAINT) Vierge & Martyre, étoit de Carthage. Cette ville ayant été prise l'an 439 par Genferic, Roi des Vandales, Julie fut vendue par des soldats, & amenée en Syrie. Le Marchand qui l'avoit achetée, la vendit en ce pais à un nommé Eufèbe, riche Marchand, qui l'embarqua avec lui, pour aller dans les Gaules. Etant arrivé au cap de Corfe, Eufèbe descendit pour aller célébrer une fête des Idolâtres. Julie témoigna son indignation contre ce culte idolâtre. Cela fut rapporté à Félix, Gouverneur du pais; il la fit enlever, & la sollicita de sacrifier aux Dieux. Sur le refus qu'elle en fit, il lui fit arracher les cheveux, & la fit ensuite attacher à un gibet. Les Moines de l'Isle de Gorgone, à présent l'Isle Marguerite, vinrent enlever le corps de cette sainte Vierge, & il y demeura jusqu'à ce que Didier, Roi des Lombards, le fit transporter à Brescia l'an 763, où il fut déposé dans le Monastère, qui porte le nom de sainte Julie. On fait sa fête au 22 de Mai. * *Acta apud Holland.* Dom Thierry Ruinat, *Hist. Persecut. Vendal.* Baillet, *Vies des Saints. Nouvelles Vies des Saints*, chez Lottin, à Paris, 1730.

JULIE, fille de César, & femme de Pompée, mourut après avoir accouché d'une fille, peu de tems avant l'Ere Chrétienne. Comme elle étoit le neveu de l'amitié que César avoit liée avec Pompée, sa mort fit naître ces fatales divisions qui ruinèrent la République. Pompée, qui étoit déjà sur l'âge lors qu'il l'épousa, l'aima tendrement; de sorte qu'il parut même pendant quelque tems, quitter le soin des affaires pour se promener avec elle dans ses maisons de campagne, & pour s'occuper uniquement de son amour. * Lucain, *Pharsale*, l. 9. v. 1049. Plutarque, in *Vita Pompeii*.

JULIE, fille unique de l'Empereur Auguste, est renommée par ses débauches. Ce Prince l'avoit eue de Scribonie, & n'avoit rien oublié pour la bien élever. Il la maria à Marcus, puis à Agrippa dont elle eut trois fils & deux filles. Caius-César, Lucius-César, Agrippa Posthume; Julie & Agrippine, mère de Néron. Tibère fut le troisième mari de Julie, & en eut un enfant, qui ne vécut point. Elle s'abandonna à toutes sortes d'infamies; ce qui irrita tellement son père, qu'il la relégua dans l'Isle de Pandatarie, puis à la ville de Reggio, vers le détroit de Sicile. Julie avoit été mariée à Tibère, qu'elle méprisait, comme indigne de cet honneur; mais lorsqu'il fut parvenu à l'Empire, il se vengea si cruellement de ce mépris, qu'elle mourut de faim dans son exil, l'an 41 de Jésus-Christ. * Suetone, in *Augusto & Tibero*, Tacite, *Annal.* l. 1.

JULIE, fille d'Agrippa & de Julie, étoit petite-fille d'Auguste. Elle ne fut pas moins débauchée que sa mère, & fut mariée à Emilius Lépidus, dont elle eut deux enfans. Auguste la relégua aussi pour ses impudicités, l'an 9 de l'Ere Chrétienne, dans l'Isle de Trimète, sur la côte de la Pouille, où elle mourut après vingt ans d'exil, entretenue par l'Impératrice Livie, qui péroroit la Maison d'Auguste, lorsqu'elle étoit florissante, & la soulageoit quand elle étoit opprimée. * Tacite, *Annal.* l. 3. c. 24; l. 4. c. 71.

JULIE, petite-fille de Tibère, est différente de JULIE, fille de Tite, que Domitien enleva à son mari. Après l'avoir engraissée, il la contraignit de faire perdre son fruit: ce qui la fit mourir.

JULIE, (Domna) Syrienne de nation, & née dans la ville d'Emèse, fut seconde femme de l'Empereur Septime Sévère. Ce Prince n'épousa Julie, que sur la foi d'un horoscope, qui promettoit à cette femme de devenir femme de Souverain. Elle fit grand tort à sa réputation, par la vie déréglée qu'elle mena, & fut même accusée d'avoir trempé dans une conjuration contre son mari. Plautien, Favori de Sévère, affecta de creuser ses soupçons, & fit donner la question à plusieurs femmes de qualité, pour tirer de leur bouche, l'aveu du crime de Julie. Cette Princesse, pour dissiper ces bruits, s'adonna à la Philosophie, & fit venir à sa Cour ce qu'il y avoit de gens les plus célèbres dans les Lettres. Après la mort de Sévère, elle eut la douleur de voir assassiner entre ses bras, Géta son second fils, qu'elle aimoit tendrement, par Caracalla, son fils aîné. Quelque sensible que lui fut ce parricide, elle n'osa néanmoins le pleurer; & l'avidité de commander lui fit prendre le parti de la dissimulation. Caracalla, pour l'éblouir, lui laissa une apparence extérieure d'autorité, quoiqu'au fond il ne déférât pas beaucoup à ses conseils. Après la mort de ce Prince, qui fut tué l'an 217 de Jésus-Christ, elle se laissa mourir de faim, & d'un cancer qui la rongeoit depuis longtems. Son desespoir la poussa à cette extrémité, lorsqu'elle vit qu'elle ne pouvoit plus régner; & que d'ailleurs on la soupçonnoit de vouloir s'emparer de l'Empire, pour gouverner à l'exemple de Sémiramis & de Nitocris.

Spartien & Aurélius Victor prétendent que Julie n'étoit point mère de Caracalla, mais de Géta seulement; mais leur témoignage ne doit point prévaloir contre celui de Dion, d'Oppien, & sur-tout de Philostrate, qui étoit engagé trop avant dans la Cour de cette Princesse, pour ignorer quels étoient ses enfans. Une inscription qui étoit à Rome dans l'Amphithéâtre, & qui doit s'entendre de cette Julie, appuie l'opi-

nion de ces derniers Auteurs. La voici:

J. O. M.
ET JUNONI REGINÆ
PRO SALUTE
M. AURELI ANTONINI
PEL. AUG.
ET JULIÆ AUG.

Ceux qui ont voulu que Julie ne fût que belle-mère de Caracalla, ont aisément donné dans le conte fabuleux de son inceste & de son mariage avec ce Prince. Spartien qui le rapporte, raconte que Caracalla ayant vu sa belle-mère Julie toute découverte, dit, *Je le voudrais bien, s'il m'étoit permis; & qu'elle répondit, Si vous voulez, il vous est permis: de sorte qu'il l'épousa.* Mais il est clair que ce fait est faux, puisqu'il est dit qu'Hérodiën, qui n'ont point épargné Caracalla, n'avoient pas manqué de lui reprocher ce crime. * Spartien, in *Septimio Severo*. Lampridius, in *Severo*. Dion, l. 78. Hérodiën, l. 5. Aurelius Victor, in *Epitome*. Xiphilin. Philostrate. Trifan, *Commentaires*.

JULIE, ou Junie Fadille, arrière-petite-fille d'Antonin, qui épousa Maximin le Jeune.

JULIE, dite aussi *Méroline* & *Camille*, fut destinée pour être la seconde femme de l'Empereur Claude César, mais elle mourut le jour de ses noces.

JULIE, femme Romaine, qui embrassa le Christianisme, & que saint Paul salua dans son Epître aux Romains, ch. 16. v. 15.

JULIE de GONZAGUE, Duchesse de Trayette, & Comtesse de Fondi. Voyez GONZAGUE.

JULIEN, (Saint) premier Evêque du Mans, & Apôtre du Maine, étoit Gentilhomme Romain, mais Infidèle. Il fut converti à la Foi par le Pape saint Clément, qui après l'avoir instruit des Mystères de la Religion, l'ordonna Prêtre pour l'envoyer dans le Maine, Province des Gaules, où Julien arriva l'an de Jésus-Christ 95. Il y prêcha avec tant de zèle, qu'en peu de tems presque tout le peuple de cette Province embrassa la Foi, à l'imitation de leur Roi Défenseur, qui donna son Palais pour bâtir une Eglise, laquelle est aujourd'hui la Cathédrale du Mans; & fut après la mort de Julien, l'Apôtre des Angevins, & leur premier Evêque. Entre les actions merveilleuses de Julien, on dit qu'au village d'Artins, il chassa un effroyable Dragon, qui y faisoit sa retraite dans un Temple dédié à Jupiter. Vouant le préparer à la mort, il confia le soin de son troupeau à Tharibe, pour se mettre en retraite à quatre lieues du Mans, en un village nommé aujourd'hui saint Marceau, où est une belle Chapelle dédiée à saint Julien, qui dépend de l'Abbaye de saint Vincent du Mans. Ce fut là qu'il mourut au commencement de l'empire d'Antonin le Débonnaire, vers l'an de Jésus-Christ 138, après avoir gouverné son Diocèse pendant 47 ans. * Bonandonet, *des Evêques du Mans*.

On ne peut contester à saint Julien la qualité d'Apôtre du Mans, étant reconnu pour premier Evêque de cette ville; mais on n'a aucun monument ni du tems auquel il a vécu, ni de ses actions. Il est certain, que suivant l'époque de la publication de l'Evangile dans les Gaules, ce vie Evêque ne peut y avoir été envoyé par saint Clément. Sa Vie écrite par Lethalède, Moine de saint Meunin, près d'Orléans, dans le X ou XI siècle, & tirée, à ce qu'il dit, d'un Auteur plus ancien, est pleine de fables, & ne mérite aucune croyance. * Baillet, *Vies des Saints*, 28 Janvier.

JULIEN, (Saint) Martyr à Brioude, dans le III ou IV siècle, étoit de Vienne en Dauphiné. Il faisoit profession des armes, quoique Chrétien, & demouroit à Vienne avec le Tribun Ferréole, qui étoit aussi Chrétien. Crispin, Gouverneur de la Province Viennoise, ayant entrepris de faire exécuter les Edits des Empereurs (on croit que c'est sous Dioclétien) contre les Chrétiens, Ferréole obligea Julien de se retirer de Vienne. Julien s'en alla en Auvergne, où il se tint caché près de la petite ville de Brioude. Crispin envoya des soldats après lui, qui lui tranchèrent la tête. Le corps de S. Julien fut porté à Brioude. Grégoire de Tours rapporte une grande quantité de miracles faits sur son tombeau. S. Germain, Evêque d'Auxerre, à son retour d'Arles vers l'an 431, déclara que la fête de saint Julien devoit être fixée au 28 d'Avril. Le Culte de ce saint Martyr a été établi en France, aussitôt après sa mort. * Grégoire de Tours, de *Gloria Martyrum*, l. 2. *Vita S. Germ. apud Sursum. Acta apud Bosquet*. Baillet, *Vies des Saints*, au mois d'Avril.

JULIEN, dit LAPOSTAT, parce qu'il abandonna la Religion Chrétienne, étoit fils de Jules Constance, frère de Constantin le Grand. Constance l'avoit eu de *Bassine*, après avoir eu Gallus de Galla sa première femme. Julien naquit à Constantinople vers le mois de Juin de l'an 331, & se nomme dans ses médailles *Flavius Claudius Julianus*. Il fut élevé dans cette ville pendant les premières années de sa jeunesse. Constantin étant mort en 337, on soupçonna tous ses parens de plusieurs actions criminelles, ce qui obligea le père de Julien de prendre la fuite. Marc Evêque d'Aréthuse contribua à l'évasion de Julien, qui auroit péri sans les soins de cet Evêque. Quand cet orage fut dissipé, Julien apprit la Grammaire de l'Eunuque Mardonius, Payen. Il eut pour Maître de Rhetorique Ecebolius, homme fort inconstant dans la Foi. Ce fut à Nicomédie, où l'Empereur l'avoit envoyé, afin que l'Evêque Eufèbe, qui étoit son parent du côté maternel, eût soin de l'élever dans la piété. Malgré ces soins, ce jeune Prince fut entièrement perverti par Maxime d'Ephèse, Philosophe & Magicien. Son cousin Constance fut averti de sa conduite; & Ju-

rien craignant sa cruauté, se fit Moine; mais en contrefaisant l'homme de bien en public, il professoit le Paganisme en secret. Avant cela, Gallus son frère, & lui, avoient reçu la Cléricature, & avoient exercé l'office de Lecteur dans les Assemblées Ecclésiastiques. Ils avoient néanmoins des sentimens bien différens sur la Religion. On remarque que ces deux Princes ayant entrepris de bâtir à frais communs une Eglise à l'honneur du Martyr Mamas, la portion que faisoit faire Gallus, fut bien-tôt achevée: au lieu que l'ouvrage de Julien n'avança point, parce qu'il y faisoit travailler très-négligemment, ou, comme disent les Anciens, parce que la terre rejettoit ses fondemens. Dans la suite Constance, à la sollicitation de sa femme Eufébie, le fit César l'an 355, le sixième Novembre, lui fit épouser Hélène, sa sœur, & lui confia le commandement général des troupes dans les Gaules. La conduite de Julien dans ce pays lui fait sans contredit beaucoup d'honneur. Quoiqu'il n'eût encore aucune connoissance de la guerre, & que les principaux Officiers qui devoient l'aider de leurs conseils fissent très mal le service, dans la crainte que paroissant attachés à Julien les factieux ne les missent mal auprès de l'Empereur, dont on connoissoit le naturel méfiant, il ne laissa pas que d'entreprendre de chasser les Barbares des Gaules, & en vint à bout en très peu de tems, ayant remporté auprès de Strasbourg une des plus célèbres victoires de ce siècle, où il eut à combattre sept Rois Allemans, du nombre desquels étoit Chrodoinaire, qui jusques là avoit presque toujours battu les Romains, & qui fut fait prisonnier. La défaite des Saliens & des Chamaves, Peuples François, suivit de près cette victoire: les Allemans encore battus furent contraints de demander la paix, & tout continuo à lui réussir, lorsque Constance qui soutenoit avec beaucoup de peine les efforts des Perses, s'avisait de vouloir grossir ses troupes d'une partie de celles qui servoient dans les Gaules. Julien profitant de l'éloignement qu'avoient les soldats d'aller faire la guerre hors de leur pays, se fit déclarer Empereur, & n'ayant pu obtenir de Constance qu'il le reconnût en cette qualité, il eut l'adresse de le faire suivre de ces troupes-là, même jusques dans l'Illyrie, où il apprit la mort de Constance arrivée le 3 Novembre de l'an 361. Lorsqu'il se vit maître du Monde, il signala son avènement à l'Empire, par l'ouverture des Temples des faux Dieux, & par le rétablissement de leur culte. Il prit la qualité de Souverain-Pontife, avec toutes les cérémonies Payennes; & par le sang des victimes, il tâcha d'effacer le caractère de son batême. Il rappella d'exil tous les Hérétiques, rétablit les Donatistes en Afrique, & ne laissa passer aucune occasion de nuire aux Chrétiens, qu'il appelloit par mépris *Galiléens*. C'est ce qui lui fit violer jusqu'au Droit des gens en la personne de deux Ambassadeurs de Perse, Manuel & Ismaël, qu'il fit mourir à Chalcedoine, parce qu'ils étoient Chrétiens. Il préféra toujours les idolâtres aux Fidèles, auxquels il défendoit d'enseigner les Belles-Lettres, tâchant de transporter les saintes Loix de l'Eglise dans le Paganisme, pour la Police. Il forma le dessein d'établir des Ecoles publiques, où on enseigneroit la Religion & les bonnes mœurs, avec les autres Disciplines. Il vouloit introduire le chant alternatif dans les Temples, la distinction des places, la forme des prières & quelque image de la pénitence publique, pour l'expiation des crimes scandaleux. Il entreprit de fonder des Hôpitaux pour les malades, des Maisons pour enfermer les pauvres, & des Monastères de Vierges. Ces projets paroissent dans sa Lettre à Arfacius & par ce qu'en rapporte Sozomène. Il s'efforça particulièrement de faire changer de Religion aux soldats Chrétiens, & sur-tout à ceux de la Garde Prétoirienne; mais la plupart aimèrent mieux vivre sans emploi, que d'apostatiser. Maris, Evêque de Chalcedoine, lui ayant reproché publiquement son impiété, l'Empereur lui répondit sans se fâcher, *Que son Galiléen ne le guériroit pas de la perte de la vue. Je loue Dieu*, repliqua Maris, *d'être aveugle, pour n'avoir pas les yeux souillés de la vue d'un Apôstat comme toi.* Julien passa outre sans rien dire. Sa Philosophie lui faisoit affecter ces actions extérieures de clémence & de modération. Pour chagriner les Chrétiens de toutes manières, il permit aux Juifs de rétablir le Temple de Jérusalem, ce qu'ils ne purent exécuter. Enfin dans le tems qu'il se vit obligé de partir pour aller faire la guerre aux Perses, il jura de ruiner l'Eglise à son retour: mais Dieu s'en déclara le protecteur, & la garantit de ses menaces. Julien enleva d'abord plusieurs places des Perses, & s'avança jusqu'à Ctésiphonte sans trouver aucune résistance; ce qui lui enfla tellement le cœur, que se promettant déjà d'envahir toute la Perse, il se laissa conduire par un homme, que les Perses avoient aposté, dans des lieux où trouvant une puissante Armée en tête, il ne pouvoit plus faire subsister son Armée qu'avec une extrême peine. Les rencontres qui se firent à diverses fois dans ces lieux, furent, dit-on, presque toujours avantageuses aux Romains; mais ils avoient besoin d'une bataille décisive: elle se donna le 26 Juin de l'an 363, & la victoire paroissoit se déclarer pour eux, lorsque Julien qui s'étoit engagé dans le combat sans cuirasse, fut blessé si dangereusement qu'il en mourut la nuit suivante. Sozomène dit qu'un de ses Gardes nommé Calliste, qui écrivit sa Vie en vers; attribue cette blessure à un Démon. Théodoret ajoute, que le bruit courroit que se sentant blessé, il prit de son sang dans la main, & qu'en le jettant contre le Ciel, il s'écria, *Tu es vaincu, Galiléen.* C'est ainsi qu'il nommoit Jésus-Christ par mépris. Sozomène écrit que les uns attribuent ce coup à un Persan; d'autres à un Sarazin; & plusieurs à un Romain. Quel que puisse être celui qui le tua, il fut, sans doute, le ministre de la vengeance divine. Cette mort fut révélée à saint Sabas, Anachorète, qui vivoit à plus de vingt journées du camp, & à quelques autres. Cet Empereur étoit savant & libéral, & a-

voit quelques bonnes qualités morales, car il étoit sobre & vigilant, & il semble qu'il ne s'est pas livré à la passion pour les femmes; mais d'ailleurs la haine qu'il avoit eue contre Constantin, & ses enfans, lui a fait écrire des choses déraisonnables, & souvent fausses & calomnieuses. On remarque même qu'il a repris aigrement dans ces Princes des choses qu'il a faites lui-même; & que sa passion aveugle pour le Paganisme l'a porté à traiter honorablement des gens dont un Payen plus modéré auroit eu horreur. Le refus qu'il faisoit souvent aux Chrétiens de répondre à leurs requêtes, ne lui fait pas honneur; & son *Misogogon* qui est une Satire des Habitans d'Antioche, qu'il haïssoit particulièrement parce qu'ils avoient montré le plus d'aversion contre ses innovations, est peu digne d'un Empereur qui affectoit une gravité égale à celle de Marc-Aurèle. Les Ouvrages qui nous restent de lui, comme sa Satyre des Césars, quelques Discours, des Lettres, & deux Epigrammes; sont des preuves de son esprit & de son érudition. Eunapius avoit recueilli les Panégyriques en prose & en vers faits pour cet Empereur; mais nous n'avons que les invectives, que les SS. Pères ont faites contre lui. Si elles sont vives & ardentes, il faut attribuer cette chaleur au zèle de leurs Auteurs pour la défense de la Religion, contre laquelle Julien écrivoit des Livres pleins d'injustices & de calomnies, tels que ceux qu'il composa en allant combattre les Perses, & que saint Cyrille réfute par un Ouvrage excellent, qu'il dédia à Théodose le Jeune. * Les curieux consulteront cette Pièce; saint Grégoire de Nazianze, in *Orat. adv. Julianum*; saint Jean Chrysostome; saint Jérôme; Optat; Socrate; Sozomène; Théodoret; Nicéphore; Rufin; Zosime; Ammien Marcellin; Eutrope; Baronius, &c. La nouvelle édition de M. Spanheim, publiée in folio, à Leipzig l'an 1696, avec de savantes remarques. Tillemont; *Hist. des Empereurs*, tome 4.

JULIEN, oncle maternel de l'Empereur Julien l'Apostat, étoit Apôstat lui-même & Comte d'Orient, & vivoit dans le IV siècle. Il avoit été Préfet d'Egypte avant que d'être Comte d'Orient. En 362, quelque tems après l'avènement de Julien à l'Empire, les Alexandrins s'étant révoltés, & la rébellion ayant été loin, Julien voulut en faire une punition sévère; mais le Comte d'Orient le fléchit par ses prières, & obtint la grâce des coupables. C'étoit moins l'esprit de compassion, que l'amour qu'il avoit pour les Payens & la haine qu'il portoit aux Chrétiens, qui fit agir en cette occasion le Comte Julien. En effet, l'Empereur son neveu ayant ordonné la même année que l'on fermât la grande Eglise d'Antioche, & qu'on en portât les richesses au Thésor Impérial, ce fut le Comte Julien qui fut chargé de la commission. Celui-ci devenu Idolâtre par complaisance & par ambition, haïssoit les Chrétiens en Apôstat, mais avec moins de ménagement que son neveu. Il étoit altéré de leur sang; & s'il eût été le maître, il n'auroit cherché ni détour ni prétexte pour le répandre. On eût dit qu'il se haïoit d'étouffer ses remords sous les ruines de la Religion qu'il avoit abandonnée. Sa commission ne regardoit que la grande Eglise possédée alors par les Ariens; mais il étoit si accoutumé à prévenir ou à étendre les ordres du Prince, qu'il fit fermer toutes les autres, si même il ne l'avoit pas fait avant que l'Empereur vint à Antioche. Il se saisit du Prêtre Theodoret, Oeconome d'une Eglise Catholique; & n'ayant pu par les tourmens l'obliger à renoncer Jésus-Christ, il le condamna à perdre la tête. Le même jour il se rendit à la principale Eglise, accompagné de deux autres Apôtats, Felix Surintendant des Finances, & Elpidius Thésorier du Domaine. A la vue des vases précieux que Constance & Constantin avoient donnés, *Poyez s'écria Félix, avec quelle magnificence est servé le fils de Marie!* Le Comte s'allit sur les vases sacrés, & les profana aussi-bien que l'autel, d'une manière également indécente & impie. Euzolus, Evêque Arien, ayant voulu l'empêcher, en reçut un soufflet. *Qu'on croie maintenant*, disoit ce profanateur, *que le ciel se mêle des affaires des Chrétiens.* Ils se retirèrent après avoir tout enlevé & condamné les portes de l'Eglise. Le lendemain, lorsque l'Empereur Julien apprit la mort du Prêtre Theodoret, exécuté précieusement comme Chrétiens: „ Est-ce ainsi, dit-il au Comte avec chaleur, que vous entrez dans mes vues? Tandis que je travaille à ramener „ les Galiléens par la douceur & par la raison, vous faites des „ Martyrs sous mon règne & sous mes yeux. Ils vont me flé- „ trir dans leurs Ecrits, comme ils ont flétri leurs plus odieux „ persécuteurs. Je vous défends d'ôter la vie à personne pour „ cause de Religion, & vous chargez de faire savoir aux autres „ ma volonté. Ces reproches furent un coup de foudre pour le Comte: dès le soir même il se sentit attaqué d'une colique violente, & frappé bientôt après dans les entrailles d'une playe incurable. Les chairs extérieures les plus voisines se corrompirent, & engendrèrent une quantité prodigieuse de vers. Il s'en formoit aussi au dedans, qui le rongeoient peu à peu, malgré tous les secours de la Médecine, & sortoient par cette bouche souillée de tant de blasphèmes, avec les alimens qui ne trouvoient plus d'autre issue. Pendant le cours de sa maladie, qui dura environ deux mois, le Comte traînoit un reste de vie pire que la mort, dans une affreuse alternative de fureur contre les Chrétiens, & de ces remords infructueux qu'enfante la seule crainte, & qui produisent le désespoir. Tantôt ébranlé par les discours de sa femme qui étoit Chrétienne & zélée, il envoyoit prier l'Empereur de rouvrir les Eglises, en lui représentant que c'étoit sa complaisance pour lui, qui l'avoit précipité dans cet état déplorable. Tantôt il ramenoit ses forces & son incrédulité pour condamner au dernier supplice Bonose, Maximilien & quelques autres Officiers, qui refusoient constamment d'ôter de leurs drapeaux le Monogramme de Jésus-Christ & d'y mettre des idoles. D'autrefois il pressoit

fa femme d'aller à l'Assemblée des Chrétiens, prier pour lui, & le recommander aux Fidèles. Mais voyant que son repentir n'étoit point sincère, elle n'y alla point; & irrité de ce refus, il conjuroit le Dieu des Chrétiens de lui ôter promptement la vie. Ce Dieu l'exauça dans sa colère, & le tira du monde au moment qu'on lui lisoit divers Oracles qui lui promettoient qu'il n'en mourroit point. Tout Antioche regarda cette mort comme une punition visible. * Voyez les Actes du martyre de saint Théodore, dans le Recueil des Actes sincères donnez par Dom Thierry Ruinart; l'Histoire de Théodore, l. 3. ch. 13. Sozomène, l. 5. ch. 8. la Vie de l'Empereur Julien l'Apollat, par le Père de la Blaterie de l'Oratoire, l. 5. Cet Ouvrage est écrit avec beaucoup d'agrément & de solidité: c'est le seul où l'on puisse bien apprendre ce qui regarde l'Empereur Julien, sa conduite & ses écrits, dont l'Auteur annonce une Traduction François. * Supplément de Paris 1736.

JULIEN. Il y a eu deux Tyrans de ce nom: l'un nommé *Marcus Julianus*, qui étoit Gouverneur de la Vénétie l'an 284, lorsque Numérien fut tué par Arrius Aper. La haine qu'on avoit conçue contre Carin le porta à tenter les troupes de Pannonie, qui effectivement se joignirent à lui; & ce fut avec elles qu'il alla chercher Carin, après la défaite de qui il comptoit d'aller au devant de Dioclétien; mais la perte d'une bataille auprès de Vérone ruina ces beaux projets, & il y fut tué lui-même en combattant vaillamment. L'autre est bien moins connu: le jeune Victor dit qu'il se révolta en Italie; & qu'après la perte d'une bataille, il s'enfonça un poignard dans le sein, & se jeta ensuite dans le feu; mais cet Auteur est si brouillon, qu'on ne sait s'il n'a pas voulu parler de celui dont on vient de donner l'Histoire. Aurelius Victor dit que celui-ci se révolta en Afrique, & périt peu après. Il n'en marque pas le tems, & je ne sais si on peut lui donner une Inscription qu'on trouve dans Goltzius, où il est appelé *Quintus Trebonius Julianus*, parce que cette Inscription est fort suspecte.

JULIEN, faux Messie qui parut dans la Palestine sous le règne de l'Empereur Julien. Cet imposteur prenant la qualité de Conquérant, fit armer tous ceux qui furent assez crédules pour le suivre. Les séditieux fondant sur les Chrétiens, qui s'imaginoient de n'avoir rien à craindre d'une Nation si souvent domptée, en firent un assez grand carnage. Les troupes de Justinien accoururent au secours des Chrétiens; elles différaient dans peu ces Mutins qui manquoient d'expérience. Leur Chef fut pris & puni de mort, ce qui termina ce soulèvement arrivé en 520. * *Bahage, Hist. des Juifs, &c. tome 4. p. 1395.*

JULIEN, second fils de Constantin le Tyran, fut créé Nobilissime, & fut tué l'an 411, avec son père, par le commandement d'Honorius.

JULIEN, Seigneur Espagnol, étoit Comte de Ceuta, ville Capitale d'un Gouvernement des Goths d'Espagne, située sur la côte d'Afrique, proche du Détroit de Gibraltar, où les Goths possédoient quelques places l'an 710. Ce Comte ayant appris que sa fille nommée Cava, avoit été violée par Rodrigue ou Rodéric, Roi d'Espagne, dissimula quelque tems son déplaisir; & parce que les Arabes avoient une puissante Armée en Afrique, il prit ce prétexte pour supplier le Roi de lui permettre d'aller en son Gouvernement. Il emporta ce qu'il avoit de plus précieux, & passa à Ceuta avec sa femme: puis feignant qu'elle étoit à l'extrémité, il pria le Roi de permettre à sa fille de lui venir dire le dernier adieu. Lorsque Julien se vit en sûreté avec sa famille, il chercha les moyens de se venger, & fit part de ses ressentimens à Muça, Général de l'Armée du Calife de Damas, qui étoit en Barbarie. Il lui promit non seulement de lui remettre entre les mains les places de son Gouvernement, mais aussi de le rendre maître de toute l'Espagne, s'il vouloit lui donner des forces. Muça lui ayant envoyé douze mille hommes, il conquit une partie de l'Espagne, & y donna entrée aux Arabes, qui la soumièrent à l'obéissance du Calife; mais ce malheureux Comte, ayant été soupçonné par Muça d'avoir quelque intelligence avec les Chrétiens contre les Arabes, eut la tête coupée par ordre de ce Général l'an 717. * *Marmol, de l'Afrique, l. 2.*

JULIEN, Evêque d'Alexandrie, succéda à Agrippa, ou Agrippin, vers l'an 177, & gouverna cette Eglise jusqu'en 187, qu'il eut Démétrius pour successeur, selon Eusèbe & Baronius. Il y a encore eu deux Evêques de Jérusalem de ce nom, dans le second siècle.

JULIEN, Pélagien & Evêque d'Eclane, ou selon d'autres de Céleste, dans le cinquième siècle, étoit fils de Mémorius, Evêque de Capoue, & l'un des plus chers amis de saint Augustin. Nous voyons par une Lettre qu'il lui écrivit, *Epist. 13*, en lui envoyant son VI livre de Musique pour son fils Julien, qu'il aimoit beaucoup celui-ci, & qu'il avoit une passion extrême de le voir. Il avoit été marié, & nous avons son épithalame entre les Poèmes de saint Paulin. Après la mort de sa femme, il fut élevé au Diaconat; puis à l'Evêché d'Eclane, petite ville située près du Lac Ampfanchin, entre la Campanie & la Pouille: on la nomme aujourd'hui *Fringent*. C'est le sentiment de saint Prosper; car Gennade dit, qu'il fut Evêque de Capoue. Quoi qu'il en soit, il étoit éloquent & avoit l'esprit brillant & agréable, si l'on en juge par les fragmens que nous avons de ses Ecrits dans ceux de saint Augustin. Bède lui attribue un Livre intitulé, *De l'Amour*; Un Commentaire sur le Cantique des Cantiques, où il dit, que le poison étoit caché sous les fleurs de l'éloquence. Il fait encore mention d'un Ouvrage de Julien, intitulé, *De la Constance*; mais il se trompe, lorsqu'il croit que cet Héretique écrivit à Démétrius, parce qu'il est sûr que ce fut Pélage. Julien lut le premier livre des Noces & de la Concupiscence, que saint Augustin avoit

publié, & en écrivit quatre pour le réfuter. Il composa en même tems deux Eptres, l'une qu'il envoya à Rome pour fortifier ses Sectateurs, & pour en gagner de nouveaux; l'autre qu'il adressa à l'Evêque de Thésalonique, avec la soufcription de dix-huit Evêques de son parti, pour essayer de gagner ce Prélat, dont l'autorité étoit très considérable en Orient. Ces Lettres furent écrites l'an 419, & envoyées au Pape Zosime, qui étoit mort dans ce tems. Boniface, son successeur, les reçut & les envoya à S. Augustin, contre qui elles étoient écrites. Ce Saint répondit par quatre livres, qu'il adressa à ce même Pape, intitulés, *Contre les deux Eptres des Pélagiens*. Depuis, par le moyen de son ami Alpe, il eut du Comte Valère, les quatre livres que Julien avoit écrits contre celui des Noces & de la Concupiscence, & il répondit par un second Ouvrage, intitulé comme le premier. Ensuite, après avoir recouvré l'Ouvrage entier que Julien avoit fait contre lui, il le refusa en six livres. Alpe, qui étoit à Rome, lui en avoit envoyé d'abord cinq, avec promesse de lui faire bien-tôt tenir les trois autres. S. Augustin mit la main à la plume, pour réfuter livre par livre, les huit de Julien; mais la mort interrompit l'an 430 le cours de cet Ouvrage, qui avoit été poussé jusqu'au sixième livre. Claude Ménard avoit tiré les deux premiers d'un vieux Manuscrit; & le P. Vignier, Prêtre de l'Oratoire, a depuis trouvé les quatre autres qu'on croyoit perdus, dans la Bibliothèque de Clairvaux, & les a fait imprimer avec beaucoup d'autres Ouvrages du même Père. Julien fut chassé de son Eglise; & après avoir été souvent condamné par les Papes & par les Empereurs, il mourut misérablement sous l'empire de Valentinien III avant l'an 455. * Prosper, in Chron. Baronius, A. C. 419. & suiv. Osius, Osius, *Hist. Pelag. l. 1. c. 6.* Noris, in *Hist. Pelagianismi*. Godeau, *Hist. Ecclési. du V. siècle*. Du Pin, *V. siècle*.

JULIEN, Evêque de Pouzoles, dans le cinquième siècle, fut envoyé par le Pape Léon I, l'an 449, pour le trouver au Concile d'Ephèse, dans lequel les Eutychiens furent mâtres. Un autre **JULIEN**, Evêque de Coos, Prélat très zélé pour la défense de la Foi, fut Légat au Concile général de Chalcédoine pour ce même Pape, qui lui écrivit la Lettre 39 qui commence ainsi, *Littera Dilectionis tue, qua mihi super sunt reddita, &c.* & où il lui recommanda l'autre Julien de Pouzoles. Saint Léon fait souvent mention de lui dans ses Eptres, sur-tout dans la 70, à Marcien, où il dit, qu'il a établi cet Evêque en sentinelle, pour veiller à la conservation de la Foi orthodoxe.

JULIEN de TOLEDE, Archevêque de cette ville, dans le VII siècle, présida au XII, XIII, XIV & XV Conciles de Tolède. On lui attribue divers Ouvrages, des Commentaires sur Nahum, *Prognosticum, five de origine mortis humanæ; de futuro Seculo, & de futura vita Contemplatione libri tres*; des Chroniques, &c. Il mourut le 6 Mars 690. * Felix de Tolède, in *Add. ad lib. de Vir. Hist. sanct. Iudeæ*.

JULIEN, Auteur d'un *Lexicon*, tiré des dix Orateurs. Cet Auteur est allégué par Photius, *Ch. 150*.

JULIEN-HASART, Carme de Hainaut, composa des Chroniques de Hainaut, Flandre, Zélande, Hollande, Frise, Brabant, Gueldres, &c. Il mourut l'an 1525.

JULIEN d'HALICARNASSE, Héretique, Chef des Phantastes, & incorruptibles, ennemis du Concile de Chalcédoine.

JULIEN DU POIRIER, (Saint) Ordre Militaire d'Espagne, fut institué à Percero de Ciudad-Rodrigo. Ferdinand II s'en rendit Protecteur l'an 1176, & le Pape Alexandre III l'approuva, à la sollicitation de Gomez Fernandez, qui en fut le premier Grand-Maître. Luce III & Innocent III le confirmèrent aussi. Les premières Armes de cet Ordre étoient d'or à la croix fleurdelisée de sinople, chargée en cœur d'un écu d'or au poirier de sinople. Cet Ordre fut depuis uni à celui d'Alcantara. * Mariana, *de Reb. Hispan.*

JULIEN, *Cherchez DIDIS.*

JULIEN ou **JULIANUS**, *Cherchez ANTOINE-JULIEN.*

JULIEN LUCAS, Grec de nation & Diacre de l'Eglise de Tolède, vivoit dans le huitième siècle, & on lui attribue quelque Histoire d'Espagne. Vassé ne l'a pu déterrer, bien qu'il ait recherché avec assez de soin toutes les Pièces de l'Histoire d'Espagne, *Chron. Hispan. t. 4*. Quelques-uns confondent ce Julien Diacre avec l'Evêque de Tolède dont il est parlé ci-dessus, ce qui en a trompé plusieurs.

JULIEN, Capitaine Romain de Bithynie, & d'une illustre famille, fut un des plus vaillans, des plus adroits, & des plus forts hommes de son tems. Dans le siège de Jérusalem par Tite, voyant que les Juifs pressioient un peu trop les Romains dans une attaque, il partit d'auprès de la Tour *Antonina*, où étoit Tite, & se jeta au milieu des ennemis avec tant d'impétuosité, que lui seul les fit reculer jusques au coin du Temple, frappant, renversant, & tuant tout ce qui s'opposoit à lui. Mais en courant de tous côtés sur le pavé, les cloux dont ses fouliers étoient garnis, selon l'usage des gens de guerre, le firent tomber, & dans cette chute le bruit de ses armes fit tourner visage aux ennemis. Les Juifs l'environnerent aussitôt de toutes parts, pour le tuer à coups de dards & d'épées. Il s'efforça à diverses fois de se relever; mais les coups continuel qu'on lui portoit ne le lui purent permettre. Il en blessa plusieurs, quoiqu'étendu par terre; mais enfin ayant reçu diverses blessures, le sang qu'il perdoit lui ayant ôté le reste de ses forces, & personne ne le trouvant assez hardi pour l'aller secourir, les Juifs n'eurent pas de peine à l'achever. Il fut admiré des ennemis, & fort regretté de Tite, & de toute l'Armée Romaine. * Joseph, *Guerres des Juifs, l. 6. ch. 7.*

JULIEN d'Alexandrie, Médecin, vivoit sous l'Empereur An-

Antonin. Il écrivit quarante-huit livres contre les Aphorismes d'Hippocrate, & un Livre de la Méthode, qu'il appelle *Pitlon*. Galien en fait mention, & défend les Aphorismes d'Hippocrate contre lui. * Konig, *Biblioth. Fetus & Nova*.

JULIEN, (Saint) Bourg de Savoie, à environ deux lieues de Genève. Cet endroit est fameux par plusieurs Traités qui y ont été faits entre les Ducs de Savoie & la République de Genève. Dans le tems que la Confrérie de la *Caillier* incommodoit la ville de Genève & ravageoit la campagne, les Députés de Berne & de Fribourg, & ceux de Zurich & de Bâle confèrent à S. Julien avec les Députés du Duc, & y arrêtèrent une trêve jusques après la tenue d'une Diète. La trêve fut publiée le neuvième Mars 1520. L'année suivante la paix fut traitée & conclue à S. Julien entre le Duc de Savoie & les Genevois. Après la fameuse Escalade, la guerre étant déclarée entre le Duc de Savoie & les Genevois, le Duc chercha le premier à traiter de la paix avec la République de Genève. Les Conférences s'ouvrirent à S. Julien le 21 Mars 1603, mais alors elles n'aboutirent à rien. On reprit les Conférences à la sollicitation des Cantons & du Roi de France. Cinq Cantons, savoir ceux de Glaris, de Bâle, de Schaffouse, de Soleurre & d'Appenzel envoyèrent à Genève des Députés qui devoient servir de Médiateurs. Les Conférences se commencèrent à S. Julien dans le mois de Juin de l'année 1603, & le Traité de paix fut signé le onzième Juillet. Le 12, les Médiateurs & les Députés de la République rentrèrent à Genève au bruit de l'Artillerie, & la paix fut publiée par toute la ville le même jour. On en rendit de publiques actions de grâces à Dieu dans tous les Temples, & les Sermons roulèrent sur le sujet de la paix. * *Histoire de Genève, &c. de M. Spon, de l'Édition de 1730. p. 102. &c. 448. &c.*

JULIENNE, Prieure du Mont Cornillon, ou des Cornouilles près de Liège, en Latin, *Mou Cornelius*, naquit au village de Rélines proche de Liège, l'an 1193, de parens riches qu'elle perdit à l'âge de cinq ans. On la mit en pension avec une sœur qu'elle avoit chez les Religieuses du Mont Cornillon, où elle prit l'habit de Religieuse. Elle devint ensuite Prieure de ce Monastère vers l'an 1230. Elle donna lieu à l'établissement d'une Fête pour honorer Jésus-Christ dans le saint Sacrement de l'autel, à qui on a donné le nom de Fête du Corps de Christ, ou communément celui de Fête du saint Sacrement. Sainte Julienne eut plusieurs perfections à souffrir avant sa mort, qui arriva le 5 Avril 1258, lorsqu'elle étoit âgée de 66 ans. On la trouve qualifiée de Sainte dans plusieurs Martyrologes, & seulement de *Bien-heureuse* dans d'autres. Elle n'a point encore été canonisée dans les formes, & il ne parolt pas que le Saint Siège ait autorisé par aucun Décret le culte que plusieurs villes & Monastères de Portugal & de Flandre lui rendent. * Baillet, *Vies des Saints, cinquième Avoir*.

JULIENNE, mère de la Vierge Démétride. Voyez **DEMETRIADE**.

JULIERS, *Julliacum*, sur le Roer ou le Roer, ville & Duché de l'Empire en Allemagne, près des Pais-Bas, est nommée par les Allemands *Julich* & *Gulich*. La ville est forte & ancienne, & a donné le nom à tout le Duché, qui est entre la Meuse & le Rhin, le pais de Clèves & de Limbourg, l'Évêché de Liège & l'Archevêché de Cologne. Ce Duché renferme quelques autres villes assez considérables, dont les principales sont, Aix-la-Chapelle, Duren, qui soutint le siège contre l'Empereur Charles V, Linnich, Aldenhoven, Zulpich, qu'on prend pour l'ancien Tolbiae, Grévenbroek, renommée par la défaite des Impériaux l'an 1648, Heinsberg, Kerpen, Erkelens, Dalen, &c. Le pais de Juliers a environ douze lieues de long & sept de large. Quelques Auteurs croient que Jules-César fit bâtir Juliers, & d'autres en attribuent la fondation à Drusus. Il y a une Eglise ancienne, où l'on fonda une Collégiale l'an 1569. Les Espagnols, en 1622, s'étoient rendu maîtres de cette ville, qui est défendue par une citadelle, & le Roi de France la fit rendre au Duc de Neubourg, ce qui est exprimé par l'Article 84 de la paix des Pyrénées l'an 1659. Juliers a eu ses Seigneurs particuliers, depuis le XII siècle. **GUILLAUME I** laissa **GERARD I**. Son fils fut **GUILLAUME II**, qui fut père de **GERARD II** mort l'an 1247. Celui-ci laissa 1. **GUILLAUME III** Comte de Juliers, qui fut; 2. **ADOLPHE**, Comte de Berg, dont nous parlerons ci-après; & 3. **Marguerite**, femme d'**Othon III**, Comte de Gueldres.

GUILLAUME III Comte de Juliers, eut 1. *Yvonne*, mort sans postérité; & 2. **GERARD III** mort l'an 1299, qui d'*Ezzabab* de Clèves laissa 1. *Jean* Comte de Juliers, mort sans postérité; 2. **GERARD IV** qui fut; & 3. *Valruque*, Archevêque de Cologne, mort l'an 1349.

GERARD IV Comte de Juliers, mort l'an 1323, épousa, selon quelques Auteurs, *Jeanne* de Hainaut, fille de *Guillaume III* dit le Bon; d'autres disent, qu'elle fut femme de **GUILLAUME IV** fils du même Gerard, créé Marquis l'an 1339, puis Duc de Juliers l'an 1356. Il mourut l'an 1360, laissant de *Marie*, fille de *Renaud* Duc de Gueldres, 1. *Guillaume V* Duc de Juliers & de Gueldres, mort l'an 1422; 2. *Renaud*, qui succéda à son frère, & mourut l'an 1432, sans laisser lignée de *Marie d'Artois*, son épouse; 3. **A. MARIE & JEANNE**, dont nous parlerons sous le nom de **GUELDRÉS**. Le Duché de Juliers entra en la branche du cadet, qui étoit celle de Berg.

ADOLPHE, Comte de Berg, fils puîné de **GERARD II** Comte de Juliers, mourut l'an 1296, laissant **GUILLAUME**, père de **GERARD** qui fut.

GERARD fut tué l'an 1361, & eut pour enfans, 1. **GUILLAUME I**, de ce nom, qui fut; 2. *Adolphe*, mort sans lignée; & 3. *Marguerite*, femme d'*Adolphe* Comte de la Marck.

GUILLAUME I, du nom, fut créé Duc de Berg par l'Em-

pereur *Venceflas*. Il épousa *Anne* de Bavière, & en eut 1. *Jean*, mort sans alliance; 2. *Adolphe*, qui mourut l'an 1437, ayant eu de *Marie*, fille de *Robert*, Duc de Bar, *Robert*, mort sans postérité avant son père l'an 1429; & 3. **GUILLAUME**, qui fut.

GUILLAUME II, du nom, Comte de Ravensberg, laissa d'*Anne*, Comtesse de Tecklemburg, **GERARD V**, qui fut.

GERARD V, Duc de Juliers & de Berg, fut père de **GUILLAUME Duc de Juliers & de Berg**, qui épousa l'an 1481, *Sibylle*, fille d'*Albert III*, Marquis de Brandebourg, & de sa seconde femme *Anne* de Saxe. Il laissa de ce mariage une fille unique, *Marie*, Duchesse de Juliers & de Berg, alliée l'an 1505, à *Jean III* de ce nom, Duc de Clèves. Voyez la suite, sous le mot **CLEVES**, où l'on marque de quelle manière les Duches de Juliers & de Berg ou Mons, sont devenus le partage du Duc de Neubourg. * Antonin, in *Itinerario*, Ammien Marcellin, l. 7. Pontus Heuterus, in *Belg. Descrip.* Berthius, in *Comment. German.* Pierre de Streithagen, *Succesf. Princ. Julis, Clivia, Mont. & Domin. Heinsberg*, Valère André, *Topogr. Belgica*, p. 103 & 104. Mercator, *Geogr. Clavier, Descrip. Germ.* Rittershusius, &c.

JULIN ou **JULINUM**, fut autrefois une des plus grandes & des plus célèbres villes de l'Europe, située dans l'Isle de Wollin. Elle doit avoir tiré son nom d'une statue de Jules-César, que les Allemands, surpris de la valeur de ce Héros, avoient dressée à son honneur. Quoi qu'il en soit, il est plus certain, que cette ville gagna beaucoup par la destruction de celle de *Wmeta*, dont tout le commerce se tourna ensuite du côté de Julin, qui s'augmenta & s'enrichit si fort, qu'elle entreprit des guerres considérables, pendant lesquelles elle fit trois fois prisonnier *Suenston* Roi de Danemarck. Lorsqu'*Othon*, Evêque de Bamberg, prêcha l'Evangile dans cette ville, on y bâtit 22000 ames. Mais après le départ de l'Evêque, ces nouveaux Convertis retournèrent au Paganisme, & lorsqu'un jour ils étoient occupés à célébrer une Fête Payenne, le feu du Ciel tomba sur la ville & la consuma. On la rebâtit en partie, mais elle n'eut plus son premier lustre; & en 1170, *Waldemar* Roi de Danemarck la détruisit entièrement. Dans la suite des tems, on bâtit la petite ville de *Wollin* sur les ruines de l'ancienne Julin, que quelques-uns disent aussi avoir porté le nom de *Wollin*. * *Wollin. Mineral. l. 2. Pomer. p. 144. & suiv. Diâ. Allemand.* Voyez aussi **WOLLIN**.

JULIS, ville de l'Isle de Cêa dans la Mer Egée. Cette ville est célèbre à cause des grands hommes qui y ont pris naissance. Les Poètes Simonide, & Bacchylide son neveu, le Sophiste Prodicus, le Médecin Erasistrate & un Philosophe nommé Ariston, étoient natis de cette ville. Lors que les quatre villes de l'Isle de Cêa furent réduites à deux, Julis fut une de ces deux-là. Elle étoit bâtie sur une montagne à trois milles de la mer. * Strabon. Suidas. Etienne de Byzance. Bayle, *Diâ. Crit.*

JULIUS AGRIPPA, fut, après la conjuration de Pison, relégué par Néron dans une des Isles de la Mer Egée, ou de l'Archipel. *Tacite, Annal. l. 15. c. 71.*

* **JULIUS AGRISTIS**, Officier des troupes de l'Empereur Vitellius, s'étant chargé de la commission d'aller voir en quel état étoient les choses, après la défaite de cet Empereur dont l'Armée avoit été battue par Antoine, Général des troupes de Vespasien, & voyant qu'il refusoit de croire son rapport, il lui dit: *Puisqu'il vous faut de plus fortes preuves, & que présentement ma vie & ma mort vous sont également utiles, je vous donnerai un témoin irréprochable de ce que j'avance, & s'étant retiré il confirma son rapport par une mort volontaire.* * *Tacite, Hist. l. 3. ch. 54.*

JULIUS ou **JULIANUS**, (**ASPER**) étoit un homme très célèbre & très puissant sous l'Empire de Sévère. Il fut Proconsul d'Afrique, & ne servit qu'à regret de Ministre à la persécution que ce Prince y fit exercer contre les Chrétiens. Dion, qui loue sa science & son courage, dit que Caracalla le renvoya honteusement en son pais, sans se souvenir qu'il l'avoit comblé d'honneurs, lui & ses enfans. * *Dion, l. 78.*

JULIUS & CAIUS, (**CN. ASPER**) tous deux fils du précédent, furent Consuls ensemble, la première année de l'Empire de Caracalla, & la 211 après Jésus-Christ. Caius avoit été Questeur en Afrique, & Julius est apparemment celui qui fut nommé Proconsul d'Asie par Caracalla, & qui fut révoqué par Macrin sur une fausse accusation. Il semble même qu'il ait été banni, car on lit qu'Héliogabale le rétablit. * *Dion, l. 78. & 79. Noris, Ep. Consul.*

JULIUS ou **JULE**, Commandant d'une Légion Romaine qui campoit hors de la ville de Jérusalem. Le bruit s'étant répandu qu'Hérode le Grand, qui étoit allé trouver Marc-Antoine pour se justifier de la mort d'Aristobule, avoit été tué par ordre de ce Romain, Alexandra & Mariamne sa fille, qui étoit femme d'Hérode, résolurent de s'aller mettre sous la protection de ce Julius, afin d'y être en sûreté, s'il arrivoit quelque tumulte; mais les nouvelles étant venues, que bien loin qu'Hérode eût été tué par ordre d'Antoine, il en avoit été parfaitement bien reçu, elles changèrent de sentiment. * *Joseph, Antiquit. Judaïq. l. 15. ch. 4.*

JULIUS CANUS, illustre Romain, a rendu son nom célèbre par sa confiance. L'Empereur Caligula, qui avoit conçu de la haine contre lui, sans en avoir été offensé, lui dit un jour, qu'il ne s'imaginât pas être innocent, & qu'il se préparât à la mort. *Je vous fais bien obligé, César*, répondit cet homme courageux, sans paroître ému d'une si triste nouvelle. On le mena en prison; & comme ensuite on l'alloit querir pour le conduire au supplice, on le trouva jouant aux échecs. Son jeu étoit plus beau que celui de son compagnon; & ain que celui-

et ne se glorifia pas après sa mort de l'avoir gagné, il pria le Centurion d'être témoin de l'avantage qu'il avoit sur lui; & là-dessus se levant il suivit l'Exécuteur avec un visage intrépide, & sans aucune émotion. * Sénèque, de *Tranquillitate animi*, c. 14.

JULIUS AFRICANUS. Voyez AFRICANUS.
JULIUS ALPINUS. Voyez ALPIN.
JULIUS (Caius Julius Iulius). Voyez IULUS.
JULIUS CLARUS. Cherchez CLARO.
JULIUS CLAUDIUS. Voyez CLAUDIUS (Julius).
JULIUS FIRMICUS. Cherchez FIRMICUS.
JULIUS SERVIANUS. Voyez SERVIANUS, ou plutôt SEVERIANUS.

JULLY, *Juliacum*, bourg avec Abbaye, dans l'Isle de France, à trois lieues de Meaux du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

IULUS, surnom d'ASCANIUS. Voyez ASCANIUS.
IULUS (Caius Julius) fut l'un des deux Consuls sur qui le peuple Romain poussé par ses Tribuns, fit tomber pour la première fois les suffrages. Cela arriva selon M. l'Abbé de Vertot, l'an 364 de Rome, & dans les Fastes Consulaires que l'on trouve sous le mot de *Consul* dans ce Dictionnaire, il est marqué l'an 366.

JUM.

JUMALA, faux Dieu des anciens Peuples de Finnoie, & de Laponie, étoit représenté sous la figure d'un homme assis sur une manière d'autel, ayant une couronne sur la tête, enrichie de douze pierres précieuses, avec un collier d'or fort pesant. D'autres disent qu'au lieu de collier, il avoit autour du col un ruban, d'où pendoit une espèce de médaille d'or gravée, & couverte de pierres. Les Lapons donnoient à ce Dieu une autorité souveraine sur les petits Dieux, & un empire absolu sur les éléments, & sur la vie & la mort. Il avoit sur ses genoux une grande tasse d'or remplie de monnoye de ce métal. Son Temple étoit dans une forêt, & environné d'une haye fort épaisse, où il n'y avoit qu'une porte, que l'on ouvroit à ceux qui y venoient rendre leurs adorations. * Scheffer, *Hist. de la Laponie*.

JUMIEGES, en Latin *Gemeticon*, village avec une Abbaye de l'Ordre de saint Benoît, & de la Congrégation de Saint-Maur, dans la Normandie, sur la Seine, entre Rouen & Caudebec. * Maty, *Dict. Géogr.*

JUN.

JUNCAIRE ou **JUNICAIRE**, dite *Juncaria*, ou *Juni-Jaria*, place du Diocèse de Maguelone, aujourd'hui de Montpellier, est différente d'un autre *Juncaria*, remarquée dans les Itinéraires, & peut-être la même que Joncaire en Catalogne. Nous n'en faisons mention qu'au sujet d'un Concile, qui y fut tenu en 924 par Arnault, Archevêque de Narbonne.

JUNCALON ou **JUNSLAM**, ville du Royaume de Siam en Asie. Elle est sur la côte occidentale de la Presqu'Isle de l'Inde delà le Gange, où elle a un bon port, environ à cent trente-quatre lieues de la ville d'Odian, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **JUNCKER** (Christian) naquit à Dresde le 16 Oct. de l'an 1668. Ses parents le firent étudier de bonne heure, & il répondit si bien à leurs soins, qu'il s'acquit l'amitié de tous les Savans de Leipzig. En 1695, il fut fait Sous-Recteur du Collège de Schleusingen, & en 1707, il fut appelé pour Recteur à Eysenach. En 1713, il fut chargé de la direction du Collège d'Altembourg, où il mourut le 19 Juin 1714: à quoi ne contribua pas peu la douleur de la mort subite de sa femme. C'étoit un savant homme, ennemi de la pédanterie. Il entendoit plusieurs Langues, & il faisoit sa principale occupation des Humanitez & des Médailles. Il fut Historiographe de la Maison de Saxe de la branche Ernestine, & en 1711 il fut agrégé à la Société Royale des Sciences à Berlin. On a de lui un grand nombre de Traductions Allemandes des Auteurs anciens. Outre plusieurs Auteurs Classiques qu'il avoit publiés selon la méthode de Minclius, on a encore de lui, *Sebediasma de Diaritis Eruditorum; Vita Lutheri ex nummis; Vita Ludolphi; Reiberi Lexicon*; & en Allemand, *Introduction à la Géographie du moyen Age*; le troisième Volume de *Ludolphi Schambäine*. Il a aussi écrit la Chronique de Henneberg, mais pour certaines raisons elle n'a pas encore été imprimée. * Gr. *Dict. Univ. Holl. Hall. Biblioth.*

JUNCTIN (François) en Italien **GIUNTINO**, l'un des célèbres Mathématiciens du XVI siècle, étoit de Florence; mais il passa une partie de sa vie à Lyon, & y publia plusieurs Livres d'Astrologie Judiciaire. Il avoit été Carme, mais ayant quitté sa profession & la Religion Catholique, il embrassa la doctrine de Calvin, qu'il abjura quelque tems après. Il avoit 56 ans, lorsqu'il publia ses Commentaires sur la Sphère de Sacrobosco l'an 1577. Il mourut sur la fin du siècle, & laissa aux Juntas, Imprimeurs à Lyon, dans l'Imprimerie desquels il avoit été Correcteur, mille écus d'or, dont ils ne purent rien avoir. Il est mort après l'an 1580, & a fait plusieurs Livres d'Astronomie; un Traité sur la Réformation du Calendrier par Grégoire XIII, & un Discours sur l'époque des amours de Pétrarque. Il fut accablé sous les ruines de sa Bibliothèque, quoiqu'il eût prédit qu'il mourroit d'un autre genre de mort. * La Croix du Maine. Poffevin, *Biblioth. Selecta. Epitome Biblioth. Gesneriana*.

Bayle, *Dict. Crit. 4. édition*.

JUNES, Seigneur Maronite, & proche parent & allié de l'Emir de sa Nation, s'est rendu célèbre dans son pays par ses emplois, & encore plus par sa fermeté dans la Religion Chrétienne. Cet homme qui possédoit à titre de Principauté, plusieurs belles Terres aux environs de Tripoli & de Géball, fut employé quelque tems par les Bachas de Tripoli dans les plus importantes affaires de leur Gouvernement; mais ses envieux ayant fait remarquer qu'à ses biens de patrimoine il avoit ajouté des acquisitions considérables, on l'arrêta, lui & toute sa famille, & on lui déclara que l'unique moyen de se délivrer lui & les siens d'une mort cruelle & honteuse, étoit de renoncer au Christianisme, & de se faire Mahométan. Junès fit paroître d'abord beaucoup de fermeté, mais enfin sa tendresse pour sa famille lui suggéra un expédient, que le Bacha de Tripoli accepta: il se déclara Musulman à l'extérieur, mais avec cette condition expresse, que lui seul changeroit de Religion; & sa femme, ses enfans, son frère, furent remis en liberté. Le malheureux Prince ne reconnut sa faute, qu'après l'avoir commise; mais il profita sur le champ de cette connoissance, envoya tous ses parens en des lieux de sûreté, alla se jeter aux pieds du Patriarche des Maronites, reçut la pénitence qui lui fut imposée, & après sa réconciliation appella de toute la procédure du Bacha de Tripoli, tant sur les chefs d'accusation, que sur la violence qui lui avoit été faite. Cette démarche hardie lui réussit: son affaire ayant été rapportée en plein Divan, le Grand-Seigneur trouva qu'il ne s'agissoit au fond que d'un point de doctrine & de Religion, & renvoya la décision au Musti, qui après un sérieux examen déclara nulle & abusive la profession apparente que Junès avoit fait du Mahométisme, & fit défense de l'inquiéter à l'avenir à ce sujet. Le Prince Junès ainsi délivré de ses ennemis, crut devoir ensuite réparer sa faute par quelque action d'éclat, & s'étant présenté devant le Bacha de Tripoli, il confessa hautement sa foi en sa présence, & en fit autant par toute la ville, avec une hardiesse qui étonna tout le monde. Le Gouvernement étant venu à changer peu après, le nouveau Bacha fit venir de Constantinople un commandement impérial, qui en confirmant la sentence du Musti, permettoit à Junès & à toute sa famille de continuer l'exercice de leur Religion, & en même tems il lui confia le soin de toute la campagne de Tripoli, qui est vaste & d'une grande discussion; ce qui lui procura un repos, que rien ne troubla pendant cinq années; mais au commencement de 1695, le Bacha de Tripoli ayant encore été changé, celui qui lui succéda écoutant les ennemis de Junès, le mit dans les fers, & pendant deux années entières n'oublia ni menaces ni promesses pour ébranler sa foi. Enfin le pieux Maronite ayant répondu un jour entre autres choses, qu'il ne vouloit pas changer la pierre précieuse de la Foi Chrétienne contre l'ordure puante de la Foi de Mahomet, fut condamné sur le champ à être empalé; ce qui ne fut néanmoins exécuté que quelques jours après, savoir le 12 ou 13 Mai 1697, le Bacha ayant encore fait de nouveaux efforts pour l'engager à chercher la conservation de sa vie dans le changement de Religion. On assure que Dieu manifesta par quelques événemens extraordinaires, que ce sacrifice lui étoit agréable; on peut en voir le récit dans le *Voyage de Syrie & du Mont-Liban* par M. de la Roque.

JUNGBUNCZEL. Voyez BOLESZAW.

JUNGCHU, ville de la Chine. Elle est la treizième de la Province de Huang, & elle a six autres villes sous sa juridiction. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **JUNGEN** (Ten) nom d'une famille de Barons, dans le voisinage du Rhin, & originaire de Hongrie.

JUNGERMAN (Godefroi) se fit connoître par son érudition au commencement du XVII siècle. Il étoit né à Leipzig, où son père Gaspard Jungerman étoit Professeur en Droit. Sa mère étoit fille du célèbre Joachim Camérarius de Bamberg, Professeur aussi à Leipzig. Godefroi Jungerman entendoit la Langue Grecque en perfection. Le public lui est redevable de la première publication de Jules-César en Grec. Il avoit déjà publié sa Version Latine des Pastorales de Longus avec des Notes. Il fit imprimer en 1609 des remarques sur le *Traité de E-ques*, que Magius avoit composé en prison. Nous avons aussi de ses Lettres imprimées. Il mourut le 16 d'Août 1610, à Hanaw, où il avoit été longtems Correcteur d'Imprimerie, chez les héritiers de Wéchel. * Bayle, *Dictionnaire Crit.*

JUNGERMAN (Louis) né à Leipzig le quatrième de Juillet 1572, & frère du précédent, a été un excellent Botanic. Il s'attacha de bonne heure à la connoissance des plantes, & il y acquit une telle réputation, qu'on lui offrit en Angleterre la place du fameux Matthias Lobel, qui mourut à Londres l'an 1616; mais il aimoit mieux demeurer en Allemagne. Il s'étoit déjà signalé, en contribuant beaucoup à l'Ouvrage intitulé *Hortus Eystettensis*, qui contient la figure & la description de toutes les plantes du Jardin de l'Evêque d'Eichlet; & il avoit fait un Catalogue de toutes celles qui naissent aux environs de Nuremberg, lequel fut imprimé par les soins de Gaspard Hofman en l'année 1615. Il fut fait Professeur en Médecine à Gießen l'an 1622, après y avoir dressé un Jardin, qui avoit beaucoup servi au profit des Ecoliers. Il passa trois ans dans cette Profession; ensuite il en eut une semblable avec celle de Botanique à Altdorf l'an 1625. Il les exerça jusques à sa mort, qui arriva le septième de Juin 1653, & pendant les 28 ans qu'elles durèrent, il prit tant de soin du Jardin de Médecine, qu'il le rendit célèbre, jusques dans les pays étrangers. Il légua sa Bibliothèque à l'Université d'Altdorf. Il se plut extrêmement à faire des Anagrammes, occupation peu grave pour un Savant du premier ordre. Peut-être donnoit-il aussi dans l'Astrologie Judiciaire, puisqu'on lit dans un Programme, dont une bon-

bonne partie de ce qu'on vient de dire à été tirée, que les humeurs d'une érépèle s'étant arrêtées tout d'un coup, lorsque Mars étoit rétrograde, lui produisirent à l'extrémité des piez une gangrène scorbutique. Sur quoi l'on remarquera, pour juger des fondemens de l'Astrologie, que la rétrogradation d'une Planète n'est qu'une simple apparence, qui n'est que dans l'erreur de nos yeux, & non pas dans la Planète: en forte que l'erreur de nos yeux aura la force de produire une gangrène scorbutique. Godefroi & Louis Jungerman avoient un frère nommé Gaspard, qui étoit homme de Lettres. * Bayle, *Diâ. Critique*.

JUNGIUS (Adrien) Polonois, natif de Ploczko, mourut de peste en 1607, à l'âge de 57 ans. Il a écrit sur les impostures de l'Évangile nouveau, & avoit commencé d'écrire sur la Transubstantiation. * Alegambe, p. 6.

JUNGIUS (Joachim) naquit à Lubek en 1557. Après avoir fait d'heureuses études, il alla à Gießen où, tout jeune qu'il étoit, il composa des Tragédies, & enseigna la Logique de Ramus. Il s'appliqua d'abord à la Métaphysique, & ensuite aux Mathématiques. Comme il se dispoisoit à apprendre la Théologie, il fut fait Professeur en Mathématiques. Mais il quitta cet emploi bientôt après, pour aller à Aushbourg où il étudia la Médecine. De là il alla à Rostok, d'où il vint en Italie, où il prit le bonnet de Docteur à Padoue. En 1624, il fut appelé Professeur à Rostok, en 1625 à Helmstad pour la Médecine, & enfin à Hambourg pour la Physique & pour la Logique. A force d'étudier dans la jeunesse il étoit devenu hydropique, & il mourut d'apoplexie en 1657. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Vogel, Hist. vita & mortis Joachimi Junjii*.

JUNIAS, Cousin de l'Apôtre saint Paul, fut prisonnier avec lui, & avoit été converti à la Foi avant cet Apôtre. Il le faisoit dans son *Épître aux Romains*, ch. 16. v. 7.

JUNIE, ancienne famille de Rome, descendue des Troyens. Tarquin fit mourir M. Junius & son fils. L. Junius Brutus, de cette famille, chassa Tarquin le Superbe & ayant fait mourir ses deux fils, ne laissa point de postérité; car la famille des Junius, qui fut depuis à Rome, étoit Plébéienne.

JUNICAIRE. Voyez JUNCAIRE.

JUNIE. Nous avons trois femmes Romaines de ce nom. La première est JUNIA SILANA, femme de Caius Silius, jeune homme le mieux fait de Rome. Messaline la fit chasser pour jouir de son mari. * Tacite, *Annal. l. 11. 12. & 13*. La seconde est JUNIA CALVINA, sœur de Silanus, accusée d'inceste avec son frère exilé pour ce sujet, & rappelé par Néron. * Tacite, *Annal. l. 12*. La troisième est JUNIA FADILLA, sur laquelle voyez JULIA.

JUNIER (Saint) Reclus, Abbé de Mairé dit l'Évoisau, en Poitou, dans le IV^e siècle, étoit forti d'une famille noble de Poitou, & né à Briou sur la Cloverie. Il fut élevé chrétiennement par ses parents. Quand il fut en âge, il se renferma en une cellule, dans un lieu appelé *Chaulnai*. Il eut commerce de Lettres avec sainte Radegonde, Abbesse du Monastère de Sainte-Croix de Poitiers. Plusieurs personnes étant venues pour se mettre sous sa conduite, il sortit de sa cellule, & reçut près de lui un grand nombre de Solitaires. Il établit ensuite un Monastère à Mairé, où il fit pratiquer la Règle de saint Benoît. Quoiqu'il fut chargé de la conduite de ce Monastère, il se retiroit de tems en tems dans sa cellule. Il mourut le 13 Août 587, le même jour que sainte Radegonde. Son corps qui avoit été enterré à Mairé, fut transporté dans le IX^e siècle à l'Abbaye de Noailly. * *Vita apud Mabillon. Sacul. I. Bened. Baillet, Vies des Saints, au mois d'Août*.

JUNILIUS, Evêque d'Afrique dans le VI^e siècle, écrivit deux Livres de la Foi divine par Dialogues, qu'il dédia à Primase, Evêque d'Utique, ou selon d'autres, à Primase, Evêque d'Adrumète. Nous avons cet Ouvrage dans la Bibliothèque des Pères; & en particulier de l'édition de Bale. Quelques Auteurs ont attribué à Junilius un petit Commentaire sur les trois premiers Chapitres de la Genèse; mais il est sûr que cet Ouvrage est de Bède. * Sixte de Siemie, *Biblioth. Sacra. Bellarmin & Trithème, de Script. Ecclis. Poffevin, in Appar. Sacra*.

JUNING, ville de la Chine. Elle est la huitième de la Province de Honan, & elle a treize villes sous sa juridiction. * Maty, *Diâ. Géogr.*

JUNIUS (Pierre) ou DE JONGHE, naquit à Hoorn dans Hollande septentrionale. Il fut d'abord Secrétaire de cette ville, & dans la suite il en fut jusqu'à cinq fois Bourguemestre. Il fut aussi envoyé deux fois en Ambassade au Roi de Danemarck, & une fois au Roi de Suède. Velius rapporte qu'il a vu une Chronique Latine de Hoorn composée par Junius: mais elle est perdue. C'étoit un homme de profond savoir & de grande autorité. Il fut père d'Adrien Junius, qui avoit été cinq fois Bourguemestre de Hoorn. Il fit à Harlem & à Louvain ses premières études, après quoi il se mit à voyager. Il vint d'abord en France, où il fut Disciple de Jacques Houllier, célèbre Médecin de Paris. De là il passa à Bologne en Italie, où il se fit recevoir Docteur en Médecine. Ayant ensuite parcouru l'Allemagne, il alla en Angleterre en 1543. Il fut Médecin du Duc de Norfolk, & y composa quelques Ouvrages. De retour

JUNIUS (Adrien) Ministre Réformé à Amsterdam, mourut en 1650 à l'âge de 41 an. On a de lui; *Opera Analytico-practica*, en deux tomes; *La Consolation des Écrivains*, en Hollandois.

JUNIUS (Adrien) ou DE JONGHE, naquit à Hoorn en Hollande le premier Juillet 1511, selon sa Vie, qui est à la tête de ses *Épîtres*; & en 1512, selon Meursius. Son père étoit un homme de mérite & savant, qui avoit été cinq fois Bourguemestre de Hoorn. Il fit à Harlem & à Louvain ses premières études, après quoi il se mit à voyager. Il vint d'abord en France, où il fut Disciple de Jacques Houllier, célèbre Médecin de Paris. De là il passa à Bologne en Italie, où il se fit recevoir Docteur en Médecine. Ayant ensuite parcouru l'Allemagne, il alla en Angleterre en 1543. Il fut Médecin du Duc de Norfolk, & y composa quelques Ouvrages. De retour

en Hollande, il fut appelé en Danemarck, pour y être Précepteur du Prince Royal. Mais n'ayant pu s'accorder au climat, ni au génie de la Nation, il en partit brusquement, sans prendre congé du Roi: une de ses Lettres fait croire que cela arriva en 1564. Il s'établit à Harlem, où il pratiqua la Médecine; & fut chargé du Rectorat de l'École Latine, & de la commission d'écrire l'Histoire de Hollande conjointement avec d'autres Savans. Lorsque les Espagnols eurent mis le siège devant Harlem, il trouva le moyen d'en fortir; pour aller voir le Prince d'Orange, qui avoit souhaité de se servir de ses remèdes. La ville ayant été prise en 1573, on pillâ sa Bibliothèque & ses papiers. Il passa en Zélande, où la recommandation du Prince lui procura des appointemens pour pratiquer la Médecine dans Middelbourg. Mais l'air du pais lui fut contraire, & il y gagna une maladie, qui jointe au chagrin que lui avoit causé la perte de sa Bibliothèque, le fit mourir à Armuiden, près de Middelbourg, le 16 Juin 1575, à l'âge de 64 ans selon les uns, & de 63 selon les autres. Junius avoit naturellement un mémoire fort étendue, qu'il avoit su mettre à profit, en lui confiant un grand fond de Littérature; car sans compter la Médecine, qui étoit sa profession, il étoit Historien, Poète, Philosophe, & possédoit outre cela huit sortes de Langues, la Grèque, la Latine, l'Italienne, la Françoisse, l'Espagnolle, l'Allemande, l'Angloise, & la Flamande. On a de lui les Ouvrages suivans, *Cassii Naturalis & Medicinalis Quaestiones* 84, circa hominis naturam & morbos aliquot, Latine, Adriano Junio Interprete, & Græce, exemplaris castigatione ad fœnem adjecta. Paris, 1541 in quarto. *Plutarchi Convivialium Problematum Decades quinque cum scholis brevibus*, Lugduni, 1547, in octavo; *Lexicon Græco-Latinum auctum*, 1548; *De anno & mensibus Commentarius, Fastorum liber & Calendarium*, Basileæ, 1553, in octavo; *Philippis, seu Carmen Heroicum in nuptias Philippi II, & Mariae Reginae Angliæ*, Londini, 1554, in quarto; *Remarques sur la Pièce Satirique de Sénèque, touchant la mort de l'Empereur Claude*, imprimées avec les Oeuvres de Sénèque, 1557 & 1613; *Copia Cornu, sive Oceanus Enarrationum Homerorum ex Eustathii in eundem Commentariis concinnatum*, Basileæ, 1558, in folio; *Adagiorum ab Erasmo consistorum Centuria octo cum dimidia*, Basileæ 1558, in octavo; Item, avec les Adages d'Erasme, Paris 1579, in folio; *Phalli ex Fungorum genere in Hollandiæ Sabuletis passim crescentis descriptio, & ad vivum expressa figura*, Delphis, 1564, in quarto; Item, *Lugduni Batavorum* 1601, in octavo; *Nomius Marcellus, & Fulgentius Placides de Prisco Sermones restituti*, Antverpiæ 1565, in octavo; *Eunapius de Vita Philosophorum & Sophistarum Græcæ & Latine*, Antverpiæ 1568, in octavo; Item *Heidelbergæ* 1596, in octavo; *Martialis Epigrammatum libri duodecim, Xeniorum liber unus, cum Scholis Hadriani Junii*, Antverpiæ 1568, in seize; Item, *Argentorati*, 1595, in seize; *Observationes in Plauti Comædiis*, Basileæ, 1568, in octavo; *Emblemata & Enigmata*, Antverpiæ 1569, in seize; Item, cum Appendice; *Lugduni Batavorum*, 1596, in seize; *Hesychius Milesius de iis qui eruditionis famâ claruerunt*, 1572 & 1615, in octavo; *Nomenclator omnium rerum propria nomina varii Linguis explicata indicans*, Paris, 1566, in octavo; Item, *Antverpiæ*, Typis Plantinianis, 1577, in octavo; Item, *ibidem*, 1583, in octavo; Item, *Londini*, 1585, in octavo; Item, *Francfurti*, 1596, in octavo; *Animadversæ & de Coma Commentarius*, Basileæ, 1556, in octavo; Item, *Francfurti*, 1604, in octavo; *eodem ab Autore innumeris in locis emendata & insignibus supplementis locupletata, accedit Appendix Hadriani Junii ad Animadversæ sua, nunc primum ex Cl. V. Autographo in lucem edita ex Bibliotheca Corsicæ Van Arckel, Roterodami*, 1708, in octavo; *Joannis Ravisi Teatoris Epitectorum Epitome recognita & aucta*, in duode; *Batavia, Lugduni Batavorum*, 1588, in quarto; Item, *Dordraci*, 1652, in octavo; *Epistola Lucani ad Calpurnium Pisonem emendata*, Lipsiæ, 1689, in octavo; *Adagiorum Compendium*, Geneva, 1593, in octavo; *Pœmata pia & moralia*, Lugduni Batavorum, 1598, in octavo; *Observationes in Petronii Arbitri Satyricon*, Francofurti, 1629, in quarto; *Epistola & Oratio de Artium Liberalium dignitate*, Dordraci, 1652, in octavo. * Meursius, *Athenæ Batavæ*. Melchior Adam, *Vita Med. Germ. Valère André, Biblioth. Belgica*, p. 11 & 12. Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, tome 7. p. 399 & suiv. Bayle, *Diâ. Critiq. 4^e édition*.

JUNIUS (François) ou DU JON, Professeur en Théologie à Leide, naquit à Bourges le premier Mai 1545. Sa famille étoit noble. Son père Denis du Jon, étoit Conseiller du Roi à Bourges. François Junius étudia en Droit sous Hugues Doneau à l'âge de 13 ans. Ensuite il passa quelque tems à Lyon ou Barthélemi Aneau, Principal du Collège, lui donna de très bons conseils sur la méthode de bien étudier. Il se vit exposé à deux sortes tentations dans sa jeunesse, à l'amour & à l'impiété; il résista vigoureusement à la première; mais il eut le malheur de donner dans l'Athéisme, séduit par les sophismes d'un Libertin. Il ne demeura pas longtems dans ce malheureux état. De retour à Bourges, son père s'aperçut de sa situation, lui fit de bonnes leçons & l'attira à la lecture du Nouveau Testament. Étant tombé sur le commencement de l'Évangile de St. Jean, il en fut si frappé que non-seulement il renonça à tout sentiment impie, mais de plus il se dégoûta de tout ce qui ne se rapportoit pas à la piété. Voici comment il s'exprime lui-même: *Legi partem capituli, & ita commoveor legens, ut repente divinitatem argumenti & scripti majestatem auctoritatemque senserim longo intervallo omnibus eloquentia humana fluminibus præventum. Horrebat corpus, superbat animus, & totum illum diem sic afficiebar, ut qui essem, ipse mihi incertus viderer esse. . . . Ex eo tempore, quam is me Deus tam potenter spiritus sui virtute irrisset, alia frigiditas & negligentiâ legere & tractare cepi. De his verò quæ ad pietatem pertinent cogitare amplius, & ardentius in eis versari. Au commencement des Guerres Civiles il alla à Genève, où il se vit pendant*

quelque tems pressé par la misère; & après la mort de son père il fit le métier d'enseigner la Jeunesse, pour gagner sa vie. En 1565, il fut envoyé dans les Pays-Bas pour être Ministre de l'Eglise Walonne d'Anvers. Il y fut exposé à plusieurs périls, c'est pourquoi on trouva à propos qu'il passât dans le pais de Limbourg où il continua ses fonctions avec fruit, jusques à ce que le Magistrat lui conseilla de se retirer en Allemagne pour se mettre en sûreté. Pendant qu'il étoit encore dans le Duché de Limbourg, il eut le bonheur de guérir par ses instructions une femme, qui avoit eu l'esprit aliéné pendant plus de treize ans, & qui erroit dans les bois avec les bêtes sauvages. Cette nouvelle s'étant répandue parmi les Protestans, plusieurs personnes lui amenèrent des malades, afin qu'il les guérît. Un homme superstitieux arracha du gazon sur lequel ce Théologien avoit marché, & l'emporta comme une Relique. Junius fit connoître à ces bonnes gens, qu'il désapprouvoit leur simplicité, & qu'il condamnoit leur ignorance. Il fut reçu à Heidelberg par l'Electeur Frédéric III, avec beaucoup de bonté, & fut Ministre d'une petite Eglise dans le Palatinat. Quelques tems après, l'Electeur l'envoya dans l'Armée du Prince d'Orange après la malheureuse expédition de 1568, & il fut quelque tems Ministre de ce Prince, après quoi il retourna à son Eglise du Palatinat jusques en 1573, que l'Electeur le fit venir à Heidelberg pour le faire travailler à la Version du Vieux Testament, conjointement avec Tremellius. En 1578, il fut envoyé à Neulad, & au bout de 14 mois à Otterbourg, où il resta 18 mois; après quoi il revint à Neulad où il fit des leçons publiques, jusques à ce que le Prince Casimir, Administrateur de l'Electorat, le fit venir à Heidelberg pour la Professeion en Théologie. Il retourna en France avec le Duc de Bouillon, & salua le Roi Henri IV, qui le renvoya en Allemagne pour quelques affaires. A son retour, passant par la Hollande, on le sollicita de prendre la charge de Professeur en Théologie à Leide. Il accepta ce parti en 1592, avec la permission de l'Ambassadeur de France, & il remplit les fonctions de cet emploi jusques à l'an 1602, qu'il mourut de la peste. Il fut marié quatre fois. De sa seconde femme, fille de Jean Comput, Secrétaire & Bourguemestre de Breda, il eut, entre autres, une fille qui fut mariée à Jean-Gerard Vossius; & un fils Jean-Casimir Junius, que le père destinoit à être Professeur en Hébreu, mais qui aima mieux prendre le parti des armes. Il avoit publié en Flamand l'Apologie de la Harangue de Duclé Carleton, Ambassadeur du Roi Jacques. Du troisième mariage, Junius eut un fils nommé François Junius, qui suit. Junius a été fort loué par plusieurs savans hommes, & même par des Têtes couronnées, sur-tout par le Roi d'Angleterre Jacques I, comme il paroît par une Lettre qu'il écrivit aux Etats Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas. Quoique Joseph Scaliger eût fort maltraité Junius pendant sa vie, il lui rendit justice après sa mort, comme cela parut par des vers qui se lisent dans la Préface des Auteurs Latins de G. J. Vossius.

*Junii, quem modo literis potentem,
Pion Gymnasi frequente catu,
Cingebat docilis corona Pubis
Docto penula differens ore;
At mox, à serice niqva verum,
Tractus fidere pressilentis aura,
Sul pallentibus occidis teacbris!
Te moerens Schola stet suum Magistrum,
Orbis Ecclesia te suum parentem,
Doctorem genuit Orbis universus &c.*

Les Oeuvres imprimées de Junius sont, *Prælectiones in tria prima capita Genesis; Consultatio Argumentorum viginti duorum, quæ olim a Simplicio in Historiam Moysi de creatione fuerunt propositæ; Libri Genesis Analysis; Libri Moysi, qui Exodus vulgo inferuntur, analytica Explicatio; Levitici, Numerorum & Deuteronomii analytica Explicatio; Methodica Psalmi quarti Enarratio; Enarratio Psalmi centesimi primi, centesimi vigesimi secundi & centesimi vigesimi tertii; Ezechielem; Expositio Prophetarum Danielis & Ezechielem; Lætiæ in Jonam; Sacrorum Parallelorum libri; In Epistolam Judæ perbreves Notæ; Apocalypsi Joannis Analysis & brevis Notis illustrata; de Theologia vera; de Peccato primo Adam; de Pollia Moysi; Ecclesiastici, seu de natura & administrationibus Ecclesiæ Dei, libri tres; Theses Theologicae de variis doctrina capitibus; ad Theses Theologicae Appendix; Tres Defensiones Catholicae doctrinae de sancta Trinitate Personarum in unitate essentia Dei, adversus Samaritanicos errores; Examen eucuationem & argumentationem Gratiani Prosperi; Catholicae Doctrinae de Natura & Gratia Collatio; Animadversiones ad Roberti Bellarmini Controversiam primam de Verbo Dei scripto & non scripto; ad secundam de Christo, capite tertius Ecclesiæ; ad tertiam de Summo Pontifice; ad tres libros de Translatione Imperii Romani a Grecis ad Francos; ad Controversiam quartam de Concilio & Ecclesiæ militante; de Ecclesiæ liber singularis, ad Controversiam quintam de Membra Ecclesiæ militantis; Animadversiones ad libellum Controversia tertia oppositum; ad Controversiam sextam de Ecclesiæ que est in Purgatorio; ad Controversiam septimam de Ecclesiæ triumphantem, seu de Gloria & Cultu Sanctorum; Specularius, Dialogus adversus Genebrardum; Summa aliquot Locorum Communium Sanctissimæ Theologiae; Evangelii secundum Mattheum analytica Explicatio; Evangelii secundum Marcum analytica Explicatio; Responsum ad Fratres Sanduicenses in Anglia de Imagine Christi; Oratio de Lingua Hebraea; Grammatica Hebraea Linguae; Orationes duæ Frankenthalia habita ad Lectionem Veteris Testamenti; Alia Apostolorum, & Epistola Pauli ad Corinthios, ex Arabico translata; Apocryphi libri translata cum Notis; in Anatomisimum Gregorii XIII, adversus Gebbardum Coloniensem Episcopum; Oratio quatuor ad Lectionem Veteris Testamenti; Apologia Catholica Latina facta; Lexicon Hebraicum; Praefatio in Inducem Expurgatorium Corporum Belgii; Liber cui titulus Academia; Europaeae Graecæ &*

*Latine cum Notis; (Ce Livre a paru sous le nom de Nadal Almonius) Præfata pulla in Obitu Principis Anhaltini; J. Bodini Demonomania in Linguam Latinam conversa; Johannes Tilus de Regibus & Regno Gallorum, & Epistola eua Regis & Plebsi Latina facta; Oratio de Vita & Obitu Zachariae Ursini; Mantius cum Castigationibus & Notis; Libellus in Obitu J. Casimiri Comitis Palatini; Oratio Ant. Araldi contra Jesuitas Latina facta; Eucodactyles & Nota in Ciceronis Epistolas ad Atticum & ad Quintum fratrem; Nota in Tertullianum; l'Ecclesiastique en Latin & en François; Une Oraison du Roi d'Espagne pour la défense des Pays-Bas; Avertissement Chrétien contre Jean Herce; la Confession du Roi de France; le Païsible Chrétien, ou de la paix de l'Eglise Catholique; Methode des Lieux Communs de l'Ecriture Sainte, disposée selon l'ordre des chapitres que Calon a suivis dans son Institution; Amiable Confrontation de la simple vérité de Dieu, comparée es Ecritures saintes, avec les Livres de P. Charron intitulés, l'un, des Trois Vêritez, & l'autre, la Replique sur la Réponse à la troisième vérité. Junius étoit fort modéré; il traitoit les Catholiques dans ses Ecrits avec plus de douceur & de modération, que les Protestans, à parler généralement, ne se traitent les uns les autres. Quelques Théologiens, entre lesquels étoit Polyander, ayant demandé à Junius, quel étoit son Ouvrage favori? Mon Irenicum, dit-il, car j'ai écrit mes autres livres en qualité de Théologien; mais j'ai écrit celui-ci en qualité de Chrétien. * Bayle, *Diâ. Crit.* 4. édition. Teiffier, *Eloges des Hommes Savans*, tome 4. p. 421. édit. de Hollande, 1745. Gerard Brandt, *Hist. de la Reformation*, &c. tome 1. p. 150. 3757. Meursius, *Ab. Batav.* Melchior Adam, *in Vit. Theol. extern.* Louis Jacob, *Biblioth. Postif.**

JUNIUS, (François) fils du précédent, naquit à Heidelberg l'an 1589. Son premier dessein fut de devenir homme de guerre; mais la trêve qui fut conclue l'an 1609, pour douze ans, lui fit prendre une autre résolution. Ce fut celle de s'appliquer à l'étude. Il fit un voyage en France, d'où il passa en Angleterre l'an 1620. Il entra chez le Comte d'Arondel, & s'y arrêta pendant trente ans; après quoi il s'en retourna en Hollande, & y continua l'étude des Langues septentrionales, à laquelle il s'étoit fort appliqué en Angleterre. Il y fit des progrès extraordinaires. Il se passionna tellement pour cette étude, qu'ayant scû qu'il y avoit en Frise quelques villages, où l'ancienne Langue des Saxons s'étoit conservée, il y alla demeurer deux ans. Il passa en Angleterre l'an 1675. Il se retira à Oxford au mois d'Octobre 1676. Il en partit au mois d'Avril 1677, pour aller voir Isaac Vossius son neveu, dans la maison duquel il mourut proche de Windsor le 19 Novembre 1677. Il fut enterré à Windsor dans l'Eglise de St. George. L'Université d'Oxford à laquelle il légua ses Manuscrits, lui a dressé un Monument très honorable. C'étoit non seulement un homme de très grande érudition, mais aussi de très bonne vie. On ne remarquoit en lui aucune passion vicieuse. Il ne songeoit ni aux biens, ni aux dignitez de la Terre. Ses Livres étoient son unique soin, & jamais homme peut-être n'a plus étudié que lui, sans faire préjudice à sa santé. En 1637, il mit au jour un *Traité de Piatura Veterum*, qui a été estimé de tous les Savans. Dans la suite il l'augmenta tellement, que la seconde édition qu'on en a faite est un assez gros in folio, au lieu que la première n'étoit qu'un in quarto de 128 pages. On en a fait une nouvelle édition en 1694; à Rotterdam, qui, à ce que porte le titre, est changée qu'elle peut passer pour un Ouvrage tout nouveau. On voit à la tête, sa Vie composée par feu M. Grævius. Il y a peu de choses dans les Auteurs Grecs & Latins touchant la Peinture & les anciens Peintres, qui aient échappé à la diligence de cet Auteur. L'an 1655, il publia des Remarques sur la Paraphrase du Cantique des Cantiques, composée en Langue Françoise par l'Abbé Willeram, & mise au jour la première fois par Paul-Méru-la. Étant revenu en Hollande, l'ancien Manuscrit Gothique, qu'on surnomme d'Argent, tomba entre ses mains. Il s'appliqua uniquement à l'expliquer, & il en vint à bout en peu de tems. Il publia donc cette Paraphrase Gothique des quatre Evangiles, corrigée sur de bons Manuscrits, & éclaircie par les Notes de Thomas Marfchal. Ce n'est là qu'une partie de ses travaux; ce qui en reste à imprimer est bien plus considérable. Son Glossaire en cinq Langues, où il recherche & explique l'origine des Langues septentrionales, contient XI volumes manuscrits, que Jean Fell, Evêque d'Oxford, fit mettre au net pour les donner à l'imprimeur. Son Commentaire sur l'Harmonie des quatre Evangiles, de Taticn, est fort ample. On peut voir les Livres en grand nombre sur lesquels il a fait des Notes, dans le Catalogue des Manuscrits, qu'il légua à l'Académie d'Oxford. Il est à la fin de sa Vie. * Bayle, *Diâ. Crit.* 4. édition.

JUNIUS, (Pierre) naquit en Ecoffe le 15 Août 1544. La bonne éducation qu'il reçut fit qu'à l'âge de 19 ans il fut en état de voyager dans les pais étrangers. Il vint à Genève où l'érudition de Théodore de Bèze & la Bibliothèque choisie de Henri Scrimger son cousin l'arrêterent, & le déterminèrent à y vaguer à ses études pendant quelque tems. Quelques années après il fit un tour en Ecoffe, bien résolu cependant de s'en retourner dans peu en France. Mais la grande réputation que les Lettres de Théodore de Bèze, écrites en Ecoffe, lui avoient fait, déterminâ la Régence du Royaume à le nommer Précepteur du Prince qui dans la suite fut Jacques VI, Roi d'Ecoffe, & Jacques I, Roi d'Angleterre. Junius n'avoit alors que 25 ans. George Buchanan qui fut aussi un des Précepteurs de ce Prince, ne s'accoutumant pas alors de la Cour, tant à cause de son grand âge qu'à cause de son humeur sombre & bizarre, tout le fardeau de l'instruction du Prince tomba sur Junius, & l'honneur de donner de bons avis & de présider à cet ouvrage demeura à Buchanan. Pendant ce tems-là Junius ne donna pas seulement au Prince une belle connoissance dans

les études, mais il s'instruisoit aussi si bien dans son esprit, que lorsque Jacques VI se chargea du maniement des affaires, il choisit son Précepteur pour son Conseiller intime, & l'éleva à la dignité de Grand-Aumônier. Il lui confia plusieurs Ambassades, parce que Junius y étoit très propre à cause de ses manières insinuantes; aussi réussit-il fort heureusement. Le mariage de Jacques VI, avec Anne, Princesse de Danemarck, étoit presque uniquement son ouvrage, aussi bien que la confirmation de la succession du trône d'Angleterre. Lorsque Junius commença à se faire vieux, le Roi le dispensa de plusieurs voyages; mais il ne cessa point de prendre ses avis jusqu'à sa mort, arrivée le septième Janv. 1628. * *Vita Petri Junii, par Th. Smith. Valère André, Biblioth. Belgica, p. 745.*

JUNIUS (Patrice) fils du précédent, naquit en Ecosse le 29 Août 1584. Il fit ses études à S. André & à Oxford, & entra ensuite au service de Jacques Montaigu, Evêque de Bath & Wells, qui lui procura la charge de Bibliothécaire du Roi. Junius s'en acquitta avec honneur, non seulement en mettant la Bibliothèque en bon ordre, mais aussi en l'enrichissant de Manuscrits, & en augmentant de toute la Bibliothèque de Casaubon. Dans ce tems-là plusieurs Savans de Grèce se réfugièrent en Angleterre. Junius leur fit l'accueil le plus obligeant du monde, & leur fit tant de bien que l'Evêque l'appelloit le Patriarche des Grecs. Jacques I se servit de lui pour traduire en Latin quelques Ecrits Anglois qu'il vouloit joindre au Livre qu'il donna au public. Selden eut aussi recours à Junius pour l'aider dans la recherche & l'examen des Marbres d'Arondel. Thomas Rowey ayant rapporté de Constantinople le *Codex Alexandrinus* de la Bible Grecque, & en ayant fait présent au Roi, ce Prince orna sa Bibliothèque d'un Livre si rare. Junius profita de l'occasion, & se mit à feuilleter nuit & jour cet Ecrit, & trouva à la fin la première Epître de S. Clément aux Corinthiens, laquelle il publia en 1633. Il publia encore plusieurs Monumens de l'Eglise primitive, & l'Archevêque Laud fit pour cela fondre des caractères à ses dépens. En peu de tems il donna au public en Latin, *Theophrasti Commentarius in Epiphanias; Catena Graecorum Patrum in Joban; Gilberti Folioti Episcopi Londinensis Expositio in Canticum Canticozum, cum Alevini in idem Canticum commentis.* Il publia le Livre de Job sur un ancien Manuscrit dont Cyrille Lucar, Patriarche de Constantinople, lui avoit fait présent, & qu'on croit avoir été écrit de la propre main de Sainte Thècle da tems du premier Concile de Nicée, ou par quelque autre de ce tems-là. Au milieu de ces agréables occupations, les troubles firent changer la face des affaires, de sorte que Junius fut démis de sa charge. Alors il se retira à la campagne, où il mourut le 7 Sept. 1652. * *Th. Smith, in Vita Patricii Junii. Rivet, tome 2. p. 90.*

JUNIUS (Flavius) né à Andria ville du Royaume de Naples, dans la Provinces de Bari, publia en 1603 un Livre intitulé *Centum Penevres sive Lepores.*

JUNIUS (Baudouin) autrement DE JONGHE. On en a déjà dit quelque chose sous le nom de JONGHE (Baudouin de); mais comme cet Article est trop court, on y suppléera par ce qui suit. Les Ouvrages de Baudouin de Jonghe sont, *Demonstrationes Fidei orthodoxae; Manuale Theologicum; Chronica Morale; Conciones super Evangelia Dominicalia ac Festorum anni totius; La Maijon de la Sagesse & le Paradis de la Volupté, en Flamand. Il a publié sous le nom de Constantius Percegrinus, Her Quadrimestre Comitis Baquoni; Tabula Conclinatorum, sive Collationum igneorum Centuria decem & novem, 1. de Sacramentis in genere, de Baptismo & Confirmatione, 2. de tota Aristotelis Logica & Physica, de Theologia, de Praeceptis Decalogi & Ecclesiae, 3. de Sanctis, 4. Ex Novo Testamento, 5. Historialis ab origine mundi usque ad annum 57, 6. de Fidei Sacramentis Eucharistia & Sacramenti Missae, 7. de Doctrina Civili, 8. de Sanctis Dominico, Petro Martyre & Thomas Aquinate, 9. in Dominicis & Festis totius anni; 10. Historia a Christo nato ad Fredericum II, Imperatorem, scilicet ad annum Domini 1272, 11. de Sacramentis Eucharistiae, 12. de Vita Christi, 13. de Sanctis Vincentio Valeriano, Catharina Senensis, Antonino Archiepiscopo Florentino, 14. de cognoscendo & amando Deum, 15. Historialis ab anno mundi 57 usque ad annum ducentessimum, 16. de Sacramentis Extreme Unctionis, Ordinis & Matrimonii, 17. de Vita Civili, 18. de B. Rainaldo, Alberto Magno Martyris Japonensibus, 19. de Angelo Custode; Phœdra quadruplex divini Amoris, 1. de Mundo, Caelo, Sideribus & Elementis, 2. de Meteoris, Gemmis & Metallis, 3. de Plantis & Brutiis, 4. de Homine & Angelis; Scutum Catholicæ Fidei, 1. de Vocatione Ministrorum Ecclesiae, 2. de Praesentia Christi in Venerabilibus Eucharistia, 3. de Purgatorio, 4. de Observatione Legis & Ministrorum cultibus, 5. de Gratia, Libero Arbitrio & Auctoritate peccati, 6. de Peccato originali, mortali & veniali, 7. de Justificatione & merito bonorum Operum, 8. de Antichristo, 9. de Ecclesia, 10. de Praedestinatione, 11. de Invocatione Sanctorum; Fasciculus Myrrhae dilectus, sive Vita Jesu Christi; Lilium inter spinas, sive de beatissima Virgine Maria; Canticum Canticozum Ecclesiae Dei & animae sanctae applicatum; Theatrum Sanctissimum principum Veteris & Novi Testamenti; Manus spiritualis Confessionarium; Toren, sive Lamentationes Jeremiae Prophetae triplici sensu expositae; Sanctorum Angelorum amica Laudatio; Via Salutaris aeterna, sive de Symbolo Fidei; Horologium diurnum, nocturnum, & duodecim praedestinationis Signa; Praecepta quotidiana audientium Missam; Progenies & Vita Sanctorum Francisci, Ludovici IX Galliarum Regis, & Isabella Reginae Portugalliae; Tabula notissima de Judois; Sibila Aeterni Amoris; Speculum animae, sive de cognitione sui; Principes Hollandiae & Zelandiae; Caput Sponsae, sive Speculum Praelatorum; Hortus conclusus, sive Instructio status religiosi; Viridarium Ecclesiasticum, sive de Benedictionibus in Ecclesia variis; de Episcoporum dignitate, &c. * Valère André, Biblioth. Belgica, p. 99 & 100. Voyez aussi JONGHE (Baudouin de).*

JUNIUS, (Jean) publia en 1623 une Réfutation des Leçons de Socin; *Laurentii Responsionis Epistola Socii ad librum Jacobi*

Wicki de Divinitate Filii & Spiritus Sancti. * *Konig, Biblioth. Petas & Nova. M. Pictet, Tron. Chron. tome 3. p. 150.*

JUNIUS, (Isaac) composa une Antapologie ou des Observations sur les XVI premiers Chapitres de l'Apologie des Remontrants. Cet Ouvrage fut imprimé in quarto en 1640 après la mort de l'Auteur. * *Konig, Biblioth. Petas & Nova.*

JUNIUS (Jacques). Voyez JONG.

JUNIUS, (Melchior) Allemand, né à Wittenberg en 1545, étudia à Strasbourg, où il enseigna depuis avec réputation, & mourut paralytique le 23 Janvier 1604. Il est Auteur de quelques Ouvrages de Rhétorique. Voyez sa Vie entre celle des Philosophes Allemands, de Melchior Adam.

JUNIUS. Cherchez BRUTUS, CODRUS, RUSTICUS, &c.

JUNNAN, ville & Province de la Chine, au couchant de cet Etat, & vers le Royaume de Tunquin, est grande & considérable. Les autres villes sont Ligan, Tali, Chingkiang, &c. Ce pays est célèbre par la quantité de forêts, où l'on prend les animaux qui fournissent le musc. Les Chinois appellent cet animal *Xebiam*, c'est à dire, l'animal du musc; ou *Ye Hiam*, c'est à dire, le cerf défenseur. Il ressemble en quelque chose à un cerf; mais il n'a point de cornes: son poil est un peu plus noir, & sa tête est à peu près semblable à celle d'un loup. Il a deux dents crochues, comme celles d'un sanglier, qui lui sortent de la partie supérieure de la gueule. Proche du nombril, il y a une bosse en façon de bourse, entourée d'une peau très délicate, & couverte d'un poil fort doux. Elle est remplie d'un sang, ou d'une humeur odoriférante, qui est congelée, & qui étant brûlée sur les charbons, s'exhale en fumée comme de l'encens. La manière dont on fait le musc est assez curieuse, & voici comment. Lorsque l'animal est pris, ils lui tirent tout le sang, & lui arrachent la bourse du nombril. Ensuite ils l'écorchent & le coupent en plusieurs morceaux. Pour avoir le plus excellent musc, on prend la moitié de l'animal, depuis les reins jusques à la queue, & on en met la chair dans un grand mortier de pierre, où on la pétrit y versant du sang du même animal, à mesure qu'on la pile. Cette chair ainsi préparée est gardée dans des bourses faites de la peau de cet animal. Le musc que l'on fait des parties depuis la tête jusqu'aux reins, n'est pas si odoriférant. Il y a un autre sorte de musc qu'on apporte en Europe, lequel est mélangé avec de l'ambre qui se trouve dans les Indes, & avec du suc qu'on tire d'une espèce de chat, qu'on nomme *Algalia*: ce qui fait un composé fort agréable, & dont l'odeur est plus forte que celle de l'ambre seul. * *Kircher, de la Chine. Martin Martini, Atlas Sincicus.*

JUNON, que les Anciens considéroient comme la Déesse des Royaumes & des Richesses, étoit fille de Saturne & de Rhée, autrement Cybèle ou Ops. Elle fut sauvée avec Jupiter son frère, de la cruauté de Saturne, qui les vouloit dévorer. On dit qu'elle naquit à Argos ville de la Grèce, ce qui fait que les Poètes l'appellent *Argiva Juno*. D'autres prétendent qu'elle naquit à Samos, & l'ont nommée *Samia*. Elle épousa son frère Jupiter, qui s'alla jeter dans son sein sous la forme d'un Coucou, selon la Fable; & qui ayant ensuite repris sa première forme, en jouit, à condition de l'épouser, ce qu'il exécuta. La vérité est qu'en ces tems-là les frères & les sœurs se marioient ensemble, selon la coutume des Perfes & des Assyriens. On a représenté Junon sous la figure d'une Déesse, assise sur un trône, le sceptre en main, au haut duquel paroit un Coucou. Les Poètes ne font point d'accord entre eux, sur le nombre des enfans qu'elle eut de Jupiter, ni sur la manière qu'elle les conçut. Les uns disent qu'elle en eut *Mars, Ithya, Mens & Hébé*, Déesse de la jeunesse. D'autres veulent qu'elle ait conçu Mars par l'attachement d'une fleur que lui montra la Déesse Flora: ce qu'elle fit, dit-on, pour se venger de Jupiter qui avoit produit Pallas sans commerce de femme. Lucien nous assure dans un de ses Dialogues qu'elle accoucha de *Vulcan*, qu'elle conçut par le soufflé du vent, & qu'elle devint grosse d'Hébé, pour avoir trop mangé de laitues. Junon étoit extrêmement jalouse, & persécuta toujours les Maitresses de Jupiter, comme Europe, Sémélé, Io, Latone, &c. Denys d'Halicarnasse rapporte, que le Roi Tullus ordonna qu'on portât dans le Temple qu'elle avoit à Rome, une pièce de monnoye pour tous ceux qui naissoient; comme on en devoit porter une au Temple de Vénus Libitine, pour tous ceux qui mouraient; & une autre dans le Temple de la Jeunesse, pour ceux qui prenoient la robe virile. Ainsi on avoit un registre fort exact de tous ceux qui naissoient à Rome, de ceux qui mouraient, & de ceux qui étoient en âge de porter les armes. Or cette Junon qu'on croyoit présider à la naissance des hommes, étoit nommée par les Latins *Lucine*, & par les Grecs *Ithya*. Il y a des Auteurs, qui veulent, que Lucine soit ou Diane, ou une autre Déesse que Junon. Mais les Payens confondent souvent les autres Déeses avec Junon, comme on peut le conclure de ce qu'enseigne Lucien dans la Déesse de Syrie. Il y a en Syrie, dit-il, assez près de l'Euphrate une ville qu'on nomme *scérée*, à cause qu'elle est dédiée à Junon l'Assyrienne. Au dedans sont des statues d'or de Jupiter & de Junon, toutes deux assises; mais l'une portée sur des boufs & l'autre sur des lions. Celle de Junon a quelque chose de plusieurs autres Déeses; car elle tient un sceptre en une main & en l'autre une quenouille; elle a la tête couronnée de rayons; elle est coiffée de Tours; elle est ceinte d'une écharpe, comme la Vénus céleste: elle est aussi ornée d'or & de pierreries de diverses couleurs, qu'on apporte de toutes parts. Mais ce qui est de plus merveilleux, c'est une pierre précieuse qu'elle a sur la tête, qui jette tant de clarté, que tout le Temple en est éclairé la nuit; c'est pourquoi on

„ lui a donné le nom de lampe: mais de jour elle n'a presque point de lumière, & paroît seulement comme de feu". Comme quelques-uns ont réuni tous les Dieux en Jupiter, ceux qui firent l'image de Junon, dont parle Lucien, eurent aussi un dessein semblable d'incorporer toutes les Déeses en Junon. La Rance dit que Cicéron fait venir le nom de Junon aussi bien que celui de Jupiter, de l'aide & du secours que nous en recevons; à *juvando*. Junon présidoit aux noces & aux accouchemens: les femmes l'invoquoient en ces occasions, comme on le voit dans Térence en la personne de *Glycérie*, qui étoit dans les douleurs de l'enfantement, *Juno Lucina, ser opem*, c'est à dire, *Juno Lucine, aide-moi*. Quand les Dames Romaines ne pouvoient avoir d'enfans, elles alloient dans son Temple, où s'étant dépouillées de leurs vêtemens & couchées contre terre, elles recevoient plusieurs coups de foaet, avec des lanières de peau de bouc, par un Prêtre Lupercal; ce qui les rendoit fécondes: aussi représentait-on Junon tenant un foaet d'une main, & de l'autre un sceptre, avec cette Inscription, **JUNONI LUCINÆ**. Les Poëtes lui ont donné diverses épithètes dans leurs Ouvrages, l'appellant *Lucina, Opigena, Jaga, Domiduca, Cinxia, Uxia, Fluonia*. Elle fut nommée *Lucina*, à cause de la lumière, parce qu'elle aidait les femmes à mettre les enfans au monde & à leur faire voir la lumière. On la nommoit pour la même raison *Opigena* & *Obstetrix*, parce qu'elle soulageoit les femmes dans leurs couches. Elle étoit appelée *Jaga*, parce qu'elle présidoit au joug du mariage, & par conséquent à l'union du mari & de la femme. Elle avoit sous cette qualité un Autel dans une des rues de Rome, qui fut nommée à cause de cela, *Vicus Jugaris*, la Rue des Jongs. On la nommoit *Domiduca*, parce qu'elle conduisoit la Mariée dans la maison de son Epoux: *Uxia*, à cause de l'onction, que faisoit la nouvelle mariée au jambage de la porte de son mari en y entrant: *Cinxia*, parce qu'elle aidait au Marié à délier la ceinture, que la Mariée portoit: enfin on la nommoit *Fluonia*, parce qu'elle arrêtoit les pertes de sang aux femmes dans leurs accouchemens. En un mot, Junon servoit aux femmes comme d'Ânge Gardien, de même que le Dieu *Genius* aux hommes, les Anciens croyant que les Génies des hommes étoient mâles, & ceux des femmes, femelles. Aussi les femmes juroient par Junon, & les hommes par Jupiter. Les Romains lui ont encore donné plusieurs autres noms, l'appellant tantôt *Juno Caprotina, Moneta, Sospita*, & tantôt *Regina & Calendaris*. Elle eut le surnom de *Caprotine*, parce que, selon Plutarque dans la Vie de Romulus, après que Rome fut prise par les Gaulois, les Sabins & plusieurs Peuples d'Italie, croyant les Romains affoiblis, voulurent se servir de leurs malheurs, pour les perdre entièrement. Ils mirent donc sur pied une Armée considérable & leur déclarèrent la guerre, à moins qu'ils ne leur envoyassent leurs filles pour se divertir. Les Romains ne pouvant s'y résoudre, une Esclave nommée *Philotis* s'offrit avec ses compagnes pour ce sujet, avec promesse d'avertir les Romains lors que leurs Ennemis seroient plongés dans la débauche. Ce qu'elle exécuta, étant montée sur un figuier sauvage, d'où elle donna le signal à l'Armée Romaine, qui défit aisément ses Ennemis. En mémoire de cette défaite, les Romains ordonnèrent une solennité tous les ans aux *Nones Caprotines* à Junon, dite aussi *Caprotine*, du figuier sauvage, à *Caprotina*, où les filles esclaves se divertissoient, faisoient les Dames, & régaloient leurs Maîtresses.

Junon fut appelée *Moneta*, à *monendo*, qui veut dire donner avis. Cette Déesse fut ainsi nommée, selon quelques-uns, lorsque les Gaulois prirent Rome, parce qu'elle avertit les Romains de lui sacrifier une truie pleine; & selon d'autres, parce que pendant un effroyable tremblement de terre qui alarma fort cette ville, on fut averti par une voix inconnue qui sortoit du Temple de Junon, de faire ce sacrifice pour apaiser les Dieux immortels, & que par-là le tremblement cessa. Quelques Auteurs donnent une autre raison de cette étymologie, & disent que ce fut parce que du tems de la guerre des Romains contre Pyrrhus ils avoient réclamé Junon dans l'extrême besoin qu'ils avoient d'argent. Après donc qu'ils eurent chassé Pyrrhus d'Italie, ils bâtirent un Temple à cette Déesse, avec ce titre, *Junoni Monete*. On y gardoit l'argent monnoyé. Elle fut nommée *Juno Regina*, Junon Reine. Ce fut sous ce titre, que Camille, après la prise de Veies, où cette Déesse avoit un Temple fort riche, en fit construire un autre sur le Mont-Aventin; lui ayant demandé auparavant, si elle ne vouloit pas bien venir à Rome, pour y être adorée, & elle lui ayant fait signe, qu'elle le vouloit bien.

Elle étoit nommée *Juno Calendaris*, à cause que les premiers jours de chaque mois, nommez *Calenda*, lui étoient consacrés. On lui immoloit pour l'ordinaire une vache blanche ou une chèvre, ce qui l'a fait surnommer *Egophagos*, Mange-Chèvre. L'Oye, le Paon, & le Vautour étoient les Oiseaux qui étoient sous sa protection, & avec lesquels on la représentoit.

Les Assyriens & les Africains, & après eux les Grecs & les Romains, ont donné à l'Air le nom de Junon. Aussi prétend-on que le nom Grec de cette Déesse *Ἥρα*, n'est qu'une transposition de *Ἄηρ*. Cicéron applique à la nature de l'Air la Fable de Junon. *Aër, ut Stoici disputant, interjectus inter mare & caelum, Junonis nomine consecratur, quæ esse foris & conjuncta Jovis, quid ei similitudo est ætheris & cum eo Junonia conjunctio*. Voilà la raison de la parenté & du mariage entre Jupiter & Junon, c'est à dire, entre le Ciel & l'Air. Il n'y a pas moins d'évidence dans une Fable d'Homère, où il dit que Jupiter suspendit Junon à une chaîne, ayant deux enclumes qui pendoient à ses pieds; car cela marque la dépendance de l'Air au Ciel, & celle de la Terre & de la Mer à l'Air. Dans cette qualité on lui donnoit Iris pour Messagère. Les Anciens ont dit qu'elle se layoit tous les ans à

une certaine fontaine, où elle recouvroit sa virginité. Elle fut honorée d'un culte particulier dans Argos, dans Olympie, à Carthage, &c. * Héloïde, *Teog.* Apollodore. Hygin. Cartari, *de Imag. Deor.* Bocace. Natalis Comes. Lilio Giraldi, &c. Cicéron, *de Divinat.* l. 1. Lucain, *Pharsale.* L'Abbé Danet.

JUNONALES, Junonia, Fête en l'honneur de Junon, dont Ovide ne parle point dans ses Fastes, & qui est cependant décrite fort particulièrement par Tite-Live, *Decade 3. l. 7.* Elle fut instituée à l'occasion de certains prodiges qui arrivèrent en Italie. Ce qui fit que les Pontifes ordonnèrent que vingt-sept jeunes filles, divisées en trois bandes, iroient chantant un Cantique composé par le Poëte Livius; mais il arriva que, comme elles l'apprennent par cœur dans le Temple de Jupiter *Sator*, la foudre tomba sur le Temple de Junon Reine au Mont-Aventin: sur quoi les Devins ayant été consultés, répondirent que ce prodige regardoit les Dames Romaines, & qu'elles devoient apaiser la Déesse par quelque offrande & par des sacrifices. Elles firent donc une collecte d'argent, dont elles achetèrent un bassin d'or, qu'elles allèrent présenter à la Déesse sur le Mont-Aventin. Ensuite les Décemvirs assignèrent un jour pour faire un sacrifice solennel, qui fut ainsi ordonné. On conduisit deux vaches blanches du Temple d'Apollon dans la ville par la porte Carmentale: on portoit deux images de Junon Reine, faites de bois de cyprès: après cela marchèrent vingt-sept filles, vêtues de robes traînantes, qui chantoient un Hymne en l'honneur de la Déesse. Les Décemvirs suivoient, couronnés de laurier, & ayant la robe bordée de pourpre. Cette pompe passa par la rue des *Jongs*, & se vint arrêter dans la grande place de Rome, où les filles se mirent à danser à la cadence de l'Hymne. De là marchant par la rue de Tofcane & par le Vélabre, au travers du marché aux beufs, elles arrivèrent au Temple de Junon Reine, où les victimes furent immolées par les Décemvirs, & les images de cyprès placées. * *Antiq. Rom.*

JUNSALEM. Voyez JUNCALAON.
* **JUNTE, JONTE ou JOINTE**, est un mot Espagnol que la Langue Française a adopté pour désigner les Conscils ou les Assemblées qui se tiennent en Espagne pour les affaires d'Etat, & qui sont convoqués par ordre du Roi. Philippe IV Roi d'Espagne établit par son testament une Junte pour servir de Conseil à la Reine Régente pendant la minorité de Charles II.

JUNTERBUICH, (Jacques) Chartreux, étoit Allemand de Nation, & vivoit dans le XV siècle. Il est Auteur de soixante & quinze Traités de piété, & mourut l'an 1466. * *Trithème, de Script. Eccles.* Petreius, *in Catal.*

* **JUNTES** (Les) fameux Imprimeurs du XVI siècle, à Lyon, à Florence, à Rome & à Venise. Ils étoient venus de Lyon, & tenoient le second rang dans l'Italie après les Manuces. Le plus considérable d'eux tous a été Bernard. Nous avons deux Catalogues de leurs éditions. Le premier est celui des héritiers de Philippe Junte à Florence, imprimé en douze, à Florence. Le second est celui des Livres de Bernard Junte, de Jean-Baptiste Ciotti & de leurs Associés, imprimé à Venise en 1708, *in douze*. * *Baillet, Jugemens des Savans, &c. tome 1. partie 2. n. 5.* édit. d'Amsterdam 1725.

IVO. JUP.

IVOL. Voyez YVOL.

JUONIGRAD, KUONIGRAD, petite ville de la Croatie, située aux confins de la Bosnie & de la Dalmatie. On prend ordinairement ce lieu pour l'ancienne ville de la Liburnie, nommée *Assia & Assisa*. * *Maty, Dict. Géogr.*

* **JUPILLE**, que quelques Cartes nomment *Jupelle*, est un château sur la rive droite de la Meuse dans le Pais de Liège, au nord-nord-est de la ville de Liège dont il est éloigné d'environ une lieue. Il est fort ancien, puisque l'Histoire remarque que Pepin dit le *Gros* ou de *Herfeld*, y mourut le 16 Décembre 714.

JUPITER, que les Payens nommoient le *Père des Dieux & des Hommes*, étoit fils de Saturne & de Rhéa. La fable des Payens dit que cette Déesse s'aperçut que son mari dévorait ses enfans, d'abord qu'elle en étoit délévée; & que craignant pour Jupiter & pour Junon, qu'elle venoit de mettre au monde, elle lui supposa un caillou, que Saturne devora. Jupiter fut élevé au fond des instrumens que touchoient les Corybantes, pour empêcher que ses cris enfans ne le découvrirent à son père, & fut nourri du lait de la chèvre Amalthée, depuis changée en Constellation. Quelques-uns disoient qu'il étoit né dans l'Arcadie; d'autres lui donnoient pour patrie l'Isle de Crète; d'autres la ville de Thèbes en Béotie; & d'autres enfin celle de Messénie dans le Péloponnèse. Tzetzes rapporte qu'autrefois on donnoit le nom de Jupiter à tous les Rois; comme on appelloit *Ptolomées* les Rois d'Egypte; *Antiochus* les Rois de Syrie; & *Césars* les Empereurs de Rome. La Fable dit que Jupiter étant devenu grand, chassa son père Saturne, qui lui dressoit des embûches pour lui faire perdre la vie, & qu'il partagea l'Empire du monde avec ses deux frères. Jupiter eut les lieux élevés, Neptune la mer, & Pluton les vallées. C'est apparemment ce que les Poëtes ont signifié par le Ciel, la Mer & les Enfers. Jupiter épousa sa sœur Junon, & eut commerce avec plusieurs autres femmes, dont il eut quantité de filles, entre autres celles à qui il a plu aux Poëtes de donner le nom de *Grâces* & de *Muses*. On lui donne encore plusieurs autres enfans; car on dit qu'il eut Bacchus de Sémélé fille de Cadmus, une fille nommée Pallas de Thétys, & Diane & Apollon de Latone. Il y a apparence que les Poëtes ont attribué à un

seul

seul homme ce que plusieurs avoient fait. Ils disent qu'il se métamorphosa, tantôt en Satyre, pour forcer Antiope; tantôt en bœuf, pour enlever Europe; tantôt en cygne, pour abuser de Léda; tantôt en playe d'or, pour corrompre Danaë; & en plusieurs autres figures dont il se servoit pour satisfaire ses amours, & que l'on explique dans la Mythologie. Il foudroya les Titans & les Géans qui vouloient escalader le Ciel. Ce Dieu fut père de Mercure, d'Apollon, de Minerve, &c. Le premier nom de ce Dieu étoit *Jovis*, auquel ajoutant *Pater*, on en fit *Jupiter*; & il y a apparence qu'il fut reconnu pour le premier des Dieux, à cause du rapport de *Jovis*, avec *Jehova*, qui étoit le nom que les Hébreux donnoient au vrai Dieu. Ce Dieu des Payens avoit son sépulchre dans l'île de Crète, & Varron assure qu'on l'y voyoit encore de son tems. On représentoit Jupiter assis sur un trône d'ivoire, tenant un sceptre en sa main gauche, & à la droite un foudre, qu'il lançoit sur les Géans; avec un sigle entre ses jambes, qui portoit Ganymède. Selon les Physiciens, par Jupiter il faut entendre le Ciel ou l'Air. Quelques-uns néanmoins ont voulu que ce fût le Soleil, & Platon étoit de ce sentiment. D'autres ont cru que Jupiter n'étoit autre chose que l'Âme du monde, laquelle conduit les Cieux & les Astres, & fait agir les Éléments. Les Astrologues ont donné ce nom à une des Planètes. Il faut encore remarquer que l'ancien nom de Jupiter étoit non pas *ZEVS*, mais *ZAN*, & que *Zann* en Langue Phénicienne, signifie un homme adonné aux femmes. *Zan* avoit régné en Thessalie, près du mont Olympe. Les Anciens lui ont donné divers noms. Quelques-uns ont cru qu'il y avoit trois Jupiters, comme Cicéron; & d'autres qui ont fait une supputation plus juste, en ont compté jusques à trois cens, qui sont partie de ce grand nombre de trente mille Dieux que reconnoissoit le Paganisme. La Théologie Payenne le considéroit comme la pure Intelligence qui a créé le Monde. C'est pour cela qu'on le nomma *Mavagesis*, ou Conducteur des Parques, comme celui qui dispose de tout ce que notre feu défaut de lumière & la pure foiblesse de notre esprit a fait appeler Fatalité & Destin. Pausanias assure que les Grecs donnoient trois yeux à une statue de Jupiter, pour marquer la connoissance qu'il avoit de tout ce qui se passe dans le Ciel, sur la Terre & dans les Enfers: ce qui peut encore être rapporté au tems passé, au présent & à l'avenir. * Hésiode, *Theogonia*. Homère. Ovide. Cartari. Bocace. Natalis Comes. Lilius Giraldu. Vossius, de *Theologia Gentili*. Du Pin. *Histoire Profane*, tome 1.

JUPITER AMMON, adoré en Afrique, a été ainsi appelé du nom *Amun*, que les Egyptiens donnoient à Jupiter, selon Plutarque & Jamblique, lequel signifie *obscur & caché*, selon Manéthon: ce qui convenoit à l'Oracle de cette Divinité. Il avoit la figure d'un Bœuf depuis la tête jusque au milieu du corps. Il étoit couvert d'émeraudes & d'autres pierres précieuses, à ce que rapportent Quinte-Curce & Diodore: & ses cornes étoient d'une pierre qui tiroit sur l'or, & dont la vertu, comme le croyoient les Egyptiens, donnoit des visions divines à ceux qui dormoient auprès. Il est difficile de savoir pourquoi ce Jupiter étoit représenté sous la forme d'un Bœuf. Quelques-uns ont dit que les cornes du Bœuf, qui sont entortillées, marquoient les réponses de ce Dieu, qui étoient embarrassées & obscures. D'autres ont cru que ces peuples lui donnoient le nom d'*El*, que les Hébreux attribuoient au vrai Dieu, & qui signifie en Hébreu, *Fort & Belier*. * Macrobe, dans ses *Saturnales*.

JUPITER ANXURUS, étoit représenté dans la Campanie en Italie, sous la figure d'un jeune garçon sans barbe. Virgile en fait mention, *Enéide*, l. 7. v. 799.

Circumque jugum, quis Jupiter Anxurus arvis Praesidet.

Sur quoi Servius remarque que le mot d'*Anxurus*, vient du Grec *ἄνωξυρος*, c'est à dire, *sans rasoir*, parce qu'il n'avoit pas encore été rasé. * Pitiscus, *Lex. Antiq. Roman.*

JUPITER ANOMYOS, c'est à dire, *Jupiter Chasse-mouche*. Ce surnom lui a été donné, à l'occasion d'un sacrifice qu'Hercule faisoit à Olympe. Comme dans cette action il étoit troublé par une grande multitude de Mouches, on dit qu'il sacrifia à Jupiter Chasse-mouche, & qu'aussitôt après, les Mouches s'envolèrent au delà du fleuve Alphée. * Le même.

JUPITER ARBITRATOR. Ce surnom lui étoit donné pour marquer qu'il ordonnoit tout avec une extrême équité. * Le même.

JUPITER BELUS étoit adoré par les Babylo niens & par les Assyriens. Il introduisit l'Idolatrie, & parce qu'on crut qu'il n'avoit ni père ni mère, on le regarda comme le premier de tous les Dieux. * Pomey, *Pantheon Mythicum*, p. 16. édit. d'Utrecht 1701.

JUPITER CAPITOLIN, fut ainsi nommé à cause du Temple que Tarquin l'Ancien lui fit bâtir sur le Capitole l'an de Rome 139, & 615 avant Jésus-Christ. Les Consuls sacrifioient dans ce Temple le jour qu'ils entroient en charge, & c'étoit là qu'ils prenoient la robe consulaire. Les Généraux d'Armée & les Empereurs y faisoient des vœux avant que de partir pour aller contre les ennemis; & après avoir remporté quelque victoire, ils y entroient en triomphe. Le Sénat s'y tenoit aussi quelquefois pour des affaires de grande conséquence. Il y avoit un lieu secret où l'on garroit deux couronnes d'or, dont l'une avoit été consacrée à Jupiter *Capitolin* par les Gaulois, & l'autre avoit été envoyée par les Carthaginois, pour féliciter les Romains de la victoire qu'ils avoient remportée sur les Samnites. On voyoit dans ce Temple une statue de la Victoire toute d'or, & on y garroit les Livres des Sibylles. Ce Tem-

ple étoit accompagné de deux autres petits sur les côtés; à la droite étoit celui de Minerve; & à la gauche celui de Junon.

* Tacite. Tite-Live. Aurelius Victor.

JUPITER le CONSERVATEUR, en Latin *Conser-vator & Custos*, fut ainsi nommé par Domitien, lorsque s'étant caché pour éviter la fureur de l'Empereur Vitellius, l'an 69 de Jésus-Christ, il se vit en sûreté, après que Vespasien son père fut parvenu à l'Empire. Alors il fit bâtir un autel à Jupiter le Conservateur, auquel il croyoit devoir la vie. Depuis, étant lui-même Empereur; il lui consacra un Temple magnifique sur le Capitole, sous le nom de *Jupiter Custos ou Gardien*. * Tacite, *Hist.* l. 3. c. 74. Suetone, in *Domitiano*, c. 5.

JUPITER surnommé DAPALIS. Ce surnom lui est donné parce qu'on lui offroit quelques mets, & qu'on ne lui sacrifioit point de victime. * Pitiscus, *Lex. Antiq. Roman.*

JUPITER, est appelé **DIESPITER**, pour *dies pater*, c'est à dire, *père du jour*. Pour la même raison il portoit aussi le nom de *Lactius*. * Le même.

JUPITER DODONÆUS, fut ainsi surnommé à cause d'un Temple qui lui étoit consacré dans la forêt de Dodone.

* Pomey, *Pantheon Mythicum*, p. 17. édit. d'Utrecht 1701.

JUPITER ELICIEN, eut ce surnom après que Numa Pompilius, second Roi de Rome, l'eut attiré du Ciel, à ce qu'il prétendoit, pour apprendre de lui les bons & les mauvais augures des foudres: *elicere* en Latin signifie *attirer*, *faire venir*. Numa ayant été instruit par ce Dieu, lui dressa un autel sur le Mont-Aventin, & lui sacrifia de la manière que Jupiter l'avoit ordonné, vers l'an 40 de Rome, & 714 ans avant Jésus-Christ. Tullus Hostilius son successeur, n'ayant pas observé exactement les cérémonies de ce sacrifice, fut, dit-on, frappé de la foudre, & brûlé dans sa maison avec toute sa famille. * Tite-Live, l. 1. Arnobe.

JUPITER FERETRIEN, fut ainsi appelé du mot Latin *ferre*, qui signifie *porter*; parce que Romulus ayant vaincu Acron, Roi des Céninenses, Peuples voisins de Rome, porta au Mont-Capitolin les dépouilles de ce Roi sur un brancard fait exprès, qui fut aussi nommé *feretrum*, la troisième année de Rome, & la 751 avant Jésus-Christ. Il les consacra à Jupiter, les attachant à un chêne dans un lieu qu'il désigna pour y bâtir un Temple, où il ordonna que tous les Vainqueurs Romains apporteroient les dépouilles de leurs ennemis, pour les offrir à ce même Dieu. D'autres disent que Jupiter fut nommé *Feretrius* du mot *ferre*, qui signifie *frapper*, *tuer*, parce que les dépouilles que l'on consacroit à ce Dieu, étoient celles qu'un Général d'Armée avoit remportées sur un autre Général d'Armée qu'il avoit tué. Les Rois de Rome alloient prendre leur sceptre dans ce Temple de Jupiter: ils y prenoient aussi le caillou dont ils se servoient lorsqu'ils faisoient quelque alliance. La cérémonie étoit de tenir ce caillou dans la main en faisant le serment, & de le jeter après, en disant ces mots, *Si je viole mon serment, que Jupiter me perde, comme je jette cette pierre*. * Tite-Live. Corn. Nepos, in *Attico*. Propertius, in *Eleg.*

JUPITER FOUROYANT, en Latin **FULMINATOR**, est ainsi surnommé, parce que c'étoit le seul des Dieux qui lançoit la foudre. * Pomey, *Pantheon Mythicum*, p. 17. édit. d'Utrecht, 1701.

JUPITER IMPERATOR, fut ainsi nommé, parce que son empire s'étendoit sur toutes choses, ou parce qu'il conduisoit à son gré les Empereurs ou Généraux d'Armées, & qu'il leur donnoit la victoire lorsqu'il lui plaisoit. Titus Quintius Cincinnatus Dictateur, ayant vaincu les Préneftins près du fleuve Allia l'an de Rome 734, & avant Jésus-Christ 380, emporta l'Idole de ce Jupiter, que d'autres nomment *Induperator*, & la plaça dans le Temple du Capitole. * Tite-Live, l'an de Rome 376.

JUPITER INVENTOR, fut ainsi surnommé par Hercule, lorsqu'ayant trouvé ses bœufs, que Cacus avoit entraînés dans sa caverne, proche du Mont-Palatin, il dressa un autel à ce Dieu, & lui fit un sacrifice avec des cérémonies Grecques: ce qui fut continué par le Peuple Latin, & ensuite par les Romains. Après que Rome eut été bâtie, cet autel fut placé dans la sixième région de la ville, appelée le grand Cirque. * Onuphre Panvinius. Tite-Live, l. 1.

JUPITER LATIAL, fut ainsi nommé lorsque les Latins, l'an 221 de Rome, & 533 ans avant Jésus-Christ, firent alliance avec Tarquin le Superbe, Roi des Romains; & que ces deux Peuples, avec les Volques & les Herniques, qui s'étoient joints à eux, choisirent un tems de l'année pour sacrifier ensemble à Jupiter sur le Mont-Alban, dans le *Latium*, appelé aujourd'hui *Monte-Cavo*, proche de la ville d'Albe, où ils célébroient les Fêtes Latines. * Denys d'Halicarnasse.

JUPITER LUCETIUS. Voyez **JUPITER DIESPITER**.

JUPITER MUSCARIUS. Voyez ci-dessus **JUPITER ANOMYOS**.

JUPITER OLYMPIEN, fut ainsi surnommé, parce qu'il étoit adoré dans la ville d'Olympe, ou du nom de son Précepteur Olympus, ou de l'Olympe pris pour le Ciel. * Pomey, *Pantheon Mythicum*, p. 19. édit. d'Utrecht, 1701.

JUPITER OPITULUS ou **OPITULATOR**, c'est à dire, *qui donne du secours*. * Le même.

JUPITER PISTOR, fut ainsi appelé des Romains, parce qu'il les avoit avertis pendant le sommeil, de cuire une grande quantité de pains, & de les jeter dans le camp des Gaulois qui assiégèrent la ville. Les Gaulois voyant une si grande profusion, & trompez par ce stratagème, perdirent l'espérance de pouvoir prendre la ville par famine, & levèrent le siège l'an de Rome 364, & 390 ans avant Jésus-Christ. *Pistor* en Latin signifie *Boulangier*, ou *qui cuit du pain*. * Tite-Live.

JUPITER PLUVIUS, c'est à dire, *qui donne de la pluie*.

pijs. Les Athéniens avoient placé sa statue sur le Mont-Hymette. * Pomey, *Pantheon Myrbicum*, p. 19. édit. d'Utrecht, 1701.

* JUPITER PRÆDATOR, fut ainsi surnommé, parce qu'on lui faisoit part de la proie remportée sur les ennemis. * Le même.

* JUPITER QUIRINUS. Ce surnom est donné à Jupiter par Virgile, *Æneide*, l. 6. v. 859.

Tertioque arma Patri suspendet capta Quirino.

On prétend que c'est le même que *Jupiter Feretrius*. * Le même. Quelques-uns sont d'un autre sentiment, & disent que le nom de *Quirinus* n'est pas un surnom de Jupiter. Voyez sur ce vers la remarque du Père La Rue, dans le *Virgile in usum Delphini*.

JUPITER SPONSOR, eut ce surnom, lorsque Tarquin le Superbe lui bâtit un Temple à Rome, que Sp. Posthumus, Consul, dédia l'an 289 de la fondation de cette ville, & 465 ans avant Jésus-Christ. On l'appelloit aussi *Dius Fidius*, parce qu'on l'invoquoit pour l'exécution des promesses, & pour la fidélité des paroles. *Sponsor* signifie qui promet, ou préside aux promesses. * Denys d'Halicarnasse, l. 6.

JUPITER STATOR, fut adoré sous ce nom, parce qu'il avoit arrêté la fuite des Romains poursuivis par les Sabins, qui avoient déjà pris le Capitole. *Stator* vient de *stare*, demeurer, ou de *stare*, arrêter. Romulus voyant ses troupes en déroute, fit vœu à Jupiter de lui bâtir un Temple, s'il pouvoit les rallier, & vaincre les ennemis. Aussi tôt les Romains reprirent courage, firent tête aux Sabins, & les chassèrent de Rome. Après cette victoire, Romulus fit bâtir au bas du Mont-Palatin le Temple qu'il avoit voué à *Jupiter Stator*. M. Atilius Régulus, Consul l'an 460 de la fondation de Rome, & 294 avant Jésus-Christ, combattant contre les Samnites, fit aussi un vœu de bâtir un Temple à *Jupiter Stator*; & après avoir gagné la bataille, il le fit construire dans le Cirque Flaminius. Le Sénat s'assembloit quelquefois dans le Temple de *Jupiter Stator*, comme nous l'apprenons de Cicéron. * Tite-Live, Macrobe.

JUPITER ULTOR, ou le *Vengeur*, eut ce surnom, pour marquer qu'il punissoit les crimes. Agrippa, gendre de l'Empereur Auguste, lui bâtit un Temple qu'il appella *Panthœon*, parce qu'étant rond, il représentoit le Ciel, qui est la demeure de tous les Dieux, ou parce qu'il y avoit des figures de toutes les Divinités des Romains; car *Uti* en Grec signifie tout, & *Uti Dies*. Le dôme étoit couvert de lames d'argent, que l'Empereur Constantin II enleva, se contentant d'y en faire mettre de plomb. Le Pape Boniface VI le consacra à Dieu, en l'honneur de la Vierge & des Martyrs, & depuis il a été appelé *Sainte Marie de la Ronde*, à cause de sa figure. * Denys d'Halicarnasse.

JUR.

JURA, MONT-JURA, ou MONT SAINT CLAUDE, montagne qui s'étend depuis le Rhin jusques près de Genève, vers le Rhône. Le grand *Credo*, le long de la même rivière du Rhône, quatre lieues au dessous de Genève, fait partie du Mont-Jura, qui a des noms différens en France, en Suisse & en Allemagne. On l'appelle le *Mont S. Claude* entre le Comté de Bourgogne & le Bugey; le *Mont Joux* vers les sources du Dain & du Doux, & *Pierreport* ou *Bolzberg* sur les confins de l'Evêché de Bâle & des Cantons de Bâle & de Soleurre. Il a fait autrefois la célèbre division de la Bourgogne en Transjurane & Cisjurane. * Sanfon, Baudrand.

JURA, Isle d'Ecosse, l'une des *Wellernes*, qui n'est séparée de la Presqu'Isle de Cantyr que par un canal d'une lieue de largeur. Elle peut avoir neuf lieues de long, & trois de large. Il n'y a que des bourgs ou des villages, dont le principal porte le nom de l'Isle. * Maty, *Diët. Géogr.* Jura passe pour un des pays les plus sains de toute l'Ecosse, & à peine trouve-t-on des hommes qui vivent plus longtems que dans cette Isle. Elle abonde en pâturages, en bœufs, en bêtes fauves, & on y trouve de très bon saumon, & plusieurs sources d'eau minérale. Le Duc d'Argyle en est Seigneur. * *Etat de la Grande Bretagne*, sous George II, tome 2. p. 285.

IVREE, ville d'Italie en Piémont, sur la Doria-Baltea, avec titre d'Evêché Suffragant de Turin, & Marquisat, appartient au Duc de Savoie. Cette ville, que les Latins, nomment *Eporodia*, fut bâtie, selon quelques Auteurs, cent ans avant la venue de Jésus-Christ. Elle est dans le pays des anciens Salasses; & a donné son nom à ce Marquisat célèbre sous Béranger, qui disputa l'Empire contre les François, sortis des Rois d'Arles. ANSCHAIRE étoit Marquis d'Ivrée en 870. Il eut de sa femme *Velfia*, ADELBERT, Marquis d'Ivrée. Celui-ci épousa *Geïse*, fille de Béranger I dit le *Viel*, Roi d'Italie, dont il eut BERENGER II qui suit; 20. *Hermengarde*, fille d'*Albert*, surnommé le *Riche*, Marquis de Toscane, dont il eut ANSIBOUR II du nom, Marquis d'Ivrée, & Duc de Spolète, qui fut chassé par Hugues Roi d'Italie l'an 940.

BERENGER II, Marquis d'Ivrée, puis Roi d'Italie, mourut à Bamberg. Il épousa *Geïse*, fille de *Bozon* Marquis de Toscane; dont il eut 1. ADELBERT II qui suit; 2. *Conrad*, qui épousa *Ricilde*; 3. *Osbon*, père d'*Arduin*; 4. *Gui*, tué en un combat l'an 965; 5. *Rolfse*, que d'autres nomment *Susanne*, femme d'*Arsand* II ou le *Jeune*, Comte de Flandres; 6. *Gerberge*, femme d'*Aleran* Marquis de Montferrat; & 7. *Giselle*, dont nous ignorons l'alliance.

ADELBERT II, Duc de Lombardie, Marquis d'Ivrée, & Roi d'Italie, épousa *Gerberge*, mère d'OTTON-GUILLAUME.

me, tige des Comtes de Bourgogne. La ville d'Ivrée est importante pour le Duc de Savoie, & est une des clefs de ses Etats. Elle est fortifiée d'un bon château, & a été longtems impériale. Les Empereurs Frédéric II, & Guillaume Comte de Hollande, la donnèrent à Thomas de Savoie, II du nom, Comte de Maurienne en 1242, & 1252. Les Habitans se soulevèrent depuis, l'an 1313, à Philippe de Savoie, Prince de Piémont; & en 1349, Jean Marquis de Montferrat céda à Amé VI, Comte de Savoie, dit le *Verd*, une partie des droits qu'il avoit sur Ivrée. Les François la prirent l'an 1554, pendant les guerres d'Italie, & en 1704. * Consultez l'Histoire de M. de Thou; Guichenon, *Hist. de Savoie*; Strabon; Plin; & quelques autres, rapportez par Léandre Alberti, *Descript. Ital.*

* IVRE E. (Le Marquisat d'). Ce Marquisat étoit anciennement un Etat d'Italie, & ses Souverains étoient descendus des Rois d'Arles. Cet Etat comprenoit le Canavois ou Canavèse, qui est la partie de Piémont entre la petite & la grande Doria, le Biellois, la partie occidentale du Verceillois, & la partie du Montferrat Savoyard, qui est entre le Canavèse & le Po. Ce Marquisat ne subsiste plus; on en donne pourtant le nom au Canavèse qui n'en est qu'une partie. * Maty, *Diët. Géogr.*

JUREMENT. Voyez SERMENT.

JURET (François) natif de Dijon, capitale du Duché de Bourgogne, étoit Chanoine de Langres avant 1583. Il fit des Notes sur les Epîtres de Symmaque & d'Yves de Chartres, qui parurent en 1580, & qu'il dédia à Jacques Gillot, Conseiller de la Grand'Chambre, Doyen de Langres, & Chanoine de la sainte Chapelle de Paris. M. Colomiez parle de Juret avec éloge dans sa *Bibliothèque Choisie*, édit. de Paris 1731. Il mourut le 21 Décembre 1626, âge de plus de 70 ans. On trouve de ses pièces de Poésie dans le second tome des *Déliés des Poëtes François*, p. 383. Thomassin en parle dans son *Traité du Plagiat*, p. 477. * König, *Biblioth. Va. & Nova.*

JURGANO ou GIURGEVO, petite ville de la Turquie en Europe, dans la Valachie, à l'embouchure du Telez dans le Danube. On croit communément que c'est l'ancienne *Frateria* ou *Prateris*, ville de la Dace. * Baudrand.

IVRL. Voyez IVRY.

JURIEU, (Pierre) naquit le 24 Décembre 1637. Son père étoit *Daniel Jurieu*, Ministre de la Religion Réformée à *Mec*, petite ville aujourd'hui du Diocèse de Blois, distingué par son mérite & par sa piété; on a de lui quelques Sermons imprimés. Sa mère étoit fille de *Pierre du Moulin* Pasteur & Professeur à Sedan. Pierre Jurieu fit une partie de ses études en Hollande & en Angleterre sous *Mrs. River* & *du Moulin* ses oncles maternels. Il reçut même les Ordres dans l'Eglise Anglicane; mais étant rappelé pour servir l'Eglise de son père, il se soumit à l'Ordination ordinaire, de peur qu'on ne voulût pas approuver celle qu'il avoit reçue dans les pais étrangers. Il fut prêtre ensuite à l'Eglise de *Vitri le François*, qui n'oublia rien pour obtenir entièrement son Ministère. C'est là qu'il composa son *Traité de la dévotion*. Il s'étoit déjà fait connoître au public en refusant en 1670, un Projet de réunion de toutes les Sectes Chrétiennes, composé par *D'Huilsson*, Ministre de Saumur. M. Jurieu fut appelé ensuite à Sedan où il exerça la charge de Professeur en Théologie & en Hébreu, en attendant qu'il y eût dans l'Eglise une place vacante, qu'il obtint bientôt après. Il s'acquit beaucoup de réputation dans sa Profession par ses Leçons, & par les soins qu'il se donnoit pour dresser les Etudiants à la Prédication. M. Jurieu n'imita pas la prudence & la modération de M. Le Blanc son Collègue; il outra dans ses Thèses la matière du Bâteme, & il entreprit d'en prouver la nécessité presque absolue, dans un *Traité* qu'il publia pour défendre ses Thèses contre les objections qu'on lui avoit faites. En 1673, il écrivit son *Préface contre le changement de Religion*, qu'il opposa à l'*Exposition de la Doctrine de l'Eglise Catholique* par M. de Condom. Ce *Traité* fit beaucoup d'honneur à M. Jurieu, qui s'attacha à montrer que le Prêlat avoit déguisé les sentimens de son Eglise. En 1675, il publia la première partie de son Ouvrage qui a pour titre la *Justification de la Morale des Réformez contre les accusations de M. Armand*, &c. Cet Ouvrage a paru tout entier en 1685. Comme on ôta en 1681, l'Académie de Sedan aux Réformez, M. Jurieu résolut d'accepter la vocation de celle de Rouen qui lui avoit été adressée. Mais ayant découvert que la Couravoit qu'il étoit Auteur de la *Politique du Clergé*, il craignit qu'on ne lui en fit des affaires & il se retira promptement en Hollande. A peine y fut-il arrivé, que l'Université de Groningue lui offrit une Chaire de Professeur; mais ses amis ayant établi en sa faveur une parcelle charge dans l'Ecole illustre de Rotterdam, il préféra ce séjour à l'autre qui étoit plus éloigné; & il fut fait Pasteur de l'Eglise Wallonne de la même ville. Il fit bientôt entendre ses *derniers Efforts de l'innocence affligée*. On s'aperçut aisément qu'il étoit dans un lieu de liberté, & que n'ayant plus rien à craindre, il donnoit plus de carrière à son imagination, souvent trop vive, & à laquelle il s'abandonnoit. Il s'attacha fortement à l'étude de l'Apocalypse, & crut être convaincu d'en avoir découvert le sens par une espèce de révélation divine qui lui apprenoit que la France étoit la place de la grande Cité sur laquelle les Témoins étoient couchés & morts sans être ensevelis, & qu'ils devoient se relever dans trois ans & demi, c'est à dire en 1689. La révolution imprévue d'Angleterre le persuada qu'il ne se trompoit pas, & il écrivit sur ce sujet au Roi d'Angleterre Guillaume III, qu'il regardoit comme l'instrument dont Dieu devoit se servir pour l'exécution de ses desseins. On a accusé M. Jurieu d'avoir imaginé cet artifice pour préparer les esprits à une révolution plus grande; mais ceux qui l'ont connu savent qu'il agissoit par préjugé, & par ce qu'il appelloit conviction. C'étoit-là son grand foible. Quoi qu'il ne fut pas natu-

rellement crédule, il ajouta foi à quantité de prodiges & de faux miracles qu'il débita comme tout autant de présages ou d'avant-coureurs de l'accomplissement des Prophéties. Il eut le chagrin inévitable à ceux qui prennent un tems trop court pour leurs prédictions, & qui le fixent à un petit nombre d'années. Son chagrin augmenta lorsqu'il crut qu'on l'insultoit sur la fausseté de ses interprétations. Il eut le malheur de se brouiller avec ses meilleurs amis, parce qu'ils avoient combattu ses sentimens. Il eut de violens démêlés avec Mrs. Bayle & de Bauval, qui écrivoient très vivement contre lui. Les Synodes même, où il avoit beaucoup d'autorité, entrèrent dans ces contestations, & justifièrent M. Saurin Pasteur d'Utrecht, & plusieurs personnes de mérite qu'il avoit accusées d'Hétérodoxie. On fit même des Décrets dans lesquels, en épargnant son nom, on ne laissa pas de condamner les dogmes qu'il avoit enseignés sur le Bâteme, sur la justification, & le nouveau Système de l'Eglise qu'il avoit imaginé. Ces incidents troublerent le reste de sa vie. Il tomba dans l'abattement & la langueur plusieurs années avant sa mort. Cependant il publia, de tems en tems, quelques Ouvrages, & sur-tout il retoucha l'*Histoire des Dogmes & des Cuites* qu'il avoit composée pendant sa jeunesse, & la publia. Cette Histoire est pleine de nouvelles conjectures, & fait honneur à la vivacité de son esprit. Quelques amis de M. Jurieu lui ayant conseillé, dans les deux ou trois dernières années de sa vie, de ne s'employer plus qu'à des Ouvrages de piété, on trouva après sa mort, dans ses papiers, les *Pensées diverses sur la mort* qu'on a publiées en 1713, avec quelques autres *Pensées Chrétiennes*, sous le titre de *Pensées diverses sur la Mort, écrites par ses M. Jurieu, dans les derniers tems de sa vie*. Accessible d'infirmité il mourut à Rotterdam le onzième Janvier 1713, âgé de 76 ans. L'Auteur de la Préface qui est à la tête de ses Œuvres posthumes dit que M. Jurieu avoit efficacement employé son crédit auprès des Puissances, en faveur des Ministres fugitifs, des Officiers & des particuliers, & qu'il étoit fort charitable. Il auroit été à souhaiter qu'il eût écrit avec plus de ménagement & de modération, qu'il eût été moins crédule, & qu'il ne fût pas tombé en des contradictions sensibles avec lui-même. Il a laissé quantité d'Ouvrages qui se font tous lire avec plaisir. Outre ceux qui ont déjà été indiqués, en voici quelques autres. *Histoire du Calvinisme & du Paganisme misés en parallèle*, *Œc.* 1683; *Lettres Pastorales*, trois tomes; *Traité de l'Unité de l'Eglise* &c. 1688; *Le vrai Système de l'Eglise & la véritable Analyse de la Foi* &c. 1686; *L'Esprit de M. Arnauld*, deux tomes, 1684; *Abbrégé de l'Histoire du Concile de Trente*, &c. deux tomes 1683; *Les Préjugés légitimes contre le Paganisme*, 1685; *Le Fanatisme convaincu de vain Sophisme*; *Le Ptolémée de Rotterdam accusé*, atteint & convaincu; *Traité Historique contenant le Jugement d'un Protestant sur la Théologie mystique*, *Œc.* 1700; *Jugement sur les Méthodes rigides & relâchées*, &c. 1686; *Traité de la Nature & de la Grace*; *Apologie pour l'accomplissement des Prophéties*, 1687; *Quelques Sermons*, &c. Peu M. Poiret a écrit vivement contre M. Jurieu dans son *Traité de la Paix des bonnes ames*, & dans sa *Préface sur la Théol. Germanique*. * Benoit, *Histoire de l'Edit de Nantes* &c. tome 3. partie 2. p. 146. &c. Bayle, *Diâ. Crit.* quatrième édition dans plusieurs endroits.

JURIOGOROD. Voyez DERPT.

IVRY, bourg de France en Normandie, est célèbre par une bataille que les François y donnèrent entre eux l'an 1590. Il est situé sur la rivière d'Eure, à quatre lieues de Dreux vers le nord. * Maty, *Diâ. Géogr.*

JUS.

JUSEI, ville ancienne située aux confins de la Lorraine sur le bord d'un marais, formé par la rivière de Meuse. Elle est à huit ou neuf lieues de Langres, & à pareille distance de Vesoul. Elle est presque toute ruinée. Il y a un Baillif Haut Justicier, ressortissant par appel à Vesoul pour le civil, & au Parlement de Besançon pour le criminel. * *Mémoires dressés sur les lieux*. Th. Cornelle, *Diâ. Géogr.*

JUST, (Henri) Pasteur & Professeur à Bâle, y naquit le 12 Décembre 1561. Ayant pris le degré de Maître ès Arts en 1581, il eût bientôt après l'Eglise de St. Jacques. Il servit ensuite pendant quelque tems en qualité de Professeur Virgilien au Collège, & obtint en 1589 une Chaire de Professeur dans l'Université. En 1595, on lui donna encore le Pastorat de S. Pierre, vacant par la mort de son père Luc Just. Il demeura dans ce double poste jusques à sa mort. On remarque qu'il fut conféré deux fois comme par miracle. En 1596, il se trouva dans une cave nouvellement vouée dont la voute s'enfonça, de sorte qu'il fut enterré tout viif; on le tira de là sans qu'il eût rien souffert, tandis que celui qui étoit à côté de lui fut étouffé sous les pierres. En 1606, il tomba du troisième étage sur le pavé de la cour de sa maison; toute la famille se mit à crier & à le pleurer comme mort, pendant que sans s'être fait le moindre mal il se releva, monta en haut & les vint consoler. Il mourut enfin de la peste en 1610. Il a laissé divers Ecrits de Théologie & de Philosophie qui n'ont jamais été imprimés. * *Conto Funeris Henr. Just.* Grossius, *Basilic-Chron.* &c. *Diâ. de Bâle.*

JUST. Voyez JUSTE (Saint) Couvent.

JUST, Evêque d'Alexandrie. Voyez JUSTE.

JUSTE de Thériade, natif de cette ville de Gallée, vivoit dans le premier siècle vers l'an 70. Il étoit contemporain de Josephé l'Historien, & composa une Histoire des Juifs. On connoit qu'il y avoit une très grande inimitié entre ces deux Auteurs. Josephé accuse Juste de n'avoir pas été fidèle dans son Histoire, & assure que pour cette raison il ne l'avoit pas

osé publier pendant la vie de Vespasien & de Titus; ce qui témoigne qu'il parloit de la guerre des Juifs dans cet Ouvrage, qui contenoit ce qui étoit arrivé aux Juifs depuis Moïse jusques à la mort d'Agrippa, dernier Roi des Juifs, qui arriva la troisième année de Trajan. Photius n'est pas plus favorable à Juste que Josephé; il trouve aussi son stile trop concis, & le blâme d'avoir passé légèrement sur les choses les plus nécessaires. Il n'est pas nécessaire de supposer que l'Histoire de la Guerre des Juifs fut un Ouvrage séparé de l'Histoire générale, comme a fait Voßius. * Photius, *Cod.* 33. Eusèbe, *Hist.* l. 2. c. 9. Saint Jérôme, in *Catal.* Suidas, &c.

JUSTE, qui étoit Juif, succéda à saint Siméon dans le gouvernement de l'Eglise de Jérusalem. Il est remarqué dans la Chronique d'Alexandrie que ce Juste étoit le même que Joseph Barfabas, surnommé le *Juste*, proposé avec saint Matthias, pour remplir la place de Judas parmi les Apôtres; mais Hégésippe & Eusèbe terminent à saint Siméon la mort de ceux qui avoient pu voir & entendre Notre Seigneur. * Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. des trois premiers siècles.*

JUSTE ou JUST, Evêque d'Alexandrie, succéda à Primus vers l'an 120, & gouverna cette Eglise onze années, selon Eusèbe, & selon la Chronique orientale qui lui donne dix ans & 315 jours. Eutychius, Syncelle & Nicéphore ne lui donnent que dix années, peut-être parce que l'onzième n'étoit pas achevée. Ces onze années doivent finir en 130 ou 131. * Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. des trois premiers siècles.*

JUSTE, Evêque de Jérusalem, succéda à Sénéque. * Eusèbe & Baronius, in *Annal. Eccl.*

JUSTE, (Saint) Archevêque de Lyon, étoit sorti d'une noble famille de la Province des Gaules, que nous appellons maintenant Vivarais, au midi du Lyonnais. Ses parens, qui demeuroient à Tournon, le mirent sous la conduite de S. Paschase, Archevêque de Vienne en Dauphiné, où il fit un si grand progrès dans les Sciences & dans la piété, que Claude, successeur de ce saint Prélat, le fit Archidiacre de son Eglise. Juste fut ensuite élu Archevêque de Lyon après la mort de Véristime; & en cette qualité, il assista au Concile de Valence, tenu en 374, & à celui d'Aquilée en 381, où il fut député par les autres Prélats des Gaules, pour combattre les erreurs de Palladius & de Secundianus, Evêques Ariens, appuyés du crédit de l'Impératrice Justine, femme de Valentinien. Lorsqu'il fut de retour en son Diocèse, il continua d'y faire éclater sa doctrine & son zèle d'une manière qui lui attira l'admiration de tout le monde; mais un accident imprévu lui fit prendre le dessein de passer le reste de sa vie dans la solitude. Un Habitant de Lyon étant entré en phrénésie, frappoit & bleffoit tous ceux qu'il rencontroit dans les rues. Le bon-sens lui revint quelques momens après; & lorsqu'on voulut se saisir de lui, il eut l'adresse de se sauver dans l'Eglise cathédrale. Un Magistrat vint le demander à l'Archevêque, pour le mettre en prison, jusques à ce que la populace fût apaisée, promettant qu'alors il lui remettroit cet homme entre les mains. S. Juste, croyant ce Magistrat de bonne foi, lui permit d'emmener ce misérable, à la charge de le ramener dans son asyle; mais dès qu'il fut sorti de l'Eglise, le peuple l'arracha des mains du Magistrat, & le fit mourir d'une manière très cruelle. Ce malheur fut si sensible à S. Juste, que ne voalant ni accuser le Magistrat, ni condamner le peuple, il se regarda lui-même comme indigne de l'Episcopat, & résolut de se retirer. Cependant les affaires de l'Eglise l'obligèrent d'aller au Concile d'Aquilée; mais quand le Concile fut fini, il ne rentra point dans la ville de Lyon, & s'en alla à Marseille, où il s'embarqua pour passer en Egypte. Lorsqu'il y fut arrivé, il entra dans les déserts, & se fit recevoir au nombre des Anchores, sans déclarer son nom ni sa qualité; mais il y fut reconnu par un Pèlerin Lyonnais; ce qui n'empêcha pas qu'il ne continuât d'y vivre dans les exercices d'un simple Religieux, jusques à sa mort, qui arriva le deuxième Septembre, vers la fin du IV siècle. Les Lyonnais ayant appris sa mort, envoyèrent exprès en Egypte, pour en apporter son corps, qu'ils mirent dans l'Eglise dédiée sous le nom des saints Machabées, à laquelle on a donné depuis celui de S. Juste.

Les Seigneurs de Tournon, dont la Maison est maintenant confondue avec celle de Ventadour, ont toujours prétendu être de la famille de saint Juste. En effet, leurs aïeux portoient tous le nom de Juste, & étoient Fondateurs originaires de l'Eglise de saint Juste à Lyon; ce qui fit qu'après que les Huguenots l'eurent démolie l'an 1562, le Seigneur de Tournon contribua pour la rebâtir, & y mit la première pierre. Il y a dans le château de Tournon un quartier appelé de Saint-Juste, où l'on croit que ce Saint a pris naissance. Le Cardinal de Tournon fonda en cette ville un Collège auquel il donna le nom de Saint-Juste. Enfin les aïeux de la même Maison ont rang de premiers Chanoines de l'Eglise de S. Juste à Lyon.

* Surin, *Le Père le Coïnte*, *Annal. Eccl.*

JUSTE, (Saint) Martyr en Beauvoisis, ou JUSTIN, du Diocèse de Paris; car quoique l'on en fasse deux Saints, leur Histoire est la même. On dit de l'un & de l'autre qu'il étoit d'Auxerre; qu'à l'âge de neuf ans, il persuada à son père d'aller à Amiens délivrer un frère qu'il y avoit; qu'étant à Amiens, il reconnut le prisonnier sans jamais l'avoir vu; qu'après l'avoir délivré, ils le mirent tous trois en chemin, pour retourner à Auxerre; que l'enfant étant resté dans le chemin, fut tué par des Cavaliers, & que sa tête fut reportée à Auxerre du tems de saint Amateur, Evêque de cette ville, c'est à dire, au commencement du VII siècle. Toutes ces circonstances conviennent à Juste & à Justin; mais on dit que Juste fut martyrisé en Beauvoisis, au lieu où est à présent une Collégiale de son nom, qui appartient à l'Ordre de Prémontré;

depuis l'an 1147, en laquelle Eudes, Il du nom, Evêque de Beauvais, mit des Chanoines Réguliers de saint Norbert. A l'égard de Justin, on dit qu'il fut martyrisé en Paris près de Louvres, où il fut enterré, & où il y a une Eglise de ce nom. * La Vie de saint Justin écrite par Bède, ou sous son nom. Le Nain de Tillemont, *Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclesiastique*, tome 4. Baillet, au 18 Octobre, jour auquel on fait la Fête de saint Juste.

JUSTE, Evêque d'Urgel en Catalogne, vivoit dans le VI siècle; & se trouva au second Concile de Tolède en 527. Il étoit frère de Julinin, Evêque de Valence, & ami de tous les grands hommes de son tems. Ce Prêlat écrivit divers Traitez, dont il ne nous reste qu'un petit Commentaire, ou Exposition Mystique sur le Cantique des Cantiques, donné au public par Menrad Molher, imprimé à Haguenaw en 1529, à Bale en 1551, & inséré dans la Bibliothèque des Pères. Il mourut le 28 Mai environ l'an 540. Sixte de Siemie se trompe, lorsqu'il dit que Juste d'Urgel vivoit dans le cinquième siècle. * Saint Isidore, de *Script. Ecclési.* c. 21. Mariana, de *Reb. Hisp.* l. 5. c. 7. Le Mire, Bellarmin, &c.

JUSTE, Archevêque de Tolède en Espagne, dans le VII siècle l'an 613, succéda à Heliadius, se trouva au IV Concile de Tolède, & s'acquit une grande réputation par sa doctrine & par sa piété. Il composa un petit Traité en forme d'Epître, dont saint Ildesonde fait mention dans le huitième Chapitre des *Ecrivains Ecclesiastiques*.

JUSTE, Abbé de Cîteaux, vivoit dans le XIV siècle, vers l'an 1301. Nous avons de sa façon, un petit Discours, qu'il prononça dans une Assemblée d'Abbez. Jean le Picart le fit imprimer à Paris, & on l'a mis dans la Bibliothèque des Pères.

JUSTE, homme craignant Dieu de la ville de Corinthe, dont la maison joignoit la Synagogue des Juifs de cette ville où saint Paul demeura quelque tems. * *Actes*, ch. 18. v. 7.

JUSTE ou S. JUST. C'est un Couvent des Jéronymites, situé dans l'Extremadure d'Espagne, à huit ou neuf lieues de Plazencia. La retraite de Charles-Quint, Empereur & Roi d'Espagne, a rendu ce lieu mémorable. Ce Prince, après avoir renoncé à tous ses Etats, s'y renferma, & y ayant vécu environ deux ans, il y mourut l'an 1558, âgé de 58 ans. * *Martyr. Diff. Géogr.*

JUSTE ou JUSTUS (Paschase) est le nom d'un Médecin de Flandre, qui vivoit en 1540, & qui écrivit deux Livres sur le Jeu de hazard, ou pour guérir l'avidité de gagner du bien au jeu. * König, *Biblioth. Vetus & Nova*. Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 711 & 712.

JUSTE JONAS. Cherchez JONAS.

JUSTE LIPSE. Cherchez LIPSE.

JUSTEL, (Christophe) Conseiller & Secrétaire du Roi, né à Paris le cinquième Mars 1580, avoit l'esprit excellent, & une merveilleuse inclination pour les Lettres, dans lesquelles il fit un grand progrès. Dès qu'il fut sorti du Collège, il s'appliqua à l'étude de l'Histoire Ecclesiastique & des Conciles, & il y fit des découvertes si singulières, que ses amis lui persuadèrent d'en enrichir le public: ce qui lui donna la pensée de publier le *Codex des Canons de l'Eglise Universelle*, & les Conciles d'Afrique avec des Notes. Depuis il publia des Pièces très rares, comme diverses Collections de Canons Grecs & Latins, tirez de plusieurs Manuscrits; & c'est de là que s'est formée la Bibliothèque du Droit Canon ancien, *Bibliotheca Juri Canonici veteris*, que Justel son fils, & Guillaume Voël publièrent l'an 1661, à Paris, en deux volumes, in folio. Les Pièces qu'on y trouve sont, *Codex Canonum Ecclesie universae Græcæ & Latine; Codex Dionysii Exiguus Latinus; Codex Carthagenensis Ecclesie; Brevarium Fulgentii; Ferrandi ac Cresconii; Martini Bracarensis Collectio Canonum Orientalium; Crisostomi Concordia Canonum; Græci Canonum Collectores; Joannes Antiochenus, Joannes Scholasticus, Alexius Aristenus, Simeon Logabeta. Photius cum Commentario & Paratitulis Balsamonis; Varia Synodica cum Notis Variorum*. Christophe Justel fit imprimer l'an 1645, l'Histoire Généalogique de la Maison d'auvergne, justifiée par chartres, titres, & autres preuves authentiques. Elle contient des Pièces très curieuses qui nous apprennent diverses particularitez de notre Histoire. En effet, il étoit l'homme de son tems qui favoit le mieux celle du moyen Age. Il entretenoit commerce de Lettres avec les plus savans hommes de son tems, & particulièrement avec Ufferius Archevêque d'Armaeh en Irlande, Saumaïse, Blondel, Henéi Spelman, qui a publié les Conciles d'Angleterre, & plusieurs autres. Ce savant homme mourut à Paris l'an 1649, âgé de 69 ans. Divers Auteurs parlent de lui avec éloge. Outre les Ouvrages dont nous avons parlé, il avoit composé une Géographie sacrée qu'on n'a pas publiée, parce qu'il n'y avoit pas mis la dernière main. Il travailloit aussi à l'Histoire de la Chancellerie, sous la première, la seconde & la troisième race des Rois de France; & marquoit avec une grande exactitude les divers changemens qui sont arrivés dans la manière de dresser les Actes & les Lettres Patentes. Il prétendoit prouver ces faits par des chartres & autres Pièces authentiques; mais comme HENRI Justel, son fils, a justifié qu'il y en avoit peu de véritables depuis Clovis jusques à Charlemagne, il n'a pas cru devoir donner cet Ouvrage au public. Ce dernier a très bien soutenu la réputation que son père s'étoit acquise, & l'a même surpassé par la connoissance qu'il avoit de tous les bons Livres, & par le commerce qu'il entretenoit avec tous les savans hommes de l'Europe. Il sortit de Paris l'an 1681, & s'alla fixer à Londres, où il est mort le 24 Septembre 1693, âgé de 73 ans.

JUSTI, (Jacques) Catalan de nation, & Hérésiarque, étoit un des principaux Chefs des *Beggards*, qui s'élevèrent contre l'Eglise en son pais dans le XIII siècle. Il vouloit être

Religieux sans observer l'abstinence & le célibat; & croyoit, outre cela, que ceux qu'on fait mourir à cause de leurs hérésies, doivent être comptés entre les Martyrs de Jésus-Christ. Son opiniâtreté le fit enfermer entre quatre murailles, où il mourut misérablement, & ses erreurs furent condamnées dans le Concile général de Vienne l'an 1311. Voyez BEGGHARDS. * Pratéole, *Vita Jacobi Justii*. Sandere, *Har.* 160. Sponde, *anno Christi* 1311. num. 7.

JUSTICE. Divinité adorée dans le Paganisme, étoit représentée sous la figure d'une fille armée d'un regard sévère & d'un certain air de fierté, qui imprimoit le respect aux plus hardis. Elle tenoit d'une main une balance égale, & de l'autre une épée nue, ou un faisceau de haches entourées de verges, pour marquer que la Justice ne considère personne & qu'elle punit également, comme elle récompense; & étoit assise sur une pierre carrée. Elle étoit aussi quelquefois représentée avec un bandeau sur les yeux, pour montrer le peu d'égard qu'elle doit avoir pour la qualité des personnes. Les Egyptiens faisoient toutes ses statues sans tête, pour donner à entendre aux Juges qu'ils ne devoient rien faire de leur tête, & qu'ils étoient obligés de se dépouiller de leurs propres sentimens, pour suivre uniquement la décision des Loix. Les Grecs confondoient la Justice avec Astrée, fille d'Alteus, ou, selon d'autres, de Jupiter & de Thémis. Hésiode dit que la Justice, fille de Jupiter, est attachée à son trône dans le Ciel, & lui demande vengeance toutes les fois qu'on blesse ses Loix: ce qui fait fondre une longue suite de calamitez sur les peuples, qui payent la peine du crime des Rois & des Grands de la Terre.

Aratus, dans ses Phénomènes, fait un portrait encore particulier de la Justice Déesse, qui conversoit pendant l'Age d'or sur la Terre, se mêlant jour & nuit dans les compagnies des hommes de tout âge, de tout sexe & de toute condition, & leur apprenant ses Loix. Pendant l'Age d'argent, elle ne voulut plus se montrer que durant la nuit & comme en secret, reprochant aux hommes leur infidélité; mais l'Age d'airain la contraignit par la multitude & l'énormité des crimes à se retirer dans le Ciel. * Hésiode. *Aulu-Gelle*. Voyez ASTREE.

JUSTIN, (Saint) Philosophe Chrétien & Martyr, dans le second siècle, étoit de Sicheon ou Sichar, appelée *Neapolis*, vulgairement Napouise en Palestine. Son père s'appelloit Priscus, & son grand-père Bacchus. Il étoit né Grec & Payen, dans les premières années du second siècle, sous le règne de l'Empereur Trajan. Après avoir fait profession de la Philosophie Platonicienne, il fut converti à la Foi de Jésus-Christ, dans l'entretien qu'il eut avec un vieillard inconnu. Etant Chrétien, il ne quitta ni sa profession ni son habit de Philosophe. Il fit depuis honneur au Christianisme, tant par sa science, que par sa vie, & par la fermeté de sa foi. Une persécution s'éleva de son tems sous Antonin, successeur d'Adrien. Il composa une Apologie, qui est celle qu'on met la seconde dans ses Ecrits; dans laquelle il découvre les Cérémonies du Bâteme & de l'Eucharistie, pour défendre les serviteurs de Jésus-Christ des crimes que les Payens leur imposent, de tuer un enfant, d'en manger la chair, & de se souiller d'incestes dans leurs assemblées nocturnes. Depuis, il présenta une nouvelle Apologie à l'Empereur Marc-Aurèle, dans laquelle il soutenoit l'innocence & la sainteté de la Religion des Chrétiens contre Créscent, Philosophe Cynique, & contre quelques autres calomnieux; ce qui lui acquit la couronne du martyre le premier du Juin, selon le Ménologe des Grecs; ou le 13 Avril, selon le Martyrologe Romain, l'an 166. Outre ces deux Apologies, nous avons encore d'autres Traitez, dont il a enrichi l'Eglise; comme le Dialogue avec Tryphon, savant Juif; deux Traitez adressés aux Gentils; un Traité de la Monarchie ou de l'unité de Dieu. Eusebe, saint Jérôme & Photius parlent d'un Commentaire contre les Hérésies, que nous avons perdu. Le dernier fait mention de quelques autres Traitez contre Marcion, &c.; & d'un intitulé, le *Psalmiste*. Le Traité contre Aristote n'est point de S. Justin. Il y a encore plusieurs autres Ouvrages, qui portent le nom de saint Justin; mais ils ne sont point de lui, & ont été composés, ou par d'autres Auteurs anciens, ou par des Auteurs beaucoup plus récents. Du premier genre, est l'Epître morale à Zéna & à Sérenus. Quelques-uns prétendent qu'il n'est pas l'Auteur de l'Epître à Diognète, contre l'Idolâtrie, & sur la vie des Chrétiens; mais la plupart des Critiques la lui attribuent. Du second font, les Questions à Antiochus; les Demandes & les Réponses aux Orthodoxes, & l'Exposition de la Foi. Les Ouvrages, qui portent le nom de Justin, ont été imprimés tous ensemble en Grec par Robert Etienne l'an 1551, & l'an 1571, à l'exception du second Traité aux Gentils, & de l'Epître à Diognète, qui furent imprimés séparément par Henri Etienne l'an 1592, & 1595. L'an 1593, Sylburge en donna une nouvelle édition Grecque & Latine, imprimée par Commelin; & Morel a suivi cette édition dans l'impression de Paris l'an 1615, & 1656; & la Version Latine est de Langus. Frédéric Sylburge, Joachim Périon, Jacques de Billi, & Jean Langus ont fait des Notes sur les Oeuvres de saint Justin. L'édition de Paris de 1636, est estimée la meilleure. Voici le jugement que Photius porte des Oeuvres de saint Justin. „ Cet Auteur, dit-il, étoit parfaitement „ habile dans la Philosophie Chrétienne, & encore plus dans „ la profane. Il avoit une érudition consommée, & une con- „ noissance parfaite de l'Histoire; mais il n'a pris aucun soin „ d'orne la beauté naturelle de la Philosophie des artices de „ l'éloquence: c'est pourquoi son discours, quoique très sa- „ vant, n'a point d'agrément, ni l'attrait d'un discours clo- „ quent.

„ Ce caractère paroît dans tous ses Ouvrages, qui sont extrême- „ ment

mément pleins de citations & de passages de l'Écriture & des Auteurs profanes, sans beaucoup d'ordre & sans aucun ornement. Il avoit joint à une parfaite connoissance de la Philosophie Payenne une intelligence merveilleuse de l'Écriture & des Prophéties, & une exacte connoissance de notre Religion: en sorte qu'il n'y a presque pas un des Anciens, qui ait parlé plus exactement que lui de tous nos Mystères. * S. Irénée, *Adv. Hér.* l. 4. c. 13. & l. 5. c. 3. Eusèbe, in *Hist. & Chron.* S. Jérôme, *Cat.* c. 23. Photius, *Biblioth. Cod.* 23. & 25. Sixte de Sienna, Baronius, Bellarmin, Possévin, &c. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques des III premiers siècles.* Baillet, *Vies des Saints* au 13 Avril. Dom Prudent Marand, s'avant Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, fait imprimer actuellement une nouvelle édition Grecque & Latine des Oeuvres de S. Justin.

JUSTIN I de ce nom, Empereur d'Orient, succéda à Anastase le 19 Juillet de l'an 518. C'étoit un homme né en Thrace, qui, après avoir gardé les pores, s'étoit fait soldat; & qui, après avoir passé par tous les degrés de la milice, étoit parvenu à une des premières charges de l'Empire. Les Soldats de la Garde Prétorienne qu'il commandoit, le firent Empereur malgré lui; quoiqu'Évagre l'accusé de s'être servi de l'argent de l'Éunuque Amantius, pour gagner les gens de guerre, & pour se faire couronner: ce qui paroit peu vraisemblable, puisqu'il fit mourir cet Amantius, qui avoit longtems abusé de la faveur de son Maître, & avoit persécuté les Catholiques pour plaire aux Eutychéens. Justin gagna encore l'estime & l'amour du peuple, pour avoir fait prendre à sa femme le nom d'Euphémie, & lui avoir fait quitter celui de Lupicine qu'elle portoit auparavant. Il rappella tous les Evêques qui avoient été exilés; chassa les Hérétiques qu'on avoit mis en leur place; & commanda l'observation du Concile de Chalcedoine. Il écrivit aussi au Pape Hormisdas, qui gouvernoit alors l'Église, touchant son élection à l'Empire, & offrit de travailler à la réunion de l'Église Orientale avec celle d'Occident. Quelque tems après, l'Empereur publia des Edits très sévères contre les Ariens, & ces Hérétiques implorèrent le secours de Théodoric, Roi des Goths, qui contraignit l'an 523, le Pape Jean II, d'aller à Constantinople, pour accommoder cet affaire. Justin reçut ce Pontife avec bonté; mais elle fut bientôt diminuée par la nouvelle qu'il eut l'an 526, qu'un tremblement de terre avoit presque entièrement renversé la ville d'Antioche. La nouvelle de ce malheur l'affligea si fort qu'il quitta la pourpre Impériale & le diadème, pour se couvrir d'un sac; & qu'il passa plusieurs jours sans vouloir parler à personne, pour appaître, par sa pénitence, la colère de Dieu contre son peuple. Plusieurs autres villes en Orient furent aussi ruinées par un même accident. Justin fournit de grandes sommes d'argent pour les réparer; & fit changer de nom à Anazarbe, & à Edesse, qu'il fit appeler Justinopolis, ou villes de Justin. Il étoit accablé de vieillesse, & la santé étoit fort chancelante: ce qui fut cause qu'il nomma Justinien, fils de sa sœur, pour lui succéder. Il mourut environ quatre mois après, le premier jour d'Août de l'an 527, âgé de 77 ans, après un règne de huit ans, trois mois & 23 jours. * Marcellin le Comte, en la *Cron.* Zonare, *Annal.* tome 3. *Evagre*, l. 3. &c.

JUSTIN II, ou le Jeune, fils de Dulcissime, & de Vigilance, sœur de Justinien, succéda à ce dernier le 14 Novembre de l'an 565. Le commencement de son règne fut assez heureux; mais il fit bientôt connoître la corruption de ses mœurs, car il cassa une Loi que Justinien avoit faite contre les mariages illégitimes, & en subrogea une autre, par laquelle il les permittoit. Justin avoit un cousin de même nom que lui, qui étoit sur le bord du Danube, pour empêcher les Barbares d'entrer sur les terres de l'Empire. Ils avoient eu d'égaux prétentions à l'Empire, & étoient demeurés d'accord que celui qui y parviendroit, traiteroit l'autre comme la première personne de l'État. L'Empereur jaloux & craintif, fit faire adroitement à Constantinople, lui ôta ses Gardes, & ayant envoyé à Alexandrie, le fit étrangler la nuit dans son lit, vers l'an 567. Il fit mourir aussi deux Sénateurs, Etherius & Adèle. Justin avoit épousé Sophie, nièce de Théodora, femme de l'Empereur Justinien, à qui il donna trop d'autorité. Il eut lieu de s'en repentir dès l'an 568; car cette femme hautaine ayant mal parlé de Narsès, qui avoit le commandement général des troupes en Italie, & ayant voulu qu'on le rappelât, celui-ci pour prévenir la perte, appella les Lombards, à qui il livra le pays, où ils fondèrent un Royaume qui ne put être détruit qu'à la fin du VIII siècle par Charlemagne. Justin s'attira aussi l'an 571, une nouvelle guerre avec les Perses, qui dévalèrent une partie de la Syrie, pendant que les Romains faisoient le siège de Nisibe; & ce Prince étant tombé en phrénésie l'an 574. Sophie devenue maîtresse absolue fit créer César, Tibère homme de mérite, qui venoit d'être battu par les Avars. Il est nécessaire d'avertir que le sujet de la guerre avec les Perses étoit la Perse, que Justin avoit pris sous la protection de l'Empire contre la fol des Traitez. L'Impératrice qui n'étoit pas d'humeur de faire finir si tôt cette guerre, voulant néanmoins empêcher le ravage des Provinces, s'avisâ d'un expédient, qui plut aux deux partis: & l'on convint d'une trêve d'une année pour tout le reste hors pour la Perse, où les Perses & les Romains eurent la liberté de se faire la guerre. Ce fut là que l'an 575, Chosroës, Roi de Perse, commandant en personne une nombreuse Armée, fut défait avec une si grande perte, & conquit une si grande frayeur, qu'il fit une Loi pour se défendre à lui-même, & à ses successeurs Rois, de faire la guerre en personne aux Grecs. Il demanda aussi la paix, & l'on en traita lorsqu'un léger avantage ayant ranimé les espérances de ce Prince, il rompit

la négociation. Maurice depuis Empereur l'en punît par le ravage de ses États, & la guerre duroit encore à la mort de Justin, qui arriva le cinquième Octobre de l'an 578. Il y avoit longtems que la maladie ne lui permettoit pas de se mêler du gouvernement. * Zonare, in *Annal. Evagre*, *Hist.* l. 5. Paul Diacre, &c.

JUSTIN, Historien, vivoit, selon la plus probable opinion, du tems d'Antonin le Pieux, dans le second siècle. Il abrégé l'Histoire de Trogue Pompée: soin préjudiciable à la postérité, puisque c'est ce qui nous a fait perdre l'Ouvrage entier, qui contenoit quarante-quatre Livres. Justin a conservé le même nombre. Sa façon d'écrire a été jugée digne des meilleurs siècles de la Latinité. * Vossius, de *Hist. Lat.* l. 1. c. 32. La Mothe le Vayer, au *Jugement des Histor.* &c.

* JUSTIN. Il y a eu encore quelques autres Martyrs de ce nom. Un des fils de Ste. Symphorose, lequel souffrit en 120, se nommoit ainsi. Voyez les Actes véritables & choisis de *Th. Ruinart*.

JUSTINE, femme du Tyran Magnence, le fut ensuite de l'Empereur Valentinien l'Ancien, qui paroit l'avoir épousée vers l'an 368. Elle fut mère de Valentinien le Jeune, de Galia, de Grata & de Julia, dont les deux dernières moururent vierges, & l'autre fut mariée à Théodose. Cette Princesse s'étant laissée surprendre aux Ariens, soutint leurs erreurs avec opiniâtreté, & persécuta les Orthodoxes, sur-tout les Prélats, avec une fureur étrange. C'est à sa sollicitation que Valentinien son époux refusa de voir saint Martin de Tours, & que son fils Valentinien le Jeune fut contraire à saint Ambroise. Ce Prélat avoit refusé de donner une Église aux Ariens dans Milan: ce qui avoit si fort agité Justine, qu'elle résolut de le perdre à quelque prix que ce fût. Elle en chercha les moyens; mais il ne lui fut pas possible d'en venir à bout. Saint Ambroise lui-même décrit l'Histoire de cette petite guerre qu'on lui fit, dans l'Épître à sa sœur Marcelline. L'Impératrice se vit obligée dans la suite d'avoir recours à celui qu'elle venoit de persécuter, & l'employa pour appaiser le Tyran Maxime. Elle se retira depuis avec son fils à Thessalonique, où elle mourut vers l'an 388. Socrate parle d'elle d'une manière bien différente de Zozime. Si on le croit, Justine étoit née en Sicile. Juste son père, qui étoit Juge du Picenum en Italie, fut tué par ordre de Constance, parce qu'on disoit qu'il seroit fils d'un Empereur. L'Impératrice Sévère première femme de Valentinien la prit à son service, & l'Empereur en étant devenu amoureux, & voulant l'épouser sans répudier l'Impératrice, fit publier une Loi par laquelle il permettoit à chacun de ses Sujets d'avoir deux femmes à la fois. On ne doute point qu'il n'y ait là de la fiction; parce qu'outre qu'on ne connoit point de Loi de cette sorte, Ammien Marcellin qui a pris à tâche de décrire toutes les fautes de Valentinien, le loue néanmoins de sa continence à l'égard du sexe; mais on ne fait si le reste doit être rejeté de même, & si il seroit fort possible que Justine veuve d'un Tyran mort en 353, fût différente de Justine mariée à Valentinien en 368, & mère d'un Prince, & de trois Princeses. * Saint Ambroise, *Épître ad Marcel.* Zozime, l. 4. Sozomène, l. 7. Ruffin. Socrate. Baronius, &c.

JUSTINE (Sainte) Vierge & Martyre de la ville de Padoue, dans le tems de la persécution de Maximien-Hercule, est honorée à Padoue dès le cinquième ou sixième siècle; mais les Actes de son Martyre sont récents & fabuleux. On fait sa Fête le septième Octobre. * Baillet, *Vies des Saints*.

JUSTINE (Sainte) Congrégation religieuse & réformée de l'Ordre de saint Benoît, fut établie à Padoue par Louis Barbo, Sénateur de Venise, que le Pape Grégoire XII en fit premier Abbé l'an 1498. Plusieurs Monastères reçurent cette réforme, & s'unirent à cette Congrégation de sainte Justine de Padoue; & entre autres celui du Mont Cassin, l'an 1504. * Cavacio, *Hist. Censurée sainte Justine*, l. 4. & 5.

JUSTINIANE. Cherchez JUSTINOPOLIS.

JUSTINIANI, Maison. Il est fait mention dans les Annales de Venise, que tous ceux de cette maison ayant été pris dans la guerre que la République porta dans le Levant à l'Empereur Emanuel, sous la conduite du Doge Nidal Michiéli en 1156, ce Doge voulant rétablir à son retour une si noble famille, obtint du Pape la permission de faire sortir du Cloître Frère Nicolas JUSTINIANI, qui restoit seul de cette famille, & lui donna même sa fille en mariage, de laquelle ce bon Père ayant eu plusieurs enfans, d'où viennent ceux de ce nom, qui tiennent encore aujourd'hui un rang considérable dans la République, il retourna dans son Cloître pour y vivre comme auparavant, n'étant plus nécessaire dans le monde. Cette Maison est illustre à Venise, à Gènes, dans le Royaume de Naples, dans l'Isle de Corse, & dans celle de Chio ou Scio. Celle de Gènes a possédé la Seigneurie de Chio par le don qu'en fit l'an 1363 l'Empereur Andronic à Pierre JUSTINIANI, Général des Armées de terre de Gènes, gendre de Gabriel Adorne, alors Doge de cette République, & ils eurent le privilège de battre monnoye. Cette Isle leur valoit 120 mille écus d'or de rente, lorsque les Turcs la leur enlevèrent en 1566. Ce fut à Jacques JUSTINIANI, Seigneur de Chio, Capitaine de vaisseau Génois, qu'Alfonse V, Roi d'Aragon, se rendit prisonnier préférablement à tout autre, dans la bataille navale que ce Prince perdit l'an 1435, contre la République.

Les diverses branches de cette Maison ont été toutes fécondes en grands hommes; outre ceux dont nous parlerons dans des Articles séparés, il faut remarquer encore les suivants FRANÇOIS JUSTINIANI, fut élu Doge de Gènes en 1392. ALEXANDRE, qui le fut en 1611, étoit fils de Luc JUSTINIANI, qui avoit servi utilement le Pape en Sicile. Luc JUSTINIANI, fils d'Alexandre, fut élu à la dis-

gnité de Doge de Gènes en 1644; & JEAN-ANTOINE JUSTINIANI fut élu Doge en 1713, & fut le septième Doge de sa famille. MARC-ANTOINE JUSTINIANI, qui eut un *Articlé séparé*. RAPHAEL JUSTINIANI, après avoir été Ambassadeur de la République à Rome & à Constantinople, fut fait Procureur de saint Marc en 1710. JERÔME JUSTINIANI, avoit obtenu la même dignité en 1707. HORATIO JUSTINIANI, fut Evêque de Nocera, puis Cardinal, Grand-Pénitencier, & Bibliothécaire de l'Eglise. ANSALDO JUSTINIANI, fut Jurisconsulte à Gènes, où il mourut l'an 1596. ANTOINE JUSTINIANI de Chio, fut Religieux de l'Ordre de saint Dominique, puis Evêque de Lipari, mort l'an 1571. BENOIT JUSTINIANI de Gènes, Jésuite, & Auteur de divers Traitez, mourut l'an 1621. BERNARD JUSTINIANI Evêque d'Angloni, mort l'an 1616. Un autre Auteur de ce nom étoit Théatin, & Joseph de Silos a fait son éloge dans l'Histoire de sa Congrégation. DECIO JUSTINIANI de Chio Dominicain, fut Evêque d'Aléria en Corse, l'an 1612, mourut l'an 1642. JERÔME JUSTINIANI de Chio, aussi Dominicain, fut Evêque de Chio l'an 1597, mourut l'an 1618, à l'âge de 65 ans. Un autre JERÔME de Chio qui étudia en cette ville, où il publia l'an 1606, la Description & l'Histoire de l'Isle de Chio. * Consultez Zazzara, *della Nobiltà d'Italia*. Michel Giustiniani, & Raphael Soprani, *Scritt. della Liguria*. Uberto Foglietta, de *Clar. Liguria*. Ughel, *Ital. Sacra*. Justiniani, *Hist. Ven. &c.*

JUSTINIANI (Léonard) fils de Bernard, & frère de saint Laurent Justinien, premier Patriarche de Venise, vivoit l'an 1430. Il étoit Sénateur de la même ville, & neveu d'un autre LEONARD JUSTINIANI, célèbre Orateur. Il composa des Ouvrages cités par les Auteurs de son tems, comme la Vie de saint Nicolas de Mire, &c. * Philophe, in *Cent. lib. Philippe de Bergame*, l. 13. A. C. 1428. Volaterran, l. 21. Voilius, de *Hist. Lat.*

JUSTINIANI (Laurent) ou S. LAURENT JUSTINIEN, Vénitien, & premier Patriarche de Venise, fils de Bernard Justinien, Noble Vénitien, & d'une Dame de la Maison de Quirini, vint au monde le premier de Juillet 1281. Il prit l'habit régulier dans le Monastère des Chanoines de saint George in *Alga*, n'étant encore que Diacre, & il devint en 1424 le premier Général de cette Congrégation, à laquelle il donna d'excellens réglemens qui furent observés dans la suite; ce qui fait qu'il en est considéré comme un des Fondateurs. Sa vertu généralement reconnue, porta le Pape Eugene IV, à lui donner l'Evêché de Venise, dont il a été le premier Patriarche, depuis l'an 1451, en conséquence d'une Ordonnance faite de son tems pour terminer les différends entre les Patriarches de Grado & les Evêques de Venise, qui ordonnoit la réunion du Patriarchat & de l'Evêché en faveur de celui des deux Prélats qui survivroit à l'autre. On remarque qu'il n'accepta l'Episcopat qu'après que le Pape le lui eut commandé trois fois, & qu'il ne changea rien à la façon de vivre qu'il avoit pratiquée dans son Monastère. Ce saint Prélat a laissé divers Ouvrages, dont les principaux sont, *Lignum Vitæ*; *De Disciplina & Spirituali Perfectione*; *De casto Conubio*; *Falsiculus avaris*; *De Triumphali Agone Christi*, &c. que nous avons en un volume in *folio* de l'impression de Lyon l'an 1568. Il mourut le huitième Janvier 1455, âgé de 74 ans. Le Pape Clément VII le béatifica l'an 1524, & Alexandre VIII le canonisa l'an 1690. BERNARD Justinien son neveu écrivit en douze Chapitres sa Vie, que nous avons au commencement de ses Oeuvres. * Trithème & Bellarmin, de *Script. Eccles.* Ughel, *Ital. Sacra*, tome 5. Jacques-Philippe Thomassin, in *Annal. Congreg. S. Georg. Volaterran*. Blondus. Sponde, &c. Surius. Bollandus & Henschenius, ad 8 *Januar.*

JUSTINIANI (Léonard) dit de Chio, Archevêque de Mitylène, vivoit l'an 1453, & écrivit au Pape Nicolas V. une Lettre au sujet de la prise de Constantinople par les Turcs. On l'a publiée sous le titre *De urbis Constantinopolitanae captivitate*. Il perdit peu après son Archevêché, les Turcs s'étant rendu maîtres de l'Isle de Mételin. * Geiner, *Biblioth. Agostino Schiallino*, *Hist. Eccles. Genes.* tome 3. Soprani, *Scritt. della Liguria*, &c.

JUSTINIANI, (Urse) Général de la Flotte Vénitienne, étoit un homme vaillant, magnifique, & très zélé pour le service de sa République. Ayant attaqué deux fois, sans succès, vers l'an 1460, Mételin, ville de l'Isle de même nom dans l'Archipel, & y ayant perdu cinq mille de ses Soldats, il en conçut tant de chagrin, qu'il en mourut de déplaisir à Modon, dans la Morée, aultôt qu'il y eut pris terre. * Sabellie, *De tade 3. l. 4.*

JUSTINIANI, (Bernard) naquit à Venise le sixième Janvier 1408, ou 1407, si l'on suit la manière de compter des Vénitiens, en ne commençant l'année qu'au mois de Mars. Il eut pour père Léonard Justiniani, & pour mère Laurence de Mula, tous deux de famille très illustre. Il fit ses premières études sous Guarini de Vérone, & alla les continuer à Padoue, où il fut reçu Docteur. Ayant pris à l'âge de 19 ans la Robe de Sénateur, il n'abandonna pas pour cela les Belles-Lettres. Persuadé qu'elles sont utiles à ceux qui sont destinés au Gouvernement, il continua à s'y appliquer sous François Philophe, & plus encore sous George de Trevisone, qu'il prit chez lui, & qu'il y retint jusqu'à ce que le Pape Calixte III l'eut fait venir à Rome. La première commission qu'on lui donna, après qu'il eut fait connoître sa sagesse & sa prudence dans les principales charges que la République confie ordinairement aux jeunes Sénateurs, fut d'aller en 1451, avec trois autres Sénateurs, recevoir l'Empereur Frédéric III, qui alloit à Rome se faire couronner par le Pape, & qui devoit passer par les E-

tats de la République. Ce fut même lui qui porta la parole, & il fit à cette occasion un Discours qui fut fort applaudi. Le Doge François Foscarini étant mort le premier Novembre 1457, Justiniani fit son oraison funèbre. Deux ans après il fut envoyé à Ferdinand Roi de Naples qui alloit à Rome, & il fit à cet occasion trois Discours, deux à ce Prince & un au Pape Pie II. A peine fut-il de retour à Venise, qu'il fut élu Censeur & qu'on le choisit avec Paul Barbo pour aller en Ambassade en France auprès du Roi Louis XI. Il acquit tellement les bonnes grâces de ce Prince, qu'il en fut fait Chevalier; honneur auquel il fut si sensible, qu'il recita à Tours, où étoit alors la Cour, un Discours à sa louange le sixième Janvier 1461. Pendant le séjour qu'il fit à Paris, l'Université avec le Recteur à la tête, alla lui rendre visite en cérémonie, & il la remercia par un Discours, qui est imprimé avec les précédens. Il alla ensuite en Ambassade à Rome auprès du Pape Pie II, & lorsque Paul II lui eut succédé, il fut un des quatorze Sénateurs que la République lui députa pour le féliciter sur son exaltation, & eut l'honneur de porter la parole; son Discours eut du 30 Janvier 1465. Il passa depuis par diverses charges. Il fut en 1467, Commandant de Padoue; ensuite Membre du Conseil des Dix, & en différens tems *Sage-Grand*, dignité par laquelle il a passé jusqu'à vingt fois. L'élevation de Sixte IV au Pontificat, lui procura une nouvelle occasion de faire briller son éloquence. Il fut l'un des Ambassadeurs qu'on lui envoya à cette occasion, & il fit devant lui sa Harangue le dixième Décembre 1471. Le 17 Décembre 1474, il fut élu Procureur de St. Marc à la place de Pierre Mocénigo, qui venoit d'être élu Doge. Il est mort le dixième Mars 1489, âgé de 81 ans. On l'enterra dans l'Eglise Patriarcale de Venise, où on lui mit cette Epitaphe,

Bernardus Justinianus,
Leonardus Procuratoris Filius,
Beati Laurentii Nepos,
Miles, Orator, & Procurator.

Elle n'y est plus, parce que lorsqu'on répara en 1698, la Chapelle où elle étoit, on l'ôta pour en mettre une autre moins simple. On a de lui, B. Justiniani Oratoris clarissimi Orationes; *Ejusdem nominis Epistole*; *Ejusdem Traditio in Iocratii libellum ad Nicodem Regem*; *Leonardus Justiniani Epistole*, Venetiis, in *folio*; *Vita B. Laurentii Justiniani*; *De Origine urbis Venetiarum*, *rebusque ab ipsa ad quadragesimum usque annum gestis*, *Historia*, Venetiis, 1492, in *folio*, secunda editio, Venetiis, 1534, in *folio*. Item, traduite en Italien par Louis Domenichi, sous ce titre, *Historia dell' Origine di Venezia e delle cose fatte da Venetiani*, in Venezia, 1585, in *ottavo*. Item, *ibidem* 1608, in *ottavo*; *Vita S. Marci Evangelista*; *De corpore ejus Venetis translato*. * Sa vie écrite en Latin par Antoine Stella Vénitien, Curé de l'Eglise de St. Moïse, imprimée à Venise en 1553, in *ottavo*. Le *Journal de Venise*, tome 19. p. 284. Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, &c. tome 7. Trithème, de *Script. Eccles.* Philippe de Bergame, in *Suppl. Coron. ad ann. 1471*. Paul Jove, in *Elog. Doct.* c. 115. Voilius, de *Hist. Lat.* &c.

JUSTINIANI (Laurent) Chartreux, composa un Ouvrage intitulé, *Horus delectationum*, imprimé in *quarto*, à Milan l'an 1515. * Petreus, *Biblioth. Carr.*

JUSTINIANI (Vincent) de la branche établie dans l'Isle de Chio, naquit dans cette Isle le 27 Août 1519, y entra dans l'Ordre de saint Dominique, & vint faire ses études à Gènes, d'où Etienne Usuinaris qui étoit Général, le mena à Rome pour être son compagnon. La sagesse qu'il fit voir dans les emplois qu'on lui confia, fut récompensée par l'honneur qu'on lui fit de l'être Général le 28 Août de l'an 1553, quoiqu'il n'eût que trente-huit ans. Après la visite des Maisons de France, il se rendit au Concile de Trente, auquel il assista pendant les années 1562, & 1563, y soutint seul les privilèges des Réguliers, & donna d'autres marques de sa fermeté, qui lui attirèrent beaucoup de considération. Après le Concile, il alla visiter les Maisons d'Espagne, revint l'an 1566 à Rome pour y saluer le nouveau Pape Pie V, qui avoit été de son Ordre; & l'an 1569, fut renvoyé par ce saint Pape en Espagne pour traiter avec le Roi Philippe II, d'affaires importantes & secrètes. Il y étoit encore lorsqu'il apprit qu'il avoit été promu au Cardinalat, le 17 Mai de l'an 1570, & étant revenu à Rome, il fut Préfet de la Congrégation de l'Index, & de celle des Evêques & des Réguliers, Protecteur de l'Ordre de Vallombreuse, Viceprotecteur de son Ordre, Abbé de Saint Syr à Gènes, & employé dans toutes les affaires. Enfin étant âgé de 63 ans & deux mois, il mourut le 28 Octobre de l'an 1582. C'est lui qui a procuré l'édition, faite l'an 1570 à Rome, de toutes les Oeuvres de saint Thomas en dix-sept volumes in *folio*. * Echard, *Script. Ord. FF. Prad.* tome 1.

JUSTINIANI (Timothée) de la même branche que le précédent, naquit dans l'Isle de Chio vers l'an 1502, & fut aussi Religieux de l'Ordre de saint Dominique. Il avoit eu le nom de Bernard au baptême. Le 21 Juin de l'an 1550, le Pape Jules III le fit Evêque d'Arta dans l'Isle de Candie, & le onzième Octobre de l'année suivante, il y unit l'Eglise de Calamona en faveur de Timothée, qui assista l'an 1563 au Concile de Trente. Le 14 Avril de l'an 1564, ce Prélat fut transféré sur le Siège Episcopal de Chio; mais deux ans après, cette Isle fut envahie par les Turcs, & quoiqu'étant allé à Constantinople, il eût obtenu du Sultan Sélim que les Chrétiens de l'Isle auroient le libre exercice de leur Religion, il se lassé néanmoins de la servitude où il étoit contraint de vivre entre les Infidèles, & revint l'an 1568 à Rome, où il obtint le cinquième Avril d'être transféré au Siège de Strongoli dans la Calabre.

Il gouvernoit cette Eglise lorsqu'il mourut l'an 1571. On garde en manuscrit une Description qu'il avoit faite de l'Isle de Calio.

* **JUSTINIANI** (Augustin) Evêque de Nébio, né à Gènes l'an 1470, étoit fils de Paul Justiniani de la branche *della Banca*, & de Barthélemy Justiniani de la branche *Longa*. Après avoir demeuré quelque tems à Valence en Espagne, il entra dans l'Ordre de saint Dominique à Paris, au mois d'Avril de l'an 1488, prit alors le nom d'Augustin, au lieu de celui de Pantaléon, qu'il avoit eu au Batême, & s'y distingua bien-tôt par sa doctrine & par l'intelligence des Langues, qu'il acquit en peu de tems. Il fut pourvu l'an 1514 par le Pape Léon X, de l'Evêché de Nébio dans l'Isle de Corse. Il assista au cinquième Concile de Latran, & combattit quelques Articles du Concordat passé entre la France & la Cour de Rome. La pauvreté de son Diocèse lui fit désirer un Evêché d'un revenu plus considérable, & il fit la Cour au Pape, qui l'estimoit beaucoup; mais François I, qui aimoit les Gens de Lettres, l'attira à Paris en lui donnant la qualité de son Aumônier, avec une pension, & ce fut dans cette ville qu'il fut pendant cinq ans le premier Professeur royal de la Langue Hébraïque. Étant retourné l'an 1522 à Gènes, il y trouva tout en désordre par la faction des Adornes; & alla ensuite visiter son Diocèse, dans le dessein de retourner bien-tôt après en France; mais ayant changé tout à coup de sentiment, il s'attacha au Gouvernement du troupeau confié à ses soins, embellit son Eglise, augmenta le revenu de la messe épiscopale, fit bâtir un assez commode Palais pour ses successeurs, & en un mot remplit tous les devoirs d'un Prélat jusqu'à l'an 1531, qu'il alla à Gènes, & ensuite à Rome. La connoissance de ses voyages étant inutile, nous finirons ce qui le regarde en disant qu'étant allé encore à Gènes, & s'étant embarqué pour revenir à Nébio, il périt avec le vaisseau qui le portoit l'an 1536. Il avoit composé des Ouvrages, dont le plus considérable est *Ploterium Hebraicum, Graecum, Arabicum & Chaldaicum, cum tribus Latinis interpretationibus & glossis*. C'est le premier qui ait paru, & M. Huët Evêque d'Avranches en fait l'éloge. Les autres font des éditions d'Auteurs qui n'avoient pas encore paru. Pour ses Annales de la République, il n'y avoit pas mis la dernière main, & celui qui les publia l'an 1537 à Gènes, agit contre les intentions de l'Auteur, qui ne les auroit pas données en si mauvais état. On trouve dans ses Annales, qu'il avoit fait imprimer le Pseaume à ses dépens, qu'on en avoit tiré deux mille exemplaires sur du papier, & cinquante sur du parchemin ou sur du vélin pour les Princes; & qu'il espéroit en retirer une grosse somme pour le soulagement des pauvres; mais que peu de personnes achetèrent ce Livre, quoique tous les Savans en parlaient avec éloge; & qu'il eût peine à retirer ses frais. On lui attribue encore une Traduction du *Mora Nevoim* de Rabbi Moïse. Il laissa par son Testament sa Bibliothèque, qui étoit considérable, à la République de Gènes. * Bayle, *Dict. Crit. Echard, Scrip. Ord. FF. Praed.*

* **JUSTINIANI** (Omsroy ou Humfroy) Noble Vénitien, se signala dans la bataille de Lépante l'an 1571, & fut choisi par Sébastien Vénéri, Général de la Flotte Vénitienne, pour porter à Venise la nouvelle de cette fameuse victoire remportée sur les Turcs. Lorsqu'il y fut arrivé avec les dépêches de son Général, il alla droit au Palais du Doge, au travers d'une nombreuse populace, qui étoit accourue de toutes parts, au bruit de la décharge de son artillerie, en entrant dans le port. Le Doge, sans perdre le tems à se revêtir de ses habits de cérémonie, s'en alla promptement dans l'Eglise patriarcale rendre à Dieu des actions de grâces de cette victoire. Tous les Sénateurs y accoururent. Justiniani lut en présence du Doge & du Sénat les Lettres du Général Vénéri, puis leur fit un récit succinct de la bataille, & reçut ordre d'en aller instruire le peuple: ce qu'il fit avec beaucoup de grace & d'éloquence. Voyez *LEPANTE*. * Gratiani, *Histoire de Chypre*.

* **JUSTINIANI** (Pierre) de Venise, fils de Louis, Sénateur de cette République, sur la fin du XVI siècle, & vers l'an 1576, publia en seize livres l'Histoire de Venise, sous le titre de *Resum Venetiarum ab urbe condita Historia*. Joseph Orologio l'a traduit en Italien.

* **JUSTINIANI** (Augustin) de Gènes, Jésuite, & fils de Paul, Doge de la République, fut habile Théologien, & mourut à Naples l'an 1590. * Foglietta, *in Elog. Ligur.* Michel Giustiniani & Soprani, *Scritt. della Liguria*. Pollevin, Ughel, Alegambe, Le Mire, &c.

* **JUSTINIANI** (Angelo) Evêque de Genève, étoit de l'Isle de Chio, où il naquit en 1520. Il entra chez les Religieux de l'Observance de saint François, & fit du progrès dans les Langues & dans la Théologie. Ce Père enseigna avec réputation à Padoue, à Gènes & ailleurs. Ce Père avoit apporté en Italie d'excellens Manuscrits Grecs, dont Sixte de Sienna fait mention au sujet de quelques Ouvrages de saint Cyrille d'Alexandrie. Depuis il accompagna le Cardinal de Ferrare en France, & s'y trouva au Colloque de Poissy l'an 1561. On y admira son érudition dans les disputes contre les Héretiques, qu'il combattit en Savoie, après avoir été mis sur le Siège de l'Eglise de Genève. Il fut Prédicateur & Aumônier d'Emmanuel-Philibert, Duc de Savoie, & se trouva au Concile de Trente. Enfin il se retira en 1578 à Gènes, où il mourut le 22 Février de l'an 1599. Il laissa plusieurs Ouvrages de sa façon; des Commentaires sur quelques Chapitres de saint Jean; des Sermons; des Vers &c. * Foglietta, *Clar. Ligur.* Francesco Zaccaria, *della Nobilt. d'Italia*. Sainte-Marthe, *Gall. Crist.* Giustiniani, *Scritt. della Liguria*, &c.

* **JUSTINIANI** (Benoit) Evêque de Porto, né à Chio en 1554, sortit de cette Ile, après que les Turcs s'en furent

rendu maîtres, & se retira en Italie, où il étudia à Padoue, à Gènes & ailleurs. Ensuite il vint à Rome, où il fut fait Cardinal par le Pape Sixte V, en 1586. Il exerça divers emplois sous les pontificats suivans, la Légation de la Marche d'Ancone & celle de Boulogne depuis l'an 1606, jusqu'en 1611, & fit des Réglemens très judicieux dans cette dernière ville. Le Cardinal Justiniani fut aussi Protecteur de divers Ordres Religieux, & eut successivement les Evêchez de Sabine, de Palestrine & de Porto. Il mourut le 27 Mars de l'an 1621. * Ughel, *Italia Sacra*. Michaël Giustiniani, *Scritt. della Liguria*. Ciaconius, Petramellarius, Viétorel, &c.

* **JUSTINIANI** (Fabien) Génois, Evêque d'Ajazzo, dans l'Isle de Corse, a fait un recueil des Auteurs qui ont écrit ou sur toute la Bible, ou sur quelque partie, ou même sur quelque verset en particulier. Ce Livre fut imprimé à Rome en 1612. Il a encore composé un Commentaire sur Tobie, imprimé en 1621. Ce Prélat n'étoit pas de la famille des Justiniani de Gènes, mais de celle des Taranchetti, & il passa par adoption dans celle des Justiniani. Un de ses frères *ANDRÉ*, né à Ajazzo le 22 Décembre 1570, entra dans l'Ordre de saint Dominique en 1591, & en fut tiré l'an 1614, pour être Evêque d'Isola dans la Calabre. Il mourut au milieu de son troupeau le 25 Novembre 1617, n'étant âgé que de 47 ans. * Echard, *Scrip. Ord. FF. Praed.* tome 2. König, *Biblioth. Vetus & Nova*.

* **JUSTINIANI** (Horace) publia les Actes du Concile de Florence à Rome in folio, en 1630. * König, *Biblioth. Vetus & Nova*.

* **JUSTINIANI** (Marc-Antoine) Doge de Venise, fut élevé à cette dignité en 1624. Sous la régence, la République, après avoir fait alliance avec l'Empereur & la Pologne, eut d'heureux succès contre les Turcs. En quatre ans de tems elle leur prit Ste-Maure, Prévèze, Larta, Coron, le vieux & le nouveau Navarin, Modon, Napoli di Romania, Zeng ou Segna, les petites Dardanelles, Patras, Lépante, Corinthe, Lacédémone, Athènes, Castel-Nuovo, & autres places. Ce Doge mourut en 1688, & eut pour successeur François Morosini, sous le commandement de qui avoient été faites la plupart des conquêtes dont on vient de parler. * Amelot de la Houffaye, *Hist. du Gov. de Venise*. Lazzara, *della Nobiltà d'Italia*. Gamurinus, de *Fam. Justiniana*.

* **JUSTINIANI** (Bernard) Gentilhomme de Messine, originaire de Gènes, naquit le 21 Septembre de l'an 1573. Dès ses plus tendres années il témoigna beaucoup d'inclination pour l'étude, & dans la suite il se fixa à la Théologie. Il fut reçu Docteur en cette Faculté, & devint Chanoine de Messine & Evêque d'Anglona. Il mourut le 16 Novembre de l'an 1616. On lui attribue, *Tractatus super Decalogi Praecepta; Alta Synodus Anglonensis*. * Gr. *Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

* **JUSTINIANI** (Decius) Gentilhomme de Messine, de l'Ordre des Frères Prêcheurs & d'extraction Génoise, naquit le premier de Janvier de l'an 1580. Après avoir fait de bonnes études, il fut reçu Docteur en Théologie. Ensuite il fut fait Evêque d'Aléria dans l'Isle de Corie par le Pape Paul V. Il mourut le 21 Novembre 1642. On a de lui, *Constitutiones Synodales, & Praedicae diversae*. * Gr. *Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

* **JUSTINIEN**, 1^e de ce nom, Empereur, étoit fils d'une sœur de Justin l'Ancien, nommée *Vigilantia*, & de *Sabastus*. Il fut fait Nobilissime, puis César & Auguste, le premier Avril 527, & succéda à Justin le premier Août suivant. Les commencemens de son empire furent d'un Prince très religieux; car il publia des Loix très sévères contre les Héretiques, répara les Temples ruinés, & se déclara le protecteur de l'Eglise. Aussi, protégé du Ciel, il vainquit les Perles par les armes de Bélisaire en 528, 542, & 543; & par le ministère du même Général, qu'il avoit honoré de la qualité de Patrice, il extermina les Vandales, après avoir pris leur Roi Gélimer en 533. Il reconquit l'Afrique, vainquit les Goths en Italie, prit leur Roi Vitigès, défit les Maures, puis les Samaritains, & remplit l'Empire Romain dans ce haut éclat où on l'avoit vu autrefois du tems de ses premiers Empereurs. Avant qu'il eût soumis ces peuples par la valeur de ses Capitaines, il avoit eu à combattre Hypatius, Pompeius & Probus, neveux de l'Empereur Anastase, dans une grande sédition, qui avoit commencé par deux factions du Cirque, dont l'une s'appelloit *la Verte*, & l'autre *la Verte*. Il fallut à succomber sous la fureur de ses ennemis: on dit même qu'il avoit résolu de quitter le Palais, & que l'Impératrice Théodora sa femme le rassura, & lui persuada de se fortifier contre les Rebelles: conseil qui réussit heureusement. Bélisaire & Mundus le défendirent si bien, qu'ils repoussèrent ceux qui attaquoient, & qui furent ensuite punis de mort. Justinien se voyant en repos, recueillit en un corps les Loix Romaines, & ordonna que le Recueil qu'il en fit fut appelé *le Code Justinien*. Il avoit choisi dix hommes des plus habiles de l'Empire pour le compiler, & le former des Codes Grégorien, Théodosien & d'Hermogène: ce qui fut exécuté heureusement. Les décisions des Juges & des Magistrats, dispersées en plus de deux mille Livres, furent réduites au nombre de cinquante l'an 529, & on appelle ce Code *les Digestes*, ou *Pandectes*. Il fit aussi toutes les Loix *Institutes*, où il comprit en abrégé le texte de toutes les Loix; & on compila celles qu'il avoit faites nouvellement, dans un volume qu'on appelle *le Code des Nouvelles*, l'an 529. Ces Réglemens ont acquis une réputation immortelle à Justinien, qui d'ailleurs s'engagea témérairement dans les affaires Ecclésiastiques. Théodat, Roi d'Italie, avoit obligé le Pape Agapet de passer jusques à Constantinople, pour faire la paix avec Justinien. Ce Pontife y fut reçu avec beaucoup de respect; mais

L'Empereur le menaça de l'envoyer en exil, s'il ne communiquoit avec Anthime, Patriarche de Constantinople, Hérétique. Le Pape lui répondit sans s'étonner, *Je croyais être venu vers un Prince Catholique, & je trouve un Diocésien.* Cette vigueur contraignit Justinien de chasser Anthime, pour lui substituer un Prêlat Orthodoxe. Depuis, Justinien ayant voulu connaître du différent des trois Chapitres, publia en forme de Constitution un Ecrit qui causa de grands troubles dans l'Eglise. On ne peut aussi excuser les violences qu'il exerça à l'égard des Papes Silverius & Vigile, avant & après la célébration du cinquième Concile Général tenu l'an 553. Justinien, sur la fin de ses jours, tomba dans une opinion erronée, & soutint que Jésus-Christ n'avoit pas un corps corruptible, c'est à dire, sujets aux infirmités naturelles. Il avoit fait un Edit contre ceux qui soutenoient le contraire, & le vouloit publier; mais Dieu arrêta ses desseins par sa mort, qui arriva assez subitement le 14 Novembre 565. Il étoit âgé de 83 ans, & avoit régné 39 ans, trois mois & 14 jours. Ce fut cet Empereur qui aboïta le Consulat. Il bâtit grand nombre d'Eglises, & sur-tout celle de sainte Sophie à Constantinople, estimée un chef-d'œuvre d'Architecture; & répara quelques villes. Procope nous a donné une Histoire assez complète de son règne, mais d'une manière fort diverse; car dans ses Anecdotes il déchire cruellement cet Empereur aussi-bien que son épouse Théodora, après les avoir comblés de louanges dans ses autres Ouvrages; de sorte que cet Auteur s'est convaincu lui-même par cette opposition, ou d'une basse flatterie, ou d'une médisance outrée. * Procope, de *Bella Pers. Vand. Goth. & in Aneclotis*. Evagre, l. 4. Agathias, Nicéphore, Paul Diacre & Baronius, in *Anal.*

JUSTINIEN, Il ou le *Jeune*, surnommé *Rhinotûte* ou *au Nez coupé*, succéda à l'âge de 16 ans à son père Constantin *Pagant* ou le *Barbu*, au mois de Septembre de l'an 685. Il recouvra d'abord diverses Provinces, que les Sarazins avoient usurpées sur l'Empire Romain, & leur accorda la paix, sous la condition d'un tribut qu'on lui payoit toutes les années; mais il rompit très légèrement ce Traité en 690, parce que la monnoye qu'on lui donna n'étoit pas marquée à son image. Il se repentit bien-tôt de cette ridicule délicatesse; car les Arabes défirent entièrement son Armée. Ce mauvais succès le rendit odieux aux peuples; & cette haine s'accrut par les violences qu'il fit exercer contre le Pape Sergius, qui n'approuvoit ni sa foi ni sa conduite. Ses cruautés augmentèrent de telle sorte, que le peuple s'étant soulevé sous la conduite du Patriarche Léonce, lui coupa le nez, & l'envoya en exil l'an 694 dans la Cherfonnée. Léonce fut fait Empereur, & fut chassé en 697 par Tibère *Aspar*, qui se mit en sa place. Celui-ci régna environ sept ans; & après lui Justinien fut rétabli vers l'an 704, ou 705, par le secours de Trébélius, Roi des Bulgares, qui le rendit maître de Constantinople, où il avoit fait entrer une partie de ses troupes par un aqueduc. Léonce, qui étoit dans un Monastère, & Tibère *Aspar*, furent punis de mort. Au reste, Justinien ne devint que plus cruel après son rétablissement; car toutes les fois qu'il tombait quelque goutte d'eau de son nez coupé, il ne manquoit jamais de faciliter quelque Sénateur à son ressentiment & à sa vengeance. Il fit aussi crever les yeux au Patriarche Callinique, & oubliait les obligations qu'il avoit aux Bulgares, si leur fit la guerre, mais si malheureusement, qu'il eut sujet de se repentir de son ingratitude. Après ce désavantage, il feignit de vouloir faire pénitence de ses crimes, & régler quelques affaires Ecclésiastiques. A cet effet il supplia en 709 le Pape Constantin de venir faire un voyage à Constantinople, où il le reçut avec toute sorte de respect. Cependant après le départ du Pontife, il exerça autant de cruautés qu'auparavant: de sorte qu'après avoir régné dix ans avant son exil, & six après son retour, il fut tué avec son fils Tibère, par Philippique Bardanes son successeur. Ce fut en l'année 711. * Paul Diacre, l. 6. Théophraste & Cédre-ne, in *Anal. Grec. Anastase, in Constantinopol.*

JUSTINIEN, neveu de l'Empereur Justinien le *Jeune*. Sophie, femme de ce dernier, avoit porté en 711, Tibère sur le trône, dans l'espérance de l'épouser; mais voyant qu'il faisoit appeler sa femme *Auguste*, elle en eut tant de dépit, qu'elle conspira contre Tibère, en faveur de Justinien, neveu de son époux. Tibère reprit Justinien avec assez de douceur, lui pardonna généreusement, & se servit de lui contre les Perses.

JUSTINIEN, Evêque de Valence en Espagne, & Ecrivain Ecclésiastique dans le VI siècle, étoit frère de Juste Evêque d'Urgel, de Nébride & d'Elpide, aussi Prélats. Saint Isidore fait mention de lui dans le 20 Chapitre du Traité des Ecrivains Ecclésiastiques. Il composa un Ouvrage qui contenoit cinq réponses à des demandes que lui avoit faites un certain homme nommé *Rulficus*.

JUSTINOPOLIS, ville capitale de Misirie, dans l'Etat de Venise, avec Evêché suffragant du Patriarche d'Aquillee, appelée maintenant *Capo d'Istria*. Agathias a cru qu'elle avoit été nommée *Justinopolis*, parce que l'Empereur Justin I y étoit né; mais le Cardinal Baronius remarque fort bien que ce ne fut point le lieu de la naissance de cet Empereur, & qu'elle ne porta ce nom que parce qu'il la fit rétablir, après que les Barbares l'eurent ruinée, vers l'an 520. * Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Agathias, Baronius.

JUSTINOPOLIS ou **JUSTINIANEE**, ville de la Bulgarie, & ville de la naissance de l'Empereur Justinien l'ancien, s'appelloit auparavant *Bérine*, selon Agathias; *Tarvèze*, selon Procope; puis *Arise*. Cet Empereur érigea cette ville en Métropole, & lui attribua la Jurisdiction sur les Provinces de la Dace Méditerranée, & de la Dace Ripensie, de la Tribalie, de la Dardanie, de la Macédoine Supérieure, & de la Panno-

nie. Cette ville fut nommée *Justinianée la première*, à cause de sa dignité. Celle qu'on appelle la *seconde* étoit dans la Macédoine Supérieure, & la *troisième* étoit l'ancienne Chalcedoine.

JUT.

JUTA, ville de la Tribu de Juda. * *Josué*, ch. 15. v. 55.

JUTES, Peuples anciens, originaires de Germanie. Après que les Cimbres & les Teutons furent sortis du Septentrion, les Jutes vinrent s'établir en leur Pais, & choisirent pour Roi *Domas*, fils de Humble Roi de Gothie. Quelques Historiens rapportent que ce Prince y régna vers l'an du Monde 2909. Sa race étant éteinte, *Hoter* fils d'Atille I, Roi de Suède, occupa le trône dans le même pais, & sa postérité finit en *Aldan III*. * *Audifret*, *Géogr.* tome 1. p. 292. édit. de Hollande 1694. Th. Cornelle, *Dist. Géogr.*

JUTLAND, Presqu'île, qui fait une des plus considérables parties du Royaume de Danemarck, est la *Cherfonèse Cimbrique* des Anciens. On le divise ordinairement en Sud-Jutland, ou Jutland méridional, & en Nord-Jutland, ou Jutland septentrional, entre les villes Vandaliqnes, la Mer Baltique, la Germanique & la Norvège. Le Sud-Jutland renferme les Duches de Holstein ou Holface & de Sleeswick. Le premier comprend quatre petites Provinces. Le Nord-Jutland se subdivise en quatre Diocèses, Ripen, Arhusen, Wiborg & Alborg. Ceux qui habitent la côte du Jutland, bâtissent de petites maisons; parce que le vent y pousse tant de sable, qu'ils sont assez souvent contraints d'en sortir par le toit. La situation de Frédéric-Odde y est très importante. Charles-Gustave, Roi de Suède, la prit dans les guerres du XVII siècle, & de là passa sur la glace dans les Isles voisines. Autrefois le Jutland fut habité par les Peuples appelez *Cimbres*, & ensuite par d'autres nommez *Jutes*; ce qui donna le nom au pais de Jutland. Goltzius s'est efforcé de nous faire une Description magnifique de ce petit pais. * On le pourra consulter, & voir *Plin.* l. 4. c. 13. *Montanus*, in *Mercul. &c.*

JUTTA. Voyez **JUTA**.

JUTURNE, Divinité du Paganisme, étoit particulièrement réverée des filles & des femmes Romaines, parce que les unes & les autres croyoient en être beaucoup aidées; suivant l'étymologie de son nom *Juturne*, du mot *Juturne*, aider. Les filles croyoient obtenir d'elle un prompt & heureux mariage, & les femmes en attendoient un accouchement favorable. On tenoit à Rome que *Juturne* avoit été une fille d'une rare beauté; que *Jupiter* l'avoit aimée, & s'en étoit fait aimer, & que pour récompense il lui avoit donné l'immortalité, & l'avoit métamorphosée en fontaine. Cette fontaine de *Juturne* étoit dans le *Latium*, pais auprès de Rome; & son eau étoit celle dont on se servoit dans tous les Sacrifices, sur-tout dans ceux de la Déesse *Vesta*, pour lesquels il étoit défendu d'employer d'autre eau que celle de cette fontaine, qu'on nommoit communément *eau virginale*, *agua virginis*. Cette fontaine étoit un reste du petit fleuve *Virgine*, qui couloit dans le *Latium*, & qui étoit desséché, & la fontaine le dessécha aussi dans la suite des tems. Selon quelques Auteurs, *Juturne* étoit fille de *Dannus*, & sœur de *Turnus*, Roi des Rutules. Le Roi *Latinus* en étant devenu amoureux, elle s'abandonna à son amour, & sa honte ayant été découverte, elle fut précipitée de désespoir dans le fleuve *Numicius*. Virgile parle d'elle dans l'*Enéide*, & dit que *Jupiter* fit une Nymphé du fleuve *Numicius*. * *Virgile*, *Enéide* 12. *Ovide*, *Fastes*, l. 1. & 2. *Festus*.

JUV.

JUVENAL, (Decius Junius) Poète Latin du premier siècle, étoit natif d'Aquin, ville d'Italie, bien que quelques Auteurs, comme *Pierre Pithou*, ayent cru qu'il étoit Gaulois. On a prétendu que sa Vie, qui est au commencement de ses Satires, est un Ouvrage de *Saëtone*; mais cela est aussi incertain que ce qu'on dit, qu'il étoit fils d'un Affranchi, ou du moins qu'il fut Affranchi; car ses trois noms de *Decius Junius Juvénal*, font voir que sa naissance étoit assez illustre. *Juvénal* vint à Rome étant encore jeune, & y employa la moitié de sa vie à faire des Déclamations. Ensuite flatté par le succès de quelques vers qu'il avoit faits contre *Paris*, Comédien de *Néron*, il composa des Satires; dont nous avons encore seize, qui le firent estimer; mais il se rendit si peu complaisant, qu'on le rélégua, sous prétexte de lui donner une charge honorable dans l'Armée, & qu'on l'envoya dans la Pentapole, sur les frontières d'Egypte & de Libye. On croit qu'il vécut jusqu'à l'an de Jésus-Christ 128. Ce Poète a beaucoup de force & d'esprit; mais il n'est presque jamais naturel, & les obscénités qu'il a répandues par-tout, rendent sa lecture insupportable. * *Juste Lipsé*, *Epist. Quæst.* l. 4. *Epist.* 20. *Scaliger*, *Poëtica* l. 6. c. 6. *Lilius Giraldus*, in *Dialog. Poëtic.* *Voftius*, de *Pœt. Lat.* &c.

JUVENAL, (Gui) Manceau, Religieux de l'Ordre de saint Benoît, & Abbé de saint Sulpice de Bourges, fit imprimer en 1522, trois livres sur la réformation des Moines. Dès l'an 1505, il avoit publié une Traduction Française de la Règle de saint Benoît. La Croix du Maine le nomme *Jouveaux*; mais il est appellé *Juvénal*, au titre de la Traduction qu'on vient d'indiquer. L'Auteur de l'Apologie pour les Poètes Latins dans *Gifanius*, p. 507. met *Gui Juvénal*, entre ceux qui ont poussé à la perfection l'Art de commenter, & qui ont apportés les conjectures les plus sûres pour l'explication des endroits les

les plus obscurs des anciens Auteurs. * Konig, Biblioth. Vetus & Nova.

JUVENAL DES URSINS. Cherchez URSINS.

JUVENAZZO. Voyez GIOVENAZZO.

JUVENCUS, (Cassius Vectius Aquilinus) d'une famille illustre d'Espagne, fleurit dans le IV^e siècle, sous l'empire de Constantin. Juvencus est un des premiers Poëtes Chrétiens. Il composa vers l'an 329, un Poëme divisé en quatre livres, dans lequel il rapporte la Vie de Jésus-Christ, sans s'éloigner du texte des quatre Evangélistes. La Préface de cet Ouvrage commence ainsi :

Immortale nihil mundi compage tenetur, &c.

Et le Poëme commence de la sorte :

*Rex fuit Herodes Judaea in gente cruentus,
Sub quo Servator, &c.*

Il avoit écrit en vers hexamètres quelques Ouvrages sur les Mythes ; & on croit qu'il avoit aussi écrit des Hymnes. Nous n'avons de lui que son Poëme de la Vie de Jésus-Christ, plus recommandable par la fidélité avec laquelle il a rendu en vers, presque mot pour mot, le texte des Evangélistes, que par la beauté des vers & de la Latinité. Il y a un très grand nombre d'éditions de ce Poëme, qui se trouve aussi dans la Bibliothèque des Pères ; & saint Jérôme dans ses Commentaires sur saint Matthieu, cite ce vers de lui, au sujet des trois Rois qui vinrent adorer le Fils de Dieu à Bethléem :

*Aurum, Tius, Myrrham, Regique, Hominique, Deoque,
Dona ferunt.*

Quelques-uns donnent à cet Auteur les noms de G. Aquilinus Vellius Juvencus, & l'on assure que dans un ancien Manuscrit du Monastère de Montier-Ramey en Champagne, on voit ce titre, *Gai Vellius Aquilinus Juvencus Presbyteri Evangeliorum libri IV.* En 1733, les Pères Dom Martène & Dom Durand, qui s'appliquent depuis tant d'années à recueillir & à publier un grand nombre de Monumens anciens, dont ils ont déjà donné plusieurs volumes in folio, ont inséré dans le tome IX de leur *Amplissima Collectio veterum Monumentorum*, un Abrégé de la Genèse en vers, que le Manuscrit sur lequel ils l'ont donné, attribue à Juvencus. Il est vrai que ce Prêtre Espagnol, qui est regardé comme le premier des anciens Poëtes Chrétiens, dont saint Jérôme & le Pape Gélase parlent avec éloge, écrivoit du tems du Grand Constantin, & que l'on prétend que cet Abrégé de la Genèse étoit du même tems. Mais les Editeurs de cet Ouvrage ont raison de dire, que l'on n'y voit rien qui détermine le tems auquel il a été composé ; & nous n'avons d'ailleurs aucun Monument qui nous réponde, ni même qui nous insinue que cet Abrégé soit de Juvencus. On avoit déjà imprimé les quatre premiers Chapitres de cet Ouvrage à la fin des Oeuvres de Tertullien & de saint Cyprien, & Pamélius soutient qu'il est de ce dernier. Il dit qu'il y a remarqué plusieurs expressions & plusieurs tours du saint Evêque de Carthage, & qu'il y en a un Manuscrit en la Bibliothèque de saint Victor de Paris, qui porte le nom de *saint Cyprien*. M. Du Pin croyoit que cet Ouvrage étoit de Salvien de Marcellise, & il cite Genade, qui dit, que Salvien avoit fait un Livre en vers de l'Ouvrage des six jours, depuis le commencement de la Genèse, jusqu'à la création de l'homme ; ce qui ne peut convenir à ce Poëme, qui va jusqu'à la fin de la Genèse. * S. Jérôme, in *Chrom. Olymp.* 277. *ann. Chrijt.* 329. *Epist.* ad *Mag.* & in *Comment. in Matth.* Honoré d'Auton, l. 1. c. 85. Baronius, *A. C.* 338. n. 43. Bellarmin, de *Script. Eccl.*

JUVENCUS MARTIALIS. Voyez JUVENTIUS.

JUVENTA, Déesse que les Anciens faisoient présider à la Jeunesse. Servius Tullius fit mettre la Statue de cette Divinité dans le Capitole ; & les Historiens Romains disent que quand Tarquin l'Ancien voulut y consacrer un Temple à Jupiter *Capitolinus*, & que pour cet effet il fit démolir ceux des autres Dieux, le Dieu Terme & la Déesse Juventa firent connoître par des signes qu'ils ne vouloient pas quitter la place où ils étoient honorés. M. Livius Consul lui dédia un second Temple le même jour qu'il remporta la victoire sur Alarbal, après lui en avoir déjà fait bâtir un lorsqu'il étoit Censeur. * Tite-Live, l. 36.

JUVENTIN & MAXIMIN, Martyrs du IV^e siècle, sous l'Empereur Julien l'Apostat. Ils étoient Ecuyers de la Garde de ce Prince. Julien ayant imaginé de jeter dans les fontaines de la ville & des environs, quelque chose de ce qui avoit été offert en sacrifice, & d'arroser d'eau laurale tout ce qui se vendoit au marché, Juventin & Maximin s'en plaignirent hautement dans un festin. La douleur dont ils étoient pénétrés leur mit dans la bouche ces paroles des trois jeunes Hébreux captifs à Babylone, *Vous nous avez livrés, Seigneur, à un Prince Apostat, plus ennemi de votre Loi que toutes les nations de la Terre.* Ils furent dénoncés à Julien & conduits en sa présence. La liberté pleine de respect avec laquelle ils lui parlèrent, ne servit qu'à l'irriter. Il les fit battre de verges & mettre en prison, après avoir confisqué leurs biens. Enfin n'ayant pu les attirer au Paganisme par des Emilifaires, chargez sous main de leur offrir ses bonnes grâces, il leur fit trancher la tête en prison pendant la nuit. Ils furent à juste titre regardés comme Martyrs, quoique Julien affectât de publier qu'ils n'avoient été punis que pour avoir tenu des discours injurieux contre la personne. * Theodoret, *Hist.* l. 3. c. 15. Le Père de la Bletterie, *Vie de Julien l'Apostat*, l. 5.

JUVENTIUS, Gouverneur de Rome sous Valentinien

l'ainé. D'autres le nomment *Viventius*. Jac. Gothofredi *Protopographia Col. Theodos.*

JUVENTIUS CELSUS. Cherchez CELSUS.

JUVENTIUS, Poëte Comique, est cité par Varron. On ne fait pas bien en quel tems il a vécu. * Varron, de *Lat. Ling.* l. 5. & 6. Aulu-Gelle, l. 18. c. 12.

JUVENTIUS ou JUVENCUS MARTIALIS, cité par Sidonius Apollinaris, avoit, dit-on, composé une Vie de Jules-César. Les Critiques croient que Sidonius vouloit peut-être parler de Gargarius Martialis, cité par Vopiscus, en la Vie de Probus, & par Lampride, en la Vie d'Alexandre, comme Auteur des Vies des Césars. * Sidonius Apollinaris, l. 9. *Epist.* 14.

JUVINGA. Voyez JUWINGA.

JUVOU, ville. Cherchez LEWEMBURG.

JUVRECOURT, Maison noble & ancienne en Lorraine. La Terre de Juvrecourt, située dans l'Evêché de Metz, Bailliage de Vic, dont elle n'est distante que d'une lieue, a donné son nom à cette Maison. Le premier dont on ait connoissance, est JEAN, I du nom, qui suit.

I. JEAN, I du nom, Seigneur de Juvrecourt, d'Hennamesnil & de Raville, premier Maréchal-des-Logis de la Cour du Duc Antoine de Lorraine, vivoit au commencement du seizième siècle avec Jeanne de Raville sa femme, issue d'une illustre Maison de l'ancienne Chevalerie de Lorraine, de laquelle il eut I. JEAN qui suit ; 2. Nicolas, Abbé de Salival, Ordre de Prémontré.

II. JEAN, II du nom, Seigneur de Juvrecourt, d'Hennamesnil & de Raville, Conseiller d'Etat des Révérendissimes Cardinaux Jean & Charles de Lorraine, & Gouverneur de Moyenvic, épousa Françoise de Putthegney, Maison de nom & d'armes de l'Evêché de Metz, fille de Jean Seigneur de Putthegney, de laquelle il eut I. JEAN qui suit ; 2. Catherine mariée, 1^o. à Nicolas de Bar, Ecuyer, dont elle n'eut pas d'enfants ; & 2^o. à Jean le Changeur, Contrôleur Général des fortifications de Marfal ; 3. Barbe mariée 1^o. à Nicolas Fériet, Ecuyer, dont elle n'eut point d'enfants ; 2^o. à Jean de Béhère-du-Halt, Seigneur de Villeneuve, Major de la garnison de Metz & des villes de Toul, Verdun & Marfal. Françoise de Putthegney décéda le sixième Octobre 1563, & son époux le 23 Juillet 1569, & ils furent inhumés en la Paroisse de Moyenvic où se voit leur Mausolée.

III. JEAN, III du nom, Seigneur de Juvrecourt, d'Hennamesnil, de la Grange, de Raville, de Pulligny, de Ceintrey, de Voimont & du fief masculin de Dorodlstein, Diocèse de Strasbourg, Conseiller d'Etat de Charles, Cardinal de Lorraine, Evêque de Metz & de Strasbourg, son Chancelier audit Evêché de Metz & Gouverneur de Vic, épousa Alix le Galland, fille de Mengin, Seigneur de la Grange de Pulligny, de Ceintrey & de Voimont, & de Françoise le Gaillard de Helymer. Il eut de cette alliance I. SIMON qui suit ; 2. Jean Seigneur de la Grange, mort sans hoirs, de Barbe Descombles sa femme ; 3. Nicolas, Jésuite & Confesseur de la Reine Catherine de Medicis ; 4. Barbe femme de Didier, Seigneur de Marimont, Gentilhomme de la chambre de Henri, second Duc de Lorraine, Lieutenant au Gouvernement de Bitche & Gouverneur de Dieuze. Alix le Galland mourut au mois d'Août 1603, & son mari au mois de Septembre 1611. Il fut plusieurs fois revêtu de la dignité d'Envoyé Plénipotentiaire des Evêques de Metz vers l'Empereur, vers le Roi Très Chrétien & vers les Electeurs de l'Empire. Il défendit courageusement la ville de Vic contre les ennemis qui vouloient s'en emparer, comme il paroît par la Lettre du Cardinal de Guise en date du 30 Décembre 1575, qui lui en témoigne son contentement.

IV. SIMON Chevalier, Seigneur de Juvrecourt, d'Hennamesnil, de Xanrey, de la Grange, de Lahazelle, de Bathlemont-lès-Baufemont, Pair de l'Evêché de Metz, Conseiller d'Etat & Chancelier dudit Evêché & Envoyé Plénipotentiaire en la Cour Impériale pour recevoir les droits régaliens au nom de l'Evêque de Metz, épousa Anne Prailion, fille de Jacques, Seigneur de Tragny & de Sorbey, Maître Echevin de Metz, de laquelle il eut I. JACQUES qui suit ; 2. Elizabeth, femme de Gabriel de Nettancourt, Chevalier, Baron de Châillon ; 3. Anne-Claude, femme de Louis de Silly, Seigneur dudit lieu & de Jandelaincourt, Colonel d'un régiment d'Infanterie pour le service du Duc Charles IV, & Capitaine-Gouverneur d'Arches ; 4. François, Jésuite, Prédicateur du Cardinal Antoine à Reims, mort Recteur à Autun.

V. JACQUES de Juvrecourt, Chevalier, Seigneur dudit lieu, d'Hennamesnil, de Grange, de la Havelle, de Xurès, de Xauroy, de Barthlemont, d'Arth-sur-Meurte & de Kourdailles, Conseiller d'Etat du Duc Charles IV, Gouverneur & Baillif de la ville & Marquisat de Nomény, Colonel d'Infanterie & de Cavalerie, Sergent-Général de bataille des troupes Lorraines, fut tué à la bataille de Lens. Il avoit épousé le 25 Juin 1623, Marie-Dieu-Année de Renel, fille unique & héritière de Simon, Seigneur d'Arth-sur-Meurte & de Kourdailles, Conseiller d'Etat du Duc Charles IV, & de Nicole de Chavenel, de laquelle il eut I. François-Simon, Chevalier, Seigneur de Kourdailles, Baillif & Gouverneur de Nomény, en survivance de son père, par Lettres patentes du 17 Janvier 1640, qui de Nicole-Gabrielle de Silly, sa cousine germaine, qu'il épousa avec dispense de Rome, eut Jean-Marie, Prôfès de la Compagnie de Jésus & Père spirituel de la Maison du Noviciat de Nancy ; & François marié en Transilvanie, n'ayant eu que deux filles de son mariage ; 2. CHARLES-HENRI qui suit ; 3. Anne-Adriane, femme de Laurent Pancheron Ecuyer, Seigneur de Ferrièreux, de Vallois, de Girivilleux & d'Esby, Grand-

Grand-Maitre des Eaux & Forêts en la Généralité de Metz.

VI. CHARLES-HENRI de Juvrecourt, Chevalier Seigneur dudit lieu, de la Grange, de Hennamesnil, de Barthlemont, d'Andilly, & d'Arth-sur-Meurte, Sous-Lieutenant d'une Compagnie de Mousquetaires, Gentilhomme de la Garde du Duc Charles IV, épousa 10. Nicole le Prudhomme de Vitrimont, sa cousine, fille de *Christophe* Chevalier, Seigneur de Vitrimont, de Buxerules, de Mazillot de Monthairon, Conseiller d'Etat & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Duc Charles IV, & d'*Elizabeth* de Caboot. Il prit une seconde alliance, le dernier Avril 1692, avec sa cousine *Marie-Françoise* de Rennel, Dame d'Andilly, fille de *François* Chevalier, Seigneur de Jarville, de Mehoncourt, de Franconville, de Landecourt, d'Ancy, d'Erbamont & de Circourt, Conseiller des Conseils d'Etat & Finances du Duc Charles IV, & Président du Conseil de Nancy, & d'*Antoinette* le Febvre d'Ancy. Il n'eut point d'enfants du premier lit: ceux du second furent 1. *Charles* mort en bas âge; 2. JOSEPH-CLAUDE qui suit.

VII. JOSEPH-CLAUDE de Juvrecourt, Chevalier, Seigneur de Barthlemont, d'Andilly, de Hennamesnil, de S. Agnan, d'Abocourt & d'Arth-sur-Meurte en partie, Lieutenant-Colonel dans les troupes de S. A. R. de Lorraine & Capitaine au Régiment de ses Gardes, a épousé le 22 Novembre 1717, *Marie-Gabrielle-Christine* de Sarazin, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Mansberg, d'Abocrune & de S. Agnan, Conseiller d'Etat de S. A. R. Léopold premier, & Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, & de *Marie-Charlotte* de Vignolles. * Arrêt du Conseil d'Etat de S. A. R. de Lorraine Léopold premier, du 20 Juin 1719, qui rappelle toute la filiation ci-dessus mentionnée, en maintenant cette Maison dans son ancienne noblesse & dans les droits de l'ancienne Chevalerie de Lorraine.

J U W.

JUWANOGOROD, ville. Voyez JUANOGOROD.

J* JUWINGA, JUVINGA & JONGEMA (Iwo ou Juwo) fut un homme fort entendu dans la guerre. Albrecht Duc de Bavière, Comte de Hollande & de Zélande, ayant résolu de tirer raison des pertes & des maux que les Hollandois avoient souffert de la part des Frisons, passa en 1396 le Vlie avec une Armée de cent quatre-vingt mille hommes, & après quelques jours de résistance fit une descente en Frise. Juwinga lui auroit bien taillé de la besogne, si l'on eût voulu suivre ses conseils. Comme les Hollandois étoient trop forts pour qu'on pût leur faire tête en pleine campagne, Juwinga étoit d'avis qu'au lieu de marcher contre eux, on se contentât de mettre garnison dans les places fortes, & d'occuper les principales avenues du pays, & disoit que l'un donneroit bien de l'ouvrage aux ennemis, s'ils vouloient prendre place après place, & que l'autre les empêcheroit d'avancer facilement dans leur marche. Mais les Frisons irrités contre les Hollandois ne voulurent point déserter à des avis si salutaires, & se résolurent d'entrer avec eux en action. Ils furent entièrement défaits, & perdirent le brave Juwinga avec quantité de Noblesse le 29 d'Août de l'an 1396, ou selon d'autres 1397, le jour de la Décollation de S. Jean-Baptiste. * *Gr. Diction. Univ. Holl.*

* JUWKEMA ou JUKKEMA (Epo de) après avoir passé par les plus hauts emplois tant dans la Province de Frise que dans la Généralité, mourut en 1619 à Franeker, où il avoit été Bourguemestre. Il y fit bâtir la Maison-de-ville & fut enterré dans le chœur de la grande Eglise, où son gendre André de Roorda, Receveur des Domaines de Frise, fit mettre sur sa tombe cette Epitaphe:

*Conditus hie EPO JUKKEMA sum, cum LOLLIA: eodem
Vicinis ante toro, claudimur in tumulo:
Clandimur, imo solati & cum Christo sumus. Ipse
Interitus nobis letior introitus.
Mortua mors, letum deletum est immortentis.
Vivimus in Christo: mortua Turba vale.*

J U X. J U Z.

JUXON, (Guillaume) naquit à Chichester, dans le Comté de Suffex. Il étudia dans le Collège de Saint-Jean à Oxford, où il prit ses degrez de Bachelier, & ensuite de Docteur en Droit, & devint Président de ce Collège. Le Roi d'Angleterre, Charles I, le fit Evêque de Hereford, puis de Londres. Enfin, il fut créé Lord Trésorier. Le Roi le choisit pour le suivre à Stafford & pour lui administrer l'Eucharistie. En 1660, le Roi Charles II l'éleva à l'Archevêché de Cantorbéri. Il mourut en 1663, & fut enterré avec beaucoup de pompe dans le Collège de Saint-Jean d'Oxford, auquel il avoit fait de grandes libéralitez. * *Diâ. Anglois.*

JUZZIF ou JOSEPH, homme vénérable pour son âge & pour sa prudence, étoit Maure, natif d'Espagne, & fut fait Roi de ce pays par l'avis & le consentement de tout le Sénat en 785. Il travailla au soulagement des Chrétiens; il fit rayer de dessus les Tailles le nom de ceux d'entre eux, qui avoient été tués dans les combats qu'il eut contre les Arabes, qui ne pouvoient souffrir que la Couronne d'Espagne fût entre les mains des Maures. * De Marca, *Histoire de Béarn*, l. 2. ch. 4.

I W A. I W E.

IWANOGOROD, ville. Voyez JUANOGOROD.

IWANOWSERO, l'un des plus grands Lacs de la Moscovie; ce mot veut dire, grand Lac de Jean. Quelques-uns l'appellent simplement *Issowé*. Il est fort abondant en poisson, & environné de tous côtes de grandes forêts, dont la plus renommée est celle que les Russes appellent *Itephamontez*. Cette forêt se trouve dans la Principauté de Rézan, à huit lieues de la ville de Tulla. C'est en ce Lac, long de cinq cens milles, ou de trois cens soixante-six lieues de France, & dans cette forêt, qu'est la source des rivières de Skær & du Don, ou Tanais, que les Anciens ont placé aux monts Riphées. * *Th. Corneille, Diâ. Géogr.*

* IWELL, petite rivière d'Angleterre, dans la Province de Bedford, coule du sud au nord, arrose Biggleswade ou Bigglesworth, & va se rendre dans l'Ouse. * *Beeverell, Delices d'Angleterre*, p. 503 & 505.

I X A.

IXABATES, Eunuque, l'un des principaux Officiers du Palais de Cambysé, contribua beaucoup à la conquête de l'Egypte, en engageant Combaphée son cousin germain à livrer les passages. Cambysé lui fit confiance de la mort de son frère, & mourut lui-même au bout de quelques années. Ixabatès, chargé du soin de ses funérailles, vit avec douleur le Mage monter sur le trône, & dévoutant enfin ce qu'il avoit été obligé de cacher jusqu'alors, il exhorta les troupes à venger la mort du fils de Cyrus; mais ses discours n'ayant pu les animer, il fut contraint de chercher un asyle, & de se sauver dans un Temple. Le Mage, à qui la mort d'un tel homme étoit trop importante, le fit enlever de ce lieu & lui fit trancher la tête. Céfias, qui parle seul d'ixabates, est contraire en ce point, comme en plusieurs autres, à Herodote.

IXAR, petite ville d'Espagne, dans l'Aragon, sur la rivière de Martin à quatorze lieues de Saragoë, du côté du midi. Elle a titre de Duché, qu'on dit être le seul de l'Aragon. * *Maty, Diâ. Géogr.*

I X E. I X I.

IXE, ville du Jetsengen dans l'Isle de Nippon, Capitale du Royaume qui porte son nom. * *Maty, Diâ. Géogr.*

IXION, fils de Phlégius, ou d'Étion, Roi des Lapithes, épousa la Princesse Dia, fille de Deionée, auquel il promit de faire des présents, selon la coutume du pays; mais ensuite il refusa d'accomplir sa promesse: c'est pourquoi son beau-père lui enleva ses chevaux. Ixion dissimula son ressentiment, & ayant invité chez lui Deionée, le fit tomber par une espèce de trape dans un fourneau ardent, où il fut aussi-tôt consumé. Il se repentit peu après de cette cruauté, & Jupiter, disent les Poëtes, l'appella à sa table, pour le consoler. Là il devint amoureux de Junon, & tâcha de la corrompre; mais cette Déesse en avertit son mari, lequel voulant éprouver Ixion, forma une nue qui ressembloit parfaitement à Junon, & la fit paroître devant lui dans un lieu secret. Il ne manqua pas alors de suivre les mouvements de sa passion. Jupiter ne doutant plus de son mauvais dessein, foudroya ce téméraire, le précipita dans les Enfers, & l'attacha avec des serpens à une roue, qui tournoit sans cesse. Les Poëtes ajoutent que cette nue enfanta les Centaures, moitié hommes & moitié chevaux.

Il y a un autre IXION, second Roi des Corinthiens, de la famille d'Hercule, qui regna 38 ans; & un IXION Grammaire. * *Hygin, Fab. 62. Diodore, l. 4. Fulgence, l. 3.*

I Y O. I Z A.

IYO, ville du Japon dans la partie occidentale de l'Isle de Xicoco, & Capitale du Royaume de Iyo. * *Maty, Diction. Géogr.*

IZAAK. Voyez ISAAC.

IZABELLE. Voyez ISABELLE.

IZALGUIER, (Anselme) étoit de la noble famille des Izalguiers de Toulouse, qui ont porté le titre de Chevalier dès l'année 1330, avec les qualitez de Seigneurs de Castellau, d'Estretretons, d'Auterive, & de Clermont. Il fit dessein de voyager dès sa jeunesse; & après avoir vu les principales villes de l'Europe & de l'Asie, il passa en Afrique. L'ayant traversée jusques au Royaume des Nègres, il s'arrêta à la ville de Gago, Capitale de ce Royaume, où il devint amoureux d'une jeune Nègresse, nommée *Salucafats*, qui étoit riche & de qualité, & dont le père & la mère moururent peu de tems après. Cette fille unique se voyant libre, agréa la recherche d'Anselme, & quoiqu'elle fût Mahométane, & qu'elle fût qu'il étoit Chrétien, consentit de l'épouser. Anselme dissimulant sa Religion au dehors, contracta le mariage; & après avoir demeuré quelques années dans le pays, persuada à la femme de venir en France. Ils partirent secrètement de Gago, accompagnés d'une fille qu'ils avoient de leur mariage, & de six Esclaves, & embarquèrent au premier port toutes les richesses qu'ils purent emporter. Ils arrivèrent en 1413 à Toulouse, où Salucafats & sa fille, avec les Esclaves, reçurent le Batême, & embrassèrent la Religion Chrétienne. La fille qui fut nommée

Marthe, étoit noire comme sa mère, excepté une petite ligne blanche qu'elle avoit sur le front, & deux doigts de la main gauche qu'elle avoit blancs; mais elle avoit les yeux beaux, & les traits fort réguliers. A l'âge de dix-huit ans elle fut mariée avec *Eugène*, de l'illustre Maison de Faudas; & de ce mariage naquit un fils qu'on appella le *Mauve de Faudas*, parce qu'il étoit noir comme sa mère. Anselme, depuis son retour à Toulouse, eut deux autres filles de sa femme, l'une blanche & l'autre noire, & mourut quelque tems après. Il avoit composé une Histoire de ses voyages, & un Dictionnaire Arabe & Turc, avec l'interprétation en François & en Latin; mais ces Ouvrages n'ont point été mis en lumière. Sa veuve & ses deux filles puînées se firent Religieuses. Un des Esclaves d'Anselme, nommé *Abenclat*, avoit une grande connoissance de la vertu des Simples, dont il faisoit d'excellens vomitifs pour quantité de maladies. On dit que ce fut lui qui guérit Charles VII, étant encore Dauphin, lequel étoit tombé malade à Toulouse en 1416 d'une fièvre chaude très dangereuse, & que ce Prince lui donna pour récompense mille écus d'or, qui étoit une somme très considérable en ce tems-là. * La Faille, *Annales de Toulouse*.

I Z A M E, petite Province de l'Isle de Madagascar, située au couchant de la vallée d'Amboule. C'est où se forge le meilleur fer, & où se fait le *Ménachil* ou huile de Léfame en plus grande quantité. Les Habitans de ce quartier, au nombre d'environ huit cens, sont les plus hardis & les meilleurs Soldats de toute l'Isle. Ils sont sous le commandement d'un *Voadziri* qui les gouverne. * De la Croix, *Relation d'Afrique*, tome 3. Flacourt, *Hist. de l'Isle de Madagascar*. Th. Cornéille, *Diſ. Géogr.*

I Z A T E, Roi des Adiabéniens, dont il est souvent parlé dans Joseph, & dont quelques Auteurs sont un Chrétien, au lieu que Joseph dit qu'il se convertit au Judaïsme. Izate étoit fils de Monobaze, Roi des Adiabéniens, & d'Hélène sa sœur & son épouse. Monobaze avoit une affection particulière pour Izate; & craignant les effets de la jalousie des frères de ce jeune Prince, il l'envoya à Abenneric, Roi de *Charax-Spasia*, sur le Tigre, à la tête du Golfe Persique. Ce Prince le reçut très bien & lui donna en mariage la Princesse *Sémacho* sa fille, avec une Province d'un grand revenu. Izate rencontra dans ce pais un Marchand Juif, qui lui apprit à servir le vrai Dieu. Quelque tems après, Izate fut mandé par son père, & établi sur une petite Province d'Arménie, nommée *Kairoa*, où l'on voit, dit Joseph, des restes de l'Arche de Noé. Après la mort de son père, il revint dans l'Adiabéne, où Hélène sa mère le fit reconnoître pour Roi, & engagea Monobaze, un de ses

frères, à lui remettre le diadème. Il avoit toujours conservé son amour pour le Judaïsme, & il fut fort aisé d'apprendre que sa mère avoit embrassé la même Religion, par le moyen d'un autre Juif. Izate auroit voulu faire profession ouverte du Judaïsme, & recevoir la Circoncision; mais sa mère l'en détournait, craignant les suites de cette démarche. *Ananie* lui-même (c'est le nom du Juif qui l'avoit instruit) n'insistait pas sur cela, disant que Dieu se contenteroit de la disposition de son cœur, à cause des conjonctures où il se rencontroit. Mais un jour un autre Juif nommé *Eléazar*, l'ayant trouvé qu'il lisoit le Livre de Moïse, lui fit voir qu'il ne pouvoit observer la Loi, ni avoir part à l'Alliance, sans se faire circoncire; ce qui le déterminait à recevoir aussitôt la Circoncision. Il déclara ce qu'il avoit fait à Hélène sa mère, & à Ananie. Cette action n'eut aucune suite fâcheuse, & Izate continua de régner avec beaucoup de bonheur. Artabane Roi des Parthes ayant eu recours à Izate dans la révolte de ses Sujets contre lui, Izate le traita avec toute la distinction que méritoit le rang d'Artabane, & lui procura son rétablissement sur le trône. Artabane fut si sensible à la manière généreuse d'agir d'Izate, qu'il lui en témoigna sa reconnaissance en lui permettant de porter la thïare droite & de coucher dans un lit d'or, ce qui n'appartenoit qu'aux Rois des Parthes. Il lui donna outre cela la Province de Nisibe. Monobaze frère d'Izate & ses proches embrassèrent aussi enfin le Judaïsme; ce qui fit soulever les Grands du pais, qui lui suscitèrent des ennemis puissans, qui lui déclarèrent la guerre. Mais il demeura victorieux, & régna vingt-quatre ans. Il mourut l'an 61 de Jésus-Christ au plus tard, âgé de cinquante-cinq ans, & laissa la Couronne à Monobaze son frère. Les os d'Izate furent envoyés à Jérusalem, & enterrez avec ceux d'Hélène sa mère, dans un Mausolée magnifique qu'elle avoit fait faire près de cette ville. Au dernier siège de Jérusalem par Tite, il y avoit quelques-uns des enfans & des frères d'Izate enfermés dans la ville, à qui Tite accorda la vie, l'an 70 de Jésus-Christ. * D. Calmet, *Diſ.* & sur-tout Joseph, *Hist. des Juifs*, l. 20. ch. 2.

I Z E. I Z L.

I Z E B E L. Voyez I E Z A B E L.

I Z L I ou **Z E Z I L**, petite ville du Royaume d'Alger en Barbarie, dans le Telenin, à dix lieues de la ville de ce nom vers le midi. On la prend pour l'ancienne *Gitlul*, *Gigluaz*, & *Gitua*, petite ville de la Mauritanie Césarienne. * *Maxy*, *Diſ. Géogr.*



Faint, illegible text in the upper section of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

INSTITUTIONS
Faint, illegible text in the middle section of the page.



Faint, illegible text in the lower section of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

K.

K.



est une lettre plutôt Grecque que Latine. Les Grecs la nomment Κάππα, & les Latins s'en sont servis autrefois. Ils lui ont depuis substitué le C, qui a le même usage. Dausquetus dit après Salluste, que l'inventeur du K fut un nommé Salotus, & que cette lettre étoit commune parmi les anciens Romains. Priscien a remarqué que le K étoit tout à fait inconnu aux Latins. Les Anglois, les Irlandois, les Ecoissois, les Danois, les Bretons, &c. s'en servent souvent dans leur Langue, pour des noms propres. L'usage de cette lettre est rare chez les autres nations. Juste-Lipse remarque qu'autrefois on imprimoit avec un ser chaud le K sur le front des Calomnieurs. Le K étoit anciennement assez souvent employé dans des mots où l'on met à présent le C, comme nous l'apprenons de ces vers de Terentianus Maurus,

*K, Significat utroque est ceteris sermonibus,
Tumque in usu est, cum Kalendas annotamus, aut Kaput:
Sape Kefones notabant bac utensili littera.*

A présent en écrivant en Latin & en François, cette lettre n'est plus guères en usage qu'aux noms propres, ou aux termes d'art, & aux mots de *Kalendaris* & de *Kyris eleison*. Il n'y a pas longtems qu'on s'en servoit encore au nom de *Karolus*. K pris pour lettre numérale, marque 250, & en mettant une barre au dessus, cent cinquante mille.

Lorsqu'on ne trouve pas sous la lettre K le mot que l'on cherche, il faut le chercher sous la lettre C.

KAA. KAB. KAC. KAD. KAF. KAL. KAK.

KAAR. Voyez KARS.

KABALE. Voyez CABALE.

KABEL (Jean Vander) s'appelloit auparavant Jean Vander Touw. M. Weyerman, *Vies des Peintres des Pays-Bas*, tome 2. p. 277 & 278, donne la raison pour laquelle on lui changea son nom. Il a passé pour habile Peintre. Il étoit né en 1631, & mourut en France à Lyon.

KABELIAUS. Voyez CABILLAUX.

KABILAK. Voyez KOBILAK.

KABIN ou **Q**UEBIN, sorte de mariage permis en Turquie & en Perse, par lequel un homme prend une femme pour un certain tems, en convenant devant le Cadi du prix qu'il donnera à la femme à la fin du terme, lorsqu'il la quittera. *Kabina* ou *Kabin* en Turc, signifie *ajouter* ou un *don fait à la femme*. Quelques Historiens disent que ce demi-mariage n'a lieu que parmi les Perses, qui suivent la Secte d'Ali, & qu'il est condamné de tous les Turcs. * Ricaut, de l'Empire Ottoman. Pietro della Valle, tome 3.

KABSDORF, en Latin *Villa compositi*, petite ville de la Hongrie septentrionale dans le Comté de Cepulz. L'on y brasse de fort bonne bière. * Gr. Diç. Univ. Hist.

KABSEEL ou **K**ARTSEEL, ville de la Tribu de Juda. * Josué, ch. 15. v. 21.

KACHAN. Voyez CACHAN.

KACHEGUER. Voyez KASCHEGUER.

KACHEMIRE, Royaume des Indes, dans les États du Grand Mogol, est une campagne d'environ trente lieues de longueur sur douze de large, avec de petites collines agréables. Il est situé à l'extrémité septentrionale de l'Indostan, vers le Royaume de Lahor & le long du Caucase. Ses montagnes sont extrêmement fertiles: il y a d'excellens pâturages, & une grande quantité de sources d'eau. On voit dans ce pays une espèce de grosses chauves-souris, dont les ailes sont sans plumes, & ne sont composées que de cartilages. Elles sont de la grosseur d'une poule, ou d'une oye, & les Habitans les trouvent d'un goût excellent. La ville capitale de Kachemire donne son nom au pays. Elle est bâtie de bois & sans murailles, & a environ trois quarts de lieues de longueur. Elle a d'un côté un grand lac de quatre ou cinq lieues de tour, qui se décharge par deux canaux portant bateau, dans une rivière qui traverse la ville, & qu'on y passe sur deux ponts. Aux environs de la ville de Kachemire, on voit sur une colline, une Mosquée avec un bâtiment très-ancien, qu'on appelle Taç-Soliman, c'est à dire, le *Torine de Salomon*, parce que Salomon, à ce que disent les Perses, le fit bâtir lorsqu'il alla à Kachemire; mais il faut que cela s'entende d'un autre Salomon que de celui qui étoit fils de David. Le lac a cela de particulier qu'il est plein d'îles, qui sont autant de jardins de plaisance; mais les plus beaux jardins sont sur le penchant des montagnes en vue du lac, de fleurs & de la ville. Celui du Roi est un lieu de délices, & le palais très-magnifique. Les Mogols appellent le pays de Kachemire, le *Paradis terrestre des Indes*; & il n'y a pas lieu de s'étonner, qu'Ekbar, Empereur du Mogol, fit de si grands efforts pour s'en emparer sur les Rois naturels du pays, & que son fils Gèhan Ghir, ne pouvoit quitter un séjour si agréable: jusques là qu'il disoit quelquefois, qu'il aimeroit mieux perdre tout son Royaume, que de perdre Kachemire.

Les peuples de cette province nommez *Kachemerys*, ont la réputation d'être beaucoup plus spirituels & plus adroits que les autres Indiens, & ont autant de génie pour la Poésie & pour les Sciences que les Persans. Ils sont aussi bien faits que les Européens: les femmes y sont très-belles, & c'est de là qu'en prennent la plupart des Etrangers nouveaux venus à la Cour du Grand Mogol, afin d'avoir des enfans qui soient plus blancs que les Indiens, & qu'ils puissent ainsi passer pour vrais Mogols. Il n'est pas vrai qu'il y ait des Juifs dans la province de Kachemire; mais il y a quelque apparence qu'il y en a eu autrefois, car vers la montagne de Pite-peniale, presque tous les Habitans ont un certain air de Juifs, & ont je ne sai quoi dans leurs manières qui peut faire croire qu'ils sont de cette nation. D'ailleurs, parmi le menu peuple de Kachemire, quoique Mshométan, le nom de *Mouja*, qui veut dire *Mosse*, est fort en usage: ils disent même que son tombeau est à une lieue de cette ville. Ils croient aussi que Salomon est venu en leur pays, & qu'il y a fait bâtir l'édifice, appelle le *Torine de Salomon*. Quoique ce qu'ils disent du tombeau de Mosse, & du voyage de Salomon ne soit pas véritable, il se pourroit faire que quelques Juifs auroient passé dans ce pays, & que par la suite du tems ils seroient devenus idolâtres ou Mahométans. En effet on voit quantité de gens de cette nation dans l'Indostan, du côté de Goa & de Cochin; & l'on assure même qu'on en a vu à Peking dans la Chine, qui avoient conservé le Judaïsme & l'Ancien Testament, & qui ne faisoient rien de la mort de Jesus Christ. * Bernier, *Hist. du Grand Mogol*, tome 4. Tavernier, *Voyage des Indes*.

KACHETI, GAGHETI ou ZACHETI, contrée d'Asie dans la Géorgie. Elle a son étendue dans les montagnes, entre la province de Carduel au septentrion, & celles de Samsoe & d'Imrette à l'occident. Le Schirvan lui sert de bornes à l'orient, & l'Arménie au midi. Zagan ou Zagain en est la ville capitale. Ce pays a son Roi particulier, tributaire du Roi de Perse. Le P. Archange Lamberti, qui y a fait un long séjour, met aussi la ville de Tèssis dans cette contrée, & dit qu'il ne s'y trouve point d'autres lieux considérables. * Th. Cornèille, *Diction. Géograph.*

KACHSCHAGA, ville de la Tartarie Moscovite, dans le Royaume de Casan, sur le Wolga, environ à vingt-cinq lieues au dessus de la ville de Casan. * Maty, *Diç. Géogr.*

KACONGO. Voyez CACONGO.

KADARES ou **K**ADARITES, Secte de Mahométans, qui nient le destin & la prédestination, & qui croient qu'il est absolument en notre pouvoir de faire le bien ou le mal, & d'user de notre liberté comme il nous plait. Cette Secte est opposée à celle des Gibares, qui dépouillent l'homme de sa liberté, & regardent le destin comme la seule cause de toutes nos actions. *Kadar*, signifie *peuvôir*; & ils prennent ce nom, parce qu'ils soutiennent que l'homme peut faire ce qu'il juge à propos, & agir selon sa volonté, en ce qui est de bien ou de mal. * Ricaut, de l'Empire Ottoman.

KADELBOURG, village de Suisse dans le Comté de Bade. Il appartient au Collège des Chanoines de Zurzach. * *Etat & Desces de Suisse*, tome 3. p. 143. édit. d'Amsterdam, 1730.

KADES. Voyez CADES & CEDES.

KADESBARNE, ville dans le Désert de Pharan, où les Israélites firent leur quinzième campement. Ce fut de là qu'ils envoyèrent par l'ordre de Dieu un homme de chaque Tribu pour reconnoître le pays de Canaan, & en rapporter l'état. Ceux que l'on envoya furent, pour la Tribu de Ruben, *Schamouah*, fils de *Zacur*: pour la Tribu de Siméon, *Sapbar*, fils de *Hori*: pour la Tribu de Juda, *Caleb*, fils de *Jéphouni*: pour la Tribu d'Issachar, *Jiguel*, fils de *Josèph*: pour la Tribu d'Ephraïm, *Josue* ou *Osee*, fils de *Nan*: pour la Tribu de Benjamin, *Palti*, fils de *Raphu*: pour la Tribu de Zabulon, *Gaddiel*, fils de *Sodi*: pour la Tribu de Manasse, *Gaddi*, fils de *Susi*: pour la Tribu de Dan, *Hanniel*, fils de *Guemall*: pour la Tribu d'Aser, *Satbur*, fils de *Micail*: pour la Tribu de Nephtali, *Nabbi*, fils de *Vapshi*: pour la Tribu de Gad, *Guaël*, fils de *Maki*. * *Nombres*, ch. 13. v. 5. &c.

Ces douze Députés eurent ordre de visiter tout le pays, & d'en venir faire leur rapport à Moïse, au Grand Sacrificateur, & au Sénat. Ils employèrent quarante jours dans ce voyage; & étant de retour ils en firent au peuple une relation si étonnante que le peuple perdit la résolution d'en poursuivre la conquête, tant pour la difficulté de l'entreprise, qu'à cause de la force prodigieuse des Habitans. Ils les assurèrent, qu'il falloit traverser de grandes rivières très-profondes, passer des montagnes presque inaccessibles, attaquer de très-fortes & puissantes villes, combattre des Géans, qu'ils avoient vus en Hébron, & qu'enfin ils n'avoient rien trouvé de si redoutable depuis qu'ils étoient sortis de l'Egypte. Ces discours faits par des personnes, qui avoient été sur les lieux, & à qui la peur avoit grossi les objets & les difficultés, firent une si grande impression sur l'esprit du peuple, qu'ils tombèrent en un découragement effroyable, & desespérèrent dès lors de réussir en un dessein si difficile. Ils commencèrent même à murmurer contre Dieu, se plaignant de ce qu'il leur promettoit bien des choses, dont ils ne voyoient point d'effet. Ils voulurent décharger leur colère sur Moïse & sur Aaron. Ils orrent des pierres pour les assommer, & ils l'autoient exécuté, si Josué

KAD. KAF. KAG.

& Calch, qui avoient été du nombre des Députés, ne les eussent débaillez, en leur faisant une relation plus sincère du pais. Ils leur firent voir des fruits, qu'ils en avoient apportez, & dont la grosseur & la beauté ne pouvoient que les animer à sa conquête. Ils leur dirent ensuite, qu'on leur avoit donné de vaines terreurs; que ces montagnes n'étoient point si hautes, qu'on leur avoit voulu faire accroire; que ces rivières n'étoient point si profondes, qu'on ne les pût traverser; qu'eux mêmes leur en montreroient le chemin, & que, pour ce sujet, ils s'offroient très-volontiers de se mettre à leur tête, & d'être les premiers dans les dangers. Ils leur protestèrent, qu'il n'y avoit rien de si éloigné de la vérité, que ces Géans, qui dévoreroient les hommes, & que bien qu'il fût vrai, que ce fussent des gens d'une stature prodigieuse, ils n'étoient pourtant ni immortels ni invincibles. Le mot de *Kalshorant* signifie sainteté du mouvement, ou *un mouvement choisi*. * Simon, *Dict. de la Bible*. Voyez aussi CADES ou CADES-BARNE.

KADEZADELITES, Secte de Mahométans, dont le Chef s'appelloit *Birgali Effendi*. Il inventa plusieurs cérémonies qui se pratiquent aux enterremens, lorsqu'on prie pour les âmes des défunts. Leur Imam ou Prêtre crie à haute voix aux oreilles du corps mort, qu'il se souviene qu'il n'y a qu'un Dieu & un Prophète. La plupart de ceux qui suivent cette Secte sont des Russiens, & d'autres Chrétiens renégats, qui ont retenu quelque idée confuse du Purgatoire, & des prières pour les morts. * Ricaut, de l'Empire Ottoman. Voyez aussi CADIZADELITES.

KADINGERLANDT, contrée du Duché de Brémén le long de l'Elbe, entre les rivières de Schwinge & d'Auste. Les Habitans de ce pais là après avoir fait tout ce qu'ils purent pour maintenir leur liberté, furent enfin soumis en 1276 par l'Archevêque Gislebert Bronkhorst. En 1711, quelques Officiers Suédois ayant reçu ordre d'y lever un Régiment de milice, les Paisans s'y opposèrent par la force, de sorte qu'il en coûta la vie à plusieurs & que quantité d'autres furent bleffez. * Gr. *Dict. Univ. Holl.*

KADLUBKO (Vincent) le plus ancien Historien Polonois, naquit dans la terre noble de *Kariwowa*. Son père s'appelloit *Bugobawal*. Les Ecrivains Polonois ne sont pas d'accord entre eux au sujet de sa famille; quelques uns la dérivent des *Kafkas* & d'autres des *Rojas*. Son érudition théologique le mit tellement en crédit auprès de *Fulcon*, Evêque de Cracovie, qu'il lui offrit la Prévôté de Sandomir, & à la mort de *Fulcon* le Chapitre de Cracovie l'élut Evêque. Pendant qu'il fut dans cette dignité il fit beaucoup de bien aux pauvres, distribua ses propres biens & fonda de nouvelles Prébendes en diverses Eglises. Le Roi *Lefcus le Blanc* fit un très-grand cas de ses avis & s'en servit souvent fort utilement. Après qu'il eut été Evêque pendant dix ans, la foudre tomba sur la Cathédrale de Cracovie & alluma un feu si terrible que non seulement toute l'Eglise, mais aussi tout ce qui appartenoit à *Kadlubko* fut consumé. Cet accident le déterminà à résigner son Evêché, & à se retirer dans une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux en 1218, avec l'approbation du Pape Honorius III. Ce fut dans cette retraite qu'il finit son *Chronicon Regni Polonia*, qui va jusques au règne de *Wladislas Lafcon*, & qui est écrit en forme de Dialogue. Il mourut le huitième mars 1223. C'est sans aucun fondement que quelques uns disent qu'il a été canonisé, quoique cependant il soit très-certain qu'on avoit proposé sa canonisation au S. Siège. * Manrique, in *Annal. Cisterc.* Sartorius, in *Cylerio bis tertio*. Hallif. *Neue Biblioth. Dib. Aemana*.

KADMIEL. Voyez CEDMIEHL.
KADSANDT ou KATSANDT. Voyez CAS-SANDT.

KAFKA, ville. Voyez CAIPHA.
KAPPA, ou KÉFÉT, grande ville située sur la Mer Noire du côté de l'Europe. Elle est habitée d'Arméniens & de Grecs, dont chaque Religion a son Evêque & plusieurs Eglises. Chaque Chrétien depuis l'âge de quinze ans, paye une piastre & demie de tribut au Grand Seigneur, qui est Maître de cette ville. Il y envoie un *Bacha* qui demeure dans l'ancienne ville, nommée *Brin-Hissor*. Le *Kan* de la petite Tartarie étend sa Jurisdiction jusques aux portes de *Kassa*. * Tavernier, *Voyage de Perse*, l. 3. c. 6. p. 236. édit. de Hollande 1692. Voyez CAFFA.

KAFRE-CHIRIN, ville de Perse, que les Géographes du pais mettent à 71 degré 50 minutes de longitude, & à 34 degré 40 minutes de latitude. Cette ville beaucoup plus petite présentement qu'elle n'étoit autrefois, fut bâtie par un Roi de Perse appelé *Nouchirevan Andel*, surnommé le *Juste*. C'est sur les faits & les dits de ce Roi que toute la Morale des Perles est fondée. * Tavernier, *Voyage de Perse*, l. 3. c. 13. p. 400. édit. de Hollande 1692. Th. Cornelle, *Dict. Geogr.*

KAFRERIE & KAFRES. Voyez CAFRERIE ou cote des CAIRES.

* KAGGE (Lars) Général Suédois, descendoit d'une des plus anciennes familles de Suède. En 1629, il accompagna le Roi *Gustave Adolphe* en Allemagne, & signala la valeur dans les sièges de *Hamelén* & de *Dillich*, & fut dangereusement bleffé à celui de la dernière. Peu de tems après, il battit près d'*Oldendorf* les Impériaux & les troupes de la Ligue, ensuite de quoi il fut fait en 1634 Gouverneur de *Ratisbonne*. Lorsque les Impériaux assiégèrent cette ville, il la défendit jusques à l'extrémité, mais il fut enfin obligé de la rendre. Dans la suite, il fut très-dangereusement bleffé dans la bataille de *Thonastau*, & se fit transporter en Suède pour se faire guérir; mais il se passa plusieurs années sans qu'il pût être parfaitement rétabli: ce qui fut cause que la place de *Veldt-Maréchal* devenue vacante par la mort du Général *Banier*, ne lui fut pas conférée.

KAH. KAI. KAK. KAL.

En 1652, la Reine *Christine* le fit Général du Royaume & Comte. Il mourut en 1661 à *Stokholm* âgé de 67 ans. * Gr. *Dict. Univ. Holl.* Meiffen *Theatr. Nobil. Saccia*. *Puffendorf, Teiatr. Europ. tome 9.*

KAHATH. Voyez CAATH.
* KAHLE, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe & dans la Thuringe, sur la rive gauche de la Sala, au sud de *Iéna* dont elle est éloignée de deux à trois lieues.

* KAIEN, ville de Perse, est à 83 degré, 20 minutes de longitude, & à 36 degré, 22 minutes de latitude. Cette ville jouit d'un très-bon air, il y a d'excellens fruits, & elle est en réputation de nourrir les plus beaux Esprits de la Perse. * Tavernier, *Voyage de Perse*, tome 1. l. 3. c. 13. édit. de Hollande, 1692.

* KAIGOROD ou HEIGORODEK, ville de Moscovie, dans la Permie sur la rive gauche de la rivière de *Kama*, vers les confins de la *Zirannie*. M. *Delisle* dans sa carte de Moscovie la place sous le 61 degré de latitude & sous le 71 de longitude.

KAJIN ville. Voyez ACCAIN.

KAIMACHAN. Cherchez CAIMACAN.
KAIMACHITES ou NAIMANS, peuples de la Tartarie, qui habitent une grande partie de ce vaste Etat. Leur pais dit *Kaimach* ou *Noiman*, est aux environs du grand fleuve *Ghammas*, & la mer qui est à l'orient de la Tartarie, est dite de leur nom, Mer des *Kaimachites*. Leurs principales villes sont *Chacankaimach*, *Moflanah*, *Buragh*, *Sitian*, *Asthar*, *Bengiar*, &c.

KAIRIOVACOU, la plus belle des petites îles qu'on appelle *Grenadines*, & qui sont au nord de celle de *Grenade*, l'une des Antilles de l'Amérique. Elle a environ huit ou neuf lieues de circuit, & une très-belle baie en demi-rond du côté du nord. Au septentrion de cette baie il y a un gros rocher qui couvre un des plus beaux havres qu'on puisse trouver dans toutes les îles. Le Père du Tertre qui s'est arrêté longtems à celle-ci, & qui a examiné attentivement tout ce qu'elle a de particulier, dit qu'allez proche de son havre, il y a un étang d'eau saumache, c'est à dire, à demi salée, qui doit être de quelque fontaine d'eau douce qui se vient perdre dans l'eau salée qui est au bord de la mer. Il ajoute que la couleur de cette eau étoit rouge comme du sang, que les crabes qui en fortioient étoient colorez, que le fond ne laissoit pas d'être de sable blanc, mais couvert de limon rouge, ce qui portoit à croire que cette eau passoit au travers d'une mine d'ocre. Le sel de cette île est noir, & elle a toutes les apparences d'une terre très-fertile. On y voit du gibier de toute sorte & en abondance, sur tout une espèce de faisans, qui y sont des cris confus, plus forts & plus importuns que ceux de plusieurs poules qui viennent de pondre. Le P. du Tertre, *Histoire des Antilles*.

KAIROAN. Voyez CAIROAN.

KAISERSBERG, ville d'Allemagne dans la Haute Alsace. Son nom signifie *Mont de César*. Cette ville est située dans une vallée qu'arrose la petite rivière de *Weils*. Elle étoit autrefois impériale, & on l'avoit comprise dans la Préfecture provinciale. Elle est présentement de la Prévôté de *Haugenaw*. * *Audiffret, Géographie*, tome 2.

* KAISERSHEIM, KAYSERZHEIM, KAISHEIM, bourg d'Allemagne avec Abbaye, dans le Cercle de Bavière. Il est vers les confins de la Souabe, dans le Duché de *Neubourg*. L'Abbaye est de l'Ordre de *Cîteaux*, & son Abbé est Prince immédiat de l'Empire.

KAISERSLAUTERN. Voyez CASELOUTRE.
KAISERSPERG, ville d'Alsace. Voyez KAISERSBERG.

KAISERSPERG, ville de Sicile. Voyez KAYSERSPERG.

KAIZERSBERG. Voyez KAISERSBERG.
KAIZERSHEIM. Voyez KAISERSHEIM.
KAIZERSLAUTERN. Voyez KAISERSLAUTERN.

KAIZERSPERG. Voyez KAYSERSPERG.
KAKARES (le Royaume de) C'est une grande province de l'Empire des Mogols en Asie, qui s'étend beaucoup d'orient en occident le long du *Caucas*, ayant vers le nord le *Thibet* en Tartarie, & vers le Sud les Royaumes de *Pitan*, de *Siba*, de *Naugracut*, & de *Kachemire*. Le *Gange* a sa source dans le pais de *Kakares*, dont les villes principales sont *Purhola* & *Dankaler*. * *Maty, Dict. Géogr.*

KAKOÛCHAS. Voyez CACOÛCHACS.
KAKOWSKI (Jérôme) Polonois, vivoit en 1530. Il ramassa en quatre livres tout ce qu'il put trouver sur l'Ordre des Frères Mineurs de l'Observance. * *Konig, Biblioth. Petrus & Nova*.

K A L.

* KALAAR, ville de Perse, est à 76 degré, 45 minutes de longitude, & à 37 degré, 25 minutes de latitude. C'est une des plus considérables villes du pais de *Gilan* (ou *Kilan*) & où l'on recueille quantité de foye. * Tavernier, *Voyage de Perse*, tome 1. l. 3. c. 13. édit. de Hollande, 1692.

KALATH, ville. Voyez AKHLATH.
KALBE, ville. Voyez CALBE.
KALBEFLEK, le même que KALBE.
KALBEN, ville. Voyez CALBEN.
KALCAR (Henri de) Voyez HENRI de KALKAR.
KALCAR, ville d'Allemagne. Voyez CALCAR.
* KALCHREIN, Abbaye de Filles de l'Ordre des *Bernardines* dans le Bas *Thourgaw*, entre *Steinek* & *Herderen*. Elle fut fondée environ l'an 1214, par un Baron de *Hohenklingen*.

gen. En 1521, cette Abbaye fut entièrement consumée par le feu avec tous les titres & documens. Cette perte fut si grande que l'Abbaye demeura pendant 40 ans déserte. A la fin on la rebâtit, & maintenant il y a 20 Religieuses avec une Abbessé, sous l'inspection de l'Abbé de Wettingen. * *Etat & Dilectes de la Suisse, tome 3, p. 171.* édit. d'Amsterdam 1730.

* K A L C K S T E I N ou K A L E S T E I N (Christian-Louis de) Gentilhomme Prussien, causa en 1670, à la Cour de Pologne, beaucoup de chagrin à l'Électeur de Brandebourg. Il étoit Colonel d'un Régiment au service de ce Prince, & Capitaine d'Oletsko, mais à cause de sa cruauté on le priva de ces deux charges. Kalckstein qui ne respiroit que vengeance, prit l'occasion du tems que l'Électeur Frédéric-Guillaume étoit en Prusse pour y recevoir les hommages de ses Sujets. Il excita les États à s'opposer aux prétentions de ce Prince, & à lui prescrire des conditions. Il alla même si loin qu'il menaça de faire à la tête d'un corps de troupes Polonoises, une irruption dans le pays & d'y mettre tout à feu & à sang. Là-dessus on s'assura de la personne de Kalckstein, & on le condamna à mort; mais la peine fut dans la suite commuée en une perpétuelle prison. Cependant après une année de détention, il fut relâché sous promesse écrite de sa main & confirmée par serment de ne jamais sortir de sa Terre sans la permission de l'Électeur, & de ne jamais entrer sur les Terres de Pologne, à peine de perdre l'honneur, la vie & les biens. Mais à peine Michel Coributh, nouveau Roi de Pologne eut été couronné, que Kalckstein s'évada, & se rendit à Varsovie, où il trouva quantité d'amis qui l'affermirent dans la résolution qu'il avoit prise de le venger. Dès que l'Électeur fut informé de cette évasion, il envoya ordre à Eusebe de Brandt son Résident à la Cour de Pologne de redemander Kalckstein comme criminel & parjure. Mais le Roi de Pologne ne donna point cette satisfaction sous prétexte que Kalckstein n'étoit venu en Pologne que pour y commander un Régiment. Kalckstein persévéra dans les mauvaises intentions, chercha à rompre le traité de Vélau, & à obliger l'Électeur de recevoir la Prusse comme un fief de Pologne, de sorte que toutes les poursuites contre Kalckstein auprès du Roi devinrent inutiles. Après cela, Kalckstein ne garda plus de mesures pour nuire à l'Électeur, & il fabriqua de fausses lettres & de fausses requêtes des Grands de Prusse, que l'on faisoit parler comme priant d'être délivrés du joug de la domination de l'Électeur de Brandebourg. Le Résident craignant que tout cela n'aboutît à une guerre dangereuse, chercha les moyens d'enlever secrètement Kalckstein pour le transporter en Prusse. Mais avant que d'en venir à cette extrémité, l'Électeur écrivit encore une fois au Roi pour le porter à ne pas souffrir contre le Droit des Gens, Kalckstein plus longtemps à sa Cour, & à le lui remettre entre les mains. Mais cette démarche eut aussi peu de succès que les précédentes, & cela déterminant le Résident de Brandebourg à mettre son projet en exécution. Il avoit fait venir de Prusse quelques Soldats commandez par un Officier pour s'en servir en tems & lieu. Kalckstein qui venoit souvent dans la maison du Résident accompagné de gens armés, y vint par hazard un soir tout seul, & sans le faire annoncer poussa jusques à la chambre du Résident, où selon sa coutume il ne manqua pas de déclamer contre l'Électeur de Brandebourg. Alors le Résident ayant donné un signal aux Soldats, ils se jetèrent sur lui, lui lièrent les piez & les mains, lui bouchèrent la bouche, le roulerent dans un tapis, & le transportèrent en Prusse dans un chariot couvert. La Cour de Pologne à cette nouvelle ne manqua pas d'éclater, mais quoique le Roi prétendit sous les menaces les plus fortes qu'on lui remit Kalckstein dans Varsovie, la chose fut pourtant assoupie, & Kalckstein fut décapité secrètement à Memel. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Puffendorf, de Rebus gestis Frid. Will. I. II. §. 103.*

* K A L D A R, bourg de l'Ecosse méridionale sur la rivière d'Amoud, à peu près au sud-ouest d'Edimbourg, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

* K A L E B E R G, en Latin, *Calvus Mons*, haute montagne de Pologne dans le Palatinat de Sandomir. Elle est à peu près au nord-ouest de Sandomir, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

K A L E C U T. Cherchez CALICUT.

K A L E M B E R G ou K A L E N B E R G. Voyez CALEMBERG.

K A L E N D E S: c'est ainsi que les Romains appelloient le premier jour de chaque mois, du mot Grec *καλῆς νύκτος*, ou *calare*, qui signifioit, *appeler, convoquer*; parce que comptant leurs mois par la lune, il y avoit un Prêtre qui avoit charge d'observer la nouvelle lune, & qui l'ayant aperçue, le faisoit savoir à celui qui présidoit aux sacrifices, lequel convoquoit aussitôt le peuple au Capitole, & lui déclaroit combien il falloit compter de jours jusques aux Nones, prononçant cinq fois ce mot *καλῆς*, si elles tombaient au cinquième jour, & sept fois, si elles n'arrivoient que le septième. Le premier jour des mois étoit consacré à *Juno*, qui à cause de cela fut appelée *Calendaris Juno*. Comme les Grecs n'avoient point de Kalendes, *Auguste* mit en usage la façon de parler, aux Kalendes Grecques, pour dire *junales*. C'est ce que nous dit *Silvius* en parlant de certains Débiteurs, qui étoient devenus insolvables, *cum aliquos nunquam solviturus significare vult, ad Calendaras Graecas solviturus ait*. Au lieu du nom de Kalendes, les Grecs se servoient du mot *Νεωμῆνια*, *Néoménie*; c'est à dire, le jour de la nouvelle Lune, qui étoit la même chose, que les Kalendes chez les Romains, comme le justifie ce passage de *Plutarque* dans la Vie de Galba, *ἐπιπέδον ἢ νεωμηνίας τὴν πρώτην μηνὸς ἢ καλῆς νύκτος καλοῦσιν*. La *Néoménie* du premier mois arriva, laquelle ils appellent les Kalendes de Janvier. Ces Kalendes de Janvier étoient plus considérables, que les Kalendes des autres mois, parce qu'elles étoient particulièrement consacrées à *Juno* & au Dieu *Janus*; c'est pourquoi les Ro-

ains ne manquoient pas de faire des vœux & des Sacrifices à ces deux Divinités, & le peuple vêtu de robes neuves alloit en foule sur le Mont-Tarpeien, où *Janus* avoit un Autel. Quoique les Kalendes de Janvier fussent un jour de Fête pour eux, ils ne laissoient pas de commencer quelque ouvrage, chacun selon sa profession, aim de n'être point pareilleux le reste de l'année, l'ayant commencée par le travail. Les Magistrats entroient en charge ce jour-là, on faisoit par tout des festins, & l'on s'envoyoit des présens les uns aux autres, pour marque d'amitié. La Fête des Kalendes, dit *Martien Balafrin*, se faisoit le premier jour de Janvier, & l'on se réjouissoit, parce que la Lune se renouvelloit ce jour-là, & que l'on croyoit, que si l'on se divertissoit bien dans ce commencement, on en passeroit toute l'année avec plus de gaieté. Ce jour ne causoit du chagrin qu'aux Débiteurs, qui étoient obligés de payer les usures & les arrérages; c'est pour cela qu'*Horace* les appelle *tristes Kalendas*; épithète qui convient aussi aux Kalendes de tous les autres mois. Le premier jour de mars étoit appelé *Feminae Kalenda*, parce qu'on faisoit ce jour-là des présens aux Dames Romaines. Chez les Athéniens le premier jour des mois lunaires, étoit un jour solemnel, comme aussi parmi les Juifs. * *Macrobe, Saturnalia, l. 1. c. 15.*

La manière de compter par Kalendes, Nones & Ides, que les Romains observoient, est si contraire à la nôtre, qui approche bien plus de la nature & de la raison, que les Savans mêmes s'y trompent quelquefois, à cause que le calcul Romain se fait en rétrogradant, & en donnant le nom du mois qui suit à la moitié des jours du mois précédent. C'est pourquoi le P. Labbe dans son Histoire Chronologique, avertit que pour entendre les dates qui se trouvent dans les Historiens, & autres Auteurs Latins, ou pour les exprimer à la façon des Romains, comme on fait encore très-souvent aujourd'hui dans les Ouvrages de Science, le plus sûr est d'avoir recours à un Calendrier Julien ou Grégorien.

Deux choses sont nécessaires pour mettre en Latin ou en François les jours qui sont avant les Kalendes. 1. Il faut ajouter deux jours à chaque mois, s'imaginant que les mois qui ont 31 jours, en ont 33; que ceux qui ont 30 jours, en ont 32; & que février qui a 28 jours, en a 30. Il ne faut pas en donner davantage à février dans les années bissextiles, quoiqu'il ait 29 jours; parce que ces années-là on exprime le 24 & le 25 de ce mois de la même manière, disant deux fois *sexto kalendas martias*; avec cette différence néanmoins, que la seconde fois, qui est le 25, il faut ajouter le mot de *bis*, & dire *bis sexto kalendas martias*. 2. Il faut compter les jours qui sont depuis celui qu'on propose jusques à la fin du mois y comprenant les deux jours qu'on ajoute à chaque mois, selon notre principe, & le nombre de jours qu'on trouvera, marquera précisément le jour que l'on cherche, tant pour la composition que pour la traduction.

EXEMPLE DES KALENDES pour les mois qui ont 31 jours.

Si l'on veut mettre en Latin le 20 de mars, ce mois ayant 31 jours, il faut s'imaginer qu'il en a 33, lui en donnant deux suivant notre principe; & ensuite trouvant que depuis 20 jusqu'à 33, il reste 13 jours, on dira *decimo tertio Kalendas aprilis*, ou *Kalendarum aprilis*. *Kalendas* est à l'accusatif, parce que la proposition *ante* est sous-entendue; & *Kalendarum* est au génitif, parce qu'il est gouverné par *die* qu'on sous-entend. Remarquez qu'en exprimant en Latin les jours des Kalendes, on y joint toujours le nom du mois suivant, comme vous le voyez dans l'exemple précédent, où *aprilis* joint à *decimo tertio Kalendas*, signifie le 20 de mars. C'est aussi ce que vous pouvez observer dans l'exemple suivant, où *Maias* est joint à *septimo Kalendas*, quoique cependant il s'agit du 25 du mois d'avril.

EXEMPLE DES KALENDES pour les mois qui ont 30 jours.

Si on veut traduire en François *septimo Kalendas Maias*, avril (dont il s'agit ici, suivant la remarque que nous venons de faire) ayant 30 jours, il faut s'imaginer qu'il en a 32. Ensuite trouvant que depuis 7 jusqu'à 32 il reste 25 jours, on connoitra aussitôt que *septimo Kalendas Maias* est le 25 d'avril.

JOUR AUQUEL ARRIVENT LES KALENDES.

Le premier jour de chaque mois est le propre jour des Kalendes. On l'exprime en Latin par l'ablatif *Kalendis* y ajoutant le nom du mois dont on parle. Ainsi si l'on demande en Latin le premier jour de mars, on dira *Kalendis martis* ou *martii*. De même si on demande en François *Kalendis aprilibus*, on répondra que c'est le premier jour d'avril. Voyez le Calendrier Romain cy-dessous. * *Aubriot, Nouveau principe de compter les Kalendes.*

K A L E N D R I E R, Almanach, qui contient l'ordre des jours, des semaines, des mois, & les Fêtes qui arrivent pendant l'année. Le peuple Romain n'eut point d'abord de Calendrier, & il étoit seulement entre les mains des Pontifes, qui lui apprennent les Fêtes & les autres solemnités de la vie civile. Ils avoient grand soin d'y écrire tout ce qui se passoit chaque année, marquant aussi les jours qu'on ne plaidoit pas. Aussi ce Calendrier s'appelloit *Fastus*, ou au pluriel *Fasti*, & encore *Annales Publici*, à cause qu'on y marquoit les actions les plus considérables des grands hommes de la République. De là sont venues ces façons de parler si ordinaires, *Conscribere nomina Fastis*, ou *referre in Fastos & in annales publicos*, se rendre recommandable à la postérité. *Cu. Flavius* Secrétaire d'*Appius Claudius*, donna au

ple un Calendrier, malgré les Pontifes & le Sénat. Romulus fut le premier qui partagea le tems en certains périodes, pour servir à l'usage des peuples qui lui étoient soumis: & comme il étoit beaucoup plus habile dans les affaires de la guerre, que dans l'Astronomie, il commença son année au Printems & ne lui donna que dix mois, dont le premier étoit le mois de mars, & ensuite avril, mai, juin, quintile, sextile, septembre, octobre, novembre, décembre. Il donna trente-un jours à chacun de ces quatre mois, mars, mai, quintile, & octobre; & seulement trente à chacun des six autres; en sorte qu'ils faisoient tous ensemble trois cens quatre jours, qui étoit le tems pendant lequel il s'imaginoit, que le Soleil parcouroit les quatre différentes saisons de l'année. Quant à la division des mois en Kalendes, Nones, & Ides, & la manière de compter leurs jours, on peut le voir dans le Calendrier de Jules-César. Romulus ne fut pas longtemps à reconnoître que cette année étoit trop courte, & que son année recommençoit beaucoup plutôt que l'année solaire. Pour remédier à cela, il ordonna que tous les jours qui se trouvoient de trop, fussent inférez sans nom parmi les autres, par forme d'intercalation, ce qui se fit assez négligemment. Mais sous le règne de Numa Pompilius le Calendrier fut réformé. Ce Prince avoit eu des entretiens très-particulier avec Pythagore, de qui il avoit appris beaucoup de choses touchant l'Astronomie, dont il se servit principalement à ce sujet, suivant d'assez près l'ordre que les Grecs tenoient alors, pour la distribution des tems. Il est vrai qu'au lieu de trois cens cinquante-quatre jours, que ceux-ci donnoient à leur année commune, il en donna trois cens cinquante-cinq à la sienne, afin que le nombre fût impair, par une superstition, qu'il tenoit des Egyptiens, lesquels avoient averfion pour les nombres pairs qu'ils croyoient malheureux. Ainsi il ôta un jour à chacun de ces six mois, avril, juin, sextile, septembre, novembre, & décembre, auxquels Romulus avoit donné trente jours, afin qu'ils n'en eussent que vingt-neuf, laissant aux autres les trente-un jours qu'ils avoient; puis ajoutant ces six jours à cinquante-un, qui manquoient à l'année de Romulus de trois cens quatre jours, pour arriver à la sienne de trois cens cinquante-cinq, il en fit cinquante-sept jours, qu'il partagea en deux, pour en former deux autres mois, qu'il plaça avant le mois de mars; savoir, janvier de vingt-neuf, & février de vingt-huit, lesquels vingt-huit il destina aux Sacrifices, qui se faisoient aux Dieux infernaux, auxquels ce nombre pair, comme malheureux, sembloit convenir. Ainsi il voulut que le mois de janvier, qu'il plaça au Solstice d'Hiver, fût le premier mois de l'année, au lieu de celui de mars, qui étoit auparavant, & que Romulus avoit mis à l'Équinoxe du Printems. Et pour donner une durée perpétuelle à cet établissement, il se servit de l'intercalation de quarante-cinq jours des Grecs, qu'il distribua de deux ans en deux ans, voulant qu'au bout des deux premières années, il se fit l'intercalation d'un mois de vingt-deux jours; après la fête appelée *Terminalis*, qui arrivoit au sixième avant les Kalendes de mars, c'est à dire, au vingt-quatrième de février, & qu'après deux autres années, on fit au même jour, l'intercalation extraordinaire de vingt-trois jours, afin que dans le terme de quatre années, il se fit l'intercalation entière de quarante-cinq jours, égale à celle qui étoit pratiquée par les Grecs dans leurs Olympiades. Ce mois interposé de deux ans en deux ans fut appelé *Mercedonius*, & *février intercalaire*. L'année de Numa de trois cens cinquante-cinq jours finissant un jour plus tard que la Grèce, il est aisé de voir, que leurs commencemens, bien loin d'arriver en même tems, se faisoient bientôt éloigner l'un de l'autre. Pour prévenir cet inconvénient, Numa ordonna, que l'on ne fit pas dans l'espace de huit ans l'intercalation entière de quatre-vingt-dix jours, conformément à l'usage des Grecs, mais une seulement de quatre-vingt-deux jours, dans cet ordre, qu'au premier espace de deux ans l'intercalation se fit de vingt-deux jours, au second de vingt-trois jours, au troisième de vingt-deux jours, & au quatrième de quinze jours seulement, au lieu de vingt-trois, comme elle devoit être, pour consumer par ce moyen en huit années les huit jours superflus. L'année de Numa fut donc composée de douze mois, janvier, février, mars, avril, mai, juin, quintile, sextile, septembre, octobre, novembre, & décembre, dont sept avoient vingt-neuf jours, & les autres trente-un, à la réserve de février, qui n'en avoit que vingt-huit. Il est assez facile de comprendre par là le Calendrier de Numa, sans l'ajouter ici; car du reste la manière de compter, par Kalendes, Nones & Ides, est toute semblable à celle du Calendrier de Jules-César. Voyez CALENDRIER, où il est parlé du désordre arrivé par la négligence des Pontifes. Sosigènes que Jules-César avoit fait venir d'Alexandrie, déclara que la dispensation des tems dans le Calendrier ne pourroit jamais recevoir d'établissement certain & immuable, si l'on n'y avoit principalement égard au cours annuel du Soleil; & si, par une méthode contraire à celle qu'on avoit pratiquée auparavant, l'on ne faisoit convenir l'année Lunaire au mouvement du Soleil, plutôt que d'assujettir le cours du Soleil aux loix inégales des mouvemens de la Lune. Et parce qu'il passoit alors pour constant parmi les Astronomes, que la durée annuelle du cours du Soleil étoit précisément de trois cens soixante-cinq jours & six heures, il résolut de faire son année de trois cens soixante-cinq jours, laissant les six heures, jusques à ce qu'au bout de quatre ans elles fissent un jour entier, pour être alors ajouté aux autres par intercalation, de sorte que cette quatrième année fut, non de trois cens soixante-cinq jours, comme les trois autres, qu'il appelloit communes, mais de trois cens soixante-six jours. Et comme par l'institution de Numa Pompilius l'intercalation du mois *Mercedonius* se faisoit vers la fin du mois de février, ce même Sosigènes prit, par l'ordre de l'Empereur, le même tems, pour l'intercalation de ce jour, qui tombait en celui, qu'ils appelloient *Refugiunt*, parce que les Romains

avoient autrefois chassé leurs Rois hors de Rome, au même jour, & qui fut une autre fête appelée *Terminalis*, c'est à dire, au vingt-quatrième jour de février, ou pour parler le langage des Romains, au sixième avant les Kalendes de mars; & parce que ce jour s'appelloit le second sixième avant les Kalendes, que l'on dit *Bissextilis* en Latin, aussi l'année dans laquelle se faisoit cette intercalation, fut appelée *Bissextilis*, ou *Intercalaire*. Il ne changea rien à l'ordre ni au nom des mois, ni même au nombre des jours des mois de mars, mai, quintile, & octobre, qui avoient chacun trente-un jour dans le Calendrier de Numa. L'Addition de ces dix jours se fit de telle manière qu'il ne fut rien changé aux cérémonies des Sacrifices, que l'on faisoit dans ce mois aux Divinités des Enfers. Dès que ces choses eurent été ainsi disposées, & que Sosigènes eut achevé son ouvrage, l'Empereur fit un Edit par lequel il déclara la correction qu'il avoit faite au Calendrier, dont il ordonna l'usage dans tout l'Empire Romain.

Jules-César s'attira beaucoup d'envie par cette Réformation du Calendrier, & nous trouvons dans Cicéron une raillerie assez piquante sur ce sujet. Un de ses amis discourant avec lui, vint à dire que la Lyre devoit se coucher le lendemain; *cras Lyra occidet*, dit-il; à quoi Cicéron repartit aussitôt, *rumpe ex Edictis, cui en vertu de l'Edit*. Cela n'empêcha pas, que cette Réformation ne fût reçue & observée depuis la mort de César, qui survint l'année d'après. Il arriva même, que pour donner plus d'autorité à cet usage, Marc-Antoine, durant son Consulat, ordonna que le mois nommé *Quintilis*, qui étoit celui de la naissance de Jules-César, porterait son nom & seroit désormais appelé *Julius*, que nous nommons *Juillet*; comme il est arrivé depuis au mois *Sextilis*, à qui l'on a donné le nom d'*Augustus*, & que nous appelons *Août*, & l'un & l'autre nom sont demeurés jusques à nous.

Il est vrai qu'il se fit une erreur considérable dans ces observations dès les premières années, par l'ignorance des Pontifes, qui n'entendant pas bien comment il falloit faire cette intercalation d'un jour de quatre ans, avoient cru que la quatrième année devoit être comptée depuis celle dans laquelle la précédente intercalation avoit été faite, & non pas de celle qui venoit immédiatement après; & comme ils ne laissoient par ce moyen, que deux années communes entre deux intercalaires, au lieu d'en laisser trois, il leur arriva d'intercaler douze jours dans l'espace de trente-six années, au lieu de neuf seulement qu'ils devoient intercaler dans cet espace, & de faire, par ce moyen, reculer de trois jours le commencement de l'année. Ce qui ayant été remarqué par Augulle successeur de Jules-César, il y apporta aussitôt le remède, en ordonnant que pendant les douze premières années l'on ne fit aucune intercalation; afin d'aborder par ce moyen ces trois jours superflus, & de remettre les choses dans l'état de leur premier établissement, lequel a continué depuis, sans aucune interruption, jusques à la fin du seizième siècle, où l'on fut obligé de travailler à une autre correction du Calendrier.

On joint ici la copie d'un ancien Calendrier Romain, depuis Jules-César. Des Savans l'ont ramassé de divers monumens. Il y a six différentes colonnes. La première colonne contient les lettres, qu'ils appelloient *Nundinales*; la seconde marque les jours, qu'ils appelloient *Fastes*, *Nefastes*, & *Comitiales*, lesquels sont aussi marquez par des lettres; la troisième contient les nombres de *Metron*, que l'on appelle le nombre d'*or*; la quatrième est pour les jours de suite marquez par des chiffres ou caractères Arabiques; la cinquième partage les mois divisez en Kalendes, Nones, & Ides, suivant l'ancienne manière des Romains; & la sixième comprend leurs Fêtes, & diverses autres cérémonies.

Dans ce Calendrier, auquel nous donnons le nom de Calendrier de Jules-César, quoiqu'il paroisse être fait depuis Augulle, on voit premièrement le même ordre & la même suite de mois, conforme à l'institution de Numa Pompilius. En second lieu ces sept mois, janvier, mars, mai, quintile ou juillet, sextile ou août, octobre & décembre ont chacun trente-un jours, & ces quatre avril, juin, septembre, & novembre seulement trente; mais février au contraire n'a que vingt jours, & vingt-neuf aux intercalaires ou bissextilis. En troisième lieu, cette suite de huit lettres que nous avons appelées lettres nundinales, est posée sans interruption, depuis le premier jour de l'année jusqu'à la fin de l'année, afin qu'il y en ait une qui marque dans l'année les jours que les assemblées, appelées *Nundinae* par les Romains & qui retournoient de neuf jours en neuf jours, se devoient tenir; afin que les Citoyens de la campagne pussent se rendre à la ville en ces jours, pour y apprendre ce qui concernoit la discipline ou de leur Religion, ou du gouvernement; de sorte que si le jour nundinal de la première année étoit sous la lettre A, qui est au premier, au neuvième, au dix-septième; au vingt-cinquième de janvier, &c. la lettre du jour nundinal de l'année suivante étoit D, qui est au quatrième, au douzième, au vingtième du même mois, &c. Car la lettre A se trouvant aussi au vingt-septième de décembre, si de ce jour on compte huit lettres, outre les quatre B, C, D, E, qui restent après A, dans le mois de décembre, il en faudra prendre quatre autres au commencement de janvier de l'année suivante, savoir A, B, C, D, afin que la lettre D, qui se trouve la première dans le mois de janvier, soit la neuvième après le dernier A du mois de décembre précédent; & qu'elle soit par conséquent la lettre nundinale, ou qui marque les jours de ces assemblées, auxquelles on peut aussi donner le nom de foires ou marchés publics. Ainsi par le même calcul la lettre nundinale de la troisième année sera G, celle de la quatrième B; & ainsi des autres; à moins qu'il n'arrive du changement par l'intercalation.

En quatrième lieu pour bien entendre ce qui est marqué dans la seconde colonne, il faut savoir, que l'on ne pouvoit point agir en Droit, ce que nous appelons plaider ou rendre justice,

tous les jours, chez les Romains, & qu'il n'étoit point permis au Préteur de prononcer tous les jours ces trois mots solennels, ou cette formule de Droit, *Do, Dico, Adico*; ainsi ils appelloient *Festus*, c'est à dire, *Fastes*, ceux auxquels on pouvoit rendre la justice, *quibus fas est jure agere*; & *nefastus*, ceux dans lesquels il n'étoit pas permis, *quibus nefas est*, comme nous l'apprenons de ces deux vers d'Ovide, *Fast. l. 1. v. 47.*

*Ille nefastus erit per quem ritus verba silentur,
Festus erit per quem jure licet agi,*

c'est à dire, que le jour est *nefaste*, dans lequel on ne prononce point les trois mots, *do, dico, adico*, comme qui diroit en France, qu'il est fête au palais; & *faste* dans lequel il est permis d'agir en Droit & de plaider. Il faut encore sçavoir, qu'il y avoit de certains jours qu'on appelloit *Comitioux*, marquez par un C, dans lesquels le peuple s'assembloit au champ de Mars, pour être de Magistrats, ou pour y traiter des affaires de la République, à cause que ces assemblées du peuple étoient appelées *Comitia*, en François *Comices*; qu'il y avoit aussi des jours déterminés, auxquels un certain Prêtre ou Sacrificateur, qui étoit appelé *Rex* parmi eux, se trouvoit dans ces Comices; & qu'enfin l'on avoit accoutumé de nettoyer le temple de Vesta, & d'en transporter le fumier un certain jour de l'année: ce qui se faisoit avec tant de cérémonie, qu'il n'étoit pas permis pendant ce tems-là de plaider.

Cela étant supposé, il n'est pas difficile d'entendre le reste: car par tout où la lettre N se rencontre dans la seconde colonne, laquelle lettre signifie *Nefastus dies*, c'est à dire, *jour Nefaste*, cela signifie qu'on ne peut pas rendre la justice dans ce jour où il y a une K, ou *Fastus*, c'est à dire, *Faste*, qu'on peut la rendre; où il y a F. P. ou *Fastus prima parte diei*, qu'on le peut dans la première partie du jour; où il y a N. P. ou *Nefastus prima parte diei*, qu'on ne le peut dans la première partie du jour; où il y a EN. ou *Endotercius* ou *Intercisus*, c'est à dire, *entre-coupé*, qu'on le peut dans certaines heures, & qu'on ne le peut pas dans d'autres; où il y a C. ou *Comitiarius*, que l'on tient ces assemblées, qu'on appelle *Comices*; où il y a ces lettres Q. *Rex C. F.* ou *Quando Rex comitiavit, fas*, qu'on le peut lorsque le Sacrificateur, appelé le Roi, a assisté aux Comices; & enfin où l'on voit ces autres lettres Q. ST. D. F. ou *Quando Hercules delatum, fas*, qu'on le peut aussi tôt que le fumier a été transporté hors du temple de la Déesse Vesta.

En cinquième lieu, la troisième colonne est pour les dix-neuf caractères des nombres du cycle lunaire, autrement appelé le nombre d'or, pour marquer les nouvelles lunes dans toute l'année, suivant l'ordre auquel on croit qu'elles arrivoient du tems de Jules César, que ces caractères furent ainsi disposés dans son Calendrier.

En sixième lieu, la quatrième marque la suite des jours des mois, par les nombres de chiffres ou caractères Arabiques, où il ne faut pas s'imaginer qu'ils fussent ainsi disposés dans les Tables des Fastes, c'est à dire, dans le Calendrier dont les Anciens se servoient, puisqu'ils n'en avoient aucune connoissance, mais seulement que nous avons trouvé à propos de les y placer, afin que l'on pût mieux connoître le rapport qu'il y a entre la manière de nommer & de compter les jours des anciens Romains & la nôtre, & quels sont les jours, selon notre manière de compter, auxquels les fêtes & les jours des Romains peuvent répondre.

En septième lieu, la cinquième colonne contient cette division si célèbre des jours des mois en Kalendes, Nones, & Ides, qui étoient en usage parmi les Romains: elle n'est point en parties égales, comme étoient les Décades des Grecs, mais en por-

tions fort différentes, dont la variété est néanmoins renfermée dans ces deux vers Latins,

*Sex Matus Novas, October, Julius, & Mars;
Quatuor ac reliqui: Dabit Idus quilibet dies.*

c'est à dire, que ces quatre mois mars, mai, juillet & octobre ont six jours de Nones, & que tous les autres n'en ont que quatre; mais qu'il y a dans tous huit jours des Ides. Ce qu'il faut entendre ainsi, que le premier jour de chaque mois s'appelle toujours *Kalenda*, les Kalendes; qu'aux quatre mois mars, mai, juillet & octobre, le septième du mois s'appelle *Nonas*, les Nones, & le quinzième *Idus*, les Ides; & que les autres jours se comptent à rebours du mois suivant, c'est à dire, le tantième avant les Kalendes du mois suivant, & vont par conséquent toujours en diminuant. Les jours qui sont depuis les Kalendes jusques aux Nones, prennent le nom des Nones du mois courant, c'est à dire, le tantième avant ces Nones; les autres qui sont entre les Nones & les Ides, prennent aussi le nom des Ides du même mois, c'est à dire, le tantième avant ces Ides; mais tous les autres, depuis les Ides jusques à la fin, prennent le nom des Kalendes du mois suivant, c'est à dire, le tantième avant ces Kalendes. On peut voir une plus longue explication de tout cela au mot de MOIS. On y voit au reste que les Tables des Fastes, dans lesquelles les Romains décrivoient leurs mois & leurs jours par année, prenent dans la suite le nom de *Kalendrier*, à cause que ce nom de Kalendes se voyoit écrit en gros caractères à la tête de chaque mois.

Enfin la dernière colonne comprend les choses qui appartiennent principalement à la Religion des Romains, comme sont les Fêtes, les Sacrifices, les Jeux, les cérémonies, les jours heureux ou malheureux; aussi-bien que les commencemens des sèges, les quatre points cardinaux de l'année, qui sont les quatre saisons, le lever & le coucher des étoiles, &c. ce qui est d'un grand usage parmi les Anciens, lesquels s'en sont long tems servis pour marquer la différence des saisons au lieu de *Kalendriers*, au moins jusqu'à ce qu'il eût été rédigé dans une forme plus régulière par la correction de Jules-César. Nous voyons dans la plupart des livres anciens, que l'on se gouvernoit entièrement par l'observation du lever & du coucher des étoiles, dans la Navigation, dans l'Agriculture, dans la Médecine, & dans la plus grande partie des affaires publiques & particulières.

Il ne fut pas difficile aux Romains, qui se trouvoient les maîtres de l'univers au tems d'Auguste, de faire recevoir par tout cette correction du *Kalendrier*, que Jules-César avoit faite, & d'en introduire l'usage parmi les nations même les plus éloignées, au moins quant à ce qui regarde la distribution politique des tems. C'est par cette raison que les Grecs cessèrent de se servir de l'année lunaire, & de faire leur intercalation d'un mois & demi à chaque Olympiade. Ainsi les Egyptiens furent obligés de fixer leur T O T H au premier jour de leur année, qui se promenoit auparavant par toutes les saisons; & de l'attacher pour toujours à un point fixe & déterminé. Les Hébreux firent la même chose, & abandonnant l'intercalation d'un mois, qu'ils faisoient en six-vints ans, ils se soumirent à l'intercalation d'un jour en quatre années. Il est vrai que l'observation du *Kalendrier* Julien n'apporta aucun autre changement dans les autres pays, & chacun demeura dans l'usage libre de ses coutumes & de ses Traditions pour le culte divin: ainsi les Juifs persisterent dans l'ancienne observation de la Loi, sans rien changer au Sabbat, aux Fêtes ou aux cérémonies; ce qu'imitèrent les autres peuples de la terre, quoique soumis à l'Empire Romain. * *Antiquitez Grecques & Romaines.*

Kalendrier Romain en abrégé, où l'on voit les quatre différentes manières de compter les jours des douze mois de l'année.

Janvier, Août, Décembre.		Février.		Mars, Mai, Juillet, Octobre.		Avril, Juin, Septembre, Novembre.	
Kal.	1	Kal.	1	Kal.	1	Kal.	1
4. Non.	2	4. Non.	2	6. Non.	2	4. Non.	2
3.	3	3.	3	5.	3	3.	3
Pridie Non.	4	Pridie Non.	4	4.	4	Pridie	4
Nonis	5	Nonis	5	3.	5	Nonis Non.	5
8. Idus	6	8. Idus	6	Pridie Non.	6	8. Idus	6
7.	7	7.	7	Nonis.	7	7.	7
6.	8	6.	8	8. Idus	8	6.	8
5.	9	5.	9	7.	9	5.	9
4.	10	4.	10	6.	10	4.	10
3.	11	3.	11	5.	11	3.	11
Pridie Idus	12	Pridie Idus	12	4.	12	Pridie Idus	12
Idibus	13	Idibus	13	3.	13	Idibus	13
19. Kal.	14	16. Kal.	14	Pridie Idus	14	18.	14
18.	15	15.	15	Idibus	15	17.	15
17.	16	14.	16	17. Kal.	16	16.	16
16.	17	13.	17	16.	17	15.	17
15.	18	12.	18	15.	18	14.	18
14.	19	11.	19	14.	19	13.	19
13.	20	10.	20	13.	20	12.	20
12.	21	9.	21	12.	21	11.	21
11.	22	8.	22	11.	22	10.	22
10.	23	7.	23	10.	23	9.	23
9.	24	6.	24	9.	24	8.	24
8.	25	5.	25	8.	25	7.	25
7.	26	4.	26	7.	26	6.	26
6.	27	3.	27	6.	27	5.	27
5.	28	Pridie	28	5.	28	4.	28
4.	29			4.	29	3.	29
3.	30			3.	30	Pridie	30
Pridie	31			Pridie.	31		

KALENDRIER DE JULES-CESAR.

JANVIER.

Sous la protection de la Déesse Junon.

Letres Nominales.	Jours.	Nombre d'Or.		
A	F	I	1	<i>Kalendis januar.</i>
B	F		2	IV Nonas
C	C	IX	3	III Nonas
D	C		4	Pridie Nonas
E	F	XVIII	5	Nonis januar.
F	F	VI	6	VIII Idus
G	C		7	VII Idus
H	C	XIV	8	VI Idus
A		III	9	V Idus
B	EN		10	IV Idus
C	NP	XI	11	III Idus
D	C		12	Pridie Idus
E	NP	XIX	13	<i>Idibus januar.</i>
F	EN	VIII	14	XIX Kal. febr.
G			15	XVIII Kal. febr.
H	C	XVI	16	XVII Kal. febr.
A		V	17	XVI Kal. febr.
B	C		18	XV Kal. febr.
C	C	XIII	19	XIV Kal. febr.
D	C	II	20	XIII Kal. febr.
E	C		21	XII Kal. febr.
F	C	X	22	XI Kal. febr.
G	C		23	X Kal. febr.
H	C	XVIII	24	IX Kal. febr.
A	C	VII	25	VIII Kal. febr.
B	C		26	VII Kal. febr.
C	C	XV	27	VI Kal. febr.
D	C	IV	28	V Kal. febr.
E	F		29	IV Kal. febr.
F	F	XII	30	III Kal. febr.
G	F	I	31	Pridie Kal. febr.

Confacré à Janus. A Junon. A Jupiter, & à Esculape.
 Jour malheureux. **DIES ATER.**
 Coucher de l'Ecrevice.

Lever de la Lyre. Coucher au soir de l'Aigle.

Sacrifices à Janus.
LES AGONALES.
 Milieu de l'hiver.
LES CARMENTALES.
 Les Compitales.
 Les trompettes font des publications par la ville en habits de femmes.
Jours VICIEUX PAR ORDONNANCE DU SENAT.
 A CARMENTA, Porrima & Postverta.
 A la Concorde. Commencement du coucher au matin du Lion.
 Le Soleil dans le *Forseu.*

Coucher de la Lyre.
 Les Fêtes Sémentines ou des Semailles.

A Castor & Pollux.

Les Equiries au Champ de Mars. Les Pacales.
 Coucher de la Fiducule.
 Aux Dieux Pénates.

Letres Nominales.	Jours.	Nombre d'Or.		
H	N	IX	1	<i>Kalendis febr.</i>
A	N		2	IV Nonas
B	N	XVII	3	III Nonas
C	N	VI	4	Pridie Nonas
D			5	Nonis februar.
E	N	XIV	6	VIII Idus
F	N	III	7	VII Idus
G	N		8	VI Idus
H	N	XI	9	V Idus
A	N		10	IV Idus
B	N	XIX	11	III Idus
C	N	VIII	12	Pridie Idus
D	NP		13	<i>Idibus februar.</i>
E	C	XVI	14	XVI Kal. mart.
F	NP	V	15	XV Kal. mart.
G	END		16	XIV Kal. mart.
H	NP	XIII	17	XIII Kal. mart.
A	C	II	18	XII Kal. mart.
B	C		19	XI Kal. mart.
C	C	X	20	X Kal. mart.
D	C		21	IX Kal. mart.
E	C	XVIII	22	VIII Kal. mart.
F	NP	VII	23	VII Kal. mart.
G	N		24	VI Kal. mart.
H	C	XV	25	V Kal. mart.
A	EN	IV	26	IV Kal. mart.
B	NP		27	III Kal. mart.
	C	XII	28	Pridie Kal. mart.

A Junon Sospita. A Jupiter. A Hercule. A Diane. **LES LUCALES.**

Coucher de la Lyre & du milieu du Lion.
 Coucher du Dauphin.
 Lever du Verseau.

Commencement du Printems.

Jeux Génialiques. Lever de l'Arcure.

A Faune & à Jupiter. Défaite & mort des Fabiens.
 Lever du Corbeau, de la Coupe, & du Serpent.
LES LUPERCALLES.
 Le Soleil au signe des Poissons.
LES QUIRINALES.
 Les Fornacales. Les Férales aux Dieux Manes.

A la Déesse Muta ou Larunda. **LES FRUALES.**
 Les Caristies.
LES TERMINALES.
 LE REFUGGE. Lieu du Bisexte.
 Lever au soir de l'Arcure.

Les Equiries au Champ de Mars.
 Les Tarquins vaincus.

M A R S.

Sous la protection de Minerve.

Letres Nominales

Jours.

Nombre d'Or.

Letres Nominales	Jours.	Nombre d'Or.	Calendrical Data
D	NP	I	1 Kalendis mart.
E	F		2 VI Nonas
F	C	IX	3 V Nonas
G	C		4 IV Nonas
H	C	XVII	5 III Nonas
A	NP	VI	6 Pridie Nonas
B	F		7 Nouis mart.
C	F	XIV	8 VIII Idus
D	C	III	9 VII Idus
E	C		10 VI Idus
F	C	XI	11 V Idus
G	C		12 IV Idus
H	EN	XIX	13 III Idus
A	N	VIII	14 Pridie Idus
B	NP		15 Idibus mart.
C	F	XVI	16 XVII Kal. april.
D	NP	V	17 XVI Kal. april.
E	C		18 XV Kal. april.
F	N	XIII	19 XIV Kal. april.
G	C	II	20 XIII Kal. april.
H	C		21 XII Kal. april.
A	N	X	22 XI Kal. april.
B	NP		23 X Kal. april.
C	QREXC	XVIII	24 IX Kal. april.
D	C	VII	25 VIII Kal. april.
E	C		26 VII Kal. april.
F	NP	XV	27 VI Kal. april.
G	IV		28 V Kal. april.
H	C		29 IV Kal. april.
A	C	XII	30 III Kal. april.
B	C	I	31 Pridie Kal. april.

Les Matronales. A Mars. Fête des Anciles.
 A Junon Lucine.
 Coucher du second des Poissons.
 Coucher de l'Arcture. Lever du Vendangeur. Lever de l'Ecrevice.
 Les Vestaliennes. EN CE JOUR JULES-CE'SAR FUT CREU GRAND PONTIF.
 A Vê-Jupiter au Bois de l'Azyle. Lever du Pégase.
 Lever de la Couronne.
 Lever de l'Orion. Lever du Poisson Septentrional.
 Ouverture de la Mer.
 LES EQUIRIES SECONDES SUR LE TIBRE.
 A Anna Pérenna. Le Parricide. Coucher du Scorpion.
 Les LIBERALES ou les Bacchanales. Les Agones. Coucher du Milan.
 Le Soleil au signe du Bélier.
 LES QUINQUATRES de Minerve, pendant cinq jours.
 Premier jour du Siècle. Coucher au matin du cheval.
 LE TUBILUSTRE.
 Les Hilaries à la Mére des Dieux. Equinoxe du Printems.
 EN CE JOUR CE'SAR SE RENDIT MAÎTRE D'ALEXANDRIE.
 Les Mégalésiens.
 A Janus. A la Concorde. Au Salut. A la Paix.
 A la Lune ou à Diane sur l'Aventin.



A V R I L.

Sous la protection de la Déesse Vénus.

Letres Nominales

Jours.

Nombre d'Or.

Letres Nominales	Jours.	Nombre d'Or.	Calendrical Data
C	N	IX	1 Kalendis aprilis
D	C		2 IV Nonas
E	C	XVII	3 III Nonas
F	C	VI	4 Pridie Nonas
G			5 Nouis aprilis
H	NP	XIV	6 VIII Idus
A	N	III	7 VII Idus
B	N		8 VI Idus
C	N	XI	9 V Idus
D	N		10 IV Idus
E	N	XIX	11 III Idus
F	N	VIII	12 Pridie Idus
G	NP		13 Idibus aprilis.
H	N	XVI	14 XVIII Kal. maii.
A	NP	V	15 XVII Kal. maii.
B	N		16 XVI Kal. maii.
C	N	XIII	17 XV Kal. maii.
D	N	II	18 XIV Kal. maii.
E	N		19 XIII Kal. maii.
F	N	X	20 XII Kal. maii.
G	NP		21 XI Kal. maii.
H	N	XVIII	22 X Kal. maii.
A	NP	VII	23 IX Kal. maii.
B	C		24 VIII Kal. maii.
C	NP	XV	25 VII Kal. maii.
D	IV		26 VI Kal. maii.
E	F		27 V Kal. maii.
F	NP	XII	28 IV Kal. maii.
G	C	I	29 III Kal. maii.
H	F		30 Pridie Kal. maii.
			31

A Vénus avec des fleurs & du myrte. A la Fortune virile.
 Coucher des Pleiades.
 JEUX ME'GALE'SIENS A LA ME'BE DES DIEUX pendant huit jours.
 A la Fortune publique primigénie.
 Naissance d'Apollon & de Diane.
 Jeux pour la victoire de César. Coucher de la Balance. Coucher d'Orion.
 Les Céréales. LES JEUX CIRCENSES.
 La Mére des Dieux amenée à Rome. JEUX EN L'HONNEUR DE CE'BE pendant huit jours.
 A Jupiter vainqueur & à la Liberté.
 LES FORDICIDES ou FORDICALES.
 Auguste salué Empereur. Coucher des Hyades.
 LES EQUIRIES AU GRAND CIRQUE. Brûlement des Renards.
 Les Céréales. Le Soleil au signe du Taureau.
 Les Palliennes ou PALLIENES. Naissance de Rome.
 Les secondes Agoniènes ou Agonales.
 Les premières VINALIENES à Jupiter & à Vénus.
 LES ROSGALES. Coucher du Bélier. Milieu du Printems.
 Lever du Chien. Lever des Chevreux.
 Les Feries Latines au Mont Sacré.
 Les FLORALES pendant six jours. Lever au matin de la Chèvre.
 Coucher au soir du Chien.
 A Vesta Palatine. Les premières Larentales.

M A I.

K A L

K A L

Letres Nundinales

Jours

Nombre d'Or

M A I

Sous la protection d'Apollon.

Letres Nundinales	Jours	Nombre d'Or	1	Kalendis mai.	A la bonne Déesse. Aux Lares Praefites. Jeux floraux pendant trois jours. Les Compitales. Lever du Centaure & des Hyades.
A	N	IX	1	Kalendis mai.	A la bonne Déesse. Aux Lares Praefites. Jeux floraux pendant trois jours. Les Compitales. Lever du Centaure & des Hyades.
B	F		2	VI Nonas	
C	C		3	V Nonas	
D	C	XVII	4	IV Nonas	
E	C	VI	5	III Nonas	Lever de la Lyre.
F	C		6	Pridie Nonas	Coucher du milieu du Scorpion.
G	N	XIV	7	Nonis mai.	Lever au matin des Virgilies.
H	F	III	8	VIII Idus	Lever de la Chevrete.
A	N		9	VII Idus	LES LEMURIES NES de nuit pendant trois jours. Les Luminaires.
B	N	XI	10	VI Idus	
C	N		11	V Idus	Coucher d'Orion. Jour malheureux pour se marier.
D	NP	XIX	12	IV Idus	A MARS LE VENGEUR AU CIRQUE.
E	N	VIII	13	III Idus	LES LEMURIES NES. Lever des Pleiades. Commencement de l'été.
F	C		14	Pridie Idus	A Mercure. Lever du Taureau.
G	NP	XVI	15	Idibus mai.	A Jupiter. Fête des Marchands. Naissance de Mercure. Lever de la Lyre.
H	F	V	16	XVII Kal. jun.	
A	C		17	XVI Kal. jun.	
B	C	XIII	18	XV Kal. jun.	
C	C	II	19	XIV Kal. jun.	Le Soleil dans les Gemeaux.
D	C		20	XIII Kal. jun.	
E	C	X	21	XII Kal. jun.	LES AGONALES ou AGONIES de Janus.
F	NP		22	XI Kal. jun.	A Vé-Jupiter. Lever du Chien.
G	NP	XVIII	23	X Kal. jun.	LES FÉRIES de Vulcain. LES TUBILUSTRES.
H	Q	CF	24	IX Kal. jun.	
A	REX	VII	25	VIII Kal. jun.	A la Fortune. Lever de l'Aigle.
B	C		26	VII Kal. jun.	Le second Régifuge. Coucher de l'Arcture.
C	C	XV	27	VI Kal. jun.	Lever des Hyades.
D	C	IV	28	V Kal. jun.	
E	C	XII	29	IV Kal. jun.	
F	C	I	30	III Kal. jun.	
G	C	IX	31	Pridie Kal. jun.	



Letres Nundinales

Jours

Nombre d'Or

J U I N

Sous la protection de Mercure.

Letres Nundinales	Jours	Nombre d'Or	1	Kalendis jun.	A Junon. A la Monnoye. A Tempesta. A Fabaria. Lever de l'Aigle.
H	N	XVII	1	Kalendis jun.	A Junon. A la Monnoye. A Tempesta. A Fabaria. Lever de l'Aigle.
A	F	VI	2	IV Nonas	A Mars. A la Déesse Carna. Lever des Hyades.
B	C		3	III Nonas	A Bellone.
C	C	XIV	4	Pridie Nonas	A Hercule au Cirque.
D	N	III	5	Nonis jun.	A la Foi. A Jupiter Sponfor, ou au Dieu Fidius, Saint, Semipater.
E	N		6	VIII Idus	A Vesta.
F	N	XI	7	VII Idus	Les jours Piscatoriens au Champ de Mars. Lever de l'Arcture.
G	N		8	VI Idus	A L'ENTENDEMENT AU CAPITOLE.
H	NP	XIX	9	V Idus	LES VESTALES NES. Autel de Jupiter Piffor. Couronnement des Anes.
A	N	VIII	10	IV Idus	LES MATELLES NES de la Fortune forte. Lever au soir du Dauphin.
B	N		11	III Idus	A la Concorde. A la Mère Maruta.
C	N	XVI	12	Pridie Idus.	A Jupiter invidius. Le petit Quinquatrus. Commencement de la chaleur.
D	N	V	13	Idibus jun.	
E	N		14	XVIII Kal. jul.	
F	Q. ST. D. F.	XIII	15	XVII Kal. jul.	TRANSPORT DU TEMPLE DE VESTA. Lever des Hyades.
G	C	II	16	XVI Kal. jul.	Lever d'Orion.
H	C		17	XV Kal. jul.	Lever du Dauphin entier.
A	C	X	18	XIV Kal. jul.	
B	C		19	XIII Kal. jul.	A Minerve au Mont-Aventin. Le Soleil au signe de l'Ecrovice.
C	C	XVIII	20	XII Kal. jul.	A Summanus. Lever du Serpenteaire.
D	C	VII	21	XI Kal. jul.	
E	C		22	X Kal. jul.	
F	C	XV	23	IX Kal. jul.	
G	C	IV	24	VIII Kal. jul.	A la Fortune forte. Solstice d'Eté.
H	C		25	VII Kal. jul.	
A	C	XII	26	VI Kal. jul.	Lever de la ceinture d'Orion.
B	C	I	27	V Kal. jul.	A Jupiter Stator, & au Lar.
C	C		28	IV Kal. jul.	
D	C	IX	29	III Kal. jul.	A Quirinus au Mont-Quirinal.
E	C		30	Pridie Kal. jul.	A Hercule & aux Muses. Les Poplifuges.

Q U I N T I L E ou J U I L L E T.

Sous la protection de Jupiter.

Lettres Nundinales

Jours

Nombre d'Or.

F	N	XVII	1	Kalendis jul.
G	NN	VI	2	VI Nonas
H	NN		3	V Nonas
A	NP	XIV	4	IV Nonas
B	NN	III	5	III Nonas
C	NN		6	Pridie Nonas
D	NN	XI	7	Nonis jul.
E	NN		8	VIII Idus
F	EN	XIX	9	VII Idus
G	CC	VIII	10	VI Idus
H	CC		11	V Idus
A	NP	XVI	12	IV Idus
B	CC	V	13	III Idus
C	CC		14	Pridie Idus
D	NP	XIII	15	Idibus jul.
E	F	II	16	XVII Kal. aug.
F	CC		17	XVI Kal. aug.
G	CC	X	18	XV Kal. aug.
H	NP		19	XIV Kal. aug.
A	C	XVIII	20	XIII Kal. aug.
B		VII	21	XII Kal. aug.
C			22	XI Kal. aug.
D		XV	23	X Kal. aug.
E	N	IV	24	IX Kal. aug.
F	NP		25	VIII Kal. aug.
G	CC	XII	26	VII Kal. aug.
H	CC	I	27	VI Kal. aug.
A	CC		28	V Kal. aug.
B	CC	IX	29	IV Kal. aug.
C	CC		30	III Kal. aug.
D	C	XVII	31	Pridie Kal. aug.

Passage d'une maison en d'autres.

Coucher au matin de la Couronne. Lever des Hyades.

LE POPLIFUGE.
JEUX APOLLINAIRES pendant huit jours. A la Fortune Féminine.
Les Nones Caprotides. La Fête des servantes. Disparition de Romulus.
La Vitulation. Coucher du milieu du Capricorne.
Lever au soir de Céphée.
Les vents Étéfiens commencent à souffler.

NAISSANCE DE JULES-CÉSAR.

A la Fortune Féminine. LE MERKATIS ou les Mercuriales pendant six jours.

A Castor & à Pollux.
Lever de l'Avant-Chien.
Jour funeste de la bataille d'Alia.
Les Lucariens. Jeux pendant quatre jours.
JEUX POUR LA VICTOIRE DE CÉSAR. Le Soleil au signe du Lion.
LES LUCARIE'NES.

JEUX DE NEPTUNE.

LES FURINALES. JEUX Circenses pendant six jours. Coucher du Verseau.
Lever de la Canicule.
Lever de l'Aigle.

Coucher de l'Aigle.



S E X T I L E ou A O U T.

Sous la protection de la Déesse Cérés.

Lettres Nundinales

Jours

Nombre d'Or.

E	N	VI	1	Kalendis aug.
F	CC	XIV	2	IV Nonas
G	CC	III	3	III Nonas
H	CC		4	Pridie Nonas
A	F	XI	5	Nonis augusti
B	CC		6	VIII Idus
C	CC	XIX	7	VII Idus
D	CC	VIII	8	VI Idus
E	NP		9	V Idus
F	CC	XVI	10	IV Idus
G	C	V	11	III Idus
			12	Pridie Idus
H	NP	XIII	13	Idibus augusti
A	F	II	14	XIX Kal. sept.
B	CC		15	XVIII Kal. sept.
C	CC	X	16	XVII Kal. sept.
D	NP		17	XVI Kal. sept.
E	C	XVIII	18	XV Kal. sept.
F	FP	VII	19	XIV Kal. sept.
G	C		20	XIII Kal. sept.
H	NP	XV	21	XII Kal. sept.
A	EN	IV	22	XI Kal. sept.
B	NP		23	X Kal. sept.
C	C	XII	24	IX Kal. sept.
D	NP	I	25	VIII Kal. sept.
E	C		26	VII Kal. sept.
F	NP	IX	27	VI Kal. sept.
G	NP		28	V Kal. sept.
H	F	XVII	29	IV Kal. sept.
A	F	VI	30	III Kal. sept.
B	C		31	Pridie Kal. sept.

A Mars. A l'Espérance.
Féries. DE CE QUE CÉSAR A SUBJUGUÉ L'ESPAGNE.

Lever du milieu du Lion.
Au Salut au Mont-Quirinal.
A l'Espérance. Coucher du milieu de l'Arcture.
Coucher du milieu du Verseau.
Au Soleil Indigète au Mont-Quirinal.

A Opis & à Cérés.
A Hercule au Cirque Flaminius. Coucher de la Lyre. Commencement de l'Automne.

LES LIGNAPÉFES.
A Diane au Bois Aricin. A Vertumne. Fêtes des Esclaves & des Servantes.
Coucher au matin du Dauphin.

LES PORTUNATES à Janus.
LES CONSUALES. Ravissement des Sabines.
LES VINALES dernières. Mort d'Auguste.
Coucher de la Lyre. Le Soleil au signe de la Vierge.
LES VINALES Eufliques. Les grands Mystères. LES CONSUALES.
Lever au matin du Vendangeur.
LES VULGANALES au Cirque Flaminius.
LES FÉRIES de la Lune.
LES ORICONSIVES au Capitole.

LES VOLTURNALES.
A LA VICTOIRE IN CURIA. Coucher de la Flèche. Fin des vents Étéfiens.

On montre les ornemens de la Déesse Cérés.
Lever au soir d'Andromède.

Lettres Numérales.

Jours.

Nombre d'Or.

S E P T E M B R E.

Sous la protection de Vulcain.

Lettres Numérales.	Jours.	Nombre d'Or.			
D	N	XIV	1	<i>Kalendis sept.</i>	A Jupiter Maimactés. Fêtes à Neptune.
E	NN	III	2	IV Nonas	A la victoire d'Auguste. Fêtes.
F	NC		3	III Nonas	Les Dionysiaques ou les Vendanges.
G	C	XI	4	Pridie Nonas	Jeux Romains pendant huit jours.
H	FC		5	Nonis sept.	
A	FF	XIX	6	VIII Idus	A l'Erebe, d'un Bélier & d'une Brebis noire.
B	CC	VIII	7	VII Idus	
C	CC		8	VI Idus	Lever de la Chevette.
D	CC	XVI	9	V Idus	Lever de la tête de Méduse.
E	CC	V	10	IV Idus	Lever du milieu de la Vierge.
F	CC		11	III Idus	Lever du milieu de l'Arcure.
G	NN	XIII	12	Pridie Idus.	A Jupiter. Dédicace du Capitole. Le clou fiché par le Préteur. Départ des Hirondelles.
H	NP	II	13	Idibus sept.	EPREUVE DES CHEVAUX.
A	F	X	14	XVIII Kal. oct.	LES GRANDS JEUX CIRCENSES vouez pendant cinq jours.
B			15	XVII Kal. oct.	
C	C	X	16	XVI Kal. oct.	
D	CC	XVIII	17	XV Kal. oct.	
E	CC	VII	18	XIV Kal. oct.	Lever au matin de l'Epi de la Vierge.
F	CC		19	XIII Kal. oct.	Le Soleil dans le Signe de la Balance.
G	CC	XV	20	XII Kal. oct.	LE MERKATUS pendant quatre jours. Naissance de Romulus.
H	CC	IV	21	XI Kal. oct.	
A	C		22	X Kal. oct.	
B	NP	XII	23	IX Kal. oct.	Coucher d'Argo & des Poissons.
C	CC	I	24	VIII Kal. oct.	Jeux Circenses. NAISSANCE D'AUGUSTE. Lever au matin du Centaure.
D	CC		25	VII Kal. oct.	Equinoxe de l'Automne.
E	CC	IX	26	VI Kal. oct.	A Venus, à Saturne, & à Mania
F	CC		27	V Kal. oct.	A Venus Mère. A la Fortune de retour.
G	CC	XVII	28	IV Kal. oct.	Fin du lever de la Vierge.
H	F	VI	29	III Kal. oct.	
A	C	XIV	30	Pridie Kal. oct.	Festin à Minerve. Les Méditinales.

Lettres Numérales.

Jours.

Nombre d'Or.

O C T O B R E.

Sous la protection du Dieu Mars.

Lettres Numérales.	Jours.	Nombre d'Or.			
B	N	III	1	<i>Kalendis oct.</i>	
C	F		2	VI Nonas	
D	CC	XI	3	V Nonas	Coucher au matin du Bootès.
E	CC		4	IV Nonas	On montre les ornemens de Cérès.
F	CC	XIX	5	III Nonas	Aux Dieux Manes.
G	CC	VIII	6	Pridie Nonas	
H	FC		7	Nonis oct.	
A	FF	XVI	8	VIII Idus	Lever de l'étoile brillante de la Couronne.
B	CC	V	9	VII Idus	
C	C		10	VI Idus	Les Ramales.
D		XIII	11	V Idus	LES MÉDITRINALES. Commencement de l'hiver.
E	NP	II	12	IV Idus	LES AUGUSTALES.
F	NP		13	III Idus	LES FONTINALES. A Jupiter Libérateur. Jeux pendant trois jours.
G	NP	X	14	Pridie Idus	
H	NP		15	Idibus oct.	Les Marchands à Mercure.
A	F	XVIII	16	XVII Kal. nov.	Jeux Populaires. Coucher de l'Arcure.
B	C	VII	17	XVI Kal. nov.	
C	CC		18	XV Kal. nov.	A Jupiter Libérateur. Jeux.
D	NP	XV	19	XIV Kal. nov.	L'ARMILUSTRE.
E	CC	IV	20	XIII Kal. nov.	Le Soleil au Signe du Scorpion.
F	CC		21	XII Kal. nov.	Jeux pendant quatre jours.
G	CC	XII	22	XI Kal. nov.	
H	CC	I	23	X Kal. nov.	Au Père Liber. Coucher du Taureau.
A	CC		24	IX Kal. nov.	
B	CC	IX	25	VIII Kal. nov.	
C	CC		26	VII Kal. nov.	
D	CC	XVII	27	VI Kal. nov.	JEUX A LA VICTOIRE.
E	CC	VI	28	V Kal. nov.	Les petits Mystères. Coucher des Virgilies.
F	CC		29	IV Kal. nov.	
G	CC	XIV	30	III Kal. nov.	Les Fêtes de Vertumne. Jeux vouez.
H	C	III	31	Pridie Kal. nov.	Coucher de l'Arcure.

NOVEMBRE.

Sous la protection de la Déesse Diane.

Letres Nundinales	Jours	Nombre d'Or	
A	N	XI	1
B	F	XI	2
C	F	XIX	3
D	F	XIX	4
E	F	XIX	5
F	F	XIX	6
G	F	XIX	7
H	F	XIX	8
A	F	XIX	9
B	F	XIX	10
C	F	XIX	11
D	F	XIX	12
E	F	XIX	13
F	F	XIX	14
G	F	XIX	15
H	F	XIX	16
A	F	XIX	17
B	F	XIX	18
C	F	XIX	19
D	F	XIX	20
E	F	XIX	21
F	F	XIX	22
G	F	XIX	23
H	F	XIX	24
A	F	XIX	25
B	F	XIX	26
C	F	XIX	27
D	F	XIX	28
E	F	XIX	29
F	F	XIX	30

Kalendis nov.
 IV Nonas
 III Nonas
 Pridie Nonas
Nonis nov.
 VIII Idus
 VII Idus
 VI Idus
 V Idus
 IV Idus
 III Idus
 Pridie Idus
Idibus nov.
 XVIII Kal. dec.
 XVII Kal. dec.
 XVI Kal. dec.
 XV Kal. dec.
 XIV Kal. dec.
 XIII Kal. dec.
 XII Kal. dec.
 XI Kal. dec.
 X Kal. dec.
 IX Kal. dec.
 VIII Kal. dec.
 VII Kal. dec.
 VI Kal. dec.
 V Kal. dec.
 IV Kal. dec.
 III Kal. dec.
 Pridie Kal. dec.

Banquet de Jupiter. Jeux Circenses. Coucher de la tête du Taureau. Coucher au soir de l'Arcture. Lever au matin de la Fidicule.

LES NEPTUNALES. Jeux pendant huit jours.

Montre des ornemens. Lever de la Claire du Scorpion.

Clôture de la mer. Coucher des Virgilles.

BANQUET COMMANDE'. Les Lectisternies.
 EPREUVE DES CHEVAUX.
 JEUX POPULAIRES AU CIRQUE durant trois jours.
 Fin des femailles de froment.

LE MERKATUS durant trois jours. Le Soleil au signe du Sagittaire. Souper des Pontifes en l'honneur de Cybèle. Coucher des Cornes du Taureau. Les Libérales. Coucher au matin du Lièvre. A Pluton & à Proserpine.

Bruma ou les Brumales pendant trois jours. Coucher de la Canicule.

Sacrifices mortuaires aux Gaulois déterrez & aux Grecs *in Furo Boaria*.



DECEMBRE.

Sous la protection de la Déesse Vesta.

Letres Nundinales	Jours	Nombre d'Or	
G	N	XI	1
H	N	XI	2
A	N	XIX	3
B	N	XIX	4
C	N	XIX	5
D	N	XIX	6
E	N	XIX	7
F	N	XIX	8
G	N	XIX	9
H	N	XIX	10
A	N	XIX	11
B	N	XIX	12
C	N	XIX	13
D	N	XIX	14
E	N	XIX	15
F	N	XIX	16
G	N	XIX	17
H	N	XIX	18
A	N	XIX	19
B	N	XIX	20
C	N	XIX	21
D	N	XIX	22
E	N	XIX	23
F	N	XIX	24
G	N	XIX	25
H	N	XIX	26
A	N	XIX	27
B	N	XIX	28
C	N	XIX	29
D	N	XIX	30
E	N	XIX	31

Kalendis dec.
 IV Nonas
 III Nonas
 Pridie Nonas
Nonis dec.
 VIII Idus
 VII Idus
 VI Idus
 V Idus
 IV Idus
 III Idus
 Pridie Idus
Idibus decemb.
 XIX Kal. jan.
 XVIII Kal. jan.
 XVII Kal. jan.
 XVI Kal. jan.
 XV Kal. jan.
 XIV Kal. jan.
 XIII Kal. jan.
 XII Kal. jan.
 XI Kal. jan.
 X Kal. jan.
 IX Kal. jan.
 VIII Kal. jan.
 VII Kal. jan.
 VI Kal. jan.
 V Kal. jan.
 IV Kal. jan.
 III Kal. jan.
 Pridie Kal. jan.

A la Fortune Féminine.

A Minerve & à Neptune. Les Faunales. Coucher du milieu du Sagittaire. Lever au matin de l'Aigle.

A Junon Jugale.

LES AGONALES. Les quatorze jours Alcyoniens.

LES EQUIRIES, ou course des Chevaux. Les Brumales. Les Ambrosianes. LES CONSUALES. Lever au matin de l'Ecrevice entière.

LES SATURNALES pendant cinq jours. Lever du Cigne. Le Soleil au signe du Capricorne. LES OPALINES. Les Sagittaires pendant deux jours. Les Agéonales. LES DIVALES. A Hercule & à Venus avec du vin miélé. Les Compitales, les Féries dédiées aux Lares. Jeux. Les Féries de Jupiter. LES LAURENTINALES OU LAURENTINALES. Coucher de la Chèvre. Les Juvénales. Jeux. La fin des Brumales. Solstice d'hiver.

A Phœbus pendant trois jours. Lever au matin du Dauphin.

Coucher au soir de l'Aigle. Coucher au soir de la Canicule.

KALENHAUSEN ou **CALDENHAUSEN**, village d'Allemagne, situé dans le Comté de Meurs, entre la ville de Meurs & celle d'Ordینگen. Quelques-uns le prennent pour la petite ville nommée anciennement *Calonis* ou *Calo*, que d'autres mettent à Kulf, ville de la même contrée. * *Maty, Dict. Geogr.*

KALESTEIN. Voyez **KALCKSTEIN**.
KALF (Guillaume) un des plus habiles Peintres des Pays-Bas pour peindre des fruits. Il eut pour Maître Henri Pot, fameux Peintre en portraits & en histoires. Quoique Kalf n'ait par vécu longtemps, il est fort de ses mains un très grand nombre de pièces estimées des Connoisseurs, & que l'on peut voir dans les Cabinets des Curieux des Pays-Bas. Il étoit d'une humeur fort obligeante & d'une très agréable conversation. M. Weyerman ne marque point l'année de sa naissance, mais bien celle de la mort, arrivée en 1693, & qui lui fut causée par une chute. * *Vies des Peintres des Pays-Bas*, en Hollandois, tome 2. p. 265 & suiv.

KALIN, ville de Perse est à 37 degrés, cinq minutes de longitude, & à 32 degrés, 15 minutes de latitude. Le territoire de cette ville est fertile en bled, il y croit de très-beaux fruits, & on y nourrit aussi beaucoup de bétail. * *Tavernier, Voyage de Perse*, tome 1. l. 3. c. 13. édit. de Hollande, 1692.

KALINEBOURG, petite ville du Danemarck. Elle est dans l'île de Zelande, sur le détroit du Belt, où il y a un bon port. Il y a dans ce lieu un vieux château, dans lequel mourut Chrétien II, Roi de Danemarck & de Suède, l'an 1559, après y avoir été prisonnier vingt-sept ans. * *Maty, Dict. Geogr.*

KALIS, petite ville d'Allemagne dans la nouvelle Marche de Brandebourg, sur un petit Lac formé par la rivière de Tréga, à dix lieues de Stargard en Cassubie vers l'orient. * *Maty, Dict. Geogr.*

KALISCH, province de la Basse Pologne, avec titre de Palatinat, en Latin *Califfensis Palatinatus*. Ses bornes sont le Palatinat de Pofna à l'occident, ceux de Sirad de Lencici, de Brzeflye & d'Inowloz à l'orient; la Prusse Royale au septentrion; & la Silésie avec le Palatinat de Sirad au midi. Ses villes principales sont Gnesne, Laudick, Kamn & Kalisch qui en est la Capitale. Voyez **CALISCH**. * *Audiffret, Geogr. Anc. & Moderne*, tome 1. Th. Cornello, *Dict. Geogr.*

KALISCH, ville de Pologne. Voyez **CALISCH**.
KALKAR (Henri de) Voyez **HENRI** de **KALKAR**.
KALLAL. Voyez **CELAL**.
KALLO. Voyez **KALO**.

KALLUNDBORG, Voyez **KALINBOURG**.
KALMINTZ ou **KALMUNTZ**, étoit anciennement une ville des Quades en Allemagne, appelée en Latin *Celemanzia*. Ce n'est maintenant qu'un village de l'Autriche, situé vers la source de la Teya, à dix lieues au dessus de Snaim, & aux confins de la Moravie. * *Maty, Dict. Geogr.*

KALMOUCHS, peuples de la grande Tartarie, vers la côte de la Mer Caspienne ou de Tabaritan, & le Volga. Voyez **TARTARES**. * *Tavernier, dans ses Voyages*.

KALNICK, qui étoit autrefois la capitale de l'Ukraine, au rapport du Chevalier de Beaujeu dans ses Mémoires, est dans le Palatinat de Braclaw, au confluent d'une petite rivière & du Sup, au nord-est de la ville de Braclaw, dont elle est éloignée de neuf à dix lieues.

KALO, ville de la Haute Hongrie, capitale du Comté qui porte son nom, est située dans un marais, que forme la rivière de Kalo entre les villes de Débrein, & du Grand Waradin. Elle fut prise en 1681 par le Comte Tekéli, & les Impériaux la reprirent en 1685. * *Hist. & Descript. du Royaume de Hongrie*.

KALO (Le Comté de) est situé dans la Haute Hongrie. Il a au nord le Comté de Chége, au Levant les Comtez de Zathmar & d'Ugogh, au midi celui de Thurthur & au Couchant celui de Zolnok. Kalo ou Kallo en est la ville capitale. Les autres sont le Grand Waradin, Saint Job, Débrein, & Bihar, qui lui donnoit autrefois le nom. * *Maty, Dict. Geogr.*

KALONYME, nom de plusieurs Rabbins célèbres, lequel signifie en Grec la même chose que *Schem Tsif* en Hébreu, c'est à dire, *bon nom*. Dans le douzième siècle vivoit R. Kalonyme, fils de Juda, & oncle maternel de Raschi. Dans le XIII^e siècle vivoit R. Kalonyme de Luques. R. Kalonyme Disciple de Maimonides, & qui a défendu son Maître par divers Ecrits, particulièrement dans celui qui est intitulé *Mefchares Mojshe*, vivoit aussi dans le XIII^e siècle. Mais le plus fameux de tous les Kalonymes, est Kalonyme fils de Kalonyme, qui a publié un livre intitulé *Efeu Dochan* ou la *Pierre de touche*, dans lequel il enseigne, comment on peut connoître les vices du siècle, & s'en préserver. Cet Ouvrage a été réimprimé diverses fois, & quelcfois avec la Traduction en Allemand. On a de ce même Auteur *Iggeret Bagnale Chajim*, ou *l'Épître des Animaux*, dans laquelle il introduit les hommes & les bêtes raisonnant ensemble, & expliquant chacun sa nature & ses propriétés, de sorte qu'à la fin, l'excellence de l'homme au dessus des bêtes paroît avec évidence. Cet Ouvrage est traduit de l'Arabe & mis en rimes Hébraïques. Ce même Rabbín doit avoir encore traduit de l'Arabe en Hébreu plusieurs autres Ouvrages, c'est pourquoi quelques-uns le croient être le même que R. Kalonyme fils de David, fils de Théodore, qui a refuté dans un Ouvrage intitulé *Everfo everfonis*, le livre d'Averroës qui porte le titre d'*Everfo Philosoforum*. Un autre R. Kalonyme, fils de R. David, vivoit vers le commencement du XVI^e siècle: ce fut lui, qui, à la sollicitation de Daniel Bomberg, acheva la Grammaire Hébraïque d'Abraham de Balnes, intitulée *Mikne Afram*. * *Siphre Jeshchen*. Buxtorf, *Biblioth. Rabin. Bartolocci & Wolfii Biblioth. Hebr.*

KALSUDI, nom des petits Souverains du Biledulgérid en Afrique.

* **KALTENBRUNN**, Seigneurie avec château dans la

Haute Carniole au nord-ouest de Laubach, dont elle est éloignée de près de deux lieues. Elle appartient aux Jésuites de Trieste. Ce lieu donnoit cy-devant aux Barons de Khifel le surnom de Kaltenbrunn, mais à présent la famille en est éteinte. * *Gr. Dict. Unte. Holl. Valtor*.

* **KALTENBRUNN**, famille noble & distinguée de Silésie, dont il est fait mention dans d'anciens documents dès l'an 1340.

* **KALTEN-NORTHEIM**, village & Sénéchauffé dans le Comté de Henneberg en Franconie, est au nord ouest de Henneberg, dont il est éloigné de quatre à cinq lieues.

* **KALTEYSEN** (Henri) né de parents nobles dans un château près de Coblents, diocèse de Trèves, entra dans l'Ordre de saint Dominique, & après avoir enseigné la Théologie à Cologne, fut fait inquisiteur général. Il fut appelé au Concile de Bâle, & s'y fit remarquer par la manière vive, avec laquelle il disputa l'an 1433, contre les Hussites; mais, qu'il n'y étoit plus, ou il se retira lorsque le Concile se déclara contre le Pape Eugène IV, qui le fit Maître du Sacré Palais l'an 1443. Depuis, en 1448, Nicolas V l'envoya à Louvain pour y proposer des projets de réformation, & le 27 février 1452, le même Pape le fit Archevêque de Drontheim en Norvège & de Cefarée. Il y a eu peu d'hommes plus laborieux que Kalteyfen. On gardoit encore l'an 1688, à Coblents, huit volumes tant de pièces de sa composition, que d'autres hommes célèbres de son siècle ou des siècles précédents, qu'il avoit recueillies, & il y en avoit autrefois douze, dans l'un desquels étoit son Discours de *libera Verbi Dei predicatiane*, qu'il avoit prononcé au Concile de Bâle, & que Henri Canisus a publié au quatrième tome, *Antiq. Litt.* Kalteyfen alla sans doute prendre possession de son Evêché, mais à l'exemple de plusieurs Religieux de son Ordre, il y renonça ensuite pour vivre avec ses frères à Coblents, où il mourut le deuxième octobre 1465. * *Echard, Script. Ord. Praed. tome 1.*

* **KALT-WEHBERUNNEN**, fontaine de Suisse dans le Canton de Lucerne. Son eau a la vertu de guérir la fièvre, particulièrement la tierce. On n'a pour cela qu'à en boire autant qu'en en peut avaler, même jusques à la nausée. * *Etat & Détails de Suisse*, tome 2. p. 394.

KALVARIA, ville de Pologne, Voyez **GOURA**.
KALW, ville. Voyez **CALW**.

KAM. KAN. KAO. KAP.

KAM, signifie en Langue Turque & Persane, *grand & puissant Seigneur*. Les Rois les plus puissans du Turquetan, de la Grande Tartarie & du Cathay, se font attribué autrefois ce titre. Giughiz, ce puissant Conquérant, ne s'en est point donné d'autre: de sorte même qu'il fait partie de son nom, & que tous les Auteurs Orientaux l'appellent Giughiz-kam. Les Tartares de la Crimée, que l'on appelle ordinairement les petits Tartares, lesquels descendent de Giughiz-kam, retiennent toujours les mêmes titres; & c'est aussi le premier que prennent les Empereurs Ottomans, de tous ceux qu'ils s'attribuent. Ainsi en marquant leur Généalogie, les Auteurs Turcs disent, *Mohammed Kam, Ben Ibrahim Kam, Ben Anet Kam, &c.* Les Empereurs prennent même ce titre au haut de leurs patentes, & dans leur paraphe: par exemple, le paraphe du Sultan Mahomet IV, contenoit ces mots, *Mohammed Kam, Ben Ibrahim Kam, Modhaffer daïma: Mohommed Kam, fils d'Ibrahim Kam, toujours victorieux.* Les Seigneurs de la Cour & les Gouverneurs de province, prennent aussi le titre de Kam, dans la Perse. Kakam se prend aussi dans la même signification que Kam; mais il n'est pas si fort usité. * *D'Herbelot, Biblioth. Orientale. Voyez aussi CHAM.*

* **KAM** ou **CHAM**, joli bourg de Suisse dans le Canton de Zug. Il est sur le bord occidental du Lac de Zug, à l'ouest-nord-ouest du bourg de Zug dont il est séparé par la largeur du Lac, & duquel il est éloigné d'environ une lieue & demie. C'étoit autrefois une ville qui a été longtemps possédée par divers Gentilshommes du pays qui y avoient un château dont on ne voit plus que les ruines. * *Etat & Détails de Suisse*, tome 2. p. 465. édit. d'Amsterdam 1730.

* **KAMA**, grande rivière de la Moscovie septentrionale. Elle prend sa source entre le 66 & le 67 degré de longitude, & entre le 59 & le 60 de latitude. Elle coule d'abord du sud-ouest au nord-est, jusques à Kaigotod, puis après avoir pendant quelque tems continué son cours de l'ouest à l'est, elle le tourne du nord-ouest au sud-est jusques à Susoshoy. Alors elle va à peu près du nord au sud, jusqu'à 55 degré de latitude, & enfin de l'est à l'ouest jusques à son embouchure dans le Volga, un peu au dessous de Pagantzina. * *M. Delisse, Carte de la Moscovie.*

* **KAMAN**, ville d'Asie, dans la presque île de deca le Gange. Elle est dans le Royaume de Carnate entre le 14 & le 15 degré de latitude, & par delà le 95 de longitude. * *M. Delisse, Carte des côtes de Malabar, de Coromandel, &c.*

* **KAMEN**, petite ville du Comté de la Mark dans le Cercle de Westphalie en Allemagne, est au sud-ouest de Ham dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

* **KAMENIECK**. Il y a deux petites villes de ce nom en Pologne. L'une est dans la Pologne, sur la rivière d'Ilina à huit lieues de Bresliff vers le nord. L'autre dans la Mazovie sur le Bug, à 16 lieues de Varsovie au nord-est. Il ne faut pas se méprendre ces deux petites villes avec l'importante forteresse de Kaminiék. * *Maty, Dict. Geogr.*

* **KAMENIEK**, ville de Podolie. Voyez **KAMINIEK**.

* **KAMERIK**. Voyez **CAMBRAÏ**.

* **KAMHI**, Empereur de la Chine, petit-fils du Prince Tartare, qui l'a conquise. En 1716, il avoit 63 ans, & régnoit depuis environ cinquante ans. Il a de l'inclination pour les Arts &

& les Sciences des Européens, & c'est ce qui l'engage à souffrir les Millionnaires. Il a tout l'orgueil & la fante des Asiatiques. Sa vanité ne peut souffrir que dans les Cartes Géographiques, on ne mette pas son Empire dans le centre du monde. Toutes les Cartes qui on dressé par son ordre sont conformes à ses desirs. Il fallut que le P. A. d'Alibié Kici dans sa Carte Chinoise du monde, qu'il dressa à Péking, renversât l'ordre pour plaire à l'Empereur, & pour suivre ses idées. Sa curiosité n'a point de bornes, & il veut savoir jusques aux choses qu'il sied bien à un Prince d'ignorer. Un jour il voulut s'enivrer, pour favoir quel étoit l'effet du vin. Un Mandarin l'empêcha de s'enivrer de nouveau, lui ayant fait accroire que pendant l'ivresse il avoit fait une injustice énorme dont il ne se souvenoit point, & dont il avoit honte. Le P. Laurusy, parlant à M. le Gentil, qui nous fournit cet article, de l'avarice de Kamhi, lui dit, que ce Prince se promenant dans un parc de la ville de Nankin, il appella un Mandarin de sa suite, le plus riche particulier de l'Empire, & lui ordonna de prendre la bride d'une boutique sur laquelle il monta, & de le conduire autour du parc. Le Mandarin obéit, & reçut un *Taël* pour récompense. L'Empereur voulut le conduire à son tour, & la promenade finie, le Prince dit au Mandarin, combien de fois suis-je plus grand que toi? le Mandarin se prosternant à ses pieds, lui dit, qu'il n'y avoit aucune comparaison à faire. Eh bien, repartit l'Empereur, j'en veux faire une, je suis vingt mille fois plus grand que toi, paye donc ma peine à proportion de ce que j'ai payé la tienne. Le Mandarin paye vingt mille *Taëls*, qui font cent mille francs. Cet Empereur a un nombre considérable de femmes & d'enfants. * Le Gentil, *Voyage autour du Monde*, tome 1. p. 303. &c.

K A M E N I E C K. Voyez K A M E N I E C K.

K A M I N, petite ville avec châtellenie. Elle est dans le Palatinat de Kalisch dans la Haute Pologne, sur la Warta, entre Gnesne & Lencici, à huit ou neuf lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Diç. Geogr.*

K A M I N, ville de Poméranie. Voyez C A M I N.

K A M I N I E C K, ville de Pologne, capitale de la Haute Podolie, avec Evêché suffragant de Léopol. Les Auteurs, qui écrivent en Latin, la nomment *Camencia* & *Comitencum*, & les Polonois *Kaminieck* *Podolski*. C'est une très-bonne place, avec une forte citadelle élevée entre des rochers. Kaminieck est capitale d'un Palatinat, qui a sous soi Tarnopol, Oucze, Zbaras, Zwaniecz, Ladau, &c. Cette ville qui fut presque toute brûlée l'an 1669, est située vers les frontières de la Moldavie. Elle a résisté autrefois à des armées de Turcs, de Tartares, de Transylvains & de Valaques. Les premiers la prirent l'an 1672, & elle a été rendue à la Pologne par la paix de Carlowits l'an 1699. * Maty, *Diç. Geogr.*

K A M P. Cherchez C A M B.

K A M P E N (Henri de) (Jean de) (Jaques de) Voyez C A M P E N.

K A M P E R. Voyez C A M P E R.

K A M P S. Voyez C A M B.

K A M U E L. Voyez C A M U E L.

K A N, titre d'honneur. Voyez K A M & C H A M.

K A N, rivière. Voyez K E N.

K A N D A L E. Voyez K E N D A L E.

K A N D A W ou K A N D O W, ville. Voyez C A N D A W.

* K A N D E L, rivière de Suisse, dans le Canton de Berne, prend sa source dans la montagne d'Englingen selon Wagner, & dans le Mont-Ravin, selon Stumpfius; mais ce dernier se trompe. Suivant le rapport des gens du pays, cette rivière sort du Mont-Gastel qui est à trois heures de chemin de Kandelthal. Elle coule jusques au dessous de Wimmis dans le Sibenthal, où elle se grossit par la Simme qu'elle reçoit. * *Etat & Dilectus de Suisse*, tome 2. p. 228. édit. d'Amsterdam, 1730.

* K A N D E L B R U C K, village de Suisse, dans le Canton de Berne, sur la rive droite de la rivière de Kandel, au sud du Lac de Thun, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

* K A N D E L S T A G ou K A N D E L S T E G, village de Suisse, dans le Canton de Berne, sur la rive droite de la rivière de Kandel, au sud-sud-est de Kandelbruck, dont il est parlé dans l'article précédent.

K A N D U A N A, province de l'Empire du Mogol en Asie, au delà du Gange, sur les confins de la Grande Tartarie, entre les provinces d'Udeffa, de Pitan, & de Gor. Karacatanka en est le lieu principal. * Maty, *Diç. Geogr.*

* K A N E, étoit un Général des Huns, qui s'étant emparé de la Pannonie remporta une victoire contre les Romains à Tulne dans l'Autriche; mais qui mourut dans la bataille & eut pour successeur Attila. * Volaterran.

K A N I O W, petite ville de Pologne, au Palatinat de Kiow, dans la Volhynie. Elle est située sur la rive droite du Boryllhène, & assez bien fortifiée.

K A N I S E ou C A N I S A, ville de Hongrie, est située sur une rivière, vers les frontières de la Stirie, & près du Drave & du Fort de Serin. Cette ville fut emportée par les Turcs l'an 1600, malgré tous les efforts que fit le Duc de Mercœur, pour empêcher les Infidèles de s'en rendre maîtres. Ferdinand, Archiduc d'Autriche, l'assiégea au mois de septembre de l'année suivante, assisté des troupes du Pape & des Princes d'Italie; mais il fut obligé de se retirer après deux mois de siège. L'an 1664, le Comte de Serin, étant entré dès le mois de janvier dans la Hongrie, y prit cinq églises ou *Fünfkirchen* & quelques autres places, brûla Sigets, & fut assiéger Kanise, qu'il auroit infailliblement prise, si on lui eût envoyé le secours qu'on lui avoit promis. Le Grand Visir ayant reçu la nouvelle de ce siège s'avança avec une puissante armée, le fit lever, & ensuite prit le Fort de Serin, la petite Comorre, &c. Le Comte Budani bloqua Kanise le 30 janvier 1688 avec 7000 Hongrois. Le siège

dura jusques au premier avril 1690, que l'on capitula & on apporta au Comte les clefs de la ville, pendues à une chaîne d'or. Le Turc qui les porta, dit en les remettant, *Je vous rends la place la plus importante de l'Empire Ottoman*. Les Impériaux y trouverent un beau train d'Artillerie que les Turcs avoient pris autrefois sur les Chrétiens. * Sanfon. Baudrand. *Vie de Tekeli*. *Diç. Allemand*.

K A N N E M A N (Jean) Allemand, de l'Ordre des Frères Mineurs, vivoit dans le XV siècle. Il se fit des affaires, en avançant des Propositions hardies, touchant la puissance ecclésiastique. Il est Auteur d'une Apologie pour sa défense, de plusieurs Sermons & de quelques Questions. * Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du XII siècle*.

K A N N I B A L E S. Voyez C A N N I B A L E S.

* K A N O L D (Jean) Docteur en Médecine à Breslau, a publié quelques Ouvrages Allemands sur la Peste, sur diverses maladies contagieuses du bétail, & sur d'autres sujets. Mais ce qui a le plus obligé le Monde savant, ce sont les *Mémoires sur la Nature & sur les Arts*, en Allemand, qu'il entreprit en 1717 conjointement avec quelques uns de ses amis. Ce curieux Ouvrage périodique a été interrompu par la mort, qui arriva le 15 novembre 1729, lorsqu'il avoit près de 50 ans. Il a laissé en Manuscrit un autre Ouvrage considérable, intitulé, *Années de ortu, progressu & exitu magna hominum pestilentia ab anno 1701, ad annum 1716*. * *Biblioth. Germanique*, tome 20. p. 206.

K A N T E L B E R G. Voyez C A N T O R B E R Y.

K A N T E R B U R Y. Voyez C A N T O R B E R Y.

K A N U T. Cherchez C A N U T.

K A O C H E U. Voyez C A O C H E U.

* K A P F E N B E R G, bourg d'Allemagne dans le Cercle d'Autriche. Il est dans la Stirie au nord-ouest de Gratz ou Gracze dont il est éloigné de sept à huit lieues. Frédéric de Wit dans sa Carte de la partie septentrionale du Cercle d'Autriche, le nomme mal à propos *Rapfenberg*.

K A P O S, rivière. Voyez C A P O S.

K A P O S W A R. Voyez C A P O S W A R.

K A P U L, île. Voyez C A P U L.

K A R.

* K A R A, petite île à l'ouest de l'Ecosse méridionale, entre l'île d'Isa, & la presqu'île de Cantire. Elle est au sud de l'île de Géga dont elle est séparée par un détroit.

K A R A C A T H A I, pais de la grande Tartarie. Sanfon dans sa grande Carte de l'Asie lui donne encore le nom de *Cou-lach*, & il le place au midi de l'Oby, aux confins de la Sibirie & de la Tingessie. On voit dans la nouvelle Carte de M. Witsen, un pais nommé *Karakitay*, qui est dans le Tangut, autour des villes de Kamul, de Sachion, & de Campion. Il peut bien être le même que celui-ci nonobstant la différence de leur situation. * Maty, *Diç. Geogr.*

K A R A I B E S. Voyez C A R A I B E S.

K A R A I T E S. Voyez C A R A I T E S.

K A R A K A T A N K A, ville de l'Empire du Mogol en Asie, capitale du Royaume de Kanduana, & située sur une rivière au nord du Lac de Chiamay. * Maty, *Diç. Geogr.*

* K A R A K O T O N, ville de la grande Tartarie sur les confins de la Chine, au commencement du 43 degré de latitude, & du 134 degré de longitude. Elle est au nord de Péking, dont elle est éloignée de plus de quarante lieues. Elle est environnée de palissades de bois de chêne pour se garantir des ours, des léopards, des tigres & d'autres bêtes féroces qui font en grande quantité dans ces quartiers-là. * *Carte de la Tartarie* de M. DeLisle. *Gr. Diç. Univ. Holl.* où elle est appelée K'E R A K A T O N.

K A R A - M E H E M E T, Bacha Turc, signala son courage aux sièges de Candie, de Kaminieck & de Vienne, & se distingua au combat donné à Cotchin. Après avoir été pourvu du Gouvernement de Bude l'an 1684, il y fit une merveilleuse résistance contre les Impériaux; mais il y mourut pendant le siège, d'une blessure qu'il reçut d'un éclat de canon, en donnant ses ordres sur les remparts. Il avoit peu de tems auparavant fait tuer quarante Esclaves Chrétiens, en présence d'un Officier, qui pétoit allé sommer de se rendre de la part du Prince Charles de Lorraine. * *Relation du siège de Bude*, &c. M. De la Croix, *Etat de l'Empire Ottoman*.

K A R A M I T. Voyez C A R A M I T.

K A R A S E R A, lieu d'Asie dans le Diarbékir. C'a été autrefois une grande ville, & sans doute habitée par des Chrétiens, comme on peut en juger par sept ou huit églises qu'on y voit encore à moitié rompues; & dont les clochers ne sont pas gâtez. * Tavernier, *Voyage de Perse*, tome 1. l. 2. ch. 4. p. 188 & 189. édit. de Hollande, 1692.

K A R A S U, petite ville de la Tartarie Crimée, située sur la rivière de Karatu, entre Baciésaraï & Caffa, à huit lieues de la première & à douze de la dernière. * Maty, *Diç. Geogr.*

* K A R A S U, rivière de la Tartarie Crimée, fait un demi-cercle dans son cours, coule d'abord du sud-ouest au nord-est, & puis du nord-ouest au sud-est.

K A R C S M A. Voyez C A R T C H E M A.

* K A R E A T H ou C A R E E, père de Jobanon l'un de ceux qui allèrent trouver *Gubdalsa*, Gouverneur que *Nibucadnet-sar* Roi de Babylone avoit commis sur la Judée, & qui implorèrent sa protection. Il les leur promit & les exhorta à demeurer dans le pais. * II ou IV. *Rois*, ch. 25. v. 23. Le nom de *Caree* signifie un *chanceur*, ou, un feu qui vient à l'encontre. * *Simon*, *Diç. de la Bible*.

K A R E L E N. Cherchez la C A R E L I E ou C A R E K E N.

KARGAPOL. Voyez CARGAPOL.
KARHAIS, KERAHEZ ou **CARHAIX**, en Latin *Caretum*, bon bourg avec une Abbaye de Bénédictins, dans l'Evêché de Quimpercorentin en Bretagne, à douze lieues de la ville de Quimpercorentin, vers le nord-est. * Maty, *Diâ. Géogr.*

KARIBSCHACH, Roi des Killeks, peuples de la province de Kilan, dans le Royaume de Perse, étoit descendu des anciens Rois de ce pays, & voulut en ôter la possession à Schach-Sophi, Roi de Perse, successeur de Schach-Abas, qui l'avoit conquis l'an 1600. Il trouva moyen de lever une armée de quatorze mille hommes, & prit d'abord la ville de Refcht, puis occupa toutes les avenues du Kilan; mais le Roi de Perse envoya contre lui une armée de quarante mille hommes, qui désirèrent entièrement ses troupes, & se saisirent de sa personne. Il fut mené à Calwin, où étoit le Sophi, lequel ordonna qu'on lui fit une entrée par raillerie, & qu'il fut accompagné de cinq cens Courtisanes, qui le traitèrent avec mille indignitez, dans cette ridicule cérémonie. Lorsqu'il eut été condamné à mort, on commença son exécution par un supplice assez extraordinaire. Il fut ferré aux piez & aux mains comme un cheval, & après qu'on eut laissé languir ainsi trois jours, il fut attaché au haut d'une perche dans le Meidan ou grand marché, & tué à coups de flèches. Le Roi tira le premier coup, & obligea tous les Seigneurs de sa Cour à suivre son exemple. * Olearius, *Voyage de Perse.*

KARIKFERGUS ou **KARIKVERGUS.** Voyez **KNOCFERGUS.**

KARKAH. Voyez **CARIATH.**

KARKISE. Voyez **KIRKISIA.**

* **KARKOUB**, ville d'Asie dans la Perse, est à 74 degrés 45 minutes de longitude, & à 32 degrés 15 minutes de latitude. C'est une ville de passage pour tous les Pélerins qui vont à la Mecque, & qui viennent des hautes contrées de la Perse. * Tavernier, *Voyages*, tome 1. l. 3. ch. 13. p. 401. édit. de Hollande de 1692.

KARLSTADT. Voyez **CARLSTADT.**

KARMATH, fameux Impôseur, qui selon quelques Historiens, étoit natif de Hamadam-Karmath, village des dépendances de la ville de Cufa, duquel il tira son nom. Quelques autres veulent que ce nom lui ait été donné, parce qu'il étoit petit & contrefait; car c'est ce que signifie en Arabe le mot de *Karmath*. Il fut Auteur d'une Secte, qui renversoit tous les fondemens du Musulmanisme, & qui fit de grands progrès dans les Etats des Califes. Cet homme commença à paroître l'an de l'Hégire 278, de JESUS-CHRIST 891, & ses Sectateurs nommez Karmathiens furent regardés par les Musulmans, non comme des Sectaires, mais comme des impies & des athées. Leur Prophète étoit d'une vie fort austère, & disoit, que Dieu lui avoit commandé de faire non pas cinq prières, comme faisoient les Musulmans, mais cinquante par jour. Il établit cette pratique parmi les siens, qui négligeoient le travail pour s'y appliquer. Ils mangeoient beaucoup de choses défendues par la Loi Musulmane, & croyoient que les Anges étoient leurs guides dans toutes leurs actions, & que les Démon, ou esprits follets étoient leurs ennemis. Ils allégoisèrent tous les préceptes de la Loi Mahométane; car selon leurs principes, la prière n'est que le symbole de l'obéissance, que l'on doit rendre à l'Iman ou Chef de la Secte, qu'ils appelloient d'un nom particulier *Maafum*, c'est à dire, *préservé de Dieu*. Au lieu de la dixme de leurs biens, que les Mahométans donnoient aux pauvres, ils en mettoient la cinquième partie à part pour leur Iman, qui étoit chez eux maître du spirituel & du temporel. Quant au jeûne, ils le regardoient seulement comme le symbole du silence & du secret que l'on doit garder à l'égard des Etrangers, qui ne sont pas de leur Secte. Enfin ils croyoient que la fidélité pour leur Iman, étoit figurée par le précepte qui défend la fornication: en sorte que ceux qui dévoient les mythes de leur Religion, & qui n'obéissent pas aveuglément à leur Chef, tombent dans le crime d'adultère & de fornication. La Secte des Karmathiens commença sous le Califat de Raschid, ou selon quelques-uns, sous celui de Mamon. Mais leur Chef ayant disparu, elle fut tenue cachée, & ceux qui la professoient, n'ont jamais reconnu aucun Iman particulier, ni adhéré publiquement à aucun Chef sous ces deux régnes. Ce fut sous le Califat de Motamed l'an 275 de l'Hégire, 888 de JESUS-CHRIST, que les Karmathiens commencèrent à exciter des mouvemens dans les bourgades de la ville de Cufa en Chaldée. Le commencement des troubles que cette Secte causa, tombe dans l'année 278 de l'Hégire, un an avant la mort du Califé Motamed; mais ces troubles ne furent pas alors fort considérables. L'an 286 de l'Hégire, Aboufâd Habab se trouva à leur tête, après avoir ramassé un grand nombre de ces gens-là, qui s'étoient multipliés dans l'Iraqe Arabique ou Chaldée. Il fit longtems la guerre à Motahed; il prit la ville de Hagiar, qui est l'ancienne métropole de l'Arabie, nommée par les Latins *Petra Deserti*, dont il fit sa capitale. Sous le Califat de Moctâfi, les Karmathiens firent une guerre continuelle dans les provinces de Chaldée, de Syrie, & de Mésopotamie. La ville de Damas se racheta avec de l'argent: mais ils prirent par force celles de Baalbec & de Salemah, & en massacrerent la plupart des Habitans. Leurs Chefs étoient alors Jahia, Hufain & Zacrûnac, dont le dernier défit l'armée du Califé, & fit faire main basse sur la Caravane des Pélerins de la Méque, desquels il pillâ les bagages. Mais il fut enfin défit par Joseph, fils d'Ibrahim, Général de Moctâfi, & mourut des blessures qu'il reçut dans le combat, l'an de l'Hégire 294, de JESUS-CHRIST 906.

L'an 301, Aboufâd Prince des Karmathiens, qui commandoit dans la ville de Hagiar, fut tué dans le bain par un de ses Esclaves, & Saïd son fils aîné lui succéda, à condition néanmoins qu'à cause de son peu de santé, il remettrait le commandement

à Abu Thaher son cadet, dès qu'il seroit parvenu à un âge compétent. Abu Thaher âgé de 18 ans ne jugea pas à propos d'attendre plus long-tems. Il fit croire aux plus grossiers de la Secte, que Dieu lui dévoient les choses les plus cachées, & se mit aussitôt à la tête d'une assez grosse troupe de gens qui le suivirent. Il prit d'assaut la ville de Bassora, tua un grand nombre de ses Habitans, & l'abandonna ensuite, après l'avoir pillée pendant dix-sept jours, l'an de l'Hégire 311, de JESUS-CHRIST 923. L'année suivante, il défit la Caravane des Pélerins à leur retour de la Mecque, & fit prisonnier Abdallah fils de Hanadan père du Sultan Seïfeddulah, qui en étoit le conducteur. Il le renvoya pourtant quelque tems après, parce qu'il vouloit se réconcilier avec le Califé Moctâder. Il lui demanda en effet la paix, se contentant de la ville de Bassora, avec la petite province d'Ahuaz en Principauté; mais le Califé ne voulant jamais consentir à sa demande, quoiqu'il eût reçu ses Ambassadeurs avec honneur, & qu'il leur eût même fait des présens, Abu Thaher s'en vengea l'année suivante; car il prit la ville de Cufa, la pillâ entièrement, tua une partie de ses Habitans, & réduisit l'autre en servitude.

L'an de l'Hégire 319, les Karmathiens étant sortis de Bahrein & d'Ahaïfa, marchèrent du côté de la Mecque, ravagèrent tout le pays, prirent la ville, & y tuèrent plus de trente mille personnes. Ils emplirent les puits de Zemzem de cadavres, fouillèrent le temple, en y enterrant 3000 morts, & enlevèrent la célèbre pierre noire, dont ils couvrirent un lieu sale. Après cette action, Abu Thaher s'approcha de Bagdet, pour insulter le Califé Moctâder, avec 500 chevaux seulement. Le Califé envoya Aboufâge avec trente mille hommes pour l'enlever. Aboufâge voyant qu'Abu Thaher avoit peu de monde, le méprisa & écrivit par avance au Califé, *je vous envoie Abu Thaher prisonnier, pour en faire ce que vous voudrez*. Moctâder lui écrivit, *faites rompre la pont du Tigre, afin qu'il ne vous puisse pas échapper*. Aboufâge ayant reçu ses ordres, envoya un homme à Abu Thaher, qui lui dit de sa part, qu'en considération de l'ancienne amitié qui étoit entre eux, il lui conseilloit, vu le petit nombre de ses troupes, incapables de résister au Califé, de se rendre ou de trouver le moyen de se sauver. Abu Thaher demanda à l'Envoyé combien Aboufâge avoit de gens. L'Envoyé lui ayant répondu, trente mille, il le repliqua, *Il lui en manque trois comme les miens*. Puis ayant fait venir en sa présence trois de ses gens, il commanda au premier de se percer la gorge avec un poignard, au second de se jeter la tête la première dans le Tigre, au troisième de se précipiter d'un lieu fort haut; & ces trois hommes lui ayant obéi au premier signe qu'il leur fit, Abu Thaher dit à l'Envoyé, *Celui qui a de semblables troupes n'apprehende pas le nombre de ses ennemis: je te donne à toi bon quartier; mais sache que je te ferai voir bientôt Aboufâge ton Général enchaîné parmi mes chiens*. Il lui donna en effet la nuit suivante une si rude camifade, qu'il tua une partie de ses troupes, & mit le reste en fuite. Aboufâge fut fait prisonnier, & Abu Thaher ne manqua pas de le faire mettre à l'attache entre ses dogues. L'an 327, il promit de laisser passer la Caravane des Pélerins de la Mecque, qui avoit cessé de se mettre en chemin, depuis l'an 319, moyennant la somme de 25 mille dinars d'or. L'an 332 de l'Hégire, 943 de JESUS-CHRIST, Abu Thaher mourut paisible possesseur d'un grand Etat, qu'il laissa à partager entre ses frères, car il n'avoit point d'enfans. Cependant il avoit fort limité leur pouvoir, en établissant un Conseil de sept personnes, qui devoient administrer toutes les affaires, qui concernoient la Religion & l'Etat.

L'an de l'Hégire 339, de JESUS-CHRIST 950, sous le Califat de Mothi, le 23 des Abbassides, les Karmathiens rapportèrent de Cufa à la Mecque la Pierre Noire, qu'ils en avoient enlevée 20 ou 22 ans auparavant. Ils racontent sur ce sujet bien des fables, que je ne juge pas à propos d'insérer ici. La Secte des Karmathiens se dissipa peu à peu; car les Baridiens les ayant exterminés dans l'Arabie, ceux qui se soulevèrent depuis dans Alep & ailleurs, n'eurent point de suite. * D'Herbelot, *Bibliothèque Orient.* Bayle, *Diâ. Crit.*

KARNE (Edmond) Voyez **CARNE.**

KARNKOWSKY (Stanilas) Archevêque de Gnesne, s'appliqua fort aux études pendant sa jeunesse & fut fait Evêque d'Uladislavie en 1596. Il y demeura 18 ans & pendant ce tems-là il réforma son Clergé & établit diverses Ecoles & Séminaires. Sigismond Auguste, Roi de Pologne, étant mort en 1572, l'Archevêque de Gnesne à cause de son grand âge ne fit pas paroître tout le soin & toute l'activité nécessaire, de sorte que Jean Firley, Palatin de Cracovie, chercha à porter atteinte à l'autorité archiepiscopale; mais Karnkowsky la soutint & donna sa voix à Henri de Valois frère du Roi de France à la Diète de Varsovie. Il reçut ce Prince près de Mézeriz & lui fit une belle Harangue au nom des Etats du Royaume, en janvier 1574. Il assista à son couronnement, & lorsque Henri se retira secrètement de la Pologne la même année, il le suivit dans l'espérance de le faire revenir. En 1575, on procéda à une nouvelle élection dans laquelle l'Archevêque de Gnesne & quelques autres portèrent leur vue sur l'Archevêque Maximilien; mais Karnkowsky nomma Reine de Pologne Anne, sœur de Sigismond Auguste & se vit appuyé par plusieurs autres. Ils donnèrent aussi pour époux à cette Princesse Etienne Bathori, Valvoide de Transylvanie. L'Archevêque de Gnesne refusant de couronner la Reine, Karnkowsky fit cette cérémonie à Cracovie. En 1577, il demanda l'Evêché de Cracovie, mais en vain; le Roi l'assura pourtant qu'il auroit l'Archevêché de Gnesne, dont il fut fait d'abord Coadjuteur & auquel il parvint effectivement en 1581, & en même tems à la Primatie de la Pologne. Dans les troubles, au sujet de la Maison *Zborowsky*, il fit tous ses efforts pour établir la paix, quoiqu'on ait cru d'abord qu'il avoit découvert le premier au Roi les desseins dangereux de Christophe *Zborowsky*. Depuis sa mort

mort du Roi Etienne, arrivée en 1586, il préféda dans le Directoire durant l'interregne, & quoique la famille de Zborowsky, avec ses adhérens, eût élu pour Roi Maximilien, Archiduc d'Autriche, il fit élever sur le trône, par une autre élection, le Prince Royal de Suède Sigismund III, qu'il couronna lui-même. Jean Zamolsky, Chancelier du Royaume, s'étant fait plusieurs ennemis, l'Archevêque se joignit à eux & convoqua une assemblée inusitée à Kow en 1590, dans laquelle Diète du Royaume. Cette démarche le rendit fort odieux, c'est pourquoi il cassa dans la Diète de Varsovie en 1591, tout ce qu'il avoit fait dans l'assemblée de Kow & se réconcilia avec Zamolsky. Il fit bâtir à Calisch un Collège pour les Jésuites, & établit des Séminaires à Gnesne & à Uladislavie. Il mourut à Lowitz le 26 mai 1603, âgé de 78 ans & fut enterré chez les Jésuites à Calisch. On auroit souhaité qu'il eût été plus ferme dans les résolutions; mais du reste on ne peut pas nier qu'il n'ait eu beaucoup de mérite. On a de lui, *Historia interregni Polonici*, depuis le départ de Henri de Valois; *De Jure provinciali terrarum Civitatumque Prussie*. * *Diß. Alemanni*.

K A R N T A U R, en Latin, *Carnicus Taurus*, montagnes d'Allemagne, entre l'Archevêché de Saltzbourg & la Carinthie. On prétend que ce sont les montagnes, où habitoient anciennement les peuples appellez *Norici Taurisci*. * *Maty, Dißion. Geogr.*

K A R N W A L D, en Latin *Carna Sylva*. C'est une forêt de la Suisse. Elle sépare le Canton d'Underwald en deux parties, qui portent le nom d'*Ob dem wald* & d'*Underwald*, dont le premier signifie *au dessus de la forêt*, & l'autre *au dessous de la forêt*. * *Maty, Diß. Geogr.*

K A R O P N I T Z E ou G L I U B O T E N, en Latin *Caropontius* ou *Orbelus Mons*, montagne de la Turquie en Europe. Elle sépare la Macédoine de l'Albanie, & se va joindre au Mont-Argentario, sur les confins de la Bulgarie. * *Maty, Dißion. Geogr.*

K A R P E N. Voyez C A R P E N.
K A R S. Voyez C A R S.
K A R S S E N. Voyez K A R S O.
K A R T A N. Voyez C A R T H A N.
K A R T C H E M A. Voyez C A R T C H E M A.
K A R T H A L O. Voyez C A R T A L O.
* K A R Z E R O M, ville d'Asie, dans le Royaume de Perse. Elle est dans le Karistân à l'ouest-sud-ouest de Schiras, dont elle est éloignée d'environ vingt lieues. * *M. Delisle, Carte de la Perse.*

K A S. K A T. K A U. K A Y. K A Z.

K A S A K E S. M. Witsen dans sa nouvelle Carte met des Tartares Kasakes, entre les Kalmuchs, & il les place aux confins du Zagathay & vers les sources du Chéel. * *Voyez sa Carte.*

K A S B I N. Voyez C A S B I N.
K A S C H A N. Voyez C A C H A N.
K A S C H A W. Voyez C A S S O V I E.
K A S C H E G U E R, petite ville du Mogolistan, qui a été autrefois la demeure d'un Roi de ce nom de Kachéguer. On n'y peut aller de Kachemire que par des chemins très-mal aisez. Il y a entre autres un endroit où, en quelque tems que ce puisse être, il faut marcher sur la glace environ un quart de lieue. * *Th. Cornelle, Diß. Geogr.* On prétend que Kachéguer est la même chose que Cascar ou Casghar. Cependant Kachéguer est placé dans le Mogolistan par M. Cornelle, & Cascar dans la grande Tartarie par M. Maty, & par M. Delisle.

K A S E M A R K. Voyez K E S M A R K.
K A S G H A R. Voyez C A S C A R.
K A S I K E R M E N, ville située dans le païs des Tartares d'Okzakow, au midi du Borythène, à deux lieues de la Mer Noire. Elle est défendue par quatre Forts quarrés, faits de briques larges & toutes de la même grandeur, & qui se touchent tous les uns les autres d'un côté. Il y en a trois, qui sont sur une même ligne droite; mais le quatrième forme avec le second un angle droit. Le premier de ces Forts touche le Borythène, & est défendu de tous, de même que les deux autres, qui sont sur une même ligne. Le quatrième est plus fort. Du côté où il n'est pas joint aux autres, au lieu de tours, il a deux bastions grands & hauts, & un fossé. Il fait de ce côté-là, face à la rivière, dans laquelle il y a vis à vis une île longue, qui a la figure d'une langue de bœuf. On l'appelle *Tewan*. Les Tartares y avoient en 1695, deux petits Forts, à quatre bastions, un de chaque côté de l'île. Ils avoient encore un autre Fort près de la rivière. Cette même année un corps de Cosaques, Sujets du Czar de Moscovie, attaqua ces Forts; & les ayant pris, ils aliégèrent Kasikermen, dont ils se rendirent maîtres en peu de tems. Par la trêve faite pour deux ans à Carlowitz en 1699, cette place & Asoph furent cédées au Czar. Mais par le traité de 1712, les Moscovites ont rendu ces places au Turc après avoir démolé les nouvelles fortifications qu'ils y avoient faites. * *Memoires du tems.*

K A S I M I R, ville de Pologne. Voyez C A S I M I R.
* K A S I N, rivière d'Irlande, dans l'Ultonie au Comté d'Armagh, prend sa source vers les confins du Comté de Monaghan, coule à peu près du sud au nord, & vers la fin de son cours tournant à l'ouest, se jette dans le Blackwater.

K A S S E L. Voyez C A S S E L.
* K A S S R E - É L - L E H O U S, appellé ordinairement *Krengaeor*, ville d'Asie dans la Perse, est à 76 degrés, 20 minutes de longitude. Le païs d'alentour est bon & porte d'excellens fruits. * *Tavernier, Voyage, tome 1. l. 3. ch. 13. p. 401. édit. de Hollande 1692.*

K A S T R I K O M & K A S T E R K U M. Voyez C A S T R I C U M.

* K A T A N, que quelques uns nomment *Eccectan*, père de Joanan, Juif dont les enfans revinrent de la Captivité de Babylone, au nombre de cent dix personnes. * *Ezras ou I. Ezras, ch. 8. v. 12.*

K A T A Y ou K A T H A Y. Voyez C A T A Y.

K A T I F (El) Voyez E L C A T I F.

K A T L A G E. Voyez K E R L I N G.

* K A T O C O U Y. Voyez F R O N T E N A C (Le Fort de)

K A T S. Voyez C A T S.

K A T T A. Voyez C A R T H A.

K A T T A T H. Voyez C A R E T H.

K A T W Y C K. Voyez C A T W Y C K.

K A T Z, village de Suisse. Voyez C A T Z.

K A T Z B A C H, en Latin *Catur*, petite rivière de la Silésie. Elle baigne la ville de Lignitz, & à quelques lieues de là elle se décharge dans l'Oder. * *Maty, Diß. Geogr.*

K A U F B E U R N, petite ville d'Allemagne, dans la Souabe, est située à cinq ou six lieues de Memmingen, & est impériale, depuis le tems de l'Empereur Conrad II. * *Ortelius, Sanfon.*

K A U F F U N G E N (Conrad ou Cuntz de) Gentilhomme de Misnie. Il fut d'abord en grand crédit à la Cour de l'Electeur Frédéric le Débonnaire, qui le nomma Baillif d'Altenburg, & ensuite il rendit de bons services à la ville de Nuremberg, contre Albrecht de Brandebourg. Lorsque l'Electeur Frédéric fut en guerre avec le Duc Guillaume son frere, Cuntz se déclara pour le premier, & fut fait prisonnier par Guillaume au siège de Géra. Il se racheta moyennant 4000 florins, & comme il avoit aussi souffert par rapport à ses biens-fonds, l'Electeur lui donna les terres conquises en Misnie sur *Axel de Vitthum*, qui suivoit le parti de Guillaume: ce qui ne se fit cependant qu'à condition qu'à la première paix il le restitueroit. Mais lorsque par la médiation de l'Empereur Frédéric III, la paix fut conclue à Naumburg en 1450, & que Cuntz dut rendre les terres de Vitthum & recevoir en échange celles qui lui avoient été prises pendant la guerre, il n'en voulut rien faire: c'est ce qui obligea l'Electeur à les lui enlever de force. Cuntz se plaignant amèrement de ce procédé, l'Electeur choisit des Arbitres qui devoient examiner l'affaire & donner leur décision. Les Arbitres s'assemblèrent & Cuntz comparut, mais il sortit sans attendre la sentence. Il chercha dans la fuite à se venger de l'Electeur, & ne fit point difficulté de dire que sa vengeance ne tomberoit ni sur le païs, ni sur les Sujets de l'Electeur, mais sur son propre sang, ce qui fit qu'à la fin on lui confisqua tous les biens qu'il possédoit dans la Misnie & qu'on l'exila. Il se tourna alors du côté de la Bohême où il acheta le Château d'Isenberg, & y attira deux autres Gentilshommes de Misnie, Guillaume de Moïsen & Guillaume de Schenfels. Il gagna encore quelques autres personnes & se servit pour Espion, d'un Cuisinier de Bohême, nommé *Schwalbe*, qui entra au service de l'Electeur. L'Espion fit savoir un jour à Cuntz que l'Electeur avoit fait un voyage à Leipzig. Cuntz profita de l'occasion, arriva auprès du Château d'Altenbourg vers la minuit, le septième juillet 1455, avec 36 cavaliers. Ils escaladèrent le château & après avoir bien fermé les appartemens de l'Electrice & des domestiques, ils allèrent droit à l'appartement des Princes, les fils de l'Electeur. Cuntz prit le Prince Ernest, & de Moïsen se chargea d'un jeune Comte de Barby croyant que c'étoit l'autre Prince, qui avoit eu soin de se cacher sous le lit. Etant descendus par l'échelle, Cuntz reconnut l'erreur & remonta lui-même une seconde fois dans le château pour chercher le Prince Albrecht. Dans ces entrefaites, l'Electrice s'étoit éveillée, mais ne pouvant sortir de sa chambre, elle se mit à la fenêtre, vit Cuntz & lui cria d'épargner les Princes & d'être persuadé qu'il obtiendrait tout ce qu'il souhaiteroit. Mais tous ses cris furent vains, & ces scélérats se séparèrent. Cuntz chargé du Prince Albrecht tourna du côté de la Bohême; de Moïsen & Schenfels prirent la route de la Franconie avec le Prince Ernest, ain que si un parti étoit attrapé il pût obtenir sa grâce par le moyen de l'autre. Aussi-tôt tout fut en mouvement dans le château, on dépêcha un Courier à Leipzig, on envoya des gens de tous côtés pour poursuivre les fuyards & l'on fit sonner les cloches de tout le païs. Cuntz entendant sonner l'alarme de toutes parts, chercha à s'évader en passant par des endroits presque impraticables & où l'on n'avoit jamais passé. Il n'avoit plus qu'une demi-lieue à faire pour arriver aux frontières de Bohême, lorsque le Prince Albrecht seignit de souffrir beaucoup de la faim & de la soif. Cuntz envoya là-dessus une partie de ses Cavaliers pour prendre les devans, & lui avec un autre Cavalier descendit de cheval pour cueillir des fraises pour le Prince. Un Charbonnier que son chien avoit conduit à cet endroit, survint & demanda à Cuntz où il vouloit aller avec ce petit garçon? C'est un petit garnement, répartit le Traître, qui s'est fauvé de la maison de son Maître & que j'y veux ramener. En même tems Cuntz s'embarassa dans les ronces par ses éperons, de sorte qu'il ne put pas d'abord se dégager, ce qui donna assez de tems au Prince pour révéler au Charbonnier le secret de l'affaire. Un Cavalier de Cuntz s'en étant aperçu porta un coup de sabre contre le Prince & le manqua. Le Charbonnier qui tenoit une grande perche dont il se servoit pour attirer le feu, en donna un coup à ce cavalier & étoit prêt à en donner autant à Cuntz, qu'il auroit assommé, si le Prince n'eût demandé grâce pour lui. Le chien du Charbonnier aboya si fort qu'il attira la femme & les valets du Charbonnier, qui se saisirent de Cuntz & l'emmenèrent prisonnier dans le couvent de Grunhayn où ils conduisirent aussi le Prince. On prit d'un autre côté six Cavaliers de Moïsen, qui avec le reste de ses compagnons voyant qu'on le poursuivoit vi-

vement, se cacha pendant trois jours dans une caverne près du château de Steina, & demanda grace au Prince Ernest. Il écrivit ensuite à Frédéric de Schoenburg, Capitaine à Zwickau, & lui promit de rendre le Prince à condition qu'on leur accorderoit leur pardon: ce qui leur ayant été promis, ils livrèrent le Prince à Hartenstein. Le Prince Albrecht fut rendu à l'Électeur son père à Altenburg & le Prince Ernest à l'Électrice sa mère à Chemnitz, après quoi toute la Cour se rendit à Ebersdorf. On y rendit grâces à Dieu & on y consacra les habits des Princes & du Charbonnier en mémoire de cette délivrance. L'Électeur accorda en récompense au Charbonnier le privilège de couper autant de bois qu'il lui en faudroit pendant toute sa vie. On lui donna outre cela un bien assez considérable & une pension annuelle de quelques mesures de blé, dont la postérité de ce Charbonnier jouit encore aujourd'hui. Cuntz eut la tête tranchée à Freyberg le 14 juillet, & fut enterré en Gentilhomme dans l'Église de S. Pierre, d'où cependant son corps fut transféré quelques tems après dans le village de Neukirch qui est dans le voisinage de Freyberg. Ses parens avoient obtenu son pardon, mais la nouvelle en arriva trop tard. Schwalbe & quelques autres furent tenaillés & écartelés à Zwickau. De Mosen & Schoenfeld eurent leur grace suivant la promesse que le Prince leur en avoit faite: on ne fait cependant pas ce qu'ils devinrent dans la suite. * *Bojemi Vita Alberti. Fabricii Orig. Saxon. Spangenberg. Chron. Mansf. Albinus. Coron. Mijni. Franck. Coron. Saggiarius. de Plagio Kauffung. Rechenberg. de Raptu Ernesti & Alberti. Diâ. Alemanâ.*

KAUGHÄ. Voyez GAOGA.

KAULIS: c'est le nom d'une vilaine race de gens répandus dans les lieux les plus écartés des fauxbourgs d'Ispahan. C'est une sale canaille, qui croupit dans l'oisiveté, couverte de lambeaux, & qui ressemble à ces Bohémiens qui courent l'Europe. Les Kaulis font un Corps d'environ mille hommes ou femmes. Ils demeurent étendus tout le long du jour au soleil sans jamais rien faire; mais dès le soir & toute la nuit ils vont à la picorée: leurs femmes seulement font des tapis & quelques gros ouvrages de crin. Du reste ils sont sans Religion & sans culte, ils se mêlent à la manière des brutes sans aucune distinction de parenté. On dit qu'ils se sont perpétuez de la sorte de tems immémorial, & qu'il faut rapporter leur origine au tems d'Abraham. Le mot de Kauly, dans l'usage, marque un homme exécration, & particulièrement un incéleux; sans doute parce que les *Mulâ* Persans les font descendre d'un incéle entre un frère & une sœur. On les appelle aussi *Korbetis* & *Kobowis*. * *Chardin. Voyages, &c. tome 3. p. 49.*

* **KAUNITS**, nom d'une famille de Comtes, des plus considérables de la Moravie & de la Bohême. La Seigneurie de Kaunitz est en Moravie, sur la rive droite de la rivière d'Igla, presque au midi de Brno, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

* **KAUNITS** (Dominique André, Comte de) fils de Léopold-Guillaume, Comte de Kaunitz, & d'Éléonor, fille de Maximilien, Prince de Dietrichstein, naquit vers l'an 1655. Il se distingua tellement par sa capacité, que l'Empereur Léopold en 1687 le préféra à des personnes du premier rang, pour lui conférer la dignité de Conseiller Privé. Ce Prince l'honora quelques années après du Collier de l'Ordre de la Toison d'Or, & l'envoya en 1694 pour Ambassadeur auprès des États Généraux des Provinces-Unies, & l'année suivante auprès de l'Électeur de Bavière à Bruxelles. En 1697, le même Prince le nomma pour son Plénipotentiaire à la paix de Ryfwick. En 1696, il fut fait Sous-Chancelier de l'Empire, mais il ne prit possession de cette charge qu'après la paix de Ryfwick. Il étoit infatigable à remplir les devoirs de sa charge, & pour le soulager on lui donna pour Aide, en 1702, le Baron Joseph-Frédéric de Sellar, qui avoit été le troisième Plénipotentiaire de l'Empereur à la paix de Ryfwick. Il mourut d'une apoplexie le onzième janvier de l'an 1705, & on le trouva mort dans son lit. Il avoit épousé Marie-Éléonor, fille d'Adolphe Wratislas, Comte de Sternberg & premier Burgrave du Royaume de Bohême, morte le deuxième décembre 1706. En mourant il laissa trois fils & quatre filles, 1. François-Charles, Comte de Kaunitz, né l'an 1676, qui fut Auditeur de Rote, Prévôt du vieux Oettingen, Chanoine de Saltzbourg, de Passau & d'Olmütz, & enfin Evêque de Laubach, mort le 25 décembre 1717; 2. Maximilien-Urbain, Chambellan de l'Empereur, Conseiller Aulique, envoyé l'an 1717 en ambassade dans les Cours des Electeurs & des Princes de l'Empire, marié le sixième août 1699, avec Ernestine-Françoise, Comtesse héréditaire d'Ooß-Frisse & de Rietberg, fille de Ferdinand-Maximilien, Comte de Rietberg, de laquelle il eut plusieurs enfans; 3. Jean-Guillaume, né en 1697, mort jeune; 4. Marie-Éléonor, mariée à François-Venceslas, Comte de Trautmansdorf; 5. Marie-Dominique, mariée en 1712, à Philippe-Joseph, Comte de Rosenbergs; 6. François-Gabriel-Joseph, mariée en 1711, à Albert, Comte de Heister. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Balbini Epit. Rer. Bobem.*

KAUWENBURG. Voyez KOUWENBERG.

KAY (Guillaume) Peintre, natif de Breda, avoit étudié à Liège sous Lambert Lombard. Sandrart, après l'avoir loué comme un habile Peintre, en fait l'éloge comme d'un très-honnête homme. Il demouroit à Anvers, où il vivoit d'une manière magnifique en toutes choses. Il a fait un grand nombre de portraits peu inférieurs à ceux d'Antoine More. Un jour qu'il faisoit le portrait du Duc d'Albe, & qu'il avoit feint qu'il n'entendoit pas l'Espagnol, un Officier de la Justice criminelle vint demander à ce Duc ses ordres touchant le Comte d'Egmont, à quoi il répondit qu'on l'exécutoit, sans perdre de tems. Cet ordre fit tant d'impression sur l'esprit du Peintre, qui aimoit la Noblesse de son pays, qu'étant retourné chez lui, il tomba malade & en mourut en 1568. * *De Piles, Abrégé de la Vie des Peintres, p. 365.*

KAYE (Jean) Voyez CAIUS.

KAYL. Voyez KEYEL.

KAYSERSBERG, en Latin *Kayserberg* ou *Casaria* *Monz*, petite ville de la Sîrie, située sur la rivière de Sartet, dans le Comté & à l'Orient de la ville de Cilley, dont elle est éloignée de six lieues. * *Maty, Diâ. Géogr.*

KAZEROM. Voyez KARZEROM.

KAZIMIERS, ville de Pologne. Voyez CASIMIR, ville de Pologne.

KEA. KEB. KEC. KED.

KEANROSS. Voyez KINROSS.

KEARNÆUS (Barnabé) Jésuite Irlandois, mourut âgé de soixante & quinze ans, en 1640. Il avoit publié en 1629, l'*Histôrope*, ou des Sermons, tant sur les Fêtes que sur les Dimanches durant tout le cours de l'année. * *Alegambe, p. 55.*

KEAULIN, Roi des Saxons occidentaux en Angleterre, succéda à son frère Kenrick en 565. Il fit la guerre contre les Bretons, qu'il défit deux fois; la première, à Déreham dans le Comté de Gloucester, où il tua trois de leurs Rois, après quoi il s'empara de Gloucester, de Cirencester & de Bath, qu'on rennoit alors Badencester; la seconde, à Fethanlog, d'où il retourna chargé de dépouilles. Mais les Bretons le rencontrèrent sur une montagne couverte de bois dans le Wiltshire, ruinèrent toute son armée, & le chassèrent de son Royaume. L'année suivante il mourut fort pauvre, après avoir été le plus puissant Roi de sa nation. * *Diâ. Anglâ.*

KEBBERS, Payens que l'on souffre à Ispahan en Perse, & qui y demeurent dans le fauxbourg, nommé *Kebrabath*. *Keber* signifie *infidèle*, & vient du mot Turc *Kiaphir*, qui veut dire *Renégat*. Ils n'ont rien de commun avec les Perles que le langage. Leur habit est tout à fait différent, & ils portent la barbe fort grande, contre la coutume de ces peuples. Ils n'ont ni bâtem, ni circoncision, ni églises ou temples, ni Prêtres. Ils n'ont même aucuns livres de Morale ou de dévotion. Ils croyent néanmoins l'immortalité de l'ame, & quelque chose d'approchant de ce que les anciens Payens ont écrit de l'Énêr & des Champs Elyséens. Quand quelcun d'eux meurt, ils lâchent un coq de la maison du défunt, & le chassent vers la campagne; & si un renard l'emporte, ils croyent que son ame est sauvée; mais ils ont une autre preuve, qu'ils estiment encore plus certaine. Ils parent le corps du défunt de ses plus beaux habits, & de ce qu'il avoit de plus précieuses, comme de chaînes d'or, de bagues & d'autres joyaux; & en cet état ils le portent au cimetièr, où ils le mettent debout contre la muraille, & l'arrêtent en cette posture avec une fourche, qui lui soutient le menton. S'il arrive que les corbeaux ou les autres oiseaux lui arrachent l'œil droit, on le considère comme un bienheureux, & on enterre le corps avec beaucoup de cérémonies; mais si les oiseaux lui crévent l'œil gauche, c'est pour eux une marque infallible de sa damnation, & on le jette dans une fosse la tête la première. * *Oléarius, Voyage de Perse.*

KEBEL (Jacques) Mathématicien Allemand, vivoit dans le XVI^e siècle l'an 1536, & composa divers Ouvrages, de l'Arithmétique, de l'Astrologie, &c.

KECIO, KECCIO, KE'CE ou **CHE'CO**, *Kecium*, *Cherum*, ville d'Asie dans l'Inde delà le Gange, & capitale du Royaume de Tonquin, dont on lui donne quelquefois le nom. Sa situation est sur une grande rivière, à quarante lieues du Golfe de la Cochinchine. On croit qu'elle pourroit bien être l'ancienne *Davna*, capitale des Daoniens. * *Maty, Diâ. Géogr.*

KECKBERMAN (Barthélemy) natif de Dantzic, y fut Professeur en Théologie au commencement du XVII^e siècle. Il a composé un grand nombre d'Ouvrages pleins de citations, & qui ont souvent été cités. Il étoit Calviniste, & mourut l'an 1609, âgé de 38 ans. * *Bayle, Diâ. Crit.*

KE'DAR. Voyez CEDAR.

* **KE'DD** (Joffe) naquit à Emmeric en 1597, dans le Duché de Clèves, & entra en 1617 dans la Société des Jésuites. Dès sa plus tendre jeunesse il fut toujours fort animé contre les Protestans, & s'appliqua à prêcher la Controverse. Il mourut à Vienne en Autriche le 27 mars de l'an 1657. Ses Ecrits qui sont au moins au nombre de 34, sont la plupart contre les Protestans. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Alegambe, Biblioth. Script. S. J. p. 517. & suiv.*

* **KE'DE'MOTH**, ou **CE'DE'MOTH**, Désert dans la Tribu de Ruben. Ce fut de là que *Mossé* envoya des Ambassadeurs à *Sihon* Roi de Heshbon, pour lui demander passage sur ses Terres, à condition que les Israélites suiviroient toujours le grand chemin, sans s'écarter ni à droite, ni à gauche, & qu'ils payeroient par tout, jusques à l'eau, si *Sihon* le vouloit ainsi. Ils n'épargnerent ni prières, ni soumissions, pour porter ce Prince à leur faire cette honnêteté. Ils lui remontrèrent que ceux qui habitoient le Pais de Séir, étoient Descendans d'*Esau*, & que les Moabites n'avoient point été si durs envers eux, que de leur refuser une grace de si peu de conséquence. Il la leur refusa avec oblation, & même vint en armes au devant des Israélites, pour s'y opposer, en cas qu'ils voulussent ouvrir le passage par la force. Cette résistance ne réussit pas à *Sihon*. Les Israélites le défirent, & passèrent sur le ventre à toutes ses troupes. * *Deuteronomie, ch. 2. v. 26. I. Chroniq. ou Paralip. ch. 6. v. 79.* Le mot de *Kédmoth*, signifie *Mer Morte*, ou, *Principe de mort*. *Simon. Dictionnaire de la Bible.*

* **KE'DE'MOTH**, ville des Lévides dans la Tribu de Ruben. * *Jésu, ch. 13. v. 18. & ch. 21. v. 37. I. Chron. ou Paralip. ch. 6. v. 79.*

KE'DER (Martin) de la Société Royale des Antiquaires de

Stokholm, publié l'an 1708, en livre in quarto, sous le titre de *Recherches des Médailles, frappées en Irlande avant que Henri II se fut emparé de ce Royaume*. On voit dans le même Ouvrage une liste des Médailles Angloises & Anglo-Danaises, qui se trouvent dans le cabinet de l'Auteur. Il parait qu'avant l'année 800 de Jesus Christ, on se servoit de monnoye d'argent battue en Irlande. Kéder en convient, & Jacques Warus la prouve dans ses Antiquitez d'Irlande. * *Journal des Savans* 1709, mois de mars.

KEDERMISTER. Voyez KIDDERMINSTER.
 KEDES. Voyez CADES & CEDES.
 KEDIMOT. Voyez KEDEMOTH.
 KEDMA. Voyez CEDMA.
 KEDORLAHOMER. Voyez CHODORLAOMER.

KE'D UALLA, Roi des Saxons Occidentaux en Angleterre, régnoit vers la fin du septième siècle, & fut détrôné par une puissante faction; mais il remonta sur le throné. Inquieté par de nouveaux mouvements de ses Sujets. Il alla à Rome pour y recevoir le batême, que ses affaires temporelles lui avoient fait différer jusques-là. Le Pape Sergius le batifia le jour de Pâques de l'année 689. Il mourut à Rome quelques semaines après, âgé de 30 ans, & fut enterré dans l'église de saint Pierre. * *Dictionnaire Anglois*.

KE'DUMIN. Voyez CADUMIM.

KEE. KEF. KEH. KEL.

* KEELATH, KEHELATH, ou CEELATHA, dix-neuvième Campement des Israélites dans le Désert. Ils y arrivèrent de Rissa, la quatrième année depuis leur sortie de l'Egypte. Ce lieu est mémorable dans l'Histoire à cause de la fédition que Coré, Dathan, & Abiron ou Aviram, excitèrent contre Moïse & contre Aaron, pour la souveraine Sacrificature. Dieu confondit ces factieux, & confirma le souverain Sacerdoce à Aaron, par le miracle qu'il opéra sur sa verge, laquelle se trouva couverte de fleurs & d'amandes; tandis que celles des factieux demeurèrent toutes sèches. Coré, Dathan, & Abiron avec deux cens cinquante autres de la race des Sacrificateurs, tenant tous l'encensoir à la main, furent engloutis tout à coup, la terre s'étant ouverte sous leurs pieds, en sorte qu'ils descendirent vivans dans le sépulchre. * *Nombres*, ch. 16. v. 17. & suiv. & ch. 33. v. 22. Le mot de Keelath veut dire, l'Assemblée ou l'Église vient. Simon, *Dictionnaire de la Bible*.

* KEFERNBURG, famille de Comtes, fort ancienne dans la Thuringe. En 728, il est fait mention de Hugues de Kefernburg, qui étoit en grande considération, & qui fut batifé par Boniface. Du tins de Conrad II, Gonthier de Kefernburg rendit son nom célèbre, & mourut en 1302, sans laisser d'héritiers mâles. Il eut deux filles dont l'une appelée Adelaïde fut mariée à Othon, Comte d'Orlamunde, & l'autre nommée Ermenegarde épousa Thierry, Comte de Hohnstein. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.*

KEFT'EEN, grand village à cinq lieues d'Alep de Syrie. Il est à l'occident de la plaine de ce nom. Les plaines de Keften sont d'une très-grande étendue & presque par tout fertiles & bien cultivées. En y entrant au sortir d'Essoyn, l'on découvre tout à la fois 24 villages, ou lieux qui ressemblent à des villages. Les Habitans de Keften nourrirent une si grande quantité de pigeons qu'il y a plus de colombiers que de maisons. On y voit encore quelques débris d'anciennes églises. * *Maundrel, Voyages*, &c. p. 3.

KE'HATH. Voyez CAATH.
 KEHIA. Voyez CELIA.

KEHL, forteresse sur le Rhin, vis à vis de Strasbourg, dont la citadelle est assez avancée vers Kehl pour pouvoir la battre avec le canon. Cette place est sur les Terres du Markgrave de Bade-Dourlach & appartient immédiatement à l'Empire. Il n'y avoit là autrefois qu'une simple redoute que les François prirent & rasèrent en 1678; mais depuis qu'ils se sont rendus maîtres de Strasbourg, ils ont bâti cette place tant pour couvrir la ville de Strasbourg, que pour se faciliter le passage en Allemagne. À la paix de Ryfwick, Kehl fut cédé à l'Empire. En 1702, les François reprirent le Fort de Kehl sous le Maréchal de Villars, & le rendirent de nouveau aux Impériaux par la paix de Rastadt & de Bade. Cette forteresse est fort régulière, formant un carré: elle a deux ouvrages à cornes. Il y a près de Kehl un pont sur le Rhin, de l'entretien & des réparations duquel les François se font charger moyennant un péage qu'ils ont établi sur le chemin de Kehl à Strasbourg. Dans la guerre que la France a déclarée à l'Empereur en 1733, les François assiégèrent ce Fort & le prirent dans le mois de novembre de la même année. * *Theatr. Europ. Diâcon. Allemnd. de Bâle. Mercure Historique de l'an 1733, tome 95, mois de novembre*, p. 518 & suiv.

KEHLHEIM. Voyez KELHEIM.
 KEIL. Voyez KYLE.

* KEILLÉ, petite rivière de l'Ecosse méridionale, dans la Province de Twédale ou Téviotdale, traverse cette province du sud au nord, & se jette ensuite dans la Twède ou Téviot. * *Beverell, Dictionnaire d'Angleterre*, p. 1079.

KEIRNEUS. Voyez KEARNEUS.
 KEIS. Voyez QUEIXOME.
 KEISERSHEIM. Voyez KAISERSHEIM.
 KEISERSLAUTERN. Voyez CASELOUTRE.
 KEISERSMARCK. Voyez KESMARCK.
 KEISERSPERG. Voyez KAISERSBERG.
 KEISERSIUL, KEISERSTUHL ou KEI-ZERSTOUL, jolie ville de Suisse, située sur un coteau élevé au bord du Rhin, dans le Comté de Baden, au nord-nord-est de Baden, dont elle est éloignée de trois lieues. Cette ville

est un passage fort important, à cause de son pont sur le Rhin qui est le dernier qui se voye sur ce fleuve, à la réserve de celui de Bâle. On croit qu'anciennement les Romains avoient là une bonne forteresse qu'ils avoient bâtie au passage du Rhin, & que Keiserlul est le *Forum Tiberii* des anciennes Notices. * *Etat & Dictionnaire de la Suisse*, tome 3, p. 134 & 135. édit. d'Amsterdam, 1730.

KEISERSWEERT. Voyez KEYSERSWEERT.
 KEITH, est le nom d'une noble & ancienne famille d'Ecosse, le Chef de laquelle pour sa valeur fut fait Comte-Maréchal de ce Royaume, & Schérif de Mernis. Ses successeurs jouissent encore de cet honneur. * *Diâ. Anglois*.

* KEITH ou KETH, petite île de l'Ecosse méridionale au milieu du Golfe de Forth, entre Kinghorn & Edimbourg, longue de 1500 pas & large de 500. Son terroir est gras & fertile, arrosé par quatre ou cinq sources d'eau vive, abondant en excellens pâturages, où les chevaux s'engraissent à merveille. L'île a quatre petits ports qui font face aux quatre côtes du monde. En hiver on pêche sur ses bords une quantité prodigieuse d'huitres, & en été l'on y a de même une pêche de poissons, fort riche & fort abondante. Il s'y trouve une carrière de pierres noîrâtres, qui, quand on les taille, répandent une odeur de soufre. Elles sont de très-bon usage pour bâtir. * *Beverell, Dictionnaire d'Ecosse*, p. 1190 & 1191.

* KEITH ou KETH, rivière d'Ecosse dans la province de Perth. Elle est remarquable par une cataracte où l'eau se précipite de fort haut entre deux rochers avec un bruit extrêmement grand. Il se trouve là une grande quantité de saumons dont les Habitans savent faire leur profit. * *Le même*, p. 1204.

KEIVINUS (Saint) de la province de Leinster en Irlande, vivoit du tems de saint Colomban, dans le septième siècle. Il mourut l'an 618, âgé selon les uns de 120, & selon les autres de 129. On a de cet Auteur deux Ouvrages, l'un de l'Origine des Bretons; & l'autre de *Hibernis & de Hibernan*. * *Hanne, Chron. Hibern.* Jac. Warus, de *claris Hiber. nat. Scriptor.* l. 1.

KEIZERSLAUTERN. Voyez CASELOUTRE.
 KEIZERSMARCK. Voyez KESMARCK.
 KEIZERSPERG. Voyez KEISERSPERG.
 KEIZERSTUHL. Voyez KEISERSTUL.
 KEIZERSWEERT. Voyez KEYSERSWEERT.

KEL. KEM.

KELAJAH. Voyez CALITA.
 KELAL. Voyez CALAL.

KELAVANE, Princesse de Géorgie, illustre dans le XVII^e siècle, par sa fermeté à ne point vouloir changer de Religion. Elle soutint le bâton, le fer & le feu. Abas la Grand, Sophi de Perse, ne voulant pas en avoir le démenti, donna ordre au Gouverneur de Schiras, de la faire Mahométhane à quelque prix que ce fût. Cet Officier n'oublia rien pour vaincre la confiance de cette Princesse, & lui fit endurer un martyre de huit années, d'autant plus cruel qu'on le changeoit, & qu'on le renouvelloit tous les jours. Elle mourut enfin sur des charbons ardens l'an 1624. Son corps fut jetté à la voirie; mais les Augustins l'envoyèrent secrètement au Prince son fils. * *Chardin, Voyage de Perse*.

KELBINS, peuples, qui vivent dans la campagne, proche le pais des Druiés, à deux ou trois journées d'Alep en Syrie. Ils ne sont ni Turcs, ni Chrétiens; mais ils sont plus affectionnez à la Religion de Jesus Christ, qu'à celle du faux Prophète Mahomet. * *Michel le Fèvre, Traité de la Turquie*.

* KELBRA, ville de Thuringe dans le Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, est située à l'est-sud-est de Northauzen dont elle est éloignée de quatre lieues.

* KELLEHEIM, ville du Cercle de Bavière en Allemagne est située dans l'endroit où l'Altmul entre dans le Danube. Elle est au sud-ouest de Ratisbonne, dont elle est éloignée de trois lieues. En 1633, Bernard, Duc de Saxe, la prit, mais l'année suivante il fut obligé de la rendre aux Impériaux par capitulation. En 1705, un Boucher, nommé Kraus, trouva moyen de livrer cette place aux Français qui lui en donnèrent le gouvernement; mais peu de tems après les Impériaux l'ayant reprise, il fut décapité & écartelé à Ingolstadt. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Tromis. Cour-Beyers. Asiat.* partie 1. p. 89 & suiv. *La Vie de l'Empereur Joseph*.

KE-LITA. Voyez CALITA.
 KELL. Voyez KEHL.

* KELLEEN, Colonia Trajana, Colonia Ulpia Trajana, étoit anciennement une petite ville de la Basse Allemagne. Maintenant ce n'est qu'un village du Duché de Clèves, situé à une demi-lieue de la ville de Clèves. * *Maty, Diâ. Géogr.*

KELLER (Adam) jurisculte, publiâ en 1608, trois livres de *Officiis Juridico-politicis*, & en 1618, un livre du droit de succéder *ab intestato*. * *Konig, Biblioth. Vetus & Nova*.

KELLER (Jaques) l'une des bonnes Plumes, qui furent parmi les Jésuites d'Allemagne vers le commencement du XVII^e siècle, naquit à Seckingen l'an 1568. Il se fit Jésuite l'an 1588, & après qu'il eut régenté les Belles Lettres, la Philosophie, la Théologie Morale, & la Scholastique, il fut appelé au gouvernement; car on lui donna le Rectorat du Collège de Ratisbonne, & puis celui du Collège de Munich. La première de ces deux charges dura deux ans, mais la seconde lui fut laissée pendant seize années de suite. Il fut longtemps Confesseur du Prince Albert de Bavière, & de la Princesse son épouse, & il fut souvent consulté & employé par l'Électeur Maximilien dans des affaires d'importance. Il disputa publiquement avec Jacques Hollbrunner, le plus célèbre Ministre du Duc de Neubourg, &c, s'il en faut croire ses Confrères, il le vainquit. Il publiâ quelques livres de Controverse & divers Ouvrages de Politique sur

les affaires du tems. Il prit un nom déguisé à la tête de ses Ecrits Politiques. Il mourut à Munich le 23 de février 1631. * Bayle, *Diâ. Crit.* S'il faut croire les Confirés de Keller Ale-gambe & Sotwel, dit M. Bayle, le Ministre Jaquer Heilbrunner fut tellement pressé qu'il en tomba malade, ou qu'il feignit de l'être de peur de rentrer en lice le lendemain. On accuôit le Ministre d'avoir falsifié plusieurs passages des Pères dans son Ouvrage Allemand, intitulé *Papatus Acatolicus*. Mais si l'on en croit les Luthériens, l'innocence de leur Ministre fut mise dans la dernière évidence. *Ex inspectione & examinatione ditorum patristicorum, innocentiâ Heilbrunneriana luculenter patuit.* * Andreas Carolus, in *Memorabilibus ecclesiasticis seculi XVII*, p. 334. On a de lui les Ouvrages suivans, *Tyranniciâum seu Scitum Catholicorum de Tyranni internecione adversus inimicas Calviniani Ministri calumnias in Societate Jesu jactatas; Papatus Catholicus, seu Demonstratio fundamentalis veritatis Ecclesie Catholicae Romanae contra Jacobum Heilbrunner; Compendium ejusdem Operis; Agonia seu Sudor mortualis Jacobi Heilbrunneri; Polyculus solidus 50 Polycularum, sous le nom de Jacobus Sylvanus; Philippica in Anonymum quendam Prædicantem, sous le même nom; Cæca Turcuris. M. Mayer attribue ce dernier Ouvrage à un autre Auteur. * Consultez aussi Nathanaël Sotwel, in *Biblioth. Scriptor. Societat. Jesu*, p. 373. 374.*

KELLER (Jean Balthazar) Ouvrier incomparable dans l'art de fondre en bronze. Il étoit natif de Zurich & s'établit en France où il réussit heureusement le dernier décembre 1692, dans la fonte de la statue équestre de Louis XIV, qui est haute de 20 piez & toute d'une pièce comme on la voit dans la place de Louis le Grand. On voit divers autres ouvrages admirables de sa façon dans le jardin de Versailles & ailleurs. Louis XIV lui donna l'inspection de la nouvelle fonderie de l'arsenal. Il mourut en 1702. Son frère Jean-Jacques fut aussi très-habile dans la même profession. * *Diâ. Allemand de Bâle.*

KELLER-AMPT, Seigneurie de Suisse, possédée par la ville de Brengarten. Elle comprend les villages d'Ionen, d'Alé & de Lunghofen. * *Etat & Dèlices de Suisse*, p. 148. édit. d'Amsterdam 1730.

KELLES, petite ville épiscopale d'Irlande, dans le Comté d'East-Meath en Lagénie, sur une rivière qui porte le nom de Blackwater, à cinq lieues de Tryme, du côté du nord. Quelques Géographes prennent Kelles pour l'ancienne *Laberus*, ville des Eblaniens, laquelle d'autres mettent à Kildare. * *Marty, Diâ. Géogr.*

KELMART ou **KELMUNTZ**, en Latin *Callius Mont, Castellum*. C'étoit anciennement une petite ville de la Vindélicie. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg de la Souabe, situé sur l'Ilér, entre Memmingen & Ulm, à trois lieues de la première, & à six de la dernière. * *Marty, Diâ. Géogr.*

KELNSEY, village d'Angleterre, sur la pointe du Cap qui porte le nom de Spunhead ou Spurnhead, dans la presqu'île de Holderness au Duché d'York. C'étoit anciennement une place plus considérable sous le nom d'*Ocellus*, & qui donnoit même son nom à toute la presqu'île. * *Beeverell, Dèlices d'Angleterre*, p. 213.

KELSO, bourg d'Ecosse, considérable pour son négoce. Il est dans le Comté de Roxborough, qui fait partie de l'Ecosse méridionale. Il a une belle situation sur la rivière de Twéde, dans un terroir fertile. Il étoit célèbre par son Abbaye, l'une des treize bâties par David I, Roi d'Ecosse. * *Diâ. Anglois.*

KELUB. Voyez **CHELUB**.

KELUHU ou **CHELIAU**, Juif, qui à son retour de Babylone fut obligé de se séparer de sa femme parce qu'elle ne professoit pas la Religion des Juifs. * *Esdraï, ou l. Esdras, ch. 10. 33.*

KELVIN ou **KELWIN**, rivière de l'Ecosse méridionale, prend sa source vers les confins des provinces de Lenox & de Cluydeidale, traverse de l'ouest à l'est celle de Sterling & se jette dans le Golfe de Forth.

KELWULF ou **CEOLULPHE**, Roi de Northumberland, frère de Kenred, succéda à Ofric II, l'an 729, & ne régna que neuf ans. Ce fut à lui que Bède dédia son Histoire; mais il ne dit rien de lui, si ce n'est que les commencemens & la suite de son règne furent pleins de troubles, dont il attendoit la fin d'une manière fort douteuse. Enfin il se fit Moine à Lindisfarne, & enseigna aux Religieux à boire du vin & de la bière, au lieu de lait & d'eau qu'ils buvoient auparavant. Il établit aussi un fonds, afin que dans la suite on eût de quoi perpétuer cet usage. * *Diâ. Anglois.*

KEMACH. Voyez **CHEMACH**.

KEMELUS (Martin) Historiographe de Brandebourg, publia un livre sur le Baifer en 1665, & une Bibliothèque Théologique des Anglois en 1677, in quarto. * *Konig, Biblioth. Vetus & Nova.*

KEMENY ou **CHIMIN JANOS** (Jean) Prince de Transylvanie, étoit issu d'une famille noble de cette Principauté. Il se mit d'abord au service de Bethlem Gabor, & après la mort de ce Prince arrivée en 1629, il demeura attaché à sa Veuve nommée *Catherine*. En 1630, elle l'envoya à la Diète, pour assister à l'élection d'un nouveau Prince. Il donna sa voix à George Ragotsky qui le prit à son service, & le fit Maître d'Hôtel du jeune Prince George Ragotsky II. Celui-ci ayant succédé à son père fit Kémény Général, & l'envoya contre Basile Lupol, Vaivode de Moldavie. En 1657, il accompagna son Prince en Pologne, où il se trouva à plusieurs batailles. L'approche des Tartares obligea ce Prince à revenir en diligence en Transylvanie, pour s'opposer à ces nouveaux ennemis; & en partant, il laissa son armée, qui étoit en Podolie, sous la conduite de Kémény, à qui il donna ordre de la ramener en Trans-

ylvanie. Mais il fut investi des Tartares qui étoient dix fois plus forts que lui, de sorte que lorsqu'il eût combattu vaillamment pendant le premier jour du combat, il se vit obligé le second jour, par la défection d'une partie de ses troupes & par la perte de ses gens, de se rendre au vainqueur qui le mena prisonnier en Tartarie. Au bout de deux ans, il recouvra sa liberté en payant une grosse rançon. Il obtint du Vaivode de Valachie, qu'il ne seroit aucune irruption dans la Transylvanie. Les Turcs ayant nommé Achatius Bartschay pour Prince de Transylvanie, Kémény tâcha de l'unir avec Ragotsky; mais Bartschay voyant bien qu'il ne pourroit conserver cette dignité, s'en défit en faveur de Kémény, qui ne manqua pas de l'accepter. Mais comme Ragotsky étoit maître du pais, & que dans la Diète de Neumark il avoit de nouveau été reconu pour Prince, il se retira dans la Haute Hongrie sur ses terres. Après la mort de Ragotsky, les Etats de Transylvanie reconnurent pour leur Prince Kémény, qui fit consentir Bartschay à ne point appeler les Turcs à son secours, & à s'en tenir à ce qui seroit ordonné à la Diète de Régen. Cette Diète qui se tint en 1660, donna à Bartschay quelques terres pour son entretien, & déclara Kémény Prince de Transylvanie. Ce dernier se mit sous la protection de l'Empereur Léopold, reçut garnison fédérale dans ses places fortes, & fit mourir Bartschay sous quelque prétexte. En 1661, les Turcs envoyèrent en Transylvanie une puissante armée pour détronner Kémény qui eut recours à l'Empereur. Après s'être reconcilié avec le Général Raimond de Montecuculi, il marcha avec lui vers la Transylvanie où les Turcs avoient élu pour Prince un Gentilhomme du pais nommé Michel Abassi; mais il fut obligé de retourner en Hongrie. Les Turcs ayant dans la même année mené toutes leurs forces devant Téméswar, Kémény revint en Transylvanie, & assiégea Abassi renfermé dans Schasbourg; mais à l'approche des Turcs il fut contraint de lever le siège. En 1662, on en vint à une bataille, dans laquelle Kémény étant d'abord tombé de cheval, fut foulé aux piez par ses propres gens. Sa première femme qui étoit de la famille de Lacoï lui donna cinq fils; mais il n'eut point d'enfans de la seconde qui étoit de la famille de Lenghi. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Cont. Orteil. Betien, Hist. Transylv.*

KEMES, nom du quartier qui occupe la bande du nord-ouest du Comté de Pembrock dans la Principauté de Galles en Angleterre. Il porte le nom de Baronnie. On y remarque deux bons ports qui sont Fitchgard & Newport. * *Beeverell, Dèlices d'Angleterre*, p. 423.

KEMISKI (Marie) belle Géorgienne, dont les aventures ont été si extraordinaires, qu'elles méritent bien de trouver place ici. On n'en voudroit pas garantir la vérité. Celui de qui nous la tirons, dit qu'il l'a composée sur les Mémoires du Bacha de Chio, qu'il a connu à Constantinople, & qui lui a communiqué quantité d'autres Ecrits, qui viennent de Méhemmed Reis Efendi, un des plus beaux Esprits & des plus savans qu'il y ait eu en Asie. Kémiski naquit en Géorgie, qui est le pais où les Voyageurs demeurent d'accord que se trouvent les plus belles femmes. Kémiski son père étoit un des principaux Officiers de Kéméniski, Chef des Cosaques, qui se revoltèrent au commencement du XVII siècle contre la Pologne. Après la mort de son Maître tué dans un combat, il ne voulut pas suivre la fortune de Dorofensko son successeur, & il se retira en Géorgie, où il n'eut pas plutôt vu une fille de treize ans, nommé *Zencoub*, qu'il en devint amoureux, & l'épousa. Entre les enfans qui vinrent de ce mariage, Marie Kémiski le fit admirer par l'éclat de sa beauté. Darenj Reine d'Imirette, fille de Taimaras, & veuve d'Alexandre, se la fit apporter, & dès qu'elle l'eut vue, elle ne put se résoudre de la quitter. Elle la fit élever dans son Palais, où elle retint aussi Zencoub sa mère. La réputation de cette belle Géorgienne faisoit tant de bruit, qu'Alékès fils du Chérif de la Mecque, qui étoit alors à Constantinople, se mit en tête de chercher les moyens de la voir. Il se joignit pour cet effet à un Juif nommé *Osrini*, & en peu de jours de navigation il arriva à l'embochure du Phafe, entra dans cette rivière, & mouilla au pied d'un château escarpé & inaccessible, où Kémiski & Zencoub étoient gardées avec la dernière vigilance. Osrini trouva pourtant un chemin, par lequel il monta jusqu'à la porte du jardin, & y mena Alékès. Ils y conférèrent plusieurs fois avec les deux prisonnières, & promirent de les délivrer.

Leur dessein ayant réussi, Alékès résolu de mener Kémiski à la Mecque, se joignit à une Caravane qui alloit à Alep, & qui à la troisième journée fut attaquée par une troupe d'Arabes. Le combat fut rude; mais la valeur céda au nombre, & l'Emir nommé *Amanzel*, ayant aperçu Kémiski, ne se réserva qu'elle de tout le butin. Pendant qu'Alékès étoit allé chercher de l'argent pour payer sa rançon, la Turme d'Amanzel fut recontra vers l'Euphrate par une nombreuse Caravane, & mise aisément en fuite. Kémiski, bien que déguisée, fut reconnue & livrée à un Officier de la Reine d'Imirette, qui avoit ordre de la ramener en Géorgie. Comme Amanzel le retiroit, il rencontra Alékès à la tête de quelques troupes qu'il avoit amassées, pour mettre une seconde fois son épouse en liberté. La Caravane étrangère fut défaits, & Kémiski délivrée. Elle se servit de l'Envoyé de la Reine d'Imirette, pour retirer Zencoub sa mère du Serrail d'Isphahan. Conduite à la Mecque par Alékès, à qui elle avoit donné un fils, elle vivoit contente de son sort, lorsque par un zèle mal entendu de sa Religion, il la pressa de se faire Mahométane, & l'irrita de telle sorte, qu'elle l'abandonna, & se déguisa en Soldat, pour passer en Candie. Alékès la retrouva, & s'embarqua avec elle pour retourner à la Mecque. Son vaisseau fut attaqué par deux vaisseaux détachés de l'armée Vénitienne par le Général Morosini. Alékès blessé est contraint de se rendre avec Kémiski déguisée en Soldat. Les Vénitiens vendent leurs prisonniers. Alékès & Kémiski sont achetés par un Marchand Juif, frère

frère d'Oarini. Ayant si heureusement recouvré la liberté, ils se rendent à Joppe, & y attendent une Caravane. Bien qu'elle fût nombreuse, elle ne laissa pas d'être attaquée par une troupe d'Arabes, que commandoit l'Emir Manafuaba, ami d'Amanzuel, & ennemi du père d'Alékés. Les principaux passagers aimèrent mieux perdre leur bagage que d'exposer leur vie. Manafuaba retint Alékés & Kémiski, dans l'espérance d'une rançon. Il ne donna que quinze jours à Alékés, qui étoit déguisée de l'argent, & fit mettre aux fers Kémiski, qui étoit déguisée en Marchand Arménien. Le terme étant expiré sans qu'Alékés fût de retour, Manafuaba commanda de mutiler le Marchand Arménien. Sa surprise fut extrême, quand il apprit son déguisement: mais il s'en fut bon gré, & se persuada que c'étoit une heureuse occasion de satisfaire son amour. Cependant Amanzuel, prié par Alékés, fait demander la liberté de Kémiski à Manafuaba, qui la refuse brutalement. Amanzuel & Alékés joignent leurs forces, & fondent sur la Tour de Manafuaba, qui tombe dans le combat aux pieds d'Alékés, lequel retrouve Kémiski, & la ramène à la Mecque. Ils y jouissoient ensemble d'un agréable repos après tant d'agitations, lorsque la fortune leur facilita une nouvelle traversée. Arzigaga, Pascha du Caire, eut envie de voir Kémiski, & fit un voyage à la Mecque, sous prétexte d'un vœu. Quand il y fut arrivé, il procura à Alékés un emploi, pour l'éloigner. Après avoir inutilement essayé divers moyens pour tenter la fidélité de Kémiski, il la fit enlever, comme faisant profession de la Religion Chrétienne. Sur l'avis qu'il eut que celui à qui il en avoit confié l'exécution, la vouloit retenir pour lui, il en écrivit à Amanzuel, lui mandant seulement que la femme d'Alékés son ami avoit été enlevée par des Arabes. Amanzuel parut quelque tems après. Le Commandant des Arabes, dont les forces étoient trop inférieures, ne voulut pas courir le risque d'un combat, & se sauva à la faveur de la vitesse de ses chevaux. Kémiski demeura seule avec le bagage, dont les fuyards n'avoient pu se charger. Amanzuel s'avança le premier vers elle, & la fit monter sur son chariot. Arzigaga se présenta incontinent après, & Kémiski, qui n'étoit plus maîtresse de son ressentiment, lui enfonça un javelot dans le sein. Résolue de se retirer en Géorgie, elle s'embarqua sur un vaisseau qui esortoit un convoi pour Candie. Les Turcs furent attaqués par quatre Corsaires Chrétiens, auxquels la victoire demeura après une longue & vigoureuse résistance. Le Chevalier Panara trouva parmi les passagers Kémiski déguisée en Arménien, & la traita civilement sur sa bonne mine. Il reconnut par hazard son déguisement, lui promit de le tenir secret, & lui offrit une retraite en Sicile chez sa sœur. Elle l'accepta, fut reçue très-civilement à Messine, & après y avoir passé quelques mois, elle s'embarqua pour la Morée, où elle arriva sans beaucoup de danger. Sotéros Gouverneur d'un château ne l'eut pas plutôt vue, qu'il en devint éperduement amoureux. Elle ne put se défendre de l'aimer. Leur mariage se fit selon les cérémonies de l'Eglise Gréque. Il en naquit trois fils en moins de trois ans, au bout desquels Sotéros mourut. Kémiski retourna en Géorgie avec ses enfans, y fit une confession à un Evêque selon l'usage des Grecs, de tout ce qu'elle crut avoir fait de contraire aux commandemens de Dieu, & se retira dans l'exercice d'une austère pénitence. Elle mourut d'une fluxion, en la quarante troisième année de son âge. * *L'Histoire & les Aventures de Kémiski Géorgienne*, imprimée à Paris, in douze, en 1697.

K E M M E R O U F, ville de l'Inde delà le Gange. Elle est capitale du Royaume d'Alfen, & située vers le Lac de Chiamay. * *Maty, Dict. Geogr.*

K E M N A T, petite ville du Cercle de Bavière en Allemagne, au nord d'Amberg, tirant tant soi peu vers l'orient. Elle est éloignée de près de dix lieues.

K E M N I T I U S. Cherchez C H E M N I T I U S.

K E M N I T Z, ville de la Haute Saxe, capitale de l'Ertzebourg dans la Misnie, & défendue par le château d'Augstbourg. Elle étoit autrefois impériale. Frédéric le Grand, Marquis de Misnie, s'en empara l'an 1708. * *Maty, Dict. Geogr.*

K E M O I S, peuples de l'Inde delà le Gange, qui habitent dans les montagnes, entre le Royaume de la Cochinchine & celui de Camboya. * *Maty, Dict. Geogr.*

K E M P E N L A N D, ou K E M P E L A N D. Voyez C A M P I G N E.

K E M P I S. Cherchez T H O M A S A K E M P I S.

K E M P T E N, en Latin *Compositum* ou *Campidona*, ville Impériale de la Souabe entre Memmingen, Iffny, Leutkirch, & Kaußbeuren dans l'Algow, sur l'Iller. C'est une des plus anciennes villes de l'Allemagne. Ptolomée en fait mention & la nomme *καμπίδιον* & Strabon l'appelle *καμπίδιον*. Il en est aussi fait mention dans l'Itinéraire d'Antonin, &c. Son ancienneté se peut aussi conjecturer par les médailles & autres antiquitez Romaines qu'on y a trouvées. Elle a son nom de la petite rivière de *Kamp* sur laquelle elle est située. Lorsque le pouvoir des Romains eut baissé, cette ville passa entre les mains des Allemands & ensuite des Francs. Les Hongrois la démolirent avec son château en 919, car en 752 Kempten étoit déjà une place close ou un *Castrum*. Les Abbés de Kempten prétendent qu'anciennement la ville de ce nom leur appartenoit; la ville le nie & des deux côtés l'on apporte des preuves. Quoiqu'il en soit, & quels qu'ayent été les anciens droits de la ville ou de l'Abbé, il est certain, & les deux partis en conviennent, qu'en 1235 *Schubastien de Brantenstein*, Abbé de Kempten, vendit à la ville pour la somme de 30000 florins tous ses droits réels, ou non fondés, sous l'approbation de l'Empereur Charles-Quint, & du Pape Clément VII. En 1530, la ville de Kempten, accepta la réforme dans la Religion, & fit profession de la Confession d'Ausbourg. En 1628 & 1629, elle fut obligée de loger des troupes impériales dont les Suédois la délivrèrent en 1632; mais les Impériaux

la reprirent d'affaut en 1633. la pillèrent impitoyablement & firent passer presque tous les Habitans au fil de l'épée. Les Suédois la prirent encore en 1634; mais après la bataille de Nordlingue ils furent obligés de vider toute la Souabe. Elle a un grand Conseil; le premier est de 22 Membres & le second de 58. L'Iller passe entre la ville & le fauxbourg & devient navigable à une demi-lieue de là. Cette ville est fameuse à cause de son négoce de toiles, & à cause qu'elle est l'entrepôt des marchandises d'Italie qui vont dans les Pays-Bas, & des Pays-Bas en Italie. Elle sert aussi d'entrepôt pour le sel qui va du Tirol en Suisse. * *Mérian, Topogr. Suev. Diö. Alemann. de Bäl.*

K E M P T E N, Abbaye de Bénédictins en Souabe, qui porte le nom de la ville de Kempten, qu'elle prétend lui avoir appartenu autrefois. Cette Abbaye soutient que *Hildegarde*, troisième épouse de Charlemagne, & fille de Hildebrand, Duc de Souabe, la fonda en 777, en y employant son Comté de Kempten, & qu'*Adelgaire*, fils du grand Roland en fut nommé le premier Abbé par le Pape Adrien. Mais on a prouvé que le Diplôme de Charlemagne est supposé & nullement dans le goût du siècle dont on le dit. *Hermannus Contractus* & quelques autres placent la fondation de cette Abbaye à l'an 752, & disent qu'un certain *Andegaire* en fut le Fondateur & le premier Abbé. Mais il est démontré que le premier Abbé de Kempten & son Fondateur se nommoit *Theodore*, & qu'il vivoit du tems du Roi Pepin vers l'an 750. Il se peut que *Hildegarde* ait fait de grandes largesses à cette Abbaye & que ce soit pour cette raison qu'on en a voulu conserver la mémoire en la plaçant dans les armoiries de l'Abbaye, & en donnant le nom de Ste-Hildegarde à la résidence de l'Abbé qui est dans le voisinage de la ville de Kempten. L'Abbé de Kempten est Prince de l'Empire, Henri de Mittelberg ayant été élevé à ce rang en 1360, par l'Empereur Charles IV. Il est aussi Archi-Maréchal de l'Impératrice & fait les fonctions de cette charge à son couronnement. Le Chapitre est composé de 20 personnes qui doivent être d'une noblesse sans reproche. L'Abbé & ses Religieux ont la liberté de s'habiller en séculiers l'après midi & de jouir avec cet habit de toute sorte de divertissemens & de faire tous les exercices séculiers. Pour ce qui est du rang de l'Abbé de Kempten, il suit celui de Fulde. Il dépend immédiatement du Siège de Rome par rapport aux affaires ecclésiastiques. Jean de Rietheim cinquante-deuxième Abbé obtint ce privilège du Pape Jules II. * *Diö. Alemann. de Bäl.*

K E M S, village du Sundgow, près du Rhin, à deux lieues au dessous de Bäl. On le prend pour l'ancien lieu des Rauriques, appelée *Cambete* & *Cambris*. * *Maty, Dict. Geogr.*

K E M U E L. Voyez C A M U E L.

K E N. K E P.

K E N (Thomas) naquit à *Berkhamstead* ou *Berkhamsted* dans la Province de *Hartford* au mois de juillet 1647. Il étoit descendu d'une Maison riche & fort ancienne. En faisant ses classes à *Winchester* il y contracta une amitié intime avec *François Turner*, qui fut depuis Evêque d'Ely. De *Winchester*, Ken passa à *Oxford* où il prit le degré de Bachelier es Arts en 1661, celui de Maître es Arts en 1664, celui de Bachelier en Théologie en 1678, & celui de Docteur de la même Faculté en 1679. Vers la fin de 1666, il fut agrégé à la Société de *Winchester*, établie principalement pour vivre dans la retraite & pour s'attacher à l'étude. Pour répondre à l'intention du Fondateur de cette Société, Ken prêcha constamment dans l'Eglise de St. Jean proche de cette ville, & ramena plusieurs Anabaptistes dans le sein de l'Eglise. Il dormoit peu, & chantoit un Hymne sur son luth avant que de s'habiller. L'Evêque de *Winchester* le mit au nombre de ses Chapelains domestiques, & lui donna la Cure de *Woodboy* dans la Province de *Hamp* ou de *Southampton*. Environ ce tems-là il publia un *Manuel de Prières pour l'usage des Ecoles de Winchester*. L'Evêque le fit, en 1669, Prébendaire de la Cathédrale, & dans cette dignité il fut connu du Roi Charles II. L'an 1675, année de Jubilé, il Ken alla à Rome & revint la même année, plus convaincu, disoit-il, de la pureté de la Religion Protestante. Le Roi le nomma pour aller à *Tanger* avec le Lord *Darmouth*, & à son retour le Monarque le fit son Chapelain. Quelque tems après, il fut Chapelain de la Princesse d'Orange en Hollande qui estimoit Ken à cause de sa piété & de sa prudence. Quand il fut de retour en Angleterre, le Roi Charles II le nomma de son propre mouvement en 1684, à l'Evêché de Bath & de Wells. Le Roi étant sur le point de mourir, Ken se tint auprès de lui pendant trois jours & trois nuits, lui suggérant de tems en tems des pensées pieuses. Ensuite il proposa diverses fois au Roi de recevoir le Sacrement, mais ce fut en vain. Voyez en la raison dans l'article de Charles II. Ken étoit fort charitable, & voyant la grande ignorance du peuple, il érigea plusieurs Ecoles dans les villes de son Diocèse. Ce fut alors qu'il publia une Exposition du Catéchisme de l'Eglise. Il alloit souvent en été en quelque grande Paroisse, où il prêchoit deux fois, & où il confirmoit & catéchisoit les enfans. Lorsqu'il étoit chez lui le Dimanche, il faisoit dîner douze pauvres dans sa salle, & il tâchoit de leur rendre ce tems utile par quelques bonnes instructions. Quoiqu'il eût attaqué l'Eglise Romaine dans plusieurs Sermons, on crut que l'on devoit tâcher de le faire entrer dans les intérêts de la Cour; mais ce fut inutilement. Cet Evêque ayant prêché dans la chapelle du Roi à *Whitehall*, on fit au Prince un faux rapport de son Sermon. Le Roi envoya quérir le Prélat, & s'entretint avec lui dans son cabinet. L'Evêque lui dit que si Sa Majesté n'avoit pas négligé son devoir, & s'il avoit assisté au Sermon, ses ennemis n'auroient pas eu occasion de l'accuser. Ce Prélat entendoit la Musique & la Poésie, & a fait plusieurs vers & un Poème Epique auquel il paroit avoir mis la dernière main.

main. Il mourut à *Longe-Leate* le 19 mars 1711, en allant aux eaux de Bath. Dans son testament il fit cette déclaration touchant sa Religion. „ Pour ce qui est de ma Religion, je meurs dans la Foi Catholique & Apostolique, dont toute l'Eglise faisoit profession avant le schisme de l'Orient & de l'Occident. „ Je meurs particulièrement dans la Communion de l'Eglise Anglicane, entant qu'elle est exempte des erreurs de la Papauté & des Puritains, & entant qu'elle adhère à la doctrine de la Croix. „ A la fin de la Vie de M. Ken par M. *Hawkins*, il y a deux Sermons & quelques Hymnes de l'Evêque. * *Mémoires de la Grande Bretagne*, tome 11. p. 226. *Etc.*

* K E N, petite rivière d'Angleterre, dans la province de Westmorland, arrose la ville de Kendale ou Kendal, & se jette ensuite dans la Mer d'Irlande.

K E N, rivière d'Ecosse. Voyez K E N N.

* K E N A H A N A, ou, C H A N A A N A, quatrième fils de Bilan, ou, Balan, de la Tribu de Benjamin. * *I. Chron.* ou *Paralip.* ch. 7. v. 14.

* K E N A N I, Lévitte, qui retourna de la Captivité de Babylone. * *Néhemie* ou *II. Esdras*, ch. 9. v. 4.

K E N A N J A. Voyez C O N A N J A.

* K E N A T H, ou C A N A T H, ville de la Tribu de Manassé delà le Jourdain. Elle fut prise par *Nobab* Israélite, du tems de *Mosse*, & l'appella *Nobab* de son nom. * *Nombres*, ch. 32. v. 42.

* K E N A Z, ou G E N E Z, quatrième fils d'Eliphaz, fils d'Esau, Duc d'Idumée. Il succéda à *Typho*, & laissa ce Royaume à *Korah*. * *Genèse*, ch. 36. v. 15. Il y en a eu un autre, père d'*Othiel* & de *Caleb*, dont il est parlé. * *Josué*, ch. 15. v. 17: *Juges*, ch. 1. v. 13: ch. 3. v. 9 & 11. Le mot de Cenez signifie jaloux, possesseur, ou méprise. * *Simon*, *Dictionnaire de la Bible*. *Josué* & *Caleb* à cause de leur père Cenez, furent nommez *Keniziens*, ou *Cézien*.

* K E N C H E S T E R, ville antique d'Angleterre dans la Province de Hereford. C'étoit autrefois une ville considérable, connue sous le nom d'*Ariconion*. On croit qu'elle a été renversée par un tremblement de terre; mais quoiqu'il en soit, il n'en reste plus que quelques pans de vieilles murailles & quelques autres ruines, où l'on a trouvé des médailles. Ce lieu est à l'ouest-nord-ouest de la ville de Hereford, dont il est éloigné d'un peu plus d'une lieue. * *Beeverell*, *Détails d'Angleterre*, p. 454.

K E N D A L ou K E N D A L E, en Latin *Concanium*, Comté, Baronnie & capitale du Westmorland, à 200 milles nord-ouest de Londres. Son nom marque sa situation dans une forêt, près de la rivière de Ken, dans un terroir agréable & fertile. Elle consiste en deux rues larges, qui se croisent, & plusieurs autres de traverse. Elle est riche, marchande, bien peuplée. Il s'y fait un grand négoce de draps de laine. Elle a deux ponts de pierre sur la rivière, & un de bois tout près des maîtres d'un château où naquit *Catherine Parr* la sixième & dernière femme de *Henri VIII*. Il y a une grande église, avec deux chapelles, & près de là un Collège bien renté, où l'on élève de pauvres Ecoliers. En 1414, *Kendal* donna le titre de Comte à *Jean Duc de Bedford*, troisième fils du Roi *Henri IV*; 29 ans après, cette contrée donna le même titre à *Jean, Duc de Somersét*. Le suivant qui eut ce titre, fut *Jean de Foix*, que le Roi *Henri VI* éleva à cette dignité pour les bons services dans la guerre contre la France. En 1420, le Chevalier *Guillaume Parr* fut fait Lord de *Kendal*, & ensuite Comte d'*Essex* par le Roi *Henri VIII*. Enfin *Charles Stuart*, troisième fils de *Jacques, Duc d'York*, Roi d'Angleterre après *Charles II*, fut fait Duc de *Kendal*, & mourut peu de tems après. * *Diâ. Anglois*.

K E N D A L L (George) Théologien Anglois & Professeur en Théologie, naquit à *Cofton* près d'*Excester* en 1610, d'un Gentilhomme qui portoit le même nom. A l'âge de 16 ans il vint à l'Université d'*Oxford*, & quatre ans après il fut reçu Membre du Collège d'*Excester*. Il s'appliqua particulièrement à la Philosophie & à la Théologie & s'attacha sur tout au célèbre *Prideaux*. L'église épiscopale commençant à perdre son autorité, il se rangea du parti des Presbytériens & des Non-Conformistes, parmi lesquels il fut d'abord Recteur à *Piffland* en *Cornouaille* & ensuite Docteur d'un troupeau à Londres. En 1654, il prit le degré de Docteur en Théologie. Du tems du rétablissement de *Charles II*, il obtint la charge de Recteur de *Kenton*, après avoir été obligé de quitter Londres, & il demeura à *Kenton* jusques à l'Acte de Conformité en 1662, où il fut déposé. Il mourut peu de tems après à *Cofton* le 19 août 1663. Il étoit savant Disputeur & bon Prédicateur, aussi bien que zélé défenseur de la prédestination absolue: ce qui le détermina à accepter la vocation pour Londres, afin d'être à portée de s'opposer plus efficacement à *J. Goodwin*, Indépendant, & zélé Arminien. Voici les titres de ses Ouvrages. *Finication of the Doctrines, concerning Gods Special Grace to his Electio*, in folio, 1653; *Sancti Simelii, against J. Goodwin*, in folio, 1654; *Fur pro tribunali*, in octavo; *De Doctrina Neo-Pelagiana; Twelfth Vita & Victoria*. * *Wood*, *Hist. Univ. Oxon.* *Calamy*, *Eject. Ministr. Diâ. Almanach de Râle*.

K E N E, rivière d'Angleterre. Voyez K E N.

K E N E L M, Roi de Mercie en Angleterre, parvint à la Couronne en 870, mais n'ayant que sept ans, il fut mis sous la tutelle de *Quendred* sa sœur. Celle-ci voulant régner elle-même, engagea celui qui avoit soin de son éducation à le tuer. Pour ce dessein, sous prétexte de chasse, il le mena dans une forêt où il le massacra. Mais si l'on en croit *Malmesbury*, ce crime fut découvert par un pigeon, qui fit tomber une marque écrite sur un autel à Rome. * *Diâ. Anglois*.

K E N E L W O R T H, nom d'un château fort, beau & spacieux dans l'endroit du Comté de *Warwick*, qu'on nomme *Kuiglow*. Du tems du Roi *Henri III*, c'étoit la demeure de six

Moines. S'étant rendu, on y publia une proclamation, portant que tous ceux qui avoient pris les armes contre le Roi, payeroient pendant six ans la rente de leurs terres. Cet ordre fut nommé *Diâ. de Kenelworth*. Sous le règne d'*Elisabeth*, ce château fut donné à *Robert Dudley*, Comte de *Leicester*, qui le répara; en forte qu'il fut alors le second ou le troisième château d'Angleterre. * *Dictionnaire Anglois*.

K E N E T H, Voyez K E N E T H.

K E N I E N S, Voyez C I N E N S.

* K E N I Z I E N S ou C E N E Z I E N S, peuples de Canaan, ou proprement les Madianites. Il y en a qui estiment, que ce sont certains peuples d'Arabie maintenant inconnus. Il en est parlé dans la *Genèse*, ch. 15. v. 19. * *Simon*, *Dictionnaire de la Bible*. Voyez K I N E N S.

K E N M E R L A N D ou K E N N E M E R L A N D, contrée de la Hollande septentrionale, appelée autrement *Nort-hollande* ou *W. H. frise*, le long de la Mer d'Allemagne, entre la *Frise* & le *Waterland* & la Hollande méridionale. *Alcmaer* en est la ville capitale. * *Maty*, *Diâ. Géogr.*

* K E N N, rivière de l'Ecosse méridionale, dans la province de *Galloway* prend sa source dans la partie septentrionale de cette province, court du nord au sud, & mêle ses eaux avec celles de la *Dée*.

K E N N E D Y, nom des Comtes de *Cassilis*, famille ancienne & noble dans la juridiction de *Carrick*, dans la partie occidentale d'Ecosse, dont ceux de cette famille sont Baillifs héréditaires. Elle a produit plusieurs grands hommes, qui ont été l'ornement de leur pays. Cambien dit que cette famille vint d'Irlande dans le tems du Roi *Robert Bruce*. * *Diâ. Anglois*.

* K E N N E M A R S, peuple qui habite le Kenmerland.

K E N N E M E R L A N D, Voyez K E N M E R L A N D.

* K E N N E T H I, cinquième Roi d'Ecosse succéda à *Aidan*. On ne fait de son règne rien de remarquable, puisqu'il ne régna selon quelques-uns que quatre mois, ou tout au plus, selon d'autres, douze mois. Il mourut l'an 605. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.* *Buchanan*.

* K E N N E T H I I, soixante-neuvième Roi d'Ecosse, succéda à *Alpin* fin pére en l'an 823, dans le tems que le Royaume étoit réduit à la dernière extrémité par la victoire signalée que les *Pictes* avoient remportée sur son père qui fut tué dans le combat. Les *Pictes* voulant en profiter, se mirent en devoir de chasser les *Ecossois* de l'Angleterre, & prirent dans cette vue des troupes Angloises à leur solde pour les joindre aux leurs. Mais il y eut une telle émeute parmi les Officiers qui les commandoient, que *Brutus Roi des Pictes* ne put venir à bout de l'appaiser, ce qui l'obligea à les congédier. Il en mourut de chagrin trois mois après. Ensuite de cela *Kenneth* convoqua les *Estats* pour délibérer avec eux de la guerre contre les *Pictes*. Le Roi & les plus vaillans de ses Officiers inclinèrent pour la guerre, mais par la pluralité des voix il fut conclu de la différer jusques à ce que l'on eût fait tous les préparatifs nécessaires pour une telle entreprise. Là-dessus on fit une paix de trois ans. Dans la quatrième année *Kenneth* avoit grande envie de renouveau la guerre, mais voyant que les *Estats* n'y étoient nullement disposés, il se servit de stratagème pour les faire descendre à ce qu'il souhaitoit. Il les invita tous à un festin, & après qu'ils eurent été régalés jusques bien avant dans la nuit, on les pria de se coucher dans la même chambre & d'y reposer à la manière de leurs ancêtres, c'est à dire, à terre, avec un peu d'herbe sous la tête pour leur servir de chevet. *Kenneth* cependant avoit donné ordre à un de ses parens de se revêtir de peaux de poisson, d'aller ainsi déguisé dans la chambre, & de dire tout haut, par le moyen d'une trompette parlante, qu'il étoit envoyé du Ciel, pour les porter à faire la guerre aux *Pictes*. Les Nobles veillèrent par cet avertissement, & surpris de la figure de celui qui le leur donnoit, furent saisis d'épouvante, & racontèrent au Roi le matin ce qui leur étoit arrivé dans la nuit. Le Roi leur dit qu'il avoit eu la même vision, & à l'instant ils conclurent tous à la guerre qui fut déclarée dans le même moment. Dès que les armées des deux nations furent en campagne, on ne tarda pas à en venir aux mains. On combattit de part & d'autre avec beaucoup de vigueur, jusqu'à ce qu'on avertit les *Ecossois* de se refouvenir du sort de leur Roi *Alpin*: ce qui les irrita tellement, que redoublant leur animosité, ils mirent les *Pictes* en fuite. Les *Anglois* qui venoient au secours des *Pictes* les voyant en desordre, tournèrent le dos. La défaite des *Pictes* fut si grande qu'ils prièrent qu'on leur donnât la paix, qui ne leur fut accordée par les *Ecossois* qu'à condition qu'ils leur céderoient leur Royaume. L'année d'après, *Kenneth* se rendit maître de toutes les Seigneuries que les *Pictes* possédoient au delà de la rivière de *Forth*. Comme il vouloit pousser ses conquêtes plus loin, les *Pictes* lui firent quelque résistance. Cela l'obligea à se retirer, mais dans sa retraite il mit tout à feu & à sang, n'épargnant ni âge ni sexe. *Drusken*, Roi des *Pictes*, voyant qu'ils ne pouvoient sauver leurs vies que par les armes, rassembla tout son monde, passa le *Forth*, se campa sur les bords du *Tay* proche de *Scone*, & fit offrir à *Kenneth* de lui céder tout le pays qui étoit au delà du *Forth*. Mais les *Ecossois* voulant tout ou rien, renirent la décision du différent à une bataille qui fut tout à fait fatale aux *Pictes* qui perdirent leur Roi & toute leur Noblesse. Après cette victoire, *Kenneth* traversa le *Forth*, & ravagea tout le pays, & après que la crainte eut obligé toutes leurs places à se rendre, il resserra tellement les *Pictes*, qu'il ne leur prit plus envie de branler. Le reste de cette nation se refugia en Angleterre. Les *Pictes* étant ainsi exterminés, *Kenneth* renouvela les anciennes loix & en fit de nouvelles, pour tenir tout dans l'ordre. Après avoir ainsi mis le Royaume en bon état, il songea à affermir l'autorité royale. Comme l'opinion commune étoit que le bonheur du Royaume dépendoit de la chaise de marbre, qui, au rapport

de quelques Ecrivains avoit été apportée par Simon Breucus d'Espagne en Irlande, & de là par Fergutus à Argyle, Kenneth la fit transporter à Seone. Depuis cela tous les Rois furent couronnés sur cette chaise jusques à Edouard I, Roi d'Angleterre, qui la fit enlever de là & transporter à Westminster. Kenneth transféra à S. André l'Archevêché qui étoit auparavant à Abernethy. Il vécut encore vingt ans qu'il passa dans la tranquillité. Il mourut en 854. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.* Buchanan, *Hist.* l. 6. Major, de *Geôl. Scotor.* l. 2. c. 14. Boëthius, l. 10. Polydore Virgile, l. 4.

* KENNETH III, quatre-vingtième Roi d'Ecosse. Dès qu'il fut monté sur le trône, son premier soin fut de réformer les mœurs qui s'étoient corrompues sous le règne précédent, & pour y mieux réussir il en donna lui-même l'exemple & dans sa personne & dans la Cour. Ensuite il fit la visite de son Royaume pour remédier à tous les desordres. Il régna en paix & observa les traités faits avec les Anglois par ses Prédécesseurs. Mais dans la suite il fut inquiété par les Danois qui firent une descente dans la province d'Angus, & n'épargnèrent ni les femmes ni les enfans. Le Roi ayant appris cette nouvelle à Sterling, assembla auprès de lui la Noblesse de son voisinage, envoya des ordres pour faire marcher le reste qui étoit plus éloigné, & avec le peu de monde qu'il avoit auprès de lui, se mit en marche contre les Danois. Il eut en peu de tems une armée considérable auprès de lui, & ayant eu nouvelle que les ennemis affligétoient Perth, il tira de côté-là. Dès que les Ecossois furent à la vue des Danois, ils fondirent sur eux & les contraignirent à se retirer sur une hauteur, où il n'étoit pas facile de les attaquer. Cependant on les pressa si vivement qu'ils furent obligés de quitter ce poste. Alors on en vint à une sanglante bataille. Les Danois ne voyant de salut que dans la victoire, s'encouragèrent les uns les autres, & se jetèrent si brusquement sur les Ecossois qu'ils les mirent en déroute, & ils les auroient défaits entièrement si un Païsan nommé Hay, accompagné de ses fils ne les eût arrêtés à un passage, & ne les eût obligés à se rallier pour retourner à la charge. Ils le firent avec tant de valeur, qu'ils taillèrent les Danois en pièces. On attribua à Hay tout l'honneur de cette victoire signalée. Ce qui resta des Danois se fava dans les vaisseaux. Kenneth délivré de ses ennemis convoqua le Parlement où l'on mit d'abord en délibération de quelle manière on récompenseroit Hay & ses fils, & l'on résolut de leur donner les meilleures terres de l'Ecosse & de les nobiliser. Quoiqu'il fut un très-bon Roi, cependant le désir de faire monter son fils sur le trône, le porta à faire mourir par le poison le Prince Milcolomb, fils du Roi Duffus, & fit en sorte par ce crime que le Parlement rendit le Royaume héréditaire dans sa famille. Cependant sa conscience se réveilla, ou, comme quelques-uns le prétendent, il entendit la nuit une voix du ciel qui lui annonçoit que dans peu cet homicide seroit vengé. Dans ce trouble il eut recours aux Moines, qui lui confellèrent, pour expier ce crime d'aller visiter les tombeaux des Saints & de baiser leurs Reliques. Il se mit d'abord en devoir d'aller au tombeau de S. Palladius, mais une Religieuse nommée Fenella, irritée contre lui de ce qu'en rendant le trône héréditaire dans sa famille, il en avoit exclus ceux de ses parens qui avoient droit d'y prétendre, le fit assassiner. La mort de Kenneth arriva dans la vingt-cinquième année de son règne en 994. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.* Buchanan. Major. Boëthius.

* KENNETH, Roi des Pictes, marcha avec une armée contre les Ecossois, mais à leur vue il prit la fuite, & fut tué par un Païsan. Ainsi cette armée se retira sans avoir combattu. Cela arriva vers le huitième siècle. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.* Buchanan.

* KENNETH ou KENNET, anciennement *Cometis*, rivière d'Angleterre, prend sa source dans la province de Wilt près du village de Kennet ou Oldbury, coule à peu près de l'ouest à l'est, traverse la partie méridionale du Comté de Bark, & après avoir arrosé Marleborough, Ramsbury, Hungerford & Newburg, se jette dans la Tamise à Reading.

* KENNIPHOVEN (Engelbert) de la Haye en Hollande, Licenté en Théologie, a écrit en Hollandais une *Refutation du Catéchisme d'Heidelberg*, & un *Traité touchant le Purgatoire & les Indulgences*. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 204.

KENOQUE. Voyez KNOQUE.

KENRED, fils de Wolpher, Roi de Mercie en Angleterre dans le huitième siècle, étoit encore très-jeune, lorsque son père mourut: ce qui fut cause qu'on donna la Couronne à Ethelred. On la lui rendit pourtant, mais il ne la voulut pas garder; car étant allé faire un voyage à Rome, sous le pontificat du Pape Constantin, il prit l'habit de Moine, & vécut saintement le reste de ses jours. * Du Chêne, *Histoire d'Angleterre*.

KENROSS. Voyez KINROSS.

KENSINGTON, beau village à deux milles de Londres. Le feu Roi Guillaume III ne se trouvant pas bien de l'air du Palais de White-Hall, acheta celui du Comte de Nottingham tout près de Kensington. Les appartemens n'en sont pas fort grands, mais ils sont bien ordonnez & bien meublez, & sont accompagnés d'un assez beau jardin. L'appartement de la Reine Marie est ce qui mérite le plus d'être vu. L'air de Kensington est fort sain, & cela y attire quantité de grands Seigneurs. * *Beeverell, Dilectæ d'Angleterre*, p. 84.

KENT, en Latin *Cantium*, Province maritime, à l'entrée orientale de la Manche dans les Diocèses de Cantorbéry & de Rochester, à 160 milles de tour. Suivant la différence de son terroir, on la divise en trois parties, savoir, les *Dunes* où l'on a tant de richesses; les *environs Maritimes* où l'on a tant de richesses; & les *Parties méditerranées* où l'on a tant de richesses. Une partie de cette Province est pleine de bois, une autre abonde en blé & une autre en pâturages. Son terroir dans un en-

droit produit beaucoup de froment, dans un autre de l'orge, & ailleurs d'excellentes cerises, & des pommes de reinette d'un goût exquis. Outre la Tamise qui la sépare d'Essex, il y a le *Medway*, la *Stoure*, & d'autres rivières. Le saumon du *Medway* est très-bon, & les truites de Fordwich près de Cantorbéry sont d'une grandeur extraordinaire. Ce fut dans cette Province que les Saxons s'établirent d'abord, & qu'ils embrassèrent le Christianisme, par la Prédication du Moine Augustin. Du tems de l'Heptarchie, cette Province seule faisoit un des sept Royaumes. Quand les Normans envahirent l'Angleterre, Guillaume le Conquérant confirma les anciens privilèges des Habitans de cette Province, savoir, 1. que les hoirs mâles partagent également les biens de terre; 2. que tout héritier à l'âge de 15 ans peut vendre, & aliéner; 3. que nonobstant la conviction du père de quelque crime capital, le fils hérite ses biens. De là vient le proverbe, *The Father to the bough and the son to the plough*. Le père au gibet, & le fils à la charrue. Ce sont ces privilèges qu'on appelle *Gavelkind*. Kent est un Duché dont la ville Capitale est Cantorbéry. Il y en a plusieurs autres, comme, *Rochester, Maidstone, Dover, Sandwich, Romney, &c.* * *Etat de la Grande Bretagne*, sous George II, tome 1. p. 74. &c. Pour les Rois de Kent, consultez la Table Chronologique des Rois d'Angleterre, sous le titre d'ANGLETERRE.

KENT (Jean de) Voyez BOCHER.

KENT, ville. Voyez CANTORBÉRY.

KENTE, petite île, sur laquelle les François ont fondé une Colonie. Elle est dans le Lac d'Ontario, dans la Nouvelle France. * *Maty, Diâ. Géogr.*

KENTERBURY. Voyez CANTORBÉRY.

KENTIGERN, autrement S. Mungo, Ecossois, Disciple de Palladius vers le milieu du sixième siècle. Quelques uns disent qu'il étoit d'une famille royale; mais tous conviennent que c'étoit un homme d'un grand savoir. Cambden dit qu'il avoit été Evêque de Glaskow, & qu'étant venu en Angleterre, il fut un de ceux qui commencèrent à mettre quelque ordre dans l'Université d'Oxford. Vers l'an 560, il fonda un monastère à S. Afaph, composé de 663 personnes, dont 300 furent employées à l'agriculture, 300 à travailler dans le couvent, & le reste à vaquer perpétuellement à la dévotion. A son retour en Ecosse, il établit Afaph le Chef de ce monastère, & ce fut de là que la ville prit le nom de S. Afaph. On dit de Kentigern qu'une Dame ayant laissé tomber une bague du doigt en passant la rivière de Clyd à cheval, son mari jaloux soupçonna qu'elle en avoit fait présent à quelque Amant. Pénétrée de douleur, elle consulta Kentigern, qui après quelques ardues prières, souhaita que son mari allât pêcher dans la même rivière, l'assurant qu'il trouveroit la bague dans la gueule du même poisson qu'il prendroit: ce qui arriva, si l'on en croit la Légende. Depuis ce tems, la ville de Glaskow prit pour une partie de ses armes un poisson tenant une bague à la gueule.

KENTMAN (Jean) de Meissen, Médecin, florissoit vers l'an 1563. Il a publié un livre sur la peste, & un autre sur la Gravelle. * *Konig, Biblioth. Vetus & Nova*.

KENTSINGEN ou KENTSINGUE, petite ville du Cercle de Souabe. Elle est dans le Brisgaw, aux confins de l'Ortnaw, sur la rivière d'Eltz, & à une lieue du Rhin. * *Maty, Diâ. Géogr.*

KENULPHE. Voyez CENULPHE.

KEPHA, ville. Voyez CAIPHA.

* KEPHARHAMMONAI, ville de la Tribu de Benjamin. * *Josue*, ch. 11. v. 24.

KEPHIRA. Voyez CEPHIRA.

KEPLER (Jean) Allemand, né à Wiet dans le païs de Wirtemberg, le 27 décembre 1571, Mathématicien des Empereurs Rodolphe, Matthias & Ferdinand, célèbre sur la fin du XVI siècle & au commencement du XVII, mourut l'an 1630, selon Riccioli. Il a été l'un des plus savans Astronomes de son tems, & l'on en peut juger par les livres qu'il a donnés au public, comme, celui de *Motibus Stella Martis; Tabula Rudolphina; Optica Astrologica*; un *Traité des Comètes*; des *Ephémérides*; un *abrégé de l'Astronomie de Copernic*; un livre de la véritable naissance de Jesus Christ; & plusieurs autres, comme, le *Traité de l'Etoile extraordinaire qui parut en 1604*, dans lequel il parle de son corps, selon les règles de l'Astronomie. Il eut un fils nommé Louis KEPLER, Médecin, qui a écrit, *De febris epidemica; Methodi conciliandarum februm in Medicina*, &c. * *Bayle, Diâ. Crit.*

KER.

KERAHEZ. Voyez KARHAIS.

KERAKATON. Voyez KARACOTON.

* KERAN, CHARAN, ou, HARAN, dernier fils de *Disjon*, de la famille d'*Esau*, fils du Patriarche *Jacob*. * *Genèse*, ch. 36. v. 26.

KERAS, nom d'une tour fort élevée près de Salamine, à présent *Kira*, d'où Xerxès, Roi de Perse, regarda son armée, & se mit à pleurer, considérant que d'une si grande multitude d'hommes il n'en resteroit pas un seul après cent ans. * *Thucydide*. *Spon, Voyage de Grèce*, tome 2. p. 261.

* KERBECH (Antoine) de Louvain, fut Religieux de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, & Docteur en Théologie. On a de lui, *Traité des Sacraments Veteris & Nova Legis; Colloquium cum Calvinista quodam*. Il a traduit d'Italien en Latin les Sermons de Carême du Père François Panigarole, & la Vie de la Bienheureuse Mère Thérèse, Vierge Espagnole. Il mourut en 1623, étant Prieur du Couvent de Mayence. * *Valère André, Biblioth. Belgica*, p. 63.

* KERBELA, lieu près duquel se donna une bataille dans

laquelle Houffain fils d'Ali fut tué. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

KERCI ou CHIERCHE, en Latin *Cercum*, petite ville des Tartares Précopites en Europe, à l'embouchure du détroit de Caffa dans la Mer Noire. Ces peuples vivoient autrefois par troupes dans la campagne, & suivoient la Religion Payenne. Lorsque leur Prêtre faisoit le sacrifice, il prenoit du sang, du lait & de la fiente de cheval, qu'il mêloit avec de la terre dans un vaisseau; ensuite il montoit sur un arbre, d'où, après avoir fait une exhortation à ceux qui l'environnoient, il jetoit sur eux cette composition pour les purifier, & leur servir de préservatif contre toutes sortes de maux. * Alexandre Guaguin, in *Tartaria*.

KERDICK. Voyez CERDICK.

KEREATH. Voyez CAREE.

KERES, rivière de la Haute Hongrie, formée par trois rivières, qui prennent toutes trois leur source en Transylvanie. Le Kérés est au milieu; il reçoit le Félierkérés du côté du midi, baigne Giulia, & traverse le lac de Sarkad; après quoi il reçoit du côté du nord le Sébeskérés, qui baigne le grand Waradin, & se va décharger dans le Béréton, à Saravas, & avec lui dans la Teisse à Czongrad. * Maty, *Diâ. Géogr.*

KERESBANJA, ville de Transylvanie, renommée par ses mines d'or & d'argent, est à l'occident de Weissembourg dont elle est éloignée de six à sept milles d'Allemagne. La plupart de ses Habitans font de Saxe & de Valachie. * Gr. *Diâ. Univ. Holl.*

KERESTAT, KERESTESCH, KERESTHUR, petite ville de la Haute Hongrie dans le Comté de Barzod, au midi de Tockay, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues, & à l'orient d'Agria, dont elle est éloignée d'environ vingt lieues. Ce fut là qu'en 1596, le 26 octobre, l'Archiduc Maximilien livra bataille aux Turcs. * Gr. *Diâ. Univ. Holl. Carte de Hongrie de M. Delille.*

KERÉTZEN, village de Suisse, dans le Canton de Glaris. Il est au bord du Lac de Wahlefratt. On a taillé nouvellement près de ce lieu un chemin dans le roc. * *Etat & Délices de Suisse, tome 2, p. 467.*

KERKA, KURKA & CHERCA en Latin *Cierca*, ou *Tinus Fluvius*, rivière de la Dalmatie, qu'elle séparoit anciennement de la Liburnie. Elle a deux sources, dont l'une vient de la Bosnie, & y baigne Chnin ou Tina. S'étant jointes, elles passent à Scardona & à Sébenico, & se déchargent dans le Golfe de Venise. * Maty, *Diâ. Géogr.*

KERLBOURG, petite ville de la Haute Hongrie, sur le Danube, à quatre lieues de Presbourg vers le midi. On la prend pour l'ancienne *Gervulata*, ville de la Haute Pannonie. * Maty, *Diâ. Géogr.*

KERLING ou KATLAGE, ancienne ville d'Angleterre, où l'on assembla un Concile, après les fêtes de Pâques de l'an 977, en présence du Roi Edouard, & de Dunstan Archevêque de Cantorbéri. Les Latins ont nommé ce lieu *Kirintonium*.

KERLIVIO (Louis Eudo de) né à Hennebont en Bretagne, le 14 novembre 1621, étoit fils de François Eudo de Kerlivio, d'une famille ancienne de la province, & d'Olive Guillemette Flabelle. Après avoir fait ses Humanitez à Rennes, & sa Philosophie à Bourdeaux, étant de retour à Hennebont, il conçut de l'inclination pour une jeune Demoiselle, à qui ses parens ne voulurent pas consentir qu'il se mariât: ce qui l'obligea de venir à Paris, où il apprit peu après que cette Demoiselle moins constante que lui en avoit épousé un autre. Le dépit pensa d'abord faire un Religieux de Kerlivio, mais un Carme habile & pieux s'ayant engagé à examiner de près sa vocation, il embrassa l'état ecclésiastique malgré la répugnance de ses parens, & après avoir fait ses études de Théologie, il retourna dans sa patrie, qui ressentit bientôt après les effets de sa piété & de son zèle. Après avoir engagé son père à fonder deux sœurs de la Charité dans l'hôpital d'Hennebont, il en fonda lui même deux autres; acheva de bâtir & de meubler cet hôpital; donna une maison pour les pauvres orphelins, avec une somme d'argent pour leur faire apprendre des métiers; & rétablit plusieurs familles honnêtes par des aumônes secrètes. Il voulut bien aussi être le Chapelain & le Confesseur de l'hôpital; mais quelque tems après M. de Rosmadec, Evêque de Vennes, le tira de là pour être son Grand Vicaire, & lui donna aussi la Cure de Plumergat, qu'il accepta par obéissance. Ce fut sous la protection du même Prélat, mais aux dépens de M. de Kerlivio, que fut établie à Vennes une maison de retraite en 1664. Ce pieux Ecclésiastique en dressa les réglemens avec le P. Huby, Jésuite, en qui il avoit beaucoup de confiance; & les premières contradictions qu'il eut à essuyer, furent récompensées dans la suite par l'empressement qu'eurent à profiter des retraites ceux qui y avoient été d'abord les plus contraires. Enfin après avoir contribué par ses soins à d'autres établissemens pieux, il mourut saintement à Vennes le 21 mars 1685. * Pierre Phonanic, *Vies des Fondateurs des Maisons de Retraite*.

KERLON, rivière d'Asie dans la Grande Tartarie, prend sa source sous le 125 degré de longitude, & vers la fin du 48 degré de latitude, près de Kuidak, qui est le lieu de la résidence du Kutukta Lama. Elle coule d'abord du nord-ouest au sud-est, puis du sud-ouest au nord-est, ensuite de l'ouest à l'est jusqu'au Lac de Kailar ou Dalai, enfin du sud-sud-ouest au nord-nord-est, & se jette dans l'Amour. * M. Delille, *Carte de la Grande Tartarie*.

KERMAN, Province de Perse. Cherchez CARMANIE. KERMEN, en Latin *Germia*, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Romanie, près de la ville d'Andrinople. Il y a apparence que c'est celle que l'on trouve dans les Cartes sous le nom d'*Hermanis*. * Maty, *Diâ. Géogr.*

KERMEN, ville de Tartarie. Voyez KASIKER-MÉN.

KERMENT, petite ville fortifiée dans la Basse Hongrie sur le Raab, au dessus de Sarwar. Quelques Géographes la prennent pour la ville de la Basse Pannonie nommée *Scarbantia* ou *Julia Scarbantia*, dont d'autres croient que les ruines se trouvent près de la petite ville de Chepreg. * Maty, *Diâ. Géogr.*

KERUAH, nom d'une île située dans l'Océan Ethiopique, assez près des îles de Raneg, & éloignée de la côte de Zeng' ou Zangubar, d'une journée de navigation, c'est à dire, d'environ trente milles. Ses Habitans font noirs & on les nomme Boiin. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

KERN, CAIRN ou CARN, petite rivière de l'Ecosse méridionale dans la province de Nithsdale, prend sa source vers les confins de la province de Galloway, coule du nord-ouest au sud-est, arrose Glencairn, & se décharge ensuite dans le Nith.

KERNRIED, village de Suisse dans le Canton de Berne. Ce fut dans son voisinage qu'en 1605 deux petits Bergers trouvèrent un pot plein de vieilles pièces d'argent de monnoye Romaine au nombre de 1500. Il y en avoit de Galba, de Titus, de Domitien, d'Adrien, de tous les Empereurs suivans jusques à Dioclétien, & de quelques Impératrices, des deux Faustines mère & fille, de Lucille, de Plotille, de Julie Sôhème, de Julie Mammée, &c. Les Bernois, comme Souverains, s'en firent, & en ornèrent leur Bibliothèque publique. * *Etat & Délices de la Suisse, tome 2, p. 169.*

KEROSCA ou KUROSICA, en Latin *Cuccia*, *Cuccium* ou *Cucca*. C'étoit anciennement une petite ville des Scordiques dans la Basse Pannonie. C'est maintenant une petite ville de la Basse Hongrie, située près du Danube, au dessous de Bon-Monster. * Maty, *Diâ. Géogr.*

KERPEN, en Latin *Carpio*, petite ville enclavée dans le Duché de Juliers, & située sur la rivière d'Erpe ou Erft, entre la ville de Juliers & celle de Cologne à quatre ou cinq lieues de l'une & de l'autre. Cette ville dépendoit autrefois de la Guel-dre. Les Espagnols la vendirent à l'Archevêque de Cologne avec sa Seigneurie, partagée en deux petits pais, dont Kerpen & Lummerfium font les lieux principaux. * Maty, *Diâ. Géogr.*

KERR ou CARR, furnon d'une nombreuse famille dans l'Ecosse méridionale. On dit qu'elle descend de deux frères venus d'Angleterre, & qui furent la tige des familles de *Ferniberk* & de *Cesford*. Le dernier fut honoré par le Roi Charles I, du titre de Comte de *Roxborough*, & le premier reçut de Charles II, le titre de Lord *Fedborough*. Les Comtes de Lothiane & d'An-cram portèrent ce furnon, le premier étant avancé à cette dignité par le Roi Jacques VI. Il y avoit aussi dans l'occident d'Ecosse une ancienne famille de ce nom appelée *Kerr* ou *Kerfand*; dont les Descendans ont toujours été zélés Défenseurs de la Religion Protestante. Le dernier de cette famille fut tué à Steenkerck, en combattant vaillamment dans l'armée du Roi Guillaume, en qualité de Major, dans le Régiment du Comte d'Angus. Il eut aussi beaucoup de part à la réduction des Caméroniens d'Ecosse sous l'obéissance de ce Prince. Le Conseil d'Ecosse déclara sous Charles II, que cette famille étoit la plus ancienne de la famille des Kerrs. * *Didion. Anglois*.

KERRY Y, pais érigé en Comté par le Roi Edouard III, situé dans la Lagénie en Irlande. Il est entre les Comtez de Corke, de Limerick, de Clare, & l'Océan. Il a environ 24 lieues de long, & 20 de large. C'est un pais couvert de montagnes & de forêts, ce qui l'a souvent rendu la retraite des Rebelles. Il y a aussi du blé en quelques endroits. Il y a trois lieux, qui ont séance & voix au Parlement d'Irlande, Ardard, capitale; Dingle, & le bourg de Trale. * Maty, *Diâ. Géogr.*

KERSBEL (Philippe) natif de Gand, selon Valère André, ou de Sicile, selon Marc-Antoine Alègre, Religieux Carme, écrivit un Traité de la Conception immaculée de la sainte Vierge, contre Vincent Bandella, dit de *Castro novo*, Dominicain. Il mourut à Paris en 1485. * Luens, in *Biblioth. Carm. Valère André, Biblioth. Belgica, p. 774. Alègre, in Paradisi Carmelit.*

KERSH, ville maritime du pais des Cosaques qui habitent sur les bords de la Mer Noire, aux embouchures du Danube, du Tyras, du Borysthène & du Tanais. Elle est située auprès de ce dernier fleuve, & des Palus Méotides, selon Albergendi, dans le septième climat. * Herbelot, *Biblioth. Orient. Th. Corneille, Diâ. Géogr.*

KERSOY. Voyez TOPE'TORKAN.

KERTZERS, en Latin ad *Carceres*, village de Suisse, dans le Bailliage de Morat, embrassa la Réformation immédiatement après la ville de Morat. * *Etat & Délices de Suisse, p. 360. édit. d'Amsterdam 1730.*

KERVAK, ville de Perse, est à 87 degrés 32 minutes de longitude & à 34 degré 15 minutes de latitude. Il y croît de très bons fruits. * Tavernier, *Voyages, tome 1. l. 3. ch. 13. édit. de Hollande, 1692.*

KES. KET. KEU. KEV. KEW. KEX. KEY.

KESALON. Voyez CHESLON.

KESCHING, anciennement *Casjara Bojorum*. C'étoit une petite ville du Norique. Ce n'est maintenant qu'un village de la Bavière, situé près du Danube & de la ville d'Ingolstadt. * Maty, *Diâ. Géogr.*

KESSED. Voyez CASED.

KESIB ou CASBI, lieu dont il est parlé dans la *Genèse, ch. 32. v. 5.*

KESITA, mot Hébreu qui signifie agneau. On croit communément que quand il est dit dans la *Genèse, ch. 33. v. 19.* que Jacob acheta des fils d'Hémor un champ cent Késita, ou cent agneaux.

ou brebis, & que dans Job, ch. 42. v. 11, il est rapporté que Job reçut de chacun de ses amis un Késita, & de même dans Job, ch. 26. v. 32, ce terme signifie une monnoye empreinte de la figure d'un agneau. D'autres croyent qu'en ces endroits Késita désigne à la vérité une monnoye, mais que ce mot ne signifie pas agneau ou brebis; qu'il vient du mot Hébreu *Kesef*, qui signifie or, & que par là on a voulu marquer une monnoye d'or empreinte de la figure d'un archer, telle qu'étoient les Dariques de Perse. Jonathan & le Targum de Jérusalem, au lieu de cent Késita, traduisent cent perles, dérivant ce mot du Chaldéen *Caschab*, qui signifie orner. D'autres entendent ceci d'une mesure de grains. Enfin quelques-uns veulent qu'il signifie une bourse pleine d'or, d'argent ou de monnoye. De tous ces sentimens le premier me paroît le plus autorisé, & le plus vraisemblable. * Atlas Montanus. Drusus. Breewood. Valerius. Grotius. Olliger. Le Pelletier, *Dissert. dans les Journ. de Trévoux*, mois de mai 1704. Du Pin, *Biblioth. Univ. des Hist. Prof.* Le Père Calmet, *Commentaire Littér. sur la Genèse*, ch. 37.

KESKÉR, l'une des contrées de Perse qui sont comprises dans la province de Kilan. Elle a pour villes, *Kesker*, *Seber-ruth*, *Korab*, *Enjeli*, *Dualab*, *Schal*; & vers le nord *Ruesjeru*, *Munfeker*, *Senguerbésara*, *Houe*, *Chofickaderene*, *Henkelan*, & *Hiflagats*. On a dans ces quartiers-là force noyers, dont le fruit précède toutes les écueilles de bois qu'on voit par toute la Perse. La ville de Kesker est située à deux lieues de la Mer Caspienne, & tellement cachée dans les arbres, qu'à peine la peut-on voir si l'on n'est dedans. Son nom est *Korak*, & elle ne prend celui de Kesker, que de la province. C'est le lieu de la naissance de *Chach-Sef*. * Oclarius, *Voyage de Moscovie & de Perse*. Davity. *Etat du Sésy*. Th. Cornelle, *Diâ. Géogr.*

KESLER (André) Théologien Luthérien, naquit à Cobourg dans la Franconie, l'an 1595. Il ne suivit point la profession de son père qui étoit Tailleur d'habits, il s'attacha à l'étude & se distingua par son esprit & par ses progrès: ce qui fut cause sans doute que le Prince Jean-Casimir Duc de Saxe qui avoit érigé une école illustre à Cobourg, le gratifia d'une pension. Il fut par ce moyen en état de s'entretenir dans l'Académie de Jéne & puis dans celle de Wittenberg. Il fut agrégé dans celle-ci à la Faculté de Philosophie, & fit voir en soutenant plusieurs Thèses, qu'il entendoit bien la Logique, & qu'il se servoit heureusement de cette Science pour réfuter les Sociniens. On le retira de Wittenberg pour lui donner une charge dans le Collège de Cobourg; & au bout d'un an & demi, on le fit Pasteur & Surintendant d'Eisfeld. Il s'acquitta bien de cette charge, & de là vint que le Prince Jean-Casimir ne lui voulut pas permettre d'accepter la Surintendance des églises de tout le pais d'Ellenac. Il se fit recevoir Docteur en Théologie, & donna les mains enfin à la vocation qu'on lui adressa pour Steinfurt. On lui offrit la Surintendance de l'église; il s'en excusa: mais il l'accepta promptement après le malheur qu'il eut de perdre sa Bibliothèque, lorsque les troupes Impériales faccagèrent la ville d'Eisfeld, l'an 1632. Outre la Surintendance de l'église, il avoit aussi à Steinfurt la direction du Collège, lorsqu'il fut rappelé à Cobourg pour succéder au Surintendant des églises. Il exerça cette charge avec applaudissement. Ses Sermons étoient fort estimés à cause de l'éloquence & du savoir qui s'y faisoient remarquer. Il fut frappé d'une apoplexie dans la Chaire même, où il venoit de prêcher, & il mourut après quelques mois de langueur le 15 mai 1643. Il composa quantité de livres, les uns en Latin, les autres en Allemand, dont il n'y a qu'une partie qui ait été publiée. Il a laissé une Logique, une Métaphysique & une Physique Antiphosphorienne. * Bayle, *Diâ. Crit.*

KESMARECK ou **KEYSERSMARECK**, en Latin *Cesareopolis*, ville de la Haute Hongrie, dans le Comté de Cépuz ou Cépufe, située au pié des Monts Karpatiens, vers les frontières de Pologne, appartenoit à la Maison des Comtes de Tékéli, avant la rébellion de Hongrie en 1670.

KESSEL, ville d'Allemagne. *Cherchez CASSEL*.
KESSEL (La Terre de) en Latin *Kesselianis* ou *Castellanus Traibus*. C'est un petit pais de la Gaeldre Espagnole, situé entre la Terre de Culk, le Comté de Horn, la Meule, & le Marais de Peel. Il n'y a rien de considérable que le bourg de Kessel, qui est près de la Meuse, à deux lieues de Ruremonde; & qu'on prend pour la petite ville de la Baïlle Allemagne, que les Anciens appelloient *Castellum Monsiporum*. * Marty, *Diâ. Géogr.*

* **KESSEL** (Jean de) habile Peintre naquit à Amsterdam en 1648. Il peignoit agréablement des paysages, & d'autres choses qui peuvent s'offrir à la vue dans la campagne. Il excelloit sur tout dans les représentations de l'hiver. Il mourut en 1698. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.* Houbraken, *Traité des Peintres des Pays-Bas*, en Hollandois.

* **KESSEL** (Jean de) Peintre renommé, naquit à Anvers en 1626. Ce fut un grand Maître dans le goût de Breugel, c'est à dire, à peindre de petits animaux, des oiseaux, des serpens, des lézards, des herbes, des fleurs, &c. & les Connoisseurs n'estiment pas moins la plupart de ses ouvrages que ceux de cet excellent Peintre. Il a fait quantité de pièces pour le Roi d'Espagne, pour les Gouverneurs des Pays-Bas, & pour d'autres grands personnages, aussi-bien que pour de riches Marchands. Il peignoit ordinairement d'après nature, & quand la saison ne le lui permettoit pas, il se servoit de modèles qu'il avoit lui-même peints. Il est mort à Anvers, mais on ne fait pas en quelle année. * M. Jaques Campo Weyerman, *Peintres des Pays-Bas*, en Hollandois, tome 2. p. 208 & suiv.

* **KESTEVEN** ou **KAUSTEVEN**, contrée d'Angleterre dans la partie méridionale & occidentale de la province de Lincoln. Cette contrée, appelée par les anciens Saxons *Cestefne Wald*, confine à la province de Leicester. * Beevetzell, *Dictionnaire d'Angleterre*, p. 151.

KESULLOTH. *Voyez CASALOTH*.

KESWICK, ville d'Angleterre avec marché, dans le Comté de Cumberland, au pais d'Alerdale, près de laquelle on tire une grande quantité de mine de plomb. Elle est située dans une vallée environnée de collines. Elle étoit autrefois célèbre pour ses mines de cuivre. * *Diction. Anglois.*

KET. *Voyez KETT*.

* **KETÉL** (André) de Bruges, Docteur en Droit Civil & Canonique, & Avocat dans la Cour Souveraine de Flandre, fut en même tems un habile Poëte & un Orateur éloquent. On a de lui des Harangues sur divers Sujets, & plusieurs Oraisons funèbres, entre autres *Oraisons Alexandrinae, in laudem Alexandri Farnesii, Belgicarum Ditionum Gubernatoris*. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 51.

KETH. *Voyez KEITH*.

KETHURA, femme d'Abraham. *Voyez CETHURA*.

KETING, qu'on appelle communément le *Docteur Kéting*, Auteur Ecoissois du XVII^e siècle, fort connu parmi les Anglois, les Irlandois & les Ecoissois, a publié vers l'an 1640, une Histoire très-fidèle du Royaume d'Irlande en Irlandois. Cet Ouvrage a été trouvé si exact, qu'on l'a traduit en Latin & en Anglois. Il donne un grand jour à l'histoire d'Irlande, & a fort éclairci tout ce qui regarde les bonnes familles de ce pais. Kéting mourut en 1650. * Kéting, *Præf. Operis. Mémoires du tems*.

KETT (Guillaume) Chef d'une rébellion dans la province de Norfolk, sous le Roi Edouard VI, & Tanneur de sa profession, étoit hardi, rusé & plein de courage. Le peuple ayant commencé à murmurer contre les Gentilshommes de sa province, & ayant même résolu de les exterminer & de forcer le Roi à ne prendre pour ses Conseillers que des gens du commun à la place de la Noblesse, ils choisirent cet homme pour leur Chef, qui sous prétexte qu'il n'avoit d'autre but que la liberté publique, assembla autour de 30000 hommes en peu de jours. Il conduisit cette armée aux environs de Norwich où il établit une espèce de tribunal sous un vieux chêne, qu'on appella longtems après le chêne de la réforme, parce que Kett y vouloit réformer tous les abus. Il choisit 200 Commissaires du nombre de ses adhérens, qui conjointement avec lui écoutoient toutes les plaintes portées contre la Noblesse, qui étoit toujours condamnée & exposée à de violentes exécutions. Ils dressèrent leurs griefs & les envoyèrent au Roi par des Députés; mais le Héraut du Roi ne leur ayant pas apporté une réponse de leur goût, ils s'emparèrent sous ses yeux de la ville de Norwich, quoiqu'il y eût des troupes du Roi. Mylord Parre, Marquis de Northampton, marcha alors contre les Mécontents avec quelques troupes du Roi, mais il fut obligé de se retirer avec perte. Ceci donna occasion au Roi de faire marcher contre les Rebelles sous le commandement du Comte de Warwick & depuis Duc de Northumberland les sept ou huit mille hommes destinés à marcher contre les Ecoissois. Ce nouveau Général se fit d'abord chef de Norwich & après avoir su attirer les Rebelles dans la plaine, il les environna de la Cavalerie, les défit & les dispersa, parce qu'ils n'avoient aucune Cavalerie parmi eux. Guillaume Kett & son frère furent entre les prisonniers & pendus à Norwich. Neuf autres Chefs de cette rébellion furent pendus aux branches du chêne de la réforme, & le reste obtint son pardon. * Hayward. Burnet, Camden, *Britannia*, p. 385. De Larrey, *Hist. d'Anglet.* tome 1. p. 639. *Diâ. Allemand de Bâle*.

* **KETTLEWELL** (Jean) fils d'un bon Marchand, naquit en 1653 dans la paroisse de *Nord-Aberton*, dans la province d'York en Angleterre. Ses parens qui le consacrerent presque dès sa naissance au saint Ministère, lui donnèrent de bonne heure l'éducation qu'il lui falloit pour cela. Il fut mis entre les mains d'un Régent qui lui inspira des sentimens favorables à la Monarchie absolue. Il entra en 1670 dans le Collège de S. Edmond à Oxford. En 1675; il obtint par les bons offices de M. Hickey une place de Fellow dans le Collège de Lincoln. Dans ce tems-là, les disputes sur l'obéissance active & passive commencent à s'échauffer. Les Esprits étoient partagés, même dans les Universités; & M. Kettlewell, qui commençoit à y tenir rang, ne demeura pas neutre. Il se souvint fidèlement des leçons de son ancien Maître, & se détermina, sans hésiter pour le pouvoir despotique. Il fit plus; car il mit tout en œuvre pour répandre avec succès son opinion dans un Etat Chrétien. En trois mois de tems il composa un livre sur cette matière. Le grand principe sur lequel il raisonne, & dont il tire ses conclusions, est que l'obéissance aux Loix de l'Evangile est indissolublement nécessaire au bonheur. Cette maxime est la base & le fondement de cet Ouvrage, & de tous les autres que ce Théologien composa dans la suite. Ce premier Ecrit, intitulé *les Mesures de l'Obéissance Chrétienne*, fut imprimé en 1681, & l'Auteur le dédia au Docteur Compton, alors Evêque de Londres, qui en 1688 se déclara pour le Prince d'Orange. M. Kettlewell conçut tant d'indignation contre le changement de ce Prélat, qu'il fit ôter l'Épître dédicatoire de tous les Exemplaires que l'on n'avoit point débitez. Ce livre lui fit beaucoup d'honneur parmi les Torys, & lui procura le Vicariat de Coles-Hill, dont Mylord Digby avoit la nomination. Ce Seigneur trouvant en M. Kettlewell des principes qui quadroient aux siens, quoiqu'il ne le connût pas personnellement, lui adressa cette vocation qui fut acceptée de bon cœur. Sous le règne de Jacques II. les choses changèrent de face, & les raisonnemens de M. Kettlewell qui avoient paru si solides ne firent plus que blanchir. Dans ce même tems-là il se maria à une personne qui étoit devenue amoureuse de lui par la lecture du même livre qui avoit tant plu à Mylord Digby. Il publia sous le règne du Roi Guillaume III, plusieurs Ecrits pour soutenir les maximes qu'il avoit avancées. Il mourut au mois d'avril 1695, dans une grande odeur de sainteté

parmi ceux de son parti. * *Biblioth. Angloise, tome 6. p. 485 & suiv. & tome 7. p. 88 & suiv.*

K E T T E R I N G, ville & marché dans le païs de Huxton, partie du Comté de Northampton, sur un petit ruisseau, qui se rend dans le Non. Elle est dans une situation agréable sur une colline. C'est là où s'assemble la Justice du païs. * *Diâion. Anglois.*

K E T T L E R, illustre famille du Duché de Bergue, de laquelle sortent des Ducs de Courlande. *Cbrebez COURLANDE.*

K E T T L E R (Gothard) dernier Grand-Maitre de l'Ordre de Livonie, après avoir embrassé la Doctrine de Luther, renonça solennellement à cet Ordre, en présence du Prince Nicolas de Kadzivil, Palatin de Volhynie, Commissaire de Sigismund-Auguste, Roi de Pologne, & en même tems céda entièrement au Roi, les droits & les privilèges de l'Ordre avec la ville de Riga. En récompense, le Duché de Courlande & de Sémigalle fut accordé à Kettler, à condition d'en faire hommage au Roi de Pologne & à ses successeurs. Il mourut en l'année 1587.

* **K E T T W I C H** ou **K E T W I C H**, ville du Comté de la Mark dans le Cercle de Westphalie en Allemagne, sur la rive gauche de la Roure, sur les confins du Duché de Berg, au nord-nord-est de Duffeldorp, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

* **K E T Z E R N D O R F F**, petite ville forte de Silésie, dans le Duché de Brieg vers la petite rivière de Stobra, à l'est-nord-est de Brieg, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues. Ce fut dans son voisinage que les Saxons remportèrent la victoire sur les Impériaux en 1633. L'année suivante les Suédois s'en rendirent les maîtres par surprise. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Lucas, Chronique de Silésie.*

K E V E N H U L L E R. Voyez **K H E V E N H U L L E R**.

K E V I N (Saint) Voyez **K E I V I N U S**.

K E U L E N (Ludolphe) Voyez **C E U L E N**.

* **K E U L E N** (Othon Christian Van) naquit en 1619 à Leer dans l'Ost-Frise. Dès qu'il eut achevé ses études, il fut appelé Ministre à Hamswerum, & de là en 1666 à Embden, où il se fit aimer & estimer de tout le monde. Après avoir servi l'église pendant trente trois ans, il mourut le 20 décembre de l'an 1699 âgé de quatre-vingt ans, & fut enterré dans la chœur de la grande église. G. Outhof fit à l'honneur de Van Keulen, une Epitaphe que l'on voit sur sa tombe. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.*

* **K E U L E N** (Janison Van) fut Peintre de Charles I, Roi de la Grande Bretagne, & contemporain du célèbre A. Van Dyk; mais les troubles d'Angleterre entre le Roi & le Parlement, lui firent quitter ce Royaume pour se retirer dans les Provinces-Unies. Il mourut en 1656, à Amsterdam selon les uns, & à Utrecht selon les autres. * *Voyez M. Jacques Campo Weyerman, Vies des Peintres des Pais-Bas, en Hollandois, tome 2. p. 272 & suiv.*

K E U L E N, ville. Voyez **C O L O G N E**.

K E W, en Latin *Keua*, anciennement *Onachium*, ancien bourg de la Haute Hongrie, sur le Danube à une ou deux lieues au dessus de Futak, & vis à vis de Bon-Munster. * *Maty, Diâ. Géogr.*

K E X H O L M, province de Finlande, avec une ville qui donne son nom au païs dont elle est capitale, est située vers les Lacs de Ladoga & d'Onéga. La ville de Kexholm qui s'appelle aussi Carelogorod, est sur la côte occidentale du premier de ces Lacs, à l'embouchure de la rivière de Voxen, que les Moscovites nomment *Carelogorod*. Les Suédois sont maîtres de cette province depuis l'an 1617. Les bourgs principaux après la ville de Kexholm, sont, Lexa, Taipal, Porenfa, &c. * *Ortelius. Sanfon. Baudrand.*

* **K E X H O L M**, nouveau Kexholm, petite ville de Finlande, au sud-ouest de la précédente, dont elle est éloignée de six à sept lieues. * *M. Delille, Carte de la Moscovie, publiée à Amsterdam.*

K E X H O L M I E, province. Voyez **K E X H O L M**.

* **K E Y E L** ou **K A Y L**, bourg d'Allemagne, dans le Comté de Manderfeldt, à peu près au nord de Trèves, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

K E Y S E R (Henri de) Voyez **K E Y Z E R**.

K E Y S E R (Pierre de) Voyez **K E Y Z E R**.

K E Y S E R S - L A U T E R N. Voyez **C A S E L O U T R E**.

K E Y S E R S M A R C K. Voyez **K E S M A R K**.

K E Y S E R S T U L. Voyez **K E I S E R S T U L**.

K E Y S E R S W E E R T, en Latin *Verda, Caesaris Insula*, ville autrefois forte du Cercle Electoral du Rhin. Elle est sur une petite île formée par le Rhin dans l'Archevêché de Cologne, entre Duffeldorp & Duysbourg. Elle a été souvent une occasion de dispute entre les Etats des Provinces-Unies & les Archevêques de Cologne. Les François favorisèrent du Cardinal de Furtemberg s'en emparèrent de même que des autres places de l'Electorat en 1688. L'an 1689, ils furent obligés de la rendre à l'Electeur de Brandebourg, qui l'assiégeoit avec ses troupes, & quelques-unes de celles des Alliez contre la France. Elle fut rendue à l'Electeur par la paix de Ryfwick, & il la remit de nouveau aux François avec ses autres places un peu avant la guerre commencée en 1702. Ce fut la première place que les Alliez contre la France aliégèrent. Le siège fut long & meurtrier, tant parce qu'on n'avoit pas d'abord attaqué par l'endroit le plus facile, que parce que le Comte de Tallard, étant de l'autre côté du Rhin avec une armée, trouvoit le moyen d'en rafraichir la garnison toutes les nuits. Enfin elle se rendit le 15 de Juin 1702, à con-

dition que les fortifications seroient entièrement rasées, ce qui fut exécuté. * *Memoires du tems.*

* **K E Y Z E R** (Henri de) habile Architecte, naquit à Utrecht le quinziesme mai de l'an 1565. Il eut pour Maître le célèbre Abraham Bloemaert, Peintre & Sculpteur à Utrecht. Il devint si habile qu'en 1594, il fut fait Architecte d'Amsterdam, où il fit bâtir quantité de beaux édifices tant publics que particuliers, entre autres l'église du sud avec sa tour, la Bourfe, la tour de Jean Rodenpoorts, & celle des Réguliers, la porte de Harlem & quelques autres, les églises du nord & de l'ouest avec leurs tours. A Deift il a fait bâtir la Maison de ville & le Mausolée de Guillaume Prince d'Orange. Il mourut le quinziesme mai de l'an 1621, laissant quatre fils & deux filles.

* **K E Y Z E R** (Pierre de) fils du précédent, marcha sur les traces de son père & remplit sa place d'Architecte. Il a fait plusieurs beaux ouvrages, entre autres le Mausolée du Comte Guillaume de Nassau. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.*

K E Y Z E R S - L A U T E R N. Voyez **K E I S E R S - L A U T E R N**.

K E Y Z E R S M A R K. Voyez **K E S M A R K**.

K E Y Z E R S T U L. Voyez **K E I S E R S T U L**.

K E Y Z E R S W E E R T. Voyez **K E I S E R S W E E R T**.

K H A. K H E. K H I. K H O. K H U.

K H A L A T H, ville. Voyez **A K H L A T H**.

K H A L F A T, petit païs de l'Arabie Heureuse, renfermé entre les villes de *Merabat* & de *Scharmah* dans la province Adramythène. On y voit une montagne qu'on nomme *Giabal Aicamar*, c'est à dire, *montagne de la Lune*, à cause de son sommet qui a quelque ressemblance avec le croissant. Au pied de cette montagne est un vallon, auquel elle donne le nom de *Gab Aicamar*. * *D'Herbelot, Biblioth. Orient. Th. Corneille, Diâion. Géogr.*

K H A N. Voyez **K A M & C H A M**.

K H A N B A L E K, K H A N B A L I K, K H A N B L I G.

Voyez **C A M B A L U**.

K H A N K O U, ville de la Chine, située au sud-est de celle de Schangiou, est éloignée de la mer seulement d'une demi-journée. Elle est très-considérable par le concours des Marchands que le négoce y attire de tous côtes, & c'est la dernière & la plus éloignée vers l'orient où ils abordent. Le trafic qu'ils y entretiennent la rend fort peuplée, quoiqu'il n'y ait point de jardins, ni d'autres eaux que celle qu'on tire des puits. D'Herbelot, dans sa *Bibliothèque Orientale*, dit qu'Edrissi fait de cette ville un très-grand Fort de la Chine, éloigné de quatre journées de navigation, & de vingt journées de chemin par terre de Loukin, ville des Indes la plus proche, & qu'il met ce port à huit journées de Gankou, qui est une autre ville des Indes. * *Th. Corneille, Diâ. Géogr.*

K H A R K I R, Gouverneur des Provinces qui dépendoient du Royaume de Gazna. Voyez l'article d'**A B D A L R A S C H I D**.

K H E R M A N ou **K H E R M O N**, province du Royaume de Perse en Asie, avec une ville du même nom. Voyez **C A R M A N I E**.

* **K H E V E N H U L L E R**, nom d'une famille considérable de Comtes dans l'Autriche & dans la Carinthie. Elle tire son origine de *Richard Khévenhuller*, qui vers l'an 1030, vint de Franconie dans la Carinthie, où il fit bâtir Aichelberg. Parmi ses Descendans Auguste Khévenhuller, Baron d'Aichelberg, qui avoit épousé *Sigune*, Baronne de Weispriach, & qui mourut en 1519, laissa six fils, 1. *CHRISTOPHE* qui suit; 2. *Jean VI*, qui perdit la vie à la guerre contre les Turcs, en l'an 1537; 3. *Louis*; 4. *George*; 5. *STANISMOND*, dont la postérité sera rapportée cy-après; & 6. *Bernard*, né en 1511. Il eut aussi de *Wandale, Augustin*, qui mourut en 1547, un an avant son père, sans laisser postérité.

CHRISTOPHE Khévenhuller, Baron d'Aichelberg, fils aîné d'Auguste, fut Chambellan de l'Empereur Ferdinand I, Président de la Chambre de la Basse Autriche, & Gouverneur de la Carinthie, & mourut en 1557. Il épousa premièrement *Elisabeth* de Mansdorf & d'Oberkeich, & en secondes noces une femme d'une autre famille. Il eut de cette dernière, trois filles & deux fils. L'aîné nommé *Jean VI*, & le puîné appelé **BARTHELEMI** auront leur article à part. Quand il eut perdu sa seconde femme, il en épousa une troisieme dont le nom étoit *Anne-Marie Weltzer* de Spiegelfeldt, & de laquelle il eut plusieurs enfans.

BARTHELEMI Khévenhuller, Baron d'Aichelberg, Comte de Frankenberg, Chambellan de l'Empereur Maximilien II, & de l'Archiduc Charles, Membre du Conseil de guerre, Gouverneur & Burgrave de Carinthie, eut en 1588 la charge de Grand Ecuier de ce Duché, & la fit entrer dans sa famille. Il mourut le seiziesme du mois d'août en 1613, âgé de septante quatre ans. Il eut trois femmes. La première fut *Anne*, fille unique de *Henri*, Comte de Schérenberg & de Goldeg, dont il eut quatre filles. La seconde fut *Blanche-Ludoville*, fille de *François*, Comte de Thurn, de laquelle il eut plusieurs enfans, desquels il n'y eut que *François-CHRISTOPHE* dont on parlera cy-après, qui ait continué la postérité. La troisieme fut *Reine*, fille de *Paul*, Baron de Thanhauzen & veuve de *Sigismund Khévenhuller*, de laquelle il eut quelques enfans qui moururent sans avoir été mariés, à l'exception de *Jean Khévenhuller*, Comte de Frankenberg, Baron de Landscron & de Wernberg, Seigneur héréditaire d'Oosterwitz & de Karelberg, qui passa au service de Suède où il devint Colonel de Cavalerie: ce qui fut cause que tous les biens qu'il possédoit dans la Carinthie furent confisqués. Il mourut en 1632, d'une blessure qu'il avoit reçue, lorsqu'il n'étoit encore que Lieutenant Colonel. Il avoit épousé *Marie-Elisabeth*, fille

filie de *Barthélemi* de Dietrichstein, Baron de Hollenburg, & il en eut un fils, nommé *Barthélemi*, né le 25 juillet de l'an 1626, & mort le 18 octobre de l'an 1662. Il eut deux femmes. La première fut *Éléonore-Félicité*, fille de *Jean-Séptimus* Jorger, Comte de Toileth. La seconde fut *Reine-Julienne* d'Éhrenreich, fille du Comte d'Abensberg & de Traun, & il en eut sept enfans dont trois moururent jeunes. Les autres sont, *Maximilienne-Catherine* née en 1670, mariée à *Christian-Charles*, Comte de Glech & du Saint-Empire; *Marie-Éléonore*, née en 1671; *Eve-Suzanne*, née en 1674, mariée avec *Charles-Godefroy*, Comte de Glech & du Saint-Empire; & *François-Herman-Albert*, Comte de Khévenhuller, né en 1677, mort en 1694; par où s'est éteinte la branche Luthérienne de Khévenhuller.

FRANÇOIS-CHRISTOPHE I. Khévenhuller, Comte de Frankenberg, Chevalier de la Toison d'Or, Conseiller Privé de S. M. Impériale, & Grand Maître d'Hôtel de l'Impératrice Marie, aura un article à part. Il étoit fils de *BARTHELEMI* de Khévenhuller, Comte de Frankenberg. Il fut marié deux fois, la première avec *Barbe*, Baronne de Teuffel, de laquelle il eut plusieurs enfans, entre autres 1. *Matthias*, Echanon du Roi Ferdinand III, qui entra de fort bonne heure dans le service, & qui se trouva à la prise de Prague, à la bataille de Lutzen, aux sièges de Nuremberg & de Ratisbonne, à la bataille de Nortlingue, & dans les campagnes de Lorraine & d'Italie, mort le vingt-trois juillet de l'an 1636, des blessures qu'il reçut dans le combat qui se donna entre les Espagnols & les Français près de Vovaroia dans le Duché de Milan; 2. *Charles*, mort à l'âge de quinze ans, en 1640, dans le tems qu'il faisoit ses études à Gratz; 3. *Ferdinand*; 4. **FRANÇOIS-CHRISTOPHE II**, qui suit; & trois filles qui sont, 5. *Marie-Anne*, Dame d'honneur de l'Impératrice Éléonore, veuve de Ferdinand II; 6. *Marie-Barbe*, Dame d'honneur de l'Impératrice, femme de Ferdinand III, morte le septième février 1635, après avoir été mariée à *Albrecht* Comte de Zinzendorf; & 7. *Marie-Catherine*, Religieuse. La seconde femme de François-Christophe Khévenhuller, I. du nom, fut *Suzanne-Éléonore*, Comtesse de Kollonitsch, de laquelle il eut 8. une fille nommée *Marie-Françoise*.

FRANÇOIS-CHRISTOPHE Khévenhuller, II. du nom, Comte de Frankenberg, Chambellan de l'Empereur & Grand Veneur, mourut le 17 septembre 1684. Il épousa en premières noces *Poixène*, fille de *Jean-Sigismond*, Comte de Funkirchen, mais il n'en eut point d'enfans; & en secondes noces, *Ernestine*, fille de *Raimond*, Prince de Montecuculi, & veuve de *Michel-Wenceslas* Ungnad, Comte de Weissenhoff, & il en eut, 1. *Raimond*, Comte de Khévenhuller, en 1681; 2. *François-Christophe*, Chambellan de l'Empereur, en 1682; & 3. en 1683 *Louis*, Chambellan de l'Empereur Joseph en 1704.

SIGISMOND Khévenhuller, Baron d'Aichelberg, cinquième fils d'*Auguste* Khévenhuller, dont on a parlé tout d'abord. Il épousa *Catherine* de Gleinitz, de laquelle il eut à la vérité plusieurs enfans; mais seulement un fils qui continua la postérité, & qui fut *Georges* qui suit.

GEORGES Khévenhuller, Baron d'Aichelberg, Baron de Lands-croon & de Wernberg, Seigneur héréditaire d'Hohen-Ooster-witz & de Karelsberg, Grand Ecuier héréditaire de Carinthie, Chambellan & Conseiller de l'Empereur Maximilien II, Conseiller de l'Archiduc Charles, Gouverneur de Carinthie, Président de la Chambre, premier Chambellan, Conseiller Privé & Grand Maître d'Hôtel. Après la mort de Ferdinand I, en 1565, il eut avec quelques autres Conseillers aides, la commission de passer un acte de confraternité entre Maximilien II, & les Archiducs Ferdinand & Charles. En 1566, il fit avec le dernier la campagne de Hongrie, & en 1568 l'accompagna dans le voyage qu'il fit à Munich pour le mariage de *Guillaume*, Duc de Bavière, avec la Princesse *Marie*, & dans celui qu'il entreprit pour se rendre à la Diète de Spire. En 1578, il fut employé en qualité de Général dans la Croatie, où il prit sur l'ennemi quelques places fortes. En 1580, après avoir été pendant plus de trente années employé en toutes sortes de négociations importantes, il obtint de l'Archiduc la permission de se démettre de toutes ses charges, & se retira dans la Carinthie, où il mourut à Clagenfurt l'an 1587. Il eut pour première femme *Catherine* Weidmofer, & pour seconde *Anne*, Baronne de Turtz. Il eut de la première deux fils & trois filles, savoir, 1. *SIGISMOND* qui suit; 2. *FRANÇOIS* qui suivra; 3. *N.* . . morte sans avoir été mariée; 4. *Catherine*, alliée à *Jean*, Comte d'Ortenberg; 5. *N.* . . morte jeune. Il eut de la seconde, 6. *Élisabeth*, mariée avec *Rodolphe*, Seigneur de Stubenberg; & 7. *Marie*, mariée 1. à *Maurice* Baron de Welts; 2. à *Henri*, Seigneur de Polheim.

SIGISMOND Khévenhuller, fils de *Georges* Khévenhuller & de *Catherine* Weidmofer, Baron, Chambellan & Conseiller de l'Archiduc Charles, mourut en 1598. Il avoit eu pour femme *Reine*, fille de *Paul*, Baron de Thanhauzen, & il en eut *PAUL* qui suit.

PAUL Khévenhuller, fils du précédent, Baron, &c. fut Conseiller de l'Empereur Ferdinand II, & Burgrave de Clagenfurt; mais dès qu'il se fut mis au service de la Suède, tous les biens furent confisqués. Il épousa *Reine*, fille d'*André*, Baron de Windisgrats, & il en eut douze enfans, dont six, savoir un fils & cinq filles moururent jeunes. Ces enfans sont, 1. *Anne-Reine*; 2. *George-Christophe*; 3. *Bernard*; 4. *André-Barthélemi*; 5. *Paul*; 6. *Élisabeth*; 7. *Augustin*; 8. *Amélie*; 9. *Catherine*; 10. *Jeanne*; 11. *Jacqueline*; & 12. *Christine*.

FRANÇOIS Khévenhuller, fils de *Georges* Khévenhuller & de *Catherine* Weidmofer, Conseiller & Chambellan de l'Archiduc Maximilien, mourut en 1607, laissant de sa femme *Crescentia*, Dame de Stubenberg, quatre fils & trois filles, 1. *Wolf-George* qui mourut à Siena; 2. *François*, mort à Hohen-Oberwitz; 3. *Barthélemi*, qui épousa *Cungonde*, Baronne de Hiebersdorf, &

en eut un fils nommé *Sigismond*, qui étant parti de son pays fut marié avec *Anne-Sigune*, Baronne de Stubenberg, de laquelle il eut un fils & une fille; & 4. *Marie-Élisabeth*, fille de *François*, qui épousa en 1636, *Christian*, Comte de Dietrichstein, de la branche de Hollenburg, & mourut en 1676.

* **KHE'VENHULLER** (Barthélemi) fils de *CHARLOTTE* Khévenhuller, Baron, &c. naquit en 1539. Après avoir fait ses études, il se mit à voyager. Il alla de Constantinople à Jérusalem, & revint par Venise dans la Carinthie. Il accompagna l'Empereur Maximilien II, en plusieurs voyages, & l'Archiduc Charles l'employa en plusieurs occasions. Ce Prince lui donna la commission de conduire par ses Terres le Roi Henri III, qui retournoit de Pologne en France. En 1606, Khévenhuller suivit l'Archiduc dans le Comté de Frankenberg, & mourut en 1613, à l'âge de 74 ans, à Spittas en Carinthie, après avoir passé cinquante ans au moins au service de la Maison d'Autriche. Il aimoit fort à bâtir, & dépensa à cela environ trois-cens mille francs.

* **KHE'VENHULLER** (François-Christophe) fils de *BARTHELEMI* Khévenhuller & de sa seconde femme *Blanche-Ludomille*, née Comtesse de Thurn, naquit en 1588. Après avoir achevé ses études & ses voyages, il servit sur mer en qualité de Capitaine d'une galère du Grand Duc pour troiser sur les côtes de Barbarie; mais il quitta bientôt après le service, & vint à la Cour de l'Archiduc Matthias qui devint ensuite Empereur, & qui le fit son Chambellan en 1613. En 1617, ce Prince l'envoya en Espagne comme Ambassadeur extraordinaire, & se servit de lui pour terminer la guerre entre l'Espagne & la Savoie, & les différens entre l'Archiduc Ferdinand & la République de Venise. L'Empereur Ferdinand II l'employa aussi pour conclure le mariage de Ferdinand III, Roi de Hongrie, avec Marie, Infante d'Espagne. A son retour, en 1625, on le chargea de plusieurs négociations importantes pour la Cour de France, pour les Pays-Bas, & auprès des Electeurs Ecclésiastiques. Il eut en France quelque différend avec le Cardinal de Richelieu pour le cérémoniel. En 1627, il alla pour la troisième fois en Espagne, où il termina les affaires qui regardoient la relevance du hief de Final, & où il reçut le collier de l'Ordre de la Toison d'Or. Dès qu'il fut de retour, l'Empereur Ferdinand III le fit Membre de son Conseil Privé, & l'employa en diverses ambassades. Il fut marié deux fois, eut des enfans de ses deux femmes, & mourut en 1656. Il s'est fait une gloire immortelle par un Ouvrage intitulé *Annales Ferdinandées*, & qui comprend l'Histoire de la Vie de Ferdinand II, depuis sa naissance jusqu'à sa mort.

* **KHE'VENHULLER** (Jean) fils de *CHRISTOPHE* Khévenhuller, naquit en 1538. Il exerça plusieurs emplois sous l'Empereur Maximilien II. Il accompagna en qualité de Conseiller adjoint l'Archiduc Charles en Espagne, & ce Prince à son retour lui donna l'Intendance du Comté de Gorts. En 1571, il alla en ambassade en Espagne, où il résida pendant 36 années. Durant un si long séjour, il se fit tellement estimer de Philippe II, que ce Roi demanda pour lui au Pape un chapeau de Cardinal, qu'il le fit Membre de son Conseil Privé, & qu'il vouloit lui donner le Gouvernement des Pays-Bas; mais Khévenhuller ne l'accepta pas. Sa conduite à la Cour d'Espagne plut tellement à l'Empereur Rodolphe qu'il lui envoya le titre & la clef de Chambellan. Il mourut en 1606 à Madrid sans avoir été marié, & fut enterré dans le monastère de S. Jérôme, qu'il avoit considérablement gratifié.

* **KHE'VENHULLER** (Sigismond-Frédéric Comte de) Comte d'Aichelberg, Chambellan de l'Empereur Léopold, fut fils d'*EMANUEL*, Comte de Khévenhuller, & mourut l'an 1711. Il fut Conseiller Privé de trois Empereurs successivement, Sénéchal de Carinthie, & premier Stadholder de la Basse Autriche. * *Gr. Diß. Univ. Holl. Annales Ferdinandées* de François-Christophe Khévenhuller, seconde partie. *Gabriel* Bucelin, *Geru. Topo-Stemmatographia*, seconde partie. J. W. de Wurmbbrand, *Coll. Hist. Gen.* p. 300.

KHINOUF, qu'on écrit *Kinow*, village de Pologne avec un Cartéma ou hôtellerie publique sur le grand chemin. Il est à cinq lieues de Varsovie. * *Mémoires* du Chevalier de Beau-leu.

KHONDEMIR. Voyez **CONDEMIR**.

KHORASAN. Voyez **CORASAN**.

* **KHUNBURG**, famille distinguée de Comtes, à laquelle appartient la charge d'Echanon héréditaire de l'Archevêché de Salzbourg. De cette famille étoient *Michel* qui fut fait Archevêque de Salzbourg en 1554, & *George* qui fut élevé à la même dignité en 1586. *Maximilien-Gandolse*, après avoir été Evêque de Lavandue, fut en 1668 assis sur le même siège. Il mourut en 1687, après avoir joui un an de l'honneur du Cardinalat. *Ferdinand*, après avoir gouverné l'Eglise de Lavandue, fut fait en 1710, Archevêque de Prague. * *Gr. Diß. Univ. Holl. Spener, Hist. infign. Bucelini Stemmatographia*, partie 3. p. 9. *Megleri Annales Carinh.* Metzgeri *Hist. Sallib.* Wurmbbrand, *Coll. Gen. p.* 149. *Lehman Jetz. Europa.*

KHUSISISTAN. Voyez **CHUSISTAN**.

KI. KIA. KIB. KID.

KI, en Perse & en Turc, signifie *Roi* ou *Empereur*. Les anciens Rois de Perse prenoient souvent le titre de *Ki* avant leur nom propre; ainsi on voit entre ces Rois *Ki Kobad*, *Ki Bahman*, &c. c'est à dire, le Roi Kobad, le Roi Bahman, &c. *Figueras* rapporte que le Roi de Perse voulant donner un titre magnifique au Roi d'Espagne, le nomme *Ki Hispania*, c'est à dire, l'Empereur d'Espagne. * *Ricaut, de l'Empire Ottoman*. **KIANG**, qui est le même que **KIAM**, qu'on nomme la *rivière bleue*, & communément le *fil de la mer*, est un grand fleuve.

fleuve de la Chine, qui prend sa source dans la province de Yunnan, passe par celles de Souchuen, de Huquam, & de Nankin; & après avoir arrosé quatre Royaumes dans l'étendue de quatre cents lieues, se jette dans la mer orientale vis-à-vis de l'île de Tsooumin, formée à son embouchure par les sables qu'il y charrie. Les Chinois ont un proverbe, qui dit, la mer n'a point de bornes, & le Kiam n'a point de fond. En effet, il ne s'y en trouve point en quelques endroits. Ils prétendent qu'en d'autres il y a deux & trois cents brasses d'eau. Le Kiam a devant Nankin, à plus de trente lieues de la mer, une petite demi-lieue de large. Le passage en est dangereux & devient de jour en jour plus fâcheux par ses naufrages. Dans son cours, qui est très-rapide, il forme un grand nombre d'îles, toutes utiles à la province, par la multitude des joncs de dix à douze piez de haut qu'elles produisent, & qui servent au chauffage de toutes les villes des environs. La rivière, que les torrens des montagnes entraînent quelquefois extraordinairement, devient si rapide, que souvent elle emporte ces îles, ou les diminue de la moitié. Par la même raison, il s'en forme ailleurs de nouvelles, & l'on est surpris de les voir ainsi changer de place en peu de tems. Cela n'arrive pas toujours; mais il ne se passe pas d'année, qu'il ne s'y trouve quelque changement. Les Mandarins, afin de ne s'y point méprendre, les font mesurer tous les trois ans, pour en augmenter ou diminuer les droits selon l'état où elles le trouvent. * Le P. Le Comte, *Mémoires sur l'état présent de la Chine*, Lettre 4.

KIANGSI. Cherchez **QUISANSI**.
KIARAN ou **CIARANUS**, **KERAN**, Disciple de S. Finien, bâtit dans le sixième siècle une Abbaye à Clonmacnos en Irlande. Il mourut âgé de 33 ans, en 549, & laissa une Règle Monastique fort estimée. * Jac. Waraens, de *Claris Hibernis Script.* l. 1.

KIARAN, ou **CIARANUS** de **BALAGDUIN**, en Irlande, est auteur d'une Vie de saint Patrice. Il mourut en 778. * Jac. Waraens, de *Claris Hibernis Script.* l. 1.
KIBÉROTHAVAH ou **KIBÉROTH-HATAVAH.** Voyez **KIBROTH-TAAVA**.

KIBLAH, est le temple de la Mecque, ou pour parler plus proprement, la tour carrée, qui est au milieu de l'amphithéâtre de la mosquée. Ce mot signifie en Arabe, un lieu vers lequel on a le visage tourné; & le donne par les Turcs à ce lieu de la mosquée de la Mecque, parce qu'ils doivent regarder de ce côté-là en priant. C'est pourquoi dans toutes les mosquées de la Turquie il y a une niche à la muraille, du côté qui regarde la Mecque; & cette niche est aussi nommée *Kiblah*. * Ricaut, de l'Empire Ottoman.

* **KIBROTH-TAAVA**, ou **CHIBROTABA**, ou **CHIBROTH-HATAVAH**, mot Hébreu que l'on traduit communément par les *seculiers de concupiscence*. Ce fut là où les Israélites arrivèrent le 25 du mois d'avril de la vingt-troisième année depuis la sortie d'Égypte, étant partis le vingtième du Mont Sinai, après que Jéhovah beau-père de Moïse fut retourné dans la Province de Madian, & qu'il eut laissé son fils *Thobab* à la suite & parmi les Troupes de ce Conducteur du Peuple de Dieu, *Nombres*, ch. 10. 11. & 29. Ce fut aussi leur treizième campement depuis leur départ de l'Égypte. Ils firent éclater pour la sixième fois leur murmure contre Moïse, se plaignant qu'il les menoit & faisoit rouler dans un Désert, où ils souffroient des fatigues extraordinaires du chemin & de la disette des vivres. Il leur fichtoit de ne plus manger de viande, & ils témoignèrent un extrême regret d'avoir quitté l'Égypte, où ils avoient en abondance du poisson, des concombres, des melons, des porreaux, & de l'ail, étant dégoûtés de la Manne, qu'ils disoient être insipide & leur faire soulever le cœur. Mais ils furent bien surpris lorsque tout d'un coup le camp fut couvert de cailloux, dont ils se nourrirent durant un mois. Dieu fut si irrité de leur insolence, qu'il en punit plusieurs de mort subite. Ce fut là que Moïse établit & y associa les soixante & dix Sénateurs, pour lui aider à soutenir le fardeau du Gouvernement & de la Judicature. Les Israélites demeurèrent à Kibroth-Taava, jusques au vingt-sixième du troisième mois, qui est mai. On appella ce lieu-là les *seculiers de concupiscence*, parce que Dieu y fit mourir ceux qui avoient murmuré contre lui & contre Moïse, à cause qu'ils n'avoient point de viande & qu'ils étoient dégoûtés de la Manne, & qu'il y fallut enterrer tous ces morts. De là ils allèrent à Hatseroth, où ils arrivèrent dans quatre jours. * *Nombres*, ch. 11.

* **KIBTSAJIM**, ou **CIBSAIM**, ville de la Tribu d'Éphraïm. Elle étoit une ville de refuge accordée aux Léuites de la famille de *Keath*. * *Josue*, ch. 21. v. 22. On dit qu'on la nomme aussi *Gibzaim*, & *Jacinnam*. * Simon, *Dictionnaire de la Bible*.

KIBURG, ou **KIBOURG**, *Kiburgium*, ville de Suisse dans le Canton de Zurich, sur la rivière de Thous, à deux lieues de Zurich, vers Constance, a eu autrefois ses Comtes, & depuis est tombée à la Maison d'Autriche; ensuite à l'Empire du tems du Concile de Constance, par la confiscation des biens du Duc Frédéric, & même par un traité qu'une femme de la Maison des premiers Comtes fit avec l'Empereur, par lequel elle lui céda ses droits. En 1440, les Suisses s'emparèrent de la ville; mais ils ne purent se rendre maîtres de la citadelle. Ils restèrent la ville en 1442 à l'Empereur Frédéric III. Enfin en 1453, l'Archiduc Sigismond la remit aux Suisses, qui la possèdent encore à présent. * Hottinger, *Speculum Reip. Tigurina*.

* **KICIDANI**, **KICYDANY**, **KIZIDANY** & **KIZIDAY**, ville de Pologne, dans le Duché de Samogitie, est arrosée par la rivière de Nicwinza. Elle est à peu près au sud-est de Roshenne, dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

KIDDER (Richard) Evêque Anglois fort célèbre sur la fin

du siècle précédent, étoit natif de Suffolk & fut d'abord Ministre à Londres. Il obtint ensuite un Canonat à Norwich, & depuis le Doyenné de Petersborough. Ayant pris le degré de Docteur en Théologie, la Reine Marie le nomma à l'Evêché de Bath & Wells le 13 juin 1691, à la place de Thomas Kenn qui avoit été déposé l'année précédente, parce qu'il ne vouloit pas reconnoître le Roi Guillaume. Il fut consacré à Londres le 30 août dans l'église de Ste Marie le low. Il étoit fort savant & très-verté dans la Littérature Hébraïque; c'est pourquoi, lorsqu'une Société de Théologiens se forma à Londres pour faire de petites Remarques littérales sur l'Écriture Sainte, on lui donna pour sa tâche le Pentateuque, parce que pour l'expliquer il faut une grande Littérature Rabbinique. Il acheva & publia cette partie qui lui étoit échue, quoique tout l'Ouvrage ne se finit pas, parce que les Théologiens Anglois étoient alors obligés de s'appliquer à la controverse contre la Religion Romaine qui menaçoit de se répandre en Angleterre. Lorsque dans les commencemens du règne de Guillaume III, on forma des projets pour la réunion des Evêques avec les Presbytériens, & qu'on dut revoir & corriger toute la Liturgie Anglicane, il fut aussi du nombre des 30 Théologiens que le Roi nomma pour cet Ouvrage, de l'avis de Tillotson, & fut chargé de faire une nouvelle Traduction des Psaumes; mais ce dessein ne fut pas non plus exécuté. Il eut quelques disputes avec M. Jean le Clerc, parce qu'il l'avoit mis au rang des Dérivés dans une Dissertation; sur quoi ils s'écrivirent quelques lettres, qui ont été insérées dans le quatrième tome de la *Bibliothèque Classique*. Enfin cet Evêque fut écrit dans son lit par la chute d'une cheminée qu'une grande tempête renversa le 26 novembre 1703. Il eut pour successeur le célèbre George Hooper. Il a publié en Anglois les Ouvrages suivans, *The young Mans Duty; Conviction castis; Christian Sufferer supported; Charity directed; Commentaire sur le Pentateuque avec une Dissertation; L'Assez du Pentateuque*, en deux tomes, in octavo; *Démonstration de la Messias*, en trois tomes, in octavo; *Sermens & quelques autres Ouvrages de Controverse*, &c. * *Es ejus Script.* Le Néve, *Faith Eccl. Angl.* Nubats *Dejeff. Eccl. Angl.* Le Clerc, *Biblioth. Classique. Dictionnaire de Bible*.

* **KIDDERMINSTER**, beau bourg d'Angleterre dans la province de Worcester, sur la Stoure, au nord de Worcester, dont il est éloigné d'environ cinq lieues. Il s'y fait un grand commerce de draps. * *Beeverell, Dictionnaire d'Angleterre*, p. 480.

KIDON. Voyez **CHIDON**.
* **KIDWELLY**, bourg de la Principauté de Galles en Angleterre, dans le Comté de Caermarden. Il est situé sur le rivage de l'Océan, partagé en deux par une rivière nommée *Coedraeth*, c'est à dire, *Sable blanc*, & accompagné d'un vieux château. * *Beeverell, Dictionnaire d'Angleterre*, p. 425.

KIE. KIF. RII. KIL.

KIEGAN. Voyez **CHIEGAN**.
KIEL, ou **KIELE**, ville d'Allemagne, dans le Duché de Holstace ou de Holstein, est située sur la Mer Baltique, où elle a un port très-commode, qui la rend fort marchande; elle est aussi défendue d'une bonne citadelle, bâtie sur une éminence. Il y a une Université fondée l'an 1669, & c'est en ce lieu qu'on fait tous les ans les assemblées de ce Duché. Cette ville a été fort maltraitée dans le XVII^e siècle par les Suédois. * *Bau-drand*.

* **KIELMANSEGG**, nom de deux familles de Barons en Autriche & dans le Holstein.

KIEMI. Voyez **KIMI**.
KIENNING, grande ville dans la province de Fokien, dans la Chine, est capitale d'un territoire de même nom, & commande à six cités. On y voit un superbe pont, sur la rivière de Min, dont les deux côtés sont bordés de maisons & de boutiques; & au bout de ce pont il y a un temple fort magnifique. La ville est assez marchande, parce que les barques y passent pour aller dans la province de Chékang. Lorsqu'elles sont arrivées à la cité de Pucing, on débarque les marchandises, que les Portefaix transportent jusqu'à un bourg de Pinghu, qui est du ressort de la cité de Kiangxan, au territoire de Kiunchou, dans la province de Chékang. Il y a trois journées de chemin, entre les montagnes & les vallées. Ces Portefaix sont au nombre de dix mille, toujours prêts à servir les Marchands; & portent leur charge avec une force & une Industrie surprenante, se servant de leviers, & de cordes si bien compassées, que chacun partage également la pesanteur du fardeau. Ces hommes font ainsi, ce que nos Ingénieurs auroient bien de la peine à faire avec leurs machines; & on les voit porter sur leurs épaules de grands marbres, qu'il faudroit ici traîner à force de chevaux. Proche de Pucing, il y a un beau pont de bateaux, & un temple fameux, dédié à l'honneur de Chuvencuong, Interprète de la Philosophie de Confucius. Cet Interprète est en si grande vénération, que l'Empereur de la Chine a ordonné que ses Commentaires seroient lus dans toutes les Universités. Au-dessus de la cité de Kunggan, est la montagne de Vuy, célèbre pour les temples & les couvens d'Hermites qui s'y sont retirés; après avoir méprisé les richesses & les dignités du monde. Vers le milieu du XVI^e siècle, un de ces Solitaires, qui gouvernoit deux de ces temples, embrassa la Religion Chrétienne; & ayant brisé les idoles, mit dans l'un l'image de Jesus Christ, & dans l'autre celle de la Vierge. Depuis ce tems-là il y a eu plusieurs Chrétiens, & quantité d'Hermites, qui y vivent saintement. * Le P. Martini, *Description de la Chine, dans le Recueil de Thavenot*, vol. 3.

KIESS. Voyez **WINDAU**.

KIEUKIANG. Voyez **CHIEUCHIANG**.

* **KIFEL** (Henri) en Latin *Kifelinus*, d'Anvers, naquit en 1583. Il enseigna les Humanitez à Anvers; la Philosophie à Lou-

Louvain; & la Jurisprudence à Ingolstadt; d'où il alla à Rome, où il fut fait Docteur en 1607. Trois ans après, une fluxion sur les yeux le priva de la vue; ce qui ne l'empêcha pas de faire des Leçons publiques d'Eloquence. On a de lui, *Panegyricus de Laudibus Pauli V. Pontificis Maximi; Epitaphium Sereuissimi Frederici de Rovere; Urbinatum Ducti sui & Claudia Medicæ; Magni Estrucæ Ducis Juris; Lacophilus, seu de Bello Granateni per Ferdinandum Catholicum gesto libri sex.* Il composa trois livres de Silves, & ajouta un Chœur & un Acte à la *Thebais* de Sénèque. * König, *Biblioth. Vetus & Nova.* Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 357.

* K I F Y - L O G, contrée du Comté de Montgomery dans la Principauté de Galles, en Angleterre. C'est une petite vallée agréable & fertile, arrosée par le Dovy, & révetue de quelques forêts. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, p. 401.

* K I H I S S A R, Cherchez LAODICEE.

* K I L L E R, Cherchez LAODICEE.

* K I L L A N, grande province du Royaume de Perse, qui s'étend en forme de croissant le long de la Mer Caspienne, à qui l'on donne pour ce sujet le nom de Mer de Kilan. Cette province est environnée d'une chaîne de montagnes couvertes d'arbres, qui représentent une manière d'amphithéâtre, & d'où sortent plusieurs rivières, qui arrosent la plaine & la rendent très-fertile. Ce pays est le plus abondant de toute la Perse, en vin, en huile, en foye, en ris, en tabac, en oranges, en citrons, en grenades, & en autres fruits très-excellens. Les vignes y sont fort belles, & ont le bois de la grosseur d'un homme. Les forêts sont tellement peuplées de gibier, & les champs de bétail, que les Habitans ont de quoi vivre avec délices; & faire part de leur abondance à leurs voisins. Quelques Voyageurs ont écrit que le Masandéran, qui est une partie de la province de Kilan, est un pays si froid, que les fruits y ont de la peine à parvenir à leur maturité; mais il est constant que l'air y est fort tempéré, & qu'il y a de très-beaux fruits. C'est pourquoy Schah-Abas préférant cette province à toutes les autres de son Royaume, eut dessein d'y faire son séjour ordinaire, & y fit bâtir la ville de Férahath où il mourut. Ces peuples avoient autrefois leur Roi particulier; & l'on dit que ce fut Schah-Abas qui unit cette province à la Couronne. Sa domination n'y fut pas si-tôt établie, que les Kileks secouèrent le joug, & élurent un Roi qui se saisit de la ville de Reicht, capitale de la province de Kilan; mais son règne ne dura guères. La Description qu'on vient de voir du Kilan, est curieuse & merveilleusement à l'ancienne Hyrcanie.

* Olearius, *Voyage de Perse.* Voyez K A R I B S C H A C H.

* K I L B E G, K I L B E G S, ou K A L E B A C H, petite ville d'Irlande, située dans le Comté de Donegal, en Ultonie, sur une petite baie, où elle a un assez bon port, & à cinq lieues de la petite ville de Donegal. Kilbegs a France & voix dans le Parlement d'Irlande. * Maty, *Diâ. Géogr.*

* K I L B E G A N, petite ville d'Irlande. Elle est dans le Comté de West-Meath en Lagénie, environ à cinq lieues de Mollingar, vers le midi occidental. Elle a France & voix au Parlement d'Irlande. * Maty, *Diâ. Géogr.*

* K I L C H B E R G E R, nom d'une famille Patricienne, originaire d'Allemagne, qui s'établit à Berne en Suisse l'an 1384, dans la personne de *Berchtold Kilberger*. Jean son fils fut fait Conseiller d'Etat l'an 1426; & depuis, ses Descendans ont de tems en tems possédés les charges les plus considérables de l'Etat, jusqu'à l'an 1684, que Jean-Antoine de Kilberger, Seigneur de Bremgarten, fut élevé à la charge d'Avoyer, qui est la première dignité de la République de Berne. * *Mémoires manuscrits.*

* K I L C O M I N, Voyez K I L L A L O.

* K I L D A R E, ville d'Irlande, capitale du Comté de Kildare en Lagénie. Elle n'est pas considérable, quoiqu'elle ait un Evêché suffragant de Dublin, dont elle est éloignée d'environ onze lieues, & qu'elle a au nord-est. * Maty, *Diâ. Géogr.*

* K I L D A R E, Comté d'Irlande dans la Lagénie. Il est borné au nord par le Comté d'East-Meath, à l'est par le Comté de Dublin, au sud par le Comté de Caterlagh, & à l'ouest par le Kingscounty & par le Queenscounty. Il a quatorze ou quinze lieues de longueur, & sept dans sa plus grande largeur. Le terroir y est généralement fertile. Les lieux principaux de ce Comté sont Kildare qui en est la capitale, Carbre, Naas & Arthy. * Maty, *Diâ. Géogr.*

* K I L D A R E, surnommé *Fitz-Gérald*, famille de Comtes en Irlande. Dans le tems que les Anglois mirent pour la première fois le pié en Irlande, Kildare étoit le lieu de la résidence de Richard, Comte de Pembroke & ensuite de son gendre Guillaume, aussi Comte de Pembroke. Guillaume Ferrars, Comte de Derby, ayant épousé Sibylle quatrième fille de ce dernier, devint par là possesseur de Kildare, qui passa ensuite dans les mains de Guillaume Vesey par son mariage avec la fille de Guillaume Ferrars. Le fils de Vesey, qui étoit Grand Justicier d'Irlande, tomba dans la disgrâce du Roi Edouard I, à l'occasion d'un différend qu'il avoit eu avec Jean, fils de Thomas Fitz-Gérald. Après la mort de son fils, il donna au Roi Kildare & les autres terres qu'il possédoit en Irlande, à condition que ce Prince laisseroit porter au fils naturel de Vesey le nom de Kildare, & qu'il lui donneroit l'investiture de tous les biens qu'il possédoit en Angleterre. Dans la suite du tems, le Roi Edouard II donna la ville & le château de Kildare à Jean dont nous avons déjà parlé. Les Descendans de ce dernier ont soutenu pendant fort longtems la gloire de leurs ancêtres, & ont été revêtus des plus hauts emplois, jusqu'à ce que sous le règne de Henri VIII, Thomas Fitz-Gérald se rendit malheureux aussi bien que sa famille en se revoltant contre son Prince. Mais Edouard VI rendit au fils la plus grande partie des biens confisqués du père, & la Reine Marie lui donna le titre de Comte de Kildare, y ajoutant celui de Baron

d'Offaly. Gérald ne survécut guères à son rétablissement, & mourut en 1558 ou 1559. Son fils aîné nommé Gérald comme lui, mourut avant lui, laissant une fille unique qui fut mariée au Chevalier Robert Digby. Henri son second fils lui succéda, mais il ne laissa que deux filles dont la mère fut Françoise, fille de Charles, Comte de Nottingham. Guillaume son troisième fils, hérita par là de la dignité de Comte, mais dans le trajet d'Angleterre en Irlande, il se noya en 1599, sans laisser d'héritiers. De cette sorte Gérald Fitz-Gérald, fils d'Edouard & oncle des trois dont on vient de parler, eut le titre de Comte de Kildare pour lui & pour ses Descendans. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Cambdeni Britannia*, p. 989 & 990. Larrey, *Hist. d'Angleterre, seconde partie.*

* K I L D A R E (Thomas Fitz-Gérald, Comte de) l'un des plus grands Seigneurs d'Irlande sous les régnes de Henri VII & de Henri VIII. Quoiqu'il eût souvent vu le véritable Prince Edouard, Comte de Warwick, neveu du Roi Edouard IV, avant sa détention, cependant lorsque l'Impoiteur Lambert Simnel parut sous le nom de ce Prince, il prit le parti de le reconnoître pour le véritable fils du Duc de Clarence. Les autres suivirent son exemple, & à l'exception de quelques uns, tous se déclarèrent pour ce prétendu Prince. Dèsque l'on eut découvert l'imposture, le fils aîné du Comte de Kildare fut le premier qui se soumit à Henri VII, qui le reçut en grace & lui fit des présents. En 1488, Thomas Fitz-Gérald son père fut obligé d'aller en Angleterre où il obtint son pardon. Lorsqu'en 1495 le Chevalier Poyning fut envoyé en Irlande pour y apaiser les troubles causés par un nouvel impoiteur nommé Perkin Warbek, il accusa le Comte de Kildare d'intelligence avec Perkin. Cela l'obligea à passer en Angleterre où il fut mis à la Tour par l'instigation du Comte d'Ormond qui étoit son ennemi; mais il trouva moyen de se justifier si bien, que non seulement il fut relâché au bout d'un an, mais qu'il fut en Irlande avec le titre de Viceroi, qu'il portoit avant cette accusation. En 1504, quantité de Nobles Irlandois s'étant revoltés contre le Roi, il les battit le 17 août dans la Connacie, & le carnage fut si grand qu'il resta neuf mille Rebelles sur la place. D'autres ne font monter ce nombre qu'à quatre mille. Par cette victoire il se rendit redoutable aux Irlandois, & gagna les bonnes grâces de Henri VII, qui pour le récompenser d'un service si considérable, le fit Chevalier de l'Ordre de la Jarrettière. Le Comte gouverna l'Irlande pendant treize années jusques à la mort de Henri VII. Son successeur Henri VIII le confirma en 1509 dans cet honorable poste. En 1510, il reçut quelque échec dans une rencontre qu'il eut avec les Rebelles commandez par le Comte de Desmond. En 1512, il les défit dans l'Ultonie, & rasa Bellefast qu'ils avoient fortifié. Dans la même année il échappa à une conspiration tramée contre lui par Jacques Butler, fils naturel de Jean Butler, Comte d'Ormond. Il mourut le troisième septembre de l'an 1513, & fut enterré à Dublin dans la cathédrale, à laquelle il avoit fait plusieurs gratifications pendant sa vie. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Larrey, Hist. d'Angleterre, partie 2.*

* K I L D A R E (Gérald Fitz-Gérald, Comte de) fils du précédent, succéda en 1512 à son père dans le Gouvernement de l'Irlande. En 1514, il défit les Rebelles commandez par O-More & O-Reily. En 1516, il mit en déroute le fameux Rebelle Shane O-Toole, le tua de sa propre main & envoya sa tête au Lord Maire de Londres. Il marcha ensuite contre Ely O-Carol, & se rendit maître de Lémévan-Castle & de Clonmel. L'année suivante il remporta plusieurs avantages dans l'Ultonie, & fit prisonnier Tylene-Mak-Ginnis, qui troubloit incessamment les Colonies Angloises. Cependant ses ennemis & ses envieux, dont les principaux étoient le Comte d'Ormond son beau-frère, & le Cardinal Wolsey, l'accusèrent de vouloir s'enrichir aux dépens du Roi, & d'entretenir une secrète correspondance avec les Rebelles. Cela le mit dans la nécessité de passer en Angleterre en 1520. Dans son absence, le Comte de Surrey fut mis à sa place, & après lui le Comte d'Ormond son ennemi juré. Pendant qu'il étoit en Angleterre, il épousa Elisabeth Gray, fille du Marquis de Dorset; & en 1523, il fut mis en liberté & renvoyé en Irlande sans aucun emploi. Peu de tems après, on lui intenta une nouvelle accusation, en lui imputant d'avoir fait mourir Jacques Fitz-Gérald son parent. Mais il s'en justifia si bien, que par l'entremise de son beau-père il fut fait de nouveau Gouverneur d'Irlande. Peu de tems après, il fut obligé de faire un nouveau voyage à Londres pour répondre à une nouvelle accusation. On l'accusoit d'avoir laissé échapper le Comte de Desmond son parent; mais il fit si clairement voir son innocence, qu'en 1527 il fut renvoyé en Irlande. Le chagrin qu'il eut de voir que le Gouvernement de l'Irlande avoit été conféré au Lord Nugent, & après lui au Comte d'Offery, le porta à en 1528 à traiter avec O-Connor & avec O-Neal. La Cour d'Angleterre ne fut pas contente de cette démarche, & fit rappeler le Comte d'Offery. Henri VIII fit remplir sa place par son fils naturel Henri Fitz-Roy, Duc de Richemont & de Sommerfet, qui fit exercer cet emploi par Guillaume Skeffington, qui vécut dans le commencement en bonne intelligence avec le Comte de Kildare, mais qui l'année suivante se brouilla avec lui. Là-dessus Skeffington fut rappelé, & le Comte occupa de nouveau en 1532 le poste de Gouverneur de l'Irlande. Si ce changement lui donna de la joye, il eut en même tems un sensible chagrin de ce qu'on lui avoit donné pour Grand Trésorier Jacques Butler, fils du Comte d'Offery. De dépit, il donna en mariage deux de ses filles aux deux principaux Chefs des Rebelles O-Connor & O-Karol, & fit ravager les terres de Butler. En 1533, il eut un démêlé avec son Gendre O-Karol qui le blessa à la tête. Cette blessure lui affoiblit le cerveau pour le reste de sa vie. Dans la même année, le Chevalier Skeffington, le jeune Comte d'Offery & l'Archevêque de Dublin portèrent des plaintes contre lui à la Cour d'Angleterre. On lui ordonna de s'y rendre, mais en même tems on lui donna la per-

Mission de nommer lui-même quelqu'un pour remplir sa place dans son absence. Il revêtit de cette dignité son fils *Thomas Fitz-Gerald*, quoiqu'il n'eût encore que vingt ans. Cette démarche, & le soin qu'il prit de faire avant son départ servir les lieux destinés au service de Dieu, de lieux pour des magasins & pour y loger des Soldats, le rendirent fort suspect. A peine en 1534 fut-il arrivé à Londres qu'il fut mis en prison. Il se répandit aussitôt en Irlande le bruit qu'il avoit été décapité, & cela poussa son fils à une nouvelle révolte. Cette nouvelle, & la crainte que cela ne fût funeste à sa famille le firent mourir de chagrin. * *Gr. Diab. Univ. Holl. Larrey, Hist. d'Angleterre, seconde partie.*

* **KILDARE** (Thomas Fitz-Gerald, Comte de) fils du précédent, fut établi par son père Gouverneur d'Irlande dans son absence à l'âge de vingt ans. Ses ennemis ayant fait, à ce que l'on croit, courir le bruit que son père avoit perdu la tête à Londres, se liguèrent avec les Chefs des Rebelles O-Neal & O-Connor, se démit du Gouvernement & déclara publiquement qu'il vouloit vivre & mourir l'ennemi juré de Henri VIII, Roi d'Angleterre. Le Chancelier d'Irlande auquel il avoit remis les marques de sa dignité, fit de vains efforts pour le ramener à d'autres pensées. Le Comte leva tout aussitôt des troupes qu'il joignit à celles d'O-Neal & d'O-Karol, ravagea les lieux qui étoient fidèles au Roi, ou qui appartenoient au Comte d'Osbery, & obligea la ville de Dublin à recevoir ses gens qui firent le siège de la citadelle. Il fit pendre Jean Allen, Archevêque de Dublin, & exerça mille autres cruautés. Deux de ses frères se rangèrent de son côté; & les deux autres offrirent leurs services à Henri VIII, qui les refusa. Ce Prince envoya incontinent des troupes en Irlande sous le commandement du Chevalier Skeffington, auquel il donna en même tems le Gouvernement de l'Irlande. Kildare fut alors obligé de quitter la ville & le château de Dublin, & de concert avec le Comte de Desmond il envoya demander du secours au Pape & à l'Empereur Charles-Quint. Ce dernier lui promit de lui envoyer dix mille hommes, mais au lieu de lui tenir parole, il se contenta de lui fournir quelques armes. Skeffington conclut avec les Rebelles une suspension d'armes jusques au cinquième janvier 1535. Ce terme étant expiré, les hostilités recommencèrent, & les troupes des Rebelles furent battues en deux ou trois combats par celles du Roi, qui s'emparèrent de quelques places. Mais la maladie de Skeffington donna à Kildare les occasions de remporter sur lui quelques avantages. La Cour d'Angleterre envoya à sa place le Lord Gray qui, étant parent de Kildare, lui persuada d'aller en Angleterre se remettre à la clémence du Roi, & l'accompagna dans ce voyage. Mais dès que Kildare fut arrivé, on lui fit son procès aussi bien qu'à cinq de ses parens qui étoient venus avec lui, & ils furent condamnés comme coupables de haute trahison. On différa quelque tems l'exécution, mais ils furent enfin tous décapités en 1537. En 1541, le Lord Gray eut le même sort, sur l'accusation d'avoir trempé dans la rébellion de Kildare. Ce Comte infortuné laissa un fils nommé *Gerald*, qui n'étoit encore qu'un enfant. Les amis de son père le cachèrent dans un balot de drap, & l'envoyèrent en Irlande, d'où on trouva les moyens de l'envoyer en France, de là dans les Pays-Bas & enfin en Italie auprès du Cardinal Polus, qui autant à cause des liens du sang que pour la haine qu'il avoit contre Henri VIII, prit un soin tout particulier de son éducation. Le Roi Edouard VI le rétablit dans la possession de la plupart des biens de son père. * *Gr. Diab. Univ. Holl. Cambden, Britannia, p. 990. Larrey, Hist. d'Angleterre, seconde partie.*

* **KILLE. Voyez KYLE.**

* **KILLEAB. Voyez CHELEAB.**

* **KILWARDEBY** ou comme le nomme M. de Rapin-Thoyras dans son *Histoire d'Angleterre*, **KILWARBY**, (Robert de) Anglois, né au commencement du XIII siècle, entra dans l'Ordre de saint Dominique vers l'an 1230, après son retour de Paris, où s'étant fait recevoir Maître es Arts, il avoit enseigné les Humanitez & la Philosophie pendant quelques années. Son application à l'étude de la Théologie le rendit capable de succéder en la chaire d'Oxford, l'an 1234, à Robert Bacon, & à Richard Fishacre. En 1261, on le fit Provincial d'Angleterre, & s'étant acquitté avec beaucoup de sagesse de cet emploi pendant onze ans, il fut élu une seconde fois par ceux de sa province l'an 1272. Kilwardby avoit déjà été honoré de diverses commissions par les Papes. Grégoire X, pour le récompenser de ses services, le promut à l'Archevêché de Cantorbéry le 13 octobre de la même année: il fut sacré le 26 février de l'année suivante, & étant allé peu après au Concile de Lyon, il eut l'honneur de faire à son retour Edouard I, Roi d'Angleterre le 25 juillet 1274. On assure que ce Prélat joignit à beaucoup de science une solide piété & un grand zèle; mais la peine qu'il se donna de délibérer sur diverses propositions, auxquelles on ne daignerait point faire attention, & la condamnation qu'il en prononça le vintième mars de l'an 1277, après avoir pris l'avis de tous les Docteurs d'Oxford, ne fait honneur ni à ces Docteurs ni à lui. On pourra juger de l'importance de ces propositions par la première, qui est conçue en ces termes, *Ego curis & curis, equae sunt perfecta & congrua orationes*. Les Disciples de saint Thomas d'Aquin crurent que sa doctrine étoit attaquée, & entre autres Guillaume de Morbecka, Archevêque de Corinthe, pria l'Archevêque de Cantorbéry de s'expliquer; ce qu'il fit par une lettre qu'on garde encore en Angleterre & à Florence, mais qui ne mit pas fin aux disputes. Kilwardby avoit auparavant occupé son loisir à des choses plus sérieuses. On trouve encore dans les Bibliothèques tant ses Ouvrages de Grammaire & de Philosophie, qu'il avoit composés pendant son séjour, que les Théologiques & Canoniques qu'il composa depuis; entre autres ses Constitutions provinciales; sa division de l'Ecriture-Sainte en chapitres avec des sommaires; des divisions pareilles de plusieurs

Ouvrages de saint Augustin; comme de ses livres de la Cité de Dieu, & de ceux de la Trinité; un Commentaire sur les quatre livres des Sentences, qui varie dans les différens Manuscrits; sans doute, parce qu'étant Archevêque il le retoucha, & divers autres dont le dénombrement est inutile. Le Pape Nicolas III le fit Cardinal Evêque de Porto & de sainte Ruine le 12 mars 1278, & pour jouir de cet honneur il renonça à son Archevêché, & alla à Viterbe, où il vécut peu, étant mort le onzième septembre de l'an 1279. * *Echard, Script. Ord. FF. Præd. tome 1.*

* **KILFENEROG & KILFENOR**, petite ville d'Irlande dans le Comté de Clare en Mommonie, à cinq lieues de la ville de Clare, & à deux de l'Océan occidental. Elle a un Evêché suffragant de Cashel. * *Maty, Diab. Geogr.*

* **KILGARRAN**, ville avec marché, qui donne son nom au Palais où elle est située dans le Nord du Comté de Pembroke. Elle est sur la rive méridionale de la rivière de Twy, qui sépare ce pais du Comté de Cardigan. * *Diab. Anglæ.*

* **KILHAM**, bourg d'Angleterre dans le Duché d'York, au nord de Hull, dont il est éloigné de six à sept lieues.

* **KILIA VECHIA** ou **KILIAS TARY**, en Latin, *Kilia Vetus* ou *Abilia*, ancienne ville de la Basse Mésie, dans la Bessarabie, sur l'île de Kilia, formée par la branche septentrionale du Danube. * *Maty, Diab. Geogr.*

* **KILIA NOVA**, en Latin *Kilia Nova* ou *Abilia Nova*, ville de la Turquie en Europe, dans la Bessarabie, sur la branche la plus septentrionale du Danube, du côté de la Terre-Ferme, à huit lieues de la Mer Noire. * *Maty, Diab. Geogr.*

* **KILIAN** ou **KILIEEN** (Cornelle) natif de Brabant, se rendit recommandable dans les fonctions de Correcteur d'imprimerie, qu'il exerça pendant cinquante ans chez Plantin, avec un succès merveilleux. Il ne se contenta pas de bien corriger les Ecrits des autres, il fit aussi des livres qui méritèrent d'être estimés. Il ne réussit pas mal à faire des vers Latins: son Apologie des Correcteurs contre les Auteurs le témoigne. Il mourut fort âgé le jour de Pâques 1607. * *Baillet, Jugement des Savans sur les Imprimeurs, tome 1. partie 2. p. 69. édit. d'Amst. 1725. Bayle, Diab. Crit. Valère André, Biblioth. Belgica, p. 156.*

* **KILIEEN**, ou **KULHN**, Evêque Apôtolique ou Missionnaire en Franconie, Martyr dans le septième siècle, né en Irlande, alla en 685, porter les lumières de l'Evangile dans la Franconie avec quelques uns de ses compagnons. Il s'arrêta quelque tems à Wirtzbourg, dont le peuple & le Gouverneur Gosbert étoient encore dans les ténèbres du Paganisme. Pour exercer sa Mission avec autorité, il se rendit à Rome avec deux de ses compagnons, favoré, le Prêtre Coloman, & le Diacre Totnan, pour prendre sa Mission du Pape Jean V, qui avoit été élevé sur le saint Siège, peu de mois avant leur départ. Ils le trouvèrent mort lorsqu'ils arrivèrent à Rome; mais Conon son successeur les reçut favorablement, ordonna Kilien Evêque vers l'an 686, sans l'attacher à aucun siège particulier, & lui donna en même tems le pouvoir de prêcher avec une autorité Apôtolique, & de faire tout ce qu'il jugeroit nécessaire pour l'établissement de la Religion, sans avoir recours à personne. Kilien revint à Wirtzbourg, où il établit le centre de sa Mission. Il convertit le Prince Gosbert & une grande partie du peuple; mais ayant voulu séparer ce Prince de la femme Geilane, parce qu'elle étoit veuve de son frère, cette femme en furie envoya assassiner Kilien & ses compagnons le huitième de juillet 689, jour auquel on fait mémoire de ces Martyrs dans l'Eglise. * *Bède, Martyrologe. Canisius, Antiq. Leç. tome 4. Jacob Warzus, de Script. Hibernia, l. 1. Anonymus, apud Mabillon, sacul. II. Benedic. Baillet, Vie des Saints.*

* **KILIEEN** (Cornelle) *Voyez KILIAN.*

* **KILJON** ou **CHELION**, fils d'Elimlech & de Naboni de la ville de Bethlehem, dans la Tribu de Juda. Il suivit son père & sa mère dans la province des Moabites, pour fuir la famine, qui étoit en son pais, l'an du monde 2785, avant J. C. 1250. Il y épousa une fille appelée *Thopa* ou *Orpa*, & y mourut. * *Ruth, ch. 1. v. 2. 5. 4. 9.*

* **KILISTINOUS**, peuples de l'Amérique septentrionale. Ils sont dans la nouvelle France, entre le Lac Supérieur & la Baye de Hudson. Sanson les appelle *Kristians* dans ses Cartes. Leur pais est baigné par une rivière, qui porte leur nom, & qui se décharge dans la Baye de Hudson. * *Maty, Diab. Geogr.*

* **KILKENN**, village d'Angleterre, au Comté de Flint dans la Principauté de Galles. Il y a dans ce lieu-là une fontaine qui a son flux & son reflux réglé. * *Beeverel, Dictionnaire d'Angleterre, p. 370.*

* **KILKENNY**, que l'on nomme aussi *Offeria*, ville d'Irlande, capitale du Comté de Kilkenny en Lagénie, & située sur la Nure à onze lieues de Waterford du côté du nord. Kilkenny n'étoit autrefois qu'une chapelle, dédiée à S. Canice; maintenant elle est une des meilleures villes de l'Irlande. Elle est divisée en deux, la vieille est peuplée d'Irlandois, & le siège de l'Evêque d'Osbery, suffragant de Dublin; & la nouvelle est une Colonie d'Anglois. * *Maty, Diab. Geogr.*

* **KILKENNY**, Comté d'Irlande dans la Lagénie. Il a au nord le Comté de Queens ou Queenscounty, à l'est ceux de Caterlag & de Wexford, au midi le Comté de Waterford & à l'est celui de Cashel. Sa longueur est de treize lieues, & sa largeur moyenne de sept. Son terroir arrosé par le Barrou & par la Nure est fertile en biez & en pâturages. Kilkenny en est la capitale. On y distingue encore les bourgs de Thomastown, d'Inishrugg, de Kels, de Callan, de Gowran & de Knocktopher, qui ont séance & voix au Parlement d'Irlande. * *Maty, Diab. Geogr.*

* **KILKERAN**, petite ville du Comté d'Argyle en Ecosse. C'est le lieu principal de la presque île de Cantyr, & situé sur le Cap de Cantyr, vis à vis de l'Irlande. * *Maty, Diab. Geogr.*

KILKOMIN. Voyez **KILLALO**.
KILLALO ou **KILKOMIN**, ville de la Connacie en Irlande. Elle est dans le Comté de Mayo, sur la rivière de ce nom, près de son embouchure dans la mer. Elle a un Evêché, auquel on a uni celui d'Achonry, tous deux suffragans de Toam. On l'appelle en Latin, *Kilala*, ou *Alada*. * Maty, *Diâ. Géogr.*

KILLALO ou **KILALO**, ville de la Mommonie en Irlande, dans le Comté de Clare, sur le Shannon, qui sortant un peu au dessus de cette ville du Lac de Derg, se précipite d'un rocher avec un bruit effroyable. Elle est le siège de trois Evêchez réunis, & suffragans de Cashel. * Maty, *Diâ. Géogr.*

KILLINGWORTH (Jean) Anglois, florissoit en 1360. C'étoit un des plus savans Mathématiciens de son tems, comme ses Ouvrages d'Aftronomie, d'Arithmétique, &c. en font foi.

* **KILLMAINLLOYD**, village de la Principauté de Galles en Angleterre, dans le Comté de Caermarden. Il y a environ cent trente ou quarante ans que des Païsans en creusant la terre trouvèrent un pot de terre rempli de pièces antiques d'argent de bas aloi. C'étoient des médailles de plusieurs Empereurs & Impératrices, au dessous de l'Empire de Commode.

* **KILLMACHDUGH** & **KILLMACHDUGH**, petite ville de la Connacie en Irlande, dans le Comté de Galway, entre la ville de ce nom & celle de Clare, à sept lieues de l'une & de l'autre. Elle a un Evêché uni à celui de Clonsfort. * Maty, *Diâ. Géogr.*

KILLMADOC, ville d'Irlande avec Evêché, dans le Comté de Limerick.

* **KILLMANAM** & **KILLMANHAM**, en Irlande, à un mille de Dublin, a été autrefois aux Chevaliers de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem; mais par la Réformation il a été sécularisé & donné aux Vicerois d'Irlande. * *Beeverell, Delices d'Irlande*, p. 1427 & 1428.

KILMANSEK. Voyez **KIELMANSEGGE**.

KILMARE, rivière d'Irlande, qui coule dans le Comté de Kerry, en Mommonie, & forme à son embouchure une grande Baye, qui est entre celles de Dingle & de Bantry. * Maty, *Diâ. Géogr.* Saïson dans ses Cartes appelle cette rivière *Mayre*.

KILMORE, ville d'Irlande dans l'Ultonie Citérieure, & la seule qu'il y ait dans le Comté de *Cavan*, en Latin *Kilmora*. Son Evêché qui est suffragant de celui d'Armagh, fut créé en 1154, par le Pape Nicolas V. Il fut appelé d'abord l'Evêché de Bréane; & ensuite de Triburne; mais depuis qu'on a uni à cet Evêché celui d'Ardayh, il porte le nom de Kilmore. Cette ville est située sur le Lac de Nimty, vers les frontières de la Connacie. * *Audiffret, Géogr. Anc. & Moderne*, tome 2. Th. Cornille, *Diâ. Géogr.*

KILMORE, ville d'Ecosse. Voyez **LISMORE**.
 * **KILPATRICK**, bourg de l'Ecosse méridionale dans le Comté de Lenox ou Lennox, sur la rive droite de la Cluyd, entre Dumbarton & Reinfrew, à une bonne lieue de l'une & de l'autre de ces deux villes, au sud-est de la première & au nord-ouest de la seconde.

* **KILRYNNY**, bon bourg de l'Ecosse méridionale dans le Comté de Fife, l'un des ports de la côte méridionale de cette province. Il est au sud-est de la ville de S. André, dont il est éloigné d'environ trois lieues. * *Beeverell, Delices d'Angleterre*. Saïson dans sa Carte de l'Ecosse méridionale l'appelle *Kilrummy*.

KILWARBY. Voyez **KILWARDEBY**.

KIM. KIN.

KIMARE, Roi des Bretons en Angleterre, dans le septième siècle, succéda à son père Sitylle; mais s'étant abandonné à toute sorte de vices, qui le rendirent odieux à ses Sujets, il fut tué à la chasse par quelques uns des plus déterminés. * *Bède & Du Chêne, Hist. d'Angl.*

KIMBELINUS. Voyez **CIMBELINUS**.

KIMBOLTON, ville avec marché dans le Comté de Huntington, dans le pais de ce Comté, qu'on appelle *Leightonstone*. Elle est ornée d'un château qui appartient au Comte de Manchester, auquel il donne le titre de Baron. * *Diâ. Géogr.*

KIMCHI (David) célèbre Rabbïn, qui vivoit vers la fin du XII^e siècle, est celui de tous les Grammairiens Juifs qui a été le plus suivi, même parmi les Chrétiens, qui n'ont presque composé leurs Dictionnaires & leurs Versions de la Bible, que sur les livres de ce Rabbïn. On estime particulièrement sa Méthode & la netteté de son style; les Juifs modernes le préfèrent aussi à tous les Grammairiens. Nous avons sa Grammaire Hébraïque, sous le nom de *Sepher Meïchil*; & son Dictionnaire intitulé, *Sepher Soraïmim*. Il y a eu plusieurs éditions de l'un & de l'autre; mais on doit préférer celle de Venise, qui est enrichie des Notes du savant Juif Elias Lévi. Les Commentaires de ce Rabbïn ont été imprimés, au moins la plus grande partie, dans les grandes Bibles de Venise & de Bale, où l'on n'a pourtant point mis son Commentaire sur les Pseaumes, qui se trouve imprimé séparément en Allemagne. Le P. Janvier, Religieux Bénédictin, de la Congrégation de Saint-Maur, en a donné une Version Latine, qui a été imprimée à Paris.

KIMCHI (David) étoit fils du Rabbïn *Joseph Kimchi*, violent ennemi des Chrétiens & contre lesquels il s'est emporté dans les *Batailles du Seigneur*, & dans les *Traitez de la Foi & de l'Alliance*. Comme David Kimchi demouroit à Narbonne qui étoit encore alors sous la puissance des Rois de Castille & jointe à l'Espagne, on peut accorder ceux qui disputent si ce Rabbïn étoit

ou Espagnol ou François. Suivant *Gantz* il florissoit en 1190, & suivant l'Auteur du *Schalschelech* en 1192. David se mêla fort avant dans la dispute qui s'émut alors à l'occasion de *Maimonides* qui avoit choqué plusieurs Synagogues par son *Mora Nevochim* & par quelques autres Ecrits où il s'éloignoit du Palmad. Kimchi & les Rabbïns de Narbonne tinrent pour Maimonides contre les Synagogues de Montpellier & les autres de France. On s'excommunia de part & d'autre; mais finalement la paix se fit, les Synagogues de Montpellier ayant plié & fait effacer l'Epitaphe qu'on avoit fait graver sur le tombeau de Maimonides qui portoit qu'il étoit excommunié. Kimchi est si estimé parmi les Juifs qu'on lui a appliqué ces paroles du *Pirke Avot*, *s'il n'y a point de farine, il n'y a point de loi*, c'est à dire, sans Kimchi dont le nom signifie ou *meunier* ou *farine*, il n'y a point d'explication de la Loi. Il étoit plus modéré contre les Chrétiens que son père. Adrien Réland remarque que Kimchi dans ses Commentaires s'attache principalement au sens littéral, sans négliger cependant les explications de la Gémare. Son frère Moïse a écrit le *Farsis de la Volupté* où il parle de l'ame. Le Manuscrit se trouve dans la Bibliothèque du Vatican. * *Wolfii, Biblioth. Hebraea*. *Bafnage, Hist. des Juifs*, tome 5. p. 1625. &c.

KIMCHI (Moïse) Voyez **MOÏSE KIMCHI**.

KIMEDONTIUS (Jacques) Théologien Luthérien d'Heidelberg, qui mourut en 1596, a écrit sur la Parole de Dieu écrite, sur la Prédétermination, sur la Rédemption du genre humain. * *Konig, Biblioth. Vetus & Nova*.

* **KIMHAM** ou **CHAMAAAM**, fils de *Barzillai* de Galaad, suivit à Jérusalem le Roi *David*, qui lui donna mille témoignages d'affection, & le combla de biens, en considération de ceux que ce Prince avoit reçus de *Barzillai*, du tems qu'il fuyoit *Ayalom*. Le Roi lui donna en propriété un fort joli bourg auprès de Bethléem, qu'il nomma *Kimham* de son nom. * *II. Samuel ou II. Rois*, ch. 19. v. 37.

* **KIMI**, rivière de la Laponie Suédoïse, coule d'abord à peu près du nord-est au sud-ouest, jusques aux confins de la Bothnie occidentale, puis du nord au sud, & se rend à Kimi dans le Golfe de Bothnie.

* **KIMI**, ville de la Bothnie occidentale, sur la rivière de Kimi, dans l'endroit où cette rivière tombe dans le Golfe Bothnique.

* **KIMI** ou **KIMILAPMARK**, province de la Laponie Suédoïse, est bornée au nord par le Gouvernement de *Wardhus*, & par la Laponie Moscovite, à l'est par la même Laponie Moscovite, au sud par la côte septentrionale de Bothnie, & à l'ouest par le *Torna-Lapmark*. C'est dans cette province que se trouve le Lac d'*Enars* ou *Enarak*, appelé par ceux du pais *Enaretrestre*, c'est à dire, *Lac d'Enare*. On voit dans ce Lac une grande quantité d'Isles inhabitées, où il y a de petites montagnes qui s'élevent en forme de pyramides. Le lieu principal est *Kolajerf* ou *Kolajerfui* vers les confins de la Laponie Moscovite.

* **KIMIELNISKI** (Bogdan) Chef des Cosaques, célèbre par les guerres qu'il a soutenues à leur tête, contre la Pologne, dans le XVII^e siècle, étoit né d'un Cosaque originaire de Lithuanie. C'étoit un homme très-propre à commander des séditieux, brave, intrépide, adroit, dissimulé, & fort vindicatif. Il parloit Latin, Turc & Tartare; ce qui n'est pas ordinaire à des peuples aussi grossiers que ceux de l'Ukraine. Ses emplois n'avoient pas été fort considérables; car il n'avoit commandé qu'une Compagnie, & avoit seulement été Secrétaire d'un régiment. Les Cosaques l'avoient député à la Diète de 1633, & là il avoit connu le fort & le foible de la Cour & du gouvernement de Pologne. Il fut pris avec son père par les Turcs, fut racheté des Tartares par sa mère, & à son retour se mit en possession d'un petit fonds de terre, que son père lui avoit laissé, proche de la ville de *Czehrin* dans l'Ukraine. Comme cette province avoit été désolée par la guerre, il s'y trouvoit quantité de terres abandonnées par la mort ou par la captivité des propriétaires.

Bogdan qui s'étoit emparé de celles qui étoient proche des siennes, en auroit joui paisiblement, si sa possession n'eût été troublée par un Seigneur plus puissant que lui. *Czaplinski*, Lieutenant-de-Roi à *Czehrin*, voulut s'en rendre maître, & tous les deux disputèrent leur droit devant *Uladissas*, l'un fondé sur une possession récente; & l'autre, sur ce que ce bien étoit à sa bien-séance. Le Roi l'ajugea à *Czaplinski*, & donna cinquante florins à *Kimielski* pour le consoler. Ce présent ne l'appaisa point: son ressentiment parut par ses plaintes, & le fils moins modéré que le père, garda si peu de mesures avec *Czaplinski*, que celui-ci le fit fouetter dans la place publique. *Kimielski* ne put souffrir un affront si sensible, & se retira aux Isles que forme le *Borysthène* à son embouchure. Les Cosaques *Zaporoviens* l'y reçurent; & ayant encore plus d'égard à son ressentiment, & à l'indignité qu'il avoit soufferte, qu'à son habileté, dont ils n'étoient pas capables de bien juger, ils le choisirent pour leur Commandant. Lorsqu'il eut reçu avis que le Général *Potoaki* se préparoit à le venir poursuivre jusques dans ces lieux éloignés, ne se fiant pas entièrement à ses forces, il s'adressa à *Tamby*, Général des Tartares, homme à peu près de son caractère, & de pareille condition, qui s'étoit souvent soulevé contre le *Chan* son Maître. *Kimielski* fut si bien le gagner par son adresse, en lui faisant espérer un grand butin en Pologne, que nonobstant l'antipathie naturelle qui est entre les Cosaques & les Tartares, & les guerres cruelles que ces deux peuples s'étoient toujours faites, il fit amitié & entra en ligue avec lui. Le Général Polonois voulant prévenir l'exécution de ce traité, & la jonction de leurs forces, détacha quatre mille Cosaques entretenus, qui étoient demeurés au service de la République, avec quinze cens soldats Polonois, pour aller chercher *Kimielski*, jusques dans la retraite de *Potovi*; mais après qu'ils y furent arrivés, les Cosaques ayant tué leurs Officiers, se rangèrent du

côté des Rebelles; si bien qu'il ne fut pas mal-sis à Kmielniski de défaire les quinze cens Soldats Polonois restans, qui firent néanmoins toute la résistance possible pendant quelques jours. De là il s'avança avec sept mille hommes, & quarante mille Tartares, vers le gros de l'armée Polonoise; laquelle ayant appris la nouvelle du mauvais succès de l'expédition de Potoski, & de la défection des quatre mille Cosaques qu'elle y avoit envoyez, ne pensoit plus qu'à se retirer avec ce qui restoit (qui pouvoit faire environ cinq mille hommes) marchant au milieu de ses chariots. Lorsque les chariots furent arrivez dans un bois marécageux, la file en fut aisément rompue: l'armée fut environnée de toutes parts & accablée par cette multitude d'ennemis, auxquels elle eût pu encore échapper, fans le grand défilé & la perdie de dix-huit cens Cosaques qui lui retioient, lesquels au commencement du combat l'abandonnèrent, & se jetterent du côté des leurs.

Cette défaite survenue dans le tems de la mort du Roi, causa une extrême conternation dans l'Etat, & facilita à Kmielniski l'exécution de ses pernicieux desseins. En effet, presque tout le plat pais de la Russie suivit sa rébellion, à laquelle les peuples n'étoient que trop disposez depuis long-tems. La Podolie & la Volhynie eurent le même sort. Les Seigneurs les plus considérables de ces grandes provinces, furent tuez ou faits prisonniers dans différens combats; & les moins malheureux se virent dépouillez de leurs biens, en sauvant leur vie & leur liberté. Le Duc Jérémie Wielnowski, perdit seul six cens mille livres de rente. La prospérité de tant de Passans soulevez, avoit porté la terreur jusques dans la capitale du Royaume, dont on fut obligé de sauver la Couronne, pour la mettre dans un lieu assuré. Varsovie, où s'assemble la Diète, fut menacée du même danger. On parloit de se retirer à Dantzic, avec ce que l'on avoit de plus précieux, à cause que les Rebelles donnoient tous les jours de nouvelles alarmes; mais la prudence & la valeur qui ne desespèrent point, même dans les plus grandes adversitez, empêchèrent l'exécution d'un dessein si lâche.

Le nouveau Général, pendant cet interrègne, prit la ville de Bar; & pour se montrer aussi attaché à sa Religion, qu'à l'intérêt de ceux qui l'avoient choisi pour leur Chef, il obligea les Prêtres Catholiques de se marier avec les Religieuses, & de vivre selon le Rit Grec des Schismatiques. Il ne donna pas aux Juifs le plaisir de se réjouir de ces malheurs: ceux qui ne voulerent pas se faire baptiser, perdirent la vie par son ordre.

Ce Chef fut lui-même surpris de son bonheur, & crut que la fortune ne pouvoit plus l'abandonner, après ce qu'elle avoit fait pour lui. Il surprit au mois de septembre, à Pilaw, l'armée Polonoise, qui fut entièrement défaite. Les Rebelles furent maîtres du champ de bataille, & (ce qu'ils estoient bien davantage) de tous les bagages, qui étoient si considérables; qu'on les évaluoit à plus de six millions. Cette perte fut peut-être le salut de la Pologne, puisqu'elle peu après cette disgrâce, il arriva quarante mille Tartares, qui voulurent avoir part au butin, quoiqu'ils n'en eussent pas eu au danger. Sur le refus que les Passans en firent, les Tartares se retirèrent, les Cosaques prirent le même parti, & allèrent en lieu de sûreté partager ces riches dépouilles. On blâmoit ceux qui avoient gardé le camp, de n'avoir pas mis le feu aux équipages; mais on cessa de leur faire ce reproche, lorsqu'on vit que cet intervalle avoit donné à l'élection du Prince Casimir, qui fut proclamé Roi de Pologne le 17 novembre 1648. Il envoya aussitôt des troupes contre Kmielniski, qui s'étant joint aux Tartares, forma une armée de cent mille chevaux de cette nation, & de deux cens quatre-vingts mille Cosaques. Le Roi Casimir marcha en personne avec vingt mille hommes seulement, contre cette armée formidable: après une attaque que les Polonois soutinrent avec une extrême valeur, ce Prince ménagea les Tartares, & conclut une paix avec eux. Kmielniski y fut compris; son Généralat lui fut confirmé avec de nouvelles prérogatives; & la milice de ses Cosaques, qui n'étoit auparavant fixée qu'à six mille hommes, fut augmentée jusques à quarante mille. Les pratiques de ce Général auprès du Grand Seigneur & du Grand Duc de Moscovie, & l'irruption qu'il fit dans les Etats du Prince de Valachie, allié de la Pologne, firent prendre au Roi Casimir la résolution de chercher les moyens de reprimer son insolence. Après avoir fait résoudre la guerre dans la Diète de Varsovie l'an 1650, il assembla une armée de cent mille hommes, & livra une furieuse bataille aux Cosaques & aux Tartares, lesquels joints ensemble, étoient au nombre de trois cens cinquante mille. Les Tartares plièrent; leur Cham prit la fuite, malgré les prières de Kmielniski, qui fut obligé de l'accompagner dans sa retraite; deux cens mille Cosaques restèrent exposez à la vengeance du vainqueur; & néanmoins il n'y en eut que trente mille tuez, quoiqu'il eût été facile de les exterminer entièrement, si la Noblesse Polonoise eût voulu seconder l'ardeur de son Roi. Cette victoire fut suivie d'une paix moins avantageuse que la première pour Kmielniski, qui soutint la guerre jusqu'à sa mort, avec différens succès, contre la Pologne. Son fils TIMOTHEE KMIELNISKI, qui avoit épousé la fille de Basile, Hoïpodar de Valachie, fut tuez en défendant les Etats de son beau-père, dans un assaut qui fut livré à la ville de Soëzana, où il s'étoit renfermé. * *Histoire des Diètes de Pologne. Relation des Cosaques. Thevenot, Recueil de Voyages.*

* KIMIELNISKI (George) Général des Cosaques, fils du précédent, fut après la mort de son père élu pour Chef par les Cosaques, & fit en cette qualité la guerre aux Polonois pendant trois années de suite. Après cela il résolut de se faire Caloyer ou Moine Grec. Dans cette vue, il changea de nom & d'habit, & se mit en chemin pour aller à Kiow dans un cloître. En faisant ce voyage il tomba premièrement entre les mains des Polonois, & ensuite des Tartares. Ces derniers l'emmenèrent à

Crim & le livrèrent au Cham. Un Renégat qui avoit autrefois été au service de Bogdan Kmielniski, le trahit & le Cham l'envoya à Constantinople. Là il fut enfermé dans les sept Tours, & y souffrit bien des incommoditez pendant quelques années. Ce fâcheux état lui fit venir l'envie de chercher à se mettre en liberté, & il y avoit réussi; mais il fut rattrapé, & on lui fit de plus mauvais traitemens qu'auparavant. En 1677, il apprit contre toute espérance, que la Porte l'avoit nommé pour Chef des Cosaques à la place de Dorofensko, à condition qu'il seroit prendre à cette nation le parti des Turcs. Alors il rassembla quatre mille Cosaques, & les joignit à l'armée du Grand Vizir, qui s'étoit avancé contre les Molcovites & contre les autres Cosaques, & lui aida à faire la conquête de Czehrin. Mais dans la même année ayant été envoyé pour couvrir une forteresse que l'on bâtissoit sur le Nieper, il fut engagé par le Général des Cosaques Zaporoviens dans une bataille où il perdit la vie avec grand nombre de siens. * *Gr. Diè. Univ. Holl.*

KIMOLO, Ile de l'Archipel. Voyez ARGENTIERE.

KIMPER. Voyez QUIMPER-CORENTIN.

* KINA ou CINA, ville de la Tribu de Juda. * *Josué, ch. 15. v. 21.* Simon dit dans son *Diè. de la Bible*, que son nom signifie, pleurant, pleur, possédant ou possession.

* KINCAIRN, bourg de l'Ecosse méridionale dans la province de Menteith, vers les confins du Comté de Stratherne, au nord-nord-est de Dumblain, dont il est éloigné de deux à trois lieues.

* KIN-CARDIN, village de l'Ecosse méridionale dans la province de Menteith, vers les confins de la province de Stratherne, au nord-est de Dumblain, dont il est éloigné d'environ trois lieues. Les Comtes de Montrosy y ont une belle maison qui est leur résidence ordinaire. * *Beeverell, Dictionnaire d'Ecosse, p. 1179.*

KINCHEU, ville de la Chine, est la sixième de la province de Huquang, à douze autres villes dans son Territoire, & est située sur la rivière de Kiang. * *Maty, Diè. Géogr.*

* KINDELBRUK, petite ville de Thuringe, appartenant au Duc de Saxe-Weissenfels. Autrefois ce n'étoit qu'un simple village, mais en 1508 on commença à l'entourer de murailles. En 1569 & en 1582, elle eut beaucoup à souffrir par des incendies. * *Gr. Diè. Univ. Holl. Olearii Syn. Res. Tvar. p. 344. Zeileri Topogr. Sax. Super. p. 108.*

KINETON. Voyez KYNETON.

KING (Jean) natif de Warnhall, commença ses études au Collège de Westminster, & les continua en 1576 au Collège de Christ à Oxford. Son érudition, jointe à une piété & une éloquence extraordinaire le firent élever à plusieurs dignitez. La Reine Elizabeth & le Roi Jacques le nommèrent leur Prédicateur. Jacques en faisoit tant de cas qu'il l'appelloit le Roi des Prédicateurs. Il eut outre cela l'Archidiaconat de Nottingham & le Doyenné de la Maison de Christ à Oxford. Enfin il fut nommé Evêque de Londres. Pendant son épiscopat il prêchoit tous les Dimanches, si la santé le permettoit. Il a publié en Anglois un Commentaire fort ample sur le Prophète Jonas, & plusieurs Sermons. Il mourut des douleurs de la gravelle & d'une colique néphrétique à l'âge de 62 ans, le 30 mars 1621, & fut enterré dans l'église de S. Paul à Londres. Quelques Catholiques publièrent après son décès qu'il étoit mort dans leurs sentimens, & George Fischer mit aujourd'hui par cet effet un livre intitulé, le *Legs de l'Evêque de Londres*; mais son fils Henri & d'autres Anglois ont refusé cette opinion, & démontré qu'il étoit mort dans les sentimens de l'Eglise Anglicane. * *A. Wood, Hist. Univ. Oxon. Diè. Anglois.*

KING (Henri) fils du précédent, naquit à Warnhall en Buckinghamshire en 1591, étudia à Oxford en 1608, & y prit tous les degrés, & enfin celui de Docteur en Théologie. Il obtint un Canoniat à Oxford, l'Archidiaconat de Colchester & le Doyenné de la Cathédrale de Rochester. Enfin Charles Ie le nomma à l'Evêché de Chichester, dans lequel il demeura jusques à sa fin. Pendant sa jeunesse il s'étoit fort attaché à la Musique & à la Poésie, ensuite à la Philosophie & à l'Eloquence. Mais étant parvenu à un âge mûr il s'appliqua avec beaucoup de succès à la Théologie & à la Prédication. On vante son fort bon hospitalité. Il mourut & fut enterré à Chichester en janvier 1669. Il a écrit en Anglois une Explication de l'Oraison Dominicale; plusieurs Sermons; & une Traduction en vers Anglois des Pseaumes de David; *Pœnata; Elegia; Paradoxa, &c.* * *A. Wood, Hist. Univ. Oxon. & Alton. Oxon.*

KING-CHARLES-SOUTH-LAND, c'est à dire, le Pais méridional du Roi Charles. C'est un pais de l'Amérique méridionale. Il est dans la Terre de Feu, vers l'entrée orientale du détroit de Magellan. Jean Narbroing Anglois le parcourut l'an 1670, & lui donna le nom du Roi Charles II. * *Maty, Diè. Géogr.*

* KINGHORN, bon bourg de l'Ecosse méridionale, dans le Comté de Fife, sur le bord septentrional du Forth, à peu près au nord d'Edimbourg, dont il est éloigné d'environ trois lieues. Il est en réputation à cause d'une fontaine médicinale, qu'on y a découverte il y a environ 80 ans. Son eau coule des fentes d'un rocher, elle est fort claire & fort légère & purge très-doucement. On la croit excellente pour redonner l'appétit, & pour guérir de la gravelle. Etant appliquée extérieurement, elle est bonne contre la demangeaison des yeux & contre la chaille. Elle éclaircit & fortifie la vue. * *Beeverell, Dictionnaire d'Ecosse, p. 1189 & 1190.*

KINGS ou KINGSCOUNTY, le Comté de Kings, c'est à dire, du Roi, province de la Laginie en Irlande. Elle est bornée au nord par le Comté de West-Meath, à l'est par celui de Kildare, au midi par celui de Queen appelé autrement Queens-county, & le Shannon la sépare de la Connacie vers le Couchant. Ce

Ce pays peut avoir quinze lieues de long & quatre de large. Il est fort marécageux & mal cultivé. Kingstown fit capitale & les bourgs de Banaber, de Ballibrat, & d'English en font les lieux principaux. * *Maty, Dict. Geogr.*

KINGSALE. Voyez KINSALE.

KINGSBERG. Voyez KONIGSBERG.

KINGS-BRIDGE, ville avec marché du Comté de Devon, dans la contrée appelée *Stranborough*. * *Dictionnaire Anglois.*

KINGSBURI, KINGSBURIA, place d'Angleterre, renommée par un Concile qui y fut tenu le vendredi après la Fête de Pâques de l'an 851, sous le règne de Bertulf, Roi des Merciens. * *Camden.*

KINGSCHOT. Voyez KINSCHOT.

KINGS-CLERE, ville avec marché dans le Comté de Southampton, & capitale d'un petit pays. * *Maty, Diction. Anglois.*

KINGSCOUNTY. Voyez KINGS.

KINGSTON, ville à marché dans la province de Surrey, sur le bord méridional de la Tamise. Elle étoit autrefois célèbre à cause des couronnemens des Rois Saxons, dont elle prit aussi le nom, ayant auparavant porté le nom de *Mareford*. Elle est aussi fameuse à cause de son château qui appartient aux Clares, Comtes de Gloucester. On la nomme Kington sur la Tamise, pour la distinguer d'une autre ville sur le Hull, bâtie par Edouard & très-bien fortifiée. On y tint un Concile en 838, sous le règne d'Edbert XXIX, qui fut, selon quelques-uns, dernier Roi des Saxons occidentaux. * *Camden. Hermanides. Zeller.*

KINGSTOWNE ou PHILIPSTOWNE, en Latin *Regopolis, Philippopolis*, ville de la Lagénie en Irlande. Elle est capitale du Comté de Kings ou Kingscounty, & située entre Kildare & Athlone, à six lieues de la première & à neuf de la dernière. Cette ville porte le nom de Philippe II, Roi d'Espagne, & époux de Marie I, Reine d'Angleterre. * *Maty, Diction. Geogr.*

KINGYANG, ville de la Chine. Elle est la septième de la province de Xenti, bien fortifiée, & capitale d'un Territoire, où quatre autres villes sont renfermées. * *Maty, Diction. Geogr.*

KINGYVEN, ville de la Chine, est la troisième de la province de Quiangsi, & a un Territoire qui renferme huit autres villes. * *Maty, Dict. Geogr.*

KINHOA. Voyez CHINHOA.

KINNAROTH, KINNEROTH ou CENEROTH, ville capitale d'une petite Principauté ou contrée de Canaan, dans la Tribu de *Nephthali* ou de *Zabulon*, qui fut détruite premièrement par *Jofué*, lorsque le Roi de ce pays vint au secours d'*Abimélek*, *Jofué*, ch. 11. v. 2; & puis par *Ben-hadad*, Roi de Syrie, quand il vint faire la guerre contre *Babasa*, Roi d'Israël, à la sollicitation d'*Assa*, Roi de Juda. * *L. ou H. Rois*, ch. 15. v. 20. Le mot de *Ceneroth*, signifie *signes de la guitare*. * *Simon, Dict. de la Bible*. Cette ville a donné le nom à toute la contrée voisine; & même au *Lac de Tibériade*, autrement appelé *Mer de Galilée*, *Lac de Chéneth*, de *Cinerath* & de *Gand-jarath*.

KINNATEL, Roi d'Écosse, fut mis sur le trône après son frère *Congal*. Il aimoit la justice, & persuadé qu'Aldame étoit légitime héritier de la Couronne, il la lui remit, après l'avoir portée un an seulement. * *Buchanan, Hist. Scot. Du Chêne, Hist. d'Angl.*

KINNERETH. Voyez KINNAROTH.

KINONGAMICHIS. Ce sont deux Lacs de la Nouvelle France dans l'Amérique septentrionale, qui sont tous deux formés par la rivière de Saguenay. Le premier est à trente lieues de Tadoussac, & le dernier au dessous de l'autre, & au dessus de celui de Saint-Jean. * *Maty, Dict. Geogr.*

KINROS. C'est le nom d'un Désert, que M. Witsen place dans le pays des Kalmouchs ou Kalmukes, dans la Grande Tartarie. Il est au nord du Désert de Lop, & au midi des fources de l'Irtis. * *Maty, Dict. Geogr.*

KINROSSE, Comté d'Ecosse au nord-ouest de Fife, dont la capitale porte le même nom. * *Buchanan.*

KINSALE, ville forte de la Mommonie en Irlande, dans le Comté de Corke à cinq lieues de la ville de ce nom du côté du midi. Kinsale a un fort bon port dans la Baie de Kinsale, à l'embouchure de la rivière de Bando. Les Espagnols ayant fait soulever les Irlandais sous le règne d'Elizabeth, s'étoient fortifiés dans Kinsale; mais ayant été battus par la lâcheté de leurs Alliez, ils furent bien aises qu'on les laissât retirer avec leurs effets. * *Maty, Dict. Geogr.* En 1690, les troupes du Roi Guillaume commandées par le Comte de Marlborough s'en emparèrent.

KINSCHOT, ancienne famille noble de Brabant, qui posséda beaucoup de belles terres dans le Quartier de Turnhout. En 1651, elle fut honorée du titre de Baronnie; & en 1659, de celui de Comté. De cette famille est celui qui fait le sujet de l'article suivant.

KINSCHOT (Henri) Jurisconsulte célèbre du Pays-Bas, né à Turnhout, dans le Brabant en 1541, portoit le nom d'une Terre qui appartenoit à sa famille. Il exerça la charge d'Avocat avec grande réputation, & mourut l'an 1608. Ses Ouvrages sont, *Responso sine Consilio Juris; De Rescriptis gratia, a supremo Brabantia Senatu Ducis nomine concessis solitis; Traité septem, &c.* * *Valère André, Biblioth. Belgica*, p. 357 & 358.

KINSIG. Voyez KINTZIG.

KINSKY, famille de Comtes en Bohême. On peut montrer par des actes authentiques de l'an 1402, que dès ce tems-là, ceux de cette famille étoient Barons de l'Empire.

* KINSKY (François-Ulrich) Comte du Saint Empire, Seigneur de Chinitz, de Tetzaw & de Chumetz, Maître d'Hôtel héréditaire de la Cour de Bohême, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, Chambellan & Grand Chancelier de Bohême, Membre du Conseil Secret de l'Empereur, l'un des plus fidèles Ministres de l'Empereur Léopold, naquit en 1634. Après avoir fait ses études & ses exercices, il voyagea pendant quelque tems, & vint ensuite à la Cour de l'Empereur Léopold qui le fit Chambellan & Conseiller Aulique. Il se fit bientôt admirer par ses belles qualités. Il parloit & écrivoit presque en toutes les Langues principales de l'Europe avec une facilité merveilleuse, & il avoit un talent tout particulier pour découvrir des secrets. Il faisoit également former des projets & les exécuter. L'Empereur connoissant son mérite, le fit Sous-Chancelier de Bohême, Régent de ce Royaume, Assesseur de la Cour Souveraine de Justice, Président de la Cour des Appellations & premier Maître d'Hôtel de Bohême. Quoiqu'il n'eût encore que 33 ans lorsqu'il fut fait Membre du Conseil des Appellations, l'Empereur avoit en lui une telle confiance, qu'il disoit ouvertement, qu'il seroit à souhaiter que tous les Collèges ou Tribunaux fussent composés de Juges pareils au Comte de Kinsky, afin qu'il pût se reposer sur eux entièrement. En 1664, dans le tems qu'il étoit Sous-Chancelier de Bohême, l'Empereur l'envoya en Pologne pour y travailler à plusieurs affaires importantes. En 1672, il étoit Commissaire de l'Empereur à l'Assemblée des Etats de Bohême. En 1675, il fut fait Membre du Conseil Privé. A la fin de l'année 1676, l'Empereur l'envoya en qualité de Plénipotentiaire & d'Ambassadeur extraordinaire au Congrès de Nimègue. Il retourna à Vienne sur la fin de l'an 1679. En 1683, l'Empereur pour le récompenser de ses services lui donna la charge de Grand Chancelier de Bohême, & le Roi d'Espagne lui conféra l'Ordre de la Toison d'Or. En 1687, il fut admis à la Diète de Presbourg comme Hongrois naturalisé. En 1689, l'Empereur en qualité de Roi de Bohême, l'envoya à Ausbourg pour y assister de sa part à l'Élection de Joseph, Roi des Romains; & en 1690, il se trouva aussi à son couronnement. Léopold l'employoit également aux affaires du dedans & du dehors. En 1697, dans le tems de la paix de Rywik, qui par rapport à la succession d'Espagne ne paroissoit pas devoir être de durée, le Comte de Kinsky conseilla à l'Empereur, non seulement de ne point congédier de troupes, mais plutôt de les augmenter, afin d'être en état d'envoyer l'Archiduc Charles en Catalogne avec vingt mille hommes, d'en tenir un pareil nombre dans le Milanais, & d'en avoir cinquante mille sur le Rhin; mais son conseil ne fut pas suivi. Ce grand Ministre mourut à Vienne le 27 février de l'an 1699. Il avoit épousé *Anne-Françoise*, fille de *François-Bernard*, Comte d'Urfenbeck, morte le 19 février 1708, de laquelle il n'eut point d'enfants. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Weingart, Mémoires des Princes de la Maison d'Autriche*, en Allemand, p. 374 & 375. *Galéazzo Guasco*, Comte de Priorato, *Hist. de Léopoldo Cesare*, seconde partie, p. 550. *La Vie de l'Empereur Léopold*, en Flamand.

KINTYRE. Voyez CANTIRE.

KINTZEN, en Latin *Kintia, Quintana Castro, Quintana, Quintiana*. C'étoit anciennement une petite ville de la Vendélie; maintenant c'est un village de la Bavière, situé sur le Danube, entre les bourgs de Wiltshoven & d'Ostherhoven, & à six lieues de Passaw, vers le Couchant. * *Maty, Dict. Geogr.*

* KINTZIG, rivière de Souabe, traverse la Principauté de Furstenberg & l'Ortnaw, où elle baigne Gengenbach & Osenbourg, & se va décharger dans le Rhin par deux embouchures, vis à vis de la ville de Strasbourg. * *Maty, Dict. Geogr.*

* KINTZIGER-DAL, pays d'Allemagne dans le Cercle de Souabe, le long de la rivière de Kintzig dans la Forêt Noire.

KINVER, ville avec marché dans le pays de Seifidon, sur le bord oriental du Comté de Stafford. * *Diction. Anglois.*

K I O. K I P.

KIOG ou KOGE, ville du Danemarck. Elle est sur la côte orientale de l'Isle de Zelande, au midi de Copenhague. Elle florissoit autrefois par le commerce; mais la ville de Copenhague le lui a presque entièrement enlevé. * *Maty, Dict. Geogr.*

KIOSEM, femme d'Achmet, Empereur des Turcs, étoit mère du Sultan Ibrahim, & ayeule de Mahomet IV, détroné en 1687. Pendant la minorité de Mahomet, cette Sultane eut le gouvernement de l'Empire, & disposa de toutes choses à sa volonté. La Reine, mère de ce Prince, craignoit toujours la puissance & les intrigues de cette vieille Princeesse, qui avoit beaucoup d'expérience & de Politique, & qui avoit excité la conspiration, dans laquelle les Janissaires massacrèrent Ibrahim. Cela lui fit prendre la résolution de faire une Ligue avec les Spahis, les Bachas & les Beys, qui sont presque toujours d'un parti opposé à celui des Janissaires; & pour y réussir, elle leur persuada que Kiosem avoit dessein d'abolir le nom & la charge des Spahis, pour donner toute l'autorité aux Janissaires. Les Spahis de l'Asie, excités par un motif si pressant, marchèrent droit à Scutari, avec une armée considérable, sous la conduite de Gurgi-Nébi, c'est à dire, Nébi le *Georgien*, ou de Géorgie; & demandèrent les têtes des Traltres, qui avoient attenté sur la vie d'Ibrahim leur Souverain. Cela donna l'alarme à Morat-Bacha, Grand-Vizir, qui avoit été complice de la conspiration. Il se pressa d'avancer vers Scutari avec une armée de Janissaires; mais le combat fut empêché par les deux Chefs de la justice de la Natolie & de la Grèce. Les Janissaires devenus plus fiers par la retraite des Spahis, tinrent un conseil secret, où ils résolurent de les perdre, & envoyèrent ordre au Bacha de la Natolie, de se défaire de Gurgi-Nébi; ce qu'il exécuta aussi-tôt; car il l'attorqua

dans son quartier, & le trouvant abandonné de ses Soldats, le tua d'un coup de pistolet, & envoya sa tête à Constantinople. Dans la suite du tems, les deux Reines furent extraordinairement agitées l'une contre l'autre; l'une pour appuyer son autorité, & l'autre pour maintenir celle de Mahomet IV. son fils. Enfin Sisous Bacha, Grand Visir, accompagné de ceux du parti de la jeune Reine entra dans l'appartement de Kiosem, qu'il donna en garde aux Eunuques du Roi. Quelque tems après, le Musti écrivit la sentence de mort contre cette vieille Reine, & remontra au Sultan qu'il étoit nécessaire de la signer, pour appaiser les desordres de l'Empire; ce qu'il fit, & la sentence fut exécutée par les Ichoglans, qui l'étranglèrent. * Ricaut, de l'Empire Ottoman.

KIOVIE. Voyez KIOU.

KIOU, KIOUW ou **KIOVIE** (Palatinat de) C'est la même chose que la Basse Volhynie. Les principales villes de ce Palatinat, sont, Kiow capitale, Bialogrodsko, Radomil ou Radomyls, Czernobel, Kzirkaffi, Kanlow, Bialazerkiew, &c. * Sanfon. Baudrand.

KIOU, KIOUW ou **KIOVIE**, ville de Pologne, dans la Basse Volhynie, dont elle est capitale, avec titre de Palatinat, est située sur le Borythène, avec une bonne forteresse. Les Polonois disent qu'elle fut bâtie vers l'an 861, par Kius Prince Rusien, qui lui donna alors son nom. Elle étoit grande, riche, bien bâtie; mais les Tartares, qui la prirent en 1615, la ruinèrent tellement, qu'elle n'a plus rien de son ancienne splendeur. Depuis elle a été souvent la retraite des Cosaques, qui l'ont enfin remise aux Moscovites.

KIPPINGIUS (Henri) Sous-Recteur du Collège de Brémén. Avant que d'occuper ce poste, il lui arriva quelque chose de singulier. Comme il revenoit de Roitock où il avoit été reçu Maître ès Arts, il fut rencontré par des Soldats qui l'obligèrent de prendre service. Il n'abandonna pas pour cela l'étude. Un jour qu'il étoit en faction, tenant son mouquet d'une main & le Poëte Stace de l'autre, M. Eskein, Conseiller Suédois, l'aperçut dans cette attitude, & l'ayant fait relever, lui ordonna de se rendre auprès de lui. Ayant reconnu par la conversation qu'il eut avec lui, son savoir & d'autres bonnes qualitez, il le retira dans sa maison, le fit son Bibliothécaire, & lui procura enfin la place de Sous-Recteur. En 1678, le 26 février, il mourut subitement d'apoplexie. On a de lui un Supplément à l'Histoire de Jean Pappus en 1661; un Traité des Antiquitez Romaines; Des Exercitations sacrées sur l'Ancien & le Nouveau Testament en 1665; sur les Ouvrages de la création, &c. Il étoit Luthérien. * Gr. Diç. Univ. Holl. Konig, Biblioth. Vetus & Nova.

K I R.

KIRBY. Voyez KIRKBY.

KIRCH (Marie-Marguerite) femme savante & distinguée entre les Astronomes. Elle naquit le 25 février, vieux stile, en l'an 1670, à Panitzsch, village qui est à un mille de Leipzig, de Matthias Winckelman, Peintre Luthérien. Son père étant mort en 1682, l'éducation de la jeune Winckelman fut confiée à Justin Tullner qui succéda à M. Winckelman dans le saint Ministère, & qui dans la suite fut Inspecteur de la maison des Orphelins établie à Halle. Marie se tourna du côté des études & prit du goût pour l'Astronomie. En 1692, elle fut recherchée en mariage par M. Godefray Kirch, habile Astronome. Il étoit né en 1640, à Guben ville de la Basse Lusace, & s'étoit venu établir à Leipzig où il gaignoit sa vie en faisant des Calendriers. Etant veuf il rechercha Mademoiselle Winckelman, & leur mariage s'accomplit le huitième mai vieux stile 1692. Ils allèrent demeurer à Guben où Madame Kirch fit de grands progrès dans l'Astronomie, & aida son mari dans la composition des Ephémérides, & dans ses Observations Astronomiques. Frédéric III, Electeur de Brandebourg, & couronné Roi de Prusse en 1700, au mois de juillet, fonda l'année suivante une Académie des Sciences à Berlin. M. Kirch fut appelé pour en être Membre & Astronome ordinaire avec une pension honorable. Madame Kirch se fit distinguer par plusieurs Savans à cause de ses lumières. En 1702, elle découvrit la nuit du 20 ou du 21 avril, une Comète sur laquelle Mr. Kirch publia ses Observations. En 1707, elle découvrit une *nébule boréale*, dont il est fait mention dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris* de 1716. M. Kirch mourut le 25 juillet 1710, âgé de 41 ans & laissa sa femme veuve avec trois filles & un fils né le 24 décembre 1694, & nommé *Christfried*, qui six ans après la mort de son père, occupa sa place. Madame Kirch se vit obligée de faire des Calendriers pour gagner sa vie & celle de sa famille. Elle en composa pour les Méridiens de Breslau & de Nuremberg. En 1711, elle publia une Dissertation avec ce titre, *Préparation pour la grande conjonction de Saturne, de Jupiter, &c.* Les Journalistes de Leipzig parlent avantageusement de l'Auteur, & la joignent à son mari dans l'Eloge qu'ils font de sa Science Astronomique. M. Bernard-Frédéric, Baron de Krosick offrit en 1712 à Madame Kirch un logement commode dans sa maison pour vaquer à ses Observations. Elle accepta l'offre & s'appliqua suivant son goût, jusques à la mort de ce Protecteur qui arriva en 1714. Elle se transporta à Dantzig où elle ne demeura que 18 mois; & ayant refusé les offres du Czar, qui vouloit l'attirer dans ses Etats, elle suivit en 1716 son fils à Berlin, où il succéda à Jean-Henri Hoffman, Astronome de l'Académie des Sciences de Berlin. M. *Christfried* Kirch n'avoit alors que 22 ans. Cependant il avoit déjà publié des Ephémérides pour les années 1714, 1715, & 1716. C'est dans les Ephémérides de 1714, qu'il rapporte plusieurs des Observations de Madame sa mère. Elle continua à Berlin à faire des Calendriers non seulement pour Breslau & Nuremberg, mais aussi pour Dresde &

pour la Hongrie. Elle mourut le 29 décembre 1720; âgée de 50 ans & dix mois. M. Leibnitz l'estimoit beaucoup. Ce fut lui qui la produisit à la Cour du Roi de Prusse où S. A. R. le Margrave Albert-Frédéric, & Madame la Margrave son épouse, l'ont toujours honorée de leur faveur. M. Kirch son fils fait espérer un Recueil des Observations Astronomiques de sa mère.

* *Biblioth. Germanique*, tome 3. p. 168. &c.

KIRCHAIM. Voyez KIRCHHAIM.

KIRCHHAIN. Voyez KIRCHHAIN.

KIRCHBERG (Comté) petit pays du Cercle de Souabe, autour du Danube, au dessus de la ville d'Ulm, est divisé en deux portions par la Baronnie de Jullingen. Ebingen est le principal lieu de la partie occidentale. Erbach & Kirchberg sont dans l'Orientale. Ce Comté appartient à la Maison d'Autriche. * Maty, *Diç. Géogr.*

* **KIRCHBERG**, petite ville du Comté de Sponheim ou Spanheim, dans le Palatinat du Rhin, à l'Ouest de Mayence dont elle est éloignée d'environ douze lieues. C'étoit autrefois un Comté qui avoit ses Comtes particuliers. Le dernier Comte fut Gérard, mort en 1408, sans laisser d'héritiers. Par là, ce Comté est venu dans la Maison Palatine. * *Gr. Diç. Univ. Holl. Tolner, H. P. p. 60.*

* **KIRCHBERG**, petite ville du Cercle de la Haute Saxe dans le Comté de Misnie, à un mille de Zwickaw, appartient au Duc de Holstein-Wiefenburg. * *Gr. Diç. Univ. Holl.*

* **KIRCHBERG**, famille ancienne de Comtes de l'Empire, qui portent le titre de Burgraves de Thuringe. Elle tire son nom du château de Kirchberg proche de Iéna. Le premier Comte de Kirchberg dont il soit fait mention dans des Actes publics, est *Gualtisme* qui en 938 se trouva au premier Tournoi de Magdebourg. Ce fut environ l'an 1130, que l'Empereur Lothaire conféra aux Comtes de Kirchberg, la dignité de Burgraves de Thuringe. *Albrecht*, qui florissoit en 1419 & 1423, épousa *Marguerite*, Baronne & héritière de Kranichveldt, & il en eut deux fils, savoir le Burgrave *Albrecht*, qui après avoir fait plusieurs voyages, mourut en 1495, sans avoir été marié; & *Herman* ou *Hartman* qui suit.

Herman, mourut en 1451, laissant de sa femme *Sabine*, Comtesse de Gleichen, *Georges* qui suit.

Georges, Burgrave, Seigneur de Farnode, mourut en 1520. Il épousa 1. *Uryule*, Baronne de la Pleffe, morte en 1490; 2. *Barbe*, Comtesse de Reinlein. Il étoit Sénéchal de Creutzbourg dans l'Electorat de Saxe. Il eut deux fils; 1. *Magnus*, mort jeune en 1482; & 2. *Stigmond* qui suit.

Stigmond, mourut en 1561. Il épousa 1. *Marguerite*, fille de *Henri* Rens; 2. *Ludoville*, Baronne de Tautenburg. Il n'eut qu'un fils nommé *Stigmond* qui suit.

Stigmond né en 1531, mourut en 1570. Il épousa 1. *Dorothee*, Comtesse de Mansfeldt, veuve de *Wolfgang*, Comte de Gleichen; en 1562; 2. *Syille* d'Isenbourg & de Badingen. Ses fils furent, 1. *Gualtisme*; 2. *Jean-Henri*; 3. *Georges* qui suit, né le 12 janvier 1569; & 4. *Sigismund-Antoine*.

Georges fut le seul héritier de *Sigismund*, parce que ses trois frères moururent sans lignée, & continua la postérité. Il épousa 1. *Marguerite*, Comtesse de Gleichen; 2. *Dorothee-Magdelaine* de laquelle il eut cinq fils, 1. *Sigismund-Bienri*, qui naquit en 1627, & se mit au service de la Suède en 1658; 2. *Wolfgang-Philippe*, né en 1630, mort bientôt après sa naissance; 3. *Wolfgang-Crato* ou *Kraft*, né en 1631, qui fut en 1651 Recteur très-magnifique de l'Université de Gießen, puis Président à Darmstadt, & qui mourut l'an 1664; 4. *Georges-Louis*, né en 1626, Membre du Conseil Secret du Landgrave de Hesse, & Président de la Chambre de Justice à Darmstadt. Il épousa, 1. *Anne-Magdelaine*, Comtesse de Hohenlo; 2. *Christine-Magdelaine*, Comtesse de Manderscheidt. Ses fils furent, *Georges-Philippe*; *Louis-Crato* qui en 1674 fut Recteur très-magnifique de l'Université de Gießen; *Georges-Wolfgang*; *Georges-Frédéric*, qui eut la même charge en 1701, & se maria en 1708 avec une Comtesse de Nassau-Ottweiler. * *Gr. Diç. Univ. Holl. Imhof, N. P. l. 9. c. 14.* Buecllin, *Stemmatographia*, seconde partie. L'Auteur de la *Vie de Burcharde de Wormes*. Lambertus Schafnaburgensis ou Schafnaburgensis, *Chronicon Montis Sereni*. Spangenberg, *Quarfurt. Chron. Meibomii Mariendal*. Paulinus. Spener.

KIRCHER (Conrad) Protestant d'Ausbourg, s'est rendu célèbre par une Concordance Grecque du Vieux Testament qui a été imprimée en deux volumes à Francfort en 1607. Cet Ouvrage est d'une grande utilité pour bien entendre les livres sacrez; & sert comme de Dictionnaire Hébreu, parce qu'il met en effet les mots Hébreux à la tête, & en fait l'interprétation que les Septante ont donnée à ces mots Hébreux, citant les endroits de l'Ecriture où ils le trouvent différemment interprétez. Le défaut de cette Concordance est, de ce qu'on y a suivi, pour le Grec des Septante, l'édition d'Alcala de Hénarès, qui n'est pas la véritable Version des Septante. Il seroit à désirer qu'on fit réimprimer cette Concordance sur l'édition des Septante faite à Rome. * *Simon, Hist. Crit. du Vieux Testament.*

KIRCHER (Athanasie) naquit le deuxième mai 1601 à Geifen, lieu voisin de la ville de Fulde. Son père qui étoit Bailiff de Haselfein, l'envoya lui-même pendant les premières années, & l'envoya ensuite au Collège des Jésuites de Fulde où il eut plusieurs accidens fâcheux dans sa jeunesse. On remarque entre autres, qu'il fut pendant quelque tems emporté par la roue d'un moulin à eau, & qu'un jour regardant une courbe de chevaux, il fut jeté à terre, & que tous les chevaux lui passèrent sur le corps. Il ne reçut aucun mal ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux rencontres. Après avoir formé la résolution d'entrer dans la Société des Jésuites, il alla en 1618 à Paderborn, mais les troubles du tems & quelques autres circonstances l'obligèrent à se retirer à Munster, & de là à Cologne. Il y fit son

son cours de Philosophie, après quoi les Supérieurs l'envoyèrent à Coblenz pour y apprendre le Grec. Il eut là des envieux qui lui firent prendre le parti d'aller à Heilgenstadt, où sa capacité lui acquit les bonnes grâces de l'Électeur de Mayence qui le combla de bienfaits. Il étudia à Mayence la Théologie pendant quatre années, ensuite il séjourna quelque tems à Spire, d'où il alla à Wirtzbourg; mais les Pères ne s'y croyant pas en sûreté à cause des troupes Suédoises qui étoient dans la Franconie, il en partit bientôt & revint à Spire. De là il fut envoyé en France, où il fit connoissance avec le célèbre Peiresc, qui par le moyen du Cardinal Barberini fit en sorte qu'il fut appelé à Rome, où il reçut ordre d'enseigner les Mathématiques. Il eut là des envieux comme ailleurs, mais cela n'empêcha pas que le Pape Innocent X ne lui donnât la commission de reliev & de rétablir l'Obélisque de Caracalla. Il s'en acquitta si bien qu'Alexandre VII, successeur d'Innocent X, le chargea de travailler à détacher un certain Obélisque d'Égypte. Il mourut à Rome, sur la fin du mois de novembre de l'an 1689, âgé de 82 ans, après avoir fait quantité d'Ouvrages dont voici la liste, *Artis Magnetis, sive Coniunctiones experimentales de effectibus Magnetis; Primitia Geometrica Cateptrica*, hoc est, *Horographia nova secularis; Specula Mollensii Encyclica, sive Syntagma novum instrumentorum Physico-Mathematicorum; Proteromus Coptus, sive Aegyptiacus; Magnetis, sive de Arte Magnetica Opus tripertitum; Lingua Aegyptiaca restituta; Art Magna Lucis & Umbrae, in decem libris digesta; Murgaria Universalis, sive Art Magna Consoni & Dissoni, in decem libris digesta; Obeliscus Pamphilius, hoc est, Interpretatio nova & lucis usque intactata Obelisci Hieroglyphici; Oedipus Aegyptiacus*, hoc est, *Universalis Hieroglyphica Veterum Doctrina temporum injuria abolita Instauratio*, in quatre tomes; *Iter Extaticum Celeste, sive Mundi Opificium; Iter Extaticum Terrestris, sive Geocosmopificium; Scrutinium Physico-Medicum contagiosum huius, quae Pestis dicitur; Pantometrum Kircherianum*, hoc est, *Instrumentum Geometricum novum; Distributio de Crucibus Neapolitanis quae ibidem supra vestes hominum comparaverunt; Polygraphia, seu Artificium Linguarum, quo cum omnibus totius mundi populis poterit quis correspondere; Mundus Subterraneus, in quo Universalis Naturae majestas & divinitas demonstrantur; Historia Eusebio-Mariana; Arithmologia, sive de occultis Numerorum Mysteriis; Obeliscus Obliquus; Coena monumentis, quae sacris, quae profanis, nec non variis Naturae & Artis spectaculis illustrata; Magnetium Natura Regnum; Art Magna sciendi, in duodecim libris digesta; Lattum, id est, Nova & parallela Latini tum veteris tum novi Descriptio; Principia Christiani Archetypum Politicum; Arca Noë in tres libris digesta; Turris Babel, sive Arcanologia, qua Priscorum post Diluivium hominum Vita; Motus, rerumque gestarum magnitudo describitur, &c.; Pbonurgia Nova, de prodigiis Sonorum effectibus, & sermocinatione per machinarum sono animata; Physiologia Kircheriana Experimentalis; Organum Mathematicum ad Disciplinas Mathematicas facili methodo addiscendas; Spiritus Myologia, sive Diatribe Hieroglyphica; Tarifia Kircheriana, id est, Inventum Autoris novum, expeditum & mira arte, combinata methodo, universalem Geometria & Arithmetica practica summam continens.*

On nous assure que le Père Philippe Bonnanini que le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des Hommes illustres*, tome 27. p. 200, appelle en deux endroits Bonanni, travaille à la Description du Cabinet que le Père Kircher avoit commencé au Collège Romain, & que le Père Bonnanini a rétabli & fort augmenté. Les curiosités qu'il contient seront gravées en plusieurs planches, & soigneusement expliquées, à ce que l'on nous promet. George de Sépi, dont le Père Kircher se servoit pour construire ses machines, en fit imprimer à Amsterdam une courte Description, qui ne peut être regardée que comme un catalogue fort imparfait. Ce Cabinet avoit été un peu négligé, & beaucoup de machines perdues, quand le Père Bonnanini forma le dessein de le rétablir, & de le mettre en ordre. Il a exécuté ce projet, & divisé en douze classes les curiosités qu'il renferme. Dans la première, il a mis les idoles; dans la seconde, les tableaux offerts pour acquitter quelque vœu, ou rendre grâces de quelque bienfait; la troisième, outre quelques sépulchres anciens, contient cent Epitaphes tirées de terre, dans le voisinage de Rome; la quatrième est destinée aux lampes sépulchrales, & à deux espèces de vases, dont les uns servoient à recevoir les larmes, & les autres étoient employez dans les festins funéraires. Le Père Bonnanini a rangé dans la cinquième d'autres restes curieux de l'Antiquité; dans la sixième, les curiosités venues des pays étrangers; dans la septième, les pierres singulières; celles sur tout qui ont des figures d'animaux; dans la huitième, des animaux rares, des minéraux, des sels; dans la neuvième, toute sorte de machines; la dixième est pour les médailles; l'onzième pour les microscopes, à l'aide desquels on fait des Observations surprenantes; la douzième, pour plus de huit cens Coquillages particuliers. La Description remplira un grand in folio avec ce titre *Museum Kircherianum, sive Museum a Patre Athanasio Kircherio in Collegio Romano Societatis Jesu jam pridem inceptum, nuper restitutum & auctum, descriptum & iconibus illustratum, a Patre Philippo Bonnanini Societatis Jesu, Romae 1709, typis Georgii Platensis calaturum profertentis. & characterum sursorum, quod sanctum Marcinum.* * *Mémoires de Trévoux*, 1709, mois d'octobre. *Journal des Savans de Paris*, 1709.

KIRCHER (Jean) natif de Tübingen dans le Duché de Wirtemberg. Après avoir étudié avec succès dans la même ville, quitta le Luthéranisme pour embrasser la Religion Catholique, & s'en alla en Hongrie. Ce fut vers l'an 1670. Il publia, selon la coutume, les motifs de son changement sous ce titre, *Ætiologia in qua migrationis suae ex Lutheranis Synagoga in Ecclesiam Catholicam veras & solidas rationes & succinctorie exponit, & perspicue doctissime omnibus & judicandi dexteritate polleatibus, rite, accurate, & modestè considerandas proponit*, imprimé à Vienne en Autriche en 1640;

Ouvrage dans lequel il entreprend de prouver, 1. qu'il faut quitter la Religion Luthérienne, puisque l'on n'y trouve point une autorité infallible, qui nous dirige à discerner ce que l'on doit croire; 2. qu'il faut embrasser la Religion Catholique, puisque l'on y trouve une telle autorité. On fit diverses réponses à ce livre. Jean-Conrad Schragmuller publia en Allemand un *Anti-Kircher* l'an 1654. Abraham Calovius fit imprimer un *Examen Anti-Kircherianum*, à Königsberg en Prusse l'an 1643. Jean-George Doricheus, Professeur en Théologie à Strasbourg, y fit imprimer en 1641, un in douze, sous ce titre, *M. J. Kircherus de viis, sive Hetereticus Catholicus, quo ostenditur M. Joannem Kircherum Tubinga-Wurtembergicum migrationis suae ex Synagoga, quam vocat, Lutheranam, in Ecclesiam Catholicam institutione iussisse, non quo eundem est, sed quo itur.* On ne fait pas trop bien ce que devint depuis Jean Kircher. * *Ballet, Jugement des Savans, &c.* tome 6. partie 1. n. 25. p. 170. édit. d'Amsterdam 1725. Bayle, *Diction. Crit.*

* KIRCHHAIM, petite ville d'Allemagne dans le Landgraviat de Hesse-Marpurg, au nord-est de Marburg, dont elle est éloignée d'environ deux lieues. Elle appartient au Landgrave de Hesse-Cassel.

* KIRCHHAIM, petite ville de la Basse Luface dans le Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, au nord de Dresde, dont elle est éloignée de près de quinze lieues. Elle appartient au Duc de Saxe-Merbourg. Elle a souffert beaucoup de deux incendies l'un en 1667; & l'autre en 1671.

* KIRCHHEIM, bourg avec marché ou petite ville du Cercle de Souabe dans le Duché de Wirtemberg en Allemagne, près du Lauter, à l'est-sud-est de Stutgard, dont elle est éloignée de huit à neuf lieues, & à l'est-nord-est de Tubingue, à peu près à la même distance. Ce n'étoit d'abord qu'un village, mais en 1270, Conrad, Duc de Teck, l'entoura de murailles & en fit une ville. En 1376, Frédéric de Teck vendit Kirchheim & ses dépendances au Duc de Wirtemberg. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Crusius, Annal. 1. 2. partie 3. ch. 21.*

KIRCHHOLM. Voyez KIRCHOLM.

* KIRCHMAYER (Gaspard) naquit à Uffenheim en Franconie, l'an 1635. Il fit ses études à Wittenberg, où en 1661 il fut fait Professeur en Logique. Il s'attira une estime universelle, & entretint commerce de lettres avec les Savans de son tems. Il s'appliqua aussi à la Chymie & à l'étude des médailles. Il fut fait Membre des Sociétés royales de Londres & de Vienne. Peu de tems avant sa mort, il fit un voyage en Hollande, où il fit connoissance avec Mrs Gronovius, Grævius, Wulfius & d'autres. Il mourut au mois de septembre de l'an 1700. On a de lui, *Programmata; Orationes; Panegyrici; Carmina; Medulla Oratoria; Commentarius in Corn. Neposum; Comment. in Taciti Germaniam; Comment. in Ciceronem de Perfecto Oratore, & in Orat. pro Quinctio; Comment. in Plinii Panegyricum; Sullustius cum Notis succindis; Hexas Disputationum Zoologicarum.* Ces Disputes étoient sur le Basilic, la Licorne, le Phénix, le Béhémot & l'Araignée. * *Konig, Biblioth. Vetus & Nova. Kirchmayeriana Scripta. Clarissimi Vita.*

KIRCHMEIER. Voyez KIRCHMAYER.

KIRCHMAN (Jean) célèbre par ses Ouvrages, naquit à Lubec le 18 de janvier 1575. Il étudia dans sa patrie jusqu'à l'âge de 18 ans, après quoi il alla à Francfort sur l'Oder, où il passa quatre ans fort assidu aux leçons, & très-éloigné des amusemens & des débauches à quoi la plupart des Ecoliers perdent leur tems. Il étudia ensuite dans l'Académie d'Iéne, puis dans celle de Strasbourg. Ayant dessein de voyager, & n'en ayant pas les moyens, il profita de l'occasion qu'on lui offrit de mener en France & en Italie le fils d'un Bourguemestre de Lunebourg. Il fut de retour en Allemagne l'an 1602, & s'étant arrêté à Rostock, il y fit tellement connoître sa capacité, que dès l'année suivante on lui donna la charge de Professeur en Poétique. L'Ouvrage qu'il publia l'an 1604, *De Funeribus Romanorum*, lui acquit la réputation d'un très-savant homme, & contribua à lui faire rencontrer un bon mariage. Comme il passoit pour élever très-bien la jeunesse, & qu'il ne permettoit pas que ses Pensionnaires fissent la débauche dans sa maison, on lui envoyoit beaucoup d'Ecoliers des autres villes d'Allemagne, & enfin, lorsque les Magistrats de Lubec virent que leur Ecole avoit besoin d'un nouveau Recteur, ils le prirent de se charger de cet emploi. Il fut installé dans cette charge l'an 1613, & il l'exerça tout le reste de sa vie avec une extrême application; quoiqu'il eût le déplaisir d'être exposé à beaucoup de médisances, sous prétexte que l'Ecole déchoit visiblement. On prétend que ce n'étoit point sa faute. Il mourut le vingt-troisième de mars 1643. Voici la liste de ses Ouvrages, outre celui dont nous avons déjà parlé, *Oratio Funeraria amplissimo viro Jacobo Bordingo, Consuli Republicae Lubecensis, scripta, Rostochii, 1616, in quarto; De ira cobibenda Disputatio, ibid. 1611, in quarto; Oratio de vita & obitu Pauli Morulae, ibid. 1607, in quarto, & Lugduni Batavorum, 1672, in douze; Evexpiques de Pacificatione Boitzenburgensi ad Legatos Ordiinum Unitarum Belgii Provinciarum, Lubeca, 1620, in quarto; Oratio de Vita & obitu Georgii Stampelii, Ecclesiae Lubecensis Superintendentis, Lubeca, ibid. 1622, in quarto; De Annulis, Liber singularis, ibid. 1623, Sleswig, 1657; Francofurti, 1672, in octavo; Lugduni Batavorum, 1672, in douze; Rudimenta Rhetorica, Brema, 1652, in douze; Rudimenta Logice Peripatetica, Lubeca, 1669, & inepius in octavo; Tabula Logica & Rhetorica, ibid. in folio; Gemetblacon illustrissimum Principis Adolphi Friderici Ducis Megepoltani, primogeniti filio scriptum, ibid. 1624, in quarto. Il avoit dessein de publier avec des Notes un Manuscrit, qui ne parut qu'en 1684, par les soins de son petit-fils. * *Nouvelles de la République des Lettres, février 1685. art. 2.* Bayle, *Dict. Crit.**

* KIRCHNER (Timothée) naquit à Tolstadt le sixième de janvier de l'an 1533, dans le Comté de Gleichen où Jean Kircher

ner son père étoit Maître d'école. Il fit ses études à Iéne, & fut fait en 1554 Ministre à Furra, l'année suivante à Dachwitz, & en 1561 à Herbilleben, d'où il fut chassé en 1562. Il assista dans la même année à la Conférence d'Altenbourg, & devint en 1571 Ministre à Iéne. Peu de tems après, il reçut le bonnet de Docteur en Théologie, & fut dans la suite fait Professeur en cette Faculté. De là il fut appelé par Jules, Duc de Brunfwik-Lunebourg, pour être Ministre de la Cour à Wolfenbittel, où il exerça cet emploi jusques à l'année 1578. Alors on lui donna la chaire de Professeur en Théologie dans l'Université de Helmstadt. Mais comme il blâmoit publiquement la communication que l'on entretenoit avec les Catholiques Romains & les Juifs, il fut déposé en 1579, & se retira à Erfurt où il demeura une année entière. En 1580, on l'honora à Heidelberg de la charge de premier Professeur; mais la mort de l'Electeur Louis, & quelques changements arrivés par rapport à la Religion, l'obligèrent en 1583 de quitter ce poste. Aussitôt après il fut fait Surintendant Général à Weimar, où il mourut le 13 de février en 1587. On a de lui, *Explicatio Articularum Fidei; De vivifica carne Christi; Methodica Explicatio principum capitulum Doctrinae calthe; Tirsor tiré des Ecrits Allemands de Luther*, en Allemand. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Bayeri Nomenclator Profess. Ien. Frheri Tocstrum. Meyeri Monumenta Julio. Zeumeri Vitis Profess. Theol.*

KIRCHOLM, ville de Livonie, près de laquelle Charles Roi de Suède reçut un grand échec en 1605, par Charles Chotkericz, Général pour Uladilas Roi de Pologne. * *M. De Thou.*

* **KIRCK** (N. . .) Major Général sous le règne de Jacques II, Roi d'Angleterre s'est fait connoître par l'excès de ses cruautés. Immédiatement après la défaite du Duc de Monmouth, ayant été envoyé à Taunton, il fit pendre 19 hommes, de sa seule autorité, sans aucune forme de procès, & sans vouloir permettre qu'ils vissent aucun de leurs parens ou de leurs amis. Pendant l'exécution, les tambours, les fifres & les hautbois folennisoient cette grande action. Dans la même ville, Kirck ayant invité à dîner plusieurs Officiers, il fit pendre, pendant le repas, devant les fenêtres de la chambre où il mangeoit, trente des condamnés, savoir, dix en buvant à la santé du Roi, dix à la santé de la Reine, & dix à la santé du premier Juge. Mais une action qu'il fit dans une autre ville, passe toute imagination. Une jeune fille étant venue se jeter à ses pieds pour lui demander la vie de son père, il lui persuada de se prostituer à lui, en lui promettant de faire grâce à son père; mais après avoir assouvi sa brutalité, il eut la cruauté de mener cette fille à la fenêtre & de lui faire voir son père pendu au poteau où pendoit l'enseigne du cabaret où il logeoit. Ce triste spectacle fit un tel effet sur cette pauvre fille, qu'elle en perdit l'esprit. * *M. de Rapin-Thoyras, Hist. d'Angleterre, tome 10. l. 24. p. 30 & 31.*

KIRCKALDY. Voyez **KIRKALDY**.

KIRCKBY. Voyez **KIRKBY**.

KIRCKTON. Voyez **KIRKTON**.

KIRCKUAL. Voyez **CARCOVIACA**.

KIRCKUBRIGT. Voyez **KIRKUBRIGT**.

KIRCKWAL. Voyez **KIRKWAL**.

KIRI, nom d'une famille célèbre parmi les Tartares, qui a fondé le Royaume de Crimée, ou de Précopie. C'est de cette famille que sortit Azi-Kirei, qui chassa de la Taurique, c'est à dire, de la Crimée, Schiachmet Zarem, fils de Tick-Tamisce; & qui s'étant revolté contre ce Prince, prit la qualité & le nom de Roi des Tartares. Depuis ce tems, ceux de la Crimée ont fait des courses dans la Lithuanie, dans la Pologne, & dans la Russie. * *George Hornius, Orb. Imper. cum Notis Jellori, p. 435.*

KIRGESLES. Voyez **KYRGESLES**.

* **KIRI** ou **CHIRI**, petite rivière de la Dalmatie. Elle baigne la ville de Scutari, & se décharge peu après dans la Bojana. * *Maty, Diâ. Géogr.*

KIRIANDER ou **KYRIANDER** (Guillaume) Jurisconsulte Allemand, & Syndic de Trèves, vivoit sur la fin du XVI siècle. Il composa les Annales de Trèves sous le nom de *Commentaires Historiques*, qui contiennent l'Histoire de ce qui s'est passé depuis l'an 1666 du monde, jusqu'au tems de Jacques de Eitz, Archevêque de Trèves, l'an 1597 de l'Ere Chrétienne. Kirriander abandonna la Religion Romaine pour donner dans les nouvelles opinions. * *Bayle, Diâ. Critiq.*

* **KIRJATH**, **CARJATH**, **CARJATHENA** ou **CARCABE**, ville de la Tribu de Benjamin, située au septentrion de la fontaine de Roguel. * *Simon, Diâ. de la Bible.*

KIRJATHAJM. Voyez **CARIATHAIM**.

KIRJATH-ARBAH. Voyez **ARBA**.

* **KIRJATH-JEHARIM**. Il y a eu diverses villes de ce nom, sur quoi l'on peut consulter les Concordances de la Bible. La plus célèbre a été dans la Tribu de Juda, sur les confins de celle de Benjamin. L'Arche y fut en dépôt 49 ou 50 ans, dans la maison d'Ahinadab, jusqu'à ce que David, Roi d'Israël, la fit transporter à Jérusalem. Ce fut dans cette ville qu'arriva la punition de Huzza, pour avoir voulu retenir l'Arche. Voyez ce qui en a été dit cy-dessus au mot **AHJO**. * *I. Samuel ou I. Rois, ch. 7. v. 1. II. Samuel ou II. Rois, ch. 6. v. 1.*

KIRJATH-SANNA. Voyez **DABIR**.

KIRJATH-SEPHER. Voyez **DABIR**.

KIRICK. Voyez **KYRICK**.

KIRIEL (Thomas) que d'autres nomment aussi *Tyrell*, Chevalier Anglois aussi fameux par sa grande valeur que par la triste fin qu'il fit. Il fit paroître son courage sous Henri VI, contre les François. En 1429, il battit le Comte de Clermont dans la Normandie. En 1433, il fit de grands progrès dans la Bourgogne. En 1434, il perdit la ville de S. Denys par un accident imprévu, mais il aida à la reprendre l'année suivante. En 1437, il aida à faire lever le siège de Crototy & à porter quelques coups d'importance aux ennemis dans la Picardie. En 1450, on ca-

voya un secours considérable d'Angleterre en Normandie sous son commandement. Mais lorsqu'avec 5000 hommes il voulut empêcher les François de mettre le siège devant Caën, il fut entièrement défait près de Formigny entre Careutan & Bayeux, & fait prisonnier. Ayant obtenu la liberté, il se rangea dans le parti du Comte de Warwick pendant les troubles intestins d'Angleterre. Ce Comte favorisoit alors la Maison d'York contre celle de Lancastre, & prit à la fin Henri VI lui-même. Pendant que Kiriell accompagnoit par tout ce Roi, qui lui promit que de quelque côté que les affaires tournassent, il lui conserveroit la vie, il tomba entre les mains de Marguerite, épouse de Henri VI, après qu'elle eut gagné la bataille de S. Alban contre le Comte de Warwick, le 15 février 1461. La Reine, sous prétexte d'user de représailles, le fit d'abord décapiter, parce que la populace de Londres avoit pendu peu auparavant *Thomas Trop*, Lord Chief-Baron, uniquement parce qu'il avoit suivi le parti de Henri VI. * *The compleat Hist. of Engl. tome 1. p. 364, 372, 375, 383, 388, 400, 412, 422, 426. De Larrey, Hist. d'Angleterre. Diâ. Allemand de Bâle.*

KIRISTINOUS. Voyez **KILISTINOUS**.

KIRITS ou **KIRITZ**. Voyez **KYRICK**.

KIRK. Voyez **VEGLIA**.

KIRK. Voyez **KIRCK**, Major Général.

* **KIRKALDY**, bon bourg de l'Ecosse méridionale, dans la province de Fife sur la côte orientale, au nord du Golfe de Forth dont il n'est pas fort éloigné.

* **KIRKBY** ou **KIRBI-LONSDALE**, ville avec marché, dans le Comté de Westmorland, capitale de son quartier, & située sur la rivière de Lon, dans une vallée riche & agréable, qu'on appelle *Lansdale*. Elle est grande, bien bâtie, bien peuplée, ayant une belle église, & un pont de pierre sur la rivière. Son nom signifie église dans la vallée ou vallée de Lon. Jean Lowther, qui fut pendant quelque tems Comte de Guillaume III, fut honoré par ce Prince du titre de Vicomte de Lonsdale, & fait Lord du Sceau Privé. Il mourut en juillet 1700. * *Diâ. Anglois.*

KIRKBY-STEVEN, autre ville avec marché du même Comté, dans la partie orientale, près des frontières qui séparent le Cumberland d'avec le Comté d'York. Elle a une belle église, & le Lord Wharton habitoit tout près dans un lieu nommé *Wharton-Hall*, qui étoit l'ancienne demeure de sa famille, ornée d'un très-beau parc.

* **KIRKBY-MORESIDE**, ville avec marché, dans le Comté d'York, dans la contrée nommée *Ridale*, sur une petite rivière qui se décharge bien-tôt avec d'autres dans le Derwent. * *Diâ. Anglois.*

KIRKEWALD. Voyez **KIRKWAL**.

* **KIRKHAM**, petite ville d'Angleterre dans le Comté de Lancastre, à peu près au sud de Lancastre, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

KIRKISIA ou **KARKISE**, ville de la Turquie en Asie. Elle est dans le Diarbékir, sur l'Euphrate, à 25 lieues au dessus de Rika. On y voit le tombeau de l'Empereur Gordien. * *Maty, Diâ. Géogr.*

KIRKUBRIGT. Voyez **KIRKUBRIGT**.

KIRKSOP, rivière qui a sa source au midi d'Ecosse, d'où coulant aussi vers le midi, elle sépare dans une bonne partie de son cours l'Ecosse du Cumberland, & enfin traversant ce Comté, elle se décharge dans la rivière d'Eden. * *Diâ. Anglois.*

* **KIRKTON**, ville avec marché dans le Comté de Lincoln, dans le pays appelé *Holland*, dans la contrée de Corringham. Elle est ornée d'une belle église bâtie en croix comme les cathédrales, & ayant un grand clocher au milieu. * *Diâ. Anglois.*

KIRKUAL. Voyez **CARCOVIACA**.

KIRKUBRIGT, petite ville d'Ecosse, dans le Comté de Galloway, à l'emboûchure de la Dée, vers la côte méridionale, à cinq lieues des confins du Northédale. Elle avoit séance & voix dans le Parlement d'Ecosse avant la réunion. * *Maty, Diâ. Géogr.*

KIRKWAL ou **KIRKEWALD**, petite ville, capitale de l'île de Mainland, une des Orcades. Cette ville fut fondée par les Danois. Elle a un bon château & un bon port, & elle est le siège de l'Evêque des Orcades. * *Maty, Diâ. Géogr.*

KIRLINTONIUM, ville. Cherchez **KERLING**.

KIRMAN. Cherchez **CARMANIE**.

KIRMANI ou **BIN FADLALLAH**, Auteur Arabe, mort en 1340, & de l'Hégire 741. Son livre en 20 volumes est intitulé *Mafalic Adjar si Mamalic ou Amjar*, c'est à dire, les routes, les yeux dans les Empires & dans les villes. Cet Ouvrage a deux parties; la première traite de la Terre, & la seconde de la Situation de la Terre. Il a été augmenté par *Bin Sebam Seddin Mehemet Bin Youssuf Akirman*. Il est cité par *Alfou-ti*. * *Hist. de Genghiscaan, p. 543.*

KIRMENT. Voyez **KERMENT**.

* **KIRMONCHA**, ville de Perse est à 63 degrés, 45 minutes de longitude, & à 34 degrés, 37 minutes de latitude. * *Tavernier, Voyage de Perse, tome 1. l. 3. ch. 13. édit. de Hollande, 1692.*

KIRN, château fort du Palatinat du Rhin, dans le Comté de Spanheim, près de la Naho, & de la petite ville de Kirnbourg, à six lieues au dessus de celle de Creutzmach. * *Maty, Diâ. Géogr.*

KIRNBORG. Voyez l'article précédent.

KIRSTENIUS (Pierre) Professeur en Médecine à Upsale, & Médecin extraordinaire de la Reine de Suède, étoit né à Breslaw, capitale de la Silésie, le 25 décembre 1577. Il apprit dans sa patrie le Latin, le Grec, un peu d'Hébreu & de Syriac, la Physique, l'Anatomie & la Botanique, après quoi il s'en alla voir les Académies de Leipzig, de Wittenberg & d'Iéne, &

& ayant profité beaucoup pendant quatre ans sous les Professeurs de ces trois Universitez, il fit un voyage aux Pais-Bas & en France. Il avoit ouï dire qu'ain de se distinguer dans la Pratique de la Médecine, il falloit entendre Avicenne: c'est pourquoi il conçut une forte envie d'apprendre l'Arabe; car il savoit que la Traduction des Oeuvres de ce Médecin étoit fort mauvaise. Il s'appliqua donc fortement à l'étude de l'Arabe, & se proposa de lire non seulement Avicenne; mais aussi Méfue, Rhafis, Aben-zoar, Abukafis & Averroës. Il fut confirmé dans cette pensée par Scaliger & par Casaubon, qui le jugèrent capable de se perfectionner dans cette Langue, au grand bien de la République des Lettres. Cette passion ne retarda point celle qu'il avoit de voyager. Il vit l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, & ne fut de retour chez lui qu'au bout de sept ans. Il reçut à Bâle le Docteurat en Médecine à l'âge de 24 ans. Un peu après son retour dans la Silésie, il alla à Iéne & s'y maria. Ensuite il le vit appelé par les Magistrats de Breslaw pour avoir la direction de leur Collège & de leurs Ecoles. Une maladie l'ayant contraint à renoncer à cette pénible charge, dont il étoit d'ailleurs assez dégouté, il s'appliqua tout entier à la Médecine, & à l'étude de l'Arabe. Il donna même la préférence à cette Langue, & fit paroître qu'il étoit né pour y réussir. Il mêla beaucoup de piété dans la pratique de la Médecine. On ne dit pas la raison pour quoi il se transporta en Prusse avec sa famille; mais il eut sujet de se louer de cette transplantation, car elle lui donna lieu d'entrer chez le Chancelier Oxenstern qui le mena en Suède, où on l'honora d'une charge de Professeur en Médecine dans l'Université d'Upsala, l'an 1636, avec le caractère de Médecin de la Reine. Il se feroit encore mieux acquitté qu'il ne fit des fonctions professorales, si les forces de son corps eussent secondé la vigueur de son esprit; mais il étoit fort cassé, & il ne vécut que jusques au huitième d'avril 1640. Il avoit publié, divers Ouvrages. On assure dans son Epitaphe qu'il entendoit vingt-six Langues. Voici la liste de ses Ecrits, telle qu'on la trouve à la fin de son Oraison funèbre; *Decas sacra Canticum & Carminum Arabicorum ex antiquis manuscriptis cum Latina Interpretatione*, Bresla; 1609; *Evangelii quatuor ex antiquissimo Codice manuscripto Arabico Casar. Francofurti*, 1609, in folio; *Tria Specimina characterum Arabicorum*, nemp; *Oratio Domini Nostri Jesu Christi*, Psalm. 50, &c. ibid. 1609, in folio; *Grammatica Arabica*, ibid. 1609, in folio; *Epistola S. Juda ex manuscripto Heidelbergensi Arabico ad verbum translata, additis Notis ex textuum Graecorum & Versibus Latinae vulgari collatione*, Bresla; 1611, in folio; *Libor de versu usu & abusu Medicinae*, Francofurti, 1610; & *Germanice*, ibid. 1611, in octavo; *Oratio introductoria in Gymnasio Uratislaviensi habita*, ibid. 1611, in quarto; *Nota in Evangelium S. Matthaei, ex collatione textuum Arabicorum, Syriacorum, Aegyptiacorum, Graecorum & Latinorum*, Bresla; 1612, in folio; *Tavorosus, sive Informatio Medica Artis studiose perutilis, aliquandiu in Pharmacopolio versaturus Caspari Preuceri, edita & Manuscripti Petri Kirstenii*, Upsala; 1638, in octavo. * Bayle, *Diâ. Crit.*

* K I R T O N, bourg d'Angleterre dans la province de Lincoln, est au nord de la ville de Lincoln, dont il est éloigné de quatre à cinq lieues.

K I R T O N. Voyez CREDITON.

K I S. K I T. K I V. K I U. K I Z.

K I S, père de Saül, & autres. Voyez C I S.
* K I S, fils du père de Gaboon, ou, comme l'expliquent quelques-uns, d'Abigaboon, & de Mabaca, étoit de la Tribu de Juda, & eut pour frères Habdon, Tjur, Babal, Nadab, Guédon, Aho & Zeker. * I. Chron. ou Paralip. ch. 8. v. 30. Ce Kis est différent du père de Saül, premier Roi d'Israël. Il y en a eu un autre de même nom, Lévi de la famille de Mévri & fils de Habdi. Il en est parlé II. Chron. ou Paralip. ch. 29. v. 12.

K I S C H, petite province de Perse. Elle est contigue à celle de Makéran. *Kakhofrou* troisième Roi de Perse de la Dynastie des Céliens, la donna à *Ferib* ou *Feribax* son oncle. Cette province dont *Texeira* fait un Royaume est appelée *Caché*, par les Portugais. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* Th. Corneille, *Diâ. Géogr.*

* K I S C J O N ou C E S I O N, ville de la Tribu d'Issachar, donnée aux Léviens de la famille de Guersson. * *Jesû*, ch. 29. v. 20. Ce mot de *Ceslon* signifie endurci par la force, ou, dureté de la force. * Simon, *Diâ. de la Bible.*

K I S I Q U E, anciennement *Cyzicus*, ville ruinée, sur la côte orientale de la Mer de Marmora, dans la Natolie. Il y avoit trois grands arceaux ou magasins remplis d'armes, de provisions & de tout ce qui étoit nécessaire pour les Habitans. Les édifices y étoient magnifiques, & presque tout de marbre; mais le temple qui y fut bâti en l'honneur de l'Empereur Auguste, étoit le plus bel ornement de cette ville. On n'y voit plus que des monceaux de superbes bâtimens renversés, avec un amphithéâtre de figure ovale, capable de contenir plus de douze mille personnes dans les spectacles. Il est situé sur une agréable colline, d'où l'on découvre les deux Golfes qui forment deux ports. Les ruines de cette ville sont maintenant jointes à la terre ferme, par un isthme qui s'y est formé du débris des deux grands ponts qu'elle avoit sur la mer, dont le canal n'est qu'à deux portées de trait. Cet isthme a environ demi lieue de large, & est accompagné des deux côtes de deux beaux ports qui sont abandonnés. Voyez C Y Z I Q U E. * Grelot, *Voyage de Constantinople.*

* K I S L O T H - T H A B O R ou C E S E L E T H - T H A B O R, ville de la Tribu de Zabulon aux confins de celle d'Issachar. * *Jesû*, ch. 19. v. 82. Ce mot signifie, possession de la lumière, ou, d'une lumière naissante. * Simon, *Diâ. de la Bible.* K I S P E N N I N G. Voyez K Y S P E N N I N G.

K I S S E L B A C H (Henri) Professeur en Physique à Bâle,

naquit le cinquième mars 1600, à Lorchenhausen dans le Rhingaw qui appartient à l'Archevêché de Mayence. Il fit ses études en diverses Académies d'Allemagne, jusques à ce qu'il se jeta dans l'Ordre des Cordeliers, dans lequel il eut différens emplois: il fut aussi Aumônier d'un Régiment pendant la guerre. Dans ce dernier poste, où il étoit moins gêné, il eut plus de loisir de lire l'Ecriture Sainte & de se dégoûter de la Doctrine Catholique Romaine, tellement qu'à la fin il quitta son Ordre & vint à Bâle en 1635, où il fit profession ouverte de la Religion Réformée jusques à la fin. Il prit le degré de Maître des Arts & le caractère de Ministre, ensuite de quoi il eut une place de Régent dans le Collège. En 1657, on lui donna la Chaire de Professeur en Physique; en 1658, il obtint encore la charge de Préposité du Collège Supérieur; sept ans après il céda ce dernier emploi à son fils *Balthazar*, Docteur en Médecine. Il mourut en avril 1675. Outre sa Confession de foi on a de lui plusieurs Thèses de Physique & de Philosophie, qui montrent combien il étoit versé dans la Philosophie Scholastique. * L. Gernier, in *Sermon. funèr. Henri Kisselbach. Diâ. de Bâle.*

* K I S S I N G, petite ville de Franconie, dans l'Evêché de Wirtzbourg, au nord de Schweinfurt, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

K I T H A Y. Voyez C A T A Y.

* K I T H L I S ou C E T H L I S, ville de la Tribu de Juda. * *Jesû*, ch. 15. v. 20.

* K I T R O N ou C E T R O N, ville dans le partage de la Tribu de Zabulon, dont ceux de cette Tribu ne déposèrent point les Habitans; mais les laissèrent habiter parmi eux. * *Juges*, ch. 1. v. 30.

* K I T T I M, C H E T E E N S ou C E T E E N S: ce sont les peuples de l'île de Chypre, qui tirent leur origine de *Heth* ou *Cheth*, fils de *Chanaan*. On nomme de ce même nom les Macédoniens, parce que la Macédoine s'appelle *Cethien*. C'est le nom qui leur est donné I. *Macchab.* ch. 8. v. 6, où l'on voit que les Romains défirent *Persee*, dernier Roi des Macédoniens, & il est nommé *Roi de Kittim*. * Simon, *Diâ. de la Bible.*

* K I T T I M ou C E T H I M, troisième fils de *Javan* petit-fils de *Japhet*, fils de *Noé*. On croit qu'il a peuplé la Grèce, la Macédoine, Chypre, l'Italie, la France, & l'Angleterre. * *Genèse*, ch. 10. v. 4. Simon; *Diâ. de la Bible.*

* K I T Z B U H E L, petite ville du Tirol, & Seigneurie sur la rivière d'Acha, vers les confins de la Bavière. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.* Tromfder.

K I T Z I N G E N, petite ville du Cercle de Franconie en Allemagne. Elle est sur le Mein, aux confins de l'Evêché de Wirtzbourg & du Marquisat d'Onspach. Cette ville est divisée en deux parties, dont l'une appartient à l'Evêque, & l'autre au Marquis. * *Maty, Diâ. Géogr.*

K I V E T (Arnoul) ou A L B E R T A R N H E M I U S, Chartreux du monastère, dit, *l'Isle de la Reine du Ciel*, dans le pays de Clèves, a vécu dans le XV siècle. Il laissa un Ouvrage intitulé, *Referendarium Exemplorum*, où il rapporte divers exemples des choses arrivées de son tems. Ce bon Religieux mourut le 17 mai de l'an 1449, âgé de 80 ans, après en avoir passé 60 dans l'Ordre des Chartreux. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 36. Petreius, *Biblioth. Carth. Vossius, de Hist. Latin.*

K I U P E R L I. Voyez C O P R O G L I.

K I Z I D A Y. Voyez K I C I D A N I.

K L A. K L E. K L I. K L O.

* K L A A S Z E (Christian) Païsan de Lekkerkerk en Hollande est connu par les couches de sa femme. Le 21 juin 1686, elle mit au monde un fils qui vécut presque deux mois; dix-sept heures après, elle accoucha d'un second fils mort; vingt-quatre heures après, d'un troisième fils qui vécut deux heures; vingt-quatre heures après, d'un quatrième fils mort; fort peu de tems après en mettant au monde le cinquième elle expira. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.*

K L A G E N F U R T. Voyez C L A G E N F U R T.

* K L A G I U S (Thomas) né en Prusse, entra en 1618 dans la Société des Jésuites, & enseigna la Théologie & les Mathématiques. Il fut Recteur à Braunsberg & à Neüwig. Il publia beaucoup d'Ouvrages de Controverse contre les Luthériens, & mourut en 1684, âgé de 66 ans. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.* Algambe, *Biblioth. Societ. Jesu.*

K L A T A W, petite ville de la Bohême, sur la rivière de Bradauca, dans le Cercle de Pilsen, & à sept lieues de la ville de ce nom vers le sud. * *Maty, Diâ. Géogr.*

* K L E B U R G ou K L E E B U R G, petite place du Duché de Deux-Ponts, sur les confins de l'Alsace, au sud-ouest de Weillembourg, dont elle est éloignée d'une bonne lieue.

K L E E F. Voyez C L E V E S.

K L E G O W ou K L E T G O W. Voyez H E G O W.

* K L E T G A W ou K L E T G O W, contrée de Suisse dans le Canton de Schafouse, comprend plusieurs Bailliages, savoir, de Neuhausen; de Rudingen, Buchberg & Cappel d'où dépend Elliken; de Beringen & Hemmethal; de Luningen & Guntmadingen. * *Etat & Délices de Suisse*, tome 3. p. 96 & 97. édit. d'Amsterdam 1730.

* K L E T H B E K, petite rivière de Holstein dans la Wagrie, se décharge dans la Mer Baltique. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.* Dankwerth, *Description de Holstein & de Sleeswyk*, en Allemand, partie 3. c. 6. p. 205.

K L E T T E N B E R G, petite ville de Thuringe, dans la Haute-Saxe. Elle est Chef d'une Seigneurie, qui a eu autrefois titre de Comté. Elle est dans le Comté de Hohenstein, à deux lieues de la ville de Northausen du côté du Couchant. * *Maty, Diâ. Géogr.*

KLEVELAND. Voyez CLEVELAND.

KLEVERSKERKE. Voyez CLEVELERSKERKE.

* **KLING**, petite ville de Bavière, à l'orient de l'Inn, dont elle est éloignée de près de deux lieues, aussi bien que de la ville de Wasserburg. Elle est dans la Régence de Burchaufen & au sud-sud-ouest de la ville de Burchaw, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

* **KLINGEN**, petite ville avec Bailliage, dans l'Evêché de Constance. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.*

KLINGENAW ou **KLINGNAW**, petite ville de Suisse, située dans le Comté de Bade. Elle est capitale d'un Bailliage, duquel dépend la ville de Zurzach. * *Maty, Diâ. Geogr.*

KLINGENBERG (Henri) Voyez HENRI de KLINGENBERG.

* **KLINGENBERG**, petite ville de Franconie, en Allemagne sur le Mein, à peu près au sud-est de Francfort, dont elle est éloignée d'environ dix lieues. Elle est remarquable par les vins délicats de son Territoire.

KLINGLER (Antoine) naquit à Zurich le deuxième août 1649. Après avoir solidement commencé ses études dans sa patrie il visita les Académies étrangères & prit le degré de Docteur en Théologie à Franeker en 1677. Dans cette même année il fut nommé à la Chaire de Professeur en Théologie à Hanau. En 1680, on lui offrit la même charge à Groningue, mais il ne l'accepta pas. En 1681, il fut rappelé dans sa patrie, où on lui donna d'abord le Diaconat de l'Eglise du S. Esprit. En 1684, il obtint le Pastorat de S. Pierre, & en 1688 celui de la Cathédrale & l'Antistice. Il mourut au mois d'août 1613. On a de lui divers Ouvrages en Allemand, un grand nombre de Sermons, & outre cela *de Sædenæ Exorcitar. Academ. Bellæ Jeroica; S. portis Israëlis.* * *Dyrteler, Manuscr. Diâ. de Bâle.*

* **KLITSCHDORF**, Seigneurie de la Silésie dans le Duché de Jawer, vers les confins de la Haute Lusace, sur la Queifs, au nord-ouest de la ville de Jawer, dont elle est éloignée de douze à treize lieues.

* **KLITSCHOW**, place dans le Palatinat de Sandomir en Pologne, près de laquelle les Suédois remportèrent le 19 juillet, en 1702, une victoire sur les Polonois. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.*

* **KLOCK** (Gaspard) célèbre Jurisconsulte, naquit en 1583, à Soest en Westphalie dans le Comté de la Mark. Après avoir fait ses études à Marburg, il se fit recevoir Docteur, & fut fait Chancelier de Stolberg. Il quitta ce poste pour occuper celui de Pensionnaire de Brunswik. Ensuite il exerça encore la charge de Chancelier à Minden & à Hildesheim; après quoi il retourna à Stolberg, où il mourut en 1635. On a de lui, *Confilia; Tractatus de Aërio; Tractatus de Contributionibus.* * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Freheri Theatrum.*

* **KLOETINGEN**, beau village de Zélande dans l'Isle de Zuidbéveland, à une lieue ou environ de Ter Goes.

KLOGHER. Voyez CLOGHER.

* **KLOOSTERMAN**, habile Peintre en portraits, naquit à Hanovre. Il a passé en Angleterre la plus grande partie de sa vie, & il y est mort. Il y a gagné du bien, & s'y est acquis de l'estime. En 1696, il fut appelé en Espagne pour y peindre le Roi & la Reine, & il en revint avec une bonne bourse d'or. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.*

* **KLOPPENBURG** (Jean) né à Amsterdam, fut un doctre Théologien. Il fut d'abord Ministre à Heuften, d'où il fut appelé à Amsterdam en 1621. A l'occasion de quelque brouillerie, il quitta cette place huit ans après, & devint Ministre de la Brille en 1630. En 1640, il fut appelé Professeur en Théologie à Harderwyk, & quatre ans après à Franeker, où il mourut en 1652, âgé de soixante ans. Il a laissé quelques Ecrits. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Commelin, Description d'Amsterdam.*

KMI. KNA. KNE. KNI. KNO. KNU.

KMIELNISKY. Voyez KIMIELNISKY.

KMIS (Paul) Gouverneur de la Basse Hongrie, ayant appris que quelques Soldats de la garnison de Belgrade avoient dessein de trahir leur patrie, & de livrer cette ville aux Turcs, en tira une cruelle vengeance. Il les fit mettre en prison; & en ayant chaque jour fait embrocher un, qu'il faisoit rôtir comme une bête, il le faisoit ensuite présenter à ses camarades pour le manger, leur demandant de tems en tems si la chair des Traîtres avoit bon goût. Lorsqu'il n'y en eut plus qu'un, il le fit mourir de faim, ne lui donnant aucune nourriture. * *Bonfin, l. 3. Dec. 3.*

KNAPDALE. Voyez CNAPDALE.

* **KNAPWELL**, Moine Dominicain en Angleterre, dans le XIII^e siècle, avança quelques propositions erronées que Peckoun, Archevêque de Cantorbéry censura en 1226 ou 1227. * *M. de Rapin Thoyras, Hist. d'Angleterre, tome 3. l. 10. p. 337.*

KNARESBOROUGH, bourg avec marché, du canton de Claro, dans la partie occidentale du Comté d'York. Il envoie deux Membres au Parlement: il a un château sur un roc: & si Speed en est cru, un puits dont l'eau pétrifiée le bois. * *Diâtion. Anglots.*

KNARINGEN, anciennement *Granario*, étoit autrefois une petite ville de la Vindélicie: maintenant c'est un bourg du Marquisat de Burgaw en Souabe. Il est sur la rivière de Karnlach, à demi-lieue de la ville de Burgaw. * *Maty, Diâ. Geogr.*

* **KNEZ**, est en Moscovie un titre de dignité, qui répond à celle de Duc, de Comte, &c. Ceux qui en sont revêtus tiennent un grand train, & ont beaucoup de crédit parmi le peuple. Cependant dans l'administration des affaires d'Etat, ils doivent céder aux Boyars. Ils vivent la plupart sur leurs terres, mais les plus puissans & les plus riches font leur résidence à Moscou. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.*

KNE. KNI. KNO.

* **KNELLER** (Godefroy) fameux Peintre en portraits, étoit de Lubeck, & vint s'établir en Angleterre sous le règne de Charles II. Il eut le bonheur de plaire à ce Prince qui le fit Chevalier. Comme il se faisoit payer fort cher ses portraits, & qu'il étoit d'une humeur fort ménagère, il amassa de grands biens. Il est mort sous le règne de George I, vers l'an 1722 ou 1723. * *Voyez M. Jacques Campo Weyerman, Vie des Peintres des Pays-Bas, en Hollandois, tome 3. depuis la page 67 jusqu'à la 85.*

* **KNESEBEK**, ancienne famille noble de la Marche de Brandebourg. Cette famille autrefois a été fort puissante. Elle est partagée en deux branches dont l'une est dans la Marche de Brandebourg & l'autre dans le Duché de Lunebourg. Chacune de ces branches se divise encore en deux autres. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.*

KNIGHTON (Henri) Voyez KNYGTON.

* **KNIGHTON**, bon bourg de la Principauté de Galles en Angleterre dans le Comté de Radnor, vers les confins de la province de Shrewsbury, au nord de Radnor, dont il est éloigné de deux lieues.

KNIN. Voyez CHNIN.

* **KNIPHÄUZEN** (Dodon de) Seigneur de Lutsbourg, de Bergun, &c. naquit le 22 juin 1582. Dès qu'il eut fait ses études, on l'envoya en France, & bientôt après il entra dans le service sous Maurice, Prince d'Orange. Les Etats lui donnèrent une compagnie de trois cens hommes, & l'envoyèrent à Ostende qui étoit assiégée par les Espagnols, & où il signala sa valeur l'espace de quinze mois. Aussi-tôt après la reddition de cette place, il se fit transporter en Hollande pour se faire guérir de ses blessures. Après cela, il quitta le service des Etats, & se rendit auprès d'Ennon, Comte d'Oostfrise, qui le fit Baillif & Commandant de Stikhufen. En 1613, les villes Anstatiques lui donnèrent la charge de Lieutenant Colonel d'infanterie, & l'envoyèrent avec d'autres troupes pour faire lever le siège de Brunswik. Incontinent après, la Ligue de Smalcalde le fit Colonel. Lorsque Christian, Duc de Brunswik & Evêque d'Halberstadt, mettoit une armée sur pied en 1621, il le fit Général Major. En 1622, ce brave Officier fut dangereusement blessé à la bataille de Hochst sur le Mein. Dans la suite, il perdit les bonnes grâces du Duc qui l'accusoit de n'avoir pas défendu, comme il le devoit, certain passage contre les Impériaux, & qui le fit arrêter dans le Fort de Schenk, résolu de lui faire perdre la tête.

Mais après qu'il eut fait voir son innocence, il fut relâché, & servit sous le Comte de Mansfeldt en la même qualité. En 1626, il fut fait prisonnier par le Général Walltein, près du pont de Dessau, & passa une année entière en prison dans la ville de Hall. Il se sauva en habit de femme, & entra en 1626 au service de Danemark. Après la conclusion de la paix à Lubeck, Charles I, Roi d'Angleterre, lui fit une pension. En 1630, à l'arrivée de Guislave-Adolphe en Allemagne, ce Prince le fit Général Quartier-Maître. Dès qu'il eut pris possession de cette charge, il prit la ville de Wolgast, empêcha avec le Comte de Hoorn Général des Suédois, que les Impériaux ne fissent lever le siège de Colberg, & défendit avec peu de monde la nouvelle ville de Brandebourg, où il fut fait prisonnier de guerre par le Prince de Tilly, lorsqu'il prit cette ville d'assaut. Il fut bien-tôt après échangé, & alla se rendre auprès du Roi de Suède devant Nuremberg. En 1632, il se trouva à la bataille de Lutzen, où il commandoit l'infanterie. Ensuite il se rendit maître de Leipzig & de Chemnitz. Après la mort de Guislave-Adolphe, il fut fait Général des Suédois dans le Cercle de la Basse Saxe; sous le commandement de George, Duc de Brunswik. Dans la suite il contribua à la conquête des villes de Hamelen, d'Osna-brug, d'Hildesheim, de Ham & d'Unna. Mais comme le Comte d'Oxenstern eut refusé de signer la capitulation de la ville d'Osna-brug, il quitta le service, & se tint pendant quelque tems en repos. En 1635, il alla trouver le Comte d'Oxenstern, pour lui faire quelques propositions qui aboutissoient à faire tomber Minden entre les mains des Suédois, & pour mettre sur pied une nouvelle armée en Westphalie. Il fut fait alors Général des Suédois dans la Westphalie. Peu de tems après, il fut surpris par le Comte de Gelsen, Général des Impériaux, de sorte qu'il eut bien de la peine à se sauver en travertant le fossé en chemise. Après cela, il se joignit à quelques troupes Suédoises, mais il fut attaqué près d'Osna-brug par le Général Luttersheim, & comme en prononçant ces paroles, *ô Dieu aidez moi, ô Jésus secourez moi*, il tiroit son épée pour combattre, il reçut au même moment dans la tête un coup de pistolet qui le renversa mort de dessus son cheval. Il étoit alors âgé de 53 ans. Il avoit épousé *Ame*, fille d'Adam de Schade, & il en eut cinq fils & deux filles. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Puffendorf, de Rebus Suecicis.*

KNIPPERDOLING. Voyez CNIPPERDOLING.

KNIPSCHILD (Philippe) fameux Docteur en Droit public, étoit natif de Treilsbach en Westphalie, ce qui fit qu'il publia divers Ecrits sous le nom d'*Hippolyte de Treilsbach*. Il étoit Syndic de la Noblesse de l'Empire sur le Necker & sur le Kocher, & de la ville d'Ellingen, dont il étoit aussi Conseiller. Il mourut en 1657, âgé de 62 ans. Voici la liste de ses Ouvrages, *Paratitla Juris universi; Tractatus de Fidei-commisissis Familiarum nobilitum; De Juribus & Privilegiis civitatum Imperii; De Nobilitate in genere & praesertim de Juribus & Privilegiis Ordinis Equestris liberis & immediatis.* * *Witte, Diarium Biographum, tome 2. Diâ. Allemand.*

KNOCFERGUS ou **CARIKVERGUS**, en Latin *Rupes Fergusii*, ville forte de l'Ultonie en Irlande. Elle est dans le Comté d'Antrim, à cinq lieues de la ville de ce nom, du côté du Levant. Knocfergus a un fort bon port dans une baie qui porte son nom, & que quelques-uns prennent pour le *Vindarius Fluvius* des Anciens, que d'autres estiment être la Boyne. * *Maty, Diâ. Geogr.*

* **KNOCK-PATRICK**, est le nom de l'une des pînes

hautes montagnes d'Irlande. Elle s'avance proche de la Baye de Limerick, & les vaisseaux qui font en mer peuvent la découvrir de fort loin. * *Beeverell, Dictionnaire d'Irlande*, p. 1404.

* **KNOCCQUE** (le Fort de la) Fort de Flandre, est situé à une lieue & demie de Dixmude, à trois d'Ypres, & à quatre de Furnes & de Nieuport, au confluent de l'Esère, & de l'Ipserlee. Philippe IV, Roi d'Espagne, l'a fait construire environ l'an 1662, mais après que Louis XIV s'en fut rendu le maître, il en a fait faire par M. de Vauban son premier ingénieur une forteresse tout à fait régulière. Guillaume III, Roi d'Angleterre commandant l'armée des Alliés l'an 1695, fit attaquer ce Fort le 19 juin, par un corps de troupes sous les ordres du Duc de Wirtemberg, mais ce ne fut qu'une feinte pour couvrir le dessein que le Roi Guillaume avoit d'attaquer la ville de Namur. Le sixième octobre 1712, un détachement de la garnison d'Ostende, qui étoit alors aux Hollandois, se rendit maître de ce Fort par surprise, & par l'intelligence d'un Jardinier. Ce Fort a été compris ensuite dans le traité de Barrière que les Etats Généraux des Provinces-Unies ont obtenu contre la France par la paix d'Utrecht conclue l'an 1713, & ils y entretiennent une bonne garnison.

* *Dictionnaire des Pais-Bas*, tome 2, p. 127, 128, 129.

KNOCTOE, c'est à dire, la montagne des *Haches*, dans le pais de Galloway en Irlande, est fameuse par la victoire qu'y remporta en 1516, Gérard-Fitz-Gérald, Comte de Kildare, sur le plus grand corps de Rebelles qui eût jamais paru en Irlande auparavant, commandé par Guillaume Burk, O Brian, Mac Namur, & O Carol. * *Cambden, Britannia*.

KNOSENBOURG, **KNOTSENBURG** & **KNOTTSENBURG**, a été avant l'an 1672 un bon Fort des Provinces-Unies. Il est dans la Gueldre, sur le Wahal, vis à vis de la ville de Nimègue. * *Maty, Dict. Géogr.*

KNOCKERGUS. Voyez **KNOCKERGUS**.

KNOKKE. Voyez **KNOCKUE**.

KNOLLES (Richard) de Northampton, naquit sous le commencement du règne de la Reine Elizabeth & recut le degré de Maître es Arts en 1570. Comme il s'étoit sur tout appliqué aux Humanités, le Chevalier Pierre Manwood le nomma au Rectorat du Collège de Sandwiche dans le Kent, dont il s'acquitta avec applaudissement: il se poussa fort dans l'Histoire. Il mourut en 1610, après avoir publié divers Ouvrages en Anglois, comme l'*Histoire des Turcs* jusques en 1610. On prétend, que d'autres lui ont fourni de grands secours pour cet Ouvrage, parce qu'on y trouve un grand nombre de choses uniquement tirées d'Auteurs Arabes, dont il ignoroit la Langue. Cette Histoire a été continuée depuis jusques en 1677, par P. Ricaut. Il a aussi donné *Rudimenta Linguae Hebraicae, Graecae & Latinae*, &c. * *Wood, Antiquit. Oxon. Dict. Allemand de Bile*.

KNORR DE ROSENROTH, naquit à Alt-Rauden en Silésie le 15 juillet 1636. Son père fut Abraham Knorr de Rosenroth, Ministre Luthérien à Alt-Rauden. Après avoir fait ses études à Frauncefort, à Stettin, à Wittenberg & à Leipzig, il fit un voyage en France, en Hollande & en Angleterre, & s'appliqua particulièrement à la Chymie & à la Science Cabalistique, pour laquelle il s'étoit senti un penchant extraordinaire dès sa jeunesse. Étant à Amsterdam il eut occasion de se faire connoître à un Prince Arménien, à qui il servit d'interprète & qui l'instruisit à tout tour dans les Langues Orientales. Il étudia l'Hebreu & le Rabbinage sous le R. Meyertern à Amsterdam & s'y poussa si fort que Jean Lightfoot, Henri Morus & Helmont le fils lui témoignèrent beaucoup d'amitié. Après son retour il fut par la recommandation de Helmont, connu de Christian-Auguste, Comte Palatin de Sultzbach, qui le nomma son Conseiller Privé en 1668, & enfin son Chancelier. Malgré ces emplois il n'abandonna pas ses études, mais s'attacha principalement à cultiver les Langues Orientales, la Chymie & la Caballe, mettant entre ses amusements l'Eloquence, la Poésie, l'Histoire, la Chronologie & l'Astronomie. Il a traduit en Allemand l'Ouvrage de Thomas Brown, intitulé *Pseudodoxia Epidemica*; les Ouvrages de Helmont le père & l'Harmonie des quatre Evangelistes, écrite par un Auteur anonyme, l'*Alphabetum Naturae* du jeune Helmont, qui est accompagné d'une préface de sa façon. Voici la liste de ses Ouvrages, *Messias puer*, ou de la Vérité de la Religion Chrétienne, qu'il prétend prouver par les témoignages de la Science Cabalistique; (Tout l'Ouvrage est écrit en Langage Rabbinique & se trouve encore en manuscrit) *Cabbala denudata*, qui est une Traduction Latine du *Sabar* & d'autres livres Cabalistiques, qu'il a éclaircis par ses Remarques & publié en deux volumes, in quarto. Ce fut aussi par ses soins que *Mose Bar Uri Siderga*, surnommé *Blach*, imprima à Sultzbach plusieurs livres Hébreux, & particulièrement le *Sabar*; le Comte Palatin, Helmont & Knorr en ayant fait les frais. Avant que Bloch entreprit cet Ouvrage, le jeune Helmont apprit à graver les matrices des caractères. Dans la lecture des Ouvrages Cabalistiques, le Palatin & Knorr firent le secours de deux Juifs Polonois R. *Mosse*, & son fils R. *Joseph Hausner*, en faveur desquels le Palatin fit imprimer le Testament Syriaque avec des caractères Hébreux, à Sultzbach en 1668, in octavo. On loue fort l'affabilité de Knorr, qui fut si avant dans les bonnes grâces du Palatin de Sultzbach que pendant plusieurs années ils passèrent seuls bien des heures ensemble, pour se perfectionner dans les Langues Orientales & dans la Chymie. Knorr avoit si fort poussé la dernière que non seulement il fit plusieurs découvertes nouvelles, mais que même il guérit aussi diverses maladies des plus désespérées. Il mourut enfin au mois d'avril 1689. On ne peut que louer les grands travaux de ce savant homme, mais il faut avouer aussi qu'il régna par tout dans ses Ecrits une grande obscurité & beaucoup de confusion, & qu'il y a mêlé un grand nombre de rêveries Rabbiniques aussi impertinentes qu'inutiles. Il étoit si fort prévenu en faveur de la Caballe, que souvent pour lui concilier une plus

grande autorité, il a tâché d'y accommoder les dogmes & les mystères de la Religion Chrétienne, comme Laurent Odellus l'a démontré dans sa *Synagoga Bifrons*. Aussi est-il certain que le célèbre Henri Morus malgré toute son estime pour la Caballe, n'étoit pas d'accord avec Knorr sur un grand nombre d'articles. * *Buddel, Introductio ad Hist. Philos. Hebr. Kraffii Nova Liberar. Lips. anni 1718. Dict. de Bile*.

KNOT (Edouard) né dans le Northumberland en Angleterre, se fit Jésuite à l'âge de 26 ans, l'an 1606, étant déjà Prêtre. Il enseigna longtems à Rome dans le Collège des Anglois. Ensuite il fut envoyé en Angleterre en qualité de Provincial. Il y soutint le parti des Réguliers contre Nicolas Smith, Evêque de Chalcedoine, Vicaire Apostolique en Angleterre, & composa en Latin un livre sous le nom de Nicolas Smith, intitulé *Modes et courtes Discussions de quelques propositions du Docteur Kellison*. Ce livre fut imprimé à Anvers en 1631. Il fut censuré avec celui de son confrère Jean Floid, par l'Archevêque de Paris, par la Faculté de Théologie de Paris, & par l'Assemblée du Clergé de France. Knot a outre cela composé quelques Ouvrages de Controverse. Il mourut à Londres le 12 janvier 1656. * *Sotwel, Biblioth. Scripior. Soc. Jesu. Da Pin, Histoire Universelle du XVII. siècle. Bayle, Dict. Crit.*

KNOTTESFORD. Voyez **KNUTSFORD**.

* **KNOWLES** ou **KNOLLES** (Robert) naquit dans le Comté de Chester. Il étoit de basse extraction, mais d'un esprit fort relevé. Il s'avança tellement dans le chemin de la Fortune que sous Edouard III, il fut Général des troupes de ce Prince en France. Son nom seul étoit formidable aux François, & il se rendit maître de plusieurs de leurs places. Il appaia avec autant de prudence que de valeur les troubles de Guienne, mais il se signala sur tout, en soumettant le fameux Wat-Tyler qui étoit à la tête des Rebelles. Quoique d'une naissance médiocre, il s'étoit élevé par son mérite, aux plus hauts emplois, & il avoit acquis une réputation qui égaloit celle des plus illustres Guerriers. Au commencement du règne d'Edouard, il étoit Grand Sénéchal de Guienne; mais ensuite, étant las d'une vie trop agitée, il s'étoit retiré sur ses Terres dans la Province de Kent. Ce fut là qu'il termina ses jours, après y avoir acquis une gloire encore plus solide par plusieurs actes de piété, de charité, & de munificence dont quelques uns subsistent encore aujourd'hui. Il mourut l'an 1407, âgé de 90 ans. * *Gr. Dict. Univ. Hist. M. de Rapin-Thoyras, Hist. d'Angleterre, tome 3, li. 10, § 11, qui met la mort de Knolles en l'an 1406.*

KNOX (Jean) Voyez **CNOX**.

* **KNUFFER** (Nicolas) de Leipzig, donna dès sa plus tendre enfance des marques de l'inclination qu'il avoit pour la Peinture. Son père s'en apercevant le mit sous la conduite d'Emanuel Nyfen où il demeura deux ans, mais il en sortit au bout de ce tems-là, parce que son Maître se servoit de lui comme d'un Laquais. Il se retira à Magdebourg où il gagna sa vie à faire des pinceaux, mais comme il avoit de la peine à subsister de ce travail, il se mit au service d'un Barbouilleur, qu'il quitta dans la suite pour venir à Utrecht, où il eut le bonheur de rencontrer le célèbre Abraham Bloemaert, qui par compassion le retira chez lui, & qui en peu de tems le poussa si loin, qu'il le mit en état de peindre de son chef. Il s'acquitta dans la Peinture une si belle & si vaste connoissance que le Roi de Danemark lui fit faire trois tableaux pour représenter trois batailles, où ses Ancêtres avoient remporté la victoire. * *Voyez M. Jacques Campo Weyerman, Vies des Peintres des Pais-Bas, en Hollandois, tome 2, p. 21 & suiv.*

KNUZEN (Matthias) étoit né à Oldensworth, dans le Duché de Sleeswik. Après avoir fait ses études à Konigsberg en Prusse, il s'avisait de courir le monde, & de s'ériger en nouvel Apôtre de l'Athéisme. En 1674, il répandit en divers endroits d'Allemagne, & sur tout à Iéne en Saxe, & à Altdorf, une lettre Latine, & deux Dialogues Allemands, qui contenoient les principes d'une nouvelle Secte qu'il vouloit établir, sous le nom de la Secte des *Conscientieux*, c'est à dire, de gens qui ne seroient profession de suivre en toutes choses que les loix de la conscience & de la raison. Cependant il n'avoit l'existence de Dieu, l'immortalité de l'ame, & par conséquent l'autorité de l'Ecriture-Sainte; comme si ces vérités étant ôtées, il pouvoit rester dans l'homme quelque conscience & quelque principe de vertu. Cet Athée se vantoit d'avoir fait un grand nombre de Disciples. Sur tout il disoit qu'il en avoit sept cens, tant Bourgeois qu'Etudiens dans la ville de Iéne. Jean Mufæus, savant Professeur en Théologie dans l'Université de cette ville; refusa cette calomnie dans un livre Allemand imprimé en 1675, contre cet Athée & contre sa prétendue Secte, qui ne subsistoit que dans son imagination. Les Dialogues imprimés en Allemand sont pleins de blasphèmes & d'impertinences. On peut voir sa lettre toute entière en Latin & en François dans le livre qui est cité à la fin de cet article. Il la date de Rome, quoiqu'il soit sûr qu'il ne sortit jamais d'Allemagne. On ne nous apprend pas quelle fut sa fin. * *La Croze, Entretiens sur divers sujets d'Histoire, de Littérature, de Religion & de Critique, p. 402.*

* **KNUTSFORD** ou **KNOTTESFORD**, ville d'Angleterre dans la Province de Chester, est à l'est-nord-est de la ville de Chester, dont elle est éloignée d'environ huit lieues.

KNYGTON (Henri) Chanoine Régulier de Leicester, a composé une Chronique exacte de l'Histoire d'Angleterre, divisée en cinq livres, depuis l'an 950, jusqu'à l'an 1395, & l'Histoire de la déposition de Richard II, Roi d'Angleterre, arrivée l'an 1399. Ces deux Ouvrages sont dans le Recueil des Historiens d'Angleterre, imprimé à Londres l'an 1652. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du XIV. siècle. Bayle, Dict. Crit.*

KNYSIN, petite ville de Pologne dans la Poloaque en Mazovie, entre la ville de Bielko & celle d'Augultow, à quin-

ze lieues de la première & à dix de la dernière. * Maty, *Diâ. Géogr.*

KOB. KOC. KOD. KOE. KOG. KOK. KOM.

K O B A, bonne & grande ville de l'Usbek, dans la grande Tartarie. Elle doit être dans la province de Fargana. * Maty, *Diâ. Géogr.*

* **K O B E R S C H A N S**, forteresse de la Livonie dans la Lettonie, sur un bras de la Dune, vis à vis de Riga. Elle a cinq bastions, & fut prise en 1700 par les Saxons & les Polonois qui l'abandonnèrent l'année suivante. En 1710, les Moscovites s'en emparèrent. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.*

* **K O B I L A K**, petite ville de Pologne dans la Basse Volhynie ou dans le Palatinat de Kiow.

K O B L U S (Jean) d'Hilperhausen en Franconie, Luthérien, mourut en 1661, âgé de 71 ans. Il professa la Philosophie, puis la Théologie à Altdorf. Il composa diverses Dissertations en Philosophie, qui ont été imprimées séparément. * *Konig, Biblioth. Vetus & Nova.*

* **K O C H** (Dieteric) Professeur en Théologie & en Logique à Helmstadt, a écrit plusieurs Dissertations & Brochures. Voici celles dont les sujets sont les plus intéressans, *De Eloquentia & Poësi Moysi; de Aristotele in nummo aureo; de Prostantia quadam Poëtor Germanica præ Gallica & Italica; de Furto per lancem uicium concepto; Annales Academiae Juliae 1720, 1722; Stricturae Theologicae in Harduini Opera selecta; de Re Nummaria Veteris & Novi Testamenti; de Numerorum Hebr. Inscriptionibus Samaritanis; Annotiones in P. de Marco Dissertationem de singulari Primatu Petri; Quod Chronologia Henckentiana quæ est in Actis Sandorum Antwerp. nihil juvat professionem Petri Romanis; de Anno natali Jesu Christi per numerum & facta Antiqua demonstrato; de eodem ex annis regiminis Quatuordecim Partem demonstrato.* Il est mort au mois d'octobre 1724, n'ayant guères plus de 48 ans. Il avoit commencé un petit Ouvrage périodique, intitulé *Fruktus Theologici.* * *Biblioth. Germanique, tome 9. p. 222, 223 & 224.*

K O C H E L S ou **C O C H E L S**, village de la Bavière. Il est sur le petit Lac de Kochels, à dix lieues de Munich vers le midi. Kochels est le lieu de la Vindelicie, appelé anciennement *Cocinea.* * *Maty, Diâ. Géogr.*

* **K O C H E L S**, petit lac de Bavière dans la partie méridionale, sur les bords duquel se trouve le village de Kochels dont il est parlé dans l'article précédent. Il est formé & traversé par la Loyfa.

* **K O C H E R**, rivière du Cercle de Souabe en Allemagne, prend sa source dans le Comté d'Oettingen, coule à peu près du sud-est au nord-ouest jusques à Ingelshing, puis de l'est à l'ouest jusques à son embouchure dans le Neckre un peu au dessus de Wimpfen. Elle arrose la ville Impériale de Hall, & Newstadt dans le Wurtemberg.

* **K O C H E R**, petite rivière différente de la précédente, & que l'on appelle le *Kocher noir*, prend sa source près de Konigsbron dans le Wurtemberg, & à trois milles de là se jette dans l'autre Kocher. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.*

* **K O C H E R S B E R G**, en Latin *Concordia*, forteresse de la Basse Alsace sur les confins du Bas Palatinat. Clavier prétend que c'est *Drusenheim*, & d'autres que c'est *Weissenburg.* * *Baudrand.*

K O C K (Matthias) Voyez **K O E C K**.

K O C K E L. Voyez **K O C H E L S**.

K O C K E N H A U S E N. Voyez **K O K E N H A U S E N**.

K O C Z U B I, petite ville de la Besarabie, dans le païs des Tartares d'Oczacow, à deux lieues de l'embouchure du Niester du côté du Nord. * *Maty, Diâ. Géogr.*

K O D A B E N D E H. Voyez **M A H O M E T K O D A B E N D E H**.

K O D A J U S (Al) Historien Arabe fort célèbre, dont le nom tout entier est, *Abu Abdolla Mohammed Ebn Salama Ebn Jaafar al Kodai.* Il a écrit un *Tarich* ou Histoire des Califes environ l'an de l'Hégire 437, c'est à dire, l'an de J. C. 1045, & mourut l'an de l'Hégire 454, qui répond à l'an de J. C. 1062. E. Pocock s'est souvent servi de son Ouvrage. * *Ebn Chalecan. Jalaloddi. Diâ. Allemand de Bâle.*

K O D D E (Jean, Adrien & Gilbert Vander) trois frères de *Guillaume Coddeus*, autrefois Professeur en Hébreu dans l'Université de Leyde, donnèrent naissance conjointement avec un Pêcheur, nommé *Antoine Cornelijson*, à la Secte des Prophètes. Ceci arriva à *Warmont* proche de Leyde en 1619, lorsqu'il fut défendu aux Remontrants d'avoir des Ministres. Les peines auxquelles on étoit exposé, en cas de contravention, engagèrent les frères Vander Kodde dans la pensée qu'on pouvoit bien se passer de Ministres. Ils commencèrent à déclamer contre les Pasteurs, comme contre des gens qui vouloient parler seuls dans l'Eglise, & vivre aux dépens d'autrui sans rien faire. *Pasquier de Fyne*, Pasteur Remontrant, fit ce qu'il put pour empêcher le Schisme entre les Remontrants eux mêmes; mais ce fut en vain. Les frères Vander Kodde se séparèrent avec leurs adhérens, & formèrent des assemblées dans une maison particulière. Ils s'assembloient une fois par mois, le premier dimanche après la nouvelle lune, afin que les Habitans des lieux éloignés pussent venir sans en être avertis. Voici la méthode qu'on observoit dans leurs assemblées. Quelcun lilloit divers chapitres du Nouveau Testament après quoi le Lecteur ou quelqu'autre faisoit une prière. Ensuite on demandoit si quelcun avoit quelque chose à dire pour l'édification du peuple. Alors un Prophète se levoit, lisoit un texte de la Bible, sur lequel on avoit médité auparavant, & faisoit sur ce texte un Discours, qui duroit quelquefois une heure ou plus. Après ce Discours on faisoit la même question; & une autre personne se levoit, lisoit un texte & parloit.

On faisoit encore la même demande, & s'il y avoit un troisième & même un quatrième Prophète qui vouloit discourir, on les écoutoit, ou l'on dormoit. *Pasquier de Fyne* qui assista d'abord à ces assemblées pour tâcher de ramener ces Schismatiques, dit avoir vu une séance depuis le soir jusques au lever du Soleil. Les Prophètes ordinaires de ces assemblées, étoient les trois frères *Vander Kodde*, *Antoine Cornelijson*, & *Jean Batten de Leyde*. Les Prophètes étant mécontents de *Pasquier* qui leur faisoit tête, tâchèrent de l'exclure de leurs assemblées. Pour cet effet ils résolurent de s'assembler à *Rhynsburg*, & depuis ce tems-là ils se séparèrent entièrement des Remontrants. Ils introduisirent le Batême par immersion, & soutinrent qu'aucun Chrétien ne devoit être Magistrat, ni faire la guerre. Ils rejetèrent toutes les Confessions de Foi & conservèrent la doctrine des Remontrants sur la prédestination. *Jean Vander Kodde* se vantoit d'avoir reçu la même portion du S. Esprit que les Apôtres; & que quand il descendit sur lui, la maison trembla. Après la mort des trois frères *Vander Kodde*, les assemblées de *Rhynsburg* furent dirigées par *François Jauchimjon Oudaan*, Boulanger de ce lieu-là, & gendre de *Jean Vander Kodde*. Telle fut l'origine de la Secte des Prophètes en Hollande. * *Gérard Brandt, Hist. de la Reform. tome 2. p. 219. &c.*

K O D D E, Archevêque de Sébaste. Voyez **C O D D E** (Pierre).

K O D E N, petite ville du Duché de Lithuanie, dans la Pologne, sur la rivière de Bug, à cinq lieues au dessus de Brestic. * *Maty, Diâ. Géogr.*

* **K O E B E R G E R** (Wenceslas) Peintre de l'Archiduc Albert, & Directeur des Monts-de-piété à Bruxelles. Il fut Disciple de *Martin de Vos*. Après avoir été quelque tems à Rome, il alla à Naples, où il trouva un Brabançon nommé *Franco*, avec lequel il fit amitié. Il fit son profit de tout ce qu'il vit de beau en Italie, & retourna ensuite en Brabant. Il fit à Anvers dans l'église de Notre-Dame un tableau du martyre de S. Sébastien, & cette pièce lui attira l'admiration de tous les Connoisseurs. Peu de tems après, quelcun par une extrême méchanceté ôta avec un couteau la tête de ce Saint. *Koeberger* fit boucher ce trou & y peignit une tête nouvelle, mais elle n'y quadroit pas si bien que la première. D'Anvers il alla à Bruxelles auprès de l'Archiduc Albert qui l'honoroit de son amitié, à cause de la connoissance qu'il avoit des médailles. Il entendoit aussi fort bien l'Architecture, & c'est lui qui fit bâtir l'église de Notre-Dame de Montaigne sur le modèle de celle de S. Pierre de Rome, & celle des Augustins de Bruxelles. Il a aussi embelli de plusieurs fontaines & d'autres ornemens le Palais de l'Archiduc à Furnes. * *Houbraeken, partie 1.*

M. Jacques Campo Weyerman dans ses *Vies des Peintres des Pais-Bas*, tome 1. p. 363, & *Juvv.* diffère en quelques endroits du récit que l'on vient de faire, & ajoute quelques autres circonstances. Il dit, non que ce fut la tête de S. Sébastien, mais celles de deux femmes qui étoient peintes dans le même tableau, que quelque Envieux enleva avec un couteau, & il ajoute que *Koeberger* en fit à la place deux autres qui égaloient les premières en beauté. Il dit qu'il fut non simple Directeur, mais Fondateur des Monts-de-piété. Il dit qu'il épousa la fille de son ami *Franco* & qu'il en eut quelques fils & quelques filles. Il dit qu'il trouva le moyen de dessécher plusieurs marais du côté de *Dunkerque*, & qu'il en fit de bonnes terres, propres pour le labourage & pour la pâture. Il dit enfin qu'il mourut dans la 70 année, & que l'on fit à son honneur l'Épitaphe suivante.

Quæ validò unitis molimine Kobergeri

Fiant, non boninis crede, sed esse Dei.

Imposuit montem monti, ceu l'ision Ossa,

Aque gigantam sternit ad astra cinim.

Erro: piam servit, valeat Titania puer:

Quaritur hic pietas, sed pietate Deus:

Nunc minus est migrare lacus, & colere terras:

Montes qui vocit, nunc morobit aquas?

K O E C K (Pierre) Peintre & Architecte, natif d'Alost en Flandre, dans le XVI siècle, alla en Turquie, d'où il apporta le secret des belles couleurs, pour les teintures des luyes & des laines. Il mourut en 1550.

K O E C K ou **K O C K** (Matthias) d'Anvers, fameux Passagiste, vivoit presque dans le même tems que cet autre dont nous venons de parler.

* **K O E D Y K**, village de Nord-Hollande ou Westfrise, au nord-nord-est d'Alkmar, dont il est éloigné d'une petite lieue.

K O E H O O R N. Voyez **C O E H O O R N**.

K O E L M A N. Voyez **K U H L M A N**.

K O E M P F E R (Engelbert) naquit le 16 septembre 1651, à *Lengew*, petite ville du Cercle de Westphalie, appartenante aux Comtes de la Lippe. Son père, qui étoit Pasteur du lieu, le destina dès l'enfance à la Médecine. Après avoir pris la teinture des Belles Lettres dans l'Ecole de Hamelen, au Duché de Brunwick, il continua ses études successivement à Lünebourg, à Hambourg, & à Lubeck, faisant par tout de grands progrès dans les Langues savantes, auxquelles il joignit l'Histoire, la Géographie, & la Musique. Ayant fait ensuite quelque séjour à *Dantzick* & à *Torn*, il s'arrêta trois ans, dans l'Université de Cracovie, où il étudia la Philosophie & les Langues modernes. Il employa quatre ans à *Konigsberg* à l'étude de la Médecine & de l'Histoire Naturelle, avec tant de succès que dans un voyage qu'il fit en Suède, l'Université d'Upsale & la Cour de Charles XI, lui firent des propositions avantageuses pour le retenir. Il préféra à toutes ces offres la place de Secrétaire dans l'Ambassade que le Roi de Suède envoyoit en Perse. *Louis Fabricius* étoit l'Ambassadeur. Le but principal de cette députation étoit d'éta-

blir un commerce entre les deux Royaumes; mais comme cet établissement ne pouvoit réussir, à moins que les Czars Jean & Pierre qui gouvernoient ensemble la Russie, ne consentirent à laisser passer dans leurs Etats à des conditions raisonnables, les marchandises d'Europe & de Perse, l'Ambassadeur avoit été chargé de passer d'abord à la Cour de Moscove, & d'y conclure un traité sur cette matière. On partit de Stockholm le 20 mars 1683. La longueur du voyage & près de deux ans de séjour en Perse donnèrent occasion à M. Kœmpfer, de faire un grand nombre d'Observations. Il en composa le recueil, qu'il publia ensuite en 1712, sous le titre d'*Amenitates exoticae*. M. Fabricius s'en retournant sur la fin de l'année 1685, M. Kœmpfer se mit au service de la Compagnie Hollandoise en Orient, en qualité de Chirurgien. La flotte touchant dans tous les ports où les Hollandois ont des Comptoirs, dans l'*Arabie Heureuse*, sur les côtes du Malabar, dans l'île de Ceylan, dans le Golfe de Bengale, & dans l'île de Sumatra, il eut lieu de faire, dans tous ces endroits, de savantes Observations, & arriva enfin en septembre 1689 à Batavia, où il ne demeura que jusqu'au mois de mai suivant, qu'il en partit en qualité de Médecin de l'Ambassade, que la Compagnie envoya tous les ans au Japon. Son vaisseau alla à Siam. M. Kœmpfer enrichi d'un grand nombre d'observations, quitta le Japon en novembre 1692, pour retourner à Batavia, d'où il partit pour la Hollande. Il arriva à Amsterdam au mois d'octobre 1694. De là il alla à Leyde, où il prit le bonnet de Docteur en Médecine au mois d'avril 1694. S'étant retiré dans sa patrie, le Comte de la Lippe en fit son Médecin. Ses occupations ne lui permirent pas de mettre tous ses recueils en état de paroître. Il le maria en 1700 avec Marie-Sophie Willtach, fille unique d'un riche Marchand de Stolzenau, & il en eut un fils & deux filles qui moururent tous dans leur enfance. Il mourut le cinquième novembre 1716, âgé de 65 ans, & fut enterré dans l'Eglise de S. Nicolas à Lemgow. Le Chevalier Soane a écrit, à grands frais, des héritiers de M. Kœmpfer, les Manuscrits & les Dessins de ce savant & curieux Voyageur. M. Scheuchzer les a eus de la main de l'illustre Chevalier Anglois, & les a traduits en Anglois, sous le titre d'*Histoire du Japon*, &c. à Londres, 1727, deux volumes, in folio. L'excellence & les curieuses recherches de cet Ouvrage, ont engagé M. Des-Maizeaux à le traduire en François: ce qu'il a fait avec cette exactitude qui accompagne tout ce qui sort de sa plume. * *Bibliothèque Angloise*, tome 15, première partie, p. 1. *Œc.* Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, tome 19. p. 237 & suiv.

KOENIG. Voyez KONIG.
KOENIGSBERG. Voyez KONIGSBERG.
KOENIGS-ECK. Voyez KONIGS-ECK.
KOENIGSFELDEN. Voyez KONIGSFELDEN.
KOENIGSTEIN. Voyez KONIGSTEIN.

KOERLAND. Voyez COURLANDE.
KOERTEN (Jeanne) femme de M. Adrien Blok d'Amsterdam a été une merveille de son tems. Elle naquit en 1650, & donna dès ses plus tendres années des preuves de son inclination pour tous les beaux Arts. Elle excelloit à broder, à faire du point & de la dentelle, à jeter en cire des statues & des fruits, à écrire, à chanter, à graver sur le verre, à peindre en détrempe, &c. Mais ce qui lui acquit le plus de réputation, fut son incomparable adresse à couper du papier blanc avec des ciseaux par le moyen desquels elle exécutoit à charmer, tout ce que les plus habiles Peintres pouvoient produire avec le pinceau. Cela la fit connoître par toute l'Europe, & lui attira les visites des plus illustres personnes. Pierre le Grand, Empereur de Moscovie, se fit un plaisir de passer voir. Jean Guillaume Electeur Palatin lui offrit mille francs de trois pièces, mais elle ne voulut pas s'en défaire. Elle fit pour l'impératrice Anne-Marie-Joséphine de Neubourg une pièce composée de fleurs, d'aigles, d'armoiries, de couronnes & d'autres ornemens. Cette Princesse lui en témoigna la reconnoissance par un présent de quatre mille francs. Elle fit aussi de la même manière le portrait de l'Empereur, qui fut trouvé si beau qu'on le mit dans la chambre des raretés où on le conserve. M. Francius accompagna ce portrait des vers suivans,

*Cæsaris hæc facies Leopoldi: dextera ferrum,
 Leva globum terra, quam regit, orbis habet.
 Marmora Lyppi cedant & Mentoris ara:
 Cedit Apollon, Parrhasijque labor.
 Moxus opus tenui in charta (mirabile visu)
 Exhibet artificij fornice dactyl manu.*

Elle mourut le 28 décembre 1715. On peut voir chez M. Adrien Blok son mari, des preuves de l'habileté de cette merveille de notre siècle. * Houbraken, *Théâtre des Peintres des Pays-Bas*, en Hollandois, troisième partie, depuis la page 293, jusques à la 308. M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Pays-Bas*, en Hollandois, tome 3. p. 142-153.

KOEVRDEN, KOEVERDEN, KOEVOORDEN. Voyez COEVRDEN.

* **KOGÈ**, ville de Danemark sur la côte orientale de l'île de Zelande au sud-sud-ouest de Copenhague, dont elle est éloignée d'environ six lieues. La mer fait là un petit golfe, appelé le *Kogerbocht*, où en 1677 la flotte Suédoise fut battue par les Danois.

KOGERBOCHT. Voyez l'article précédent.
KOKENHAUSEN, ville de Suède dans la Livonie, sur la Dzwine, à dix-neuf lieues au dessus de Riga. C'est une place forte, plutôt par sa situation sur une hauteur que par ses travaux. Elle est défendue par une bonne citadelle. Les Moscovites la prirent l'an 1654, mais ils la rendirent aux Suédois

par la paix suivante. * *Maty, Dict. Géogr.* Présentement toute la Livonie & par conséquent cette place, est entre les mains des Moscovites.

* **KOKKENGEN**, beau village de la Province d'Utrecht, à six hameaux dans sa dépendance. Il est à près de trois lieues d'Utrecht au sud-sud-ouest de cette ville.

KOKUTAN, ville du Monga, dans la grande Tartarie. Elle est, selon le Père Avril, sur la route que l'on tient pour aller de Tobolsk à Peking. M. Wittsen la place au couchant de la Chine, environ à trente lieues de la rivière de Hoank, entre les villes que les Chinois possèdent en Tartarie. * *Maty, Dict. Géogr.*

KOLA, petite ville de la Laponie Moscovite. Elle est dans le Moura-Menshoy-Lépori, à l'embouchure de la rivière de Kola, dans l'Océan septentrional. Les Anglois & les Hollandois font quelque commerce à Kola, d'où ils tirent des pelleteries. * *Maty, Dict. Géogr.*

* **KOLA**, rivière de la Laponie Moscovite, fort du Lac de Kola, coule du sud-ouest au nord-est, arrose la ville de Kola, & se décharge dans l'océan septentrional.

KOLB (François) né à Kœtlen dans le Marquisat de Baden, aux environs de Bâle, y étudia avec Zwingle sous Félix Wyllenbourg, qui déjà, dans le commencement du XVI siècle, avoit de grandes lumières sur plusieurs articles, que les Réformateurs poussèrent plus loin dans la suite. Dans ce tems-là, Kolb étoit Maître d'École de St. Martin à Bâle, mais en 1512, il passa à Berne où il obtint un Canonat & une charge de Prédicateur. Du tems de la guerre de Milan il prêcha contre la coutume de servir pour de l'argent les Puissances étrangères dans leurs guerres, & d'en recevoir des pensions. *Autrefois*, disoit-il un jour dans un de ses Sermons, *les Suisses étoient si forts estimés, que lorsque l'on croyoit avoir essuyé quelque dommage, on prioit les Cantons Suisses de soutenir la bonne cause, & de venir à son secours; mais aujourd'hui, ajouta-t'il, l'amour de la justice s'est éteint entièrement chez ces coureurs & ces âmes mercenaires, qui sont la guerre pour le Prince qui leur fait une pension. C'est pourquoi je ne veux plus rester parmi vous, & pris le Seigneur, qu'il vous accorde la grâce de vous corriger.* Il quitta effectivement son poste d'abord après, & se retira dans la Chartreuse de Nuremberg, d'où on le rappella en 1527, pour être Collègue de Berthold Haller à Berne. Il accepta d'autant plus volontiers cette vocation que la doctrine des Réformez, au sujet de la sainte Cène, à laquelle il étoit attaché, n'étoit pas fort goûtée à Nuremberg & que *Hilbalde Pirckheimer* la combattoit avec chaleur. Lorsqu'il prêchoit encore dans la Chartreuse de Nuremberg, les Catholiques excitérent le peuple contre lui; & en 1522, pendant qu'on y tenoit la Diète de l'Empire, il se vit obligé pour la même raison, de se sauver dans le Couvent des Augustins, que ses adversaires menacèrent de vouloir brûler, si on ne leur renettoit Kolb; mais on empêcha l'un & l'autre. Arrivé à Berne, il déclara dans son premier Sermon, que puisqu'ils recherchoient eux mêmes qu'il leur prêchât la vérité, il resteroit parmi eux. Il eut ensuite bonne part à la dispute tenue à Berne en 1528, & s'acquitta depuis de sa charge avec beaucoup de zèle. En 1531, il fut à la guerre de Cappel, & mourut en 1535, âgé de 70 ans. Il eut pour successeur Pierre Kontzer, qui lui avoit servi de Vicaire pendant six mois à cause de ses infirmités. * *Bullinger, Hist. Reform. Helv. Manuscrit.* Melchior Adam, *Vite Tuel. Germ. Stettler, Chron. Bern. partie 1. l. 12. p. 666. & partie 2. l. 3. p. 78.* J. H. Hottinger, *Hist. Ecclési.* J. J. Hottinger, *Schwytzer. Kirch. Hist. Dictionnaire Allem. de Bâle.* M. Ruchat, *Hist. de la Reform. Œc.* tome 1. p. 403. &c.

* **KOLBE** (Jean Casimir) Comte de Wartemberg, Grand Chambellan du Roi de Prusse, premier Ministre d'Etat, Grand Maître d'Hôtel, Général Maître des Postes héréditaire, Stadholder héréditaire de toutes les Principautés, Comtez & Seigneuries qui proviennent de la succession des Princes d'Orange, Grand Ecuyer, Maréchal de Prusse, Chancelier, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle noire, &c. naquit le sixième février 1643, à Metz, où ses parens s'étoient réfugiés pendant la guerre. Sa haute capacité dont il n'étoit redevable qu'à lui même, sans que l'étude y ait contribué, lui acquit l'amitié & l'estime de tous ceux qui le connoissoient. Il fut de bonne heure employé en ambassades. Pendant la vie de Louis-Henri Maurice, Comte Palatin de Simmeren, & de sa Veuve, il demeura attaché à leur service, en qualité de Conseiller Privé & de Grand Ecuyer; mais aussi tôt après la mort de cette Princesse, arrivée en 1688, il entra dans celui de Frédéric III, Electeur de Brandebourg, & depuis Roi de Prusse. Ce Prince le fit son premier Chambellan, mais dans la suite il l'éleva aux plus hauts emplois. Il s'en acquitta toujours avec honneur, tant que son âge le lui permit; mais dans sa vieillesse il trouva le fardeau trop pesant, & cherchant à goûter du repos, il se retira à Francfort sur le Mein, où il mourut le quatrième juillet 1712. Son corps fut transporté à Berlin, comme il l'avoit souhaité, & on l'enterra dans l'église Réformée. En 1695, il avoit épousé la Veuve d'un nommé *Widenkam*, née *Ricker*, fille d'un gros Marchand d'Emmerik, de laquelle il eut, 1. *Frédéric*, né en 1697 au mois de janvier; 2. *Casimir*, né en 1699 au mois de mai; 3. *Frédéric-Charles*, né en 1704, au mois de juillet; & 4. *Antoine-Guillaume*, né en 1707 au mois de septembre.

* **KOLDERVEEN**, village d'Overissel au nord-ouest de Meppel dont il n'est éloigné que de trois quarts de lieue.

KOLDING ou **KOLDINGUE**, ville de Danemark, dans la Nort-Jutlande. Voyez KOLDINGUE.

KOLDUM. Voyez KOLDUM.

* **KOLIN** ou **COLIN**, petite ville du Royaume de Bohême dans le Cercle de Caurzim, au nord-est de Caurzim dont elle est éloignée de trois bonnes lieues.

KOLINS-PLATE. Voyez KOLYNS-PLATE.

KOLLINUS. Voyez COLLIN.
* **KOLLONITSCH**, famille de Comtes en Autriche & dans la Carinthie, qui dès le XVI^e siècle a possédé la charge de Grand Veneur héréditaire. Elle est originaire de Croatie, où elle est encore avec lustre aussi bien qu'en Hongrie. * *Gr. Diç. Univ. Hist.*

* **KOLLONITSCH** (Léopold, Comte de) Cardinal Protecteur d'Allemagne, Archevêque de Gran ou Strigonie, né Legat du saint Siège, Primat du Royaume de Hongrie, Grand Chancelier, Prince de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, Commandeur de Michalup & de Mailberg, Membre du Conseil Privé de l'Empereur, naquit le 24 octobre 1631. Il quitta dans sa jeunesse la Religion Luthérienne pour embrasser la Romaine, & fit ses études chez les Jésuites. En 1650, le lundi de Pâques, il fut fait Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem. Il eut part à la défense de Candie, & se trouva au combat naval des Dardanelles, où il gagna un drapeau sur les Infidèles. En 1659, à son retour, il fut fait Chambellan de l'Empereur; mais il embrassa dans la suite l'état ecclésiastique. En 1667, il devint Evêque de Neytrach, en 1685 de Neuladt, en 1690 de Jawer, en 1691 de Colocza, & en 1695 Archevêque de Gran. En 1686, il fut fait Cardinal par le Pape Innocent XI, à la recommandation de l'Empereur, mais il ne reçut le chapeau que d'Alexandre VIII son successeur. Après une longue maladie, il mourut à Vienne le 20 janvier 1707, âgé de 76 ans, & fut enterré dans l'église des Jésuites. En 1681, il écrivit sous un nom supposé un Traité Allemand, intitulé *Augsburgens & Anti-Augsburgens Confessio*, où il accuse les Protestans de s'être éloignés en plusieurs choses, de la Confession d'Ausbourg. Cet Ecrit a été refuté à Leipzig, par D. Valentin Alberti. * *Gr. Diç. Univ. Hist. Nova Literaria Hamburgi, mens. octob. 1707.*

* **KOLLUM**, beau village de Frise dans le Quartier d'Oostergoo, donne le nom à toute une contrée. Il est à l'est-nord-est de Leuwarde, dont il est éloigné de quatre à cinq lieues.

* **KOLLUMERLANDT**, contrée de la Frise dans le Quartier d'Oostergoo, tire son nom du village de Kollum, dont il est parlé dans l'article précédent.

KOLO: c'est un champ à un quart de lieue de Varfovie, sur le grand chemin de Dantzick, proche de la Vistule. Il est relevé de tous côtes, ayant au milieu une espèce de toit, comme celui d'une halle de village. Le lieu est un carré long partagé en deux, avec deux ouvertures à la levée qui l'enferme pour communiquer de l'un à l'autre. C'est là où s'assemble la fameuse Diète pour l'élection des Rois de Pologne. Il s'appelle *Kolo*, qui veut dire en Polonois tout ce qui a figure ronde, les roues d'un carrosse, l'enceinte d'une ville, & autres choses; parce que la Noblesse est autour disposée en rond, faisant un cercle, dans lequel est renfermé le lieu destiné pour les Sénateurs, qui est celui que je viens de dire avoir un toit, comme le couvert d'une halle. Cette grande action se passe ainsi en rase campagne. On l'appelle la *Diète de l'Élection*, à laquelle assistent non seulement le Sénat & la Chambre ordinaire des Nonces, mais encore toute la Noblesse du Royaume sans restriction, qui y a voix délibérative, au lieu que dans les autres Diètes il n'y a que les Députés ordinaires des Palatinats avec le Sénat. * *Mémoires du Chevalier de Beaujeu.*

KOLOM ou **KOLOMEY.** Voyez COLOMEY.
KOLOMENSKE, ville de Moscovie, à l'est-sud-est de la ville de Moscou, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues. * M. Delisle, *Carte de Moscovie*, où cette ville est appelée *Colomenskoe*.

KOLOMKILLE. Voyez IKOLOMKILL.
* **KOLOMNA**, ville de Moscovie, dans le Duché de Moscou, vers les confins du Duché de Rézan, sur la rive gauche de l'Occa, et au sud-est de la ville de Moscou, dont elle est éloignée d'environ dix-huit lieues. * M. Delisle, *Carte de Moscovie*, où cette ville est appelée *Colomna*.

* **KOLOWRATH**, famille de Comtes en Bohême, tire son origine d'un Domestique d'un certain Roi d'Esclavonie ou Duc de Croatie. Les chevaux du chariot où étoit son maître, ayant pris le mors aux dents, il eut le courage de s'attacher à une roue, & la force d'arrêter le chariot. Le Prince pour le récompenser l'annoblit, & lui donna une roue dans ses armes avec le nom de Kolowrath, qui veut dire en langage du pays *celui qui arrête une roue*.

KOLUMKILL, île. Voyez IKOLUMKILL.
KOLUP. Voyez TILONCOLUP.
* **KOLYNS-PLATE**, village de Zélande dans l'île de Nordbéveland. Il y a quantité de belles maisons, & il a un bon port pour le commerce.

KOM ou **COM**, ville de Perse, en la province d'Yérak, dans une plaine, entre Ispahan & Casbin, renfermée, à ce qu'on dit, quinze mille maisons ou environ. On y voit le superbe Mausolée de Rustan-Can, Prince de la race des derniers Rois de Géorgie, qui embrassa la Religion Mahométhane, pour obtenir le gouvernement de ce Royaume, que le Roi de Perse avoit conquis. Il ne se fait point en toute la Perse de meilleur savon, ni de plus excellentes lames d'épées qu'en cette ville. Son terroir produit aussi quantité de grenades. Entre les mosquées, qui sont en grand nombre, la plus magnifique est celle où sont enterrés Cha-Séphi, & Cha-Abas II, Rois de Perse. La structure de cet édifice est admirable, superbe, & l'on y voit des richesses immenses. Au fond d'une quatrième Cour, en face, sont bâties trois superbes chapelles de marbre transparent. Au dessus du dôme de la chapelle du milieu, s'élève une aiguille de la hauteur de vingt piez, composée de boules d'or, posée l'une sur l'autre, & surmontée d'un croissant de même métal. Dans

cette chapelle est le tombeau de Fathmé, fille du Calife Mourza-Cazen, laquelle est en grande vénération parmi les Perses. Dans celles des deux côtes, sont les sépulchres de Séphi & d'Abas II. Tout y est magnifique; le pavé est de grandes tables de porphyre; les voûtes sont d'une architecture ingénieuse & délicate; & tout le dedans est enrichi de belles morefiques, dont l'or & l'azur éblouissent les yeux; les vitres font de glaces de crystal, peintes d'or & d'azur, & encaissées en or massif. Tous les ornemens de ces chapelles sont d'or & d'argent. Huit Mollas sont gagez pour lire tout à tour l'Alcoran jour & nuit devant le tombeau de Fathmé. Douze autres font la même fonction au tombeau de Séphi, & vingt-cinq au sépulchre d'Abas. Cette mosquée a trois mille deux cents toman de revenu, qui font cent quarante-quatre mille livres. Ce revenu s'emploie à l'entretien de l'édifice, des Mollas, ou des Prêtres Mahométans, des Docteurs, & des Etudiants qui y sont logez dans un grand appartement. Trois grands Seigneurs de Perse en sont les administrateurs. Une des cours de cette mosquée sert d'azile à ceux qui ne peuvent payer leurs dettes, comme à la mosquée d'Ardevil; & il y a des appartemens où ils sont logez & nourris des revenus de la mosquée, pendant que leurs amis accommodent leurs affaires avec les parties. La ville de Kom est à 35 degrez, 35 minutes de latitude. * Tavernier, & le Chevalier Chardin, *Voyage de Perse l'an 1673.*

KOMARE. Voyez KOMORE.
KOMORE ou **KOMARE**, ville forte & défendue par une bonne citadelle. Elle est dans la Basse Hongrie, sur la pointe orientale de la grande île de Schut, à l'endroit où se rejoignent les deux branches du Danube. Quelques Géographes prennent Komore pour l'ancienne *Brigantium*, d'autres pour l'ancienne *Cramerum*, petites villes de la Haute Pannonie. Elle est capitale du Comté de Komore, qui renferme les îles de Schut, & s'étend même quelque peu au delà du Danube dans la Haute Hongrie. En 1474, Matthias Corvin, Roi de Hongrie, fit réparer un vieux château, qui étoit en cet endroit, & Soliman Empereur des Turcs s'en empara en 1529, en allant faire le siège de Vienne avec une armée de deux cents mille hommes; & comme cette place n'étoit pas en état de défense, il y fit mettre le feu & l'abandonna. Charles-Quint, & Ferdinand d'Autriche Roi de Hongrie, commencèrent, en 1550, à la mettre en l'état où elle est à présent. Sion Bacha l'assiégea en octobre 1594, & fut obligé d'abandonner honteusement cette entreprisse. Depuis ce tems-là les Turcs ont toujours respecté cette forteresse. On n'y voit, outre Komore, rien de considérable que Sumerein. * *Maty, Diç. Géogr.*

KOMROM. Voyez BANDERABASSI.
KONDEMIR. Voyez CONDEMIR.

KON. KOO. KOP.

KONGAL ou **KONGEL**, petite ville du gouvernement de Bahus en Norvège. Elle est à l'embouchure septentrionale de la rivière de Trohette, entre la ville de Bahus & celle de Maellstrand, à deux lieues de la première & à une de la dernière. * *Maty, Diç. Géogr.*

KONICEPOLE ou **KONIECPOLE**, ville du Royaume de Pologne. Elle est dans la Basse Podolie, au confluent d'une petite rivière avec le Bog, & à 24 lieues au dessus de la ville de Braclaw. * *Maty, Diç. Géogr.*

* **KONIECPOLE** de **KONIECPOLSKI**, famille noble de Pologne, tire son origine de la Maison de *Pobog* qui florissait déjà en 1038.

* **KONIECPOLSKI** (Stanislas) Châtelain de Cracovie, Membre du grand Conseil, Général de la Couronne, &c. se signala à la guerre. En 1629, il fut dangereusement blessé à la bataille de Valachie, & fait prisonnier par les Turcs; mais il fut bientôt relâché en leur payant la rançon. Dans la suite il acquit beaucoup de gloire en combattant en Prusse contre les Suédois, & en fomentant les Cosaques rebelles. Les Historiens remarquent à son honneur que la fin de sa vie fut la fin du bonheur de Vladislas. Peu de tems avant sa mort il avoit résolu avec le Roi de faire la guerre à une certaine puissance, & dans cette vue le Roi avoit mis à ses propres dépens une grande armée sur pied; mais la mort de Koniecpolski l'empêcha de passer à l'exécution de son projet. Koniecpolski mourut en 1646. Il avoit eu pour femme une fille de la Maison de Lubomirski, & il eut un fils nommé Alexandre, qui fut fait Prince de l'Empire & Grand-Électeur du Royaume de Pologne. * *Gr. Diç. Univ. Hist. Okoisk. Polon. tome 2. Dlugosse, Hist. Polon. tome 1. & 2.*

KONIG, connu sous le nom de Killianus ou de Killianus Konig, natif de la province de Misnie, & Chancelier du Duc de Saxe, vivoit au commencement du XVI^e siècle l'an 1527. Il écrivit *Processus Judiciorum*, &c. * Consultez la Chronique de cette province de Petrus Albinus, & les Vies des Jurisconsultes Allemands, de Melchior Adam.

KONIG (Emanuel) Docteur & Professeur en Médecine, né à Bâle le premier novembre 1658, d'Emanuel Konig, Libraire, & d'Anne-Catherine Schartin. Il fut fait Maître des Arts en 1677, & Docteur en Médecine en 1682. La même année on lui donna une place dans la Société Léopoldine des Curieux de la Nature. Après avoir voyagé en France & en Italie on lui donna en 1695, la profession en Grec dans l'Université de Bâle. Il obtint celle de Physique en 1706, & il succéda au célèbre Harder en 1711, dans la Profession de la Médecine Théorique. Il a gardé ces deux chaires jusqu'à sa mort, arrivée le 30 juillet 1731. Il a laissé plusieurs Ouvrages, *Regnum vegetabile & animale; Regnum minerale; Scholia in Observationes Chirurgicas; Augmentum Hippocratis Helvetici; Thesaurus remediumum; De triplici Regno; Observationes Miscellaneae, Medicae, Physicae, Chymicae, &c.* Il avoit une prodigieuse

Deux, & on l'a surnommé un autre *Avicenne*. Il se maria en 1606, avec *Ursula* Veuve dont il a laissé quelques enfans, & sur tout un fils, Docteur en Médecine. * *Discours funèbre*.

K O N I G (George) étoit d'Amberg dans le Palatinat, où il naquit en 1590, & mourut en 1654. Il professa la Théologie à Altdorf pendant 38 ans. Il a publié *Indicia Locorum S. Scripturae; Casus Conscientie Catechetici*. Il a aussi composé plusieurs Discours imprimés séparément. Jean Conrad Durrius fit son Oraison funèbre. Il étoit père de *Georg-Matthias Konig* qui suit.

K O N I G (George-Matthias) naquit à Altdorf ville de Franconie le 15 février 1616, de *George Konig*, Docteur en Théologie & Professeur dans l'Université de cette ville. Après qu'il eut fait ses études avec beaucoup de succès, & qu'il se fut suffisamment exercé dans la Théologie, dans les Belles Lettres, & dans les Langues Orientales, il fut nommé à l'âge de 31 ans, c'est à dire, en 1647, Professeur en Histoire à Altdorf: emploi auquel on joignit en 1654 celui de Professeur en Langue Grecque, & l'année suivante celui de Bibliothécaire de l'Université. Il succéda dans ce dernier à son père, qui l'avoit rempli pendant quelques années. En 1667, il quitta la Chaire d'Histoire, qu'il céda par ordre des Curateurs de l'Université à *Jean-Christophe Wagenfeil*, & prit à la place celle de Poésie. Il s'étoit marié le 20 novembre 1648, & avoit épousé *Anne-Marie*, fille de *Justin Hardeffanus*, Conseiller de la ville de Nuremberg. Il en eut quatre enfans, qui sont tous morts avant lui, & il la perdit elle-même en 1686. Une furdité qui lui survint plusieurs années avant sa mort, & qui s'augmenta considérablement avec le tems, l'obligea de s'interdire les exercices Académiques, & de se contenter d'enseigner dans sa maison. Il mourut le 29 décembre 1699, dans la 74^e année. On a de lui, *Tyracinium Politicum Graecum*, hoc est, *Libellus, in quo Epistola, nomina, verba & adverbia Graeca, secundum mensuram & ordinem alphabetico collecta sunt ad usum Tyrannum, quo facilius Poësin Graecam & acquirere & exercere possent*, Norimbergae, 1637, in octavo; (Il n'étoit encore qu'Étudiant en Philosophie & en Théologie, lorsqu'il fit cet Ouvrage) *Gariboli Lexicon trilingue, sive Lexicon Latino-Germanico-Graecum cum Praefatione Diliberi*, Norimbergae, 1658, in octavo; *Gazophylacium Latinitatis, seu Lexicon Latino-Germanicum*, Norimbergae, 1668, in quarto; *Georgii Konigii Casus Conscientie*, Altorfii, 1676, in quarto; *Bibliobeca Petus & Nova*, Altorfii, 1678, in quarto. Il n'avoit fait cet Ouvrage que pour son usage particulier, & ce furent les sollicitations des Libraires qui l'engagèrent de le donner au public. Il ne méritoit pas cependant de paraître, & on ne l'a recherché pendant quelque tems, que parce qu'on n'avoit rien de meilleur en ce genre. Ce qu'il dit des Auteurs est fort peu de chose; on y voit rarement des dates, encore font-elles souvent fautive. Il est contenté de marquer quelques Ouvrages sur chaque article, sans se mettre en peine de donner une liste exacte. D'ailleurs il attribue souvent à un Auteur des Ouvrages qui ne sont point de lui, & ne dit rien de ceux qui en sont incontestablement; en un mot, ce livre est rempli de fautes grossières & d'omissions considérables. C'est le jugement qu'en portent Morhof, Jean Mollerus, Struve & plusieurs autres, & dont il est facile de reconnoître la vérité, en le parcourant même légèrement. Jean Fabricius a donné dans le troisième volume de l'Histoire de sa Bibliothèque, p. 110, une liste fort longue, des fautes qu'il a remarquées dans la Bibliothèque de Konig; mais il lui auroit été fort facile d'en relever un bien plus grand nombre. Les autres Ouvrages de Konig, sont, *Analyticon Poeticum, sive brevis & accurata vocum fere omnium Praefatio*, Norimbergae, 1671, in octavo; *Indiculus Poematum universalis quadrilinguis*, Norimbergae, 1698, in octavo; *Notes sur Juvenecus*, qui ont été insérées dans l'Édition qu'Erard Reuchius a donnée sous ce titre, *Criti Petri Aquilini Juvenecus Historia Evangelica libri quatuor cum Notis integris Georgii Matthiae Konigii, Magni Ornatu*, & *Christiani Schotzenii*, item *Jodoci Badii, Accensii, Georgii Fabricii, aliorumque selectissimorum*, Lipsiae, 1710, in octavo. On peut voir son Éloge inséré parmi ceux des Professeurs en Philosophie de l'Université d'Altdorf par Sigismond-Jaques Apinus. * Le Père Nicéron. *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, &c. tome 12, p. 34 & suiv.

K O N I G R E T Z. Voyez KONINGRETZ.
K O N I G S B E R G, K O N I G S B E R G E N & K O N I N G S B E R G E N, appelée autrement *Royalmois*, ville capitale de la Prusse Ducale, est une des plus grandes, des plus riches & des plus belles de toute l'Allemagne. Elle est sur le Prégel dans un territoire fort fertile. Cette rivière est si profonde à Konigsberg que de grands vaisseaux peuvent venir jusques au pont de la ville. On prétend qu'elle a été bâtie vers l'an 1254, dans le tems que *Prémislaus Ottocare*, Roi de Bohême, aidoit à faire la conquête de la Samlande, pour les Chevaliers de l'Ordre Teutonique. Les Grands-Maitres de l'Ordre, après avoir perdu Marienburg, lieu ordinaire de leur résidence, l'établirent dans la ville de Konigsberg. Le *Markgrave George-Frédéric*, l'a beaucoup embellie depuis l'an 1584, jusques à l'an 1594, & le Roi *Frédéric* y a fait encore des changemens fort avantageux. Konigsberg est proprement composée de trois villes, de l'ancienne ville que l'on appelle *Altstadt*, de *Lödeniche* & de *Kneiphof*. La dernière qui est la plus nouvelle, forme une espèce d'île que l'on appelle aussi *Prengelmann* & renferme quantité de beaux bâtimens. C'est là que se trouve l'Eglise Cathédrale & l'Université qui fut fondée en 1544, par *Albert premier Duc de Prusse*. Le Roi *Frédéric* a ajouté une quatrième ville à laquelle il donna le nom de *Frédéricstadt*. Il y a dans Konigsberg & dans ses faubourgs seize églises, & sept ponts sur le Prégel. On y trouve un grand hôpital, un Couvent pour des filles nobles, fondé par le Duc *Albert*, & une Maison d'Orphelins établie par le Roi *Frédéric*. Devant la ville, il y a une for-

te citadelle, appelée *Frédéricburg*, & bâtie par *Frédéric-Guillaume* pour la défense du havre, à l'endroit où le Prégel tombe dans le Haf. Il a aussi fortifié la ville autant que le terrain qu'elle occupe, pouvoit le permettre. * *Gr. Dict. Univ. Hist. Scriptores Prussici & Brandenburgici. Brandenburgis Sicut Geographis*.

* K O N I G S B E R G, ville de la Haute Hongrie, à l'est de *Neytra*, *Neytrach* ou *Neytracht*, dont elle est éloignée d'environ six lieues, & au nord de *Gran* à treize lieues de distance.

* K O N I G S B E R G, ville du Royaume de Bohême dans la Préfecture d'Elnbogen, au sud-sud-ouest d'Elnbogen, dont elle est éloignée de deux à trois lieues.

* K O N I G S B E R G, petite ville enclavée dans le Cercle de Franconie, & appartenante à la Haute Saxe, est à l'est-nord-est de *Schweinfurt* dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

* K O N I G S B E R G, petite ville de Hesse au sud-ouest de *Marpurg*, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

K O N I G S B E R G ou K O N I N G S B E R G, petite ville du Cercle d'Autriche dans la Stirie, entre *Gilly* & *Pettaw*, à six ou sept lieues de l'une & de l'autre. * *Maty, Dict. Geogr.*

K O N I G S B E R G ou K I N S B E R G, petite ville de la Nouvelle Marche de Brandebourg, sur le *Rorich*. Elle est vers les confins de la Moyenne Marche & de la Poméranie, entre *Custrin* & *Gartz*, à huit ou neuf lieues de l'une & de l'autre. On prétend qu'elle a été bâtie en 1255 par *Prémislaus Ottocare*, & qu'elle a autrefois été la capitale du pais. * *Maty, Dict. Geogr.*

K O N I G S B E R G ou K O N I G S B R U C K, petite ville avec titre de Comté, dans la Haute Lusace, à huit lieues de *Bautzen*, vers le couchant, & à cinq de *Dresde*. * *Maty, Dict. Geogr.*

K O N I G S B R U C K. Voyez l'article précédent.

K O N I G S - E C K, petite ville de la Souabe, située entre les villes d'Überlingue & de *Büchaw*, à quatre ou cinq lieues de l'une & de l'autre. Ce lieu est chef d'un Comté qui porte son nom, & dont dépend la Seigneurie de *Rotenfels*, qui est aux confins du Comté de *Brégentz* & de l'Évêché d'Ausbourg. Les Comtes de *Konigs-Eck* sont divisés en deux branches distinguées par les noms d'*Aulendorf*, & de *Rotenfels*. * *Maty, Dict. Geogr.*

* K O N I G S - E C K, famille considérable de Comtes de l'Empire en Allemagne, a séance & voix à la Diète de l'Empire. On prétend qu'elle est issue de *Canon*, l'un des Courtisans des anciens *Guelphes*, que près d'*Altdorf* en Souabe il bâtit en 650 un château, auquel il donna le nom de *Canons-egg*, d'où est venu le mot de *Konigs-Eck*. Ce *Canon* laissa trois fils, 1. *Wintbold* I & *Henri* qui furent tués dans la bataille qui se donna en 715 entre *Charles Martel* & *Rainfroy*, Maire du Palais du Roi *Chilpéric II*; & 3. *Marquard* I, qui suit.

MARQUARD I, fils de *Canon*, mourut en 720 dans le combat que *Charlemagne* livra aux *Bavarois*. Il laissa un fils nommé *Jean* qui suit.

JEAN, fils de *Marquard* I, eut pour fils *Echard* I, qui florissoit vers l'an 801. Dans la suite la généalogie fut un peu embrouillée. Vers l'an 1170 vivoient trois frères dont le troisième appelé *Jean* eut trois fils, 1. *Bertholde*; 2. *Everard* qui suit; & 3. *Rodolphe*, Abbé de *Kempten*, vers l'an 1208.

EVERARD, fils de *Jean*, eut trois fils, 1. *Frédéric*, qui vers l'an 1229 alla en Espagne, & se mit en tel crédit auprès de *Jacques*, Roi d'Aragon, qu'il lui fit épouser une Princesse de *Cardone*, de laquelle est issu *Jacques* de *Konigs-Eck* qui a fondé la branche de *Scutellis*; 2. *Bertholde* qui suit; & 3. *Adam* qui assista en 1235 au Carrouzel de *Wirtzbourg*.

BERTHOLDE, fils d'*Everard*, Seigneur de *Konigs-Eck* & de *Frauenhoven*, fut Conseiller impérial, & vivoit vers l'an 1250. Il eut six fils, 1. *Othon*; 2. *Robert*, Chevalier, dont il est fait mention en l'an 1278; 3. *Ulrich* I, mort vers l'an 1300; 4. *Bertholde*, Seigneur d'*Aulendorf*, qui se tint à la Cour de *Savoie*; 5. *Everard* II, qui suit; & 6. *Bernard*, qui se trouva en 1299 au Carrouzel de *Schweinfurt*.

EVERARD II, fils de *Bertholde*, fit présent de la Seigneurie de *Frauentorf* au Monastère de *Weingarten*. Il eut trois fils, 1. *Everard* III, qui vivoit en 1396; 2. *Henri*, Seigneur d'*Appenweiler*; & 3. *Ulrich* II, qui suit.

ULRICH II, fils d'*Everard* II, mourut en 1375, laissant cinq fils, 1. *Bertholde*, mort en 1370; 2. *Gautier*, Gouverneur du Duché de *Souabe*; 3. *Everard* IV, qui eut quelques enfans qui moururent jeunes; 4. *Anselme*; & 5. *Ulrich* III, qui suit.

ULRICH III eut cinq fils, 1. *Ladolphe*, mort en 1418; 2. *Benzo*, mort en 1400; 3. *Marquard*, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, mort en 1440; 4. *Jean* IV, Conseiller de l'Empereur *Sigismond*; & 5. *Ulrich* IV, qui suit.

ULRICH IV mourut en 1444. Il eut trois fils, 1. 2. *Jean* V, & *Leutolde*, dont l'un alla s'établir en Prusse, où il fonda la famille des *Barons* de *Konigs-Eck*; & 3. *Ulrich* V, qui suit.

ULRICH V continua la postérité en Allemagne & eut pour fils *MARQUARD* III, qui suit.

MARQUARD III mourut vers l'an 1500, & laissa entre autres fils *JEAN* VI, qui suit.

JEAN VI eut quatre fils, 1. *Jean-Marquard*, savant homme & Président de la Chambre d'Ensisheim, mort sans héritiers en 1553; 2. *Jean-Jacques*, mort en 1567; 3. *Ulrich* VI, Chanoine d'Ausbourg & de *Constance*; & 4. *Georg* II, qui suit.

GEORG II, Baron de *Konigs-Eck* & de *Rotenfels*, Seigneur d'*Aulendorf* & de *Stauffen* eut six fils, 1. *Bertholde* VI, mort sans laisser d'enfans; 2. *Marquard*, qui n'eut qu'une fille, nommée *Marie-Anne-Eugénie*, mariée à *Jean*, Comte de *Montfort*; 3. 4. *Jean-Jacques* & *Bertholde*, tous deux Chanoines; 5. 6. *Hogues* & *Jean-Georges*, qui firent deux différentes branches, & qui auront chacun un article à part.

HUGUYS, Comte de Konigs-Eck, Seigneur de Rotenfels, né en 1595, fut Chambellan de l'Empereur, & fonda la branche de Rotenfels. Il eut trois fils, 1. François; 2. Jean-Eugèbe; & 3. LÉOPOLD-GUILLAUME qui suit.

LÉOPOLD-GUILLAUME a continué la postérité. Il étoit Comte de Konigs-Eck & de Rotenfels, Seigneur d'Aulendorf & de Stauffen, Membre du Conseil Privé de l'Empereur, sous-Chancelier de l'Empire & Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or. Il fut employé en plusieurs ambassades, & en 1675 il fut honoré par l'Empereur Léopold de la dignité de Comte Palatin de la Cour. Il obtint en même tems plusieurs prérogatives pour lui & pour ses Descendants, & mourut le 25 février 1694. Il épousa 1. Marie-Polycène, fille de Jean-Guillaume, Seigneur de Scherfenberg, de laquelle il eut neuf enfans, & qui mourut le neuvième septembre 1683; 2. en 1684, Éléonore-Françoise, fille d'Alexis II, Comte de S. Martin, Marquis de Parelle, & Veuve du Comte de Dessena. Les enfans du premier lit, furent, 1. Hugues-François, né le septième mai 1660, Conseiller Privé des Empereurs Léopold, Joseph & Charles VI, Evêque de Leitomeritz, Plénipotentiaire de l'Empereur fur le Rhin à Cologne, & Doyen du Chapitre de cette ville; 2. Siffroy-Guillaume, né le 26 février 1663, Conseiller Privé de l'Empereur, Président du Conseil Aulique & Chambellan, qui en 1691 fut envoyé vers le Roi de Danemarck en qualité d'Ambassadeur extraordinaire de l'Empereur, qui en revint en 1697, & qui mourut en 1700, sans laisser d'enfans de Joséphine, fille de Philippe-Adam, Comte de Solms; 3. Albert-Eugèbe, qui fut d'abord Chanoine dans les Chapitres de Cologne & de Paderborn, reçut en présent de Charles-Ferdinand, Comte de Manderscheit-Géroisheim, le Comté de Roulli dans le Duché de Luxembourg, quitta ensuite l'état ecclésiastique & épousa le 31 octobre 1694, Claire-Philippine, fille de Salentin-Ernest, Comte de Manderscheit-Blankenheim, de laquelle il eut a) Charles-Ferdinand, né le premier octobre 1696, & marié avec Hélène-Hyacinthe de Boisshot, dont il eut Frédéric-Auguste en 1722, & une fille en 1724; b) François; c) Joseph; d) Christian; e) Maximilien; & f) Éléonore; 4. François-Antoine, né le 16 mai 1672, Chevalier de Malte & Capitaine des Gardes de cet Ordre; 5. Lotobro-Frédéric, Comte de Konigs-Eck, né le 17 mai 1673, qui fut d'abord Chanoine de Saltzbouurg & de Passau, quitta ensuite l'état ecclésiastique pour suivre le parti des armes, fut Chambellan, Conseiller Aulique, Lieutenant Général des troupes impériales en 1709, Gouverneur de Mantoue, & Plénipotentiaire de l'Empereur pour le traité de la Barrière, fut en 1715 envoyé en ambassade par l'Empereur à la Cour de France, où il demeura plusieurs années, & en l'an 1716 épousa au mois de mars, la fille du Comte de la Motterie; 6. Charles-Fidèle, né le 22 mai 1675, Chambellan de l'Empereur, & Gouverneur de Luxembourg, qui épousa en 1706, Marie-Maximilienne, fille de Christophe-Jean, Comte d'Althan & Veuve de Jules, Comte de Traun & d'Abensberg, de laquelle il eut une fille, nommée Charles-Éléonore-Françoise; 7. 8. 9. trois filles.

JEAN-GEORGES, fils de George II, Baron de Konigs-Eck, fonda la branche d'Aulendorf. Il eut deux fils, 1. ANTOINE-EUSEBE, qui suit; 2. François-Antoine, Chanoine d'Ausbourg & de Saltzbouurg.

ANTOINE-EUSEBE, eut quatre femmes. La première étoit Dorothee-Geneviève, fille de Christophe-Richard, Baron de Thau, morte en 1668; la seconde, Anne-Marie, fille de Meinard, Prince de Hohenzollern, morte en 1678; la troisième Marie-Anne-Catherine, Comtesse de Montfort, morte le 23 novembre 1686; la quatrième, Christiane-Lucie, fille de Christian, Comte de Hohenlo, morte en 1688. Il mourut en 1692, ne laissant qu'un fils, SAVOIR, FRANÇOIS-MAXIMILIEN qui suit.

FRANÇOIS-MAXIMILIEN, Comte de Konigs-Eck & de Rotenfels, Baron d'Aulendorf, Seigneur de Stauffen, d'Ebenweiler & de Wald, Gouverneur de Souabe, & Membre du Conseil Privé, épousa Marie-Antonia, fille de Siffroy-Christophe, Comte de Breuner, de laquelle il eut, 1. Charles-Ferdinand, né le septième mai 1695; & 2. Jean-Ernest, Chanoine du Chapitre de Cologne, né le 19 août 1696. * Gr. Diç. Univ. Holl. Spener, Opus Heraldicum, l. 2. c. 48. Imhof, N. P. l. 7. c. 7. Les Souverains de l'Europe. Lunig, Archives de l'Empire, en Allemand. Hubner, Dictionnaire Géographique, en Allemand.

KONIGS-ECK (Hugues, Comte de) Membre du Conseil Privé de l'Empereur, Chambellan & Conseiller Aulique, étoit fils de George II, & de Cunegonde, fille de Jacques Truchès de Waldbourg, & naquit en 1595. Il fit de très-bonnes études, & devint Président de la Chambre de Spire. Dans le tems que Frédéric, Electeur Palatin, devenu Roi de Bohême, se rendit maître de cette ville, le Président qui ne vouloit pas le reconnaître pour Roi, se trouva dans une situation fort dangereuse. Mais dès que les affaires eurent changé de face, il vint à la Cour de l'Empereur Ferdinand II, qui le fit Chambellan & Conseiller Aulique. Il exerça les deux mêmes charges sous l'Empereur Ferdinand III, qui l'employa en plusieurs ambassades, & fut tout dans les affaires qui regardent le Cercle de Souabe. On lui donna la commission de conduire en Pologne à Vladislas-Sigismond la Princesse Cécile-Renée, fille de l'Empereur. En 1641, il se trouva à la Diète de Ratisbonne, & fut fait Directeur du Collège des Comtes dans le Cercle de Souabe. Il exerça cette charge pendant 24 années. Lorsque l'Empereur Léopold fut couronné en 1658, ce Prince le nomma pour recevoir en son nom l'hommage des Villes Impériales du Cercle de Souabe. Après la mort du Comte Jean-Guillaume son cousin, arrivée en 1663, il hérita d'une partie de ses biens, & vint résider à Immenstadt dans le Comté de Rotenfels, où il fit bâtir un Cloître pour les Capucins & un hôpital. Il mourut le 31 août 1666. Il épousa 1. Marie-Renée, fille de Jean-George, Prince de Hohenzollern:

2. Charlotte-Louise, fille de Charles-Louis, Comte de Saltz; 3. Anne-Antoinette, fille du Rhingrave Jean, de laquelle il n'eut point d'enfans. De la première il eut, 1. François, Chanoine du Chapitre de Cologne; 2. Léopold-Guillaume, Sous-Chancelier de l'Empire; de la seconde, 3. Jean-Eugèbe, Chanoine des Chapitres de Mayence, de Cologne, de Liège & de Strasbourg, mort en 1661; 4. Ignace-Eugène-François; & 5. Catherine-Marie, Chanoinesse de Duren. * Gr. Diç. Univ. Holl. Spener. Imhof.

KONIGS-ECK (Jean-George, Comte de) Conseiller Privé & Gouverneur du Comté de Tirol, père du précédent. En 1622, après la mort de son père qui avoit été assassiné, il s'appliqua à l'étude, puis voyagea, & entra ensuite au service de Charles-Erhard, Archiduc d'Autriche, qui lui donna la charge de Grand-Maitre d'Hôtel & de Gouverneur du Cercle de Souabe. Il reçut au nom de ce Prince l'hommage des Villes Forétières. Après la mort de l'Archiduc son frère qui lui succéda, il fit Konigs-Eck son premier Ministre, Président du Conseil Privé, & Grand Chambellan. Il l'employa aussi à la conclusion de son mariage avec la Princesse Hedwige-Auguste, fille de Christian-Auguste, Comte Palatin: ce qu'il fit le troisième juin 1665. A son retour il trouva l'Archiduc malade à l'extrémité, lequel mourut le 15 juin. L'Empereur Léopold, ayant recueilli la succession du Tirol, honora Konigs-Eck des charges de Président du Conseil Privé & de Gouverneur du Tirol, & le confirma dans son Gouvernement de Souabe. Charles II, Roi d'Espagne, le fit Chevalier de la Toison d'Or; mais il mourut en février 1666, avant que d'avoir reçu le collier de l'Ordre. Il avoit épousé Éléonore, fille de Gajpard, Comte de Hohenems, de laquelle il eut, 1. Antoine-Eugèbe, qui lui succéda dans le Gouvernement de Souabe; 2. François-Eugèbe, Chanoine du Chapitre de Saltzbouurg; 4. Marie-Élisabeth, mariée à Jean-Louis de Saltz; & 4. Monique, mariée à Jean, Comte de Trauchburg. * Gr. Diç. Univ. Holl. Spener. Imhof.

* KONIGS-EE, ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe en Thuringe. Elle est au sud-ouest de la ville de Iéna dont elle est éloignée de huit à neuf lieues.

KONIGS-EELEDEN, étoit autrefois une riche Abbaye, dans l'Ergow du Canton de Berne, aux environs de la petite ville de Bruck, entre les rivières de l'Aare & de la Reufs. La Fondatrice étoit Elizabeth, fille de Meinard II, Comte de Tirol & veuve de l'Empereur Albert I. Agnès sa fille & épouse d'André III, Roi de Hongrie, aida sa mère dans cette fondation. L'occasion en fut l'affaiblissement d'Albert I, époux d'Elizabeth & père d'Agnès, meurtre commis par son neveu Jean, Duc d'Autriche, à l'endroit même où elles firent bâtir le monastère. Elizabeth posa elle même la première pierre de ce bâtiment, & en nomma la première Abbessé Hedwige, Religieuse de Siffingen, près d'Ulm. Elle & sa fille Agnès avoient résolu d'y finir leurs jours; mais elle mourut à Vienne en 1313, avant que d'y avoir pu aller, & trois ans après on y porta son corps, qu'on déposa dans une voute souterraine de l'Eglise, avec 17 autres corps de Princes & de Princesses. On lui érigea un magnifique monument de marbre. La Reine Agnès s'étant fait payer une grosse somme pour son douaire, se retira dans cette nouvelle Abbaye, & y vécut pendant 48 ans, au bout desquels elle mourut, âgée de 80 ans. On lit à Konigsfelden, entre autres inscriptions, ces vers Latins,

*En Regum Regis signatum sanguine campum,
Hæc Regnarum marmora struxit amor.
Hæc sum saltem cineres tegit urna sepulchri,
Sed titulus vicæ Austria semper erit.*

Ces vers montrent clairement que le sentiment de ceux-là est très-fondé, qui disent que la Reine Agnès aida l'impératrice Elizabeth à faire bâtir cette Abbaye. Dans la même contrée où l'Abbaye de Konigsfelden se voit aujourd'hui, étoit autrefois la ville de Vindonisse; & en creusant les fondemens de l'Abbaye on déterra plusieurs murs, médailles & vases antiques, & sur tout un aqueduc qu'on y voit encore. Dans le chœur de l'Eglise on voit les portraits de Léopold, Archiduc d'Autriche, & de 27 Princes, Comtes, &c. qui furent tués à la bataille de Sempach le neuvième juillet 1386, & inhumés à Konigsfelden. La Doctrine de Zwingle s'étant fait jour dans cette Abbaye par le moyen de ses livres en 1523, toutes les Religieuses demandèrent qu'on leur accordât la liberté d'en sortir; & en 1524 la plupart se marièrent. On convertit ensuite le couvent en Hôpital pour des personnes pauvres, âgées ou infirmes. La ville de Berne y envoie un Inspecteur qui est changé tous les six ans. * Gilles Tschudi, Chron. Manusc. partie 1. ad ann. 1309. Stettler, Chron. Bern. partie 1. p. 37 & 625. Stumpf, l. 7. c. 15. p. 215. Urtilius, Chron. Bas. l. 3. c. 5. l. 4. c. 6. Bullinger, Chron. Manusc. l. 7. c. 9. Diç. Allemand de Bâle.

KONIGSGRATZ. Voyez KONINGRETZ.

* KONIGSHOF, ville avec château dans le Royaume de Bohême & dans la Préfecture de Koningretz sur l'Elbe au nord de Koningretz dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues.

KONIGSHOVEN, c'est à dire, Cour Royale, petite ville du Cercle de Franconie. Elle est dans l'Evêché de Wurtemberg, aux confins du Comté de Henneberg, sur le Saal, à trois lieues au dessus de Neustadt. C'est une place forte. Elle fut assiégée & prise par le Roi de Suède l'an 1631. * Maty, Diç. Géogr.

KONIGSHOVEN, petite ville du Cercle Electoral du Rhin, dans l'Archevêché de Mayence sur le Tauber, à deux lieues au dessous de Marienthal. * Maty, Diç. Géogr.

* KONIGSLUTTER, ville avec une célèbre Abbaye dans la Basse Saxe, & dans le Duché de Brunfwik, est à l'est de Brunfwik, dont elle est éloignée de cinq lieues. L'Abbaye de Konigslutter, est fort ancienne, & l'on dit qu'elle a été fondée

par Bernard, Comte de Haldensleben. Ce fut d'abord un Abbaye de Filles, mais le Duc Lutter, c'est à dire, Lothaire, qui depuis fut Empereur, en étant devenu le maître, il en chassa les Religieuses à cause de leur vie scandaleuse, & les fit transporter à Drabek sur le Hartz. Alors il fit rebâtir magnifiquement ce cloître que de son nom il nomma Konigsstutter, & y mit des Religieuses de l'Ordre de S. Benoît. * *Gr. Diç. Univ. Holl. Zeilcri Topogr. Brunsvic. p. 131 & suiv.*

KONIGSMACHEREN, en Latin *Machra Regis*, petite ville du Duché de Luxembourg. Elle est sur la Moselle, dans la Prévôté de Thionville, à une lieue au dessous de la ville de ce nom. * *Maty, Diç. Géogr.*

KONIGSMARK, ancienne famille noble d'Allemagne. Ceux qui en sont, ont été élevés à la dignité de Comtes. Cette famille s'établit en 926 dans la ville de Brandebourg, après que les Vandales en eurent été chassés. En 1346, Jean Konigsmark mena au Prince Eric en Suède la Princesse *Beatrix* sa fiancée, de la Maison de Brandebourg. Il s'y maria avec une fille de la famille de Stur, & il en eut *Christian* qui fut Membre du Grand Conseil & Gouverneur de la Westrogothie, & qui en 1388 mourut dans une bataille avec son fils aîné. Le pulné continua la postérité dont quelques uns allèrent s'établir dans la Marche de Brandebourg. *Othon* de Konigsmark fut en 1496, Evêque de Havelberg. En 1530, *Roger* de Konigsmark possédoit un bien noble appelé *Kotzlin* dans la Marche de Brandebourg. Son fils *Jacobin*, Seigneur de *Kotzlin*, servit l'Empereur *Rodolphe II*, dans la guerre contre les Turcs, & eut pour fils *Conrad* qui marcha sur les traces de son père. Ce dernier eut un fils nommé *Jean-Christophe*. * *Gr. Diç. Univ. Holl. Angeli, Mark. Chron. Description de la Suède, en Allemand.*

KONIGSMARK (Jean-Christophe) Comte de Welferwyk, & de Stegholm, Membre du Grand Conseil & Général des Troupes Suédoises, naquit le 25 février 1600. Il étoit fils de *Conrad* dont on vient de parler, & sa mère étoit de la famille de *Blumenthal*. Dans sa jeunesse il fut élevé à la Cour de *Frédéric-Ulrich*, Duc de *Brunsvyk-Lunebourg*; mais au commencement de la guerre de Bohême, il se mit au service de l'Empereur dans le régiment de *Jules-Henri*, Duc de *Saxe-Lawembourg*. Il commença par être simple Cavalier, & s'avancant par degrés il devint Capitaine, & se trouva en cette qualité à plusieurs sièges & batailles. *Gustave-Adolphe* ayant mis pied à terre en Allemagne, il alla servir sous ce grand Prince, & dès l'année 1635, il se vit à la tête d'un Régiment qu'il conserva après la paix de Prague, sous le règne de la Reine *Christine*. En la même année, il fut fait prisonnier dans une rencontre en *Westphalie*, mais l'année suivante il fut relâché en payant sa rançon. Dans ce tems-là, il battit pris de *Rodkirchen* dans le *Welferwald* quelques troupes impériales, commandées par le Comte de *Nassau-Dillenbourg*. Ensuite il fut pourvu du Gouvernement d'*Onabrug*, puis de celui de *Lemgow* où il fut allié par *Jean Gotze*, Général des Impériaux. Après avoir fait toute la résistance qui dépendoit de lui, il rendit la place par capitulation. En 1639, il fournit tout l'*Eisfeldt*, dedit un corps de troupes, commandé par le Général *Oppe*, entra dans le diocèse de *Wirtzbourg*, prit *Lohra* & *Klettenberg*, & joignit les troupes qu'il commandoit à celles du Général *Banier* qui marchoit vers la *Saxe*. Il se trouva à la bataille de *Chemnitz*, battit quelques troupes Saxonnnes, & prit *Querfurt* qu'il posséda jusqu'à la paix. Après cela il fut fait Général Major, & commanda en *Saxe* jusques à ce que le Général le prit avec lui pour aller dans le *Haut Palatinat*, où il combattit avec succès le troisième janvier 1641, à *Heimbach* contre les troupes de l'Electeur de *Bavière*. En 1642, l'accompagna le Général *Torstenfon* dans son expédition en *Silésie*, & assista à la bataille de *Schweldnitz*, où il fit la première attaque. Peu de tems après, *Torstenfon* l'envoya avec quelques régimens sur les terres de l'Electeur de *Saxe*, où il se signala par plusieurs beaux exploits. Il prit *Zeitz*, il fit lever le siège de *Manstfeldt*, il battit le Général *Columbo* à *Nordhauzen*, & reprit *Querfurt* dont les Impériaux s'étoient emparés. Il se trouva aussi à la bataille de *Leipsc* où il commandoit l'aile gauche: après quoi il aida à faire les sièges de *Leipsc* & de *Freyberg*. Lorsque le Général marcha vers la Bohême, il laissa *Konigsmark* derrière avec quelques régimens, avec lesquels il fit la conquête de *Mellerstad*, d'*Aichersleben*, d'*Halberstad* & d'*Oosterwik*. Il bloqua *Magdebourg*, mais il reçut ordre de marcher en *Poméranie*, où il fit reculer les Impériaux. De là il se rendit dans les Duchés de *Brémen* & de *Ferden*. En 1644, il revint en *Saxe*, battit le Général *Rekowitz* près de *Zeitz*, se posta près de *Torgau*, retourna près d'*Halberstad* & perdit quatre Régimens auprès de la forêt nommée le *Hackel*. Peu de tems après, il fut fait Lieutenant-Général; & en 1645, il alla avec quelques régimens dans les Duchés de *Brémen* & de *Ferden* dont la Reine *Christine* lui donna le Gouvernement. Lorsque les François furent battus par les Troupes de l'Electeur de *Bavière*, il reçut ordre de les joindre; mais il retourna bientôt dans la *Misnie*, où il prit *Rochlitz*, *Leisnitz*, & *Meissen*. Cela fut suivi d'une trêve pour six mois avec l'Electeur de *Saxe*. De la *Misnie* il alla dans la *Silésie* où il prit *Hirschberg*, *Greifenstein* & d'autres places. Il retourna de là dans le Duché de *Brémen*, se rendit maître de *Bremerfurde*, de *Lemgow* & de *Pyrmont*, & s'étant rejoint à la grande armée, il se trouva dans la plupart des combats qui se donnèrent. Ensuite il marcha vers le *Haut Palatinat* & de là devant *Prague*; mais la paix ayant été bientôt après conclue, il fut obligé de lever le siège. En 1650, il alla en Suède pour assister au couronnement de la Reine *Christine*; & en 1651, il fut fait Membre du grand Conseil & Général. Outre cela on lui donna les Seigneuries de *Welferwyk* & de *Stegholm*, & il fut honoré de la dignité de Comte. En 1654, il assiégea la ville de *Brémen* par ordre du Roi *Charles-Gustave*. Lorsque la

guerre commença en Pologne, & qu'il alloit par eau en Prusse, il fut posé par la tempête près de *Dantzick*, où étant trahi par ses propres gens, il fut arrêté & mené dans le Fort de *Weissel-munde* où il demeura prisonnier quatre ans jusques à la paix d'*Oliwa*. Alors il retourna dans son Gouvernement & fit sa résidence à *Staden*. En 1662, il fit un voyage en Suède, où il mourut le vingtème février 1663, d'une blessure qu'on lui fit en lui coupant un cors. Il avoit épousé *Marie-Agathe*, fille de *Christophe* de *Leest*, Noble *Brandebourgeois*, & il en eut, 1. *CONRAD-CHRISTOPHE* qui suit; 2. *Jean-Christophe* qui mourut en 1653 d'une chute de cheval à *Rotenbourg* en *Souabe*; 3. *OTHON-GUILLAUME* qui aura un article à part; 4. *Beata*, mariée avec *Pontus-Frédéric*, Comte de la *Gardie* en Suède. * *Gr. Diç. Univ. Holl. Theatrum Europaeum. Aitzéma. Chanut, Mémoires. Puffendorf, Hist. de Charles-Gustave.*

KONIGSMARK (*Conrad-Christophe*) fils du précédent, Comte de *Welferwyk*, &c. Grand-Maitre de l'Artillerie en Suède, & Lieutenant-Général dans les troupes Hollandaises. En 1656, il se trouva à la bataille de *Varlövie*; & en 1658, il passa sur le *Belt* qui étoit tout gelé & entra dans l'*Isle de Fionie*; mais l'année suivante il fut fait prisonnier dans une bataille qui se donna dans cette isle. Après que la paix fut faite entre le Danemarck & la Suède, il entra au service de Hollande, & fut tué en 1673, au siège de *Bonne*. Il avoit épousé *Marie-Christine Wrangel*, fille du Général *Wrangel*, & d'*Amélie-Magdelaine*, Comtesse de *Nassau-Siegen*, morte en 1698, & il en eut, 1. *Philippe-Christophe*, Colonel au service de Suède, dernier mâle de cette famille, mort à *Hanovre* au mois d'août de l'année 1694, sans avoir été marié; 2. *CHARLES-JEAN*, qui aura un article à part; 3. *Aurore-Marie*, première Chanoinesse de *Quedlimbourg*, fille savante; 4. *Amélie-Wilhelmine*, mariée en 1689 à *Stokholm* avec *Charles-Gustave*, Comte de *Lewenhaupt*.

KONIGSMARK (*Charles-Jean*, Comte de) fils du précédent, naquit en 1659, à *Nybourg* dans l'*Isle de Fionie*. Son père l'envoya à *Hambourg* pour y faire ses études & ses exercices. Après la mort de son père arrivée en 1673, sa mère le fit venir à *Staden*, où il continua ses études pendant un an; après quoi il fit en 1674 un voyage en Hollande & en Angleterre, d'où il alla en 1675, à *Paris*, où il trouva son oncle *Othon-Guillaume* qui lui fit avoir un accès agréable auprès du Roi & des Grands. En 1677, il alla en *Italie*, où il vit les villes de *Turin*, de *Venise* & de *Florence*. Il apprit alors qu'il y avoit guerre entre la Suède & l'Electeur de *Brandebourg*. Il demanda permission de venir servir sa Patrie; mais ne l'ayant pu obtenir, il alla à *Malte* & fit une caravane avec les Chevaliers de l'Ordre. A peine eurent-ils été quelques jours en mer, que la galère sur laquelle il étoit, s'engagea dans un combat contre un vaisseau Turc. Il fut un des premiers qui vint à l'abordage, & fut dans le vaisseau ennemi, où il se tenoit attaché à un cordage; mais comme on vint à le couper, cela le fit tomber dans la mer. Aussitôt il se mit à la nage, gagna l'autre côté du vaisseau, & mit les ennemis en désordre; mais comme il n'étoit accompagné que de son valet, il fut obligé de se jeter dans la mer, & revint dans la galère, quoiqu'il eût été blessé au pied d'un coup de flèche. Les preuves qu'il donna alors de sa valeur, lui attirèrent une si haute estime que lorsqu'en 1678 il partit de *Malte*, le Grand-Maitre lui fit de riches présents, & lui donna le droit de porter la croix de *Malte*, qui à cause de la Religion étoit un peu différente des autres. Il vint à *Livourne* & de là à *Rome* où il fit amitié avec plusieurs Cardinaux & d'autres Grands de la Cour de *Rome*. Il retourna ensuite à *Venise*, d'où il alla à *Gènes* où il s'embarqua pour passer en *Espagne*. Il se rendit à *Madrid*, où il vit un combat de taureaux. De là il alla en *Portugal* où il demeura jusques en 1679. Il en partit pour se rendre à *Paris*, afin d'y voir la cérémonie du mariage de la Princesse d'*Orléans* avec *Charles II*, Roi d'*Espagne*. Après cela il retourna par la Hollande à *Hambourg*; & en 1680, il passa en Suède, où il obtint du Roi la permission de voyager encore. Il alla à *Gottenburg*, & de là, après avoir essuyé un grand orage, il arriva à *Hull* en Angleterre & rendit ensuite à *Windfor* au Roi d'Angleterre, de la part de celui de Suède, une lettre de recommandation. Il vouloit se mettre sur la flotte Angloise qui devoit aller à *Tanger* en *Afrique*, mais les vents contraires ayant empêché ce voyage, il passa en France, d'où il prit la poste pour l'*Espagne* & vint à *Tanger*, dans le tems que la garnison venoit de faire une sortie. Il se mêla parmi les Assiégés & les aida à repousser les ennemis. Quelques jours après, il eut dans une rencontre un cheval tué sous lui, & il fondit avec quinze Volontaires sur les Mores qu'il défit & qu'il obligea de se jeter dans la mer. Après la paix, il passa à *Gibraltar*, mais il ne fit pas ce trajet sans danger des Corfaires. Il se mit alors sur la flotte Angloise qui alloit croiser contre les Algériens. Quelque tems après il revint à *Tanger* d'où il passa en Angleterre en 1681. Il y tomba dangereusement malade. En 1682, il repassa en France où le Roi lui donna le Régiment de *Furtemberg* qu'il a commandé tout le reste de sa vie. En 1683, il fit le voyage d'Allemagne pour aller dans ses Terres. Il fut blessé au siège de *Courtray*. A peine étoit-il guéri qu'il fut obligé de passer en Catalogne avec son Régiment. Il fit reculer les ennemis & se trouva au siège de *Gironne*. En 1686, il obtint du Roi de France la permission d'aller dans la *Morée* auprès de son oncle *Othon-Guillaume*, & se trouva aux sièges de *Navarin* & de *Modon*, & à la bataille d'*Argos*, où il s'échauffa si fort qu'il prit une pleurésie qui le conduisit au tombeau. Son corps fut porté à *Stade*, où il fut enterré en un même jour avec son Oncle *Othon-Guillaume*.

* *Gr. Diç. Univ. Holl.*
KONIGSMARK (*Othon-Guillaume*) Comte de *Welferwyk* & de *Stegholm*, Seigneur de *Rotenbourg* & de *Neuhaus*, naquit à *Minden* en *Westphalie* le cinquième janvier

1639. Il étoit fils de *Jean-Christophe*, ce fameux Général Suédois, & de *Marie-Agathe* de Leest. Dès qu'il eut fait ses premières études, on l'envoya l'an 1651 à l'Académie de Leipzig, & ensuite à celle de Jéne, de laquelle, au bout de trois ans on le fit Recteur très-Magnifique. Il continua d'étudier à l'ubingue, à Strasbourg, à Bâle, à Genève, à Blois & à Angers. En 1658, il alla voir la Cour de France, & visita les principales places de ce Royaume. De là il retourna à Bâle, d'où il se rendit à Francfort sur le Mein, pour y voir la cérémonie de l'Élection de l'Empereur. Ensuite il fit un tour en Italie, & revint en France pour aller de là en Espagne & en Portugal. Il servit dans ce dernier Royaume en qualité de Capitaine de Cavalerie. Après cela, il fit encore quelques voyages, & revint dans sa patrie en 1660. En 1661, la Cour de Suède l'envoya comme Ambassadeur extraordinaire vers Charles II, Roi d'Angleterre, & il alla en la même qualité dans plusieurs Cours d'Allemagne. En 1664, il fut fait Colonel du régiment des Gardes du Corps du Roi de Suède. En 1666, il fut en ambassade en France. Il se trouva dans la suite à l'expédition du Général Wrangel dans le Duché de Brémen. En 1667, il entra en qualité de Général Major au service de l'Électeur Palatin. En 1668, le Roi Louis XIV lui donna un régiment de cavalerie, & il avoit été nommé pour aller avec le secours que l'on destinoit pour Candie; mais comme il y eut quelque retardement, il resta en France pour y commander les grands Mousquetaires. En 1670, il alla voir la Lorraine, & comme la guerre contre la Hollande étoit résolue, il leva en quatre mois de tems un régiment auquel le Roi donna le nom de régiment royal étranger. En 1672, il fut fait Brigadier de la Cavalerie Française. Peu de tems après, le Roi de Suède le rappella, le fit Général Major de cavalerie & Sous-Gouverneur du Duché de Brémen, & le renvoya en France en qualité de son Ambassadeur à cette Cour. Ce caractère ne l'empêcha par de faire une campagne sous le Vicomte de Turenne, & il donna au siège de Mairicht des preuves de sa valeur. En 1674, il fut fait un des Généraux des troupes Françaises, & se signala à la bataille de Seneffe, où il reçut deux grandes blessures. Le Roi de France, pour lui témoigner son contentement, lui fit présent d'une épée de grand prix. Après cela, le Roi de Suède l'ayant fait Lieutenant Général de ses armées, il lui donna ordre de se rendre à l'armée de Suède en Allemagne. Depuis la mort du Général Horn, il eut le commandement de l'armée entière, mais comme il n'étoit pas bien soutenu par les Suédois, il fut obligé à la fin d'abandonner la Poméranie. Avant qu'en venir là, il harcela les ennemis de tout son pouvoir, & eut sur eux plusieurs grands avantages, dont le plus considérable fut la victoire qu'il remporta, quoique fort inférieur en nombre, sur les Danois qui occupoient l'île de Rugen, & qui forts de six ou de sept mille hommes furent tous tuez ou faits prisonniers. Après la reddition de Stralzunde, il se retira en Suède avec ce qui lui restoit de cavalerie; mais lorsque par la paix le Roi de Suède rentra en possession de toutes les provinces qui lui avoient été enlevées, il fut fait, au mois de novembre 1679, Gouverneur général du Duché de Poméranie, de la Principauté de Rugen & de la Seigneurie de Wisnar. En 1681, il alla faire un tour en Suède où il demeura jusques à l'an 1686. Il fit en Hongrie une campagne, à la fin de laquelle, il accepta, du consentement du Roi, le Généralat de l'armée des Vénitiens. En 1686, il partit pour la Morée, où il prit dans le mois de mai le vieux & le nouveau Navarin & Modon, battit le Seraskier & contribua à la prise de Napolé de Romanie. En 1687, il défit les Turcs près des Dardanelles, prit Patras, Lépante & Corinthe, & se rendit maître de toute la Morée, à la réserve de Napolé de Malvoisie. Il se rendit aussi maître d'Athènes avant la fin de la campagne. En 1688, les Vénitiens résolurent de faire la conquête de Négrepont, mais quoique cela fut contre son gré, il ne laissa pas de faire tout ce qui dépendoit de lui pour faire réussir une si grande entreprise. Dans ce tems-là, la fièvre jointe à la Dysenterie qui régnoit alors parmi les troupes, le conduisit au tombeau le 15 septembre. Il fit toujours profession de la Confession d'Ausbourg. Il avoit épousé *Catherine-Charlotte*, fille du Comte *Magnus Gabriel* de la Gardie, & de *Marie-Euphrasie*, née Comtesse Palatine de Deux-ponts, propre sœur de Charles-Gustave, Roi de Suède. Il n'en eut point d'enfants, mais il eut la consolation de l'avoir toujours auprès de lui dans l'expédition de la Morée. La République de Venise, en reconnaissance de ses grands services, & pour honorer sa mémoire, lui fit ériger une statue de marbre avec cette inscription, *Semper Victori*, c'est à dire, à l'honneur du perpetuel vainqueur. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Pufendorf, Hist. Friderici Wilhelmi. Ziegler, Hist. Labyrinth. p. 115. 119.*

KONIGSTEIN, c'est à dire, *Pierre Royale*, petite ville défendue par une fort bonne citadelle. Elle est dans la Misnie, en Haute Saxe, à six lieues au dessus de Dresde. * *Maty, Diâ. Geogr.*

KONIGSTEIN, ville de l'Archevêché de Mayence dans le Comté de ce nom, elle est à deux heures d'Hechist, entre des montagnes qui en rendent la situation & les fortifications également mauvaises. C'est un Tétragone dont les bastions sont si aigus, qu'ils paroissent incapables de résister aux premiers coups de canon. Le Comté de Königstein confine avec celui d'Idstein & avec la Wétéravie. Il appartenoit à Christophle, Comte de Stolberg, Prévôt de l'Église d'Halberstar, après la mort duquel, arrivée en 1587, George-Louis & Christophle Comtes de Stolberg ses neveux, prétendirent lui succéder, comme étant les plus proches héritiers; mais Daniel Brendel de Hombourg, Electeur de Mayence, se mit en possession de ce Comté, en vertu de l'expectative que l'Empereur Maximilien, II. du nom, lui en avoit accordée en 1575. Ce différend fut terminé par une transaction de l'an 1590; mais les Comtes de Stolberg, qui fondoient particulièrement

leurs prétentions sur ce que le Comté de Königstein étoit un sief féminin qui avoit passé successivement par femmes dans les Maisons de Falkenstein, d'Épstein & de Stolberg, se trouvant trop lézéz par cet Acte, refusèrent d'y acquiescer. L'an 1631, le Roi de Suède les mit en possession de ce Comté; & quatre ans après, les Impériaux les en chassèrent: les Electeurs de Mayence l'ont conservé depuis ce tems-là. * *Audiffret, Geogr. tome 3. Th. Corneille, Diâ. Geogr.*

KONINCK, KONING ou **REGIUS**. Voyez **CO. NINCK**.

KONINCKSTEIN (Antoine de) surnommé *Broickwy* Religieux de l'Ordre de S. François, Théologien, Prédicateur & Gardien du Couvent de Nimègue, est Auteur des Ouvrages suivans, *Enarratio in Menesiarum Evangeliorum; In Epistolam Pauli ad Romanos; Sermones in Evangelio & Epistolis anni totius; Sententia sive Concordantie Bibliorum*. Il mourut de pleurésie en 1541. * *Valère André, Biblioth. Belgica, p. 68 & 69.*

KONING ou **REGIUS**. Voyez **CONINCK**.

KONINGRETZ, KONINGRETZ & KRALLOWIHRADES, *Hradim Regina, & Regina Gradatum*, ville de Bohême, dans la Préfecture de Hradetz, est située sur l'Elbe, entre Glatz & Cuttemberg, & a siège d'un Evêché, fondé par le Pape Alexandre VII. * *Sanfon.*

KONINGSAAL, Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, en Bohême, à un mille de Prague au midi, fut fondée en 1296 par Vencellas IV, Roi de Bohême. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Zellert Topogr. Babem. p. 38.*

KONINGSHOF. Voyez **KONIGSHOF**.

KONINGSHOVEN. Voyez **KONIGSHOVEN**.

KONINGSLUTTER. Voyez **KONIGSLUTTER**.

KONINGSMACHEREN. Voyez **KONIGSMACHEREN**.

KONINGSVELDT, nom d'une des plus anciennes familles nobles de Bavière. Elle fut honorée du titre de Baron dans le XVII^e siècle. *Arnould & Hippold* se trouvèrent au Carrouzel de Zurich en 1165. Le dernier continua la postérité dans la Carinthie, mais il y a longtems que cette branche est éteinte. Les Descendants du premier sont encore belle figure en Bavière. En 1670 *Jean-George & François-Nicolas* ont été Chambellans de l'Electeur de Bavière. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Buccelin, Stemmatogr. 4. partie.*

KONINGSWINTER, petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de la Westphalie sur la rive droite du Rhin, au Duché de Berg. Elle est au sud-sud-est de la ville de Cologne, dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

KONITZ ou **CHONICZE**, *Contia*, ville de Pologne, dans la Prusse Royale, est située sur la rivière de Bro, près du Désert de Waldow, & vers les frontières de la Poméranie, du côté de Culm & de Gnesne. * *Sanfon.*

KOOG, village de l'île de Texel, dans la Classe d'Alkmaar.

KOOG, village de Hollande, près de la mer de Harlem, dans la Classe de Harlem.

KOOL ou **KOOLS** (Jacques) Voyez **BRASSICA**.

KOOL ou **KOOLS** (Jean) Voyez **COOLS**.

KOOLHAAS (Gaspard) né à Cologne le 24 janvier 1536, fut premierement Ministre à Trarbach dans le Duché de Deux-Ponts, & ensuite successivement à Bilsstein, à Ziegen, à Dèventer, à Manheim, à Gorcum, & enfin à Leyde où il a fait des leçons publiques de Théologie. Il s'opposa au gouvernement de l'Eglise, ce qui causa beaucoup de troubles. Il faisoit en plusieurs points les sentimens de Cornhart. Il traduisit l'Apologie de Sébastien Frank, par où il donna à connoître le zèle qu'il avoit pour ce Fanatique. Il refusa de se soumettre au Synode, à cause de quoi il fut déposé en 1582, & excommunié par le Synode qui se tint cette année-là à Harlem. Ainsi il vécut sans aucun emploi & mourut l'an 1615, à l'âge de 79 ans. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Arnold, Hist. des Eglises & des Hérétiques, en Flamand, partie 3. ch. 6. §. 18. &c.*

KOORNHERT (Théodore) Voyez **CORNHERT**.

KOPERSBERG ou **FIELUN**, en Latin *Cuprimontium*, montagne de cuivre, petite ville de Suède, dans la Gestricle, près du Lac Ronn & de la montagne qu'on nomme *Kopersberg*, à cause de ses mines de cuivre. * *Maty, Diâ. Geogr.*

KOPIEUVICZ (Elie) Moscovite, étoit un des plus savans de tous les Sujets qu'ait eus l'Empereur Alexiowicz ou Pierre le Grand, & celui qui répondoit des mieux aux desseins de son Maître. Ce Prince voyant que ses Etats étoient ensevelis dans une profonde ignorance depuis plusieurs années, résolut non seulement de perfectionner ses Sujets dans le métier de la guerre, mais de les former aussi dans les Sciences. Il attira par ses libéralités de savans Maîtres dans ses Etats; il fonda des Collèges par son exemple & par des récompenses; il excita ses Sujets à l'amour des Sciences; il fit traduire & imprimer plusieurs livres écrits avec beaucoup de discernement, & lui-même ne dédaigna pas d'en traduire quelques-uns. Elle Kopieuvicz est du nombre de ceux qui a le mieux servi ses desseins pour la Littérature. L'Empereur reconnoissant dans ce Moscovite de l'esprit & de la disposition pour les Sciences, l'envoya en Hollande l'an 1698. Les Ouvrages qu'il a déjà imprimés, & ceux qu'il doit encore donner au public, sont des preuves de son assiduité au travail. Les livres Esclavons du Sieur Kopieuvicz déjà imprimés, sont, une Introduction à l'Histoire, avec une Description de l'Univers; un Planisphère, avec une explication de l'Art Militaire, Introduction à l'Arithmétique; Traité de la Navigation; un Dictionnaire Latin-Allemand-Esclavon; un Dictionnaire Poétique Esclavon; une Grammaire Latine & Esclavonne; une Rhétorique Esclavonne; les Fables d'Esopé, traduites en Esclavon; un Poème Esclavon sur les victoires du Czar; le Politique habile & vertueux en vers Polonois; Horace; Quinte-Curce. * *Journal de*

de Trevous, au mois de septembre 1711. Kopicuicz, à ce que marque le même Journal, va faire imprimer bien d'autres Ouvrages dont vous pourrez voir la liste au même endroit.

KOPING, petite ville de Suède, dans la Westmannie, près du Lac Mèler, entre la ville d'Arölen & celle d'Arbogen. Il y a près de Koping de bonnes mines de fer & de cuivre. * Maty, *Diç. Géogr.*

KOPING, petite ville de Danemarck dans l'île d'Arroë, vis à vis de la petite ville de Foburg en Fionie. Le mot Koping, signifie un lieu où l'on tient le marché. De là vient qu'en Danemarck il y a tant de villes, dont le nom se termine par Koping. * Maty, *Diç. Géogr.* Robbe, *Géographie*.

KOPPAN, petite ville du Comté de Zygeth, dans la Basse Hongrie. Elle est à neuf lieues d'Albe Royale du côté du midi. * Maty, *Diç. Géogr.*

KOPPEN. Voyez COPPENIUS.

KOPPENHAGUE. Voyez COPPENHAGUE.

KOPURGO, ville. Voyez COPORIO.

KOR. KOS. KOT. KOV. KOU. KOW. KOY. KOZ.

KOR, rivière. Voyez KUR.

KORAH, fils d'Isaï. Voyez CORE.

KORCACH. Voyez CORECK.

KORLAB. Voyez CORELA.

* KOREN (Jacques) Jurisconsulte & Conseiller au Grand Conseil de Hollande, &c. publia des Observations sur les choses jugées dans ce Tribunal, & quelques Conseils, en Hollandois pour la plupart. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 415.

KORL. Voyez CORI & GORY.

KORIBUT. Voyez CORYBUT.

KORKE. Voyez CORKY.

KORNBURG, en Latin *Kornburgum* ou *Corradinum*, étoit anciennement une petite ville de la Haute Pannonie. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg de la Haute Stirie, situé sur le Raab, à neuf lieues de Graz vers le Levant. * Maty, *Diç. Géogr.*

KORNEWBOURG, petite ville de l'Autriche en Allemagne. Elle est fortifiée & située sur le bord septentrional du Danube, à quatre lieues au dessus de Vienne. * Maty, *Diç. Géogr.*

* KORNIUM, village de Frise dans la Grietenie de Leeuwarderadeel & dans le Quartier d'Oitergoo sous la Classe de Leeuwarde.

KORNANNUS (Henri) Jurisconsulte Allemand, vivoit au commencement du XVII^e siècle. Il est Auteur d'un Traité, qui a pour titre, *De Virginitatis jure Traditur necus & jucundus, ex Jure Civili, Canonico, Patrio, Historicis, Poëta, &c. confectus*; & un autre sous le titre de *Linæ Amoris, sive Commentarius in versiculum Gl. Vitis, Colloquium, Convivium, Oculi, Færum*. L'un & l'autre ont été réimprimés plusieurs fois. La matière est grande & fertile; mais cet Auteur ne fait que courir, il n'approfondit rien & ne débite que des choses très-communes. Il est fort propre pour ceux qui aiment la brièveté. Ses autres Ouvrages sont, *Templum Naturæ Historicum, seu de Natura & Miraculis quatuor Elementorum*; *De Miraculis vivorum, seu de natura, proprietatibus, &c. hominum vivorum*, Francforti, 1614; *De Miraculis mortuorum, &c.* * Bayle, *Diçion. Critiq.*

* KORNWERT, village de Frise dans la Grietenie de Wouderadeel & dans le Quartier d'Oitergoo, sous la Classe de Bollwert & de Workum.

KOROM, petite ville de la Basse Hongrie, située sur le Danube, vis à vis de l'embouchure de la Teiffé. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Coriacum*, petite ville de la Basse Pannonie, laquelle d'autres mettent au bourg de Kéroska, & d'autres encore à celui de Zatha, situés dans le même pays. * Maty, *Diç. Géogr.*

KORSOK, KORSOR, CORSOR, petite Forteresse de Danemarck, dans l'île de Zélande, sur le grand Belt, vis à vis de la pointe septentrionale de l'île de Langeland. Elle a un bon port, d'où l'on fait ordinairement le trajet en l'île de Fionie. * Maty, *Diç. Géogr.*

KORSUM, bourg de Pologne, dans la Basse Volhynie, ou l'Ukraine. Etienne Bathori, Roi de Pologne, le fit bâtir l'an 1581, sur la rivière de Rois, après avoir remporté de grands avantages sur les Moscovites. Korsum est célèbre par la grande défaite que les Cosaques y firent des Polonois l'an 1648. * Sanfon.

* KORTE (Gottlieb) Professeur extraordinaire en Droit, a fait sur Plinè des Notes qui sont à peu près achevées. Son Lucain est en état de paroître. Il s'est servi pour l'édition de ce Poëte de près de 60 Manuscrits. Son Commentaire est plein d'érudition. Il comptoit de le faire imprimer en deux volumes in folio. Il est mort à Leipzig le septième avril, 1731. * *Biblioth. Germanique*, tome 22, p. 211.

* KORTEHEMME, village de Frise dans la Grietenie de Smallerland, dans le Quartier d'Oitergoo.

* KORTEHOEF, village de la Seigneurie d'Utrecht près du Vecht & de Muiden, sous la Classe d'Amersfort.

* KORTEZWAAG, village de la Grietenie d'Opsterland, dans le Quartier de Zévenwolden.

* KORTGENE, KORTGEEN & KORTIENNE, petite ville de Zélande dans la partie méridionale de l'île de Nordbéveland, fut bâtie en 1413, par Philippe de Borsèle, Intendant général des Domaines de Zélande. A peine cela fut-il fait, qu'elle fut réduite en cendres. Mais il la fit rebâtir en fournissant pour cela de l'argent aux Habitans. * *Gr. Diç. Univ. Holl.*

KORTHOLT (Christian) Docteur & Professeur en Théologie à Kiel, naquit le 15 de janvier 1633, à Burg dans l'île de Fémern. Il fut instruit avec beaucoup de soin chez son père & dans l'École de Burg, jusqu'à l'âge de 16 ans; après quoi il fut envoyé à Sleswick, où il continua ses études pendant deux années. Il fut ensuite étudier dans le Collège de Stetin, & y donna des preuves publiques de ses progrès; car il y soutint deux Thèses, l'une de *Veracitate & Taciturnitate*, l'autre de *Natura Philosophiæ ejusque in Theologia usu*. Il étoit l'Auteur de celle-ci. Étant allé à Rostock l'an 1652, il se rendit assidu aux leçons des Professeurs, & soutint heureusement deux autres Thèses, dont il avoit fait la première. La mort de son père l'obligea de quitter cette Académie au bout d'un an, mais il y retourna quelques mois après, & y donna de nouvelles preuves de son savoir, tant par la Thèse de *Christo Oculopetra*, qu'il composa & qu'il défendit publiquement, que par des leçons qu'il fit dans sa chambre, sur la Logique, sur la Métaphysique & sur l'Hébreu. Il reçut solennellement le grade de Docteur en Philosophie l'an 1656, & il fut étudier ensuite dans l'Académie de Iéne, où il acquit beaucoup de réputation par les Actes Académiques, où il fut tantôt Soutenant, tantôt Président, & par les leçons privées qu'il donna sur la Philosophie, sur les Langues Orientales & sur la Théologie. Il quitta Iéne en 1665, & fut voir les Académies de Leipzig & de Wittenberg, puis il retourna à Rostock, & y fit paroître en plusieurs manières sa capacité; de sorte qu'au mois de février 1662, on lui conféra la charge de Professeur en Langue Grecque. Il reçut le grade de Docteur en Théologie au mois de novembre de la même année. Il n'y avoit pas long-tems que son esprit & son savoir s'étoient fait connoître dans trois Disputes avec des Catholiques, en présence de Christian, Duc de Meckelbourg. Il se maria le 26 d'avril 1664, & fut appelé l'année suivante pour être le second Professeur en Théologie dans l'Académie que l'on venoit de fonder à Kiel. Il fut créé Vice-Chancelier l'an 1666, & succéda l'an 1675 à Pierre Musæus, qui y avoit eu la première Chaire de Théologie. Il eut tant de zèle pour faire fleurir cette Université, & tant de reconnaissance pour les bontés que le Duc de Holstein son Maître lui témoignoit, qu'il refusa toutes les charges qui lui furent offertes en divers lieux, quoiqu'elles fussent très-belles & très-honorables. Ce Prince lui fit donner, en 1680, la Chaire de Professeur en Antiquitez Ecclésiastiques, & le déclara Vice-Chancelier perpétuel de l'Académie l'an 1689. Les fonctions de toutes ces charges, & celle de Vice-Recteur, qui échet cinq fois à Kortholt furent remplies avec beaucoup d'habileté, d'application & de prudence. Sa mort, qui arriva le 31 mars de 1694, fut une très-grande perte pour l'Académie de Kiel, & pour la République des Lettres, qu'il avoit enrichie d'un très-grand nombre de livres, dont on peut voir le catalogue dans le Journal de Leipzig de 1693, p. 420. Il eut pu y ajouter bien d'autres Ouvrages, si sa vie eût été plus longue. Il eut dix enfans; & parmi eux des fils, qui ont suivi les traces de leur père. * Bayle, *Diç. Crit.*

KORTRYCK. Voyez COURTRAY.

KORY. Voyez CORI & GORY.

KORYBUT. Voyez CORYBUT.

* KOSEL, petite ville de Silésie dans la Principauté d'Oppelen, sur la rive gauche de l'Oder, au sud-sud-est d'Oppelen, dont elle est éloignée de sept à huit lieues.

KOSLA ou KOSEL. Voyez KOSEL.

* KOSPOTH, famille de Comtes. On dit qu'elle tire son origine d'Allemagne & qu'elle remonte jusques au tems de l'Empereur Claude qui avoit succédé à Caligula. Elle s'établit d'abord en Franconie, mais à cause qu'elle devint fort nombreuse, elle s'étendit en plusieurs autres lieux, comme dans la Thuringe, dans le Voigtland, dans la Misnie, dans la Prusse, & se partagea en différentes branches, savoir de Frankendorf, de Schildbach, d'Oschitz & de Prusse. * *Gr. Diç. Univ. Holl.*

* KOSTACH ou KOSTAU, ville du Duché de Carniole en Allemagne, est au sud-sud-est de Laubach, dont elle est éloignée d'environ quinze lieues. C'est une ville fort ancienne qui a été habitée par les Grecs & par les Romains, comme on peut le voir dans les monumens qui en restent. Elle est présentement munie de fortes tours & de bonnes murailles, elle appartient à la Maison d'Autriche depuis l'Empereur Frédéric. * *Gr. Diç. Univ. Holl.*

* KOSTELETZ est le nom de plusieurs villes en Bohême. Les deux principales sont Costeletz dans la Préfecture de Caurzim, à l'est-sud-est de Prague dont elle est éloignée d'environ six lieues. L'autre est connue dans les Cartes sous le nom de Kosteletz.

KOSTER. Voyez COSTER.

KOTEN ou KOTHEN, en Latin *Cœtha*, bourg avec un beau château dans la Principauté d'Anhalt, en Haute Saxe, sur une petite rivière, à quatre lieues de Dessau & de Bernbourg. * Maty, *Diç. Géogr.*

* KOTEN, beau village de la province d'Utrecht, au sud-est de la ville d'Utrecht, dont il est éloigné d'environ trois lieues. Il est sous la Classe de Rhénen & de Wyk.

* KOTEN, village de Frise dans la Grietenie d'Achtarkspelen, & dans le Quartier d'Oitergoo.

* KOTS, ou COS, Juif, père d'Hannib ou Anab & de Tjabea ou Sababa. * *1. Chron. ou Paralip. ch. 4. v. 8.*

* KOTS ou HACCUS, père d'Uria, qui le fut de Ménémoth, lequel contribua à la réparation des murailles de Jérusalem après le retour de la Captivité de Babylone. * *Néhémie ou H. Esdras, ch. 3. v. 21.*

KÖTTER ou COTTERUS (Christophe) Corroyeur de la ville de Sprotaw, dans la Basse Silésie, étoit du bourg de Langenaw, dans la Lusace. Il y naquit l'an 1585, & fit profession de la Religion Réformée. On prétend que l'an 1616, il

logie à Kiel, naquit le 15 de janvier 1633, à Burg dans l'île de Fémern. Il fut instruit avec beaucoup de soin chez son père & dans l'École de Burg, jusqu'à l'âge de 16 ans; après quoi il fut envoyé à Sleswick, où il continua ses études pendant deux années. Il fut ensuite étudier dans le Collège de Stetin, & y donna des preuves publiques de ses progrès; car il y soutint deux Thèses, l'une de *Veracitate & Taciturnitate*, l'autre de *Natura Philosophiæ ejusque in Theologia usu*. Il étoit l'Auteur de celle-ci. Étant allé à Rostock l'an 1652, il se rendit assidu aux leçons des Professeurs, & soutint heureusement deux autres Thèses, dont il avoit fait la première. La mort de son père l'obligea de quitter cette Académie au bout d'un an, mais il y retourna quelques mois après, & y donna de nouvelles preuves de son savoir, tant par la Thèse de *Christo Oculopetra*, qu'il composa & qu'il défendit publiquement, que par des leçons qu'il fit dans sa chambre, sur la Logique, sur la Métaphysique & sur l'Hébreu. Il reçut solennellement le grade de Docteur en Philosophie l'an 1656, & il fut étudier ensuite dans l'Académie de Iéne, où il acquit beaucoup de réputation par les Actes Académiques, où il fut tantôt Soutenant, tantôt Président, & par les leçons privées qu'il donna sur la Philosophie, sur les Langues Orientales & sur la Théologie. Il quitta Iéne en 1665, & fut voir les Académies de Leipzig & de Wittenberg, puis il retourna à Rostock, & y fit paroître en plusieurs manières sa capacité; de sorte qu'au mois de février 1662, on lui conféra la charge de Professeur en Langue Grecque. Il reçut le grade de Docteur en Théologie au mois de novembre de la même année. Il n'y avoit pas long-tems que son esprit & son savoir s'étoient fait connoître dans trois Disputes avec des Catholiques, en présence de Christian, Duc de Meckelbourg. Il se maria le 26 d'avril 1664, & fut appelé l'année suivante pour être le second Professeur en Théologie dans l'Académie que l'on venoit de fonder à Kiel. Il fut créé Vice-Chancelier l'an 1666, & succéda l'an 1675 à Pierre Musæus, qui y avoit eu la première Chaire de Théologie. Il eut tant de zèle pour faire fleurir cette Université, & tant de reconnaissance pour les bontés que le Duc de Holstein son Maître lui témoignoit, qu'il refusa toutes les charges qui lui furent offertes en divers lieux, quoiqu'elles fussent très-belles & très-honorables. Ce Prince lui fit donner, en 1680, la Chaire de Professeur en Antiquitez Ecclésiastiques, & le déclara Vice-Chancelier perpétuel de l'Académie l'an 1689. Les fonctions de toutes ces charges, & celle de Vice-Recteur, qui échet cinq fois à Kortholt furent remplies avec beaucoup d'habileté, d'application & de prudence. Sa mort, qui arriva le 31 mars de 1694, fut une très-grande perte pour l'Académie de Kiel, & pour la République des Lettres, qu'il avoit enrichie d'un très-grand nombre de livres, dont on peut voir le catalogue dans le Journal de Leipzig de 1693, p. 420. Il eut pu y ajouter bien d'autres Ouvrages, si sa vie eût été plus longue. Il eut dix enfans; & parmi eux des fils, qui ont suivi les traces de leur père. * Bayle, *Diç. Crit.*

KORTRYCK. Voyez COURTRAY.

KORY. Voyez CORI & GORY.

KORYBUT. Voyez CORYBUT.

* KOSEL, petite ville de Silésie dans la Principauté d'Oppelen, sur la rive gauche de l'Oder, au sud-sud-est d'Oppelen, dont elle est éloignée de sept à huit lieues.

KOSLA ou KOSEL. Voyez KOSEL.

* KOSPOTH, famille de Comtes. On dit qu'elle tire son origine d'Allemagne & qu'elle remonte jusques au tems de l'Empereur Claude qui avoit succédé à Caligula. Elle s'établit d'abord en Franconie, mais à cause qu'elle devint fort nombreuse, elle s'étendit en plusieurs autres lieux, comme dans la Thuringe, dans le Voigtland, dans la Misnie, dans la Prusse, & se partagea en différentes branches, savoir de Frankendorf, de Schildbach, d'Oschitz & de Prusse. * *Gr. Diç. Univ. Holl.*

* KOSTACH ou KOSTAU, ville du Duché de Carniole en Allemagne, est au sud-sud-est de Laubach, dont elle est éloignée d'environ quinze lieues. C'est une ville fort ancienne qui a été habitée par les Grecs & par les Romains, comme on peut le voir dans les monumens qui en restent. Elle est présentement munie de fortes tours & de bonnes murailles, elle appartient à la Maison d'Autriche depuis l'Empereur Frédéric. * *Gr. Diç. Univ. Holl.*

* KOSTELETZ est le nom de plusieurs villes en Bohême. Les deux principales sont Costeletz dans la Préfecture de Caurzim, à l'est-sud-est de Prague dont elle est éloignée d'environ six lieues. L'autre est connue dans les Cartes sous le nom de Kosteletz.

KOSTER. Voyez COSTER.

KOTEN ou KOTHEN, en Latin *Cœtha*, bourg avec un beau château dans la Principauté d'Anhalt, en Haute Saxe, sur une petite rivière, à quatre lieues de Dessau & de Bernbourg. * Maty, *Diç. Géogr.*

* KOTEN, beau village de la province d'Utrecht, au sud-est de la ville d'Utrecht, dont il est éloigné d'environ trois lieues. Il est sous la Classe de Rhénen & de Wyk.

* KOTEN, village de Frise dans la Grietenie d'Achtarkspelen, & dans le Quartier d'Oitergoo.

* KOTS, ou COS, Juif, père d'Hannib ou Anab & de Tjabea ou Sababa. * *1. Chron. ou Paralip. ch. 4. v. 8.*

* KOTS ou HACCUS, père d'Uria, qui le fut de Ménémoth, lequel contribua à la réparation des murailles de Jérusalem après le retour de la Captivité de Babylone. * *Néhémie ou H. Esdras, ch. 3. v. 21.*

KÖTTER ou COTTERUS (Christophe) Corroyeur de la ville de Sprotaw, dans la Basse Silésie, étoit du bourg de Langenaw, dans la Lusace. Il y naquit l'an 1585, & fit profession de la Religion Réformée. On prétend que l'an 1616, il

eut des révélations extraordinaires, sur les choses qui devoient arriver dans l'Eglise, & principalement dans le Nord, & en Allemagne. Comenius les mit en Latin, & les a publiées avec de prétendus prophéties de Nicolas Drabicius, & celles d'une Villageoise, nommée *Christine Poniatovia* de Dunhnik. Les personnes de bons sens du parti Protestant, se moquent avec raison de ces visions fanatiques & ridicules, & plusieurs d'entre eux l'ont même témoigné par écrit. Ce n'est pas ici le lieu d'en faire l'examen; il suffit de remarquer que Kotter alla trouver à Breslaw l'Electeur Palatin sur la fin de l'année 1620, pour lui annoncer de grands avantages dans son expédition de Bohême. Il passa à la Cour de Brandebourg en 1625, & l'Electeur ordonna aux Théologiens de Francfort sur l'Oder de l'examiner. Ce fut environ ce tems-là que Comenius fit connoissance avec lui, & se rendit promulgateur de ses Prophéties. Comme elles tendoient toutes à annoncer de grands malheurs à la Maison d'Autriche, un Officier de la Justice Impériale en Silésie, trouva moyen de se faire de Kotter, qu'il fit emprisonner le deuxième janvier 1627. Il fut mis au pilori, & banni des Etats de l'Empereur, sous peine de la vie s'il revenoit. Il passa donc dans la Lusace, qui appartenoit alors à l'Electeur de Saxe, & il y vécut jusqu'en 1647, qu'il y mourut âgé de 62 ans. Ses Prophéties jointes à celles de Christine Poniatovia & de Drabicius, furent imprimées à Amsterdam en 1657, dans un volume intitulé *Lux in tenebris*. Comenius qui avoit eu soin de cette édition, en fit un abrégé en 1660, mais en 1666 il procura une seconde édition du livre entier. * Bayle, *Diâ. Crit.*

* KOTZING, petite ville ou bourg de Bavière dans l'Evêché de Ratisbonne, est à l'est-nord-est de Ratisbonne, dont elle est éloignée de douze à treize lieues.

KOVAL ou KOWAL, c'est le nom d'une Starostie en Pologne, considérable pour le revenu, & dont le village a une maison d'assez jolie apparence, quoique basse. Il est à trois lieues de Bretsch, & à une égale distance de Gostin, sur la route d'une de ces villes à l'autre. C'est dans la province de Mazovie. * *Mémoires du Chevalier de Beaujeu.*

KOUC ou KOUK (Pierre) Peintre, étoit d'Aloft, & Disciple de Bernard d'Orlay, qui l'avoit été de Raphaël. Il alla à Rome, où la disposition qu'il avoit à profiter des bonnes choses, lui fit prendre un très-bon goût & lui acquit par l'exercice une très-grande correction dans le dessin. Etant de retour en son pays, il se chargea de la conduite de quelques tapissiers, qu'on faisoit sur le dessin de Raphaël; & se voyant sans enfans & veuf après deux ans de mariage, il se laissa aller à la persuasion de quelques Marchands de Bruxelles, qui l'engagèrent au voyage de Constantinople; mais ne trouvant rien à faire dans ce pays-là, que des desseins de tapis, à cause que la Religion du pays ne permet pas de représenter des figures, il s'occupait à dessiner en son particulier des vues des environs de Constantinople, & les façons de vivre des Turcs, dont il nous a laissé les estampes en bois, qui seules peuvent faire juger de son mérite. Dans cet ouvrage, il a fait son portrait, sous la figure d'un Turc, qui est debout, & qui montre au doigt un autre Turc tenant une pique. Après son voyage de Constantinople, il alla s'établir à Anvers, où il fit beaucoup de tableaux pour l'Empereur Charles-Quint; & sur la fin de sa vie, il écrivit de la Sculpture, de la Géométrie, & de la Perspective, & a traduit en Flamand Vitruve & Serlio; car il étoit bon Architecte. Il mourut en 1550. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres.*

* KOUCH de MAUMOND est à 74 degrés 15 minutes de longitude, & à 36 degrés 15 minutes de latitude. Cette ville est post petite & étoit anciennement une des plus grandes de la Perse. * Tavernier, *Voyage de Perse*, tome 1. l. 3. ch. 13. p. 402. édit. de Hollande, 1692.

* KOUCHT, ville de Perse, est à 83 degrés, 40 minutes de longitude, & à 33 degrés, 20 minutes de latitude. Le terroir de cette ville porte d'excellent blé & de très-bons fruits. * Le même.

* KOUDEKERK, village & Seigneurie de la Hollande méridionale, sous la Classe de Leide & du Bas Rhynland, entre Leide & Alphen.

* KOUDEKERK, village & Seigneurie de Zélande dans l'île de Walcheren. C'est un des plus anciens & des plus grands de toute l'île, dans un fertile terroir, sous la Classe de Walcheren.

* KOUDEKERK, sur la côte méridionale de l'île de Schouwen en Zélande, étoit autrefois un village considérable, mais il est présentement réduit à fort peu de choie par le voisinage de la mer.

* KOU DORP, village de Zélande dans la partie méridionale de l'île de Zuidbéveland.

* KOU DUM ou KOLDUM, beau village de Frise dans la Grefentie de Hémelwaver-Oldewart, dans le Quartier de Westergoo.

* KOUFAH, ville d'Assé dans la Chaldée, où la mémoire d'Ali étoit en grande vénération. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

KOUROM, depuis nommé Chagéhan, Roi des Indes. Cherchez CHAGÉHAN.

KOWNA ou KOWNO, petite ville avec Châtellenie dans le Palatinat de Troki en Lithuanie, sur les confins de la Samogitie, à l'embouchure de la Willa dans le Niemen, & à dix-huit lieues de la ville de Troki, vers le couchant. * Maty, *Diâ. Géogr.*

* KOY, ville de Perse, est à 60 degrés, 40 minutes de longitude & à 37 degrés 30 minutes de latitude.

* KOYTER (Volcher) de Groningue, Médecin & Anatomiste de Nuremberg, florissoit vers l'an 1570. On a de lui, *Tabula de Offibus & Cartilaginibus humani corporis, cum Explicatio-*

nibus; *Tabula & Exercitatione Anatomica partium principiarum corporis humani; Explicatio Animalium Sclatorum.* * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 847.

KOZAQUES. Voyez COSAQUES.

KOZEL. Voyez COSEL.

KRA. KRE. KRI. KRO. KRU. KRY.

* KRABBENDAM, village de la Hollande septentrionale du ressort d'Alkmar.

* KRABBENDYK, village de Zélande dans l'île de Zuidbéveland, sous la Classe de Zuidbéveland.

KRACH DE MONTREAL. Cherchez PETRA.

KRACOVIE. Voyez CRACOVIE.

KRAFURD. Voyez CRAFURD.

KRAG (André) Médecin de Rypen, naquit en 1558, & mourut en 1600. Il entreprit la défense de Ranus. * König, *Biblioth. Vetus & Nova.*

KRAIBURG, en Latin *Kraiburgum, Carrodanum*. C'étoit une petite ville de la Vindlicie. C'est maintenant un petit bourg de la Bavière situé sur Flinn, à six lieues de Burckhausen, du côté du Couchant. * Maty, *Diâ. Géogr.*

* KRAILSHEIM, ville de Franconie dans le Marquisat d'Anspach, sur le Jagt à Poucht-sud-ouest d'Anspach, dont elle est éloignée d'environ huit lieues.

KRAIN. Voyez CARNIOLE.

KRAINBURG. Voyez CRAINBURG.

* KRAKOW, ville du Cercle de la Basse Saxe dans le Duché de Meckelbourg en Allemagne, au midi de Rostock dont elle est éloignée d'environ neuf lieues.

KRAKOW en Pologne. Voyez CRACOVIE.

* KRALINGEN, village de la Hollande méridionale sous la Classe de Schiedam.

KRAMER. Voyez CRAMER.

* KRANICHFELDT, petite ville de Thuringe sur l'Illon, au sud-est d'Erfurt, dont elle est éloignée de trois lieues.

KRANISTAW. Voyez CRANOSTAW.

KRANOSTOW. Voyez CRANOSTAW.

KRANTS ou CRANTZ (Albert) Docteur ès Loix & en Théologie, natif de Hambourg, Doyen de l'Eglise Luthérienne de Hambourg, sur la fin du XV siècle. Il fut reçu Docteur environ l'an 1490. Il fut Recteur de l'Académie de Rostok, où il enseigna pendant quelque tems la Théologie & le Droit Canon. C'étoit un homme en qui l'on trouvoit beaucoup de piété, avec une très-grande doctrine; & qui improvant les dérèglemens de son tems, avoit coutume de dire que Dieu les puniroit par quelque malheur, qui boulevertoit l'Allemagne. Ces sentimens de Crantz furent prophétiques pour son pays, affligé par les guerres & par les troubles qui survinrent. Cependant, pour n'avoir point de part aux desordres de son siècle, il fit son plaisir de la solitude de son cabinet, où il composa les Ouvrages que nous avons de lui. Le plus considérable est une Histoire Ecclesiastique, sous le nom de *Metropolis*, où il parle des églises fondées ou rétablies par Charlemagne. Il a aussi laissé une Histoire des Saxons en treize livres; une des Vandales en quatorze livres; une Chronique de Suède, de Danemarck & de Norvège, qu'il commença à Charlemagne, jusques en 1504; & un petit Traité, *De Officio Missæ*, imprimé à Rostock l'an 1505. Les Notes que les Protestans ont ajoutées aux livres de Crantz, doivent être lues avec quelque précaution. Divers Auteurs parlent très-avantagieusement de cet Historien; d'autres ne lui rendent pas justice. Il mourut le septième décembre de l'an 1517. Ce fut cette année que Martin Luther commença de prêcher contre l'Eglise Romaine. Crantz déplora à l'heure de la mort ce malheur qu'il avoit prédit durant sa vie. On assure qu'à ce moment il répéta souvent ces paroles, en parlant contre le même Luther, *Frater, abi in celum, & die, miserere mihi Deus.*

* Pantaléon, *Illust. German. script.* partie 2. Fabricius, *Saxon. l. 1. Olavus Magnus*, l. 11. c. 11. Bellarmin, *de Script. Eccl.* Le Mir, *in Aut. de Script. Eccl.* Vossius, *de Hist. Lat.* l. 3. Berthius, *German. de Hamb. Simler, in Epitome Biblioth. Gesneriana.* Hermannus Conringius, *de Antiq. Academ.* Geraldus Gledenhaurius, *in Prof. Script. German. Illust.* Possevin, *in Appar. sacro.* Browerus, *in Antiquit. Fuldens.* Micraclius, *Pomerania*, l. 3. Pideritius, *in Chron. Lipp.* Werdensnagen, *de Rebusjudd. Hanseat.* partie 3. c. 1. 2. 5. 14 & 22. Hamelman, *Chronolog. Oldemburg.* partie 1. c. 22. Henri Wharton, *in Appendice ad Hist. Cave de Script. Eccl.*

KRAPAC (Monts) en Latin *Montes Karpatici* ou *Carpatæ*. Ce sont des montagnes qui s'étendent d'orient en occident, & qui séparoient autrefois la Sarmatie Européenne de la Dace, c'est à dire, la Pologne d'aujourd'hui de la Transylvanie & de la Hongrie. Clavier dit que les Habitans les appellent *Szepesti, Kremak & Bier-Seiady*. Ils reçoivent aussi des noms divers, selon les différens lieux. En quelques endroits les Hongrois les appellent *Tarczal*, & les Allemans *der Munch*; dans l'endroit où ils séparent la Pologne de la Hongrie, & dans quelques autres lieux, *Bieskiady*. La partie qui sépare la Russie rouge de la Transylvanie, qui est entre la Moravie & la Hongrie, & qui s'étend jusques au Danube, est appelée *Schönberg* par les Allemans, & *Tatory* par les Esclavons. * Baudrand. Ces Monts entourent la Hongrie & la Transylvanie, & rejettent un rameau sur les confins de Pologne, du côté de Cracovie.

KRASNOBROD, village de Pologne dans le Palatinat de Belz, éloigné de trois lieues de la petite ville de Chêbréchin. Il est situé dans un espace découvert au milieu d'une forêt. Jean Sobieski, Roi de Pologne, l'a rendu fameux par le combat qu'il don-

K R A. K R E.

donna aux Tartares dans les bois mêmes des environs, deux ou trois ans avant la mort de son prédécesseur. Il les mena battant à travers ces forêts jusques à Komarouf, où ils se mirent à couvert de l'étang de cette ville, qui paroit un Lac & un bras de mer plutôt qu'un étang. Mais le Roi les y alla chercher, traversa cet étang à la faveur d'un guide, qui lui montra l'endroit guéable, & les chassa encore jusques au delà du Nieiter.

* Mémoires du Chevalier de Beaujeu.
* K R A S N O S L A W, K R A S N O S T O W. Cherchez C R A N O S T A W.

* K R A S S A U, une des plus anciennes & des plus considérables familles nobles de la Poméranie, est venue apparemment de Bohême en Pologne, & de Pologne en Poméranie, où elle s'est établie. * Gr. Diâ. Univ. Holl.

* K R A W F O R D. Voyez C R A W F O R D.
* K R E G L I N G petite ville du Cercle de Franconie dans le Marquisat d'Anspach, sur le Tauber, au fad de Wirtzbourg, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

* K R E L L S H E I M. Voyez K R A I L S H E I M.

* K R E L L I U S. Voyez C R E L L I U S.

* K R E M E R S. Voyez M E R C A T O R (François)

* K R E M P E. Voyez C R E M P E.

* K R E M S, petite ville de la Basse Autriche en Allemagne. Elle est dans le quartier du Haut Manhartsberg, sur le Danube, environ treize lieues au dessus de Vienne.

* K R E M S, rivière de la Haute Autriche. Voyez C R E M S.

* K R E M S - M U N S T E R. Voyez C R E M S - M U N S T E R.

* K R E N T Z H E I M (Léonard) célèbre Théologien & Chronologiste naquit à Iphofen, ville de Franconie, le 16 septembre 1532. Après avoir fait ses premières études à Kitfingen & à Nuremberg, il alla à Wittenberg où il fit connoissance avec Mélancthon. De là étant venu à Lignitz en Silésie, on lui donna l'emploi de Catéchiste, & il y épousa Darotée Kocke-ritz de laquelle il eut un fils nommé Léonard comme lui, qui fut Docteur en Philosophie & en Médecine, & qui publia des Tables Chronologiques. Le Duc de Lignitz le fit son Ministre, & ce fut Krentzheim qui en 1563 fit la cérémonie du mariage de Catherine, sœur du Duc avec Frédéric-Casimir, Duc de Teichen, & celle du batême de la Princesse Emilie, fille du Duc. En 1566, il devint premier Prédicateur de l'Eglise de S. Pierre & S. Paul, & en 1570, il fut fait Surintendant du Duché de Lignitz. Il étoit grand partisan de Mélancthon, & il ne voulut jamais approuver le Formulaire d'union dressé par Jacques, fils d'André. Il s'y opposa de toute sa force & écrivit contre ceux qui vouloient le faire passer. Cette conduite fit qu'on le soupçonna d'avoir beaucoup de penchant pour la Religion Réformée. Jacques Colerus, Ministre de Wolau, puis Docteur & Prévôt à Berlin, l'accusa de quelques erreurs au sujet du Sacrement de l'Eucharistie. Krentzheim fit alors quatre prédications Latines sur cette matière, pour détruire le soupçon que l'on avoit conçu de lui; mais cela n'empêcha pas que Colerus ne cherchât à le noircir, & sans respect pour les ordres de l'Electeur qui avoit imposé silence aux deux parties, il poursuivit sa pointe, & ses Collègues mêmes commencèrent aussi à l'accuser d'erreur sur la doctrine de l'Eucharistie. Krentzheim, pour mettre fin à tout cela, demanda audience au Duc, & produisit devant lui tout ce qui pouvoit servir à la justification. Le Duc en fut satisfait; mais lorsque, sur la question qu'on lui fit pourquoi il ne s'opposoit pas à Calvin comme les autres, il eut répondu qu'il ne pouvoit se résoudre à condamner des personnes innocentes, & que d'ailleurs il pouvoit prouver que Calvin & Luther avoient été d'un même sentiment au sujet de l'Eucharistie avant la mort du dernier, alors le Duc prit en 1539 le parti de prier Ulrich, Duc de Meckelbourg, de demander aux Théologiens de Rostock leur sentiment sur cette matière. Cela lui fut accordé, & David Chytræus répondant pour tous, dit que cette prétendue-union de sentiment entre Luther & Calvin, étoit une chose supposée, de sorte que Krentzheim fut obligé de donner par écrit sa Confession de Foi, où l'on trouve des expressions équivoques qui entretenoient les soupçons. C'est pourquoi le Duc lui ordonna de se présenter au Synode qui devoit se tenir en 1590, avec sa Confession de Foi. Il le fit, mais on n'en fut pas content, & ses adversaires y trouvèrent de quoi hâter sa chute. Après plusieurs allées & venues, la chose fut enfin remise au jugement de Gilles Hunnius, Professeur en Théologie à Wittenberg & de Wolfgang Mamphraus, Surintendant de Wurtzen, qui après plusieurs conférences qu'ils eurent avec lui, le déclarèrent coupable d'erreurs, de sorte qu'il fut déposé. On l'appella ensuite à Fraustadt, où il prêcha quelques années, & où il mourut vers la fin de l'année 1598. On a de lui, des Homélies Latines & Allemandes sur l'Eucharistie; Sommaires de quelques Prophètes remarquables, tirés de Malq, des Pseaumes & des Prophètes; Traité de la conception & de la naissance de Jesus Christ; Sommaires sur le Nouveau Testament; (ces trois derniers Ouvrages sont en Allemand) Chronologia; & un autre gros Ouvrage de Chronologie, divisé en dix livres, & dont le Manuscrit se trouve dans la Bibliothèque du Sénat de Leipzig. * Gr. Diâ. Univ. Holl. Publicatio Adorum, à Wittenberg en 1597, in quarto.

* K R E S A (Le Père) étoit, à ce qu'on prétend un homme universel. Il entendoit très-bien la Philosophie, les Mathématiques, & la Théologie. Il étoit né en Moravie. Outre sa Langue maternelle, l'Allemand & le Latin, il savoit parler Hébreu, Grec, Italien, François, Espagnol & Portugais. Il enseigna d'abord l'Hébreu, & puis les Mathématiques à Prague & à Olmutz. Il s'agit tant de réputation dans cette dernière profession qu'il fut appelé à Madrid, où il l'exerça quinze ans durant avec un applaudissement général. Il ne retourna en Bohême qu'après la mort de Charles II, Roi d'Espagne. L'Empereur le précien

K R E K R I K R O. K R U. &c. 47

régnant le remena en Espagne, où il fut Confesseur de la Cour, & en dernier lieu du Roi & de la Reine. Le Père Krofa est mort en 1715 à Brinn où il avoit fait ses études, dans la 67 année de son âge, fort regretté de sa Majesté Impériale. Depuis sa mort, on a publié un Ouvrage qu'il avoit composé, intitulé, *Analyfis Speciosa Trigonometrie Sphaerica, primo Mobilis, triangulis rectilineis, progressionis Arithmetica & Geometrica, aliisque Probrietatibus*, à R. P. Jacobo Krofa. Il a aussi traduit Euclide en Espagnol. * Biblioth. Germanique, tome 3. p. 285 & 286.

* K R E W E R T, village des Ommelandes dans la province de Groningue, dans le Quartier de Fivelingo.

* K R I M I N I E C K. Voyez C R E M I E N I E C K.

* K R I M P E, beau village de la Hollande méridionale sur le Lek, dans l'endroit où cette rivière tombe dans la Meuse qui porte là dans le pais le nom de Merwe. Il est sous la Classe de Ter Goude & de Schoonhoven.

* K R O M A Y E R (Jean) naquit le huitième décembre 1576, & mourut le 13 juillet 1643. Il fut premier Ministre à Eisleben, puis Prédicateur de la Duchesse Douairière de Saxe, & enfin Surintendant à Weimar. On a de lui, *Harmonia Evangelicarum; Examen libri Christiana Concordia*, &c. * Witte, *Memor. Theol. König, Biblioth. Vetus & Nova.*

* K R O M A Y E R (Jérôme) naquit à Zeitz en 1610, & mourut en 1670. Il fut Docteur & Professeur en Théologie, & Aïsseur du Consistoire de Leipzig. On a de lui, *Theologia Politica-Polenica; Commentar. in Epistolam ad Galatas & Apocalypsin; Historia Ecclesiastica; Scrutinium Religioni; Annotationes in Form. Concordia; Polymathia Theologica*, &c. * Gr. Diâ. Univ. Holl. Witte, *Memor. Theol. König, Biblioth. Vetus & Nova.*

* K R O M M A. Voyez C H I R O N A.

* K R O M M E N H O E K, village & Seigneurie de Zélande dans l'île de Walcheren, à l'ouest-nord-ouest de Middelbourg, dont il est éloigné de près d'une lieue.

* K R O N I N G E S G A R D ou B E S T E D E, bourg & Forteresse de l'Islande, dans la partie méridionale de l'île. C'est le séjour ordinaire du Vice-Roi, qui y est mis par le Roi de Danemarck.

* K R O P E L I N, petite ville du Duché de Meckelbourg en Allemagne à une lieue de la mer, à l'ouest-nord-ouest de Rostock dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

* K R O P P E N S T A D T ou K R O P P E N S T E D E. Voyez C R O P P E N S T A D T.

* K R O P S W O L D E, village de la province de Groningue, sous la Classe de Groningue.

* K R O S E G. Voyez C R O S I K.

* K R O S N A ou K R O S S E N. Voyez C R O S S E N.

* K R U I N I N G E N, village avec Seigneurie en Zélande dans la partie orientale de l'île de Zuidbéveland.

* K R U I S W I C K ou K R U S W I C K, petite ville de la Cujavie en Pologne, sur le Lac de Guplo, à l'endroit où la rivière de Nêtec sort de ce Lac, & à deux lieues d'Inowioz, vers le midi. Kruswick a été la résidence de Popiel I, & de Popiel II, Rois de Pologne. On dit que ce dernier ayant fait massacrer son oncle, y fut dévoré avec sa femme par des rats, qui sortirent du corps du défunt, ou, selon d'autres du Lac de Guplo. D'autres disent que ce Roi ayant invité à un festin vingt oncles qu'il avoit, les fit empoisonner par les conseils de sa femme, & qu'il sortit de tous ces cadavres des rats d'une grosseur prodigieuse, qui dévorèrent les enfans de Popiel, & ensuite lui & sa femme. Tout cela sent bien la Fable. * Maty, *Diâ. Géogr.*

* K R U M A W. Voyez K R U M L A W.

* K R U M B E K, petite rivière de Holstein dans la province de Wagrie. * Gr. Diâ. Univ. Holl.

* K R U M L A W ou K R U M L O W, petite ville du Royaume de Bohême dans la Moravie sur l'Jgla, entre Znaim & Brinn, à quatre ou cinq lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Diâ. Géogr.*

* K R U M L A W, petite ville de Bohême sur la rive gauche de la Mulde, à peu près au sud de Budweis, dont elle est éloignée d'environ trois lieues & demie.

* K R Y L O W, petite ville forte dans la Basse Volhynie en Pologne, est située près du Borythène, sur une petite île, que forme la rivière de Taimin, en se déchargeant dans ce fleuve, à quatre lieues au dessous de Czycassil. * Maty, *Diâ. Géogr.*

K U B. K U C. K U D. K U F. K U G. K U H. K U I. K U L.

* K U B A N. Voyez C O P A.

* K U C H E L, village d'Allemagne, dans le Cercle de Bavière sur la rivière de Saltz, dans l'Evêché de Saltzbourg, à cinq lieues au dessus de la ville de ce nom. On prend Kuchel pour l'ancienne petite ville du Norique, qui étoit appelée *Cucullis* ou *Cuculla*. * Maty, *Diâ. Géogr.*

* K U C H I N (Jean) Ministre & Professeur en Théologie, naquit en 1546, dans une petite ville du Pais de Hesse, nommée *Wettera*. Son père bon & honnête Artisan, chargé de dix fils & de trois filles, qu'il ne faisoit subsister, que par le travail de ses mains, ne laissa pas de destiner à l'étude celui-ci, mais la mort ne lui permit pas de l'y voir fort avancé. Le Pasteur du lieu prit soin de l'enfant, avec d'autant plus de joye, qu'il lui vit faire de bons progrès & en Latin & en Grec, sous *Justus Valterus* Recteur de l'Ecole de Wettera. Mais, quand il fut question d'aller aux Académies, Kuchlin n'eut pas de petites difficultés à effuyer, à cause de sa pauvreté. Il ne perdit pas néanmoins courage. Il résolut de busquer fortune, & pour cet effet, il se mit à voyager, comme un jeune Aventurier de Collège. Il ne trouva rien à Francfort. L'Hôte qu'il eut à Mayen-

ce, le mena chez les Jésuites, qui ne le gardèrent, que jusqu'à ce qu'ils eussent vu qu'il ne vouloit point abjurer le Protestantisme. Tout ce qu'il trouva à Strasbourg fut une Lettre de recommandation de Jean Sturm à Bratus, qui professoit à Tubingue. Celui-ci ne le garda pas longtems. Il ne le crut pas assez prévenu du sentiment des Ubiquitaires. Kuchlin s'étant fait rendre la Lettre de Sturm, s'en alla à Heidelberg, où, enfin, il trouva ce qu'il cherchoit; car *Ursin* lui obtint de quoi vivre, pour continuer ses études en repos. L'Académie d'Heidelberg étoit alors très-florissante. Le jeune homme y fit beaucoup de progrès pendant six ans; après quoi il fut envoyé régenter dans l'Ecole de Neustad, où il eut entre autres Collègues *Fortunatus Crellius*, & *Frédéric Sybargius*. Ensuite, il fut reçu Ministre & donné à l'Eglise de Tackenheim, qu'il servit fidèlement, jusques après la mort de l'Electeur Palatin *Frédéric* en 1576. *Louis* son successeur chassa les Ministres, qui ne voulurent pas être Luthériens. Kuchlin s'étant retiré au Pais de Hesse sa Patrie, & n'y ayant trouvé que du rebut, se tourna par le conseil de sa femme du côté de la grande Arche des Fugitifs, je veux dire, du côté de la Hollande. Il passa par Embden en 1577, où il s'arrêta quelque tems, & d'où ceux d'Amsterdam l'appellèrent pour la Charge de Ministre. Il l'accepta & l'exerça 18 ans; après quoi il s'attacha tout de bon à la Principauté d'un Collège de Théologie, que les Etats de Hollande avoient érigé à Leide en 1591, & dont il avoit eu dès-lors la conduite pendant quelques mois. Ce fut en 1595, qu'il se détacha tout à fait de son Eglise d'Amsterdam, pour s'attacher à ce Collège. Il y enseigna la Théologie jusques à sa mort, qui arriva le deuxième de juillet 1606. Il avoit marié ses deux Filles à deux Savans, l'une à *Pierre Bertius*, & l'autre à *Péjus Hommius*. On recueillit en un volume in quarto, à Genève, l'an 1613, toutes les Thèses de Théologie, qu'il avoit fait soutenir en divers tems. *Gay Patin* l'a fort loué, & un peu trop au jugement de *M. Bayle*; puisqu'il le nomme au *des plus savants hommes de son siècle*. * *Bayle, Dict. Géogr.*

KUDACK ou **HUDACK**, forteresse de la Basse Volhynie en Pologne. Elle est sur le Borythène, près des Porowys, ou Sauts de ce fleuve, à trente lieues au dessus d'Oczakow & de la Mer Noire. *Uladius-Sigismund* fit construire Kudack l'an 1637, pour mettre un frein à la licence des Cosaques, qui peu après en égorgèrent la garnison, & s'en rendirent maîtres. * *Maty, Dict. Géogr.*

* **KUDELSTAART**, village & Seigneurie de la Province d'Utrecht en partie, & de la Hollande en partie; mais pour le spirituel il est sous la Classe d'Utrecht.

KUFA, Voyez **KOUFAH**.
KUPSTEIN, petite ville avec un château. Elle est dans le Tirol, sur l'Inn, à quatorze lieues au dessous d'Innsbruck, & sur les confins de la Bavière, dont elle dépendoit autrefois avec quelques villages voisins. * *Maty, Dict. Géogr.*

* **KUGER** (Albert) Professeur des Mathématiques à Brême, a été trente ans Professeur, sans avoir publié d'Ouvrages, mais non sans en avoir composé. On a trouvé parmi ses papiers des Traitez Latins sur la Section Conique, sur la quadrature du Cercle; sur le Calcul différentiel; & sur la Liberté Chrétienne à l'égard des choses indifférentes. On fait cas d'un autre Traité qu'il a composé, & qui se trouve aussi parmi ses Manuscrits. C'est une Apologie de la Danse, intitulée, *Defensio Saltationis Theologico-Physica, contra eos qui Curios simulant & Bacchanalia vitent*. Il l'avoit outre le Latin, le Grec & l'Hébreu, presque toutes les Langues vivantes de l'Europe. Il est mort au mois de mars de l'an 1732. * *Biblioth. Germanique, tome 23, p. 222. & 223.*

* **KUHLMAN** (Quirinus) a été un des Visionnaires du XVII^e siècle. Il naquit à Breslaw en Silésie le 25 de février 1651, & donna de grandes espérances par la prématurité de ses progrès. Ils se déroutèrent, à cause d'une maladie, qu'il eut à l'âge de dix-huit ans. On le tint pour mort, dès le troisième jour de sa maladie. Ce jour-là il eut une vision terrible. Il se crut environné de tous les Diables de l'Enfer, & cela en plein midi & tout éveillé. Cette vision fut suivie de celle de Dieu même environné de ses Saints & de *J. C.* au milieu. Il vit & sentit alors des choses inénarrables. Deux jours après il eut encore de ces fortes de visions, & lorsqu'il fut guéri de sa maladie, il sentit à la vérité un grand changement à l'égard de ces spectacles; mais il se vit toujours accompagné d'un rond de lumière, qui se tenoit à son côté gauche. Il n'eut plus de goût pour les Belles Lettres. Il avoit quelquefois des distractions si extatiques, qu'elles l'empêchoient de voir & d'entendre ceux qui étoient avec lui; & il forma le dessein d'une infinité de livres, qui étoient autant de méthodes de tout apprendre sans beaucoup de peine & en perfection. A l'âge de dix-neuf ans il sortit de sa patrie, où on ne lui rendoit pas assez de justice, & s'en alla voir les Universitez. Il fit une seconde Edition de ses Epitaphes, Ouvrage, qu'il avoit conçu à quinze ans, & il publia quelque Traité de Morale. Mais, comme il faisoit des progrès extraordinaires de jour en jour, il trouvoit indignes de lui les feuilles, que l'Imprimeur lui envoyoit, tant ses lumières étoient crues, pendant le cours de l'impression. Il ne fit aucun cas des Leçons ni des Disputes de l'Académie d'Utrecht, & il ne voulut point d'autre Maître que le S. Esprit. Le désir de voir la Hollande fut assez fort, pour ne lui pas permettre de différer ce voyage, jusques à ce que l'on vit plus clair dans l'issue de la guerre, qui avoit été si malheureuse en ce pais-là en 1672. Il débarqua à Amsterdam trois jours avant que l'on eût repris la ville de Naerden. Alla à Leide peu de jours après, & il n'y fut pas long-tems sans tomber sur les Ouvrages de Behme, dont il n'avoit jamais ouï parler. Cette lecture fut de l'huile jetée dans le feu. Il admira que Behme eût prophétisé des choses, dont il n'y avoit que lui Kuhlman, qui eût connoissance. Il y avoit dans ce ce tems-là en Hollande

un certain Jean Rothe, qui se méloit de prophétiser. Kuhlman se mentir le Proverbe qui dit que les gens du même métier se portent envie; car il écrivit le plus humblement du monde à ce Jean Rothe. Il le traita d'Homme de Dieu, & de *Jean III*, fils de *Zacharie*. Il lui demanda le secours de ses lumières, & prononça malheur sur ceux qui ne l'avoient point écouté. Ce fut à lui qu'il dédia son *Prodromus quinquecenti mirabili*, imprimé à Leide l'an 1674. Cela devoit être suivi de deux volumes. Il avoit dessein de mettre dans le premier les études & les découvertes, qu'il avoit faites depuis sa première vision, jusques en l'année 1674. On y eût trouvé cent mille inventions, qui eussent étonné tous les siècles. Le dernier eût été la *Clé de l'éternité, de l'éternité & du tems*. Il communiqua son dessein au *P. Kircher*, & en louant les beaux Ouvrages, que ce Jésuite avoit donnés au Public, & nommément l'*Art Combinatoria, sive Ars magna scientiæ*, on lui fit entendre, qu'il n'avoit fait qu'ébaucher ce qu'on avoit dessein de pousser plus loin. Ce Jésuite répondit civilement & donna de bons avis. Il en donna en particulier sur le dessein qu'on avoit d'écrire au Pape. Au reste, l'Esprit Prophétique n'avoit point fait renoncer notre Kuhlman au plaisir d'être loué; car il n'y eut point d'éloge, qui lui eût été écrit ou par ceux à qui il avoit donné des exemplaires de ses Ouvrages, ou par d'autres gens, qu'il ne prit la peine de publier à la tête de son *Prodromus*. Quant aux louanges, qu'il donne lui-même à ses Ecrits, elles sont, sans doute, bien fortes; mais comme il déclare, que tout ce qu'il fait vient de la Sagesse incarnée, on ne décidera pas que c'est une preuve d'orgueil. On ne fait pas bien, quand il sortit de Hollande; mais le *Diarius Biographicum* de *De Witte* dit qu'il erra longtems en Angleterre, en France, & dans l'Orient, & qu'enfin il fut brûlé en Moscovie, le troisième jour d'octobre 1689, pour quelques prédications actuellement séditieuses. La lecture de *Drabicius* acheva de perdre Kuhlman. Ceux qui n'ont pas le Prodrome de ce dernier, n'ont qu'à lire trois ou quatre pages du *Polyhistor* de *Morhofius*, où l'on voit les magnifiques promesses & les vaines prophéties de ce Fanatique. * *Bayle, Dict. Critiq.*

KUHNIUS (Joachim) naquit en 1647 à Grippswalde, ville de la Poméranie. Son père, qui étoit un gros Marchand, prit un grand soin de son éducation. Il commença ses études dans sa patrie, & alla continuer à Stade dans la Basse Saxe. En 1668, il passa à l'Université de Jéne, où il s'appliqua à la Théologie, & aux Belles Lettres. Il voulut visiter les villes les plus célèbres de la Franconie, de la Bavière & des pais voisins. Sa réputation engagea *Benoît Boccius*, Ministre d'Oettingen dans la Souabe, à le retenir pour être Précepteur de ses enfans. Ce poste lui procura en 1669, celui de Principal du Collège de cette ville, qu'il ne garda que trois ans. Il le quitta pour aller à Strasbourg, où il fut fait en 1676, Professeur en Langue Grecque dans le principal Collège. Il s'acquitta avec beaucoup d'application de cet emploi pendant dix ans. Enfin en 1686, on lui donna une Chaire en Grec & en Hébreu dans l'Académie de cette ville. Son habileté dans la Langue Grecque lui attira un grand nombre d'Auditeurs, & il voyoit parmi les Ecolliers plusieurs Anglois & Hollandois. Il est mort le onzième décembre 1697, âgé de 50 ans. On a de lui *Cl. Eliani Varie Historia, libri quatuordecim, cum Notis Johannis Schefferi & Interpretatione Justi Valtieri, editio novissima, novis Annotationibus aucta, curante Joachimo Kubnio*, Argentorati, 1685, in octavo, nova editio, cui accessit *Præfatio Johannis Henrici Lederlini*, Argentorati, 1713, in octavo; *Animadversiones in Püllæum*, 1680, in duode; *Diogenes Laërtius de Vita, Dogmatibus & Apophthegmatibus clarorum Philosophorum, libri decem Græce & Latine cum Annotationibus Isaac Casauboni, Th. Aldobrandini, Marci Casauboni, Marci Meliboni, Regii Menagii & Joachimi Kubnio*, Amstelodami, 1692, in quarto, deux tomes; *Pansania Græcæ Descriptio accurata cum Latina Romuli Anasii Interpretatione, accesserunt Guill. Xilanderi & Frid. Sylburgii Annotationes, & nova Nota Joach. Kubnio*, Lipsiæ, 1716, in folio; (Kuhnus s'est donné beaucoup de peine pour rétablir le texte de l'Auteur, corrompu par les Copistes) *Quæstiones Philosophiæ ex Sacris Veteris & Novi Testamenti aliisque Scripturis*, Argentorati, 1698, in quarto. * *Goth. Ludovici Historia Rebornæ celebr. Le Père Nicéron, Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, &c. tome 4, p. 302 & suiv.*

KULICK, pais. Voyez **CUCK**.
KULICK (André & Henri) Voyez **CUYCK**.
KUILEMBOURG. Voyez **CULEMBOURG**.
KUINDER. Voyez **KUYNDER**.
KULPER (Gisbert) Voyez **CUPER**.
KUL, c'est à dire, *Esclave*, en Turc. Tous ceux qui exercent des charges dépendantes de la Couronne, ou qui reçoivent des gages de l'Epargne, se donnent le titre de *Kul*, ou d'Esclave du Grand Seigneur. Le Grand Vifir même, & tous les Bachas de l'Empire, sont gloire de porter ce nom, qui est incomparablement plus honorable que celui de Sujet. Un Esclave du Sultan peut maltraiter avec autorité ceux qui n'ont point d'autre qualité que de Sujets du Prince; mais un Sujet ne peut faire la moindre chose à un Esclave, sans s'exposer à une sévère punition. Ceux qui prennent le titre d'Esclaves, ont une résignation entière à la volonté de l'Empereur, pour excuser aveuglément tout ce qu'il ordonne; & croient que la mort qu'ils souffrent par ordre du Grand Seigneur, est un martyre qui leur fait mériter le ciel. * *Ricaut, de l'Empire Ottoman*.
KULEMBOURG. Voyez **CULEMBOURG**.
KULP, rivière qui a sa source dans la Carniole où elle baigne Metling, & entrant dans la Croatie elle passe à Carlost, & va se décharger dans la Save, aux confins de l'Esclavonie. * *Maty, Dict. Géogr.*

KUNADUS (André) de Dobel, né en 1602, mourut en 1662. Il enseigna la Théologie à Wittenberg. On a de lui une Explication de l'Épître aux Galates, & un Abrégé des Lieux Communs de Théologie. * *Gr. Diç. Univ. Holl. König, Biblioth. Petus & Nova.*

KUNCKELS. Voyez GONGEL.

* **KUNDORF**, village de Franconie dans le Comté de Henneberg, au nord-nord-est de Henneberg; dont il est éloigné de trois lieues.

KUNGSFELDEN. Voyez KONIGSFELDEN. **KUNIGSFELDEN.** Voyez KONIGSFELDEN.

KUNIGSTEIN. Voyez KONIGSTEIN dans le Wetterwald.

* **KUNITZ**, village du Canton de Berne, à une bonne lieue de Berne, fut donné il y a quelques siècles aux Chevaliers de l'Ordre Teutonique qui le possédèrent encore & qui en ont fait un petit Bailliage, dont ils font obligés de donner l'administration à un Bourgeois de Berne. * *Etat & Détails de Suisse, tome 2. p. 164 & 165.*

KUNN (Jean) de Duderstadt, fit l'an 1489 un Traité de l'élévation de l'âme à Dieu, dans lequel il attribue le livre de l'imitation de Jesus Christ à Thomas à Kempis. * *Du Pin, Bibliothèque des Auteurs Ecclesiastiques du XI^e siècle.*

KUNOW, petite ville de la Haute Pologne, située dans le Palatinat de Sendomir, à quinze lieues de la ville de ce nom, du côté du nord. Kunow n'est connu que par les carrières de marbre qui sont dans son territoire. * *Maty, Diç. Géogr.*

* **KUNSTATT** ou **CUNSTAD**, petite ville de la Moravie au nord-ouest de Brinn, dont elle est éloignée de sept à huit lieues.

* **KUOFFSTEIN**, famille distinguée de Comtes dans l'Autriche.

* **KUOFFSTEIN** (Jean-Louis, Comte de) passa sa jeunesse à étudier, à apprendre les Langues & à voyager. Il traduisit en Allemand quelques Ouvrages Espagnols & Italiens. Il fut envoyé en ambassade à Constantinople par l'Empereur Ferdinand II, & il s'acquitta de cet emploi d'une manière dont son Maître fut fort satisfait. Il lui en donna des marques à son retour, en le faisant Chambellan, Intendant de tout le pays au dessus de l'Enns, & Membre de son Conseil Privé. Il épousa 1. Anne Grubener, de laquelle il n'eut point d'enfants; 2. Susanna-Éléonore, fille de George Hartman, Seigneur de Stubenberg, & il en eut, 1. Susanna-Marie, mariée à François Hartman, Baron de Clarstein, morte le 13 janvier 1697; 2. Lougor qui suit; 3. Gotthelf, Jésuite; 4. Ebergot; & 5. Traugot, marié avec Maximilienne-Éléonore, Dame de Swanberg; 6. Préfrot, marié avec Anne-Catherine de Khunberg qui le fit père de François-Louis & de Mariane; 7. Anne-Thérèse; & 8. Diengot.

* **KUOFFSTEIN** (Lobgot, Comte de) Chambellan d'Autriche, épousa Marie-Anne, Comtesse de Staremberg, de laquelle il eut Liegott, Grand Maréchal de la Cour de Passau, marié avec Charlotte-Antoinette, fille de François-Joseph, Landgrave de Leuchtenberg & Prince de Lambeg, de laquelle il eut Diengot & Traugot, Comtes de Kuoffstein. * *Gr. Diç. Univ. Holl. Khévenhüller, Annal. Ferdin. partie 1. Bucelini Germ. Stenmatogr., partie 3. Wurmband, Colled. Hist. Genealog.*

KUON IN PU-SA, nom d'une fausse Divinité de la Chine. Quelques uns disent que *Kuon in Pu-Sa* fut la fille d'un Roi des Indes; d'autres que c'étoit une fille Chinoise qui vécut dans les montagnes près de Macao. Un Chinois Chrétien, nommé le docteur Paul, a prétendu que c'étoit la sainte Vierge; que les Syriens qui portèrent le Christianisme à la Chine au septième siècle, y introduisirent le culte de la sainte Vierge; qu'ils y laissèrent une de ses images; mais que dans la suite tous ces Missionnaires Syriens étant morts, & le Christianisme s'étant éteint, les Chinois prirent cette image pour une idole, & firent de la sainte Vierge une Déesse. Mais ce n'est pas le sentiment d'autres habiles Missionnaires qui disent que cela peut être, mais qui en doutent. Cette idole est une des plus célèbres de la Chine. On la représente avec plusieurs mains. Les mains signifient le grand nombre de bienfaits qu'elle répand, & sont un symbole de sa libéralité. Les Chinois ont beaucoup de vénération pour cette idole monstrueuse. * *Navarrete, Tratado 2. c. 9.*

* **KUPERBERG.** Il y a plusieurs lieux de ce nom en Allemagne. **KUPERBERG** en Franconie est dans l'Evêché de Bamberg, à neuf lieues de la ville de Cronach vers l'orient. **KUPERBERG** en Thuringe est dans le Comté de Mansfeld, à une lieue & demie de la ville de ce nom vers le nord, sur le Wipper. **KUPERBERG** en Silésie est sur le Bober, dans la Principauté de Jawer, à cinq lieues de la ville de ce nom vers le couchant. * *Maty, Diç. Géogr.*

KUR, en Latin *Cyrus*, *Cyrrilus* & *Cyrrus*, grande rivière de l'Asie dans la Géorgie, qui baigne Tébis dans le Royaume de Carduel, & Zagan dans celui de Kakhét. Ensuite elle sépare le Scirvan de l'Erivan & de l'Adirbeizan, & se décharge dans la Mer Caspienne, grosse par les eaux de l'Araffe & de quelques autres rivières moins considérables. * *Maty, Diç. Géogr.*

KURLAND. Cherchez COURLANDE.

KUROSKA. Voyez K'EROSKA.

* **KURTSBACH** (Sigismond, Baron de) Seigneur de Trachenberg & de Milltsch en Silésie, naquit en 1547. Il épousa Hélène fille de Frédéric III, Duc de Valignz, & se mit ensuite au service de Hollande. Il y signala sa valeur, & entre autres

exploits, il fit prisonnier en 1579, le fameux Martin Schenk de Nidek, & soumit en peu de tems la province d'Overissel. Il prit dans la même année son quartier d'hiver à Lingen en Westphalie; mais après cela il eut une triste catastrophe. Un de ses Domestiques voulant faire sauter une armoire avec de la poudre, mit malheureusement le feu à toute celle qui étoit dans la chambre, de sorte que le Baron de Kurtsbach fut jeté avec son lit dans le fossé. On en retira son corps tout brisé, & on l'envoya en Silésie où il fut enterré dans l'église de Praunfuitz. * *Gr. Diç. Univ. Holl. Lucæ Silf. Chron. partie 2. p. 1643.*

* **KUSCAJA**, **CUSI** ou **KISGI**, Chantre, fils de Hadi, fils de Melluc, & père d'Ethan Lévitte, fut établi par le Roi David pour se tenir toujours au devant de l'Arche. *J. Chron. ou Paralip. ch. 6. v. 44.* Son fils fut établi Chantre du tems du Roi David. * *L. Chron. ou Paralip. ch. 15. v. 17.* Le mot de *Kuscaja* ou de *Casajin* signifie *Souverain Seigneur*, ou *principe de Seigneur*. * *Simon, Diç. de la Bible.*

* **KUSNACHT**, beau village de Suisse dans le Canton de Zurich, sur le bord occidental du Lac de Zurich, & au midi de la ville de Zurich, tirant vers l'est, à la distance de près de deux lieues.

* **KUSNACHT**, beau bourg du Canton de Schwitz sur la partie la plus septentrionale du Lac de Lucerne, près d'une montagne. Il y avoit autrefois une forteresse qui est maintenant ruinée. Cette forteresse étoit la résidence du Baillif ou Gouverneur envoyé par l'Empereur Albert. Dans le voisinage de Kusnacht, en avançant dans le pays, on voit l'endroit nommé *Hole Gafs*, c'est à dire, *le chemin creux*, où Guillaume Tel tua le Gouverneur d'un coup de flèche, & où, en mémoire de cet événement on a bâti une chapelle où l'on lit cette inscription,

*Brutus erat nobis Uro Guillelmus in Arco,
Assertor Patriæ, Vindex, Uitorque Tyrannorum.*

Il ne faut pas confondre ce Kusnacht avec un autre du même nom dans le Canton de Zurich. * *Etat & Détails de Suisse, tome 2. p. 433.*

KUSTER (Ludolphe) né en 1670 à Blomberg, petite ville du Comté de Lippe dans la Westphalie, étoit fils de Ludolphe Kuster, premier Magistrat de cette ville. Ludolphe avoit un frère aîné qui lui inspira de bonne heure l'amour des Belles Lettres, & lui servit de Maître. Ce frère enseignoit les Humanitez à Berlin dans le Collège de Joachim. Ludolphe y entra fort jeune, & y profita si bien qu'à l'âge de 15 ans il répétoit déjà les Ecoiliers de son frère. De Berlin il passa à Francfort sur l'Oder, où il demeura quelques années, & s'appliqua aux Sciences que l'on enseigne dans l'Université de cette ville. Etant de retour à Berlin, il fut choisi pour élever le fils du Comte de Schwérin. En 1696, il donna au public *Historia Critica Homeri*, & fut à Utrecht la même année, où il commença un Journal Latin, sous le titre de *Bibliotheca Librorum Novorum*, & sous le nom de *Neoverus*, qui en Grec signifie *Sacrificain*; celui de *Kuster* ayant la même signification en Allemand. Ce Journal commença en avril 1697, & finit avec l'année 1699. Il y travailla d'abord seul, & s'associa en 1698 M. Sike, qui fit seul les derniers six mois de 1699. Vers le milieu de cette année, M. Kuster quitta Utrecht pour voyager; il en passa la fin en Angleterre, & vint à Paris au commencement de l'an 1700, où il conféra Suidas avec trois manuscrits de la bibliothèque du Roi, & tira de ce riche trésor quelques fragments qui n'ont point encore vu le jour. Sur la fin de cette année il retourna en Angleterre, où il acheva en quatre ans l'édition de Suidas, qu'il dédia au Roi de Prusse. On a ouï dire à M. Kuster, que pendant qu'il travailloit à cet Ouvrage en Angleterre, il s'éveilla une nuit au bruit du tonnerre, & qu'il fut si effrayé en faveur de son Suidas, qu'il se leva précipitamment pour le prendre entre ses bras & le porter dans son lit. Cet Ouvrage suffira pour rendre son nom recommandable à la postérité, soit qu'on considère la difficulté de l'entreprise, soit qu'on examine les moyens qu'il y employa, & la prodigieuse lecture qui lui fut nécessaire, soit enfin qu'on juge de l'Ouvrage par le succès, qui fut aussi grand que l'Auteur pouvoit l'espérer, & dont la réputation engagea l'Université de Cambridge à le recevoir au nombre de ses Docteurs. Le Roi de Prusse l'ayant nommé son Bibliothécaire, il retourna à Berlin, où il ne resta pas longtems, étant homme paisible & attaché à ses livres, & chercha en Hollande un repos qu'il préféroit aux honneurs. Il y donna au public la *Vie de Pythagore* par *Jamblique*, les *Commentaires d'Aristophane*, en Grec & en Latin, & le *Nouveau Testament*, avec les Variantes recueillies par M. Mill. Les réflexions qu'il fit sur le Nouveau Testament, pendant qu'il étoit occupé de la nouvelle édition qu'il en donna, le portèrent à croire que l'Eglise Romaine est insubmissible, & que l'on doit s'y soumettre; ce qu'il exécuta peu de tems après. On l'appelloit en Angleterre, où l'on lui promettoit un établissement considérable; mais il ne balança pas à se rendre à Anvers chez les Jésuites qui travaillent aux Actes des Saints, où il se confirma dans sa croyance. Il vint à Paris, fit abjuration de la Religion Protestante le 25 juillet 1713, & ayant été présenté au Roi Louis XIV, par M. l'Abbé Bignon, Sa Majesté le gratifia d'une pension de 2000 livres, qu'on lui paya sur le champ par avance. Son mérite ayant été bien-tôt reconnu, tous les Savans s'empresèrent d'être de ses amis, & l'Académie Royale lui donna une place d'Associé surnuméraire, par une distinction qu'elle n'avoit encore faite pour personne. La mort du Roi ne changea rien pour lui. M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, & plusieurs illustres Savans, lui donnèrent des marques effectives de leur protection. Il préparoit une nouvelle édition d'Hétychius, où il avoit fait plus de 4000 corrections, lorsqu'il tomba dans une maladie que l'on ne connut qu'après sa mort, arrivée à Paris le douzième octobre 1716.

Page de 47 ans; & y fut enterré en l'église de saint André des Arcs. Les Ouvrages de ce savant homme sont, *Historia Critica Homeri*, in octavo, en 1696; *Bibliotheca novorum librorum* à mensé aprîl 1697, usque ad finem anni 1699, cinq volumes, in octavo; *Familieus de Vita Pythagoræ cum Manuscriptis collatus & illustratus*, à Amsterdam 1707, in quarto; *Suidas Gr. Lat.* à Cambridge, trois volumes in folio; *Aristophanes Gr. Lat.* à Amsterdam, 1710, in folio; *Novum Testamentum, Mili variantibus lectionibus autum, & meliore ordine dispositum*, à Amsterdam 1710, in folio; *Diatribe Aot-Grooviana*, à Amsterdam 1713, in quarto; *L. K. Epistola ad Pirum Illustrissimam, in qua Præfatio quam Vir Clarissimus J. P. Novissimus Dissertationi suæ de aere gravi proposuit, resoluitur*, à Leyde, in octavo; *De vero usu Verborum mediæ apud Græcos, eorumque differentia à verbis adiectis & passivis, annexa est Epistola de verbo Cæro*, à Paris, en 1714, in douze; *De Musæo Alexandrino Diatribe; Ludovici Savoti Dissertationes de Nummis antiquis, & Lingua Gallica in Latinam translata à L. Nociro; Pictura antiquæ sapientis Nestoriorum, &c.*; *Explication d'une Inscription Grèque envoie de Smyrne; Examen critique éditionis novissimæ Herodoti Gronoviana.* * Voyez le Journal de Trevoux de mars 1717.

* Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, tome 1. p. 293 & suite. & tome 10. p. 53. &c.

K U S T R I N. Voyez C U S T R I N.

* **K U T A S S Y** (Jean) Archevêque de Gran en Hongrie, fut un savant homme, & Chancelier de Hongrie sous l'Empereur Rodolphe II, qui le fit Evêque de Raab. En 1594, il fut employé conjointement avec quelques autres Conseillers, pour faire une alliance avec Sigismond Bathori, Prince de Transylvanie, & pour traiter du mariage de l'Archiduchesse Marie-Christienne. En 1596, il fut envoyé avec André Jerinus Evêque de Breslau, & trois autres encore, vers Sigismond III, Roi de Pologne, pour le porter à la guerre contre le Turc. Cette négociation fut infructueuse, mais cela n'empêcha pas que plusieurs Nobles Polonois n'allassent servir l'Empereur contre les Turcs. Lorsqu'il fut de retour, l'Archevêché de Gran étant devenu vacant, il fut honoré de cette dignité. En 1597, on lui conféra la charge de Sous-Palatin du Royaume de Hongrie. En 1599, il reçut conjointement avec les Comtes Palfy, François Nadassy, & Barthélemi Pézen, la commission de traiter de la paix avec les Turcs dans une certaine île du Danube. Ces conférences n'eurent aucun succès à cause des demandes déraisonnables des Turcs. Elles se renouèrent en 1601, mais aussi inutilement que les premières. Il mourut la même année. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.*

K U T T E N B E R G ou **H O R A.** Cherchez C U T N B E R G ou C U T T E M B E R G.

* **K U T U C H T A**, nom d'un Grand Prêtre des Ostiacks. On ne peut respecter un homme plus qu'ils respectent le Kutuchta. Ils s'imaginent qu'il rajeunit tous les mois. C'est qu'il laisse croître sa barbe d'une lune à l'autre, & ne se rase qu'à la nouvelle, auquel tems il a soin de se parer extraordinairement, & de se peindre le visage. Quand il paroît en public, c'est toujours avec beaucoup de solennité, au milieu de ses Lamés ou Prêtres, qui lui présentent le même encens & les mêmes mets qu'à l'idole. Ces mets sont au nombre de sept, du miel, du sucre, de l'hydromel, de l'eau de vie, du thé, du lait & du vin, auxquels ils substituent quelquefois des confitures sèches. Le peuple accompagne ces offrandes de cette acclamation, *Ge Gen Kutuchta*, c'est à dire, *Kutuchta est un Paradis brillant.* Ce Kutuchta reçut les Missionnaires avec beaucoup d'honnêteté; mais ils n'avancèrent rien par rapport à la Religion. * *Biblioth. Germanique*, tome 2. p. 170 & 171.

K U Y L E M B O U R G. Voyez C U L E M B O U R G.

K U Y N D E R, en Latin *Cuyndera*, petite ville, où l'on voit quelques petites fortifications. Elle est dans l'Overissel, l'une des Provinces Unies des Pais-Bas, aux confins de la Frise, & à l'embouchure de la rivière de Kuynder dans le Zuyder-Zée. * *Maty, Diâ. Géogr.*

K U Z T. Voyez C U Z T.

K Y A. K Y B. K Y F.

K Y A K Y A ou **H Y A K I A N G**, ville de la Chine dépendante de celle de Linkiang, huitième Capitale de la Province de Kiamli. Elle est à cinq ou six lieues de Kiexul. Ses Habitans sont demeurés en petit nombre depuis les malheurs que les Tartares lui ont causés trois ou quatre fois de suite. Il y a des restes magnifiques de sa première splendeur. Elle a des montagnes voisines entre lesquelles celle de Mung est d'une hauteur prodigieuse. Le territoire de cette ville produit toute sorte de fruits & sur tout des oranges d'un très-bon goût. * *Am bassades des Hollandais à la Chine*, ch. 29. Th. Cornelle, *Diâ. Géogr.*

* **K Y A U**, ancienne famille noble d'Allemagne dans la Haute Lusace possédant ce pais-là les Terres de Gersdorf, de Seidenberg, de Giesmandorf, de Friedersdorf, de Lohsa & de Trattel. **P I E R R E** de Kyau, Seigneur de Hirschfeldt, étoit en 1396 Commandeur d'un Ordre de Chevalerie. **C O N R A D**, **H E N R I** & **F R E D E R I C**, dont nommez Grands Prieurs de l'Ordre de S. Jean en Bohême dans des lettres patentes de l'an 1414. Henri possédoit encore en 1420 le bourg de Hirschfeldt, situé dans le voisinage de Zittau. Ses Descendans l'avoient engagé à la Régence de Zittaw, mais elle n'en fut en pleine possession qu'après que **C O N R A D** de Kyau lui eut vendu pour une certaine somme la part qu'il y avoit. **F R E D E R I C**-**W E N T Z E L** de Kyau fut tué en 1620 à la bataille de Weipenberg. **J O A C H I M**-**C O N R A D** de Kyau, Seigneur de Lohsa étoit en 1717 Colonel dans les troupes du Roi de Pologne, & son frère servoit dans les troupes Saxonnnes de ce Prince en qualité de Maréchal de camp. * *Gr. Diâ. Univ.*

K Y B. K Y F. K Y L.

Holl. Groffer, Laufn. Merkw., partie 3. p. 47. *Carpzovius, Annales Zittaw.*

K Y B U R G. Cherchez **K I B U R G**.

* **K Y F H O E K K**, village de la Hollande méridionale, sur le Dével, près de Dordrecht, vers l'ouest. C'est une Seigneurie qui a donné le nom à la noble famille de Kythoek, ou qui l'a reçu d'elle.

* **K Y F H O E K K**, famille noble de la Hollande méridionale. **F L O R E N T** de Kythoek, Chevalier, issu de la Maison d'Arkel épousa *N. . .* de Rossum, & en eut 1. *Z e'ora* qui fut; 2. *Laurent*, dont il est fait mention en l'an 1382; 3. Une fille, mariée à *Evertard*, fils naturel du Duc de Bavière, Comte de Hollande, Chevalier, Seigneur de Hoogwoude, duquel la famille de Hoogwoude tire son origine.

Z e'ora de Kythoek épousa *Elizabéth*, fille de *Gisbert* de Loon, & en eut 1. **F L O R E N T** qui fut; 2. *Henri-Ida*, dont il est fait mention dans les années 1397 & 1400; 3. *Gisbert* qui suivra; 4. & *Elizabéth*, dont il est fait mention dans les années 1399 & 1420.

F L O R E N T de Kythoek, Chevalier, Seigneur de Kythoek, acheta la Seigneurie de Goudriaan, & fut Grand Baillif de Boisleduc en 1404. Il étoit du parti des Hoekfches & de Jaqueline, pour laquelle il se rendit maître de la ville de Schoonhoven en 1424. Dans la suite il fut fait Conseiller à la Cour de Hollande. Il mourut en 1449. Il avoit épousé *Aide* Vander Werve, d'une famille noble dans cette partie de la Hollande méridionale qui a été submergée. Il eut d'elle 1. **F L O R E N T** qui fut; 2. *Jeanne*, mariée à *Adam* de Nispen, Droulard de Breda & de Steenberg en 1447; 3. & *Zeger*.

F L O R E N T de Kythoek, Seigneur de Goudriaan, épousa *Gillette* de la Lekke, fille de *Jean* de la Lekke, Chevalier, Seigneur d'Isselmonde & d'*Aide* d'Egmont, qui se maria en secondes nocces avec *Jean* de Naaldwyck, Chevalier, & en troisième, avec *Philippe* de Spangen, Chevalier. **F l o r e n t** mourut en 1472, ne laissant qu'une fille, nommée *Aide*, qui à l'âge de six ans fut promise à *Jean* d'Assendelf, fils aîné de *Gérard* d'Assendelf, & qui mourut en 1484, sans avoir eu lignée de sa femme. Elle épousa en secondes nocces le frère aîné de son premier mari, *Nicolas* d'Assendelf, Seigneur d'Assendelf, de kralingen, de Besfoyen, &c. Chevalier, & mourut en 1530.

G I S B E R T de Kythoek, second fils de *Ziger* de Kythoek, & d'*Elizabéth*, fille de *Gisbert* de Loon, épousa *Berte* de laquelle il eut **A D R I E N** qui fut.

A D R I E N de Loon, Seigneur de Kythoek pour la moitié, Echevin de Dordrecht. Il épousa *Petronille*, fille d'*Abel* Voorkoop, Seigneur de Karnisse & Bourgeois de Dordrecht. Elle lui apporta de grands biens en mariage, & il en eut trois filles, 1. *Elizabéth*, Dame de *Pietershoek* & de *Karnisse*, qui épousa *François* de Praat, Chevalier, Seigneur de Merwede, Gentilhomme de la Chambre de Charles, Duc de Bourgogne, & qui mourut en 1514, laissant des enfans; 2. *Gisberte*, mariée à *Guillaume* Ruigrok, Chevalier, dont elle eut des enfans; 3. *Berte*, mariée vers l'an 1493, à *Arien* Vander Werve, Chevalier d'Arvers, & Seigneur de *Gyffendoukerke*, qui eut d'elle *François* Vander Werve qui fut; *Petronille* qui eut pour mari *Jean* d'Almonde, dont elle eut des enfans; *Anne*, mariée à *Jean* de Noderveen, Seigneur de *Dirksland*, qui mourut en 1526, & duquel elle eut deux filles; *Magdelaine*, qui épousa *Jean* Oom de Wyngaerden, duquel elle eut des enfans.

F R A N Ç O I S Vander Werve, Seigneur de *Gyffendoukerke*, mourut en 1541. Il avoit épousé *Matilde* de Bronkhorst, de laquelle il eut 1. *Marie*, femme de *Wolfert* de Borstle, morte sans enfans; 2. *Berte*, mariée à *Philippe* de Stoppelaar, duquel elle eut *François* qui épousa *Juhine* Wits de Bruges; *Jean*, *Philippe*, *Elizabéth* & *Anne* femme de *Martin* de Cromfrenen, Avocat à la Haye; 3. *Jufte* ou *Jaffe*, Seigneur de *Gyffendoukerke* & Baillif de Voorn, qui fut fait prisonnier dans un combat naval, & transporté à Hoorn où il mourut. Il avoit épousé *Gertrude* de Serooskerke, de laquelle il eut *François*, Seigneur de *Gyffendoukerke*, mort en 1603, sans avoir été marié; *André* & *Arien*, morts aussi sans avoir été mariés; *Léonore*, Dame de *Gyffendoukerke*, mariée à *Henri* de Wyngaerden, morte sans laisser lignée; *Anne*, femme de *Guillaume* Vander Werve, Seigneur de *Schilde*, duquel elle eut des enfans; *Matilde*, mariée à *Jean* Vander Werve, frère du mari de sa sœur. Elle mourut à Utrecht en 1603, laissant une fille nommée *Marie*. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Ancienne Chronique de Hollande par Guillaume Goudhoeven*, en Flamand. *Simon van Leeuwen*, *Botavia Illustrata*.

K Y L. K Y N. K Y P. K Y R. K Y S.

K Y L B U R G, petite ville capitale d'un des Baillages de l'Electorat de Trèves. Elle est sur la rivière de Kyll, à cinq lieues de la ville de Trèves, du côté du nord. * *Maty, Diâ. Géogr.*

K Y L E, en Latin *Kils, Corvallis, Colla*, province de l'Ecossie méridionale. Elle est bornée au nord par le Cuningham; au levant par la Cluydesdale; & au midi par la Nitheisdale, le Galloway & le Carick. Le Golfe du Cluyd la baigne au couchant. Ce pais qui s'étend le long des deux bords de la rivière de Kyle, peut avoir dix lieues de long, & cinq de large. Il est fort fertile & bien peuplé; mais il n'y a aucun lieu considérable qu'Ayr, qui en est la capitale. Les principales familles de la province de Kyle, sont les *Stuarts*, les *Campbells*, les *Cunninghams*, les *Vallaces*, les *Crawfords*, les *Lockbards*, les *Chalmers*, les *Dunbars*, & les *Creighbons*. *Campbel*, Comte de Loudoun, est Baillif héréditaire de cette province. L'Office de Baillif est le même que celui de Shérif en d'autres provinces. * *Maty, Diâ. Géogr. Etat de la Grande Bretagne sous George II*, tome 2. p. 260.

K Y.

KYLE, rivière. Voyez l'article précédent.
KYL, rivière du Cercle Electoral du Rhin en Allemagne. Elle a sa source aux confins des Duchez de Limbourg & de Juliers, baigne Stad-Kyll, Gérostein, Kybourg, & se décharge dans la Moselle à deux lieues au dessous de la ville de Trèves. Cette rivière est celle qu'on nommoit anciennement *Gelvis*.
 * Maty, *Diç. Géogr.*
KYNETON, ville avec marché dans le canton de Huntington, au Comté de Héréford. Elle est située sur la rivière d'Arrow. Son principal commerce consiste en draps étroits.
 * *Diç. Anglois.*
KYNETON, bon bourg d'Angleterre, avec marché, dans le Comté de Warwick, à peu près au sud de la ville de Warwick, dont il est éloigné d'environ trois lieues. Il donne le titre de Baron au Marquis de Caermarden. * *Diç. Anglois.*
KYNOPOLITE, île que le Nil forme en Egypte, proche du Caire. Elle a pris son nom de la capitale appelée *Kynopolis*, c'est à dire, *ville des chiens*, à cause que les Habitans adoroiēt ces animaux, & les nourrissoient de viandes sacrées. On la nomme présentement *Mamfalut*. * De la Croix, Th. Cornelle, *Diç. Géogr.*
KYPHONISME, ancien supplice qu'on faisoit souvent endurer aux Martyrs. Le *Kyphonisme*, ou *Cyphonisme* consistoit à froter de miel le corps du patient, & à l'exposer ainsi au soleil, afin que les mouches & les guêpes vinsent à le tourmenter par leurs piquures. Cela se faisoit en trois manières différentes. La première, étoit de lier simplement le patient à un poteau. La seconde, de l'élever en l'air sur des clayes, ou dans des paniers

de jonc; & la troisième, de l'étendre par terre les mains liées derrière le dos. * Gallonius, *de Cruciatibus Martyrum*.
KYRGESSES, Nation Tartare. Les Tartares Kyrgesses habitent par troupes dans les campagnes. Ils honorent & respectent la terre, & lui offrent des sacrifices d'une manière particulière. Le Prêtre prend du sang, du lait, de la siente d'animaux, & de la terre, mêle le tout ensemble, & le met dans un vase. Ensuite il prend ce vase, & monte sur un arbre, d'où il harangue le peuple. Son discours achevé, il asperge le peuple du mélange qu'il a fait. On se prosterne contre terre, & on reçoit ce qu'il jette comme un Dieu; car cette nation s' imagine & est très-persuadée que rien n'est plus salutaire au genre humain que la terre & les bestiaux. * Voilius, *de Idol.* tome 2. cb. 26.
KYRIANDER. Voyez **KIRIANDER**.
KYRICK, KYRITS, KYRITZ, KIRITS, KIRITZ, GORICK, ville de l'Electorat de Brandebourg dans la contrée qui porte le nom de *Pregnitz*. Elle est au nord-nord-est de Havelberg, dont elle est éloignée de six à sept lieues. On dit qu'en 1287, elle obtint d'Othon, Electeur de Brandebourg, franchise de péage par toute la Marche. La bière qui s'y brasse porte un nom qui signifie *meurtre* en Allemand. * *Gr. Diç. Univ. Holl.* sous le mot de **KIRITZ**. Abel, *Géogr. première partie*, p. 175.
KYSPENNING (Henri) de Venloo, Chanoine & Curé de Santen dans le Duché de Clèves, a donné au Public, *de Meditatione Mortis, deque modis consolandi eos qui mortem obeunt lentam, subitam, vel violentam, libri septem; Procatationes Christiana; Admonitiones ad bene vivendum*. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 358.



Faint, illegible text in the upper left quadrant of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

Faint, illegible text in the upper right quadrant of the page, possibly bleed-through from the reverse side.



L.

L.



Cette lettre des Latins répond au *λ* des Grecs, & est mise au nombre de ces lettres qu'on nomme *liquides*, parce qu'elles sont coulantes dans la prononciation; ou *immuables*, parce qu'elles ne se changent pas facilement. Les Latins remarquent que L rend indifférente la lettre muette qui la précède dans une même syllabe, comme en ce mot *Atlas*, la première syllabe est faite différemment, brève ou longue par les Poëtes. En effet, Martial, l. 6. *Épigr.* 77. v. 7, l'a abrégée,

Non alter monstratur Atlas, cum compare ginno.

Au contraire Virgile, *Énéide*, l. 2. v. 745, l'a allongée

Docuit que maximus Atlas.

Il faut encore remarquer que R est souvent changé en L, sur tout dans les diminutifs, comme *frater, fratellus*; & Ovide, *Fast.* l. 5. v. 481, a dit à ce sujet,

*Astera mutata est in lenem tempore longo
Littera.*

Scaliger dit aussi, que L étoit une marque de louange. Voyez encore, Robertus Titius, l. 10. c. 14. Pierius, *Hieroglyph.*

L redoublée & précédée d'un I voyelle a en François une autre prononciation, comme dans ces mots, *vermillon, travailler, recueillir, fouiller*. On l'appelle alors mouillée, & elle est presque toujours ainsi prononcée, lors même qu'elle est seule après un I à la fin des mots, comme ceux-ci, *travail, pareil, ail, péril*. L seule dans les médailles Grèques marque l'année. Dans les inscriptions L signifie *Lucius, Lullus, Libertus, Locus, Lex, Liber*. L est aussi chez les Anciens une lettre numérale, qui marque cinquante, dont on se sert encore dans le chiffre Romain, suivant ce vers,

Quinquies L denos numeros designat habendas.

Quand on ajoute une barre au dessus, L signifie cinquante mille.

L A A L A B.

L A - A B E Z. Voyez L A B E Z.

L A A B I A, ville du Royaume de Servie sous la domination du Turc, à 36 milles d'Ulcopia à l'occident, & à 52 au midi de Nissa. * *Diétion. Anglois.*

L A A B I M, troisième fils de Misraïm, est, à ce qu'on croit, le Chef des Lybiens en Afrique. Il y en avoit auprès de l'Égypte, au Couchant de la Thébaïde; & d'autres habitoient le long de la Méditerranée. *Lababim* signifie *enflammé*: or la Lybie est un pays fort exposé aux ardeurs du Soleil. * *Genèse*, ch. 10. v. 13. D. Calmet, *Diétion. de la Bible.*

L A A C. Voyez L A B A.

L A A N D E R, frère de Nicocrate Tyran de Cyrène, fut poussé à tuer son frère par Artéaphile, qui se servit pour le gagner d'une très-belle fille, qu'elle lui envoya. * Polyænus, l. 8.

L A A R, province de Perse. Cette province, qui étoit, il y a un peu plus de cent ans, un Royaume particulier, fut conquise par Abbas le Grand en 1612, & il la réunît à son Empire. Le climat est entièrement chaud, sec & insupportable à ceux qui n'y font pas nez. Sa latitude commence à 29 degrés 40 minutes. La ville capitale porte aussi le nom de Laar. Elle est petite & entre des montagnes, n'ayant rien de considérable. * Chardin, *Voyages*, &c. tome 3. p. 153.

* L A A R, ville de Perse, recommandable par le voisinage d'une montagne qui produit par une petite source un baume si excellent que jusqu'à présent il ne s'est point encore trouvé de poison qui ait pu résister à sa vertu. * *Gr. Diét. Univ. Holl.*

L A A R (Pierre de) Voyez L A E R.

L A A S, en Latin *Lasius*, petite ville du Cercle d'Autriche en Allemagne. Elle est dans la Basse Carniole au pied des montagnes, & à une lieue du Lac de Cairnicz, du côté du nord, & est capitale d'un petit pays, qu'on nomme la Kacéole. * Maty, *Diét. Geogr.*

* L A A X, Seigneurie de Suisse dans le pays des Grisons, est à la gauche du Bas Rhin, au sud-ouest de Coire, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues. Cette Terre a eu des Seigneurs de la Maison de Fats, & ensuite des Comtes de Werdeberg. Cependant les Habitans ont toujours eu de très-grands privilèges: c'est pourquoi on les appelloit les *Cent libres de Laax*. L'an 1424, Rodolphe, Comte de Werdeberg, leur vendit pour le prix de 300 ducats tous les droits qu'il avoit sur eux. * *État & Diétion de Suisse*, tome 4. p. 15. édit. d'Amsterdam 1730.

L A B A, L A H A, L A A B ou L A A C, petite ville d'Autriche en Allemagne, est aux confins de la Moravie, environ à

quatre lieues de Znaim, en tirant vers Vienne. C'est là qu'en 1278, se donna le combat entre l'Empereur Rodolphe de Habsbourg, & Ottocare Primisslas, Roi de Bohême. La victoire se déclara pour l'Empereur & le Roi de Bohême y perdit la vie. * Maty, *Diét. Geogr.* Th. Corneille, *Diét. Géogr.*

* L A B A, rivière qui sépare l'Ingrie d'avec la Principauté de Novogorod-Wélski, coule du sud au nord, & se décharge dans le Lac de Ladoga dans l'endroit où est la ville de Laba.

* L A B A, petite ville de l'Ingrie sur le bord méridional du Lac de Ladoga, à l'embouchure de la rivière de Laba.

* L A B A C H ou L A U B A C H, rivière de la Carniole dans le Cercle d'Autriche, coule du sud-ouest au nord-est, & se jette dans la Save, à trois lieues environ, de la ville de Laubach qu'elle arrose.

L A B A C H ou L A U B A C H, ville d'Allemagne, capitale de la Carniole, avec Evêché suffragant de Saltzbourg, est située dans la Basse Carniole, sur une rivière qui lui donne son nom, & qui se jette peu après dans la Save. Les Auteurs Latins la nomment *Labacum*; & plusieurs Modernes conjecturent qu'elle est l'*Emona* des Anciens. D'autres l'ont prise pour *Nauportus* mais on est persuadé que cette dernière est ce qu'on appelle le petit Laubach. * Hermenberger, *Descr. Borisy*. Erasimus Stella, de *Antiq. Borisy*.

* L A B A C H ou L A U B A C H, Evêché, fut érigé à Labach en 1461, par l'Empereur Frédéric III, que d'autres nomment Frédéric IV, avec une Prévôté, un Doyenné, & un Chapitre de dix Chanoines. Valvasor dit que cette érection n'est proprement qu'un renouvellement de l'Evêché d'Emona. L'Evêque de Labach n'est à présent suffragant d'aucun Archevêque, & il est Prince de l'Empire, sans avoir droit de séance & de suffrage à la Diète. Le Pape Pie II a accordé pour toujours en 1463 à l'Empereur, le droit de nommer à cet Evêché.

L I S T E D E S E V E Q U E S d e L A B A C H.
Selon Valvasor.

SIGISMOND DE LAMBERG, premier Evêque de Labach, mourut en 1488.

CHRISTOPHE RAUBER, premier Evêque, avec titre de Prince, fut aussi Conseiller de l'Empereur, Commissaire général de guerre & Stadholder de Vienne, où il mourut en 1536.

FRANÇOIS KATZIANER, Baron de Katzenstein, mourut en 1544.

URBAIN TEXTOR, de Carniole, né de parents de basse extraction, fut Aumonier, Confesseur & Prédicateur de l'Empereur. C'est lui qui a le premier introduit l'Ordre des Jésuites en Autriche. Étant à Donawert, il tomba du haut en bas d'un escalier, & mourut sur le champ de cette chute en 1558.

PIERRE DE SEEBACH, Chevalier de Carniole, mourut en 1560.

CONRAD GLUSITZSCH fut Curé de Camin avant que d'être Evêque, & mourut en 1578.

BALTHAZAR RADLITZ fut Doyen & Prédicateur de la Cathédrale, avant que d'être Evêque, & mourut en 1580.

JEAN TAUSCHER fut Archidiacre à Gortz, avant que d'être Evêque, & mourut en 1597.

THOMAS CHRON, surnommé l'*Apôtre de Carniole*, à cause de son zèle contre les Luthériens, mourut en 1630.

REYNALD ou RENAUD STARLICHTUS, Gentilhomme de Dalmatie, fut Evêque de Trieste, avant que de l'être de Labach, & mourut en 1640.

OTHON FRÉDÉRIC, Comte de Buchheim, mourut en 1664.

JOSEPH, Comte de Rabatta, mourut en 1684.

SIGISMOND-CHRISTOPHE, Comte de Herberstein

FERDINAND, Comte de Khuenbourg, qui en 1710 fut fait Archevêque de Prague, conduisit la Princesse de Neubourg en Portugal, & demeura dans cette Cour là en qualité d'Ambassadeur jusqu'en 1712.

L A B A D I E (Jean de) naquit à Bourg en Guénié, sur la Dordogne, le 13 février 1610, de Jean-Charles de Labadie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Gouverneur de cette ville. On l'envoya dès l'âge de six à sept ans, étudier à Bourdeaux au Collège des Jésuites, & il y fit de si grands progrès que ses Maîtres crurent beaucoup faire pour leur Ordre, en l'y attirant. L'esprit de piété, qui l'animoit alors, le fit facilement entrer dans leurs vues; mais l'opposition de son père retarda l'exécution de ses desseins, qui n'eurent lieu que lorsqu'il fut mort. Labadie étant donc entré chez les Jésuites, s'appliqua pendant trois ans à la Rhétorique & à la Philosophie. Ces études finies il se donna à la Prédication, quoiqu'il ne fût point encore entré dans les Ordres sacrez. Ce ne fut même que quelques années après qu'il fut ordonné Prêtre, étant encore dans la Société. Ses infirmités fréquentes, & le désir d'une plus grande perfection, comme il le prétend lui-même, l'engagèrent à en sortir en 1630. D'autres cependant veulent que les Jésuites l'aient chassé après avoir découvert ses idées singulières sur la piété, & son hypocrisie. Quoiqu'il en soit, il vint aussitôt après à Paris, où il prêcha avec beaucoup de zèle en plusieurs endroits, & s'acquit l'estime & l'amitié du Père de Gondren, Général de l'Oratoire. M. François de Caumartin, Evêque d'Amiens, ayant un jour entendu un de ses Sermons, en fut si content,

ment, qu'il l'engagea à aller s'établir dans son Diocèse, & lui donna pour cela un Canonique de la Cathédrale. Labadie accepta d'autant plus volontiers ce poste, qu'il se voyoit exposé à Paris à quelques traverses, pour avoir débité dans ses Sermons sur la Grace, sur la Prédétermination, sur la Pénitence, &c. les mêmes maximes, qui avoient fait mettre l'Abbé de S. Cyran au château de Vincennes. Il s'éleva là en Directeur de consciences, & se vit bien-tôt à la tête d'un nombreux troupeau de Dévotes. Mais on prétend qu'ayant commencé par l'esprit, il finit, comme il n'a rive que trop souvent, par la chair, & que les intrigues amoureuses qu'il eut dans un monastère de Filles ayant été découvertes, il fut obligé de chercher une retraite ailleurs. Il choisit celle de Port-Royal, mais il n'y demeura pas long-tems; parce que les Solitaires, qui y demeuroient, étoient trop éclairés, pour s'en laisser imposer. Il passa de là à Bazas, & ensuite à Toulouse, où le fameux M. de Montchal, qui en étoit Archevêque, lui confia la direction d'un couvent de Religieuses du Tiers-Ordre de S. François, auxquelles il apprit qu'il falloit se souvenir deux ou trois fois la semaine, de l'Etat d'Innocence. Il les faisoit pour cela dépouiller toutes nues, & prêchoit aussi dans cet état de nudité à huis clos, afin d'imiter Eve & Adam. Un des grands principes de la dévotion étoit de ne se point inquiéter des mouvemens du corps, pourvu qu'on tournât dès le matin sa première pensée du côté de Dieu; parce que *là où est l'Esprit de Dieu, là est la liberté*. Cette maxime qu'il avoit toujours soin de bien inculquer aux Religieuses qu'il dirigeoit, l'autorisoit à faire des épreuves criminelles sur elles, & à censurer celles qui faisoient quelque résistance, en leur disant que leur cœur n'étoit pas encore assez spirituel, ni fixé du côté de Dieu. Beaucoup de Religieuses s'accoutumèrent de cette direction; mais l'Evêque, qui en fut informé, & qui en craignoit les suites, dispersa en divers couvens celles qui s'étoient laissé séduire, pour les mieux instruire. Labadie accoutumé à fuir des lieux, où sa méthode de diriger n'étoit pas goûtée, se retira dans un Hermitage de Carmes à la Gravelle, & y commença, comme ailleurs, par la dévotion. Il dit qu'il avoit une vocation céleste pour prendre l'habit de cet Ordre, & sous prétexte de cette vocation, il le prit lui-même, au lieu de le recevoir de la main du Supérieur. Mais comme il étoit suspect à l'Evêque de Bazas, qui l'avoit fait poursuivre, il se cacha sous le nom de *Saint-Jean de Christ*. Il prêchoit que l'habit des Carmes étoit celui d'Elie; qu'il l'avoit pris, parce qu'il en avoit l'esprit & le ministère, puisque Dieu le destinoit au rétablissement du Règne de Grace, lequel se devoit faire avant l'an 1666, où le monde finiroit. Quelques Carmes entêtés de la sainteté & de l'antiquité de leur habit, regardoient Labadie, qui en parloit si avantageusement, comme un homme céleste, & l'appelloient leur *saint Père*; il y en eut même d'assez simples pour croire recevoir non seulement le Saint-Esprit, mais encore l'autorité de le donner aux autres, lorsqu'il souffloit sur eux. L'entêtement alla si loin, que l'Evêque de Bazas étant allé avec main forte à la Gravelle pour le faire arrêter, le Supérieur & les Moines de cet Hermitage refusèrent de lui parler, & donnèrent à celui qu'il poursuivait, le tems & les moyens de se fuir. L'Evêque les voyant si infatués de cet homme, fut obligé de les faire enlever de leur Solitude, & de les faire transporter chez lui, pour les défabuser; & il les y retint jusqu'à ce que les ayant fait revenir de leur prévention, ils lui révélèrent une infinité de folies, que ce saint Père leur avoit fait faire, & qui étoient presque toutes lascives. Labadie désespérant de faire des Disciples chez les Catholiques, parce qu'il y étoit trop connu, se retira à Castets dans le château du Comte de Favas, qui faisoit profession de la Religion Réformée. Ce Gentilhomme croyant bonnement qu'un homme, qui avoit été Jésuite, Janséniste, Carme solitaire, Missionnaire, & dévot, seroit une grande conquête pour son Eglise, le fit conduire à Montauban, où il fut reçu à bras ouverts. Au lieu de s'assurer par une longue épreuve des mœurs & de la Religion d'un homme que ces différentes professions devoient rendre suspect, cette Eglise le prit pour son Pasteur avec trop de précipitation, & il y exerça le Ministère pendant huit ans. Quoiqu'il choquât dans ce poste les Sages par ses Sermons satyriques, il ne laissa pas de se soutenir par le crédit des Dévotes qu'il avoit enchantées, les unes par l'esprit, & les autres par la chair. Il tâcha d'introduire dans le sein de la Réformation, ce qu'on appelle la *spiritualité* & l'*Oraison mentale*. Il publia pour cet effet trois petits livres, qu'il composa exprès pour en prouver l'excellence & la nécessité. Mais la tentative qu'il fit sur la pudicité de Mademoiselle de Calonges, lui fit perdre l'estime & la protection des personnes pour lesquelles il écrivoit. Voici le fait tel qu'il est rapporté par M. Bayle. Après avoir dressé cette Demoiselle à la vie spirituelle, qu'il faisoit consister dans un recueillement intérieur, & dans un détachement absolu des objets sensibles, il lui marqua un point de méditation, & lui ayant fort recommandé de s'appliquer toute entière pendant quelques heures à ce grand objet, il s'approcha d'elle, lorsqu'il la crut le plus recueillie, & lui mit la main sur le sein. Elle le repoussa brusquement, lui témoigna beaucoup de surprise de ce procédé, & se préparoit à lui faire des censures lorsqu'il la prévint. *Je vois bien, ma fille*, lui dit-il, sans être, déconcerté, & avec un air dévot, *que vous êtes encore bien éloignée de la perfection: reconnaissez humblement votre faiblesse, & demandez pardon à Dieu d'avoir été si peu attentive aux mystères que vous deviez méditer. Si vous y avez apporté toute l'attention nécessaire, vous ne vous fussiez pas apperçus de ce qu'on faisoit à votre gorge. Mais vous étiez si peu détachée des sens, si peu concentrée avec la Divinité, que vous n'avez pas été un moment à reconnaître que je vous touchois. Je voulais éprouver, si votre force dans l'Oraison vous devoit au dessus de la matière, & vous visseriez au souverain Etre; la vraie source de l'immortalité & de la spiritualité, & je vois avec beaucoup de douleur, que vos progrès sont très-petits; vous n'allez que ter-*

re à terre. Que cela vous donne de la confusion, ma fille, & vous porte à mieux examiner les saints décrets de la prière mentale. Mademoiselle de Calonges, qui avoit autant de bon sens, que de vertu, ne fut pas moins indignée de ces paroles que de l'action de Labadie, & rompit entièrement avec lui. Bayle en rapportant ce fait, avertit qu'il ne le garantit pas, & M. Bernard, qui le rapporte après lui dans la *Republique des Lettres*, paroît en douter; mais M. Baigne assure qu'il le tient de la Demoiselle même à qui il l'a entendu rapporter plus d'une fois, & qui ne parloit jamais qu'avec horreur de la fausse dévotion de Labadie. Il fut ensuite accusé à la Cour, d'avoir excité une sédition pour un cadavre. Il s'agissoit du corps mort d'une femme que le Curé de Montauban vouloit enterrer dans son cimetière, parce qu'elle avoit changé de Religion. Labadie lui disputa ce corps & arma ses partisans. L'affaire ayant été portée à la Cour, le cadavre fut adjugé au cimetière Catholique; & Labadie condamné comme séditieux à quitter l'Eglise de Montauban. Son exil causa une division affreuse. D'Arbussy, son Collègue, fut accusé d'avoir contribué à la condamnation par un esprit de jalousie. Il se forma deux partis dans la ville, qui étoit presque toute de la Religion Réformée, celui des *Margujats*, & celui des *Chiquiers*. Ils en vinrent aux dernières extrémités, & comme les deux Chefs de parti étoient d'un mauvais caractère, ils furent également détestés de ceux qui les avoient soutenus avec trop de chaleur. Labadie chassé de Montauban, alla chercher un asyle à Orange; mais n'y ayant pas trouvé autant de sûreté, qu'il se l'étoit imaginé, il se retira secrètement à Genève au mois de juin 1659. On le regretta fort à Orange, où il s'étoit fait moins connaître qu'ailleurs, & où ses manières dévotes, & ses prédications en avoient imposé. Il ne fut pas long-tems à Genève, sans y causer de grandes émotions. On se divisa à son sujet en deux partis, dont l'un bâtit une grande maison, où il y avoit des cellules pour ceux qui charmez de lui le suivoient aveuglément, & l'autre cherchant à l'éloigner, trouva le moyen de le faire appeler en 1666 à Middelbourg. Il s'y rendit cette même année & commença à répandre encore plus particulièrement qu'il n'avoit fait jusques-là tous ses Dogmes. Voici en abrégé ceux qui lui étoient propres. 1. Il croyoit que Dieu pouvoit & vouloit tromper les hommes, & qu'il les trompoit effectivement quelquefois. Il alléguoit en faveur de cette opinion divers exemples tirés des Livres Sacrez; entre autres celui d'Abab; à qui Dieu envoya un esprit de mensonge pour le séduire. 2. Il ne regardoit pas l'écriture Sainte, comme absolument nécessaire pour la conduite des ames au salut, parce que selon lui, le S. Esprit agissoit immédiatement sur elles, & leur donnoit de nouveaux degrés de révélation; & que lorsqu'une fois on étoit frappé de cette lumière toute divine, on pouvoit tirer des conséquences, qui menaient à la parfaite connoissance de la vérité. Il croyoit même qu'en lisant cette Ecriture, il falloit être moins attentif à l'explication des mots & du texte, qu'à l'inspiration intérieure du S. Esprit. 3. Quoiqu'il convint que le Batême eût un sceau d' Alliance, qu'on pouvoit conférer aux enfans naissans dans l'Eglise, il ne laissoit pas de dire qu'on auroit dû le différer jusqu'à un âge avancé, puis qu'il étoit une marque qu'on étoit mort au monde & ressuscité en Dieu. 4. Il mettoit cette différence entre l'ancienne & la nouvelle alliance, que l'une étoit charnelle, chargée de cérémonies, accompagnée de bénédictions temporelles, & que les méchans y entroient comme les bons, pourvu qu'ils descendissent d'Abraham. Mais l'alliance nouvelle n'admettoit, disoit-il, que des hommes spirituels; elle déviroit de la Loi, de la malédiction, de ses cérémonies, & mettoit l'homme dans une parfaite liberté. 5. Il regardoit l'observation du jour du repos comme une chose indifférente, & il disoit que Dieu n'avoit pas préféré un jour à l'autre. Il fondeoit cette opinion sur un passage de S. Luc, que Bêze avoit trouvé dans un Manuscrit, & qu'il avoit inséré dans ses Notes sur le Nouveau Testament. Cette Addition porte que J. C. voyant un homme, qui travailloit le jour du Sabbat, lui dit, *Tu es heureux; si tu fais ce que tu fais; mais si tu l'ignores, tu es malheureux & transgresseur de la Loi*. Labadie concluoit de là que J. C. avoit laissé une entière liberté de travailler, pourvu qu'on ne le fit dévotement & avec connoissance, & il blâmoit Bêze de ce qu'il n'avoit point inséré cette addition dans le texte, d'où elle auroit passé dans toutes les Versions. 6. Il distinguoit deux Eglises, l'une où le Christianisme avoit dégénéré, & l'autre composée de Régénérés, qui avoient renoncé au monde; & il croyoit que J. C. viendrait régner mille ans sur la Terre, & qu'il convertirait véritablement les Juifs, les Gentils, & les mauvais Chrétiens. 7. Il disoit que l'Eucharistie n'étoit que la Commémoration de la mort de J. C. & qu'encore que les signes ne fussent rien; eux-mêmes, on ne laissoit pas d'y recevoir spirituellement J. C. lorsqu'on y participoit comme on doit. 8. Il enseignoit que la vie contemplative étoit un état de grace & d'union divine pendant cette vie, le comble de la perfection, & le sommet de la montagne Chrétienne, si élevé qu'il touche les nues, & atteint de près le Ciel; 9. Que l'homme, dont le cœur est parfaitement content & calme, jouit à demi de Dieu, s'entretient familièrement avec lui, & voit en lui toutes choses; qu'il prend toutes les choses d'ici bas avec indifférence, voyant sous lui le monde, & ce qui s'y passe, sa mutabilité ne l'atteignant pas, & tous les orages auxquels ce monde est sujet se forment sous ses pieds, comme la pluye & la grêle se forment sous la cime des montagnes, & laissent régner par leur hauteur un calme constant & une paix parfaite; 10. Que l'on parvenoit à cet état par l'entière abnégation de soi-même, par la mortification des sens & de leurs objets, & par l'exercice de l'Oraison mentale. Ce fut à la faveur de cette spiritualité & d'une févérité apparente de mœurs, que Labadie s'acquit en peu de tems beaucoup d'autorité. On regardoit comme autant de *Mondains vendus au siècle présent* ceux qui le taxoient d'hypocrisie, & com-

me autant de Saintes celles qui le suivoient. Mademoiselle Schurman, cette fille si fameuse dans la République des Lettres, eut choisie la meilleure part, en se rangeant sous sa direction. Elle devint un des Chefs les plus ardens de sa Secte, & ce fut elle qui y entraîna la Princesse Palatine Elizabeth, qui reçut les Disciples errans & fugitifs de Labadie. Cette Princesse regardoit comme un grand honneur de recueillir ce qu'elle appelloit la véritable Eglise, & se trouvoit heureuse de s'être détournée d'un Christianisme usqué, qu'elle avoit suivi jusques-là. Elle étoit jusques au Ciel Labadie: c'étoit, selon elle, un homme qui parloit au cœur; il avoit parlé au sien pendant une maladie, & lui avoit mieux fait sentir la vanité des créatures & les voyes du ciel, par des discours qui couloient abondamment de sa bouche, que les autres Prédicateurs n'avoient fait par des Sermons étudiés. Labadie voulut s'unir avec Antoinette Bourignon, qui donnoit comme lui dans la spiritualité. M. de Cort, l'un des affociez de cette Demoiselle, avoit entrepris de détacher une île du Holstein, appelée le Noordstrand, dans le dessein d'y retirer les Disciples de Janfénius, & ceux de Mademoiselle Bourignon. Labadie fit une étroite liaison avec lui, afin de pouvoir trouver un asyle en ce pais-là. Mais Antoinette Bourignon n'approuva pas son dessein, & écrivit sur son sujet à M. de Cort: *Vous pouvez y aller sans motif; car je sens & je sai que nous ne pourrions jamais nous accorder ensemble; leurs sentimens & l'esprit qui les gouverne, sont tout contraires à mes lumieres & à l'esprit qui me gouverne.* C'est ainsi que deux fanatiques, qui s'imaginoient chacun en particulier, être immédiatement conduits par le Saint Esprit, croyoient cependant être gouvernez par des esprits différens. En quoi ils erroient; car comme ils s'abandonnoient aux faillies d'une imagination échauffée qui peut se diversifier à l'infini, l'un devoit nécessairement aller à droite, pendant que l'autre tournoit à gauche. Les Sectateurs de Labadie, qu'on nomma Labadistes, devinrent si nombreux, & tant de personnes de l'un & de l'autre sexe abandonnèrent l'Eglise Réformée pour se joindre à lui, que les Eglises Françoises des Provinces-Unies pensèrent tout de bon aux moyens d'arrêter le cours d'une défection, qui augmentoit de jour en jour. Mais lorsqu'elles le disposoient à attaquer Labadie, lui-même s'avisait d'attaquer M. de Wolzogue sur son livre de l'Interprétation de l'Ecriture, contre lequel plusieurs Théologiens s'étoient déjà soulevés, & dont il sollicita la condamnation avec beaucoup de chaleur au nom de l'Eglise de Middelbourg. L'affaire fut jugée dans un Synode tenu à Naerden, où M. de Wolzogue fut solennellement déclaré Orthodoxe, l'Eglise de Middelbourg censurée, & Labadie condamné à confesser à la face du Synode, & en présence de M. de Wolzogue, qu'il avoit eu tort de l'accuser & qu'il en avoit un singulier déplaisir. Labadie ayant appris la teneur de ce Jugement, ne voulut point l'entendre prononcer; & de peur qu'on ne le lui signifiait, il partit secrètement de Naerden. De retour à Middelbourg, il agit tellement son Eglise contre le Synode, qu'elle menaça d'un schisme dans les formes. Plusieurs Synodes tachèrent par leurs décisions de couper la racine du mal; mais Labadie refusa de comparoître dans les uns, contesoit l'autorité des autres, & appelloit des Sentences définitives qu'ils prononçoient contre lui. Il prétendoit que les Loix des Compagnies Ecclésiastiques ne pouvoient lier les consciences; que ce seroit ramener le Papsime dans la Réforme, que de leur attribuer une autorité suprême; & que ces Assemblées ne pouvant mesurer les choses qu'au compas humain, on donnoit un Compagnon à l'Ecriture, en faisant de leurs décisions une Règle de Foi. Enfin le Synode nomma des Commissaires, pour aller à Middelbourg terminer cette affaire. Ils s'y transportèrent; mais le peuple se souleva contre eux, s'empara du lieu de l'Assemblée, & ferma les portes de l'église, afin qu'on ne pût y entrer. Le Magistrat soutint Labadie, & les Etats de la province se contentèrent de proposer un accommodement, que Labadie, qui vouloit profiter de la faiblesse des uns & de la chaleur des autres, rejeta fièrement. Les Etats irrités de son refus confirmèrent la Sentence prononcée par les Commissaires, lui défendirent aussi-bien qu'à Yvon son Disciple, de prêcher, & aux Imprimeurs de publier aucun Ecrit desavantageux à l'un ou à l'autre des deux Partis; & parce que Labadie croit à l'injustice de ce qu'il avoit été condamné sans avoir été ouï, on renvoya la décision au Synode, qui devoit se tenir à Dordrecht, & auquel il seroit obligé de comparoître. Ce Synode déposa Labadie, & ne lui laissa espérer de grace qu'à la faveur d'une repentance éprouvée, qui ne vint jamais. Au contraire il se fit suivre à Middelbourg par une foule de Dévots & de Dévotes, avec lesquels il alla en triomphe forcer les portes de l'église; après quoi il prêcha & distribua la Communion à ceux qui l'avoient suivi. Les Bourguemestres, qui craignirent les suites d'une entreprise si hardie, lui envoyèrent aussitôt un ordre de sortir de leur ville, & du ressort de leur Jurisdiction. Il obéit & se retira à Ter-Veer, ville voisine, où il avoit de zélés Sectateurs, qui lui tendirent les bras. C'étoient de riches Négocians, qui s'y étoient réfugiés, & qui y attiroient un gros commerce. Ils le reçurent avec joie, & lui procurèrent la protection du Magistrat. Les Etats de Zelande résolus enfin de tirer Labadie de son fort, ordonnèrent qu'il fut chassé de la province. Le Magistrat de Ter-Veer prit son parti contre les Etats, & alléguant trois raisons en sa faveur; l'une, que cet homme, qui vivoit paisiblement dans leur ville, n'avoit rien fait qui méritât le bannissement; l'autre qu'il suffisoit qu'on lui eût fermé la bouche par l'interdiction des Prédications publiques; & la dernière qu'on craignoit la populace, qui ne permettroit pas sans émotion, qu'on leur enlevât un homme d'une si grande édification. Cette Province fut obligée d'avoir recours au Prince d'Orange, qui étoit Marquis de Ter-Veer; & ce Prince ordonna à Labadie d'obéir, & défendit à tous les Habitans de lui donner retraite. Celui-ci reprit d'abord le dessein de s'affocier avec Mademoiselle Bourignon

dans le Noordstrand; mais elle ne le trouva pas assez mystique, pour en faire son Collègue, ni assez souple pour le mettre au nombre de ses Disciples. Ne pouvant réussir de ce côté-là, il forma un petit établissement entre Utrecht & Amsterdam, où il avoit une Imprimerie, de laquelle sont sortis plusieurs de ses Ouvrages. Le nombre de ses Sectateurs s'augmenta depuis, & seroit devenu très-grand dans la défection de quelques-uns de ses Disciples, qui publiant l'Histoire de sa vie privée & sa manière d'enseigner, n'oublièrent pas d'instruire le public des familiaritez qu'il prenoit avec ses Dévotes, sous prétexte de les unir plus particulièrement à Dieu. Il envoyoit de sa retraite les Apôtres dans les grandes villes de Hollande, afin d'y faire des Prosélytes dans les maisons riches; mais le succès ne fut pas d'abord assez grand pour le garantir de chercher un lieu, où il pût vivre sans craindre la famine. Il passa à Erfurt, d'où la guerre le chassa, & l'obligea de se retirer à Altena dans le Holstein. Ce fut en ce lieu qu'attaqué d'une colique violente, il mourut l'an 1674 entre les bras de Mademoiselle Schurman, qui, comme une Compagne fidèle, l'avoit suivi par tout. Il étoit alors âgé de 64 ans. D'autres disent qu'il se retira à Wiyert, Seigneurie de Frise, appartenante à la Maison de Sommersdyck, où quatre Demoiselles de cette famille, toutes quatre sœurs, lui donnèrent retraite, & y forma une petite Eglise qu'ils nommoient l'Eglise de Jesus-Christ retirée du monde. On a de lui les Ouvrages suivans, La Pratique des deux Oraisons mentale & vocale; Lettre d'adieu à l'Eglise d'Orange; Jugement charitable sur l'état présent des Juifs; Déclaration de Jean Labadie contenant les raisons qui l'ont obligé à quitter la Communion de l'Eglise Romaine pour se ranger à celle de l'Eglise Réformée; Triomphe de l'Eucharistie, ou la vraie doctrine du Saint Sacrement; Les divers Héritages de la Penitence au monde; Le véritable Exorcisme, ou l'unique efficace moyen de chasser le Diable du Monde Chrétien; L'Idée d'un bon Pasteur; La Réformation de l'Eglise par le Pasteur; Le Héritage du grand Roi Jesus; L'arrivée Apostolique aux Eglises; L'Idée d'une bonne Eglise; Manuel de piété; Le Discernement d'une véritable Eglise suivant l'Ecriture Sainte; La Puissance Ecclésiastique, bornée à l'Ecriture & par elle; Traité Ecclésiastique selon les sentimens de Jean Labadie, de l'Exercice Prophétique, selon S. Paul, I. Corinth. ch. 14. sa liberté, son oratoire & sa pratique; Points fondamentaux de la vie véritablement Chrétienne; Le Chant Royal du Roi Jesus-Christ; Abrégé du véritable Christianisme Théorique & Pratique; Les Entretiens d'esprit du jour Chrétien; Les saintes Décades des Quatre-vingts de piété Chrétienne, touchant la connoissance de Dieu, son Honneur, son Amour, l'union de l'ame à lui; L'Empire du Saint Esprit sur les ames; Apologie pour les Eglises Wallonnes de Middelbourg & de Rotterdam; Le Renoncement à soi-même pour se donner entièrement à Dieu; Traité de soi, ou le Renoncement à soi-même pour la petite Eglise; Fragmens de quelques Poésies & sentimens d'esprit de M. Labadie; Traité de Sabbatho; Confutatio Quakerismi; Veritas sua Vinde, seu solennis Declaratio Fidei Joannis de Labadie, Petri Toon & Petri du Lignon; Falsum Judicium de justis Honorum a Malis, quod ad Communionem Ecclesiasticam spectat, Secessione, sous le nom de Daniel Jonas Béda; Conjura libri de Interprete Scripturarum. * Le Père Nicéron, Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 18. p. 386-411.

L A B A N, Déert au delà du Jourdain, où Moïse récita le Deuteronomie aux Israélites, & dont il est parlé, ch. 1. v. 1. Quelques-uns veulent que ce lieu soit le même que Libna, qui fut le dix-septième campement des Israélites; d'autres le prennent pour un lieu tout différent, sur quoi on peut consulter les Interprètes, & en particulier Jean le Clerc sur ce premier verset du Deuteronomie.

L A B A N, fils de Bathuel ou Béthuel, qui étoit de Nachor, étoit frère de Rébecca, qu'il donna l'an 2179 du monde, & 1856 avant Jesus-Christ, à Eliézer domestique d'Abraham, pour être femme d'Isaac. Il demeuroit dans la Mésopotamie de Syrie où il possédoit de grands biens, & avoit deux filles, Lia ou Léa & Rachel. Jacob fils d'Isaac, servit sept ans pour avoir cette dernière en mariage; mais quand ce tems fut écoulé, Laban qui ne pouvoit souffrir que sa seconde fille fût mariée avant l'aînée, envoya le soir Lia au lieu de Rachel, & fit que Jacob, sans le savoir, la prit pour sa femme, l'an 2283 du monde, & 1752 avant J. C. Laban obligea Jacob de servir encore sept ans pour Rachel. Enfin après ce tems, Jacob y ayant encore demeuré six ans, & voyant que son beau-père s'opposoit à son départ, sortit de chez lui sans lui dire adieu, & emmena avec lui tout ce qui lui appartenoit. Laban fut averti d'un départ si soudain; & apprenant qu'on lui avoit emporté ses idoles, il poussa Jacob avec une étrange colère, l'an 2296 du monde, & 1739 avant Jesus-Christ. Les remontrances de Jacob & l'entretien qu'il eut avec ce Patriarche, dissipèrent ses chagrins & le portèrent à se réconcilier avec Jacob son gendre, à faire alliance avec lui, & à lui permettre de continuer son voyage. * Genèse, ch. 24. v. 29. ch. 29. & 31. &c. Sallian & Torniel, in Annal. Vet. Testam. Joseph, Antiq. Judaeiq. l. 1.

L A B A N A, ville. Voyez L O B N A.

L A B A R U M ou L A B O R U M, Enseigne militaire que les Romains portèrent depuis Constantin le Grand. Ce Prince venoit attaquer le Tyran Maxence, qui avoit de plus fortes troupes que lui; mais Dieu, pour l'assurer de la protection particulière qu'il lui vouloit donner, fit paraître dans le ciel une croix lumineuse formée de la lettre Grèque X, Cui, renversée en forme de croix carrée, & de la lettre Grèque P, Rho, qui surmontoit la lettre X, autour de laquelle on voyoit ces mots Grecs, EN TOTTONIKA, c'est à dire, *Vaincs par ceci.* Constantin n'entendit pas d'abord ce que signifioit cette apparition; mais la nuit suivante Jesus-Christ lui apparut, & lui commanda de faire un étendart militaire, de la même forme qu'il l'avoit vu le jour précédent, & de le porter désormais dans ses armées au jour du combat, s'il vouloit être victorieux. Le lendemain il dit à ses Confidens ce qu'il avoit

vu, & fit venir des Orfèvres pour travailler à cette croix & pour en faire une d'or & de pierreries, de la manière qu'il la leur dépeignoit. Eufèbe qui l'avoit vue, en fait une description fort exacte; mais qui a été entendue de peu de gens. On peut la voir sur les Médailles de Constantin, avec la Note qu'on en a faite dans le Recueil des Médailles du P. Banduri. Constantin se servit toujours de ce Labarum, comme d'un rempart qui le mettoit à couvert contre toutes sortes d'ennemis. Socrate semble dire que de son tems, c'est à dire, vers l'an 430, on le gardoit dans le Palais de Constantinople. Il se voyoit encore au neuvième siècle selon Théophane. Constantin en fit faire encore plusieurs autres semblables, pour être toujours portés à la tête de ses armées; car c'en étoit le principal étendard, qui tenoit seul la place de toutes les idoles d'or qu'on y portoit auparavant; mais il n'étoit pas toujours fait de la même manière, & assez souvent le nom de CHRIST n'étoit pas au haut de la pique, mais sur le drapeau. Constantin le faisoit porter par tout où il voyoit que quelques troupes de son parti fléchissoient; & aussitôt Dieu récompensant sa foi, faisoit pencher la victoire de ce côté-là, & mettoit les ennemis en fuite. Il choisit entre ses Gardes cinquante des plus forts & des plus courageux, & qui avoient le plus de crainte de Dieu, pour être autour de cet étendard, & le porter tour à tour. Eufèbe assure que ceux qui le portoit n'étoient jamais blessés dans le combat. Il rapporte que dans une occasion fort périlleuse, celui qui le tenoit étant effrayé, & l'ayant donné à un autre pour s'enfuir, fut aussitôt percé d'un dard qui le tua, & que l'autre ne reçut pas un seul coup, quoique plusieurs traits donnassent dans le bois qui portoit la croix & s'y attachassent. C'est ce qu'Eufèbe dit avoir appris de Constantin même. Théodose le Jeune donna de grands privilèges en 416, à ceux qui étoient chargés du Labarum ou Laborum; car c'est ainsi que saint Grégoire de Nazianze, saint Ambroise, Prudence & d'autres ensuite appellent cet étendard consacré par le nom de JESUS-CHRIST, selon les termes de saint Ambroise. Les Soldats le faisoient avec un profond respect; & on croit que Claudien marque la même chose des Empereurs mêmes. Il fit mettre aussi la Croix sur les armes des Soldats, sur leurs boucliers, & sur leurs casques, comme on le voit encore par divers monumens qui nous restent de ses successeurs & de lui-même. Sozomène dit que Constantin fit mettre exprès la Croix & le nom de JESUS-CHRIST sur le Labarum; afin que les Soldats accoutumés de tout tems à rendre de grands respects à cet étendard, se portassent insensiblement à étendre ce respect à JESUS-CHRIST même, dont ils avoient sans cesse le signe & le nom devant les yeux, & qu'ils oublassent ainsi peu à peu leurs idoles, pour embrasser le culte du vrai Dieu, à l'imitation de leur Empereur. Dans quelques Médailles de ce Prince, on voyoit d'autres formes du Labarum, signe militaire, avec ces mots, *La gloire de l'armée, la vertu de l'armée, l'union des Soldats*. Julien l'Apostat supprima ce signe sacré, & saint Grégoire de Nazianze, en sa première Oraison contre ce Prince, dit qu'on avoit donné le nom de Labarum ou Laborum à cet étendard, pour dire que par son secours on finissoit les travaux. Les autres ajoutent que Constantin l'appella ainsi, afin qu'on connût que par la Croix qu'il avoit reçue, il finiroit les persécutions que l'Eglise souffroit depuis deux ou trois siècles; ou qu'il seroit cesser les maux que le Tyran Maxence avoit causés à la ville de Rome. Les François eurent depuis, l'oriflamme & la châsse de S. Martin, qui étoit leur signe militaire, fatal aux ennemis. * Consultez Eufèbe, in *Vita Constanti*. Sozomène, l. 1. Turnèbe, *Advers.* l. 15. c. 16. Cujas, de *Prap. Labar.* Baronius, A. C. 312. Gretser, de *Cruce*, l. 2. c. 37. 38. Prudence en parle au premier livre contre Symmaque, v. 487. en ces termes,

*Christus purpureum geminanti textus in auro
Signabat Laborum.*

LABAT (Pierre) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, né à Toulouse, enseigna très-longtems la Théologie à Bourdeaux & dans sa patrie, où il mourut le trentième mars 1670. On a de lui une Théologie Scholastique en huit volumes, in 8vo, imprimés à Toulouse en 1658, & dans les trois années suivantes. * Echard, *Script. Ord. Praed.* tome 2.

LABATA (François) Espagnol, entra jeune chez les Jésuites l'an 1567, & mourut fort âgé le 27 mars de l'an 1631. Nous avons de lui, *Apparatus Conciliarum, seu Loci Communes ad Conciliae ordines alphabeticos; Discursus morales; &c.* * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jesu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. Le Mire, de Script. sac. XVII.*

* **LABATHSAN**, village de la Basse Hongrie, situé à une lieue de Gran. Il paroît par une Inscription qu'on y a trouvée, qu'il est l'ancien *Commercium*, bourg de la Basse Pannonie. * Maty, *Dict. Géogr.*

LABAZIN. Voyez ALBAZIN.

LABBE (Louise) Courtisane de Lyon, vivoit dans le XVI siècle, & excelloit dans la Poësie & dans la Musique. La Croix-du-Maine & du Verdier-Vauprivas la citent dans leurs Bibliothèques, & louent un Ouvrage qu'elle avoit fait, qui étoit un Dialogue de l'Honneur & de la Folie. Ils parlent peu avantageusement de sa conduite. C'étoit une franche Courtisane, mais désintéressée, & qui par un penchant assez rare, préféroit les Savans aux Riches.

LABBE (Philippe) Jésuite, né à Bourges le dixième juillet 1607, favoit les Belles Lettres, la Philosophie & la Théologie qu'il enseigna avec réputation; mais il s'en acquit une plus grande par son humeur honnête & bienfaisante & par ses Ouvrages. Il fut l'ami particulier de presque tous les Savans de son tems. Plusieurs même des Protestans parlent de lui avec éloge. Ce Père mourut le 25 de mars l'an 1667, âgé de près de 60 ans.

Il étoit extrêmement laborieux, & médiocre Critique. Nous avons de lui, *Nota Bibliotheca MSS. Librorum*, en deux volumes, in folio; de *Byzantina Historia scriptoribus; Galeni Vita; Bibliotheca Bibliotecarum; Concordia Chronologica; de Scripturis Ecclesiasticis; Bellarmini Philologia & Historica Dissertatio; Alliance Chronologique*, &c. Le Père Labbe avoit d'autres Ouvrages en état d'être publiés, comme, les Oeuvres de S. Jean de Damas, &c. Il avoit commencé la dernière édition des Conciles, que nous avons en dix sept volumes. On imprimoit le onzième quand il mourut. Le Père Coiffart son Confrère, eut soin de faire achever cet Ouvrage. L'Auteur de la Bibliothèque du Richelieu de 1728, soutient qu'on fait une injustice au P. Labbe de le traiter de médiocre Critique. Aulli avoit-il entrepris de faire son Apologie, & sur cet article & sur celui de plagiat, dont plusieurs ont accusé le P. Labbe. Il l'avoit promise au P. Mézi qui ne savoit sur quel ton parler du P. Labbe dans sa Bibliothèque du Berri. Mais le P. Mézi étant mort, l'Apologie est demeurée entre les mains de l'Auteur, qui se contente d'en donner le précis dans l'article où il parle du P. Labbe. Il ramasse un très-grand nombre d'éloges que les Savans de tous partis ont fait du P. Labbe, & pendant sa vie & après sa mort. Il l'examine, avec soin, toutes les imputations de plagiat, & il tâche de justifier son Auteur. Cependant il n'en est pas idolâtre & il n'en canoït pas les fautes. D'un côté il l'accuse d'avoir écrit ses livres trop à la hâte, & de l'autre d'avoir été trop dur dans sa critique. A ce sujet il rapporte que le Docteur Boileau disoit dans son *Traité de la Conscience Auriculaire*, que c'est un vrai plaisir de voir comme le très docte P. Labbe étrille les Critiques Calvinistes, & cela par droit de réprimandes, injurias retaliat. L'Auteur qui nous fournit ceci n'approuve pas ce procédé; il croit, & avec justice, que les injures doivent être laissées aux Harangères & aux Crocheteurs; mais que les Auteurs doivent combattre par de bonnes raisons, bien rangées & bien exprimées.

LABDA, fille d'Amphion de la famille des Bacchides, étoit boiteuse, & ne trouva personne de sa famille qui voulût l'épouser: de sorte qu'elle fut mariée à Ecion fils d'Échécratée, & en eut Cypèle qui fut Tyran de Corinthe, & père de Périanthe. On dit que les Corinthiens, ayant reçu par les prédications de l'Oracle, que le fils de Labda s'empareroit un jour de la tyrannie de leur ville, les Magistrats envoyèrent des gens pour le tuer; mais que l'enfant livré par la mère à un d'eux, s'étant mis à fourire, cet homme en eut pitié, & qu'aucun de ceux qui étoient envoyés pour le faire mourir, n'ayant eu le cœur d'exécuter cet ordre, il l'avoit rendu à sa mère qui le cacha dans une mesure de blé, que les Grecs appellent *Cypèle*. * Hérodote, l. 5. ou *Tersiphobore*, c. 92. Pautanias, in *Corinthiacis*.

LABDACUS ou **LABDAQUE**, fils de Phénix, Roi de Thèbes, fut père de Laius, père d'Oedipe. * Consultez Stace, l. 6. de la *Troisième*. Apollodore, &c.

LABEËDE, petite Province maritime d'Afrique dans la Guinée sur la Côte d'Or. Elle a au Couchant le grand Acara, & au Levant & au Nord Ningo, & a pris son nom de la seule place qu'elle ait sur la côte. Le séjour de cette place, qui est à trois lieues au Levant du petit Acara, & fermée de murailles, est plaisant & agréable. C'est un pays de plaines & de pâturages qu'arrosent plusieurs ruisseaux. Les Habitans ont un Roi, & s'occupent les uns à faire du sel, & les autres à cultiver les terres. Il y en a qui traquent en gros bétail qu'ils nourrissent, ou qu'ils vont quérir à Ley pour le mener vendre à Acara. * De la Croix, *Rélation d'Afrique*, tome 3. Th. Cornelle, *Dict. Géogr.*

* **LABÈLLE** (Etienne) de Florence. Son père étoit Orfèvre, & lui-même avoit aussi commencé à travailler à l'Orfèvrerie. Il la quitta pour s'appliquer entièrement à la Gravure. Santa Gallina fut son premier Maître. Après avoir gravé beaucoup d'ouvrages à Rome & à Florence, il vint à Paris en 1642, à la suite d'un Résident de Florence. Lorsqu'il eut demeuré quelque tems à se divertir, voyant qu'il commençoit à manquer d'argent, il se mit à travailler, & fit un livre de combats de mer & de batailles, qu'il porta chez un Marchand de la rue-S. Jacques, nommé Chartres; mais n'ayant pu convenir du prix, Collignon & un nommé Goyran, lui conseillèrent d'aller trouver Israël pour lequel ils travailloient: ce qu'il fit, & lui ayant fait voir son ouvrage, il en reçut plus qu'il n'en demandoit, & ensuite continua de graver pour lui. Durant dix ou douze ans que Labelle demeura à Paris, il fit quantité d'ouvrages. Ses affaires domestiques l'ayant obligé de retourner à Florence, il y fut favorablement reçu du Grand Duc qui lui donna une pension. Pendant le reste de sa vie qui fut assez languissante, il ne laissa pas de faire plusieurs ouvrages; mais après avoir longtems souffert de grands maux de tête, il mourut vers l'an 1664. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, Entr. 7. p. 385 & suiv. édit. de Trevoux 1725.

LABE' O, nom qui a été donné aux familles des Antifilius, des Ascinius, des Attinius, des Fabius, des Pacuvius, des Pomponius, &c. & originaires à ceux qui avoient de grosses lèvres. * Appien, de *Bello Civili*, l. 4. Bertrand, de *Jurisper.* p. 58. Hardouin, in *Plinius*, l. 11. c. 37.

LABE' O (Q. Fabius) Romain, fut Questeur l'an 557 de Rome, & 197 avant J. C. En l'an 564 de Rome, il fut Préteur, commanda la flotte Romaine, & entre autres exploits, redemanda aux Cardots tous les prisonniers de la République, qui se trouvoient en leur puissance. Cela lui valut l'honneur du triomphe naval. L'an 570 & 184 avant J. C. il fut Consul avec Claudius Marcellus, & commanda une armée dans la Ligurie. On rapporte certaines choses de lui, qui démentent la bonne foi dont les Romains se pliquoient: c'est qu'étant choisi pour Arbitre par ceux de Nole & par ceux de Naples, qui se disputoient un certain canton de pays, il les exhorta à relâcher les uns & les autres quelque chose de leurs prétentions, & ajugea au peuple Romain

ainsi ce qu'ils avoient relâché. On dit aussi qu'ayant vaincu le Roi Antiochus, & fait un traité avec lui, par lequel ce Prince devoit lui céder la moitié de ses navires, il les fit tous partager en deux, afin d'ôter à ce Roi universellement tous ses vaisseaux. Il se méloit de Poësie; & Santra rapporte que si Tércence avoit été aidé dans la composition de ses Comédies, ce n'avoit pas été par Scipion & par Lelius, qui n'étoient encore que de jeunes gens: mais par Sulpitius Gallus, ou bien par Q. Fabius Labéon, & par M. Popilius, qui étoient tous deux Confultaires & Poëtes. * Tite-Live, *Decade 4. l. 7. c. 9. & 10. Cicéron, de Officiis, l. 1. Valère Maxime, l. 7. c. 3. ex. 4. Donatus in Vita Terentii.*

L A B É O (Antilius) excellent Jurisconsulte Romain, Disciple du célèbre Sulpitius, fut si étroitement attaché aux intérêts de sa patrie, qu'après avoir été un des complices de la conjuration contre César, voyant son parti opprimé par la perte de la bataille de Philippi, où Brutus & Cassius périrent, il ne voulut point vivre à la perte de la liberté de Rome: c'est pourquoi il se fit tuer dans la propre tente, par celui de ses esclaves, auquel il se fit le plus, & qu'il venoit d'affranchir, l'an 723. de Rome & 31 avant J. C. Il laissa un fils encore plus grand Jurisconsulte que lui. Nous en allons parler.

L A B É O (Q. Antilius) fils du précédent, & Disciple du docteur Trébatius, vivoit du tems d'Auguste, & fut un des plus savans Jurisconsultes de l'ancienne Rome. D'ailleurs il étoit d'une profonde littérature & d'une intégrité inflexible, bien éloigné de cet esprit flateur & complaisant, que presque tous les Romains de ce tems-là témoignèrent pour s'accommoder à l'esprit de l'Empereur; car Labéon perfla toujours dans les maximes anciennes, & ne voulut jamais consentir à rien qui ne fût conforme aux loix. Aulu-Gelle & Suetone nous rapportent plusieurs traits de cette conduite, & quoique ce dernier remarque que cette fermeté d'ame ne fut point préjudiciable à Labéon, l'acte qui dit le contraire, paroît plus croyable, lorsqu'il dit qu'elle l'empêcha de s'élever au consulat, & d'aller même au delà de la dignité de Préteur: ce qui ne servit qu'à le rendre plus illustre. Pomponius assure que Labéon refusa d'être fait Consul substitué, lorsqu'Auguste le lui proposa. Mais selon Pomponius, la raison de Labéon fut qu'il craignoit d'être détourné de ses études. Il n'eût pas tout à fait certain que celui dont nous parlons, soit le même dont parle Plin, l. 35. c. 4, comme étant mort depuis peu, extrêmement vieux, & ayant fait gloire de s'avoir peindre en miniature: vanité de laquelle on se moquoit. Labéon composa un fort grand nombre de livres, dans lesquels donnant trop à son esprit & à son imagination, il débita beaucoup de nouveauté. Il partageoit l'année, en forte qu'il étoit six mois à Rome à répondre à ceux qui le consultoient sur le Droit, & six mois à la campagne pour composer des livres. On veut qu'il en ait publié jusqu'à quatre cens. On voit le titre de quelques uns dans l'indice des Pandectes. Il avoit composé sur le Droit Pontifical & sur les Divinations quelques Ouvrages qui sont peut être ceux dont S. Augustin a cité quelque chose dans le second livre de la Cité de Dieu, c. 11. Nous disons peut-être, parce qu'il auroit pu citer d'après un Cornélius Labéon, Auteur de quelques livres de Fautes, des Dieux Pénates, & de l'Oracle de Claros, cité plusieurs fois par Macrobe. On dit qu'Antilius Labéon avoit aussi composé des Commentaires sur les douze Tables. * Aulu-Gelle, l. 1. c. 12: l. 7. c. 15: l. 20. c. 1. Suetone, in *Augusto*, c. 57. Tacite, *Annal. l. 3. Bertrand, & Guillaume Grotius, in Viris Jurisconsultorum.*

L A B É O (Domitius) a été mis par Rutilius entre les illustres Jurisconsultes, qui florissoient sous l'empire d'Adrien; mais sans aucun fondement, puisque ce qui l'a trompé après Rival, est un passage, *Leg. 27 qui testam. fac.* où Domitius Labéon est dit avoir consulté le Jurisconsulte Celsus. Or bien loin que ce Domitius Labéon paroisse là un habile Jurisconsulte, on en peut inférer qu'il étoit fort peu instruit du Droit. * Guillaume Grotius, in *Vit. Juris.* p. 133.

L A B É O (Actius ou Attius) Poëte Latin, qui se mêla de traduire l'Illade d'Homère, mais avec tant d'obscurité & si peu de succès, qu'il s'attira la raillerie de tous les honnêtes gens de Rome. Perle le tourne en ridicule dans la première de ses Satyres, c. 4, où il en parle en ces termes,

Ne mihi Polydamar, & Troiades Labæonem Prætulit.

L'ancien Interprète de Perse ajoute que cette Traduction de Labéon étoit de mot à mot; ce qui lui avoit fait dire les choses du monde les plus ridicules, que Perse ne pouvoit considérer, sans s'en mettre en colère. Il en parle encore ainsi, plus bas, v. 50.

Non est hic Iliar Acti Eoria veratro.

* L A B E R (Le grand) rivière d'Allemagne dans le Cercle de Bavière, prend sa source dans le Gouvernement de Landshut, coule d'abord du sud au nord, puis à peu près de l'ouest à l'est, & se rend dans le Danube, environ une lieue & demie au dessus de Straubing.

* L A B E R (Le petit) rivière d'Allemagne, qui coule à peu près en ligne parallèle à la précédente, se rend dans le Danube immédiatement au dessous du grand Laber.

L A B É R I U S (Decimus) Chevalier Romain & Poëte, s'attacha à composer de ces sortes de pièces de théâtre ou farces, qu'on appelloit *Mimi*. Il y réussissoit par le penchant naturel qu'il avoit à la médisance & à la raillerie. Cicéron qui se piquoit de bons mots, éprouva plus d'une fois que Labérius avoit la repartie prompte & piquante. A l'âge de soixante ans, il se laissa persuader par les sollicitations & les libéralités de Cé-

far, de monter sur le théâtre, pour être lui même l'Acteur de ses pièces. Il y censura assez vivement César: ce qui fit croître la faveur d'un autre Poëte du même métier nommé Publius Syrus: en forte qu'ayant disputé le prix sur le théâtre, il obtint au jugement de César la préférence sur tous les autres, sans excepter Labérius. César, pour consoler en quelque manière Labérius, lui donna un anneau d'or & une bonne somme d'argent. Une fois que Labérius en descendant du théâtre, voulut aller prendre place parmi les Chevaliers, il ne s'en trouva aucun qui lui en voulût faire, chacun jugeant qu'il s'étoit rendu indigne de ce rang. Il mourut à Pouzsoles dix mois après l'assassinat de César, l'an 710 de Rome & 44 avant J. C. * Macrobe, *Satur. l. 2. Aulu-Gelle, l. 3. c. 13: l. 10. c. 16. Horace, l. 1. Sat. 10. v. 6: l. 17. v. 14. Sénèque, *Controv. 18. S. Jérôme, in Chron. Eusébe. Bayle, *Diç. Crit.***

L A B E Z, Royaume d'Afrique, compté entre les Provinces de celui d'Alger parce qu'il en est tributaire. Voici à peu près ce que le Sieur de la Croix en rapporte dans sa Relation de cette partie du monde, tome 2. „Labez est un pays de montagnes située sur une partie du Mont-Atlas, à trois milles de Cuco, & à dix ou onze de Bugie, entre l'Occident & le Midi. Sur le sommet de la montagne il y a un Fort nommé *Casco* ou *Calas*. Du même côté on voit une autre montagne, qu'on appelle *Cuco* de *Tésta*, où est le tombeau des Rois. Au pied de cette montagne est une place qu'on appelle *Tésti*, où l'on a bâti une citadelle pour résister aux irruptions des Turcs. Il y en a encore une autre appelée *Bori*. Cette dernière montagne produit peu de grains & de fruits. Il n'y a presque que du glayeul. C'est peut-être de là que ce Royaume a pris le nom de Labez, puisque *Gramaye* dit que ce mot marque une espèce de jonc, que les Espagnols nomment *Esparte*, & nous *glayeul*. Les Habitans sont des Bérébères & des Azuagues, à peu près des mêmes mœurs que ceux de Cuco. Le Roi de Labez peut mettre sur pied une armée de trente mille hommes, tant d'Infanterie que de Cavalerie. C'étoit autrefois un Prince souverain, mais présentement il est Vassal du Bacha d'Alger, auquel il fournit tous les ans quatre cens chevaux & mille chèvres. Le Bacha lui donne de son côté un fabre de Turquie, garni de pierres fines. * Th. Corneille, *Diç. Géogr.*

* L A B I A (Jean-François) né à Florence, a amassé des richesses immenses par le commerce qui ne déroge point à Venise. Cette famille est originaire d'Avignon. Dans le tems du siège de Candie, Labia voyant que les Vénitiens avoient besoin d'argent, leur offrit cent mille ducats pour être agrégé au Corps des Nobles. Après bien de la résistance on accepta ses offres, mais comme il y eut ensuite au moins quatre-vingt familles qui montèrent à la même dignité par la même route, il eut du chagrin de n'avoir pas mis une plus haute taxe, pour ôter aux autres l'envie d'acheter cet honneur à si haut prix. * Gr. *Diç. Univ. Hist.*

L A B I A W, petite ville de la Prusse Ducale. Elle est dans la Nadravie, à l'embouchure de la Dème dans le Curisch-Haff, & à onze lieues de Konisberg. * Maty, *Diç. Géogr.*

L A B I E N U S (Titus) Historien & Orateur, vivoit du tems d'Auguste. Suetone parle de lui dans la Vie de Caligula, en ces termes, *Caligula permit la curiosité de chercher & de lire les Ecrits de Titus Labienus, de Cordus Crematius, & de Cassius Severus, quoiqu'ils eussent été défendus & supprimés par arrêt du Senat.* Sénèque en fait mention dans la préface du cinquième livre des Controverses. On ne croit pas qu'il soit le même LABIENUS, Lieutenant de César dans les Gaules, qui suivit depuis le parti de Pompée, & qui fut tué en Espagne, comme nous le voyons dans les Commentaires du même César, & dans la continuation de Hirtius. On doit encore distinguer ce dernier d'un autre LABIENUS, qui suivit le parti de Brutus & de Cassius; & qui ayant été envoyé chez les Parthes, pour demander du secours à Orodes leur Roi, se mit à la tête de ses troupes quand il apprit la défaite des siens, & voulut être appelé le *Parthique*. Il surprit plusieurs villes des Romains, & fut défait par Ventidius, & pris par Démétrius, Affranchi de César, qu'Antoine avoit fait Gouverneur de Cypre l'an 40 avant J. C. * Strabon, l. 4. Dion, l. 48. Voilius, de *Hist. Lat. l. 1. c. 23.*

L A B I N E T. Voyez LABYNTITE.

L A B O R A D O R ou TERRE de LABRADOR, que les uns confondent avec l'Estotiland, & que d'autres placent entre l'Estotiland & le Canada, est un grand pays dans le nord de l'Amérique. Quelques uns le prennent pour une île étendue vers Groenland, autour de laquelle plusieurs Voyageurs tant Espagnols qu'Anglois & François ont été, afin de trouver quelque détroit pour aller aux Indes Orientales; mais la grande quantité de neiges & de glaces à rendu leur entreprise inutile. Il s'y trouve force ours blancs & même de grands grisons tout blancs, différens de ceux d'Orient & d'Afrique, qui sont de couleur grisâtre & un peu rouge sous le ventre. Les uns & les autres n'ont que deux pieds, quoiqu'on les peigne avec quatre. Il s'y trouve aussi des perdrix & quantité de petits oiseaux, & tout le pays est plein de bois, de montagnes & de bêtes sauvages. Les Habitans sont bien proportionnés de corps, de bonne constitution & fort propres au travail. Ils se peignent le visage & le corps, croyant en être plus agréables, & ils portent aux oreilles des bagues d'or & d'argent. Leurs habits sont faits de peaux de martres & d'autres semblables bêtes, dont ils mettent en hiver la fourrure contre leur corps, la tournant en dehors l'été. Ils se ceignent avec des bandes de coton & de cuir de poisson & choses semblables; & le poisson, sur tout le saumon, est leur principale nourriture. Leurs maisons sont faites de bois & couvertes de peaux de poissons & d'autres animaux. * Davity, *Amérique septentrionale.* Th. Corneille, *Diç. Géogr.*

L A B O R A D O R, la petite LABRADOR ou L A B R A

BRADOR. C'est la partie orientale & la méridionale de l'île qu'on nomme le *Cap Breton*. C'est en ce pays qu'est le Lac de Labrador. * *Maty, Dict. Géogr.*

LABOROSARCHODUS ou **LABOSSAR-DACH**, Roi de Babylone & d'Assyrie, étoit fils de Nériglissor, auquel il succéda l'an avant J. C. 554. Son règne ne fut que de neuf mois, après lesquels il fut tué par une conspiration des Seigneurs Babyloniens, qui mirent en sa place Labynite ou Nabonide.

LABORUM. Cherches **LABARUM**.
LABOTAS, Roi des Lacédémoniens de la famille des Eurythénides, succéda à son père Echestrate l'an 994 avant J. C. & régna 37 ans: sous lui commença la première guerre contre les Argiens. * *Hérodote, Pausanias.*

LABOUR (Terre de) Voyez **TERRE DE LABOUR**.
LABOURD, en Latin *Lapurdensis Traictus*, contrée de la Gascogne, province de France. Elle a au midi les Pyrénées & la Basse Navarre; au Levant & au nord les Landes, & au Couchant la Mer de Biscaye. Ce pays n'est guères fertile ni en froment, ni en vin; mais il abonde en fruits, & particulièrement en poires & en pommes dont on fait du cidre excellent. On y recueille aussi du millet & des Simples merveilleux pour la Médecine. Bayonne en est la capitale. Ses autres lieux un peu considérables sont S. Jean de Luz, Andaye & Cibourre. * *Maty, Diction. Géogr.*

LABOUREUR (Jean le) né à Montmorency près de Paris l'an 1623, étoit fils & petit-fils du Baillif de ce lieu. A peine avoit-il dix-huit ans, qu'il se fit connoître par le Recueil des Tombeaux des personnes illustres, dont les sépultures sont dans l'église des Célestins de Paris, avec leurs éloges, Généalogies, armes & devises; & cet Ouvrage qui parut en 1642, *in quarto*, quoique si imparfait, que l'Auteur auroit voulu depuis le défaire, fut si bien reçu, que dès l'année suivante on en fit une seconde édition *in folio*. Le Laboureur étoit en 1644 à la Cour, en qualité de Gentilhomme servant, lorsqu'il fut choisi pour accompagner la Maréchale de Guébriant, nommée Ambasadrice extraordinaire de France, à la conduite de la Princesse Marie de Gonzague, qui alloit en Pologne pour y épouser le Roi Ladislas IV. Le Laboureur accompagna la Maréchale à son retour. Ce voyage fut d'un an. Quelque tems après être revenu, il fit imprimer en 1647, à ses dépens, la Relation de ce voyage, qui est remplie de choses curieuses & agréables. Ayant pris le parti de l'Eglise, il fut fait Aumonier du Roi, & on lui donna le Prieuré de Juvigné. Depuis, l'an 1664, le Roi par une grâce spéciale le fit Commandeur de l'Ordre de S. Michel. Il avoit travaillé de bonne heure à la Traduction de l'Histoire de Charles VI, par un Religieux de S. Denys, & de sa continuation par Jean le Fèvre, dit de S. Remy; mais quoiqu'elle fût finie dès l'an 1656, elle ne parut qu'en 1663, & avec une très-petite partie des Commentaires qu'il avoit promis, & qui devoient contenir deux volumes, sans qu'on sache ni pourquoi il n'a pas tenu sa parole, ni ce que sont devenues toutes les pièces qu'il avoit recueillies, & qui devoient être d'une très-grande utilité. M. Clairembaut, Généalogiste de l'Ordre de S. Esprit, qui par son conseil s'étoit engagé dans les recherches généalogiques des familles, a eu ses dépouilles littéraires. Il avoit publié l'an 1656, l'Histoire du Maréchal de Guébriant, avec la Généalogie des Budos, & de quelques autres Maisons de Bretagne; & l'an 1659, il avoit donné une nouvelle édition des Mémoires de Michel de Castelnau, avec plusieurs Histoires généalogiques. L'édition des Mémoires de Castelnau par le Laboureur, laquelle est en deux volumes *in folio*, est très-recherchée & très-rare. Elle fut poussée à la vente de la bibliothèque de M. de Colbert, jusques à 180 livres. Il mourut au mois de juin 1675, dans sa 54. année. Après sa mort, le P. Ménétrier publia, en 1682, les Tableaux généalogiques, ou les seize quartiers des Rois de France depuis S. Louis. On donna aussi, en 1684, son Traité de l'Origine des Armoiries; & on garde son Histoire de la Pairie dans la Bibliothèque du Roi de France. Louis le Laboureur, frère de Jean, Baillif de Montmorency, mort le 21 juin 1679, est Auteur de quelques Poësies. En 1647, il publia en plusieurs Poësies les Conquêtes du Duc d'Anguien; en 1664, le Poëme de Charlemagne; en 1669, les avantages de la Langue Française sur la Latine; & les Promenades de S. Germain. Ils avoient l'un & l'autre un oncle, nommé Dom CLAUDE le Laboureur, ancien Prévôt de l'Abbaie de l'Isle-Barbe sur la Saone, près de Lyon, qui, en 1643, publia des Notes & des corrections sur le Bréviaire de Lyon; & en 1667, 1631, & 1682, les *Masures de l'Isle-Barbe*, c'est à dire, un Recueil Historique de tout ce qui concerne cette Abbaie. L'indiscrétion avec laquelle Dom Claude avoit parlé du Chapitre de S. Jean de Lyon, l'obligea à résigner son Bénéfice, & lui fit un ennemi en la personne de Bébian d'Arroy, Théologal de Lyon, qui l'an 1644, refusa ses Notes & ses corrections dans son *Apologie de l'Eglise de Lyon*, & qui, l'an 1668, opposa à la première partie de ses *Masures*, une petite Histoire de l'Abbaie de l'Isle-Barbe. Dom Claude donna encore un Traité de l'Origine des Armes, contre le P. Ménétrier, & l'Histoire généalogique de la Maison de Sainte-Colombe, imprimée l'an 1673. * *Le Long, Biblioth. Hist. de France. Le Père Nicéron, Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 14, p. 126 & 127.*

LABOUREUR (Louis le) Voyez l'article précédent de **LABOUREUR** (Jean le)

LABOUREUR (Claude le) Voyez l'article de **LABOUREUR** (Jean le)

LABOURLOTE (Claude) l'un des plus braves Capitaines de son siècle, ne fut redevable de sa fortune qu'à son courage; car il étoit de si basse condition, qu'on disputa encore s'il étoit Lorrain ou Francois. On dit qu'il avoit été Barbier du

Comte Charles de Mansfeld, & qu'il lui rendit un service signalé en le délivrant d'une mauvaise femme qu'il avoit. L'Historien de l'Archiduc Albert le nie; mais Grotius le dit positivement, sans témoigner qu'il en doute. Il passa par tous les degrez de la milice, jusqu'à celui de Commandant des troupes Wallonnes au service du Roi d'Espagne. Il y avoit plus de bonheur que de conduite dans son fait; car jamais il ne s'engageoit plus volontiers à une entreprise, que lorsqu'elle étoit fort périlleuse. Il fut blessé en diverses occasions & enfin tué d'un coup de mousquet le 24 juillet 1600, pendant qu'il faisoit travailler à un retranchement entre Bruges & le Fort Isabelle. Il eut beaucoup de part aux actions barbares que les troupes de l'Amirante commandèrent sur les terres de l'Empire l'an 1598. Il laissa un fils qui se fit Dominicain, & une fille qui épousa Robert de Celles, Baron de Foi au pays de Liège. * *Bayle, Dict. Crit.*

LABRADOR. Voyez **LABORADOR**.

LABRIT, ville de France en Gascogne dans l'Archiprêtré de Marfan, l'un des six Evêchez d'Aire. Elle est située dans les petites Landes au bout d'un grand bois, qui porte aussi le nom de Labrit. C'étoit autrefois une bonne ville où les Ducs d'Albret faisoient leur séjour. Elle étoit accompagnée d'un fort château qui est présentement ruiné. Ses Landes & ses bois qui s'étendent loin, sont d'un revenu considérable. * *Th. Corneille, Dict. Géogr.*

LABSA ou **LASSACH**, ville de l'Arabie Heureuse en Asie. Elle est à vingt lieux d'Elcatif, du côté du midi dans une contrée que Sanson appelle le Bégérie de Labfa, & Vischer la Principauté d'Elcatif, tributaire du Turc. * *Maty, Diction. Géogr.*

LABYNITE, c'est le nom qu'Hérodote donne au Roi de Babylone, quand cette ville fut prise par Cyrus. * *Hérodote, l. 1. ou Clio. Voyez NABONIDUS.*

LABYRINTHE, nom que les Anciens donnoient à certains lieux remplis de tours, de détours, & de différentes routes qui se rendoient les uns dans les autres: de sorte qu'il étoit très-difficile à ceux qui s'y engageoient de s'en pouvoir retirer. Il y en a eu quatre fameux, comme nous l'apprenons de Pline; celui de l'île de Crète bâti par Dédale, où fut enfermé le Minotaure; celui d'Egypte bâti dans l'île de Moëris, ouvrage admirable, & que Pline qui l'attribue à Petefucius ou Tithoes appelle *Portentiosissimum humani impendii opus*. Pomponius Méla dit que c'étoit un vaste enclos de marbre qui enfermoit trois mille édifices, entre lesquels il y avoit douze maisons royales, & que lorsqu'on croyoit être sorti d'un lieu, on y revenoit insensiblement sans y prendre garde. Le troisième labyrinthe étoit celui de Lenos, estimé par la magnificence de ses colonnes; & le quatrième celui d'Italie, que Porfenna Roi d'Etrurie desina pour sa sépulture, & pour celle de ses successeurs. Voyez **MORIS**. * *Pline, l. 36. c. 13. Strab. 19. Pomponius Méla, l. 1. c. 9.*

L A C.

LAC, est un amas d'eau, qui a assez de profondeur pour être distingué des marais, & qui n'a point de communication avec la mer, ou qui ne s'y décharge que par des rivières. Il y en a quelques-uns auxquels on donne le nom de Mer, comme la Mer Caspienne, la Mer de Galilée & la Mer Morte. Les autres Lacs les plus considérables sont le Lac de Genève, appelé autrement le Lac Léman, de l'eau la plus pure & la plus transparente qu'on puisse voir, & les Lacs de Constance, de Ladoga & d'Onéga, &c. en Europe. Ces deux derniers peuvent passer pour des Mers, par rapport à leur grandeur, en comparaison des deux précédens. Le Lac de Nicaragua, & ceux d'Ontario, de Karegnoudi, le Lac Supérieur, & celui des Puants, &c. en Amérique. Le Lac de Chiamaï en Asie. Ceux de Zaïre, de Zafian, de Dambéa, & de Niger, en Afrique. * *Maty, Diction. Géogr. Mémoires du tems.*

LACARRY (Gilles) Jésuite d'Auvergne, tient un rang illustre entre les Gens de Lettres du XVII. siècle, & montre dans ses Ecrits une profonde connoissance de l'Histoire des Gaules & des premiers François, avec un jugement solide. Ce n'est que par ses Ouvrages qu'on le connoît: le premier parut en 1666, & n'est que l'Histoire de la Vie de François d'Esteing; & le dernier qui fut imprimé en 1680, *in quarto*, est une Dissertation de *primo & ultimo anno Regis Hugonis Capeti, atque de anno mortis Roberti ejus filii*. Ses autres Ouvrages sont, *Historia Romana a Julio Cesare ad Constantinum Magnum*, &c. 1671; *Notitia antiqua Magistratum Imperii & Galliarum*, 1675, *in quarto*; *Historia Galliarum sub Praefectis Praetorio Galliarum*, 1672, *in quarto*; *Historia Coloniarum tum a Gallis in exteris Nationibus missarum, cum exterarum Nationum in Gallias deduciarum*, 1677, *in quarto*; *De Regibus Francia & Lege Salica*, 1677, *in quarto*; *Dissertatio de anno & die obitus S. Roberti Conditoris & primi Abbatis Casae Dei*, 1674, *in quarto*. Tous ces Ouvrages entre lesquels il y en a sur des matières fort importantes, ont été imprimés à Clermont, où le Père Lacarry faisoit son séjour.

LACAVA, ville. Voyez **CAVE**.

LACCIVOLO, la Punta de Laccivolo, en Latin *Actium* ou *Actium Promontorium*. C'est un Cap, qui est sur la côte occidentale de l'île de Corse, à sept lieux de la ville de Calvi, du côté du nord, & à huit de San-Fiorenzo, vers le Couchant. * *Maty, Dict. Géogr.*

LACÉDÉMONÉ ou **SPARTE**, ancienne & fameuse ville du Péloponnèse, dont le nom & la gloire ont fait grand bruit dans le monde, & dans les Ecrits des plus célèbres Historiens. Le nom de **SPARTE** qu'elle a aussi porté, est plus ancien que celui de Lacédémone; & même les Auteurs n'employent guère ce dernier, sans y ajouter en même tems le mot de ville; encore y font-ils une distinction. Ils donnent le nom de Spar-tates

tistes aux Habitans de la ville, & celui de Lacédémoniens aux Habitans de la campagne. Hérodote, Xénophon & Diodore, l'ont presque toujours ainsi observé, quand ils ont fait le dénombrement des troupes de la République, pour distinguer celles de la ville d'avec celles du pais. Cette ville a été bâtie par Lacédémon, qui régnoit avec Eurotas en Laconie la 67^e année de l'Ère Attique, la 1539 avant JESUS-CHRIST. Il la nomma Sparte, du nom de sa femme. C'est le véritable sentiment, quoique quelques-uns attribuent la gloire d'avoir bâti cette ville à Spartus, fils du Roi Amyclas; & d'autres à Cécrops, qu'on a fait aussi Fondateur d'Athènes; & enfin quelques autres au Prince Spartus, fils de Phoronée, Roi d'Argos, qui mourut après soixante ans de règne l'an 1782 avant J. C. Pour le nom de MISTRATA qu'elle porte aujourd'hui, il ne lui a été donné que sous les derniers Empereurs de Constantinople. Cette ville est sous le 35 degré, 26 minutes de latitude, à six lieues de la mer, sur les bords de l'Eurotas, rivière de Laconie. Son circuit étoit autrefois de figure ronde, selon que le décrit Polybe, qui ajoute que son terrain étoit inégal, & coupé par des collines: ce qui est confirmé par Strabon. Le premier de ces deux Auteurs nous en trace le plan dans son quatrième livre; & dans le neuvième, il lui donne 48 stades de tour. Ces 48 stades, revenoient, suivant l'opinion commune à six mille pas géométriques, donnant à chaque stade cent vingt-cinq pas; qui reviennent à six cents vingt-cinq piez de la mesure de ceux que nous appellons piez de Roi. Ainsi le circuit de la ville de Lacédémone pouvoit, selon ce calcul, être d'environ deux lieues d'une heure de chemin. Ce circuit étoit bien différent de celui d'Athènes, qui approchoit de 200 stades. C'est là-dessus que Thucydide fait une si belle remarque sur la fortune de ces deux fameuses villes, qui ont autrefois partagé toute la Grèce pour leurs intérêts, quand il les compare ensemble dans le livre premier de la Guerre du Péloponnèse. *Imaginons-nous*, dit-il, *que la ville de Lacédémone soit rasée, & qu'il en reste seulement les temples & le plan de ses édifices: en cet état la posterité ne se pourroit jamais figurer que sa puissance & sa gloire fussent montées au point où elles sont; mais au contraire, si nous supposons que la ville d'Athènes ne soit plus qu'une esplanade, son aspect nous devoit toujours persuader, que sa puissance aura été deux fois plus grande qu'elle n'est.* Dans les premiers tems, la ville de Lacédémone n'avoit point de murailles, d'où Xénophon & Cornélius Népos prennent sujet de louer Agésilaüs; de ce qu'étant ainsi ouverte, il ne laissa pas de la défendre contre Epaminondas après la bataille de Leuctres. Elle demeura de la sorte près de 800 ans, comme Lycortas de Mégaloполиs en fait souvenir les Lacédémoniens dans le 39^e livre de Tite-Live. Ils consultèrent s'il étoit à propos de la fermer, lorsque les Perses envahirent la Grèce. Le même Tite-Live remarque en un autre endroit que sous la domination des derniers Tyrans, on plaça des corps-de-garde dans les postes élevés de la ville, & que le terrain plat fut fortifié de murailles. Justin écrit qu'ils commencèrent à lui donner cette enceinte pendant la guerre que leur fit Cassander Roi de Macédoine. Pausanias assure que ce fut lorsque Lacédémone fut attaquée par Démétrius, & par Pyrrhus, & que ce fut le Tyran Nabis qui mit ces murailles dans un état de défense très-avantageux: ce qui est confirmé par Tite-Live. Plutarque témoigne qu'ensuite Philopomen les fit abattre; & Pausanias rapporte dans ses *Archologies*, que le Romain Appius Claudius les fit rebâtir bien-tôt après. Aujourd'hui la ville & le château ont chacun leurs murailles particulières; & Mistra est divisée en quatre parties détachées l'une de l'autre, comme nous le dirons cy-dessous.

GOVERNEMENT & COUTUMES des Lacédémoniens.

La forme du gouvernement des Lacédémoniens a été si diverse, & composée de tant de sortes de Magistrats, qui avoient chacun leurs droits absolus, qu'il est impossible de la bien définir. Ils avoient deux Rois, qui étoient comme les Chefs du Sénat, composé de trente personnes, que leur âge autant que leur sagesse rendoient vénérables, & qui étoient nommez *Gérontes* ou *Vieillardz*; outre cela, cinq *Ephores* ou *Surveillans*, qui étoient comme les Tribuns à Rome; (*Cherchez EPHORES*) enfin les *Ecclesiastes*, qui étoient les assemblées générales du peuple: de sorte qu'à regarder la dignité royale, le gouvernement tenoit de la Monarchie, (si toutefois ce nom peut convenir au pouvoir égal de deux Rois concurrens.) À regarder la puissance des Gérontes ou des Sénateurs, c'étoit une Aristocratie, qui est le gouvernement d'un petit nombre d'honnêtes gens; & à considérer l'autorité des Ephores, qui étoient choisis tous les ans parmi le peuple, c'étoit une Démocratie, ou gouvernement populaire. Pour ce qui est du peuple, il avoit les assemblées générales & particulières. Tous les Habitans de la Laconie se trouvoient aux premières; & les seuls Citoyens de Sparte composoient les autres. Le droit de faire publier les assemblées & d'y proposer les matières, n'appartenoit qu'aux Rois & aux Gérontes, & sur la fin il fut usurpé par les Ephores. On y délibéroit de la paix, de la guerre, des alliances, & de l'élection des Magistrats. Le peuple avoit une manière de donner ses suffrages toute particulière. Pour autoriser une proposition, il faisoit de grandes acclamations; & pour la rejeter, il gardoit le silence; & comme quelquefois un simple murmure pouvoit être pris pour une acclamation, on évitoit l'ambiguïté, en ordonnant à ceux de l'assemblée qui tenoient une opinion, de se ranger d'un côté, & à ceux de l'opinion contraire, de se ranger de l'autre; ainsi le plus grand nombre étant connu, décidoit la contestation. Le peuple étoit divisé en Tribus ou Lignées. Les principales étoient celles des Héraclides & des Pitanates, dont Ménélas étoit issu;

& celle des Egides, différente de la Tribu de ce nom à Athènes. Ce qui étoit singulier pour la distinction des familles de Lacédémone, c'est que le fils étoit toujours de la profession ou du métier de son père, comme Hérodote l'a remarqué. Les Rois des Lacédémoniens s'appelloient *Archigètes*, d'un nom différent de celui que prenoient les autres Rois de la Grèce, comme pour montrer qu'ils n'étoient que les premiers Magistrats de la République, semblables aux deux Consuls de Rome; car un des deux Rois seroit de contrepoids à la puissance de l'autre, & les Ephores balançoient l'autorité de tous les deux. Pendant la guerre, leur pouvoir étoit fort étendu, mais dans la paix, il ne consistoit guères qu'à présider aux assemblées & aux sacrifices publics. Il ne leur étoit pas permis d'épouser une femme étrangère. Les jeunes Princes destinés à la Couronne, étoient dispensés de l'ordinaire éducation des enfans; & le peuple avoit un tel respect pour ses Rois, qu'après leur mort, il leur rendoit des honneurs divins. Nous en donnerons plus bas la succession Chronologique. On les distingue en quatre races, dont la dernière se divisa en deux branches; & ce fut seulement dans cette quatrième race, que la dignité royale commença d'être partagée entre deux Princes, qui étoient issus des deux branches. Létéx a été le premier Roi du pais, & Chef de la première race. De celle-là, la Couronne passa dans la race de Lacédémone; ensuite dans celle de Ménélas; d'où elle fut transférée aux Héraclides, c'est à dire, aux Princes de la race d'Hercule; & ce fut proprement où commença la seconde Dynastie, la première ayant continué dans les trois premières races. Proclès & Eurythène, frères jumeaux, issus du sang d'Hercule, succédèrent à leur père Aristodème, qui avoit usurpé le trône de Sparte. Proclès est appelé Patrocle par Strabon. Chacun de ces deux frères ayant laissé le pouvoir royal à ses enfans, les Rois de la branche d'Eurythène furent appellez *Agides* ou *Eurythénides*; & ceux de la branche de Proclès, *Proclides*, *Eurytionides*, ou *Euryponides*. Selon le sentiment de Plutarque, le Législateur Lycurgue étoit de cette seconde branche. Voyez la Vie dans cet Auteur, & les contestations de la Chronologie sur le tems auquel il a vécu. Consultez aussi son article. Ces fameuses loix, qu'on peut regarder comme un chef-d'œuvre de la prudence humaine, furent formées sur celles de l'île de Crète, & observées à Sparte l'espace de sept cents ans, comme nous l'apprenons d'Isocrate, en deux ou trois endroits; & de Cicéron, en l'*Oraison pour Flaccus*; mais Tite-Live en marque huit cents.

Avant Lycurgue, les Lacédémoniens vivoient comme des peuples barbares. Ce fut lui qui commença à leur donner de l'éclat, lorsqu'étant Tuteur de Charilaüs, fils posthume de son frère Polydecte, il eut la générosité de lui conserver la Couronne. Il diminua pourtant le pouvoir des Rois, & modéra la licence des peuples, en établissant un Sénat, qui tenoit le milieu entre la tyrannie des uns & l'insolence des autres. Cette compagnie étoit composée de trente personnes, au nombre desquelles étoient les deux Rois qui régnoient à Sparte avec une puissance égale. Ils pouvoient proposer tout ce qu'ils trouvoient avantageux pour le bien public. Ils avoient aussi la liberté de rompre les assemblées; mais il ne leur étoit jamais permis de rien conclure, sans le consentement du peuple. Les Sénateurs ne pouvoient être reçus dans ce corps qu'à l'âge de 60 ans; ce qui, comme nous avons dit, les fit appeller *Gérontes*; & il falloit qu'ils eussent donné pendant toute leur vie des marques de probité. Isocrate compare leur prudence, leur gravité, & leur fonction, à celle des *Aréopagites*. Platon dit qu'ils étoient les modérateurs de l'autorité royale. Aristote blâme en quelques endroits leur institution, & la loue en quelques autres. Pour les Ephores, tous les Auteurs ne demeurent pas d'accord qu'ils aient été de l'institution de Lycurgue; & quelques-uns rapportent leur création à Théopompe, un des Rois de Sparte de la quatrième race. Ils étoient cinq, & quelques-uns ont écrit que les Romains réglèrent sur les Ephores le nombre & l'autorité des Tribuns du peuple. Xénophon représente leur pouvoir en peu de mots. Ils abolissoient la puissance des autres Magistrats: ils pouvoient appeler chacun d'eux en Justice; les mettre en prison, si bon leur sembloit; & leur faire rendre raison de leur manière de vivre. Ils eurent l'administration des deniers publics, lorsque pour le malheur de la République, Lyfandre y apporta les trésors qu'il avoit tirés de ses conquêtes. Enfin, ils ne contrebaloient pas seulement l'autorité du Sénat; mais ils faisoient à Sparte ce que les Rois faisoient ailleurs, réglant les délibérations du peuple, les déclarations de guerre, les emplois des années, les traités de paix, les alliances étrangères, & les récompenses, aussi bien que les châtimens. Leur charge ne duroit qu'un an; & l'unique remède contre leur pouvoir immense étoit de les brouiller les uns avec les autres, comme fit adroitement Pausanias, lorsque jaloux des victoires de Lyfandre, il gagna trois des Ephores, pour se faire donner la commission de continuer la guerre contre les Athéniens. Le Roi Cléomène, III. du nom, a été le seul qui ait bravé le pouvoir de ces fameux Concurrens, & qui ait vengé les injures du trône: il fit égorger les Ephores, & supprima leur autorité. Mais le docte Meursius reprend Cragius avec raison, d'avoir dit qu'ils furent exterminés pour jamais. Il prouve par des passages de Polybe, de Josèphe & de Philostrate, qu'ils furent rétablis après la mort de Cléomène. Enfin les Ephores étoient si considérés à Sparte, que les Lacédémoniens prenoient leur nom du principal de ces Magistrats, comme ceux des Athéniens le prenoient de leur premier Archonte ou Eponyme. Nous apprenons de Thucydide, au cinquième livre, que l'élection des Ephores se faisoit vers le solstice d'hiver. Ainsi c'étoit là que commençoit l'année des Spartiates. Pour les autres Magistrats inférieurs aux Ephores, Cragius en parle avec beaucoup d'exacitude, & on le peut consulter. Les loix que Lycurgue établit à Sparte, paroissent très-raisonnables. Nous

ne rapporterons ici que les principales, en y ajoutant ce qui se trouve de plus singulier dans les Auteurs, touchant le génie & les coutumes des Lacédémoniens. Lycurgue bannissoit rigoureusement les Etrangers de sa République, de peur que leur commerce & le mélange des coutumes oppoitées ne corrompissent la discipline & les bonnes mœurs des Habitans. Par la même raison il défendoit aux Lacédémoniens de voyager, si ce n'étoit par la nécessité de porter la guerre dans les États étrangers, ou d'envoyer des Ambassadeurs chez les Princes éloignés. Cette exception ne laissa pas de produire dans la suite des effets pernicieux; l'armée qu'Agésilas ramena de l'Asie, & le séjour que les troupes de Lyfandre avoient fait à Athènes, portèrent à Lacédémone la mollesse & les vices de ces peuples efféminés.

Cette exclusion des Etrangers fit crier les Athéniens, & tous leurs Ecrivains se déchainèrent contre cette coutume qu'ils nommoient barbare, contraire à l'humanité & à la Société Civile. Non seulement les Poètes, les Orateurs & les Philosophes s'en font plaints, mais aussi les Capitaines; & nous apprenons de Thucydide, que Periclés proposa d'envoyer des Ambassadeurs à Sparte, pour demander entre autres choses, qu'on y fustit le séjour des Athéniens, des Alliez & des Etrangers. Il n'y a que Platon, qui s'étant dépouillé des intérêts & des préventions de sa patrie, s'est conformé à ce régleme de Lycurgue, dans une des loix de sa République, voulant qu'on n'y fustit les Etrangers qu'en de certains jours. Et c'est aussi comme il faut entendre la loi de Lycurgue. Les Etrangers étoient reçus à Sparte pendant les solennitez des Fêtes, des combats publics, des jeux, & autres spectacles, & même étoient placés sur des sièges à couvert, pendant que les Habitans n'avoient point de place fixe. Les Magistrats nommez Proxènes n'étoient établis dans Lacédémone que pour cela. Xénophon & Plutarque font l'éloge du Spartiate Lychas, sur son hospitalité envers les Etrangers; & nous voyons dans la Vie d'Agésilas, que quand on porta à Lacédémone les premières nouvelles de la bataille de Leuctres, toute la ville étoit pleine d'Etrangers. Ce n'étoit pas assez à Lycurgue d'éviter la corruption qui pouvoit venir du dehors, il voulut aussi prévenir celle du dedans, & qui peut être engendrée par la mollesse & l'oisiveté. Ce sage Législateur, pour rendre le corps plus vigoureux, plus sain, & plus propre à la guerre, obligeoit ses Citoyens aux exercices de la chasse & de la danse. Ils avoient appris l'une & l'autre de Caïor & de Pollux, derniers Rois de la seconde race; & l'on tenoit que la Déesse Pallas avoit montré la danse Pyrrhique à ces deux jumeaux. Athénée l'a ainsi assuré: du moins il est certain que les enfans de Sparte étoient obligés d'apprendre la Pyrrhique dès l'âge de cinq ans. On la dançoit en habillement de guerre, chacun frappant de l'épée sur le bouclier de son compagnon, & mêlant dans la gravité des pas toutes les postures martiales qui pouvoient représenter un combat. La danse n'étoit pas seulement entre eux l'image de la guerre, elle en étoit un monument effectif. Ils alloient à la charge, & attaquoient l'ennemi avec des démarches compassées, mais fières & belliqueuses, quoique mesurées au son de la flûte, qui étoit leur seul instrument de guerre. C'étoit un secret pour faire garder les rangs & les files: ce qui est l'essentiel de l'exercice militaire, n'étant pas possible que les Soldats ne gardassent bien leurs distances, & ne gagnassent le terrain en même tems, après s'être concertés là-dessus dès l'âge de cinq ans. Le spectacle des balets est dû aussi à l'imitation des Lacédémoniens, & les leurs étoient sans comparaison plus ingénieux que les nôtres. Avec des pas réglés, ils trouvoient le moyen d'enseigner l'Histoire; leurs pieds & leurs mains parloient; & il y avoit un si grand art, & une si naïve expression dans leurs postures, que les spectateurs déchiffoient intelligiblement les circonstances les plus mystérieuses de leurs Divinités. Voyez ce que Lucien en a dit en divers lieux. A l'égard de la danse, qu'ils appelloient *Bihafis*, on comptoit le nombre des sauts qu'on y faisoit; & pour y exceller, il falloit lever les pieds bien haut, & donner du talon beaucoup au-dessus du jarret. Elle étoit si peu grave, en comparaison des autres, que Cragius conjecture qu'on la laissoit pour les Héloïtes, & pour les autres Esclaves. Mais on peut douter, si ce qu'Aristophane en a dit dans la Comédie de *Lyfistrat*, s'accorde bien avec cette conjecture. Pour la *Gymnopedie*, qui leur étoit particulière, elle étoit composée de deux chœurs. Les hommes dançoient tous nus dans l'un, & les enfans de même dans l'autre; & tous chantoient des Hymnes à Apollon. Il y avoit encore une autre sorte de danse, où les enfans, les hommes faits & les vieillards paroissoient distinguez en trois chœurs différens, & venoient chanter les louanges de ces trois âges. C'étoient là les trois principales danses, de quinze ou vingt espèces qui étoient particulières aux Lacédémoniens, comme nous l'apprenons de Pollux & d'Athénée. La danse n'étoit pas moins commune aux filles de Lacédémone. Plutarque dit que Thésée y devint amoureux d'Hélène, la voyant danser avec les autres filles de Sparte, devant l'autel de Diane, surnommée *Orthis*; & que ce fut après cette danse qu'elle fut enlevée pour la première fois. Mais on leur a reproché qu'elles dançoient toutes nues en public, & peu de gens sont persuadés qu'il y eût de la modestie dans ce spectacle. Il faut toutefois que les Lacédémoniens eussent leur raison, & que la chose étant commune parmi eux, comme il se fait une habitude de l'œil & de l'objet, qui dispose à l'insensibilité, & qui bannit les sales desirs de l'imagination, elle ne fit pas dans leur âme une impression dangereuse & criminelle. Une coutume perpétuelle rebute plus les yeux qu'elle ne les tente, & si l'on se met bien dans l'esprit l'intégrité des mœurs de la nation, on demeurera persuadé de ce bon mot, les filles de Sparte n'étoient point nues, l'honnêteté publique les couvroit. Elles étoient aussi dressées à tous les autres exercices des garçons, à la course, à la lutte, à lancer le javelot; & ces occupations violentes ne servoient pas seulement à les détourner des molles volu-

ptez, mais aussi à les rendre robustes & droites, pour secourir les hommes au besoin dans la défense de la patrie, & pour mettre au monde des enfans capables de souffrir les fatigues de la guerre. Dans tous ces exercices publics, qui se faisoient en la présence des Rois, des Magistrats & des peuples, on blâmoit les jeunes gens qui avoient manqué à leur devoir, & on donnoit des louanges à ceux qui les méritoient: ce qui seroit merveilleusement pour animer les uns & les autres à la vertu. Si la pudeur & la modestie étoient essentielles aux filles de Sparte, la sageffe & la chasteté ne l'étoient pas moins aux femmes. Elles avoient une si grande passion pour leurs maris, qu'elles n'oubloient rien, pour leur donner de l'amour. Plutarque en parlant du fleuve Eurotas, dit que le Mont-Taygète produisoit une herbe appellée *Charifion*, que les femmes de Sparte s'attachoient au col pendant le printemps, parce qu'elle avoit la propriété de redoubler l'affection conjugale. Aristote a écrit avant lui la même chose. L'adultère étoit parmi elles un crime inouï, & il ne faut que produire pour cela la réponse de Gérédas. Un Etranger demanda à ce Lacédémonien, comment on punissoit à Sparte les gens qui faisoient commerce de galanterie avec une femme mariée. Il ne s'en trouva jamais, repiqua Gérédas. Mais supposons qu'il s'en trouvât, ajouta l'Etranger. En ce cas, dit le Spartiate, il faudroit que le coupable payât un taureau d'une grandeur si énorme, qu'il pût boire de la pointe du Mont-Taygète, dans la rivière d'Eurotas. Mais, reprit l'Etranger, vous ne songez pas qu'il est impossible de trouver un si grand taureau. Le Spartiate, en souriant: Mais vous ne songez donc pas vous-même, qu'il est impossible d'entretenir un commerce de galanterie criminelle avec les Dames de Lacédémone. Il ne faut pas croire ici, que les anciens Auteurs se contredissent eux mêmes, quand ils assurent qu'on ne voyoit point d'adultère à Sparte; car Xénophon témoigne, & Plutarque aussi, qu'un mari qui se croyoit stérile, appelloit souvent un homme de bonne mine dans son lit nuptial, pour en avoir des enfans bien faits: ils n'appelloient pas cela un adultère. Les Spartiates croyoient que dans le partage d'un bien si précieux, le contentement ou la répugnance d'un mari fait ou détruit tout le crime; & qu'il étoit de cela, comme de ces thésors qu'un homme donne de son bon gré, quand il lui plaît; mais qu'il ne veut pas pourtant qu'on lui vole. Dans ces rencontres, la femme ne trahissoit pas son mari, & toutes les personnes intéressées étant d'accord, comme on n'y sentoit point d'offense, on n'y trouvoit point de honte. Le mari ne demandoit point à une femme des voluptez, il lui demandoit des enfans: ces facilités réciproques étoient un véritable secret, pour déraciner la jalousie, & empêcher les divorces. Aussi l'Histoire, qui marque que les divorces étoient fréquens parmi les autres nations, ne parle que de celui du Roi Ariston chez les Spartiates, comme Hérodote le rapporte.

Les Lacédémoniens avoient si peur que le sang royal des Héraclides ne se mêlât à quelque sang étranger, que les Ephores avoient charge expresse de garder les Reines de Sparte, & répondoient de leur conduite. Ainsi de toute la nation, il n'y avoit que les Rois seuls qui eussent droit de répudier leurs épouses, sur des raisons légitimes. Mais enfin il faut regarder ce partage des femmes de Sparte, comme une tolérance; & la chose étoit volontaire. La loi le permettoit, & ne le commandoit pas. Pour ce qui est des loix & des coutumes du mariage, voici ce que les Auteurs nous en apprennent de plus singulier. Athénée remarque qu'il y avoit à Sparte une maison obscure, où l'on enfermoit les jeunes personnes de l'un & de l'autre sexe, qui étoient d'âge à se marier; & que le garçon épousoit la première fille qui lui tombait sous la main. Ils prétendoient qu'il est plus honnête & plus de la pudeur, de se marier en aveugle, que d'en croire les ouillades lascives des amans; & qu'en cette occasion les autres peuples qui pensent faire les sages, ne laissent pas de donner beaucoup au hazard. Plutarque, s'éloignant du témoignage d'Athénée, dit qu'il falloit que le garçon enlevât par force la fille qui lui devoit épouser; peut-être afin que la pudeur prête à succomber, trouvât une excuse dans la violence du ravisseur. Il ajoute que quand le mariage se conformoit, la femme étoit vêtue de l'habit d'un homme. Les Auteurs n'en disent point de raison, & on ne peut guères en imaginer de plus modeste, ni de plus apparente, sinon, que c'étoit le symbole du pouvoir égal qui étoit à Sparte entre le mari & la femme; car il est certain, qu'il n'y a jamais eu de nation, où les femmes aient été plus absolues qu'à Lacédémone. C'est ce que nous persuade la réponse que fit Gorgonne, femme de Léonidas, Roi de Sparte, à une femme étrangère, qui lui disoit, *Il n'y a que vous autres femmes de Lacédémone qui commandiez à vos maris.* Cela est vrai, repiqua la Reine; mais aussi il n'y a que nous qui mettions des hommes au monde. Elle entendoit des hommes braves & vertueux. Julius Pollux assure que non seulement les Lacédémoniens punissoient les hommes qui ne se marioient point; mais aussi qu'il y avoit des peines pour ceux qui se marioient mal, & qui contredisoient des alliances mal assorties. Athénée ajoute qu'en un certain jour de Fête, les femmes de Lacédémone traînoient autour de l'autel les hommes qui fuyoient le mariage; & que là elles leur donnoient force soufflets, pour leur inspirer par la honte encore plus que par les coups, un penchant à l'union conjugale. Enfin, il n'étoit pas permis à Sparte de vivre dans le veuvage; & le mariage n'étoit interdit qu'à ceux qu'on appelloit *Tresantes*, c'est à dire, ceux que la lichéité & l'effroi avoient fait fuir d'une bataille; & cette ignominie passoit jusqu'à leurs filles, que personne n'osoit épouser. A moins que de se marier, tous les autres remèdes contre les tentations de la lasciveté y étoient très-dangereux; & quiconque violoit une fille, y étoit puni de mort. Les enfans qui naissoient de ces mariages contractés entre père & mère, à qui de fréquens exercices de corps, la chasteté & la tempérance, donnoient une santé vigoureuse, de-

venoient forts & robustes; & c'est par cette raison que les étrangers envoyoient quérir des nourrices à Sparte, parce qu'elles avoient une manière d'emmailoter les enfans, propre à leur rendre la taille plus dégragée. Amycla vint de Lacédémone à Athènes pour allaiter Alcibiade. Les Spartiates, pour éprouver le tempérament de leurs enfans dès leur naissance avoient accoutumé de les laver dans du vin; parce que cette liqueur avoit la propriété d'augmenter la force de la bonne constitution, ou de détruire tout d'un coup la langueur de la mauvaise.

L'Histoire de notre tems remarque à peu près la même chose d'Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, qui recevant entre les bras, des mains de la Sage-femme, son fils Henri, qui depuis fut Roi de France, & l'un des plus vigoureux & des plus vaillans Princes qui eussent jamais été, lui fit fucer d'abord une gousse d'ail, & lui mit un peu de vin dans la bouche.

Ceux qui sortent heureusement de cette épreuve, que les Lacédémoniens faisoient de leurs enfans, avoient leur portion de terres que la République assignoit pour leur subsistance, & entroient dans le droit de bourgeoisie. Les infirmes étoient rejettes; & pour rendre raison de cette inhumanité, on alléguoit qu'un Lacédémonien ne naissoit pas pour soi même, ni pour son père, mais seulement pour l'Etat, dont ils vouloient que la gloire & l'intérêt fussent toujours préférés aux devoirs du sang. Athénée assure que de dix en dix jours les enfans passaient en revue tous nus devant les Ephores, pour examiner si leur santé & leur vigueur pouvoit rendre à la République le service qu'elle en attendoit. Chaque père de famille avoit droit de châtier les enfans d'autrui, comme les siens propres; & s'il le négligent, on tournoit contre lui la peine que les Auteurs du mal avoient méritée. Tout cela pour les tenir dans une vigilance perpétuelle, & faire souvenir les enfans qu'ils appartenoient à la République. Ils se soumettoient eux mêmes à la censure de tous les Vieillards de la ville; & jamais ils ne rencontraient un homme d'âge dans les rues, qu'incontinent ils ne s'arrêtaient par respect, jusques à ce qu'il fut passé. C'est ce qui faisoit dire aux autres Grecs, *Que si la vieillesse avoit quelque chose d'agréable, ce n'étoit que dans la ville de Lacédémone.* L'oisiveté étoit parmi les jeunes gens un crime honteux, & ceux qui s'y laissoient aller étoient sévèrement punis. Pour les hommes mariez, c'étoit une marque d'honneur, & elle servoit à discerner les Lacédémoniens de leurs Esclaves. Pour inspirer aux enfans de l'horreur contre la débauche du vin qui abrûit l'homme, les pères en faisoient boire par excès à ces Esclaves, & leur produisoient en cet état ridicule & méprisable, qui leur donnoit de l'averfion pour l'ivrognerie. Le larcin étoit toléré parmi les enfans Lacédémoniens pour les rendre plus adroits; mais ceux qui se laissoient prendre sur le fait, étoient châtiés pour leur imprudence. Ils se piquoient de railler de bonne grace, de dire de bons mots, & d'exprimer beaucoup en peu de paroles, & c'est ce qu'on appelle parler laconiquement. Comme ils aimoient la brièveté dans les discours, ils l'aimoient dans l'action: ils étoient actifs & vigilans dans toutes les entreprises: cependant quand les choses traînoient en longueur, pour venir à bout de leur dessein, ils faisoient toutes sortes de travaux avec une constance admirable.

Comme la Chasse chez tous les peuples a toujours été une école & un préluce de la guerre, les Lacédémoniens qui étoient naturellement vaillans, aimoient passionnément cet exercice: à quoi pouvoit contribuer la nature du país, qui est encore aujourd'hui rempli de bêtes noires, & de bêtes fauves, & où se trouvent les meilleurs chiens de toute la Grèce. Les plus célèbres Auteurs, comme Platon, Aristote, Xénophon, Plin, & entre les Poëtes, Sophocle, Virgile, Horace, Sénèque, &c. parlent souvent des chiens de Laconie.

Entre tous ces Auteurs, il faut voir particulièrement Xénophon au Traité qu'il a fait de la Chasse, & Aristote en son Histoire des animaux, qu'on peut dire avoit été traduite par Plin, puisque ce dernier le fait pas à pas. Ainsi la quantité des bêtes & la bonté des chiens rendoient les Lacédémoniens grands Chasseurs; mais ce n'étoit que pour fuir l'oisiveté dans le tems de paix, & pour se tenir toujours en haleine, quand la guerre les appelloit au combat. Ils y étoient si ardens & si intrépides, qu'il ne falut que trois cens Lacédémoniens conduits par leur Roi Léonidas, pour s'opposer à une armée effroyable de Persans au passage des Thermopyles. Ils y perdirent tous la vie; & ils s'étoient si bien munis de cette héroïque résolution, qu'avant que de sortir de la ville, on leur fit une espèce de pompe funèbre, où ils assistèrent eux mêmes. Ces peuples étoient dans une si haute réputation de vertu & de valeur, qu'ils ont donné lieu à plusieurs de dire, qu'il semble que la nature n'ait jamais produit des hommes que dans la fameuse ville de Lacédémone; que par tout le reste de l'univers le secours des Sciences, ou les lumières de la Religion, ont contribué à distinguer l'homme d'avec la bête: mais qu'à Lacédémone on apportoit en naissant des semences de l'exacte droiture & de la véritable intrépidité; qu'on venoit au monde avec un caractère de Philosophie & de Conquérant; & que le seul air natal y faisoit des Sages & des Braves. Aussi on a remarqué que Diogène le Cynique avoit raison, lorsque sortant de Sparte pour retourner à Corinthe & à Athènes, il répondit à ceux qui lui demandoient d'où il venoit, *Je quitte des hommes.*

HISTOIRE DES LACÉDÉMONIENS jusques à notre tems.

Ce seroit ici le lieu de remonter à l'origine du Royaume de Lacédémone, depuis Lélax, Eurotas, Lacédémon, & autres Rois des tems fabuleux, jusques à Eurythène & Proclès, & de-

puis ces deux derniers, tige des deux familles qui ont régné conjointement à Lacédémone, jusques à la ruine de cet Etat. Mais pour éviter les répétitions, nous nous contenterons de débrouiller autant que nous le pourrons, cette suite de Rois dans la Table Chronologique que nous donnerons à la fin de cet article. Au reste, nous ne spécifierons point ici les querelles particulières des Lacédémoniens contre les peuples voisins; & nous ne toucherons que les événemens les plus remarquables. Ils terminèrent avec beaucoup de gloire deux guerres sanglantes contre les Messéniens, la première 722 ans, la seconde 669 avant J. C. Ensuite ils jouirent d'une longue paix; & l'année 510 avant J. C. En suite ils envoyèrent un secours aux Athéniens, & contribuèrent à ruiner la Tyrannie des Pisistratides. Les Athéniens ayant brûlé la ville de Sardes, attirèrent les armes des Persans dans la Grèce, & envoyèrent demander des troupes auxiliaires aux Lacédémoniens. Mais ceux-ci retenus par le superstitieux prétexte de ne point donner la bataille avant la pleine Lune, firent marcher le secours trop tard: de sorte qu'il ne combattit point à la fameuse bataille de Marathon, qui se donna 490 ans avant JESUS-CHRIST. Depuis, les Lacédémoniens prirent un intérêt particulier à la défense de la Grèce; & c'est le tems de la plus grande splendeur de cette République. Elle devint l'effroi des Persans & la vénération des Grecs, qui y trouvoient leur asyle. Les Athéniens furent alors tellement persuadés de la valeur des Spartiates, qu'ils n'hésitèrent point à leur céder le commandement de l'armée des Grecs. Thémistocle ne dédaigna pas de servir sous le Lacédémonien Eurybiade, & ce fut sous les ordres de ce Général que la bataille navale de Salamine fut gagnée sur les Persans dix ans après la journée de Marathon. L'année suivante, le Lacédémonien Pausanias, Capitaine Général de l'armée Grèque, triompha encore des Persans à la bataille de Platée, l'une des plus célèbres de ce tems-là. Ensuite il porta ses armes dans l'île de Chypre & vers l'Hellepont, & outre ses autres conquêtes, il se rendit maître de Byzance. Ce fut alors que la jalouse commença à brouiller Lacédémone & Athènes. Un grand tremblement de terre ayant ruiné la ville de Sparte, & la rébellion des Hélotes étant survenue au même tems, les Lacédémoniens demandèrent du secours aux Athéniens, & s'en repentirent incontinent, s'étant imaginé que les Athéniens seroient les premiers à les opprimer. Cela les obligea de faire eux-mêmes un effort, ils battirent les Rebelles, & renvoyèrent le secours à moitié chemin. Les Athéniens irrités de cet affront, firent éclater leur ressentiment au bout de quatre années. Après quelques combats, les Athéniens, conduits par le Capitaine Tolmidas, vinrent ravager la Laconie. Cimon ménagea une trêve de quinze ans, qui fut rompue la quatorzième année par les Athéniens. Quatre ans après commença la célèbre guerre du Péloponnèse, décrite par Thucydide. Dans la dixième année de cette guerre, Brasidas Général des Lacédémoniens, & Cléon Général des Athéniens, étant morts tous deux à la bataille de Torone en Thrace, les deux Républiques firent une trêve de cinquante ans. Elle fut rompue au bout de huit ans, par la guerre de Sicile, fatale aux Athéniens, qui furent battus, & où Nicias fut tué. La valeur d'Alcibiade balança quelque tems la prospérité des Lacédémoniens, jusques à ce que s'étant réfugié chez eux, il leur persuada d'augmenter leurs forces navales. Ainsi, ils furent les maîtres de la mer dix-sept ans entiers. Lyandre gagna la bataille d'Argos-Potamos: ce fut le coup fatal pour les Athéniens. Leur ville se rendit, & reçut garnison Lacédémonienne: ses murailles furent rasées, & elle fut réduite sous leur joug. Le fameux Athénien Thrasybule rétablit six ans après, la liberté dans Athènes, & en chassa les Lacédémoniens, qui depuis se liguerent avec le jeune Cyrus contre son frère Artaxerxès, Roi de Perse. Ils envoyèrent Agésilaüs dans l'Asie, où il fit de très-belles actions. Ce fut alors que les Grecs se liguerent aussi contre les Lacédémoniens, & qu'Agésilaüs donna une bataille aux Bèotiens, dont l'issue fut douteuse. Bien-tôt après, les affaires des Lacédémoniens commencèrent à décliner. Ils perdirent la bataille navale de Cnide, que gagna l'Athénien Conon, Général des Perses. Depuis, les Lacédémoniens s'emparèrent par adresse de Thèbes, d'où ils furent chassés quatre ans après par Pélopidas. Mais ils perdirent la bataille de Leuctres contre Epaminondas, l'an 371 avant JESUS-CHRIST, & cette sanglante déroute leur ôta l'empire de la Grèce. Ensuite les Arcadiens les vainquirent, & Sparte fut assiégée par Epaminondas, qui saccagea toute la Laconie. Ils implorèrent inutilement le secours des Athéniens; mais enfin les Persans les réconcilièrent avec les Thébains. Cette paix ne dura guères. Les Lacédémoniens perdirent encore la bataille de Mantinée contre Epaminondas, qui pour leur bonheur mourut en cette sanglante journée. Depuis, ils secoururent avec peu de succès les peuples de la Phocide, attaqués par les Thébains, & par Philippe Roi de Macédoine. Cette guerre qui fut appelée la Guerre sacrée, commença 355 ans avant JESUS-CHRIST. Ils virent avec jalousie la prospérité des Macédoniens, & furent les seuls de la Grèce qui ne voulurent point reconnoître Alexandre le Grand pour Capitale Général contre les Persans. Pendant les conquêtes d'Alexandre, ils attaquèrent son Lieutenant Antipater, qui gagna sur eux une bataille, où périt leur Roi Agis. Quelque tems après, Cléonyme, II. du nom, Roi de Lacédémone, se voyant exclus de la Couronne, équipa une armée navale, & vint faire la guerre aux Romains en faveur des Tarentins. Il gagna quelques batailles contre les Alliez de Rome, & fut enfin vaincu par le Consul Æmilius, l'an 452 de la fondation de Rome, & 302 avant J. C. Ensuite les Lacédémoniens continuèrent à se brouiller avec les successeurs d'Alexandre, & furent vaincus par Démétrius.

Cléonyme, à son retour d'Italie, appella Pyrrhus à la conquête de la Laconie; mais la valeur des Habitans de Sparte contraignit Pyrrhus de lever le siège qu'il avoit mis devant la ville. La-

édémone tourna alors ses propres armes contre elle-même, selon la destinée des grandes puissances, quand elles sont parvenues à leur période. Le Roi Agis y voulant réformer les mœurs & rétablir l'ancienne discipline, s'attira la haine de l'autre Roi Léonidas, avec le malheureux succès que l'on peut voir dans Plutarque. Cléomène, III. du nom, qu'on peut appeler le dernier des Braves de Lacédémone, après avoir fait des actions admirables pour soutenir les projets d'Agis, perdit malheureusement la bataille de Sellasie, & se sauva en Egypte, où il mourut en l'année 223 avant Jésus-Christ. Ce fut alors que toute la splendeur de Lacédémone s'évanouit. Un Lycurgue, qui n'étoit pas de la race des Héraclides, corrompit les Ephores, & se fit élire Roi, il a été le dernier. Le Tyran Machanidas usurpa l'autorité, & fut enfin tué devant Mantinée par Philopœmen. Le cruel Nabis prit sa place, & fut tué par les Étoliens. Alors Philopœmen associa Lacédémone à la Ligue des Achéens. Elle s'en détacha neuf ans après: ce qui obligea Philopœmen à la priver de ses loix anciennes, & à ruiner ses murailles. Elle rentra dans l'alliance des Achéens, mais avec tant de répugnance, qu'elle envoya des Députés à Rome pour s'en plaindre: ce qui attira la ruine des Achéens. Elle eut quelques démêlés avec le dernier Philippe, Roi de Macédoine, qui fut enfin vaincu par les Romains, & se vit contraint de laisser Lacédémone en repos. Les Romains rendirent la liberté aux Lacédémoniens, & leur permirent de vivre selon leurs loix, sans autre sujétion, que celle de fournir des troupes auxiliaires, quand la République de Rome les en solliciteroit. Cette condition étoit délicate pendant les guerres civiles des Romains, où chaque Chef de parti prétendoit représenter le corps de la République. Par bonheur pour les Lacédémoniens, ils suivirent le parti de César; & après sa mort, s'attachant aux intérêts de son successeur, ils combattirent contre Brutus à la bataille de Philippes, où il y eut deux mille Lacédémoniens de tuez du côté d'Auguste. La douzième année de l'empire de Tibère, qui étoit la 25 de Jésus-Christ, la ville de Lacédémone eut un différend à Rome contre les Messéniens, pour le temple de Diane *Limnatié*, rapporté dans le quatrième livre des Annales de Tacite. L'affaire fut jugée à l'avantage des Messéniens. Lacédémone jouit d'une profonde tranquillité sous les autres Empereurs Romains, qui lui laissèrent l'usage de ses loix. Xiphilin a remarqué que lorsque Néron visita les villes de Grèce, & qu'il entreprit de couper l'Isthme, il n'osa entrer dans Lacédémone; parce que la manière de vivre de ce Prince, répugnoit à l'austérité des loix de Lycurgue, qui y étoient encore observées. Ce qui est confirmé par Philostrate, qui dit, qu'Apollonius de Tyane, qui vivoit sous l'empire de Domitien, passa à Lacédémone, & y trouva les loix de Lycurgue dans leur première force. La réputation de l'ancienne valeur des Spartiates, continua jusques dans le Bas Empire. Hérodiens écrit, que l'Empereur Caracalla entretenoit parmi ses Légions, une Phalange Laconique; & outre cela une Compagnie levée dans Lacédémone, & composée de l'élite de la jeunesse. Les successeurs de Constantin le Grand entretenoient aussi auprès de leur personne une Garde Lacédémonienne.

Après la division qui fut faite de l'Empire d'Orient, Lacédémone fut donnée en apanage aux frères ou aux fils aînés des Empereurs. La ville reprit alors son premier nom de Sparte, & celui de Lacédémone fut presque supprimé. On donna le nom de Despotas aux Princes de Sparte, & le nom de Despotat à la forme du gouvernement. La Morée en dépendoit, & la résidence de ces Despotas étoit ordinairement à Sparte, & quelquefois à Corinthe. Un Seigneur François nommé Philibert de Naillac, Prieur d'Aquitaine, & Grand-Maître de Rhodes, traita au nom de l'Ordre de S. Jean, pour le Despotat de Sparte, l'an 1403. Cette souveraineté étoit alors entre les mains de Théodore Porphyrogénète, frère d'Andronic & d'Emanuel, qui furent successivement Empereurs de Constantinople. Le Sultan Bajazet venant de gagner la bataille de Nicopolis, sur Sigismond Roi de Hongrie, & sur Jean Comte de Nevers, fils du Duc de Bourgogne, le Despotat Théodore desespéra de pouvoir disputer la Morée à cet heureux Conquérant, & voulut céder Sparte & Corinthe aux Chevaliers de Rhodes, qui n'étoient plus en pouvoir de les conserver. Mais lorsque l'invincible Tamerlan eut triomphé de Bajazet, sa victoire releva le courage des Spartiates, qui se crurent alors alliez contre les Turcs. Comme ils haïssoient la domination des Latins, ils ne voulurent jamais souffrir que Théodore aliénât la Tzaconie. C'est ainsi que le pays fut appelé dans les derniers tems, n'y ayant eu qu'une lettre de changée au nom ancien: & la ville prit aussi celui de *Mistra*, sous lequel elle est connue aujourd'hui. Ainsi le traité fut rompu: les Chevaliers rendirent Corinthe, où ils s'étoient déjà établis; & il fallut que Théodore rendit aussi les deniers qu'il avoit touchés pour le prix de Sparte. Il laissa par sa mort le Despotat à un autre Théodore, qui étoit son neveu, & fils de l'Empereur Emanuel. Ce second Théodore épousa une Italienne, qui étoit de la Maison de Malatesta: ce qui a depuis fait passer le titre de Duc de Sparte dans cette famille. Théodore II alla à Constantinople, dans l'espérance d'hériter de l'Empire en la place de son frère Jean; & laissa le Despotat de Sparte à son autre frère Constantin, surnommé *Dragasès*, qui a été le dernier Empereur d'Orient. Ce Prince, après avoir pris la Couronne Impériale, partagea la Morée entre ses deux frères, Démétrius & Thomas, les deux derniers des six enfans de l'Empereur Emanuel. Ils furent les deux derniers Despotas du pays. La ville de Sparte échut à Démétrius, & celle de Corinthe à Thomas. Une haine mortelle s'alluma entre ces deux frères; & la Morée fut également la proie des Grecs & des Etrangers. Thomas fut soutenu des Latins, & Démétrius des Turcs. Les deux Despotas s'accusèrent réciproquement devant Mahomet II. Chacun d'eux lui paya tribut, & implora sa protection contre l'autre. A la fin l'effort des Turcs tomba sur Tho-

mas, qui fut contraint de se sauver à Rome. Mahomet se rendit maître de Sparte, & fit scier le Gouverneur du château par le milieu du corps. Il dépouilla en même-tems Démétrius de son Despotat, l'envoya à Andrinople, & épousa la Princesse sa fille, qu'il n'osa pourtant jamais appeler dans son lit, de peur qu'elle ne le tuât; parce que cette jeune Princesse avoit un très-grand courage. Chalcondyle, Sanfovin, & l'Histoire Politique publiée par le docteur Cruffus, rapportent au long les malheurs déplorables de ces deux Despotas. Ce fut en l'année 1460, que la ville de Sparte tomba sous la domination des Turcs, sept ans après la perte de Constantinople, cinq ans après celle d'Athènes, & 3210 après sa fondation. Les Turcs ne gâtèrent point la ville. Ils laissèrent sur pié les magnifiques bâtimens de l'Antiquité, qui y subsistoient encore. Les Italiens font les auteurs de la défoliation de cette ville. La troisième année après que les Turcs s'en furent emparez, c'est à dire, en 1463, Sigismond Malatesta, Prince de Rimini la vint assiéger, & la prit après une longue résistance; mais il ne put emporter le château; & se voyant contraint de lever le siège, il mit le feu dans la ville dont il ruina la plus grande partie. Ce Prince avoit été excommunié par le Pape Pie II pour des barbaries infignes, & avoit cru peut être les réparer en faisant la guerre aux Turcs; mais de la façon qu'il traita les Chrétiens de Sparte, on l'accusa d'avoir voulu expier ses premiers crimes par de plus énormes. Benedetto Coléone Général de la République de Venise la prit en 1473; mais sa mort empêcha qu'il ne se rendit maître du château. Les Vénitiens rentrèrent dans *Mistra* l'an 1687, sous la conduite du Généralissime Morosini après la prise de Corinthe, & ils l'ont perdue depuis. Le Gouvernement que le Grand Seigneur y avoit alors, consistoit en un Bey, un Aga, un Vaivode, un Mula, & quatre Gérontes ou Sénateurs. Le Bey étoit Gouverneur de la Laconie & indépendant du Sangiac ou Bacha de la Morée. Il commandoit à *Mistra*, à Malvestia, & à Coron. L'Aga commandoit dans le château & sur la milice du pays. Le Vaivode étoit comme un Prévôt de la Maréchaussée, qui veilloit à la sûreté des chemins, & à la recherche des Brigands. Le Mula faisoit la fonction de Moufti ou de Grand Prêtre de la Loi Mahométhane, & de Cadi, ou Juge: ainsi il régloit les affaires spirituelles & celles de la Police. La charge des Gérontes ou Sénateurs étoit possédée par des Chrétiens de *Mistra*, qui étoient choisis des meilleures familles Grèques de la ville. Ils connoissoient des affaires civiles des Chrétiens, mais il y avoit appel au Mula.

ETAT PRÉSENT DE LACÉDÉMONÉ.

Cette ville est divisée en quatre parties différentes, détachées l'une de l'autre, savoir, le château, la ville & deux gros faux-bourgs, l'un appelé *Méfochorion*, ou bourg du milieu, & l'autre *Exochorion* ou bourg de dehors. Les Turcs nommoient aussi ce dernier *Marathe*. Le château, la ville & le *Méfochorion* sont séparés de l'Exochorion par la rivière appelée autrefois *Babyes*, & aujourd'hui *Basilistomus*, sur laquelle il y a un beau pont de pierre. Ce château nommé en Grec *Kastron*, est situé sur une montagne faite en pain de sucre, fort haute & fort escarpée. L'église, dont les Turcs avoient fait une mosquée, est au milieu du château. Ce château n'est pas celui de l'ancienne Lacédémone, duquel on voit encore les maïures sur une colline opposée, & qui ne commandoit pas assez la ville. C'est pourquoi les Despotas firent bâtir celui-ci sur le déclin de l'Empire. Sa situation est si avantageuse, que tous les Historiens conviennent que cette Forteresse n'a jamais été emportée de vive force, mais seulement par capitulation. La ville est au pié du château, qui la couvre du côté du Nord. Elle a deux grandes rues & plusieurs petites qui y répondent. L'ancienne place publique qu'on nommoit *Agora*, & que les Turcs appelloient le *grand Bazar*, c'est à dire, le *grand marché*, est ornée d'une très-belle fontaine, qui jette de l'eau par trois gros tuyaux de bronze; & il y a tout proche une église bâtie sur les ruines du temple de Minerve *Agoricenne*. Aux environs de ce grand marché, on voit quelques restes de quatre édifices de marbre, qui sont aujourd'hui les plus remarquables antiquitez de *Mistra*, savoir, du portique des Persans, du temple d'Hélène, du temple d'Hercule & du temple de Vénus armée. Le portique des Persans que le vulgaire nomme les maïsons du Roi *Ménélas*, étoit soutenu par des statues d'hommes, au lieu de colonnes. Vitruve en rapporte la raison, & nous apprend que les Lacédémoniens ayant défait une grande armée de Perses à la bataille de Platée, sous la conduite de Pausanias, menèrent leurs captifs en triomphe, & de leurs dépouilles bâtirent une galerie qu'ils appellèrent *Perfigne*. La voûte étoit soutenue par des statues en forme de Perses captifs avec leurs vêtements ordinaires, afin de laisser à la postérité un monument de la victoire des Lacédémoniens, & de l'opprobre des Perses. L'église métropolitaine des Chrétiens, s'appelle *Panagia*, parce qu'elle est dédiée à la *Vierge toute-sainte*. Elle a sept dômes, & les colonnes y sont toutes de très-beau marbre. Le pavé est un ouvrage à la mosaïque, ou de pièces rapportées de différentes couleurs, qui font un effet admirable à la vue. L'Archevêque de *Mistra* a son Palais près de l'église, où il y a un appartement pour dix ou douze Caloyers, qui possèdent les dignitez de la *Panagia*. Non loin de là est le célèbre monastère *Pandaneffis*, qui appartient à des Caloyers ou Religieuses de l'Ordre de S. Basile. Cette église est beaucoup plus magnifique que la métropolitaine, quoiqu'elle soit très-petite. Le marbre de ses murailles & de ses colonnes est plus riche & mieux travaillé. La Mosaïque de son pavé est de couleurs plus vives, & la disposition de ses dômes est mieux entendue. Il n'y a que cinq dômes, mais leur symétrie est très-belle.

Dans la *Méfochorion*, on voit encore une église dédiée à la *Panagia* ou *Vierge toute-sainte*, dont la magnificence surpasse celle

le de la cathédrale, & du Pandaneff. Ils l'appellent *Perileptor*. Le dedans est enrichi de peintures très-vives; la beauté du marbre des colonnes égale la délicatesse du travail, & la structure du portail & des dômes est admirable. Toutes ces églises ont chacune leur *Giochite*, c'est à dire, une enceinte particulière, où les femmes Grecques entendent le service divin, séparées des hommes, pour bannir des lieux sacrez les conversations profanes & dangereuses. La plus superbe mosquée des Turcs, est dans le Mésochorion. Sa construction a épuisé les riches débris des Antiquitez de Lacédémone, d'où on a tiré le marbre & les autres matériaux qui ont servi à la bâtir: le portique des Perses étant le seul monument où l'on n'a point touché. Cet édifice a deux dômes qui sont encore plus beaux que ceux des églises; & les minarets, ou tours, sont prodigieusement hauts & délicatement travaillés. Tout proche étoit leur *Imaret*, ou hospital, dans lequel on traitoit toutes sortes de malades, Turcs, Maures, Juifs, ou Chrétiens, même les chiens & les oiseaux. On fait une remarque très-sérieuse touchant les chiens de Mistra. Comme les Turcs ne gardent point de chiens dans leurs maisons, si ce n'est de ces chiens de Malte & de Pologne, que les Dames nourrissent pour leur divertissement, ils les séparaient par bandes, & avoient des rues particulières qui leur étoient destinées: de sorte que chaque bande ne quittoit jamais son quartier; & s'il arrivoit que quelqu'un de ces animaux avançât dans le quartier des autres, il étoit très-mal reçu. Ils couchoient dans les rues,

où les Turcs leur donnoient à boire & à manger; & quand une chienne étoit prête à faire ses petits, quelcun lui accommodoit une place avec du foin & de la paille auprès de sa maison. Hors de l'enceinte de la ville, on voit encore le *Dromos*, & le *Platanon*. Le *Dromos*, que les Turcs appelloient *Admeidan*, étoit anciennement un lieu d'exercice pour la lutte, la course, & les autres jeux publics. Le *Platanon*, est un petit bois fort agréable planté de plânes, dont l'ombrage est délicieux. Les Chrétiens de Mistra ont un Prélat, qui porte le titre de Métropolitain. Les Patriarches de Constantinople, qui ont réglé les rangs & les préséances des Prélats de l'Eglise Grèque dans les Synodes & assemblées générales, ont fixé le siège métropolitain de Mistra, à la soixante & dix-huitième place au dessous du thône Patriarchal. Nous marquerons ici par occasion, que le rang du Métropolitain de Corinthe est à la 27 place, celui d'Athènes à la 23, celui de Larisse à la 34, & celui de Thèbes à la 57. Quant aux Eglises Latines, il n'y en a aujourd'hui aucune dans Mistra. Les Juifs y sont en grand nombre, & ont trois Synagogues, dans l'Exochorion, ou bourg de dehors. Ils les appellent *Kahal*. Les Saducéens, qu'ils nomment *Karabn*, ont leurs Synagogues & leurs cimetières séparés, & ne se marient jamais avec les autres Juifs. Voilà quel a été l'état ancien, & quel est l'état présent de la ville de Lacédémone, qui a été l'admiration de l'Antiquité, & qui portera sa gloire aussi loin & aussi long-tems que pourra s'étendre le progrès des Belles Lettres.

S U I T E C H R O N O L O G I Q U E D E S R O I S D E L A C E D E M O N E.

Temps fabuleux.

Lélex, donne le nom de LELEGES, aux Habitans du pais, appelé depuis Laconie.
Miles, fils aîné de Lélex.
Eurotas, fils de Miles, donne son nom au fleuve Eurotas, & ne laisse point de fils.
Lacédémone, fils de Jupiter & de Tatete, régna après avoir épousé Sparte, fille d'Eurotas: de leurs noms se formèrent ceux de Lacédémone & de Sparte.
Amyclias, fils de Lacédémone, bâtit la ville d'Amicyles dans la Laconie.
Argalus, fils aîné d'Amicyclias.
Cynortas, fils d'Argalus.
Oebalus, fils de Cynortas, épousa Gorgone fille de Persée.
Tyndare, ou Tyndarée, fils d'Oebalus, est chassé par son frère Hippocoon, & rétabli par Hécule.
Castor & Pollux, fils de Tyndare, ne laissent point d'enfans.

Ans du monde.
2826.

Avant J. C.
1209.

Ménélaüs, fils d'Atreüs, époux d'Hélène, fille de Tyndare, régna à Sparte du tems de la prise de Troie.
Oreste, fils d'Agamemnon, neveu de Ménélaüs, & époux de sa fille Hermione.
Tifamène, fils d'Oreste, chassé par les Héraclides l'an 1129 avant J. C.

Sous le règne de Tifamène, les Héraclides, ou Descendans d'Hercule, rentrèrent dans le Péloponnèse, d'où ils avoient été chassés autrefois par Eurysthée. Aristodème, l'un d'eux, laissa deux fils, Eurysthène & Proclès sous la tutelle de leur oncle Theras, qui après avoir gouverné le nouvel Etat pendant près de 25 ans, mena une Colonie dans l'Isle de Calliste, qui fut appelée Thérée. Ces deux fils d'Aristodème qui régnèrent conjointement à Sparte, firent deux successions de Rois à Lacédémone. Le retour des Héraclides est une époque très-célèbre dans les Historiens Grecs. Nous la plaçons en l'année 55 après la prise de Troie, 1129 avant JESUS-CHRIST.

R O I S D E L A F A M I L L E D E S A G I D E S, APPELLEZ D'ABORD E U R Y S T H E N I D E S.

R O I S D E L A F A M I L L E D E S E U R Y P O N T I D E S, APPELLEZ D'ABORD P R O C L I D E S.

Commencement de leur règne, Ans du monde. Avant J. C.		Durée de leur règne.		Commencement de leur règne, Ans du monde. Avant J. C.		Durée de leur règne.	
2931	1104	Eurysthène, fils d'Aristodème.	24	2931	1104	Proclès, fils d'Aristodème.	
2955	1080	Agis, fils d'Eurysthène, donne son nom à sa famille.	50			Sôüs, fils adoptif de Proclès.	
						Eurypon, fils de Sôüs, donne son nom à sa famille.	
3005	1030	Echestrate, fils d'Agis.	35			Prytanès, fils d'Eurypon.	
3040	995	Labotas, ou Léobotès, fils d'Echestrate.	37			Eunomus, fils de Prytanès.	
3077	958	Dorystus, ou Doristus, fils de Labotas.	29			Polydecte, fils d'Eunomus, tue d'un coup de couteau dans une sédition.	
3106	929	Agésilaüs I, fils de Dorystus.	44			Lycurgue, frère de Polydecte, régna seul huit mois.	
3150	885	Archélaüs, fils d'Agésilaüs.	60			Charilaüs, fils posthume de Polydecte.	
		Lycurgue donne ses loix.		3165	870	Nicaner, fils de Charilaüs.	
						Théopompus, fils de Nicaner.	
3210	825	Téléclus, ou Téléctus, fils d'Archélaüs.	44			Zeuxidamus, petit-fils de Théopompus.	
3254	781	Alcamène, fils de Téléclus.	38			Anaxidamus, fils de Zeuxidamus.	
3292	743	Polydore, fils d'Alcamène.	17	3316	719	Archidamus, fils d'Anaxidamus.	
Régne vers les années						Agasielès, fils d'Archidamus.	
3309	726	Eurycrate, fils de Polydore.		3346	689	Ariston, fils d'Agasielès.	
3333	702	Anaxander, fils d'Eurycrate.				Démarratus, fils d'Ariston, est chassé.	
3351	684	Eurycrate, fils d'Anaxander.				Léotychide, fils de Démarratus, de la famille des Eurypontides.	
3367	668	Léon, fils d'Eurycrate.				Archidamus, petit-fils de Léotychide.	42
3371	664	Anaxandride, fils de Léon.					
3478	557	Cléomène, fils d'Anaxandride, différent de celui qu'on vient de nommer.					
3554	481	Léonidas, frère de Cléomène.		3565	470		
Commencement de règne.							
3555	480	Plistarchus, fils de Léonidas.	1				
3556	479	Plistonax, arrière-petit-fils d'Anaxandride.	38	3607	428	Agis, fils d'Archidamus.	37
3601	434	Paufanias, fils de Plistonax.	39	3644	391	Agésilaüs, frère d'Agis.	35

Commencement de leur règne.
Ann. du monde. Avant J. C.Durée de leur règne. Commencement de leur année.
Ann. du monde. Avant J. C.

Durée de leur règne.

3640	305	Agépolis, fils de Pausanias.	15				
3635	380	Cléombrote, fils d'Agépolis.	9				
3664	371	Agépolis, fils de Cléombrote.	1	3679	356	Archidamus, fils d'Agépolis.	23
3665	370	Cléomène, fils de Cléombrote.	34	3702	333	Eudamidas, frère d'Agis.	9
						Archidamus, fils d'Eudamidas.	
3699	336	Arée, neveu de Cléomène, supplantant Cléonyme.	44	3711	324	Eudamidas, fils d'Archidamus.	
3743	292	Acrotatus, fils d'Arée.				Agis, fils d'Eudamidas, tué dans sa prison par le décret des Éphores.	
3766	269	Arée, fils d'Acrotatus, ne vit que huit ans.				Eurydamidas, fils d'Agis empoisonné par Cléomène, qui lui substitua son propre frère.	
3770	265	Léonidas, fils de Cléonyme, & petit-fils de Cléomène.				Epiclidas, frère de Cléomène, de la famille des Agidas.	
		Cléombrote, genou de Léonidas, chasse son beau-père.					
3797	238	Léonidas, rétabli.					
3801	234	Cléomène, fils de Léonidas.					

Cléomène engagea les Lacédémoniens dans la Ligue des Étoliens, qui furent vaincus près de Sellasie par les Achéens secourus par Antigonus Dofon, Tuteur de Philippe Roi de Macédoine. Epiclidas ayant été tué dans cette bataille, Sparte fut prise par Artaxerxès, & son Royaume détruit la seconde année de la CXXXIX Olympiade, la 3812 du monde, & la 223 avant J. C. Cléomène, qui après la perte de la bataille de Sellasie, s'étoit réfugié en Égypte, y fut tué quatre ans après dans une fédition qu'il prétendoit exciter contre Ptolémée.

Il y a peu de suite Chronologique de Princes, dans l'Histoire ancienne, plus difficile à débrouiller que celle des Rois de Lacédémone. Pausanias dans ses Laconiques, nous a donné par ordre le nom des Rois de l'une & de l'autre famille; mais sans marquer le commencement, la durée & la fin de leur règne; il est vrai qu'il rapporte les événements les plus considérables, où ils ont eu part. On s'en peut servir d'époque, pour juger que ces Rois ont vécu vers telle année, & telle année; mais on n'en peut rien tirer de plus étendu. D'ailleurs cet Auteur a fait un catalogue séparé des Rois des deux familles; & il seroit à souhaiter qu'il les eût au contraire mis en parallèle les uns avec les autres dans un même catalogue, puisqu'ils ont été Collègues. Buisé même dans sa Chronologie, se contente de marquer les premiers Agidas, & ne fait aucune mention des Euryponides: bien plus il finit par Alcamène neuvième Roi: ainsi point de secours de ce côté-là. Les autres Anciens qu'on pourroit consulter, comme Plutarque, ne nous fournissent que quelques lambeaux, qui peuvent tout au plus donner lieu à des conjectures, & n'apprennent rien de plus positif que Pausanias. À l'égard des Modernes qui se font exercés sur cet endroit de l'Histoire, nous n'en voyons point qui l'ayent traité avec plus d'exactitude que Meursius & Sigonius. Nous avons sur tout suivi le plan du dernier, lorsqu'il s'est agi d'opposer Collègue à Collègue; mais sans néanmoins adopter ses fautes. Par exemple, il confond après Plutarque, le Roi Acrotatus fils d'Arée, avec le Prince Acrotatus son ayeul, & le fait mourir à la bataille de Mégapolis. Nous nous sommes écartés de lui dans cet endroit, & nous nous sommes attachés à marquer les années auxquelles ont commencé les règnes connus, ce qu'il n'a point fait. Quant aux règnes obscurs, & dont on ignore la durée, nous avons cru au moins les devoir fixer à quelque point de leur étendue par quelque événement distingué: c'est ce que nous avons pratiqué depuis Alcamène jusqu'à Plistarque, fils de Léonidas, & depuis Cléomène dernier Roi. Nous avons distingué dans notre catalogue ces règnes incertains par des blancs, & par ces mots *vers les années*, d'avec les autres règnes dont le commencement & la durée étoient plus sûrs.

Voici sur quel fondement nous avons établi le tems auquel vivoient ces Rois, dont les Chronologistes ne nous apprennent rien de sûr. Ce fut sous Polydore, que les Messéniens furent soumis, & qu'Ithome fut prise l'an du monde 3304, le second de la XII Olympiade, & 731 avant J. C. Les restes de ce peuple vaincu demeurèrent en paix pendant vingt-neuf ans, & portèrent, sans remuer, le joug des Lacédémoniens, sous le règne d'Eurycrate, fils de Polydore. Ce Prince a donc vécu jusqu'à vers l'an 3333 du monde, le troisième de la XIX Olympiade, & le 702 avant J. C. Car en cette année, sous le règne d'ANAXANDER, les Messéniens se révoltèrent & suscitèrent la seconde guerre Messénienne, qui dura quatorze ans, au bout desquels ceux qui échappèrent de leur forteresse du mont Ira, se réfugièrent en Sicile. Le règne suivant fut celui d'Eurycrate fils d'Anaxander, & est distingué, selon quelques uns, par la guerre des Tégates, qui s'éleva entre ce peuple & les Lacédémoniens au sujet des os d'Oréste, vers l'an du monde 3381, vers la XXXI Olympiade, & l'année 654 avant J. C. Mais il avoit commencé à régner la première année de la XXIV Olympiade, 684 avant JESUS CHRIST, & sous lui finit la guerre des Messéniens. Celle des Tégates commença aussi tôt, mais elle dura très-longtems, ou fut peut-être reprise à plusieurs fois; car Pausanias marque que les Lacédémoniens y furent d'abord vaincus. Ils ne furent pas plus heureux sous LÉON, fils d'Eurycrate vers l'an 3367 du monde, vers la première année de l'Olympiade XXVIII, & l'an 668 avant J. C. Longtems après, CLÉOMÈNE succéda à son père Anaxandride, & entre autres exploits par lesquels il se signala, il chassa Plistrate d'Athènes l'an du monde 3478, la quatrième année de la LV Olympiade, & la 557 avant J. C. L'ORIDAS successeur de Cléomène finit un règne très-long, par une action très-héroïque, car ce fut lui qui se dévoua pour le salut de toute la Grèce attaquée par Xerxès, périt avec trois cents Lacédémoniens au passage des Thermopyles l'an du monde 3556, la seconde année de la LXXV Olympiade, & la 479 avant JESUS

CHRIST. La suite des Rois de Lacédémone est plus certaine jusqu'à ACROTATUS fils d'Arée, où elle retombe dans l'obscurité. Pour l'éclaircir, il faut observer, qu'Acrotatus fut tué devant Mégapolis l'an du monde 3775, la première année de la CXXX Olympiade, & 260 avant J. C. Ainsi son fils ANAXER commença à régner en cette année même. Il ne vécut que huit ans, & laissa la Couronne à son successeur LÉONIDAS qui régnoit vers l'an 3779 du monde, sous la CXXXI Olympiade, & l'an 256 avant J. C. Il fut contraint de céder le sceptre à CLÉOMÈNE son gendre, & fut rétabli l'an du monde 3807, la première année de la CXXXVIII Olympiade, & 228 avant J. C. Enfin CLÉOMÈNE son fils & le dernier des Rois de Lacédémone, après dix années ou environ de règne, fut tué à Alexandrie, comme nous l'avons marqué, l'an du monde 3815, la première année de la CXL Olympiade, & la 220 avant J. C.

AUTEURS QUI ONT PARLÉ de Lacédémone.

Thucydide. Xénophon. Pausanias, in *Laconicis*. Strabon, l. 8. Tite-Live. Diodore. Justin. Plutarque. Athénée. Meursius, de *regno Laconico*, & *Misicis Laconica*. Cragius, de *Republica Lacædæmoniorum*. Carolus Sigonius, de *temporibus Adriæniensium & Lacædæmoniorum*. Guillet, dans sa *Lacædæmonie Ancienne & Nouvelle*.

LACERDA (Manuel de) Religieux de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, né à Lisbonne, est célèbre en Portugal par ses Ecrits, qui consistent en un volume in folio, de Questions sur divers points de la Théologie, & un Traité de *Sacerdotio Christi Domini*, & *utroque ejus Regno*. Ces deux Ouvrages ont été imprimés à Coïmbre en 1619 & 1625. Le Père Manuel étoit Docteur en Théologie dans l'Université de cette ville, où il enseigna avec applaudissement. En 1628, il fut fait Provincial de son Ordre, auquel il acquit deux couvents, à Lamégo, & à Fonte-Réal; & il mourut le 13 novembre 1634, âgé de 65 ans. * *Mémoires du Portugal*.

LACERDA. Voyez CERDA (de la)

LACERNE. *Lacerna*, sorte d'habillement que les Romains portoient par dessus leurs robes, comme une espèce de cafaque, pour se garantir du froid & de la pluie. Les Soldats, le peuple & les Empereurs en portoient, même dans les spectacles. Les Empereurs les portoient de pourpre. Ovide, in 2. l. *des Fautes*, v. 745, & d'Horace, l. 2. Sat. 7. v. 47, que cet habillement étoit à l'usage des femmes; mais ils n'ont pas pris garde que Juvénal parle d'un certain Sporus que Néron épousa, comme si c'eût été une femme.

Mittenda est Domino, nunc nunc prope, Puella, Quam primam vestra facta lacerna manu.

Lampridius parlant de l'Empereur Sévère Alexandre, dit qu'il s'en retournoit du bain avec le peuple, n'ayant rien qui le distinguât que sa lacerne de couleur de pourpre: *Hoc solum Imperatorium habens, quod lacernam coccineam accedebat*. Quelques uns ont voulu dire, fondez sur deux passages mal entendus de Juvénal, Sat. 1. v. 62, & d'Horace, l. 2. Sat. 7. v. 47, que cet habillement étoit à l'usage des femmes; mais ils n'ont pas pris garde que Juvénal parle d'un certain Sporus que Néron épousa, comme si c'eût été une femme.

Ipse lacernata cum se jactaret antea:

Et qu'il y a faute dans le vers d'Horace, puisque Lambin veut qu'au lieu de *sub clara nuda lacerna*, on lise *sub clara nuda lacerna*; étant ordinaire que ces prostituées dont il parle, attendoient des Galans la lampe allumée.

LACÉTANIENS, peuples anciens de l'Espagne Tarraconnoise en deçà de l'Ebre, dont Plutarque parle dans la Vie de Caton. Strabon, l. 3, les appelle *Jacetaniens*, & leur pays *Jacetante*. Il semble les placer aux environs de la ville de Jacca, à présent Jaca, au Royaume de Navarre, près des Pyrénées, & de

de Pampelune. Ptolomée les nomme aussi *Yaccataniens*, & on a gravé dans les Cartes *Accataniens*. Il les met beaucoup plus au Midi dans la Catalogne entre l'Ebre & la Sègre, selon ce que dit le Père Lubin, qui ajoute dans ses Tables Géographiques, que Plin. l. 3. ch. 3. s'accorde pour le nom de ces peuples avec Ptolomée, & pour la situation avec Strabon. * Th. Corneille, *Diç. Géogr.*

LACHARES, Sophiste Athénien, fils d'un autre du même nom & Disciple d'Héracléon, vivoit dans le cinquième siècle sous le règne des Empereurs Marcien & Léon II. Il écrivit une Histoire intitulée, *Historia secundum Cornisium*. * Consultez Suidas.

LACHARES, Roi de Diopole en Egypte, vers l'an 1377 avant J. C. successeur de Sésostris, régna huit ans. On croit que c'est lui qui fit le Labyrinthe superbe qui étoit dans le Nome Arfinoite. * Manethon, *apud Euseb.* Marsham, *Can. Chron.* Du Pin, *Biblioth. Univers. des Hist. Prof.*

LACHEN, joli bourg du Canton de Zurich dans la Suisse, est bâti comme une ville, & l'on y a bâti depuis peu une église magnifique. Il est situé au bord méridional du Lac de Zurich; aussi tire-t-il son nom du mot Latin *Lacus*. C'est l'abond de ceux qui veulent aller par eau de Zurich dans les Cantons des montagnes. * *Etat & Détails de la Suisse*, tome 2. p. 436. édit. d'Amsterdam 1730.

LACHESIS, l'une des trois Parques, qui, selon les Anciens, tenoit le fuseau de la vie, que la sœur Clotho filoit, & dont Atropos coupoit le fil. Lachésis étoit ainsi nommée, parce qu'elle dévidoit du sort de la vie, selon le sens du mot Grec *λαχίζω*, c'est à dire, *sortir*. * Lillo Giraldi & Cartari, après Héliode, in *Theogonia*.

LACHI, en Latin *Lachium & Petra*. C'étoit anciennement une petite ville du Royaume de Maccédoine. C'est maintenant un bourg de l'Albanie, situé sur la Mer Ionienne, à deux lieues de la ville de Durazzo, du côté du midi. * Maty, *Diç. Géogr.*

LACHIS, ancienne ville de la Palestine, de la Tribu de Juda, entre Jechel & Baschat, à quatre lieues de Jérusalem du côté du midi. Eusebe dit que Lachis étoit éloignée de sept mille d'Eleuthéropolis, du côté du midi dans le Daroma. L'écriture nous apprend qu'un Ange y défit l'armée de Sennachérib Roi des Assyriens. * II. ou IV. *Rois*, ch. 18. Baudrand. *Reland. Palestina*, l. 1.

LACIDE. Voyez LACYDE.

LACISIUS (Paul) Chanoine Régulier de la Congrégation de Latran au XVI siècle, étoit de Véronne. Il enseigna la Langue Latine dans le Prieuré de S. Frigidin à Luques, pendant que Pierre Martyr y étoit Prieur; & ayant goûté avec lui les dogmes des Protestans, il le suivit en Allemagne, où ils en firent une profession ouverte l'an 1542. S'étant arrêté quelque tems à Zurich, puis à Bale, ils furent attirés à Strasbourg par Martin Bucer, qui procura à Pierre Martyr une chaire de Professeur en Théologie, & à Paul Lacisius la profession de la Langue Grecque. Ce dernier mourut à Strasbourg. Sa Version Latine des *Chilades* de Tzetzes fut imprimée avec le Grec, l'an 1546, à Bale, chez Jean Oporin. * Bayle, *Diç. Crit.*

LACONIE, province du Péloponnèse ou de la Morée, a porté autrefois le nom de Lélagie, d'Oebalie, & quelques autres noms pris de ceux des Rois qui y régnoient. Elle porte aujourd'hui le nom de Tzacolie, & ses peuples celui de Tzacons. Sa principale ville étoit Sparte ou Lacédémone, & les autres, Leuctres, Epidauré, Ténare, &c. Elle contient aujourd'hui le Pais des Malnotes, & les villes de *Misira, Malvoira, Moira, Cuccio, Cheliva, & Zarnata*. * Strabon, *Géogr.* l. 8.

LACROMA, petite Ile de la Mer Adriatique qui n'est éloignée de Raguse que d'une demi lieue. Richard I. Roi d'Angleterre, étant abordé à cette Ile, y vouloit accomplir un vœu qu'il avoit fait pendant une grande tempête, de faire bâtir une chapelle en l'honneur de la Vierge, sur la première terre qu'il rencontreroit. Mais les Ragusiens lui ayant représenté que cette Ile étoit en quelque façon de leur territoire, puis qu'elle leur appartenoit, l'engagèrent à faire rebâtir leur Cathédrale, ce qui fut l'accomplissement de son vœu. L'Ile de Lacroma a une heure de circuit, & l'on y trouve une ancienne Abbaye de l'Ordre de St. Benoît, unie à la Congrégation du Mont-Cassin. * Th. Corneille, *Diç. Géogr.*

LACTANCE FIRMIEN, ou plutôt FIRMIEN LACTANCE, *Lucius Felius Firmianus Lactantius*, célèbre dans le troisième siècle, & au commencement du quatrième, étoit Africain, ou selon d'autres natif de Fermo, ville de la Marche d'Ancone, d'où l'on croit qu'il prit le surnom de FIRMIEN. Il eut Arnobe pour Précepteur en Rhétorique; fit de si grands progrès sous cet excellent Maître, qu'il enseigna depuis lui-même à Nicomédie; & fut choisi par l'Empereur Constantin, pour être Précepteur de son fils Crispé César. Il a écrit en Latin plusieurs livres, qui sont si éloquentes, qu'ils lui ont fait mériter le nom de *Cicéron Chrétien*. Les sept livres des Institutions sont son principal Traité. Il les composa vers l'an 320 de Jésus Christ, pour défendre notre Religion, & pour répondre à tous ceux qui avoient écrit contre. Il en fit un abrégé dont on n'a qu'une partie, & y ajouta un livre de la *Cité de Dieu*. Il avoit fait auparavant un livre de l'*Ouvrage de Dieu*, dans lequel il établit la Providence, en faisant voir l'excellence de son principal ouvrage, qui est l'homme. S. Jérôme parle encore d'autres Ouvrages de Lactance, savoir, de deux livres à Aesclepiade; de huit livres de Lettres; d'un livre intitulé le *Felicité*, qu'il avoit fait avant que d'aller à Nicomédie; d'un Poème en vers hexamètres, contenant la description de son voyage; d'un Traité qu'il avoit intitulé le *Grammairien*; & d'un livre de la *Perfection*. De tous ces Ouvrages, il y a des gens qui prétendent qu'il nous reste le dernier, donné au public par M. Baluze, sous le titre de la

Mort des Persecuteurs; mais cet Ouvrage n'est pas de Lactance, & c'est Lucius Cécilius qui en est l'Auteur. Le but qu'il s'y propose, est de montrer que les Empereurs qui ont persécuté les Chrétiens, sont tous périés malheureusement. Le Poème du Phéix qu'on attribue à Lactance n'est pas d'un Chrétien, mais d'un Payen. Le Poème sur la Pâque est d'un Auteur Chrétien, mais plus nouveau que Lactance; celui de la passion de Jésus Christ n'est pas de son style. Les argumens sur les Métamorphoses d'Ovide, & des Notes sur la Thébaïde de Stace, sont de Lactance-Placide Grammaire. Il est remarqué dans la Chronique d'Eusebe, que Lactance vécut si pauvre au milieu de la Cour, que souvent il manquoit des choses nécessaires, bien loin de rechercher les richesses & les plaisirs. Il est le plus éloquent de tous les Auteurs ecclésiastiques. Son style est pur, égal, naturel, & entièrement semblable à celui de Cicéron. Il réfute avec beaucoup de force la Religion des Gentils, & établit peu solidement celle des Chrétiens; ayant eu, suivant S. Jérôme, plus de facilité à détruire les erreurs, que de science pour établir les Dogmes des Chrétiens. Il traite la Théologie d'une manière trop philosophique; il n'a pas assez approfondi nos mystères, & il a même donné dans plusieurs erreurs. Les Ouvrages de cet Auteur ont été imprimés plusieurs fois. La première édition a été faite à Rome l'an 1468, *in folio*, par Conrad Leuynhelm; la seconde à Rome l'an 1470, revue par un Evêque Italien; la troisième est de Venise l'an 1472. Ils ont été depuis imprimés dans cette même ville, dans les années 1483, 1490, 1493; par Bernalius l'an 1509, 1511, 1515; par Maurice l'an 1521, & 1535; à Paris, chez Petit l'an 1509; à Rome l'an 1574, 1583, & 1650; à Florence l'an 1513; à Bale l'an 1521, 1523, 1546, & 1563; deux fois l'an 1556; à Lyon l'an 1532, 1570; à Anvers chez Plantin l'an 1539, 1570, 1582, 1587, 1553, & 1556; à Genève l'an 1613; à Leide l'an 1662; à Amsterdam l'an 1652. La dernière édition est celle qui a été imprimée à Amsterdam, avec les Commentaires de plusieurs Auteurs; elle n'est pas des plus exactes. Erasme, Thomassin, Illeus, Berthius, Thibaut, Thaddenus, Galeus, ont fait sur cet Auteur des Notes qui sont rapportées dans cette dernière édition. Le Père Dom Le Nourri, Religieux Bénédictin, a donné, en 1710, une nouvelle édition du livre de la Mort des Persecuteurs qu'il n'a attribué pas à Lactance; mais comme on l'a dit cy-dessus à Lucius Cécilius qui vivoit au commencement du quatrième siècle. * Saint Jérôme, in *Chron. Anno Chr.* 317. *Epist.* 13. ad *Paulin.* in *Catal.* c. 180. *Se.* Honoré d'Autun, de *Lumin. Eccles.* Trithème & Bellarmin, de *Script. Eccles.* Baronius, in *Annal.* Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siècles*.

* LACTANCE ou LACTANTIUS, comme d'autres écrivent ce nom, Martyr Africain, qui souffrit l'an 200, à Carthage. Voyez *Acta Conularia Martyrum Scillitanorum*, *apud Theod. Ruinartum*.

LACTUCINE, Déesse reconnue par les Anciens, pour celle qui présidoit aux fruits, lorsqu'ils étoient encore dans leur lait & dans leur première sève. Ce nom vient du Latin, *Lac, lactis*, lait. * Varron.

LACUNA (André) Voyez LAGUNA.

LACYDE (*Lacydes*) Philosophe Grec, fils d'Alexandre, natif de Cyrène, fut Disciple d'Arcésilas & son successeur dans l'Académie. Diogène Laërce écrit qu'il fonda une nouvelle Académie; mais Cicéron assure qu'il suivit les sentimens d'Arcésilas, & les Auteurs conviennent que c'est Carnéade qui est le Fondateur de la troisième Académie. Il s'adonna de bonne heure à l'étude, & malgré les incommodités de la misère & de la pauvreté, il ne laissa pas de devenir habile Philosophe, & d'être fort agréable dans ses discours. Il enseignoit dans un jardin qu'Attalus Roi de Pergame lui donna, & qui fut appelé de son nom *Lacydien*. Il répondit à ce Prince, qui le demandoit en sa Cour, qu'il falloit regarder de loin le portrait des Rois. Plutarque rapporte que Lacyde assis à un jugement pour son ami Céphilocrate accusé de crime de Lèze-Majesté, le sauva en mettant le pié sur un anneau, que Céphilocrate avoit laissé tomber dans le tems que son accusateur demandoit cet anneau pour le convaincre. L'accusé étant absous, alla remercier ses Juges, entre lesquels il y en eut un qui, s'étant aperçu de ce qui s'étoit passé, lui dit, *Remerciez-en Lacyde à qui vous en avez l'obligation*. Lacyde avoit une oye qui le suivoit par tout: quand elle fut morte, il lui fit des funérailles aussi magnifiques que si elle eût été son fils ou son frère: c'étoit une grande petitesse pour un Philosophe. La manière dont il mourut est encore fort indigne d'un homme sage. Athénée rapporte que Lacyde & un autre Philosophe nommé *Timon*, ayant été conviés pour deux jours à un festin, s'accoutumant à l'humeur de la compagnie, ils burent tant, qu'ils s'en trouvèrent mal. Lacyde quitta le premier, mais il en eut une maladie, qui le fit mourir. Numénius raconte que Lacyde avoit soin de renfermer lui-même ses provisions dans sa dépense, & qu'il en mettoit la clef dans un coffre qu'il cachetoit. Ses valets s'en étant aperçus, prirent la clef, burent & mangèrent ses provisions, & remirent la clef dans le coffre, qu'ils trouvèrent moyen de recacheter avec son cachet, qu'ils avoient surpris. Lacyde regarda la diminution de ses provisions comme une chose incompréhensible, & s'en servoit d'exemple pour prouver qu'il avoit raison de suspendre en toutes choses son jugement. Ses valets se servirent du même principe pour lui persuader qu'il se trompoit quand il croyoit avoir cacheté son coffre. Il avoit beau se plaindre de ce qu'on le voloit, ils lui soutenoient qu'il se trompoit, & il n'avoit rien à leur repliquer, suivant ses principes; mais enfin, las de se voir pillé, & ne voulant plus qu'ils se servissent de la même raison pour soutenir leur vol, il leur dit: *Mes enfans, nous disputons d'une manière dans l'Ecole, & nous vivons autrement à la maison*.

Cette Histoire, quoique rapportée par Numénius & par Diogène Laërce, a bien l'air d'un conte. * Lacyde commença à enseigner la quatrième année de la CXXXIV Olympiade, 241 ans avant J. C. & enseigna pendant 26 ans, selon Diogène Laërce, & ainsi il mourut la deuxième année de la CXLII Olympiade, 215 ans avant J. C. * Cicéron, *Academicar. Quæstion. l. 2.* Diogène Laërce, *l. 4.* Plutarque, *de Discrimine Academicar. & Amicis. Plin. l. 10. c. 22.* Elien, *l. 7.* Athénée, *l. 10.* Numénius, *apud Eusebium, l. 10. Prepar. Evang. l. 10.*

L A D.

LADENBURG ou LADEBOURG, *Ladoburgum*, anciennement *Lobodunum*, petite ville du Cercle Electoral du Rhin, dans le Palatinat, sur le Nécre, au nord-ouest d'Heidelberg, dont elle est éloignée d'environ trois lieues. Cette ville a un vieux château, & elle appartient en partie aux Evêques de Wormes, & en partie aux Electeurs Palatins. Avant qu'on eût bâti Heidelberg, Ladenburg étoit la capitale du Palatinat. Les Evêques de Wormes ont souvent fait leur résidence dans le château de Ladenburg. * *Maty, Dict. Géogr. Gr. Diâ. Univ. Holl.*

LADERCHI (Jacques) Prêtre de la Congrégation de l'Oratoire de Rome, a fait imprimer à Rome, l'an 1705, une Dissertation Historique sur les Basiliques de Rome, dédiées sous le nom des saints Martyrs Marcellin Prêtre, & Pierre Exorciste, martyrisés l'an 302, & décapités à dix mille de Rome, dans un endroit appelé *Sylva Nigra*, qui depuis fut appelé, *Sylva Candida*. On y bâtit une église en l'honneur des saintes Ruïne & Seconde, martyrisées au même lieu. Les corps de saint Marcellin & de saint Pierre furent transportés peu après leur martyre dans le lieu où saint Ilburce avoit été martyrisé, à trois milles de Rome, sur le chemin nommé *Via Laviniana*, où Constantin bâtit une église en l'honneur de ces Martyrs. Il y en a une troisième bâtie en leur honneur dans l'enceinte de Rome. Le P. Laderchi prétend que c'est celle-ci qui a été érigée en titre du tems de saint Grégoire le Grand. Cela lui donne occasion de traiter des titres des Cardinaux. Il croit que ces titres n'ont été dans leur commencement que les maisons de quelques Chrétiens distingués par leurs richesses, où l'on recevoit les Fidèles, non seulement pour les admettre à la célébration des saints mystères mais aussi pour subvenir à leurs besoins temporels, & les mettre à couvert de la persécution. Les Evêques de Rome, dans la suite préposèrent un Prêtre à chacune de ces maisons, devenues autant d'églises. On attribue d'ordinaire cette institution au Pape Evariste, que l'on prétend avoir divisé la ville de Rome en vingt-cinq titres. Les Prêtres attachés à ces titres ou paroisses, & obligés à résidence, furent appelés Cardinaux, du mot *incardinate*, qui signifie ordonner un Evêque, un Prêtre ou un Diacre, & l'attacher au gouvernement d'une église particulière. Ce nom étoit commun dans le commencement à tous les Clercs chargés du soin d'une église; depuis ce tems-là il est devenu particulier à ceux qui partagent avec le Pape le gouvernement de l'Eglise de Rome. * *Du Pin, Bibliothèque des Auteurs Ecclesiastiques du XVII. Siècle.*

LADIK ou LADIKIA. Voyez LAODICEE.

ROIS de HONGRIE.

LADISLAS, I. de ce nom, Roi de Hongrie, fils de Bela, I. du nom, naquit l'an 1041 en Pologne, où son père s'étoit retiré pour éviter les violences du Roi Pierre, successeur d'Etienne. Bela conquiert ensuite le Royaume de Hongrie sur André, qu'il tua dans un sanglant combat l'an 1062. Ce Prince étant mort l'an 1065, Ladislas voulut établir sur le trône Salomon, fils d'André, au préjudice de son propre frère Geiza; mais Salomon étant devenu odieux à ses Sujets par ses cruautés, Ladislas se joignit à Geiza pour le chasser. Geiza ne régna que trois ans, & Ladislas lui succéda l'an 1080. Il joignit au Royaume de Hongrie, la Dalmatie & la Croatie, qui lui furent cédées par sa sœur la Princesse Sélomire, veuve du Duc de ces provinces. Il fit rentrer les Bohémiens dans leur devoir, chassa les Huns qui ravageoient la Hongrie, & conquiert une partie de la Bulgarie & de la Russie. Nous voyons dans les Epîtres du Pape Grégoire VII. des témoignages du zèle & de la piété de ce Roi. Il défit les Tartares, mena une vie innocente, & mourut en odeur de sainteté le 30 juillet 1095, après un règne d'environ 17 ou 18 ans. Il a été canonisé par le Pape Célestin III, l'an 1198. Le Martyrologe Romain fait mémoire de lui au 27 de juin. * *Turoccius. Bonfinius, Général. Reg. Hung. Ballet, Vie des Saints, mois de juin.*

LADISLAS II, fils d'EMERIC, ne régna que six mois, vers l'an 1204, & eut ANDRE II, pour successeur. Quelques Auteurs ne mettent ce Roi que le III. de ce nom, & font mention avant lui de LADISLAS II, fils de Bela II, qu'on plaça sur le trône, qui appartenoit légitimement à son neveu Etienne III, & où il ne resta que six mois. Ainsi on ne le doit point considérer comme un Roi légitime, mais plutôt comme un Usurpateur.

LADISLAS III, surnommé *Cunne*, fut Roi après ETIENNE V, son père, l'an 1272. Les Historiens qui parlent de lui, comme d'un Prince extrêmement débauché, témoignent qu'il répudia son épouse légitime, pour entretenir diverses femmes Payennes, du pays des Tartares Cumans. Il maltraita les Ecclesiastiques, pillâ leurs biens, & se rendit l'objet de la haine publique. En vain l'Empereur & les Papes, voulurent s'opposer à ces dérèglements; il se moqua des armes de l'un, & des censures des autres. Dans la suite, les Tartares, auxquels il avoit eu tant de confiance, & qui néanmoins avoient déjà ruiné

son Etat l'an 1285, l'assassinèrent dans sa tente l'an 1290. *Charles, dit Martel, fils de sa sœur Marie, & de Charles II, Roi de Sicile, fut son successeur.* * *Turoccius, Chron. Hung. partie 2. Bonfinius, décade 2.*

LADISLAS IV, dit aussi ULADISLAS, étoit Grand Duc de Lithuanie & Roi de Pologne, lorsque les Hongrois l'éurent, l'an 1440, pour leur souverain, après la mort d'Albert d'Autriche, Roi des Romains, & Roi de Hongrie par sa femme Elizabeth. Elle étoit fille unique de Marie de Hongrie, femme de Sigismond de Luxembourg, Empereur, & héritière de Louis, dit le Grand, Roi de Hongrie & de Pologne. Albert d'Autriche, en mourant, laissa grosse cette Princesse, qui accoucha heureusement de Ladislas V, qu'on fit couronner à l'âge de quatre mois, pendant que celui dont nous parlons, se mit la couronne sur la tête. Il fit d'abord la guerre à Amurat, Sultan des Turcs, & envoya contre lui Jean Huniade, qui remporta des avantages très-considérables sur les Infidèles. Alors le Turc se voyant pressé d'aller en Asie, fit la paix avec Ladislas. Ce traité surprit les Princes Chrétiens, qui se préparoient à unir leurs forces à celles du Roi de Hongrie, pour opprimer entièrement l'Empire Ottoman. Ils firent agir le Pape, qui envoya le Cardinal Jules Césarini, à dessein de faire rompre cette paix, & de dégager Ladislas du serment. Cela fut exécuté; mais la suite en fut extrêmement défavorable à la Chrétienté, par la perte de la bataille de Varnes, donnée le onzième novembre de l'an 1444. Ladislas y fut tué à la fleur de son âge, très-digne par son courage & par la piété d'une plus heureuse destinée. On lui fit cette Epitaphe,

*Romulus Cannas, ego Variam clade notavi.
Disce, mortales, non temerare fidelem.
Me nisi Pontifices iussissent rumpere foetus,
Non ferret Scythicum Pannonicum ora jugum.*

Toute l'Europe pleura la mort de ce Prince. La Hongrie plaint encore le malheur de Ladislas, qui a causé sa ruine, aussi bien que celle de l'Empire de Grèce, & qui a ouvert le chemin aux progrès des armes Ottomanes. * *Turoccius. Bonfinius. Dubravius.*

LADISLAS V, fils d'ALBERT d'Autriche, fut fait Roi après la mort de Ladislas IV, que les Hongrois lui avoient préféré, & qui n'étant âgé que de cinq ans, fut élevé sous la tutelle de Jean Huniade, qui prit soin de ce Prince. Il fut dans la suite fort affectionné à la Religion Catholique; & s'opposa fortement aux Hussites dans la Bohême, & aux Turcs, qui assiégerent inutilement Belgrade l'an 1451. On attendoit de grands succès de sa valeur & de sa conduite, lorsqu'il fut empoisonné par les Hussites à Prague, où il devoit épouser Magdalaine de France, fille du Roi Charles VII, qu'il devoit épouser. Elle fut depuis donnée en mariage à Gaston de Foix l'an 1457. * *Bonfinius, Enéas Silvius, &c.*

LADISLAS, ou ULADISLAS VI, étoit fils de CASIMIR, Roi de Pologne, qui lui avoit fait obtenir le Royaume de Bohême. Il parvint par son adresse & par sa valeur, à ce-lui de Hongrie l'an 1490, après la mort de Matthias Corvin, fils de Jean Huniade. Béatrix veuve de Matthias, crut que Ladislas l'épouserait, ce qui l'engagea à prendre son parti. Il eut à combattre trois puissans Compétiteurs, Jean, fils naturel de son prédécesseur; Maximilien d'Autriche; & son propre frère Albert, que leur père Casimir vouloit mettre sur le trône de Hongrie, prétendant que Ladislas le devoit contenter de celui de Bohême. Il fut néanmoins assez heureux pour éluder les desseins de ces prétendants, ou par des traités, ou par les armes; mais son bonheur ne fut pas de durée; car il eut diverses guerres à soutenir, tant contre les Princes ses voisins, que contre les Infidèles, & vit tous ses Etats en trouble. Il épousa Anne de Foix, de laquelle il eut Anne & Louis; & pour laisser la paix dans ses Etats, il fit couronner son fils à l'âge de deux ans; mais ces précautions furent inutiles, ce fils ne vécut pas longtems, & Ladislas mourut lui-même à Bude, le jeudi 13 mars 1516, après un règne de vingt-cinq ans. On peut remarquer ici en passant que Louis XIV Roi de France descend par son père & par sa mère de Ladislas. Louis XIII étoit fils de Marie de Médicis fille de Marguerite, laquelle étoit fille de Ferdinand I, qui avoit épousé Anne fille de Ladislas & d'Anne de Foix. Anne-Marie d'Autriche, femme de Louis XIII, & mère de Louis XIV, étoit fille de Jeanne d'Autriche laquelle étoit fille de Ferdinand I, & d'Anne fille de Ladislas & d'Anne de Foix. Voyez ULADISLAS, * *Dubravius, Reg. Hung. l. 32.*

ROI de NAPLES.

LADISLAS ou LANCELOT, Roi de Naples, que ses Partisans ont surnommé le *Magnanime* & le *Vidieux*, prenoit la qualité de Roi de Hongrie, & de Comte de Provence. Il succéda à son Père CHARLES de Duran l'an 1386, fut proclamé Roi à Naples le 15 du mois de février, & fit approuver son élévation, l'an 1390, par le Pape Boniface IX, qui le fit couronner à Gaëtte. Les Napolitains avoient appelé Louis II d'Anjou, leur légitime Souverain, & ces diverses prétentions causèrent des guerres très-sécheuses, dans lesquelles Ladislas eut d'abord tout l'avantage. Il prit Naples & Capoue, & ensuite étant appelé par les Hongrois qui avoient empoisonné leur Roi Sigismond, il alla recevoir à Javrin la Couronne de Hongrie le cinquième août de l'an 1403; mais il ne la garda pas longtems. Le Schisme qui étoit dans l'Eglise, lui donna occasion de se rendre maître de Rome, troublée par les factions des Guelphes & des Gibelins, & d'usurper diverses terres de l'Eglise, dans lesquelles il commit mille violences. Depuis, les Romains lui cédèrent la

souveraineté de leur ville l'an 1408. Cependant Louis, que le Concile de Pise & le Pape Alexandre V, investirent du Royaume de Naples, & auquel ils donnèrent la charge de Lieutenant Général de l'Eglise, reprit les places que Ladiflas avoit usurpées. Il le chassa même de Rome, qu'il remit au Pape Alexandre V, & ce Pape excommunia Ladiflas. Ce dernier se retira à Tortonne, & perdit peu après la bataille de Roquette, donnée sur les bords du Garigliano le 19 mai 1411. Mais Louis ne fut pas pousser la victoire aussi loin qu'il le pouvoit; & cette faute fit que son Compétiteur demeura entièrement maître du Royaume de Naples. Le Pape Jean XXIII, l'investit encore du Royaume de Naples, & s'en repentit peu après: car Ladiflas le surprit dans Rome, se rendit maître de cette ville, puis tournant ses armes contre les Florentins, les obligea d'acheter la paix l'an 1413. De là il marcha à Pérouse, où il fut empoisonné par la fille d'un Médecin, dont il étoit passionnément amoureux. Elle crut lui donner encore plus d'amour, en s'appliquant une certaine composition qu'elle avoit reçue de son père, gagné, à ce que l'on dit, par les Florentins, qui se dénoient toujours de ce Prince sans parole & sans foi. Ladiflas se sentant frappé d'un mal inconnu & très-violent, se fit porter à Naples, où il mourut sans postérité le sixième août de l'an 1414, âgé de 38 ans. Ce Prince étoit vaillant, généreux & libéral; mais il avoit tant de défauts, qu'on peut dire que ses mauvaises qualités ont effacé les bonnes. Son corps fut enterré dans l'église de saint Jean de Carbonnières. Voyez ses ancêtres & sa postérité à l'article d'ANJOU. * Collénuat, *Hist. Neapol.* l. 5. Summoneta, l. 4. Montrelet, l. 1. Sponde, Rinaldi & Bzovius, in *Annal.* Théodoric de Niem. Bonifinus. Le Père Anselme. Ammirato, &c.

ROIS de POLOGNE.

LADISLAS ou ULADISLAS, I. de ce nom, Roi de Pologne, surnommé *Herman*, fils de CASIMIR I, fut élu l'an 1021 après Boleslas, dit le *Cruel* & le *Hardi*, son frère. Il se contenta du nom de Prince & d'héritier de Pologne, & mérita des éloges par sa prudence & sa retenue, qui le portèrent à maintenir la paix, sans fe foucier de porter les armes chez ses voisins. Il fut pourtant obligé de les prendre contre les Habitans de Prusse & de Poméranie, qu'il défit en trois batailles. Ce fut de son tems que les Russiens secoururent le joug de la Pologne. Ce Prince épousa 1. *Jadith*, fille d'*Uraïslas*, Roi de Bohême, Princesse d'un grand mérite, dont il eut BOLESLAS III, son successeur; 2. *Sophie*, sœur de l'Empereur Henri IV, & pour lors veuve de *Salomon*, Roi de Hongrie, dont il eut trois filles. Il laissa un fils naturel, nommé *Signé*. Ladiflas mourut le 26 juillet 1102, après un règne de 20 ans. * *Cromer, Hist. de Pologne.*

LADISLAS, II. du nom, Roi de Pologne, succéda à son père BOLESLAS III, l'an 1139. Il avoit trois ou quatre frères, qu'il prétendoit avoir été trop avantageusement partagés par leur père. A la persuasion de *Christine* sa femme, sœur de l'Empereur Henri V, il leur fit la guerre, mais avec peu de succès; car dans le tems qu'il assiégeoit *Pozna* sur son frère *Miecislav*, après avoir pris *Sandomir* sur *Henri*, & *Plocco*, sur *Boleslas*, ces frères unis surprirent son armée & la défirent. Il fut vaincu en diverses autres rencontres, & fut obligé de fuir en Allemagne vers l'Empereur Conrad III. BOLESLAS IV, dit le *Fryz*, l'un de ses frères, fut mis sur le trône l'an 1146. Depuis, l'Empereur Frédéric *Barberousse*, successeur de Conrad, obtint de Boleslas qu'il donneroit la Silésie à Ladiflas, qui mourut l'an 1159 à Oldenbourg. Il laissa trois fils, *Boleslas*, surnommé le *Long*, Duc de Breslaw; *Conrad* de Laconogue, Duc de Glogow & de Grosse; & *Miecislav*, Duc d'Oppelen, de Rator, & de Tefchen. * *Cromer, Hist. de Pologne.* Crants, &c.

LADISLAS III, dit *Leslie*, c'est à dire, d'une *coude*, fut ainsi nommé, parce qu'il étoit extrêmement petit de taille, & parvint à la Couronne après PRUMISLAVS, en 1295. Il étoit frère de *Lesko*, ou *Lefcus le Noir*, & possédoit en souveraineté des terres très-considérables. D'ailleurs il étoit guerrier & politique: ce qui néanmoins ne parut pas au commencement de son règne; car lorsqu'il se voulut déclarer héritier de la Couronne, il permit à ses Soldats de commettre toute sorte de désordres, & de piller les biens des Ecclésiastiques, leur en donnant lui-même l'exemple. Par cette conduite violente & extraordinaire, il s'attira la haine des peuples, qui le déclarèrent déchu de la royauté, & élurent Vencellus, Roi de Bohême, l'an 1300. Ladiflas se retira en Hongrie, puis à Rome; mais comme il conservoit toujours des intelligences dans l'Etat, il ne lui fut pas difficile de le faire encore élire après la mort du même Vencellus l'an 1305. Depuis il gouverna sagement, étendit les bornes de son Etat, & se rendit redoutable à ses ennemis. Il ne se fit couronner qu'en 1320, avec *Hedwige* sa femme, fille de *Boleslas*, dit le *Pieux*, Duc de Cassile. La Poméranie se revoita presque en même tems. Ladiflas mit des troupes en campagne, & demanda du secours aux Chevaliers de Prusse. Ceux-ci prirent Dantzic, qu'ils gardèrent: ce qui fut le sujet d'une longue guerre. Ils firent d'autres entreprises sur la Pologne, jusques à ce que Ladiflas en défit vingt mille dans une bataille. Ce Prince mourut le dixième mars 1333, en réputation d'être le plus sage Roi de son tems. Il laissa CASIMIR, surnommé le *Grand*; & *Elizabeth*, mariée à *Charles*, Roi de Hongrie. * *Michovius, Histor. Polon.* l. 4. *Cromer*, l. 11.

LADISLAS IV, dit JAGELLON, Grand Duc de Lithuanie, de Samogitie, &c. parvint à la Couronne de Pologne, par son mariage avec *Hedwige*, fille de *Louis* Roi de Hongrie, édue Reine de Pologne, à condition qu'elle épouserait celui qui lui seroit choisi par les Grands du Royaume. Jagellon

s'offrit, & se fit baptiser l'an 1386, à Cracovie, où il reçut au baptême le nom de Ladiflas. Il unit la Lithuanie à la Pologne, défit les Chevaliers de Prusse, soumit les Lithuaniens rebelles, refusa la Couronne de Bohême, que les Hussites lui offrirent, & se rendit très-recommandable pendant un règne de 48 ans. Il mourut le 31 mai 1434, âgé de 80 ans. *Hedwige* sa femme étoit morte dès l'an 1399 ou 1400. La Couronne que Ladiflas avoit obtenue à cause d'elle, lui demeura. Il épousa en secondes nocces *Anne*, fille de *Guillaume*, Comte de Cilley, qui mourut sans enfans l'an 1415. Ladiflas se remaria à *Elizabeth de Pologne*, fille de quelque Castillan, âgée, infirme, chargée d'enfans, veuve de trois maris, & d'une conduite fort suspecte. Il l'épousa malgré le sentiment de son Conseil, qui lui représenta inutilement qu'une telle alliance étoit indigne de lui & défavantageuse au Royaume. Comme la mère d'*Elizabeth* avoit été Marraïne de Ladiflas il fallut une dispense pour le marier. Il s'adressa pour cet effet au Concile de Constance en 1417, & n'obtint que difficilement ce qu'il souhaitoit, & avec cette condition, qu'il ne s'engageroit pas dans un quatrième mariage si sa femme venoit à mourir. Cependant il ne laissa pas, malgré cette défense, & le sentiment des Grands de Pologne, d'épouser, après la mort d'*Elizabeth*, *Sonka* fille d'un Palatin de Klovie, dont il eut *Ladiflas V*, *Cajimir III*, & *Hedwige*. Les Chevaliers Teutoniques causant de grands ravages dans la Lithuanie & dans la Pologne, Ladiflas Roi de Pologne & Alexandre Vithold, Grand Duc de Lithuanie, adressèrent des lettres à toute la Chrétienté pour se plaindre des violences de ces Chevaliers, & en particulier à l'Empereur Robert. En 1415, ces Princes injustement traités eurent recours au Concile de Constance, à la sollicitation du Pape Jean XXIII, & ensuite ils écrivirent aux Pères du Concile pour les solliciter à leur procurer une paix solide & durable. Ladiflas Jagellon contribua beaucoup à la conversion au Christianisme des *Samogites* qui habitent une Province de la Lithuanie, ayant détruit leur bois sacré, sans qu'il lui en fût arrivé aucun mal. Les *Samogites* s'imaginoient que personne ne pouvoit toucher à ce bois impudement; ayant donc vu qu'il n'arrivoit aucun mal à Jagellon ni aux Soldats Polonois, ils eurent mauvaise opinion de leurs Dieux; de sorte que par le consentement de tous, un de leur plus vieux Concitoyens déclara publiquement au Roi, que puisque leurs Dieux avoient été assez lâches pour laisser vaincre par celui des Polonois, ils étoient résolus d'abandonner leur culte, & de s'attacher à celui du plus puissant. Ensuite le Roi leur apporta lui-même l'Oraison dominicale & le symbole des Apôtres; parce que les Prêtres Polonois qu'il avoit amenés avec lui ne parloient pas le *Samogitien*, qu'il savoit parfaitement comme étant de ce pays-là. Il leur donna des Prêtres pour les baptiser, leur fonda des Eglises, & leur fit des présents afin de les encourager. Ce Prince acheva cette conversion en 1418, & ce fut à cause du zèle qu'il avoit témoigné dans la conversion de ces Infidèles & pour la réunion des Grecs avec le Siège de Rome, qu'il obtint divers privilèges des Papes, qui lui furent confirmés par Martin V, qui lui donna la qualité de Vicaire Général de l'Eglise dans le Royaume de Pologne, & dans la Russie Polonoise. * *Lenfant, Hist. du Concile de Constance*, p. 163. 342. &c. & 457.

LADISLAS V fut Roi de Pologne, après son père LADISLAS IV, puis Roi de Hongrie. Voyez LADISLAS IV, entre les Rois de Hongrie. LADISLASS-IGISMOND, VI. du nom, fils de SIGISMOND III, Roi de Suède, puis de Pologne, & d'*Anne* d'Autriche, fille de *Charles*, Archiduc d'Autriche, naquit l'an 1595, & succéda à son père le 13 novembre 1632. Avant son avènement à la Couronne, il avoit donné des marques de sa piété & avoit signalé son courage dans la guerre contre les *Moscovites*, & dans la défaite d'*Osmán*, Sultan des Turcs, auquel il tua plus de cent cinquante mille hommes en diverses rencontres. Il avoit aussi fait un voyage de dévotion à Rome. Ce Prince aimoit la vertu, parloit diverses Langues, & avoit joint à la valeur, un parfait amour de la justice. Il défit les *Moscovites* peu après son couronnement, & conclut ensuite avec eux la paix de *Viasnia*. Les Turcs, qui s'étoient jetés dans la Pologne, eurent sujet de s'en repentir. Ce Prince épousa 1. *Cécile-Renée* d'Autriche, fille de l'Empereur *Ferdinand II*, & en eut *Sigismond-Ladiflas*, né l'an 1640, & mort en 1647; 2. l'an 1645, *Louise-Marie* de Gonzague de Clèves, & mourut en 1648, âgé de 52 ans, onze mois & onze jours. CASIMIR, son frère, lui succéda à la Couronne de Pologne.

LADISLAS, fils aîné d'*Etienne* Dragutin, épousa un peu avant la mort de son père la fille de Ladiflas, Vaivode de Transylvanie, qui à cause de cette alliance-là, prise avec un Prince Schismatique fut excommunié par le Cardinal de Montecaire, Légat du Saint Siège. Ladiflas étoit l'héritier présumé de la Couronne de Serbie, & son père en y renonçant, avoit réservé le droit de ses enfans. Peut-être que Ladiflas interprétant cette convention à son gré, prétendit ne devoir pas attendre la mort de *Milutin* son oncle, qui régnoit de fait: peut-être aussi que *Milutin* espérant toujours de laisser de la postérité, ne put se résoudre à regarder son neveu comme son successeur. Quoiqu'il en soit, *Milutin* fit arrêter Ladiflas aussitôt après la mort de son père, & le tint en prison jusqu'à sa mort, qui arriva au mois de novembre de l'an 1321. Ladiflas devenu alors Roi de Serbie, refusa l'appanage à *Constantin* son frère, qui n'ayant pu l'obtenir de gré, le lui demanda à la tête d'une armée. Il fut fait prisonnier, & Ladiflas poussa la cruauté jusqu'à le faire pendre, & ensuite écarteler. Cette barbarie à laquelle on ne peut penser sans horreur, lui attira la haine des peuples, qui offrirent la Couronne à *Etienne* fils naturel de *Milutin*, banni alors à Constantinople, & Ladiflas abandonné de tout le monde, fut pris à *Sirmick*, & jeté dans une prison d'où il ne sortit plus. * *Du Cange, Familles Byzantines.*

* **LADOCO**, LOS CODOS DE LADOCO, *Ladicos Moss*, montagne du Royaume de Léon, au Couchant de la ville de ce nom, n'est remarquable que par cette inscription qu'on y a trouvée *Jovi Ladico*. * Maty, *Diâ. Géogr.*

LADOGA, grand Lac dans l'Europe septentrionale, sur les confins des États de Suède & de Moscovie, entre la Principauté de Novogorod-Wélki, l'Ingrie & la Kexholmie. Ce Lac reçoit les eaux du Lac Ilmen, par la rivière de Wolchova, celles de plusieurs Lacs & marais de la Finlande, par la rivière de Woxen ou Wozen, & il se décharge dans le Golfe de Finlande par celle de Néva. Il passe pour le plus grand de l'Europe, ayant cinquante-trois lieues du nord au sud, & vingt-cinq du Levant au Couchant. On y prend une prodigieuse quantité de faumons, & une espèce de poisson particulier, gros comme un hareng, qu'on appelle *Ladog*, & c'est de là, dit-on, que ce Lac a pris le nom de Ladoga. Au reste le pays, qui se trouve entre ce Lac & celui d'Onéga, étoit autrefois une province particulière, qui portoit le nom de Ladoga. Elle est maintenant incorporée à la province de Novogorod-Wélki. * Maty, *Diâ. Géogr.*

LADOGA, petite ville de la Moscovie, dans la province de Novogorod-Wélki, sur la rivière de Wolchova, à cinq ou six lieues du Lac de Ladoga, du côté du midi. * Maty, *Diâ. Géogr.*

LÆ. LAE. LAF.

LÆLIA. Voyez **LÆLIA LÆLIA CRISPIS**.

LÆLIUS (C.) Consul Romain, & grand Orateur, fut surnommé *le Sage*, & est célèbre dans l'Histoire, par l'amitié dont il fut lié avec Scipion, qu'il suivit à la guerre d'Afrique. Dans la bataille que le même Scipion donna en même jour à Adrubal & à Syphax, qu'il attaqua dans leurs retranchemens, Lælius & Massinissa poursuivirent les fuyards, surprirent le Roi Syphax, & prirent par composition la ville capitale de son Royaume de Malesyles, l'an 551 de Rome, & 203 avant Jésus-Christ. Depuis, Scipion envoya Lælius à Rome pour y conduire son prisonnier de guerre. Cicéron parle très-fouvent de lui avec éloge. C'est ce même Lælius qui, selon le sentiment de quelques-uns, aidoit Térence à composer ses Comédies. Il semble que Térence ait voulu consacrer ce que l'on avançoit à cet égard, lorsqu'il dit dans le Prologue des Adelphes, v. 15. & *suis*.

*Nam quod isti dicunt malevoli, dominæ nobiles
Eum adjuvare, assidue una scribere.
Quod illi maledictum verèment esse existimant,
Eam laudem hic ductè maximam, cum illi placet
Quod vobis universis & populo placet.*

* Tite-Live, Plutarque, &c. en font aussi mention. Quintilien fait aussi mention d'une fille de Lælius, qui étoit très-savante, l. 2. c. 1.

LÆLIUS, Poète Latin. Voyez **LÆVIUS**.

LÆLIUS (Laurent) Théologien Allemand, naquit en 1572, & mourut en 1634. Il a composé *Scriptura loquens; Index Hæresium; Criterium Fidei*, &c. * König, *Biblioth. Vet. & Nova*.

LAER ou **LAAR** (Pierre de) dit *Bambocch*, Peintre de Harlem, avait un merveilleux génie pour la Peinture, quoiqu'il ne fût cultivé qu'à peindre en petit. Il étoit universel & fort studieux dans toutes les choses qui regardoient sa profession. Il fit un grand séjour à Rome, où il s'attira l'amitié & l'estime des premiers Peintres. Sa manière est fort saine & vraie. Le nom de *Bambocch* lui fut donné par les Italiens à cause de sa figure extraordinaire. Il avoit les jambes fort longues, le corps fort court, & la tête enfoncée dans les épaules; mais cette difformité étoit bien réparée par la beauté de son esprit. Il mourut à Harlem âgé de soixante ans, s'étant laissé tomber dans un fossé où il se noya. On prétend que ce fut en punition d'un crime qu'il avoit commis étant à Rome, & qu'on raconte de cette manière. De Laer & quatre autres Hollandois furent surpris mangeant de la viande en carême dans une maison qui étoit sur le bord du Tibre. Un Ecclésiastique qui les avoit souvent avertis de ne plus le faire, les surprit encore une fois; & comme il vit que les voyes de la douceur étoient inutiles, il les menaça un soir, comme ils s'oupoient, de les déserter à l'Inquisition; & la chose s'étant extrêmement aigrie, les Hollandois jetèrent l'Ecclésiastique dans la rivière. On prétend que ces cinq Hollandois ont tous péri par les eaux. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres*, p. 415.

LAER, province. Voyez **LAAR**.

LAERCE. Cherchez **DIOGÈNE LAERCE**.

LAERTA, ville ancienne de la Cilicie. Elle est sur tout connue pour avoir donné naissance à Diogène l'Historien, qui, à cause de cela, est nommé Diogène Laërce. Il vivoit dans le second siècle. * Th. Cornelle, *Diâ. Géogr.*

* **LAERTE**, Roi d'Itaque, fut, fils d'Arcétius & père d'Ulyse qui porte à cause de cela le nom de *Laertiades* dans les Poètes.

LÆS, peuples d'Asie qui habitent au dedans du pays de Camboya & de Siam. C'est une nation barbare. Ils se tiennent le long de la grande rivière de Macon, & des grands Lacs qu'elle fait, & vivent dans les cabanes des bois & dans les bateaux. Ils sont voisins de la Tartarie & de la Chine. Plusieurs croient que l'or que l'on porte à Péking vient de ce pays; & ce qui les fait être de ce sentiment, c'est qu'un Portugais s'étant trouvé parmi eux lorsqu'ils vinrent en Camboye, assura qu'il leur avoit vu tant de feuilles & de lames d'or, dont ils se servoient au lieu de monnoye, que plusieurs Camboyens en devinrent riches. Ils sont de belle taille & presque blancs, & ont beaucoup d'Ouvriers qui travaillent en or & en argent. Ils ne font trafic qu'avec les

Chinois & les Tartares. * Davity, *Royaume de la Chine*. Th. Cornelle, *Diâ. Géogr.*

LÆT (Jean de) natif d'Anvers, mort en 1649, a fait une Description des Indes Occidentales en 18 livres. Il a aussi fait des Notes & une réponse à la Dissertation de Grolius sur l'origine des peuples de l'Amérique. C'est aussi par ses soins qu'on a publié une bonne partie de ces Républiques & Royaumes du monde. Voici les titres des livres qu'il a composés, *Hispânia sive de Regis Hispania regni & Opibus Commentarius; Gallia, sive de Francorum Regis Dominis & Opibus; Belgii confederati Respublica; Turcici Imperii status; Persia, sive Regni Persici status; De Imperio Magni Mogoli; Novus Orbis, seu Descriptio India Occidentalis libri decem & octo, cum Iconibus & Tabulis Geographicis*. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 522 & 523. König, *Biblioth. Vet. & Nova*.

LÆTA, Dame Romaine, fille d'Albin, Grand Pontife, épousa sur la fin du quatrième siècle, Toxace fils de sainte Paule. Ce mariage fut si saint, qu'Albin admirant la vertu de son gendre, & la sagesse de sa fille, abandonna le Paganisme, & se fit baptiser. Læta fut mère d'une fille, nommée Paule, comme son ayeule; & c'est à cette occasion que S. Jérôme, dont elle étoit la Disciple, lui écrivit une Epître, dans laquelle il lui donnoit des instructions pour l'éducation de cet enfant. C'est celle qui commence ainsi, *Apostolus Paulus scribens ad Corinthios & rudem Christi Ecclesiam*, &c.

LÆTUS, Capitaine de la Garde Prétorienne de l'Empereur Commode dans le second siècle, empêcha que ce Prince barbare ne fit brûler la ville de Rome, comme il l'avoit résolu. Depuis, ayant sçu que le même Commode le vouloit faire mourir avec quelques autres, il le prévint, & de concert avec eux il lui fit donner du poison l'an 193. Lætus éleva Pertinax à l'Empire; & trois mois après il le fit massacrer, parce qu'il rétabliroit trop sévèrement la discipline militaire, & que par l'innocence & la droiture de ses mœurs, il lui reprochoit tacitement sa dissolution. * Lampridius, in *Commodo*. Xiphilinus, in *Pertinace*. Hérodien, dans *Commode* & dans *Pertinax*.

LÆTUS CALVIDIUS. Cherchez **QUILLET**.

LÆTUS. Cherchez **POMPONIUS LÆTUS**.

LÆTUS (Erasme-Michel) étoit Danois, & commença à se faire connoître vers l'an 1560. Il a composé un Poème en onze livres sur l'Histoire des Danois, onze livres sur la Guerre des Goths, quatre sur la Navigation, autant sur la République de Nuremberg. * König, *Biblioth. Vet. & Nova*.

LÆTUS (G.) de Moravie, mourut en 1642. Il a fait un Commentaire sur la Conversion de S. Paul. * König, *Biblioth. Vet. & Nova*.

LÆTUS (Jean) publia un Abrégé d'Histoire ecclésiastique en 1642. * König, *Biblioth. Vet. & Nova*.

LÆVINUS TORRENTINUS, vulgairement *l'ander Beken* ou *Torrentin*, second Evêque d'Anvers, & depuis quatrième Archevêque de Malines, étoit natif de Gand. Il étudia en Droit & en Philosophie à Louvain, & fit un voyage en Italie, où sa vertu lui fit avoir part en l'amitié des plus illustres personnages de ce tems, comme les Cardinaux Sirlet, Borromée & Moron, & dans celle de Manuce, de Gambara, &c. A son retour dans le Pays-Bas, il fut fait Chanoine de Liège, & ensuite Grand-Vicaire d'Ernest de Bavière qui en étoit Evêque. Depuis, après s'être dignement acquitté d'une ambassade auprès de Philippe II, Roi d'Espagne, il fut jugé digne de l'Evêché d'Anvers, où il succéda à François Sonnius qui en avoit été le premier Prélat. De cette église il fut transféré à la Métropole de Malines, & mourut le 26 avril 1595. Il fonda à Louvain un Collège de Jésuites, auxquels il légua sa Bibliothèque, & plusieurs médailles & pièces curieuses. Ce grand homme a composé divers Poèmes, *De Partu Virginis, libri tres; De Vita D. Pauli, libri duo; De cruento Sacrificio, libri quinque; De Bello Turcico & Viâria navali apud Neapolum; Odorum ad Amicos, libri quinque; des Commentaires sur Horace; & des Poésies, qu'il dédia au Pape Pie V, & qui lui firent mériter le nom de Prince des Poètes Lyriques après Horace. Il donna aussi une édition de Suétone, avec d'excellentes Notes. * Sandère, de *Gandav. Erud. Clarit.*, l. 2. Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 608 & 609. Poëvin, in *Appar. Sacra*. Le Mire, *Juste-Lipse. Havenius, de Erud. Novor. in Belg. Epist.**

LÆVINUS LEMNIUS. Voyez **LEMNE**.

LÆVIUS ou **LÆLIUS**, Poète Latin, fut Auteur d'un Ouvrage intitulé *Erotopagnia*, c'est à dire, *Jeux d'Amour*, dont Aulu-Gelle cite deux vers, & Apulée six. C'est le même qui a écrit un Poème des Centaures, cité par Festus. * Lilio Giraldi, *Dial.* 4. *Vollius, de Poët. Lat.* Bayle, *Diâ. Crit.*

LAFON (Jacques) né à Toulouse le dixième juin 1656, entra dans l'Ordre de S. Dominique en 1678, fut choisi pour continuer l'année Dominicaine, & mourut dans sa patrie le sixième janvier 1715. Il a eu quelque part au mois de septembre de l'année Dominicaine, & c'est lui qui a donné le mois d'octobre en 1712. Il avoit publié en 1708 à Toulouse, des remarques sur la Théologie Morale de M. Bonal, & lorsqu'il mourut, il venoit de mettre entre les mains d'un Libraire d'Avignon, un grand Traité de Morale suivant les principes des Thomistes. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd.* tome 2.

LAG. LAH.

LAGALLA (Jules-César) Italien de nation, a passé pour l'un des plus habiles Médecins & Philosophes de son tems. Il naquit l'an 1571, & fit de si grands progrès qu'au sortir de l'enfance, il fut reçu Docteur à Naples d'une manière distinguée à portes ouvertes, & sans payer aucune finance. Peu après il fut créé Médecin de la flote du Pape Sixte V: ce qui lui donna

occasion de venir à Rome, où étant à peine âgé de 19 ans, il prit encore le bonnet de Docteur en Philosophie & en Médecine, avec l'applaudissement de tout ce qu'il y avoit d'habiles Gens. Quoiqu'il fût dans un âge si peu avancé, on le donna pour Médecin au Cardinal de Sainte-Sévérine; & sans sa trop grande jeunesse, il l'eût été du Pape Clément VIII. Il se fit des affaires au sujet d'une femme, à l'occasion de laquelle il faillit d'être assassiné: homme très-régulier au reste, & vraiment Philosophe dans toute sa conduite. Dès l'âge de 33 ans il fut attaqué de la gravelle, & d'un grand nombre d'autres incommodités qu'il souffrit le reste de sa vie, avec une patience incroyable. Il mourut âgé de 53 ans l'an 1624, & fut enterré aux Chartreux de Rome, où l'on voit son Epitaphe composée par lui-même. Lagalla avoit enseigné la Médecine à Rome pendant 33 ans, avec un concours extraordinaire d'Auditeurs. Ses Ouvrages sont, un livre de l'Immortalité de l'ame; & plusieurs autres Traitez de Philosophie qu'il recommanda en mourant à Léo Allarius, son Disciple & son ami qui a écrit sa Vie. * Consultez cet Ouvrage.

L A G A M ou **L E' G H E M - R A I**, c'est à dire, *le Raja Leghem*, nom d'un Prince fort puissant dans les Indes, au tems que Schehab-eddin régnoit dans le pais de Gaznah & de Multan. Il tenoit son siège dans la ville de Belhar, où il rendoit si équitablement la justice, qu'il étoit aisé de reconnoître qu'il étoit parvenu à ce degré d'honneur, & même jusqu'à la dignité royale, par son seul mérite. Après avoir gouverné ses Etats jusqu'à l'âge de quatre-vingt ans sans aucun reproche, exerçant exactement la justice, & donnant souvent à ses Sujets des marques de sa libéralité & de sa magnificence, il éprouva dans un âge fort avancé un cruel revers de fortune. Il jouissoit d'une profonde paix, lorsque Bakhtiar Général des armées du Sultan Schehab-eddin, l'attaqua à l'impourvu & lui enleva ses Etats. On raconte diverses prédictions faites à la mère de Lagam lorsqu'elle étoit grosse. On peut les lire dans la *Bibliothèque Orientale* de M. d'Herbelot, qui nous fournit cet article.

L A G A N, rivière de l'Ultonie en Irlande. Elle baigne Drumore & Belfast, & se décharge après dans la Baye de Carlefergus ou Knocfergus. * Maty, *Diç. Géogr.*

L A G A R A. Ce sont les ruines de l'ancienne *Lagaria*, ville des Lucains en Italie. Elles sont dans la Calabre Citérieure sur la rivière de Carnistavo environ à une lieue de Cassano, & à deux du Golfe de Tarente. * Maty, *Diç. Géogr.*

L A G E, petite ville ou bourg de la Seigneurie de Rostock dans le Duché de Meckelbourg. Ce lieu est sur la rivière de Rebnitz, à quatre lieues de la ville de Rostock du côté du midi. * Maty, *Diç. Géogr.*

L A G E L A N D ou **L A N G E L A N D**, île du Royaume de Danemarck, à l'entrée de la Mer Baltique, à sept lieues d'Allemagne en longueur, & deux milles seulement en largeur. Il n'y a que seize villages avec le bourg de Rudkoping, & le château de Trancker, Tancker, Tanckier ou Tanckiar. Elle n'est éloignée que de trois milles d'Allemagne de l'île de Laland. On en tire quantité de grains. * Sanfon, Baudrand.

L A G E N I E ou **L E I N S T E R**. Cherchez **L E I N S T E R**.

L A G E R L O O F (Pierre) en Latin *Laurifolius*, Professeur en Eloquence à Upsal, avoit été choisi par le Roi de Suède pour écrire l'Histoire ancienne & moderne des Royaumes du Nord. On a de lui un livre, de *Orthographia Suevica*; Un autre de *Commercii Romanorum*, &c. On a promis de ramasser ses Discours & ses Harangues pour les imprimer en un volume. Son Latin étoit fort goûté dans le Nord. Il mourut au mois de janvier 1699. * *Nova Litter. Maris Baltici*, 1699, Febr. p. 43.

L A G G A N, Lac de l'Ecosse septentrionale, dans la province de Lochabry. Il s'étend du sud-ouest au nord-est, jusques vers les confins de la province de Badenoch.

L A G G A N, rivière. Voyez **L A Y A**.

L A G H I & L A S A A, ville de l'Arabie Heureuse. Elle est à trente lieues de la ville d'Aden, & environ à quinze de la Mer d'Arabie. Baudrand dit que Laghi à son Prince particulier. Sanson la renferme dans le Bégléribe de l'Aden, & Visscher dans la Principauté de la Mocca. * Maty, *Diç. Géogr.*

L A G H L I N, **L O W G L Y N** ou **L E I G H T I**, ville d'Irlande, dans le Comté de Caterlagh en Lagénie. C'étoit autrefois une ville épiscopale, suffragante de l'Archevêché de Dublin; mais cet Evêché a été uni à celui de Farnes. Elle est à neuf milles de Caterlagh au sud-sud-ouest, & à huit de Kilkenny au nord-est. Cette ville, quoique réduite en village, a encore séance au Parlement. * Camden, Baudrand.

L A G I E R (Bertrand) Cardinal, né en Auvergne, prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de saint François, & fut pourvu dès l'an 1345, par le Pape Urbain V, de l'Evêché d'Arizzo, d'où il fut transféré l'an 1348, à Assise, & vint après à Glandèves. En 1371, il fut créé Cardinal du titre de sainte Prisque par Grégoire XI, & peu après il eut le titre de sainte Cécile. Il assista à l'élection d'Urban VI, qui le fit Evêque d'Osie, mais depuis se persuadant que l'élection de Clément VII étoit plus canonique, il se soumit à ce dernier, & mourut le huitième du mois de novembre de l'an 1392, à Avignon, où il fut enterré dans l'église des Cordeliers. Ce Cardinal composa un Traité du Schisme; un autre contre les Hérétiques, &c. * S. Antonin, *partie 3. tit. 94. c. 10.* Wadingue, in *Annal. & Biblioth. Min. Sainte-Marthe*, Gall. *Christ. Frizon, Gallia Purpur. Ughel. Italia Sacra*, tome 1. Aubéry, Ciaconius, Onuphre, &c. Baluze, *Vite Pop. Av.*

L A G I N, nom propre d'Al Malek Almanfour, XI Sultan des Mamluks Baharites ou Turcomans qui ont régné en Egypte. Il avoit été Eclivae d'Al Malek Almanfour Kélaoun; c'est pourquoy on lui a donné le surnom d'*Almanfour*. Il fut tué par de jeunes Mamluks qu'il tenoit auprès de lui, l'an de l'hégire 698, de

J. C. 1298, après avoir régné seulement deux ans & trois mois. Son prédécesseur fut Al Malek Al Adel Kethoga, & il eut pour successeur, Al Malek Al Nasser, fils de Kélaoun, qui régna pour la seconde fois. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

L A G N I. Voyez **L A G N Y**.

L A G N I E U, petite ville de France dans le Duché de Bourgogne, est sur la rive droite du Rhône, au nord-est de Lyon, dont elle est éloignée d'environ huit lieues.

L A G N Y, ville de France en Brie avec titre de Comté, est située sur la Marne, à six lieues au dessus de Paris. Il y a une Abbaye de l'Ordre de saint Benoît, fondée par saint Fursy ou Foursy, Gentilhomme Irlandois dans le huitième siècle, & ruinée par les Normans dans le neuvième. Herbert de Vermandois, Comte de Troyes & de Meaux la répara, fit rebâtir l'église, & y fut enterré l'an 993. Divers Seigneurs firent de grands biens à cette Abbaye, & entre autres Thibaud le Jeune, Comte de Champagne, qui lui donna le Comté de Lagny: c'est pourquoy l'Abbé de cette Abbaye est Comte de Lagny. Aimoin & Alberic parlent de la fondation & de la réparation de l'Abbaye. Dans la suite, la ville qu'on avoit bâtie auprès, & que les Auteurs Latins nomment *Latiniacum*, s'agrandit considérablement. On voit au milieu de la place de Lagny une fort belle fontaine d'excellente eau, & si abondante, qu'elle en fournit à toute la ville & à l'Abbaye. On dit que saint Fursy l'obtint de Dieu par ses prières. Yves Légat du saint Siège y tint l'an 1142 un Concile, pour terminer quelques différens, qui s'étoient élevés entre l'Evêque d'Arras & les Religieux de l'Abbaye de Marchiennes. Jean Duc de Bourgogne, s'arrêta deux mois à Lagny l'an 1416, en attendant qu'il pût passer à Paris, & y voir le Roi Charles VI; mais comme il ne reçut point de réponse, il s'en retourna dans le Pais-Bas, au désespoir de ce que ses ennemis l'appelloient en riant, *Jean de Lagny qui n'a point de tête*: ce qui a passé depuis en proverbe. Sur la fin du XVI siècle, le Roi Henri le Grand, qui assiégeoit Paris, étoit maître de Lagny. Le Duc de Parme qui avoit obligé ce Monarque à lever le siège de Paris, avoit son armée près de Chelles en présence de celle du Roi. Il décampa le septième septembre 1590, à la faveur d'un grand brouillard, se faisoit des postes avantageux près de Lagny, & attaqua cette place à coups de canon, la rivière de Marne entre deux. La brèche ayant été faite en peu de tems, il dressa un pont de bateaux, fit donner l'assaut, & l'emporta si promptement, que les troupes que le Maréchal d'Aumont y menoit par dessus le pont de Gournay, qui est deux petites lieues au dessous, n'y purent arriver assez à tems. La ville fut ruinée. Pierre d'Orgemont premier Président au Parlement de Paris, & Chancelier de France étoit de Lagny. C'étoit aussi la patrie de Géotroy, ancien Poëte François.

L A G N Y (Géofroy ou Godefroy de) Voyez **G O D E F R O Y**.

L A G O N, nom d'un Lac de l'Amérique septentrionale, dans l'île de Saint-Domingue, sous le 19 degré de latitude. * M. Delisle, *Carte du Mexique, de la Floride, &c.*

L A G O N, rivière. Voyez **L A G A N**.

L A G O - N E G R O, étoit anciennement une petite ville de la Lucanie en Italie. Ce n'est maintenant qu'un village situé dans la Basilicate, entre les sources du Gino & du Négro, à trois lieues de la ville de Policastro, du côté du Levant. * Maty, *Diç. Géogr.*

L A G O S, ancienne ville de Portugal, située sur la côte méridionale du Royaume d'Algarve, environ à cinq lieues de la ville de Silves, & du Cap de Saint-Vincent, est une ville fortifiée & défendue par une citadelle. Elle a un assez bon port, & elle est capitale de la *Commarca de Lagos*, qui est la partie occidentale de l'Algarve, & qui n'a point d'autre lieu considérable que la ville de Silves. * Maty, *Diç. Géogr.*

L A G O S T A. Voyez **A G U S T A**.

L A G U L A, bourg de la Natolie en Asie. Il est sur la Mer Noire, à sept lieues de Pendarachi. Quelques-uns y mettent l'ancienne *Acone* ou *Aconis*; petite ville de la Bithynie, laquelle d'autres placent à *Naxio*, village qui sert de port à Pendarachi. * Maty, *Diç. Géogr.*

L A G U N A (André de) Médecin Espagnol, né à Ségovie l'an 1499, passa presque toute sa vie à la Cour de l'Empereur Charles-Quint, s'arrêta cinq ou six ans à Metz, & mourut dans son pais l'an 1560. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *Anatomica Methodica; De Ponderibus & Mensuris*; une Vie de Galien, avec l'Abbrégé de ses Ouvrages, &c. Laguna étoit bon Critique, comme il l'a fait voir dans les Corrections & les Commentaires qu'il a donnés sur Dioscoride, sur divers endroits d'Hippocrate, d'Aristote, de Galien, &c. & dans les diverses censures qu'il a faites des Versions des autres. Il a aussi traduit plusieurs Ouvrages Grecs des Anciens; & ses Versions en général sont estimées de ceux qui savent le Grec. * Nicolas-Antonio, *Biblioth. Hist.* Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. tome 2. partie 2. p. 36. n. 365; tome 2. partie 3. p. 354. n. 848, & p. 584. n. 1032. édit. d'Amsterdam 1725. Huert, de *Claris Interpretibus*.

L A G U N A (San Christoval de la) Voyez **S A N C H R I S T O V A L D E L A L A G U N A**.

L A G U N E S (Les) de Venise, *Venetæ Paludes*, anciennement *Gallia Paludes*, *Habroatica Stagna*. Ces Lagunes sont la partie du Golfe de Venise qui est le long de la côte du Dogado. On l'appelle *Lagunes* ou *petits lacs*, parce qu'il y a peu de profondeur d'eau, & une grande quantité de petites îles ou bancs de sable qui l'entrecourent; & *Lagunes de Venise*, parce que la ville de Venise y est bâtie sur 72 de ces petites îles. * Maty, *Diç. Géogr.* sous le mot **V E N I S E**.

L A G U S T A. Voyez **A G U S T A**.

L A H A, ville. Voyez **L A B A**.

L A H A, rivière de Suède. Après avoir coulé du nord-est

au sud-ouest, elle prend son cours de l'est à l'ouest; sépare la Scanie de la Westrogothie, baigne Laholm, & se jette dans la mer un peu au dessous de cette ville.

* LAHAD ou LAAD, second fils de *Jabad* ou *Jabab* de la Tribu de Juda. * 1. *Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 4. v. 2.

* LAHDA, fils de *Séla* de la Tribu de Juda & père de *Marefa*. * 1. *Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 4. v. 21.

* LAHDAN ou LALADAN, fils de *Tilab* & père de *Hamhad*, de la Tribu d'Ephraïm. * 1. *Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 7. v. 26.

* LAHDAN ou LEHDAN, Lévi de la famille de *Guerfon*. * 1. *Chroniq.* ou *Paralip.* ch. 23. v. 7; ch. 26. v. 21.

LAHEL. Voyez CHALE & HALA ou HALAH.

* LAHIJON, ville de Perse, est à 74 degrés, 25 minutes de longitude, & à 37 degrés, 15 minutes de latitude. On fait dans cette ville plusieurs ouvrages de soye, & particulièrement une étoffe rayée, que ceux du pays appellent *Tessile*, laquelle est moitié soye & moitié coton, & dont ils font leurs vêtements qu'ils nomment *Kabaya*. * *Tavernier, Voyages, tom. 1. l. 3. ch. 13. p. 422.* édit. de Hollande 1692.

LAHIRE (Laurent de) Peintre, qui fut de son tems en grande réputation, natif de Paris, fut un des vingt-deux Peintres ou Sculpteurs, qui composèrent le corps de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, lorsqu'elle fut établie en 1648. Quoique Disciple de Vouet, il ne suivit point sa manière. La sienne n'étoit pas d'un meilleur goût, mais elle étoit plus recherchée, plus fine, & plus naturelle, mais toujours insipide. Ses Passages sont plus étiez que ses figures; il les finissoit fort bien & les peignoit proprement. Il étoit tellement attaché à la Perspective aérienne, qu'il confondoit toujours les lointains dans l'exhalaison, selon la méthode qu'il avoit apprise de *Desargues*. Il en usoit dans ses figures, comme dans ses lointains; car à la réserve de celles qui étoient sur les premières lignes, toutes les autres se perdoient dans un brouillard, à mesure qu'elles s'éloignoient. Il fut un des douze Professeurs de l'Académie jusqu'à sa mort, qui arriva le 28 décembre 1656. Il étoit âgé alors de 51 ans. * *De Piles, Abrégé de la Vie des Peintres, p. 279.*

LAHIRE (Philippe de) fils du précédent, naquit à Paris le 18 mars 1640, & fut d'abord destiné à la profession de son père; mais il se fit lui-même un choix & plus élevé, & plus digne de son goût. Son père lui avoit fait étudier la Perspective & la Gnomonique pour la Peinture, où il le destinoit; mais il envisagea ces Sciences du côté de la Géométrie, à laquelle il étoit résolu de se donner tout entier. Il perdit son père à l'âge de 17 ans, & tomba dans de si grandes infirmités, qu'il crut devoir entreprendre un voyage en Italie, où après avoir rempli son imagination des restes précieux de la savante Antiquité, il s'appliqua fortement à la Géométrie, & principalement aux Sections Coniques d'Apollonius. Le caractère sage & sérieux de M. de la Hire l'attachoit à l'Italie, où il auroit peut-être fixé son séjour, sans les fortes instances de sa mère dont il étoit aimé. Il en revint au bout de quatre ans, & continua ses études Géométriques. Il donna la seconde partie du *Traité de la Coupe des pierres*, que M. Boile fit imprimer en 1672. Cet Ouvrage fit connoître M. de la Hire comme un excellent Géomètre, & il en soutint dignement le nom par quelques Ouvrages qu'il donna en 1672 & 1676. Enfin sa réputation le fit souhaiter dans l'Académie des Sciences, où il fut reçu en 1678. L'année suivante, il publia dans un volume, 1. *Les Nouveaux Eléments des Sections Coniques*; 2. *Les Lieux Géométriques*; 3. *La construction ou effraction des Equations*. Il alla la même année en Bretagne, & en 1680 en Guéenne, par ordre du Roi avec M. Picard, pour faire une Carte générale du Royaume, plus exacte que les précédentes; ils firent une correction importante à la côte de Gascogne, en la rendant droite de courbe qu'elle étoit, ce qui servit beaucoup à assurer la navigation. En 1681, il eut ordre d'aller seul déterminer la position de Calais & de Dunkerque; il mesura aussi la largeur du Pas de Calais, depuis la pointe du balion du Risban, qui est du côté de la mer, en allant vers Boulogne, jusqu'au château de Douvres en Angleterre & la trouva de 21360 toises. En 1682, il fit un voyage en Provence pour finir la Carte générale. Dans ces différents voyages, il exécutoit les Ordres du Roi, & satisfaisoit en même tems son goût pour les Sciences. Il fit des Observations sur la variation de l'aiguille aimantée, sur les réfractations, & sur les hauteurs des montagnes par le Baromètre; il donna cette même année un *Traité de Gnomonique*, qu'il fit réimprimer en 1698, fort augmenté. En 1683, M. de la Hire continua du côté du nord de Paris, la fameuse Méridienne commencée par M. Picard, pendant que M. Cassini la pouvoit du côté du sud; mais cette grande entreprise ayant été interrompue par la mort de M. Colbert, M. de Louvois s'occupa à faire le nivellement de la rivière d'Eure, que le Roi Louis XIV voulut faire venir à Versailles par des aqueducs; il la trouva à dix lieues au delà de Chartres de quatre-vingt-un piez plus haute que le réservoir de la grotte de Versailles. Quelque occupé que parût M. de la Hire à ces différents ouvrages, il ne put se refuser à ses amis, & M. Picard lui ayant remis tout ce qu'il avoit fait sur le nivellement, pour le faire imprimer avec les changemens & les additions qu'il jugeroit à propos; il exécuta son intention en 1684, en donnant au public, le *Traité du Nivellement de M. Picard*. En 1685 parut son livre intitulé; *Sections Coniques in usum libri distributa, in folio*. Cet Ouvrage contient toute la théorie des Sections Coniques, & c'est la première fois qu'on la vit toute entière & en corps; & continuant ses études avec une application infatigable, il mit au jour en 1686, le *Traité du mouvement des eaux & des autres corps fluides, Ouvrage posthume de M. Morin*; ce *Traité* a eu plusieurs éditions. Il fit imprimer en 1687, des *Tables du Soleil & de la Lune, avec des méthodes plus faciles pour le calcul des Eclipses*, auquel

il joignit, en 1689, un *Problème important d'Astronomie*, & la description d'une machine de son invention, qui a été exécutée dans des pendules, & qui montre toutes les éclipses passées & à venir, les mois & les années lunaires, avec les époques. Sa Géométrie pratique parut la même année, sous le titre de *l'Ecole des Arpenteurs*, & fut réimprimée en 1692, avec des augmentations considérables. Il fit paroître, en 1694, quatre *Traitez* qui furent insérés à la suite du second volume des Mémoires que l'Académie donna en 1692 & 1693. Le premier est sur les *Épicycles des courbes*, comprises dans la même formation générale que la *Cycloïde*, mais plus composés. Il découvrit tout ce qui appartenait aux *Épicycloïdes*, leurs tangentes, leurs rectifications, leurs quadratures, leurs développées; c'est là tout ce que peut sur les courbes la plus sublime Géométrie. Le second *Traité* est une *Explication des principaux effets de la glace & du froid*. Le troisième roule sur les différents Sons de la trompette marine; & le quatrième sur les différents accidens de la vue. Son *Traité de Mécanique*, fut le premier qu'il fit au public en 1695. En 1702, il publia la seconde édition de ses *Tables Astronomiques du Soleil & de la Lune, augmentées de celles de toutes les Planètes*; on ne peut avoir en Astronomie rien de plus pur, & de plus exempt de tout mélange d'imaginaires humaines. Il fit aussi graver la même année deux Planisphères de seize pouces de Diamètre, sur les dessins qu'il en avoit faits. M. de la Hire fut chargé par le Roi, en 1704, de placer dans les deux premiers pavillons de Marli, les deux grands Globes qui sont présentement au Louvre. Outre tous les Ouvrages dont on a donné le détail, & dont le dénombrement n'est pas même entièrement exact, à cause de la multitude, on trouve une grande quantité de morceaux importants, répandus & dans les Journaux, & dans les *Histoires* de l'Académie; mais pour tout dans les *Histoires*, où il n'y a point d'année qu'il n'ait enrichi de plusieurs préfens également considérables, par leur beauté, & par leur variété. Toujours occupé, ses journées étoient une étude continue, ses nuits même étoient souvent interrompues par des observations Astronomiques; nul exercice corporel, que d'aller de l'Observatoire à l'Académie des Sciences, à celle d'Architecture, & au Collège Royal dont il étoit Professeur. Tant de travaux & si différents auroient ruiné une santé moins vigoureuse que la sienne; car quoique chargé d'années, on peut dire qu'il n'a été vieux qu'environ un mois, pendant lequel il a souffert plusieurs infirmités dont il mourut sans agonie le 21 avril 1728, âgé de plus de 78 ans, autant recommandable par sa piété que par la grandeur de son génie. Il avoit été marié deux fois; du premier mariage est sorti Philippe de la Hire, dont nous parlerons dans l'article suivant, & le second nous a donné Jean-Nicolas de la Hire, né en 1685. Son père n'ayant pas réussi à faire de son fils un Médecin, destina son cadet à cette profession, qu'il embrassa avec plaisir. Son goût pour cette Science se fit bien-tôt connoître; il étudia les plantes à fond, & fut reçu en 1709 dans l'Académie des Sciences, en qualité de Botaniste, & depuis en celle de Mécanicien. En 1710, il a été reçu Docteur en la Faculté de Médecine à Paris, où il exerce cette profession, avec tout le soin, toute l'application, & tout le travail d'un homme qui ne veut rien céder à la réputation de ses ancêtres: aussi appliqué qu'eux, ses heures de repos sont un nouveau travail. Il a fait un Recueil considérable de plantes dessinées d'une manière singulière, dont il est l'inventeur. C'est un Ouvrage unique & d'une variété surprenante; quoiqu'il n'entre dans ces dessins que deux sortes de couleurs, tout y est si bien exprimé, que l'on reconnoît parfaitement chaque espèce de plante. Il a poussé la découverte plus loin; & a trouvé la manière, en les colorant, de les représenter d'un naturel inimitable. Enfin on a déjà en lui, un Médecin fort expérimenté, un bon Dessinateur, & un habile Peintre de paysages. * *Mémoires du tems.*

LAHIRE (Philippe de) naquit à Paris le 25 juillet 1677. Son père, dont on vient de parler dans l'article précédent, le destinoit pour la Médecine, & l'envoya au sortir du Collège chez M. du Verney au Jardin Royal, pour apprendre l'Anatomie. Il s'y appliqua quelque tems, mais le sentant plus de goût pour les Mathématiques que pour la Médecine, il quitta celle-ci pour se donner entièrement à l'autre, où il fit de si grands progrès, qu'il fut reçu dans l'Académie des Sciences dès l'an 1699. Uniquement occupé des Mathématiques, il a composé plusieurs Mémoires qu'il fit insérer dans les assemblées de cette Académie, & qu'il a fait imprimer dans ses Mémoires. En 1701, il publia une année des Ephémérides qu'il avoit calculées sur les tables Astronomiques de son père: Ouvrage qu'il a continué pendant cinq années, & qu'il fit paroître sous le nom de Gabriel-Philippe, pour le distinguer de ceux de son père. Il donna, en 1702, le livre de Charpenterie de Mathurin Jousse, avec des corrections, & des augmentations considérables. Il fut choisi, à la mort de son père, pour lui succéder dans tous ses emplois, mais il ne crut pas que sa santé, altérée par ses études depuis quelques années, pût lui permettre d'accepter la charge de Professeur en Mathématiques au Collège Royal; & plus à la sollicitation de ses amis, que par la crainte du travail, il se déchargea de cet emploi. Il entreprit cependant avec Messieurs Cassini & Maraldi, de faire le voyage de Dunkerque, pour déterminer la ligne méridienne depuis Paris jusqu'à l'extrémité septentrionale du Royaume, qui avoit été commencée par Messieurs Picard & de la Hire son père. Parmi une infinité de découvertes qu'il avoit faites, il avoit trouvé un moyen facile, & très-sûr pour faire de grands verres de lunettes; il en a fait de très-excellens qui avoient plus de cent piez de foyer. Le Roi en a pris plusieurs que l'on conserve à l'Observatoire. Sa mort prématurée, arrivée en 1719, a privé le public de l'Ouvrage où il avoit rédigé en corps tous les préceptes qui regardent la taille des verres de lunettes. Il y avoit joint quantité de figures dans le dessin de le faire imprimer. Outre

tre un profond savoir, il avoit une érudition très-variée, & une grande facilité de bien parler; malgré son peu de santé, il avoit une gayeté naturelle, & le courage d'un sage Physicien, qui fait à quoi le corps humain est sujet, & qui pardonne à la nature. * *Mémoires du tems.*

* LAHMAS ou LEHEMAN, ville de la Tribu de Juda. * *Josué, ch. 50. v. 40.*

LAHNE. Voyez LOHNE.
LAHOLM, ville de Suède dans la province de Halland, en la Westrogothie ou Gothie occidentale, est nommée *Laaholm*, par ceux du pays. Elle est sur la Mer Baltique vers les frontières de Schonen, avec un port & un château. Elle avoit été autrefois fortifiée par les Danois, qui la cédèrent aux Suédois par le traité de Bromsbroo l'an 1645. Elle a été fort maltraitée durant la dernière guerre de Suède. Elle est au sud-est de Helmsfede, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues; & au nord-nord-est d'Elfsborg, dont elle est éloignée de dix bonnes lieues, à la bouche de la petite rivière de Laha, qui lui donne le nom. * Baudrand.

LAHOR, ville & province des Indes dans les Etats du Grand Mogol. Voyez PENG-AB.
LAHR, ville & Royaume en Perse. Voyez LAR.

L A J. L A I. L A K. L A L.

L AJAZZO ou AJAZZO, ville de l'Asie dans la Cilicie, est située sur la Mer Méditerranée au pied du Mont-Amara, & sur un Golfe auquel elle donne son nom. C'est l'*Iffus* des Anciens, célèbre par les batailles qu'on a données dans son voisinage, au lieu dit *le Pas de Cilicie*. Alexandre le Grand y défit Darius Roi de Perse, la première année de la CXII Olympiade, & la 332 avant J. C. Ventidius Bassus, Capitaine Romain, y remporta une victoire sur les Parthes l'an 714 de Rome, & 40 avant JESUS-CHRIST. L'Empereur Sévère y en gagna une autre sur Pescennius Niger, son Compétiteur à l'Empire, l'an 194 de J. C. Enfin le Sultan d'Égypte y défit l'armée de Bajazet II, l'an 1486. * Baudrand.

LAICHEU, ville de la Chine. Elle est la sixième de la province de Quantung, & située près de la côte, où elle a un bon port vis à vis de la ville de Hainan. Laicheu est capitale d'un Territoire, où il y a six autres villes. * *Maty, Dict. Géogr.*

LAICOCEPHALES, nom que quelques Catholiques, donnent aux Schismatiques Anglois, qui sous la discipline de Samson & de Morfon, étoient obligés d'avouer sous peine de prison & de confiscation de biens, que le Roi du pays étoit le Chef de l'Eglise. * *Sandère, Har. 120.*

LAICTOURE. Voyez LEICTOURE.
LAIDRADE, du Norique, florissant du tems de Charlemagne. Il laissa des Lettres. Rivinus publia à Leipzig en 1653, un Poème de Consolation de Laidrade à sa femme, sur la mort de son fils & de son frère. * *Voyez Olearius in Abaco, p. 285.*

* LAIGNE, bourg de France, dans l'Anjou. Le Dictionnaire Universel de la France lui donne entre sept à huit cens Habitans.

* LAIGNE, bourg de France, dans le Maine. Le Dictionnaire dont on vient de parler, lui donne plus de huit cens Habitans.

* LAIGNES, bourg de France dans la Champagne. Il a selon le même plus de 1300 Habitans.

* LAILLY & Monfay, bourg de France dans l'Orléanois. Il a selon le même près de 1500 Habitans.

LAIMAN ou LAYMANN (Paul) Jésuite Allemand, natif de Deux-Ponts, enseigna la Philosophie, le Droit Canon, & la Théologie Morale dans divers Collèges d'Allemagne, & mourut à Constance le 13 novembre 1635, âgé de 60 ans. Il a composé divers Ouvrages, *Theologia Moralis, libri quinque; Quaestiones Canonicae de Praetorium Ecclesiasticorum electione, institutione & potestate, ex libro primo Decretalium; Defensio Romani Pontificis, Casaris, &c. in causa monasteriorum*. Un Religieux Bénédictin nommé Romain Haye répondit à cet Ouvrage par un autre intitulé, *Aster inextinctus*; & le Père Laiman repliqua par un Traité que nous avons, sous le titre d'*Astrologia Ecclesiasticae & Astri inextincti Confutatio*. * *Alegambe, Biblioth. Script. Societ. Jesu. Le Mire, de Script. Sac. XVII. Sc.*

* LAINDRY, bourg de France en Champagne. Le Dictionnaire Universel de la France lui donne neuf mille cens Habitans.

LAINÉZ (Jacques) Général des Jésuites, étoit Espagnol, & s'acquit de l'estime dans le XVI siècle, par sa prudence, par son savoir & par sa piété. Après avoir été reçu Docteur à Alcalá, il vint à Paris, où il étudia à fond la Théologie. Il fut l'un des premiers compagnons de saint Ignace, contribua beaucoup à l'établissement de la Compagnie, & lui succéda en la charge de Général l'an 1556. Il assista au Concile de Trente, comme Théologien du Pape Paul III en 1545 & 1546, & il y assista encore depuis comme Théologien des Papes Jules III, & Pie IV. Le dernier l'engagea, l'an 1561, à accompagner le Cardinal Hippolyte d'Est, qui vint Légat en France pendant le Colloque de Poissy. Le P. Lainéz fit un Discours pour opposer à ceux de Bèze, & de Pierre Martyr; & dit hardiment à la Reine Catherine de Médicis, que ce n'étoit pas l'affaire d'une femme d'ordonner des conférences de Religion. Il mourut à Rome le 19 janvier 1565, âgé de 53 ans, après avoir refusé le chapeau de Cardinal, que le Pape Paul IV lui voulut donner. On a quelques Traités de sa façon. Il en avoit commencé de plus importants, que ses grandes occupations l'empêchèrent de finir. * *Ribadeneira, Sacchini, Alegambe. De Thou. Le Mire, &c.*

LAINGÆUS (Jean) Ecoissois, est Auteur d'un Traité

sur les Mœurs des Hérétiques de notre tems, imprimé à Paris en 1581. * *Konig, Biblioth. Veter. & Nova.*

LAINO BORGIO, bon bourg de la Calabre Citérieure, sur la rive droite de la rivière de Lao, à quatre ou cinq lieues au dessus de Scalca. Quelques Géographes prennent Laino pour la petite ville des Bruttians, nommez *Laur* ou *Laum*, que d'autres mettent à Scalca. * *Maty, Dict. Géogr.*

* LAINO CASTRO, bourg du Royaume de Naples, en Italie, dans la Calabre Citérieure, sur la rive gauche de la rivière de Laino ou Lao, dans le voisinage du bourg précédent.

LAINO ou LAO, rivière d'Italie, dans le Royaume de Naples. Elle est dans la partie septentrionale de la Calabre Citérieure. Elle coule d'abord du sud au nord, puis du nord-est au sud-ouest, & se décharge dans la Mer de Tofcane.

* LAIRES ou LARESSE (Gérard de) fut l'un des plus célèbres Peintres des Pays-Bas. Il naquit à Liège en 1640. Il étudia la Peinture sous son père, & sous Barcolet, & après avoir fait de grands progrès sous de si bons Maîtres, il quitta la ville de sa naissance pour aller chercher fortune ailleurs. Il vint d'abord à Utrecht, & quelque tems après, il alla à Amsterdam où il fit des pièces qui lui attirèrent l'admiration des Connoisseurs. En 1690, il devint aveugle, & comme il ne pouvoit plus satisfaire l'inclination qu'il avoit pour la Peinture, il s'appliqua à donner des préceptes sur ce bel Art. Il les écrivoit avec de la craie sur des toiles préparées pour cela, & l'un de ses tils les copioit ensuite sur le papier. Après cela on en fit un Recueil qui fut imprimé. Il mourut en 1711. Il laissa trois fils, 1. André qui n'ayant point d'inclination pour la Peinture, alla se placer en France chez un Marchand, après la mort duquel, il se transporta dans les Indes; 2. Abraham & Jean, qui furent Peintres.

* LAIRES (Ernett) frère du précédent fut un habile Peintre. Il excella sur tout à peindre des insectes. Le Prince de Liège ayant vu de ses ouvrages, les trouva si beaux qu'il le fit venir auprès de lui, pour le prendre à son service; mais afin de le rendre plus capable, il l'envoya en Italie, où il l'entreteint à ses propres dépens. Lorsqu'il fut de retour, il entra au service du Prince où il demeura jusques à sa mort, arrivée dans sa quarantième année.

* LAIRES (Jacques) frère des deux précédents, & Peintre comme eux pouvoit peindre toutes sortes de sujets; mais il s'appliquoit particulièrement à peindre des fleurs, en quoi il réussissoit parfaitement bien. Il vint de Liège s'établir à Amsterdam où il a fini ses jours.

* LAIRVELL (Servais) de Hainaut, Religieux de l'Ordre de Prémontré, & Docteur en Théologie, a donné au Public, *Optica Regularium, sive Commentarius in Regulam S. Augustini; Casobisimus Novitiorum & eorumdem Magistri*. Il mourut l'an 1631. * *Valère André, Biblioth. Belgica, p. 807 & 808.*

LAIS, ville de la Tribu de Nephtali, située dans l'extrémité de la Terre-Sainte, à la source du Jourdain: c'est la même que *Césarée de Philippe*. Voyez CESARÉE. On dit qu'elle a aussi été nommée *Lajem, Dan & Pancaat*. * *Simon, Dict. de la Bible.*

LAIS, père de Phalti de la ville de Gallim, à qui le Roi Saül donna en mariage Michol sa fille, femme de David. * *I. Samuel ou I. Rois, ch. 25. v. 44.*

LAIS, Courtisane célèbre, native d'une petite ville nommée Hyecare en Sicile, vivoit sous la CVI Olympiade, vers l'an 400 de la fondation de Rome, & 354 ans avant JESUS CHRIST. On la croyoit fille de Timandra, concubine d'Alcibiade, & on la surnomma la *Corinthienne*, parce qu'elle demeura longtems à Corinthe, où elle enchantoit tous ceux qui la voyoient. Cette Courtisane venoit chèrement ses faveurs, & demanda pour une nuit dix mille drachmes à Démétrius, qui répondit qu'il n'achetoit pas si cher un repentir. Depuis, étant amoureuse d'un jeune homme de Thessalie, elle abandonna Corinthe pour le suivre. Quelques femmes, jalouses de sa beauté, l'assassinèrent dans un temple de Vénus, qui fut depuis nommé l'*Homicide*.

* *Plutarque, Vie d'Alcibiade, Vie de Nicias, Traité de l'Amour, &c. Aulu-Gelle, Noë. Attic. l. 1. c. 18. Bayle, Dict. Géogr.*

* LAISE, petite rivière de France en Normandie dans le diocèse de Bayeux. Elle a sa source aux environs de Tournebut. Après avoir arrosé le territoire de l'Abbaye de Barbey, elle passe par le bourg de Buteville & par quelques autres lieux pour se jeter dans l'Orne à trois lieues au dessus de Caen. * *Diç. Univ. de la France.*

* LAISON, petite rivière de France en Normandie, a sa source dans le diocèse de Sées assez proche de celle de Laisé. Après avoir traversé plusieurs paroisses, & fait mouvoir beaucoup de moulins, elle se jette dans la Dive, deux lieues au dessus de l'Abbaye de Troarn. * Le même.

L A I T H ou L E I T H, étoit un Chauderonnier, qui éleva trois enfans nommez Jacob, Amrou & Ali. Le père & les enfans s'ennuyant de leur métier, voulurent porter les armes. Laith se mit donc en campagne avec ses trois enfans, & ayant ramassé quelques gens de fortune, dont il se fit le Chef, il devint Capitaine de Bandouillers, c'est à dire, de Voleurs. Il vouloit pourtant en galant homme, car il ne dépouilloit jamais entièrement ceux qui tomboient entre ses mains, se contentant de partager avec eux ce qu'ils avoient. Il fut connu & estimé pour sa bravoure & pour celle de ses enfans par Darham, qui régnoit alors dans le Segestan. Ce Prince l'attira à sa Cour, & découvrant tous les jours en lui d'excellentes qualités, il l'avança jusqu'aux premières charges de l'Etat, de sorte que Laith finissant glorieusement sa vie, laissa en mourant à son fils Jacob l'espérance & les moyens de parvenir à quelque chose de plus grand. En effet, ce fut Jacob son fils qui fonda la Dynastie des Soffarides. * *D'Herbelot, Biblioth. Orient.*

LAI TOURE. Voyez LEIC TOURE.
LAIUS, fils de Labdacus, Roi de Thèbes, épousa Jocaste, & en eut Oedipe qui le tua, selon la prédiction de l'Oracle.
 * Voyez OEDIPE.

LAIZE, rivière. Voyez LAISE.
LAKIUM, ou **BISKOPSLACK**, bourg du Cercle d'Autriche en Allemagne. Il est dans la Carniole sur la petite rivière de Zeir, environ à deux lieues de Crainbourg. Quelques Géographes prennent Lakiem pour la petite ville de la Pannonie Supérieure, nommée anciennement *Pretorium Latovicorum*, laquelle d'autres mettent à Fridanik, village de la Carniole, située sur la rivière de Gurck vers le Lac de Czerniez. * Maty, *Dict. Géogr.*

LALÀ, fille native de Cyzique, ville de la Mysie dans l'Asie Mineure, se rendit célèbre à Rome vers l'an 670 de cette ville, & 84 avant Jésus CHRIST, par son pinceau & par son adresse à travailler en ivoire. Elle s'appliquoit principalement à faire des portraits de femmes, & fit même le sien dans un miroir. Ses ouvrages étoient faits avec tant d'art, qu'ils étoient vendus beaucoup plus cher que ceux des plus habiles faiseurs de portraits de ce tems-là, tels qu'étoient Sopyle & Denys, dont les tableaux se conservent encore, à ce qu'on prétend, dans les cabinets des Curieux. Cette fille mourut sans avoir été mariée. Sa statue se voit à Rome dans le Palais du Prince Justiniani.
 * Acad. Piè. partie 2. l. 1.

LALAIN, bourg avec un château & titre de Duché, ou selon d'autres, de Comté. Il est dans la Flandre sur la Scarpe, environ à une lieue au dessous de Douay. * Maty, *Dict. Géogr.*

LALAIN, famille de Comtes dans le Hainaut. Il est fait mention de *Ricold* en 1139, & de *Simon* vers l'an 1198. Un autre du nom de *Simon* fut Grand Bailli de Hainaut en 1386. Son petit-fils *Otton*, & son arrière-petit-fils *Guillaume* possédèrent la même charge. *Guillaume* fut outre cela Gouverneur de Hollande en 1480. *Simon*, frère de *Guillaume*, Seigneur de Montigny & Chevalier de la Toison d'Or, rendit à la guerre, de grands services à la Maison de Bourgogne & fut tué dans une bataille en 1487. *Josse* fils de ce dernier fut Chevalier de la Toison d'Or, & Stadholder de Hollande, & eut pour fils *Charles I.*, & *Antoine*. Celui-ci acquit par mariage la Seigneurie de Hoogstraten, qui en sa faveur fut érigée en Comté. En 1559, il fut fait Chevalier de la Toison d'Or, Colonel dans les troupes Espagnoles, & en 1566 Commandant de Malines; mais s'étant rangé du parti des Confédérés, il fut dépouillé de toutes ses dignitez en 1567, & accusé du crime de lèse-majesté. Depuis cela il se trouva à plusieurs batailles; & en 1568, il fut si dangereusement blessé qu'il en mourut le lendemain. Comme il mourut sans héritiers, son neveu *Philippe* lui succéda dans le Comté de Hoogstraten. Il étoit Chevalier de la Toison d'Or & Stadholder de Gueldre. Il eut par mariage le Comté de Renneberg & laissa deux fils, *George* qui aura un article à part, & *Antoine*, Comte de Hoogstraten & Baron de Borlele. Ce dernier se distingua par sa valeur & par sa capacité. En 1567, il quitta son pais pour se joindre à *Guillaume*, Prince d'Orange, mais dans la première expédition, il reçut au pied une blessure dont il mourut. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Carpentier, Histoire de Cambrai*, l. 2. p. 712. *Spener, Hist. Insign. l. 2. c. 49. p. 482 & suiv. Strada, de Bello Belgico, De Méteren.*

LALAIN (*George de*) Comte de Renneberg, Chevalier & Baron de Villa, & Gouverneur de Frise, se distingua par sa valeur pendant les troubles des Pays-Bas dans le XVI^e siècle. Il s'attacha d'abord au service des Etats confédérés, qui le firent Colonel de dix Compagnies d'Infanterie, & qui, l'an 1576, lui donnèrent le Gouvernement de Frise. Depuis il prit Campen & Déventer, & l'an 1578, il fut nommé Chef des Finances; mais s'étant rendu maître de Groningue, & ayant fortifié Coeverden, il se détacha du parti des Etats, & embrassa le parti de *Philippe II*, Roi d'Espagne. Il servit ce Prince en diverses occasions, prit plusieurs places sur les Confédérés, & mourut sans alliance le 22 juillet 1581. * *Emanuel de Méteren, Hist. des Pays-Bas.*

LALAIN (*Antoine de*) Seigneur de Montigny, premier Comte de Hoogstraten en Brabant, Grand Thésorier, Chevalier de la Toison d'Or, a fait en François la Relation du Voyage de *Philippe I.*, Archiduc d'Autriche, des Pays-Bas en Espagne, & d'Espagne dans les Pays-Bas. * *Valère André, Biblioth. Belgica*, p. 69.

LALAIN (*Jacques de*) de l'illustre famille de ce nom, a écrit en François un récit des choses arrivées de son tems & de ses propres exploits. * *Valère André, Biblioth. Belgica*, p. 415.

LALAND, île de Danemark dans la Mer Baltique, est située entre les îles de Langeland, de Zéland & de Falster, & n'est même séparée de cette dernière, que par un petit trajet. Naskow est sa ville capitale. On y trouve encore celles de Marybo, de Nysted, de Rodby, &c. * *Baudrand.*

LALANE (*Pierre*) natif de Paris, fils d'un Garderolle du Conseil Privé, de fort bonne famille, originaire de Bourdeaux. Il n'eut point d'autre emploi que celui des Belles Lettres. Il ne fit jamais imprimer que trois pièces, la délicatesse de son goût ne lui permettant pas d'en faire paroître davantage. Aussi voit-on dans ces trois pièces une grande noblesse de pensées, beaucoup de pureté & une délicatesse de goût extraordinaire. Il épousa une fort belle femme, qui s'appelloit *Marie Gaiselle des Roches* qu'il aimait beaucoup, & pour laquelle il fit de fort belles stances. Il en a aussi parlé dans ses autres Ouvrages, comme dans cette belle stance adressée à *Gilles Ménage*,

Chacun fait que mes tristes yeux
 Pleuroient ma Compagne fidèle,
 Amourante qui fut si belle,

Que l'on n'a rien vu sous les Cieux,
 Qui ne fût moins aimable qu'elle.

Ce Savant a fait en Italien l'Épigramme de la femme de *Pierre Lalane*, qu'on ne fera pas fâché de trouver ici.

Bonté, vertu, une saine,
 Gentillesse, bêtise,
 Sévère, trassulsi, amori,
 Qui san sepolti, con la bella Dori.

Il fit aussi en Latin celle du mari,

Conjugis crepta tristis qui tristior Orpheus
 Fœditibus cœcitis sanera acerba moeste,
 Probat dolor! ille tener tenerorum Scriptor amorum
 Conditor hoc tumulo marmore Lalanus.

L'amour a souvent inspiré des Poëtes, & leur a dicté des vers fort passionnés pour leurs Maîtresses; mais on n'en a guères vu faire de leurs femmes le sujet de leurs Poësies, & pleurer leur mort en vers. Ceux de *Lalane* marquent un bel esprit, un bon naturel, & un cœur tendre. * *Mad. d'Aunoy, Recueil des plus belles pièces des Poëtes François*, tome 2. p. 74. édit. de Hollande.

LALANNE (Noël de) Abbé de Notre-Dame de Val-Croissant, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Royale Société de Navarre, issu d'une famille noble de Paris, originaire de Guienne, a été fort versé dans la Théologie de saint Augustin & de saint Thomas, & fut un zélé partisan de ceux qu'on nomme *Jansénistes*. Étant tout jeune, mais déjà Docteur, il fit le livre de *Justin* *de voluntatis*, qui fut reçu du public avec applaudissement, & celui de la *Grace viciorieuse*. Il fut à la tête des Théologiens, que les Evêques de France envoyèrent à Rome, pour défendre la doctrine de saint Augustin touchant la Grace. Au mois de mai de 1653, il prononça devant le Pape Innocent X, la harangue rapportée au chapitre 22 de la sixième partie du *Journal de S. Amour*, dans laquelle il présenta l'Écrit à trois colonnes, où les sens Héretiques & Catholiques des cinq propositions, sont distingués, & dans lequel ces Théologiens protestèrent qu'ils ne foudroient que le sens de la colonne du milieu. Étant de retour de Rome, il s'appliqua pendant quelques années à éclaircir si *Jansénius* avoit enseigné ces cinq propositions, dans son livre intitulé *Augustinus*, & s'étant joint avec *Claude Girard*, Licencié de Sorbonne, il composa avec lui un Ouvrage, qui parut en 1660, où ils prétendoient démontrer clairement qu'elles ne s'y trouvoient point. Ce livre a pour titre, *Eclaircissement du Fait & du Sens de Jansénius par Denys Raimond, &c.* Deux ans après il donna au public l'Écrit du Pape Clément VIII, & la conformité de la doctrine soutenue par les Disciples de saint Augustin sur les controverses présentes de la Grace, avec la doctrine contenue dans l'Écrit de ce Pape, & confirmés par plusieurs témoignages de saint Augustin qui y sont rapportés. En 1668, il fit un autre volume intitulé, *Conformité de Jansénius avec les Thomistes sur le sujet des cinq propositions*. Enfin ce fut lui qui fut l'Auteur de ces dix Mémoires, qui parurent sur la cause des quatre Evêques, qui avoient distingué le Fait du Droit dans les Mandemens qu'ils avoient faits, pour la signature du Formulaire, en exécution de la Bulle du Pape Alexandre VII, & qu'on peut dire avoir été la cause de la négociation, que firent quelques Evêques de France avec le Nonce du Pape Clément IX, qui procura, en 1668, la paix aux Eglises de France, sur les matières de la Grace & de la Prédication. Cet Abbé avoit de la modestie & de la piété. Il étoit libéral & charitable. Il mourut à Paris le 23 février 1673, âgé de 55 ans. Il a été inhumé à saint Eustache dans le tombeau de son père & de sa mère.
 * *Mémoire manuscrit.*

LALÉMANDET (*Jean*) Minime, natif de Bourgogne & Professeur à Vienne, florissoit en 1644. Il publia un Cours de Philosophie Scholastique, qui a été fort estimé en son tems. Il est aussi l'Auteur d'un Cours de Théologie publié en 1656.
 * *Konig, Biblioth. Petus & Nova.*

LALÉMENT (*Louis*) Voyez LALLEMANT.

LALI, **CASILIMAK**, ou **OTMAGUCHI**, en Latin *Haly*, rivière de la Natolie en Asie. Elle baigne *Otmagiu*, & se décharge dans la Mer Noire, à sept lieues de *Simio*, vers le couchant. * *Maty, Dict. Géogr.*

LALLEMANT (*Pierre*) Chanoine Régulier de saint Augustin, de la Congrégation de sainte Geneviève, dite de France, & Chancelier de l'Université de Paris, natif de Rheims, étudia à Paris, & fit de grands progrès en Théologie dans l'Université de cette ville. Après y avoir pris le degré de Bachelier, il fut choisi pour en être Recteur, & fut même continué plusieurs fois en cette charge. Il s'en acquitta très-bien, & soutint avec vigueur les privilèges de cet illustre Corps. Pendant ce tems, il s'appliquoit avec succès à la prédication. Il lui vint un jour en pensée qu'il ne pratiquoit pas tout ce qu'il enseignoit aux autres: ce qui le toucha si vivement, qu'il résolut de quitter le monde, & de se faire Religieux à Sainte-Geneviève, où il avoit un frère. Après avoir donc renoncé à la charge de Recteur, qu'on le vouloit encore obliger de reprendre, il se retira secrètement dès le lendemain à saint-Vincent de Senlis, pour prendre l'habit de Chanoine Régulier, & fit ensuite, étant déjà âgé de 33 ans, sa profession à Sainte-Geneviève de Paris, où il mena une vie fort exemplaire. La dignité de Chancelier de l'Université, dépendante de l'Abbaté de Sainte-Geneviève, étant venue à vaquer en 1662, par la mort du Père Fronteau, l'Université demanda le P. Lallemant pour Chancelier. L'Abbé le nomma, quoique le Père s'en défendit autant qu'il le put, disant qu'il ne seroit que changer de théâtre. Il y renouvella les preuves qu'il avoit tant de fois don-

donnés de son érudition & de son éloquence, dans les Eloges qu'il étoit obligé de faire aux Actes publics, & fit paroître sa piété & sa prudence, dans les commissions qui lui furent souvent adressées par le Conseil du Roi & par le Parlement, pour régler plusieurs affaires des Ecclésiastiques & des Réguliers. C'est à quoi il s'occupoit utilement, exerçant outre cela la charge de Prieur dans son Abbaye. Lorsqu'il se sentit attaqué d'une maladie qui le minoit insensiblement, & le conduisoit à la mort, il s'appliqua si fortement à la méditer & à s'y préparer, qu'étant pénétré de ces vérités importantes, il en composa trois livres, savoir, *le Testament Spirituel; la Mort des Justes; & les saints desirs de la Mort*, qu'il avoit en effet tant désirée. Il la vit venir sans crainte, & la reçut avec un visage assuré, le 18 février 1673, âgé de 51 ans.

L A L E M A N T (Jean) Médecin d'Autun se rendit célèbre dans le XVI^e siècle, par un grand nombre de livres, sur tout par ses Ouvrages de Mathématiques: *De evulsionis anni Romani, præcipuarumque Gentium extrarum, &c.*

L A L E M E N T (Louis) naquit à Châlons sur Marne, étudia en Humanité & en Rhétorique à Verdun, & entra au Noviciat des Jésuites de Nancy le dixième décembre 1635. Après sa profession, il fit son Cours de Philosophie & de Théologie, un mal de tête & d'estomac, auquel il étoit sujet, ne lui ayant pas permis d'enseigner les basses Classes. Le 28 octobre 1621, il fit sa Profession solennelle des quatre vœux à Paris, enseigna en divers lieux trois ans à la Philologie, quatre les Mathématiques, trois la Théologie Morale, & deux la Scholastique. Ensuite il fut quatre ans Recteur du Noviciat & Maître des Novices, & quelques mois Recteur de Bourges. Il se confessoit tous les jours, & confessoit à quelques Pères de la Compagnie d'en faire de même. Il avoit une dévotion particulière à S. Joseph, & pratiquoit chaque jour quatre petits exercices en son honneur. Lorsqu'il vouloit le faire honorer par les autres, il les assurait, qu'il n'y avoit point de grâce qu'ils n'obtinissent par son entremise. Il en usa de la sorte à l'égard du Père Jaques Nouet qui étoit Régent des basses Classes au Collège de Bourges, pendant que le P. Lallement en étoit Recteur. La Fête de S. Joseph approchant, il lui promit de lui faire obtenir par l'intercession de ce Saint ce qu'il demanderoit, s'il vouloit exhorter les Ecoliers à faire quelque chose le jour de la Fête en son honneur. Le Père Nouet s'y engagea, fit communier ce jour-là ses Ecoliers, & alla ensuite déclarer au Père Lallement, qu'il fouhaltoit d'obtenir la grâce de parler & d'écrire dignement de notre Seigneur. Le lendemain étant allé trouver le Père Lallement pour lui dire, qu'après y avoir bien pensé, il croyoit devoir demander une autre grâce, qui étoit plus utile pour sa perfection, le Père Lallement lui répondit qu'il n'étoit plus temps de demander une autre grâce; que la première lui avoit déjà été accordée, & qu'il ne s'étoit engagé que pour celle-ci. On assure que cette grâce parut avec éclat dans les Prédications & dans les livres du Père Nouet. L'Auteur de sa Vie, qui est le Père Champion, assure, que les visions, dont le Père Lallement étoit souvent favorisé, lui rendoient comme évidentes les vérités de la Foi, & que pendant son troisième Noviciat, notre Seigneur lui donna un second Ange d'un ordre supérieur pour lui servir de Conducteur dans les voyes spirituelles. Il assure encore que l'un de ces deux Anges ou quelque Saint éveilloit quelquefois le Père Lallement, & l'invitoit à prier, mais le plus souvent c'étoit Notre Seigneur même ou S. Ignace, qui lui faisoient cette faveur. En voilà assez pour mériter la canonisation. Le Père Lallement mourut à Bourges, le cinquième avril 1635. Le Père Rigoulet a fait un Recueil de ses Maximes, que le Père Champion a ajoutées à sa Vie, imprimée in deuze, à Paris, en 1694. * *Journal des Savans*, tome 23, p. 88.

L A L L I, connu sous le nom de *Joannes Baptista Lallius*, ou de *Riguardasi*, natif de Norcia, dans l'Ombrie, étoit Jurisconsulte, & Poète Burlesque Italien. Il mourut le troisième de février 1637, âgé de 64 ans. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, dont Jean Lalli, son fils, a publié une partie avec la Vie de son père. Cet Auteur étoit Jurisconsulte de sa profession; mais comme il avoit le naturel enjoué & plaisant, il tourna en vers burlesques, les *Ecoles* & l'*Enéide* de Virgile. Parmi ses compositions burlesques on compte encore sa *Moschéide*, ou *Désaite des Mouches par Domitien*, & sa *Franciade*, c'est à dire, son Poème de la *Vierge*, appelée en Italie *Mai François*. L'Italian n'avoit encore rien vu de pareil dans ce genre d'écriture. M. Naudé remarque que c'est peut-être l'*Enéide* travestie de Lalli, qui a donné lieu à Scarron d'en faire autant en notre Langue, & de le prendre même pour son modèle. Lalli étoit né Poète. Il avoit fait dans sa première jeunesse un Poème Italien sur saint Eustache, Martyr, & des Poésies Latines dédiées au Duc de Ferrare. Depuis il opposa à la Jérusalem délivrée du Tasse, un Poème héroïque intitulé *l'Anti-Tasse ou Jérusalem ruinée*. Il étoit, dit-on, porté aux vers avec tant d'impétuosité, qu'il ne lui étoit souvent pas possible de se retenir; mais ce feu n'étoit pas bien réglé, & sa profession de Jurisconsulte ne lui permettoit pas de suivre son inclination. Ce fut en vain que son Oncle, qui lui tenoit lieu de père, voulut l'appliquer à l'étude du Droit pour le détourner de la Poésie. Car bien qu'il ait toujours porté par considération la qualité de Jurisconsulte, & qu'il ait composé des Ouvrages dans l'un & dans l'autre Droit, on peut dire qu'il n'y a point réussi comme dans les vers, & l'on remarque assez dans sa mauvaise méthode, que son naturel étoit forcé dans cette profession. Outre ses Poésies, on a de lui un Ouvrage intitulé *Vindictarum prædicarum materiarum in utroque Jure, ordine alphabetico concinnatum*, c'est à dire, le *Verger des matières praticables*, en l'un & l'autre Droit: c'est le plus estimé de tous ceux qu'il a faits. * *Jacobilli, Biblioth. Umbr. Janus Nicius Erythræus, Pinacoteca, partie 1, apud Leonem Allatum in Apibus Urba-*

ni. Naudé, *Majcurat, ou Jugement des Ecrits contre Mazarin*, Baillet, *Jugement des Savans, &c.* tome 4. partie 1. p. 409 & suite, n. 1354: & tome 5. partie 1. p. 184, n. 60. édit. d'Amsterdam, 1725.

L A M.

L A M A, nom d'un Grand Pontife de la Religion des peuples de Barantola, dans la Tartarie méridionale en Asie. Ce Royaume dépend de deux Souverains; le premier, qu'on appelle *Deva*, s'applique au gouvernement politique, l'autre, qui vit retiré du monde & libre de tout soin, est non seulement adoré des Habitans du pays, comme une Divinité, mais encore des autres Rois de la Tartarie, qui lui envoient de riches présents, pour avoir son agrément avant que de monter sur le trône, & qui lui sont sujets pour la Religion. Ils entreprennent même des pèlerinages, pour lui aller rendre leurs adorations, comme au Dieu vivant & véritable, qu'ils appellent *Lamacongia*, c'est à dire, *Dieu le Père, Eternel & Céléste*. Il se fait voir dans un lieu secret de son palais, éclairé de plusieurs lampes, où il paroît tout couvert d'or & de pierreries, élevé sur un lieu éminent, orné de précieux tapis, & assis sur un coussin, ayant les jambes croisées. On va se prosterner devant lui, la face contre terre, en signe de respect & de vénération, sans qu'il soit permis de lui aller baiser les pieds. Ce faux Dieu est appelé, *Grand Lama*, c'est à dire, *Grand Prêtre*, ou le *Lama des Lamas*, le *Prêtre des Prêtres*. Afin de faire croire qu'il est éternel, les *Lamas* ou petits Sacrificateurs, qui sont continuellement avec lui pour le servir, & pour prononcer les Oracles à ceux qui le viennent consulter, ont le soin d'avoir toujours un homme qui lui soit semblable, qu'ils mettent en sa place lorsqu'il est mort: ce qui couvre la tromperie. Ces Sacrificateurs persuadent au peuple que le Grand Lama est le Père Eternel; qu'il est ressuscité des enfers depuis plus de sept cens ans, & que depuis ce tems-là, il a toujours vécu & vivra éternellement. Il est tellement respecté de tout le monde, principalement des grands Seigneurs, que ceux-là s'estiment bienheureux qui peuvent obtenir par de riches présents des excréments du grand Lama, qu'ils portent pendus au col dans une boîte d'or, comme un préservatif assuré contre toutes sortes de maux. * *Kircher, de la Chine*. Grueber, *Epist.*

L A M A S de O R E L H A N O, bourg de Portugal dans la province de Tra Los Montes, est au sud-ouest de Bragançe dont il est éloigné de six à sept lieues.

L A M B A C H, Voyez L A M P A C H.

L A M B A L E, ville de France en Bretagne, dans le Territoire de Saint-Brieuc, à cinq lieues de laquelle elle est, appartenoit autrefois à la Maison de Clifon. Vignére a cru qu'elle étoit la capitale des Ambiliates de César: mais comme quelques Savans croient que ce nom d'Ambiliates est corrompu, & qu'il faut mettre Ambiatiens, Nicolas Sanson, qui a fait de savantes Remarques sur la Carte de l'ancienne Gaule, croit que ces peuples étoient du diocèse d'Avranches. Lambale est encore aujourd'hui considérable, tant par l'abondance du bétail, que par les manufactures de tanneries, & par le grand nombre de Teinturiers qui y sont établis. Elle est regardée comme le chef-lieu du Duché de Penthièvre, parce que c'est là que sont le château, les Archives, & les principaux Officiers de ce Duché. * *Du Chêne, Antiq. des villes.*

L A M B A T H ou L A M B E T H, bourg près de Londres, au delà de la Tamise, est le séjour des Archevêques de Cantorbéry, & est renommé par un Concile que Jean Pèckham, Archevêque de Cantorbéry y assembla en 1280, & par un autre que Thomas Bourcier, Archevêque de la même ville, & Cardinal, y tint l'an 1486, contre Raimund Reacock, Evêque de Saint-Asaph, puis de Chichester en Angleterre, qui soutenoit des opinions hérétiques. On lui fit faire un délavement public de ses erreurs, on brûla ses livres, & on l'enferma dans un monastère, où il mourut bien-tôt après. * *Sponde, A. C. 1486. num. 5.*

L A M B E C I U S (Pierre) né à Hambourg en 1628, alla étudier de bonne heure dans les pays étrangers, aux frais de Luc Holstenius, son oncle. Il donna à l'âge de 19 ans, un Ouvrage intitulé, *Lacubrationum Gellianorum Prodromus*. Il s'arrêta huit mois à Toulouse, dans la maison de l'Archevêque Charles de Montchal, & fut deux ans à Rome chez le Cardinal Barberin. Il fut nommé Professeur en Histoire à Hambourg le 13 de juin 1652, & Recteur du Collège de cette ville en 1660. Il eut mille chagrins à effuyer dans sa patrie, tant parce que les Ecoliers ne vouloient pas lui obéir, qu'à cause que ses ennemis l'accusèrent d'Hétérodoxie, & même d'Athéisme, & critiquèrent aigrement ses études & ses Ouvrages. Un malheureux mariage qu'il contracta en 1662, avec une vieille femme riche & avare, ayant mis le comble à ses infortunes, il écouta volontiers les propositions de la Reine de Suède, qui lui conseilla de se retirer ailleurs. Il quitta donc & sa femme & sa patrie, & fit un voyage à Vienne, d'où après avoir eu l'honneur de saluer l'Empereur, il passa à Rome, où il fit profession publique du Catholicisme. Il avoit abjuré depuis longtemps la Religion Luthérienne, mais il n'avoit pas laissé de professer. Il retourna à Vienne vers la fin de 1662, & y fut très-bien reçu de l'Empereur, qui le fit d'abord son Bibliothécaire en chef. Il conserva cet emploi jusques à sa mort, & s'y acquit une très-belle réputation par ses Ouvrages: qu'il publia. Il travailloit à plusieurs autres, qu'il n'eut pas le loisir d'achever, étant mort au mois d'avril 1680, âgé de 52 ans. Il a donné au public, *Origines Hamburgenses ab anno 808 ad ann. 1292; Animadversiones ad Codini Origines Constantinopolitanas*; plusieurs Harangues; & le Catalogue des Manuscrits de la bibliothèque de l'Empereur à Vienne. * *Mollerus, Itaque ad Histor. Cæsarensi*. Baillet, *Jugement des Savans*, tome 2. partie 1. p. 219. n. 218. édit. d'Amsterdam, 1725. Meibomius. Neffellus. Bayle, *DiR. Crit.*

* LAMBERG, famille de Barons & de Comtes dans la Carniole. Bueclin la commença à *Potard* qui vivoit en 1161. *Herman* tenoit un rang distingué en 1260. Il fut Grand Maréchal de la Cour des Empereurs *Rodolphe I.*, & *Albert II.*, & l'Archiduc *Albrecht* le déclara premier Directeur de la Régence. *Guillaume* florissoit en 1330, & fut fort considéré par les Princes de la Maison d'Autriche. *GUILLAUME II.*, son fils, épousa *Dienuth*, fille de *Nicolas* de *Podwein*, dont il eut entre autres enfans *JACQUES*, *BALTHAZAR* & *GEORGE* qui continuèrent la postérité. Ce dernier eut pour fils *Gaspard*, *Sigismund*, *Henri*, *Frédéric*, *GEORGE* & *JEAN*. *Gaspard* fut Capitaine sous *Ernest*, Duc de *Brünvic-Lunebourg*, & rendit dans la suite de grands services par la découverte d'une mine de *vis-argent*. *Sigismund* aura un article à part. Les quatre autres ont continué la postérité. *Frédéric* eut d'*Elizabeth* de *Fladnitz* un fils nommé *Jean* & trois filles. *Henri* laissa deux fils, *Christophe* & *Jérôme* dont la postérité s'éteignit dans son petit-fils. *Christophe* épousa *Rafine* de *Ratmansdorf*, de laquelle il eut *Ladislav* & *Urban* dont la postérité s'éteignit dès la première génération.

GEORGE, fils de *George*, dont il est parlé plus haut, épousa *Anne* de *Hohenwart*, dont il eut *Gaspard*, père de *Jacques* qui devint père de plusieurs enfans; parmi lesquels on compte *Jean-George* qui de *Felicite*, Dame de *Harrach*, eut *Jean-Jacques* qui mourut en 1595, laissant de sa femme *Elizabeth*, Comtesse de *Thurn*, *Jean-George* qui de *Catherine* de *Tettenbach* eut neuf fils. *JEAN*, frère du précédent eut pour fils *Christophe* de *Lamberg*, père de *Guillaume*, dont la postérité finit dans la personne de son arrière-petit-fils, de même nom que lui.

JACQUES, fils de *Guillaume II.*, oncle des deux précédens, fonda une autre branche. Il épousa *Magdelaine* de *Greineck*, & il en eut, 1. *Sigismund*, dont le fils fut père d'*André*, dont la postérité n'alla pas plus loin que jusqu'à *Magdelaine* sa petite-fille; 2. de *George*; & 3. de *Jean* dont le fils *Sebastien* eut entre autres enfans *Guillaume*, qui en 1598, perdit la bataille contre les Turcs, & qui de sa femme *Sabine* Baronne d'*Aversperg*, laissa *Jean-Guillaume*; *Christophe*; *Frédéric*; *Maximilien*; *Gabriel*; & *Jean-George*. Ce dernier eut de *Felicite* Baronne d'*Aversperg*, & *Jean* qui épousa *Elizabeth* Gallin de *Gallenstein* & devint père de *Sigismund-Frédéric*. *George* second fils de *Sigismund*, petit-fils de *Jacques* qui eut au commencement de cet article, & frère d'*André* & de *Jean*, eut entre autres fils *Valentin* qui fut père de *Sigismund-Frédéric* qui mourut en 1598, dans une bataille contre les Turcs.

BALTHAZAR, frère du précédent & fils de *Guillaume II.*, est la souche de la branche qui fleurit encore aujourd'hui. Il épousa *Marguerite* d'*Apfaltern*, de laquelle il eut deux fils, *GEORGE* qui fut; & *André* dont la postérité s'éteignit à la quatrième génération.

GEORGE eut deux femmes. La première le fit père 1. de *Christophe*, Prévôt de la cathédrale de *Saltzbourg*; 2. de *Sigismund*, père de *George*. De la seconde qui fut *Magdelaine*, Comtesse de *Thurn*, il eut 3. *Balthazar*, Prévôt de la cathédrale de *Saltzbourg*; 4. *Melchior*, Maréchal de la Cour de l'Empereur *Ferdinand I.*, & père d'*Ulric* & de *Reine*; 5. *Ambrosio*, Doyen de la cathédrale de *Saltzbourg*; 6. 7. *Wolfgang* & *Josépe*, dont la postérité finit dans leurs petits-fils; & 8. *Gaspard*, père de *SIGISMUND* qui suit.

SIGISMUND, Maréchal de l'Archiduc d'Autriche sous *En*, épousa en premières noces *Sigune-Eléonor*, Comtesse de *Fugger*, & en secondes, une Baronne de *Meggau*. De ses deux femmes il eut quatre fils qui n'eurent point de postérité, & trois d'où sont descendus les Comtes & le Prince de *Lamberg* d'aujourd'hui. Ceux qui n'ont point laissé de Descendans, sont, 1. *Jean-Jacques* Evêque de *Gurck*; 2. *Charles*, Archevêque de *Prague*, mort le huitième septembre de l'an 1612; 3. *Christophe*, Baron de *Lamberg*; 4. *George-Adam*, Baron de *Lamberg*. Les trois premiers sont fils de la première femme & le quatrième est fils de la seconde. Les fils qui ont procréé lignée sont 5. *RAIMOND*, qui suit; 6. 7. *GEORGE-SIGISMUND* & *JEAN-ALBERT*, desquels il sera parlé après le frère aîné. Les deux premiers sont fils de la première femme, & le troisième est fils de la seconde.

1. *RAIMOND*, fils aîné du précédent épousa *Marguerite*, Baronne d'*Anneberg*, de laquelle il eut quatre fils, 1. *CONSTANTIN* qui suit; 2. *ALPHONSE*; 3. *Victor*, mort jeune; & 4. *Jean-Sigismund*, Chanoine de *Saltzbourg*.

CONSTANTIN, fils aîné de *Raimond* eut deux femmes. La première fut *Sabine*, Baronne de *Neuhauz*, veuve de *Zingel* de *Riedern*, Stadholder de la *Carinthie*, & il n'en eut point d'enfans. La seconde fut *Louise*, Comtesse de *Thurn*, fille de *Raimond*, Comte de *Thurn*, & il en eut, 1. *Jean-Antoine*, qui mourut sans avoir été marié; 2. *Jean-Matthias*, mort sans héritiers; 3. *Jean-Raimond*; & 4. *Jean-Louis*, Comte de *Lamberg*.

ALPHONSE, second fils de *Raimond*, épousa une Comtesse de *Nothast*, mais il n'en eut point d'enfans. Il institua pour héritier universel le fils aîné de *Constantin* son frère aîné, à condition que s'il mourait sans laisser de légitimes héritiers, la succession appartiendroit au second fils.

JEAN-SIGISMUND eut deux femmes. La première fut *Justine*, Comtesse de *Dietrichstein*, & la seconde *Matilde-Claire* de *Seyboltzsdorf*. Il eut de la première *Raimond*, Comte de *Lamberg*, qui après avoir été *Capucin* fut fait Evêque titulaire d'*Aulon* & Vicaire de celui de *Passau*.

JEAN-LOUIS, fils de *Constantin* épousa la Baronne *Renée* *Casser*, de laquelle il eut 1. *JEAN-ANTOINE* qui suit; & 2. *Jean-Josépe*, qui fut Colonel au service de l'Empereur & Sous-Châtelain de *Cathel-Nuovo* à *Naples*.

JEAN-ANTOINE, Comte de *Lamberg*, Baron d'*Ortenegg* & d'*Ottenstein*, Chambellan de l'Empereur & Membre du Conseil Privé s'établit dans la *Stirie*. Il épousa, 1. *Marie-Isabelle*, Baronne d'*Eybeslandt*, qui le fit père de *Jean-Philippe*, qui mourut

l'année suivante: 2. *Anne-Lucie*, Baronne de *Waldbot*, de *Basfenheim*, qui avoit été Dame d'honneur de l'Impératrice *Eléonor-Thérèse*, & il en eut un fils nommé *Charles*.

II. *GEORGE-SIGISMUND*, sixième fils de *Sigismund*, Maréchal de l'Archiduché d'Autriche & de *Sigune-Eléonor*, Comtesse de *Fugger*, Conseiller Privé de l'Empereur, & Grand-Maître d'Hôtel, eut trois femmes, 1. *Sophie* *Altin*, de laquelle il eut une fille qui mourut sans avoir été mariée; 2. *Lee* de *Neidegg* qui lui donna trois fils, *Christophe*; *George-Adam*; & *Jean-Sigismund*; 3. *Jeanne* *Della Scala*, la dernière héritière de l'ancienne famille de *Vicence* & de *Vérone*. Il en eut entre autres enfans *JEAN-MAXIMILIEN* & *GUILLAUME* qui suivent.

JEAN-MAXIMILIEN, dont il sera parlé dans un article séparé, fut la tige d'une nouvelle branche, qui fut appelée *Maximilienne*, & qui en 1707, fut élevée à la dignité de Princes de l'Empire. Il épousa *Judith-Rebecca-Eléonor*, fille de *George* ancien, Comte de *Wurben* & de *Freudenthal*, & il en eut, 1. *Eléonor-Françoise*, mariée à *Henri-Guillaume*, Comte de *Starremberg*, Conseiller Privé & Grand-Maître de la Cour; 2. *Marie-Isabelle*, mariée à *Jean-Adam* *Herfan*, Comte de *Harras*; 3. *JOSEPH-FRANÇOIS* qui suit; 4. *GASPARD-FRANÇOIS*, qui de *Françoise-Thérèse*, Comtesse d'*Islerl* eut *Charles-Benoît* qui eut plusieurs fils d'une Comtesse de *Khévenhuller*; 5. *George-Sigismund*, Chevalier de *Malte*, mort à *Eger*; 6. *Jean-Philippe*, Cardinal & Evêque de *Passau*, qui aura un article séparé; 7. *Jeanne-Thérèse*, mariée à *Ferdinand-Bonaventure*, Comte de *Harrach*, Grand-Ecuyer de l'Empereur; 8. *Anne-Hélène* à *Jean-Charles*, Prince de *Portia*; 9. *Claire-Catherine-Marie*, mariée à *Ernest-Emerie*, Comte de *Tilly*.

JOSEPH-FRANÇOIS, qui aura un article séparé, épousa *Anne-Marie*, fille d'*Adam-Matthias*, Comte de *Trauttmansdorf* & d'*Evo-Jeanne*, Comtesse de *Sternberg*. Il en eut dix-neuf enfans, dont il n'y eut que douze qui parvinrent à un âge passif, 1. *Léopold-Matthias*, dont il sera parlé dans un article séparé, & qui épousa en 1691 *Marie-Claude*, fille de *Jean-George*, Comte de *Kunigl*, morte en couches d'une fille en 1710, à l'âge de 41 ans, & il en eut *Marie-Josépe-Thérèse*, née en 1692; *Jean-Philippe*, né le septième mars 1694; *Philippe-Marie-Anne-Josépe*, née en 1695, au mois de mars; *Léopold*, né en 1702; & *Marie-Philippine*, née le huitième février 1706; 2. *Charlotte-Antoinette*, née en 1669, mariée au Comte de *Kuoffstein*, Maréchal de la Cour à *Passau*; 3. *Françoise-Thérèse*, née en 1670, mariée en 1691 à *François-Sigismund*, Comte de *Lamberg*; 4. *Maximilienne-Michelle*, née en 1671, mariée à *Jean-Erenryk*, Comte de *Sprintzenstein*; 5. *Jean-Adam*, Comte de *Lamberg*, Chambellan de l'Empereur, Grand-Veneur d'Autriche, &c. né en 1677, marié en 1704 avec *Marie-Antoinette*, fille d'*Antoine-Floren*, Prince de *Lichtenstein*, & Grand-Maître d'Hôtel de l'Empereur *Charles VI.*, mort en 1708, sans laisser aucun héritier; 6. *François-Antoine*, Landgrave de *Leuchtenberg* & Prince de *Lamberg*, Grand-Ecuyer héréditaire du Duché de *Carniole* & de *Windismark*, Grand-Chambellan & Grand-Veneur héréditaire de l'Archiduché d'Autriche au dessus de l'*En*, né le 30 septembre 1678, lequel aura un article séparé; 7. *Josépe-Dominique*, Comte de *Lamberg*, né en 1680, lequel aura un article séparé; 8. *Josépe-Antoinette-Cajétane*, née en 1683, mariée au Comte de *Schallenberg*; 9. *Jean-Philippe*, Chambellan de l'Empereur, Grand-Veneur du *Tirol*, marié avec une Comtesse de *Montfort* de laquelle il n'eut point d'enfans; 10. *Jean-Ferdinand*, né en 1689, Chanoine de *Passau* en 1705, & ensuite Officier au service de l'Empereur; 11. *Eloise-Antoinette*, née en 1690; 12. *François-Aloysius*, né en 1692, Chanoine de *Saltzbourg* & de *Passau*.

GUILLAUME, fils de *George-Sigismund*, Comte de *Lamberg*, épousa *N.* de *Sunenwaldt*, de laquelle il eut 1. *François-Antoine*, marié avec *Eléonor*, Comtesse de *Lamberg* sa cousine germaine, veuve du Comte de *Starremberg*, de laquelle il ne laissa point d'héritiers; 2. *Guillaume*; 3. *Frédéric*, Seigneur d'*Amerang* en *Bavière*, marié avec une Comtesse de *Foring*, mort en 1713, laissant plusieurs enfans.

III. *JEAN-ALBERT*, septième fils de *Sigismund*, Maréchal de l'Archiduché d'Autriche, & d'une Baronne de *Meggau* sa seconde femme, fut marié trois fois, 1. avec *N.* de *Heisberg*; 2. avec une Comtesse de *Kienburg*; 3. avec *N.* *Schiff* de *Freyling*. Ses fils furent, 1. *JEAN-FRANÇOIS* qui suit; 2. *Albert*, marié avec une Baronne d'*Opel*, de laquelle il eut *Adam-François-Antoine*, Seigneur de *Stoekern*, qui a des enfans mâles de sa femme *N.* de *Hobburg*; 3. *George*, marié avec une Baronne de *Keifer*, de laquelle il ne laissa point d'héritiers; 4. *Sigismund*, marié 1. avec *Marguerite* *Gryman*, Baronne; 2. avec *Marie-Polyxène*, Comtesse de *Heiffenstein*, ne laissant point d'enfans, & donnant par son testament la Seigneurie de *Stoekern* à son neveu *Adam-François-Antoine*, fils d'*Albert* son second frère.

JEAN-FRANÇOIS, fils aîné de *Jean-Albert*, épousa *Marie-Constance*, Baronne de *Questenberg*, de laquelle il eut, 1. *Léopold-Josépe*, qui aura un article séparé, & qui épousa en 1679 à *Vienne* *Catherine-Eléonor*, fille de *Ferdinand-Maximilien*, Comte de *Sprintzenstein*, morte le 29 novembre 1704, de laquelle il eut *Marie-Josépe* & *Ferdinand-Josépe*, qui moururent jeunes, & *Charles-Josépe*, Comte de *Lamberg*, Chambellan de l'Empereur; Grand-Ecuyer héréditaire du Duché de *Carniole* & de *Windismark*, Chevalier de *S. Jacques*, né le 19 avril 1686, marié le 12 avril 1706, avec *Marie-Françoise*, fille de *Sebastien* *Wunibald*, Ecuyer de bouche héréditaire du Saint-Empire, Comte de *Zell*, de laquelle il eut *François* de *Paula*, né le 27 août 1707; *Sigismund-Gundacker*; & *Marie-Anne*; 2. *Charles-Adam*, qui mourut au siège de *Mayence* sans avoir été marié; 3. *François-Sigismund* Membre du Conseil de guerre, & Grand-Maréchal des *Logis* de la ville de *Vienne*, auquel en 1705 on confia les affaires qui concernoient la guerre en *Bavière*, & qui épousa *Françoise-Thérèse*, de

de laquelle il eut un fils & deux filles; 4. 5. 6. 7. quatre filles, mariées à des Comtes. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Bucelin, Germ. Stenmat, partie 3. p. 114 & suiv. Weingarten, Miroir des Princes de la Maison d'Autriche, en Allemand, p. 18. 277. 316. 385. Balhini Miscell. Boh. Dec. 1. l. 6. p. 70. Imhof, N. P. Souverains de l'Europe. Cœlestina Genealogica & Historica Austriaca, p. 31 & suiv.*

* L A M B E R G (Sigismond) premier Prince & Evêque de Laubach, après avoir reçu les Ordres, fut fait Curé de S. Martin dans le voisinage de Krainburg. Il alla dans la suite à Vienne où il devint Chapelain de l'Empereur Frédéric IV. Il eut la pour contubernel le célèbre Enéas Silvius qui étoit pour lors Secrétaire de l'Empereur, & qui dans la suite fut élevé sur la chaire de saint Pierre. Lorsqu'en 1457, il fut honoré du chapeau de Cardinal, Lambert lui dit, *il ne vous reste plus qu'à devenir Pape: à quoi Enéas Silvius répondit, si je deviens Pape, je vous ferai Evêque.* L'un & l'autre arriva. En 1457, l'Empereur ayant découvert une conspiration tramée contre lui, il lui apparut en songe un Evêque, qui l'avertit de se mettre en sûreté. Alors il résolut d'ériger un Evêché à Laubach où il s'étoit retiré, & Sigismond de Lamberg en fut le premier Evêque. D'un autre côté Enéas Silvius étant devenu Pape en 1458, ne se contenta pas de confirmer la fondation de cet Evêché, mais il l'exemta outre cela de la dépendance du Patriarche d'Aquilée & de l'Archevêque de Saltzbourg. En 1464, Sigismond fut choisi pour prêcher la Croisade. Il mourut le huitième juin 1488, après avoir gouverné d'une manière édifante son diocèse pendant 27 ans. On dit aussi qu'il a été pendant plusieurs années Chancelier de la Cour de l'Empereur Frédéric. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Valvasor, l'Honneur du Duché de Carniole, en Allemand, VIII. b. 3. k. p. 653. 660.*

* L A M B E R G (Joseph Baron de) Baron d'Ortenegg, Capitaine du Duché de Carniole & Grand-Maitre d'Hôtel de l'Impératrice Anne, l'un des plus habiles Ministres de son tems à la Cour de l'Empereur, naquit en 1489, dans le château d'Ortenegg. En 1499, il perdit son père, & comme il avoit beaucoup d'inclination pour la guerre, Ruprecht de Reichenberg, Capitaine du Duché de Stirie, le prit à son service à l'âge de 13 ans. Lorsqu'en 1503 la guerre de Bavière commença, il y accompagna son Maître. Cette guerre fut terminée au bout de l'an, & Reichenberg mourut deux ans après, lorsqu'il se dispoit à servir dans la guerre de Hongrie. Lambert en avoit aussi une forte envie, mais comme il étoit encore trop jeune, on ne lui permit pas de la satisfaire. La paix s'étant faite six mois après, il se rendit à l'âge de 17 ans à la Cour de l'Empereur Maximilien, & la guerre étant survenue entre l'Empereur & la République de Venise, il entra au service de son Prince, où il demeura cinq années de suite. En 1513, il épousa Elisabeth d'Erlach, & peu de tems après il fut député par les Etats de Carniole pour faire quelque remontrance à l'Empereur. En 1515, les Passans de Carniole le soulevèrent, & maltraitèrent la Noblesse; mais comme il s'étoit bien fortifié dans son château d'Ortenegg, ils ne purent rien faire contre lui. En 1518, sa femme mourut, & il lui prit aussi-tôt envie de rentrer dans le service. L'Empereur Maximilien mourut l'année suivante, & Charles-Quint son fils & son successeur, fit Lambert Chevalier à son couronnement, & lui donna en 1523 le Gouvernement du Duché de Carniole. En 1526, Louis, Roi de Hongrie, mourut, & l'année suivante Bude qui étoit la ville de sa résidence fut prise par les Turcs. Alors il fut appelé en Hongrie pour y exercer la charge de Conseiller à la Cour & pour être en même tems Membre du Conseil de guerre. Dans la suite il fut envoyé à la Porte en qualité d'Ambassadeur, & à son retour en 1531, il arriva à Linz, justement dans le tems que Ferdinand y fut couronné Roi des Romains. Après avoir demeuré quelque tems auprès de ce Prince, il fut honoré de la dignité de Maréchal de la Cour. En 1532, l'Empereur l'envoya encore une fois à la Porte avec le Comte Nagarov. Dans la suite il fut envoyé diverses fois auprès de plusieurs différens Princes, mais à la fin étant las de tant courir, il songea à se remarier pour passer la vie tranquillement. Il épousa Marguerite-Kaune de Bélasz & fit son séjour à Vienne, où l'Empereur lui donna place dans son Conseil, & en 1535 le Roi Ferdinand le fit Grand-Maitre d'Hôtel de la Reine son épouse, laquelle il accompagna à son voyage d'Insprik, où il apprit que sa femme étoit morte en couche, après avoir mis au monde un fils nommé *Baldobor*. Depuis cela il accompagna leurs Majestés à Trente, & de là dans la Carinthie, la Stirie, l'Autriche & la Bohême. En 1538, il se maria pour la troisième fois, & épousa Anne de Schweckowitz, Dame d'honneur de la Reine des Romains. En 1541, la peste le fit sortir de l'Autriche, mais il y revint l'année d'après. Depuis ce tems-là, il se tint presque toujours en Bohême avec le Roi de Bavière. En 1544, à la Diète de Spire où se trouvoient l'Empereur & le Roi Ferdinand, il fut honoré du titre de Baron. Ensuite, on lui donna le Gouvernement du Duché de Carniole: ce qui l'obligea à s'y transporter avec son épouse, mais il revint dans la même année remplir son poste à Vienne où le Roi Ferdinand se tenoit pour lors. En 1545 & 1546, il voyagea avec ce Prince en Bohême, en Moravie, & en Silésie, d'où il vint à Ratisbonne, où il avoit convoqué une Diète. De là il se rendit à Prague, où la Reine mourut en couche le 24 avril 1547. Alors il fut chargé du soin de conduire les quatre Archiduchesses à Linz, où le Roi lui fit l'honneur de l'établir Grand-Maitre d'Hôtel de ces quatre Princesses. Après cela il retourna dans la Carniole pour y exercer son emploi, & il y mourut à Laubach en 1554. Il a écrit en vers Allemands sa Vie & une excellente Exhortation à ses enfans. Il eut du premier lit 1. Jean, Baron de Lamberg, qui de *Justine*, Comtesse de Lodron, eut plusieurs filles qui moururent sans avoir été mariées, à l'exception de *Madeloite* qui épousa *Hermes*, Comte de Portia: du

second, 2. BALTHAZAR qui fut: du troisième, six filles, qui furent toutes avantageusement mariées, & un fils & une fille qui moururent jeunes.

* L A M B E R G (Balthazar Baron de) naquit en 1535. Il épousa Anne Weltzer de Spiegelfeldt, & il en eut, 1. *Joséph*; 2. *George-Balthazar*, dont le fils *George-Sigisroy*, obtint pour sa famille la dignité de Comte. A ce dernier succéda *François-Joséph*, qui en 1673 fut adopté par *François-Adam*, Langemantel de Rotenthurn, dont il prit le nom. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Valvasor, Etre des H. C. l. 9. c. 4. 5. & 6. l. 40. p. 432. Lithuanf, Hist. Hungar. l. 11. feuille 115.*

* L A M B E R G (Jean-Maximilien, Comte de) Baron d'Ortenegg & d'Ottenstein, Seigneur de Stockern & d'Amerang, Burgrave de Stirie, premier Chambellan héréditaire de l'Archiduché de la Haute Autriche, Grand Ecuyer héréditaire de Carniole & de Windismark, Chevalier de la Toison d'Or, Membre du Conseil Privé de l'Empereur, premier Chambellan de S. M. I. & l'un des plus consommés Ministres d'Etat du XVII^e siècle, étoit fils de *George-Sigismond*, & naquit en 1608. Après avoir fait ses études, il voyagea, en Italie, en France, en Espagne & apprit parfaitement les Langues de ces trois grands pays. A son retour, l'Empereur Ferdinand II l'honora du titre de Chambellan, dignité qu'il exerça aussi auprès de Ferdinand III, dans le tems qu'il n'étoit encore que Roi. Il accompagna ce Prince en 1634, lorsqu'il se remit en possession de Ratisbonne, & en 1635, lorsqu'il gagna la bataille de Nortlingue. Quand ils furent revenus à la Cour, le Comte de Lamberg fut fait Conseiller Aulique, & employé en d'importantes négociations. En 1636, lorsque Ferdinand fut couronné Roi des Romains à Ratisbonne, il obtint pour lui & pour ses Descendants le titre de Comte du Saint Empire. Ferdinand III, devenu Empereur, l'envoya en 1643 en qualité de Plénipotentiaire au Congrès de Munster, & il fut un de ceux qui signèrent le traité de paix au nom de l'Empereur, le 24 octobre 1648. A son retour de Westphalie il fut fait Grand-Maitre d'Hôtel de l'Archiduc Léopold, qui fut depuis Empereur. En 1651, il fut envoyé en Italie en la même qualité vers la Princesse Marie-Eleonore de Mantoue, que l'Empereur Ferdinand III devoit épouser en troisièmes noces, & il la conduisit à Vienne. Ce même Prince le fit ensuite Membre du Conseil Privé, & l'envoya Ambassadeur en Espagne où il demeura sept ans pour veiller aux intérêts de son Maître. Il y fut honoré par Philippe IV, de l'Ordre de la Toison d'Or, & il eut en 1665 l'honneur de conclure le mariage de *Marguerite-Thérèse*, fille de ce Monarque, avec l'Empereur Léopold. Peu de tems après il fut rappelé à la Cour, & l'Empereur récompensa ses services par la charge de Grand Chambellan. Il accompagna dans la même année l'Empereur Léopold, lorsqu'il alla dans le Tirol pour y recevoir l'hommage de ce Comté qu'il avoit hérité par la mort de l'Archiduc Sigismond-François. Il eut aussi le même honneur l'année suivante, lorsqu'il fit son entrée à Vienne avec la Princesse d'Espagne. En 1675, l'Empereur lui conféra la charge de Grand-Maitre d'Hôtel, qu'il exerça jusqu'à sa mort qui arriva le 12 décembre 1682. Voyez sa postérité cy-dessus dans l'article de la famille de L A M B E R G. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Les portraits des hommes illustres qui ont vécu dans le XVII^e siècle. Erath, Augustus Velleris Aurei Orao, in parergis de illust. domibus Lamberg. & Scalig. p. 180. & suiv. Status particularis Regiminis S. C. M. Ferdinandus II, p. 98. Pfanneri Hist. Paucis Westph. l. 2. §. 5. Priorato, Pava de Leopoldo, partie 3. l. 1. p. 1: partie 2. l. 6. Valvasor, Etre des H. C. l. 6. ch. 2. Wurmband, Cœlestina Hist. Genealog. p. 800. Fuggeri Eren-Spiegel, l. 6. ch. 16. Balbinus, Miscellanea Regni Bohem. Décaé 2. l. 2. feuilles 2. Joseph Mayer, La parfaite Noblesse de la Maison de Lamberg, en Allemand, p. 159. 174.*

* L A M B E R G (Jean Philippe, Comte de) Cardinal Protecteur d'Allemagne, Prince du Saint Empire & Evêque de Passau, Conseiller Privé, & principal Commissaire à la Diète de Ratisbonne, l'un des plus renommés Ministres d'Etat, étoit le fils aîné du précédent, & naquit le 26 novembre de l'an 1651. Après qu'il eut achevé ses études & ses voyages, l'Empereur Léopold lui conféra les dignitez de Chambellan & de Conseiller Aulique. Il l'employa aussi en diverses ambassades, & particulièrement à la Cour de l'Electeur de Saxe pour le porter à recourir Vienne. Peu de tems après, il l'envoya vers Frédéric Guillaume, Electeur de Brandebourg pour conférer avec lui touchant la guerre contre le Turc, & les ombrages que donnoit la conduite de la France envers l'Empire. En 1686, il fut envoyé à la Diète de Ratisbonne en qualité de principal Commissaire de l'Archiduché d'Autriche, & il demeura dans cette fonction jusques en 1689. Comme il avoit embrassé l'état ecclésiastique, & qu'il étoit déjà Chanoine à Saltzbourg, à Passau & à Olmutz, il fut élu Evêque de Passau le 25 mai 1689, à la place de Sébastien, Comte de Potting, & obtint, en 1696, de la Cour de Rome qu'il ne dépendroit point de l'Archevêché de Saltzbourg. Dans la même année, l'Empereur le fit Membre de son Conseil Privé, & l'année suivante il l'envoya à la Diète de Pologne, assemblée pour l'Élection d'un Roi. Ce Ministre travailla avec succès à faire tomber le choix sur l'Electeur de Saxe, & assista à son couronnement. A son retour il fut envoyé vers le Roi de Portugal, mais il fut rappelé en 1699 pour être Plénipotentiaire & principal Commissaire de l'Empereur à la Diète de Ratisbonne. Dans la dernière promotion de Cardinaux faite par le Pape Innocent XII, il reçut le chapeau de Cardinal à la recommandation de l'Empereur & du Roi de Pologne, le 20 juin de l'an 1700, sous le titre de S. Silvestre. Aussitôt après, ayant appris la mort du Pape, il se hâta d'aller à Rome pour se trouver au Conclave qui devoit lui choisir un Successeur, & où Clément XI fut élu. En 1701, il revint à Vienne, & retourna le 27 octobre à la Commission de Ratisbonne où il employa ses

soins à porter tous les Princes de l'Empire à déclarer la guerre à la France. Lorsque le Duc de Bavière qui s'étoit rangé du parti de la France, se fut rendu maître de Ratisbonne, le Cardinal Lamberg se retira à Passau le 23 mai 1703, & de là à Vienne, où il eut, au commencement de l'année suivante, le chagrin d'apprendre que les Bavaurois s'étoient emparés de Passau, qu'ils évacuèrent cependant la même année en conséquence du traité de Straubing. En 1705, il retourna le 13 février à Ratisbonne pour y exercer sa charge. L'Empereur Léopold étant mort la même année, le Cardinal fut confirmé dans tous ses emplois par l'Empereur Joseph, & ensuite par l'Empereur Charles VI, son successeur. Ce Cardinal mourut à Ratisbonne le 20 octobre de l'année 1712. * *Gr. Diç. Univ. Holl. Erath, in Epist. dedic. Augusti Valleris Auri Ordinis, p. 18. & Juso. Puffendorf, de Rebus gestis Frederici Wübelmi, l. 18, p. 108. 110. Imhof, N. P. l. 3. cb. 15. Maniff, n. 86. Europ. Herald, partie 1. 362. & Juso. Theatr. Europ. tome 15. ad ann. 1697. La Vie de l'Emp. Léopold, en Allemand, p. 1297. Mercure Hist. & Polit. tome 31. Ercels, Atlas de Bavière, en Allemand, partie 1. p. 220. La Vie de l'Empereur Joseph, en Allemand, partie 2. p. 81. Mayer, de la Noblesse de la Maison de Lamberg, en Allemand, p. 41-54.*

* L A M B E R G (Joseph-François) Landgrave de Leuchtenberg, Prince du Saint Empire, Baron d'Ortenegg & d'Ortenstein, &c. Chevalier de la Toison d'Or, Membre du Conseil de l'Empereur pour les Conférences, Chambellan & Capitaine en chef de l'Archiduché d'Autriche au dessus de l'Ens, fils aîné de Jean Maximilien, naquit en 1637, & eut le bonheur d'être élevé avec l'Archiduc Léopold qui fut depuis Empereur. Quand il eut atteint un âge fait, il voyagea jusques à l'an 1662, & fut fait à son retour Chambellan par l'Empereur. En 1666, il fut envoyé jusques sur les frontières de la République de Venise au devant de l'Infante Marguerite-Thérèse, pour la conduire à Vienne. En 1685, il fut honoré de la charge de Capitaine en Chef de la Haute Autriche, & la conserva jusque à sa mort. En 1686, il fut fait Conseiller Privé. Sa capacité dans les affaires d'Etat le firent choisir par l'Empereur pour l'envoyer en Espagne, où il devoit traiter d'affaires de la dernière importance. En 1694, il reçut la dignité de Chevalier de la Toison d'Or. En 1704, il devint Membre du Conseil des Conférences. Il fut ensuite confirmé dans tous ses emplois par l'Empereur Joseph, & depuis par son successeur l'Empereur Charles VI. En 1707, l'Empereur Joseph donna à la branche Maximilienne la dignité de Princes de l'Empire, de laquelle fut honoré Léopold-Matthias, fils de celui qui fait le sujet de cet article, & qui, ce fils étant mort en 1711, sans laisser d'enfants mâles, fut revêtu de la même dignité. Il mourut le premier de novembre de l'an 1712. Voyez sa postérité dans l'article de la famille de L A M B E R G. * *Gr. Diç. Univ. Holl. Galeazzo Gualdo Comte de Priorato, Hist. di Leopoldo, tome 3. Mayer, de la Noblesse de la Maison de Lamberg, en Allemand.*

* L A M B E R G (Léopold-Matthias) Prince du Saint Empire, Landgrave de Leuchtenberg, Baron d'Ortenegg & d'Ortenstein, Seigneur de Steyr, Chevalier de la Toison d'Or, Membre du Conseil privé de l'Empereur, Grand Ecuyer, Grand Veneur héréditaire de l'Autriche au dessus de l'Ens, Ecuyer héréditaire de Carniole & de Windismark, Favori de l'Empereur Joseph, étoit fils du précédent, & naquit en 1667. Après qu'il eut fait ses études & ses voyages, l'Empereur Léopold le fit Chambellan & Conseiller de la Chambre de la Cour. Comme il étoit d'une humeur gaye & d'une conversation divertissante, il trouva le moyen de se rendre agréable à Joseph, Roi des Romains, & devint son Grand Veneur. La chasse étant la passion favorite de son Prince, il s'appliquoit entièrement à lui plaire par ce côté-là. L'Empereur avoit son Grand Veneur particulier qui étoit le Comte Christophle-Jean d'Althan, & cette concurrence caufoit quelquefois de l'embarras. Pour le lever, on fit consentir le Comte d'Althan à céder sa charge au Comte de Lamberg, qui par là devint tout à la fois Grand Veneur de l'Empereur & du Roi des Romains. En 1699, lorsque le Roi Joseph alla au devant de sa future Epouse, le Comte de Lamberg fut un des quatre Seigneurs qu'il mena avec lui, pour leur procurer l'honneur de baiser la main de cette Princeesse. En 1700, le cinquième de mai, l'Empereur lui fit l'honneur de lui mettre lui même au cou le collier de l'Ordre de la Toison d'Or, qui avoit été envoyé d'Espagne pour ce Seigneur. En 1704, il accompagna le Roi Joseph au siège de Landau, & fut de toutes les parties de plaisir de ce Prince qui avoit pour lui une telle affection qu'il ne pouvoit se passer de lui. Il lui donna une véritable marque de sa tendresse, lorsqu'en 1707 il lui conféra pour lui & pour ses Descendants la dignité de Prince de l'Empire, qu'il lui donna les revenus entiers de la Seigneurie de Steyr dans la Haute Autriche, & qu'il y ajouta une pension de douze mille florins, en attendant qu'il pût l'investir de quelque fief de l'Empire. Peu de tems après, il eut occasion de satisfaire à cet égard son inclination bienfaisante, en le mettant en possession du Landgraviat de Leuchtenberg, nonobstant les protestations du Duc de Meckelbourg-Swérin: cela arriva le dixième mai de l'an 1709. En 1708, la charge de Grand Ecuyer étant venue à vaquer par la mort de Léopold, Prince de Dietrichstein, arrivée le 13 juillet, l'Empereur l'en revêtit le 25 du même mois, & lui donna outre cela pour lui & pour tous ceux de sa Maison la charge de Grand Veneur de l'Autriche au dessus de l'Ens. Le Comte de Lamberg avoit épousé Marie-Claude, Comtesse de Kunigl, qui mourut le sixième décembre 1710. Quelque tems après on lui proposa de se marier avec une certaine Dame de la Cour; mais il répondit à ceux qui lui faisoient cette proposition, qu'il croyoit que pour l'agrandissement de sa Maison, il lui seroit plus avantageux de s'allier avec quelque Princeesse. Il mourut le dixième mars 1711, dans la 45 année de son âge. On l'ouvrit après sa mort, & on

lui trouva deux excroissances dans le cœur. Voyez sa postérité à l'article de la famille de L A M B E R G. * *Gr. Diç. Univ. Holl.*

* L A M B E R G (Léopold-Joseph) Comte du Saint Empire, Baron d'Ortenegg & d'Ortenstein, Conseiller privé & Chambellan de l'Empereur, Ambassadeur à la Cour de Rome, Chevalier de la Toison d'Or, & Ministre d'Etat, étoit fils de Jean-François, Comte de Lamberg & de Constance, Comtesse de Queffenberg, & naquit le 13 mars de l'an 1653. Il n'avoit que treize ans quand il perdit son père, & cette perte lui inspira l'envie de se rendre capable de servir par lui même la Maison d'Autriche. Cette louable application trouva sa récompense dans l'honneur que l'Empereur lui fit de lui donner une place de Chambellan. Sa capacité lui procura la charge de principal Commissaire de l'Empereur à la Diète de Ratisbonne. Deux ans après il fut fait Membre du Conseil privé. En 1699, au mois de mars, il fut envoyé à la Cour de Rome en qualité d'Ambassadeur extraordinaire à la place de George-Adam, Comte de Martinita. Il eut en 1700, le onzième février, audience du Pape Innocent XII, qui en fut fort satisfait, & qui commença à espérer de voir bientôt terminer les différends qu'il avoit avec la Cour de Vienne. En 1700, il reçut le Collier de l'Ordre de la Toison d'Or qui lui fut présenté de la part du Roi d'Espagne par le Prince Jules Savelli, Doyen de l'Ordre. Au mois de septembre suivant, il eut quelque démêlé avec Rainuccio Pallavicini, Gouverneur de Rome, parce que les Sbirres avoient arrêté quelqu'un dans son quartier; mais la déclaration que lui fit le Gouverneur, fut causée que cette affaire n'eut point de suite. Dans ce tems-là, le Pape Innocent XII mourut, & Clément XI fut élu pour lui succéder. Le premier novembre, la mort enleva aussi Charles II, Roi d'Espagne, qui par son testament déclara pour son successeur à la Couronne le Duc d'Anjou, second fils du Dauphin, & petit-fils de Louis XIV. Cette grande révolution obligea le Comte de Lamberg de prolonger son séjour à Rome pour faire entrer le nouveau Pape dans les intérêts de la Maison d'Autriche, & eut pour cela auprès de sa Sainteté une audience accompagnée d'une pompe extraordinaire. Mais voyant que le Pape étoit porté pour la France, il prit le parti de quitter Rome, & d'aller avec le Marquis del Vaito qui étoit demeuré fidèle à l'Empereur, attendre à Luques les ordres de la Cour de Vienne. Il retourna à Rome le 13 de juin, fut admis le lendemain à l'audience du Pape, & prit au nom de l'Empereur possession des terres cédées par le Prince de Califfa. Dès qu'il eut appris que l'Archiduc Charles avoit été proclamé à Vienne Roi d'Espagne, il donna une Fête dans son palais, parce que le Pape n'avoit pas voulu lui permettre de la faire dans l'Eglise nationale des Allemans. Ensuite il alla à Livourne & se rendit sur les flottes Angloise & Hollandoise pour y faire proclamer Roi d'Espagne le même Archiduc. De là il retourna à Rome pour y veiller aux intérêts de l'Empereur, qui étant venu à mourir en 1705, eut pour successeur l'Empereur Joseph, par qui le Comte de Lamberg fut confirmé dans ses dignités. La Cour de Vienne voyant que tous les efforts du Comte n'aboutissoient à rien, le rappella. Le Comte sortit de Rome le 15 juillet sans prendre congé du Pape, se retira à Luques, & laissa en partant un Mémoire qui contenoit 27 articles. Cela n'embarrassa pas peu le Pape, d'autant plus que le Nonce qu'il avoit à la Cour de Vienne, eut ordre d'en sortir. Il s'arrêta quelque tems à Luques pour voir si l'on songeroit à lui donner quelque satisfaction sur son Mémoire, mais comme il vit qu'il n'y avoit rien à espérer à cet égard, il retourna à Vienne où il arriva le dixième de novembre. Le 29 décembre suivant, il prêta serment pour la charge de Conseiller Privé. Il mourut d'apoplexie à Vienne, le 29 juin 1706, âgé de 53 ans. Voyez sa postérité à l'article de la famille de L A M B E R G. * *Gr. Diç. Univ. Holl. Erath, Augusti Valleris Auri Ordinis. Imhof, Mantissa ad Not. Proc. S. R. l. n. 53. Mercure Historique & Politique, tome 28, p. 59; tome 29, p. 16. 358; tome 32, p. 130. 451. 612; tome 33, p. 8. 245; tome 35, p. 47; tome 39, p. 277; tome 41, p. 25.*

L A M B E R T (Saint) Evêque de Tongres & de Mastricht, issu d'une des plus illustres familles du pais de Liège, naquit peu de tems après l'an 640, & fut élevé par Théodard, Evêque de Mastricht, auquel il succéda l'an 668. Childéric II, Roi de France, informé du mérite de ce saint homme, voulut l'avoir auprès de lui, pour se servir de ses avis dans le gouvernement de son Etat; mais après la mort de ce Prince assassiné l'an 673, il fut chassé de la Cour par la faction d'Ebroïn, & privé de son Evêché, qui fut donné à un nommé Pharamond. Alors il se retira dans le monastère de Stavelo, sur les limites de son diocèse, où il demeura sept ans. Après la mort d'Ebroïn, qui fut tué l'an 681, Pépin de Herstel, Maise du Palais, l'envoya prier de retourner à Mastricht, où il fut reçu avec une joye incroyable de tout le peuple. Quelque tems après, ayant su que les Taxandres, Habitans des isles de Zélande, vivoient encore dans l'idolâtrie, il entreprit de les convertir à la Religion Chrétienne, & y réussit: ce qui le fit appeler l'Apôtre des Taxandres. Depuis, Pépin prit une seconde femme, nommée Alpaïde, après avoir répudié Plectrude. Saint Lambert fit à-dessus de fortes remontrances à ce Prince: ce qui irrita si fort Alpaïde, qu'elle forma le dessein de se défaire de ce Prélat. Pour y parvenir, elle employa son frère Dodon, qui alla, suivi de gens armés, à Liège, où le saint Evêque s'étoit retiré, & le perça de plusieurs coups d'épée le 17 septembre vers l'an 708. Godefcalque Diacre, & Etienne Evêque de Liège, qui ont écrit les premiers son Histoire, ne parlent point d'Alpaïde, parce que Charles Martel, fils de Pépin & d'Alpaïde, vivant encore, ils n'osent rapporter la vraye cause de la mort de saint Lambert; mais Gilles d'Orval, qui écrivit longtems après, n'en donne point d'autre que la vengeance d'Alpaïde. Antelme, Chanoine de Liège, qui

qui vivoit au milieu du onzième siècle, Régino & Siebert, dans leurs Chroniques, font du même sentiment. Néanmoins M. Godeau dit que Pepin, touché des remontrances du saint Evêque, se réconcilia avec Pletrude, & que plus de seize ans avant la mort de saint Lambert, il renferma Alpaide dans le monastère d'Orp: ce qu'il prouve par des Actes que ce Prince fit avec Pletrude après cette réconciliation, l'an 692, l'an 696, l'an 701, l'an 706, & l'an 714. Ainsi la vraie cause du martyre de saint Lambert, fut de s'être opposé aux violences de deux Seigneurs, Gal & Riold, frères de Dodon, que ses neveux tuèrent. Dodon pour s'en venger, tua saint Lambert, pendant qu'il prioit Dieu dans l'Oratoire de saint Côme & de saint Damien à Liège, qui n'étoit alors qu'un village. Son corps fut enterré dans une petite église de saint Pierre, hors de la ville de Mastricht. Plusieurs années après, saint Hubert le fit transporter à Liège, où il avoit souffert le martyre, & y transféra en même tems le siège épiscopal de Tongres. * Régino & Siebert, dans leurs Chroniques.

L A M B E R T, Empereur ou Roi d'Italie, fils de Gui, Duc de Spolète, fut couronné à la sollicitation de son père, l'an 893, par le Pape Formose, comme le Cardinal Baronius le conclut, sur le rapport de Flodoard. Depuis cette élection, Bérenger, Duc de Frioul, son Compétiteur à l'Empire, après avoir fait aveugler Louis, fils de Boson, qui y prétendoit aussi, se fit couronner par force par le Pape Jean IX: mais l'an 904, ce couronnement fut déclaré nul, & celui de Lambert fut approuvé vers l'an 910. Ce Prince fut tué en trahison à la chaise, par Hugues, Comte de Milan. * Luitprand, *Hist.* l. 1. Flodoard, *Hist. Rom.* l. 4. c. 2. Baronius, *A. C.* 893.

Il faut se souvenir, pour ne pas tomber dans l'erreur de quelques Historiens, que ce Lambert est différent d'un autre de ce nom son ayeul, père de Gui, le même qui avec Albert, Marquis de Toscane, tous deux partisans de Carloman qui prétendoit à l'Empire, mit en prison le Pape Jean VIII, en 878, & pour cela, considéré comme ennemi du saint Siège. * Luitprand, Aimoin, &c.

* L A M B E R T ou L A N T B E R T, Comte de Nantes sous le règne de Louis le Débonnaire, prit d'abord le parti de Lothaire contre Louis, & ensuite, après la mort de celui-ci, contre Charles le Chauve. Mais dans la suite, il se déclara pour ce Prince, & contribua beaucoup à la victoire de Fontenay en 841. Cependant, comme Charles ne vouloit pas lui donner le Comté de Nantes qu'il demandoit pour récompense de ses services, il quitta son parti & se liga avec Néoméne qui de Gouverneur de Bretagne cherchoit à s'en rendre le souverain. Ces deux Rebelles battirent les troupes du Roi, & tuèrent Renaud Comte de Poitiers à qui le Roi Charles avoit donné Nantes. Néoméne fit alors Lambert Comte de Nantes; mais ce dernier en ayant été chassé peu de jours après pour quelque division qui survint entre Néoméne & lui, il alla malheureusement querir les Normands, & les amena par la rivière devant Nantes qu'ils prirent par escalade le jour de la S. Jean. Ils égorgèrent la plupart des Habitans qui s'étoient réfugiés dans l'Eglise de S. Pierre, massacrerent l'Evêque sur le grand autel, comme il disoit la Messe, emportèrent tout ce qui restoit en vie, & de là allèrent brûler le monastère des Isles, autrement Noir-Moutier. Ainsi Lambert demeura Comte d'une ville détruite, & tâcha de s'y maintenir. Après cela il se raccommoda avec Néoméne, par qui à l'instance de Charles, il fut chassé dans la suite. Alors il se retira dans le Bas Anjou, & y bâtit le château d'Oudun où il fit sa résidence jusques à l'an 852, auquel il perdit la vie dans une bataille. * *Gr. Diè. Univ. Holl.* Bertini, *Annales*, ad ann. 843. Régino, Mézeray, *Abrégé de l'Histoire de France*, tome 1. p. 321 & 322. de l'édition d'Amsterdam en 1688. Le Père Daniel, *Hist. de France*, tome 1. col. 674 & suiv.

* L A M B E R T, Marquis de Toscane, fils d'Adelbert & de Berthe succéda en 928 à son frère Gui. Hugues Roi d'Italie, craignant que les Italiens ne se déclarassent pour lui, voulut faire passer sa naissance pour illégitime; mais quoique Lambert eût justifiée par un duel, Hugues ne laissa pas de lui faire crever les yeux, & de lui ôter le Marquisat de Toscane, dont il revêtit son frère Boson. * *Gr. Diè. Univ. Holl.* Luitprand, l. 4. c. 14. Sigonius, *de Regno Italiae*, l. 4. p. 158.

L A M B E R T, natif de Schawembourg, ou, selon Vossius & Serrarius, d'Aichaffembourg, ville de Franconie, vivoit dans le onzième siècle. Il se fit Religieux de saint Benoît dans l'Abbaye d'Hirschfeldt, au diocèse de Mayence & reçut l'habit de l'Abbé de Meghiner l'an 1058, comme il l'écrivit lui-même. Après avoir été consacré Prêtre, il fit le voyage de Jérusalem; & à son retour il composa une Histoire depuis le commencement du monde, jusqu'à l'an 1050, laquelle n'eût qu'un abrégé d'Histoire; & une Histoire d'Allemagne, d'une juste étendue, depuis cette année jusqu'à 1077. Il y a peu d'Auteurs Allemands qui aient écrit avec autant de politesse que celui-ci. Cet Ouvrage fut continué, par un autre Moine jusques en 1472; mais cette continuation n'est pas conduite si régulièrement que l'Ouvrage de Lambert. * Trithème, *de Vir. Illust.* & in *Coron.* Bellarmin, *de Script.* Eccl. Lipsæ, in *Not. ad Petr.* l. 1. c. 9. Barthius, *Advers.* l. 49. c. 4. Scaliger, *de Emend. Temp.* Poisevin, in *Appar. sacro.* Vossius, *de Hist. Lat.*

L A M B E R T de Liège, Moine, composa deux livres de la Vie & des Miracles de l'Apôtre S. Matthieu en vers, & deux de S. Agricole. Il vivoit vers l'an 1080, & non pas vers l'an 1480, comme d'autres l'ont assuré. * Trithème, Vossius, *de Hist. Lat.* l. 2. c. 57. Opmeer, in *Catal. Vir. Illust.* & in *Coronico Hirsau-gienf.*

L A M B E R T de Guines, ainsi nommé, parce qu'il étoit natif de cette ville où il fut Chante de l'Eglise, Archidiacre de Térouane, Chanoine de Lille, premier Evêque d'Arras, &

enfin Cardinal. Lorsque cet Evêché fut rétabli, Lambert fut sacré à Rome par le Pape Urbain II, l'an 1093. Il fut Légat du saint Siège dans la province de Rheims, & fut commis par Paschal II, l'an 1102, pour absoudre le Roi de France Philippe I, de l'inceste qu'il avoit commis, par son mariage avec Bertrade de Montfort, Comtesse d'Anjou. Ce Prince obéissant au saint Siège, alla trouver Lambert; & en présence des Archevêques & des Evêques qui assistoient à cette cérémonie, tenant la main sur les saints Evangiles, il promit de le séparer de Bertrade, qui fit le même serment: ensuite de quoi Lambert leva l'excommunication. Il mourut le 16 juin 1115, & fut enterré dans l'église cathédrale d'Arras, où l'on voit son Epitaphe gravée sur du marbre. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Meyer. Aubert le Mire, &c.

L A M B E R T de Liège, Religieux de la Congrégation de Cluni, dans le monastère de S. Laurent de la même ville de Liège, d'où il a tiré son nom, composa la Vie de S. Hérilbert, Archevêque de Cologne après Everger, & écrivit encore des Epigrammes, & quelques autres pièces. * Arnoud Wion, in *Ligno Vita*, Trithème, Vossius, &c. parlent de lui. Il est différent de deux autres Religieux de Liège qui ont porté le même nom.

L A M B E R T L I C O R S, c'est à dire, le Court, ancien Poète François, natif de Châteaudun, traduit de Latin en Roman, les Faits d'Alexandre le Grand, Roi de Macédoine. Il étoit Ecclésiastique, ou de longue robe, comme on le voit par ces vers de son Poème,

*La vertu de l'Histoire, se com li Roi la fit,
Un Clerc de Châteaudun Lambert li Cors l'écrivit.
Qui de Latin la vret, & en Roman la mérit.*

Il vécut quelque tems après Mre Eustache, dans le XII siècle.

* Fauchet, *Recueil*, l. 2.

L A M B E R T de Liège, Moine Bénédictin de l'Abbé de S. Jacques, a écrit les Vies des Evêques de Liège, depuis l'an 988, jusques en 1174, auquel il vivoit.

L A M B E R T de SÉRICO, nom défiguré. Cet Auteur s'appelloit *Lohard*, & non *Lambert*. Voyez L O B A R D.

L A M B E R T, dit *Pascual*, Prieur de la Chartreuse de Coblents, vivoit dans le XVI siècle. Il écrivit divers Traitez, & fit réimprimer quelques uns de ceux de Denys le Chartreux. * Petreus, *Biblioth. Carthus.*

L A M B E R T L O M B A R D, de Liège, Peintre excellent, & fameux Architecte, florissoit dans le XVI siècle. * Dominique Lampson a écrit sa Vie.

L A M B E R T (François) d'Avignon, étoit Cordelier de l'étruite Observance, & avoit été Professeur dans sa patrie pendant 15 ans. Ayant embrassé les sentimens des Réformez, il fut contraint en 1522, de sortir de sa patrie. Il prêcha à Genève, à Fribourg, & à Lausanne. L'Evêque de cette dernière ville l'écoutoit avec plaisir, le faisoit venir dans son château, & s'entretenoit familièrement avec lui. Lorsqu'il partit, l'Evêque lui donna des lettres de recommandation pour divers Cantons. Il prêcha à Berne en Latin, & à Zurich. Comme il étoit encore dans le sentiment de l'Intercession des Saints, il eut une conférence le 17 juin 1522, avec Zwingle sur cette matière. Lambert changea d'opinion, quitta l'habit de Cordelier, & se retira en Saxe, où l'Electeur lui fit à Wittenberg une pension pendant une année. Il y enseigna la Théologie, & donna au public une explication du Prophète Osée, imprimée à Strasbourg, en 1525, in octavo. Il la dédia à Frédéric, Duc de Saxe. Il publia aussi un Traité intitulé, *De Arbitrio hominis vere captivo contra impios Liberi Arbitrii Adversores*. Il avoit aussi mis au jour une Explication du Cantique des Cantiques, dédiée à François I, Roi de France, auquel il dit dans son Epître qu'il lui a déjà dédié son *Traité de sacro & fideli Conjugio*, & qu'il y avoit inséré une lettre dans laquelle il rend compte des raisons qui l'ont porté à abandonner l'Eglise Romaine & à se marier. En 1526, il quitta Wittenberg & passa dans la Hesse, où le Landgrave Philippe se servit de lui pour introduire la Réformation dans ses Etats. Ce Prince lui donna la charge de Professeur en Théologie dans l'Université de Marburg. Outre les Ouvrages dont on a déjà parlé, il a fait des Commentaires sur les petits Prophètes, sur S. Luc, sur les Actes, & sur l'Apocalypse. On a aussi de lui un Traité sur les Causes de l'aveuglement de plusieurs siècles. * Oléarius, in *Abaco*, p. 164. König, *Biblioth. Vetus & Nova*. Ruchat, *Hist. de la Réformation de Suisse*, tome 1. p. 102 & suiv.

* L A M B E R T (N...) vivoit en Angleterre sous le règne de Henri VIII. En l'an 1538, il fut déferé à la Justice comme Sacramentaire. Le Roi convoqua une grande assemblée dans la salle de Westminster, où il voulut lui-même disputer publiquement contre l'accusé. La partie n'étoit pas égale. Lambert étoit seul sans aucun secours, & le Roi étoit environné d'une foule de gens qui applaudissoient à ses argumens & les trouvoient invincibles, au lieu que personne n'osoit ouvrir la bouche pour approuver ce que Lambert opposoit. La dispute finit par l'alternative que le Roi donna au malheureux Lambert, ou d'abjurer ses sentimens ou d'être brûlé. Mais quelque avantage que le Roi parût avoir, on peut dire qu'il fut lui-même vaincu, puisqu'il fut obligé de se servir d'un moyen si rigoureux pour convaincre son adversaire, après s'être flaté de le persuader par la force de ses raisons, sans quoi, vraisemblablement il ne se seroit pas engagé à cette dispute. Encore ne réussit-il pas par cette voie extraordinaire, puisque Lambert choisit la mort, plutôt que d'abjurer ses sentimens dont il demeurait toujours persuadé. * M. de Rapin-Thoyras, *Histoire d'Angleterre*, tome 7. l. 15. p. 378.

L A M B E R T, Hollandois, Capitaine de vaisseau, s'est rendu célèbre dans le XVII siècle, par une action des plus hardies

dies qui se soient passées sur mer. L'an 1624, les Etats de Hollande ayant armé six vaisseaux contre les Algériens, en donnèrent le commandement à ce brave homme, qui s'empara d'abord de deux vaisseaux Corfaires, & mit cent vingt-cinq pirates à la chaîne. Après cette première expédition, il alla mouiller devant Alger avec son escadre de six vaisseaux; & étant à portée du canon de cette ville, il fit arborer l'étendard rouge, en signe de guerre. Cette hardiesse surprit ceux d'Alger; mais le Capitaine Lambert voyant qu'on différoit trop longtems à lui rendre les Esclaves qu'il avoit demandez, fit hier dos à dos une partie des Turcs & des Maures qu'il tenoit dans ses vaisseaux, les fit jeter en mer, & fit pendre les autres aux antennes, en présence des Algériens, qui regardoient de leur port cette sanglante exécution. Il fit faire ensuite une décharge contre la ville; & ayant levé l'ancre, fit voile pour s'en retourner. Sur sa route il fit une seconde rencontre de deux vaisseaux d'Alger; & s'en étant encore rendu maître, il revint avec sa proie devant cette ville, & contraignit enfin ces Corfaires de rendre tous les esclaves Hollandois qu'ils avoient en leur puissance, en échange de ceux qu'il tenoit dans ses vaisseaux. Comblé de gloire, & accompagné de ses compatriotes, qu'il avoit tirez d'esclavage, il aborda heureusement en Hollande, où la valeur reçut les applaudissemens qui lui étoient dus. * Pierre Daniel, *Hist. de Barbarie & des Corfaires*.

L A M B E R T (Jean) Général des troupes d'Angleterre pour les Parlementaires, fut élevé aux premières dignitez de la République par Cromwel. Il étoit Lieutenant Général en l'année 1649, & en cette qualité il dissipa la faction des Communes libres, que les Anglois appellent *Levelers*. Depuis, il signala sa valeur à la bataille de Neferton, qui fut gagnée par les Parlementaires, & prit ensuite le château de Dumbarton. Cromwel ayant cassé le Parlement l'an 1653, établit un Conseil, dont Lambert fut le Chef. Quelque tems après on l'envoya en Ecosse à la tête de dix mille hommes, pour y apaiser les nouveaux troubles. Lorsque Cromwel fut déclaré Protecteur de la République, Lambert empêcha qu'il ne fût déclaré Roi, parce qu'il espéroit être reconnu Protecteur après lui. Ce fut pour cette raison que Cromwel lui ôta, l'an 1658, la charge de Général. Après la mort du Protecteur, qui arriva cette même année, Lambert qui étoit indigné, & qui ne pouvoit demeurer en repos, se liguait avec le Chevalier Vane contre le Parlement, & contre le nouveau Protecteur, Richard Cromwel, fils du défunt. Ensuite il s'opposa de toute sa force au rétablissement de la Monarchie, mais inutilement; car toutes les troupes qu'il commandoit ayant été défaits, il fut pris par le Général Monk, qui le fit mettre dans la Tour de Londres, avec le Chevalier Vane, où, après avoir été convaincu d'avoir appuyé les pernicieux desseins d'Olivier Cromwel, & de s'être opposé au rétablissement du Roi Charles II, il fut condamné à mort l'an 1662. L'arrêt ne fut point exécuté, parce que le Roi, par une bonté extraordinaire, en modéra la rigueur, & se contenta de reléguer Lambert dans l'île de Jersey, où il passa le reste de sa vie, qui fut encore de 12 ou 15 ans. * Th. Skynner, *Troubles d'Angleterre. Mémoires du tems*.

M. de Rapin-Thoyras, dans son *Histoire d'Angleterre*, tome 9, p. 207, dit que ce fut dans l'île de Guernesey qu'il fut relégué, & qu'il y vécut encore trente six ans.

L A M B E R T, l' *Land van Lambert*, c'est à dire, le pays de Lambert. C'est une côte de la Groenlande. Elle est sous le 78 degré de latitude, & a été découverte par les Hollandois en 1670; mais on n'en dit rien de particulier. * Maty, *Dict. Géogr.*

L A M B E R T I (Jean) de Bruxelles, Licencié en Droit Civil & Canonique, & Avocat au Grand Conseil de Brabant, publia un Ouvrage intitulé, *Elementis Practicarum & Juridicarum Quaestionum, libri duo*. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 523.

L A M B E R T I N I (Jean-Baptiste) d'Anvers, issu de la noble famille des Lambertini de Bologne, fit ses Humanitez à Courtray, & y étudia la Philosophie & la Jurisprudence. Après cela, il fit le voyage de Rome, parcourut presque toute l'Italie, & s'arrêta quelque tems à Bologne jusqu'à ce qu'il s'y fût fait recevoir Docteur en Droit Civil & Canonique. Il retourna ensuite dans les Pais-Bas, & au bout de deux ans il fit le voyage d'Espagne. Enfin étant revenu dans sa patrie, il fut fait Bailiff de la ville & du territoire de Halle. On a de lui, *Theatrum Regium, sive Tabula Regum Hispania; Paranesis ad virtutem capeffendam & adulterinum voluptatem contemnendam*. Il traduisit aussi d'Italien en Latin la Vie de la Bienheureuse Imelde Lambertini. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 454.

L A M B E S C, petite ville de France en Provence, est située dans un lieu agréable. On y tient tous les ans les assemblées de la province, parce qu'elle est jolie, bien bâtie, que l'air y est pur, & le terroir fort beau. Elle est à trois petites lieues de Salon, & à cinq d'Aix au couchant, sur le chemin d'Avignon, dont elle est à sept lieues. Elle a son Député aux assemblées; la justice est en partage entre le Roi & le Seigneur. On y trouve des Religieux Trinitaires, & des Ursulines. Antoine Pagi, Frère Mineur conventuel, & célèbre entre les Critiques du XVII^e siècle, étoit né dans cette ville. Voyez la *Chorographie de Provence*, par Bouche.

L A M B E S E ou L A M B E S C E, en Latin *Lambesa*, ou *Lampesa ad fluvium Ampasjan*, ville d'Afrique dans le Royaume de Constantine, soumise à celui de Tunis, étoit autrefois ville épiscopale de Numidie.

C O N C I L E de L A M B E S E.

Le Concile de Lambèse fut tenu par quatre-vingt-dix Evêques, vers l'an 240 de Jesus Christ, & sous le pontificat du

Pape Fabien, contre Privat, Evêque de cette ville, accusé d'hérésie, & de crimes atroces. C'est le même qui se voulut depuis défendre devant un Synode d'Afrique, où l'on refusa de l'écouter: ce qui fut cause qu'il fit créer à Carthage, contre S. Cyprien, le faux Evêque Fortunat. * S. Cyprien, *Epist.* 30. 54. 55. *Ec. edit. Rigaltiana. Baronius, Anno Christi 242. & suiv.*

L A M B E T H. Voyez L A M B A T H.

L A M B E Y, petite île du Comté de Dublin en Irlande, est près de la côte, entre la ville de Dublin, & celle de Droghéda. Quelques Géographes la prennent pour celle que les Anciens nommoient *Lambos*, laquelle d'autres placent à *Ransey*, petite île sur la côte du Comté de Pembrock, en Angleterre, vis à vis de la ville de S. David. * Maty, *Dict. Géogr.*

L A M B I N (Denys) natif de Montreuil-sur-mer, en Picardie, dans le XVI^e siècle, fit de grands progrès dans l'intelligence des Auteurs, & dans les Belles Lettres. Après avoir demeuré longtems en Italie, avec le Cardinal François de Tournon, à son retour à Paris, il fut Professeur Royal des Belles Lettres, qu'il avoit déjà enseignées à Amiens. Il publia des Commentaires sur Plaute, sur Lucrèce, sur Cicéron & sur Horace, avec plusieurs autres Ouvrages. Son Commentaire sur Horace fut dédié au Roi Charles IX. Lambin traduisit aussi de Grec en Latin les Morales & les Politiques d'Aristote, & diverses pièces de Démétrius & d'Échine. Il mourut l'an 1572, à l'âge de 56 ans, pénétré de déplaisir de la mort de Ramus son ami, qui fut égorgé à la journée de saint Barthélemi, & craignant pour sa propre personne, quoique d'ailleurs il fût bon Catholique. Un fils qu'il eut de sa femme, qui étoit de la Maison des Ursins, fit imprimer quelques uns de ses Ouvrages posthumes. Lambin s'est acquis beaucoup de réputation par ses Ecrits; mais le grand soin qu'il prend de rapporter les diverses leçons avec trop de scrupule, ennuye souvent ceux qui lisent les Commentaires. Celui qu'il a fait sur Horace est estimé de tous les Gens de Lettres. Il n'en est pas de même des corrections qu'il a faites sur les Oeuvres de Cicéron, à cause de la liberté qu'il s'est donnée de changer à sa fantaisie le texte de cet Auteur, sans être appuyé des anciens Manuscrits; & d'ôter les mots qui se trouvent dans les éditions qui sont entre les mains de tout le monde, pour en substituer de nouveaux. Les Oeuvres imprimées de Lambin, sont, *Commentarii in Aemilium Probum seu Cornelianum Nepotem; Commentarius in Horatium; Commentarius in Plautum; Commentarius in Lucretium; Emendationes & Annotationes in Ciceroem; De Utilitate Linguae Graecae, & recta Graecorum Latine interpretandorum ratione; Oratio de Rationis Principatu, & recta Institutione; Oratio in laudem praequam librum tertium Aristotelis de Republica explicaret; De Philosophia cum Arte decem conjugenda; Oratio; Annotationes in Aelianum de Doctrina Platonis; Vita Cicerois ex ejus Operibus collecta; Epistula Praefatoria; Epistula Familiaris; Aristotelis Politica, & libri de Moribus, Lambini Interprete; Adversaria Demosthenis & Echinis Orationes, in Linguam Latinam translatae; Demosthenis Oratio pro Ctesiphonte cum Argumento ejus Latino*. * Teiffier, *Éloges des Hommes Savants*, tome 2, p. 319 & suiv. édit. de Hollande, 1715. Sainte-Marthe, in *Elog. Doct.* Gall. l. 2.

L A M B O Y (Jean) issu de famille noble des deux côtes, Chanoine Régulier de Tongres, & Directeur des Religieuses du même Ordre à Ruremonde, a laissé en manuscrit un Ouvrage qui a pour titre, *Tractatus de Philosophicis ac Theologicis aliquis Quaestionibus, in partes duas distinctus*. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 523.

L A M B R E C H T (Matthias) Evêque de Bruges, natif du bourg de Saint-Laurent, dans le Pais-Bas, étoit Licencié en Théologie, & fut Pénitencier, Archevêque, & Archevêque de Bruges, avant que d'être élevé à l'épiscopat de cette église, l'an 1596. Il s'employa fortement à faire rentrer dans le sein de l'Eglise Romaine ceux qui étoient sortis, & composa une Histoire Ecclésiastique, & une Vie des Saints, en langage du pais, pour la consolation du peuple. Il mourut le premier juin de l'an 1602, dans la 63^e année de son âge. * Sandère, *Flandria Illustr.* Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 660 & 661. Gazez, *Hist. Eccl.* du Pais-Bas, &c.

L A M B R O, rivière du Duché de Milan en Italie. Elle a sa source près du Lac de Como, passe près de la ville de Milan, baigne Mèlignano, & se décharge dans le Pô, environ à deux lieues au dessus de Plaisance. * Maty, *Dict. Géogr.*

L A M B R U I S S E, village de France en Provence, dans cette partie de la Vignerie de Castellane qui porte le nom de Val de Barrême. Il est au nord de la ville de Castellane, dont il est éloigné d'environ quatre lieues. Il est dans le diocèse de Senés, & doit être assez considérable, puis que le Dictionnaire Universel de la France lui donne 2268 Habitans.

L A M B R U N (Marguerite) mérite autant par son courage d'occuper une place dans l'Histoire du XVI^e siècle, que plusieurs Dames Romaines dans celle des premiers tems. C'étoit une Ecossaise de la suite de Marie Stuart. Après la mort tragique de cette infortunée Princesse, le mari de Marguerite Lambrun, ne put survivre à la perte de sa Maîtresse. Il en mourut de douleur, & sa femme prit aussitôt la résolution de venger la mort de l'un & de l'autre. Elle s'habilla donc en homme, prit le nom d'Antoine Sparck, & se rendit à la Cour de la Reine Elizabeth. Elle portoit toujours sur elle deux pistoles, l'un pour tuer cette Princesse, l'autre pour se tuer elle-même, afin d'éviter les mains de la justice. Un jour qu'elle perçoit la foule pour s'approcher de la Reine, qui se promenoit dans ses jardins, elle laissa tomber un de ses pistoles. Les Gardes qui s'en appercurent, se saisirent d'elle, & voulurent la traîner en prison; mais la Reine qui la prenoit pour un homme, voulut l'interroger elle-même, & lui demanda son nom, sa patrie & sa qualité; à quoi elle répondit avec hardiesse & fermeté, *Madame; je suis femme, quoique*

je parte cet habit; je m'appelle Marguerite Lambrun; j'ai été plusieurs années au service de la Reine Marie ma Maîtresse que vous avez si injustement fait mourir, & par sa mort vous avez été cause aussi de celle de mon mari; mort de déplaisir de voir périr aussi injustement une Reine si innocente; c'est ce qui a fait qu'aimant l'un & l'autre beaucoup, j'ai résolu au peril de ma vie de venger leur mort par la vôtre. Il est vrai que j'ai été fort combattue, & j'ai fait tous les efforts possibles sur moi-même pour me détourner d'un si pernicieux dessein; mais je ne l'ai pu, & j'ai été contrainte d'expérimenter qu'il n'y a ni raison ni force, qui soit capable d'empêcher une femme de se venger, lorsque l'amour s'en mêle, & qu'il nous excite à la vengeance. Quoique la Reine eût grand sujet d'être émue d'un tel discours, elle ne laissa pas de l'écouter froidement, & de lui répondre tranquillement de la sorte, Vous avez donc cru faire votre devoir, & rendre à l'amour que vous avez pour votre Maîtresse & pour votre mari ce qu'il demandait; mais quel pensez-vous que doit être aujourd'hui mon devoir envers vous? Cette femme répondit à la Reine avec fermeté, Je dirai franchement à votre Majesté mon sentiment, pourvu qu'il lui plaise me dire, premièrement si elle demande cela en qualité de Reine, ou en qualité de Juge. La Reine lui répondit, que c'étoit en qualité de Reine. Votre Majesté doit donc accorder la grâce, lui repliqua cette femme. Quelle assurance me donnez-vous; lui dit la Reine, que vous n'en userez pas, & que vous n'entreprendrez pas une seconde fois une action semblable, dans quelque autre occasion? A quoi la Lambrun repartit, Madame, la grâce que l'on veut donner avec tant de précaution, n'est plus une grâce; & ainsi votre Majesté peut agir contre moi comme Juge. La Reine s'étant retournée vers quelques personnes de son Conseil qui étoient présents, leur dit, Il y a trente ans que je suis Reine; mais je ne me souviens pas d'avoir trouvé une personne qui n'ait donné une pareille leçon. Ainsi elle voulut lui donner la grâce entière & sans condition, quoique le Président de son Conseil lui pût dire pour l'obliger à faire punir cette femme. Elle pria la Reine d'avoir la générosité de la faire conduire sûrement hors du Royaume, & jusqu'aux côtes de France, ce qu'elle lui accorda; & l'on regarda cette demande comme un trait de la prudence de cette femme.

* Grégorio LÉTI, Vie de la Reine Elizabeth, année 1587.
 L A M B R U S S E. Voyez L A M B R U S S E.
 L A M E C H, fils de Mathusalem, & père de Noé, naquit l'an du monde 874, & 3161 avant Jésus Christ. Son père étoit alors âgé de 187 ans, & il en avoit lui même 182, lorsqu'il fut Noé tout fait. Les saints Pères disent qu'il fut Prophète, lorsque parlant de Noé, il dit, Ille consoliator nos ab operibus & laboribus manuum nostrarum, &c. ou, comme porte le texte des Septante, Ille requiescere nos faciet ab operibus nostris, & a tristitia manuum nostrarum, &c. C'est pour cette raison qu'il donna à ce fils le nom de Noé, qui signifie Repos. Lamech mourut cinq ans avant le déluge, âgé de 777 ans, en la 1651 du monde, & la 2384 avant Jésus Christ. * Genèse, ch. 5, Josphé, Antiq. Judae. Uffer. Tomiel & Sallan, in Annal. Vet. Test. An. M. 875. 1057. P. 1651.

Le LAMECH est différent d'un autre dont il est parlé dans le quatrième chapitre de la Genèse. En effet, l'ancien LAMECH étoit de la famille de Seth; & l'autre étoit petit-neveu de Caïn, qu'il tua à la chasse, selon la tradition des Hébreux. Outre cela, LAMECH de la race de Seth, fut homme de bien; & l'autre est considéré comme un homme peu continent. Il fut le premier qui épousa deux femmes, savoir Ada ou Hada, de laquelle il eut Jabal & Jubal; & Selva ou Tilla, qui le rendit père de Tubalcain. * Genèse, ch. 4, v. 15. & suiv. Rupert. Liranus. Cajetan. Pererius, in c. 4. &c.

L A M E G A L, Lams. C'étoit anciennement une ville des Vettons, peuple de la Lusitanie; maintenant ce n'est qu'un village de la Province de Tra-Los-Montes en Portugal. Il est à sept lieues de Guarda du côté du nord. * Maty, Diction. Géogr.
 L A M E G O, que les Latins nomment Lameca, ou Lamecum, près du Duero ou Douro, ville de Portugal dans la province de Beira, capitale d'une Comarca ou Jurisdiction, avec Evêché suffragant de Brague. Elle est assez grande & peuplée, à trois milles pas de la rivière de Duero au midi; à douze lieues au dessus de Porto à l'orient; & presque au milieu entre Brague & Guarda. Ptolomée en fait mention sous le nom de LAMA, & il en est parlé dans le troisième Concile de Carthage. Il s'y tint, l'an 1143, une assemblée des Etats sous Alphonse premier, Roi de Portugal, pour dresser les Loix fondamentales du Royaume. Son terroir est fertile en excellent vin, dont plusieurs provinces se fournissent.

L A M E N T A N O, en Latin Numentum, Nomentum. C'étoit autrefois une ville épiscopale, maintenant ce n'est qu'un petit bourg de la Sabine, situé près de Monte-Rotondo, à quatre ou cinq lieues de la ville de Rome, vers le septentrion oriental. Elle étoit capitale des Nomentins dont les Auteurs anciens parlent souvent. Ovide, Fust. l. 4, v. 905, l'appelle Nomentum. On voit près de ce bourg le village de Lamentano Vecchio, appelé anciennement Lamentanum & Nomentanum. * Maty, Diction. Géogr.

* L A M E R A C, bourg de France, dans la Xaintonge, au diocèse de Xaintes.

L A M E R I, île de la Mer des Indes, située entre la Ligne équinoxiale & la fin du premier climat vers l'orient. C'est de là que le bois, que nous nommons aujourd'hui de Brésil, se tiroit autrefois, avant que l'Amérique fût découverte. * D'Herbelot, Biblioth. Orient.

L A M F R I D E, Religieux Bénédictin, Anglois de nation, vivoit sous le règne d'Édouard, dans le dixième siècle. Il laissa quelques Ouvrages Historiques, & sur tout la Vie de S. Suthin, Evêque, &c. * Pitfeus, de Script. Angl. Vossius, de Hist. l. 2, c. 41. &c.

L A M I (Bernard) naquit au Mans l'an 1640; apparemment

dans le mois de juin, puisqu'il fut baptilé le 29. Alain Lami, Seigneur de la Fontaine, son père, quoi qu'assez mal à son aise, lui donna d'abord des Maîtres particuliers sous lesquels il ne profita pas beaucoup. L'obligation qu'on lui imposoit d'apprendre par cœur les règles de la Syntaxe, le dégoûtoit de l'étude. Les premiers Elemens de l'Histoire Romaine & de la Géographie, qu'un de ses Maîtres lui enseigna, lui plurent davantage & dissipèrent le dégoût qu'il avoit pris pour la Langue Latine. Lorsqu'il fut un peu avancé, on l'envoya au Collège du Mans étudier sous les Prêtres de l'Oratoire, & il y fit de grands progrès dans les Humanitez & dans la piété. Le genre de vie de les nouveaux Maîtres lui plut autant que leurs Leçons, & il résolut de l'embrancher. Il vint pour cela à Paris en 1658, & entra à l'Institution. Agrégé à la Congrégation, il s'appliqua avec ardeur à en remplir tous les devoirs, & à se perfectionner l'esprit par l'étude & l'application; & le cœur par la pratique des vertus Chrétiennes. Il avoit une grande disposition pour les Sciences, & il les a toutes embrassées. „ Il a sçu, dit M. Du Pin, accorder „ les amusemens des Belles Lettres, & les fleurs de la Rhétorique „ que & de la Poésie avec l'application à l'étude des Langues; „ les Méditations profondes des Mathématiques avec les épines „ de la Critique; la Philosophie Payenne avec la Morale Chrétienne; & les Arts Libéraux avec l'étude de l'écriture Sainte, „ des Rabbins & de la Théologie. „ Après avoir fait sa Philosophie à Saumur sous le Père de la Fontenelle, il alla en 1661 à Vendôme professer les Humanitez. Il fut tiré de ce lieu en 1664, & on l'envoya à Jullin continuer le même emploi. Il reçut l'Ordre de Prêtre en 1667, & fut ensuite chargé pendant deux ans de l'éducation de la jeunesse au Collège du Mans, d'où il retourna à Saumur pour y étudier en Théologie. Le Père le Port, & le Père Martin, y furent ses Maîtres dans cette Science. Son Cours achevé, il enseigna la Philosophie dans la même ville, & ensuite dans celle d'Angers. Son attachement à la nouvelle Philosophie déplut à quelques personnes qui vivoient encore sous le joug d'Aristote; & on lui procura un ordre de la Cour qui l'obligea de partir d'Angers. On l'envoya donc en 1676, à Grenoble, où le Cardinal le Camus ayant eu l'occasion de le connaître, conçut beaucoup d'estime pour lui, voulut l'avoir auprès de sa personne, & en retira des services considérables pour le gouvernement de son Diocèse. Après avoir pendant plusieurs années contribué à l'instruction & à l'édification de ce Diocèse, il alla demeurer à Rouen, où il est mort le 29 janvier 1715, âgé de 75 ans. Il étoit modeste, aimoit la paix, suivoit autant qu'il le pouvoit les disputes, n'attaquoit jamais, se défendoit avec modération. Il avoit l'esprit aisé, & l'élocution facile, il écrivoit bien en François & en Latin, & pouvoit les conjectures & les raisonnemens jusqu'où ils pouvoient aller. L'Auteur de sa Vie observe une chose qui mérite d'être remarquée, c'est que presque tous ses Ouvrages étoient imparfaits au sortir de ses mains, sa vivacité ou son inconstance naturelle, qui le dégoûtoit d'une trop longue application à la même chose, ne lui permettant pas de les limer; mais lorsqu'il vouloit les faire paroltre, il les revoit avec un très-grand soin, en retranchoit le superflu, & y faisoit des additions. C'est ce qui fait que les dernières éditions de ses livres sont beaucoup meilleures que les premières; tout y est mieux digéré, mieux prouvé, & en meilleur ordre. Au reste il n'étoit pas de ces Savans en qui la Science étouffe la piété, il joignoit à une profonde érudition les vertus d'un Ministre du Seigneur, & la charité, son humilité, son esprit de pauvreté, ses mortifications, ont toujours été un sujet d'édification pour ceux avec qui il a vécu. On a de lui les Ouvrages suivans, La Historique ou l'Art de parler; Nouvelles Reflexions sur l'Art Poétique; Traité de Mécanique, de l'Equilibre des Solides & des Liqueurs; Traité de la grandeur en général, qui comprend l'Arithmétique, l'Algèbre & l'Analyse; Entretiens sur les Sciences, dans lesquels on apprend comme on se doit servir des Sciences pour se faire l'esprit juste & le cœur droit, avec la méthode d'étudier; Elemens de Géométrie; Nouvelle manière de démontrer les principaux Théorèmes des Elemens des Mécaniques; Apparatus ad Biblia Sacra per Tabulas dispositus, in quibus quae ad illa intelligenda in genere necessaria sunt, oculis subjiciuntur ac dilucide explicantur; Démonstration de la vérité & de la solidité de la Morale Chrétienne, premier & deuxième Entretien; Harmonia sive Concordia quatuor Evangelistarum, in qua vera seriet Aeterni & Sermonum Domini nostri Jesu Christi, hoc est vera Vita ejus Historica restituitur, adjecta sunt loci novi ordinis ratione; Lettre du Père Lami au R. P. F. P. D. L'O. (Foutré Prêtre de l'Oratoire) dans laquelle il éclaircit quelques points de la nouvelle Harmonie des Evangiles; Argumens pour les deux prisons de S. Jean; Argumens qui prouvent que Jésus-Christ dans la dernière Cène dans laquelle il institua le Sacrement de l'Eucharistie, n'a pas mangé l'Agneau Pascal; De la Magdalaine; Traité Historique de l'ancienne Pâque des Juifs, où l'on examine à fond la Question célèbre, si J. C. fit cette Pâque la veille de sa mort, & ce que l'on en a cru, avec de nouvelles preuves des deux prisons de S. Jean-Baptiste; Première suite du Traité Historique de l'ancienne Pâque des Juifs; Reflexions sur le nouveau Système du R. P. Hardouin Jésuite, touchant la dernière Pâque de J. C.; Seconde suite du Traité Historique de l'ancienne Pâque des Juifs; Reflexions sur quelques Dissertations de l'Auteur de l'Analyse des Evangiles, & sur un livre intitulé, Apologie de M. Arnaud & du Père Bouhours; Troisième suite du Traité Historique de l'ancienne Pâque des Juifs; Réponse à la Lettre de M. de Tillemont sur la dernière Pâque de Notre Seigneur; Quatrième suite du Traité Historique de la Pâque des Juifs; Reflexions sur le Système de Louis de Léon touchant la dernière Pâque de J. C. nouvellement proposé par le Révérend Père Daniel avec les preuves des deux prisons de S. Jean-Baptiste, mises en ordre géométrique; Réponse à une Lettre de M. Pienus, insérée dans le Journal des Savans du 21 mars 1695; Cinquième suite du Traité Historique de la Pâque des Juifs; Reflexions sur la Lettre d'un Docteur de Sorbonne à un Docteur de la même Maison, & sur l'Historique Evan.

*Évangélique du Révérend Père Pezron; Lettre pour servir de Réponse à un Mémoire de M. Witasse, inséré dans le Journal des Savans; Réplique à la Lettre de M. Witasse; Sixième Suite du Traité Historique de la Pâque des Juifs; Lettres au Révérend Père D. G. B. Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, au sujet de ses Réflexions sur le Système du Père Lamis; Apparatus Biblicus, sive Manuductio ad Sacram Scripturam cum clavis, tum facilius intelligendam, nova editio aucta & locupletata omnibus quæ in Apparatu Biblico desiderari possunt; Commentarius in Harmoniam sive Concordiam quatuor Evangelistarum, cum Apparatu Chronologico & Geographico; Défense de l'ancien sentiment de l'Eglise Latine touchant l'Office de sainte Magdelaine, ou Suite de la Dissertation Latine sur le même sujet, imprimée dans le Commentaire sur l'Évangile; Méthode de lire l'Écriture en une année; Traité de Persécutés ou sans contenus les Fondemens de la Peinture; De Tabernaculo Federis, de sanctis Civitate Jerusalem, & de Templo, libri septem. * Sa vie à la tête de son livre de Tabernaculo Federis. M. Du Pin, Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII^e siècle. Le Père Nicéron, Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 6. p. 96.*

L A M I (Dom François) Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, natif du village de Montreuil dans le Diocèse de Chartres, Gentilhomme, après avoir porté les armes pour le service du Roi, entra dans l'Ordre de saint Benoît, Congrégation de S. Maur, pour servir Jésus-Christ. Il fit profession dans l'Abbaye de S. Remi de Rheims le 30 juin 1659, âgé de 23 ans. Il fit tant de progrès dans la Philosophie, qu'il fut en peu de tems en état de l'enseigner. En 1687, il fut fait Prieur de Rebas. Il quitta la Supériorité en 1690, & se retira dans l'Abbaye de S. Denys, où tout le reste de sa vie s'est passé à écrire. Il s'est acquit l'estime de tous les honnêtes gens, tant par la beauté de son esprit, que par la bonté de son cœur, la candeur de ses mœurs, la régularité de ses exercices monastiques, & la piété singulière. Il devint par son application, excellent Philosophe; Ecrivain sublime & poli, homme judicieux, & savant dans la connoissance du cœur humain. Les livres qu'il a donnés au public sont le fruit de ses méditations. Il a donné cinq tomes de la Connoissance de soi-même; *Haraprase sur les paroles de la profession religieuse selon la Règle de S. Augustin*; *Suscipe me Domine secundum cloquium tuum, & vivam, & non confundas me ab expectatione mea*; *Un Traité de la Vérité évidente de la Religion Chrétienne; le nouvel Athéisme renversé; des Sentimens de piété sur la profession religieuse; les Leçons de la Sagesse sur l'engagement au service de Dieu; un Recueil de Lettres Théologiques & Morales; l'Incrédulité amenée à la Religion par la raison; des Conjectures Possibles sur divers effets du tonnerre; Lettre pour répondre à la Critique du Père Malebranche, sur les trois derniers éclaircissements de la Connoissance de soi-même, touchant l'Amour désintéressé; Lettre d'un Théologien à un de ses Amis, sur un Libelle qui a pour titre, Lettre de l'Abbé. . . aux RR. PP. Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, sur le dernier tome de leur édition de S. Augustin; Plainte de l'Apologiste des Bénédictins, à MM. les Prélats de France; Les saints gentillemens de Fame sur son éloignement de Dieu; Les premiers Elémens des Sciences; Réflexions sur le Traité de la Prière publique; Lettre à M. l'Abbé Brillan Docteur de Sorbonne, pour la défense d'une Démonstration Cartesianne de l'existence de Dieu; Réfutation du Système de la Grâce universelle de M. Nicole; Des Lettres Philosophiques sur divers sujets importans; Un Traité contre l'Eloquence, intitulé, la Rétorique du Collège, tirée par son Apologiste; & un autre de la Connoissance & de l'Amour de Dieu. Il mourut à Saint-Denys le onzième avril 1711. * Du Pin, Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII^e siècle. Le Père Nicéron, Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 3. p. 355 & suiv.*

L A M I A, famille Romaine. C'étoit une branche de la Maison des Aéliens, & apparemment elle n'y étoit entrée que par adoption; car on la fait descendre de *Lamis* fils de *Neptune*, & Roi des Lestrigons qui demouroit dans une ville qu'on nomma depuis *Fernia*. C'est le sentiment d'Horace. Une aussi ancienne Généalogie que celle dont ce Poète flate *Aelius Lamia* son ami, est sans doute causée que *Juvénal* voulant désigner une Dame de la première qualité, l'a désignée par ces paroles, *quædam de numero Lamiorum*. Il y a beaucoup d'apparence, que celui à qui Horace adresse l'Ode 17 du troisième livre, & dont il parle en divers autres endroits avec des marques d'estime, étoit père de *Lucius Aelius Lamia*, qui mourut vers la fin de l'empire de Tibère, l'an 786 de Rome, après avoir été Gouverneur de la Syrie, d'où on l'avoit tiré pour lui donner le Gouvernement de Rome. Il fut honoré des funérailles de Censeur. De lui descendoit, peut-être *AELIUS LAMIA*, mari de *Domitia Longina*, laquelle *Domitien* lui ôta. Il le fit mourir quelque tems après. Il y a eu aussi *LUCIUS AELIUS LAMIA*, qui pour avoir embrassé avec trop de zèle le parti de *Cicéron* contre *Pison*, fut relégué. Ensuite il fut Edile, puis Préteur après la mort de *César*, l'an de Rome 711. On croit que c'est lui, qui ayant passé pour mort de telle sorte qu'on avoit déjà mis le feu au bûcher, recouvra le sentiment par l'action du feu. * Consultez les Familles Romaines de *Streinius*, & l'*Omnosticon* de *Glandorp*. Bayle, *Diâ. Crit.*

L A M I A, ville de Thessalie. Elle est principalement mémorable par la bataille, qui se donna dans son Territoire, entre les Athéniens secourus des autres Grecs, & *Antipater* Gouverneur de la Macédoine. Ce fut après la mort d'*Alexandre*. Le succès de cette journée fut très-funeste aux Athéniens, & à plusieurs autres villes de la Grèce. *Suidas* se trompe, quand il dit qu'*Antipater* perdit la bataille. * Bayle, *Diâ. Crit.*

L A M I A ou **S C A L A M A R M O R E A**, anciennement *Amyci*, *Amyci*, *Daphné*. C'est un port du Détroit de Constantinople, sur la côte de la Natolie, près de la ville de *Chalcédoine*. * *Mary*, *Diâ. Géogr.*

L A M I A T: c'est ainsi que les Arabes nomment les Poèmes dont tous les vers finissent en *L*; car il n'est pas rare parmi eux de

faire de grands Poèmes dont chaque vers se termine par la même syllabe ou par la même lettre, ce que la richesse de la Langue Arabe leur rend assez facile. Il y a sur tout deux *Lamiat* célèbres, *Lamiat Arab*, ou *Lamiat de l'Arabe*, dont l'Auteur étoit le Poète *Schaqari*, Arabe de nation; *Lamiat Ascham*, ou le *Lamiat du Persan*, écrit en Arabe par *Abu Jsmati Tograi*, Persan de naissance. Ce dernier a été publié à Oxford par *Ed. Poocke* en 1661, avec une Version Latine & une Analyse Grammaticale. * *Diâ. Allemand de Bâle*.

L A M I E, montre marin, si prodigieux qu'on en a vu qui pesoient jusqu'à trente mille livres. A Nice & à Marseille on a pris des *Lamies*, dans l'estomac desquelles on a trouvé des hommes entiers, & même tout armés. *Rondlet* dit qu'il en a vu une en *Xalintonge* qui avoit la gueule si grande qu'un homme gros & gras y fut aisément entré; il ajoute que si l'on tient cette gueule ouverte avec un baillon, les chiens y entrent aisément pour manger ce qu'ils trouvent dans l'estomac. *Gémér* confirme la même chose & en fait la même description. C'est le plus goulé de tous les poissons, & qui digère en moins tems. Il a trois rangs de dents grosses & aiguës. * *D. Calmet, Diâ. de la Bible*.

L A M I E (*Lamia*) fille de *Neptune*, née selon la plupart des Auteurs, en Afrique, étoit selon *Suidas* une femme dont *Jupiter* fut amoureux, mais contre laquelle *Junon* conçut tant de jalousie, qu'elle fit mourir tous ses enfans. Ce malheur lui inspira une telle rage, qu'elle devoit tous ceux qu'elle rencontroit. C'est de là, au sentiment de quelques Auteurs, qu'on a tiré le nom de *Lamias*, que les Anciens ont aussi appelées *Lemures*, *Lares* & *Empuses*, qui se nourrissoient de chair humaine. *Horace* en parle ainsi dans l'*Art Poétique*, v. 340.

Neu prænse Lamie puerum vitum extrabat alco.

Quelques uns ont pris ces *Lamies*, pour de mauvais Génies; & d'autres, pour des bêtes féroces, comme des loups-garoux. C'étoit aussi le nom d'un poisson, dont il est parlé dans l'article précédent. * *Philoftrate*. *Cælius Rhodiginus, Antiq. Leâ. l. 29. c. 5. Bayle, Diâ. Crit.*

L A M I E, fille de *Neptune*, une des *Prophétesse*, qui est différente de la précédente.

L A M I E, fille de *Cléonor* Athénien, célèbre Joueur de flûte, & fameux Courtisane, fut aimée de *Ptolomée I*, Roi d'*Egypte*. Elle fut prise dans la bataille navale que *Démétrius Polyorchète* gagna sur ce Prince auprès de l'île de *Cypré*. Ayant été amenée à *Démétrius*, elle lui parut si aimable, qu'elle eût déjà atteint un âge fort avancé, qu'il la préféra à toutes ses autres Maîtresses. Elle excelloit en bons mots & en réparties agréables. Les Athéniens & les Thébains lui élevèrent un temple sous le nom de *Venus Lamie*. * *Athénée, l. 6. Plutarque, in Demetrio*.

L A M I E & **A U X E S I E**. Voyez **A U X E S I E** & **L A M I E**.

L A M I N A, en Latin *Lamia*, ville de la Grèce, située dans la Thessalie, sur la rivière d'*Agrionda*, vers le Golfe de *Zeiton*. * *Maty, Diâ. Géogr.*

L A M I R S. Voyez **L A M Y R S**.

L A M L E M, province du pays des Nègres, qui est au midi de la *Maczarath*, autre province du même pays, où font les villes de *Tocrur*, de *Salah*, & de *Bérilsh*, dont les Habitans sont de fréquentes courses sur les *Lamies*, & leur enlèvent un grand nombre d'*Éclaves*. Ceux de cette province sont distingués des autres par des marques de feu, qu'ils portent au front. * *D'Hierbeiot, Biblioth. Orient.*

L A M O, en Latin *Lamis*, petite ville de la Natolie. Elle est dans la *Caramanie*, près de *Tarfe*, du côté du Couchant. Elle a eu un Evêché suffragant de *Séléucie*. * *Maty, Diâ. Géogr.*

L A M O, Royaume d'Afrique. Il est presque vis à vis de celui de *Patay*, & plus occidental, comme étant plus avancé dans l'embouchure de la rivière de *Chimanchi*. Il joint au nord le Royaume de *Mélinde*, & à l'est celui de *Patay*. La ville qui porte le nom du Royaume est située d'une telle sorte, selon les Relations modernes, que lorsqu'on part du Royaume de *Mélinde*, il faut passer la ligne équinoxiale pour y arriver. Elle est fermée de murailles, & quoique ses Habitans traquent avec les *Payens* de la *Terre-Ferme*, ils s'entretient quelquefois la guerre. Il y a un port de mer: ce pays est gouverné par un Roi *Mahométan*, dont les Sujets, qui suivent la même Religion, sont *Vassaux* du Roi de *Portugal*. L'un de ces Rois, nommé *Paneboxita* ayant livré aux *Turcs Roch-Brito* Portugais, Gouverneur de la côte de *Mélinde*, fut pris dans sa ville en 1589, par l'*Amiral Thomas Sousa Coutinho*, & condamné à perdre la tête, ce qui fut exécuté dans la ville de *Patay* en présence des Rois de *Patay*, de *Siam*, & d'*Ampafa*. Il mourut *Mahométan*, & tous ses biens furent confisqués au Roi de *Portugal*. * *Davity*. De la *Croix, Relation d'Afrique*. *Th. Cornelle, Diâ. Géogr.*

L A M O I G N O N, l'une des plus anciennes Maisons du *Nivernois*. Elle tire son nom du sief de *Lamoignon*, situé dans le fauxbourg de *Donzy*, dont elle est en possession depuis le XIII^e siècle, & qui est encore possédée par le Chef de la branche de *Bâville*. La plus grande partie de la ville de *Donzy* & son fauxbourg entier, sont mouvans de ce sief.

L. GUILLAUME de *Lamoignon*, Chevalier, Seigneur de *Lamoignon*, de *Mannay*, de *Channay* & *Nannay*, trois Seigneuries situées en *Nivernois*, vivoit sous les régnes de *Saint Louis*, de *Philippe III*, dit le *Hardi*, & de *Philippe IV*, dit le *Bel*, Rois de France. Il étoit mort avant le neuvième avril, vendredi après les octaves de *Pâques* 1288, jour auquel *Madame Agnès*, veuve dudit *Guillaume* de *Lamoignon*, Chevalier, ainsi qualifiée dans le contrat, acquit de *Hugues d'Augeron*, Chevalier, Seigneur des *Granges*, & de *Madame Alix* sa femme, la Maison-

forte.

forte-de-Pomay en Nivernois, mouvante de Louis de Flandre, Comte de Nevers. Leurs enfans furent 1. *Pierre* qui suit; & 2. *Jean* de Lamoignon, Ecuier, qui le vendredi avant la Réfection de Notre-Seigneur 1292, aquit de Géofroy Broceau, Chevalier, un tènement en la Justice du Prieuré de Saify.

II. *Pierre* de Lamoignon, Chevalier, Seigneur de Lamoignon, de Pomay, de Mannay, de Channay, & Nannay, aquit avec noble Damoiselle *Isabelle*, sa femme, par contrat du dimanche avant la Fête de la Purification de la B. Vierge Marie 1291, plusieurs Terres de Pierrot de Picques, Châtelain de Germigny, & de Bernard son fils. Il eut pour fils *Charles* qui suit.

III. *Charles* de Lamoignon, Chevalier, Seigneur de Lamoignon, de Pomay, &c. qui fournit deux aveux à Louis de Flandre, II. du nom, Comte de Nevers, le vendredi après les octaves de Pâques le huitième avril 1323, le premier pour sa Maison-forte-du-Pomay, dans lequel il est dit fils de noble homme Monsieur Pierre, dit Lamoignon, Seigneur de Pomay; le second au nom de sa première femme, pour trois parties, dont les cinq font le tout, de la Haute & Basse Justice du Champ-de-Sancy. Il fournit encore deux autres aveux de la même Terre de Pomay, au même Comte de Nevers, le samedi après les octaves de la Fête de S. Jean-Baptiste 1327, & le lundi après la Fête de S. Martin d'hiver, le 13 novembre 1335. Il servit le Roi Philippe de Valois, dans l'oit de Bouvines, ayant en sa compagnie un autre Chevalier & huit Ecuers, depuis le 22 juin jusqu'au 27 septembre 1340, comme on l'apprend du compte de Jean Du Cange, Théorier des guerres; et son testament le samedi après les octaves du Corps de Christ le quatrième juin 1345, & mourut avant le second dimanche de carême 1346. Il avoit épousé 1. avant le huitième avril 1323, *Jeanne* d'Anlézy, Dame en partie du Champ-de-Sancy, fille de *Guillaume* d'Anlézy, Chevalier, issu des Seigneurs de Chazelle en Bourgogne, qui portoit d'hermines à la bordure de gueules; & que l'on croyoit par cette brisure Cadets de la Maison de Bretagne; 2. *Agnes* de Saify. Du premier lit, naquirent 1. *Plamon* de Lamoignon, qui suit; 2. *Michel*, qui continua la postérité rapportée cy-après; 3. *Jeanne*, mariée à *Dreux* de Merry, Ecuier, nommée dans le testament de son père, qui la rappella à sa succession, pour prendre une telle portion qu'un de ses enfans mâles, quoiqu'elle y eût renoncé par son contrat de mariage; & 4. *N.* . . . mariée à *Lacoves* de Chazault, nommée dans une transaction du lundi, après le dimanche auquel on chante *Reminiscere* (c'est le second dimanche de carême) 1346, dans laquelle elle est qualifiée sœur germaine de *Plamon* de Lamoignon, Seigneur de Pomay. Du second lit vint 5. *Perrin* de Lamoignon, Ecuier, nommé dans la transaction de *Dreux* de Merry, Chevalier, comme on l'apprend du rôle de cette compagnie, en date du quatrième octobre 1359, qui se trouve en la Chambre des Comptes.

IV. *Plamon* de Lamoignon, Seigneur de Pomay, transigea en présence de *Jean* d'Anlézy, son oncle, avec *Agnes* de Saify, sa belle-mère, veuve de *Charles* de Lamoignon son père, le lundi après le second dimanche de carême 1346. Il fut père de *Pierre* qui suit.

V. *Pierre* de Lamoignon, Chevalier, Seigneur de Pomay, dont la veuve *Jeanne* de Mornay, se remaria à *Odet* de Senac Damoiseau, avec lequel elle contracta le mardi après la Fête de S. Laurent, & le 15 août 1386 avec *Philippe* de Molins, Evêque d'Evreux. Elle avoit eu de son premier lit *Jean* qui suit.

VI. *Jean* de Lamoignon, Damoiseau, Seigneur de Pomay, nommé dans le contrat de 1386, mourut sans postérité.

IV. *Michel* de Lamoignon, Ecuier, Seigneur de Lamoignon, de Mannay & de Nannay, fils puîné de *Charles*, Seigneur de Lamoignon, & de *Jeanne* d'Anlézy sa première femme, prit en mémoire de sa mère un *franc quartier d'hermines*, dont il chargea les armes de sa Maison, ce qui a été retenu par ses Descendans. Il est fait mention de lui dans trois titres, l'un du dimanche, jour de l'Apparition de Notre-Seigneur 1330, le sixième janvier 1331, suivant le calcul présent; l'autre du dimanche *Lectare*, qui est le quatrième dimanche de carême, le 26 mars 1348, vieux style; & le troisième du mardi devant la Fête de S. Vincent, le 19 janvier 1349, aussi vieux style. Il rendit quatre aveux de ce qu'il tenoit en fief du fief de Huban, assis en la paroisse de Champlémis, au Val de Barges, 1. à Raoul de Brienne, I. du nom, Comte d'Eu, à cause de sa femme *Jeanne* de Mello, le vendredi après la Fête de S. André, le quatrième décembre 1338; 2. à la même Dame, pour son veuve, en 1345; 3. après la Purification de Notre-Dame en 1349; 4. à *Jeanne* de Brienne, Comtesse d'Eu & Duchesse d'Athènes, veuve de *Gautier* de Brienne, Connétable de France, le vendredi jour de la Fête de S. Silvain 1357. Il rendit un autre aveu en qualité de Tuteur de *Hugues* & de *Jean*, enfans de *Guillaume* Vaubron, le dimanche avant les Brandois, c'est à dire, le dimanche de la *Quinquagésime*, le 27 février 1350, vieux style. Le nom de sa femme est ignoré. Son fils fut *Guillaume* qui suit.

V. *Guillaume* de Lamoignon, Damoiseau, Seigneur de Lamoignon, de Mannay, de Nannay, de Laleuf, & d'Arthe en partie, fit avec en 1371 pour la Seigneurie de Mannay, mouvante du Châtel-Neuf, au Val de Barges, & le samedi avant la Fête de la Nativité de S. Jean-Baptiste, le 21 juin 1376, à Louis, III. du nom, Comte de Flandre, pour la moitié de la Maison d'Arthe, mouvante de la Châtellenie de Montchaillon. Il en avoit fait un autre à Louis, II. du nom, Duc de Bourbonnois, le mercredi devant la Madeleine, le 19 juillet 1363, de la Terre & Seigneurie de Laleuf, qui lui appartenoit du Chef de sa femme, & qui étoit mouvante de la Châtellenie d'Alay. Il fit son testament au mois d'avril 1388, & sa veuve *Jeanne* de Trouffebois, Dame de Laleuf, fit le sien le jeudi après la Fête de Notre-Dame de la mi-août, le 19 de ce mois 1389, tous deux inhumés en l'Eglise de

Mannay suivant les testamens. Leurs enfans furent, 1. *Pierre* de Lamoignon qui suit; 2. *Regnault*, Seigneur de Nannay, de Channay, de Montfaut & de Champdevis, nommé avec *Pierre* son frère aîné, exécuteurs des testamens de ses père & mère. Il aquit par contrat du cinquième mai 1413, la Terre & Seigneurie de Champdevis, & celle de Montfaut, en cédant en échange la dixme de biez de la paroisse de Channay, par contrat du 26 mars 1420, constitué par autre contrat du sixième août 1444, dix livres de rente, au profit du neuvième du même mois & an, par *Marguerite* du Delfans, sa veuve, qui étoit fille de *Guillaume* du Delfans, Ecuier, & de *Collette* de Fougeroy. Le 28 du même mois & an, elle transigea pour son douaire & autres conventions matrimoniales, avec *Milès* de Prenay & *Guyot* de Lamoignon, neveux & héritiers de son mari. Les autres enfans de *Guillaume* de Lamoignon sont 3. *Jeanne* de Lamoignon, femme de *Pierre* de Baugy, mentionnée au testament de son ayeule maternelle en 1389; & 4. *Philippe* de Lamoignon, Dame d'Arthe en partie, épouse de *Jean* de Prenay, Ecuier, qui le mercredi, 30 juin 1406, fit avec à *Philippe* de Bourgogne, Comte de Nevers, pour la moitié de la Maison-Forte-d'Arthe. Leur fils *Milès* de Prenay, fut héritier en partie de *Regnault* de Lamoignon son oncle paternel, &c. Sa postérité vivoit en la personne de *Pierre* de Prenay son petit-fils, le 29 janvier 1504, vieux style.

VI. *Pierre* de Lamoignon, Ecuier, Seigneur de Lamoignon, de Mannay, de Vieil-Mannay, de Rivière, de Laleuf, & en partie d'Arthe, est nommé comme aîné dans les testamens de ses père & mère. Il fut Homme d'armes de la Compagnie de *Philippe* de Bourgogne, Comte de Nevers, comme on l'apprend des rôles des revues de ladite Compagnie, faites à la Charité-sur-Loire le douzième mai 1412, en l'oit du Roi au pais de Berri le 14 juin suivant, & devant Bourges le 15 juillet de la même année; fit son testament le vendredi 21 juillet 1424, par lequel il élit sa sépulture en l'Eglise du Prieuré de Notre-Dame de l'Espault-lès-Donzy, où il fonda quatre Anniversaires solennels & quatre Messes basses par chacun an à perpétuité, & fit plusieurs legs à l'Hôtel-Dieu de Donzy, & aux églises de S. Keradeu de la même ville, de S. Martin du Pré, de Mannay, des Baignaux, de Viz & de Channay, nommant pour ses exécuteurs testamentaires ses deux fils aînés, & *Regnault* de Lamoignon son frère. Il avoit épousé *Marguerite* de Fougeroy, fille de *Jean*, Seigneur de Rivière, & d'*Isabeau*, son épouse, dont il eut 1. *Guyot* qui suit; 2. *Jean*, tige de la branche de BAVILLER, qui subsiste encore avec tant d'éclat à Paris, rapportée cy-après; & 3. *Louis*, Religieux de l'Abbaye de S. Germain d'Auxerre, à qui *Isabeau* son ayeule maternelle, légua par son testament du mercredi avant la Fête de S. Valentin, le septième février 1419, vieux style, cent sols de rente jusqu'à ce qu'il fût pourvu d'un Bénéfice.

VII. *Guyot* de Lamoignon, Seigneur de Lamoignon, de Rivière, de Mannay, de Vieil-Mannay, de la Châtierre, de Montfaut, de Villorgeul, de Bretinelles, de Grandpré, & en partie de Thorigny, fut nommé par son père exécuteur de son testament, avec son frère *Jean*, & ils le confirmèrent en présence de leur oncle *Regnault* de Lamoignon, Seigneur de Nannay, le 22 septembre 1424. Il partagea avec *Milès* de Prenay son cousin germain, la succession de son oncle. Il avoit épousé *Alexandra* de Maissonconte, fille de *Tristan* de Maissonconte, Ecuier, Seigneur de Villorgeul, de Bretinelles & de Thorigny, & de *Jeanne* de Bazoches; & ce fut au nom de son épouse qu'il fit avec, en 1455, à *Charles* de Bourgogne, Comte de Nevers, de la tierce partie de la Terre & Seigneurie de Thorigny. Il fut inhumé avec ses père & mère au Prieuré de l'Espault, le 17 avril 1457. Ses enfans furent, 1. *Rozaar* qui suit; 2. *Charles*, qui continua la lignée, rapportée après son frère aîné; 3. *Pierre* de Lamoignon, Ecuier, Sieur de Meurtin, de la Châtierre, & de Montfaut, Ecuier & Echanfon de Jean de Bourgogne, Duc de Brabant, & Comte de Nevers & de Rethel. Il étoit sous la tutelle de sa mère, lorsque l'on fit avec ses frères & sœur le partage des biens de feu leur père, le premier juin 1472. Par cet acte, les Terres de la Châtierre & de Montfaut lui échurent, avec une partie des dixmes inféodées de la paroisse de Channay, pour lesquelles il eut procès avec *Charles* de Lamoignon, Sieur de Rivière son frère, qui fut terminé en conséquence d'un compromis passé entre eux le neuvième février 1477, vieux style, dans lequel il est qualifié Ecuier & Echanfon de Jean de Bourgogne. Cette même qualité lui est donnée dans deux titres de la Chambre des Comptes de Nevers des années 1476 & 1478, & dans un aveu qu'il fournit le 24 avril 1479, pour sa Terre de la Châtierre, à Louis, I. du nom, Sire de la Tremoille, Seigneur de Sully. On proposa de le marier à *Jeanne* Bastart, & pour y parvenir, *Robert* de Lamoignon, son frère aîné, lui donna par contrat du premier août 1481, une maison dans la ville de Donzy; mais cette alliance ne s'effectua pas, & il épousa par contrat du onzième mai 1484, *Marie* Deschamps, fille de *Philippe* Deschamps, Ecuier, Seigneur dudit lieu, & d'*Antonie* Dorobé, morte en 1493; & il se remaria à *Marguerite* de Maury, & mourut en 1511, ayant eu des enfans de l'une & de l'autre, savoir, de la première, *Françoise* de Lamoignon, à laquelle *Alexandra* de Maissonconte mère de son père, donna par contrat du cinquième juin 1491, tout ce qui lui appartenoit des Seigneuries de Villorgeul & de Bretinelles; *Jeanne*, mariée à *Charles* Chaulvin, Ecuier, avec lequel elle obtint des lettres royales le 18 août 1512, pour assigner au Parlement de Paris, Antoine de Maury, Tuteur de ses frères & sœur du second lit de son père; *Jeanne*, dite la Jeune, Dame de la Châtierre & de Montfaut, mariée à *Guillaume* Davy, Sieur de la Brûlerie, dont elle eut entre autres enfans, *Jean* Davy, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem. Les enfans du second lit de *Pierre* de Lamoignon, furent *Jean*, Sieur

de la Chastellère, nommé es lettres royaux obtenues par Jeanne l'ainée, sa fleur du premier lit, & dans un partage du sixième avril 1537; *Guillaume* de Lamoignon, Sieur de Montfaut, nommé dans les mêmes lettres & le même partage, tous deux morts sans alliance; *Anne*, non nommée dans le partage de 1537; *Madeleine*, mariée 1. par contrat du quatrième janvier 1517, vieux style, à *Courtes* de Corcette, Ecuyer; 2. à *Erard* du Coultray, Ecuyer. Ils donnèrent un aveu de la Terre & Seigneurie de Thorigny en 1535, & tous deux sont nommés dans le partage de 1537; *Cecile* de Lamoignon, nommée avec ses frères & sœurs du même lit dans les lettres royaux de 1512; 4. *Jeanne* de Lamoignon, fille de Guyot, Seigneur de Lamoignon, &c. laquelle épousa par contrat du neuvième juillet 1461, *Jean* d'Armes, Sieur de Tracy-L'orgueilleux, Président au Parlement de Paris, dont il y a postérité rapportée par François Blanchard, en son *Histoire des Présidents du Parlement de Paris*.

VIII. ROBERT de Lamoignon, Seigneur de Lamoignon, de Villorger, de Bretinelles, & en partie de Vieil-Mannay, fut condamné par sentence de l'Official d'Auxerre du vendredi après la S. Martin 1457, à payer au Prieur de l'Espault douze bichets de froment par chacun an, que Pierre de Lamoignon son ayeul y avoit légué par son testament de 1424. Il partagea avec ses frères & sœurs le premier juin 1472, les Terres & Seigneuries que son Guyot de Lamoignon leur père avoit laissées; & le sief de Lamoignon avec la Seigneurie de Vieil-Mannay lui échurent. Il succéda à celles de Villorger & de Bretinelles par la mort de sa mère, & testa le huitième février 1500, vieux style, élisant sa sépulture au Prieur de l'Espault, où il fonda un Anniversaire solennel, & une Messe basse de Notre-Dame, par chacun an, au jour annuel de son trépas. Nonobstant la ruine de cette église, on y voyoit encore en 1638 son tombeau, où il étoit représenté armé de toutes pièces, avec ses armoiries lozangées au franc quartier d'hermines. Il ne fut point marié, & laissa seulement une fille naturelle, *Jeanne*, *Nécessaire de Lamoignon*, nommée dans le testament de son père, mariée à *Guillaume Malherbe*.

VIII. CHARLES de Lamoignon, frère puîné de ROBERT, continua la lignée. Il fut Seigneur de Rivière & en partie de Vieil-Mannay, par le partage de 1472, puis hérita de l'autre partie & des Seigneuries de Villorger & de Bretinelles, par la mort de sondit frère. Il en fit hommage à Françoise d'Albret, veuve de Jean de Bourgogne, Duc de Brabant & Comte de Nevers le 25 février 1507, fit son testament le 27 janvier 1516, vieux style, ordonnant sa sépulture, près de ses ancêtres au Prieur de l'Espault, où il fonda un Anniversaire. De son épouse *Claude* d'Auroux, nommée dans une transaction entre ses enfans du quatrième septembre 1519, il eut les enfans suivans, tous mentionnez dans son testament, 1. BLAISE qui suit; 2. ETIENNE, Seigneur de Vieil-Mannay, rapporté après son frère; 3. *Perrette*, mariée du vivant de son père à *Jean* Regnier, Ecuyer, laquelle renonça alors à la succession de son père, qui ordonna par son testament que cette renonciation auroit lieu; (son frère Blaise lui fit un legs par son testament du 30 décembre 1541) 4. *Marie*, alliée aussi par son père, au moyen d'une renonciation pareille à celle de sa sœur, à *Philippe* de Poyfeux, Sieur de Channay, dont elle étoit veuve, le 22 août 1517, qu'elle passa une transaction en qualité de Tutrice de *Louis* de Poyfeux, Sieur de Channay, son fils unique, & un bail à rente en la même qualité le deuxième novembre 1526, lequel *Louis* de Poyfeux mourut sans enfans, & eut pour héritiers *Blaise*, *Edme* & *Marie* de Lamoignon, ses cousins germains maternels, comme on l'apprend d'une transaction du 19 août 1561; 5. *Jeanne*, Dame de Champromain, laquelle épousa 1. *Pierre* de la Barre, Ecuyer, Seigneur dudit lieu avec lequel elle est nommée dans une transaction du quatrième septembre 1519, & duquel elle eut trois fils, & une fille *Jeanne* de la Barre, à laquelle son oncle Blaise de Lamoignon fit un legs; 2. *Pierre* Marion, Ecuyer; (Elle fit son testament le cinquième mai 1530, ordonnant sa sépulture au Prieur de l'Espault, auquel elle légua un septier de blé-froment par chacun an) 6. autre *Jeanne*, dite la *Jeune*, Dame en partie de Vieil-Mannay, mariée 1. à *André* de Château-Vieux, Ecuyer, Sieur dudit lieu, près de Donzy, avec lequel elle est nommée dans la transaction du quatrième septembre 1519, & dont elle eut deux fils: 2. à *Claude* Le Cœur, Ecuyer, Sieur des Guyons.

IX. BLAISE de Lamoignon, Sieur de Lamoignon, de Vieil-Mannay, de Rivière, de la Brosse, des Aduits, &c. Ecuyer d'Ecurie de Françoise d'Albret, veuve de Jean de Bourgogne, & Comtesse Douairière de Nevers, eut pour sa part dans la succession de son père, la Seigneurie de Rivière, partie de celle de Vieil-Mannay, & la moitié du sief de Lamoignon, & il acquit depuis l'autre moitié d'*Etienne* de Lamoignon son frère, par contrat du 16 juin 1520. Il avoit épousé avant l'année 1505, *Jeanne* de Laveine, fille de *Pierre* de Laveine, Seigneur de la Brosse & des Aduits, & de *Dauphine* Bréhard. Il donna sa déclaration au Roi le 30 mars 1540, qu'il possédoit la Terre & Seigneurie de la Brosse, en la paroisse de Notre-Dame du Pré, le sief de Lamoignon scis à Donzy & es environs, la Seigneurie de Rivière & les deux tiers de celle de Mannay; fit son testament le 30 décembre 1541, & ordonna sa sépulture au Prieur de l'Espault, où il fonda un Anniversaire, tant pour lui que pour *Dauphine* Bréhard sa belle-mère, & mourut le 18 novembre 1544: son cœur fut inhumé dans l'église des Recollets de Nevers, où se voit son Epitaphe. Ses enfans furent 1. *François*, mort avant ses père & mère le deuxième février 1572, inhumé dans l'église de S. Laurent de la ville d'Eu sous une tombe, sur laquelle est gravée son Epitaphe; 2. *André*, Seigneur de la Brosse des Aduits, de Champromain, de Vieil-Mannay en partie, &c. nommé dans le testament de son père. Il obtint des lettres royaux le onzième septembre 1546, pour être restitué contre un acte qu'il avoit passé le quatrième mars 1544, vieux style, par lequel il s'étoit

désist de deux donations faites le 17 mars 1536, l'une par son père des biens de Jeanne de Lamoignon, veuve de Pierre de la Barre; & l'autre par Jeanne de Laveine sa mère, des biens de Pierre de Laveine son frère. Lui & son frère Etienne fournirent un aveu à Louis de Lorraine, Cardinal de Guise, Abbé de S. Germain d'Auxerre le neuvième novembre 1555, des deux tiers de la Seigneurie de Vieil-Mannay, qui leur étoient échus par la mort d'*Hélin* de Lamoignon leur frère; & mourut sans enfans de *Marguerite* de Vieuxbourg, qu'il avoit épousée par contrat du 14 janvier 1557, vieux style, & qui étoit fille de *Pantolon*, Seigneur de Vieuxbourg, & de *Dynette* d'Arucce. Les autres enfans de Blaise de Lamoignon sont, 3. *Etienne* de Lamoignon, Chanoine de S. Etienne d'Auxerre, & Curé de Bitry & de Romilly, qui fut présent le huitième février 1557, à la quittance que son frère *André* donna d'une partie de la dote qui avoit été promise à *Marguerite* de Vieuxbourg sa femme, qui hérita en partie de son frère *Hélin*, eut ensuite toute la succession de son frère aîné, & devint Seigneur de toutes les Terres qu'il avoit possédées, vivant encore en 1573; 4. *Hélin* de Lamoignon (mort sans enfans en 1555) Sieur de Rivière, de la Brosse près de Donzy, & en partie de Vieil-Mannay, Gentilhomme ordinaire de François de Clèves, l. du nom, Duc de Nivernois, qui le choisit comme un des plus adroits Gentilshommes de son tems, pour l'accompagner en un tournoi célèbre, à Paris, aux mois de juin & de juillet 1549, & qui lui fit épouser *Françoise* de Clèves, fille naturelle de François de Clèves, Abbé de Tréport, son oncle, à laquelle il donna en la mariant la Terre de la Brosse près de Donzy, mort sans enfans en 1555, & qui se maria à *Antoine*, Sieur de Pernay; 5. *Claude* de Lamoignon, qui survécut à ses frères & qui recueillit toutes leurs Seigneuries. Elle avoit été mariée par contrat du 12 juin 1526, à *Antoine*, Sieur de Maulmigny & de la Boue, dont elle laissa postérité.

IX. ETIENNE de Lamoignon, Seigneur de Vieil-Mannay & de Grandpré, Capitaine & Gouverneur de Donzy, second fils de CHARLES de Lamoignon, fut institué par son père pour un de ses héritiers. Il vendit à *Blaise*, son frère aîné, la moitié qui lui appartenoit dans le sief de Lamoignon par contrat du 16 juin 1520. *Jeanne*, sa sœur femme de *Pierre* Marion, Ecuyer, lui légua un septier de blé-froment de rente annuelle à perpétuité, par son testament de 1530: il passa une transaction le 17 juin 1533, tant en son nom, que comme Tuteur des enfans mineurs de feu *André* de Château-Vieux, & d'autre *Jeanne* de Lamoignon, dite la *Jeune*, son autre sœur, & se faisant fort de *Jeanne* d'Anlézy, sa première femme, conjointement avec Blaise de Lamoignon, son frère aîné; avec *Jean* d'Armes, Ecuyer, Sieur de Basseaux, & *Guillaume* Berthier, Ecuyer, Tuteurs & Curateurs des enfans mineurs de *Louis* d'Armes, Ecuyer, Sieur de Vergiers & d'*Anne* Berthier d'autre part; & par un contrat du 23 mars 1538, il transposa en la même qualité de Tuteur des enfans mineurs d'*André* de Château-Vieux ses neveux, à *Charles* d'Armes, Ecuyer, Sieur de Vergiers, trente fois que ces mineurs avoient à prendre sur la Terre & Seigneurie de Villorger. Blaise son frère le nomma exécuteur de son testament en 1541, & il fut présent au partage des biens de sondit frère fait le 14 mars 1547, vieux style. Il n'eut point d'enfans de ladite *Jeanne* d'Anlézy, sa première femme; mais de la seconde *Eugénie* de la Grange, naquirent, 1. *Blaise* de Lamoignon, II. du nom, Seigneur de Vieil-Mannay & de Channay, qui hérita des biens maternels de *Louis* de Poyfeux, Seigneur de Channay, son cousin germain, fils de *Philippe* de Poyfeux & de *Marie* de Lamoignon, Dame de Channay, dont le Tuteur *Jean* Olivier, transfigea en cette qualité avec les héritiers paternels dudit *Louis* de Poyfeux par acte du 19 août 1561, tué au siège de la Rochelle sans avoir été marié; 2. *Edme*, Sieur de Vieil-Mannay, qui suit; & 3. *Marie*, héritière pour sa part de *Louis* de Poyfeux son cousin, étant comme ses frères sous la tutelle de *Jean* Olivier en 1561.

X. EDME de Lamoignon, Sieur de Vieil-Mannay, de Channay, de Grandpré & du Mets, hérita pour son tiers de *Louis* de Poyfeux son cousin, & fut maintenu dans l'exemption des tailles par deux jugemens du neuvième juin 1586, & du neuvième mars 1599. Il se maria par contrat passé à S. Sauveur en Puisse le 26 octobre 1578, à *Anne* Anseau, fille de *Claude* Anseau, Ecuyer, Sieur du Mets, & de *Marguerite* de Gayot, dont il eut 1. *Loup* qui suit; 2. *GILBERT*, Seigneur de Beaulieu, tige d'un *Rameau*, rapporté cy-après; 3. *Louis*, Seigneur du Mets, tige d'un autre *Rameau*, rapporté après celui de son frère; 4. *Jean*, Enseigne de la Compagnie du Baron de Joux, baptisé à Marcy le 22 octobre 1589, présent en 1615 au contrat de mariage de *Gilbert*, son frère; 5. *Claude*, Sieur de Belleroche, baptisé le onzième mars 1597, qui fut présent au second contrat de mariage de *Loup* son frère en 1644, à l'acte de tutelle de ses enfans en 1652, au contrat de mariage de *Charles* de Lamoignon, Seigneur de Grandpré, son neveu en 1664, & à la tutelle des enfans de *Gilbert* de Lamoignon, Seigneur de Beaulieu, son petit-neveu en 1668, marié avec *Antoinette* Padelle, dont il eut *Toussaint* de Lamoignon, inhumé le 16 janvier 1645; *Louis* & *Loup*, morts en bas âge; *Gilberte*, baptisée à Marcy le 13 mars 1625, femme de *Jean* Hanequin; *Louise*, mariée à *Louis* Desreux; & *Edme*, né le 13 mai 1636, alliée à *Edme* Colliot; 6. *Abricou* de Lamoignon, mort sans alliance; 7. *François*, tué au siège de la Rochelle en 1628, sans avoir été marié; & 8. *Edme* de Lamoignon, mariée à *Tibault* Farnault, Ecuyer, dont sont venus des enfans.

XI. LOUP de Lamoignon, Ecuyer, Sieur de Grandpré, fut présent le sixième juin 1622, à la tutelle de *Gilbert* de Lamoignon, son neveu, & parain le 16 janvier 1627, de *Loup*, fils de son frère *Claude*, Sieur de Belleroche. Il fut maintenu dans l'exemption des tailles, par sentence de l'Election de Clamecy du

20 juin 1634, représenta ses titres de noblesse avec *Gilbert, Louis & Claude* de Lamoignon ses frères, le cinquième mars 1641, devant le Sieur de Pontault, Trésorier de France à Orléans, Commissaire député pour l'exécution de l'édit du mois de novembre 1640, & fut présent en 1642, au contrat de mariage de *Gilbert*, Sieur de Beaulieu, son neveu. Il mourut avant le 17 janvier 1652, ayant épousé 1. *Jeanne* de Mulor, fille de *François* de Mulor, Ecuyer, & de *Claude* de Corquiller, morte sans enfans le 20 février 1642; 2. par contrat du 18 janvier 1641, *Catherine* de Leuvault, fille de *Charles*, Ecuyer, Sieur de S. Aubin, & de *Marguerite* de Châlons. Comme l'on reconnut après la célébration du mariage qu'ils étoient parens au troisième degré d'affinité, ils obtinrent une dispense du Pape, en vertu de laquelle ils furent mariez de nouveau dans la chapelle de S. Laurent de Migny, le sixième mars 1646. Les enfans nés de cette alliance furent, 1. *Charles* qui suit; 2. *Marturina*, né le septième janvier 1646; 3. *François*, né le 30 avril 1647, marié à *Marie* de Chanpuit, dont il eut *Edme* de Lamoignon, baptisé à Marcy le 28 septembre 1664; 4. *Jean-Eléonard*, né le 28 février 1650; & 5. *Marie* de Lamoignon, née le 19 avril 1648. *Catherine* de Leuvault leur mère, se remaria à *Antoine* de Viry, Sieur de Malicorne, & mourut avant le 14 mai 1652.

XII. *CHARLES* de Lamoignon, Ecuyer, Sieur de Grandpré, né le 31 janvier 1645, fut le troisième août 1649 Parrain de *Catherine*, fille de *Loup* de Lamoignon, Sieur de Cruzy, son cousin germain. Sa mère qui s'étoit remariée étant morte, *Gilbert* de Lamoignon, son cousin germain, Sieur de Beaulieu, II. du nom, fut nommé son Tuteur & de ses frères, par sentence du Bailliage de Varzy du 14 mai 1652, & en cette qualité, il passa le 20 juillet suivant un Acte avec *Antoine* de Viry, son beau-père, par lequel ils partagèrent les biens de la première & de la seconde communauté de leur mère. Il fut maintenu dans sa noblesse par arrêt du Conseil d'Etat du huitième septembre 1670, mourut le huitième janvier 1699, & fut inhumé à Chambleis. Il avoit épousé par contrat du 21 janvier 1664, *Françoise* de Lamoignon, sa cousine du second au troisième degré, fille de *Gilbert*, Seigneur de Beaulieu, II. du nom, & de *Gabrielle* de Veilhan. Elle mourut le huitième juillet 1688, & fut enterrée à Marcy, ayant eu *Marie* de Lamoignon, baptisée le quatrième octobre 1685.

RAMEAU DES SEIGNEURS de BEAULIEU, forti des Seigneurs de Grandpré.

XI. *GILBERT* de Lamoignon, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaulieu, de Mannay & de Prenay, second fils d'*Edme*, Sieur du Vieil-Mannay, de Channay, de Grandpré, &c. & d'*Anne* Anseau, fut maintenu avec son frère *Loup*, dans l'exemption des tailles en 1634, présenta avec lui les titres justificatifs de leur noblesse en 1641, & fut présent au contrat de mariage de son dit frère en 1644. Il avoit épousé par contrat du 13 juillet 1615, *Madeline* de Sargères, fille de *Jean* de Sargères, Ecuyer, Sieur de la Goutte, & de *Claudine* Ballard, morte avant le sixième juin 1622, que l'on procéda à l'acte de tutelle de *GILBERT* son fils, qui suit.

XII. *GILBERT* de Lamoignon, II. du nom, Ecuyer, Sieur de Beaulieu, de Mannay & de Prenay, baptisé à Marcy le 23 octobre 1618, fut présent avec son père au contrat de mariage de *Loup* de Lamoignon, son oncle en 1644; fit la foi & hommage le deuxième février 1657, au Seigneur de Changy, pour ce qu'il tenoit en fief de lui audit Changy; tint sur les fonts en 1664, *Edme* de Lamoignon, fils de *François*, son cousin germain; & étoit mort avant le 15 mai 1668, que sa veuve fut nommée Tutrice du fils qui lui restoit & de la dernière de ses filles. Elle se nommoit *Gabrielle* de Veilhan. Il l'avoit épousée par contrat du deuxième novembre 1642, fille de *Philibert* de Veilhan, Seigneur de Digoigne, & de *Jeanne* de la Magdelaine, qui étoit fille de *François*, Marquis de Ragny, Chevalier des Ordres du Roi. Leurs enfans furent 1. *Eugénie*, mort le septième septembre 1644; 2. *Gilbert-Charles*, mort jeune avant son père; 3. *Jean*, né le cinquième janvier 1654, reçu Chevalier de Malte, au grand Prieuré de France le 18 juin 1676, mort à Malte; 4. *Hilire*, baptisée à Varzy le neuvième avril 1647, morte avant son père; 5. *Françoise*, mariée par contrat du 21 janvier 1664, à *Charles* de Lamoignon, Seigneur de Grandpré, cousin germain de son père; 6. 7. *Marie & Catherine*, nées jumelles, baptisées à Varzy le troisième mai 1648, mortes avant leur père; 8. *Françoise*, baptisée à Marcy le 12 novembre 1652, morte avant son père; & 9. *Charlotte* de Lamoignon, née le 26 décembre 1636, qui resta sous la tutelle de sa mère, & mourut Religieuse à l'Abbaye de Ronceray.

RAMEAU DES SEIGNEURS DU METS, forti des Seigneurs de Grandpré.

XI. *LOUIS* de Lamoignon, Ecuyer, Sieur du Mets & en partie du Vieil-Mannay, troisième fils d'*Edme*, Sieur de Grandpré, & d'*Anne* Anseau, Dame du Mets, fut présent le sixième juin 1622, à l'acte de tutelle de *Gilbert* de Lamoignon, son neveu, & fut inhumé à Marcy le sixième mars 1645. Il avoit épousé *N. . . Guignault*, de laquelle il avoit eu quatre fils, qu'ils reconnurent pour leurs enfans lors de la célébration de leur mariage, outre lesquels il eut encore deux fils. Par le partage fait le 20 juillet 1652, entre les Tuteurs des enfans de *Loup* de Lamoignon Sieur de Grandpré d'une part, & *Antoine* de Viry, Sieur de Malicorne, leur beau-père, d'autre part, l'on apprend que *Louis* de Lamoignon & sa veuve étoient morts inféodables. Leurs enfans furent 1. *N. . .* de Lamoignon, mort jeune; 2. *Loup*, Sieur de Curly, qui suit; 3. *ETIENNE*, qui continua la postérité;

4. *CLAUDE*, Sieur de la Bouille, mentionné en son rang; 4. *HUBERT*, Sieur de la Bourdonnière, rapporté après ses frères; & 6. *JEAN*, par qui nous suivons ce rameau, tous ayant eu des enfans.

XII. *LOUP* de Lamoignon, Ecuyer, Sieur de Curly, fut marié 1. à *Jeanne* du Bois; 2. par contrat du 14 septembre 1665, en présence de *Hubert* son frère, à *Anne* Berthier, fille de *Jean* Berthier, Ecuyer, Seigneur de Vafnay, & de *Jeanne* de Meulot. Du premier lit, il eut 1. *Catherine* de Lamoignon, baptisée à Vouzy le troisième août 1649. Du second lit, naquirent 2. 3. *René & Jacques*, morts au berceau; 4. *Paul* de Lamoignon, Ecuyer, Seigneur de Curly & de Vafnay, Capitaine au régiment de Piémont, Chevalier de l'Ordre militaire de S. Louis, né le premier avril 1670, vivant en mai 1724; & 5. *Anne*, mariée 1. à *Achille* Philippe; 2. à *Pierre* de Vaujoly.

XIII. *ETIENNE* de Lamoignon, Ecuyer du Roi, épousa *Jeanne* de Veilhan, seconde fille de *Philibert*, Sieur de Digoigne, & de *Jeanne* de la Magdelaine-Ragny, dont il eut 1. *Gilbert*, né le 19 mai 1655, filleul de *Gilbert*, II. du nom, Sieur de Beaulieu, mari de sa tante maternelle; 2. *Joseph-François*, né le 21 décembre 1667; 3. *Edme*, né le 16 mars 1659, filleule de *Claude* de Lamoignon, Sieur de la Bouille, son oncle, & d'*Edme* Billard, épouse de son dit oncle; 4. *Anne*, née le 20 août 1665, filleule de *Charles* de Lamoignon, Sieur de Grandpré, son oncle à la mode de Bretagne.

XII. *CLAUDE* de Lamoignon, Ecuyer, Sieur de la Bouille, dernier des enfans nez avant le mariage de ses père & mère, épousa *Edme* Billard, dont il eut *JEAN* qui suit; & *Gilbert* de Lamoignon, né le quatrième mai 1661.

XIII. *JEAN* de Lamoignon, Ecuyer, Sieur de la Bouille, baptisé à Varzy le cinquième janvier 1654, vivoit le 29 décembre 1705, ayant épousé *Edme* Colleffon, vivante le 30 août 1695, fille d'*Anne* Colleffon & de *Isabelle* Maillot. Il en eut 1. *Jean*, II. du nom, Ecuyer; & 2. *Claude* de Lamoignon, né le quatrième juillet 1682.

XII. *HUBERT* de Lamoignon, Sieur de la Bourdonnière & des Ruiffeaux, naquit après le mariage de *Louis*, Sieur du Mets & de *N. . . Guignault*, ses père & mère, reçut le batême à Marcy en Nivernois le 27 novembre 1634, & fut présent le 21 janvier 1664, au contrat de mariage de *Charles* de Lamoignon, Sieur de Grandpré, son cousin germain, & au second mariage de *Loup*, Sieur de Cruzy, son frère. Il épousa 1. *Urbain* de Pont-S. Pierre; 2. par contrat du 23 janvier 1663, *Anne* de Créffonville. Il eut de la première 1. *Isier* qui suit; de la seconde 2. *Charles*, né le huitième juin 1664; 3. *Baptiste-Dominique*, né le 16 mars 1666, mort jeune; & 4. *Jean* de Lamoignon, né le 20 avril 1668.

XIII. *ISIER* de Lamoignon, Ecuyer, fut baptisé à Orcufe le 28 juillet 1658, & épousa *Marie* Boulié. Il mourut en 1705, laissant 1. *Hubert* de Lamoignon, né en 1688, Lieutenant dans le régiment de Poitou en 1722; 2. *Claude*, né le 26 août 1695, filleul d'*Edme* Colleffon, femme de *Jean* de Lamoignon; Sieur de la Bouille; & 3. *Jean*, né posthume le 28 novembre 1705, filleul dudit *Jean* de Lamoignon, Sieur de la Bouille, & une fille.

XII. *JEAN* de Lamoignon, dernier des fils de *Louis*; Seigneur du Mets, fut présent, en 1664, au contrat de mariage de *Charles*, Sieur de Grandpré; & le 15 mai 1668, à l'acte de tutelle des enfans mineurs de *Gilbert* de Lamoignon, II. du nom, Sieur de Beaulieu. Il épousa *Jeanne* de Violaines, dont il eut 1. *Daniel*, né le 27 mai 1664; & 2. *Claude* de Lamoignon, baptisé à Marcy le onzième septembre 1665.

BRANCHE DES SEIGNEURS de BAVILLE.

VII. *JEAN* de Lamoignon, Ecuyer, Seigneur d'Arthe en Nivernois, & de Laleuf en Bourbonnois, second fils de *PIERRE*, Ecuyer, Seigneur de Lamoignon, de Mannay, &c. & de *Marguerite* de Pougeroy, épouse *Jeanne* Erard, fille de *Guillaume* Erard, ce qui s'apprend par un contrat de sa fille. Ses enfans furent, 1. *JEAN*, II. du nom, qui suit; & 2. *Huguette* de Lamoignon, qui étant veuve de *Pierre* de Salle, Ecuyer, vendit par contrat du 27 mars 1483, une maison sise dans la ville de Nevers, aux Tuteurs de ses deux neveux.

VIII. *JEAN* de Lamoignon, II. du nom, Sieur d'Arthe & de Laleuf, Secrétaire & Contrôleur de la Maison de *Jean* de Bourgogne, Duc de Brabant, Comte de Nevers, &c. est nommé en cette qualité dans un des titres de la Chambre des Comptes de Nevers. Il épousa à Nevers le 25 novembre 1477, *Marie* de Lestang, laquelle mourut le 17 mai 1482, mère 1. de *FRANÇOIS*, qui suit; & 2. de *JEAN* de Lamoignon, III. du nom, Conseiller de *Marguerite* d'Orléans, Reine de Navarre, Duchesse de Berry. Il naquit le sixième novembre 1481, épousa *Jeanne* Alabat, fille de *Louis* Alabat, Sieur de la Chabotière, & de *Jeanne* d'Orléans, mourut le 28 juin 1530, & fut enterré dans la chapelle de Beauquant de S. Austrille en la ville de Bourges, où se voyoit autrefois son épitaphe. Sa postérité est éteinte.

IX. *FRANÇOIS* de Lamoignon, Seigneur d'Arthe, de Grateiz & de Marigny, Secrétaire & Contrôleur de la Maison de *François* d'Albret, veuve de *Jean* de Bourgogne, Duc de Brabant, &c. naquit le 17 mai 1480, & contrefigna en qualité de Secrétaire de cette Duchesse, un Acte de foi & hommage qui lui fut fait le 25 février 1507, par *Courtes* de Lamoignon, qui étoit son oncle à la mode de Bretagne, pour les terres de Villorgeul & de Bretinelles. Il épousa à Donzy en présence de la Duchesse, le 14 janvier 1509 vieux style, *Marie* du Coing, fille de *Vincent* du Coing, Sieur de Grateiz & de Marigny, & de *Marguerite* Bourgoin, morte le 21 décembre 1520, de laquelle il eut 1. *CHARLES* qui suit; 2. *Holin*, Abbé de Bellevaux & Prieur de S. Pict.

Pierre-le-Moûtier, qui fut Parrain d'Helin de Lamoignon, Seigneur de Rivière, fils de Blaise de Lamoignon, cousin issu de germain de son père. Il tint aussi sur les fonts en 1570, François, son propre neveu. Il eut un fils naturel, nommé Louis de Lamoignon, pour lequel il configna le 18 septembre 1577, une somme de 1800 livres entre les mains de François du Broc, Seigneur de Noizet son neveu, qui promit par écrit de délivrer cette somme à cet enfant lorsqu'il seroit en âge, & qu'il auroit trouvé un parti pour le marier. Ce bâtarde fut Procureur au Bailliage & Siège présidial de S. Pierre-le-Moûtier. François de Lamoignon eut encore 3. François de Lamoignon, née le 23 février 1510, vieux style que Françoise d'Albret, Duchesse Douairière de Brabant, Comtesse de Nevers, &c. tint sur les fonts, & qui épousa Pierre Lullier, Contrôleur ordinaire de la Maison du Roi, dont il est venu de la postérité; & 4. Marie, qui épousa 1. François du Broc, Seigneur de Noizet; 2. Louis Olivier, Seigneur d'Aureau & de Surpaliz, avec lequel elle vivoit le 19 mai 1570, & laissa postérité de l'un & de l'autre.

X. CHARLES de Lamoignon, Seigneur de Baviile, de Launay-Courfon, de la Folleville, des Tuilleries, Conseiller ordinaire du Roi en son Conseil d'Etat & Privé, né le premier juin 1514, eut pour Parrain Charles de Lamoignon, Seigneur de Rivière, oncle à la mode de Bretagne de son père. Il fut le premier de son nom, qui se détermina à embrasser la profession de la robe, & après avoir pris le bonnet de Docteur es loix à Ferrare le 20 juillet 1543, il vint à Paris s'y faire recevoir Avocat au Parlement le 16 décembre de l'année suivante. Il parut avec tant d'éclat dans le Barreau, que le Roi François I. promit par son brevet du 14 novembre 1545, de le pourvoir du premier office de Conseiller au même Parlement qui vaqueroit, ce qu'il confirma par autre brevet du huitième avril 1546. Ces promesses ayant été sans effet, Charles de Lamoignon se fit recevoir Conseiller en la Jurisdiction des Eaux & Forêts au Siège de la Table de Marbre le 23 décembre 1547. Il n'en fit les fonctions que durant peu de tems, & ayant repris celle d'Avocat, François de Clèves, 1. du nom, Duc de Nivernois, qui l'avoit établi Chef de son Conseil, lui donna par contrat du premier février 1552, vieux style, la Terre & Seigneurie de Launay-Courfon, près de Montlhéry, dont il fit la foi & hommage au Roi entre les mains de Jean Bertrand, Gardé des Sceaux de France le 13 du même mois. Le Parlement le proposa l'onzième mars 1555, & le cinquième septembre 1556, pour être pourvu d'un office de Conseiller, auquel il parvint enfin par provisions du 30 septembre 1557, & il y fut reçu le quatrième octobre suivant. Ce fut par son avis & par celui de Pierre Séguier, Président au Parlement, que le même François de Clèves, Duc de Nivernois, fit le partage de ses Terres & Seigneuries entre ses enfans le 24 mars 1560, & ce Duc le nomma pour exécuteur de ses dernières volontés par son testament du 26 octobre 1561. Le Roi Charles IX, voulant l'approcher de sa personne, le pourvut d'un Office de Maître des Requêtes par lettres données à Carcassonne au mois de janvier 1564, dont il prêta serment dans la ville de Moulins entre les mains du Chancelier de l'Hospital, le huitième février suivant. On trouve dans les registres du Parlement des 23 & 28 février 1564, deux lettres qui furent écrites à ce sujet, datées à Carcassonne le 22 janvier précédent, l'une par le Roi, & qui fut présentée par le Maréchal de Montmorency, & l'autre par Catherine de Médicis, Reine de France, qui marquent l'empressement que le Roi avoit qu'il fût promptement reçu, attendu qu'il lui avoit commandé de se rendre au plutôt auprès de lui, pour l'employer en aucunes affaires concernans grandement son service: ce sont les expressions de ces lettres. Il y fut donc reçu le deuxième mars de la même année, & au Grand Conseil le 21 juin 1566. Enfin, le même Roi le pourvut d'un office de Conseiller en son Conseil d'Etat, dont il prêta serment le troisième octobre 1572, il lui accorda des lettres le septième du même mois, pour avoir entrée & séance dans tous les Parliemens, Chambres des Comptes & Cours des Aides du Royaume, & y avoir voix délibérative tant es assemblées des Chambres, qu'aux jours de conseil & de plaidoyeries, en conséquence desquelles, il fut reçu & prit place en cette qualité, au Parlement de Paris le même jour; mais il jouit peu de ces honneurs, étant mort en sa maison de Paris, sur la paroisse des Saints Côme & Damien le . . . novembre suivant, extrêmement regretté du Roi, qui lui fit l'honneur de le visiter plusieurs fois durant sa maladie, & témoigna qu'il avoit perdu en sa personne un serviteur capable de remplir les premières charges de l'Etat. Son corps fut inhumé dans la nef de l'église des Cordeliers à Paris devant le crucifix. Il avoit été marié en l'église de S. Merry à Paris le 26 juillet 1547, en conséquence du contrat qui avoit été passé le 19 juin précédent, avec Charlotte de Befançon, née le dixième octobre 1526, fille de Louis de Befançon, Conseiller au Parlement de Paris, & de Marie Potier. Elle fut élue Tutrice de leurs enfans le 23 décembre 1572, & mourut le 17 octobre 1594, ayant eu vingt enfans, qui furent, 1. Charles, né & mort le 16 mars 1548, après avoir reçu le batême, inhumé dans la nef des Cordeliers; 2. autre Charles, né le 25 juillet 1552; 3. Pierre, Seigneur de Baviile, de Launay-Courfon, & d'Hervey en Picardie, Avocat au Parlement de Paris, & Prieur d'Andoye au diocèse d'Auxerre, né le 27 août 1554, qui fut l'un des esprits les plus délicats & des plus savans hommes de son tems, ayant dès l'âge de 15 ans, composé deux Poèmes, l'un Grec, l'autre Latin, qui furent imprimés à Paris chez Denys du Prat en 1570, sous ce titre, *Clinides Nivernius, sive altera calamitatum Gallie deploratio*, &c. mort le 14 août 1584, après avoir fait son testament le 27 juillet précédent, en faveur de sa mère qu'il institua sa Légataire universelle, enterré aux Cordeliers de Paris; 4. Nicolas, né le 25 février 1555, vieux style; 5. Charles, né le 18 juillet 1558; 6. autre Charles, né le 23 décembre 1559; 7. Antoine,

né le neuvième avril 1560, mort aussi-tôt qu'il eut été baptemé; 8. Barthelemi, né le sixième mars 1562, vieux style; 9. Charles, Seigneur de Baviile & de Launay-Courfon, né le 23 janvier 1563, vieux style, reçu Secrétaire du Roi le 15 novembre 1585, mort à Meffe près de Melun le 28 septembre 1590, & inhumé dans le même lieu; 10. CURTIEN qui suit; 11. Jean, né le 19 février 1569; 12. François, né le 19 mai 1570; 13. autre François, né le 27 mai 1571, mort en novembre 1572; 14. Charlotte, née le huitième août 1549, mariée par contrat du 23 février 1567, à Jean de Bullon, Seigneur d'Argny, Maître des Requêtes dont elle eut postérité; 15. Marguerite, née le 24 juillet 1550, tenue sur les fonts par le Cardinal Odet de Châtillon, & par Marguerite de Bourbon, Duchesse de Nivernois; 16. Madeleine, née le 25 août 1551, mariée par contrat du 19 mai 1573, à Jean Midorge, Seigneur de la Mailleard, Conseiller au Parlement, dont elle eut postérité; 17. Jeanne, née le cinquième octobre 1553; 18. Marie, née le 16 février 1556, vieux style, Religieuse en l'Abbaye de Chelles le 22 juillet 1574; 19. Henriette, née le troisième février 1564, filleule de Henriette de Clèves, Duchesse de Nivernois, mariée 1. par contrat du deuxième juillet 1591, à Charles de la Villeneuve, Seigneur de Bonnelles, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi; 2. à Jean Spifame, Seigneur des Granges, Conseiller au Siège des Eaux & Forêts de la Table de Marbre du Palais à Paris; 3. à N. . . de Louviers, Seigneur de Grigny, dont elle étoit veuve le 21 février 1637; & 20. Louise de Lamoignon, née le neuvième janvier 1566, fit profession de Religion en l'Abbaye de S. Antoine des Champs à Paris, fut Prieure de cette maison, passa en 1624 à Port-Royal des Champs, où on lui donna le nom de sainte Praxède, & fut l'une des discrètes du monastère du Port-Royal de Paris, où elle mourut le 19 janvier 1638. Tous les Poètes de son tems déploroient sa mort, & ornèrent son tombeau de quelque Epitaphe. Bêze même, à qui les Lettres & l'amour de la Poésie rendoient Lamoignon extrêmement confidérable, prit occasion de se plaindre de sa mort par ces vers,

*Lamoni exuvia exsini, florente juventa,
Pator, hic sunt condita,
Quem truculenta licet flevit miserata cadentem
Hic ipsi Parca voluit:
Terror numen, ait, juvenili in corpore cana
Tua me fessit indoles.
Et te scribentem, te demirata loquentem
Etate credidi serentem.
Ite autem vita certus melioris, & inter
Tanquam locandus Sydera,
Tolle moras, inquit, nam cui juvenioze, Senioze
Culm placet, fordes Solum.*

XI. CURTIEN de Lamoignon, Seigneur de Baviile, de Launay-Courfon, de la Folleville, des Tuilleries, du Breuil-Pont & de Loré, Président au Parlement de Paris, né le 22 août 1567, fut pourvu d'un Office de Conseiller au Parlement le 18 mai 1595, où il fut reçu le 24 janvier 1596, puis d'un Office de Président aux Enquêtes le 22 février 1623, & installé le premier avril de l'année suivante. Enfin, le Roi le pourvut d'un Office de Président au même Parlement, qu'il avoit crû par son édit du mois d'avril 1633, & il lui en fit prêter serment en sa présence, Sa Majesté étant en son Lit de Justice le 12 du même mois. Il mourut le 18 janvier 1636. Son corps fut inhumé dans une des chapelles de l'église des Cordeliers de Paris, où se voit son Epitaphe; & son cœur porté en l'église des Recollets de S. Denys en France. Il avoit épousé en l'église de S. Leu-S. Gilles à Paris le dixième juin 1597, Marie de Landes, née le 28 septembre 1576, fille de Guillaume de Landes, Seigneur de Sacy & de Magnanville, Conseiller au Parlement, & de Bonne de Vitry, Vicomtesse de Meaux. Elle mourut le 31 décembre 1651. Son cœur fut placé aux Cordeliers; mais son corps qu'elle avoit ordonné être porté aux Recollets de S. Denys, étant en dépôt en l'église de S. Leu, y fut inhumé furtivement dans la cave de sa famille, par les pauvres de cette paroisse, où son fils le premier Président lui fit élever un tombeau de la main du fameux Girardon Sculpteur, avec une Epitaphe en Langue Latine. Leurs enfans furent 1. Guillaume, né le 19 août 1603, mort à Baviile le cinquième octobre 1605, enterré dans le cœur de l'église de S. Chéron; 2. GUILLAUME, premier Président, qui suit; 3. Marie, née le 13 septembre 1601, morte le 28 octobre 1609, inhumée aux Recollets de S. Denys; 4. Anne, née à Baviile le 24 octobre 1605, mariée par contrat du dixième septembre 1624, à François-Théodore de Nesmond, Seigneur de S. Dyfan, depuis Président au Parlement de Paris, dont elle eut trois garçons morts sans postérité, morte le 28 mars 1663, & lui le 29 novembre 1664, étant l'un & l'autre enterrés en une chapelle de l'église du monastère de la Conception, rue-S. Honoré à Paris, où leur fille étoit Religieuse, & où on leur a érigé des Epitaphes; 5. Elizabeth, née le 24 avril 1608, qui fit profession le quatrième avril 1630, dans le monastère de la Visitation de sainte Marie, au faubourg-S. Jacques, où elle mourut la nuit du onzième au douzième août 1658; & 6. Madeleine de Lamoignon, née le 18 septembre 1609, qui après avoir passé sa vie sans alliance, dans la pratique de toutes sortes de vertus, sur tout de charité envers les pauvres, mourut le 14 avril 1687, & fut inhumée aux Cordeliers.

XII. GUILLAUME de Lamoignon, Marquis de Baviile, Comte de Launay-Courfon, Baron de S. Yon, premier Président au Parlement de Paris, né le 20 octobre 1617, fut reçu Avocat au Parlement le 19 avril 1635, Conseiller au même Parlement le 14 décembre suivant, Maître des Requêtes le 15 décembre 1644, & pourvu de l'Office de premier Président le deuxième octobre 1658, dont il prêta serment de fidélité entre les mains du Roi

le quatrième de même mois, & fut reçu le 16 novembre suivant. Ses Terres & Seigneuries de Bavielle, de Builly, &c. furent érigées en Marquisat en sa faveur & de ses hoirs mâles & femelles, par lettres patentes du mois de décembre 1670, registrées au Parlement le huitième, & en la Chambre des Comptes le 20 janvier 1671, & celles de Cincéhour, de Launay-Courson, &c. en Comté sous le nom de Launay-Courson, aussi en sa faveur & de ses hoirs mâles & femelles, par d'autres lettres du même mois de décembre 1670, aussi registrées es mêmes Cours les mêmes jours que les précédentes, & en la Cour des Aides le 21 février suivant. Il fit la foi & hommage au Roi, pour raison de ce Marquisat & de ce Comté entre les mains du Chancelier Séguier le 31 janvier 1671, & au mois de juillet suivant, il obtint d'autres lettres, par lesquelles la Châtellenie de Bry fut unie à son Comté, & qui furent registrées au Parlement le 27 août, & en la Chambre des Comptes le premier septembre suivant. Il mourut le dixième décembre 1677, & fut inhumé le lendemain dans la cave de sa famille en l'église des Cordeliers. Son cœur fut posé sous les pieds du corceuil de sa mère, ainsi qu'il l'avoit ordonné par son testament. Il fut universellement estimé durant sa vie, & sa mémoire est reléve en vénération à la postérité pour sa piété, sa sagesse, sa douceur & son affabilité, & pour son amour pour les Sciences. Les Remontrances qu'il a faites, & les Harangues qu'il a prononcées à la tête du plus Auguste Parlement du monde; le procès verbal des ordonnances des mois d'avril 1667, & d'août 1670, & les doctes Arrêts qu'il a faits sur plusieurs matières du Droit François, sont connoître l'étendue de son génie, & combien son éloquence étoit sublime & sa doctrine profonde. Il protégea toute sa vie les Gens de Lettres, & au milieu de ses importantes occupations, il se fit un plaisir d'assembler chez lui toutes les femmes un nombre des plus distingués d'entre eux; aussi s'efforcèrent-ils comme à l'envi de célébrer son nom, & d'honorer sa mémoire dans leurs Ouvrages. Voyez son Oraison funèbre en Latin prononcée au Collège de la Marche le septième décembre 1678, par le Sieur Bernard Colon, Professeur en Rhétorique, & une autre en François, prononcée à S. Nicolas du Chardonnet le 18 février 1679, par M. Fléchier, depuis Evêque de Nîmes. Il avoit épousé par contrat du 14 novembre 1640, *Madeleine Potier*, sa cousine au quatrième degré, fille de *Nicolas Potier*, Sieur d'Occerre, Secrétaire d'Etat, & de *Marie Barré*. Elle mourut le 18 octobre 1705, & fut inhumée aux Cordeliers près de son mari. Leurs enfans furent, 1. *Corstien-Auguste*, né le 30 octobre 1641, mort le cinquième avril 1643; 2. *Corstien-Auguste*, né le 30 mai 1643, mort le 28 mars 1644, enterrer l'un & l'autre aux Cordeliers; 3. *CHRISTIAN-FRANÇOIS*, qui suit; 4. *René*, né le 17 septembre 1646, mort le 30 septembre 1652, inhumé aux Cordeliers; 5. *NICOLAS* de Lamoignon, Comte de Launay-Courson, qui a fait un *rameau rapporté cy-après*; 6. *Marie*, née le deuxième août 1645, mariée le 29 août 1686, à *Victor-Maurice*, Comte de Broglio, depuis Maréchal de France; 7. *Madeleine*, née le 14 avril 1649, allée le douzième septembre 1667, à *Abille* de Harlay, Comte de Beaumont, Seigneur de Grosbois, &c. depuis premier Président du Parlement de Paris, morte au château de Stains, près de S. Denis en France le huitième octobre 1671, 41 ans avant son mari, & inhumée en l'église de S. Eustache à Paris dans la chapelle de Sillery, & son cœur en l'église paroissiale de Beaumont en Gatinois, où l'on voit son Epitaphe; 8. *Elisabeth*, née le 30 juin 1650, qui fit profession aux Filles de S. Martin du fauxbourg S. Jacques le 25 mars 1667; 9. *Anne*, née le huitième mars 1654, qui fit profession au même monastère le 13 décembre 1670; & 10. *Coristine* de Lamoignon, née le 18 février 1657, morte le premier janvier 1659, inhumée aux Cordeliers.

XIII. *CHRISTIAN-FRANÇOIS* de Lamoignon, Marquis de Bavielle, Baron de S. Yon, Seigneur de Blancménéil, du Pleffis-aux-Bois & de Cérifay, Président au Parlement de Paris, Académicien honoraire dans l'Académie royale des Inscriptions & des Médailles, naquit le 26 juin 1644, prêta serment d'Avocat au Parlement le deuxième août 1663, y fut reçu Conseiller le douzième avril 1666, puis fut pourvu d'un Office de Maître des Requêtes le 15 février 1671, & fut reçu le 19 du même mois, Avocat Général du Roi le septième décembre 1673. Il fut pourvu en survivance de Guillaume de Neimond, son cousin germain, de l'Office de Président au même Parlement par lettres du cinquième janvier 1690, qui furent registrées le 14 du même mois, & y fut reçu le 16; mais ledit Sieur de Neimond étant mort le 19 mars 1693, il résigna cet Office à *Adrien-Alexandre* de Hannivel, & continua ses fonctions d'Avocat Général, jusqu'au 28 mars 1698, qu'il fut pourvu d'un Office de Président au même Parlement, vacant par la mort de *Denys Talon*, & y fut installé le neuvième avril suivant. Il mourut le huitième août 1709, âgé de 65 ans, & fut inhumé au tombeau de sa mère en l'église de S. Leu, où on lit son Epitaphe. Il avoit épousé le septième janvier 1674, *Marie-Jeanne Voylin*, fille de *Daniel*, Seigneur du Pleffis-aux-Bois & de Cérifay, Conseiller d'Etat ordinaire, & de *Marie Talon*, dont il a eu 1. *CHRISTIAN-FRANÇOIS* qui suit; 2. *Guillaume*, né le 17 juin 1677, mort le 20 juillet 1679; 3. *GUILLAUME*, Seigneur du Blancménéil, tige d'un *rameau rapporté cy-après*; 4. *Charles-François*, né le 25 septembre 1689, mort le lendemain; 5. *Armand*, né le 28 décembre 1690, mort le 28 avril 1691; 6. *Marie-Madeleine*, née le sixième juillet 1675, mariée le 13 avril 1693, à *Claude* de Longueuil, Marquis de Maisons, Président au Parlement, morte le 15 septembre 1694, sans postérité; 7. *Françoise-Elisabeth*, née le 15 novembre 1678, mariée le 26 novembre 1705, à *Jean-Aymar Nicolai*, Marquis de Gouffainville, premier Président de la Chambre des Comptes, dont il est venu des enfans; 8. *Jeanne-Christine*, née le neuvième juin 1686, mariée le 27 septembre 1707, à *Joséph-Gaspard* de Maniban, Marquis de Maniban & de Campagne, Baron de Ca-

zaubon, &c. Conseiller, puis Président au Parlement de Toulouse, & premier Président au même Parlement, dont il a prêté serment entre les mains du Roi le 14 octobre 1721; & 9. *Elisabeth* de Lamoignon, née le 24 juillet 1688, Religieuse professe le 17 mai 1705, aux Filles de Sainte-Marie du fauxbourg S. Jacques.

XIV. *CHRISTIAN* de Lamoignon, Marquis de Bavielle & de Milhars, Baron de S. Yon, Seigneur de Lamoignon, de Broc, de Bergonne, de Gignac, d'Auterive, de Sainte-Yvoine, de la Queilbe & de Boisjardin, Président au Parlement, Commandeur des Ordres du Roi, né le 14 mars 1676, fut reçu au Parlement le 26 janvier 1693, fait Avocat du Roi au Châtelet par lettres du 24 mai 1694, & reçu Conseiller au Parlement le troisième septembre 1698. Le Roi lui accorda le 30 août 1706, l'Office de Président au Parlement en survivance de son père. Il y fut reçu le deuxième septembre suivant, & y prit place le septième mai 1707. Il prêta serment entre les mains du Roi le 13 décembre 1713, pour la charge de Commandeur & de Greffier des Ordres de sa Majesté, dont il s'est démis le . . . février 1716, sa Majesté lui en ayant conservé les honneurs. Il a épousé le cinquième septembre 1706, le contrat ayant été passé le premier, *Marie-Louise Gon*, fille de *Louis Gon*, Seigneur de Broc, de Bergonne, de Gignac & de la Queilbe, Maître des Comptes, & de *Marie-Marguerite Chaudefolle* d'Auterive, dont il eut, 1. *Guillaume-Corstien*, né le 28 août 1708, mort le premier octobre suivant; 2. *Christien-Guillaume*, Marquis de Milhars, né le premier octobre 1712; 3. *Nicolas-Marie*, née le sixième avril 1714, morte le 20; & 4. *Catherine-Louise* de Lamoignon, née le 16 novembre 1715.

RAMEAU DES SEIGNEURS du BLANCMENIL,
Jors des Marquis de Bavielle.

XIV. *GUILLAUME* de Lamoignon, Seigneur du Blancménéil, de Malesherbes & de Cérifay, Président au Parlement, troisième fils de *CHRISTIAN-FRANÇOIS*, Marquis de Bavielle, & de *Marie-Jeanne Voylin*, né le sixième mars 1683, prêta serment d'Avocat au Parlement le dixième juillet 1702, fut reçu Conseiller au même Parlement le quatrième juin 1704, ses provisions étant du 18 mai précédent, puis Avocat Général le deuxième juin 1707, sur les provisions du 22 mai précédent. Enfin il a été reçu Président au Parlement le 20 décembre 1723. Il a épousé 1. le premier septembre 1711, *Marie-Louise* d'Aligre, née le 25 juillet 1697, fille d'*Etienne* d'Aligre, Seigneur de la Rivière, aussi Président au même Parlement, & de *Marie-Magdeleine* le Pelletier sa première femme, morte le huitième janvier 1714; 2. le quatrième mars 1715, *Anne-Elisabeth* Roujault, fille de *Nicolas-Etienne* Roujault, Seigneur de Villemain, Maître des Requêtes, successivement Intendant en Berry, en Hainaut, en Poitou & à Rouen, & de *Barbe-Magdeleine* Maynon. Il a eu du premier lit, 1. *Christien-Etienne-François*, né le 16 octobre 1712, mort le 15 septembre 1719; & 2. *N. . .* de Lamoignon, né & mort le 24 septembre 1713, sans avoir été nommé. Du second lit sont issus, 3. *N. . .* né & mort le 23 novembre 1720, sans avoir été nommé; 4. *Corstien-Guillaume*, né le sixième décembre 1721; 5. *Marie-Elisabeth*, née le dixième mars 1716; 6. *Barbe-Nicole*, née le 25 juin 1717; 7. *Anne-Nicole*, née le sixième juin 1718; 8. *Marie-Louise*, née le 16 juillet 1719, & 9. *Agathe-Françoise* de Lamoignon, née le troisième février 1723.

RAMEAU DES SEIGNEURS de LAUNAY-COURSON,
Jors des Marquis de Bavielle.

XIII. *NICOLAS* de Lamoignon, Marquis de la Mothe en Poitou, Comte de Launay-Courson & de Montrevaux, Baron de Bohardy, Seigneur de Chavagnes, Conseiller d'Etat ordinaire, Baillif d'épée, Gouverneur Capitaine des chasses & Gruyer du Comté de Limours, s'est rendu célèbre en son tems sous le nom de *Béville*. Il étoit cinquième fils de *GUILLAUME* de Lamoignon, premier Président du Parlement, & de *Magdeleine* Potier, & naquit le 26 avril 1648. Il fut reçu Avocat au Parlement le 23 novembre 1666, Baillif d'épée du Comté de Limours, reçu en Parlement le 27 mars 1668, Gouverneur du château de Limours, Capitaine des chasses & Gruyer du même château, par deux différentes lettres patentes du onzième septembre 1669, Conseiller au Parlement le 12 décembre 1670, & Maître des Requêtes le septième décembre 1673. Après avoir été Intendant à Poitiers en 1682, sa Majesté l'envoya en la même qualité en Languedoc l'an 1685. Il y séjourna durant trente-trois années consécutives sans revenir à Paris, & y signala sa capacité & son zèle dans des conjonctures très-difficiles. Il fut fait Conseiller d'Etat sénéstre en 1685, puis ordinaire le 19 février 1697. Il s'en démit par la suite, le Roi lui en ayant conservé les honneurs. Sa Majesté par ses lettres du mois de mai 1677, unit la Terre & Seigneurie de Vaugrigneuse à son Comté de Launay-Courson, ce qui fut enregistré au Parlement le 15 juin, & à la Chambre des Comptes le 19 du même mois, & il fit foi & hommage au Roi pour ce Comté le 19 juillet de la même année. Au mois d'octobre 1700, le Roi érigea encore en sa faveur la Terre & Seigneurie de la Mothe, en Marquisat, dont l'enregistrement fut fait au Parlement le 31 août 1701. Il mourut à Paris le 17 mai 1724, & fut inhumé aux Cordeliers dans la sépulture de ses ancêtres. Il avoit épousé le 18 avril 1672, le contrat ayant été passé le neuvième du même mois, *Anne-Louise* Bonnin de Chalucet, fille de *Jean-François* Bonnin, Marquis de Chalucet-Meffignac, Comte & Vicomte des grand & petit Montrevaux, Baron de Bohardy, d'Artron, de Thimart & du Vau de Chavagnes, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement des ville & château de Nantes, pais & Comté Nantois, & d'*Urbaine* de Maille-Brezé. Il en eut 1. *Guillaume-Urbain*, né le septième mars 1673, mort le neuvième

34
 mars 1674; 2. URBAIN-GUILLEAUME qui suit; 3. Nicolas-Christien, né le 13 octobre 1675, mort le quatrième avril 1680; 4. Charles, né le septième octobre 1677, mort le 14 mai 1681; 5. Marie-Louise, née le 21 août 1676, morte le 23 mai 1684; 6. Jeanne-Louise, née le troisième novembre 1678, morte le 18 novembre 1680; 7. Louise, née à Poitiers en 1683, & qui y mourut peu après; 8. Magdalaine, née à Montpellier le & mariée le 14 septembre 1706, à Michel-Robert le Pelletier-des-Forts, Comte de S. Fargeau, Conseiller d'Etat ordinaire & au Conseil Royal des Finances.

XIV. URBAIN-GUILLEAUME de Lamoignon, Marquis de la Mothe, Comte de Launay-Courfon & de Montrevaux, &c. Conseiller d'Etat, Bailli d'épée, Gouverneur, Capitaine des chasses & Gruyer du château & Comté de Limours, est né le 29 octobre 1674. Après avoir soutenu ses thèses pour être admis au degré de Licencié en l'Université de Montpellier le 14 juillet 1692, en présence de Frédéric, Prince, depuis Roi de Danemark, des Etats de la province de Languedoc, & de la Cour des Comptes, des Aydes & des Finances de Montpellier, il prêta serment d'Avocat dans la même Cour le 22 août suivant, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris le dixième décembre 1692, & Commissaire aux Requêtes du Palais le huitième janvier suivant, Maître des Requêtes le troisième septembre 1698, Intendant à Rouen le troisième novembre 1704, puis à Bourdeaux le 14 août 1709, & Conseiller d'Etat le 17 Il a épousé par contrat du 23 octobre 1695, Marie-Françoise Méliand, fille de Claude Méliand, Seigneur de Bréviande, Maître des Requêtes, & de Jeanne de Goumont, dont il a eu 1. GUILLAUME qui suit; 2. Coréien-Nicolas, Sieur de Bournan, né le 25 décembre 1700, Conseiller au Parlement le 23 juillet 1721; 3. Félix-Urbain, né à Bourdeaux le 17 septembre 1715, reçu Chevalier de Malte au Temple à Paris le 22 juillet 1716, mort; 4. Anne-Viviane, née à Montpellier le cinquième septembre 1696, mariée le septième mai 1710, à Charles-René de Maupéou, Seigneur de Bruyères, Président au Parlement; 5. Marie-Françoise, née le troisième octobre 1699, Religieuse aux Filles de Sainte-Marie du fauxbourg S. Jacques; 6. Marie-Charlotte, née le deuxième août 1704, morte le 26 mars 1708; & 7. Elisabeth-Henriette de Lamoignon, née le dixième février 1710, morte au mois d'octobre 1711.

XV. GUILLAUME de Lamoignon, Seigneur de Montrevaux, né le septième octobre 1697, reçu Conseiller au Parlement & Commissaire aux Requêtes du Palais le 29 juillet 1713, puis Maître des Requêtes le 29 avril 1724.

Les armes de Lamoignon sont lozangé d'argent & de sable au franc quartier d'hermines.

* LAMOIGNON (Chrétien-François de) On a parlé de lui plus haut dans la Généalogie de sa Maison, & l'on en fera ici un article séparé pour être joint au premier. Son père, qui avoit toutes les qualités nécessaires à un excellent Magistrat ne se reposa sur personne de l'éducation de son fils. Il entra dans les moindres détails de ses premières études. L'amour des Lettres, un goût droit & sûr, une connoissance exacte des vrais principes & de la meilleure méthode d'étudier, furent les fruits que le Disciple tira d'une si précieuse éducation. Mais c'en furent les moindres fruits; le père étoit plus attentif à former dans son fils le Chrétien, le Sujet, le Magistrat futur, qu'à former le Savant. Il lui inspira plus d'amour pour la Religion, que pour les Lettres; plus de zèle pour l'Etat & pour le Prince, que de goût pour les Arts; plus de probité & de justice, que d'application & de capacité. Il fut mis en Rhétorique au Collège des Jésuites, & ces Pères choisirent le P. Rapin pour diriger les études d'un Ecolier, qui promettoit beaucoup. Il vit trois ans après l'Angleterre & la Hollande, & il revint pour se faire admirer dans les Assemblées, que des Savans du premier mérite tenoient régulièrement chez Mr. son père. Mr. Patin étoit surpris de la connoissance que le jeune Lamoignon avoit de l'Antiquité, & de l'habileté qu'il faisoit paroître dans le choix & dans l'explication des Médailles. Le P. Rapin consultoit son Disciple sur les Ouvrages qu'il donnoit au Public, & les plus fameux Poètes de son tems se rapportoient à son goût de la perfection de leurs Pièces. Ces diverses connoissances n'étoient pourtant que les amusemens. La Jurisprudence étoit sa véritable occupation. Le Premier Président nommé par le Roi avec d'autres Magistrats du premier rang, pour la réformation des Ordonnances, fit entrer son fils dans ce travail important. Il voulut qu'il parût dans le Barreau, comme simple Avocat deux ans de suite. Ses Plaidoyers changèrent la face du Barreau; les Imitateurs du célèbre Le Maître eurent honte de leur enflure & de leur érudition affectée. Ils sentirent qu'un Avocat ne doit pas songer à se faire estimer, mais à se faire croire; qu'il doit se borner à sa cause, & que les circonstances du fait & l'application des Loix, doivent être le seul objet de son éloquence; qu'on peut être sublime sans hyperboles; & qu'un langage simple mais noble, est le seul qui convienne aux défenseurs de la justice & de l'innocence, qui ne cherchent ni à surprendre, ni à éblouir. Sur ce même modèle les Imitateurs de Patin se corrigèrent des défauts opposés. Ils apprirent qu'on peut être pur & exact dans sa diction, sans tomber dans la sécheresse & dans la froideur. En un mot, on assure, que l'Eloquence du Barreau en France doit à M. de Lamoignon la perfection où on la voit aujourd'hui. En 1666, il fut reçu Conseiller. Parmi les Commissions importantes dont on le chargea, celle qu'il exerça en 1668, fut de la part de son père un grand sacrifice. La peste étoit à Solifons. Il s'agissoit d'en arrêter le cours, emploi périlleux, mais utile à l'Etat. Mr. de Lamoignon partit le lendemain de l'Arrêt, & montra dans le cours de sa commission autant de prudence, qu'il avoit témoigné de fermeté en l'acceptant. Mr. de Lamoignon passa de la Charge de Conseiller à celle de Maître des Requêtes; & le Roi,

qui l'avoit entendu rapporter plusieurs affaires de conséquence, le mit au nombre des Commissaires, dont il voulut prendre conseil, quand après la mort du Chancelier Sigier, ce Prince tint le sceau lui-même pendant quelques tems. Enfin la place d'Avocat Général venant à manquer par la mort de Mr. Bigues, Mr. de Lamoignon lui succéda. Il s'acquiesça une grande réputation dans cette Charge. Il fit abolir l'usage du congrès, usage bizarre & contraire à la pudeur, mais ancien & soutenu par la pratique d'une longue suite d'années. Une fois il fit revenir les juges d'un avis pour lequel ils s'étoient déclarés; & ce que l'éloquence de Cicéron par lui sur César dans la cause de Ligarius, insérée en cette cause le put sur toute une Chambre. En 1690, il obtint l'agrément d'une Charge de Président à Mortier, récompense bien due à dix-sept ans de travail. Mr. de Lamoignon n'accepta cette preuve de la satisfaction que le Roi avoit de ses services, que comme un engagement à les continuer. Il différa de profiter de la grâce que le Prince lui avoit faite, & le Barreau le posséda encore huit ans. Il ne le quitta que quand sa santé, usée par le travail, ne répondit plus à son zèle. En 1707, il remit à son fils aîné la Charge de Président à Mortier, & le Roi lui accorda des Lettres de Président honoraire. Mais les Hommes tels que Mr. de Lamoignon ne trouvent pas le repos, lors même qu'ils en ont besoin. En vain tâchoit-il de se dérober aux affaires, elles le suivoient jusques dans sa retraite. Ceux qui ne l'avoient pas pour Juge, voulaient l'avoir pour Arbitre. Au milieu de tant d'occupations, il n'avoit jamais négligé les Lettres. C'étoit son seul plaisir. Une Bibliothèque aussi nombreuse, que choisie, son assiduité aux Assemblées de l'Académie Royale des Inscriptions, où il entra en 1704, & dont le Roi le nomma Président pour l'année 1705, la protection qu'il a toujours donnée aux gens de Lettres, la liaison, qu'il entretenoit avec les plus célèbres Ecrivains de notre tems, sont des preuves que son goût dominant n'a jamais été combattu que par les obligations indispensables de ses emplois. Le seul de ses Ouvrages, auquel il ait permis de voir le jour, c'est son Plaidoyer pour le Sieur Gérard Vanobstat Sculpteur, où l'on voit un monument de son éloquence & de son inclination pour les Beaux Arts. Il aimoit tendrement ses Amis, & on en doit immortaliser un trait qui lui fait beaucoup d'honneur. Le Roi l'interrogeant sur ce qu'il pouvoit avoir appris d'un Ami malheureux & disgracié, Je vous le dirai, Sire, répondit-il, si vous me l'ordonniez; mais je suis sûr que vous ne me l'ordonnez pas. Sous un Prince tel que vous, les devoirs de l'obéissance ne sont jamais contraires aux obligations de l'amitié. Outre le Plaidoyer dont nous avons parlé, on n'a vu de lui qu'une Lettre sur la mort du P. Bourlaing, imprimée à la fin du troisième tome du Carême de ce Père. * Journal des Savans, Octobre 1710, p. 450. & suite.

LAMON, ville de la côte de Zanguebar en Ethiopie. Elle est sur un petit golfe, environ à trente lieues de la ville de Méline du côté du Nord. Elle est capitale d'un petit Royaume qui porte son nom. Les Espagnols en tuèrent le Roi l'an 1589. * Maty, *Diâ. Géogr.*

LAMORAL. Voyez EGMONT.

LAMORMAINE (Guillaume) étoit né dans les Ardennes. Il fut Jésuite, & Docteur en Théologie. Il enseigna à Gratz avec applaudissement la Philosophie & la Théologie. Il fut ensuite Recteur des Collèges de Gratz & de Vienne, & Conseiller de l'Empereur Ferdinand II. On a de lui, *Ferdinandus II, Romanorum Imperatoris Virtutes; Oratio his funere Serenissime Mariae, Matris Ferdinandus II.* * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 321 & 322.

LAMORMAINE (Henri) frère du précédent, naquit aussi dans les Ardennes, & entra, comme lui, dans la Société des Jésuites, en 1596, dans la 21^{ème} année de son âge. Il a traduit de François en Latin, *Le Catechisme de Controvertes de Guillaume Balle; L'Académie d'honneur de Louis Ricoboni; La Cour Sainte du Pere Cassin; Le Prelat Chrétien; Le Chevalier Chrétien; Le Politique Chrétien; L'Impiété des Cours, dans l'exemple d'Herode; La piété des Cours, dans l'exemple de Toboïse; La Conversion des Saxons par Charlemagne; La Noble Femme Chrétienne, dans l'exemple de Clotilde, Reine des François; L'Amant de l'Amour* qui attire très-efficacement le cœur humain à la direction de J. C. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 352 & 359.

LAMPACH, LAMBACH, LEEBACH, en Latin *Lampachium & Tergolape*, ancien bourg du Norique, situé dans la Haute Autriche sur le Traun, à six lieues de Linz, vers le midi; il y a un monastère célèbre. * Maty, *Diâ. Géogr.*

LAMPADIUS, Préfet de la ville de Rome, sous l'Empire de Valentinien & de Valens, l'an 366, fit de très-grandes libéralités aux pauvres. * Ammien Marcellin, dans le 27^{ème} livre de son Histoire. Un autre LAMPADIUS, homme consulaire sous l'Empire d'Honorius l'an 408, s'opposa à Stilicon, qui étoit, pour ainsi dire, dans le Sénat la liberté des suffrages, dans le dessein qu'il avoit de donner quatre mille livres d'or à Alaric pour acheter la paix. Lampadius résista généreusement à cet avis, & lui dit, qu'en user ainsi, ce n'étoit pas acheter la paix, mais faire un pacte honteux de servitude. Depuis, Ataluis qui s'étoit fait Empereur, le créa Préfet du Prétoire. * Orose, l. 7. Zoïme, l. 6.

* LAMPADIUS, Préfet du Prétoire sous Arcadius & Honorius. Voyez la *Prosopographie du Côté Théodosien*, par Jaques Godefroi.

LAMPADIUS (Jacques) fameux Jurisconsulte né dans le païs de Hanovre en 1593, commença ses études à Hildesheim, à Hameln & à Hervorden, & les continua à Helmstadt, à Tubingue & à Heidelberg. Ce fut dans ce dernier endroit qu'il reçut le degré de Docteur en Droit des mains de Reinerus Bachovius. Il s'exerça ensuite pour le Barreau devant la Chambre Impériale à Spire, & corrigea dans ses heures de loisir sa

Differtation de *Jurisdictione Imperii Romano-Germanici*, que *Conringius* fit dans la suite imprimer avec le titre *De Republica Romano-Germanica*. En 1621, il fut nommé Professeur extraordinaire en Droit à Helmstadt, & peu de tems après Conseiller de Frédéric-Ulric, Duc de Brunswick. Dans la suite il fut Conseiller d'Etat du Duc George, & enfin Vice-Chancelier du Duc George-Guillaume. Sous tous ces Ducs il assista, en leur nom, aux Diètes de l'Empire & fut employé à diverses légations dans les Cours d'Allemagne & même auprès de l'Empereur. Il rendit sur tout des services fort utiles pendant le Congrès de la paix à Munster & à Osnabrug, où il s'appliqua si fort, qu'il mourut d'abord après la paix le quatrième mai 1649. Il laissa un fils nommé *Christian Lampadius*, qui fut Conseiller à la Cour de Brunswick-Lunebourg. * *Memorie Jurisconsultorum Helmstadtens. Diß. Alemanni.*

* **LAMPADIUS** (M. Jean) Ministre Allemand de la Religion Réformée, entreprit de combattre les Ubiquitaires & écrivit contre eux un livre intitulé, *Censura Ubiquitatis*, hoc est, *factiæ Confutatio Argumentorum Ubiquitariorum & omnium D. Philippo Nicolai librorum*. Il attaqua encore les Luthériens sur la Prédétermination par un autre Ouvrage, sous le titre de *Prodromus Concordiæ Evangelicæ de solidis Prædestinationis Sanctorum Fundamento*. Jean Weber, Ministre Luthérien de Heße, entreprit de réfuter ces deux livres par un seul Ecrit qui a pour titre *Elenchus Prodromi quem M. Joh. Lampadius in subsidium Censuræ Ubiquitatis & specialiter Dogmatis de Prædestinatione absoluta Calvinistarum emisit*. Lampadius lui fit une Réponse, qui attira une Replique de la part de Weber, sous le titre de *Lampadius nescitur*, id est, *Renovata Confutatio Prodromi quem Johannes Lampadius in Censura subsidium Ubiquitatis & specialiter de absoluta Calvinistarum Prædestinatione emisit, sed præsentia ignorantia bothenis scire noluit*. On ne fait pas si Lampadius repartit par quelque Ecrit nouveau; mais il paroît que Weber voulut terminer la querelle par son *Anti-Lampadius*. * *Billet, Jugement des Savans, &c. tome 6. partie 1. p. 283 & suiv. n. 62. édit. d'Amsterdam, 1725.*

LAMPADOUSE ou **LAMPEDOSA**, petite île de la Mer Méditerranée, entre la Sicile, la côte de Tunis, & l'île de Malte, est nommée par Ptolomée, *LIPADUSA*. L'Arioste qui lui donne le nom de *LIPADUSA*, en fait le lieu du fameux combat d'Agramant, de Gradasse & de Sobrin, contre Roland, Olivier & Bradimair. C'est peut-être pour cette raison que les Mariniers Italiens appellent une maison ruinée qui leur sert de cale, *la Casa d'Orlando*. Lampadouse est déserte, & néanmoins célèbre, parce qu'il y a une chapelle dédiée à Notre-Dame, qui sert d'asyle à tous les Esclaves, tant Chrétiens que Turcs qui s'y peuvent sauver. Tous les vaisseaux qui y abordent, ce qui arrive assez souvent, y laissent quelques vivres, quelques habits, & une somme d'argent; les Chrétiens dans une moitié de la chapelle, qui est destinée pour les Chrétiens; & les Turcs dans l'autre moitié, qui est pour les Turcs. On dit qu'autant de fois que quelque Matelot y a osé prendre la moindre chose, il lui a été impossible de faire sortir son vaisseau du port, jusqu'à ce qu'il eût restitué le larcin qu'il avoit fait. Les galères de Malte ont le pouvoir de prendre l'argent qui se trouve sur l'autel, & de le porter à Notre-Dame de Trapani en Sicile, où l'on a transporté l'image de la sainte Vierge, qui étoit dans l'île de Lampadouse. Ce fut auprès de cette île que la flotte de l'Empereur Charles-Quint fit naufrage l'an 1551. * *Ptolomée, l. 4. Sanut, Géograph. l. 5. Arioste, Orlando Furioso, Canto. 4. Baudrand.*

* **LAMPÉ** (Frédéric-Adolphe) Docteur & Professeur Ordinaire en Théologie, Recteur du Collège illustre de Brême, & Pasteur de l'église de S. Ansgaire, naquit à Detmold dans le Comté de la Lippe le 19 février 1683. Son père qui pour lors étoit Ministre dans cette ville, fut depuis appelé à Francfort sur le Mein, & ensuite à Konigsberg en Prusse, où il est mort Chapelain de l'Electeur de Brandebourg. Après sa mort le jeune Lampé se retira ici, & y fit de si grands progrès, que dans un âge peu avancé, il fut en état de publier un *Traité de Cymballe* qui fut bien reçu, & qui depuis a été réimprimé en Hollande. L'édition qu'il avoit acquise à Brême lui servit beaucoup à Francer, où il alla faire les études Académiques. En 1703, il fut appelé au Ministère pour l'église de Wees dans le Duché de Clèves, & en 1706 à Duisbourg. Trois ans après il alla à Brême en qualité de second Pasteur, & fut fait premier Pasteur en 1719. Quelque tems après, on lui offrit à Francfort sur l'Oder & à Utrecht les charges de Professeur en Théologie & de Pasteur combinées. Il accepta la dernière de ces deux Vocations, mais au bout de quelques années, il retourna à Brême où il mourut le huitième décembre 1729, dans la 47^e année de son âge, d'une hémorrhagie dont il fut attaqué subitement, dans le tems que sa santé qui avoit été fort altérée à Utrecht, sembloit s'être passablement rétablie. Il avoit épousé en 1717, *Marie-Sophie-Eleonore*, Baronne de Diemar, fille de *George-Sebastien* de Diemar, Baron de l'Empire, Seigneur de Waldorf & de Wafungen. Des cinq enfans que ce mariage a produits, il ne reste que trois filles. Outre le *Traité de Cymballe* il a publié divers Recueils de Sermons; le *Mystère de l'Alliance de Grace*, en Allemand; un *Commentaire Latin sur le Pseaume 45*; Quelques *Differtations Académiques*, & divers *Ouvrages de Controverse* tant en Latin qu'en Allemand. La plus considérable de ses productions littéraires, est, sans contredit, le *Commentaire sur l'Évangile de S. Jean* qu'il publia d'abord en Latin, puis en Allemand. * *Biblioth. Germanique, tome 19. p. 196 & suiv.*

LAMPEDOUSE. Voyez **LAMPADOUSE**.
LAMPES SEPULCHRALES, lampes que les Anciens enfermoient dans les sépulchres ou tombeaux, dont la lumière se conservoit toujours, à ce qu'on prétend, parce qu'on y mettoit une huile qui ne se consumoit pas, & une mèche incombustible. On trouva, dit-on, une de ces lampes en Italie,

sous le pontificat de Paul III, dans l'urne du tombeau de *Tullia*, fille de *Cicéron*, où elle avoit été enfermée 1550 ans auparavant. Solin rapporte aussi qu'on trouva dans un sépulchre une chandelle qui brûloit depuis plus de quinze siècles, & qui tomba en poussière entre les mains de ceux qui la retirèrent. On assure que dans le territoire de *Viterbe*, l'on a découvert quantité de ces lampes éternelles. *Ferrari* néanmoins soutient que toutes les Histoires qu'on débite de ces lampes sépulchrales, sont autant de fables. *Pietro Santi-Bartholl*, n'est point de ce sentiment, puisqu'il a fait un beau Recueil de ces lampes sépulchrales, qu'il a fait graver en taille douce; & *Jean Pierre Belfiori* y a joint des observations très-curieuses. Ce livre a été traduit de l'italien en Latin, par *Alexandre du Kerus*, aussi bien qu'un autre des mêmes Auteurs, sur les anciens Mausolées ou tombeaux des Romains, qui ont été trouvés dans la ville de Rome. L'Abbé *Trithème* assure que son huile, faite de fleur de soufre, avec du borax & de l'esprit de vin, brûle plusieurs années sans se consumer. *Barthélemi Korndorferen* en donne deux autres sortes dans son livre intitulé, *Vellus aureum*; & le Père *Kircher* s'est vanté de réduire la flamme en cire. On fait de la mèche perpétuelle avec de l'amiante, qui est une espèce d'alun incombustible, ou avec de l'or préparé, par une opération de Chymie; en sorte qu'il devienne spongieux. Quelques uns croient, plus raisonnablement, que les lampes sépulchrales ne sont que des phosphores, qui commencent seulement à brûler lorsqu'on les ouvre. Voyez **PHOSPHORES**. La lampe de *Cardan* est une lampe de l'invention de cet Auteur, qui se fournit elle même son huile; c'est une petite colonne de cuivre ou de verre, bien bouchée par tout, à la réserve d'un petit trou par en bas au milieu d'un petit goulot, où se met la mèche; car l'huile ne peut sortir qu'à mesure qu'elle se consume, & fait découvrir cette petite ouverture. Ces sortes de lampes sont devenues d'un très-grand usage parmi les gens d'étude, & les Religieux. *Lucien* a inventé une île des lampes, où il étoit arrivé. Il dit qu'elle est située entre les *Hyades* & les *Pleiades*, un peu plus bas que le *Zodiaque*; que ces lampes vont & viennent comme les Habitans d'une ville; qu'elles ont toutes leur nom & leur logis, comme les Citoyens d'une République. Le Palais du Roi est au milieu de la ville, où il rend justice toute la nuit, & chacun est obligé de s'y trouver, pour rendre compte de ses actions; celles qui ont failli ne souffrent point d'autre peine, sinon qu'on les étint; ce qui est une espèce de mort civile parmi elles. * *Lucien, Dialog. Roger Bacon, de Mirabilibus operibus artis & naturæ. Voyez aussi les articles de LICEÏO, & de FERRARI.*

LAMPETIE, fille d'*Apollon* & de *Clymène*, & sœur de *Phaëton* & de *Phaëta*, s'affligea tellement de la mort de son frère, que les Dieux la changèrent, avec sa sœur, en peuplier, & leurs larmes en ambre. Les Poëtes les font filles du Soleil & de *Néera*. * *Ovide, Metam. l. 2. v. 349. Homère, Odyssée, l. 12. v. 375.*

LAMPETIENS, Hérétiques sortis d'un certain *Lampétius*, qui débitoit ses erreurs dans le septième siècle, condamnoient les vœux monastiques, permettoient à ceux qui vivent en communauté, de porter des habits à leur fantaisie, & approuvoient quelques dogmes des Ariens. *S. Jean de Damas* en fait mention: ce que *Pratole* a ignoré, lorsqu'il a confondu ces hérétiques avec les Sectateurs de *Wicléf*, l'an 1352. * *Sandère, Heres. 326. Gauthier, Coron. siècle VII. c. 15.*

* **LAMPON** (Le Port de) Port de mer d'Asie, dans l'île de *Luçon*, l'une des Iles *Philippines*. Il est sur la côte orientale de cette île dans l'endroit où huit le 15 degré de latitude, & sous le 141 de longitude. * *M. Delisle, Carte des Indes & de la Chine.*

* **LAMPON**, ville d'Asie dans les Indes Orientales. Elle est dans la partie méridionale de l'île de *Sumatra*, au fonds d'un Golfe que forme là le Détroit de la *Sonde*. * Le même.

* **LAMPONIANO** (*Jean-André*) issu d'une illustre famille *Milanoise*, fut l'un des trois Domestiques de *Galéas Sforce*, Duc de *Milan*, qui conspirèrent contre ce Prince, & qui lui ôtèrent la vie dans l'église de *S. Etienne*, le 26 de décembre 1476. Ce fut *Lampontiano*, qui lui donna les deux premiers coups. Il faisoit semblant d'écarter la foule, & d'avoir des lettres à présenter à ce Duc. Il étoit fâché contre lui pour un procès, où il n'avoit pu faire intervenir contre sa partie les officiers de ce Prince, & il espéroit de trouver son compte dans une révolution d'Etat; car il avoit besoin de quelque ressource, parce qu'il avoit mangé la principale partie de son patrimoine, & se sentoit aussi vain & aussi adonné au luxe qu'apparavant. Ses deux Complices étoient *Charles Visconti*, & *Jérôme Olgiati*. Ce dernier fut engagé dans ce noir complot par la gloire, qu'un Maître d'École, ennemi du Duc, lui faisoit voir dans le meurtre d'un Tyran. Quant à *Charles Visconti*, deux raisons puissantes l'y engagèrent, l'une qu'il croyoit que les *Sforces* avoient usurpé la domination, au préjudice de sa famille, l'autre que *Galéas* avoit débauché sa sœur, & l'avoit communiquée à un beau jeune homme son mignon. *Lampontiano* se voulant sauver à travers des femmes fut tué par un *More*. Son cadavre mordant la poussière fut livré à la populace, qui en fit son jouet pendant quelques tems. *Pierre Crinitus* a fait des vers à la louange de cet Assassin. Ils sont au second livre de ses *Poësies*, & ont pour titre, *De Virtute Johannis Andreae Lampontiani Tyrannicida*. En voici les six premiers,

Parabat olim sacra Bruti Manibus
Antiqua virtus Italum.
Ac forte lectam dum respexit hostiam
Marti dicatam vindicti,
Frontem reterit illico ad acres Insultus
Mirata sortem dexteram.

On dit que ce Duc de Milan avoit de belles qualitez, & qu'il gouvernoit en bon Prince. Mais il avoit une extrême impudicité, & les Dames de sa Cour faisoient gloire de leurs galanteries. * Bayle, *Diâ. Crit.* Voyez aussi LAMPUGNANO qui est le même que LAMPONIANO.

LAMPOURDAN. Voyez AMPOURDAN.

LAMPRA, bourg de l'Attique, dont parle Pausanias, dans ses *Antiqu.* Suidas dit qu'il étoit de la Tribu Erechthéide, & qu'il y en avoit deux de ce nom, l'un maritime, l'autre fut un lieu fort élevé. Velius le met au Golfe Saronique, à l'orient d'hiver de la ville d'Athènes, près d'un lieu dit *Egina*. Plutarque dans la Vie d'Aristide, dit qu'Eschine étoit du bourg de Lampra. * Lubin, *Tables Géographiques sur les Vies de Plutarque.*

* LAMPRIDE, vingtième Roi des Assyriens, régna après Bellepares, depuis l'an 2676 du monde jusqu'en 2707, qu'il eut Sofars pour successeur. * Eusebe, in *Chron.*

LAMPRIDE ou ELIUS LAMPRIIDIUS, Historien Latin, vivoit sous le règne de Dioclétien, & de Constantin le Grand, dans le quatrième siècle. Nous avons de lui quatre Vies d'Empereurs, savoir, de Commode *Antonin*, d'Antonin *Diadumène*, d'Antonin *Elogabale*, & d'Alexandre *Severe*, dont il a dédié les deux dernières à Constantin. La première édition de Lampride, qui fut faite à Milan, lui attribue la Vie d'Alexandre *Severe*, que le Manuscrit de la bibliothèque Palatine, & Robert à Porta de Bologne, attribuent à Spartien. Quelques Auteurs, s'appuyant sur ce que Lampride & Spartien portoient tous deux le surnom d'Ellus, se font persuader que ce n'est qu'un même Ecrivain. Vossius témoigne que Lampride est un de ceux qu'il a imitez dans la Vie de Probus. * Vossius, de *Hist. Lat.* l. 2.

LAMPRIDE (Benôte) de Crémone, Poète célèbre, dans le XVI^e siècle, suivit Jean Lufcaris à Rome, & y enseigna les Langues Gréque & Latine. Après la mort du Pape Léon X, l'an 1521, il se retira à Padoue, où il s'employa à instruire la jeunesse, avec plus d'égard pour son intérêt, que pour sa gloire. Frédéric de Gonzague l'appella à Mantoue, pour lui confier l'éducation du Prince son fils. On remarque qu'il étoit si timide, que ses amis ne purent jamais lui persuader de parler en public. On a de cet Auteur des Epigrammes & des vers Lyriques, tant en Grec qu'en Latin, & que l'on trouve séparément, & parmi les délices des Poètes d'Italie. Ses Odes sont graves & savantes, & il a tâché d'imiter Pléandre; mais il n'a pas eu assez de force pour suivre le vol de ce Poète. * Paul Jove, *Elog.* c. 9. Ballet, *Jugemens des Savans sur les Poètes modernes*, tome 4. partie 1. p. 164 & 165. n. 1269. édit. d'Amsterdam 1725.

LAMP SAQUE, ville célèbre de Mytie, ou de la province de l'Hellepont, sur le bord de ce bras de mer, dit de saint George, ou la *Chersonèse Thracienne*, est très-ancienne, & fut bâtie par les Phocéens, la deuxième année de la XXXI Olympiade, & 653 avant Jésus-Christ. Il y avoit un port très sûr à 270 stades d'Abyde. Elle fut nommée *Pityusa*, selon le témoignage de Strabon; selon le Noir on l'appelle présentement *Aspio*, ou *Lamphe* selon Sophien, & *Lepse* comme le veut Leunclavius. Priape fut particulièrement révéré dans ce lieu, qui étoit celui de sa naissance. Auffy Virgile en parle en ces termes, *Georg.* l. 4. v. 110 & 111.

*Et custos furum atque avilion, cum sacre falligine
Hellepontiaci servit tutela Priapi.*

& Ovide, *Tristium* l. 1. *Elog.* 10. v. 26.

Et te ruricola, Lampface, tuta Des.

C'étoit une des trois villes que Xerxès donna à Thémistocle pour son entretien. *Magnuste* étoit pour son pain, *Myne* ou *Myne* pour sa viande, & *Lampsaque* pour son vin. Les Turcs qui y habitent, ne font pas si scrupuleux que dans d'autres lieux, où ils n'osent cultiver les vignes ni boire du vin. Ici sous prétexte d'avoir des raisins, ils ne laissent pas de faire des vins cuits qui leur sont permis, & de feu de vie qu'ils boivent comme les Européens. Cette ville est encore assez peuplée pour le pays, avec un Archevêché des Grecs, à dix milles de Gallipoli, au Levant. * Ptolomée. Strabon. Plin. Méla, & les autres Géographes, font très-souvent mention de cette ville. Spon, *Voyages*, tome 1. p. 211. de l'édition de Lyon 1678.

CONCILE DE LAMP SAQUE.

Les demi-Ariens célébrèrent, l'an 361, ce Concile, sous le Pontificat du Pape Libérius, & sous l'empire de Valentinien & de Valens. Ils y condamnèrent les Formules de Foi publiées dans Rimini & dans Constantinople; & confirmèrent celle qui avoit été faite à Antioche, l'an 341, du tems de la dédicace du temple doré, laquelle le Synode de Seleucie, célébré l'an 359, avoit reçue. Mais on n'y parla point du Symbole de Nicée: ce qui a fait croire que cette Assemblée n'étoit pas composée de Prélats Orthodoxes: cependant S. Basile, & les autres Evêques Orthodoxes, l'ont reconnu, quoique Socrate assure que l'erreur des Macédoniens y parut plus à découvert qu'elle n'avoit encore fait. Eudoxe & Acacius, Chefs des Ariens, y furent aussi déposés, & Eustathius fut remis sur le Siège de Sébaste. *Consultez le second tome des Conciles de la dernière édition de Paris*, p. 829. 887, où il est aussi rapporté quelque chose d'un autre Synode de Lampsaque, tenu contre Eudoxe, Evêque d'Arien, & assemblé vers l'an 369, entre le second & le troisième Concile que le Pape Damas tint à Rome. * S. Basile, *Epist.* 72. 79 & 82. Socrate, l. 4. c. 4. Sozoméne, l. 6. c. 7. *Conciles*, tome 2.

LAMPSON (Dominique) natif de Bruges, Peintre &

Poète, passa une partie de sa vie en Angleterre dans la maison du Cardinal Potus. Après la mort de ce Cardinal, il repassa dans les Pays-Bas, où il servit en qualité de Secrétaire trois Evêques de Liège, & où il mourut l'an 1598, âgé de 67 ans. Lipfe dit que Lampson étoit un bel Esprit, & un des ornemens de la Flandre. Ses Ouvrages imprimés sont, *In Tabulam Cebetis Carmen; Ode ad Ernestum Bavarum; Vita Lamberti Lombardi; Elogia in officio Pictorum celeberrima Germaniae Inferioris, carminibus; Pium septem Punitionales Lyricis versibus redditi.* * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 194. *Lipfi Epist. ad Belg.* Cent. 2. *Epist.* 4. De Thou, *Hist. Teüffer, Eloges des Hommes Savans*, tome 4. p. 344 & 342, édit. de Hollande 1715.

* LAMPSON (Nicolas) frère du précédent, naquit aussi à Bruges. Il fut Protonotaire de l'Eglise Romaine, Chanoine & Doyen de l'église collégiale de Liège, & Conseiller du Prince, aima & cultiva la Poésie comme son frère, & fit quelque petites pièces en vers, insérées parmi celles que son frère publia. Il mourut en 1635 dans un âge fort avancé. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 690.

LAMP TA, bourg du Royaume de Fez. Il est près de la ville de Fez, & il a été bâti des ruines de l'ancienne *Solima* ou *Bobris*, ville de la Mauritanie Tingitane. * Maty, *Diâ. Géogr.*

LAMPTAH & LAMTMOUNAH, grande campagne en Afrique, qui s'étend depuis les racines du Mont-Atlas, jusqu'à Ségelmelle à l'orient, & jusqu'à Tocur & Sala vers le midi. C'est dans cette grande étendue de pays que l'on place le Désert que nous nommons *Sabara*, qui n'est éloigné de l'Océan Ethiopique que de trois journées de Caravane. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

LAMPUGNANI (Jean-André) Domestique de Galéas Sforce, Duc de Milan, fut l'un des trois Conjurés qui assassinèrent ce Prince, dans l'église de saint Etienne, le 26 décembre 1476. Il ne se porta à cette perfidie, que par un mécontentement qu'il prétendoit avoir reçu du Duc, qui avoit refusé de lui rendre justice, au sujet d'un bénéfice, dont il avoit été pourvu, & dont l'Evêque Côme, de la Maison des Castillons, l'avoit dépourvu. Lampugnani, allié de ses deux complices, Charles Visconti, & Jérôme Oligati, porta les deux premiers coups au Duc, seignant d'avoir des lettres à lui présenter, & fut aussi-tôt percé lui-même de plusieurs coups. Il ne laissa pas de fuir; mais étant tombé de foiblesse dans l'endroit de l'église où les femmes étoient assemblées, il y fut achevé par un Maure. Ses complices furent pris & punis par les plus cruels supplices. On admira la fermeté d'Oligati; car voyant que le bourreau détournait la tête en le tourmentant, *Prenez courage, lui dit-il, & ne craignez point de me regarder: les peines que tu crois me faire souffrir, sont toute ma consolation, quand je me souviens que, si je les endure, c'est pour avoir eue le Tyran, & rendu la liberté à ma patrie.* Cependant Sforce étoit assez bon Prince, & avoit peu de vices éclatans, hors celui d'être trop addonné aux femmes. * Paul Jove, dans l'Eloge de Galéas Sforce. Egnatius, l. 3. c. 2. l. 8. c. 15. Brutus, in *Hist. Florent.* Bayle, *Diâ. Crit.* Voyez aussi LAMPONIANO qui est le même que LAMPUGNANI.

LAMPUGNANI (Jérôme) de Milan, Jurisconsulte, dans le XVII^e siècle, a enseigné dans plusieurs villes d'Italie, & a composé quelques Ouvrages, comme, *Compendium Introductionis ad Justinianae Institutiones; De rationibus studentium in utroque Jure, &c.* Il mourut l'an 1624. * Janus Nicius Erythraeus a fait son Eloge, *Pinac. II. Imag. Illust.* c. 38.

LAMPURDAN. Voyez AMPOURDAN.

LAMUS, Roi des Leitrignons, duquel la famille des Lamies à Rome prétendoit descendre, étoit fils de Neptune. Il en est parlé dans Homère, *Odyssée*, l. 10. v. 81. & dans Horace, *Carmin.* l. 3. Ode 17. v. 1. Il y a eu un autre LAMUS fils d'Hercule & d'Omphale, Ovide, *Epist. Heroid.* 9. v. 54. & *Metam.* l. 14. v. 233; & un troisième de Sparte, commandant des Péloponnésiens, qui étoient à la solde de Nectanébis Roi d'Egypte. Le premier avoit donné le nom à la principale ville des Leitrignons, qui étoit proche de Formies & de Gaïette, ou plutôt à l'une de ces deux villes. Il y en avoit une autre de même nom dans la Cilicie près de Tarfe. * Silius Italicus, *Punic. Bell.* l. 8. v. 531.

LAMY. Voyez LAMI.

* LAMYRS, montagne de l'Ecosse méridionale dans la province de Lothiane, du côté de celle de Merche. La plus haute de ces montagnes s'appelle *Lomare Law*. * Beeverell, *Délices d'Ecosse*, p. 1129.

LAMZWERDE (Jean-Baptiste de) Médecin, publia à Amsterdam, en 1670, un livre in *octavo*, sous ce titre, *Expiratio Respiratiois Sowermerdamianae una cum Anatomia Neologicae Tab. de Roet, quibus adjecta est utriusque Philisophia Clavis; & mirabilis de Carbonum, Arenarum & Lapillarum excretionibus per alvum & vesicam, utriusque vomitu Historia.* * Konig, *Biblioth. Petus & Nova.*

L A N.

L AN (le Mont de) qu'on croit être le lieu de la Gaule Narbonnoise, nommé anciennement *Melosedum*. C'est un village du Dauphiné, situé entre la ville de Grenoble & celle de Briançon, au sommet de la montagne de Lan qui est fort haute, & qui a sur le sommet un chemin sur la roche vive, bordé de gardois, parce qu'il est au bord d'un précipice affreux, au fond duquel coule la rivière de Romanche. * Maty, *Diâ. Géogr.*

LANA (Jean de) de Bologne, Religieux de l'Ordre de S. Augustin dans le XV^e siècle, étoit Docteur de Paris, & écrivit sur le Maître des Sentences, &c. Ce qu'on pourra voir dans les Auteurs de l'Histoire de Bologne. Il mourut le 22 juillet 1357, âgé de 93 ans.

LANAR ou LANARC. Voyez LANERCK.

* LANASSA (*Lanassa*) petite fille d'Hercule. Pylrhus, Roi

Roi des Épirotés, étant entré dans le temple de Dodone, pour y consulter l'Oracle, il y enleva Lanius, l'épouse & en eut huit enfans. * *Julin. l. 17. ch. 3. Voyez l'article d'ÉPIROTE.*

L A N B E D E R, ville avec marché de la contrée de Moythou, dans le sud-est du Comté de Cardigan, situé à l'occident de la rivière de Twy, qui la sépare du Comté de Cardigan, à 146 milles Anglois de Londres. * *Dict. Angloit.*

L A N C A N ou L A N K A N, rivière d'Asie, prend sa source à l'ouest de la Chine dans la Tartarie au Royaume de Boutan. Après avoir coulé l'espace d'environ vingt lieues, elle entre dans la Chine, où elle traverse du nord-nord-ouest au sud-sud-est la province de Younnan. Ensuite elle entre dans le Royaume de Tonquin, qu'elle traverse d'un bout à l'autre, puis en continuant son cours à peu près de la même manière, elle traverse deux Lacs; après quoi coulant de l'ouest à l'est elle se rend dans le Golfe de la Cochinchine.

L A N C A S T R E, province d'Angleterre, qui faisoit autrefois partie du Royaume de Mercie, a pour bornes à l'ouest, l'Océan occidental, autrement la Mer d'Irlande, au midi, le Comté de Chester; à l'Orient le Duché d'York; au nord, la province de Westmorland; & au nord-ouest celle de Cumberland. Elle a 57 milles de longueur, 31 milles de largeur, & 163 de tour. L'air y est fort bon & fort peu sujet aux brouillards, & les Habitans y sont généralement robustes & vigoureux. Une partie de ce pays est plate & unie, produisant sur tout beaucoup de froment & d'orge, & le pied des montagnes de très-excellente avoine; mais les endroits montagneux qui sont du côté de l'est, sont la plupart pierreux & stériles. Il y a dans le plat pays des marais, mais qui ne sont pas tout à fait inutiles, car on en tire d'excellentes tourbes; & ce qui est surprenant, on y trouve quelquefois des arbres entiers qui croissent sous la terre, comme font d'autres plantes, selon l'opinion de Camden. Le Mersey, la Ribble & le Lon ou Lune, sont les principales rivières de cette province, & leurs cours est de l'est à l'ouest. Elles se jettent toutes trois dans la Mer d'Irlande. Le Mersey la sépare du Cheshire au midi, la Ribble arrose le milieu de la province, & le Lon les parties septentrionales. Il y a aussi dans cette province divers Lacs dont les principaux sont le Winder & le Merton. Le premier s'étend l'espace de dix milles en longueur & de quatre en largeur. C'est le plus grand Lac qu'il y ait en Angleterre. Il sépare une partie de la province de Lancastre de celle de Westmorland, son eau est fort claire, & le fond est couvert de petites pierres. On y trouve quantité de fruites, de broquets, de perches, mais particulièrement un poisson très-délicat qui s'appelle Charr, & que l'on ne trouve point ailleurs, hormis dans Ulleswater, autre Lac sur les cônes du Cumberland & du Westmorland. Quelques îles qui sont certains endroits de cette province, le reste est très-fertile en blé & en pâturages, en volaille, en gibier & en poisson; & les bœufs de ce pays, comme ceux de Sommerfetshire, sont d'une grandeur prodigieuse. Pour le chauffage, il y a non seulement des tourbes, mais aussi abondance de charbon de terre, dont on fait plusieurs usages, presque aussi beaux que si c'étoit du jayet. Pour bâtir, il y a diverses carrières, & pour faire de la toile, le chanvre y croît à merveille. De toutes les provinces d'Angleterre, il n'y en a point où il y ait tant de Catholiques Romains que dans celle-ci. Les femmes y sont très-belles, & c'est peut-être là que vient cette expression *les Sorcières de Lancastre*. Enfin cette province est du nombre de celles que l'on appelle Palatines, & elle a donné le titre de Duc à plusieurs Princes du sang. Il s'y trouve quinze tant villes que bourgs qui ont droit de marché, & 26 églises paroissiales fort nombreuses, sans compter les chapelles. Après Lancastre, capitale de ce Comté, les principaux endroits sont Manchester, Preston, Blackburn, &c. Elle est divisée en sept Hundreds ou Quartiers. * Du Chêne, *Hist. d'Anglet. en Henri V. & suis.* Camden, *Descript. d'Anglet.* Polydore Virgile, *Hist. d'Anglet.* Montrelet, *Beeverell, Dilectus d'Anglet. p. 286.*

L A N C A S T R E, ville capitale du Comté de Lancastre, est ancienne, & située sur la rive droite du Lune à 235 milles de Londres. L'an 1322, les Écossais ayant mis le feu à la vieille ville, dont on montre encore les ruines, on la rebâtit quelque temps après sur une belle & agréable colline plus proche du Lune, & aujourd'hui l'on y remarque un magnifique pont sur cette rivière, un château bien bâti & fortifié à l'antique, & une belle église. Lancastre est passablement grande, & médiocrement peuplée. Le Lune qui y porte bateaux, & qui n'est pas loin de son embouchure, lui procure une grande commodité tant pour la pêche que pour le commerce. Le premier Comte de Lancastre a été Jean, frère du Roi Richard I. Après lui, Edmond, dit le Bossu, fils puîné du Roi Henri III, obtint de son père la même dignité, & la transmit à ses fils Thomas & Henri. Celui-ci eut un fils nommé aussi Henri, qui reçut du Roi Edouard III, le titre de Duc de Lancastre. Il eut deux filles, l'une nommée Matilde, qui mourut sans enfans, & l'autre Blanche qui épousa Jean de Gand, quatrième fils d'Edouard III, en faveur duquel le Roi son père érigea la Terre de Lancastre en Comté-Palatinal, lui donnant en même temps le titre de Duc. Ce Jean de Gand devint si puissant par cet héritage, & par quelques autres qu'il eut encore, qu'il donna de la jalouise aux Rois mêmes d'Angleterre. Il prenoit les titres de Duc d'Aquitaine & de Lancastre, Comte de Derby, de Lincoln & de Leicester, auxquels il ajoutoit celui de Sénéchal d'Angleterre. Ce furent les Descendans de ce Jean de Gand, qui succédèrent les uns aux autres dans les Maisons de Lancastre & d'York dont les partis se distinguoient par la Rose Rouge pour Lancastre, & par la Rose Blanche pour York. Ils déchirèrent l'Angleterre par des guerres civiles pendant le XV siècle. Ces guerres durèrent 86 ans, depuis l'an 1399, jusqu'à l'an 1485. Elles commencèrent par Henri, fils de Jean de Gand, qui ayant contraint le Roi Richard II, de résigner la Couronne, & s'étant fait élire

& couronner Roi, prit le titre de Henri IV. Les divisions se perpétuèrent sous trois Rois de la Maison d'York, & sous quatre de la Maison de Lancastre, tous quatre nommez Henri. Elles produisirent trente batailles rangées, & coûtèrent la vie à trois Rois d'Angleterre, à un Prince de Galles, à douze Ducs, à un Marquis, à dix-huit Comtes, à vingt-trois Barons, & à quantité de Noblesse. Enfin l'an 1485 vit renaitre la paix par le mariage de Henri VII, de la Maison de Lancastre avec Elisabeth, fille d'Edouard IV, de la Maison d'York. * *Beeverell, Dilectus d'Angleterre, p. 288, & suis.*

L A N C E A (Blaise) Gentilhomme de Catane en Sicile, célèbre Jurisconsulte, fit honneur à sa famille par son savoir, par ses hauts emplois & par ses richesses. Il étoit un excellent Avocat & un éloquent Orateur, & s'étoit attiré l'estime de toute la Sicile, aussi-bien que celle de l'Empereur Charles Quint & de Ferdinand son frère. Il étoit un des Juges de la Cour Souveraine du Royaume, & en fut souvent Vicaire général. En 1517, il contribua beaucoup à étouffer une sédition qui s'étoit élevée en Sicile. Il n'en vint pas à bout sans avoir eu beaucoup à souffrir, & l'Empereur pour le récompenser de ses services l'honora de la charge de Conseiller. Il mourut le huitième octobre 1535. On dit que l'on a de lui, *Consilium Apostolicum super ritu Regni Siciliae; Commentaria ad cap. Valentis; Responso Feudalia; Consilia plura; Allegationes.* * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

L A N C E A N U S (Silvius) Médecin, florissoit en 1603. Il est Auteur d'un livre sur l'Hydropisie, pour prouver que la cause n'en est pas toujours dans le foye; & d'un autre sur la génération, de la cure des moles, & de la formation du fœtus. * *Konig, Biblioth. Petus & Nova.*

L A N C E L L A (Antoine) naquit à Palerme le troisième février 1641, il entra dans la Société des Jésuites, & il enseigna à Palerme & à Messine les Humanitez, la Philosophie & la Théologie Morale. Il étoit aussi fort habile dans le Droit Canonique. On a de lui en Latin, *Hecatombe Eucharistica, seu Epigrammatum Centuria, triviceis sub velaminibus, Deo Opt. Max. dicata; Liber Amorum pallulæ Jugu sacer, elegiacis numeris exaratus;* & en Italien, *La Vie & la Doctrine de N. S. J. C. tirée des quatre Évangélistes, &c.* * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

L A N C E L O T ou V O E S I N, Seigneur de la Popelinière, Gentilhomme Gascon, vivoit sur la fin du XVI siècle, l'an 1584. Il écrivit une Histoire de France, qui contient les régnes des Rois Henri II, François II, Charles IX, & Henri III, & tout ce qui s'est passé dans les provinces de l'Europe & pais voisins, soit en paix, soit en guerre, depuis l'an 1550 jusqu'en 1577; un Ouvrage intitulé les trois Mondes; l'Histoire des Historiens, &c. La Popelinière étoit Calviniste, comme on le peut voir par son Histoire, qui n'est pas toujours favorable aux Catholiques. François de la Croix-du-Maine, & Antoine du Verdier-Vauprivat parlent de lui dans leurs Bibliothèques. * *Du Chêne, Volfius, &c.*

L A N C E L O T (Jean-Paul) Jurisconsulte célèbre à Pérouse dans le XVI siècle, composa divers Ouvrages, entre autres celui des Institutes du Droit Canon, à l'imitation de ceux que l'Empereur Justinien avoit fait dresser pour servir d'introduction au Droit Civil. Il dit dans la préface de cet Ouvrage, qu'il y avoit travaillé par ordre du Pape, & que ses Institutes furent approuvées par les Commissaires qu'on avoit députés pour les examiner. Nous en avons diverses éditions, avec des Notes de Jérôme Clara, & de Jean Doujat. Lancelot a composé d'autres Traitez, *De Substitutionibus; Brevarium Prætorium & Curiale, ac de Decurionibus;* la Vie de Barthele; une Apologie pour Barthele & pour Balde, &c. Il mourut à Pérouse sa patrie l'an 1591, âgé de 80 ans. Divers Auteurs parlent de lui avec Éloge. * *La Bibliothèque des Ecrivains d'Ombrie, par Louis Jacobilli.*

L A N C E L O T (Robert) frère de Jean-Paul, fut Docteur en Droit, & Professeur de l'Université de Pérouse. Il brilla dans le Barreau à Rome, où il mourut vers l'an 1585. Nous avons de lui, *De Appellationibus; De Attentatibus & Inimicitia; De Restitutione in integrum, &c.* * *Jacobilli, Biblioth. Umbr.*

L A N C E L O T, connu sous le nom de SECURUS LANCELOTUS, Général de l'Ordre des Olivétains étoit de Pérouse, & s'acquit beaucoup de réputation par son éloquence & par son savoir, dont on voit des marques dans ses Ouvrages. Les plus considérables sont, l'Histoire de son Ordre; l'*Hoggiadi, ovvero gli Ingegni moderni; Forfalloni degli antichi Historici; Actus Nautica, &c.* Il étoit venu à Paris pour faire imprimer ce dernier Ouvrage, & il y mourut le 13 janvier 1643. * *Thomassin, de Vir. Illust. Viror. Jacobilli, Biblioth. Umbr. &c.*

L A N C E L O T (Claude) Religieux Bénédictin, natif de Paris, fut élevé dès l'âge de 12 ans dans le Séminaire de S. Nicolas du Chardonnet, où il entra l'an 1627. Après avoir fait ses études, il se retira à Port-Royal, & fut chargé de l'instruction de quelques enfans. Il s'acquitta de cet emploi avec tout le soin & toute l'application possible; & s'exerça si bien dans l'art d'instruire les autres, qu'il dressa ces excellentes Méthodes Latine, Grecque, Italienne & Espagnole, dites communément de Port-Royal; Méthodes autant recommandables par l'ordre & la facilité, que par la science profonde des principes & de l'Analyse de la Grammaire de ces Langues. Il passa pour avoir fait la Grammaire générale & raisonnée, traduite en diverses Langues. Il est aussi l'Auteur du *Jardin des Racines Grecques*. S'élevant à des Sciences plus hautes, mais qui consistoient toujours dans des faits, il travailla avec assiduité à l'édition de cette belle Bible de Vitruve, à laquelle il joignit des Differtations Chronologiques (dans l'édition in folio) qui ont été généralement estimées, aussi bien que les tables de l'édition in quarto à cause de leur netteté & de leur justesse, lesquelles on a mises aussi à la fin des Discours de M. Royaumont sur la Bible. Il fit aussi une Differtation sur

l'hémine de vin & la livre de pain, dont il est parlé dans la Règle de S. Benoît, par où il fait voir combien il avoit étudié la matière des poids & des mesures des Anciens, & les Règles des Moines. Elle fut premièrement *in douze*, & puis *in octavo*, fort augmentée. Il a traduit les Fables de Phédrus, & quelques Comédies de Térance purgées de leurs saletés. Ces Ouvrages lui ont acquis beaucoup de réputation parmi les Gens de Lettres. On dit qu'il a aussi laissé sur la Règle de S. Benoît, un Traité qui passe pour un chef-d'œuvre. On lui doit encore une nouvelle disposition de l'Écriture Sainte, pour lire toute la Bible pendant l'année; & une nouvelle Méthode pour apprendre le chant, beaucoup plus facile & plus commode que l'ancienne. Son mérite le fit choisir par Madame la Princesse de Conty, pour être auprès des Princes ses enfans. Il foudroya avec peine cette place honorable jusqu'à la mort de cette Princesse. Du depuis, M. le Marquis de Louvois voulut l'avoir pour ses enfans, lui offrant mille écus de pension viagère, sur telle nature de biens qu'il voudroit choisir; mais il alma mieux se retirer à l'Abbaye de S. Cyran, pour exécuter le dessein qu'il avoit conçu depuis long-tems de se faire Moine. Après avoir distribué aux pauvres tout ce qu'il possédoit, il se renferma dans cette Abbaye, y fit profession, & y mena une vie exemplaire. Ayant été compris dans quelques brouilleries qui arrivèrent dans cette Abbaye, il fut relégué à l'Abbaye de Quimperlé, où, après avoir vécu encore seize années, il mourut en odeur de sainteté, à ce qu'on dit, le 15 avril, âgé de près de 80 ans, d'une fluxion sur la poitrine accompagnée de fièvre, d'oppression & de crachement de sang. On accorde que dès que le bruit de sa mort se fut répandu, on vit accourir du monde de toutes parts pour le révéler, & comme l'on s'aperçut que l'on coupoit des pièces de ses habits, pour les garder comme des Reliques, on fut contraint de fermer promptement son cercueil. Dom Lancelot étoit d'un naturel doux, simple, plein de droiture & de piété, assidu au travail & à la prière, aimant la retraite, fuyant la gloire, cherchant la paix, ennemi des Disputes & des contestations. Ayant été dès son bas âge tiré des occasions du péché, il a passé sa vie dans l'innocence. * Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII. siècle*. Bayle, *Diâ. Crit.* 2. édition.

LANCELOT (André) Evêque de Winchester en Angleterre, vivoit sous le règne d'Elizabeth, de Jacques I, & de Charles I. Il étoit né à Londres & étoit fils d'un bon Marchand. Il étudia à Cambridge avec succès. Il fut fait Membre du Collège de Jésus à Oxford, par celui qui en fut le Fondateur. Après avoir été reçu Maître ès Arts, il s'attacha entièrement à l'étude de la Théologie. Henri, Comte de Huntington, le prit pour l'accompagner dans le Nord d'Angleterre dont il étoit Président, & par l'éloquence de ses Prédications il y porta plusieurs Catholiques Romains à se faire Réformez. François Walsingham Secrétaire d'Etat lui procura la charge de Vicaire de S. Gilles. Après divers autres emplois, il fut fait Chapelain ordinaire de la Reine Elizabeth, qui le fit premier Prébendaire, & peu de tems après Doyen de Westminster. Le Roi Jacques I, le fit Evêque de Chichester, d'où il passa à l'Evêché d'Ely, puis à celui de Winchester: il fut fait en même tems Doyen de la chapelle. Il étoit pieux, subtil & prudent Prédicateur, d'une vie sans reproche, & fort charitable. Les six dernières années de sa vie, il dépensa treize cens livres sterling en aumones particulières: & en mourant il laissa un fonds de quatre mille livres sterling pour l'entretien des pauvres. Il mourut le 25 septembre 1626, l'an troisième du règne de Charles I, & le 71 de son âge. Il a écrit plusieurs Ouvrages qu'on a encore à présent, & entre autres un Corps de Sermons, où il y en a 96. * *Diâ. Anglois.*

LANCELOTTE, Roi de Naples. Cherchez LADISLAS.
LANCELOTTE ou LANCEROTTE, est une des Isles Canaries qui est vers les côtes du Royaume de Sus en Afrique, à cinq lieues de l'Isle de Forteventura du côté du Nord. Cette isle qu'on prend communément pour la *Junonia Minor* des Anciens, peut avoir dix lieues de long & quatre de large, & a un beau bourg qui porte son nom. * Maty, *Diâ. Géogr.*

LANCESTON. Voyez LAUNSTON.
LANCHESTER, *Longovicium*, étoit anciennement une petite ville des Brigantes; mais ce n'est maintenant qu'un village d'Angleterre, situé dans le Comté de Durham, à trois lieues de la ville de ce nom, du côté du Couchant. * Maty, *Diâ. Géogr.*

LANCHIDOL, en Latin *Mare Archidolium*. C'est une partie de l'Océan oriental. Elle est entre l'Isle de Java & les Moluques qui la terminent vers le Nord, & la Nouvelle Hollande, partie des Terres Australes vers le midi. * Maty, *Diâ. Géogr.*

LANCIANO, ville d'Italie avec Archevêché, dans l'Abbruzze Citérieure, province du Royaume de Naples, est très-renommée par les foires qui s'y tiennent au mois de mai & d'août, & qui y attirent des Marchands de toutes sortes de nations. Ceux du pays l'appellent aussi *Lansano*, & quelques-uns croyent qu'elle a été bâtie sur les ruines d'Auxane, qui est l'*Auxanum* des Anciens. Les Pères de l'Oratoire de Rome y firent en 1598 un établissement, & on leur donna l'Abbaye de S. Jean *in Venere*, qui est proche de la ville. Elle a dix bourgs dans sa dépendance. Ces Pères y ont établi un Séminaire pour élever de jeunes gens destinés à l'état ecclésiastique. * Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Mazello & Baccon, *Defer. Regni Neapol.* Le Mire, *Géogr. Ecclésiast.*

LANCIA-ROTTO GALLIA, jurisconsulte. Cherchez GALLIA.

LANCILLOT (Cornelle) de Malines, Religieux de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, Docteur en Théologie, frère de Henri Lancelot, qui fait le sujet de l'article suivant, favoit, outre sa Langue maternelle, les Langues Française, Espagnole & Italienne. Il eut plusieurs emplois dans son Ordre, fut Recteur de plusieurs Collèges, & Prieur Provincial de tout l'Ordre dans

les Pays-Bas. Il établit un couvent de son Ordre à Anvers; aidé pour cela des charités des perionnes pieuses. On a de lui *Nedar & Antidotum ex Operibus D. Augustini collectum & digestum ordine alphabetico, contra Scilicet & Pancarpium Augustinianum, continens Vitae S. Augustini, Januam Monicam, S. Nicolai Tolentini, & Beatae Mariae Escomianae; Sodalitatis Corrigitae Privilegia, Indulgentias, &c. Vita D. Augustini fufius scripta; Lucerna Vitae perfecta, cum Sacramentali, tum Monachali, juxta Regulam D. Augustini.* Ce dernier Ouvrage n'a paru qu'après sa mort. Il mourut de la peste le 20 octobre 1622. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 156 & 157.

LANCILLOT (Henri) frère du précédent, naquit à Malines en 1576. A l'âge de 18 ans il entra à Malines dans l'Ordre des Hermites de saint Augustin, & fut de là envoyé à Louvain pour y faire son Cours de Philosophie & de Théologie. A l'âge de 25 ans, il commença à avoir des emplois dans son Ordre. Il fut Prieur à Hasselt, à Trèves, à Gand, à Anvers, jusqu'à trois fois dans la ville de Bruxelles; puis Délégué de son Ordre dans les Pays-Bas; enfin Commisnaire général le long du Rhin & en Souabe. On a de lui, *Pbaris Apostolica, sive Missione illegitima omnium Ministrorum, praesertim Lutheranorum & Calvinistarum, Demonstratio Apostolica; Capistrum Hunnium, sive Apologeticus pro Demonstrazione de illegitima Missione, &c.; Anatomia Christiani deformati, sive Exegesis Theologica, Catholica, Moralis Epistola Canonica D. Jude Apostoli; Aduersarium Lutberano-Calvinisticum; De Libertate Religionis & Republica Christiana praescribenda; Paralleli septuaginta tres Augustini Romano-Catholici, & Augustino-Maligiae Haeretici; Corona Calciniana quinque margaritis in gratiam Evangelicorum adornata; Paranesis ad Ferdinandum II, Imperatorem, pro Calvinismi & toto Imperio proscriptio; Paranesis ad Romano-Catholicos Ducis-Silvius; Oratio blasphemum Calvinum; Corona justitiae Ecclesiae Triumphantis, de beatitudine animae & corporis; Funiculus triplex Religionis obligantis, perfectantis & observantis; Vitacula Mariana viginti pampis mystici adornata; Lapis Adjutorii, hoc est, Psalmi quartus, Cum invocarem, &c. Exegesis Theologica, Catholica, Moralis; Commentarius in omnes utriusque Testamenti libros.* Il n'a conduit ce dernier Ouvrage que jusqu'à un Prophète Jonas, & la mort l'empêcha de l'achever. Il mourut à Anvers en 1643, & fut mis dans le même tombeau que son frère. * Le même, p. 359 & 360.

LANCINUS CURTIUS de Milan, célèbre au commencement du XVI. siècle, fut Disciple de Mèrula, & excella dans la connoissance des Langues Gréque & Latine. On connoît par les Poësies qu'il publia, qu'il écrivoit avec assez de négligence. Il mourut l'an 1511 à Milan, étant déjà âgé, & sans s'être jamais voulu marier. Paul Jove a fait son Eloge, entre ceux des Hommes de Lettres, & il y rapporte l'Épithaphe qu'Étienne Dulcin de Crémone fit de Lancinus.

En virtutem mortis insciam;
Fuit Lancelus Curtius
Secula per omnia;
Tantum possunt Camana.

Cet Auteur a laissé des Sylves & des Epigrammes, qui ne lui ont pas acquis beaucoup de réputation. Ses Sylves sont de vraies forêts, où l'on voit beaucoup de bois inutile. Ses Epigrammes ne laissent pas de contenir quelquefois des plaisanteries assez agréables, qui portent le Lecteur à rire, lors même qu'il se trouve choqué de la dureté de l'expression. Ce Poëte se plaisoit à faire de ces sortes de vers qu'on appelle *Serpentines, Retrogrades, Acrostiches*, &c. tous Ouvrages que l'on peut appeler la *question*, ou la torture de l'esprit. * Paul Jove, *Elog. Jules César Scalliger, Hypercritic. Poët.* l. 6. Baillet, *Jugement des Savans, sur les Poëtes Modernes*, tome 4. partie 1. n. 1226. édit. d'Amsterdam 1725.

LANCISI (Jean-Marie) naquit à Rome d'une famille honnête le 26 octobre 1654. Il acheva de bonne heure ses Humanitez, après lesquelles il fit la Philosophie dans le Collège Romain, & étudia quelque tems en Théologie. Il avoit eu dès sa première jeunesse du goût pour la connoissance des choses naturelles, & ce goût l'engagea à s'appliquer à la Médecine; ce qu'il fit avec beaucoup d'ardeur. L'Anatomie, la Chymie & la Botanique l'occupèrent d'abord également; il étudia aussi la Géométrie, qu'il crut pouvoir lui être utile, & en apprît les élémens de *Vitale Giordani*. Il se fit enfin recevoir en 1672, Docteur en Philosophie & en Médecine. Ses connoissances qu'il acquit depuis ce tems, & la réputation qu'il se fit, lui procurèrent en 1675, une place de Médecin ordinaire de l'Hôpital du S. Esprit *in Saffia*. Il y fit de nouveaux progrès sous les yeux de Jean Trarorda, premier Médecin de cet Hôpital, par son attention à suivre les maladies & à en écrire l'Histoire. Il quitta ce poste en 1678, ayant alors été reçu au nombre des Membres du Collège de S. Sauveur *In Luoro*, où il passa cinq ans à lire avec soin les meilleurs Auteurs qui ont écrit sur la Médecine. En 1684, il fut fait Professeur d'Anatomie dans le Collège de la Sapience & il s'en acquitta de cet emploi, pendant treize ans avec beaucoup de réputation. En 1688, le Pape Innocent XI le choisit pour son Médecin & son Camérier secret, quoiqu'il n'eût alors que trente-quatre ans, & lui donna quelque tems après un Canoniat de l'Eglise de S. Laurent & de S. Damase, qu'il ne conserva que pendant la vie de ce Pontife, & dont il se démit après qu'il fut mort. Le Cardinal Altieri Camerlingue le fit aussi son Vicaire pour l'installation des Docteurs en Médecine, charge dans laquelle le Cardinal Spinola, qui succéda à Altieri, le continua, & que le Pape Clément XI lui donna ensuite pour toute sa vie. Innocent XII étant tombé malade en 1699, Lancisi fut un de ceux qui furent appelés pour le voir, & il ne le quitta point pendant toute sa maladie. Après sa mort, il fut choisi pour Médecin du

Conclave; & lorsque Clément XI eut été élu, il le prit pour son premier Médecin & son Camérier secret. Tout le reste de la vie s'est passé dans la pratique de la Médecine, & dans la composition de plusieurs Ouvrages. Il est mort le 21 janvier 1720, âgé de soixante cinq ans. Il avoit amassé une Bibliothèque de plus de vingt mille volumes, qu'il a donnée de son vivant à l'Hôpital du S. Esprit, pour l'usage du public, & sur tout pour celui des jeunes Chirurgiens & Médecins qui servent les pauvres malades dans cet Hôpital. L'ouverture s'en fit l'an 1716, en présence du Pape & d'un grand nombre de Cardinaux. Voici le Catalogue de ses Ouvrages: *Journals Maris Lancisi Archiepiscopi Pontificii & intimi Cubicularii Opera, que hactenus prostrata omnia, Dissertationibus nonnullis admodum ineditis locupletata, & ab ipso Autore recognita & emendata, quae collegit & in orationem digestit Petrus Assatur, in Romano Archibotanicæ Professor, Geneva, 1718, deux volumes, in quarto. Dans le premier volume on trouve les Ouvrages suivans, de subitaneis Mortibus libri duo, Roma, in quarto; item Lucae, 1707, in quarto; item Venetiis, 1708, in quarto; item Lipsiæ, 1709, in quarto; *Dissertatio de natura & epidemia Romæ anni 1709 contagiosa est, cui accedit Historia Epidemica Rheumatica que per biennium anni 1709 contagiosa est, Romæ 1711, in quarto; de novis Pulveribus effluviis, libri duo, Romæ 1717, in folio. Le second volume comprend, *Dissertatio Historica de Bovilla Pello ex Campania suburbis, anno 1713 Latio importata, deque præfatis per sanctissimum Patrem Clementem XI, Pont. Max. ad advertendam aeris talem & amonem caritatem opportune adhibitis, cui accedit Consilium de Epurando Epidemia, qua Romæ grassata est anno 1712, Romæ, 1715, in quarto; *Dissertatio de rebus Medicorum Siculorum ratione instituta, habita ad nova Academiae Avenionis & Medicinæ Tyroneis in Archibotanicis Sancti Spiritus in Sicilia, Romæ, 1715, in quarto & in octavo; item Avenione, 1715, in octavo; item ibid. 1718, in octavo; *Humani Corporis Anatomica Synopsis; Epistola ad Joannem Baptistam Bianchi de Humoribus secretivis in genere, ac præcipue de his in hepate separatione; An acidum ex sanguine extrahi queat; Epistola duæ de triplici Intestinum Polypo; de Physiognomia; de Pliniana Villa ruscibus; *Forma ac Methodus describenda Morborum Hysteria; Lacubratis de Virgine quadam Callensæ, mirabilis vixata symptomata, habita in congressu Medico-Romano in aedibus Hieronymi Brasavolæ, Romæ, 1682, in octavo; *Anatomia per usum & intelligentiam del disegno ricercata non solo fugit ossi e muscoli del corpo umano, ma dimostrata ancora sulle statue antiche più insigni di Roma, delineata in più tavole con tutte le figure in varie faccie con le spiegazioni & indice; *Dissertatio de ratione philosophandi in Arte Medica ad Senesem Physiocraticorum Academicam; *Epistola ad Joannem Fantonium; *Dissertatio Epistolaris de Lumbrico lato; *Dissertatio Epistolare intorno all' Epidemia de' Buoi; Ragionamento intorno all' epidemia de' Cavalli succeduta in Roma nella primavera del anno 1712, *dissepo per ordine della sacra Consulta; *Lettera al Sign. Antonio Vallisneri sopra il ritrovamento delle fontane Tavole Anatomiche di Bartolomeo Eustachii do-San-Severino; *Tavole Anatomiche Cariffi. Viti Bartolomeo Eustachii quas e tenebris tandem vindicavit & Sanctissimi Dom. Clementis XI, Pont. Max. munificentia dono acceptas, præfatione Notisque illustravit, ac ipso suo Bibliothecæ dedicationis die publicè juris fecit Joannes Maria Lancisus, Romæ, 1712, in folio; *De morbo, interitu & funere Amplissimi Viri D. Horatii Albani, Sanctissimi D. Clementis XI, Pont. Max. germani fratris; *Lettera al Sign. Antonio Vallisneri con la quale si ritratto alcuni suoi errori, scelti nel libro de noxiis Pulverum effluviis; *Michele Mercati Sumministrans Metallibecæ, Opus posthumum, auctoritate & munificentia Clementis XI, Pont. Max. e tenebris in lucem editum, opera autem & sua Joannis Mariae Lancisi illustratum, Romæ, 1718, in folio; *Appendix ad Metallibecam Patricianam Micheletti Mercati, auctoris. Notis & notis ineditis, Romæ, 1719, in folio; *Dissertatio de Vena sine pori; *De Brachura usque ganglionum; *Dissertatio; *Epistola duæ ad Joannem B. Morgagnum; *Dissertatio Epistolaris de natura & presagio Diasturorum Navalis in temporibus apparentiam, Romæ, 1720, in octavo. * *Son Eloge par Pierre Assaut. *Journal de Trévise, tome 33, partie 2. p. 292. Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 12. p. 251 & suiv.**************************

L A N C K V E L D. Cherchez MACROPEDIUS.
L A N C U, troisième Secte de la Religion des Chinois. Ils sont ainsi appelez d'un Philosophe, qui vivoit du tems de Confucius, Auteur de la Secte des Loytans, & qui fut nommé *Lanqu* ou *Lanzu*, c'est à dire, *Philosophe ancien*, parce qu'on seint qu'il demeura 80 ans dans le sein de la mère avant que de naître. Ceux de cette Secte croyent que leur ame & leur corps vont jouir au ciel d'une infinité de délices. Ils se vantent aussi d'avoir des charmes contre toutes sortes de malheurs, & de pouvoir chasser les Démon du corps qu'ils possèdent, ou des lieux qu'ils occupent. * *Kicher, de la Chine. Voyez L A N T H U.*
L A N C U T, ville de Pologne dans la Russie Rouge, où l'on voit plusieurs belles églises que Stanislas Lubomirsky, Valvode de Cracovie, a fait bâtir. On y voit aussi un château fortifié contre les incursions des Tartares. * *Gr. Diç. Univ. Hall. Connor, Etat de Pologne, en Anglois, partie 1. Lettre 5.*
L A N D A (Catherine) doit être comptée parmi les femmes savantes. Elle étoit encore fort jeune, lorsqu'elle écrivit à Pierre Bembo, en 1526, une lettre Latine, qui a été imprimée parmi celles de cet écrivain, avec la réponse qu'il lui fit. Hilarion de Colie, qui la nomme mal *Landa*, observe qu'elle étoit de Plaisance & très-belle, *seur du Comte Augustin Landa, & femme du Comte Jean Ferme Trucele. Il devoit dire du Comte Augustin Landi. * Bayle, Diç. Crit.*
L A N D A F F, ville d'Angleterre dans le Comté de Glamorgan au pays de Galles, avec titre d'Evêché, suffragant de Cantorbéry, est nommé par les Auteurs Latins *Landavia* ou *Landava*. Elle est peu considérable, & est située près de Cardiff, sur

la petite rivière de Taff, Tave ou Tei, bien différente de celle d'Écosse. * *Beeverell, Dictionnaire d'Angleterre, p. 437, dit que Landaff n'est à présent qu'un petit bourg qui ne mériteroit aucune attention, si l'on n'y voyoit un vieux château & sur tout une église épiscopale, dont l'institution est fort ancienne. L'Evêché de Landaff s'étend sur 150 Paroisses.*

C O N C I L E S D E L A N D A F F .

Oudocé, troisième Evêque de Landaff, publia les Constitutions de trois Synodes qu'il y avoit tenus vers l'an 560. Les Prélats qui gouvernèrent cette église dans le neuvième siècle, célébrèrent aussi divers Synodes; le premier sous Gurgan, où l'on excommunia un certain Teudur, qui avoit commis un homicide; Berthguin tint deux Synodes; Cerenhier deux; Gulfride un; & Civeilliau, aussi Evêque, un autre. Nous en trouvons un dans le dixième siècle vers l'an 948, tenu par Pater Evêque, pour absoudre un Roi qui avoit commis un sacrilège, & violé un lieu de refuge; un autre l'an 958; & un autre tenu par Gucaune l'an 982, contre le Prince d'Armaic qui avoit tué son frère. Joseph célébra le Synode de 1034, où Mouric fut excommunié, pour avoir osé violer des lieux saints, qui servoient de refuge. Le dernier Synode dont nous ayons connoissance, est celui de l'an 1056, qui fut célébré par Herguald, qui excommunia toute la famille du Roi Cargucain, à cause de certaines violences faites au Médecin & au neveu de l'Evêque, le jour de la Fête de Noël. *Voyez la dernière édition des Conciles, Paris, 1671.*

L A N D A I S (Pierre) natif de Vitré en Bretagne, étoit Tailleur d'habits, & entra, l'an 1475, au service du Tailleur de François II, Duc de Bretagne. Ce fut par ce canal qu'il eut entrée dans la chambre du Duc, & qu'il se fit aimer de ce Prince, qui lui fit confidence de ses plus grands secrets. Ainsi Landais après avoir passé par les charges de Valet & de Maître de la Garderobe du Duc, parvint à celle de Grand Thésorier, qui étoit la première charge de Bretagne; mais s'étant laissé aveugler par sa bonne fortune, il abusa de son pouvoir, opprima les innocens, persécuta les Barons, trahit l'Etat, & s'enrichit par mille vexations. Ces crimes irritèrent tellement les Barons & le peuple, que le Duc, pour avoir la paix, fut contraint de livrer Landais au Chancelier Chrifian, qui le condamna à être pendu: ce qui fut exécuté à Nantes l'an 1485. On n'en dit rien au Duc qu'après l'exécution, de peur que ce Prince qui aimoit passionnément son Favori, ne lui donnât sa grâce. Son corps fut porté dans l'église de Notre-Dame de Nantes, & mis en une chapelle qu'il avoit fait bâtir. * *Du Puy, Hist. des Favoris.*

L A N D A N O. Voyez L O N D A N O .
L A N D A U ou **L A N D A W**, ville d'Allemagne, dans la Basse Alsace, qui a été cédée par la paix de Munster, est située sur la rivière de Queich, qui passe au milieu dans le Vaisgow, sur les frontières du Palatinat, à quatre lieues de Spire & autant du Rhin. C'étoit une des dix villes impériales de la Préfecture provinciale de Haguenau. Elle fut engagée à Othon, Evêque de Spire, par l'Empereur Louis de Bavière, & dégragée l'an 1511, par l'Empereur Maximilien, qui lui redonna la liberté dont elle jouissoit avant cet engagement. Elle fut cédée à la France par la paix de Munster. Les Auteurs Latins la nomment *Landsavia*. Elle fut prise l'an 1702 par les Impériaux, reprise l'an 1703 par les François, & prise une seconde fois par les Impériaux l'an 1704, reprise en 1713 par les François, à qui elle est restée par le traité de Rastadt de l'an 1714. La plupart des Bourgeois sont Luthériens, & la grande église leur est commune avec les Catholiques. Il y a un Chapitre de Chanoines, autrefois Abbaye de l'Ordre de S. Augustin. Ce Chapitre n'est composé que d'un Doyen, de deux Chanoines, & d'un Vicaire qui dessert la Cure. * *Sanfon. Baudrand. Th. Cornelle, Diç. Geogr. Bayle, Diç. Crit. 4. édit.*

* **L A N D A W**, petite ville du Duché de Bavière. Elle est située sur l'Iser, au dessous de Dingelring à huit lieues au dessous de Landshut. * *Maty, Diç. Geogr.*

* **L A N D A W**, petite ville du Cercle du Haut Rhin en Allemagne, dans le Comté de Waldeck. Elle est à peu près au nord de la ville de Waldeck, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

* **L A N D E**, petite ville de France dans la Guienne propre, au diocèse de Bourdeaux. Le Dictionnaire Universel de la France lui donne 1200 Habitans.

L A N D E (Jaques de la) publia en 1673 in folio, à Orléans sa patrie, *La Coutume d'Orléans*, avec un bon Commentaire. Un Avocat Parisien, nommé Perreux, a donné, environ 30 ans après, ce même Ouvrage de la Lande, en deux volumes in folio, avec des additions. Les Connoisseurs disent qu'il a gâté l'Ouvrage. M. de la Lande étoit Docteur de l'Université d'Orléans. Il a donné plusieurs Ouvrages de Droit, & est mort le cinquième février 1703. * *Biblioth. de Richelieu de 1728.*

L A N D E B E R G. Voyez L A N D E N B E R G .

* **L A N D E C K**, petite ville de Bohême dans le Cercle, la Préfecture ou le Comté de Glatz ou Glatzko. Elle est au sud-est de la ville de Glatz, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

* **L A N D E L E A U** ou **L A N D E L L E A U**, bourg de France dans la Bretagne, est situé sur la rive gauche de la rivière d'Aufen ou d'Auen, au nord-ouest de la ville de Cornouaille ou Quimpercorentin, dont il est éloigné de dix à onze lieues.

* **L A N D E L L E**, bourg de France en Normandie, dans l'Evêché de Coutances, au sud-est de la ville de Coutances, dont il est éloigné de huit à neuf lieues.

L A N D E N, petite ville des Pays Bas dans le Brabant Espagnol, aux confins de l'Evêché de Liège, à trois lieues de Tillemont,

mont, du côté du Couchant, & à deux de Leeuwe, vers le midi. Cette petite ville est capitale d'une Mairie, & passe pour la plus ancienne des Pays-Bas. Elle est célèbre par la bataille, qui s'y donna le 29 juillet 1693, & qui dura une grande partie du jour. Le Maréchal de Luxembourg, qui commandoit l'armée de France, y attaqua le Roi Guillaume que les François appeloient simplement le Prince d'Orange, dont l'armée étoit beaucoup affoiblie par des détachemens, que ce Prince avoit été obligé de faire. La bataille fut sanglante, & si le champ de bataille resta au Duc de Luxembourg, il en couta cher à la France: aussi l'armée François ne fit-elle pas grande chose le reste de la campagne. Cette bataille porte le nom de bataille de Landen ou de Neerwinden. * *Mémoires du tems.*

* LANDENBERG beau & grand château de Suisse dans le Canton de Zurich, au voisinage de Kybourg. C'est là où résident les Nobles de ce nom, & dont la Maison est considérable par son antiquité. * *Etat & Délices de Suisse, tome 2. p. 46. édit. d'Amsterdam, 1730.*

* LANDENBERG, Gouverneur du Canton d'Underwald en Suisse, pour l'Empereur Albert I, fit arracher les yeux à Henri de Melchtal: ce qui porta Arnold de Melchtal son fils, à se joindre à Stauffacher & à Furst l'an 1307, pour délivrer leur patrie d'oppression. Depuis, Landenberg ayant voulu contraindre une femme mariée de venir aux bains avec lui, fut tué par les Habitans du lieu. * *Simler, de Rep. Helvet.* L'Auteur de l'*Etat & des Délices de la Suisse*, de l'édition de 1730, tome 1. p. 163, dit que l'on assure que le Gouverneur Landenberg perdit la vie en voulant séduire la femme d'un Bourgeois d'Underwald: mais à la page 176 & 177, après avoir parlé du succès qu'eut l'entreprise de ceux qui travailloient à délivrer leur patrie des vexations qu'elle souffroit depuis si longtems, il ajoute, *Accès nouvelle le Gouverneur Landenberg & ses Aiderans voyant qu'il leur étoit impossible de résister au torrent d'un peuple furieux, uni contre eux, & craignant d'essuyer les effets de sa rage, préférèrent de s'enquies. Le peuple les poursuivit & les atteignit; mais, sans leur faire aucune injustice, il les conduisit sur les frontières, & les relâcha après avoir pris leur serment qu'ils ne retourneroient jamais dans le pays.*

* LANDERNEAU, petite ville de France en Bretagne, dans l'Evêché de Saint-Pol-de-Léon, est située sur la rive gauche de la rivière de Landerneau, vers les confins de l'Evêché de Quimpercorentin. Elle est au sud-sud-ouest de la ville de Saint-Pol-de-Léon, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

* LANDERNEAU, rivière de France en Bretagne, dans l'Evêché de Saint-Pol-de-Léon, coule du nord-est au sud-ouest, & sépare à son embouchure, cet Evêché de celui de Quimpercorentin, à l'orient de Brest. De Wit & Jaillot, *Carte de Bretagne.* D'autres lui donnent le nom d'Elborn.

* LANDERON (Le) petite ville de la Principauté de Neuchâtel. Le Landeron est à environ deux lieues de Neuchâtel près de la Thiele, dans un lieu assez marécageux. On prétend, dit M. Ruchat, que cette ville a été bâtie des ruines d'une grande ville nommée *Neronica*, & en François *Nerieu*, qui tenoit depuis le Mont-Jura jusqu'à la Thiele, & depuis le Landeron jusqu'à Cressier qui est un village de cette Châtellenie. Le Landeron & Cressier sont les seules paroisses dans la Principauté de Neuchâtel, qui aient retenu la Religion Romaine. Les Seigneurs de Berne travaillèrent à y introduire la Réformation, mais inutilement. Comme ils étoient Collateurs de l'Église du Landeron, ils écrivirent au Conseil du lieu le 27 avril 1537, de congédier leur Curé & de mettre un Ministre à sa place. Le Conseil refusa d'obéir: ce qui engagea les Seigneurs de Berne à écrire le 27 juin à George de Rive, Baron de Frangin, Gouverneur de Neuchâtel, pour l'exhorter à prendre soin de cette affaire. Cela engagea les Habitans du Landeron & de Cressier à se fortifier de l'alliance du Canton de Soleurre. Jean Hardi, Châtelain du Landeron, zélé Réformé, ayant obtenu, sur le milieu du mois d'août 1538, du Gouverneur de l'île de St. Jean, de faire prêcher au Landeron, y conduisit Farel; mais les gens du lieu s'en plainquirent au Canton de Soleurre. On tint une conférence au Landeron le 14 mai 1543, & les deux Paroisses étant assemblées, examinèrent à la pluralité des suffrages, s'ils se reformeroient ou non. La pluralité dans le Landeron fut pour retenir la Religion Romaine, mais à Cressier la pluralité fut pour la Réformation. Cependant Cressier même resta dans la Religion Romaine, & on y assassina deux Ministres, qui y furent envoyez en 1546. * *Délices de la Suisse, &c. par Gottlieb Kypfeler, p. 537. Ruchat, Histoire de la Réformation de Suisse, &c. tome 6. p. 466. &c.*

* LANDES, ou les Landes de Bourdeaux, contrée de la Gascogne, province de France. Elle est bornée au nord par la Guienne propre, au Levant par le Bazadois, le Condomois & la Gascogne propre; & au midi par le Béarn & par la Terre de Labour; la Mer des Basques la baigne au Couchant. C'est un pays qui répond assez à son nom, il est plein de bruyères & de sablon. Ses lieux principaux sont Dax capitale, Tartas, & Albret. * *Maty, Dict. Geogr.*

* LANDEVENE, bourg de France en Bretagne, dans l'Evêché de Quimpercorentin sur la Baye de Brest, au sud-ouest de la ville de Brest, dont il est éloigné d'environ trois lieues. Il y a dans ce bourg une Abbaye d'hommes, fondée en 409, par Walon ou Gallon Comte de Cornouaille. * *Dict. Univ. de la France.*

* LANDGRAVE, titre de dignité dans l'Empire d'Allemagne. Les plus considérables de ceux qui portent ce nom, sont les Landgraves de Hesse-Cassel, de Hesse-Darmstadt, de Hesse-Rheinfels, & de Hesse-Hombourg. Il y a dans l'Empire des Landgraves de moindre considération comme font ceux de Baar, de Kloggen, de Leuchtenberg, de Nollenberg & de Stuldingen. Il y avoit autrefois un Landgrave de Thuringe en chef, mais depuis que la Thuringe est partagée entre plusieurs Princes, il n'y en a point

qui porte en particulier le titre de Landgrave de Thuringe. Voyez aussi l'article de DUC.

* LANDI (Bassiano) Voyez LANDO (Bassiano)
* LANDI (Beretti) Voyez BERETTI LANDI
* LANDIENNE, Compagnie de Voleurs. Voyez LANDON (Conrad)

* LANDINI ou LANDINO (Christophe) de Florence, vivoit l'an 1510, & composa divers Ouvrages ingénieux, *De gli habitis & de Magistris di Firenze; Dialoghi dell' Anima.* Il traduisit l'Histoire Naturelle de Plin en Latin, & fit des Commentaires sur Horace, sur Dante, &c.

* LANDIVIZIAU, petite ville de France en Bretagne, dans l'Evêché de Saint-Pol-de-Léon, sur la rive droite de la rivière de Landerneau ou Elhorn. Elle est au sud-sud-ouest de la ville de Saint-Pol-de-Léon, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

* LANDMETER (Laurent) étoit de Tournay, Il publia en 1621 un Commentaire sur la Règle de l'Ordre de Saint Augustin, en 1645, l'Éloge de la Vérité; & en 1635, un *in quarto*, du Clerc, du Moine, & du Clerc-Moine. * *Konig, Biblioth. Petrus & Nova.*

* LANDO. La famille de LANDO de Venise, est noble & ancienne, & a donné de grands hommes à la République. PIERRE LANDO, fut Doge de Venise l'an 1539 après André Gritti, & mourut l'an 1545. MARC LANDO, Evêque de Venise, fut élu après Bembo l'an 1401, & mourut l'an 1417. JEANOME LANDO, fut Archevêque de Candie, puis Patriarche de Constantinople pour les Latins, depuis l'an 1474, jusqu'en 1485. AUGUSTIN LANDO, Comte de Campiano, fut un des Conjurez contre Pierre-Louis de Farnèse, Duc de Parme, l'an 1547. MARC ANTOINE LANDO, fut tué à la bataille de Lépante l'an 1571, &c.

* LANDO (François) Cardinal, Patriarche de Grade né à Venise, se rendit habile dans la Jurisprudence Civile & Canonique, & fut élevé à la dignité de Patriarche de Grade l'an 1408. Il témoigna beaucoup de zèle pour la paix de l'Eglise pendant le Schisme, sous Grégoire XII & Benoît XIII. Il se trouva au Concile de Pise l'an 1409, & fut fait Cardinal par Jean XXIII, en 1411. Depuis, il se distingua par son mérite au Concile de Constance, & eut seize voix dans l'assemblée qui s'y tint pour élire un Pape, en la place du même Jean XXIII. Ce Prélat mourut le 26 décembre de l'an 1427, à Rome, où l'on voit son tombeau & son Epitaphe à sainte Marie Majeure. * *Contelorio, Onuphre, Aubéry, Ughel, &c.*

* LANDO (Constant) étoit de Plaisance. Il publia en 1557, la Méthode de conserver la santé; & en 1560 à Lyon, des Explications sur les anciennes Médailles des Romains. * *Hanckius, de Hist. R. R. partie 2. p. 137. Konig, Biblioth. Petrus & Nova.*

* LANDO (Bassiano) Médecin, natif de Plaisance en Italie, étudia à Padoue, & enseigna avec applaudissement dans l'Université de cette ville, où il fut assassiné l'an 1562. Il se retiroit le soir du 24 octobre chez lui, lorsqu'il fut attaqué par un scélérat, qui le perça de sept coups de bayonnette, dont il mourut le 31 du même mois. Lando avoit composé divers Ouvrages remplis d'érudition. On a de lui un beau Commentaire sur les Images des Anciens; & de *Humana Historia; de Incremento; Istologia; de Origine & causa pestis Patavina; anni 1555; Praefatio in Asporijmas Hippocratis; de Venatione; de Motu; de Loco; de Tempore; Dialogus qui Barbaro-Maxim seu Medicus inscribitur; Dialogi duo ad Herculeum Ebersen, quibus continetur Methodus ad cognoscendos & curandos morbos; Comment. in Artem parvam Galeni; Liber Epiphysium; Paraphrasis in librum Aristotelis de Anima; Annotationes in Terentium; Oratiois Demosthenis contra Androtonem Latina Conversa. * Ghilini, Theatr. d'Hum. Letter. partie 2. Vander Linden, de Scrip. Med. Teiffier, Éloges des Hommes Savans, tome 2. p. 97. édit. de Hollande 1715.*

* LANDO (Hortensio) Médecin, natif de Milan, vivoit au XVI siècle. Il est Auteur de plusieurs Ouvrages, & il se plaisoit à les publier sous de faux noms. On le croit Auteur d'un Dialogue, publié sous le nom de *Philadelphus*, contre la mémoire d'Ératisme; & cette conjecture est bien fondée. Il fit deux Dialogues, l'un intitulé *Cicero relogatus*, & l'autre *Cicero revocatus*, qui ont été faussement attribués au Cardinal Aléandre. * *Bayle, Dict. Crit.*

* LANDOALD (Saint) Missionnaire des Pays-Bas, & Compagnon de saint Amand, partit de Rome avec ce dernier l'an 653, & fut retenu à Mastricht par saint Rémele, Evêque de cette ville. Il travailla tellement à la conversion des peuples du pays, & mourut vers l'an 667. On fait sa Fête au 19 de mars. * *Bollandus. Le Coigne, Ballet, Vies des Saints, mois de mars.*

* LANDOIS. Voyez LANDAIS.

* LANDON, Pape indigne, étoit du pays des Sabins, & succéda à Anastase III, l'an 912. Il fut apparemment redevable de son élévation au crédit de Théodore, femme très-puissante à Rome, par l'empire qu'elle avoit pris sur l'esprit d'Adalbert, Marquis de Toscane, & aussi célèbre par ses débauches, que par celles de ses deux filles, Théodore & Marofie. Elle se servit de Landon pour élever un de ses Favoris, appelé Jean, sur le siège de Ravenne. Voici de quelle manière Luitprand rapporte la chose. „ En ce tems-là, dit-il, Pierre, Archevêque de Ravenne „ (que l'on croit être le premier Archevêque après celui de Rome) „ envoyoit souvent à Rome un Diacre de son église, „ appelé Jean, pour rendre au Pape les devoirs & les soumissions „ qui lui étoient dues. Théodore, cette impudente débauchée, „ l'ayant vu, l'alma éperdument, & l'obligea d'avoir un hon- „ teux commerce avec elle. Pendant qu'ils vivoient ainsi en- „ semble, l'Evêque de Bologne mourut. Jean fut élu en sa pla- „ ce; mais avant qu'il fut consacré, celui qui étoit nommé à „ l'Archevêché de Ravenne, mourut aussi, & Théodore mit en „ tête à Jean de quitter l'Evêché de Bologne, pour prendre cet

Archevêché. Etant donc revenu à Rome, il fut ordonné Archevêque de Ravenne. Peu de temps après, le Pape, qui l'avoit ordonné, vint à mourir. Alors Théodore, pour n'être pas éloigné de son amant, lui fit encore quitter l'Archevêché de Ravenne, pour s'emparer de l'église de Rome. Landon tint le Siège deux mois seulement, ou selon d'autres, quatre mois & 22 jours. D'autres prétendent qu'il le tint au moins six mois, & peut-être huit. Jean X l'occupa après lui. * Luit-prand, l. 2. c. 13. Léon d'Osie, *Chron. Cassin.* l. 1. Baronius, *ad ann.* 912.

LANDON (Conrad) Allemand dans le XIV^e siècle, fut un des Chefs de cette compagnie de Voleurs, qui de son nom fut appelée *Landienne*, & qui fit de grands ravages en Italie, dans le tems que les Papes tenoient leur Siège à Avignon. Ils continuèrent leurs violences depuis les années 1353, 1355, & les suivantes, jusqu'en 1358, où les Florentins, qui avoient à leur tête le fameux Malateste, les obligèrent de se retirer du côté de la Lombardie. * Villani, & Aretin, l. 8. S. Antonin, &c.

LANDORA (Bérenger de) né vers l'an 1262, dans une des plus illustres familles de Rouergue, dont les biens ont passé dans celle d'Étaing, entra le dixième mai 1282 dans l'Ordre de S. Dominique, & par degrez en devint Général l'an 1312. Le Pape Jean XXII, qui l'estimoit beaucoup, l'employa à la Cour du Roi Philippe le Long, & avant qu'il eût terminé les affaires dont il l'avoit chargé, lui donna l'Archevêché de Compostelle. Bérenger fut sacré le 30 avril 1318, alla peu après en Espagne, où il n'eut pas peu de peine à retirer les biens de son église des mains de ceux qui les avoient usurpés, & gouverna ensuite en Pasteur également sage & charitable. Si l'on en croit quelques Auteurs, il fut blessé mortellement en combattant contre les Maures, & mourut l'an 1325 à Cordoue; mais il est certain que sa mort fut naturelle, & qu'elle n'arriva que le 18 septembre 1330 à Séville. Son corps fut porté comme il l'avoit ordonné dans la maison de son Ordre à Rodès, où on le conserve avec beaucoup de vénération: on dit qu'il s'est fait des miracles à son tombeau. On conserve les lettres circulaires qu'il écrivit étant Général. Il y a un livre intitulé de *Eventibus rerum*, imprimé à Ausbourg en 1518, & dont l'Auteur est Bérenger, Archevêque de Compostelle; mais on ne fait si ce Bérenger est le Jacobin, ou le Moine de l'Ordre de S. Benoît, car il y a eu deux Prélats de ce nom. * Echard, *Script. Ord. Praed.* tome 1.

LANDRECIES, ville des Pays-Bas en Hainaut, soumise aujourd'hui à la France, est située sur la rivière de Sambre, dans une plaine basse & très-unie, à trois lieues du Quénoi, & à six de Valenciennes. La résistance qu'elle fit l'an 1543, à l'Empereur Charles-Quint, est très-célèbre dans l'Histoire. Ce Prince qui l'avoit alléguée avec cinquante mille hommes & cinquante pièces de canon, fut obligé de se retirer après six mois de siège. Landrecies est encore aujourd'hui plus forte. Le Cardinal de la Valette la prit l'an 1647. Elle fut reprise par les Espagnols; & l'armée du Roi Louis XIV s'en empara l'an 1655, à la vue de trente-cinq mille hommes des ennemis. Cette ville est restée à la France par l'article 37 du traité de paix des Pyrénées en 1659. Elle fut encore investie par les Alliez, avec une armée nombreuse, commandée par le Prince Eugène de Savoie, le 17 juillet 1712; mais ils furent contraints de lever le siège, après avoir été battus dans leur camp de Denain, par l'armée du Roi, commandée par M. le Maréchal de Villars. Cette victoire fut suivie de la prise de Marchiennes, & de plusieurs autres postes importants, dans lesquels étoient toutes les munitions des Alliez pour la campagne, & de quoi faire plusieurs sièges. La prise de Douai, & la paix ensuite avec la Hollande furent un fruit de cette Journée. Mais la sincérité eût dû faire ajouter que la séparation honteuse des Anglois d'avec les autres Alliez, dans le tems qu'on ne s'y attendoit point, fut la véritable cause de cette catastrophe.

LANDRIANO (Bernard) a fait un Ouvrage en deux tomes sur les *Couches de la Pierre*, & des Additions à la *Pratique* de J. P. de Ferraris, à Venise, l'an 1496, in folio. * König, *Biblioth. Vetus & Nova*.

LANDRIANO (Gérard) Cardinal, Evêque de Lodi & de Côme, naquit à Milan, d'une famille des plus considérables. La faveur de François Landriano son frère, auprès de Philippe Marie Visconti, Duc de Milan, le fit élever aux dignités ecclésiastiques. Il se trouva au Concile de Bâle, d'où il fut envoyé en Angleterre. Nous avons encore la Harangue qu'il fit au Roi, pour lui persuader d'envoyer à Bâle les Prélats de son Royaume. Depuis, Landriano changea de parti, & par le crédit du Duc de Milan, obtint un chapeau de Cardinal du Pape Eugène IV, à Florence, le 18 décembre 1439. Il fut ensuite Légat en Lombardie; & n'y parut point avec la modération qu'on devoit attendre d'une personne de son caractère. Son autorité devint suspecte au Duc de Milan, qui le fit emprisonner. Il mourut en s'en retournant à Rome, dans la ville de Viterbe, à ce que l'on prétend, le huitième octobre de l'an 1445. * Garimbert, l. 4. Onuphre, Ughel. Sponde, &c.

LANDROAL (A) & en un mot A LANDROAL, ou selon d'autres A LONDROAL, petite ville de Portugal dans la province d'Alentejo, au sud-ouest d'Elvas, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

LANDROVE, petite rivière d'Espagne dans le Royaume de Galice, coule du sud au nord, arrose Vivero, & se jette un peu au dessous dans la mer. Elle forme à son entrée dans l'Océan un port large & capable de contenir une nombreuse flotte.

LANDRY, furnommé par quelques uns de la Tour, étoit Maître du Palais. Il est cru Auteur de la mort de Chilpéric, qui avoit, dit-on, découvert une intrigue amoureuse entre Landry & la Reine Frédégonde son épouse; mais quelques uns des Historiens François s'inscrivent en faux contre ce fait. Landry pen-

nant la minorité de Clotaire II, s'opposa généreusement aux ennemis de ce Prince, & les défit vers l'an 593, à Truc dans le Soissonnois. * Gaguin, *Hist. Franc.* Aimoin, l. 3. Duplex. Mézeray, Cordemoy, en *Chilpéric & Clotaire II*.

LANDSBERG. Voyez LANDSPERG.

LANDSBERG (Philippe) Voyez LANDSBERG.

LANDSCROON. Voyez BRASSAW.

LANDS-END, Cap le plus occidental de l'Angleterre dans le Comté de Cornouaille. Le mot de *Land-end*, veut dire, *Bout du pays*. Anciennement on l'appelloit *Prontorium Beterium* ou *Antiostrum*, & les Habitans l'appellent *Penwith*. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, p. 656.

LANDSHUT, ville de la Basse Bavière dans l'Evêché de Frisingen sur l'Isar. Elle a son nom d'un vieux château, que Louis, Duc de Bavière fit bâtir en 1204, contre les Brigands, sur la montagne au pied de laquelle cette ville se trouve. Le Château ayant été bâti, plusieurs particuliers firent faire des maisons dans le voisinage & s'y établirent, à cause de la situation agréable & de l'air sain qu'on y respire. Il y en a d'autres qui en attribuent la fondation à Othon de Wittelsbach, père de Louis. L'Eglise de S. Martin a un clocher si haut qu'on l'appelle *le chapeau du pays*, parce que de ce clocher on découvre presque toute la Bavière. Les Jésuites y ont fait bâtir un Collège superbe: une Dame de Hanusberg leur fit dans cette vue un présent de 68000 florins. Les Franciscains, les Dominicains & les Capucins y ont aussi des Couvents. En 1632, cette ville fut prise par le Roi de Suède qui en exigea une contribution de 100000 écus, après quoi il en sortit. Deux ans après Bernard, Duc de Saxe-Weimar, la prit d'assaut & y fit un terrible dégât. * Aventin, *Annal. Boiorum*. Munler, *Cosmogr.* Vellerus. Brunnerus & Adzreiterus, *Annal. Boiorum*. Ertels Beyr, *Atlas. Dib. Alemant.*

LANDSHUT, ville au Duché de Silésie, sur le Bober, dans la Principauté de Schweidnitz, à l'ouest de Schweidnitz tirant vers le sud, à la distance d'environ sept lieues.

LANDSHUT, petite ville du Royaume de Bohême en Moravie, sur la rive droite de la branche occidentale de l'Isle que la Morave forme, un peu au dessus de l'endroit où elle reçoit la Teva.

LANDSHUT, Bailliage de Suisse dans le Canton de Berne. Il est petit, & ne contient que deux paroisses. * *Eras & Délices de Suisse*, tome 2. p. 203 & 204. édit. d'Amsterdam, 1730.

LANDSKROON, ville de Suède, dans la province de Scanie, a été souvent en danger pendant les guerres des Suédois & des Danois. Le Roi de Danemarck la prit le 20 juillet de l'an 1676, & attaqua le château qui se rendit par composition le 13 août suivant. Depuis ce tems, les Suédois ont travaillé en vain à reprendre cette place; mais la paix de 1679 la leur fit recouvrer. * Sanfon.

LANDSKROON, petite ville de Bohême dans la Préfecture de Chrudin, à l'est de Chrudin, tirant vers le sud, à la distance d'environ onze lieues, sur les confins de la Moravie. On dit que ce nom lui a été donné, à cause que la couronne du pays y est gardée. Elle est sur la rive gauche de la petite rivière de Sawava.

LANDSKROON, forteresse du Santgow, assise sur une partie du *Blauen* dans le voisinage du village & des bains de *Fuën* & à deux bonnes lieues de Bâle, qu'on découvre depuis la forteresse, aussi-bien qu'une grande étendue de pays. Cette place étoit autrefois la résidence de l'ancienne famille noble des *Manchen* de Bâle, qui en portoient aussi le nom en se faisant appeler *Manchen* de Landskroon. Joss, le dernier de cette famille, mourut vers le milieu du XV^e siècle & le fort de Landskroon vint ensuite par succession à la famille des *Reichs* de Reichenstein qui en furent les restaurateurs. Mais le Santgow ayant été cédé à la France par la paix de Westphalie en 1648, le Fort de Landskroon tomba aussi entre ses mains. En 1687, Louis XIV commença à fortifier cette place par de grands ouvrages, de sorte qu'aujourd'hui elle est très-considérable par sa force. Les Cantons Suisses se formalisèrent d'abord de ces fortifications, mais on leur fit comprendre par Mr. Tambouneau, Ambassadeur du Roi en Suisse, que leur crainte étoit sans fondement. Le Roi y tient un Commandant & une garnison d'invalides. * Urilius. Rahn, p. 969. *Dib. Alemant. de Bâle*.

LANDSPERG, ville d'Allemagne, dans la nouvelle Marche de Brandebourg, est située sur la Warte, qui se jette ensuite dans l'Oder, vers les frontières de la Pologne. Cette ville fut souvent prise par les Suédois dans les dernières guerres d'Allemagne. * Sanfon, Baudrand.

LANDSPERG, petite ville d'Allemagne dans la Moyenne-Marche de Brandebourg, à l'est-nord-ouest de Berlin, dont elle est éloignée de cinq à six lieues. Cette ville est appelée *Olden* ou *Aiten Landsberg*, c'est à dire, *la vieille ville de Landsberg*, pour la distinguer de Landsberg sur la Warte, dont on vient de parler dans l'article précédent.

LANDSPERG, petite ville de la Prusse Ducale ou Brandebourgeoise, dans le Cercle de Natangen, Natangie ou Natangerland. Elle est à peu près au sud de Königsberg, dont elle est éloignée de sept à huit lieues.

LANDSPERG, petite ville du Cercle de la Haute-Saxe en Allemagne, dans la Misnie, au nord-nord-ouest de Leipzig, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

LANDSPERG, ville d'Allemagne, en Bavière, est bâtie sur une colline, qui est arrosée par le Lech, sur les frontières de la Souabe, environ à 20 lieues au dessous d'Ausbourg.

LANDSPERG, petite ville d'Allemagne dans le Duché de Deux-ponts, à l'est-sud-est de la ville de Deux-ponts, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

LANDSQUENETS, mot Allemand composé de ces

deux, Land qui veut dire pais, & Knecht qui signifie gargon, valet. On entend par le mot de Landsquenets des Soldats qui servent en Allemagne dans les Corps d'Infanterie.

* **LANDSTEIN**, petite ville d'Allemagne avec château. Le Grand Dictionnaire Universel Hollandois la place en Bohême dans la Préfecture de Béchin, & cite Tromsdorf & Balbin. *Misc. Bib.* Cependant les cartes la mettent dans l'Autriche aux confins de la Bohême & de la Moravie.

LANDSTUHL ou **LANDSTOUL**, bourg ou petite ville avec un château fort, situé sur une montagne, dans le Duché de Deux-Ponts, entre la ville de ce nom & celle de Caseloutre ou Keizers-Lautern, appartenoit autrefois aux Comtes de Saarwerden, après l'extinction de la famille desquels cette Seigneurie, aussi-bien que le reste de la succession, devoit appartenir à la Maison de Nassau-Saarbruck. Mais l'Evêque de Metz, qui est Seigneur Fiefdaire d'une partie du Comté de Saarwerden traita la Seigneurie de Landstuhll comme un fief vacant, & en donna l'investiture au Duc de Lorraine son frère, qui, pendant la guerre de 30 ans, s'est maintenu dans cette possession, tant par la faveur de la Chambre Impériale que par la force des armes. Quoique par la paix de Westphalie il fut réglé que Landstuhll, & les autres biens venant des Comtes de Saarwerden seroient restitués à la Maison de Nassau-Saarbruck, on n'en a jamais rien pu obtenir du Duc de Lorraine. L'Electeur Palatin profitant de cette occasion, s'empara de Landstuhll sous prétexte de quelques prétentions. * Schweder, *Præses*, p. 692. *Europ. Herold*, partie 1. p. 630. Lündorp, *Acta Publica*, tome 6. p. 884. & tome 9. p. 167. 169. *Diâ. Allemand.*

LANDSTRASS, château, ville & Seigneurie du Duché de Carniole, à onze lieues de Laybach. La ville est située sur une île, formée par le Gurck, & doit avoir été appelée autrefois *Landestross*, parce qu'en tems de guerre elle seroit d'azile assuré à ceux qui s'y retiroient. Les Barons de Landestross y résidoient autrefois, mais leur famille s'éteignit dans le XIV^e siècle. Après que ce Château eut souvent changé de Maîtres, il tomba finalement entre les mains des Comtes de Cilley, & leur Maison s'étant éteinte en 1456, la Maison d'Autriche en prit possession & le fit gouverner par des Capitaines jusques en 1579, qu'elle vendit aux de *Palosfort* le Château & la Seigneurie, mais non pas la ville. Les de Moskau, les Comtes de Barbo & les Princes d'Auersperg les possédèrent ensuite successivement, & les derniers le vendirent sur la fin du XVII^e siècle à l'Abbaie de Landstrass de l'Ordre de Cîteaux qui est dans le voisinage. * *Vulvafor, Ebes des Herzogth. Crain*, l. 11. *Mégiser, Corinth. Chron. Lazius, de Migratione Gentium*, l. 6. Tromsdorf, *Geogr. Diâ. Allemand.*

LANDULPHE. Cherchez **COLUMNNA**.

LANEBOURG, petite ville de la Saroye. Elle est dans le Comté de Mannenne sur la rivière d'Arc, au pied du Mont-Céris, qui est un célèbre passage des Alpes, pour aller en Italie. * *Maty, Diâ. Geogr.*

LANERICK, **LANRIK**, **LANCICK**, ou **LANAR**. Voyez **LANERCK**.

* **LANERK**, ville de l'Ecosse méridionale, est le lieu principal du Cluydesdale sur le Cluyd, d'où vient que quelques uns l'appellent *the Shires of Lanerk*. C'est un Vicomté de la Maison d'Hamilton, & le Duc d'Hamilton en est Sheriff héréditaire. L'Evêque Lesley dérive le nom de Lanerk à *lanarius arca*, comme étant un magasin de laines, qui ont fait autrefois le grand commerce de cette province. Lanerk, avant la réünion, avoit séance & voix dans le Parlement d'Ecosse. * *Etat de la Grande Bretagne, sous George II*, tome 2. p. 255.

* **LANESTOSA**, petite ville d'Espagne dans la Biscaye propre, vers les confins de la Castille Vieille. Elle est au sud-ouest de Bilbao, dont elle est éloignée d'environ quinze lieues.

LANFRANC, Italien, natif de Pavie, dans le onzième siècle, & fils d'un Contelleur du Sénat de la ville, ayant perdu son père fort jeune, alla faire ses études à Bologne, & passa ensuite en France, sous le règne du Roi Henri I. Il vint à Avranches, où il enseigna pendant quelque tems. Dans un voyage qu'il fit à Rouen, il fut dépouillé par des voleurs, & attaché dans un bois. Le lendemain ayant été délié par des Passans, il alla se retirer dans l'Abbaie du Bec, nouvellement établie, où il fit profession. Il en fut élu Prieur l'an 1044. Il fit un voyage à Rome l'an 1049, où il déclara ses sentimens au Pape Léon IX, contre la doctrine de Bérenger, qui lui avoit écrit une lettre, laquelle donnoit lieu de soupçonner Lanfranc d'être dans ses sentimens. Il assista au Concile de Vercell, dans lequel il combattit les sentimens de Bérenger. Il retourna une seconde fois à Rome, l'an 1059, sous le Pape Nicolas II, & assista au Concile de Latran, dans lequel Bérenger abjura la doctrine qu'il avoit soutenue jusques-là; & il obtint du Pape la dispense du mariage de Guillaume, Duc de Normandie, avec la fille du Comte de Flandre, sa parente. Lanfranc étant revenu en France, fit rebâtir l'Abbaie du Bec; mais le Duc de Normandie l'en retira bientôt, pour le faire Abbé de S. Etienne de Caën. Ce Duc s'étant mis en possession du Royaume d'Angleterre, fit venir Lanfranc. Il fut ensuite élu Archevêque de Cantorbéry l'an 1070, à la place de Stigand, qui fut déposé par les Légats du Pape. Il ne fut pas plutôt sacré qu'il écrivit au Pape Alexandre II, pour lui demander la permission de quitter son Archevêché, mais il ne put rien obtenir. Il envoya ensuite des Légats à Rome pour demander le *Pallium*, mais Hildebrand lui répondit au nom du Pape qu'on ne le donnoit qu'à ceux qui étoient présens. On avoit oublié, dit M. de Rapin Thoyras qu'on l'avoit envoyé à Augustin, à Juste, & à Honorius Archevêques du même siège. Il fit rebâtir la grande église de Cantorbéry, rétablit son Chapitre, répara les autres églises & monastères de son diocèse, fit revenir les biens de l'Eglise, qui avoient été aliénés, & main-

tint l'immunité des Ecclésiastiques. Un grand procès qu'il gagna contre Odon Evêque de Bayeux & Comte de Kent, le mit en possession de vingt-cinq Terres dont cet Evêque s'étoit emparé. Il alla à Rome, pour demander lui-même le *pallium*. Il y soutint les droits de son église contre l'Archevêque de York, & les fit régler dans un Concile tenu à Winchester l'an 1072. Ce fut en l'an 1071, que Lanfranc alla à Rome demander le *Pallium*. Le Pape Alexandre II l'honora jusques à se lever en lui donnant audience, parce qu'il avoit étudié sous lui dans l'Abbaie du Bec, & le baïsa au lieu de lui présenter la pantoufle. Ensuite Alexandre lui donna, non seulement le *Pallium* qu'on avoit accoutumé de donner, mais encore le *pallium* dont le Pape se servoit lorsqu'il célébroit la Messe. Il assembla un Concile national à Londres l'an 1075, où il fit des réglemens pour la Discipline. Lanfranc ayant voulu faire des remontrances respectueuses au Roi Guillaume II, qui opprimoit ses Sujets, le Roi l'écoula avec chagrin, & lui demanda en jurant, s'il croyoit qu'il fut possible à un Roi de tenir toutes ses promesses. Depuis ce tems-là, l'Archevêque perdit toute sa faveur, & ne fut plus regardé de bon œil. Grégoire VII avoit voulu engager l'Archevêque quelques années auparavant, à venir à Rome pour rendre raison de sa créance. Le Pape lui fit même offrir par plusieurs sommations, qu'il seroit suspendu s'il ne se rendoit pas à Rome dans quatre mois. Lanfranc n'obéit point. Il mourut le 28 de mai 1089, la 19^e année de son épiscopat. On fait néanmoins sa Fête, par erreur, au troisième de juillet. Il passoit pour un grand Homme d'Etat, aussi bien que pour un Prélat très-savant. Il a composé contre Bérenger, un livre du Corps & du Sang du Seigneur, que nous avons encore, avec divers autres Ouvrages, que le P. Dom Luc d'Acheri, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, fit imprimer l'an 1647, comme, des Commentaires sur les Epîtres de S. Paul; des Notes sur quelques Conférences de Cassien; un livre de Lettres, &c. On pourra voir sa Vie au commencement de ses Oeuvres. * Siebert, de *Vit. Illust.* c. 155. Honoré d'Auray, de *Lumin. Eccl.* l. 2. c. 14. Trithème & Bellarmin, in *Catal.* Pierre de Natalibus, in *Catal. SS.* Arnoul Vion, in *Ligno Vite*. Hugues Ménard, in *Martyrol. Bened.* Guillaume de Malmesburi, *Eadner*, &c. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du onzième siècle*. M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Anglet.* tome 2. p. 33. Pidet, *Hist. Ecclési.* du onzième siècle, p. 317. Balaize, *Histoire de la Religion Reformée*, tome 1. p. 156. & *Juv. Antonin, Chron.* tome 2.

LANFRANC (Jean) excellent Peintre d'Italie, dans le XVII^e siècle, naquit à Parme l'an 1581, & par la pauvreté de ses parens, fut contraint d'aller à Plaisance, où il entra au service du Comte Horace Scotti. Ce fut là qu'il commença à faire connoître l'incination qu'il avoit pour le dessin, en traçant avec du charbon mille fantaisies sur les murailles. Son génie se trouvoit trop serré, lorsqu'il ne desinoit que sur quelques feuilles de papier, & il cherchoit des espaces plus vastes pour étendre ses pensées. Le Comte Scotti, voyant les dispositions que Lanfranc avoit pour la Peinture, le mit sous Augustin Carache. Après la mort d'Augustin, Lanfranc alla à Rome, où il étudia sous Annibal Carache, & où il fit ensuite de très-beaux ouvrages. Le Pape Urbain VIII le fit Chevalier, & tous les habiles gens l'estimèrent beaucoup. Il réussit dans les grands sujets & dans les lieux vastes; mais son talent n'étoit pas de peindre des tableaux de Chevalier, outre qu'il donnoit trop à son imagination. Il mourut en 1647, âgé de 66 ans. * *Félibien, Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, Entret.* 7. tome 3. p. 512 & *Juv. édit.* de Trevoaux, 1725.

LANG (Matthieu) Cardinal, Evêque de Gurek de Saltzbourg, de Carthagène, &c. étoit natif d'Ausbourg, & s'avança à la Cour de l'Empereur Maximilien I, où il devint premier Secrétaire d'Etat, puis Chef du Conseil de ce Prince, qui l'employa dans diverses affaires très-importantes. Ce fut lui qui vint en France conférer avec le Roi Louis XII, après le traité de Cambray, où il s'étoit trouvé l'an 1508. Depuis, il alla en Italie; & enû de sa faveur, prétendit avoir le pas à la Cour de Rome au dessus du Doyen des Cardinaux; mais on se moqua de ses prétentions. Il obtint au second voyage qu'il y fit, que l'Empereur lui donnât le titre de son Lieutenant Général: nouvelle qualité, qui ne le rendit pas plus considérable, & qui ne lui procura qu'une réception un peu plus magnifique qu'à l'ordinaire. Le Pape Jules II, qui étoit fin & adroit, tâcha de ménager cet esprit ambitieux, & lui donna le chapeau de Cardinal l'an 1511. Lang n'avoit rien d'ecclésiastique, ni en ses habits, ni en sa conduite. On dit qu'il donna le bal aux Dames, dans un voyage qu'il fit en Hongrie, & qu'il avoit grand soin de faire admirer son pouvoir & sa magnificence. La mort de l'Empereur Maximilien mit des bornes à son ambition, & lui ôta tout son crédit. Il mourut l'an 1540, âgé de 72 ans. * Guichardin, l. 7. s. & 9. Onuphre. Victorel. Ciconius. Aubéry, &c.

LANG. Voyez **LANGUE** (Jean).

LANGANICO, **LONGANICO**, ou, **LONGAVICO**. Voyez **LONGANICO**.

LANGARUS, Roi des Agrianiens, (*Agriani*) vivoit vers la CXI Olympiade, & l'an 334 avant *JESUS CHRIST*. Il étoit allié d'Alexandre le Grand, auquel il demanda permission d'attaquer les Autariates, ennemis des Macédoniens. Alexandre loua son zèle, le renvoya avec des présens, & lui promit de le marier à Cyna sa sœur, que Philippe son père avoit eue d'une femme d'Illyrie, & qu'il avoit donnée en mariage à Amyntas. Langarus tint la parole, & exécuta ce qu'il avoit promis; mais il mourut bientôt après. * *Freinshemius, Suppl. in Q. Curt.* l. 1.

* **LANGBAIN** (Gérard) Savant Anglois, naquit en 1627 à Barton-Kirke dans la Province de Westmorland. Il fit ses études à Oxford dans le Collège de la Reine, dont il fut ensuite Membre & enfin Préposité. Il fut reçu Docteur en Théologie.

gie. Il étoit fort versé dans les Langues, dans la Philosophie, dans la Théologie & dans le Droit Coutumier de l'Angleterre. Il s'appliquoit aussi à la recherche des Antiquitez. Il mourut en 1657, à l'âge de trente ans. On a de lui, *Languii liber de Grandiloquentia & Græco Latine reditus*, & *Notationibus Illustratus*; *Prologus ad D. Joh. Chocii librum de Rebellionibus*; *Federis Societatis Examen*; *Concilio Tridentini & Gallico in Angliam transfusi Examen*. * Wood, in *Hist. & Antiq. Universitat. Oxon.* Ercher, in *Theatro. Gr. Diâ. Univ. Holl.*

* LANGDALE (Marmaduke) Seigneur Anglois. Dans les guerres civiles du siècle passé entre Charles I, Roi d'Angleterre & le Parlement, il se tint toujours attaché au parti du premier. Dès le commencement il leva à ses propres dépens trois Compagnies d'Infanterie & soixante & dix Maitres, & avec cette petite troupe, il battit un corps d'Ecoffois à Corbridge dans le Northumberland. Dans la suite il commanda un détachement contre le Général Roffeter dans la province de Lincoln, & remporta sur lui quelque avantage, aussi bien que sur le Général Fairfax, auquel il fit lever le siège du Château de Pontefract. Lorsque le Roi se fut mis entre les mains des Ecoffois, Langdale se rendit maître de Barwick & de Carlisle. Il eut un jour le malheur de tomber entre les mains des ennemis; mais il trouva le moyen de s'échapper, se sauva dans les Pais-Bas, & s'attacha au Prince dans son exil. Les Rois d'Angleterre ayant par tout du dessous, il se retira en Flandre auprès du Roi, qu'il quatrième février 1658 le fit Lord de Langdale dans Spaldingmore. Il mourut en 1661. Il avoit épousé une fille du Chevalier Jean Rhodes de Barborough, & il en eut grand nombre d'enfants dont il n'y eut que deux fils *Marmaduke & Philippe*, & deux filles, *Lennox & Marie* qui parvinrent à un âge parfait. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Pezrage of England.*

LANGDELL. Voyez LANGDALE.
LANGDEN (Jean) Anglois, Moine Bénédicte, puis Evêque de Rochester, est Auteur d'une Chronique, qu'il continua jusqu'en l'an 1420; & de quelques autres Ouvrages. * *Consultes Piteus*, &c.

LANGÉ (Paul) Prêtre Allemand, & ensuite Religieux de l'Ordre de S. Benoît, natif de Zwickau dans le Voigland en Misnie, se fit Moine Bénédicte l'an 1427, au monastère de Bozan, près de Zeitz en Misnie. L'Abbé Trithème l'envoya l'an 1515, dans les couvens d'Allemagne, pour ramasser tous les Manuscrits, qui pourroient servir à l'illustration de l'Histoire, ou à l'augmentation de son livre des Auteurs Ecclésiastiques. Il composa la Chronique des Evêques de Zeitz en Saxe, que nous avons avec les Historiens d'Allemagne, recueillis par Pitlorius. Cet Ouvrage de Paul Lange comprend ce qui s'est passé à Zeitz depuis l'an 908, jusqu'en l'an 1515. Pitlorius a publié la Chronique de ce Moine, l'an 1583. On trouve dans cette Chronique un Eloge de Luther, de Carolstadt & de Melancthon. * *Wollius, Lection. Memorab.* tome 2. *Vollius, de Hist. Latinis & de Arte Historica.* Aubert le Mire, *Geographia Ecclesiastica.* Du Pleffis Mornay, *Mystère d'Iniquité.* Coëffeteau, *Réponse au Mystère d'Iniquité.* Bayle, *Diâ. Crit.*

LANGÉ (Rodolphe) Chanoine de Munster, dans le XV siècle, & au commencement du XVI, étoit neveu d'Herman Lange, Doyen de la même église de Munster, qui le fit élever avec beaucoup de soin. Il voyagea en Italie, où les Lettres Grèques & Latines commencent à recueillir, & il en prit le goût, qu'il apporta en Allemagne. Depuis, il composa un Poème de la prise de Jérusalem, qu'il dédia à Herman son oncle; un de la sainte Vierge; un autre de saint Paul; un Poème des trois Rois, &c. & mourut, non pas l'an 1496, mais l'an 1519, âgé de 81 ans. Alexandre Hégius, qui vivoit dans le même tems, parle ainsi de lui,

Jam ferre Poltas
Barbaria in media Westphalia ora potest.
Langius hanc decorat, Majorum sanguine clarus,
Monasteriaci lausque, decusque soli,
Primus Melpomenen qui rursus in Westphala ducit,
Cum caneret laudes, maxime Paulæ, tuas.
Busobius hanc modulis & stemmate clarus donavit,
Cum te, Virgo parens, nuncine facta, canis, &c.

* *Gesner, Biblioth. de Vir. Illustr. Germ.* David Chytraus, *Saxon.* l. 3. Melchior Adam, in *Vitis Germ. Philol. &c.*

LANGÉ (Jean) Médecin Allemand, né à Lewenberg en Silésie, l'an 1485, étudia à Leipzig en Allemagne, à Bologne, & à Pise en Italie. Il enseigna premièrement à Leipzig la Cosmographie. Ensuite il alla en Italie, & étudia en Médecine sous le fameux Nicolas Léonticne. De retour en Allemagne, il exerça la Médecine à Heidelberg avec beaucoup de distinction, & fut honoré de la charge de Médecin de quatre Electeurs Palatins, savoir, de Louis, de Frédéric II, d'Othon-Henri, & de Frédéric III. Il mourut le 21 juin 1565, âgé de 80 ans. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, comme, *Epistoliarum Medicinalium Opus Miscellaneum*, livre rempli d'une rare érudition, & dont la lecture est utile à tous ceux qui desirant d'apprendre l'Histoire de la Nature; *De Scorbuto Epistola duæ*; *De Symptomate & ratione purgandi per vomitum, ex Agyptiorum invento & formula*; *Generalia & compendiarie curanda pestis Methodus*; *Consilia Medica*. Ces deux derniers n'ont pas été imprimés. * *Gesner, Biblioth. De Thou, Hist. l. 38.* Melchior Adam, in *Vitis Medicor. German.* Teiffier, *Eloges des Hommes Savans*, tome 2. p. 195. édit. de Hollande, 1715.

LANGÉ, LANGHE ou LANGIUS (Charles) Chanoine de Saint-Lambert de Liège, étoit de Gand, & fils de Jean de Langhe, Secrétaire de l'Empereur Charles-Quint, qui le fit instruire dans les Belles Lettres & dans le Droit. Il com-

posa divers Commentaires, entre autres celui qu'il a publié sur les Offices de Cicéron, sur l'Amitié, sur la Vieillesse, sur le Songe de Scipion, &c. Sa curiosité pour les fleurs lui acquit beaucoup de réputation: il fut le premier qui s'occupa à cultiver les fleurs étrangères, & les plantes nouvellement apportées des Indes. Il en faisoit venir de tous côtés, non seulement de celles qui sont agréables d'elles mêmes, mais encore les autres dont la Médecine fait quelque estime. C'est ce jardin que Juste-Lipse vit avec tant de plaisir dans son voyage d'Allemagne. Langhe retint quelque tems dans sa Maison ce Grand Homme, qui prit occasion de travailler au Dialogue de la Constance, que nous avons de lui, & qui est pour le moins aussi docte qu'il est féricieux. Enfin chagrin de ce que le pais de Liège, qu'il avoit choisi pour y être en repos, n'étoit pas plus exempt des troubles, que les provinces voisines, il mourut sur la fin du mois de juillet 1574. Valère André met la mort de Lange au 29 juillet 1573. Charles Lange étoit savant en Grec & en Latin, bon Poète, l'un des plus judicieux Critiques de son siècle; & il avoit joint à une érudition extraordinaire une vertu très distinguée: c'est pourquoi Juste-Lipse le traite du plus docte & du plus homme de bien de tous les Flamans. Outre les Ouvrages dont on a parlé, il a donné, *Carmina quadam de Lavibus viris Leodienfis*; *In navalem Christianorum de Turci victoriam*; *Hymnus in Natalem Domini*; *Paraphrase in Orationem Dominicam*; *Varia Lectiones in Plauti Comædiis*. André Schottus assure que Langhe est le plus savant & le plus judicieux de tous les Auteurs qui ont corrigé & expliqué les Ouvrages de Cicéron. Il a encore laissé quelques Ouvrages imparfaits, qui auroient été sans doute dignes de la postérité. Il laissa encore une très belle Bibliothèque, presque toute de Manuscrits Grecs & Latins, qui furent dissipés. Lavinus Torrentius, son parent, son compagnon d'étude, son ami, & son confrère, le fit enterrer dans l'ancien chœur de l'église cathédrale, où l'on voit son Epitaphe. * *De Thou, Hist. l. 56.* Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 121. 122. Sandère. Le Mire, &c. Teiffier, *Eloges des Hommes Savans*, tome 2. p. 465 & suiv. édit. de Hollande 1715.

LANGÉ (Nicolas de) Avocat du Roi au Présidial de Lyon, & Conseiller au Parlement de Dombes, sur la fin du XVI siècle, étoit fils d'un autre Nicolas de Lange, d'une famille noble, originaire de Nivernois, & mourut l'an 1606. * *Voyez son Eloge* parmi ceux de Papipe Masson, *Elog. partie 2.*

LANGÉ (Joseph) Allemand, natif de Keisersberg, dans la Haute Alsace, étoit Mathématicien, & Professeur de la Langue Grèque à l'ribourg, dans le Brigaw, vers l'an 1610. Il composa divers Ouvrages, & entre autres *Elementa Mathematicum*, qu'on réimprima l'an 1625 à Strasbourg, avec les Notes d'Isaac Habrecht, & le fameux recueil intitulé *Polyanthea*, qui a été imprimé plusieurs fois. Il vécut plusieurs années dans la Communauté des Protestans, après quoi il embrassa la Foi Romaine avant l'an 1600. * *Bayle, Diâ. Crit.*

LANGÉ (Chrétien) né l'an 1587, à Altenburg, village de Saxe, près de Naumburg, étoit fils d'un Braicteur de bière, qui mourut lorsque son fils n'avoit encore que quatre ans, & le laissa fort pauvre. Néanmoins par la libéralité de l'Electeur de Saxe, il ne laissa pas d'étudier, & devint enfin Miniître, Professeur en Théologie, & Surintendant des églises de Leipzig & des églises voisines. Il mourut l'an 1657, & a laissé des fils, qui ont eu aussi postérité, sur quoi l'on peut voir le Théâtre des Hommes Illustres de *Freder.*

LANGÉ A C. Voyez LANGHAC.
LANGÉ A I S. Voyez LANGEST.

* LANGÉ BROEK, haut & bas Langebroek nom de deux villages dans la Province d'Utrecht, situés le long de la rive gauche d'une petite rivière qui garde le nom de Rhin, après que ce fleuve a perdu son nom à Wyk te Duersiede, où il prend celui de Lek.

* LANGÉ CRUCIUS (Jean) de Hilvarenbeek, dans cette partie du Brabant Hollandois, connue sous le nom de Mairie de Boisleduc, vécut longtems à Louvain, où il enseigna les Humanitez, & fut ensuite Professeur extraordinaire en Droit Civil. On a de lui, *Speculum Ecclesiasticorum*; *Tractatus, de Majorum horum Temporum Remedii de Vita & bonitate Canoniorum & aliorum Ecclesiasticorum*; *Flores Spirituales*. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 523 & 524.

LANGÉ EYLAND. Voyez LONGUE, l'Isle Longue.

LANGELANDT. Cherchez LAGELANDT.
LANGÉ L I E R (Nicolas) Evêque de Saint-Brieuc en Bretagne, natif de Paris, fut élevé à cette dignité après Jean du Tillet l'an 1567. Ce fut l'un des plus zélés Prélats de son tems, & l'un des plus illustres Défenseurs des libertez de l'Eglise Gallicane. Il se trouva à diverses assemblées du Clergé du Royaume, qui le nommèrent pour faire des remontrances aux Rois de France, assista l'an 1583 au Concile provincial de Tours, dont il recueillit les Actes, & mourut l'an 1595. * *Sainthe-Marthe, Gall. Christ. de Episc. Briocens.*

* LANGÉ N (Pierre) Recteur du Collège de Weert, a donné au jour, pour l'usage de la Jeunesse, *Exhortationes ad Veritatem*, en vers élégiaques; *Admonitiones aliquot Præceptivæ ad Pietatem*; *Dialogus de Mundi Custodia speranda*, en vers élégiaques. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 745 & 746.

LANGÉ N A C K E R S S C H A N S, ou NIEUW-SCHANS, bon Port des Provinces-Unies. Il est dans la Seigneurie de Groningue, sur le bord méridional du Golfe de Dollart, aux confins du Comté d'Emden. * *Maty, Diâ. Géogr.*

* LANGÉ N B E R G ou LANGÉ N B O U R G, petite ville avec château sur la rivière de Jagst, vers les confins de la Souabe & de la Franconie. Elle est au nord-est de Hall en Souabe, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

LANGEN-MANTEL (Jérôme-Ambroise) est Auteur d'un Dictionnaire Mathématique, publié en 1670, & d'un autre Dictionnaire Pantophique, publié en 1672. * *Konig, Biblioth. Vetus & Nova.*

* **LANGENSALZA**, ville d'Allemagne en Thuringe dans le Cercle de la Haute Saxe, appartient aux Ducs de Saxe-Weissenfels. Elle est située sur l'Unstrutt au sud-est de Mulhausen dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

* **LANGENTHAL**, beau & grand village de Suisse, dans le Canton de Berne, est un lieu d'un grand passage. Il est au nord-ouest de la ville de Berne, dont il est éloigné d'environ sept lieues.

* **LANGENZENN**, ville d'Allemagne dans la Franconie sur la rivière de Zenn à l'ouest de Nuremberg dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

LANGES, ville. Voyez **LANGEST**.

LANGES (Claude de) Ecuyer, né à Grenoble de M. André de Langes, célèbre Avocat qui faisoit profession de la Religion Réformée, comptoit parmi ses ancêtres M. Jean de Langes de la ville d'Orange, illustre par la noblesse de son sang, par ses emplois & par son attachement à la sainte Religion. Les Mémoires de l'Etat de France sous Charles IX, imprimés à Middelbourg en 1578, nous apprennent qu'il perdit la vie avec deux de ses fils dans un massacre que commirent à Orange au mois de février 1571, les gens du Comté d'Avignon, & que le troisième fils eut le bonheur d'échapper. Il devint la tige d'une branche qui s'établit en Dauphiné.

M. Claude de Langes qui en est descendu, tourna ses études du côté du Droit, & il y acquit de si grandes lumières, qu'il étoit en état de remplir dignement la charge de Conseiller dans la Chambre de l'Edit de Grenoble, si sa Religion n'eût pas été un obstacle à son avancement. Car les églises Réformées de France, dont il avoit soutenu les privilèges par ses veilles & ses travaux, avec beaucoup de zèle, pendant tout le tems qu'il resta dans le Royaume, perdirent alors plusieurs de leurs temples & un grand nombre de leurs prérogatives par la persécution du Clergé. M. de Langes avoit été marié dès le mois de juin 1674, avec Dame Anne Sarasin, fille aînée de M. César Sarasin qui étoit d'une ancienne famille de Genève. La triste situation où étoit l'Eglise, les porta l'un & l'autre à former la généreuse résolution de renoncer à un bien considérable & aux douceurs de l'établissement qu'ils avoient à Grenoble. Ainsi peu de tems avant la révocation de l'Edit de Nantes, qui arriva en octobre 1685, ils se retirèrent de concert dans les pays étrangers pour y exercer en liberté les fonctions de leur Religion. M. de Langes fixa son séjour dans ses dernières années à Genève, où il fut d'abord par son esprit & par sa politesse l'agrément des sociétés qu'y formèrent des personnes distinguées par leur érudition & par leurs vertus. Comme il ne possédoit pas seulement les qualités qui font l'honnête homme, mais aussi celles d'un véritable Chrétien, sa douceur & son humilité faisoient rechercher son commerce de tous ceux qui le connoissoient & l'on retiroit tant d'utilité de ses entretiens que l'on en revenoit plus éclairé & plus attaché à ses devoirs. Il étoit dévot sans ostentation, réglé dans sa conduite, officieux envers tout le monde, équitable dans ses jugemens, prudent dans ses conseils, reconnoissant des moindres services, fidèle à ses amis & compatissant aux disgrâces des malheureux.

Bien qu'il possédât dans un haut degré, les talens de la Poésie, il étoit si éloigné de rechercher les occasions de les faire valoir, qu'à moins qu'elles ne se présentassent naturellement, il négligeoit la réputation qu'elles auroient pu lui procurer. Mais il faisoit ses délices ordinaires de la science du salut, & il s'appliquoit avec un soin si assidu à perfectionner ses connoissances de ce côté-là, malgré la délicatesse de son tempérament, qu'il tira des Saintes Ecritures des armes capables de confondre l'erreur, & de nouveaux secours pour affermir les Protestans dans la profession de la Doctrine de Jésus-Christ & de ses Apôtres: ce qui lui a donné lieu de composer divers Ouvrages sur la Religion; & si sa modestie ne lui a pas permis d'en publier aucun pendant sa vie, des personnes qui s'intéressoient à l'édification de l'Eglise, ont cru ne devoir pas la priver de celle qu'elle pouvoit recevoir de son Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament par demandes & par réponses, à laquelle il avoit joint des Réflexions Morales. Ce qui les obligea à la faire imprimer à Genève en trois volumes, in octavo, chez Cramer & Pétrachon, un an après son décès. On a encore trouvé parmi ses papiers des Réflexions sur le livre de M. Papin, de la Foye de l'Examen & de celle de l'Autorité, qui peuvent servir de réponse à ce Traité. Il a fait aussi une réfutation abrégée du 14. chapitre des Préjugés contre les Calvinistes, attribuez à feu M. Nicole. L'on composeroit un juste volume de ses Maximes de Morale dans le goût de celles de M. de la Rochefoucault. Il a écrit contre l'infirmité que l'Eglise Romaine s'attribue, plusieurs Dialogues dont le but est de convaincre tout esprit attentif & désintéressé, que cette voye est absolument inutile pour attirer à cette Communion ceux qui font profession d'une Religion opposée, non plus que les Payens, les Juifs & les Mahométans.

M. de Langes poussa sa carrière jusqu'à l'âge d'environ 74 ans, & Dieu qui vouloit lui épargner les horreurs de la mort, après douze heures seulement d'apoplexie le plaça dans son repos le 23 de janvier 1713. Il ne laissa point d'enfans, & il fut universellement regretté pour la solide piété & les aimables qualités qui le rendoient un modèle digne d'imitation. * *Cet article a été fourni.*

* **LANGEST**, prononcez **LANGETS** ou **LANGET**, petite ville de France en Touraine à l'ouest de Tours, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues. Ce lieu est fort renommé pour ses bons melons.

* **LANGÉ-STRAAT**, contrée des Pays-Bas, dans la partie méridionale de la Hollande, & dans la septentrionale du Brabant Hollandois dans la Mairie de Boisduec.

LANGÉVIN (Eléonor) Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de Carentan au diocèse de Coutances, reçut le bonnet de Docteur le 30 septembre 1692, & mourut le 20 juillet 1707. Il nous a laissé un Ouvrage de Controverse, imprimé l'an 1701, contre le livre de M. Mafius, Docteur & Professeur en Théologie à Copenhague, intitulé, *Défense de la Religion Luthérienne, contre les Docteurs de l'Eglise Romaine*, dans lequel M. Langevin entreprend de prouver l'impossibilité du changement de Doctrine dans l'Eglise Romaine, dans tous les points controvertés. * *Du Pin, Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII. siècle.*

LANGFORDE. Cherchez **THOMAS LANGFORDE**.

LANGHAC, **LANGÉAC**, petite ville de France. Elle est dans l'Auvergne, sur l'Allier, à cinq lieues au dessus de Brioude, & à six ou sept de S. Flour, du côté du Levant. * *Maty, Dict. Géogr.*

LANGHAM (Simon) Anglois, Cardinal, fut Abbé de Westminster, ensuite Evêque d'El en 1361, & enfin Archevêque de Cantorbéry en 1366. Edouard III, Roi d'Angleterre le fit Trésorier d'Angleterre. Il fut fait Cardinal par le Pape Urbain V, l'an 1368, & en 1370 Légat en Angleterre: en 1373, il fut Evêque de Palestrine, & enfin il mourut à Avignon le 22 juillet de l'an 1376. Son corps fut enterré dans l'église de la Chartreuse de Bompas, près de la Durance, à une lieue d'Avignon, qu'il avoit en soin de faire rebâtir. Les Auteurs Anglois disent qu'on le transporta trois ans après en Angleterre. * *Goodwin, de Episc. Angl. Boquet, in Urbano V. & Gregorio XI. Onuphre. Ciaconius. Baluze. Vita Pap. Aven. tome 1.*

LANGHAM. Cherchez **RENAUD DE LANGHAM**.

LANGHANS (Jean-Louis) natif du Duché de Deux-Ponts, étoit d'abord Ministre d'un village du Palatinat, & enfin il parvint à être Chapelain, & Conseiller Ecclésiastique & Privé de l'Electeur. Il fut fort avant dans les bonnes grâces de l'Electeur Charles, qui entretint une correspondance familière avec lui & s'en souvint aussi généreusement dans son testament. Mais cet Electeur étant mort en 1685, la fortune de Langhans changea, car il fut non seulement accusé d'avoir induit l'Electeur à faire son testament tel qu'il étoit, mais aussi de lui avoir conseillé le divorce & plusieurs autres démarches dangereuses, également opposées à l'honneur & à la Morale Chrétienne. On le convainquit de tout par ses propres lettres & les Théologiens Réformés à qui on avoit remis toute cette affaire, à la réquisition de l'Envoyé de Danemarck, ayant jugé qu'il étoit un impie, qui avoit tordu le sens de l'Ecriture contre sa conscience, pour séduire une ame foible, il subit le deuxième mars 1686, le supplice suivant à Heidelberg. Après qu'il eut entendu dans la Maison-de-ville la sentence de la part du Conseil de la ville, il fut porté au lieu du Carcan par le Bourreau & ses valets; là on le fit assiseoir sur un siège placé sur un échaffaut dressé exprès, on lui mit le Carcan au cou & une verge à la main. Il demeura pendant une heure dans cette situation & fut ensuite conduit à la tour des Voleurs sur la charrette du Bourreau. On le tira de là pour le transporter au château de Dielsberg à trois lieues d'Heidelberg, où en conséquence de sa sentence il devoit demeurer 20 ans. On le changea encore de prison dans la suite & on l'enferma dans le château de Zwingenberg. Mais les François étant entrez dans le Palatinat en 1688, le Dauphin ordonna que Langhans fût élargi; ce qui ayant été exécuté, il se rendit à Strasbourg & de là à Bâle où il passa le reste de ses jours au logis de la Cigogne. Il avoit écrit auparavant en Allemand un livre intitulé *Suffuria Passionalia*, qui est fort estimé & qui mériteroit d'avoir eu un Auteur plus dévot. * *Zieglers, Hist. Labyrinth. p. 130 & suiv. Dict. de Bibl.*

LANGHE. Voyez **LANGÉ**.

LANGHORNIOUS (Daniel) publia à Londres en 1673, un Ouvrage in octavo, sur les Antiquitez des peuples d'Abion, des Bretons, des Ecoffois, des Danois, des Anglo-Saxons jusques à l'an 449, avec une Chronique des Rois Pictes. * *Konig, Biblioth. Vetus & Nova.*

* **LANGIA**, petite rivière de la Sacanie, en Morée. Elle se décharge dans le Golfe de Lépanthe, à deux ou trois lieues de la ville de Corinthe, du côté du Couchant. * *Maty, Dict. Géogr. Voyez aussi NEMÉE.*

LANGIVEDEL (Bernard) de Hambourg, entreprit la défense d'Hippocrate en 1647. Il écrivit aussi sur les Aphorismes de ce Prince de la Médecine. * *Konig, Biblioth. Vetus & Nova.*

LANGIUS, **LANGÉ** (Nicolas) étoit de Krempen dans le Holstein. Il naquit en 1586, & mourut en 1643. Il fut Professeur en Droit à Groningue. Il publia des Exercitations accommodées aux Institutes de Justinien, & un Abrégé grand & petit des mêmes Institutes. * *L'Auteur des Vies des Professeurs de Groningue, p. 79.*

LANGIUS. Voyez **LANGÉ**.

LANGIUS. Voyez **LANGUE**.

LANGIUS (Matthieu) Shinner, surnommé *Langius* ou le *Lang*. Voyez l'article de **SHINNER**.

LANGLE (Jean-Maximilien de) Ministre de l'Evangile, naquit à Evreux en 1590. Il fut appelé à l'Eglise Réformée de Rouen en 1615, n'étant alors âgé que de 25 ans. Il y fit toutes les fonctions du Ministère pendant 52 ans, toujours avec beaucoup de réputation, de piété, & d'éloquence. On a de lui deux volumes de Sermons, l'un sur le huitième ch. de l'Ep. aux Romains, l'autre sur divers Textes de l'Ecriture; & une Dissertation, en forme de lettre, pour la défense de Charles I, Roi d'Angleterre. Sept ans avant sa mort, il tomba dans une paralysie, qui lui

lui tenoit la langue empêchée; mais il ne laissoit pas de plaie & d'édifier par des conversations pieuses & ingénieuses tout ensemble. Il mourut en 1674, en la 84^e année de son âge, laissant plusieurs enfans, qui héritèrent de son mérite & de la vertu. Il eut entre autres une fille à qui nous devons la Traduction d'un excellent livre Anglois, dont le titre signifie dans l'Original *les Devoirs de l'Homme*; mais elle a donné à sa Traduction celui de *Pratique des Vertus Chrétiennes*, de laquelle on a fait un grand nombre d'éditions, & qu'on ne peut jamais assez lire. * Bayle. *Dict. Crit. Mémoires du tems.*

L A N G L E (Samuel de) fils du précédent, naquit à Londres, fut porté en France à l'âge d'un an, & y a toujours demeuré, jusqu'à ce que la dernière persécution l'obligea de se retirer en Angleterre. Il fut Ministre à peu près dès la même année de son âge que son père, & servit avec lui l'Eglise Réformée de Rouen pendant 23 ans. Il fut ensuite appelé à Paris en 1671, pour l'Eglise qui s'assembloit à Charenton, fort honoré dans l'une & dans l'autre pour ses mœurs graves, son savoir solide, & une prudence consommée, lié d'une amitié particulière avec le célèbre M. Claude. Les persécutions de France, & en particulier celle qui étoit aux pères leurs enfans, l'obligèrent à chercher une retraite en Angleterre. L'Université d'Oxford se fit honneur de lui donner le degré de Docteur en Théologie, sans qu'il l'eût demandé, & le Roi Charles II lui marqua aussi son estime, en lui donnant un Canonat à Londres, dans l'Abbaté de Westminster. Il étoit né en 1622. Il tomba malade en la 71^e année de son âge, en juin 1693, d'une maladie violente, qui dura huit jours; mais cela n'empêcha point, qu'il ne conservât toute la force de son esprit, faisant à toute heure d'excellens discours à ses proches & à ses amis, & sur tout à ses enfans, à qui il avoit donné la même éducation, qu'il avoit reçue de son père. Il mourut en 1699. On n'a vu de lui qu'une Lettre sur les différens d'entre ceux que l'on nomme Evêques & Presbytériens en Angleterre. Ce fut le Docteur Stillingfleet, Evêque de Worcester, qui la fit imprimer à la fin d'un de ses livres sur le même sujet. Mais on a trouvé parmi ses Manuscrits un Traité de la Vérité Chrétienne, qu'il avoit commencé quelques années avant sa mort, & qu'il acheva peu avant que de mourir. On espéroit que M. de Langie son fils, & Ministre comme lui, le donneroit au public. Il avoit aussi fait plusieurs Remarques Critiques sur divers endroits de l'Ecriture, & en particulier sur les Pseaumes, lesquelles on croit qu'il eût donné lui-même, s'il eût vécu encore assez de tems, pour les mettre dans l'ordre & dans l'état, qu'il sembloit s'être proposé. * Bayle. *Dict. Crit.*

L A N G L O I S. *Cherchez* SIMON LANGLOIS.
* **L A N G O**, autrefois *Cos* ou *Cour*, est une des îles de l'Archipel. Elle est vers la côte de la Natolie, près du Cap Crilo. Sa ville capitale porte aussi le nom de Lango. Elle a un Evêché, & elle est défendue par une bonne citadelle. * Maty, *Dict. Géogr.*

L A N G O N, **A L E N G O N**, en Latin *Alingontis Portus*, petite ville de Gasconne, dans le Bazadois sur la Garonne, à une lieue au dessus de Cadillac, & à cinq de Bourdeaux. Elle est connue par ses vins, dont il s'y fait un assez gros commerce, ainsi que d'eau de vie.

L A N G O N, ville de l'Elide dans le Péloponnèse. Plutarque seul en parle dans la Vie de Cléomène. Elle semble avoir été située près de l'Achaïe. * Lubin, *Tables Géographiques sur les Vies de Plutarque.*

L A N G P O R T, ville avec marché de la contrée de Pitney, au nord de Paret dans la partie méridionale du Comté de Sommerfet. Ce lieu est remarquable pour le combat qui s'y donna entre les troupes du Roi Charles I, commandées par le Lord Goring, & celles du Parlement, où les premiers furent défaits. Cette ville est à 109 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

L A N G R E S, ancienne ville de France en Champagne, avec Prévôtal, Evêché suffragant de Lyon, & Duché-pairie, est située très-avantageusement sur une montagne près de la Marne naissante en Bassigny, petit pais de Champagne. Le Territoire de Langres est, à ce qu'on croit, le plus haut de la France, & donne naissance à cinq ou six rivières. Les Latins la nomment *Lingona*, *Andenstanum*, ou *Andonadanum Lingonum*. Jean le Maire débite, que *Longob*, sixième Roi des Gaules, en a été le Fondateur, & que les peuples ont été nommez de lui *Longobonenses*, & dans la suite *Lingonenses*. Pline, Ptolomée, Aimoin & César en font souvent mention, mais sur tout le dernier dans ses Commentaires. Tacite, Polybe, Tite-Live, Frontin & divers autres en parlent aussi avantageusement, & marquent les conquêtes de ceux de Langres en Italie, du tems de Sigovèse & de Bellovèse. Tacite même dit que l'Empereur Othon leur donna le Droit de Bourgeoise Romaine; mais Juste-Lipse croit que ce passage a été falsifié: ce n'est pas ici le lieu d'en faire l'examen. Les Vandales ruinèrent Langres au commencement du quatrième siècle, & firent mourir, en 407, S. Didier Evêque, que son mérite avoit fait respecter dans divers Conciles. Depuis, la ville se rétablit dans son ancienne splendeur, & Pierre le Vénéral lui donna le nom de *Nobilis*, *Magna* & *Famisa*. Nous avons plusieurs Epîtres Décretales des Papes aux Evêques de Langres, qui sont du nombre des six Pairs ecclésiastiques de France. Ils sont Seigneurs spirituels & temporels, ayant Bailliage, Juges & autres Officiers de Justice, & titre de Ducs, Marquis & Barons. Le plus ancien des Prélats dont nous ayons connoissance, est saint Sénateur; le second saint Just; & le troisième saint Didier. La cathédrale est dédiée en l'honneur de saint Mamme, Martyr. Outre les Prélats de Langres dont nous avons parlé, on y reconnoît pour saints, Urbain, Grégoire, Tétrique. Les autres les plus illustres sont, Isaac surnommé le *Bon*, Geilon, Bruno de Rouci, Hugues de Breteuil, Harduin, Robert & Gauthier de

Bourgogne, Manassés de Bar, Gauthier de Rochefort, Robert de Châtillon, Guillaume de Joinville, Hugues de Montréal, Hugues de Cluni, Jean & Gui de Rochefort, Gui de Genève; Bertrand de la Tour, Louis de Bar & Claude de Longui de Givri Cardinaux, Jean d'Amboise, &c. Le Chapitre de l'église de Langres a un Doyen, un Thésorier, six Archidiacres, un Chantre & quarante-deux Chanoines. Le diocèse a six cens paroisses, sous dix-sept Doyennes. Au reste, la ville de Langres, pour avoir été très-souvent attaquée sans être prise, a été surnommée la *Pucelle*. Elle s'est toujours signalée par sa fidélité pour les Rois de France. Divers Auteurs en font mention avec éloge. Les places les plus considérables qui relèvent de la Jurisdiction de Langres, sont *Vandœuvre*, petite ville & forteresse, qu'on croit avoir été bâtie par les Vandales; *Pignori*, autre petite ville près de la Lorraine entre deux montagnes, sur l'une desquelles il y a un bon château; *Montclair*, autre château bâti sur la croupe de la plus haute montagne de tout le pais, & que les Rois François I, & Henri II, firent fortifier pour défendre la frontière contre les Lorrains; *Andelou*, autrefois grande ville frontière, aujourd'hui simple bourg avec Jurisdiction & Prévôté royale de grande étendue; *Rinaucourt*, proche d'Andelou, ne lui cède point en marques d'Antiquité: ce qui persuade que ce doit aussi avoir été une grande ville, & même une place forte. * Pline, l. 4. c. 1. & 17. Ptolomée, l. 2. c. 9. Tacite, *Hist.* l. 1. & 4. César, in *Comment.* Europe, l. 7. Frontin, *Stratag.* l. 4. c. 3. Tite-Live, l. 3. & 5. Polybe, l. 2. Antonin, in *Itiner.* Aimoin, l. 5. c. 5. Ripamont, *Hist. Mediol.* l. 6. Pierre le Vénéral, l. 4. *Epist.* 36. S. Bernard, *Epist.* 59. Innocent III, *cap. cum Capella*, de *Privil.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Chêne, *Antiq. des villes.*

CONCILES DE LANGRES.

Le premier Concile de Langres fut assemblé au commencement du mois de juin de l'an 859, & l'on y fit seize Canons ou Chapitres, qu'on approuva quelques jours après dans le Synode de Savonnières, tenu aux faubourgs de Toul. C'étoit dans le même tems qu'Anscaire, Sous-Diacre, avoit voulu usurper l'Evêché de Langres sur l'Evêque Isaac, dit le *Bon* ou le *Pieux*, comme nous le voyons par le cinquième Canon du même Concile de Savonnières. L'an 1080, ou 1077 tenoit un Concile à Langres contre l'investiture des biens ecclésiastiques par les séculiers. Hugues de Flavigni ne parle point de cette assemblée; mais il en est fait mention dans les Epîtres du Pape Grégoire VII, qui gouvernoit alors l'Eglise, l. 4. *Epist.* 22. Dans l'addition de la Chronique de l'Abbaté de la Fontaine de Bèze, qui est en Bourgogne, & dans le diocèse de Langres, il est parlé d'un Synode diocésain, tenu l'an 1080, par l'Evêque Rainard, que les autres nomment Hugues de Bar, & le même qui ayant fait un voyage à la Terre-Sainte, apporta de Constantinople un bras de saint Mamme, Martyr de Cappadoce, en l'honneur duquel on consacra la cathédrale, auparavant dédiée à saint Jean l'Evangéliste. Hugues de Flavigni parle très-avantageusement de lui. Divers Evêques de Langres, ont célébré des Synodes, dont il nous reste quelques Mémoires, comme de celui de l'an 1116, assemblé par Robert de Bourgogne, après Pâques. La Chronique de saint Pierre-le-Vif de Sens parle d'un autre tenu la même année. On en met un tenu l'an 1404, par le Cardinal Louis de Bar; un l'an 1451, par Philippe de Viemie; un l'an 1455, par Gui Bernard, qui mit S. Robert au Calendrier de Langres. Jean d'Amboise publia des Statuts Synodaux l'an 1461. Claude de Longui l'an 1535, & Sébastien Zamet l'an 1622. * *Voyez* le huitième & le neuvième tome des Conciles.

L A N G T O N (Etienne) Anglois, Chancelier de la Faculté de Paris, Cardinal du titre de S. Chryfogone, vivoit dans le XIII^e siècle. L'Archevêque de Cantorbéry, sçavoir *Hubert*, étant mort en 1205, les Moines de S. Augustin élurent *Réginald* leur Sous-Prieur. Mais le Roi Jean *sans Terre*, ayant désapprouvé cette élection, fit choisir l'Evêque de Norwich. Les Evêques envoyèrent des Députez à Rome pour se plaindre contre les Moines qui s'arrogeoient l'élection de l'Archevêque: d'un autre côté Réginald se rendit auprès du Pape pour faire confirmer son élection. Innocent III cassa d'abord les deux élections & choisit en 1206, Etienne Langton qui étoit alors auprès de lui, & ensuite il défendit aux Evêques de se mêler de l'élection des Métropolitains. En 1213, Langton donna au Roi l'absolution de l'excommunication que le Pape avoit fulminée contre lui, & lui fit prêter serment de protéger l'Eglise. L'Archevêque protesta hautement contre la soumission que le Roi fit en 1213, de son Royaume au Pape, & mit sa protestation sur l'autel. Le Pape ayant en 1215 excommunié les Barons qui s'étoient liguez contre le Roi, Langton refusa de publier l'excommunication & fut suspendu lui-même par les ordres d'Innocent. L'Archevêque fut contraint de se rendre à Rome, où il courut risque d'être déposé. Il eut la mortification de voir que le Pape cassa l'élection de *Simon*, frère de Langton, qui avoit été élu Archevêque d'York, & que l'on mit à sa place moyennant la somme de dix-mille livres sterling Walter Gray, ennemi de l'Archevêque de Cantorbéry. Enfin après plusieurs mortifications que Langton essaya à Rome, il fut relevé de sa suspension, à condition qu'il ne retourneroit en Angleterre qu'après que tous les troubles y seroient entièrement apaisés. En 1216, Langton étoit en Angleterre où le Prince Louis, qui avoit envahi le Royaume, le fit grand Chancelier. Langton mourut, en 1228. Il composa des Commentaires sur l'Ecriture-Sainte, & donna au public plusieurs autres Ouvrages. * Trithème, ou *Catal. Sponde*, A. C. 1207. n. 4. 1248. n. 10. Polydore Virgile, *Hist. Angl.* l. 15. Vossius, de *Hist. Lat.* l. 2. c. 56. Piteus, de *Script. Angl.* Aubéry, *Hist. des Card. &c.* M. De

Rapin-Thoyras: *Hist. d'Angl. Et.* tome 2. p. 302, & 321. & juv. Voyez JEAN SANS TERRE.

LANGTON. Corréchez SIMON LANGTON. LANGTON (Jean) Carme, Anglois de nation, parut avec avantage au Concile de Bâle, l'an 1436, & composa une Histoire d'Angleterre. * Pitceus.

LANGUE ou LANG (Jean) ou, selon Lipenius dans sa *Biblioth. Reali Juridica*. Johannes Langius, Jurisconsulte Allemand, natif de Freitadt, ville du Duché de Teschen en Silésie, étoit d'une condition si basse & si abjecte, & d'une famille si pauvre qu'il fut obligé de mendier son pain pendant qu'il faisoit ses études; mais la bassesse de sa naissance & sa pauvreté n'empêchèrent point qu'il ne fit de grands progrès dans les Sciences, & qu'il ne devint un des plus doctes & des plus habiles hommes de son tems. Il apprit les Langues savantes, le Droit & les Belles Lettres, qu'il enseigna en divers endroits. Depuis, il fut Chancelier de l'Evêque de Breslaw, Conseiller Ordinaire de l'Empereur Ferdinand I, qui l'employa en diverses négociations importantes, dont il s'acquitta très-bien. Un Seigneur Espagnol lui vanta un jour la douceur de sa Langue, & le railloit sur la dureté de la Langue Allemande: *Il me sembloit, lui disoit-il, que j'eusse tonner, quand j'eusse parler Allemand, & je croi que Dieu se seroit de cette Langue, quand il chassa nos premiers parens au Paradis terrestre, pour les effrayer davantage.* Cela peut être, lui répondit froidement Langue; mais il y a apparence que le serpent pour tromper Eve, se seroit aussi du langage Espagnol, dont vous vanterez tant la douceur. Langue mourut à Schweidnitz dans la Silésie, le 26 août 1567, âgé de 64 ans. Il s'est rendu considérable par la Traduction de l'Histoire Ecclésiastique de Nicéphore Calixte, qu'il entreprit sur l'unique exemplaire qu'il y eût alors en Europe. Il ajouta de petites Notes à cet Ouvrage, qui est en dix-huit livres, & qui fut imprimé la première fois chez les Oporins à Bâle, l'an 1552. Il traduisit d'autres pièces de saint Grégoire de Nazianze & de saint Justin Martyr, & composa divers Poèmes, &c. Il y a encore de lui un Ecrit contre Staphylus; *Carmina Lyrica; Paraphrasis carmine heroico ad Hierosolimum Beruffein; Elegia; Poemata Christiana.* Il écrivoit également bien en prose & en vers, & il possédoit si bien la Langue Grecque, qu'il la parloit avec facilité & avec élégance. * Gesner, *Biblioth. De Thou, Hist.* l. 41. Melchior Adam, in *Vitis Juriscons. Germanorum*. Teuffler, *Eloges des Hommes Savans*, tome 2. p. 289. édit. de Hollande 1715.

LANGUE, certaines expressions dont les peuples sont convenus pour se faire entendre les uns aux autres. L'origine des Langues est venue de la confusion, dont Dieu punit l'orgueil de ceux qui édifièrent la Tour de Babel.

1. Plusieurs prétendent que la LANGUE HÉBRAÏQUE est la plus ancienne des Langues: elle est appelée la *Langue Sainte*. Les Rabbins disent que c'est à cause qu'elle est si pure & si chaste, qu'on n'y trouve point le nom propre des parties honteuses, ni de celles, par où on se décharge le ventre. On distingue l'Hébreu sans points, d'avec celui dont les voyelles sont marquées par des points. Le Père Morin prétend, contre les Rabbins modernes, que Moïse avoit écrit sans points & sans distinction de mots. Voïffius soutient qu'excepté les livres saints, du tems même de saint Jérôme, il n'y avoit aucun livre en Hébreu, mais seulement en Grec, & que ce n'a été que sous Justinien qu'on a commencé d'en voir. La raison qu'il en donne est, que cet Empereur ayant défendu aux Juifs, par un Edit, de lire dans leurs Synagogues, le *Scripturae* ou leurs Traditions, ils s'avisèrent de le traduire en leur Langue, & ce livre, dit-il, s'appelle *Missa*. Les points dans la Langue Hébraïque ne furent inventez, pour désigner les voyelles, que vers le dixième siècle, par les Masforètes.

2. LA LANGUE PUNIQUE, n'étoit autre, selon Guillaume Postel, que le Phénicien, qu'il compare à l'Hébreu, dont il est sorti, avec le Chaldéen & le Syriaque.

3. LA LANGUE ARABIQUE, ou l'ARABE, est la plus abondante de toutes les Langues. Les Arabes ne se disent pas moins anciens que les Hébreux, prétendant descendre d'Ismaël. On donne beaucoup d'Eloges à leur esprit & à leur langage. Leur écriture ancienne a presque toutes les lettres jointes ensemble; mais un certain Elcabil a été obligé d'inventer & d'introduire des points, pour pouvoir lire l'Arabe plus aisément. Il y en a qui se mettent dessus les mots, & d'autres dessous. Kinfenius, parlant de cet usage dans son Epître dédicatoire à l'Empereur Rodolphe II, semble croire que les Arabes n'ont admis ces points dans leur écriture, que depuis qu'ils ont eu commerce avec ceux d'Europe. L'ancien caractère Arabe s'appelle *Cuphique*. Le plus ancien est fort large, & l'autre moins gros & moins large. Celui dont les Tartares se servent aujourd'hui, paroît plus lié, plus menu, & plus courbé que les autres.

4. LA LANGUE EGYPTIENNE avoit des figures d'animaux, qui étoient des symboles mystérieux, qui servoient à couvrir, & à envelopper tous les secrets de leur Théologie. On les appelloit des *Hieroglyphes*, & on trouve encore plusieurs obélisques ou tombeaux, qui sont chargez de caractères & de figures hiéroglyphiques. Les mots de cette Langue exprimoient la nature & les propriétés de chaque chose. Le Coetz, qui est la Langue qui a précédé le Grec en Egypte, est une Langue mère, & indépendante de toutes les autres, si l'on en croit le Père Kircher. Saumaïse dit que ce mot de *Copte*, vient d'une ville, nommée *Coptos*, dont les peuples avoient conservé une partie de l'ancien langage. Le même, en un autre endroit, estime que ce nom est tiré du mot *Αἰγυπτῶν*: ce qui est confirmé par le Père Vanleb, Dominicain, quoiqu'il en attribue l'origine à Coptos, petit-fils de Noé. Il reste encore des Descendans de ces premiers Egyptiens, dit-il, qui parlent cette Langue; cependant on peut dire qu'elle est perdue il y a plusieurs siècles. Ce Dominicain,

a trouvé dans le célèbre monastère de Saint-Antoine, une Grammaire & un Vocabulaire écrits en cette Langue, dont les caractères approchent de l'ancien Grec. Les Coptes d'aujourd'hui n'ont pas d'autre Langue que la vulgaire d'Egypte, qui est mêlée d'Arabe & de Turc. Le Père Kircher veut que l'ancien Copte soit altéré par la Langue Grecque, dont il a pris beaucoup de mots & de caractères.

5. LA LANGUE HÉTRUSQUE a des caractères qui ressemblent assez aux Latins, & l'écriture se lit de droit à gauche. Eugebinius nous a donné en cette Langue une inscription, qui fut trouvée cinquante ans avant Sylla. Les Romains étoient fort curieux de savoir cette Langue, & ils mettoient tous leurs soins à l'apprendre.

6. Les caractères de la LANGUE GRECQUE ont moins changé que ceux des autres Langues. Les premiers & les plus anciens sont plus quarrés, & approchent davantage de leur origine, qui est la Phénicienne ou l'Hébraïque; puis, selon Hérodote, les premiers caractères qui s'introduisirent dans l'Ionie, étoient à peu près semblables. Plin parlant des caractères Grecs, après avoir dit qu'ils ressembloient aux Lettres Romaines de son tems, n'en cite point d'autre exemple, qu'une inscription antique sur une lame d'airain, que Vespasien & Titus avoient donnée à la Bibliothèque publique. „ Les anciens caractères Grecs, dit-il, „ sont presque semblables aux Latins d'à présent: témoin cette „ lame antique d'airain, tirée du temple de Delphes, qu'on „ voit aujourd'hui dans la Bibliothèque du Palais, dédiée à Minerve par les Princes,

NATEIKPATHE TIEMENOT AOHNAIOE KOPA KAI
AΩHNA. ANEΩHKEN.

C'est à peu près de cette figure qu'étoient les caractères Grecs anciens, dont parlent Plin & les autres; car il est constant que les anciens Grecs ne connoissoient point d'autres lettres que les majuscules; & Jean Lascaris, Grec de nation, le confirme dans un prologue d'un recueil d'Epigrammes Grecques, imprimées l'an 1484 à Florence, en lettres capitales. La ponctuation ni la distinction des mots n'étoit point en usage dans ces premiers tems: ce qui a duré jusques à la CLXXIV Olympiade, selon Lipse & Léon Allatius. On remarque dans les anciens monumens, que les Grecs ne divisoient leurs discours que par la perfection & l'accomplissement du sens. Ils n'en mettoient pas plusieurs dans une même ligne; mais ils en recommençoient une autre par un nouveau sens, comme on le peut voir par les inscriptions des Marbres du Comte d'Arondel: tellement qu'ils n'écrivoient point de suite comme nous faisons; mais par articles. Suidas parle d'une manière d'écrire qu'on appelloit *BOYETOMIAON*, *Boutrophidion*, comme qui diroit, en lignes semblables à celles que les bœufs font lorsqu'ils labourent: ce qui est confirmé par Pausanias, dans la description qu'il fait du coffre de Cypselus, qui étoit dans le temple de Junon de la ville d'Elide. „ Il y a sur ce coffre, dit-il, „ des inscriptions gravées en lettres anciennes, & en lignes droites. Il y en a aussi quelques autres d'une manière que les „ Grecs appellent *Boutrophidion*, parce que le second verset „ suit immédiatement le premier, & le joint en tournant dans „ même figure que le font les courtes redoublées du Stade ou du Cirque. „ Plusieurs Auteurs croient que les versets distinguez & séparés par des lignes, ont duré longtems, même après qu'on eut introduit les accens & les points, comme on le voit dans Diogène Laërce. Aristophane, Grammairien de Byzance, fut celui qui les introduisit vers la CXL Olympiade, sous les Rois d'Egypte, Philopator & Evergètes, 20 ans avant J. C.

7. LA LANGUE LATINE a eu, comme les autres, son accroissement & ses révolutions. La même chose est arrivée dans ses caractères, comme on le peut remarquer par les inscriptions les plus anciennes, & par celles qui les ont suivies, même avant la destruction de l'Empire. Les caractères de celle de Duïllus, publiée par le P. Simonet, comme ils approchent davantage de leur origine, tiennent un peu plus de l'Hébraïque & du Grec: ils marquent une main tremblante de gens qui ne font encore que commencer. Les sept volumes Latins qu'on trouva dans le tombeau de Numa, n'étoient pas écrits de ce caractère, puisque Quintilien nous assure qu'il y avoit très-peu de lettres dans ces premiers tems, & que leur figure même & leur valeur étoient différentes; & l'Empereur Claude ne procura pas une utilité médiocre à la Langue Latine, en introduisant la lettre Eolique F. Tacite, dans le livre dixième de ses *Annales*, parlant de la figure des lettres Romaines, dit qu'elles étoient semblables aux plus anciens caractères Grecs, qui étoient majuscules.

LES PRINCIPALES LANGUES du monde: 1. en Europe, selon l'ordre alphabétique.

LA CAMBRIQUE, Galloise ou ancienne Bretonne, est selon Scaliger, une des dix Langues matrices mineures de l'Europe: elle est en usage dans la Cambrie ou le pays de Galles, partie occidentale de l'Angleterre, & dans la Basse Bretagne en France: en sorte que les Bas Bretons, & les Habitans de la province de Galles en Angleterre, n'ont point de peine à s'entendre.

2. LA CANTABRIQUE se parle encore dans les Monts Pyrénées par les peuples, appelez Cantabres & Gascons.

3. LA CHAUCHIQUE ancienne, est la Langue ordinaire dans la Frise orientale parmi les Habitans, lorsqu'ils parlent entre eux; mais lorsqu'ils parlent à des Etrangers, ils se servent de la Langue Allemande.

4. L'EPHROTIQUE est usitée dans les montagnes d'Epire.

5. L'ESPAGNOLE, une des trois branches de la Latine, qui se

sub-

subdivise en Castillane, qui est la plus pure & la plus belle, en Andalouise, en Portugaise, & en Grenadoise.

6. La FINNOIS est une branche de la Latine: elle a plusieurs dialectes, le Poitevin, le Wallon, & d'autres encore. Scalliger dit qu'en France, il y a trois Langues, & que ceux qui les parlent, ne s'entendent point les uns les autres, le Basque, le Breton, & le Romain; que le Romain est divisé en Langue Tortue & Langue Française; qu'il n'y avoit autrefois en France que deux Gouverneurs, Princes du sang; l'un à Paris, pour la Langue Française, & l'autre à Montpellier, pour la Langue Tortue.

8. La GAUQUE est une des quatre matrices majeures, qui étant dans les parties australes de l'Europe, s'est fort étendue. Aujourd'hui elle a fait place à une Langue Grèque barbare, laquelle fait encore plusieurs branches, savoir, la dialecte Athénienne, qui est la plus pure & la plus belle; la *Thespisienne*; & le Grec vulgaire, que l'on appelle la commune, &c. Voyez sur toutes ces dialectes de la Langue Grèque, Crusius, in *Turco-Graecis*.

9. La HONGROISE a été apportée en Europe par les Huns, & par les Avars.

10. La JAZYGIQUE dans la partie septentrionale de Hongrie, est fort usitée entre le Danube & Tibiscum: elle est bien différente de la Hongroise.

11. L'ancienne Langue ILLYRIQUE, est encore en usage dans l'île de Veggia, à l'orient de l'Égypte.

12. L'IRLANDOISE, que l'on parle en Irlande & dans une partie de l'Écosse.

13. L'ITALIENNE, est une branche de la Latine.

14. La LATINE est une des quatre matrices majeures, en usage parmi tous les Savans de l'Europe. Elle a cessé d'être une Langue commune depuis l'irruption des Francs, des Lombards, & des Goths dans l'Empire Romain: elle a produit trois dialectes, l'Italienne, la Française & l'Espagnole.

15. La SCLAVONE est aussi une des quatre Langues matrices majeures de l'Europe, & usitée dans les parties orientales de l'Europe.

16. La TARTARE est la Langue des Cosaques & des Tartares Précopites, qui habitent entre le Tanaïs & le Borysthène.

17. La TRUONNE est une des quatre matrices majeures: elle a plusieurs branches, la Langue Saxonne, la Française & la Danoise; & ces Langues se subdivisent encore en d'autres dialectes.

Il y a encore quelques restes de la Langue Arabe dans les montagnes escarpées du Royaume de Grenade, comme aussi dans plusieurs endroits d'Andalousie, de Valence, & d'Aragon. Chaque Langue a aussi une espèce de jargon, qui est le langage des petites gens, des paysans, & du menu peuple. Consultez Gesner, qui a fait une espèce de Dictionnaire des différens jargons de l'Europe, sous le titre de *Mitridates*. * Alstedius, *Encycloped. tome 1. l. 10.*, & Philander von Sittwald, *Savoyische Visionen*, l. 7.

LES PRINCIPALES LANGUES DE L'ASIE.

1. L'ANTIOCHIENNE, ou la SYRIQUE, est celle que les Chrétiens se rendirent autrefois particulière dans l'Orient, & dans laquelle ils ont eu des Versions de l'ancien Testament: c'étoit aussi leur Langue dans le service divin. Cette Langue est une dialecte de l'ancienne Syriacque.

2. L'ARABE est non seulement la plus abondante & la plus riche en mots, mais une des Langues des plus étendues de tout le monde. Elle est commune dans l'Asie, depuis la Cilicie, par toute la Syrie, la Mésopotamie, la Palestine, l'Arabie, & en Afrique le long des côtes de la Mer Rouge, dans l'Égypte, & sur les bords de la Méditerranée, jusqu'au détroit de Gibraltar. Dans tous ces différens pays, elle est un peu mélangée de différentes dialectes. On a déjà remarqué cy-devant qu'elle est en usage en quelques endroits de l'Europe.

3. L'ARMÉNIENNE ne passe point le pays des Arméniens.

4. La BABYLONIENNE est la plus pure de toutes les dialectes de la Langue Syriacque. Quelques Chapitres de Daniel, d'Esther & du Thaumal Babylonien, ont été écrits en cette Langue.

5. La CHALDAÏQUE est une des trois dialectes de la Langue Hébraïque: elle ne diffère pas beaucoup de la Syriacque.

6. La CHINOISE, à laquelle il faut joindre la Coréenne & la Japonoise, est fort en vogue dans le grand Empire de la Chine, & dans le Japon.

7. L'HÉBRAÏQUE passe pour la plus ancienne & la première des Langues. Babylone a été deux fois fatale à cette Langue; car dans la seconde captivité, les Juifs se servirent d'une Langue mêlée d'Hébreu, de Chaldaïque & de Syriacque. Ses dialectes, sont, le Samaritain, le Chaldaïque, le Syriacque; & ces trois langues ont cessé d'être en vogue en même tems que l'Hébraïque.

8. La HÉROSOLYMITAINE est celle dans laquelle ont été écrits le Thalmud, & le Targum Hérofolymitain. C'est une dialecte de l'ancien Syriacque.

9. La Langue MALAYE est la plus pure de toutes les Langues des pays de l'Inde Orientale, & tous les Négocians de ce pays-là la savent parfaitement. Il y a un Dictionnaire Malais-Latin, de David Haen, imprimé à Rome en 1631.

10. La PERSIENNE a plusieurs mots Allemands, comme *faher*, *motter*, *brotsber*, père mère, frère. Entre autres mots, le nom même de Perle, vient de *spard*, qui en Allemand signifie un éboul.

11. La SAMARITAINE est une dialecte de l'Hébraïque.

12. La SYRIACQUE, qui n'est pas fort différente de la Chaldaïque, a été la Langue ordinaire de Notre-Seigneur JESUS CHRIST

& de ses Disciples. Elle se foudrivoise en Babylionienne, en Hérofolymitaine, en Antiochienne (c'est à dire, en Syriacque particulière) & en Arménienne.

13. La Langue TURQUE approche de la Persienne & de la Tartare, & elle n'a de commun avec l'Arabe que ses lettres.

LES PRINCIPALES LANGUES

de l'Afrique.

1. L'ETHIOPIQUE est en usage parmi les Abyssins. Il y en a de deux sortes, l'une qui approche de la Chaldaïque, & qu'ils employent dans l'Office divin, & l'autre dans l'Histoire. Scalliger, Ludolphe, Petreus, Nisclius, & d'autres, en ont publié les caractères & leur manière d'écrire.

2. La CORRE est formée de l'ancienne Égyptienne & de la Grèque. Elle prend son nom de Copto, autrefois métropole de la Thébaïde. Voyez là-dessus Kircher, *Prodrom. Ling. Coptica*.

3. La SONAÏQUE. Les Relations des Voyageurs font mention de cette Langue, & ils disent qu'elle est fort usitée parmi les Habitans des pays de Sombaya, de Mumunde, de Zénète, de Guinée, de Guzule, de Héc & de Sus. On a déjà remarqué cy-devant que l'Arabe étoit en vogue sur les côtes de la Mer Rouge & de la Méditerranée.

LES PRINCIPALES LANGUES

de l'Amérique.

1. La CARIBANE. L'Auteur de l'Histoire des Antilles, imprimée à Rotterdam l'an 1658, en a donné un Dictionnaire.

2. La MEXICAINNE se prononce en poussant la Langue vers les dents, & on y trouve souvent les lettres T & L, jointes ensemble, & quelquefois séparées. Quant aux autres Langues de l'Amérique, on n'en a point encore une connoissance bien exacte.

REMARQUES PARTICULIÈRES

sur quelques Langues.

La CAMARIQUE est pleine d'aspirations, & souvent elle a des mots sans aucune voyelle, se prononçant du fonds du gosier. Ainsi dans leur Oraison dominicale, *libera nos à malo*, ils disent, *Eitir gwaret, nitag droong*. La Langue Chinoise n'a point d'R, & tous les mots sont monosyllabes, fort variés par les diphthongues & les triphthongues. La Langue Française a beaucoup de grace: elle est fort propre à parler aux Dames. L'Allemande est mâle: il y en a qui disent qu'elle est propre à parler aux ennemis, & naturellement elle imprime de la terreur. Verulamus, de *Augment. Scientiar.* l. 6. c. 1, a remarqué que les Langues dérivées de la Gothique, ont beaucoup d'aspirations. La Langue Grèque est pleine de diphthongues & de mots composés. L'Hébraïque est la plus pure de toutes les Langues, & celle qui a le moins de composés: elle les évite tellement, qu'elle aime mieux, pour les éviter, se servir de périphrases. L'Espagnole est noble, & si majestueuse, que les Espagnols disent, que c'est la seule Langue qui mérite de parler à Dieu. La Japonoise est fort mâle. L'Italienne est grave, & digne des Princes. La Mexicaine se sert à tout moment des lettres T, L, comme dans ces mots, *Tescoti, Mecacuxchiti, Tlixochiti, &c.*

La LANGUE FRANÇOISE, étoit dans son origine, un mélange du Gaulois, du Latin, & du Tudesque, ou Allemand. Dès que les Romains se furent rendus maîtres des Gaules, leur Langue commença à y avoir cours, & les Gaulois corrompirent leur langage, en le mêlant avec celui des Romains; d'où il se forma un jargon, qu'ils appellèrent *Roman*, pour le distinguer du Latin. Les Francs, qui vinrent ensuite, vers l'an 420, & qui chassèrent les Romains des Gaules, au lieu d'abolir ce langage barbare, s'y accoutumèrent eux mêmes; & mêlèrent beaucoup de mots Allemands à ce Latin Gaulois. Il y a apparence aussi que les Goths & les Bourguignons qui firent une irruption dans les Gaules avant les François, & les Huns & les Vandales qui vinrent après, ajoutèrent au langage du pays où ils s'établirent, plusieurs termes, que le commerce répandit dans toutes les provinces. Les Rois de la première race tâchèrent de polir ce langage, qu'ils parloient eux mêmes; car outre le Tudesque, qui étoit la Langue naturelle des premiers Rois de France, le Roman étoit en usage à la Cour; mais cette entreprise n'eut point de succès; & Chilpéric, qui se piquoit d'esprit, de doctrine & d'éloquence, s'opposa inutilement au torrent de l'usage. Ainsi, à dire vrai, le langage de ce siècle-là n'étoit qu'une pure barbarie, aussi bien que celui des siècles suivans. La Langue ne commença proprement à changer que sur la fin de la seconde race des Rois de France, après que l'Empire fut séparé de la maison de France, vers l'an 900. Ce fut en ce tems-là que le Roman l'emporta tout à fait sur le Tudesque, & devint la Langue dominante dans tout le Royaume. Dans tous les premiers voyages d'Outre-mer, les François prirent aussi des Grecs plusieurs mots qu'ils accommodèrent à leur langage, & imitèrent en quelque chose le tour & le génie de la Langue Grèque. De là vient probablement la conformité qu'a la Langue Française avec la Grèque, plutôt que des Colonies que les Phocéens établirent à Marseille, avant que les Romains se rendissent maîtres des Gaules. Sous le règne de Louis le Jeune, vers l'an 1150, on commença à écrire en Roman; & ce langage devint plus pur & plus poli du tems de Philippe Auguste. Les Poètes qui parurent alors sous le nom de *Trouverres*, & de *Jongleurs*, contribuèrent beaucoup à former le style, & à polir la Langue. Les Auteurs qui vinrent après, sous saint Louis, & sous Philippe le Bel, y ajoutèrent de nouveaux ornemens. Le plus célèbre d'entre ces Auteurs, fut Jean de Meun, surnommé le *Père & l'Inventeur* de l'Élo-

Eloquence Française. Le Roman de la Rose, qu'il continua après la mort de Guillaume de Loris, est le premier livre François qui ait eu quelque réputation. La Langue se purifia beaucoup vers le milieu du règne de Philippe de Valois; comme on le voit dans les registres de la Chambre des Comptes de Paris, dont le style étoit alors beaucoup plus pur qu'au paravant. Du tems de Charles VII, Alain Chartier, Secrétaire de ce Roi, ajouta de nouvelles beautés à la Langue; ce qui le fit nommer aussi le Père de l'Eloquence Française. Depuis ce tems-là le langage se perfectionna toujours de plus en plus, & perdit à la fin son nom de Roman. Comme dans les guerres du Levant la Langue Française avoit pris beaucoup de mots & d'expressions de la Langue Grecque, elle prit aussi quelque chose de la Langue Italienne, dans les guerres d'Italie, sous Charles VIII & ses successeurs. François I, ayant rétabli les Belles Lettres, plusieurs Savans entreprirent tout de nouveau de polir la Langue Française. Amyot, Joachim du Bellay, & Ronsard; contribuèrent le plus à ce changement; mais Desportes, du Perron, Malherbe, & Coëffeteau, polirent & enrichirent encore le langage. Balzac vint ensuite, qui donna à la Langue Française un arrangement & une cadence qu'elle n'avoit pas. Vaugelas s'attacha depuis à établir la netteté du style; & la Langue Française semble être maintenant parvenue à sa perfection, par le soin qu'on a pris d'en bannir tout ce qui étoit opposé à la pureté & à la clarté du style, & de lui donner un beau tour dans toutes ses expressions, évitant sur tout le galimatias & le phébus, que Nervèze & des Ecluseux avoient autrefois introduits à la Cour. * Le Père Bouhours, *Entretiens d'Ariste & d'Eugène.* Voyez touchant l'Origine de la Langue Française, *Samuel Bochart*, dans ses Remarques sur le livre d'Antoine Godefrin, intitulé, *Hist. des anciens Gaulois.*

L A N G U E dans l'Ordre de Malte. Voyez cy-dessous L A N G U E S.

L A N G U E D O C, province de France, s'étend le long de la Mer Méditerranée, qu'elle a au midi avec la Catalogne. Elle a les montagnes d'Auvergne au septentrion, avec le Lyonnais, le Rouergue & le Quercy. Le Rhône la sépare de la Provence & du Dauphiné, au Levant; & au Couchant, elle tient à la Gascogne, c'est à dire, à l'Armagnac & au pays de Cominges. Catal croit que le Languedoc est la première Narbonnoise, dans la division que l'Empereur Auguste fit de toute la Gaule en dix-sept provinces, mais cette division est bien plus récente. Cluvier, Pierre de Marca, & divers autres ont été de ce sentiment, que la Gaule Narbonnoise, auparavant dite, *Gaule Porte-Chauffe*, ou *Braccata*, comprenoit le Languedoc, la Savoie, le Dauphiné & la Provence. Le Père Sirmond, dans ses Notes sur Sidoine Apollinaire, dit que la ville & le Territoire de Béziers, a été appelé *Septimanie*, de la septième Légion, & que de là ce nom fut donné à toute la province. D'autres veulent, avec Scaliger sur Ausone, que Sidoine & Grégoire de Tours ont bien donné le nom de *Septimanie* à la province, mais que ce nom est venu de celui de sept provinces, qui sont les deux Narbonnoises, sous Narbonne & Aix; les deux Aquitaines sous Bourges & Bourdeaux; la Novempopulanie sous Eauze; la Viennoise, sous Vienne, & celle des Alpes maritimes sous Ambrun. Une partie de cette province a porté le nom de *Comté de Saint-Gilles*. Elle est une des plus belles & des plus considérables de France, & se divise en Haut & en Bas Languedoc; l'un vers l'occident, l'autre vers l'orient, sur la Mer Méditerranée. Le premier comprend le Toulousain, l'Albigeois, de Lauragais, & le Comté de Foix. L'autre se distingue en trois quartiers, de Narbonne, de Béziers & de Nîmes, & comprend aussi le Gouvernement, où sont le Gévaudan, le Vivarais & le Velay. Le Languedoc propre est très-fertile en bléz, en fruits, en vins, & abonde en toute sorte de venaison. En quelques endroits, il y a abondance d'encens, de poix, de liège, de marbre, de jaspe, & d'ardoise. On y trouve aussi quelques mines considérables; & le pastel, dont on se sert pour les teintures, lui est particulier. Cette province est arrosée de belles rivières: celles qui entrent dans la Mer Méditerranée sont, le Rhône, le Vistre, le Vidouze, la Bérange, la Cadoule, le Salazon, le Pallas, le Lès ou Léz, l'Ernu, le Lerron, l'Orbe, l'Aude, la Berre, &c. Les autres rivières sont le Tarn, l'Agout, le petit Lertz, le grand Lertz, la Laurière, &c. & contribuent toutes à la fertilité de cette province. Le peuple y a naturellement de la vivacité d'esprit, & les Ouvrages des grands Hommes que le Languedoc a produits en font une preuve incontestable. Ce pays tomba sous la domination des Romains, par la proximité qu'il avoit avec la Provence. Les Goths, dans le cinquième siècle, commencèrent de s'y établir; & c'est d'eux qu'on pense que la province a pris le nom de *Languedoc*, comme qui diroit, *Langue de Goth*, ou *Lande-Goth*, c'est à dire, *Terre ou Pays de Goth*. D'autres assurent que ce nom vient du mot *Oc*, que ceux de la province prononcent pour *oui*; & qu'elle est appelée *Languedoc*, comme qui diroit *Langue-d'oc*. Ceux qui donnent dans cette pensée, divisent la France en *Langue d'oïl*, & *Langue d'oc*: celle-ci est au delà de la Loire, & l'autre en deçà de cette rivière. Quoi qu'il en soit, les Goths établirent la ville de Toulouse, pour capitale de leur Royaume, & étendirent depuis leur Empire jusques à la rivière de Loire. Ce fut sous Erric ou Euric, père d'Alaric, que Clovis défit Alaric, Roi des Visigoths, l'an 507, dans les plaines de Vouglay ou Vouillé de Civaux, entre le Clain & la Vienne, assez proche de la ville de Poitiers. Aimoin & Bernard Gui, nous apprennent que Charlemagne y établit des Gouverneurs, qui furent appelés Comtes de Toulouse, & que le premier l'an 778, fut Corson, le même que plusieurs des Ecrivains François ont appelé TORISX. Les deux Auteurs que nous avons cités, lui donnent le nom de *Duc*, qui avoit été autrefois accordé à Lanobode, dont parle le Poète Fortunat. On avoit accordé le même titre de *Duc* à Didier, qui fut tué en combattant à Car-

cassonne contre les Visigoths, & un autre nommé *Austrade*, dont Grégoire de Tours, Aimoin, &c. font mention. Le second Comte de Toulouse fut saint GUILLAUME, au *Cours-nez*, ou, selon d'autres, *aux Cornets*, duquel ceux de la Maison d'Orange, qui portent un cornet dans leurs armes, étoient descendus. C'est ce même Guillaume qui fonda l'Abbaye de Saint-Guillem-le-Désert, au diocèse de Lodève, dans laquelle il prit l'habit de Moine. Il y eut de grands changemens dans le Comté de Toulouse, sous Louis le Débonnaire, sous Charles le Simple, sous Hugues Capet, &c. Le Languedoc avoit encore des Ducs de Septimanie, qu'on nomma aussi *Marquis de Gothie*; parce qu'ils défendoient le pays, qui avoit été tenu par les Goths, dont les peuples suivoient les loix & les coutumes. On dit que ce fut Louis le Débonnaire, qui confia le Duché de Septimanie à BERNARD l'an 829. Béranger, Comte de Barcelone, le lui disputa, comme nous le voyons par les Actes du Parlement ou Concile, tenu à Stramiac dans le Lyonnais l'an 836. Mais il resta au premier, qui fut tué par Charles le Chauve l'an 844. RAIMOND FONS, Comte de Toulouse, se rendit propre le Gouvernement de la Septimanie. Il ne comprenoit pas tout le Languedoc. On y trouvoit encore les Comtes de Carcassonne, de Melguil & de Foix, les Vicomtes de Narbonne, de Béziers, d'Agde, de Nîmes, de Lodève, d'Uzès, & d'autres petits Etats, dont les Seigneurs s'étoient rendu maîtres pendant les troubles de la France. Ils étoient avant cela simples Gouverneurs de ces villes, & dépendoient des Ducs ou Gouverneurs de la Septimanie. Depuis, les Comtes de Toulouse les laissèrent jouir de leur usurpation, & se contentèrent de l'hommage des Vicomtes. Dans la suite ils acquirent, par mariage, ou autrement, les Comtes de Quercy, de Périgord, d'Albi, l'Agénois, le Milhau, le Gévaudan, le Comté Vénéssin, Melguil, Aitarac, &c. RAIMOND VI, dit le *Petit*, prit le parti des Albigeois. Cette conduite lui fit des affaires très-fâcheuses. Le Concile de Latran tenu l'an 1215, le dépouilla de ses Etats, qu'il donna à SIMON, Comte de Montfort. Ce dernier mourut l'an 1218, & laissa AMAUR, son fils, lequel n'étant pas en état de conserver les conquêtes que son père avoit faites, céda au Roi Louis VIII, l'an 1224 le droit qu'il y avoit. RAIMOND VI, étoit mort l'an 1222, & son fils RAIMOND VII, dit le *Jeune*, lui succéda. C'étoit un Prince sage, courageux & entreprenant, qui ne négligea rien pour se rétablir dans les Etats que les Croisés avoient enlevés à son père. Il y réussit, se reconcilla avec l'Eglise l'an 1228, & fit en même tems un Traité avec le Roi saint Louis. Raimond avoit une fille unique nommée *Jeanne*, qu'il fiança alors à *Alfonse* de France, Comte de Poitiers, frère du même saint Louis, à condition que s'ils mourroient sans enfans légitimes; les Etats des Comtes de Toulouse seroient réunis à la Couronne. La chose arriva ainsi: car *Jeanne* mourut le 15, & *Alfonse* le 21 août 1261, au retour du voyage d'Outre-mer. Leur mariage avoit été consommé l'an 1241, & Raimond VII étoit mort l'an 1249. Le Roi Philippe le Hardi se rendit maître du Comté de Toulouse l'an 1271, après la mort d'Alfonse son oncle. Le Roi Louis, son père, y avoit acquis diverses Seigneuries. Les autres Rois les successeurs, en jouirent; & l'an 1361, le Roi Jean réunist à la Couronne les Comtes de Toulouse & de Champagne, & les Duchés de Normandie & de Bourgogne. Les lettres datées du mois de décembre, sont rapportées par Catal. Nous remarquons ailleurs comment toute la province a été ainsi réunie à la Couronne: ce qui fut confirmé par l'assemblée de ses Etats Généraux, sous ces trois conditions, qu'il ne seroit donné au Languedoc aucun Gouverneur qui ne fût Prince du sang; que le Roi n'imposeroit point de tailles sans le consentement des Etats de la province; que ses privilèges lui seroient conservés, & qu'elle ne seroit point obligée d'user d'aucun Droit que du Droit écrit, c'est à dire, de l'ancien Droit Romain. Ces Etats s'assembloient toutes les années, & sont tenus par les trois Ordres, du Clergé, de la Noblesse, & du Tiers-Etat. Le premier est composé de trois Archevêques, & de dix-neuf Evêques. Le second, de vingt-deux Barons, pris de chaque diocèse; & le troisième, de vingt-deux Consuls, des villes capitales de chaque diocèse, &c. Toulouse est la ville capitale du Languedoc, avec Archevêché; aussi bien que Narbonne. Les autres sont Albi, Archevêché; Montpellier, Nîmes, Carcassonne, Béziers, Agde, Uzès, Mende, le Puy, Viviers, Montauban, Lavaur, Castres, S. Papoul, Alet, S. Pont-de-Tomiers, Lodève, Mirepoix, Pamiers, Rieux, Alais, qui ont toutes Evêché; Castel-Sarrasin, Castelnauvadi, Limoux, Pézenas, Beaucaire, &c. Nous allons donner une table des Ducs de Septimanie, & des Comtes de Toulouse, principaux Seigneurs du Languedoc; & nous parlerons des autres, en faisant mention de leurs Etats, ou des villes capitales. Il y a peu de provinces de France où l'on trouve autant de monuments de l'Antiquité qu'en Languedoc; le Pont du Gard, les Arènes de Nîmes, & grand nombre d'autres Ouvrages excellens, ont de quoi satisfaire la curiosité des Etrangers, qui doivent sur tout y admirer le nouveau Canal.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES DUCS de Septimanie, ou Marquis de Gothie, & des Comtes de Toulouse.

L'an 778, Corson.	
Vers 790, saint Guillaume, au <i>Cours-nez</i> ,	
Vers 806, Théodoric ou Thierry,	
Vers 819, Béranger mort l'an	836.
Bernard assassiné l'an	844.
Guillaume II.	
Egfrid, nommé par Nithard sous	853.
Frédelon, mort avant l'an	862.
<i>Hunfroid & Fulguald.</i>	

Vers

Vers 855, Raimond I.
Vers 864, Bernard II.
Vers 870, Eudes ou Odon.
Vers 883, Raimond II.
Ermengaud.
Vers 907, Raimond III, dit *Pons*.
Guillaume III, *se fei Moine* avant
Pons I, vers
Vers 1020, Guillaume IV, dit *Tallefer*.
En 1045, Pons II.
1065, Guillaume V.
Vers 1090, Raimond VI, dit de *Saint-Gilles*.
1105, Bertrand.

994.
986.

16 ans.

29.

15.

GUILLAUME X, DUC DE GUIENNE.

1122, Alfonse.
1147, Raimond V, dit le *fiis d'Alfonse* ou de *Fai-*
didé.
1194, Raimond VI, dit le *Vieil*.
1222, Raimond VII, dit le *Jeune*.
1249, Jeanne de Toulouse, & Alfonse de France.
1271, le Roi Philippe le *Hardi*.

CANAL DE LANGUEDOC.

Ce Canal fut commencé l'an 1666, par le Sieur Riquet, homme d'un génie & d'une capacité extraordinaire. Il forma le dessein de ce grand ouvrage, & eut la gloire de l'achever; mais il mourut avant que d'en faire le premier essai. M. de Bonrepas, & le Comte de Caraman ses fils, l'un Maître des Requêtes, depuis Président à Mortier au Parlement de Toulouse, & l'autre Capitaine aux Gardes, depuis Lieutenant Colonel de ce Régiment, Lieutenant Général des armées du Roi, & Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, eurent cet avantage, & la chose se fit au mois de mai 1681. La longueur de ce Canal est de cent soixante-quatre lieues de France, sur une largeur de trente piez. Les principaux Ouvrages que l'on y a faits, sont le réservoir de Saint-Ferréol, le bassin de Narouste, le Pont de Répudze, & la voûte du Malpas. Le réservoir de Saint-Ferréol a plus de deux mille toises de circonférence. Il a été fait pour recevoir les eaux de la montagne Noire qui y sont retenues par une levée de terre, soutenue de trois murailles très-fortes; & il a quatre-vingt-dix piez de profondeur en l'endroit le plus creux. Le bassin de Narouste, que l'on a choisi pour être le point du partage des eaux, & où celles de Saint-Ferréol descendent, a deux cens toises de longueur, & cent cinquante de largeur, & est tout revêtu de pierres de taille. Il a été creusé à l'endroit le plus élevé du Canal, d'où les eaux y étant ramassées, se divisent & coulent des deux côtes opposées. Le Pont du torrent de Répudze, bâti de pierre de taille, long de soixante-dix toises, n'est pas moins admirable par la nouveauté de son usage; car en même tems que des vaisseaux assez grands navigent sur ce Pont, où il y a sept piez d'eau par tout, on voit passer au dessus les eaux du torrent. Ce qu'il y a de plus hardi & de plus surprenant dans tout le Canal, c'est la voûte & la structure de l'endroit nommé le *Malpas*. C'est ainsi qu'on appelle une montagne de roche dure, que l'on a percée pour faire passage aux eaux. La voûte a quatre-vingt toises de large, & quatre & demie de haut. Aux deux côtes du Canal on a pratiqué deux banquettes pour le tirage des barques. On voit encore dans ce merveilleux Ouvrage, des endroits de quinze à vingt mille toises de Canal creusé dans la roche, des rigoles longues de quatre lieues de France, & d'autres d'onze; quantité de chaudières de pierre de taille, qui coupent & qui arrêtent les rivières, comme entre autres celle de Cesse, qui donne une reculée d'eau de plus de huit lieues d'étendue dans le canal sans aucune écluse, & dans un parfait niveau; les Ouvrages du port de Cète, & cent quatre écluses d'une solidité extraordinaire, par le moyen desquelles on peut passer en onze jours d'une mer à l'autre, avec autant de sûreté que de facilité. * *Mémoires du tems.*

Divers Auteurs parlent du Languedoc, & quelques-unes de ses villes ont leurs Historiens. Le Sieur Catel a fait l'Histoire de cette province. * Catel, *Histoire des Comtes de Toulouse, & Mémoires de Languedoc*. De Marca, *Hist. de Béarn*. Bernard Guy, de Comit. Tolos. Sirmont, in *Epist.* x. l. 3. Sidon. Isaac Pontan, *Itiner. Gall. Narbon.* Du Puy, *Droits du Roi*. Nicole Bertrand, *des Gestes des Toulousains*. Pierre des Vaux-de-Cernay, *Hist. Abig.* Andoque, *Hist. de Languedoc*. Belly, *Hist. des Comtes de Poitou*. Cafencuve. Sincerus. Davity. Cluvier. Papyre Maffon. Du Chêne. Piquier. Du Bouchet. Sainte-Marthe. Méruia. Ordéric Vitalis. Guillaume de Pay-Laurens. Matthieu Paris. Labbé Bessie, *Hist. de Carcassonne, &c.*

L A N G U E S (Les) C'est un pays du Duc de Savoie. Il est en partie dans le Piémont propre, & en partie dans le Montserrat Savoyard, entre les rivières de Sture, & de Ténaro d'un côté, & le Belbo de l'autre. C'est un pays fertile, distingué en *Hauts Langués* qui sont vers le midi, & dont Albe est la capitale, & en *Basses Langués* qui sont vers le nord entre Albi & Ait. * *Marty, Dicit. Géogr.*

L A N G U E S, nom de huit nations qui composent l'Ordre des Chevaliers de Malte, lesquelles sont, selon leur rang, la Langue de Provence; la Langue d'Auvergne; la Langue de France; celle d'Italie, d'Aragon, d'Angleterre, d'Allemagne, & de Castille. Ainsi il y a trois Langués pour le Royaume de France, savoir, Provence, Auvergne, France; deux pour l'Espagne, savoir, Aragon & Castille; une pour l'Italie; une pour l'Allemagne; & une pour l'Angleterre. Chaque Langue a son Chef, nommé *Pâler*. Voyez **P I L I E R**.

L A N G U E T (Hubert) François de naissance, & Ministre d'Etat d'Auguste, Electeur de Saxe, s'est rendu recommandable

par son esprit dans le XVI siècle. LAMBERT Languet l'un de ses ancêtres, s'étoit établi à Viteaux, ville du Bailliage de Sémur en Auxois, où il avoit été attiré par Jean de Montagu, Seigneur de Somberton, sorti d'une branche cadette des Ducs de Bourgogne de la première race, issus des Rois de France, & qui pour l'engager à y rester lui avoit donné de grands privilèges l'an 1373.

GERMAIN Languet, l'un de ses Descendans, Capitaine du château de Viteaux, eut entre autres enfans de *Jeanne Devoyoit*, native d'Autun, celui qui donne lieu à cet article, né à Viteaux l'an 1518. Il fit ses études en sa patrie, puis passa en Italie pour y apprendre le Droit Civil l'an 1547, & fut reçu Docteur à Pavie. De là il fut faire quelque séjour à Bologne; & ce fut dans cette ville, qu'ayant lu un des Ouvrages de Philippe Mélancthon, il conçut un si grand desir d'en connoître l'Auteur, qu'il prit résolution de l'aller joindre à Wittenberg en Saxe. Il y arriva en 1549, & peu après il quitta la Religion Romaine, pour embrasser la Protestante. Ces deux hommes se lièrent ensemble par une amitié très-étroite. Languet ne pouvoit quitter Mélancthon, & celui-ci étoit charmé du nouvel ami qu'il s'étoit acquis. Il trouvoit en lui (au rapport de Joachim Camerarius ami commun des deux) un homme qui parloit savamment sur les intérêts des Princes; qui favoit à fonds l'Histoire des Hommes illustres; dont la mémoire ne bronchoit jamais sur les circonstances du tems, ni sur les noms propres; & qui avoit une sagacité extraordinaire pour discerner les inclinations des hommes, & pour prévoir l'issue des choses. Cette liaison avec Mélancthon, n'empêcha pas que la passion que Languet avoit pour les voyages, ne lui fit prendre la résolution en 1551, de visiter chaque année quelque partie de l'Europe; consacrant à ces courses curieuses la saison de l'automne, & revenant passer l'hiver à Wittenberg. Entre ces courses, il en fit une à Rome en 1555, & une en Livonie & en Laponie en 1558. Ce fut durant celle-ci que Gustave Roi de Suède, qui le vit dans ses Etats, le prit en affection, & l'engagea d'aller faire un tour en France, pour en attirer dans son Royaume des personnes habiles, soit dans les Sciences, soit dans les Arts. Il lui donna une lettre de créance datée du premier septembre 1557. Deux ans après, Languet accompagna en Italie Adolphe, Comte de Nassau, Prince d'Orange. A son retour, il passa par Paris pour y voir le fameux Turnèbe; & ce fut là qu'il apprit la mort de son cher Mélancthon. Auguste, Electeur de Saxe l'attira à sa Cour en 1565, & le 27 juillet de la même année, il le nomma son Envoyé à la Cour de France. Il le députa en 1568, à l'Assemblée des Etats de l'Empire, convoquée à Ausbourg par l'Empereur Maximilien; puis le dépêcha à Heidelberg pour négocier avec l'Electeur Palatin; & de là il se rendit à Cologne, où il s'acquiesça de la confiance de la Princesse d'Orange, Charlotte de Bourbon. Enfin, il fut par ordre de l'Electeur son Maître à la Diète de Spire; & à Stettin l'an 1570, en qualité de son Plénipotentiaire, pour y ménager la paix entre les Suédois & les Moscovites; qui avoient choisi Auguste pour leur Médiateur. Ce Prince, par ses lettres du 20 septembre de la même année, l'envoya une seconde fois en France vers le Roi Charles IX, & vers la Reine-Mère Catherine de Médicis. Ce fut là qu'il fit au Roi une Harangue très-hardie, au nom des Princes Protestans d'Allemagne. Il étoit encore à Paris, lors de la sanglante journée de la S. Barthélemi en 1572. Il y fauva la vie à son hôte André Wéchel, fameux Imprimeur, & contribua beaucoup à faire évader Philippe de Mornay, Seigneur du Plessis; mais se confiant trop aux regards dûs à son caractère d'Envoyé, il auroit eu peine lui-même à échapper sans les bons offices de Jean de Morvillier, qui avoit été Garde des Sceaux. Son Maître en le rappelant lui donna ordre de passer par Vienne, & il y étoit le premier janvier 1574. L'année suivante, il fut un des principaux Arbitres du différent qui duroit depuis trente années entre les Maisons de Longueville & de Bade, pour la succession de Rothelin. Les disputes qui survinrent en Saxe, entre les Luthériens & les Zuingliens, touchant le Mystère de l'Eucharistie, firent soupçonner Languet d'être l'auteur des derniers. Cela l'obligea de demander à l'Electeur, dont il étoit un des premiers Ministres, la permission de se retirer: elle lui fut accordée avec la faculté d'aller où il lui plairoit. C'est ce que l'on apprend d'une lettre qu'il écrivit de Prague, à Camerarius le fils, le premier mars 1577. Cette retraite ne l'empêcha pas d'avoir toujours de grandes liaisons avec l'Electeur de Saxe. Il s'attacha à Jean-Casimir, Comte Palatin, & le suivit à Gand, dont les Habitans avoient appelé ce Prince pour être leur Gouverneur; mais Jean-Casimir les ayant quittés, peu content de leur procédé à son égard, Languet invité par Guillaume, Prince d'Orange, de se rendre auprès de lui, fut le joindre à Anvers. Ses conseils furent très-utiles à ce Prince, mais sa mauvaise fanté le força de s'en éloigner pour aller, en avril 1579, chercher du soulagement aux bains de Bade, & il ne retourna à Anvers que le 20 janvier 1580. L'année suivante, le Prince d'Orange l'envoya en France, pour tâcher d'y réconcilier Charlotte de Bourbon sa femme, avec Louis, Duc de Motpensier son frère, ce qui réussit. Il reçut ordre de s'unir au Seigneur de Sainte-Aidegonde, Député des Gantois & autres Confédérés, pour engager le Duc d'Alençon à aller se mettre à leur tête. Ils allèrent trouver ce Prince au Plessis-lès-Tours. On fit le succès de cette négociation, après laquelle Languet retourna à Anvers, où il mourut le 30 de septembre, sans avoir été marié. Son corps y fut solennellement inhumé dans l'Eglise de S. François, le Prince d'Orange conduisant en personne le convoi. Voici l'Epitaphe de Languet.

Deo Patri & Domino Jesu Christo Sacrum.

Huberto Langucto Viro nobili ac disertio, nato Vitelli Heduarum oppido, egregiam laudem in omni doctrinae genere Jurisque Civilitatis Scientia, propter excellens ingenium, promptam memoriam, & peracrum

judicium confectio, prudentia vero, quam ex diligentibus Historiarum perquisitione, & plurimorum celeberrimorum hominum sedulo quaesitis undecunque amicitis, ac variis ad quaslibet Europae Nationes, Gentes, Urbes, & Principes missis, etiam ad praecipuos nonnullos peregrinationibus, atque longo rerum & annorum usu, naturae quadam vi, non mediocrem esse adeptus. Valde praestanti Viri, conditione celebri, morum elegantia, comitate, gravitateque perisignis, fide porro, animique magnitudine, sapientia, & pietate; qui eas virtutes, non solum vita, verum etiam, quod copius est, moriens, intestatus ipse, fuisse ad Deum, toto morbo quo decubuit tempore, gemitibus & ardentissimis in extremum usque vitae spiritibus, precibus, habitis insuper ad familiares, vicis citroque, de Divinis, humanis, publicis, privatisque rebus & de nostri saeculi perfidia variis sermonibus expressit, ob quae scilicet unioersus civitatis Aduaticorum Senatus mortui funebres honores legitime decrevit, regiae ipsa exhibuit, longe clarissimo Amici superstitis memoria causa bene merenti. Vixit annis LXIII, obiit Kalend. Octobr. 1581. Cette Epitaphe est trop intrusive sur le sujet de Languet, pour n'être pas insérée ici.

La Vie de Hubert Languet, écrite en Latin sans nom d'Auteur, mais que l'on fait être l'Ouvrage de Philibert de la Mare, Conseiller au Parlement de Dijon, a été imprimée à Hall en Saxe l'an 1700. L'on y avoit imprimé l'année précédente les Lettres que Languet avoit écrites à l'Electeur de Saxe pendant le cours de ses négociations. On a encore un autre volume de ses Lettres Latines aux Camérarius, père & fils, imprimées en 1646, & depuis avec quelques autres de lui, à Leipzig l'an 1685; & un troisième Recueil de ses Lettres en même Langue, au Chevalier Philippe Sidney, fils du Viceroi d'Irlande, imprimé en 1633, chez Elzévier. Rien n'est si tendre que ce qu'il écrit à Sidney, & il paroît qu'il avoit pour ce jeune Seigneur une amitié toute singulière. Il y est aussi parlé des troubles des Pays-Bas, des causes de ces troubles & des moyens de les apaiser. Elles contiennent plusieurs choses remarquables. On y voit enfin de très-bons avis, sur la conduite que doit tenir un jeune homme qui pense à entrer un jour dans les affaires du Gouvernement. La lecture en est très-agréable. L'on a encore de lui la Relation de l'Expédition de l'Electeur Auguste de Saxe, contre Guillaume Grumbach & autres Revoltez de Saxe, avec l'Histoire de ce que l'Empereur fit contre ce Prince; sa Harangue en Langue Française, au Roi Charles IX, en 1570; & l'Ouvrage intitulé *Vindicta contra Tyrannos*, qui parut peu après la mort de Languet, sous le nom de *Stephanus Junius Brutus*. L'on y seignit que cette première édition avoit été faite à Edimbourg dès l'an 1579. Ce libelle Républiquain, un des plus violens qu'il y ait eu dans ce genre, a été durant plusieurs années attribué à divers Auteurs; mais M. Bayle a rapporté dans une Dissertation sur cet Ouvrage, laquelle se trouve à la fin de son Dictionnaire, de fortes raisons qui portent à croire, que ce libelle est sorti de la plume de Hubert Languet. On lui attribue encore l'Apologie de Guillaume, Prince d'Orange, contre le Roi d'Espagne en 1581; & un *Discours des Etats de l'Empire*, qui n'a point été imprimé, & dont le Manuscrit a été long-tems conservé dans la bibliothèque de M. de Thou. Du Pleffis-Mornay, intime ami de Hubert Languet, a fait son Eloge en peu de mots dans sa préface du Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne, lorsqu'il y a dit, *Is fuit quales multi videri volunt, is vixit qualiter optimi viri cupiunt*.

La famille de LANGUET subsiste encore avec honneur. CLAUDE Languet, Seigneur de S. Côme, l'un des frères de Hubert, eut une des premières charges à la Chambre de la Reine Catherine de Médicis, & s'étant retiré de la Cour, il épousa en Bourgogne Marcellins Pyvert. Son petit-fils DENYS Languet, Seigneur de Rochefort, Baron de Saïre & de Gergy, qui fut successivement Conseiller au Parlement de Rouen, & Procureur Général au Parlement de Dijon, mort le 20 d'août 1680, laissa les enfans qui suivent, tous vivans en novembre 1723, 1. Guillaume Languet, Seigneur de Rochefort, Baron de Saïre, Conseiller d'honneur au Parlement de Dijon; 2. Jacques-Vincent Languet, Comte de Gergy, Chevalier de l'Ordre de Wirtemberg, cy-devant Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi, Envoyé extraordinaire de sa Majesté auprès du Duc de Wirtemberg, puis du Duc de Mantoue & du Grand Duc de Toscane, ensuite Ministre Plénipotentiaire de sa Majesté à la Diète de l'Empire, enfin Ambassadeur pour le Roi à Venise où il est arrivé le cinquième décembre 1723, né à Paris le 29 avril 1667, mort dans la même ville le 17 novembre 1734, ayant épousé le 21 octobre 1715 Anne Henry, fille de Jean-Baptiste Henry, cy-devant Trésorier général des galères de France, & de Marie-Anne Le Large du Moulon, dont il n'eut que des filles; 3. Pierre-Bénigne Languet, Baron de Montigny-sur-Vingeanne en Franche-Comté, Chevalier de l'Ordre de Wirtemberg, Grand Baillif de Calp, Chambellan de l'Electeur de Bavière, Maréchal de camp, Général de la Cavalerie du Duc de Wirtemberg, & son Envoyé à la Cour de France à la fin du mois d'août 1723, pour remercier le Roi des honneurs que sa Majesté avoit fait rendre à ce Prince, lorsqu'il avoit passé par ses Etats, pour aller prendre possession de la Principauté de Montbelliard; 4. Thérèse Languet, mariée à Claude Rigoley, Seigneur de Puligny, premier Président de la Chambre des Comptes de Dijon; 5. Jean-Baptiste Joseph Languet, Docteur de la Maison de Sorbonne, Curé de S. Sulpice à Paris depuis l'an 1714, par les soins de qui se continue le somptueux édifice de cette église paroissiale; 6. Lazare Languet, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, Docteur de Sorbonne, Prieur de la Ferté, puis Abbé de S. Sulpice en Bugy depuis l'an 1710, élu Abbé de Morimond en 1728, étant à Rome en qualité de Procureur général de son Ordre; 7. Jean-Joseph Languet, Docteur de Sorbonne de la Maison de Navarre, Abbé de Coëtmaloc'h en 1709, & de S. Just en 1723, cy-devant Aumonier de feu Madame la Dauphine, puis sacré Evêque de Soissons le 23 juin 1715, reçu à l'Académie Française en 1721, & nommé à l'Archevêché de Sens en 1731. Ce Prélat s'est fait

connoître dans ces derniers tems par la multiplicité de ses Ouvrages Polémiques. * Joachim Camerarius, in Vita Philippi Melanchthonis. M. de Thou, Hist. l. 74. Du Pleffis-Mornay, Préface de l'édition Latine du livre de la Verité de la Religion Chret. Bodin, Dæmon. l. 2. c. 6. Jean Wolf, Préface des Annales de Gaguin, Burggrave de Dobna, & C. Bayle, Dissertation sur le livre de Steph. Junius Brutus.

Languet porte d'azur au triangle éciébé & renversé d'or, chargé de trois molettes de gueules sur les angles.

LANGUISSEL (Bernard) Cardinal, Archevêque d'Arles, étoit François de nation, frère de Bertrand, Evêque de Nîmes, & d'André, Evêque d'Avignon. Il fut Archidiacre de Toulouse, & fut élevé l'an 1280 sur le siège de l'église d'Arles, après Bertrand de Maufferrat. Les Auteurs parlent avantageusement de son zèle pour soutenir les privilèges de son église, & pour s'opposer à toutes fortes d'abus. Il célébra pour cela deux Conciles provinciaux. Le Pape Martin II, dit IV, le fit Cardinal, Evêque de Porto le 23 mars 1281, & l'envoya depuis Légat dans la Lombardie, dans la Romagne, & dans la Toscane. On dit que le Cardinal Languissel mourut l'an 1290, à Orviète. * Frizon, Gall. Purpur. Sainte-Marthe, Gall. Christ. Saxi, Pontif. Arelat. Ughel, Italia Sacra. Ciaconius. Aubéry, &c.

* LANHOSO ou LINDOSO, ville de Portugal dans la province nommée Entre Douro & Minho, à l'est-nord-est de Braga dont elle est éloignée d'environ trois lieues. Elle a pour sa défense, non seulement un château dont il est difficile d'approcher, mais encore outre cela une citadelle avec cinq bastions. * Colmézar, *Dilices de Portugal*, p. 707 & 708.

LANIADO (Samuel) Rabbim, a composé un Commentaire sur les cinq livres de Moïse, intitulé, *Keli benadab*, c'est à dire, *Vaisseau de désh*, qui a été imprimé in folio, à Venise, par Jean de Gara. Les Savans ont remarqué que le Commentaire de ce Rabbim n'est qu'un tissu d'allégories: ce qui est aussi confirmé par Buxtorf, *Biblioth. Rabb.* qui observe que ce sont des Homélies tirées des Gloses, auxquelles on donne le nom de *Rabbot*: or il est certain que ces *Rabbot* sont purement allégoriques.

LANION. Voyez LANNION.

LANIANG, petite ville de l'Inde delà le Gange. Elle est capitale d'un petit Royaume, qui est entre ceux de Pégu & de Siam, & tributaire de ce dernier. * Maty, *Diç. Géogr.*

LANKAN. Voyez LANCAN.

LANMEUR ou LANDMEUR, autrefois *Kerfeunteum*, ville de France, dans l'Evêché de Tréguier en Bretagne près de la côte, est à six ou sept lieues de la ville de Tréguier, vers le Couchant méridional. * Maty, *Diç. Géogr.*

LANNE (Noël de la) Voyez LALANNE (Noël de) * LANNEPAX, selon le Dictionnaire Universel de la France; LANEPATZ, selon la Carte du Gouvernement général de Guienne par M. Delisle; & LANEPAS, selon la même par Sanson. C'est une petite ville du Bas Armagnac, vers les confins du Condomois, au nord-ouest d'Auch, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

LANNES, Sénéchauffée de Gascogne en France. Les Gascons appellent ainsi, tant cette Sénéchauffée que l'entier pais des Landes. La Sénéchauffée dont le siège principal est celui d'Asps est d'une grande étendue. Elle a quinze lieues de long & autant de large. Le pais est arrosé de plusieurs rivières qui se rendent presque toutes dans l'Adour. Ces rivières sont la *Douze*, le *Gavos*, le *Loup*, les deux *Luyz*, les *Gaves Biarnois*, la *Viousse*, les *Nivelles* & la *Nive*. Ce qu'il y a de terres aux Landes a son utilité pour le pâturage du bétail que l'on y nourrit en fort grand nombre. Elles sont stériles en certains endroits, mais ailleurs assez fertiles, principalement aux lieux où l'on se fert de la merne, terre chaude qui étant mêlée, avec la sablonneuse, fait un tempérament propre à la production des fruits. Cette terre se trouve en divers endroits de ses campagnes. * Davity, *Guienne*. Th. Cornelle, *Diç. Géogr.*

LANNION, bourg ou ville de France, dans l'Evêché de Tréguier en Bretagne, à trois lieues de Tréguier vers l'occident méridional. On y fait assez grand commerce des vins de la Rochelle & de Bourdeaux, & des chanvres que le pais produit. * Maty, *Diç. Géogr.*

LANNION, Maison de Bretagne, qui tire son nom de la ville de Lannion. Voyez l'art. précédent. Elle a toujours été considérée en cette province comme une des plus distinguées parmi la meilleure Noblesse. On voit par une transaction passée l'an 1282, avec Jean II, Duc de Bretagne, que Roland de Dinan s'engage à dédommager Gulomar de Lannion d'un retour de partage sur la Terre de Léon. Il y a des titres anciens & conservés dans le Prieuré de Kermaria dans la ville de Lannion, qui font foi que Gulomar étoit fils de Juhaël d'Avaugour.

Il fut père de BRIANT, I. du nom, qui d'Adifse de Kergorlai eut BRIANT, II. du nom. Celui-ci fut un de ces braves Bretons qui furent Compagnons d'armes de Bertrand du Gueclin; & à la prise de Mante il fit prisonnier Logier d'Orgesin fils de Jean d'Orgesin, Seigneur de Sainte-Même & Grand-Veneur de France, qui s'étoit jetté dans le parti Anglois.

BRIANT, II. du nom, reçut plusieurs gratifications du Roi Charles V. Il fut Gouverneur de Montfort & Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance. Mais dans la guerre civile de Bretagne pour la succession à ce Duché, il s'attacha à Jean de Montfort contre Charles de Blois, & combattit à la journée d'Auray, qui décida ce long différent. Il fut ensuite un des députés par les Etats de Bretagne, au Roi Charles VI, pour lui demander l'honneur de ses bonnes grâces envers le nouveau Duc avec la paix; ce qu'il obtint l'an 1380. Deux ans après il passa en Angleterre en qualité d'Ambassadeur; & l'an 1383, il signa à la fondation de l'Eglise de S. Michel près d'Auray, où est maintenant une célèbre Chartreuse. Il avoit épousé Marguerite du Cru-

Cruguil, de laquelle il eut JEAN, I. du nom, qui épousa Anne de Languevoes, & fut père de ROLAND qui suit.

Du mariage de ROLAND avec Guyonne de Grézy, vinrent 1. JEAN, II. du nom, qui suit; 2. Olivier; & 3. Toss. Ces deux derniers furent honorez par le Duc d'Orléans de son Ordre du Parc-Epic ou du Camail, l'an 1440. Ils furent l'un après l'autre Vice-Amiraux de Bretagne, & Yves fut aussi Maître d'Hôtel du Duc de Bretagne. Leur aîné eut grande part dans la faveur de Jean V, Duc de Bretagne, avec les charges de son Chambellan & de Maître de son Hôtel: il fut aussi Gouverneur des villes de Dol, de Guerrande & de Croisic. L'an 1420, il accompagnoit le Duc à Château-Ceaux, quand ce Prince fut enlevé par Olivier de Penthièvre, & qu'il fut arrêté avec lui. Après sa délivrance & sur un ordre du Duc, il poursuivit jusqu'en Hainaut les Penthièvres qui s'y étoient retirez, & prit sur eux Avènes, dont il traita avec le Duc de Bavière.

JEAN de Lannion, II. du nom, épousa Hélène de Clifton, & en eut FRANÇOIS, I. du nom, duquel & de Françoise Lots; naquit FRANÇOIS, II. du nom, qui s'enferma dans Mets avec le Duc de Guise l'an 1552; & qui l'an 1554 reçut ordre d'assembler & de commander la Noblesse pour la défense des côtes de Bretagne. Il épousa Julienne Pinart, sœur de Jeanne Pinart, mariée dans la Maison de Goulaine; & il fut père 1. de CLAUDE qui suit; & 2. de Jean, Seigneur des Aubrais, dont la branche est tombée, & a porté de grands biens dans la Maison de Poncalec.

CLAUDE I. épousa Renée de Quelen, Dame du Vieux-Châtel. Son fils PIERRE I. épousa Renée d'Aradon, fille unique & héritière de René d'Aradon, Seigneur d'Aradon, de Quinipill, de Camor, Gouverneur des villes de Vannes & d'Auray, Capitaine de cinquante Hommes d'Ordonnance. Ce Pierre de Lannion, Baron du Vieux-Châtel entra dans les engagements qu'avoient les Seigneurs d'Aradon avec le Duc de Mercœur, & rendit d'importants services à son parti. Enfin il se remit à l'obéissance de Henri IV, de qui il obtint plusieurs faveurs considérables. PIERRE I. eut CLAUDE II, Comte de Lannion, Baron du Vieux-Châtel, Seigneur de Cruguil, d'Aradon, de Quinipill, de Camor & d'autres lieux, Baron de Malétroit & des Etats de Bretagne, Gouverneur des villes de Vannes & d'Auray, Capitaine du Ban & de l'Arrière-ban du diocèse de Vannes, des côtes & rades de Morbihan & de Quiberon. CLAUDE II. épousa en premières nocces Thérèse Huteau de Cadillac, & il en eut plusieurs enfans, 1. PIERRE I, dont il sera parlé cy-après; 2. l'Abbé de Lannion; 3. le Chevalier de Lannion, qui étant Capitaine de vaisseau, fut tué au combat de Malaga l'an 1704; 4. l'aînée des filles, mariée au Marquis de Carcado; 5. 6. 7. 8. 9. & cinq autres filles Religieuses. CLAUDE II. prit une seconde alliance avec Jeanne-Françoise de Beringhem, dont il eut 10. François-Armed de Lannion, Marquis de Crenan, tué avec son frère le Chevalier de Lannion, du même coup de canon au combat de Malaga.

PIERRE II, Comte de Lannion, a succédé à tous les titres de son père. Il a servi dès sa première jeunesse, ayant fait sa première campagne en Hongrie sous le Comte de Coligny, & depuis il s'est acquis la réputation d'un des meilleurs Officiers du Royaume. Après avoir été Capitaine de cavalerie, il fut fait Sous-lieutenant des Gendarmes d'Anjou avec un brevet de Mestre-de-camp; eut ensuite la charge de Capitaine-lieutenant des Gendarmes de la Reine; l'an 1688, fut fait Brigadier des armées du Roi; l'an 1693, Maréchal de camp; & l'an 1702, Lieutenant Général. Entre plusieurs Commandemens importants dont il a été honoré, il conduisit l'arrière-garde de l'armée que le Roi envoya au secours du Duc de Bavière, & il se distingua dans les deux batailles de Hochstet. Le Roi le gratifia du Gouvernement de S. Malo, par ses lettres du 14 février 1710. Il mourut le 27 mai 1727, âgé de 75 ans & trois mois. Son épouse est Françoise Echallard de la Marck, élevée fille d'honneur auprès de la Reine, morte le 27 avril 1726, dans la 76 année de son âge. Ses enfans sont 1. ANNE-BERTHAUNE de Lannion, Colonel du Régiment de Xaintonge, & Brigadier des armées du Roi; 2. Jean-Baptiste-Pierre-Joseph, Chevalier de Malte, Colonel du régiment de Lannion; 3. Hyacinthe-François, Vicomte de Malétroit & Colonel des régimens de Bretagne; 4. Julie-Françoise, mariée à Charles-Félix-Hyacinthe des Yffarts, Marquis de Castelet, Colonel d'un régiment qui porte son nom, Brigadier des armées du Roi, mort le dixième de novembre 1719; & 5. Eléonore, Chanoinesse-Comtesse de Munster-Bilsen.

ANNE-BERTHAUNE, Marquis de Lannion, a épousé N... de Mornay, fille unique de Louis, Comte de Monchevreuil, Lieutenant Général des armées du Roi, & Gouverneur d'Arras.

L A N N O Y, petite ville des Pays-Bas, dans la Châtellenie de Lille en Flandre, entre Lille & Tournay à deux lieues de la première, & à trois lieues de l'autre. * Maty, *Diâ. Géogr.*

L A N N O Y, maison considérable en Flandre, qui tire son origine de la petite ville de Lannoy, a produit quinze Chevaliers de la Toison d'Or. L'on ne la rapportera ici que depuis HUGUES qui suit.

I. HUGUES, Seigneur de Lannoy & de Lys, premier du nom, épousa Marguerite, Dame de Maingoval, dont il eut 1. Robert de Lannoy, Seigneur de Maingoval & de Lys, mort sans postérité; 2. HUGUES, II. du nom, qui suit; & 3. GILBERT de Lannoy, qui a fait la branche des Seigneurs de SANTES, de WILLEVAL & de ROLLAINCOURT, rapportée cy-après.

II. HUGUES, II. du nom, Seigneur de Lannoy, de Lys & de Maingoval, épousa Marie de Barlemont, dont il eut JEAN, I. du nom, qui suit.

III. JEAN, I. du nom, Seigneur de Lannoy, de Lys & de Maingoval, épousa Jeanne de Croÿ, fille de Jean, Seigneur de Croÿ, Grand Boutellier de France, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui suit; & 2. ANTOINE de Lannoy, qui a fait la branche des Seigneurs de MAINGOVAL, mentionnée cy-après.

IV. JEAN, II. du nom, Seigneur de Lannoy, &c. Chevalier de la Toison d'Or en 1451, Ambassadeur en Angleterre, Gouverneur des villes de Lille, de Douay & d'Orchies, Bailli d'Amiens, & Gouverneur de Hollande, de Zelande & de Frite, fit construire le château & l'église de Lannoy, & mourut en 1492. Il épousa 1. Jeanne de Poix, Dame de Brimeu; 2. Jeanne de Ligne, fille de Michel, Seigneur de Barbançon. Du premier lit vint 1. Jeanne de Lannoy, Dame de Brimeu, mariée à Philippe de Hornes, Seigneur de Gaesbeeck; & du second fortirent 2. Bonne, Dame de Lannoy, alliée à Philippe de Lannoy, Seigneur de Santes & de Rollaincourt, son cousin; 3. Marie, femme de Jean, Seigneur de Beaufort en Artois; & 4. Jacqueline de Lannoy, mariée à Jean de Hénin, Seigneur de Fontaines.

SEIGNEURS de MAINGOVAL,

IV. ANTOINE de Lannoy, fils puîné de JEAN, I. du nom, Seigneur de Lannoy, &c. & de Marie de Barlemont, fut Seigneur de Maingoval, & épousa Marie de Ville, Dame de Sanzelles & d'Audregnies, dont il eut 1. JEAN, III. du nom, qui suit; & 2. Jeanne de Lannoy, mariée 1. à Philippe Villain, Seigneur de Lille; 2. à Philippe de Poitiers, Seigneur de la Ferté.

V. JEAN de Lannoy, III. du nom, Seigneur de Maingoval, de Rieulay, &c. mourut en 1498. Il épousa 1. Catherine de Neuville; 2. Philispe de Lalain, fille de Simon, Seigneur de Hautes. Du premier lit vint 1. JEAN, IV. du nom, qui suit; & du second sortit 2. CHARLES de Lannoy, qui a fait la branche des Seigneurs de SANZELLES & des Princes de SULMONE.

VI. JEAN de Lannoy, IV. du nom, Seigneur de Maingoval, d'Audregnies, &c. épousa 1. Marguerite de Flandre, dite de Prast; 2. Philippe de Planes. Du premier lit fortirent 1. Antoine de Lannoy, Seigneur de Maingoval, Grand Ecuier de l'Empereur, mort sans alliance; & 2. Louise de Lannoy, Dame d'Audregnies, mariée à Louis, Seigneur de Revol; du second lit vinrent 3. NICOLAS, qui suit; & 4. Claude de Lannoy, alliée à Charles de Fienes, Seigneur d'Esquerdes.

VII. NICOLAS de Lannoy, Seigneur de Maingoval, &c. & poux Anne de Lalain, dont il eut 1. Charles, mort en Espagne en 1591; & 2. Bonne de Lannoy, mariée à Philippe de Sainte-Aldegonde, Seigneur de Noircarnes.

SEIGNEURS de SANZELLES,
Princes de Sulmone.

VI. CHARLES de Lannoy, III. du nom, Seigneur de Maingoval, &c. & de Philippe de Lalain, sa seconde femme, fut Seigneur de Sanzelles, Prince de Sulmone, &c. Chevalier de la Toison d'Or en 1516, & mourut en 1527. Il aura cy-après un article séparé. Il épousa Françoise de Montbel, fille de Jacques, Comte d'Entremonts, dont il eut 1. Charles, Seigneur de Sanzelles, mort 2. PHILIPPE qui suit; 3. Ferdinand, qualifié Duc de Bayonne, mort sans postérité de Françoise de la Palu, & 4. Temple de Lannoy destiné à l'Eglise.

VII. PHILIPPE de Lannoy, Prince de Sulmone, &c. Chevalier de la Toison d'Or, servit avec le Duc d'Albe aux sièges de Tunis & de la Goulette, fut blessé à celui d'Algèze; & secondé du Prince de Salerne, il défit le Général strozzi en 1544. Deux ans après il commanda la cavalerie légère des Espagnols & des Italiens dans la guerre contre les Protestans d'Allemagne, & se signala à la journée de Mulberg en 1547. Il épousa 1. Isabelle Colonne, fille de Vespasien Colonne, & de Béatrix Appia; 2. Léonore Doria, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa première femme, furent 1. Charles de Lannoy, II. du nom, Prince de Sulmone, Chevalier de la Toison d'Or, mort sans postérité de Constance Carreto, fille du Marquis de Final; 2. Prosper, mort sans lignée; 3. Horace de Lannoy, Prince de Sulmone, Chevalier de la Toison d'Or, mort en 1597, sans enfans d'Antoinette d'Avales, fille d'Alfonse, Marquis de Pescaire, & de Marie d'Arragon; 4. Béatrix alliée à Baltsasar d'Aquaviva; & 5. Marie, Religieuse; & 6. Vidéire de Lannoy, mariée à Albert d'Aquaviva, Duc d'Atti.

SEIGNEURS de SANTES,
de Willerval & de Rollaincourt.

II. GILBERT de Lannoy, troisième fils de HUGUES, I. du nom, Seigneur de Lannoy, & de Marguerite, Dame de Maingoval, fut Seigneur de Santes & de Beaumont, & épousa Catherine de S. Aubin, Dame de Molembais, fille unique de Jean, Seigneur de Molembais, dont il eut 1. Hugues de Lannoy, Seigneur de Santes, Chevalier de la Toison d'Or, & Maître des Arbalétriers de France, mort le premier mai 1456, âgé de 72 ans, sans enfans de Marguerite de Boncourt; 2. GILBERT II, qui suit; 3. BAUDOIN, dit le Bégus, I. du nom, qui a fait la branche des Seigneurs de MOLEMBAIS, rapportée cy-après; 4. Gossuin de Lannoy, Seigneur de Breuse, qui de Marie de Mongardin, eut pour fille unique Marie de Lannoy, Dame de Breuse, alliée à Antoine, Seigneur de Hiérin; 5. JEAN, qui a fait la branche des Seigneurs de la MOTERIE, mentionnée cy-après; & 6. Agnès de Lannoy, mariée à Jean de Roubaix, Seigneur de Herzelles, Chevalier de la Toison d'Or, morte le huitième juillet 1464.

III. GILBERT de Lannoy, II. du nom, Seigneur de Willerval & de Tronchines, Conseiller & Chambellan de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, son Ambassadeur en Angleterre, & Chevalier de la Toison d'Or en 1429, mourut en avril 1462. Il épousa 1. Léonore des Quènes, veuve de Jean, Seigneur de Montigny en Ostrevant, dont il n'eut point d'enfans; 2. Marie de Ghistelles, fille de Jean de Ghistelles, Seigneur d'Urzel; 3. Isabelle de Flandre, fille de Jean, Seigneur de Drincamp, morte en février 1452. Du second lit fortirent 1. PHILIPPE qui suit; & 2. Jacques de Lannoy, mort sans lignée; & du troisième vint

3. **PIERRE** de Lannoy, Seigneur de Frénoy, Conseiller & Chambellan de l'Empereur Maximilien I., Chevalier de la Toison d'Or, mort en 1492, ayant eu de *Jessine* de Grimberghes, fille de *Philippe*, Seigneur de Grimberghes, & de *Jeanne* de Hamal, *Marie* de Lannoy, mariée à *Jean* de Lier, Seigneur d'Immerfel; *Marguerite*, alliée à *Pobibars*, Seigneur de Vere, Chevalier de la Toison d'Or; & *Ferry* de Lannoy, Seigneur de Frénoy, qui épousa *Marie* Jausse de Mastaing, Dame de Bausermez, & eut pour enfans *Philippe* de Lannoy, Dame de Frénoy, mariée à *Jean* de Montmorency, Seigneur de Courières, Chevalier de la Toison d'Or; & *Louise* de Lannoy, alliée à *Antoine* de la Barre, Seigneur de Mouscron, Baillif de Courtray.

IV. **PHILIPPE** de Lannoy, I. du nom, Seigneur de Willerval, de Santes, de Tronchines, &c. vivoit en 1473, & épousa *Marguerite* de Châtillon, Dame de Dampierre, de Sompuis & de Rolaincourt, fille de *Valeran* de Châtillon, Seigneur de Beauval, de Dampierre, &c. & de *Jeanne* de Savause, dont il eut 1. **PHILIPPE**, II. du nom, qui suit; 2. *Pierre*, Seigneur de Dampierre & de Beaumont; & 3. *Gilbert* de Lannoy, Seigneur de Willerval, qui épousa *Jeanne* de Neuville, dont il eut *Bonne* de Lannoy, mariée à *François* d'Ognies, Seigneur de Beaurain.

V. **PHILIPPE** de Lannoy, II. du nom, Seigneur de Santes & de Rolaincourt, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, Conseiller & Chambellan de l'Empereur Charles-Quint, épousa *Bonne*, Dame de Lannoy, sa parente, fille & héritière de *Jean*, II. du nom, Seigneur de Lannoy, &c. & de *Jeanne* de Ligne, la seconde femme dont il eut 1. *Hugues* qui suit; 2. *Marguerite*, alliée à *Jean* d'Ognies, Seigneur de Watines, Gouverneur de Tournay; & 3. *Jeanne* de Lannoy, mariée à *Henri* de Witthen, Seigneur de Berzelies.

VI. **HUGUES** de Lannoy, Seigneur de Tronchines & de Rolaincourt, mourut avant son père en 1527, laissant de *Marie* de Bouchault, Dame de Boulers, une fille unique, nommée *Françoise* de Lannoy, Dame de Rolaincourt, de Santes & de Boulers, mariée à *Maximilien* d'Égmond, Comte de Buren, &c. Chevalier de la Toison d'Or.

SEIGNEURS de MOLEMBAIS.

III. **BAUDOIN** de Lannoy, I. du nom, dit le *Béguis*, troisième fils de *GILBERT* de Lannoy, Seigneur de Santes, &c. & de *Catherine* de S. Aubin, Dame de Molembais, fut Seigneur de Molembais, Chevalier de la Toison d'Or, & Gouverneur de Lille, & mourut en 1470. Il épousa 1. *Marie*, Dame de Melles, de Caucourt & de Dolhain, morte sans enfans le dernier mai 1433; 2. *Arienne* de Barlemont, Dame de Solre-le-Château, fille de *Jacques*, Seigneur de Solre-le-Château, & de *Catherine* de Robertfart, morte le 29 avril 1439, dont il eut 1. **BAUDOIN**, II. du nom, qui suit; & 2. *Philippote* de Lannoy, mariée à *Jean* Jausse, Seigneur de Mastaing.

IV. **BAUDOIN** de Lannoy, II. du nom, Seigneur de Molembais & de Solre, Chevalier de la Toison d'Or, Conseiller, Chambellan & premier Maître d'Hôtel de l'Archiduc Maximilien, servit le Duc de Bourgogne au siège de Beauvais en 1472, prit Vallery, & mourut le septième mai 1501. Il épousa *Michelle* d'Éne, Dame de Cauroy, fille d'*Amé*, Seigneur d'Éne, & d'*Isabelle* d'Ocoche, dite de *Neuville*, morte le 22 avril 1511, dont il eut 1. **PHILIPPE** qui suit; 2. *Françoise*, alliée à *Antoine* de Montmorency, Seigneur de Croisilles; & 3. *Magdalaine* de Lannoy, mariée à *Jean* Roisin, Seigneur de Rongnies & des Cordes.

V. **PHILIPPE** de Lannoy, Seigneur de Molembais, de Solre, de Cauroy, &c. Chevalier de la Toison d'Or, mourut le 12 septembre 1543, âgé de 56 ans. Il épousa 1. *Marguerite* de Bourgogne, fille de *Baudouin*, Seigneur de Fallais; 2. *Françoise* de Barbançon, fille de *Jean*, Seigneur de Cany, morte le 25 mai 1555, âgée de 60 ans. Du premier lit vint 1. **JEAN** qui suit; & du second fortirent 2. *Baudouin* de Lannoy, Seigneur de Turcoing, Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur & Grand Baillif de Tournay & du Tournesil, & qui épousa *Arienne* de Hornes, fille de *Philippe*, Baron de Boxtel, Seigneur de Bauffignies, &c. & d'*Anne* de Renesse, dont il eut *Philippe* de Lannoy, Seigneur de Turcoing, mort en Espagne en 1594, & *Marie* de Lannoy, morte jeune; 3. *Philippe* de Lannoy, Seigneur de Beauvoir, qui épousa *Jeanne* de Bois-Trelon, dont il eut pour fils unique *Philippe*, mort sans postérité en 1594; 4. *Louis* de Lannoy, Protonotaire Apostolique; 5. *Talaude*, troisième femme de *Jacques* de Croy, Seigneur de Sempy; 6. *Jessine*, mariée à *Jean* de Halewyn, Seigneur de Commines; 7. *Marie*, alliée à *François* de Noyelles; & 8. *Catherine* de Lannoy, femme de *Gabriel* Jausse, Seigneur de Mastaing.

VI. **JEAN** de Lannoy, Seigneur de Molembais, de Solre, &c. Chevalier de la Toison d'Or, Chambellan de l'Empereur Charles-Quint, & Gouverneur du Comté de Hainaut, mourut en 1566, laissant de *Jeanne* de Ligne, fille de *Louis*, Seigneur de Barbançon, & de *Marie* de Berghes, pour fille unique, *Marie* de Lannoy, Dame de Molembais, de Solre, &c. mariée à *Jean*, Marquis de Berghes, Comte de Valhain, Gouverneur de Hainaut, &c.

SEIGNEURS de la MOTERIE & d'Orgemont.

III. **JEAN** de Lannoy, I. du nom, cinquième fils de *GILBERT* de Lannoy, Seigneur de Santes, &c. & de *Catherine* de S. Aubin, Dame de Molembais, eut en partage la Terre de la Moterie, & épousa *Marie* des Cordes, dont il eut 1. **JEAN**, II. du nom, qui suit; 2. **ANTOINE**, I. du nom, Seigneur de la Moterie, qui continua la postérité rapportée après celle de son frère aîné;

3. **PIERRE** de Lannoy, tige des branches des Seigneurs de Lesdais, des Marets, d'Épinghen, d'Hardiplanquet & de Hautpont; & 4. *Jeanne* de Lannoy, mariée à *Thomas* Mallet, Seigneur d'Orcineux, Gouverneur d'Àth.

IV. **JEAN** de Lannoy, II. du nom, Seigneur de la Moterie & d'Orgemont, épousa *Isabelle* du Metz, dite de *Craix*, dont il eut **ROBERT** qui suit.

V. **ROBERT** de Lannoy, Seigneur d'Orgemont, &c. épousa *Marie* Ruffaut, dont il eut 1. **PIERRE** qui suit; & 2. *George* de Lannoy, Seigneur de la Courbe, qui de *Duchie* des Prez eut pour enfans *George* de Lannoy, *Jacques*; & *Anne* de Lannoy, mariée à *Jean* de Ryves, Seigneur de Rumes.

VI. **PIERRE** de Lannoy, Seigneur d'Orgemont, laissa de *Marie* Monnoyer, dite de *Hermes*, femme de Lannoy, Dame d'Orgemont, mariée 1. à *Jean* de Bonnières, Seigneur de Souastre; 2. à *Charles* de Miraumont, Seigneur de Sombry.

IV. **ANTOINE** de Lannoy, I. du nom, second fils de **JEAN** de Lannoy, I. du nom, Seigneur de la Moterie; & de *Marie* des Cordes, fut Seigneur de la Moterie & épousa *Philippe* de Hommel, dont il eut **ANTOINE**, II. du nom, qui suit.

V. **ANTOINE** de Lannoy, II. du nom, Seigneur de la Moterie, prit alliance avec *Jacques* de la Forêt, dite du Bois, dont il eut **LOUIS** qui suit.

VI. **LOUIS** de Lannoy, Seigneur de la Moterie, épousa 1. *Michelle* d'Ognies, fille de *Jacques*, Seigneur d'Étrées, & d'*Anne* de Prand; 2. *Marie* Boulongier, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de la première femme furent 1. *Jacques* qui suit; 2. *Marie*, alliée à *N...* Seigneur de Cuvilliers; 3. *Gilbert*; & 4. *Claude* de Lannoy, Seigneur du Moulain, qui épousa *Hélène* de Bonniers-Souastre, dont il eut *Hélène* de Lannoy, mariée à *Jean* de Thiennes, Seigneur de Villergy.

VII. **JACQUES** de Lannoy, Seigneur de la Moterie & de Carnoy, mourut en 1587, ayant eu de *Suzanne* de Noyelles, sa femme, fille d'*Adrien*, Seigneur de Croix, & de *Jacqueline* de Ligne, 1. **CLAUDE** qui suit; 2. *Valentin*, Gouverneur de Hully; 3. *Floris*, Prieur de Saint-Prix; 4. *Anne*; 5. *Suzanne*; 6. *Hélène*, Chanoinesse à Mons; 7. *Arienne*, Chanoinesse à Nivelles; 8. *Marguerite*, Chanoinesse à Maubeuge; & 9. *ADRIEN* de Lannoy, Seigneur de Warines, qui épousa 1. *Honorine* Bauduyn de Mauville; 2. *Anne* de Longueval. Du premier lit virent trois enfans, *Claude-François*; & deux filles Religieuses; du second lit fortirent *Michel*, *Lujacks*; *Marie* & *Anne* de Lannoy; & *François* de Lannoy, Seigneur de Rouffeurs, qui épousa *N...* de Grips.

VIII. **CLAUDE** de Lannoy, Comte de la Moterie, Chevalier de la Toison d'Or, Maître-de-camp général de l'armée Espagnole aux Pays-Bas, Gouverneur de Namur, &c. mourut en 1643. Il épousa 1. *Marie-Françoise* le Vasseur, fille de *Philippe*, Seigneur de Guernonval, &c. Gouverneur de Gravelines; 2. *Claude*, Comtesse d'Eltz. Du premier lit vint 1. **PHILIPPE** qui suit; & du second fortirent 2. *Albert*, Comte de Clervaux; & 3. *Magdalaine-Thérèse* de Lannoy, mariée à *N...* de Mérode, Comte de Thianne.

IX. **PHILIPPE** de Lannoy, Comte de la Moterie, Seigneur de Conteville, &c. Maître-de-camp d'une Tercé d'infanterie Wallonne, fut blessé mortellement au combat des Dunes près de Dunkerque en 1658. Il épousa 1. *Anne-Jeanne* de Dayer, Baronne de Hauteville; 2. *Louise-Michelle* d'Ognies, fille de *Maximilien*, Marquis de Beaupaire. Du premier mariage fortirent 1. **CLAUDE-MAXIMILIEN** de Lannoy, qui suit; 2. *François-Hyacinthe*, Abbé de Montbenoit en Franche-Comté; 3. *Ignace*; 4. *Aldric-François*; 5. *Anne-Magdalaine*; & 6. *Marie-Charlotte* de Lannoy.

X. **CLAUDE-MAXIMILIEN** de Lannoy, Comte de la Moterie, &c. Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, Capitaine des Chevaux-legers. * Pontus Heuterus, Chevalier de la Toison par Maurice. Le Mausolée des Chevaliers de la Toison d'Or. Le P. Antelme, Histoire des Grands Officiers, &c.

LANNYOY (Charles de) fils de **JEAN** de Lannoy, III. du nom, Seigneur de Maingoval, & de *Philippe* de Lalain, Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur de Tournay, & Viceroy de Naples pour l'Empereur Charles-Quint, eut le commandement général des armées, après la mort de Prosper Colonne, l'an 1523. Après qu'il eut fait prisonnier François I., Roi de France, à la bataille de Pavie l'an 1525, craignant que ses troupes n'entreprissent de se saisir de la personne de ce Prince, pour s'assurer de leur payement, il le fit mener dans le château de Piqueton, & ensuite pour lui faire trouver bon de passer en Espagne, il le flatta de l'espérance qu'il pourroit s'aboucher avec l'Empereur, & qu'ils s'accorderoient facilement ensemble; lui promettant qu'au cas qu'ils ne pussent convenir, il le ramèneroit en Italie. Le traité ayant été fait entre Charles-Quint & François I., ce fut Lannoy qui conduisit le Roi près de Fontarabie, sur le bord de la rivière de Bidassoa, qui sépare la France & l'Espagne. L'Empereur Charles-Quint lui donna la Principauté de Sulmone, le Comté d'Àst, & celui de la Roche en Ardenne. Il mourut en 1527, d'une fièvre ardente qui l'emporta en quatre jours. * Mézeray, en François I.

* **LANOBBRE**, Bourg de France, dans l'Auvergne. Le Dictionnaire de la France lui donne plus de onze cens Habitans. **LA NOUE**. Voyez **NOUE** (La)

* **LANQUART**, rivière de Suisse dans le Pays des Grisons, traverse une partie de la Ligne des Dix Drotures à peu près du sud au nord, puis tournant de l'est à l'ouest, va se rendre dans le Rhin un peu au dessus de Mayenfeld.

LANRICK. Voyez **LANERICK**.

LANSANO. Voyez **LANSANCIO**, ville.

LANSBERG (Philippe) Mathématicien du XVII^e siècle, né en Zélande l'an 1561, fut plusieurs années Ministre à Anvers, & à Ter-Goes en Zélande. Il se retira sur la fin de ses jours

jours à Middelbourg l'an 1632, & a fait les Ouvrages suivans, *Cronologia Sacra Libri sex*, imprimé l'an 1626; *Progymnasmatia Astronomica restituta*, imprimé à Middelbourg, l'an 1629; *Triangulorum Geometricorum libri quatuor*, ibid. 1631; *Uranometricæ libri tres*, ibid.; *Commentationes in motum diurnum & annuum*, où il se déclare pour l'opinion de Copernic. Il avoit écrit ce dernier Ouvrage en Flamand; mais il fut traduit en Latin par Martin Hortensius, & imprimé à Middelbourg l'an 1630. Fromond, Docteur de Louvain, le refusa dans son livre intitulé *Anti-Aristarchus*, *sive Orbis terre immobilis*.

Jacques Lansberg fils du précédent, l'an 1633, fit à Fromond une Réponse qui fut refusée par un nouveau livre de ce Docteur. * Voilius, de Scient. Mathematic. Bayle, *Diâ. Crit. seconde édition*, 1702.

* LANSBERG (Pierre) de Limbourg, a composé les deux Ouvrages suivans, *Commentatio Simplicitatis; Poranesis sive Adhortatio ad pietatem*, en vers élégiaques. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 746.

LANSCHET. Voyez LENCICI, ville.

LANSDOWN, lieu remarquable sur les limites des Comtez de Wilt & de Somerset, par la bataille qui s'y donna le 23 juillet 1643. Ce fut plutôt une escarmouche perpétuelle, qu'une bataille en forme, le terrain ne permettant pas de combattre autrement. L'avantage fut à peu près égal de part & d'autre; mais cinq jours après, les troupes du Parlement furent vaincues à la bataille de Roundway. * *Diâ. Anglis.*

LANSIUS (Thomas) célèbre Jurisconsulte, naquit le 16 février de l'an 1577, à Bergen dans la Haute Autriche. Il fit ses premières études en partie dans sa patrie, en partie à Lintz, sous George Calaminus, & les poussa ensuite vigoureusement à Tubingue & à Marburg. Après cela, il se mit à voyager en Italie, en Allemagne, dans les Pays-Bas, en Angleterre, & en France. Il visita plusieurs fois ce dernier Royaume. Il acquit dans ses voyages une grande connoissance des mœurs & des Loix de différentes nations. Il retourna enfin à Tubingue, où en 1604, il fut reçu Docteur en Droit Civil & Canonique. Deux ans après, Frédéric, Duc de Wurtemberg, le fit Membre de son Conseil, & l'honora de la charge de Professeur ordinaire en Jurisprudence. Ensuite il fut fait Visitateur & Commissaire de l'Académie de Tubingue, & il exerça cet emploi avec beaucoup de réputation jusqu'à sa mort qui arriva en 1657. On a de lui, *Orationes seu Consultatio de Principatu inter provincias Europa; Oratorum Mantissa; Commentaria de Academiâ*. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Freher, in Theatro. Christiani Caldenbachii Panegyricus Th. Lansio dicitur. Magni Hefenthaleri Censeri Th. Lansii. König, Biblioth. Petus & Nova.*

LANSBERGIUS (Jean) dit le *Juste*, à cause de sa vertu, natif de Lansberg, ville du Duché de Bavière en Allemagne, florissoit au commencement du XVI siècle. Il fit ses études à Cologne, où il prit l'habit de Religieux chez les Chartreux; il fut Prieur d'une maison qui est près de Juliers. On est surpris qu'il ait pu composer tant d'Ouvrages, étant si attaché à la méditation & à la prière. Il travailla avec beaucoup de zèle à faire rentrer dans le sein de l'Eglise Romaine ceux qui avoient embrassé la doctrine de Luther & de Calvin, ou à empêcher que ceux qui avoient quelque penchant à les suivre, ne vinssent à se déclarer ouvertement pour la Réformation. Nous avons de lui des *Paraphrases, & des Sermons sur les Eptvres & les Evangiles des Dimanches de l'année; les Entrées de Jesus Christ avec l'avis fidèle; les Cantos de la vie spirituelle; & divers autres Traitez de dévotion*. Lansbergius mourut à Cologne, au mois d'août 1539, en la 30 année de sa profession. * Petreus, *Biblioth. Carth. Dorlandus, in Chron. Pollovin, in Appar. sacro. &c.*

* LANSSEL (Pierre) de Gravelines en Flandre, Jésuite, fut savant dans la Langue Grécque & dans les Langues Orientales, & particulièrement dans la Langue Hébraïque qu'il enseigna à Madrid, où il mourut à la fleur de son âge, le 17 août 1632. On a de lui, *S. Dionysii Areopagite Opera; Disputatio calumniarum que Justino Martyri inveniuntur ab Isaaco Casaubono; Scabala in ea Bibliorum Sacrorum loca, ubi Emmanuel Saës & Johannes Marianus deservierunt*.

* LANSTEIN ou LAHNSTEIN, ville d'Allemagne, appelée autrement OBER-LANSTEIN, est située sur le Rhin à l'embouchure du Loh. Les bateaux qui passent devant cette ville doivent y payer un péage.

LANTBERT. Voyez LAMBERT, Comte de Nantes.

LANTERNISTES, nom des Membres d'une Académie de Savans, établie à Toulouse en France. En voici l'origine, & l'occasion de ce nom. Quelques Conseillers du Parlement de cette ville, quelques Cavaliers, quelques Abbez, & enfin des Savans de tous étages, voulant former entre eux une Société réglée, pour se communiquer leurs lumières les uns aux autres, résolurent de choisir un jour fixe dans lequel ils pussent s'assembler chez quelqu'un de la Société. Ils exécutèrent leur dessein; & pour n'être pas troublés dans leurs conversations, ils convinrent de ne les faire que le soir, afin que l'heure des visites ordinaires fut passée. Ils tinrent exactement leurs conditions, & pour conserver un entier secret à ces assemblées, on ne se faisoit point porter de flambeau pour y aller, & l'on se contentoit de s'éclairer soi-même avec une petite lanterne. Ces Messieurs continuèrent quelque temps ces conversations secrètes & savantes avec beaucoup de plaisir & de fruit. Mais enfin il n'y a rien qui ne se découvre. On fut informé de leurs assemblées, & tous les honnêtes gens louèrent extrêmement leur projet. Quand il fut connu, ils le poussèrent encore plus loin. Ils augmentèrent leur Société & firent une Compagnie en forme. A cause de leurs petites lanternes, quelques Savans enjouez leur donnèrent le nom de *Lanternistes*. Ils l'acceptèrent agréablement, à l'imitation des doctes Académies d'Italie, qui toutes ont des

noms badins comme chacun fait; & pour conserver le souvenir de leur origine, ils prirent pour devise une étoile, avec ces mots, *Lucerna in nocte*. Ensuite ils établirent un prix pour être donné tous les ans à celui ou celle qui seroit le plus beau sonnet à la louange du Roi, sur des bouts rimez, que la Compagnie publieroit. Ce prix est une fort belle médaille, qui représente l'étoile qui est le corps de la devise de la Compagnie, & qui est entourée de mots qui lui servent d'ame. Au revers de la médaille, il y a un Apollon qui joue de la lyre, assis sur un des sommets du Parnasse, avec ces mots, *Apollini Tibijano*. * *Mercur Galant*, juin 1698.

* LANTFORT (Jean) de Boisleduc, se distingua par la connoissance des Langues Grécque & Latine qu'il enseigna près de cinquante ans. Il possédoit sur tout l'Érence, & composa plusieurs petits Ouvrages pour la jeunesse, sans y mettre son nom. Tels sont, *Præcepta Syntaxeor in compendium redacta; Annotationes seu Scholia in diversos Grammaticos, Oratores, Poetas, &c.*; *Tomi quatuor Epistoliarum seu Thematicorum Discipulis prælectorum*. Il mourut en 1611, dans la 87 année de son âge. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 524.

LANTHILDE, fille de CHARLES I, & sœur de Clovis I, Roi de France, étoit née d'un Prince Payen, & fut convertie par les Ariens. Elle étoit engagée dans leurs erreurs; mais lorsque son frère Clovis fut baptisé, elle abjura l'hérésie l'an 496. * Grégoire de Tours, l. 2. c. 31.

LANTHU, nom d'une Secte de la Religion des Tonquinois, peuples voisins de la Chine. Les Japonois & les Chinois ont beaucoup de vénération pour l'Auteur de cette Secte, nommé *Lanthu*; mais les peuples de Tonquin ajoutent encore plus de foi à ses impostures. Il étoit Chinois de nation, & l'un des plus fameux & des plus savans Magiciens qui aient jamais été en Orient. Il fit quantité de Disciples, qui pour autoriser les menfonges de leur Maître, persuadèrent aux peuples que sa naissance étoit miraculeuse, & que sa mère l'avoit conçu sans perdre sa virginité, & l'avoit porté dans son ventre l'espace de soixante-dix ans. Ce faux Prophète leur a enseigné une partie de la doctrine de Chacabout; mais ce qui lui a le plus attiré l'affection de ces peuples, c'est qu'il a excité les riches à faire bâtir des hôpitaux dans toutes les villes, où il n'y en avoit point auparavant. Il y a même plusieurs Grands du Royaume qui s'y sont retirés pour servir les malades, avec quantité de Bonzes, qui s'y sont aussi rendus pour le même dessein. * Tavernier, *Voyage des Indes*. Voyez LANGU.

LANTIN (Jean-Baptiste) naquit à Dijon en 1619, & dès sa première jeunesse fit paroître une mémoire, une vivacité, un discernement, & un goût pour les bonnes choses, dont ses Maîtres furent étonnez. M. Lantin son père, Conseiller au Parlement de Dijon, ne pouvoit se lasser d'admirer de si belles dispositions; & comme il étoit très-habile, il n'oublia rien pour les entretenir & pour les accroître. Le fils répondant parfaitement aux soins qu'on prenoit de son éducation, fit de grands progrès dans la Langue Latine & dans la Grécque; apprit l'Italienne, l'Espagnole, l'Angloise & l'Hébraïque, & s'ouvrit par là l'entrée aux Sciences. Il s'instruisit à fond de l'ancienne Philosophie, sans négliger la moderne, parcourut toutes les parties des Mathématiques, & s'arrêta principalement à l'Architecture, à la Musique, & à l'Algèbre. Quoiqu'incertain de l'emploi qu'il choisiroit, il étudia le Droit Civil, qui sembloit héréditaire à sa famille, & dans lequel son père & ses frères, s'étoient extrêmement distinguez. Avant que de prendre aucune charge, il voyagea en France & en Italie. Il fut connu à Rome du Cardinal Ricci, & de plusieurs autres illustres, & y acquit de rares connoissances. Les bons Auteurs qu'il avoit lus lui servirent à expliquer les plus beaux monuments, comme ces mêmes monuments lui servirent à mieux entendre les Auteurs. Il contracta une amitié particulière à Paris avec Mrs de Valois, Boulliau, Roberval, Mariote, Auzout, Justel, d'Abincourt, Gomberville, Pellisson, Ménage, Mademoiselle de Scuderi, & entretenoit toujours depuis commerce de lettres avec eux. Etant de retour à Dijon, il y fut reçu Conseiller aux Requêtes du Palais, puis au Parlement, en la place de son frère aîné. Dans ces deux charges, qu'il exerça quarante ans, il fit constamment paroître une parfaite équité, un zèle ardent pour la justice, & un entier désintéressement. Il y eut souvent occasion d'employer son éloquence. Lorsque M. d'Entremont fut pourvu de la charge de Lieutenant-de-Roi de Bresse, sur la démission du Comte de Montreval, il fit le rapport des lettres en présence du Prince de Condé, en des termes, qui méritèrent l'applaudissement de la Compagnie. Le Parlement ayant reçu, en 1686, la nouvelle de la mort de ce Prince, il fut député vers le Prince son fils, pour lui témoigner l'extrême douleur de la perte que la province venoit de faire. Quoiqu'il s'acquittât de sa charge avec une approbation générale, il s'en démit en faveur de son fils. Dans le repos d'une vie privée, il continua ses études, dont le Public auroit recueilli le fruit, s'il avoit vécu plus longtems. Mais les rigueurs de l'hiver, jointes aux ardeurs d'une fièvre maligne, l'emportèrent le quatrième mars de 1695, à l'âge de 76 ans. Quoiqu'il n'ait rien donné au public, il s'occupa toujours à la composition de divers Ouvrages. Il a écrit des lettres savantes en François & en Latin, composé une Dissertation sur la plante nommée *Geranium nostru oleus*, des Epigrammes Latines sur divers sujets, traduit en Latin des Epigrammes Grécques, fait un petit Poème Grec, intitulé, *La Guerre des Faucons & des Corbeaux*. Il traduisit aussi dans sa jeunesse en vers techniques le premier livre des *Elements d'Euclide*, pour se l'imprimer plus avant dans l'esprit. Il avoit aussi composé des Poésies Italiennes, des Remarques sur l'origine des Arts, & des Notes sur Diogène Laërce. Ayant beaucoup étudié la Musique des Anciens, & l'estimant plus parfaite que celle d'aujourd'hui, il fit noter environ

cinquante Odes d'Horace, & fit un air sur l'Ode de M. Huet, Evêque d'Avranches, au sujet de son Abbaye d'Aunay. Il avoit dessein de faire une Traduction Latine des Nombres, & de les accompagner de ses Observations. M. Auzout le choisit, entre tous les Savans amis, pour revoir & pour faire imprimer tous les Ouvrages de Mathématique qu'il avoit composés. Mais étant mort à Rome, sa dernière volonté est demeurée sans exécution à cet égard. M. Lantin avoit aussi composé un Traité de la Joye & de la Douleur. Il avoit eu les Médecins & les Auteurs qui ont écrit touchant les Plantes, ce qui porta M. Dodart à l'inviter de se faire agréger à l'Académie Royale des Sciences, & à entreprendre l'Histoire Naturelle de Bourgogne. Il avoit promis de traduire l'Anthologie, copiée par Claude Saumaïse sur l'exemplaire manuscrit d'Heidelberg, & d'y joindre un Commentaire pour expliquer les Epigrammes les plus difficiles. La copie de ce Manuscrit lui avoit été mise entre les mains avec les autres Ecrits de Saumaïse, en exécution du testament de M. de Grigni son fils aîné, ainsi qu'il prit soin avec M. de La Mare, Conseiller au Parlement de Dijon, de les donner au public. Ce fut pour cet effet, que M. Lantin envoya depuis aux deux autres fils de Saumaïse retirés en Hollande, le Traité que leur père avoit laissé sur les Plantes de même nom. Ils en procurèrent eux mêmes l'impression à Utrecht avec une savante préface de M. Lantin. Ce Traité a été mis à la fin de la dernière édition des Exercitations de Saumaïse sur Solin, faite à Utrecht en 1689. Comme M. Lantin avoit eu de fréquentes & de longues conversations avec ce Savant, il avoit recueilli quantité de bons mots & de remarques d'érudition, qu'il lui avoit ouï dire, & dont il auroit pu faire un juste volume. Un des amis de M. Lantin avant lui avoit pareillement recueilli un grand nombre de pensées ingénieuses, & de remarques solides, qui lui étoient échappées dans leurs entretiens. Il y a lieu d'espérer qu'entre tant de fruits de ses veilles, il y en aura quelques uns, qui se trouvant parvenus à une juste maturité, mériteront d'être communiqués au public. Voici l'Épigramme que M. de la Motte a composée en Grec, en Latin, en François, & en Italien, à l'honneur de M. Lantin, son intime Ami.

Ἦς αἰ τοῦ Λαντίνου ἡ καυδὴ παλαὰ τε εἶδος
 δούροισι, ἢ Διῶν, κἀθανε Σαλμασίος.
 Πάλλὰ μὲν ἢ πρῶτος συνγράφου, δεύτερος εἶδον
 Ἰδομενος κἀνδ' τοῦ πρώτου κλέος.

Hic tibi Salmasides, à Diolo, conditur alter,
 Qui nova Lantini præsequitur doctus erat.
 Quod si multa prior, nulla hic monumenta reliquit,
 Illius huic laudi consuluisse scias.

Lantin repose en ce Tombeau,
 Toi qui fus nous donner ce Saumaïse nouveau,
 Dijon, révère sa mémoire:
 La plume a du premier fait paraître l'esprit,
 Et le second n'a rien écrit,
 De peur que du premier il n'obscurcît la gloire.

Gioco Lantino; li tuoi allori verdi
 Secchino mai, Digione,
 Piangi, che di piangere ai ben cagione,
 Nuovo Salmasto perdi
 Empir scappe l'antico il mondo intero
 Delle sue dotte carte.
 Non manco al nuovo l'arte,
 Scrivere potea, è vero:
 Ma nulla scrisse uom modesto, temendo
 Di scemar à colui l'onor scrivendo.

On a aussi fait à l'honneur de ce Magistrat, deux autres petites pièces que le Lecteur ne fera pas fâché de trouver ici.

In Obitum Clarissimi Senatoris Lantini.

Inclita Burgundæ Lantini gloria Gentis,
 Occidit & secum gaudia vestra rapit.
 Ille voluptatum pariter comitumque dolorum
 Secum promissas abstulit Hyltorias.
 His poterat tristes animi depellere curas,
 Atque alitis clari fontibus ingenii.
 Pectore sed volvens mortalis lubrica vitæ
 Gaudia, divinis omnia posthabuit.
 Talia sic nobis mortens documenta reliquit.
 Qualia nec scriptis linguere nemo queat.

In Obitum Clarissimi & Amplissimi viri Joannis Baptistæ Lantini, Senatoris Divionensis.

Quid frustra lacrymans averso numine Divum,
 Non exaudiam, Divio, poscitur opem?
 Ille tuus Superas Lantinus amorque decusque
 Jam colit: Astrea proximus ille sceler.
 Foverat huic, sacras huic sponte inausulerat artes,
 Nunc quoque dat toto numine Diva frui.
 At alia comites manibus per mutua nexis,
 Lantini rapidum pone sequuntur iter.
 Quæque Syracosiarum radio describit arenas,
 Quæque Poli rutilas, candida Diva, faces,
 Quæque docet veteri rerum primordia ritu,
 Quæque nova infectas reperperit arte vias.

Et quæ contentis moeret ora sonantia linguis,
 Et que Pieris ora canota madis,
 Et quibus vitæ & blanda leperibus ora,
 Quo, puto, sic etiam frigida rixit habet.
 Audiat ergo nitens gaudia suo marmore cantus,
 Apocriti citharæ quos, Petafina, tuas.
 Ferre rojas tumulto, tumulto date illis, florum
 Mollis & affidus munere verbera iunias.
 Pe. D. M. Senat. Divion.

* Journal des Savans, tome 23. p. 240 & 300.

L ANTRIGUET, ville. Voyez TREGUIER.
 * LANTZ, ou selon la Carte de Suisse de M. Delisle, dressée sur les Mémoires de M. Merveilleux, LENTZ, village de Suisse dans le Pais des Grisons, & dans la Communauté d'Aiveneu, vers les confins de la Ligue de Cadée, est au sud-ouest de Coire, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

L ANVETHLIN, LANVILLIN, bourg de la Principauté de Galles, en Angleterre, dans le Comté de Montgomery, à cinq lieues de la ville de ce nom, & vers le Comté de Denbig. On croit que ce bourg est l'ancienne Mediolanum Ordovicum, Cité des Ordovices. * Maty. Dict. Geogr.

L ANUZA (Jérôme-Baptiste de Selan de) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, puis Evêque d'Albarazin, étoit Espagnol, fils de Michel-Baptiste de Selan, & de Catherine de Lanuza. Il naquit à Ixar, bourg de l'Aragon dans le diocèse de Saragoc, le 23 octobre 1558, & entra jeune dans l'Ordre de saint Dominique, dans lequel il se rendit considérable par ses bonnes qualités. Il enseigna la Théologie à Valence & à Saragoc, & y exerça les premières charges. Il étoit Provincial pour la seconde fois l'an 1616, lorsqu'il fut fait Evêque de Balbastro. On le transféra l'an 1622 à l'Evêché d'Albarazin, où il mourut le 15 décembre de l'an 1625. Il a composé en Espagnol pour tous les jours du Catène, des Homélies, qu'Onésime de bien, Capucin de Cologne, a traduites en Latin, sous le titre de Medulla Cordi Libani, & qu'on assure être très-utiles. Louis Amariton les a aussi données en François, mais peu exactement. Lanuza avoit publié d'autres traités, comme, De Quadragesima institutione; De Jejunio; De Eleemosyna; De interiorum Dictione, &c. * Nicolas Antonio, Biblioth. Script. Hispan.

L ANZANO. Voyez LANCIANO.

L A O. L A P.

L A O ou LAOS, Royaume des Indes, au Levant du Royaume de Tonquin; au midi du Royaume de Camboje; au Couchant de ceux de Siam & de Pégu; & au septentrion du Royaume d'ava, de la province nommée U, & Lu, & des peuples appelez Gnaï, voisins des Chinois. Les montagnes dont il est environné de tous côtes, le défendent contre les invasions des Etrangers. Des forêts entières de haute futaie, qui sont au pié de ces montagnes, règnent également autour de ce Royaume, & y forment une clôture fort agréable. La grande rivière de Lao qu'ils appellent la mère des Fleuves, est divisée en plusieurs canaux, qui deviennent presque tous navigables, & fertilisent toutes les campagnes. Ce grand fleuve que les Géographes anciens & modernes ont mal situé, a sa source dans un marais très-profond en forme de Lac vers le nord, sur de hautes montagnes qui sont dans la province d'Yunnan aux frontières de la Chine, d'où se précipitant, il sort de la vallée avec impétuosité, & grossit peu à peu ses eaux, en recevant plusieurs ruisseaux qui s'y rendent. A quelques lieues de là & à vingt-trois degrez de latitude, il commence à porter bateau, & se divise en deux grandes rivières, dont l'une tirant vers le Couchant, passe par le Pégu pour se décharger dans le Golfe de Bengale; l'autre se répand en plusieurs branches par tout le Royaume de Lao, & le partage du septentrion au midi en deux grandes provinces. Quelques torrens que cette rivière reçoit de tous côtes, jamais elle ne se déborde, parce que la chauffée qui borne son lit est fort élevée. C'est une chose remarquable, que si les poissons qui vivent dans la rivière de Lao, suivent le cours de ses eaux jusques dans Camboje, ils meurent incontinent; & réciproquement ceux de Camboje, qui remontent dans la Lao, n'y peuvent vivre. Il est dangereux de voguer sur ce fleuve, quand les eaux sont grosses, c'est à dire, depuis le mois de septembre jusqu'en janvier, à cause de leur rapidité extraordinaire.

QUALITEZ DU PAIS.

Tout le país qui est à l'orient de cette grande rivière est très-fertile. Les éléphants y sont grands & forts, & les licornes fort belles. Le ris y est très-bon & d'une certaine odeur & saveur particulière à tout ce qui croit en cette partie orientale du Royaume. Les bois des forêts y sont presque incorruptibles. Les terres ensemencées de ris produisent immédiatement après la moisson une espèce d'écume, qui s'affermi au soleil & se convertit en sel, dont on fait un grand commerce. Les principales marchandises du Royaume sont le benjoin, qui y croit en abondance, & qui est fort estimé; la laque dont on fait la cire d'Espagne; l'ivoire; les cornes de licornes, & le musc, qui vient des cerfs musquez, que les Chinois appellent Te-Hiam. On trouve dans ce Royaume de l'or, quelques pierres précieuses, sur tout des rubis, sans parler des perles, dont la production est bien surprenante dans un lieu si éloigné de la mer. Le climat y est un peu plus tempéré, & beaucoup plus sain que dans le Tonquin; de forte que l'on y voit plusieurs vieillards, qui sont aussi robustes & vigoureux à 100, & à 120 ans, que s'ils n'en avoient que 50.

La principale ville, où le Roi fait son séjour ordinaire, est située au milieu du Royaume, à dix-huit degrés de latitude, & s'appelle *Langjone*. Elle a d'un côté de bons forêts, & des murailles fort hautes, & de l'autre le grand fleuve, qui la défend contre les entreprises des ennemis. Le Palais du Roi est d'une si grande étendue, qu'on le prendroit pour une ville; les bâtiments y sont superbes & magnifiques; les salles & les chambres de l'appartement du Roi sont toutes de bois incorruptible, & ornées en dehors & en dedans de bas reliefs fort riches, & dorez si délicatement, qu'ils semblent plutôt être couverts de lames d'or, que de feuilles de ce métal. Les appartemens des femmes du Roi & des Mandarins sont bâtis de briques, & enrichis de précieux ameublemens. Ils ne sont point de pierres de taille, parce qu'il n'y a que les Talapoins ou Prêtres des idoles, auxquels il soit permis de bâtir leurs maisons de pierre. Les personnes de qualité se servent, au lieu de tapis, de certaines nates de roseaux, dont le tissu est si délicat, & si artistement orné de figures & de feuillages différens, qu'il n'y a rien de plus agréable à la vue. Ce Royaume est très-peuplé; & dans un dénombrement du peuple qui se fit vers le milieu du XVII^e siècle, on y compta cinq cens mille hommes capables de porter les armes, fans y comprendre les vieillards, qui pourroient encore rendre service à l'âge de cent ans, s'il étoit nécessaire de les employer. Mais tout ce peuple n'est pas fort expérimenté au fait de la guerre, peut-être à cause de la situation avantageuse du Royaume, qui est fermé de montagnes, & de précipices inaccessible, ou parce que leurs principaux préparatifs de guerre, font les poisons qu'ils jettent dans les rivières, pour faire mourir les ennemis qui entrent dans leur pays. Il n'y a pas long-tems que le Roi de Tonquin se mit en campagne à la tête d'une armée très-considérable, dans la résolution d'unir ce Royaume au sien; mais il fut contraint de retourner sur ses pas, pour ne pas voir périr son armée par les eaux qui étoient empoisonnées.

MOEURS, COUTUMES, ET RELIGION des peuples de Lao.

Le peuple de Lao ou les Langiens sont fort dociles, & traitent bien les Étrangers: ils se piquent d'être francs, sincères & fidèles, & après avoir rendu quelque bon service à une personne, lorsqu'on les loue de leur fidélité. Ils souhaitent tout ce qui leur paroît utile ou agréable, principalement les Mandarins, qui commettent souvent des injustices, pour se rendre maîtres des belles marchandises, & des curiosités qu'on porte en leur pays. Ils font par jour quatre grands repas, qui consistent en ris, en poisson, en chair de bœuf, & en diverses sortes de légumes. Ils mangent rarement de la volaille, de la vache, & d'autres viandes. Lorsqu'ils font rôtir des poulets ou semblables animaux, ils les mettent à la broche avec toutes leurs plumes, & ne craignent point le mauvais goût de la fumée qui en sort. Ils ne s'appliquent guère qu'à l'agriculture & à la pêche, & négligent entièrement les Sciences & les Arts. Il s'y fait peu de vols sur les grands chemins ou ailleurs; & lorsque cela arrive, les Habitans des lieux les plus proches sont obligés de rendre la valeur de ce qui a été pris. Mais les Sorciers & les Magiciens y commettent d'étranges crimes; car ils ont des charmes pour endormir ou pour étourdir ceux qui sont dans une maison, & pillent ainsi hardiment tout ce qu'ils y trouvent. On dit aussi qu'ils ont le pouvoir de faire entrer le Démon dans le corps de ceux qu'ils veulent tourmenter pendant un certain tems. À l'égard de la Religion, ils sont idolâtres, & extrêmement superstitieux. Ils ne font point de sacrifices, & n'immolent point de victimes à leurs idoles; mais ils leur donnent seulement des parfums, des fleurs & du ris, qu'ils mettent sur les autels. Ils croient la transmigration des âmes dans d'autres corps, & de semblables extravagances, selon la Doctrine de Xaxa, Auteur de leur Loi. Leurs Prêtres ou Docteurs sont appelés *Talapo* ou *Talapoins*, dont la plupart sont Magiciens & Enchanteurs. Ils vivent dans des couvents, d'où ils peuvent sortir pour se marier. Le langage des Habitans de Lao est le même que celui de Siam, à cela près que les premiers ne peuvent prononcer ni *L* ni *R*. Ils ressembloient aux Chinois pour l'air & la taille, si ce n'est qu'ils sont plus basané & plus minces. À l'exemple des Pégüans, ils aiment fort les oreilles longues auxquelles les filles seules mettent pour ornement quelques pièces d'or. Les hommes se font peindre de branches & de fleurs depuis la cheville du pied jusqu'au genou; ce qui est en même tems une marque de sexe & un symbole de Religion.

GOVERNEMENT DU ROYAUME, & magnificence de la Cour.

Les Langiens s'étant soulevés contre les Chinois, auxquels ils obéissoient, se rendirent puissans en leur pays, & formèrent une espèce de République, qui subsista jusqu'en l'an 600 de la naissance de JESUS-CHRIST, où leur État devint Monarchique. Alors il y avoit à Lao plusieurs Habitans originaires du Royaume de Siam qui s'y étoient établis depuis long-tems, à cause de la bonté de l'air, & des commodités de la vie, que ce pays fournissait en abondance. Le parti des Siamois se trouva fort puissant: de sorte que le premier Roi qui fut élevé sur le trône, étoit de la famille des Rois de Siam. On croit que depuis ce tems-là, quoiqu'il ait plus de mille ans, les Rois de Lao en font descendus successivement, & qu'ils en retiennent l'ancien langage

& la manière de se vêtir. Le Roi est absolu, & possède toutes les Terres du Royaume en propriété; & ne donne aux enfans des défunts que quelques meubles, ou quelque pension. Il y a huit dignitez ou charges principales, dont la première est celle de Viceroy général, sous lequel sont sept autres Vicerois, qui sont Gouverneurs de sept provinces du Royaume; mais ils résident toujours en Cour auprès du Roi, en qualité de Conseillers d'Etat; & ils ont permission d'envoyer des Lieutenans dans leurs Gouvernemens. Il y a encore d'autres Gouverneurs qui commandent dans de petits pays, qui dépendent des grandes provinces. Chacune de ces provinces a ses milices, qui consistent en Infanterie & en Cavalerie, & qui ont des fonds & des revenus affectés pour leur subsistance. Le Roi ne se fait voir à son peuple que deux fois l'année, pendant trois jours; & ne sort guère de son Palais, que pour aller à quelque temple d'idoles. Il paroît alors avec un diadème, comme en portoit les anciens Empereurs, c'est à dire, avec une bande tissue d'or, qui forme une espèce de couronne sur la tête, & sert encore à lier ses cheveux, de la manière qu'il lui plaît. Ses oreilles sont percées & ornées de grosses perles. Il est monté sur un éléphant, où il paroît tout brillant de diamans & de pierreries, & où l'on peut dire qu'il porte les richesses d'un Royaume. Il est précédé d'un chœur de musique & de symphonie, qui commence la marche. Après cette musique viennent les Mandarins, suivis chacun d'un Page, qui porte des boîtes d'or & d'argent, dont la différence fait connoître la qualité & le rang de ces Seigneurs. Ensuite marchent les Confidens du Roi, & les Grands du Royaume, qui sont, le Viceroy général, monté sur un éléphant, & les sept autres Vicerois, portés dans des chaises garnies de drap d'or; après lesquels on voit le Roi, suivi de quantité d'Officiers superbement vêtus, & montés sur des chevaux de prix, qui terminent cette cavalcade. Le plus bel avantage du Roi de Lao, est d'avoir plusieurs petits Rois tributaires, qui le reconnoissent pour leur Souverain, & de ne payer tribut à aucun autre, comme fait le Roi de Tonquin, qui est beaucoup plus riche & plus puissant que lui, mais qui relève de l'Empereur de la Chine. Autrement le Roi de Lao étoit aussi tributaire de cet Empereur, mais il s'est servi des avantages de la situation de son Royaume pour secouer ce joug, & se rendre indépendant. * Riencourt, Traduction de l'Hist. de Lao, du Père Martin. Engelbert Kämpfer, Hist. du Japon.

L A O, rivière. Voyez L A I N O.

L A O C O O N, fils de Priam & d'Hécube, selon quelques-uns; d'Acetès, selon Hygin; de Capys, selon Apollodore; & d'Antenor, selon Tzetzes, fut élu par le sort, Prêtre d'Apollon *Tymbréen*, à Troye, & s'appela selon Virgile, au dessein que l'on avoit de recevoir dans cette ville le Cheval de bois consacré à Pallas par les Grecs, qui y avoient enfermé des gens armés. Il osa même lancer un dard contre cette machine; mais en punition de sa hardiesse, deux serpens, qui vinrent par mer de l'île de Ténédos, tuèrent de leur venin les deux fils de Laocoon, appelés par Hygin, *Antipai* & *Tymbré*, & par Servius, *Eitro* & *Mélanthus*. Laocoon voulant secourir ses enfans, périt de la même mort qu'eux. Servius dans son Commentaire sur le second livre de l'Énéide, rapporte que Laocoon fut la victime du courroux d'Apollon, pour avoir connu la femme Antiope, devant le simulacre de ce Dieu. * Virgile, *Énéide*, l. 2. v. 40. & *suiv.* Servius, sur ces vers. Apollodore, Hygin.

L A O D A M I E, fille de Bellérophon & d'Achémenie, fut aimée de Jupiter, qui en eut Sarpédon, Roi de Lycie. Diane ne pouvant souffrir son orgueil, la tua à coups de flèches; & son fils, aussi vain qu'elle, mourut malheureusement à la guerre de Troye. * Homère, *Iliade*, l. 6. Hofman, *Lex. Univ.*

L A O D A M I E, fils d'Acaste & de Laodothée, désespérée d'avoir perdu son mari Protésilas; tué par Hector, souhaita de voir son ombre, & mourut en la voyant. Ovide lui fait écrire la treizième de ses Épîtres.

L A O D I C E, nom commun à plusieurs personnes. L A O D I C E, fille du Roi Priam & d'Hécube, fut mariée à Hélicon, fils d'Antenor. Elle devint amoureuse d'Acamas, qui étoit venu à Troye avec Diomède, pour redemander Hélène; & elle en eut un fils nommé *Muritus*. Il y a eu une autre L A O D I C E, femme de Phoronée; Une autre de ce nom, fille de Cinyre, & femme d'Elatus; Une autre, fille d'Agamemnon & de Clytemnestre, qu'on offrit en mariage à Achille; Une autre enfin femme d'Ariarathe, Roi de Cappadoce, laquelle, pour se conserver long-tems le Gouvernement de ses États, fit mourir, après la mort de son mari, cinq de ses enfans. * Apollodore, Hygin. Parthénus de Nicée, c. 16. Du Pin, *Hist. Profane*, tome 2.

L A O D I C E, femme d'Antiochus, Macédonien, fut mère de Séleucus *Nicator*, l'un des Généraux de l'armée d'Alexandre le Grand, & Roi de Syrie, après la mort de ce Prince. On dit que neuf mois avant la naissance de Séleucus, Laodice songea que le Dieu Apollon étoit dans son lit, & lui avoit donné une pierre précieuse, où étoit gravée la figure d'une ancre, avec ordre exprès de la donner au fils qu'elle mettroit au monde; que le lendemain elle trouva dans son lit un anneau, dont le chaton étoit enrichi de cette pierre précieuse, avec la marque qu'elle avoit vue en songe; que l'enfant étant né portoit cette même marque sur la cuisse; & que ses Descendans la conservèrent sur la même partie du corps; qu'enfin Laodice donna cet anneau à Séleucus, lorsqu'il se mit au service d'Alexandre. Séleucus étant devenu Roi de Syrie, fit bâtir la ville de Laodicée, en l'honneur de sa mère. * Plutarque.

L A O D I C E, femme d'Antiochus, surnommé *Této*, Roi de Syrie. Son mari la répudia pour épouser Bérénice; mais vaincu par les charmes de Laodice, il la fit revenir à la Cour avec Séleucus Callinicus, & Antiochus Hérax, qu'elle avoit eus de ce Prince avant que de quitter la Cour. Cette femme craignant

gnant que son époux, qui étoit d'une humeur fort changeante, ne se accommodât avec Bérénice, le fit mourir par le poison; & afin d'avoir le tems d'assurer le Royaume à son fils Séleucus, elle fit coucher dans le lit du Roi un nommé Artémon qui ressembloit à ce Prince, & comme si c'eût été le Roi, elle fit entrer le peuple dans la chambre, le trompa par cet artifice, & cacha la mort de son mari jusqu'à ce qu'elle eût pris des mesures pour mettre sur le trône son fils qui commença à régner en Syrie l'an 246 avant J. C. Laodice pour éviter les guerres civiles que Séleucus eut pu essayer, fit condamner à mort Bérénice & son fils Antiochus. Bérénice, ayant su que l'on envoyoit des gens pour la massacrer, se renferma dans le temple de Daphné. Elle appella à son secours les villes d'Asie & son frère Ptolomé Evergète. Avant que ces secours fussent arrivés, Laodice trouva moyen de faire enlever & mourir le fils de Bérénice, & supposa ensuite un autre enfant en sa place, voulant par là persuader à Bérénice que son fils vivoit encore, & l'engager à traiter de paix. Bérénice entra en conférence. Pendant ce tems Laodice la fit percer de coups dont elle mourut. Ptolomé étant venu pour venger la mort de sa sœur, fit mourir Laodice & soumit entièrement la Syrie & presque toute l'Asie à sa domination. * Du Pin, *Hist. Profane*, tome 2.

LAODICEE ou **LAUDIESA**, en Latin *Laodicea*, *Laodicea Cabisja*, petite ville de Syrie, située à la source du Farfar, à six ou sept lieues au dessus d'Hems. Laodicee étoit autrefois épiscopale, suffragante de Damas. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAODICEE ou **LADICK**, en Latin *Laodicea combusta*, étoit anciennement une ville considérable de la Galatie dans l'Asie Mineure. Elle fut ruinée par un tremblement de terre, & par les flammes qui en sortoient. Elle n'est plus qu'un village de la Caramanie, en Natolie, situé au Levant de Cogni, & au septentrion de Tachia ou Antioche. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAODICEE, ville de Phrygie, province de l'Asie Mineure, nommée par les Modernes, *Novæ Leske* ou *Ephissar*, étoit sur le fleuve Lycus, dans la Phrygie surnommée *Pacathienne*. Elle est différente de **LAODICEE** de Syrie, qui est appelée *Iladicee* ou *Liche*, au pied du Mont-Liban, ville maritime, bâtie, selon quelques-uns, par Séleucus, qui avoit été aussi Fondateur d'Antioche & d'Apamée, & qui fut cause qu'on appella ces trois villes, *les trois Sœurs*. C'est de la même dont Denys d'Afrique parle, de *Situ Orbis*, l. 1.

Laodiceam pariter postitam prope litus ananiam.

Il y a encore une **LAODICEE** dans la Médie. Saint Paul parle des Laodiciens, dans l'Épître qu'il écrit aux Colossiens. Tertullien dit, que les Hérétiques de son tems, & fut tout Marcion, avoient une certaine lettre qu'ils se communiquoient, assurant que cet Apôtre l'avoit écrite à ceux de Laodicee. Saint Epiphane dit la même chose; & saint Jérôme & Philastre ajoutent que les Fidèles en avoient une sous le même nom: mais qu'elle étoit sans autorité dans l'Église. Saint Jean se plaint dans le livre de l'Apocalypse, de la chute de l'Église de Laodicee. Tacite & Eusèbe parlent d'un tremblement de terre qui bouleversa cette ville, du tems de Néron; mais comme les Habitans étoient riches, elle fut bientôt réparée. Aujourd'hui Laodicee est entièrement ruinée. On y trouve seulement quatre théâtres de marbre, & une Inscription Gréque en l'honneur de l'Empereur Tite Vespasien. Quelques Auteurs ont pris le bourg de Laotik près d'Angoura, pour Laodicee. * Saint Paul, *Épître aux Coloss.* Saint Jean, *Apoc.* ch. 2. Tertullien, *contra Marcionem*. Saint Epiphane, *Har.* 42. Saint Jérôme, *de Script. Eccl.* Philastre, *de Harf.* c. 90. Sixte de Siemie, *Biblioth. Sacra*, l. 2. Tacite, *Annal.* l. 2. c. 79; l. 4. c. 55; l. 14. c. 27. Eusèbe, *in Chron.* Pline. Strabon. Ptolomé. Le Noir, Olivari. Ortelius. Spon, &c.

CONCILE DE LAODICEE.

Ce Concile fut assemblé à Laodicee de Phrygie; mais les Savans ne sont pas d'accord sur l'année en laquelle il fut célébré. Le Cardinal Baronius, qui a parlé de ce Concile sur la fin du quatrième volume de ses Annales, croit qu'il fut tenu l'an 314, avant le Concile de Nicée, non sous Théodose, qui n'étoit Evêque que de Laodicee de Syrie, comme quelques uns l'ont écrit; mais sous Nonnechius, Métropolitain de Phrygie, qui se trouva depuis au Synode général de Nicée. D'autres croyent que ce Concile ne fut assemblé que l'an 319. Bini, dans son édition des Conciles, a suivi le sentiment de Baronius; mais d'autres se persuadent que cette assemblée, qui fut de trente-deux Prélats, se tint seulement du tems du Pape Libérius, qui ne commença de gouverner l'Église que le troisième mai 352. Ces derniers rapportent des raisons assez plausibles, pour confirmer leur opinion, & pour détruire celle de Baronius & des autres. Ce Concile fut assemblé pour réformer les mœurs des Ecclésiastiques & des Séculiers: c'est ce qu'on y proposa en cinquante-neuf Canons. En quelques uns on voit des preuves évidentes du sacrifice de la Messe, du jeûne du Carême, de la distinction de l'Evêque & du Prêtre, & de l'Ordre de la Pénitence publique. Nous avons les Canons de ce Concile en Grec, avec la Traduction Latine de Gentien Hervet; l'interprétation de Denys, dit le Petit; & celle de la collection d'Ildore Mercator. Gabriel de Laubépine, Evêque d'Orléans, a fait d'excellentes Notes sur le second Canon de ce Concile, qui parle de la communion des Pénitens après la Confession. Nous avons ces Notes dans la dernière édition des Conciles, où il est aussi fait mention d'un Synode assemblé environ l'an 476, à Laodicee, en faveur d'Étienne II, Evêque d'Antioche, que les Eutychiens

tuèrent à l'autel, comme nous l'avons marqué en son lieu. * Baronius, *A. C.* 314. Caballutius, *Not. Concil.*

LAOMÉDON, Roi de Troie, régna après Ilius son père, pendant 36 années. C'est lui qui fit bâtir les murailles de la ville capitale, des thésors qui avoient été consacrés à Apollon & à Neptune: ce qui a donné lieu à la fable, selon laquelle ces Dieux bâtirent eux-mêmes ces murailles. Laomédon ayant refusé de leur payer ce qu'il leur avoit promis, fut, dirent les Poëtes, puni d'Apollon par la peste, & de Neptune par une inondation extraordinaire. Ils ajoutent que l'Oracle lui conseilla d'exposer sa fille Héfione à un monstre, & qu'Hercule la délivra; mais Laomédon refusa encore de récompenser le victorieux qui le tua, & maria Héfione à Télamon. * Eusèbe, *en sa Chron.* Ovide, *Metam.* l. 11.

LAOMÉDON, Mytilénéen, à qui on donna la grande Asie, la Syrie & la Phénicie, après la mort d'Alexandre le Grand. * Quinte-Curce, *Hist.* l. 20. Du Pin, *Hist. Profane*, tome 2.

LAOMÉDON, Magistrat de Messine, détourna les Habitans de Messine de se joindre aux autres Siciliens pour faire la guerre à Denys le Tyran. Ceci arriva la deuxième année de la LXXXV Olympiade. * Diodore de Sicile.

LAON (prononcez **LAÏN**) ville de France en Picardie, avec Evêché suffragant de Rheims, est rangée ordinairement sous le gouvernement de l'Isle de France. Elle est capitale du *Laonnais*. Les Anciens ont nommé cette ville *Laodunum*, ou *Laodunum Clavatum*. L'Evêque est Duc & Pair de France, & porte la sainte Ampoule au Sacre des Rois de France. Cette ville, dans sa première origine, n'étoit qu'un château bâti sur la croupe d'une montagne, & appelé *Laodunum*, d'un nom commun parmi les Gaulois à toutes les places pratiquées de la sorte. On dit que Clovis le Grand en fit une ville, & que saint Remi de Rheims employant une partie des possessions que ce grand Monarque lui avoit données, y fonda une église épiscopale, dont saint Gènebaud fut le premier Prélat: ce que Hincmar, Flodoard, & Matthieu Paris confirment. On assure encore que Hugues Capet fit Duc & Pair de France Adalbéron, dit aussi *Ancelin*, Evêque de Laon, pour lui avoir livré Charles, Duc de Lorraine, dernier Prince de France de la race des Carolingiens; mais tous ces faits ne sont pas sans difficulté. Le Roi Louis d'Outre-mer assiéga deux fois cette ville, où l'on le retint prisonnier; & le Roi Hugues Capet l'assiégea aussi sur Charles de France l'an 988. Laon eut part aux maheurs de la France sur la fin du XVI siècle, pendant les guerres civiles. Son église a quatre-vingt-quatre Chanoines, entre lesquels il y a quatre Dignitez. Elle a eu des Prélats illustres par leur mérite, par leur doctrine, & par leur qualité. * Hincmar, *Épist.* 6. Flodoard, *Hist. Remois.* l. 1. c. 14. Matthieu Paris, *in Hist. Angl.* Guibert, l. 3. Aubert le Mire, *Chronol. Ordin. Pramonstr.* Du Chêne, *Antiq. des Villes.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* tome 2.

CONCILES DE LAON.

Plusieurs Evêques assemblés en Concile à Laon, dans l'Église de S. Vincent l'an 948, excommunièrent Thibaud, Comte de Blois, qui avoit causé de grands maux à cette ville & à l'Etat; & écrivirent de leur part & de celle de Marin, Légat du saint Siège, à Hugues le Grand, pour l'exhorter à réparer le tort qu'il avoit fait au Roi, qui étoit Louis IV, dit d'Outre-mer, & aux Evêques. Celui de Laon étoit alors Roricon, fils naturel de Charles le Simple. Il faut consulter l'Histoire & la Chronique de Flodoard; & voir le neuvième volume des Conciles. Henri de Dreux, Archevêque de Rheims, & Légat du saint Siège, célébra l'an 1232 un Concile à Laon. Il en est fait mention dans la dernière édition des Conciles, aussi bien que des Ordonnances synodales de Charles de Luxembourg, Evêque de Laon l'an 1402.

LAONIC CHALCONDYLE, Historien Grec.

Chez **CHALCONDYLE**.

LAONNOIS, petite contrée de France dans la Picardie, fait aujourd'hui partie de l'Isle de France. Elle est bornée au Septentrion par la Tiérache; au Levant par la Champagne; au Midi & au Couchant par le Soissonnois. La capitale de ce pais est Laon, dont l'Evêque est un des douze anciens Pairs de France. Il y a dans son Diocèse la célèbre dévotion à Notre-Dame de Liesse, & l'Église de S. Marcul, renommée, parce que les Rois de France vont s'y disposer après leur sacre, à recevoir de Dieu le don miraculeux de guérir les écrouelles. Ce pais faisoit partie des anciens Rémois du tems de César. * Audifret, *Géogr.* tome 2. Th. Cornelle, *Dict. Géogr.*

LAORINA, Voyez **LAURIA**.

LAOSTHÈNE, trente-unième Roi des Assyriens. Il succéda à Eupale l'an 3029 du monde, & régna 45 ans. Il eut Piriciade pour successeur. * Eusèbe, *en sa Chron.*

LAP (Gisbert) dit de *Waveren*, naquit en 1511 d'une famille distinguée à Wésép, petite ville de Hollande. Après avoir fait ses Humanitez à Naarden, il alla à Louvain pour y étudier en Médecine. De là il se transporta à Bologne où il fut reçu Docteur en 1545. Il pratiqua la Médecine à Campen & à Utrecht, où il épousa Jeanne de Welterene; & où il mourut en 1574. On a de lui, *Institutiones Grammaticae*. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 290.

LAP (Gisbert) de *Waveren*, petit-fils du précédent, né à Utrecht, vivoit vers le milieu du XVII siècle. Il étoit Catholique Romain. Après avoir fait ses études à Louvain & à Douay, il fit un voyage en France d'où il revint avec le titre de Docteur en Droit. Il a mis en ordre la collection des Historiens d'Utrecht, à laquelle Arnold Buchelius avoit travaillé. Il a revu Lambert Hortensius touchant les troubles d'Utrecht, l'a accompagné de plusieurs Notes marginales, & y a ajouté la Vie de cha-

chaque Auteur dans l'endroit qui lui convenoit. * *Gr. Dic. Univ. Holl. Histoire de l'Académie d'Utrecht*, en Hollandois, partie 1. p. 562. de l'édition, in octavo.

LAPACCII (Barthélemi) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, fut aussi appelé *Rambertius*, naquit à Florence, ou en 1396, ou trois années plus tard, fut reçu Bachelier dans l'Université de Florence l'an 1426, & reçut l'année suivante le degré de Docteur en Théologie. On assure qu'au Concile de Florence, il fut un des dix Théologiens qui dressèrent les articles de l'union de l'Eglise Gréque avec l'Eglise Latine, & que le Pape Eugène IV le récompensa de ses services en le nommant, à la fin de l'an 1439, Maître du Sacré Palais à la place de Jean de Torquemada qu'il faisoit Cardinal; mais on ne cite point ses gars, & il est sûr qu'on s'est trompé, lorsqu'on a avancé qu'étant déjà Evêque de Coron en 1442, il alla en qualité de Nonce en Hongrie, puis qu'Eugène IV lui même, dans ses lettres, nomme Christophle, Evêque de Coron qu'il avoit envoyé dans ce pais-là. On observera que Christophle avoit déjà été envoyé à Constantinople pour y affermir l'union; & qu'Ughell parlant de ce Prélat & de quelques autres, a fait des fautes énormes. En effet, il fait ce Christophle, Evêque non de Coron, mais de Cortone, il le fait mourir au Concile de Florence, & dit que son prédécesseur fut Matthieu, déposé par Eugène IV, le neuvième septembre 1439, à cause qu'il adhérait au Concile de Bâle; quoiqu'on sache qu'il assista à celui de Florence, qu'il soucrivit au Décret d'union, & qu'il gouverna l'Eglise de Cortone jusqu'en 1455. Ughell y met encore au nombre des Evêques de Cortone le Jacobin qui fait le sujet de cet article, & veut qu'il l'ait gouvernée pendant dix ans depuis le 14 janvier 1440: ce qui se détruit par ce qu'on vient de dire de Matthieu. Ceux qui ont dit que Barthélemi fut envoyé, en 1443, en Grèce, dans la compagnie du Cardinal François Condemierio, & qu'il fut fait alors Evêque d'Argoli, paroissent avoir été plus exacts: au moins est-il certain que deux ans après il étoit à Constantinople, où il disputa publiquement avec Marc d'Éphèse, le plus opiniâtre des Schismatiques, qu'il confondit. Il avoit succédé dès lors à Christophle dans l'Evêché de Coron, ainsi qu'on l'apprend de S. Antonin: & il y a bien de l'apparence qu'il alla ensuite résider dans son église; mais lorsque les Turcs furent maîtres de Coron, il se retira à Florence, où il s'appliqua à la Prédication pour laquelle il avoit un merveilleux talent; & ce fut dans cette ville qu'il mourut le 21 Juin 1466, ainsi que l'assure le Prêtre qui tira de son vivant une copie de ses Ouvrages, & qui assista à ses obsèques. Cette copie qu'on conserve à Florence, contient des Traitez de *sanguinis pretiosissimi crucifixi divinitate*; de *Incarnatione*; de *Spiritus Sancti distinctione a Filio*; des Sermons; & une Lettre à Côme de Médicis pour le consoler de la mort de son fils. On imprima à Venise en 1498, un Traité du même Auteur de *sensibilibus Delicis Paradisi*. Il est certain qu'il fut Nonce en Allemagne, mais on ne fait en quel tems; quoiqu'on ne puisse douter que ce ne soit depuis l'an 1445. * *Echard, Scrips. Ord. FF. Præd. tome 1.*

LAPARA (Louis) de Pieux, Gentilhomme originaire du pais d'Aurillac, né à Paris, s'est rendu recommandable dans les armées de France sous le règne du Roi Louis XIV. Il commença dès sa première jeunesse à porter les armes, ce qu'il continua avec honneur pendant trente-neuf années. En 1667, il servit en qualité d'Enseigne-Colonel dans le régiment de Sourches; & en 1672, il eut une Compagnie dans celui de Piémont. S'étant tourné du côté du Génie, il servit d'Ingénieur aux sièges de Marfricht & de Trèves en 1673, & l'année suivante à ceux de Besançon, de Dole & du Fort S. André-de-Salins, à tous lesquels il fut blessé. La même année il fut encore blessé, lorsqu'on alla secourir Oudenarde assiégée par le Prince d'Orange. En 1675 & 1676, il continua ses services d'Ingénieur aux sièges de Dinant, d'Huy, de Limbourg, de Condé, de Bouchain & d'Aire. En 1677, après avoir servi en la même qualité aux sièges de Valenciennes, de Cambrai & de S. Omer, il se trouva à la bataille de Cassel, & revint ensuite aider à la prise de S. Guilain, où il fut blessé. Le Roi le récompensa par la majorité de cette place. En 1678, il se trouva aux prises de Gand & d'Ypres, & fut blessé dangereusement devant cette dernière place. En 1684, il fit encore les fonctions d'Ingénieur au siège de Luxembourg: on le chargea d'y conduire la grande attaque, ce qu'il fit avec beaucoup de succès. Il y reçut encore une blessure, & fut fait Major de la ville. La guerre ayant recommencé, le Sieur de Lapara fut nommé Ingénieur en chef dans l'armée que commandoit M. de Catinat contre le Duc de Savoie, & en cette qualité il conduisit le siège de Suze en 1690, & l'année suivante ceux du château de Nice, de la citadelle de Villefranche, de S. Auspice, de Montalban, de Coni, & celui de Montmélian, où il reçut trois blessures, dont une fut au visage. Le Roi lui donna le Gouvernement de Niort, & le fit Brigadier d'armée l'an 1693. La même année après avoir conduit les travaux du siège de Roses, il ramena en qualité de Brigadier les troupes du Roi en Piémont, & il y servit avec beaucoup de distinction à la bataille de la Marfalle. En 1694, après s'être trouvé à la bataille du Ter en Catalogne, & avoir conduit le siège de Palamos & celui de Girome, il reçut ordre d'aller commander à Dieppe; ce qu'il fit le reste de cette année & la suivante. En 1697, il fut chargé de la conduite des sièges de Dixmude & de Deinse, des travaux qui furent faits devant Bruxelles, du siège de Valence dans le Milanois, & de celui de Barcelone, où il fut dangereusement blessé d'un coup de canon. En 1702, il fut fait Maréchal de camp, & servit en cette qualité sous les ordres de M. le Duc de Bourgogne, qui lui ordonna de se jeter dans Keifersweert pour en soutenir la défense. En 1703, il servit aux attaques du siège de Brisack; & en 1704, à celui de Suze, après lequel il fut fait

Lieutenant-Général. On l'envoya en 1705, devant Vézur pour en diriger le siège, qui duroit depuis longtems, & peu après son arrivée, il contribua beaucoup à la prise du Fort qui conféroit la communication de la place avec l'armée du Duc de Savoie; ce qui entraîna la reddition de la ville. En 1705, il eut en qualité de Lieutenant-Général des armées du Roi, le commandement lui seul de celle qui assiégea la Mirandole. Il y fit prisonniers de guerre neuf bataillons impériaux, & revint ensuite conduire les attaques de Chivas, & les dix derniers jours de ce siège, il fut encore honoré du commandement de l'armée. En 1706, le Roi l'envoya à Barcelone, pour y conduire le siège sous les Ordres du Roi d'Espagne. Le Sieur Lapara avoit pris congé de sa Majesté, lorsqu'elle le nomma Gouverneur de Montdauphin, dont elle lui envoya le brevet le premier mars; mais il n'en jouit que jusqu'au 17 avril, qu'il fut tué à l'attaque de Montjoui, près de Barcelone, dans le tems qu'il pouvoit espérer d'être élevé par tant de services au comble des honneurs, n'étant encore âgé que de 54 ans. * *Mémoires du Tems.*

LAPATHOS, ancien château sur les frontières de l'Épire & de la Thessalie, vers le valion de Tempé. Il y a eu une **LAPATHOS**, ville épiscopale de ce nom, dans l'île de Chypre, vers le nord, qui n'est plus aujourd'hui qu'un bourg nommé *Lapathos*. Cette ville a été appelée autrefois *Lapathos*, par Strabon; *Lapathos*, par Plin & Étienne; & *Lapithos*, par Ptolomée.

LAPETHOS. Voyez **LAPATHOS**.

LAPIDAN ou **LAPIDANUS** (Guillaume) étoit de Flandre. Il publia une Méthode Dialectique; des Explications sur les Pseaumes Pénitentiels, &c. en 1530.

LAPIDE (Jean de) Théologien Allemand du XV siècle, vint à Paris & y enseigna les Humanitez après avoir reçu le degré de Maître es Arts. S'étant beaucoup appliqué à la Théologie, on lui en conféra le degré de Docteur avec beaucoup d'applaudissement. Il passa ensuite à Bâle & y apporta le premier, la Doctrine des *Realitez*. Après avoir jeté les fondemens de l'Académie à Tubingue, il revint à Bâle, où il fut Prédicateur & Chanoine de la Cathédrale, il fut aussi Thésorier de l'Eglise Collégiale de Bade. Finalement il quitta tous ses emplois, & se jeta dans les Chartreux, où il vaqua uniquement à la prière & aux saintes Méditations. Trithème le loue comme un homme savant, pieux & doué de beaux talens. Il florissoit à Bâle en 1490; & en 1494, il y vivoit encore dans la Chartreuse. Voici la liste de ses Ecrits, *Introduccio Grammaticæ; De Officio Sacerdotis; De Passione & Ascensione Domini; Dialogus de Arte puniendi; Comment. in varios libros Aristotelis*, &c. On voit plusieurs de ses Manuscrits dans la Bibliothèque publique de Bâle. * Trithème. Pantaléon, *Prosopogr. Catalog. Biblioth. Basl. Dic. Allem. de Bâle.*

LAPIDE (Cornelius a) Cherchez **PIERRE** (Cornelle de la)

LAPIDE (Joannes a) Voyez **PIERRE** (Jean de la)

LAPIDOTH ou **LAPPIDOTH**, mari de la Prophétesse Débora, est nommé dans l'Ecriture, & n'est considérable que pour avoir été l'époux de cette Héroïne. * *Juges, ch. 4.*

LAPITHE, ville. Voyez **LAPATHOS**.

LAPITHES, peuples de la Thessalie, qui habitoient les environs de Larisse & du Mont-Olympe, furent ainsi nommez de Lapithe, fille d'Apollon, & domptèrent les premiers des chevaux, comme le remarque Virgile, *Geogr. l. 3. v. 115.*

*Frena Peletronii Lapithe gyrosque dolere
Impositi dorso.*

Ils étoient assez courageux, mais extrêmement vains: de sorte qu'au rapport d'Eustathius & de Plutarque, pour signifier un homme orgueilleux, on disoit, *il est plus arrogant qu'un Lapithe*. Les Poëtes parlent de leurs combats contre les Centaures. * *Apollodore, l. 2. Hygin. Ovide, Métamorphoses, l. 12.*

LAPPO ou **JACOPO**, célèbre Architecte Italien, rebâtit l'an 1218, l'église de Notre-Dame d'Assise, que Frère Hélié, Disciple de S. François, avoit élevée du vivant de ce Saint. Cet édifice aqut beaucoup de réputation à Lapo, principalement à Florence, où il passa la plus grande partie de sa vie, & où il mourut vers l'an 1262. Son fils, **ARNOLDO DI LAPPO**, devint le plus célèbre Architecte & Sculpteur d'Italie, & ne surpassa pas moins son père par ses belles connoissances, que celui-ci avoit surpassé les Architectes Italiens qui l'avoient précédé. Il mourut l'an 1300, lorsqu'il achevoit la belle église de Sainte-Marie-del-Fiore, à Florence. * *Félibien, Vie des Architectes.*

LAPONIE. Voyez **LAPPONIE**.

LAPONS. Voyez **LAPPONS**.

LAPOURDAN. Voyez **AMPOURDAN**.

LAPPIDOTH. Voyez **LAPIDOTH**.

LAPPONIE, **LAPPIE**, ou **PAYS** des **LAPPONS**, région septentrionale, entre la Norvège, la Suède & la Moscovie. Ses Habitans sont nommez par les Allemands *Lappen*, & par les Moscovites *Loppi*. On leur donne encore le nom de *Lapes*, de *Lapes*, ou de *Leupes*. On assure que tout ce grand pais a été connu des Anciens, sous le nom de *Biaromie* & de *Scripinnia*. Il comprenoit plusieurs peuples, & s'étendoit entre les montagnes de la Norvège, vers l'occident; entre l'Océan septentrional ou Mer Glaciale, vers le nord; entre la mer Blanche, & le Lac Ladoga, à l'orient; & enfin au midi, entre la Fionie, la Carélie & la Tavasthie. Les peuples septentrionaux donnent à ce pais le nom de *Lappenlandt*. Cluvier dit que les Lapons sont divisez en occidentaux, qui obéissent au Roi de Suède; & en orientaux, qui sont sujets du Grand Duc de Moscovie; & ceux-là sont appelez en langage Russe, *Dicki-loppe*, c'est à dire, *les Lapons cruels & barbares*. En effet, ces peuples le sont extraordinairement; mais il est sûr que la Lappo-

nie est divisée en trois parties, qui sont la Suédoise, la Norvégienne, & la Moscovite; celle-ci fournit au Grand Duc de Moscovie, est entre le Lac Enarak & la Mer Blanche, & renferme trois contrées; celle du côté de la mer, dite *Mourenmarkhol Laponie*, est située vers le septentrion, où est le port de Kola, assez connu aux Hollandais; la seconde, est *Terikoi Laponie*, sur la Mer Blanche; & la troisième, est *Bellamarskhol Laponie*. Les Moscoviens appellent ce pays *Trefskans Poloch*. La Laponie de Norvège, qu'on nomme autrement *Finnmark*, ou gouvernement de Wardhus, est au Roi de Danemarck, entre le Lac Enarak, le fleuve Paes, & la mer. La troisième partie de la Laponie, qui est la Suédoise, qu'on nomme *Laponie*, ou *Laponie Méridionale*, comprend tout le pays qui est depuis la Mer Baltique, jusqu'aux montagnes qui séparent la Suède de la Norvège. Elle est divisée en six contrées ou pays, dont chacun a le nom de *Musck*, c'est à dire, *Terre ou Préfecture*, & elles prennent leur nom d'une rivière, savoir, Anger-Manland, Uma, Pitha, Luhla, Torna, Kimi. Les Lapons ont en hiver trois mois de nuit, & autant de jour en été. Ils ont pendant cette longue nuit un crépuscule le matin & un autre le soir. Le froid y est insupportable en hiver, & la chaleur ne s'est guères moins en été. La neige & les vents les incommodent furieusement.

QUALITEZ DU PAIS.

Ce pays nourrit une prodigieuse quantité de bêtes sauvages, de gibier, & de poisson. Les peaux de ces bêtes & le poisson, font le commerce ordinaire des Lapons, qui les échangent pour d'autres marchandises, dans les foires qu'ils ont dans leur pays, ou dans celles de Norvège. Ils ont un animal nommé *Reur*, à peu près de la grandeur d'un cerf, qui fait leur plus grande richesse, & dont ils tirent de grands services: c'est proprement leur bétail. Ils en mangent la chair; il font du fromage de leur lait; & ils se servent encore de ces animaux, pour tirer durant l'hiver des traîneaux, dans lesquels ils se mettent pour aller sur la neige. Ils y courent eux mêmes sur des fouillers de bois avec une vitesse incroyable. Les Lapons sont les plus petits hommes du septentrion. Ils sont laids, soupçonneux, fourbes, menteurs, brutaux, & font consister leur plaisir à tromper quand ils négocient. Ils ont cela de bon, qu'ils sont charitables envers les pauvres de leur pays, & qu'ils ne se volent point les uns les autres. Leur principal exercice est la chasse. Ils chassent autrefois souvent de demeure; mais le Roi de Suède le leur a défendu.

Les Lapons ont une prodigieuse quantité de loups, dont la couleur tire sur le blanc: ce qui a porté quelques Auteurs à leur donner le nom de *Loups blancs*. Les ours y sont aussi en grand nombre & font de grands dégâts, de sorte qu'il n'y a rien de plus glorieux parmi eux, que d'avoir tué un ours: c'est pourquoi ils affectent de porter en public des marques d'une si belle action, mettant au devant de leur bonnet autant de filets d'étain, qu'ils en ont tué. On y voit d'autres animaux, qui bien loin d'être nuisibles, rapportent un grand profit à ces peuples. La Laponie est remplie de castors & de loutres, à cause que la grande quantité de poisson leur fournit très-abondamment de quoi vivre, & qu'ils y sont plus en paix, les courses continuelles des Bateliers ne les inquiétant pas comme sur le Danube & sur le Rhin, où il se fait toujours beaucoup de bruit. Les renards noirs y sont fort estimés; & les personnes de la plus haute qualité en Moscovie s'en font faire des chapeaux: c'est pourquoi une peau se vend ordinairement dix ou douze écus d'or. Les martres y sont très-belles, & se trouvent dans les forêts en grand nombre, aussi-bien que les écarneils qui changent tous les ans de couleur, & de roux deviennent gris en hiver, qui est la couleur de leur peau dont on fait le plus d'usage. Ces écarneils ont coutume de s'en aller par troupes de tems en tems, de sorte qu'il en reste fort peu: ainsi ils sont tantôt très-rare, & tantôt fort communs. On n'a pas encore pu savoir la cause de cette suite: quelques uns croient que c'est pour éviter la rigueur de la saison qui approche. Lorsqu'ils se disposent à partir, ils viennent en troupes sur le bord des lacs, & se mettent sur des morceaux d'écorce d'arbres de pins ou de sapins, ils s'exposent ainsi sur l'eau, où le vent les porte jusqu'à ce que les vagues les aient noyés. Le corps de l'écarneil ne coule point à fond, & revient à bord, où l'on prend sa peau qui est fort bonne s'il n'y a pas demeuré longtemps. Les écarneils qui sont demeurés dans le pays, ont bientôt réparé & multiplié leur espèce; car chaque femelle porte d'une seule ventrée quatre ou cinq petits & quelquefois davantage. On trouve aussi en Laponie des zibelines ou fébelines, dont les peaux font d'un grand prix. C'est un animal qui ressemble à la belette ou à la martre. Plus leur couleur est noire, plus elles sont estimées; mais il en est d'un blanc fort luitant, on ne les estime pas moins que les noires, & les Ambassadeurs de Moscovie en font quelquefois des présents aux Rois auxquels ils sont envoyés. Ce pays nourrit encore des hermines ou hermelines, qui sont des belettes blanches, lesquelles ont une pointe fort noire au bout de la queue. Cette petite bête n'est blanche qu'en hiver, & sa peau, comme celle des autres belettes, reprend sa première couleur de roux clair, & de verd-de-mer sur la fin du mois de mai. Les lièvres de la Laponie sont fort recherchés à cause de leur peau qui est extrêmement blanche en hiver; car il est à remarquer que tous les lièvres des pays septentrionaux changent tous les ans de couleur, commençant à blanchir & à quitter leur couleur grise, après l'équinoxe d'automne au mois de septembre, & l'on en prend assez souvent vers ce tems-là, qui sont à moitié gris & à moitié blancs.

Les animaux qui servent le plus aux Lapons, sont les rennes qui ressemblent aux cerfs; mais ils sont plus grands & plus

hauts; & de leurs deux cornes qui vont sur leur dos, il sort une petite branche partagée en deux andouillers ou pointes, qui sont tournées vers la tête; de sorte que le renne paroît avoir quatre cornes, deux grandes en arrière, & deux petites sur le devant. Il s'en trouve qui ont trois cornes, n'en ayant qu'une sur le devant du front. D'autres en ont six ou trois rangs, deux courbées en arrière, deux au milieu de la tête, & deux tournées au devant, mais cela n'est pas ordinaire. Ces bêtes sont ordinairement sauvages; mais les Lapons en ont apprivoisé une grande quantité pour leur usage, car ils s'en servent comme de chevaux pour tirer leurs traîneaux, & porter leur bagage.

La Laponie est remplie de lacs, de marais, de forêts, & de montagnes: c'est pourquoi il y a quantité d'oiseaux de rivière & de bois, comme des cygnes, des canards, des hupes, des fafins, des perdrix, des francolins & des pelinotes. Ces cygnes passent en grand nombre du côté de Poëdan Germanique, au commencement du printemps, & les hupes y vont faire leurs nids en la même saison. Lorsqu'elles volent en troupes, elles semblent couvrir le ciel, & on les entend crier d'une demi-heure. Ce pays abonde aussi en excellent poisson. Les saumons y montent du Golfe de Bothnie par les rivières; & l'on en voit en plein midi un très-grand nombre qui passent à la file. Les lacs fournissent des brochets d'une grandeur si extraordinaire, qu'il s'en trouve de plus grands qu'un homme. Les fycs ou brèmes, qui sont quelquefois de la longueur d'une aune, ont un goût si délicieux, qu'il n'y a pas ce semble de meilleur poisson. Les perches y sont d'une grosseur & d'une longueur incroyables, & l'on garde dans l'église de Luhla, la tête d'un de ces poissons desséchée, qui a huit pouces de largeur depuis le haut jusqu'au bas des machoires.

La Laponie n'a ni poiriers, ni pommiers, ni cerisiers, ni aucun arbre fruitier; l'air n'étant pas assez doux, & la terre étant trop stérile pour produire aucun fruit. On n'y trouve pas même les arbres des forêts, qui ne peuvent résister au grand froid; comme sont le chêne, le noyer, le hêtre, le plane, & le tilleul: il y a seulement des pins, des sapins, des genévriers, des bouleaux, des peupliers, des saules, des aulnes, des corniers, des cornouillers, & des grosseliers. Encore ces arbres ne viennent-ils pas indifféremment par tout; car les montagnes *Fellices* ou *Fielles* entre la Norvège & la Laponie n'ont point d'arbres, à cause du froid excessif qui y règne continuellement.

On y découvrit l'an 1635, & l'an 1660, quelques mines d'argent & de plomb dans la province de Pitha, & dans celle de Luhla. L'an 1654 & 1655, on trouva deux mines de cuivre dans la Province de Torna, où il y a encore des mines de fer dont la veine est excellente. Il se voit aussi un grand nombre de pierres métalliques dans les montagnes *Fellices*, dans la province de Luhla. En l'an 1671, on fit courir le bruit qu'on y avoit découvert une veine d'or.

On rencontre en Laponie des pierres précieuses, mais elles sont brutes & peu considérables. Les diamans ne sont véritablement que des crytaux attachés à des rochers, & leur figure est ordinairement de six pans, qui finissent en pointe. Quelques uns approchent de la grosseur de la tête d'un enfant, comme il s'en voit un dans le cabinet du grand Chancelier de Suède. Il y a des crytaux forts nets & sans taches. Ils sont tous plus durs que les crytaux ordinaires, & même que ceux qu'on appelle diamans de Bohême. Les Lapidaires les polissent quelquefois avec tant d'adresse, qu'ils ressemblent aux véritables diamans. Les améthistes sont presque pâles & obscurcies de plusieurs petits nuages, & ne sont pas si belles que celles de Bohême. Il en est de même des topazes. On voit encore un grand nombre de pierres assez curieuses; mais elles ne peuvent être taillées ni façonnées au marteau, ni être employées à de beaux ouvrages. Il s'en trouve sur le bord des rivières & des lacs, qui représentent en quelque manière la figure de certains animaux. Les Lapons les estiment fort, & les placent en des lieux éminens, pour les adorer comme des Divinités. On trouve dans la province de Torna, des pierres de métal à huit faces, toutes égales, polies, éclatantes, & ainsi travaillées par la nature. Elles tiennent quelque chose du cuivre; mais elles participent beaucoup plus du soufre. Leur grosseur égale celle d'une noisette. Il y a quelques rivières où l'on pêche des perles, qui sont un peu pâles, à cause de la froideur de l'air; mais il s'en trouve beaucoup qui ne cèdent guères aux perles Orientales, parce qu'elles sont plus grosses, & parfaitement rondes. Depuis quelques années, un Lapidaire en vendit une, six-vingts écus, à une Dame de Stockholm, & protesta que s'il eût eu sa pareille, il n'auroit pas donné cette paire de perles, à moins de cinq cens écus. Les perles n'y naissent pas dans des coquilles semblables à celles d'Orient, qui sont larges & presque rondes, comme les écailles des huîtres. Celles de la Laponie sont longues & creuses, à peu près comme les écailles des moules ou moules; & on ne les pêche pas dans la mer, mais dans les rivières.

On y voit plusieurs cataractes, les fleuves passant souvent par des montagnes d'où ils tombent dans des précipices, avec une impétuosité & un bruit épouvantable; mais quoique ces chutes d'eau causent de grands empêchemens à la navigation, elles sont utiles aux forges des métaux, qui sont bien bâties en ces endroits, & il s'y trouve une quantité incroyable de poisson.

Entre les lacs de la Laponie, le plus grand est celui d'Enare ou Enarak, appelé Enararek par ceux du pays dans la province de Kimi: on y voit une infinité d'îles toutes inhabitées, où il y a de petites montagnes qui s'élevent en forme de pyramides.

MOEURS DES LAPPONS.

Les Lapons ne sont hauts que de trois coudées dans les parties

ties qui approchent le plus du Septentrion; & cette taille leur vient du froid qui y est excessif, & de la qualité de leurs aliments, qui sont très-peu nourrifans. Nous avons dit que les Lapons font la plupart laids & courbez; mais les Laponnes ne font pas difformes, & ont sur le visage un rouge naturel mêlé de blanc, qui est assez agréable. Les Lapons ont les cheveux & la barbe fort noirs: ce qui est extraordinaire dans les pays septentrionaux. Leur force & leur agilité surpassent celles des autres hommes. Ils plient sans peine des arcs que le plus robuste Norvégien est de courir, de grimper sur les rochers, & de monter sur les plus hautes branches des arbres. Les Lapons sont lâches & timides: ce qui fait que l'on ne se fert point d'eux dans les armées. Ainsi il n'est pas vrai que le Roi Gustave-Adolphe ait joint des régimens de Lapons à ceux de Suède. Ces peuples ne peuvent vivre hors de leur pays, & tombent malades aussitôt qu'ils s'en éloignent. Le pain, les viandes que nous mangeons, & le sel, naissent autant à leur estomac, que leurs poissons séchez & leur chair à demi crue nuisoient à notre santé. Il n'est jamais venu de Lapon en Allemagne, quelques appointemens qu'on lui ait promis pour l'y retenir, qui n'ait préféré le séjour de son pays à un climat plus doux, & qui ne soit mort de chagrin, après avoir perdu l'espérance de retourner dans la Laponie. Il y a un grand nombre de Lapons qui font profession de la Religion Chrétienne, & l'on a bâti dans ce pays plusieurs églises dans le XVII^e siècle, avec une Ecole publique en la ville de Pitha, pour instruire les enfans des Lapons, en la Religion & aux Lettres. Les Maltres ont soin de traduire de Suédois en Lapon tous les livres les plus utiles pour ce dessein. Les premiers livres qui parurent en la Langue des Lapons, furent imprimés à Stockholm l'an 1619. On commença par l'alphabet, accompagné du Catéchisme & des principales prières des Chrétiens; puis on donna au public le Manuel, qui contient les Pseaumes de David, les Evangiles, les Proverbes de Salomon, &c.

L'an 1631, le Roi de Suède fonda un autre Collège à Likila, dans la province d'Uma. Mais tous ces soins n'empêchent pas que les Lapons ne demeurent la plupart engagés dans leur ancienne idolâtrie, & dans leurs superstitions magiques. Ils observent le tems & les saisons, & établissent deux sortes de jours, dont ils appellent les uns jours blancs, & les autres jours noirs. Ils tiennent pour noirs ou malheureux, le lendemain de Noël, les Fêtes de sainte Catherine, de saint Clément & de saint Marc. Ils joignent à l'adoration du vrai Dieu, le culte de certains Dieux imaginaires, qui font Thor, Stoorjunkare & Baive. Quand Goës & Peucer assurent qu'ils adorent des troncs de bois, des statues de pierre, & le feu, il faut entendre que ces troncs font les idoles de Thor; ces statues celles de Stoorjunkare; & le feu l'image de Baive, qui est le soleil. On tient que ceux de Torna & de Kimi en adorent un qu'ils nomment le grand Seita, & qui est le chef de plusieurs autres petits Seitas ou Seites. Les Lapons révèrent aussi les Manes, c'est à dire, les âmes des défunts, & les craignent fort, dans la croyance qu'ils ont que ces âmes font mal-faisantes, jusqu'à ce qu'elles rentrent dans d'autres corps. Ils ont encore de la vénération pour certains Démons qu'ils croyent roder autour des montagnes & des lacs; & pour d'autres Génies appelez Jubles, qui courent dans l'air, à ce qu'ils s'imaginent, & qui peuvent faire du bien ou du mal, principalement au tems des Fêtes de Noël. Cette dernière superstition est peut-être venue de ce qu'ils ont mal entendu de ce qu'on leur a enseigné autrefois, qu'au jour de la Naisance de Jesus Christ, les Anges descendirent du Ciel; & qu'en les voyant, les Pasteurs furent saisis de frayeur à cause de la nouveauté de ce miracle. L'idole de Thor est un tronc d'arbre; celle de Stoorjunkare, est une forte de pierre qui semble avoir été une tête; Baive n'a point de figure, ou c'est la même que celle de Thor. (Voyez ces trois articles en leur lieu.) A l'égard des Manes qu'ils nomment Sittes, c'est à dire, les Morts, les Lapons n'érigent point d'idoles en leur honneur, & leur immolent seulement des victimes. Les Jubles n'ont point aussi d'images ni de statues; & on leur offre des sacrifices au pied de quelque arbre. Ces Idolâtres jeûnent la veille de Noël, qu'ils appellent la Fête des Jubles, & mettent à part quelque morceau de ce qu'ils mangent ce jour-là. Le lendemain ils font grand-chère, & gardent encore un morceau de leur viande. Deux jours après la Fête, ils jettent ces deux morceaux dans un petit coffre d'écorce de bouleau, fait en forme de navire avec ses voiles & ses rames, & le portent au pied d'un arbre derrière leur cabane, où après quelques cérémonies superstitieuses, ils pendent ce petit coffre à une branche pour les Jubles qui courent en l'air par les forêts & par les montagnes. Les Auteurs font des discours ennuyeux sur la Magie & les enchantemens des Lapons. Voici ce que nous en avons remarqué de plus considérable. Les anciens peuples de ce pays, principalement ceux de Biarmie vers la Mer Blanche, faisoient des choses prodigieuses par leurs sortilèges; mais depuis que le Christianisme y a été reçu en plusieurs endroits, la Magie n'y a pas été si commune. Il ne laisse pas néanmoins d'y avoir des Maltres qui enseignent cet Art diabolique. Les patens mêmes apprennent à leurs enfans ce commerce avec les Démons, & leur donnent en forme d'héritage les malins esprits qui étoient attachés à leur service, afin qu'ils puissent surmonter les Démons des autres familles qui leur sont ennemies. Ainsi non seulement chaque famille, mais encore chaque Lapon Idolâtre a en son particulier un ou plusieurs Démons, soit pour exécuter les desseins, ou pour empêcher les efforts de ceux qui voudroient lui nuire. Ils exercent leur Magie par l'usage d'un certain tambour qu'ils font d'un gros tronc d'arbre qu'ils creusent, & cet arbre doit être de pin, de sapin, ou de bouleau. On étend une peau dessus, sur laquelle les Lap-

pons dessinent leurs Dieux, Jesus Christ, les Apôtres; & plus bas le soleil, la lune, les étoiles, des oiseaux, des ours, des lièvres, &c. Ils se servent pour marquer ces choses d'une couleur rouge, qui est faite de bois d'aune broyé & bouilli. Ils frappent sur ce tambour avec un petit marteau de bois fait exprès. Ils font remuer un ou divers anneaux de laiton qu'ils mettent dessus, & qui parcourent ces figures bizarres avec lesquelles ils croyent deviner ce qu'ils veulent. Ainsi ils prétendent savoir ce qui se passe dans les pays éloignés, connoître le bon succès de leurs affaires, & sur tout de leur chasse, & guérir les maladies. Ils se servent encore d'autres sortilèges, comme des nœuds, des javelots, des imprécations, & semblables maléfices.

Les Lapons ne se nourrissent pas tous de la même sorte. Ceux qui demeurent sur les montagnes, n'allant presque jamais à la pêche, ne se nourrissent que de rennes, dont ils mangent la chair & boivent le lait, duquel ils font aussi du fromage. Quelquefois néanmoins ils achètent des bœufs, des vaches, des brebis & des chèvres à la foire de la Saint-Jean, qui se tient tous les ans en Norvège. Pendant l'hiver, ils exposent à l'air la chair des rennes, afin que le vent en dessèche l'humidité, & l'empêche de se corrompre. Cela sert aussi à l'attendrir & à la mortifier: de sorte qu'elle est à demi cuite. Les Lapons des forêts vivent de poissons & de gibier. Ils aiment plus la chair d'ours que celle des autres animaux, & ils en régaleront leurs meilleurs amis. La plupart n'ont point l'usage du pain ni du sel; mais ils font sécher des poissons au soleil ou au froid, puis ils en tirent une poudre qui leur sert de farine. L'écorce des pins pulvérisée leur tient lieu de sel & de sucre pour assaisonner leurs viandes. Ils ne boivent point de bière, parce qu'il ne croît dans leur pays ni orge, ni houblon, & que la bière qu'ils pourroient avoir d'ailleurs ne se feroit conserver chez eux, particulièrement en hiver. Ils aiment les eaux de vie de France dont ils achètent le plus qu'ils peuvent en Norvège à la foire de la Saint-Jean. Ils y achètent aussi du tabac dont ils ne peuvent se passer, quittant toute autre nourriture, pour se repaître de la fumée de cette herbe. Les Lapons font fort adroits à la chasse. Ils abattent les écureuils avec des flèches qui ne font point armées de pointes, mais dont le bout est gros & poli, de peur que le coup ne déchire la peau, dont la beauté est la seule cause qui les fait rechercher. La chasse des martes zibelines se fait de la même façon. Si la peau de l'animal paroît précieuse, ils tirent si juste, qu'ils frappent la bête au museau, & la tuent sans la gêner. Après avoir tué un ours, ils s'en réjouissent comme d'une grande victoire. Ils l'attachent sur un traîneau tiré par un renne, & le suivent en chantant jusqu'à leur cabane; & il n'est pas permis de faire travailler ce renne pendant toute l'année, qui est un tems de repos pour cette bête. Leurs armes sont des arcs & des arbalètes, dont l'anse est faite d'os de rennes, & la poignée ornée de plaque d'os de ce même animal. Ils ont deux sortes de flèches; les unes pointues pour leur usage ordinaire; & les autres émoussées pour tirer contre les bêtes dont la peau est précieuse, comme les hermines, les martes & les écureuils. Les Lapons ont aussi des mousquets & d'autres armes à feu qui leur viennent de la ville de Soderhamn dans la Bothnie ou de Norvège, aussi bien que la poudre & le plomb.

Ces peuples courent sur la neige gelée avec une vitesse prodigieuse, se servant de deux pièces de bois en forme de longues sandales. Ces deux planches font un peu plus larges que la plante du pied; celle du pied droit égale en longueur la hauteur du Lapon qui s'en sert; & celle du pied gauche est plus longue d'un pied. Les bouts sont recourbez en haut par le devant, & le dessus de la planche est couvert de poix-résine. Les pieds du Lapon sont posés sur le milieu des planches, & y sont attachés avec un petit cercle de bois pliant. Pour conduire cette petite machine, & pour se lancer avec plus de force, le Lapon tient à sa main un bâton, dont le bout d'embas porte sur un petit ais rond, afin qu'il n'entre pas dans la neige. Ceux-là se trompent, qui s'imaginent que cette manière de chaussure a la forme de sabots fort longs, & relevez en haut par le bout: ce ne sont que deux planches, comme nous venons de le dire. Les Lapons ne courent pas seulement sur des endroits unis avec ces semelles de bois, ils vont aussi sur les montagnes où ils s'élevent peu à peu, tournant toujours en rond, & balaissant par de continuel détours qui les mènent jusqu'au sommet. Ce qui est encore plus étonnant, c'est qu'ils en descendent ainsi avec une rapidité qui surpasse l'imagination, sans se laisser tomber dans les précipices qui sont aux environs. Souvent ils garnissent ces planches de peaux de veaux marins. Cette admirable industrie a fait donner le nom de *Strisofins* ou *Strisofins* aux Lapons, du mot *Strisida*, qui signifie en Langue Suédoise, la course que les Suédois font sur la glace, ou sur les neiges durcies par la gelée, ayant à leurs pieds des sabots ou fouliers de bois, & du nom *Fins* ou *Finnons*, c'est à dire, les peuples de la Finlande, d'où les Lapons sont originaires. L'autre machine dont les Lapons se servent pour aller sur la neige, c'est le traîneau, qu'ils appellent *Pulca*. Il est fait comme une petite barque coupée d'un bord à l'autre, avec une proue aigue & une poupe toute plate. Le dessous est convexe & en demi-rond, aussi bien que les bords, afin qu'il puisse aller tantôt sur un côté, tantôt sur l'autre, & être plus facilement mené au travers des plus hautes neiges. Le Lapon qui est sur son traîneau, conduit lui-même le renne qui le tire, & tient en main la bride, laquelle est attachée aux cornes de cet animal, & non pas à la bouche. Il n'y a parmi les Lapons aucuns charriots avec des roues, comme quelques-uns l'ont dit. Ils transportent leur bagage & leurs meubles en hiver, sur des traîneaux, qu'ils nomment *Akka*, lesquels sont plus grands que les *Pulca*; & en été, sur le bât des rennes. L'industrie des Lapons paroît encore dans la construction de leurs barques, qu'ils font de

bois de pin ou de sapin. Les planches ne sont pas jointes avec des clous de fer; mais avec des liens, qui forment une espèce de couture: c'est pourquoi les Latins appelloient ces sortes de barques *Sutiles*, c'est à dire, *coufues*. Ils prennent, pour cet effet, des plus tendres racines des arbres fraîchement tirées de la terre, dont ils font des cordes, presque semblables à celles de chanvre. Les autres prennent des nerfs d'animaux, particulièrement des rennes, qu'ils amollissent & tournent ensemble en forme de cordes, & font ensuite sécher au vent & au soleil. Ils cousent donc véritablement les ais de leurs bateaux, avec des cordes de racines ou de nerfs, de la même manière qu'on a coutume de coudre du drap avec du fil; & ils remplissent les jointures de mousse, afin que l'eau ne puisse pas entrer par ces endroits-là. Ils vont dans ces barques sur les rivières les plus rapides, & les conduisent à deux ou à quatre rames, attachées sur les côtes à de grosses chevilles. Les Lapons ont encore une adresse particulière pour faire des corbeilles & des paniers, avec des racines d'arbres battues & rendues maniables. On en voit dont les cercles font joints si fortement les uns aux autres, qu'ils retiennent l'eau comme des vaisseaux de matière solide; & l'on en transporte dans la Suède, & dans les autres pays.

Tous les emplois laborieux sont communs aux hommes & aux femmes, & particulièrement dans les voyages, qui sont presque continuel parmi les Lapons: c'est pourquoi les femmes portent en hiver des haut-de-chausses comme les hommes, à cause des grandes neiges. Ils marchent en été à pié, la femme aussi bien que le mari; & en hiver, ils vont sur des traîneaux, chacun dans le sien. Il n'est pas vrai que l'on ait vu des Lapons monter sur des rennes comme sur des chevaux; car le renne n'est pas pour la selle, & sert seulement à tirer ou à porter un bât. La plupart des Lapons vivent souvent jusqu'à cent ans dans une parfaite santé, & meurent plutôt de vieillesse que de maladie. Quoiqu'ils soient avancés en âge, ils sont allègres & vigoureux; & les cheveux ne leur blanchissent point, ou très-rarement. Ceux qui n'ont pas reçu le Christianisme, enterrent avec le corps du défunt sa hache, un couteau, & un morceau d'acier pour faire du feu. Ils donnent pour raison de cette supersticieuse coutume, que le mort se trouvant au jour du jugement dans les ténèbres, il aura besoin de quelque lumière, & que sa hache lui servira à couper les branches qu'il trouvera en son chemin; car ils croient qu'il faudra passer par des lieux obscurs & des forêts fort épaisses. Quelques-uns disent qu'il y a des Lapons qui croient que les Morts étant ressuscitez, ils reprendront le même genre de vie qu'ils auront mené avant que de mourir; & que les enfans mettent dans le cercueil de leur père, un couteau & un morceau d'acier avec son arc & ses flèches pour aller à la chasse qui est leur principal exercice. Trois jours après l'enterrement on fait le festin des funérailles, où sont conviez tous les parens, & les alliez du défunt; & s'il a laissé beaucoup de bien, ce festin se renouvelle tous les ans. Ceux qui auront la curiosité d'être instruits plus particulièrement de ce qui regarde la Laponie, consulteront l'Histoire que Jean Scheffer en a composée en Latin, & que le Père Lubin Religieux Augustin a mise en Langue Française. * Scheffer, *Hist. Lap.* Petrus Claudi, *Descr. Norveg.* Peucer, de *Dicinas*. Olavus Magnus, *Hist. Clavier*, *Intr. in Geogr.* l. 3. c. 22. Damiens de Goetz, *des Lapp.* Ferrari, *Lexic. Magin* & Ortelius, *Geogr.* Paul Jove, &c.

LAPPUS, dit le *Castigioni*, ou selon d'autres, de *Birague*, Auteur d'un Traité de Droit allégué par Forster, traduisit aussi quelques Vies de Plutarque, & les Antiquitez Romaines de Denys d'Halicarnasse. Il vivoit vers l'an 1440. * Forster, *Par.* l. 3. c. 26. Vossius, de *Hist. Lat.* Geiner, in *Biblioth. Possévin*, in *Appar. Sacra*. Philippe de Bergame, in *Chron. Suppl.* l. 6. Albertinus, de *Laud. Florentin.*

LAPUS, Abbé, natif de Florence, & savant Canoniste, dans le XV^e siècle, mourut fort jeune, & laissa quelques Ouvrages. Hugolin Ferrin, *Florent. Hist.* l. 3, en parle en ces termes

*Te, Lape, mox juvenem nimis invidiosa peremit,
Ingenii sed multa tui monumenta supersunt.*

L A R.

LAR, ville & petit Royaume d'Asie en Perse, dans la province de Parthian, est situé entre Ispahan & Ormus. Les eaux y sont très-mauvaises en beaucoup de lieux, & engendrent des vers aux jambes entre cuir & chair, aux Etrangers qui en boivent. Ces vers sont fort dèléz, & ont jusqu'à deux aunes de longueur. Lorsqu'ils viennent à percer la peau, il faut les dévider adroitement autour d'une plume, vu qu'autrement, s'ils se rompent, la partie qui demeure dans la chair, y cause beaucoup de mal. La ville de Lar est sur le fleuve Tifindon, vers la Caramanie; & le Roi Cha-Abas, vers la fin du XVI^e siècle, a quitte ce Royaume & celui d'Ormus à la Couronne de Perse, dont ils avoient été détachés durant les divisions de ce grand Empire. * J. B. Tavernier, en ses *Relations*, au tome de la Perse.

LAR, fleuve de l'Arabie Heureuse, autrement nommé *Om*, dont il est fait mention dans Ptolomée. LAR, certain lieu de la Mauritanie Césarienne, dans l'itinéraire d'Antonin.

LARA, rivière de Provence. Voyez AR C.

LARA ou LARANDA, l'une des Naïades, étoit fille du fleuve Almon, & fut aimée de Mercure, qui en eut les Dieux Lares. Jupiter étant devenu amoureux de Juturne, sœur de Turnus, & n'en ayant pu jouir, à cause qu'elle s'étoit jetée dans le Tibre, lorsqu'il voulut s'en approcher, appella toutes les Naïades du pays, qu'il pria d'empêcher que sa maîtresse ne se cachât dans leurs rivières. Toutes lui ayant promis leurs services, il n'y eut que Lara, qui, loin d'imiter les autres, alla déclarer à

Juturne & à Junon la volonté de Jupiter. Ce Dieu en fut tellement irrité contre elle, qu'il lui fit perdre l'usage de la parole, & donna ordre à Mercure de la conduire aux Enfers; mais en chemin Mercure épris de la beauté de cette Nymphe, s'en fit aimer, & en eut deux enfans, qui furent appelez *Lares*, du nom de leur mère. * Ovide, *Met.* l. 2. v. 599.

LARA, petite ville d'Espagne, dans la Castille Vieille, sur la rivière d'Arlanza. On y voit dans l'église de S. Pierre, le tombeau de Ferdinand Gonzales, Comte de Castille; & les superstitieux disent que l'on entend craquer ses os avec un grand bruit, toutes les fois que les Espagnols doivent remporter quelque victoire; ou selon d'autres, lorsque les Chrétiens doivent avoir quelque grand avantage sur les Infidèles: ce que l'on remarqua, dit-on, lorsque le vaillant Huniade vainquit les Turcs l'an 1456. * Eusebe Nieremberg.

LARA, nom d'une illustre famille d'Espagne, pris de la ville de Lara, dans la Castille Vieille. L'Histoire des sept enfans de ce nom, est assez curieuse, pour en marquer ici les principales circonstances. Gonzalo Gustos, Seigneur de Salas & de Lara, issu des Comtes de Castille, épousa Dona Sancha, sœur du Roi Vêlaquès, Seigneur de Bيارen. Il en eut sept fils, qui se rendirent célèbres, sous le nom des *sept enfans de Lara*. Le Comte Dom Garcia Fernandès, (qui étoit leur cousin, & fils de Dom Fernand Gonzales, frère aîné de leur père,) les fit tous Chevaliers en un même jour. Ils étoient dans la fleur de leur âge, lorsque Ruy Vêlaquès, leur oncle, prit pour femme Dona Lambra, cousine de père & de mère de Dom Garcia Fernandès. Les nocces se firent dans la ville de Burgos, où Gonzalo Gustos, & Dona Sancha sa femme, se trouvèrent avec les sept enfans, & leur Gouverneur Nugno Salido. Pendant la réjouissance de ces nocces, il survint un différend entre Gonzalo Gonzales, le plus jeune des sept enfans, & un Chevalier, nommé Alvarez Sanchès, cousin germain de la nouvelle épouse Dona Lambra, & on eut bien de la peine à apaiser les deux partis. Quelques jours après, Dona Lambra fut accompagnée à Barbadiello par les sept enfans; & comme elle avoit toujours caché dans son ame un desir de vengeance contre Gonzalo Gonzales, étant dans le jardin, elle appella un de ses Esclaves, à qui elle commanda d'aller tremper un concombre dans du sang, & d'en frapper le visage de Gonzales, qui baignoit un faucon dans le bassin d'une fontaine. Cet Esclave obéit promptement; mais il fut averti poursuivi par Gonzales & ses frères, qui le tuèrent aux piez de Dona Lambra, où il s'étoit réfugié; après quoi ils prirent leur mère Dona Sancha, & s'en allèrent à Salas. Ruy Vêlaquès entra fort facilement dans les sentimens de la nouvelle épouse, & forma le dessein de perdre Gonzalo Gustos & ses enfans. Pour en venir à bout, après avoir fait une réconciliation feinte de son côté, il pria son beau-frère d'aller trouver le Roi de Cordoue, qui étoit alors le Maure Hulfon, afin de le remercier de quelques graces que Vêlaquès en avoit reçues. Gustos ne se méfiant de rien, porta à ce Roi Maure une lettre, où Vêlaquès lui donna avis, que celui qui lui rendoit la lettre étoit son plus dangereux ennemi, aussi bien que ses fils appelez les sept enfans. Le Roi de Cordoue, quoique Mahométan, ne voulut point faire mourir Gustos, comme Vêlaquès le lui conseilloit; mais se contentant de le faire mettre en prison, il envoya des troupes du côté d'Alménar, pour arrêter les sept enfans. Vêlaquès les y conduisoit, sous un prétexte supposé, à dessein de les faire tomber dans une embuscade, où n'étant accompagnés que de deux cens Cavaliers, ils se virent contrainsts de combattre contre dix mille Maures. Les deux cens Cavaliers furent tous tuez, & avec eux Fernand Gonzales, l'un des sept enfans, & Nugno Salido leur Gouverneur. Les six frères qui restèrent, reçurent un secours de trois cens Cavaliers, qui se détachèrent des troupes du Ruy Vêlaquès sans son ordre, & donnèrent un second combat; mais ces vaillans hommes furent entièrement défaits, & les six enfans furent pris par les Maures, qui après les avoir fait mourir, envoyèrent leurs têtes avec celles de Fernand Gonzales & de leur Gouverneur au Roi de Cordoue. Ce Maure fut touché du malheur de ces jeunes Seigneurs, & mit leur père en liberté. Gustos avant que de partir, fit secrètement les adieux à la sœur du Roi, dont il s'étoit fait aimer & qui étoit enceinte. Un peu après qu'il fut arrivé à Salas, il apprit que la Princesse Maure étoit accouchée d'un fils, que l'on nomma Mudara Gonzales.

On dit que les corps de ces sept enfans ayant été retirez d'entre les mains des Maures, furent portez dans le monastère de S. Pierre d'Arlanza, où les Religieuses montrent encore aujourd'hui leur sépulture, comme aussi celle de Gonzalo Gustos leur père, & de Dona Sancha leur mère. Néanmoins les Religieux du couvent de S. Milan de la Cogolla, font voir chez eux neuf tombeaux fort anciens, qu'ils disent être ceux des sept enfans, de leur père & de leur Gouverneur.

Quant à Mudara, il fut élevé à la Cour du Roi Maure son oncle. Ayant sçu qu'il étoit fils de Gonzalo Gustos, il obtint la permission de l'aller voir, & le Roi lui donna un corps de Cavalerie pour l'accompagner jusques à Salas. Lorsqu'il y fut arrivé, il quitta la Secte de Mahomet, & reçut le Bapême. Il résolut ensuite de venger la mort de ses frères, & tua premièrement Ruy Vêlaquès; puis il fit brûler Dona Lambra, ou selon d'autres, il la fit lapider & brûler ensuite. Dona Sancha l'adopta depuis pour son fils, par une cérémonie assez bizarre. Cette belle-mère, pour marque de son adoption prit une chemise; & au lieu d'en revêtir Mudara à la manière ordinaire, elle le fit seulement entrer dans la manche qui étoit fort large: de sorte que la tête sortoit par le haut de la manche, & par le cou de la chemise. Cette cérémonie donna lieu à une espèce de proverbe, qui disoit, *Il est entré par la manche, & est sorti par le collet*. Ce jeune Seigneur se fit fort considérer par ses belles qualités, & demeura seul héritier de tous les biens de la Maison de Lara. C'est de lui que sont

fortis les de Lara en Espagne, dont étoit issue Mafada Manrique, femme d'Alfonse I, Roi de Portugal. Ceux qui ont écrit la mort des sept Infans, ne conviennent pas de l'année sous laquelle elle arriva. Les uns disent que ce fut vers l'an 967, les autres en 993. L'Auteur de l'Explication qui est sous les figures que Tempête a gravées, pour représenter cette Histoire ou ce Roman, met leur naissance l'an 1304; mais c'est une erreur évidente. Il nomme aussi le Roi Maure, qui commandoit à Cordoue, Almanzor: en quoi il s'est encore trompé; car Mariana assure qu'Almanzor étoit Gouverneur de Cordoue pour le Roi Huifem, & non pas Roi de ce pays. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, tome 3. Entr. 7. p. 332--344. édit. de Prevoux, 1725.

LARA. Cherchez MANRIQUE de LARA.
LARACHE ou LHARIS, ville & rivière. Cherchez LIXE.

LARAD, ville. Voyez LARA.

LARAIRE, *Lararium*: Le Laraipe étoit un petit Oratoire, où les Payens tenoient les idoles qu'ils appelloient *Lares*. Spartien a écrit en la Vie d'Alexandre, fils de Mammée, que ce Prince adrétoit tous les matins dans son Laraipe ses vœux aux statues des Dieux, au nombre desquels il mettoit Apollonius, Orphée, Abraham & Jesus-Christ; & que dans son second Laraipe il mettoit Virgile, Cicéron, Achille & plusieurs autres grands Hommes. * Pitiscus, *Lexicon Antiq. Rom.*

LARANDA, ancienne ville épiscopale suffragante de Cogny. Elle est dans la Caramanie en Natolie, sur la source du Cygne, ou Carasu, à dix-sept lieues de Cogny du côté du Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

LARANDA, Naïade. Voyez LARA.

LARCABAU, bourg de France dans la Basse Navarre. Il est au sud-ouest de Saint-Palais, & au nord-est de Saint-Jean-pied de port, à trois lieues ou environ de l'une & de l'autre de ces deux villes.

LARCHANT (Saint-Mathurin de) Voyez SAINT-MATHURIN de LARCHANT.

LARCHER, famille originaire de Paris, qui a fait plusieurs belles alliances, & s'est distinguée par les différentes places qu'elle a remplies successivement dans la Magistrature.

I. N. . . Larcher étoit Lieutenant de Simon Morhier Prévôt de Paris en 1429, & fut père de Pierre qui suit.

II. PIERRE Larcher, I. du nom, qui vivoit en 1460, fut ayeul de SIMON qui suit.

III. SIMON Larcher, Conseiller de la ville de Paris en 1502, fut Bisayeul de BENOIT qui suit; & de GERVAIS, qui fut aussi Conseiller de la ville de Paris en 1533, & père de Guillaume, qui exerça la même charge en 1543, qui eut de son mariage avec Magdelaine Hennequin, Guillaume & Jeanne Larcher, morts sans postérité.

IV. BENOIT Larcher, Conseiller du Roi, & Général de la Cour des Aides en 1508, épousa en 1515, Marie Gilbert, fille de Jean, Seigneur de Villeron, Corrécteur des Comptes, & de Françoise Brinon, dont il eut I. MICHEL, I. du nom, qui suit; 2. CLAUDE, qui a fait branche, rapporté cy-après; 3. Marie, allié à Guillaume du Moulinet, Procureur général de la Chambre des Comptes & de la Cour des Aides en 1551; & 4. Françoise, qui épousa Eustache Allegrain, Seigneur d'Herbelay sur Seine, Corrécteur des Comptes en 1537.

V. MICHEL Larcher, I. du nom, Seigneur d'Oilly, de Bajacourt, &c. fut reçu Conseiller de la Cour des Aides en 1548, Conseiller au Parlement en 1554, Intendant de la Généralité de Lyon en 1569, & Président des Enquêtes en 1570. Il avoit épousé Magdelaine de Barillon, fille d'Antoine, Seigneur de Murat, & de Perrette Olivier, dont il eut I. PIERRE, II. du nom, qui suit; 2. FRANÇOIS, qui fit la branche des Seigneurs de POCANCY, rapporté cy-après; 3. Marie, allié à Guillaume Gouffault, Seigneur du Chêne, Conseiller du Parlement en 1580; & 4. Magdelaine, qui épousa Germain Teixer, Seigneur de Granvilliers, Maître des Comptes en 1588, morte en janvier 1646.

VI. PIERRE Larcher, II. du nom; Seigneur d'Oilly, &c. Maître des Comptes en 1588, Conseiller d'Etat en 1623, avoit épousé Jeanne de Lyon, de laquelle il n'eut que MICHEL, II. du nom, qui suit.

VII. MICHEL Larcher, II. du nom, Marquis d'Esternay, Baron de Revillon, de la Fortelle, d'Oilly, de Bajacourt, &c. qui fut reçu Conseiller au Parlement en 1618, Secrétaire ordinaire de la Chambre du Roi en 1619, Maître des Requêtes en 1623, Président de la Chambre des Comptes en 1626, & Conseiller d'Etat en 1629, mourut en juillet 1654. Il avoit épousé I. Anne de Flexelles, dont il n'eut point d'enfants; 2. Marie Mérault, fille de Claude, Seigneur de la Fosse, Maître des Comptes, & de Jeanne le Comte de Montaignan, morte en mai 1657, dont il eut I. PIERRE, III. du nom, qui suit; 2. Germain, Prieur de S. Gaon en Champagne, Conseiller-Clerc au Parlement en 1658; 3. Michel, Marquis d'Oilly, &c. Maître d'Hôtel ordinaire du Roi en 1646, Enseigne des Gens-d'armes de la Compagnie du Maréchal de Schulemberg en 1653, Capitaine & Major du régiment de Picardie en 1654, Grand-Baillif d'épée de Vermandois en 1666, & Capitaine des Chasses en Champagne en 1667, mort sans enfans de Françoise Martin, & de Simonne de Blancherbarbe ses deux femmes; 4. Marie-Geneviève, allié à Nicolas le Camus, Procureur général, puis Président de la Cour des Aides, morte en février 1686; & 5. Geneviève, femme d'Edouard Colbert, Marquis de Villacerf & de Payens, premier Maître d'Hôtel de la Reine Marie-Thérèse d'Autriche, & de Madame la Dauphine, & Surintendant général des Bâtimens du Roi, morte le 17 avril 1712.

VIII. PIERRE Larcher, III. du nom, Marquis d'Esternay, Baron de Revillon, de Baye, de la Fortelle, d'Ormoys, &c. Con-

seiller au Grand Conseil, Président de la Chambre des Comptes, sur la démission de son père en 1651, & Conseiller d'Etat en 1652, mourut le 12 novembre 1712, en sa 82 année. Il avoit épousé en 1654, Françoise Mangot, fille d'Anne, Seigneur de Villaceraux, Conseiller d'Etat, & Doyen des Maîtres des Requêtes, & de Marie Phélypeaux, & petite-fille de Claude Mangot, Garde des Sceaux de France, morte en décembre 1662, dont il eut I. MICHEL, III. du nom, qui suit; 2. Pierre-Germain, Chevalier de Malte en 1661, mort en janvier 1682; & 3. Marie-Anne, mariée à Jacques Pollart, Seigneur de Villequoy, Conseiller au Parlement, morte en janvier 1638.

IX. MICHEL Larcher, III. du nom, Marquis d'Oilly, de Bajacourt, Baron de Baye, d'Ormoys, &c. Conseiller au Grand Conseil en 1681, Grand Rapporteur de France en 1682, Maître des Requêtes en 1687, Commissaire de la Chambre souveraine pour la réformation de la justice aux grands jouts en 1688, Intendant de la Généralité de Rouen en 1690, puis de celle de Champagne en 1691, & Président de la Chambre des Comptes, sur la démission de son père en 1700, mourut le neuvième avril 1715. Il avoit épousé I. par contrat du cinquième mars 1685, Gabrielle Rioul de Douilly, fille de Pierre, Seigneur de Douilly, de Cursay, d'Estouy, &c. & de Marie Métaier; 2. Marguerite le Cornier, morte sans enfans. Il eut du premier mariage I. PIERRE, IV. du nom, qui suit; & 2. Marie-Louise, qui a épousé en 1712, Antoine-Gallot, Marquis de S. Chamant, de Mézières, &c. Mestre-de-camp du régiment Royal étranger, Maréchal des camps & armées du Roi, Ensigne d'une Compagnie de ses Gardes du Corps, & Gouverneur de la ville de Puy-Laurens, dont il est venu trois enfans.

X. PIERRE Larcher, IV. du nom, Marquis d'Arcy & de Vindicy, Seigneur d'Avrilly, &c. Conciller au Châtelet en 1709, Grand Baillif d'épée de Vermandois en 1710 après la mort de Michel Larcher, Marquis d'Oilly, son grand oncle, Conseiller au Parlement en 1712, Président de la Chambre des Comptes en 1715, dont il étoit le quatrième de père en fils, mourut le 17 juillet 1724. Il avoit épousé le douzième juillet 1712, Marie-Anne de Jaucen, fille de Jean-Martial de Jaucen, Baron de Crône & de Noisy-sur-Seine, & de Marguerite de la Live, dont il eut I. MICHEL, IV. du nom, qui suit; 2. Pierre-Martial, mort jeune; & 3. Marie-Marguerite Larcher.

XI. MICHEL Larcher, IV. du nom, né en 1713.

BRANCHE DE CLAUDE LARCHER.

V. CLAUDE Larcher, I. du nom, second fils de BENOIT, Conseiller de la Cour des Aides, & de Marie Gilbert, fut reçu Conseiller de la Cour des Aides, puis du Parlement en 1567, où étant depuis Conseiller de la Grand Chambre, & âgé de près de 70 ans, il eut l'honneur de servir de victime de sa fidélité pour son Roi & sa patrie, dont il donna des marques à la postérité, lorsqu'il fut exécuté honteusement pendant la Ligue, par la faction des Seize au commencement du règne de Henri IV, avec Barnabé Brisson, Président du Parlement, & Jean Tardif, Conseiller au Châtelet le 15 novembre 1591; & fut enterré en l'église des Chanoines Réguliers de sainte Croix de la bretonnerie, lieu de la sépulture de sa Maison. Il avoit épousé Marie Courtin, fille de Guillaume, Seigneur du Bois-Rofay, & d'Anne le Cirier, dont il eut I. CLAUDE, II. du nom, qui suit; 2. André, Conseiller au Parlement, mort sans enfans; 3. Michels, mariée à Jérôme Crépin, Conseiller au Parlement, puis Président des Enquêtes en 1569; & 4. Marie, qui épousa Antoine d'Epinoys, Conseiller de la Grand Chambre en 1583.

VI. CLAUDE Larcher, II. du nom, Conseiller au Parlement en 1598, eut de son mariage avec Marie le Picard, fille de Jean le Picard, & de Louise Brebar, morte en novembre 1645, I. JEAN qui suit; & 2. Louise, mariée à Barthelemy de Maicranni, Lieutenant Général de la Maison de S. A. R. Gaston de France, Duc d'Orléans.

VII. JEAN Larcher, Seigneur de la Motte-Goyot, Maître d'Hôtel, & Secrétaire des commandemens de S. A. R. Madame, Duchesse d'Orléans, avoit épousé Anne Poullé, fille de Jean Foullé, Maître des Requêtes, & de Marie Charron, dont il eut I. 2. André & Edme Larcher, morts sans enfans; & 3. Louise, femme de François Lotin, Seigneur de S. Peravy & de Charny, Président de la Cour des Aides, morte en décembre 1687, où cette branche a cessé.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Bajacourt & de Pocancy.

VI. FRANÇOIS Larcher, fils puiné de MICHEL, Intendant de la Généralité de Lyon, & Président des Enquêtes, & de Magdelaine de Barillon, fut Seigneur de Bajacourt, &c. & reçu Maître des Comptes en 1626. Il avoit épousé Claude Godet, Dame de Pocancy, morte en août 1670, fille de François Godet, Corrécteur des Comptes, & de Marguerite Molé, dont il eut I. EDOUARD qui suit; 2. N. . . Abbesse de Crisenon en Bourgogne; 3. Magdelaine, femme de Jean le Clerc de Cottier, Marquis d'Aunay, morte en mars 1684; & 4. Marie, allié à Jean de Gourgues, Marquis d'Aunay, Comte de Vayres, Président à Mortier du Parlement de Bourdeaux, morte en décembre 1664.

VII. EDOUARD Larcher, Seigneur de Bajacourt & de Pocancy, Conseiller au Grand Conseil, épousa Gabrielle de Loubert, dont il eut I. JEAN-BAPTISTE qui suit; 2. Jean, Seigneur de Pocancy, Conseiller au Grand Conseil, mort sans postérité; & 3. Marie, Abbesse de Vinetz à Châlons en Champagne.

VIII. JEAN-BAPTISTE Larcher, Seigneur de Pocancy, &c. Conseiller de la Cour des Aides en 1675, laissa de Marie le Clerc, I. PIERRE qui suit; 2. Magdelaine, mariée à Charles-Joseph de Fortia, Conseiller au Parlement en 1695, morte sans enfans; & 3. Marie, Abbesse de Vinetz après sa tante.

IX. **PIRAN Larcher**, Seigneur de Pocancy, &c. fut reçu Conseiller au Parlement le second de juillet 1704, & mourut le 19 février 1706, âgé de 25 ans. Il avoit épousé le 27 avril 1705, *Anne-Thérèse* Hébert, fille de *Pierre*, Seigneur du Buc, Maître des Requêtes, & d'*Anne* le Gendre. Elle prit une seconde alliance le 23 novembre 1718, avec *Antoine-François* Talon, Capitaine au régiment des Gardes, ayant eu de son premier mariage, *Anne Larcher*, née posthume le sixième mars 1706, mariée le 24 mai 1719, à *Marc-Pierre* de Voyer de Paulmy, Comte d'Argenson, Chancelier, Garde des Sceaux de l'Ordre Militaire de saint Louis, Maître des Requêtes honoraire, & Lieutenant général de Police, puis Conseiller d'Etat, &c. * Voyez le *Nobiliaire de Champagne*. Mézéray. Le Père Daniel, *Hist. de France. Mémoires Domestiques*.

Larcher porte d'azur au chevron d'or, accompagné de deux roses d'argent en chef, & d'une croix patriarcale d'argent en pointe.

* **LARD**, bourg du Royaume de Tripoli en Afrique, dans la Barbarie. C'étoit anciennement la ville d'Aspis. * Marmol.

* **LARDENOIS** (Martin) Parisien, fit profession dans l'Ordre des Césélines le onzième mars 1635, & fit son étude principale de la Théologie à laquelle il s'étoit appliqué dès sa première jeunesse. Il y joignoit l'étude de l'écriture Sainte & de la Tradition, & acquit par là une erudition ecclésiastique très-étendue. Entre les Pères, il s'attacha particulièrement à S. Augustin. Il se démit de la Supériorité où son mérite l'avoit élevé, pour mener une vie plus retirée, & pour employer plus de tems à la prière & à l'étude. Il mourut d'apoplexie le neuvième janvier 1671, après avoir passé 37 ans dans son Ordre. On n'a imprimé qu'un Ouvrage de sa composition. C'est une Explication de l'Oraison Dominicale, tirée des Ouvrages de S. Augustin, sous ce titre, *Philosopha Palaeologi Monachi de Oratione Dominica liber, ex variis S. Augustini Sententiis, summa fide contextus, &c.* Guillaume le Roi, Abbé de Haute-Fontaine, la fit imprimer en François sous le titre d'Explication de l'Oraison Dominicale, &c. Les autres Ouvrages du Père Lardenois qui sont encore en manuscrit, sont, *Considerations Théologiques touchant l'Infaillibilité attribuée au Pape en ce qui regarde la Foi; Animadversiones in Concilio; Tabula Augustiniana; Collectio septuaginta locorum S. Augustini, de mundo quo Deus Creaturam rationalem vivificat & sanctificat; Animadversiones prolixae in librum cui titulus est, Praevisio Theologica de morte Christi juxta mentem Augustini, auctore P. Joan. Calest.; Brevis Discussio Theologica Problematis, an post Adam lapsam detur ejus Posteris Gratia sufficiens; Discussio Theologica de Romani Pontificis Decretis circa Fidem, ex Tabulis suffragialibus Thomae Angli excerpta, paucis adjectis; Praecipua Doctrina capita de Gratia Dei a S. Thoma juxta S. Augustini sensum asserta; Un Abrégé Latin de l'Ouvrage du Père Thomassin sur l'Incarnation, &c.* * Becquet, *Hist. des Césélines de France. Supplément de Paris 1736.*

* **LARDIA** (Clément) né à Messine, fut Religieux de l'Ordre de S. François de Paule. Il se fit fort estimer par son savoir, & florissait vers l'an 1660. On a de lui en Italien, une courte Relation de l'arrivée de S. François de Paule à Messine. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Biblioth. Scient.*

LARE, rivière de Provence. Voyez **ARC**.
LARE ou **LARONDE**, en Latin *Lars* & *Larunda*, la mère des Lares, selon la Fable, que Jupiter rendit muette pour avoir découvert ses amours à Junon. Aussi l'appelle-t-on, *Muta*. * Voyez **LARES**, cy-après.

LAREDO, petite ville d'Espagne sur la côte de Biscaye, où elle a un port fort grand & fort sûr, à onze lieues de Bilbao du côté du Couchant. Il faut remarquer que ce fut près de cette place, que l'Archevêque de Bourdeaux défist la flote d'Espagne en 1693. Ce fut là aussi que débarqua l'Empereur Charles-Quint, après avoir régné l'Empire. On dit qu'en mettant pied à terre il tomba. L'Amiral & une bonne partie de la flote périrent dans le port, immédiatement après leur arrivée. * *Diâ. Anglois. Maty, Diâ. Geogr.*

LARENTALES. Voyez **LAURENTALES**.
LARES, appelez aussi *Penates* ou *Dieux du Foyer*, Dieux Domestiques des Payens, étoient selon quelques-uns fils de Jupiter & de la Nymphe Larunde, & selon les autres de Mercure & de Lara ou Larunda. Les Anciens rendoient de grands honneurs à ces sortes de Divinités, dont ils avoient les statues dans leurs maisons, & leur offroient assez souvent des sacrifices de vin & d'encens. Ils étoient protecteurs des villes & des peuples, qui célébroient des Fêtes en leur honneur, & ils étoient adorez dans les maisons des particuliers, sous la figure de certains petits marmoufets d'argent, de bronze ou de terre cuite. On tire l'étymologie du mot *Penates*, de ce que *penes nos nascuntur*, ou du mot *penus*, qui signifie le dedans de la maison. Il y avoit de ces Lares qui présidoient aux chemins, & étoient appelez *Lares Viales*. C'est pourquoi Plaute, *Mercator, Act. 5. Sc. 2. v. 14*, introduit Charinus, qui, se préparant à un voyage, invoque les Lares des chemins, afin de le préserver de tout accident pendant son voyage,

Invoco

Vos, Lares Viales, ut me bene tutetis.

J'implore votre secours, Lares Dieux des chemins, daignez me protéger dans mon voyage. Il y a apparence que ce mot *Lar*, est emprunté de la Langue Toscane. Lors, parmi les Toscans, étoit le Prince du peuple. Laënce écrit que la Mère des Dieux Lares, étoit la Déesse que l'on nommoit *Muta*, *Lara*, *Larunda*. Ovide dit que Lara s'appelloit auparavant *Lalora*, parce qu'elle étoit un peu trop cauteuse, du verbe Grec λαλω, loquer, je parle: car elle découvrit à Junon les amours de Jupiter & de Juturne: Jupiter la rendit muette, & la donna à Mercure pour la conduire aux enfers: Mercure abusa d'elle, & en eut deux enfans qui furent les Lari. Voilà comme cette Déesse devint muette, &

comme ses enfans qui sont les Lares, sont chargez de la garde des chemins, aussi bien que des maisons. *Forse fuit Nais, Lara nomine, &c.* Voyez le reste dans Ovide, *Fest. l. 2. v. 600*. On honoroit ces Dieux, ou dans la maison en brûlant au feu, en leur honneur, les prémices de ce qu'on servoit à table; ou publiquement, en leur immolant une truie, comme aux gardiens des rues & des chemins. On les dépeignoit habillez d'une peau de chien, & auprès d'eux un chien matin, comme pour montrer leur vigilance & leur fidélité à garder la maison & à défendre leur Maître. C'est ce que nous apprenons de Plutarque dans les Questions Romaines. Pourquoi, dit-il, met on un chien auprès des Lares, qu'on appelle *Prasites*? & pourquoi sont-ils eux-mêmes couverts de peau de chien? Les Anciens appelloient *Lares* ou *Penates*, les Dieux choisis pour protéger les Etats, les chemins, les forêts & autres choses semblables. Nigidius Figulus, dit Arnobe, appelle les Lares, tantôt *Curetes* & tantôt *Indigetes*. Mais Afconius Pédiannus expliquant ces mots de Virgile, *Dis Moenit*, prétend que ces grands Dieux sont les Lares de la ville de Rome; & Properce nous dit que ce furent eux qui chassèrent Annibal de devant Rome, parce que ce furent quelques phantomes nocturnes qui lui donnèrent de la frayeur.

Annibaleque Lares Romam sese fugantes.

Voici une Inscription qui justifie ce qu'avance Afconius Pédiannus.

D. M.

GENIO AUGG. LAR. FAM.

Fortunatus,

Aug. Lib.

c'est à dire,

Au grand Dieu,

Au Génie des Empereurs. Au Lar familial.

Fortunatus,

Affranchi d'Auguste.

On distingueoit plusieurs sortes de Lares, des Lares publics, des Lares des chênes, des Lares de la mer, des Lares des chemins, des Lares des champs, des Lares ennemis. Il est certain que les Anciens mettoient au nombre de leurs Lares, toutes les petites figures qu'ils avoient de leurs ancêtres & des autres, lors principalement que ceux dont ils avoient des statues, avoient excellé dans quelque vertu; & dans la suite tout devenoit chez eux indifféremment *Lare*, *Protecteur*, à cause de l'association qu'ils avoient faite de ces statues avec celles des autres Dieux communs: ce que nous apprenons de Pline, l. 2, lorsqu'il parle de cet usage ancien de déifier ceux dont on a reçu des faveurs considérables, & de leur témoigner sa reconnaissance par ce degré d'honneur où on les élève. On ne doit pas s'imaginer que ce soit dans les temples publics qu'il a commencé cet usage; & il est constant, au contraire, que c'a été dans les maisons privées; car les particuliers n'avoient pas droit de proposer à la vénération publique les sujets de leur gratitude personnelle. Cela n'empêcha pas que les grands Dieux ne fussent aussi mis au nombre des Lares. Macrobe rapporte que Janus étoit un des Lares qui présidoient aux chemins: parce qu'on le représentoit tenant dans ses mains une clef & une verge, comme gardien de toutes les portes, & Gouverneur des chemins. *Nam & cum clavi & virga figuratur, quasi omnium & portarum custos & rector viarum.* Apollon lui même, dit il encore au même endroit, étoit aussi appelé chez les Grecs, *ἄγυιαις*, comme président aux coins des rues de la ville. Diane pareillement, & Mercure, étoient aussi des Dieux Lares; parce que Diane est appelée par Athénée, *ἰδαίης*, présente aux chemins, & une des Lares qui y présidoit. Et en effet, si les Lares n'avoient été que des Dieux incertains & incognus, on ne leur auroit pas consacré ces Jeux si célèbres, appelez *Compitalia*, comme qui diroit, la Fête des carrefours, qu'on solennisoit selon la loi du Préteur, le onzième avant les calendes de janvier, c'est à dire, le 22 décembre, & qui ne se célébroient pas seulement en leur honneur, parce qu'ils étoient les gardes des chemins & des carrefours; mais parce que l'on croyoit qu'ils présidoient à la garde des Empires, & veilloient à la conservation des particuliers; puisque parmi ces Jeux on faisoit des sacrifices pour le salut de la République, & des familles de l'Empire. Il est donc constant que tous les Dieux qui étoient choisis pour Patrons & Tutélaires des lieux & des particuliers, étoient appelez *Lares*. L'on en gardoit de petites statues & figures dans un Oratoire particulier de chaque maison, & des Palais des Empereurs, qui avoient même des Officiers qui étoient commis à la garde de ces Lares. Les monumens qui nous restent en font foi.

HYMNUS. CAESARIS L. AUG. VOLVSIANUS,
DECURIO LARUM VOLVSIANORUM.

Hymnus Volvsiens, Affranchi de l'Empereur, Décurion des Lares Volvsiens.

Et cet autre

M. FABIO ASIATICO SEVIRO
MAO. LARUM AUG.

A. M. Fabius Asiatique, Sextion-Vir,
Maître des Lares de l'Empereur.

Les Lares étoient donc toutes sortes de Dieux indistinctement, que

que les villes, les Empereurs & les particuliers avoient pris pour leurs Dieux Tutélaires, & dont ils avoient les statues en petit: aussi la Fête des Lari, qui arrivoit le onzième avant les Calendes de janvier, est appelée par Macrobie, la solennité des petites statues; *Sigillariorum celebritas*. On mettoit brûler des lampes devant ces statues; on les couronnoit & parfumoit, leur faisant des effusions presque tous les jours. * Horace, l. 1. Satyr. 5. v. 65. & Juvenal, *Satyr. l. 2. v. 616*. Claudien, de *Scoto Conf. Honor. Carin.* 28. v. 523. Tibulle, l. 1. *Eleg.* 11. v. 13. Thomas Bartholin, de *Purp. Vet.* p. 47. Arnobe. Pétroline. Suetone, en *Auguste*, ch. 31, en *Domitien*, ch. 17.

LARGARAY, ville de l'Inde delà le Gange. Elle est près du Lac Chiamay, & de la rivière d'Avā, & elle est capitale d'un Royaume qui porte son nom. * Maty, *Diç. Geogr.*

LARGENTIER, Médecin. *Cherchez ARGENTIER (L)*

LARGET, petite rivière de France, dans le Comté de Foix, en Languedoc. Elle prend sa source d'une des montagnes des Pyrénées, appelée la Cabroie. Elle arrose la vallée de Vergilliers, & se jette dans l'Ariège près de la ville de Foix. L'on veut que l'on trouve dans son sable des paillettes d'or & d'argent, d'où l'on prétend tirer l'Étymologie de son nom. * *Diç. Univ. de la France.*

LARGIS, bon bourg de l'Écossie méridionale, situé dans la province de Cuningham sur le Golfe de Cluyd, à sept lieues de la ville de Reinfrew vers le Couchant. * Maty, *Diç. Geogr.*

LARGIUS L'EPIDIUS, Commandant de la dixième Légion Romaine, fut un de ceux que Titus Vespasien assembla, lorsqu'il voulut délibérer sur ce qu'il feroit du temple de Jérusalem. * Josephé, *Guerre des Juifs*, l. 6. ch. 24.

LARGUE, petite rivière ou ruisseau de France en Provence. Elle prend sa source dans le terroir de Lespiale et au Comté de Sault, arrose le terroir de Forcalquier & se jette dans la Durance près de Vouls ou Vouls. * *Diç. Univ. de la France.*

LARGUS, Poète Latin, dont nous avons connoissance par un passage d'Ovide, de *Ponto*, l. 4. *Épist.* 16. v. 17.

*Ingenitque sui dicitur cognomine Larius,
Gallia qui Phrygiam duxit in arva Senem.*

Pétrarque allégué par Lillo Giraldi, a remarqué que ce Poète avoit chanté l'arrivée d'Anténoe à Padoue. On trouve trois autres personnes de ce nom: un T. Lanoes qui fut Dictateur, & qui bâtit un temple à Saturne dans la place publique; un autre nommé Valerius Lanoes, qui fut Préfet ou Gouverneur d'Égypte; & un troisième nommé Licinius Lanoes, Préfet de l'Espagne Citérieure. * *Petitius, Lexicon Antiquitatum Romanarum.*

LARGUS, Martyr dont il est fait mention dans l'ancien Martyrologe Romain, sur le huitième d'août.

LARGUS, Proconsul d'Afrique sous Honorius, en 415. * *Jac. Gothofredi Prosopogr. Cod. Theodosian.*

LARIGNUM, fort château proche les Alpes, fut assiégé par Jules-César, lorsqu'étant campé près de ces montagnes, & ayant fait commander dans tous les lieux circonvoisins de fournir les choses nécessaires pour la subsistance de son armée, ceux qui étoient dans cette place refusèrent de lui obéir, sur l'opinion qu'ils avoient que les avantages du lieu rendoient ce château imprenable. César ayant fait approcher ses troupes, trouva devant la porte du château une tour, faite d'un bois que les Latins appelloient Larix, & que quelques uns croyent être le Mélèze, laquelle étoit d'une telle hauteur, que ceux qui étoient dedans pouvoient aisément en empêcher l'approche, en lançant des leviers, ou en jetant des pierres. Il ordonna à ceux qui étoient commandés pour faire les approches, de jeter au pied de cette tour quantité de fagots, & d'y mettre le feu: ce qui fut incontinent exécuté, de sorte que la flamme l'ayant environnée, fit croire que toute la tour étoit consumée; mais peu de temps après le feu s'éteignit de lui-même, & la tour parut toute entière. Alors César résolut de réduire ces mutins, fit faire une tranchée tout autour hors de la portée des armes des assiégés, & les contraignit enfin de se rendre. Comme il avoit remarqué un effet extraordinaire dans l'incendie de cette tour, qui avoit résisté aux flammes, il leur demanda quelle en pouvoit être la cause, & apprit qu'elle étoit faite d'un bois appelé Larix, qui avoit donné le nom de Larignum à ce château; & que ces forêts d'arbres, qui étoient fort communs dans le pays, ne pouvoient être endommagés des flammes, ni réduits en charbon. Voilà ce que rapporte Vitruve: cependant le larix étant résineux & odoriférant, comme il le dit, il n'y a pas d'apparence qu'il soit inflammable; & cette Histoire qu'il rapporte, doit passer pour fabuleuse. La plupart croient que le larix des anciens est l'arbre que nous appellons Mélèze: si cela est, il est certain qu'il ne résiste pas au feu: car on en fait de très-bon charbon, dont on se sert pour fondre les mines de fer, dans les montagnes de Trente. * *Vitruve*, l. 2. c. 9.

LARINE, l'une des Compagnes de Camille, Reine des Volques, qui alla au secours de Turnus contre Énée. Virgile en fait mention, *Énéide*, l. 11. v. 655.

Ac circum tella comites, Larinaque Virgo,

LARINE, que les anciens nommoient *Larinum*, ville & Evêché d'Italie, suffragant de l'Archevêché de Bénévent, dans le Comté de Molise, province du Royaume de Naples. * *Plin.* en fait mention, aussi bien que *Silius Italicus*, l. 15. v. 568.

Quaque jacet superi Larinas acola Ponti.

LARIS, petite ville autrefois épiscopale. Elle est dans la Syrie, sur la rivière de Farfar au dessus de Hama. Elle est aujourd'hui presque déserte. * *Maty, Diç. Geogr.*

* LARISSA ou MEGARISE, *Larissa, Melas*, rivière de la Romanie, prend sa source dans les montagnes qui sont vers les confins de la Bulgarie, baigne Bergas, Ipsala, Aspri, &c. & se va décharger dans l'Archipel, entre la presqu'île de la Romanie & l'embouchure de la Mariza. * *Maty, Diç. Geogr.*

LARISSA, ville de Grèce en Thessalie, située sur le fleuve Pénée, & nommée aussi *Larisa*, a été célèbre par la naissance d'Achille, qui est nommé *Larissien* par Virgile, *Énéide*, l. 2. v. 197. Il y a eu un Archevêché à Larisse.

LARISSA, ville de Syrie, avec Evêché suffragant d'Apméc. Léonard Sidonite dit que l'itinéraire d'Antonin la nomme *Laris*. Plin, Strabon & Ptolomée, font mention de quelques autres villes de ce nom moins importantes, aussi bien que du fleuve Larissus, dans le Péloponnèse.

LARISSA, autre ville dans la Thessalie nommée autrement *Cuastale*.

LARISSA, montagne de l'Arabie Pétrée, est le long de la Mer Méditerranée vers les confins de la Judée. C'est le lieu où Pompée le Grand fut tué & enterré. Elle a pris son nom de l'ancienne *Laris*, ou *Larissa* ville d'Idumée, située à douze lieues de Gaza, vers le midi. Baudouin I, Roi de Jérusalem, mourut dans cette ville l'an 1118. * *Maty, Diç. Geogr.*

LARISSA ou LARIZZO, en Latin, *Larissa Pensilis*, ancienne petite ville de la Grèce, est dans la Thessalie, sur une colline, entre le Golfe de Zelon & celui de l'Armiro; à onze ou douze lieues de Démétradiade. * *Maty, Diç. Geogr.*

* LARISSA ou LARISSUS, rivière du Péloponnèse, qui, au rapport de Titus-Live, sépare le pays des Éléens de celui des Dyméens.

* LARISTAN, pays d'Asie dans le Royaume de Perse, tire son nom de la ville de Lar, & fait partie du Faristan.

LARIUS, est aujourd'hui le fameux Lac de Côme, en Italie, dans le Milanois. Il reçoit & voit sortir de son bassin l'Adda, qui se jette dans le Pô. *Cherchez COME.*

LARIX. *Voyez LARIGNUM.*

LARIZZO. *Voyez LARISSA.*

LARNECA, que les Anciens nommoient *Piscopia*, petite ville avec un port fréquenté par les Européens sur la côte de l'île de Chypre. Larneca n'est plus qu'un petit bourg où il y a plusieurs Marchands Européens. Il y a des Salines sur le rivage de la mer. Au près de ces biffins, on voit une mosquée, où les Turcs disent qu'est le sépulchre de Mina, mère de Mahomet leur Prophète. Il y a aussi une petite église ancienne dédiée à S. Lazare, où l'on montre le tombeau de ce Saint, qui, suivant les Moines du lieu, a exercé l'épiscopat pendant trente ans dans l'île de Chypre. L'on veut que son corps soit présentement à Marseille. * *Maty, Diç. Geogr.* Cornelle le Brun, *Voyage au Levant*, ch. 72. Th. Cornelle, *Diç. Geogr.*

LAROBO, ancienne petite ville de Numidie; dans la Constantine, province du Royaume d'Alger, entre la ville de Colle & celle de Bone. * *Maty, Diç. Geogr.*

LARRACHE ou LARACHE. *Voyez LIXE.*

* LARREY, bourg de France avec titre de Marquisat, dans le Duché de Bourgogne, est au pied d'une montagne, en pays plat & montagneux. Il y a des vignes, mais il n'y a point de rivière. * *Diç. Univ. de la France.*

* LARREY, petit lieu de France dans le Duché de Bourgogne près de la ville de Dijon. * *Le même.*

* LARREY (Isaac de) étoit un Gentilhomme du pays de Caux en Normandie. Dès le milieu du XVI siècle, ses ancêtres furent reconnus pour nobles & distingués dans la province par des emplois honorables. Il naquit à Lintot près de Boibec le septième septembre 1638. Il perdit son père dès son enfance, & ses parents qui remarquèrent en lui d'heureuses dispositions pour former un homme de Lettres, l'envoyèrent étudier à Caen. Il s'y distingua, & toute la ville admira ses beaux talens pour la Poésie, lorsqu'on lui entendit prononcer un Poème Latin qu'il avoit composé sur l'abdication de la Reine Christine. Un jeune homme, de si grande espérance, ne pouvoit manquer d'être sollicité à changer de Religion. La crainte qu'en eurent les parents les engagea à le retirer de Caen, après qu'il y eut achevé les Humanités. De là étant allé à Montivillers, il forma le dessein de s'attacher à la Jurisprudence & au Barreau. Il alla pour cet effet prendre ses Licences à Caen, d'où il passa à Harfleur, pour s'y former au Droit Coutumier de la Province, chez un habile Avocat dont il épousa bientôt une fille, n'ayant pas encore vingt ans accomplis. De Harfleur il retourna à Montivillers; où il commença à se distinguer dans le Barreau. Il étoit sur tout si habile dans les matières bénéficiales, que les Ecclésiastiques du pays lui confioient volontiers leurs affaires, malgré la diversité de Religion. Sa réputation alla jusqu'au Parlement; & ses Ecrits y furent si fort goûtés, que plusieurs Membres de cet auguste Corps pensèrent à l'y attirer; mais le nombre des Avocats de la Religion Réformée se trouvant alors complet, il ne leur fut pas possible d'y réussir. Il ne songea donc plus qu'à passer le reste de ses jours dans sa patrie, & pour les y passer agréablement & utilement, il joignit aux occupations que lui donnoit sa profession, l'étude des Belles Lettres, de l'Histoire & de la Religion. En 1671, il fit un voyage à Paris, où il fit connoissance avec les Pères Rapin & Maimbourg, qui tentèrent inutilement de l'attirer à la Religion Catholique. De retour de Paris, il perdit sa femme. Quoique cette perte lui eût été très-sensible, il se vit obligé par l'impuissance où il étoit de veiller seul à l'éducation de ses enfants qui étoient en assez grand nombre, de penser à de secondes noces. Il rechercha pour cet effet la plus jeune des sœurs de M. Dalignon de Mireville, Président de Montivillers: Le mariage se fit, & il se promettoit de ne trouver que des douces dans cette union; mais une nouvelle affliction vint troubler

bler son repos. Il aimoit tendrement ses enfans, sa fille aînée encore plus que les autres. Cette fille abandonna la maison paternelle; le retira chez l'Abbesse du lieu, & déclara qu'elle vouloit changer de Religion. La conduite de cette fille étoit autorisée par les Edits du Roi; car elle avoit douze ans accomplis, âge où il étoit permis aux enfans des Réformez, de se soustraire à l'autorité de leurs pères, & de renoncer à leur Religion. Il fit tout ce qu'il put pour faire revenir sa fille, qui persista toujours dans la résolution de se faire Catholique, & rendit ainsi les démarches de son père inutiles. Quelque tems après, le 17 juin 1681, le Roi donna une nouvelle Déclaration, par laquelle les enfans des Réformez de l'un & de l'autre sexe pouvoient à l'âge de sept ans embrasser la Religion Catholique, sans que leurs parens pussent les en empêcher. Ce fut alors que M. de Larrey forma le dessein de sortir du Royaume avec sa famille; mais la difficulté étoit de l'exécuter à cause des Déclarations du Roi qui défendoient à tous ses Sujets, de s'aller établir dans les pais étrangers sans une expresse permission de sa part. En 1682, il tenta une voye qu'il crut pouvoir lui réussir. Ce fut de faire un voyage à Berlin pour tâcher d'obtenir de l'Electeur de Brandebourg une recommandation en sa faveur auprès de la Cour de France, afin de faciliter sa sortie du Royaume. Il l'obtint, mais les circonstances du tems la rendirent inutile. Il fit plusieurs tentatives pour échapper secrettement, mais aucune ne réussit. Une nuit qu'il s'étoit caché sur le bord de la mer, avec sa famille & ses effets les plus précieux qu'il y avoit fait conduire secrettement, pour s'y embarquer dans un vaisseau qui devoit les y venir prendre à l'heure de la marée, ils furent malheureusement découverts, arrêtés & conduits au Havre qui n'en étoit pas loin, lui, sa femme & quatre enfans, deux fils & deux filles chacun séparément & dans des prisons différentes. Tous leurs effets furent enlevés & perdus pour eux sans ressource. Ses amis Catholiques qui avoient seuls la liberté de le voir, obtinrent enfin son élargissement & celui de sa famille à condition qu'il se retireroit à Montivilliers, où il étoit observé de près. Ensuite par l'entremise de ses amis, il eut la permission de se retirer à Rouen & d'y mener sa famille. Il y demeura un an ou deux, attendant toujours l'occasion favorable pour sortir du Royaume. Elle se présenta enfin. Un vaisseau marchand chargeoit pour la Hollande; il s'y embarqua secrettement avec sa famille, & eut le bonheur de n'être point découvert. Il ne s'arrêta pas longtems en Hollande, & partit bientôt après pour Berlin avec sa femme & ses quatre enfans, attiré par les promesses de l'Electeur de Brandebourg. Il fixa là sa demeure & fut gratifié d'une pension, avec le titre de Conseiller de Cour & d'Ambassade. Ce fut dans cette retraite qu'il composa les Ouvrages que nous avons de lui. Une colique qui étoit la seule incommodité à laquelle il fut sujet, commença la maladie qui l'emporta le 17 mars 1719, dans sa 81^e année. On doit rendre ce témoignage à sa mémoire, qu'il a marqué, dans ses plus vives douleurs, & jusqu'à la fin, une grande confiance en Dieu, de l'humilité, de la patience, en un mot des sentimens véritablement Chrétiens. Il étoit d'une complexion plus saine & plus vigoureuse, que ne le promettrait son extérieur. La vivacité de son esprit rendoit son humeur un peu inégale, & le portoit quelquefois aux extrémités opposées. Comme il se piquoit d'une grande probité, il faisoit cas des gens de bien, & n'épargnoit pas ceux qu'il croyoit d'un autre caractère. Il aimoit sa Religion; mais il jugeoit quelques fois avec précipitation sur les matières les plus délicates, que les Théologiens eux mêmes ne doivent traiter qu'avec beaucoup de retenue. Il travailloit avec une prodigieuse facilité, & étoit capable de soutenir un long travail. Aidé d'une mémoire excellente, il prenoit rarement la peine de tirer des extraits des livres qu'il consultoit hors de chez lui; ainsi il ne faut pas être surpris s'il se trouve quelques inexactitudes dans ses Ouvrages. C'est un grand relief au mérite de M. de Larrey d'avoir eu part à l'estime & à la distinction de deux grandes Reines. *Charlotte-Sophie*, Reine de Prusse, lui avoit donné un appartement dans son château de *Charlottenburg*. Elle en faisoit son Lecteur ordinaire, & elle l'employoit à composer des pièces galantes en prose & en vers, où il réussissoit fort bien. La Reine qui est aujourd'hui sur le trône, faisoit tant de cas de M. Larrey qu'elle a voulu avoir son portrait après sa mort, & a fait ressentir à sa famille des effets considérables de sa générosité. C'est lui qui a fait les vers qu'on lit au bas des estampes qui ornent son Ouvrage de l'Histoire d'Angleterre. Il a laissé un frère, Ministre de l'Eglise Wallonne de *Schiedam* à une lieue de Rotterdam, & auquel on doit plusieurs particularitez de la vie de cet illustre défunt. Les Ouvrages qu'on a de lui, sont, *La Censure du Commentaire de Pierre-Jean Olive, sur l'Apocalypse, traduite en François, avec des Remarques*, Amsterdam, 1700, in octavo; *Histoire d'Auguste, contenant les plus particuliers événements de sa vie, avec l'idée générale de son siècle, & le plan de sa politique & de son gouvernement*, Rotterdam (ou plutôt Berlin) 1690, in douze; *L'Héritière de Guienne, ou l'Histoire d'Eléonor, fille de Guillaume, dernier Duc de Guienne, femme de Louis VII, Roi de France, & ensuite de Henri II, Roi d'Angleterre*, Rotterdam, 1691, in octavo; *Histoire d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, avec un abrégé des événemens les plus remarquables, arrivés dans les autres Etats*, Rotterdam, in folio, quatre volumes; (Quoique l'Histoire de M. de Larrey ait été goûtée, il lui manquoit un secours qui n'est venu qu'après coup, & dont M. de Rapin-Thoyras a bien profité; j'entends parler des Actes Publics d'Angleterre, qui ont été donnez en plusieurs volumes. Le Père Liron, à la p. 274, des *Aménités de la Critique*, tome 1, critique l'Histoire d'Angleterre de M. de Larrey.) *Réponse à l'avis aux Réfugiés*, imprimée avec le livre à Rotterdam, 1709, in douze, réimprimée à Rouen en 1714 & 1716, en deux volumes, in douze; *Histoire des sept Sages*, Rotterdam, in octavo, deux tomes, réimprimée à la Haye en 1721,

édition augmentée & très-belle, in octavo; *L'Histoire de France sous le règne de Louis XIV*, Rotterdam, 1718 & 1719, trois volumes, in quarto, neuf volumes, in douze. Si les Mémoires du Cardinal de Retz & de Joli eussent paru plutôt, cette Histoire eût été moins fautive. * *Novelles littéraires*, tome 10, p. 455. *Biblioth. Germanique*, tome 1, p. 222. Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes illustres, &c.* tome 1. & *Juiv. bibliothèque de Richelieu* de 1728.

LARROQUE (Matthieu de) étoit de Lairac petite ville de Guienne, au voisinage d'Agen, où il naquit en 1619. Son père & sa mère, qui moururent en même tems, le laissèrent fort jeune sous la conduite de ses parens; & par un sort très-ordinaire aux Gens de Lettres, sans beaucoup de bien. Son amour pour l'étude le consola de tout dans ce triste état. Les ayant commencées sous divers Maîtres, il les alla continuer dans l'Académie de Montauban, & s'étant attaché à la Théologie sous Messieurs Charles & Garilhões, Professeurs célèbres, il y fit en peu de tems des progrès assez considérables, pour être jugé digne du Ministère. Il y fut donc admis de bonne heure, & envoyé par le Synode de Guienne à une petite église nommée Pouljois. A peine y avoit-il été une année, que ceux de l'Eglise Romaine lui contestèrent le droit d'exercice, ce qui l'obligea d'aller à Paris. Il s'y fit connoître à Mrs le Faucher & Mellézat, qui augurèrent dès-lors avantageusement de lui. Il prêcha à Charenton avec beaucoup de succès, & plut si fort à seue Madame la Duchesse de la Tremouille, qu'elle le demanda pour l'Eglise de Vitre en Bretagne, où elle demouroit ordinairement. Il aquiesça pour bien des raisons aux instances de cette Princesse, & se transporta à Vitre, où il demeura vingt-six ans. Il s'y maria deux fois. Il étoit si attaché à son cabinet, qu'il y passoit quatorze ou quinze heures chaque jour. Le public s'en aperçut bientôt, par l'Ouvrage que M. de Larroque publia contre un Ministre, qui ayant changé de Religion avoit fait imprimer les motifs de son changement. On vit dans cette Réponse, que l'Auteur avoit déjà une grande connoissance de l'Antiquité, jointe à un jugement fort solide & fort net, ce qui fut toujours le caractère d'esprit de M. de Larroque. Quelques années après, savoir l'an 1665, il fit une savante Réponse au livre de l'Office du S. Sacrement, composé par Mrs de Port-Royal, dans laquelle il montra à ces illustres Solitaires, qu'ils avoient cité & traduit les passages des Anciens, ou avec une grande négligence, ou avec beaucoup de mauvaise foi. Son *Histoire de l'Eucharistie*, qu'on peut appeler son Chef-d'œuvre, parut quatre ans après, & acheva de faire connoître le mérite de ce savant Homme. Après tant de productions considérables, les Professeurs de Paris le regardèrent comme un sujet capable de leur faire honneur, & résolurent de l'appeler au milieu d'eux. Ce juste projet auroit eu son accomplissement, si un parti d'envieux, que sa gloire & son attachement pour deux illustres personnes, dont le nom est assez connu, avoient formé contre lui, n'eût prévenu l'esprit du Roi de France. On obtint par ce moyen une défense de songer à cette nomination. Le Marquis de Ruigny fut en Cour pour cette affaire, & répondit au Roi du zèle & de la fidélité de M. de Larroque pour son service. Le Roi dit là-dessus à M. de Ruigny, qu'on lui avoit voulu donner d'autres impressions; mais, puis qu'il vouloit bien être la caution de l'Accusé, qu'il permettoit à ce Ministre d'exercer sa profession par tout où on l'appelleroit, excepté à Paris. Une action de cet élat fit tout le bruit qu'on se peut imaginer, mais elle ne nuisit pas à M. de Larroque, autant que ses ennemis l'eussent voulu; car il fut demandé aussitôt après par plusieurs Eglises considérables. Il n'écoula aucune proposition, que celle qu'on lui fit pour Saumur. L'Eglise & l'Académie avoient alors à remplir une place de Ministre & une place de Professeur en Théologie. On lui offrit l'une & l'autre; mais, soit par modestie, soit qu'il ne voulut pas abandonner son premier genre d'étude, assez différent de celui que doit avoir un Professeur, il n'accepta que la première. Il se disposoit à aller remplir, lorsque l'Intendant de la province s'y opposa, je ne sais pourquoi. Le Consistoire de Saumur fit de si fortes instances pour lever cette opposition, qu'enfin elle fut levée. Cependant M. de Larroque ne voulut pas accepter l'emploi, de l'avis de M. Conrart, pour lequel il avoit une entière déférence, & qui lui représenta, que l'Intendant seroit toujours son ennemi, & qu'ainsi il ne falloit point se mettre sous son ressort. Ce conseil donna lieu à M. de Larroque d'écouter d'autres vocations, qui lui furent adressées en même tems de divers endroits. L'Eglise de Montauban, celle de Bourdeaux, & celle de Rouen, le demandèrent pour leur Ministre. Il préféra la dernière aux deux autres par le conseil de ses amis. Il se transporta donc à Rouen, pour y exercer son Ministère, & ce fut là qu'en faisant valoir les talens dont le ciel l'avoit orné, il travailla jusques à sa mort au salut des ames, & à l'éclaircissement de la vérité, avec une application insatiable. Rouen étoit un lieu fort propre pour un homme comme lui. C'est une ville pleine de Gens d'esprit & de savoir & bien fournie de bibliothèques. Il s'y acquit une grande réputation, même parmi les Savans de l'Eglise Romaine, & l'illustre M. Bigot, qui les assembloit toutes les semaines dans sa maison, pour des conversations libres & curieuses, étoit fort aisé que M. de Larroque s'y rendit. Il y alloit en effet, & y faisoit admirer sa profonde connoissance dans l'Histoire Ecclésiastique. Peu après son arrivée à Rouen, M. David, si connu parmi les Savans par son érudition, & par sa guerre qu'il a faite à Messieurs de Marca, Jusel & de Launoï, l'attaqua sur l'une des deux Dissertations Latines qu'il avoit publiées l'an 1670. M. de Larroque avoit renversé le sentiment du Père Pétau, sur le tems de la naissance & de la condamnation de l'Hérésie de Photin. Ses preuves avoient paru solides à bien des gens. Mais M. David, qui d'ailleurs étoit fort persuadé que l'Epoque du Père Pétau étoit fautive, ne trouva pas que M. de Larroque l'eût bien rui-

née. C'est pour cela qu'il écrivit contre lui; & c'est ce qui donna lieu à la Réponse que lui fit M. de Larroque, & qu'il dédia à M. Conrart leur ami commun. Depuis ce tems, il publia divers Ouvrages sur des matières différentes. Il en fit un sous le nom de *Considérations sur la Nature de l'Eglise*; un autre beaucoup plus gros où il montre la conformité de la Discipline des Protestans de France avec celle de la Primitive Eglise; un autre en Latin pour défendre le sentiment de M. Dallie sur les Lettres de S. Ignace, & sur les Controverses Apôtoliques, contre Messieurs *Pouillon* & *Bevorregis* deux Docteurs Anglois fort célèbres. Ils ont écrit une seconde fois pour défendre leur opinion, & il avoit dessein de leur repliquer, comme on l'a vu par l'Ouvrage manuscrit, qu'on a trouvé fort avancé, parmi les papiers; mais à la prière de quelques personnes, qui penchoient un peu trop du côté des Episcopaux, il n'acheva pas cette Replique. Le dernier Ouvrage qu'il publia fut une Réponse au Traité de M. *Bénigne Bossuet*, Evêque de Meaux, de la Communion sous les deux Espèces. Quoiqu'il n'y eût pas mis son nom, on ne laissa pas de le connoître, qu'elle venoit de lui. On le reconnut à la manière dont elle est écrite, honnête, déchargée de digressions, & d'ornemens superflus, & pleine de Remarques pénétrées dans la plus profonde Antiquité.

Mais quelque grande idée que tous les Ouvrages imprimés de feu M. de Larroque nous donnent de l'étendue & de l'exactitude de son savoir, on le peut appeler médiocre en comparaison de ce que l'on auroit vu, si Dieu lui eût fait la grace d'achever ce qu'il avoit commencé. Comme il y avoit peu de Savans aussi capables que lui de composer une bonne Histoire Ecclésiastique, tous ses amis l'avoient exhorté à l'entreprendre, & il y travailloit effectivement avec la dernière application. Il le proposoit d'en publier un volume tous les ans, & d'y joindre plusieurs Dissertations qui auroient également fait paroître la bonne foi & la science. Il n'avoit conduit son Ouvrage que jusqu'à la moitié du quatrième siècle. On a trouvé aussi parmi ses papiers un Traité fort exact de la Régale, où il prouve que les Rois de France depuis Clovis ont eu ce droit sur toutes les Eglises Cathédrales de leur Royaume. M. de Larroque son fils a publié depuis la mort de son père, *Matthieu Larroque, Adversariorum Sacrorum Libri tres, Opus posthumum*, avec la Vie de son père; la dernière édition de l'Histoire de l'Eucharistie; & le Traité de la Régale, à Rotterdam, 1685, in douze. Il y ajouta une Dissertation de la façon sur la *Legion fulminans*. Matthieu de Larroque mourut à Rouen le 31 janvier 1684, âgé de 65 ans. Il n'étoit pas moins distingué par sa piété que par son savoir. C'étoit un grand & rigide observateur de la discipline; il ne se contentoit pas de déclamer en Chaire contre le vice en général, mais il le persécutoit en tous lieux au hazard de se faire des ennemis par la févérité de sa Morale. Il étoit réglé dans sa conduite, ferme dans les différens accidens de la vie, & exact jusqu'au scrupule lorsqu'il s'agissoit de remplir les fonctions de sa charge. L'Auteur de la Bibliothèque du Richelet de 1728, nous apprend au sujet de *Daniel de Larroque*, fils de *Matthieu de Larroque*, qu'il a changé de Religion pour entrer dans l'Eglise Romaine. On lui attribue la Satyre intitulée, *Les véritables motifs de la Conversion de M. de Renée*, & la Vie de François-Eudes de Mézeray, Historiographe de France, qui parut à Amsterdam en 1726, & que l'on a mise en 1728, au devant de la suite de l'Histoire de France abrégée par Mézeray, qui est de M. de Limiers, in quarto. M. l'Abbé d'Oliver dans sa *Continuation de l'Histoire de l'Académie Française*, prétend qu'il y a bien des fautes dans cette Vie de Mézeray. * *Nouvelles de la République des lettres*, mars 1684, p. 50. Bayle, *Dict. Crit. Bibliothèque du Richelet de 1728. Mémoires particuliers*. Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, tome 21, p. 223. & suite.

LARROS, LARROT ou LARROZ. Voyez ARROZ.

LARS TOLUMNIUS, Roi des Vénitiens, attira les Fidèles à son parti, contre les Romains l'an 316 de Rome, & 438 avant Jesus Christ. Il fut tué l'an 317 de Rome, par Cornelius Collinus, dans la bataille que le Dictateur Mamercus Emilius gagna contre ces peuples. * *Tit-Live*, l. 4.

LARSA. Voyez LARTSSE.

LARTA, ville. Voyez ARTA.

LARTIUS FLAVUS (Titus) Consul Romain pour la seconde fois, avec Clélius, appaisa sagement une sédition excitée par les pauvres à Rome, l'an 256 de la fondation de cette ville, & 498 ans, avant J. C. Denys d'Halicarnasse dit qu'il fut choisi par son Collègue pour être Dictateur; qu'il fut le premier qui ait jamais porté ce titre; & qu'il s'affoia pour Général de la Cavalerie, Spurius Cassius. * *Tit-Live*, *Hist.* l. 2.

* LARTIUS (Jean-Baptiste) naquit à Noto. Il étoit savant en Philosophie, en Médecine & en Jurisprudence. Il florissait vers l'an 1590. On a de lui, *De Perfectionibus humanis Mentis*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

LARVES, en Latin *Larvæ*, ames des méchans, qui errent çà & là après leur mort, Loups-garous, Spectres, qui épouvantent les bons & font du mal aux méchans. Ce mot *Larva* au singulier se prend pour un masque, qui épouvante les enfans, comme les Larves ou les mauvais Génies. * *Antiq. Rom.*

LARYMNE, l'une des trois villes ruinées par Sylla, & dont Plutarque parle dans la Vie de ce Romain, étoit de la Bœotie, à l'embouchure du fleuve Céphise, sur la côte de l'Europe. * *Lublin. Tables Géographiques sur les Vies de Plutarque*.

* LARZICOURT, bourg de Champagne sur la rive droite de la Marne, vis à vis de l'endroit où la Blaise tombe dans la Marne. Il est au sud-est de Vitry-le-François, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

L A S.

LASARA. Voyez LASSARA.

LASCAR ou LASCAR, ville de France en Béarn, avec titre d'Evêché, autrefois suffragant d'Auch, & aujourd'hui d'Auch, a été nommée par les Latins, *Bearnensium Civitas*, puis *Lascars*. Elle est nommée *Beinarum*, dans l'Itinéraire d'Antonin, & *Beinarvensium urbs*, dans la Notice de l'Empire d'Honorius. Grégoire de Tours l'appelle aussi *Bearnus*; mais ce nom fut donné à l'ancienne ville, qui fut détruite par les Normans environ l'an 845. Elle fut rebâtie par les foins des Ducs de Gascogne vers l'an 980, sur une petite colline arrosée d'un grand nombre de ruisseaux. Cette ville est située sur une colline à une lieue au dessous de Pau, à cinq d'Oléron & d'Ortez, & à dix-sept de Bayonne. Dans le XVI^e siècle, elle fut exposée à d'étranges ravages, causés par les guerres de Religion. L'an 1569, le Comte de Montgommery en fit enlever les vases sacrés, & entre autres, la chaise de S. Galatoire, Evêque de Lascar, dont il fit brûler les Reliques: ainsi ce Saint, qui avoit été martyrisé par les Ariens, souffrit un second martyre en ses ossements, par ceux du parti des Huguenots. Il avoit succédé à saint Julien, & il a eu d'illustres successeurs; entre lesquels on peut nommer avec éloge, Sanche, Gui de Loth, Jacques de Foix, Jean-Pierre d'Abadie, Jean de Salette, &c. La cathédrale de Notre-Dame renfermoit les Mausolées des Rois de Navarre, qui furent ruinés dans les guerres civiles. L'Evêque est Président des Etats de Béarn, & premier Conseiller au Parlement de Pau. Le Chapitre de la cathédrale est composé de seize Chanoines, & de huit Prébendiers. M. de Marca tire le nom moderne de cette ville, du détour de divers ruisseaux qui l'arrosent, & que ceux du pays nomment *Lascours*. * *Ohéart, in Notis, utriusque Vascon. De Marca, Histoire de Béarn. Sainte-Marthe, Gall. Chryst. tome 2. &c.*

LASCARIS, Seigneurie aux confins de la France & de l'Italie, proche de Nice.

LASCARIS, Maison Gréque, a été célèbre en Orient. THEODORE de Lascaris, Empereur à Nicée, mourut l'an 1222. THEODORE de Lascaris, dit le Jeune, Empereur, mourut l'an 1258 ou 1259. Il avoit épousé Helène, fille d'Asan, Roi de Bulgarie, dont il eut JEAN Lascaris, surnommé *Ducas*, Empereur de Constantinople, que Michel Paléologue dépouilla de l'Empire; & cinq filles, entre lesquelles Eudoxie Lascaris, épousa Guillaume-Pierre Balbo, Comte de Vintimille, dont la postérité est rapportée à l'article de VINTIMILLE. Il y a encore dans le Comté de Nice, des Seigneurs du nom de LASCARIS, issus de Vintimille, qui ont fait diverses branches. Celle de CASTELLAR, produisit JEAN-PAUL de Lascaris, Grand-Maitre de Malte, qui fut élu après la mort d'Antoine de Paule, le douzième juin 1636, & qui mourut le 14 août 1657. Un autre de cette Maison rendit de bons services aux Chrétiens, lorsque l'Isle de Malte fut assiégée par les Turcs l'an 1565: c'étoit PHILIPPE de Lascaris. Les Infidèles l'avoient enlevé fort jeune à la prise de Patras, & lui avoient donné de grands biens; mais il conserva toujours une affection sincère pour les Chrétiens: de sorte qu'étant au siège de Malte, il passa à la nage de leur côté, & mérita généralement tous les avantages dont il jouissoit parmi les Turcs, pour pouvoir faire profession de la Foi de Jesus-Christ. Il donna de bons avis au Grand-Maitre de la Valette, sur les dessein des ennemis, & fit prendre des mesures, qui eurent une suite très-heureuse. * *Jean-André Alberti, Elog. Lascar. Du Cange, Histoire de Constantinople. Guichenon, Hist. de Savoie. De Thou, Hist. l. 38. Jules du Puy, Hist. Général. Lascar. Guetnay, in Annal. Massil. Jofredi, Hist. Nisiclen. &c.*

LASCARIS (Louis de) Comte de Vintimille, de Tende, & de la Brigade, étant jeune, s'étoit fait Religieux, & avoit ensuite pris l'Ordre de Prêtrise. Dans la suite, entraîné par la passion qu'il conçut pour une femme, il l'épousa vers l'an 1360, & en eut des enfans. Jeanne Reine de Naples, donna le commandement de son armée, dans le Comté de Provence, à Lascaris, qui chassa de ce Comté les Anglois. Après plusieurs belles actions, le Pape Urbain V, qui tenoit le siège à Avignon, lui commanda de quitter la femme qu'il avoit épousée, & de rentrer dans le monastère où il avoit fait profession. Mais la Reine Jeanne, qui avoit encore besoin de Lascaris, fit en sorte que ce commandement du Pape ne fut point exécuté, ce souverain Pontife lui ayant permis à la recommandation de cette Princesse, de rester encore vingt-cinq ans dans le monde, ce que le Pape Grégoire XI son successeur confirma; mais Lascaris Religieux, Prêtre, & marié, mourut dans ce dernier état l'an 1376, avant le terme expiré. Il étoit habile Poète, & laissa quelques Traités en rimes Provençales. * *Nostradamus, Hist. de Provence, l. 4. Du Verdier & La Croix-du-Maine, Biblioth. Française*.

LASCARIS (André-Jean de) Grec, sorti d'une illustre famille, qui avoit tenu l'Empire de Constantinople, passa en Italie, après la prise de cette ville l'an 1453, lorsque la Grèce fut devenue la proie des Ottomans. La Maison de Laurent de Médicis, qui étoit l'asyle des Gens de Lettres, fut celui de Lascaris. Ce Seigneur, qui étoit occupé à former l'admirable bibliothèque, que les Doctes ont tant louée, envoya deux fois Jean à Constantinople, pour chercher des Manuscrits Grecs. A son retour, le Roi Louis XII l'attira dans l'Université de Paris; & pour lui témoigner l'estime qu'il faisoit de son mérite, il l'envoya Ambassadeur à Venise l'an 1503 & 1505. Quelque tems après, le Cardinal Jean de Médicis fut élevé l'an 1513, au Pontificat, sous le nom de Léon X. Lascaris, qui étoit son ancien ami, alla le trouver à Rome, où il eut la direction d'un Collège de Grecs. Il revint en France sous le Roi François I, & étant repassé en Italie, il mourut en 1535 à Rome, de la goutte, âgé d'environ

90 ans, au commencement du Pontificat de Paul III. Ce savant homme, quoique Grec, avoit une parfaite connoissance de la Langue Latine. Il composa quelques Poësies. Nous avons de lui quelques Epigrammes, en l'une & en l'autre Langue, imprimées à Bâle, dans lesquelles il paroît vif & harmonieux. On dit pourtant qu'il étoit paresseux, & que la plus grande obligation que nous lui ayons, c'est d'avoir corrigé les manuscrits Grecs qu'il put trouver. Une grande partie fut apportée en France par Catherine de Médicis, pour être mise dans la bibliothèque de François I, qui avoit été dressée par les conseils de Lascaris & de Budé. * Paul Jove, in *Elog. Ditt.* c. 31. Lilio Giraldi, *Dialog. 1. de Poët. sui ævi, & ex eo Laurent. Craff. de Poëtica Græcorum.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes Modernes, tomes 2. partie 3. p. 140 & suiv. n. 696.* édit. d'Amsterdam 1725.

L A S C A R I S (Constantin de) se retira de Constantinople, sa patrie l'an 1454, lorsque cette ville fut prise par Mahomet II, & vint en Italie. Il fut un de ceux qui rétablirent en Occident la connoissance des Belles Lettres, qu'il enseigna à Milan, où il avoit été appelé par François Sforce. Ensuite il alla à Rome, trouver le Cardinal Bessarion, qui le reçut favorablement. Il se rendit ensuite à Naples, où il enseigna avec applaudissement la Rhétorique & la Langue Grèque. Enfin, il alla à Messine, & y demeura le reste de ses jours. Il y eut beaucoup d'Ecoliers, entre autres, Pierre Bembo, qui fut depuis élevé à la dignité de Cardinal par Clément VII. Angelo Gabrieli, d'une famille patricienne de Venise, Urbain Bolzanus, François Mauroucius qui se distingua dans les Mathématiques & dans toute sorte de belle Littérature, François Joannellus, & Bernard Riccius de Messine, Sénateur, & Auteur d'un Ouvrage intitulé, *De Urbis Messanæ pervevsa Origine*, imprimé à Messine en 1526. Alde Manuce dans une Epître dédicatoire à la tête de la Grammaire de Lascaris, dit que sous ce grand Homme, l'étude de la Langue Grèque ne florissait pas moins à Messine qu'autrefois à Athènes. Il laissa au Sénat de Messine sa bibliothèque, composée d'excellens livres, qu'il avoit apportés de Constantinople. Le Sénat l'avoit honoré, l'an 1465, du droit de Bourgeoisie, & le fit enterrer aux frais du public. Son tombeau de marbre dans l'église des Carmes, a été ruiné par les injures du tems. Lascaris a composé quelques Ouvrages de Grammaire Grèque, qui ont été imprimés par Alde Manuce. * Jérôme Ragufe, in *Elogiis Siculorum.* Baillet, au même endroit.

L A S C A R I S. Voyez THEODORE LASCA-
RIS.

L A S C E N A. Voyez LA-SÈNA.

* L A S C H A N S K I, famille très-noble & très-ancienne de Comtes en Bohême, avec le surnom de *Buchowo.* George Laschanski fut un des Députés qui furent chargés de mener en 965 Dambrowka, fille de Boleslas I, Duc de Bohême, en Pologne à Micilas son Epoux. Sa postérité s'est aussi établie en Pologne où elle a formé plusieurs branches. En 1552, Etienne Laschanski, Général au service de l'Empereur & Commandant de Témiswar, fut obligé après une vigoureuse résistance de rendre cette place aux Turcs par capitulation; mais sans avoir aucun égard à l'accord qu'on venoit de faire avec lui, il fut inhumainement massacré. Ferdinand-Rodolphe Laschanski, Conseiller de la Chambre du Roi de Bohême, fut Lieutenant Colonel, & Chambellan de l'Archiduc Albert. Il entendoit le Latin, le Grec, l'Hébreu, le Turc, l'Espagnol, le François & l'Italien. Pendant les troubles de Bohême, il rendit de grands services à la Maison d'Autriche. Lorsqu'il étoit en Turquie il fit avoir au Prince Kéréski, Polonois, qui étoit en prison, une corde de soie & une bouteille d'eau forte, pour travailler à se mettre en liberté, & il lui destinoit sa sœur pour femme; mais avant que de pouvoir exécuter son projet, il fut repris par les Turcs qui l'étranglèrent. Il a laissé un fils nommé Charles-Maximilien qui fut fait Comte. *Venceslas-Joseph* son fils, étoit en 1705 Chambellan de l'Empereur. * *Gr. Ditt. Univ. Holl. Weingart, Miroir des Princes, en Allemand. p. 217 & suiv. 324. Balbin, Epist. Hist. Rerum Bohemicarum, p. 120.*

L A S C I U S (Martin) Polonois; mourut en 1615. Il publia un livre, qu'il intitula le *Messie des nouveaux Ariens*, selon l'Alcoran Turc. Il prétend prouver dans cet Ouvrage, que les nouveaux Ariens ont la même opinion de Jesus-Christ, que celle qu'en a publiée Mahomet dans son Alcoran. * *Konig, Biblioth. Petrus & Nova.*

L A S E E, qu'on nomme aussi *Thalasse*, ville & île près de celle de Crète, & d'un lieu appelé *Beaux-Ports*, où l'Apôtre S. Paul aborda, lorsqu'il étoit conduit prisonnier à Rome. * *Actes des Apôtres, ch. 27. v. 8.*

L A - S È N A ou L A S C E N A (Pierre) naquit à Naples le 25 septembre 1590. *Jordan Lesnyne*, son père, dont il changea le nom pour le rendre plus doux aux oreilles des Italiens chez qui il vivoit, étoit natif de Normandie. Mais ayant longtems servi dans les troupes en Italie, & se voyant accoutumé à l'air & aux manières du pays, il s'établit à Naples, & y épousa *Joannette Muscettola*, dont il eut Pierre dont il s'agit ici, & quelques autres enfans. Son principal soin fut de le bien élever, dans le dessein de le mettre dans le Barreau, & il eut le bonheur de trouver en lui d'excellentes dispositions qui suppléèrent au peu de capacité des Maîtres sous lesquels il le fit étudier. Quoique l'inclination de Pierre La-Sena le portât à se fixer aux Belles Lettres, cependant pour répondre aux intentions de son père, il se donna à l'étude de la Jurisprudence, & se fit recevoir Avocat. Son habileté lui procura bientôt un grand nombre de Clients, qu'il défendit toujours avec zèle, quoique par un desintéressement sans exemple, il ne voulut jamais recevoir d'eux le moindre honoraire. Cependant son bien étoit fort médiocre; mais comme il se contentoit de peu, il suffisoit à ses besoins. On lui offrit alors plusieurs fois des partis très-avantageux; mais il les refusa toujours, & persista constamment jusqu'à la fin de sa vie dans la

résolution qu'il avoit prise de ne se point marier. La mort de son père lui laissant la liberté de se livrer plus qu'il n'avoit fait jusques-là à son inclination pour les Belles Lettres, il s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à la Langue Grèque, dont il n'avoit acquis dans ses premières études qu'une connoissance fort médiocre, & il l'étudia sous plusieurs Maîtres fameux, & principalement sous Antoine Arcudius, Archiprêtre de Solito dans la province d'Otrante, lequel la plupart ont confondu avec Pierre Arcudius, natif de Corfou, qui a passé une grande partie de sa vie à Rome, & qui n'a jamais demeuré à Naples. Il apprit aussi le François & l'Espagnol, & s'appliqua quelque tems aux Mathématiques. Ses fréquentes indispositions, causées par sa trop grande application aux affaires & à l'étude qui partageoient tout son tems, le firent penser à quitter la profession d'Avocat, & il y fut déterminé par les conseils de Jean-Jaques Bouchard Parisien, habitué à Rome, qui fit alors un voyage à Naples, où il contracta une étroite amitié avec lui. Il se laissa même persuader par ce nouvel ami de quitter Naples, & d'aller s'établir à Rome. Il n'y fut pas plutôt arrivé qu'il y acquit la protection du Cardinal François Barberin & d'autres Prélats, & l'amitié de Luc Holstenius, de Léon Allatius & de plusieurs autres Savans. Il profita alors de l'état de tranquillité & de repos où il se trouvoit, pour achever quelques Ouvrages qu'il avoit commencés à Naples; mais sa trop grande application, ses veilles trop continuées, & sa trop grande abstinence, (car il ne mangeoit jamais qu'une fois le jour) lui causèrent une fièvre qui l'emporta le troisième septembre 1636, dans sa 46 année. Il fut enterré à S. André della Valle, où Jean-Jaques Bouchard avec lequel il avoit contracté une étroite amitié, lui fit mettre cette Epitaphe,

*Petrus La-Sena Neapolitanus,
Dvoini humanique Juris,
Et liberalium Disciplinarum
Peritissimus,
Bona sive Patronus
Antiqui urbanique moris,
Vir Bonis omnibus,
Doctus maxime charus,
Obiit III. Nonas Septembris, An. C. N.
MDCXXXVI.
Ætatis sue XLVI.
Johannes-Jacobus Buccardus,
Nobilis Peristensis,
Studiorum Vrbisque
Consorti Amico.
M. P.*

Il laissa en mourant au Cardinal Barberin deux Discours Latins qu'il avoit prononcés en sa présence dans l'Académie Grèque des Moines de S. Basile, *De Lingua Hellenistica*, & où examinant cette dispute qui partageoit alors les Savans, il discutoit savamment les raisons des deux partis. Ces Discours n'ont point été imprimés. Au rapport de Toppi, La-Sena fut Bibliothécaire de ce Cardinal; mais aucun autre ne fait mention de cette qualité. Il légua aussi au Cardinal François-Marie Baccaccio son livre qui a pour titre *Ginvasio Napolitano* qui fut donné ensuite au public par ses soins. Ce livre contient une Description des Jeux, des Spectacles & des Combats qui se donnoient autrefois au peuple de Naples. On a de lui encore quelques Ouvrages; *Homeri Nomentis, seu de abolendo iusta liber, in quinque partes divisus*, Lugduni, 1624; in octavo; *Cleombrotus, sive de iis qui in apiti perenne Philologica Dissertatio*. Il fit cet Ouvrage à l'occasion des sept Galères Espagnoles brisées sur les côtes d'Italie en 1635, sur lesquelles il avoit des parens & des amis. L'édition de cet Ouvrage, commencée lorsqu'il mourut, fut achevée après sa mort, selon l'ordre qu'il en avoit laissé dans son testament, par lequel il laissa à chacun de ses amis un Exemplaire de ce livre. Il publia aussi en Italien, un *Mélangé d'Observations sur les Poëtes Italiens*. * *Lorenzo Craffo, Elog. d'Hom. Letter. part. 1. Janus Niclus Erythraus, Pinac. I. Imag. Illust. c. 58.*

L A S I T I U S (Jean) Polonois, a composé un *Traité sur la Discipline ecclésiastique*, sur les Meurs & les Régles des Frères de Bohême, & sur les Dieux de la Samogitie. Il florissoit en 1585. * *Konig, Biblioth. Petrus & Nova.*

L A S I U S (Wolfgang) Voyez LA Z I U S.

L A S K I ou L A S K O (Jean de) issu d'une famille distinguée de Pologne. Après avoir fait ses études dans son pays, il se mit à voyager. Etant à Zurich, il fit connoissance avec Zwingle qui lui fit goûter la Réformation. Etant de retour dans sa patrie, il fut fait Prévôt de Gnesne, & ensuite Evêque de Vespriem en Hongrie; mais ces deux dignitez ne l'empêchèrent pas de faire une profession publique de la Réformation. Ce changement le fit aussitôt condamner comme Hérétique, & il s'en plaignit au Roi de Pologne, disant qu'on l'avoit condamné sans l'entendre suffisamment. Il fut cependant obligé de quitter le pays, & en 1542 il se retira à Emden, où il fut l'un des Pasteurs de l'Eglise de cette ville-là. L'année suivante, il fut appelé par Anne, Comtesse d'Oldenbourg pour travailler à la Réformation de l'Oost-Frise; ce qu'il fit avec succès. Peu de tems après il reçut une vocation de la part d'Albert, Duc de Prusse, mais cela n'eut pas de suite. Après avoir demeuré près de dix ans dans l'Oost-Frise, & n'osant se tenir en Allemagne à cause de la guerre de Smalcalde, il prit le parti d'aller en Angleterre où il avoit été appelé par l'Archevêque Cranmer. Voici ce qu'en dit M. de Larrey dans son Histoire d'Angleterre sur les années 1550 & 1553. Il vint dans le tems que la publication de l'Interim contraignit plusieurs Réformez à se retirer dans un lieu où ils pouvoient être tolérez. Le Roi Edouard VI leur accorda plusieurs privilèges. Trois cents quatre-vingts d'entre eux furent réputez régnicoles. On les

ériges en un Corps politique, qui se gouvernoit selon ses loix, & qui retenoit ses cérémonies dans la Religion, sans être assujettis à la Liturgie Anglicane. On leur donna une église dans Londres avec les fonds qui en dépendoient. C'étoit pour faire subsister leurs Ministres que le Roi nomma, ou dont il agréa la nomination & fixa le nombre. Il y eut quatre Ministres & un Surintendant. Le Surintendant étoit Laski, qui dans les lettres patentes du Roi, est appelé homme d'une naissance illustre, d'une probité singulière, & d'une grande Littérature. Il étoit frère de ce Jérôme de Laski, qui servit utilement le Comte de Sépus auprès de Soliman, dans la concurrence qu'il eut avec Ferdinand pour le Royaume de Hongrie. Laski étoit aussi neveu de l'Archevêque de Gnesne & si estimé d'Erasmus, que ce dernier déclare avoir appris de lui la sobriété, la tempérance, la pudeur, la discrétion, la modestie & la chasteté, quoi qu'étant déjà vieux & Laski encore jeune, il eût dû en être le Maître plutôt que le Disciple. Les Historiens de ce tems-là louent beaucoup Laski. Il fut pourtant assez imprudent pour écrire en Angleterre contre les cérémonies de l'Eglise Anglicane, les vêtements des Evêques & des Prêtres, & la communion à genoux. Cependant ce livre ne fit aucun bruit, & Laski & son troupeau vécurent toujours paisiblement sous le règne d'Edouard. Mais sous le règne de Marie en 1553, Laski & la Société des Réformez qu'il gouvernoit, furent congédiés. Jean de Laski s'embarqua le 17 septembre avec 175 personnes de son troupeau & ses Collègues; à la réserve de deux qui demeurèrent cachés en Angleterre aussi bien que le reste de la Société des Allemands Réformez, à qui on avoit ôté ses temples & ses privilèges. Les Esclaves qui s'embarquèrent, abordèrent en Danemarck, au commencement d'un hiver très-rigoureux. On ne voulut pas leur permettre de débarquer, dès que l'on fut qu'ils suivoient la Doctrine des Eglises Réformées de la Suisse. On ne leur donna que deux jours pour demeurer à l'ancre, sans oser débarquer leurs femmes & leurs enfans. Ceux de Lubek, de Wisnar, & de Hambourg, les traitèrent avec la même dureté. Finalement Laski & sa troupe se retirèrent à Emden, capitale de la Frise orientale, où ils n'arrivèrent qu'au mois de mars de l'année suivante. Cette ville les reçut favorablement, & permit à Laski de s'établir dans le pais avec ses Réfugiez. En 1555, il alla à Francfort sur le Mein, & obtint du Sénat la liberté d'y faire bâtir une église pour les Réformez étrangers, & fut tout pour les Gens du Pais-Bas. Ce fut là qu'il écrivit en 1556, à Sigismond, Roi de Pologne une lettre apologétique contre les fausses accusations de Joachim Westphale, de Timann & de Poméran qui le traitoient de Vagabond. Dans la même année, il eut, du consentement du Duc de Wirtemberg, une Conférence avec Brentius au sujet de l'Eucharistie. Ce dernier en publia une Relation, dans laquelle l'autre prétend qu'il se trouve bien des faussetez. Enfin il revint en Pologne sa patrie après vint ans d'absence. Les Evêques & les autres Ecclesiastiques firent tous leurs efforts pour l'en chasser, mais ils ne réussirent pas, parce que le Roi Sigismond l'estimoit, & qu'il se seroit de lui dans les affaires les plus importantes. Il mourut le 13 janvier 1560. On a de lui, *De Cens Domini, contra Memonem Anabaptistarum Principem, &c.* * Gr. Diâ. Univ. Holl. Sanderus, Hérèse 72. l. 4. c. 10. n. 2. Spondanus. Florimond de Raymond, ad ann. C. 1555 & 1560. Melchior Adam, in Vit. Theolog. exterrorum, p. 10 & suiv. Verheide, Effigies Theologor. p. 88. Frécher, in Teatro, partie 1. p. 182.

* LASKOUSKI, famille noble de Pologne, issue de la Maison de Léiva qui florissait dès le dixième siècle. Elle a fourni plusieurs Généraux d'armée, & un Vaivode de Ploksko. * Gr. Diâ. Univ. Holl.

* LASNE, habile Graveur François, dont il est fait mention dans les Mélanges & Hist. & de Littérature de Vigneul Marville tome 1. p. 182. édit. de Rotterdam, 1700.

* LASNIER (Guy) Conseiller au Grand-Conseil, étoit d'une famille illustre. Il a composé un Traité des Libertez de l'Eglise Gallicane, qui est encore en manuscrit entre les mains de M. Pocquet de Livonière, Professeur en Droit à Angers. Ce Magistrat est mort à Angers le 23 octobre 1606. âgé de 56 ans, & fut inhumé dans l'église de S. Julien fa paroisse. * Supplément de Paris 1736.

LASO. CHERCHEZ GARCILASSO DE LA VEGA. LASPI, LASPIA, autrefois Priapus, Priapum, ancienne ville de l'Asie Mineure, dans la Natolie, sur la Mer de Marmara, un peu au nord de Lampsaque. * Maty, Diâ. Géogr.

LASSAN, petite ville de la Poméranie royale. Elle est dans le Comté de Gutzkow sur la rivière de Pène, à trois lieues au dessus de Wolgast, & vis à vis du Lac de Laffan, que le Pène forme dans l'île d'Ufedom. * Maty, Diâ. Géogr.

LASSARA, LA SARRA ou LA SARRAZ, château, petite ville & Baronnie, près de la Vénoge, dans le Bailliage de Romainmotier au Canton de Berne. Laffara est à une petite lieue au dessous de Romainmotier, au milieu d'une vaste campagne de champs, de vignes & de prez. Elle est située, & comme serrée dans un rocher escarpé d'un côté & très-élevé, ce qui fait croire que cette situation a donné lieu au nom qu'elle porte. Elle est petite, mais les Habitans soutiennent qu'autrefois elle s'étendoit jusques au delà de la Vénoge qui en est éloignée d'un bon quart d'heure. Elle est la capitale & la résidence d'une ancienne Baronnie d'où dépendent plusieurs villages voisins. On trouve dans les carrières voisines de très-bonnes pierres pour bâtir. C'est de là que sort la Maison noble de Laffara qui s'éteignit en 1512. Il y eut à cette occasion de grandes difficultés entre Huguette de Saint-Trivier, veuve du dernier de la Maison de Laffara, & Jacques & François de Gingins, Seigneurs de Castellar, de sorte qu'ils s'armèrent les uns contre les autres. On les accommoda, & par le traité qu'ils firent, Huguette de-

meuroit en possession de la Baronnie sa vie durant, & après sa mort elle devoit appartenir aux Nobles de Gingins, qui en font encore aujourd'hui en possession. Les Suisses s'emparèrent de ce château en 1475, tuèrent 20 hommes, & en pillant ils trouvèrent dans le château un pot d'airain d'une si vaste capacité qu'on pouvoit y faire bouillir un boeuf tout entier. En 1536, la ville & le château se donnèrent à la ville de Berne. Aymon de Laffara fut Gouverneur du pais de Vaud en 1532. François eut le même poste en 1543, & Guillaume en 1460. Daniel Morlot, Bailiff d'Yverdon, fit faire un beau Canal au dessous de Laffara, avec plusieurs écluses, pour pouvoir faire venir jusques à Yverdon des bâtimens chargez. Près de Laffara on voit un endroit nommé Entre-Roche, très-remarquable parce qu'il est taillé dans la roche. Voyez ENTRE-ROCHE. * Grumeri Manusc. Diâ. Alemans de Bâle. Etat & Dilectes de la Suisse, tome 2. p. 304 & suiv. édit. d'Amsterdam, 1730.

* LASSAY, petite ville de France dans le Maine, avec titre de Marquisat vers les confins de la Normandie, sur un petit ruisseau qui peu après tombe dans la Mayenne. Il y a un château fortifié de six ou huit grosses tours. Elle est au nord-ouest du Mans, dont elle est éloignée d'environ quatorze lieues.

LASSENIUS (Jean) naquit le 26 avril 1636, à Waldau en Poméranie. Jean Lassenius son père, & Ministre à Dantzick, étoit fils de Jean Lafinski, Gentilhomme Polonois, & Pasteur de Friedland en Pologne. A l'âge de 14 ans il fut envoyé à l'Ecole de Stolpe, & ensuite à celle de Dantzick & de Stertin. Le Magistrat de Dantzick lui fournit les frais, pour pousser ses études dans l'Université de Rostock. En 1657, il commença à voyager en qualité de Gouverneur d'un jeune Patricien de Dantzick, & après avoir vu la Hollande, la France, l'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande, il revint heureusement à Dantzick. Il fit ensuite un autre voyage dans la même qualité en Hollande, en France, en Angleterre, en Italie, en Espagne & en Portugal, & lia connoissance avec plusieurs grands Hommes. Quoique les connoissances qu'il acquit dans les voyages eussent pu lui être très-utiles dans l'Etat Politique, il se voua néanmoins à la Théologie & s'y appliqua à Leipzic, à Wittenberg, à Prague, à Iéne, à Bâle, à Zurich, à Strasbourg où il prit le degré de Maître ès Arts, & à Tubingue. Enfin il alla à Nuremberg où il écrivit son *Classicum Belli Turcici*, contre les deux Jésuites Othon d'Ausbourg & Neuhauer de Ratisbone, & contre le D. Jean Gaspard Jager. Comme par là il s'étoit fait plusieurs ennemis, on l'enleva secrètement dans le tems qu'il partit de Nuremberg, & on le conduisit en Autriche & de là en Hongrie, où on le mit en prison & où on le traita fort mal. Il obtint enfin sa liberté, revint en Allemagne & fit quelque séjour à Magdebourg & à Helmstädt, jusques à ce qu'en 1666 il obtint le Rectorat du Collège d'Izehoë dans le Holstein avec la charge de Prédicateur du Lundi. L'année suivante il fut créé Licencié en Théologie à Gripswalde. Deux ans après, le Comte de Rantzau, Lieutenant du Roi de Danemarck dans les Principautés de Sleeswik & de Holstein, le choisit pour son Prédicateur, & lui conféra outre cela la charge de Prévôt des églises de son Comté & le Pastorat de Bramstadt. En 1676, il fut appelé à Copenhague au Pastorat de l'Eglise Allemande de S. Pierre, & à cette occasion il prit le degré de Docteur en Théologie à Gripswalde. En 1678, le Roi de Danemarck le nomma Professeur en Théologie à Copenhague. Il publia 36 Ouvrages en Allemand, & se rendit fort célèbre. Il mourut à Copenhague le 29 août 1692. * Ex ejus Vita. Diâ. Alemans.

LASSI. Voyez LASSY.

LASSO. Voyez GARCILASSO DE LA VEGA.

* LASSUS (Garcias) Espagnol, composoit des Odes qui égaloient la beauté de celles d'Horace. Wantant acquérir de la gloire dans la guerre, il mourut malheureusement & d'une manière peu glorieuse. Etant à Aix-la-Chapelle, des Païsans le tuèrent d'une pierre qu'ils jetèrent d'une petite tour, en présence de l'Empereur. * Paul Jove, Eluges.

LASSUS (Roland ou Orland) natif de Mons en Hainaut, a été le plus savant Musicien du XVI siècle. Après avoir demeuré quelque tems avec Ferdinand de Gonzague en Sicile & à Milan, il fut Maître de Musique à Naples, puis à Rome pendant deux ans. Ensuite il voyagea en France & en Angleterre avec Jules-César Brancaccio, puis il retourna en Flandre, & demeura quelque tems à Anvers; d'où ayant été appelé par Albert, Duc de Bavière, il alla s'établir à sa Cour. Quelque tems après il partit avec sa famille pour aller en France, où il étoit attiré par la libéralité du Roi Charles IX, qui le vouloit faire Maître de sa Musique; mais ayant appris en chemin la mort de ce Prince, il retourna en Bavière, où il s'attacha auprès de Guillaume, fils d'Albert. Enfin après avoir donné au public pendant vingt-cinq ans diverses pièces de Musique, tant sacrées que profanes en plusieurs Langues, il mourut à Munich en Bavière l'an 1594, âgé de 70 ans. Du Verdier parle de Lassus en ces termes: „ C'étoit, dit-il, le plus excellent Musicien qui ait été „ avant lui; & il semble avoir seul dérobé l'harmonie des cieux „ pour nous réjouir sur la terre, surpassant les Anciens, & se „ montrant en son état la merveille de notre tems. L'on disoit „ de lui,

Hic ille Orlandus lassum qui recreat orbem.

Ses Oeuvres sont, *Theatrum Musicum; Patrocinium Misarum; Motetarum & Madrigallum libri; Liber Missarum*, & plusieurs autres. Voici comme on a fait son Epitaphe,

*Etant enfant, j'ai chanté le dessein,
Adolescent, j'ai fait la contre-taille,
Homme parfait j'ai résonné la taille*

Mais maintenant je suis mis au bassus :
Prie, passant, que l'esprit soit là-jus.

* De Thou, *Hist. Du Verdier*, *Biblioth. Antoine Teissier, Eloge des Hommes sçavans*, tome 4. p. 203. édit. de Hollande 1715.

* L A S S Y, bourg de France, dans la Bretagne, dans l'Evêché de Saint-Malo. Il est à peu près au sud-ouest de Rennes, dont il est éloigné d'environ cinq lieues. * Jaillot & de Witt, *Cartes de Bretagne*.

L A S T H E N E S, Gouverneur d'Olynthe dans la Thrace, s'étant laissé corrompre par argent, pour livrer cette ville à Philippe, Roi de Macédoine, la troisième année de la CVII Olympiade, & 349 avant J. C. eut le chagrin de s'entendre surnommer le *Tratre* par les Courtisans. Il s'en plaignit à ce Prince, qui se contenta de lui répondre, que les Macédoniens, gens naturellement fort simples, appelloient les choses par leur nom. * Plutarque, *Apophtheg. Cæli Rhodiginus, Antiq. Leç. l. 8.*

L A S T H E N E S, Prince de Crète, envoya de nombreuses troupes à Démétrius Nicanor contre Alexandre Vélis ou Bales. Il étoit Gouverneur de Syrie & des confins de la Judée. * *L. Machab. ch. 11. v. 31. Josèphe, Antiq. Judæiq. l. 13. ch. 8.*

L A S T H E N I E de Mantinée, femme savante, qui aimoit la Philosophie, fut Disciple de Platon aussi bien qu'Axiothée. On dit que l'une & l'autre furent aussi Ecclésiastes de Speusippe, Athénien. Diogène Laërce parle de toutes les deux, in *Platone*, l. 3. & in *Speusippo*, l. 4.

L A S T I C (Jean de) trente-cinquième Grand-Maitre de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, qui résidoit alors à Rhodes, succéda à Antoine Flavian le sixième novembre 1437. Il étoit François, né en Dauphiné, & Grand Prieur d'Auvergne, lorsqu'il fut élu à Rhodes quoiqu'absent. On donne le nom de *Grand-Maitre* à tous ses prédécesseurs; mais il est constant que ce fut lui qui porta le premier ce titre dans l'Ordre. Quelques-uns néanmoins l'attribuent à Foulques de Villaret, qui fit la conquête de Rhodes. Laitic prévoyant l'arrivée du Soudan d'Egypte, qui se préparoit au siège de Rhodes, fit une Ligue avec l'Empereur de Constantinople contre les Infidèles, & fortifia toutes les places pour s'y mettre en sûreté à la venue des ennemis. Au commencement du mois d'août 1444, le Soudan parut à la vue de Rhodes, avec une flotte composée de dix-huit mille combattans; mais après plusieurs aïants soutenus valeurusement par le Grand-Maitre & ses Chevaliers, les Barbares furent contraints de lever le siège, qui avoit duré quarante jours. L'an 1446, l'Ordre tint un Chapitre général à Rome, où il y eut une grande contestation formée par les Chevaliers des Langues d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne & d'Angleterre, qui soutenoient que les Dignitez & grands Prieurez devoient être communs à toutes les Langues; & qu'il n'étoit pas raisonnable que les trois Langues Françaises, de Provence, de France & d'Auvergne, en eussent seules la meilleure partie. Mais les François alléguèrent leur ancienne possession, & le droit qu'ils y avoient, en considération des services qu'ils avoient rendus à la Religion; étant certain que dans l'Histoire de la Terre-Sainte, il est principalement fait mention des François, outre que les François avoient plus laissé de biens, & fait plus de fondations au profit de l'Ordre que les autres nations. Dans le Chapitre tenu à Rhodes l'an 1449, on ordonna que la dignité de Grand Thésorier demeurerait à la Langue de France; mais on créa la charge de Conservateur général, pour administrer les deniers du Trésor. Au même tems le Grand-Maitre de Laitic fit la paix avec Amurat II, Empereur des Turcs, & la renouvela l'an 1450, avec Mahomet II, lequel jura d'observer aussi la paix avec l'Empereur de Constantinople; mais il ne laissa pas d'assiéger cette ville capitale de l'Empire l'an 1453, & s'en rendit le maître. Sept mois après la prise de Constantinople, Mahomet envoya un Ambassadeur à Rhodes, pour demander à la Religion deux mille ducats de tribut par an, à faute de quoi il lui déclaroit la guerre. Le Grand-Maitre fit réponse qu'il ne souffrirait jamais que son Ordre fût tributaire du Turc, & dépendit d'autre que du saint Siège Apostolique. Il fit ensuite toutes ses diligences pour mettre Rhodes en état de défense; mais dans cet intervalle il fut attaqué d'une maladie qui finit ses jours au mois de mai 1454. Jacques de Milly lui succéda. * Boïo & Baudouin, *Histoire de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem*, Nabérat, *Privileges de l'Ordre*.

* L A S T I C, bourg de France dans l'Auvergne, au nord-est de la ville de Saint-Flour, vers la source de l'Alagnon. Il est éloigné de Saint-Flour de trois à quatre lieues.

L A S T R E. Voyez A G U S T A.

L A S T U S, Poëte Grec, fils de Chabrinus, né dans une ville du Péloponnèse nommée Hermione, fut le premier d'entre les Grecs, qui écrivit de la Musique. Il excella en un certain genre de vers qu'on nommoit *Dithyrambiques*, parce que cette sorte de Poësie étoit particulièrement dédiée à Bacchus, qui fut surnommé *Dithyrambe*. Ce Poëte vivoit du tems de Darius fils d'Hystaspes, c'est à dire, vers la LXX Olympiade, & l'an 500 avant Jesus-Christ, & sa réputation fut si bien établie, qu'on le mit au nombre des sept Sages de Grèce, en la place de Périandre. Il faut prendre garde de ne pas tomber dans la faute du savant André Schottus, qui a fait trois Poëtes de *Lafus Chabrinus Hermionensis*, pour dire, *Lafus fils de Chabrin d'Hermione*. * Suidas, Théon de Smyrne, *Matb. l. 2. c. 12. Diogène Laërce, l. 1. Athénée. Hérodote. Plutarque, &c. Voïffus, de Poët. Græc. c. 4. de Scient. Matb. c. 20. §. 6. c. 59. §. 1.*

L A T.

L A T, nom d'une idole des anciens Arabes du Paganisme, dont le nom est corrompu selon les Mahométans de celui d'*Alah*, lequel signifie seulement le véritable Dieu, qui doit être adoré. C'est aussi le nom d'une idole des Indiens, qui étoit a-

dorée dans la ville de Soumenat. Sa statue étoit d'une seule pierre, haute de cinquante braises, posée au milieu d'un temple soutenu de 56 colonnes d'or massif. Mahmoud fils de Sébeckeghin, qui conquit cette partie des Indes où étoit située la ville de Soumenat, brisa de ses propres mains cette idole, & établit autant qu'il put le Mahométisme dans les Indes. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* L A T A N, petite rivière de France dans l'Anjou, prend sa source vers les confins de la Touraine, coule d'abord de l'est à l'ouest, puis du nord-est au sud-ouest jusques à un peu au dessous de Longué, & le continuant de l'est à l'ouest, va se décharger dans la Loire au Pont-de-Cé.

* L A T A R A C O ou L A T T A R I C O, ancien bourg du Royaume de Naples. Il est dans la Calabre Citérieure entre S. Marco & Cofence à deux lieues de la première de ces deux villes & à trois de l'autre. * Maty, *Diç. Geogr.*

L A T E R A N, étoit chez les anciens Gentils, le Dieu du foyer. Son nom vient de *later*, qui signifie *brique*, dont le foyer est composé; & de là vient peut-être que le foyer est appelé en François l'*Atre*. * Arnobe.

L A T E R A N, église de Rome. Voyez L A T R A N.

L A T E R A N U S (Plautius) fut désigné Consul l'an de Jesus Christ 65, & avant que de prendre possession de son consulat, fut tué par ordre de Néron, pour être entré dans la conjuration de Pilon contre ce Prince. Epaphrodite, Affranchi de Néron, tâcha vainement de tirer de Latéranus quelques circonconstances sur la conjuration. Ce Sénateur ne révéla rien, & se contenta de dire à cet Eccléaste, *Si j'ai quelque chose à dire, je le dirai à votre Maître*. On le conduisit au supplice, sans lui avoir donné le tems d'embrasser ses enfans; & ce fut en ces derniers momens que sa constance parut dans toute son étendue. Quoique le Tribun, qui alloit lui trancher la tête, fut lui même de la conspiration, il ne daigna lui faire aucun reproche; & le premier coup qu'il en reçut n'ayant fait que le bleïsser, il secoua seulement la tête, & la tendit ensuite avec autant de fermeté qu'apparavant. C'est de Plautius Latéranus, que le célèbre Palais de Latran a tiré son nom: car c'étoit autrefois la maison qu'habitoient ceux de cette famille. Les Auteurs contemporains la mettoient au nombre des plus magnifiques de Rome. * Tacite, *Annal. l. 15. ch. 60. Arrien, in Epist. l. 1. c. 1. S. Jérôme, Epist. 30.*

* L A T E R E, village situé près de la côte occidentale de Corse, vers la ville d'Adjazzo. C'étoit anciennement une petite ville nommée *Arenisum Littus*. * Maty, *Diç. Geogr.*

L A T E S (Bonet de) Voyez B O N E T de L A T E S.

L A T H B E R (Jean) Cordelier, Anglois, florissoit en 1406. Il a fait des Commentaires sur les Pseaumes, sur Jérémie & sur les Actes des Apôtres. Wadingue le loue beaucoup pour son savoir dans la Philosophie & dans la Théologie. * König, *Biblioth. Vetus & Nova*.

L A T H U R E. Cherchez P T O L E M E E V I I I, dit L A T H U R U S.

L A T I C H E S, ville de Syrie, est située dans un pais plat & très-fertile sur le bord de la mer. Cette ville fut bâtie par Séleucus Nicanor, lequel la nomma Laodicée à l'honneur de sa mère, dont elle retient encore le nom avec très-peu de changement. C'étoit autrefois un lieu magnifique, mais elle fut réduite à un état déplorable par la révolution générale qui arriva en ce pais-là, & elle est demeurée longtems dans cet anéantissement. Mais elle a été rétablie depuis, & est devenue la plus florissante de cette côte. Elle doit son rétablissement & son négoce à Coplan Aga, homme riche & de grande autorité en ces quartiers-là, lequel aimoit fort le négoce. * Maundrell, *Voyages*, *St. p. 28.*

L A T I C L A V E, en Latin, *Laticlavus*, *Laticlavium*, & *Tunica clavata*, veste sur laquelle on attachoit des boutons à tête de cloux larges, étoit un habillement de distinction & de dignité parmi les Romains. Les Sénateurs avoient droit de le porter, & on les appelloit d'un seul nom *Laticlaviti*, comme le dit Suétone, *hinc Laticlavii singulis ait, il donna à deux Sénateurs le commandement des deux villes de l'Armée*. Les Consuls, les Préteurs & ceux qui triomphoient avoient droit de porter cette tunique; elle fut donnée sous les Empereurs aux Gouverneurs de provinces & à ceux qui avoient bien servi l'Etat, comme une marque d'honneur. Isidore nous apprend dans son livre onzième, que quoique quelcun fût de race de Sénateur, il n'étoit pourtant que Chevalier, jusque à un certain âge; après quoi il recevoit la dignité de Sénateur. Selon l'ancienne coutume les fils des Sénateurs jusque à l'âge de vingt-cinq ans n'étoient que Chevaliers, & c'étoit alors seulement qu'ils avoient le droit du Laticlave. César fut le premier qui ayant conçu de grandes espérances d'Octavian son neveu, & voulant le mettre au plutôt dans les affaires, lui donna le droit de Laticlave avant le tems marqué par les loix. Auguste ensuite, afin que les enfans des Sénateurs s'accoutumassent de meilleure heure au gouvernement de la République, leur permit tout d'un tems de prendre la robe virile, la marque des Sénateurs, & d'entrer dans la chambre du Conseil. Au reste on ne pouvoit jouir de ce privilège sans la permission du Prince. Les pères étoient obligés de le demander pour ceux de leurs enfans qu'ils destinoient aux affaires. Il arrivoit même souvent que de deux frères, l'un jouissoit de ce privilège, pendant que l'autre en étoit privé, parce que le père le vouloit ainsi, ou que celui qui en étoit privé n'étoit pas jugé propre pour entrer dans les affaires du gouvernement. Enfin il arriva que ceux qui n'étoient que Chevaliers, furent aussi honorez du Laticlave, d'où vint la distinction de Sénateurs, en jeunes, & en ceux qui avoient passé par les charges de la République. Voyez C O T T E d' A R M E S. * Danet, *Antiq. Rom. Hofman, Lexic. Univ. Suétone, in Aug. c. 38.*

L A T I C Z O W, *Laticlavus*, petite ville de la Russie Rou-

ge en Pologne. Elle est dans la Haute-Pologne fut le Bog, à vingt-cinq lieues au dessus de la ville de Braclaw. Elle est le siège d'une Châtellenie. * Maty, *Diç. Géogr.*

L A T I M E R (Hugues) né dans le Comté de Leicester vers l'an 1475, après avoir été pendant quelque tems Docteur & Professeur en Théologie dans l'Académie de Cambridge, où il avoit enseigné les sentimens des Réformez, fut fait Evêque de Winchester sous Edouard VI. Mais sous le règne de Marie il fut mis en prison, & condamné à être brûlé pour crime d'hérésie, avec Nicolas Ridley. Cette sentence fut exécutée le 16 octobre 1555, Latimer étant alors âgé de 80 ans. Il a laissé un volume de Sermons en Anglois, prononcés devant Edouard VI, & devant la Duchesse de Suffolk. * *Herzog. Anglican.* Latimer fut un de ceux qui contribuèrent à la Réformation en Angleterre sous Henri VIII, comme cela paroît par les plaintes que la Chambre Basse fit porter à la Chambre Haute par les Députés. Ces plaintes regardoient *Cromwell, Starion, Latimer* & quelques autres, qui étoient regardés comme les Chefs & les fauteurs de la Réformation. Latimer étoit Evêque de Worcester, lorsque le Roi fit dresser les six fameux articles pour montrer qu'il n'abandonnoit point la Religion Romaine. Il étoit donc porté par cette loi que la peine du feu ou du gibet regarderoit 1. tous ceux qui de bouche ou par écrit, nieront la Transsubstantiation; 2. Qui soutiendroient la nécessité de la Communion sous les deux espèces; 3. Qu'il étoit permis aux Prêtres de se marier; 4. Qu'on peut violer le vœu de chasteté; 5. Que les Moines privés font utiles; 6. Que la Confession auriculaire n'est pas nécessaire pour le salut. Latimer ne voulant pas donner son approbation à ces six articles, crut qu'il lui convenoit de résigner son Evêché. Dès qu'il eut mis son acte de résignation entre les mains du Roi, on l'accusa d'avoir des sentimens opposés aux six articles, & fut envoyé à la Tour. Il y demeura jusqu'à la mort du Roi. Les Communes ayant présenté en 1549, une adresse au Protecteur pour rétablir Latimer dans son Evêché, le Prêlat aimant mieux prendre les soins pénibles d'aller prêcher de lieu en lieu, que de se charger de nouveau de l'Episcopat. Le bruit ayant couru en 1550, que le Roi Edouard VI devoit épouser la Princesse Elizabeth, fille de France, Latimer prêcha fortement & efficacement devant le Roi pour l'en détourner. En 1553, Latimer & Crammer furent envoyés en prison par les ordres de Marie. Il fut un des trois Théologiens que le Conseil nomma pour assister de la part des Réformez à la Conférence qui devoit se faire à Oxford. On s'assembla le 14 mai 1554, & le Président Weston fit une équivoque singulière qui le déconcerta quelque tems, & qui fit rire l'assemblée. *Vous êtes, dit-il, aujourd'hui assésibles; en s'adressant au Clergé Romain, pour confondre la doctrine hérétique de la présence corporelle de J. C. dans le Sacrement.* Latimer & Ridley qui persévérèrent constamment dans les sentimens des Réformez furent condamnés au feu & exécutés en 1555. Latimer dit un moment avant son supplice à Ridley, que dans le tems que les hommes consommoient leurs corps, il s'allumoit dans le Royaume une lumière plus agréable, qui les éclaireroit les esprits, & que toute la jeunesse des hommes ne pourroit éteindre. M. de Rapin-Thoyras, dit que Latimer, sous le règne de Henri VIII, étoit fort imprudent & d'une simplicité méprisable. * *Larrey, Hist. d'Angleterre, tome 2. p. 425. 624. De Rapin-Thoyras, Hist. d'Angleterre, tome 5. p. 358. 380. 388. tome 6. p. 93. § 125.*

L A T I N, l'usage du Latin dans le service public du Culte divin, pour ceux qui ne l'entendent pas, s'introduisit dans le septième siècle, le Pape Grégoire & ses successeurs faisant tous leurs efforts, pour répandre l'usage de l'Office Romain dans toutes les Eglises d'Occident; quoique plusieurs Moines ne l'entendissent point. Mais les Chrétiens d'Ecosse & des autres parties de la Grande Bretagne, relâchèrent absolument dans ce siècle-là d'accepter les Traditions Romaines. * *Spanheim.*

L A T I N (Païs) ou Païs des Latins. Voyez **L A T I U M**.

L A T I N I Voyez **L A T I N U S** **L A T I N I U S**.

L A T I N I U S (Janus) de Calabre, a composé la nouvelle Marguerite de l'Art de Chymie & de la Pierre Philosophale. Il avoit aussi promis une Méthode sur tous les livres de Raymond Lulle. * *Konig, Biblioth. Petrus & Nova.*

L A T I N I U S. Voyez **L A T I N U S** **L A T I N I U S**.

L A T I N O **L A T I N I**. Voyez **L A T I N U S** **L A T I N I U S**.

L A T I N U S, l. de ce nom, Roi des Latins ou Aborigènes en Italie, étoit fils de Faune. Il commença de régner vers l'an du monde 2819, & 1216 avant Jésus Christ, & régna 46 ans, selon la supputation de Denys d'Halicarnasse, de Tite-Live, de George Syncelle & de quelques autres. Quelques uns disent qu'il s'opposa à la descente d'Enée, & qu'après avoir été vaincu, il fit enfin alliance avec lui. D'autres disent qu'il n'y eut point de combat. Quoiqu'il en soit, Enée tua Turnus, Roi des Rutules, & épousa Lavinie, fille unique de Latinus. Virgile s'étend sur les aventures d'Amata, femme de ce Roi; de Pallas fils d'Evandre, &c. * *Denys d'Halicarnasse, Antiquitez Romaines, l. 1. Tite-Live, l. 1. Aurélius Victor, de Origine Gentis Romanae.*

L A T I N U S II, dit *Sylvius*, sixième Roi des Latins, régna 51 ans, & commença son règne l'an du monde 2908, & avant J. C. 1067. De son tems Prénefte, Tibur, Gabie, Tufculi, Pométie, Coré, Locres, Crustumie, Caméne, Rouille, & toutes les autres villes près d'Albe-la-Longue, furent réduites en Colonies. Alba Sylvius lui succéda. * *Denys d'Halicarnasse, Antiquitez Romaines, l. 1. Aurélius Victor, de Origine Gentis Romanae.*

L A T I N U S **P A C A T U S** **D R E P A N I U S** ou de **D R E P A N E**, c'est à dire, de Trapano, Orateur Latin, né dans l'Aquitaine, vivoit dans le quatrième siècle. Nous avons de lui un Panégyrique de l'Empereur Théodose le Grand, qu'il

prononça devant ce Prince l'an 389, après la défaite du Tyrant Maxime. Sidoine Apollinaire fait mention de cet Auteur, en écrivant à Loup, *nunc Dripanium illis, modiffis restituti Astedim, &c.* Aulone en parle souvent comme d'un bon Poëte, & fait mention d'un de ses fils de même nom. * *Aulone, Edith. 7. Sidonius Apollinaris, l. 8. Epist. 11.*

L A T I N U S (Jean) Ethiopien de nation, né vers l'an 1515, fut enlevé fort jeune de son païs & mené en Espagne, où il fut Esclave de Gonçales-Ferdinand de Cordoue, Duc de Seiffa. Il étudia avec soin, & fit du progrès dans la Langue Latine qu'il enseigna après avoir été affranchi. C'est apparemment en considération de sa capacité qu'on le surnomma *Latinus*. Dom Pédro Guerréro, Archevêque de Grenade le fit Régent dans l'Ecole de son église. Il composa un Poëme Latin au sujet de la victoire de Lépante, intitulé *Aufrius*, outre quelques autres Poëmes, & mourut en 1573, dans la même ville de Grenade, où l'on voit dans la paroisse de sainte Anne son tombeau, avec une Epitaphe rapportée par Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispanica. * Bayle, Dict. Crit.*

L A T I N U S **L A T I N I U S** ou **L A T I N O** **L A T I N I**, savant Ecclésiastique, né à Viterbe, vers l'an 1513. Il fit ses premières études à Siemie, & les ayant achevées, il voulut apprendre la Jurisprudence; mais sa mauvaise santé l'empêchant de s'y attacher, il se divertissoit dans la lecture des livres qui pouvoient le rendre savant dans les Belles Lettres. Il devint par là très-habile dans la Critique des Auteurs anciens. Les Remarques de Pierre Victorius sur les Epîtres de Cicéron, données à Latinus pour cet Orateur un si grand amour, qu'il imita avec succès son éloquence. Etant allé à Rome en 1554, il s'y appliqua à l'étude de la Théologie. Il y passa une partie de sa vie, & son mérite lui fit là des amis illustres. Après avoir été Secrétaire de trois Cardinaux, favori de Puteo, de Rodolphe Pie, & de Rainuce Farnèse, qui étoient morts pendant qu'il étoit à leur service, il résolut de vivre dans la retraite, parce que les Grands le regardoient comme un oiseau de mauvais augure, & qu'ainsi ils ne vouloient pas le recevoir chez eux. Le Cardinal Marc-Antoine Colonne lui assigna une maison proche de son palais, afin qu'il travaillât pour l'utilité de la République des Lettres. On le mit l'an 1573, entre ceux qui étoient destinés pour la correction du Décret de Gratien, tous gens considérables par leur érudition & par leur dignité, tels que Buoncompagno & Montalte, qui furent depuis Papes, sous les noms de Grégoire XIII, & de Sixte V, les Cardinaux Sirlet, S. Charles, Paléote, François Alciat, Marc Antoine Colonna, Arnaud de Pontac, Evêque de Bazas, Francisco de Torrès, Petrus Ciconius, &c. Latinus se distingua entre ces grands hommes, & travailla treize années de suite à ce grand Ouvrage. Lipse en parlant de lui, le traite de *probitissimus Senex, & omni Litorarum genere instruitissimus*. Colomez le loue comme un homme docte & diligent, *sed, ajoute-t-il, pontificis magis aditissimus*. Quoiqu'il eût peu de santé, il la ménagea si bien, qu'il vécut jusqu'à l'âge de 80 ans, & mourut à Rome le 21 janvier 1593. Dans sa grande vieillesse quoiqu'il ne bougeât pas du lit, il disoit le jour ses compositions à un Secrétaire, & la nuit dans ses infirmités il se divertissoit à faire des vers. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, entre autres, *Observationes & Emendationes in Tertullianum*, dans l'édition des Oeuvres de Tertullien, par Pamélius, depuis celle qui se fit à Paris l'an 1608; *Bibliotheca sacra & profana; sive Observationes, Correctiones, Conjecturae & varia Lectiones*, que Dominique Macri a publiée à Rome l'an 1667; *Epistolae; Conjecturae; Lucubrations; Rei novae proposita consideratio, nempe de Anco magno apud Ciceronem in Somnio Scipionis; De litteris scriptis au nom du Pape & des Cardinaux*, & imprimées à Rome en 1639, *in octavo*. La Vie de Latinus Latinus se voit à la tête de cet Ouvrage, que les Curieux pourront consulter aussi bien que les Additions d'Antoine Teiffier, aux *Hommes Savans* de M. de Thou, tome 4. p. 181. édit. de Hollande, 1715.

Les Protestans se récrient fort contre Latinus: ils le traitent de corrupteur de l'Antiquité, & disent qu'il supprimeoit tout ce qu'il lui étoit possible ce qui n'étoit pas conforme à ses sentimens, & que cela se prouve par le retranchement qu'il a fait de l'Épître de Firmilien de Césarée, dans l'édition des Oeuvres de S. Cyprien par Manuce. Voyez sa Bibliothèque, & ce que M. Jean Fell, Evêque d'Oxford a écrit contre ce savant homme.

L A T I N U S **U R S I N U S** ou **L A T I N O R S I N I**.

Cherches MALABRANCA.

L A T I T U D E, terme de Géographie, distance comprise depuis un certain lieu, jusques à la ligne équinoxiale. Cette distance est toujours égale à la hauteur du pôle de l'horizon de ce même lieu. La Latitude est septentrionale, lorsque le lieu est compris entre la Ligne & le Pôle Arctique, que l'étoile Polaire fait discerner aux Pilotes; & elle est méridionale, quand le lieu est situé entre la Ligne & le Pôle Antarctique. Th. Cornelle, *Diç. des Arts & des Sciences*. On compte 90 degrés de Latitude depuis l'Equateur jusqu'à l'un & à l'autre Pôle.

L A T I U M, **P A I S** **L A T I N**, ou Païs des **L A T I N S**, contrée d'Italie, étoit située au dessous des Sabins, & proche des Toscans. Elle étoit d'une fort petite étendue; car elle ne comprenoit au commencement que ce qui se trouve depuis le Tibre jusqu'au Cap de Circelli, qui est le *Circum Promontorium*; mais depuis que les Herniques, les Aques, les Voltques, & les Aufoniens furent compris sous le seul nom des *Latins*, les bornes du nouveau *Latium* s'étendirent jusqu'à la rivière de Garigliano, que les Latins nomment *Liris*. De tout tems Rome a été la capitale du *Latium*, dit aujourd'hui *Campagna di Roma*, païs qui fut premièrement habité par les Aborigènes. Les autres villes antiques étoient Tivoli, Palestrine, Praefcati, Aricia, Albe, Paterno, Ostie, avec les Voltques, les Herniques, les Rutules, &c. Aujourd'hui on y voit Alatri, Anagni, Aquino, Gaë-

Gaëta, Fondi, Piperno, Sezze, Segni, Sora, Velétri, Monte-Circello, &c. Ces peuples avoient des loix particulières qu'ils nommoient *Droit Latin*, *Jus Latii*, qui ne fut accordé d'abord qu'aux peuples Latins, & qui fut ensuite communiqué à d'autres. Ce droit consistoit en ce que ceux qui le possédoient étoient reçus dans les Légions Romaines, & pouvoient avoir part aux emplois & aux charges militaires. Ils pouvoient même demander & exercer les Magistratures à Rome, quoiqu'ils n'eussent pas le droit de suffrage, ni le pouvoir de décerner des honneurs. Mais ce droit fut accru avec le tems, & devint enfin égal à celui des naturels Citoyens Romains, en y joignant le droit de suffrage, & celui de créer les Magistrats. Alors on appella ce droit ainsi amplifié, le *Droit des Citoyens Romains*; & le *Droit Italien*, lorsqu'il fut donné à toute l'Italie sans exception; & le premier droit fut nommé l'*Ancien Droit Latin*, pour le distinguer du nouveau, qui étoit plus ample & plus étendu. Ce pais a eu des Princes particuliers pendant 515 années sous dix-neuf Rois, depuis Pic ou Picus fils de Saturne, jusqu'à Numitor ayeul de Romulus.*

SUCCESION CHRONOLOGIQUE
des Rois des Latins.

Ans du monde.	Avant J. C.		Durée de règne.
2738.	1297.	Picus, fils de Saturne,	37.
2775.	1260.	Faune,	44.
2819.	1216.	Latinus, I. de ce nom.	46.
2865.	1170.	Enée,	4.
2869.	1166.	Afcenius,	38.
2907.	1128.	Sylvius,	30.
2937.	1098.	Enée Silvius,	21.
2968.	1067.	Latinus II.	51.
3019.	1016.	Alba Silvius,	39.
3058.*	977.	Capétus I.	26.
3084.	951.	Capys,	28.
3112.	923.	Capétus II.	13.
3125.	910.	Tiberinus Silvius,	8.
3133.	902.	Agrippa Silvius,	41.
3174.	861.	Allade ou Arémulus Silvius, surnommé le Sacrilege,	19.
3193.	842.	Aventinus Silvius,	37.
3230.	805.	Procas,	23.
3253.	782.	Amulius chasse Numitor,	28.
3281.	754.	Numitor fut rétabli sur le thône	

par son petit-fils Romulus, qui bâtit l'année suivante la ville de Rome, la première année de la VII Olympiade, l'an du monde 3282, & 753 avant JESUS-CHRIST. Consultez Denys d'Halicarnasse, Tite-Live, Velleius Paterculus, Florus, Plutarque, Aulu-Gelle, Aurelius Victor, Censorin, Eusebe, Ptolomée, Strabon, Plin, Léandre Alberti, De Marca, *Hist. Hispan.*

10. Celui qui a dressé la succession chronologique rapportée cy-dessus, ne donne à Amulius que 28 ans de règne: cependant les Chronologistes & les Historiens lui en donnent 40, 41 ou 42. Il ne s'est apparemment pas souvenu que dans l'article d'AMULIUS, il le fait régner quarante ans.

* L A T I U S (Charles) Prêtre Sicilien, naquit le 31 juillet 1613. Après avoir fait toutes ses études, il fut reçu Docteur en Philosophie, en Théologie & en Jurisprudence, & s'attira l'estime de tout le monde. Il fut Commissaire de l'Inquisition, & les Evêques de Mazara lui ont souvent confié l'inspection des églises de leur dépendance. Il mourut le 14 décembre 1667. On a de lui, *Bullæ Cruciatæ absolutissimæ Dissolutio*, Il a aussi publié une Traduction Italienne d'un livre Espagnol avec le titre d'*Antidote pretiosum*. * *Gr. Dic. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

L A T O M E, Latomus (Jacques) natif de Cambon, petit bourg, avec une Abbaie dans le Hainaut, vivoit dans le XVI siècle. Il étoit Docteur de Louvain, Chanoine de S. Pierre dans la même ville. Les Ouvrages de Latome sont, *Contra articulos quosdam Martini Lutheri a Theologia Lovaniensibus damnatos; Responsio ad ibidem a Lutero emissum pro iisdem articulis; de Primatu Pontificis, ad Lutherum; De variis Questionum generibus de quibus certat Ecclesia intus & foris; de Ecclesia; de Ratione obligandi humana Legis; de Confessione secreta; ad Helieborum Joannis Ocolampadii Responsio; de Fide & Operibus; de Monachorum Institutis, Potestate & Obligationibus; de trium Linguarum & Studii Theologici ratione, contre Erasme qui refuta cet Ecrit; Apologia pro iisdem, contre Erasme; adversus Librum Erasmi de scienda Ecclesia Concordia; Consultationum adversus Guilielmum Tyndalum libri tres; de Matrimonio; de quibusdam Articulis in Ecclesia controversis; Disputatio quælibetica, tribus Questionibus absoluta. Latome mourut le 29 mai 1544. Il étoit un des plus habiles Docteurs qu'il y eût de son tems dans la Faculté de Louvain: il avoit beaucoup de bon sens & de lecture; il écrivoit facilement en Latin, mais sans beaucoup de politesse; il ne savoit point de Grec ni d'Hebreu, & étoit fort prévenu en faveur de la Théologie Scholastique. * Coccius, in *Catal. Bellarmin, de Script. Eccl. Gênébrard, in Leone X. Valère André, Biblioth. Belgica, p. 416. Le Mire, Sweert. Du Pin, Biblioth. des Aut. Ecclesiastiques du XVI siècle.**

Voici ce que Gérard Brandt dans son *Histoire de la Réformation*, tome 1. p. 78, dit de Latome. Jacques Latome, dit-il, Docteur & Professeur en Théologie à Louvain, parut d'abord fort disposé à embrasser la Réformation; mais ensuite il fit tous ses efforts pour en arrêter le progrès. Il servoit contre Erasme, contre Luther, contre Ocolampade & contre Tyndal. Etant monté en chaire à Bruxelles, pour prêcher en présence de l'Empereur, il lui fut impossible de parler assez haut pour se faire entendre, & toute l'assemblée se mit à rire. Il retourna à Louvain, & comme sa conscience lui faisoit de

grands reproches, il mourut désespéré. Il s'écrioit souvent qu'il étoit damné, & qu'il ne pouvoit pas espérer d'être sauvé, puisqu'il avoit combattu contre Dieu.

L A T O M E, Latomus (Barthélemi) né à Arlon, dans le Luxembourg l'an 1487, favoit la Langue Latine, qu'il enseigna aussi bien que la Rhétorique à Trèves, à Cologne, à Fribourg, à Paris, & ailleurs. On a de lui des Notes sur vingt Oraisons de Cicéron, sur les Offices, l'Amitié, la Vieillesse, le Songe de Scipion & les Paradoxes du même Auteur; *Enarrationes in Typica Ciceronis ad Trebatium, & in Partitione Oratoriarum; Summa de ratione differendi; Epitome Commentariorum Dialecticæ Inventionis Rod. Agricolæ; Scholia in Dialecticæ Georgii Trapezuntii; Scholia in Terentii Comædiis; Scholia in Horatii Sermonibus & Artem Politicam, en manuscrit; Oratio de Pergrinatione sua per Italiam; Oratio funebri in obitum Richardi, Principis Trevirensis; Fælix nomenclatura Francisci a Sickingen contra urben Treverensem, cum obsequio ejusdem, en vers héroïques; Imperator Cesar Maximilianus defunctus; Gratulatio in Coronationem Regis Romanorum ad Carolum V, Cesarum, & Ferdinandum Regem, fratres augustos, en vers héroïques; Regia de Austria nomine; Refutatio calumniarum Martini Buceri; Bartholomæi Lotomi & Joannis Sturmii Epistolæ adversaria de dissidio periculoso Germaniæ, & per quas fit quo minus concordie ratio inter partes inveniatur. On a aussi de lui une Réponse à Pierre Dathenus qui avoit quitté la Religion Romaine pour embrasser la Protestante, & deux à Jaques André, l'une pro sanctissima Eucharistia atque inveniunt Missæ Sacrificio, l'autre de docta simplicitate prima Ecclesiæ, & de ipsi Calicis ac de sanctissimo Eucharistia Sacrificio. L'an 1543, il fit une réponse à Martin Bucer, sur quatre chefs, favoir, sur la distribution de la Communion sous une espèce, sur l'invocation des Saints, sur le Célibat des Prêtres, & sur l'Autorité de l'Eglise. Bucer ayant répondu à cet Ouvrage, Latome repliqua. * Valère André, *Biblioth. Belgica, p. 106. & suite. Le Mire, Simler, &c.**

L A T O M E, Latomus (Jean) Chanoine Régulier de saint Augustin, de la Congrégation de Val-ver, dans le XVI siècle, étoit natif de Berg-op-zoom dans le Brabant, & fut Prieur de S. Tron. Il fut employé dans les affaires de sa Congrégation, pour lesquelles il fit même un voyage à Rome. Ses occupations ne l'empêchèrent pas de traduire le Pécautier en vers, de mettre en Latin les Sermons Allemands de Jean Fère ou Ferus; de publier l'Histoire du monastère de S. Tron, de donner un Traité de l'Origine & de l'accroissement de l'Abbaie de Corfendonk, & le Paradis de la Bienheureuse Vierge Marie. Valère André dit qu'en 1577 Latome étoit dans la 53 année de son âge, & qu'il mourut en 1578: d'où il semble qu'il faille conclure qu'il est mort dans sa 54 année. Il mourut à Anvers le premier juillet 1578, âgé de 53 ans. * Valère André, *Biblioth. Belgica, p. 524 & 525. Le Mire, Ghilini, &c.*

L A T O M E (Jacques) neveu de Jacques Latome, dont nous avons parlé plus haut, fit imprimer tous les Ouvrages de son oncle, en un volume in folio, l'an 1550, & mourut l'an 1596.

* L A T O M E (Jean) naquit à Francfort le 24 janvier 1524. Il fit ses études dans la ville de sa naissance, à Cologne, à Mons, à Mayence & à Fribourg. En 1545, on le rappella à Francfort pour le service de l'Eglise de cette ville. En 1581, il fut fait Doyen de la Fondation impériale de S. Barthélemi, & il s'acquitta de cette charge au grand contentement de toute la ville. L'Empereur qui lui avoit donné plusieurs marques de son estime, le fit Inspecteur ou Inspecteur de tous les livres que l'on apporte à la Foire de Francfort. Mais comme cet emploi lui causoit trop d'embarras, il y renonça. Il mourut l'an 1619. On a de lui, *Historia de Maguntinis Episcopis; Hist. Principum Austriæ a Carolo Hispano, usque ad Philippum III, Hispaniæ Regem; Antiquitates Francfordicæ; Corfendonis, &c.* * *Gr. Dic. Univ. Holl. Bollhard, in Vitæ 50 Pivorum Doctrina illustratum.*

L A T O M I E S, lieu en Sicile, appelé aujourd'hui le Tagliate, est une caverne ou carrière, que Denys, Tyran de Syracuse, fit creuser dans un rocher près de cette ville, pour servir de prison aux Criminels. Elle a environ un stade de longueur, & deux cens piez de largeur. Ce Tyran y retenoit fort longtems les prisonniers: de sorte qu'ils s'y marioient, & y avoient des enfans. Il y avoit un endroit, qui étoit appelé du nom de Piliæxene, à cause que ce Poëte n'ayant pas voulu approuver quelque Ouvrage que ce Roi avoit composé, y fut renfermé par son ordre. On croit que ce fut là qu'il composa son Poëme du Cyclope, où il raille ce Prince. Cicéron reproche aussi à Verrès, d'avoir fait enfermer dans ces prisons plusieurs Citoyens Romains. * Cluvier, *Sicilia Antiqua, l. 1.*

L A T O N E, fille de Coeus, & de Phébé, sœur de ce Titan, fut aimée de Jupiter, duquel elle devint grosse. Junon qui le fut, la bannit de toute la terre, & la fit pourfuir par le serpent Python; mais Neptune en eut pitié, & fit paroître l'Isle de Délos, auparavant cachée sous l'eau, où Latone accoucha de Diane & d'Apollon, qui tua depuis le serpent Python. * Ovide, *Metamorph. l. 6. Apollodore, l. 1.*

L A T O S (Jean) natif de Cracovie, a passé pour un Philosophe Mathématicien, & Médecin excellent. Il s'agit beaucoup de réputation par un Traité sur les Révolutions des Royaumes. On a aussi ses Observations sur quelques éclipses & quelques comètes. Il attaqua la correction du Calendrier, faite par le Pape Grégoire XIII, assurant qu'il auroit pu faire quelque chose de meilleur; quoique les Astronomes qui l'ont examiné depuis, ayent reconnu qu'il étoit difficile de faire rien de plus parfait en ce genre. Latos publia donc sa correction du Calendrier, qui fut approuvée par quelques uns. * König, *Biblioth. Petus & Nrus.*

L A T R A N, ou SAINT JEAN DE LATRAN, Basilique de Rome, est la première église du Siège des Papes. On voit gravez sur un vieux marbre, au portique de ce temple,

ple, ces deux vers, où la quantité n'est pas scrupuleusement observée,

*Dogmate Populi datur simul & Imperialis,
Ut sim cunctarum mater & caput Ecclesiarum.*

On y voit aussi cette Inscription en prose,

*Sacrosancta Ecclesia Lateranensis, omnium Ecclesiarum
mater & caput.*

Le Cardinal Baronius, après S. Jérôme, dit que la place où l'église & le Palais de Latran sont bâtis au Mont-Célius, avoit appartenu à Plautius Lateranus, Consul désigné, que Néron fit mourir; & qu'apparemment l'Empereur Constantin donna la maison au Pape Melchiséde, puis qu'il y célébra le Concile assemblé l'an 313, pour l'affaire de Cécilien de Carthage, persécuté par les Donatistes. On lui a donné plusieurs noms, outre celui de Basilique de Latran. 1. On l'a appelée la Basilique de Fausta, parce que la Princesse Fausta y avoit eu son Palais; 2. la Basilique de Constantin, parce que l'Empereur Constantin l'avoit fait bâtir; 3. la Basilique de S. Jean; à cause de deux chapelles qui furent construites dans le Batilère de Constantin, l'une, en l'honneur de S. Jean-Baptiste, & l'autre, sous le nom de S. Jean l'Evangéliste; 4. la Basilique de Jules, peut-être parce que le Pape Jules I y fit des augmentations considérables. Mais le plus considérable de ses titres, est celui de Basilique de S. Sauveur, parce que Jesus Christ y est particulièrement honoré comme Chef de l'Eglise. L'Empereur Constantin la meubla de riches ornemens, & fixa un revenu considérable pour l'entretien des lampes & des Ministres: ce qu'on pourra voir dans le livre qu'Anastase le Bibliothécaire, a intitulé, *De la magnificence de Constantin*. Le Poëte Prudence parle de l'église de Latran, en écrivant contre Symmaque, l. 1. v. 586.

Cetibus aut magnis Lateranas currit ad ades.

Le pavé de cette fameuse Basilique est tout de marbre, & la voûte est soutenue de quatre rangs de colonnes, le tout doré & orné avec grand artifice. Cette église fut brûlée en 1308 sous le Pontificat de Clément V, & l'an 1361 sous Innocent VI, & a toujours été réparée. On remarque même que la première fois les Dames Romaines traînoient elles mêmes les chariots chargés de pierres, pour avoir l'avantage de contribuer à la réparation de cette première Basilique du Monde Chrétien; car elle est appelée telle par une déclaration du Pape Grégoire IX, faite l'an 1372. Les Chanoines de Latran, étoient autrefois Réguliers, S. Léon le Grand les ayant obligés l'an 440, à vivre en commun sous la conduite de Gélase, qui depuis fut un de ses successeurs. Ayant renoncé ensuite à la vie commune, on les contraignit l'an 1053 de la reprendre, & de se conformer aux réglemens du Concile tenu à Rome cette année-là: d'autres églises furent mises sous la dépendance de celle de Latran, & formèrent ensemble une Congrégation, qui subsista jusques vers l'an 1295. Boniface VIII chassa alors les Réguliers pour mettre des Séculiers en leur place, & ceux-ci furent paisibles possesseurs de l'église de Latran jusqu'en 1442; mais Eugène IV, ayant voulu alors qu'ils la cédassent à des Réguliers de la Congrégation de Sainte-Marie de la Frisonaire, ce changement causa tant de contestations, & les Romains prirent si vivement les intérêts des Séculiers, que le Pape Sixte IV, se contenta de donner en 1472, le titre de Chanoines Réguliers de S. Sauveur de Latran, à ces Réguliers étrangers, pour qui il fit bâtir l'an 1483, au milieu de Rome, l'église de Notre-Dame de la Paix, laissant celle de Latran aux Séculiers, qui n'y ont pas été troublés depuis. Les Rois de France présentent deux de ces Chanoines à sa Sainteté, en considération des biens qu'ils ont faits à l'Eglise. Voici les Conciles qui ont été tenus dans la Basilique de Latran.

I. CONCILE GENERAL DE LATRAN.

Ce Concile, qui est le neuvième Général, fut assemblé sous le Pontificat de Calixte II, l'an 1122 selon Baronius; mais plutôt l'an 1123, le 25 de mars, indication première. On le convoqua principalement contre l'Empereur Henri IV, touchant les investitures aux Bénédictins, & sur tout aux Evêques. Grégoire VII, s'étoit opposé aux prétentions des Empereurs; mais cette résistance n'avoit fait que causer une méintelligence scandaleuse. Calixte II, poussé du même esprit, célébra ce Concile, où se trouvèrent 300 Prélats, comme le rapporte Suger, Abbé de S. Denys, qui y étoit, & non pas 997, comme l'allure Pandulphe. Il y vint aussi un très-grand nombre de Princes, tant ecclésiastiques, que séculiers; & on y parla de faire la guerre aux Sarrafins, les affaires de la Terre-Sainte étant alors en très-mauvais état, depuis la bataille que Baudouin II, Roi de Jérusalem avoit perdue. Nous avons vingt-deux Canons de ce Concile; que Gratien, qui vivoit en ce tems-là, a presque tous insérés dans son Décret. Le premier Canon est contre les Simoniaques. Le second & le vingt-unième, contre les Ecclésiastiques concubinaires. Le cinquième confirme la défense des mariages à un certain degré. L'onzième donne des indulgences aux Croisiez. Le quinzisième est contre les Faux-Monnayeurs. Le seizième, contre ceux qui maltraitoient les Pèlerins. Le dix-septième défendoit aux Abbés & aux Moines de donner des pénitences publiques, &c. * *Conciles*, tome 2.

II. CONCILE GENERAL DE LATRAN.

Le Pape Innocent II, voulant entièrement détruire le parti

de l'Antipape Pierre Léon, dit Anaclét II, s'opposer aux erreurs d'Arnaud de Breice, Disciple de Pierre Abailard, & corriger les mœurs des Ecclésiastiques & des Séculiers, extrêmement dépravées, résolut d'assembler un Concile général: c'est ce qu'il fit le huitième avril 1139, se donnant au reste tant de soins pour y appeler les Prélats, qu'il s'y en trouva près de mille. Ce Concile qui est le X Occuménique, contient trente Canons, dont le premier est contre les Simoniaques. Le second & le neuvième regardent les Excommunications, dont les seuls Evêques diocésains pouvoient absoudre. Le quatrième règle les habits ecclésiastiques. Le sixième est contre les Prêtres concubinaires. Le septième défend d'entendre la Messe de ces malheureux. L'autre défend aux Ecclésiastiques & aux Moines d'exercer la profession d'Avocats ou de Médecins. Le dixième est contre les Laïques qui prennent les dixmes. Le treizième est contre les Usuriers qu'il prive de la sépulture ecclésiastique. Le quatorzième en prive de même ceux qui se hazardent à des combats, pour faire montre de leur force. Le quizième excommunique ceux qui frappent les Ecclésiastiques. Le dix-septième défend les mariages entre parens. Le vingt-unième exclut les fils des Prêtres de la Prêtrise. Le vingt-troisième est contre Arnaud de Breice & ses Sectateurs. Le vingt-neuvième, contre ceux qui faisoient des machines de guerre pour les Infidèles. * *Conciles*, tome 10.

III. CONCILE GENERAL DE LATRAN.

Ce Concile qui est l'onzième général, fut tenu par le Pape Alexandre III, à la tête de 300 Evêques, le cinquième mars, le lundi de la troisième semaine de carême de l'an 1179, qui étoit le vingtième du pontificat du même Alexandre. Le sujet de cette convocation fut la réformation des mœurs, & la nécessité de s'opposer au Schisme suscité dans l'Eglise par l'Empereur Frédéric I, qui avoit opposé aux pontifes de Rome, trois Antipapes, Octavien, Gui de Crémone, & Jean de Strama, sous les noms de Victor IV, de Paschal III, & de Calixte III. On eut aussi dessein d'y condamner quelques nouveaux Hérétiques qui s'étoient élevés. Guillaume Evêque de Tyr, Albert de Bethléem & quelques autres Prélats orientaux, étoient du nombre de ceux qui formoient cette assemblée. Ils y firent vingt-sept Décrets ou Canons. Le premier regarde l'élection des Pontifes Romains. Le second révoque les ordinations des Antipapes. Le troisième règle l'âge des Evêques, des Curez & des Archidiacres. Le quatrième défend qu'aucun Clerc ne soit élevé aux Ordres, sans titre de Bénéfice. Le sixième ordonne aux Prélats d'avertir avant que d'excommunier, & défend aux Religieux d'appeler de la sentence du Chapitre ou du Supérieur. Le huitième défend les expectatives aux Bénéfices. Le onzième est contre les Ecclésiastiques qui ont des femmes chez eux. Le douzième leur défend de se mêler d'affaires temporelles. Le treizième & le quatorzième sont contre la pluralité des Bénéfices. Le quinzisième veut qu'on ne puisse employer les biens ecclésiastiques que pour l'Eglise. Le seizième règle les Résolutions des Chapitres. Le dix-huitième ordonne l'érection des prébendes, dites preceptoriales dans les cathédrales. Le dix-neuvième excommunique les Puissances séculières qui usurpent les droits ecclésiastiques. Le vingtième défend les combats à la barrière & les tournois. Le vingt-quatrième défend de fournir des armes aux Infidèles. Le vingt-cinquième ordonne de refuser la communion aux Usuriers publics. Le vingt-sixième défend aux Chrétiens d'habiter avec les Juifs, Sarrafins, &c. Le vingt-septième excommunique les Catharins, Patarins, & autres Hérétiques. * *Conciles*, tome 10. Guillaume de Tyr. Roger. Barthélemi. Laurens.

IV. CONCILE GENERAL DE LATRAN.

Ce Concile qui est le douzième général, est nommé le Grand, à cause du grand nombre d'Evêques qui s'y trouvèrent. Le Pape Innocent III, qui le tint l'an 1215, y présida, & le fit commencer le onzième de novembre. Les Patriarches de Constantinople & de Jérusalem y assistèrent en personne; ceux d'Alexandrie & d'Antioche y envoyèrent leurs Députés; de sorte qu'il y eut, outre les Orientaux soixante & onze Archevêques, trois cents quarante Evêques, & plus de huit cents Abbés ou Prieurs. Les Orateurs de Henri, Empereur de Constantinople, de Frédéric Roi des Romains, de Philippe Auguste Roi de France, de Jean Roi d'Angleterre, d'André Roi de Hongrie, de Jean Roi de Jérusalem, de Hugues Roi de Cypré, de Jacques Roi d'Aragon, & ceux de divers autres Princes se trouvèrent à ce Concile. Il fut assemblé contre les Albigeois, contre les erreurs d' Amaury, & contre celles de l'Abbé Joachim. On y parla aussi du recouvrement de la Terre-Sainte. Il contient soixante & dix Chapitres, insérés la plupart dans les Décrets de Grégoire IX. Voici les plus considérables. Le premier contient divers articles de la créance de l'Eglise Romaine, & approuve le terme de Transsubstantiation, pour exprimer le changement de la substance du pain & du vin en la substance du Corps & du Sang de Jesus-Christ au Sacrement de l'Eucharistie. Le second condamne les erreurs de l'Abbé Joachim. Le troisième & les suivants jusqu'au neuvième, traitent de la manière d'extirper les hérésies; défendent de prêcher sans approbation; & régulent l'inquisition. Le onzième renouvelant le 18 Canon du troisième Concile de Latran, ordonne l'établissement des prébendes pour les Ecolâtres & Théologaux. Le douzième pourvoit à la réforme des Ordres Religieux; & le treizième défend l'établissement d'aucun Ordre nouveau. Le quatorzième est contre l'incontinence des Clercs; & le quinzisième punit ceux qui ne sont pas assez sobres. Le seizième leur prescrit un régleme de vie. Le dix-septième regarde l'Office divin. Le dix-neuvième défend d'exposer des meubles pro-

profanes dans les églises. Le vint & unième est ce fameux Canon qui commence, *Omnia utriusque sexus*, & qui ordonne aux Chrétiens de se confesser pour le moins une fois l'an à son Curé, & de communier aux fêtes de Pâques. Le vint-deuxième commande aux Médecins de faire appeler les Confesseurs pour leurs malades. Le vint-quatrième parle des élections, & en met trois; l'inspiration, le scrutin & le compromis. Le vint-cinquième & les suivans sont pour l'élection aux Bénéfices, & le vint-neuvième en défend la pluralité. Le trente-unième défend aux fils des Chanoines de posséder des Bénéfices de leurs pères. Le trente-deuxième & le trente-troisième régissent la portion congrue des Cures. Le trente-sixième est pour les appels. Le quarante-sixième est pour les privilèges ecclésiastiques. Les cinquantième & cinquante-unième sont pour les mariages. Le soixante-unième défend d'exposer légèrement les Reliques des Saints. Le soixante-quatrième est contre les Réguliers qui prennent de l'argent pour admettre quelcun à la profession Religieuse. Le soixante-septième & le soixante-huitième sont contre les Usures des Juifs, &c. * *Conciles*, tome 12. L'Abbé d'Urfberg. Matthieu Paris. Sponde. Bzovius & Rainaldi, in *Annal. Eccl. A. C.* 1215.

LE V. CONCILE DE LATRAN.

Ce Concile a commencé l'an 1512, sous Jules II, & ne fut conclu qu'en 1517, sous Léon X. On le célébra pour s'opposer à l'Assemblée de Pise, pour porter les Princes Chrétiens à une ligue contre les Turcs, & pour établir la réforme des mœurs. Il contient douze Sessions, dont les premières condamnent l'Assemblée de Pise; & la huitième quelques erreurs touchant l'ame. Le Canon de la neuvième Session veut que les Bénéficiers, qui manquent de réciter l'Office divin, soient privés de leur Bénéfice; & la dixième Session règle les Monts de Piété, où les pauvres peuvent trouver de l'argent à prêt. On ne reconnoît point ce Concile pour général en France.

AUTRES CONCILES DE LATRAN.

Le Pape Martin I, célébra un Concile à Latran le cinquième octobre, indiction VIII, de l'an 649, composé de cent cinq Evêques. Il y condamna la formule de foi, dite *Typus*, proposée par l'Empereur Constantin, & Cyrus, Serge, Paul & Pyrrhus, Hérétiques Monothélites. Dans un autre Concile tenu l'an 1051 par Léon IX, Grégoire, Evêque de Verceil, accusé d'adultère, fut excommunié. L'année suivante, le même Pontife en assembla un autre pour la canonisation de saint Gérard, Evêque de Toul. Alexandre II, en célébra un l'an 1063, contre les Simoniaques, à l'occasion de Pierre, Evêque de Florence, accusé de simonie & d'hérésie. Le Pape assembla plus de cent Evêques, & fit dresser douze Canons. Il tint deux autres Conciles l'an 1065, contre les Hérétiques nommez *Inceffueux*; les condamnant, non pas seulement par la force des loix civiles, mais par l'autorité des sacrez Canons. Nous avons quatre Conciles célébrés au Palais de Latran, sous Paschal II. Le premier fut tenu l'an 1101, après la mi-carême, contre l'Empereur Henri IV, qui troubloit la paix de l'Eglise; le second l'an 1109; le troisième l'an 1112, où Girard, Evêque d'Angoulême, fut la révocation du privilège des investitures des Bénéfices, que l'Empereur avoit extorqué du Pape par force; & dans le quatrième tenu le sixième mars, lundi de la troisième semaine de carême l'an 1119, le Pape défendit, avec anathème, les investitures, sans néanmoins prononcer sentence d'excommunication contre Henri, quoiqu'il approuvât ce que d'autres Prélats avoient fait à ce sujet. Calixte II, qui avoit célébré le premier Concile Général de Latran l'an 1122 ou 1223, en assembla un autre, pour la paix conclue avec l'Empereur, que trois Cardinaux étoient allés trouver à Wormes. Alexandre III, dans un Concile tenu à Latran, environ l'an 1166, excommunia l'Empereur Frédéric I, son persécuteur & ennemi du saint Siège. Il y en a eu quelques autres dont nous ferons mention en parlant des Conciles de Rome. Benoît XIII y en a tenu un en 1721.

L A T R E (Guillaume de) Evêque de Tournay, mourut en 1273. Il laissa deux livres sur la Toison d'Or, où il traite de l'origine de cet Ordre, & de plusieurs autres choses qui le concernent. Cet Ouvrage fut publié in folio en 1530. * *Konig, Biblioth. Vetus & Nova*. Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 322.

L A T R O N I A N U S, Poëte Espagnol, vivoit dans le quatrième siècle, lorsque Maxime envahit l'Empire contre Gratien. Saint Jérôme dit qu'il avoit laissé divers Ouvrages en vers, comparables à ceux des Anciens. Ce Poëte étant tombé dans les erreurs de Priscillien, fut condamné au Concile de Bourdeaux; & ayant été conduit à Trèves, où se tenoit Maxime, il eut la tête tranchée avec ses Compagnons l'an 385, par ordre de ce Prince. * *Saint Jérôme, de Script. Eccles. c.* 122. Sulpice Sévère, *l. 2. Mariana, Hist. l. 4. ch.* 20.

Ce Poëte est nommé par quelques-uns **MATRONIANUS**. C'est le nom que lui donne Erasme dans son édition de S. Jérôme. Sulpice Sévère le nomme pourtant *Latronianus*, quoique le célèbre Traducteur qui nous a donné une nouvelle version de cet Auteur en Langue Française, ait préféré celui de *Matronianus*. **L A T S C H O F K A**, qu'on écrit *Latschovka*, petite ville de Pologne peu considérable, bâtie dans les sables sur les confins du Palatinat de Russie, dont elle dépend. * *Mémoires du Chevalier de Beaujeu*.

L A T S C H O F K A, qu'on écrit *Latschovka*, petite ville de Pologne peu considérable, bâtie dans les sables sur les confins du Palatinat de Russie, dont elle dépend. * *Mémoires du Chevalier de Beaujeu*. **L A T T A R I C O**. Voyez **L A T A R A C O**. * **L A T T A Y** ou **S A I N T - L A M B E R T**, bourg de France, en Anjou, doit être assez considérable, puisque le Dictionnaire Universel de la France lui donne près de 1700 Habitans. **L A T T E**, *Lattara*, ancien village ou bourg dans le Langue-

doc, à mille pas de Montpellier, sur le Lac de Maguelonne, qu'on appelle quelquefois pour cette raison le Lac de Latte. * *Maty, Dict. Géogr.*

* **L A T Z** ou **L A T S C H**, rivière de Suisse, au pays des Grisons, dans la Ligue de Cadée, prend sa source vers le village de Bergun, coule à peu près du sud-sud-est au nord-nord-ouest, & se rend dans l'Albula.

L A V. L A U.

* **L A V A G G I** (Augustin) né à Mazara en Sicile, fut Docteur en Droit Civil & Canonique, & l'un des plus célèbres Avocats de Mazara. En 1567, il fut fait Pensionnaire de Messine; & en 1569, Protonotaire de Sicile. Il fut aussi Conseiller du Roi. Il mourut à Palerme le premier octobre 1574. On a de lui, *Valentina Allegationum & Confessorum, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Bibliotheca Sicula*.

* **L A V A G G I** (Nicolas) de Palerme, célèbre Jurisconsulte & Docteur en Droit Civil & Canonique, fut l'un des plus fameux Avocats de Palerme. Les Ouvrages que l'on a de lui sont en Espagnol. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

L A V A G N A. Voyez **L A V A G N E**.

L A V A G N E, ville & Comté d'Italie, sur la côte de Gènes, appartient à la Maison de Piépuce. Il y a eu quelques Pontifes Romains de la Maison des Comtes de Lavagne, que les Latins nomment *Lavania & Lebonia*. Cherchez l'article de **F I E S Q U E**.

* **L A V A G N E**, rivière d'Italie dans l'Etat de Gènes, prend sa source à l'est de la ville de Gènes, dont elle est éloignée de quelques milles, coule à peu près de l'ouest-nord-ouest à l'est-sud-est, jusques à ce qu'elle reçoive la rivière de Grandvegria, puis tournant son cours du nord au sud, arrose la ville de Lavagne, & se rend un peu au dessous dans la mer.

L A V A L, autrement **L A V A L - G U I O N**, *Vallis Guidonis*, ville de France, sur la rivière de Mayenne, dans le Bas Maine, diocèse du Mans, appartient aux Seigneurs de la Maison de la Tremoille, & est renommée par le trafic des toiles qu'on y fait, & par un Concile qui y fut tenu l'an 1242, dont il est fait mention dans la dernière édition des Conciles, tome 12. Cette ville est située dans un vaillon sur le bord de la rivière de Mayenne. Ce qui l'a fait appeller *Laval-Guion*, c'est que le nom de Guy fut comme héréditaire aux aïeux de l'ancienne Maison de Laval, ainsi qu'on peut le voir dans l'article suivant. Il y a dans cette ville deux églises collégiales, dont l'une est paroissiale, deux autres paroisses, des Chanoines Réguliers de la Congrégation de France, des Jacobins, des Cordeliers, des Capucins, des Filles de sainte Claire, des Bénédictines, des Ursulines, & des Hospitalières. Il y a aussi un grand nombre de Tribunaux, une Justice Royale, une Justice Comtale, une Maîtrise des eaux & forêts, Election, Grenier à sel, Justice des traites, & Maison-de-ville. Elle a deux fauxbourgs, dont l'un est au delà de la rivière, sur laquelle il y a un grand pont revêtu de maisons des deux côtés, qui fait la communication de ce fauxbourg avec la ville.

L A V A L, Maison noble & ancienne, a produit de grands Hommes. Guy, I. du nom, Seigneur, Baron de Laval, qui vivoit sous les enfans de Charlemagne, fut père de Guy, II. du nom. Celui-ci ne laissa qu'une fille, laquelle épousa HAMOND, qui prit le nom de Laval, & qu'il conserva, quoiqu'il n'en eût point d'enfans, mais de *Heljarde* de Bretagne, sa seconde femme, dont il laissa Guy, III. du nom, dit le *Chaste*, Seigneur de Laval, qui épousa *Denise* de Mortain, fille de Robert, Comte de Mortain, & nièce de Guillaume le Conquerant, Duc de Normandie, & Roi d'Angleterre. Il en eut Guy, IV. du nom, qui d'*Emma*, saur naturelle de Henri II, Roi d'Angleterre, eut Guy, V. du nom, lequel d'*Havoise* de Crœon, laissa une fille unique, *Emma* de Laval, qui fut mariée à *Matthieu* de Montmorency, II. du nom, surnommé le Grand, Connétable de France, qui avoit déjà des enfans de *Gertrude* de Soissons, sa première femme. Il eut entre autres enfans de cette seconde alliance, Guy, VI. du nom, qui fut.

I. Guy de Montmorency, Seigneur de Laval, VI. du nom, souche de la seconde race des Seigneurs du nom de Laval, qui a depuis été porté par sa postérité, en retenant néanmoins les armes de la Maison de Montmorency, qu'il chargea de cinq coquilles d'argent sur la croix, pour marque de punie, fit le voyage de la Terre-Sainte l'an 1247, & mourut l'an 1267. Il avoit épousé 1. l'an 1239, *Philippine*, Dame de Vitry & de Châtillon, fille d'*André* III, Seigneur de Vitry; & de *Catherine* de Thouars, dite de Bretagne, morte le 16 septembre 1254; 2. *Thomas* de Mathefalon, Dame de Nanteuil, veuve d'*André* III, Seigneur de Vitry. Il eut de sa première femme 1. Guy, VII. du nom, qui fut; 2. *Catherine*, Dame de Landauran, mariée en 1265 à *Hervé* de Léon, Chevalier; & 3. *Emmette* de Laval: de sa seconde il eut 4. *Matthieu* de Laval, vivant l'an 1265; 5. *Guy*, Evêque de Cornouailles, puis du Mans; 6. *Guillaume*, vivant l'an 1318; & 7. *BOUCHARD* de Laval, qui a fait la branche des Seigneurs d'*ARTICHTI*, rapportée cy-après.

II. Guy, VII. du nom, Sire de Laval, de Vitry, de Châtillon, &c. fit le voyage de la Terre-Sainte avec le Roi S. Louis l'an 1270, & mourut en l'Isle-Jourdain le 22 août 1295. Il avoit épousé 1. *Isabeau* de Beaumont, fille de *Guillaume*, Seigneur de Pacy-sur-Marne, Comte de Caister, &c.: 2. l'an 1280, *Jeanne* de Brienne, dite de Beaumont, Dame de Loué, fille de Louis de Brienne, & d'*Agnes*, Vicomtesse de Beaumont. Il eut de sa première femme 1. Guy, VIII. du nom, qui fut; & 2. *Guillaume*, Seigneur de Pacy, mort sans postérité: de la seconde, 3. *André* de Laval, qui a fait la branche des Seigneurs de Loué, de *LEZAY*, de la FAIGNE, & de *TARTIGNY*, rapportée cy-après; 4. *Guy*, dit *Guion*, Seigneur d'Olivet, mort sans postérité de *Jeanne*, fille de *Pierre*, Seigneur de Chemille; 5. *Louis*, Seigneur d'Au-

d'Aubigné, vivant en 1320; 6. *Thibault*, Seigneur de Loué, mort sans postérité; 7. *Philippe*, mariée à *Guillaume*, Seigneur de Rochefort, d'Aczac & de Châteauneuf; 8. *Agnes*, Abbesse de Maubouillon; & 9. *Catherine* de Laval, Religieuse à Etival.

III. GUY, VIII. du nom, Sire de Laval, de Vitré & d'Acquigny, Comte de Caferre, servit à la bataille de Mons-en-Puelgny, Comte de Caferre, & mourut l'an 1320. Il avoit épousé *Beatrix*, Dame de Gavre, fille unique de *Rasse*, Seigneur de Gavre en Flandre, dont il eut 1. GUY, IX. du nom, qui fut; 2. *Rasse*, Seigneur de Morhent, en Flandre vivant en 1343; 3. JEAN, qui a fait la branche de PACY, rapportée cy-après; 4. *Pierre*, Evêque de Rennes, mort le onzième janvier 1357; 5. FOULQUES, Seigneur de Chaloyau, qui a fait la branche des Seigneurs de RETZ, aussi rapportée cy-après; 6. *Isabeau*, alliée à *Jean*, Seigneur de Loheac & de la Roche-Bernard; 7. *Catherine*, mariée à *Gérard* Chabot, IV. du nom, Seigneur de Retz; & 8. *Jeanne* de Laval, qui refusa l'Abbaté de S. George de Rennes.

IV. GUY, IX. du nom, Sire de Laval, de Vitré, de Gavre, &c. fut tué au service de Charles de Blois, Duc de Bretagne, à la bataille de Roche-derien, en juin 1347. Il avoit épousé l'an 1315, *Beatrix* de Bretagne, seconde fille d'*Arvus* II, Duc de Bretagne, & d'*Tolande* de Dreux, dont il eut 1. GUY, X. du nom, Sire de Laval & de Vitré, qui épousa l'an 1338 *Isabeau*, Dame de Craon, & mourut sans lignée l'an 1348; 2. GUY, XI. du nom, qui fut; & 3. *Catherine* de Laval, première femme d'*Olivier*, Seigneur de Clifton, Connétable de France.

V. GUY, XI. du nom, Sire de Laval, de Vitré & de Gavre, Gouverneur de Bretagne en l'absence du Duc, mourut le 24 avril 1412. Il avoit épousé, 1. l'an 1348, *Louise*, Dame de Châteaubriant, sœur & héritière de *Géofroy* VIII, Seigneur de Châteaubriant, de Candé, &c. morte sans enfans; 2. le 28 mai 1384, *Jeanne* de Laval, Dame de Châtillon-en-Vendelais, d'Aubigné, de Tintenciac, &c. veuve du Connétable du Gueclin, dont il eut 1. GUY de Laval, Seigneur de Gavre, qui tomba dans un puits en jouant à la paume, dans la grande rue de Laval, dont il mourut le 25 mars 1413, étant alors fiancé à *Catherine*, fille de *Pierre* II, Comte d'Alençon; & 2. ANNE qui fut.

VI. ANNE, Dame de Laval, de Vitré, de Gavre, d'Aquigny, de Châtillon-en-Vendelais, d'Aubigné, &c. épousa par contrat du 22 janvier 1404, *Jean* de Montfort, Seigneur de Kergolay, à condition de porter le nom, cri, & pléines armes de Laval, par lui & ses Descendans: ce qui fut vérifié au Parlement en janvier 1405. Depuis, ayant succédé au droit de sa femme, à toutes les Terres & Seigneuries de Guy XI, l'an 1412, il prit le nom de GUY XII, Sire de Laval, de Vitré, &c. & mourut à Rhodes l'an 1415, au retour de Jérusalem & de la Palestine, & sa veuve ne mourut que le 25 janvier 1465, ayant eu pour enfans 1. GUY, XIII. du nom, qui fut; 2. *André* de Laval, Seigneur de Loheac & de Retz, Amiral & Maréchal de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort l'an 1486, âgé de 75 ans, sans laisser de postérité de *Marie* de Laval, Dame de Retz; 3. *Louis* de Laval, Seigneur de Châtillon & de Comper, Gouverneur de Dauphiné, puis de Gênes, de Paris, de Champagne & de Brie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand-Maitre des Eaux & Forêts de France, mort sans postérité, le 21 août 1419; 4. *Jeanne* de Laval, seconde femme de *Louis* de Bourbon, Comte de Vendôme, mariée l'an 1424, morte le 18 décembre 1468; & 5. *Catherine* de Laval, mariée à *Guy* de Chauvigny, Seigneur de Châteauroux.

VII. GUY, XIII. du nom, Sire de Laval, de Vitré, de Gavre, &c. succéda à *Raoul* de Montfort, son ayeul paternel, aux Terres & Seigneuries de Montfort, de la Roche-Bernard, &c. & ce fut en sa faveur que la Baronnie de Laval fut érigée en Comté le 17 août 1429. Il mourut le second septembre 1486, ayant épousé 1. par contrat du 26 mars 1435, *Isabelle* de Bretagne, fille de *Jean* VI, Duc de Bretagne; 2. *Françoise* de Dinan, Dame de Châteaubriant, &c. veuve de *Gilles* de Bretagne, Seigneur de Chantocé, & fille unique de *Jacques* de Dinan, Seigneur de Châteaubriant, Grand-Bouteiller de France, & de *Catherine* de Rohan. Il eut de sa première femme, 1. GUY, XIV. du nom, Comte de Laval & de Montfort, Seigneur de Vitré, de Gavre, &c. né le 18 novembre 1435, lequel fut nommé *François* au Bâton, nom qu'il changea en celui de *Guy*, après la mort de son père. Il servit le Roi Louis XI, qui lui fit épouser, par contrat du huitième janvier 1461, *Catherine* d'Alençon, fille de *Jean* II, Duc d'Alençon. Il fut aussi établi Grand-Maitre de France, par le Roi Charles VIII, & mourut le 15 mai 1500, n'ayant eu que *Jean* de Laval, mort au berceau. Les autres enfans du premier lit de GUY XIII, Comte de Laval, furent 2. JEAN qui fut; 3. *Pierre* de Laval, Archevêque & Duc de Rheims, mort le 12 août 1493; 4. *Isabelle* de Laval, mariée l'an 1443, à *Alain* de Rohan, Comte de Porhoët; 2. l'an 1554, à *Guillaume* de Harcourt, Comte de Tancarville & de Montgommery; 5. *Françoise*, morte quatorze jours après sa naissance; 6. *Jeanne* de Laval, seconde femme de *René*, Roi de Naples, de Sicile & de Jérusalem, Duc d'Anjou, mariée le dixième septembre 1454, morte l'an 1498; 7. *Anne*, morte à six semaines; 8. *Artus*, morte sans alliance; 9. *Hélène*, femme de *Jean* de Malestroit, Seigneur de Derval & de Combouze; & 10. *Louise* de Laval, mariée par contrat du 15 mai 1468, à *Jean* de Brosse, dit de Bretagne, Comte de Penthièvre. Ceux du second lit, furent 11. *Pierre* de Laval, Seigneur de Montfilan, mort sans alliance; 12. FRANÇOIS de Laval, qui a fait la branche des Seigneurs de CHATEAUBRIANT, rapportée cy-après; & 13. *Jacques* de Laval, Seigneur de Beaumanoir, mort le 23 avril 1502, père d'un fils, nommé *François* de Laval, Seigneur de Beaumanoir, mort sans postérité l'an 1522.

VIII. JEAN de Laval, Seigneur de la Roche-Bernard & de Bellefille, mourut le 14 août 1476, âgé de 38 ans, laissant de *Jeanne*

du Perrier, Comtesse de Quintin, Dame du Perrier, GUY, XV. du nom, qui fut.

IX. GUY, XV. du nom, Comte de Laval, de Montfort & de Quintin, Seigneur de Vitré, de Gavre, &c. hérita du Comte GUY XIV, son oncle. Il fut Gouverneur & Amiral de Bretagne, & mourut le 20 mai 1531. Il avoit épousé, 1. l'an 1500, *Charlotte* d'Aragon, Princesse de Tarante, fille aînée de *Frederic* d'Aragon, Roi de Naples & de Sicile, & d'*Anne* de Savoie, sa première femme; 2. l'an 1517, *Anne* de Montmorency, fille de *Guillaume*, Sire de Montmorency; 3. *Antoinette* de Dailion, fille de *Jacques*, Seigneur du Lude. Il eut de sa première femme 1. 2. GUY & LOUIS de Laval, morts jeunes; 3. *François* de Laval, Comte de Montfort, tué au combat de la Bicoque l'an 1522; 4. *Catherine* de Laval, mariée l'an 1518 à *Claude*, Sire de Rieux, de Rochefort & d'Anceis, Comte de Harcourt, dont est venue *Renee* de Rieux, qui succéda au Comte de Laval, à son oncle GUY XVI, & prit le nom de GUYONNE XVII, morte l'an 1567, sans enfans de *Louis* de Sainte-Maure, Marquis de Nèbe, Comte de Joigny, qu'elle avoit épousé en 1540; & 5. *Anne* de Laval, mariée l'an 1521 à *François* de la Tremoille. De la seconde femme de GUY XV, Comte de Laval, vinrent 6. *Claude*, dit GUY, XVI. du nom, Comte de Laval, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, mort l'an 1547, sans laisser postérité de *Claude* de Foix, fille d'*Odet*, Seigneur de Lautrec, Maréchal de France; 7. *Marguerite* de Laval, Dame du Perrier, mariée à *Louis* de Rohan, V. du nom, Seigneur de Guéméné; & 8. *Anne* de Laval, Dame d'Aquigny, mariée à *Louis* de Silly, Seigneur de la Roche-Guilon. De la troisième femme sortirent 9. *François* de Laval, mort jeune; 10. *Louise* de Laval, aussi morte jeune; & 11. *Charlotte* de Laval, mariée l'an 1547 à *Gaspard* de Coligny, II. du nom, Seigneur de Châtillon-sur-Loing, Amiral de France, morte l'an 1588.

Outre ces enfans légitimes, ce Comte laissa un fils naturel, nommé *François* de Laval, qui fut Evêque de Dol, & qui mourut le onzième juin 1554.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Châteaubriant.

VIII. FRANÇOIS de Laval, second fils de GUY, VIII. du nom, Comte de Laval, & de *Françoise* de Dinan, Dame de Châteaubriant, de Candé, &c. sa seconde femme, fut Seigneur de Châteaubriant, de Candé, de Chanceaux, de Montfilan, de Beaumanoir, &c. & mourut le cinquième janvier 1503. Il épousa *Françoise* de Rieux, Dame de Derval, de Rougé, de Malestroit, de Châteaugiron, &c. fille unique de *Jean*, V. du nom, Sire de Rieux & de Rochefort, Maréchal de Bretagne, & de *Françoise* de Ragueneil, Dame de Malestroit sa première femme, dont il eut 1. JEAN qui fut; & 2. *Pierre* de Laval, Seigneur de Montfilan, de Beaumanoir, &c. mort l'an 1524, à l'âge de 30 ans, sans laisser de postérité de *Françoise* de Tournemine, fille unique de *George*, Baron de la Hunaudaye.

IX. JEAN de Laval, Seigneur de Châteaubriant, de Candé, &c. né en janvier 1486, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut Gouverneur & Amiral de Bretagne. Se voyant sans enfans, il vendit & aliéna plusieurs de ses Terres, & en donna d'autres à ses amis, entre lesquels *Anne*, Duc de Montmorency, Connétable de France, obtint de lui les Terres de Châteaubriant, de Candé, de Chanceaux, de Derval, de Vioraux, de Rougé & autres, en vertu de la donation qu'il lui en fit le cinquième janvier 1539, & mourut l'an 1542. Il avoit épousé l'an 1529, *Françoise* de Foix, sœur d'*Odet* de Foix, Seigneur de Lautrec, Maréchal de France, morte l'an 1537, de laquelle il n'eut qu'une fille unique, *Anne* de Laval, morte jeune le douzième août 1521. VOYEZ CHATEAUBRIANT.

BRANCHE DES SEIGNEURS de PACY.

IV. JEAN de Laval, troisième fils de GUY, VIII. du nom, Sire de Laval, & de *Beatrix*, Dame de Gavre, fut Seigneur de Pacy-sur-Marne, de Tournebelle près d'Angers, & de Chalonges, rendit des services considérables à Charles de Blois, Duc de Bretagne, & laissa d'*Alix* le Bigot, fille unique & héritière de *Jean* le Bigot, Seigneur de Laigné-le-Bigot en Anjou, de la Bernardière, &c. qu'il avoit épousée avant l'an 1340, JEAN qui fut.

V. JEAN de Laval, Seigneur de Pacy, de Tournebelle, de Laigné-le-Bigot, &c. ne vivoit plus l'an 1306, & laissa de *Françoise* de Montauban, sa femme, 1. *Philippe* de Laval; & 2. *Jeanne* de Laval, mariée avant l'an 1407 à *Jean* de Villiers, Seigneur du Hommet.

BRANCHE DES SEIGNEURS de CHALOTAY & de Retz.

IV. FOULQUES de Laval, cinquième fils de GUY, VIII. du nom, Sire de Laval, & de *Beatrix*, Dame de Gavre, fut Seigneur de Chaloyau en Bourgogne. Il fut fait prisonnier avec quatre cens Chevalliers, en défendant le parti de Charles de Blois, Duc de Bretagne, en septembre 1350, & vivoit l'an 1358. Il avoit épousé *Jeanne* Chabot, dite de Retz, fille de *Gérard* Chabot, VIII. du nom, Sire de Retz, & de *Marie* de Parthenay, dont il eut 1. GUY, I. du nom, qui fut; 2. *Marie* de Laval, alliée à *Guillaume* Sauvage, Seigneur du Pleffis-Guérif; & 3. *Philippe* de Laval, mariée à *Alain* de Saffré, Chevalier, Seigneur de Saffré & de Syon.

V. GUY de Laval, I. du nom, dit *Brunor*, Chevalier, Seigneur de Chaloyau & de Blazon, rendit de grands services à la France contre les Anglois & Navarrois, & mourut l'an 1383. Il avoit

avoit épousé 1. *Jeanne* de Montmorency, Dame de Blazon, fille de *Charles*, Baron de Montmorency, Maréchal de France, morte sans enfans : 2. *Tiphaine*, dite *Etiennette* de Hufion, Dame de Ducé, fille de *Frain* de Hufion, Seigneur de Ducé & de Charencé, & de *Clemence* du Guefclin, dont il eut 1. *Foulques* de Laval, II. du nom, Seigneur de Chaloyau, mort sans alliance l'an 1398; & 2. *Gui*, II. du nom, qui fuit.

VI. *Gui* de Laval, II. du nom, Seigneur de Retz & de Blazon, mourut avant l'an 1416. Il avoit pris alliance avec *Marie* de Craon, fille de *Jean*, Seigneur de la Sufe, & d'*Anne* de Sillé, dont il eut 1. *Gilles* de Laval qui fuit; & 2. *René* de Laval, dont il fera parlé après son frère aîné.

VII. *Gilles* de Laval, Seigneur de Retz & de Blazon, d'Ingrande, &c. Conseiller, Chambellan du Roi, étoit Maréchal de France l'an 1429, comme on l'apprend par un titre de la Chambre des Comptes. Ses actions & sa mort tragique, seront rapportées dans un article séparé, cy-après. Il avoit épousé par contrat du 30 novembre 1420, *Catherine* de Thouars, fille de *Miles*, Seigneur de Pouauges, & de *Blatrix* de Montéjan, dont il eut *Marie* de Laval, Dame de Retz, qui épousa 1. *Prigent*, Seigneur de Coëtivi, Amiral de France; 2. *André* de Laval, Seigneur de Loheac, Maréchal de France, mort le premier novembre 1458.

VIII. *René* de Laval, fils puîné de *Gui* de Laval, II. du nom, Seigneur de Retz & de Blazon, fut Seigneur de la Sufe & de Retz, & mourut l'an 1474. Il avoit épousé *Anne* de Champagne, fille de *Jean*, Seigneur de Champagne-au-Maine, & de *Marie* de Sillé, dont il eut *Jeanne* de Laval, Dame de Retz & de la Sufe, mariée à *François* de Chauvigny, Vicomte de Broffe.

BRANCHE DES SEIGNEURS de CHATILLON-en-Vendelois.

III. *André* de Laval, fils aîné de *Gui*, VII. du nom, Sire de Laval, & de *Jeanne* de Brienne, dite de Beaumont, sa seconde femme, fut Seigneur de Châtillon-en-Vendelois, d'Aubigné, de Loué, de Montfieur, d'Olivet, &c. & étoit mort l'an 1356. Il avoit épousé *Eustache* de Bauçay, Dame de Benais, fille aînée de *Hugues*, Seigneur de Bauçay en Loudunois, furnommé le Grand, dont il eut 1. *Jean* qui fuit; 2. *Gui* de Laval, qui a fait la branche des Seigneurs de Loué, rapportée cy-après; 3. *Marie* de Laval, Dame de Bonnefoy & de Codoiro, mariée à *Jacques* de Surgères, Seigneur de la Focelière; 4. *Jeanne* de Laval, qui épousa *Guillaume* Felleton, Chevalier Anglois; & 5. *Guionne* de Laval, alliée à *Gai* Archevêque, Seigneur de Soubize & de Taillebourg.

IV. *Jean* de Laval, Seigneur de Châtillon, d'Aubigné, &c. suivit le parti de *Charles* de Blois, Duc de Bretagne, & ayant été fait prisonnier l'an 1364, il paya plus de quarante mille écus de rançon. Il mourut l'an 1398, & fut enterré en l'église collégiale de Montfieur qu'il avoit fait rebâtir, laissant de son mariage, avec *Isabeau* de Tinténac, Dame de Tinténac, de Bécherel & de Romillé, fille unique de *Jean*, Seigneur de Tinténac, & de *Jeanne* de Dol, *Jeanne* de Laval, Dame de Châtillon, d'Aubigné, &c. mariée 1. à *Bertrand* du Guefclin, Connétable de France; 2. le 28 mai 1384, à *Gui* XI, Sire de Laval, morte le 27 octobre 1433.

BRANCHE DES SEIGNEURS de LOUE & de Brée, issue des Seigneurs de Châtillon.

IV. *Gui* de Laval, I. du nom, fils puîné d'*André* de Laval, Seigneur de Châtillon-en-Vendelois, & d'*Eustache* de Bauçay, fut Seigneur de Loué, de Benais, de Brée & de S. Aubin, & mourut le sixième juin 1386. Il avoit épousé *Jeanne* de Pommeroux, Dame de Pommeroux & de S. Aubin, dont il eut 1. *Jean* de Laval, Seigneur de Loué, de Benais & de Brée, mort sans laisser de postérité de *Marie*, Dame de Beaupréau, ni de *Mabout* le Vayer, Dame de la Clarté, de Brétignolles, de la Frénaye & du Pleffis-Ruffier, ses deux femmes; 2. *Thibault* qui fuit; & 3. *Gui* de Laval, Seigneur de Pommeroux, mort l'an 1430, sans postérité de *Marguerite* Machefer, fille unique de *Gesfroy*, Seigneur de Mache-Ferrière, de Montéjan & de Boucan, qu'il avoit épousée l'an 1407, ni de *Catherine* Turpin, fille de *Lancelot*, Seigneur de Griffé & de Vihers, ses deux femmes.

V. *Thibault* de Laval, Seigneur de S. Aubin, de Loué, de Benais & de Brée, Chambellan du Roi *Charles* VI, ne vivoit plus l'an 1433. Il avoit épousé *Jeanne* de Maillé, fille aînée de *Jean* de Maillé, Seigneur de Brézé, dont il eut 1. *Gui*, II. du nom, qui fuit; 2. *Thibault* de Laval, qui a fait la branche des Seigneurs de Bois-Dauphin, rapportée cy-après; 3. *Anne* de Laval, Dame de Basséque, mariée avant 1429, à *Gui* Turpin, Seigneur de Griffé; 4. *Jeanne* de Laval, alliée à *Guillaume*, III. du nom, Seigneur de Courcelliers; 5. *Marie* de Laval, qui épousa *Pierre* de Champagne, Seigneur de Parc & de Coulaines, Chevalier de l'Ordre du Croissant; & 6. *Jean* de Laval, Seigneur de Brée, qui épousa *Françoise* Gafcelin, Dame des Hayes-Gafcelin, dont il eut *Louis* de Laval, Seigneur de Brée, qui fuit; *Jeanne* de Laval, mariée 1. à *Jean* Héricon; 2. à *Jocobim* Sanglier, Seigneur de Boisfrogues; *Françoise* de Laval, alliée à *Edmond* de Buell, Seigneur de Marmande; & *Guionne* de Laval, mariée à *François* du Pleffis, Seigneur de Richelieu. *Louis* de Laval, Seigneur de Brée, épousa *Renée* Sanglier de Boisfrogues; dont il eut *Louis* de Laval, II. du nom, Seigneur de Brée, mort sans postérité d'*Anne* Acatie.

VI. *Gui* de Laval, II. du nom, Seigneur de Loué, de Benais, &c. Chambellan du Roi *Charles* VII, s'attacha depuis à *René*, Roi de Sicile, Duc d'Anjou, qui le fit son Chambellan & Grand Veneur, Chevalier de l'Ordre du Croissant, Maître de ses Eaux

& Forêts, & Sénéchal d'Anjou. Il mourut le 19 décembre 1484, laissant de *Charlotte* de Sainte-Maure, Dame de la Faigone, fille de *Jean* de Sainte-Maure, Seigneur de Nèle & de Montgauger, & de *Jeanne* des Roches, Dame de la Faigone, 1. *André* de Laval, mort du vivant de son père; 2. *Gilles* de Laval, Evêque de Séés, mort l'an 1501; 3. *Pierre* qui fuit; 4. *René*, qui a fait la branche des Seigneurs de la Faigone & de Tartigny, rapportée cy-après; 5. *François*, Seigneur de Marcellé & de Savonnnières, mort vers l'an 1530 sans postérité, de *Catherine* de Batarnay, ni de *Marie* de Beaufort ses deux femmes; 6. *Marie* de Laval, alliée l'an 1459 à *Jean* de Dailion, Seigneur du Lude, Favori du Roi *Louis* XI; 7. *Jeanne*, mariée à *Louis* de Boulliers, Vicomte de Démont, Seigneur de Cental; 8. *Arienne*, alliée à *Jacques* de Beauvan, Seigneur de Tigny; 9. *Jeanne*, femme d'*Olivier*, Seigneur de la Noue; & 10. *Jeanne* de Laval la Jeune, Abbessé d'Etival.

VII. *Pierre* de Laval, Seigneur de Loué, de Benais, &c. mort le 18 octobre 1528, âgé de 80 ans. Il avoit épousé l'an 1482, *Philipppe* de Beaumont, Dame de Bressuire, de Lézy, &c. fille aînée & principale héritière de *Jacques* de Beaumont, Seigneur de Bressuire, de la Mothe-Sainte-Héraye, de Lézy, &c. Sénéchal de Poitou, & de *Jeanne* de Rochechouart, dont il eut 1. *Gilles* qui fuit; 2. *Gui*, qui a fait la branche des Seigneurs de Lézy, rapportée cy-après; 3. *François*, Abbé de Clermont; 4. *Marguise*, alliée le 29 août 1496 à *René*, Seigneur de Bellay & de Touarec; & 5. *Hardouine* de Laval, mariée à *Emond* de Fontègues, Seigneur de Surgères.

VIII. *Gilles* de Laval, I. du nom, Seigneur de Loué, de Benais, de Bressuire, de Maillé, de Rochechouart, de la Haye en Touraine, de la Mothe-Sainte-Héraye & de Pontchâteau, Vicomte de Broffe, étoit mort l'an 1528. Il avoit épousé 1. vers l'an 1500, *Françoise* de Maillé, fille aînée de *François*, Seigneur de Maillé, de Rochechouart, de la Haye, de la Mothe-Sainte-Héraye & de Pontchâteau, Vicomte de Tours & de Broffe, & de *Marguerite* de Rohan; 2. après l'an 1534, *Renée* Barjot. Il eut de sa première femme 1. *René* de Laval, Seigneur de Bressuire, de Maillé, de la Mothe-Sainte-Héraye, Vicomte de Broffe, mort avant son père, sans postérité de *Jeanne* de Broffe, dite de Bretagne, qu'il avoit épousée le onzième mars 1531; 2. *Gilles*, II. du nom, qui fuit; & 3. *Anne* de Laval, mariée le 13 janvier 1530 à *Philipppe* de Chambes, Seigneur de Montfieur.

IX. *Gilles* de Laval, II. du nom, Seigneur de Loué, de Benais, de Maillé, de Bressuire, de la Haye, de Rochechouart, Vicomte de Broffe, &c. mourut vers l'an 1559. Il avoit épousé l'an 1536, *Louise* de Sainte-Maure, fille de *Jean*, Comte de Nèle & de Joigny, & d'*Anne* d'Humières, dont il eut 1. *Jean* qui fuit; 2. *René* de Laval, Seigneur de Loué, Baron de Maillé, Châtelain de Rochechouart, de Benais & des Eclufes, né le troisième février 1548, & mort peu après son mariage avec *Renée* de Rohan, fille de *Louis*, V. du nom, Seigneur de Gueméné & de Montbazou, dont il eut un seul fils nommé *Louis*, mort fort jeune; 3. *Gabrielle* de Laval, née le 29 janvier 1540, qui fut mariée à *François* aux Epaulles, Seigneur de Picy, de Prêles & de Ferrières, & en eut *René* aux Epaulles, Marquis de Nèle, Chevalier des Ordres du Roi, qui prit le nom & les armes de Laval, & mourut le 19 mai 1650, âgé de 76 ans; 4. *Anne* de Laval, de Saumouffai, née le 25 juin 1543, mariée à *Claude* de Chandio, Seigneur de Bully en Bourgogne, Chevalier de l'Ordre du Roi; & 5. *Jeanne* de Laval, née le troisième septembre 1549, alliée à *François* de Saint-Nectaire, dit de Senneterre, Seigneur de la Ferté-Nabert, Chevalier des Ordres du Roi.

X. *Jean* de Laval, Marquis de Nèle, Comte de Joigny & de Maillé, Vicomte de Broffe, Baron de Bressuire & de la Mothe-Sainte-Héraye, Seigneur de Loué, &c. né le 25 avril 1542, fut Marquis de Nèle & Comte de Joigny, après la mort de *Charles* de Sainte-Maure, son cousin. Le Roi *Charles* IX, le fit Chevalier de son Ordre, & Gentilhomme de la Chambre; & le Roi *Henri* III lui donna la charge de Capitaine des cent Gentilshommes de sa Maison, & érigea en sa faveur la Baronnie de Maillé en Comté. Il mourut le 20 septembre 1576. Il avoit épousé 1. *Renée* de Rohan, veuve de *François* de Rohan, Seigneur de Gif & du Verger, & de *René* de Laval, Seigneur de Loué son frère; 2. *Françoise* de Birague, fille de *René* de Birague, Chancelier de France, & Cardinal. Il eut de sa première femme 1. *Gui*, III. du nom, qui fuit; 2. *Louis*, né le 30 mai 1568, mort jeune; & 3. *Charles* de Laval, né le 27 juin 1570, mort peu après; & de sa seconde femme, il eut 4. *Marguerite* de Laval, morte jeune.

XI. *Gui* de Laval, III. du nom, Marquis de Nèle, Comte de Joigny & de Maillé, Vicomte de Broffe, Baron de Bressuire, Seigneur de Loué, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'armes des Ordonnances, né le 28 juillet 1565, mourut de la bleffure qu'il reçut à la bataille d'Ivry le douzième avril 1590, combattant pour le Roi *Henri* IV, sans laisser de postérité de *Marguerite* Hurault, fille de *Philipppe*, Comte de Chiverny & de Limours, Chancelier de France, & d'*Anne* de Thou. Sa veuve se remaria l'an 1593, à *Anne* d'Anglure, Baron de Givry, &c. Lieutenant de Roi au Gouvernement de Brée, Mestre-de-camp de la Cavalerie légère, mort au siège de Laon l'an 1594; & prit une troisième alliance avec *Arnand* le Dangereux, Seigneur de Beaupuy. Elle mourut le 13 juin 1614.

BRANCHE DES SEIGNEURS de LEZAY, issue des Seigneurs de Loué.

VIII. *Gui* de Laval, I. du nom, second fils de *Pierre* de Laval, Seigneur de Loué, &c. & de *Philipppe* de Beaumont, Dame de Bressuire, de Lézy, &c. fut Seigneur de Lézy, de Bréhabert

bert, & de Macheferrière, demeura prisonnier à la bataille de Pavie l'an 1525, & vivoit l'an 1530. Il eut pour femme *Claude* de la Jaille, fille de *René*, Seigneur de la Jaille, & de *Jeanne* de Hérisson, Dame de Nancay & du Plessis-Benoit, d'où sortirent
1. *Pierre*, I. du nom, qui fut; 2. *Françoise*, mariée le 26 mai 1547 à *Nicolas* de Champagne, premier Comte de la Sufe; 3. *Philippe* de Laval, Prieur du monastère de la Pénitence à Laval; & 4. *Renée* de Laval, Religieuse aux Annonciades de Bourges.

IX. *Pierre* de Laval, I. du nom, Seigneur de Lézy, de Bréhébert, de la Chétardièrre, du Verger, de Macheferrière, &c. élevé à la Cour du Roi Henri II, fut pris par les Huguenots auprès de sa maison de la Chétardièrre en Touraine, & conduit à la Rochelle, n'en sortit qu'après avoir payé sa rançon, & mourut en mai 1582. Il avoit épousé par contrat du cinquième juillet 1550, *Jacqueline* Clérembault, fille aînée & héritière de *Jacques* Clérembault, Seigneur de la Plesse, & de *Claude* d'Avantgour; dont il eut 1. *Pierre*, II. du nom, qui fut; 2. *Gui*, mort jeune; 3. *Renée*, Dame de Montgilbert, mariée le 20 novembre 1575 à *René* de Bouillé, Comte de Créance, Gouverneur de Périgueux; 4. *Claude* de Laval, Dame du Plessis-Clérembault, alliée par contrat du 15 juillet 1582, à *René* Gillier, Seigneur de Puygareau, de Mermande, & de Faye-la-Vineuse; 5. 6. *Catherine* & *Gulonne* de Laval, mortes jeunes.

X. *Pierre* de Laval, II. du nom, Seigneur de Lézy, de Tréves, de Bréhébert & de la Plesse, se trouva à la bataille de Courtras l'an 1587, suivit le Roi Henri IV, jusqu'à la paix conclue à Vervins, & mourut le 25 mai 1623. Il avoit épousé par contrat du onzième mars 1592, *Isabeau* de Rochechouart, fille de *René*, Baron de Mortemart, & de *Jeanne* de Saulx-Tavannes, dont il eut 1. *Hilaire*, Marquis de Tréves, dit le Marquis de Laval-Lézy, qui servit à la journée du Pont-de-Cé, au siège de S. Jean d'Angély, à la déroute des Anglois dans l'île de Ré, à la prise de Royan & autres places, & mourut à Paris le douzième février 1670, en la 70^e année, sans enfans de *Françoise* du Puy-du-Fou, fille unique & héritière d'*Eustache* du Puy-du-Fou, Seigneur de la Seurie, & de *Françoise* Tiraqueau, morte en mars 1686; 2. *Gui* de Laval, mort jeune; 3. *Gui* qui fut; 4. *Gaspard*, mort jeune; 5. *Jeanne-Aquilonne* de Laval, mariée à *Honorat* d'Acigné, Comte de Grandbois; 6. *Justine*, morte Novice à la Régépièrre, Ordre de Fontevault; 7. *Catherine*, Prieure de la Fidélité-de-Tréves, fondée par ses père & mère; & 8. *Gabrielle* de Laval, Religieuse à S. Pardoux en Périgord, puis à la Fidélité-de-Tréves.

XI. *Gui* de Laval, Marquis de la Plesse, avoit épousé *Françoise* de Semblanais, morte le premier mai 1685, dont font issus, 1. *Pierre*, III. du nom, qui fut; 2. *Hilaire*, dit l'Abbé de Laval, puis Marquis de la Plesse, de Saint-Clément, &c. mort sans alliance le 23 avril 1716, âgé de 57 ans; 3. *Marie-Louise* de Laval, mariée l'an 1683 à *Gaston-Jean-Baptiste-Antoine*, Duc de Rouelaure, Maréchal de France; & 4. *Françoise* de Laval, Abbesse de l'Abbaye de Sainte-Croix-de-Poitiers, où elle fit profession le 24 octobre 1680, élae Abbesse au mois d'avril 1696, morte en 1726, âgée d'environ 65 ans.

XII. *Pierre* de Laval, III. du nom, Marquis de Laval-Lézy & de Magnac, Comte de Fontaine-Calendray, Lieutenant-de-Roi en la Haute & Basse Marche, mourut le dixième juillet 1687, âgé de 30 ans. Il avoit épousé l'an 1681, *Marie-Françoise* de Salignac, fille d'*Antoine*, Marquis de la Motte-Fénélon, dont il eut 1. *Gui-André* qui fut; & 2. *Françoise* de Laval, née le 22 décembre 1683, morte le 30 mai 1685. La veuve de *Pierre* de Laval se remaria à l'âge de 22 ans, le 23 février 1694, avec *Henri-Joseph* de Salignac de Fénelon, Seigneur de Beau-Sejour & de Saint-Arbre, son cousin, Excent des Gardes du Corps, & mourut en 1726.

XIII. *Gui-André* de Laval, appelé le Comte de Laval, Marquis de Lézy, de Magnac, de Tréves & de la Motte-Fénélon, Comte de la Bigottière & de Fontaine-Calendray, Baron de la Plesse, premier Baron de la Marche, né à Paris le 21 d'octobre 1686, fut fait en 1707 Colonel du régiment d'infanterie, cy-devant de *Conflans*; puis en 1710 d'un autre régiment, cy-devant de *Mortemart*. Il reçut au siège de Fribourg, à l'attaque de l'ouvrage appelé l'*Eclaircie*, le 13 d'octobre 1713, une blessure singulière d'un coup de mousquet, dans les deux oreilles, qui lui perça les deux joues. Il quitta le service & se démit de son régiment au mois d'octobre 1729. Pendant 22 ans qu'il fut Colonel, le Roi lui donna, comme à ses prédécesseurs, la qualité de *Cousin* dans toutes ses commissions, & dans les lettres qui lui furent adressées pour recevoir des Officiers. Il épousa en 1722, *Marie-Anne* de Turményes, veuve de *Mattieu* de la Rochefoucault, Marquis de Bayers, mort le douzième de juin 1721, & fille de *Jean* de Tourményes, Seigneur de Nointel & de Presses, Conseiller d'Etat & Garde du Trésor Royal, & de *Marie-Anne* le Bel. Il en eut un fils né le 21 septembre 1723.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA FAIGNE, Issue des Seigneurs de Loué.

VII. *René* de Laval, I. du nom, quatrième fils de *Gui* de Laval, II. du nom, Seigneur de Loué, & de *Charlotte* de Sainte-Maure, Dame de la Faigne, fut Seigneur de la Faigne au Maine, & de Pontbelain, & ne vivoit plus en 1498. Il avoit épousé par contrat du onzième février 1494, *Antoinette* de Havart, Dame de Ver, fille & héritière de *Georges* de Havart, Seigneur de la Rozière, &c. Vicomte de Dreuç, Sénéchal héréditaire du Perche, Maître des Requêtes, & d'*Antoinette* d'Estouteville, Dame d'Ausebois, dont il eut 1. *René*, II. du nom, qui fut; & 2. *Magdelaine* de Laval, mariée à *Guillaume* de Piffieu, Seigneur de Heilly.

VIII. *René* de Laval, II. du nom, Seigneur de la Faigne, de Ver, de la Rozière, de Montigny, &c. né l'an 1495, se trouva

à la bataille de Marignan l'an 1515, & mourut l'an 1532, laissant de *Marie* de Buffu, sa femme, fille unique & héritière d'*Arvus*, Seigneur de Buffu, de Tartigny & d'Avillers, & de *Magdelaine* de Donquerre, 1. *Louis* qui fut; 2. *Hugues*, qui a fait la branche de *Tartigny*, rapportée cy-après; 3. *Jacques* de Laval, l'aîné, Seigneur de Buffu & d'Anglebermer, né l'an 1526, mort l'an 1579, sans enfans de *Marie* de Villiers, Dame de Leitang, fille aînée de *Jean* de Villiers, Seigneur de Leitang, & de *Marguerite* de Mézières; 4. *Jacques* de Laval, le Jeune, qui a fait la branche des Seigneurs d'AVILLERS, rapportée cy-après; 5. *Françoise* de Laval, née l'an 1520, mariée 1. à *George* de Casenove, Seigneur de Gaillarbois; 2. à *Jean* de Giffy, Seigneur de Bertangles; 3. à *Jean* d'Outreleau, Seigneur du Huiffier-Alpin; 6. *Jacqueline* de Laval, mariée 1. à *Jean* de Fourateau, Seigneur de la Fouratière en Anjou; 2. à *Jean* de Gallain, Seigneur de Saint-Mard; & 7. *Magdelaine* de Laval, alliée à *Pierre* de Normanville, Seigneur de Boucault, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre.

IX. *Louis* de Laval, Seigneur de la Faigne, de la Rozière, de Ver, &c. né l'an 1522, mourut l'an 1547, laissant d'*Aliciore* de Castillio, fille unique de *Lionard* de Castillio, Seigneur de Bançay en partie & de *Mathelone*, Baillif & Gouverneur d'Estampes, & de *Françoise* de Châteaubriant, pour fille unique & héritière, *Louise* de Laval, Dame de la Faigne, de la Rozière, de Ver, de Puyfaye, &c. mariée 1. à *François* de Châtagnier, Seigneur de la Rochepezay, Chevalier de l'Ordre du Roi; 2. à *Pierre* de Montmorency, Seigneur de Laureffe.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE TARTIGNY, Issue des Seigneurs de la Faigne.

IX. *Hugues* de Laval, second fils de *René* de Laval, II. du nom, Seigneur de la Faigne, &c. & de *Marie* de Buffu, Dame de Tartigny, &c. naquit l'an 1524, fut Seigneur de Tartigny, d'Avelluis, & de Frény-le-Sanfon, & vivoit l'an 1574. Il avoit épousé *Marie* de Mézières, Dame de Montbaudry, fille de *Jacques*, Seigneur de Montcuell, de Montbaudry, de Fléville, de Montigny, &c. & de *Marie* de Trouffeuville, dont il eut, entre autres enfans, *Jean* qui fut.

X. *Jean* de Laval, Seigneur de Tartigny, d'Avelluis, de Frény-le-Sanfon, de Gournay-le-Guérin, &c. épousa *Claude* de Prunclé, fille d'*Anré*, Seigneur de Gazeran & d'Ésneval, & de *Marguerite* le Veneur, dont il eut 1. *Gabriel* qui fut; 2. *Charles*, Seigneur de la Rozière, mort le deuxième février 1606; 3. *Hugues* de Laval, Seigneur de Montigny, qui eut entre autres enfans de *MicHEL* Péricart, fille de *Nicolas*, Seigneur de S. Etienne, *François* de Laval-Montigny, qui après avoir été Grand Archidiacre d'Evreux, fut sacré à Paris en 1659, par le Nonce du Pape, Evêque de Petrie in partibus, & passa en Canada, où il fut fait premier Evêque de Québec en 1673. Il y fonda un Séminaire, & se démit de cet Evêché en 1688; mais il resta toujours dans le pais, jusqu'au sixième mai 1708, qu'il mourut à Québec âgé de 86 ans, universellement regretté de ses peuples, qui étoient charmez de ses vertus; & il opéra même des merveilles à son tombeau après sa sépulture. Les autres enfans de *Jean* de Laval, Seigneur de Tartigny, furent 4. *Albert* de Laval, Chevalier de Malte, mort l'an 1611; 5. *Magdelaine* de Laval, alliée à *Christophe* le Conte, Seigneur de Servière en Normandie; 6. *Helène*, mariée à *François* Moreau, Seigneur de la Poissonnière au Maine; 7. *Elijabeth*, femme de *Pierre* d'Épinay, Seigneur d'Auvergnay en Normandie; 9. *Marie*, Religieuse à la Chaise-Dieu; & 10. *Suzanne* de Laval, Religieuse à Caen.

XI. *Gabriel* de Laval, Baron de la Faigne, Seigneur de Tartigny, d'Avelluis, &c. mourut le 13 mai 1664. Il avoit épousé *Anne* Viole, fille de *Pierre*, Seigneur d'Athis, Président aux Enquêtes du Parlement de Paris, & de *Jeanne* Benard, dont il eut 1. *Thomas* qui fut; 2. *Jean* de Laval, Seigneur de Gournay, tué en duel; 3. *Louis* de Laval, Chevalier de Malte, Commandeur d'Artain; 4. *François*, aussi Chevalier de Malte; & 5. *Charles* de Laval, tué en une rencontre.

XII. *Thomas* de Laval, Baron de la Faigne, Seigneur de Tartigny, de Gournay, d'Avelluis, de la Rozière & de Fresnay-le-Sanfon, fut assassiné le 27 février 1651 par le Précepteur de ses enfans, qui fut pendu. Il avoit été marié par contrat du premier février 163... avec *Louise* de Vallée, fille d'*Etienne* de Vallée, Seigneur de Pescheray & de *Marie* du Raynier-de Droué, femme en secondes noces de *Charles* d'Angennes, Seigneur de la Loupe, dont elle eut *Catherine* d'Angennes, Comtesse d'Olonne; & *Madeleine* d'Angennes, Maréchale, Duchesse de la Ferté. *Louise* de Vallée, leur sœur utérine, vivoit encore le huitième de novembre 1668, ayant eu pour enfans 1. *Charles* de Laval, Seigneur de la Faigne, qui fut; 2. *Gabriel* de Laval, dont il sera fait mention cy-après; 3. *Henri* de Laval, Chevalier de Tartigny, âgé de 26 ans en 1666, mort depuis sans alliance; 4. *Etienne* de Laval, Ecclésiastique, âgé de 24 ans en 1666, mort depuis; 5. *Louise* de Laval, Religieuse à Arcisses; & 6. *Catherine-Louise* de Laval, baptisée à Paris, en la paroisse de S. Sulpice, le cinquième août 1651, aussi Religieuse.

XIII. *Charles* de Laval, Seigneur de la Faigne, de Gournay, d'Avelluis, de la Rozière, d'Anglebermer en partie, de Pontvallain, du Buat, &c. eut acte avec ses frères, le troisième de novembre 1666, de la représentation de leurs titres par devant l'Intendant d'Alençon, se disant alors âgé de 34 ans. Il mourut le 15 de mars 1709 à midi, âgé de 75 à 76 ans, suivant son extrait mortuaire, & il fut inhumé le lendemain dans la cave de l'église paroissiale de Gournay-le-Guérin, auprès de *Gabriel* de Laval, Seigneur de la Faigne, &c. son ayeul, mort le mercredi 14 de mai 1664, dont le corps fut trouvé alors encore tout entier sans aucune putréfaction, ainsi que le porte un extrait

des Registres mortuaires de cette paroisse, délivré par le Curé d'icelle en 1714. Il avoit été marié à Paris le 19 de mars 1658, avec Louise le Mufnier, fille & héritière de Pierre le Mufnier, Seigneur de Saint-Prix, de Rubelles, & du Fief de la Trémouille à Paris, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Président à mortier au Parlement de Metz, & d'Elizabeth Morot. De cette alliance vinrent 1. Louise de Laval, née le 15 janvier 1669; 2. Henri-Marie de Laval, née le 12 janvier 1671, morte jeune; 3. Claude-Charles de Laval, Seigneur de la Faigue, qui suit; 4. Marie-Angélique de Laval, née le huitième d'avril 1674, Religieuse; & 5. Claude-Charles de Laval, né le quatrième mai 1676, Ecclésiastique, mort à Paris le 30 décembre 1708, & inhumé le 31 à Saint-André des Arcs.

XIV. CLAUDE-CHARLES de Laval, Seigneur Châtelain de la Faigue, de Chesnebran, de Gournay-le-Guérin, de Pontvalain, du Buat, &c. né à Paris le 12 décembre 1672, étoit Capitaine dans le régiment du Roi en 1699. Il fut fait Exempt des Gardes du Corps de Madame la Duchesse de Berry, le premier mai 1719, & Chevalier d'honneur de son Altesse Royale Madame la Duchesse, Douairière d'Orléans, au mois de mai 1728. Il a été marié le 29 de juin 1692, avec Marie-Thérèse de Hauteport, âgée alors de 23 ans, fille de Gilles, Marquis de Hauteport & de Surville, Comte de Montignac, &c. Lieutenant-Général des armées du Roi, premier Ecuyer de la Reine, ancien Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans, & de Marie d'Estourmel de Surville. Elle fut Dame du Palais de feu Madame la Duchesse de Berry, au mois de septembre 1717. De ce mariage font venus 1. GUI-LOUIS-CHARLES, Comte de Laval-Montmorency, qui suit; & 2. Marie-Louise-Augustine de Laval-Montmorency, âgée d'environ deux ans le 26 juillet 1714, & mariée le 29 décembre 1726, avec Louis-Antoine Crozat, Baron de Thiers, Capitaine de Dragons dans le régiment de Languedoc.

XV. GUI-LOUIS-CHARLES, Comte de Laval-Montmorency, étoit âgé d'environ neuf ans, lorsque par sentence du Châtelet de Paris, du 16 de juillet 1714, il lui fut nommé & à sa sœur & autres enfants à naître de leur père & mère, un Tuteur à l'effet de l'exécution du testament olographe de feu Madame la Comtesse d'Olonne, en date du premier d'avril 1710, déposé chez Renard l'ainé, Notaire au Châtelet de Paris, le 14 de juin 1714, portant substitution en faveur des enfants des Marquis & Comtes de Laval, neveux de la Testatrice. Il fut fait Guidon de la Compagnie des Gendarmes de Flandre, au mois d'août 1733. Il a été marié le onzième d'août 1728, avec Louise-Adélaïde d'Espinau, fille de François-Rodrigue d'Espinau, Marquis de Boissguéroult, Comte de Rosendal, Seigneur & Patron de S. Paër, Châtelain de Toubloville, Seigneur Haut Justicier de Franvilliers, de Bulton, de Goibrou, &c. Brigadier des armées du Roi, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, ancien Colonel de Dragons, & de feu Marie-Anne d'O. Dame d'Atours de son Altesse Royale Madame la Duchesse d'Orléans. Il en a eu Louise-Adélaïde-Philippine de Laval-Montmorency, née le 13 d'avril 1731, baptisée dans la chapelle du Palais Royal, & tenue sur les fonts par Louis Duc d'Orléans, & par Philippine-Elizabeth d'Orléans, Damoiselle de Beaujolois.

XIII. GABRIEL de Laval, Seigneur de Gournay, second fils de Thomas de Laval, Seigneur de la Faigue, & de Louise de Vallée, mourut au Mans au mois de mars 1723, dans un âge fort avancé. Il avoit été marié 1. avec Renée Barbe de la Forterie, fille de Claude Barbe, Seigneur de la Forterie, Trésorier de France à Tours, & Grand Prévôt de la Touraine, & d'Elizabeth Clozier, & sœur puînée d'Elizabeth Barbe de la Forterie, femme d'Antoine le Bigot, Seigneur de Gallines, Conseiller en la Cour des Aides de Paris, toutes deux nièces de Marguerite Barbe de la Forterie, femme du Garde des Sceaux de Marillac; 2. au mois d'août 1710, étant alors septuagénaire, avec Enlille-Marie-Adélaïde de Grimoard de Roure, née le sixième de janvier 1689, fille de Louis-Scipion de Grimoard, de Montlaur, de Beauvoir, Marquis du Roure, Lieutenant-Général pour le Roi en Languedoc, Gouverneur du Pont-Saint-Esprit, & Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-legers, tué à la bataille de Fleurus, le premier de juillet 1690, & de Louise-Viviane de Caumont de la Force. Du premier mariage vinrent 1. Claude-Roland, Comte de Laval-Montmorency, qui suit; 2. Robert de Laval, mort jeune; 3. Cyprien-René de Laval, Prêtre du diocèse de Paris, Chanoine de l'Eglise du Mans & nommé Abbé Commanditaire de l'Abbaye de Manlieu, Ordre de S. Benoît, diocèse de Clermont, laquelle fut préconisée pour lui à Rome le 25 de juin 1727; & 4. Louise de Laval, née le neuvième janvier 1689, mariée avec N. . . des Escotais, Seigneur de Chantilly en Touraine; du second mariage est sorti 5. Joseph-Auguste de Laval, âgé de douze à treize ans en 1727.

XIV. CLAUDE-ROLLAND, Comte de Laval-Montmorency, Seigneur de Valon, fut fait Colonel d'un régiment d'Infanterie de nouvelle levée par commission du 14 de juin 1702, puis Colonel-Lieutenant de celui de Bourbon aussi Infanterie, au mois de mars 1705. Il reçut au mois de novembre suivant une contusion au côté, d'un boulet de canon, au siège de Nice. Il fut fait Brigadier d'Infanterie le 19 de mars 1710, & aussi Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis. Ayant été détaché le dixième de juillet 1712, à la tête de 900 hommes par le Prince de Yingry, Gouverneur de Valenciennes, il attaqua un détachement des troupes des Alliez, les chassa du village de Beauvage, & des maisons, & du cimetière du fauxbourg de Valenciennes, où ils s'étoient logez pour favoriser un fourrage, & il les contraignit d'abandonner leur butin, leurs morts & leurs blessés. Il fut fait Maréchal de camp à la promotion du premier de février 1719, & depuis il obtint le Gouvernement de Philippeville. Il fut un des Officiers Généraux qui furent nommez au commencement d'avril 1734, pour servir dans l'armée de France en Allemagne,

& il servit au siège de Phyllisbourg en qualité de Maréchal de Camp. Il fut fait Lieutenant-Général des armées du Roi, le premier d'août de la même année. Il a été marié avec Elizabeth de S. Simon, fille de feu Eustache-Tour, Marquis de S. Simon, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Capitaine au régiment des Gardes Françaises, & Brigadier des armées du Roi, mort le premier de septembre 1712, & d'Elizabeth-Claire-Eugénie de Hauteville, & il en a eu 1. Marie-Louise de Laval, née le 31 de mars 1723; 2. Gui-Claude-Louis de Laval-Montmorency, né le 29 mars 1724, mort le 21 avril 1726; 3. Cyprien-Joseph-Roland de Laval, né le 31 mars 1725, mort au mois de septembre 1730; 4. Charles-Louis de Laval né le 12 d'avril 1727, mort le 21 août suivant; 5. Joseph-Pierre de Laval-Montmorency, né le 28 mai 1729; 6. une fille née & morte le 18 février 1731; & 7. Henriette-Charlotte de Laval-Montmorency, née le 27 de juin 1733.

BRANCHE DES SEIGNEURS d'AUVILLERS,
Issue des Seigneurs de la Faigue.

IX. JACQUES de Laval, le Jeune, quatrième fils de René de Laval, Seigneur de la Faigue, & de Marie de Buis, Dame d'Auvillers, &c. naquit l'an 1528, fut Seigneur de la Faigue en partie, d'Auvillers & de Montcuell, & épousa en janvier 1554, Marguerite de Mézières, Dame de Montcuell, dont il eut 1. René qui suit; 2. Suzanne, mariée à Esprit d'Allonville, Seigneur de Louville & d'Herville; & 3. Elizabeth de Laval, alliée à Gabriel du Bosquet, Seigneur de la Gadelière.

X. René de Laval, Seigneur d'Auvillers, &c. avoit épousé Catherine de l'Hopital, veuve de Jean, Baron d'Orbec, & fille de Jean de l'Hopital, Comte de Choisy, & d'Elisabeth Stuart d'Aubigny, dont il n'eut point d'enfants.

BRANCHE DES SEIGNEURS
de Bois-Dauphin, Issue des Seigneurs de Loué.

VI. THIBAUT de Laval, second fils de Thibault de Laval, Seigneur de Loué, &c. & de Jeanne de Maille, fut Seigneur de Saint-Aubin & des Coudrayes, & mourut l'an 1481. Il avoit épousé vers l'an 1440, Anne de Malmibier, Dame de Bois-Dauphin, d'Avenay, &c. fille de Jean, Seigneur de Malmibier, & de Jeanne Pointeau, Dame de Bois-Dauphin, dont il eut 1. René qui suit; 2. Gabrielle, femme de Jean de Lage, Seigneur de Chazelet; 3. Yolande, mariée à Mace de Souvré, Seigneur de Gervaise; 4. Françoise, alliée 1. à Bertrand de Hautant, Seigneur du Bourg; 2. à Gui, Seigneur de Fourmentières; & 5. Louise de Laval, femme de Gui de Brée, Seigneur de Montchacier & de Fouilloux.

VII. René de Laval, I. du nom, Seigneur de Bois-Dauphin, de Saint-Aubin, &c. vivoit l'an 1504, & laissa de Guyonne de Beauvau, Dame de Précigny, &c. fille de Bertrand de Beauvau, Seigneur de Précigny & de Louville, & d'Isidore de Châtelet, qu'il avoit épousée l'an 1478, 1. François de Laval, Seigneur de Bois-Dauphin, mort sans postérité de Marguerite d'Allé; & 2. JEAN qui suit.

VIII. JEAN de Laval, Seigneur de Bois-Dauphin, de Saint-Aubin, de Précigny, de Louville, d'Avenay, &c. vivoit l'an 1516. Il avoit épousé Renée de S. Mars, Vicomtesse de Breteau, Dame de S. Mars, de Rouperoux, &c. fille & héritière de Mathurin de S. Mars, Vicomte de Breteau, &c. & de Jeanne de Briffay, dont il eut 1. René II, qui suit; 2. Claude de Laval, surnommé le gros Boisdauphin, Seigneur de Taligny, &c. Maître d'Hôtel du Dauphin, fils du Roi François I, marié à Claude de la Jaillie, veuve de Gui de Laval, Seigneur de Lézay, après la mort de laquelle, sans enfants, il embrassa l'état ecclésiastique, & fut nommé à l'Archevêché d'Ambrun; 3. Harouin, mort sans alliance; 4. Catherine de Laval, mariée 1. à François, Seigneur du Puy-du-Fou; 2. à Louis d'Ailly, Baron de Péquigny, Vidame d'Amiens, &c. 5. Anne de Laval, alliée à Jean, Seigneur de Champagne & de Pêcheul; & 6. Hieronymus de Laval, Religieux à Bellomer.

IX. René de Laval, II. du nom, Seigneur de Bois-Dauphin, de Précigny, Vicomte de Breteau, mourut l'an 1557. Il avoit épousé 1. Catherine de Bais; 2. le deuxième décembre 1547, Jeanne de Lénoncourt, fille de Henri, Comte de Lénoncourt, & de Marguerite de Broys, Dame de Nanteuil-le-Haudouin. De la première il n'eut qu'une fille unique, nommée Françoise de Laval, mariée 1. à Henri de Lénoncourt, Seigneur de Coupvray; 2. à Louis de Rohan, VI. du nom, Prince de Guéméné; de la seconde, il eut 2. URBAIN I. du nom, qui suit; 3. Anne de Laval, mariée à George de Créquy, Seigneur de Rillé; & 4. Urbain de Laval, alliée à Philippe de Créquy, Seigneur des Bordes.

X. URBAIN de Laval, I. du nom, Seigneur de Bois-Dauphin; Comte de Breteau, Marquis de Sablé, Maréchal de France, dont les actions sont rapportez dans un article séparé cy-après, mourut le 27 mars 1629. Il avoit épousé Magdelaine de Montclair, Dame de Bourgon, &c. fille & héritière de René de Montclair, Seigneur de Bourgon, & de Claude des Hayes, Dame de Fontenailles, dont il eut 1. PHILIPPE-EMANUEL qui suit; & 2. 3. deux autres enfants, morts jeunes.

XI. PHILIPPE-EMANUEL de Laval, Marquis de Sablé, Seigneur de Bois-Dauphin, mourut d'apoplexie le quatrième juitz 1640. Il avoit épousé Magdelaine de Souvré, fille de Gilles de Souvré, Marquis de Courtvenoux, Maréchal de France, & de Françoise de Baillet, Dame de Renouard, morte le 16 janvier 1678, âgée de 70 ans, dont il eut, 1. Marie de Laval, Religieuse à S. Amand de Rouen; 2. URBAIN II, qui suit; 3. Henri de Laval, Evêque de S. Poi de Léon, puis de la Rochelle, mort en décembre 1693; & 4. Gui de Laval, dit le Marquis de Laval, Lieut.

Lieutenant-Général des armées du Roi, mort la nuit du 17 au 18 octobre 1646, en sa vingt-quatrième année, d'une blessure qu'il reçut devant Dunkerque, laissant de *Marie Séguier*, veuve de *Pierre-César* du Cambout, Marquis de Coiffin, Colonel Général des Suisses, & fille de *Pierre Séguier*, Chancelier de France, morte le 31 août 1710, âgée de 92 ans, *Margéline de Laval*, mariée le 30 avril 1662, à *Henri-Louis d'Alogny*, Marquis de Rochefort, Maréchal de France, Capitaine des Gardes du Corps du Roi, Gouverneur de Lorraine, &c.

XII. *URBAIN* de Laval, II. du nom, Marquis de Bois-Dauphin, &c. mourut en mai 1661. Il avoit épousé 1. *Marie de Riantz*, fille de *François*, Seigneur de Houdangeau, dont il n'eut point d'enfants; 2. *Marguerite Barentin*, veuve de *Charles de Souvré*, Marquis de Courtenvaux, morte le huitième février 1704, âgée de 77 ans, dont il eut 1. *Charles de Laval*, Marquis de Boisdauphin, Capitaine au régiment de Picardie, tué en une sortie au siège de Woerden en octobre 1672, sans avoir été marié; & 2. *Jacques de Laval*, tué par les Turcs au combat de Candie le 25 juin 1669, en sa 18 année.

BRANCHE DES SEIGNEURS
d'Attichy, issue des Sires de Laval.

II. *BOUCHARD* de Laval, fils de *Gui* de Montmorency, Sire de Laval, & de *Thomasse* de Mathefelon, sa seconde femme, fut Seigneur d'Attichy-sur-Aîne, de la Malmaison & de Conflans en partie, & vivoit l'an 1288. Il avoit épousé *Beatrix* d'Erquery, fille de *Raoul*, dit *Herpin*, Seigneur d'Erquery, Grand Panneur de France, dont il eut 1. *Sandissime*, vivant l'an 1322; 2. *Marguerite*, femme de *Philippe* de la Roche, Seigneur de Vaux, de Beauregard, de Chantemerle, &c. 3. *Herpin* de Laval, Seigneur d'Attichy & de Conflans, mort sans alliance; 4. *Jean*, Seigneur de Malmaison, d'Attichy, de Nointel, &c. 5. *Bertrand*, mort sans laisser de postérité de *Marie* de Beaumont, dite de *Prouverville*; & 6. *Gui* qui suit.

III. *Gui* de Laval, I. du nom, Seigneur de Coymel & de Méry en Picardie, fut tué à la bataille de Crécy l'an 1346, laissant de *N.* . . sa femme, dont on ignore le nom, *Gui* II, qui suit.

IV. *Gui* de Laval, II. du nom, Seigneur d'Attichy, de la Malmaison, de Chantilly, de Mouchy-le-Neuf, de Nointel, de Conflans, de Coymel, de Méry, &c. vendit l'an 1386, le Château & la Seigneurie de Chantilly, à *Pierre* d'Orgemont, Seigneur de Méry-sur-Seine. Il avoit épousé 1. *Isabeau* de Chantilly, Dame de Beauverger & d'Orly, fille de *Jean* de Chantilly, souverain Maître d'Hotel du Roi; 2. *Ade* de Mailly, veuve d'*Aubert* de Hangeft, Seigneur de Genlis, & de *Jean* de Nèle, Seigneur d'Offemont, & fille de *Gilles* de Mailly, Chevalier, dont il n'eut point d'enfants; mais de la première femme, il laissa *Gui* qui suit.

V. *Gui* de Laval, III. du nom, Seigneur d'Attichy, de la Malmaison, de Nointel, de S. Aubin, &c. mourut l'an 1408, sans laisser postérité de *Jeanne* de Nèle, dite d'Offemont, fille de *Jean* de Nèle, II. du nom, Seigneur d'Offemont, & d'*Ade* de Mailly, sa belle-mère. * Voyez l'Histoire Générale de la Maison de Montmorency, par André du Chêne; le P. Anselme, &c.

Il ne reste plus de mâle de la branche des Seigneurs de Montigny que *Joséph* de Laval né le 24 d'octobre 1672, reçu Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem au Grand-Prieuré de France le 30 de mars 1685, ayant été présenté le 15 novembre précédent. Il est neveu du premier Evêque de Québec. Il a résidé longtems à Malte, où il étoit encore chargé des affaires du Roi en 1719. Il fut en 1720 Envoyé extraordinaire de sa Religion à Londres, où sa grande naissance & son mérite personnel le firent beaucoup respecter. L'Abbaie de Manlieu, diocèse de Clermont, lui fut donnée le huitième janvier 1721; mais il s'en démit au mois de février 1722. Il étoit en 1726 Commandeur de Louviers, de Vaumont & de Thors. Depuis il a été fait Grand Bailiff & Thésorier de son Ordre. *GABRIEL* de Laval, Seigneur de Montigny au diocèse de Chartres, & de Montbaudry, son frère aîné, mort au mois d'août 1720, âgé d'environ 59 ans, avoit été marié le 30 juin 1696, avec *Charlotte-Marie-Thérèse* de Befançon, morte au mois d'août 1710, âgée de 44 ans, fille de *Charles* de Befançon, Seigneur de Courcelles, Baron de Basoches, Vicomte de Neuchâtel, Colonel d'Infanterie & de *Jeanne* Van-Béringar; mais il n'eut resté de ce mariage que trois filles. Le Bailiff de Laval étoit aussi frère de *Charles-François-Gui* de Laval, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maison & Société de Sorbonne du 14 mai 1700, Chanoine de l'église & Vicaire général du diocèse de Tournay, & ensuite de Cambrai, mort le 26 d'août 1713, ayant été nommé quelque tems auparavant à l'Evêché d'Ypres.

L A V A L (Urbain de) Marquis de Sablé, Comte de Breffeu, Seigneur de Précigny, de Bois-Dauphin, &c. Maréchal de France, Chevalier de l'Ordre du S. Esprit, Gouverneur d'Anjou, fils de *RENE* de Laval, II. du nom, Seigneur de Bois-Dauphin, & de *Jeanne* de Lénoncourt-Nanteuil, sa seconde femme, commença de se faire connoître au siège de Livron l'an 1575, puis au siège de la Fère l'an 1580, au combat d'Auneau l'an 1587, & ailleurs. Depuis il servit la Ligue, fut blessé & fait prisonnier à la bataille d'Ivry l'an 1590. Quelque tems après, il se fit accommoder avec le Roi Henri IV, lui remit Sablé, Château-Gontier, &c. & il fut fait par ce Prince, Maréchal de France, Chevalier de ses Ordres & Gouverneur d'Anjou. Le Roi Louis XIII le fit Lieutenant de l'armée qu'il envoya contre les Princes l'an 1615. Il se retira ensuite de la Cour, & mourut le 27 mars 1629. Voyez le nom de sa femme & sa postérité, dans la généalogie de la branche de Bois-Dauphin. * *Pierre* le Baud, *Hist. de Pierre*. Du Chêne, *Histoire de la Maison de Montmorency*. De Thou, *Dupleix*. Godefroy. Le P. Anselme, &c.

L A V A L (Gilles de) Seigneur de Retz, d'Ingrande, de Chantocé, Maréchal de France, Conseiller & Chambellan du Roi dans le XV siècle, étoit fils de *Gui* de Laval, II. du nom, Seigneur de Retz, &c. cadet de la Maison de Laval, & de *Marie* de Craon-la-Suse, dont il est parlé cy-devant. Il se signala dans les armées, & étoit Maréchal de France l'an 1429, sous le règne de Charles VII. Avant cela il avoit servi au siège d'Orléans, à la prise de Gergeau, de Melun, &c. Il se trouva au sacré du même Roi Charles VII. L'an 1431, il contribua à chasser les Anglois qui aliégeoient Lagny; mais depuis il flétrit par son impiété la mémoire de ses belles actions, & finit honteusement ses jours. *Montrelet*, *Dupleix*, *Mézéray*, &c. en font mention. Le dernier en parle ainsi dans son *Abbrégé de l'Histoire de France*, sous le règne de Charles VII, & sous l'an 1440. Il étoit fort vaillant de sa personne; mais grand dissipateur de biens, & qui étoit si fort dépravé d'imagination, qu'il s'adonna à toutes sortes de péchez contre Dieu & contre nature, entretenant des forçiers & enchantereurs pour trouver des trésors, & corrompant de jeunes garçons & de jeunes filles, qu'il tuoit après pour en avoir le sang, afin de faire ses charmes. Sur le scandale public il fut déferé à la Justice. L'Evêque de Nantes lui fit son procès avec le Sénéchal de Rennes, Juge général du pais qui y assista, parce que le cas étoit mixte. Il fut condamné à être brûlé vif dans la prairie de Nantes. Le Duc de Bretagne assista à sa mort; mais adouci par la sentence, il permit qu'on l'étranglât auparavant, & qu'on enterrât son corps, qui n'avoit été que fort peu endommagé par les flammes. Il me semble avoir remarqué dans son procès qu'il y avoit du crime d'Etat envers ce Duc, qui fut bien aisé d'avoir sujet de venger son offense en vengeant celle de Dieu. Gilles de Laval fut exécuté le 23 décembre 1440.

L A V A L (André de) Seigneur de Loheac & de Retz, Amiral & Maréchal de France, étoit second fils de *Jean* de Montfort, Seigneur de Kergolay, & d'*Anne* héritière de Laval, dont il prit le nom & les armes. On dit qu'il fut fait Chevalier à l'âge de 12 ans, au combat de Gravelle l'an 1423. Depuis il fut pris par les Anglois l'an 1428 dans le château de Laval, & fut mis à 24 mille écus de rançon. L'année suivante il servit au siège d'Orléans & à la bataille de Patay, & fut fait Amiral de France par le Roi Charles VII, vers l'an 1437. Il quitta cette charge en 1439, pour être fait Maréchal de France. Il rendit des services signalez aux prises de Pontoise, du Mans, de Coutances, de Caen, de Cherbourg, de Bayonne, de Cadillac, &c. aux batailles de Formigny & de Caillillon l'an 1453, à la réduction de l'Armagnac l'an 1455. On lui sucéda des affaires à la Cour au commencement du règne de Louis XI, qui le suspendoit de sa charge; mais il y fut rétabli l'an 1465, & on lui donna derechef celle d'Amiral. Il reçut même de ce Prince le Collier de l'Ordre de S. Michel l'an 1469. André de Laval mourut l'an 1486, âgé de 75 ans, sans avoir laissé d'enfants de *Marie* de Laval sa femme.

L A V A L (Pierre de) Archevêque de Rheims, Administrateur des Evêchez de S. Malo & de S. Brieu, Abbé de S. Michel-en-Term, de S. Aubin, & de S. Nicolas d'Angers, &c. fils de *Gui*, XIII. du nom, Comte de Laval, Baron de Vitre, Seigneur de Gavre, &c. & d'*Isabeau* de Bretagne, fut élu Archevêque de Rheims, après *Jean Juvénal* des Urins l'an 1472, & fut dans la suite Administrateur de S. Brieu l'an 1484, & de S. Malo l'an 1486. Ce Prélat sacra le Roi Charles VIII, & mourut le 14 août 1493. Son corps fut enterré dans l'église de l'Abbaie de S. Aubin où l'on voit son Epitaphe.

L A V A L (Antoine de) Sieur de Bélaïr, Géographe du Roi, Capitaine de son Parc & de Château-les-Moulins, en Bourbonnois mort après l'an 1630, étoit savant dans les Langues, dans l'Histoire, dans la Géographie & même dans la Théologie Polémique. Il fut lié de bonne heure avec la famille de Retz, dont il a reçu toute sa vie des marques d'estime & de bienveillance. Il fut invité & se trouva à plusieurs Conférences, que l'on fit exprès à Paris dans le XVI siècle pour tenter de faire rentrer les Huguenots dans le sein de l'Eglise Romaine. Il entreprit ensuite de traduire de Grec en François trois Homélies de S. Jean Chrysostome avec les cinq Catecheses Mytagogiques de S. Cyrille, Evêque de Jérusalem, & un Traité de l'Ame, de S. Grégoire Thaumaturge, en Grec & en François, suivi d'un Discours du Traducteur, qui a pour titre, *Des Prédicateurs qui affectent le bien-être*. Il est encore Auteur d'un *Traité du grand chemin de l'Eglise*, & d'une Paraphrase en François des Pseaumes de David, avec une Epître dédicatoire au Roi Henri IV, en 1605. On en a fait plusieurs éditions dans les années 1610, 1613, 1619, 1620, 1630. Elle a été très-estimée en son tems. Le dernier de ses Ouvrages, dont on ait connoissance, est un recueil intitulé, *Deffins de Professions nobles & publiques, contenant plusieurs Traitez divers & rares, avec l'Histoire de la Maison & du Comptable de Bourbon, écrite par son Secrétaire Marillac*. Il a passé les dernières années de sa vie dans sa retraite de Bélaïr, après avoir été longtems à la Cour de France, & à la suite de plusieurs Princes qui l'affectionnoient, & dans la compagnie des Gens de Lettres qui avoient beaucoup d'estime pour lui. * *Supplément de Paris* 1736.

L A V A M Y N D. Voyez L A V E M U N D E.

L A V A N T, rivière du Cercle d'Autriche, prend sa source dans la Haute Scirie, traverse une partie de la Carinthie, & se décharge dans la Drave à Lavant-Mynd ou Lavemunde. La vallée de Lavant que cette rivière baigne, est la plus fertile de la Carinthie. * *Maty, Dict. Géogr.*

L A V A N T, ville, ou L A V A N T - M Y N D. Voyez L A V E M U N D E.

* L A V A N T, petite rivière d'Angleterre dans le Comté de Suffex. Elle coule du nord au sud, jusques à la ville de Chichester qu'elle arrose, & un peu au dessous de laquelle elle se jette dans une petite baye que la mer forme dans le voisinage de Chichester.

* L A V A R D E N S, petite ville de France, dans l'Armagnac, au nord de la ville d'Auch ou Aux, dont elle est éloignée de près de trois lieues.

L A V A R D I N (Jean de) Gentilhomme du Vendomois de la Maison de Ranay, Abbé de l'Étoile, Maître de l'Hôtel-Dieu de Vendôme, &c. vivoit sur la fin du XVI^e siècle l'an 1584. Il favoit les Langues, & traduisit divers Traitez de S. Grégoire de Nazianze de Grec en François; & d'autres Latins, du Cardinal Hofius, de Claude de Saintes, Evêque d'Evreux, &c. Il étoit frère de JACQUES DE LAVARDIN, Seigneur du Pleffis-Groët, qui composa la Vie de Scanderbeg. * La Croix-du-Maine, Bibliothèque Française.

L A V A R D I N (Hildebert de) Archevêque de Tours. Cherchez HILDEBERT de LAVARDIN.

L A V A R D I N. Cherchez BEAUMANOIR.

L A V A T E R (Louis) naquit à Kibourg dans le Canton de Zurich, le premier mars 1527, de Jean Rodolphe Lavater, distingué par sa valeur, par sa prudence & par sa vertu. Il fut honoré de plusieurs Ambassades; & en 1531, il fut élu Général des troupes qui combattirent à la journée de Cappel. Ensuite il fut élevé à la première dignité de la République. Il avoit épousé Anne Reucins, de laquelle il eut deux fils, Henri & Louis. Louis qui fait le sujet de cet article, fut élevé avec beaucoup de soin. Après avoir fait ses études à Cappel & à Zurich il alla voyager en Allemagne & en France. Il fit quelque séjour à Paris, où il mérita l'estime de Taleus, de Turnèbe, de Dorat, de Lambin, de Ramus, & de plusieurs autres Savans. De France il passa à Laufane & de là en Italie. De retour à Zurich il s'attacha entièrement à la Théologie, & se voua au service de l'Eglise. Ayant été reçu Ministre, & après avoir desservi quelque tems une Eglise à la campagne, il fut agrégé aux Chanoines de Zurich, & fut un des Ministres établis pour prêcher dans la Cathédrale de cette ville. En 1564, il fut choisi pour occuper la place de Théodore Bibliander, Professeur en Théologie, mais il refusa cet emploi, aimant mieux se borner à la charge de Pasteur, où pendant trente-six ans, il se distingua par son zèle, son éloquence, & son savoir. A l'érudition il joignit beaucoup de piété & de prudence. On voyoit en lui une gravité & une sévérité, mêlées de douceur & de gayeté, qui lui attiroient & le respect & l'amour. Il étoit fidèle dans ses promesses, ardent à servir ceux qui avoient besoin de lui, exact à s'acquitter de tous les devoirs de l'amitié. Il étoit sobre, sincère, charitable & généreux. Il avoit épousé la fille du fameux Bullinger, dont il eut deux fils, Félix, & Henri qui a donné au public quelques Traitez de Médecine. Louis Lavater a fait plusieurs Ouvrages. On estime sur tout son Histoire Sacramentaire, & son Traité des Spectres traduit en différentes Langues. Il a écrit encore, de *Ritibus & Institutis Ecclesie Tigurinae*; *Cometarium Catalogus*; *Commentarii in librum Ijob, in primum & secundum librum Paralipomenon*; *Vita Conradi Pellicani*; *Homilia in librum Ruth*; *De caritate annona & fame*; *Un Commentaire sur les Proverbes de Salomon*; *La Vie de Henri Bullinger*, en Allemand. Louis Lavater mourut le 15 juillet 1586. * Teiffier, *Eloges des Hommes Savans*, tome 3. p. 407 & juv. édit. de Hollande, 1715. Melchior Adam, in *Vitis Theol. Germ. Verheiden*, in *Elog. Ruchat*, *Hist. de la Reform. de Suisse*, tome 3. p. 395, 408 & 410.

L A V A T E R (Henri) publia, en 1610 une Défense des Médecins Galéniques contre Sala, Médecin Italien & Chymiste. * König, *Biblioth. Vetus & Nova*.

L A V A T E R (Jean) arrière-neveu de Louis Lavater, a écrit sur l'Origine des Fontaines; sur les Atomes; sur la Connoissance des sourds & muets, & sur la manière de les instruire; & une Préparation à la sainte Cène. * Hofman, *Lexicon. Univ.*

L A V A T E R (Jean-Rodolphe) publia, en 1610, un Traité sur la Descente de Jesus Christ dans les Enfers. * König, *Biblioth. Vetus & Nova*.

L A V A U R, que quelques uns nomment l'AVAU ou LA VAUR, en Latin *Forum*, ville de France en Languedoc, avec Evêché suffragant de Toulouse, est située sur la rivière d'Agout, à six lieues de Toulouse, en allant vers Castres, dont elle n'est guère plus éloignée. Isarne, Evêque de Toulouse, donna Lavaur l'an 1098 à Flotard, Abbé de S. Pons-de-Tomiers, à condition d'y établir un Prieuré, où depuis l'an 1318, le Pape Jean XXII fonda un Evêché, dont Roger d'Armagnac fut le premier Prélat. La Cathédrale a douze Chanoines, entre lesquels il y a trois dignitez, savoir, un Prévôt, un Archidiacre, & un Sacristain. Ce diocèse contient quatre-vingt-huit paroisses, & l'Abbaté de Sorese. On célébra l'an 1213, un Concile à Lavaur, contre Pierre d'Aragon, qui avoit pris le parti des Albigeois. Pierre des Vaux-de-Cernay en fait mention dans son *Histoire des Albigeois*. Catel parle d'un autre Concile tenu l'an 1368, en la présence de Pierre de Narbonne, & de Geoffroy de Toulouse. * Pierre des Vaux-de-Cernay, *Hist. Albig. c. 49. & 52*. Catel, *Hist. des Comtes de Toulouse*, & *Mémoires de Languedoc*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

* L A V A U R (Guillaume de) Ecuyer, Seigneur de la Boiffe, Avocat au Parlement de Paris, né à Saint-Céré dans le Vicomté de Turénno-en-Quercy, le onzième de juin 1653, de Paul de Lavaur, Avocat au Parlement de Toulouse. Après que Guillaume eut fini son Cours de Droit à Toulouse, il fut envoyé à Paris, où il fréquenta le Barreau pendant quelque tems, & s'appliqua à l'étude de la Jurisprudence avec beaucoup d'assiduité. Il cultiva en même tems les Belles Lettres, qu'il a toujours aimées avec affection. De retour en sa province, il se maria avec Marie-Christine Maynard, fille de Charles, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & petite-fille de François, Président à Aurillac en Auvergne. Ce mariage l'attacha à Saint-Céré, d'où il n'est jamais sorti que par nécessité. Il étoit le conseil, l'arbitre & l'Oracle du pays. Il en avoit toute l'estime, & il se l'étoit

attirée par sa générosité, par la bonté de son cœur, par son attention pour le Prochain, par son zèle & son amour pour le Public. Il joignoit à ces bonnes qualités une profonde érudition. Il étoit Philosophe, Orateur & Poète. Il savoit parfaitement le Grec & l'Hébreu, & il possédoit toutes les finesses de la Langue Latine. On a de lui deux Ouvrages de sa composition, le premier est l'*Histoire joyeuse de Nirvo*, ou le *Regin de Tronico*, traduits de Pétrone avec des Remarques Historiques, in douze, à Paris 1626; le second est intitulé, *Conférence de la Fable avec l'Histoire Sainte*, où l'on voit que les grandes Fables, le Culte & les Mystères du Paganisme, ne sont que des corps altérés des Histoires des Juges & des Traditions des Hébreux, avec un Discours préliminaire, à Paris, 1730, deux volumes in douze. Il y a de l'érudition dans ce livre, mais plusieurs Auteurs avoient dit presque la même chose avant lui, entre autres M. Huët dans la *Démonstration Evangelique*. M. de Lavaur est mort à Saint-Céré, le huitième d'avril 1730. * *Supplément de Paris 1736*.

* L A U B A C H, Klein Laubach, c'est à dire, le petit Laubach, petite ville de la Carniole, située sur la rivière de Laubach, à deux ou trois lieues au dessous de la grande Laubach. Cette ville, & même la rivière sur laquelle elle est, ont été appellées par les Anciens *Nouportus*. * Maty, *Diç. Geogr.*

* L A U B A C H, Ober-Laubach, c'est à dire, le haut Laubach, bourg de la Carniole, est situé sur la rivière de Laubach près de sa source, & du Comté de Gorice. * Maty, *Diç. Geogr.*

L A U B A C H, ville & Evêché. Cherchez L A B A C H.

L A U B A C H, *Laubachum*, bon bourg du Comté de Solms, en Wétéravie, est aux confins du Comté de Nida & du Landgraviat de Hesse, à trois lieues de la ville de Giessen. * Maty, *Diç. Geogr.*

L A U B A N, *Lauba*, petite ville de la Lusace, est aux confins de la Silésie sur la rivière de Queffier, à quatre lieues de Goritz, du côté du levant. * Maty, *Diç. Geogr.*

L A U B A N I E (Yrier de Magonthier de) né à S. Yrier en Limosin le sixième février 1641, s'est acquis la réputation d'un des meilleurs Officiers dans les armées de France. Dès l'an 1671, n'étant encore qu'Aide-major du régiment de la Ferté, il fut fait Major de Bomme en Hollande par le Vicomte de Turénne, qui le préféra à plusieurs Officiers ses anciens. Il s'éleva ensuite par degrés: en 1684, il étoit Major général de l'armée commandée par le Maréchal de Créqui; en 1686, Brigadier des armées du Roi; l'année suivante Inspecteur d'infanterie. Il commanda peu après à Huy, puis à Calais, & le Roi le récompensa de ses services en 1689, en le faisant Maréchal de camp, il eut aussi en 1693 le Gouvernement de Mons où il fut fait Commandeur de l'Ordre de S. Louis. On le dédommagea de la peste de ce gouvernement en 1699, en lui donnant celui du Neuf-Brisach, auquel on joignit le commandement de l'Alsace en l'absence du Maréchal d'Luxelles. La guerre qui recommença, lui donna de nouveaux moyens de s'avancer. Dès le commencement de 1702, il fut fait Lieutenant Général, & on lui donna en 1703 une nouvelle marque de distinction, en lui confiant le Gouvernement de Landau, place importante & fort exposée. Il y étoit déjà assiégé par une armée de six-vingt mille hommes, commandée par le Roi des Romains, depuis Empereur sous le nom de Joseph, lorsqu'il fut fait Grand-Croix de S. Louis; & il l'avoit défendue avec toute la valeur & toute la prudence possibles: mais étant allé donner ses ordres pour secourir la lunette d'une des portes, il y perdit la vue le onzième octobre 1704, par le feu d'une bombe qui creva à ses pieds, & qui lui fit d'autres blessures: ce qui n'empêcha pas qu'il ne se défendit encore jusqu'au 25 novembre, qu'il capitula. Il mourut à Paris le 25 juillet 1706, & comme il n'étoit pas marié, ses biens entre lesquels étoit la Terre de Langeai & celle d'Afcar qu'il avoit acquises, passèrent à son frère François de Magonthier de Laubanie, qui avoit été Capitaine dans le régiment du Roi. * *Mémoires du tems*.

L A U B E G O I S (Antoine) de Douai, mourut en 1626, âgé de 55 ans. Il enseigna les Langues Grecque & Hébraïque à Coimbre en Espagne. Il a laissé un Abrégé de la Langue Grecque. * König, *Biblioth. Vetus & Nova*. Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 69.

L A U B E N. Voyez L E U B E N.

L A U B E S P I N E. Cherchez L A U B E S P I N E.

L A U B S ou L A U B I U S (George) Médecin Allemand, né à Aushourg l'an 1554, étudia dans son pays, puis en France & en Italie. Outre la Médecine, il savoit les Langues & les Belles Lettres; & laissa un Ouvrage intitulé, *Resa Anglica*, avec quelques Traductions. Il mourut le 13 novembre 1597, âgé de 43 ans. * Melchior Adam, in *Vit. Medic. German.* Vander Linden, *de Scriptor. Medic. &c.*

* L A U C H A, petite ville du Cercle de la Haute Saxe dans la Thuringe, sur l'Unstrut, est au nord-ouest de Naumbourg, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

* L A U C H S T A D T, petite ville du Cercle de la Haute Saxe, est au nord-ouest de Mersbourg dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

L A U D (Guillaume) naquit à Reading dans le Berkshire. Son père étoit un des principaux Bourgeois de cette ville. Le nom de sa mère étoit Web, sœur de Guillaume Web, qui avoit été Lord-Maire de Londres. Il fut Membre du Collège de S. Jean à Oxford, & reçut le bonnet de Docteur en Théologie en 1608. Après plusieurs autres avancements, il fut fait Evêque de S. David en 1622, & passa en 1626 à l'Evêché de Bath & Wels, & fut fait la même année Doyen de la Chapelle du Roi. Deux ans après il passa à l'Evêché de Londres, & enfin en 1633, il fut élevé à l'Archevêché de Cantorbéry. Son zèle pour procurer une uniformité dans les églises à l'égard du service divin lui attira beaucoup d'ennemis, & on l'accusa d'avoir un peu trop de froideur &

& trop de zèle pour les cérémonies de l'Eglise. On dit qu'il ne cherchoit qu'à introduire de nouveau le Papisme; on ne l'accusoit pas moins d'être le fauteur de l'Arminianisme dans le Royaume. On lui attribua la proclamation par laquelle le Roi défendoit de parler pour ou contre l'Arminianisme; & l'expulsion de trois Docteurs en Théologie de l'Université d'Oxford qui ayant prêché contre l'Arminianisme, furent chassés de l'Université, & dépouillés de leurs charges. Son aversion pour la pratique des Presbytériens étoit extrême, & il n'oublia rien pour engager les Eglises étrangères établies en Angleterre, avec privilège, à se servir de la Liturgie Anglicane. En 1640, on porta plusieurs plaintes contre l'Archevêque; on l'accusoit de tous les maux qui étoient arrivés à l'Etat & à l'Eglise. Le Chevalier Harbottle Grimston fut dans la Chambre Basse un discours qui engagea les Communes à accuser Laud de haute-trahison, & les Seigneurs le donnèrent en garde à leur Huissier; & quelque tems après il fut envoyé à la Tour. Il y resta jusques au 28 octobre 1643, que les Communes ayant ajouté dix articles à l'accusation, les Seigneurs ordonnèrent qu'il répondroit le 30 du même mois. Il répondit pertinemment, à ce qu'on dit, à toutes ces accusations. Mais le parti du Roi ayant été défait à Marston-Moor, les Parlementaires crurent n'avoir plus rien à craindre, & condamnèrent Laud à la mort. Les procédures tirèrent fort en longueur. Le quatrième janvier 1644, il fut résolu dans la Chambre Basse qu'il seroit exécuté à mort le dixième du courant. Le septième les Seigneurs présentèrent aux Communes un pardon du Roi pour l'Archevêque, daté du douzième avril 1643, mais on n'y eut aucun égard. Laud eut beaucoup de peine à obtenir qu'on se contentât de lui trancher la tête. La sentence fut exécutée le dixième de janvier 1644, vieux stile. Lors qu'il fut sur l'échafaut il fit un long discours, où il insinua qu'il mourroit pour n'avoir pas voulu abandonner le Temple de Dieu, & suivre les vœux de Jéroboam, faisant allusion au Schisme des Presbytériens. Il protesta n'avoir jamais eu dessein de rétablir la Religion Romaine. On laissa prendre son corps à quelques-uns de ses amis, qui le firent enterrer dans l'Eglise de Barking. Il souffrit la mort tranquillement, témoignant beaucoup de piété & de résolution. Il étoit régulier dans sa conduite, & charitable. Il avoit de très-grands talens naturels & acquis, beaucoup d'expérience & de lecture. Tous ces avantages le rendoient habile, & pour le cabinet, & pour les affaires qui concernent l'Eglise, bon Politique & bon Théologien. Le plus considérable de ses Ouvrages, est celui qu'il a publié, contre Fisher, dans lequel il défend l'Eglise Anglicane contre les objections de ses adversaires. * *Cyprinus Anglicus. Mémoires de Lloyd, Wharton, Vie de l'Archevêque Laud, &c.* M. de Rapin-Thoyras, *Histoire d'Angleterre, tome 8, p. 18.* J'ai trouvé ici le caractère de Laud, tel qu'il nous a été donné par le Lord Clarendon, dans son excellente Histoire des Guerres Civiles d'Angleterre. Il ne doit pas être suspecté, puis qu'il étoit des plus avant dans les intérêts de Charles I., il étoit, dit-il, orné de dons excellens, de vertus exemplaires, mêlées de quelques défauts naturels, qui ne plaisoient pas au peuple. Outre sa manière de s'expliquer un peu trop aigre, & trop précipitée, il se persuadoit, que la droiture du cœur, & la pureté des mœurs sont un préservatif assuré contre tous les périls, qui se rencontrent dans le voyage de ce monde, en quelque compagnie que l'on soit & quelque route que l'on tienne. Dans son élévation, il conserva trop de ressentiment contre ceux qui l'avoient persécuté, & tombant dans le même défaut, qu'il leur reprochoit, il devint à son tour le Persécuté de ceux qui l'accusoient d'avoir quelques sentimens particuliers, qu'ils prétendoient ressentir le Papisme. Il les traitoit comme des ennemis de la Discipline de l'Eglise, sous prétexte qu'ils se conformoient aux Calvinistes en quelques points de Doctrine, quoiqu'ils respectassent le Gouvernement établi par les loix, & qu'ils eussent autant de zèle & de ferveur pour les Cérémonies de l'Eglise Anglicane qu'aucuns de la nation. Quand il commença de paroître dans le monde, il n'avoit pas assez de pouvoir pour arrêter le progrès des Nonconformités, contre lesquels il s'étoit hautement déclaré, ni pour reprimer ceux qui avoient du penchant à les favoriser. Il étoit retenu par l'autorité d'un Supérieur, qui avoit des vues différentes. Mais, quand il se vit la Primatie en main, & que le Roi étoit animé du même zèle que lui, il crut qu'il étoit de son devoir d'appuyer promptement les remèdes nécessaires à un mal si dangereux & qui augmentoit de jour en jour. "En voilà plus qu'il n'en falloit pour fournir aux Parlementaires, qui n'étoient pas d'humeur de pardonner à leurs ennemis, un prétexte pour le faire mourir.

L A U D A, bon bourg avec château, dans l'Evêché de Wirtzbourg en Franconie sur le Tauber, à deux lieues au-dessus de Marienthal. * *Maty, Dict. Géogr.*

L A U D E N. Voyez L O T H I A N E.

L A U D E N B U R G (Ruinard de) Moine de l'Ordre de S. Augustin, a laissé des Sermons sur l'Histoire de la Passion de Jesus Christ, tirés des quatre Evangelistes, qui furent imprimés à Nuremberg, 1501. * *Konig, Biblioth. Vetus & Nova.*

L A U D E R, *Ladera*, petite ville de l'Ecosse méridionale.

Elle est à huit ou neuf lieues de Barwick, du côté du couchant, & capitale de Lauderdale, qui est une petite province environnée par la Lothiane, la Marche, la Tweedale, & la Tivedale, dans laquelle quelques Cartes la renferment. * *Maty, Diction. Géogr.*

L A U D E R, petite rivière de l'Ecosse méridionale, traverse du nord au sud le pays qui porte le nom de Lauderdale, & qui fait partie de la province de Merche, Elle se rend dans la Tweede vis à vis de Melrofs.

L A U D E R D A L E. Voyez l'article de LAUDER, ville.

L A U D I C E, étoit sœur & femme de Mithridate. Son mari l'ayant quittée, sans lui en rien dire, pour aller reconnoître la situation des lieux où il devoit un jour faire la guerre, & ne lui ayant pas fait savoir de ses nouvelles, elle le croyant mort, s'abandonna aux plaisirs & lui fut infidèle. Quand son mari fut de retour, elle voulut l'empoisonner, pour éviter les reproches qu'il lui pourroit faire. Son dessein ayant été découvert, Mithridate la fit mourir. Elle avoit une sœur de même nom, encore plus méchante qu'elle. * *Justin, Hist. l. 37. c. 3.*

L A U D I C K, *Laudicum*, petite ville de la grande Pologne. Elle est sur la rivière de Warta dans le Palatinat de Kalisch, à douze lieues de la ville de ce nom du côté du nord. * *Maty, Dict. Géogr.*

L A U D I C K, L A U D I C K I A, L A U D I E S A. Voyez L A O D I C E E.

L A U D U N ou L O D U N, petite ville de France, en Languedoc dans le diocèse d'Uzès. Elle est sur la Tave, à l'est-nord-est de la ville d'Uzès, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

L A U D U N O (Guaiardus de) C'est ainsi que le nomme Valère André *Biblioth. Belgica, p. 301.* Il étoit Evêque de Cambrai. On a de lui *De Officiis Divinis sive ecclesiasticis; Dialogus de Creatione Mundi; Sermones duo de Passione Domini.* Il mourut à Aflighem en 1247.

L A U D U S (Victorius) Sicilien, habile Musicien, & Maître de la Musique de la Cathédrale de Messine florissoit vers l'an 1597. * *Biblioth. Sicula.*

L A V E, petite rivière des Pays-Bas dans l'Artois. Elle coule du sud-sud-ouest, au nord-nord-est, arrose Béthune, & va se rendre dans la Lys un peu au dessus de la Gorgue.

L A V E D A N, vallée de France dans le Comté de Bigorre, est située entre les Monts-Pyrénées, & peut avoir dix à douze lieues de longueur, sur sept à huit de largeur. Sa principale place est Lourde. Quoique ce pays soit environné des plus hautes montagnes, il ne manque de rien pour la vie. Il est traversé par le Gave de Lavedan. * *Dict. Univ. de la France.*

L A V E L L E ou L A V E L L O, ville d'Italie, assez peuplée, avec titre d'Evêché, suffragant de l'Archevêché de Bari, nommée par les Auteurs, Latins, *Labellum & Lovellum*, est dans la Basilicate, province du Royaume de Naples. * Léandre Alberti, *Descr. Ital. Le Miro. Geograph. Ecclesiast. &c.*

L A V E L L O. Voyez L A V E L L E.

L A V E L L U S (Jacob) de Castro-Novo, est Auteur d'un Abrégé de Médecine, & d'un Commentaire sur le livre du Poulx, publié en 1609. * *Konig, Biblioth. Vetus & Nova.*

L A U E M B U R G. Voyez L A W E M B O U R G.

L A V E M E N T de la grande mère des Dieux, *Lavasio Matris Deum*, Fête qui se célébroit le vingt-sixième mars. Elle fut instituée en mémoire du jour que cette Déesse fut apportée d'Asie, & lavée dans le fleuve Almon, à l'endroit où il se décharge dans le Tybre. Ses Prêtres appelez *Galli Cybæi*, conduisoient la statue de la Déesse dans un chariot, accompagnés d'une grande foule de peuple, à l'endroit où elle avoit été lavée la première fois. Là ils la lavoient & frotoient soigneusement comme le dit Ovide, *Eglog. l. 4. v. 397.*

Est locus in Tiberim qua lubricus infuit Almo,

Et magno nomen perdit in anne minor.

Illic purpurea carius cum veste Sacerdos

Almonis Dominam Sacrosque lavit aqua.

Saint Augustin rapporte ainsi cette fête dans le livre onzième de la Cité de Dieu. "Le jour où on lavoit solennellement Cybèle, cette vierge & mère de tous les Dieux, de malheureux Bouffons chantoient devant son char des choses si sales, qu'il n'eût pas été bien sçant, je ne dirai pas que la mère des Dieux, mais que la mère d'aucune personne de moindre qualité, ni de ces Bouffons même les eût entendues. Car il y a une certaine pudeur que la nature nous a donnée pour nos parens, que la malice même ne nous peut ôter. Ainsi ces Baladins auroient eux-mêmes eu honte de répéter chez eux & devant leurs mères pour s'exercer, toutes les paroles & les postures lascives qu'ils faisoient en public devant la mère des Dieux, à la vue d'une multitude de personnes de l'un & de l'autre sexe, qui ayant été attirés à ce spectacle par leur curiosité, devoient au moins s'en aller avec beaucoup de confusion, d'y avoir vu des choses qui bleffoient si fort la pudeur. * *Antiq. Rom.*

L A V E M U N D E, ville de Carinthie, en Allemagne, avec Evêché suffragant de Saltzbourg, est appelée par les Allemands, *Lavenmunda*; & par ceux qui écrivent en Latin, *Lavamunda*, ou *Ostium Lavanti*. Elle est bâtie sur le fleuve de ce nom, qui se jette dans la Drave. * *Cluvier, Sanfon.*

L A U E N B U R G. Voyez L A W E M B O U R G.

L A V E N H A M; il y a deux petites villes de ce nom en Angleterre, l'une est dans le Comté de Wilt à 73 milles Anglois de Londres; l'autre est dans le Comté de Suffex, sur la rivière de Breton, & honorée d'une belle église. * *Dict. Anglois.*

L A U E N S T E I N. Voyez L O B E N S T E I N.

L A V E N Z A, petite rivière d'Italie, coule du nord au sud dans la Principauté de Massa, & après avoir arrosé une jolie petite ville, nommée aussi Lavenza, elle se jette dans la Mer de Gènes.

L A V E R N E, étoit le nom d'une certaine Déesse, que les Romains croyent être l'Intendante des Larcins, & la Protectrice des Voleurs. Ils appelloient même les Voleurs du nom de cette Déesse, *Laverniones*. On avoit bâti un temple à Laverne, dans un bois près de Rome, qui, de là, fut nommé *Lavernale*; & ce

tem-

temple servoit d'une retraite commode aux Voleurs, dans un endroit obscur & peu fréquenté, où ils pouvoient en assurance aller partager le butin de leur brigandage. C'est ainsi que le Paganisme autorisoit dans une ville, qui a donné des loix aux autres pour le règlement de la justice, un crime qui est le plus directement opposé à la conservation de la Société Civile. Plaute fait mention de la Déesse Laverne dans son *Julularia*; & Horace, l. 1. *Epist.* 16. v. 60. & *Juv.* en exprime bien le caractère, dans l'Épître à Quintus; où il introduit un scélérat, priant cette Divinité en ces termes,

Pulchra Laverna,
Da mihi fallere, da justum sanctorumq; videri:
Noſtem peccatis, & fraudibus obſice nudem.

O belle Laverne, donnez-moi l'adresse nécessaire pour bien tromper; faites que je sois estimé juste, & que je passe pour un saint homme; cachez sagement mes crimes, & couvrez mes fourberies d'une nuit impénétrable. Quelle Religion, que celle qui admettoit des Divinités, auxquelles on pouvoit faire de telles prières! La statue de cette Divinité étoit une tête sans corps. Voyez FURINÉ. * Feitus. Varro. Plaute, in *Julul.* *lib.* 3. *Sc.* 2. v. 31. Pitiscus, *Lexicon Antiquitatum Romanorum.*

L. AUFFEN, il y a plusieurs villes de ce nom en Allemagne.

Lauffen, dans l'Archevêché de Saltzbourg, sur le Saltzach, entre Saltzbourg & Burkhauſen.

Lauffen ou Lauf en Franconie, sur le Pregnitz, dans le territoire de Nuremberg, à quatre lieues de la ville de ce nom.

Lauffen en Suisse, dans le Canton de Zurich, près du Rhin, au midi de Schafouſe.

Lauffen en Souabe, dans le Duché de Wirtemberg sur le Neckre, à deux lieues au dessus de Haibrön. * Maty, *Diſſion. Géogr.*

L. AUFFENBOURG, ville d'Allemagne dans le Cercle de Souabe. Elle est une des quatre qu'on appelle Forcières, & qui appartiennent à la Maison d'Autriche. Cette ville est à six lieues de Bâle, sur le Rhin qui la divise en deux, & elle est assez bien fortifiée. Le Duc Bernard de Weimar la prit l'an 1638. * Maty, *Diſſ. Géogr.*

* LAUFFER (N. . .) Professeur en Eloquence & en Histoire à Berne, mourut en 1735 d'une chute. Ses Ouvrages imprimez font, *L'Abbe depourvu de raison; Diſſertatio de Hoſium ſtollis Deo ſacratis & ſacrandis*, 1717; *Præſidio Literaria, Quis ſit vere literatus?* 1728; *Diſſertatio Literaria contra librorum multorum abundantiam*, 1722; *Diſſertatio Literaria de recta liberorum educatione*, 1723; Trois Harangues, sur la Superſtition, sur le Reniement de Dieu, & sur la véritable Religion. On a trouvé après sa mort divers Manuscrits qui mériteroient bien de voir le jour, entre autres un *Traité de la Superſtition; Geographia Petus & Nova* avec des Cartes; une *Histoire nouvelle de la Suisse*. * *Biblioth. Germanique*, tome 32. p. 198. & 199.

L. A U G I E R, Maison des plus anciennes de Provence, qui subsiste en trois branches, savoir, deux en Provence, & une en Lorraine, porte d'argent à un lion de gueules lampassé de même.

I. RAIMOND Laugier, l. du nom, Chevalier, & un des Barons de Provence, vivoit dans l'onzième siècle. Noſtradamus, & après lui Bouche dans son *Histoire de Provence*, tome 2. p. 123, fait mention de Raimond Laugier parmi les Seigneurs & les Gentilshommes de la Provence qui suivirent le parti de Raimond-Bérenger, Comte de Provence, contre la Maison de Desbeaux l'an 1144 & 1145. Dans l'acte d'hommage que rendirent plusieurs Barons de Provence dans la ville de Tarascon, au Comte Raimond-Bérenger, Raimond Laugier y est compris, comme il paroît dans les Archives de la province conservées dans la ville d'Aix, *Pargameutorum folio* 48, du mois de février de l'an 1146. C'est donc là le premier dont l'on ait connoissance. Il eut pour fils PIERRE qui suit.

II. PIERRE de Laugier, Damoiseau, eut trois enfans, savoir, I. GUILLAUME, l. du nom, qui suit; 2. 3. Bertrand & Raimond, desquels on ignore la postérité. L'on voit dans le contrat de mariage entre André de Bourgogne, Dauphin de Viennois, & Béatrix de Forcalquier, passé au mois de juin de l'an 1202, au camp sous Silteron, où il y avoit une nombreuse armée, le nom de ce Raimond de Laugier, énoncé comme témoin avec grand nombre d'autres Seigneurs de cette armée. Dans une notable assemblée tenue à Manosque en 1202, sur le différent intervenu entre Guillaume IV, Comte de Forcalquier, & quelques Seigneurs du pays, le jugement en fut remis à Guillaume, Desbeaux, Giraud, Guillaume & Raimond de Laugier, & à Rouſtan de Sabran, Connétable des Etats, qui en firent la décision & furent garans du traité: voilà comme en parle Noſtradamus, & après lui Bouche en son *Histoire de Provence*, p. 184. tome 2.

III. GUILLAUME de Laugier, l. du nom, Damoiseau, paroît dans un Acte passé à Manosque au mois de février 1222, dans lequel il fut nommé par Raimond, Comte de Provence, pour être l'un des Tuteurs qui furent donnez aux enfans de Raimond d'Agout. Guillaume, Bertrand & Raimond de Laugier, frères, furent présens à l'hommage que rendit au Comte de Toulouse, Guillaume, Comte de Forcalquier en 1194, ainsi qu'il est porté dans Noſtradamus, p. 161. Il eut ISNARD qui suit; & 2. Mstibieu, qualifié Chevalier d'Aurel, qui est une Terre du Comté de Sault. Il en est fait mention dans une transaction passée à Carpentras dans le Palais épiscopal en 1254, entre Raimond d'Agout, Seigneur de Sault & l'Abbé de S. André-lez-Avignon. Ledit Mstibieu eut une fille nommée Héloïse, mariée à Guillaume de Laugier, son cousin.

IV. ISNARD de Laugier, Damoiseau, possédoit quelques droits Seigneuriaux dans la Baronnie de Sault, desquels il fit transport à Raimond d'Agout en 1238; ce qui fait croire qu'il avoit quel-

que alliance avec les Seigneurs de Sault. Il eut BERTRAND qui suit.

V. BERTRAND de Laugier, Damoiseau, fut Tuteur des enfans de Raimond d'Agout comme il est justifié par une donation que lui fit Isnard d'Entrevenſes, Seigneur de Sault en 1276. Il eut GUILLAUME, II. du nom, qui suit.

VI. GUILLAUME, II. du nom, Damoiseau de Laugier, vint habiter dans la ville d'Apt. Il épouſa Héloïse de Laugier, sa cousine, comme il avert dans les anciens Anniverſaires de l'église cathédrale de la ville d'Apt. L'un & l'autre firent une fondation dans cette église où ils firent élever un tombeau en Mausolée qui est proche de la petite porte, duquel leurs Descendans ont fait aussi leur sépulture. Il eut 1. RAIMOND, II. du nom, qui suit; 2. Diane, Religieuse en l'Abbaye de Sainte Croix d'Apt, où elle fut élue Abbessé le septième avril 1301; & 3. Bérangère, aussi Religieuse en la même Abbaye.

VII. RAIMOND II. de Laugier, qualifié Chevalier, fit son testament en 1361, le 20 d'agout, par devant Bertrand-Gale, Notaire d'Apt, par lequel il fonda une chapelle en l'église paroissiale de Guégas, de laquelle il laissa le droit de collation & de patronage à son fils aîné nommé Elzear. Il avoit épouſé Diane de Remusat, fille de Dame Renoumée de Sabran, & frère de Pens de Remusat, Seigneur de Rouſſet, dont il eut 1. Etzean qui suit; & 2. Louis, tous deux qualifiés Damoiseaux dans un acte du septième octobre 1337, par devant Rouſtan-Almani, Notaire à Apt. Louis fit une branche qui finit en la personne de Hugues de Laugier, laquelle fit une fondation en la cathédrale d'Apt, le troisième juillet 1527.

VIII. ELZEAN de Laugier, Damoiseau, conféra la chapelle fondée par son père par acte du 28 juillet 1399, dans lequel il est intitulé noble Damoiseau, ainsi que dans une transaction entre lui, son oncle maternel, à cause de la succession de Dame Renoumée de Sabran, leur ayeule maternelle, ledit Acte passé à Apt, par devant Rouſtan-Almani Notaire, le septième octobre 1378. Le nom de la femme est inconnu, mais il laissa pour fils JEAN qui suit.

IX. JEAN de Laugier, Damoiseau, Cofeigneur de Thoard, auquel Fouquet d'Agout, Seigneur de Forcalquier, & Fanette d'Agout sa femme, firent procuration le 24 de mai 1396, avec pouvoir de déposer de leurs biens, d'alléner leurs Seigneuries, de s'en faire prêter hommage, de destituer & d'instituer leurs Officiers, & généralement de faire tout ce qu'il trouveroit bon. Il leur rendit de si grands services qu'ils lui donnèrent la part qu'ils avoient à la Seigneurie de Thoard, de laquelle il fit ensuite hommage au Comte de Provence le sixième juin 1404. La même Fanette d'Agout lui fit l'an 1405, don de la Terre de Saint-Paul-le-Tougaſſier, au diocèse d'Aix, pour en jouir pendant sa vie. Il épouſa Hugues de Bot, fille de Bertrand de Bot, Cofeigneur de Seignon, l'une des plus anciennes Maisons de Provence, qui a donné quatre Evêques d'Apt. Il testa le septième février 1463, par devant Etienne Toſſetti, Notaire d'Apt, & est inhumé avec sa femme en l'église des Religieuses de sainte Catherine. Il eut 1. ANDRÉ de Laugier, qui fit la branche de COULOURIÈRES, de laquelle étoient issus Honoré & Antoine de Laugier, l'un Président, & l'autre Avocat général au Parlement d'Aix, dont les biens font passés par le moyen des filles dans la Maison de Gombert, & la Terre de Coulourières dans celles de Carbonels, de Margalet; & de celle-ci, dans celle de Saqui; & 2. Louis qui suit.

X. LOUIS de Laugier, Cofeigneur de Thoard, lequel fut obligé avec André son frère de faire preuve de sa généalogie, qu'il fit dresser l'an 1410; laquelle se trouve encore en original écrite en lettres Gothiques. Elle a pour titre *Generatio nobilium Laugieriorum*, & remonte de père en fils jusqu'à Raimond Laugier Damoiseau, qui vivoit l'an 1131. Louis se retira à Thoard, à cause de la portion de juridiction que son père lui avoit donnée, dont il fit hommage au Roi René d'Anjou, Comte de Provence, l'an 1454. Il se fit prêter hommage par les Habitans dudit Thoard, & reconnoissance, tant en sa faveur que d'André son frère depuis 1443, jusqu'en 1444. Il épouſa Lucrèce de Guiraman, des Seigneurs de la Grenufe & de la Pune, de laquelle il eut ANTHONIX qui suit.

XI. ANTHONIX de Laugier, Cofeigneur de Thoard, naquit l'an 1432, & épouſa le dixième novembre 1448, Romoine de Barras. La même année il fit avec elle hommage au Roi René, & le 15 mars 1484, il obtint par patentes permission de faire bâtir une maison à Thoard avec tours & fortz. Il mourut en 1512, laissant 1. Elzear de Laugier, Sacrifain de la cathédrale de Digne; 2. PIERRE qui suit; & 3. Louis, qui a fait la branche de BAUCOUVE, rapportez cy-après.

BRANCHE DES SEIGNEURS de VERDACHES.

XII. PIERRE de Laugier, Seigneur de Verdaches & de Thoard, épouſa Jeanne de Richières de Montgardin, dont il eut 1. Louis qui suit; 2. Marcein, Sacrifain de la cathédrale de Digne; & 3. Antoine, qui épouſa Delphine de Linfel, de laquelle il eut Gaspard, & Antoine Chevalier de Malte. Gaspard épouſa Yolande de Barras, dont il eut Melchior & Louis, morts jeunes; & Catherine héritière, mariée dans la Maison de Sencoules, Desguines.

XIII. Louis de Laugier, Seigneur de Verdaches, épouſa Françoise de Pontis, dont il eut Jacques qui suit.

XIV. JACQUES de Laugier, Seigneur de Verdaches & de Châteuredon, épouſa Lucrèce de Verdelix, dont il eut JEAN qui suit.

XV. JEAN de Laugier, Seigneur de Verdaches & de Châteuredon, fut Lieutenant au siège de Digne, & épouſa Jeanne de Roux; dont il eut 1. HONORÉ qui suit; 2. Baltazar, Prince de Col-

Colmar; & 3. *Louis*, reçu Chevalier de Malte, & fait Capitaine au Régiment d'Auvergne.

XVI. *Honoré* de Laugier, Seigneur de Verdaches & de Châteauredon, épousa 1. *Jabeau* du Puget des Barons de Saint-Marc; 2. *Marguerite* de Rallils, des Seigneurs de Broues & de Callan. Il eut du premier lit entre autres enfans *Hubert*.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BAUCOUSE.

XII. *Louis* de Laugier, Cofeigneur de Thoard, épousa *Jacobe* de Guiraman, dont il eut *Pierre* qui suit.

XIII. *Pierre* de Laugier, Cofeigneur de Thoard, épousa *Yolande* de Pontèves, fille d'une des plus illustres Maisons de Provence, de laquelle il eut *Elzar* qui suit.

XIV. *Elzar* II, de Laugier, Seigneur de Baucouse & Cofeigneur de Thoard, épousa *Valentine* des Ferres, fille de *Pierre* des Ferres, Seigneur des Ferres en Provence. Le contrat fut passé le quatrième août 1542, par devant Gaudemar, dans lequel elle est dénommée, fille de noble & généreux Seigneur, *Pierre* des Ferres, Seigneur dudit lieu & de Dame *Catherine* de Berre. Il en eut *Jean-Bastien* qui suit; & 2. *Vincent*, qui a fait la *branche du Puy*, rapportée cy-après.

XV. *Jean-Bastien* de Laugier, Seigneur de Baucouse & Cofeigneur de Thoard, épousa *Catherine* Giraudy, dont il eut *Louis* qui suit.

XVI. *Louis* III, de Laugier, Seigneur de Baucouse & Cofeigneur de Thoard, épousa *Marguerite* de Bardonnaches, dont il eut 1. *Alexandre* qui suit; & 2. *Jean-Louis*, qui d'*Anne* de Barras n'eut qu'un fils Religieux.

XVII. *Alexandre* de Laugier, Seigneur de Baucouse & Cofeigneur de Thoard, épousa *Lucresse* de Chals-la-Penède, dont il eut 1. *Louis* qui suit; 2. *Honoré*, reçu Capitaine dans Carignan, l'an 1652; & 3. *Catherine*, femme du Sr. de *Bachis*, Seigneur de St. Pierre.

XVIII. *Louis* IV, de Laugier, Seigneur de Baucouse & Cofeigneur de Thoard, épousa *Marguerite* de Barras.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU PUY.

XV. *Vincent* de Laugier, Seigneur du Puy, second fils d'*Eliazar* de Laugier & de *Valérienne* des Ferres, naquit le 23 octobre 1550. Son père le fit émanciper le 30 novembre 1573. Il fut Juge-Mage de la Comté de Sault ou Juge Général des Places & Seigneuries de ladite Comté. Il épousa *Françoise* de Laurens, fille de *Guillaume* & d'*Anne* Deimonetis, laquelle lui apporta la Terre du Puy, par acte du 14 janvier 1580. Il en eut 1. *Espart* qui suit; & 2. *Françoise*, mariée à *Antibal* de la Pierre, Seigneur de Châteauneuf.

XVI. *Espart* de Laugier, fut Officier dans le Régiment de Sault, & ensuite épousa par contrat du 12 février 1626, *Magdelaine* de Rians, fille de *Joséph* de Rians & de *Sibille* d'Etienne de Villemurs, sœur de *Marguerite* de Villemurs, femme de *Pierre* de Grimaldi des Comtes de Beuil, dont font issus *Pierre* & *Antibal* de Grimaldi, Marquis de Beuil. Ledit *Espart* de Laugier passa un contrat en faveur d'*Alexandre* de Laugier, Seigneur de Baucouse, & Cofeigneur de Thoard, son cousin germain portant aequit de certaine somme, reite des droits qu'il avoit encore à prétendre sur l'héritage d'*Eliazar* son grand-père, passé le sixième août 1623, par devant Barbier, Notaire à Sault. Il fit son testament en 1641, & la femme en 1643. Il avoit épousé en premières noces, *Magdelaine* de la Pierre, sœur de son beaufrère, de laquelle il n'eut pas d'enfans. Ils firent ensemble une fondation en l'Eglise des Cordeliers où il fut inhumé avec sa première femme, dans le tombeau de la Maison de la Pierre: il eut du second lit, 1. *Jean* qui suit; 2. *Marc-Antoine*, Capitaine de Dragons du Dauphin, par commission du dixième décembre 1676, marié à *Lortense* de Pioule, veuve du Sieur de Reillane, dont il n'eut pas d'enfans; 3. *Marie*, Religieuse en l'Abbaye de Sainte-Croix d'Apt; & 4. *Joséph*, Religieux des Pères de la Doctrine Chrétienne.

XVII. *Jean* de Laugier, Chevalier, Seigneur du Puy, servit le Duc de Savoie, dans un escadron que commandoit le Marquis de Beuil, son oncle à la mode de Bretagne; & ensuite fut fait Capitaine des Gardes du même Prince. Il épousa en 1655, *Blanche* de Rippert, fille de *Jean* de Rippert, & de *Suzanne* de Bély, dont il eut, 1. *Jean-Joseph* qui suit; 2. *Marie-Antoine*, tué à la bataille de Stenkerque, Lieutenant dans le Régiment de Mr. le Dauphin; 3. *François*, tué au siège de Vêrue, Capitaine au Régiment d'Auvergne; 4. *Jean-Baptiste-André*, établi en Lorraine, dont on rapportera les Descendans cy-après; & 5. *Dominique*, Capitaine dans Auvergne tué au siège de Tortose.

XVIII. *Jean-Joseph* de Laugier, Chevalier, Seigneur du Puy, fit sa première campagne dans les premières guerres de Hollande, en qualité de Cadet, dans la Compagnie générale des Dragons; que son oncle *Marc-Antoine* de Laugier, commandoit. Il se trouva au passage de l'Isel, à la prise du Fort de Schenk, & à toutes les conquêtes que la France fit sur les Hollandois. Il fut fait Cornette de Dragons dans la Compagnie de son oncle, au Régiment de Mr. le Dauphin, ensuite Lieutenant & Capitaine dans le même Régiment, d'où on le tira pour le faire Major, dans Morfan-Dragons, & enfin il parvint à la Lieutenance Colonelle de ce Régiment.

BRANCHE DE LAUGIER

établie en Lorraine.

XVIII. *Jean-Baptiste-André* de Laugier, Chevalier, quatrième fils de *Jean* de Laugier & de *Blanche* de Rippert, fut reçu à la Compagnie des Cadets établie à Sarlouis, à l'âge de 16

ans en 1687. Il en sortit en 1689, pour remplir une Sous-Lieutenance au Régiment de Languedoc, après qu'il fut fait Lieutenant en 1691, & enfin Capitaine au même Régiment dans le second bataillon. Il fut tué à la bataille de Hochiter, étant encore jeune. Il avoit épousé à Nancy en Lorraine, *Marguerite-Reine* de Rennel d'Andilly, fille de *Charles-Jean* de Rennel Chevalier, Seigneur d'Andilly, Conseiller d'Etat de S. A. R. & Maître des Requêtes de son Hôtel & de *Thérèse-Françoise* Roufflet, & il en eut 1. *Charles* qui suit; & 2. *François* de *Paul* de Laugier.

XIX. *Charles* de Laugier, Chevalier, Seigneur de Rappes, étoit pour ainsi dire au berceau quand il perdit son père. Il fut élevé Page de S. A. R. de Lorraine, d'où il sortit pour aller servir en France, & revint en Lorraine, où il fut fait Capitaine aux Gardes & ensuite Chambellan. Il a épousé à Triette *Marguerite* de Bridarcy, fille de Messire *Louis-César* de Bridarcy, Gouverneur pour le Roi des villes & châteaux d'Ebernbourg, & de *Charlotte* de Mahuët.

LAUGINGEN, LAUINGEN ou LAVINGEN, petite ville avec citadelle & Académie. Elle est du Cercle de Bavière, située sur le Danube, entre Ulm & Donawert, à sept lieues de la première, & à huit de la dernière. Cette ville a été impériale. Elle dépend maintenant du Duché de Neubourg. * *Maty, Dict. Geogr.*

LAUGNAC. Voyez LOGNAC.

LAVICA. Voyez LAWERS.

LAVIELLO. Voyez LAVELLE.

LAVIGNAC, ville de France proche de Toulouse. Elle est située à côté de la Forêt-Baconne, & considérable par un riche Monastère de Filles. * *Du Chêne. Th. Cornelle, Dict. Geogr.*

LAVINIE ou CITTA LAVINIA, bourg de la Campagne de Rome, qui appartient au Duc Césarini, est, selon quelques uns, l'ancienne LAVINIE, dont Strabon, Appien, Tite-Live, &c. font mention, & que l'on dit avoir été fondée par Enée. D'autres croient que celle-ci étoit en l'endroit où est aujourd'hui *Patrica*; & Luc Holsténus dit que l'ancienne Lavinie étoit bâtie sur le Mont di *Lavano* d'aujourd'hui. Virgile parle de cette Lavinie, *Eneide*, l. 4. v. 236. * *Pitiscus, Lexicon Antiquitatum Romanarum.*

LAVINIE, fille de Latinus, Roi du *Latiun*, & d'*Amata*, avoit été promise à Turnus. Elle épousa Enée, duquel elle eut un fils posthume, qu'on nomma *Sylvius*; parce qu'elle l'enfanta dans un bois désert où elle s'étoit retirée, craignant d'être maltraitée par *Acanius*, fils d'Enée. * *Denys d'Halicarnasse, l. 1. Virgile, Eneide, l. 12.*

LAVINIUM, ville où étoient les Dieux Pénates des Romains, & de laquelle ils tiroient leur origine. Elle étoit de l'ancien *Latiun*. On croit que c'est la place dite à présent *Citta Lavinia*, dans la Campagne de Rome, à 18 milles vers l'orient. Holsténus croit qu'elle étoit où est à présent une colline appelée *Monte di Lavano*, à 2500 pas au dessus de *Patrica* dans le même pays. * *Lubin, Tables Geogr. sur les Vies de Plutarque.*

LAVINO, en Latin *Lavinium*. C'est une petite rivière remarquable, parce que ce fut sur ses bords qu'*Octavius*, *Marc-Antoine* & *Lépidus* formèrent leur Triumvirat. Elle coule dans le Bolois en Italie, environ à trois lieues de la ville de Bologne vers le couchant. * *Maty, Dict. Geogr.*

* LAVIT ou VIT & VIC de Lomagne, petite ville ou bourg de France dans la Lomagne, vers les confins du Verdunois. Cette place est au sud-sud est d'Agén, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

* LAVIZARO ou BORG LAVIZARO, *Laciarum*, autrefois *Forum Lacuarum* ou *Labicorum*, étoit anciennement une petite ville des Infubriens dans la Gaule Cisalpine; maintenant ce n'est qu'un village du Duché de Milan, dans le Novarois sur la Gogna, au sud de Novare dont il est éloigné de deux à trois lieues. * *Maty, Dict. Geogr.*

LAUMAGNE. Voyez LOMAGNE.

LAMELLINA, province du Duché de Milan en Italie. Elle est entre Pavie & Casal le long du Pô, qui la sépare en deux parties, dont la septentrionale est beaucoup plus grande que l'autre. Mortare & Valence en font les villes principales. L'ancienne *Lamellium* qui lui a donné le nom, est aujourd'hui le village de *Lumello* situé sur la Gogna, entre Valence & Vigevano. * *Maty, Dict. Geogr.*

L A U N. Voyez LAUNY.

* LAUNAI (Pierre) Savant du XVII siècle, étoit Avocat. Il a écrit sur les Epîtres de S. Paul, sur les Proverbes & sur l'Ecclesiaste, des Paraphrases fort estimées. Il a aussi écrit sur le Règne de mille ans: Un Traité de la Cène; & l'Explication de quelques passages difficiles. Il a fait des Commentaires sur l'Apocalypse sous le nom de *Jonas le Day de la Perse*. Il a fait des Remarques sur le texte de la Bible, imprimées à Genève en 1667, in quarto. * *Picquet, Théologie Chrétienne, tome 3. p. 150.*

* LAUNAY, famille de Comtes dans les Pays-Bas Autrichiens, issue, à ce que l'on prétend de *Gauthier*, Burgrave de Launay, & Comte de Réthel, qui vendit ses Comtez à Charles, fils de Philippe VI, Roi de France. L'un de ses fils nommé *Guillaume*, surnommé *Gelin*, a vécu vers l'an 1329. C'est lui qui a fait bâtir le château de *Launay-Gelin*, dans le voisinage de St. Quentin. L'un de ses Descendans, appelé *Dominique-Olivier*, qui avoit épousé à Madrid la fille du Seigneur de Lugau, dans la maison de qui François I, Roi de France, qui fut fait prisonnier en 1525, à la bataille de Pavie, fut détenu pendant quinze mois entiers. Ce fut ce *Dominique-Olivier* qui négocia le mariage d'Eléonor sœur de l'Empereur avec le Monarque prisonnier. A cette occasion il fut honoré de la dignité de Comte. Il ne laissa point d'héritiers mâles; mais son frère eut quatre fils.

1. *Pierre*, qui pendant les troubles se retira de France dans les Pays-Bas; 2. *Jacques*, Docteur de Sorbonne, & Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs; 3. *Adrien*, Conseiller au Parlement de Paris lequel se retira en Espagne du tems de la Ligue; & 4. *Pierre II*, dont on connoît tous les biens, parce qu'il avoit porté les armes contre Henri IV. Il avoit épousé la fille unique de son oncle Dominique-Olivier, & il eut d'elle, *Pierre-Alexis*, Baron de Launay, Seigneur d'Osselet & de Fontaine, Conseiller du Roi, Contrôleur & Grand-Maitre de l'Artillerie dans les Pays-Bas & en Bourgogne; *Jean*, Comte de Zélande & du Saint-Empire, Chevalier de l'Ordre de Portugal, Seigneur de Montigny & d'Alsfeld, Grand-Maitre des Eaux & Forêts. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Bucellin*, *Stemmat. partie 3.*

L A U N A Y (François de) naquit à Angers le douzième août 1612. Après y avoir fait ses études en Philosophie & en Droit, il se rendit à Paris, où il fut reçu Avocat au Parlement le 20 janvier 1638. Depuis ce tems-là, il suivit toujours le Barreau assidûment, & y fut employé à plaider, à écrire & à consulter jusqu'en l'année 1680, qu'il fut le premier pourvu par le Roi de France de la charge de Professeur en Droit François, par Arrêt du Conseil d'Etat du 26 novembre 1680, dont il prêta le serment quelques jours après entre les mains du Chancelier le Tellier. Il fit l'ouverture de ses Leçons le 28 décembre de la même année, par un Discours qu'il prononça publiquement en la salle du Collège de Cambrai, en présence & avec l'applaudissement d'une nombreuse assemblée, dans laquelle se trouvèrent plusieurs personnes distinguées par leur dignité & leur savoir. Il en fit faire depuis plusieurs éditions, tant pour satisfaire à la curiosité de ses amis, que pour faire voir que la proposition qu'il y avoit avancée étoit soutenable, ainsi qu'il l'a fait voir encore depuis dans la préface de son Commentaire sur les Institutes Coutumières d'Antoine Loyfel qu'il fit imprimer en 1688. Outre ces Ouvrages qu'il a mis au jour, il a encore donné au public les Institutes de Droit Canonique de M. de la Colle, dont M. Nivard son ami particulier & son compatriote, aussi Avocat au Parlement & Académicien d'Angers, avoit donné plusieurs années auparavant les Institutes du Droit Civil; *Institution du Droit Romain & du Droit François, divisée en quatre livres par un Auteur Anonyme, avec des Remarques pour l'intelligence de l'Ouvrage; Contredits des Doctes, Chanoines & Chapitre de S. Marcell de Paris, Demandeurs contre la production nouvelle des Doctes, Chanoines & Chapitre de S. Germain de l'Auxerrois.* Il a traduit la première partie du Commentaire de Gabriel du Pineau sur la Coutume d'Anjou. Il auroit été à souhaiter que M. de Launay eût assez vécu, pour nous donner lui-même tout ce qu'il avoit amassé de particulier sur les Coutumes & sur le Droit François, auquel il s'étoit attaché très-soigneusement dès qu'il s'étoit donné au Barreau, & qu'il méritoit même de continuer à donner dans la suite de ses Commentaires sur les Règles d'Antoine Loyfel. Il avoit aussi dessein de l'enseigner à ses Écoliers. Pour lui, il en avoit une parfaite connoissance, tant par la lecture des livres anciens, que par celle des chartres & des autres pièces manuscrites qu'il avoit eu très-grand soin de recueillir, & qui lui avoient été fournies par Messieurs Farin, Loyauté, Jobert, Du Cange, Bigot, Cotelier, Ménage, & par d'autres Savans avec lesquels il avoit entretenu une étroite amitié. Beaucoup de personnes se faisoient un grand plaisir de le visiter souvent, & trouvoient dans sa conversation un fonds inépuisable des Maximes les plus certaines de la Jurisprudence, & des plus belles Sentences des Anciens. Il avoit amassé une grande quantité de livres rares & curieux qu'il communiquoit volontiers à ses amis. Ses mœurs étoient très-pures, sa piété solide, sa charité bienfaisante. Il refusoit rarement l'aumône aux pauvres, mais en la donnant il leur recommandoit de travailler pour gagner leur vie, en leur disant qu'il se levoit lui-même tous les matins à cinq heures pour gagner la sienne. Tant de bonnes qualitez furent suivies d'une heureuse fin, ayant conservé un jugement très-sain jusqu'au dernier soupir, qu'il rendit le neuvième de juillet 1693, sur les quatre heures du matin, à l'âge de 81 ans. Il fut enterré le lendemain dans la cave du S. Sacrement de l'église de S. Séverin sa paroisse, dans l'étendue de laquelle il avoit toujours demeuré. * *Journal des Savans, tome 21. p. 654. Le Père Nicéron; Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 15. p. 55. & suiv.*

L A U N C E S T O N, L A U N S T O N, L A U S T O N & L A N C E S T O N, anciennement *Lanslupladon*, porte encore le nom de *Dunbivid*. C'est selon les uns un beau bourg & selon les autres une bonne ville du Comté de Cornouaille en Angleterre. Ce lieu est situé près du Tamer qu'il a à l'est, sur la petite rivière de Kenly, vers les confins de la province de Dévon, à l'ouest d'Excester, dont il est éloigné d'environ onze lieues. Il est à 170 milles de Londres. Il a séance & voix dans le Parlement d'Angleterre. Son nom Latin est *Lanslonia, Lanstephadonia & Fanum S. Stephani*. * *Maty, Diâ. Géogr. Beeverell, Dictionnaire d'Angleterre, p. 657. Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome 1. p. 51.*

L A U N I. Voyez **L A U N Y.**

L A U N O Y (Mathieu de) François de nation naquit à la Ferté-Alais, entre Melun & Etampes, au diocèse de Sens. Il avoit exercé plusieurs années la charge de Ministre de l'Eglise Réformée & s'étoit marié; mais ayant commis adultère, & n'espérant point qu'on se relâchât en sa faveur des Loix de la Discipline, il rentra dans la Communion Romaine, dans laquelle il étoit né. On ne sait pas bien s'il étoit Prêtre, lorsqu'il se fit Protestant. Quelques-uns l'assurent fortement. Quoiqu'on l'eût sétré à Sedan d'une manière tout à fait ignominieuse, à cause de son adultère, il ne laissa pas d'être reçu à bras ouverts par les Catholiques Romains. On fit des quêtes pour lui. On lui donna un Canonice dans la cathédrale de Soissons. Il fut un des plus

ardens Ligueurs de son tems; & il présida à toutes les assemblées des Seize, qui furent tenues pour faire mourir Barnabé Brisson, Président au Parlement de Paris. S'il ne se fût sauvé promptement, il auroit tenu compagnie à ceux que le Duc de Mayenne fit pendre, pour avoir été les promoteurs de la mort de cet illustre Magistrat. Il se retira en Flandre, & y passa apparemment le reste de ses jours. Depuis sa réunion à l'Eglise Romaine, il publia quelques livres de Controverse, entre autres, les motifs de son changement; & une réponse aux calomnies qu'il prétendoit que les Ministres avoient semées contre lui, où il témoigne beaucoup de foiblesse; & comme sa conduite au tems de la Ligue fait voir que c'étoit un scélérat, il ne faut point ajouter foi aux contes, qu'il a publiés contre ceux de la Religion Réformée. Il vivoit encore en 1608. * *La Croix-du-Maine & du Verdier-Vauprivat, Bibliothèque François. Sponde, in Annot. De Thou, Hist. l. 86. Mémoires de la Ligue. Cayet, Chronol. Novecentaire. Bayle, Diction. Critiq.*

L A U N O Y (Jean de) Docteur en Théologie de la Faculté de Paris; de la Maison de Navarre, étoit de la province de Normandie, où il naquit dans le Valdeais à deux lieues de Valogne, ville du diocèse de Coutances, le 21 jour de décembre de l'an 1603. Son père avoit nom *Pierre de Launoy*, & sa mère *Michel le Jean*. Après avoir été élevé dans les études à Coutances, par Guillaume de Launoy, Promoteur de l'Université, il vint à Paris où il s'avança dans les Lettres. Il prit les Ordres sacrez l'an 1634, & le bonnet de Docteur au mois de juin de la même année. C'étoit un homme extrêmement laborieux, & qui faisoit son unique occupation de l'étude. Il fit en peu de tems de grands Recueils de Passages des Pères, & des Théologiens; sur toutes sortes de matières. Il fut en grande liaison d'amitié & d'étude avec les plus habiles Gens de Paris, & principalement avec le Père Sirmond; & fit un voyage à Rome, dans lequel il eut la connoissance de Luc Holstenius, & de Léon Allatius. Etant de retour à Paris, il continua ses études ordinaires & donna au public une grande quantité d'Ouvrages sur des matières d'Histoire, de Critique, & de Discipline ecclésiastique. Il entretenoit toujours commerce avec les Gens de Lettres, & tint pendant longtemps chez lui des conférences tous les lundis, où se trouvoient quantité de Savans. Elles ne furent interrompues qu'en 1676. Il tomba malade au mois de mars 1678, dans l'Hôtel du Cardinal d'Étrées, où il logeoit, & y mourut après avoir reçu tous ses Sacrements, le dixième du même mois. Il fut enterré, comme il l'avoit ordonné, dans l'église des Minimes de la place Royale, où il étoit d'ordinaire sa Messe. Il leur légua par son testament, deux cens écus d'or, tous les Rituels qu'il avoit recueillis, & la moitié de ses livres. Il laissa l'autre moitié au Séminaire du diocèse de Laon; fit une fondation au Collège de Navarre, & quelques legs aux pauvres. Il avoit laissé de son vivant à ses frères & à ses parens la jouissance du peu de patrimoine qu'il avoit, & leur en laissa la propriété par son testament. Il est rare de trouver un Docteur de mérite qui ait eu moins d'ambition & plus de désintéressement que M. de Launoy. Non seulement il n'a point cherché les Bénéfices; mais il n'a pas voulu même recevoir ceux qu'on lui offroit. Il a toujours vécu pauvrement & simplement, uniquement appliqué à l'étude. Le grand nombre d'Ouvrages qu'il a faits, & la manière dont ils sont composés, font assez connoître combien il avoit de lecture & d'érudition, & avec quelle assiduité & quelle facilité il travailloit: son style n'est ni orné ni poli; il se sert de termes durs & peu usitez; il s'énonce d'une manière toute particulière, & donne des tours singuliers aux choses dont il traite; il accable non seulement ses Adversaires, mais encore ses Lecteurs par le grand nombre, & par la longueur des Passages qu'il rapporte tous entiers, & qu'il répète continuellement dans ses Ouvrages; mais au reste il est abondant dans ses citations, & épuise une matière quand il l'entreprend. Ses raisonnemens ne sont pas toujours justes, & il semble quelquefois avoir eu d'autres vues que celles qu'il paroît qu'il se propose dans son Ouvrage. Quant à ses mœurs, il étoit simple, sincère, bon ami, désintéressé, sobre, laborieux, ennemi du vice, sans ambition, charitable & bienfaisant, appliqué à ses devoirs, & d'une vie toujours égale. Il avoit sur tout en recommandation la vérité; il ne pouvoit souffrir les Fables ni les suppositions. Il a défendu avec fermeté les droits de l'Eglise & du Roi, & attaqué avec liberté les Maximes contraires des Théologiens Ultramontains. Enfin l'on ne peut douter que la République des Lettres, l'Eglise de France, & l'Ecole de Paris, ne lui soient bien redevables des découvertes qu'il a faites sur les points d'Histoire & de Critique; de la force avec laquelle il a soutenu l'autorité des Conciles, les droits des Rois & des Evêques; de sa sagacité à découvrir la fausseté de quelques Histoires des Saints, & la supposition de quantité de privilèges. Il n'y a que ceux qui préfèrent leurs préventions & leurs opinions à la vérité qui puissent se déclarer contre sa mémoire. Nous ajouterons ici l'Épithaphe qui avoit été faite par M. le Camus, Président de la Cour des Aides, pour être mise sur son tombeau.

D. O. M.

Hic jacet JOANNES LAUNOIVS, Constantiensis & Parisiensis Theologus:
Qui veritatis assertor perpetuus, jurium
Ecclesie & Regis acerrimus vindex, vitam
Immutabilem exegit:
Opes neglexit, & quantulumcumque, ut relicturus,
Satis habuit:
Multa scripsit nulla spe, nullo timore;
Optimam famam maximamque venerationem
Apud probos adeptus.
Annum septimum & septuagesimum excessit:
Ani-

*Animam Christo confignavit die 15. martii,
Anno M. DC. LXXXIII.*

Si la date de sa mort est juste dans l'Épithaphe, il faut qu'il y ait faute dans celle de sa naissance, & qu'il soit né l'an 1601.

On a de lui un très-grand nombre d'Ouvrages, & entre autres, *De varia Aristotelis in Academia Parisina fortuna; Dissertatio duplex de Audere. Vira sancti Mauricii; & de Historia Renati Andegavensis; De rebus Niceni Canonis sexti; & prout a Rufino explicatur, intelligentia; De vero Audere Picti professandis, qua Pelagius, Hieronymus, Augustinus irriti sunt; De mente Concilii Tridentini, circa satisfactionem in Sacramento Penitentia; De veteri ciborum delectu in Jesuitis Christianorum; Epistularum tomus octo; Judicium de Audere librorum de Imitatione Christi; De duobus Dionysis; De commentis Lazari, Magdalena, Martine ac Maximini in Provincia appellu; De vera causa successus sancti Brunonis in desertum; Historia Renati Episcopi Andegavensis & Pictorini; Dissertatio de Audere negantis argumenti; De Concilio in quo Donatista damnati; De Simonis Stockii Jure; De Sabotina Bulla privilegii; & de Scapulari Carmelitarum Jurditate; Inquisitio in Privilegio Ordinis Praemonstratensis; Inquisitio in Chartam immunitatis quam Beatus Germanus, Episcopus Parisiensis, sub Urbano Monasterio dedisse fertur; Inquisitio in Privilegium quod Gregorius I. Monasterio S. Medardi Suffraganeis, dedisse dicitur; De cura Ecclesiae pro Sandorum ac Sanctorum Reliquiis; Traditio circa Simoniam; &c. M. de Launoy étoit un homme désintéressé, sans ambition, & d'un travail infatigable; au reste, bon Logicien, habile Théologien, mais hardi Critique. Il avoit beaucoup profité des entretiens familiers qu'il avoit eus avec le Père Simon. Il a combattu presque toutes les anciennes Traditions, touchant la fondation des Églises de France, appuyant son sentiment sur les Époques de Sulpice Sévère, & de Grégoire de Tours. Gui Patin parle de la sorte de Jean de Launoy à l'occasion d'un des livres de ce Critique. „ C'est un Docteur en Théologie, Normand de mauvaise mine, mais savant & principalement dans l'Histoire Ecclésiastique. Il y en a ici qui l'appellent esprit ferré & ame damnée, disant qu'il faut se garder de lui, qu'il ôte tous les ans un Saint du Paradis, & qu'il y a du danger qu'il n'en ôte à la fin Dieu même. Néanmoins jusques ici personne ne lui a répondu. Un de ses amis m'a dit qu'il avoit été long-tems Pensionnaire des Jésuites, qui se feroient de lui pour approuver leurs livres; mais qu'enfin ils l'ont cassé aux gages, pour n'avoir point voulu donner quelque approbation à une nouvelle Doctrine qu'ils vouloient publier. „ M. Bayle ne croit point qu'il y ait apparence que de Launoy ait été Pensionnaire des Jésuites. Ce Critique éprouva sur ses vieux jours qu'il avoit choqué un parti fort redoutable. On lui défendit de tenir des assemblées dans sa chambre. On ne s'y entretenoit que de Sciences, néanmoins on lui fit dire que le Roi souhaitoit que ces assemblées cessassent. On fit en 1675 des affaires à son Imprimeur. Il faisoit imprimer son livre de la Simonie, où entre autres choses il attaque les Annates, & refuse le Jésuite Azorius, qui fit un livre vers la fin du XVI siècle pour le purger de Simonie. On fit saisir chez l'Imprimeur les exemplaires de l'Ouvrage de M. de Launoy, on emporta ceux qu'il livra, & on lui défendit de vendre les autres; mais moyennant une amende de 50 livres cette défense fut levée. M. de Launoy avoit rayé de son Calendrier sainte Catherine Vierge & Martyre. Il disoit que sa Vie étoit une Fable, & pour montrer qu'il n'y avoit aucune foi, tous les ans aux jours de la Fête de cette Sainte il disoit une Messe de Requiem. Ce laborieux Docteur est mort la plume à la main. Le jour avant sa mort il corrigeoit une épreuve d'un livre qu'il faisoit pour défendre les intérêts du Roi, selon le rapport de M. de Vitz; mais l'Auteur de l'Eloge de M. de Launoy dit, que le livre qui s'imprimoit alors étoit une Réponse au Père Alexandre. Jean de Launoy n'approuvoit pas la Doctrine de saint Augustin au sujet de la prédestination. On a imprimé à Cambridge l'an 1689, les huit tomes de ses Lettres en un seul volume in folio. Tous les Ouvrages de ce Docteur, viennent de paroître à Genève en plusieurs volumes in folio, avec des Notes: un *Launoyana*; une Vie de ce Savant, & plusieurs pièces nouvelles. On donne l'honneur de cette édition à M. l'Abbé Granet. Ce savant Éditeur avoue que ce grand Critique, de même que ceux qu'il attaque, étoient trop prodigieux en injures. * Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siècle. Bibliothèque du Richelet de 1728. Bayle, Dict. Crit. quatrième édition.**

LAUNSTON. Voyez LAUNCESTON.

LAUNY, bourg du Cercle de Satz en Bohême, est sur la rivière d'Eger, à cinq ou six lieues de Leitomeritz, vers le Couchant méridional. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAVOIA, rivière. Voyez LABA.

LAVONA, bourg ou petite ville de l'Asie, en Natolie, est sur la Mer Noire entre Chirifonda & Pormon. On prend ce lieu pour l'ancienne *Harmonessa*, qui étoit en Cappadoce. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAUPEN, petite ville du Canton de Berne, confine à celui de Fribourg. Elle est sur la Sane, à l'ouest-sud-ouest de Berne, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues. Il y a un château où demeure le Baillif. Laupen est remarquable dans l'Histoire par une célèbre bataille que les Bernois y gagnèrent l'an 1339, contre leurs ennemis qui, outre deux mille morts restez sur la place, perdirent quatorze Comtes & quatre-vingt Gentils-hommes. * *Etat & Dèlices de la Suisse, tome 2. p. 166. Stumpf, Chron. Helvet.*

LAURA, bourg de l'Alentejo en Portugal. Il est sur la petite rivière de Laura, à huit lieues d'Ebora, vers le Couchant septentrional. Quelques Géographes prennent Laura, pour l'*Arco-briga* ou *Arco-brica* de l'ancienne Lusitanie, laquelle d'autres mettent à *Arco de Esmeradura* ou de *Val de Vez*, qui est un village de l'Étrémadure Portugaise. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LAURA, petite rivière de Portugal dans l'Alentejo coule de l'est-sud-est à l'ouest-nord-ouest, & après avoir arrosé la petite ville de Laura, elle se rend dans la rivière de Canha.

LAURA, Maitresse de Pétrarque. Voyez LAURE.

LAURAGATS, petit pays de France en Languedoc, aux environs de Castelnaudari, qui en est la capitale, reçoit son nom de Laurac, château dont il ne reste que des ruines, & est proprement dans le Toulousain. Il s'y fait un grand commerce de pastel. L'an 1258, Jacques, Roi d'Arragon, céda au Roi saint Louis tout le droit qu'il avoit sur ce pays, qui dépendit du domaine de la Couronne, jusques en l'an 1477 ou 1478. Au mois de janvier de cette année, le Roi Louis XI Périgea en Comté, pour Bertrand de la Tour, II. du nom, Comte d'Auvergne, en échange du Comté de Boulogne, dont le Roi s'étoit fait, après la mort de Charles le Téméraire, Duc de Bourgogne; & Bertrand de la Tour lui céda les droits qu'il y avoit. Ce dernier eut pour fils Jean III, père d'Anne, mariée à Jean Stuart, Duc d'Albanie; & de Magdalaine de la Tour, femme de Laurent de Médicis, Duc d'Urbain. La première mourut sans enfans, & eut pour héritière uniyerselle, Catherine de Médicis, sa nièce, femme du Roi Henri II. Ce fut en faveur de cette Reine, que le Roi établit l'an 1553, un Prèsidial à Castelnaudari pour le Lauragais. CHARLES de Valois, fils naturel du Roi Charles IX, avoit eu ce Comté, & celui d'Auvergne par donation; mais il en fut dépossédé l'an 1606, par Arrêt du Parlement de Paris; parce que le contrat de mariage du Roi Henri II & de Catherine de Médicis du 27 octobre 1533, portoit substitution. Ces Comtez furent ajugés à la Reine Marguerite, fille de Catherine de Médicis, qui les remit par donation entre vifs, à M. le Dauphin, qui fut depuis le Roi Louis XIII, à condition qu'il les uniroit inséparablement à la Couronne. Outre Castelnaudari, il y a dans le Lauragais S. Papoul, Le Mas de Saintes-Puelles, Avignonet, &c. * Du Puy, *Droit du Roi. Justel, Hist. d'Auvergne. Catal. Histoire & Mémoires de Languedoc, &c.*

LAURATI (Pierre) Peintre de Sienne, Disciple du fameux Giotto, a été un des premiers qui ont pris garde à faire paroître le nud sous les draperies, & à observer plus régulièrement la perspective. Il travailla à Sienne & à Arezzo, & vivoit dans le quatorzième siècle. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres, p. 136.*

LAURE, ancien mot Grec, qui se prend dans les Auteurs ecclésiastiques pour un monastère. Il est devenu même si commun, qu'on dit en Latin *Laura*, & en François *Lours*. * M. Simon. Le Père Helyot, *Histoire des Ordres Religieux.*

LAURE ou LAURETTE, Demoiselle, native de Provence, vulgairement appelée la belle Laure, vivoit vers l'an 1341, & devint célèbre par sa beauté, par son esprit, & par l'amour que Pétrarque eut pour elle. Nostradamus dit qu'elle étoit d'Avignon, de la Maison de Sade, & qu'après la mort de ses parents, Etienne de Crantelme, ou selon d'autres Ganteime, sa tante, eut soin de son éducation. Elle fut du nombre de ces Dames qui composoient les cercles & les conversations; qu'on appelloit la *Cour d'Amour*; parce qu'on y décidoit avec esprit les questions galantes qu'on y proposoit. L'Auteur de la Vie de Pétrarque, qui est au commencement de ses Oeuvres, semble croire que Laure étoit de la Maison de Cabrières, qui prenoit son nom d'une Terre près d'Avignon, non loin de Vaucluse, où Pétrarque vivoit dans la solitude; mais il n'y a point en Provence de famille de ce nom, & qui ait possédé la Terre de Cabrières dans le Comtat. On dit qu'un jour de vendredi saint, allât à l'Office à Lisle, qui est une ville du même pays, il y vit cette fille, dont il admira l'esprit & la beauté. Il eut une si forte tendresse pour elle, qu'il l'aima vingt ans pendant sa vie, & dix ans après qu'elle fut morte. Il a célébré dans ses Ecrits sa passion toute respectueuse pour cette vertueuse fille. On assure que Laure naquit le quatrième juin 1314, & qu'elle mourut 31 ans après, dans le même mois, le même jour & la même heure que Pétrarque en devint amoureux; ce qu'on a remarqué dans ses Poësies, où les moindres circonstances de son amour sont exactement décrites. Voici celles dont je parle,

*Era il giorno, ch'al sol si scoloraro
Per la pietà del suo saltor i rai;
Quando i fui preso; e non me ne guardai
Coe hen costri Occhi Poma mi legaro.
Sai, ch'in mille trecento quaranta otto
B di sesto d'Aprile in l'ora prima
Del Corpo uscio quell' anima beata.*

Laure est enterrée aux Cordeliers de la ville d'Avignon, où elle mourut. Le Roi François I composa lui-même l'Épithaphe suivante, pour mettre sur son tombeau,

*En petit lieu comprins vous pouvez voir
Ce qui comprend beaucoup par renommée.
Plume, labeur, la langue & le savoir,
Furent vaincus par l'aimant de l'aimée.
O gentille Amé, étant tant estimée,
Qui te pourra louer qu'en se taisant?
Car la parole est toujours reprisée,
Quand le sujet surmonte le disant.*

Savellius, dans sa *Vie de Pétrarque*, dit que la belle Laure se retira du monde avant la mort de Pétrarque, & qu'elle exhorta son Amant à l'imiter. En effet, dit Savellius, Pétrarque embrassa l'état ecclésiastique. Cette retraite n'étoit ni bien sûre, ni peut-être convenable après la vie qu'il avoit menée. * *Consulter la Vie & les Poësies de Pétrarque, avec son Epître à la postérité. Nostradamus, Hist. de Provence, & c. 65. des Poësies*
L. 2. *Prev.*

Provençaux. La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivat, *Biblioth. Française*. Thomassin, in *Vita Petrarcho*.

* **LAUREATS** (Poëtes Lauréats) C'est le nom que l'on a donné aux Poëtes qui ont été couronnés avec cérémonie, & par autorité publique. L'usage de couronner les Poëtes est presqu'aussi ancien que la Poësie même, mais il a fort varié dans tous les tems. Voyez sur ce sujet ce qu'en a écrit M. du Resnel, Chanoine de Saint-Jacques l'Hopital, & Membre de l'Académie des Inscriptions & des Belles Lettres, dans une Dissertation très-curieuse, à laquelle il a donné le titre de *Recherches sur les Poëtes couronnés*, & qui fut lue dans la séance publique de l'Académie des Belles Lettres, le 13 de novembre 1733.

LAUREMBERG (Pierre) fut Docteur en Médecine & Professeur en Poësie à Rostok, & se distingua dès l'âge d'onze ans par sa facilité à traduire des vers Grecs en Latin. Il a publié un Apparat des Plantes; un Traité de la culture des jardins; un Abrégé de l'Histoire, &c. * *Konig, Biblioth. Vetus & Nova*.

LAUREMBERG (Jacques-Sébastien) fils du précédent, fut Jurisconsulte, naquit à Hambourg le 24 novembre 1619. A l'âge d'onze ans, il fit & prononça une Oraïson Latine en présence des Professeurs de Rostok. Après avoir achevé ses études, il enseigna la Jurisprudence à Gripswalde & à Helmstadt, où il s'acquiesce si haute estime que M. Simon Hennings l'appella à Coppenhague, pour lui confier l'instruction de son fils Jean Ulric. Mais comme sa fanté ne s'accoutumoit pas de l'air de cette ville, il retourna en Allemagne, où, quelque tems après il fut appelé Professeur en Histoire à Rostok. Il accepta cet emploi, à condition qu'avant que de l'exercer on lui permettoit de faire un tour en Hollande. En 1650, il revint à Rostok, où il se fit recevoir Docteur en Droit. En 1659, il fut fait Professeur pour enseigner les Pandectes. Il s'acquiesce de cette charge jusqu'à sa mort qui arriva en 1669. On a de lui, *Orbis baccens, sive Oratio, in qua seculi nostri mores representantur; Panegyricus in funere Adolphi Frederici Ducis Mecklenburgici; Tomis temerata*. * *Frecher, Theatrum*.

LAUREMBERG (Jean) fils de Guillaume, Professeur en Médecine & en Mathématiques à Rostok. Il enseigna d'abord dans son pays la Poësie & les Mathématiques. Il excelloit à faire des vers satyriques. En 1623, il fut fait premier Professeur de Sora, où il mourut en 1658, dans la 68 année de son âge. On a de lui, *Antiquarius; Cronologica libri tres; Græcia antiqua; Otium Soranum; Arithmetica & Algebra; Satyra, &c.* Hallevord ne veut pas dans sa *Bibliotheca Curiosa* le reconnoître pour l'Auteur de l'*Antiquarius*, parce qu'il y prend le nom de *Janus Wilhelmus*. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Bartholin, de Script. Dan. Moller, Hypomnem.*

LAUREMBERG (Guillaume) Médecin de Coppenhague, publia, selon le témoignage de Bartholin, une Description Historique de la pierre d'aigle, avec un Traité d'une autre pierre, qu'il nomme *Calveve*. * *Konig, Biblioth. Vetus & Nova*.

LAURENS (André du) natif d'Arles, Médecin du Roi Henri IV, s'est rendu célèbre par les Ouvrages que nous avons de lui. Il étudia en Médecine à Paris sous Louis Duret pendant sept années, après lesquelles s'étant fait recevoir Docteur, il alla exercer la Médecine à Carcassonne. De là il revint à la Cour, avec une Comtesse de Tonnerre, à la recommandation de laquelle il fut fait Médecin du Roi par quartier, & Professeur Royal à Montpellier, contre les Statuts de l'Ecole. Il obtint pour cela, un arrêt du Conseil Privé, qu'il eut bien de la peine à faire vérifier à Toulouse. Ensuite il fut fait Médecin de la Reine l'an 1603, & l'année 1606 premier Médecin du Roi. Il mourut l'an 1609, le 16 jour d'août, ayant eu d'*Anne Sanguin* de Livry, N. du Laurens, Seigneur de Ferrières, Gentilhomme de la Chambre du Roi, mort sans postérité. * *Gui Patin, Lettres 27 & 31*.

LAURENS (Honoré du) Archevêque d'Ambrun, frère d'André, fut Avocat Général au Parlement de Provence, & se distingua dans cette charge importante. Il publia, l'an 1526, un excellent Traité intitulé, *Henoticon*, ou Edit du Roi Henri III, pour réunir ses Sujets à l'Eglise Catholique. Son zèle l'engagea dans le parti de la Ligue, & lui fit même faire un voyage à Rome pour l'y servir. Depuis il se trouva, l'an 1590, aux États assemblés à Paris, & y parla avec beaucoup d'éloquence. Quelque tems après, lorsqu'il fut devenu veuf, le Roi Henri IV lui donna l'Archevêché d'Ambrun. Il n'avoit eu d'*Anne d'Ulme*, fille de François d'Ulme, ou de *Ulmo*, Seigneur de Montravail, Avocat Général de Provence, que *Jean-Baptiste*, Abbé de Sinanque; & *Louise* du Laurens, mariée à *Hubert de Laincel*, Seigneur de S. Martin. Ainsi déchargé de toutes les choses qui le pouvoient attacher à la terre, il ne songea qu'à remplir les devoirs d'un saint Prélat. Il y réussit, & mourut le 24 janvier de l'an 1612, à Paris, où il avoit fait l'Oraïson funèbre de Marguerite d'Autriche, femme de Philippe III, Roi d'Espagne. * *Saxi, Pontif. Arelat. Sainte-Marthe, Gall. Christ. Bouche, Histoire de Provence*. Robert, *Etat de la Noblesse de Provence*.

LAURENS (Gaspard du) Archevêque d'Arles l'an 1603, & Abbé de Saint-André de Vienne, étoit frère d'André & d'Honoré du Laurens, & mourut l'an 1630.

RICHARD ou **ANTOINE** du Laurens, frère des précédens, fut Avocat aux Conseils du Roi, mourut l'an 1639 âgé de 87 ans, & fut père d'*Antoine* & de *Robert* du Laurens, & de *Maximilien* du Laurens, tous trois Conseillers au Parlement de Paris, & de *Pierre* du Laurens, Docteur de Sorbonne, Grand-Prieur, & Vicaire de Cluni, & depuis Evêque du Bellay, mort le 13 janvier 1705, âgé de 87 ans.

LAURENT (Saint) Martyr dans le troisième siècle, naquit dans la ville d'Huefca au Royaume d'Aragon. Etant allé à

Rome, il fut ordonné Diacre en 260 par le Pape Sixte II, qui en 257, avoit été élevé sur le saint Siège après la mort d'Etienne. Il eut le premier rang parmi les Diaques, ce qui l'a fait nommer Archidiaque par saint Augustin, & par saint Pierre Chrysologue. A cette dignité étoit attaché le soin des biens de l'Eglise, c'est à dire, les deniers qui étoient destinés pour l'entretien des Officiers, & pour le secours des pauvres, avec les ornemens & les habits sacerdotaux. Ce fut en ce tems-là que l'Empereur Valérien persécuta les Chrétiens, & publia un Edit, l'an 258, contre les Evêques, les Prêtres, & les Diaques des Chrétiens. Saint Sixte fut arrêté. Comme on le menoit au supplice, saint Laurent le suivit fondant en larmes, & lui demanda pourquoi il l'abandonnoit, & alloit au sacrifice sans être accompagné de son Diacre. Saint Sixte qu'on attachoit à la croix, lui répondit pour le consoler, qu'il n'auroit que trois jours à attendre, & lui ordonna de distribuer les thésors de l'Eglise aux Pauvres Chrétiens, qui s'étoient cachés dans des caves, afin de les soulagés dans cette extrémité. Après que Sixte eut consommé son martyre, saint Laurent étant retourné chez lui, assembla tous les pauvres qu'il put ramasser dans la ville, & leur distribua tout l'argent de l'Eglise, sans épargner même les vases sacrez, qu'il vendit pour les assister. Ces grandes largesses le firent bientôt découvrir & arrêté, par ordre du Préfet de la ville (Cornelius Secularis) lequel étoit encore plus-idolâtre de l'or que des fautes Divinités, lui demanda où étoient les thésors de l'Eglise. Saint Laurent lui promit de les lui faire voir avant trois jours. On lui accorda le délai qu'il demandoit, pendant lequel il ramassa tous les pauvres, à qui il avoit distribué les biens de l'Eglise, & les amenant au Préfet, il lui dit qu'il lui présentait là les thésors de l'Eglise, que ce que l'on leur donnoit ne perissoit pas, mais qu'on le retrouvoit au ciel avec usure. Le Préfet irrité de cet affront, commanda qu'on lui déchirât la peau à coups d'épines & de foudres plombés, & qu'on l'étendît sur le chevalet pour disloquer tous ses membres. Ensuite il le fit étendre sur un grill de fer tout rouge, & rôti par à peu. Pendant ce supplice, saint Laurent dit au Préfet, *Faites-moi retourner*; & ensuite, *il est assez cuit, mangez-en*. Il tourna ensuite les yeux vers le ciel, & rendit l'esprit le dixième août de l'an 258. Plusieurs personnes admirant sa constance, se convertirent, emportèrent son corps, & l'enterrèrent dans une grotte du champ Vêran, sur le chemin de Tivoli, au lieu où l'Empereur Constantin fit bâtir à son honneur une église magnifique qui est une des cinq patriarchales, & où sont aujourd'hui les Chanoines Réguliers de S. Augustin. Dès le tems de saint Augustin, on honoroit à Rome les Reliques de saint Laurent, & sa mémoire étoit en vénération dans toute l'Eglise d'Occident. * *Baronius, Martyrologe & Annales*. S. Ambroïse, *Officior. l. 1. c. 41*. S. Augustin, *Serm. 302 & 303*. Prudence, *PERI STEPHANON, Hymne 2*. S. Pierre Chrysologue, *Serm. 135*. S. Léon, *Serm. 83*. Grégoire de Tours, de *Gloria Martyrum. l. 1. S. Grégoire, l. 2. Epist. 33*. Tillemont, *Mémoires Eccl. Baillet, Vie des Saints*.

LAURENT (Saint) Archevêque de Cantorbéry, dans le sixième & septième siècle, étoit Moine & Prêtre à Rome, dans le monastère de S. Grégoire le Grand. Il fut envoyé par ce Pape, avec S. Augustin & les autres Missionnaires, en Angleterre, sur la fin du sixième siècle. Ils furent renvoyés l'an 596 par Augustin, pour rapporter au Pape des nouvelles du succès de leur Mission. A son retour en Angleterre, Laurent fut choisi pour être successeur d'Augustin à l'Archevêché de Cantorbéry. Il convertit plusieurs Anglo-Saxons, qui étoient idolâtres, & tâcha de rétablir la Discipline parmi les anciens Chrétiens d'Ecosse. Il convertit & bâtit le Roi Eadbaud ou Ebad, & mourut l'an 619. Les Martyrologes font mention de lui au deuxième février; & les autres au 12 de novembre. * *Grégoire, Epistolar. l. 9. Epist. 55 & 56*. Bède, *Hist. Angl. Henscheni Dissertat. Uffer, de Eccles. Britannic. Baillet, Vie des Saints au deuxième février*.

LAURENT (Saint) Archevêque de Dublin en Irlande, naquit dans la partie occidentale de cette île, d'une famille du sang royal. Son père se nommoit *Maurice*, & possédoit la Lagénie, qui est une province de l'Irlande. Sa mère avoit un nom qui signifie, *filie de Prince*. Maurice envoya son fils un peu après sa naissance, à Donat, Comte de Kildare, pour le faire bâtifier, & lui manda qu'il desiroit qu'on le nommât *Concoror*; mais ceux qui le portèrent, rencontrèrent en chemin un homme qui passoit pour Prophète en ce pays-là, ainsi que Merlin en Angleterre, & qui ordonna de l'appeler *Laurent*. Dix ans après, Dermée Roi d'Irlande, conquit de la haine contre Maurice, lequel pour éviter la cruauté de ce Prince furieux, lui envoya en otage Laurent son fils. Ce jeune Seigneur fut fort maltraité du Roi Dermée pendant deux ans, & fut ensuite renvoyé à l'Evêque de Glindale, qui eut grand soin de son éducation. Après la mort de ce saint Evêque, Laurent alors âgé de 25 ans, fut élu Abbé de Glindale, dont l'Eglise avoit cela de particulier, qu'elle étoit Evêché & Abbaye; mais le revenu temporel de l'Abbaye surpassoit de beaucoup celui de l'Evêché, parce que de tout tems le peuple étoit pour Abbez les plus grands Seigneurs du pays, pour être les protecteurs de cette province. Quatre ou cinq ans après, l'Evêque de Glindale étant mort, on voulut donner cette dignité à Laurent, qui s'en défendit, sur ce qu'il étoit encore trop jeune. Il fut ensuite élu Archevêque de Dublin, & se vit obligé de consentir à cette élection. Quelques affaires importantes de son diocèse lui firent entreprendre le voyage de Rome, d'où le Pape, qui lui donna de grandes marques d'estime, le renvoya dans son pays, avec le titre de Légat Apostolique en Irlande. Le zèle qu'il eut pour établir la paix entre Henri II, Roi d'Angleterre, & Déronogue Roi d'Irlande, le fit passer en Angleterre, où il proposa des articles très-raisonnables; mais Henri n'en voulut point entendre parler, & par une cruauté digne d'un Tyran, il fit publier un Edit, pour empêcher le Saint

de retourner en Irlande, en lui faisant fermer tous les ports où il auroit pu s'embarquer. Laurent se voyant ainsi banni de son pays, se retira dans le monastère d'Abendon, où il attendit pendant trois semaines le retour du Roi, qui étoit passé en Normandie. Mais la crainte qu'il eut de demeurer trop longtems séparé de son peuple, le fit résoudre à aller vers ce Prince, pour voir s'il ne le trouveroit point plus disposé à faire la paix. Il s'embarqua à Douvres, d'où il arriva à la ville d'Eu en Normandie, vers les frontières de la Picardie. Ce fut là qu'il tomba malade, & qu'il mourut peu de jours après, le 14 novembre 1181. Il fut enterré dans l'église de l'Abbaté d'Eu, desservie par des Chanoines Réguliers de S. Augustin, en présence du Cardinal Alexis, Légat du saint Siège en Ecoffe, qui se trouva pour lors dans cette ville. Le Pape Honorius III canonisa ce saint Evêque l'an 1225. * *Surius, tome 6. Baillet, Vies des Saints.*

LAURENT, Antipape, étoit Archidiacre de la Basilique de Sainte-Marie Majeure à Rome, & fut opposé à Symmaque, élu Pontife après Anastase II, l'an 498. Ce Schisme causa de grands desordres dans la ville, où Felix & Probinus, Sénateurs très-puissans, prirent la protection de l'Antipape. On dit même que Laurent n'avoit été élu que par les brigues & l'argent de ce Felix, qui s'étoit engagé à Anastase Empereur, de faire souffrir le Pape à la Formule de Foi, publiée par Zénon, en faveur des Héretiques Eutychiens. Pour faire cesser ce Schisme, les deux partis convinrent de recourir au jugement de Théodoric, Roi des Goths, quoiqu'arien, lequel jugea en faveur de Symmaque. Laurent souffrit le premier à l'élection du véritable Pape, & fut fait Evêque de Nocère. Mais ayant depuis causé de nouveaux troubles, il fut déposé & envoyé en exil par le Concile, dit de la Palme, *Palmaris*, tenu l'an 502. * *Anastase, in Vis. Pontif. Paul Diacre. Nicéphore. Baronius, in Annal. Eccl.*

LAURENT de NOVARE, Evêque de cette ville, dans le sixième siècle, vers l'an 507, composa diverses Homélies. Il nous en reste deux dans la Bibliothèque des Pères, une de la Pénitence; & l'autre de l'Aumône, &c. Il est Auteur d'une Chronique, selon Trithème. Quelques Auteurs croyent que Laurent de Novare est le même que LAURENT, Archevêque de Milan; mais ils sont différens. Plusieurs croyent encore qu'il est le même qui est nommé dans les Ecrits d'Ennodius. D'autres jugent qu'il peut être le même que LAURENT Mellifluis, dont nous parlerons cy-dessous. * *Consultez le Mire, Biblioth. Eccl. Ripamontius, de Episcop. Mediolan. Ughel, Italia Sacra, &c. Du Pin, Bibliothèque des Auteurs Ecclesiastiques, du sixième siècle.*

LAURENT (Jean) grand Mathématicien, vivoit du tems de Justinien, vers l'an 540. Photius en fait mention, *Cod. 180.* & Vossius, de *Mathemat. c. 33. §. 27.* sous ce nom, *Johannes Laurentius Pöladelsbenfius Lydas.*

LAURENT MELLIFLUUS, ainsi nommé, parce qu'il prêchoit avec beaucoup d'éloquence & de douceur, vivoit vers le dixième siècle. Il composa un Ouvrage historique qui avoit deux parties, la première, depuis Adam jusqu'à Jesus Christ; & l'autre, jusques à son tems. * *Sigebert, de Script. Eccl. c. 120.*

LAURENT de LIEGE, Religieux de l'Ordre de S. Benoît, dans le XII siècle, composa une Chronique des Evêques de Verdun, & des Abbez de S. Vanne à Verdun, depuis l'an 1048, jusqu'en 1144, imprimée dans le XII tome du Spicilège. Il avoit demeuré dans le monastère de S. Laurent de Liège, dont il porta le nom, & dans celui de S. Vanne à Verdun. * *Richard de Wassebourg, de Antiq. Gall. Belg. Le Mire, Biblioth. Eccl. Valère André, Biblioth. Belgica. Du Pin, Bibliothèque des Auteurs Ecclesiastiques, du XII siècle.*

LAURENT de BRIANÇON, en Dauphiné, fut Recteur de l'Université de Valence l'an 1560, & devint depuis un des meilleurs Avocats du Parlement de Grenoble. Il composa en langage du pays un Poème, qu'il nomma, *le Banquet de la Feye.* * *Consultez l'Histoire de Dauphiné, du Sieur Nicolas Chonier.*

LAURENT CORVIN. Voyez CORVIN (Laurent)

LAURENT de DURHAM. Cherchez DURHAM (Laurent de)

LAURENT JUSTINIEN (S.) Cherchez JUSTINIEN

LAURENT (S.) fleuve du Canada. Cherchez CANADA

LAURENT (Jacques) Théologien Protestant, a publié un Traité contre le Purgatoire, &c. un Commentaire sur les Epîtres de S. Jacques; l'Explication des passages difficiles de S. Paul. Il a donné à cet Ouvrage le titre de *Paulus Dvoroborac*, faisant allusion à ce que dit S. Pierre dans sa seconde Epître, *ch. 3. v. 16.* qu'il y a dans les Epîtres de S. Paul des choses difficiles à entendre. * *Konig, Biblioth. Vetus & Nova.*

LAURENT (Arnou) de Berchem, fit voir par ses *Pia Carmina*, qu'il entendoit bien la Poésie. Il mourut en 1559. * *Valère André, Biblioth. Belgica, p. 82.*

LAURENT (Jacques) Poète François & Historien, fils d'un Thésorier de l'Extraordinaire des Guerres, a été Secrétaire de feu M. le Duc de Richelieu, père du Duc de même nom qui vit aujourd'hui. Après avoir porté l'habit ecclésiastique jusqu'à un âge fort avancé, il le quitta sans autre raison que sa propre volonté. Il a fait de la Poésie un de ses amusemens les plus ordinaires, pendant la plus grande partie de sa vie, & il communiquoit volontiers ses pièces à ses amis. Il y en a plusieurs qui ont été imprimées, entre autres les *Strennes de la Muse Historique, pour l'année 1678, dédiées à Mgr le Dauphin, in douze, 1678.* à Paris. C'est un Recueil de Rondeaux & d'Epigrammes. Chaque pièce est adressée à une personne distinguée & en contient

l'éloge; *La Compagne triomphante de Louis le Grand* en 1684, en vers héroïques, suivie de deux petites pièces, l'une à Madame la Duchesse d'Arpajoux, Dame d'honneur de Madame la Dauphine, l'autre à Madame la Duchesse de Ventadour; *Lettres en vers* ou *Relation* de ce qui s'est passé de plus remarquable au mois d'août 1680, & au mois de mai 1681 jusqu'au 15 de juin, & quelques autres lettres semblables. L'Ouvrage, le plus considérable que M. Laurent ait publié, est une Traduction Française de l'Histoire de l'Empire Ottoman, écrite en italien par Sagredo, Procureur de S. Marc. Cette Traduction a été imprimée à Paris en 1724, en six volumes in douze. Il avoit aussi traduit Tite-Live, excepté les Supplémens de Freinshemius; mais cette Traduction est encore manuscrite. Le Traducteur après avoir poussé sa carrière jusqu'à l'âge d'environ 85 ans, fut brûlé dans l'incendie de la maison où il demouroit, la nuit du cinquième au sixième de mars 1726. * *Supplément de Paris, 1735.*

LAURENT, Habitant des Iles de Schetland. Buchanan rapporte que de son tems on y vit un nommé *Laurent*, qui se maria à l'âge de cent ans, & qui à l'âge de 140 ans montoit sur son petit bateau, & alloit courageusement pêcher, au milieu même de la tempête, & savoit si bien manier son fust, qu'il tuoit les oiseaux à la volée. Il mourut enfin de vieillesse plutôt que de maladie, ayant près de 150 ans. * *Beeverell, Delices de l'Ecosse, p. 1345.*

LAURENTALES, en Latin *Laurentalia*, Fêtes instituées par le peuple Romain en l'honneur d'*Acca Laurentia*. Elles se célébroient pendant les saturnales, & en firent une partie dans la suite. Les Auteurs veulent qu'il y ait eu deux *Laurentia*, l'une Nourrice de Romulus, & l'autre célèbre Courtisane, qui avoit institué le peuple Romain son héritier, & qui étoit disparue au tombeau de la première. C'est ce qui a fait dire que l'on avoit confondu les honneurs que l'on rendoit à l'une & à l'autre, qui consistoient à leur faire une effusion de vin & de lait dans le Vélabre par le Flamme de Mars. * *Danet, Antiq. Rom.*

LAURENTIA (Acca) femme de Faustulus. Voyez ACCA LAURENTIA.

LAURENTIEN (Laurent) Italien, enseigna la Philosophie, & fut Professeur en Médecine à Florence & à Pise, dans le XV siècle. Il traduisit aussi Hippocrate de Grec en Latin, & fit sur les Oeuvres de Galien de tres-belles remarques, que nous avons encore. Ses bonnes qualitez étoient obscurcies par une noire mélancolie, qui le rendoit insupportable à lui même. Un jour il eut envie d'avoir une maison en propre; il en acheta une, & donna la troisième partie du prix, à condition que si dans six mois il ne payoit le reste, l'argent qu'il avoit avancé resteroit au premier possesseur de la maison. Faute d'avoir bien pris ses mesures, il ne put trouver la somme promise à la fin des six mois; ce qui le rendit si chagrin, que manquant de confiance pour ses amis, qui lui auroient fourni cet argent, il se précipita dans un puits. * *Paul Jove, in Elog. Duâ. c. 59. Pterius Valerianus, de Infelicis. Litterat. &c.*

LAURENTIN, Soldat Africain, qui souffrit le Martyre vers l'an 250, comme S. Cyprien le témoigne dans son *Epître 39.*

LAURENTIO (Nicolas) vulgairement appellé COLANDRIZZO, Homme de Lettres du XIV siècle, quoique de basse naissance, s'appliqua si fort à l'étude qu'il devint savant. Il obtint une Charge de Notaire à Rome; & ayant été député vers Clément VI, qui avoit transféré le siège de Rome à Avignon, il le harangua si éloquemment, qu'il s'attira l'estime & la bienveillance de ce Pape. Etant de retour à Rome, il déclama contre les Seigneurs qui y tyrannisoient cette ville; & se prévalant de l'absence d'Etienne Colonne, il se fit déclarer Tribun-Auguste, & Libérateur du peuple l'an 1346. Cette qualité le rendit Chef d'une nouvelle République; mais sa fortune ne dura pas longtems. Après avoir abattu les Tyrans de Rome, il devint lui même Tyran; & le peuple ne pouvant plus le souffrir, il fut obligé de prendre la fuite. On le pendit en effigie à Rome. Cependant il eut la hardiesse d'aller trouver le Pape, qui le fit d'abord mettre en prison; mais voyant bien qu'il lui pouvoit être utile à Rome, il l'y envoya avec son Légat. Les amis qu'il y avoit relevèrent le parti du Pape contre les Colannes; mais la rigueur dont il usa envers le peuple, & ses exactions le rendirent si odieux, qu'on mit le feu à la maison. S'étant voulu sauver en habit de gueux, il fut reconnu & percé de mille coups. On traîna son corps par les rues, & on le pendit par les piez. Il fut deux jours en cet état, après quoi les Juifs le brûlèrent. On a encore quelques Lettres & quelques Harangues de lui. * *Prosper Mandosio, Biblioth. Rom. Cent. 2. Bayle, Dictionnaire Critique, seconde édition, 1702.*

LAURENTIO (Scipion de) natif de Palerme, fut un célèbre Astronome & un habile Poète. Il florissoit vers l'an 1600, & publia, *Pronostico, e Discorso della rivoluzione dell'anno 1596, calcolato al meridiano dello regno di Sicilia, e in particolare di quello della Città di Messina; Discorso dell' ignea colonna apparuta nel Palermitano Oriente nell'anno 1605 a 17 di novembre.* * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

LAURENTIO (Marianus de) Prêtre & Chanoine de la ville de Noto en Sicile, étoit fort versé dans la connoissance de la Musique, comme cela paroît par les Oeuvres qu'il a données au public. Il florissoit vers l'an 1620. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

LAURENTIO (Augustin de) natif de Palerme, fut Docteur en Philosophie & en Médecine. Il se distingua beaucoup dans l'Académie de cette ville, & les éclaircissemens qu'il publia sur la Médecine, lui acquirent une haute estime. Il cultiva aussi les Belles Lettres & la Poésie. Il mourut à Palerme le 14 septembre 1661. On a de lui, *Dyspeptiarum Medicarum De-*

ex primo; Panormus, Dellestorum hortus; Oratio in anniversaria Academia Panormitana solemnitate. * Gr. Diâ. Univ. Holl. Biblioth. Sive.

LAURENTUM, ville ancienne du Latium près de Lavinium, de laquelle il n'y a plus de vestiges. On croit néanmoins qu'elle étoit là où est à présent un lieu dit *Lorenas*, vers la mer entre Ostie & Capo d'Antio. On l'appelloit Laurentum à cause de ses lauriers. Elle fut quelque tems la capitale du Latium, & la résidence de Picos, de Faunus & de Latinus Roi des Aborigènes. L'Empereur Vitellius, qui craignoit le tonnerre, se retiroit volontiers dans la forêt de Laurentum dans les tems d'orage, à cause qu'on dit que la foudre ne tombe point sur les lauriers. Hérodien rapporte que les Médecins conseillèrent à l'Empereur Commodus de se retirer à Laurentum dans un tems de peste. * Lubin, *Tables Géographiques sur les Vies de Plutarque*. E. D. R. *Nouveau Voyage d'Italie*, tome 2, Th. Cornelle, *Diction. Géogr.*

LAURET (Chrétien) étoit de Sens. Il a composé un livre qu'il a intitulé *Hannar*, ou l'Explication des Prophetes sur la plénitude du tems du Messie, imprimé à Paris en 1610. * König, *Biblioth. Vetus & Nova*.

* **LAURET** (Mathieu) Moine du Mont Cassin, a fait des Notes sur la Chronique de Léon d'Ostie. * König, *Biblioth. Vetus & Nova*.

LAURET ou **LAURETI** (Jérôme) de Cervéra en Italie, publiâ à Venise en 1575, des Forêts d'Allégozies, *Sive Allegoriarum*. * König, *Biblioth. Vetus & Nova*.

LAURETTE, ville d'Italie. Voyez **LORETTE**.
LAURETTE, fille. Cherchez **LAURE**.

L A U R I A (François Laurent Brancati de) étoit de Lauria, ville de la Basilicate dans le Royaume de Naples; & quoiqu'il s'appellât *Brancati*, nous le mettons sous le nom de *Lauria*, parce qu'il étoit connu sous ce nom. Il étoit de l'Ordre des Mineurs conventuels, Professeur en Théologie, & Consulteur du S. Office. Il étoit savant, & on prétend qu'il y a peu de Modernes qui aient écrit sur la Théologie, avec plus de netteté & d'érudition que lui. Mais ses livres sont plus connus en Italie qu'ailleurs. Le plus célèbre de ses Ouvrages est celui où il traite de la Prédication, de la Reprobation & des grâces actuelles. Il est en Latin. C'est un in quarto, imprimé d'abord à Rome en 1687 ou 1688, & réimprimé à Rouen en 1705, avec toutes les approbations qui sont dans l'édition de Rome. L'Auteur déclare dans sa préface qu'il n'a point d'autres sentimens que ceux de S. Augustin, dont il dit que la doctrine a été adoptée & suivie par les Papes, par les Conciles, par les saints Pères, par les anciens Théologiens, & par les plus célèbres Universitez Catholiques. On dit dans le second *Ménagiana*, que le Pape Clément IX, de qui il étoit grand ami pendant qu'il étoit Cardinal, avoit résolu de l'honorer de la même dignité. Mais voici ce qui l'en empêcha.

Le Père Lauria fut voir le Pape Clément IX après sa création, mais long-tems après les autres. Le Pape lui en fit un reproche obligeant, & le Père Lauria s'excusa sur ce qu'il n'appartenoit pas à un pauvre Religieux comme lui de se présenter devant Sa Sainteté parmi la foule de ceux qui le devoient en toutes manières. Ensuite le Pape s'entretint fort familièrement avec lui, & lui dit fort obligeamment qu'il seroit tort à leur amitié de ne pas croire qu'il seroit Cardinal, que c'étoit là son intention, & qu'il devoit s'y attendre. Mais le Père Lauria lui dit en parlant à la Napolitaine, *Santissimo Padre, tu non sai ancora cosa è l'esser Papa, io ti dico che tu non mi farai Cardinale*. Le Pape fut étonné de ce sentiment du Père Lauria, & lui demanda comment il pouvoit assurer si affirmativement qu'il ne le seroit pas Cardinal, puisque cela dépendoit de lui, & qu'il étoit maître de le faire. Le Père Lauria lui répartit, *Si, si, te lo dico, tu non mi farai Cardinale*. Il faut remarquer que les Papes dans les premières promotions, quand ils ont un Neveu, ne font point de Cardinaux que de concert avec lui, afin qu'il connoisse ceux à la tête desquels il doit être. Le Pape Clément IX avoit fait en quelque manière la liste de ceux qu'il devoit faire Cardinaux; & comme dans ces sortes de promotions on admet ordinairement un Théologien fameux, il avoit mis le Père Lauria dans sa liste, non seulement comme son ami, mais comme un grand Théologien connu par ses Ouvrages & par les emplois qu'il avoit eus dans plusieurs Congrégations. Mais il n'avoit pas encore communiqué cette liste à son neveu, qui étoit Intendant en Flandre dans le tems de sa création, & qui après avoir traversé la France, pour se rendre à Rome, étoit tombé malade en Piémont. Le Duc de Savoie avoit pris un grand soin de lui pendant sa maladie. Enfin le Neveu se rendit à Rome auprès de son Oncle, qui l'attendoit pour faire la promotion des Cardinaux. Il lui en fit voir la liste. Le Neveu les approuva tous, excepté le Père Lauria. Il lui fit comprendre qu'il seroit toujours tems de donner cette marque d'amitié à ce Père; qu'il valoit mieux dans cette occasion obliger le Duc de Savoie; & qu'il s'étoit engagé de faire donner le chapeau au Père Bona, en reconnaissance des soins qu'il avoit pris pour lui dans sa maladie. Le Pape Clément IX, ne voulant desobliger ni son Neveu, ni le Duc de Savoie, préféra le Père Bona qui étoit aussi d'un très-grand mérite & digne de la pourpre, au Père Lauria qui lui remît à une autre promotion, mais la mort le prévint. Ce fut Innocent XI, qui fit le Père Lauria Cardinal dans la promotion du premier Septembre 1681. Le Cardinal Lauria étoit brouillé avec l'Espagne, quoiqu'il fut né Sujet de cette Couronne, ce qui fit que les Espagnols lui donnèrent l'exclusion dans le Conclave où Alexandre VIII fut élu. Il eut quinze voix dans un scrutin. Le Cardinal Lauria mourut à Rome la nuit du 30 de novembre au premier de décembre 1693, âgé de 82 ans, & fut inhumé au couvent des saints Apôtres dont il étoit Titulaire. * *Ménagiana*. *Mélanges de Vigneul-Marville. Lettres Historiques*.

* **L A U R I A** (Roger) célèbre Amiral & Général, naquit dans la Calabre, & rendit de grands services aux Rois d'Aragon vers la fin du XIII siècle. Don Pedro III étoit redevable du Royaume de Sicile à la valeur de ce grand Homme. En 1284, le huitième juin, il remporta près de l'île de Malte une victoire signalée sur vingt Galères de France; & quinze jours après il en remporta une autre encore plus considérable près de Naples avec 42 galères contre 70, commandées par Charles Prince héritier d'Anjou. Il fit même ce Prince prisonnier, & fit ensuite la conquête de plusieurs places en Italie. L'année suivante, peu de tems après s'être rendu maître de la ville de Tarente, il battit de nouveau les François près de Rofes sur les côtes de Catalogne. En 1287, le 16 juin, il livra près de Naples, aux François, un nouveau combat naval où il prit 42 vaisseaux & fit cinq mille prisonniers. En 1289, il eut du dessous près de Cantazaro, où il fut blessé. Il se retira en Aragon. Peu de tems après il revint à la charge avec une armée navale de 80 galères, & remporta de grands avantages en Sicile sur le Roi Frédéric. Après cela, il alla faire un tour en Espagne, & en son absence Jean Lauria son neveu, voulant avec vingt galères tenter le secours de la ville de Patî, fut battu par les Méllinois, qui le prirent & le firent décapiter. L'année suivante, il attaqua le quatrième de juillet, près de Patî, avec 56 galères, la flotte du Roi Frédéric, forte de quarante, & la ruina entièrement. Pour se venger de la mort de son neveu, il traita les prisonniers avec la dernière dureté. Il mourut le 17 janvier de l'an 1305 en Catalogne & fut enterré dans le couvent de Sainte-Croix, auprès de Don-Pédre III, Roi d'Aragon qui avoit toujours eu une haute estime pour lui. * Gr. Diâ. Univ. Holl. Mariana, *Hist. d'Espagne*, l. 13, 14 & 15. Turquet, *Hist. d'Espagne*, l. 12, p. 517.

L A U R I A, autrefois *Uici*, étoit anciennement une petite ville de la Lucanie en Italie. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg de la Basilicate, province du Royaume de Naples. Il est vers le Golfe de Policastro, à six lieues de la ville de ce nom vers le Levant. * Maty, *Diâ. Géogr.*

* **L A U R I A C U M**, lieu dont il est parlé dans les anciens Historiens de France: c'est aujourd'hui le lieu appelé *Lois* sur les confins du diocèse de Nantes, dans le voisinage de Candé, ou plutôt *Litré*, lieu situé dans le diocèse même sous le Territoire d'Anjou. Charles le Chauve y assembla l'an 843 un Concile, dont il nous reste six Canons. * *Supplément de Paris*, 1735.

L A U R I E R, arbre toujours verd, dont on couronnoit les victorieux. & qu'on plantoit à la porte du Palais des Empereurs le premier jour de l'année & en d'autres tems, lorsqu'ils avoient remporté quelque victoire. Dion parlant des honneurs que le Sénat rendit à Auguste, dit qu'il fit planter des lauriers devant son Palais, pour marquer qu'il étoit toujours victorieux de ses ennemis. Tertullien parlant de ces lauriers dit, *Qui seroit assez téméraire que d'assigner les Empereurs entre deux lauriers? Qui sans que l'Empereur verra dans laurier obéissent? Aussi Plin appelle le laurier le portier des Césars, le seul ornement & le fidèle gardien de leur Palais. Gratissima dominibus Janitrix que sola & domus exornat, & ante limina excedat*. La Pable veut que Daphné fuyant les poursuites amoureux d'Apollon fut changée en laurier. * *Danet, Antig. Rom.*

* **L A U R I E R E** (Eusèbe-Jacob de) fils de Jacob de Laurière, Chirurgien, né à Loudun, le troisième juin 1618, mais établi à Paris, naquit dans cette dernière ville le 31 juillet 1659. Il fut nommé Jacob du nom de son père, & Eusèbe à cause d'Eusèbe Renaudot, Docteur en Médecine, qui fut son Parrain, & qui étoit son grand oncle paternel. M. de Laurière fit ses études au Collège des Jésuites à Paris. Sorti du Collège, il se consacra à la Jurisprudence, & fut reçu Avocat le sixième de mars 1676. Mais il fréquenta peu le Barreau, & son cabinet emporta presque tout son tems. Il avoit appris les Langues savantes, & celles d'entre les modernes qui sont le plus nécessaires. Il s'étoit appliqué à la Critique, & même à la connoissance des livres, qui fait en quelque sorte une Science à part. Il avoit fait encore de grands progrès dans l'écriture Sainte, sur tout par rapport à la Critique. Mais le Droit François fut toujours l'objet principal de ses études. On le regardoit avec raison comme un homme qui avoit amassé un trésor immense de connoissances rares & singulières. On avoit recours à lui comme à une ressource assurée, & quelquefois unique dans les matières & dans les questions qui ne sont pas renfermées dans le cercle des affaires courantes & ordinaires. Il s'étoit lié avec tous les Savans de son tems, & avec tous ceux qui se distinguoient dans Paris par leurs talens dans quelque genre que ce fut. Ses Ouvrages imprimés sont un *Traité de l'origine du droit d'amortissement; Texte des Coutumes de la Prevôté & Vicomté de Paris avec des Notes nouvelles, &c.; Dissertation sur le Tenement de cinq ans; Traité de M. du Pleffin, ancien Avocat au Parlement sur la Coutume de Paris, avec des Notes pour servir de preuves, & des Dissertations de Mrs Berroyer & de Laurière; Bibliothèque des Coutumes; Glossaire du Droit François; Institutes coutumières de M. Loyel, Avocat au Parlement, avec des Notes; Traité des Institutions & Substitutions contractuelles; Table Chronologique des Ordonnances faites par les Rois de France de la troisième race depuis Hugues Capet jusques en 1400, avec bien des Notes où l'on voit une profonde érudition. M. de Laurière mourut à Paris le neuvième de janvier 1728, âgé de 68 ans, cinq mois & dix jours. * *Supplément de Paris*, 1736.*

* **L A U R I F E X** (Adam) Sicilien, horifioit vers l'an 1645, & publiâ en Latin la Vie de JESUS-CHRIST. * Gr. Diâ. Univ. Holl. *Biblioth. Sicula*.

* **L A U R I M A N** (Cornelle) Recteur des Ecoles Latines d'Utrecht, a composé plusieurs Poèmes Dramatiques en Latin. Tels sont *Miles Christianus; Hesperia* ou *Espera Regina; Exodus; sive Transitus Maris Rubri; Thamar; Tobias; Nabab*, & d'autres. *Old Annales Juventuti Schola Ultrajectina modulanda*. Il a aussi pu-

publié avec une double préface le *Rationale de divers Officiers de Jean Belot, Docteur de Sorbonne, après en avoir ôté les fautes. Il mourut au mois d'avril 1573.* * Valère André, *Biblioth. Belgicae*, p. 157.

LAURIOL, bourg de France en Dauphiné, est pris par quelques Auteurs pour l'*Arria* des Anciens, qui se jette un peu au dessous dans le Rhône, entre Valence & Montélimar. Ce bourg souffrit beaucoup durant les guerres civiles du XVI^e siècle, & fut souvent pris & repris par les Catholiques & par les Huguenots. * Chorier, *Histoire de Dauphiné*.

LAURISHAM ou **LORSCH**, bourg du Cercle Electoral du Rhin, dans l'Evêché de Worms, à trois lieues de la ville de ce nom du côté du Levant, sur une petite île formée par la rivière de Weichnitz. Il y a dans ce lieu un monastère célèbre où l'Assillon, Duc de Bavière, & son fils Théodon, Louis II & Louis III, Rois de Bavière, ont été inhumés. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAURO (Jean-Baptiste) de Pérouse, fut Camérier du Pape Urbain VIII, après avoir été Domestique d'un Cardinal. Il mourut l'an 1629, & composa divers Ouvrages en prose & en vers, *De Calce Poëma; Theatri Romani Orchestra; De Viris Illustribus; Epistolæ, &c.* * Argoli, *de Diab. Critic. part. 2.* Janus Nicius Erythraeus, *Pinc. l. Imag. illust. c. 141. &c.*

* **LAURO** (Cosimo) Auteur qui étoit de la ville de Bresse. Il a écrit l'Histoire des Evêques & des familles de la ville de Bresse sa patrie.

LAURO. Cherchez **VINCENT LAURO**, Cardinal.

LAURON, ville de l'Espagne Tarraconoise, à cinq lieues au dessus de Valence. Plutarque en parle dans la Vie de Sertorius. Moralis croit que c'est *Laurigi*, d'autres que c'est la ville de *Leria*, qui en est fort proche dans le Royaume de Valence. * Lubin, *Tables Géographiques sur les Vies de Pitarques*.

* **LAUSANE**, ville de Moldavie, vers la fin du 47 degré de latitude & au commencement du 46 de longitude, au nord-est de Jassy, dont elle est éloignée d'onze à douze lieues. * M. Delisle, *Carte de Hongrie*.

LAUSANE, ville de Suisse. Voyez **LAUSANNE**.

LAUSANNE, ville considérable de Suisse, dans le Canton de Berne, près du grand Lac Léman ou de Genève, est la capitale du pays de Vaux. On peut assurer qu'elle est une des plus anciennes de toutes les Gaules, quoique l'on n'ait point de monuments certains de sa fondation. Quelques-uns croyent qu'elle doit ses commencemens à Arpentras, ancienne ville qui étoit près du Lac, où est maintenant le village de Vidy: ce qu'ils prétendent prouver par le grand nombre de médailles qu'on y a trouvées, & par la grande quantité de tuiles dont tous les champs sont remplis. J. B. Plantin en sa Description de la Suisse, remarque qu'un Faïsan en labourant la terre, trouva en ce lieu là, l'an 1629, un tireau avec son sacrificateur qui est d'alain. Mercator débite qu'Arpentras fut bâtie par Arpentin, l'un des Capitaines de la suite d'Hercule; & qu'ayant changé de nom, elle fut transportée du tems de Martin, Evêque de Lausanne, sur l'éminence où elle est aujourd'hui, vers l'an de JESUS-CHRIST 593. Les Chroniques du pays de Vaux allèrent, selon lui, que l'Empereur Aurélien qui régnoit l'an 274, rétablit la ville de Genève, qui avoit été presque réduite en cendres par un incendie; & qu'il commença de bâtir la ville de Lausanne des ruines d'Arpentras. Mais Mercator se sera trompé, & aura pris Aurélien pour Marc-Aurèle-Antonin, qui vivoit vers l'an de JESUS-CHRIST 162, comme cela se peut vérifier par une Inscription antique qui est à Genève. Guilliman croit que Lausanne étoit déjà florissante du tems de Jules-César, & que les Suisses la brûlèrent avec leurs autres villes; ensuite de quoi elle fut rebâtie. Ptolomée en fait mention sous le nom de *Diafantium*, ou plutôt *Lausantium*, cette faute s'étant glissée par la négligence des imprimeurs qui ont mis en Grec un Δ pour un A. Il y a quelques autres opinions, soit touchant l'origine de cette ville, soit touchant l'étymologie de son nom; mais elles tiennent beaucoup de la Fable. Lausanne n'a proprement pris ce nom que depuis qu'elle a reçu le Christianisme: ce qui arriva sous l'empire de Dioclétien & de Maximien Hercule, par la dissipation de la Légion des Thébaïns, de laquelle S. Maurice étoit le Chef, & dont la plus grande partie souffrit le martyre au pays de Valais. Depuis, comme l'Empire Romain vint à être déchiré en plusieurs parties, par des irruptions de peuples qui de ces vastes pays du Nord se jetèrent dans les Gaules & en Italie, la ville de Lausanne ne fut pas à l'abri de cette tempête. Quelque tems après, les François sous Mérouée leur Roi, s'assujétirent les villes du Rhin, des Grisons, les Valaisans, & tout le pays de Vaux. Ainsi Lausanne a été quelquefois soumise aux Rois de France, & fort long-tems aux Rois de Bourgogne, jusqu'à ce que, par la libéralité des Empereurs & des Rois très-Christiens, les Evêques en prirent le titre de Princes, tant pour le temporel que pour le spirituel, sous les réserves toutefois de diverses concessions Impériales faites à la ville de Lausanne. Lausanne est une ville de moyenne grandeur, située sur trois collines, au bas desquelles passent deux ruisseaux, qui se joignent ensemble avant que de sortir de l'enceinte. Sur celle qui regarde le midi, & d'où l'on a la vue libre du Lac & de la campagne, sont les trois plus beaux édifices de la ville, l'église collégiale, le Collège, & le château, qui est la demeure du Bailli. L'église est un bâtiment superbe, & dont la structure a quelque chose de singulier. Les Chroniques du pays disent qu'un Evêque de Lausanne, nommé Alfonse, commença de la bâtir vers le milieu du huitième siècle. Lazius rapporte que Conrad III, Roi de Bourgogne, qui est enterré à Payerne, avec sa femme Mechilde, acheva cet édifice que son père Conrad II avoit commencé; mais Lazius se trompe, & ce Conrad, qu'il appelle III, étoit fils de Raoul II, Roi de Bour-

gogne, & non de Conrad II. Cette ville tomba l'an 1536, sous la puissance des Seigneurs de Berne qui y ont établi une Académie, toujours pourvue de Savans Professeurs. Le peuple y est fort honnête & fort poli; & outre les Magistrats qui ont des privilèges particuliers, on y voit ordinairement quantité de Noblesse des environs; car il y a peu de pays au monde, qui dans une pareille étendue renferme un aussi grand nombre de Gentilshommes qu'il s'en voit au pays de Vaux. * Voyez J. B. Plantin, qui fait une ample & exacte description de cette ville. La ville de Lausanne embrassa la Réformation en 1536; en conséquence de la Dispute publique qui y fut faite sur divers articles controversés. La Dispute fut ouverte le deuxième octobre par Guillaume Farel. Les Présidens de l'Assemblée étoient Pierre Girou, Secrétaire de Berne, Nicolas de Watteville, Pierre Fabri, Docteur en Droits & Chanoine de l'église cathédrale de Lausanne, & Girard Grand, Docteur en Droits & Conseiller de la ville de Lausanne. On établit aussi quatre Notaires pour en écrire les Actes. La Dispute finit le huitième octobre & Guillaume Farel en fit la clôture. Enfin Jean-Jacques de Watteville, ancien Avoyer & un des Députés de Berne, remercia & congédia l'assemblée. Le volume des Actes fut pendant douze ans entre les mains de Pierre Viret, qui s'étoit fort distingué dans la Dispute; & en 1548; Leurs Excellences en firent faire une copie fort exacte pour leur Bibliothèque publique, & c'est cette copie qui subsiste encore aujourd'hui. Le quatrième novembre on établit deux Ministres à Lausanne, Pierre Caroli, qui rentra ensuite dans l'Eglise Romaine; (Voyez son article) & Pierre Viret, qui n'avoit alors que 25 ans, & qui avoit le plus contribué à la Réformation de cette ville. Ce n'est pas ici la seule assemblée ecclésiastique de conséquence qui se soit tenue à Lausanne. Les Pères du Concile de Bale se rendirent à Lausanne en 1449, & y tinrent cinq séances. Le Pape Félix V y régna la dignité Papale, & la cédâ à Nicolas, & par là le Schisme fut éteint. En 1538, on tint un Synode à Lausanne au sujet de la célébration des quatre grandes Fêtes, du pain azyme dans l'usage de la Cène, & des fonds baptismaux. Calvin & Farel assistèrent à cette assemblée, mais ils n'étoient point d'avis que l'on retint ces cérémonies; & c'est cette résolution soutenue qui déplut au Conseil & au peuple de Genève, qui fut la principale cause qu'on fit sortir de Genève ces deux Réformateurs & Corault leur Collègue. Lorsque les Bernois eurent chassé le dernier Evêque, ils laissèrent aux Lausannois la Haute, Moyenne & Basse Jurisdiction sur leur ville & sur sa Banlieue, & ils leur donnèrent encore toutes les églises paroissiales & les deux couvens qui étoient hors de la ville, savoir S. Sulpice, Montheron & Belles-Vaux, à cette condition qu'une partie de ces rentes servirait à l'entretien des Ministres de la ville. Il y a à Lausanne un Conseil de 200, dont le Chef a le titre de Bourguemestre, un Conseil de 60, & un Conseil de 28. Il y a deux Châtelains pour administrer la Justice à Montheron & à S. Sulpice. La connoissance des affaires criminelles appartient aux Citoyens de la rue du Bourg par une concession de l'Empereur Sigismond. Quand on a quelque Criminel à juger, on est obligé de prendre des Juges de ce quartier-là. Le Bailli ne commande point à la ville, la Jurisdiction qu'il y a ne s'étend qu'à l'Académie & aux Etudiants; mais outre cela il a Jurisdiction sur les quatre Paroisses de la Vaux. Leurs Excellences de Berne fondèrent en 1537, une Académie & un Collège à Lausanne, où ils entretiennent ordinairement six Professeurs & six Régens. L'Académie a toujours été célèbre & l'est encore par l'habileté de ses Professeurs. Dans ce rang l'on met, avec Justice, Pierre Viret; Théodore de Bèze; Conrad Gesner; Antoine de Chandieu; Th. Hortoman; Celsus Secundus Curio; Amilias Portus; Guillaume Bucanus; Marc de Sauffure; Gabriel de Pétra; Ette Merlat, &c. En 1711, les Seigneurs de Berne érigèrent une Profession en Droit & en Histoire. Le célèbre Mr. Barbeyrac fut appelé de Berlin pour remplir ce poste. * Ruchat, *Histoire de la Réformation de Suisse*, tome 6. *Etat & Délices de la Suisse*, tome 2. p. 253. *Éc. Histoire de Genève* par Spon, édit. de 1730, p. 277. *Éc.*

LAUSANNE (l'Evêché de) On ne fait pas bien à quel tems, ni à qui, on en doit rapporter la fondation. Les Evêques de Lausanne qui n'avoient pas alors comme aujourd'hui leurs Sièges dans un lieu, s'appelloient *Episcopi Avenicorum*, & non *Episcopi Avenicensis*. Il n'est pas facile de savoir précisément en quel tems cet Evêché a été transféré & fixé à Lausanne, & quels en ont été les premiers Evêques. Il y a sur ce sujet diverses opinions. Paradin veut que cette ville ait été honorée du Siège épiscopal du tems du Pape S. Grégoire le Grand, vers l'an 590. Les Chroniques du Pays de Vaux ajoutent qu'il y avoit eu huit Evêques à Avenches, le dernier desquels s'appelloit Gundes; que ce fut de son tems que le Siège fut transféré à Lausanne; & qu'il eut un nommé Martin pour successeur. D'autres disent que ce fut seulement du tems de ce Martin, que ce changement arriva. Il y en a encore qui tiennent que c'est sous un certain Martin, qui souffrit au Concile de Mâcon l'an 586; *Marius Episcopus Avenicorum*. Quoiqu'il en soit, il est vraisemblable que cela est arrivé du tems de Childbert, Roi de France & de la Suisse. On veut que c'est été le même Roi qui fonda l'Evêché de Constance, qui étoit auparavant en l'ancienne Vindomise. Pour ce qui est des premiers Evêques d'Avenches & de Lausanne, nous en trouvons peu de connoissance dans les Auteurs; & les Manuscrits anciens sont fort défectueux & embrouillés sur ce sujet. Plantin, de qui nous avons tiré ces remarques, dit qu'il avoit entre les mains des Manuscrits, qui font voir que le Siège épiscopal de Lausanne est fort considérable. Cet Evêché commença dans l'ancienne ville d'Avenches, & quelques uns nomment un certain Eric ou Henri, qui doit avoir présidé à l'Eglise d'Avenches & de ses environs. Mais cette ville ayant été entièrement détruite par les Allemands dans le quatrième siècle, il y a apparence que

le Siège Episcopal vaqua pendant quelque tems, d'autant plus que ce pays-là étoit très-peu peuplé, ce qui donna occasion aux Bourguignons & aux Nains de faire une irruption dans le pays & de l'envahir. Ils y introduisirent d'abord l'Arianisme qui y demeura jusques au tems de Gudwald & de Sigmond son fils vers le commencement du sixième siècle, où l'on trouve que S. Prothaise est nommé Evêque d'Avenches, & qu'il fut enterré dans l'Eglise de S. Prex ou S. Preux. (*Prædastis oppidum*) Superior Evêque d'Avenches assista au Synode d'Auvergne en 535. *Marius* le trouva en 544, au Synode de Mâcon & seigna Evêque d'Avenches. Mais comme les anciennes Chartres du Chapitre de Lausanne disent qu'il fut aussi appelé Evêque de Lausanne, on en peut conclure, avec beaucoup de vraisemblance, qu'il fut le premier qui fixa pour toujours le Siège episcopal à Lausanne: ce qui arriva, selon l'opinion de Paradin, en 890. Il vint à S. Sygon l'Eglise que Félix Gravelus, Gentilhomme, & Hermentrude son épouse, avoient fait bâtir à Balme, du tems que S. Prothaise étoit Evêque. La lettre par laquelle il a consacré cette Eglise à S. Sygon est datée de *Châlons en Champagne* 12. Cal. Maji an. Chr. 600. Stumpfius place la mort de cet Evêque en 602. *Eritius*, Evêque de Lausanne, fut présent au Concile de Cavallion en 660. *Alexandre*, Evêque de Lausanne, fut déposé en 750; *Udalric* fut Evêque vers l'an 794; *Artaud* en 815, & *Pothaïte* en 819. Les Empereurs Carolingiens & les Rois depuis Louis le Debonnaire, aussi bien que les Rois de Bourgogne dans la suite, firent de grandes largesses à l'Eglise de Lausanne & rendirent ainsi ses Evêques fort considérables. L'Evêché de Lausanne comprenoit presque tout le pays des Cantons de Berne, de Fribourg & de Soleurre, & la ville de Bienne. L'Evêque de Lausanne a le droit de consacrer son Métropolitain, qui est l'Archevêque de Besançon, comme il le prouve par un Manuscrit de plus de 700 ans, conservé dans les Archives de Besançon. Depuis la Réformation l'Evêque est à Fribourg. Les grands privilèges de Lausanne la mettoient souvent aux prises avec les Evêques. Elle étoit en procès actuel avec *Sébastien de Montfalcon*, son dernier Evêque & Prince. Les difficultés qui duroient dès 1505, rouloient sur divers articles, dont les principaux étoient de la part de l'Evêque, que la ville avoit créé un Héraut portant l'écu de ses armes; qu'elle s'étoit formée de sa pure autorité un Conseil de 200 personnes; & fait sans sa participation des alliances étrangères, &c. La ville avoit de son côté divers griefs considérables qu'elle se proposoit de soutenir vigoureusement en Cour de Rome ou *Ains de Montfalcon* avoit adroitement évoqué la cause. Ce fut dans cet état de crise que *Charles III*, dit le Bon, Duc de Savoie, vint à Lausanne en grand cortège, dans l'espérance de profiter de ces troubles domestiques. Ses prédécesseurs n'avoient pu s'accoutumer à voir que les villes de Genève & de Lausanne enclavées dans leurs Etats reconnoissent d'autres Souverains. La qualité de *Vicaire Impérial* que le Comte *Amédée VI* avoit obtenue des Empereurs *Charles IV* & *Wenceslas*, sur toute l'étendue de ses Etats, & sur Lausanne (quoique revêue dans la suite) fournissoit à ce Duc un prétexte pour aspirer à la qualité de Haut Seigneur sur le temporel de cet Evêché. Il prétendoit en avoir reçu la confirmation de l'Empereur *Maximilien I*; & prenoit hautement dans ses titres la qualité de *Sacri Romani Vicarius perpetuus*. Le Conseil de Lausanne qui alloit soit ses intentions & ses artifices ne laissa pas de lui faire de grands honneurs à son entrée; il lui députa un Gentilhomme nommé *Louis Selence*, Membre de son Corps pour lui présenter les clefs de la ville, avec ordre sans doute, de ne rien dire au Prince qui pût le flatter dans ses chimériques prétentions. Ce Député s'en acquitta en des termes si choisis & si pleins de force qu'on les coucha mot à mot dans les Registres publics. *Serenissime Princeps*, dit-il, *has claves civitatis nostræ tibi tradidit, non ut in ea dominaberis, sed ut in ea securus dormiat*. La suite justifia les soupçons qu'on avoit conçus. *Charles* extorqua de l'Evêque & de la ville un compromis daté du dixième novembre 1517; qui établissoit Arbitre de leurs différens, en vertu duquel il prononça à Lausanne le quatrième décembre en l'absence de l'Evêque, d'une manière qui ne tournoit qu'à son propre avantage. Le cinquième il se fit reconnoître devant l'assemblée générale du peuple pour leur Haut Seigneur & Protecteur sous la réserve de leurs droits &c. de ceux de l'Evêque leur Seigneur immédiat. L'Evêque irrité cita le Duc & les Lausannois devant le Pape, la cause y fut plaidée en 1518; mais laissez les uns & les autres des longueurs de ce tribunal, ils s'accoutumèrent le dixième octobre de la même année, par l'entremise des louables Cantons de Berne, de Fribourg & de Soleurre, moyennant une renonciation réciproque à la prononciation frauduleuse du Duc, & au traité que les Lausannois venoient de faire avec lui. * *Stumpf*, l. 8. c. 23. *Plantin*, *Abbrégé*, p. 484. *Et* *Juv*, *Ruchat*, *Histoire Ecclesiastique du Pape de Vaux*, *Dib*, *Allouand*, *Mémoires communiqués*.

* LAUSERTÉ, ville du Gouvernement de Guienne, en France, dans le Quercy. Elle est au sud-ouest de Cahors, dont elle est éloignée d'environ six lieues. * *M. Dellié*, *Carte du Gouvernement général de Guienne*.

LAUSIÈRES-THEMINES, Maison considérable, descend d'ARNAUD qui suit.

I. ARNAUD, Seigneur de Lausières, épousa en 1327, N. . . nièce de *Raimond de Mercarolles*, Cardinal, Evêque de S. Pappoul, dont il eut 1. ANGLE, dit *Anglesien*, qui suit; 2. ARNAUD, Seigneur de Montelquou & de Pézère; & 3. PONS de Lausières, Prieur de Saint-Martin-de-Colombe, mort en odeur de sainteté.

II. ANGLE, dit *Anglesien*, Seigneur de Lausières, fut élu par les Etats de Languedoc, pour Conservateur de leurs délibérations l'an 1359, & laissa de sa femme, nommée *Guillemette*, I. RAYMOND, I. du nom, qui suit; & 2. ARNAUD de Lausières.

III. RAYMOND, I. du nom, Seigneur de Lausières, &c. avoit

épousé *Marguerite* de Clermont-Lodève, dont il eut 1. ROBERT, mort sans alliance; 2. ROSTANG qui suit; 3. ANGLE, Seigneur de Saint-Jean de la Coste, qui laissa postérité; & 4. *Bessolai* de Lausières.

IV. ROSTANG, Seigneur de Lausières, &c. épousa I. AGNE de Clermont-Lodève; 2. le 13 novembre 1399, *Catherine* de Penne, fille de *Rothier*, Seigneur de Penne; & d'*Hélène* de Cardailiac, Dame de Thémènes, de Seiras, d'Espadailiac, &c. Du premier lit vinrent, 1. 2. ARNAUD & N. . . de Lausières, morts sans alliance; & du second lit, il eut 3. RAYMOND, II. du nom, qui suit; 4. DORDET; 5. ARNAUD, Seigneur de Montelquou; 6. PONS; 7. DOMINIQUE, Prieur de Saint-Jean de Bodie; 8. 9. 10. ANNE, *Elisabeth* & *Marguerite*, Religieuses; 11. *Yvabelle*; & 12. *Jeanne* de Lausières.

V. RAYMOND, II. du nom, Seigneur de Lausières, de Thémènes, Coseigneur de Cardailiac, vivoit l'an 1451, & laissa de *Jeanne* Nogaret-Cauvillon, sa femme, 1. *Rostang*, Seigneur de Lausières, père de *Dordet*, Seigneur de Lausières, mort sans alliance; 2. DONNET qui suit; & 3. *Guinot*, Seigneur de la Chapelle; & autres enfans.

VI. DONNET de Lausières, Seigneur de Penne, vivoit l'an 1477. Il avoit épousé l'an 1452, *Miracle* de Cardailiac, fille de *Pons*, Baron de Varains, dont il eut 1. GUILLAUME qui suit; 2. JEAN, Protonotaire; 3. *Bertrand*, Seigneur de Loubiac; 4. *Olivier*; 5. *Gai*; 6. *Louise*, mariée à *Arnaud* de Saint-Félix, Seigneur de Clapiac; 7. *Catherine*, alliée à *Jean* de Salagnac, Seigneur de la Mothe; & 8. *Marguerite* de Lausières, femme de *Tristan* de Murat.

VII. GUILLAUME, Seigneur de Lausières, de Thémènes, &c. vivoit l'an 1504. Il avoit épousé l'an 1487, *Suzeraine* Ebrard, fille de *Raymond*, Baron de Saint-Sulpice; dont il eut 1. LOUIS qui suit; 2. ANTOINE; 3. JEAN, Prieur d'Anthon; 4. *Blotard*; 5. JEANNE, mariée à N. . . Seigneur de la Verquantière; 6. *Catherine*; 7. *Marguerite*, alliée à N. . . de Touchébeuf, Seigneur de Clermont-Vertillac; 8. *Louise*, femme de *Gaëtan* de Sautan; 9. *Marie*, alliée à *Arnaud* de Roset, Seigneur de Mathas; 10. *Marguerite* la jeune, femme de N. . . Seigneur de Mairac; & 11. *Marie* de Lausières la jeune.

VIII. LOUIS, Seigneur de Lausières, de Thémènes, &c. vivoit l'an 1558, & épousa *Marguerite* de Roquefeuil, fille de *Bernard*, Seigneur de Roquefeuil, & d'*Anne* de Tournel, dont il eut 1. FRANÇOIS, Seigneur de Lausières, mort avant son père, ayant eu de *Magdelaine* de Bazillac, sa femme, *Pierre*, Seigneur de Thémènes, mort sans alliance, & *Louise* de Lausières, morte avant son frère; 2. JEAN qui suit; 3. *Pierre*, Prieur de Villeneuve; 4. *Gabrielle*, mariée à *François* de Rossignac, Seigneur de Coutages; 5. *Magdelaine*, alliée à *Raymond* de Pellegrin, Seigneur du Vigan; 6. *Marguerite*, épouse de *Mallard* de Turme, Seigneur d'Aynac, Chevalier de l'Ordre du Roi; 7. *Anne*, femme de N. . . Seigneur de Salvaçon; 8. *Françoise*; 9. *Yvabelle*; & 10. *Catherine* de Lausières, Religieuse à Nonnages.

IX. JEAN, Seigneur de Lausières, de Thémènes, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Béziers, vivoit l'an 1576. Il avoit épousé *Anne* du Puysson, dont il eut 1. GABRIEL, mort sans alliance; 2. PONS qui suit; 3. *Anne*, mariée à *Jean* de la Tude, Seigneur de Fontès; 4. *Gloriande*, alliée à N. . . Seigneur de Conac; 5. *Clare*, épouse de N. . . Vicomte de Boquès; & 6. *Gabrielle* de Lausières.

X. PONS, Seigneur de Lausières, Marquis de Thémènes, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, dont il sera parlé cy-après dans un article séparé, épousa 1. le 26 janvier 1587, *Catherine* Ebrard de S. Sulpice; 2. *Marie* de la Noue-Bras-fer, veuve du Seigneur de Chambray, & du Seigneur de Bellangerville, & fille d'*Odet*, dit *François*, Seigneur de la Noue, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux de sa première femme furent, 1. ANTOINE qui suit; 2. CHARLES, qui a continué la postérité rapportée après celle de son frère aîné; 3. *Gaude*, mariée à *Jean* de Gontault, Marquis de Cabreret; & 4. *Gloriande*, première femme de *Louis* d'Arpajon, Marquis de Séverac, depuis Duc d'Arpajon, Chevalier des Ordres du Roi.

XI. ANTOINE de Lausières, Marquis de Thémènes, fut tué du vivant de son père, au siège de Montauban, le quatrième septembre 1621, laissant de *Suzanne* de Montluc, Dame de Montfalès, fille de *Blaise* de Montluc, & de *Marie* Balaguier, Dame de Montfalès, qu'il avoit épousée le 31 décembre 1606, une fille unique, nommée *Suzanne* de Lausières, mariée le 26 mars 1634, à *Charles* de Lévis, Duc de Ventadour, morte sans postérité.

XII. CHARLES, Seigneur de Lausières-Thémènes, second fils de PONS, Marquis de Thémènes, Maréchal de France, fut tué du vivant de son père, devant Monheurt le onzième décembre 1621. Il avoit épousé le onzième octobre 1618, *Anne* Habert de Montmort, depuis remariée à *Amibal*, Duc d'Étrées, Maréchal de France, fille de *Jean*, Seigneur de Montmort, dont il eut 1. PONS-CHARLES, Marquis de Thémènes, Maître-de-camp du régiment de Navarre, tué au siège de Mardick l'an 1646, âgé de 26 ans, sans alliance; 2. *Marie*, morte à Rome, sans alliance; & 3. *Catherine* de Lausières, Dame de Thémènes, mariée à *François* Annibal, II. du nom, Duc d'Étrées, Pair de France, morte en septembre 1684. * *Le P. Anselme*, *Hist. des Grands Officiers*.

LAUSIÈRES-THEMINES-CARDAILLAC, (PONS de) Marquis de Thémènes, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, Sénéchal & Gouverneur de Quercy, fils de JEAN de Thémènes, Seigneur de Lausières, & de *Jeanne* de Puysson, servit les Rois Henri III, & Henri IV, & se signala au combat de Villemur le premier septembre 1592. Ensuite ayant été fait Maréchal de France l'an 1616, au siège de Montauban, par le Roi Louis XIII, il prit plusieurs places sur les Huguenots en Languedoc, l'an 1625; & l'année suivante, il fut commis au Gouvernement de Bretagne, où il mourut à Aurai le premier novembre 1627, âgé de 74 ans.

* LAUSIGK ou LAUSSIG, bourg d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe au sud-est de Leipzig, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

LAUSITZ, LAUSNITZ ou LAUSZNITZ. Voyez LUSACE.

* LAUSNICZ, rivière du Royaume de Bohême, dans le Cercle ou dans la Préfecture de Béchinn. Elle prend sa source dans l'Archiduché d'Autriche. Elle coule d'abord à peu près du sud au nord, puis de l'est à l'ouest jusques à Lemnitz, ensuite du sud au nord jusques à Tabor où elle continue son cours de l'est à l'ouest pendant l'espace de deux à trois lieues. Enfin elle tourne du nord au sud, & va se décharger dans le Muldaw ou la Mulde un peu au dessus de Teyn.

LAUSNITZ, mot Allemand. Voyez LUSACE.

LAUSTON. Voyez LAUNCESTON.

LAUSUN. Voyez LAUZUN.

LAUSUS. On trouve anciennement en Italie deux hommes de ce nom, l'un fils de Mézence, qui fut tué par Enée en défendant son père, & que Virgile qualifie de la manière suivante, *Æneid.* l. 7. v. 651.

Lausus equum domitor, debellatorque ferarum.

& l'autre fils de Numitor, & frère d'Ilia Sylvia, que son oncle Amulius fit mourir après avoir dépossédé son père. C'est de celui-ci qu'Ovide dit, *Æst.* l. 4. v. 54 & 55.

Ilia cum Lauso de Numitore sati.

Ense cadit patrio Lausus.

* LAUTEMBACH (Conrad) a traduit en Allemand l'Histoire de Joseph, & ce qui porte le nom d'Hérogéippe. * Baillet, *Jugement des Savans*, &c. tome 2. partie 3. n. 1045. 2. édit. d'Amsterdam 1725.

LAUTER, petite rivière du Palatinat du Rhin. Elle baigne Caseloutre, Lauterbeck, Meisenheim, & ayant reçu le Glan, elle se décharge dans la Nahe, à deux ou trois lieues au dessus de Creutznach. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LAUTER, rivière d'Alsace, prend sa source dans le Duché de Deux-Ponts, coule à peu près du nord-ouest au sud-est, passe à Weissenburg, & se jette dans le Rhin à Lauterbourg.

LAUTERBACH (Erard) publia en 1606, un Traité, pour favoriser s'il étoit bon de conserver les images dans les églises. * König, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LAUTERBACH (Jean) Poëte Latin & Recteur du Gymnase de Hallbron, naquit à Liebau dans la Haute Lusace le 16 juin 1531, de Grégoire Lauterbach qui sortoit d'une famille fort obscure. Il commença ses études à Liebau & fit d'abord paroître beaucoup de penchant pour la Poësie. En 1549, il alla à Wittenberg où il entendit Mélancthon dont il fit un cas extraordinaire. Outre la Poësie & les Humanités il s'appliqua à la Théologie jusques en l'an 1554. Louis-Casimir, Comte de Hohenloe-Neuenstein, ayant demandé à Mélancthon un Précepteur pour ses deux fils Jean-Wolfgang & Philippe, Mélancthon lui envoya Jean Lauterbach, dont on fut parfaitement content, puisque, quand en 1556 il épousa une des Demoiselles d'honneur de la Comtesse, le Comte voulut bien faire les frais de la noce. Il fut ensuite Recteur à Oettingen pendant dix ans; & en 1567, le Conseil de Hallbron lui offrit le Rectorat de son Collège: poste dans lequel il demeura 25 ans. Il comptoit parmi les bonsheurs signalez de sa vie, celui d'avoir été couronné Poëte à Vienne le 15 septembre 1558, avec Elie Corvin, & Vite Jacobus, par Paul Fabricius Docteur en Médecine & Professeur Impérial des Mathématiques. L'Empereur Ferdinand I l'annobilita alors & lui donna un lion pour ses armes. Depuis ce tems-là Jean Lauterbach avoit la coutume de se dire *Poeta Nobilit.* Voici la liste de ses Ouvrages, dont quelques-uns ont été mal à propos attribués jusques à présent à Lauterbach le Jurisconsulte dont l'article suit, *Oratio Metrica de Casaribus Austriaci recitata, cum Laura Poëtica ornataque Vienna: Ad pietatem commonefaciend. Salomonis paraphrasi reddita ex Eccles. c. 12, Viennæ, 1561, in quarto; Epigrammaticum libri quatuor, Francofurti, 1562, in quarto; Carmina Gratulatoria ad Maximilianum II, Romanorum Regem, & Epigrammata in ejusdem coronationem; Opus Biblium versu elegiaco, & subscriptis systemis Germanicis; Drama in Nuptias Job. Jac. Reimb. Steinbachii; Chorographia, seu Theatrum Sapientie naturalis; Citibara Christiana; Psalmodiurum Sacrarum libri septem; Hadsgerus libri septem; Satektium Christianum.* Il mourut le dixième octobre 1593, & sa mémoire fut honorée par une très-belle Epitaphie dressée dans l'église de S. Kilian. * *Biographia MSS. Joh. Lauterbachii, ab ipso conscripta. Hornoldi Panegyri. Lauterbachii dictus, MSS. Diç. de Bâle.*

LAUTERBACH (Jean de Noskowitz) Docteur en Droit, issu d'une bonne famille noble de Misnie, ou selon d'autres de Silésie, naquit vers l'an 1550. Il commença ses études au Collège de Meissen, & dix ans après il alla à l'Université de Wittenberg, où il fut fort bien auprès de Philippe Mélancthon, & de son gendre Gaspard Peucerus. Il fut aussi à Leipzig & y fréquenta Joachim Camerarius. Il s'appliqua particulièrement à la Poësie & au Droit, & prit le degré de Docteur à Wittenberg. Il fit ensuite un voyage à Paris pour se perfectionner sous François Hotmann, & sous Hugues Doneau. Mais comme peu après son arrivée à Paris, se fit le fameux Massacre de la S. Barthelemi, il se sauva avec ces deux grands Hommes, & accompagna le dernier jusques à Heidelberg, d'où il partit ensuite pour l'Italie afin d'en voir les meilleures villes & les plus célèbres Universtitez, dont il fit ensuite l'éloge dans ses Poèmes. Quoiqu'il eût de très-beaux talens, il ne voulut accepter aucune charge à la Cour, & il aima mieux couler les jours dans quelques Terres qu'il possédoit, & se divertir avec les champs, les forêts & les ruisseaux

L

dont il a fait des Descriptions Poétiques. Voici la liste de ses Ouvrages, *Poëmata, Wittenbergæ, 1591, in quarto; Tractatus novus de armis & literis, in quo de prerogativa Militis & Ducis dissertitur; Disputatio an bona ecclesiastica recte possideantur a Latetis; Commentarium de Bello contra Turcos suscipiendo & consensu Soltan Mohammedis; Princeps Christianus; Fideiis expugnatio Byzantii, an. 1453; De Origine & progressu Juris Civiliis processus, vel ordinis judicariis; Tractatus de optimo Politicæ genere.* On ne fait pas bien le tems de sa mort. Il y en a qui en mettent la date au dixième octobre 1593; mais comme c'est là la date de la mort de Jean Lauterbach, Recteur à Hallbron, il y a toute apparence qu'ils ont encore été confondus à cet égard, puisqu'il paroît presque incroyable que deux Savans du même nom, soient morts précisément le même jour. * *Frèheri Theatrum, p. 931. Bucholtzeri Index Chron. Lotichius, in Biblioth. Poët. Diç. de Bâle.*

* LAUTERBACH (Wolfgang-Adam) célèbre Jurisconsulte, naquit à Schlaitz en Haute-Saxe dans le Voigtland. Il fut Professeur en Jurisprudence à Tubingue, Conseiller Privé du Duc de Wirtemberg, & Directeur du Consistoire de Stutgard. Il mourut le 13 août 1678, dans la soixantième année de son âge. On a de lui, *Conclusioforum Forensium Exercitationes 29; Tractatus de Bonorum societate conjugali; Differentia Juris communis & Wirtembergici in criminalibus; De Epistola; De Fideiussore indemnitate; De singulari fratrum Jure; De Juramentis; Disputatio Juris Tubingici voluminis tris; Compendium Juris; Collegium Theoretico-practicum in Pandectas, &c.* * *Gr. Diç. Univ. Holl. Witte, Diar. Biogr. Planer, Hist. Parisiæ, §. 17.*

LAUTERBACH (Jean-Wolfgang) célèbre Jurisconsulte, florissoit en 1678, & étoit Professeur en Droit à Tubingue. Il a écrit sur la Jurisdiction volontaire. * König, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* LAUTERBACH, petite ville de la Haute Alsace, pas loin de la ville & Abbaye de Murbach, dans la Jurisdiction de laquelle elle se trouve. * *Gr. Diç. Univ. Holl.*

* LAUTERBACH, petite ville d'Allemagne dans la Hesse, au midi de Cassel, dont elle est éloignée de treize lieues. On y fait grand négoce de toile, de fil, & de draps. * *Le même.*

* LAUTERBACH, petite ville du Duché de Glogaw dans la Silésie. * *Le même.*

* LAUTERBACH, petite ville du Royaume de Bohême dans la Préfecture d'Elnbogen, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues. On trouve dans son voisinage de l'étain le plus fin en grande abondance. * *Le même.*

* LAUTERBACH, petite ville du Cercle de la Basse Saxe, en Allemagne, dans la Principauté de Grubenhagen. On trouve dans ses environs de bonnes mines d'argent. Elle appartient à l'Electeur de Hanovre. * *Le même.*

LAUTERBERG. Voyez LUTTERBERG.

* LAUTERBOURG, ville d'Alsace dans la partie septentrionale d'Alsace, sur le Lauter un peu au dessus de son embouchure dans le Rhin. Elle est au nord-nord-est de Strasbourg, dont elle est éloignée de près de dix lieues.

LAUTERECK ou LAUTRECK, en Latin *Lutra*, petite ville du Palatinat du Rhin. Elle est située sur le Lauter au confluent du Glan, & à sept lieues au dessous de Caseloutre. Cette ville avec son territoire est une dépendance du Comté de Veldentz, & a donné le nom à une branche de la Maison Palatine. Voyez BAVIERE. * Maty, *Diç. Géogr.*

LAUTERSHAUSEN. Voyez LEUTERSHAUSEN.

LAUTHERDALE. Voyez LAUDERDALE.

LAUTIER (Anne de) Dame de Champ-Baudouin, vivoit sur la fin du XVI siècle, l'an 1584, & mérita d'avoir place entre les personnes savantes de son siècle. Elle étoit de Paris & originaire de Dauphiné, nièce de Philippe de Lautier, Général des Monnoyes, & veuve du Sieur Grosloot, Conseiller du Roi en son Conseil. Cette Dame entendoit le Latin, écrivoit agréablement en prose & en vers, & avoit de la curiosité pour toutes les belles Sciences, & particulièrement pour les Mathématiques. * *La Croix-du-Maine, Biblioth. Franc. p. 10.*

* LAUTIIUS (Camille) a écrit un livre sur l'adoration dans l'Eucharistie. * König, *Biblioth. Vetus & Nova.* Ce pourroit bien être le même que le suivant.

LAUTIIUS (Camille) de Gand, florissoit vers l'an 1615. Il composa des Notes sur Paul Orose, sur Catulle, sur Tibulle & sur Propertius. * König, *Biblioth. Vetus & Nova.* Valère-André, qui l'appelle *Lautz* & non *Camille*, *Biblioth. Belgica, p. 636.*

LAUTREC, petite ville de France en Languedoc dans l'Albigeois, est située à deux lieues de Castres, sur une montagne qui produit d'excellens vins. Il y avoit autrefois un château qui est ruiné. Le Chapitre de S. Pierre de Burlas y a été transféré depuis les troubles de la Religion. Lautrec a titre de Vicomté, & ses Vicomtes ont tenu un rang considérable parmi les grands Seigneurs de Languedoc. Les derniers Comtes de Foix ont eu le Vicomté de Lautrec, par donation du Roi Philippe de Valois; & par mariage ou par alliances, les Seigneurs de Ventadour, de Bioule, d'Arpaion, d'Ambres, de Bernoi, de Montredon, de Monfa, &c. ont porté la même qualité de Vicomtes de Lautrec. Odet de Foix, Général de l'armée, si célèbre du tems du Roi François I, étoit Comte de Lautrec. * *Consultez le Traité du Domaine du Roi, de du Puy; l'Histoire des Comtes de Toulouse; & les Mémoires de Languedoc, de Catel, &c. Cherchez aussi FOIX.*

LAUTRECK, ville d'Allemagne. Voyez LAUTERECK.

* LAUXMIN (Sismond) né en Samogitie, province de Pologne, entra en 1616 dans la Société des Jésuites, Il mourut en 1670 à Vilna, dans la 71 année de son âge, après avoir exercé plusieurs fois la charge de Recteur en différens Collèges, & celle de Sous-Provincial de Lithuanie. On a de lui, *Demonstra-*

M

tio Catholica Ecclesia; Praxis Oratoria; Epitome Institutionum Linguae Graecae; Ars Musica, &c. * Sotwel, Biblioth. S. J.

LAUZANE. Voyez LAUSANE.
LAUZUN (Comte & Duc de) Voyez CAUMONT.
LAUZUN, petite ville de France dans le Gouvernement de Guienne, & en particulier dans l'Agénois. Elle a le titre de Duché. Elle est à peu près au nord d'Agen, dont elle est éloignée d'environ six lieues. * M. Delisle, Carte du Gouvernement général de Guienne.

LAW. LAX. LAY. LAZ.

* **LAWBORCH** ou LAWEBORCH. Voyez LO-BURC.

LAWEMBOURG (le Duché de) est un petit Etat du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne. Il est borné au Levant par le Duché de Meckelbourg; & ailleurs par le Holstein. Il peut avoir dix-huit lieues d'étendue le long de l'Elbe. Ses lieux principaux sont Lawembourg capitale, Wittenberg, Mollen, Ludersbourg & Weningen. Ratzebourg y est enclavé; mais il n'y a que son château qui en dépende, la ville étant au Duc de Swérin. Comme la Maison de Lawembourg a eu pour tige Jean I, fils de Bernard I, Electeur de Saxe, lorsque la branche Electorale d'Albert, fils aîné de Bernard fut éteinte, les Ducs de Lawembourg prétendirent que l'Electorat étant un fief masculin, leur appartenait, & pour un monument de leur droit, ils prirent le nom de Saxe-Lawembourg. Cette branche fut aussi éteinte l'an 1689, & il y a trois prétendants au Duché de Lawembourg. La Maison d'Anhalt le demande par les droits du sang; le Duc de Zell ou maintenant de Hanovre, en vertu d'un traité de confraternité, ou de substitution mutuelle; & l'Electeur de Saxe par un pareil droit. Les deux derniers occupent chacun une partie de ce Duché, en attendant la décision. * Maty, *Diç. Géogr.*

LAWEMBOURG, bourg ou ville de la Poméranie. Voyez LOWEMBORCH ou LOUWEMBOURG.

* **LAWEMBOURG**, en Latin *Leoburgum*, capitale du Duché dont on vient de parler, est située sur l'Elbe, à l'est de Hambourg tirant vers le sud, & au nord-est de Lunebourg, à douze lieues de la première, & à cinq lieues de la seconde. Lawembourg a un château sur la montagne, appartenant au Duc de Saxe-Lawembourg. Elle doit avoir tiré son nom du Duc Henri le Lion qui la bâtit en 1157. D'autres disent que l'Empereur Frédéric l'ayant mise au Ban de l'Empire, Henri le Lion donna cette contrée à Bernard, Duc de Saxe & Comte d'Assanie, qui fit démolir l'ancienne Ertenburg, & en employa les débris à la construction de Lawembourg sur l'Elbe, que les Vandales nommoient *Lave*, de sorte qu'ils appellèrent Lawenburg cette nouvelle ville bâtie sur la Lave. Il y a à Lawembourg un bon passage sur l'Elbe dont les Suédois se servirent très-utilement dans la guerre de trente ans. Waldemar Roi de Danemarck s'empara de Lawembourg dans le XIII^e siècle; & en 1627, le Général Impérial Tilly s'en rendit aussi maître. Le dernier Duc de Saxe-Lawembourg de la branche Assanienne, étant mort en 1689, George-Guillaume Duc de Lunebourg-Zell, fit fortifier Lawembourg; ce qui choqua les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, & le Roi de Danemarck. L'affaire fut accommodée avec les deux premiers; mais le Roi de Danemarck ne voulant absolument pas souffrir de nouvelles fortifications sur ses frontières, la guerre ne cessa point, jusques à ce qu'on eût démolé tous les nouveaux Ouvrages. * Crantzii, *Saxonia*, l. 6. c. 44. Wolter, *Coron. Brem. opus Melbomium. Rerum Germ.* tome 2. p. 51. Chytrai *Saxonia*, l. 2. Danckwerts *Holstein. Chron.* fol. 244. Zeller, *Topogr. Saxoniae Infer.* p. 152. *Lucæ Fürstensaal*, p. 679, &c. *Diç. Alem.*

LOWENSTEIN. Voyez LOBENSTEIN.

LAWERS ou LAWICA, en Latin *Lavica, Labacus, Labola, Latus*, rivière des Provinces-Unies. Elle coule sur les confins de la Frise & de la Seigneurie de Groningue, & se décharge dans la Mer d'Allemagne. * Maty, *Diç. Géogr.*

LAWICA. Voyez LAWERS.

LAWINGEN. Voyez LAUGINGEN.

LAXEMBOURG, bourg ou petite ville de l'Autriche, sur la petite rivière de Schwocha, à quatre lieues de Vienne, du côté du midi. L'Empereur a un Palais à Laxembourg, où il va souvent se délasser. * Maty, *Diç. Géogr.*

* **LAXFORD**, petite rivière de l'Ecosse méridionale dans la province de Strath-Navern, est remarquable par l'abondance des saumons qu'on y pêche. * Beeverell, *Délices d'Ecosse*, p. 1304.

LAXI, ville avec marché dans l'Isle de Man, située sur une Baye appelée de son nom la Baye de Laxi, dans la partie orientale de l'Isle. * Maty, *Diç. Géogr.*

LAXIENS. Cherchez LAZIENS.

* **LAY**, rivière de France dans le Poitou, coule à peu près du nord au sud, dans la partie occidentale de cette province, & se rend dans la Mer de Gascogne, au nord de l'Isle de Ré.

* **LAYA**, rivière de l'Isle d'Ha ou Ya, l'une des Isles Westernes à l'ouest de l'Ecosse méridionale. On l'appelle aussi *Lifa* & *Lagan*. Elle traverse presque toute l'Isle du nord au sud, & l'on y prend quantité de poisson. Elle tombe dans un Golfe où l'on trouve une infinité de harangs, lorsque la saison en est venue. * Beeverell, *Délices d'Ecosse*, p. 1361.

LAYBACH. Voyez LABACH.

LAYMAN, LAYMANN. Cherchez LAIMAN.

LAYRAC. Voyez LEYRAC.

LAYRUELL (Servais de) On a donné cy-dessus l'article de LAIRVELL en quatre ou cinq lignes, pris de Valéro André. C'est le même que *Layruels* dont on va parler plus amplement. Etant Chanoine Régulier de l'Ordre de Prémontré, Abbé de Sainte-Marie-de-Pont-à-Mousson, Docteur de Sorbonne, il fit

profession dans l'Abbaie de S. Paul de Verdun en 1580, & sa Théologie dans l'Université de Paris. Sa piété égale à sa science, le rendit de bonne heure recommandable dans son Ordre. Il fut choisi Vicaire-Général n'étant encore que simple Religieux; il remplit les devoirs de cet emploi avec tout le zèle qu'on pouvoit attendre de sa grande vertu, & avec tout le succès que faisoit espérer sa doctrine. Il visita les monastères de France, des Pais-Bas, d'Allemagne, de Bohême, &c. y rétablit la discipline, & fut en habile homme tirer parti de ses voyages, par les morceaux d'antiquité qu'il recueillit dans les monastères, & dont il enrichit sa bibliothèque. Le Père Daniel Picart, Abbé de Sainte-Marie, touché du mérite du Père Layruel, le choisit pour son Coadjuteur en 1599. Il lui succéda en 1600, & pour seconder les vues de son vertueux prédécesseur il acheva l'ouvrage de la réforme de son monastère, qui n'avoit été qu'ébauché. Il conduisit pas à pas cette entreprise délicate & difficile; il y intéressa les Généraux de l'Ordre, François de Long-pré, & Pierre Gouffet, qui sentoient comme lui les besoins que l'Ordre avoit de réforme, & appuyèrent de leur autorité les projets du Père de Layruel, dans l'espérance que la discipline se communiqueroit du monastère de Sainte-Marie, dans les autres Abbâtes de l'Ordre. Sous leur approbation il fit revivre dans son Abbâte le premier esprit de S. Norbert, & rétablit l'abstinence, le jeûne, & depuis l'exaltation de la Croix jusqu'à Pâques; la durée du coucher, du vêtir, & les autres observances que l'abus avoit proférées. Il fit confirmer les articles de sa réforme par une Bulle de Paul V, en 1617. Le Cardinal de Lorraine, Evêque de Verdun, fut chargé de son exécution. Tout cela n'étoit que pour l'Abbaie de Sainte-Marie, & pour quelques Maisons de Lorraine qui adoptèrent cette réforme, mais comme elle prit d'autres accroissements par la jonction d'autres monastères, & que le Général Gouffet ne souhaitoit rien plus que de la voir répandre par tout l'Ordre, on jugea avec lui qu'il falloit s'adresser à Grégoire XV, pour obtenir une confirmation nouvelle, qui ratifiait non seulement la Bulle de Paul V, mais encore qui donnât force à certains réglemens que le Général avoit ajoutés pour la perfection de la réforme même. On obtint cette Bulle en 1621, & c'est elle qui fixe la discipline & les droits de la réforme, connue sous le nom de Congrégation de l'ancienne rigueur de l'Ordre de Prémontré, & qui comprend quarante & une Maisons répandues en Lorraine, en France, & en Normandie, dont le régime immédiate appartient au Chapitre annuel de la réforme; & le Chapitre vacant, au Vicaire-Général & à trois Délégués élus par le Chapitre. Le Général de Prémontré a droit de visite & de recevoir toutes les causes & les plaintes qui sont portées à son tribunal par appel de celui du Vicaire Général. Le Père de Layruel mourut le 13 octobre 1631, âgé de 71 ans. Il avoit un génie heureux, orné de l'érudition de son tems; sa prudence étoit féconde en ressources, & toutes les ressources ne tendoient qu'à un bien; il donna retraite dans son Abbâte au Père Pierre Fournier de Matincourt, & au Père Didier de la Cour; l'un Réformateur des Chanoines Réguliers de Notre-Sauveur, l'autre Instituteur de la Congrégation réformée de S. Vanne, & de S. Hildulph; & tous deux illustres par leur sainteté. Il y a plusieurs Manuscrits du Père Layruel qui n'ont pas encore vu le jour, & qui mériteroient de le voir. Il a donné au public *Optica Regularium*, imprimé chez Bernard du Pont-à-Mousson en 1605. C'est un Commentaire sur la Règle de S. Augustin: on y lit un mélange d'Histoires & de principes de Morale, tels que ces tems où il écrivait le permettoient, sous l'autorité des Casuistes peu exacts dans la Morale des Saints Pères & des Conciles. En 1623, il fit imprimer dans son Abbâte *Catechismus Novitiorum*. Cet Ouvrage dans son genre est accompli & il est un des meilleurs entre les Ascétiques. * Cet article a été fourni.

LAZACH, Royaume de l'Arabie Heureuse, avec une ville de même nom, est maintenant possédée par le Turc. * Sanfon.
LAZAMATES, peuples anciens qui habitoient proche du Lac Mœotide. Jugué qui en parle dans son Dictionnaire Cosmographique, dit sur le rapport d'Alexandre ab Alexandro, l. 1. ch. 24, que les hommes combattoient à pied, & les femmes à cheval & qu'elles n'avoient la liberté de se marier qu'après avoir tué quelque'un de leurs ennemis. * Th. Cornelle, *Diç. Géogr.*

LAZARE, pauvre véritable, ou symbolique, dont parle le Fils de Dieu dans l'Evangile, étoit couvert d'ulcères, & couché devant la porte d'un riche, où il ne desiroit que les miettes qui tomboient de sa table, sans que personne les lui donnât. L'Ecriture assure que les chiens venoient lécher les playes de Lazare. Dieu voulant récompenser sa patience, le retira du monde, & son ame fut portée dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, & fut condamné aux tourmens de l'enfer, où, levant les yeux en haut, il vit le bonheur de celui qu'il avoit méprisé dans le monde, & demanda qu'il le soulageât d'une goutte d'eau; mais Abraham lui répondit qu'ayant goûté les délices de la terre pendant que Lazare souffroit, il étoit juste qu'il fût dans les tourmens, dans le tems que Lazare seroit dans la joie. Plusieurs saints Pères ont cru que ce que le Fils de Dieu rapporte ici de Lazare & du mauvais riche, est une Histoire, & non pas une simple parabole. * S. Luc, ch. 16. Tertullien, de *Resurr. carn.* c. 17. Euthyme, *inc.* 16. *Luca.* S. Augustin, &c.

LAZARE (Saint) frère de Marie & de Marthe, qui logeoit à Béthanie, bourg à quinze stades de Jérusalem. Il avoit le bonheur d'être aimé de Notre Seigneur. Etant tombé malade, ses sœurs firent dire à Jesus-Christ que leur frère étoit malade. Le Seigneur ayant appris cette nouvelle, dit que cette maladie n'alloit pas à la mort; mais qu'elle serviroit à glorifier le Fils de Dieu. Quelque tems après, il dit à ses Disciples, *Notre ami Lazare dort, & je vais l'éveiller.* Ses Disciples lui répondirent, *s'il dort, il sera guéri;* mais Jesus entendoit parler de la mort,

mort, & eux croyoient qu'il leur parloit du sommeil ordinaire. C'est pourquoi Jesus-CHRIST leur dit nettement, *Lazare est mort, & je ne reviens pour l'amour de vous, que je n'étois pas là, afin que vous croyiez; mais allez le trouver.* Etant allé à Béthanie, il y arriva quatre jours après la mort de Lazare. Il demanda où on l'avoit mis, fit ôter la pierre de son tombeau, & l'appella à haute voix, en disant, *Lazare, sors de là.* Aussitôt Lazare sortit, ayant les pieds & les mains liés de bandes, & le visage enveloppé de linges. Jesus dit aux Assistans de le délier, & de le laisser aller. Ce miracle ayant été rapporté au Prince des Prêtres & aux Pharisiens, ils prirent la résolution de tuer Lazare. On ne lit point qu'ils aient exécuté leur dessein. S. Epiphane rapporte qu'il a vécu encore 33 ans, & qu'il avoit 30 ans dans le tems que Notre Seigneur le ressuscita. Les Grecs disent qu'il est mort dans l'Isle de Chypre, où il étoit Evêque, & que ses Reliques ont été transportées à Constantinople, sous l'Empereur Léon le Sage: les anciens Martyrologes d'Occident confirment cette tradition. Ce n'est que dans les derniers tems que l'on a inventé la Fable de son voyage en Provence, avec Marie-Magdelaine & Marthe, ses sœurs, & que l'on a supposé qu'il est mort Evêque de Marseille. Sa Fête, avec celle de sainte Marthe, est marquée dans les Martyrologes, au 17 décembre. * S. Jean, ch. 11 & 12. Epiphane, *Heres.* 66. Zonare, *Annal.* tome 3. Les Martyrologes. De Launoy, de commentis Lazari in Provinciam apulsiu. De Tillemont, *Mémoires pour l'Histoire Ecclesiastique*, tome 2.

L A Z A R E, Religieux Grec, & excellent Peintre, fut cruellement tourmenté, vers l'an 830, par Théophile, Empereur de Constantinople, parce qu'il peignoit des images de Jesus-CHRIST, de la Vierge, & des Saints, dont ce Prince avoit défendu l'usage & le culte. Ce Prince Iconoclaste fit d'abord déchirer Lazare à coups de fouet, avec tant de violence, qu'on n'en attendoit que la mort. Comme il eut appris quelque tems après, que ce saint homme, étant revenu de cette extrémité, continuoit à peindre des images, il lui fit appliquer aux mains des lames ardentes. Ce tourment n'empêcha pas Lazare d'employer encore ces mêmes mains, toutes brûlées qu'elles étoient, à peindre quantité de saintes images. Il en fit entre autres une du Sauveur du monde, qui fut mise, après la mort de Théophile, sur la grande porte du Palais Impérial, à la place de celle que Léon l'Arménien en avoit fait ôter. Lazare fut envoyé l'an 856, par l'Empereur Michel, pour être Ambassadeur vers le Pape Benoît III. On prétend qu'il y fut renvoyé une seconde fois, & qu'étant mort, son corps fut rapporté à Constantinople. Ce saint homme mourut vers l'an 867. Les Grecs font mémoire de lui le 17 novembre, & les Latins le 23 février. * Cédrene, Maimbourg, *Iconoclastes*. Baillet, *Vies des Saints*, au 23 février.

L A Z A R E (Saint) Ordre Militaire, fut établi par les Chrétiens occidentaux, dans le tems qu'ils tenoient la Terre-Sainte. Il étoit différent des Ordres des Templiers, des Chevaliers Teutons, & des Chevaliers de S. Jean de Jérusalem. Son Institut étoit de recevoir les Pèlerins dans des maisons fondées exprès, de les conduire par les chemins, & de les défendre contre les Mahométans. Les Papes lui donnèrent de grands privilèges, & les Princes de riches possessions. Le Roi Louis VII, dit le Jeune, lui donna l'an 1154, la Terre de Boigny, près d'Orléans, où les Chevaliers de Saint-Lazare fixèrent leur résidence, après que les Chrétiens eurent été chassés de la Terre-Sainte. Ils y gardoient leurs titres, & ils y ont toujours tenu leurs assemblées. Dans la suite, comme ils étoient devenus inutiles, ils devinrent aussi méprisables: de sorte que les Chevaliers de Malte obtinrent facilement d'Innocent VIII, la suppression de cet Ordre, & son union avec le leur. Mais ceux de France s'en étant plaints au Parlement, il y fut ordonné que cet Ordre subsisteroit séparé de tout autre. Le Pape Pie IV en donna la Maîtrise en Italie seulement, à Jannot de Castillon, son parent l'an 1565: ce qu'il confirma par une Bulle, où parlant de l'ancienneté de cet Ordre, il en rapporte l'établissement au tems de S. Basile, ajoutant qu'il fut augmenté sous Damase I, sous Julien, & sous Valentinien Empereurs. A la vérité, S. Grégoire de Nazianze parle d'un Hôpital fondé par S. Basile, sous le nom de S. Lazare; mais non pas d'un Ordre Militaire. Il en est de même de ce qu'on dit de cet Ordre, du tems du Pape Damase I, & des autres. Après la mort de Jannot de Castillon en l'an 1572, le Pape Grégoire XIII, défera la dignité de Grand-Maitre au Duc Emanuel-Philibert de Savoie, & à tous ses successeurs, & unit cet Ordre avec celui de Saint-Maurice de Savoie; mais ce changement n'eut point de lieu à l'égard de la France, où Aimar de Chartres, Chevalier de Malte, conçut l'envie de faire ressusciter cet Ordre. Philibert de Néréfang, Gentilhomme de rare vertu, & Capitaine des Gardes du Corps, lui succéda dans ce dessein, & employa si heureusement son pouvoir auprès du Roi Henri IV, que ce Monarque l'en fit Grand-Maitre l'an 1608. Il obtint une Bulle du Pape fort avantageuse pour cet Ordre, qui est pour la France, ce que celui de Saint-Maurice & de Saint-Lazare est pour ceux de delà les monts. Ces Chevaliers, entre autres privilèges, ont pouvoir de se marier, & de tenir des pensions sur des Bénéfices Consistoriaux. Cet Ordre a encore été rétabli & mis en un plus haut lustre, sous le règne de Louis XIV. M. le Duc d'Orléans en est aujourd'hui Grand-Maitre. * S. Grégoire de Nazianze, *Orat.* 20. de Laud. Basilii. Mennius, *Delicia Equitum*. Aubert le Mire, *Origines des Ordres Militaires*. Favin, *Histoire des Ordres Militaires*. De Belloy, *Origine & Institution de divers Ordres de Chevaliers*. De Thou, *Hist.* l. 38. Sponde, *A. C.* 1565, 1572 & 1608. Mézeray, *Histoire de France*. Voyez aussi le Bullaire, *Conf.* 95. Pii IV: *Conf.* 28. Pii V: *Conf.* 7. Gregorii XIII.

GRANDS-MAITRES de l'ORDRE de S. LAZARE
& Commandeurs de BOIGNY.

1099. Frère GERARD, suivant le Père de S. Luc.
1277. M. THOMAS de Semville, Maitre & Procureur général de l'Ordre, & Chevalier de S. Ladré de Jérusalem & Chapitre de Boigny. *Anc. aux Archives de l'Ordre*, ch. 8. *lisse 1.*
1300. Frère JEAN de Paris, mort en 1304. Le Père de S. Luc, p. 148 & 149, cite cette inscription de la sainte Chapelle de Boigny: *Cy git Fr. Jean de Paris, Chevalier, jadis Maitre de l'Ordre de S. Lazare de Jérusalem qui trespassa l'an de Grace 1304, le lundi deuxième jour du mois de janvier; Priez Dieu pour l'ame du défunt.*
1354. Frère JEAN de Couras, Chef & Maitre de tout l'Ordre de S. Lazare de Jérusalem: Touffaint de S. Luc, p. 46 & 149.
1377. JEAN de Reynes, Chef général, & Maitre de tout l'Ordre de S. Lazare tant deçà que delà la mer. S. Luc, p. 47 & 150. Il est enterré à Boigny, & on lit sur sa tombe ce qui suit: *DE REYNES, Chevalier, jadis Maitre de l'Ordre de S. Ladré de Jérusalem.* (Tout le reste est effacé jusqu'à ces mots) *Priez Dieu pour l'ame du défunt.* *Anc. aux Archives*, ch. 75. *lisse 2. pièce 2.*
1400. PIERRE de Ruault, Maitre de tout l'Ordre de S. Lazare jusqu'à de Jérusalem. * S. Luc, p. 52. 59 & 150. *Anc. aux Archives & Arrêts du Parlement* de 1448, 1449 & 1453.
1481. Frère PIERRE le Cornu. S. Luc, p. 77, dit que dans un Acte Capitulaire du mardi des Fêtes de la Pentecôte 1481, il est fait mention que ledit le Cornu avoit succédé au Grand-Maitre des Ruault, & qu'il prenoit dans cet Acte la qualité de Chevalier, Grand-Maitre général de tout l'Ordre & noble Chevalerie de S. Lazare de Jérusalem deçà & delà la mer.
1488. Frère FRANÇOIS d'Amboise, Maitre & Chef général de tout l'Ordre de S. Lazare de Jérusalem. * S. Luc, p. 71 & 151.
1494. }
1506. } Frère AGNAN de Mareuil.
1511. }
1521. Frère FRANÇOIS de Bourbon. S. Luc cite un aveu du 18 de juin 1521.
1547. Frère CLAUDE de Mareuil. S. Luc cite l'Arrêt du Parlement du 16 février 1547, où ledit Claude de Mareuil est établi Commandeur de Boigny, & Maitre général de l'Ordre de S. Lazare de Jérusalem. Cet Arrêt est aux Archives. Il y en a d'autres de janvier 1544, du 20 août 1547, du 18 août 1548, du 15 juin 1548, & du 18 juillet 1551.
1554. Frère JEAN de Conti. S. Luc cite un Acte capitulaire d'un Chapitre général, tenu à Boigny aux Fêtes de la Pentecôte, dans lequel ledit Frère Jean de Conti est établi Maitre général de tout l'Ordre & Chevalerie de S. Lazare de Jérusalem deçà & delà la mer, & donne à un Chevalier natif de Calabre, l'administration des biens dépendans de l'Ordre, au territoire de Succiano, en la Pouille, à la charge de 220 florins.
1565. Frère JEAN de Lévi. S. Luc dit qu'il fut pourvu de cette charge par Henri II, qu'il obtint des Bulles en Cour de Rome, & qu'il se démit de sa charge entre les mains du Roi. Il cite un Arrêt du Grand Conseil du dixième décembre 1565, dans lequel ledit de Lévi est nommé Prieur & Commandeur du Prieuré & Commanderie de Boigny, Grand-Maitre & Administrateur de l'Ordre de S. Lazare.
1567. Frère MICHEL de Seure. *Anc. Archives, Arrêts du Parlement* du 18 de janvier 1571 & du . . . 1574, où ledit de Seure est établi Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, Commandeur de la Commanderie de Boigny, Grand-Maitre & Administrateur de S. Lazare de Jérusalem, ch. 3. *lisse 1. & lisse 1. du ch. 8.*
1578. Frère FRANÇOIS de Salviati. Arrêts du Parlement de Paris, du 31 août 1584; du 29 janvier, 8 avril, & 24 mai 1585; du 8, 16 & 22 mai, & 5 août 1586; du 9 & 10 mars 1587; & du 4 juin 1597. Chapitres généraux de l'Ordre, tenus à Boigny par ledit Salviati en 1578, 1579, 1580, jusqu'en 1585.
Frère AYMART de Chattes. * S. Luc.
M. CHARLES de Gayant.
1604. M. PHILIBERT de Néréfang, Grand-Maitre de l'Ordre de S. Lazare, sur la démission de M. Charles de Gayant, & 30 août. Grand-Maitre de l'Ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel.
1612. M. CLAUDE de Néréfang, Grand-Maitre de S. Lazare, & 26 août. de Notre-Dame de Mont-Carmel.
1639. M. CHARLES-ACHILLE, Marquis de Néréfang, reçu en 16 août. survivance.
1645. Ledit M. CHARLES-ACHILLE, Marquis de Néréfang.
1673. M. FRANÇOIS le Tellier, Marquis de Louvois, Grand-Vicaire général de l'Ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel, & de S. Lazare de Jérusalem, sur la démission volontaire de M. Charles-Achille, Marquis de Néréfang.
1693. }
24 dec. } M. PHILIPPE de Courcillon, Marquis de Dangeau.
1721. Monseigneur le Duc de Chartres, depuis Duc d'Orléans, Grand-Maitre actuellement en 1736.

* L A Z A R E (Le Guet de Saint-) ou la Course du cheval de S. Victor. C'étoit une ancienne cérémonie, moitié Chrétienne &

& moitié profane, par laquelle on prétendoit honorer à Marfeille S. Victor qui en est regardé comme le Patron. Cette cérémonie ou Fête commençoit le soir de la veille de S. Victor, par une magnifique cavalcade qui duroit le reste de la nuit aux flambeaux & tenoit toute la ville dans la joye. On peut voir une description de cette Fête dans le *Mercur de France*, 1729. p. 1740.

L A Z A R E L L I. Voyez **L A Z Z A R E L L I.**
L A Z A R I (Pierre-Antoine) Ecclésiastique, Chevalier de Latran, & Prévôt de l'église de Notre-Dame de Pavie, dans le XVII^e siècle, mourut dans cette ville sa patrie, le 24 septembre de l'an 1630, âgé de 58 ans. Il laissa un *Abbrégé des Ouvrages de Martin Asplicueta*, dit *Nacarro*, & d'autres Ouvrages de dévotion. * *Gallini, Theat. d'Inom. Lettr. partie 1.*

* **L A Z A Y**, bourg de France dans le Poitou, sur la Dive, est au sud-ouest de Poitiers, dont il est éloigné d'environ dix lieues.

L A Z I A R D (Jean) ou plutôt le *Jars*, Religieux Cœléstin, sur la fin du XVI^e siècle, est Auteur d'un *Abbrégé de l'Histoire Universelle*, qui a été donné au public par Edmond le Févre, & qui a été continué jusqu'à la cinquième année du règne de François I, par Hubert Velleius, que quelques uns nomment la *Vallée*. La préface commence par ces mots, *Qui in terris gignuntur*; & l'Ouvrage par ces autres, *Deum esse, universi pulchritudo, atque dispositio testatur, &c.* Vossius s'étonne, avec raison, que Gesner, Simler & Possévin n'ayent point eu connoissance de cet Ouvrage.

L A Z I E N S ou **L A X I E N S**, peuple de la Sarmatie d'Europe, habitoient autrefois sur le bord des Palus Méotides, & aux portes Caspiennes, sur les confins des Ibères. Ces peuples se convertirent à la Foi vers l'an 522, sous le pontificat du Pape Hormisdas. Zatus, leur Roi, vint à Constantinople trouver l'Empereur Justin, qui fut son Parrain au saint bapême, & qui lui donna à son départ une couronne & un habillement royal. * *Consultez l'Auteur de l'Histoire mêlée, t. 15. Zonaro, Annal. l. 3. Cédrene, in Compendio.*

L A Z I U S (Wolfgang) fils de Simon Lazius Médecin, naquit à Vienne en 1524. Il fut fait Professeur des Belles Lettres à Vienne, qu'il enseigna pendant 19 ans, puis il fut fait Professeur en Médecine. De Médecin de l'Empereur, Ferdinand le mit au nombre de ses Conseillers & le fit Chevalier pour les bons services qu'il lui rendit, & à la République des Lettres. Il fiança une Demoiselle qui ne voulut pas l'épouser, c'est pourquoy il se maria à une Païssane, à laquelle il laissa tout son bien. Afin d'écrire avec plus d'exactitude les Ouvrages qu'il vouloit donner au Public, il feuilleta les vieux Manuscrits qui étoient dans les Monastères d'Autriche, de Carinthie, de Stirie, de Souabe, du Brigau, du Suintgow, de la Forêt Noire, & de plusieurs autres lieux. Il se donna beaucoup de peine pour illustrer l'Histoire de la ville de Vienne & de l'Autriche. Les Etats d'Autriche jugèrent ce travail digne d'une récompense honorable, laquelle ils firent donner à ce savant Ecrivain. Il mourut en 1565. C'étoit un homme fort habile, mais qui ne fait pas paroître dans ses Ecrits, tout le jugement que l'on désireroit. On a de lui, *Recurus Vindobonensis Commentaria; Commentaria Respublica Romana; Chorographia Pannonia; De rebus fortiter simul ac feliciter gestis à Ferdinando Romanorum Rege, in Hungaria, Bohemia & Saxonia; Commentariorum in Genealogia Austriacorum libri duo; Declamatio de Artibus Medicis praestantia; Scriptum de communione, in Caroli Magni Imperatoris aliquotumque incerti nominis fragmenta de veteris Ecclesiae ritibus; Tabula Imperatorum in arte constantium, adhibita Nominatum interpretatione; Regni Hungariae Archaeologia liber; Libri tres Conjuratorum Smalcaldensium; Pictura sive Mappa, in qua delineatur est bellum gestum ad Imperatorem Carolum V, adversus Smalcaldenses in Bavaria; Liber solemnitatum trium coronationum; Etymologium Nominatum Commentarius; Austriaca Historia.* * *Teller, Biog. des Hommes Savans, tome 1. p. 207, & juv. édit. de Hollande, 1715. Pantaleon, Préjogogr. l. 3. Gesner, Biblioth. Reutim, in Jeanis, Meichior Adam, in Vir. Germ. Medio. & Philosoph. De Thou, Lambécus. Le Mire.*

L A Z I A R E L L I (Jean-François) natif de Gubio en Italie, a été un fort bon Poëte. Il fut quelque tems Auditeur ou Juge à la Rote de Macétra, puis il se consacra à l'état ecclésiastique, & fut Prêtre & Prévôt de la Mirandole. Il mourut l'an 1694, à l'âge de plus de 80 ans. Il publia un Ouvrage intitulé la *Cécilie*, qui est quelque chose de fort singulier. C'est un Recueil de Sonnets & de quelques autres sortes de Poësies, où il déchire cruellement Arrighini, natif de Luques, qui avoit été son Collègue à la Rote de Macétra. Il le traite comme si c'étoit été un personnage tout composé de parties honteuses. Sa versification est la plus saine, la plus naturelle, la plus coulante, qui se puisse voir. On y trouve une fécondité surprenante d'imagination, & de pensées ingénieuses & vives; mais tout cela roule sur un sujet si obscène, & est animé d'un esprit si satyrique, si vindicatif, & quelquefois si profane, qu'on peut s'en scandaliser légitimement. La préface de son livre contient des excuses, qui ne l'excusent point. * *Bayle, Dict. Crit.*

L E A. L E B.

L E A. Dame Romaine, sur la fin du quatrième siècle, fut l'une des Disciples de S. Jérôme. Après la mort de son mari, elle s'enferma dans un monastère de Vierges, & y mourut saintement l'an 383. S. Jérôme a fait son éloge dans une lettre qu'il écrivit à sainte Marcelle, dans laquelle il compare la fin heureuse de cette Dame, à la fin malheureuse d'un Payen, nommé *Prætextus*, qui étant déigné Consul, étoit mort en même tems. * *S. Jérôme, Epi. 24.*

* **L E A** ou **L E Y**, rivière d'Angleterre, dans la province

de Hartford, la traversée de l'ouest à l'est, arrose la ville de Hartford, coule ensuite du nord au sud, & va se rendre dans la Tamise, environ à deux lieues au dessous de Londres.

L E A, femme du Patriarche Jacob. *Cerchez L I A.*

L E A, rivière d'Irlande. *Voyez L E E.*

* **L E A D E** (Jeanne) Dame Angloise fort connue par ses Ecrits, qui doit avoir eu plusieurs révélations, dont elle fait mention dans ses Ouvrages, dans lesquelles elle pousse sur tout les sentimens des Millénaires, & le rétablissement de toutes choses. Elle se sert d'expressions sublimes & obscures, & parle à peu près dans le style de Jacques Böhm, des Mystères divins & naturels. Elle a eu aussi fort à cœur l'avancement de la Société des *Philadelphes*, & dans son Sermon funèbre elle fait sentir qu'elle n'étoit pas le moindre des Membres de cette Société, car il faut remarquer qu'en 1702, elle prononça elle-même son Sermon funèbre, sur ce passage de l'Épître de S. Paul aux *Philippiens*, ch. 1. v. 21. *Corist m'est gain à vivre & à mourir.* Ce Sermon fut imprimé sous ce titre, *Sermon funèbre prononcé du vivant de la personne, ou, la mort noyée & vaincue par la vie de Corist.* Il parut en 1705, à Amsterdam un petit Traité, intitulé, *Les dernières heures de Jeanne Léade, dans lequel on trouve comment elle se prépare à la mort, & quelques autres évenemens de sa vie.* Elle mourut le 19 août 1704, dans la 81^e année de sa vie, & dans la 65^e depuis sa vocation à la vie intérieure & divine. Voici les titres des Ouvrages mystiques qu'elle a publiés, *La Nuit céleste; La Révélation des Révélation; La Vie qui marche avec Dieu comme Enoch; La Loi du Paradis, ou, le sens mystique des dix Commandemens; La Pentaine du jardin, ou, le Journal spirituel; L'Évangile éternel; La Montagne de vision; L'Alcoran spirituelle, ou, les Guerres de David & le regne paisible de Salomon; Raïsons & Fondemens de la Société Philadelphienne.* * *Arnold, Histoire des Hérétiques, en Allemand, Idea Theologia pacis. & myst. ac luxu Auditorium, N. 41. 49. & 58. Feilking, Gynæc. Hæret. Fanat. p. 412. & juv. Dict. Allemand.*

L E A K E. Voyez **L E K E.**

L E A L (Manuel) Religieux de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, né dans un bourg du territoire de Porto en Portugal, fut reçu Docteur en Théologie dans l'Université de Coimbra, & composa en Portugais une Histoire des Moines d'Afrique, sous la conduite de S. Augustin, avec celle de la continuation de cet Ordre en Portugal. Ici on est persuadé qu'il y a eu un très-grand intervalle entre le tems où il cessa d'y avoir en Afrique des Moines de l'Institut de S. Augustin, & celui où il commença à paroître en Italie, en France, en Espagne, en Portugal, & ailleurs des Hermites qui se parèrent du nom de S. Augustin. Léal mourut le 17 novembre 1631. * *Monast. de Portugal.*

* **L E A M E**, petite rivière d'Angleterre dans le Comté de Warwick. Elle sort des frontières de la province de Northampton, & entre dans le Comté de Warwick près du bourg de Suggby. De là laissant le bourg de Southan sur la gauche, elle arrose Lémington, puis va se jeter dans l'Avon à un mille au dessus de Warwick. * *Beccwell, Delices d'Angleterre, p. 488.*

L E A M I N G T O N. Voyez **L E M I N G T O N.**

L E A N D E R (François) publia en 1654, des Questions Morales sur le S. Sacrement, divisées en quatre parties. Tous ces Ouvrages furent imprimés à Lyon en huit tomes en 1664.

* *Konig, Biblioth. Petus & Nova.*

L E A N D R E A L B E R T I de Bologne, Religieux de l'Ordre de S. Dominique. *Cerchez A L B E R T I.*

L E A N D R E (Leander) jeune homme de la ville d'Abydos en Asie, étoit Amant d'Héro, qui demouroit dans la ville de Sestos en Europe, de l'autre côté de l'Helléspont. Lorsque la mer étoit calme, Léandre passoit de nuit ce Détroit à la nage, pour aller voir sa Maîtresse, qui allumoit un flambeau au haut d'une tour de sa maison, pour servir de phare à son Amant; mais s'étant exposé un soir à la violence des flots, dans le tems que la mer étoit orageuse, il fut malheureusement noyé. Sa Maîtresse ayant vu le lendemain matin son corps sur le rivage, se précipita du haut de la tour. * *Musée. Ovide, in Epist. Heroid.*

L E A N D R E (Leander) de Milet, Historien Grec, est cité par divers Auteurs, qui ne nous apprenent point en quel tems il a vécu. * *Diogène Laërce, in Doctores. Clément Alexandrin, Strom. l. 6. Eusèbe, Prep. Evang. l. 2. Théodoret, Sermon. 1. & 8. Arthonius, l. 6. &c.*

L E A N D R E (Leander) dit *Nicanor*, natif de Cyrène, & Grammaire d'Alexandrie, florissoit sous le règne de l'Empereur Hadrien, & composa divers Ouvrages, comme une Histoire d'Alexandrie, un Traité des changements de noms arrivés, tant aux pais & aux villes, qu'aux hommes illustres, &c. * *Consultez Suidas, & Etienne de Byzance, in Parisi. Alexand. &c.*

L E A N D R E (Saint) Evêque de Séville en Espagne, dans le sixième siècle, & l'un des plus célèbres Prélats d'Occident pour la science & pour sa piété, étoit fils de *Securien*, Gouverneur de Carthagène, & frère de *Fulgence*, Evêque de la même ville, & d'*Isidore*, qui lui succéda au Siège de Séville. Après avoir fait profession de la vie monastique, il fut élevé sur le Siège de Séville. Le Prince Hermenigilde l'envoya à Constantinople, où il fut connu de saint Grégoire le Grand, qui exerçoit alors la charge de Nonce Apostolique. Ce fut à sa persuasion que saint Grégoire entreprit l'excellent Ouvrage des Morales sur Job que ce Pape lui donna. A son retour en Espagne, Léovigilde, Roi Arien, l'envoya en exil. On le rappella bientôt, & ce fut alors qu'il s'employa avec un soin extrême pour la conversion des Goths Ariens, dont il vint heureusement à bout, après une conférence, dans laquelle il les confondit. Il se trouva au troisième Concile de Tolède de l'an 589, & en célébra un à Séville. Le Pape saint Grégoire & lui s'écrivoient sou-

vent, & ce premier envoya le *Pallium* à Léandre, lui marquant que c'étoit pour s'en servir seulement en disant la Messe. Il mourut l'an 601, selon la plus probable opinion, quoiqu'on mette le commencement de l'épiscopat de son frère Isidore l'an 597 ou 598. Il avoit composé plusieurs Ouvrages, dont Isidore nous a laissé le catalogue: il ne nous en reste que la lettre à sainte Florentine sa sœur, qui est dans la troisième partie du Code des Règles de S. Benoît d'Aniane: c'est une Règle fort sage & fort utile pour des Religieuses. Saint Léandre, outre quelques Ouvrages dogmatiques contre les Ariens, a composé un Traité, en forme de lettres, adressées à la sœur sainte Florentine, qui s'étoit retirée dans un monastère. C'est une belle instruction pour les Vierges consacrées à Jésus Christ, touchant le mépris du monde. Il travailla encore aux Offices divins; chant le mépris du monde. Il travailla encore aux Offices divins; chant le mépris du monde. Il travailla encore aux Offices divins; chant le mépris du monde.

L'ÉAO, ville de la Chine, l'une des plus grandes citez de la Province de Xanfi, après ses cinq capitales. Le trafic du musc dont son territoire abonde, l'a rendue célèbre. * *Ambassade des Hollandais à la Chine*, ch. 52. Th. Cornéille, *Diâ. Géogr.*

L'ÉAO, rivière d'Asie, dans le pays de Léaotung au nord de la Chine. Elle coule du nord au sud, & porte ses eaux dans le Golfe de Cang.

L'ÉAOTUNG, pays de la Chine, renfermé entre le Golfe de Cang, la grande muraille & la rivière de Linhoang, qui se sépare de Peking. Il comprend deux grandes villes, qui sont Keoyang & Ningyven, quelques citez, & plusieurs Ports, qui sont des places de guerre, & qui ne laissent pas d'être aussi peuplées, que les principales citez. Les Habitans sont guerriers, parce que leur pays a été presque toujours en guerre, à cause du voisinage des Tartares. On y trouve de riches peaux de castors & de martes zibelines. La terre y produit en abondance du froment & du millet; mais il n'y a point de ris. Ils ont la même religion que les Chinois, & sont attachés au culte des idoles, & à la doctrine de la Métémpycose; ou passage des âmes dans d'autres corps. Ils ont cela de particulier, qu'ils se servent de certaines Prêtres, qui sont métier de chasser les maladies des maisons, ou d'en faire sortir les malins esprits. Elles battent jour & nuit leurs tambours, & frappent sur leurs bassins, sautant & dansant sans cesse aux environs de la maison où est le malade: ce peuple superstitieux croit que cette cérémonie détourne toutes les mauvaises Influences & tous les malheurs qui peuvent tomber sur quelque lieu. * Le P. Martini, *Description de la Chine*, dans le *Recueil* de Thevenot, vol. 3.

L'ÉAOYANG, l'une des principales villes de la province de Léaotung.

L'ÉARQUE (*Laureus*) fils d'Athamas & d'Ino, fut tué par son père, qui le prit pour un lionceau, & sa mère pour une lionne: ce qui bâcha si fort Ino, qu'elle se précipita dans la mer, avec son fils Méléagre, où Neptune la reçut au nombre des Nymphes marines. * Ovide, *Métam.* l. 4. Fab. 13. Apollodore, l. 1.

L'ÉAUTAUD ou **LÉOTAUD** (Vincent) étoit d'Embrun en Dauphiné, où il florissoit en 1640. Il publia en 1660, quatre livres d'Institutions Arithmétiques; & une Magnétologie en 1668. On a encore de lui une Cyclomathie imprimée en 1663, laquelle Traité sur le premier Mobile, &c. * Konig, *Biblioth. Petrus & Nova*.

L'ÉAWARÁ ou selon M. Delisle **L'ÉAWAWA**, ville de l'Isle de Ceylan. Elle est entourée de montagnes du côté de la terre & du côté de la mer. Il n'est pas sûr pour les vaisseaux de s'y mettre à l'ancre. Quand le vent d'est règne, il fait entrer l'eau de la mer dans le port de Léawara; & ensuite, après que le vent d'ouest a amené le beau temps, cette eau se congèle, & fournit à tout le pays plus de sel qu'il n'en faut pour les Habitans. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que la ville de Léawara est située d'une telle manière que jamais les Portugais ni les Hollandais n'ont pu ôter ce sel-là aux Chingalais qui en font grand cas, & qui le mettent entre les principales provisions que l'on doit faire pour les tems de troubles: aussi la plupart en font de petits magasins. Le pays est fort mal-sain, ce qu'ils attribuent à la puissance d'un grand Dieu qui se tient sur le grand chemin d'un village des environs, appelé *Cotewagom*. Tous ceux qui vont se pourvoir de ce sel, grands & petits, se croyent obligés de faire quelque offrande à ce Dieu, dont la puissance & le nom jettent la terreur dans l'esprit de ces Idolâtres, jusques là que ceux qui ont trahi leur propre Prince, & servi les Portugais & les Hollandais contre lui, n'ont jamais voulu se joindre aux uns ni aux autres, pour faire une irruption du côté où ce Dieu a sa demeure. * Robert Knox, *Rélation de Ceylan*, partie 1. ch. 2. Th. Cornéille, *Diâ. Géogr.*

L'ÉBADIÉ, ville dont parle Plutarque dans la Vie de Lyfander. Paufanias dans ses *Beotiques* la nomme *Lebadela*; c'est pourquoi les Interprètes Latins l'appellent *Lebadae*. Le même Paufanias dit qu'elle se nommoit autrefois *Medela*. C'est de cette ville, qu'Homère parle sous ce nom, au second livre de l'*Iliade*, v. 507. C'étoit une ville de la Beotie, bâtie sur une hauteur sous le nom de *Midea*. Les Habitans descendirent au plé des montagnes de la Phocide, la rebâtirent & lui donnèrent le nom de *Lebadie*: on la nomme aujourd'hui *Badia*. * Lubin, *Tabl. Géogr. sur les Vies de Plutarque*.

L'ÉBANA, un Israélite du nombre des Néthiniens,

dont les enfans retournèrent de la captivité de Babylone. * *Nabémie* ou *H. Efdras*, ch. 7. v. 48.

L'ÉBAOTH. Il y a eu deux villes de ce nom, l'une dans la Tribu de Juda, & l'autre dans celle de Siméon. * *Josué*, ch. 15. v. 32.

L'ÉBEDA ou **L'ÉPÉDA**, en Latin *Leptis magna*, *Neapolis*, ville avec une bonne citadelle & un bon port. Elle est dans le Royaume de Tripoli vers le levant. * *Maty, Diâ. Géogr.*

L'ÉBEDUS, étoit autrefois une ville de l'Ionie dans l'Asie Mineure, où l'on célébroit tous les ans des jeux en l'honneur de Bacchus, & il y eut depuis un Evêché suffragant d'Éphèse. Ses ruïnes, qui sont dans la Natolie sur l'Archipel, à cinq lieues de Smyrne du côté du midi, portent le nom de *Lebeduzi-Cofar*. * *Maty, Diâ. Géogr.*

L'ÉBEGUIN, **LEBGUIN** ou **LEBGUN**, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe, & dans la Principauté d'Anhalt, sur la rivière de Funa. Elle est au nord de Hall en Saxe, dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues. * *Santfon, Cartes des Cercles de la Haute & de la Basse Saxe*.

L'ÉBER, petite rivière de la Haute Alsace, prend sa source dans la Lorraine vers les confins de l'Alsace, coule d'abord du sud-ouest au nord-est jusques à Sainte-Marie-aux-Mines, puis à peu près de l'ouest à l'est. Lorsqu'elle est entrée dans la Basse Alsace, elle se partage en deux branches, dont l'une se rend à Schleitau, & l'autre dans l'ill. * *Nicolas Vilscher, Carte d'Alsace*.

L'ÉBERAW, **LE'ÉBERAW**, **LE'ÉBER-THAL**, ou la Vallée de Lièbre, *Vallis de Labro*, est un petit pays de la Haute Alsace. Il s'étend depuis la Lorraine jusques aux environs de Schleitau, autour de la rivière de Léber. Ce pays est connu à cause de ses mines, & ses lieux principaux sont Sainte-Marie-aux-Mines, le grand & le petit Léberaw, celui-là au dessous de Sainte-Marie, & celui-ci au dessus. * *Maty, Diâ. Géogr.*

L'ÉBERBERG. Voyez **JURA**.

L'ÉBERON, montagne de Provence, qui s'étend d'Orient en Occident depuis la ville de Manosque, jusques à celle de Cavailon, qui est dans le Comté de Venaissin. * *Maty, Diâ. Géogr.*

L'ÉBID, son nom entier est *Abou Abil* ou *Okaïl*, *Lébid Ben Rabia*. Il a été le plus ancien des Poëtes Arabes, qui ont vécu depuis l'origine du Mahométisme; car il étoit encore dans l'idolâtrie, lorsque Mahomet commença à publier sa Loi. Ses Ouvrages étoient si estimés par les Arabes, qu'ils les attachoient à la porte du temple de la Méque. Un de ses Poëmes qui commençoit par ces vers,

*Toute louange qui n'est pas rapportée à Dieu, est vaine,
Et tout bien qui ne vient pas de lui, n'est qu'une ombre de bien,*

ayant été attaché à la porte de ce temple il ne trouva aucun Poëte Arabe qui osât rien faire en concurrence de cet Ouvrage; mais le chapitre de l'Alcoran intitulé *Bacrat*, ayant été peu après attaché à la porte du même temple, Lébid, après en avoir lu les premiers versets, avoua que les paroles qu'il contenoient, ne pouvoient sortir de la bouche des hommes, sans une inspiration particulière de Dieu. L'on ajoute que ce motif lui fit embrasser dès lors le Musulmanisme. Afin que le Lecteur en juge, nous rapporterons ici ces paroles de l'Alcoran. *Poëte le livre dans lequel il n'y a aucun doute; qui doit servir de règle & de conduite à ceux qui craignent Dieu, à ceux qui croient aux choses qu'il a révélées par lui-même, qui s'exercent fréquemment dans la prière, qui font part aux pauvres des biens qu'ils ont reçus de la libéralité de Dieu, qui croient à ce qu'il a révélé à son Apôtre, & à ce qu'il a révélé aux autres Prophètes, & enfin à ceux qui viennent pour certains qu'il y a une autre vie après celle-ci; car tous ces gens-là sont dans la voye de Dieu, & jouiront du bonheur éternel.* Mahomet eut une très-grande joie du changement de Lébid: car ce Poëte passoit pour le plus bel esprit des Arabes de son tems, & il lui ordonna de faire des vers, pour répondre aux invectives & aux satyres, qu'Amrilaïs autre Poëte des Arabes infidèles, composoit souvent contre sa nouvelle Religion, & contre ceux qui en faisoient profession. Amal écrivit que Lébid après avoir embrassé le Musulmanisme, ne fit plus d'autres vers que ceux par lesquels il remercia Dieu de son changement. On lui attribue cependant un distique, qu'il fit, dit-on, en mourant, & dont le sens est, *On dit que toute nouveauté a quelque agrément, je n'en trouve cependant aucun dans la mort qui me paraît nouvelle.* Mahomet disoit que la plus belle sentence qui fut sortie de la bouche des Arabes, étoit celle-ci de Lébid, *Tout ce qui n'est pas Dieu n'est rien.* Lébid faisoit son séjour ordinaire dans la ville de Coufah, où ayant vécu jusques à l'âge de 140 ans, il mourut l'an 141 de l'Hégire, & de J. C. 758. * *D'Herbelot, Biblioth. Orient.*

L'ÉBNA, lieu dans le Désert où campèrent les Israélites après leur sortie d'Égypte. * *Nombres*, ch. 33. v. 20. & 21.

L'ÉBNA, ville sacerdotale de la Tribu de Juda, dans la Palestine que Josué avoit sacrée. * *Josué*, ch. 10. v. 29.

L'ÉBNAN, village du Cercle de Bavière, dans l'Archévêché de Saltzbourg, sur la rivière de Salza, au dessous de la petite ville de Lauten. Quelques uns prennent ce lieu pour *l'Artohriga*, bourg de la Vindicie, lequel d'autres placent à Artzbourg, village situé sur le Danube. * *Maty, Diâ. Géogr.*

L'ÉBONA, ville de la Palestine dans la Tribu d'Ephraïm. * *Juges*, ch. 21. v. 19. Il est dit que Silo est au septentrion de Béthel & au midi de Libona. Maundrel dans son Voyage d'Alep à Jérusalem, croit que c'est un lieu nommé *Chan-Laban* à quatre lieues de Sichem vers le midi & à deux lieues de Béthel. * *Le Père D. Calmet, Diâ. de la Bible*.

L'ÉBRILLA, village ou bourg d'Espagne dans le

Royaume de Murcie. Il est à peu près à l'ouest de la ville de Murcie, dont il est éloigné d'environ neuf lieues. * Sanfon, Carte de la Nouvelle Castille, de l'Andalousie, de Grenade & de Murcie.

L'EBRIFA. Cherchez ANTOINE de L'EBRIFA. L'EBRIFA (Françoise de) ou Françoise Nebrijsse, fille du célèbre Auteur Antoine de Lébrix, connu sous le nom d'Antonius Nebrijsse, avoit appris les Belles Lettres; & lorsque son père étoit ou incommodé ou arrêté par quelque affaire, elle faisoit pour lui la leçon de Rhétorique dans l'Université d'Alcala. * Ribera, l. iii. art. 33. Nicolas Antonio, Biblioth. Hispan. &c.

L'EBRIFA, en Latin *Nebrijsa*, ville ancienne de l'Andalousie, médiocrement grande, & fort agréable. Elle étoit autrefois sur la branche orientale du Guadalquivir, mais cette branche ayant été bouchée avec le tems, la ville est présentement à deux bonnes lieues du fleuve, & à trois lieues de Cabeças au sud-ouest. Les dehors de cette ville sont charmans: de quelque côté qu'on jette les yeux, on n'y voit que des objets qui font plaisir, de belles prairies, des champs fertiles en grains, des vignes qui produisent de bon vin, & des bois d'oliviers, dont on tire une huile excellente. On ne doute point que cette ville ne soit la *Nebrijsa* dont Plin & Ptolomée font mention, & que l'on a cru avoir été bâtie par Bacchus, comme *Silius Italicus* le témoigne par ces vers,

*Et Nebrijsa Divysis consecra sacris,
Quam Satyri coluere leves.*

Elle est célèbre pour avoir été la patrie du fameux Antoine de Lébrix. Voyez ANTOINE (*Nebrijsse*). * Nicolas Antonio, Biblioth. Hispan. Journal du Voyage d'Espagne. Th. Cornille, Diâ. Géogr.

L'EBRUN (Pierre) Prêtre de l'Oratoire. Cherchez BRUN (Pierre le)

* **L'EBUIN, L'EBWIN** ou **LIAFWIN** (Saint) vint d'Angleterre en Frise dans le tems que S. Grégoire gouvernoit l'église d'Utrecht, & il le fit dans la vue d'y annoncer l'Evangile, & d'y prêcher la Religion Chrétienne. Avant la Réformation, les Catholiques Romains de Déventer le regardoient comme le Patron de leur ville, & bâtoient à son honneur l'église cathédrale. L'Auteur de la Vie de S. Ludger en parle ainsi. Il est venu encore, dit-il, un autre saint personnage, nommé Liafwin, envoyé d'Angleterre en ce pays, par les soins de la divine Providence. Dès qu'il y fut arrivé, il demanda à Grégoire de lui indiquer le lieu où Dieu l'appelloit. Grégoire l'envoya à Déventer, & lui donna pour compagnon dans l'œuvre du Seigneur, un homme Anglois de naissance, élevé dès sa plus tendre jeunesse par les soins de Wilbrod Evêque d'Utrecht. En 772, Lébuin s'occupoit uniquement de la prédication de l'Evangile. Hugbalde Moine d'Elno, aujourd'hui S. Amand en Flandre, qui vivoit sous le règne de Charles le Chauve, & qui a écrit la Vie de Lébuin, rapporte entre autres choses que dans le tems que les Saxons tenoient l'Assemblée des Etats, Lébuin s'y transporta pour leur annoncer les Jugemens de Dieu, s'ils ne quitoient l'idolâtrie. Les Saxons choquez de ses prédications alloient le percer avec des bâtons pointus, lorsque le principal de la troupe leur dit qu'il falloit recevoir avec un esprit de paix un homme qui ne leur proposoit que leur bien & leur avantage, de peur que les menaçantes prédications qu'il leur avoit faites ne vinssent à s'accomplir. Là-dessus il fut résolu d'un commun accord que bien loin de molester l'Envoyé du Seigneur, il falloit lui laisser la liberté d'aller par tout où il jugeroit à propos pour exercer sa Mission. * Gr. Diâ. Univ. Holl. *Batavia Sacra*, partie 1. Revis, Urb. Daxent.

L'EBUSS, en Latin *Lebussa*, ville d'Allemagne sur l'Oder, dans les Etats du Margrave de Brandebourg, avec Evêché Protestant, suffragant de l'Archevêque de Gneine. Elle est près de Francfort sur l'Oder. * Cluvier, *Descriptio Germaniæ*.

L'EBUSSE, en Latin *LIBYSSA*. Voyez GEBISE.

L E C.

* **L'ECALE** ou **L'EKEALE**, presqu'île d'Irlande. Elle est sur la côte orientale de l'Ultonie entre Strangford & Dondrum. C'est là qu'est la ville de Down capitale du Comté de ce nom. * Beverell, *Délices d'Irlande*, p. 1458.

LECCO ou **LECCIE**, en Latin *Actium*, ville du Royaume de Naples avec Evêché, en la Terre d'Otrante, est à six ou sept lieues de la Mer Adriatique. * Bandrand.

LECCO, *Leccum*, bourg du Duché de Milan en Italie. Il est dans le Comté, sur le bord du Lac de Come, à l'endroit où l'Adda sort de ce Lac. * Maty, Diâ. Géogr.

LECH, *Lechus*, *Licus*, *Lycus*, grande rivière d'Allemagne. Elle prend sa source dans le Tirol, coule le long des confins de la Souabe & de la Bavière, baigne Ausbourg, & va se décharger dans le Danube, à deux lieues au dessous de Donawert. * Maty, Diâ. Géogr.

* **LECH**, petite rivière d'Angleterre dans la province de Gloucester. Elle prend sa source près d'un lieu qui porte aussi le nom de Lech, coule à peu près du nord au sud, & se rend dans la Tamise à Lechlade. * Sanfon, Carte du Royaume de West-Sax.

LECHÆUM, étoit une ville, le port & le havre de la ville de Corinthe avec un promontoire avancé sur le Golfe de Corinthe, dans le territoire de cette ville. On dit que Léchæum s'appelle aujourd'hui *Lesseocori*. Plutarque en parle dans la Vie de Cléomène. * Lubin, *Tables Géographiques sur les Vies de Plutarque*.

LECHE, rivière. Voyez CESSÉ.

LECHENICH, en Latin *Legionacum*, petite ville fortifiée, est dans l'Electorat de Cologne, à trois ou quatre lieues de la ville de ce nom, vers le midi occidental. * Maty, Diâ. Géogr.

* **LECHELDT**, contrée d'Allemagne, arrosée du Lech, & située autour de la ville d'Ausbourg. En 955, le dixième août, les Huns y furent entièrement défaits. * Gr. Diâ. Univ. Hall. Tromsdort.

LECHI ou **LEHI**, mot Hébreu, qui signifie une machoire. C'est le nom d'une ville dans la Tribu de Dan, qui s'appelloit autrefois *Thomas* ou *Tinnis* de la dépendance des Philistins. Ce fut là où Samfon épousa une fille de cette nation, qu'il abandonna depuis, pour avoir découvert un secret qu'il lui avoit confié. Cette femme se voyant méprisée, épousa du consentement de son père un des amis de Samfon, qui avoit été l'entrepreneur de leur mariage. Samfon se mit dans une telle colère de ce procédé, qu'il résolut de se venger de cette femme & de toute sa nation. Il prit trois cens renards, qu'il attacha deux à deux avec des flambeaux allumés à leurs queues, & les laissa aller ainsi à travers la campagne & les biez, il fit brûler toutes les moissons des Philistins. Cette action les irrita tellement, qu'ils protestèrent à ceux de la Tribu de Juda, que s'ils ne leur mettoient Samfon entre les mains, ils les extermineroient entièrement. Ceux de la Tribu le mirent en devoir de satisfaire les Philistins, & dans cette vue ils se rendirent au nombre de trois mille hommes tous en armes près du roc d'Elam, où Samfon se retiroit, dès qu'il avoit tué quelque Philistin; car il avoit contre eux une haine implacable.

Ces trois mille hommes lui firent de grands reproches de ce qu'il irritoit si fort leurs ennemis, qui pouvoient le venger sur toute la Tribu & la détruire. Ils lui dirent que pour éviter un si grand mal, ils étoient venus pour le prendre & le livrer entre leurs mains; qu'ils l'exhortoient à y consentir, sans les contraindre d'en venir à la force, & qu'au reste ils donnoient parole de ne lui faire aucun mal. Samfon y acquiesça, descendit de sa roche, se mit entre leurs mains, & permit qu'on le liât avec des cordes, & qu'on l'emmenât ainsi lié à ses ennemis. Ceux-ci en ayant eu avis vinrent au devant de lui avec de grands cris de joie, comme ayant déjà leur plus mortel ennemi en leur puissance. Mais quand ils furent arrivés dans ce lieu, qui à cause de ce qu'on va dire fut appelé *Lechi* ou *Lechi*, il rompit ses cordes, & n'ayant d'autres armes qu'une mâchoire d'âne qu'il rencontra par hazard, il le jeta sur les Philistins, en tua mille, & mit tout le reste en fuite. On bâtit depuis une belle ville en ce lieu, à laquelle on donna le nom de *Lechi*, & la ville de Thamma ou Timna perdit le sien pour prendre ce dernier. * *Juges*, ch. 15. *Josèphe*, *Antiq. Judæq.* l. 5. ch. 10.

Il y en a qui veulent que cette mâchoire fût un instrument de guerre fait en forme de mâchoire d'âne, dont les Philistins se servoient en ce tems-là, & que Samfon l'ôta à quelqu'un d'eux. Mais l'Ecriture dit en termes formels que c'étoit la mâchoire d'un âne qu'il rencontra par hazard.

* **LECHLADE**, bourg d'Angleterre dans la province de Gloucester sur le Lech, dans l'endroit où il entre dans la Tamise. On présume que sous l'empire des Romains, il y eut dans ce lieu une Académie qui depuis fut transférée à Oxford. * *Beeverell*, *Délices d'Angleterre*, p. 595.

LECHNER (Gaspard) de Hall, mourut en 1634. Il enseigna la Théologie à Ingolstadt & à Prague. Il publia des livres sous ces titres singuliers, *Dignus Dei in Bivio*; *Soldati Partidensis*; *Uniquitas Eutyebi-Nestorianæ*; *Refutatio Thomæ de Papa Anticristo*. Les titres devoient faire connoître la matière de l'ouvrage, mais c'est ce que plusieurs Auteurs semblent ne pas rechercher. Il est vrai que pourvu qu'ils mettent un *c'est à dire*, ou qu'ils commentent leur titre, il leur semble que cela suffit; mais ne vaudroit-il pas mieux parler clairement, que d'avoir besoin de Commentaire? * *Konig*, *Biblioth. Veter. & Nova*.

LECHUS, sorti du Bosphore Cimmérien, se rendit maître de la Pologne vers l'an 550, & en fut le premier Duc. Ses successeurs la gouvernèrent pendant cent cinquante ans ou environ; & depuis, les Polonois eurent pour Chefs douze Valvodes ou Palatins, jusques à Cracus Fondateur de Cracovie, qui fut déclaré Duc. Celui-ci laissa Lesurus II, qui tua son frère Cracus à la chasse, & mourut sans enfans vers l'an 750. * *Sanfon*, *Chronic.* l. 2. *André Cellario*, *Nova Descriptio Polon.* Cromer, &c.

LECK, en Latin *Lecca*, *Lecus*, & *Fissa Corbulonis*, selon *Ortélius*, fleuve du Pais-Bas en Hollande, ou plutôt bras du Rhin, appelé par les Latins, *Fissa Corbulonis*. Le Rhin après s'être séparé au Fort de Schenk, en Hollandois *Schenkenfchan*, en deux bras, dont le droit retient le nom de Rhin, se divise de nouveau un peu au dessus d'Arnhem, en deux autres bras dont le gauche conserve le nom de Rhin jusques à Wyk te Duerfède, où il prend le nom de Leck. Le Leck après avoir arrosé les villes de Cuilembourg, de Vianen, de Nieuport & de Schoonhoven, se jette dans la Meuse à Krimpe, à trois lieues ou environ de Rotterdam. Le Leck, depuis Wyk te Duerfède, jusques à son embouchure, coule à peu près de l'est à l'ouest. Voyez la Description du Pais-Bar de Guichardin. Ne confondez pas ce bras du Rhin avec le Luch, fleuve d'Allemagne entre la Souabe & la Bavière. Cluvier a voulu réfuter le sentiment d'Ortélius, dans son livre, *De tribus Rheni oribus*, tome 6, & dans sa *Germanie*, l. 2. c. 2. Il croit que c'est un canal qui va de Leyde à Delft, & de là à la Meuse. Plusieurs Auteurs des Pais-Bas avoient suivi jusques ici le sentiment de Cluvier; mais Théodore Rickius, Professeur en Histoire à Leyde, l'a réfuté à son tour dans ses Notes sur Tacite, *Annales*, l. 11. ch. 2, & a défendu le sentiment d'Ortélius.

* **LECKERKERK**, beau village de la Hollande méridio-

dionale, sur le bord du Leck, à l'est de Rotterdam, dont il est éloigné de deux à trois lieues.

* L E C K E R L A N D, autre village de la Hollande méridionale, sur l'autre bord du Leck, dans la même situation à peu près que le précédent.

* L E C K S M O N D, beau village de la Hollande méridionale, sur la rive gauche du Leck, entre Vianen & Nieupoort.

L E C S I N S K I ou L E C Z I N S K I. Voyez L E S Z C Z Y N S K I.

L E C T (Jacques) fameux Jurisconsulte de Genève, Professeur en Droit, & l'un des Principaux Magistrats de la République, fut très-utile à sa patrie par ses différentes négociations. La ville de Genève étant en guerre avec le Duc de Savoie, & accablée par les frais qu'il falloit soutenir, envoya Lect en Angleterre au mois de septembre 1589. La Reine Elizabeth, dont il eut plusieurs fois audience, s'excusa de ne pouvoir point par elle-même, assister d'argent une République, qu'elle aimoit & considéroit beaucoup, sur tout à cause de son attachement pour la Religion. Mais elle lui permit de faire une collecte dans le Royaume sous la direction de l'Archevêque de Cantorbéry. Cette collecte rendit onze mille florins d'Allemagne. Lect ayant repassé la mer obtint aussi des Etats de Hollande la liberté de collecter, & il ramassa quatorze mille francs. Les Etats ne permirent cette levée de deniers qu'à condition que cet argent seroit employé à rétablir l'Académie de Genève, qui avoit été comme abolie par le congé qu'on avoit donné aux Professeurs depuis le commencement de la guerre. Lect fut de retour à Genève au commencement de l'année 1591. En 1603, Jacques Lect qui étoit alors ancien Syndic fut député avec Daniel Rofet à Berne & à Zurich, pour prier les Cantons de secourir Genève dans la guerre où elle se trouva engagée avec la Savoie après la fameuse escalade. Lect fit un discours très-pathétique à Berne & à Zurich, dissipa les vains prétextes dont le Comte de Tournon s'étoit servi pour colorer l'action du Duc, & obtint le secours que l'on souhaitoit. Il fut encore choisi la même année, pour informer le Canton de Berne, & ensuite la Diète tenue à Soleure, des dispositions du Duc à la paix. Ces négociations produisirent enfin le traité de St. Julien, où Lect se trouva, avec quelques autres Membres du Petit & du Grand Conseil de Genève. Jacques Lect mourut au mois d'août 1611. Sur le témoignage que Théodore de Bèze rendit au Conseil en octobre 1583, du grand savoir que Jacques Lect avoit dans la Jurisprudence, il fut créé Professeur en Droit, pour faire des leçons alternativement avec Jules Pacius très-habile Jurisconsulte. Au mois de janvier 1584, Jacques Lect fut élu Conciliateur du Petit Conseil. Il retint sa Profession & en retira les appointemens. Il fut depuis Collègue de Doyt Godefroy, & succéda à Pacius en 1585. Il avoit une éloquence majestueuse. Outre ses Discours politiques, il a fait de très-belles Harangues dans les solennités de l'Académie. Tel fut le Discours Latin qu'il prononça aux Promotions de l'an 1603, au sujet de l'escadade; & celui qu'il prononça au mois de février 1611, par la permission du Conseil, sur la mort du Roi Henri IV. Il fut quatre fois Syndic, savoir dans les années 1597, 1601, 1605 & 1609. Il ne fut qu'une fois Lieutenant, parce qu'ayant été fort exact & fort sévère dans cette charge, le peuple ne l'y voulut plus nommer. On voit par ses Poésies Latines imprimées, qui sont très-élegant, qu'il étoit ami intime de Théodore de Bèze. * *Histoire de Genève par Spon, de l'édition de 1730, p. 383, &c.*

L E C T E U R S. La charge de Lecteur n'a été établie dans l'Eglise que dans le treizième siècle. Cotelier dit que Tertulien est le premier qui fasse mention des Lecteurs. M. Balaize croit qu'avant que cet emploi eût lieu, l'Eglise Chrétienne suivoit, dans la lecture des Ecritures, la méthode de la Synagogue, où le jour du Sabbath un Sacrificateur, un Lévitte & cinq du peuple, au choix du Président, lisoient les saintes Ecritures. Mais Bingham remarque qu'il ne paroît point qu'il y ait eu aucune Eglise que celle d'Alexandrie où l'on ait permis aux Laïques, & même aux Catéchumènes, de lire l'Ecriture. Il présume que tantôt les Discres, & tantôt les Prêtres & les Evêques s'aquittèrent d'abord de cette fonction. Dans l'Eglise Gréque les Lecteurs étoient ordonnés par l'imposition des mains; mais suivant Hébert, cette cérémonie n'avoit pas lieu dans l'Eglise Latine. Le quatrième Concile de Carthage ordonne que l'Evêque, en présence du peuple, donne au Lecteur la Bible entre les mains en lui disant, *Recevez ce livre & lisez Lecteur de la parole de Dieu; si vous remplissez fidèlement & utilement votre emploi, vous aurez part avec ceux qui administrent la parole de Dieu.* C'étoit au Pape que la lecture se faisoit; de là viennent ces manières de parler de S. Cyprien *super pulpitu imponi, & ad pulpitu venire.* Des personnes de considération ne désaignoient pas la fonction de Lecteur. Il paroît par Sozomène & par Socrate que Julien & son frère Galus, furent Lecteurs dans l'Eglise de Nicomédie. Par la Nouvelle 123 de Justinien, il fut défendu de choisir pour Lecteurs des personnes au dessous de dix-huit ans. Avant ce règlement on avoit vu des enfans de huit ans comme Epiphane, & de sept ans comme Césaire d'Arles, honorer de la charge de Lecteurs. Cela venoit de ce que les parens ayant consacré leurs enfans de bonne heure à l'Eglise, on vouloit les mettre par là en état de se rendre capables des emplois les plus difficiles du Ministère. * Jean Bingham, *Antiquitates Ecclesie*, tome 2. p. 29, &c.

L E C T I S T E R N E, *Lectisternum*, grande cérémonie qui ne se pratiquoit parmi les Romains, que pour quelque grand calamité publique, ou lorsqu'il y avoit quelque sujet de joye extraordinaire. On descendoit les statues des Dieux de dessus leurs bases ou piédestaux, & on les couchoit sur des lits dressés exprès dans leurs temples, avec des oreillers sous leurs têtes; & en cette posture on leur servoit à manger magnifiquement. On dressoit trois lits les plus superbes qu'on pouvoit, sur lesquels

on couchoit les statues de Jupiter, d'Apollon, avec celles de Latone, de Diane, d'Hercule, de Neptune & de Mercure, afin de les apaiser; celles de Junon & de Minerve étoient assises. Alors toutes les portes étoient ouvertes, & l'on voyoit de toutes parts des tables dressées & chargées de vivres; les Etrangers connus & inconnus étoient nourris & logés gratuitement; l'on oubloit tous les sujets de haine & de querelle; l'on conversoit familièrement avec les ennemis comme avec les amis, & l'on donnoit la liberté à tous les prisonniers. Cette Fête se faisoit dans un tems de peste, ou de quelque grande calamité publique. Le premier Lectisternum se fit à Rome par l'ordre des Duumvirs l'an 335 de la fondation de Rome, & 419 ans avant J. C. Tit-Live marque l'origine des Lectisternes, l. 5. c. 13. Voyez encore Cicéron, in *Orat. de Harusp. Resp.* Valère Maxime, l. 2. c. 1. & 10, fait mention d'un Lectisternum en l'honneur de Jupiter. Suétone, in *Cæsare*, c. 78. Casaubon croit que les Lectisternes n'étoient pas seulement en usage parmi les Romains; mais encore chez les Grecs. * *Ex Scholiaste Pindari, Olymp. Od. 1.* Voyez aussi Jacques Spon, *Voyage de la Grèce, partie 2. p. 118*, où il fait la description du Lectisternum d'Iris & de Sérapis, qui se voit encore aujourd'hui à Athènes. Ce lit est de marbre: il a deux piéds de long & un pié de hauteur; l'on voit Sérapis dessus, tenant un boisseau sur sa tête, avec une corne d'abondance, & des fruits devant lui. Iris est représentée assise plus bas; à l'entour de ces deux Divinités, sont représentés quatre ou cinq hommes en sculpture. Le même Spon rapporte que l'on voit quelque chose de semblable dans la ville de Salamine. * *Antiq. Rom. Pitifcus, Lexicon Antiquitatum Romanarum.*

L E C T O U R E. Voyez L E I C T O U R E.

L E C T U M, Promontoire de la Troade, où le Mont-Ida vient finir sur la Mer Egée. On le nomme à présent *Scorpiara*. Il étoit proche de la ville de Trouas. * Lubin, *Tables Géographiques sur les Vies de Plutarque.*

L E C U M, ville ou lieu situé sur les confins de la Tribu de Nephtali du côté de l'Orient. * *Jofus*, ch. 19. v. 33.

L E D. L E E.

L E D A, fille de Thestius, & femme de Tyndare, Roi d'Oe-balle, fut aimée de Jupiter, qui pour la tromper, se transforma en cygne, lorsqu'elle se baignoit dans le fleuve Eurotas. Elle en conçut un œuf, dont elle accoucha dans la ville d'Amycle, & dans lequel Pollux & Hélène se trouvèrent. Au même moment elle accoucha d'un autre œuf qu'elle avoit conçu de Tyndare qui renfermoit Castor, & Clytemnestre femme d'Agamemnon. * Ovide, *Metamorph. l. 6. Her. Epist. 17. v. 55.*

L E D E N, rivière d'Angleterre qui a sa source dans le Comté de Héroford, qui traverse ensuite le Comté de Gloucester, jusqu'à ce qu'elle se joigne à la Saverne. Ledencourt ville qui en a tiré son nom, est située sur ses bords.

* L E D E N B E R G ou L E E D E N B E R G (dilles de) Secrétaire des Etats d'Utrecht, partisan des Arminiens ou Remonstrans, fut pris en même tems que le Grand Pensionnaire Jean d'Olden-Barneveld, Hugues de Groot, & Rombout Hoogerbeets, & fut mené à la Haye, dans le mois d'octobre 1622. Après avoir été environ un mois en prison, il se coupa la gorge avec un canif, la nuit du 22 au 23 septembre. Comme il se dispoisoit à se mettre au lit, il dit à son fils que l'on lui avoit donné pour le soigner, que si pendant la nuit il entendoit quelque bruit, il pouvoit demeurer tranquillement au lit, parce qu'il croyoit qu'il pourroit bien être obligé de se relever pour quelque nécessité. En même tems il lui remit en main un billet écrit en François & lui dit de le bien conserver. Il disoit dans ce billet, que comme on avoit résolu de lui donner la question pour le faire parler contre ses plus fidèles amis, & de prononcer une sentence sévère contre lui, il vouloit aller à Dieu par un plus court chemin; & qu'au reste il n'y avoit point de confiscation de biens contre un homme mort. On voit dans sa sentence les accusations dont on le chargeoit, & que sa condamnation portoit que son corps seroit transporté au lieu de l'exécution, où il seroit mis dans un cercueil que l'on pendroit au gibet par le bout d'en haut. Bientôt après que cela fut fait, on enleva le cercueil avec le corps qu'il contenoit, & on le transporta à Zuilen où il fut enterré. * *Gr. Diç. Univ. Holl. Baudart, l. 10. Hist. de la vie & de la mort de Jean Olden-Barneveld.*

L E D E S M A, ville d'Espagne dans le Royaume de Léon, sur la rivière de Tormes, & à huit lieues au dessous de Salamanque, est prise par quelques Auteurs, pour la *Betis* des Anciens.

L E D E S M A (Diégo ou Jacques de) Jésuite, natif de Cuellar en Espagne dans le XVI^e siècle, étudia à Alcalá, à Paris & à Louvain, où il se fit Religieux l'an 1556, âgé de 32 ans. Depuis il alla à Rome, s'y acquit l'estime du Pape Grégoire XIII, & mourut le 28 de novembre 1575. Il a écrit divers Ouvrages, *De divinis Scripturis quovis passim Lingua non legendis, simul & de Sacrificio Missæ, caterisque Officiis in Ecclesia Christi Hebræa tantum, Græca aut Latina Lingua celebrantur, &c.* * Ribadeneira & Alegambe, *de Script. Sac. Jesu. Nicolao Antonio, Biblioth. Hispan. Le Mire, de Script. sacculi XVI.*

L E D E S M A (Martin de) ainsi nommé du lieu de sa naissance, entra dans l'Ordre de S. Dominique l'an 1525, & s'acquit tant de réputation, que Jean III, Roi de Portugal, lui donna la première Chaire de Théologie dans l'Université de Coïmbre, qu'il occupa trente ans de suite, n'ayant pas voulu la quitter pour l'Evêché de Viseu, que la Reine Catherine, Régente pendant la minorité de Sébastien son fils, le pressoit d'accepter. Son application à enseigner ne lui permit de publier que deux volumes en 1555 & 1560 à Coïmbre, sur le quatrième livre des Sentences. On trouve qu'il a trop négligé son style. Il mourut fort âgé le 15 août 1584. * *Echard, Script. Ord. FF. Præd. tome 2.*

L'EDESMA (Barthélemi de) Evêque d'Oaxaca ou de Guaxaca, dans l'Amérique septentrionale, natif de Niéva, près de Salamanque, entra dans l'Ordre de saint Dominique en 1543, & fut envoyé dans l'Amérique, où il enseigna longtems la Théologie à Mexico & à Lima. Depuis en 1583, il fut fait Evêque d'Oaxaca, où il remplit tous les devoirs d'un bon Pasteur, ayant établi & doté un Collège à Antéquera, fondé une Chaire de Morale dans son église, & un couvent de Religieuses de son Ordre, &c. Il mourut sur la fin de février de l'an 1604. On a de lui un Traité des Sacrements, &c. * Gilles Gonçales d'Avila, in *Doct. Ind.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.* Echard, *Script. Ord. FF. Præd.* tome 2.

L'EDESMA (Pierre de) de Salamanque, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, qui mourut le neuvième septembre 1616, étoit entré en Religion l'an 1563, & avoit enseigné longtems dans les Collèges de Ségovie, d'Avila, & de Salamanque. Il a fait un Traité du Mariage, intitulé, *de Magnis Matrimonii Sacramenti*, qui parut en 1592; une Somme des Sacrements en Espagnol, qui a été traduite en Latin, dont la première partie parut l'an 1630, à Douay, & la seconde l'an 1618, à Cologne; *De divina Gratia auxiliis; De divina Perfectione, &c.* * Louis de Soufa, in *Hist. Dominic. Lusi.* l. 3. c. 5. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.* Le Mire, de *Script. sacul. XVI. Sc.* Echard, *Script. Ord. FF. Præd.* tome 2.

L'EDESMA (Antoine de) natif de Ségovie, Poëte Espagnol, mort l'an 1623, âgé de 71 ans, a fait des Poësies compilées en trois parties, sous le titre de *Conceptus et Spirituales*. Il est Auteur des *Divertissemens* de la bonne nuit, sous le titre de *Fugas de Noche buena*; de la représentation du montre, sous celui d'*El Monstro imaginado*; des *Epigrammes* & des *Hieroglyphes*, sur la Vie de Jesus CHRIST. Il a aussi donné en vers les fêtes de Notre-Dame; l'excellence des Saints; & la grandeur de la ville de Ségovie. Lédésma étoit un Poëte ingénieux & élégant; & il a si bien réussi dans les petits vers, qui sont particuliers aux Espagnols, & qu'il a employez pour décrire des sujets importants pris de l'Ecriture Sainte, qu'il en a mérité le surnom de *Poëte Divin* parmi ceux de sa nation. Son plus grand talent consistoit principalement dans les inventions métaphoriques, & dans l'art d'exprimer noblement une même chose par divers synonymes, en quoi consistoit la principale richesse de la Langue Espagnole: en sorte que ceux qui connoissent la gravité, la force & les beautés de cette Langue, prennent beaucoup de plaisir à lire les Poësies de cet Auteur. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan.* tome 1.

LEDNICE, ville. Voyez **EISGROEBE**.

LE'E ou **LE'A**, rivière d'Irlande dans la Mommonie. On l'appelle en Latin *Sacarenus*. Elle sort d'une montagne d'un petit canton nommé Muskeray, coule à l'orient & va passer à Corke. * *Beeverell, Delices d'Angleterre*, p. 1408.

LE'E, rivière d'Angleterre. Voyez **LE'A**.

LEEDENBERG. Voyez **LEDENBERG**.

LEEDS, en Latin *Ladefia*, ville d'Angleterre. Elle est sur la rivière d'Are dans le Comté d'York, à sept lieues de la ville de ce nom vers le couchant. C'étoit une ville ancienne, où les Rois de Northumberland avoient leur Palais. Elle est maintenant une des meilleures du Comté d'York, bien peuplée, sur tout d'un grand nombre de Drapiers qui y font fleurir le négoce. Elle est à 116 milles Anglois de Londres. Le Roi Guillaume III conféra le titre de *Duc de Leeds*, à Thomas Osburn, Duc de Danby, & Marquis de Caermarthen, qui étoit Président du Conseil. * *Diâ. Anglois.*

LEEDS (Duc de) On a vu dans l'article précédent que le Roi Guillaume III avoit conféré le titre de Duc de Leeds à Thomas Osburn; mais dans celui-ci on rapportera quelque chose de plus particulier touchant ce Seigneur. Comme il avoit témoigné un grand zèle pour le rétablissement de Charles II, ce Prince ne fut pas plus tôt monté sur le trône, qu'il le fit tout d'abord Théorier de la flotte. En 1672, il lui donna une place dans son Conseil Privé, bientôt après celle de Gouverneur de Dumblain en Ecosse, & le 19 juin 1673, il lui conféra la dignité de Grand Théorier d'Angleterre, & le fit Pair d'Angleterre, avec le titre de Baron Kiveton. En 1674, le 27 juin, il le créa Comte de Danby, & en 1677 enfin il lui donna le collier de l'Ordre de la Jarretière. En 1679, il fut accusé de trahison par la Chambre Basse. Les chefs d'accusation portoit qu'il avoit fait avec la Cour de France des traités défavantageux à l'Angleterre; qu'il avoit donné au Roi de dangereux conseils par rapport aux libertés & aux privilèges de la nation; qu'il s'étoit enrichi par des moyens illicites, &c. La Chambre Haute concourut avec la Chambre Basse, & ce Seigneur fut enfermé dans la Tour. Le Parlement étant dissous, le Roi qui avoit de l'amitié pour lui, le fit élargir sous une caution de 20000 pièces, en 1683, le douzième février. Dans les années 1688 & 1689, il fit voir plus d'empressement qu'aucun autre pour l'élevation du Prince d'Orange sur le trône d'Angleterre. Ce fut lui qui douze ans auparavant contribua le plus à faire le mariage de ce Prince avec la Princesse Marie, fille du Duc d'York. En considération de ses services, le Roi Guillaume, au mois de février de l'an 1689, le fit Président du Conseil Privé; le neuvième d'avril suivant, Marquis de Caermarthen; & le quatrième mai de l'an 1695, la Chambre Basse lui intenta de nouvelles accusations, & l'accusa sur tout d'avoir reçu des présents illicites. Cependant cela n'eut point de suite, & toute la procédure fut annulée en 1701 par la Chambre Haute. Il épousa *Brigitte*, fille du Comte de Lindsey, & il en eut trois fils & six filles, 1. *EDOUARD* qui suit; 2. *Thomas*, mort jeune; 3. *Princesses* qui suivra; 4. *Elizabeth*, morte sans avoir été mariée; 5. *Anne*, mariée avec *Robert Coke* de Holt-ham, & en secondes nocces avec *Horace Walpole*; 6. *Brigitte*, mariée 1. avec *Charles*, Comte de Plymouth; 2. avec *Philippe* Bis

Docteur en Théologie; 7. *Catherine*, qui prit alliance avec *Jacques*, fils de *Jacques* Herbert, qui étoit un fils cadet de *Philippe*, Comte de Pembrok & de Montgomery; 8. *Martie*, alliée à *Charles*, fils & héritier de *John*, Comte de Bath; 9. *Sophie*, mariée 1. à *Dona*, connu sous le nom de *Lord Orlean*, petit-fils & héritier de *Henri*, Comte de Thomond; 2. à *Guillaume* Carnier, connu sous le nom de *Lord Lemphier*.

EDOUARD, fils aîné du précédent, connu sous le nom de *Lati-mer*, épousa *Elizabeth*, fille de *Simon* Bonnet-Beechampton, de laquelle il n'eut point d'enfants, & mourut avant son père.

Princesses, troisième fils du Duc de Leeds, fut du vivant de son père connu sous le nom de *Lord Dumblain*, & depuis sous celui de *Marquis de Caermarthen*, prit en 1690 séance au Parlement en qualité de *Lord Osburn* de *Kiveton*. Il chercha à pousser sa fortune en servant sur mer, & parvint à la dignité d'Amiral. Il épousa *Brigitte*, fille unique & héritière du Chevalier *Thomas* Hide de *North Mylins*, & il en eut, 1. *Guillaume*, *Henri*, Comte de Danby; 2. *Férgis*; 3. *Brigitte*; 4. *Marie*. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Heylyn, Supplément à l'Histoire d'Angleterre*, en Anglois. *Peage of England*, partie 1. p. 92; partie 2. p. 114. *Histoire complète d'Angleterre*; en Anglois, tome 3.

LEEDS, château d'Angleterre dans le Comté de Kent. Il est à l'ouest-sud-ouest de la ville de *Cantorbéry*, dont il est éloigné de six à sept lieues.

LEEDAAL, ancienne Baronnie des Pays-Bas, dans le Duché de Brabant, dans le Quartier de Bruxelles, à l'est de la ville de Bruxelles, dont elle est éloignée de près de trois lieues.

LEEGE-MEDEN, un des neuf villages qui sont dans le *Vredewolde*, contrée des Omlandes, dans la Seigneurie de Groningue.

LEEGE-MEER, un des quatorze villages, qui sont en Frise dans la Grietenie de *Doniawerstal*, dans le Quartier de *Zevenwoiden*.

LEEGKERKE, un des villages du Quartier de l'ouest dans les Ommelandes, contrée de la Seigneurie de Groningue.

LEEN, ville d'Angleterre avec marché dans le Comté de Stafford à 116 milles Anglois de Londres, est la principale ville des pays marécageux, renommée par une espèce d'excellente bière qu'on y fait, & que les Anglois appellent *Ale*, & par les beaux édifices qu'on y voit. * *Diâ. Anglois.*

LEEMBACH. Voyez **LAMPACH**.

LEEMDE ou **LEEMDT**, village de la Mairie de *Boisleduc* dans le Brabant Hollandois, au sud-sud-est de *Boisleduc* dont il est éloigné de deux à trois lieues.

LEEMPUTTE (*Henri* Van den) naquit à *Boisleduc* en 1588. Il eut pour ayeul maternel *Jean* Lantfort, duquel il apprit la Langue Latine. Il s'appliqua aux Langues Grecque & Hébraïque sous *Pierre* Vladeracq; après quoi il alla à Louvain où il fit son Cours de Philosophie & de Théologie. Il professa pendant plusieurs années la Théologie Scholastique & Morale à Malines & à *Boisleduc*. Il fut ensuite Chanoine & Archidiacre de la Cathédrale. On a de lui, *Theses Theologicas; Dialecticæ Questionum conducendum ad intelligentiam variorum locorum & verborum S. Scripturae; Refutatio prælixæ & fœdæ libri Ministri cusdam Calvinista*. * *Valère* André, *Biblioth. Belgica*, p. 361.

LEENE (*Leana*) Courtisane d'Athènes, sous la LXVI Olympiade, & l'an de Jesus CHRIST 513, fut la conspiration d'*Harmodius* & d'*Aristogiton*, de la famille d'*Alcméon* contre *Hipparque* fils de *Pisistrac*, & aima mieux se couper la langue avec les dents, que de découvrir les Conjurez, lorsque par ordre d'*Hippas* frère d'*Hipparque*, elle fut mise à la question. Les Athéniens élevèrent en son honneur une statue qui représentoit une lionne sans langue. * *Plin.* l. 34. c. 8. *Hérodote*. *Thucydide*, &c.

LEENE, petite rivière d'Angleterre dans la province de Nottingham, arrose la ville de Nottingham, & se rend un peu au dessous dans le Trent.

LEERBERG ou **SCHAFFMAT**, montagne de la Suisse, qui fait partie du *Mont-Jura*. Elle s'étend sur les confins des Cantons de *Bale*, de *Soleure* & de *Berne* entre les petites villes d'*Araw* & de *Hombourg*. * *Maty, Diâ. Géogr.*

LEERDAM, ville de la Hollande, à demi lieue de celle d'*Asperen*, & à deux lieues de *Gorcum* en Latin *Leerdamm*. Elle est située sur la rivière de *Lingue*, presque carrée, & il y a beaucoup de jardins. C'est un hief de la noble & ancienne Maison d'*Arkel*. *Frédéric*, Comte d'*Egmond*, ayant épousé *Marie*, fille du Seigneur d'*Arkel*, fut le premier Comte de *Leerdam*. Cette ville appartenoit au Prince d'*Orange*, qui a été *Guillaume* III, Roi d'Angleterre. Le Prince *Philippe* son grand-oncle l'avoit eue comme héritier de sa mère *Anne* d'*Egmond*. * *Parival, Delices de la Hollande*. *Th. Corneille, Diâ. Géogr.*

LEERMIS, village des Ommelandes dans la Seigneurie de Groningue, dans le Quartier de *Fivelingo*. Il est au nord-est de Groningue dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

LEEROORT, bonne forteresse du Comté d'*Emden* en Westphalie. Elle est à l'embouchure de la *Lée* dans l'*Embs*, environ à quatre lieues de la ville d'*Emden*, & fort près de celle de *Leer*, qui est sans murailles. * *Maty, Diâ. Géogr.*

LEERPOL. Voyez **LEVERPOOL**.

LEERSUM, village des Provinces-Unies dans la Seigneurie d'*Utrecht*, à l'est-sud-est de la ville d'*Utrecht*, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

LEEUW (*Gabriel* Vander) autrement *Gabriel* de *Lione*, naquit à *Dordrecht* le onzième novembre 1643. Il étoit fils de *Bastiaan* *Govers* *Vander Leeuw*, Peintre qui excelloit à peindre des animaux. *Gabriel* excita par l'exemple de son père, fut en peu d'années plus habile que son père, & devint célèbre en peu de tems. Il quitta sa ville natale pour aller à *Amsterdam* afin de paroître sur un plus grand théâtre, & il s'y maria avec la fille d'un

d'un fameux Peintre, nommé David Vander Plaats. Son mariage ne lui ôta pas l'envie de voyager, & ne hita pas son retour, puisqu'il fit une absence de quatorze ans, ayant demeuré quatre ans à Paris & à Lyon, deux à la Cour de Savoie, un à Rome & sept à Naples. Quelque tems après être retourné dans sa patrie, il résolut de faire une seconde fois le voyage de Rome & de Naples, mais étant allé à Dordrecht pour y prendre congé de sa mère, il y fut surpris par la mort le troisième de juillet 1688. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Houbraken, Théâtre des Peintres des Pays-Bas, en Hollandois.*

LEEUWAARDEN. Voyez LEUWAARDEN.
LEEUWE (Albert) en Latin *Levinus*, étoit d'Utrecht, d'une famille noble, Docteur en Droit & habile Mathématicien. On a de lui, *De vera Quantitate anni Tropici; De Ratione restituendi annum civilem*; (Cet Traité, publié l'an 1578, est dédié au Pape Grégoire XIII.) *Commentarius in doctrinam præcessantis Equivocorum & obliquitatis Zodiaci; Contra Genethliacos; Rhetorica sive de Arte dicendi; Comœdia moralis de reducenda pace.* Il mourut à Utrecht le 30 mai 1614. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 37 & 38.

LEEUWE (Elbert ou Engelbert) en Latin *Levinus* de Gueldre. Voyez L'EONIN (Engelbert).
LEEUWEN (Gerbrand van) Voyez LEUWEN.
LEEUWEN (Simon van) Voyez LEUWEN.
LEEUWENHOEK (Antoine) LEUWENHOEK.
LEEUWE (Engelbert) Voyez L'EONINUS.
LEEUWE (Albert de) Voyez LEUWE (Albert de).
LEEUWE ou LEUWE, bourg bien fortifié & défendu par une bonne citadelle. Il est dans le Brabant sur la Geete entre des marais, à quatre lieues de Louvain, & à deux de Tillemont vers le Levant. * *Maty, Dict. Géogr.*

LEEWIS (Dénys) Voyez LEWIS.
LEFFINGEN, petite ville de Flandre dans les Pays-Bas, sur le Canal qui est entre Nieupoort & Oudenborgh, à peu près au sud d'Ostende, dont elle est éloignée de près d'une lieue & demie. En 1708, pendant le siège de Lille, les Anglois & les Hollandois y mirent une garnison qui fut obligée de se rendre aux François le 25 octobre de la même année, prisonnière de guerre, après huit jours de tranchée ouverte.

LEFFY, LIFFEE, LIFFIE & LUFFEE, est une des plus célèbres rivières de toute l'Irlande. La ville de Dublin est située dessus. Quoique sa source ne soit qu'à 15 milles Anglois de la mer, cependant pour y arriver elle fait de fort grands détours. Elle coule premièrement au sud à travers les campagnes de S. Patrick pendant 15 milles; ensuite à l'ouest dix milles; puis au nord près du Comté de Kildare dix milles; puis cinq milles au nord-est; enfin coulant vers l'est près du château de Knock & de la ville de Dublin, l'espace de dix milles, elle se décharge dans la mer. Au commencement de décembre de l'an 1687, elle déborda tellement par les pluies continuelles, que non seulement il y eut une grande quantité d'hommes, de bétail & de biens qui périrent, mais même les ponts furent emportés, & la ville de Dublin se trouva tellement sous l'eau, qu'on alloit en bateau dans les rues, ce qu'on ne fait pas être jamais arrivé auparavant. * *Diſſion. Anglois.*

LEG. LEH. LEI.

* L'EGANES, petite ville d'Espagne dans la Nouvelle Castille, capitale d'un Marquisat de ce nom. Elle est au sud-ouest de Madrid, dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues.

LEGAT. Ce nom se donne à diverses sortes de personnes. On appelle *Légats* ceux que les Papes envoient aux Conciles Généraux pour y présider de leur part, & ceux-ci comme tenant la place du Pape, & le représentant, précèdent tous les autres. On nomme aussi *Légats*, les Vicaires Apostoliques perpétuels, que le Pape établit dans les Royaumes, ou dans les provinces éloignées de Rome; comme l'ont été en France les Archevêques d'Arles & de Rheims, qui portent encore le titre de *Légats* nez du saint Siège Apostolique; en Espagne, ceux de Séville & de Tolède; en Angleterre, l'Archevêque de Cantorbéry; en Illyrie, ceux de Thessalonique, & de la première Justinianée. Il y a encore des *Légats* ou Vicaires Apostoliques par commission, & délégués pour un tems en divers lieux pour y assembler des Synodes, afin de rétablir la Discipline ecclésiastique. Tels furent en France Boniface sous les Papes Grégoire II & III; Hildebrand, sous Victor II; & Hugues Evêque de Digne, puis Archevêque de Lyon, sous Grégoire VII & Urbain II. Enfin on donne le nom de *Légat* aux Ambassadeurs extraordinaires que les Papes envoient aux Empereurs & aux Rois. Cette légation étoit autrefois commise aux Evêques, comme on le voit en plusieurs exemples tirés de l'Histoire ecclésiastique. Mais aujourd'hui, comme les Cardinaux l'ont emporté sur les Evêques, il n'y a plus qu'eux qui y soient employés sous le titre de *Légats à latere*. Ce titre anciennement signifioit seulement un homme dont le Pape se servoit, & qui étoit envoyé de sa part pour s'acquitter de quelque commission que ce fut. C'est à peu près dans ce sens qu'on appelloit *Lateralis* ou de *Lateræ missi*, ceux que les Rois de France envoient avec autorité dans les provinces; parce qu'ils étoient pris du nombre de leurs Officiers. Maintenant le titre de *Légat à latere* ne se donne qu'aux Cardinaux qui sont envoyés par le Pape, comme Ambassadeurs extraordinaires aux têtes couronnées, avec autorité & juridiction dans les lieux de leur légation, sur plusieurs choses; dont la connoissance leur est attribuée. En France on ne reconnoit point les *Légats*, que les Bulles de leur légation n'ayent été enregistrées au Parlement. Ils y sont contraints de renoncer à celles de leurs prérogatives, qui sont contraires aux privilèges de l'Eglise Gallicane. On nomme encore

Légats les Gouverneurs de provinces de l'Etat ecclésiastique, tels que les *Légats* d'Avignon, de Bologne, de Ferrare, &c. * Maimbourg, *Histoire du Pontificat de S. Grégoire le Grand.*

L'EGAT (Laurent) de Crémone, fut Professeur de la Langue Gréque à Bologne, où il florissoit en 1667. Il a publié divers livres sous ces titres, *Agrionneletis, Chryſomeletis, Nicocassus*; une Ode Pindarique en Grec & en Latin; le Lycée de Crémone; ou des Ecrivains de cette ville.

L'EGER (Saint) Evêque d'Autun, Gentilhomme François d'une Maison très-illustre, fut envoyé fort jeune par ses parens à la Cour de Clotaire II, au commencement du septième siècle. Ce Prince le mit sous la conduite de l'Evêque de Poitiers, qui le fit Diacre à 20 ans, puis grand Archidiacre de son église. Saint Léger fut ensuite élu Abbé de Saint-Maixant; & six ans après il fut demandé par la Reine Bathilde, qui gouvernoit l'Etat comme Régente pendant la minorité du Roi Clotaire III, fils de Clovis II, pour l'aider de ses conseils dans l'administration des affaires publiques. Il s'acquit une si grande estime à la Cour, qu'il fut bien-tôt pourvu de l'Evêché d'Autun, à la charge néanmoins qu'il ne laisseroit pas de donner quelques soins au gouvernement de l'Etat. Pendant qu'il s'attiroit l'amour & l'admiration de ses Diocésains, le Roi Clotaire mourut l'an 669, & les Grands du Royaume s'assemblèrent pour mettre Childéric II sur le trône, malgré les poursuites d'Ebroïn qui tâchoit de faire donner la Couronne à Thierry, cadet de Childéric. Saint Léger se trouva à cette assemblée, & obtint qu'Ebroïn fût seulement relégué dans l'Abbaye de Luxeuil au Comté de Bourgogne, & non pas condamné à mort selon l'avis des Seigneurs du Royaume. Childéric retint saint Léger à sa Cour, & Urfin rapporte qu'il le fit Maire de son Palais; mais comme cette dignité ne convenoit guère à un Evêque, & que d'ailleurs on lit que Wulfoad étoit Maire du Palais sous Childéric, il y a apparence que cet Auteur a seulement voulu dire que saint Léger étoit Conseiller & Ministre d'Etat. Ceux à qui la probité de saint Léger ne pouvoit être agréable, le calomnièrent malicieusement auprès du Roi, qui se laissa surprendre par les artifices de ces envieux: de sorte que ce Prince étant allé à Autun au tems de Pâques, ne voulut point assister au service de son église la veille du samedi saint. On dit même qu'il résolut de le faire tuer le lendemain; mais plusieurs croyent que le Roi n'avoit pas ce dessein, & qu'on en donna seulement la peur à saint Léger pour l'obliger de s'enfuir. Quoi qu'il en soit, ce saint Prélat jugea à propos de se retirer la nuit; mais on courut après lui; & l'ayant ramené, on le conduisit devant ce jeune Prince, qui le condamna à se renfermer dans le monastère de Luxeuil où étoit Ebroïn. Le meurtre du Roi qui arriva peu de tems après l'an 673, changea extrêmement les affaires; car Ebroïn se rétablit sous le règne de Thierry, & saint Léger revint dans son diocèse. Alors le Maire du Palais résolu de se venger du saint Prélat, qu'il accusoit d'avoir autrefois contribué à sa disgrâce, envoya à Autun Didon & Waimar avec des troupes pour se saisir de lui. Les Bourgeois fermèrent les portes; mais saint Léger ne voulant pas exposer la ville au pillage, sortit généreusement, & se vint rendre entre les mains de ses ennemis, qui lui crevèrent les yeux, & l'enfermèrent dans un monastère. Au bout de deux ans, Ebroïn le fit venir à la Cour avec le Comte Guérin son frère, & les accusa devant le Roi, d'avoir trempé dans le meurtre de Childéric. Il les fit ensuite séparer & mettre en différens lieux, & commanda qu'on assommât le Comte Guérin à coups de pierres, & que l'on coupât la langue à saint Léger, qui fut depuis mené au monastère de Fécamp. Peu de tems après, le Roi Thierry fit tenir une assemblée d'Evêques, où saint Léger fut cité comme coupable du meurtre de Childéric; mais il y fit connoître son innocence. Quelques-uns disent qu'il n'y entra pas, mais qu'il eut un entretien à part avec le Roi. Enfin Ebroïn pour consommmer ses crimes, le fit tuer dans une forêt au diocèse d'Arras, où un des Assassins lui trancha la tête l'an 678. Son corps fut enterré dans un village nommé *Sorſingue*, d'où il fut transféré deux ans & demi après dans le diocèse de Poitiers. On fait sa Fête au deuxième d'octobre. * *Anonym. apud Du Chêne, Surius, au deuxième d'octobre. Annales de France.*

L'EGER (Antoine) de la Vallée de Saint-Martin en Piémont, naquit à Ville-Seiche en 1594. Ayant étudié à Genève & ailleurs, il fut appelé à exercer le Ministère dans sa patrie. M. Cornelius Haga étant Ambassadeur des Etats Généraux à la Porte, souhaita un Pasteur pour sa maison & pour plusieurs familles Réformées qui étoient à Constantinople & aux environs, & en même tems, un homme qui fût en état de conférer avec les Conducteurs des Eglises Orientales. Messieurs les Pasteurs de l'Eglise de Genève, ayant été priés de faire le choix de la personne, qu'ils jugeroient la plus propre au but de l'Ambassadeur, jetèrent les yeux sur Antoine Léger. Sa piété, son érudition, & sur tout la grande connoissance qu'il avoit de la Théologie, & des Langues Orientales, le firent préférer à tout autre. Sa patrie ne le laissa partir qu'avec peine, & on ne le prêta d'abord que pour deux ans. Il se rendit à Constantinople en 1628, & ce fut là qu'il lia une amitié très-étroite avec Cyrille Lucar, qui l'honora de son estime & de sa bienveillance, comme cela paroît par les lettres du Patriarche, & au Magistrat, & aux Pasteurs & Professeurs de Genève, dont les originaux se trouvent dans la bibliothèque de la même ville. Plusieurs de ces lettres ont été imprimées dans les *Monumens authentiques de la Religion des Grecs*, par J. Aymon. Antoine Léger écrivit aux Vallées en 1630, pour leur apprendre le succès heureux de son voyage & de son Ministère. Il marquoit aux Eglises de Piémont, qu'il avoit trouvé une grande conformité entre la créance des Eglises Grèques & celle des Eglises Réformées, même dans les articles controversez avec l'Eglise Latine. Pour le leur prouver il leur envoya la Confession des Eglises Grèques & Orientales, signée par Cyrille Lucar, d'abord Patriarche d'Alexandrie, & ensuite de Constantinople. Il fut

fut contraint de quitter Constantinople pour se rendre dans les Vallées, où la peste avoit enlevé, en 1630, tous les Pasteurs, excepté deux. Il partit en 1636, & arriva au commencement de 1637 dans les Vallées, où il étoit attendu avec impatience, & où il fut reçu avec joie. Cyrille Lucar lui remit plusieurs copies de sa Confession de Foi, signées de sa main. Il y en a un exemplaire dans la bibliothèque de Genève, & un autre entre les mains de M. Michel Léger, qui en 1731 étoit Pasteur à Genève, & petit-fils d'Antoine Léger. Ce dernier fut remplacé par David Sartoris de Genève. Cyrille Lucar, dans une lettre à Antoine Léger, dit beaucoup de bien de la vertu & de la capacité de son successeur, & lui marque qu'il se faisoit estimer de tout le monde. Antoine Léger fut fait Pasteur de l'église de S. Jean, & eut à soutenir, peu après, c'est à dire, dans le mois de novembre 1637, plusieurs Disputes par écrit & verbales, avec le Moine Placido Corfo, que la Propagande avoit envoyé en Mission dans la Vallée de Luferne. Antoine Léger eut à effuyer en 1639 & en 1642, plusieurs persécutions de la part des Ecclésiastiques, à qui son savoir faisoit ombre, & s'étoit fait une belle réputation parmi les Grecs, par ses Ecrits & par ses Disputes, sur tout avec un Grec nommé Coreffi, & un Jésuite nommé Fournier. Ses ennemis lirent tant auprès du Duc de Savoie, qu'en 1643 il prononça contre Antoine Léger une sentence de mort, qui l'obligea à prendre la fuite, & à se retirer à Genève. Après y avoir exercé son Ministère pendant quelque tems, dans l'Eglise Française, & dans l'Eglise Italienne, il fut fait Professeur en Langues Orientales & en Théologie. Son neveu JEAN LÉGER (dont l'article suivra après celui de son père) lui succéda dans l'église de S. Jean, pour lors la première & la plus importante de la Vallée de Luferne. On imprima à Genève, par les soins d'Antoine Léger, un Testament en Grec vulgaire, & en Grec original, en deux volumes, in quarto. En 1652, il eut de Catherine Clément, son épouse, fille d'un Pasteur de l'église du Roure, dans la Vallée de Pragelas, un fils nommé ANTOINE qui suit. La même année au mois de novembre, le Magistrat de Genève lui fit présent de la Bourgeoisie, pour lui & pour son fils. Il mourut en 1661. * *Monumens authentiques de la Religion des Grecs*, par J. Aymon, à la Haye, en 1708, in quarto. *Histoire générale des Eglises Evang. des Vallées de Piémont*. *Histoire Ecclésiastique des Eglises Réformées des Vallées*, &c. par Pierre Gilles, à Genève en 1655, p. 468. &c. *Mémoires particuliers*.

L'ÉGER (Antoine) fils du précédent, naquit à Genève en 1652. Son père l'ayant laissé fort jeune, il s'appliqua néanmoins aux études avec beaucoup de succès. En 1680, il fut fait Pasteur de l'Eglise de Chancy où il resta jusques en 1684, qu'il fut appelé au service de l'Eglise de Genève. La même année il épousa Marie Trembley, fille de M. Michel Trembley, qui a été premier Syndic de la République de Genève. En 1686, on lui donna la Chaire de Philosophie. C'étoit un très-judicieux & très-pénétrant Métaphysicien, qui avoit des idées fort nettes & fort développées de ce qu'il enseignoit. Il détestoit le jargon de l'Ecole, & cette science vaine, qui ne consiste que dans la connoissance de termes de l'art. Il s'exprimoit avec beaucoup de précision, & il falloit avoir l'esprit bouché pour ne le pas comprendre. Il puisoit dans son propre fonds, par une méditation qui l'a souvent épuisé, ce que d'autres cherchent vainement dans les livres. La vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève le pria, en 1713, de quitter la Chaire de Philosophie, pour remplir celle de Théologie, pour laquelle on le jugeoit le plus propre. C'est dans l'exercice de cette Profession qu'il a donné quelques Thèses raisonnées, & qu'il est mort au mois de janvier de l'an 1719, regretté de tous ceux qui savent combien il est rare de trouver dans un même homme, une ame grande, généreuse, & ferme; un esprit pénétrant, judicieux, éclairé; un Philosophe qui ne cherche que la vérité; un Théologien solide, zélé, mais prudent & pacifique; un Prédicateur qui n'a pour but que d'éclairer & de sanctifier les ames de ses Auditeurs, & qui confond l'incrédulité & la passion par des raisons sans réplique, proposées avec une noble simplicité, mais avec zèle; un Patriote tellement attaché au bien & à l'honneur de sa patrie, qu'il est prêt à se sacrifier en sa faveur; & un Chrétien dévot, qui ne cherche qu'à plaire à son grand Maître. Tous ceux qui ont ouï M. Léger en chaire n'ont pu s'empêcher de reconnoître, qu'il y avoit peu de Prédicateurs de sa force. Voici ce que pensoit sur cet article un célèbre Prédicateur, très-bon Juge, en parlant de M. Léger quelques jours après sa mort. "Que n'ai-je, dit-il, cette noble imagination, cette élévation divine de cet illustre Serviteur de Dieu, dont nous pleurons tout récemment la perte? Combien de fois n'a-t'il pas touché & ébranlé nos esprits, Nos cœurs brûlés au dedans de nous quand il parloit des choses qu'on espère. On a donné en 1720 & 1728, cinq volumes de ses Sermons. S'il les avoit publiés lui-même, ils auroient été plus achevés & plus exacts. Souvent il n'écrivait que le précis de ce qu'il vouloit dire, & il attendoit à être en Chaire, pour donner à ses pensées toute l'étendue & toute la force nécessaires, & ce feu qui couloit de source. Il s'est laissé deux fils, 1. M. Michel Léger, aujourd'hui Pasteur de l'Eglise de Genève, & de l'Eglise Italienne. Depuis la mort de son père, il a été chargé du soin des Eglises des Vallées de Piémont. Il fut chargé de s'y rendre dans le mois d'août 1730, après en avoir obtenu une gracieuse permission de Sa Majesté, le Roi de Sardaigne, & de ses Supérieurs, pour faire la distribution de diverses sommes considérables qu'il avoit reçues de la bienfaisance de L. H. P. les Etats Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas; des Eglises Wallonnes de la Hollande; des Louables Cantons Evangéliques; du Roi de Prusse; de l'Eglise Française Réformée de Berlin; de quelques particuliers dudit lieu; du Magistrat de Genève, & de M. le Pasteur Dumont, pour soulager dans leur misère, les pauvres Habitans des Vallées, exposés en mai 1728, à des tempêtes & des inondations qui y

causèrent d'horribles ravages. M. Léger nous fait espérer qu'il donnera dans peu quelques excellens Traitez de feu M. son père; un *Traité sur l'Idolâtrie*; sur le *Juste & l'Injuste*; sur l'*Eglise*; un long *Commentaire sur l'Épître aux Romains*. Ces Ouvrages étoient achevés lorsque l'Auteur mourut, & il les auroit publiés lui-même, s'il n'eût eu des occupations qui lui venoient presque tout son tems, & sur tout s'il n'avoit pas trop su la qualité d'Auteur dont il étoit très-digne. Le second de ses fils se nommoit *Jaquez*. Il avoit fait des progrès considérables dans les Sciences, & se destinoit à une Profession de Philosophie & de Mathématiques, lorsqu'une mort prématurée l'enleva en mai 1722. * *Mémoires Domestiques*. *Sermons de M. Gallatin*, p. 61.

L'ÉGER (Jean) naquit le deuxième février 1615, à Ville-Seiche, dans la Vallée de Saint-Martin. Son père *Jaquez Léger* étoit noble, Syndic de la Communauté du Paët, & Consul général de toute la Vallée. Le Duc Victor-Amédée lui conféra cette charge en 1631, à la requête de toutes les Communautés de la Vallée, pour qu'il assistât dans tous les Conseils & Assemblées générales des autres Syndics, Consuls & Députés des onze Communautés qui la composent. Personne n'avoit eu cette charge avant lui, & il la garda jusques à sa mort, arrivée en janvier 1640. Il avoit épousé *Catherine Laurens*, fille d'un Médecin, de laquelle il eut *Jean Léger*. Il commença ses classes à Genève en 1629. En 1638, il eut le bonheur de sauver la vie au Prince Palatin de Deux-Ponts, depuis Roi de Suède, qui se baignant dans le Lac, se seroit noyé sans le prompt secours que lui donna *Jean Léger* au péril de sa vie. Après avoir fait sa Théologie sous l'illustre M. Spanheim, il fut rappelé dans sa patrie, où il fut reçu Ministre le 27 septembre 1639, & fait Pasteur des Eglises des Prals & Rodoret. Il se maria en 1640, avec *Marie Polenc*, fille d'un Capitaine des milices de S. A. R. dont il eut onze enfans. Son oncle *Antoine Léger*, ayant été obligé de quitter son église de S. Jean, & de chercher un asyle à Genève, *Jean Léger* lui succéda. Il eut à soutenir un grand nombre de Disputes particulières & publiques avec les Missionnaires de l'Eglise Romaine. Les Marquis de Pianesse ayant fait un massacre dans les Vallées en 1655, *Jean Léger* n'échappa que par une direction particulière de la Providence, & rassembla ceux qui étoient échappés à la boucherie. L'Assemblée de ces infortunés le choisit, pour leur Député général dans les différentes Cours qui pourroient les secourir. Il répandit un Mémoire pour manifester leur état, & pour réfuter les crimes dont on les chargeoit, comme d'avoir écorché des Moines tout vifs; d'avoir fait des étouffans de leur peau; d'avoir tué des Prêtres; d'avoir introduit des ânes dans les églises des Catholiques pour leur faire manger les Hosties consacrées, &c. Il étoit déjà à Dieppe pour passer à Londres, dans la vue d'informer Cromwel de l'état des Réformés des Vallées; mais comme on lui eut fait comprendre, que ce voyage seroit mal pris par le Roi de France, il se contenta d'écrire. Le Procureur députa *Samuel Morland* au Duc de Savoie, pour lui faire les représentations nécessaires. Mais Cromwel n'en demeura pas là, il écrivit fortement au Duc, au Roi de France, & à tous les Princes Protestans. La France dévoua ce que ses troupes avoient fait dans le massacre des Habitans des Vallées, intercédant auprès du Duc, & permit aux Réformés de France de faire une collecte pour leurs frères de Piémont. *Jean Léger* repassa incessamment dans les Vallées & fut choisi par toutes les Communautés pour être, en 1655, leur Député général au traité de Pignerol, qui ramena la paix dans les Vallées. Mais il ne passa pas d'être toujours persécuté par la Cour de Turin, & courut souvent risque d'être assassiné. Il fut Député en 1661, auprès de plusieurs Puissances Protestantes, pour les informer des infractions que l'on faisoit au traité de Pignerol. La Cour de Turin ayant eu le vent de cette Députation, fit raser la maison de *Jean Léger* à S. Jean, & y placer une statue de marbre, avec cet écriteau, *Alia memoria infame di Giovanni Legero reo di Lena Majesta*. La Députation de Léger ne fut pas inutile, & il procura aux Vallées une somme de 11741 livres tournois. Étant de retour à Genève, on lui adressa de Leide une vocation, à quatre reprises, pendant le cours de l'année 1662; mais les Vallées le conjurèrent de rester à Genève, & elles offrirent de l'y entretenir avec sa famille. Cependant leur ayant fait sentir qu'il pourroit leur être plus utile en Hollande qu'à Genève, il se rendit à Leide, où il arriva au mois de février 1663. La même année il collecta cent-vingt mille livres pour les Vallées, & alla s'aboucher à Paris avec M. Servien Ambassadeur de Sa Majesté Britannique auprès du Duc de Savoie, qui avoit prié par lettres *Jean Léger* de se rendre à Paris. Étant de retour à Leide en 1664, il fut sollicité de faire un voyage dans les Vallées. Les Eglises lui firent à Genève un présent de cent pistoles, pour lui témoigner leur estime & leur reconnoissance. Il revint à Leide en 1665, où il se maria en secondes noces avec *Catherine* le Maire du Corbeth, veuve de *Guillaume* de Rossignol, Lieutenant dans les troupes de Hollande. Il s'est illustré par son zèle infatigable pour le bien de sa patrie, & par son *Histoire générale des Eglises Evangéliques des Vallées de Piémont*, in folio, que l'on peut consulter sur cet article. Voyez aussi l'*Histoire de l'Édit de Nantes*, tome 3. pag. 191 & suiv.

* L'ÉGER, famille distinguée d'Angleterre. C'est de cette famille qu'étoit issu *Thomas Legge* qui dans le XIV siècle fut Shérif & deux fois Lord-Maire de Londres. Il eut pour fils *Simon* qui de sa femme *Jeannette Clavinger* eut *Thomas*, mari de *Marguerite* Blount & père de *Guillaume*. Celui-ci alla s'établir en Irlande où il épousa *Anne*, fille du Lord *Bermingham*, de laquelle il eut *Edouard* qui fut fait Président de la Mommonie par son parent *Charles* Blount, Comte de *Devonshire*, qui étoit pour lors Viceroi d'Irlande. Il épousa *Marie* Walsch dont il eut six fils & sept filles. Le quatrième de ses fils nommé *Jean*, est mort en 1702, âgé de 108 ans, laissant une nombreuse postérité. *Guillaume* son fils aîné alla chercher fortune dans les guerres des Pays

Bas sous Maurice Prince d'Orange. A son retour, Charles I, après lui avoir donné quelques emplois dans sa maison, le fit Lieutenant-Général de l'Artillerie, & ensuite Gouverneur de Chester & d'Oxford. Charles II, après son rétablissement, lui conféra la charge de Lieutenant-Général de l'Artillerie dont il le fit outre cela Thésorier & Inspecteur. Il épousa Elizabeth, fille du Chevalier Guillaume Washington de Packington, & d'Anne Villiers, sœur du célèbre George Villiers, Duc de Buckingham. Il mourut le 13 octobre 1676, dans la 83 année de son âge. Il eut de ce mariage, 1. George qui suit; 2. Guillaume, qui fut Page de Charles II, & Gouverneur de Kingsale en Irlande, sous Jaques II, mort sans laisser de légitimes héritiers; 3. Marie, mariée au Chevalier Henri Gooderik de Ribston, Lieutenant-Général de l'Artillerie, & Conseiller Privé de Guillaume III; 4. Susanne, mariée au Chevalier Thomas Bilson.

GEORGE, fils aîné de GUILLAUME, fut d'abord Commandeur de deux vaisseaux de guerre, Ecuyer & Gentilhomme de la Chambre du Duc d'York qui fut depuis Roi d'Angleterre, Lieutenant-Général & puis Général de l'Artillerie, Conseiller Privé de Charles II, fait en 1682 Pair d'Angleterre, avec le titre de Lord Darmonth. En 1683, il fut envoyé en qualité d'Amiral de la flotte Angloise à Tanger en Afrique pour démolir cette place. Le Roi Jaques II, lui laissa la charge d'Ecuyer & de Général de l'Artillerie, & le fit outre cela Gouverneur de la Tour de Londres, & Colonel du Régiment de Fusiliers. Il lui donna ensuite la charge de Conseiller Privé, & lui conféra en 1688 la dignité d'Amiral de la flotte Angloise. En 1691, il fut accusé d'entretenir intelligence avec Jaques II, & fut renfermé dans la Tour, ou trois mois après il mourut subitement d'apoplexie âgé de 44 ans. Il avoit épousé Barbe, fille du Chevalier Henri-Archebold d'Abbots Bromley, de laquelle il eut un fils & sept filles. Son fils, nommé Guillaume, lui succéda dans la dignité de Lord Darmonth, & fut fait en 1702 Conseiller Privé de la Reine Anne. Il fut ensuite l'un des Commissaires du commerce & des Colonies, & en 1710 Secrétaire d'Etat. De sa femme Anne, fille du Lord Guernsey, il a eu 1. en 1702, George; 2. en 1704, Henrice; 3. en 1708, Henri; 4. Barbe. * *Peerage of England, partie 2. p. 117. Gr. Diâ. Univ. Holl.*

* LEGGE ou LEGGEE, ancienne famille noble de Venise. A la fin du XVII siècle, il n'en restoit plus que deux frères. Cette famille a donné à la République divers Procureurs de S. Marc, Luc en 1464; Jean en 1522; & en 1537 un autre du même nom; Prém en 1556; & André en 1573. Ce dernier étoit fils de Jean II. Au commencement du XVII siècle Benoit fut Provéditeur dans l'Istrie. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Amelot de la Houffaye, Hist. du Gouvern. de Venise, p. 177. 544. Histoire des Ujques, p. 258.*

LEGIION, certain nombre de Gens de pié & de Cavaliers employez dans la Milice Romaine, dont le nombre n'étoit pas fixe: il fut pendant un certain tems de six cohortes d'Infanterie, & de dix de Cavalerie. Du tems de Romulus, qui les institua le premier, la Légion étoit de trois mille hommes, & de trois cens Cavaliers, qu'on divisoit en trois ordres de bataille. Après la défaite des Sabins, selon Plutarque, ou sous le Roi Tullus Hostilius, selon Lipse, on y ajouta mille hommes de pié. Depuis, le nombre des Soldats d'une Légion varia extrêmement, & fut tantôt de quatre, tantôt de cinq, & tantôt de six mille hommes d'Infanterie, & de deux cens, ou trois cens, ou même, selon d'autres Auteurs, de quatre cens hommes de Cavalerie. Sous les Consuls, la Légion étoit de quatre mille hommes, & avoit sa Cavalerie de deux ou trois cens Maitres. Depuis Marius, la Légion fut ordinairement de cinq ou six mille hommes, & toujours de dix cohortes ou régimens. Si chaque cohorte étoit de cinq cens hommes, la Légion étoit de cinq mille hommes; si chacune en contenoit six cens, la Légion en avoit six mille. La Cavalerie étoit, comme nous l'avons dit, de trois ou quatre cens chevaux.

Le nombre des Légions n'a pas non plus été fixe. Avant la première guerre Punique, sous les Consuls, on n'en levoit que quatre à la fois: lorsque la puissance Romaine fut accrue, les Alliez en joignirent quatre autres à ces quatre entretenues. Dans la seconde guerre Punique on en comptoit près de vingt-cinq en diverses provinces. Dans les guerres de Sylla & Marius, L. Cincin en eut jusques à trente; Pompée & César, dans la guerre civile, en avoient quarante; Antoine & les Consuls cinquante, dans la guerre de Modène; & Auguste, quarante, dans les guerres contre Antoine, qui n'avoit pas moins de troupes que lui. Les Légions, composées de Citoyens Romains, faisoient comme un corps séparé: & leurs Alliez en faisoient un autre de Cavalerie & d'Infanterie, qui s'appelloient *Extraordinaires*. Dans les Légions Romaines, les Gens de pié étoient divisez en ceux qu'ils nommoient *Velites*, *Hastati*, *Principes*, & *Triarii*. Ceux qui étoient nommez *Velites*, c'est à dire, armés à la légère, se servoient d'une longue épée à l'Espagnole, d'une lance de trois piez de long, & de ces petits boucliers ronds, qu'ils appelloient, *Parma tripudalis*. Ils se couvroient la tête d'une espèce de bonnet nommé *Galea*, qui étoit fait de cuir, ou de la peau de quelque animal, comme on voit en plusieurs endroits d'Homère que les Grecs en avoient de peau de belette, de chevreau, de chien, & d'autres sortes de bêtes. Ces bonnets pouvoient ressembler à ceux dont se servent aujourd'hui les Polonois, & ne différoient de ceux qu'ils appelloient *Cassis*, que dans la matière, ceux-ci étant de métal. Ces *Velites*, qui étoient les Soldats les plus dispos, étoient choisis parmi toutes les troupes, pour suivre la Cavalerie dans les plus promptes & les plus périlleuses entreprises. On remarque que ces sortes de Soldats ne furent établis que dans la seconde guerre Punique; & peut-être les Romains firent-ils cela, à l'exemple des Gaulois & des Allemans, qui avoient aussi des fantassins armés à la légère, pour suivre leur Cavalerie, com-

me on le voit dans César & dans Tite-Live. Parmi les *Velites* sont compris ceux qui lançoient le dard, les Archers & les *Frondeurs*. Ceux que les Romains nommoient *Hastati*, *Principes* & *Triarii*, portoient un bouclier long de quatre piez, & large de deux. Leur épée étoit à l'Espagnole, c'est à dire, longue, & à deux tranchans, & ferme de pointe. Leur casque étoit d'airain avec sa crête de même matière. Ils avoient une espèce de botte qui couvroit particulièrement le devant de la jambe. Ils portoient deux javelines, l'une plus grande qui étoit ronde ou carrée; & l'autre plus petite. Leurs corselets qu'ils appelloient *Lorica*, étoient de diverses façons: les uns étoient de fer; les autres d'airain; quelques-uns étoient faits de petites mailles ou de petites écailles, & ceux-ci se nommoient *Lorica lamata*.

Quant à la Cavalerie, elle avoit pour armes offensives une javeline & une épée; & pour se défendre des ennemis, elle étoit couverte d'une cuirasse, d'un casque, & d'un écu. Les Porte-enseignes appelez *Imaginiferi*, portoient une aigle au bout d'une pique. Il y en avoit d'autres qui portoient une main en signe de concorde; d'autres qui portoient un dragon dont la tête étoit d'argent, & le reste de taffetas. Le *Labarum* qui étoit l'enseigne particulière de l'Empereur, ne paroissoit que quand il étoit dans le camp. Elle étoit de couleur de pourpre, bordée d'une grande frange d'or, & enrichie de pierteries. Les Archers à cheval portoient un arc, un carquois & des flèches. Les Officiers que nous appellons *Cornettes de Cavalerie*, portoient une aigle au bout d'une lance; & par dessus leur casque, ils se couvroient de la dépouille d'un lion, d'un ours, ou de quelque autre bête sauvage; comme faisoient aussi ceux qui portoient les enseignes dans l'Infanterie. Il y avoit de trois sortes de trompettes: les unes étoient toutes droites; les autres courbées, presque comme un cor de chasse; & les autres n'étoient que de petits cornets. Mais les Romains n'ont pas toujours été armés de la sorte. Ils ne portoient au commencement que de petites rondaches; & peu de tems après ils imitèrent les Samnites, & se servirent de ces grands boucliers de forme carrée, qui d'abord n'étoient que de bois ou d'osier couverts de peau: ce qui se pratiquoit, non seulement parmi les Allemans & les Gaulois, mais encore parmi les Perses & les Macédoniens, avant qu'ils eussent pris des boucliers d'argent pendant les grandes conquêtes d'Alexandre. Les Romains portoient autrefois leur épée au côté droit. Josphé écrit qu'ils en avoient deux, l'une longue au côté droit, & l'autre courte au côté gauche. Ammien a remarqué qu'il y a eu des Capitaines revêtus d'habits de fer, si artistement faits, & si propres à leurs corps, qu'ils n'étoient nullement empêchez dans aucun de leurs mouvemens, & que chez les Parthes les chevaux mêmes étoient ainsi armés. * *Tite-Live & Plutarque. Goltzius, in Thef. Antiq. c. 7. Sigonius, de Antiquo Jure Populi Romani. Félibien, Entretiens sur les Vies des Princes. Juste-Lipse, de Militia Romana. Le Père Cantel, de Romana Republica. Voyez sur tout Saumaise dans son excellent Ouvrage, de Re Milit. Roman.*

NOMS DES LEGIONS ECRITS SUR UN morceau rompu d'une ancienne colonne trouvée à Rome.

II. Augusta.	XI. Claudia.
VIII. Augusta.	XV. Apollinea.
XXX. Ulpia.	IV. Scythica.
XIV. Gemina.	X. Fretensis.
IV. Flavia.	II. Trajana.
V. Macedonica.	III. Parthica.
XII. Fulminatrix.	XX. Vindex.
II. Parthica.	I. Minervia.
XI. Terratenfis.	X. Gemina.
XII. Gemina.	II. Adjutrix.
II. Italica.	I. Italica.
VI. Vindex.	XIII. Gemina.
XXII. Primigenia.	VII. Gallicana.
I. Adjutrix.	XVI. Flavia.
I. Parthica.	III. Cyrenensis.
VII. Claudia.	III. Augusta.

LEGIION FULMINANTE, étoit la douzième Légion, suivant Dion Cassius, à laquelle Eusebe & d'autres après lui, ont donné le surnom de *Fulminante*. L'an 176 de Jesus-Christ, l'Empereur Marc-Aurèle, faisant la guerre dans le septentrion aux Marcomans, aux Quades, aux Sarmates & aux Suèves, après que son entreprise eut duré quatre ans, se trouva un jour réduit à un extrême danger. Il s'étoit renfermé par imprudence entre des montagnes, & outre la difficulté d'en sortir sans un péril éminent, son armée fut affligée de la maladie contagieuse; & pour surcroît de malheur, étant dans un lieu sec & stérile, il souffrit une extrême soif. Toute ressource lui manquant, il fut contraint d'implorer le secours des Chrétiens qui combattoient sous lui, & qui s'étant mis en prières, obtinrent sur le champ une grande abondance de pluie, & attirèrent les foudres & les tonnerres sur l'armée des ennemis. L'Empereur témoin d'un prodige si extraordinaire, écrivit une relation au Sénat, dans laquelle ne se contentant pas de donner toute la gloire de cet avantage aux prières de cette Légion Chrétienne, il défendit qu'aucun fût assez hardi pour appeler quelqu'un d'eux en jugement au sujet de leur créance, & commanda de faire brûler leurs accusateurs. Eusebe rapporte que cet Edit étoit encore en vigueur du tems de l'Empereur Commode, qui fit châtier un Esclave, pour avoir eu la hardiesse de prendre à partie un certain Apollonius Sénateur, par la seule raison qu'il étoit Chrétien. Tertullien fait mention de cette lettre de l'Empereur au Sénat; & saint Justin la rapporte tout au long dans l'Apologie qu'il écrivit en faveur des Chrétiens. Jules Capitolin fait une belle description de cette victoire, obtenue par le moyen des Chrétiens; mais

Dion & les Payens n'ont pas manqué de l'attribuer au mérite de l'Empereur, quelque visible que soit le démenti qu'il leur a donné lui-même, pour en donner la gloire à cette douzième Légion, qui pour cela mérita le surnom de *Palmarum*. Pour favoir à quoi s'en tenir précisément au sujet de cette Histoire, après Dion Cassius, consultez Eusèbe, *Hist.* l. 35. Tertullien, in *Apologet.* S. Justin, in *Apologet.* Le Père Pagi, *ad ann.* 174, in *Crit. Baron.*

* **L'ÉGIION THÉBAINE:** C'est cette Légion que plusieurs prétendent que Maximien fit venir de l'Orient l'an 297 pour la joindre à son armée. Cette Légion avoit pour Chef un nommé Maurice & elle étoit composée de Chrétiens qui avoient été convertis à la Foi par Zénaïde Evêque de Jérusalem, où ils avoient eu leur quartier d'hiver, & en passant à Rome, ils furent confirmés dans la Religion par le Pape Marcellin. Étant arrivés à *Odoburum*, qu'on appelle à présent *Martinach* dans le Valais, ils apprirent que l'Empereur vouloit faire jurer tous les Soldats sur les Autels des Idoles. La Légion Thébaine s'éloigna du camp de huit milles, & lorsqu'on la somma de se rendre à l'armée pour sacrifier aux Dieux, elle le refusa constamment. Après une première & une seconde décapitation elle ne fut pas moins ferme, de sorte que l'Empereur envoya son armée pour l'investir le 22 septembre, & il la fit passer toute entière au fil de l'épée auprès de la ville d'Aganum, qu'on nomme aujourd'hui S. Maurice, en mémoire du Chef de cette Légion. M. Jean du Bourdieu, d'abord Ministre à Montpellier, & ensuite dans l'Église de la Savoie de Londres, entreprend, dans une longue Dissertation Historique & Critique, de montrer que cette Légion n'a jamais existé; que la Relation de leur martyre attribuée à S. Eucher, Evêque de Lyon, est une pièce supposée; que les Actes du Concile d'Aganum touchant la Légion Thébaine, sont faux; que la passion des Martyrs d'Aganum que Pierre-François Chifflet a publiée dans son édition de Paulin, est aussi fautive que celle qu'ont suivie Sarius & Baronius; que les premiers qui ont parlé de ce martyre sont deux Auteurs qui vivoient sur la fin du sixième siècle, *Grégoire de Tours* & *Venantius Fortunatus*. Ce qui engagea M. du Bourdieu à examiner ce point d'Histoire, ce fut le Sermon qu'un Jésuite prêcha à Turin le jour de la Fête des trois Soldats Thébains Solutor, Adventor & Octavius, que la ville de Turin vénère comme ses Patrons. Ce Ministre avoit accompagné en 1697, Mylord Duc de Schomberg, en Italie, en qualité de Chapelain. La ville de Turin attribue de grands miracles à ces Protecteurs, & les Ducs de Savoie, sur tout Emanuel, Philibert & Charles-Emanuel ont marqué d'une manière bien signalée leur dévotion pour ces Martyrs. Le premier obtint du Pape Grégoire XIII des Indulgences pour tous ceux qui témoigneroient leur dévotion pour les Soldats Thébains par leurs offrandes & leurs prières; & le second céda aux Valesans la ville de S. Maurice & d'autres lieux qu'ils avoient usurpés sur lui pendant les guerres que son ayeul avoit eues avec François I, à condition que les Valesans lui permettroient de faire transporter à Turin le corps de S. Maurice, duquel il avoit déjà un bras qu'il avoit fait venir de Bohême, où il avoit été transporté l'an 1250 par le Roi Ottocare V. M. Spanheim dans sa grande Introduction à l'Histoire Ecclésiastique, avoit déjà donné quelque atteinte à cette Histoire de la Légion Thébaine, mais M. du Bourdieu est le premier qui l'ait attaquée en forme. M. Le Sueur dans son Histoire de l'Église & de l'Empire sur l'année 297 fait assez comprendre qu'il doute de cette Histoire, lorsque l'ayant rapportée, il ajoute, « Il est à remarquer que les Ecrivains Ecclésiastiques qui ont été proches de ce tems, ne font point mention de cette Histoire, & que Grégoire de Tours, qui a écrit près de 300 ans depuis, est le premier qui l'a fort célébrée au livre de la *Gloire des Martyrs*, c. 76. Mais à ceci, ajoute M. le Sueur, on peut appliquer ce que le Cardinal Baronius dit en l'an 109, *Seb.* 49, qu'il faut donner ces choses, comme aussi plusieurs autres à la simplicité de Grégoire de Tours, qui reçoit facilement quantité de choses, &c.

L'ÉGIION, en Latin *Legionum*, étoit anciennement une petite ville de l'Infubrie. Ce n'est maintenant qu'un village du Duché de Milan, situé sur le bord oriental du Lac Majeur. * *Maty, Dict. Géogr.*

* **L'ÉGIION**, ville de Palestine, célèbre dans les Ecrits de S. Jérôme & d'Eusèbe. Elle étoit au pied du Mont-Carmel, à 15 lieues de Nazareth vers l'occident. C'est apparemment le même lieu qui est aujourd'hui nommé *Leguni*. C'étoit un camp où les Romains entretenoient une Légion de Soldats, pour garder le passage de Ptolémaïde à Césarée de Palestine. C'étoit comme la clef du pays de ce côté-là. Il s'est donné plusieurs combats aux environs de Légion. * *Le Père D. Calmet, Diction. de la Bible.*

L'ÉGIION: c'étoit le nom des esprits malins, dont un certain homme étoit possédé, comme nous l'apprenons dans S. Marc, *ch.* 5, & dans saint Luc, *ch.* 8. Cet homme faisoit sa demeure dans des sépultures, & étoit si furieux, que personne ne pouvoit le dompter. Car ayant été souvent lié de chaînes, & ayant eu les fers aux piez, il avoit rompu ses chaînes & brisé les fers. Cet homme ayant vu Jésus-Christ de loin, courut à lui, & lui dit, ou plutôt le Démon par sa bouche, qu'il n'y avoit rien de commun entre eux, & qu'il le conjuroit au nom de Dieu de ne le point tourmenter. Jésus-Christ lui demanda son nom, à quoi il répondit qu'il s'appelloit *Légion*, parce qu'ils étoient plusieurs. Il guérit ensuite le malheureux qui étoit tourmenté de ces Démons.

L'ÉGLEUS (Gilbert, ou M. Gilbertus) Médecin vers l'an 1210, étoit Anglois, & composa divers Ouvrages, *Compendium Medicinæ; De Viribus aquarum & Specierum; De Re Herbaria; Thesaurus Pauperum; De tuenda valetudine, &c.* * *Symphorien Champier, in Latin Compositus, de Claris Medicis Scripsit. Pitiscus & Balæus, de Scripsit, Angl. &c.*

LEGNAGO. Voyez **LEGNANO**.

LEGNANE (Didier de) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, étoit né à Padoue, d'une famille où il y avoit eu un Evêque de Concordia nommé Jean, que le Pape Eugène IV envoya en qualité de Nonce en Espagne, & ensuite à Venise, où il mourut; & un autre Evêque prélémièrement de Feltrino, puis de Ferrare, nommé François, qui mourut le onzième février 1462 à Rome. Celui qui fait le sujet de cet article joignit à l'étude de la Théologie celle des Belles Lettres, & Bernardin Scardoni lui donna de grands éloges. Il demeura pendant dix ans dans l'Isle de Candie, où il enseigna les Belles Lettres, & d'où il revint vers l'an 1544. Il fit imprimer ses Poésies à Padoue; quatre ans après il donna le tombeau de Cicéron, & en 1561 un volume in *folio* d'Inscriptions qu'il avoit recueillies. On ne fait en quelle année il mourut, mais seulement qu'en 1573, étant Doyen du Collège de Padoue, il fut nommé avec trois autres Religieux de divers Ordres, pour reformer les Statuts de la Faculté de Théologie. * *Echard, Script. Ord. FF. Præd. tome 2.*

LEGNANO (*Lesionna*) ville d'Italie dans le Véronois, qui est une province du Domaine de Venise. Elle est sur la rive droite de l'Adige, au sud-est de Vérone dont elle est éloignée de près de dix lieues. * *Léandre Alberti.*

LEGNANO (Jean de) Jurisconsulte d'une noble famille de Milan dans le XIV siècle, savoit le Droit, la Philosophie, & les Mathématiques, & mourut à Bologne le 16 février 1382. Il a laissé divers Ouvrages, *Super Clementinis; De Censura Ecclesiastica; De Interdictis Ecclesiasticis; De Hæresibus; De Beneficiorum Ecclesiasticorum paritate, &c.* * *Trithème, de Script. Eccl. Ghilini, Tract. d'Innoc. Letter. &c.*

LEGNANEUS (Pierre) Jurisconsulte de Gravelines, a écrit sur les Institutes. Il a aussi composé une Tragédie intitulée *Didon*, tirée des quatre premiers livres de l'Enéide. * *Sanderus, König, Biblioth. Vetus & Nova.*

LEGRAPAN. Voyez **LEGRUSANA**.

LEGRUSANO (Pierre) fils de Pierre le Gros, Sculpteur ordinaire du Roi, naquit à Paris le douzième avril 1666. Tout jeune, il montra tant de disposition pour la profession de son père, qu'à l'âge de 21 ans, il remporta avec applaudissement le premier prix à l'Académie royale. On voit encore cet ouvrage dans une salle de l'Académie, c'est un bas relief d'environ quatre piez de long, qui représente Noë qui entre dans l'Arche avec sa famille. Ce morceau promettoit beaucoup, ce qui fit, que M. de Louvois pour lors Surintendant des Bâtimens, l'envoya à Rome pour y perfectionner ses études. Il y fit de si grands progrès, que peu d'années après on lui confia les plus beaux ouvrages qu'il y eût à faire; & on peut dire qu'il trompa & qu'il surpassa tous ses Compétiteurs; il les surpassa tous même de leur propre aveu. Le Père del Pozzo, & le Père Bonacini, Jésuites, avoient pour lors la direction de tous les ouvrages qu'on faisoit au *Jesur*. Comme ils connoissoient sa capacité, ils lui commandèrent un modèle d'un des deux groupes qu'on devoit poser aux côtés de l'autel de S. Ignace; mais comme l'envie fait juger avec prévention, l'ouvrage devant être mis au concours, le modèle fut fait *incognito*. Lorsqu'il fut achevé, on l'encassa, & on feignit lorsqu'il fut apporté avec les autres modèles, qu'il arrivoit de Gènes. Tous ceux qui concouroient étoient prévenus, lorsqu'on le tira de la caisse; outre cela, on appella tout ce qu'il y avoit d'habiles gens dans Rome pour juger de ces différens morceaux. On s'en rapporta à ceux même qui avoient travaillé & qui concouroient; qui jugèrent tout l'ouvrage du Génçois être le plus beau; mais ils furent bien étonnés, lorsqu'ils en apprirent l'auteur. L'ouvrage lui fut donné tout d'une voix, & il s'en acquitta si bien, que depuis il a toujours eu part aux plus beaux morceaux de sculpture qui aient été faits dans Rome; tel est son grand & beau bas-relief du bienheureux Louis de Gonzague qui fut posé sur l'autel du Collège Romain, & qui a été gravé; tel est son beau bas-relief du Mont-de-piété, son tombeau du Cardinal Casanate, sa belle statue mourante du bienheureux Stanislas Kosca, au noycait des Jésuites, dont M. Croiset le jeune posséde le modèle, qui fait l'admiration de tous les Connoisseurs; tels sont quantité de statues qu'on admire dans Rome, comme à S. Pierre, à S. Jean de Latran, à S. Jacques, &c. Il se préparoit à finir de grands ouvrages pour le Mont-Cassin, lorsqu'il mourut à Rome d'une inflammation de poitrine, le troisième mai 1719, âgé de 54 ans. C'étoit un homme bienfait, sage, d'une belle physionomie, un peu mélancholique. La trop grande application lui avoit causé la pierre, dont il se vint faire tailler à Paris. Il n'a pas depuis joui d'une heureuse santé; ce qui ne l'empêcha pas cependant de retourner à Rome quelque tems après, où il entreprit les grands ouvrages qu'il faisoit lorsque la mort le surprit. Il avoit été marié deux fois, il a laissé trois enfans, deux filles & un garçon de sa dernière femme, qui est fille de M. Houalle, Peintre ordinaire du Roi, & pour lors Directeur de l'Académie que sa Majesté entretient à Rome.

* **LEGRUSANA**, village ou bourg d'Espagne dans l'Éstremadure sur la rive droite de l'Almonte, à l'est-nord-est de Mérida, dont il est éloigné d'environ dix lieues. Dans les *Délices d'Espagne*, ce lieu est nommé *Legranan*.

LEHAL, ou **LEHAL**, petite ville avec une bonne citadelle, est dans la Livonie sur un golfe à dix lieues de Pernaw vers l'occident septentrional. * *Maty, Dict. Géogr.*

LEHEMAN. Voyez **LAHMAS**.

LEHEMAN, Capitaine de Dragons. Voyez sa fin tragique dans l'article de **RAGOTZKI**.

LEIB (Chilien) florissoit en 1550. Il vit les guerres de Bavière, des Païsans, & d'Allemagne, & les décrivit fort au long. * *Bruchius, de Monasteriis, p. 102.*

LEIB (Jean) composa contre les Sorciers, des Conseils imprimés en 1666. * *König, Biblioth. Vetus & Nova.*

LEIB.

LEIBNITZ (Godefroy-Guillaume de) naquit à Leipzig le quatrième juillet 1646. Son père *Frederic* Leibnitz étoit Professeur de Morale & Greffier de l'Université de Leipzig. Il le perdit à l'âge de six ans, le cinquième septembre 1652, & sa mère eut un soin particulier de son éducation. Elle le confia aux soins de Mrs Hornschuchius & Bachausius, pour l'instruire dans les Langues Gréque & Latine; & il y fit des progrès qu'elles furent les espérances de ses Maîtres, quelque grandes qu'elles fussent. Lorsqu'il étoit chez lui, il lisoit avec beaucoup d'application les anciens Auteurs, sur tout Tite-Live, quoique ses Maîtres lui en eussent défendu la lecture. Il ne se borna pas à l'Histoire, il étudia aussi les Poètes & sur tout Virgile, qu'il se rendit si familier que dans sa vieillesse même il en recitoit par cœur un grand nombre de vers sans hésiter, & il profita si bien de cette étude, qu'il composa dès lors en un seul jour un Poème de 300 vers sans aucune édition. A l'âge de quinze ans, il commença ses études Académiques, & joignant au goût des Belles Lettres celui de la Philosophie & des Mathématiques, il étudia la première de ces Sciences sous *Jacques* Thomafius, & les Mathématiques sous *Jean* Khunius, & sous *Erhard* Weigelius, qu'il alla trouver exprès à Iéne, où il profita aussi des leçons de *Jean* Bovius célèbre Professeur en Belles Lettres & en Histoire, & de celles des *Falcenerius* sur le Droit. En 1663, étant de retour à Leipzig il soutint sous Thomafius une Thèse de *principiis Individuifinitis*. L'année suivante il fut reçu Maître-ès-Arts, & faisant servir la Philosophie à l'interprétation de la Jurisprudence, il soutint plusieurs Questions Philosophiques prises du Droit. Il s'appliqua dans ce tems-là particulièrement à la lecture des Philosophes Grecs, & chercha les moyens de concilier Platon avec Aristote, comme il a voulu depuis concilier Aristote avec Descartes: ce qu'il faisoit avec une si grande application, qu'on l'a vu souvent passer des journées entières à méditer dans une forêt auprès de Leipzig. Cependant la Jurisprudence faisoit la principale étude, & il fut reçu Bachelier en cette Faculté en 1665. L'année suivante il voulut se faire passer Docteur, mais il fut refusé sous prétexte qu'il n'avoit que vingt ans, & pour des raisons qu'on ignore. Irrité de ce refus, il alla à Altorf, où il soutint avec tant d'honneur une Thèse, de *Casibus perplexis*, qu'on lui donna le degré de Docteur, & qu'on lui offrit même une Chaire de Professeur extraordinaire en Droit, qu'il refusa. D'Altorf il passa à Nuremberg, pour visiter les Savans qui y étoient. Ayant appris qu'il y avoit dans cette ville des personnes qui travailloient à chercher la Pierre Philosophale, il eut envie de se faire initier dans leurs mystères. Il fut introduit dans leur laboratoire à l'aide de leur jargon qu'il avoit étudié. On le pria même de recevoir des appointemens, pour écrire, en qualité de Secrétaire, tous leurs progrès & toutes leurs expériences, & pour extraire des livres des meilleurs Chymistes, ce qui pourroit servir à leurs travaux. Le Baron de Boinebourg, premier Ministre de l'Electeur de Mayence, passant dans ce tems-là par Nuremberg se trouva à un repas avec lui, & conçut une si bonne idée de son esprit & de sa science, que lui conseillant de s'attacher particulièrement au Droit & à l'Histoire. Il l'assura qu'il engageroit l'Electeur (Jean Philippe de Schénborn) à l'appeller à sa Cour. Mr. de Leibnitz lui promit de son côté qu'il travailleroit à se rendre digne de sa protection. Pour être plus à portée d'en sentir les effets, il alla à Francfort sur le Mein, dans le voisinage de Mayence. En 1668, Jean-Casimir, Roi de Pologne, remit à la République la Couronne qu'il tenoit d'elle. Le Comte Palatin étant un de ceux qui y aspirèrent & le Baron de Boinebourg étant allé en Pologne, pour ménager ses intérêts, M. de Leibnitz fit un petit Ouvrage, pour prouver que les Polonois ne pouvoient se choisir un meilleur Roi. Cet Ouvrage lui fit beaucoup d'honneur, & plut extrêmement au Comte Palatin, qui voulut attirer l'Auteur à sa Cour. Mais le Baron de Boinebourg l'empêcha d'y aller, & le fit nommer par l'Electeur de Mayence Conseiller de la Chambre de Révision de sa Chancellerie. Mr. de Leibnitz n'avoit cependant alors que 22 ans. Mr. de Boinebourg avoit des relations à la Cour de France, & quoiqu'il eût un fils à Paris, ce fils étoit trop jeune pour lui confier de certaines affaires, dont il pria Mr. de Leibnitz de vouloir se charger. Il fut charmé de trouver cette occasion de marquer sa reconnaissance à un si zélé Protecteur, & partit en 1672, pour venir à Paris. Il se proposoit de tirer de grands avantages de son voyage, & il ne se trompa pas. Il vit tous les Savans de cette ville, forma des relations avec la plupart d'entre eux, & s'appliqua d'ailleurs aux Mathématiques, dans lesquelles il n'avoit pas fait jusqu'alors des progrès fort considérables. Mais il s'y perfectionna tellement dans ce voyage, qu'il entrevit dès lors le calcul différentiel, dont il a été depuis regardé comme l'inventeur. Il a reconnu qu'il devoit principalement les progrès qu'il avoit faits dans les Mathématiques, aux Ouvrages de Pascal, de Grégoire de S. Vincent, & sur tout à l'excellent livre de Huygens, de *Horologio Oscillatorio*. Ayant remarqué quelque imperfection dans la Machine Arithmétique de Pascal, à laquelle cet habile homme n'avoit pas mis la dernière main, il en inventa une nouvelle dont il expliqua le dessein à Mr. Colbert. Ce dessein plut à ce Ministre, & fut approuvé par l'Académie des Sciences, qui lui offrit dès lors une place de Pensionnaire. Il auroit pu s'établir avantageusement à Paris, mais il falloit pour cela embrasser la Religion Catholique, & M. de Leibnitz ne voulut pas abandonner le Luthéranisme dans le sein duquel il étoit né. L'année suivante 1673, M. de Boinebourg mourut, & les affaires de ce Seigneur ne retenant plus M. de Leibnitz à Paris, il fit un voyage en Angleterre, où il lia un commerce particulier avec M. Collins & M. Oldembourg. Il apprit peu de tems après la mort de l'Electeur de Mayence, & par là, la perte de la pension qu'il recevoit. Cette nouvelle l'engagea à retourner en France, d'où il écrivit

au Duc de Brunfwic-Lunebourg, pour l'informer de la situation où il se trouvoit. Ce Prince lui écrivit une lettre pleine de sentimens d'estime; & pour lui rendre plus certaines les assurances qu'il lui en donnoit, il le nomma Conseiller de sa Cour avec des appointemens, & lui permit de rester à Paris jusqu'à ce que sa Machine Arithmétique fut faite; mais elle ne l'a été qu'après sa mort, & après y avoir beaucoup dépensé. L'année suivante 1674, il repassa en Angleterre, d'où il alla en Hollande, pour se rendre à Hanovre; où il songeoit à s'établir. Dès qu'il y fut arrivé, il travailla à enrichir la Bibliothèque du Prince des meilleurs Ouvrages en tout genre. Le Duc de Brunfwic-Lunebourg étant mort en 1679, son successeur *Ernest-Auguste*, alors Evêque d'Osnabrug, conçut pour M. de Leibnitz autant d'estime que son prédécesseur en avoit eu, & lui ordonna même d'écrire l'Histoire de la Maison de Brunfwic. M. de Leibnitz l'entreprit, & parcourut l'Allemagne & l'Italie pour ramasser les matériaux qui lui étoient nécessaires, & revint à Hanovre en 1690, avec une ample moisson. Dans le tems qu'il étoit en Italie pour ramasser les Mémoires qui avoient occasionné son voyage, il lui arriva un plaisant accident qui auroit pu être très-fâcheux. Comme il alloit par mer dans une petite barque de Venise à Mésola dans le Ferrarois, il s'éleva une furieuse tempête, & le Pilote qui ne croyoit pas être entendu par un Allemand & qui le regardoit comme la cause de la tempête, parce qu'on le jugeoit Héretique, proposa de le jeter dans la mer, en conservant néanmoins ses hardes & son argent. Sur cela M. de Leibnitz sans marquer aucun trouble, tira un chapelet & le tourna d'un air assez dévot. Cet artifice lui réussit, un Marinier dit au Pilote, que puisque cet homme là n'étoit pas Héretique, il n'étoit pas juste de le jeter dans la mer. En 1700, il fut reçu à l'Académie Royale des Sciences de Paris. L'Electeur de Brandebourg, depuis Roi de Prusse, en fonda une la même année à Berlin par le Conseil de M. de Leibnitz qui en fut nommé Président perpétuel, quoique ses affaires ne lui permissent pas de rester toujours à Berlin; mais il en enrichit les Mémoires de plusieurs Dissertations sur la Géométrie, sur les Belles Lettres, sur la Physique & même sur la Médecine. Il avoit projeté d'établir à Dresde une Académie semblable à celle de Berlin. Il en avoit entrepris le Roi de Pologne en 1703, & son dessein auroit été exécuté, sans les troubles qui survinrent en Pologne. Un dessein plus vaste l'occupoit depuis longtems. Il vouloit trouver une Langue si facile & si claire, qu'elle put servir à tous les peuples. Wilkins Evêque de Chelster, & d'Algarne y avoient travaillé; mais M. de Leibnitz n'approuvoit pas leur méthode, & s'en étoit fait une toute nouvelle. Pour hâter l'exécution de ce projet, il chargea un jeune homme de mettre en ordre les définitions de toutes les choses; mais quoique M. de Leibnitz se fût appliqué à cette recherche dès 1703, la vie n'a pas été assez longue pour exécuter son dessein. Outre la qualité de Conseiller intime de Justice que l'Electeur de Hanovre lui avoit donnée, l'Empereur, à la sollicitation d'Antoine Ulric Duc de Brunfwic, le fit en 1711, Conseiller Aulique; & le Czar le fit aussi son Conseiller intime de Justice, avec une pension de mille ducats, après une conversation qu'il avoit eue avec lui à Torgaw dans le tems du mariage de la Princesse de Wolfenbuttel avec le fils de ce Prince. Il entreprit dans le même tems d'établir à Vienne une Académie des Sciences, mais son projet échoua. On dit que la peste en fut cause: quoiqu'il en soit, il n'eut que la gloire de l'avoir tenté, & de recevoir comme une marque de la bienveillance de l'Empereur une pension de deux mille florins. Ce Prince lui fit de plus promettre une pension de quatre mille florins s'il venoit s'établir à Vienne: ce qu'il auroit fait, mais la mort ne lui en a pas donné le tems. De retour à Hanovre en 1714, il trouva que l'Electeur, devenu Roi d'Angleterre, lui avoit associé M. *Eckhard*, pour travailler à l'Histoire de Brunfwic. Cet Ouvrage fut souvent interrompu par d'autres qu'il composoit suivant les occasions. La dernière chose qui l'occupait, fut une dispute qu'il eut avec M. Clarke, & que sa mort termina. La goutte jointe à la pierre l'emporta le 14 novembre 1716, âgé de 70 ans. M. Leibnitz étoit d'une taille médiocre, plutôt maigre que gras. Il avoit l'air appliqué, la physionomie douce, la vue très-courte, mais infatigable, & qui s'est bien soutenue jusqu'à la fin de sa vie. Il mangeoit & buvoit peu; il faisoit seule marquoit les heures de ses repas, & on ne lui faisoit que des mets assez grossiers. Il aimoit à voyager, & les voyages n'altéroient point sa santé. Pour imprimer vivement dans sa mémoire les choses qu'il vouloit retenir, il les écrivoit, ensuite il ne les relisoit jamais. Sa mémoire étoit si bonne, qu'il auroit encore dans sa vieillesse recité Virgile mot pour mot. Son tempérament le portoit à la colère, & ses premiers mouvemens étoient très-vifs; mais il savoit bientôt calmer un trouble que la raison désapprouvoit. Il étoit fort sensible à la gloire de passer pour un des plus grands hommes de l'Europe. Il rechercha soigneusement la faveur des Princes, & s'en servit utilement pour lui, & pour l'avancement des Sciences. Sa conversation étoit douce & polie, & il avoit de l'aversion pour les disputes. Il a passé pour aimer l'argent; on compte que le bien qu'il a laissé montoit à soixante mille écus, il en avoit placé 15 ou 20 mille à intérêt, tout le reste a été trouvé dans sa chambre en ducats, & en autres espèces qu'il gardoit dans de grands sacs à blé. Il a toujours fait profession de la Religion Luthérienne, cependant il n'alloit pas aux prêches, & étant prêt de mourir, son cocher, qui étoit son domestique favori, l'ayant prié de faire venir un Ministre, il ne voulut pas l'écouter, & répondit, qu'il n'en avoit pas de besoin; aussi n'aimoit-il pas les gens d'Eglise. Il n'a pas été marié. Il avoit seulement pensé l'être à l'âge de 50 ans: la personne qu'il vouloit épouser demanda quelques jours pour faire ses réflexions; pendant ce tems là il en fit aussi de nouvelles, & conclut, que le mariage est bon, mais que l'homme juge y

doit songer toute sa vie. M. Loeffler, fils de sa sœur utérine, & Ministre près de Leipzig a été son unique héritier, & cette succession lui a fait perdre sa femme, qui mourut subitement de joye à la découverte du trésor de son oncle. On a de lui les Ouvrages suivans, *Specimina Juris, I. Specimen difficultatis in Jure, seu Dissertatio de Capitis perpetuitate. II. Specimen Encyclopedis in Jure, seu Quaestiones Philosophiae amantiores ex Jure collectae. III. Specimen certitudinis seu Demonstrationum in Jure, exhibitum in Doctrina conditionum, Lipsia; Specimen Demonstrationum politicarum per eligendo Regis Polonorum, novo scribendi genere ad clarum certitudinem exactum, Autore Georgio Ulcivio, Litvano, Vilna, 1669; Nova Methodus discenda docendaeque Jurisprudentia, Francofurti, 1668, in douze; Corporis Juris reconcinuandi ratio, Moguntia, 1668, in douze; Morii Nizolii de veris Principiis & vera ratione philosophandi contra Philosophos, cum Praefatione & Notis G. G. Leibnizii, Francofurti, 1670, in quarto; Sacro-Sancta Trinitas per nova inventa Logica defensa, 1671; Confessio natura contra Atheos; Nova hypothese Physica, qua phenomenorum natura, plerumque causae ab unico quodam Universalis motu in globo nostro suppositi reperiuntur, seu theoria motus concreti & abstracti, Moguntia, 1671; Item Londini; Notitia Opice promotae; Caspari Furstnerii de Jure suprematui ac legationis principum Germaniae, 1677; Exercitium de Poliarate & Eugène sur la Question du tems agitée à Nimègue, touchant le droit d'Ambassade des Electeurs & Princes de l'Empire, in douze; De Arte combinatoria, Francofurti, 1690, in quarto; De la tolérance des Religions; Lettres de M. de Leibnitz, & réponses de M. Pellisson, Paris, 1692, in douze; Codex Juris Gentium Diplomaticus in quo Tabulae authenticae Actorum publicorum, plerumque inscriptae, vel scriptae continentur, Hanoverae, 1693, in folio. Ce curieux Ouvrage, dont les pièces sont rangées selon l'ordre des tems, commence à l'an 1096, & finit en 1499. Il fit paraître en 1692, un petit Traité de l'Etat de l'Allemagne, tel qu'on pouvoit conjecturer qu'il étoit avant ce que l'Histoire, nous apprend, auquel il donna le nom de *Prolegomena*, & dont on voit un petit essai dans le Journal de Leipzig de janvier 1692; *Novissima Sinica Historiam nostri temporis illustrata*, 1697, in octavo; Lettres sur la connexion des maisons de Brunswick & d'Este, 1698, & traduite en Italien par l'Abbé Gaudi; *Accessiones Historicae, quibus utilia superiorum temporum Historiam illustrant scripta, monumentaque nondum haecenus edita, inque iis scriptores diu desiderati continentur*, Lipsiae, 1698, in quarto; *Accessionum Historicarum, tomus secundus, continens postissimum Chronicon Alberti Monachi Trivuntionum*, Hanoverae, 1698, in quarto; *Specimen Historiae arcanae, sive Anecdota de vita Alexandri VI, Papa*, Hanoverae, 1696, in quarto; *Manuscripti Codicis Juris gentium diplomatici*, Hanoverae, 1702, in folio; *Scriptores verum Brunswicensium illustrationi inseruientes, antiqui omnes, & Religionis Reformatione priores*, Hanoverae, in folio, trois volumes, le premier en 1707, le second en 1710, & le troisième en 1711; *Essais de Théodecte sur la bonté de Dieu, sur la liberté de l'homme & sur l'origine du mal*, Amsterdam, 1710, in douze, deux tomes. La Reine de Prusse engagea M. de Leibnitz à répondre aux difficultés de Mr. Bayle, au sujet de la liberté de l'homme, & de l'origine du bien & du mal. Mr. de Leibnitz entreprit ce livre dans ce dessein, du moins en apparence; car M. Pfaff assure dans un de ses Ouvrages, que M. de Leibnitz a été du sentiment de M. Bayle, quoiqu'il voulût paraître l'attaquer, & que ce Savant le lui a avoué lui même dans une de ses lettres. M. le Clerc, tome 15. de la *Biblioth. Anc. & Mod.* p. 179, avoue qu'il en a toujours jugé de même. Le P. Tournemine, Jésuite, assure au contraire que, ce que M. Pfaff & M. le Clerc ont avancé au sujet de la Théodicée de M. de Leibnitz, est faux, & que ce Savant lui avoit écrit que ce livre contenoit ses véritables sentimens; *De origine Francorum disquisitionis*, Hanoverae, 1715, in octavo. M. de Leibnitz dans cet Ouvrage fait venir les François de la Poméranie & des rivages de l'Oder. Il fut attaqué en Allemagne par M. Grundlingius, Professeur dans l'Université de Hall, & en France par le Père Tournemine Jésuite; *L'Anti-Facédite*, 1715; *Réponse du Baron de la Hontan à la lettre d'un particulier, opposée au Manifeste de S. M. le Roi de la Grande-Bretagne, comme Electeur de Hanovre, contre la Saxe; Collectanea Etymologica illustrationi Linguarum veteris Graecae, Germanicae, Gallicae, aliarumque inseruientia, cum praefatione Jo. Georgii Eccardi*, Hanoverae, 1717, in octavo; *Recueil de divers Ecrits composés par feu M. de Leibnitz & M. Clarke en 1715 & 1716, sur les principes de la Physique & de la Religion naturelle*, en Anglois & en François, Londres, 1717, in octavo; Item traduit en Allemand, Francfort, 1720, in octavo; *Otium Hanoveranum, sive Miscellanea ex ori & scholis G. G. Leibnizii quondam notata & descripta, cum ipsi in collegiis & excerptis rebus ad Historiam Brunswicensium pertinentibus operam navaret Joachim Fridericus Fellerus*, Lipsia, 1718, in octavo; *Recueil de divers pices sur la Philosophie, la Religion naturelle, l'Histoire, les Mathématiques, &c. par Mrs de Leibnitz, Clarke, Newton, & autres célèbres Auteurs*, Amsterdam, 1720, in octavo, deux tomes. Deux Disputes que M. de Leibnitz a eues avec les Savans d'Angleterre, sont la matière de ce recueil; l'une de ces Disputes est purement historique, & roule sur une question de fait, savoir, lequel des deux, ou de lui, ou de M. Newton est le véritable, ou du moins le premier inventeur du fameux calcul infinitésimal; l'autre roule sur la Philosophie de M. Newton, attaquée par M. de Leibnitz, & défendue par M. Clarke. * Son éloge, dans les *Acta Erud.* de Leipzig, 1717, p. 312. Europe savante, novembre 1718. *Noveller Litter.* du 14 août 1717. *Mémoires de Trévoux* d'août 1721. Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, tome 2. & 10. Voyez sur tout l'Eloge de M. Leibnitz par M. de Fontenelle, dans son *Hist. du renouvellement de l'Académie Royale des Sciences*, tome 2. p. 274, où l'on verra l'Hist. de la découverte du Calcul différentiel; & dans ses *Eloges des Académiciens*, tome 2. p. 9—58. **L E I B N I T Z**, bourg. Voyez **L E Y B N I T Z**.*

LEICESTER, en Latin *Leicestria*, ville capitale de *Leicestershire* ou province de Leicester, à 80 milles Anglois de Londres vers le nord-ouest. Elle est fort agréablement située sur le bord de la *Stoure* dans une contrée fertile & où l'air est parfaitement sain. Il y a deux ponts sur la rivière de *Stoure*. La ville est divisée en trois Paroisses, a plusieurs beaux édifices & est très-bien peuplée. Ethelred, Roi de Mercie, l'érigea en Siègé Episcopal en 680; mais ce Siègé ayant été transféré ailleurs, quelque tems après, la ville de Leicester perdit beaucoup de son lustre. Mais selon Matthieu Paris elle se releva dans la suite, fut ceinte d'un mur, & devint si florissante qu'elle ne céda en rien aux meilleures villes du Royaume. Elle demeura dans cet heureux état jusques au tems de Robert dit le *Doux*, Comte de Leicester, dont la revolte contre Henri II attira la ruine de Leicester. Car ce Roi s'en étant emparé la réduisit en cendres, rasa son château & accabla d'impôts ses malheureux Habitans. Cette ville se remit un peu dans la suite, & Robert pour témoigner sa repentance y fit bâtir le Couvent de *Ste Marie des Prés*, dans lequel il vécut pendant 15 ans comme Moine, ne vaquant qu'au jeûne & à la prière. Henri I, Duc de Lancastre, y fit aussi bâtir, par dévotion, une Eglise Cathédrale, dans laquelle il établit un Doyen, douze Chanoines & autant de Vicaires, qu'il pourvut de revenus nécessaires. Le corps de Richard III y fut aussi enterré après la bataille de Red-Moor. Cette ville est aussi célèbre, parce que les Beaumonts, les Montforts, les Lanciaires, les Gands, & les Dudaies ont porté le titre de Comtes de Leicester, qui fut donné en 1618, par Jacques I, à Robert Sidney. Enfin la ville de Leicester envoya deux Députés au Parlement. * Camden, *Deser. Britann.* Beeverell, *Dilices de la Grande Bretagne.* Hamb. *Conarques*, 1704. *Diâ. Allemand.*

LEICESTERSHIRE, ou le Comté de Leicester, a vers le Nord les provinces de *Derby* & de *Nottingham*, vers le sud celle de *Northampton*, vers l'est celles de *Rutland* & de *Lincoln*, & vers l'ouest celle de *Warwick*. Sa longueur de Londres au sud est de 33 milles & sa largeur de l'est vers l'ouest de 27. On y compte 200 Paroisses & 13 villes à marché, dont les Habitans aussi-bien que ceux des Provinces voisines citées cy-dessus, furent nommez *Coritani* par les Romains. Du tems de l'Heptarchie ce pais faisoit partie du Royaume de Mercie; aujourd'hui il est du Diocèse de Lincoln. Pour ce qui regarde son terrain, voici ce qu'en dit *Burton*: la partie qui regarde le sud-ouest est fertile en froment & en pâturages, mais elle manque de bois; ce qui est situé vers le nord-ouest est dur & stérile, & l'on n'en tire rien qu'avec peine & à grands frais; la partie qui est vers le sud-est ressemble assez à la précédente, mais elle produit une grande quantité d'excellent bois. Les principales rivières de la province de Leicester sont l'*Avon*, qui la sépare de celle de Northampton, la *Stoure* & la *Wreack*, qui traverse le Comté & le coupe en deux parties égales. Ce qu'il y a encore de remarquable, c'est que tous ceux qui font nez à *Charleton*, ne peuvent pas prononcer l'R. * Camden, *Beeverell, Dilices d'Angleterre*, p. 337. & *suiv. Diâ. Allemand.*

LEICHTNER (Eccard) a fait un Traité de la Phthisie, un autre de la Réformation philosophique des Ecoles, publié en 1652; Vint Dissertations Anti-péripatétiques touchant la génération des animaux, la multiplication des plantes & des minéraux, & la propagation de l'ame de l'homme, imprimées à Erfurt, l'an 1649, in quarto. * *Konig, Biblioth. Petus & Novus.* Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. tome 6. partie 2. n. 138. p. 71. édit. d'Amsterdam, 1725.

LEICTOURE, LAICTOURE, LECTOURE ou **LEITTOURE**, ville ancienne de France sur une montagne, au pied de laquelle passe la rivière de Gers, est la seconde de l'Armagnac, dans le petit pais de Lomagne en Gasconne, & a titre d'Evêché suffragant d'Auch. Les Latins l'ont nommée diversément comme les François, *Lactora, Laictura, Leictorium* & *Civitas Laictoracium*. Il est fait mention de cette ville dans l'itinéraire d'Antonin, dans les anciennes Descriptions des Gaules, en plusieurs Inscriptions des Romains, & dans la Table de Peutinger. Belle-Forêt & Du Chêne se font tromper quand ils ont cru que Leictoure avoit été nommée *Tauropolium*: ce qui n'étoit qu'un sacrifice de taureaux fait à la Mère des Dieux; comme il est facile de le prouver par une Inscription qui est rapportée par Goltzius, par Gruter, par de Marca, par Oihenart, & par Scaliger, & qu'on voit encore dans cette ville. Elle est sur un marbre ancien, & est en ces termes, *Pro salute Imperatoris M. Anton. Gordiani Pii Felicis Augusti. & Sabinae Tranquillinae Aug. totiusque domus divinae, proque statu Civitatis Laictorac. Tauropolium fecit ordo Laictor. D. N. Gordiano Aug. II. & Pompeiano Cos. vj. Idus Decemb. curantibus M. Erotio Felso; & M. Evarinio Caro Sacerd. Trajano Nundinio*. Cette ville est aujourd'hui fermée d'une triple muraille, sur un mont presque inaccessible de trois côtes. Elle a aussi un siège du Sénéchal d'Armagnac, & elle fut autrefois Vicomté. La cathédrale est dédiée aux saints Gervais & Protas, le Chapitre est composé de quatre Archidiaques, d'un Prévot, & de douze Chanoines. Euter en est le plus ancien Prélat dont nous ayons connoissance. * Oihenart, in *Notis. Faston.* De Marca, *Hist. Bearn.* Du Chêne, *Antiquitez des villes.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.* Scaliger, in *Auson.* l. 2. c. 7.

* **LEIDANUS** (Florent) Hollandois de l'Ordre des Frères Mineurs, a donné au public un Recueil qui a pour titre *Historia Novorum in Germania Inferiori sui Ordinis Martyrum*. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 218.

LEIDEKKER. Voyez **LEYDEKKER**.

LEIDEN ou **LEYDEN**, ville des Provinces-Unies du Pais-Bas en Hollande, est celle que Ptolomée nomme *Lugdunum* ou *Lugodunum Batavorum*; & Antonin en son itinéraire, *Caput Germanorum*. Elle est une des six anciennes capitales de la provin-

vingt de Hollande, est Chef de Rhinland, & a sous elle quarante-neuf bourgs & villages. Les rues y sont extrêmement nettes, larges, longues, & divisées par de très-beaux canaux. On peut assurer que c'est après Amsterdam, la plus agréable de la Hollande par la beauté de ses édifices, & une des plus agréables de l'Europe. Sa situation est très-avantageuse, étant presque au milieu entre les autres villes de Hollande. Son circuit est d'une lieue & demie, ses fossés sont bordés de beaux arbres, & on voit d'un côté le rempart & de l'autre des jardins & des prairies. Elle est située sur l'ancien lit du Rhin, qui passant au travers de la ville, va se perdre dans les sables de Katwyk. Elle a dans son circuit trente & une îles, & l'on va de l'une à l'autre par bateaux; outre dix-neuf autres où l'on peut aborder facilement par des ponts très-commodes. On compte dans Leiden 145 de ces ponts, dont il y en a plus de cent de pierre de taille. L'Antiquité de Leiden se prouve par un lieu fort élevé, nommé le *Burg*, qui a environ cent cinquante pas de circuit, & qui fut autrefois des Burgaves ou des Vicomtes issus de l'illustre famille de Wassenaar, dont plusieurs ont été Chevaliers de la Toison d'Or. On croit que ce lieu a été bâti par les Romains ou par les Saxons. On découvre de là tout le pays d'alentour. La principale église, une des plus belles de Hollande, dont la nef est soutenue de trois rangs de colonnes, a été dédiée à S. Pierre en 1321. On y voyoit aussi une tour fort haute qui a été ruinée en 1512, & qui seroit de final aux vaisseaux qui passaient devant Katwyk. Du tems des Catholiques Romains il y avoit plusieurs couvents de Religieux & de Religieuses, & une Commanderie de l'Ordre Teutonique. En 1389, la ville fut agrandie du côté du midi. En 1419, elle fut assiégée & prise par le Comte Albert de Bavière, contre qui elle avoit tenu le parti de Florent de Weheinchoven, Evêque d'Utrecht. En 1574, les Espagnols s'étant emparés de Harlem, & ayant été obligés de lever le siège d'Alcmar, vinrent assiéger la ville de Leiden. Le Comte Louis de Nassau, frère du Prince d'Orange, accourut avec ses troupes de l'Etat; mais les Espagnols en étant avertis, & ne se sentant pas assez forts, abandonnèrent leur entreprise. Quelque tems après, étant renforcés par de nouvelles troupes, ils retournèrent devant Leiden pour en faire le siège sous le commandement de François Balde. Ce Général ayant pris les dehors de la place, & ne croyant pas qu'elle pût être prise par la force, résolut de l'assamer par un blocus. On ne sauroit exprimer ce que souffrirent alors les Bourgeois qui signalèrent leur confiance en cette occasion, en soutenant un siège de cinq mois, sans que ni la famine, ni la peste, qui les réduisoient à l'extrémité, leur fissent perdre courage. Les femmes mêmes bordaient les remparts, & faisoient tous les devoirs de Soldats, animées par l'exemple d'une nommée *Kennas*, femme d'un courage mâle. Elle parut avec ses Compagnes dans toutes les sorties qu'on faisoit sur les Espagnols: ce qui ne donna pas moins de courage aux Assiégés que d'admiration aux Assiégeurs. Cependant la misère devint si grande, que plus de six mille personnes y moururent, & qu'il n'y restoit plus que 107 muets de blé pour nourrir les quatorze mille Habitans qui restèrent. Balde ayant appris cela, les fit sommer de se rendre, mais ils répondirent généralement, qu'ils ne manqueraient pas de vivres, tandis que le bras gauche leur resteroit, & qu'ils le mangeroient s'il en étoit besoin, se réservant leur bras droit pour défendre leur liberté. Adrien de Werf Bourguemaitre de la ville, fit paroître en cette conjoncture une confiance & un courage admirable. Se voyant excité par quelques Habitans à se rendre, il leur dit, *mes Amis puisque je dois mourir, il n'importe que ce soit pour vous ou pour l'ennemi. Mettez mon corps en pièces, & partagez-le entre vous. Je mourrai content si ma mort vous peut être utile.* On fit pendant le siège, une espèce de monnoye de papier ou de carton, dont il se trouve encore des pièces chez les Curieux, avec ces inscriptions, *HMC LIBERTATIS ERGO; PUGNO PRO PATRIA.* Vers le mois d'octobre, lorsque les Assiégés étoient fur le point de se rendre, on leur fit savoir par le moyen de quelques pigeons qu'on vouloit les secourir. On les lâcha vers la ville ayant à leurs pattes de petits tuyaux, qui renfermoient des lettres, & on les garde encore aujourd'hui embaumées dans la Maison-de-ville, pour une mémoire perpétuelle. Enfin le troisième d'octobre, les digues de la Meuse & de l'Issel ayant été percés, Louis Boifot Amiral de Zélande fit entrer dans Leiden un considérable secours, par le moyen d'un nombre de bateaux à fond plat. Les Assiégés épouvantés d'une inondation si subite, & voyant que la ville étoit secourue, abandonnèrent les Forts, qu'ils avoient construits pour l'assamer. Pour mémoire éternelle de cette délivrance, les Habitans de Leiden en célèbrent tous les ans l'Anniversaire dans toutes les églises, & représentent de sept ans en sept ans le spectacle de ce siège. Guillaume Prince d'Orange, quoiqu'il ne fut qu'à demi guéri d'une maladie dangereuse, se fit transporter dans cette ville pour remercier les Bourgeois de leur généreuse résistance. Il y fit plusieurs gratifications tant à l'Amiral Boifot, qu'à Janus Douza ou Vander Does Seigneur de Noortwyk qui avoit commandé dans la ville. Il en fit de même aux Officiers & aux Soldats. Il accorda plusieurs beaux privilèges à la ville, dans laquelle il fonda, en 1575, cette fameuse Université qui est la première & la plus considérable de toutes les Provinces-Unies. On y enseigne la Théologie, la Jurisprudence, la Philosophie, la Médecine, les Langues, les Mathématiques, & l'Astronomie. Janus Douza en fut le premier Curateur. Le huitième de février, on commença à y faire des Actes, & à y donner des leçons publiques; & tous les ans au même jour, on fait l'installation du Recteur Magnifique, qui fut autrefois choisi par le Prince d'Orange, entre trois sujets les plus capables qui lui étoient présentés. Maintenant ce choix appartient aux Etats. Outre le Recteur, il y a trois Curateurs de cette Académie qui ont soin de la maintenir dans son lustre, & d'y

attirer les plus beaux Esprits des pays étrangers. Les Etudiens y jouissent de plusieurs privilèges, moyennant qu'ils se soient fait immatriculer. La maison de l'Université est très-belle. C'étoit autrefois un couvent de Religieuses. On voit au dessus une tour pour servir d'Observatoire aux Astronomes; & on y trouve tous les instrumens nécessaires pour l'Astronomie. Il y a une très-belle & très-exquise Bibliothèque, avec quantité de rares & d'anciens Manuscrits. Le Jardin Botanique, mérite aussi la vue des Etrangers, ainsi que la Sale d'Anatomie qui seroit autrefois de chœur à l'église des Beguines. On y voit quantité de squelettes grands & petits tant d'hommes que d'animaux. Entre les choses de remarque qu'on voit dans cette Sale, il y a le portrait d'un Païsan de Prusse, nommé André Grunheim, qui à l'âge de 22 ans avoit un fort grand couteau, comme il s'en servoit pour enfoncer une grosse arête qu'il avoit dans la gorge, & qui l'étrouffoit. On fut contraint de lui ouvrir l'estomac, pour en tirer le couteau; après quoi il vécut encore huit ans. Vis à vis de l'Anatomie on voit un Collège que les Etats de Hollande & de Zélande fondèrent dans le XVI^e siècle pour 30 à 40 Etudiens en Théologie. Ceux qui ont fait le plus d'honneur à l'Université de Leiden sont, Janus Douza, Joseph Scaliger, Adrien Junius, Pierre Forêt, Rambert Dodonæus, François Rapheleng, Jean Cocceius, François Gomarus, Paul Merula, Charles Cluïus, Conrad Vorstius, Jaques Arminius, Daniel Heinsius, Dominique Baudius, Antoine Mattheus, Antoine Leuwenhoek, & plusieurs autres Savans du premier ordre. Mais Arminius, Gomarus, Vorstius & Cocceius, ont excité par leurs Ecrits plusieurs factions & troubles, non seulement dans l'Université, mais aussi dans toute la République. Leiden est renommée pour la fabrique des draps par dessus toutes les autres villes de Hollande. Le Conseil de ville qu'on appelle *Vroedschap*, est composé de quarante personnes qui doivent être natives de la Province, âgées au moins de vingt-huit ans, faisant profession de la Religion Réformée. Ce Conseil a droit d'être les Bourguemaitres, & il en nomme tous les ans trois à la S. Martin, qui gouvernent la ville avec un des quatre de l'année précédente. Il nomme aussi tous les ans le 25 juillet, seize personnes, desquelles huit sont choisies, pour être Echevins, par les Etats de la Province qui se font réservé ce choix depuis la mort de Guillaume III, Roi d'Angleterre & dernier Stadhouder de Hollande. Ce même Conseil nomme pareillement trois sujets capables, aux Etats de la Province qui en choisissent un pour remplir la charge de Grand Bailiff de Leiden, laquelle est très-honorable. Les Armes de la ville de Leiden sont d'argent à deux clefs de gueules passées en sautoir. Elle porte ces clefs, à cause que S. Pierre en étoit autrefois le Patron, & que la principale église lui étoit dédiée. * *Dilectos des Pays-Bas, de l'édition de Bruxelles 1720, tome 4. p. 88 & suiv.*

* **L E I D E N** (L'Isle de) petite île d'Asie, au sud-ouest de la partie la plus septentrionale de l'Isle de Ceylan, c'est à dire, du Royaume de Sranapatan. Elle peut avoir environ cinq lieues de long & trois de large. Elle a à peu près la forme d'un ovale.

L E I D E N (Philippe de) vivoit dans le XIV^e siècle. Il étoit originaire des Pays-Bas, & selon quelques uns de Leiden même. Il étoit sorti d'une famille noble, & fut un des plus célèbres Canonistes de son tems. Il enseigna le Droit Canonique dans l'Université d'Orléans, & depuis dans celle de Paris, où il fut fait Professeur en 1369. Ensuite ayant été pourvu d'un canonicat de l'église de Sainte-Marie, il retourna en son pays, où il devint Conseiller de Guillaume de Bavière, cinquième de ce nom, Comte de Hollande, de Zélande & de Hainaut. Il fut fait, en 1373, Grand Vicair d'Arnould de Horn, Evêque d'Utrecht, & fut député par Albert de Bavière à Avignon vers le Pape Grégoire XI, de qui il obtint un canonicat dans l'église d'Utrecht. Il mourut dans cette dernière ville l'an 1380, & fut enterré à Leiden, où il avoit fondé deux prébendes dans l'église de S. Pancrace. Les Ouvrages qu'il a laissés ont été imprimés la première fois à Leiden chez Jean Sévérin l'an 1616. Comme il n'en étoit resté que très-peu d'exemplaires, un des principaux Magistrats de la ville d'Amsterdam communiqua le sien au Libraire, qui en fit une nouvelle édition en 1701, in quarto, sous ce titre, *Philippi de Leiden Tractatus Juridico-Politici quorum seriem sequens pagina exhibet. Accedunt hinc Editioni, Authoris Vita, Medulla Tractatum, & Index Legum ad quos scripsit. Recensuit & Indice auxit Sebastianus Petzoldus Regie Majestatis Borussiae Bibliotecarius.* Ce livre contient quatre petits Traitez. Le premier intitulé *De Republica Curæ & sorte Principantis*, renferme 85 Cas, qui sont autant de Décisions tirées du Code & des Nouvelles de Justinien, concernant le gouvernement & le bien d'un Etat ou République. Le second est une Table que l'Auteur a dressée des matières & des maximes qui sont répandues dans le premier Traité. Le troisième concerne l'Art de gouverner une République, sous ce titre de *Formis & Semitis Republicæ utilius & facilius gubernanda.* Le quatrième enfin, de *Modo & Regula rei familiaris facilius gubernanda.* C'est une instruction pour bien régler sa maison. Cet Auteur a une mauvaise Latinité & un style bas. Il ne faut pas en être surpris. Les Belles Lettres ne florissoient pas encore de son tems en Europe. Du Pin ajoute dans sa Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques, que Philippe de Leiden avoit composé des leçons sur trois livres des Décrets. * *Journal des Savans, tome 34. p. 453. Valère André, Biblioth. Belgica, p. 175.*

* **L E I D E N** (Jean de) ainsi nommé parce qu'il étoit de Leiden, s'appelloit autrement *Jean Bucold*, *Beold* ou *Beukels*, Fanatique du XVI^e siècle, étoit un simple Tailleur. Cependant il eut le crédit de se faire Chef des Anabatites. En 1534, il s'empara de la ville de Munster avec ses Adhérens Jean-Mathieu Boulenger, Knipperdolinck & autres, en fut créé Roi, & la défendit longtems contre les troupes de François, Comte de Waldeck, Evê.

Evêque de cette ville. La grande famine que les Anabatistes souffrirent pendant ce siège ne les put faire résoudre à se rendre. Il y eut même une femme qui s'imaginant qu'elle alloit imiter l'action de Judith, se mit en devoir d'affaillir l'Evêque; mais elle fut découverte & punie de la même épée avec laquelle elle vouloit faire le coup. Enfin l'Evêque se rendit maître de la ville en 1535 par stratagème, & fit prendre ce prétendu Roi avec ses principaux Compagnons, auxquels ayant reproché leur fureur, il les fit mourir par de très-rigoureux supplices. Leur Roi, comme principal auteur de tous les desordres, fut pincé avec des tenailles ardentes, & son corps fut mis dans une cage de fer, & pendu au haut de la tour de S. Lambert, où il demeura exposé, jusqu'à ce que le tems qui vient à bout de tout, l'eût réduit en poussière. On dit qu'aux reproches que l'Evêque faisoit à Jean de Leiden sur les cruautés qu'il avoit exercées, il avoit répondu qu'il répareroit cette perte, s'il le faisoit mener par les villes, prenant un liard de tous ceux qui le viendroient voir. Il avoit eu quatorze femmes, & il en avoit massacré une de ses propres mains, parce qu'elle avoit refusé d'obéir à ses ordres. Lorsqu'il passoit à cheval dans les rues, il avoit la couronne sur la tête, & deux jeunes hommes marchaient devant lui, l'un avec une épée & l'autre avec le Vieux Testament. Il en couloit la vie à tous ceux qui ne vouloient pas se mettre à genoux devant lui. On garde encore dans la ville de Leiden la table qui servoit d'établi à ce fantôme de Roi, lorsqu'il travailloit à son métier de Tailleur. * *Dictionnaire des Pays-Bas, de l'édition de Bruxelles, 1720, tome 4. p. 99 & suiv.*

* LEIDEN (Lucas van) fut tout à la fois habile Peintre, & Graveur en cuivre & sur le verre. Il naquit en 1494, vers la fin du mois de mai ou au commencement de Juin. Hugues Jacobz son père fut aussi en son tems un assez bon Peintre, & fut le premier Maître de son fils qui fut ensuite Disciple de Corneille Engelbrechtz; mais il est allé bien plus loin que l'un & l'autre. A l'âge de douze ans, il peignit en détrempe sur de la toile l'Histoire de S. Hubert pour le Seigneur de Lokhorst qui lui en donna autant de pièces de 28 sols qu'il avoit d'années. A l'âge de seize ans il grava un *Ecce Homo* qui au jugement des Connoisseurs passe pour une excellente pièce. Il grava encore dans la même année quelques ouvrages dignes d'admiration. On remarque qu'il commença à graver des l'âge de neuf ans, & qu'à quatorze il a fait des planches considérables par la quantité & par la beauté du travail qui s'y rencontre. Sa peinture alloit de pair avec sa gravure, & l'une & l'autre étoient faites avec un soin & une propreté admirables. Il épousa une fille de la noble famille de Boschhuizen. Il ne laissa qu'une fille richement mariée. Il étoit magnifique dans sa dépense & dans ses habits; mais quoiqu'il aimât la bonne chère, il ne perdoit pas pour cela un moment du tems destiné à son travail. Il sembloit même, quand il avoit plus bu qu'à l'ordinaire que le vin lui donnoit davantage d'esprit: ce qu'on remarquoit dans quelques pièces qu'il avoit gravées au sortir de la débauche, & qui paroissent meilleures que les autres, comme l'Histoire de Saül qui lance un javelot contre David qui joue de la harpe; un Palfan à qui une femme tire de l'argent de sa bourse, pendant qu'un Charlatan lui arrache une dent, &c. Il y eut entre Lucas & Albert Durer un commerce d'amitié très-sincère, & une émulation sans jalousie; de sorte que quand Albert mettoit au jour quelque planche, Lucas en produisoit une autre, & pendant qu'ils en faisoient le jugement au public, ils se donnoient des louanges l'un à l'autre. Cette amitié s'augmenta beaucoup dans leur entrevue, lorsqu'Albert fit un voyage en Hollande. Quelque tems après, en 1527, Lucas en fit un pour visiter les Peintres de Zélande & de Brabant, & pour se divertir. Il traita par tout splendidement ceux de sa profession. Il connut à Middelbourg un Peintre nommé Jean de Maubeuge, avec lequel il fit plusieurs fois la débauche. Ils étoient égaux en richesses & en réputation, de sorte qu'il y eut entre eux beaucoup de jalousie, & c'étoit à qui paroitroit avec le plus d'éclat. Ils entrèrent dans une si grande défiance l'un de l'autre que Lucas s'imagina qu'on l'avoit empoisonné dans un repas, & cette opinion fit un tel effet sur son esprit, qu'étant retourné chez lui, il tomba malade & fut six ans au lit, toujours languissant. Cet état d'infirmité ne pouvoit l'empêcher de travailler sur son lit, & quand on lui représentoit que cette application avanceroit sa mort, *Hé bien, dit-il, je veux que mon lit me soit un lit d'honneur.* Il mourut à l'âge de trente neuf ans. * *Orler, Description de Leiden, en Hollandois. Félibien, Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, Entret. 4. tome 2. p. 322 & suiv.* De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres, p. 345 & suiv.*

* LEIDEN (Adrien van) naquit à Leiden en 1498. Son véritable nom étoit *Adrien Claarzen*. Il étoit fils d'un Foulon, & travailla du métier de son père jusques à sa dixhuitième année. Il avoit une inclination naturelle pour la Peinture, & pour la seconder, on le mit chez Corneille Engelbrechtz, sous lequel il fit de merveilleux progrès. Il travailloit à l'huile & en détrempe & étoit fort ingénieux dans ses ordonnances, mais il n'exécutoit pas avec propreté. Il demeuroit dans une chétive maison près du rempart. Un jour François Floris, habile Peintre d'Anvers, vint à Leiden pour y voir Adrien; mais ne le trouvant pas au logis, il demanda permission d'aller dans l'endroit où il travailloit & qui étoit dans le grenier sous les tuiles. Adrien de retour au logis, fut tout honteux quand il apprit la visite d'un si grand Maître, & eut bien de la peine à se résoudre de l'aller voir dans son auberge où il l'avoit fait inviter. Cependant à la fin il s'y rendit, & Floris fit tout ce qu'il put pour lui persuader de venir avec lui à Anvers, où il seroit mieux payé de son travail & pourroit faire une fortune considérable. De si belles offres ne furent pas capables de le tenter, & lui lui répondit qu'il se plaifoit dans sa petite ville autant qu'un autre dans sa grandeur. On

a de sa façon quantité de pièces où l'on voit régner une belle ordonnance à laquelle l'exécution ne répond pas toujours. Il finit ses jours par une triste catastrophe. Un certain jour, comme il avoit reçu de l'argent pour une pièce qui étoit le premier jugement de Salomon, & qu'il revenoit tard au logis, il fut obligé pour satisfaire à quelque nécessité pressante, sur le bord d'un canal, d'ôter sa robe qu'il mit sur le mur. Quand il eut fait, & qu'il voulut la reprendre, il fit un faux pas, & tomba dans le canal, où il se noya. Cela arriva en 1564, dans la 66^e année de son âge. * *Gr. Did. Univ. Holl. Orler, Description de Leiden, en Hollandois.*

* LEIDERDORP, beau village de Hollande sur le Rhin à une demi-lieue de Leiden.

LEIDRADE, Archevêque de Lyon, étoit natif de Nuremberg, & avoit été Bibliothécaire de Charlemagne qui l'estimoit beaucoup. Ce Prince lui donna des emplois considérables, & le commit avec Théodulfe, Evêque d'Orléans, pour exercer la Justice dans toute la Gaule Narbonnoise. Ces Officiers étoient nommez *Missi Domini*. Théodulfe parle lui-même de cette commission, in *Paranesi ad Judices*,

*Hesperat hoc nobis Leidradus forte sodalis
Cederet ut magnus hoc recedente labor.
Nercius hunc genuit. Hunc tu, Lugdunus, futurum
Pontificem speras religiosius ope.
Arte cluit, senexque viget, virtute redantat,
Cui vita ad superam transitur ista manus.*

Depuis, Leidrade fut Archevêque de Lyon avant l'an 799, comme on le peut recueillir de ce que dit de lui Adon de Vienne, & même d'une lettre de Félix d'Urgel, que nous avons parmi celles d'Alcuin. Elle est adressée à l'église & au peuple de la ville d'Urgel où Leidrade avoit été envoyé pour citer Félix au Concile assemblé à Aix-la-Chapelle, auquel il se trouva lui-même. Eginhart dit que Leidrade fut présent au testament de l'Empereur Charlemagne, auquel il écrivit cette lettre que nous avons encore sur la fin des Oeuvres de S. Agobard, dans laquelle il lui rend compte des réparations qu'il a faites en l'église de Lyon. Cette lettre commence ainsi, *Summo Carolo Imperatori, Leidradus Episcopus Lugdunensis, S. Dominus noster, &c.* Nous avons encore une autre lettre de Leidrade à sa sœur, pour la consoler de la mort de son fils & de son frère. Papipe Maffon, & après lui M. Baluze les ont publiées à la fin des Oeuvres d'Agobard. Enfin le Père Mabillon dans le troisième tome de ses *Annales*, a donné une réponse de Leidrade à Charlemagne sur les cérémonies du Batême, avec une lettre particulière adressée à Charlemagne; & un Ecrit sur les renonciations que l'on fait quand on reçoit le Batême. Leidrade eut, par la faveur de Charlemagne, des Reliques de S. Cyprien & de quelques autres Saints. Il les mit dans l'église de S. Jean; & le même Agobard qui étoit son Coadjuteur & qui lui succéda, composa en l'honneur de cette translation l'Hymne qui commence *Reitor magnificus jusque Princeps, &c.* Nous apprenons d'Adon de Vienne, que vers l'an 816, Leidrade fit une abdication volontaire de l'Episcopat, & se retira dans le monastère de S. Médard de Soissons où il mourut faintement. * *Adon, in Chron. Alcuin, adversus Elipant. & Epist. 69. l. 1. Eginhart, in Vit. Caroli Magni. Paradin, Histoire de Lyon. Sévert, Historia Episcoporum Lugdun. Robert & Sainte-Marthe, Gall. Christ.*

* LEIDSCHEN-DAM, beau village de Hollande dans le Quartier de Rhyndland, entre Leiden, Delft & la Haye.

LEIE, rivière. Cherchez L. I. S.
LEIGH (Guillaume) fils de Thomas Leigh, Lord-Maire de Londres, fut fait Chevalier par Jacques I, Roi d'Angleterre. Il épousa Marie, fille de Thomas Egerton, Chevalier & fils aîné de Thomas Ellesmere, Chancelier d'Angleterre. De ce mariage naquit François, qui continua la famille. Celui-ci fut créé Chevalier Baronne par Jacques I. Il devint ensuite Baron du Royaume. sous le titre de Lord Dunmore sous Charles I. En 1643, il fut fait Capitaine de la Compagnie des Pensionnaires. En considération de ses bons & fidèles services, il fut créé Comte de Chichester, à condition que ses enfans mâles seuls succéderaient à cette dignité, & qu'à leur défaut elle seroit dévolue à Thomas, Comte de Southampton, & à ses enfans mâles descendant de lui & d'Elizabeth sa femme, fille aînée dudit François. Il mourut en 1653, laissant ladite Elizabeth, & Marie, qui épousa George Villers, Vicomte de Grandison. * *DiB. Angli.*

LEIGH (Thomas) descendant d'un second fils de Thomas, Lord-Maire de Londres. Jacques I le fit Chevalier. Il épousa Marie, une des filles & héritières de Thomas Egerton, Chevalier, fils aîné du Lord Thomas Ellesmere, Chancelier d'Angleterre, & qui fut toujours fortement attaché au parti de Charles I. Il fut fait Baron du Royaume, sous le titre de Lord Leigh de Stoneley. Il mourut en 1671. Son fils Thomas qui mourut avant lui, fut marié deux fois, 1. à Anne, fille & héritière universelle de Richard Brigham de Lambeth, dans le Comté de Surrey: 2. avec Jeanne, fille de Patrick-Fitz-Maurice, Baron de Kerry en Irlande. De ce mariage naquirent Thomas, fils unique, Comte de Leigh, & trois filles; Honora, mariée à Guillaume Egerton, Chevalier, second fils de Jean, Comte de Bridgewater; Marie & Jeanne. * *DiB. Angli.*

LEIGH (Edouard) de Stafford en Angleterre, vivoit encore en 1670. Il a composé une Critique sacrée Hébraïque & Grecque, qui a été assez estimée, & six livres de la liaison qu'il y a entre la Religion & la Littérature. * *Konig, Biblioth. Petus & Nov.*

LEIGH, petite ville dans le Comté de Lancastre, à 145 milles Anglois de Londres.

* LEIGNE ou LEIGNES, bourg de France en Cham-

pagne, vers les confins du Duché de Bourgogne, dans le Comté de Tonnerre. Il est à peu près à l'est de la ville de Tonnerre, dont il est éloigné de cinq à six lieues.

* **LEIGNE** ou **LEIGNES**, petite rivière de France, dans la partie méridionale de la Champagne, & dans le Comté de Tonnerre. Il prend sa source près du bourg de Leigne, coule à peu près du sud au nord, & va se rendre dans la Seine à Bar-sur-Seine.

LEIGNI (Géofroy ou Godefroy de) Voyez **GODEFROY**.

LEIGHTON, ville avec marché dans le sud-ouest du Comté de Bedford en Angleterre, est située sur les frontières du Comté de Buckingham, sur une petite rivière, qui coule de là dans la rivière d'Ouse. Leighton est une assez grande ville, renommée pour son gras bétail, éloignée de 33 milles Anglois de Londres. * *Diâ. Anglois.*

LEIL, Roi fabuleux des anciens Bretons en Angleterre, & fut fils de Brutus II, auquel il succéda. On dit qu'il fit bâtir sur les frontières d'Albanie une ville qu'il appella *Carleil*. * *Abu Chêne, Histoire d'Angleterre. Sanfovin, Chron. l. 2.*

* **LEILLIZ**, l'une des treize villes du Comté de Cépuz en Hongrie, qui furent engagées à la Couronne de Pologne. Cette ville est passablement grande, & a une juridiction fort étendue. * *Gr. Diâ. Univ. Hol.*

* **LEIMBACH**, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe. Elle est dans le Comté de Mansfeldt qui fait partie de la Thuringe. Elle est située sur la petite rivière de Wipra, dans le voisinage de la ville de Mansfeldt.

LEINE, rivière d'Allemagne, que les Auteurs Latins nomment *Linus* & *Leina*, a sa source dans la Saxe, & traverse le Duché de Brunwick, où elle arrose Göttingen, Einbeck, &c. Elle reçoit l'Inneritz, & quelques autres rivières: elle coule ensuite près de Hanovre & de Newstadt, & peu après elle se jette dans l'Aller. * *Clavier, Descript. German. Baudrand.*

LEININGEN, ville d'Allemagne dans le Westreich. Il y a le vieux & le nouveau Leiningen que ceux du pays appellent *Alt & Neu Leiningen*. Les Comtes de Leiningen sont divisés en deux familles. L'une est celle des Comtes de Leiningen de *Dachsburg*; l'autre des Comtes de Leiningen de *Westerbourg* & de *Schombourg*. Ils possèdent dans le Westreich, outre les deux Leiningen, *Dachspourg*, *Schombourg* & *Westerbourg*, la ville de *Tourakein* avec le château de *Hartenbourg*, *Hédeshelm* & *Bockenheim* avec leurs châteaux & quelques villages, la ville de *Gruntlad* près de *Wormes*, *Rixingen* & *Forbach*. Ils ont encore en la Basse Alsace la ville d'*Oberbrun*, le château de *Rausdunbourg*, de *Niderbrun*, & quelques autres villages. * *Davity, Comtes de Leiningen. Th. Corneille, Diction. Géogr.*

LEINSTER ou **LAGENIE**, province du Royaume d'Irlande, nommée quelquefois *Leinster*, en Latin *Legenia*, & plus anciennement *Lagen*, est appelée *Leighingh* ou *Leighingh* par les naturels du pays, & *Lein* par les Gallois. Elle est bornée à l'est par la Mer d'Irlande, ou le Canal de S. George; à l'ouest par la Province de *Connought* ou *Connac*, dont le Shannon la sépare; au nord par l'*Ulster* ou *Ulanie*; au sud par l'Océan; & au sud-ouest par le *Manster* ou la *Monnomie* que la *Shure* en sépare durant un petit espace de chemin. Pour sa figure elle approche un peu de celle d'un triangle. Sa longueur depuis les parties les plus septentrionales d'*Est-Meath* jusques à *Hook-Tower* qui est la pointe méridionale du Comté de *Wexford*, est d'environ 112 milles; & la largeur depuis la ville de *Wicklow* jusques à la partie la plus occidentale du Comté du Roi ou *Kings-County* est de 70 milles ou environ. Elle peut avoir à peu près 360 milles de circuit à compter ses tours & retours. Ses principales rivières sont le *Barrow* qui a sa source dans le Comté de la Reine ou *Queens-County*, court d'abord à l'est, après au sud, baigne *Caterlogh* & *Laghin*, reçoit la *Shure* près de *Watersford*, & se jette ensuite dans l'Océan; la *Boynes*, fameuse par la bataille qui s'y donna en 1690, qui a sa source dans le Comté du Roi, coule vers le nord-est, baigne *Trim* ou *Tryme*, *Naxan* ou *Nevant*, *Sleine* ou *Slayne* & *Droghda*, & va le perdre aussi-tôt dans l'Océan; la *Liffe*, *Liffie*, ou *Lefly*, qui a sa source dans le Comté de *Wicklow* à 15 milles ou environ de l'endroit où elle tombe dans la mer, fait un long circuit & se jette dans la mer à *Dublin*; la *Nure* ou *Nuar* qui a sa source dans le Comté de la Reine ou *Queens-County*, baigne *Kilkenny* & *Tommas-Town*, & se joint à la rivière de *Barrow* un peu au dessus de *Rofs*; l'*Urrin* ou la *Siane*, qui a sa source dans le Comté de *Wicklow*, baigne *Ballinglasi* ou *Baltenglas* & *Inisbortby*, & se jette dans la mer à *Wexford*; & l'*Inny*, qui prend sa source dans le Comté du Roi ou *Kings-County*, & tombe dans le Shannon à *Lough-Ree*. L'air de cette Province est doux & séreïn; le chaud & le froid n'y sont jamais excessifs. Elle est très-fertile en grains & en pâturages, en gros & en menu bétail, en poissons & en oiseaux aquatiques; elle nourrit aussi de très-bons chevaux. Ses Habitans approchent beaucoup de la politesse des Anglois, dont ils sont la plupart descendus; & c'est la plus considérable de toutes les Provinces d'Irlande. Après que le Roi Guillaume III eut fait le Maréchal de Schomberg Duc & Pair d'Angleterre, sous le titre de Duc de *Schomberg*, & que celui-ci eut laissé le titre à son plus jeune fils le Comte *Charles*, préférablement à son aîné le Comte *Ménard*, avant que ce titre échût au dernier, le même Roi le fit Duc de *Leinster*. Il y a dans cette Province un Archevêché qui est celui de *Dublin*, & trois Evêchés; 16 villes qui ont des marchés publics; 47 autres de commerce; autant de villes ou de bourgs qui ont droit d'envoyer leurs Députés au Parlement; 102 châteaux bien fortifiés par les Anglois; & 926 Paroisses. La principale de toutes les villes est *Dublin*, qui est aussi la Capitale du Royaume. Cette Province étoit partagée autrefois en deux Royaumes, celui de *Leinster* & celui de *Meath*.

dont chacun avoit son Roi jusques à ce qu'ils vinrent à se brouiller ensemble, & donnèrent ainsi occasion à Henri II, Roi d'Angleterre de les conquérir l'un & l'autre. *Leinster* a toujours été depuis inséparablement annexé à la Couronne d'Angleterre; mais pour *Meath*, il fut donné à un Seigneur Anglois nommé *Hugues Lacy* en titre de fief à censé; quoique dans la suite il fut réuni à la Couronne d'Angleterre, & qu'il ne forme aujourd'hui qu'une seule Province avec *Leinster*. D'ailleurs elle étoit anciennement partagée entre les *Brigantes* qui occupoient *Kilkenny*, *Caterlagh*, & les Comtes du Roi & de la Reine; les *Menapii*, qui habitoient à *Wexford* & aux environs; les *Canti*, qui avoient *Wicklow* & ses dépendances; & les *Blanti* ou *Elbanii*, qui tenoient *Dublin*, *Est-Meath* & *Ouest-Meath*. Ensuite la Province fut divisée en deux, celle de *Meath* & celle de *Leinster*. *Meath* renferme les Comtes d'*Est-Meath*, d'*Ouest-Meath*, & de *Longford*. Elle se divise aujourd'hui en onze Comtes qui sont *Longford*, *Ouest-Meath*, *Est-Meath*, *Dublin*, *Wicklow*, *Kildare*, le Comté du Roi, le Comté de la Reine, les Comtes de *Kilkenny*, de *Caterlagh*, & de *Wexford*. Quatre de ces Comtes, c'est à dire, ceux d'*Est-Meath*, de *Dublin*, de *Wicklow*, & de *Wexford*, sont à la mer, & les sept autres sont enclavés dans les terres. Les onze Comtes se subdivisent en quatre-vingt-dix Baronnie. * *Etat de la Grande Bretagne, sous George II, tome 3. p. 19. & suiv.*

* **LEIPE**, ville de Bohême dans la Préfecture de *Leitomeritz*, avec un ancien château, sur la rivière de *Pulnitz* au nord-est de *Leitomeritz*, dont elle est éloignée de sept à huit lieues. Le château fut ruiné dans la guerre des *Hussites*, mais dans la suite il a été rebâti. Elle trafique en ouvrages de fine terre & de verre, & l'on y fabrique aussi de fins draps. * *Gr. Diâ. Univ. Hol. Zeileri Topogr. Bohem. p. 41.*

* **LEIPHEIM** ou **LIPHEIM**, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de *Souabe*, au nord-nord-est d'*Ulm*, dont elle est éloignée de trois lieues.

LEIPSIK, belle & grande ville d'Allemagne en *Misnie*, dans le Cercle de la Haute Saxe, est nommée en Latin *Lipfia*. Elle est sur la *Pleisse*, qui y reçoit deux autres rivières. *Leipfic* est considérable par son Université, qui fut fondée l'an 1408, par *Frédéric le Guerrier*, Duc de Saxe; par ses foires, qui s'y tiennent trois fois l'année; & par cette assemblée de *Savans*, lesquels à l'imitation des Français, se font fait une coutume de nous donner tous les mois des *Journaux* très-instructifs & remplis d'érudition. Celui de *Leipfic* se publie en Latin. Il y avoit aussi dans cette ville de belles églises & des monastères magnifiques, que les Protestans ont pris & changés en d'autres usages. *Leipfic* fut souvent assiégée durant les guerres d'Allemagne. Les Impériaux furent deux fois battus par les Suédois, près de *Leipfic*, à la bataille de *Lutzen*, puis par *Torstenfon* l'an 1643. Ce Chef ayant pris *Glogau*, *Olmütz*, & quelques autres places, battit l'Archiduc *Leopold* & *Piccolomini* à *Leipfic*, qui se rendit à lui. La fameuse Bibliothèque de cette ville, est nommée *Pauline*, parce que lorsque les Habitans embrassèrent la doctrine de *Luther* en 1539, l'on donna à l'Université des Docteurs *Luthériens*, le monastère des *Dominiquains*, le plus grand & le plus commode qui y fut, & qu'on nommoit le monastère de *S. Paul*, d'où cette Bibliothèque a pris son nom. Elle est ample & considérable, ayant été composée de tous les livres qui se trouvoient alors dans tous les couvents de la ville & des environs. Il y a sur tout près de 8000 manuscrits qui n'ont jamais été imprimés. Le *Prieur Feller* en donna le Catalogue en 1686. * *Republique des Lettres de septembre. Clavier, Descript. German. Berthius, l. 3. Germ. Zeiler, &c.*

LEIR, ancien Roi Breton, qu'on range entre les Princes fabuleux, succéda à *Bladul*, son père, petit-fils de *Leil*. On dit qu'il fit bâtir une ville, qu'il nomma *Charlat*, & qu'on croit être *Leicester*. *Leir* eut trois filles, & maria les deux premières aux Ducs de *Cornubie* & d'*Albanie*, leur donnant pour dot des terres considérables; mais il ne voulut rien donner à la troisième, nommée *Cordeille*, qu'il n'aimoit pas. Comme elle étoit très-belle, *Aganipus* Roi des *Gaules*, l'épousa. *Leir* fut chassé de son Etat par les maris de ses deux filles aînées; & la cadette fit en sorte que le sien le rétablit sur le trône. Cette marque de tendresse toucha si fort *Leir*, qu'il laissa *Cordeille* héritière de ses Etats. * *Dollon, in Anph. Europ. Du Chêne, Histoire d'Angleterre. Polydore Virgile, &c.*

* **LEIRAC**, ville de France en *Gascogne*. Elle est située sur la rivière de *Gers* près de la *Garonne*, & a été démantelée. Le *Prieur* de *Leirac* en est Seigneur conjointement avec le Roi. * *Th. Corneille, Diâ. Géogr.*

LEIRIA ou **LERIA**, ville de Portugal, capitale d'une *Comarca* ou Jurisdiction, dans la province d'*Estremadure*. Elle a un Evêché suffragant de l'Archevêché de *Lisbonne* depuis l'année 1544, qu'elle fut érigée en Evêché par le Pape *Paul III*. Elle est entre les torrens de *Lys* & de *Linars*, à trois lieues de la côte de la mer Océane, au Levant, en allant vers le *Tage*, & à dix-sept lieues de *Lisbonne* au septentrion, en allant vers *Coïmbre*, dont elle n'est qu'à onze lieues. Son terroir est très-fertile, & dans son voisinage elle a une vaste forêt de pins, de six lieues de longueur, d'où l'on tire quantité de bois à bâtir des navires.

* **LEISNICK**, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe, sur la rivière de la *Multe*, au sud-est de *Leipfic* dont elle est éloignée de sept lieues.

LEITON (François) Portugais, entra chez les *Jésuites* étant âgé de 16 ans, le 20 novembre 1647, fut reçu Docteur en Théologie à *Evora*, & ayant exercé pendant 20 ans l'Office de Censeur des livres à *Rome*, mourut dans cette ville le onzième septembre 1705. Il y avoit publié en 1695 & 1699, deux volumes in folio, l'un sous le titre, *Impenetrabilis Pontificia dignitas* Cij.

Cyprus; l'autre *Synopsis de Ecclesia militante*. * *Mémoires de Portugal*.

LEITENBERG ou **LEUTENBERG**, ville d'Allemagne dans la Thuringe au Cercle de la Haute Saxe, au sud de Léna, dont elle est éloignée de huit à neuf lieues. Elle appartient au Prince de Swartsbourg.

LEITERSHAUSEN. Voyez **LEUTERSHAUSEN**.

LEITH ou **LYTH**, bourg ou petite ville de la Lothiane en Ecoffe. Il est sur le Golfe d'Édimbourg, à mille pas de la ville de ce nom, & à l'embouchure de la rivière de Leith. Il s'y fait beaucoup de commerce. Cromwel y avoit fait construire une citadelle, qui est maintenant démolie. * *Maty, Dict. Géogr.*

LEITLAND. Voyez **LETTONIE**.

LEITOMERITZ. Cherchez **LEUTMARIS**.

LEITTOURE. Voyez **LEICTOURE**.

* **LEIVA** (Francisque de) Espagnol de Cordoue, a composé avec Aguilar, Docteur en Médecine de la Faculté d'Alcala de Hénarès, un livre qui a pour titre *Antiparadoxa de Motu duplici*. On le trouve parmi les Ouvrages de Médecine, & fut imprimé à Cordoue, l'an 1634, in quarto. * *Baillet, Jugemens des Savans*, &c. tome 6. partie 2. n. 208. p. 210 & 221. édit. d'Amsterdam, 1725.

LEIVA, ville. Voyez **LEUWENTZ**.

LEK. LEL. LEM.

LEK. Voyez **LECK**.

LEKE (François) Chevalier, natif de Sutton dans le Comté de Derby en Angleterre, descendoit d'une ancienne & noble famille de ce pays-là, & étoit très-riche. Il fut fait Baron du Royaume, sous le titre de *Lord Deincourt de Sutton*. Ensuite pour les bons services qu'il rendit à Charles I, durant les troubles, où deux de ses fils perdirent la vie, il fut élevé à la dignité de Comte, sous le titre de *Scarfdale*. Il épousa *Anne*, fille d'*Edouard Carey*, Chevalier, & sœur de *Henri*, Vicomte de Falkland, de laquelle il eut sept fils & six filles, savoir, 1. *François*, tué en France; 2. *NICOLAS*, qui hérita des dignitez de son père; 3. 4. *Edouard & Charles*, qui moururent tous deux en combattant pour leur Souverain, comme nous l'avons dit; 5. *Henri*, qui mourut sans avoir pris alliance; & 6. 7. deux autres fils qui moururent dans l'enfance. Les filles furent 8. *Anne* mariée à *Henri Hillyard*; 9. *Catherine*, mariée à *Cuthbert Morley* de *Normanby*, Chevalier; 10. *Elizabeth*; 11. *Muriel-Françoise*, mariée au Vicomte *Gormanston* en Irlande; 12. *Pénélope*, qui eut pour époux le *Lord Lucas* de *Shenfield*; & 13. *N...* François Leke dont nous parlons, fut si assilié de la mort tragique de son Souverain, qu'il se revêtit d'un sac, & fit faire longtemps avant sa mort son tombeau, où il se couchoit tous les vendredis par pénitence, s'adonnant à la méditation & à la prière. Il mourut dans sa maison de Sutton en 1655. *NICOLAS*, son fils qui lui succéda, épousa *Françoise*, fille de *Robert*, Comte de Warwick, de qui il a eu deux fils, *ROBERT*, connu sous le nom de *Lord Deincourt*, & *Richard*; & une fille nommée *Marie*. *ROBERT*, épousa *Marie*, une des filles & héritières de *Jean Lewes* de *Leidton*, dans le Comté d'*York*, Chevalier Baronnet. * *Dict. Anglois*.

LEKKERKERK & LEKKERLAND. Voyez **LECKERKERK & LECKERLAND**.

LEKSMOND. Voyez **LECKSMOND**.

LELA, en Langue Turque, signifie *Dame*. Ce nom se donne ordinairement aux grandes Dames dans l'Afrique; & c'est aussi le titre d'honneur qu'on y donne à la bienheureuse Vierge, Mère de *Jésus Christ*, pour laquelle les Mahométans ont beaucoup de vénération, aussi bien que pour son Fils. C'est la remarque de *Diégo de Torrès*: ils appellent, dit-il, (parlant des Maures) *Notre-Seigneur Jésus Christ*, *Cidena-Ipa*, ou *Sidna-Ipa*, c'est à dire, *Notre-Seigneur Jésus*; & la sainte Vierge, *Lela Mariam*, c'est à dire, *la Dame Marie*. * *Ricaut, de l'Empire Ottoman*.

LELAND (Jean) natif de Londres, s'appliqua avec tant de soin à la recherche des Antiquitez d'Angleterre, & parut si propre à y réussir, que le Roi *Henri VIII* l'honora d'une très-bonne pension, & du titre d'Antiquaire. Cette charge commença & finit en lui. Pour en bien remplir les devoirs, il parcourut toutes les provinces d'Angleterre, il examina tous les débris des vieux monumens, il feuilleta les Manuscrits des couvents & des Collèges, & ayant employé six ans à ce voyage, & recueilli autant de Mémoires qu'il lui fut possible, il entreprit plusieurs Ouvrages considérables; mais il n'eut pas le tems de les achever, ni même de les avancer. La Cour ne lui fournit point les appointemens qui lui étoient dus: & soit à cause de cela, soit pour quelques autres raisons, il tomba dans une noire mélancolie, qui lui fit perdre l'esprit. Il mourut dans ce triste état, à Londres, le 18 d'avril 1552. On trouve ses Manuscrits dans la Bibliothèque d'Oxford. Ce sont des masses informes, qui témoignent néanmoins sa grande capacité. On le reconnoit encore plus clairement par un Ouvrage auquel il mit la dernière main, & qui seroit digne d'être imprimé. Il a pour titre de *Scriptoribus illustribus Britannicis*. *Léland* est aussi Auteur de deux Ouvrages qui ont pour titre *Anti-Poliarchia*. Dans l'un des deux il attaque en particulier un Controversiste Catholique, nommé *Aiberi Pigbius*. On accuse *Camden* de s'être fort prévalu des Manuscrits de *Jean Léland*. *M. Smith* a réfuté cette accusation. * *Bayle, Dict. Crit. Baillet, Jugemens des Savans, &c.* tome 6. partie 2. n. 166. p. 154. édit. d'Amsterdam, 1725.

LELEGES (*Lelages*) anciens peuples de la Carie en Asie. Les *Locriens*, appelez *Epicuriens*, dans la Béotie, & les

LEL. LEM.

premiers Habitans de la Laconie, avoient porté autrefois le nom de *LELEGES*. La ville de *Milet*, dans l'ionie, avoit été aussi nommée *LELEGES*. * *Pline*, l. 4. & *Strabon*, l. 9. & 13.

LELEX, Roi de *Lacédémone*, établit la première Dynastie des Rois de *Sparte*. Cherchez *LACÉDÉMONE*. On nommoit le pays de *Sparte* *Lélex*, mot que l'on dérive de *Lelex*; mais que d'autres tirent du Phénicien *Lachach*, qui signifie *produire de l'herbe*; parce que ce pays-là étoit un pays de pâturages. * *Voyez* l'extrait du livre, de *Regno Laconia*.

LELI (Pierre) Peintre Anglois, a fort bien fait les portraits dans la manière de *Van-Dyk*, tant pour les têtes, que pour les habits & les ajustemens. Il mourut d'apoplexie en 1680. Il fut fort estimé de *Charles I*, Roi d'Angleterre, & ensuite de *Charles II*, qui le choisit pour son Peintre & le créa Chevalier. N'ayant pas pu voyager, il répara ce défaut en ramassant le plus qu'il put des ouvrages des plus excellent Peintres, ce qui lui réussit parfaitement. * *De Piles, Abrégé de la Vie des Peintres*. *Dict. Anglois*.

LELIEN (*Ulpus Cornelius Lelianus*) est un de ces Généraux qui prirent le titre d'Empereurs dans les Gaules, sur la fin du règne de *Gallien*, & le même que *Trébellius Pollion*, & d'autres nomment *Lollien*. Quelques uns l'appellent *Elien*, mais ses vrais noms sont connus par ses médailles. *Pollion* dit qu'il eut part à la mort de *Postume*, qui selon d'autres lui fut vivement la guerre, & reprit sur lui *Mayence* dont il s'étoit emparé. L'Histoire de ces Princes est fort embrouillée, & il est difficile d'en rien dire de certain.

* **LELIENDAL**, village de *Zélande*, dans l'isle de *Schouwe*, est à l'ouest-sud-ouest de *Brouwershaven*, dont il est éloigné d'environ une lieue & demie.

LELIUS, Voyez **LELIUS**.

LELLI ou **LELLIS** (*Camille* de) Instituteur de la Congrégation des Clercs Réguliers, Ministres des infirmes, naquit le 25 mai 1550, à *Buccianico*, petit bourg de l'*Abruzze*, & du diocèse de *Chieti* dans le Royaume de *Naples*. Son père homme de guerre eut peu de soin de son éducation, & en mourant ne lui laissa que la cape & l'épée, avec une passion démesurée pour le jeu. Un ulcère qui lui vint à la jambe lui fit souhaiter d'être reçu dans l'Ordre de *S. François*, mais sa demande ayant été rejetée, il alla servir à l'hôpital de *S. Jacques* des incurables à *Rome*, où on le guérit pour un tems, & d'où on le chassa ensuite. En 1569, il s'enrôla dans les troupes de *Venise*, y servit quelque tems, & ayant été congédié après la guerre, fut réduit à une si grande indigence, que pour subsister il alla servir de manœuvre à quelques édifices que les *Capucins* de *Manfrédonia* faisoient construire. Ce fut alors que renonçant au jeu, & suivant les mouvemens de la *Grâce*, il prit la résolution de se faire Religieux, s'il trouvoit quelque couvent où on le reçût; mais son ulcère qui se rouvrit trois ou quatre fois, s'opposant toujours à son bon dessein, il retourna à l'hôpital de *S. Jacques*, où sa bonne conduite, lui procura bientôt après l'emploi d'*Oecologue*. Il s'y fit quelques amis, avec lesquels il se proposa dès lors de prendre, pour soulager les malades, des moyens plus efficaces que ceux qu'il voyoit employer, & jugeant qu'il auroit peine à y réussir tant qu'il seroit Laïc, il n'eut pas honte d'apprendre à trente-deux ans les Rudimens de la Langue Latine, & d'aller au Collège des *Jésuites* pour y faire ses études, en commençant par la sixième. Une personne de piété lui ayant donné une pension pour son titre, il reçut l'Ordre de prêtrise, fut chargé de la desserte d'une église, & s'étant défat de son œconômât en 1584, il jeta les fondemens d'une nouvelle Congrégation, laquelle trouva un illustre Protecteur en la personne du Cardinal de *Mondovi*, qui à sa mort, arrivée au mois de décembre 1592, lui laissa tous ses biens. *Camille* se servant avantageusement du crédit de ce Cardinal, avoit fait approuver sa Congrégation dès l'an 1586, par le Pape *Sixte V*, & l'avoit fait ériger ensuite en Ordre Religieux l'an 1591, par le Pape *Grégoire XIV*; ce que *Clément VIII*, avoit confirmé au mois de mars 1592. Il s'occupa ensuite à faire divers établissemens, & enfin étant persuadé que son Ordre solidement affermi n'avoit plus besoin de ses services, il se démit de la supériorité au mois d'octobre 1607, pour ne plus travailler qu'à sa propre perfection jusqu'à sa mort, qui arriva à *Rome* le 14 juillet 1614. * *Pierre Halloix & Jean-Baptiste Rossi, Vita Camilli de Lellis*.

LELOW, ville avec châtellenie. Elle est dans la Haute Pologne, située sur la rivière de *Plicza*, dans le Palatinat de *Cracovie*, à dix-sept lieues de la ville de ce nom vers le nord. * *Maty, Dict. Géogr.*

LEMAN (*Lomarus*) Lac de l'Europe méridionale, est appelé aujourd'hui *Lac de Genève*, en Allemand *Jenffersee*, en Italien *Lago di Geneva*, du nom de cette ville, située dans l'endroit où le *Rhône* sort du *Lac Léman*. Sa figure représente un arc, qui s'étend de l'est à l'ouest, l'espace d'environ 20 lieues, entre la France, la Suisse, la Savoie, & la République de *Genève*. Sa plus grande largeur est de quatre lieues vers le milieu; & l'on tient qu'en quelques endroits on ne peut sonder sa profondeur: ce qu'il semble que le Poëte *Lucain* n'a pas ignoré, lorsqu'il dit dans sa *Pharsale*, l. 1. v. 396.

Deferuere cavo tentoria fixa Lemano.

C'est le plus propre de tous les Lacs pour la navigation. Les Seigneuries de *Berne* & de *Genève* y entretiennent plusieurs frégates, pour le besoin, sans parler des grandes barques, & d'une infinité de petits bateaux, pour le transport des denrées & des marchandises. Ses bords ne sont pas trop élevés; & l'on ne découvre de tous côtes que de belles campagnes, ou de beaux vignobles, plusieurs villes, & de petits bourgs. La France ne régné qu'une lieue le long du rivage, où elle n'a que le village de

Ver-

Verfoy, qui avoit autrefois un bon château. La Seigneurie de Genève occupe de côté & d'autre l'extrémité du midi, & quel-
qu'autre petite partie du côté de la Suisse. Mais la Suisse au
couchant, & la Savoie au levant tiennent tous les rivages du
Lac. Les villes les plus considérables du côté de la Suisse, sont,
Nion, Morges, Lausanne & Vevey; & l'on y voit aussi (à pren-
dre les lieux par ordre de situation) Copet, Prengin ou Prand-
rin, Rolle, Saint-Prez ou Saint-Prez, Lutry, Chillon, &c. du
côté de Savoie, Evian, Ripaille, Thonon, Yvoire, Névry &
Armance, Armeuse ou Hermance. Les Genevois ont du même
côté Coligny; & de l'autre Jantou & Céligny, lieux célèbres par
leurs vignobles. Le Rhône entre dans le Lac vers le pais de Va-
lais, trois lieues au dessous de l'Abbaye de Saint-Maurice, & en
fort à Genève, sans qu'on puisse distinguer, ni son eau, ni son
cours d'avec l'eau du Lac que proche le lieu de sa sortie. C'est
un fait contraire à l'opinion vulgaire, qui veut que la plupart
des fleuves ne mêlent point leurs eaux avec celles du Lac qu'ils
traversent. Pliné, l'itinéraire d'Antonin, Cluvier plusieurs au-
tres Commentateurs, parle ainsi du Rhône & du Lac Léman, *La-
cus Lemanus qui in flumen Rhodanum influit*; & le Poëte Aufone
dit presque la même chose, dans le dénombrement des villes illu-
stres, à la Description de Narbonne, ville troisième, v. 7.

Qua rapitur præcep. Rhodanus genitore Lemano.

Il y a quelques Commentaires de César qui corrigent ce passa-
ge, & le prennent à contre-sens; comme s'il y avoit *Lacus Le-
manus*, que le fleuve Rhodanus influit. Sanson dans ses Remarques
sur la Carte de l'ancienne Gaule, dit que l'un & l'autre sens se
peut raisonnablement soutenir, savoir, que le Rhône fait le
Lac de Genève, eu égard à la partie de ce fleuve, qui est au des-
sus du Lac dans le pais de Valais; & que le même Lac fait le
Rhône, en considérant la partie du fleuve qui est au dessous
lorsqu'il en sort. Quelques uns ont publié que ce Lac a un flux
& un reflux réglé: ce qui n'est pas vrai. Il est sûr qu'il s'enfle
en été, lorsque les neiges des Alpes & du Mont-Jura viennent à
fondre; & que même, en de certains tems, il hausse & baisse,
sans qu'on en puisse bien savoir la cause, à moins qu'on ne la
veuille rapporter à des vents qui peuvent chasser l'eau d'un ri-
vage à l'autre. Quelquefois même on le voit ému, sans que
l'air soit agité d'aucun vent. Il prend souvent aussi diverses
couleurs à la fois, qui font un assez bel effet à la vue: sur quoi
Daniel Puerari, savant Médecin, & Professeur en Philosophie
dans l'Académie de Genève, a fait une Dissertation. Au reste,
il n'y a point de Lac au monde si abondant en poisson de toutes
les sortes, & il est particulièrement renommé pour ses truites
monstrueuses; car il s'en est trouvé qui pesoient près de cent
livres. Celles de trente jusqu'à soixante livres, y sont assez
communes. * Voyez, outre les Auteurs nommez, J. B. Plan-
tin, en la Description de la Suisse, César, l. 1. Comment. Aufone,
de Flam. Sanson, &c.

Le Lac de Genève ou le Lac Léman est environné de cinq
Etats souverains. Il aboutit à l'ouest au nord & à l'est au Pais
de Vaux, dépendant de la République de Berne; au sud il tou-
che le pais de Valais, au sud & à l'est il confine au Duché de
Chablais qui fait partie des Etats de Savoie. La ville de Genève
& quelques terres & villages appartenants à cette Républi-
que, sont situés au midi, au levant & au couchant du Lac,
lequel a aussi le Bailliage de Gex dépendant de la France à son
couchant. La figure du Lac approche un peu de celle d'un
croissant, dont les deux cornes seroient émouffées, & dont l'u-
ne des mêmes cornes auroit une grande échancrure par dedans.
Les Cartes des environs de Genève & celles de Suisse & de Sa-
voie représentent le Lac Léman d'une manière qui diffère beau-
coup de la véritable figure. Ce Lac s'étend bien plus contre le
Nord, & moins du côté d'Orient que les Cartes ne le marquent.
La distance de Morges jusqu'à Yverdon n'est que de six lieues,
& n'excède pas celle qui se trouve d'Yverdon jusqu'à Neufchâ-
tel; cependant les Géographes font la première de ces distances
beaucoup plus grande que la seconde. Le Lac Léman est situé
entre le 24 degré dix minutes, & le 25 de longitude à compter
cette longitude depuis l'Isle de Fer; & entre le 46 degré 12 mi-
nutes, & le 46 degré 31 minutes de latitude. La longueur du
Lac depuis Genève jusqu'à Ville-Neuve en passant par le Pais de
Vaud est de 15 lieues de marine, dont il y a 20 au degré, & ces
quinze lieues font 18 lieues communes de France & trois quarts,
mais cette distance prise en ligne droite par dessus le Chablais
n'excède pas douze lieues de marine. La plus grande largeur
du Lac, à la prendre des Rolle jusqu'au voisinage de Thonon, est
de trois à quatre lieues: ou plutôt, à cause du biais qui se trouve en-
tre ces deux lieux, la plus grande largeur du Lac des une Baye en-
tre Morges & Prévéranges, jusqu'à une Baye proche d'Enfon,
entre les rivières de Drance & d'Evian, est environ de 7000 toi-
ses de France de six piez de Roi, ou du Châtelet de Paris cha-
cune, & ces 7000 toises font plus de trois lieues communes, du
même Royaume. A quatre lieues de Genève, le Lac s'étrecit
beaucoup & depuis là jusqu'à cette ville, il n'est en aucun en-
droit large d'une lieue de marine. La surface du Lac est d'en-
viron 26 lieues communes de France carrées, dont chacune a
deux mille deux cents quatre-vingts deux toises & deux cinqui-
èmes de côté. Quelques personnes distinguent deux Lacs dans
celui de Genève, le grand Lac & le petit Lac. Le premier s'é-
tend depuis Ville-Neuve jusqu'à une ligne tirée des le cap de
Promontou jusqu'à Névry; & le second s'étend cette ligne jusqu'à
Genève. La profondeur du grand Lac est très-considérable &
particulièrement du côté de Savoie; mais les barques & les Pé-
cheurs ne s'accordent point entre eux sur ce sujet. On n'a pu
recueillir autre chose de ce qu'ils disent, sinon que sa plus gran-

de profondeur proche de Melleria est pour le moins de 200 bra-
ses: quelques uns la font monter à plus de 400 brasses, & sui-
vant le rapport de plusieurs, le petit Lac n'a nulle part, depuis
la hauteur de Nion jusqu'à Genève, passé 40 brasses de profon-
deur, mais on ne peut pas s'assurer sur ce qu'ils en disent.
* Histoire de Genève par Spon, de l'édition de 1730.

LEMANO. Voyez ODESSE.
LEMBA, province du Royaume de Kakongo dans l'Afri-
que. Elle est sur les confins de celui de Goy, & porte le nom
de sa principale habitation. C'est un village proche duquel il y
a des mines de cuivre, ce qui oblige les Européens à s'y venir
fournir de ce métal, ainsi que d'ivoire & d'Esclaves. Le pais
produit force fèves pour les nourrir. * De la Croix, Relation
d'Afrique, tome 3, Th. Corneille, *Diâ. Géogr.*

LEMBE'GE, ville de France dans le Béarn, capitale d'u-
ne petite contrée, appelée le Parlan de Viévill, qui confine avec
le Bas Armagnac, & qui est mêlée de vignobles, de terres labou-
rables & de châtaigniers. Quoique cette ville soit petite, les Ha-
bitans l'élevèrent comme si c'étoit la principale du pais. Le quar-
tier où elle est située produit de bons vins dont les vallées se
fournissent. Cette ville est au nord-est de Pau, dont elle est é-
loignée d'environ six lieues. * Th. Corneille, *Diâ. Géogr.*

LEMBERG, Palatinat. Voyez LEMBOURG.
LEMBERG, ville. Voyez LUWOW.
LEMBERG ou LEWE'MBERG, en Latin *Lemberga*,
bourg du Comté de Jawer en Silésie. Il est sur le Bober, entre
la ville de Jawer & celle de Gorlitz, à sept ou huit lieues de l'u-
ne & de l'autre. * Maty, *Diâ. Géogr.*

LEMBOULAS, petite rivière de France dans le Quer-
cy, coule à peu près du nord-est au sud-ouest, & se rend dans
le Tarn, un peu au dessus de Moissac.

LEMBOURG (le Palatinat de) province de la Russie Rou-
ge en Pologne. Elle est bornée au couchant par la Haute Po-
logne; au nord par le Palatinat de Bielsk; au Levant par la Po-
dolie & par la Moldavie; & au sud par la Transylvanie & par
la Haute Hongrie. Ce Palatinat est bien arrosé, fertile & assez
étendu. On le divise en quatre Territoires ou Châtellenies, qui
prennent le nom de leurs capitales qui sont Lembourg dont il est
parlé sous le mot de Luwow; Prémillie, Sanock & Halicz ou Halitz,
dont le Territoire porte le nom de Pokutje. * Maty, *Diâ. Géogr.*

LEMBRO, LEMBRO ou LMBROS, est une Isle
de l'Archipel, située au nord-ouest de celle de Ténédo, près de
la presqu'Isle de la Romanie. Elle n'a que neuf lieues de circuit.
Sa capitale porte son nom & a un Evêché & une citadelle. *
Maty, *Diâ. Géogr.*

LEMBRUN, petit pais de France en Auvergne: on en
ignore les bornes. S. Germain de Lembrun, situé entre Issoire &
Brioude en conserve le nom. * Maty, *Diâ. Géogr.*

LEMENE. Voyez LIMENE.

LEMERY (Nicolas) naquit le 17 novembre 1645
de Julien Lémery, Procureur au Parlement de Normandie, & qui
étoit de la Religion Réformée. Il fit ses études dans le lieu de
sa naissance, & après qu'elles furent finies il alla apprendre la
Pharmacie chez un Apothicaire de Roen, qui étoit de ses parens.
Il s'appreht bien-tôt que la Science qu'on appelloit Chymie, &
qu'il ne connoissoit guères que de nom, devoit être plus éten-
due que celle que savoit son Maître, & il vint en 1666, cher-
cher cette Chymie à Paris. Il s'adressa à M. Glazer, alors Dé-
monstrateur de la Chymie au Jardin du Roi, & se mit en pen-
sion chez lui pour être plus à portée de profiter de ses instru-
ctions, mais malheureusement M. Glazer étoit un de ces Chymi-
stes pleins d'idées obscures, & avare de ses idées, & par consé-
quent trop peu sociable. M. Lémery le quitta donc au bout de
deux mois & prit le parti de voyager par la France, pour voir les
plus habiles gens en ce genre, & pour se composer une Science
des différentes connoissances qu'il en tiroit. Il demeura trois
ans à Montpellier chez M. Vernant, Apothicaire, où il eut la com-
modité de travailler, & même de donner des leçons à plusieurs
jeunes Etudiants qu'avoit son Hôte. Ces leçons qui lui furent
fort utiles pour avancer dans la connoissance de la Chymie, at-
tirèrent bien-tôt tous les Professeurs de la Faculté de Médecine
& les Curieux de Montpellier, car il avoit déjà des nouveautez
pour les plus habiles. Quoiqu'il ne fût point Docteur, il ne
laisa pas de pratiquer la Médecine dans cette ville, où sa répu-
tation lui servoit de titre. Il revint à Paris en 1672, après avoir
fait le tour de la France. Il y fit connoissance avec M. Martin,
Aphicaire de M. le Prince, & profitant du Laboratoire qu'il avoit
à l'Hôtel de Condé, il y fit un Cours de Chymie qui le fit con-
noître & estimer du Prince chez qui il travailloit. Il voulut en-
fin avoir un Laboratoire à lui. Il pouvoit également se faire re-
cevoir Docteur en Médecine ou Apothicaire, mais la Chymie le
détermina au dernier parti, & il en ouvrit aussitôt des Cours pu-
blycs où l'affluence du monde devint bien-tôt si grande qu'à pei-
ne avoit-il de la place pour ses opérations. La Chymie avoit été
jusques là une Science où un peu de vrai, comme il le dit lui-
même, étoit tellement diffusé dans une grande quantité de faux
qu'il en étoit devenu invisible, & tous deux presque insépara-
bles. M. Lémery dissipa le premier les ténèbres affectées de la Chy-
mie, la réduisit à des idées plus nettes & plus simples, abolit la
barbarie inutile de son langage, & ne promit de sa part que ce
qu'elle pouvoit exécuter. Quoi qu'il eût découvert au public
par son Cours de Chymie qu'il lui donna, les secrets de cette
Science, il s'en étoit réservé quelques uns, par exemple, un émé-
tique fort doux & plus sûr que l'ordinaire, & un *Opiait mellesté-
rique* avec lequel on prétend qu'il a fait des cures surprenantes,
& que pas un de ceux qui travailloient sous lui n'a pu découvrir.
Sa vie commença, en 1681, à être fort troublée à cause de sa Re-
ligion. Il reçut ordre de quitter son emploi dans un tems mar-
qué. L'Electeur de Brandebourg lui fit alors proposer par M.
O 2

Spanheim, son Envoyé en France, de passer à Berlin, où il créeroit pour lui une charge de Chymiste, mais l'amour de la patrie, l'embarras de transporter sa famille dans un pays éloigné, & l'espérance de quelque distinction le retinrent. Il fit même encore après son tems expiré quelques Cours de Chymie à un grand nombre d'Écoliers, qui se pressoient de profiter d'un reste d'indulgence. Mais elle cessa enfin & il fut obligé de passer en Angleterre en 1683. Il fut fort bien reçu du Roi Charles II, qui lui donna de grandes espérances, mais comme les troubles qui paroissent alors devoient s'élever en Angleterre le menaçant d'y trouver une vie aussi agitée qu'en France, il se résolut à y revenir sans avoir pris encore de parti bien fixe. Il crut que la qualité de Docteur en Médecine lui procureroit quelque tranquillité; ainsi il en prit, sur la fin de 1683, le bonnet à Caen. Quand il fut de retour à Paris il y trouva en peu de tems beaucoup de pratique, mais non pas la tranquillité dont il avoit besoin. Les affaires de la Religion Réformée empiroient de jour en jour: enfin l'Édit de Nantes ayant été révoqué en 1685, l'exercice de la Médecine lui fut interdit, de même qu'à ceux de sa Religion. Il demeura ainsi sans fonction & sans ressource avec peu de bien, & dans l'embarras de ce qu'il deviendrait. Il ne laissa pas de faire encore deux Cours de Chymie, mais sous de puissantes protections, l'un pour les deux plus jeunes frères de M. le Marquis de Ségnelai, Secrétaire d'État, l'autre pour Mylord Salisbury, qui n'avoit pas cru pouvoir trouver en Angleterre la même instruction. Au milieu des traverses qu'éprouvoit M. Lémery, il se résolut d'entrer dans l'Église Romaine avec toute sa famille au commencement de 1686. Il reprit alors de plein droit l'exercice de la Médecine, mais il eut besoin de lettres du Roi pour les Cours de Chymie & la vente de ses remèdes, parce qu'il n'étoit plus Apothicaire. Il les obtint facilement, & les Écoliers, les Malades, & le débit des préparations Chymiques, lui revinrent bien-tôt. Au renouvellement de l'Académie des Sciences en 1699, M. Lémery obtint une place d'Associé Chymiste qui, à la fin de la même année, en devint une de Pensionnaire, par la mort de M. Bourdelin. En 1707, il commença à se ressentir beaucoup des infirmités de l'âge. Il eut quelques attaques d'apoplexie, auxquelles succéda une paralysie d'un côté, qui ne l'empêchoit pourtant pas de sortir. Il alloit toujours à l'Académie, mais enfin il fallut qu'il renonçât aux assemblées, & qu'il demeurât chez lui. Il se démit de sa place de Pensionnaire qui fut donnée à l'aîné des deux fils qu'il avoit dans sa compagnie. Il fut frappé en 1715, d'une dernière attaque d'apoplexie qui dura six à sept jours, & mourut le 19 juin 1715, âgé de 70 ans. Presque toute l'Europe a appris de lui la Chymie, & la plupart des Chymistes François & Étrangers lui ont rendu hommage de leur savoir. C'étoit un homme d'un travail assidu. Il ne connoissoit que la chambre de ses Malades, son Laboratoire & son cabinet. On a de lui, *Cours de Chymie contenant la manière de faire les opérations qui sont en usage dans la Médecine par une méthode facile; Pharmacopée universelle contenant toutes les compositions de Pharmacie qui sont en usage dans la Médecine, tant en France que par toute l'Europe, leurs vertus, leurs doses, les manières d'opérer les plus simples & les meilleures, avec plusieurs remarques & raisonnemens sur chaque opération*, Paris, 1697, in quarto; *Traité universel des Drogues mises en ordre alphabétique; Traité de l'Antimoine concernant l'Analyse Chymique de ce minéral, & un Recueil d'un grand nombre d'opérations*, Paris, 1707, in douze. * Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, tome 4, p. 212—220. *Histoire de l'Académie des Sciences*, 1715.

LEMINGOW, ville Anseatique du Cercle de Westphalie. Elle a été Impériale, mais elle dépend maintenant du Comté de la Lippe. On la trouve dans le Comté de Lemgow, sur la petite rivière de Pega, à quatre lieues de Hervorden, & à six ou sept de Minden, & de Paderborne. * Maty, *Diç. Géogr.*

LEMINGOW, Comté d'Allemagne dans le Cercle de Westphalie. Voyez l'article de LIPPE (Comté).

LEMINGTON, il y a deux villes de ce nom en Angleterre; l'une, qui n'est proprement qu'un bon bourg, est dans la partie du Comté de Hamp, qui est au sud-ouest, dans un pays qu'on appelle l'Église de Coris, à 72 milles Anglois de Londres.

La seconde est dans le pays du Comté de Warwick, qu'on nomme Knightlow. Elle est remarquable par deux sources d'eau, qui ne sont qu'environ à deux pas l'une de l'autre, mais qui ont pourtant un goût, & produisent des effets tous différens. L'une est douce & l'autre salée, quoiqu'elle soit fort éloignée de la mer. * *Diç. Anglois.*

LEMISE la Neuve, anciennement *Nospolis*, étoit autrefois une ville épiscopale de l'île de Chypre: ce n'est maintenant qu'un village situé sur la côte méridionale de l'île.

LEMICH (Henri) de Lubec, a publié une Défense des livres Apocryphes & Canoniques du Vieux & du Nouveau Testament en 1638. * König, *Biblioth. Petus & Nova.*

LEMNE, connu sous le nom de LEVINUS LEMNUS, né à Ziricée en Zélande l'an 1505, étudia en Médecine à Louvain, & se rendit très-habile. Il exerça long-tems la Médecine dans son pays, où il se maria; & après avoir perdu sa femme, il se fit Prêtre, fut Chanoine de Ziricée, & mourut l'an 1568, laissant un fils, nommé GUILLAUME LEMNE, habile Médecin, & plusieurs Ouvrages, entre autres, *De oculis Natura miraculis libri quatuor; De Astrologia; De honesto animi ac corporis obediamento; De Habitu & Constitutione totius Corporis; De Vita animi & corporis recte instituenda; De praxico statoque Vita Termino; Similitudinum ac Parabolarum quae in Bibliis ex herbis atque arboribus desumuntur, Explicatio*. Il promettrait encore au Public deux Ouvrages intitulés, l'un *Descriptione Aegae* qu'il devoit insérer dans le troisième livre de *Oculis Natura miraculis*; & l'autre *Compendium de Piscium trivalibus Nomenclaturis*; mais la mort l'empêcha de les achever. * Le Mire, in *Elog. Belg.* Melchior Adam, in *Vit.*

Medic. Germ. Valdre André, *Biblioth. Belgica*, p. 608 & 609. LEMNIUS (Simon) vivoit en 1550. Il étoit de Coire dans le pays des Grisons, si c'est du moins ce qu'il faut entendre par *Curia Helvetiorum*. Il tourna en vers Héroiques le Traité de Dionysius, de *Sua Orbita*. Il rendit aussi en vers Héroiques Latins l'Odyssée d'Homère. * König, *Biblioth. Petus & Nova.*

LEMNIUS (Lavinus) Voyez LEMNE. LEMNOS, île de la Mer Egée, ou de l'Archipel, proche de la Thrace & du Mont-Athos, sous la domination des Turcs, qui la nomment *Staliméne*, est assez fertile, avec quelques ports. Les lieux les plus considérables de cette île, sont, Mandro, Cochino, Paleo-Castro, &c. Cette île avoit été habitée d'abord par les Sinties, peuples de Thrace, & on n'y comptoit que deux villes, *Hephalia*, & *Myrina*. Lemnos étoit célèbre par son Labyrinthe, & par la forge fabuleuse de Vulcain, que les Poëtes y avoient placée, parce que ses Habitans furent les premiers qui forgèrent des armes. Avant l'expédition des Argonautes, les femmes Lemniennes avoient toutes tous leurs maris, & s'abandonnèrent à ces Héros Grecs, dont elles eurent des enfans. Depuis, les Pélasges ayant enlevé des femmes Athéniennes, les menèrent à Lemnos, & en eurent des enfans, qu'ils tuèrent depuis, avec leurs mères, parce qu'ils leur voyoient des inclinations contraires aux leurs. C'est de là que sont venus les Proverbes, *Malam Lemnium*, & *Lemnis manu*. Cette île avoit été prise autrefois par les Perses, sous Darius, fils d'Hystaspes, & fut soumise long-tems après par Miltiade. Sous le bas Empire, elle avoit appartenu aux Vénitiens, qui furent obligés de la céder à Mahomet II, trois ans après que les Turcs y eurent mis le siège inutilement l'an 1475. Pline, Strabon & Ptolomée en parlent assez particulièrement. Consultez aussi les Auteurs qui en font mention, comme, Hérodote, *Eratio*, ou l. 6. Euripide, in *Hecuba*. Erasme, in *Adagis*. Ovide, in *Epistola Hysphyllae ad Jasonem*, v. 50 & 117. Bayle, *Dictionnaire Critique*. Cherchez S T A L I M E N E.

LEMO ou LIM, en Latin *Lemuris*, petite rivière d'Italie. Elle naît dans l'Etat de Gènes, où elle baigne Gavi, & va se joindre à l'Orbe, dans l'Alexandrin. * Maty, *Diç. Géogr.*

LEMOS (Louis) Médecin Portugais, publia en 1592, un Ouvrage en six livres sur la meilleure manière de prognostiquer dans les maladies. On a encore de lui un Jugement sur les Oeuvres d'Hippocrate. * König, *Biblioth. Petus & Nova.*

LEMOS (Thomas) Dominicain, fils de l'illustre famille de Lemos en Espagne, naquit vers l'an 1550, à Rivadavia, ville de la Galice. Étant entré dans l'Ordre des Dominicains, il s'appliqua fortement à l'étude de la Théologie. Il étoit à Valladolid quand la dispute sur la Grace, entre les Dominicains & les Jésuites, s'y éleva l'an 1594. Il descendit dès lors la Doctrine de S. Thomas, & combattit celle de Molina. Étant envoyé l'an 1600 au Chapitre général de l'Ordre qui se tenoit à Naples, il y fit soutenir le 21 du mois de mai, une Thèse sur la Grace, dédiée au Cardinal d'Avila, dans laquelle il défendit avec tant de force la Doctrine de S. Thomas, qu'il fut chargé par le Chapitre de poursuivre cette affaire à Rome avec Alvarez. Ce fut lui qui soutint le poids de toutes les disputes tenues dans les Congrégations de *Auxiliis*, assemblées à Rome sous les Papes Clément VIII & Paul V, dont il a laissé un Journal fort étendu, imprimé à Louvain l'an 1702. Il a encore composé un grand Ouvrage, contenant plusieurs Traitez sur la liberté & sur la Grace, imprimé l'an 1676, à Béziers, sous le titre de *Panoplia Gratia*. Il est Auteur d'un grand nombre d'écrits faits sur ces Questions, dans le tems de la Congrégation de *Auxiliis*. Il avoit près de soixante ans, quand ces Congrégations finirent sous Paul V. Il s'y étoit acquis tant de réputation, que le Roi d'Espagne lui offrit un Evêché qu'il refusa. Il fut choisi pour Consulneur général le 15 de novembre 1667. Le Roi Catholique lui donna une pension qu'il accepta, pour n'être pas à charge au couvent de la Minerve, où il mourut âgé de 84 ans le 23 août 1629, après avoir perdu la vue trois ans auparavant. * Voyez la Vie du Père Lemos, à la tête de son Journal de la Congrégation de *Auxiliis*. *Caractéristique Historique & Dogmatique* 1729, tome 1.

LEMOS, petite province d'Espagne dans le Royaume de Galice, a pour capitale *Monforte de Lemos*, où les Comtes de Lemos font leur résidence. * *Gr. Diç. Univ. Holl. Imhof, des Grands d'Espagne*, p. 304.

LEMOS (Francisco de Castro, Comte de) fut à cause de ses belles qualités revêtu des plus hauts emplois dans un âge peu avancé. Il monta par degrés & devint enfin Président du Conseil des Indes, Viceroi de Naples & Président du Conseil d'Italie, & s'acquitta de cette charge avec applaudissement. Dans la suite il fut disgracié pour avoir tenu quelques discours injurieux contre le Roi Philippe III, & fut envoyé en exil dans le Royaume de Galice, où il passa le reste de ses jours dans son château de Monforte de Lemos. * *Gr. Diç. Univ. Holl.* Juan de Vitriano, *Comment. sobre el Comino*.

LEMPSTER. Voyez LEMSTER. LEMPTA, Désert d'Afrique, dans le Zaara ou Lybie, avec une ville de ce nom. * Jean Léon & Marmol, *Description d'Afrique*.

LEMSTER, bourg d'Angleterre, a séance & voix au Parlement. Il est situé dans le Comté de Hereford sur le Lug, à quatre lieues de la ville de ce nom, du côté du nord. * Maty, *Diç. Géogr.*

LEMSTER (Guillaume Lord) étoit fils de Guillaume Fermour, qui fut toujours attaché au parti de Charles I. Son fils aîné, de même nom que lui, fut fait Pair d'Angleterre par le Roi Guillaume III, sous le titre de Lord Lemster. Il épousa l'Épouse, fille d'André Parker de Fairford dont il eut 1. *Edwards*, morte sans avoir été mariée: 2. *Catherine*, fille de Jean III, connu sous le nom de Mylord Paulet, & il en eut 2. *Maria*, mariée au

Baronnet Jean Woodhouse de Kimberley: 3. *Sophie*, sixième fille de Thomas Osborne Duc de Leeds, veuve de Lord Donat O Brian, & en eut 3. *Thomas* en 1698; 4. *Gaillaume* en 1704; 5. *Catherine*; & 6. *Mabilde*. * *Peerage of England*, p. 126.

LEMURIES, Fêtes que les Romains célébroient le neuvième jour de mai, en l'honneur des Dieux Lemures. Ils appelloient Lemures, les ombres & les fantômes des Morts, qui apparoissoient de nuit. Cette Fête durait trois nuits, non pas consécutivement, mais avec l'intervalle d'une nuit entre deux. On jectoit des fèves dans le feu qui brûloit sur l'autel, & on croyoit que cette cérémonie chassoit les Lemures des maisons, ou les empêchoit d'y entrer. Les temples étoient fermés pendant le tems de cette Fête, & on ne célébroit aucunes noces, parce que les Romains croyoient avoir remarqué que tous les mariages qui s'étoient faits durant cette Fête, avoient été malheureux: ce qui a donné lieu à une espèce de Proverbe, *malum mensis Maio nuberis*. On rapporte l'institution de cette Fête à Romulus, qui, pour se délivrer du fantôme de son frère Rémus qu'il avoit fait tuer, & qui lui paroissoit toujours devant lui, ordonna une Fête, qu'il appella de son nom *Remuria* ou *Lemuria*. On faisoit des sacrifices durant trois nuits. Voici quelle étoit la principale cérémonie de ce sacrifice. Vers le milieu de la nuit, celui qui sacrifioit, étant nuds piez, ayant les doits de la main joints au poice, faisoit un signe par lequel il s'imaginait empêcher que l'esprit malin, ou le fantôme ne se présentât à lui. Après cela, il se lavait les mains dans de l'eau de fontaine; & prenant des fèves noires, il les mettoit dans sa bouche, & les jectoit derrière lui, proférant ces paroles, *Te me délivre par ces fèves, moi & les miens*, accompagnant ces paroles d'une espèce de charivari avec des poëles & d'autres vaisseaux d'airain qu'on battoit, priant ces Luthins de se retirer, & leur répétant par neuf fois qu'ils s'en allaient en paix, sans troubler davantage le repos des vivans. * *Varron, de Vita Pop. Rom.* l. 1. *Ovide, Fast.* l. 5. v. 421.

L E N.

LEN, petite rivière d'Angleterre dans le Comté de Kent, arrose le bourg de Lenham, auquel elle donne son nom. **LENA**, nom d'une rivière de la grande Tartarie. On ne la trouve point dans les Cartes ordinaires; mais M. Witsen l'a marquée dans la sienne, & le Père Avril en fait mention dans ses Voyages. Elle a sa source vers celles de l'Amur & du Jenisey, coule au devant de cette dernière, d'un cours presque parallèle au sien, & après avoir traversé de vastes contrées presque entièrement inconnues, elle se décharge dans l'Océan septentrional. * *Maty, Dict. Géogr.*

LENCICI, Palatinat ou province de la Basse Pologne est entre celles de Kalisch, de Sirad, de Sendomir, de Rava & de Brestre ou Brzestze. Outre Lencici sa capitale, on y voit encore Bresini, Inowlocz, & Ulenow. * *Maty, Dict. Géogr.*

LENCICI ou **LANSCHET**, en Latin *Lencia*, *Lanciscia* & *Lancicium*, ville de la Basse Pologne, capitale d'un Palatinat du même nom, est bâtie sur une colline, à neuf ou dix lieues de Gnesne, & a un bon château entouré d'un marais. Cette ville fut presque toute brûlée l'an 1655, &c. * *Starovolscius, Descrip. Polon.*

CONCILES DE LENCICI.

On célébra l'an 1187 à Lencici un Concile, où on régla diverses affaires du Royaume, & l'an 1188, on y résolut de porter les armes contre Saladin. Pierre Cardinal, Légat du saint Siège, y tint un Concile l'an 1219. Foulques, Archevêque de Gnesne, y en célébra un l'an 1240, contre Conrad, Duc de Masovie; un autre pour le même sujet l'an 1246; & un l'an 1258, contre Boleslas le Chauve, Duc de Silésie, qui avoit mis en prison l'Evêque de Breslaw, avec deux de ses Prêtres. L'an 1285, les Evêques s'assemblèrent en cette ville, contre Henri IV, Duc de Breslaw. Nous avons connoissance de divers autres Conciles, tenus par les Prélats de Gnesne, l'an 1262, 1266, 1306, 1322, 1323 & 1327. Jean Laski célébra les deux derniers contre la Doctrine de Luther. On en fit deux autres pour la même raison l'an 1547 & 1557.

LENDENARA ou **LENDINARA**, petite ville de l'Etat de Venise en Italie. Elle est dans la Posséno de Rovigo sur l'Adigetto, à deux ou trois lieues au dessus de la ville de Rovigo. * *Maty, Dict. Géogr.*

LENE, petite rivière de France en Languedoc dans le diocèse de Béziers, va se rendre dans la Touque qui entre dans le diocèse d'Agde, & qui va se jeter dans l'Éraut au nord d'Agde.

LENEHAM. *Voyez* LENHAM.

LENET (Pierre) fils & petit-fils de deux Présidens du Parlement de Dijon, a été lui-même Conseiller audit Parlement, ensuite Procureur général, & enfin Conseiller d'Etat. Il fut pendant le siège de Paris l'un des Intendants de Justice, de Police & des Finances; & le siège fini il retourna à la Cour, où l'on se servit de lui en beaucoup d'occasions importantes & de confiance. La même Cour le destina en 1649, pour l'Ambassade de Venise, & il a mis par écrit ce qui se passoit de plus considérable de son tems. On a imprimé ses Mémoires, contenant l'Histoire des Guerres Civiles des années 1649 & suivantes, principalement celle de Guienne. Ils ont paru en deux volumes in douze, en 1729, sans nom de ville ni d'imprimeur. Ces Mémoires ne font pas bien écrits, mais ils contiennent bien des faits intéressans. L'Auteur n'y dit presque que ce qu'il a vu, & il a eu part à la plus grande partie des faits qu'il raconte. Il s'y montre très-attaché à la Maison de Condé, & l'on y voit que pendant la prison des Princes, ce fut lui qui dirigea les entreprises les plus importantes. * *Supplément de Paris*, 1736.

LENFANT (Nicolas) Procureur au Bailliage & Siège

Présidial de Meaux, pendant les guerres de Religion & de la Ligue, eut part lui-même aux troubles qui agitérent le Royaume dans ces tems funestes, & il a écrit jour par jour ce qui se passoit alors de considérable à l'avantage de l'un ou de l'autre parti dans toute l'étendue du diocèse de Meaux. On voit régner dans ses Mémoires un air de sincérité & d'impartialité qui fait plaisir au Lecteur judicieux. On doit les regarder comme une suite de ceux de Bordereau, Avocat ou Procureur à Meaux son Allié, & le travail de l'un & de l'autre ne compose aujourd'hui qu'un seul & même corps d'Ouvrage que l'on n'a que manuscrit. Mais ce qu'a écrit Bordereau est peu de chose: le Journal de Lenfant fait seul tout le mérite de l'Ouvrage. Il y en a une copie exacte dans l'Abbaye de S. Faron de Meaux. * *Supplément de Paris*, 1736.

LENFANT (David) natif de Paris, entra jeune dans l'Ordre de saint Dominique l'an 1620, s'y fit beaucoup estimer, & mourut le 31 mai de l'an 1688, étant âgé de 85 ans. Il y a eu peu d'hommes plus laborieux que lui. Après avoir fait une étude de toute particulière des Ouvrages de S. Augustin, qui le mit en état de procurer, en 1650, une édition plus complète du *Milolequium* de Jean Collier, il entreprit les Concordances Augustiniennes, *Concordantia Augustiniana*, qui parurent en deux volumes in folio en 1656 & en 1665, où il ramassa toutes les Sentences de S. Augustin; & en 1661, il donna aussi en deux autres volumes in folio l'explication de tous les passages de l'Écriture qu'on trouve dans ce saint Docteur, sous le titre de *Biblia Augustiniana*. Il avoit fait imprimer dès l'an 1655, in quarto, une pareille Bible de S. Bernard, *S. Bernardi Abbatis Biblia*; & en 1657 & 1659, il avoit donné en trois volumes in quarto, les passages de l'Ancien Testament employez par S. Thomas d'Aquin, *S. Thomae Aquinatis Biblia*, sans qu'on sache ce qui l'a empêché de donner depuis cela les passages du Nouveau. On a encore de lui un Ouvrage curieux, intitulé, *Histoire générale de tous les siècles*, où il observe ce qui s'est passé de plus remarquable dans l'Église & dans le monde chaque jour de l'année depuis la naissance de Jésus-Christ. Cette Histoire parut d'abord l'an 1680, en trois volumes in douze; mais l'Auteur la redonna plus ample l'an 1684, en six volumes. * *Echard, Script. Ord. FF. Præd.* tome 2.

LENFANT (Jacques) naquit à Bazouche en Beauce le 31 avril 1661, de Paul Lenfant, Ministre de Chatillon-sur-Loing, mort à Marpourg au mois de juin 1686, & d'Anne Dergnoul de Pressinville décédée à Berlin le huitième décembre 1692. Il commença ses études de Théologie à Saumur, où il logeoit chez M. Jacques Cappel Professeur en Hébreu, & les alla continuer à Genève. Il étoit très-sensible aux douceurs qu'il avoit goûtées dans ce séjour & aux bontez qu'on avoit eues pour lui. Il sortit de cette dernière ville vers la fin de l'année 1683, & passa à Heidelberg où il reçut l'imposition des mains, au mois d'août 1684. Il y exerça ensuite son Ministère en qualité de Chapelain de l'Électrice Douairière Palatine, & de Pasteur ordinaire de l'Église Française. L'entrée des François dans le Palatinat l'obligea de sortir d'Heidelberg en 1688, dans la crainte des suites fâcheuses que pourroient lui attirer deux lettres qu'il avoit écrites auparavant contre les Jésuites & qu'il a insérées à la fin de son *Præfatio*. Il en sortit au mois d'octobre & se retira à Berlin où il arriva le mois suivant. Quoique l'Église Française de Berlin eût déjà un nombre suffisant de Pasteurs, l'Électeur de Brandebourg Frédéric ne laissa pas de lui donner encore M. Lenfant qui commença ses fonctions le 21 mars, jour de Pâques 1689, & qui les a continuées dans cette Église pendant 39 ans & quatre mois. Il épousa en 1705, *Emilie Gourgeon de Veneux*, d'une famille illustre de Poitou dont il n'a point eu d'enfants. Le 25 juillet 1728, il eut une légère attaque de paralysie qu'on ne crut pas dangereuse, mais qui le conduisit en peu de jours au tombeau; car elle revint le quatrième août suivant beaucoup plus forte que la première fois. Il tomba même dans une espèce de léthargie, & mourut le septième du même mois dans sa 68 année. Il fut enterré deux jours après aux piez de la chaire de l'Église Française que l'on appelle du Werder à cause du quartier où elle est située. C'étoit celle où il prêchoit ordinairement depuis l'année 1715, dans laquelle le Roi de Prusse avoit affecté à chaque Église ses Pasteurs particuliers. Il étoit d'une taille au dessous de la médiocre; sa physionomie avoit quelque chose de fin, quoique son air fût simple & négligé. Il parloit peu, mais il disoit les choses d'une manière délicate & insinuante. Lorsqu'il s'élevoit quelques disputes dans la conversation & qu'on le contredisoit, il ne s'en fâchoit jamais, mais se servoit de l'Ironie fort à propos. Il aimoit la Société & passoit peu de jours sans voir quelques uns de ses amis, mais ses Ouvrages n'y perdoient rien: il revenoit à son travail avec de nouvelles forces, le reprenoit sur le champ à l'endroit où il l'avoit laissé, & ne composoit jamais mieux que lorsqu'il s'étoit égayé dans une compagnie qui lui plaisoit. Il étoit bon ami & rendoit service avec plaisir; doué d'une humeur douce & pacifique, il en usoit généralement à l'égard de ceux dont il avoit sujet de se plaindre. D'intéressé, il se servoit de son crédit & de ses amis pour faire du bien aux autres, & ne les employoit que très-rarement pour lui-même. Il excelloit dans la prédication; il composoit en maître & récitoit avec beaucoup de grâce: ce fut ce qui lui procura le poite de Prédicateur de la Reine *Charlotte-Sophie*. Après la mort de cette Princesse, il fut fait Chapelain du Roi son fils. Il a été outre cela Conseiller du Consistoire supérieur & Membre d'un Corps, nommé le Conseil François, & formé pour diriger les affaires générales de la nation. Il fut agrégé en 1710, à la Société de la Propagation de la Foi, qui est établie en Angleterre, & le douzième mars 1724, à l'Académie des Sciences de Berlin. Il fit en 1707, un voyage en Hollande & en Angleterre. Il eut alors l'honneur de prêcher devant la Reine *Anne*, & s'il eût voulu se résoudre à quitter Berlin, il

aurait pu demeurer à Londres avec le titre honorable de Chapelain de la Reine, qu'on lui offrit. Il fit depuis d'autres voyages à Helmstadt en 1712, à Leipzig en 1715. Son but étoit de découvrir les livres rares & les Manuscrits dont il avoit besoin pour composer les Histoires qu'il a écrites. On a de lui les Ouvrages suivans, *Confidérations générales sur le livre de M. Brueys, intitulé Examen des raisons qui ont donné lieu à la séparation des Protestans, & par occasion sur ceux de même caractère; Lettres choisies de St. Cyprien aux Confesseurs & aux Martyrs avec des Remarques Historiques & Morales; Innocence du Catechisme d'Heidelberg; De Inquirenda veritate; C'est une traduction du livre du P. Malebranché Histoire de la Papesse Jeanne, fidèlement tirée de la Dissertation Latine de Mr. Spanheim; Remarques sur l'édition Grecque du Nouveau Testament par M. Mill; Lettre Latine sur le Nouveau Testament Grec publié par les soins de M. Kuster; Reflexions & Remarques sur la Dispute du P. Marthanay avec un Juif; Mémoires Historiques touchant la Communion sous les deux Espèces; Critique des Remarques du Père Vavasseur sur les Reflexions du Père Rapin, touchant la Poétique; Réponse à M. Durtis au sujet du Socinianisme; Lettres sur le sens littéral des anciens Oracles à l'occasion de la Dissertation sur le Pseume 110; Lettres sur une Dispute avec le Père Vota Jésuite; Histoire du Concile de Constance, tirée principalement d'Auteurs qui ont assisté au Concile; (Il est peu d'Histories, dit le P. Nicéron, aussi exactes & aussi fidèlement écrites que celle-ci, qui pour être de la main d'un Protestant, ne porte aucune marque de partialité. Si les Historiens des différens partis avoient cet amour pour la vérité, on lirait leurs livres avec plus de confiance & on ne perdroit pas tant de tems à se refuser les uns les autres) Apologie pour l'Auteur de l'Histoire du Concile de Constance contre le Journal de Trevoux du mois de décembre; Discours prononcé dans l'Eglise du Werder le 26 décembre de l'année 1715, Jour du Jubilé sur les 15 premiers versets du ch. 44. de l'Ecclesiastique; Le Nouveau Testament de Notre Seigneur Jésus-Christ traduit en François sur l'original Grec avec des Notes littérales, pour éclaircir le texte, par Messieurs de Beaufobre & Lenfant; Poggiana ou la Vie, le caractère, les sentances & les bons mots de Poggio Florentin, avec son Histoire de la République de Florence, & un supplément de diverses pièces importantes; (M. Récanati a attaqué cet Ouvrage) Lettre de l'Auteur du Poggiana à M. de la Motte pour servir de supplément à cette pièce; Lettre à M. de la Croix; Réponse aux Remarques de M. de la Monnoye sur le Poggiana; Lettre à M. de Vignoles pour prouver contre M. Bayle que les Payens croyoient qu'il falloit demander la sagesse aux Dieux; Dissertation sur cette question, si Pythagore & Platon ont eu connaissance des livres de Moïse; Eclaircissement sur ce qu'il avoit fait descendre Charis VI, de Charlemagne; Lettre sur les paroles inutiles; Dissertation Historique sur la première édition des Actes du Concile de Constance; Préservatif contre la rétinon avec le Siège de Rome, ou Apologie de notre séparation d'avec ce Siège, contre le livre de Mademoiselle de B. Dame Profylète de l'Eglise Romaine & contre les autres Controversistes Anciens & Modernes, avec un cinquième volume intitulé, l'Innocence du Catechisme d'Heidelberg démontrée contre deux libelles d'un Jésuite du Palatinat, où l'on a joint des Discours sur les Catechismes, sur les Formulaires & sur les Confessions de Foi; Histoire du Concile de Pise & de ce qui s'est passé de plus mémorable depuis ce Concile jusqu'au Concile de Constance, enrichie de portraits; (Cette Histoire n'est pas moins applaudie par le P. Nicéron que celle du Concile de Constance) Seize Sermons sur divers textes; Préface générale sur l'Ancien & le Nouveau Testament, à la tête d'une Bible Française imprimée en 1728, à Hanovre & à Leipzig. On a ajouté des Remarques de sa façon dans une édition du livre du Père Gisbert qui a paru sous ce titre, l'Eloquence Chrétienne dans l'Idée & la pratique, par le Père Gisbert de la Compagnie de Jésus, nouvelle édition où l'on a joint les Remarques de M. Lenfant. Il avoit fini, peu avant sa mort, l'Histoire de la Guerre des Hussites, & du Concile de Bâle, qui a été imprimée en Hollande. Il a fait la préface de la Bibliothèque Germanique & a travaillé à ce recueil depuis le quatrième tome inclusivement. * Bibliothèque Germanique tome 16. p. 115. &c. Le Père Nicéron, Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, &c. tome 9. p. 243—256.*

* L E N G E F E L D T, petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de la Haute Saxe dans le voisinage de la ville de Plawen qui est la capitale du Voigtland. * Gr. Diâ. Univ. Holl.

* L E N G E F E L D T, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe. Elle est dans la Misnie, dans cette contrée que l'on appelle Ertzgebürg, au voisinage de Wolkenstein. * Gr. Diâ. Univ. Holl.

L E N G L E T (Pierre) natif de Beauvais, Professeur royal en Eloquence à Paris, Syndic & ancien Recteur en l'Université, mourut le 28 octobre 1707. N'étant âgé que de 26 ans, & étant déjà Professeur de Rhétorique au Collège du Plessis, il fut fait Recteur de l'Université l'an 1660. Il publia l'an 1673, un petit Recueil de Poësies Héroïques, pour la plupart, qu'il choisit parmi un grand nombre de diverses pièces, qu'il avoit faites en différentes occasions. Le choix des pièces n'est pas moins l'effet du jugement de l'Auteur, que la composition des vers. La diction en est fort pure & fort Latine, les expressions nobles; & l'on sent dans toutes ses pièces, qu'il a le goût très-fin. * Mémoires du tems. Baillet, Jugemens des Savans, &c. tome 4. partie 2. n. 1545. p. 510. édit. d'Amsterdam 1725.

L E N G O W. Voyez L E M G O W.

* L E N H A M, bourg d'Angleterre dans le Comté de Kent, sur la petite rivière de Len, à peu près au milieu de la province. Ce bourg est ancien & s'appelloit, selon quelques Géographes Durolevum ou Durolenum; mais d'autres le mettent à Charinge, village à une lieue de Lenham. * Maty, Diâ. Géogr. Beeve-rell, Délices d'Angleterre, p. 757.

L E N N O X. Voyez L E N O X.

* L E N O N C O U R T, Seigneurie de Lorraine, à l'est-

sud-est de Nancy, dont elle est éloignée d'une lieue & demie. Elle donne le nom à la noble famille qui fait le sujet de l'article qui suit.

L E N O N C O U R T, noble & ancienne Maison en Lorraine. On dit qu'elle a eu autrefois le nom de Nancy, & que G U E R R A N D, fils de Thierri, Baillif de Lorraine, sous le Duc Ferri ou Frédéric II, changea ce nom pour prendre celui de Lénoncourt, qui est un bourg du même pais. HENRI de Lénoncourt, I. du nom, descendu de ce Gérard, fut en partie Seigneur de Lénoncourt & d'Harouel, & Baillif de Chaumont. Il avoit épousé Jacqueline de Baudricourt, sœur de Robert, Maréchal de France, dont il eut 1. THIERRI qui suit; & 2. Robert, Archevêque de Rheims.

THIERRI de Lénoncourt, Seigneur de Lénoncourt & de Château-Thierry, Baron de Vignory, Baillif de Vitry, Conseiller & Chambellan du Roi, &c. laissa deux fils, 1. HENRI, II. du nom, qui suit; & 2. Robert, Cardinal.

HENRI de Lénoncourt, II. du nom, Comte de Nanteuil-le-Haudouin, Baron de Vignory & Gouverneur de Valois, épousa Marguerite de Broys, dont il eut 1. HENRI, III. du nom, qui suit; 2. Philippe, Cardinal de Lénoncourt; & 3. Jeanne, femme de René de Laval, II. du nom, Seigneur de Bois-Dauphin, mère d'Urban, Maréchal de France.

HENRI de Lénoncourt, III. du nom, Seigneur dudit lieu & de Coupvrai, Maréchal de camp, fut fait Chevalier des Ordres du Roi le 31 décembre 1580. Il épousa Françoise de Laval-Bois-Dauphin, dont il eut Magdelaine de Lénoncourt, Dame de Coupvrai, première femme d'Hercule de Rohan, Duc de Montbasin, Pair & Grand-Veneur de France.

L E N O N C O U R T (Robert de) Cardinal, Archevêque d'Ambrun, &c. fils de THIERRI, Seigneur de Lénoncourt, Baron de Vignory, Baillif de Vitry, &c. fut nommé par le Roi François I, à l'Evêché de Châlons en Champagne l'an 1535. Depuis il fut Evêque de Metz, & contribua beaucoup à remettre cette ville aux François l'an 1552. Il avoit été fait Cardinal par le Pape Paul III l'an 1538, & fut aussi Archevêque d'Ambrun & d'Arles, Evêque de Sabine, Abbé de Saint-Remi de Rheims, Prieur de la Charité, &c. Ce Prélat fit achever dans son Abbaye de Rheims le magnifique tombeau de S. Remi. Il mourut à la Charité-sur-Loire le quatrième février 1561. Les Huguenots qui prirent l'année suivante cette ville, ouvrirent son tombeau, & eurent la fureur d'en tirer son corps. ROBERT de Lénoncourt, oncle du Cardinal, & Archevêque de Rheims, avoit fait commencer le tombeau de S. Remi. Ce fut un saint Prélat qui s'acquit le titre de Père des pauvres. Il avoit sacré le Roi François I, & mourut le 25 septembre 1531. * Consultez l'Histoire de M. De Thou; celle des Evêques de Metz; les Annales de Châlons du Père Rapin; Frizon; Sainte-Marthe; Aubéry, &c.

L E N O N C O U R T (Philippe de) Cardinal, Archevêque de Rheims, Commandeur des Ordres du Roi, étoit fils de HENRI, Comte de Nanteuil-le-Haudouin, Gouverneur de Valois, & de Marguerite de Broys. Son oncle le mena avec lui en Italie, où il ne se fit pas moins estimer par son esprit que par sa naissance. A son retour en France, il prit l'habit ecclésiastique, & eut plusieurs Bénéfices. Le Roi Henri III, l'honora de sa confiance & de son amitié, le fit Commandeur de ses Ordres à la première création le 13 décembre 1578, & le nomma à l'Evêché de Châlons, puis à celui d'Auxerre. Ce Prélat eut encore les Abbayes de Rebas, d'Oigni, &c. & le Prieuré de la Charité. Henri IV avoit beaucoup d'estime pour lui; & le Pape Sixte V, pour lui témoigner la sienne, le fit Président de l'assemblée qu'on ordonna de son tems, pour l'Indice des livres défendus. Il fut fait Cardinal l'an 1586, & le Pape Sixte V le nomma Archevêque de Rheims après le Cardinal Louis de Lorraine l'an 1589. Il mourut à Rome le 13 de décembre 1591, âgé de 65 ans. * Sainte-Marthe, Gall. Christ. Frizon, &c.

L E N O N X, Province de l'Ecosse méridionale, entre Menteith au nord, & la rivière de Clyde au sud, est autrement appelé the Shire of Dumbarton, du nom de sa capitale située sur le Leven. Une partie de cette Province est très-fertile en bled; mais le reste est rempli de montagnes où l'on nourrit quantité de bétail. Lénox a donné le titre de Comte, & ensuite celui de Duc, à une branche de la famille des Stuarts. MATTHIEU, Comte de Lénox, père de Henri Lord Darley, le père de Jacques VI, annexa par son mariage avec la Reine Marie, cette Province à la Couronne. Ensuite elle fut donnée par Jacques VI, à Esme, fils du Seigneur d'Aubigni en France, qui étoit d'une branche de la famille de Lénox, laquelle a été éteinte il n'y a pas longtemps par la mort de la Duchesse de Richemont & Lénox. On trouve dans cette Province le Lac de Lomond. Voyez L O M O N D. * Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome 2. p. 253.

L E N S, que les Latins nomment *Nonnetacum, Lentium, Lentinacum* ou *Lentium*, & *Balderic Lenense Castrum*, petite ville du Pais-Bas en Artois, à cinq lieues d'Arras, a une juridiction fort étendue. Elle est située sur la petite rivière de Souchet, & a une collégiale fondée par Eustache, Comte de Boulogne l'an 1070. Lens a été autrefois assez forte; mais depuis elle a été ruinée. Les François la prirent l'an 1557, ceux de Cambrai la pillèrent l'an 1582, & huit jours après, le Marquis de Roubais, Général Espagnol, la reprit. Louis de Bourbon, II. du nom, Prince de Condé, y défit les Espagnols l'an 1648, & prit ensuite cette ville, qui est demeurée à la France, par le 35 article de la paix des Pyrénées l'an 1659. * Balderic, in Coron. l. 1. c. 22. Guichardin, Description du Pais-Bas. Le Mire. Valère André, Topogr. Belgica, p. 58.

* L E N S (Arnaud de) consacra toute sa vie à l'utilité du Public. Il étoit de la Campagne ou Kempenland, dans le Brabant d'un village sans nom, & fut appelé Péraxynus, d'un nom qu'il s'étoit fait lui-même. Voyez P E R A X Y N U S.

LENS (Jean de) Voyez LENS'E'E.

LENS (Arnoul de) Voyez ARNOUL.

LENS'E'E ou LENSÆUS (Jean de Lens ou Lenſei)

Chanoine de Tournay, s'acquit beaucoup de réputation par sa doctrine, dans le XVI^e siècle. Il étoit de Bailleur ou Bellouane dans le Hainaut, & enseigna la Philosophie & la Théologie à Louvain, où il mourut l'an 1593, après avoir composé divers Traitez de Controverse, *De una Christi in terris Ecclesia; De unita Religione; De Verbo Dei non scripto; De Libertate Christiana; De Fide; De Spe & Charitate contra Hæreticos; De Piorum Persecutionibus; De Officio hominis Christiani constituto in persecutione; Contra Pseudopatrios & Genethliacos; De sui ac Republica Christiana contra impiam invocantem Serenissimum Ducem Johannem Austriacum.* Il fut l'un de ceux qui composèrent la fameuse censure de Louvain l'an 1588, sur la doctrine de la Grèce, & travailla à sa défense. Voyez la première partie de l'Apologie de cette Censure. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 525 & 526.

LENS'E'E ou LENSÆUS (Arnoul de Lens ou Lenſei.) Voyez ARNOUL.

LENSI ou LENSIVS (Eustache) Abbé de l'Ordre de Prémontré aux Pays Bas, dans le XIII^e siècle, mourut l'an 1225, & laissa les Ouvrages suivans, *Cosmographia Mosis, libri duo; De Myseriis sacra Scriptura; Seminarium Verbi Dei, alphabetico digestum ordine; In Regulam S. Augustini; In Hymnos ab Ordine Praemonstratensi receptos; De Metris, liber unus; De Tractatibus & Schematibus, liber unus; De Significationibus Nominum & Qualitatibus veterum; Tractatus de S. Trinitate.* La mort l'empêcha d'achever ce dernier Ouvrage. On dit qu'il a aussi écrit des Commentaires sur la Genèse, sur l'Exode, sur le Deutéronome, & sur les Paralipomènes ou Chroniques. Il mourut fort âgé. Il y a apparence que cet Abbé étoit natif de Lens en Artois, & que c'est de là qu'il a eu le surnom de Lensivus. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 214.

LENTA, bourg de France dans le Haut Languedoc, est sur la rivière de Souc, selon M. Deille, ou de Sonc selon Sanſon. Il est dans le diocèse de Toulouse, au sud-est de la ville de Toulouse, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

LENTILLA C, bourg de France, dans le Quercy. Il est au nord-est de Cahors, dont il est éloigné de dix à onze lieues.

LENTINI. Voyez LEONTINI.

LENTO (Joseph) Italien, natif d'Ascoli dans la Marche d'Ancone. Il donna de bonne heure des preuves de sa capacité, & n'avoit pas encore 17 ans, lorsqu'il mit en lumière un livre contenant les Eloges & les belles actions des Hommes Illustres de la ville d'Ascoli, qui fut dédiée au Cardinal Montalte, & qui parut l'an 1622, in octavo. Bajanus dit que cet Ouvrage est d'autant plus admirable qu'il se sent moins de cet âge, & de la foiblesse qui s'y trouve ordinairement attachée. * Baillet, *Jugement des Savans*, *Œc.* tome 3, partie 1, n. 62, p. 187, édit. d'Amsterdam, 1725.

LENTULUS. La famille des LENTULUS, qui est une branche de celle des Cornéliens, étoit très-ancienne & très-considérable à Rome. On dit qu'ils avoient pris ce surnom d'un de leur famille, qui vint au monde avec une tentille sur le visage. L. CORNELIUS LENTULUS fut Consul avec Q. Publius Philon l'an 427 de Rome, & 327 avant JESUS CHRIST. On croit qu'il étoit frère de SEX. CORNELIUS LENTULUS, que son mérite éleva au consulat, avec L. GÉNULIUS l'an 451 de Rome, & 303 avant J. C. Ils chassèrent les Voleurs qui se retiroient dans les cavernes de l'Ombrie. Ce Lentulus eut pour fils Titus, qui laissa deux fils; L. CORNELIUS LENTULUS qui suit; & S. P. CORNELIUS LENTULUS, Consul en 479, avec Marcus Curius Dentatus, qui défit Pyrrhus près de Parente.

L. CORNELIUS LENTULUS fut aussi Consul, & triompha des Samnites. Il eut deux fils, L. CORNELIUS LENTULUS qui suit; & P. CORNELIUS LENTULUS, Consul l'an 518 & avant J. C. 234 avec C. Licinius Varus.

L. CORNELIUS LENTULUS avoit possédé la même dignité l'année précédente 517, & avoit triomphé des Liguriens. Il fut ensuite Censeur avec Q. Lucretius, & eut deux fils, L. CORNELIUS LENTULUS, qui suit; & CN. CORN. LENTULUS, Consul l'an 553, & 201 avant J. C. avec P. Ælius Pætus. Il se signala à la guerre, & fut père de CN. CORN. LENTULUS, Consul l'an 608 de Rome & 146 avant J. C. & de L. CORNELIUS LENTULUS LUPUS, Consul l'an 598 de Rome, & 156 avant J. C. avec Martius Figulus.

L. CORNELIUS LENTULUS fut Proconsul en Espagne, & obtint le consulat l'an 555 de Rome, & 199 avant J. C. Il fut père de P. CORN. LENTULUS, Consul l'an 592, & Censeur l'an 606 de Rome, & 148 avant J. C.

P. CORN. LENTULUS eut deux fils, PUBLIUS & CNEIUS.

PUBLIUS laissa P. CORN. LENTULUS SURA, Consul l'an 683 de Rome, & 71 avant J. C. avec CN. Aufidius Orestes. Depuis, il entra dans la conjuration de Catilina, pour laquelle il fut arrêté & étranglé en prison.

CN. CORN. LENTULUS fut Consul l'an 657 de Rome, & 97 avant J. C. avec C. Licinius Crassus. Il eut pour fils CN. CORN. LENTULUS CLODIANUS, Consul l'an 682 de Rome, & 72 avant J. C. avec L. Gellius Poplicola, puis Censeur avec le même. Il y a apparence que c'est de lui que sortirent P. CORNELIUS LENTULUS SPINTER, Consul l'an 697 de Rome, & 57 avant J. C. avec Q. Cæcilius Metellus Nepos; & CNEIUS CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, qui le fut l'an 698 de Rome, avec L. Martius Philippe. Nous trouvons d'autres Consuls de cette maison dans les années 705, 736, 751 & 753, sous laquelle l'on met la

naissance de JESUS CHRIST. COSMUS LENTULUS Italicus fut Consul l'an 25 de l'Ère Chrétienne. CN. CORNELIUS LENTULUS, dont nous avons parlé, le fut l'année suivante avec T. Calpurnius Sabinus. On verra les autres dans les Fâtes Consulaires de Proper, de Cassiodore, &c. & on pourra consulter Tite-Live, Eutrope, Plin, Florus, &c.

LENTULUS, Romain, Gouverneur de Syrie, crut devoir être ce nouveau Roi, qui étoit prédit par la Sibylle, & se fit de cette prédiction, que l'on appliqua à Auguste. On dit qu'ensuite il fut un des Admirateurs des actions de JESUS CHRIST, & qu'il en écrivit une lettre au Sénat & au peuple de Rome; mais la supposition de cette lettre paroit évidente aux Critiques, parce que depuis qu'il y a eu des Empereurs, les Gouverneurs leur écrivirent, & non pas au Sénat; que le style est éloigné de la politesse du siècle d'Auguste; & que pas un des Anciens n'en a fait mention. * Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques*.

LENTULUS GETULUS (Cneus) fils de Cn. Lentulus Cossus Getulicus, Consul, vivoit du tems de Tibère & de Caligula, & fut élevé au consulat l'an 25 de l'Ère Chrétienne, avec C. Calpurnius Sabinus. Il étoit Proconsul dans la Germanie, lorsque Séjan fut tué à Rome, & il fut accusé d'avoir eu dessein de donner sa fille en mariage au fils de Séjan. Lentulus s'en défendit par une lettre si éloquente, qu'il fit exiler son Délateur, & qu'il échappa du danger qui le menaçoit. Mais depuis, l'affection des Soldats pour Lentulus, donna de la jalousie à Tibère qui le fit mourir. Suétone parle, dans la Vie de Caligula, d'une Histoire écrite par ce Lentulus. Martial dit aussi, dans la préface du premier livre de ses Epigrammes, qu'il étoit Poète. Probus le Grammairen, le cite dans ses Notes sur le premier des Géorgiques. Sidoine Apollinaire parle de Lentulus, & de Cæcennia sa Maitresse, dans la dixième Epître du deuxième livre; *Cæcennia cum Getulico*. * Tacte, *Annal.* l. 4. & 6. Dion Cassius, l. 49. & 52. Suétone, in *Tiberio*, c. 39. & *Caligula*, c. 8. Geiner, *Biblioth. Voisius, de Histor. Lat.* l. 1. c. 25. &c.

LENTULUS (Cyrilique) Jurisconsulte, a composé divers Traitez, Un du Droit de la guerre & de la paix; Des Institutions de Droit; Europe en vers Heroïques; Les Secrets des Royaumes & la Cour de Tibère. Il a encore refuté la Philosophie de Descartes. * König, *Biblioth. Veter. & Nova*.

LENTULUS, Prêlat, qui vivoit dans les premiers siècles de l'Eglise, & auquel on attribue une Epître qui nous reste, dans laquelle il parle de l'Assomption de la sainte Vierge: Ouvrage supposé, aussi bien que l'Auteur.

LENTULUS (Scipion) Napolitain, abandonna l'Eglise Romaine, & embrassa la Religion Réformée au XVI^e siècle. Il prêcha quelquefois à Ferrare devant la Duchesse Renée de France. Il fut ensuite établi Ministre de l'Eglise de St. Jean dans les Vallées. C'est là qu'il répondit à un Ouvrage du Jésuite Possévin qui en 1560 avoit été envoyé dans ce pays-là en qualité de Convertisseur, & qui se servoit de la violence pour arriver à ses fins. Lentulus fut fort exposé à la persécution de *Cassiodoro*, qui commandoit dans les Vallées de Piémont. Cela l'engagea à se retirer à Chiavenna, dans le Pays des Grisons. Il y fut Ministre jusques à sa mort & il employa sa plume à la défense d'un Edit que les Ligues Grises publièrent l'an 1570, contre les Sédaires. Ils ne manquèrent pas d'opposer à cet Edit les raisons de tolérance, que les Réformés alléguoient aux Catholiques Romains. Lentulus répondit à ces raisons, apparemment fort mal, car il ne pouvoit le faire autrement dans les principes de sa Secte. Le livre de Lentulus fut imprimé en 1592, avec ce titre, *Responsio orthodoxa, pro Editto illustrissimorum D. D. vrbani Federici Rhetia, adversus Hæreticos, &c.* Ces Hérétiques étoient des Ariens ou quelque chose de pis. M. Bayle remarque que ceux qui sont fugitifs pour la Religion, sont souvent sonner le tocsin contre les Sectes. Lentulus est Auteur d'une Grammaire Italienne, qui fut imprimée à Genève l'an 1568. * Bayle, *Diç. Crit. Gilles, Hist. des Vallées*, *Œc.* p. 401. & *suo*.

LENTZ (Jean Gaspard) célèbre Jurisconsulte, naquit à Ratisbonne le cinquième février 1630, & fut fils de D. Salomon Lentz qui étoit Surintendant des églises de ce lieu-là. A l'âge de quinze ans, il alla à Strasbourg pour y continuer ses études, & prit deux ans de suite des leçons sous le fameux Bœcier, Professeur en Politique, en Histoire & en Morale, qui fut appelé en Suède. Il étudia en Droit sous Othon Tabor & Biccus, & fut reçu Docteur avec applaudissement en 1657. Il alla dans la même année de Strasbourg à Montbéliard, où il fit connoissance avec Christophle Forstner. Au mois de septembre, il traversa la Suisse pour aller à Genève, où il vit Jaques Godefroy. En 1652, il fit un voyage en France, où il s'acquit une estime si générale, qu'il eut un libre accès dans toutes les Bibliothèques & auprès de tous les Savans. Ses principales connoissances étoient Gabriel Naudé, Jaques Du-puy, Ismaël Bouillaud, les deux Valois, les Sainte-Marthe, Ménage & quelques autres. Il eut le même agrément dans les Pays-Bas & en Hollande, en conversant avec les Savans du pays. Il retourna la même année dans son pays, où il fut d'abord fait Consul. On l'employa dans la suite en plusieurs affaires importantes, & dans quelques députations. Il devint aussi Conseiller pour le Brandebourg. Lorsqu'en 1664, l'Empereur Léopold vint à Ratisbonne, il fut si charmé de son éloquence, de son savoir & de ses belles qualités qu'il le créa Comte Palatin, & lui fit présent d'une chaîne d'or. Peu de tems après il fut fait Membre du Conseil intime de Ratisbonne, & revêtu de la charge de Bourgmestre. Il mourut le 18 décembre 1667. On a de lui, *Judicium de Bello Turcico; Opus prolixum de librorum Civitatum origine, initio & progressu; De Fato librorum Civitatum descriptio*, &c. * *Gr. Diç. Univ. Holl.*

LENTZ, village. Voyez LANTZ.

LENTZBURG ou LENTZBOURG, petite ville de Suisse, qui a titre de Comté, & est située dans le Canton de

Ber.

Berne, sur une petite rivière entre Araw & Bade. * Maty, *Diâ. Géogr.*

* L E N T Z E N, petite ville marchande du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, dans cette contrée de Brandebourg que l'on appelle le Prenzitz. Elle est sur la rive droite de l'Elbe, tout près des confins du Duché de Meckelbourg. L'Empereur Henri l'Oiseleur, battu, à ce qu'on dit, près de cette ville, les Vandales en 930, & les en chassa. Ils la reprirent ensuite, & en 1066 tuèrent leur Roi Godtchalk qui tâchoit à leur faire embrasser la Religion Chrétienne. Cette ville fut dans la suite incorporée à la Marche de Brandebourg. Louis I, Electeur de Brandebourg l'engagea en 1328 au Comte de Zwerin; mais Louis le Romain son frère & son successeur la dégagna. Le Markgrave Joffe l'engagea de nouveau en 1408 au Seigneur de Putlitz, qui en 1416 fut obligé de la rendre à l'Electeur Frédéric I. En 1542, l'Empereur Charles-Quint accorda à l'Electeur Joachim le droit d'y avoir sur l'Elbe un péage qui rapporte par an, à ce qu'on dit, plusieurs tonnes d'or. Du tems de la guerre de Suède, cette ville eut beaucoup à souffrir, & en 1707 elle fut presque entièrement réduite en cendres; mais elle fut bientôt rebâtie. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Géographie Politique de Brandebourg & de Prusse, en Allemand.*

L E N Z A ou L E N Z O, rivière d'Italie, a sa source dans l'Apernin, coule sur les confins du Parméan & du Modénois, & se décharge dans le Pd à Bertello. * Maty, *Diâ. Géogr.*

* L E N Z U S (Cosmas) Ecclésiastique de Messine de l'Ordre des Réguliers, se rendit recommandable par son savoir & par sa vertu. Il mourut à Rome en 1657. On a de lui, *Annalium Clericorum Regularium ministrantium in Armis, tomus primus; De Justicia Universali hexametris corminibus*. Ce dernier est encore en manuscrit. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Biblioth. Sicilia.*

L E O.

L E O A L L A T I U S, A L L A T I O ou A L L A Z Z I.

Cberchez ALLAZZI (Léo.)
L E O B A R D ou L I B E R D, Reclus en Touraine, dans le sixième siècle, étoit d'Auvergne. Il se retira dans un hermitage, proche de Marmoutier. S. Grégoire de Tours, prit soin de sa conduite. Il passa vingt-deux ans dans sa solitude avec quelques Frères, & mourut l'an 592 ou 594. On fait sa fête au 18 janvier. * Grégoire de Tours, *Vite Patrum*. Bulteau, *Histoire Monastique*, t. 2. Baillet, *Vies des Saints*, mois de janvier.

L E O B N. *Voyez L E U B E N.*

L E O B S C H Ü T Z. *Voyez L U B S C H Ü T Z.*

L E O C A D I E (Sainte) Vierge & Martyre, dans le quatrième siècle, en Espagne. On dit qu'elle étoit de la ville de Tolède; que dans le tems de la persécution de Dioclétien, Dacien, Gouverneur de la province Tarragonoise, la fit arrêter; & qu'il la condamna à mort. Cependant dans le quatrième Concile de Tolède, tenu l'an 633, on lui donne seulement le titre de Confesseur: ce qui fait croire qu'elle est plutôt morte en prison, comme Adon & Usuard le rapportent. Ils marquent sa fête au neuvième décembre. * Baillet, *Vies des Saints*.

L E O C A T E. *Voyez L E U C A T E.*

L E O C R A T E, Général des Athéniens, vainquit ceux de Corinthe & d'Epidaune, ravagea les côtes du Péloponnèse, & remporta sous la LXXX Olympiade, vers l'an 460 avant J. C. une seconde victoire près du Promontoire, nommé *Cicripolis*. * Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique*.

L E O D R I S I U S, C R I B E L L I, Auteur Italien, dans le XV siècle, du tems du Pape Pie II, composoit en prose & en vers; & travailla à l'Histoire de François Sforce, & à celle de son père. Il laissa aussi d'autres Ouvrages. * Pie II, *Hist. Europa*, c. ult. Paul Jove, in *Elog. Franc. Sfor. Voilius, de Hist. Lat.*

L E O G A N E, bourg de l'Isle Hispaniola en Amérique. Il est sur un grand Golfe, qui entre dans la côte occidentale de l'Isle. Les François s'y sont établis depuis quelques années. * Maty, *Diâ. Géogr.*

L E O L I N ou L L E W E L Y N ou L H E W E L Y N A P G R I F F I T H, le dernier Prince de l'ancien sang des Bretons, qui régna dans la partie septentrionale du pais de Galles. Edouard I, Roi d'Angleterre le fit inviter à son couronnement & dans son premier Parlement il en exigea l'hommage qu'il lui devoit. Mais ce Prince répondit, que parce que son père Grifith avoit perdu la vie dans la Tour de Londres il ne pouvoit y venir. Il offrit néanmoins qu'après que le Roi lui auroit envoyé des étages, il se rendroit en toute autre ville qu'on lui nommeroit pour prêter le serment, ou au Roi, ou à ses Commissaires. Après cette fière réponse, Edouard I marcha contre lui avec une puissante armée, d'autant plus qu'il regardoit Léolin comme un des principaux boute-feux des derniers troubles intestins arrivés en Angleterre. Il saccagea & dévota tout ce qui lui appartenoit, & le réduisit tellement à l'étroit qu'il se vit obligé à demander la paix, qu'il obtint aux conditions suivantes, qu'il posséderoit la Principauté jusques à sa mort comme relevant de la Couronne d'Angleterre à laquelle il payeroit 1000 livres sterling de tribut par an & 50000 d'abord après la conclusion du traité. Le Roi lui accorda pour lui & pour ses héritiers la possession de l'Isle d'Anglesey, moyennant 5000 marcs d'argent, & 10000 marcs de tribut annuel. Ce qui fit le plus de plaisir à Léolin, ce fut qu'on lui rendit sur le champ Eléonore sa promise, fille de Simon de Montfort, Comte de Leicester, laquelle avec Almeric son frère, avoit été enlevée allant en France pour joindre son époux, & amenée au Roi Edouard I, qui créa Chevalier David, frère de Léolin, & le maria avantageusement avec une riche veuve, fille du Comte de Darby. Il lui donna encore le château de Denbigh & une pension annuelle de 1000 livres sterling. Tous ces bienfaits ne furent cependant pas capables de dissiper le chagrin

de ces deux frères & de leur faire perdre l'envie de devenir Souverains. Le traité qu'ils avoient conclu avec le Roi, avoit à peine duré trois ans qu'ils levèrent ouvertement le masque. Léolin surprit les châteaux de Flint & de Rhudlan & s'empara en même tems de la personne de Roger Lord Clifford: il causa aussi de grands dommages sur les frontières. Jean Peckham, Archevêque de Cantorbéry alla le voir en personne & l'exhorta à se soumettre au Roi, mais les griefs de Léolin contre les Anglois étoient si forts & en partie si bien fondés, & l'envie qu'avoit Edouard I, de subjuguier à cette occasion la Principauté de Galles étoit si grande, que l'espérance d'un accommodement disparut bientôt. On dit qu'outre cela Léolin comptoit beaucoup sur une ancienne Prophétie de Merlin, selon laquelle la Couronne de Brutus devoit être mise sur la tête de Léolin. Le traité de paix n'ayant pas eu lieu, l'Archevêque excommunia Léolin & ses Adhérens, & le Roi marcha contre lui avec une armée formidable. Il se défendit vaillamment, mais nonobstant toute sa résistance, il fut tué le onzième décembre 1283, dans une bataille près de Landwey dans la province de Radnor, par un Soldat nommé Étienne Desfranco. On dit que ce malheur lui arriva par la trahison des Habitans de Buelt. Sa tête ayant été présentée au Roi, il la fit couronner de lierre, & planter sur la Tour de Londres. David son frère eut un sort plus tragique encore, car ayant été fait prisonnier dans le pais de Galles, on l'attacha à la queue d'un cheval qui le traîna autour de la ville de Shrewsbury. Ensuite on le décapita, on écartela son corps, on brûla son cœur & ses entrailles, on plaça sa tête auprès de celle de Léolin & l'on exposa les quatre quartiers de son corps à Bristol, à York, à Northampton & à Winchester. D'abord après cette exécution la Principauté de Galles fut réunie à la Couronne d'Angleterre. Les Chroniques disent que Léolin ayant trouvé Réginald, Lord Brecknock, en flagrant délit avec son épouse, il le fit pendre. * *The compleat Hist. of England*, vol. 1. p. 191. ch. 142.

L E O M I N S T E R, ou L I M S T E R, grand, ancien & beau bourg d'Angleterre, sur la rivière de Lug, dans le Comté de Hércford, est situé dans un terroir fertile. Il y a sur la rivière plusieurs ponts, qui le travertinent. Il est estimé pour sa laine, qui est d'une finesse extraordinaire. Ce bourg est à 136 milles Anglois de Londres. * *Diâ. Anglois.*

L E O N, ancien Royaume d'Espagne, *Legionense Regnum*, appelé par ceux du pais, *Reino de Leon*, à la Castille au Levant, la Galice & le Portugal au Couchant, l'Épiremure Espagnole au midi, & les Asturies au septentrion. Ce pais, qui est fort montueux, est divisé en deux parties par le Douro. Ces villes sont, La'on, appelée par les Latins *Legio Germanica*, qui a donné son nom au Royaume, dont quelques uns mettent la fondation sous l'Empire de Nerva, & qui est le siège d'un Evêché, suffragant de la métropole de Compostelle, & à une église cathédrale, la plus belle de toute l'Espagne: les autres villes de Léon sont, Astorga, Avila, Ciudad Rodrigo, Salamanca, célèbre par son Université, Palencia, Médina del Campo, Toro, où fut donnée en l'année 1479, la bataille qui acquit le Royaume de Castille à Ferdinand, Prince d'Aragon, sur Alfonso, Roi de Portugal, &c. Pélage, Roi d'Oviédo, conquit Léon sur les Maures l'an 722. Ses successeurs se nommèrent Rois d'Oviédo, jusques à Ordogne II, qui prit le titre de Roi de Léon, & qui mourut vers l'an 923. Ferdinand III, Roi de Léon, hérita de son petit neveu Henri, Roi de Castille, & unit en sa personne, & pour tous ses successeurs ces deux Royaumes vers l'an 1217. Avant cela Ferdinand I, fils de Sanche III, Roi de Navarre, & de Nugna de Castille, avoit tué dans une bataille, son cousin Wermund, ou Bermond III, Roi de Léon l'an 1037, & s'étoit fait couronner Roi de cet Etat & des Asturies, le jeudi 22 juin 1038. Ce Royaume a environ 55 lieues dans sa plus grande longueur, du midi au septentrion, & peut en avoir environ 40 de largeur. Il produit quantité de vin, mais peu de blé. On y trouve des turquoises proche de Zamora. On y a aussi découvert depuis environ cent ans la vallée de Vatuégas, entre les montagnes. Elle n'avoit été nullement connue depuis l'invasion des Maures. Outre la rivière de Douro, qui partage le Royaume de Léon, les autres qui l'arrosent sont, le Tordo, la Pisuerga, le Tormes, &c. Voici la suite Chronologique des Rois de Léon, depuis Pélage, jusques à Ferdinand II, qui tua Wermund ou Bermond. Nous rapporterons le nom des autres en parlant de la Castille.

S U C C E S S I O N C H R O N O L O G I Q U E
des Rois de Léon & des Asturies.

L'an	Roi	régné	ans.
717.	Pélage,		18.
736.	Favilla,		2.
738.	Alfonse I.		19.
757.	Froila,		9.
766.	Aurélius,		9.
775.	Silo Sarrafin, Régent,		8.
783.	Mauregat, Bâtard d'Alfonse I.		6.
789.	Wermund ou Bermond I.		2.
791.	Alfonse II, dit le Chaste,		33.
824.	Ramir I.		26.
850.	Ordogne.		12.
862.	Alfonse III, dit le Grand,		48.
910.	Garcias,		3.
913.	Ordogne ou Ramir II,		10.
923.	Froila, dit le Lépreux,		1.
924.	Alfonse IV, dit le Moine,		7.
931.	Ramir III,		18.
950.	Ordogne III,		5.
955.	Ordogne IV, dit le Mauvais		1.
956.	Sanche I, dit le Gros,		12.

L'an

L'an 967.	Ramir IV.	régna 15. ans.
982.	Wermond II,	17.
999. ou 1000.	Alfonse V,	28.
1027.	Wermond tué	l'an 1037.

* Mérula, *Descript. Hisp.* Mariana & Túrquet, *Histor. Hisp.* Ambrosio Morales, *Histoire générale d'Espagne & Antiquaire des villes de ce Royaume, en Espagnol.* Athanasio de Lobéra, *Hist. de la Cité de Léon, &c.*

L'EON, ville d'Espagne. Voyez l'article précédent.
 L'EON de GUANUCO. Voyez GUANUCO.
 L'EON, S. PAUL de L'EON, S. POL de L'EON ou L'EONDOUL, ville de France en Bretagne, avec titre d'Evêché, suffragant de Tours, est nommée par les Latins *Leon*, *Leontum*, ou *Civitas Offinorium*. César fait mention des Offiniens dans ses Commentaires. Leur ville capitale étoit *Vorganium*, selon Ptolomée, qui est sans doute la *Vergium*, dans l'Itinéraire Romain, & *Offin* dans la Notice de l'Empire. Aujourd'hui cette place est encore nommée dans Bertrand d'Argentré, *Conquêtes*, c'est à dire, *Cité ancienne*. On dit qu'après avoir été ruinée il y a longtems, de son ancien diocèse il s'en est formé trois, S. Paul de Léon, S. Brieu, & Tréguier. La ville de Léon sur la mer, entre Morlaix & Tréguier, est capitale du petit pais, dit le L'onois, qui a eu des Princes particuliers, jusques à environ l'an 1254, que Jean I, Duc de Bretagne, acheta cette Principauté. Le plus ancien Evêque de Léon, est S. Paul, qui a donné le nom à la ville, & qui mourut l'an 600. S. Golvène lui succéda. L'Evêque est Seigneur de la ville, & prend le titre de Comte. Le Chapitre est composé d'un Chantre, de deux Archidiaques, d'un Trésorier, de seize Chanoines, de sept Prébendes dits Vicaires, &c. La ville de Léon est assez agréable. Quelques Ducs de Bretagne y ont fait leur séjour. Etienne Bauni a publié des Ordonnances synodales que René de Rieux, Evêque de Léon, y fit l'an 1629 & 1630.
 * D'Argentré, *Histoire de Bretagne*. Du Chêne, *Antiquitez des villes de France*. Claude Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

L'EON, ville de Cappadoce, que d'autres nomment Vatzia. On croit que c'est le Polémonium des Anciens.

L'EON, ou L'EON de NICARAGUA, ville de l'Amérique septentrionale dans le Nicaragua, province de la Nouvelle Espagne. C'est la résidence de l'Evêque de Nicaragua, suffragant de l'Archevêché de Mexique. Elle est près du Lac de Léon, à huit lieues seulement de la côte de la Mer du Sud, & de Realejo au Levant, en allant à Grenade. On voit près de la ville de Léon un Volcan, qui ne vomit plus de flammes, mais qui pousse encore au dehors de la fumée. Il y a près de la ville un Lac qui a environ 25 lieues de circuit, & qui n'est qu'à trois lieues de la côte de la Mer Pacifique. Il renferme trois petites îles, & se décharge au Levant dans le Lac de Grenade, par le moyen d'une rivière qui en sort, & qui se rend dans ce Lac.

* L'EON, rivière de l'Amérique septentrionale, dans la Louisiane. Elle coule du nord-nord-ouest au sud-sud-est, & se rend dans la rivière de Hondo. * M. Deillé, *Carte de la Louisiane, &c.*

P A P E S .

L'EON (Saint) I. de ce nom, Pape, dit le Grand, natif de de Toscane, selon quelques uns, & de Rome selon les autres, fut élevé sur le saint Siège le deuxième mai de l'an 440, après Sixte III. Il avoit été Diacre de l'Eglise Romaine, sous les Papes S. Célestin & Sixte III., & lorsque son prédécesseur mourut, il étoit allé dans les Gaules, pour travailler à la réconciliation d'Aëtius & d'Albinus, Généraux de l'armée. Il en fut rappelé par une Légation publique; & après avoir été mis sur le Siège de S. Pierre, il répondit parfaitement aux espérances que l'on avoit conçues de son pontificat. A son avènement, l'Eglise Orientale étoit encore agitée par les Nestoriens, quoique condamnez au Concile Général d'Ephèse; celle d'Afrique, ruinée par les Vandales; & celle d'Occident, troublée par les Manichéens, qui fuyant la persécution des Barbares, étoient venus à Rome, & par les Pélagiens, qui ne pouvant souffrir leur condamnation, défendoient opiniâtement leurs erreurs. Le saint Pontife s'opposa à tous ces défords. Il tint d'abord l'an 444 un Concile contre les Manichéens, pour condamner juridiquement leurs hérésies, & fit autoriser par l'Empereur Valentinien ce jugement ecclésiastique. Ensuite il acheva d'exterminer en Italie les Pélagiens, dont on tâchoit de faire revivre les opinions. Il se servit contre eux de Prosper d'Aquitaine, qu'il retint auprès de lui pour être son Secrétaire. Pour donner la paix aux églises, il composa l'état de celles des Gaules, à l'occasion de la dispute qu'il y avoit entre celle de Vienne & d'Arles; & cette dispute s'étant depuis renouvelée, il prononça conformément à ce que ses prédécesseurs avoient ordonné. D'autres côté, Eutychés qui avoit publié son hérésie, fut condamné dans un Synode tenu à Constantinople l'an 448; mais depuis ayant cabalé avec ses amis, il fit si bien qu'on approuva ses erreurs dans le Concile, dit le *Brigandage d'Ephèse*, l'an 449. Léon, qui par ses lettres & par ses Légats, n'avoit rien oublié pour remédier à ce mal en sa naissance, témoigna un déplaisir extrême de ce qui s'étoit passé en cette assemblée, dans laquelle les Légats seuls s'opposèrent à la décision du faux Concile, protestant hautement de la nullité des Actes qu'on y fit. S. Léon assembla la même année 449, un Concile à Rome, & y cassa tout ce qui s'étoit fait dans le Concile d'Ephèse. Ensuite il procura la convocation du Concile général de Chalcedoine, où il envoya ses Légats l'an 451. Il s'opposa néanmoins au Canon qui s'y étoit fait en faveur de l'Eglise de Constantinople, & qui lui donnoit le second rang, au préjudice de celle d'Alexandrie. L'année suivant

te, Attila qui avoit perdu une grande bataille dans les Gaules, passa en Italie, où il fit des ravages extraordinaires. Il s'avançoit même jusque à Rome. S. Léon alla au devant de lui, & lui parla avec tant d'éloquence, qu'il lui persuada de retourner en son pais. On dit que les Capitaines de l'armée du Tyran, surpris de ce changement, lui demandèrent ce qui l'avoit obligé de faire la volonté d'un Prêtre; & qu'il répondit que, tandis que le Pape parloit, il avoit vu à ses côtés un homme habillé en Evêque, qui le menaçoit de le faire mourir, s'il ne faisoit ce que Léon vouloit de lui. Mais Jornandès, Suidas, Cassiodore, & S. Léon lui même, ne font aucune mention de cette prétendue apparition, que les Savans tiennent pour fabuleuse. Après un si heureux succès, le Pape fut sensiblement affligé d'apprendre que les ennemis de l'Eglise & ses envieux, l'accusèrent fausement de ne pas approuver le Concile de Chalcedoine, & de favoriser les erreurs d'Eutychés. Il écrivit à tous les Evêques de ce Concile, pour le purger de cette imposture, & à l'Empereur Marcien, à Eudoxie, & à Pulchérie. On n'eut pas de peine à se convaincre de son innocence & de son zèle pour le bien de l'Eglise. Il en donna de nouvelles marques, lorsque Genferic, appelé par Eudoxie, veuve de Valentinien, prit Rome l'an 455, & que cette grande ville fut exposée pendant quinze jours au pillage des Barbares. L'Auteur de l'Histoire Méele dit que le Pape parla si efficacement à Genferic, qu'il obtint de lui que ses gens ne mettroient point le feu dans la ville, & qu'il sauva du pillage les trois principales basiliques, que Constantin avoit enrichies de présents magnifiques. Anastase remarque que S. Léon renouvela les églises de S. Pierre & de S. Paul, où il fit faire des voûtes, & qu'il embellit d'images du Sauveur & de divers ornemens. Il établit leur sépulture des Gardes ou Camériers qu'il choisit dans le Clergé, & bâtit un monastère auprès de la Basilique du Prince des Apôtres. Ce saint Pape mourut le onzième avril de l'an 461, & eut pour successeur S. HILAIRE, après avoir gouverné l'église 21 ans, moins 32 jours. S. Léon a écrit sur la Doctrine & sur la Discipline de l'Eglise un très-grand nombre de belles lettres, qu'un Auteur récent attribue sans raison à S. Prosper; car quand bien même S. Prosper auroit fait la fonction de Secrétaire auprès du Pape, ce qui n'est pas certain, il ne s'en suit pas qu'il ait été Auteur de toutes ces lettres. Le Recueil des lettres de S. Léon en contient 141. Ce Pape a aussi composé plusieurs Sermons qu'il a prêchez dans l'église de Rome. Son style est poli & affecté; son discours est composé de périodes, dont les membres sont bien distingués & bien mesurés; il a une cadence rimée qui surprend; il est enfilé de nobles épithètes & d'antithèses agréables. Il étoit fort attaché aux droits & aux prérogatives de son Siège; mais il faut avouer qu'il usoit de sa puissance avec beaucoup de douceur & de modération. Enfin l'on peut dire que jamais l'Eglise de Rome n'a eu plus de véritable grandeur, & jamais moins de faste que du tems de ce Pape. Jamais l'Evêque de Rome n'a été plus honoré, plus considéré, ni plus respecté, & jamais il ne s'est conduit avec plus d'humilité, plus de sagesse, plus de douceur & plus de charité. La première édition des Oeuvres de S. Léon a été faite à Venise l'an 1485. Elle ne contient qu'un petit nombre de lettres. Canisius en publia une nouvelle beaucoup plus ample, imprimée à Cologne l'an 1546. Surius en donna une autre l'an 1591. Celle-ci fut suivie de celle des Chanoines de S. Martin, imprimée à Louvain l'an 1575, & à Anvers l'an 1583. L'an 1614 & 1618, les Oeuvres de S. Léon furent imprimées, avec les Homélies de S. Maxime & de S. Chrylogue; mais ces éditions étant fort imparfaites, le Père Quénéel Prêtre de l'Oratoire, en a donné une nouvelle, imprimée à Paris l'an 1675, puis à Lyon. * Gennade, c. 79. Honoré d'Autun, l. 2. c. 69. Anastase, in *Vitis Pontif.* Photius, *Cod. 52.* Trithème & Bellarmin, de *Script. Eccl.* Baronius, in *Annal. Eccl.* Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du cinquième siècle.*

L'EON II, Sicilien, parvint au Pontificat après Agathon, & fut sacré le 15 août de l'an 682. Il étoit savant, & avoit pour son tems une grande connoissance de la Musique. Aussi tôt après son élection, il confirma le sixième Synode général, & s'employa avec un soin extrême pour le bien de l'Eglise. Nous avons six Eptres sous son nom. Le Cardinal Baronius croit mal à propos qu'elles sont supposées, parce qu'on y condamne le Pape Honorius. Léon tint le Pontificat un an, sept mois & cinq jours, mourut le 24 mai 683, & a été mis au Catalogue des Saints. On fait mémoire de lui au 28 juin, qui est le jour auquel il fut enterré dans l'église de S. Pierre. BEXOLT II fut son successeur. * Anastase, in *Vitis Pontif.* Baronius, in *Annal. Eccl.* 683. 684. Adon de Vienne, in *Cron.*

L'EON III, Romain, fils d'*Aipse*, fut élu Pape après Adrien I, le 26 décembre de l'an 795, le propre jour de la mort de son prédécesseur. Paschal & Campulus neveux d'Adrien, qui possédoient les deux plus belles charges de l'Eglise, & qui s'étoient flattés de l'espérance d'être élus l'un ou l'autre au lieu de leur oncle, furent au désespoir de son élection. Après avoir attenté secrètement à la vie du nouveau Pontife, ils en vinrent à la force ouverte l'an 799, & s'étant saisis de lui par des gens armés, lorsqu'il étoit à la procession des grandes Litanies de Rome le 25 avril, ils commandèrent qu'on lui coupât la langue, & qu'on lui arrachât les yeux. Les Satellites accablèrent Léon de mille coups dans l'église de saint Sylvestre où ils l'avoient traîné, & le jetèrent tout couvert de sang & de playes dans la prison d'un monastère. Quelques Officiers du Pape ayant eu l'adresse de l'en tirer, il se trouva qu'il voyoit clair; soit que cela fût arrivé par miracle, comme on le dit communément; ou qu'on ne lui eût pas entièrement crevé les yeux. Ceux qui recherchent la vérité de cette Histoire, ont de la peine à croire que le Pape LÉON ait recouvré miraculeusement la vue & la parole, & s'attachent au récit du saint Abbé Théophane, lequel

quel après avoir dit, *Et Payant pris ils l'aveuglèrent*, ajoute, *ils ne purent pas néanmoins le priver entièrement de l'usage de la lumière; ceux qui lui devoient crever les yeux étant devenus sensibles à la compassion, & l'ayant épargné.* Eginhart qui écrivoit en ce même tems, faisant le récit de l'aveuglement, rend la chose incertaine par cette parenthèse, (*selon que quelques uns l'ont cru.*) Zonare qui raconte la même chose que Théopane, ajoute que ceux à qui l'on commanda de crever les yeux à Léon, se contentèrent de lui ensanglanter les paupières. Contre les témoignages de ces Historiens, Nicolas Alemannus soutient hardiment que le miracle est véritable; qu'on a inféré dans les Annales d'Eginhart cette parenthèse, (*comme quelques uns l'ont cru;*) que Zonare a inventé le mensonge qu'il ajoute au récit de Théopane; & que cet Auteur dit clairement qu'on creva les yeux à Léon. Mais Alemannus dissimule ce qui suit dans Théopane, touchant la compassion que les gens de Paschal eurent pour le Pape; ce qu'il n'a pu ignorer, puisque les paroles que nous avons rapportées cy-devant, sont non seulement dans les exemplaires Grecs, mais aussi dans les Traductions Latines d'Anastase le Bibliothécaire, & de l'Histoire Méléée. On les lit dans deux exemplaires du Vatican à Rome, qui sont conformes à celui de la Bibliothèque du Roi de France, dans tous les Manuscrits & dans tous les Imprimez. Quoiqu'il en soit, les amis de Léon lui donnèrent moyen de se sauver chez les Ambassadeurs de France, qui étoient logez à saint Pierre, & qui l'ayant mené à Spolète, l'envoyèrent l'an 799, avec bonne escorte à Charlemagne, qui étoit alors à Paderborn en Allemagne. Ce Roi renvoya le Pape à Rome pour être rétabli sur son siège, & lui promit de se transporter dans peu de tems sur les lieux pour lui faire justice. En effet, bientôt après Charlemagne se rendit à Rome l'an 800, & reçut le Pontificat à se purger par serment des crimes qu'on lui imputoit. Ensuite il fit faire le procès à ceux qui avoient été les Auteurs d'un si détestable attentat contre la personne de Léon, lequel imitant la douceur de Jesus Christ, obtint leur pardon du Roi François. Ce fut en ce tems que ce même Pontife couronna Charlemagne Empereur d'Occident, le peuple criant par trois fois, *Langue & heureuse vie & victoire à Charles-Auguste, grand & paisible Empereur des Romains, couronné de Dieu.* L'an 804, le Pape vint à Mantoue, pour s'informer du Sang miraculeux de Jesus Christ qu'on y avoit trouvé, & de là il passa en France pour y voir l'Empereur. Charlemagne envoya son fils au devant de lui jusqu'à S. Maurice en Chablais, & lui même le vint trouver à Rheims, d'où il le mena à son château de Quierfy passer la Fête de Noël, & de là à Aix-la-Chapelle pour en consacrer l'Eglise. Le Pape, après y avoir été huit jours, reprit le chemin de Rome par la Bavière. Depuis cela, l'Empereur lui envoya le partage qu'il avoit fait entre ses enfans, pour le signer & le rendre plus authentique. Ce procédé de Charlemagne fait voir l'estime qu'il faisoit de Léon. Après la mort de ce Prince l'an 814, les ennemis du Pape le voyant sans protecteur, l'attaquèrent de nouveau, & conspirèrent contre lui. Il en fit mourir quelques uns par justice: ce qui offensa si fort les Romains, que lorsque Léon fut tombé malade, ils pillèrent tous les châteaux qu'il avoit à la campagne. Louis le Debonnaire improuva le procédé de Léon, qui lui avoit envoyé des Légats pour se purger auprès de lui, & donna ordre à Bernard, Roi d'Italie, de s'informer de la vérité. Celui-ci fit prendre quelques séditieux qu'il envoya en France. Le Pape mourut le 12 juin de l'an 816. ETIENNE V lui succéda. On a treize lettres de ce Pape dans la Collection des Conciles. Il eut l'an 809, une dispute avec les Evêques d'Espagne, sur l'addition de la particule *Filioque* au Symbole de Nicée, que ces Evêques faisoient chanter dans leurs Eglises, désapprouva leur conduite, & fit mettre, à ce qu'on dit, dans l'Eglise de S. Pierre deux tables d'argent, sur l'une desquelles ce Symbole étoit écrit en Latin, & sur l'autre en Grec. * Anastase, in *Vit. Pont.* Eginhart, in *Vita Caroli Magni.* Adhémar, in *Ludovico Pio.* Platina, in *Leone III.* Baronius, *An. Chr.* 795. & *Juv.* Maimbourg, *Histoire des Iconoclastes.* Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du huitième siècle.*

L'EON IV, Romain, succéda à Serge II, le 12 avril 847. Ce Pape s'employa à réparer la ville de Rome, & sur tout le quartier du côté de saint Pierre qu'on nomma la *Ville Léonine*; & donna si bon ordre à reprendre les courses des Sarrasins, qu'ils furent vaincus par sa flotte, jointe à celle de Naples, en l'année 849. Il fit aussi réparer une ville que les mêmes Sarrasins avoient ruinée, à dix milles de Centumelles, & la fit nommer *Leopolis* de son nom. Enfin après s'être utilement employé pour le bien temporel & spirituel de l'Eglise, il mourut en odeur de sainteté le 17 juillet 855, ayant tenu le pontificat huit ans, trois mois & cinq jours. Il ne nous reste que deux des lettres qu'il avoit écrites. * Anastase & Platine, in *Leone IV.* Onuphre, in *Chron.* Baronius, in *Annal.*

Le siège pontifical vauqua durant cinq jours seulement, depuis la mort de Léon jusqu'à l'élection de Benoît III, son successeur, ou bien deux mois & 12 jours, à compter jusqu'à ce qu'il fut paisiblement reconnu de tous: ce qui détruit l'opinion fabuleuse de ceux qui ont placé le pontificat prétendu de la Papesse Jeanne entre ces deux Pontifes.

L'EON V, d'Andrea, fut Pape après Benoît IV, l'an 905, & ne tint que 40 jours le pontificat, lequel lui fut enlevé par Christophe qui le retint en prison. * Du Chêne, *Hist. des Papes.* Génébrard, in *Chron.*

L'EON VI, Romain, succéda à Jean X, que Marosie fit mettre en prison. Il n'occupa le saint Siège que six mois & quinze jours, jusqu'au septième avril de l'an 928, qu'il fut mis en prison. ETIENNE VII ou VIII lui succéda. * Flodoard, in *Chronica Romano.* Luitprand, l. 3. c. Baronius, in *Annal.*

L'EON VII, Romain, parvint au pontificat après Jean XI, l'an 936. Il tâcha de rétablir l'état monastique à Rome par le

moyen d'Odon, Abbé de Cluni qu'il y appella; & gouverna l'Eglise avec assez de douceur. Son pontificat ne fut que de trois ans & demi; car il mourut l'an 939. Son successeur fut ERICANNE VIII ou IX. * Baronius, in *Annal.*

L'EON VIII, Antipape, selon quelques uns, fut installé sur le Siège pontifical par l'Empereur Othon, qui assembla pour ce sujet un Synode d'Evêques à Rome, où il fit déposer Jean XII, l'an 965. Jean célébra un Concile à Rome, & y fit condamner l'élection de Léon. Le Clergé & le peuple élurent Benoît V; mais Othon, qui prit Rome par famine, le fit déposer comme intrus, lui fit ôter ses habits pontificaux, & l'envoya prisonnier à Hambourg en Allemagne. Léon mourut le 17 avril de l'an 965. * Consultez Léon d'Ostie; Platine, &c.

L'EON IX, dit auparavant Brunon, Evêque de Toul en Lorraine, étoit de l'illustre Maison d'Alsace ou Asbourg en Alsace, fils de Hugues, qui étoit cousin germain de la mère de l'Empereur Conrad le Saisique. Il naquit le 21 juin de l'an 1002, fut fait Evêque de Toul l'an 1026, & travailla à la réforme de la Discipline ecclésiastique & monastique de son diocèse. L'Empereur Conrad l'envoya en ambassade près du Roi Robert. Enfin l'Empereur Henri III, surnommé le Noir, le fit élever au souverain pontificat dans une assemblée des Prélats & des Grands, tenue à Wormes, l'an 1048. Les Romains avoient envoyé des députés à ce Prince pour lui demander un Pape, qu'ils eussent ensuite suivant l'usage, & qu'ils pussent opposer à Benoît IX, lequel après avoir été chassé l'an 1043, avoit continué sous les Papes précédents, & continuoit encore d'exercer ses violences. Brunon alla passer les Fêtes de Noël en son Eglise de Toul, qu'il céda à Udon en 1050. Il partit de Toul en habit de Pélerin qu'il garda jusques à son arrivée à Rome. Après son élection en cette ville, il fut nommé Léon IX, le 12 février, premier dimanche de carême de l'an 1049, & fut reconnu de Benoît même qui se soumit. Léon tint quelques Synodes à Rome & à Pavie contre les Simoniaques; & après la Pentecôte il alla trouver l'Empereur à Cologne, tint un Concile à Rheims, & régla quelques autres affaires, sur tout celle de Godefroy le Preux, Duc de Lorraine, qu'il réconcilia avec l'Empereur; terminant ainsi la sanglante querelle qui étoit entre ce Duc, soutenu du Comte de Flandre, & les Maisons d'Alsace & de Luxembourg. Il retourna à Rome en janvier 1050; & après Pâques, il célébra un Concile à Verceil contre Bérenger. Ensuite il fit un second voyage en France; & à son retour en Italie, il mena une troupe de Braves pour les opposer aux Normans, qui s'étoient emparés de la Pouille. L'an 1053, il fit refuter les erreurs des Grecs, & envoya des Légats à Constantinople. Depuis il alla trouver l'Empereur à Wormes pour quelques affaires importantes, ramena des troupes en Italie contre les Normans, & fut fait prisonnier dans une occasion où son armée fut surprise & défaite. Il fut mené à Bénévent, d'où il ne sortit que le 12 mars de l'an 1054; & il mourut le 15 avril suivant, après cinq ans, deux mois & sept jours de siège. Quoique Pierre de Damien ait reproché à ce Pape les expéditions guerrières où il se trouvoit, néanmoins sa piété & son érudition l'ont fait mettre au nombre des Saints, & des Auteurs Ecclésiastiques. On a souvent donné au public ses Sermons & ses Epîtres décrétales. Un Auteur du tems fit ce Distique à son sujet,

*Vixit Roma, dolens, nono viduata Leone,
Ex multis talem, vix habitura parem.*

Wibert, Archidiacre a composé la Vie de ce Pape, que nous avons par les soins du Père Sirmond. Anselme, Moine de Rheims, avoit composé une Relation de ses voyages, comme nous l'apprend Sigebert. D'autres parlent de lui avec éloge. VICTOR II fut Pape après lui. On fait sa Fête au 19 avril. * Sigebert, de *Vit. Illust.* c. 152. Wibert, *Vita Leonis.* Bruno Astenis, *Vita Leonis.* Leonis Itinerarium. Desiderius Cassinensis, *Leo Offensis.* Hermannus Contractus. Hugues de Flavigni, in *sa Chron.* Sigebert, in *Chron. Ep.* 149. Catal. Trithème & Bellarmin, de *Script. Eccl.* Le Père Vignier, en *l'Histoire Généalogique de la Maison de Lorraine.* Du Chêne & Ciaconius, in *Vit. Pontif.* Baronius, in *Annal.* Baillet, *Vies des Saints, mois d'avril.*

L'EON X, fils de Laurent de Médicis, & de Clarice des Ursins, succéda à Jules II l'an 1513. Il avoit été fait Cardinal à l'âge de 15 ans, par le Pape Innocent VIII, & parvint au pontificat le onzième mars 1513, âgé seulement de 36 ans. Ange Politien, Démétrius Chalcondyle, & Urbain Bolzane avoient été ses Maîtres, & Pic de la Mirande, Marseille Ficin, Jean Lascaris, Christophe Landi & divers autres, ses amis particuliers. Cette éducation fit qu'il aima les Sciences comme son père, & qu'il se fit honneur de protéger les Savans, & de faire resplendir les Beaux Arts. Il étoit Légat de Jules II, à la bataille de Ravenne, où il fut fait prisonnier l'an 1512. Aussi-tôt après son élection, il se mit bien avec tous les Princes, & sur tout avec le Roi Louis XII, puis avec son successeur François I, qu'il attira à Bologne l'an 1515. Ce fut là que le Roi, par le conseil de son Chancelier Antoine du Prat, se laissa aller à abolir la Pragmatique Sanction, & à signer le Concordat que les Pontifes Romains avoient tant souhaité. Le Pape conclut l'an 1517, le Concile de Latran, où l'on résolut de faire la guerre à Sélim, Empereur des Turcs, qui menaçoit la Chrétienté, après avoir défait Ismaël Sophi & les Mamelucs en Egypte, & qui se vantoit qu'en qualité de successeur de Constantin, il rangeroit bien-tôt toute l'Europe sous son Empire. Léon qui vouloit opposer les forces de tous les Chrétiens au progrès de cet Infidèle, envoya des Légats vers tous les Princes, & fit prêcher la Croisade. L'émulation qui divisa les Augustins d'avec les Dominicains, au sujet du privilège de prêcher cette Guerre sainte, donna occasion à Luther de publier sa Doctrina. Il commença de prêcher contre l'E-

glise Romaine, l'an 1518. Le Pape après avoir essayé vainement de le ramener, le condamna l'an 1520, & donna le titre de Défenseur de l'Eglise à Henri VIII, Roi d'Angleterre, qui avoit écrit contre ce Docteur. Quelque tems auparavant il avoit découvert une conspiration dressée contre sa personne, par Alfonso Pétrucci, Cardinal de Siéne, qu'il fit mourir. Les autres Conjurez furent condamnés à une prison perpétuelle, dont ils sortirent bientôt. L'an 1521, Léon fit ligue avec l'Empereur Charles-Quint pour chasser les François d'Italie, pour rétablir François Sforce à Milan, & pour retirer Parme & Plaisance que Jules II avoit possédées. Il eut tant de joie d'apprendre les bons succès de cette Ligue, que le soir même il fut saisi d'une petite fièvre, de laquelle il mourut à Rome le deuxième décembre 1521, ayant gouverné l'Italie à une cause plus cachée. Il avoit de bonnes qualités, il aimoit les Beaux Arts & les Sciences, il composoit des vers très-polis & de belles lettres; mais ces bonnes qualités étoient obscurcies par un grand nombre de mauvaises: car on l'accusoit d'avoir eu peu de Religion, d'avoir été voluptueux, partial, ambitieux & extrêmement vindicatif. Son corps fut enterré dans l'Eglise de S. Pierre du Vatican, qu'il avoit fait achever, & l'on lui fit cette épitaphe

Leonis X Pontif. Maximis depositum.

*Deliciae humani generis, Lector maxime, tecum
Ut simul illuxeris, interio simul.*

ADRIEN VI lui succéda. * Paul Jove, en sa Vie. Guichardin, l. 12 & 13. Onuphre & Victorel, in *Leone X.* Sponde, in *Annal. Eccles.* Louis Jacob, *Biblioth. Pontif.* Bayle, *Diç. Crit.*

Léon étoit extrêmement magnifique. Le jour de son couronnement il dépensa cent mille ducats. Il voulut être couronné le même jour auquel il perdit la bataille de Ravenne, & monter le cheval Turc qu'il avoit alors. Suivant Jove il étoit extrêmement voluptueux & accusé du crime de Sodomit. M. Bayle montre qu'on n'est pas assuré de la vérité de ce qu'on attribue à ce Pape d'avoir dit que la Fable de l'Evangile lui avoit été fort utile. Mais Pic de la Mirandole disoit en parlant de Léon X, qu'il avoit vu un Pape, lequel ne pouvoit pas être Pape, parce qu'il ne croyoit pas qu'il y eût un Dieu. Il étoit, dit-il, tombé dans les derniers excès de l'impudicité, & il le prouvoit assez par sa conduite, puisque non seulement il avoit acheté le Pontificat, mais qu'il se plongeoit dans toutes fortes de crimes, & dogmatif, étoit en déclarant à quelques-uns de ses Domestiques, qu'il ne croyoit pas en Dieu, lors même qu'il étoit Pape. Voici une Epigramme de Sannazar au sujet de la Simonie de Léon X,

*Sæva sub extrema, si forte requiritis, hora,
Cur Leo non potuit sumere, vendiderat.*

Le Concile de Latran flatta extrêmement la vanité de Léon. Saint Père, dit le Concile, toute puissance vous est donnée. Tous les Rois de la terre connoissent la puissance qui vous est donnée au Ciel & sur la terre. Nous respectons votre Divine Majesté; vous êtes l'époux de l'Eglise, le Prince des Apôtres, le Prince & le Roi de tout l'Univers. Ce Pape s'est donné beaucoup de peine pour déterrer un grand nombre d'anciens Manuscrits, comme cela paroît par des lettres qu'il a écrites à ce sujet à Albert, Archevêque de Mayence. * Bayle, *Diç. Critiq. quatrième édition.* Bainsage, *Histoire de la Religion des Eglises Reformées, Ec. tome 3. p. 9. & Juin.* Sannazarii Opera, p. 184 & 198.

L'EON XI, de Florence, de la Maison de Médicis, étoit fils d'Osias, & succéda à Clément VIII. Avant son exaltation, il avoit nom Alexandre, Cardinal de Saint-Jean & de Saint-Paul, & avoit été envoyé Légat en France par son prédécesseur. Il fut élu le premier jour d'avril 1605, âgé de 70 ans, & mourut le 27 du même mois. Son successeur fut PAUL V. * Sponde, A. C. 1605. Du Chêne, Bini, &c.

EMPEREURS D'ORIENT.

L'EON, l. de ce nom, Empereur d'Orient, dit *Macellus*, le *Petit* ou le *Grand*, étoit de Thrace, & parvint à l'Empire après Marcien, par la faveur d'Aspar, Patrice, le septième février 457. Il reçut des lettres du Pape saint Léon, aussitôt après son éléction, & à sa prière il publia un Edit, par lequel il condamnait tout ce qu'avoient fait les prédécesseurs contre les Hérétiques, pour autoriser le Concile de Chalcedoine. Sur la plainte des Evêques d'Egypte, contre les violences de Timothée, faux Evêque d'Alexandrie, il renvoya la connaissance de cette affaire au Patriarche Anatolius. Il eut aussi dessein d'assembler un Concile général pour la paix de l'Eglise; mais le Pape s'y opposa, lui faisant connoître qu'il fustoit de s'en tenir aux décisions de celui de Chalcedoine. Léon avoit promis à Aspar, qui n'osoit se promettre l'Empire à lui-même, à cause qu'il étoit Alain, qu'il donneroit une de ses filles en mariage à un des fils d'Aspar, qui devoit être en même-tems honoré de la dignité de César; mais n'étant pas d'humeur de contribuer tant à l'élevation d'un homme qui avoit déjà tant de pouvoir, il maria en 459 sa fille aînée, nommée Ariadne, à un Isaurien, qui changea son nom barbare en celui de Zénon, & qui après avoir passé par diverses charges eut le Gouvernement d'Orient en 463. Il donna aussi le Gouvernement de la Thrace à Basilius, frère de l'Impératrice Verine, lequel fut retenu dans leurs limites les Goths & les Huns; & pour contenter Aspar, en attendant que la Cadette des Princeses ses filles pût être mariée, il honora de la qualité de Patrice Ardabure, son fils aîné, donna Patrice, qui étoit le second, à le consulat

en 459, & accorda en 465, le même honneur à Erménère, qui étoit le dernier. Ricimer, homme aussi célèbre par sa pernicité, que par son habileté dans la guerre, retenoit alors l'Italie & une petite partie des Gaules, sous l'autorité apparente du Sénat Romain: voyant que malgré ses efforts l'Empire d'Occident déperissoit de jour en jour, il appréhenda avec raison qu'en voulant conserver seul le pouvoir souverain, il ne le perdit entièrement, & pour engager Léon à défendre l'Italie, il lui demanda un Empereur. Anthème qui fut revêtu de cette dignité en 467, fut suivi de près de Basilius, qui amena une puissante flotte pour aller chercher les Vandales jusques dans l'Afrique; mais s'étant laissé corrompre par l'or de Genséric, il souffrit que cette flotte, qui étoit de mille vaisseaux de toute sorte, fut brûlée, après avoir pris Carthage, & une si lâche trahison ne fut punie que du bannissement: ce qui étoit contre les règles de la Politique, qui vouloit qu'une action si noire fût punie exemplairement, & contre la fureté de la Foi Orthodoxe dont Basilius étoit ennemi. Cette perte fut compensée par la défaite de Denzycus, un des fils d'Attila, dont la tête fut envoyée à Constantinople par Anagaste, qui avoit succédé à Basilius dans le Gouvernement de la Thrace. Patrice, l'un des fils d'Aspar, fut fait alors César, & Léonce, fille de Léon, lui fut fiancée; mais quelque tems après, Zénon lui ayant cédé le Gouvernement d'Orient pour prendre celui de Thrace, Aspar conçut tant de jalousie, de voir ce genre de l'Empereur avec un commandement aux portes de Constantinople, qu'il n'oublia rien pour le perdre: ce qui lui attira enfin l'indignation de Léon, qui le fit mourir l'an 471, avec son fils Ardabure, exclut Patrice de toute prétention à l'Empire, & donna Léonce sa fille en mariage à Marcien, fils d'Anthème. La guerre des Vandales venoit d'être finie par un traité de paix, où la Lybie de Tripoli avoit été laissée à l'Empire qui l'avoit reconquise. Les amis d'Aspar vengèrent sa mort par des courtes que ni Zénon ni Basilius ne purent arrêter; & pour mettre fin aux desordres, il fallut s'obliger l'an 473, par un traité, à donner la succession d'Aspar à Théodoric, son beau-frère, à lui confier en même tems le commandement de la Garde Prétorienne, & d'un certain nombre de troupes; & à payer aux Goths qui avoient soutenu ce Rebelle un tribut annuel de trois mille livres d'or. Tel étoit alors l'Etat de l'Empire. Léon survécut peu à une paix si honteuse, & mourut au mois de janvier 474, après un règne d'un peu moins de dix-sept ans. On le compte ordinairement entre les bons Empereurs; & rien ne diminue la gloire de sa vertu, que l'indulgence qu'il eut pour les Hérétiques, qui vivoient dans la Cour. Il fit publier diverses loix, que nous avons dans le Code Justinien; & bâtit plusieurs églises, entre lesquelles, celle où il mit une robe de la sainte Vierge, étoit célèbre par sa magnificence. * Nicéphore, l. 29. Evagre, l. 2. Procope, de *Bello Vandal.* l. 1. Cédrene, in *Compend.* Marcellin & Cassiodore, in *Chron.*

L'EON II, dit le Jeune, étoit fils d'Ariadne & de Zénon l'Isaurien, & petit-fils de Léon l'Ancien, qui le fit déclarer Auguste l'an 473. Léon succéda à son ayeul maternel au mois de janvier de l'année suivante, & au mois de février il se laissa persuader d'associer son père à l'Empire. Il étoit âgé alors au plus de dix-sept ans, mais il étoit déjà fort débauché: aussi altera-t-il bien-tôt sa santé, & mourut dès le mois de novembre. Le bruit courut que Zénon voulant régner de son chef, & non comme Tuteur de son fils, employa le poison pour s'en délivrer. D'autres ont écrit que l'Impératrice sa mère ayant découvert les mauvaises intentions de Zénon, le fit cacher, & qu'il vivoit encore sous le règne de Justinien dans le Clergé. Tout cela a bien l'air d'une fable. Ceux qui disent qu'il n'étoit qu'enfant, & âgé d'environ trois ans lorsqu'il mourut, se trompent, parce qu'ils placent mal le mariage de Zénon & d'Ariadne. Voyez ce que nous en avons dit dans l'article précédent. * Candidus Isaurus, *Hist. Byzant.* tome 1. Marcellin & Cassiodore, en la *Chron.* Nicéphore, Suidas, &c.

L'EON III, natif d'Isaurie, surnommé Canon & l'Isaurien, étoit un petit Mercier, qui portoit ses marchandises dans les villages sur un âne. Pendant qu'il faisoit ce métier, il fut rencontré par deux Juifs, qui avoient séduit Jézid II, Calife des Sarrasins, & ces deux Imposteurs ou Magiciens, lui ayant persuadé qu'il seroit un jour Empereur, il changea de nom, & prit celui de Léon, & s'enrôla dans l'armée que le Patrice Sittinius commandoit en Isaurie. Quelque tems après l'Empereur Justinien II le fit passer à Mésembrie, ville de Thrace sur le Pont-Euxin, le prit ensuite parmi ses Gardes, & le choisit enfin pour un de ses Confidens. Mais comme on le lui eut rendu suspect, il voulut l'éloigner avec honneur & l'envoya faire la guerre à des Barbares au delà du Mont-Caucase vers l'Albanie, où il s'acquit beaucoup de réputation par sa conduite, & par son courage. Dans cet intervalle l'Empereur Justinien fut assassiné par ses Officiers, qui élurent en sa place Philippique Bardanes; & qui ayant crevé les yeux à ce dernier la seconde année de son règne, proclamèrent Empereur Artémisus, qu'ils appellèrent *Anastase*. Ce nouveau Prince donna le commandement de l'armée & la Préfecture de l'Orient à Léon, & fut ensuite contraint de céder l'Empire à Théodose III, qui n'ayant pas assez de cœur pour soutenir cette dignité, y renonça, pour laisser monter Léon sur le trône, & se retira dans un monastère. Ainsi Léon entra dans Constantinople l'an 717, & fut couronné Empereur le 25 mai. Au commencement de son empire, la ville de Constantinople fut assiégée par les Sarrasins, conduits par Maslama, leur Prince, & fut délivrée par le secours de la sainte Vierge. Le vénérable Bède & Paul Diacre, disent que ce siège dura trois ans, & Anastase le Bibliothécaire assure qu'il ne fut que d'environ deux années; mais Théophane, & plusieurs autres prouvent qu'ayant été commencé au mois de septembre de la quinzième indiction, qui étoit l'an 717, il finit au mois d'août de l'année suivante. Léon se déli-

vra aussi, l'an 719, d'Anastase II, forti du monastère, par le moyen des Bulgares; & eut un fils, qu'il nomma *Constantin*, & qu'il fit couronner le 31 mars, jour de l'Éques de l'an 720. Sous prétexte de tenir la promesse qu'il avoit faite aux deux Imposeurs dont nous avons parlé, & à la persuasion d'un certain *Bezère*, Chrétien renégat, qui s'étoit fait Mahométan en Syrie, où il avoit été mené Esclave, il déclara une cruelle guerre aux Images. Il fit fondre une statue de Jésus-Christ, qui étoit de bronze, & qu'on avoit placée sur une des portes de la ville. Cette nouveauté excita une sédition, qui irrita tellement Léon, qu'il abolit par un Edit toutes les Images l'an 726. Il exerça des cruautés horribles contre ceux qui les révéroient, & fit brûler la nuit dans leurs maisons, avec tous leurs livres, douze Ecclésiastiques, que les Empereurs mêmes consultoient dans les grandes affaires; parce qu'il n'avoit pu les faire entrer dans son sentiment. Saint Germain, Patriarche de Constantinople, fut le seul qui osa résister à Léon. Ce Prince dissimula au commencement, espérant de le gagner; mais il l'envoya depuis en exil l'an 730. Le Pape Grégoire II excommunia l'Empereur, lequel arma une grande flotte pour passer en Italie, qui en fut délévée par une tempête. Grégoire III, travailla aussi inutilement auprès de ce Prince aveuglé, qui n'eut aucun égard à ses lettres, & qui maltraita ceux qui les lui apportèrent: de sorte que ce Pape ayant assemblé l'an 732 un Synode à Rome, y excommunia tous ceux qui combattoient les Images. Léon en devint plus furieux, & éprouva ensuite toutes sortes de malheurs, entre lesquels furent des tremblements de terre épouvantables l'an 740. Enfin il mourut d'hydrope l'18 juin de l'an 741, après avoir régné 24 ans, deux mois & 25 jours. *CONSTANTIN Copronyme*, son fils, lui succéda. * *Bède, de sex. Etat. in fine. Paul. Diacre, l. 6. c. 47. & suiv. Anastase, in Gregorio II & III. Théophane, l. Histoire Méta. Les Actes du second Concile de Nicée. Cédreus. Basile Egnace. Maimbourg, Histoire des Iconoclastes. M. Bagnage, Histoire des Juifs, tome 5. p. 1478, & suiv.* refuse par plusieurs observations l'opinion de ceux qui croient que deux Juifs furent la cause que Léon Israëlien attaqua & renversa les Images. Ce Savant observe entre autres choses que Léon étant monté sur le trône, ordonna aux Juifs & aux Montagnards d'embrasser le Christianisme; que les Montagnards ou Manichéens se firent brûler avec leurs temples plutôt que d'obéir; & que pour les Juifs, ils furent baptez & communièrent. Tout cela se fit d'une manière forcée. Or il n'est pas apparent que Léon eut persécuté les Juifs, s'il leur avoit eu les obligations que l'on dit, & si pour leur complaire il avoit attaqué le culte des Images.

L'ÉON IV, surnommé *Chazare*, fils de *Constantin Copronyme*, & d'*Irène*, fille du Chagan ou Prince des Chazares, naquit le 25 janvier 750, & succéda à son père le 24 septembre de l'an 775. Il affecta d'abord de paroître pieux & magnifique; mais on reconnut bien-tôt qu'il avoit hérité de l'impie de son père & de son ayeul Léon l'Israëlien; car il le déclara, comme eux, grand persécuteur des Images. Son règne ne fut que de cinq ans, moins six jours, & le dernier jour de sa vie fut le huitième septembre de l'an 780. Il mourut d'une fièvre chaude, dont il fut saisi, après avoir été frappé de quelques charbons à la tête, pour avoir osé porter une couronne garnie de pierres précieuses, qu'il avoit enlevée dans la grande église de Constantinople. Il avoit eu quelques avantages sur les Sarrasins, & avoit transporté dans la Thrace plusieurs familles Chrétiennes des pays qui leur étoient soumis. *Constantin VII* lui succéda. * *Cédreus, in Compend. Théophane, l. 23. Baronius, in Annal.*

L'ÉON V, dit l'*Arménien*, fils de *Bardas Patrice*, qui fut tué en combattant contre les Bulgares l'an 778, exerça divers emplois honorables, & fut mis en la place de *Michel Rangabe*, qu'on obligea de renoncer à l'Empire en faveur de Léon, auquel il envoya le diadème, le manteau de pourpre, les souliers rouges, & les autres ornemens impériaux. *Nicéphore*, Patriarche de Constantinople, couronna Léon un lundi onzième jour de juillet de l'an 813. Ce Prince promit beaucoup à son avènement à l'Empire, où il fut élevé avec applaudissement de tout le monde. Il n'eût point trompé l'espérance qu'on avoit de lui, s'il n'eût terni ses excellentes qualités, par la cruauté qu'il exerça envers ses proches, & par son hétérodoxie; car après avoir remporté une glorieuse victoire sur les Bulgares, conduits par leur Roi *Crumme*, il rougit ses mains dans le sang de quelques-uns de ses parens, & se déclara ennemi des Images. Il chassa le Patriarche *Nicéphore*, qui les défendoit, & subroga *Théodore* en sa place. Le Pape *Paschal I* excommunia ce Prince l'an 818, & reçut à Rome les Grecs exilés, pour le culte des mêmes Images. Ainsi Léon, haï de ses Sujets, fut massacré la nuit de Noël de l'an 820, dans la chapelle du Palais, par les Partisans de *Michel le Bègue*, qu'il tenoit en prison. Il avoit résolu de faire mourir après les Fêtes, *Michel*, qu'on mit sur le trône après lui. Le règne de Léon fut de sept ans, cinq mois & 14 jours. * *Zonare. Basile Egnace. Blondus, &c.*

L'ÉON VI, surnommé le *Sage*, ou le *Philosophe*, parvint à l'Empire le premier mars 886. Il étoit fils de *Basile le Macédonien*, qui l'avoit fait couronner l'an 870, par saint *Ignace*, Patriarche de Constantinople, en présence d'*Anastase le Bibliothécaire*. Légat de l'Empereur *Louis II*, au huitième Concile général célébré contre *Photius*. Pendant le règne de *Basile*, *Théodore Santabarène*, qui possédoit les bonnes grâces de cet Empereur, entreprit de perdre le Prince Léon. Dans la vue de s'en défaire, il persuada à Léon un jour qu'il alloit à la chasse, de porter un poignard pour se défendre des bêtes farouches, & ensuite il fit accroire à *Basile* que le Prince son fils le vouloit assassiner, & qu'il portoit un poignard pour faire le coup. *Basile* donna dans ce piège, & fit arrêter son fils l'an 885. Il l'auroit fait mourir, si le peuple & le Sénat n'eussent demandé grâce pour lui. Elle leur fut accordée avec peine; mais le Prince fut mis en une prison,

où il demeura trois mois. *Curopolate* & les autres Grecs assurent, qu'un jour que *Basile* faisoit un festin aux principaux Seigneurs de sa Cour, un perroquet qui étoit dans la salle du Palais, prononça distinctement ces mots Grecs, *Β. Β. λέγει Λέων*, c'est à dire, *Hilar, Hilar, Seigneur Léon*. Ces paroles touchèrent extrêmement les Conviez, qui parurent fort mélancoliques. L'Empereur leur en demanda la cause; & ils lui répondirent qu'un oiseau leur apprenoit leur devoir, en leur inspirant du dépit pour le malheur du Prince. *Basile*, touché de ces paroles, examina le crime dont son fils étoit accusé, & l'ayant trouvé innocent, le mit en liberté: par sa mort il le laissa maître de l'Empire. Léon chassa *Photius*, Patriarche de Constantinople, qui avoit causé de grands malheurs par son ambition, & punit l'impudence de *Santabarène*. Il fit la guerre contre les Hongrois & les Bulgares, mais sans succès. Sous son règne les Sarrasins ravagèrent la Sicile, & prirent l'île de Lemnos. Pour les chasser, il mit une flotte en mer, sous la conduite de *Nicétas*, qui leur livra une bataille, où les deux partis firent de très-grandes pertes. Léon n'avoit point eu d'enfants de ses trois femmes, *Théophanie*, morte en odeur de sainteté, & qu'il voulut lui-même qu'on honorât comme Sainte, quoiqu'il l'eût traitée indignement; *Zoe*, qu'il avoit entretenue du vivant de *Théophanie*; & *Eudaxe*. Il en épousa une quatrième, nommé aussi *Zoe*, de laquelle il eut *Constantin*, dit *Porphyrogénète*. Le Patriarche *Nicolas* l'excommunia, parce que suivant la Discipline de l'Eglise Gréque, les quatrièmes noces font défendues; mais Léon fut bien-tôt terminer cette affaire, en faisant déposer *Nicolas*, & ca lui donnant pour successeur *Euthyme*, qui approuva tout ce qu'on voulut. Un homme furieux dans une Procession, faillit à tuer ce Prince, qui mourut le onzième mai, mardi de la Pentecôte de l'an 911, après avoir régné 25 ans, trois mois & dix jours. *Alexandre* son frère fut son successeur.

Cet Empereur, surnommé le *Sage*, laissa divers Ouvrages de sa façon. Il se plaisoit à composer des Sermons. *Baronius* a donné la liste de trente-trois, qui se trouvent dans la bibliothèque Vaticane. Grefier en a fait imprimer neuf à Ingolstadt l'an 1600; & depuis, le Père *Combes* en a inséré dix dans la continuation de la Bibliothèque des Pères. On a outre cela un Discours de Léon, sur la Vie de S. Jean *Christofome*, dans l'édition des Oeuvres de ce Père, faite par *Savil*; un Sermon sur saint *Nicolas*, imprimé à Toulouse l'an 1644, & quelques Oracles, ou prédications sur la ville de Constantinople, données avec *Codinus* par *Lambécus*. On lui attribue une Epître à tous les Fidèles, pour les exhorter à vivre saintement, traduite par *Frédéric Métius*, Evêque de *Termoli*, *Termole* ou *Termini*, dans le Royaume de Naples; & un autre de la Vérité de la Foi Chrétienne, écrite au Roi des Sarrasins, & traduite par *Sébastien Champier* de Lyon. Divers autres ont publié des Traités qui lui sont attribués, comme *Talita fite de instituentis aciebur*, Ouvrage important pour la connoissance du Bas Empire, & de la manière de combattre des Hongrois & des Sarrasins; *Opus Basilicon*; *Novelle Constitutiones*, &c. * *Stilitez. Zonaras. Glycas. Manaisés. Cédreus. Bellarmin, de Script. Ecclési. Baronius, in Annal. &c.*

ROIS D'ARMÉNIE.

L'ÉON I, de ce nom, Roi d'Arménie, de la Maison de *Lusignan*, étoit fils de *Hugues III*. Il mourut sans enfans, & eut pour successeur son oncle *Le'ox II*. Celui-ci épousa *Irène* de Tarente, veuve de *Léon I*, & en eut *Le'ox III*, lequel ayant la cruauté des Turcs qui avoient conquis son Royaume, & qui tenoient sa femme & ses enfans prisonniers, roula long-tems dans toutes les Cours de l'Europe, pour mendier un secours qui le pût remettre sur le trône. Il s'arrêta en France, où le Roi *Charles IV* lui donna un entretien digne de sa naissance; & il mourut à Paris l'an 1393. On voit son tombeau aux Célestins. Cherchez *L U Z I G N A N*.

HOMMES ILLUSTRÉS.

L'ÉON (Saint) Apôtre des Basques, Evêque de Bayonne, naquit à Carentan en Basse Normandie vers l'an 856. Son père, mal satisfait du Roi *Charles le Chauve*, alla s'établir avec sa famille vers le Rhin, & envoya son fils à la Cour de *Louis de Germanie*, fils de *Louis le Débonnaire*. Léon n'étant pas propre à la Cour, vint faire ses études à Paris. Quelques-uns ont dit qu'il avoit été fait Archevêque de Rouen; mais c'est un fait fort incertain. Il est beaucoup plus sûr qu'il entreprit une Mission chez les Basques; qu'étant entré à Bayonne avec deux de ses frères, ils y prêchèrent l'Évangile, & convertirent un grand nombre de peuples: il en fut Evêque, & on croit qu'il y souffrit le martyre. * *Bollandus. Sainte-Marthe, Gall. Christi. De Marca, Histoire de Béarn. Pommeraye, Histoire des Archevêques de Rouen. Baillet, Vies des Saints, mois de mars.*

L'ÉON, Martyr dans le quatrième siècle à Patara en Lycie, au lieu d'aller rendre le culte à *Sérapis*, suivant l'ordre de l'Intendant, alla faire ses prières sur le tombeau de saint *Parégoire*, Martyr célèbre. De là il entra dans le temple de la Fortune, en brisa les lampes, & fut arrêté par la populace, conduit devant le Gouverneur, fouetté cruellement, traîné & précipité dans le torrent où il rendit l'esprit. Ses Actes marquent sa mort au 30 de juin. Néanmoins les Grecs célèbrent la Fête & celle de saint *Parégoire* au 18 février. * *Actes dans Henrichienus, & dans Dom Thierry Ruinart. Baillet, Vies des Saints, mois de février.*

L'ÉON de *BYZANCE*, ainsi nommé du nom de cette ville, dont il étoit natif, étudia pendant sa jeunesse sous *Platon*. Sui-

das qui l'a fait Disciple d'Aristote, n'a pas fait réflexion que dès le tems de Philippe de Macédoine, sous la CVI Olympiade, & vers l'an 406 avant Jesus-Christ, Léon étoit déjà en grande réputation, & intrigué fort avant dans les affaires politiques de son tems, pendant les guerres de la Grèce contre Philippe. Il eut grande part au gouvernement de sa patrie, & s'acquitta avec honneur de plusieurs ambassades. Enfin le Roi Philippe ayant trouvé par une lettre le moyen de rendre sa fidélité suspecte au x Byzantins, il s'éleva une sédition, dans laquelle Léon craignant d'être lapidé, se sauva par la fuite, & prit le parti de s'étrangler lui-même pour se dérober à la fureur du peuple. Il avoit écrit huit livres des affaires de Byzance, & de celles du Roi Philippe; un Traité des séditions; des Bénédictines; quelques livres des Fleuves, &c. * Philostratus, in *Vita Sapphi*. Suidas. Athénée, l. 12. Plutarque, de *Finn. Vossius, de Hist. Græc.*

L'EON de SALAMINE, de qui Diogène Laërce fait mention dans la Vie de Socrate. Cet Auteur parle d'un autre L'ON Tyrann, dans celle de Pythagore.

* L'EON, nom d'un certain Héros qui dévoua ses filles pour le salut de sa patrie; & de qui la Tribu Léontide, l'une des treize Tribus de l'Attique, a tiré son nom. Voyez A T T I Q U E.

L'EON, dit *Pelleus*, Auteur Grec; semble avoir écrit de la Nature des Dieux, selon ce qu'en dit Arnobe, dans le quatrième livre contre les Gentils.

L'EON d'ALABANDA, ville de Carie, étoit Orateur, & est confondu par quelques-uns avec L'ON de Byzance. Il laissa divers livres, *Caricorum, libri quatuor; Lycæorum libri quatuor*. Hygin, Suidas, &c. parient de lui. Il peut être le même qui est cité par Cédrene & Caroplate, & *Leo Africanus*, ou *Leon d'Asie*. Vossius croit pourtant, après le Père Philippe Labbe, que ce *Leo Africanus* est le même que ce L'ON Grammaticien, qui ajouta sept Vies d'Empereurs, à l'Histoire de Théophraste. * Hygin, *Poët. Astron. Vossius, de Hist. Græc. p. 500. Labbe, in Append. ad Byzant. Historiam, p. 45.*

L'EON, Jurisconsulte & Ministre d'Etat d'Eucrie, Roi des Goths, & d'Alaric son fils, vers la fin du cinquième siècle, étoit de Narbonne. Quoiqu'élevé parmi les Barbares, il ne laissa pas de faire paroître une si grande érudition, que Sidoine Apollinaire dit qu'il surpassa les plus habiles de son tems. Il devint aveugle sur la fin de ses jours: ce que Grégoire de Tours attribue à une punition divine, parce qu'il avoit fait abattre l'église de saint Félix, qui étoit tout le Palais du Roi, & qui lui étoit la vue d'un agréable fauxbourg, qu'on nommoit la *Lévie*. * Sidoine Apollinaire, *Epist. l. 8. Epist. 3, & Carin. 23*, intitulé *Narbo*. Grégoire de Tours, de *Gl'ria Martyrum*, l. 1.

L'EON ou LEO MARSICANUS, dit d'Offie, & connu sous le nom de *Leo Offensus*, étoit natif de Marsi, ville d'Italie, selon Ciaconius. Il prit l'habit de Religieux de saint Benoît dans le monastère du Mont-Cassin, & fut ensuite créé Cardinal & Evêque d'Offie. Onuphre marque cette promotion sous les six premières années du pontificat de Paschal II: ce qui est confirmé par Ciaconius, qui dit que Léon d'Offie soucrivit aux Actes du Concile de Guastalla, convoqué l'an 1106. Il a écrit une Chronique de l'Abbaté du Mont-Cassin divisée en trois livres, qui commence au tems de saint Benoît, & finit à l'Abbé Didier, qui fut élu Pape sous le nom de *Victor III*. Cette Chronique a été imprimée à Venise l'an 1513, à Paris avec celle d'Arnould l'an 1603, à Naples l'an 1616, & à Paris l'an 1668. On dit que Pierre Diacre ajouta un quatrième livre à cette Chronique. Il composa aussi des Sermons, les Vies des saints Menant & Janvier, &c. On ne fait pas précisément l'année de sa mort. * Pierre Diacre, de *Vir. Illust. Cassinensis Epist. in Curia, c. 31*. Arnould Wion, in *Ligno Vita*. Bellarmin. Baronius. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du XII siècle*.

Le Léon d'Offie est différent d'un autre L'ON, qui fut aussi Moine du Mont-Cassin, Cardinal, Evêque d'Offie, puis Secrétaire du Pape Urbain II. Ce que nous remarquons par rapport à l'erreur de Baronius, de Possevin, de Vossius & de quelques autres qui confondent ces deux Cardinaux. Pierre Diacre les distingue assez clairement; car parlant de ce dernier, il dit, *Leo Romana Ecclesia Cardinalis Cassinensis Cenobii Monachus, insignis Judio eloquentia, scripsit ex nomine Urbani complures Epistolas, fecit & Registrum ejus*. Il parle ailleurs de l'autre Léon, & fait le catalogue de ses Ouvrages. * Pierre Diacre, de *Vir. Illust. Cassinensibus*, c. 31. Aubéry, *Histoire des Cardinaux*, tome 1. &c.

L'EON, dit *Syriota*, étoit Patriarche de Constantinople dans le douzième siècle. Il succéda l'an 1134 à Jean IX, & mourut l'an 1143. Théodore Balsamon interprétant l'Epître de saint Basile à Amphilocheus, & le Canon 83, dit que ce Léon condamna ceux qui employoient le secours de la Magie & des enchantemens, pour venir à bout de leurs desseins. Nous trouvons aussi dans le Code du Droit Oriental, un Décret de ce Patriarche, touchant les noces de deux frères. Il eut pour successeur Michel, dit *Oxytes*. * Nicétas. Baronius, in *Annal. Banduri, Imp. Orient. Comm. l. 8*.

L'EON, Archevêque de Sens dans le sixième siècle, s'opposa au Roi Childébert qui vouloit établir un Evêque dans la ville de Melun, qui étoit du Royaume de ce Prince, quoique du diocèse de Sens. Léon lui écrivit une lettre très-forte sur ce sujet, & l'empêcha d'exécuter son dessein. * Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du VI siècle*.

* L'EON, Evêque de Nantes en Bretagne dans le cinquième siècle. Ce fut lui qui assista au Concile d'Angers de l'an 453. Ceux qui le placent à Bourges & qui y font tenir ce Concile, se font trompés. De son tems, quantité de Bretons de l'Isle de Bretagne, passèrent dans l'Armorique l'an 458, & quelques uns d'eux s'établirent alors ou peu après, sur les confins de Vannes du côté de Croisil, ville du diocèse de Nantes, sur le bord de la mer, où la Langue qu'ils apporèrent, si plutôt elle n'y étoit pas

la même que celle qu'ils parloient, c'est à dire, la Celtique, subsiste encore. Ce fut aussi dans ce tems-là que Nantes secoua le joug des Romains. * *Supplément de Paris 1736. Travers, Hist. abrégée des Rois de Nantes, tome 7*.

* L'EON, Evêque d'Agde au milieu du sixième siècle, étoit un Prélat recommandable par sa piété & par sa fermeté. Le Comte Gomacharius, Gouverneur de la ville d'Agde, Arrien, ayant usurpé un bien de l'église d'Agde, Léon alla le trouver & lui dit, *Mon fils, prenez garde de ne pas retenir le Patrimoine des pauvres, & craignez que les larmes de ces malheureux auxquels vous l'avez, ne vous attirent la malédiction de Dieu, & peut-être la mort*. Gomacharius peu sensible à ces justes remontrances, conserva ce qu'il avoit usurpé; mais une grosse fièvre l'ayant peu après réduit à l'extrémité, il fit prier Léon de demander à Dieu le rétablissement de sa santé, & promit de rendre le champ qu'il retenoit injustement. Léon pria & le Comte fut guéri, mais son cœur ne fut pas changé. Quelque tems après il eut une rechûte qui l'obligea à avoir de nouveau son recours à l'intercession du Prélat, avec promesse de rendre le champ usurpé, & d'y en ajouter un autre. Le Prélat répondant à ses prières par un refus, il se fit transporter dans un chariot vers l'Evêque qu'il força de le mener à l'église; mais à peine fut-il arrivé à la porte qu'il expira. * *Supplément de Paris 1736. Hist. générale de Languedoc par les Bénédictins, l. 5. en l'an 541*.

L'EON, Archevêque d'Acride, ville que Justinien fit réparer, & qui fut nommée *Justiniane*, & la même que les Turcs appellent encore *Ghustandis*, & les autres *Ocrida*. Ce Prélat, Métropolitain de Bulgarie, se joignit vers l'an 1052 à Michel Cérularius, Patriarche de Constantinople; & l'un & l'autre écrivirent contre l'Eglise Romaine. Le Pape Léon IX, qui la gouvernoit alors, fit refuser leurs erreurs, & envoya à Constantinople Humbert & Frédéric, Cardinaux; Pierre, Archevêque d'Amalphi, &c. qui excommunia Léon l'an 1055. * *Consultes Sigebert & Lambert d'Aschaffembourg, rapportez par Baronius, A. C. 1054 & 1055*.

L'EON (Jean) Romain, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, a été célèbre dans son tems, & fut employé par le Pape Eugène IV, à qui il adressa un *Traité de Synode & Ecclésiastique potestate*, qu'on conserve manuscrit, de même que l'Histoire de ce qui s'étoit passé aux Conciles de Ferrare & de Florence. Eugène IV le fit Evêque de Larina le 17 août 1440. On ne fait combien il vécut depuis, mais on ne lui trouve point de successeur avant l'an 1488. * *Echard, Script. Ord. FF. Præd. tome 1*.

L'EON (Jean) natif du Modénois, surnommé *Poëticus*, parce qu'il s'attacha fort à la Poësie, vivoit vers l'an 1470, & composa divers Ouvrages. * *Giraldi, de Poët. sui temp. Dial. 1*.

L'EON (Henri) que Possevin appelle *Lenzen*, & Sixte de Sienne de *Logen*, Chartreux, célèbre par sa doctrine dans le XV siècle, écrivit des Commentaires sur le Pseautier, & sur les Morales d'Aristote. Il étoit de Louvain, où il fut un des premiers Fondateurs & Recteurs du Collège du Porc. Ce bon Religieux mourut l'an 1481. * Sixte de Sienne, in *Biblioth. Sacra*. Possevin, in *Appar. Sacra*. Bossius, de *Vir. Illust. Ord. Cartib. c. 34*. Dorlandus, *Coron. Cartus.* c. 31. Petreus, in *Biblioth. Cartus.* p. 135.

L'EON (Jean) dit l'*Africain*, étoit natif de Grenade; & lorsque cette ville fut prise l'an 1492, par les Rois d'Espagne Ferdinand & Isabelle, il se retira en Afrique, d'où il prit le surnom d'*Africain*. Il apprit avec soin la Langue du pays à Fez, & ayant long-tems voyagé en Europe, en Asie & en Afrique, ou par ordre de son Roi, ou pour son plaisir, il fit en Arabe la Description de l'Afrique. Depuis il fut pris sur mer par des Pirates, & vendu à un Patron, qui le donna au Pape Léon X. Ce Pontife ayant connu l'érudition de Jean Léon, conçut beaucoup d'estime pour lui, & lui ayant fait abjurer sa créance pour recevoir celle de Jesus-Christ, le nomma Jean Léon au barême. Le nouveau baptisé apprit l'Italien, & traduisit en cette Langue la Description d'Afrique, que Jean Florian, ou Florian, mit depuis en Latin, quoique peu fidèlement. Jean Temporal, Libraire à Lyon, la traduisit en François & l'imprima. On dit que l'original Arabe de Jean Léon, étoit dans la bibliothèque du célèbre Vincent Pinelli. Marmol l'a copié presque par tout, sans le nommer une seule fois. Jean Léon avoit composé une Grammaire Arabe, qui étoit dans le cabinet d'un Médecin Juif, nommé Jacob Mantin, comme nous l'apprenons de Ramusio. Il parle aussi lui-même dans son Histoire de divers autres de ses Ouvrages; comme, *De rebus Mahumeticis; De legē Mahumetica; Collectio Epitaphiorum quæ sunt in Africa; De Vitis Philosophorum Arabum, &c.* mais de tous ces Ouvrages nous n'avons que le dernier, qu'Hottinger fit imprimer l'an 1664, à Zurich, dans son *Bibliothécaire*, & sur une copie que Cavalcanti lui avoit envoyée de Florence. On dit que Jean Léon mourut vers l'an 1526. Widmanstadius est le seul qui ait dit dans son Epître dédicatoire sur le Nouveau Testament Syriaque, imprimé l'an 1555 à Vienne, & dédié à l'Empereur Ferdinand, que Léon retourna au Mahométisme. * Bodin, in *Metb. Hist. c. 4*. Bernard Aldrete, *Aniq. Hist. & Afric. l. 3. c. 5*. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hist. Jean Henri Hottinger, in Biblioth. Libertus Fromondus, Meteor. l. 5. c. 3*. Vossius, *Hist. Lat. l. 3*.

L'EON (Ambroise) de Nole, Médecin & Philosophe vers l'an 1520 & 1525, a laissé divers Ouvrages, dont les plus considérables sont, une Histoire de Nole en trois livres; un Traité intitulé, *Opus Quæstionum*, imprimé à Venise l'an 1623, &c. * Léandre Alberti, *Descriptio Italia. Gesner, in Biblioth. Vossius, de Historicis Latinis. Vander Linden, de Scriptoribus Medicis, &c.*

L'EON de MODÈNE ou JEHUDAH ARIE, Rabbín de Venise, a laissé un petit Traité écrit en Italien, intitulé, *Historia de rivi Hebraici, vita & observanze de gli Hebrei di*

qu'il temp. Il y explique en peu de mots ce qui regarde les cérémonies & les coutumes des Juifs. Paul Colomiez, dans sa Bibliothèque Choiseul, dit que M. Simon a eu grande raison de traduire en François ce livre pour l'utilité du public, parce que nous n'en avons point qui nous instruisse des Coutumes des Juifs plus exactement & en moins de mots. Il y en a deux éditions italiennes, dont la première est de 1637, à Paris, par les soins de Gaffarel. Mais l'Auteur l'ayant trouvée pleine de fautes, en fit une nouvelle édition à Venise l'an 1638. L'Italien en est difficile, à cause de la matière qui nous est peu connue: ainsi il vaut mieux le lire dans la Version Française. M. Simon a joint dans le corps de l'Ouvrage deux suppléments, dont l'un regarde la Secte des Caraites, & l'autre la Secte des Samaritains d'aujourd'hui. Ces deux pièces sont fort curieuses, & ont été prises sur des manuscrits.

Léon de Modène naquit dans la ville dont il a pris le nom. Il haïssoit fort les Chrétiens & il ne dissimuloit pas sa haine; car il leur remettoit entre les mains les découvertes qu'il avoit faites sur le nom de *Jesus Christ*, par où il prétendoit prouver qu'il étoit ou l'Antechrist ou un Dieu étranger. Pour cet effet il trouvoit le nombre de 666 dans le nom de *Jesus Nazarien* *יהושע נצרי*. Il trouvoit le nombre de 612, dans les deux mots *Jesus & Miriam*, & il combinait ces paroles avec celles du Deuteronome *les Dieux étrangers de la terre*, qui sont aussi le nombre de 612. Enfin le mot de *Jesus* donne le nombre de 616, & ces deux mots *Elode Nechar*, les *Dieux étrangers*, renferment le même nombre. Il a fait un Ouvrage intitulé *la Bouche du Lion*, où il a recueilli les mots qui ne sont pas tout à fait Hébreux, ni tout à fait Chaldéens dont les Rabbins se servent. C'est, dit M. Bagnage, un Glossaire souverainement utile à ceux qui veulent entendre les Docteurs modernes. On vante fort un Poème qu'il composa à l'âge de quatorze ans. Il mourut à Venise en 1645, âgé de soixante & dix ans. * M. Bagnage, *Hist. des Juifs*, tome 5. p. 2040.

LÉON (Aloisius ou Louis de) que quelques uns ont confondu avec LÉON DE MONTESSA, de l'Ordre des Frères Hermites de saint Augustin, Docteur en Théologie, & Professeur des saintes Lettres à Salamanque, excella dans la science de l'écriture Sainte. Il a fait un savant Traité Latin sur le tems de l'immolation de l'agneau typique ou figuratif, & de l'agneau réel. De *utrisque Agni typici & veri immolationis legitimo tempore*, où il examine les difficultés que l'on fait sur la dernière Cène de Notre Seigneur, & il soutient que Notre Seigneur fit la Pâque légale au soir du 14 jour de la Lune, c'est à dire, au commencement du quatorzième selon les Juifs. Ce Traité a été imprimé à Salamanque l'an 1587, & a été depuis donné en François avec des Réflexions par le Père Daniel. Louis de Léon a encore fait une Explication du Cantique des Cantiques, imprimée aussi à Salamanque l'an 1589, à Paris l'an 1607 avec une Explication du 26 Pseaume, & à Venise l'an 1640; & trois livres des noms de *Jesus-Christ*. On ne doit pas omettre qu'il fut suspect d'hérésie, & renfermé près de cinq ans dans une obscure prison, pour avoir traduit le Cantique des Cantiques en Espagnol. Les Oeuvres Poétiques de Louis de Léon, parurent à Madrid, in seise, l'an 1631, par les soins de François Quévedo de Villegas, qui les dédia au Comte-Duc d'Olivares. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hist.* tome 2. p. 36, 37, 38, dit que Louis de Léon étoit né Poète, & qu'il avoit le heureusement cultivé ses talens, qu'outre le génie extraordinaire qui paroît dans ses vers, on y trouve une grande pureté de style, jointe avec la force & la douceur du discours. Cet Auteur mourut le 23 août 1591, âgé de 64 ans.

* Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques, du XVI siècle*. & dans son *XVII*, où il est parlé de tous ceux qui ont écrit touchant le tems de la célébration de la Pâque. Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. tome 4. partie 1. p. 368. n. 1341. édit. d'Amsterdam 1725.

LÉON, le *Grammairien*, est Auteur de la Continuation de la Chronique de Théopane, depuis l'an 813, jusqu'à l'an 1013, qui est apparemment l'année qu'il écrivit. Elle a été donnée par le Père Combes à la fin de la Chronique de Théopane, imprimée à Paris l'an 1655. * Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du onzième siècle*.

LÉON (Pierre Cléca de) sortit de l'Espagne sa patrie, à l'âge de 13 ans, pour aller en Amérique, où il séjourna 17 ans. Il s'y appliqua à étudier les mœurs des Habitans du pays. C'est principalement sur cela que roule son Histoire du Pérou, dont il n'y a que la première partie d'imprimée, à Séville, l'an 1553. Il l'avoit commencée l'an 1541, & il la finit l'an 1550, étant à Lima, ville capitale du Pérou, âgé de 32 ans. Cet Ouvrage a été traduit en Italien, & imprimé à Venise l'an 1557. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hist.* Cléca, *Pronom.* Bayle, *Dictionnaire Critique*, seconde édition, 1702.

* LÉON (Aeluis Edouard) Frison, a composé en vers héroïques la Description de la Frise, & l'a dédiée au Seigneur de Zulchem; & un Poème de félicitation pour François de Valois Duc d'Anjou. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 31.

LÉON (Louis) surnommé le *Padouan*. Voyez PADOUAN (Lc).

LÉON (Sibrand) Voyez SIBRAND LÉON.

LÉONARD (Saint) Solitaire en Limosin, dans le sixième siècle. On dit qu'il fut un des François qui se convertirent du tems de Clovis; qu'il fut tenu sur les fonts par ce Prince, élevé & instruit par saint Remi, Archevêque de Rheims; qu'il vint à la Cour d'un des fils de Clovis, & que l'ayant quittée il se retira dans l'Abbaye de Micy, qu'ensuite il se retira dans le Limosin, où il bâtit un monastère qui eut le nom de *Nobilac* ou *Novailles*, parce que le fonds sur lequel il étoit bâti, lui avoit été donné par Childbert, Roi d'Austrasie. C'est à présent une petite ville à cinq lieues de Limoges, que l'on appelle *saint Léonard*.

nard-le-Noblat. Il ne reçut dans son monastère qu'un petit nombre de Solitaires, qui vivoient comme lui dans une grande pauvreté, parce qu'il employoit les revenus de la Terre que le Roi lui avoit donnée, à nourrir des pauvres, & à racheter des captifs. On ne fait point l'année de sa mort, arrivée vers le milieu du sixième siècle. Son culte a été établi en France & en Angleterre, & on fait mémoire de lui au cinquième de novembre; mais l'Histoire de sa Vie écrite par un Anonyme est pleine de fautes & de fables. * Baillet, *Vies des Saints*, mois de novembre.

LÉONARD d'ABECK. Cherchez ECHIUS.

LÉONARD d'UDINE, ainsi nommé du lieu de sa naissance, s'appelloit *Mattel*, de son nom de famille. Il entra dans l'Ordre de saint Dominique, où il étoit déjà célèbre en 1428, ayant été nommé cette année-là Recteur du Collège de Bologne, après avoir professé la Théologie; & il vivoit encore après 1463, ayant publié un Traité de *Sanguine Christi in triduo mortis effuso*, à l'occasion d'une dispute qui s'éleva cette année-là. Ce Traité a été imprimé en 1017, à Venise. C'étoit un des plus célèbres Prédicateurs de son tems. Eugène IV, & toute la Cour Romaine l'écouta plusieurs fois avec plaisir l'an 1535, à Florence. Il eut aussi divers emplois dans son Ordre, & fut Provincial de la Basse Lombardie. Ses Sermons des Saints furent imprimés dès l'an 1466, à Udine. Il les avoit mis en ordre dès l'an 1446, à la prière des Habitans de cette ville, & on en a fait plusieurs éditions depuis. On imprima à Lyon l'an 1496, ses Sermons des Dimanches & de quelques Fêtes; & à Paris en 1477, ses Sermons de Carême, de *Legibus animum fidelis, fidei & devota*. Les uns & les autres ont été réimprimés plusieurs fois. On a encore de lui les Lieux Communs des Prédicateurs: le reste de ses Ouvrages est conféré dans quelques Bibliothèques. * Echard, *Script. Ord. FF. Prad.* tome 1.

* LÉONARD (Thomas) né à Utrecht en 1600, publia à Cologne en 1642, un *Thréor du Rosaire*. * Valère André, in *Festis Lovaniensibus*.

LÉONARD de VINCI, Peintre. Cherchez VINCI.

LÉONARDI (Jean) Instituteur de la Congrégation des Clercs Réguliers de la Mère de Dieu, de Luques, naquit l'an 1541, à Décimo, bourg de la dépendance de la République de Luques, de parens qui vivoient de leur bien, & qui eurent soin de cultiver les bonnes inclinations. Après qu'on lui eut fait prendre une légère teinture de la Langue Latine à la campagne, on l'envoya à Luques, pour apprendre le métier d'Apothicaire, ce qu'il fit avec soin; mais ayant résolu ensuite de s'engager dans l'état ecclésiastique, il recommença ses études à l'âge de vingt-sept ans, & étant âgé de trente, il reçut la Prêtrise au mois de décembre l'an 1571. Ses premiers soins alors furent d'engager quelques uns de ses amis à assister à des conférences spirituelles, que faisoit un Religieux de l'Ordre de saint Dominique: ce fut lui-même ensuite qui fit ces conférences avec beaucoup de succès. L'Evêque de Luques le chargea aussi de prendre de justes mesures pour l'instruction de la jeunesse, à l'usage de laquelle il composa un Catechisme, dont on se sert encore dans ce diocèse; & son zèle attira auprès de lui quelques Prêtres pieux, & des premières Maisons de Luques, avec qui il se mit sous la conduite des Religieux de saint Dominique. Tant que Léonardi parut n'avoir en vue que d'animer les Ecclésiastiques à prendre un soin particulier de l'instruction de la jeunesse, toute la ville de Luques rendit à son mérite toute la justice possible; mais dès qu'on entendit parler d'une Congrégation, dont cette instruction devoit être la principale fin, presque tout le monde se déclara contre lui, & il n'y eut que le Sénateur Nicolas Narducci, mort Gonfalonier de la République, & l'Evêque de Luques, qui le protégèrent. Celui-ci érigea canoniquement la Congrégation le huitième mars 1583, & lui donna le titre de Clercs Séculiers de la Bienheureuse Vierge, & peu après approuva les Constitutions dressées par Léonardi, qui en fut le premier Supérieur sous le nom de Recteur. Quelques affaires l'ayant obligé à aller à Rome, il ne put plus depuis rentrer dans Luques, qu'à chaque fois il n'obtint une permission du Sénat; mais en récompense le Pape Clément VIII, lui donna des marques de son estime, non seulement en donnant un établissement à sa Congrégation dans Rome, mais en employant le pieux Fondateur en 1596, à la réforme des Moines du Mont-Vierge, & en 1601, à celle de l'Ordre de Vallombreuse. Le Grand Duc de Toscane, qui étoit aussi très-persuadé de son mérite, le commit à la visite du Mont-Sénair, qui est le Chef-d'Ordre des Servites. Enfin, après avoir travaillé avec un soin infatigable à affermir solidement sa Congrégation, malgré la haine des Luquois, qui ne pouvoient lui pardonner d'avoir engagé par des vœux à une vie pauvre & laborieuse, les jeunes Ecclésiastiques des meilleures familles de la ville, il mourut à Rome d'une maladie contagieuse le huitième octobre 1609, étant âgé de 69 ans. * Louis Maracci, *Vita del Vener. P. Giovanni Leonardi*.

* LÉONARDI (Lupercio ou Lobergo) LÉONARDI (Barthélemy) frères, Poètes Espagnols. Le premier fut Gentilhomme de la Chambre du Cardinal Albert d'Autriche, Archevêque de Tolède, & Secrétaire de l'Impératrice Marie d'Autriche, qui mourut à Madrid, parmi les Seigneurs Déchouffés de S. François. L'autre fut Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Saragosse, Aumonier de la même Impératrice, & Recteur de Villa Hermosa. Les Poésies de ces deux Auteurs furent imprimées ensemble après la mort de l'un & de l'autre. Nicolas Antonio prétend que les Poésies de ces deux frères sont beaucoup au dessus de tous les éloges qu'on en pourroit faire, soit que l'on considère la pureté de leur style, la beauté & la richesse de leurs expressions, leur facilité, leur douceur, leurs agrémens, & en même tems la force & les nerfs de leurs discours; soit qu'on veuille avoir égard à l'érudition & au jugement qui règne dans

dans leurs vers. * Baillet, *Jugement des Savans*, &c. tome 4. partie 2. p. 194 & 195. n. 1497. édit. d'Amsterdam, 1725.

LEONARDI (Thomas) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, naquit à Mairicht vers la fin du XVI^e siècle. Il fut minique, naquit à Mairicht vers la fin du XVI^e siècle. Il fut reçu Docteur en Théologie dans l'Université de Louvain l'an 1642, fut Prieur de diverses maisons, & étoit Provincial lorsqu'il mourut le premier septembre 1667. Il étoit alors âgé d'environ 72 ans. On a de lui un livre intitulé *Christus Crucifixus*, imprimé à Bruxelles en 1648, & trois autres de Controverse: le premier est une exposition de la doctrine de S. Thomas, de *prima boninis institutione*, *ejus per peccatum corruptione*, & *per Christum reparatione*, contre un Docteur Luthérien, qui avoit prétendu que le saint Docteur avoit enseigné ce qu'on lioit dans la Confession d'Ausbourg. Ce livre parut à Bruxelles en 1661, in folio. Le second est une réponse à un Ecrit publié par Jean de Hamerbede, Ministre à Mairicht, sous le titre de *Capucinus excapuciatius*. Cette refutation irrita tellement les Calvinistes, que quelque temps après ils auroient arrêté Léonardi, s'il n'avoit pris la fuite. Le Ministre répondit, & Léonardi repliqua enco-
re, par ce livre, *Unica Christi Sponsa*, &c. *integritas & sanctitas*. *Calvinismus de violata mystici thori sine clare convulsus*. Ces deux livres furent imprimés en 1662 & 1664, à Louvain. * Echar, *Script. Ord. FF. Prad.* tome 2.

* LEONBERG, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de Souabe. Elle est dans le Duché de Wirtemberg, à l'ouest-nord-ouest de Stuttgart, dont elle est éloignée d'environ deux lieues. En 1248, Eberard, Comte de Wirtemberg la fonda & l'entoura de murailles. En 1635, après la bataille de Nortlingue, les Impériaux s'étant emparés de tout le Wirtemberg, le Général Galas eut pour sa part Léonberg & Boblingen; mais à la paix de Westphalie, il fut obligé de le restituer au Duc de Wirtemberg. * *Gr. Diab. Univ. Holl. Crullius, Annal. Suev.* l. 2. partie 3. c. 6. *Hist. Ebo. Wurtemb.* ad an. 1635.

LEONCE, Ariens, Prêtre, puis Evêque d'Antioche, avoit été Disciple de saint Lucien, Martyr. Pour se délivrer des tourmens, il sacrifia aux idoles durant la persécution de Dioclétien. Depuis il se fit lui-même Eunuque, pour pouvoir demeurer sans soupçon, & contre les Canons, avec une jeune fille nommée Eustolie qu'il aimoit éperdument, & que Nicéphore nomme entre celles qui sacrifèrent aux idoles. Eustathius d'Antioche l'ayant su, dégrada Léonce qui se jeta parmi les Ariens, où il fut considéré. En effet, dans le Concile que ces Hérétiques assemblèrent à Antioche l'an 349, ils déposèrent Etienne, Patriarche de cette ville, & mirent en sa place Léonce, qui mourut l'an 358. * S. Athanasé, *Apolog. de Jugo. Socrate*, l. 2. Théodoret, l. 2. Nicéphore, l. 8. Baronius, *A. C.* 311. 325. 347. 356.

LEONCE, Evêque de Césarée en Cappadoce, fleurit dans le quatrième siècle. Il soutint par son zèle les Chrétiens pendant la persécution, assista au Concile d'Ancyre l'an 314, & à celui de Nicée l'an 325. Les Ariens prétendoient qu'il avoit été de leur parti; mais saint Athanasé soutient qu'il a toujours défendu la Foi Catholique. Il convertit au Christianisme le père de saint Grégoire de Nazianze. Le nom de Léonce ne se trouve ni dans les Ménologes des Grecs, ni dans les anciens Martyrologes. Baronius l'a inséré dans son Martyrologe au 13 de janvier. * S. Athanasé, *Orat. contra Arianos. Gregorii Nazianzeni Vita. Baillet, Vies des Saints, mois de janvier.*

LEONCE, Philosophe Athénien dans le cinquième siècle, éleva avec beaucoup de soin sa fille Athénais, qui étoit parfaitement belle. Il crut que l'excellente éducation qu'il lui avoit donnée, & sa beauté naturelle devoient lui tenir lieu de succession; & par son testament il institua ses héritiers deux fils qu'il avoit, à l'exclusion de leur sœur. Cette injustice fut la cause du bonheur d'Athénais; car étant allée à Constantinople pour implorer la protection de Pulchérie, cette Princesse fut si charmée de son esprit & de sa beauté, qu'elle la fit épouser à l'Empereur Théodose le Jeune son frère, l'an 421. * Socrate. Evagre. Nicéphore. Ménage, *Hist. Mulier. Philol.*

LEONCE (Saint) Evêque de Fréjus dans le quatrième & le cinquième siècle, succéda, selon l'opinion commune, à Accep-tus, au sujet duquel le Concile de Valence fit un Décret contre ceux qui s'accusoient d'un crime capital, pour se donner une exclusion canonique, ce que la même assemblée fit savoir au Clergé & au peuple de Fréjus; mais il y a plus d'apparence qu'il succéda à Quilien ou Guilien après l'an 405. Cassien dédia les dix premières de ses conférences à Léonce. Il avoue dans la préface, qu'il a composé les douze livres des Institutions des Moines, & entrepris les conférences à la prière de S. Cassin; & que ce saint Pontife étant mort, cet Ouvrage est dû à Léonce, puisqu'il étoit un particulièrement avec Cassin par les liens fraternels, & par la dignité de l'Épiscopat. Ce Cassin étoit Evêque d'Apt & natif de Nîmes, comme on le voit par la Légende de l'Église, qui en fait la Fête au mois de décembre: ce qui fait croire que S. Léonce étoit frère de S. Cassin, & que la ville de Nîmes étoit leur commune patrie. Les Papes Boniface & Célestin I., font mention de lui dans leurs Epîtres aux Evêques des Gaules; & S. Léon le Grand le nomma l'an 445, comme Doyen des Evêques, pour exercer les fonctions de Métropolitain. Ce fut au sujet de S. Hilaire d'Arles. La tradition de l'Église de Fréjus le reconnoît pour Martyr; mais les preuves dont on appuie cette tradition sont trop foibles. Nous ne disons rien de l'Épître de Sidoine Apollinaire, *Épist.* 3. l. 6. à Léonce, qu'on croit être celle de Fréjus, ni de celle du Pape Hilaire au sujet d'In-généus d'Ambrun, qui se plaignit au Synode tenu à Rome l'an 465, des usurpations d'Auxamius de Côme. On peut consulter là-dessus Joseph Antelmi, Chanoine de Fréjus, dans l'Ouvrage qu'il a donné au public, *De initiis Ecclesie Frejusensis*. On est encore en peine de fixer le tems de l'Épiscopat de Saint

Léonce. Saint Hilaire nous assure, dans l'Oraison Funèbre de Saint Honoré, premier Abbé de Lérins, & depuis Archevêque d'Arles, qu'il ne s'établit dans cette Isle déserte, que pour avoir la consolation d'être auprès de S. Léonce: *Sancti ac Beatissimi in Christo Viri Leonii oblectatus vicinia & caritate constitutus*. On suppose que ce Saint étoit déjà Evêque, quoique Saint Hilaire n'en parle point; & que Saint Honoré vint à Lérins environ l'an 375. J'ai plusieurs raisons qui me persuadent, que Saint Léonce ne fut Evêque qu'au commencement du cinquième siècle. * Baronius, in *Anal.* Du Sauffay, in *Martyrol. Gall.* Vincent Barralis, in *Chron. Lirin.* Guelnay, *Vita Job. Cassiani.* Du Four, in *Vita sancti Leonii.* Savaron & Sirmond, in *Not. ad Sidoniam Apollinarem.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* &c.

LEONCE, Evêque d'Arles, sur la fin du cinquième siècle, est différent de ceux que nous venons de nommer.

LEONCE, Evêque d'Arabisse, ville d'Arménie, Auteur de deux Oraisons touchant la Création, & le Lazare ressuscité. * Photius en fait mention, *Cod.* 272.

LEONCE, Patrice d'Orient, se fit couronner Roi sous l'Empire de Zénon l'an 482. Véritable femme de Léon l'Ancien, qui favorisoit son usurpation, le fit proclamer hors des portes de la ville de Tarfe en Cilicie, où elle avoit été reléguée, & déléguée par Illus, complice de cette revolte. L'un & l'autre furent punis de leur rebellion, & Léonce battu en plusieurs rencontres, fut contraint de se renfermer dès l'an 484, dans un château, où il soutint un siège de près de quatre ans; enfin s'étant rendu, il eut la tête tranchée l'an 488. On a des médailles de ce Léonce. * Nicéphore, l. 16. Evagre, l. 3. Jornandés, &c.

LEONCE I., Evêque de Bourdeaux, dans le cinquième siècle, vivoit l'an 480. Sidoine Apollinaire parle de lui, aussi bien que Fortunat, qui rapporte son Epitaphe, l. 4. c. 9.

LEONCE II., Evêque de Bourdeaux, forti d'une illustre famille d'Aquitaine, avoit exercé des emplois très-considérables dans le monde, où il avoit épousé Placidine, parente des Empereurs. Depuis, s'étant séparé d'avec elle, pour se donner plus parfaitement à Dieu, il fut choisi pour gouverner l'Église de Bourdeaux, & se trouva à divers Conciles. Dans le troisième de Paris, les Evêques avoient défendu à tous les Clercs de se servir de l'autorité royale pour parvenir à l'Épiscopat. Un certain Emérite négligea cette défense, & par la faveur de Clotaire I., fut fait Evêque de Saintes, contre le consentement du Métropolitain, de ses Suffragans & du Clergé. Après la mort du Roi, Léonce de Bourdeaux assembla un Synode dans la même ville de Saintes, où Emérite fut déposé, comme ordonné contre les formes canoniques, & Héraclius mis en sa place l'an 563. Le Roi Chébert, fils de Clotaire, n'approuva pas ce zèle de Léonce, qui n'en fut pas moins estimé. Venance Fortunat dans son Epitaphe, a laissé à la postérité un monument éternel de sa vertu. Léonce mourut sur la fin du sixième siècle, après s'être encore trouvé au quatrième Concile d'Orléans l'an 541, & à ceux de Paris de 555 & 557. * Grégoire de Tours, *Hist.* l. 4. c. 26. de *Gloria Martyrum*, c. 65. Fortunat, l. 4. c. 9. Christophle Brower, in *Not. ad Fortun.* Elle Vinet, in *Antiq. Burdig.* Claude Robert & Sainthe-Marthe, *Gall. Christ.* tome 1.

LEONCE, Scholastique, c'est à dire, Professeur, ou comme veulent quelques autres, Prêtre de l'Église de Constantinople, vivoit dans le sixième siècle. Il fut député Solitaire de la nouvelle Laure de S. Sabas, dans la Palestine. Il a fait un Traité du Concile de Chalcedoine divisé en dix chapitres, qu'il appelle *Adions*, dans lequel il a donné la liste des Evêques d'Alexandrie, & l'a continuée jusqu'à S. Euloge, qui a fleuri dans l'Église depuis l'an 581, jusqu'en l'an 608: ainsi il faut que cet Auteur ait écrit vers la fin du sixième siècle; car s'il avoit écrit depuis la mort du même S. Euloge, il auroit parlé de son successeur. Ses Ouvrages ont été recueillis dans la Bibliothèque des Pères. Outre le Traité du Concile de Chalcedoine, on lui en attribue un autre des Sectes des Hérétiques, trois livres contre les Eutychiens & les Nestoriens; deux contre les Apollinariens, & d'autres que le P. Turrian a traduits de Grec en Latin. Nous avons tous ces Ouvrages dans la Bibliothèque des Pères, & dans le quatrième volume des Anciennes Leçons de Canisius. * Baronius, in *Anal.* Bellarmin, de *Script. Eccles.* Vossius, de *Hist. Græc.* l. 4. c. 23. *Ép.* Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclesiastiques du sixième siècle.*

Quelques Auteurs ont cru que ce Léonce pourroit être celui dont S. Basile fait mention dans la Vie de S. Sabas, *Abbe*, ch. 9. & dans celle de S. Quiriacus Anachorète; mais comme celui-ci étoit Origéniste & Sectateur de Théodore de Mopsuelle, & qu'au contraire Léonce le Scholastique a écrit contre tous ces Chefs de parti, il ne faut pas croire qu'il soit le même. Vossius se persuade qu'il pourroit être le même qui fut Evêque dans l'Isle de Cypré; mais si Léonce de Constantinople est mort avant l'an 588, il ne peut pas être le même que l'autre, qui a vécu jusqu'en l'an 620. Il y a plus d'apparence que ce Léonce est celui qui a écrit, de *duplici Natura in Christo*, contre *Harresim Monophysitarum*, avec une Dispute contre un Philosophe Ariens. Ce qu'on trouve manuscrit dans la Bibliothèque de l'Empereur à Vienne en Autriche.

LEONCE ou LEONTIUS, Evêque de Napoli, dans l'Isle de Cypré, qui est *Lemisse* ou *Nemose*, & non pas Famagouste, comme quelques Auteurs l'ont cru, vivoit au commencement du septième siècle, vers l'an 620. Il est cité avec honneur dans le septième Concile, *Acte* 4. On y rapporte un long fragment, que l'on dit être tiré du cinquième livre d'une Apologie pour les Chrétiens, contre les Juifs. Il y soutient que l'on n'adore ni les croix ni les images; mais qu'on leur rend des respects extérieurs qui se rapportent à Dieu & à JESUS-CHRIST. On remarque au même endroit qu'il est Auteur de la Vie de S. Jean l'Aumônier, de celle de S. Siméon le Simple, & de quelques autres

tres Ouvrages, & qu'il a vécu sous l'Empereur Maurice. Le Père Combes nous a donné deux Homélies de cet Auteur; l'une sur le Bienheureux Siméon, quand il prit Jesus-Christ entre ses bras; & une sur la Fête qui se fait entre Pâques & la Pentecôte, le mercredi de la quatrième semaine d'après Pâques. Sixte de Sienna lui attribue un Traité contre les Iconoclastes, qui ne peut être de lui, puisque la doctrine des Brise-Images n'a éclaté que sous l'empire de Léon III, qui y parvint seulement l'an 716. * Sigebert, de *Vit. Illust.* c. 57. Sixte de Sienna, *Biblioth. Sacra*, l. 4. Bellarmin, de *Script. Eccl.* Baronius, in *Annal.* Gretser, *Hortus Crucis*. Vossius, de *Hist. Græc.* Rosweide, in *Not. ad l. 1. de Vit. Patrum.* Poffevin, in *Appar. Sacro.* &c. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclesiastiques du septième & huitième siècles.*

L'ÉONCE, Patrice d'Orient, puis Empereur, avoit donné des marques de son courage contre les Barbares sous l'Empire de Justinien *Rhinomete*, qui lui avoit donné la conduite de son armée. Quelque tems après, ses envieux le mirent mal dans l'esprit de l'Empereur, qui le fit arrêter, & le tint trois ans en prison, jusqu'en l'an 694 ou 695, qu'en ayant été tiré, il déposséda Justinien, & se fit sur le trône. Il gouverna l'Empire jusqu'en l'an 698, que Tibère *Ashimare* lui fit couper le nez & les oreilles, & le confina dans un monastère. Depuis, Justinien s'étant rétabli par le secours des Bulgares, fit couper la tête à Léonce l'an 705. * Théophane & Cédreus, in *Græc. Annal.*

L'ÉONCE de Constantinople, l'un des Continuateurs de Théophane, composa les Vies de Léon l'Arménien, de Michel le Bègue, de Théophile, de Michel son fils, & de Léon le Sage. Cet Ouvrage, tiré de la Bibliothèque du Cardinal François Barberin, a été mis dans le Corps de l'Histoire Byzantine.

L'ÉONCE, fille de Léon I, Empereur d'Orient. Voyez l'article de cet Empereur.

L'ÉONCE, Courtisane. Voyez **LEONTIUM**.

L'ÉONCLAVIUS. Voyez **LEUNCLAVIUS**.

L'ÉONDARI, & **LARISSA**, petite ville de la Morée. Elle est dans la Tzaconie aux confins du Duché de Clarence, à la source de la rivière de Riso, & à quatre lieues de Dimizana vers le nord. * Maty, *Diâ. Géogr.*

L'ÉONDARI. Cherchez **MÉGALOPOLIS**.

L'ÉONDOUL, ville. Cherchez **LEON** (Saint Paul de)

L'ÉONESSA, bourg du Royaume de Naples, est dans l'Abrusse Ulérieure, aux confins du Duché de Spolète, & à deux lieues de Citta Ducale vers le nord. * Maty, *Diâtion. Géogr.*

L'ÉONI ou **LIONI**, famille noble de Venise, d'une grande ancienneté. Dès l'an 737, on trouve un Dominique Léoni, qui fut fait par la République *Magister Militum*. Depuis ce tems-là, plusieurs de cette famille ont été élevés à la dignité de Procureurs de S. Marc, Nicolas en 1355; André en 1473; en 1496, Nicolas II, qui eut aussi l'honneur d'être Doge de Candie; Nicolas III, en 1493; André II, en 1522. Cette famille portoit un lion dans ses armes. * *Gr. Diâ. Unto. Holl.* Léo Matina, in *Ducali Regia*. Amelot de la Houffaye, *Hist. du Gouvernement de Venise*, p. 544.

L'ÉONI (Denys) natif de Lecce, dans le Royaume de Naples, & Religieux de l'Ordre de S. Dominique, s'est rendu illustre dans sa patrie, où il vivoit encore en 1670, ayant été reçu Docteur en Théologie dès l'an 1629. Il a fait imprimer à Lecce en 1665 une Logique, & en 1670 une Physique. On imprima aussi en 1651, & en 1655, deux volumes in folio, de Dissertations sur quelques Questions de la première partie de la Somme de S. Thomas; & en 1671, le troisième volume de ces Dissertations parut à Naples. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd.* tome 2.

L'ÉONI (Pierre) de Spolète, Astrologue & Médecin célèbre, eut tant de déplaisir, selon quelques Historiens, d'avoir laissé mourir par sa faute Laurent de Médicis l'an 1492, qu'il se jeta dans un puits. D'autres disent qu'il y fut précipité malgré lui. Un Auteur moderne ne fait point de difficulté de l'assurer, & ajoute que ce savant homme ayant connu par l'Astrologie qu'il devoit être noyé, évita les rivières avec un soin extrême. Il avoit même refusé plusieurs fois de visiter Laurent de Médicis, parce qu'il y avoit un pont à passer pour l'aller trouver. Enfin il s'y résolut, passa ce pont, & eut le déplaisir de voir mourir ce Prince entre ses bras. On crut que c'étoit par la faute de Léoni, qui s'étoit opposé aux remèdes dont on avoit voulu se servir. Pierre II de Médicis, pour s'en venger, l'arrêta au sortir de la chambre du défunt, & le précipita dans un puits qui se trouva dans une Cour du Palais. Paul Jove a fait son éloge parmi ceux des Hommes de Lettres. Pierre Léoni s'étoit distingué dans les plus célèbres Universités d'Italie, & avoit composé un Traité *De Urinis*. Ange Pollitien, qui étoit présent, raconte la chose autrement, & témoigne dans l'une de ses lettres, que Léoni, de déplaisir de n'avoir pu guérir ce Seigneur, comme il se l'étoit promis, se noya lui-même. * Varillas, *Anecdotes de Florence*. Vigneul-Marville, *Mélanges d'Histoire & de Littérature*, tome 2. édit. de Rotterdam, 1700.

L'ÉONIC. Voyez **LEONICUS**.

L'ÉONICÉNE (Nicolas) de Vicence, Médecin, Philosophe & Orateur, qui a écrit sur Dioscoride, florissoit à Ferrare dans le XV siècle, & mourut l'an 1524, âgé de 96 ans. Il enseigna pendant plus de 60 ans la Médecine à Ferrare, & fut le premier qui traduisit les Oeuvres de Galien. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *De Plinii & plurium aliorum Medicorum, in Medicina erroribus; Epistola, &c.* * Julius, in *Chron. Medic.* Castellan, in *Vit. Illust. Medic.* &c.

L'ÉONICUS (Nicolas) florissoit en 1524, & mourut en 1531. Paul Jove dit que c'est le premier des Philosophes Latins qui ait expliqué en Grec Aristote à Padoue. Il a commenté quelques Ouvrages de ce Philosophe. Il traduisit en Latin l'explication de Proclus sur le *Timée* de Platon. Erasmus dit que

Léonicus avoit pénétré dans les lieux les plus secrets de la Philosophie, sur tout de celle de Platon; qu'il voulut imiter les Dialogues de Platon & de Cicéron; & qu'il avoit tant d'éloquence, qu'on en pouvoit exiger d'un tel Philosophe; que c'étoit un homme de bonnes mœurs, d'un profond savoir, & qui ne se piquoit pas d'être Cicéronien. On a encore d'autres Traductions de quelques Ouvrages anciens, comme du Traité de Ptolomée sur les étoiles fixes; & si l'on en croit M. Huet, de *Clar. Interpr.* l. 2, toutes ses Traductions sont exactes & châtiées.

* **L'ÉONIDA** (Fabio) passoit pour un des meilleurs Poètes d'Italie, durant son siècle, sur tout pour la Poésie Latine. On a de lui en cette Langue le *Gémissement du Péloponèse*, divisé en sept Odes, qui sont comme autant de paraphrases des sept Pseaumes de la Pénitence; des Paraphrases sur quelques autres Pseaumes & quelques Cantiques; & deux volumes de Poésies Latines. Tous les vers Lyriques qu'il a composés en Italien se divisent en deux parties. Il a fait outre cela un petit Poème à la louange de S. Grégoire, en stances de huit vers, sous le titre de *Rome délivrée de la peste*. Léonida mourut d'apoplexie. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c.* tome 4. partie 2. p. 52. & *saivo.* n. 1424. édit. d'Amsterdam, 1725.

L'ÉONIDAS, I. de ce nom, Roi des Lacédémoniens, de la famille des Agides, défendit courageusement le Détroit des Thermopyles contre une armée effroyable de Perles conduite par Xerxès, & avec trois cents hommes s'opposa à leur passage la première année de la LXXV Olympiade, & l'an 480 avant Jesus Christ. Avant que de tenter cette entreprise il étoit résolu d'y mourir avec ses siens, qui se dévouèrent pour le salut de toute la Grèce, & qui y périrent effectivement avec lui, accablés par le nombre, mais sûrs d'une gloire immortelle. On dit que quand Léonidas partit de Sparte, sa femme lui demanda s'il n'avoit rien à lui recommander? Rien, répondit-il, sinon que tu te remarques après ma mort à quelque brave homme, qui fasse des enfans qui me ressemblent. Comme quelqu'un lui rapportoit, pour l'étonner, que le soleil seroit obscurci des fûches des Perles, Tant mieux, dit-il, nous combattrons à l'ombre. Xerxès lui ayant mandé qu'en s'accrochant avec lui, il lui donneroit l'Empire de la Grèce, Fais-moi mieux mourir pour moi part, dit-il, que d'y commander injustement. On lui demandoit pourquoi les braves gens préféroient la mort à la vie? Parce qu'ils tiennent celle-ci de la fortune, dit-il, & l'autre de la vertu. On ignore combien d'années a régné Léonidas. Voyez la Table Chronologique dans l'article de **L'ACÉDÉMONE**. * Hérodote, *Polymnia*, ou *livre 7. Justin*, l. 2. Valère Maxime, l. 3. c. 2. ex. 32. Pliutarche, Diodore, Eufèbe, &c. Jean Meursius, *de regno Laconico*, c. 12.

L'ÉONIDAS II, Roi des Lacédémoniens, de la famille des Agides, ou Eurythénides, fils de Cléonyme, & petit-fils de Cléomène II, fut Collègue d'Agis, fils d'Eudamidas, & succéda à Arée II. On ne fait pas en quelle année ce fut: tout ce qu'on peut conjecturer, c'est qu'il régnoit dès la CXXI Olympiade, & 256 avant Jesus Christ. Il fut chassé par Cléombrote, son gendre, & fut rétabli la troisième année de la CXXXV Olympiade, & 238 ans avant Jesus Christ. Consultez la Table Chronologique, dans l'article de **L'ACÉDÉMONE**. * Jean Meursius, *de Regno Laconico*, c. 14. Sigonius, *de temp. Regum Lacædæmonum*.

L'ÉONIDAS, ami de Parménion, fut Chef de la Compagnie qu'Alexandre le Grand composa de ceux qui s'étoient plaints de la mort de ce Général, & qui le regrettoient. * Quinte-Curce, l. 7. c. 2, ou, selon l'édition in *Usum Delphini*, c. 8.

L'ÉONIDE, Philosophe & Martyr d'Alexandrie, père d'Origène, éleva son fils avec un soin extraordinaire. Il fut arrêté prisonnier au commencement de la persécution de l'Empereur Sévère vers l'an 203. Origène voulut le suivre; mais sa mère l'en empêcha en cachant ses habits. Léonide eut la tête tranchée le 22 d'avril. * Eufèbe, *Hist.* l. 6. c. 1. & 2. Baillet, *Vies des Saints*, mois d'avril.

L'ÉONIDES, de Byzance, fils de Métrodore, a écrit sur la Pêche & sur les Animaux. Elien en fait mention dans l'*Histoire des Animaux*, l. 2. ch. 6: l. 12. ch. 42: l. 17. ch. dernier.

L'ÉONIDES, de Rhodes, Philosophe Stoïcien. Strabon en parle au *livre 14*. Tzetzes le cite dans ses Scholies sur Lycophron. Hétychius en fait mention, & Vitruve dans sa *Préface du l. 7*. Il est fait mention d'un autre **L'ÉONIDES**, qu'Athénée dit avoir écrit touchant les peuples de l'Attique.

L'ÉONIN (Albert) d'Utrecht. Voyez **LEEUWE** (Albert)

L'ÉONINUS ou en Flamand **DE LEEWE** (Engelbert ou Engelbrecht) natif de Bommel, Chancelier de la province de Gueldre, où il avoit pris naissance dans le XVI siècle, enseigna le Droit à Louvain avec tant de capacité, qu'on le consultoit de toutes parts. Le Cardinal de Granvelle, Marguerite Duchesse de Parme, Guillaume Prince d'Orange, & les personnes les plus considérables du Pays-Bas, prenoient ordinairement ses avis. Il entra depuis dans les desseins du Prince d'Orange, se déclara pour la nouvelle République des Etats Généraux, & contribua à son établissement. On le fit Chancelier de Gueldre, on l'envoya Ambassadeur en France, & on l'employa dans les plus grandes affaires. Ce savant homme mourut à Arnhem le 30 novembre 1598, âgé de 79 ans, & laissa divers Ouvrages, *Centuria Consiliorum; Oratio habita in conventu Ordinum Generalium; Emendationum, sive Observationum libri septem; Prælectiones ad Tit. Cod. de Jure Emphyteutico; Item ad lib. 9. Cod. in quo tituli & leges omnes ad instar processuum criminalium explicantur; Commentarius ad Tit. D. de Usufructu; Nota in quinque libros Decretalium; Commentarius in libros 5. 6. 7. & 8. Pandectarum; Dissertatio de Tropensis Belgii*. Il a aussi laissé encore deux autres Centuries de Conseils; *Nota in quinque libros Decretalium, jussu Gregorii XIII congesta; Commentarius in libros quintum, sextum, septimum* &

et *allorum Pandectarum; Dissertatio de Trapesitio Belgii, vulgo Lombardis.* * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 197 & *Juv. De Thou*, &c.

LEONNIUS (Jean) en Flamand *Johan de Leeuw*, né à Liège, Jésuite, Religieux Observateur du culte de la Sainte Vierge, fut le premier qui institua à Rome, en 1568, le Confraternel de la Vierge, & qui en dressa les règles qui ont été approuvées des Papes. Il mourut à Turin. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 537.

* **LEONNIUS** (Jean) en Flamand *Johan de Leeuw*, ou *Jon de Leeuw*, Moine d'Assisen, a laissé en Flamand les Ouvrages suivans, des *Deux Commandemens; de l'Oraison; de l'Inspiration; de l'ardent Amour de Dieu; Des trois Magers; De la différence entre la génération naturelle & la surnaturelle; de l'Élection divine; des sept Colambes; De sept Signes du Zodiaque dans un sens spirituel; de l'Origine de toutes choses; Des neuf Chœurs d'AnGES; de la Faveur et en esprit; Contre l'erreur de M. Eckard; de la Manducation spirituelle du corps de Jésus Christ; des huit Béatitudes; des Jugemens, &c.* Il mourut en 1567, le jour de la Fête de Ste Agathe. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 527.

LEONOR D'ORLÉANS, Duc de Longueville & d'Estouteville, Souverain de Neuchâtel, &c. Pair, Grand Chambellan de France, & Gouverneur de Picardie, fils de François d'Orléans, Marquis de Rotelin, & de Jacqueline de Rohan, renouilla l'an 1551 la succession de François, Duc de Longueville son cousin. Depuis il fut fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin l'an 1557. Il se trouva à la journée de Montcontour l'an 1569, au premier siège de la Rochelle l'an 1573, & mourut à Blois au mois d'août de la même année, âgé de 33 ans. Ce Prince avoit épousé, l'an 1563, Marie de Bourbon, Duchesse d'Estouteville, veuve de Jean de Bourbon, Comte d'Engulen, & fille unique de François de Bourbon, Comte de S. Paul, & d'Adrienne, Duchesse d'Estouteville, morte le septième avril 1601, dont il eut des enfans, rapportez à l'article d'ORLÉANS-LONGUEVILLE.

LEONOR, nom de femme. Voyez **ELEONOR** ou **ELEONORE**.

LEONORE (Saint) Evêque régional en Bretagne, dans le sixième siècle, étoit né dans le Pais de Galles, & y fut élevé dans un monastère par S. Eut. Il passa en Bretagne, & fut ordonné Evêque régional de ce pais. Il fit un voyage à Paris, où il fut bien reçu par le Roi Childébert. Etant retourné en Bretagne, il prêcha dans le pais qui étoit sous l'obédience de Rigwald. Un autre Seigneur nommé Commor, ayant fait tuer Rigwald, & enlevé sa femme, s'empara de ses Etats, & chassa son fils Judwal. Léonore fit sauver celui-ci, & vint à la Cour de France, où il obtint le rétablissement de ce jeune Prince dans les Etats de son père. On ne fait point l'année de la mort de Léonore. * *Anonym. apud Du Chêne, Historia Francorum. Ulfertius, Britannia Eccl. Vita Samonis. Baillet, Vies des Saints, au premier juillet.*

LEONTARI. Voyez **MEGALOPOLIS**.

LEONTIDE, nom d'une des treize Tribus de l'Attique. Voyez **ATTIQUE**.

LEONTIN ou **LEONTAIN** (Alain) Président de la Chambre de Justice du Royaume de Sicile l'an 1235, fut l'Auteur des Vêpres Siciliennes. Il voulut ensuite se réconcilier avec les François; mais les Siciliens l'ayant découvert, le firent arrêter par les Aragonois, qui le firent périr en prison pour récompense de ses trahisons. * Louis de Mayerne Turquet, *Hist. d'Espagne*.

LEONTINI, LENTINI, ville de la vallée de Noto en Sicile, étoit considérable; mais elle fut extrêmement endommagée par un furieux tremblement de terre l'an 1693. Elle est à deux lieues de Catane, sur la rivière de Léontini, appelée anciennement *Lifson*, & fort près du Lac de Léontini, qui est l'*Herculeus Lacus* des Anciens. * Maty, *Diç. Géogr.*

LEONTINS, Habitans de la ville de Léontium en Sicile, à présent *Lentini*, ancienne demeure des Leitrions. Ce peuple étoit autrefois fort belliqueux; mais ayant été subjugué par Phalaris, il s'adonna aux plaisirs. * Hérodote, l. 7. Plin. l. 3. c. 8. Pomponius Mela, l. 2.

LEONTIUM, Courtisane Athénienne, fut femme ou concubine de Métrodore, l'un des principaux Disciples d'Epicure, & soutint avec vigueur les dogmes de ce Philosophe, auquel quelques uns on dit qu'elle se prostitua, aussi-bien qu'à d'autres de ses Disciples. Epicure vivoit vers la CXX Olympiade, & l'an 305 avant Jésus Christ. Ce fut pour la défense de la Secte Epicurienne, qu'elle écrivit contre Théophraste, Sectateur d'Aristote. Léontium laissa une fille nommée *Danaé*, qui se gouverna très-mal, & dont la fin fut très-malheureuse. Athénien parle d'une autre *Leontium*, qui fut Maîtresse du Poète Herméclanax. Quelques uns croyent que c'est pourtant la même dont on vient de parler. * Diogène Laërce. Ménage, *Historia Mulierum Philosoph.* Bayle, *Diç. Crit.*

LEONTIUS. Voyez **LEONCE**.

LEONTOCEPHALE, c'est à dire, *Tête de Lion*, ville que quelques uns mettent sur la Mer Egée, trompez par un passage de Plutarque qui ne dit pas cela. Cet Historien assure seulement que Themistocle allant vers la mer, le Satrape de la Haute Phrygie le vouloit faire assassiner, quand il passeroit par la ville de Léontocéphale; en sorte qu'il faut que cette ville fût de la Phrygie Supérieure, & une place forte, comme Appien l'assure. * Lubin, *Tables Géograph. sur les Vies de Plutarque*.

LEOPARD (Paul) Homme de Lettres dans le XVI siècle, étoit natif d'Isenberg, paroisse du territoire de Furnes en Flandre. Il étoit savant dans les Langues Grecque & Latine, comme il paroît par son Ouvrage intitulé, *Miscellaneorum sive Emendationum libri viginti*. Une partie fut imprimée d'abord après

sa mort, & l'autre fut publiée depuis par Jean Gruter. Paul Léopard avoit traduit quelques Vies de Plutarque de Grec en Latin, sous le titre de *Vita & Coste Aristippi, Digenis, Democriti, Demosthenis & Aspasie*. C'étoit un homme sans ambition, qui aima mieux demeurer caché & inconnu dans un petit Collège à Bergues-Saint-Vinox, que de recevoir dans une grande ville les honneurs dont il étoit digne; car on lui offrit à Paris la Chaire de Professeur Royal en la Langue Grecque. On a toujours admiré le profond savoir de Léopard, mais on a encore plus admiré la modestie avec laquelle il cachoit son propre mérite. C'est ainsi que tout le monde en parle. Scaliger, Nannius, Casaubon, Juste Lipsé, Colomiez & plusieurs autres, lui donnent de grands éloges. Il mourut le troisième juin 1567, âgé de 57 ans. Pierre Nannius assure qu'il ne connoit personne qui surpassât Léopard en savoir & en humanité, & que ses Remarques Critiques sont écrites avec soin & remplies de beaucoup de doctrine. Casaubon dit que c'étoit un personnage d'une grande érudition & d'un jugement droit, & que toutes ses Oeuvres sont utiles aux Gens de Lettres. Joseph Scaliger témoigne que Léopard étoit un des plus savans hommes que la Flandre eût produits. * De Thou, *Hist. l. 41*. Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 714 & 715. Baillet, *Jugemens des Savans, &c.* tome 2. partie 2. p. 69 & 69. n. 372. édit. d'Amsterdam, 1725. Teiffier, *Eloges des Hommes Savans, tome 2. p. 296 & Juv. édit. de Hollande, 1715*.

LEOPOLD, ville de Pologne. Voyez **L UWOW**.

LEOPOLD (Saint) fils de **LEOPOLD le Bas**, cinquième Marquis d'Autriche, & de la Princesse *Itbe*, fille de l'Empereur Henri III, succéda aux Etats de son père l'an 1096, & commença ses exploits militaires sous l'Empereur Henri IV, qui étoit en guerre contre son fils Henri V, l'an 1104. Lorsque cet Empereur eut été excommunié par le saint Siège, Léopold embrassa le parti de Henri V, & épousa sa sœur, nommée *Agénis*, & qui étoit veuve de Frédéric, Duc de Souabe, duquel elle avoit eu Conrad, qui fut depuis Empereur, & Frédéric père du fameux Frédéric *Barbarousse*. Ce mariage se fit l'an 1106, & leur donna dix-huit enfans, savoir huit garçons & dix filles. Léopold poussé de zèle pour la gloire de Dieu, fit bâtir une église magnifique sous le nom de la Vierge dans un lieu appelé *Neubourg*, proche de Vienne, & y mit des Chanoines Séculiers; mais parce que leur vie n'étoit pas assez exemplaire, il y fit venir des Réguliers de l'Ordre de saint Augustin, auxquels le Pape accorda de grands privilèges. Dans la lettre qu'il en écrivit à Léopold, il lui donna le titre de *Fils de saint Pierre*. Ce pieux Prince fonda encore l'an 1127, un riche monastère de l'Ordre de Cîteaux, qu'il fit dédier sous le nom de la sainte Croix. Sa valeur & sa vertu firent que les Electeurs le désignèrent Roi des Romains, avec Frédéric Duc de Saxe, & Charles Comte de Flandre, pour succéder à l'Empereur Henri V; mais comme l'élection de Lothaire prévalut, il accompagna généralement ce Prince en Italie, sans avoir égard qu'il avoit été son Concurrent à l'Empire. Il mourut l'an 1139, & fut canonisé par le Pape Innocent VIII, l'an 1485. * Surius, tome 6.

LEOPOLD I, Empereur, Archiduc d'Autriche, &c. fils de FERDINAND III, & de Marie d'Autriche, sœur de Philippe IV, Roi d'Espagne, nommé au Batême, *Liopold-Ignace-François-Balthazar-Joseph-Etienne*, naquit le neuvième juin 1640, & fut élu Roi de Bohême l'an 1654, & de Hongrie l'an 1655. Il fut élu Empereur le 18 juillet 1658, & couronné à Francfort: Prince le plus heureux de tous les prédécesseurs, puisque sans jamais avoir couru le risque des armes, ni paru à la tête d'aucunes troupes, il vit une partie de l'Europe réunie pour le maintenir sur le trône, & lui conquérir des Royaumes. L'an 1668, Chimin Janos, qui venoit d'être élu Prince de Transylvanie, fut attaqué par les Turcs. L'Empereur, qui le protégeoit, lui envoya des troupes, sous les ordres du Comte de Montécuculi: cette armée eut beaucoup à souffrir faute de vivres, & fut encore affoiblie par les maladies. Le Comte de Staremberg, Lieutenant Général, en mourut. Cependant toute affoiblie par cet état, elle empêcha les Turcs de s'emparer de Clautembourg; mais l'année suivante Chimin Janos fut défait; ce Prince en se retirant, fut écrasé sous la chute de son cheval; & Michel Abasi, son Concurrent pour la Transylvanie, fut établi dans cette Principauté par la protection des Turcs, qui l'an 1663 battirent le Comte de Forgatz, Général des Impériaux, prirent Neuhauel, Novigrad, Levins & Nitra. Ces deux dernières places furent reprises l'année suivante, par le Baron de Souches, François, qui s'étoit mis à la solde de l'Empereur & qui commandoit dans la Haute Hongrie. Le Comte de Sérin de son côté, prit Cinq-Eglises, & ruina le pont d'Esbeck, passage important pour les Turcs. Il y démolit le fameux Mausolée de Soliman. Ce Comte assisté du Comte Budiani, assiégea Canisè au mois d'avril; mais les Turcs l'obligèrent de lever le siège le 31 mai. Ensuite conduits par le Grand-Visir, ils s'emparèrent du Fort de Sérin, & du petit Comor. Le Baron de Souches arrêta ces progrès, par une action du 19 juillet, qui ne fut qu'un prélude de la défaite entière de ces Infidèles. Car le Roi de France Louis XIV, poussé par un motif de générosité, ayant envoyé six mille François, parmi lesquels se trouva nombre de gens de qualité, ils joignirent si à propos l'armée Impériale, commandée par le Général Montécuculi, que les Turcs ayant passé la rivière de Raab, & étant venus fonder le premier d'août sur les Impériaux, campé proche de S. Gothard, ceux-ci se trouvèrent si ébranlez par cette attaque imprévue, que l'aile droite lâcha pied sans beaucoup de résistance; en sorte que c'étoit fait de l'armée Impériale, si les troupes Françaises ne fussent accourues de l'aile gauche où elles étoient, sous la conduite du Comte de Coligny, & n'eussent percé à travers les Turcs. Ils en firent un carnage de plus de six mille. Il y en eut un plus grand nombre qui périt dans la rivière, le ca-

non resta, & le Grand-Vifir fut si épouvanté, que quoiqu'il eût encore quarante mille hommes, il conclut peu de jours après une trêve de vingt années entre les deux Empires. La récompense des François fut de leur restituer l'étape pour leur retour. L'Empereur alla l'an 1665 dans le Tirol, pour y recueillir la succession de l'Archiduc Sigismond-Auguste, son cousin. Il visita la célèbre église de Marienael en Stirie; & ce voyage parut si important, que Lambécus en fit la Relation.

Les troubles de Hongrie succédèrent à ce voyage. Les peuples animés par le Comte Pierre de Sérin, se plaignirent que l'Empereur violoit leurs privilèges, & ce Comte leva des troupes l'an 1666, sous différens pretextes. Il engagea même dans ses intérêts, son beau-frère le Comte Frangipani, son gendre le Prince Ragotski, & le Comte Nadasti, Président du Conseil souverain de Hongrie. Tout cela occupa la Cour de Vienne jusqu'en 1671, que les Comtes de Sérin, Frangipani & Nadasti, ayant été arrêtés, eurent la tête tranchée, le 30 avril. (Voyez toute l'Histoire de cette revolte, à l'article de SÉRIN.) Ces exécutions n'étouffèrent point les troubles de Hongrie, & l'Empereur fut obligé d'envoyer l'an 1672, des troupes dans la Haute Hongrie, contre le Comte Tékeli. La même année il entra dans la Ligue avec l'Espagne, & les autres Puissances, pour le secours des Hollandois. Ce Prince leva une armée de trente mille hommes, dont il fit la revue à Egra en Bohême l'an 1673, & l'envoya sous la conduite du Comte Montécuculi. Celui-ci se joignit au Prince d'Orange, & ils prirent ensemble la ville de Bonne par capitulation le douzième novembre. L'Empereur attira ensuite dans cette guerre la plupart des Princes d'Allemagne; & comme il espéroit par les armes s'établir plus puissamment dans l'Empire, il fit rompre les conférences de paix commencées à Cologne, par l'enlèvement qu'il fit faire du Prince Guillaume de Furtemberg, qui y étoit en qualité de Plénipotentiaire de l'Electeur de Cologne. Ce fut par là qu'il commença l'année 1674, qui ne lui fut pas glorieuse, puisqu'il eut le chagrin d'apprendre que son armée, commandée par le Comte de Souches, & jointe à celle des Espagnols & des Hollandois, avoit été défaite à Senef, & ses autres troupes battues par le Maréchal de Turenne à Zintzheim le seizième de juin; au passage du Nékre, près de Ladembourg le cinquième de juillet; à Ensisheim le quatrième d'octobre; & à Turckheim le cinquième janvier suivant.

L'année 1675, qui avoit commencé si mal pour l'Empereur, lui fut plus heureuse par la suite; puisque le Maréchal de Turenne, qui avoit passé le Rhin, fut tué dans le tems qu'il avoit réduit l'armée impériale commandée par le Comte Montécuculi, à ne pouvoir se retirer sans une perte considérable. Cette mort obligea les François à repasser le Rhin. Montécuculi les attaqua dans leur retraite; mais cette attaque lui coûta quatre mille hommes. Il passa ensuite le Rhin sur le pont de Strasbourg, mit le siège devant Haguenau, & devant Saverne; mais il leva l'un & l'autre aux nouvelles de l'arrivée du Prince de Condé, qui lui fit repasser le Rhin honteusement. Cette honte fut tempérée par la défaite du Maréchal de Créqui, par l'armée des Cercles, sous la conduite des Ducs de Lorraine & de Zell, à Consfabrik le onzième août; qui fut suivie de la perte de Trèves, où ce Maréchal fut fait prisonnier.

L'an 1676, le Prince Charles de Lorraine, qui commandoit les armées impériales en Allemagne, prit Philipsbourg le 17 septembre, après trois mois de siège. Et l'année suivante il passa le Rhin, s'avança jusqu'à Moulon, animé par l'espérance de rentrer dans la Lorraine, dont il avoit hérité, après la mort de son oncle le Duc Charles. Aussi avoit-il fait mettre sur ses étendards, *Maintenant ou Jamais*. Mais le Maréchal de Créqui fut si bien lui couper les vivres, enlever ses convois, battre ses partis, fatiguer son armée par des marches & des contremarches, & rompre toutes ses mesures, qu'il l'obligea à repasser le Rhin. Le Maréchal le suivit, battit plusieurs escadrons impériaux à Rockbert le septième d'octobre, & prit Fribourg, capitale du Brisgau, au grand mécontentement de l'Empereur, parce qu'elle étoit de son patrimoine. Les Mécontents de Hongrie profitèrent de ces conjonctures, pour prendre les armes, & sous la conduite d'Eméric, Comte de Tékeli, fils de celui dont nous avons parlé cy-dessus, ils se mirent en campagne cette année 1676, & battirent l'armée impériale à Neapel en Hongrie le dixième d'octobre. Ces fâcheux succès furent suivis l'an 1678, de la défaite d'une partie des troupes impériales, près de Rhinfeld par le Maréchal de Créqui, de la prise de différens Forts, sur tout de celui de Kehl, qui fut rasé, aussi-bien que l'abandon par les Impériaux de la ville de Landau, que le Maréchal occupa; pendant que Tékeli se rendoit maître de la campagne dans la Haute Hongrie, & qu'il prenoit le vent dans la Balte, ayant déjà une armée de plus de vingt mille hommes. Tout cela obligea l'Empereur & le Roi d'Espagne, que les Hollandois venoient d'abandonner, en faisant leur paix particulière avec la France, de penser aussi à faire la leur. L'Espagne signa la sienne le 17 septembre 1678, & les Plénipotentiaires de l'Empereur le cinquième février 1679. Le Roi de France céda à l'Empereur ses droits sur Philipsbourg; & l'Empereur céda Fribourg au Roi, & consentit que toute l'Alsace lui restât en pleine souveraineté. Il relâcha aussi le Prince de Furtemberg; & l'on convint de la restitution de la Lorraine au Prince Charles; à de certaines conditions que ce Prince ne voulut point accepter. La peste attaqua la ville de Vienne & ses environs, cette année, & y fit de si grands ravages, que depuis le mois de juin jusqu'en décembre, il mourut dans la ville près de cinquante mille personnes, plus de trente mille dans les faubourgs, & plus de cinquante mille dans les hôpitaux des environs. L'année suivante 1680, l'Empereur fit une trêve avec les Mécontents. (Voyez là-dessus T É K E L I.) Elle ne dura pas long-tems; on en fit une seconde l'an 1681, durant laquelle l'Impératrice fut couronnée à Oëdembourg, en Hongrie. Elle finit l'an 1682, que

Tékeli surprit Cassovie, Eperies, & autres places, ayant même pris le titre de Prince de Hongrie.

L'année suivante 1683 pensa être bien funeste à l'Empereur. Il fit une ligue offensive & défensive avec le Roi de Pologne; mit son armée en campagne, dont il se contenta de faire la revue près de Presbourg le sixième de mai, & en donna le commandement au Prince Charles de Lorraine: celui-ci assiégea Neuhaufel inutilement. Tékeli, durant ce siège, prit quelques places. Les Tartares s'approchèrent, & firent de si grands ravages, que l'Empereur crut devoir sortir de Vienne le septième juillet, avec sa famille, pour s'aller mettre en sûreté à Passau. Sept jours après, Mustafa, Grand-Vifir, vint mettre le siège devant cette capitale de l'Autriche, avec une armée de cent cinquante mille hommes. Le siège fut poussé vigoureusement, & la place, quoique défendue par le brave Comte de Staremberg, seroit tombée au pouvoir des Infidèles, si le Roi de Pologne, Jean Sobieski, ne fut accouru à son secours. Ce Monarque se joignit au Prince Charles, & fonda sur les Turcs le douzième septembre, avec tant de valeur, qu'il les força de se retirer & d'abandonner leur camp, & toutes leurs munitions. L'Empereur revint à Vienne le 14, pour rendre grâces à Dieu de ce miraculeux événement, & visita le Roi de Pologne dans le camp des Infidèles. On poursuivit ceux-ci, & on les chassa de différens postes. Ils furent encore battus, près du Fort de Barkam sur le Danube, le dixième octobre. Le fruit de la victoire fut la prise de Gran, en cinq jours de siège. L'Empereur étoit retourné à Lintz.

Ce succès fit faire à l'Empereur l'an 1684, une ligue avec le Roi de Pologne & la République de Venise. L'armée impériale, conduite par le Prince Charles de Lorraine, emporta Vitegrad, d'élite le Bacha de Bude, qui s'étoit avancé avec quinze mille hommes, près de Veitzen ou Paccia, que l'on prit, aussi-bien que Pest; mais on ne put emporter Bude, quoiqu'on eût battu une fois le Séraskier, qui étoit venu secourir la place; & après trois mois & demi de siège, l'armée impériale diminuée de plus de dix mille hommes, fut obligée de se retirer. Le Général Schultz, à la tête d'un autre corps, d'élite une partie des troupes de Tékeli, emporta Wirowitz, & quelques autres places, & se présenta devant Eperies, qu'il ne put prendre. Du côté de la France, la guerre s'étoit rallumée avec l'Espagne pour des limites. L'Empereur jaloux de ce que la ville de Strasbourg venoit de se soumettre à l'obéissance du Roi de France comme Souverain d'Alsace, dont elle est capitale, & enû de ses nouveaux avantages contre les Infidèles, empêchoit l'Espagne d'entendre à aucun accommodement; mais le Roi ayant pris Luxembourg l'an 1684, on conclut à Ratisbonne avec sa Majesté très-Chrétienne une trêve de vingt années.

L'année 1685 fut glorieuse pour les armes impériales: elles forcèrent les Turcs à lever le siège de Gran, après quoi le Prince Charles, secondé de l'Electeur de Bavière, & des Princes de Conti & de la Roche-sur-Yon, qui étoient venus chercher de la gloire en Hongrie, d'élite entièrement ces Infidèles le 16 août. Neuhaufel, dont le siège étoit commencé avant cette victoire, fut emporté l'épée à la main; trois jours après Eperies se rendit; & Tékeli ayant été arrêté par les Turcs, la ville de Cassovie se rendit, aussi-bien que plusieurs autres places. Bude fut prise l'année suivante; mais ce fut après une opiniâtre défense, quoique l'armée grosse par les troupes auxiliaires, fut de plus de cinquante mille hommes, animées par la présence de l'Electeur de Bavière, & d'un nombre considérable de Volontaires de la première qualité. Le Séraskier s'approcha pour secourir la place; il fut battu en détail durant plusieurs semaines, & il eut la douleur de la voir emporter l'épée à la main le second septembre. Le Gouverneur, qui étoit un vieux Renégat, fut tué sur la brèche. L'autorité du Prince Charles de Lorraine, ne put empêcher les Vainqueurs de fouiller leur victoire par des cruautés & des abominations indignes du nom de Chrétien. On trouva dans Bude quatre cens pièces de canon, & soixante mortiers. La réduction de Ségedin, de Cinq-Eglises, de Darda, & de Capofwar, terminèrent cette campagne.

Celle de 1687 fut signalée par la ruine du Pont d'Essek, dont une partie fut brisée, & l'autre brûlée. Le Prince Charles de Lorraine passa la Drave, & la rivière de Valpo, pour tâter le camp des Turcs, mais inutilement: il revint sur ses pas. Le Grand-Vifir le suivit, mais ce Prince l'ayant attendu près de Mohatz, il s'y donna un sanglant combat le dixième août, dans le même endroit à peu près où Soliman II avoit fait périr Louis II, Roi de Hongrie, avec vingt-deux mille Chrétiens l'an 1526. Les Infidèles furent battus dans cette occasion, avec perte de douze mille hommes; & le Prince de Lorraine toujours secondé de l'Electeur de Bavière, resta maître du champ de bataille, de quatre-vingt dix pièces de canon, du camp des Infidèles, & de toutes leurs richesses. On prit Essek, Valpo, & autres lieux; puis sur la nouvelle qu'Abassi, Prince de Transylvanie, s'étoit remis sous la protection des Turcs, les armées impériales passèrent en ce pais-là, se saisirent de Clausembourg, où les Etats étoient assemblés, & forcèrent enfin les Transylvains, à donner des quartiers d'hiver, & à se remettre sous la protection de l'Empereur: le traité fut fait l'année suivante. Sa Majesté impériale profitant de ces conjonctures heureuses, engagea les Hongrois à reconnaître son fils aîné pour Roi de Hongrie, & à déclarer le Royaume héréditaire à tous ses enfans mâles, & à la branche d'Espagne, au défaut de la sienne: ce jeune Roi fut couronné dans Presbourg le neuvième décembre: peu après les Turcs évacuèrent Agria, après un long blocus.

L'année 1688 commença par la reddition de Mongatz, la Princesse Ragotski qui y étoit enfermée, n'ayant pu soutenir le blocus que jusqu'au 17 janvier. Albe-Royale eut le même sort deux mois après. Lippa fut pris ensuite l'épée à la main; Illoc & Pétri-Waradin, abandonnés des Turcs, tombèrent d'eux-mêmes

au pouvoir des Impériaux; & l'Electeur de Bavière, qui étoit à la tête de la principale armée, alla assiéger Belgrade, qui fut emportée d'assaut le sixième septembre; neuf mille Turcs y furent passés au fil de l'épée. Le Prince Louis de Bade, d'un autre côté, se rendit maître d'une grande partie de la Bosnie & de l'Éclavonie, & battit les Turcs en plusieurs rencontres. Mais le Roi de France sachant que l'Empereur avoit fait contre lui, dès l'année 1686, une ligue à Ausbourg, avec le Roi d'Espagne, les États Généraux des Provinces-Unies, les Electeurs Palatin, de Saxe & de Brandebourg, & généralement tous les Protestans d'Allemagne, résolut d'en prévenir les entreprises. Il fit donc assiéger Philisbourg par le Dauphin, qui fit son entrée dans la place le premier novembre, jour de sa naissance. Les prises de Keiserslauter, ou Caseloutre, de Creutznach, d'Heilbron, de Mayence, d'Heidelberg, de Mannheim, de Frankendal, de Spire & de Wormes, accompagnèrent & suivirent celle de Philisbourg; & l'Electeur Palatin se trouva le premier puni d'être entré dans la ligue: tout le país jusqu'à Ausbourg, fut mis à contribution. Le Prince d'Orange qui avoit été le premier mobile de la ligue d'Ausbourg, passa en Angleterre, & y réussit de la manière que chacun fait, pendant que l'Empereur occupé contre les Turcs se défendoit le mieux qu'il pouvoit contre toutes les forces de la France.

L'an 1689, les affaires de l'Empereur s'avancèrent de plus en plus en Hongrie. Sigeth se rendit à composition, & les propositions que les Turcs avoient fait faire par des Envoyés venus exprès à Vienne, ayant été rejetées, ces Infidèles furent battus par trois fois par le Prince Louis de Bade, qui commandoit l'armée Impériale, savoir, le 30 août à Jagodina sur la Morave; près de Nissa le 24 septembre; & dans la plaine de Widin le 14 octobre. Quatorze mille Turcs restèrent sur la place en ces trois occasions; ils y perdirent beaucoup de canon; & les prises de Nissa & de Widin furent les fruits de ces victoires. Du côté du Rhin, l'Empereur ayant eu le crédit de faire déclarer la France ennemie de l'Empire, & de faire résoudre dans la Diète de Ratisbonne, qu'aucun Membre de l'Empire ne pourroit sous aucun prétexte, demeurer dans la neutralité, on mit le Prince Charles de Lorraine à la tête d'une nombreuse armée. Assisté des Electeurs de Bavière & de Saxe, il assiéga Mayence, dont il ne put se rendre maître qu'après cinquante jours de tranchée ouverte, & une perte de plus de douze mille hommes, parmi lesquels il y eut quatre Princes de l'Empire, & plusieurs Officiers Généraux & subalternes. Pendant cette expédition, les François achevèrent de ruiner le Palatinat, & de faire le dégât dans le país de Bade. Le Prince Charles courut après cela au secours de l'Electeur de Brandebourg, qui après avoir pris Keisersweert, assiégeoit Bonne depuis long-temps sans succès. Le brave Asfeld qui défendoit la place, la voyant enfin absolument ruinée, après un bombardement & un siège de quatre-vingt-dix jours, la rendit le 14 octobre par une capitulation des plus honorables.

L'année 1690, ne fut heureuse à l'Empereur, que par l'élection qu'il fit faire de son fils l'Archiduc Joseph, pour Roi des Romains, le 24 janvier: élection qui fut précédée du couronnement de l'Impératrice à Ausbourg. Les Turcs ayant repris courage, attaquèrent les troupes Chrétiennes à Kafaneth en Albanie le premier janvier, & les défirent, prirent Kafaneth & Pristina, dont ils passèrent la garnison au fil de l'épée, & s'emparèrent enfin de toute l'Albanie, après une perte de douze mille Impériaux, tant tués que prisonniers. La ville de Canis-ka ou Canise se rendit aux troupes de l'Empereur au mois d'avril; mais dans le mois d'août, le Comte Tékeli qui avoit été remis en liberté, défit le Général Heuler, qui l'attendoit à un passage de la Valaquie en Transylvanie, & le fit prisonnier, après lui avoir tué quatre mille hommes. Le Vainqueur se fit reconnaître par les Transylvains pour leur Prince. Il y resta peu en cette qualité; car le Prince Louis de Bade étant arrivé dans le país, ralluma les peuples, & obligea Tékeli d'en sortir sur la fin de l'année. Le Grand-Vifir de son côté recommandoit les affaires de son Maître, Nissa, Widin & Semendria furent emportées; Belgrade eut le même sort, une bombe ayant fait sauter un magasin de poudre, & en même temps une partie des fortifications, sous lesquelles plus de mille hommes furent ensevelis; la place fut emportée d'assaut, & six mille Impériaux passés au fil de l'épée. Le Grand-Waradin, Témefwar & Giula, bloquez par les Impériaux, furent secourus; Lippa, Pétri-Waradin & Illock, subirent le joug des Vainqueurs, qui brûlèrent Walcowart, & massacrèrent la garnison d'Orfowa, qui venoit de se rendre à eux. Il n'y eut rien de considérable sur le Rhin. Le Dauphin passa cette rivière, se posta sur les Terres des ennemis, & tint en respect les armées Impériales commandées par les Electeurs de Saxe & de Bavière. Ce qui put consoler l'Empereur de cette triste année, furent les six-vingt mille pistoles qu'il reçut du Duc de Savoie, ain que ses Ambassadeurs furent reçus à la Cour de Vienne, avec les mêmes honneurs qu'on leur avoit accordés gratuitement à la Cour de France: en conséquence de quoi, ce Prince se déclara en faveur de la ligue, qu'il avoit déjà signée plus de deux ans auparavant.

Le Prince Louis de Bade fut assez heureux pour rétablir, l'an 1691, les affaires de l'Empereur en Hongrie. Il alla chercher les Turcs en Éclavonie, & les trouva campez près de Salankemen sur les bords du Danube. Comme il s'étoit avancé sans provisions, il pensoit à la retraite, lorsque ces Infidèles le vinrent attaquer. Le combat fut vif, & peut-être auroit-il mal tourné pour l'armée Chrétienne, si le Grand-Vifir Cuproli n'eût été emporté d'un coup de canon. Cette mort & celle du Janissaire Agz, déconcertèrent les Turcs, la fortune leur abandonna, & ils se retirèrent en confusion, après une perte de plus de vingt mille de leurs; celle des Impériaux fut de près de dix mille. Ce fut le 29 d'août que se passa cette action. Le Vainqueur passa le Danube,

& assiéga le Grand-Waradin, qu'il ne put prendre. Il changea le siège en blocus, & Lippa pris par le Général Vétrani le consola d'avoir manqué l'autre place. Sur le Rhin, l'Electeur de Saxe, qui commandoit l'armée de l'Empire, passa ce fleuve pour venir en Allace. Le Maréchal de Lorges qui commandoit l'armée de France le passa aussi pour aller dans le Palatinat, ce qui obligea le Général Allemand de retourner sur ses pas. La maladie le mit dans son armée, & lui-même en fut emporté.

La campagne de 1692, fut peu brillante: il ne se passa rien en Hongrie, que la prise du Grand-Waradin, par le Général Heuler le cinquième juin; & sur le Rhin, les François battirent un corps de 6000 hommes de cavalerie, que commandoit le Duc Frédéric-Charles, Administrateur de Wirtemberg: il y resta prisonnier. L'Empereur érigea un neuvième Elektorat en faveur du Duc de Hanovre; ce qui excita quelque jalousie & quelques murmures dans l'Empire. Les entreprises de 1693 se terminèrent à prendre Jenö, & à assiéger Belgrade inutilement. Du côté du Rhin, le Prince de Bade prit le parti de s'enterrer dans des endroits inaccessibles, pour se mettre à couvert des entreprises du Dauphin, qui avoit traversé le Rhin & le Nékre pour le battre. L'année suivante ne fut marquée d'aucun événement considérable. Le Prince de Bade passa le Rhin, & vint dans la Basse Allemagne; mais le Maréchal de Lorge ayant paru, le Prince se retira. En Hongrie les Turcs s'étant présentés devant l'armée Impériale, postée sous Pétri-Waradin, on se retrancha si bien, qu'après que cette armée eut soutenu une espèce de siège, les pluies obligèrent les Infidèles à se retirer. Les deux campagnes de 1695 & 1696, ne furent pas heureuses à l'Empereur; Giula à la vérité se rendit au commencement de 1695, mais le Grand Seigneur Mustapha II, s'étant mis à la tête de ses armées, après avoir emporté l'épée à la main Lippa & Titul, dont les garnisons furent massacrées & les fortifications renversées, il surprit près de Karansebès, le Général Vétrani, commandant les troupes Impériales en Transylvanie. Son armée fut entièrement dé faite, plus de quatre mille chevaux restèrent sur la place, beaucoup d'Infanterie, & le Général blessé fut pris, & mourut peu après de ses blessures. L'année suivante, le nouvel Electeur de Saxe ayant le commandement en Chef de l'armée de l'Empereur voulut avoir sa revanche de l'année précédente. Il assiéga donc Témefwar; mais sur la nouvelle de l'approche du Sultan, il leva le siège pour aller à lui. Les Turcs l'attendirent près d'Olafch. Le combat fut rude, mais les Impériaux y furent les plus maltraités: le Général Polland y resta, & beaucoup d'autres Officiers furent tués ou blessés.

L'année 1697 fut plus heureuse. Il est vrai que plusieurs Mécontents se soulevèrent dans la Haute Hongrie, & surprirent Tockai & Mongats; mais ce mouvement n'eut pas de suite. Tockai fut repris l'épée à la main, & les Revoltez se dissipèrent. Le Prince Eugène de Savoie, commandant en Chef l'armée Impériale, attaqua Bibatz, qu'il ne put prendre; mais ayant attrapé le onzième septembre l'Infanterie Turque en deçà de la Teisse, près de Zenta, il fondit dessus. Il y avoit vingt-quatre mille hommes qui furent défaits; partie resta sur le champ de bataille, avec soixante & dix pièces de canon, & huit à neuf cens chariots; partie se noya dans la rivière; le Grand-Vifir & l'Agz des Janissaires furent de ce nombre. De là ce Général passa dans la Bosnie, qu'il ravagea entièrement; Serratio qui en étoit la capitale, & qui contenoit cent-vingt mosquées, fut réduite en cendres. Vipalanka en Transylvanie eut le même sort, après que la garnison & les Habitans eurent été passés au fil de l'épée. Du côté du Rhin, on s'étoit tenu de part & d'autre sur la défensive les deux dernières campagnes; & celle-ci on en fit autant. Enfin l'Empereur qui jusques-là avoit éloigné la paix, sa jalousie étant aigrie de plus en plus par les succès glorieux que la France avoit eus depuis neuf à dix ans, outre que la guerre augmentoit considérablement son autorité dans l'Empire, fut obligé de penser à s'accorder: le Duc de Savoie l'avoit fait l'année précédente. Les Plenipotentiaires furent donc envoyés de part & d'autre à Riswyck en Hollande; mais ceux de l'Empereur reculant toujours toute conclusion, l'Espagne, l'Angleterre & la Hollande signèrent leur traité; & l'Empereur abandonné de ses Alliez fut forcé à faire le sien six semaines après. Il fut signé la nuit du 30 au 31 octobre. Strasbourg resta au Roi de France, qui rendit toutes les places qu'il avoit au delà du Rhin, savoir, Philisbourg, Fribourg, Brisac, le Fort de Kehl, ce Prince voulant que les eaux de ce fleuve servissent dorénavant de bornes entre l'Allemagne & la France. Cette paix facilita celle de l'Empereur avec les Turcs; les négociations commencèrent l'an 1698, dans une maison bâtie exprès, entre Carlowitz & Salankemen; & le 26 janvier 1699, on convint d'une trêve de 25 ans entre les deux Empires. Les conquêtes de l'Empereur lui restèrent, & la Transylvanie à l'exception de la province dépendante de la forteresse de Témefwar. On convint de nommer des Commissaires de part & d'autre pour régler les limites: leur règlement fut signé le 25 juillet 1710.

Cette paix de l'Europe Chrétienne fut de peu de durée, & la mort de Charles II, Roi d'Espagne y mit le trouble. On avoit voulu prévenir toute occasion de guerre, par un traité de partage de la Monarchie Espagnole, auquel l'Empereur ne voulut point entendre; mais le Roi Charles II, ayant fait un testament plein d'équité, où, pour satisfaire à sa conscience, il instituoit son héritier, Philippe de France, Duc d'Anjou, lui substituait Charles son frère Duc de Berry, & à ces deux Princes l'Archiduc Charles, il n'en fallut pas davantage pour réveiller la jalousie de l'Empereur. Plein de chagrin de voir sortir de sa famille, en conséquence du mariage de Marie-Thérèse d'Autriche, avec le Roi de France Louis XIV, tant de riches États qui n'y étoient entrés que par des mariages, il engagea dans ses intérêts les Hollandois, les Anglois, & peu après le Portugal, le Duc de Savoie

& tout l'Empire, à l'exception des Electeurs de Cologne & de Bavière. Tous entrèrent par différens motifs dans cette affaire, & firent une guerre générale de l'Empire, d'une querelle qui eût dû se vider entre les Maisons de Bourbon & d'Autriche.

Pour mieux gagner ses Alliez, l'Empereur permit à l'Electeur de Brandebourg de prendre au commencement de 1701, le titre de Roi de Prusse, & de se faire couronner en cette qualité, nonobstant les oppositions de plusieurs Princes intéressés. Ensuite il fit s'écarter des troupes en Italie pour envahir le Milanais. Le Roi de France y en envoya de son côté pour défendre les Etats de son petit-fils. Il eût été assés à ce Monarque d'arrêter les Impériaux dans le Trentin; mais il ne voulut point qu'on lui pût reprocher d'avoir commencé les hostilités. L'Empereur n'eut pas ce scrupule. Ses troupes conduites par le Prince Eugène de Savoie, passèrent l'Adige, & eurent quelque petit avantage sur les François à Carpi: elles s'avancèrent à Chiari sur l'Oglio, où elles se retranchèrent, malgré les attaques de l'armée de France, qui fut obligée de se retirer, après avoir essuyé durant deux heures un feu continu de mousquetterie, & de canon chargé à cartouche. Le Prince Eugène s'empara de quelques postes, de la Mirandola, de Berfello, &c. mais aussi les François étoient conduits par le Duc de Savoie, auquel le Roi de France s'étoit fié du commandement de son armée, ensuite du mariage de la seconde fille de ce Prince avec le Roi d'Espagne.

L'année suivante 1702, le Prince Eugène tenta de surprendre Crémone la nuit du dernier de janvier au premier de février: son dessein lui réussit. Le Maréchal de Villeroi qui avoit établi son quartier dans cette place, fut pris au sortir de sa maison, lorsqu'il alloit donner ses ordres sur le bruit qu'il avoit entendu; & la ville seroit restée au pouvoir du vainqueur, s'il ne se fût pas trop applaudi de sa conquête. Il pensoit déjà à se faire prêter serment de fidélité par les Magistrats, lorsque les François à demi endormis reprenant courage sous la conduite du Marquis de Revel *Broglio*, fondirent sur leurs ennemis; & après un combat opiniâtre au milieu des rues, depuis la pointe du jour jusqu'à deux heures de nuit, ils les chassèrent de la ville avec une perte considérable pour eux. Ses troupes furent forcées de lever le blocus de Mantoue. On les obligea d'abandonner différens postes. Le Roi d'Espagne ayant passé de Madrid à Naples, & de Naples à Milan, vint se mettre à la tête de l'armée que commandoit le Duc de Vendôme. A peine ce Monarque y eut-il paru, que Visconti Officier général fut battu à Santa Vittoria. Ensuite le Prince Eugène qui s'étoit retranché dans le Serraglio, voulut tâter l'armée des Alliez, dans la vue de se retirer avec honneur d'un poste où il ne pouvoit plus subsister; mais après cinq ou six attaques, soutenues par les François & les Espagnols à Luzzara, il fut contraint d'abandonner le champ de bataille couvert de cinq à six mille cadavres des siens, & à profiter de la nuit pour redoubler ses retranchemens. L'Empereur fit pourtant chanter le *Te Deum* pour cette affaire, comme si les François y eussent eu du désavantage, quoiqu'il ne leur en eût coûté que 2000 hommes, & que la petite ville de Luzzara, où étoient les magasins du Prince Eugène, prise par eux à discrétion le lendemain de la bataille, celle de Guastalla forcée à se rendre peu de jours après, Borgoforte emportée d'assaut, Governolo qui eut presque le même sort, justifiaient de reste, quel étoit le parti que le vainqueur avoit favorisé. Enfin le Prince Eugène réduit d'un côté aux seuls postes d'Ofiglia & des tours de Serravalle, & de l'autre à Berfello & à la Mirandola, voyant les François maîtres du Modénois, prit le parti de se retirer à Vienne.

Sur le Rhin, il n'y avoit point encore eu d'hostilités; & le Roi de France, scrupuleux observateur de la paix de Rîswyck, quoique le plus fort, ne voulut point commencer la guerre; & par là il donna le tems à l'Empereur de se mettre en état d'agir fortement. Il engagea les trois Collèges de l'Empire à déclarer la guerre aux Couronnes de France & d'Espagne, ne qualifiant Philippe V, que de Duc d'Anjou. Son armée commandée par le Prince Louis de Bade, vint assiéger Landau, qui après trois mois de défense, se rendit au Roi des Romains, qui étoit venu au siège; mais peu après le Marquis de Villars ayant passé le Rhin avec une partie de l'armée de France, vint fondre sur le Prince de Bade à Freidlingen, & eut le premier la gloire de battre ce Généralissime des armées de l'Empereur. Trois mille Allemands restez sur le champ de bataille, & grand nombre de prisonniers méritèrent à ce nouveau Général le Bâton de Maréchal de France. La prise du Fort de Kehl, au commencement de 1703, précédée de celles de plusieurs autres petites places & Forts, fut le fruit de cette victoire.

La déclaration de guerre de l'Empire contre la France, ne fut pas du consentement unanime de ceux qui y avoient droit. L'Electeur de Bavière, & l'Electeur de Cologne son frère, ne crurent pas devoir suivre aveuglément les passions de l'Empereur. Ils demandèrent du moins à demeurer neutres; mais l'Empereur ne voulant point de cette neutralité, ses troupes s'emparèrent de Cologne; ses Alliez prirent Liège, dont l'Electeur de Cologne étoit Evêque & Seigneur; & pour pousser tout son ressentiment à l'extrémité contre la maison de Bavière, il permit après la mort de l'Evêque d'Hildesheim, dont cet Electeur étoit Co-adjuteur, que le Duc de Hanovre, quoique Protestant, prit les biens de cet Evêché en seigneurie. Ces mauvais traitemens indignèrent l'Electeur de Bavière. Ce Prince avoit fait un traité avec les Cercles de Souabe & de Franconie, pour garder la neutralité, & rétablir, s'il leur étoit possible, la tranquillité de l'Empire. Ce traité n'accordant pas à l'Empereur, il fit marcher des troupes contre l'Electeur, qui se mit sur la défensive; & dès le mois de mars de l'an 1703, il défit près de Scharfberg le Général Schlik, qui avec plusieurs troupes Saxones, vouloit entrer dans ses Etats. Il lui tua 3000 hommes, & fit mille prisonniers. Il attaqua ensuite le Comte de Stirum, qui vouloit péné-

trer dans le Haut Palatinat, & lui défit 600 hommes: le Prince d'Ansbach y fut tué. L'Electeur s'étant saisi du pont de Ratibone, les François le joignirent; & pendant qu'il les laissa sur le Danube, il passa dans le Tirol, se rendit maître de Kufstein, d'Innsbruck, de tout ce qui est sur le haut Lech, & de l'Inn. Les François restez sur le Danube, battirent à Munderkingen, cinq mille chevaux de l'Empereur, en tuèrent plus de 1500 & les empêchèrent de dresser un pont à cet endroit. Le Prince de Bado, Généralissime de l'Empereur, s'empara pourtant de la ville d'Ausbourg; mais l'Electeur étant revenu vers le Danube, & ayant joint le Maréchal de Villars, Général des François, ils défirent à Hochstet le 20 septembre, le Comte de Stirum, qui tuèrent 4500 hommes, lui firent plus de 5000 prisonniers, & lui prirent 33 pièces de canon. De là, l'Electeur vint assiéger la ville d'Ausbourg, défendue par cinq mille Impériaux, & la prit le 16 décembre. Il y trouva de grandes provisions, des armes pour 20000 hommes, & 130 pièces de canon. Les Impériaux d'un autre côté se saisirent d'Amberg, capitale du Haut Palatinat; mais l'Electeur se dédommagea par la prise de Passau au commencement de 1704.

L'Empereur ne fut pas plus heureux sur le Rhin, ni du côté de l'Alsace. Son armée renfermée dans des lignes, laissa prendre au Duc de Bourgogne le vieux Brisac en quinze jours de tranchée. L'Empereur ne put se consoler de cette perte, qu'en faisant trancher la tête au Comte d'Arco, Gouverneur de la place, après quarante-trois ans de service; & en deshonorisant pour toujours le Comte de Marigli qui y étoit Général de bataille, lequel fut dégradé de noblesse, & eut son épée cassée sur sa tête par la main du bourreau, sans aucun égard aux services qu'il avoit rendus à son Maître durant la guerre, & au traité de Carlowitz, dont il avoit été le principal mobile. La reprise de Landau par le Maréchal de Tallard, suivit la prise de Brisac; & l'armée impériale, qui accouroit pour secourir cette place sous la conduite du Prince de Hesse-Cassel, fut défaite entièrement près de Spire le 15 novembre; 3000 Allemands restèrent sur le champ de bataille, 4000 pris, & plusieurs pièces de canon: ce qui obligea la place de capituler.

Ses armées en Italie n'eurent pas un meilleur sort. La ville de Berfello se rendit à discrétion le 27 juillet; & le Duc de Vendôme pénétrant toutes les montagnes du Trentin, après avoir enlevé plusieurs postes inaccessibles, fit paroître autour des remparts de Trente les drapeaux François; & en bombardant cette place, il apprit à ces peuples le véritable succès de la bataille de Luzzara. La défection du Duc de Savoie, qui dans le tems même qu'il étoit Généralissime des armées de France & d'Espagne, avoit signé avec l'Empereur un traité contre son propre gendre Philippe V, dans l'espérance dont on le flatoit, de le faire Roi de Ligurie, auroit pu pourtant rétablir les affaires de l'Empereur en Lombardie, si le Roi de France avoit de ce traité, n'eût fait déserter par le Duc de Vendôme environ trois mille hommes des troupes de ce Prince, qui étoient encore dans son armée. Ce fut dans cette conjoncture que l'Empereur fit prendre à son fils l'Archiduc Charles, le titre de Roi d'Espagne. La cérémonie s'en fit à Vienne le 12 septembre; & le troisième janvier suivant, ce prétendu Monarque en partit pour venir en Hollande, d'où on le fit passer en Portugal, dont le Roi venoit de se déclarer en faveur de l'Empereur & de ses Alliez.

Nous nous contenterons de dire ici en abrégé, que la suite de la déclaration du Duc de Savoie, fut la perte de ses meilleures places, Suze, Ville-franche, Nice, Verceil, Ivrée & Vermeil, dont les garnisons restèrent prisonnières de guerre. Elles étoient composées en partie des troupes de l'Empereur, que les Généraux Visconti & Staremberg avoient conduites au Duc de Savoie l'an 1704, ayant sacrifié plus de quatre mille hommes, qui furent enlevés ou tués par le Duc de Vendôme en différentes occasions durant la marche de ces Généraux. Ofiglia sur le Pô fut abandonné par les restes de l'armée impériale, qui après avoir fait sauter les tours de Serravalle, se retirèrent sur l'Etat de Venise, où le Grand Prieur de France, frère du Duc de Vendôme, les suivit avec un corps de troupes.

L'année 1704, qui fut la dernière de l'Empereur, lui pensa d'abord être la plus fatale de toutes. D'un côté il se trouvoit pressé par les Mécontents de Hongrie, qui le faisoient trembler dans sa capitale. L'an 1701, le Prince Ragotzki avoit été arrêté par les ordres de sa Majesté Impériale, & conduit à Neustadt, où l'on instruisoit son procès. Heureusement il fut s'évader de sa prison: sans cela la ville de Neustadt eût vu tomber sa tête sous le glaive infâme d'un bourreau, comme elle avoit vu tomber trente ans auparavant celle du Comte de Serin, ayeul maternel de ce Prince. L'Empereur le proscrivit aussitôt & mit sa tête à prix; puis l'an 1703, il le fit condamner à mort par contumace: ce qui obligea ce Prince de se mettre à la tête de quelques Hongrois, mécontents des atteintes que l'on donnoit tous les jours à leurs loix les plus anciennes. Les Comtes Bérzint, Caroli, Esterhass, bannis de Hongrie, Budinai, & Forgatz, se déclarèrent pour Ragotzki, & résolurent de suivre sa fortune. Ils ravagèrent la Haute Hongrie, pénétrèrent dans la Moravie, l'Esclavonie, la Stirie, l'Autriche, la Transylvanie, dont Ragotzki fut proclamé Prince l'an 1704, s'emparèrent de Cassovie, de Neuhaufel, d'Eperies, de Zatmar; & parurent aux portes de Presbourg & à celles de Vienne. Les propositions d'accommodement que leur fit faire l'Empereur par les Ambassadeurs de Hollande & d'Angleterre, furent inutiles; & le Prince Eugène de Savoie, à la tête d'une armée en Hongrie, ne fut pas capable d'ébranler les cent mille hommes qui suivoient les étendards de Ragotzki, & qui se trouvoient dispersés en différens corps sur le Danube, dans l'isle de Schur, sur la Morave & en d'autres endroits. Tel étoit l'état des affaires l'an 1704.

D'un autre côté, l'Electeur de Bavière, Maître de Passau & d'Ens,

En 1705, n'avoit rien qui pût l'arrêter jusqu'à Vienne; les Cercles de Souabe & de Franconie, étonnés d'une courûe que les François avoient faite au commencement de janvier sur leurs terres, où ils avoient jeté l'épouvante, ne favoient plus quel parti prendre. Le Maréchal de Tallard ayant conduit au commencement de mai, à l'Electeur, un convoi de cinq cens chariots de toutes fortes de munitions, avec douze mille fantalins, trois mille chevaux de recrue, & mille Officiers, tout sembloit devoir favoriser ce Prince, lorsque Milord Duc de Marlborough, Généralissime des armées d'Angleterre & de Hollande, abandonna la Flandre, pour venir en hâte sur le Danube, avec un grand nombre de troupes. Son arrivée rassura le Prince Louis de Bavière. Ils attaquèrent ensemble des retranchemens que l'Electeur avoit fait faire à Schellenberg près de Donawert. Ils étoient défendus par cinq bataillons François & onze Bavaurois, qui après une résistance presque inouïe, furent obligés de céder à la force & de se retirer, diminuz d'environ quinze cens hommes. La perte des Vainqueurs fut de près de six mille hommes, & autant de blessez; quatre Officiers Généraux tuez; & le Comte de Strum mort peu après des blesures qu'il avoit reçues dans cette occasion. L'arrivée du Duc de Marlborough obligea l'Electeur de Bavière de demander du secours. Le Maréchal de Tallard passa une seconde fois les montagnes, pendant que le Maréchal de Villeroy restoit avec un corps d'armée, à observer le Prince Eugène, renfermé dans les lignes de Stohoffen. Le Comte de Tallard joignit l'Electeur; & le Prince Eugène décampa fourdement, alla de son côté joindre le Duc de Marlborough. Enfin le 13 août les Impériaux ayant reçu de si grands renforts, attaquèrent l'armée Française & Bavauroise à Hochstet. Le Maréchal de Marfin qui commandoit l'aile gauche, eut de grands avantages sur l'aile droite; mais les Impériaux ayant passé un marais que l'on avoit cru impraticable, fondirent avec tant de furie sur l'aile droite des François, commandée par le Maréchal de Tallard, qu'ils pénétrèrent jusqu'au centre. Ce Maréchal fut pris, & vint-sept bataillons François accompagnés de quatre régimens de Dragons, qui étant coupés, furent obligés de se rendre. Il resta 12000 des François & Bavaurois, tant tuez que blessez, plus de dix mille prisonniers, nombre considérable d'Officiers, & plusieurs pièces de canon. La perte des Vainqueurs fut de près de 16000 hommes tuez ou blessez. L'Electeur fit retraite avec le Maréchal de Marfin, & revint passer le Rhin à Strasbourg. L'armée victorieuse passa ce fleuve à Philipsbourg, & vint mettre le siège devant Landau où le Roi des Romains se rendit. Ils prirent cette place le 25 novembre, après 66 jours de tranchée. Traerbuch se rendit le 18 décembre, après avoir soutenu un siège de 34 jours. La ville d'Ulm, défendue par 2500 François, avoit capitulé durant le siège de Landau. L'Electrice de Bavière, cédant au tems, fit un traité avec le Roi des Romains, qui fut ratifié par l'Empereur, en vertu duquel les Bavaurois évacuèrent toutes les places fortes de l'Electorat.

Enfin après un règne de 48 années, varié de tant de bons & de mauvais événemens, l'Empereur Léopold mourut à Vienne le cinquième mai 1705, en sa 65 année, avec la réputation d'un Prince pieux; mais qui en suivant le génie presque naturel de sa Maison, avoit souvent plus consulté la Politique que la Religion. Il ne fut pas sans défauts; mais il les fut couvrir par des vertus capables de faire honneur aux plus grands Princes. Sous un extérieur simple & peu prévenant, il montra toujours un génie droit & solide; & eut le bonheur qu'on imputoit plutôt à son Conseil, qu'à lui même, certains coups violens qui s'exécutoient ouvertement ou fourdement, selon que l'état de ses affaires sembloit le requérir. Il fut convenir qu'il fut toujours égal, & quelquefois même supérieur à tous ses Ministres dans ses Conseils, & qu'il auroit été au dessus de tous ses Généraux, s'il se fut trouvé à la tête de ses armées. Voyez ses femmes & ses enfans, à l'article d'AUTRICHE.

On voit assez que ce long article a été fabriqué à Paris. On l'a voulu laisser tel qu'il est, pour faire voir au public comment un Parti fait tourner les choses à son avantage contre le Parti opposé. Ce qu'on y dit de l'Empereur Léopold ne ternira point la réputation qu'il s'est acquise dans le monde. On n'a retranché qu'un seul endroit, où l'Auteur disoit en Prédicateur de grosses injures à Guillaume III, ne prenant pas garde, que tout cela, s'il étoit vrai, rejalleroit contre la France qui l'a reconnu Roi d'Angleterre, & qui a fait des Traitez avec lui en cette qualité.

* L'ÉOPOLD, dit le Pieux, Duc d'Autriche, étoit fils du Duc Albert II, & de Jeanne, héritière d'Ulric, dernier Comte de Pfirt. Après la mort de son frère Rodolphe, il partagea avec son second frère Albert III, les terres d'Autriche en 1365, pour prévenir les inconvéniens qui se trouvent dans une communauté de Régence. Il eut pour sa part, toutes les Seigneuries appartenantes à la Maison d'Autriche dans la Souabe, en Alsace & en Suisse; mais le Comté de Tirol demeura en commun. Après cela il prolongea ses alliances avec les Suisses pour sept ans. En ce tems-là, les Anglois au nombre de quarante mille hommes, n'ayant rien à faire à cause de la paix qui venoit d'être conclue entre la France & l'Angleterre, se jetterent sur l'Alsace & la ravagèrent. En 1375, il acheta du Comte Rodolphe de Montfort, le Comté de Feldkirch pour la somme de trente six mille florins; & d'Albert Comte de Werdenberg, les Seigneuries de Pludentz & de Heiligenberg. Dans la même année il célébra un Tournoi à Rile, & il y courut risque de la vie, à cause d'une émeute du peuple, qui l'obligea de se sauver au delà du Rhin. En 1379, il engagea à l'Empereur Venceslas le Gouvernement de Souabe pour quarante mille ducats. En 1380, les Vénitiens lui donnèrent en présent la ville de Trévise, pour l'attirer par là dans leur parti. Aussi-tôt il s'avança de ce côté-là avec un corps de dix mille hommes, & obligea Corrari à lever le siège de cette

place. On dit que dans la suite, du tems de la guerre de Suiffe, il la vendit à ce Général pour 10000 ducats. A son retour d'Italie, il obtint de son frère Albert les autres terres héréditaires à la réserve de la Haute & de la Basse Autriche. En 1385, il fut engagé dans une guerre contre les Suisses, & après avoir fait tous les efforts pour terminer de part & d'autre les différens à l'amiable, voyant que tout cela étoit inutile, il se mit en état de leur faire la guerre. En 1386, il leur livra bataille où il fut tué avec plusieurs Comtes & Chevaliers. Il avoit épousé en 1365, Viridit, fille de Barnabon, Duc de Milan, de laquelle il eut, 1. GUILLAUME le Glorieux; 2. FREDONAR à la poêle de cuir; 3. ERNEST dit de fer; 4. & LEOPOLD le Gros & l'orgueilleux, qui fut vaincu par les Suisses près de Glaris. * Gr. Diß. Univ. Holl. Fuggers Ebern Spiegel. De Roo. Cuspinianus. Stumpfius.

* L'ÉOPOLD, dit l'Illustre, Duc d'Autriche, fut fils de l'Empereur Albert I, & d'Elizabeth, fille de Mainard, Duc de Carinthie. Après que Jean, Duc de Souabe, eut assassiné l'Empereur Albert I, Léopold chercha tous les moyens de venger la mort de son père, & ne s'arrêta qu'après avoir fait mourir tous ses complices. En 1312, il accompagna l'Empereur Henri VII, dans son expédition d'Italie, & lui rendit de grands services tant dans le Milanois que devant la ville de Brixen. En 1315, il entra dans une guerre dangereuse contre les Suisses des Cantons d'Uri, de Schwitz & d'Underwald, & fut battu le 16 novembre près de Morgarten. En 1317, il assiégea Spire & Soleure, mais il se désista de ces deux entreprises, voyant la fidélité des Habitans pour les défendre. Ensuite il assista Frédéric le Beau contre Louis, Duc de Bavière, qui se disputoient la Couronne impériale. Mais Frédéric ayant été vaincu par Louis en 1322, cela causa à Léopold un chagrin qui le mena insensiblement au tombeau. Il mourut en 1326, laissant deux filles de sa femme Catherine de Savoie. * Gr. Diß. Univ. Holl. Fuggers Ebern Spiegel.

* L'ÉOPOLD, Archiduc d'Autriche, Evêque de Strasbourg & de Passau, puis Regent de Tirol, fils de Charles, Archiduc de Gratz, & de Marie, fille d'Albert, Duc de Bavière, naquit le neuvième octobre 1526. Après avoir achevé ses études, il fut fait Conjointeur de Passau, dont il devint Evêque bientôt après. Après la mort de Charles, Cardinal de Lorraine, il eut aussi l'Evêché de Strasbourg. Dans la suite, il se rendit à la Cour de l'Empereur Rodolphe II, où il se fit tellement aimer que peu s'en salut, à ce qu'on dit, qu'à la sollicitation des Courtisans, l'Empereur ne lui mit sur la tête la Couronne de Bohême, dans le dessein de le faire ensuite Roi des Romains. En 1609, après la mort de Jean Guillaume, dernier Duc de Juliers, de Clèves & de Berg, l'Empereur voyant les suites dangereuses qu'alloit avoir la succession de ces trois Duchez, à cause des différens intérêts de ceux qui y prétendoient, envoya Léopold pour en prendre possession. D'abord il s'empara de la ville de Juliers, mais l'année suivante elle lui fut enlevée. Il s'arrêta quelque tems avec ses troupes dans l'Evêché de Strasbourg; mais Joachim-Ernest, Margrave de Brandebourg, le poursuivit jusques là, & l'obligea, pour ne pas voir son pays ravagé, à passer un accord, en vertu duquel les deux armées devoient évacuer ce diocèse. Après cela, il alla dans l'Evêché de Passau, & leva de nouvelles troupes, en apparence pour les mener au Pais de Juliers, mais en effet pour les faire marcher en Bohême au secours de l'Empereur Rodolphe II, contre son frère l'Archiduc Matthias qui lui avoit enlevé les Royaumes de Hongrie & de Bohême. Mais à l'approche des troupes de Matthias, il fut contraint de se retirer, & sa retraite fut suivie d'un accommodement. En 1609, il entra dans la Ligue Catholique avec les trois Electeurs ecclésiastiques & avec Maximilien, Duc de Bavière. En 1618, la Régence devenue vacante par la mort de l'Archiduc Maximilien son Cousin, lui fut conférée; & en 1627, il obtint encore le Gouvernement du Marquisat de Burgaw. En 1619, l'Empereur Ferdinand II, son frère, le fit Stadholder de la Basse Autriche, & pendant l'absence de ce Prince, Léopold défendit la ville de Vienne contre les attaques de Henri-Mathieu, Comte de Thurn. En 1621, il fit la guerre aux Suisses, & voulut les contraindre à embrasser la Religion Romaine. Dans cette vue, il s'étoit emparé de la Basse Engadine & de Prettigau. Mais comme il vouloit pousser ses entreprises plus loin, il y trouva des obstacles de la part de la France, de la Savoie, de Venise & du Corps Helvétique: de plus la France l'obligea à abandonner la Valteline, la ville de Prettigau & le Comté de Chiavenne, & la Valteline fut mise en dépôt entre les mains du Pape. En 1622, il marcha avec une armée contre Ernest, Comte de Mansfeldt, en Alsace, où il assiégea inutilement Haguenau. Mais quand il vit que les troupes de Mansfeldt quittoient l'Alsace, il se rendit maître de cette place, de Spire, de Gemersheim & de Worms, & laissa ses troupes dans l'armée qui assiégeoit Heidelberg. En 1626, il alla à Rome, se démit de ses deux Evêchez en faveur de l'Archiduc Léopold-Guillaume son neveu, & se maria avec Claude de Médicis, fille de Ferdinand I, Grand Duc de Florence, & Veuve de Frédéric Guido Ubalde, Duc d'Urbino. Il fit la cérémonie de son mariage à Inspruk, lieu de sa résidence, en présence de 150 tant Comtes que Seigneurs. Voyez ses ancêtres & sa postérité à l'article d'AUTRICHE.

L'ÉOPOLD-GUILLAUME, Archiduc d'Autriche, Evêque de Passau, de Strasbourg, &c. Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique & Gouverneur des Pais-Bas, fils de l'Empereur Ferdinand II, & de Marie-Anne, fille de Guillaume, Duc de Bavière, naquit le sixième janvier 1614. Il embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique, & en 1625 le Pape Urbain VIII lui donna l'Archevêché de Magdebourg & le fit Evêque d'Halberstadt; mais à la paix de Prague en 1635, il céda le premier au Duc de Saxe, & à la paix d'Ofnabrug, le second à l'Electeur de Brandebourg. En 1626, il devint Evêque de Strasbourg & de Passau

avec les Abbâtes de Morbach & de Luder par la démission de son oncle comme on le peut voir dans l'article précédent. En 1637, il fut fait Evêque d'Olmütz, & en 1641 Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, & en 1655 Evêque de Breslaw. En 1639, il fut fait Général de l'armée du frère de l'Empereur Ferdinand III, se rendit maître de Koniggrätz & de quelques autres places de Bohême dont Banier Général des Suédois s'étoit emparé, le poursuivit jusqu'en Saxe, & même encore plus loin, malgré la jonction avec les troupes auxiliaires de France, de Lunebourg & de Hesse dans la Thuringe. Il prit Hoxter, & se mit aux trousses des ennemis qui prenoient le chemin de Ratisbonne; de sorte qu'en 1641 il se fit de si près Slang, Général Major dans les troupes Suédoises, qu'il fut obligé de se rendre à discrétion avec quatre régimens. Dans la même année il réduisit Elmbeck sous sa puissance, & en 1642 il marcha contre Torstenfon qui étoit en Silésie, & l'alla chercher jusqu'auprès de Meissen. Cela fut suivi d'un sanglant combat qui se donna le 23 octobre, & où les Impériaux eurent du dessous. Alors il quitta le service, mais l'armée impériale ayant bientôt après perdu son meilleur Général, il se laissa persuader de reprendre en 1645 le commandement de l'armée. Il fit lever le siège de Brin en Moravie, tira de là dans la Franconie & dans la souabe, & contraignit les François à abandonner les places qu'ils y avoient. En 1646, Philippe IV, Roi d'Espagne, lui donna le Gouvernement des Pays-Bas. En 1647, il prit Armentières, Lens, Landrecy, Courtray, & d'autres places, mais il perdit Ypres, & après la perte de la bataille en 1648, on lui enleva encore quelques autres places. Dans la suite, il fomenta autant qu'il put les guerres civiles en France, & se rendit maître de la Capelle. Il reprit après cela Ypres & S. Venant. En 1650, dans le tems que le Maréchal de Turenne se déclara pour les Princes de Condé & de Conti que l'on avoit arrêtés, il donna quelques troupes à ce Général, & reçut pour sa sûreté la ville de Stenay qui tenoit pour le Prince de Condé, & s'empara du Catelet & de Guise. En Champagne il prit Rhétel & Moulon, mais il perdit bientôt après la première de ces deux places & le Catelet. En 1651, il réduisit sous sa puissance la ville de Bergues-S. Vinox, & en 1652, celles de Gravelines & de Donquerque. En 1653, il perdit Moulon, mais il remplaça cette perte par la prise de Rocroy. En 1654, il fut obligé de lever le siège d'Arras avec grande perte, & de voir Stenay, Clermont & le Quénoy tomber entre les mains des François. En 1655, il perdit encore Landrecy, Condé & S. Guillaïn. En 1656, il se démit du Gouvernement des Pays-Bas, & retourna à Vienne, où il assista au couronnement de Léopold son neveu. Ensuite il alla prendre possession de l'Evêché de Breslaw. Après la mort de l'Empereur Ferdinand III son frère, il se chargea de la tutelle des jeunes Princes, & conduisit en 1658 Léopold Roi des Romains à Francfort, où ce Prince reçut la Couronne impériale. En 1662, il fit en qualité de Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique un accord avec les Etats Généraux, par lequel il faisoit rentrer, pour la somme de 46000 florins, la Commanderie de Gémert de la Majrie de Boisleduc, dans l'Ordre Teutonique d'Allemagne, mais à condition que l'on n'y bâtiroit aucun cloître, & que la Religion Réformée y seroit maintenue sur le pied où elle étoit pour lors. Il convoqua dans la même année une assemblée de tous les Commandeurs & Conseillers de l'Ordre à Vienne, & établit de leur consentement, pour Coadjuteur, l'Archevêque Charles-Joseph. Il mourut le 20 novembre de cette année 1662. * Gr. Dict. Univ. Holl. Wassenberg, Florus Germ. Brachel, Hist. nostri temporis. Thois. Europe ad ann. 1642 & suiv. Chemnitz, Guerre de Suède, en Allemand. Puffendorf, de Reb. Sac. Luca Corin. &c.

LÉOPOLD I, fils de Charles V, & d'Éléonore d'Autriche, Duc de Lorraine, de Bar, de Tschén, de Montferrat, Roi de Jérusalem, Prince souverain d'Arches & de Charleville, naquit à Inspruck le onzième septembre 1679. Il eut pour Gouverneur François Taff, Comte de Carlinfort, Maréchal de l'Empire, Chevalier de la Toison d'Or, & pour Précepteur le P. Creitz Jésuite, l'un & l'autre capables de remplir avec succès les espérances du père, & de cultiver les talens naturels du fils. Dès sa plus tendre jeunesse, Léopold suivit le fort des armes, & se signala en 1695, à la journée de Téméswar, & l'année suivante à la prise du château d'Eperbourg. Sa valeur, dès les premières campagnes, fit juger qu'il alloit faire revivre en sa personne, l'héroïsme de son Auguste père. La paix de Ryswick de l'année 1697, lui ayant restitué le patrimoine de ses pères, il n'eut pas le tems de vérifier les prédications de sa rare valeur, mais en échange il a justifié qu'il excelloit en politique. Il n'avoit que 18 ans, lorsqu'il prit avec la Couronne le gouvernement de ses peuples; & privé des secours qu'il attendoit de la Reine sa mère, que Dieu lui enleva le 17 décembre 1697, il fut chargé du poids des affaires, & il fit voir par sa prudence, qu'à son âge il n'y avoit rien au dessus de son esprit. Suivant les conseils de sa sainte mère, & dans la confiance que Louis XIV adouciroit les conditions du traité de paix, il envoya *Stainville*, Comte de Couvonges, demander en mariage *Elisabeth-Charlotte*, Princesse d'Orléans & nièce du Roi. Elle lui fut accordée le 12 d'octobre 1698. Le contrat passé à Versailles, fut vérifié à Nancy le dixième décembre.

A la faveur de ce mariage Léopold étoit que Louis XIV se relâcherait de la servitude de l'hommage du Duché de Bar, & que les rigoureuses conditions qu'il avoit exigées de Charles IV, lui seroient remises. Mais il eut beau solliciter le Roi, & lui représenter la nouveauté de la loi qu'il vouloit lui imposer, il fut obligé d'aller l'année suivante à Versailles rendre foi & hommage avec les cérémonies & l'appareil, tels qu'ils s'étoient pratiqués sous Charles IV. L'Histoire Métallique de ce grand Monarque en a conservé la mémoire, & c'est le second monument de l'hommage du Duché de Bar, prêté en personne & avec ces

dures formalitez. L'Empereur Léopold I, pour le dédommager de cette humiliation, attacha à perpétuité aux Ducs de Lorraine le titre d'Alteffe Royale. Il y eut pour cela deux Diplomes, tous deux datés du mois d'octobre 1700. Dans le premier Sa Majesté Impériale disoit que les Princes de la Maison de Lorraine étoient issus du même sang, que les Princes de la Maison d'Autriche, & il disoit vrai; mais les vieux Courtisans prévenus de la fabuleuse origine de la Maison de Lorraine par *Godefroy de Bouillon*, firent refondre le Diplôme, & l'on y supprima ce trait si honorable à la Maison de Lorraine, qui depuis s'est repentie d'avoir désavoué une origine que tous les Historiens adoptent, & qui lui assure le droit d'ainesse, & de succession.

Le traité de partage de la Monarchie d'Espagne ayant été conclu en 1700, & le Duc de Lorraine par ce traité devant échanger les Duchez de Lorraine & de Bar contre le Duché de Milan, Callères vint à Nancy lui demander son consentement. Léopold qui sentoit, d'un côté, combien il alloit débâbler l'Empereur, mais qui prévoyoit, de l'autre, la caducité de ce traité, se déterminant à le signer, & dépêcha le Marquis du Châtelet à Vienne pour informer l'Empereur des motifs qui l'avoient engagé à souscrire au partage, auquel il ne pouvoit résister sans risque, & où il n'y en avoit aucun, ni pour Sa Majesté Impériale, ni pour lui, en souscrivant. Le testament de Charles II fit échouer les mesures prématurées de la France, & la signature du Prince devint inutile comme il l'avoit prévu. La guerre se déclara ensuite, on pressa Léopold de prendre parti, mais avant par le triste exemple de son grand-oncle Charles IV, il ne voulut entrer dans la querelle d'aucun, & resta neutre. Landau ayant été pris le neuvième septembre 1702, par Joseph, Roi des Romains, on craignit que Léopold enhardi par cette victoire, ne se rangeât du côté du Vainqueur. On s'affura de lui & de ses Etats par une garnison Française, qui s'emparant de Nancy, obligea le Duc de se retirer à Luneville le deuxième décembre 1702. On s'attendoit à quelque résolution plus extrême de sa part, mais sa prudence le retint dans une modération inaltérable. Il évita par ce sage tempérament le malheur de son grand-oncle, & sauva ses peuples des oppresseurs de la guerre. Il ménagea au milieu de tous ces orages la Coadjutorerie de l'Archevêché de Trèves à son frère le Prince *Charles*, Evêque d'Olmütz & d'Osabruck, Grand-Prieur de Castille. *Ferdinand-Charles*, Duc de Mantoue & Prince de Charleville étant décédé le cinquième juillet 1708, Léopold comme héritier présumptif, envoya le Marquis du Châtelet & Bourcier, Procureur Général du Parlement de Lorraine, prendre possession de la Principauté; mais le Parlement de Paris par Arrêt du 21 août, dix-sept jours après la possession prise, l'en a dépossédé. L'Empereur Léopold transmit les Duchez de Mantoue & de Montferrat au Duc de Savoie, avec promesse d'indemnifier le Duc de Lorraine. L'Empereur Charles a commencé de s'acquitter des promesses de son père, par la donation du Duché de *Tschén*. Les guerres obstinées qui ont agité l'Europe pendant 12 années ont fait admirer la prudence & la politique de Léopold. Il a su se maintenir & ses Etats dans une neutralité si exacte, qu'il n'a fait ombrage à aucune puissance, & profitant des avantages de ce trouble général, il fit du contentement des puissances intéressées tomber à son frère l'Électeur de Trèves, le Gouvernement provisoire des Pays-Bas, & à son frère le Prince François, l'Abbaie princière de Stavelo. Il se bâtit un Palais magnifique à Luneville, & à la Malgrange, & attira dans son pais l'abondance, & le commerce. En 1714, le 25 novembre, après la paix conclue, il entra dans Nancy & dépêcha vers le Duc de Hanovre, reconnu Roi d'Angleterre, & qui lui avoit notifié son installation, le Marquis de Lambertye, premier Gentilhomme de sa Chambre; mais il n'eut point d'audience du nouveau Roi, fâché de ce que S. A. R. avoit donné asyle au Chevalier de S. George, en sorte que cet Envoyé revint à Nancy le 13 janvier 1715, sans avoir paru devant le Roi, parce que le Duc son Maître plein de bonté pour un Prince malheureux, n'avoit pas voulu le chasser de ses Etats où il s'étoit réfugié depuis le mois de mars 1713. Les raisons de politique ne purent prévaloir sur celles de l'honneur & de la probité; la France lui en fut bon gré, & la Reine Douairière d'Angleterre vint à Nancy le 12 juillet 1715, en témoigner sa reconnaissance à S. A. R. Jamais Prince ne fut plus libéral, plus accessible, plus fécond en ressources, plus infiniment par ses façons & par ses discours, grand sans fierté, universel dans les Arts & les Sciences, parlant de guerre en Capitaine expérimenté, de politique en homme savant sur ses intérêts & sur ceux des Princes de l'Europe. La prodigalité dont on lui a fait un crime, ne l'a pas empêché d'acheter le Comté de Ligny & la Baronnie d'Ancerville. Les grands affaires qui lui étoient devenues comme naturelles, ne le détournèrent pas de rendre justice à ses peuples dans les affaires ordinaires. Il étoit l'ami de son Conseil, & le Droit Civil & municipal qu'il possédoit en perfection, lui faisoit toujours prendre un parti juste dans les délibérations. Il dormoit peu, il travailloit & écrivoit beaucoup. Les Mémoires instructifs & politiques qu'il a laissés à S. A. R. régnante, prouvent l'étendue de son esprit, la pénétration & la prévoyance de ce grand Prince à qui rien n'échappoit, & qui antcipoit sur l'avenir par la sagesse de ses réflexions. Il mourut le 27 de mars 1729, dans la cinquantième année de son âge à Luneville, ayant eu de son mariage 1. N. . . Duc de Bar, né le 26 août 1699, & mort le quatrième avril 1700; 2. *Charlotte-Elisabeth*, née le 21 octobre 1700, morte le quatrième mai 1711; 3. *Gabrielle*, née le troisième décembre 1702, morte le onzième mai 1711; 4. *Louis*, né le 28 janvier 1704, mort le dixième mai 1711; 5. *Joséph*, né le 1705, mort en 1709; 6. *Léopold-Clement*, né le 25 avril 1707, mort le quatrième juin 1723; 7. *François*, né le huitième décembre 1708, aujourd'hui régnant; 8. N. . . née le quatrième juillet 1710, morte le 23 d'août de la même année.

6. *Elizabeth-Christine*, née le 15 octobre 1711; 10. *François*, né le 13 décembre 1712, aujourd'hui vivant; 11. *Charlotte*, née le 17 mai 1714, en vie. * Voyez le P. Benoît Picart, de la véritable origine de la Maison de Lorraine. Balcour, *Traité Historique & Critique sur l'Origine & la Généalogie de la Maison de Lorraine*. D. Calmet, *Histoire Ecclesiastique & Civile de Lorraine. La Clef des Cabinets*, du mois d'avril 1729, &c. Cet article a été fourni tel qu'il est.

L'ÉOPOLD, Marquis d'Autriche, se distingua parmi les autres Seigneurs Chrétiens, à la prise d'Acre l'an 1191, quatre ans après que le fameux Saladin s'en fut rendu le maître. Ce fut principalement dans un affaut qu'on donna à la place, où s'étant mis à la tête des plus braves de l'armée, tout habillé de blanc, il poussa si vigoureusement les Infidèles, qu'il ne se retira qu'après l'heureux succès de l'entreprise; mais il en revint si rouge & si couvert de sang, qu'il n'y eût que l'endroit du juste-au-corps que le baudrier couvroit, qui eût conservé sa blancheur. Ce fut pour éterniser la mémoire de cette belle action, que Henri IV, l'empereur, lui accorda de porter de guenilles à la fauce d'argent dans l'écu de ses armes, que la Maison d'Autriche conserve encore aujourd'hui, quoique ce brave Léopold ne fat pas de la famille qui régné, mais de celle qui la précéda avant Rodolphe de Habsbourg, sous le nom de Marquis d'Autriche. * Lipsius, in *Epistola ad Bingham Huetorum*. Culpinianus, in *sa Hist.*

L'ÉOPOLD, Archevêque & Electeur de Mayence. Voyez **L'ÉOPOLD**.

* **L'ÉOPOLDSTADT**, petite ville de Hongrie, sur le Wag, au nord-est de Presbourg, dont elle est éloignée de près de vingt lieues. L'Empereur Léopold la fit bâtir en 1665, deux ans après que les Turcs se furent rendu maîtres de Neuhauzel. Elle a de bonnes fortifications. * Thi. Corneille, *Diâ. Geogr.* C'est aussi le nom d'un fauxbourg de Vienne en Autriche.

L'ÉOPOLEIS, ville. Voyez **L'ÉUBULE**.

L'ÉOS. Voyez l'article d'**ÉUBULE**.

L'ÉOSTHÈNE, Capitaine Athénien, persuada à ses Citoyens de secouer le joug de la servitude, après la mort d'Alexandre le Grand, la quatrième année de la CXIII Olympiade, & l'an 325 avant JESUS-CHRIST. En effet, ils furent les premiers qui commencèrent de cabaler, & de faire divers partis pour recouvrer leur liberté. Ils se mirent en campagne sous Léosthène qui battit Antipater, & obligé de s'enfermer dans Lamia ville de Thessalie. Ensuite il l'assiégea dans cette ville; & pressant vigoureusement le siège, il fut tué d'un coup de pierre l'an 324 avant JESUS-CHRIST, & fut loué publiquement dans Athènes par l'Orateur Hypéride, en l'absence de Démétrius, qui étoit alors exilé pour avoir pris de l'argent d'Harpalus. * Diodore, l. 18. Justin. Plutarque. Suidas, &c.

L'ÉOTHORIC. Voyez **L'ÉUTERIC**.

L'ÉOTYCHIDE, Roi de Sparte, de la famille des Euryptotides, étoit fils de Menaris, & vit enlever par le Roi Démarratus son parent, la Princesse Percala, qu'il étoit sur le point d'épouser. Irrité de cette injure, il mit le Roi Cléomène dans son parti, par le rapport qu'il lui fit du mépris que Démarratus avoit fait de la conduite de ce Prince, pendant son voyage à l'île d'Égine. Les choses furent poussées si avant, que Démarratus fut déclaré illégitime & incapable de régner: après quoi Écotyche fut mis en sa place. Il arma d'abord une flotte, fut nommé pour commander celle des Grecs, avec Xantippe Athénien, & passa dans l'Asie Mineure, où il défit les Perses dans un combat donné près de Mycale, Promontoire d'Ionie, le même jour que Mardonius, Général de l'armée de Xerxès, fut vaincu proche de Platée par Pausanias & Artide, Généraux des Athéniens & des Lacédémoniens, la seconde année de la LXXV Olympiade, & la 479 avant JESUS-CHRIST. Après cette victoire, il alla en Thessalie, contre un Roi de la famille des Alévades, ou Descendants d'Aléva; mais l'argent qu'on lui présenta arrêta ses conquêtes. Ensuite, accusé d'un crime capital devant les Ephores, il fut obligé de se réfugier à Tégée, dans le temple de Minerve; où il mourut. Il eut un fils, nommé Zeuxidamus, qui ne lui succéda pas, parce qu'il ne lui survécut point; mais son petit-fils Archidamus, régna après lui. Sa mort arriva du tems de Léonidas, qui fut son Collègue après Cléomène, sous la LXXVI Olympiade, vers l'an 475 avant J. C. * Hérodote, l. 6. & 8. Pausanias, l. 3.

L'ÉOVIGILDE ou **L'EWIGILDE**, Roi des Goths en Espagne, fils d'*Athanagilde*, régna après son frère *Léwa* ou *Luvia*, qui lui céda la Couronne l'an 568. L'an 572, il se rendit maître de Cordoue, & de quelques autres villes considérables. Ce Prince avoit eu deux femmes, & deux fils de la première, *Hermingilde* & *Ricaredé*, qu'il associa au gouvernement de ses Etats, après la mort de Léwa l'an 573. Tous ces Princes étoient Ariens. *Hermingilde*, qui avoit épousé *Ingonde*, fille de *Sigebert*, Roi de France, se fit Catholique à sa persuasion. Cette conversion irrita tellement le Roi, qu'il persécuta cruellement les Catholiques, & fit mourir son fils. Léovigilde mourut aussi la même année 586, qui étoit la 624 de l'Ere d'Espagne. * Jean de Biclare & Isidore, en *sa Coron.* Grégoire de Tours, *Hist. Franç.* l. 5.

L'ÉOVIGILDE, Prêtre de Cordoue en Espagne, vers l'an 716, écrivit quelques Ouvrages, entre autres, un *Traité De Habitu Clericorum*.

L'ÉOVITZ. Voyez **L'ÉOWICZ**.

L'ÉOWICZ, **L'ÉOVITZ** ou **L'ÉOVITIUS**, (Cyprien) de Bohême, Mathématicien d'Othon-Henri, Electeur Palatin, dans le XVI siècle, donna au public une Description des Eclipses, des Ephémérides qu'il supputa jusqu'à l'année 1614, & quelques autres Ouvrages, & mourut l'an 1574 à Lawingen. Il se mêla de faire des prédictions, mais il n'y réussit guères. Il fit courir le bruit que la fin du monde arriveroit l'an 1584: ce

qui causa une frayeur si grande & si générale en Allemagne, que chacun jéna & se confessa; & même quelques uns firent assez ridiculement leur testament. Ce qui fit que la prédiction épouvanta si fort tout le monde, c'est qu'il palloit pour l'un des plus grands Mathématiciens de son siècle. Ticho Brahé l'eûtimoit si fort, qu'il fit un voyage exprès en Allemagne pour le voir, & pour profiter de ses lumières dans l'Astronomie. Ses Oeuvres imprimées sont, *Tabula positionum pro variis Poli elevationibus; Ephemerides ab anno 1556, ad annum 1606; Expedita ratio constituendi Thematii celestis; Loca Stellarum fixarum ab anno 1349, usque in annum 1529, diligenter annotata; Brevis ratio generis judicandi; Thematia quatuor anni temporum; De Eclipsibus liber; Judicium de novo Phænomeno quod anno 1572 apparere cepit; De conjunctionibus & oppositionibus magnis insignioribus superiorum Planetarum, cum eorumdem affectuum Historica Expositione.* * Voilus, de *Math.* c. 65. §. 31. Teillier, *Eloges des Hommes Savans*, tome 3. p. 29 & suiv. de l'édit. de 1715.

LEP. LER.

LÉPANTE; anciennement *Naupactus*, ville de Grèce en l'Achaïe ou Livadie, sur un Golfe de son nom, appellé autrefois *Golfe de Corinthe*, à douze milles de Patras, est située sur une montagne faite en pain de sucre, & est divisée par de bonnes murailles, en quatre parties, qui forment comme quatre villes l'une sur l'autre. Au haut de la montagne, est la forteresse bâtie autrefois par les Vénitiens. Leur saint Marc y paroît encore en plusieurs endroits, & les Turcs, quoiqu'ennemis de la Peinture & de la Sculpture, n'y ont point voulu détruire ces marques de leur domination. L'an 1408, Lépante obéissoit à l'Empereur de Constantinople; mais Emanuel, qui régnoit alors, remit cette place à la République de Venise. Elle fut aliéguée l'an 1475, par trente mille Turcs, qui furent contraints de lever le siège; mais l'an 1498, Bazajet II l'attaqua à la tête de cent cinquante mille hommes, & la prit. Comme le port est petit, il n'y entre que des barques médiocres; & quelquefois pour en sortir, il faut qu'elles attendent que la mer hausse; car il se fait dans ce golfe une espèce de flux & reflux. Le matin, la mer y entre par le détroit des deux châteaux; & l'après-midi, elle s'en retourne. Cette ville a servi autrefois de retraite aux Etoliens, qui donnèrent beaucoup de peine aux Romains. Elle a encore servi de refuge à divers Corsaires, d'où lui étoit venu le nom de *Petit Ager*. Les Turcs avoient autrefois six ou sept mosquées, & les Grecs deux églises seulement; une dans chaque fauxbourg. La principale est celle de Saint Dimitri, qui contiendroit à peine cent personnes. Lépante a été le siège d'un Archevêque, qui a été depuis transféré à Larta. Les Juifs y ont trois Synagogues. Les marchandises qu'on y charge font, des cuirs, de l'huile, du tabac, du blé, du riz, de l'orge; mais le principal commerce est des maroquins, dont il y a une manufacture. On y voit quantité de citronniers & d'orangers. Le *Golfe de Lépante* reçoit les eaux de la Mer Ionienne, par une embouchure que forment deux petits caps ou promontoires, qui s'avancent des deux côtes dans la mer. Celui qui est dans la Morée, est appellé *capo Antirio*, & est défendu par un Fort, qui se nomme le *château de Patras* ou de *Morée*. L'autre cap qui est dans l'Achaïe, est nommé *capo Rio*, & sa forteresse s'appelle *château de Romélie*. Ces deux châteaux sont ordinairement appellez, les *Dardanelles de Lépante*. Les Turcs ne vouloient pas permettre autrefois aux Francs, de passer les châteaux avec leurs vaisseaux, mais seulement d'envoyer leurs barques à Lépante. Les Vénitiens prirent cette ville sur les Turcs l'an 1587; mais ils la leur ont rendue par le traité de paix conclu à Carlowitz l'an 1699. * J. Spon, *Voyage d'Italie*, &c. *Mémoires Historiques*.

BATAILLE DE LÉPANTE.

* Cette bataille est la plus célèbre que les Chrétiens aient jamais gagnée sur mer. Elle fut donnée dans le détroit qui est entre les petites îles de Curfolari, autrefois les Echinades, & la terre ferme, environ à 60 milles du promontoire *Abium*, si renommé par la bataille qui décida de l'Empire Romain, entre César-Auguste & Marc-Antoine. Les Turcs ayant mouillé à Lépante, apprirent que les Chrétiens en quittant Corfou, venoient sur eux à pleines voiles. Ils avoient si mauvaise opinion de la flotte Chrétienne, qu'ils ne s'imaginèrent pas qu'elle eût assez de hardiesse pour leur présenter le combat. Leurs Généraux néanmoins, allarmez par ce bruit, envoyèrent en diligence des barques dans tous les ports de ce golfe pour y chercher des Matelots & des Soldats, & firent embarquer ce qu'ils avoient de Cavaliers. Bientôt après, on leur rapporta que la flotte Chrétienne avoit déjà gagné au dessus de l'île de Céphalonie. Les Turcs levèrent promptement les ancres, pour fermer le passage aux Chrétiens. La flotte Ottomane commandée par Ali Bascha, étoit composée de deux cens galères, & de près de soixante-dix frégates & brigantins. Celle des Chrétiens étoit composée de deux cens dix galères, de vingt-huit grands navires d'équipage & de six galéasses garnies de grosse artillerie. La fleur de la Noblesse d'Italie étoit dans cette armée, & plusieurs d'entre eux s'étoient déjà signalés à la guerre, comme Sforce, Comte de Sainte Fiore, André Doria, Ascagne, Corneo, Pompée Colonne, Paul Ursin, & Latin son frère, Gabriel Serbelloni, Paul Sforce, Honoré Cajétan, Vincent Vitelli, & quantité d'autres des meilleurs Maîtres de Naples; Augustin Barbarigo, Marc Quirin, Antoine Canalé, & Paul Duodi, Nobles Vénitiens. Il y avoit entre les Espagnols Louis de Réquieus, Chef du Conseil de Dom Jean d'Autriche; Alvarez Basano, Marquis de Sainte-Croix; Jean de Cordoue, & plusieurs autres personnes qualifiées. Les plus remarquables par l'éclat du rang, ou de la naissance

ee étoient, François-Mario de la Rovere, fils du Duc d'Urbain; Alexandre Farnese, fils du Duc de Parme; Paul Jourdain, Chef de l'illustre Maison des Ursins, & gendre de Côme de Médici, Grand Duc de Toscane. Le Pape Pie V, y envoya aussi Michel Bonelli, son petit-neveu, frère du Cardinal Alexandre, pour faire ses premières armes sous de si grands Capitaines. Tous ces jeunes Seigneurs ne s'étoient embarqués qu'en qualité de Volontaires. Dom Juan d'Autriche, frère naturel de Philippe II, Roi d'Espagne, étoit Généralissime de l'armée; & Marc-Antoine Colonne, Général de la flotte du saint Siège, avec pouvoir de commander absolument en l'absence de Dom Juan. Vénéri étoit Général de la flotte Vénitienne. Les Chrétiens sortirent du port d'Alexandrie le deuxième du mois d'octobre 1571, & s'élargirent dans le Golfe de Lépante. Les Barbares qui avoient pendant la nuit gagné au delà du Golfe, mouillèrent les ancres entre Pelata & les Isles Curfolaires. Les deux flottes quittèrent leurs postes au point du jour du lendemain, sans le savoir de part ni d'autre. Ainsi elles se trouvèrent engagées à donner bataille. Les Chrétiens partagèrent leur armée en quatre corps. L'aile droite étoit composée de 54 galères, & commandée par André Doria. Augustin Barbarigo étoit à la tête de l'aile gauche, avec un pareil nombre de galères. Dom Juan d'Autriche s'étoit réservé le corps de la bataille, composé de 61 vaisseaux, & avoit à ses côtés Colonne, & Vénéri. Le fils du Duc d'Urbain joignit la Capitane de la flotte du saint Siège, montée sur celle du Duc de Savoie; & Alexandre de Parme joignit celles des Vénitiens, fut la Capitane de la République de Gènes. Pierre Justiniani, qui commandoit les galères de Malte, & Paul Jourdain, étoient aux deux extrémités de cette ligne. Le Marquis de Sainte-Croix avoit un corps de réserve de 60 voiles, pour soutenir ceux qui pileroient les premiers. Jean de Cordoue précédait toute l'armée avec une escadre de dix vaisseaux, pour aller à la découverte; & les six galées Vénitienes faisoient une espèce d'avantgarde. Les deux armées se trouvèrent séparées par les Isles Curfolaires à soleil levé. Quelque tems après, les Infidèles parurent à peu près dans le même ordre de bataille, sinon qu'ils n'avoient point de corps de réserve, & qu'ils avoient plus étendu leur ligne, qui étoit selon leur coutume, courbée en forme de croissant. Hali étoit au milieu de l'armée, monté sur la capitane opposée directement à celle de Dom Juan d'Autriche. Pertau étoit à côté d'Hali sur une autre galère. Loucali & Sirocho, qui commandoient les deux ailes, avoient en tête Doria & Barbarigo. Les deux armées n'étant éloignées que de douze milles, Dom Juan fit donner le signal pour combattre, en faisant arborer l'étendard qu'il avoit reçu à Naples de la part de Sa Sainteté. L'image de Jésus-Christ sur la Croix, brodée sur cet étendard ne fut pas si-tôt déployée, que toute l'armée la salua avec de grands cris de joie. Alors tous les Officiers donnèrent le signal de la prière, & toute l'armée à genoux adora l'image sacrée de Jésus-Christ. C'étoit un spectacle assez surprenant de voir tous ces Soldats armer pour combattre, & ne respirant que le carnage, se prosterner devant le Crucifix, & demander à Dieu la grâce de vaincre les Infidèles. Cependant les deux flottes s'approchoient, & celle des Turcs étoit poussée par un vent favorable, mais qui tomba un peu avant qu'on eût commencé le combat. Aussi-tôt il se releva tant soit peu en faveur des Chrétiens, & porta la fumée de leur artillerie dans l'armée Ottomane: de sorte qu'on regarda ce changement comme une espèce de miracle, & comme un secours envoyé du ciel. Le septième d'octobre les deux armées étant à la portée du canon, on fit un si grand feu de part & d'autre, que l'air fut tout obscurci. Après qu'on se fut vaillamment battu pendant trois heures avec un avantage égal, la victoire commença de favoriser l'aile gauche des Chrétiens, commandée par Barbarigo, qui coula à fond la galère de Sirocho, lequel fut tué en se défendant comme un lion. Sa mort jeta la consternation dans les galères qu'il commandoit, & qui vivement pressées par celles de Venise, s'enfuirent vers la côte. Le bruit de la victoire répandu dans l'armée des Chrétiens, parvint jusqu'à Dom Juan d'Autriche, qui se battoit contre le Général Hali, & qui commençoit à remporter l'avantage. Les Espagnols ayant quelque jalouffe de ce que les Vénitiens avoient donné le branle à la victoire, firent un nouveau feu sur la Capitane, tuèrent Hali, montèrent dans sa galère, & en arrachèrent l'étendard. Dom Juan fit alors crier victoire; & ce ne fut plus là un combat, mais un horrible massacre des Turcs, qui se laissoient égorgés sans se défendre. Doria qui commandoit l'aile droite, n'ayant pas assez de vaisseaux pour faire un front égal à ceux de Loucali, gagna la mer avec toutes ses galères. Loucali le poursuivait, investit quelques vaisseaux Vénitiens, dont il se rendit maître, & voulut ensuite attaquer le gros de l'armée Chrétienne; mais ayant aperçu que Doria & le Marquis de Sainte-Croix s'efforçoient de venir sur lui, il s'enfuit à toutes voiles, suivi de 30 galères: le reste de ses vaisseaux fut pris ou coulé à fond. Pertau, sans être connu, s'échappa dans un esquif au travers des galères Chrétiennes.

Les Turcs perdirent plus de trente mille hommes dans cette bataille, une des plus sanglantes pour eux qu'ils eussent donnée depuis l'établissement de leur empire. Les Chrétiens firent cinq mille prisonniers, entre lesquels se trouvèrent les deux fils de Hali, & se rendirent maîtres de cent trente galères Ottomanes; plus de quatre-vingt-dix-sept se brisèrent contre la terre, ou furent coulées à fond, ou consumées par le feu. Près de vingt mille esclaves Chrétiens recouvrèrent la liberté; & le butin fut très considérable, parce que ces Barbares venoient de piller les îles, & de prendre plusieurs vaisseaux marchands. Les Chrétiens y perdirent huit mille hommes, dont le plus considérable fut Barbarigo, Commandant de l'aile gauche, lequel après avoir enfoncé l'aile droite des ennemis, reçut un coup de flèche dans

l'œil, dont il mourut quelque tems après. Le combat dura depuis cinq heures du matin jusques au soir. L'obscurité & la mer qui devint grosse, obligèrent les Vainqueurs à se retirer dans les ports les plus proches, d'où on envoya des Courriers au Pape, à la République de Venise, & à tous les Princes Chrétiens, pour leur faire part d'une si heureuse nouvelle. Le Général Colonne prit le chemin de Rome, & Dom Juan d'Autriche s'en alla païser l'hiver à Palerme en Sicile. Justiniani fut envoyé par Vénéri à Venise, pour avertir promptement la République d'une si grande victoire. Vénéri le voyant seul à la tête de l'armée navale, fit dessein de poursuivre les Turcs, & d'approcher même de Constantinople; mais son irrésolution & sa lenteur ruinèrent ces beaux projets. Il est certain que si l'armée des Chrétiens eût seulement paru le long des côtes de la Morée, les Grecs qui ne respiroient qu'après la liberté, auroient secoué le joug des Infidèles, qui étoient dans une étrange consternation. Toute la ville de Constantinople étoit aussi alarmée, que si l'ennemi eût été aux portes. S'il n'étoit alors à Andrinople, occupé au bâtiment de sa mosquée & de son Caravanfèra, revint en diligence pour calmer les esprits, & empêcher le désordre de Constantinople, où la plupart des Turcs donnoient leurs thiroirs à garder aux Chrétiens, & les prioient déjà de leur permettre la liberté de leur religion en payant tribut, lorsqu'ils seroient maîtres de la ville & de l'Empire. L'arrivée du Grand Seigneur apaisa ces agitations, & retint tout le monde dans le devoir par la crainte des supplices. Le premier Vifir fit augmenter la garnison des Dardanelles de crainte de surprise, & donna tous les ordres pour réparer cette perte. * Gratiani, *Hist. de Chypre*.

L'ÉPANTE, le Golfe de Lépante ou de Corinthe, qui prend aujourd'hui son nom de la ville de Lépante, comme il le prenoit autrefois de celle de Corinthe, est une partie de la Mer Ionienne. Il s'étend depuis les bouches de Lépante, qui le sépare du Golfe de Patras jusqu'à l'isthme de Corinthe, ayant la Livadie au nord & la Morée au midi. Ce Golfe forme deux grandes bays vers le nord. On appelle celle des deux qui est au couchant la *baye de Salome* ou de *Crisja*, & l'autre la *baye d'Asprospitia*. Il en forme deux autres plus considérables vers l'isthme de Corinthe. La *baye de Corinthe* est vers la ville de ce nom, & l'endroit le plus étroit de l'isthme. La *baye de Livadie* s'avance à l'orient septentrional vers la ville de Mégare. La montagne de Paléovouni, anciennement *Gerrania*, sépare ces deux bays par un espace de quatre lieues & l'endroit le plus oriental, & elle pousse dans le Golfe de Lépante un grand Cap, qui s'éloigne de cinq lieues du Golfe d'Égine. * Whéler, dans sa Carte de l'ancienne Grèce de la nouvelle Académie. Spon, *Voyage*, tome 2. p. 349.

L'ÉPÉ, en Latin *Lepa*, *Lepa Magna*, étoit autrefois une ville de l'Espagne Bétique. Ce n'est maintenant qu'un bourg de l'Andalousie, situé à une lieue & demie du Golfe de Cadix, entre l'embouchure de la Guadiane & celle de l'Odier. * Maty, *Dict. Géogr.*

L'ÉPIDA. Il y a eu plusieurs femmes Romaines de ce nom. La première de la famille des Lépides, petite-fille de L. Sulla, & de Cn. Pompeius, fut condamnée à mort par Tibère, étant accusée par son mari Quirinus de l'avoir voulu empoisonner. * Tacite, *Annal.* 1. 3. La seconde étoit femme de Caius Cassius, & tante de Silanus. Elle fut accusée d'inceste avec le fils de son frère, & d'avoir participé à des mystères défendus. * Tacite, *Annal.* 1. 16. La troisième étoit sœur de Germanicus, fille de Drusus le Jeune, & d'Antonia la Jeune. La quatrième étoit sœur de Domitius Néron, mari d'Agrippine, & fille de Domitius Néron, & de l'ancienne Antonia. Agrippine la fit périr du vivant de Claudius, suivant Tacite, *Annal.* 1. 13. * Suétone, in *Nerone Claudio*.

L'ÉPIDÉ, ville ancienne d'Afrique dans la province de Tripoli, au Royaume de Tunis. On l'appelle aussi *Uia* & *Ena*. Elle est fermée de bonnes murailles fort hautes & faites de grandes pierres de taille, & doit sa fondation aux Romains. Les Historiens du pays témoignent qu'elle fut extrêmement peuplée autrefois, & que l'Europe y entretenoit un grand trafic. Cette ville que Ptolomée met à quarante degrés trente minutes de longitude, & à trente & un degré quarante minutes de latitude, fut détruite par l'armée d'Occida, la première fois que les successeurs de Mahomet passèrent en Afrique, & se repeupla depuis. Elle demeura sous l'obéissance du Calife de Carvan, jusqu'à ce qu'un autre armée d'Arabes passant en Afrique, contre le Rebelle qui avoit porté cette place à se soulever, la ruina entièrement. Quoique la ville de Tripoli ait été bâtie de ses ruines, on ne laisse pas de voir encore quelques restes de ses anciens bâtimens. * Marmol, tome 2. l. 6. ch. 43. Th. Cornelle, *Dict. Géogr.*

L'ÉPIDUS, famille de Rome, qui étoit une branche de celle des Emiliens, est célèbre dans l'histoire par les grands hommes qu'elle a produits. M. EMILIUS-PAVLUS, Consul l'an 499 de Rome, & 255 avant Jésus-Christ, avec Servius Fulvius Nobilior, est la tige de cette branche des Lépides, & de celle des Pauls. Il eut pour fils M. Emilius LÉPIDUS, Consul l'an 522 de Rome, & 232 avant Jésus-Christ, avec M. Publius Malleolus. Celui-ci laissa M. Emilius LÉPIDUS Grand Prêtre, Consul l'an 567 de Rome, & 187 avant J. C. avec C. Flaminius Népos; l'an 579 de Rome, & 175 avant J. C. avec P. Mutius Scévola, & Censeur l'an 574 de Rome, & 180 avant J. C. Son fils de même nom, fut Consul l'an 617 de Rome, & 137 avant J. C. avec C. Hostilius Mancinus, & forma deux branches de Lépides, par le moyen de Marcus Lépides & de Quintus ses enfans. M. Emilius LÉPIDUS fut Consul l'an 628 de Rome, & 126 avant J. C. avec L. Aurélius Orette; & laissa M. Emilius LÉPIDUS Livianus, Consul l'an 677 de Rome, & 77 avant J. C. & père d'un autre qui fut aussi Consul l'an 688 de Rome, & 66 avant J. C. avec L. Volca-

lius Tullus. Ce dernier M. Emilius Lepidus eut un fils de ce nom, qu'on éleva au Consulat l'an 733 de Rome, & 21 avant J. C. Quintus Lepidus qui forma l'autre branche, eut un fils qui fut Consul l'an 676 de Rome, & le 78 avant J. C. avec Q. Lutatius Catulus. Sylla qui s'étoit opposé à l'élection de ce Consul, mourut peu après, & Lepidus voulut empêcher qu'on ne lui rendit les honneurs publics de la sépulture; mais Catulus son Collègue, & ancien ami de Sylla, s'y opposa. Il obtint ce qu'il demandoit, & affecta de faire ses obitiques avec une très-grande magnificence. Lepidus prenant cette affectation pour une insulte, mit des troupes en campagne, & se présenta aux portes de Rome avec une armée qui effraya le Sénat. Les avantages que Pompée remporta en même tems sur Brutus, l'obligèrent de prendre d'autres mesures. Il se retira en Sardaigne, & mourut peu après, accablé des chagrins que lui causèrent le mauvais succès de ses affaires, & l'indélicé de sa femme. Il laissa Lepidus le Triumvir dont nous parlerons, & Paulus Emilius Lepidus, Censeur l'an 732 de Rome, & 22 avant J. C. que son frère avoit mis au nombre des proscrits. Le premier eut un fils que Mécenas fit mourir, parce qu'il avoit conjuré contre Auguste; & celui-là fut père de M. Emilius Lepidus Consul en l'année 764 de Rome, & la dixième de l'Ère Chrétienne, avec T. Statilius Taurus. Les anciens Auteurs parlent de quelques autres grands hommes de cette famille, comme de Lepidus excellent Orateur, dont Cicéron fait mention dans le traité de l'Orateur. * Tite-Live. Calfiodore. Plutarque. Velleius Paternulus. Cicéron. Pline. Polybe. Dion. Appien. Florus, &c.

LEPIDUS (M. Emilius) Capitaine Romain, d'une illustre famille, qui avoit donné de grands hommes à la République, eut des emplois très-importans; car il fut Grand Pontife, & ensuite trois fois Consul l'an 708, 709, & 713 de Rome, & le 46, 45, & 41 avant J. C. Pendant les desordres de la République, il se mit à la tête d'une armée, & ensuite il s'associa avec Auguste & avec Antoine pour le Triumvirat. Les Historiens disent qu'il n'eut en vue que de s'enrichir; & que pour en venir plus facilement à bout, il exerça des cruautés tout à fait barbares, & qu'il eut l'inhumanité de mettre son propre frère au nombre des proscrits. Après la bataille qu'Auguste gagna sur Sexte Pompée, Lepidus voulant se rendre maître de la Sicile qui favorisoit Pompée, se fit de Messine; mais il fut obligé de se soumettre au vainqueur, qui le relégué dans une petite ville d'Italie l'an 318 de Rome, & le 36 avant J. C. * Plutarque, en la Vie d'Auguste & d'Antoine. Florus, l. 4. Dion, l. 47 & 49. Suétone. Orose. Julien. Appien, &c.

LEPIDUS, Auteur Grec, avoit composé un Abrégé Historique, cité par Etienne de Byzance, in *Verba & in Notis*.

LEPISCA. Voyez GUIPSCOA.

LEPONTIENS: c'est le nom des peuples qui habitoient autrefois aux environs des sources du Rhin & du Rhône. Quelques-uns croyent qu'ils occupent la contrée qui forme aujourd'hui les quatre Baillages Suisses de Lugano, de Locarno, de Mendrisio & de Magia ou Madia. * Strabon. Jules-César. Pline. Marlian. *Les Dilectes de l'Italie*, l. 1. p. 27. *Diâ. Allemand.*

LEPORIUS, Moine, publia dans les Gaules, au commencement de l'empire, la même Hérésie que Nestorius soutint depuis; car il enseignoit que la sainte Vierge n'avoit enfanté qu'un homme, qui depuis par ses bonnes œuvres avoit mérité d'être uni au Fils de Dieu; de sorte qu'il demeurait toujours deux personnes en Jésus-Christ. Les Prélats des Gaules s'opposèrent aux erreurs de Leporius, qui passa en Afrique, où S. Augustin lui fit connoître la vérité, & l'obligea de renoncer à ses fausses opinions. Sa conversion fut si célèbre, & il en écrivit lui-même des lettres remplies de tant d'humilité & de repentir, que Cassien dit que sa conversion méritoit autant de louanges, que la pureté de la Foi de plusieurs autres. On a l'écrit par lequel il a retracé ses erreurs, & sa bonne conduite lui mérita l'honneur d'être ordonné Prêtre. * Saint Augustin. Facundus, Evêque d'Hermiane, l. 1. ch. 4. Cassien, de l'Incarn. c. 4. Vigile de Tapse, de la Trinité, ch. 2. Gennade, de Vir. Illust. ch. 59. Baronius, A. C. 420. Du Pin, Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du cinquième siècle.

LEPTINES, frère de Denys le Tyran, & Amiral de sa flotte eut grande part aux expéditions navales de Denys, & fut aussi la cause de la grande perte qu'il souffrit de la part des Carthaginois sous Magon. Car quoique Lepines fut qu'il avoit moins de vaisseaux, il se fia trop sur la valeur de ses gens, & poussa jusques au cœur de la flotte ennemie, au lieu que suivant les ordres de Denys, il devoit se contenter de tenir la sienne serrée. Il répara cette perte par d'autres services fort considérables. Denys l'ayant envoyé secourir les Lucaniens contre les Thuriens, il conseilla aux premiers de ne pas tuer les Thuriens prisonniers, mais de permettre qu'ils se rachetaient moyennant une rançon. Quoique la douceur de Lepines fut louable en elle-même, elle déplut cependant à Denys, qui en vrai Tyran aimoit à voir que les peuples s'entreussent & s'affoiblissent, afin que par ce moyen il pût se les assujettir plus aisément. C'est pourquoi il ôta le commandement de la flotte à Lepines & le donna à son autre frère Thérides. Cependant Lepines ne cessa pas de servir son frère; il commanda dans la suite l'aile gauche dans le combat naval près de Cronion, dont l'issue fut très-malheureuse, puisque toute la flotte fut défaite, & Lepines tué après avoir combattu vaillamment. * Diodore de Sicile, l. 11. ch. 15.

LEPTINES, Syrien de nation, qui tua en trahison à Laodicée Cn. Octavius, Ambassadeur des Romains. Il dit qu'il n'avoit fait ce coup qu'afin de faire perdre pour une bonne fois aux Romains l'envie de se mêler dans les affaires des nations étrangères; car Cn. Octavius & deux autres Ambassadeurs avoient été envoyez pour accommoder, suivant les vœux du Sénat, les affaires de Syrie, qui étoient fort brouillées entre Antiochus V, &

Démétrius I. Un certain Grammairien, nommé Isocrate, n'avoit pas peu contribué, par ses discours, à faire entreprendre cette action à Lepines. Lorsqu'on voulut les conduire tous deux à Rome, Isocrate en perdit l'usage de la raison & voulut se tuer. Mais Lepines plein de courage, attendoit avec joye la sentence du Sénat. Il fut conduit à Rome sans avoir été chargé de chaînes, parce qu'il y marchoit volontiers, soutenant constamment qu'il seroit aisément sentir au Sénat combien son action avoit été juste, & combien elle étoit agréable aux Dieux. La fin de son procès n'est pas connue, les livres dans lesquels Polybe & Tite-Live la rapportent, ayant été perdus. * Polybe. Appien. Cicéron, *Philippique 9. Diâ. Allemand.*

LEPUSCULUS (Sébastien). Professeur en Hébreu à Bâle, où il naquit en 1501. Quoiqu'il eût fait de beaux progrès dans les études il ne prit, par modestie, les degrez Académiques que fort tard. En 1538, il reçut celui de Bachelier; & en 1541, il fut créé Maître es Arts. Il fut d'abord Régent dans le Collège de la Sapience chez les Dominicains & ensuite Diacre dans la petite ville. Ayant été agrégé à la Faculté des Philosophes, il expliqua l'Organe d'Aristote & fut deux fois Doyen de cette Faculté. En 1546, il régna ses emplois & se transporta à Aushbourg; mais trois ans après il revint à Bâle, y obtint la Chaire de Professeur en Grec, & expliqua Homère. Il fut encore chargé de fonctions ecclésiastiques, & quelque tems après on lui conféra la Chaire de Professeur en Hébreu. Quatre années après il obtint l'Archidiaconat de la cathédrale. Il faisoit un grand cas du Docteur Sam. Grynæus, dont il ne manquoit aucune leçon, & dont il publia le Commentaire, in *olavo, Topic. Aristot.* avec une préface dans laquelle il dépeint l'état de l'Eglise & de l'Université de Bâle tel qu'il étoit en 1546. On a aussi de lui *Jesippus de Belle Judæa Hebr. & Lat. ex Versione Manjeri*, à quoi il a joint toutes sortes de collections Rabbiniques, des dix captivitez, de l'explication du Décalogue, &c. Il mourut en 1576, au mois de septembre. * Ursinus, *Epitome Hist. Basleensis. Archiv. Acad. ejusd. Opusc. Diâ. Allemand. de Bâle.*

LEQUEO. Voyez LEQUIOS.

LEQUERBA, rivière. Voyez GUERVA.

LEQUIOS, îles de la Mer des Indes. Il y a la grande Léquio & la petite. Toutes les deux ont les Philippines du côté du sud, le Japon au nord & la Chine à l'ouest. L'une & l'autre a quinze lieues de longueur & chacune a sous elle quelques autres îles. La grande Léquio est située à quatre-vingt-dix lieues de la Chine, à cent quarante & cinq degrez 30 minutes du premier méridien, & à vingt huit de l'Equateur du côté du nord; & la petite qui est au sud de la grande, est assise à cent-quarante-deux degrez du premier point d'occident, & à vingt-deux degrez de la Ligne Equinoxiale. Elles abondent en grains, en fruits & en toutes sortes de vivres, & sont bien pourvues d'eau douce. On tient qu'il y a plus d'or qu'en toutes les autres de l'Océan. Les Habitans de quelques-unes sont blancs, forts & bien vêtus, & vivent politiquement sous certaines loix. * Davity, *Philippines. Th. Corneille. Diâ. Géogr. M. Delisle. Carte des Indes & de la Chine.*

LEQUITIO ou LEQUEITIO, petite ville ou bourg d'Espagne, dans la Biscaye propre. Elle est sur la mer à l'est-nord-est de Bilbao, dont ce lieu est éloigné de quatre à cinq lieues.

LERBEKE. Cherchez HERMAN LERBEKE.

LERCARI (Nicolas-Marie) Génois, né le neuvième décembre 1675, obtint d'abord le Gouvernement de Pérouse le quatrième mai 1717, & fut ensuite transféré à celui de Bénévent, où il gagna les bonnes grâces du Cardinal Orsini, Archevêque de cette ville, depuis Pape sous le nom de Benoît XIII, qui le déclara son Maître de Chambre le 29 mai 1724, jour de son exaltation, & qui le douzième juin suivant proposa pour lui dans son premier Conistoire l'Archevêché titulaire de Nazianze. Au mois d'août de la même année il lui donna une charge de Pont de la Congrégation de l'Immunité Ecclésiastique, le nomma premier Ministre & Secrétaire d'Etat le douzième juin 1726, & le fit Cardinal le neuvième décembre suivant. Il fut mis en même tems dans toutes les Congrégations de la Cour de Rome, & déclaré Protecteur des Chanoines de S. Jean de Latran le 22 septembre 1727. Il exerça la charge de Secrétaire d'Etat jusqu'au douzième juillet 1730, de laquelle le nouveau Pape Clément XII disposa en faveur du Cardinal Banchieri. * *Supplément de Paris* 1736.

LERE. LERRE & LEYRE, petite rivière de France, traverse le Duché d'Albret du sud-sud-est au nord-nord-ouest, entre dans la Guienne propre & se décharge dans le Golfe d'Arcachon ou Arcasson.

LERENA, ville. Voyez ELLE'ERENA.

LERGUE, petite rivière de France dans le Languedoc, prend sa source dans le diocèse de Lodève, coule à peu près du nord au sud, arrose la ville de Lodève, & se rend dans l'Éraul, vers les confins du diocèse de Béziers.

LERI (Jean de) Ministre Protestant, natif de Bourgogne, étudioit à Genève, lorsqu'on apprit que Villegagnon fouhaitoit qu'on lui envoyât quelques Ministres dans le Brésil. Il fit ce voyage avec les deux Ministres, que l'Eglise de Genève y envoya l'an 1556. Ils arrivèrent à l'île de Coligny sous le Tropique du Capricorne au mois de mars 1557. Léri partit de ce pais-là avec quelques autres le quatrième janvier 1558, & arriva au port de Blavet au mois de mai de la même année. Il composa une Relation de ce voyage, qui a été louée par M. de Thou. Il s'en est fait diverses éditions, & M. Bayle avoue qu'il s'en est servi utilement en divers endroits de son Dictionnaire. Lescarbot a inséré le précis de cette Relation dans son Histoire de la Nouvelle France. Il fut reçu Ministre après son retour de l'Amérique; mais on ne sait pas où il exerça son ministère. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il se trouva à Sancerre, quand cette ville fut ass.

siégée l'an 1573. Il publia la Relation de ce siège, & de la cruelle famine que les Assiégés souffrirent. Le Maréchal de la Châtre lui donna un saufconduit pour aller où il voudroit, avant même que la capitulation fut conclue. Il s'en alla à Berne, & y reçut un bon accueil de M. de Coligny fils de l'Amiral, de quoi il le remercia, en lui dédiant la Relation de son voyage du Bréfil. On ne fait pas la suite de ses aventures. Mais la Croix-du-Maine a fait sur son sujet de grosses fautes, que l'on verra dans le Dictionnaire de M. Bayle, qui nous fournit cet article.

L'E'R I A, ville. Cherchez L E R I A.

L'E'R I C E ou L'E'R I C E'E, petite ville d'Italie, sur la côte de Gènes à l'Orient de Scitri-di-Levante, & environ à quatre ou cinq milles de Sarzane, est selon quelques Auteurs le *Portus Erycis* de Ptolomée, & de l'itinéraire d'Antonin. Il y a un Golfe qui n'est séparé que par une langue de terre de celui de Spezzia. Léricée est renommée pour les embarquemens qui s'y font, & est située aux piez des rochers, d'où on n'a vue que sur la mer. * Léandre Alberti. Baudrand.

L'E'R I D A (en Latin *Herdas*) sur la Sègre, ville de Catalogne avec Evêché suffragant de Tarragone, est considérable à cause de sa situation importante, sur une colline dont la pente s'étend insensiblement jusqu'au bord de la Sègre, & est très-renommée dans l'Histoire par les sièges qu'elle a foutenus contre les plus grands Capitaines pendant les guerres de France & d'Espagne; & par les batailles qu'elle a vu donner sous ses murailles l'an 1644, 1646 & 1647. Louis de Bourbon, II. du nom, Prince de Condé, fut obligé d'en lever le siège, ainsi qu'avoit fait l'année précédente Henri de Lorraine, Comte de Harcourt. En 1707, Philippe, Duc d'Orléans, petit-fils de France, commandant l'armée de Philippe V, Roi d'Espagne, la prit le onzième novembre après six semaines de siège, sur le Prince Henri de Heffeld-Darmstadt, qui la défendoit pour l'Archiduc Charles d'Autriche depuis Empereur, & qui pour lors portoit le titre de Charles III, Roi d'Espagne. Elle fut célèbre autrefois par les victoires de Jules-César sur les troupes d'Afranius & de Pétreus du parti de Pompée. Lérída a aussi une Université qui a été autrefois célèbre. Lucain en parle en ces termes dans sa *Pharsale*, l. 4. v. 13. *St.*

*Super hunc fundata vetusta
Surgit Herda manu: placidus praelabitur undis
Hesperios inter Sicoris nos ultimus annes.*

Le Pape Calixte III, & saint Vincent Ferrier y prirent le bonnet de Docteur; le premier en Droit Civil & Canonique, & le second en Théologie. On trouve un Evêque de Lérída, nommé saint Licier dès l'an 269. On en trouve encore qui ont signé à plusieurs Conciles jusqu'à l'an 716. que les Maures s'emparèrent de cette place. Alors les Evêques établirent leur siège à Roda aux confins de la Catalogne & de Ribagorça, où il y a présentement un monastère de Chanoines de saint Augustin. Ils y siégèrent jusqu'en 1149, que la ville fut reprise sur les Infidèles. Le Chapitre de la cathédrale est composé de huit dignitez & de 24 Chanoines; & tout le diocèse à 346 paroisses. Son Académie ou Université fut éteinte en 1717, & unie à celle de Cerverá par le Roi Philippe V. * Corbéra, *Cataluna illustrada*, l. 1. ch. 20. Santon. Baudrand.

CONCILE DE LERIDA.

L'an 514, huit Evêques s'assemblèrent à Lérída, & y tinrent un Concile, dont il nous reste quinze Canons avec quelques fragmens. C'étoit sous le règne de Théodoric Roi des Ostrogoths en Italie, & Tuteur d'Amalaric, Roi des Visigoths, en Espagne. * Conciles, tome 4.

* L'E'R I N, petite ville d'Espagne dans la Navarre, sur la rive gauche de l'Ega, au sud-ouest de Pampelune, dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

L'E'R I N S, deux îles de la Mer Méditerranée sur la côte de Provence, peu éloignées l'une de l'autre, sont situées vis à vis de Cannes & vers Antibes. Ptolomée & Strabon en parlent sous le nom de *Planasia* & de *Lero*, Plin & Antonin, sous celui de *Lero* & *Lerina*. On ne doute point que *Lero* ne soit la grande de ces deux îles, nommée aujourd'hui de sainte Marguerite; & que *Planasia* ou *Lerina* ne soit la petite, dite l'île de saint-Honorat, à cause que ce Saint y fonda le célèbre monastère qui y subsiste encore aujourd'hui. Tacite dans le premier livre de ses *Annales*, dit qu'Auguste y avoit relégué Agrippa son petit-fils, qu'il traita d'insensé & de furieux; ce que Suétone remarque aussi dans la Vie du même Empereur. Le monastère de cette île fut fondé l'an 410, par saint Honorat. Il chassa de l'île les serpens qui on y voit encore aujourd'hui, & fut depuis Archevêque d'Arles. Cette solitude fut durant plusieurs siècles le Séminaire des Evêques de Provence & des provinces voisines. Elle a donné à l'Eglise douze Archevêques, autant d'Evêques, dix Abbez, quatre Moines mis au nombre des saints Confesseurs, avec une infinité de Martyrs, sans parler d'un très-grand nombre d'hommes illustres qu'elle a produits. Ennodius la nomme la *Nourrice des Saints*; & Sidonius Apollinaris en parle très-avantageusement dans une de ses pièces en vers, à l'ausse de Riez, *Carm.* 16. v. 110.

*Fratribus insinuans, quantos illa Insula plana
Miseris in calum monter.*

où par ces mots *Insula plana*, il fait allusion au mot de *Planasia*. Cinq vers plus haut il l'appelle *Lirinus*,

Si te Lirius priscum complexa parentem est.

L'air de l'île est tempéré, & le terroir fertile. Saint Honorat en jettant les fondemens du monastère de Lérins, étoit convenu avec Léonce, Evêque de Fréjus, sous la Jurisdiction de qui étoit alors cette île, qui est présentement du diocèse de Grasse, que les Clercs, & ceux qui approchoient des autels, ne feroient ordonnés que par l'Evêque, ou par celui à qui il en auroit donné la permission, & que lui seul donneroit le saint Chrême, mais que tout le corps des autres Moines Laïcs seroit sous la dépendance des Abbez qu'ils auroient élus. L'Evêque Théodore ayant prétendu, malgré cette convention, une Jurisdiction absolue sur tout le monastère, Ravennius Evêque d'Arles convoqua un Concile de treize Evêques, dans lequel il fut résolu que Théodore ne pourroit s'attribuer sur ce monastère, que ce que Léonce son prédécesseur s'étoit attribué: & les troubles furent pacifiés ainsi. On ne fait pas quelle Règle les Moines de Lérins suivirent d'abord, & on conjecture seulement que c'étoit celle de saint Maïre. Ils prirent depuis celle de S. Benoît, mais si ce fut dans le neuvième siècle, après l'ordre qui fut donné à tous les monastères de suivre cette Règle, dans le Concile d'Aix-la-Chapelle l'an 817, ou seulement lorsque S. Odilon Abbé de Cluny fut chargé du gouvernement de cette Abbaye, l'an 997, c'est ce qu'on ne peut déterminer; car on croit voir que le règlement du Concile d'Aix-la-Chapelle ne fut pas observé fort exactement. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'an 661, les Moines de Lérins élurent pour leur Abbé Aigulfe, Moine de Fleury, celui même qui avoit apporté en France le corps de saint Benoît; & qu'un homme si attaché au saint Patriarche ne peut guère avoir manqué à proposer la Règle à ceux qui se firent à sa conduite. Ce pieux Abbé ne trouva pas un esprit docile dans tous les Religieux; il y en eut qui se portèrent aux derniers excès contre lui, & le monastère même souffrit de leurs fureurs. Aigulfe, & quelques autres Moines attachés à lui furent enlevés; on leur coupa la langue, on leur creva les yeux, & après les avoir laissés deux ans dans l'île Capraria, on les massacra dans une autre île déserte l'an 675. Ce sont là les premiers Martyrs de Lérins, dont le sang cimenté, pour ainsi dire, la réforme. La réputation de sainteté qu'eurent les successeurs d'Aigulfe, attira dans l'île un nombre prodigieux de gens qui venoient apprendre la perfection sous leur conduite, & l'on dit que la Communauté étoit composée de plus de cinq cens Religieux, lorsque les Sarafins descendirent dans l'île l'an 730 ou 731. Saint Porcraï qui en étoit Abbé, qui avoit prévu cet accident, avoit eu soin de faire retirer en Italie trente six jeunes Religieux, & seize enfans qu'on élevoit dans le monastère: tout le reste fut massacré par les Infidèles, à la réserve d'un ancien, nommé Eleuthère, qui s'étoit caché fut depuis Abbé, & de quatre jeunes Moines, qu'ils se contentèrent de faire prisonniers, & qui quelque temps après trouvèrent moyen de se sauver dans un bois, d'où ils repassèrent à Lérins. Il y a eu plusieurs Prieurs, tant en France, qu'en Italie, & en Catalogne, soumis à la correction de l'Abbé de Lérins, & dont les Prieurs devoient se trouver aux Chapitres généraux. Il y avoit aussi des monastères de Filles qui en dépendoient comme celui de Tarascon, qui est encore aujourd'hui sous la Jurisdiction de l'Abbé; & même un de Chanoines Réguliers. Augustin Grimaldi, Evêque de Grasse, étant Abbé de Lérins en 1505, soumit l'Abbaye à la Congrégation des Bénédictins de la réforme du Mont-Cassin & de sainte Justine de Padoue, qui en prit possession l'an 1515; & depuis ce tems les Abbez n'ont plus été perpétuels, mais la Communauté s'est conservé le droit de les élire, & de les choisir de son corps. Toute l'île est de la dépendance du monastère. Les Espagnols la surprirent au mois de septembre 1635, & en furent chassés en 1637. Ce sont eux qui desolèrent ce lieu, coupant des forêts de pins, qui y fournissoient un ombre agréable contre les ardeurs du soleil, & que la nature avoit disposés en allées, au bout desquelles on trouvoit des Oratoires bâtis en l'honneur des saints Abbez ou Religieux de cette île. Cette forêt si agréable lui avoit fait donner le nom d'*Agrette de la mer*. * Vincent Barralis, in *Chron. Lirin.* Sainte-Marthe, *Gallia Christi.* Casaubon, *Suppl. Strabon.* Papire Masson, de *Flumin. Gallia.* Fournier, in *Hydrogr.* Ennodius, in *Vita sancti Epide.* Saint Césaire, *Hom. ad Monach.* Sirmond & Savaron, in *Not. ad Apollin. Sidon.* Filescac, in *Vincenzo Lirino.* Guefnay, in *Cass. illustr.* l. 1. c. 42. Baronius, in *Annal. Eccles.*

* L'E'R I Z ou L O R I Z, petite rivière d'Espagne dans le Royaume de Gallice, coule du nord-est au sud-ouest, passe à Ponte-Védra, & cinq lieues au dessous se jette dans l'Océan.

L'E'R M A ou L'E'R M E, ville avec titre de Duché. Elle est dans la Vieille Castille en Espagne sur l'Arlanza, à neuf lieues de Burgos du côté du midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

L'E'R N A N D R E. Cherchez L E U C A N D R E.

L'E'R N E, marais du Territoire d'Argos, fameux par l'Hydre à sept têtes qu'Hercule défit, & qui ravageoit tout le pays. Il sortoit de ce marais des exhalaisons fort infectes. On tient que les Danaïdes y jettèrent les têtes de leurs maris, qu'elles égorgerent la première nuit de leurs noces. Ce qui a donné lieu à la Fable d'Hercule, c'est que ce héros dessécha ce marais, ce qui lui acquit l'épithète de *Lernien*, *Lernaus*. * Virgile, *Enéide*, l. 8. v. 300.

Lernaus turba caput circumfletit anguis.

Il y a un fleuve de même nom; comme aussi une ville dans la Laconie que Sophien appelle *Phonea*, & Niger *Petrina*. D'autres disent que c'est une ville de l'Argolide, près du marais & du fleuve de même nom, & même de la fontaine Amygone, célèbre par les Fables de l'Hydre, au fond du Golfe Argolique, aujourd'hui le *Golfe de Napoli de Romanie*. * Nicolas Lloyd. Plin. l. 4. ch. 5. Pomponius Méla, l. 2. c. 3.

L'E'R N E' C A, c'étoit autrefois une grande ville, a en Juger par

par les ruines qui y paroissent. Aujourd'hui ce n'est qu'un bon village situé sur la côte méridionale de l'île de Chypre, où il y a une bonne rade & un petit fort pour sa défense. * *Maty, Dict. Geogr.*

* **LERNUTIUS** (Janus) de Bruges, naquit le 13 novembre 1545, & mourut le 29 septembre 1619. On a de cet Auteur un assez grand nombre de Poësies, qui consistent en Elegies, en diverses piéces de galanterie, en Epigrammes, & en Idylles faites à l'honneur de Jesus-Christ & de la sainte Vierge sa mère. Ces Ouvrages ont été imprimés en différentes formes & en divers tems. M. Borrichius témoigne que toutes ces Poësies sont fort mêlées, mais que généralement il n'en a jamais eu beaucoup d'applaudissement de la part des Connoisseurs; que son Poëme de la Paix des Pays-Bas, est fort médiocre; que celui de la Création du Monde est plus une preuve de sa piété que de sa capacité; qu'il est froid & insipide dans ses Epigrammes; & que l'on trouve même quelquefois des solécismes dans les autres piéces qui valent mieux d'ailleurs. * *Bailliet, Jugement des Savans, &c. tome 4. partie 1. p. 500. n. 1393. édit d'Amsterdam 1725.*

* **LERNUUTIUS** (Jacques) fils du précédent, s'attacha, comme son père à la Poësie & donna au Public, *Preces Metricæ a Martino, Aurato, Bacherio, Giacino & aliis Poëtis, exercitiis Christianæ pietatis aptata.* * *Valère André, Biblioth. Belgica, p. 417.*

LEROS, île de la Mer Egée, avec une ville de même nom autrefois épiscopale, étoit célèbre par le commerce de l'aloeé. Cette île est située vis à vis de la Carie vers les côtes de la Natolie, entre les îles de Nicaria, de Mergo, & de Lango. Son tour est de dix-huit milles. Quelques-uns lui en donnent trente-cinq. Elle a deux ports, l'un au nord & l'autre au sud. Les Chrétiens Grecs & les Turcs qui l'habitent, la cultivent avec soin. Elle a donné naissance à Phérocide, Historien Grec, qui vivoit vers l'an 456 avant J. C. & qui a composé l'Histoire de l'Attique. * *Th. Corneille, Dict. Geogr. Strabon, l. 10. Magin, Geogr.*

LERRE. Voyez L'ÉRE.

LEERS: il y a deux rivières de ce nom dans le Haut Languedoc. Le grand Leers baigne Mirépoix, & se décharge dans la Laurière ou l'Arleze. Le petit Leers fournit une partie de ses eaux au fameux Canal de Languedoc, va couler près de Toulouse, & se décharge dans la Garonne, à trois lieues au dessous de cette ville. * *Maty, Dict. Geogr.*

LERVELZ (Servais de) Voyez LAYRUEZ.

L E S.

LES'A, ville de la Palestine peu éloignée de Sodome. * *Geogr. néb., ch. 10. v. 19.* S. Jérôme croit que c'est la même que Callithé. Mais D. Calmet, après Bochart, présume que c'est la ville de Lufa dans l'Arabie, & que Ptolomée met dans une distance égale entre la Mer Noire & la Mer Rouge. Mais Réland remarque que Moïse indiquant les limites des Cananéens du côté du midi depuis Sidon jusques à la Mer Noire, le sentiment de Bochart ne peut pas avoir lieu, parce que Léfa est fort éloignée de là. * *Rélandi Palestina, l. 3. in voce LASCHA. D. Calmet, Dict. de la Bible.*

LESBOCLES, Rhéteur, florissoit à Mitylène, en même tems que Potamon. Sénèque l'appelle un Déclamateur de grande réputation, & dont l'esprit répondoit à la gloire qu'il s'étoit acquise. * *Sénèque, Suaviora 2.*

LESBONAX, Philosophe de Mitylène. Suidas assure qu'il vivoit du tems d'Auguste. Photius, *Cod. 74.* lui attribue XVI Oraisons politiques. On publia deux de ses Harangues à Hanau en 1619, l'une *περὶ τῆς ἀρχῆς τῶν Κορινθίων*, l'autre *ἀπὸς ἀποστόλων* aux Athéniens. Cependant André Schot fait Lesbosax l'Orateur, plus ancien que le Philosophe de Mitylène du même nom.

LESBOS, île de l'Archipel. Cherchez METELIN.

LESQ ou **LESQUE**, Prince de Pologne, vers l'an 760, fut d'abord Orfévre & le nommoit Primiflas. Après la mort de la Princesse Vende, dans laquelle manqua la famille royale, les douze Palatins reprirrent le gouvernement de Pologne: ce qui dura très-peu de tems; car les Polonois qui avoient été souvent battus par ceux d'Autriche & de Moravie, se lassèrent bientôt de cette Aristocratie. Alors Primiflas assembla une Compagnie de Soldats volontaires, & s'avisa d'un nouveau stratagème. Après avoir préparé un grand nombre de caïques & de boucliers faits d'écorces d'arbres peints en couleur d'argent, il les fit ranger sur des pieux durant la nuit, à la vue du camp des ennemis proche d'un bois. Le jour paroissant, les ennemis crurent que c'étoient des troupes Polonoises qui défiloient, & avancèrent pour donner dessus. Primiflas les voyant venir, fit retirer les caïques & les boucliers, pour représenter une fuite dans la forêt, & les attira ainsi dans une embuscade, où ils furent presque tous tués. Il fonda en même tems sur ceux qui étoient demeurés dans le camp, & les mit en déroute. Les Polonois en reconnaissance de cette action déclarèrent Prince de Pologne Primiflas, qui prit alors le nom de Lesq. Il y a eu de suite plusieurs autres Rois de Pologne de même nom. Lesq II, qui découvrit le stratagème de son Antagoniste, qui vouloit obtenir la victoire dans un combat, par le moyen des pointes de fer qu'il avoit fermées dans le sable; Lesq III, qui fut un brave guerrier, & lequel outre Pozna son fils légitime, eut vingt-six fils naturels qui partagèrent la Pologne, la Bohême, & les provinces voisines sur la fin du huitième siècle. Lesq eut un fils nommé Lesq IV, qui fut un Prince pacifique. Il mourut l'an 913. Lesq V, succéda à son père CASIMIR l'an 1194, sous la tutelle de sa mère, & de Souchques, Evêque de Cracovie; mais son oncle Michlas voulut s'emparer du gouvernement. Il fut déposé à Mosgavie l'an 1199. Lesq périt assassiné dans un

bain par Suantopolque, Duc de Pomerelle, l'an 1227. Il laissa pour successeur son fils Boleslas. Lesq VI, surnommé le Noir, fils de Casimir, Duc de Cujavie, adopté par Boleslas, fut un Prince belliqueux. Il battit deux fois Léon, Duc des Russes, enleva aux Lithuaniens le butin qu'ils avoient pris en Pologne, & donna ses Sujets rebelles. Sur la fin de sa vie, les Tartares ayant enlevé de Pologne un grand nombre de filles, sans qu'il les pût sauver, il en mourut de déplaisir l'an 1289. * *Histoire de Pologne. Cronet, Hist. l. 10. & 11. Herbert de Fuldein, Hist. des Rois de Pologne.*

* **LES CAILLE** (Jacques) célèbre Poëte Hollandois du siècle passé, étoit d'une famille distinguée de Genève. Ses parents pour se soustraire à la persécution, se retirèrent en Hollande. Il s'appliqua à la Librairie & s'acquit de la réputation par l'exaditude & la netteté de ses éditions. Les particularités que l'on pourroit avoir de l'origine, de la naissance, des aventures & des Ouvrages de ce fameux Poëte, sont péries dans l'incendie de l'imprimerie de Blauw. Par les vers qui restent de lui, on peut juger jusqu'à quel degré d'élevation & de politesse il avoit porté sa Muse. Il a eu l'honneur d'être déclaré Poëte couronné par l'Empereur Léopold, qui lui en fit donner un Acte dans les formes, en date du premier jour de mai de l'an 1663. Leicaille est mort depuis l'an 1677, à l'âge de 67 ans. Les enfans de sa première femme sont tous morts. Il épousa en secondes nocces *Alida Verwou*, fille de *Herman Verwou* d'une famille fort considérable dans Amsterdam, & il en eut 1. *Barbe*; 2. *Catherine* qui suit; & *Beetie*. L'aînée fut mariée à *Martinus de Wreed*, & n'eut qu'une fille, nommée *Suzanne Leicaille de Wreed*. Les deux cadettes n'ont point été mariées. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* **LES CAILLE** (Catherine) seconde fille du précédent, s'est acquis une gloire immortelle par son habileté dans la Poësie. Le célèbre Vondel, surpris des dons qu'elle avoit dès ses plus tendres années, jugea qu'elle excellerait dans la science des vers, & que même elle surpasseroit son père. Ce jugement a été parfaitement confirmé par l'événement, & son mérite lui a acquis le nom de *Sappho Hollandaise*. Les plus habiles Poëtes l'ont révéryée comme une dixième Muse, & se sont fait un plaisir de la consulter. Dans les dernières années de sa vie, elle fut fort tourmentée de la gravelle, mais cette douloureuse maladie ne porta aucune atteinte à la beauté de son esprit. Le Libraire *Rank*, son beaufrère, a imprimé en 1728, un Recueil de Poësies de cette incomparable fille, & l'on y trouve entre autres piéces les Tragédies qui ont pour titres, *Gonfric, Wenceslas, Hercule & Martiane, Hercule & Dejantre, Nicomède, Ariant, & Cassandre*. Cette admirable fille mourut le huitième juin 1711, âgée de 62 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LESCAR. Cherchez L'ASCAR.

LES C A R A, ville ancienne du Royaume de Chypre. Elle est située proche de la mer, au pied du Mont-Olympe. C'est autour de cette ville que se cueille le *sadamum*. Il vient d'une rosée qui tombe sur les feuilles d'une plante d'un demi-pied de haut, faite à peu près comme la petite sauge. * *Le Brun, Voyage au Levant. Th. Corneille, Dict. Geogr.*

LESCARBOT (Marc) natif de Vervins, Avocat en Parlement, a composé une Histoire de la Nouvelle France, qui contient les Navigations, Découvertes & Habitations faites par les François & Indes Occidentales & Nouvelle France sous Louis & l'autorité de nos Rois très-Chrétiens, & les nouvelles fortunes d'eux en l'exécution de ces choses depuis cent ans jusqu'à lui. En quel est comprise l'Histoire Morale, Naturelle & Géographique de ladite province, avec les tables & figures d'icelle. La seconde édition en est venue, faite à Paris, chez Jean Millot est de 1611. Cet Ouvrage est assez curieux. L'Auteur y entreprend plusieurs remarques de littérature. Il commence par la Description du voyage de Jean Verrazani Florentin, qui fut envoyé en Amérique par François I, l'an 1524. C'est le premier voyage qui ait été fait en ce pays-là sous les auspices de la Couronne de France. Lescarbott dont nous parlons, avoit séjourné quelque tems dans la Nouvelle France. Depuis il suivit en Suisse Pierre de Castille, Ambassadeur de Louis XIII. Et comme il aimoit à faire des Relations des pays où il voyageoit, il fit le tableau des XIII Cantons en vers Héroïques, & le publia à Paris l'an 1618. * *Bayle, Dict. Crit.*

* **LESCHASSIER** (Jacques) Parisien, fils de *Philippe Leschassier*, Secrétaire du Roi, & de *Claude Miette*, fille de *Jean Miette*, Ecuyer, Sieur du Boisraoul près d'Amiens, naquit en 1550. Il fit d'excellentes études; la Philosophie, la Jurisprudence, les Belles Lettres, lui furent presque également familières. Il brilla de bonne heure au Parlement de Paris, mais comme sa santé succomboit sous le poids de ses occupations, il accepta l'offre que lui fit M. de Pibrac de le mener avec lui en Pologne où le Roi l'envoyoit. Lorsqu'il fut de retour, M. le Procureur général le choisit pour un de ses Substitués. Dans le tems de la Ligue, il sortit de Paris & suivit son Roi. En 1605, Henri IV ayant commencé à faire faire des recherches sur les rentes constituées sur l'Hôtel-de-ville de Paris, M. Leschassier, secondé de M. Miron Prévôt des Marchands & Lieutenant Civil, fit à cette occasion deux Requêtes qui portèrent le Roi à se desister de son entreprise. Il fut consulté la même année par la République de Venise au sujet des différends qu'elle avoit avec le Pape Paul V. La République fut très-satisfaite de sa Réponse, & lui fit présent d'une chaîne d'or d'un grand prix. Il étoit en commerce de lettres avec les Savans de France, d'Italie & d'ailleurs. Les Ecrits imprimés de M. Leschassier, sont, *De la représentation aux lignes supérieures; du Droit de Nature; de la Loi Saligne; de la Dot naturelle des femmes; de la Conclusion de la Partie Civile en un procès criminel; de la Confiscation des biens; des Baux à rente perpétuelle; du Cas de simple Saisie; Observation de la renonciation au Vellein; Observation de la Digamie; la Maladie de la*

France; des Régences de France; Discours du Moyen de rendre les Offices héréditaires & patrimoniaux tenus en fief du Roi; de l'ancienne & canonique Liberté de l'Eglise Gallicane, aux Cours souveraines de France; Procédure contre un Ecrivain fait à l'occasion & en daine du précédent Traité; Mémoires extraits des écritures fournies au procès du Chapitre de Sens, qui a donné sujet aux procédures cy-dessus; de l'Ordonnance des Prêtres pour les Doyens Chanoines & Châpitres de Sens, contre M. Antoine Rofe, Evêque de Sens; Contre ceux qui disent que les Juges du Royaume de France doivent dire & compter qu'ils sont Libres; Discours sur l'acquisition des immeubles que peuvent faire les Gens d'Eglise; les deux Requêtes & la Consultation dont on a déjà parlé; de Suburbicariis Ecclesiis Observatio; de Vacabit ad Geographiam Juris Romani pertinentibus; de notis locorum communibus Historia Sacra & Exotica; Acertissement seroant de préface à la Carte de France de François de la Guillotière; Discours de la Grandeur d'ame; Discours touchant l'Empire & les trois couronnes dont les Empereurs sont couronnés; Discours des Origines en général; des Origines de la Grèce; des choses Humaines Hébraïques & Grecques; Observations sur différentes matières historiques, astronomiques & fabuleuses; Traité des Hypothèques & Ajudications par décret. M. Lefchaffier mourut le 28 d'avril 1625. Voyez le Supplément de Paris, 1736.

LESCHÉ, petite rivière. Voyez **LESSE**.

LESCHÉ, rivière de Languedoc. Voyez **CESSÉ**.

LESCHÉM, ville. Voyez **DAN**.

LESCHÉS (*Lesches*) de Lesbos, Poète Grec, vivoit vers la XXX Olympiade, & l'an 660 avant JESUS CHRIST. Il est Auteur de la petite Iliade, dont les Interprètes Grecs citent quelques vers. On dit même que Pindare s'étoit utilement servi de ses Ouvrages en quelques endroits. * Eufèbe, en la Chron. Voflius, de *Poët. Græcis*, c. 3.

* **LESCHÉZ**, petite rivière de France dans le Comté de Bigorre où elle prend sa source. Elle coule du sud au nord, baigne Vic-de-Bigorre, & en entrant dans l'Armagnac va se rendre dans l'Adour à Maubourquet.

LESCHIDE, compagnon d'Eumène, fut un Poète excellent en vers héroïques, si l'on en doit croire Suidas.

LESCHUS. Voyez **LESC** ou **LESQUE**.

LESCLACHE (Louis) natif d'un village d'Auvergne, près de Clermont, étudia assez bien la Logique d'Aristote, & la Somme de Théologie de saint Thomas. Depuis il vint à Paris, où il enseigna la Philosophie avec beaucoup de succès. Il inventa pour cela une nouvelle Méthode, qui étoit de réduire la Philosophie en tables: il les fit même imprimer, & les vendit à ses Ecoliers. Ce commerce lui valut beaucoup, & les profits qu'il faisoit d'ailleurs en enseignant, lui acquirent de grands biens. Un mariage mal assorti qu'il contracta, les lui fit perdre en peu de tems. Il eut encore le malheur de voir que l'estime qu'on faisoit de la Physique nouvelle, lui enleva presque tous ses Ecoliers. Cette révolution lui fit prendre le parti d'aller à Lyon, où il passa deux ou trois ans. Il voulut depuis s'aller établir à Grenoble, & y fit même un voyage qui ne lui fut pas favorable. De là il revint à Lyon, où il tomba malade de chagrin, & où il mourut le 17 août 1671. Son corps fut enterré dans la paroisse de Sainte-Croix. Nous avons sa Philosophie réduite en tables, à laquelle on a ajouté après sa mort la clef des tables; la conduite du jugement; un Traité de l'usage & utilité de la Science générale.

LESCLÈES. Voyez **CLES** (Les)

LESCLUSE. Voyez **ESCLUSE**.

* **LESCOA**, **LESCOVA** ou **LESCOVAZ**, ville de Bulgarie dans la Turquie en Europe. Elle est sur la rivière de Léperitza ou Lipéritza, vers les confins de la Serbie, au nord-ouest de Sophie dont elle est éloignée d'environ vingt lieues. * M. Delisle, *Cartes de la Hongrie & de la Grèce*.

* **LESCORNAY** (Jacques de) étoit Conseiller du Roi, & son Avocat à Dourdan, dans le diocèse de Chartres. On a de lui, *Mémoires de la ville de Dourdan*; *Pratique de l'Eglise*, recueil des textes du Droit Civil; *Apologie pour l'Honneur ou reconnaissance due aux Avocats, à cause de leur travail*; *Explication de la Loi des prêtres; de la nature des Offices; Histoire de la Maison de Longueville*. Voyez le Supplément de Paris, 1736.

* **LESCOT** (Pierre) Sieur de Clagny, Parisien, descendant d'une noble & ancienne famille, se donna tout entier aux Mathématiques qu'il apprit heureusement sous Pierre Pothel. Comme il avoit aussi une grande inclination pour la Peinture, il s'y attacha avec beaucoup de succès; mais il s'appliqua principalement à l'Architecture, & il fit connoître par divers bâtimens, & sur tout par celui du Louvre dont il fit le dessein, qu'il surpassoit tous les Architectes de son siècle. * Teiffier, *Eloges des Hommes Savans*, tome 3. p. 157. & 158.

* **LESCUN** (Paul) Béarnois, zélé Huguenot, fut député par les Etats de Béarn, pour faire au Roi de très-humbles remontrances au sujet d'un Arrêt que l'on avoit donné contre les Réformez du Béarn, nonobstant l'assurance du contraire donnée à ce Député. Lescun prit en passant les lettres de la Rochelle. Il eut audience le 17 septembre de l'an 1617, & harangua fortement. Il soutint par de vives raisons la Requête qu'il présenta de la part des Etats de Béarn; mais il n'obtint rien qu'une permission de traiter les affaires des Eglises de Béarn conjointement avec celles des autres églises du Royaume, & par les mêmes Députez. En 1618, les Evêques de Béarn avoient voulu recuser Lescun, qu'ils prétendoient faire passer pour leur partie; mais la récusation ne fut pas jugée pertinente, parce que Lescun n'avoit rien fait de sa tête, & sans être autorisé. En 1620, dans la persécution exercée contre le Béarn, Lescun ne fut pas oublié. Le Roi le priva de sa charge de Conseiller, &

si on l'eût trouvé, on lui auroit fait un mauvais parti. Lescun n'osant paroltre chez lui, vint à Montauban, où le Colloque de Rouergue étoit assemblé. Il y fit ses plaintes, & il y fut écouté. Les Cerclés du Haut Languedoc prirent son affaire à cœur; mais cela n'empêcha pas les procédures violentes de la Cour. Il avoit été profcrit dès le commencement des troubles; mais passant par Bordeaux en 1622, il fut arrêté, condamné à mort & exécuté en conséquence d'un Arrêt rendu contre lui le 18 du mois de mai. * Benoit, *Histoire de l'Edit de Nantes*, tome 2. l. 5. 6. & 8.

* **LESCURE**, petite ville de France dans le Haut Languedoc, au diocèse d'Alby. Elle est au nord-est & au voisinage de la ville d'Alby.

LESCUS. Voyez **LESC** ou **LESQUE**.

LESCUT (Jean de) né en Anjou d'une ancienne Maison de ce nom, vint en Lorraine avec une Compagnie de cent Lances, qu'il offrit au Roi René, au service duquel il entra, & suivit Jean d'Anjou, son fils, à la conquête de l'Aragon. Il avoit épousé Marguerite de Bouzey, fille de Jean de Bouzey, Chevalier, Seigneur de S. Germain, & de Bonne de S. Loup, de laquelle il eut Louis qui suit.

Louis de Lescut, Conseiller d'Etat des Ducs René, Antoine, François & Charles, étant issu de l'ancienne Chevalerie de Lorraine, de par sa mère, fut convoqué aux Etats tenus au Neuf-Château en 1545, après la mort du Duc François. Il avoit épousé *Isabillion-Guerin*, tante du Président de ce nom, de laquelle il eut 1. *Claude*, mort sans alliance; 2. *Jean* qui suit; 3. *Nicolas*, Seigneur de S. Germain, Secrétaire d'Etat des Ducs Antoine, François & Charles, & leur Ambassadeur vers l'Empereur Charles-Quint. Ce fut lui qui négocia le fameux traité de Nuremberg du 26 août 1542, & du 30 mai 1544. Il obtint un Diplôme, par lequel cet Empereur l'éleva à la dignité de Comte du S. Empire, avec clause, que décedant sans postérité, la même dignité passeroit à Jean de Lescut son frère & à ses Descendants mâles; & à leur défaut, à la fille aînée dudit Jean de Lescut & à sa postérité masculine. Havoit épousé en 1546, *Claude le Clerc*, fille de *Claude*, Seigneur d'Erif-S. Disier & de Pulligni, & de *Catherine* de Trèves, Dame de Xirocourt. Il déceda sans enfans en 1581. Les autres enfans de Louis de Lescut, sont 4. *Anne* de Lescut, mariée à *Joschim* des Fours, Seigneur de Mont, dont viennent les Comtes des Fours établis en Bohême; 5. *Barbe* de Lescut, mariée 1. à *Gerard* Valthier, Capitaine de Bouconville; 2. à *Jacques* de Meneuccau, Secrétaire d'Etat de Lorraine; 3. à *Jean* du Hautoy, Seigneur de Luzi & de Ville-en-Voivre, duquel elle eut *Philippe* du Hautoy, mariée à *Charles* de Roucy, Seigneur de Châtel-en-Rhételois, & d'Aspremont-sur-Aine, Mestre-de-camp d'infanterie en France, Conseiller d'Etat, & Chambellan du Duc de Lorraine, qui eut entre autres enfans, *Philippe* de Roucy, mariée à *Samuel*, Comte d'Aspremont, Sire de Coulonne, grand-oncle de *Marie-Louise* d'Aspremont, Duchesse de Lorraine & de Bar.

Jean de Lescut, second du nom, Seigneur de Pixerecourt & de Malzeulle, Conseiller d'Etat du Duc de Lorraine, épousa en 1534, *Margot* de Beuges, fille de *Jean* de Beuges, Contrôleur Général de Lorraine, & de *Claude* d'Eumont, dont il eut 1. *Jean* qui suit. Il prit une seconde alliance en 1552, avec *Barbe le Clerc*, Dame de la Cour-de-Malocourt, sœur de la femme de *Nicolas* de Lescut son frère, duquel mariage il eut 2. *Barbe*, mariée en 1575, à *Balthazar* de Rennel, Chevalier, Seigneur de Brin, de Jarville & de S. Germain, Conseiller d'Etat, & Président de Lorraine; 3. *Claude*, mariée 1. à *Perrin* Lescuyer, Seigneur de Remesnil, Conseiller d'Etat; 2. à *Jacob*, Seigneur de Hannonville-sous les côtes, Conseiller d'Etat & Président de la Cour souveraine de S. Mihiel; 4. *Elisabeth*, mariée à *Antoine* de Bertran, Seigneur d'Uzemain, Conseiller d'Etat.

Jean de Lescut, troisième du nom, Chevalier, Seigneur de Pixerecourt & de S. Germain, mourut sans enfans en 1589, de sa femme *Jeanne* Le Pougant, fille de *Jean* Le Pougant, Conseiller d'Etat & Président de la Cour souveraine de S. Mihiel. La filiation cy-dessus est rapportée dans un Arrêt rendu au Conseil d'Etat de son Altesse Royale de Lorraine le 31 août 1730.

LESDIGUIÈRES, ou **FRANÇOIS** de **BONNE**, Duc de Lefdiguières, Pair, Maréchal, & Connétable de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Dauphiné, fils de *Jean* de Bonne, Seigneur de Lefdiguières, & de *Françoise* de Castellane, naquit à Saint-Bonnet-de-Chamfaur, dans la même province de Dauphiné, le dimanche premier jour d'avril de l'an 1543. Il porta fort jeune les armes, les porta toujours avec réputation, & commença à se signaler au secours de la ville de Grenoble l'an 1563. Depuis il défit les Habitans de Gap, & rendit des services importants aux Huguenots dont il avoit embrassé le parti. Il devint, l'an 1577, un de leurs Chefs dans le Haut Dauphiné où il prit plusieurs places, & entre autres Montélimar, Ambrun, Grenoble l'an 1590, &c. Toutes ses entreprises étoient si bien concertées, qu'elles lui réussissoient ordinairement. Le Roi Henri le Grand qui avoit eu beaucoup de confiance en Lefdiguières, lorsqu'il n'étoit encore que Roi de Navarre, la redoubla lorsqu'il fut monté sur le trône de ses ayeux, & le fit Lieutenant Général de ses armées de Piémont, de Savoie & de Dauphiné. Lefdiguières remporta de grands avantages sur le Duc de Savoie, qu'il défit aux combats d'Esparon le 15 avril 1591; de Pontcharra le 18 septembre suivant; de Vigort l'an 1592; de Gressiane; de Saiebertan l'an 1597; & des Molettes le quatrième août de l'an 1597. Il prit Givour, Barcelonnette, Cavour, & les Forts d'Exiles, de Chamouffet, de la Tour-Carbonnière, de Barraux l'an 1598, & contribua ainsi à la conquête de la Savoie par ses services. Pour les reconnoître, le Roi lui donna le Bâton de Maréchal de France à Fontainebleau l'an 1608. Depuis on érigea fa Terre de Lef-

Lefdiguières en Dauphiné, en Duché & Pairie, dont il a porté le nom. Lorsque le Duc de Savoie eut fait fa paix avec la France, Lefdiguières lui mena l'an 1617, des troupes qui lui fournirent diverses places. Il fut fait Maréchal de camp Général de toutes les armées du Roi; & en cette qualité il commanda aux sièges de Saint-Jean-d'Angély & de Montauban. Peu après il fit abjuration du Calvinisme dans l'église de saint André de Grenoble, entre les mains de Guillaume, d'Hugues, Archevêque d'Ambrun. Au retour de cette cérémonie, le Maréchal de Créqui son gendre lui présenta les lettres par lesquelles le Roi le faisoit Connétable le 24 juillet 1622. Elles lui donnoient entre autres cet éloge, d'avoir toujours été vainqueur, & de n'avoir jamais été vaincu. Le jour suivant il reçut le Collier des Ordres du Roi. Le 28 août de la même année, il prêta serment pour la charge de Connétable. Depuis il commanda l'armée en Italie l'an 1625, & prit quelques places sur les Génois, comme Capriata, Gavi, &c. Il se signala à la retraite de Bestagne, & fit lever le siège de Verrue aux Espagnols. Les Huguenots du Vivarais avoient pris les armes pendant l'absence du Connétable. Brifon leur Chef y avoit surpris le Pouffin, & faisoit des courses en Dauphiné. Montauban qui le favorisoit avoit fortifié Soyans près de Crest, & tenoit Meullon. Le Connétable fit assiéger cette dernière place, pendant qu'il étoit occupé à Valence, où il fut attaqué d'une maladie mortelle. Il ne laissa pas d'agir avec la même force d'esprit, qui lui avoit acquis tant de réputation. Meullon fut rendu le 23 septembre après un siège de 46 jours, conduit par les instructions du Connétable qui mourut cinq jours après, le 28 septembre 1626, âgé de 84 ans. Il avoit épousé 1. l'an 1566, Claudine Béranger de Gaa, morte l'an 1608; 2. Marie Vignon, dite la Marquise de Trefort, qu'il aimoit depuis longtemps. Il eut de la première 1. Henri-Emanuel, mort l'an 1587, âgé de sept ans; & 2. Magdelaine mariée l'an 1595, à CHARLES, Sire de Créqui, Maréchal de France. De la seconde femme il eut 3. François, mariée l'an 1612, à Charles-René du Puy, Marquis de Monbrun, dont elle fut séparée après la mort de sa sœur, & fut seconde femme du même Maréchal de Créqui, depuis Duc de Lefdiguières. De ce mariage sortit FRANÇOIS Duc de Lefdiguières, père de FRANÇOIS, connu longtemps sous le nom de Comte de Saulx. Ce dernier qui fut depuis Duc de Lefdiguières, laissa de son épouse Paule-Marguerite-Françoise de Gondi-de Retz, JEAN-FRANÇOIS-PAUL, Duc de Lefdiguières, né l'an 1678, qui épousa l'an 1696, N... de Durfort de Duras, fille de Jacques-Henri de Durfort, Duc de Duras, Maréchal de France, Capitaine des Gardes du Corps, &c. & de Marguerite-Félice de Lévis-Ventadour, & mourut à Modène en Italie le sixième octobre 1703, âgé de 24 ans, sans laisser de postérité. ALFOSSÉ de Créqui Comte de Canaples, petit-fils du Duc & du Maréchal de Créqui, qui succéda au Duché de Lefdiguières, en prit le nom & le titre, fut reçu au Parlement le onzième février 1704, & mourut le quatrième août 1711, âgé de de 85 ans, sans laisser de postérité.

4. La seconde fille du Connétable & de Marie de Vignon, fut Catherine de Bonne, qui épousa par traité du dixième février 1619, son neveu François de Bonne d'Agout, Comte de Sault, puis Duc de Lefdiguières, dont elle fut la première femme. Elle mourut sans enfants en 1621. Consultez l'Histoire de la Vie du Connétable de Lefdiguières, composée par Louis Videt son Secrétaire; celle de Dauphiné de Nicolas Chorier; & cherchez CREQUI.

LESÈM, ville. Voyez DAN.

LESER, *Lefura*, en Latin, petite rivière de l'Electorat de Trèves. Elle arrose le bourg de Manderscheid, & va se décharger dans la Moselle, vis à vis de Veldentz. * Maty, *Diâ. Géogr.*

LESIGNAN. Voyez LEZIGNAN.

LESINA, île. Voyez LESINE.

LESINA, ville d'Italie, dans le Royaume de Naples, dans la Capitanate, avec Evêché suffragant de Bénévent, est située près d'un Lac de même nom, qui est le *Lacus Pontinus* des Anciens. Cette ville fut ruinée l'an 1627, par un tremblement de terre. * L'André Alberti, *Deser. Italia.*

LESINE, île située dans le Golfe de Venise avec une ville épiscopale qui porte le même nom, & qui est sous la Métropole de Spalatro, en Latin *Lefina*, *Pharis*, *Pharos*, *Phara*, & *Paros*. Cette île qui s'étend en long l'espace de cinquante mille pas d'Orient en Occident, est entre celles de Brazza & de Curzola à trois milles de la première, à dix de la seconde, & à dix-huit de Spalatro. Elle appartient aux Vénitiens depuis plus de deux siècles, & a titre de Duché. Les Isles de *Lassa*, de *Buffy*, & de *St. Andrea*, & quelques autres moins considérables en dépendent. Quant à la ville de Lesine elle est assise sur la côte en forme d'amphithéâtre & a un bon port. Une citadelle construite sur la montagne voisine lui sert de défense. * Th. Corneille, *Diâ. Géogr.*

LESK. Voyez LESC.

LESKARD, LESKARD ou LISKERD, est un bourg d'Angleterre, grand & bien peuplé, dans la province de Cornouaille, avec une Ecole considérable: on y fait un grand commerce de fil de laine. Il est à 180 milles Anglois de Londres, sur la rivière de Low. * *Diâ. Angloit.*

LESLEI ou LESLE' (*Lesleus*) Jean Evêque de Ros en Ecosse, sur la fin du XVI siècle, souffrit de grandes persécutions en Angleterre, où il étoit Ambassadeur de la Reine Marie Stuart l'an 1571; car il y fut arrêté prisonnier, & faillit à y perdre la vie. Il composa divers Ouvrages, entre autres, une Histoire d'Ecosse, qu'il dédia au Pape Grégoire XIII. Nous l'avons sous ce titre, *De origine, moribus & rebus gestis Scotorum*. Jean Leslei mourut à Bruxelles l'an 1596. * De Thou, *Hist. l. 51. & 55.* Du Chêne, *Hist. d'Angleterre, &c.*

LESLE, ou comme on prononce en François *Leslé*, en Latin *Leslaus*, Maison illustre d'Ecosse, issue d'un des principaux

Gentilshommes qui allèrent de Hongrie en Angleterre, puis d'Angleterre en Ecosse, avec la Reine Marguerite, environ l'an 1067. Il s'appelloit *Bartoloméi*, & il épousa l'une des filles d'honneur de cette Reine, de qui il eut un fils nommé *Malcolme*. Quelques uns disent que sa femme étoit propre sœur de la Reine. Il se fit tellement estimer du Roi d'Ecosse, entre autres actions, pour avoir construit & courageusement défendu la forteresse d'Edimbourg, qu'il en obtint des récompenses très-honorables. Il mourut chargé d'années & couvert de gloire l'an 1120. Ses successeurs en droite ligne parurent avec éclat, tant par les nouveaux bienfaits qu'ils obtinrent de leurs Princes, que par les mariages, qui les allèrent aux plus illustres familles jusques à David de Leslie, qui étoit le huitième depuis *Bartoloméi*. David après avoir fait la guerre dans la Palestine contre les Sarrasins pendant sept ans, revint en Ecosse; & quoiqu'il eût 80 ans, il se maria, & eut un fils, qui fut le premier qui s'appella *Baron de Leslie*. Ses Descendants finirent à la septième génération, en la personne de George, Baron de Leslie, qui mourut fort endetté. Sa veuve épousa Jean Forbes, qui payant les Créanciers, devint possesseur de la baronie de Leslie. Tous les *Leslies* qui subsistent aujourd'hui, descendent de deux branches collatérales, savoir de celle de *Rothber*, & de celle de *Balquhane*. La branche de Rothber commença à Normand Leslie, frère de David, & s'accrut merveilleusement en biens & en dignitez. George, arrière-petit-fils de Normand, fut le premier qui s'appella Comte de Rothber. La droite ligne masculine de ses Descendants finit l'an 1681, par la mort de Jean de Rothber, que le Roi Charles II, avoit créé Duc, & élevé aux plus grandes charges. Les branches collatérales sont en grand nombre, & de l'une d'elles descendoit Jacques de Leslie, qui se signala dans les armées du Grand Duc de Moscovie, où il étoit Colonel. Pour ce qui est de la branche de Balquhane, elle commença en la personne de George, second fils d'André, lequel André étoit le sixième Seigneur de Leslie depuis *Bartoloméi*, Fondateur de la famille. George premier Baron de Balquhane, obtint du Roi David Brus plusieurs Seigneuries, & mourut l'an 1351. Sa postérité divisée en diverses branches, a produit plusieurs personnes de grand mérite. On y comptoit tout à la fois trois Généraux, un en Ecosse, un en Allemagne; un en Moscovie. Le fameux Evêque de Ros, sous le règne de Marie Stuart étoit de cette maison. Voyez LESLEI cy-dessus. * Bayle, *Diâ. Crit.*

* LESNEVEN, petite ville de France en Bretagne dans le diocèse de S. Pol de Léon. Elle est au nord-nord-est de Brest, dont elle est éloignée de six à sept lieues.

* LESNO, LESSNO, LEZNO, LISSA, LISSE, petite ville de Pologne dans le Palatinat de Pofna, Pofnan Pofnamie ou Posen, vers les confins de la Silésie. Elle est au sud-ouest de la ville de Pofna, dont elle est éloignée d'environ treize lieues.

LESNO, LEZNO, famille. Voyez LESZCZYNSKI. LESNOW, petite ville de la Volhinie, province de Pologne, est célèbre dans l'Histoire, par la fameuse victoire que Casimir, Roi de Pologne, y remporta l'an 1651, sur les Cosaques & les Tartares, qui laissent vint mille de leurs Soldats sur la place. Cette ville est du côté de la Russie, au midi de Luzuck, dont elle n'est éloignée que de quinze milles. * Baudrand.

LESOU. Voyez LESSOW.

* LESPARRE ou L'ESPARRE. On en a déjà dit quelque chose sous le mot *Esparre*, & l'on ajoutera ici, que ce bourg est proprement dans le Pais de Médoc, au nord-ouest de la ville de Bourdeaux, dont il est éloigné d'onze à douze lieues.

* LESPAUX, bourg de France, dans cette partie de l'Auvergne qui porte le nom de Combraille, vers les confins du Berry. Il est au nord-ouest de Clermont, dont il est éloigné de quatorze à quinze lieues.

LESQUE. Voyez LESC.

* LESQUEMIN, petite île de l'Amérique septentrionale dans le Canada, sur le fleuve de S. Laurent, dans le voisinage de Tadoussac.

* LESSABEE (Jacques) de Malines, Prêtre, Historien & Poète, a donné au Public, de *Hannonia Urbibus, locis nominatioribus ac Censibus Libellis; de Parva sive Paupertate Declamatiuncula, cum Farragine Carminum*. Il mourut à Tournay en 1557, le premier de juillet. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 417.

* LESSAY, bourg de France dans la Normandie au diocèse de Coutances, sur la rivière d'Ay, au nord-nord-ouest de la ville de Coutances, dont il est éloigné de près de quatre lieues. * F. de Witt, *Carte de Normandie*.

LESSE, rivière du Duché de Luxembourg, laquelle, après avoir passé à Ham sur Lesse, près de Rochefort, se jette dans un autre affreux, où elle se cache entièrement l'espace de près d'une lieue, après quoi on la voit sortir aussi belle & aussi claire qu'elle y est entrée. L'ouverture de ce lieu souterrain a quelque chose d'effroyable, & personne n'a jamais osé se hasarder d'y aller en bateau d'un bout à l'autre, parce qu'on a souvent éprouvé qu'en y jettant quelque matière, elle n'en ressort qu'un jour ou deux après. Néanmoins depuis peu d'années, quelques Bateliers des plus hardis reconnurent une bonne partie de cette affreuse caverne; & y étant entrez bien avant avec des flambeaux, passèrent entre des rochers horribles à voir, parmi lesquels l'eau se précipitoit avec un bruit qui leur fit peur. Ils parvinrent enfin à un lieu plus étendu, qui ressembloit à une petite mer, & au delà duquel ils n'osèrent avancer, craignant de s'engager dans des courans & des détours, d'où ils ne pussent sortir. * *Mémoires du tems*.

LESSEN. Voyez LESSINES.

LESSEVILLE (Eustache Le Clerc de) Evêque de Coutances, étoit fils de Nicolas le Clerc de Lesseville, Seigneur de Thun & d'Esvequemont, mort Doyen de la Chambre des Comptes,

ptes, & de Catherine Le Boulanger, sœur du Président Le Boulanger, qui avoit été Prévôt des Marchands, & qui mourut dans la Grand' Chambre en opinant. Comme Nicolas le Clerc de Lesseville avoit plusieurs enfans, & qu'Estache n'étoit que le troisième, ayant avant lui Antoine Seigneur d'Éveshemont, Correcteur de la Chambre des Comptes mort dans un âge peu avancé, & Charles mort Doyen du Grand Conseil, il se destina lui-même à l'église, & prit le parti d'étudier en Sorbonne. Il n'avoit pas encore vingt ans lorsqu'il fut élu Recteur de l'Université de Paris. Il fut reçu Docteur de la Maison & Société de Sorbonne; & bientôt après, le Roi Louis XIII le choisit pour un de ses Aumôniers ordinaires. Il traita dans la suite d'une charge de Conseiller au Parlement, & fut pourvu de la Cure de Saint-Gervais à Paris dans le tems des troubles, ce qui lui sauva la vie: car étant dans l'Hôtel de ville avec plusieurs Députés, tant du Parlement que des autres Compagnies, le peuple s'étant ému, & ayant massacré plusieurs Députés, & entre autres le Sieur le Gras, Maître des Requêtes, qui avoit épousé la sœur de celui dont nous parlons, quelques Bateliers & autres gens de cette espèce, crurent qu'il étoit de leur devoir de sauver leur Curé. C'est pourquoi ils le furent enlever du milieu de l'Assemblée, & le conduisirent chez lui en toute sûreté. Quelque tems après il eut l'Abbaté de Saint-Crépin proche de Soissons & la Baronnie de S. Ange, & fut Chanoine d'honneur du Chapitre de Brioude, qui donne le titre de Comte. Enfin le Roi lui donna l'Évêché de Coutances, vacant par la démission de Claude Auvri, Trésorier de la sainte Chapelle à Paris. Quoiqu'il n'ait pas vécu longtems après, il n'a pas laissé de s'attirer l'estime & l'amitié de tout son diocèse, où son nom est encore en vénération. Il étoit particulièrement recommandable par une grande capacité, & par une connoissance profonde de la Théologie & de la Jurisprudence. Il mourut à Paris le quatrième décembre 1665, pendant l'Assemblée du Clergé à laquelle il étoit député, & fut enterré aux Augustins dans la sépulture de ses ancêtres. Le Clerc de Lesseville porte d'azur à trois croisillons d'or. * *Mémoire manuscrit communiqué à M. Bayle & tiré de son Dictionnaire.*

LESSINE ou **LESSINES**, ville du País-Bas, dans le Hainaut, est située sur la petite rivière de Dender, à quatre lieues d'Anguien, & à six de Mons. Les Auteurs Latins la nomment *Lessina*. On y fait une grande quantité de toiles. * Baudrand.

LESSINES (Gilles de) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, est ainsi nommé du lieu de sa naissance, & fleurit du tems de saint Thomas d'Aquin. Il étoit Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris. On lui attribue divers Ouvrages, mais il y en a peu qui soient connus, & qu'on trouve dans les bibliothèques. Un de ceux-ci est un *Traité de Unitate formæ* qu'il fit en 1278. Le second est un *Traité de Uxuria*, imprimé parmi les Opuscules de S. Thomas, que quelques-uns ont attribué à saint Thomas, & où l'Auteur fait mention d'un *Traité* fort étendu sur le Décalogue, intitulé *de decem Præceptis*, qui est perdu. Le troisième est de *Concordia temporum*, où l'Auteur a dressé une Chronologie des tems qui ont précédé la naissance de Jesus-Christ, & de ceux qui l'ont suivi. Il traite de la Chronologie bien plus exactement que n'ont fait plusieurs qui sont venus après lui. Cette Concordance dont on a un manuscrit dans la bibliothèque de Sorbonne, finit à l'année 1325, qui est apparemment celle où Gilles de Lessine mourut, & on y remarque, des choses curieuses, entre lesquelles on ne doit pas omettre celles-ci, sur l'an 444, *C'est ici comme je croi, que commença le Royaume de France.* Sur l'an 497, *Clovis Roi de France, premier de ce nom mourut, & fut inhumé à Paris dans la chapelle de saint Pierre, qui présentement on appelle de sainte Geneviève. Il avoit régné trente ans. Hildric son père en avoit régné vingt quatre. Ce sont eux qui ont donné le nom de France à cette partie de la Gaule qui est entre le Rhin & la Meuse. Depuis, les Français s'étant étendus dans la Gaule jusqu'à la Loire, cette partie-ci fut appelée France occidentale par rapport à la première: & cette première fut appelée Aultria, le nom de Neufrie ayant été donné à la seconde.* Cet Ouvrage mériteroit sans doute d'être imprimé. Le tems auquel son Ouvrage de *Unitate Formæ* a été composé, pourroit faire croire qu'il est ce Gilles, Dominicain & Philosophe, qui vers ce tems-là proposa onze Doutes à Albert le Grand. Les autres Ouvrages de Gilles de Lessines sont, in *Libros primum & secundum Sententiarum; Flores Casuum; Quæstiones Theologica; De Geometria; De Cometis.* * Echard, *Script. Ord. FF. Præd.* tome 1. Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 27.

LESSIUS (Léonard) Jésuite, né dans la paroisse de Brechtan, près d'Anvers, le premier octobre 1554, enseigna à Louvain dans le Collège des Pères de la Société, la Philosophie & la Théologie avec une grande réputation. Il avoit la Théologie, le Droit, les Mathématiques, la Médecine & l'Histoire, & mourut le 15 janvier 1623, âgé de 69 ans. Nous avons divers Ouvrages de la façon, *De Justitia & Jure libri quatuor; De Professionibus, moribusque divinis, sive de Attributis divinis libri quatuordecim; De Potestate summi Pontificis; De Gratia & Prædestinatione; De summo Bono & æterna beatitudine hominis libri quatuor; De Providentia Numini & Animi immortalitate adversus Atheos & Pœniticos; De Fide capessenda Consultatio; De Statu vite delinquentis & Religiosis ingressus; De Bono Statu eorum qui vocentur & volunt castitatem in faculo; De Antichristo ejusque præcursoribus; Hæresicon, sive de viciis valetudinæ; De quinquaginta Dei nominibus Opusculum; Discussio Decreti magni Concilii Lateranensis; Note in Martini Navarri Encicliadon; Epitolica Casuum Conscientie Resolutiones; Apologia pro Scripturis Mysticæ Theologia; Commentarii in varias Summe D. Thomæ partes.* Pendant qu'il étoit Professeur en Théologie chez les Jésuites de Louvain, l'Université de cette ville censura trente & une de ses propositions l'an 1587: celle de Douay en fit autant l'an 1588. L'affaire fut évoquée à Rome par Sixte V, qui imposa silence aux parties, se réservant le jugement de la validité de la censure, lequel pourtant n'a jamais été rendu.

Les Lovanistes en firent la justification l'an 1589, & renouvelèrent cette censure l'an 1613, la firent imprimer l'an 1641, & la portèrent à Rome pour y être examinée l'an 1679: ce qui fut fait par ordre d'innocent XI, mais ce Pape ne prononça rien. * Alegambe, *de Script. Societat.* Jofa. Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 624 & 625. Le Mire, &c.

LESSNO. Voyez **LESSNO**.
* **LESSOW** ou **LESOU**, petite île dans la Mer de Danemarck à l'est des côtes du Nord-Jutland. Elle s'étend du sud au nord l'espace d'environ quatre lieues, & d'une lieue & demie dans sa plus grande largeur.

LESTANG (François de) Président à Mortier au Parlement de Toulouse, & l'un des plus célèbres Magistrats des XVI & XVII siècles, étoit fils d'ETIENNE de Lestang, Seigneur de la Marque & de Louise de Juyé, dont le frère Sébastien de Juyé avoit été Ambassadeur en Espagne. Il fut élevé auprès du Duc de Mayenne, & eut ensuite beaucoup de part aux bonnes grâces du Chancelier de Birague, qui le fit connoître à la Reine Catherine de Médicis. Sur la démission d'Etienne de Lestang son père, il fut pourvu de la charge de Président, & de Lieutenant Général au Présidial de Brive. Après l'avoir exercée quelques années, il assista comme Député du Bas-Limousin, aux États de Blois; & fut depuis Intendant de Justice dans l'armée de M. le Duc de Mayenne. Ensuite il passa dans le Parlement de Toulouse, en qualité de Président à Mortier; & fut nommé premier Président de la Chambre établie à Cahors l'an 1595, par le Roi Henri IV, qui s'étoit fait voir de son mérite dans quelques députations dont il avoit été chargé vers ce Prince. Le Président de Lestang remplit ce poste avec beaucoup d'intégrité & de réputation; & mourut le neuvième décembre 1617, âgé de 79 ans à Toulouse, où l'on voit son tombeau de marbre, dans l'église-saint-Etienne. Ce fut lui qui fit bâtir le château de Bel-Estang, près de Toulouse. Il signala sa piété par la fondation de la maison des Pères de la Doctrine Chrétienne, & du monastère de sainte Ursule à Brive, & par la part qu'il eut à l'établissement des Ursulines à Toulouse. Entre autres Ouvrages, on a de lui un *Traité de la Réalité au saint Sacrement de l'Autel; un autre Traité de l'Orthographe Française; et une Histoire des Goths & des Visigoths.* Ce Magistrat ne laissa point d'enfans d'Honorie de la Chastagne son épouse, & influa pour son héritier, son neveu Christophe de Mainard, fils de Jeanne de Lestang sa sœur, & de François de Mainard, Lieutenant Général au Présidial de Brive, d'une ancienne Maison d'Épée, originaire de Limousin, à condition de porter son nom & ses armes. CHRISTOPHE de Mainard étoit frère d'Antoine, nommé Evêque de Lodève, lorsque Christophe de Lestang son oncle fut transféré à l'Évêché d'Alet. Il avoit épousé Marguerite de Pins, sortie d'une Maison, qui a donné deux Grands Maîtres à l'Ordre de Rhodes. Leur fils aîné fut JEAN-BAPTISTE de Mainard de Lestang, Conseiller au Parlement de Toulouse, époux de Thérèse de Garaud de Donneville, & père de DANIEL-JOHN de Mainard de Lestang, Seigneur de Lestang, &c. & Lieutenant de Roi dans la province de Languedoc. * Mainard, *Recueil d'Arrêts. Oeuvres de la Roche-Fleury. Lettre du Président d'Expilly, dans les Oeuvres d'Olive du Ménil. M. Baluez, Notes sur les Vies des Papes & d'Avignon.*

LESTANG (Christophe de) frère du précédent, Evêque de Lodève, puis d'Alet, & de Carcassonne, Abbé d'Uzerche, de Grassie & de Montoufleu, Maître de la chapelle du Roi, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, & Conseiller d'État, fut élevé à l'Évêché de Lodève à vingt-un ans en 1580, sur la résignation de René de Birague, Cardinal, & fut sacré à 22 ans par dispense du Pape. Dès qu'il fut installé, il s'opposa avec vigueur aux Calvinistes, très-puissans en Languedoc, & mérita pour fournir à ses services, une pension de douze mille écus par mois, que le Roi Henri III, lui fit payer pendant quelque tems. Depuis il fut Ambassadeur en Espagne, où il fut en très grande faveur; & à son retour en France, il s'attacha au parti de la Ligue, qu'il appuya de son crédit, qui étoit très-grand, dans l'Assemblée des États de Languedoc, pendant les guerres qui continuèrent. L'an 1585, Henri Maréchal, Duc de Montmorency, depuis Connétable, irrité de ce que l'Evêque de Lodève avoit détourné les troupes de lui obéir, se rendit maître de sa ville épiscopale, & le troubla dans la possession de ses revenus. Ce Prélat s'en dédommagea, en s'emparant de ceux dont ce Maréchal jouissoit aux environs de Carcassonne: animosité qui dégénéra dans la suite en commerce d'amitié, entre ce Seigneur & lui. Christophe de Lestang ayant été pourvu de l'Évêché d'Alet, fit passer celui de Lodève à Antoine de Mainard, son neveu, & fils de sa sœur puînée, qui fut enlevé par une mort imprévue, avant que d'avoir été sacré. Quelque tems après, l'an 1604, l'Evêque d'Alet fut transféré à l'Évêché de Carcassonne; & par son crédit il éleva à celui de Lodève, Pierre de Polyverol, un autre de ses neveux, & fils de la sœur aînée. Ce ne fut pas pour long tems; car ce jeune Prélat mourut à Rome à l'âge de 31 ans, & influa son Evêché à son frère, Etienne de Polyverol, pour qui l'Evêque de Carcassonne en obtint le Brevet du Roi Henri IV, quoique ce jeune Gentilhomme portât actuellement les armes. Ce Prince avoit une extrême considération pour Christophe de Lestang, qui lui rendit de grands services en Languedoc; & qui eut très-grand part à toutes les affaires du Clergé de France, & à celle de sa province. Il ne fut pas moins cher au Roi Louis XIII, qui le fit Commandeur de ses Ordres, à la première promotion l'an 1619, & il ne contribua pas peu à la faveur du Connétable de Luynes auprès de ce Prince. On prétend que ce Favori manqua de reconnaissance, lorsque l'Evêque de Carcassonne fut mis sur les rangs pour être fait Chancelier, après la mort de M. du Vair, Garde de Sceaux, l'an 1621. La même année ce Prélat fut pourvu de la commission de Directeur des Finances, avec seize mille livres d'appointemens; & assista au siège de Montauban, que l'on

l'on eût sans doute emporté par les intelligences qu'il avoit dans cette ville; mais il fut atteint d'une maladie, qui l'obligea de se retirer. Il se fit porter à Carcaffonne, où il mourut chrétiennement dans son Palais épiscopal l'an 1621, regretté & du Roi qui lui avoit promis d'obtenir pour lui le chapeau de Cardinal, & du Connétable, & de toute la France. On dit qu'il voulut mourir debout, en s'appliquant ces paroles de l'Empereur Vespasien, *Operetur Imperatorem stantem mori*, & en substituant le mot *Episcopum*, à celui d'*Imperatorem*. Quelque tems auparavant, il avoit fait écrire pour son Coadjuteur, Vital de Lestang, son petit-neveu, qui fut Evêque de Carcaffonne après lui, & qui mourut l'an 1652. Au reste, Christophe de Lestang fut lié d'amitié avec les Cardinaux d'Osat & du Perron, avec l'Evêque de Luçon, depuis Cardinal de Richelieu, avec les Pères Coton & Arnoux, Jésuites, & avec les plus grands hommes de son tems. Ce Prélat fonda les Minimes de Carcaffonne, & fut un de ceux qui appuyèrent avec le plus de chaleur, les intérêts des Pères Jésuites, dans le Conseil du Roi, & dans les Etats Généraux du Royaume: aussi en reçut-il des remerciemens par écrit du Général de cette Société. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ. M. Baluze, Notes sur les Pies des Papes d'Avignon.*

LESTEOCORI, ou selon Visscher **LASTROCORI**, bourg de la Morée, est dans l'Éparchie de Corinthe, à une lieue de la ville de ce nom sur le Golfe de Lépante. On prend ce bourg pour l'ancien *Lechaum navale*, qui étoit un des ports de la ville de Corinthe. * Maty, *Dict. Geogr.*

LESTINES, Palais des Rois de France. Cherchez **LE-TINES**.

LESTITHIEL ou **LESTWITHIEL**, en Latin *Uxella, Uxella*, ancien bourg des Dannoniens. Il est dans le Comté de Cornouaille en Angleterre, sur la rivière de Foye ou Fawy, à deux lieues de la Mer de Bretagne. Ce bourg est l'un des quatre, où l'on marque l'étain de Cornouaille, & il a séance & voix dans le Parlement d'Angleterre. * Maty, *Dict. Geogr.*

* **LESTOFFE**, ou selon quelques Cartes **LESTOTE & LESTOT**, bourg d'Angleterre dans la province de Suffolck, sur la côte orientale, est au sud d'Yarmouth, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

LESTONAC (Jeanne de) Fondatrice de l'Ordre des Religieuses Bénédictines de la Compagnie de Notre-Dame, née à Bourdeaux l'an 1556, étoit fille de *Richard de Lestonac*, Conseiller au Parlement de Bourdeaux, & de *Jeanne Deyquem de Montagne*, sœur du célèbre Michel de Montagne. Sa mère qui étoit de la Religion Réformée fit tous ses efforts pour la lui faire goûter; mais par les soins de son père & de son oncle le dessein de la mère ne réussit pas. On la forma à la vertu, & elle devint le modèle des personnes de son âge. Son père la maria à l'âge de dix-sept ans, à *Gaston de Montferriand*, Soudan de Latrau, Seigneur de Landiras, de la Motte, &c. fils du Marquis de Montferriand, Lieutenant-de-Roi en Guienne; & elle eut de ce mariage sept enfans, savoir quatre fils, dont trois moururent jeunes, & trois filles; dont deux se firent Religieuses de l'Ordre de l'Annonciade, & la troisième fut mariée au Baron d'Arnaillan, Gentilhomme de Périgord. La mort du Marquis de Montferriand lui ayant laissé la liberté de suivre le penchant qu'elle avoit toujours conservé pour la retraite, elle entra l'an 1603, malgré l'opposition de son père & de sa mère, chez les Feuillantines de Toulouse; mais la délicatesse de sa santé ne lui ayant pas permis d'y faire profession, elle revint à Bourdeaux, & se retira ensuite dans la Terre de la Motte, où elle se prépara par la pratique de toutes les vertus Chrétiennes à la fondation d'un nouvel Ordre qu'elle vouloit mettre sous la protection de la sainte Vierge, & dont la principale fin étoit d'instruire les jeunes filles, dont la plupart n'avoient alors guères d'autre instruction, que celle qu'on leur donnoit dans les Ecoles Calvinistes. Deux Jésuites du Collège de Bourdeaux concoururent à ce pieux dessein, & ce fut un d'eux nommé le Père de Borde, qui dressa les Constitutions, toutes tirées de celles de saint Ignace, d'où vient que dans le commencement de l'Institution du nouvel Ordre, les Religieuses furent appelées *Jésuitines*. Le Cardinal de Sourdis, Archevêque de Bourdeaux, après une légère opposition, donna son consentement à l'établissement de l'Institut le 25 mars 1606. Le Maréchal d'Ornano, Gouverneur de Bourdeaux le favorisa de tout son crédit, & le Pape Paul V l'approuva par un Bref du septième avril 1607; mais l'habit n'en fut donné à la Marquise de Montferriand, & à ses quatre Compagnes que le premier de mai en 1608, & elles ne prononcèrent leurs vœux que le huitième décembre 1610. La Fondatrice étoit alors dans sa 55^e année; & elle avoit obtenu dès le mois de mars 1609, des lettres patentes du Roi Henri IV, qui confirmoient l'établissement de l'Ordre, qu'elle vit en peu de tems devenir très-nombreux. Ses deux filles ayant obtenu la permission de sortir de l'Ordre de l'Annonciade, entrèrent dans celui-ci. Elle reçut aussi les vœux de ses trois petites-filles, de deux nièces, de la Demoiselle de Briancou, à qui elle avoit fait abjurer le Calvinisme; & de son vivant elle vit vingt-neuf maisons de son Institut, qui font présentement au nombre de cinquante. Enfin après avoir été un exemple de vertu dans les divers états de fille, de mère de famille, de veuve & de Religieuse, elle mourut le dixième février 1640, âgée de 84 ans. Son corps fut inhumé dans la sépulture commune des Religieuses, mais quelques années après on le transféra au milieu du chœur, & on en détacha quelques os des bras pour les donner à divers couvens. On assure qu'il s'est fait des miracles à son tombeau. * Jean Bouzonie, *Hist. de l'Ord. des Relig. Filles de Notre-Dame.*

LESTRIGONS, peuples de la Campanie, étoient extrêmement cruels, & mangeoient de la chair humaine. Leur ville capitale est celle qui a porté le nom de Formies. Homère la nom-

me la ville de Lamus, à cause que Lamus Roi des Lestrigons, & fils de Neptune, l'avoit bâtie. Ses Etats étoient assez étendus. Antiphatès qui y régnoit lorsqu'Ulysse y aborda, étoit un homme cruel qui auroit mangé tous les Députés d'Ulysse, s'ils ne se fussent sauvés après avoir vu le triste sort de l'un d'eux. On ne fait point s'ils passèrent de Sicile en Italie, ou d'Italie en Sicile; mais on ne peut douter de leur établissement en Sicile, puisque les campagnes de la ville de Leontium, s'appelloient *Campâ Lestrigonii*. Les Lestrigons ne cultivoient point la terre, mais ils avoient des troupeaux. Ovide en parle en plusieurs endroits, comme dans *Metam. l. 14. v. 233.*

Inde Lami veterem Lestrigonis, inquit, in urbem Venimus. Antiphatès terra regnabat in illa.

& dans les *Kaster*, l. 4. v. 69.

*Testes Lestrigones exstant
Et quod alioque Circes nomina litus habet.*

& dans *Ex Ponto*, l. 2. *Epist. 9. v. 41.*

Quis non Antiphaten Lestrigona decoret?

& l. 4. *Epist. 10. v. 21.*

*Nec tu contuleris urbem Lestrigonis iniquam
Genibus, &c.*

Horace parle aussi des Lestrigons, l. 3. *Ode 16. v. 34.*

*Nec Lestrigenta Bacchus in ampora
Languescit mihi.*

* Homère, *Odyssée*, l. 10. v. 81. Hygin, *Fab. 125.*

LESTWITHIEL. Voyez **LESTITHIEL**.

* **LESZCZYNSKI**, nom d'une famille de Comtes, aussi ancienne, que le Christianisme en Pologne. Elle est originaire de Bohême & de Moravie, & a pour tige *Philippe de Persten* qui en 985 conduisit à Micillas, Duc de Pologne, *Dambrowska* sa fiancée, fille de *Baleslar I*, Roi de Bohême. Il s'établit en Pologne. De lui sont descendus *Borzula*, Archevêque de Gnesne, mort en 1072; *Werner*, aussi Archevêque de Gnesne, mort en 1170; *Bronissius*, Vaivode, Fondateur du monastère de Paradis, mort en 1234; *Prédisslas*, Vaivode de Kalisch, Capitaine général de la Grande Pologne, qui florissoit vers l'an 1370, & qui laissa trois fils, *Frédéric*, Evêque de Cujavie; *Rapbaël*, Sous-Ecuyer-tranchant de Pofnanie & Staroste de Siradie; & *Jean*, Châtelain de Kalisch. Le fils de ce dernier, nommé *Rapbaël*, Seigneur de Lesno, Général de la Grande Pologne, mourut en 1450, laissant un fils de son nom, fait Comte de l'Empire par l'Empereur Frédéric III, & en Pologne Châtelain de Gnesne, puis de Pofnanie, & enfin Grand-Maréchal de la Couronne, mort en 1507, laissant trois fils, *Rapbaël*, Châtelain de Prémislaw, mort en 1560; *Gaspard*, Châtelain de Kalisch; *Paul*, Châtelain de Rohaczow. Gaspard eut deux fils, *Rapbaël*, Châtelain de Prémislaw, qui fit bâtir la ville de Lissa à laquelle il accorda de beaux privilèges; & *Jean*, Châtelain de Prémislaw, dont le fils *Rapbaël* fut le plus considérable de ceux qui reçurent en Pologne la Confession de Foi de Bohême. Il fonda plusieurs églises & Ecoles Luthériennes. Lors qu'il fut envoyé Ambassadeur en Moscovie, il prit avec lui quelques Ecclésiastiques pour disputer avec les Evêques de l'Eglise Grecque. Il eut trois fils, *Jean*, Capitaine de Radzow; *André*, Vaivode de Brzetzie dans le Palatinat de Cujavie; & *Wenceslas*, Grand-Chancelier & Général de la Grande Pologne. André eut pour fils *Rapbaël Leszczyński*, Comte de Lissa ou Lesno, Vaivode de Belz, qui donna dans ses terres une retraite aux troupes Luthériennes, chassées de Silésie, & leur accorda le libre exercice de leur Religion, avec la liberté de bâtir des églises & d'ériger des Ecoles; de sorte que ce fut sous ses auspices que la première église Luthérienne fut bâtie à Lissa, en 1635. Il mourut en 1636 d'apoplexie, âgé de 75 ans, laissant quatre fils, *André*, *Rapbaël*, *Bogisslas* & *Ladisslas*. Bogisslas, Comte de Lissa, un des principaux Sénateurs de la République & Grand Thésorier, &c. quitta le Luthéranisme pour embrasser la Religion Romaine. Il épousa *Jeanne-Catherine*, fille d'*Alexandre-Louis*, Prince de Radzivil, & veuve de *Jacques*, Comte de Weyher. Il en eut, *Jean* qui mourut jeune; *Bogisslas*, Chancelier de la Reine Eléonore, puis Evêque de Plocko; & *Rapbaël Leszczyński*, Comte de Lesno, Général de la Grande Pologne, Thésorier de la Couronne, qui fut envoyé Ambassadeur à Constantinople par le Roi Auguste & par la République, mort l'an 1703 à Oels en Silésie. En 1670, il avoit épousé *Anne*, fille de *Stanislas-Jean Jablonowski*; & il en eut *Stanislas*, qui fut Vaivode de Pofnanie & Staroste d'Adelnau. En 1704, le douzième juillet à dix heures du soir, il fut proclamé Roi de Pologne par les Confédérés, & couronné le quatrième d'octobre 1705, sous le nom de Stanislas I. En 1706, le 24 septembre, le Roi Auguste fut obligé de se défaire de toutes ses prétentions sur la Couronne de Pologne. Mais après la bataille de Pultawa, que le Roi de Suède Charles XII, perdit contre les Moscovites, la chance tourna, & le Roi Auguste profitant de la circonstance pour remonter sur le trône, Stanislas se vit contraint d'abandonner la Pologne, & se retira dans le Duché de Deux-Ponts, d'où, après la mort de Charles XII arrivée la nuit du onzième au douzième décembre 1718, il alla à Strasbourg. Il a épousé en 1698 *Catherine Opalinska*, de laquelle il a eu plusieurs filles qui sont toutes mortes à l'exception de *Marie*, née le 23 janvier 1703, & mariée à Louis XV, Roi de France le cinquième septembre 1725. Depuis

puis ce mariage, Stanislas & la Reine son épouse ont en leur demeure en France, dans la maison royale de Chambord, au voisinage de Blois. On parlera plus amplement de ce Prince dans l'article de STANISLAS I, Roi de Pologne. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.*

L E T.

L'ETHE, une des fontaines sacrées de Béotie, des eaux de laquelle ceux qui yenoient consulter l'Oracle de Trophonius, étoient obligés de boire. Il y avoit un fleuve de même nom en Afrique près de la grande Syrte, lequel après être tombé dans un gouffre, & avoir coulé sous terre pendant quelques milles, reparoissoit près de la ville de Bérénice : ce qui a donné lieu à la Fable, que le fleuve Léthé étoit un fleuve d'Enfer, & qu'il faisoit perdre la mémoire. Il y a un autre fleuve **L'ETNE** en Lydie, qui sort du Mont-Pactyas, & qui ayant passé par la Magnésie se décharge dans le Méandre : on l'appelle à présent *Fium di Magnesia*. Il y en a un troisième en Macédoine, près de la ville de Triva, sur lequel on dit qu'Hercule étoit né : Un quatrième en Candie, que les Habitans du pais nomment *Anapolaris* ou *Naptal*, qui passe à Gortin : D'autres en mettent deux en Espagne ; mais nous n'avons connoissance que de celui qui passe à *saint Estevan de Lima*, ou *Puente de Lima*, & à *Viana de Fox de Lima*, en Portugal, & qui se jette dans l'Océan. * *Strabon*, l. 10. *Lucain*, de *Bello Cœcili*, l. 9. v. 355. Les Géographes.

L E T H M A T (Herman) Doyen & Grand-Vicaire d'Utrecht, & Docteur de Sorbonne, dans le XVI^e siècle, étoit de Gouda ou Ter-Goude en Hollande. Il composa divers Ouvrages, entre autres, un de *inflauranda Religione*, dédié à l'Empereur Charles-Quint, & qui contient neuf Traitez. Ce Docteur mourut à Utrecht, le sixième décembre 1555, âgé de 63 ans. Alard dans la préface de la Traduction de Théophraste, Evêque de Bulgarie, rapporte que Lethmat, a publié un Ouvrage en 35 livres, avec ce titre, *Suiphrium sive Desiderium Matris Ecclesie super reintegranda Religione*. * *Valère André*, *Biblioth. Belgica*, p. 382.

* **L E T I** (Gregorio) Cet Auteur est cité tant de fois dans ce Dictionnaire, & a fait tant de bruit dans la République des Lettres, par le grand nombre d'Ouvrages qu'il a publiés, qu'il est juste d'en dire quelque chose de plus particulier. Cela est d'autant plus nécessaire, qu'il s'est toujours proposé dans ses Ecrits, de suivre cette maxime de Machiavel, *Qu'un bon Historien ne doit avoir ni Religion, ni Patrie*. La Famille **L E T I** faisoit autrefois assez belle figure à Bologne. **MARC**, grand-père de Grégoire, qui étoit demeuré seul de cette famille, s'en alla à Rome, selon la coutume d'Italie, pour y chercher fortune. Après avoir été deux ans Gentilhomme du Cardinal Aldobrandin, on l'envoya à Ancone, pour y être Juge, ce qui est un emploi fort honorable. Les trois années de cette Judicature étant expirées, il s'en retourna à Rome, où il eut divers emplois sous le Pontificat de Paul V, & fut enfin fait Gouverneur de Rimini, par la faveur du Cardinal Borghèse, neveu de ce Pape, & qui avoit été au Collège avec lui à Bologne. Auparavant il avoit épousé *Laure Pizzi*, fille d'un célèbre Avocat. Il mourut Gouverneur de Rimini en 1608, & laissa deux fils, qui furent élevés sous la tutelle de leur mère. L'aîné nommé *Augustin-François* se fit d'Eglise, & *Félicie* le cadet, père de Grégoire, fut mis Page chez le Prince Charles de Médicis. Etant parvenu à l'âge de seize ans, il résolut de chercher sa fortune dans l'armée, & après avoir eu quelque emploi militaire dans Pise, où il vouloit s'établir, il fut fait Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie, que le Grand Duc de Toscane devoit envoyer à Milan avec deux autres, au secours des Espagnols. Il avoit aussi obtenu le titre de Conseiller de son Altesse, par le moyen du même Prince Charles. Il demeura à Milan six années, & la première qu'il y fut, favor en 1628. Il épousa *Isabelle Lampognana*, d'une famille très-noble. Deux enfans naquirent de ce mariage, *Catherine*, qui ayant été élevée dans un monastère dès son enfance, fut mariée ensuite à *M. Rena*, Secrétaire du Sénat, & mourut dans sa première couche, qui fut d'un garçon ; & *Grégoire*, qui est celui dont nous avons dessein de parler. Il naquit en 1630, le 20 de mai, & fut baptisé dans l'Eglise de saint Marc. Cependant Augustin-François Létii étant devenu Auditeur de la Nonciature à Naples, procura à son frère le Gouvernement d'Amanté, dans la Calabre, avec le titre de Colonel de la Garnison de la Citadelle. Alors ayant laissé sa petite fille dans le Monastère où étoit sa tante, il partit avec sa femme & son fils, qui n'avoit que deux ans, pour se rendre à son Gouvernement. Dès que Grégoire fut assez grand pour cela, on l'envoya chez les Pères Jésuites de Cosenze, où il fit ses études, sous les Pères Mérenda & Récapito. Son père ayant été ensuite appelé à un autre emploi dans la ville de Salerne, il y mourut en 1639, laissant son fils sous la tutelle de sa mère & de son oncle, qui le laissèrent à Cosenze jusqu'à l'an 1644, que son oncle le fit venir à Rome. Pour sa mère, elle étoit retournée à Milan, où elle mourut en 1646. Ayant été six mois à Rome, chez son oncle, qui étoit déjà dans la Préature, il eut envie de revoir sa mère. Son oncle le fit conduire à Milan, mais sa mère étant morte, sur la fin de l'année que l'on vient de marquer, il s'en retourna à Rome chez son oncle, où il demeura trois ans ; mais non pas consécutifs, ayant fait quelques voyages entre deux. Au commencement, son oncle avoit résolu de le faire étudier en Droit, pour lui faire avoir ensuite quelque Office de Judicature, ou dans la Chancellerie de la Rote. Depuis il voulut qu'il se fit d'Eglise, mais l'humeur de M. Létii peu conforme à la manière de vivre des Ecclésiastiques, fit qu'il s'y opposa fortement. Etant bien fait de sa personne, il avoit plus d'inclination pour un autre genre de vie ; & cela fut cause qu'il quitta la maison de son oncle, & se retira parmi les parens de sa mère à Milan où il resta deux ans.

Après cela il fut encore revoir son oncle, qui étoit alors Vicaire d'Orviette, & qui lui représenta de nouveau que n'ayant pas d'inclination pour les armes, ni assez de bien pour vivre en Gentilhomme, & qu'ayant déjà quitté les études, il ne voyoit pas d'autre moyen de faire fortune que d'embrasser l'état ecclésiastique. Mais M. Létii s'obstina d'autant plus à le refuser, qu'il avoit commencé de jouir de la liberté de la jeunesse. Etant parvenu à l'âge de 24 ans, son oncle lui remit le gouvernement de son propre bien ; & devenu depuis Evêque d'*Aquapendente*, il rappela auprès de lui ce neveu, avec beaucoup d'instance. Mais M. Létii, qui consumoit son capital en voyages, ne pensoit pas fort à le satisfaire, & toutes les fois qu'il lui en parloit, il lui répondoit qu'il ne vouloit ni *Epée*, ni *Breviaire*. Il voulut néanmoins voir son oncle, avec la mitre en tête, & étant allé chez lui, son oncle le trouva si négligent dans les devoirs de la Religion, qu'il lui dit, en présence de son Vicaire, *Dieu veuille que vous ne deveniez pas un jour un grand Héretique ; mais pour moi, je ne vous veux plus dans ma maison*. Ces paroles lui firent entrer plus avant dans l'esprit de certaines pensées, qu'il avoit déjà eues, & qui lui étoient venues, en lisant certains livres défendus. Comme il étoit curieux de voir ce qui paroît de nouveau, il avoit trouvé le moyen d'avoir particulièrement les Oeuvres du *Pallavicini*, savoir, la *Bacinata*, le *Discorso celeste*, la *Bastarda*, & quelques autres, qui lui avoient donné ces pensées. Depuis l'âge de 13 ans, il n'avoit bien pu digérer l'autorité de l'Eglise, dans une seule personne, le *Purgatoire*, la *Transsubstantiation* & la *Présence réelle du Corps de Jésus Christ dans l'Hostie*, ce qui avoit fait qu'il s'étoit abstenue de la Communion pendant six ans. Etant parti peu satisfait de la maison de son oncle, il lui vint la pensée d'aller en France. Mais étant arrivé à Alexandrie, cette ville fut investie, la nuit même qu'il y arriva, favor, le 19 de mai 1657, de sorte qu'il fut obligé d'y faire trois mois de séjour. Etant sorti de là, il fit connoissance, en allant à Gènes, avec M. de *Saint-Lion*, Huguenot, qui étoit au service du *Marquis de Valcoir*, Général de l'Infanterie Française. Le trouvant d'une humeur assez conforme à la sienne, & ayant logé trois jours ensemble, ils parlèrent presque toujours de matières de Religion, M. de *Saint-Lion*, ayant avoué à M. Létii qu'il étoit Huguenot. Comme il étoit très-bien instruit, il lui parla de toutes les Religions Protestantes, & M. Létii lui dit, *soit que s'il avoit à changer de Religion, il prendroit celle qui seroit la plus conforme à l'Ordre de la nature*.

Ayant repris la résolution de voyager en France, il acheta deux chevaux, un pour lui, & l'autre pour son valet, & rencontra heureusement M. *Nicolas Santini*, Sénateur des plus riches & des plus accrédités de Luques, Gentilhomme Luquois, âgé de 22 ans, bien fait de sa personne & plein d'esprit, qui s'en alloit à Paris, pour s'y marier, accompagné de six personnes. M. Létii croyant pouvoir voyager en sûreté, en cette compagnie, au lieu de prendre des lettres de change, comme il l'avoit d'abord résolu, prit jusqu'à mille piétoles en argent comptant. S'étant mis en chemin, ils demeurèrent huit jours à Turin, parce que M. Santini, étant fils d'une sœur du Cardinal Spada, y fut extrêmement bien régalé, particulièrement du Nonce. De Turin ils allèrent à Genève, où après avoir demeuré trois jours, M. Létii prit congé de M. Santini, qui commença à soupçonner qu'il vouloit changer de Religion, & le Chapelain de ce Gentilhomme Luquois, qui se nommoit *Don Dominico*, & qui entendoit parfaitement la Musique, témoigna en partant à M. Létii, qu'il s'étoit aperçu par ses discours, qu'il avoit dans l'esprit quelque pensée qu'il ne disoit pas. M. Santini prit avec lui le valet de M. Létii, qui lui paya ses gages, & lui fit présent du cheval qu'il avoit monté. M. Létii demeura à Genève, quatre mois, sans changer de Religion, logé chez M. *Miroglio*, qui avoit été Chanoine de Casal, & qui étoit son parent, quoique dans un degré assez éloigné. Il vouloit auparavant s'instruire du Gouvernement de cette ville-là, & des exercices de Religion que l'on y fait. Etant ensuite allé à Lausanne, ville du Canton de Berne, à dessein de se promener pendant quelques jours, il y fit connoissance avec *Jean Antoine Guérin*, Médecin célèbre, homme de bien, éclairé dans les choses qui concernent la Religion, & d'une conversation fort agréable. Etant allé loger chez lui, & s'étant instruit davantage, il fit en peu de jours profession de la Religion Réformée, & épousa quelques mois après la fille de son hôte. Ayant passé quelque tems en cette ville, il alla s'établir à Genève, au mois de mars de l'an 1660.

Etant arrivé quelque différend, entre le Duc de Savoie & la ville de Genève en 1668, cette ville envoya pour Députés à Turin les Syndics *Dupan* & *Pillet*, dont le dernier étoit accompagné de son fils aîné, & l'autre de *Jean Dupan* Avocat son frère. Ces Messieurs étant à Turin, allèrent voir M. *Morofini* Ambassadeur de Venise dans cette Cour, qui leur demanda d'abord des nouvelles de M. Létii. Ces Messieurs trouverent bon de s'informer avec soin d'un homme, qui commençoit déjà à faire quelque bruit dans leur ville, par la composition de plusieurs livres. J. Dupan eut en particulier la curiosité de s'en instruire plus à fond, parce qu'il étoit voisin & ami de M. Létii, & lui avoit présenté une fille au Batême. M. *Morofini* leur répondit que M. Létii étoit né de famille noble du côté paternel & maternel ; que l'Evêque d'*Aquapendente* son oncle, qui le lui avoit recommandé une fois à Venise, étoit de ses meilleurs amis ; & que depuis qu'il étoit venu dans cette Ambassade, ce Prêlat lui avoit écrit pour l'employer à le retirer de Genève. Dupan fut même surpris des paroles que cet Ambassadeur ajouta, que ces sortes de commissaires ne devoient pas se donner à un Vénitien, comme s'il eût voulu dire, que les Vénitiens se mettoient peu en peine de quelle Religion l'on soit. Ces Messieurs étant de retour à Genève, en firent leur rapport au Conseil, qui apprit avec plaisir ces circonstances, & commença à avoir plus d'estime pour la personne de M. Létii.

En 1674, ayant reçu une lettre fort honorable de l'Académie de Paris, & l'ayant communiquée au Conseil, dans lequel elle fut lue, l'estime que l'on avoit pour lui s'accrut davantage: d'où il arriva, par un exemple assez rare, qu'on lui fit présent de la Bourgeoisie de la ville, pour laquelle on payoit ordinairement 300 écus. Ce fut le premier Bourgeois qui fut fait par des suffrages secrets, & ceux des 23 Conseillers furent tous en sa faveur. On voit au reste le rapport des Députés à Turin, duquel on a parlé, dans les Registres du Conseil, sur le 25 de novembre 1674, écrit de la main de M. de la Rive, Syndic, & alors Secrétaire d'Etat. J'ai dit que c'étoit un exemple rare, que M. Lété eût été fait Bourgeois de Genève; parce que jamais aucune personne née en Italie n'avoit eu cette Bourgeoisie, quoiqu'on ne l'eût pas refusée à ses enfans nez à Genève. Ensuite il eut, dans cette ville, les démêlés, dont il a fait l'Histoire au long, dans son *Historia Genevina*, tome 5. Etant allé en France en 1679, il lui arriva à la Cour divers choses, qu'il a écrites dans la Préface de sa *Monarchie de Louis XIV.* Il se retira après cela en Angleterre en 1680, où il fut reçu du Roi Charles II, avec beaucoup de bonté; & ce Prince, après la première audience qu'il en eut, ordonna qu'on lui fit présent de mille écus, qui lui furent d'abord payés par Mylord Hyde Grand Trésorier, avec promesse de la charge d'Historiographe. Il y écrivit l'Histoire d'Angleterre, mais cet Ouvrage n'ayant pas plu à la Cour, à cause de sa liberté ordinaire d'écrire, il eut ordre de sortir du Royaume dans dix jours. Il alla à Amsterdam en 1682, où il eut une pension de la ville, en qualité d'Historien. Il n'y eut peut-être jamais d'homme plus infatigable que lui. Il se levait, en été & en Hiver, de grand matin, & il n'avoit point de plus grand plaisir que de travailler dans son cabinet. Dans sa jeunesse il avoit eu de l'inclination pour la Poésie, & il composa en Italie divers Epithalames & Sonnets, qu'il présenta à plusieurs Académies, dont il étoit Membre; & un Discours Académique, intitulé *L'R banalita*, parce qu'il n'y a aucune R. à la Louange de la jeunesse, qu'il offrit aux Humoristes de Rome. Le public ne fera pas fâché de voir ici une liste de ses Ouvrages, *Teatro Gallico ovvero la Monarchia della real Casa di Borbone in Francia sotto i Regni di Enrico IV, Luigi XIII, & Luigi XIV, dall'anno 1572, fino all'anno 1697; Teatro Belgico ovvero Ritratti Historici, Politici, & Geographici, delle sette Provincie unite; Teatro Britannico, ovvero Historia della grande Britannia; (Cet ouvrage plut d'abord au Roi, mais ensuite il fut la cause de la disgrâce de l'Auteur) L'Isola Regnante, ovvero Descrizione dello stato presente di tutti Principati e Repubbliche d'Italia; Li Nesquisiti di Roma, ovvero Relatione delle Ragioni che muovono i Pontefici all'aggrandimento de' Nesquisiti, del bene e male che hanno portato alla chiesa sotto Sixto V., fino all'anno 1667; Itinerario della Corte di Roma, ovvero Teatro della Sede Apostolica, Dataria e Cancellaria Romana; Europa Geografica o Geografia de' Principi d'Europa; La Romana Geografia della Fortuna, Panegirico sopra la Nascita, Vita, Attioni, Governo, Progressi, Vittorie, Glorie e Fortuna di Luigi il Grande; La Monarchia Univerfale del Re Luigi XIV; Historia Genevina di sua, Historia della Città, e Repubblica di Genova, cominciando dalla sua prima fondatione fino al presente, Amsterdam, 1686; (Cette Histoire est très-fatigüe) Cereimoniale Historico, e Politico; Ragguagli Historici e Politici delle virtu, e Massime necessarie alla consecratione degli stati con Infiniti esempi; Visioni Politiche sopra gli Interessi piu reconoscibili di tutti Principi e Repubbliche della Cristianità; Li Segreti di Stato de' Principi dell' Europa rivoltati da vari Confessori Politici, con aggiunte considerabili; Li Livelli Politici, o sia la giusta Bilancia, nella quale si pesano tutte le Massime di Roma, & azioni de' Cardinali vicenti; Dialoghi Historici, ovvero Compendio Historico dell' Italia e dello stato presente de' Principi, e Repubbliche Italiane; Dialoghi Politici, ovvero la Politica che usano in questi tempi Principi e Repubbliche Italiane per conservare loro Stati o Signorie; Vita di Sixto V.; (Léti dit dans une de ses lettres que Madame la Dauphine lui ayant demandé lorsqu'il étoit en France, si tout ce qu'il avoit écrit dans cette Vie étoit véritable, il lui avoit répondu, qu'une chose bien imaginée faisoit beaucoup plus de plaisir que la vérité quand elle n'étoit pas mise dans un beau jour) Vita del Cattolico Re Filippo II, Monarcha delle Spagne; Vita del Invittissimo Imperadore Carlo V, Austriaco; Historia, ovvero Vita di Elisabetta Regina de Inghilterra detta per soprannome, la Comediante Politica; Historia o Memoria reconosciuta sopra alla Vita di Olovero Cromwell detto il Tiranno senza Vita, il Principe senza virtù; Vita di D. Pietro Circa, Duca d'Osuna; Ritratti Historici, ovvero Historia dell' Imperio Romano in Germania; Ritratti Historici, Politici, Cronologici, e Genealogici della Casa serenissima & Elettorale di Brandeburgo; Abbrége de l'Histoire de la Maison serénissime & Elettorale de Brandebourg; écrite par Grégoire Lété en Italien & traduite en François suivant l'extraict & par les soins de l'Auteur; Ritratti Historici, Politici, Cronologici & Genealogici della Casa serenissima & Elettorale di Sassonia; Vita di Donna Olympia Maddaleni, dall' Abate Gualdi; (M. Lété s'est caché dans cet Ouvrage sous le nom de l'Abbé Gualdi) Roma Piangente, ovvero Dialoghi tra il Tevere e Roma; Il Sindacato di Alessandro VII, con il suo viaggio nell'altro mondo; Il Cardinalismo di S. Ciesio; Ambasciata di Romolo a Romani, nella quale vi sono avveffiti tutti Trattati, Negotiati, Satire, &c. durante la sede vacante; Li Amori di Carlo Gonzaga; Il Vaticano Langante dopo la morte di Clemente X, con i remedii; Il prodigio della natura & della Gracia, Poema Heroico sopra l'Introyesa d'Inghilterra del Principe d'Orange; Stragge de' Riformati Invenenti; R. Banalita; (C'est un discours sans aucune R. présenté à l'Académie des Economique, & Contique sur les Lettres anciennes & modernes, spirituelles & temporelles des Etats & des Eglises; Léti s'est fait beaucoup d'ennemis par ce livre qui est un fatras où il maltraite un grand nombre de personnes) Lettere sopra differenti Materie. * Le Père Nicéron, Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 2. p. 361. & 10. p. 101.*

LETINES, LESTINES ou LIPTINES, en Latin *Liptina* ou *Liptina*, autrefois Palais des Rois, près de Binch en Hainaut, dans le diocèse de Cambrai.

CONCILE DE LESTINES.

Saint Boniface, & quelques autres Prélats, formèrent l'an 745, un Concile à Letines, où l'on dressa quatre Canons, & où l'on en approuva sept d'un autre Synode, tenu peu de tems auparavant. Carloman, qui régnoit en Austrasie, y fit ordonner du consentement des Ecclesiastiques, ou volontaire, ou extorqué, que pour soutenir les guerres qu'il avoit avec ses voisins, il pourroit prendre une partie des terres de l'église, & les donner à titre de précaire à ses gens.

LETOMERITZ. Voyez LEUTMARIS.

LETO MORTO, petite Rivière de l'Etat de l'Eglise en Italie. Elle coule dans la Marche d'Ancone, au sud de la ville de Fermo, & se décharge dans le Golfe de Venise, un peu au dessus de Fermo. * Maty, *Diâ. Geogr.*

LETRIM (le Comté de) contrée de la Connacie en Irlande. Elle est vers la source du Shannon, aux confins de l'Ultonie & de la Lagénie, ayant au midi les Comtez de Slégo & de Roscomen. Sa longueur est de dix-sept lieues, & sa largeur de quatre à cinq. Son terroir est fort montagneux; mais il produit de si bons pâturages, qu'on est obligé d'en chasser les troupeaux pour les empêcher de trop manger. Ses lieux principaux sont Letrim capitale, Anchonry, Janestown, & Carickdrumraffe. * Maty, *Diâ. Geogr.*

LETRIM, petite ville, est la capitale du Comté dont on vient de parler, située sur le Shannon entre Longfort & Slégo, à huit lieues de la première, & à neuf de la dernière. * Maty, *Diâ. Geogr.*

LETTEN. Voyez LETTONIE.

LETTERE, en Latin *Letterum*, *Letteranum*, *Lyfiera*, petite ville épiscopale suffragante d'Amalphi. Elle est dans la Principauté Citerieure, province du Royaume de Naples, entre le Golfe de Salerne & celui de Naples, au pié de la montagne de Lettera, que les Anciens nommoient *Latharius* ou *Lathus Mons*. * Maty, *Diâ. Geogr.*

LETTES. Voyez DES-PREZ.

LETTNITZ, forteresse de Hongrie vers les confins de Moravie. Les Impériaux la prirent en 1709, & firent la garnison prisonnière de guerre.

LETTONIE, LETTEN, LITLANDE. C'est la partie méridionale de la Livonie. Elle a l'Estonie au nord, la Courlande au sud, la Moscovie au Levant, & le Golfe de Riga au Couchant. La plus petite partie de ce pais, où sont les villes de Dunebourg, de Rôliten, de Lutzen & de Maichenhuten, appartenoient aux Moscovites. Les Suédois possédoient le reste, où l'on voit la ville de Riga & celles de Kokenhauen, de Segewold, de Wenden, de Wolmer, &c. Présentement ce sont les Moscovites qui en sont les maîtres. * Maty, *Diâ. Geogr.*

LETTRE. Figure, caractère, ou trait de plume, dont un peuple est convenu, pour signifier quelque chose, & dont l'assemblage sert à exprimer les mots. On les peut appeler les élémens de la parole.

L'alphabet de chaque Langue est composé d'un certain nombre de ces lettres ou caractères, qui ont un son, une figure, & une signification différentes. L'alphabet François, comme le Latin, n'a ordinairement que vingt-trois lettres, & l'Hebreu vingt-deux, sans les points voyelles. L'Art de l'Ecriture ne s'est pas formé tout d'un coup. Il a eu besoin de plusieurs siècles, pour suppléer à ce qui manquoit à ces figures d'animaux, dont les premiers peuples se servoient, comme on le voit dans Tacite. Les Egyptiens, selon lui, s'en étoient les Inventeurs; mais il est plus vraisemblable que les Hébreux, ou comme les appellent presque tous les Anciens, les Chaldéens ou les Phéniciens ont été leurs Maîtres. C'est ce que dit Lucain, dans sa *Pharsale*, l. 3. v. 220.

*Phœnicæ primi, fama si creditur, ausi
Manjuram rudibus vocem signare figuris.*

Ce qu'à si heureusement rendu Brébeuf par ces vers,

*C'est de lui que nous vient cet Art ingénieux
De peindre la parole & de parler aux yeux;
Et par les traits divers de figures tracées,
Donner de la couleur & du corps aux pensées.*

De là vient que ces lettres ont été nommées Phéniciennes par les Grecs. Cependant Diodore de Sicile dit que cela n'est pas certain, & qu'on croyoit qu'ils n'avoient fait que changer la forme des lettres. Saint Augustin & beaucoup d'autres écrivains, que le peuple Juif avoit appris des Patriarches les caractères; & qu'avant le Déluge même, selon Joseph, les premiers caractères en avoient été gravez sur des colonnes, que Seth fit élever, pour conserver les Sciences qu'ils avoient découvertes. Cela a rapport à ce que dit Plin des lettres Assyriennes, qui ne sont autres que les Hébraïques ou les Chaldéiques. Pour moi, dit cet Auteur, je crois que les lettres Assyriennes ont toujours été. Hygin attribue aux Parques l'invention de ces lettres Grèques A. B. H. I. T. Y. Et c'est pour cela que Martianus Capella les nomme les *Secrétaires des Cieux*. Joseph au commencement des *Antiquitez Judaïques*, rejetant l'opinion des Grecs & des Egyptiens, veut qu'on sache que les Grecs ont eu fort tard la connoissance des lettres, qu'ils reçurent des Phéniciens & non pas de Cadmus, puisqu'en ce tems-là on ne trouve aucune inscription aux temples des Dieux, ni dans les lieux publics, étant certain que les Grecs n'ont rien de plus ancien que les Ouvrages d'Homère; qu'on

quoique Cicéron dans son *Orateur* intitulé *Brutus*, nous dise qu'il y a eu des Poëtes plus anciens qu'Homère, qui se contentoient de reciter leurs Poësies par cœur, parce qu'on n'avoit pas encore trouvé l'écriture, ni les lettres. Plin. l. 7. c. 56. veut que les plus anciennes lettres soient les Assyriennes, & que Cadmus en ait apporté seize de Phénicie en Grèce, savoir, A. B. C. D. E. G. I. L. M. N. O. P. R. S. T. V., auxquelles Palamède durant la guerre de Troie, en avoit ajouté quatre autres, Θ. Ζ. Φ. Τ., nommées dans l'alphabet *Theta*, *Xi*, *Psi*, *Upsilon*.

Hérodote soutient que les Phéniciens, qui vinrent en Grèce avec Cadmus, y apportèrent les caractères de l'écriture; ce qu'assure aussi Diodore de Sicile: mais en même tems il fait voir que ces lettres ne furent pas celles qu'apporta Cadmus, puisqu'il y en avoit eu avant le déluge de Deucalion; mais qu'il ne fit que les renouveler.

Eupolémus rapporte la première origine des lettres à Moïse qui les donna aux Juifs long-tems avant Cadmus, & les Juifs aux Phéniciens, qui étoient leurs voisins. Philon Juif les attribue à Abraham, long-tems avant Moïse; & Josephé au livre premier de ses *Antiquitez Judaïques*, porte la chose encore plus loin, jusqu'aux enfans d'Adam, jusques à Seth, qui en grava les caractères sur deux colonnes.

Ces premiers caractères de Moïse n'étoient pas les caractères Hébreux d'aujourd'hui, qu'on croit avoir été apportés de Babylone en Judée par Esdras après la captivité; mais ceux qu'on appelle Samaritains, selon S. Jérôme dans sa Préface sur le livre des Rois. Ce qui est conforme au sentiment de quelques Rabbins, fondé sur ce que les Samaritains eurent de tout tems la Loi de Moïse écrite en cinq livres, appelez le Pentateuque, en leurs caractères particuliers, & sur des médailles antiques d'or & d'argent, qu'on trouvoit dans Jérusalem & en plusieurs endroits de la Palestine. Mais les Juifs ne conviennent pas de cela; comme on peut le voir dans le Thalmud, où Marfuta dit que la Loi fut premièrement donnée au peuple d'Israël en caractères Hébreux, & qu'elle fut mise depuis par Esdras en langage Arméen, & en caractères Assyriens. Il y a quelques Auteurs qui soutiennent, que Moïse s'est servi de deux sortes de caractères, l'un pour les choses sacrées, qui est l'Hébreu, & l'autre pour les choses profanes, qui est le Samaritain, dont se servoient les Chaldéens: & de ces caractères ont été formez les caractères Grecs & Latins; ces derniers n'étant que des lettres Grecques capitales, comme le témoigne Plin. l. 7. c. 57, qui le justifie par une ancienne inscription gravée sur du bronze, & apportée de Delphes à Rome.

NATSEKPATHE TIEAMENOT AOHNAIOE ANEΘIKEN.

Et au chapitre 56, il dit que ces lettres ont été les Assyriennes, ou, selon quelques Auteurs, les Syriaques; mais ce sont plutôt les Samaritaines, qui hormis l'Aleph & le Jod, sont si conformes aux Grecques & aux Latines, si on les considère & prend à l'envers, que ce n'est presque qu'une même chose. Eusebe confirme cette vérité par la propre dénomination des Grecs, ou, à l'imitation du Chaldéen, en ajoutant un a, comme *Alpha* au lieu d'*Aleph*; *Beta*; pour *Beth*; *Gamma*, pour *Guimel*; *Delta*, pour *Daleth*, &c.

Simonide, Evandre & Démarate furent les premiers, qui apportèrent les lettres en Italie, l'un d'Arcadie, & l'autre de Corinthe; celui-ci dans la Toscane, & l'autre au pays où il s'habituait. En effet, les anciennes lettres Grecques étoient toutes semblables aux nôtres; mais nous n'en avions d'abord qu'un petit nombre; le reste a été ajouté dans la suite. L'Empereur Claude à l'imitation des Anciens inventa trois lettres, qui furent en usage durant son règne, & abolies après sa mort. La figure s'en voit encore dans les temples & autres lieux publics sur des tables de cuivre, où l'on gravoit les Décrets du Sénat.

Crinitus dit que Moïse inventa les lettres Hébraïques; Abraham les Syriaques & les Chaldéennes; les Phéniciens celles d'Attique, dont Cadmus en apporta dix-huit en Grèce, & que Pélagus porta en Italie; & Nicoltrata les Latines. Les Egyptiens avoient pour lettres des figures d'animaux, qu'ils nommoient lettres Hiéroglyphiques, & qu'ils inventa. Les lettres Gothiques ou de Tolède furent inventées par Guésila, Evêque des Goths.

Les lettres F. G. H. K. Q. X. Y. Z., étoient autrefois inconnues aux Romains, comme le prouve Claude Dauquius en son *Orthographie*, où il enseigne l'origine des lettres.

Les Grammairiens distinguent les lettres en voyelles & consonnes; & celles-ci en muettes, doubles, liquides & caractéristiques. On compte six voyelles, A. E. I. O. U. Y. On les appelle voyelles, parce qu'elles-mêmes elles ont un son distinct, & peuvent seules composer une syllabe. Il y a dix-huit consonnes, qui ont besoin d'une voyelle pour être prononcées & former une syllabe. Des dix-huit consonnes, l'X & le Z, ne sont proprement que des abréviations, du moins comme les prononçoient les Anciens; l'X n'étant qu'un *e* & une *f*, joints ensemble, & le Z, un *d* & une *f*. C'est pour cette raison, qu'on les appelle des lettres doubles.

Le Roi Chilpéric voulut transporter dans notre alphabet François toutes les lettres doubles des Grecs, afin qu'on pût représenter par un seul caractère les *th*, *ch*, *ph*, *ps*, ce qui fut en usage, tant qu'il régna, selon le témoignage de Grégoire de Tours.

Des seize consonnes qui restent, il y en a quatre qu'on appelle liquides ou coulantes, savoir L, M, N, R, quoi qu'à parler proprement il n'y ait que L, & R, qui méritent ce nom; les deux autres, sur tout l'M, n'étant guère coulantes. Il y en a dix qu'on peut appeler muettes, & qu'on peut distinguer en trois classes, selon le rapport qu'elles ont entre elles.

Muettes { B, P, F, V;
C, Q, G, J;
D, T.

Des deux qui restent l'S fait une classe à part, si ce n'est qu'on lui joigne les deux doubles X, & Z, parce qu'elle en fait la principale. Pour l'H, ce n'est qu'une aspiration, quoiqu'on ne la doive point pour cela retrancher de l'ordre des lettres.

Des Voyelles en général.

Il n'y a rien en quoi nous ayons tant changé la prononciation des Anciens qu'à l'égard des voyelles, car nous n'observons presque plus la distinction des longues ni des brèves, hors celles qui sont longues par position. Ainsi prononçant *amadam* & *circumadam*, on voit bien que *ma* est long dans le premier mot, & *da* bref dans le second. Mais prononçant *dadam* & *sladam*, on ne sauroit deviner si la première de l'un ou de l'autre est brève ou longue. Or les Anciens distinguoient exactement dans leur prononciation toutes les longues & toutes les brèves, en quelque place qu'elles se rencontraient. Ils observoient aussi cette distinction de longues & de brèves dans leur écriture, où ils redoublaient souvent la voyelle, pour marquer une syllabe longue. Ce que Quintilien témoigne avoir été en usage jusques au tems d'Attius. Il y avoit même quelquefois l'H, entre cette voyelle redoublée, pour rendre la prononciation plus forte, comme *Abala* pour *Ala*. Et c'est pour cela qu'on trouve aussi dans les Anciens *mebe* pour *meo* ou *me*, & *mebecum* pour *meum*; de même que nous disons *vevemus* pour *vemus*, & *nibi* pour *mi* des Anciens. Mais depuis, pour abréger, l'on se contenta de marquer seulement une ligne au dessus de la voyelle, pour montrer qu'elle étoit longue, ce que les Copistes ne comprenant pas, ils ont pris cette ligne pour une abréviation d'une lettre, ce qui fait qu'on trouve *toiens* pour *toties*, *vicesimus* pour *vicefinus*, *formosus* pour *formosus*, *agnosus* pour *agnosus* & semblables, ne sachant pas que chez les Anciens cette ligne ne servoit que pour marquer la quantité.

Des Voyelles en particulier.

On appelle les trois premières A, E, I, des voyelles ouvertes, parce qu'elles se prononcent d'une bouche plus pleine & plus ouverte, que les autres. Les trois dernières voyelles sont O, U, Y, on les appelle fermées, parce qu'elles se prononcent d'une bouche plus petite & plus fermée que les précédentes. Les diphthongues que Lipse appelle *biocales*, doubles voyelles, se prononcent avec un double son, comme leur nom le marque; quoiqu'on n'y entende point également les deux voyelles, parce que l'une est quelquefois plus faible, & l'autre plus forte; on en compte huit en Latin, savoir *Æ*, *AI*, *AU*, *EI*, *EU*, *OE*, *OI*, *UL*.

Des Consonnes.

On compte dix-huit consonnes, qui ont besoin d'une voyelle pour former un son articulé, & composer une syllabe. On les divise en liquides & muettes, en sifflantes & en aspirées. Nous avons déjà dit qu'il y avoit quatre liquides, c'est à dire, qu'il passent vite & facilement, L, R, M, N, L, & R, ont un si grand rapport, que ceux qui veulent prononcer l'R, n'y pouvant arriver, retombent naturellement dans l'L. De là vient le changement réciproque qu'il y a entre ces deux lettres; car non seulement les Attiques ont dit *κρίβανος* pour *κρίβανος*; mais les Latins ont dit *Cansternus* pour *Cansternus*, & *conflacuit* pour *confractu*.

L'M a un son sourd & se prononce sur l'extrémité des lèvres, d'où vient qu'elle est nommée *marginis littera*. Elle se mangeoit souvent dans la prose, comme elle fait encore dans les vers, *Resistitur*, dans le Droit pour *resistitur*. L'N au contraire s'appelloit *tinienis littera*; parce qu'elle a un son plus clair & plus aigre, sonnait contre le palais de la bouche.

On appelle consonnes muettes celles qui ont un son plus sourd & moins distinct que les autres.

Le B & le P ont un si grand rapport ensemble, que Quintilien témoigne que dans *obtinuit*, la raison vouloit qu'on mit un B; mais que les oreilles n'entendoient qu'un P, *optinuit*. C'est pourquoi nous voyons par les anciennes inscriptions & par les vieilles Gloses, que ces deux lettres ont été souvent confondues, comme *absens* pour *absens*, *obtinuit* pour *optinuit*; & les Allemands disent encore *ponum vinum*, pour *bonum vinum*. Ces deux lettres ont aussi eu cela de commun, qu'elles se sont souvent glissées dans les mots sans nécessité, comme *absorto* pour *asorto*.

L'F se prononçoit comme le φ des Grecs, mais non pas avec une aspiration si forte, comme le témoigne Térentien.

Le Vau ou l'V consonne avoit une prononciation plus pleine; mais avec moins de fouffe, que nous ne lui en donnons maintenant.

Le C & le Q ont un si grand rapport entre eux, que plusieurs Grammairiens ont voulu rejeter le Q comme une lettre superflue, prétendant que le C & l'U peuvent suffire pour exprimer ce que nous mettons par un Q, mais c'est sans raison qu'on a voulu rejeter le Q, comme fait Varron au rapport de Censorin, & Licinius Calvus au rapport de Victorin; car il est toujours utile, puisque dans l'usage il sert à joindre les deux voyelles suivantes en une syllabe, où le C marque qu'elles sont divisées. C'est ce qui fait la différence entre le nominatif *qui*, & le datif *qui*.

Le D n'est qu'une diminution du T; comme le G du C, selon Quintilien; & ces deux lettres ont un si grand rapport ensemble, qu'à cause de cela on les trouve souvent mises l'une pour l'autre, *at pour ad*. Ce qui fait que Quintilien se moque de ceux qui font difficulté d'écrire indifféremment l'un pour l'autre, *set pour sed*, *haut pour haut*, *aque pour adque*, comme on le trouve dans les inscriptions & ailleurs.

En François, l'on écrit voit avec un z, quoiqu'il vienne de *videt*, & toutes les fois que le D est à la fin d'un mot, & que le suivant commence par une voyelle ou par une H non aspirée, l'on le prononce comme un T, & l'on dit, par exemple, un *grand homme*, quoique l'on écrive un *grand homme*. Dans tout le reste, l'on a presque conservé entièrement la prononciation de cette lettre, il ce n'est que dans le T on l'adoucit beaucoup, lorsqu'il est joint avec un I devant une autre voyelle, où l'on le fait presque sonner comme l'S des Anciens, *promissio*, comme s'il y avoit prononciation: les Allemands disent *pronuncio*.

L'S est appelée lettre sifflante, à cause du son qu'elle fait. Elle a été diversement reçue parmi les Anciens, les uns l'ayant rejetée autant qu'ils ont pu, & les autres l'ayant affectée. Pindare l'a évitée autant qu'il a pu dans tous ses vers. Quintilien dit qu'elle est rude & fait un mauvais son dans la jonction des mots: d'où vient qu'on la rejettoit souvent tout à fait, *disignis, omnibus*, & semblables, dans Plaute, dans Térence, & ailleurs. Quelques uns des Latins la changeoient en z, à l'imitation des Attiques, disant *mercator* pour *merjare*; les Hollandais font aujourd'hui la même chose, mettant un z presque par tout où les Allemands mettent une s, *voater* pour *voasser*, de l'eau; *vat* pour *vasser*; *dat* pour *das*. D'autres au contraire affectoient de mettre l'z par tout, *Cajment* pour *Caemno*, *Dijmofo* pour *Dumofa*; & Quintilien témoigne que du tems de Cicéron & depuis, on la redoubla souvent au milieu des mots, *caussa, diviffimes*. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'elle est rude, si on la siffle trop, ou si on en met trop de suite; ce qui oblige les François de l'adoucir tellement, que quand elle est au milieu de deux voyelles, ils la prononcent comme un z.

L'X se mettoit quelquefois avec le C, comme *vincit, junxit*, & quelquefois avec l'S comme *Capadoces, Confuxit*. S. Isidore témoigne que cette lettre n'a point été en usage avant le tems d'Auguste, & Victorin dit que Nigidius ne s'en voulut jamais servir.

Le Z se prononçoit beaucoup plus doucement que l'X, néanmoins cette prononciation n'étoit pas tout à fait la même qu'aujourd'hui, où nous ne lui donnons que la moitié d'une S, comme dans *Mazentius*.

Les Grammairiens font en dispute pour savoir si l'H doit être mise au nombre des lettres ou non, parce qu'elle ne paroît être qu'une aspiration. Je croi que ce n'est là qu'une dispute de mots, car si par le mot de lettre on entend tous les caractères qui se mettent dans le même rang, & qui entrent dans la composition des mots, on ne peut douter que l'H ne soit une lettre, mais si par une lettre on entend ce qui a un son particulier, & qui se distingue de tous les autres, l'H ne sera pas une lettre, parce qu'elle ne sonne qu'avec une autre voyelle ou consonne, & n'ajoute que l'aspiration aux lettres auxquelles elle est jointe.

Les Romains ne mettoient d'ordinaire, que la première lettre de leur nom propre, & de quelques autres mots communs & qu'on devoit sans peine, & cela pour abrégé. On se servoit fort tout des abréviations dans les Inscriptions. On en voit une infinité d'exemples dans les anciens monumens.

A. seul signifioit *Aulus*, du verbe *alo*, je nourris, comme étant né *Dile alentibus*: dans les jugemens A signifioit *absolvo*, j'absous l'accusé: dans les assemblées antiques, je rejette la loi proposée. A. signifioit aussi *Augustus*, & AA. *Augusti*.

C. vouloit dire *Caisar*, ainsi nommé de la joye de ses parens: C. *Cesar*, du verbe *caedo*, parce qu'il falut ouvrir le côté de sa mère pour le mettre au monde. C. se dit pour *Consul*, & CC. pour *Consules*, &c.

D. signifioit *Decimus*, ou *Decius*, c'est à dire, né le dixième.

L. fait *Lucius* de *Lux*, parce que le premier qui porta ce nom, naquit au point du jour.

M. vouloit dire *Marcus*, comme qui diroit né au mois de mars: & cette même lettre avec un accent aigu M', & une apostrophe M' vouloit dire *Manius*, c'est à dire, né le matin, ou plutôt, qui est tout bon, dont le contraire est *immanis, méchant, cruel*, &c.

N. vouloit dire *Nepos*, petit-fils.

P. signifioit *Publius* du mot *Pubes*; ou *Populus*, Peuple.

Q. signifioit *Quintus*, c'est à dire, le cinquième enfant de la Famille; ou *Questor*, *Questeur*; ou *Quirites*, les Citoyens Romains.

T. fait *Titus*, du mot *tueri*, comme qui diroit *Tuteur* & conservateur de la patrie.

Les mêmes lettres de l'Alphabet renversées marquoient les noms propres des Dames Romaines *IV*, pour dire *Marca*, *J*, pour *Caisa*.

Ils mettoient quelquefois ensemble deux lettres de leur Alphabet, comme AP. qui signifioit *Appius*, & qui vient du mot *Attius*; car *Attius Claudius* fut le premier, qui étant chassé de son pays vint à Rome, & changea son nom d'*Attius* en celui d'*Appius Claudius*.

CN. qui veut autant dire, que CNEUS, comme qui diroit *Neveus*, de quelque marque ou tache qu'on avoit sur le corps.

SP. *Spurius*, qui marque quelque chose de honteux dans la naissance, ou qui n'est pas légitime.

TI. pour *Tiberius*, né auprès du Tibre.

CO S. pour dire *Consul*. CO S S. pour dire *Consules* au pluriel.

M. F. signifioit *Marci Filius*, Fils de *Marcus*.

M. N. veut dire *Marci Nepos*, Petit-fils de *Marcus*.

P. C. veut dire *Patris conscripti*, les Pères du Sénat.

P. R. signifioit, *Populus Romanus*, le Peuple Romain.

R. P. *Respublica*, la République.

S. C. *Senatusconsultum*, Ordonnance ou Décret du Sénat.

S. P. Q. R. pour dire *Senatus, Populusque Romanus*, Le Sénat & le Peuple Romain.

On trouve aussi qu'une même lettre redoublée sert à augmenter la signification d'un mot, ou à marquer un degré superlatif;

ainsi BB. se met pour *bons bene*: FF. pour *fortissime* ou *felicitissime*: LL. pour *lubentissime*.

Les Anciens, avant l'invention de parchemin, n'écrivoient que d'un côté, parce que les feuilles de l'arbre, qu'on nomme *Papyrus*, sur lesquelles on écrivoit, étoient si minces, que le revers n'auroit pu souffrir l'impression de la plume. On fit la même chose, lorsque l'on commença à se servir du parchemin. Et il étoit si fort hors d'usage d'écrire autrement, que lorsqu'on se vouloit moquer de quelqu'un, dont la longueur étoit incommode, on disoit qu'il écrivoit des deux côtés, & qu'il ne finissoit point.

Cette invention du parchemin est plus ancienne, que quelques Auteurs ne prétendent; puisqu'Hérodote rapporte que les Ioniens, qui reçurent les lettres des Phéniciens, appelloient les peaux des bêtes des *liores*, parce qu'ils s'en servoient quelquefois pour écrire; & qu'un traité fait entre les premiers Romains, & les Gabiens peuple du Latium, fut écrit en lettres antiques sur du cuir de bœuf, dont on avoit couvert un bouclier de bois, comme nous l'apprenons de Denys d'Halicarnasse. On se servoit presque de toutes sortes de matières pour écrire, & en particulier d'écorce d'arbre & de tablettes enduites de cire. L'étain fut aussi employé. Ce fut sur ce métal que le peuple de Sparte écrivit à *Simon*, Grand Prêtre des Juifs. On écrivit aussi sur de l'ivoire, comme nous l'apprenons d'Ulpien, *libris elephantiis*; comme aussi sur des peaux de chèvre, & sur des intestins d'animaux, selon Hérodote, Cédrene, & Zonare. Ces deux derniers rapportent que dans la bibliothèque de Constantinople il y avoit une Iliade d'Homère écrite en lettres d'or sur un intellin de dragon, long de six vints piez. Les Lombards après leur irruption en Italie, écrivirent sur des tablettes de bois, qui étoient fort minces, & ils y traçoient les lettres aussi aisément que sur la cire. Apulée parle en beaucoup d'endroits de livres de lin, *Libri lintei*, qui étoient si précieux qu'on ne s'en servoit que pour y conserver les Actes de la Vie des Empereurs Romains, qui étoient gardés dans le temple de *Junon Moneta*. On se servoit d'abord d'un style pour tracer les lettres, mais dans la suite on employa de l'encre de diverses couleurs, même l'or & l'émail. Plin parle d'une espèce d'encre particulière pour les livres, qu'on détrempoit avec du jus d'absinthe, pour les garantir des rats.

L'usage de se servir de l'or est fort ancien, puisqu'un Auteur a rapporté, qu'une des Odes de Pindare, qui est la septième, fut écrite en lettres d'or, & conservée dans le temple de Minerve. L'argent étoit aussi en usage; mais le pourpre étoit réservé aux seuls Empereurs.

* L E T U S (Frédéric) Sicilien, Jurisconsulte, Juge & Conseiller de la Cour du Roi, a écrit, *Apostilla super ritu Regni Siciliae; Ad Bullam Apostolicam Nic. P. & Reg. Pragm. Alphonsi de Consibus Annotationes*, &c. * Gr. Diç. Univ. Holl. Biblioth. Scula.

* L E T U S (Nicolas) de Palerme, grand Jurisconsulte & célèbre Avocat, mourut à la fleur de son âge. On a de lui, *Regii juris patronatus beneficii S. Maria Succursus Nicossae Desensio in causa in Tribunali Consistorii S. R. C. & CC. DD. Tribunali Regie Monarchiae*. * Gr. Diç. Univ. Holl. Biblioth. Scula.

L E U. L E V.

L E U (Saint) que plusieurs prononcent aussi S. Loup, Evêque de Sens, étoit fils de *Betton*, allié à la famille royale, & d'*Austregilde* surnommée *Aige*, sœur de saint *Anaire*, Evêque d'Auxerre, & d'*Austrein*, Evêque d'Orléans. Il naquit dans le diocèse d'Orléans, & parut porté à la piété dès ses plus tendres années. Ses oncles maternels voyant ses vertueuses inclinations, & les belles dispositions de son esprit, se chargèrent avec plaisir de son éducation, & le firent entrer de bonne heure dans la cléricature. Saint Leu parfaitement instruit des obligations de cet état, se mit en devoir de répondre dignement à la grace que Dieu lui avoit faite de l'y appeler. Il s'appliqua à la prière & à l'oraison, il étoit assidu aux offices, il fréquentoit les sépulchres des Martyrs, visitoit les hopitaux, faisoit l'aumône aux pauvres, exerçoit l'hospitalité envers les Etrangers, & faisoit sentir les effets de sa charité à l'égard de tout le monde. C'est ainsi qu'il vivoit parmi le Clergé d'Orléans, lorsqu'il fut demandé par le Clergé & par le peuple de la ville de Sens, pour être leur Evêque à la place de saint Artème. Pendant qu'il possédoit cette dignité, Clotaire II, Roi de Neustrie ou de la France occidentale, voulant se rendre maître de la ville de Sens, après la mort de Thierrri, Roi de Bourgogne & d'Austrasie, envoya *Bledobod*, l'un de ses Lieutenans, pour assiéger cette ville, & ce Général n'y trouva pas beaucoup de résistance de la part de la garnison; mais le S. Evêque ayant eu recours à la prière, fit sonner le tocin, sans autre dessein néanmoins que d'appeler son peuple à l'église; & les Alliégeans en prirent une terreur panique, qui leur fit lever le siège en desordre. La Bourgogne ayant été depuis soumise à Clotaire, il envoya aussitôt pour Gouverneur à Sens un nommé *Evroul*, qui faisant son entrée, trouva mauvais que le saint Evêque n'allât point au devant de lui avec des présents, & crut qu'il ne pouvoit pas mieux s'en venger qu'en perdant le saint Prélat dans l'esprit du Roi. Il fit tant d'effet par ses calomnies, que ce Prince, sans rien approfondir, relégua saint Leu au pays du Vimeux en Neustrie. Mais Clotaire ayant reconnu son innocence, le rendit à son église. Ce Prince ne voulut point qu'il y retourât, qu'il ne lui eût donné un train convenable à la dignité d'un grand Evêque: il fit même un festin au Clergé de Sens, qui étoit venu jusques à Rouen où étoit la Cour, pour ramener son Pasteur, qui mourut l'an 623, dans la Terre de Brinon qu'il avoit eue de son patrimoine, & qu'il légua par son testament à l'église cathédrale de Sens. On dit que ce Saint sortant de la ville de Sens pour aller en exil,

jetta son anneau pastoral dans les fossés pleins d'eau, & dit qu'il ne reviendrait point que cet anneau ne fût retrouvé; & qu'en effet, peu de tems avant son retour, on pêcha près de Melun un barbeau, dans le corps duquel on trouva cet anneau, qui fut porté dans la cathédrale, où on le voit encore aujourd'hui. Vers l'endroit où l'on pêcha ce poisson, Louis le Gros, Roi de France, fit bâtir la célèbre Abbaye de Barbeau, où il choisit sa sépulture, & où son corps fut porté l'an 1137. * Baronius. Surius. Pierre de Navarre. Ballet.

LEVADA (Antoine de) Voyez LEVE.

LEVADIA ou BADIA, petite ville de la Livadie en Grèce, est près de la rivière de Céphise, & du Lac de Thèbes ou Stives, à quinze lieues de la ville de ce nom vers le couchant. * Maty, *Diâ. Géogr.*

LEVANE (Levana) Déesse, qui, selon les anciens Gentils, avoit le soin de relever les enfans de terre, aussitôt que leur mère les avoit enfantés. Elle avoit ses autels à Rome, où on lui offroit des sacrifices. Lorsque l'enfant étoit né, la sage-femme le mettoit à terre, & le père, ou quelqu'un pour lui, le relevoit & l'embrassoit. Cette cérémonie étoit si nécessaire, que sans cela l'enfant n'étoit pas réputé légitime. * S. Augustin en parle dans la *Cité de Dieu*. Macrobe. Suétone. Dempster, *Antiquitez Romaines*.

LEVANT, se dit en général de toute contrée qui est à l'Orient d'une autre, mais dans le commerce des Européens occidentaux, on entend par ce mot, la partie orientale de la Mer Méditerranée & l'Asie.

LEVANTE, est un terme de Marine sur la Méditerranée, pour dire, Vent d'Orient.

LEVANTIENS, Habitans des pays que les Européens appellent le Levant.

LEVANZO, petite île, où il n'y a que quelques habitations, est dans la Mer Méditerranée, à trois lieues de la côte occidentale de la Sicile, vis à vis de Trapano. * Maty, *Diâ. Géogr.*

LEUBIN. Voyez LEUBEN.

LEUBOVERE. Voyez LUBOVERE.

LEUBUS, Abbaye de Silésie sur la rive droite de l'Elbe dans le Duché de Wolow, au sud-ouest de Wolow, dont elle est éloignée d'environ trois lieues. Elle a été fondée en 1035 par Casimir, Roi de Pologne. Dans la guerre de Bohême, elle fut réduite en cendres par les Hussites, mais à la fin du siècle passé & au commencement de celui-ci elle a été magnifiquement rebâtie. Le bourg où elle se trouve s'appelle aussi *Leubus*. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.*

LEUCADE, île de la Mer Ionienne. Voyez SAINTE-MAURE.

LEUCANDRE ou LERNANDRE (André) Anglois, & Abbé de l'Ordre de Cluni, dans le onzième siècle l'an 1020, fit le voyage de Jérusalem, dont il publia une relation avec quelques autres Ouvrages. * *Confultez* Léland, Ballée, Pitteus, &c.

LEUCATE, place autrefois forte de France en Languedoc, est située sur la frontière d'Espagne, près du Comté de Rouffillon, entre Narbonne & Salses, sur le penchant d'une colline, où le Roi François I fit bâtir un Fort. Elle a un rocher inaccessible d'un côté, & de l'autre elle est entre la mer & l'Etang, dit de *Leucate*. Serbelloni, Général des Espagnols, assiégea inutilement cette place l'an 1637. Charles de Schomberg, Duc d'Hallewin, Gouverneur du Languedoc, y défit leur armée le 29 du mois de septembre de la même année, après l'avoir forcée dans ses retranchemens. La forteresse de Leucate fut détruite sur la fin du XVII^e siècle.

LEUCE, île du Pont-Euxin. Quelques uns mettent sa situation vers l'embouchure du Danube, & d'autres vers celle du Boristhène. Les Anciens ont cru qu'elle étoit le séjour des Manes de plusieurs Héros, & entre autres, d'Achille, d'Ajax fils d'Oïlée, & d'Ajax fils de Télamon, d'où vient qu'ils l'ont appelée *Achilles* & *Maclaris*. Si l'on s'en rapporte à Philostrate, Achille après sa mort obtint cette île de Neptune, à la prière de Thétys sa mère, & depuis il y séjourna toujours, s'étant marié avec Héle. On raconte des choses merveilleuses de cette île, où l'on dit que non seulement on voyoit des spectres, mais aussi qu'on entendoit le bruit d'une Musique guerrière & les hennissements des chevaux. On dit encore que ceux qui abordoient en cette île, y sacrifioient, sans qu'ils osassent y passer la nuit, pendant laquelle ils étoient forcés de demeurer à l'ancre. Durant ce tems, Achille venoit avec Héle chanter & boire dans leurs vaisseaux. Achille avoit dans cette même île un Cénotaque, un Temple, un Oracle & des sacrifices. Entre les miracles que l'on prétend qu'il y faisoit, on met la défaite des Amazones qui voulurent piller son Temple. * Plin. l. 4. c. 13. Pomponius Méla, l. 2. c. 7. Th. Cornelle, *Diâ. Géogr.*

LEUCEAS, en Grec *Λευκάς*, Poète d'Argos. Il écrivit sur les manières & les mœurs des nations, au témoignage de Pausanias.

LEUCES ou LEUCIENS, peuples de l'ancienne Gaule, qui ont habité le Diocèse de Toul. Ils furent compris dans la Belgique première, quand Auguste partagea la Gaule Belgique en quatre Provinces Consulaires. * Th. Cornelle, *Diâ. Géogr.*

LEUCHT (Christian-Léonard) fameux Docteur du Droit Public, naquit à Arnstadt en Thuringe le 12 février 1645. Il fit ses études à Leipzig, à Gießen & à Iéne, où il prit le degré de Docteur. Après s'être distingué pendant quelque tems à Dresde dans la pratique du Droit, il fut Conseiller Aulique du Comte de Reufs à Graitz en 1683, & Conseiller Consulant du Comte de Limbourg en 1688. En 1690, il fut honoré de la dignité de Comte Palatin, parce qu'il avoit fait la description des deux

couronnemens qui s'étoient faits à Aunbourg cette année-là. En 1692, il fut *Consulant* de la ville de Nuremberg; & en 1694, Altesseur de Justice de la même ville. En 1699, il se trouva si accablé d'infirmitez qu'il régna son emploi de premier Consulant du Sénat: on lui en conserva néanmoins le titre & le rang. Les Princes de Schwartzbourg-Sondershausen & de Schwartzbourg-Arnstadt le nommèrent depuis leur Conseiller. Ce dernier poste lui fut donné parce qu'il avoit dédié à cette Maison le premier tome des *Actes d'Etat* du Saint Empire du XVIII^e siècle. Il mourut le 24 novembre 1716, à l'âge de 72 ans. Il s'étoit fait beaucoup estimer, par les nouvelles éditions qu'il a données de divers livres, avec des additions nécessaires & utiles, de sa façon. Il étoit infatigable dans la collection des Auteurs du Droit public, & en a publié plusieurs sous divers noms saints. * *Diâ. Allemand.*

LEUCHTEMBERG, Landgraviat de l'Empire d'Allemagne, est situé dans le Haut-Palatinat. Les Landgraves de LeuchteMBERG ont subsisté depuis Ulric I, mort l'an 1334, jusqu'à MAXIMILIEN-ADAM, mort au milieu du XVII^e siècle, sans postérité. Sa tante *Méchtide* de LeuchteMBERG avoit épousé l'an 1612, *Albert*, Duc de Bavière, & fut mère de *Maximilien-Henri*, Electeur de Cologne, qui hérita de ce Landgraviat; mais après sa mort arrivée l'an 1688, l'Empereur prétendant que ce Landgraviat étoit réuni à l'Empire, s'en mit en possession, & en donna l'investiture le dixième mai 1709, à LÉOPOLD-MATTHIAS, Prince de Lamburg, Chevalier de la Toison d'Or, son Grand-Euyer, mort le dixième mars 1711. * *Confultez* Clavier, *Déscr. German. Rittershusius*, &c.

LEUCHTEMBERG, bourg d'Allemagne dans le Cercle de Bavière, est le lieu principal du Landgraviat auquel il donne le nom. Il est dans la Haute-Bavière, au nord-est de la ville d'Amberg, dont il est éloigné de six à sept lieues.

LEUCHTER (Henri) publia l'Alcoran de Mahomet, & le Miroir du souverain bien & du souverain mal, en 1604. * *Konig, Biblioth. Versus & Nova.*

LEUCHTIUS (Valère) publia en 1595, un Miroir Historique des saintes Images. * *Konig, Biblioth. Versus & Nova.*

LEUCIE, Héretique Manichéen, où plusieurs des Actes des Apôtres, sous le nom de saint Matthieu, ou de saint Jacques le Mineur, de saint Pierre & de saint Jean; ce que nous voyons dans la lettre écrite par le Pape Innocent III, à Euphrase, *Episc.* 3. Quelques uns croient ce Leucie Auteur du livre de la *Nativité de la Sainte Vierge*, fausement attribué à S. Jérôme. * *Baronius, A. C. 44.*

LEUCIENS. Voyez LEUCES.

LEUCIPPE, fille de Thestor, Prêtre ou Devin, étant en peine de son père & de sa sœur Théonoe, consulta l'Oracle, qui lui répondit, que pour avoir ce qu'ils étoient devenus, elle n'avoit qu'à s'habiller en Prêtre, & voyager en cet équipage. Elle obéit à l'Oracle, & trouva son père & sa sœur dans la Carte. Théonoe, après avoir été enlevée par des Pirates, avoit été vendue à la Carre, Roi de ce pays, & son père y avoit été fait prisonnier après un naufrage. Lorsque Leucippe déguisée en homme, fut arrivée en ce pays, elle inspira de l'amour à sa sœur qui ne la connoissoit point, & l'irrita tellement par ses refus, que cette Amante méprisée commanda que l'on fit venir quelqu'un pour la tuer. Ce fut Thestor qui fut choisi pour cette exécution: il fut reconnu de sa fille Leucippe, & la reconnut ensuite aussi bien que Théonoe. * *Hygin, Fab. CXK.*

LEUCIPPE (Leucippus) Philosophe Abderite, ou Eléate, ou Miletien selon d'autres, & Disciple de Zénon, croyoit que toutes choses étoient infinies, qu'elles se changeoient les unes aux autres; que tout cet univers étoit en partie vuide & en partie rempli de corps; & que les mondes se formoient quand les corps entroient dans ce vuide, & se méloient les uns aux autres. Il ajoutoit que la nature des astres se forme par leur mouvement; que le soleil roule dans un grand cercle à l'entour de la lune; que la terre est emportée par un mouvement qui la fait rouler dans le milieu; & que sa figure est semblable à celle d'un tambour. C'est le premier qui a établi les atomes pour principe de toutes choses. Voilà ses opinions que Diogène Laërce rapporte avec plus de détail. Ce Philosophe vivoit sous la LXXXVIII Olympiade, vers l'an 428 avant Jésus-Christ. * *Diogène Laërce, Vit. Philos. l. 9. Hétychius. Galien. Clément Alexandrin & S. Epiphane, citez par Vossius, de Pol. Scit. c. 7. §. 6.*

LEUCK, bon bourg du pays de Valais, Allié des Suisses. Il a un pont sur le Rhône, à cinq lieues au dessus de la ville de Syon, & des bains renommés, qui sont à une lieue du bourg. * *Maty, Diâ. Géogr.*

LEUCON, en Grec *Λεύκων*, Poète Comique, qui selon *Suidas*, florissoit du tems de la guerre du Péloponnèse. Il y avoit deux de ses Comédies, dont l'une avoit pour titre *Ὀμακὸν ἀναψήσιον*, & l'autre *Ἐπιδρόσιον*.

LEUCOS ou PATRASSO, petite rivière de la Morée. Elle coule entre la ville de Guatani & la forteresse d'Archana, & se décharge dans le Golfe de Patras à une lieue de la ville de ce nom vers le midi. * *Maty, Diâ. Géogr.*

LEUCOSA ou LICOSA, petite île de la Mer de Toscane, près d'un promontoire, dit *Capo della Nicosa*. * *Strabon & Plin. en parlent, aussi bien qu'Ovide, Metam. l. 15. v. 708.*

LEUCOTHOE, fille d'Orchume, Roi de Babylone, fut aimée d'Apollon, qui abusa d'elle, déguisé sous les habits de sa mère Eurynome. Clytie qui aimoit Apollon, en avertit Orchume; & ce Roi enterra sa fille toute vive. Son Amant la transforma en un de ces arbres qui portent l'encens. * *Ovide, Metam. l. 4. v. 196. & 220.*

LEUCTRES, lieu de Béotie, est célèbre par la bataille que les Thébains y gagnèrent sur les Lacédémoniens, par la conduite & par la valeur d'Epaminondas, sous la CII Olympiade,

de, & l'an 371 avant J. C. Strabon, l. 9. dit que l'on montrait le lieu de Leuctres sur le chemin qui alloit de Platée à Thespies. Elle étoit dans une plaine au pied du Mont-Cythéron. * Xénophon, l. 6. Diodore, l. 15. Polybe, l. 1. &c. Th. Cornelle, *Diss. Géogr.*

LEUCTRES, ville ancienne de la Laconie, située au bord de la mer. Plutarque en parle dans la Vie de Pelopidas. Selon Strabon, l. 8, c'étoit une Colonie de Leuctres de la Bédotie. Pausanias, dans ses Laconiques, dit, qu'elle étoit une des dix-huit villes des Peuples appellez *Eleuthero-Lacones*, c'est à dire, *libres Laconiens*, & que les Messéniens prétendoient que cette ville avoit été autrefois de leur territoire. Elle étoit vers leur frontière, sur la côte orientale du Golfe Messéniac. On la nomme à présent *Maina*. Plutarque dans la Vie de Pelopidas, & dans celle de Cléoméne, parle d'une autre Leuctres, ville de l'Arcadie. Elle étoit du territoire de Mégapolis, & située assez près de la ville de ce nom. * Le P. Lubin, *Tables Géogr.* Th. Cornelle, *Diss. Géogr.*

LEUCUS, fleuve de la Macédoine entre Pydne & le Mont Olympe, près du fleuve Eson, au dessus de ce fleuve vers le nord, & plus près de Pydne. Plutarque en parle dans la Vie de Paul Emile. * Lubin, *Tab. Géogr.* sur les *Vies de Plutarque*.

LEUDESE, *Leudeseus*, Maire du Palais de Thierry, Roi de France, étoit fils d'Erchinoald, qui avoit eu le même emploi pendant 26 ans; depuis l'an 640, jusqu'en 656. Leudese ne fut choisi pour l'exercer après lui, de l'avis de saint Léger Evêque d'Autun, qu'en 673, & il ne l'exerça pas plus d'un an. Ebroin fut de l'Abbaté de Luxeuil, poursuivait Leudese, au delà de la rivière de Somme, dans le pays de Ponthieu; feignit de s'accorder avec lui au château de Crecy; & peu après l'ayant fait assassiner, se fit Roi de Thierry, & régna sous son nom. * Voyez l'addition de Grégoire de Tours, c. 96. *Gesta Franc.* c. 5. Page, *ad an.* 674.

L'ÈVE (Antoine de) fameux Capitaine sous l'empire de Charles-Quint, étoit Navarrois, & après avoir passé par tous les degrés de la milice, s'éleva au rang de simple Soldat, au comble des honneurs militaires. Il servit dans le Royaume de Naples, sous Gonzalve de Cordoue, dit le *Grand Capitaine*, & se signala si souvent, qu'on le crut digne de commander. Il rallia les troupes d'Espagne à la bataille de Ravenne l'an 1512, & se trouva en diverses autres occasions importantes, dans lesquelles il acquit beaucoup de gloire & de réputation. Elle s'accrut sous l'empire de Charles-Quint qui lui donna le principal commandement dans ses armées. Ce Général chassa l'Amiral de Bonivert de devant Milan l'an 1523; servit à la défaite de Rebec l'an 1524; & l'année suivante, il défendit Pavie, contre le Roi François I, qui y fut pris. Il contribua ensuite à dépouiller François Sorce du Duché de Milan, qu'il défendit avec beaucoup de courage, contre l'armée des Confédérés. Depuis il défendit François de Bourbon, Comte de Saint-Paul, au combat de Landriano l'an 1518; & après la paix de Cambray de l'an 1529, il fut nommé par l'Empereur, Capitaine Général en Italie, & fut envoyé contre Soliman, qui assiégea Vienne en Autriche le 26 septembre de la même année 1529. Il suivit Charles-Quint en Afrique l'an 1535, & en Provence l'an 1536. Quelques auteurs disent qu'Antoine de Lève se mit à genoux devant ce Prince, pour le dissuader d'entrer en Provence. D'autres assurent que se fondant sur quelques prédictions qu'on lui avoit faites, que Charles-Quint seroit Roi de France, il le pressa d'entreprendre cette guerre. Un Astrologue avoit assuré Lève qu'il seroit enterré à S. Denys: ce que ce dernier entendoit de Saint-Denis en France; mais Charles-Quint fut chassé de Provence avec honte, & avec perte de vingt-cinq mille hommes. Il s'en prit à Antoine de Lève qui lui avoit conseillé cette entreprise, & qui en mourut de déplaisir, âgé de 56 ans. Son corps fut enterré à saint Denis près de Milan. Ce grand Capitaine fut Prince d'Acoli, Duc de Terre-Neuve, &c. Il laissa divers enfans, entre autres *Simeon* de Lève, qui fut Colonel du régiment de Naples, & qui se distingua dans les armées; & *Antoine* qui commanda l'armée contre les Morisques l'an 1570, &c. On dit que de Lève, soit le père, soit le fils, souhaitoit avec une passion extrême de pouvoir se couvrir dans la Chambre de l'Empereur, comme les Grands d'Espagne; mais parce qu'il n'étoit pas de naissance à obtenir le Grandat, on le lui refusa toujours. Un jour qu'il étoit chez ce Prince, après avoir été longtemps tourmenté des gouttes, Charles-Quint lui parlant de son mal, le voulut faire asseoir. De Lève l'an remercia, & lui dit de bonne grace que sa tête étoit plus malade que ses jambes, voulant insinuer que c'étoit celle qu'il falloit soulager en la faisant couvrir. * Sandoval, *Hist. de Charles-Quint*. Du Bellay, *Mémoires*. De Thou, *Hist.* l. 1. &c. 43. Brantôme, *Vies des Capit. Estrang.* Maicardi, *Élog. de Capit.* II. *Hist.* Paul Jove, *Mézéray*, &c.

LEVÉCK, Voyez **CAMBOJE**.

LEVELLERS, nom de nation en Angleterre. Voyez **EGALEURS**.

LEVEN, petite rivière d'Angleterre dans la province de Cumberland, est composée de deux ruisseaux dont l'un est appelé *black Leven*, c'est à dire, *Leven noir*, & *Whit Leven*, c'est à dire, *Leven blanc*. Cette rivière coule du nord-est au sud-ouest, & se jette dans le Golfe de Solway. * Beeverell, *Détails d'Angleterre*, p. 251.

LEVEN, rivière d'Ecosse. Voyez **LEVIN**.

LEVERA (François) composa une Astronomie Romaine in folio. On publia encore de lui à Rome en 1664, un Traité de l'excellence & de la vertu des étoiles fixes. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

LEVERANO, Principauté dans le Royaume de Naples en la Terre d'Otrante proche de Lecce. * Consultez Léandre Alberti, *Descript. Ital.*

LEVERPOOL, port de mer considérable en Angleterre dans le Comté de Lancastre sur la Mer d'Irlande. Il est à l'embouchure du Mersey. Du côté du midi, ce port est défendu par un château que le Roi Jean fit bâtir; & vers le couchant il y a sur la rivière une tour belle & forte. * *Etat de la Grande Bretagne*, sous George II, tome 1, p. 81.

LEVESQUE de la **CASSIERE** (Jean) Grand Maître de l'Ordre de Malte. Consultez **CASSIERE**.

LEUFROI (Saint) en Latin *Leufredus* ou *Leofridus*, Abbé en Normandie dans le huitième siècle, étoit sorti d'une Maison noble & ancienne du territoire d'Evreux; mais il renonça dès sa première jeunesse à tous les avantages qu'il auroit pu retirer dans le monde, de sa naissance & de ses richesses. Il fit ses études à Evreux, sous le Sacristain de l'église de saint Taurin d'Evreux, & de là s'en alla à Chartres pour continuer ses études. Etant revenu dans son pays, il y enseigna quelques tems les enfans; mais il en sortit, & après avoir visité quelques monastères, il se retira à Jumièges. Saint Anspert, Archevêque de Rouen, ayant connu son mérite, le renvoya dans le diocèse d'Evreux. Leufroi y fonda un monastère dans le pays de Madric, près de la rivière d'Eure, au lieu où S. Owen avoit planté une croix, d'où ce monastère fut appelé la *Croix de S. Owen*. Il mourut le 21 juin 738. * *Anonym. apud Mabillon, Jacul. III. Baillet, Vies des Saints*.

LEUGNE ou **LEUGNEY**, village de la Franche-Comté, dans le Bailliage de Baume. Il est à peu près à l'est de Besançon, dont il est éloigné de cinq à six lieues. * Villcher, *Carte de la Franche-Comté*, ou du Comté de Bourgogne.

LEVI, troisième fils de Jacob & de Lia ou Léa, naquit l'an 2287 du monde, & 1748 avant Jesus Christ. Le fils du Roi de Sichem ayant violé Dina, sœur de pére & de mère de Lévi & de Siméon, ces deux frères vengèrent cruellement cet affront contre la parole donnée, & passèrent au fil de l'épée tous les Habitans de la ville de Sichem. Jacob leur père en témoigna un déplaisir extrême, & prédia à Lévi qu'en punition de cette cruauté, sa famille seroit divisée, comme en effet elle n'eut point de portion fixe comme les autres Tribus au partage de la Terre promise. Lévi à l'âge de 43 ans, eut pour fils Caath ou Kéath, grand-père de Moïse. Il mourut âgé de 137 ans, en l'année du monde 2423, & 1612 avant Jesus Christ. Ceux de la Tribu de Lévi ne consentirent point à l'idolatrie du veau d'or, fabriqué par les enfans d'Israël, & ce fut pour cela que Moïse leur commanda de le suivre, & de mettre à mort ceux qu'ils rencontreroient, sans épargner ni le parent ni l'ami. Le nombre de ceux qui perdirent la vie de cette sorte, monta à vingt-trois mille. Cette exécution consacra les mains de ceux qui la firent, & les rendit dignes du ministère du tabernacle. Nous avons déjà marqué que la Tribu de Lévi fut la seule à laquelle Dieu n'assigna point d'héritage en fonds, voulant lui même être leur héritage. Il leur fit donner seulement quatre-vingt-huit villes pour leur habitation, dont six seroient d'azille à ceux qui avoient commis un homicide par accident, & non volontairement. David destina vingt-quatre mille Lévités au ministère journalier de la Maison du Seigneur sous les Prêtres, six mille pour être Juges inférieurs des choses concernant la Religion; quatre mille pour être Portiers; & quatre mille pour être Chantres. * *Genèse*, ch. 29. & *suiv.* *Exode*, ch. 6. & 32. *1. Chron.* ou *Paralip.* ch. 23. *Saint Epiphane, de Vit. Prophet.* &c.

Les Interprètes ont examiné pourquoi les noms de la Tribu de Lévi & de Joseph n'étoient point gravés sur les pierres précieuses du Rational du Grand Prêtre; car l'Écriture remarque qu'au lieu de la Tribu de Lévi, Moïse mit au nombre des Princes des Tribus, Manassé, fils de Joseph, & établit Ephraïm en la place de Joseph son père, selon que Jacob avoit prié Joseph de lui donner ses deux fils pour les adopter. Les Savans rapportent diverses raisons de ce changement; mais il est sur qu'il étoit avantageux à la Tribu de Lévi, représentée en la personne du Grand Prêtre même: & ainsi il n'étoit pas nécessaire de graver son nom sur quelqueune de ces pierres précieuses, qui étoient sur le Rational. Pour la Tribu de Joseph elle étoit représentée en celle de ses fils. Il faut se souvenir que ceux de la Tribu de Lévi avoient droit de s'allier à la Maison royale: ce qui se voit très-souvent en la Généalogie des parens de Jesus Christ selon la chair. * *Josèphe, Antiq. Jud.* l. 2. c. 5. *Philon, l. de Monarch.* S. Augustin, *de Consensu Evang.* &c. l. 83. *Quest.* 9. 91. *Saint Ambroise, in Luc.* Ribera, l. 3. *de Templo.* Torniel, *A. M.* 2544. *num.* 85.

LEVI, Evêque de Jérusalem, vivoit dans le second siècle au tems que son Eglise étoit persécutée par les Juifs. Baronius le met après Juite, & lui donne Ephrem pour successeur. * *Eusebe, in Chron.* Baronius, *A. C.* 113.

LEVI, famille noble. Voyez **LEVIS**.

LEVIAS, étoit un des Gardes de Flave Josèphe, lorsqu'il étoit Gouverneur de Galilée. Son maître lui commanda d'aller couper les mains à Clitus, qui avoit excité une sédition à Tibériade; mais il n'en eut jamais le courage, effrayé de se voir seul au milieu de tant d'ennemis. * *Josèphe, Guerre des Juifs*, l. 2. ch. 44.

LEVIAS, & *Sopbar* son frère, fils de *Raguel*, de la race royale des Juifs, furent mis en prison par les séditeurs de Jérusalem, parce qu'ils s'opposoient à leur tyrannie. Ils moururent ensuite par les mains d'un Bourreau nommé *Orcas*. * *Josèphe, Guerre des Juifs*, l. 4. ch. 11.

LEVIATHAN, est le nom de la baleine, dont il est parlé dans Job, ch. 41. Les Rabbins ont écrit de plaisantes choses de ce Léviathan. Ils disent que ce grand animal fut créé dès le commencement du monde, au cinquième jour avec sa femelle; que Dieu châtia le mâle, qu'il tua la femelle, & qu'il l'a salée, pour la conserver jusqu'à la venue du Messie, qu'on ré-

gêlera d'un grand festin, où l'on servira cette Baleine ou Léviathan. Ce sont là les fables des Thalmudistes touchant le Léviathan, dont il est aussi fait mention dans les chapitres du Rabbin Eliezer, & dans plusieurs autres Auteurs Juifs. Les plus sages néanmoins d'entre eux, qui voyent bien que toute cette Histoire du Léviathan n'est qu'une pure fiction, tâchent de l'expliquer comme une Allégorie, & disent que les anciens Docteurs ont voulu marquer le Diable par cet animal Léviathan. Il est certain que la plupart des contes qui sont dans le Thalmud & dans les anciens livres des Juifs, n'ont aucun sens, si on ne les prend allégoriquement. Samuel Bochart a montré dans son *Hierozolicon*, que Léviathan est le nom Hébreu du Crocodile, p. 2. L. 4. c. 16. 17. & 18. * Buxtorf, *Synag. Jud. & Heb.*

L. E. V. I. B. E. N. A. L. T. A. B. A. N., Rabbin, écrivit avec réputation, dans le XII^e siècle. * Gênébrard, *Chron.*

L. E. V. I. B. E. N. G. E. R. S. O. M., Rabbin, s'étoit fort appliqué à la Philosophie, & a composé sur l'Écriture des Commentaires, qui en sont remplis. On a remarqué que dans ses Commentaires il a plus de subtilité que de solidité; & que, comme il étoit Philosophe, il détourne quelquefois les miracles qui sont marqués dans l'Écriture. Il suit la méthode de Rabbi Moïse, & enchérit même par dessus lui, dans tout ce qui regarde les raisonnements de Métaphysique. Il a aussi accompagné de Réflexions morales ses Commentaires sur le Pentateuque. On a encore de lui un livre, aussi-bien que de Rabbi Moïse, rempli d'idées métaphysiques, qui est intitulé, *Milhamoth Haïfen, les Guerres du Seigneur*. Il y a quelques Juifs qui disent qu'on le devoit plutôt nommer *Milhamoth bol Sem, les Guerres contre le Seigneur*. Ces Juifs prétendent qu'il n'y a rien de plus opposé à leurs Traditions, que ces fortes de subtilités de Philosophie, qui détruisent la Religion. Ce dernier livre du Rabbin Lévi-Ben-Gerson, a été imprimé à Riva ou Reiff, l'an 1560. Buxtorf en a aussi parlé dans sa Bibliothèque. A l'égard de ses Commentaires sur l'Écriture, quelques uns ont été imprimés dans les grandes Bibles de Venise & de Bale. Son Commentaire sur le Pentateuque a été imprimé séparément à Venise, aussi bien que la plupart de ses autres Commentaires sur l'Écriture. M. Simon témoigne qu'il y en a quelques exemplaires manuscrits dans la Bibliothèque des Pères de l'Oratoire de Paris. * M. Simon. Lévi étoit Provençal, petit-fils de Nachmanides, & vivoit en 1290. Il étoit & Médecin & Philosophe, mais imbu de plusieurs opinions erronnées. Il avançoit que le monde étoit éternel, que la prophétie étoit un talent naturel, & que toutes les apparitions faites à Abraham, aux Patriarches, & aux Prophètes, n'étoient que des songes & des visions. Il ne pouvoit souffrir que l'on avançât que l'ange de Balaam avoit parlé: il comparoit cet événement au mariage du Prophète Osée, qui n'épousa jamais une prostituée dont l'union scandaleuse l'auroit deshonoré. Il prétendoit que le premier événement, tout comme le second s'étoit passé en songe. Il mourut à Perpignan en 1370. L'Auteur du *Juchasin* dit que Lévi avoit fait un si grand nombre de livres qu'on ne pourroit pas les compter. * Wolf, *Biblioth. Hebraea*, p. 726. Baigne, *Histoire des Juifs*, tome 5, p. 1815.

L. E. V. I. B. E. N., &c. fils de Chaviv, Rabbin du XVI^e siècle. Il acheva l'Ouvrage que son père avoit laissé imparfait, & il fit ensuite un Traité qui a pour titre, *Schiloh & Tefelovoth, Demandes & Réponses*, imprimé à Venise in folio, en 1505. On y trouve un ample Commentaire sur un Traité de Maimonides, intitulé *Kikluseh Haebodeh*. * Wolf, *Biblioth. Hebraea*.

L. E. V. I. N. ou **L. E. W. I. N.**, rivière d'Ecosse qui a sa source dans le Mentheth, baigne une partie de la Fife, & se décharge dans le Golfe de Forth au bourg de Lévin, à trois lieues de S. André. Il y a une autre rivière de ce nom dans le Comté de Lennox. Elle traverse le Lac de Lomond, du nord au sud, baigne la ville de Dunbriton, & peu après se joint au Cluyd. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **L. E. V. I. N.**, **L. E. W. I. N.**, **L. E. V. I. N. S. M. O. U. T. H.** ou **L. E. W. I. N. S. M. O. U. T. H.**, bourg de l'Ecosse méridionale dans la province de Fife, est à l'embouchure de la rivière de Lévin, au sud-est de S. André, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

* **L. E. V. I. R. A. T.**, c'est le droit & l'obligation où étoit le frère du défunt d'épouser la veuve, s'il étoit mort sans enfants. Cette pratique paroît avoir eu lieu avant la Loi donnée, puis que Juda donna successivement pour mari à Thamar Her son premier-né, Onan son second fils, & qu'il s'oblige de lui donner encore son troisième fils. Mais cette pratique fut ensuite de précepte par la Loi qui se lit dans le *Deuteronomo*, ch. 5. v. 25. &c. Les Rabbins ont rapporté de leur chef plusieurs exceptions & plusieurs limitations à cette Loi. Ils croyent que l'obligation au frère d'épouser sa belle-sœur, ne regarde que les frères nez d'un même père & d'une même mère, & non pas ceux qui sont nez de divers pères, quoique d'une même mère. De plus, elle ne regarde que l'aîné des frères du défunt, & encore supposé qu'il ne fût pas marié; car s'il étoit marié, il pourroit prendre ou laisser la veuve de son frère à son choix. Si le frère défunt avoit laissé un fils ou une fille adoptifs ou naturels, un petit-fils ou une petite-fille, le frère n'avoit nulle obligation d'épouser la veuve. Si le Mort laisse plusieurs femmes, le frère n'en peut épouser qu'une, & il ne peut épouser les autres: si le mort a plusieurs frères, l'aîné seul jouit du droit, à tous les biens du défunt & touche la dote que la femme lui avoit apportée. Ils ajoutent que le mariage de la veuve avec son beau-frère se faisoit sans solennité; parce que la veuve du frère décédé sans enfants, passoit pour femme de son beau-frère en vertu de la Loi, sans qu'il fût besoin d'autres cérémonies. Cependant la coutume vouloit que cela se fit en présence de deux témoins, & que le frère donnât à la veuve une pièce d'argent. On y ajouta même la bénédiction nuptiale, & un écrit pour l'assurance de la dot de la femme. Il

y en a qui croyent qu'on ne pratiqua plus cette Loi depuis la captivité de Babylone; à cause que depuis ce tems les héritages des Tribus ne furent plus distingués. Les Juifs d'aujourd'hui ne pratiquent plus cette loi, ou du moins la pratiquent très-rarement, sur tout parmi les Allemands & les Italiens: ils aiment mieux mettre les femmes en liberté de se remarier à qui elles jugent à propos. Or voici comme cela se pratique, selon *Loi de Modène*. Trois Rabbins & deux autres témoins vont choisir la veille un lieu où l'on puisse faire la cérémonie. Le lendemain au sortir des prières du matin, tout le monde suit les Rabbins & les témoins, qui étant arrivés s'asseyent, & sont paroitre devant eux la veuve & son beau-frère, qui disent qu'ils se présentent pour être libres. Le principal Rabbin fait plusieurs questions à l'homme, & l'exhorte à épouser la veuve: puis voyant qu'il persiste à ne le vouloir pas faire, après quelques autres interrogations, l'homme chausse un certain soulier des Rabbins, propre à tout pié, & cependant la femme s'approche de lui, & aidée par le Rabbin, elle lui dit en Hébreu, *Le frère de mon mari ne veut point continuer la postérité de son frère dans Israël, & refuse de m'épouser comme beau-frère*. Le beau-frère répond, *Il ne me plaît pas de la prendre*. Alors la femme se baisse, dénoue & déchausse le soulier, le jette à terre, crache devant lui, & lui dit en Hébreu avec le secours du Rabbin, *Ainsi fait-on à l'homme qui n'édifie point la maison de son frère, & il sera appelé en Israël, la maison du débauché*. Elle dit ces paroles par trois fois, & les Assistans lui répondent autant de fois, *débauché*. Aussi tôt le Rabbin lui dit qu'elle peut se remarier, & si elle demande un Ache de cela, les Rabbins lui en délivrent un. Voici une formule de cet Ache tiré de la Gémare de Jérusalem, où il est plus court que celui qui se trouve chez les Rabbins: „ Par devant nous tels & „ tels N. . . . N. . . . une telle N. . . . veuve de tel „ N. . . . oté le soulier à tel N. . . . fils de tel N. . . . elle l'a „ amené par devant nous & lui oté le soulier du pié droit, & a „ craché en notre présence, en forte que nous avons vu son „ crachat sur la terre; & elle lui a dit, c'est ainsi que sera traité „ celui qui ne rétablit point la maison de son frère. „ M. Jurieu remarque que le beau-frère n'étoit pas obligé dans toutes les occasions de prendre la femme de son frère, ou de souffrir qu'on lui déchaussât le soulier; par exemple, quand la veuve étoit vieille & hors d'âge d'avoir des enfans; quand elle étoit notoirement stérile; quand elle étoit impudique ou convaincue de quelque crime atroce. Le beau-frère étoit alors en droit de représenter cela aux Juges, & on le dispensoit d'épouser sa belle-sœur sans déchausser son soulier. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*. Jurieu, *Hist. des Dogmes*, &c. p. 164. &c. Baigne, *Hist. des Juifs*, tome 3, p. 813.

L. E. V. I. S. ou **L. E. V. I.**, Maison illustre & ancienne. On ne doit pas néanmoins s'arrêter à l'opinion fabuleuse de ceux qui la font descendre de la Tribu de Lévi. Les Seigneurs de Lévis étoient en grande considération dès le XI^e & le XII^e siècle. Leur famille est divisée en diverses branches, qui toutes ont pris de grandes alliances, & tire son nom de la terre de Lévis, située en Languedoc près de Chevreuse. Le plus ancien dont on ait connoissance, est **PHILIPPE** qui suit.

I. **PHILIPPE** de Lévis, Chevalier, qui vendit l'an 1180, à Meuri, Evêque de Paris, une rente sur ce qu'il tenoit en fief à Vitry, de Valcran de Galardon. Il fut présent à la promesse que fit au Roi, Eudes, Duc de Bourgogne, en novembre 1198, de ne se pas allier au Roi d'Angleterre, & à celle que le Roi fit la même année à Thibault, Comte de Champagne, de le défendre comme son Homme lige, envers & contre tous. Il assista l'an 1200, au traité de paix fait entre les Rois de France & d'Angleterre, & étoit mort l'an 1205. D'*Elisabeth* sa femme, qui vivoit encore l'an 1210, il eut cinq enfans, 1. *Miles*, Seigneur de Lévis, père de *Marguerite*, Dame de Lévis, mariée à Jean de Nanteuil, Chevalier; 2. *Gut* qui suit; 3. *Pierre*, Archidiacre de Poissy; 4. *Alexandre*, vivant en 1233; & 5. *Simon* de Lévis, qui fut l'un des exécuteurs testamentaires de Philippe de France l'an 1238. Il avoit épousé 1. une Dame nommée *Petronelle*; 2. une autre nommée *Mabile*. Du premier lit vint *Isabelle*, mariée à *Gautier* de Poissy; du second, il eut Jean de Lévis, qui étoit mort l'an 1252, sans laisser de postérité de *Marie* de Cognières.

II. **Gut** de Lévis, I. du nom, fonda l'an 1190, l'Abbaté de la Roche près de Lévis, & lui fit plusieurs biens. C'est lui qui se croisa sous le Comte de Montfort son voisin, pour la guerre des Albigeois; il fut fait Maréchal de l'armée des Croisés, & donna un grand éclat à sa Maison, avec le titre qui a passé après lui à ses successeurs Marquis de Mirepoix, de *Maréchaux de la Foi*, parce que cette armée avoit été destinée contre ceux qui l'on appelloit Hérétiques, & qu'il avoit eu la Terre de Mirepoix, avec plusieurs autres, sises en Languedoc, de la dépouille des Albigeois, après s'être signalé dans toutes les expéditions qui se firent contre eux. Il étoit mort l'an 1230, & laissa de sa femme nommée *Gaiburge*, 1. *Gut* qui suit; 2. *Philippe*, Chevalier; & 3. *Jeanne* de Lévis, femme de *Philippe* de Montfort, II. du nom, Comte de Castres.

III. **Gut** de Lévis, II. du nom, Seigneur de Mirepoix, de Montségur, &c. vivoit l'an 1224, & laissa de *Jeanne* sa femme, 1. *Gut* III, qui suit; 2. *N. . .* mariée à *Jean* de Bruyères, Chevalier, 3. *Jeanne*, allée à *Mattieu*, Seigneur de Marly, après la mort duquel elle se retira à Port-Royal, & y fut entermée; & 4. 5. 6. 7. quatre autres filles, Religieuses.

IV. **Gut** de Lévis, III. du nom, Seigneur de Mirepoix, de Montségur, de Florensac, &c. Maréchal de la Foi, suivit en Italie Charles, Roi de Sicile & de Naples l'an 1265, & se trouva au combat donné pour l'Eglise Romaine le quatrième mars de la même année; fut conservé l'an 1269, par arrêt, en la possession & jouissance de juger & de connoître du fait d'hérésie en toutes ses Terres de Languedoc, & vivoit encore l'an 1286. Il avoit

avait épousé Isabelle de Marly, veuve de Robert de Poilly, Seigneur de Malvoisine, & fille de Bouchard de Montmorency, Seigneur de Marly, II. du nom, dont il eut six fils & deux filles, savoir 1. JEAN qui suit; 2. THIBAUT, qui a fait la branche des Barons de MONTAUBAN & de PENNES, rapportée cy-après; 3. Pierre, Evêque de Maguelone, puis de Cambrai & de Bayeux, mort l'an 1334; 4. PHILIPPE, qui a fait la branche des Seigneurs de LA ROCHE-EN-RENIER, de VILLARS, de VENTADOUR, &c. mentionnée cy-après; 5. Eustache, Seigneur en partie de Florençac, mort l'an 1327, laissant de Béatrix de Tharoy, Dame de Sella, fille de Lambert, Seigneur de Sella, pour fille unique, Isabelle de Lévis, Dame de Sella & de Florençac en partie, mariée à Bertrand, Seigneur de Lisle-Jourdain, laquelle fonda le monastère d'Azilhan l'an 1361, & y fut enterrée; 6. Jeanne de Lévis, mariée en mars 1277, à Mathieu, IV. du nom, Seigneur de Montmorency, Grand-Chambellan de France; 7. François de Lévis, second du nom, Seigneur de la Garde & de Montégur, vivant l'an 1351, auquel on donne pour femme, Souveraine d'Aure, fille de Bernard, Vicomte d'Alter, & de Souveraine de Joyeuse, dont il eut pour fille, Elise de Lévis, Dame de la Garde & de Montégur, mariée l'an 1343, à Roger-Bernard de Lévis, I. du nom, Seigneur de Mirepoix, morte l'an 1364.

V. JEAN de Lévis, I. du nom, Seigneur de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, accompagna le Sire de Harcourt, Amiral de France, au voyage de mer qu'il fit en 1295, & mourut vers l'an 1318. Il avait épousé, le second février 1296, Constance de Foix, fille de Roger-Bernard, Comte de Foix, & de Marguerite de Moncade, dont il eut 1. Roger, mort en mai 1313; 2. JEAN II, qui suit; 3. GASTON, qui a fait la branche des Seigneurs de LÉRAN, rapportée cy-après; & 4. Isabelle de Lévis, mariée le 20 octobre 1320, à Bertrand, Seigneur de la Tour en Auvergne. Quelques Auteurs lui donnent encore pour fille, Marguerite de Lévis, qui fit donation à Gaston d'Armagnac, Vicomte de Fessenaguet, des droits qu'elle avait au Royaume d'Aragon & de Majorque, & au Comté de Barcelone l'an 1310.

VI. JEAN de Lévis, II. du nom, Seigneur de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, amortit plusieurs biens l'an 1321, en présence de ses parents, en faveur de l'église de Mirepoix, nouvellement érigée en cathédrale. L'an 1333, le Roi lui accorda que ses Terres & sa Baronnie de Mirepoix fussent régies & gouvernées suivant le Droit écrit. Il servoit és guerres de Gascogne sous le Comte d'Armagnac l'an 1355, & étoit mort l'an 1372. Il avait épousé 1. en septembre 1318, Mahaut de Sully, fille de Henri, Sire de Sully, Bottellier de France, & de Jeanne de Vendôme; 2. vers l'an 1344, Aïonor de Montaut, fille de Sicard, Baron de Montaut & de Hauterive. De sa première femme il eut, 1. Jean de Lévis, qui se trouva en l'oit de Bouvines, servant sous le Duc de Normandie l'an 1340, & qui fut tué en une sortie de la ville de Bergérac, assiégée par les Anglois l'an 1342, sans avoir été marié; & 2. BERNARD-ROGER qui suit: de la seconde vinrent, 3. Jean, vivant l'an 1361; 4. Philippe, qui étoit mort l'an 1370; 5. Thibault, Seigneur de Livrac, vivant l'an 1418; 6. Eléonore, mariée 1. à Bertrand de Terrides, Vicomte de Gimois; 2. à Nicolas de la Jugie, Seigneur de Liviers; & autres enfans.

VII. ROGER-BERNARD de Lévis, I. du nom, Seigneur de Mirepoix, Maréchal de la Foi, servit dans les guerres de Gascogne & de Languedoc. Il eut de grands démêlés avec son fils, qui l'arrêta prisonnier à Mirepoix; & pour s'en venger, il donna tous ses biens au Seigneur de Lérans, son cousin, par son testament du cinquième octobre 1338. Il affia aussi le Roi en toutes ses Terres, par traité du 17 juillet 1390, en considération de quoi ce Prince lui transporta certaines Terres l'an 1393. Il mourut peu après, ayant fait auparavant un second testament le 21 mai 1392. Il avait épousé l'an 1343, Elise de Lévis, Dame de la Garde & de Montégur, sa cousine, fille unique de François de Lévis, Seigneur des mêmes Terres, & de Souveraine d'Aure, morte l'an 1364, dont il eut pour fils unique JEAN, III. du nom, qui suit.

VIII. JEAN de Lévis, III. du nom, Seigneur de Mirepoix, de la Garde, de Montégur, &c. Maréchal de la Foi, eut un long procès avec le Seigneur de Lérans son parent, au sujet de la donation que son père avait faite à ce Seigneur, au préjudice de ce qui avoit été assuré par son contrat de mariage, & étoit mort l'an 1397. Il avait épousé en juillet 1371, Jeanne d'Armagnac, fille de Jean, Vicomte de Fessenaguet, & de Marguerite de Carmain, vivante l'an 1418, dont il eut 1. ROGER-BERNARD, II. du nom, qui suit; 2. Gaston; 3. Jean; 4. Jeanne, mariée 1. à Pierre Tison, dit Ormaux, Seigneur de Pujols & de Nerbonne; 2. à Louis de Pierrebuisière, Seigneur de Châteaufort; 5. Elise, alliée à Philippe de Lévis, Seigneur d'Arques; & cinq autres filles.

IX. ROGER-BERNARD de Lévis, II. du nom, Seigneur de Mirepoix, de la Garde, &c. Maréchal de la Foi, obtint récréance en mai 1399, avec ses frères & sœurs, de tous les biens que son ayeul avait donné par son testament au Baron de Lérans. La dissipation qu'il fit depuis de la plupart de ses biens, obligea ses patens d'obtenir lettres l'an 1418 pour en arrêter le cours. Il mourut peu après, laissant de Jeanne de Voilins, fille de Gérard, Seigneur d'Arques & de Magnac, & d'Alex de Bruyères, qu'il avait épousée l'an 1402, 1. Philippe, Seigneur de Mirepoix, &c. mort l'an 1442, sans alliance; & 2. JEAN, IV. du nom, qui suit.

X. JEAN de Lévis, IV. du nom, Seigneur de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, né posthume, vivoit l'an 1491. Il épousa 1. l'an 1434, Marguerite d'Archiac, fille de Hugues, Seigneur d'Archiac, morte sans enfans; 2. Charlotte de Lévis, fille d'Eustache, Seigneur de Quéilus, & d'Alex de Damas, Dame de Coufan, dont il eut 1. François, mort du vivant de son père, sans

alliance; 2. JEAN, V. du nom, qui suit; 3. Philippe, Evêque de Mirepoix, mort l'an 1537; 4. Françoise, mariée à Philippe de Bazillac; 5. Helène, alliée à Jean de Voilins, Seigneur d'Ambres; 6. Anne, mariée le 30 décembre 1487, à Galois d'Espagne, Seigneur de Panaffac; 7. Gabrielle, femme de Rigaud, Seigneur de Peils; 8. Marguerite, Religieuse à Prouille; & 9. Jeanne de Lévis.

XI. JEAN de Lévis, V. du nom, Seigneur de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, Sénéchal de Carcassonne & de Béziers, & Lieutenant Général en Languedoc, pendant l'absence du Comte de Bourbon, vivoit l'an 1530. Il épousa 1. Jeanne de Poitiers, fille d'Aymar, Seigneur de Saint-Vallier, & de Jeanne de la Tour; 2. l'an 1500, Françoise d'Estouteville, fille de Jacques, Seigneur d'Estouteville, & de Louise d'Albret. Ses enfans du premier lit furent, 1. Françoise, mariée à Gaston, Seigneur d'Andouins; & 2. Marguerite de Lévis, alliée à Méraud de Grolee, Seigneur de Virville & de Châteaullain, morte l'an 1518: de sa seconde femme il eut 3. PHILIPPE qui suit; & 4. Charlotte de Lévis, femme de N. . . Seigneur de Sénaret.

XII. PHILIPPE de Lévis, Seigneur de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, Sénéchal de Carcassonne & de Béziers, épousa le 16 septembre 1538, Louise de la Trémoille, fille de François, Seigneur de la Trémoille, & d'Anne de Laval, dont il eut 1. JEAN, VI. du nom, qui suit; 2. Françoise, mariée à Paul, Seigneur de Bazillac; & 3. Louise de Lévis, alliée 1. à N. . . de Bruyères, Seigneur de Chalabre; 2. à Claude de Lévis, Baron d'Audun & de Bésilla, Cadet des Barons de Lérans.

XIII. JEAN de Lévis, VI. du nom, Seigneur de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, Sénéchal de Carcassonne & de Béziers, vivoit l'an 1578. Il épousa par contrat du huitième février 1563, Catherine-Ursule de Lomagne, fille d'Antoine, Vicomte de Gimois, Baron de Terrides, &c. & de Jeanne de Cardillac, dont il eut, 1. Jean de Lévis, VII. du nom, Seigneur de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, Sénéchal de Carcassonne, & Chevalier de l'Ordre du Roi, mort à Toulouse le 31 août 1603, sans alliance; 2. ANTOINE-GUILLEME qui suit; 3. Brienne, Seigneur de Sainte-Foi, vivant l'an 1616; 4. Philippe, Seigneur de Veillanet, mort l'an 1601; 5. Henri, Seigneur de Rochefort, Gouverneur de Mirepoix; 6. Catherine, mariée le quatrième octobre 1597, à Gabriel de Lévis, Baron de Lérans; & 7. Claude de Lévis.

XIV. ANTOINE-GUILLEME de Lévis, Vicomte de Terrides, puis Seigneur de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi après son frère aîné, mourut l'an 1617. Il avait épousé le 26 avril 1593, Marguerite de Lomagne, fille de Gérard, Seigneur de Sérignac, & de Louise de Cardillac-de-Peyre, dont il eut 1. ALEXANDRE qui suit; 2. Louise, mariée le sixième janvier 1619, avec Antoine-Scipion de Bassabat, Baron de Portac, de Campendu (Terre qui donne entrée aux Etats de Languedoc) & de Fondelhe, duquel elle eut 18 enfans; 3. HENRI, qui a fait la branche des Marquis de GAUDIE, rapportée cy-après; 4. Jean de Lévis, Baron de Mirepoix, qui de Catherine Caulet, fille de Jean-George, Seigneur de Hauterive, & de Marguerite Garaut, eut N. . . jeune; & 5. Marguerite de Lévis, alliée à Louis, Vicomte de Fumel en Quercy.

XV. ALEXANDRE de Lévis, Marquis de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, Sénéchal de Carcassonne & de Béziers, fut tué l'an 1637, à l'attaque des lignes de Leucate, assiégée par les Espagnols. Il avait épousé en mai 1620, Louise de Béthune, fille de Maximilien, Duc de Sully, &c. & de Rochelle de Cochelet; de laquelle ayant été séparé, il prit une seconde alliance, le 23 juillet 1635, avec Louise de Roquetaure, fille d'Antoine, Seigneur de Roquetaure, Maréchal de France, & de Susanne de Bassabat, sa seconde femme, laquelle soutint un grand procès contre Louis de Nogaret, Evêque de Mirepoix, qui disputoit à son fils la qualité de Fondateur de l'église cathédrale de Mirepoix, & celle de Maréchal de la Foi. Ses enfans furent, 1. GASTON-JEAN-BAPTISTE qui suit; & 2. Elisabeth de Lévis, Abbesse de Rionette, affaillie par six Fuffellers sur le grand chemin en juillet 1671, revenant de prendre possession d'une Terre dépendante de son Abbaye.

XVI. GASTON-JEAN-BAPTISTE de Lévis & de Lomagne, Marquis de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, Sénéchal de Carcassonne & de Béziers, Gouverneur & Lieutenant Général des païs & Comtez de Foix, d'Onfan, & d'Andorre, mourut le sixième mai 1687. Il avait épousé le 19 mai 1657, Magdeleine du Puy-du-Fou, fille de Gabriel, Marquis de Combronde, & de Magdeleine de Bellévre, dont il eut 1. Gaston-Jean-Baptiste de Lévis & de Lomagne, II. du nom, Marquis de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, Sous-Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires, Gouverneur & Lieutenant Général des païs & Comtez de Foix, d'Onfan & d'Andorre, mort le 26 juillet 1699, âgé de 39 ans, sans laisser de postérité de Marie-Angélique de Saint-Nectaire, fille de Henri, Duc de la Ferté, Pair de France, & de Marie-Isabelle-Gabrielle-Angélique de la Motte-Houdancourt, qu'il avait épousée le septième janvier 1689, morte le 31 mars 1713, âgée de 35 ans; 2. PIERRE-CHARLES qui suit; 3. Marie-Marguerite-Thérèse, alliée en mai 1703, à Paul-Louis de Lévis, Marquis de Lérans; 4. 5. Magdeleine-Henriette & Catherine, Religieuses à la Visitation de la Flèche; & 6. Louise-Camille de Lévis.

XVII. PIERRE-LOUIS de Lévis & de Lomagne, Comte de Terrides, puis Marquis de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi après son frère, mourut le dixième juin 1702, laissant d'Anne-Gabriel-Olivier, sa femme, un fils unique nommé CHARLES-PIERRE-GASTON qui suit.

XVIII. CHARLES-PIERRE-GASTON de Lévis de Lomagne, Maréchal héréditaire de la Foi, Marquis de Mirepoix, Comte de Terrides, Vicomte de Gimois, Baron de Montfoucaul, âgé de trois

trois ans en 1703, fut fait Colonel du régiment de Saintonge par commission du 16 de mars 1719, puis de celui de la Marine, le 20 février 1734, & Brigadier des armées du Roi, le premier d'août suivant. Il a été marié le 17 d'août 1733, avec *Anne-Gabrielle-Henriette Bernard*, âgée de douze ans, fille de *Gabriel Bernard*, Comte de Rieux, Baron & Seigneur de la Livinière, de Ferals, de Fief-Madame, &c. Président en la seconde Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, & de *Suzanne-Marie-Henriette* de Boulainvilliers-Saint-Saire, sa seconde femme.

BRANCHE DES SEIGNEURS de MONTRUN,
& de Pennes.

V. THIRAULT de Lévis, I. du nom, second fils de Gui de Lévis, III. du nom, Seigneur de Mirepoix, &c. & d'*Isabelle* de Marly, eut en partage partie des Terres de Sérignac & de Florençac, & épousa *Angèle*, Dame de Montagu, de Montrun & de Pennes, dont il eut 1. THIRAULT, II. du nom, qui suit; 2. *Gaillarde* de Lévis, Dame de Montagu, mariée à *Guillaume* de Narbonne, Seigneur de Montagu, à cause de sa femme; & 3. *Angèle* de Lévis, femme de *Pierre*, Sire de Bucil.

VI. THIRAULT de Lévis, II. du nom, Baron de Montrun, de Pennes, &c. mourut le 30 mai 1387, laissant de *Suzanne* de Cominges sa femme, *Cécile* de Lévis, qui fut enlevée par *Charles* d'Espagne, son parent, lequel s'empara du château de Montrun l'an 1374, & en chassa son beau-père, ayant eu d'elle deux enfans, *Tobaut* & *Bertrand* d'Espagne, dit de Lévis, légitimés en avril 1379, attendu que leur père avoit été marié sans dispense, étant parent de leur mère au troisième degré. *Bertrand* étoit mort l'an 1392, & *Tobaut*, qui étoit l'aîné, fut institué héritier universel par son ayeul maternel, prit le nom de Lévis, obtint lettres de confirmation de sa légitimation en juillet 1388, & fut maintenu en la possession des biens de son ayeul, par Arrêt du 30 août 1393.

BRANCHE DES VICOMTES de LAUTREC,
Seigneurs de la Roche-en-Renier, Comtes de Villars.

V. PHILIPPE de Lévis, I. du nom, quatrième fils de Gui de Lévis, III. du nom, Seigneur de Mirepoix, & d'*Isabelle* de Marly, fut Seigneur en partie de Florençac, étoit au service du Roi en Flandre l'an 1303, & épousa *Béatrix*, Vicomtesse de Lautrec, veuve de *Bertrand* de Gouth, Vicomte de Lomagne & d'Auvillars, & fille de *Bertrand*, Vicomte de Lautrec, dont il eut 1. PHILIPPE, II. du nom, qui suit; & 2. *Bertrand* de Lévis, qui a fait la branche des Seigneurs de FLORENSAC, de COUSAN, & de QUÉLUS, rapportée cy-après.

VI. PHILIPPE de Lévis, II. du nom, Vicomte de Lautrec, &c. Alphonse d'Espagne, Seigneur de Lunel, Lieutenant-de-Roi en Languedoc, lui donna le 26 juillet 1326, en considération des services qu'il avoit rendus en la guerre de Gascogne, la forteresse de la Fons qui avoit appartenu à la Vicomtesse de Lautrec sa mère, sur laquelle les Anglois s'en étoient emparés: ce qui lui fut confirmé en juin 1327, avec injonction à sa mère de lui payer 600 livres par an, pour la garde de cette place, & l'entretien de la garnison. Il fit son testament l'an 1346. Il avoit épousé, 1. *Elonore* d'Apcher, sœur de *Guérin*, Seigneur d'Apcher, morte sans enfans: 2. l'an 1336, *Jamague*, Dame de la Roche-en-Renier, fille de *Guizier*, Seigneur de la Roche-en-Renier, & de *Gillette*, Vicomtesse d'Uzès, dont il eut 1. *Jean*, mort jeune; 2. *Guizier* qui suit; & 3. *Bertrand* de Lévis, Protonotaire du saint Siège, Chanoine & Archidiacre de Dreux en l'église de Chartres.

VII. *Guizier* de Lévis, Seigneur de la Roche, Vicomte de Lautrec, &c. servit le Roi en ses guerres de Gascogne l'an 1355 & 1359, fit son testament l'an 1366, & mourut peu après, laissant de *Saure* de la Barthe sa femme, fille de *Geraud*, Seigneur d'Aure & de la Barthe & de *Brunifende*, Vicomtesse de Lautrec, sa troisième femme, pour fils unique, PHILIPPE, III. du nom, qui suit.

VIII. PHILIPPE de Lévis, III. du nom, Vicomte de Lautrec, Seigneur de la Roche-en-Renier, &c. mourut l'an 1380. Il avoit épousé en août 1372, *Elonore* de Villars, Dame de Buys, veuve d'*Edouard*, Seigneur de Beaujeu, & fille de *Humiers*, VI. du nom, Sire de Thoire & de Villars, &c. & de *Béatrix* de Chalson sa seconde femme, dont il eut 1. *Guizier*, II. du nom, Vicomte de Lautrec, &c. mort sans alliance; 2. PHILIPPE, IV. du nom, qui suit; 3. *Catherine*; & 4. *Béatrix* de Lévis.

IX. PHILIPPE de Lévis, IV. du nom, Vicomte de Lautrec, Seigneur de la Roche, d'Annonay, Comte de Villars, &c. Gouverneur de Montargis, accompagna le Roi Charles VII, en son voyage de Dauphiné, pour voir la Reine de Sicile, & mourut l'an 1440, âgé de 60 ans. Il n'avoit que quinze ans, lorsqu'il épousa en juin 1395, *Antoinette* d'Andufe, fille de *Louis*, Seigneur de la Voûte, & de *Marguerite* d'Apchon sa seconde femme, dont il eut 1. ANTOINE qui suit; 2. BERMOND, Seigneur de la Voûte, qui a fait la branche des Ducs de VENTADOUR, & des Comtes de CHARLUS, rapportée cy-après; & 3. *Gaspard* de Lévis, mariée en septembre 1427, à *Claude* de la Baume, Comte de Montrevel.

X. ANTOINE de Lévis, Comte de Villars, Vicomte de Lautrec, Baron de la Roche & d'Annonay, Seigneur de Vauvert, &c. vivoit l'an 1454. Il épousa en novembre 1425, *Isabelle* de Chartres, fille d'*Héctor*, Seigneur d'Ons-en-Bray & du Chêne-doré, & d'*Antoinette* Aiméri, & nièce de *Renaud* de Chartres, Archevêque de Rheims, & Chancelier de France: 2. *Jeanne* de Chalencou, dite de Polignac, fille d'*Armand*, Vicomte de Polignac, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, 1. *Jean*, Comte de Villars, Vicomte de Lautrec, &c. premier

Chambellan du Roi, mort sans enfans de *Thomine* de Villequier, fille de *Robert*, Seigneur de Villequier, & de *Marie* de Gama-ches, après avoir dissipé la plus grande partie de ses biens; 2. *Antoine*, Seigneur d'Ons-en-Bray, mort vers l'an 1494, après avoir achevé de ruiner sa Maison, sans laisser postérité de *Jeanne* de Chambrant sa femme; & 3. *Catherine* de Lévis, mariée 1. à *Antoine* de Clermont, Seigneur de Surgères; 2. à *Jochim* de Vélor, Seigneur de la Chapelle-Bellouin.

BRANCHE DES MARQUIS
de Gaudiès.

XV. HENRI de Lévis, Marquis de Gaudiès, troisième fils d'ANTOINE-GUILLAUME de Lévis & de *Marguerite* de Lomagne, épousa *Marguerite* de Caullet, fille de *François* de Caullet, Seigneur de Cadars, Maître des Baux & Forêts de Languedoc & de *Marie* de Fraxines. Il en eut ALEXANDRE de Lévis, Marquis de Gaudiès, qui fut marié avec *Marguerite* de Caumels, fille de *François* de Caumels, Seigneur de Grefeuille, Conseiller au Parlement de Toulouse & de *Bourguine* de Garaud. De ce mariage vinrent, 1. *Barthélemy* de Lévis, tué au combat de Senef en 1674; 2. *Antoine* de Lévis, Marquis de Gaudiès; 3. *Joséph* de Lévis, Chevalier de Malte en 1670, Capitaine de galère; 4. *Christophe* de Lévis, nommé au mois de décembre 1697, Aumônier de Madame la Duchesse de Bourgogne depuis Dauphine, & le 15 d'avril 1702 Abbé de Gretaing, Ordre de S. Benoît, diocèse de Liffieux, mort à Paris au Séminaire de S. Magloire au mois de décembre 1727; 5. *Alexis* de Lévis, aussi Chevalier de Malte, & Officier des galères du Roi; 6. *Philiberte* de Lévis; 7. *Catherine* de Lévis; & 8. *Catherine-Pauline* de Lévis, Religieuse aux Maltoises de Toulouse. C'est de cette branche que font le Chevalier de Lévis, fait Capitaine-Lieutenant de galère le 23 de janvier 1713; & le Marquis de Lévis, fait Lieutenant de galère le 15 d'avril 1730.

BRANCHE DES SEIGNEURS
de Lérans.

VI. GASTOX de Lévis, I. du nom, Seigneur de Lérans, second fils de *Jean* de Lévis, I. du nom, Seigneur de Mirepoix, & de *Constance* de Foix. Cette branche s'est perpétuée jusqu'à présent par douze degrés de génération, & a pour Chef PAUL-LOUIS de Lévis, Seigneur Marquis de Lérans né en 1666, Brigadier des armées du Roi, du premier février 1719, & Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, cy-devant Lieutenant-Colonel successivement du régiment Royal-Dauphin, & du Royal-Etranger de cavalerie, avec Brevet de Mestre-de-camp. Il a été marié le onzième de mai 1703, avec *Marie-Marguerite-Thérèse-Camille* de Lévis, fille de *Gaston-Jean-Baptiste* de Lévis de Lomagne, Maréchal de la Foi, Marquis de Mirepoix, Gouverneur du pais & Comté de Foix, & de *Madelaine* du Puy-du-Fou, & il en a eu entre autres enfans *Gaston-Jean-Baptiste* de Lévis de Lérans, appelé le Comte de Lévis, né en 1704, d'abord Capitaine de Cavalerie dans le régiment Royal-Etranger, puis au mois d'août 1725, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi, charge dont il fut obligé se démettre en 1733. Il a été marié en 1723, avec *Jeanne* Bailon, fille de *François* Bailon, Seigneur de Bismignou, de Malouin, Conseiller Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France & de les Finances, & Chevalier de l'Ordre de S. Michel, & il en a eu plusieurs enfans.

BRANCHE DES BARONS de la VOÛTE,
Comtes & Ducs de Ventadour.

X. BERMOND de Lévis, second fils de PHILIPPE de Lévis, IV. du nom, Vicomte de Lautrec, Comte de Villars, &c. & d'*Antoinette* d'Andufe, Dame de la Voûte, fut Seigneur de la Voûte & de Mirebel, Chambellan du Duc de Bourbon, s'aquit beaucoup de réputation au recouvrement de la Guicenne sur les Anglois, & mourut fort âgé en 1487. Il avoit épousé en janvier 1422, *Agnès* de Châteaumorand, Dame de Poligny, de Charlus, & Vicomtesse de Rémond, fille de *Jean*, Seigneur de Châteaumorand, &c. & de *Marie* de Frolots, dont il eut 1. *Gilbert*, mort avant son père; 2. *Louis* qui suit; 3. *François*, Abbé de Condat; 4. *Jeanne*, mariée à *Jacques* Loup, Seigneur de Beauvoir-en-Bourbonnois; 5. *Agnès*, allée en février 1467, à *Léobaut*, Seigneur de Lugny; & 6. *Jacques* de Lévis, Seigneur de Châteaumorand, dont il prit le nom & les armes, suivant la volonté de sa mère, mort l'an 1521, laissant de *Louise* de Tournon, fille de *Jacques*, Seigneur de Tournon, & de *Jeanne* de Polignac, qu'il avoit épousée l'an 1484, *Jean*, Seigneur de Châteaumorand, Sénéchal d'Auvergne, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chambellan & Gouverneur du Dauphin l'an 1532, mort sans enfans de *Gilberte* d'Etampes sa femme, fille de *Jean*, Seigneur de la Ferté-Nabert, & de *Marguerite* de Hufon; *Antoine*, Chanoine & Comte de Lyon, puis Evêque de Saint-Paul-trois-châteaux, & Archevêque d'Ambrun, mort l'an 1536; *Isabelle*, mariée l'an 1509, à *Pierre* Barton, Vicomte de Montbas; *Catherine*, allée à *Jean* de Saint-Chamant, Baron de Pujols, Sénéchal des Lannes; *Perronelle*, Abbesse de Cuffet; & *Jeanne* de Lévis Châteaumorand, Abbesse de Canfaçon.

XI. *Louis* de Lévis, Baron de la Voûte, &c. Chambellan du Roi Charles VIII, qu'il suivit en son expédition du Royaume de Naples, mourut l'an 1521. Il avoit épousé en juillet 1492, *Blanche* de Ventadour, fille de *Louis*, Seigneur de Granges, & de *Catherine* de Beaufort, Dame de Charlus, dont il eut 1. *Gilbert*, I. du nom, qui suit; 2. *Jean*, qui a fait la branche des Seigneurs de CHARLUS, mentionnée cy-après; 3. *François*, Evêque de Tulle, mort l'an 1535; 4. *Charles*, Abbé de Valette; & 5. *Catherine*.

therine de Lévis, mariée à *Jacquin de Brion*, Seigneur du Cheylar, après la mort duquel elle se rendit Religieuse à Saint-Laudent d'Avignon.

XII. *GILBERT de Lévis*, I. du nom, Comte de Ventadour, Baron de la Voûte, Seigneur de Vauvert, &c. fut élevé Enfant d'honneur du Roi, sous le nom de Baron de la Voûte. Le Roi Charles VIII le fit Pannetier l'an 1496. Il prit ensuite la qualité de Comte de Ventadour, avec le nom & les armes, suivant le testament de son ayeul maternel, se trouva à la bataille de Marignan où il fut blessé, & mourut l'an 1529. Il avoit épousé l'an 1498, *Jacqueline du Mas*, morte l'an 1566, âgée de 86 ans, fille de *Jean*, Seigneur de Lille, Grand-Maitre & Général Réformateur des Eaux & Forêts de France, & de *Jacqueline Carbonnel*, dont il eut 1. *GILBERT*, II. du nom, qui suit; 2. *Petrouille*, mariée 1. à *André de Crussol*, Seigneur de Baudisier, &c.; 2. à *Jacquin de Chabannes*, Seigneur de Curton, Comte de Rochefort, &c.; 3. *Blanche*, alliée l'an 1527, à *Louis d'Agoult*, de Montauban, Baron de Sault, &c.; & 4. *Jacqueline de Lévis*, épouse de *Jean de Damas*, Baron de Digoine.

XIII. *GILBERT de Lévis*, II. du nom, Comte de Ventadour, Baron de la Voûte, &c. fut élevé Enfant d'honneur du Roi François I, qui le fit son Pannetier l'an 1531, mort l'an 1547, âgé de 46 ans. Il avoit épousé l'an 1538, *Suzanne de Lalre*, Dame de la Motte-de-Grigny, fille de *Jacques*, Seigneur de Cornillon, & d'*Antoinette de Tournon*, dont il eut 1. *GILBERT*, III. du nom, qui suit; 2. *Martial*, Abbé d'Auberive, Aumonier du Roi, mort l'an 1572; 3. *Jacqueline*, mariée à *François de Chalenceon*, Seigneur de Rochebaron; 4. *Françoise*, alliée à *François de la Baume*, Comte de Suse, Chevalier des Ordres du Roi; & 5. *Blanche de Lévis*, épouse de *Louis d'Amboise*, Seigneur d'Aubijoux.

XIV. *GILBERT de Lévis*, III. du nom, Comte, puis créé Duc de Ventadour l'an 1578, Pair de France en juin 1589, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur du Limosin, puis du Lyonnais, de Forez & de Beaujolais. Ce fut lui qui reprit l'an 1560, le procès qui avoit été intenté l'an 1525, par *Gilbert*, I. du nom, son grand-père, touchant la substitution des Terres d'Annonay & de la Roche-en-Renier, qui fut déclarée ouverte en sa faveur par Arrêt du 23 août 1582, & mourut l'an 1591. Il avoit épousé en mai 1553, *Catherine de Montmorency*, fille d'*Anne*, Duc de Montmorency, Connétable de France, & de *Madeleine de Savoie*; dont il eut 1. *Gilbert*, Comte de la Voûte, mort avant son père; & 2. *ANNE* qui suit.

XV. *ANNE de Lévis*, Duc de Ventadour, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Sénéchal du Haut & Bas Limosin, & Lieutenant Général de Languedoc, mourut l'an 1622. Il avoit épousé le 26 juin 1593, *Marguerite de Montmorency*, sa cousine, morte le troisième décembre 1660, âgée de 83 ans, fille de *Henri*, Duc de Montmorency, Pair & Connétable de France, & d'*Antoinette de la Marck* la première femme, dont il eut 1. *Henri de Lévis*, Duc de Ventadour, Pair de France, Prince de Maubouillon, Lieutenant Général en Languedoc, lequel n'ayant point d'enfants, céda sa dignité de Duc, pour se faire Chanoine de l'église de Paris, s'étant auparavant séparé de *Liesse de Luxembourg* sa femme, fille de *Henri de Luxembourg* & de *Madeleine de Montmorency*, Dame de Thoré, & mourut le 14 d'octobre 1680, âgé de 84 ans; 2. *François*, Comte de Vauvert, tué dans un combat naval, donné contre les Rochelois en août 1625; 3. *CHARLES* qui suit; 4. *François-Christophe*, Duc de Damville, Gouverneur du Limosin, Capitaine de Fontainebleau, & Viceroi de l'Amérique l'an 1655, mort le 19 septembre 1661, âgé de 85 ans, sans postérité d'*Anne de Camus de Jamberville*, veuve de *Claude Pinart*, Vicomte de Comblifly, &c. & fille unique d'*Antoine de Camus*, Seigneur de Jamberville, Président au Parlement, & de *Marie* le Clerc de Lessville, morte le dixième février 1651; 5. *Anne de Lévis*, Thésorier de la Sainte-Chapelle de Paris, puis Archevêque de Bourges, mort le 17 mars 1662; 6. *Louis-Hercule*, Jésuite, puis Evêque de Mirepoix, mort en janvier 1679; 7. *Catherine*, mariée à *Henri*, Comte de Tournon & de Rouffillon, Chevalier des Ordres du Roi; & 8. *Marie de Lévis*, Abbesse d'Avenay, puis de Saint-Pierre de Lyon.

XVI. *CHARLES de Lévis*, Marquis d'Annonay, puis Duc de Ventadour, Pair de France par la cession de son frère aîné, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur du Limosin, Lieutenant-général de Languedoc, &c. mourut le 19 mai 1649, âgé de 49 ans. Il avoit épousé 1. le 26 mars 1634, *Suzanne de Lauzières*, Marquise de Thémis, fille d'*Antoine*, Marquis de Thémis, & de *Suzanne de Montluc*, morte sans enfants; 2. le huitième février 1645, *Marie de la Guiche*, morte le 23 juillet 1701, âgée de 78 ans, fille de *Jean-François de la Guiche*, Seigneur de Saint-Géran, Maréchal de France, &c. & de *Suzanne aux Espauls*, dont fortirent 1. *Louis-Charles* qui suit; 2. *Marguerite-Félice*, mariée l'an 1668, à *Jacques-Henri de Durfort*, Duc de Duras, Pair & Maréchal de France, Gouverneur du Comté de Bourgogne, Chevalier des Ordres du Roi, morte le dixième septembre 1717; & 3. *Marie-Henriette de Lévis*, Religieuse de la Visitation à Moulins.

XVII. *LOUIS-CHARLES de Lévis*, Duc de Ventadour, Pair de France, &c. mort le 28 septembre 1717, avoit épousé le 14 mars 1671, *Cosimato-Eliodore-Madeleine de la Mothe-Houdancourt*, Gouvernante des Enfants de France, puis du Roi Louis XV, fille de *Philippe de la Mothe-Houdancourt*, Duc de Caronde, Maréchal de France, & de *Louise de Prie*, Gouvernante des Enfants de France. De ce mariage est issue *Anne-Genève de Lévis*, née en février 1673, mariée 1. le 16 février 1691, à *Louis-Charles de la Tour-de-Bouillon*, dit le Prince de Turéne; 2. le 15 février 1694, à *Hercule-Mériade de Rohan*, Duc de Rohan-Rohan, dit le Prince de Rohan, Gouverneur de Champagne & de Brie, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde du Roi, &c. dont il est venu des enfans.

L

BRANCHE DES BARONS & COMTES de Charlus.

XII. *JEAN de Lévis*, second fils de *Louis*, Baron de la Voûte, & de *Blanche de Ventadour*, fut Baron de Charlus, Seigneur de Champagne, des Granges & des Margerides, par donation que lui en fit *Catherine de Beaufort*, Comtesse de Ventadour, son ayeule maternelle, & mourut avant son père l'an 1519, laissant de *Françoise de Poitiers*, fille d'*Aymar de Poitiers*, Seigneur de Saint-Vallier, Marquis de Cotron, &c. & de *Jeanne de la Tour*, qu'il avoit épousée le premier octobre 1501, 1. *Gilbert*, Baron de Charlus, mort sans alliance; 2. *CHARLES*, I. du nom, qui suit; 3. *Louis*, Seigneur de Beauregard, mort sans alliance; 4. *Jean*, Chevalier de Saint Jean de Jérusalem, tué à la prise d'Alger l'an 1541; 5. 6. *Blanche* & *Renee de Lévis*, Religieuses à Montigny; & 7. *Catherine de Lévis*, mariée le premier février 1553, à *Esprit de Harville*, Seigneur de Paloiseau.

XIII. *CHARLES de Lévis*, I. du nom, Baron de Charlus, Vicomte de Lugny, Seigneur de Poligny, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, étoit Pannetier du Roi Henri II l'an 1547, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre l'an 1553. Il le fut aussi des Rois François II, & Charles IX, jusqu'en 1564, Capitaine de la grosse Tour de Bourges l'an 1549, & pourvu de la charge de Grand-Maitre & Général Réformateur des Eaux & Forêts de France l'an 1554. Il avoit épousé 1. le sixième février 1534, *Marguerite Brachet*, dite de *Montagu*, fille de *Masturin*, Seigneur de Montagu, & de *Catherine de Rochechouart*; 2. l'an 1554, *Guillemette de Ricametz*, Dame de Maulde, veuve de *François*, Seigneur de Stavayé, & fille de *Jean*, Seigneur de Ricametz, & de *Guillemette de Maulde*, dont il n'eut point d'enfants. Ceux du premier lit furent, 1. *CLAUDE* qui suit; & 2. *Gabrielle de Lévis*, mariée l'an 1556, à *Antoine le Long*, Seigneur de Châteaumont.

XIV. *CLAUDE de Lévis*, Baron de Charlus, &c. Pannetier du Roi l'an 1559, puis Gentilhomme de sa Chambre l'an 1566, Chevalier de l'Ordre, Chambellan du Duc d'Alençon l'an 1577, & Capitaine de la grosse Tour de Bourges, avoit épousé le 23 août 1559, *Jeanne de Maumont*, fille de *Jean*, Seigneur de Maumont & de Châteaufort, & de *Madeleine de Coulonges*, dont il eut 1. *JEAN-LOUIS*, II. du nom, qui suit; & 2. *Jeanne-Gabrielle de Lévis*, mariée le 24 avril 1597, à *Edme-Robert*, Seigneur de Lignerac & de Saint-Chamant, Maréchal des camps & armées du Roi.

XV. *JEAN-LOUIS de Lévis*, II. du nom, Comte de Charlus, Baron de Poligny, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, fut assassiné l'an 1611. Il avoit épousé le 16 mai 1590, *Diane de Daillon*, dite du Lude, fille de *Guy*, Comte du Lude, & de *Jacqueline de la Fayette*, dont il eut 1. *François*, tué avec son père, à l'âge de 15 ans; 2. *N.* . . . mort sans alliance, le douzième février 1612; 3. *CHARLES*, II. du nom, qui suit; 4. *Claude*, Chevalier de Malte; & 5. *Jean-Claude de Lévis*, Seigneur de Châteaumont, par la donation que lui en fit, l'an 1625, *Diane de Châteaumont*, Marquise d'Urfé, sa cousine, à la charge de porter le nom & les armes de Châteaumont. Il fut aussi Marquis de Valromey, & épousa le 27 octobre 1625, *Catherine de la Baune*, fille d'*Emanuel-Philibert de la Baune*, Comte de Saint-Amour, &c. & d'*Hélène de Perrenot-de-Granvelle*, Dame de Renaix, dont il eut *Gilbert de Lévis*, Seigneur de Châteaumont, qui fut assassiné; *HENRI-LOUIS* qui suit dans ce même article; *Hélène*, mariée à *François d'Espinchal*, Baron de Messac; *Diane*, Religieuse à Bénisson-Dieu; *Gabrielle*, alliée le 25 avril 1663, à *Alexandre de Falcos*, Comte d'Anjou & de la Blache en Dauphiné; & *Hélène de Lévis de Châteaumont*, *HENRI-LOUIS de Lévis*, Marquis de Châteaumont, &c. épousa le sixième février 1667, *Marguerite d'Aultréin*, Dame de Gravein, veuve de *Claude-Charles d'Ayçon*, Comte de Poneins, dont il a eu *Marguerite de Lévis-Châteaumont*, mariée à *Pierre de Séve*, premier Président du Parlement de Dombes; *Marguerite de Lévis-Châteaumont*, morte jeune en 1679; *Diane de Lévis-Châteaumont*, Religieuse de la Visitation-Sainte-Marie à Lyon; *Marie de Lévis-Châteaumont*, Marquise de Valromey, non mariée; *Hélène de Lévis-Châteaumont*, Religieuse avec sa sœur; & *Philippe-Eltazar-François de Lévis-Châteaumont*, Capitaine de vaisseau, & Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, qui fut marié le sixième janvier 1694, avec *Marie-Anne de Lévis*, fille de *Charles-Antoine*, Comte de Charlus, & de *Marie-Françoise de Paule de Béthifil & de Mezières*, &c. dont il a entre autres enfans *Charles-François de Lévis-Châteaumont*, appelé le Comte de Lévis, qui fut Mestre-de-camp du régiment de Cavalerie, vacant par la mort de *François-Honore de Lévis* son cousin germain par commission du quatrième mars 1727. Il a épousé une fille de *Guillaume Languet Robelin*, Comte de Rochefort-la-Croissette, Baron de Saffre, Conseiller d'honneur au Parlement de Dijon.

XVI. *CHARLES de Lévis*, II. du nom, Comte de Charlus, Seigneur de Poligny, &c. Capitaine des Gardes du Corps, fut nommé à l'Ordre du Saint-Esprit; mais il mourut l'an 1662, sans en avoir reçu le Collier, laissant d'*Antoinette de l'Hopital*, fille de *Louis*, Seigneur de Vitry, & de *Françoise de Brichanteau*, qu'il avoit épousée en juillet 1620, *ROGER* qui suit.

XVII. *ROGER de Lévis*, Comte de Charlus, Marquis de Poligny, &c. Lieutenant Général des armées du Roi, & au Gouvernement de Bourbonnois, fut marié trois fois, & épousa 1. l'an 1642, *Jeanne de Montjouvant*, fille de *Marie-François*, Baron de Montjouvant, & d'*Angélique de Viennes-de-Soligny*; 2. l'an 1656, *Louise de Beaumont*, fille de *Louis*, Seigneur d'Ouques, & d'*Anne de l'Hopital-Sainte-Même*; 3. *Anne Perdriol*, veuve de *Charles de Béthifil*, Seigneur de Mezières, dont il n'eut point d'enfants. Elle mourut veuve le 25 janvier 1701. Ceux du

T

pre-

mier lit, furent, 1. CHARLES-ANTOINE qui suit; 2. Gilbert, Abbé de Port-Dieu; 3. Gaspard, Chevalier de Malte, mort l'an 1675; 4. Carburin, mariée avec Louis Fouquet, Marquis de Belle Isle, Baron de Villars, Seigneur de Pomay, morte à Paris le douzième de juin 1729, âgée d'environ 69 ans; & 5. Gaude de Lévis, Religieuse à Belle-Chasse: du second lit, sortirent, 6. Roger, mort jeune; & 7. Elisabeth.

XVIII. CHARLES-ANTOINE de Lévis, Comte de Charlus, &c. Maître-de-camp de Cavalerie, Lieutenant Général pour le Roi en Bourbonnois, mourut le 21 avril 1719. Il avoit épousé Marie-Françoise-de-Paule de Béthuis, fille aînée de César de Béthuis, Marquis de Mézières, &c. & d'Anne Perdriel, troisième femme de son père, morte le 30 janvier 1719, dont eut 1. CHARLES-ÉUGÈNE qui suit; 2. Marie-Anne de Lévis, mariée le fixième janvier 1694, à Philippe-Eltazar-François de Lévis, Seigneur de Châteaumorand, son cousin; 3. Marie-Anne, morte le 19 août 1705, sans alliance, âgée de 32 ans; 4. Marie-Hyacinthe de Lévis, Abbesse de Notre-Dame de Lévis, nommée le premier novembre 1704, morte le quatrième mai 1731, âgée de 44 ans; Catherine-Agnès de Lévis, mariée par contrat de mariage du 20 septembre 1720, avec Alexandre-François de Montbérton, Seigneur d'Émardes, de Villedeu, de la Cour-d'Uffieu, de Beauregard, de la Grignollée & de la Bérangère.

XIX. CHARLES-ÉUGÈNE de Lévis, Duc de Lévis, Pair de France, Comte de Charlus & de Saignes, Baron de Montjouvant, Seigneur de Poligny, de Saint-Nizier, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses armées, & de la province de Bourbonnois, commandant en Chef pour sa Majesté dans le Comté de Bourgogne, Gouverneur particulier de la ville de Bergues & Châtellenies y réunies, mort à Paris le neuvième de mai 1734, dans la 65^e année de son âge. Il avoit commencé à servir en 1688, & avoit suivi Mgr le Dauphin aux sièges de Philipsbourg, de Mannheim & de Frankendal. Il eut ensuite un régiment de Cavalerie, à la tête duquel il se trouva aux batailles de Fleurus en 1690, de Steinkerque en 1692, & de Neerwinde ou de Landen en 1693, de même qu'aux sièges de Mons, de Namur & de Charletoy, & dans d'autres occasions jusqu'à la paix de Riswyck en 1697. Il fut fait Brigadier le 29 de janvier 1702, eut le commandement de la Cavalerie en 1703, & se distingua à la première bataille de Hochfeldt, donnée le 29 septembre de la même année. Il fut fait Maréchal de camp le dixième février 1704, & il servit en cette qualité les années suivantes. Le Roi le fit, seul par distinction, Lieutenant Général de ses armées, le 18 février 1708, & il le nomma en même temps pour servir en cette qualité auprès du Corps de troupes qui étoit destiné pour passer en Ecosse; mais la descente n'ayant pu avoir lieu, & le vaisseau à bord duquel il étoit, ayant été obligé de se rendre aux Anglois le 25 de mars, il fut fait prisonnier de guerre. Après avoir été échangé, il continua de servir jusqu'à la paix d'Utrecht. Le Gouvernement des villes & citadelles de Mézières & de Charleville, lui fut donné au mois de novembre 1715. Il fut fait du Conseil de Guerre établi au mois de septembre 1715; & après la suppression de ce Conseil il eut au mois de juin 1718 le commandement en chef du Comté de Bourgogne. Il obtint, en considération de ses services & de sa naissance, l'érection de ses Terres & Seigneuries de Lury-le-Sauvage, de Poligny, de la Baudrière, de Champroux, & autres situées en Bourbonnois, en titre de Duché & Pairie, sous la dénomination de Lévis, par lettres du mois de février 1723, après la vérification desquelles il prêta serment, & prit séance au Parlement de Paris le 22 du même mois, le Roi étant en son lit de Justice pour la déclaration de sa majorité. Le Gouvernement de Bergues lui fut donné le 27 de mars 1728, & il fut reçu Chevalier des Ordres de sa Majesté, le dixième de février 1732. Il avoit épousé le 27 de janvier 1698, Marie-Françoise d'Albert, fille de Charles-Honoré d'Albert, Duc de Chevreuse, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de Jeanne-Marie Colbert, morte à Paris le troisième novembre de la même année, dans la 57^e année de son âge, étant née le 15 d'août 1678. Elle avoit été Dame du Palais de Madame la Duchesse de Bourgogne, morte Dauphine. Leurs enfants furent 1. Charles de Lévis, Comte de Charlus, Maître-de-camp d'un régiment de Cavalerie de son nom, auparavant de Villepreux, mort le dixième décembre 1724, dans la 26^e année de son âge, sans avoir été marié; 2. François-Honoré, appelé le Marquis de Lévis, né le neuvième d'août 1706, fait Maître-de-camp du régiment de Cavalerie de Charlus, vacant par la mort de son frère aîné au mois de décembre 1724, & mort le 24 février 1727, dans la 21^e année de son âge, sans avoir été marié; 3. François de Lévis, mort âgé de quatre ans & demi, le 15 de mars 1714; 4. Gui-Antoine de Lévis, né le septième de septembre 1715, & mort le quatrième de juin 1725; 5. Marie-Françoise de Lévis, mariée le douzième de janvier 1722, avec Joseph-François de la Croix, Marquis de Castrics, Baron de Castellau, de Gourdièges & des Etats de Languedoc, Lieutenant-de-Roi dans la même province, Maréchal des camps & armées du Roi, Gouverneur des villes, citadelle & diocèse de Montpellier, & de la ville & port de Cette, & Forts en dépendans, Chevalier d'honneur de Madame la Duchesse d'Orléans, & fait Chevalier des Ordres du Roi en 1724, restée veuve de lui le 24 de juin 1728, & morte le deuxième décembre suivant, âgée d'environ 26 ans, & laissant trois enfants en bas âge; 6. autre Marie-Françoise de Lévis, née le 19 de juillet 1707, & morte le lendemain; & 7. Marie-Louise de Lévis, née le neuvième de septembre 1712. Tous les fils de Charles-Eugène de Lévis étant morts sans lignée, la branche de Charlus s'est éteinte dans sa personne.

BRANCHE DES SEIGNEURS de LEVIS,
de Florenfac & de Marly.

VI. BERTRAND de Lévis, second fils de Philippe de Lévis, I.

du nom, Seigneur de Florenfac, & de Béatrix, Vicomtesse de Lautrec, fut Seigneur de Florenfac, &c. Le Roi de Majorque le nomma l'un de ses exécuteurs testamentaires l'an 1337, & il vivoit encore l'an 1382. Il avoit épousé l'an 1330, Jourdain de la Roche-en-Renier, sœur puînée de Jarnages, femme de son frère, & fille de Guignes, Seigneur de la Roche, & de Gillette, Vicomtesse d'Uzès, dont il eut 1. Hugues, Seigneur de Florenfac, mort avant son père; & 2. Philippe qui suit.

VII. PHILIPPE de Lévis, Seigneur de Florenfac, de Marly, de Magny, &c. servit en Flandre au siège de Bourbourg l'an 1383, & vivoit l'an 1422. Il avoit épousé l'an 1382, Aïx, Dame de Quélus, fille de Guillaume, Seigneur de Quélus, & petit-fils de Dédard de Quélus, & d'Hélène de Castellau, dont il eut 1. BERTRAND, II. du nom, qui suit; 2. EUSTACHE, qui a fait la branche des Seigneurs de COUSAN & de QUÉLUS, rapportée cy-après; & 3. Philippe de Lévis, Evêque d'Agde l'an 1411, puis Archevêque d'Auch l'an 1429.

VIII. BERTRAND de Lévis, II. du nom, Seigneur de Florenfac, &c. épousa Gaillarde de Peyre, fille d'Alroy, Seigneur de Peyre, & de Gaillarde d'Apcher, dont il eut PHILIPPE, II. du nom, qui suit.

IX. PHILIPPE de Lévis, II. du nom, Seigneur de Florenfac, &c. mourut au siège d'Acqs en Guienne l'an 1451. Il avoit épousé Isabeau de Poitiers, fille de Louis, Seigneur de Saint-Vallier, & de Polyxène Ruffo, dont il n'eut qu'une fille unique, nommée Jeanne de Lévis, Dame de Florenfac, née posthume, que le Roi Louis XI, étant encore Dauphin, fit épouser à Louis de Craufol, son favori.

BRANCHE DES SEIGNEURS de COUSAN,
& de Lugny.

VIII. ESTACHE de Lévis, second fils de Philippe de Lévis, I. du nom, Seigneur de Florenfac, & d'Aïx, Dame de Quélus fut Seigneur de Villeneuve-la-Crémade, Baron de Quélus & de Bornac, servit en Languedoc l'an 1421, & étoit mort l'an 1464. Il avoit épousé Aïx de Damas, Dame de Cousan, fille de Hugues, Seigneur de Cousan, & d'Aïx de Beaujeu, dont il eut 1. Philippe, Archevêque d'Auch, puis d'Arles, & Cardinal, dont il sera parlé cy-après dans un article séparé; 2. JEAN qui suit; 3. Eustache, Archevêque d'Arles après son frère, mort le 22 avril 1489; 4. Gui, qui a fait la branche des Seigneurs de QUÉLUS, rapportée cy-après; 5. Jean, Religieux de l'Isle-Barbe; 6. Marie, alliée à Guillaume Rollin, Seigneur de Beauchamp; 7. Charlotte, mariée à Jean de Lévis, IV. du nom, Seigneur de Mirepoix; 8. Marguerite, alliée 1. le cinquième septembre 1471, à Guillaume d'Albon, Seigneur de Saint-Forgeux; 2. à N. . . Seigneur de la Queille; 9. Catherine, épouse de Jean de Pérusse, Seigneur de Saint-Bonnet; 10. Isabelle, mariée l'an 1496, à Bertrand d'Allegre, Baron de Puygaut, Seigneur de Bussat; 11. 12. Agnès & Jeanne de Lévis, mortes sans alliance.

IX. JEAN de Lévis, Seigneur de Cousan, de Lugny, &c. avoit épousé 1. Marie de Lavieu, fille de Hugues, Seigneur de Feugerolles & de Chalais-le-Comtal & de Jeanne Cassin, morte sans enfans; 2. Louise de Breffolles, veuve de Charles de Lavieu, Seigneur de Feugerolles, & fille d'Antoine de Breffolles, Sénéchal de Bourbonnois, & de Catherine d'Apchon, dont il eut 1. Gabriel de Lévis, Baron de Cousan, mort l'an 1553, sans laisser de postérité d'Anne de Joyeuse, fille de Louis, Comte de Grandpré, ni de Jeanne de Bourbon, qu'il avoit épousée l'an 1525; 2. JEAN, II. du nom, qui suit; 3. Gui, Seigneur de Marly, de Leffart, &c. vivant l'an 1500; 4. Eustache, Chanoine & Chantre de Montbrison, Comte de Lyon; 5. Christophe, Chanoine & Comte de Lyon; 6. Jean-Louis, Seigneur de Nervieu, mort sans enfans de Marguerite de Sainte-Colombe, fille de Guillaume, Seigneur de Saint-Priest, & de Jeanne de Damas-Verpré; 7. Louise, mariée 1. à Anne de Talaur, Seigneur de Chalmazel; 2. à Guillaume de Talaur, Seigneur de Nouailly-la-Ferrière; & 8. Antoinette de Lévis.

X. JEAN de Lévis, II. du nom, Seigneur de Lugny, du Plessis, &c. mourut avant son frère aîné, laissant de Jeanne de Chalencou sa femme, fille de Guillaume, Seigneur de Rochebaron, & de Catherine de Brion, 1. CLAUDE qui suit; & 2. N. . . de Lévis, mariée à N. . . Seigneur de la Motte-Morlet.

XI. CLAUDE de Lévis, Seigneur de Cousan, de Lugny, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. avoit épousé l'an 1541, Hilaire de Lettes-Desprez, fille d'Antoine de Lettes, dit Desprez, Seigneur de Montpezat, Maréchal de France, & de Liette du Fou, dont il eut 1. Pierre de Lévis, Baron de Cousan, Chambellan du Duc d'Alençon, mort sans laisser de postérité de Marguerite de Roftain; 2. JACQUES qui suit; 3. Jeanne, mariée à François de la Beraudière, Seigneur de Linc-Rouet; & 4. Louise de Lévis.

XII. JACQUES de Lévis, Baron de Cousan, Seigneur de Chalais-le-Comtal, de Lugny, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, vivoit l'an 1613. Il avoit épousé 1. l'an 1584, Paule de Gathe, fille d'Antoine, Seigneur de Lupé, & de Françoise de Joyeuse, morte l'an 1598; 2. Louise de Ryvoire, fille de Balthazar, Seigneur de Saint-Palais, & de Gabrielle de la Barge. Ses enfans du premier lit, furent, 1. Gaspard de Lévis, Baron de Cousan, mort sans alliance l'an 1622; & 2. Marguerite de Lévis, épouse de Louis, Marquis de Saint-Priest; ceux du second, furent, 3. Balthazar, Baron de Cousan, mort sans alliance; 4. CLAUDE qui suit; 5. Antoinette; & 6. Claude de Lévis.

XIII. CLAUDE de Lévis, Baron de Lugny, Seigneur de Narqu, &c. vendit la Baronnie de Cousan, & se retira en Bourgogne, où il épousa le 24 novembre 1638, Anne de Chanlecy, fille de Pontus, Baron de Pluvaut, & de Jeanne de Pontallier, dont il eut 1. Pontus de Lévis, Baron de Lugny; & 2. N. . . de Lévis, Chevalier de Malte.

La branche de Lévis-Lugny a été continuée par Jacques de Lévis, Marquis de Lugny, Seigneur de Bougy, du Pleisis, &c. & qui épousa Françoise de S. George, nièce de Claude de S. George, Archevêque & Comte de Lyon, mort le neuvième de juin 1714, âgé de 82 à 83 ans, & fille de Marc-Antoine, Comte de S. George & de Monceaux, mort le 15 de juin 1719, dans la 94 année de son âge, & de Gabrielle d'Amanzé de Choffailles. De ce mariage sont sortis plusieurs enfans, dont deux étoient en 1719, Chanoines & Comtes de Lyon; & un autre, appelé le Marquis de Lévis-Lugny, entra en 1718 dans le régiment des Gardes Françaises, en qualité d'Enseigne, & monta en 1720 à une Sous-lieutenance, & depuis à une Lieutenance.

BRANCHE DES BARONS
Et Comtes de Québus.

IX. GUY de Lévis, quatrième fils d'EUSTACHE de Lévis, Seigneur de Québus, & d'Alte de Damas, Dame de Coufan, fut Baron de Québus, Seigneur de Villeneuve-la-Crémade, &c. & mourut l'an 1508. Il avoit épousé le 15 février 1475, Marguerite de Cardillac, Dame de Vareyres, & de Privatac, fille de Guillaume, Seigneur de Vareyres, & de Marguerite de Narbonne, dont il eut 1. GUILLAUME qui suit; 2. Catherine mariée à Pierre de Cardillac, Seigneur de Bioulle; 3. Marguerite, alliée à Gaspard de Lomagne, Seigneur de Claux; 4. Jeanne, épouse d'Antoine Ebrard, Seigneur de Saint-Sulpice; & 5. Magdelaine de Lévis, morte sans alliance.

X. GUILLAUME de Lévis, Baron de Québus, de Vareyres, &c. mourut l'an 1524, laissant de Marguerite d'Amboise, sa femme, fille de Hugues, Seigneur d'Aubijoux, & de Magdelaine d'Armagnac, 1. Jean, Baron de Québus, mort l'an 1536, sans postérité de Baltozarde de Lettes-Desprez, fille d'Antoine, Seigneur de Montpezat, Maréchal de France, & de Liette du Fou; 2. ANTOINE qui suit; 3. Jacques, mort avant son père; & 4. Marguerite de Lévis, alliée à Antoine d'Arpajon, Baron de Lers.

XI. ANTOINE de Lévis, Comte de Québus, Seigneur de Florentiac en partie, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Grand Sénéchal & Gouverneur de Rouergue, Gentilhomme de la Chambre du Roi, mourut le huitième avril 1586. Il avoit épousé 1. en novembre 1536, avec dispense, Baltozarde de Lettes-Desprez, veuve de son frère aîné; 2. Susanne d'Étiffac, veuve de Jacques, Seigneur de Balaguer & de Mont-falez, & fille de Louis, Baron d'Étiffac, & d'Anne de Daillon. Du premier lit, vinrent, 1. JACQUES qui suit; 2. Melchior, Abbé de Figeac; 3. Marguerite, alliée à Hector de Cardillac, Seigneur de Bioulle; 4. Jeanne de Lévis, Dame de Québus, mariée l'an 1575, à Jean-Claude, Seigneur de Petits & de Salers, vivante l'an 1630; & 5. Anne de Lévis, épouse de Jean de Castelpers, Seigneur de Pannat: du second lit il eut 6. Jacques de Lévis, Comte de Québus, mort le sixième août 1586, âgé de 12 ans.

XII. JACQUES de Lévis, Comte de Québus, &c. l'un des Mignons du Roi Henri III, mourut le 29 mai 1578, des blessures qu'il avoit reçues en un combat particulier, contre le Seigneur de Dunes, dit Estranguet, & fut enterré en l'église de S. Paul, sous un magnifique Mausolée que le Roi fit faire, & qui fut détruit par les Parisiens, à la nouvelle de la mort du Duc de Guise à Blois, l'an 1588. * Pierre des Vaux-de-Cernay, *Hist. Albigens.* Catal. *Hist. & Mémoires de Longueoc.* De Marc. Oihéart. De Thou. Sainte-Marthe. Du Chêne. Du Bouchet. Guichenon. Le Laboureur. Godefroy. Le P. Anselme, &c.

LEVIS (Philippe de) fils d'EUSTACHE de Lévis, Baron de Québus, & d'Alte de Damas, Dame de Coufan, fut Evêque d'Agde, & ensuite Archevêque d'Auch. Depuis, le Pape Pie II, dont il avoit été Référendaire, l'éleva, l'an 1462, sur le siège de l'Eglise Métropolitaine d'Arles, par la cession de Pierre, Cardinal de Foix, qui en étoit Archevêque. Le Pape Sixte IV le mit ensuite au nombre des Cardinaux l'an 1473; de sorte que Philippe étant obligé indispensiblement d'aller à Rome, laissa le soin de son église à Antoine Guiramands, depuis Evêque de Digne. Il mourut deux ans après à Rome, où il étoit l'ornement du Sacré Collège, & il fut enterré dans l'église de sainte Marie-Majeure. *Eustache de Lévis* son frère, qui lui succéda en l'Archevêché d'Arles, fut mis dans le même tombeau l'an 1479. * Friton, *Gall. Purpur. Saxi, Pontif. Arelat.* Du Chêne, & Aubéry. *Histoire des Cardinaux.*

LEVITA, en Latin *Levitas*, *Levithos*, petite île déserte, mais qui a un port fort sûr. Elle est entre celles de Lango, de Mergo, & de Stampalia dans l'Archipel. * Maty, *Diç. Géogr.*

LEVITIQUE, livre Canonique de l'Écriture-Sainte, dans l'Ancien Testament, tire son nom de la Tribu sacerdotale de Lévi. Les Hébreux le nomment *Vajera*, c'est à dire, *Écriture*, parce qu'il commence par ce mot. Il est divisé en vingt-sept chapitres, & traite des sacrifices, des différentes cérémonies, des degrés de consanguinité, des fêtes ordonnées, des vœux, des décimes, de la peine du blasphème, du jubilé, &c. Moïse est Auteur de ce livre, & des quatre autres qui forment le Pentateuque. * Torniel, *A. M.* 2545. n. 11. § 12. tome 1. p. 518. & 519. édit. de Plantin. Du Pin, *Differt. prélimin. sur la Bible.*

LEVITIQUES. On donna ce nom à une sorte d'Hérétiques, fortis des Gnostiques & des Nicolaites, dont ils suivirent les erreurs. * Saint Epiphane, *Hier.* 25. S. Augustin, *de Har.* c. 5.

* LEUMMIN ou LAOMIN, troisième fils de Dédan, & petit-fils du Patriarche Abraham. * *Genèse*, ch. 25. v. 3.

LEUNCLAVIUS (Jean) Allemand, natif d'Amelborn ou Amelburn en Westphalie, eut place entre les savans hommes de son tems. Il favoit assez bien les Langues, & il voyagea

dans presque toutes les Cours de l'Europe. Il s'arrêta assez longtems dans celle du Duc de Savoie, puis il vint à Vienne en Autriche, où il mourut au mois de juin 1593. Les Oeuvres imprimées de Leunclavius sont, *Epigrammata de Nuptiis Joh. Casimiri Frederici Septemviri & Elizabethæ & Augusti Septemviri filia; Notatorum libri duo quibus nomina & loca Juris Civitis restituantur & illustrantur; Historia Muslimana Turcarum libri decem & octo, quibus accesserunt Commentarii duo, Librarius Index Asmatidum & Apologeticus alter; Pandita Historia Turcica; Compendiosus de presentis Rerum Turcarum status; de Majorum Bellis adversus finitimos gestis, Commentatio; Supplementum Annuum Turcarum; Oratio ad Principes Romani Imperii; Apologia pro Zozymo; Nota in Dionem Cassium. On a de lui plusieurs Traductions Latines, savoir, *Plutarchus de Conjuratione; Annales Constantinii Monasti; Annales Michaelis Glyca; Annales Sultorum Ottomanidarum a Turcis sua Lingua scripti; Fœdus Græco-Romanum tam Canonicum quam civile, cum Annotationibus; Nasseni liber de Homini Opificio; Nasseni libri quindocim in Canticum Canticorum & ad Flavianam Epistolam; Cœlesti Cardinalis Guisavi duodecim Quaestiones, & Græcorum ad eas Responsiones; Operum Grægorii Nazianzeni tomus tres, avec la Version Latine des Commentateurs Grecs de Saint Grégoire de Nazianze, & des Annotations sur les passages les plus obscurs; Cesaris germani fratris Nazianzeni Dialogi quatuor; Apomazaris de Significatione Sonitorum; Paratitlorum libri tres antiqui; Legatio Manuelis Comeni ad Armenios; Manuelis Palæologi Præcepta de Educatione Regum; Zozimi Comitis Historia Nova; Xenophonis Opera cum Annotationibus, dans lesquelles, il défend sa Version contre la critique que Henri Etienne avoit faite sur cet Ouvrage. Il a aussi donné au Public *sexaginta libri Bardanius cum Notis*, & corrigé les Histoires de Procope de Césaire, d'Agathias, de Jornandès & de Léon Aretin. Il a été, au jugement des Savans, un des meilleurs Traducteurs qu'il y ait eu de son tems. Mr. de Thou dit que Leunclavius étoit très-savant en la Langue Gréque & la Latine, & profond dans la connoissance du Droit Romain & du Grec; qu'il avoit un jugement merveilleux; qu'il avoit bien lu l'Histoire Byzantine; que dans son voyage à Constantinople il avoit appris la Langue des Turcs & ce qui regardoit ces peuples; & qu'il mourut n'ayant pas encore atteint sa soixantième année. Marquard Prebera fait imprimer à Francfort en 1596, in folio, deux tomes du Droit Grec & Romain, Canonique & Civil, ramassés & traduits en Latin par Leunclavius, qui les avoit tirés de diverses Bibliothèques d'Europe & d'Asie. Scaliger qui dit que Leunclavius étoit le plus grand Jurisconsulte de son tems, dit aussi que sa conduite étoit peu chaste, *habebat scorta secum*. * Baillet, *Jugement des Savans*, *Se. tome 2. partie 2. p. 112. n. 209*; & *tom 2. partie 3. n. 283. p. 389 & 390.* édit. d'Amsterdam, 1725. Teiffier, *Biog. des Hommes Savans*, tome 4. p. 185 & suiv. édit. de Hollande, 1715.**

LEVO LA. Voyez EVO LA.

* LEUPOLD (Jacques) Conseiller & Commissaire des Mines du Roi de Pologne, Membre de la Société Royale de Berlin, & de diverses autres, mourut à Leipzig le 12 janvier 1727. On doit le regretter comme un des plus habiles hommes qu'il y eût en Europe pour les instrumens de Mathématique. Il s'étoit sur tout rendu célèbre par son grand Ouvrage intitulé, *Theatrum Machinarum*, en huit volumes. * *Biblioth. Germanique*, tome 13. p. 221 & 222. En 1735, on a imprimé à Leipzig, in folio, un Supplément à l'Ouvrage, dont on vient de parler. Ce Supplément traite des Moulins de toute espèce. * *Biblioth. Germanique*, tome 32. p. 217.

* LEUPSCH, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe & dans la Basse Lusace, est au nord de Dresden, tirant vers l'est, & en est éloignée de huit à neuf lieues.

* LEUR (N... Vander) de Breda, naquit vers l'an 1656 ou 1657. Il alla de bonne heure à Rome pour s'y perfectionner dans le Dessin & dans la Peinture. Il eut le bonheur de s'acquies la protection d'un Cardinal, amateur de ce bel Art, & cela lui fournit les moyens de copier les plus belles pièces des Peintres Italiens & Flamands. Il excelloit à tirer des copies, de sorte qu'il étoit difficile aux Connoisseurs de les distinguer des Originaux; mais il n'avoit pas le talent de faire de belles ordonnances de son chef. Il faisoit de beaux portraits bien ressemblans & bien exécutés, & c'est dommage qu'il ne s'y est pas entièrement appliqué. C'étoit un parfaitement honnête homme, & il prenoit un grand soin des Disciples que l'on mettoit sous sa conduite. Il est mort de phthisie, mais on ne fait pas en quelle année. Voyez M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Pays-Bas*, en Hollandois, tome 3. p. 287—291.

* LEURCY-le-SAUVAGE, selon le Dictionnaire Universel de la France, & LOURCY-le-SAUVAGE ou LURCY-le-SAUVAGE, selon les Cartes de Santon, bourg de France dans le Bourbonnois, au nord-ouest de Moulins, dont il est éloigné d'environ sept lieues.

LEURES (Martin) de Brabant, florissoit en 1485. Il fut l'Avocat des femmes; puisqu'il fit un livre pour les défendre contre ce qu'on a accoutumé de dire contre elles, & amassa en un toutes les belles actions du Sexe qu'il put favoir. * König, *Biblioth. Vetus & Nova*.

LEUROUX, petite ville de France, dans le Berri, à quinze lieues de Bourges, vers le couchant, est fort ancienne, & on y remarque encore des vestiges de la grandeur Romaine, tels que la place des arènes & l'amphithéâtre. Cette ville située dans un fond, est enfermée de murailles flanquées de leurs tours, & de fossés. Il y a une église collégiale dédiée à saint Sylvain. Au dessus de la ville est un grand château, au milieu duquel s'éleve une tour d'une hauteur prodigieuse, accompagnée de deux autres.

LEUSDEN (Jean) fameux Philologue des Pays-Bas, sur tout fort versé dans l'Hébreu, naquit à Utrecht en 1624, & y

jetta les fondemens de ses études dans les Langues & dans les Mathématiques. Sa plus grande application étoit pour les Langues Orientales, & pour cet effet il passa à Amsterdam afin d'y connoître de plus près les cérémonies des Juifs & d'y profiter de l'instruction des Rabbins. En 1649, il obtint la Chaire de Professeur en Hébreu & des Antiquitez Hébraïques à Utrecht; poste dans lequel il demeura jusques à la fin de ses jours, au grand profit des jeunes gens qui se vouoient à la Philologie. Étant Professeur, il fit un voyage pour voir le reste des Pais-Bas, la France & l'Angleterre, & sa connoissance avec les plus célèbres Philologues de son tems. Il mourut vers la fin de septembre 1699, & laissa un fils nommé Rodolphe, qui est dans le premier Membre des Etats de la province d'Utrecht; & Jean-Guillaume l'un des quarante Magistrats de la ville d'Utrecht, cy-devant Bourguemaitre. Quoique M. Leusden ne fit pas de nouvelles découvertes dans la Critique, il l'entendoit cependant à fonds, & avoit le talent de l'enseigner clairement & brièvement. Comme il avoit une grande vénération pour les Buxtorfs, il en avoit adopté tous les sentimens, & les enseignoit dans ses leçons, à l'exception de la prononciation du nom *my* qu'il prononçoit *jevova* & non *Adonai*. Voici la liste de ses Ouvrages, *Jonas, Joel, & Obadiah paraphrasi Chaldaica, Masora & Comment. Rabbin. illustrati; Philologus Hebraeus; Hebraeo-Mixtus; Hebraeo-Græcus; Pirke Arot cum Versione Latina & Notis; Clavis Hebraica Veteris Testamenti; Clavis Græca Novi Testamenti; Lexicon Hebraeo-Latinum; Maniale Hebraicum; Schola Syriaca; Onomasticon sacrum; Diversæ Grammatice & Pseautierum Hebraicæ; Deux belles éditions & fort corrigées de la Bible en Hébreu; Novum Testamentum Syriacum*, dans l'édition duquel il fut secondé par Charles Schaaf, Professeur en Langues Orientales à Leyde. Il a encore eu soin de procurer des éditions bien corrigées des Oeuvres de Bochart, de Lightfoot, & du livre de Polus, qui a pour titre *Poli Synopsi Criticorum*. * De Vries, *Parent. Leusden. Ejusdem Scripse. & Epist. MSS. Benthaim, Holl. Kirchenfl. Diß. Aliemand de Bäle.*

L E U S E. Voyez L E U Z E.

L E U T A R D, Païsan fanatique du bourg de Vertus, dans le diocèse de Châlons sur Marne, sur la fin du dixième siècle, brisoit les croix & les images, prêchoit qu'il ne falloit pas payer les dîmes, & foutenoit que les Prophètes n'avoient pas toujours dit de bonnes choses. Il se faisoit suivre par une multitude innombrable de personnes, qui le croyoient inspiré de Dieu. Gibuin, Evêque de Châlons, défabusa & convainquit ces pauvres gens; & le malheureux Leutard, désespéré de se voir abandonné, se précipita dans un puits, la tête la première. * Giaber, *l. 2. ch. 11. Baronius, A. C. 1000.*

L E U T E R I C ou **L E O T H E R I C**, Archevêque de Sens, succéda à Sévin, vers l'an 1000. Le Continuateur d'Almoïn parle de l'élection de ce Prélat, qui avoit été Disciple de Guibert, & Archidiacre de Sens. Frotnond, qui en étoit Comte, vouloit faire tomber ce Bénéfice sur son fils Brunon, qui étoit ecclésiastique; ce qui fut cause qu'il persécuta Leuteric. Rainard II, dit le *Mauvais*, continua les persécutions commencées par le Comte son père. Elles furent si violentes, que le Roi Robert en ayant pitié assiégea Sens, & prit cette ville, avec le Comté qu'il ôta à Rainard. Ainsi Leuteric étant en repos, assista à quelques Conciles, qu'on célébra de son tems. Il fut blâmé d'avoir usé d'une façon de parler nouvelle & particulière, en administrant l'Eucharistie aux Fidèles, & fut tout dans un siècle, où ce mystère adorable commença à trouver un adversaire en la personne de Bérenger. Leuteric donnant la sainte hostie, prononçoit à la vérité ces paroles, *Le corps de Notre Seigneur Jesus Christ soit le salut de votre ame & de votre corps*. Mais il ajoutoit ces autres mots, *Si vous en êtes digne, recevez-le; si digne es, accipe*. Son dessein étoit de se servir de l'Eucharistie, pour éprouver si l'on étoit coupable. Le Roi Robert, qui étoit un Prince très-pieux, reprit Leuteric de cette nouveauté; & ce Prélat profita de ses conseils. Voilà précisément ce que lui impute Helgaud de Fleuri, & non d'avoir eu aucune opinion erronée sur le mystère de l'Eucharistie. Il mourut l'an 1032. Le Continuateur d'Almoïn, *l. 5. c. 46. Helgaud de Fleuri, in Vita Roberti. Fulbert de Chartres, Epist. 31. &c. Baronius, A. C. 1004. Sainte-Marthe, Gall. Christ. Le P. Mathoud, de vera Senonum origine.*

L E U T E R B E R G. Voyez L E I T E N B E R G.

L E U T E R S H A U S E N, petite ville d'Allemagne en Franconie dans le Marquisat d'Anspach, sur l'Altmühl, à l'ouest d'Anspach, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

L E U T G A R D E. Voyez L U G A R D E.

L E U T K I R C K, petite ville impériale de la Souabe. Elle est Protestante & située dans l'Algow sur l'Éschach, à quatre lieues de Memmingen, du côté du midi. Quelques Géographes prennent Leutkirck, pour l'ancienne *Edodurum* ou *Edodurum*, petite ville de la Rhétie, laquelle d'autres placent à *Edotal* village de la même contrée. * Maty, *Diß. Géogr.*

L E U T M A R I S ou **L E I T O M E R I T Z**, ville du Royaume de Bohême, dans le Cercle ou la Préfecture de Leutmaris, sur la rivière d'Elbe, au dessous de Melnick, est le siège d'un Evêché suffragant de Prague, & fondé dans le XVII^e siècle, par le Pape Alexandre VII. Les Auteurs Latins nomment cette ville *Litomierium* ou *Litomericca*. Il y a une des dix-sept préfectures de la Bohême; & elle comprend Ulig, Melnick, Dietzin, &c. * Ortelius. Sanfon.

L E U T M A R I S, L E T O M E R I T Z ou **L E I T O M E R I T Z**, Cercle ou Préfecture du Royaume de Bohême, est borné au nord, & à l'est en partie par la Haute-Lusice, à l'est par la Préfecture de Bolelaw ou de Jung-Buncfel, au sud par l'Elbe & par l'Eger, & à l'ouest par la Préfecture de Satz ou de Ziateck. Cette province est traversée par l'Elbe, à peu près du sud au nord. Elle peut avoir dixhuit lieues dans la plus gran-

de longueur, & quatorze dans sa plus grande largeur. Sa capitale s'appelle aussi Leutmaris.

L E U T M E R I T Z. Voyez L E U T M A R I S.

L E U T O M I S S E L ou **L I T T O M I S S E L**, en Latin *Litomiseum*, ville de Bohême, qui a eu titre d'Evêché, est renfermée, dans la Préfecture ou dans le Gouvernement de Chrudim. * Sanfon.

L E U T S C H, en Latin *Leuconium*, petite ville assez bien fortifiée, est dans le Comté de Cépuz ou de Zips en Haute Hongrie, à douze lieues de Caffovie, au pied du mont Krapack, & à la source de la rivière de Harnat. * Maty, *Diß. Géogr.*

L E U V A ou **L I O B A**, L. de ce nom, Roi des Visigoths, en Espagne, succéda à Athanagilde l'an 567 ou 568. Il posséda un an ou environ, tout le Royaume des Visigoths, puis céda l'Espagne à son frère Léovigilde, & se retira pour son partage du Bas-Languedoc, où il régna quelques années, comme nous l'apprenons de Grégoire de Tours, & de Jean, Abbé de Biclare, qui fixe le tems de la mort de Leuva à l'an 572 ou 573. * Consultez aussi Mariana, *Hist. Hispan.*

L E U V A ou **L I O B A** II, Roi des Visigoths, en Espagne, succéda à son père Récarède l'an 601, étant encore trop jeune pour gouverner ses peuples. Il régna environ deux ans, & fut tué par Viteric qui usurpa la couronne. * Saint Isidore, *in Chron. Mariana, &c.*

L E U V I G I L D E, Roi des Goths. Voyez L E V I G I L D E.

L E U W A A R D E N, ville des Provinces-Unies, & capitale de la Frise, est la résidence de la Cour souveraine de Frise. Elle est située entre des marais dans le Quartier d'Ostergoo, dont elle est la capitale. Elle est grande, riche & fortifiée de bons remparts, qui sont des plus beaux & des plus hauts qui se voyent. Ils sont défendus d'un large fossé plein d'eau, de plusieurs bastions & d'autres ouvrages. Elle est à deux lieues de Dokum, & à la même distance de la mer. Ce n'étoit autrefois qu'un bourg que l'on commença d'entourer d'une muraille en 1190. L'enceinte en étoit fort petite, mais elle s'est depuis fort aggrandie. Ses rues sont droites, larges & belles, divisées par plusieurs canaux. La Maison-de-ville est fort belle & d'une architecture moderne. Le Prince de Nassau-Orange, Stadhouder de Frise, en mit la première pierre le deuxième avril 1715, âgé de trois ans & sept mois, comme on le voit par l'Inscription Flamande en lettres d'or. En 1559, le Pape Paul IV y érigea un Evêché suffragant de l'Archevêque d'Utrecht; mais en 1578 les Protestans chassèrent l'Evêque, de sorte que cet Evêché a été supprimé dans sa naissance. Leuwarden se rendit libre en 1566. * Guichardin, *Description des Pays-Bas. Dictionnaire des Pays-Bas, tome 4. p. 311. & suiv.*

L E U W A A R D E N (Jean de) Cordelier, étoit de Frise, & florissoit en 1599. Il a publié un Traité sur la Synagogue des Juifs, & sur l'Eglise de Jesus Christ. Swertius dit qu'il fut envoyé aux Indes occidentales pour y convertir les Indidèles. * Konig, *Biblioth. Veter. & Nova.*

L E U W E. Voyez L E U W E & L E O N I N.

L E U W E N ou **L E E U W E N** (Gerbrand de) Théologien célèbre parmi les Réformez, naquit le neuvième septembre 1643, à Boïscop en Hollande. Il s'appliqua de bonne heure à l'étude de la Théologie sous les Professeurs Heidanus, Cocceus & Hoornbeek. Il fut reçu Proposant à l'âge de vingt ans, & fut dans sa 22^e année appelé Ministre à Velsen. En 1671, il devint Ministre d'Amersfort, & sept ans après, il reçut la vocation de Harlem. Enfin en 1681, il fut fait un des Conducteurs de l'Eglise d'Amsterdam, où en 1686 on lui donna la Chaire de Professeur en Théologie. Il mourut l'onzième mai 1721, âgé de 78 ans. Il a été marié deux fois, 1. avec Catherine van Collen en 1665; 2. avec Jacqueline Balke, veuve de M. Jean de Flamerdingen, Docteur en Médecine & Chevalier de S. Marc. De sa première femme il eut quatre fils & trois filles, tous morts avant lui, à l'exception d'Elizabeth mariée à M. Daniel Nys. Il n'eut point d'enfants de sa seconde femme. On a de lui en Hollandois, *Une Explication de l'Épître aux Romains en quatre volumes in quarto; Une Explication des Actes des Apôtres, en deux volumes in octavo & in quarto; & quelques autres Ouvrages*. Il a été un des plus habiles Théologiens & un des plus éloquens Prédicateurs de son tems. * Gr. *Diß. Univ. Holl.*

L E U W E N ou **L E E U W E N** (Simon de) célèbre Jurisconsulte de Hollande, & grand Connoisseur des Antiquitez de sa patrie, naquit à Leide le 17 octobre 1623. Il s'appliqua d'abord à la Jurisprudence, & il fut reçu Docteur en cette faculté; mais dans la suite il se donna tout entier à la recherche des Antiquitez des Pays-Bas. Il a été Membre de la Régence de Leide, & en 1681 il devint Sous-Greffier du Haut Conseil de Hollande. Il mourut le 13 janvier 1682, à l'âge de 71 ans. On a de lui un *Corpus Juris Civilis* avec de belles Remarques; *Observationes in Wifemii Tradatum de Avariâ; Libellus de Originis, progressu, usu atque autoritate Juris Civilis; Confusa forensis Theoretica & practica*. Il a aussi publié en Hollandois plusieurs Traitez de Droit, & une *Description de la ville de Leide*. Celui de ses Ouvrages qui avoit pour titre *Batavia illustrata*, est demeuré imparfait, & on l'a publié tel qu'il l'avoit laissé. * Gr. *Diß. Univ. Holl.*

L E U W E N H O E K ou **L E E U W E N H O E K** (Antoine de) curieux Physicien dans le siècle passé & dans celui-ci, étoit issu d'une ancienne famille de Delft, & naquit à Delft le 24 octobre 1632. Il a fait une infinité d'expériences & de découvertes, par lesquelles il s'est acquis une telle réputation que la Société Royale d'Angleterre lui a donné place dans son Corps. Il excelloit à tailler des verres pour des microscopes & pour des lunettes, & se plaisoit à ramasser toutes sortes de raretés. Il mourut le 26 août 1723, à l'âge de 90 ans, dix mois & deux jours. Les lettres qu'il a écrites à la Société de Londres & à

d'autres Savans ont été recueillies & imprimées en 1721 à Leide, in quarto. * Gr. Diâ. Univ. Holl.

LEUWENTZ, ville du Comté de Strigonie, ou de Gran, dans le Gouvernement de Neuhauſel, & ſur le Gran, en Hongrie. Ce fut là que M. de Souches, Général des troupes Impériales, mit l'an 1694 les Turcs en déroute. Elle eſt éloignée de ſix milles d'Allemagne, de Strigonie, vers le ſeptentrion. * Baudrand. Bayle, Diâ. Crit.

LEVY. Voyez LEVIS.

LEUZE, bourg des Païs-Bas, dans le Comté de Hainaut, à trois lieues de Tournay, à trois de la ville d'Ath, & à cinq de Condé, eſt devenu célèbre, par la bataille qui ſ'y donna entre les François, commandez par François de Montmorency, Maréchal, Duc de Luxembourg, Général des armées de Louis XIV. Roi de France, & les Alliés ſous la conduite du Prince de Waldeck, le 19 ſeptembre 1691.

LEW. LEX. LEY. LEZ.

LEWANCZ, ville. Voyez LEUWENTZ.

LEWENBURG ou LAWENBURG, ville & Seigneurie d'Allemagne, en Poméranie. Elle eſt dans la partie de ce Duché, dite la *Pomeranie*; & a été cédée par le Roi de Pologne à l'Electeur de Brandebourg. * Sanſon. Baudrand.

LEWEN ou LEONIN (Albert) Voyez LEONIN (Albert)

LEWEN, rivière du Cumberland en Angleterre, qui fort de deux endroits différens du côté du nord. Une ſource eſt à l'eſt appellée *Black*, ou *noire*; & l'autre à l'ouest, appellée le *Leven Blanc*. Après ſix milles d'Angleterre de cours, elles ſe réunissent & ſe déchargent dans le Kirkſop, & vont toutes enſemble ſe rendre dans l'Eden. * Diâ. Anglois.

LEWEN (Jean) Voyez LEONIUS.

LEWENKLAU. Voyez LEUNCLAVIUS.

LEWENTZ. Voyez LEUWENTZ.

LEWES, bon bourg & bien peuplé. Il eſt dans le Comté de Suſſex en Angleterre, entre Chicheſter & Rye, à neuf ou dix lieues de l'une & de l'autre, & à deux de la Mer de Bretagne. Il eſt ſitué ſur une éminence & à ſix paroiffes. On y tient ordinairement les *Aſſiſes*, & quelquefois à *Grinthead*. * Maty, Diâ. Géogr. *Etat de la Grande Bretagne, ſous George II, tome 1.*

LEWIN, petite ville du Royaume de Bohême dans le Cercle ou la Préfecture de Leutmaris, eſt au nord-nord-eſt de la ville de Leutmaris, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues.

LEWIN ou LEWINSMOUTH. Voyez LEVIN, bourg.

LEWIS, île d'Ecoſſe, eſt la plus ſeptentrionale des *Wefternes*, & éloignée de neuf lieues de l'île de Skye, & de vint de la côte d'Ecoſſe. Sa longueur eſt de dix huit lieues & ſa largeur de quatre ou cinq. Elle eſt ſéparée en deux parties par un petit liſthme de mille pas. La partie ſeptentrionale, qui eſt la plus grande, conſerve le nom de *Lewis*, & abonde en grains & en bœufs. Ses principaux bourg ſont *Sherboſt*, *Grimfetter* & *Daneville* ou *Dallenille*. La méridionale porte le nom de *Haray*. Elle eſt pleine de montagnes & de forêts, & produit pourtant de bons pâturages. *Rowadill* en eſt le principal bourg. On prend près des côtes de cette île des balaines d'une prodigieufe groſſeur, & on y pêche quantité de ſaumons & de harengs. * Maty, Diâ. Géogr.

LEWIS (Denys de) du Païs de Liège, Chartreux. Voyez DENYS de RICKEL ou DENYS le CHARTREUX.

LEWSHA M, village d'Angleterre, dans le Comté de Kent, ſur un ruiſſeau près de Deptford, à ſix milles de Londres. En 1651, on y découvrit une fontaine médicinale, dont l'eau prise en quantité purge doucement par les urines & par les ſelles. * *Beeverell. Delices d'Angleterre, p. 752.*

LEXMOND. Voyez LECKSMOND.

LEY, rivière. Voyez LEA.

LEYBNITZ, bourg de la Stirie, ſitué ſur la rivière de Sacka, à une lieue de ſon embouchure dans le Muer, à cinq lieues de Gratz, vers l'orient méridional. On prend ce lieu pour l'ancienne *Polybium*, petite ville de la Haute Pannonie. * Maty, Diâ. Géogr.

LEYBNITZ (Guillaume Godéſroy, Baron de) Voyez LEIBNITZ.

LEYDANUS. Voyez LEIDANUS.

LEYDE ou LEYDEN, Fanatique. Voyez LEIDEN (Jean de)

LEYDE ou LEYDEN, nom de deux Peintres. Voyez LEIDEN.

LEYDE ou LEYDEN, ville. Voyez LEIDEN.

LEYDEKKER (Melchior) fameux Théologien des Païs-Bas, naquit à Middelbourg en Zélande le 25 janvier 1642. Il deſſervit d'abord une Eglife dans ſa patrie, & en 1678 il fut appellé à la Chaire de Profeſſeur en Théologie à Utrecht. Il prit le degré de Docteur en Théologie à Leiden, des mains de Frédéric Spanheim ſon grand Protecteur. Comme il étoit ennemi déclaré de toute ſorte d'innovations dans la Théologie, il s'oppoſa de toutes ſes forces au *Cocceianisme* & au *Cartéſianisme*, & eut à cette occaſion bien des diſputes à ſoutenir. Faifant très-peu de cas de la Critique, il trouva mauvais qu'on ſit en Hollande une nouvelle édition des grands Critiques. Il avoit ſeu d'eſtime pour les Ecrits de *Druſius*, qu'il fut ſurpris de les voir rechercher. L'excellent Ouvrage de *Spencer de Legibus Hebraeorum*, n'étoit écrit ſelon lui qu'en faveur des *Sociniens*. Il étoit extrêmement verſé dans la Théologie & dans l'Hiſtoire eccléſiaſtique, & dans ſa jeunefſe il avoit acquis quelque connoiſſance

de la Littérature Rabbinique. Quoiqu'il ne fût pas des plus modérés & qu'il lâchât ſouvent la bride à ſa langue & à ſa plume, il ne laiſſa pas de ſouhaiter ardemment la réunion des Réformez & des Luthériens. Il mourut le ſixième janvier 1721, âgé de 78 ans. Voici la liſte de ſes Ouvrages, *Vx veritatis; Synopſis controverſarum de Fide; Vx veritatis; Veritas Evangelica; Commentarius in Catechiſmum Heidelbergſem; Hiſtoria Eccleſia Africana; Oeconomia trium Perſonarum; Diſſertatio contra Beckerum; De mente Pauli in Epſtolas ad Romanos & Galatas; Analyſis Scripturarum Methodo concionandi; Hiſtoria Janſeniſmi, Continuatio & nota in Hornii Hiſtoriam Eccleſiaſticam; Salamit; Republica Hebraeorum*, deux volumes, in folio. Ce dernier Ouvrage qui eſt rempli d'une vaſte érudition n'eſt pas complet. M. *Charles Guinman*, Paſteur à Middelbourg & digne Elève de M. *Leydekker* en a le troiſième volume en manuſcrit. Ce volume continue l'Hiſtoire des Juifs depuis la naiſſance de J. C. juſqu'à nos jours, & ne cède en rien aux deux premiers. Il y a même des découvertes qu'on chercheroit en vain dans d'autres livres & que M. *Leydekker* devoit au Rabbim qui avoit été ſon Précepteur, qui lui a confié pluſieurs rares anecdotes ſur le Judaïſme moderne. Pour ce qui regarde l'Hiſtoire du Janſeniſme, le Père *Queſnel* a prétendu que cet Ouvrage eſt plein de faux raiſonnemens contre l'autorité des Rois, & a entrepris de le réfuter par le livre qui a pour titre, *La Souveraineté des Rois deſendue, contre Melchior Leydekker, Calviniſte*. Tous les Ouvrages de M. *Leydekker* ſont écrits en Latin d'un ſtile aſſez dur. * *Bentheim, Holl. Kirch. und Schulß. Biblioth. Bremenſis, Claſſ. 3. Faj. 1. Diâ. Flamand. Mémoires du tems,*

LEYNE. Voyez LEINE.

LEYRAC ou LAYRAC, petite ville de France, dans le Bas Armagnac, eſt ſur la rive gauche du Giers au ſud-ouest d'Agen, ſelon la Carte du Gouvernement de Guienne par *Sanſon*, & au ſud, ſelon celle que l'on attribue à M. *Delliſe*. *Leyrac* n'eſt qu'à une lieue d'Agen.

LEYRE. Voyez LERE.

LEYSNIK, petite ville du Cercle de la Haute Saxe, eſt dans la Miſnie ſur la Mulde, près de ſon embouchure dans la Mulde, à ſix lieues de Meiſſen vers le couchant. * *Maty, Diâ. Géogr.*

LEYTE, rivière d'Allemagne, naît dans la Stirie, traverse une partie de l'Autriche, où elle baigne *Bruck*, & entrant dans la Baſſe Hongrie, elle ſe jette dans une branche du Danube, vis à vis de la ville d'Owar. * *Maty, Diâ. Géogr.*

LEYTON, en Latin *Leytonum*, autrefois *Duroſon* ou *Duroſitum*, étoit anciennement une petite ville des *Trinobantes*; ce n'eſt maintenant qu'un village d'Angleterre, ſitué dans le Comté d'Esſex, aux confins de celui de Middleſex. * *Maty, Diâ. Géogr.*

LEZ, en Latin, *Ledus, Ledum*, petite rivière du Languedoc. Elle baigne Montpellier, & ſe décharge dans le Lac de *Magnelonne*. * *Maty, Diâ. Géogr.*

LEZADOIS. Voyez l'article de LEZAT.

LEZANA (Jean Baſtiſte de) Eſpagnol, Religieux de l'Ordre des Carmes, né à Madrid le 23 novembre 1586, fit de grands progrès dans les Sciences; & enſeigna avec réputation à Tolède, à Alcalá, & à Rome. Il vint en cette dernière ville l'an 1625, y paſſa le reſte de ſes jours, & y mourut le 29 mars 1659, en la 73 année de ſon âge. Les Papes Urbain VIII, Innocent X, & Alexandre VII l'honorèrent de leur eſtime, & l'employèrent en diverſes affaires importantes. Il fut Procureur de ſon Ordre, & laiſſa divers Ouvrages, *Annales ſacri propheticæ; de Regularium reformatione; Summa quaſtionum regularium; Conſulta varia, theologica, juridica & regularia; Summa Theologia, &c.* Divers Auteurs parlent de lui avec éloges. * *Conſulte ſa Bibliothèque des Ecrivains d'Eſpagne, de Nicolas Antonio.*

LEZARD-POINT, c'eſt à dire, le Cap de *Léazard*; anciennement *Ocrinum, Damnum Promontorium*. Ce Cap eſt ſur la côte méridionale de Cornouaille en Angleterre, aſſez près de la pointe occidentale de cette province. On l'appelle auſſi le Cap de *S. Michel*. * *Maty, Diâ. Géogr.*

LEZAT, bourg, chef d'un petit païs nommé le *Lézadois*. Il eſt dans le Haut Languedoc ſur l'Arriège, à quatre lieues de Toulouse, du côté du midi. * *Maty, Diâ. Géogr.*

LEZAY. Voyez LAZAY.

LEZCANO (Jean de) né le 18 ſeptembre 1589, de parents nobles dans un lieu du diocèſe de Calahorra, dans la petite province d'Alava, entra jeune dans l'Ordre de *S. Dominique*, parvint par degrez à l'emploi de premier Profeſſeur dans l'Univerſité de Pampelune en 1628, & ſe fit encore plus eſtimer par la ſaineté de ſa vie que par ſa capacité, quoique peu commune. Ses auſtérités abrégèrent beaucoup ſes jours, & il mourut n'étant âgé que de 47 ans le 26 août 1636. On a de lui un *Traité Eſpagnol* en deux volumes in quarto, de l'Oraifon, du Jeûne & de l'Aumône. Il le dédia à ſainte Thérèſe, & le fit imprimer en 1630, à Pampelune. On eſtime beaucoup ce livre en Eſpagne. * *Echard, Script. Ord. FF. Præd. tome 2.*

LEZE, petite rivière de France, dans le Haut Languedoc, prend ſa ſource dans le Comté de Poix, coule à peu près du ſud au nord, & tombe dans l'Arriège au deſſous de Vernes.

LEZERT. Le Dictionnaire Univerſel de la France dit que *Lezert* eſt une rivière du Rouergue qui paſſe à *Sauveterre*, &c. Mais ſi l'on doit ſ'en rapporter à la Carte de Languedoc attribuée à M. *Delliſe*, le mot de *Lezert* doit être ſéparé en deux, de ſorte que le nom de la rivière ſera le *Zert*, & non *Lezert* en un mot.

LEZIGNAN, petite ville de France, en Languedoc. Elle eſt dans le diocèſe de Narbonne, à peu près à l'eſt de la ville de Narbonne, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues.

LEZIGNEN. Cherchez LUZIGNAN.

L'EZIN (Saint) Evêque d'Angers, dans le sixième siècle, allié de la famille royale, vint à la Cour l'an 560. s'en retira l'an 580, & fut élu quelques années après Evêque d'Angers. Le Pape S. Grégoire lui a écrit la lettre 52 du livre 9. On croit qu'il est mort l'an 605. Il fit bâtir à Angers l'église de saint Jean-Baptiste, où il fut enterré. Il étoit mort le premier novembre; mais la Fête de tous les Saints a fait transférer sa mémoire au 13 février. * *Voyez sa Vie dans Bollandus. Gallia Christiana. Godeau. Baillet. Vies des Saints, mois de février.*

L'ZOUX, petite ville de France dans la Limagne d'Auvergne, en Latin *Lexovium*. Elle est située entre les rivières d'Allier & de Dore à deux lieues de Thiers & à quatre de Clermont, en un pais agréable & d'un air fort tempéré. Il y a une Eglise Collégiale du titre de S. Pierre, desservie par douze Chanoines. L'Eglise Paroissiale est sous l'invocation de Notre-Dame. On y voit encore un Couvent d'Augustins déchauffez, un Monastère de Bernardines & un Hôpital. Le territoire produit des grains, des vins, & des bois. Lezoux est une ville fort ancienne & ils y trouve quantité de médailles, d'arnes & de marbres antiques. Les fruits du territoire de Lezoux font en réputation pour leur bonté & particulièrement les melons. Aux environs de celle font les châteaux & bourgs de Muel Vicomté, Molecat, la Sarde Baronie, Codeignac, Crotte Commanderie, Fontenille, Ligonne, Beau-bois, la Terrasse, la Forêt de Buillon, Beaugard, gros bourg où est une belle maison à l'Evêque de Clermont, Verrayon, Verdonnet & autres. Tous ces lieux font remarquables pour la quantité des blez & des vins. * Davity, *Auvergne. Mémoires dressés sur les lieux en 1707. Th. Cornelle. Diè. Géogr.*

L'EUZA, village d'Espagne, situé dans la Castille Nouvelle à quatre lieues d'Alcazar du côté du nord. On prouve par une ancienne inscription trouvée dans ce lieu, qu'il est l'ancienne petite ville des Carpiens, laquelle on nommoit, *Libysa, Libysca, Libysona*. * Maty, *Diè. Géogr.*

LHA. LHE. LHO. LHU. LIA. LIB.

LHARAI, HARAI, & ARAI. *Voyez LIXE.*
L'HERITIER (Nicolas) Seigneur de Nouvellon & de Villandon, issu d'une noble & ancienne famille de Normandie, Thésorier du Régiment des Gardes Françaises, Historiographe du Roi, mourut à Paris, au mois d'août 1680. Il seroit dans les Mousquetaires, mais une blessure considérable l'obligea à quitter le service. Il a écrit les Relations des campagnes de Rocroi en 1643, & de Fribourg en 1644, & de quelques autres campagnes où les Troupes Françaises se font signalées. Elles font demeurées en manuscrit. Ses Ouvrages imprimés font, une Traduction Française des Annales & des Histoires des troubles des Pais Bas par Hugues Grotius; Tableaux Historiques des principaux événements de la Monarchie Française. Etant encore Mousquetaire, il donna les deux Tragédies intitulées *Hercule Furieux & Clovis*. Il est aussi Auteur d'un *Recueil de Portraits & d'Éloges en vers & en prose*. Il épousa *Françoise de Clerc*, Nièce de M. du Vair, Garde des Sceaux de France, morte au mois d'août 1704. Il a laissé un fils & une fille qui se font distinguer par leurs talens. Le fils, nommé *Nicolas*, comme son père, fut Ecuyer, Historiographe du Roi, & travailla beaucoup sur l'Histoire de France; mais ses Ecrits ne font pas imprimés. Il est mort à Paris le 17 janvier 1730. La fille fait le sujet de l'article suivant.

L'HERITIER de VILLANDON (Marie-Jeanne) fille de *Nicolas l'Heritier* dont on vient de parler, naquit à Paris au mois de novembre 1664, & mourut le 24 février 1734, âgée de 69 ans & trois mois. Elle reçut de son père une éducation qui fit paroître ses talens dans l'âge le plus tendre. L'étude de l'Histoire ancienne & de la moderne, & celle de la Fable furent les jeux de son enfance. Son père la forma aussi à la Poésie, dans laquelle elle a assez bien réussi. A l'âge de 14 ans elle avoit déjà composé avec succès divers petits Ouvrages en ce genre. Ce goût pour les vers ayant une liaison naturelle avec la Musique, elle s'appliqua aussi à cet Art & y excella. Elle avoit la voix belle & on l'entendoit chanter avec plaisir. En 1692, elle remporta le prix de vers au Pallod de Caen. En 1695 & en 1696, elle eut le prix de l'Académie des Lanternistes de Toulouse, & en lui ajoutant le second, cette Académie l'admit dans son Corps, honneur qu'elle n'avoit encore accordé à aucune Dame. L'Académie des Ricovrati de Padoue lui fit le même honneur en 1697. M. l'Abbé Mauroy la présenta à S. A. R. Mademoiselle d'Orléans, & l'honneur qu'elle eut d'être connue de cette Princesse donna lieu à l'Épithame qu'elle composa dans le tems de son mariage avec le Duc de Lorraine. Marie d'Orléans de Longueville, Duchesse de Nemours, rechercha Mlle l'Heritier, & l'engagea à demeurer presque toujours à sa Cour pendant les douze ans qu'elle vécut depuis qu'elle l'eut connue. En mourant elle lui laissa ses Mémoires qu'elle avoit cachés toute sa vie, & Mlle l'Heritier les fit paroître en 1709, avec des Notes Historiques, & un Avertissement où elle fait un bel éloge de cette Princesse. En 1710, il s'étoit formé chez cette Demoiselle une Société dont la Littérature & l'amitié faisoient également les liens. On y lisoit souvent des Ouvrages d'esprit, & l'on y avoit presque toujours lieu de remarquer que la critique de Mlle l'Heritier étoit aussi judicieuse que fine. Les dix dernières années de sa vie se passèrent dans d'extrêmes souffrances, sans que son courage en ait été abattu. Elle a laissé des Oeuvres posthumes en prose & en vers, & la quantité en peut égaler les pièces qui ont été imprimées de son vivant & qui sont, *le Printemps glacé; l'Apotéose de Mlle de Scudéry; Erudition enjouée*, trois volumes; *l'Épithame* fait à l'occasion du mariage du Duc de Lorraine avec

S. A. R. Mademoiselle d'Orléans; *Contes du Roi Richard; la Pompe Dauphine; Tombeau de Mgr le Dauphin*, auparavant M. le Duc de Bourgogne; *les Caprices du Destin; l'Avare-puni; Traduction des Hérauts d'Armes*, seize en vers & cinq en prose. * *Voyez le Supplément de Paris, 1736.*

L'HOPITAL. *Voyez HOPITAL (L')*
L'HULLIER. *Cherchez LUILLIER.*
L'IAU ou L'EA, fille aînée de Laban, & femme de Jacob, qui aimoit Rachel, cadette de Lia, & avoit servi sept années de suite pour l'avoir en mariage. Au bout de ce tems Laban, qui ne pouvoit souffrir que sa seconde fille fût mariée avant l'aînée, envoya le soir Lia au lieu de Rachel; & fit que Jacob, sans le savoir, la prit pour sa femme l'an du monde 2283, & 1752 avant Jesus Christ. Elle eut six fils de Jacob, Ruben, Siméon, Lévi, Juda, Issachar, Zabulon, & une fille nommée *Dina*. * *Genèse, ch. 29. & suiv. Joseph, Antiq. Juday. l. 1. ch. 18. Cherchez JACOB.*

L'IAMON, *li Limone*, en Latin *Limonia fluvius*; rivière de l'île de Corse, prend sa source dans un Lac, qui est vers le milieu de l'île; & coulant vers le couchant, elle baigne Cruzani, & se décharge dans le Golfe de Ginerca. * *Maty, Diction. Géogr.*

L'IAMPO, Cap célèbre de la Chine, le plus oriental qui soit dans tout notre continent, tire son nom d'une ville, ainsi nommée dans la province de Chéchiara. * *Martini, Atlas Sincicus.*

L'IANCOUR (Roger du Pleffis, Duc de) Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, étoit un des hommes de la Cour de son tems le mieux fait. Il passa sa vie dans tout les plaisirs du siècle jusqu'à l'âge de quarante ans. Il avoit épousé à l'âge de 22 ans Jeanne de Schomberg qui en avoit vingt. Après 18 ans de mariage, il lui survint une maladie, dont il crut mourir & qui le fit rentrer en lui-même. Sa femme, qui étoit une Dame très-vertueuse, profita de cette circonstance pour le retirer de ses égaremens, & ses remontrances eurent un si heureux succès qu'il mena jusques à sa mort une vie tout à fait exemplaire. Il n'eut d'elle qu'un fils qui fut père de Mlle de la Roche-Guyon qui fut mariée à M. le Prince de Marillac. Ce fils mourut fort jeune & fut tué dans une occasion devant une place assiégée. M. de Liancour mourut à Paris le premier d'août 1674, à l'âge de 76 ans, sept semaines après la mort de sa femme. * *Voyez le Supplément de Paris 1736.*

L'IANCOUR (Jeanne de Schomberg, Duchesse de) fille de *Henri de Schomberg*, Comte de Nanteuil-le-Haudouin & de Duretal, &c. Maréchal de France, & de *Françoise d'Espinau*, sœur & héritière de Charles Marquis d'Espinau, &c. épousa *Roger du Pleffis*, Duc de Liancour dont il est parlé dans l'article précédent. Ce fut une Dame des plus accomplies de son siècle. Elle eut de la piété dès sa plus tendre jeunesse, & la conserva jusqu'à son tombeau. Elle aima avec ardeur les Belles Lettres, les beaux Arts & les Sciences même les plus abstraites. Elle jougnoit à ces qualités une adresse singulière de la main pour les ouvrages les plus difficiles, beaucoup de talent pour la Peinture & pour les Langues, & une si belle facilité pour la Poésie Française que les Maîtres de cet Art n'ont pu refuser leur admiration à plusieurs pièces en ce genre, que l'on trouva après sa mort parmi ses papiers, avec un autre Ecrit que l'on a donné au Public. Cet Ecrit contenoit des avis pour la conduite de sa petite-fille. Ils ont été imprimés à Paris sous le titre de *Règlement donné par une Dame de haute qualité à M. * * * sa petite-fille, pour sa conduite & pour celle de sa maison*. Cette vertueuse Dame mourut le 14 de juin 1674, à Liancour. * *Voyez le même.*

L'IANE ou LIANNE, en Latin *Liana, Elina*, rivière du Boulonois en Picardie. Elle baigne Boulogne & se décharge peu après dans la mer. * *Maty, Diè. Géogr.*

L'IASTO, *Lago Liasto ou Lico, Porto Lugoduni*, en Latin *Lugudoni, Ligudoni, Ligudonensium Portus*. C'est un Lac ou un petit Golfe de l'île de Sardaigne. Il est à l'embouchure de la petite rivière de Cédro, & au Levant de la ville de Sargano. * *Maty, Diè. Géogr.*

L'IAUTUM. *Voyez LEAOTUNG.*
L'IBAN, chaîne de montagnes en Syrie, dont le commencement est vers la ville de Tripoli, & le Promontoire appelé par *Strabon l'île méeur*, aujourd'hui le Cap Pongre, & la fin au delà de Damas, joignant d'autres montagnes de l'Arabie déserte. Cette étendue est du Couchant à l'orient, environ sous le 35 degré d'élevation. L'Antiliban, ainsi appelé à cause de sa situation opposée à celle du Liban, est une autre suite de montagnes, qui s'étendent auprès des ruines de Sidon, & vont se terminer à d'autres montagnes du pais des Arabes, sous le 24 degré. Chacune de ces montagnes est d'environ cent lieues de circuit, sur une longueur de trente-cinq à quarante lieues, & elles occupent un espace fort vaste dans trois provinces, qu'on appelloit la Syrie propre, la Cœléfyrie, & la Phénicie. Elles ont ensemble la Palettine à leur midi; du côté du nord, l'Arménie Mineure; à l'orient, le Diarbeck avec partie de l'Arabie déserte; & du côté du couchant, la Mer de Syrie. Une distance presque égale par tout sépare ces deux montagnes, & forme un petit pais extrêmement fertile, qu'on appelloit autrefois la Cœléfyrie, ou Syrie creuse, parce que ce n'est qu'une profonde vallée renfermée presque de toutes parts. Si néanmoins on navigeoit dans la Mer de Syrie, ou qu'on parcourût par terre tout le rivage, on ne s'apercevoit pas de la division qu'on vient de dire; & on croiroit que le Liban & l'Antiliban ne formoient ensemble qu'une même chaîne de montagnes, dont le commencement seroit à Tripoli; & le dernier terme un peu au delà de Tyr, s'étendant du nord au midi; ce qui vient de leur figure extérieure, qu'on peut comparer à un double triangle, dont les deux bords regardant la mer, & étant presque jointes, ne

laissent voir qu'une continuité de montagnes, qui en descendant insensiblement, forment les divers caps, & les ports de cette mer. Le nom de Liban, qui signifie *Bianc*, convient très bien à ces montagnes, à cause de l'abondance des neiges qui les couvrent une partie de l'année. Peut en donner une idée plus distincte, nous allons dire un mot des diverses régions du Liban. La première est celle qu'on appelle *Gebel Bysarrat*, & qui s'éleve à l'orient de la ville de Tripoli. C'est dans cette région, qu'on trouve, après une plaine, sur une colline d'une élévation médiocre, & au pied de la plus haute montagne, les cédres du Liban, qu'on ne trouve nulle part, & dont il n'y a pas plus de vingt qui portent fruit; c'est là aussi qu'est le monastère de Canubin, siège du Patriarche des Maronites. L'on y trouve deux bourgs autrefois villes, dont la première Biciarrat, étoit la résidence d'un Prince Maronite, dont la Maison est éteinte, & à la place de qui le Bacha de Tripoli nomme un Gouverneur Maronite. Au midi de cette partie du Liban est une autre région nommée *Gebel Elmanitra*, du nom de Mineira, ville ruinée. On y trouve, à environ sept lieues de la forêt des cédres, la ville d'Aqura, qui est le siège d'un Evêque Maronite. Du côté opposé, c'est à dire, dans la partie septentrionale du Liban, on compte trois autres régions nommées *Drab*, *Dannie* & *Aacor*. Ces deux dernières sont séparées l'une de l'autre, par la rivière *Bered* ou *Barid*, c'est à dire, froide. Elles ne contiennent rien de considérable, & le pays est sec & stérile, à cause de son exposition, & que les montagnes sont presque toutes pierreuses ou pleines de sable: cependant on y trouve beaucoup de Maronites. En retournant du côté du midi, on entre de la région *Elmanitra* dans celles de *Patron* & de *Géball*, ainsi nommées de deux villes, connues autrefois sous les noms de *Borys* & de *Bylis*, qui sont assises au pied des montagnes. Ces deux régions sont très agréables: les terres y sont bonnes, & bien cultivées: c'est encore un Maronite qui y commande sous l'autorité du Bacha de Tripoli. De la région de *Géball*, on entre en tirant toujours vers le midi, dans celle du *Kesroan*, que les Européens appellent *Castrerec*: c'est une des plus belles contrées & des plus étendues de tout le Liban. Elle est bornée à l'orient par le pays de Balbek, au nord par la région de *Géball*, au midi par le pays des Druses, & au couchant par la Mer de Syrie, dont presque toutes les côtes sont au pied des montagnes. Le *Nahr Kseio*, ou le fleuve du chien, divise toute cette région en deux parties: la première qui regarde le septentrion, est nommée *Kesroan Ganir*, & tous les Habitans sont Maronites: la seconde est appelée *Kesroan Belsafa*: entre les Maronites, il y a des Grecs Melchites. Rien n'égale la fécondité des terres de ce pays, meuriers pour la soie, vignobles dont le vin est excellent, oliviers gros comme des chènes, prairies, pâturages, blez, & fruits de toute espèce. Ce sont les richesses du Kesroan, qui abonde d'ailleurs en gros & en menu bétail, en gibier & en bêtes fauves. On y trouve un plus grand nombre de bourgs & de gros villages, que dans les autres régions du Liban, & ces villages sont sur des hauteurs, admirablement bien situés, avec des vues charmantes, principalement ceux du côté du couchant, qui regardent la mer. Elle est entre autres la situation d'*Augusta*, sur les confins du Kesroan, & du pays des Druses, à trois lieues de la mer. C'est la demeure du Prince qui est le Chef de la nation Maronite, & le Commandant du pays sous l'autorité de l'Emir des Druses. Les Jésuites ont une maison dans un beau village du Kesroan, nommé *Antoura*. Le pays des Druses confine au Kesroan du côté du midi: on lui donne ce nom, parce qu'il n'est presque habité que de ceux de cette nation, & que l'Emir des Druses y fait sa résidence. Ce pays entièrement soumis à ce Prince, s'étend du nord au midi depuis la ville de Baruth jusqu'à celle de Tyr, & du Couchant au Levant depuis la Mer Méditerranée jusqu'au territoire de Damas, embrassant presque tout le gouvernement du Bacha de Seyde, une partie du Liban, & presque tout l'Antiliban. Il est divisé en plusieurs régions particulières, dont la plus belle & la plus considérable est la région de *Seiuf* ou de *Chouf*, qui s'éleve au dessus du territoire de Seyde, entre l'orient & le nord. Cette région est renommée par la finesse & la bonne qualité de ses foyes, & l'on y trouve presque tout ce que fournit le Kesroan. Les vins n'y sont pas si bons, & le blé y est plus rare; mais en récompense il y a de fort beaux cotons, comme dans tout le reste du pays des Druses. Les autres régions sont celles de *Glor*, de *Matn*, de *Sicchar-Elgard*, & de *Wadettein*: cette dernière est du Gouvernement de Damas. Chacune est gouvernée par un Seigneur Druse, qui ne reconnoît point d'autre Supérieur que l'Emir de cette nation, lequel fait sa demeure à *Dair-el-Gomar*, petite ville du pays de Chouf. Après la région de *Wadettein* à l'orient, sont deux autres régions du gouvernement de Damas, qui en Arabe ont le nom commun de *Sajf*, c'est à dire, pierreux: c'est ce que les Anciens appelloient la Trachonitide. Ces deux régions s'appellent *Margisim*, & *Huran*, & ont des Seigneurs Druses qui y commandent sous l'autorité de l'Emir. Le terroir y est pierreux, aride & ingrat presque par tout: c'est la fin de l'Antiliban. Voici les rivières qui ont leur source dans les montagnes du Liban & de l'Antiliban. L'*Oronte*, le *Nahr-Kibir*, ou la grande rivière, qui paroît être l'*Elouther* des Anciens; le *Nahr-Abrach*, ou la rivière des Lépreux; le *Nahr-Archor*, ou le fleuve rouge; *Albania-Albarida*, ou l'eau froide; le *Nahr-Kudicha*, ou le fleuve saint; le *Nahr-Kalil*, ou le fleuve du chien, anciennement *Lycus*; le *Nahr-Bairat*; le *Nahr-Amer*, que les Anciens appelloient *Amyras*, & que les Européens appellent le fleuve d'*Amour*; l'*Arise*, appelé par les Européens la *Fumière*; & le *Kasmetch*. On a rangé ces rivières dans l'ordre où on trouve leurs embouchures, le long de la côte de la Syrie du nord au sud. Le Chyforthois appelé autrement *Baradi* & le Jourdain, ont leurs sources dans l'Antiliban. * M. de la Roque, *Voyage de Syrie & du Mont-Liban*.

Un autre Auteur moderne nous a donné la Description du Mont-Liban en ces termes: "Le Liban est la plus haute & la plus grande montagne de la Palettine. Elle contient environ cent lieues en son circuit. Elle a un pié dans la Phénicie, un autre dans la Syrie. Ses bords sont arrosés par la Mer Méditerranée du côté de l'occident. Elle a la Terre-Sainte au midi, la Mésopotamie à l'orient & l'Arménie au septentrion. Elle est composée de quatre ceintures de montagnes les unes sur les autres. La première est extrêmement fertile en grains & en fruits. La seconde est pleine de cailloux & d'épines, hérissée de pointes de rochers & tout à fait stérile; mais elle a tant de fontaines que ces sources contribuent à sa beauté. La troisième a un Printems continuel, l'ombre des arbres toujours verts, l'émail naturel des fleurs, les bois, les jardins & les vergers remplis de fruits, la font prendre pour un Paradis terrestre. C'est aussi où est Eden. La quatrième est moitié verte par les herbes, & moitié blanche à cause des neiges qui la couvrent en partie. Elle est faite en forme de Croissant & inhabitable à cause de sa hauteur & de son grand froid. Elle a au pié des Cédres, fort renommés dans l'Ecriture, il sort quatre rivières du Liban, le Jourdain, le Rochan, le Nahar Rossien, & le Nahar Cadicha. Celui-ci nommé le *Fleuve Saint* est le même que Salomon appelle *Puteus aquarum orientium*, que *Justin* cum impetu de Libano.

LIBANIUS, natif d'Antioche, a été de tous les Sophistes de son siècle, qui étoit le quatrième de l'Ere Chrétienne, estimé le plus éloquent. On appelloit alors Sophistes, les Professeurs en Eloquence. Libanius après avoir fait briller sa plume à Nicomédie, vint à Constantinople, dans la pensée qu'on pourroit lui confier l'éducation du Prince Julien, depuis Empereur & Apollat. Mais comme il étoit Payen déclaré, on choisit pour cet emploi Ecébole qui affectoit pour la vraie Religion un zèle qu'il n'avoit point en effet. Libanius irrité retourna à Nicomédie. Julien y ayant été envoyé pour quelque tems, l'Empereur Constance défendit à ce Prince d'aller écouter ce Sophiste. Ecébole le lui fit même promettre avec serment. Julien respecta en effet la défense de l'Empereur & ses propres sermens; mais il se faisoit apporter en secret & à grands frais les pièces de Libanius, en sorte qu'il vint à bout d'en imiter le style beaucoup mieux qu'aucun de ceux qui l'avoient écouté. En confrontant les Ouvrages de l'un & de l'autre, on trouve effectivement que Julien ressemble à Libanius, mais en beau, & de la manière qu'un homme de qualité qui parle bien sans affectation, peut ressembler à un Rhéteur qui s'étudie à bien parler. Vers l'an 360, Libanius fut l'écuyer de S. Basile & de S. Jean Chrysostome, & le premier l'a toujours estimé. Il le loue même avec profusion dans deux lettres qu'il lui avoit écrites, dans l'une desquelles il lui demande une Harangue qu'il avoit faite & le remercie dans l'autre de la lui avoir envoyée. Lorsque Julien fut parvenu à l'Empire il donna sa confiance à Libanius, & lui offrit même la dignité de Préfet du Prétoire que ce Sophiste refusa, croyant le titre qu'il portoit beaucoup plus honorable. Dans les desordres occasionnés par la disette, Julien, persuadé que les Magistrats ne faisoient pas leur devoir, déjà irrité de la juste opposition qu'ils avoient plusieurs fois montrée à ses volontés, & agri par les Plateurs, commanda qu'on mit en prison le Sénat tout entier. Libanius, porté à la clémence, parla en faveur de ses Citoyens, & un Courtisan étonné de sa hardiesse, lui dit, qu'il étoit bien près du fleuve Oronte pour parler si hardiment. Ces menaces n'étoient propres, dit Libanius, qu'à deshonorer celui dont on prétendoit relever la puissance. L'Empereur fut plus humain; il tâcha de convaincre Libanius que les Sénateurs avoient mérité son indignation. Mais le Sophiste plaida si bien leur cause, que Julien révoqua l'ordre qu'il avoit donné, & n'en aima que plus Libanius. C'étoit en 363. On croit que ce dernier travailla la même année avec Julien à la Satyre que cet Empereur composa sous le titre de *Mysogon*, c'est à dire, l'*Ennemi de la barbe*, vrai Manifeste, & aussi singulier que son Auteur. Julien foumettoit en effet à la Critique de Libanius, ses actions & ses Ecrits. Libanius, disoit-il, *n'estime plus que n'a jamais fait ses pères; il n'est point attaché à sa fortune, mais à sa personne*. Ce Sophiste se donne lui-même pour un homme si désintéressé, qu'au lieu de rien demander à un Prince, de qui il étoit sur de tout obtenir, il n'en voulut jamais recevoir le moindre présent. Mais il vouloit être payé de son désintéressement par toutes les attentions qu'un ami formaliste pourroit exiger de son égal. Julien en arrivant à Antioche, lui avoit marqué une grande impatience de le voir & de l'entendre. Depuis ce moment, il parut le perdre de vue, & Libanius se tenant sur la réserve ne se monta point à la Cour. C'est, dit-il, que j'étois son ami, & nullement son Courtisan. Un matin l'Empereur allant au temple de Jupiter Philien, vit le Sophiste dans la foule sans empressement pour la percer. Sur le soir, Julien lui écrivit un billet, pour lui demander ce qui l'empêchoit de l'aborder, le railant d'une manière assez piquante. Libanius répondit sur la même tablette, & du même ton, & n'alla pas plus au Palais qu'auparavant. Enfin le Philosophe Priscus ménagea une invitation en forme. Libanius est mandé. Il vient, & Julien avec un air embarrassé entre en éclaircissement, s'excuse sur la multitude des affaires, & prie Libanius à dîner. Le Sophiste répondit qu'il ne dinoit point. *Et bien, nous souperons ensemble*, reprit l'Empereur. *J'ai trop mal à la tête*, dit Libanius, *je ne puis pour aujourd'hui*. Mais au moins, continua Julien, venez me voir souvent. Libanius répartit, *Je viendrai quand vous me ferez appeler, je n'aime point à me rendre importun*. L'Empereur promit, tint parole, & eut à ce prix, les visites, la conversation, les louanges, & les retrimandes de Libanius. L'ayant choisi pour Panégyriste au commencement de l'an 363, il appoyoit à l'Orateur pendant & après l'action avec des démonstrations & des transports, où l'on eût trouvé de l'in-

décence, quand même il n'eût pas été le sujet du Panégyrique. On croit que ce Rhéteur & les Philosophes, qui accompagnoient Julien, eurent part aux livres contre la Religion Chrétienne, que ce Prince composoit pendant les longues nuits de l'hiver. Julien, sur le point de quitter Antioche, dit au Sénat & au peuple qu'ils ne le reverroient jamais; & en montrant Libanius, *Je vois, ajouta-t'il, que son crédit vous rassure; vous comptez me le dégoûter, mais je vous l'enleverai.* A ces mots il l'embrassa d'un œil sec, & partit. Libanius lui a survécu, mais on ignore le tems de sa mort. Il laissa divers Ouvrages dont il ne nous reste qu'une partie. Photius dit, que dans les Harangues qu'il a faites pour s'exercer, il est plus éloquent & plus fort que dans les autres, & que par une trop grande affectation de stile, il gâte la beauté de son naturel, & tombe dans l'obscurité. Il loue ses Eptres, & dit qu'elles lui avoient acquis une grande estime. Nous devons ce qui nous reste de ses Oeuvres aux soins de Frédéric Morel, de Léo Allatius, de Henri de Valois, &c. * Photii Bibliotheca, Col. 60. Saint Basile, in Epist. ad Libanium. Julien, dans ses Ouvrages. Vie de l'Empereur Julien, par le Père de la Bletterie, de l'Oratoire, en plusieurs endroits, &c.

LIBANOPI, en Latin *Libanotis*, bourg ou village du Royaume de Naples, situé dans la Principauté Ulérieure sur la rivière de Sapri, au Levant de Policastro. Libanopi est l'ancienne *Sapri*, petite ville de la Lucanie. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIBANOVA, anciennement *Stagire*, petite ville de la Turquie en Europe, fut autrefois la patrie d'Aristote. Elle est située sur le Golfe de Costeica, à cinq lieues de la ville de ce nom vers le midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIBATION, *Libatio*, cérémonie qui se pratiquoit dans les sacrifices des Payens dans lesquels le Prêtre versoit du vin, du lait, ou quelque autre liqueur, en l'honneur de la Divinité à laquelle il sacrifioit, après en avoir goûté quelque peu. Les Payens faisoient d'ordinaire ces libations dans les entreprises importantes. Les Députés qu'on envoya à Achille pour le rappeler au secours de la nation, commencèrent avant leur départ à laver leurs mains, à remplir de vin leurs coupes couronnées, & à en verser à terre en l'honneur des Dieux. Ils en firent autant Ulysse après un petit avantage sur les ennemis; se lava dans les eaux de la mer, & vint faire des libations à Minerve. * *Antiquit. Græc. & Rom.*

LIBAVIUS (André) de Hall en Saxe, Médecin de profession, qui florissoit en 1612, a donné au public, *Tres partes Commentariorum Alcibiadis; Tres libri Chymicarum Epistoliarum; Quatuor partes singularium; Praxis Alcibiadis; Conspectus singularium de universitate & originibus rerum conditarum juxta Hippocratem; Hexameri Mosatici inscriptura; & in septem libros distributa; &c.*; *Tractatus de Colloquio Ratiobona contra Grazerum*, anno 1604. Ses Poésies furent imprimées en 1601. Il se nomme quelquefois *Basile de Varina*. * *Konig, Biblioth. Vetus & Nova.*

LIBAW, petite ville de la Courlande. Elle a un bon port & est située sur la Mer Baltique à trois lieues de la Samogitie & à douze de Goldingen. * *Maty, Dict. Geogr.* Cette ville fut souvent prise & reprise dans les guerres des Suédois contre la Pologne. Enfin elle fut rendue au Duc de Courlande par la paix d'Oliva de 1660. * *Mémoires du tems.*

LIBELLATIQUES. C'est le nom qu'on donna dans la primitive Eglise aux Chrétiens, qui par la crainte de perdre leurs biens, leurs charges, ou leur vie, pendant la persécution, prenoient des Magistrats idolâtres des billets (*Libelli*) qui leur servoient d'attestations, pour justifier qu'ils avoient obéi aux Edits des Empereurs, & sacrifié aux idoles. Pour les obtenir, ils avoient protesté, ou eux-mêmes en secret, ou par personnes supposées, en présence de ces Magistrats, qu'ils renonçoient à la Foi, ou du moins en prenant ces billets, ils donnoient lieu de le croire. C'est ainsi qu'ils se délivroient par argent, ou par faveur de la loi générale qui vouloit que cette renonciation se fit en public. Leur crime, quoique caché, ne laissoit pas d'être grand; & l'Eglise d'Afrique le jugeant tel ne recevoit à la Communion ceux qui y étoient tombez, qu'après une longue pénitence. Comme elle les obligeoit à des satisfactions très rudes, ils s'adressoient souvent aux Confesseurs & aux Martyrs, c'est à dire, aux Fidèles, qui avoient, ou confessé devant les Juges le nom de Jesus-Christ, ou souffert quelque tourment, qui étoient en prison, ou qui alloient à la mort, pour obtenir par leur intercession la relaxation des peines ecclésiastiques qui leur ressoient à souffrir: ce qui s'appelloit *demandeur la paix*. L'abus qu'on fit de ces dons de paix, causa un Schisme dans l'Eglise de Carthage, du tems de saint Cyprien. L'onzième Canon du Concile de Nicée est en partie pour les Libellatiques. * *Saint Cyprien, libro de lapsis, Epist. 31. 52. 68, &c. Baronius, A. C. 250. Godeau, Histoire Ecclé.*

LIBELLI (Hyacinthe) né en Ombrie, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, où il entra dès l'âge de douze ans, y fit des progrès si étonnans, que n'ayant encore que vingt-cinq ans il fut fait Prédicateur général. Il eut ensuite divers emplois importants, fut deux fois Provincial de la province de Rome, & Maître du sacré Palais depuis l'an 1663, jusqu'en 1673, où il fut fait Archevêque d'Avignon. Il gouverna cette église jusqu'en 1684, qui fut l'année de sa mort. Il publia dès l'an 1631, à Rome, un petit Ecrit pour prouver qu'on ne doit point condamner l'opinion de ceux qui soutiennent que l'immortalité de l'ame ne peut être démontrée. En 1644, il donna d'amples Thèses tirées de tous les Conciles Généraux. Il avoit fait aussi un Catalogue des Ecrivains de son Ordre qui n'a pas été imprimé. * *Echard, Script. Ord. FF. Præd. tome 2.*

* **LIBÉNIUS** (Jaques) d'Anvers, Jésuite, a publié les Ouvrages suivans, *Tragedia duæ in sacram Historiam Josephi; Panegyricus Beatae Mariæ Virginis in calce receptæ; Panegyricus Cotba-*

riae Virginis Martyris. * *Valère André, Biblioth. Belgica, p. 417.*

LIBER. C'est une des Epithètes qu'on donne à Bacchus, ou parce qu'il procura la liberté aux villes de la Bœotie; ou parce qu'étant estimé le Dieu du vin, il délivre l'esprit d'inquiétude par ce breuvage. Les Médailles Consulaires de la famille *Caïssa* nous donnent les portraits de *Liber* & de *Libera*, comme ils sont nommez dans les anciennes Inscriptions, c'est à dire, de Bacchus mâle & de Bacchus femelle. Saint Augustin parle ainsi de cette fautive Divinité dans la *Cité de Dieu*, l. 7. ch. 21. „ Pour les My- „ stères de Liber qu'ils font présider aux semences liquides, c'est „ à dire, non seulement à la liqueur des fruits, où le vin tient „ le premier rang, mais aussi aux semences des animaux; j'ai „ de la peine à dire jusqu'à quel excès d'infamie ils sont tombez; „ mais il le faut dire néanmoins pour confondre l'orgueilleuse „ stupidité de nos adversaires. Entre les autres choses, que je suis „ obligé d'omettre sur ce sujet, parce qu'il y en a trop, Varron „ dit qu'en certains lieux d'Italie on célébroit des Fêtes de Li- „ ber avec tant de licence, que l'on adoroit en son honneur les „ parties honteuses d'un homme, non dans le secret pour épar- „ gner la pudeur, mais en public pour faire triompher l'iniqui- „ té; car on les mettoit honorablement sur un chariot que l'on „ conduisoit dans la ville, après l'avoir premièrement promené „ par les champs. Mais dans Lavinium il y avoit pour les feu- „ les Fêtes de Liber un mois entier, pendant lequel on disoit „ les plus grandes saletés du monde, jusqu'à ce que ce chariot „ eût traversé la place publique, & fût arrivé au lieu que l'on „ avoit destiné pour mettre ce qu'il portoit. Après quoi il fal- „ loit que la plus honnête Dame de la ville allât couronner cet „ infame dépôt devant tout le monde. C'est ainsi qu'on préten- „ doit rendre le Dieu Liber favorable aux semences, & qu'on „ détournoit des terres les charmes & les sortilèges. „ Quelques Savans ont cru qu'on avoit confondu une partie de l'His- „ toire de Bacchus avec celle de Moïse. Par exemple, on dit que Bacchus étoit fils du Nil, qu'il étoit d'une rare beauté, qu'il avoit été renfermé dans un coffre, & exposé sur l'eau; qu'il avoit eu deux mères, qu'il étoit né de la cuisse de son père. Moïse étoit en quelque sorte fils du Nil, ayant été exposé & trouvé sur le fleuve dans une espèce de coffre de jonc. Il étoit d'une beauté extraordinaire; il eut pour première mère l'épouse d'Amram, & pour seconde mère la fille de Pharaon. On ne dou- „ ta point quand on le trouva, qu'il ne fût fils d'un Hébreu, & qu'il ne fût sorti de sa cuisse selon l'expression de l'Ecriture. *E- „ gressi sunt de femore illius;* mais on ne connoit point sa mère. Bac- „ chus fut élevé par les Nymphes dans les montagnes de Nysse en Arabie; Moïse fut élevé par les soins de la fille de Pharaon dans le pays de Gessen ou Gosen qui est entre l'Egypte & la Phénicie de même que les montagnes de Nysse. Le premier fit de grandes conquêtes & entreprit de grands voyages; il avoit des Bacchan- „ tes dans son armée; il s'avança jusqu'aux Indes; & pendant qu'il étoit dans la lumière, les Indiens étoient dans les ténèbres. Moï- „ se fut à la tête des hommes & des femmes de son peuple dans l'Arabie, autour du Mont Sinai; ce pays est quelquefois nommé les Indes. Les Bacchantes qui accompagnoient Bacchus, avec leurs cymbales & leurs tambours, marquoient fort bien les femmes Israélites, qui au sortir de la Mer Rouge se mirent à danser & à jouer de ces instrumens. On fait que les Egyptiens furent dans des ténèbres palpables pendant trois jours, au lieu que dans la terre de Gessen où les Israélites étoient, on jouissoit d'une claire lumière. On dit que Bacchus passa à pis sec les fleuves d'Oronte & d'Hydaspe, après les avoir frappés avec son thyrsse, que son bâton de lierre avoit ramené, lorsqu'il l'eut jeté à terre, que les Bacchantes qui accompagnoient ce Dieu firent sortir l'eau d'un rocher, en le frappant avec le thyrsse; on ajoute qu'on voyoit couler des ruisseaux de vin, de lait & de miel par tout où elles passèrent. Tout cela convient tellement à Moïse, qu'il est impossible de ne l'y pas reconnoître. Le Dieu Liber se revêtoit d'habits somptueux; il se ferroit la tête d'un ruban. Il est quelquefois représenté avec des cornes; il donna l'exemption de toutes les charges à ceux qui s'appliquoient à la Musique; il est nommé Législateur, son âne lui parla. Voilà encore des traits de ressemblance tirez de l'Histoire Sainte, & appliquez à Bacchus. Moïse avoit sur la face des rayons, que l'Ecriture appelle des cornes. Il accorda de grands privilèges aux Prêtres & aux Lévités occupés à servir le Seigneur, & à chanter les louanges. L'âne qui parla à Balaam, & les ornemens magnifiques d'Aaron, ne regardent Moïse que comme Législateur & Historien sacré. On peut voir ces choses traitées plus au long dans *Vossius, Bochart, Huet, &c.* Les Payens ont accusé les Juifs d'adorer Bacchus. Tacite parle de cette accusation: elle étoit fondée, dit-il, sur ce que les Prêtres Hébreux jouoient des instrumens de Musique, de la flûte & du tambour, & qu'ils se couronnoient de lierre; & parce qu'on avoit trouvé dans leur temple une vigne d'or, on crut qu'ils adoroient le Dieu Bacchus. Mais, ajoute-t'il, les loix & les mœurs des Juifs sont trop éloignées du génie de Bacchus. Ce Dieu aime la joye & la bonne chère, & les Juifs vivent d'une manière vile, absurde & féroce. *Quippe Liber festis lætisque ritibus instituit; Judæorum mos absurdus, sordidusque.* Ce qu'il dit des Prêtres des Juifs, qui se couronnoient de lierre est sans fondement. La vigne d'or qu'on voyoit dans le temple, étoit un présent qu'on y avoit fait, & qui n'avoit aucun rapport à la Religion des Juifs. Ce prétendu culte de Bacchus est aussi réel, que celui d'un âne, que les mêmes Payens imputoient aux Juifs. Antiochus Epiphane, Roi de Syrie, ayant résolu de faire abandonner aux Juifs la Loi du Seigneur, leur fit une rude persécution, & le jour qu'on célébroit la Fête de Bacchus, on les contraignoit d'aller par les rues couronnées de lierre en l'honneur de ce faux Dieu. Le Grec porte à la lettre, qu'on les contraignoit de suivre la marche, ou la procession de Dionysus, ou

de Bacchus, ayant du lierre, ou sur la tête ou dans les mains, c'est à dire, portant des couronnes de lierre, ou des thyrses qui sont des bâtons enveloppez de lierre. Nicomac ou des Généraux d'Antiochie les menaçait, s'ils ne lui livroient Judas Maccabée, de renverser leur temple & d'en ériger à sa place un consacré à Bacchus. Ptolomée Philopator, Roi d'Egypte, ayant pris la cruelle résolution d'exterminer de ses Etats les Juifs, qui ne voudroient pas renoncer à la Religion de leurs Pères, après les avoir auparavant dépouillez de leurs privilèges dont ils jouissoient comme Bourgeois d'Alexandrie, leur fit imprimer avec un fer chaud, la feuille de lierre, qui est la marque de la consécration à Bacchus. On dit que ce Prince s'étoit fait imprimer à lui-même la feuille de lierre, comme on faisoit aux Prêtres de la Grande Déesse. * Dom Calmet, *Diâ. de la Bible.*

LIBERALIS. Cherchez ANTOINE LIBERALIS.

LIBERALIS, l'un des Capitaines des Gardes de Tite Vespasien, à qui ce Prince ordonna de faire en sorte que les Soldats étouffent le feu du temple de Jérusalem, & de frapper à coups de bâton ceux qui refuseroient d'obéir. Mais il ne put jamais exécuter les ordres qu'il avoit reçus, les Soldats étant tourdés à toutes ses menaces. * Josphé, *Guerres des Juifs contre les Romains*, l. 6. ch. 26.

LIBERALITE, *Liberalitas*, Divinité honorée par les Romains, & souvent comme une vertu pratiquée par les Empereurs, sur tout par César Auguste, comme le disent Suetone & Tacite, *Congiarium populo, donativum Militibus dedit*; il donnoit le congiaire au peuple, qui étoit de petites festes, & le donativum aux Soldats, qui étoit pareille somme de deniers. Marc-Aurèle fit frapper des médailles, où est gravée la figure de la Liberté en Dame Romaine, vêtue d'une robe longue, qui tient de la main droite une tessère: on lit à l'entour *LIBERALITAS AUGUSTI*. Sur les médailles d'Adrien & d'Alexandre Sévère, on voit l'Empereur élevé sur une petite estrade & assis, qui fait signe à un homme qui est à ses pieds, de donner la somme de deniers qui est marquée par des points sur les côtés de l'estrade, ayant à ses côtés la Liberté debout, qui a une tessère à la main. Cela se trouve sur les médailles de presque tous les Empereurs. * *Hist. Aug.*

LIBÉRAT (Saint) Abbé du monastère de Capte, dans la province Byzacène en Afrique au cinquième siècle, fut arrêté pendant la persécution de Hunneric, avec Boniface Diacre, Serf & Rufique Soudiacres, Rogat, Septime & Maxime Moines. N'ayant pas voulu renoncer à la Foi orthodoxe, ils furent renfermez dans une étroite prison, où néanmoins la charité industrielle des Fidèles trouva moyen de les assister. Hunneric en étant averti les fit mettre sur une barque pleine de fagots, auxquels on mit le feu en lançant la barque en mer; mais le feu s'éteignit. Alors ce Prince cruel ordonna qu'on les affamât: ce qui fut exécuté, & les corps des saints Martyrs furent jettés à la mer. Les flots les rejettèrent sur le rivage, où le Clergé Catholique les vint prendre pour les enterrer. Ces Saints souffrirent le martyre l'an 483, le deuxième de juillet. Cependant on ne fait mémoire d'eux qu'au 17 août. * Victor de Vite, de *Persécutione Pandulca*. Ruinat, *Acta Martyr. Sincera*. Baillet, *Vies des Saints*, ou 17 août. Goujet, *Vies des Saints*, chez Lottin, 1730.

LIBÉRAT, Médecin en Afrique, y souffrit le martyre pour la Foi Catholique, dans le cinquième siècle sous le Roi Hunneric. Les Ariens enlevoient alors les enfans des Catholiques pour les baptiser. Les deux fils de Libérat furent du nombre, & Libérat fut mis en prison avec sa femme. On ne sait pas s'ils y moururent, ou s'ils furent bannis; mais ils sont mis au rang des Martyrs avec leurs enfans, au 23 de mars. * Victor de Vite, l. 3. ch. 6. Henschenius, Baillet, *Vies des Saints*, mots de mars.

LIBÉRAT, Diacre de l'église de Carthage dans le sixième siècle, fut envoyé avec deux Evêques, à Rome, par les Pères du Concile de Carthage, tenu l'an 535, & fut employé en diverses autres affaires importantes. Il composa un Ouvrage intitulé, *Tricarium de causa Nestorii & Eutychetis capitulis viginti quatuor comprehensum*. Il commence son Histoire à l'ordination de Nestorius, & finit au cinquième Concile, c'est à dire, l'an 553. Cependant elle n'a été achevée qu'en 560. Libérat étoit un défenseur des trois Chapitres. Son Ouvrage a été donné au public l'an 1675, par le Père Garnier. Libérat avoue qu'il entreprit étant de retour des voyages qu'il avoit faits, & qu'il l'avoit recueilli de l'Histoire de l'Eglise, traduite de Grec en Latin, des Actes des Conciles, des Epîtres des saints Pères, des Mémoires qu'on lui avoit fournis, & de ce que plusieurs personnes dignes de foi lui avoient raconté. * Baronius, *A. C.* 535 & 538. Bellarmin, de *Script. Eccl.* & in *Controv.* l. 4. de *Pont. Rom.* c. 10. Possévin, in *Appar. Sacro*. Vossius, de *Hist. Lat.* l. 2. c. 20. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclesiastiques du sixième siècle.*

LIBERGE (Marin) savant Jurisconsulte & Historien, né à Bérou-le-Trichard, au diocèse du Mans, étoit Professeur en Droit à Poitiers, lors du siège de cette ville, en 1569. Il a écrit l'Histoire de ce siège, sous ce titre, *Ample Discours de ce qui s'est fait & passé au siège de Poitiers, écrit durant icelui, par un homme qui étoit dedans*, à Rouen, 1569, in 8°. Ce Discours est daté du onzième de septembre de cette même année, & signé, M. Lib. c'est à dire, Marin Liberge. Il a été réimprimé avec quelques augmentations la même année à Paris & à Poitiers in quarto, avec les *Epitaphes Latines & Françaises de quelques-uns des occis*, à Rouen, in douze, 1625. L'Université d'Angers ayant appelé l'Auteur, il y professa le Droit avec un grand applaudissement; mais au lieu de donner les propres cahiers, il se contentoit d'expliquer Cuias. Il s'étoit acquis une telle estime à Angers, qu'il y appaisa deux fois les séditions du peuple, au commencement de la Ligue. Sa présence seule calmoit la revolte. Le Maréchal d'Aumont qui en fut informé, le fit Echevin perpétuel, lorsqu'il

eut réduit la ville sous l'obéissance du Roi, quoiqu'il changeât tous les autres Officiers municipaux. Ce fut en cette qualité d'Echevin, que Liberge harangua Henri IV, lorsque ce Prince passa par Angers en 1595, pour porter le dernier coup à la Ligue, par le traité qu'il fit avec le Duc de Mercœur, de la Maison de Lorraine, & qui fut scellé par le mariage de la fille de ce Prince avec César, Duc de Vendôme, fils naturel du Roi. Henri IV fut si charmé du Discours de Liberge & des belles manières de l'Orateur, qu'il l'embrassa, le loua publiquement, répondit à tous les points de sa Harangue, & donna à l'Université d'Angers le droit d'appetissement des pintes, pour servir de gages aux Professeurs de Droit. Elle jouit encore de ce privilège. On a encore de Liberge une longue mais belle Epître à Guy de Lerrat, Lieutenant-Général d'Angers, à la tête des Harangues de ce Magistrat. On croit aussi qu'il fut un des Députés aux Etats de Blois, & qu'il composa les cahiers de l'Anjou, où l'on trouve à peu près les mêmes vues qu'il proposa depuis à Henri IV, pour fournir aux gages des Professeurs de Droit. Liberge mourut en 1599, & fut enterré dans l'église des Cordeliers d'Angers. * *Mémoires manuscrits*. Le Long, *Biblioth. de la France*, p. 401. Il met la mort de Liberge en 1621, ce qui fait une erreur de 21 ans.

* **LIBÉRIEN**, fut un des Compagnons de Justin le Philosophe dans le martyre. * Théodori Ruinat *Acta Sincera*.

LIBÉRIUS, Pape, Romain de naissance, fut élevé après Jules I, sur le Siège de saint Pierre au mois de mai de l'an 352. Les Evêques Ariens avoient écrit à Jules, peu de tems avant sa mort, une lettre par laquelle ils lui demandoient sa communion, & chargeoient saint Athanasé de calomnies atroces. Libérius à son avènement au Pontificat, voulant travailler à la réunion de l'Eglise, lui envoya Paul, Luce & Elien pour le citer à Rome, afin qu'on y jugeât son affaire selon la Discipline de l'Eglise, le menaçant en cas de refus, de le séparer de sa communion. Mais il ne passa pas apparemment jusques-là, ou s'il le fit, comme il le semble dire dans sa lettre rapportée par saint Hilaire, que le Cardinal Baronius croit supposée; celle des Prélats d'Egypte, assemblez au nombre de soixante, justifia avantageusement leur Métropolitain, & lui fit changer d'avis. Dans la suite il envoya, l'an 353, Vincent, Evêque de Capoue, Marcel & quelques autres à Arles, où l'Empereur Constance étoit occupé dans une assemblée d'Ariens qu'il favorisoit. Ces Légats demandèrent un Concile à Aquilée, & la condamnation d'Arius; mais Vincent n'ayant pu obtenir ni l'un ni l'autre, souffrit à la condamnation de saint Athanasé. La crainte eut plus de pouvoir sur son esprit, que ses raisons n'avoient eu de force sur celui des Hérétiques. Il tomba avec les autres dans cette dissimulation, comme l'appellent Libérius & saint Hilaire; & par sa chute il accabla le Pape d'une douleur si sensible, qu'il ne souhaitoit plus rien que de mourir pour Jesus-Christ, de peur de passer pour le dernier des calomnieux. Pour tâcher d'apporter quelque remède à ces maux, il envoya de nouveaux Légats à Constance, lui écrivit fortement, & lui demanda un Concile. On le lui accorda, & il fut assemblé à Milan l'an 355; mais il se trompa dans le succès qu'il s'en étoit promis, & ce qu'il avoit procuré avec tant d'empressement, comme le remède de tous les maux dont l'Eglise étoit affligée depuis tant d'années, ne fut qu'un redoublement d'affliction. En effet que pouvoit-on espérer d'une assemblée où un Arien présidoit, & où des Soldats gardoient la porte? Les Prélats orthodoxes furent envoyez en exil, & le Pape compatissant à leurs afflictions, leur écrivit une lettre pour les consoler dans leur bannissement. Constance croyant qu'il lui manquait quelque chose, envoya tenter Libérius pour tâcher de le corrompre; mais ce fut en vain. Cela l'obligea de le faire venir à Milan. Pour exécuter ses ordres, il fallut enlever le Pape de nuit & avec beaucoup de peine, par la crainte du peuple qui l'aimoit passionnément. L'Empereur s'efforça d'attirer Libérius à son parti; & voyant, après lui avoir donné trois jours pour y penser, que c'étoit inutilement qu'on le sollicitoit de soulcrire à la condamnation de saint Athanasé, il l'envoya l'an 355 en exil à Bérée, ville de Thrace. Aussitôt après, les Ariens mirent Félix sur le Siège Pontifical, & pendant l'exil de Libérius s'assemblèrent à Sirmich, où ils publièrent une Confession de Foi, à laquelle ils ajoutèrent divers Anathèmes, pour se montrer tout à fait Catholiques. Rien ne pouvoit rendre suspecte cette Confession de Foi, sinon l'omission du mot *consubstantiel*. Mais à peine fut-elle sortie de leurs mains, que se repentant d'avoir trop donné au Fils de Dieu, ils en composèrent une seconde, contraire à la première, & tout à fait hérétique. Le Pape étoit cependant en exil depuis deux ans. Ses ennemis augmentèrent ses maux, en le privant de la consolation qu'il avoit tirée jusques-lors de ses Ecclesiastiques, que le Commissaire Vénère lui ôta. On le fit tomber de l'ennui & de la tristesse dans la peur, par les menaces qu'on lui fit de lui ôter même la vie: de sorte que cet Evêque qui avoit résisté à un Empereur en colère, ne put souffrir la longueur de son exil, ni vaincre le chagrin qui le dévorait. La jalousie de voir Félix sur son Siège, & l'amour de la louange des hommes, fut à son égard, comme dit Baronius, ce que Daila avoit été à Samson pour lui ôter sa force & son courage; & ces deux violentes passions le réduisirent au triste état de rendre honteusement les armes à ses adversaires. En effet, il souffrit, l'an 357, à la condamnation de saint Athanasé, & à la Confession de Foi qu'ils lui présentèrent. Le Cardinal Baronius soutient que c'étoit la première de celles qu'on fit à Sirmich, & qui pouvoit recevoir un sens Catholique. D'autres assurent que ce fut la seconde, qui étoit tout à fait hérétique. Aussitôt après, il écrivit aux Evêques d'Orient, pour avertir qu'il avoit approuvé la condamnation de saint Athanasé, & reçu la Confession de Foi de Sirmich. Il s'adressa aux principaux Chefs des Ariens, pour employer leur faveur auprès de l'Empereur;

fi donna la paix à d'autres; & se servit de termes tout à fait indignes d'un Pape. Ces démarches furent trouvées si étranges par saint Hilaire de Poitiers, que dans la chaleur de son zèle, il s'écria *Anathema tibi, Liberti; Anathema à vous, Libérius*. Il est vrai que le Cardinal Baronius croit que ces paroles ne sont pas de lui, & qu'elles ont été ajoutées par quelque Copiste qui les a insérées dans le texte de l'Épître du Pape aux Orientaux; mais on ne peut nier que ces derniers ne fussent Hérétiques, & qu'en ce tems-là condamner saint Athanase, ne fût condamner la Foi Catholique. L'an 358, Constance renvoya Libérius à Rome, où il fut reconnu pour le seul Evêque de Rome légitime. Libérius répara sa faute, revint à foi, & témoigna un grand zèle pour la défense de l'Eglise. Il condamna la Confession de Foi de Rimini, & écrivit à saint Athanase pour le réconcilier avec lui. Quoique nous ne puissions pas excuser sa foiblesse, il paroit qu'il manqua seulement de courage, pour fournir une carrière dans laquelle il étoit entré avec fermeté. Il mourut le 24 septembre de l'an 366, selon le témoignage de la Chronique de saint Jérôme & de Marcellin, quoique le Cardinal Baronius ne mette cette mort qu'en 367. Il orna de marbre le sépulchre de sainte Agnès, & bâtit une église qu'on prétend être celle que l'on appelle aujourd'hui *sainte Marie Majeure*. Ce Pape s'étoit relevé si heureusement de sa chute, que l'Eglise n'a pas laissé d'avoir de la vénération pour sa mémoire, & que les Pères Grecs & Latins en ont parlé honorablement après sa mort. Saint Epiphane le qualifie de *bienheureux*, & saint Basile de *très-beureux*; saint Ambroise l'appelle *Evêque d'heureuse & sainte mémoire*, & rapporte un fort beau Discours que ce Pape fit publiquement à Marcellin dans l'Eglise de saint Pierre. Le nom de Libérius se trouve encore dans les additions des Martyrologes de Bède & d'Usuard, & même dans celui que Vandebert a écrit en vers, & que D. Luc d'Acheri rapporte dans son Recueil intitulé *Spicilegium*. DAMASZ L. lui succéda. * Saint Athanase, *Epist. ad Solit. Apol. 1. Epist.* Saint Hilaire, in *Fragm.* Saint Epiphane, *Har. 75. c. 2.* Saint Basile, *Epist. 74.* Saint Ambroise, de *Virgin. 1. 2.* S. Jérôme & Marcellin, in *Chron.* Théodoret, *l. 2.* Socrate, *l. 2.* Sozomène, *l. 4.* Anastase. Onuphre. Claconius. Platine & Du Chêne, in *Vita Liberti*. Baronius, *A. C. 352. 353 & suiv.* Godeau, in *Hist. Eccl.* Herman, *Vie de saint Athanase, l. 7. 8. & suiv.* D. Luc d'Acheri, in *Spicil.* tome 5. p. 334.

* LIBERTIUS, Préfet du Prétoire sous l'Empereur Honorius, l'an 412. * Jacobi Gothofredi, *Protopogr. Cod. Theodof.*

LIBERTAT (Pierre) s'est rendu illustre dans l'Histoire par le zèle & la fidélité qu'il fit paroître pour le Roi Henri IV. Ce fut lui qui réduisit la ville de Marseille sous l'obéissance de ce Prince, malgré la perfidie des Rebelles: c'est pourquoi les Marseillois lui érigèrent une statue, & font encore célébrer aujourd'hui un service solennel en corps de ville, afin d'honorer sa mémoire. * Sollerii, *Hist. de Marseille.*

LIBERTÉ, fut révéérée comme une Déesse par les Romains, qui lui bâtirent un temple à Rome. Les Grecs l'avoient aussi en singulière vénération, & l'invoquoient sous le nom d'*Eleutheria*. Elle étoit représentée par une femme vêtue de blanc, tenant un sceptre de la main droite, un bonnet de l'autre, & ayant un chat près d'elle. Dans les médailles anciennes, on la voit avec une massue dans une main & un bonnet dans l'autre, & pour inscription *Libertas Augusti ex S. C.* comme il paroît dans une médaille d'Antonin *Elagabalus*, où est ajouté un joug rompu avec un soleil, pour marquer que cet Empereur en étoit Grand-Prêtre. * Cicéron, *Oratio pro Domo sua*. Ripa, *Iconologia*. Angeloni, *Hist. Aug.* p. 268.

LIBERTINS, on prétend que c'étoit une certaine Secte de Juifs qui descendoient de ceux que Pompée & les autres Généraux Romains, comme Gabinus, Sossus, & d'autres, avoient emmenés captifs à Rome, & qui avoient ensuite recouvré leur liberté. Leurs enfans s'appelloient *Affranchis*, *Libertini*. Les autres Juifs qui n'avoient jamais été Esclaves, ne les vouloient point recevoir dans leurs Synagogues ou assemblées, comme étant immondes & profanes. Ce rebut les obligea de faire une Secte à part. Ce furent eux qui disputèrent contre saint Etienne, & qui furent cause de sa mort. Occuménus, Gagneus, Hugo de Lira, entendent par ces *Libertins* ou *Affranchis*, certain peuple qui habitoit un pays entre Cyrène & l'Egypte. Ils se fondent sur ce que ce mot *Libertinus* n'est pas Grec, & ne signifie pas en cet endroit un Affranchi, mais un Egyptien, qui est un nom ou de Secte ou de peuple. C'est aussi le sentiment de Pasor, dans son Dictionnaire des mots Grecs du Nouveau Testament. Mais Hammond croit que ces *Libertins* sont des Juifs qui avoient été faits Citoyens Romains, ou qui étoient nez de pères Juifs dans une ville qui avoit droit de Bourgeoisie Romaine, comme étoit Tarfe d'où étoit saint Paul, qui fut un de ceux qui procurèrent la mort de S. Etienne. * *Actes, ch. 6. v. 9. & ch. 7. v. 58.*

LIBERTINS, Secte d'Hérétiques, avoient pour Chefs Quintin, Tailleur d'habits, Picard de nation, & Copin, qui répandoient environ l'an 1525, leurs Erreurs dans la Hollande, & dans le Brabant. Entre autres blasphèmes ils disoient que tout ce qui semble être fait par les hommes, est fait par cet esprit unique de Dieu, qui opère tout en tous; & de là ils concluoient qu'il ne faut pas reprendre les personnes qui tombent dans les crimes les plus honteux, puisque tout vient de Dieu. Ils ajoutoient, que vivre sans scrupule, c'étoit revenir dans l'état d'innocence, & que la pénitence ne consiste qu'à professer qu'on n'a point fait de mal. JESUS-CHRIST selon ces Blasphémateurs, n'étoit qu'un composé de l'Esprit de Dieu & de l'opinion. C'est pour cela qu'ils se moquoient de l'Écriture, & qu'ils permettoient de se dire Catholiques parmi les Catholiques, & Luthériens parmi les Luthériens. * Pratéole ou Dupreau, *V. Quint.* & *Libert.* Bellarmin, de *Statu peccati, l. 2.* Florimond de Ray-

mond, de *Origin. Harif. l. 1. c. 16. num. 4.* Sponde, *A. C. 1525. n. 14.* Gautier, *Coron. sac. XVI. c. 6.* Gérard Brandt dans son Histoire de la Réformation, parle d'une Secte de Libertins sous l'année 1555. C'étoient, dit-il, des Gens qui faisoient peu de cas du culte divin & du Ministère. Ils ne fréquentoient des Églises que par des raisons d'intérêt. Toutes les Religions leur paroisoient indifférentes, & ils suivoient le parti le plus fort. L'Eglise Romaine étoit alors remplie de ces sortes de Gens. Ces Hypocrites étoient les plus grands ennemis de ceux qui souffroient le martyre pour la Foi. Henri-Antoine Vander Leiden compte parmi ces Libertins, Baithasar, Prieur des Dominicains à Anvers. Calvin, Bèze & Pierre Viret parlent souvent de la Secte des Libertins. Calvin exhortoit fortement les Protestans de France à sortir du Royaume, & il se plaint de ce que les Libertins répondoient, *eh quoi! ne pourroit-on aller de Paris en Paradis sans passer par Genève.*

LIBERTUS AQUILONIUS. Voyez AQUILONIUS (Libertus)

LIBERTUS FROMUNDUS. Voyez FROIDMONT.

LIBETHRA, ville de Grèce dans la Magnésie, est célèbre dans les Poëtes, parce qu'elle étoit particulièrement consacrée aux Muses, nommées pour ce sujet *Libethrides*. Témoin Virgile, *Eclique 7. v. 21.*

Nympha, vesper amor, Libethrides ———

Méla, *l. 2.* est de ce sentiment; mais Strabon dit que ce nom leur fut donné de *Libethrus*, montagne de Thrace, qui a été sous la domination des Macédoniens, & où il y avoit un autre consacré aux Muses. Quelques Auteurs mettent près du Mont-Olympe une ville de ce nom, qui fut renversée par le débordement d'un torrent, l'Oracle ayant prédit la perte de tous les Libéthriens, lorsque le Soleil auroit regardé les os d'Orphée. Ils reposoient sous une colonne près de ce lieu-là, & une grande foule de peuple s'y étant rendue pour offrir le chant d'un Berger, qui charmoit tout le monde par la douceur de sa voix; cette colonne ébranlée tomba par terre, & découvrit les os d'Orphée. Le même jour le torrent de Sys s'étant extraordinairement enflé, renversa la ville, où tous les Habitans furent ou noyés ou accablés sous les ruines de leurs maisons. * Caëlius Rhodiginus, *l. 18. c. 22.* On tient qu'ils étoient ennemis de la Musique, & qu'ayant tué Orphée, ils en furent ainsi châtiés.

LIBIE, fille d'Épaphus. Voyez LIBYE.

LIBIE, contrée d'Afrique. Voyez LIBYE.

LIBITINE, Déesse du Paganisme, avoit un temple à Rome, où l'on garçoit tout ce qui servoit aux funérailles des Morts. Il y avoit des hommes appelés *Libitinaires*, auxquels on s'adressoit pour acheter ou pour prendre à louage toutes les choses nécessaires aux pompes funèbres. L'argent même qu'il en coutoit pour faire cette dépense, s'appelloit aussi *Libitines*; & nous voyons dans la 30^e Ode du troisième livre d'Horace que l'on dennoit encore le nom de Libitine à cette espèce de lit dans lequel on portoit les corps morts, parce qu'il étoit fourni par les Libitinaires. Plutarque dit que cette Déesse étoit crue par quelques-uns la même que Proserpine, Reine des Enfers, qui avoit Intendance sur tout l'équipage de la mort; mais que d'autres la croyoient être la même que Vénus, & tiroient le nom de Libitine, du mot *libitum*, ou de *libido* qui veut dire *plaisir*. Plutarque qui est lui-même de ce dernier sentiment, donne une raison apparente pour laquelle les Romains tenoient dans le temple de Vénus tout l'appareil des funérailles. C'étoit, dit-il, pour avertir les hommes de la fragilité de leur nature, & leur marquer que la sortie de ce monde n'est pas bien éloignée de l'entrée puisque la même Déesse qui présidoit à ce qui donne la vie, présidoit aussi à ce qui accompagne la mort. * Plutarque, in *Numa*, & in *Prolemastibus*. Tite-Live, *l. 4.* Suetone, in *Nerone*. Valère Maxime, *l. 5. c. 2.* Ex. 10. Horace, *Carminum, l. 3. Ode 30. v. 7.*

* LIBMUL, LIBMHUL, LIBMUHL ou LIBEMUHL, petite ville de la Prusse Ducale dans la Poméranie, au sud-sud-ouest de Königsberg dont elle est éloignée d'environ vingt lieues.

LIBNA. Voyez LEBNA.

* LIBNA ou LABANA, ville de la Tribu de Juda. * *Josue, ch. 15. v. 42.*

* LIBNI ou LEBNI, fils aîné de Guerçon, de la Tribu de Lévi. Il donna son nom à la famille des Libnites. * *Nombres, ch. 3. v. 18.*

LIBOSCHOWITZ. Voyez LIBOSCHOWITZ.

LIBOIRE (Saint) en Latin *Liborius*, Evêque du Mans, dans le cinquième siècle. * *Anonym. apud Surium. Gallia Christ. Baillet, Vie des Saints, au 23 de juillet.*

LIBOLO, contrée d'Afrique, qui a celle de Quifama au nord, le Royaume de Monomotapa au Levant, *Rio-Jongo*, & les Etats de Borgucla au midi. Elle est divisée en diverses Seigneuries dont les Habitans sont Sujets des Portugais. Ce pays est propre au bétail, & il y a quantité de miel. On y trouve les mêmes bêtes farouches que dans le Royaume d'Angola. C'est le même climat & le même terroir. Cette contrée en dépend, & on y trouve des mines d'argent & d'autres métaux. On y commerce en ivoire, en civette & en Esclaves. C'est un peuple courageux & robuste, adroit à tirer de l'arc & à chasser. Il y a beaucoup d'Idolâtres à convertir. Ils adorent le Soleil, la Lune & les serpens, & se laissent entraîner à des superstitions ridicules, quoique le Christianisme soit florissant dans le Royaume d'Angola où les Portugais sont maîtres. Les Habitans de Libolo prêtent à l'or & à l'argent, de petites coquilles, de couleur grise qu'on apporte des environs de l'île de Lovando. Elles y sont rares, & l'on s'en sert au lieu de monnoye pour la nécessité du com-

merce. * De la Croix, *Relation d'Afrique*, tome 3. Th. Cornelle. *Diſt. Géogr.*

LIBON (Scribonius) Citoyen Romain, fit bâtir le premier à Rome un Bureau pour le commerce de l'argent, de forme ronde & découverte, que l'on appelloit en Latin *Puteol.* * Cicéron, *in Orat. pro Sextio*, Horace, *Epistoliarum* l. 1. *Epist.* 19. v. 8. *Fragment de Pompeius Festus.*

LIBON, Consul avec Fabius Chilon, l'an 956 de Rome.

LIBON, parent de Marc-Aurèle, que cet Empereur envoya en Syrie avec Lucius Vérus, pour lui servir de Gouverneur. * Capitolinus, *in Vero.*

LIBON, excellent Architecte de l'Élide dans le Péloponnèse, vivoit sous la LXXX Olympiade, & vers l'an 460 avant Jésus-Christ. Il bâtit près de Pise en Grèce le fameux temple de Jupiter, auprès duquel on célébroit les Jeux Olympiques. Cet édifice dont Pausanias fait la description, étoit environné de quantité de colonnes, & couvert de petites pièces de marbre, taillées en forme de tuiles, dont l'usage avoit été inventé par Byzas. * Pausanias, *Eliaconum pars prior*, ou l. 5.

* LIBOSCHOWITZ, ville de Bohême, dans le Cercle ou la Préfecture de Leutmaris ou Leitmeritz. Elle est à peu près au sud de la ville de Leutmaris, dont elle est éloignée d'environ trois lieues. Elle est située sur la rive gauche de l'Eger.

LIBOURNE, ville de France dans la Guienne, à l'embouchure de la Lisse dans la Dordogne, à sept lieues de Bourdeaux vers le Levant. Libourne est une ville assez agréable, on y fait beaucoup de commerce, parce que le flux de la mer y porte d'assez gros navires: il y a un Prédial & Sénéchauffée. * Maty, *Diſt. Géogr.*

LIBRES. On donna ce nom à des Hérétiques, qui dans le XVI^e siècle suivoient les erreurs des Anabaptistes, & prenoient ce nom de *Libres*, pour secouer le joug du gouvernement ecclésiastique & séculier. Ils avoient des femmes en commun, & appelloient spirituels les mariages contractés entre un frère & une sœur, défendant aux femmes d'obéir à leurs maris, lorsqu'ils n'étoient pas de leur Secte. Ils se croyoient impeccables après le bapême, parce que, selon eux, il n'y avoit que la chair qui péchât; & en ce sens ils se nommoient les hommes *divins*. * Prætorio. Gautier, *Coron. fac. XVI. c. 10.*

* LIBSTADT ou LIEBESTADT, petite ville de la Prusse Duciale dans la Poméranie sur les confins de la Werme-lande, au sud-sud-ouest de Königsberg, dont elle est éloignée d'environ seize lieues.

LIBURNIE, est l'ancien nom d'un pays, qui s'étendoit le long de la Mer Adriatique depuis l'Arfia où finissoit l'Istrie, jusqu'à la Cerna, autrefois *Tislar*, qui la séparoit de la Dalmatie. Une ligne tirée des sources de l'Arfia à celles du Kulp la séparoit de la Pannonie au nord, & elle en étoit encore séparée à l'occident, par une chaîne de montagnes qui s'étend jusqu'à la source de l'Onn: de sorte qu'elle étoit toute sous les 32, 33 & 34 degrés de longitude, entre le 44 & le 46 de latitude. On nomme divers peuples anciens, qui ont habité la Liburnie: les plus considérables, appelez Japydes, occupoient toutes les côtes depuis l'Arfia jusqu'à l'Édan appelé présentement Zermagna; les autres étoient les Mentores, les Ilimans, les Enchelées, les Buns, les Pucétiés, les Lacinienis, les Stupienis, les Burniites, les Olbonois, ou Arbonnois. Quelques-uns de ces peuples ne subsistoient plus lorsqu'Auguste conquit la Liburnie. On croit avec beaucoup de fondement, qu'elle a été pendant quelque tems soumise aux Rois d'Illyrie; & l'on n'en pourroit douter, si l'étoit vrai que lorsque les Romains commencèrent à y porter leurs armes, *Ticus*, veuve du Roi *Agron*, y commandoit. On dit, que cette Reine fit mourir les Ambassadeurs, l'an 524 de Rome, 230 avant J. C. & qu'ils s'en vengèrent, en contraignant les peuples de Liburnie de leur livrer les plus considérables d'entre eux, qui furent condamnés à la mort: mais Appien qui parle le plus au long de cet événement, ne dit rien en particulier de la Liburnie. Ce qu'on peut assurer, c'est que cette province étoit indépendante soixante ans après, quand le Royaume d'Illyrie ou de Dalmatie fut détruit. Les Romains en acquerit quelques places sur les côtes avant qu'Auguste commençât à régner, puisqu'on parle de la flotte Liburnique de Pompée; mais ce Prince la fournit toute entière, & ce fut lui qui envoya une Colonie à Zara. Scardonne, qui est ruinée, devint alors la capitale de la province: c'étoit dans cette ville que les Magistrats Romains tenoient leur juridiction: il y en avoit d'autres qui jouissoient des mêmes exemptions que l'Italie. La Liburnie fit toujours partie de la province de Dalmatie. Les Goths, les Huns ou Avars y firent beaucoup de désordres dans la décadence de l'empire, & l'on dit même que ces derniers s'y établirent fait avant eux, si l'on en croit quelques Auteurs Ecclésiastiques, qui insinuent qu'une troupe de ces Barbares y entra sous le règne de Justinien, vers l'an 540 de J. C. & qu'ils taillèrent en pièces le Général Acume, Hon de nation, qui y commandoit pour les Romains. Le nom de Maurosalutes, que ces Auteurs donnent aux anciens Habitans, & qui selon eux signifie les *Latins noirs*, paroît à quelques-uns approcher beaucoup du nom de Morlaques, qui est celui qu'on donne encore aujourd'hui aux Habitans d'une partie de la Liburnie. Quoi qu'il en soit, ni les Bulgares, ni les Avars ne jouirent pas long-tems de leur conquête. Dès le règne d'Héraclius, vers l'an 620 de J. C. les Croates en détruisirent une partie, & obligèrent l'autre à se soumettre à eux. La Liburnie, qu'on appelloit alors Dalmatie, changeant encore de nom, fut nommée Croatie, & fut gouvernée depuis comme on l'a dit à l'article de ces peuples. Il seroit inutile d'en continuer ici l'Histoire: ainsi l'on se contentera de remarquer, que la Croatie ayant eu d'abord le long de la Mer Adriatique la même étendue que la Liburnie, & comprenant encore une partie de la Dalma-

tie jusqu'à la Cettina, fut resserrée vers l'an 1250, & bornée par la petite rivière de Zermagna, au delà de laquelle commença la Dalmatie. Les Liburniens avoient inventé pour la navigation une sorte de vaisseau fort léger & propre à aller piller les îles de la Dalmatie & de l'Épire. À l'imitation de ces vaisseaux connus dans l'Antiquité sous le nom de *Navis Liburnica*, les Romains inventèrent une espèce de Litière, où étant portés ils pouvoient lire, écrire, manger & dormir commodément en chemin. * Juvénal en fait mention. *Sat.* 3. v. 240.

Turba cedente velut
Dives, & ingenui curres super ora Liburni.

* Plin. l. 3. ch. 21. Florus, l. 2. ch. 5. Suétone, *Vie d'Auguste*. Constantin Porph. *du Gov. de l'Empire*. Lucius, *de la Dalmatie*.

LIBUSSA, fille de Crocus, l'un des premiers Princes qui ont commandé en Bohême, étant demeurée héritière des États de son père, les gouverna quelque tems sans être mariée. Enfin pressée par ses Sujets qui lui demandoient un Roi, elle consentit de prendre un mari tel que le sort le lui présenteroit. Pour cet effet elle leur concéda d'exposer son cheval à l'abandon dans une pleine campagne; & comme elle se méloit de prédire, elle leur fit entendre que celui chez qui le cheval se retireroit, seroit celui que les Dieux vouloient lui donner pour mari & pour leur Roi. Ce cheval s'enfuit chez un Païsan nommé *Prinſus*, que cette Princesse épousa, & qui fut le premier Roi de Bohême. * Jean Nauclère, *Chron.*

LIBYÈ, fille d'Epaphus & de Memphis, fille du Nil, épousa Neptune, dont elle eut Agénor & Bélus. Ce fut elle qui donna son nom à la Libye. * Apollodore, l. 2.

LIBYÈ, partie considérable de l'Afrique, fut ainsi nommée, selon quelques-uns, de Libye, fille d'Epaphus. Les Grecs appelloient aussi l'Afrique de ce même nom. On la divisoit en Libye extérieure & intérieure. La première, au dessus de l'Égypte tirant vers le midi, le long de la rive gauche du Nil, s'étendoit jusqu'en Éthiopie. C'est aujourd'hui le Désert d'Élſocat & de Gaoga. D'autres mettent cette Libye extérieure entre l'Égypte & la Marmarique, le long de la Mer Méditerranée. La Libye intérieure s'étendoit depuis le Mont Atlas jusqu'au fleuve Niger, dans les horribles solitudes qu'on nomme aujourd'hui le *Désert de Saara* ou *Zaara*: ce qui est proprement la Libye. Marmol lui donne le nom de *Belad Geneva*. On divise aussi la Libye propre, en Marmarique, & en Cyrénaïque, qui est le Royaume & le Désert de Barca. Les Hébreux nommoient les peuples de Libye *Lebahim* de *Lebbah*, qui signifie ardeur, à cause de la chaleur qui régné chez eux. C'est ce que rapporte Bochart, qui tire l'étymologie de Libye du mot Arabe *Lub*, qui signifie *seif*; parce que ce pays aride & brûlant par ses sables, expose ses Habitans aux incommodités de la soif. * Strabon, l. 17. Plin. Ptolomée. Marmol. Jean de Léon. Jean de Barros. Cluvier. Munſter, &c. Bochart, *in Phaleg.* l. 4. c. 27. *Cherchez aussi ZAARA.*

L I C.

L I C A O N. Voyez LYCAON.

L I C A O N I E. Voyez LYCAONIE.

* LICATA ou L'OCATA, ville de Sicile, dans la Vallée de Noto, vers les confins de la Vallée de Mazara, sur la branche orientale de la rivière de Salfo, à son embouchure.

L I C E A S. Voyez LYCEAS.

L I C E E. Voyez LYCÉE.

L I C E N T I U S, d'Hippone, Poëte Latin, vivoit vers l'an 420, du tems de saint Augustin, & eut part à l'amitié de ce Prélat, qui fait mention de lui. Il composa des Hymnes, un Poëme des amours de Pyrame & Thisbé, & quelques autres pièces. * S. Augustin, *in Quaestionibus Academicis*. Possidonius, *in Vita Augustini*. Paulin, &c.

L I C E T I ou LICETO, Médecin célèbre, connu sous le nom de *Fortunius Licetus*, étoit de Rappallo, dans l'Etat de Gènes, où il naquit le troisième octobre 1577, de *Joseph Liceti*, Médecin, natif de Réco, dans le même Etat. Il vint au monde avant le septième mois de la grossesse de sa mère, dont l'accouchement fut avancé par l'agitation de la mer, en passant de Réco à Rappallo. C'est pour cette raison qu'on lui donna le nom de *Fortunio*, & que pour être conservé, il fut mis dans une boîte de coton. Son père eut grand soin de son éducation, & l'instruisit lui-même dans les Lettres. Liceti, après avoir étudié à Bologne, depuis l'an 1595, jusqu'en 1599, vint à Gènes, où son père étoit mort depuis deux jours; & ensuite il alla enseigner la Philosophie à Pise. Un Ouvrage que son père avoit composé, lui donna la pensée d'en composer un autre, qu'il intitula, *Genosylchanta topologia*. On crut qu'il n'étoit pas de lui. Cette injustice le chagrina, & c'est pour cette raison qu'il publia de nouveau cet Ouvrage à Pise, sous le titre, de *Ortu animae humanae*. Sa grande réputation fit qu'on l'attira, l'an 1605, dans l'Université de Padoue, où il enseigna jusqu'en 1631. Il en sortit, piqué de ce qu'on lui avoit refusé la Chaire, qui étoit vacante par la mort de Crémolini, & qui fut donnée à Thomas Zilioli. Ce fut à Bologne qu'il se retira; mais l'an 1645, la République de Venise lui fit tant d'instances, pour lui faire accepter une Chaire de Professeur en Médecine, dans l'Université de Padoue, qu'il n'y put résister. Il revint donc dans cette ville, & y mourut l'an 1656, âgé de 77 ans. Fortunio Liceti a composé plus de cinquante Traitez différens, dont les plus importants sont, *De Lucernis antiquis; De Monstris; De Gemmis; De novis Astris; De Immortalitate animae; De fulminum Natura; De Ortu vegetationis; De Cometorum attributis; De his qui vident sine alimentis; Mundus & Hominis Analogia; De Annulis antiquis; De Hydrologia sive fluxu maris, &c.* Dans la Dissertation, touchant les

lampes sépulchrales, il prétend que les Anciens avoient le secret de faire une huile qui ne se consumoit point; ou de disposer ces lampes d'une telle manière, qu'à mesure qu'elles brûloient, la fumée se condendoit insensiblement, & se réduisoit en huile, par un changement perpétuel; qu'à l'égard de la mèche, elle étoit d'une sorte de lin, que les Grecs appelloient *ζωφείον*, c'est à dire, *inextinguible*. Il rapporte là-dessus diverses histoires. Sous le Pontificat de Paul III, qui fut élevé au saint Siège l'an 1534, on ouvrit un tombeau à Rome, où l'on trouva un corps tout entier, dont les cheveux étoient nouez d'un réseau de fil d'or. Il y avoit dans ce tombeau une lampe, qui devoit avoir brûlé pendant seize cens ans, puisque l'Inscription étoit conçue en ces mots, *Tulliola, filia mea*: ce qui marque que c'étoit la fille de Cicéron; mais tout cela ne fut pas plutôt exposé à l'air, que la lampe s'éteignit, & que le corps se réduisit en poussière. On assure qu'on a trouvé dans le territoire de Viterbe quantité de ces lampes éternelles, lesquelles étant exposées à l'air, ne purent conserver leur lumière que pendant quelques heures. On dit que la plus belle, étoit celle d'*Olybius Maximus* de Padoue. Elle étoit composée de deux phioles, dont l'une étoit d'or, & l'autre d'argent, toutes deux pleines d'une admirable liqueur, qui entretenoit sans diminuer, une lampe placée entre les deux phioles, ou au dessous, comme d'autres disent. Fortunio Liceti rapporte encore d'autres pareilles histoires, & prétend que le feu éternel de la Déesse Veila n'étoit qu'une de ces lampes; mais à cet égard il se trompe, car tout le monde fait qu'on appelloit ce feu éternel, parce qu'on ne le laissoit jamais éteindre, & que les Vestales avoient soin de l'entretenir. Octavio Ferrari, célèbre Professeur en Humanitez à Padoue, a refusé le sentiment de Liceti, touchant les lampes éternelles, & l'huile inextinguible, dans un livre imprimé à Padoue l'an 1685, & intitulé, *Dissertatio de Petrum Lucernis sepulchralibus*, où il montre que la plupart de ces fortes de lampes, ne sont que des phosphores qui s'allument pour un peu de tems, après avoir été exposés à l'air. * Soprani, & Michel Giustiniani, *Scritt. della Ligur.* Lorenzo Craffo, *Elog. d'Humani Litterati.*

L I C H ou L I C H A, bourg de la Wetteravie, situé dans la partie orientale du Comté de Solms, sur la rivière de Wetter, à deux lieues de la ville de Giessen, & un peu plus de celle de Buzbach. * Maty, *Diç. Géogr.*

L I C H A S, Valet d'Hercule, par lequel Déjanire, sa femme, lui envoya la chemise infectée du sang du Centaure Nessus, dont le poison inspira une telle fureur à Hercule, que prenant ce Lichas par les cheveux, il le jeta dans la mer, où il fut changé par Neptune en rocher, qui porte son nom. * Ovide, *Metamorph. l. 9. v. 211. 213 & 229.*

*Nunc quoque in Euboica scopulus brevis emicat altis
Gurgite, & humana servat vestigia forme:
Quem quasi sensurum, Nauta calcare verentur,
Appellatque Lichan.*

C'est de là que dans la Mer Euboïque tirent leur nom les trois Lichades, dont Strabon fait mention, l. 9. p. 246. Plin. l. 4. c. 14.

L I C H E T (François) natif de Bresce, ville d'Italie, & Religieux de saint François, au commencement du XVI siècle, fut élu Général de son Ordre à Lyon le dixième juillet 1518. Il composa des Commentaires sur le Maître des Sentences, selon la doctrine de Scot, outre quelques autres Ouvrages. * Bellarmin, *de Script. Eccl. Wading, Annal. Minor. Willot, &c.*

L I C H F I E L D ou L I T C H F I E L D, ville du Comté de Stafford en Angleterre, à 118 milles Anglois de Londres. Elle est située dans un fond bas & marécageux, sur un petit Lac ou étang, d'où sort une petite rivière qui se joint au Bilthe, & se décharge conjointement dans le Trent. Cet étang & cette rivière partagent la ville en deux parties, qui sont jointes par un pont & par une chaussée. Le mot de Lichfield vient de *Lichfield* qui signifie, le *champ des corps morts*, & l'on croit que c'est à cause de plusieurs corps de Chrétiens, qui y restèrent sans sépulture du tems de la persécution de Dioclétien. Il y a dans la ville un Collège pour apprendre les Humanitez, un hôpital & une église cathédrale. Elle fut bâtie par Ofwy, Roi de Northumberland en 626, & son Evêque fut pourvu de bons revenus. Mais l'ancienne église ayant été démolie en 1148, par Roger de Clinton, le 37 Evêque de ce diocèse, il bâtit celle qui subsiste encore à présent. Cette ville fut le siège de l'Evêque jusqu'en 1088, que Robert de Lindsey, le 35 Evêque le transporta à Coventry. Mais Hugues Novant, sixième Evêque après lui, transporta de nouveau cent ans après, savoir en 1188, le siège à Lichfield, malgré l'opposition des Moines de Coventry. Enfin cette dispute fut terminée par Savensby, quatrième Evêque après Novant. On convint que l'Evêque seroit nommé Evêque des deux villes, de même que l'on dit l'Evêque de Bath & Wells; à condition que le nom de Coventry précéderoit, que les deux villes choisiroient leur Evêque alternativement, & qu'ils ne seroient qu'un seul Chapitre, duquel le Prieur de Coventry seroit le Chef. Les choses demeurèrent en cet état jusqu'à ce que Henri VIII, ayant aboli le Prieuré de Coventry, par un Acte du Parlement, le Doyen & le Chapitre de Lichfield, furent déclarés le seul Chapitre de l'Evêque, son nom & ses titres continuant comme auparavant. Les revenus de cet Evêché étoient si considérables, qu'en 793 il fut érigé en Archevêché pour Adolphe, ayant pour suffragans, Winton, Hereford, Sidnacester, Dorchester, North-Kimham, & Dunwich. Depuis Sidnacester & Dorchester furent mis sous la dépendance de l'Evêque de Lincoln, & les deux dernières sous celle de Norwich. Ce diocèse comprend présentement les Comtez de Derby & de Stafford, & une bonne partie des Comtez de Warwick & de Shrop. Il y a en tout 557 paroif-

ses. Bernard Stuart, le plus jeune fils d'Esme, Duc de Lenox & Comte de la Marche, fut fait Comte de Lichfield & Baron de Newbury en 1645. Charles Stuart, son neveu, succéda à ses titres, & fut créé Duc de Richemont & de Lenox par le Roi Charles II, en 1660. Etant mort sans postérité en 1672, lorsqu'il étoit Ambassadeur en Danemarck, le titre de Comte de Lichfield fut donné par le même Prince, deux ans après, à Edouard Henri Lée, créé Baron de Spellesburg, Vicomte de Quarendon, & Comte de Lichfield, le cinquième juin 1674. Lichfield fut souvent pris & repris dans les guerres civiles de Charles I, contre les Parlementaires. * *Diç. Anglois.*

L I C H N U S, Orateur & Hilotien Grec. Cherchez A L E X A N D R E D' E P H E S E, surnommé le Flambeau.

L I C H O, en Latin *Lycus*, petite rivière de la Natolie. Elle coule près de Bambucale, & d'Elchihisar, dont le premier est les ruines de l'ancienne Hierapolis, & le dernier celles de l'ancienne Laodice; & peu après elle se décharge dans le Mardre. * Maty, *Diç. Géogr.*

L I C H T (François de) est Auteur d'un livre, qui a pour titre, *Afferta veritas genuina Nihil.* A Anvers, 1642. * König, *Biblioth. Vetus & Nova.*

L I C H T E N A W, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de Franconie. Elle appartient à la ville de Nuremberg, mais elle est enclavée dans le Marquisat d'Anspach. Elle est à peu près à l'orient de la ville d'Anspach, dont elle est éloignée d'une lieue & demie. Cette ville est située sur la rive gauche de la rivière d'Onoltzbach ou Retzel.

L I C H T E N A W, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de Souabe, au nord-est de Strasbourg & au sud-ouest de Bude, à quatre lieues de la première de ces deux villes & à trois lieues de la seconde. Lichtenaw a un grand territoire coupé par le Rhin, où font les petites villes de Wittetz, d'Offentorf, & de Drufenheim, & qui appartient aux Comtes de Hanau. * Maty, *Diç. Géogr.*

L I C H T E N A W (Conrad de) Voyez CONRAD de L I C H T E N A W.

L I C H T E N B E R G, autrement dit *Claremont*, petite ville de la Basse Alsace dans le Comté de Lichtenberg, entre Hagenau & Saverne. En 1334, Henri de Lichtenberg assiégea son père dans cette forteresse qu'il prit. En 1576, les Impériaux y mirent garnison, mais les François l'assiégèrent, s'en rendirent maîtres & la fortifièrent par de nouveaux ouvrages. A la paix de Ryfwyk, il fut arrêté que les François la rendroient au Comte de Hanau; mais ils la gardèrent jusques à la paix de Rastadt. * Gr. *Diç. Univ. Holl.*

L I C H T E N B E R G, Comté fort considérable de la Basse Alsace sur les deux bords du Rhin dans le voisinage de Hagenau. Il comprend les Bailliages de Lichtenberg, de Busweiler, d'Ingweiler, de Neuweiler, de Pfaffenhofen, de Westhofen, de Wolfgangshelm, de Brumat, de Lichtenau avec le Fort de Drufenheim, de Willstett, de Lomberg, de Niederbronn, de Werd & de Hatzen. Les premiers possesseurs furent les Seigneurs de Lichtenberg ou de *Claremont*, qui étoient déjà fort considérés en 821, du tems de l'Empereur Louis le Débonnaire, & qui depuis ont possédé divers emplois considérables ecclésiastiques & séculiers. Les deux derniers de cette Maison furent *Louis & Jacques*. Louis avoit épousé *Anne*, Marquise de Bade & en laissa deux filles, 1. *Elisabeth*, mariée à *Simon Wecker*, Comte de Deux-Ponts; & 2. *Anne* qui épousa *Philippe*, Comte de Hanau. Louis assisa en 1228 Guillaume, Evêque de Strasbourg, contre la Bourgeoisie de cette ville & fit ensuite la guerre à *Emich l'aîné*, & à *Schaffried*, Comte de Leiningen, qu'il fit prisonnier. Ce dernier fut accommodé à Pfortzheim en 1451, à condition que *Schaffried* céda la ville de Brumat à Louis de Lichtenberg. Il eut aussi de grandes affaires avec son frère Jacques, qui avoit épousé *Anne*, Comtesse de Meurs & de Sarwerden, dont il n'eut point d'enfants. Ce fut ce mariage qui donna occasions aux disputes qu'il y eut entre ceux de Lichtenberg & les Comtes de Sarwerden. Jacques, comme nous venons de le dire, n'ayant point eu d'enfants de son épouse, s'attacha à une Concubine qui causa bien des malheurs au pais & des querelles de conséquence entre les deux frères. Louis céda à la fin, & à sa mort, arrivée en 1471, il donna la moitié du Comté de Lichtenberg, avec le consentement de ses gendres, à Jacques son frère. Cette générosité de Louis détermina Jacques à déchirer son testament qu'il avoit déjà fait, & par lequel il avoit institué pour son héritier *Ruprecht*, Evêque de Strasbourg. Jacques eut non seulement le bonheur d'être créé Comte par l'Empereur Frédéric III, qui logea chez lui à Strasbourg, mais il fut faire si bien, que l'Evêque de Metz, dont la plus grande partie du Comté de Lichtenberg relevoit, en accorda l'investiture en commun aux Comtes de Deux-Ponts & de Hanau en 1473. Jacques étant mort en 1480, l'Evêque de Strasbourg enleva une bonne partie du Comté, avant que les deux Comtes fussent informés de la mort de Jacques. L'Evêque se servit du prétexte du testament précédent qui avoit été fait par Jacques. Bref l'Evêque contraignit les héritiers à se reconnoître ses feudataires pour les terres qu'il avoit envahies, aussi-bien que pour le château de Lichtenberg & à lui payer 8000 florins pour l'investiture; après quoi ils se partagèrent les dites Terres. *Simon Wecker*, le cadet des Deux-Ponts, étant mort sans héritiers mâles, donna son pais à son frère Jacques, Comte de Bitch. *Amélie*, fille de *Simon Wecker*, mariée avec *Philippe*, Comte de Leiningen, s'y opposa fortement, mais Jacques soutint que les mâles exclusent les femelles, même dans des sies héréditaires. Quoique *Simon Wecker* eût fait un testament, par lequel il instituait pour héritières ses deux filles, *Amélie* s'accorda avec Jacques & se contenta d'Oberbronn & de quelques villages qu'elle apporta en mariage au Comte de Leiningen; bien que ceux de Leiningen, di-

dissent qu'elle fit réserver le droit de succession, au cas que Jacques décédât sans héritiers mâles. Jacques étant mort en 1570, ne laissant que *Louise-Marguerite*, épouse de *Philippe V*, Comte de Hanau, la succession des Deux-Ponts qui pouvoit tomber aux femmes, & où se trouvoit la moitié du Comté de Lichtenberg, parvint à *Philippe*, Comte de Hanau, qui s'empara du pais, *ex capite simultanea Investitura*, & parce que son épouse avoit dans une occasion donné l'exclusion à *Amélie*. Sa postérité en a toujours depuis reçu l'investiture de l'Evêque de Metz & a joui d'une possession tranquille jusques en 1594. En 1598, *Louis de Leiningen* fit ses plaintes devant la Chambre des sieis à Metz au nom d'*Amélie* sa mère, & y alléguâ entre autres choses que par la médiation de *Philippe*, Comte de Hanau on étoit convenu entre sa mère & Jacques, Comte de Bifsch, qu'au cas que Jacques vint à mourir sans héritiers mâles, le fuidit ne retomberoit à *Amélie*. On repliqua de la part de Hanau que l'accord en question avoit bien des défauts; que *Philippe* n'avoit alors agi que comme Tuteur de son épouse, qualité en laquelle il n'avoit pas pu se démettre des droits au préjudice de ses héritiers. De cette manière Hanau est demeuré en possession de ces pais, qui dans ces derniers tems ont été le partage de *Jean*, frère du Comte Reinhard, qui fixa sa résidence à *Buisweiler*, jusques à ce qu'après la mort de Reinhard il devint maître de toutes les dépendances de Hanau. Au reste le Comté de Lichtenberg eut le même sort que les autres sieis de l'Empire en Alsace. Car quoique par l'article 87 de la paix de Westphalie on fut convenu que le Roi de France conserveroit le droit de relever immédiatement de l'Empire aux Comtes par rapport à leurs Terres en Alsace; il ne laissa pas de s'emparer de tout le pais en 1676, sous prétexte de la fameuse réunion, & de le garder jusques à la paix de Ryfwick, dans laquelle il fut conclu que ce Comté seroit restitué à son Maître légitime. La même chose fut confirmée & ratifiée par les traités de Rastatt & de Bâde. Enfin il est à remarquer que l'Empereur Ferdinand II donna en 1625, l'expectative de tous les sieis de l'Empire des Comtes de Hanau, & par conséquent aussi du Comté de Lichtenberg, à *George I*, Electeur de Saxe, & que Ferdinand III le ratifia en 1638: ce que les Empereurs suivans ont aussi fait. Les Comtes de Hanau ont séance & un suffrage particulier aux Diètes de l'Empire à cause du Comté de Lichtenberg. * *Swæder, Theatr. Præterit. l. 6. p. 851. Königs-hof, in der Elf. Chron. Diß. Altemand.*

* **LICHTENBERG**, petite ville ou bourg d'Allemagne dans le Landgraviat de Hesse-Darmstadt, au sud-est de Darmstadt, dont elle est éloignée de près de quatre lieues. L'Empereur Charles IV. lui donna de grands privilèges, qui lui furent confirmés par le Landgrave *George I*, qui en 1570 rebâtit cette place. * *Gr. Diß. Univ. Holl. Winkelman, Description de la Hesse, en Altemand, partie 2. c. 2. p. 97.*

* **LICHTENBERG**, Bailliage d'Allemagne avec château dans le Duché de Deux-Ponts, au nord de la ville de Deux-Ponts, tirant vers l'ouest, à la distance d'environ sept lieues.

* **LICHTENBERG**, château considérable d'Allemagne, dans la Bavière, sur la rive droite du Lech, à l'ouest de Munich, dont il est éloigné d'environ dix lieues, & au sud d'Ausbourg, à la distance de cinq lieues.

* **LICHTENBERG**, Seigneurie dans le Pais de Liège dans le Comté de Looz, proche de la rive gauche de la Meuse, à une demi-lieue de Maftricht vers le midi.

* **LICHTENBERG**, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Basse Saxe, au sud-sud-ouest de Brunswick, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

* **LICHTENBERG**, petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de la Haute Saxe, & dans cette partie de la Misnie qui porte le nom de Voigtland, au sud-sud-ouest de Leipzig, dont elle est éloignée d'environ onze lieues.

* **LICHTENBERG**, nom d'une famille considérable dans la Carniole.

* **LICHTENBERG**, nom d'une des plus anciennes & des plus nobles familles de Thuringe.

* **LICHTENBERG** ou **LICHTENBURG**, petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de la Haute Saxe, proche de la rive gauche de l'Elbe. C'est là où est morte, en 1706, l'Electrice Douairière Palatine, & où la Veuve de Jean-George III, Electeur de Saxe a tenu sa Cour jusqu'à sa mort, arrivée en 1717. * *Gr. Diß. Univ. Holl.*

* **LICHTENEC**, place du Brigau en Allemagne dans le Cercle de Souabe, sur l'Elz, à une demi-lieue de Kentzingen, au sud-est.

* **LICHTENFELS**, petite ville du Cercle de Francoinie en Allemagne dans l'Evêché de Bamberg au nord-nord-est de Bamberg, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

* **LICHTENSTADT**, petite ville du Royaume de Bohême dans la Préfecture d'Enbogen, sur la petite rivière de Welfritz à peu près à l'est d'Einbogen, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

* **LICHTENSTEIG**, ville de Suisse, est la capitale du Comté de Tockenbourg, & c'est là que le Conseil de cette contrée s'assemble. C'est une jolie ville, située presque au milieu du pais sur le bord du Thur ou Thour. * *Etat & Dîces de Suisse, tome 3. p. 314.*

* **LICHTENSTEIN**, Principauté d'Allemagne dans l'Archiduché d'Autriche.

* **LICHTENSTEIN**, petite ville d'Italie dans l'Evêché de Trente. Elle est à l'orient de l'Adige dont elle est éloignée d'environ une lieue. Elle est au nord de la ville de Trente, à la distance d'environ dix lieues.

* **LICHTENSTEIN**, petite ville & Seigneurie d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe. Elle est au nord-est

de Zwickau, dont elle est éloignée d'environ une lieue & demie.

* **LICHTENSTEIN**, château d'Allemagne dans le Duché de Wirtemberg en Souabe, au sud-est de Tubingue, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

* **LICHTENSTEIN**, ville de Suisse. Voyez **LICHTENSTEIG**.

* **LICHTENSTEIN**. La famille des Princes de Lichtenstein à Niklaasburg, Ducs de Troppaw & de Jeggerdorf en Silésie, a possédé, dès les tems les plus reculés, un si grand nombre de Seigneuries que l'on en a compté jusqu'à 73. Elle tire son origine d'*Axon IV* d'Est, fils de *Hugues III*, Marquis de Ferrare, mort en Allemagne l'an 1037. C'est de ce Seigneur que sont issues diverses familles des plus distinguées, & entre autres celle de Lichtenstein. Pour éviter la longueur, on commencera par *George I*, qui mourut en 1392, & qui de sa femme *Dorothee* de Puchheim eut quatre fils qui sont, 1. *George*; 2. *Matthieu*; 3. *Henri* qui continua la postérité; & 4. *Jean*.

George II fut Prévôt de S. Etienne à Vienne, & ensuite Evêque de Trente. Il gouverna sagement son diocèse. L'Empereur *Sigismond* avoit pour lui une si haute estime, qu'en 1412, il le fit son premier Ministre, & Membre de son Conseil secret.

Matthieu, Seigneur de Lichtenstein, fut Chambellan d'Albert, Duc d'Autriche. Un jour il fut pris par quelques Nobles qui cherchoient à le traverser; mais après avoir recouvré sa liberté, il eut sa revanche, & se les rendit tributaires en les obligeant de lui fournir pour son service un certain nombre de Cavaliers.

Jean, fut Capitaine général de la Moravie & mourut en 1412. Il avoit épousé *Agnes* de Chunting, dont il eut, 1. *Ulric*, qui mourut sans laisser d'enfants d'*Ursule*, Dame de Stubenberg; & *Jean*, qui mourut aussi sans héritiers, d'*Hedwige* de Pottendorf.

Henri, troisième fils de *George I*, fut Grand-Maître d'Hôtel de l'Archiduc Léopold. Dans la suite, comme il tenoit le parti du Roi de Bohême, contre l'Archiduc, il en fut disgracié, mais quelque tems après il regagna ses bonnes grâces. Il mourut en 1418. De sa seconde femme, *Anne*, Dame de Zelcking, il eut 1. *George* qui suit; & 2. *Christophe*, qui fut toujours attaché à l'Empereur Frédéric IV, qui lui donna le commandement de ses armées. Il mourut en 1445. Il avoit épousé *Amélie* de Puchheim, de laquelle il eut trois fils, dont deux moururent jeunes, & le troisième ne laissa point d'enfants.

George III, épousa *Hedwige* de Pottendorf, Veuve d'un de ses Cousins, & il en eut huit enfans, dont les plus remarquables sont 1. *Henri*; 2. *Christophe*; & 3. *George*.

Henri, Seigneur de Lichtenstein à Niklaasburg en Stirie, surnommé le *Buteux*, s'acquit par sa conduite une telle réputation, que le Duc Albert, en 1459, le fit Membre de son Conseil secret, & lui donna une pension annuelle de mille ducats. En 1463, il l'envoya en ambassade vers *George*, Roi de Bohême. Selon les ordres de l'Empereur Frédéric, *Henri* se rendit par force maître du château de Schemberg, d'où les ennemis infestoient la Basse Autriche par leurs courées, & l'Empereur pour l'en récompenser lui fit présent de du château & de la Seigneurie. Quoique *Henri* eût pu garder l'un & l'autre, cependant il s'en défit volontairement en faveur de ceux qui en étoient les légitimes Héritiers. Il reprit sur les ennemis, par ordre de Ladislas, Roi de Hongrie & de Bohême, & Archiduc d'Autriche, une place dans la Haute Autriche. *Matthias* Roi de Hongrie, lui donna la charge de Capitaine général de la Moravie, & conclut en 1473 avec lui, aussi bien qu'avec d'autres Seigneurs d'Autriche, une ligue contre l'Empereur Frédéric. *Henri* mourut en 1483. Il avoit épousé *Agnes*, fille de *Jean*, Baron de Starrenberg, & il en eut *George* & *Erasme*, dont la postérité s'éteignit au second degré.

Christophe, Seigneur de Lichtenstein à Niklaasburg en Veldsburg, frère du précédent, eut tant de part en l'amitié de *Matthias*, Roi de Hongrie, si longtems qu'il fut possesseur de l'Autriche, que ce Prince le fit Grand Maréchal de cet Archiduché. Il exerça cette charge depuis 1471 jusqu'en 1498, & après la mort du Roi, elle lui fut confirmée par l'Empereur Frédéric. Il mourut en 1506. Il avoit épousé *Amélie* de Starrenberg, de laquelle il eut 1. *Wolfgang* qui de sa femme *Geneviève* Baronne de Schaumbourg eut *Jean* dont la postérité s'éteignit dans ses petit-fils; 2. *Christophe*, mort sans laisser des héritiers; & 3. *Léonard I*, qui eut pour fils *Léonard II*, père de *Christophe* qui après avoir mangé tout son bien, mourut dans la dernière pauvreté en 1585, à Brinn sans laisser d'enfants.

George IV, frère des deux précédens, Seigneur de Lichtenstein à Niklaasburg, tige de la famille des Princes de Lichtenstein, épousa *Agnes* fille de *George*, Seigneur d'Eckartau, & mourut en 1484. Ses fils furent, 1. *Jean*; 2. *Hartman* qui suit; 3. *George*; 4. *Sébastien*; & 5. *Erasme*.

Hartman, fut le seul des fils de *George IV*, qui continua la postérité. Il épousa 1. en 1507, *Amélie*, Comtesse de Hohenlo, dont il n'eut point d'enfants; 2. en 1511, *Jeanne* fille de *Wernard*, Seigneur de Mainberg, & il en eut, 1. *George-Hartman* qui suit; 2. *Jean-Christophe*, né en 1517; & 3. *Sébastien*. Ces deux derniers n'ont point laissé d'héritiers.

George-Hartman, naquit en 1513, & mourut en 1562. Il avoit épousé *Suzanna*, fille de *George V*, Seigneur de Lichtenstein, & il en eut six fils & quelques filles, 1. *Hartman IV* qui suit; 2. *Sébastien* né en 1545, mort sans laisser de postérité, d'*Amélie* de Puchheim son épouse; 3. *George-Erasme*, né en 1547, Chambellan & Grand-Ecuyer de l'Archiduc Maximilien, fait prisonnier par les Polonois en 1588, déclaré Général à Raab en 1591, qui fut l'année de sa mort; 4. *Henri*, né en 1554, Chambellan de l'Archiduc *Matthias*, envoyé en ambassade à Constantinople, où il mourut l'an 1585; 5. *Jean-Sophtimur*, né en 1558, mort en 1598, sans laisser de postérité, de sa femme *Anne-Marie*, Comtesse de Salm; 6. *George-Hartman*, né

en 1562, mort à Constantinople, où il avoit accompagné Henri son frère.

HARTMAN IV, Baron de Lichtenstein, se distingua par son savoir & eu du penchant pour la Religion Luthérienne. Il mourut en 1595. Il avoit épousé Anne-Marie, fille de Charles, Comte d'Ortenbourg, morte en 1608, & il en eut, 1. CHARLES qui suit; 2. Catherine, née en 1572, mariée en 1593, à Wolfgang-Guillaume, Seigneur de Volkersdorf; 2. en 1595, à Jean-Joachim, Baron de Zintendorf; 3. Maximilien, né en 1578, mort le 29 avril 1619, sans laisser de postérité de sa femme Catherine, fille de Jean Szembora, Baron de Boscovitz & de Tschernahor; 4. GUNDAKER, dont on parlera après son frère aîné. Ces trois frères se firent Catholiques, & furent aussi tôt après élevés à la dignité de Princes. Charles & Gundaker firent deux branches dont la première s'est éteinte en 1712.

CHARLES, Prince de Lichtenstein, Duc de Troppau & de Jeggendorf en Silésie, fils aîné de Hartman IV, naquit l'an 1569. L'Empereur Rodolphe II, le fit Membre de son Conseil Privé, & Grand-Maitre d'Hôtel. En 1612, l'Empereur Matthias l'honora du titre de Prince, & lui donna en 1614 le Duché de Troppau en Silésie. L'Empereur Ferdinand II le fit Viceroi de Bohême, & lui fit, en 1623, présent du Duché de Jeggendorf. Il mourut l'an 1627. Il avoit épousé Anne-Marie, fille & héritière de Jean Szembora, Baron de Boscovitz & de Tschernahor, sœur de la femme de son frère Maximilien. Il en eut 1. Anne-Marie née le septième décembre 1597, mariée à Maximilien, Prince de Dietrichstein, Grand-Maitre d'Hôtel de l'Impératrice Eléonore de Mantoue; 2. Françoise-Barbe, née en 1604, mariée à Werner, Comte de Tilly, morte en 1655; 3. CHARLES-EDSNE qui suit.

CHARLES-BOSEDE, Prince & Régent de la Maison de Lichtenstein, Duc de Troppau & de Jeggendorf en Silésie, naquit le 12 septembre 1611. Il fut élevé particulièrement à Prague sous la conduite des Jésuites, & s'influa ensuite dans les bonnes grâces des Empereurs Ferdinand II, & Ferdinand III. En 1639, le dernier de ces deux Princes l'établit Capitaine général de Silésie; mais il n'exerça cette charge que jusques en 1641. En 1644, il épousa Jeanne-Beatrix, fille de sa sœur & de Maximilien, Prince de Dietrichstein. Il se retira ensuite de la Cour pour vivre tranquillement sur ses Terres; mais il y vécut avec tant de magnificence, que malgré ses grands biens, il laissa en mourant beaucoup de dettes. Il étoit grand amateur de chevaux, & il a composé sur les Haras un Traité qui n'a pas encore été imprimé. Il nourrissoit environ trois mille chevaux, parmi lesquels il y en avoit d'aussi beaux que ceux d'Espagne & de Naples. Il mourut dans la 73^e année de son âge, en 1684. Il n'eut qu'un fils nommé JEAN-ADAM-ANDRE qui suit; & trois filles, 1. Marie-Eléonore-Rosalie, mariée en 1666 à Jean-Siffroy, Prince d'Eschenberg, morte en 1706, & qui eut une forte inclination pour la Médecine, ayant fait un Recueil des meilleures recettes, qui fut imprimé sous son nom, & dont on a fait diverses éditions; 2. Marie-Thérèse, mariée 1. en 1667, à Jacques, Comte de Lefler; 2. en 1692, à Jean-Balthazar, Comte de Wagensberg, morte à Graz en 1716; 3. Jeanne-Beatrix, mariée en 1669 à Maximilien-Jacques-Maurice son cousin, Prince de Lichtenstein de la branche de Gundaker, morte en 1671.

JEAN-ADAM-ANDRE, Prince & Régent de la Maison de Lichtenstein, Duc de Troppau & de Jeggendorf en Silésie, fils unique de Charles-Eugène, naquit le 30 novembre 1656. Il fut Membre du Conseil Privé de l'Empereur, & Chevalier de la Toison d'Or. Il mourut en 1732. Il avoit épousé Erémuth-Thérèse-Marie, fille de Ferdinand-Joseph, Prince de Dietrichstein, & il en eut, 1. Charles-Joseph, mort en 1704, sans avoir été marié; 2. le fils cadet, mort en 1711, sans avoir été marié.

GUNDAKER, troisième fils de Hartman IV, naquit l'an 1586, fut Membre du Conseil Privé de Ferdinand II, qui le fit outre cela l'un de ses Chambellans, & son Grand-Maitre d'Hôtel. En 1623, il l'honora de la dignité de Prince. En 1604, Gundaker épousa Agnès fille d'Emm. III, Comte d'Oostfrique, & de Walpurg, Comtesse de Reiberg. Elle mourut en 1616, après quoi il se remaria avec Elisabeth-Laurence, fille d'Adam-Wenceslas, Duc de Teschen en Silésie, & d'Elisabeth, Princesse de Courlande. Les enfans du premier lit font 1. Julienne née en 1605, mariée à Nicolas, Comte de Fugger; 2. HARTMAN ou HERMAN qui suit; & 3. Anne, née en 1615, mariée à Henri-Guillaume Schlick, Comte de Passau & de Weiskirchen. Ceux du second lit, furent 1. Ferdinand-Joseph, Prince de Lichtenstein, né le 27 décembre 1622, mort en 1666, sans laisser de postérité de Dorothe, Comtesse de Laaron, Veuve du fameux Comte de Gallas, Général des troupes de l'Empereur Matthias; 5 & 6. deux enfans morts en bas âge.

HARTMAN ou HERMAN, fils du précédent, Prince de Lichtenstein, naquit le 15 février 1613. En 1640, il épousa Sidonie-Elisabeth, fille d'Ernest-Frédéric, Comte de Salm-Reifferscheid, morte le 23 septembre 1686. Il mourut l'onzième février de la même année, après avoir eu d'elle 24 enfans, dont 16 moururent en bas âge. Les autres sont 1. 2. MAXIMILIEN-JACQUES-MAURICE & ANTOINE-FLOREN qui suivent; 3. Thérèse-Marie, mariée en 1667, à Michel-Jean, Comte d'Althan, dont le fils du même nom, devint Favori de l'Empereur Charles VI, premier Chambellan, Grand-Maitre d'Hôtel, Grand d'Espagne & Chevalier de la Toison d'Or; 4. Sidonie-Agnès, mariée en 1669, à Jean-Charles, Comte de Palfy, Général des troupes impériales; 5. Anne-Marie, mariée à Rodolphe-Guillaume, Comte de Trautmansdorf, Grand-Marchal du Royaume de Bohême; 6. Marie-Maximilienne, mariée en 1680, à Maximilien, Comte de Thun, morte le 23 septembre 1686; 7. Philippe-Ernfte, Prince de Lichtenstein, Chambellan de l'Empereur, Lieutenant-Général, né le 14 septembre 1664, qui fut tué en 1704 près de Castell-Nuovo en Italie,

après avoir eu de sa femme Christine-Thérèse, fille de Ferdinand-Charles, Comte de Lowenstein-Wertheim, veuve d'Albern, Duc de Saxe-Weissenfels; 8. Joseph-Wenceslas-Laurent, né le dixième août 1696; 9. Emmanuel; & Jean-Antoine; 8. Hartman, Prince de Lichtenstein, né le sixième novembre 1666, & qui en 1712 fut fait Chambellan, & Grand-Veneur de l'Empereur. Il n'a point été marié & il vit dans le célibat.

MAXIMILIEN-JACQUES-MAURICE, Prince de Lichtenstein, Duc de Troppau & de Jeggendorf en Silésie, Comte de Rietberg, naquit le 25 juillet 1641, & mourut le 21 avril 1709. Il épousa 1. en 1669, Jeanne-Beatrix, fille de Charles-Eugène, Prince de Lichtenstein, morte en 1671; 2. en 1672, Eléonore-Marguerite, fille de Philippe-Louis, Duc de Holstein-Sonderbourg, morte en 1702; 3. en 1703, Marie-Elisabeth, fille de Jean-Adam, Prince de Lichtenstein. Il eut de la première, 1. Louise-Joséph, mariée 1. en 1691, à François-Guillaume, Comte de Hohenem, qui fut tué à la bataille de Salankemen; 2. en 1694, à Jacques-Ernest, Comte de Lefler; 2. Maximilienne-Beatrix, mariée à Jean-Sigismond, Comte de Rothal. Il n'eut point d'enfans de sa seconde femme. Sa troisième femme le fit père de deux fils & de deux filles. Les deux fils & une fille moururent au berceau.

ANTOINE-FLOREN, fils puîné de Hartman ou Herman, Prince & Régent de la Maison de Lichtenstein, Duc de Troppau & de Jeggendorf en Silésie, Comte de Rietberg, Conseiller Privé & Grand-Maitre d'Hôtel, Chevalier de la Toison d'Or, Grand d'Espagne, &c. naquit le quatrième mai 1656. Après qu'il eut fait ses études & qu'il fut de retour de ses voyages, l'Empereur Léopold le fit Chambellan, & l'employa en plusieurs négociations & en diverses ambassades. En 1687, il l'envoya à Rome en qualité d'Ambassadeur. Cet habile homme soutint vigoureusement l'honneur de son caractère, & le rétablit dans son entier. Ses prédécesseurs, n'ayant tranché la plupart été que des Ecclésiastiques, en avoient laissé retrancher plusieurs prérogatives. Il remplit cette dignité pendant six ans & demi, & il en fit presque seul tous les frais. En 1694, il retourna à Vienne, & fut fait aussi-tôt après Grand-Maitre d'Hôtel de l'Archiduc, qui est présentement Empereur sous le nom de Charles VI. Il eut part à l'éducation de ce Prince, & l'instruisit lui-même dans les plus hautes Sciences. En 1695, il fut fait Membre du Conseil Privé, & en 1697 il fut honoré du collier de l'Ordre de la Toison d'Or. Lorsque l'Archiduc Charles, eut été déclaré Roi d'Espagne sous le nom de Charles III, ce Seigneur l'accompagna dans tout son voyage jusques en Portugal & en Espagne, en qualité de son Grand-Maitre d'Hôtel, & fut inséparablement attaché à ce Prince dans toutes ses expéditions. Outre les dangers qu'il courut en diverses occasions, il lui en coûta beaucoup; mais à son retour en Allemagne avec l'Empereur Charles VI, cette perte fut réparée par deux riches successions, & de plus il continua d'exercer la même charge qu'il avoit eue auprès de ce Prince, avant qu'il fut Empereur. En 1679, il épousa Eléonore-Barbe, fille de Michel Oiwald, Comte de Thun, & il en eut 1. Marie-Antoinette, née le 12 janvier 1683, mariée 1. à Jacques-Adam, Comte de Lamberg; 2. à Eberhard-Maximilien, Comte de Kuffstein, morte le 19 décembre 1715; 2. Joseph-Jean-Adam, Prince de Lichtenstein, Duc de Troppau & de Jeggendorf en Silésie, Comte de Rietberg, Seigneur de Sternberg, né le 27 mai 1690, Chambellan de l'Empereur en 1712, marié 1. le premier décembre de la même année avec Gabrielle, fille de Jean-Adam, Prince de Lichtenstein, laquelle lui apporta les Seigneuries de Sternberg & d'Auffe, morte en couche le sixième octobre 1713, en mettant au monde Charles-Joseph-Adam-Brunon, mort le 25 mars 1715; 2. remarié le troisième février 1716 avec Marie-Anne, Comtesse de Thun, morte vingt jours après ses couches; 3. marié en troisième nocces le troisième août 1716, avec Marie-Anne, Comtesse d'Oettingen; 3. Innocent-Antoine, né à Rome le dixième octobre 1693, mort jeune; 4. Marie-Caroline, née à Rome le 21 octobre 1694, première Dame d'Atours de l'Impératrice régnante, mariée le neuvième septembre 1716 à Jean-Ernest, Comte de Thun, mort le 20 mars 1717; 5. Charles-Joseph-Cajetan, né le 13 janvier 1697, mort le 16 janvier 1704. * Guillaume Comte de Wurmbbrand, Col. Gen. Hist. C. Tillius, in Hagnog. Chron. Lichtensteinia Genes. Steinius, in de Schwartzennau, in der Land-Hanovelle. Mich. Reinhardt Breviarium Hist. Lichtenst. 1595. Mich. Jacques, Prévôt de l'Abbaye de Neubourg, des Princes de la Maison d'Autriche, &c. en Allemand. Megifter Arbor Geneal. Buccellini Germania, partie 2. § 3. Rittershusius, Tab. Geneal. Imhof, N. P. l. 5. p. 13. Gr. Di. Univ. Holl.

L I C H T E N S T E I N, famille de Comtes, originaire des Grisons, & établie dans le Tirol. Charles, Chevalier, fiorissoit vers l'an 1127. Environ l'an 1500, il y avoit un nommé Henri de cette famille. Bartholémé, fut Grand-Marchal de la Cour de Maximilien I, & Paul fut Chevalier de la Toison d'Or. Ce dernier fut honoré en l'an 1500, de la dignité de Comte. Son frère Ulrich, Evêque de Trente, mourut en 1505. Guillaume fut en 1540, Grand-Sénéchal du Comté de Tirol. Jean-Christophe, Evêque de Chiemzée, remplit cette place depuis 1624, jusques en 1643. Charles Evêque d'Olmutz en Moravie mourut en 1695; & François-Charles, fut Membre du Conseil Privé de l'Empereur Léopold. * Gr. Di. Univ. Holl. Brandis, Couronne d'onneur du Tirol, en Allemand. Wurmbbrand, Col. G. p. 151.

L I C H T E N S T E I N de Murau, famille de Barons, a pris le nom de Murau, ville de Stirie. Elle a possédé la charge de Maréchal héréditaire de Carinthie, & celle de Chambellan héréditaire. Elle a fleuri depuis l'an 942, jusques au XVII^e siècle dans lequel elle s'est éteinte. * Gr. Di. Univ. Holl. Buccellini: Imhof.

L I C H T E N S T E I N, famille noble de Franconie, est connue dès l'an 1080. Apol, Henri, Mainard, Herman, Pierre & Dietz ont fleuri vers le milieu du XV^e siècle, comme Con-

seillers.

L I C H T E N S T E I N, famille noble de Franconie, est connue dès l'an 1080. Apol, Henri, Mainard, Herman, Pierre & Dietz ont fleuri vers le milieu du XV^e siècle, comme Con-

seillers.

feillers de la Régence de Coburg. *Hans* y exerça la charge de Juge en 1550. *Ulrich*, qui avoit été Page à la Cour de Coburg, fut condamné en 1593 à une prison perpétuelle, pour avoir converti un peu trop familièrement avec la femme du Duc Jean Casimir, qui la répudia pour cela. *Veit* fut Conseiller de Cour en 1623, & *Jean-George* Lieutenant Colonel & Commandant de Coburg en 1615. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Honn. Cob. Chron.*

L I C I D F E L D. Voyez L I C H F I E L D.

L I C I E N. Poëte. Voyez L I C I N I E N.

L I C I N I A (Vierge Vestale) fut accusée d'impudicité de même que deux autres *Emilia* & *Martia*. L'affaire fut portée devant *Lucius Métellus* Grand Pontife, qui se contenta de condamner *Emilia* & épargna les deux autres. *Métellus* fut accusé de trop de douceur par *Sextus Peducens*, Tribun du Peuple. *Licinia* n'étoit pas moins coupable qu'*Emilia*. Elles étoient toutes deux fort décriées, à cause de la multitude de leurs Galans & elles se déchiroient l'une l'autre. D'abord elles n'avoient eu un commerce criminel qu'avec un petit nombre de bons Amis, & cela sous le voile d'un grand secret & en déclarant à chacun, qu'il étoit le seul à qui on faisoit cette grâce. Mais, ensuite, le nombre des Galans se multiplia d'une étrange forte, & en même tems il étoit plus facile de les convaincre de leur crime. Comme elles avoient à craindre les Délateurs, elles ne trouvoient point de meilleur moyen de les obliger au silence, que de les admettre à la même faveur. Cela ne plaifoit point aux premiers Galans; mais ils n'osoient en faire bruit, parce qu'ils se seroient découverts par des plaintes éclatantes. Le mal alla si avant, que les deux Vestales ne firent plus difficulté de se livrer à plusieurs Galans, au feu & au vu les uns des autres. Ce fut alors apparemment que les deux Vestales étoient de bonne intelligence; & qu'alors *Emilia* fut introduite de son frère auprès de *Licinia*, & celle-ci l'introduisit de son sien auprès d'*Emilia*. Plusieurs personnes de l'un & de l'autre sexe, libres, esclaves, faisoient la mauvaise vie de ces Vestales; & néanmoins leur crime demeura caché pendant fort longtemps, eu égard à ce qu'on appelle le Public. Enfin un certain *Manius*, qui avoit été le premier instrument ou le premier Médiateur de cette débauche, se porta pour Délateur. Il n'avoit point été affranchi, ni récompensé selon l'étendue de ses espérances; & d'ailleurs, c'étoit un homme qui se plaifoit à faire du mal. Le Grand Pontife, n'ayant pas eu, comme on l'a dit, la sévérité nécessaire, le mécontentement que l'on eut de sa mollesse, fut cause que l'on donna commission à *Lucius Cassius* d'examiner tout de nouveau ce procès. C'étoit un Juge rigoureux & inflexible. *Licinia* n'eut garde de lui échapper. Comment auroit-elle pu éviter le dernier supplice, puisque *Martia* sa compagne, qui n'avoit eu commerce qu'avec un seul Chevalier Romain, ne l'évita pas? La sévérité de *Cassius* à rechercher & à punir les complices fut si grande, qu'on crut qu'elle avoit passé les justes bornes. * *Alconius Pedianus*, in *Orat. pro Milone*. *Dion Cassius*. *Bayle*. *Dict. Crit.*

L I C I N I E N, Evêque de Carthage en Espagne, fleurissoit dans le sixième siècle, du tems de l'Empereur Maurice. Il mourut à Constantinople, empoisonné, comme on croit, par ses ennemis. *Saint Isidore* assure qu'il avoit lu quelques unes des lettres de cet Evêque, dont il y en avoit une sur le Sacrement du Batême, & plusieurs écrites à Eutrope, Evêque de Valence. Ses autres Ouvrages étoient perdus du tems d'*Isidore*, & ceux-ci ne se trouvent plus. * *Isidore*, de *Script. Ecclési.* Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du sixième siècle*.

L I C I N I E N, Poëte Latin, étoit natif de *Bilbilis* ou *Bilbis*, ville d'Espagne, dite aujourd'hui *Babilis* ou *Bambola*, selon *Zurita* & *Antonius Augustinus*. Cette ville étoit aussi le lieu de la naissance de *Martial*, contemporain de *Licinien*. *Martial* fait mention de lui, *Épigr.* l. 1. *Épigr.* 62. v. 11. & 12.

*Te, Liciniano, gloriabitur nostra,
Nec me tacetis Bilbilis.*

& dans l'*Épigr.* 50. du même livre, v. 3.

Videbit altam, Liciniano, Bilbilim.

Remarquez que l'on lit ordinairement dans *Martial* aux deux endroits allégués *Liciniano* au lieu de *Licintano*. *Plinio* le jeune le met au rang des plus éloquens Avocats de son tems, *Epistolarum* l. 4. *Épist.* 11. *Glandorpius*, *Onomast.* Rom. p. 863.

L I C I N I O (Jules) dit *PORDENONE le jeune*, Peintre de Venise, Disciple du grand *Pordenone* son oncle, étoit bon Dessinateur, & avoit une grande intelligence de la fraïque. La conformité des noms a fait que l'on a confondu les Ouvrages du neveu ceux de l'oncle. Cependant il a travaillé en beaucoup d'endroits. Il a peint à fraïque la façade d'une maison à *Ausbourg*. Cet ouvrage s'est très-bien conservé, & pour honorer la mémoire de son auteur, les Magistrats de la ville y ont fait mettre cette inscription, *Julius Licinius, Civis Venetus & Augustanus, hoc Edificium his pilistris insignivite, biscoque ultimam manum posuit, an. 1561*, c'est à dire, *Jules Licinius, Citoyen de Venise & d'Ausbourg, a rendu cette maison célèbre par cet Ouvrage de Peinture, qu'il acheva en 1561*. Il vivoit dans le même tems que le *Balfan*. On n'en fait pas davantage, *Vafari* ni *Rodolfi* n'en ayant point parlé, peut-être à cause de la ressemblance des noms & du mérite. Voyez *PORDENONE*. * *De Piles*, *Abbrégé des Vies des Peintres*, p. 285.

L I C I N I U S, nom de la famille des *LICINIENS*, l'une des plus considérables entre les plébéiennes à Rome, où elle étoit divisée en diverses branches. *P. LICINIUS CALVUS* fut le premier du peuple qu'on créa Tribun Militaire, l'an 354 de Rome, & 400 avant *JESUS CHRIST*, dans l'intervalle où il n'y eut point de Consuls en cette ville. Il eut pour fils, *P. LICINIUS*,

dont nous parlerons dans la suite, & *C. LICINIUS*. Celui-ci fut père de *C. LICINIUS*, Tribun pendant dix années avec *Sextus*. *P. Manlius*, Délateur, l'an 389 de Rome, & 365 avant *J. C.* le choisit pour Colonel Général de la cavalerie. *Licinius* fut le premier plébéien qu'on honora de cette charge, pour persuader au peuple que les gens de son corps n'étoient pas absolument méprisés, comme on le le persuadoit. Il fut surnommé *Stolo*, mot qui signifie un rejetton inutile, & qui lui fut donné à cause de la loi qu'il publia pendant son tribunat. Elle défendoit à tout Citoyen Romain de posséder plus de 500 arpens de terre; parce que ceux qui en avoient davantage, ne pouvoient, comme ce *Licinius*, les cultiver avec assez de soin & de loisir, pour purger leurs arbres de ces méchants rejettons: ce que *Varron* a marqué dans le premier livre de *Re Rustica*, *Stolonis illa lex, qua vetat plus D. jugera habere civem Rom. & que propter diligentiam cultura Stolonum confirmavit cognomen, quod nullus in ejus fundo reperiri poterat stolo, quod effodiebatur circum arbores e radicibus, que nascerentur e solo quas stiones appellabant*. *Licinius* & *Sextus* avoient encore ordonné par leur Loi, *Que les intérêts qui auroient été payés par les débiteurs, demeurassent imputés sur le principal des dettes, & que le surplus seroit agité en trois diverses années*. Ils y ajoutèrent, *Que l'on ne créeroit plus de Consuls à l'avenir, que l'un ne fût de famille plébéienne*. Le Sénat s'opposa d'abord à l'établissement de ces loix; mais il ne put empêcher que le dernier article n'eût son effet, & qu'on n'élevât au consulat les familles plébéiennes. Cette grande révolution dans la République Romaine naquit d'une cause fort légère. *M. Fabius Ambustus* avoit deux filles, l'une mariée avec *S. Sulpitius*, & l'autre avec *Licinius Stolo*. Un jour que celle-ci étoit chez sa sœur, elle vit le *Licteur* qui heurtoit à la porte. Cette vue l'effraya, & elle le témoigna à sa sœur, qui en fit quelque raillerie. Quelque tems après, elle vit venir *Sulpitius* même, suivi de divers Citoyens, qui le traitoient avec beaucoup de respect. Comme elle étoit fière & ambitieuse, elle ne put s'empêcher d'avoir du chagrin de ce que son mari ne pouvoit espérer d'arriver à ces magistratures. *Ambustus*, qui aimoit beaucoup sa fille, la consola, & lui promit de contribuer à l'élevation de *Licinius*, qu'il fit fier d'amitié & d'intérêts avec *Sextus*. Celui-ci fut le premier Consul, né d'une famille plébéienne, l'an 388 de Rome, & *Licinius* mérita le même honneur, l'an 390 de Rome, & 364 avant *JESUS CHRIST*, avec *C. Sulpitius Péticus*. *P. LICINIUS CALVUS*, aîné de la famille des *Liciniens*, fut Tribun Militaire, l'an 358 de Rome, & 396 avant *J. C.* Il eut *P. LICINIUS VARUS*, père de *P. LICINIUS CRASSUS*, qui fut, & de *C. LICINIUS VARUS*, Consul l'an 518 de Rome, & 236 avant *J. C.* avec *Cornelius Lentulus*. Celui-ci laissa deux fils de ce nom; le premier Consul, l'an 586 de Rome, & 168 avant *J. C.* avec *Paulus Emilius*; & le second, l'an 583, avec *Cassius Longinus*: ce dernier fut défait par *Perfée*. *P. LICINIUS CRASSUS* fut Grand-Pontife, Colonel Général de la Cavalerie, Censeur, puis Consul l'an 549, & 205 avant *J. C.* avec *P. Cornélius Scipion*. On le surnomma *Agelaste*, parce qu'il ne rioit jamais. Il laissa deux fils, qui firent deux branches; *P. LICINIUS CRASSUS*, dit *MUCIANUS*, fut Grand-Pontife, & mourut en faisant la guerre contre *Aristoniceus*. Voyez *CRASSUS*. Son fils, qui fut un excellent Orateur, mourut d'une pleurésie qu'il avoit gagnée en haranguant contre le Consul *Philippe*, l'an 663 de Rome, & 91 avant *J. C.* *Plinio* fait mention de lui, & de son fils de même nom. *M. LICINIUS CRASSUS*, fut Consul, l'an 657 de Rome, & 97 avant *JESUS CHRIST*, avec *Cn. Cornélius*. Il défît l'année d'après les *Lustaniens*, & en triompha. Depuis il fut Censeur, l'an 665 de Rome, & 89 avant *J. C.* & se tua lui-même, pendant les guerres civiles de *Marius*, craignant de tomber entre les mains de ses ennemis. Il eut deux fils, le puîné fut tué pendant la même guerre civile de *Marius*; & l'aîné fut défait par les *Parthes*, comme nous le marquons sous le nom de *CRASSUS*. Celui-ci eut deux fils, *M. LICINIUS* qui fut; & un autre qu'on soupçonna d'être bâtard, parce qu'il ressembloit trop à un Sénateur nommé *Dignus*, ami de sa mère. C'est de lui dont *Cicéron* fait cette raillerie, *Dignus quidem Crassi est*. *Plutarque* en fait aussi mention dans la Vie de *Cicéron*. *M. LICINIUS CRASSUS* s'étoit signalé dans les Gaules sous *Jules-César*, & fut tué par les *Parthes*, avec son père, l'an 701 de Rome, & 53 avant *J. C.* Il eut un fils de même nom, Consul avec *Auguste*, l'an 724 de Rome, & 30 avant *J. C.* & père d'un autre *LICINIUS CRASSUS*, qui mérita le même honneur, l'an 740 de Rome, & 14 ans avant *J. C.* avec *Cn. Lentulus*. La famille des *Liciniens* avoit encore deux autres branches, des *LUCULLES* & des *MURENAS*. Voyez *LUCULLUS* & *MURENA*. * *Dens* d'*Halicarnasse*. *Titelive*. *Plinio*. *Eutrope*. *Cassiodore*. *Streinius*, de *Famil. Roman.* &c.

L I C I N I U S I M B R E X. Voyez l'article suivant.

L I C I N I U S T E G U L A (P.) Poëte Comique Latin, vivoit vers l'an 554 de Rome, & 200 ans avant *J. C.* dans le tems que les Romains entreprirent la guerre contre *Philippe*, Roi de *Macédoine*. *Titelive* dit qu'il composa un Cantique, que trois bandes de filles, de neuf chacune, chantoient par la ville. *Glandorpius*, & quelques autres croient qu'il est le même que *LICINIUS IMBREX*, aussi Poëte Comique, dont parle *Aulu-Gelle*: parce que parmi les Latins, les mots *Tegula* & *Imbrex* font presque de même signification. Mais il y a peu d'apparence que leur conjecture soit véritable, puisque nous apprenons d'ailleurs, que *Publius* étoit le surnom du premier, & *Catus*, celui de l'autre. Quoiqu'il en soit, *Vulcatius Sedigitus*, cité par *Aulu-Gelle*, donne à *Licinius Imbrex*, le quatrième rang entre les Poëtes Comiques,

Si eris, quod quarto detur, dabitur Licinio.

* Tite-Live, l. 31. ou déc. 4. l. 1. Aulu-Gelle, *Noÿ. Attic.* l. 13. c. 22. & l. 15. c. 24. Lillo Giraldi, *Diab.* 8. *Poët.* Glandorpius, in *Onom. Rom.* Voffius, de *Poëtis Latinis*, c. 1, dit que ce Poëte pourroit bien être différent de Licinius Imbrex.

LICINIUS CALVUS (C.) Orateur célèbre, qui vivoit du tems de Cicéron; étoit fils de Licinius Macer, l'un des meilleurs Poëtes de son siècle. Quintilien cite souvent les invectives de Licinius l'Orateur, contre Vatinius. Elles furent si fortes & si éloquentes, que le même Vatinius, craignant d'être condamné, l'interrompit, avant qu'il eut achevé son plaidoyer; & s'adressant aux Juges, leur dit, *Hé quoi! Messieurs, parce que mon accusateur est éloquent, est-il juste que je sois condamné? Rogo vos, Judices, num si iste disertus est, ideo me damnari oportet?* C'est à quoi Catulle faisoit sans doute allusion dans la 14. de ses Epigrammes à Licinius Calvus.

*Ni te plus oculis meis amarem,
Jucundissime Calve, munere isto
Odissem te odio Vatinianno.*

Licinius mourut fort jeune, n'étant âgé que de 30 ans. On lui attribue cette Epigramme contre Pompée,

*Magnus, quem meruunt omnes, digito caput uno
Scalpit. Quid credas tunc sibi velle virum?*

On le croit aussi Auteur des Annales citées par Denys d'Halicarnasse, & par Tite-Live. * Denys d'Halicarnasse, l. 2. 4. 5. & c. Tite-Live, l. 4. Cicéron, Quintilien. Catulle. Horace. J. G. Voffius, de *Rhetorices Natura*, c. 14. *Institut. Orat.* l. 4. de *Poët. Lat.* c. 3. de *Hist. Latin.* l. 1. c. 10. Cherchez aussi CALVUS.

M. LICINIUS CRASSUS MUTIANUS. Voyez CRASSUS.

LICINIUS (Caius Valérius Licinianus, Licinius ou Publius Licinianus Licinius) né d'un Païsan du pais de Dacie, s'avança du rang de simple Soldat aux premières charges militaires; & fut créé d'abord César; & peu après, l'onzième novembre 307, Empereur, par Galère Maximien dont il étoit l'ancien ami, & qu'il avoit très-bien servi dans la guerre de Perse. On dit qu'il étoit rigide observateur de la Discipline militaire; mais il se rendit odieux par son avarice & sa dissolution: en quoi il avoit une très-grande conformité avec ces peuples barbares, parmi lesquels il avoit été élevé. Il leur ressembloit encore par son ignorance, qui le rendit ennemi des Lettres, & de ceux qui en faisoient profession: de sorte que, pour ce seul sujet, il fit mourir plusieurs Philosophes, qu'il appelloit le *venin & la peste publique*. Licinius eut dans son département une partie de l'Illyrie avec la Rhétie, & il devoit avoir aussi l'Italie dont Maxence s'étoit emparé; mais il n'osa pas l'attaquer: & Constantin ayant entrepris la conquête de ce beau pais, l'an 312, il y donna les mains, & voulut bien pour lui faire plaisir faire cesser la persécution contre les Chrétiens. Constantin pour affermir leur amitié lui donna l'an 313, *Constantia* sa sœur en mariage; & peu après, Licinius conservant ces bons sentimens pour les Chrétiens, en fut récompensé par une victoire qu'il gagna le dernier avril, & qui lui acquit tout l'Orient en moins de quatre mois. Maximin qu'il avoit vaincu, s'étoit empoisonné vers le mois d'août. On assure que Licinius alors trop zélé pour les Chrétiens punit inhumainement ceux qui les avoient persécutés sous les ordres de Maximin. L'année suivante 314, l'accroissement de sa puissance lui ayant fait concevoir de trop vastes desseins, il engagea Bassien, que Constantin avoit fait César, à se rebeller, & après que celui-ci eut été puni, il donna retraite à Sinice son frère: ce qui irrita tellement Constantin, que pour s'en venger il marcha à la tête d'une nombreuse armée contre Licinius, qu'il joignit à Gibale dans la Pannonie. Ce fut là qu'il se donna le huitième octobre une grande bataille où Licinius eut du dessous; mais il répara bien-tôt cette perte, & en vint une seconde fois aux mains auprès d'Andrinople, où son armée quoique vaincue pour la seconde fois pilla le camp de Constantin. Les deux Princes, las de se ruiner l'un l'autre, résolurent alors de faire la paix, & Licinius l'acheta par la cession de presque tout le pais que Constantin avoit laissé derrière lui; car il ne retint dans l'Europe que la Thrace, partie de la Mésie, & la petite Scythie. Deux ans après, Licinius son fils fut fait César avec le fils de Constantin. Enfin l'an 319, croyant voir dans les Chrétiens de ses Etats plus d'inclination pour Constantin que pour lui, il commença à les prendre en aversion, & l'envie de leur nuire lui en suggéra mille moyens. On assure que d'abord il chassa de sa maison tous ceux qui faisoient profession de l'Evangile, & en fit mourir la plupart. Ensuite il défendit aux Evêques de conférer avec les Gentils, & d'enseigner aux femmes les Lettres saintes, & aux Chrétiens de s'assembler dans les villes pour l'exercice de leur Religion. Il faisoit garder ces loix avec une cruauté inflexible; & quoique la persécution, qu'il exerça contre l'Eglise, n'ait pas duré longtemps, elle ne laissa pas d'être très-cruelle. Constantin qui souffroit impatiemment tout cela, ne fut pas fâché de la déclaration de guerre que Licinius lui fit en 324. Le prétexte de cette déclaration étoit que Constantin en poursuivant quelques Barbares étoit entré sur ses terres sans son agrément. On arma des deux côtés, & le voisinage d'Andrinople devint encore le lieu où ils se battirent. Licinius après une défaite entière se retira dans Byzance, en attendant les troupes d'Orient; mais ayant appris que Crispus fils de Constantin avoit ou pris ou submergé la note, il alla se joindre à ses troupes en Asie. Constantin qui le suivit de près, lui tua cent mille hommes près de Chalcedoine, & l'assiégea dans Nicomédie. En cette extrémité, Licinius se remit à la clémence de son vainqueur, & obtint grace par le moyen de

Constantia son épouse, à condition qu'il renonceroit à l'Empire. Constantin lui assigna Thessalonique pour sa demeure; mais ayant su que Licinius tâchoit de renouveler la guerre par l'assistance des Barbares, avec lesquels il traitoit secrètement, il le fit étrangler vers l'an 325, à l'âge de 60 ans, & après un règne d'un peu plus de dix-sept ans. Le Cardinal Baronius met la dernière bataille que Constantin gagna contre Licinius, l'an 318, mais les Faïtes Grecs & Latins, la Chronique d'Eusebe, Socrate, Cédre & Gélaise, la placent l'an 325. Cette date se justifie par plusieurs loix, & par grand nombre de Rescrits, qui sont dans le Code Théodosien, où l'on voit aussi l'Atré par lequel les Actes de Licinius furent castrés après sa mort. Licinius son fils fut tué aussi peu de tems après par ordre de Constantin. * Socrate, l. 2. Eutrope, l. 10. Eusebe, in *Chron. & Vit. Constant.* Zofime, l. 2. Cédre, in *Annal. Morin.* *Histoire de la dévotion de l'Eglise.* Code Théodosien, de *infirm. lit.* que *sub Tyranno gesta sunt.*

LICINIUS (Flavius Valérius Licinianus) surnommé le Jeune, étoit fils de Licinius l'aîné, & fut nommé César par son père, lorsque Constantin conféra le même honneur à Crispus & à Constantin ses deux fils. Comme il étoit fils de la sœur de l'Empereur Constantin, celui-ci le prit chez lui après avoir vaincu Licinius, & le traita fort bien dans les commencemens; mais un an après la mort du père, il fit aussi tuer le fils. Quelques uns accusent Fauste, l'épouse de Constantin, de cette mort, aussi bien que de celle de Crispus. Licinius mourut à l'âge de 26 ans, & après avoir porté le titre de César pendant dix ans. * Idace, in *Fast. Diab. Alemanni de Rale.*

LICINIUS RUFINUS, Jurisconsulte. On croit qu'il est l'Auteur d'une comparaison entre les Loix de Moïse & les Loix Romaines. Marquard Fréher croit que c'est l'Ouvrage de quelque Moine qui a vécu avant le tems de Justinien. * König, *Biblioth. Veteris & Novæ.*

LICINIUS MACER, Poëte. Voyez LICINIUS CALVUS (C.)

* LICINIUS, Préfet du Prétoire sous Valentinien. * Jacobi Gothofredi, *Præfopogr. Codicis Theodosiani.*

LICIS, Poëte Comique. Cherchez LYCUS.

LICODIA, bon bourg de la Sicile. Il est vers le milieu de la Vallée de Noto, près de la source du Drillo, à douze lieues de Syracuse, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LICOLA, LAGO de LICOLA, ou le Lac Lucrin. *Lucrinus & Bajanus Lacus.* C'étoit anciennement un Lac renommé pour la grande quantité d'excellens poissons, qu'on y prenoit. L'an 1538, un tremblement de terre y éleva une montagne de cendres, & changea le reste en un marais, qui ne produit plus que des roseaux. On donne aussi le nom de Licola aux vestiges d'un canal, que Néron avoit entrepris de faire depuis le Golfe de Pouzzol jusqu'à la ville d'Ostie. * Maty, *Diab. Géogr.*

LICOMEDE. Voyez LYCOMÈDE.

LICON. Voyez LYCON.

LICOPHRON. Voyez LYCOPHRON.

LICOPOLIS. Voyez LYCOPOLIS.

LICORIS. Voyez LYCORIS.

LICOSTHÈNE. Voyez LYCOSTHÈNE.

LICOSTOMO, en Latin *Scotus*, *Scotussa*, ancienne petite ville de la Thessalie, située sur le fleuve Pénée près de son embouchure dans le Golfe de Salonichi. Elle a un Evêché suffragant de Larisse. * Maty, *Diab. Géogr.*

LICTEURS, Officiers Romains, créés au nombre de douze par Romulus, premier Roi de Rome, portoit des faisceaux de verges entre lesquels étoit renfermée une hache dont le fer paroïssoit au haut du faisceau, & qui marchoit devant le Roi pour faire ranger le peuple. Sous le gouvernement de la République, les Dictateurs, les Préteurs, & les autres Magistrats qui avoient droit de commander dans l'armée, & de punir de mort, étoient aussi précédés de Licteurs; les Consuls & les Dictateurs, de douze; & les Préteurs, de six. Dans les triomphes, ces Licteurs marchoit devant le char du triomphant, portant leurs faisceaux entourés de branches de lauriers, & en tenant une à la main. Ils punissoient aussi les coupables, qui étoient surpris en flagrant délit, au premier commandement qu'ils recevoient des Magistrats, l. *Lictor, colliga magnus, expedit virgas, plebs securi.* Ils étoient prêts à délier leurs faisceaux de verges soit pour fouetter, soit pour trancher la tête aux condamnés. Ils ont été appelés Licteurs à ligandis; parce qu'ils lient les piez & les mains des condamnés avant l'exécution. Ils étoient pris d'entre les personnes libres, & jamais il n'y a eu d'Esclaves qui aient été admis à cette charge. On les tiroit de la portion du peuple que les Romains appelloient *Quirites*. * Rosin, *Antiq.* l. 7. c. 4. & 48. Ptiticus, *Lexicon Antiquitatum Romanarum.*

LICUNGS, Usurpateur de l'Empire de la Chine, s'étant mis à la tête des Rebelles, & s'étant rendu maître de la province de Xensî, & de celle de Honan, prit l'an 1642 le titre de Roi, & le nom de *Kunwong*, c'est à dire, *Prince fortuné*. Il usurpa ensuite la qualité d'Empereur, & donna le nom de *Tien xun*, à la famille qu'il vouloit établir. Ce nom, en Chinois, signifie *obéissant au ciel*; & il le choisit pour faire croire à ces peuples superstitieux que le ciel vouloit qu'il fût Empereur, pour les délivrer de l'oppression. Il poussa ses conquêtes jusqu'à Péking, ville capitale de la Chine, où il entra l'an 1644, & monta sur le trône de Zunchim, qui étoit alors dans son Palais, & qui se perdit de desespoir. Peu de tems après, il apprit qu'Usangue s'étoit joint aux Tartares, & qu'ils venoient droit à Péking. Cela l'obligea de sortir de cette ville, d'où il enleva les meubles les plus précieux, avec l'or & l'argent que seize Empereurs, de la famille

de Thamin avoient amassés pendant deux-cens quatre-vingt ans qu'ils avoient régné dans la Chine. Il fut poursuivi par les Tartares, & chassé de la province de Xenfi, par Usangué, qui le tua dans une bataille. * Le Père Martini, *Histoire de la guerre des Tartares contre la Chine*.

L I C U S ou L I C I S, Poëte Comique. Voyez LYCUS.

L I D. L I E.

* L I D ou L Y D D E, bourg d'Angleterre dans la province de Kent, vers la côte méridionale, est au sud de Cantorbéry, dont il est éloigné d'environ dix lieues.

* L I D, petite rivière d'Angleterre dans le Comté de Dévon, coule du sud-est au nord-ouest, arrose Lidford & Lidston & se rend dans le Tamer.

L I D A, petite ville avec Châtellenie, & citadelle, est dans le Palatinat de Troki, en Lithuanie, à dix-sept lieues de la ville de Troki, du côté du midi. Lida fut presque entièrement ruinée par les Moscovites, l'an 1655. * Maty, *Diâ. Géogr.*

* L I D A, rivière de Suède, fort d'un Lac qui est à l'ouest du Lac Vêter, coule du sud-est au nord-ouest avec beaucoup de détours, puis du sud-ouest au nord-est en serpentant beaucoup, & se rend dans le Lac Wèner un peu au dessous de Lidköping.

L I D B U R Y, ville avec marché dans la partie orientale du Comté de Hèreford en Angleterre, prend son nom de la rivière de Lidden, sur le bord oriental de laquelle elle est située, près des montagnes de Malvern. Elle est dans un pays gras, & bien bâtie, habitée principalement par des Ouvriers en drap. Elle est éloignée de 50 milles Anglois de Londres. * *Diâ. Anglois.*

L I D D E. Voyez L Y D D E.

* L I D D E L, L I D D E S ou L I D D E L L, rivière de l'Écosse méridionale. La province de Liddesdale en tire son nom. Cette rivière qui coule du nord-est au sud-ouest, sépare pendant un certain espace la province de Liddesdale, d'avec celle de Cumberland, province de l'Angleterre, & se rend dans l'Esq.

L I D D E S D A L E, province ou Comté d'Écosse, sur les frontières d'Angleterre, à l'orient & au midi, & au septentrion le Comté de Téviodale, & Exdale au Couchant. La rivière de Liddell lui donne son nom. Ses principales villes sont, Harlaw, Brakenley, &c. Comme Liddesdale étoit une province frontière, les deux nations ont souvent eu au sujet des limites, des disputes qui furent enfin terminées en faveur des Écossais, après que le Roi Jacques d'Écosse fut monté sur le trône d'Angleterre; & ces terres furent données en fief au Chevalier Robert Douglas & à Jacques Maxwell, qui les vendirent au Chevalier Jean Ker, qui les revendit à Walter Scott, Comte de Buccleugh. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome 2, p. 233.* Camden. Sanfon.

L I D D I N G T O N, Secrétaire d'Etat en Écosse sous la Reine Marie, passa pour l'Oracle de son temps, & selon d'autres, il fut l'Achille de son parti. Dans le fond il étoit habile Ministre, doué d'excellens talens, & d'une si grande expérience qu'il ne se trompa presque jamais dans ses avis. Quelques-uns lui ont objecté son inconstance, son infidélité & la honteuse coutume d'avoir suivi le parti du plus fort. Lorsqu'après la fin tragique du Roi Henri Stuart, le Comte de Murray, Régent du Royaume, tint de près la Reine Marie sa veuve, Liddington prit hautement son parti, & parla fort contre l'autorité que la Reine Elizabeth s'étoit arrogée dans cette affaire. Le Comte de Murray ayant été assassiné en 1570, on soupçonna Liddington d'avoir eu part à cette action, & ecla d'autant plus que peu de tems auparavant le Comte l'avoit fait mettre en prison, d'où il fut délivré par Mylord Grange. On suspendit effectivement Liddington de sa charge à cause de ce soupçon, & comme il ne comparut pas à la citation qu'on lui fit, Matthieu Stuart, Comte de Lennox & Régent du Royaume, à la place du Comte de Murray, le mit au Ban. Liddington chargea li-dessus le Comte de Sullix, de se plaindre en son nom de ce procédé & de déclarer qu'il ne se soumettroit au jugement de qui que ce fût, qu'à celui de sa Reine. Son affaire n'en devint que plus mauvaise, & le Comte de Lennox l'accusa encore d'avoir eu part à la mort du Roi Henri Stuart son fils. Liddington se rangea alors ouvertement dans le parti du Lord Grange, qui en faveur de la Reine Marie prisonnière, défendit le château d'Edimbourg contre le Comte de Morton, nouveau Régent du Royaume. Mais ce château ayant été pris, Liddington fut fait prisonnier & conduit à Leith, où il auroit, selon toutes les apparences, subi un supplice des plus rigoureux, s'il ne l'avoit évité par sa mort, que quelques-uns ont regardée comme la suite naturelle d'une maladie, & que d'autres ont attribuée au poison. Il mourut en 1572. Thomas Maitland un de ses frères, après l'assassinat de Mylord Murray, se sauva d'abord en Italie, où il mourut, à ce qu'on dit, dans une grande misère. Jean Maitland un autre frère de Liddington parvint ensuite à la dignité de Chancelier d'Angleterre. * De Larrey, *Histoire d'Angleterre, tome 2, p. 143, 202, 205, 279.* Melvil, *Mémoires, Diâ. Allemand.*

L I D E R I C, nom du premier Grand-Forêtier de Flandre, selon quelques Auteurs, abusé par Jacques de Guise, Jean le Maire, Richard de Wassebourg, & autres Ecrivains fabuleux, qui assurent que Lidéric épousa Rothilde, fille prétendue du Roi Dagobert I, & que tous les Comtes de Flandre font descendus de ce mariage. * Aubert le Mire, *de Com. Flandr.* Sainte-Marthe, *Hist. Général. de France.* *Cochet. FLANDRE.*

* L I D I O R D E, bourg d'Angleterre dans le Comté de Dévon, vers la source de la petite rivière de Lid, est à peu près à l'ouest d'Excester, dont il est éloigné d'environ huit lieues.

L I D G A T, bourg d'Angleterre dans le Comté de Suffolk, a donné son nom à JEAN L I D G A T qui suit.

L I D G A T (Jean) Religieux de l'Ordre de saint Benoît,

L

dans le XV siècle, & non de S. Augustin, comme l'a cru Joseph Pamphile, étudia en Angleterre, puis à Paris & à Padoue. Il composa divers Ouvrages, *De studiis Missa; De Philosophorum secretis; &c.* Lidgat étoit Poëte, Orateur, Théologien, & savoit aussi les Langues & les Mathématiques. Il mourut vers l'an 1440, âgé de 60 ans. * Pitfeus, *de Scrip. Angl.* Leland. Balée. Ghilini, &c.

L I D I E. Voyez L Y D I E.

L I D O I R E (Saint) ou L I C T O R, second Evêque de Tours, & prédécesseur de saint Martin, dans le quatrième siècle, fut ordonné Evêque de Tours l'an 337, gouverna cette église pendant 33 ans, fut enterré dans l'église qu'il avoit fait bâtir, & qui fut nommée de son nom, laquelle est à présent renfermée dans le chœur de la cathédrale de Tours. Sa mémoire fut honorée aussi-tôt après sa mort. * Grégoire de Tours, *l. 1. ch. 43. l. 10. ch. 31.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Baillet, *Vies des Saints, au 13 de septembre.*

* L I D S T O N, bourg d'Angleterre, dans le Comté de Dévon, sur la petite rivière de Lid, de laquelle il tire son nom, vers les confins de Cornouaille, est à l'ouest d'Excester, dont il est éloigné d'environ dix lieues.

L I E B A N A, est un petit pais de l'Asturie de Santillana en Espagne. Il est aux confins de celle d'Oviédo, dans les montagnes d'Europa. Sa longueur est de neuf lieues, & sa largeur de quatre. Il contient quatre vallées, où l'on dit qu'il y a 366 villages. Le bourg de Potes en est le lieu principal. * Maty, *Diâ. Géogr.*

L I E B E N W A L D, L I E B E W A L D, petite ville forte du Markgrave de Brandebourg, est sur la rivière de Havel, dans la Marche Ukerane, aux confins de la Moyenne & du Comté de Ruppin. * Maty, *Diâ. Géogr.*

L I E B A U T (Jean) natif de Dijon, pratiqua la Médecine à Paris au XVI siècle, avec quelque sorte de succès: il y épousa Nicole Etienne, qui étoit savante, & fille de Charles Etienne. Liébaut commença à enseigner les Humanitez dans l'Université de Paris au Collège de Beauvais en 1556. La Croix-du-Maine dit que Liébaut horifloit à Paris l'an 1584, lorsque l'Université de Paris reconnut Henri IV pour Roi, & lui jura obéissance par un Acte solennel, signé par tous les Docteurs, Professeurs & autres. Liébaut y mit son nom. Or cet Acte est du 22 avril 1594. Il publia *Theaurus Sanitatis, paratu facilis, à Paris, chez Jacques du Puy, 1577; De praecavendis curandisque venenis Commentarius; Scoblia in Jacobi Hollerii Commentaria in libros septem Aporismorum Hippocratis.* Les plus curieux de ses livres, si l'on en croit M. Bayle, ce sont ceux qui traitent des maladies des femmes, & ceux qui concernent l'ornement & la beauté des femmes. Il les composa en Latin. Ils furent ensuite mis en François, mais le Traducteur se vit obligé d'en omettre quelques endroits, parce qu'ils étoient contre la pudeur. Cette Traduction Française a été imprimée plus d'une fois. Liébaut traduisit en François les quatre livres de Gaspar Wolfius des Secrets de Médecine & de Chymie. Il eut bonne part au livre d'Agriculture appelé *la Maison rustique*, qui a été imprimé tant de fois, & traduit en Anglois, en Flamand & en Allemand. Charles Etienne en fut le premier Auteur. Liébaut son Gendre le retoucha, & l'augmenta considérablement. Liébaut mourut subitement à Paris au milieu d'une rue de cette ville, le 21 juin 1596. * Bayle, *Didion. Crit. Histor.* de Richelieu de 1728.

* L I E B A W, ville d'Allemagne dans la Haute Lusace, sur la rivière de Liebesche, est à l'est de Dresde, dont elle est éloignée d'environ treize lieues.

L I E B E M U H L. Voyez L I E M U L.

* L I E B E N A W, petite ville d'Allemagne sur le Dymel dans la Basse Hesse, au nord-nord-ouest de Cassel, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

* L I E B E N A W, petite ville d'Allemagne dans le Comté de Hoye sur la rivière d'Owe, est au sud de Hoye, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

* L I E B E N A W, village d'Allemagne dans la Basse Lusace, sur la rive gauche de la Spreche, est au nord-nord-ouest de Coitbus, dont il est éloigné de six lieues.

* L I E B E N W A L D, petite ville forte d'Allemagne dans la Moyenne Marche de Brandebourg, est sur le Havel, au nord de Berlin, dont elle est éloignée d'environ neuf lieues.

* L I E B E N W E R T, L I E B E N W E R D A ou L I E B E N W E R D A U, petite ville ou bourg d'Allemagne dans l'Electorat de Saxe sur l'Elster, est au nord de Dresde tirant vers l'ouest, à la distance d'environ sept lieues.

L I E C H S T A L L, petite ville bien bâtie dans le Canton de Bâle, sur la rivière d'Ergetz, à trois lieues de Bâle. On ne fait rien de positif de sa fondation, mais il y a beaucoup de vraisemblance que les Comtes de Homberg ne contribuèrent pas peu à la rendre considérable, puisqu'elle leur appartient pendant plusieurs siècles. De leurs mains elle tomba, par mariage, entre celles de Frédéric, Comte de Tokkenbourg, qui en 1305, la vendit à Pierre d'Asphalt, Evêque de Bâle. Il lui vendit en même tems le château de Homberg & la métairie d'Ellenwhir en Alsace, le tout pour la somme de 2100 marcs d'argent. L'Empereur Albert, I. du nom, fut fort mécontent de cette acquisition, & commença une guerre contre l'Evêque de Bâle, qui finit par l'assassinat de cet Empereur. Lorsqu'en 1381, Léopold, Duc d'Autriche & la ville de Bâle furent en guerre avec Jean de Vienne, ce turbulent Evêque de Bâle, le Duc surprit & brûla Liechthall; mais elle fut bien-tôt rebâtie, & en 1400, l'Evêque Humbert l'hypothéqua à Rodolphe, Marquis de Hochberg. L'année suivante il la vendit à la ville de Bâle sous la domination de laquelle elle est encore aujourd'hui. Cette ville a son Conseil composé de douze Membres, & de deux Avoyers, dont l'un est Bourgeois de Bâle & l'autre de Liechthall. Cette ville sert de

X

par-

passage ordinaire pour la Suisse, & il y croit d'assez bon vin. * *Urfilius, l. 1. c. 9. Stumpf, l. 12. p. 381. Gilles Tschudy, Chron. manuscr. partie 1. ad ann. 1303. Diß. Allemand de Bille.*

LIECHTENAW. Voyez **LICHTENBERG**.
LIECHTENBERG. Voyez **LICHTENBERG**.
LIECHTENSTEIN. Voyez **LICHTENSTEIN**.

* **LIECK**, belle ville de la Prusse Ducale sur un Lac de même nom, d'où sort la rivière de Lieck, dans la province de Sudavie à quatre ou cinq lieues de la Lithuanie. George-Frédéric, Margrave de Brandebourg y a érigé une espèce d'Académie pour les Polonois. * *Gr. Diß. Univ. Holl. Géographie des Etats de Prusse, en Allemand, partie 1. p. 84.*

* **LIEFKENSHOEK**, est le nom d'un Fort dans la Flandre-Hollandoise proche de la rive gauche de l'Escaut dans la Terre de Ketenes. Il est au nord-ouest d'Anvers, dont il est éloigné de deux à trois lieues.

LIEGE, pais du Cercle de Westphalie, a pour capitale la ville de Liège, siége d'un Evêque suffragant de l'Archevêché de Cologne. C'est la *Leodica, Leodium, Leodicum & Legia* des Latins. Les Flamands la nomment *Lutik*, & les Allemands *Lutik*. L'Evêque de Liège est Souverain de ce pais, qui est entre le Brabant, la Meuse, le Comté de Namur, & les provinces de Gueldre & de Luxembourg. L'air de Liège est bon & tempéré, & la terre y est fertile en grains, en fruits & en venaison. On y trouve des mines de fer & de plomb, & des carrières de marbre, outre une certaine terre propre à brûler, dont les Habitans font grand commerce. L'Evêque est Prince du Saint-Empire, & prend le titre de Duc de Bouillon, de Marquis de Franchimont, & de Comte de Looz & de Habain, qui sont des Seigneuries renfermées dans le pais de Liège. L'on y compte aussi cinquante-deux principales Baronies, grand nombre d'Abbaties, vingt-quatre villes closes, avec plus de quinze-cens villages. Les principales villes du pais de Liège, sont, outre Liège qui en est la capitale, Tongres, Huy, Maltricht, Dinant, Bouillon, Fumay, Thuin, Saint-Hubert, Rochefort, &c. La ville de Liège, capitale du pais, est très-ancienne, & quelques-uns ont cru qu'elle a été bâtie par cet Ambiorix, Prince Gaulois, de qui César fait mention dans ses Commentaires. Elle est située dans une agréable vallée, environnée de belles montagnes, que divers vallons séparent, avec des prairies, où coulent les petites rivières d'Ute, de Vêse & d'Ambluar, qui se déchargent dans la Meuse, avant que ce fleuve entre dans la ville. Les édifices publics, comme le Palais de l'Evêque, les églises & les ponts, sont magnifiques. Il y a grand nombre d'Abbaties, de maisons religieuses, & huit églises collégiales. La cathédrale, dédiée à saint Lambert, est célèbre par son Chapitre; & l'on n'y reçoit point de Chanoine, s'il n'est ou Gentilhomme ou Docteur. L'Evêché qui étoit à Tongres, puis à Maltricht, fut transféré à Liège par saint Hubert, successeur de saint Lambert Martyr. Au reste cette ville souffrit beaucoup autrefois par les courses des Normands. Le Duc de Brabant la prit le troisième mai, jour de l'Ascension l'an 1212, & la pillà durant six jours. L'élection des Evêques y causa de grands désordres dans le XV. siècle. Jean de Bavière gouvernoit depuis long-tems l'église de Liège, quoiqu'il ne fût pas Prêtre. Les Liégeois lui firent la guerre, & l'alliérent dans Maltricht. Jean Duc de Bourgogne le vint dégager, tua trente-six mille Liégeois dans une bataille l'an 1409, obligea les autres à se soumettre, & entra ensuite dans la ville, où il fit précipiter dans la Meuse les plus coupables des Revoltez. La ville se rétablit bien-tôt. Charles Duc de Bourgogne la prit encore l'an 1468, & ses Soldats y firent des ravages incroyables. Aussi les Liégeois avoient toujours témoigné une haine irréconciliable contre la Maison de Bourgogne. Les différens des Liégeois & de leur Evêque dans le XVII. siècle, sont assez connus. Le Chapitre, dont nous avons parlé, est un des plus célèbres de la Chrétienté, & est composé de Princes, de Cardinaux & de personnes de grande qualité, ou de Gens de Lettres. On y a aussi vu des Prélats célèbres. La ville de Liège a beaucoup souffert, aussi bien que les autres de la Basse Allemagne, durant les guerres du XVII. siècle. * *Jean Chapeauville, Gesta Pont. Tong. Trojett. & Leod. Albéric, in Chron. Le Mire, in Fyß. Belg. Guichardin, Descript. du Pays-Bas. Petrus Divaux, de Gallia Belgica Antiq. Pontus Heuterus, de Veterum ac sui saculi Belgis. Valère André, Topographia Belgica, p. 95 & suiv.*

CONCILE DE LIEGE.

Le Pape Innocent II, vint à Liège au mois de mars de l'an 1131, & y célébra un Concile, dans lequel il rétablit Othon Evêque d'Halberstat, & couronna l'Empereur Lothaire II, dans l'église de saint Lambert. Consultez le neuvième volume des Conciles; Dodechem; l'Abbé Suger; & la Chronique d'Othon de Frisinghen. Jean de Los de Hinsberg, Evêque de Liège, y fit des ordonnances synodales l'an 1446, & Ferdinand de Bavière l'an 1620.

LIEGNITZ, en Latin *Lignitium*, une des plus grandes villes de la Silésie, est située dans une plaine fort agréable que les deux petites rivières de Katsbach & de Schwartzawaller fertilisent. Quelques uns en dérivent le nom des anciens *Lygiens*, mais d'autres combattent cette opinion. Ce qu'il y a de certain c'est qu'en 1175, elle étoit déjà ville, & que Boleslas l'agrandit cette même année & la fortifia un peu. Le Duc Frédéric II en fit autant en 1332, & le Duc George Rodolphe acheva ses fortifications en 1622. L'Eglise Cathédrale que le Duc Wenceslas fonda en 1348, mérite d'être vue. On y voit la tombe & le précieux Mausolée des Ducs, qui fut fait de marbre & d'albâtre en 1677, où il y a entre autres, les statues des derniers Ducs Christian & George-Guillaume & de leurs épouses. Au milieu du chœur de cette même Eglise on remarque le tombeau du Duc

Frédéric III. Cette Eglise appartient maintenant aux Jésuites qui l'ont renouvelée. L'Empereur Joseph, en vertu de la convention d'Alt-Ranstadt, employa en 1708, les revenus du Chapitre à l'établissement d'une Académie pour la Noblesse Catholique & Protestante. L'Académie fut dédiée le 19 mars 1709. On voit à Liegnitz quelques autres bâtimens remarquables, comme les Eglises de S. Pierre & de S. Paul, de Notre-Dame, la Maison-de-ville, la Douane, &c. La ville de Liegnitz eut le malheur de perdre une bataille contre les Tartares en 1241, & les Vainqueurs la réduisirent ensuite à une telle extrémité que les Bourgeois qui s'étoient retirés dans le château, trouvèrent qu'il étoit nécessaire de brûler leur propre ville. Dans les années suivantes 1411 & 1453, elle fut encore réduite en cendres. En 1632, Liegnitz reçut garnison Suédoise, que les Impériaux en chassèrent la même année. Ils y restèrent jusques en 1638, où elle fut restituée au Duc. Cette ville a obtenu le privilège de ne souffrir aucun Juif. * *Theatr. Europ. tome 3. fol. 275. & suiv. Schickfusius & Curmus, in der Schles. Chron. Zeileri Topogr. Silis. p. 158. & suiv. Luca Schlef. Chron. p. 1195. & suiv. Henelius, Silisogr. c. 1. & 7. Diß. Allemand.*

LIEGNITZ (La Principauté de) porte le nom de sa capitale dont l'article précède. Elle est une des plus anciennes & des plus grandes de la Silésie & se trouve au milieu de la Basse Silésie, ayant vers le Levant les dépendances de Breslaw, vers le midi les Principautés de Jauer & de Schweidnitz, & vers le septentrion celles de Glogaw & de Wolaw. Elle se divisa aujourd'hui en trois Cercles. Il y a dans cette Principauté une très-belle Noblesse qui a autrefois rendu de grands services aux Ducs. Depuis l'an 1164, elle eut ses Ducs de la postérité de *Pisize*, qui possédèrent en même tems Breslaw & toute la Basse Silésie jusques à ce qu'en 1241, après la mort de Henri II, dit le *Dibonnaiere*, Boleslas le Chauve, un de ses trois fils, l'obtint pour sa part. Son fils Henri V la réunit avec Breslaw & elle en fut derechef séparée par ses trois fils, & gouvernée ensuite par ses Ducs jusques en 1675, où leur branche s'éteignit par la mort de George-Guillaume, Duc de Liegnitz, de Brieg & de Wolaw. Cette Principauté fut ensuite réunie à la Couronne de Bohême comme un fief vacant. * *Henelius Silisographia, Luca Schlef. Chron. Diugois, Hist. Polon. &c. Diß. Allemand.*

* **LIEGNITZ**. La famille des Ducs de Liegnitz, de Brieg & de Breslaw, de la race des *Pisazes*, a produit plusieurs sages Princes, & divers vaillans Héros. Henri, dit le *Gras*, fils de Boleslas, dit le *Chauve*, & arrière-petit-fils de Ladislas II, Prince de Pologne, s'acquit une estime universelle, mais il s'attira en même tems l'envie de Henri Probus, Duc de Breslaw, son cousin, qui en 1281, après l'avoir invité à un seffin, le retint prisonnier, & ne le relâcha qu'à condition qu'il lui fourniroit trente hommes armés, dès qu'il en auroit besoin. Malgré ce traitement, il ne laissa pas d'assister ce même Henri Probus, contre Ladislas Locticus de Pologne, après la mort de Locon le Noir, qui ne laissoit point d'héritiers. Il eut aussi le bonheur de se rendre maître de Cracovic par le moyen de quelques intelligences. Dans la suite il arriva que Henri Probus mourut sans laisser de postérité, & institua pour son héritier Conrad, Duc de Glogaw. Ceux de Breslaw, mécontents de ce choix, élurent à sa place Henri le *Gras*. Il chassa Conrad de Breslaw, mais peu de tems après, un de ses propres Domestiques le trahit, & le livra entre les mains de Conrad, qui le fit enfermer dans une étroite cage de fer, & ne le mit en liberté qu'après en avoir reçu une rançon de trente mille florins, & quelques places considérables. Henri qui fait le sujet de cet article, mourut en 1296. Il avoit épousé *Elisabeth*, fille de Boleslas, Duc de Kalsch en Pologne, & il en eut 1. **BOLESLAS** qui fut; 2. 3. **Henri VII & Ladislas**, morts sans laisser de postérité.

BOLESLAS, Duc de Brieg & de Liegnitz, fut un Prince orgueilleux & prodigue. Sa dépense excessive l'obligea à engager ses Terres, & le réduisit à la nécessité de se soumettre au Roi de Bohême. Il mourut en 1343, & l'on remarque qu'après s'être amaigri par le jeûne, il avoit, peu de tems avant sa mort, chargé son estomac en une fois de neuf, ou selon d'autres, de treize poulets. Il avoit épousé *Marguerite*, fille de Wenceslas, Roi de Bohême, & il en eut 1. **LOUIS**, I. du nom & **WENCESLAS** qui suivent.

WENCESLAS, ne se contentant pas de ce qu'il avoit eu en partage, porta par adresse son frère Louis, à lui céder ce qu'il possédoit dans le Duché de Liegnitz; mais il dépensa son bien en toute sorte de débauches & mourut en 1364, dans une grande pauvreté. Il avoit épousé *Anne*, fille de *Casimir*, Duc de Teschen en Silésie, & quoiqu'elle fût âgée de 43 ans, quand il se maria avec elle, elle le fit pourtant père de quatre fils, 1. 2. **Henri VII & Wenceslas** qui furent Evêques; 3. **Boleslas**, qui perdit la vie dans les divertissemens du Carnaval; & 4. **Robert**, mort sans laisser de postérité.

LOUIS, I. du nom, frère aîné du précédent, eut deux fils, 1. **HENRI**, VIII. du nom, qui fut; & 2. **Wenceslas**, qui fut Duc de Brieg.

HENRI, VIII. du nom, après la mort de ses cousins qui étoient fils de Wenceslas, devint Duc de Liegnitz. Une playe qu'il reçut à la guerre lui fit donner le surnom de *ciestriff*. Il épousa *Salome*, fille de *Ziemovitz*, Duc de Mazovie, & il en eut, 1. **HENRI**, IX. du nom, qui fut; & 2. **LOUIS**, II. du nom, Duc de Liegnitz & de Brieg, qui fut fort confidant de l'Empereur Sigismond, parcourut une grande partie de l'Asie, visita le saint Sépulchre, fut fait prisonnier par les Turcs, & relâché peu de tems après, & mourut en 1436, sans laisser de postérité mâle de deux femmes.

HENRI de Luben, IX. du nom, continua la postérité & eut deux fils, 1. **ROBERT**, qui fut Chevalier de Rhodes; & 2. **LOUIS**, III. du nom, qui fut.

LOUIS, III. du nom, eut à essuyer une rébellion de ses Sujets,

jets, contre lesquels il ne voulut pas employer la force, & qui ne put rien fur eux par la douceur. Il eut pour fils JEAN, I. du nom, qui suit.

JEAN, I. du nom, eut le même sort que son père, & ses Sujets se soulevèrent entièrement à la domination du Roi de Bohême qui en 1451 leur donna un Chef, qui étant à la tête des Rebelles, fit lever en 1452 à Jean le siège de Liegnitz. Il mourut de chagrin en 1453, & eut pour successeur son fils FRA'D'ERIC, I. du nom, qui suit.

FRA'D'ERIC, I. du nom, eut plus de bonheur que son père. Secours des Bourgeois de Liegnitz, il se rendit maître de cette ville, & fit souffrir aux Sénateurs la peine qu'ils avoient méritée. Comme il s'étoit déclaré pour George, Roi de Bohême, qui avoit été excommunié par le Pape, parce qu'il professoit la Doctrine des Hussites, il fut lui-même excommunié en 1468; mais l'excommunication lancée contre lui fut levée l'année suivante. Il mourut en 1488. Il avoit épousé Ludomille, fille du Roi dont on vient de parler, & il en eut, 1. GEORGE, Duc de Brieg, qui s'abandonna aux plaisirs, & qui mourut en 1521, sans laisser de postérité; & 2. FRA'D'ERIC, II. du nom, qui suit.

FRA'D'ERIC, II. du nom, épousa Sophie, fille de Frédéric, Margrave de Brandebourg, & il en eut 1. FRA'D'ERIC, III. du nom, dit l'Éloquent, Duc de Liegnitz; & 2. GEORGE, II. du nom, Duc de Brieg qui suivent.

FRA'D'ERIC, III. du nom, eut pour fils, 1. HENRI, X. du nom, qui suit; & 2. FRÉDÉRIC, IV. du nom, dit le Bon, mort sans héritiers mâles.

HENRI, X. du nom, naquit en 1539. Il témoigna beaucoup de valeur dans la guerre contre les Turcs en l'an 1566. Cela n'empêcha pas que sur un faux rapport, il ne fût privé, en 1576, de la charge de Régent, & qu'on ne le menât en sûreté à Prague, d'où il trouva les moyens de se sauver. Alors il entra au service de l'Angleterre contre l'Espagne, & puis dans celui de Pologne contre l'Autriche. Il mourut à Cracovie en 1588, non sans soupçon d'avoir été empoisonné. Il avoit épousé Sophie, fille de George, Margrave de Brandebourg.

GEORGE, II. du nom, dit le Pieux, Duc de Brieg, oncle du précédent, naquit le septième mai 1524. Il gouverna les Sujets avec tant de sagesse & de bonté, qu'ils le regardèrent comme leur père. En 1566, il servit en personne l'Empereur contre les Turcs. Il érigea une Ecole Illustre à Brieg, & fit bâtir pour cela en 1568 un magnifique édifice. Il mourut en 1586. Il avoit épousé Barbe, fille de Joachim II, Electeur de Brandebourg, & il en eut, 1. JEAN-GEORGE, qui fut fort valetudinaire, & qui mourut en 1592; & 2. JOACHIM-FRA'D'ERIC qui suit.

JOACHIM-FRA'D'ERIC naquit le 23 septembre 1550. Il fut Duc de Liegnitz, de Brieg & de Wolaw. Il donna à la Cour de l'Electeur de Brandebourg des preuves de bon esprit & de sa capacité, & assista au nom de ce Prince au couronnement de Henri de Valois, Roi de Pologne. Il mourut en 1602. Il avoit épousé Anne-Marie, fille de Joachim-Ernest, Prince d'Anhalt, & il en eut, 1. GEORGE-RODOLPHE, Duc de Liegnitz, Gouverneur de la Silésie, mort en 1633, sans laisser de postérité; & 2. JEAN-CHRISTIAN qui suit.

JEAN-CHRISTIAN naquit le 28 août 1591, commença, en l'an 1609, à prendre les rênes du gouvernement, & obtint dans la même année de l'Empereur Rodolphe II, des lettres pour le libre exercice de la Religion Luthérienne. L'Empereur-Mathias lui conféra le Gouvernement de la Silésie. En 1618, il envoya du secours aux Protestants de Bohême, & reconnut l'année suivante Frédéric, Electeur Palatin, élu Roi de Bohême, pour son Souverain; mais peu de tems après il rentra dans l'obéissance & mourut en 1639. Il avoit épousé 1. DOROTHÉE-SIBYLLE, fille de JEAN-GEORGE, Electeur de Brandebourg, de laquelle il eut, 1. GEORGE, III. du nom, né le quatrième septembre 1611, qui fut Duc de Brieg, & qui après avoir achevé ses études à Francfort sur l'Oder, & avoir parcouru à peu près toute l'Europe, mourut en 1664, sans héritiers mâles, mais laissant DOROTHÉE-ELIZABETH, mariée en 1663, avec HEURI, Prince de Nassau-Dillenbourg; 2. LOUIS, IV. du nom, qui se distingua par la construction de quantité de beaux édifices, & qui mourut sans enfans, le 23 novembre 1663; 3. CHRISTIAN qui suit. La seconde femme de JEAN-CHRISTIAN, fut ANNE-HÉLÈNE, Dame de Sitsch, qui le fit père 4. 5. d'AGUSTE & de SIGISMUND.

CHRISTIAN naquit le sixième avril 1617. Après la mort de ses deux frères, il hérita des Duchés de Brieg & de Liegnitz. En 1640, il avoit été pris par un Parti Suédois, mais les Bourgeois de Brieg le dégagèrent. Il traitoit quelquefois ses Domestiques fort rudement; mais après cela il leur faisoit plus de bien qu'il ne leur avoit fait de mal. Il mourut en 1672. Il avoit épousé LOUISE, fille de JEAN-CASIMIR, Prince d'Anhalt, & il en eut 1. CHARLOTTE, mariée en 1673 à FRÉDÉRIC, Duc de Holstein-Sonderbourg, duquel elle fut séparée dans la suite; & 2. GEORGE-GUILLEUME qui suit.

GEORGE-GUILLEUME naquit l'an 1660. Il fit ses premières études à Francfort sur l'Oder, & il les continua à Brieg. Il fit en 1675 le voyage de Vicence, & il y reçut en grande solennité l'investiture de ses trois Duchés. A son retour, il prit en main l'administration des affaires; mais cela fut de courte durée, puisqu'il mourut le 21 novembre de la même année. En sa personne fut éteinte la famille Ducale des PIASTES. * Gr. Dié. Univ. Holl. Curmus & Schickfusius, in Annot. Siles. Ritterhusius, in Tab. Geogr. Frederici Luca Schlef. Coron. Henelli Silesiogr. renovata.

L I E R. Voyez L I E C K.

L I E N A R E S, bourg de l'Andalousie en Espagne. Il est vers les confins de la Castille Nouvelle, à trois lieues de Baëza, & à cinq de Jaën & d'Anduxar. Liénars a été bâti des ruines de l'ancienne Castulo, ville forte & épiscopale, suffragante de Tolède. * Maty, Dié. Géogr.

L I E N C O U R T. Voyez L I A N C O U R.

L I E N C S ou L O N C Z, en Latin *Lonicium*. C'étoit anciennement une petite ville du Norique; maintenant ce n'est qu'un petit bourg, situé dans le Tirol, aux confins de la Carinthie & de l'Archevêché de Saltzbourg. * Maty, Dié. Géogr.

* L I E N S (Cornelle) Médecin ordinaire de Zircée, &c. a donné au Public un Ecrit qui a pour titre, *Concertatio Epistolica cum Adversariis Pbil. Lansbergii*. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 157.

* L I E R, village de Hollande dans le Delfland, sur la petite rivière de Lier, à peu près à l'ouest de Delft, dont il est éloigné de près de deux lieues.

L I E R ou L I E R E, ville. Voyez L I R E.

* L I E R E S S E, ou G L A I R E S S E, en Allemand *Ligertz*, village de Suisse, dans le Territoire de Bienne, est sur la côte occidentale du Lac de Bienne. Le Ministre de ce lieu est obligé d'y prêcher alternativement en Allemand & en François aux mêmes Auditeurs, parce que les deux Langues y sont également en usage. * *Etat & Dilectes de Suisse*, tome 2. p. 176. edit. d'Amsterdam, 1730. * Jaillot, *Carte de Suisse*.

L I E R O O R T. Voyez L E E R O O R T.

L I E S I N A, île. Voyez L E S I N A.

L I E S S A. Voyez L I S S A.

L I E S S E, Notre-Dame de Lieffe, *Latitia* ou *Virginis Laticiensis Fontem*, bourg célèbre de Picardie dans le Vermandois, à trois lieues de la ville de Laon. Il y a dans ce bourg une chapelle consacrée à la dévotion de la sainte Vierge Mère de Dieu. On y conserve une image miraculeuse apportée d'Egypte par trois frères Chevaliers Chrétiens du Laonnois, lesquels ayant été pris & faits captifs par le Sultan d'Egypte, Isfémie fille du Sultan, souhaita d'apprendre d'eux la croyance des Chrétiens, & d'avoir l'image de la sainte Vierge Mère de Dieu. Les Chevaliers ayant pris la résolution de lui en tailler une le mieux qu'ils pourroient, & ayant mis pour cela leur confiance en Dieu, trouvèrent celle-ci après leur sommeil, la prirent comme un ouvrage du ciel, & la présentèrent à la Princesse, laquelle fut tellement embrasée d'amour pour la Reine des Anges & des hommes, qu'elle prit sur l'heure la résolution de se faire Chrétienne. Dans ce dessein elle passa le Nil avec ces pieux Chevaliers, qui par un événement miraculeux, se trouvèrent transportés avec l'image & la Sultane en ce lieu du Laonnois, qui fut appelé *Lieffe*, à cause de la joye que cette image causa aux Chevaliers, à la Princesse & à toute la contrée, encore défolée de l'incendie de l'Eglise, & d'une grande partie de la ville de Laon, qui avoit été brûlée du feu du ciel l'an 1120. Isfémie fut baptisée par l'Evêque de Laon, & après son décès fut inhumée dans l'Eglise de l'Abbaté de Saint-Vincent hors des murs de la ville, où reposent les corps des trois Chevaliers dans le chœur de la même Abbaté, qui est de l'Ordre de saint Benoît. Cette Histoire arriva environ l'an de grace 1131, comme il est marqué dans les Archives de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, & dans les Annales du même Ordre, aujourd'hui nommé de *Malte*, par frère Melchior Randius, qui en étoit Chevalier l'an 1446, & depuis par frère Jacques Bofo, aussi Chevalier & Procureur Général, en l'Histoire de Lieffe. * Du Chêne, *Recherches des Antiquités de la ville*. Consultez particulièrement l'Histoire de Notre-Dame de Lieffe par *** Archevêque de Laon, imprimée à Paris l'an 1708, dans laquelle, si on en croit l'Auteur, on trouve les pièces originales, & toutes les preuves authentiques de cette Histoire. Néanmoins toute cette relation n'est appuyée sur aucun témoignage digne de foi, & a d'ailleurs tout l'air d'une fable.

* L I E S S I E S, Abbaté dans le Hainaut, en Latin *Latia*, de l'Ordre de S. Benoît, au sud-sud-est de Mons, dont elle est éloignée d'environ sept lieues. Elle fut fondée en 768 par le Comte de Wigbert. Cette Abbaté est une des plus magnifiques du pays. * *Dilectes des Pays-Bas*, tome 2. p. 319, édit. de Bruxelles, 1720.

L I E S T E L. Voyez L I E C H T S T A L L.

* L I E U - D I E U, Abbaté d'Hommes, de l'Ordre de Cîteaux en France, dans la Picardie, sur la Brèlle, vers les confins de la Normandie. Elle a été fondée l'an 1190 ou 1191. * *Dié. Univ. de France*.

* L I E U - D I E U, Abbaté d'Hommes, de l'Ordre de Prémontré, dans le Bas Poitou vers la mer. Richard, Roi d'Angleterre, a jeté les fondemens de cette Abbaté, on plutôt en fut le restaurateur. * Le même.

* L I E V R E, nom d'un Ordre de Chevaliers, dont l'institution se fit de cette manière, selon Jean Froissard. Les deux armées de France & d'Angleterre étant prêtes à combattre, entre Wirouffotte & la Flamanquerie, quelques Ecuers François prirent le Comte de Hainaut de les faire Chevaliers: ce qu'il fit. Et parce qu'en même tems il parut des lièvres qui couraient dans le camp, & qu'il n'y eut point de bataille, on les nomma Chevaliers au Lièvre.

L I E V R E (Le Val de) Voyez L E B E R A W.

L I E U T E N A N T de Robbe longue, emploi civil en France. Les affaires s'étant multipliées, les Baillifs & les Sénéchaux prirent des Lieutenans de Robbe longue pour les soulager dans leurs fonctions. Dès la régence de S. Louis, ils avoient de ces Lieutenans, mais ce n'étoit que dans la nécessité. L'an 1297, les Nobles de Champagne se plaignirent que les Baillifs de la Province ne laissoient personne en leur place pendant leur absence, & il fut réglé aux Grands Jours de Troye, qu'ils laissent quelqu'un en leur place, lorsqu'ils seroient obligés de s'absenter. L'an 1302, Philippe le Bel ordonna aux Baillifs & aux Sénéchaux d'exercer eux mêmes leurs Offices, & ne leur permit de prendre des Lieutenans que lorsqu'ils seroient malades, ou qu'ils auroient besoin de Conseil. Il leur enjoignit aussi, lorsqu'ils seroient obligés de s'absenter, de laisser quelqu'un hon-

honnête homme du pais capable & entendu dans les affaires. Voilà l'origine des Lieutenans des Baillies. Au commencement, leurs Offices ne duroient qu'un an, de même que ceux des Baillifs. Mais lorsque ces derniers devinrent perpétuels, leurs Lieutenans le devinrent aussi. Ce ne sont plus les Baillifs qui mettent leurs Lieutenans, c'est le Roi qui les nomme. Ce sont eux qui prononcent les sentences, mais elles sont inscrites du nom du Baillif ou du Sénéchal. Les Baillifs & les Sénéchaux peuvent encore aller prendre séance au dessus des Lieutenans; & dans l'Artois & les autres Pais-Bas, ils conservent toujours le droit d'inspection sur la discipline de leur juridiction. * Pignol de la Force, *Description de la France*, tome 1. p. 310.

L I F. L I G.

L I F F I E. Voyez LEFFY.

* **L I F F O U** ou **L I F O U**. Il y a deux villages de ce nom dans le diocèse de Toul en Lorraine, distinguez par les noms de *grand* & de *petit*. Ils sont contigus, & l'un & l'autre par conséquent est à peu près à la même distance de Joinville, c'est à dire, à six ou sept lieues de cette ville vers l'orient. Ce lieu est remarquable par deux batailles entre les troupes de Clovis II, Roi de Paris, & celles de Théodebert, Roi d'Austrasie. La première se donna en 596 ou 597, & la seconde quatre ans après. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

L I G A R I U S (Quintus) Lieutenant de Casus Confidius, Proconsul d'Afrique, lui succéda dans cette charge; mais il ne voulut point entrer dans la Guerre Civile de César & de Pompée, & se retira à Rome: cependant il suivit le parti de Pompée, & se trouva en Afrique dans le tems de la défaite de Scipion. César lui fit grâce de la vie; mais il lui défendit de revenir à Rome. Tubéron l'ayant accusé de nouveau, Cicéron fit pour lui devant César un discours, qui lui fit obtenir une entière absolution. Il fut ensuite un des complices de Brutus & de Cassius. * Cicéron, *Orat. pro Q. Ligario*. Hirtius, *de Bello Afric.* Pomponius, *de Orig. Juris*. Mutarque, *in Vita Ciceronis* & *in Bruto*.

* **L I G A R I U S** (Jean) naquit dans le village de Nes en Oostfrise. Il étudia aux dépens du public, & se faisoit une grande gloire d'avoir été Disciple de Melancthon; mais il ne ressembloit pas à son Maître. Il devint un des plus rigides Luthériens, & fut un esprit des plus turbulens, troublant tous les lieux où il alloit. La ville de Norden qui avoit embrassé la Religion Réformée & qui l'avoit professée depuis l'an 1519, jusques à l'an 1559, se trouvant sans Pasteurs après la mort de Martin Mikronius & de Fedde Hommius, le Drossard Kramminga qui étoit Luthérien, fit tant qu'on leur donna pour successeur le Ministre Luthérien Ligarius en 1560, mais sous l'apparence d'un Réformé. Ce n'étoit que pour en imposer; car dès la première fois qu'il monta en chaire, il prêcha le pur Luthéranisme & causa par là de grands troubles dans l'église de Norden. Il s'emporta contre les Réformez, & en vint à un tel excès qu'en 1564, il fut déposé & chassé de la ville. Il se retira d'abord chez le Seigneur de Wolthuzen, & six mois après il alla à Anvers avec quelques Marchands Luthériens; mais son humeur turbulente l'en fit chasser bientôt après. En 1568, Ligarius devint Ministre de campagne du Prince d'Orange, mais il se conduisit de telle sorte qu'il fut obligé de se retirer honteusement. En 1575, la Comtesse Anne qui étoit de la Religion Réformée, étant venue à mourir, son fils Edzard II, qui par complaisance pour sa femme qui étoit Suédoise & par conséquent Luthérienne, favorisoit le Luthéranisme, fit Ligarius Ministre de la Cour à Aurik. Se voyant ainsi appuyé, il se mit à évaporer sa bile contre les Réformez. D'abord il se déchaîna contre la ville de Norden, qui l'avoit déposé, & fit si bien qu'après la mort d'André de Larrelt, Ministre Réformé, la place vacante fut remplie par un Ministre Luthérien, nommé Jean van Antwerpen ou d'Anvers, & qu'Adolphe Empenius, l'autre Pasteur Réformé, fut obligé de se retirer. Cette nouveauté causa un Schisme dans l'Eglise de Norden, de sorte que les Réformez se virent obligés d'aller à l'Eglise à Lutsburg éloigné de Norden d'une lieue. Pour remédier à ce desordre, le Comte Edzard, ordonna le 21 novembre 1579, à Menso Alting, Ministre d'Emden, à Jean Apontanus Ministre de Kanum, à Gilbon Noriochius Ministre de Wirdum, & à W. Mellefius Ministre de Hinte, de se rendre le 24 à Norden, pour avoir une conférence avec Ligarius. Le mauvais tems empêcha Apontanus & Noriochius de se trouver au rendez-vous. Les deux autres y vinrent, & le Comte leur donna ordre de dresser un Formulaire d'union. Alting répondit que sans le consentement du *Casus* ils ne pouvoient faire de nouveau Formulaire, mais qu'ils étoient prêts de donner une déclaration particulière de leurs sentimens. Le Comte l'approuva, & ordonna à Ligarius de présenter le 20 décembre suivant une déclaration sur ces cinq articles, 1. sur la personne de Jesus Christ; 2. sur la communication des propriétés des deux natures de Jesus Christ; 3. sur son Ascension; 4. sur sa séance à la droite de Dieu; 5. sur les cérémonies de l'Eglise. Aussi-tôt après, Alting & Mellefius partirent pour Emden où ils convoquèrent le *Casus*, & envoyèrent, du consentement de l'Assemblée, leur Confession de Foi à Aurik le 20 décembre. Ligarius surpris de leur diligence, produisit enfin le septième janvier un Ecrit qu'il avoit composé depuis longtems. Le Comte fit dire, à Alting & à son Collègue de se rendre le 15 janvier à Aurik; mais le *Casus* demanda que l'on tint une Conférence à Emden: ce qui arriva le 15 février. Alors Ligarius se trouvant embarrassé, & ne voyant pas comment il pourroit parvenir à son but, eut recours à la feinte, & alla trouver Alting à Emden, où il lui déclara qu'il étoit de son sentiment sur les cinq articles, & le pria en même tems de vouloir bien signer l'Ecrit qu'il avoit présenté; mais Alting le refusa. Ligarius poussa encore la feinte plus loin,

& demanda qu'on le fit Membre du *Casus*. Mais enfin il déclara le neuvième février 1582, par une lettre qu'il écrivit à ceux d'Emden, & par laquelle il fit assez connoître qu'il n'y avoit plus d'espérance d'en venir à une réunion. Il fit aussi tous ses efforts pour faire recevoir dans toute l'Oostfrise cet Ecrit dont nous avons déjà parlé, intitulé *Jaggees*, &c. le mettant au dessus de la Confession d'Ausbourg & du livre de Luther qui a pour titre *Livre de la Concordé*. Quand il vit le peu de succès de toutes ses machinations, il employa toutes ses forces à détruire le *Casus* & à bouleverser toutes les Eglises de l'Oostfrise. Après avoir fait tout le mal imaginable, le Ciel permit qu'il perdit les bonnes grâces du Comte Edzard: ce qui l'obligea à se retirer en Hollande, où il causa des troubles comme il avoit fait ailleurs. Il choisit Woerden pour le théâtre où il devoit jouer son rôle, & il y fit naitre tant de division & de desordres, que les Habitans étoient prêts de prendre les armes les uns contre les autres. Cela obligea leur Hautes Puissances d'y envoyer des Commissaires, pour examiner les choses. Ils apprirent là que Ligarius s'étoit déchaîné contre les Magistrats de Woerden & contre les Etats de Hollande, & lui ordonnèrent de se tenir en paix. Mais au lieu de se foudroyer, il inventa contre eux en chaire de la manière la plus insolente. Les Etats qui par leur prudence empêchèrent que les Bourgeois ne s'emt'égorgéassent, citèrent Ligarius devant la Cour de Hollande, & ordonnèrent au Procureur général de le poursuivre criminellement. On s'assura de sa personne, mais on se laissa fléchir à ses humbles supplications, & on le relacha le 26 septembre 1591, à condition que toutes les fois qu'il en seroit requis, il comparoitroit en personne devant la Cour *sub pena confessi* & *delicti*, & qu'il ne feroit aucune fonction de son ministère dans les provinces de Hollande, de Zélande & de Frise, sous peine de correction arbitraire. Après cela, Ligarius retourna en Oostfrise où il se tint caché. * *Gr. Diab. Univ. Holl.*

* **L I G H E S**, petit bourg d'Angleterre dans le Comté d'Essex, est à l'ouest-sud-ouest de Colchester, dont il est éloigné de cinq à six lieues. * *Sanfon. Carte de Kent, d'Essex, de Middlesex, de Hartford, de Suffex & de Surrey.*

L I G H T F O O T (Jean) naquit le 29 mars 1602, à Stoke, sur le Trent, dans le Comté de Stafford en Angleterre, de Thomas Lightfoot, Vicaire du lieu, & d'Elizabeth Bagnall, d'une famille qui doit avoir été considérable, puisque la Reine Elizabeth fit trois Chevaliers, qui en étoient. Après qu'il eut fait ses premières études, on l'envoya en 1617, à Cambridge, où il s'appliqua dans le Collège de Christ à l'Eloquence & aux Langues Latine & Gréque. Le goût pour les Langues Orientales ne lui étoit pas encore venu, ainsi il ne songea point pour lors à les étudier. Mais il ne demeura pas longtems en cette ville. Dès qu'il eut été fait Bachelier, on le nomma pour servir d'aide au Docteur de Whitehead, qui avoit été son premier Maître, & qui enseignoit alors à Raption dans le Comté de Darby. Après un séjour d'un an ou deux en ce lieu-là, il reçut les Ordres sacrez, & alla demeurer à Narton, où il eut occasion de voir le Chevalier Rolland Cotton. Ce Seigneur qui étoit très-savant & qui possédoit à fond la Langue Hébraïque, ayant pris Lightfoot chez lui en qualité de Chapelain, lui fit naitre le désir d'apprendre cette Langue. Il vit bien qu'il ne pouvoit, sans la faveur, entendre bien l'Ecriture, qui devoit faire sa principale étude; ainsi il s'y adonna avec beaucoup d'ardeur, & y fit en peu de tems de grands progrès. Son protecteur ayant quitté la campagne pour aller à Londres, il y suivit bientôt. Mais comme il étoit bien aisé de voyager hors de l'Angleterre, il fit peu de tems après un tour à Stoke pour prendre congé de son père & de sa mère. Il se disposoit à exécuter son premier dessein, & s'étoit déjà mis en route pour cela, lorsque passant à Stone, dans le Comté de Stafford, il trouva l'Eglise du lieu sans Ministre. Les instances qu'on lui fit de se charger de cet emploi l'engagèrent à s'y arrêter. Il épousa en 1628, la fille de Guillaume Compton, Gentilhomme du Pais, qui étoit veuve de George Copwood. En 1642, il retourna à Londres, & y fut fait Ministre de l'Eglise de saint Barthélemi. Dans le même tems il fut mis au nombre des Théologiens de l'Assemblée de Westminster, qui avoit entrepris pendant les guerres civiles de réformer, comme ils disoient, l'Eglise d'Angleterre. Il quitta ces emplois à la fin de l'année suivante, pour être Curé de Mundon dans le Comté de Hèreфорд. Il a demeuré dans ce poste jusqu'à la fin de sa vie, sans s'absenter de ce lieu, que lorsque la charge de Recteur du Collège de sainte Catherine de Cambridge, qu'il a eu pendant plusieurs années, l'obligeoit de s'y rendre. Il fut reçu Docteur en Théologie en 1652, & on l'élut trois ans après, c'est à dire, en 1655, Vice-Chancelier de l'Université de Cambridge. Il est mort le sixième décembre 1675, âgé de 73 ans à Ely, où il étoit Chanoine. Ses Ouvrages dont la plupart ont paru séparément, ont été rassemblés en deux volumes *in folio*, & imprimés à Londres en 1684, par les soins de George Bright qui a donné le premier volume qui contient les Ouvrages écrits en Anglois avec une longue préface, & un court abrégé de la Vie de l'Auteur aussi en Anglois, & de Jean Strype qui a donné le second, où l'on trouve les Ouvrages que l'Auteur a composés en Latin, mais traduits en Anglois avec une Vie fort étendue de Lightfoot. Il s'est fait une nouvelle édition de ses Ouvrages à Rotterdam en 1686, *in folio*, en deux volumes. Elle est entièrement Latine, & tous les Ouvrages qui sont en Anglois dans la précédente, & qui ont été composés en cette Langue, de même que la préface de George Bright, s'y trouvent traduits en Latin. Cette première édition Latine a été suivie d'une seconde qui s'est faite à Utrecht en 1699, *in folio*, par les soins de Jean Leusden qui a revu l'Ouvrage, & qui y a ajouté un troisième volume contenant les Ouvrages posthumes Latins de Lightfoot, qui n'avoient point encore été imprimés, & que Jean Strype lui avoit

envoyez d'Angleterre. Enfin le même Jean Strype a donné en 1700, à Londres, in octavo, quelques Ouvrages posthumes de Lightfoot qui n'avoient point encore paru. Ils sont en Anglois. Ces Ouvrages posthumes sont, *Des Regles pour une personne qui veut étudier l'Écriture Sainte; Des Méditations sur quelques matières difficiles de la Théologie; & des explications de quelques endroits obscurs de l'Écriture; Une Explication de deux articles choisis du symbole des Apôtres.* Dans l'édition Angloise des Oeuvres de Lightfoot on trouve quarante-six Sermons qu'on n'a pas traduits, parce que ce ne sont que des projets de Sermons que l'Auteur avoit jettez sur le papier simplement pour aider sa mémoire. * *Son Éloge* à la tête de ses œuvres. Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illust.* tome 6. p. 307 & suiv. Mr. Ferrand, dans son livre intitulé, *Reflexions sur la Religion Chrétienne*, tome 2, condamne la méthode de Lightfoot, qui a prétendu expliquer l'Évangile par les usages & coutumes qui étoient chez les Juifs au tems de Notre Seigneur, & qui néanmoins ne cite ordinairement que le Talmud, & d'autres livres semblables, dont l'antiquité est fabuleuse ou incertaine; mais il en fait un si bon usage pour l'explication de l'Écriture que l'on ne peut le lui reprocher.

LIGNANO (Jérôme) Général des Chartreux, né à Gènes, étoit Prieur de la Chartreuse de Bologne, & Visciteur de la province de Toscane, lorsque Jean de l'Ecluse, Prieur de Valenciennes, & Visciteur de la province de Picardie, fut nommé canoniquement l'an 1526, après la mort de Bernard-Pierre Carasse. Un parti opposé fit nommer Jérôme Lignano, qui étoit alors dans l'Etat de Venise. Ce dernier fit son Vicair général Mathias Cortin, qui prédisa au Chapitre de l'an 1537, dans lequel on proposa vainement de faire transférer le siège général à Bologne. Lignano arriva à la Chartreuse, & fut déposé dans le Chapitre suivant. On le renvoya à son Prieur de Bologne; mais en arrivant au village d'Epernay, il y mourut le 24 mai 1538. Son corps fut rapporté à la Chartreuse, & fut enterré dans le cimetière des Généraux. C'étoit un bon Religieux, mais trop facile à se laisser persuader. * *Sainte-Marthe. Petresus. Chorier, &c.*

LIGNE, en Latin *Lignum*, bourg avec titre de Principauté. Il est dans le Hainaut sur la Denre, environ à deux lieues au dessus d'Ath, & au dessus de Leuse. * *Maty, Dict. Géogr.* C'est de là que les Princes de Ligne tirent leur nom.

LIGNE, Maison illustre, & l'une des plus anciennes du Comté de Hainaut, est connue depuis environ le milieu du XII siècle, comme il paroît par la *Généalogie que l'on va rapporter.*

I. THIERRY, Seigneur de Ligne, est nommé dans plusieurs titres des Abbâtes de Cambrai, de Cisoing, & de Gillingen, des années 1122, 1150, 1162 & 1176, conjointement avec Marguerite de Pontaines sa femme, de laquelle il eut 1. WAUTHIER, Seigneur de Ligne, qui fut; 2. *Oudine*, femme du Seigneur de Maulde en Hainaut, qui vivoit en 1180; & 3. *Falstre* de Ligne, Chevalier, qui vivoit en 1227.

II. WAUTHIER, Seigneur de Ligne. I. du nom, fut enterré au cloître de l'Abbâte de Cambrai, dans les titres de laquelle il est mentionné sous les années 1280, 1211 & 1229. Il avoit été marié avec *Mabaud*, fille de *Goffwin* de Mons, Seigneur de Baudour, & de *Béatrix* de Rumigny. Il en eut 1. WAUTHIER II, qui fut; & 2. *Falstre* de Ligne, Seigneur de Montreuil.

III. WAUTHIER, II. du nom, Seigneur & Baron de Ligne, vivoit en 1231 & 1245. On lui donne pour femme Marguerite de Pontaines. Pontus Heuterus lui donne pour seconde femme *Alix* de Florines, dont il n'eut point d'enfants. Il eut de la première 1. WAUTHIER III, qui fut; & 2. *Hugues* de Ligne, mort sans enfants.

IV. WAUTHIER III, Seigneur & Baron de Ligne, mort vers l'an 1290, & inhumé avec ses prédécesseurs à Cambrai, avoit épousé 1. en 1237, *Julienne* de Rosoy, Dame de Baveignies, & de Plumion, fille de *Nicolas* de Rosoy, Seigneur de Baveignies; 2. *Alix*, fille de *Gobert*, Seigneur d'Alpremont. Il eut de cette dernière 1. JEAN, Seigneur de Ligne, qui fut; & 2. *Arnaud* de Ligne, mort sans alliance.

V. JEAN, I. du nom, Seigneur de Ligne, & d'Ollignies, ne vivoit plus en 1306, & laissa de la fille du Seigneur de Zévenberghen en Hollande, 1. *Matthieu*, Seigneur de Ligne, Maréchal du Hainaut, tué à la bataille de Courtray en 1302; 2. *Jean* de Ligne, Chanoine de Soignies & de Bone en 1306; 3. *Fastras*, Seigneur de Ligne, qui fut; & 4. *Catherine* de Ligne, mariée avec *Harard* d'Anchoing, Seigneur de Briffœil.

VI. *Fastras*, Seigneur de Ligne, d'Ollignies, de Florines, de Montreuil, de Thumayde, de Maulde sur l'Écaut, &c. Maréchal du Hainaut, ne vivoit plus en 1325. Un registre du Théor des Chartres, coté 69, porte que les héritiers & exécuteurs testamentaires, fondèrent une Messe pour lui dans l'église des Bons-Hommes du Bois de Vincennes, lieu de sa sépulture. Il avoit été marié 1. avec *Jeanne* de Condé, fille de *Jean*, Seigneur de Condé, & de *Moriamez*, & de *Marie* de Luxembourg-Saint-Paul; 2. avec *Marguerite* de Gavre, fille de *Rafse*, Seigneur de Hérimez, Baron de Lens, dont il n'eut point d'enfants. Il eut de son premier mariage 1. *Michel*, Sire de Ligne, qui fut tué en 1345, dans un combat contre les Prisons, laissant d'*Anne* d'Anchoing, Dame de Briffœil, un fils unique nommé *Michel*, Sire de Ligne & de Briffœil, mort en 1387, sans enfants de *Léonor* de Coucy, Dame de Rumps, sa femme, laissant seulement des bâtards, dont la postérité subsistoit encore au commencement du siècle courant; 2. GUILLAUME de Ligne, Seigneur de Montreuil, &c. qui fut; 3. *Nicolas* de Ligne, Seigneur d'Ollignies, qui est qualifié *Maître des Arbitriers de France*, par *Proissart*, vol. 1. chap. 223, sous l'année 1364, qui est le seul endroit où cette qualité lui soit attribuée; 4. *Robers* de Ligne, Prévôt de Condé, Chanoine de Cambrai en 1332; 5.

Alix de Ligne, femme en 1346, de *Gilles*, Seigneur de Rœux; 6. *Catherine* de Ligne, mariée 1. avec *Jean*, Seigneur de Rumour; 2. avec *Louis* d'Orgimont, Seigneur d'Épiennes, qui vivoit en 1390; 7. *Marie* de Ligne, Chanoinesse de Nivelles en 1340; 8. *Jeanne* de Ligne, femme de *Gibrard* d'Enghien, Seigneur d'Havrech, Châtelain de Mons, morte en 1368; 9. *Jeanne* de Ligne la jeune, mariée avec *Jean* de la Hamayde; & 10. *Catherine* de Ligne, Chanoinesse de Maubeuge, qui ayant sur-vécu ses frères & ses sœurs, hérita du chef de la mère par la mort de *Jean* de Condé, son cousin, en 1391, des Terres de Condé & de *Moriamez*, qu'elle donna depuis à *Thierry* de la Hamayde, son neveu, ayant disposé de celles de *Belœil* & d'*Eitrembruges*, en faveur de *Jean* & de *Michel* de Ligne, ses autres neveux.

VII. GUILLAUME de Ligne, Seigneur de Montreuil-sur-Aine, & de Thumayde, devint Seigneur de Ligne par la mort de *Michel*, Sire de Ligne, son neveu, en 1387. Il fut marié avec *Berthe* de Scollant, Dame de Sieyden sur l'Esyle, & en eut 1. *Guillaume* de Ligne, mort avant son père, sans enfants de *Marie* de Lalain; 2. JEAN II, Seigneur & Baron de Ligne, qui fut; 3. *Michel* de Ligne, Seigneur d'Eitrembruges, par la donation que lui en fit sa tante, avec les arrérages d'une rente de vin du Rhin, due par les Ducs de Brabant, pour raison de laquelle il fit la guerre en 1395, contre la Duchesse de Brabant, mort depuis l'an 1433, sans laisser d'enfants de *Marguerite* de Cantin, la femme; & 4. *Jeanne* de Ligne, femme de *Simon*, Seigneur de Lalain.

VIII. JEAN II, Seigneur & Baron de Ligne, de *Belœil*, d'Ollignies, de Fauquemberghe, fit hommage à *Ferré* de Lorraine, Seigneur de Rumigny, le 25 juin 1398, à cause de deux cens livres de rente sur ses Terres de la Foreil-au-Bos, & d'autres qu'il tenoit auparavant en franc-aleu, au lieu de pareille rente, que *Raoul*, Duc de Lorraine, avoit donnée en 1342, à *Michel*, Sire de Ligne, son prédécesseur sur la Terre de Wallers en Hainaut. Il rompit une des ailes de l'armée Liégeoise à la bataille que *Jean* de Bavière, Evêque de Liège gagna en 1408, & il mourut en 1440. Il avoit épousé 1. *Eustache*, Dame & héritière de *Barbançon*, seconde fille de *Jean*, Sire de *Barbançon*, & d'*Isabelle* de Gavre-Raffenghien; 2. *Isabelle* de Zévenberghen, de Hollande. Il eut de la première, 1. *Guillaume* de Ligne, Seigneur de Maulde, Maréchal de Hainaut, mort en 1411, sans avoir été marié; 2. *Jean*, Baron de Ligne & de *Belœil*, Seigneur de Roubais, pais de Hainaut, Prévôt de Saint-Lambert de Liège, qui mourut en 1468, & fut inhumé chez les Recollets d'Ath, qu'il avoit fondez; 3. *Michel* de Ligne, Baron de *Barbançon*, qui fut; 4. *Jeanne* de Ligne, femme de *Jacques* de Hornes, Seigneur de *Gaesbeeck*; 5. *Sibylle* de Ligne, mariée avec *Arnoul* de Gavre, Seigneur d'Elcornaix; & 6. *Marie* de Ligne, qui épousa *Gilles*, Seigneur de *Barleymont*.

IX. *Michel* de Ligne, Baron de *Barbançon*, Pair & Maréchal de Hainaut, Baillif du Cambresis, se trouva à la bataille de *Mont'héri*, combattant pour le Comte de Charollois, le 27 de juillet 1465, & mourut en 1468. *Bonne* d'Abbeville, sa veuve, fille aînée d'*Edmond* d'Abbeville, Seigneur de *Houbère*, & de *Jeanne* de Rely, mourut en 1472, & fut inhumée auprès de lui à *Gouy*. De leur mariage vinrent 1. JEAN III, Baron de Ligne, qui fut; 2. GUILLAUME de Ligne, Sire & Baron de *Barbançon*, qui a formé une branche, qui sera rapportée cy-après; 3. *Michel* de Ligne, Seigneur de *Maulde*, mort sans postérité, & enterré à *Saint-Ghislain*; 4. 5. *François* & *Pierre* de Ligne, morts en bas âge; 6. *Sibylle* de Ligne, mariée avec *Jean*, Baron de *Trafignies*, Sénéchal de Liège; 7. *Jeanne* de Ligne, mariée avec *Jean*, Seigneur de *Lannoy*, Gouverneur de Hollande; 8. *Isabelle* de Ligne, mariée 1. avec *Jean* d'Occoch, dit de *Neuville*, Seigneur d'Allegnies, d'Ailly, & de *Boubère*; 2. le sixième avril 1481, avec *Jean* de *Monchy*, Seigneur de *Senarport*; 3. avec *Jean* de *Karquelevant*, Gouverneur de *Valois*, & Baillif d'Arras; 9. 10. 11. *Marie*, *Catherine* & *Eustache* de Ligne, mortes filles.

X. JEAN, III. du nom, Baron de Ligne, Seigneur de *Roubais*, Maréchal de Hainaut, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, étant resté prisonnier à la bataille de *Ordegalte* en 1479 vendit sa Terre d'Ollignies à *Godefroy* de *Gavre*, Seigneur de *Fressin*, pour payer sa rançon. Depuis il surprit *Oudenarde*, & eut quelques avantages sur les troupes Françolises à *Grandmont* en 1483. Il mourut en 1491, & fut enterré à *Belœil*, auprès de sa femme *Jacqueline* de *Croy*, morte en 1426, fille d'*Antoine* de *Croy*, Comte de *Porcien*, Grand Maître de France, & de *Marguerite* de Lorraine, Dame d'Arichot. De ce mariage vint *ANTOINE* qui fut.

XI. ANTOINE de Ligne, premier Comte de Fauquemberghe, Baron de Ligne, & de *Belœil*, Prince de *Mortagne*, par la donation qui lui en fut faite par *Henri VIII*, Roi d'Angleterre, en récompense de ce qu'il s'étoit rendu maître, pour ce Prince, des places de *Tournay*, de *Mortagne*, & de *Saint-Amand*. Il prit aussi la Fère pour l'Empereur, & mourut en 1532. Il fut inhumé à *Belœil* avec *Philippote* de Luxembourg sa femme, morte en 1525, de laquelle il laissa *Jacques* de Ligne, fils unique, qui fut. Il eut aussi deux filles naturelles, *Adrienne*, bâtarde de Ligne, femme de *Gilles* de *Troisvet*, Seigneur de *Rebecq*; & *Valentine*, bâtarde de Ligne, mariée avec *Jean* de *Souvain*.

XIII. *Jacques* de Ligne, Comte de Fauquemberghe & de Ligne en 1545, Prince de *Mortagne*, Chevalier de la Toison d'Or, & Ambassadeur vers le Pape *Clément VII*, mourut en 1552, & fut inhumé à *Belœil*. Il avoit épousé 1. *Marie*, Dame & héritière de *Wassenaer*, morte en 1544, fille aînée de *Jean*, Baron de *Wassenaer*, & de *Justine* d'*Egmont*; 2. avec *Jeanne* de *Hallewin*, veuve de *Philippe*, Seigneur de *Beaufort* en *Artois*, & de *Ranfari*, Conseiller & Chambellan de l'Empereur *Charles-Quint*, & Grand Baillif de *Tournay*, de *Mortagne*, &

de Saint-Amand, & fille de *George*, Seigneur de Hallewin, & de *Comines*, Vicomte de Nieuport, & d'*Antoinette* de Sainte-*Aldegonde*. Elle mourut le 27 décembre 1557. Du premier mariage vintrent 1. *Jean* de Ligne, mort jeune en 1532; 2. *Putliffe*, Comte de Ligne, qui suit; 3. 4. *Louis* & *Hélène*, jumeaux, morts en bas âge; & 5. *George* de Ligne, Seigneur d'*Esfrembruges* & de *Montreuil*, puis Comte de *Fauquemberghe*, mort en 1579. Il avoit épousé *Marie* de *Renty*, Dame d'*Embry*, fille aînée d'*Oudard* de *Renty*, Seigneur d'*Embry*, & de *Marie* de *Licques*, Dame de *Brouay*. Il n'en eut que *Jean* de Ligne.

XIII. *PHILIPPE*, Comte de Ligne & de *Fauquemberghe*, Baron de *Waffenar*; de *Belœil*, de *Ville*, &c. Chevalier de l'Ordre de la *Toison d'Or*, se trouva, étant encore bien jeune, en trois batailles considérables, & mourut en 1583. Il fut inhumé à *Belœil*. Il avoit été marié avec *Marguerite* de *Lalain*, morte en 1593, & enterrée auprès de lui, fille de *Philippe* de *Lalain*, Comte de *Hochstrate*, & d'*Anne*, Comtesse de *Revensbourg*. Il eut d'elle 1. *LAMORAL*, Prince de Ligne, qui suit; 2. *George* de Ligne, Seigneur de *Montreuil*, mort sans postérité; 3. *Anne* de Ligne, mariée avec *Adrien* de *Gayte*, Comte de *Bauricu*; & 4. *Marie* de Ligne, mariée avec *Maximilien* d'*Ongnies*, Baron de *Sombres*.

XIV. *LAMORAL*, premier Prince de Ligne, & du Saint Empire Romain, Comte de *Fauquemberghe*, Chevalier de l'Ordre de la *Toison d'Or*, Gentilhomme de la Chambre de l'Archiduc *Albert*, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, fut employé en plusieurs ambassades, tant auprès de l'Empereur *Rodolphe III*, qui le créa Prince de Ligne, & du Saint Empire en 1601, que vers les Rois de France & d'Espagne. Il servit en plusieurs sièges, armées & rencontres, étant demeuré toujours fidèle à son Prince, malgré la continuation des troubles & la perte de ses biens. Il fut établi en 1610, Capitaine & Gouverneur de l'Artois. Il avoit eu cette charge par commission dès 1597, & avoit défendu ce pays contre les Français. Il mourut à Bruxelles au mois de janvier 1624. Il avoit été marié par contrat du premier de février 1584, avec *Anne Marie* de *Melun*, Dame de *Roubaix*, d'*Anthoing*, & de *Cifoing*, morte à Bruxelles en 1594, & inhumée à *Belœil*, fille de *Hugues* de *Melun*, premier Prince d'*Epinoy*, Seigneur de *Roubaix* & d'*Anthoing*, Connétable héréditaire de *Flandre*, Châtelain de *Bapanne*, & d'*Yolande* de *Barbançon*, dite de *Werchin*, Dame de *Roubaix*, Sénéchale de *Hainault*. De cette alliance vintrent 1. *Alexandre* de Ligne, mort en bas âge; 2. *FLORENT*, Prince de Ligne, qui suit; 3. *Yolande* de Ligne, Dame de *Thié*, mariée par contrat du 23 d'octobre 1599, avec *Charles-Alexandre*, Sire & Duc de *Croy*, Marquis d'*Havreth*, Prince & Maréchal héréditaire du Saint Empire. Comte de *Pontenoy*, Châtelain héréditaire du château de la ville de *Mons*, Pair du pays & Comte de *Cambresis*, Conseiller du Conseil de Guerre du Roi d'Espagne, Gentilhomme de la Chambre de l'Archiduc *Albert*, & Capitaine d'une Compagnie d'Hommes d'armes de ses ordonnances, Chevalier de l'Ordre de la *Toison d'Or*, & Grand d'Espagne, dont elle fut la première femme; 4. *Anne* de Ligne, femme de *Philippe* de *Cardonne*, Marquis de *Guadalupe*, Commandeur de l'Ordre d'*Alcantara*, Ambassadeur d'Espagne aux Pays-Bas, mort en Espagne en 1619; 5. *Lamberte* de Ligne, Dame de *Villiers*, de *Rivilt*, de *Villebronch*, & de *Millicencot*, mariée 1. avec *Phillibert* de la *Baume*, troisième Marquis de *Saint-Martin-le-Châtel*, Baron de *Pefmes* & de *Bourguignon*, Capitaine d'une Compagnie de foixante Maitres au service du Duc de *Savoie*; 2. avec *Christophe-Ernest* d'*Oostfise*, Comte d'*Embsden*, Chevalier de l'Ordre de la *Toison d'Or*; 3. en 1640, par dispense de Rome, avec *Jean Baptiste* de la *Baume*, quatrième Marquis de *Saint-Martin-le-Châtel*, Baron de *Montmartin*, de *Vaudrey*, de *Boulons*, d'*Ornenans*, de *Pefmes* & de *Bourguignon*, Seigneur de *Romain* & de *Tornans*, son beau-frère, Sergent Général de bataille des armées de l'Empereur, Gouverneur du Comté de *Bourgogne*, Lieutenant Général des armées du Roi d'Espagne dans cette province, & Général de l'Artillerie en Allemagne; & 6. *Ernestine* de Ligne, mariée avec *Jean*, Comte de *Naffau-Dilhenbourg*.

XV. *FLORENT*, Prince de Ligne, & du Saint Empire, Marquis de *Roubaix*, Comte de *Fauquemberghe*, Baron d'*Anthoing*, &c. Gentilhomme de la Chambre de l'Archiduc *Albert*, mourut au mois d'avril 1622, avant son père, & avoit été marié par contrat passé à Nancy le 19 de mars 1608, avec *Leulfe* de *Lorraine*, fille de *Henri* de *Lorraine*, Comte de *Chaligny*, & de *Cerny*, Marquis de *Moy*, & de *Claude*, Dame & héritière de *Moy*. Après la mort de son mari, elle se rendit Religieuse dans le monastère des Capucines de *Mons* qu'elle avoit fondé, & elle y mourut le 15 novembre, ou selon d'autres, le premier de décembre 1667, dans la soixante-quatorzième année de son âge, & après plus de trente ans de religion. Les enfans sortis de ce mariage, furent entre autres, 1. *Abert-Henri*, Prince du saint Empire, de Ligne, & d'*Ambliſe*, Marquis de *Roubaix*, & de *Ville*, Comte de *Fauquemberghe* & de *Negin*, Souverain de *Faigneules*, Baron de *Werchin*, d'*Anthoing*, de *Belœil*, de *Cifoing*, de *Villiers* & de *Jumont*, Seigneur de *Baudour*, de *Montreuil*, de *Hauterange*, de *Pomereuil*, d'*Ellignies*, premier Ber de *Flandre*, Pair, Sénéchal & Maréchal de *Hainault*, Grand d'Espagne, Chevalier de l'Ordre de la *Toison d'Or*, Viceroi de *Sicile*, mort en 1641, sans enfans de *Marie-Claire* de *Naffau*, sa cousine, qu'il avoit épousée le 27 de novembre 1634, fille de *Jean*, Comte de *Naffau-Dilhenbourg-Siegen*, Prince de *Rotenac* aux Pays-Bas, Marquis de *Cavelli* en *Piémont*, Chevalier des Ordres de la *Toison d'Or*, & de l'*Annonciade*, & d'*Ernestine* de Ligne; & 2. *CLAUDE-LAMORAL*, Prince de Ligne, qui suit.

XVI. *CLAUDE-LAMORAL*, Prince du Saint Empire, de Ligne, & d'*Ambliſe*, Marquis de *Roubaix* & de *Ville*, Comte de *Fau-*

quemberghe & de *Negin*, Souverain de *Faigneules*, Baron de *Werchin*, d'*Anthoing*, de *Cifoing*, de *Belœil*, de *Villiers*, & de *Jumont*, Seigneur de *Baudour*, de *Montreuil*, de *Hauterange*, de *Pomereuil*, d'*Ellignies*, premier Ber de *Flandre*, Pair, Sénéchal & Maréchal de *Hainault*, Grand d'Espagne, Chevalier de la *Toison d'Or* en 1647, après avoir été Général de la Cavalerie aux Pays-Bas, Ambassadeur extraordinaire du Roi Catholique en Angleterre, Viceroi & Capitaine Général de *Sicile*, fut nommé le 16 d'août 1673, Gouverneur Général de l'Etat & Duché de *Milan*, où il fit son entrée le deuxième de juillet 1674; & étant près d'avoir achevé son tems dans ce Gouvernement, il fut déclaré le 17 octobre 1678, Membre du Conseil d'Etat & Privé du Roi d'Espagne. Il mourut à Madrid, après quatre jours de maladie, peu de tems après son retour de *Milan* le 21 décembre 1679. Il avoit épousé avec dispense *Marie-Claire* de *Naffau*, veuve de son frère aîné, morte en son château de *Belœil* près de *Mons*, le quatrième de septembre 1695, à l'âge de soixante-douze ans, & il eut d'elle 1. *HENRI-LOUIS-EARNEST*, Prince de Ligne, qui suit; 2. *HYACINTHE-JOSEPH-PROCOPE*, Prince de Ligne, Marquis de *Moy*, qui sera mentionné après la postérité de son frère aîné; 3. *CHARLES-JOSEPH-PROCOPE*, Prince de Ligne, Marquis d'*Aronceux*, dont il sera aussi parlé après les articles de ses frères; 4. *Clair-Louise*, Princesse de Ligne, mariée 1. le premier d'avril 1664, avec *Raimond* de *Portugal* & *Alencastro*, Duc d'*Aveiro*, & des *Tours-Neuves* en *Portugal*, & de *Maqueda* en *Espagne*, Général de la flotte d'Espagne, dont elle resta veuve le cinquième de décembre 1665; 2. en 1666, avec *Inigo Velés-Ladron* de *Guevara*, Comte d'*Onnate*, Grand d'Espagne, Chevalier de la *Toison d'Or*, & Général des Postes d'Espagne, morte en 1684; & 5. *Marie*, Princesse de Ligne, morte à *Milan* le 29 de juillet 1675, étant promise à *Cosme* *Borromeo*, Comte d'*Arone*.

XVII. *HENRI-LOUIS-EARNEST*, Prince de l'Empire, de Ligne, & d'*Ambliſe*, Marquis de *Roubaix* & de *Ville*, Comte de *Fauquemberghe*, Baron de *Werchin*, de *Belœil*, d'*Anthoing*, de *Cifoing*, de *Villiers* & de *Jumont*, Souverain de *Faigneules*, Seigneur de *Baudour*, &c. premier Ber de *Flandre*, Pair, Sénéchal & Maréchal de *Hainault*, Grand d'Espagne, fait Chevalier de la *Toison d'Or* en 1687, & depuis Gouverneur & Capitaine Général de la province & Duché de *Limbourg*, mourut dans son château de *Belœil* le huitième février 1702. Il avoit épousé au commencement de l'année 1677, *Jeanne* d'*Arragon* & *Bénévidés*, morte le 18 de janvier 1691, treize jours après être accouchée de son neuvième enfant. Elle étoit fille de *Louis-Ferdinand-Raimond-Falch* d'*Arragon* & *Cordoue*, Duc de *Cardonne* & de *Ségorbe*, Grand d'Espagne, & de *Marie-Thérèse* de *Bénévidés*, la seconde femme. De ce mariage sortirent 1. *Antoine-Joseph-Guillaume*, Prince de Ligne, d'*Ambliſe* & du Saint-Empire, Marquis de *Roubaix*, &c. né en 1682, Grand d'Espagne, premier Ber de *Flandre*, Pair, Sénéchal & Maréchal de *Hainault*, qui étoit à la Cour de Madrid dans le tems de la mort de son père, qui accompagna le Roi *Philippe V*, en qualité de son Aide-de-camp pendant la campagne d'Italie en 1702, qui obtint au mois de juillet 1703 un régiment d'infanterie Espagnole, & qui est mort depuis sans postérité; 2. *CLAUDE*, Prince de Ligne, qui suit; 3. *Ferdinand*, Prince de Ligne, & de l'Empire, qui étant Capitaine de Cavalerie dans les troupes d'Espagne, se signala à la bataille de *Ramilles*, le 23 de mai 1706, & qui depuis ayant quitté le service d'Espagne, fut fait Major Général des armées de l'Empereur au mois de février 1724, & déclaré le 16 juillet 1725, Colonel d'un régiment de Dragons nouvellement formé de trois autres régimens incorporés; 4. *Abert*, Prince de Ligne, mort jeune; 5. *Ernest-Henri*, Prince de Ligne & du Saint Empire, qui reçut les cérémonies du Bâteme le 22 de février 1702, & qui mourut à Bruxelles au mois de septembre 1710; 6. 7. deux autres enfans morts en bas âge; 8. *Gaspard-Melchior-Balthazar*, Prince de Ligne, né le cinquième janvier 1691, & mort peu après; & 9. *Antoinette*, Princesse de Ligne & de l'Empire, mariée en 1694, avec *Philippe-Emanuel*, Comte & Prince de *Hornes*, Comte de *Bauffignies*, de *Hautkerque*, de *Bailleul*, &c. Grand d'Espagne héréditaire de la première Classe, Colonel d'un régiment au service d'Espagne, puis Gouverneur & Capitaine général du pays & Duché de *Gueldre*, & Lieutenant Général des armées du Roi Catholique.

XVIII. *CLAUDE*, Prince de Ligne, d'*Ambliſe*, & du Saint-Empire, Grand d'Espagne, Marquis de *Roubaix*, &c. premier Ber de *Flandre*, Pair, Sénéchal & Maréchal de *Hainault*, étant Général Major & Colonel d'un régiment d'infanterie au service de l'Empereur, fut nommé au mois de mars 1718, l'un des six Conseillers d'épée honoraires du Conseil d'Etat de la Régence des Pays-Bas Autrichiens, & fut chargé en 1719, par sa Majesté Impériale de ses pleins pouvoirs pour aller recevoir en son nom le serment des Magistrats des villes d'*Ipres*, & de *Tournay*, & autres places cédées à sa Majesté Impériale par le traité de la *Barrière*. Il fit son entrée dans la première avec beaucoup de magnificence le onzième de février 1720, & exécuta sa commission le douzième. Il se rendit ensuite à *Tournay*, où il fit pareillement son entrée le 28 du même mois. Il fut nommé le 23 de novembre 1721, Chevalier de l'Ordre de la *Toison d'Or*, dont il reçut le Collier à *Westerloop* près de *Bruxelles* le 24 mars 1722, Lieutenant Général des armées de sa Majesté Impériale au mois de février 1724, & Conseiller honoraire au nouveau Conseil d'Etat de la Régence des Pays-Bas Autrichiens, dans lequel il prit séance le 23 de février 1725. Il a été marié le 18 de mars 1721, avec *Elisabeth-Alexandrine-Charlotte*, Princesse de *Salm*, née le 20 de juillet 1704, seconde fille de *Louis-Odon*, Rvingrave, Prince de *Salm*, & du Saint-Empire Romain, & d'*Albertine-Joannette-Catherine*, née Princesse de *Naffau-Hadamar*, & il en a eu 1. *Louise-Marie-Christine*, Princesse de Ligne, née à Bruxelles le 17 de

février 1728; & 2. *Marie-Joseph*, Princesse de Ligne, née le huitième janvier 1730.

XVII. *HYACINTHE-JOSEPH-PROCOPE*, Prince de Ligne, & du Saint-Empire Romain, Marquis de Moy, & de Dormans, Baron de la Fauche & de Viéges, Seigneur de Tugny, second fils de *Claude-Lamoral*, Prince de Ligne, & de *Claire-Marie de Nassau*, fut institué héritier universel par *Henri de Lorraine*, II. du nom, Comte de Chaligny, Marquis de Moy son grand-oncle, mort en 1670, à la charge & condition de porter les nom, armes & livrées de Lorraine & de Moy. Il entra au service de France, où il fut d'abord Capitaine de Cavalerie dans le régiment de Tilladet, & ensuite Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Ecoffois, & commandant la Gendarmerie, ayant été reçu le 26 d'août 1682. dans cette charge, qu'il avoit achetée 180000 livres. Il fut créé Brigadier des armées du Roi le dixième de mars 1690, se trouva à la bataille de Fleurus le premier de juillet suivant, & se retira du service en 1692. Le Roi lui accorda le douzième de décembre 1693, la confiscation de tous les biens dont jouissoit la Princesse Douairière de Ligne, sa mère, au jour de son décès. Il mourut à Paris le 31 de décembre 1723, âgé de soixante-trois ans, & son corps fut transporté à Dormans en Champagne, où il fut inhumé dans l'église de ce lieu. Ce Seigneur dissipa la plus grande partie de ses biens, qui passèrent par décret dans des mains étrangères. Il avoit été marié le huitième avril 1682, avec *Anne-Catherine de Broglio*, fille unique & seule présumptive héritière de *Charles*, Comte de Broglio, Marquis de Dormans, Lieutenant-Général des armées du Roi, & Gouverneur d'Avènes, & d'*Anne-Elijabeth d'Aumont*. Elle mourut à Paris le quatrième de décembre 1701, âgée d'environ trente-huit ans, ayant eu pour enfants 1. *Claude-Lamoral-Hyacinthe*, Prince de Ligne, qui suit; 2. un autre fils, mort en bas âge; 3. *Marie-Anne*, Princesse de Ligne, morte jeune; 4. *Catherine Hyacinthe*, Princesse de Ligne, Religieuse de l'Ordre de la Visitation de sainte Marie à Saint-Denis en France, où elle fit profession le 28 de septembre 1706; 5. *Marie-Hyacinthe*, Princesse de Ligne, morte dans le couvent des Filles du Saint-Sacrement, rue-Saint-Louis au Marais à Paris, le premier d'octobre 1711, à l'âge de 17 ans, & inhumée le lendemain dans ce monastère; 6. 7. deux autres filles, mortes en bas âge; & 8. *Claire-Marie*, Princesse de Ligne, & du Saint-Empire, qui fut mariée le 22 de mars 1722, avec *Séipion-Louis-Joseph* de la Garde, Marquis de Chambonas, & d'Auberoque, Baron de Saint-Félix, & des États de Languedoc, fait Enseigne de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi en 1726, & Lieutenant-de-Roi en la province de Languedoc en 1729. Elle mourut de la petite vérole à Paris le cinquième de novembre 1731, âgée de 33 ans. Son corps, qui fut mis en dépôt dans l'église de saint Sulpice sa paroisse, fut transporté le premier d'août 1732, avec ceux de ses parents à Dormans, pour y être inhumée dans l'église de ce lieu.

XVIII. *CLAUDE-LAMORAL-HYACINTHE*, Prince de Ligne, & du Saint Empire Romain, Marquis de Dormans, fut marié le 20 de décembre 1729, avec *Henriette-Eugénie de Mézières*, née le 17 d'avril 1710, fille de feu *Eugène-Marie de Mézières*, Marquis de Mézières, de Cavermon, d'Innocourt, &c. Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, Lieutenant-Général des armées du Roi, Grand Baillif, & Gouverneur des ville & citadelle d'Amiens, & de Corbie, & d'*Elisior-Marie-Thérèse de Joffon d'Ogletorp*, Angloise de nation, sa veuve, qui se retira dans un couvent le 26 d'octobre 1730.

XVII. *CHARLES-JOSEPH-PROCOPE*, Prince de Ligne & du Saint Empire, Sénéchal de Hainault, né à Baudour en Hainault le 20 août 1661, & troisième fils de *Claude-Lamoral*, Prince de Ligne, & de *Claire-Marie de Nassau*, fut d'abord Capitaine d'Infanterie, & se signala en Sicile. Il fut ensuite Capitaine aux Gardes dans le Duché de Milan: depuis s'étant marié & établi en Portugal, il devint second Marquis d'Arronchès, Grand de Portugal, Chevalier de l'Ordre de Christ, & Gouverneur de Port-Port. Il fut nommé en 1693, Ambassadeur extraordinaire de sa Majesté Portugaise à la Cour de Vienne, où il n'arriva qu'au mois de septembre 1695. Il y fit son entrée publique le 13 d'avril 1696. Il lui arriva peu de temps après une affaire fâcheuse à l'occasion de la mort de Ferdinand-Léopold, Comte de Halwell. Il avoit engagé à Vienne ce Seigneur, qui lui avoit gagné 100000 livres au jeu, à monter dans sa propre chaise le dixième d'août de la même année 1696, sous prétexte de le mener à la chasse; mais le Comte de Halwell ayant été tué dans cette occasion, il fut accusé par les parents du défunt de l'avoir assassiné, ou fait assassiner. Il fut même obligé de sortir de Vienne pour se dérober à la fureur du peuple qui étoit fort animé contre lui, & qui le menaçoit de l'aller insulter jusques dans son hôtel. Il se retira à Venise. L'Empereur n'ayant point voulu être dans cette affaire ni Juge, ni partie, se contenta d'écrire au Roi de Portugal ce qui étoit arrivé à Vienne, sans y prendre aucun parti, & de lui envoyer les plaintes des parents, & le Mémoire des preuves & des témoins d'une information qu'ils avoient faite de leur chef sans avoir gardé autrement les formes de la Justice. Cette affaire fut connue en première instance à Lisbonne par le Juge des Chevaliers des Ordres, qui rendit une Sentence par laquelle le Marquis d'Arronchès fut déclaré libre & absous de toute accusation; mais pour que cette Sentence eût son entier effet, il la fallut porter au Tribunal supérieur des Chevaliers, où il fut ordonné qu'on feroit de plus amples informations sur les lieux, afin d'être instruit du fait qui ne paroît pas assez éclairci. Depuis ce tems-là il vint de nouvelles informations de Vienne sur lesquelles le même Juge des Chevaliers prononça au mois de septembre 1699, une seconde Sentence par laquelle le Marquis d'Arronchès fut condamné à un bannissement perpétuel dans les Indes, à 400000 livres de réparation envers les héritiers du dé-

funct, à 4000 livres d'amende, & tous les frais du procès. Le Marquis d'Arronchès appela de cette dernière Sentence à la Meza, ou Conseil de Conscience, où se décident en Portugal les affaires d'importance, & où le Promoteur avoit renvoyé la décision du second fait, qui regardoit la prétendue défection de l'Ambassade par le Marquis d'Arronchès, & sur lequel le Juge des Chevaliers avoit prononcé dans sa seconde Sentence. Le Tribunal de Conscience après s'être instruit de tout le détail de cette affaire, rendit le quatrième de février 1700, un jugement définitif par lequel la Sentence du Juge des Chevaliers fut cassée & révoquée, & le Marquis d'Arronchès déclaré libre & absous de tous les chefs d'accusations mentionnez au procès à l'occasion du meurtre du Comte de Halwell, le même Tribunal ayant déclaré qu'après avoir examiné selon la rigueur de la Justice les plaintes portées à l'Empereur par les parents du défunt, la lettre que sa Majesté Impériale avoit écrite sur ce sujet au Roi de Portugal, & les informations & dépositions des témoins, il ne s'étoit trouvé aucune preuve suffisante contre ce Seigneur, & que pour le fait de la défection de l'ambassade, c'étoit mal à propos que le Promoteur en faisoit mention, & que le Marquis d'Arronchès en avoit usé avec prudence quand il étoit parti de Vienne, puisqu'il ne l'avoit pas fait, il auroit exposé, non seulement sa personne à la fureur d'une populace irritée par les suggestions de ses ennemis, mais même la dignité de son caractère, & l'autorité du Roi son Maître. Le Marquis d'Arronchès ayant été ainsi justifié dans tous les chefs, fut rappelé en Portugal pour y baisser la main du Roi, & pour y jouir de tous ses privilèges; mais il n'y retourna pas, & il mourut en Italie le 23 d'avril 1713. Il avoit été marié le 23 d'avril 1684, avec *Marie-Anne-Louise-Françoise de Souffavars-de-Silva & Mascarenhas*, héritière de la Maison d'Arronchès, née posthume le 25 d'avril 1672, fille unique de *Diegue-Lopes de Soufa*, Comte de Miranda, & de *Marguerite de Vilhena*, femme en secondes noces de *Louis d'Ataïde*, X. Comte d'Atougia. De ce mariage vinrent 1. *Claire-Marie de Nassau* & de Soufa, née le 13 de février 1689; 2. *Marguerite de Nassau* & de Soufa, née le troisième d'octobre 1690; & 3. *Louise-Antoinette-Castimir de Nassau* & de Soufa, restée fille unique, qui ayant été mariée le 29 de janvier 1715, avec *Dom Michel*, fils naturel de *Dom Pierre*, Roi de Portugal, fut créée Duchesse de la Foëns au mois de juillet 1718, & obtint par Sentence du Tribunal de la Relation du septième de décembre 1722, le titre d'Altesse, & les mêmes honneurs dont jouissoit son mari, dont elle resta veuve le 13 de janvier 1724. Elle mourut à Lisbonne après une longue maladie le 16 de mars 1729, à l'âge de 35 à 36 ans, & son corps fut mis en dépôt dans le monastère des Religieuses Arrabidos de Sainte-Catherine de Ribamar.

S E I G N E U R S de BARBANÇON,

députés Princes & Ducs d'Areberg, d'Archt & de Croy.

X. *GUILLAUME* de Ligne, second fils de *Michel* de Ligne, Baron de Barbançon, & de *Bonne d'Abbeville*, sa femme, eut en partage la Baronnie de Barbançon avec les Terres de la Buillière & de Gouy, & fut marié avec *Adrienne de Hallewin*, fille de *Josseph de Hallewin*, Seigneur de Piennes, souverain Baillif de Flandre, & de *Jeanne de la Tremoille*, sa troisième fille. Il en eut 1. *Louis*, Baron de Barbançon, qui suit; 2. *Michel* de Ligne, qui fut tué devant Théroouanne; 3. *Jeanne* de Ligne, mariée 1. avec *Josseph Stavelle*, Seigneur de Glayon; 2. avec *Louis de Blois*, Seigneur de Trélon; 4. *Jacqueline* de Ligne, femme de *Jean de Flise*, Baron de Frêne; 5. *Catherine* de Ligne, mariée avec *Philippe* de Hennin, Seigneur de Boullat; & 6. une autre fille, Chanoinesse à Mons.

XI. *LOUIS* de Ligne, Baron de Barbançon, épousa *Marie de Berghes*, Dame de Zévenbergh, fille de *Cornelle de Berghes*, & de *Magdelaine de Zévenbergh*, & en eut 1. *JAAN*, Baron de Barbançon, qui suit; 2. *Jeanne* de Ligne, femme de *Jean de Lanoy*, Seigneur de Molembais, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or; 3. *Adrienne*, mariée avec *Charles de Barlemont*, Baron de Lens, aussi Chevalier de la Toison d'Or; 4. 5. *Marie & Jeanne* de Ligne, Chanoinesse à Mons; 6. une autre fille, Abbesse de la Chambre; & 7. *Catherine* de Ligne, Abbesse à la Thure, suivant Ruteau.

XII. *JEAN* de Ligne, Baron de Barbançon, Comte d'Areberg, se rendit célèbre dans les guerres de Flandre, & demeura toujours fidèle à l'Espagne pendant les divisions de ce pais. Il fut fait Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or par l'Empereur *Charles-Quint*, & fut établi Gouverneur des provinces de Erise & de Drente par le Roi Philippe II. L'Empereur Maximilien II le créa Prince de l'Empire en 1568 en considération de ses services. Il fut tué le 24 de mai de la même année 1568, à la bataille de Heigerlo dans le pais de Groningue. Il avoit épousé *Marie de la Marck*, Comtesse souveraine d'Areberg, fille de *Roberts*, Comte d'Areberg, & de *Walpurge d'Egmont*, de laquelle il laissa 1. *CHARLES*, Prince d'Areberg, qui suit; 2. *ROBERT* de Ligne, Comte d'Algrement & de Barbançon, dont la postérité sera rapportée après celle de son frère aîné; 3. *Marguerite* de Ligne d'Areberg, mariée avec *Philippe*, Comte de Lalain, Baron d'Escoznaix, Grand Baillif de Hainault; 4. *Claude* d'Areberg, morte fille; & 5. *Antoinette* d'Areberg, laquelle étant veuve de *Solenin*, Comte d'Issembourg, fut faite Camaréra-mayor de l'Infante.

XIII. *CHARLES*, Prince d'Areberg, Baron de Zévenbergh, Seigneur de Mierwaert, & de Naeltwyck, Pair de Hainault, Maréchal héréditaire de Hollande, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, & Chef des Finances de l'Archiduc d'Autriche aux Pais-Bas, fut désigné en 1567, par le Roi Philippe II, pour Gouverneur général des Pais-Bas Espagnols, en cas de mort de *Pierre-Ernest*, Comte de Mansfeld. Il mourut le 20 de juin 1616

à Enghien, dont il avoit acquis la Seigneurie, & il fut inhumé chez les Capucins qu'il avoit fondez. Il avoit été marié le quatrième de janvier 1587, avec *Anne de Croy*, fille aînée de *Philippe*, Sire de Croy, Duc d'Arfchot, Prince de Chimay, Comte de Porceau & de Beaumont, Seigneur de Seneghem, de Rotzelaer, de Bierbeeck, de Héverlo, d'Avènes, de Landrecies, de Lillers, de Saint-Venant, &c. Sénéchal & Chambellan héréditaire de Brabant, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, & Gouverneur de Flandre, & de *Jeanne-Henriette*, Dame de Hallewin, & de Comines, Vicomtesse de Nieupoort. Elle devint Duchesse d'Arfchot & de Croy, Princesse de Chimay, &c. & hérita des grands biens de sa Maison par la mort de *Charles*, Duc de Croy & d'Arfchot, son frère, arrivée le 13 de janvier 1612. Elle mourut le 26 février 1635, dans la 71^{ème} année de son âge, étant née le quatrième de janvier 1564. De ce mariage vinrent 1. *Philippe-Charles*, Prince d'Areberg, qui suit; 2. *Alexandre* d'Areberg, Prince de Chimay, qui laissa postérité, qui sera rapportée après celle de son frère aîné; 3. 4. *Charles*, *Antoine* & *Eugène* d'Areberg, Capucins; 6. *Ernestine* d'Areberg, mariée le troisième de novembre 1615, avec *Guillaume* de Melun, Prince d'Epinoi, Marquis de Richebourg & de Roubaix, Vicomte de Gand & de Beauflart, Connétable & Sénéchal de Flandre, Grand Baillif de Hainault, & Chevalier de la Toison d'Or, dont elle resta veuve le huitième de septembre 1635; 7. *Claire* d'Areberg, mariée 1. avec *Ondart* Spinola, Comte de Brouay, mort en Italie en 1618; 2. en 1621, avec *Otaue* Visconti, Comte de Gamelleze; 8. *Aberine* d'Areberg, mariée avec *Herman-Philippe* de Mérode, Marquis de Trélon; 9. *Dorothee* d'Areberg, mariée en 1625, avec *Philippe* de Hornes, Comte de Houtkerque, Vicomte de Furnes, Baron de Hondescote; & 10. *Céroline* d'Areberg, Chanoinesse de Mons, puis Religieuse à Caën.

XIV. *Philippe-Charles* de Ligne, Prince d'Areberg, Duc d'Arfchot & de Croy, Comte de Porceau, &c. Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, fut fait Grand Fauconnier des Pays-Bas Espagnols en 1627, & mourut à Madrid en 1640. Il avoit été marié trois fois, 1. en 1610, avec *Hippolyte-Anne* de Melun, morte le 16 de février 1615, & inhumée à Quiévrain, fille de *Pierre* de Melun, Prince d'Epinoi, Marquis de Richebourg, Baron d'Anthoing, Sénéchal & Gouverneur de Hainault, & d'*Hippolyte* de Montmorency de Bours, sa seconde femme; 2. en 1621, avec *Isabelle* de Barlaymont, morte au mois d'août 1630, fille de *Florent*, Comte de Barlaymont, & de *Marguerite*, née Comtesse de Lalain; 3. avec *Marie-Cléopé* de Hohenzollern, veuve de *Jean-Jacques* de Bronckhorst, Comte d'Anholt, & fille de *Charles*, Comte de Hohenzollern & de Sigmarin, & d'*Elisabeth* de Culembourg, sa seconde femme. Cette troisième femme mourut le 26 de février 1685, dans la quatre-vingt-sixième année de son âge, étant née le onzième de juin 1599. Du premier mariage vinrent 1. *Claire-Eugénie* d'Areberg, mariée avec *Albert* d'Areberg, Duc de Croy, Prince de Chimay, son cousin-germain, restée veuve en 1648, & morte en 1660; & 2. *Anne* d'Areberg, Méninge de l'Infante Isabelle: du second fortirent 3. *Philippe-François*, Prince & Duc d'Areberg, qui suit; 4. *Marie-Desirée* d'Areberg, morte à six ans; 5. *Marguerite-Alexandrine* d'Areberg, mariée le 28 d'avril 1649, avec *Eugène* de Montmorency, Prince de Robecque, Marquis de Morbecque, Comte d'Étairie, Vicomte d'Aire, & morte le 18 de juillet 1651; 6. *Jeanne-Ernestine-Françoise* d'Areberg, mariée le 14 de mai 1656, avec *Alexandre-Hippolyte-Balthazar*, Duc & Prince de Bournonville, Comte de Hennin, Baron de Caumont, &c. morte en couches le dixième d'octobre 1663, & inhumée dans l'église des Carmes Déchauffez de Bruxelles; & 7. *Elisabeth-Claire* d'Areberg, mariée en 1653, avec *Maximilien-Guillaume* Truchès, Comte de Wolfegg, Gouverneur d'Amberg en Bavière, & du Haut Palatinat, & morte le septième septembre 1670: enfin du troisième vinrent 8. *Charles-Eugène*, Prince d'Areberg, qui suivra après *Philippe-François*, son frère; & 9. *Marie-Thérèse* d'Areberg, mariée en 1658, avec *François-Christophe*, Comte de Furstemberg & de Moskirken, restée veuve le 22 de septembre 1671, & morte au mois de janvier 1705, âgée d'environ 65 ans.

XV. *Philippe-François*, Prince & Duc d'Areberg, d'Arfchot & de Croy, Prince du Saint Empire, Grand d'Espagne, Prince de Porceau, Marquis de Montcornet, Comte de Beaumont, de Seneghem & de Lalain, Baron de Zévenbergh, de Commeren, de Rotzelaer, de Bierbeeck, de Héverlo, Seigneur des villes d'Enghien, de Halle, de Braine-le-Comte, de Judoigne, de Floyon, de Prowy, de Neufchâtel, de Landrecies, d'Avènes, de Quiévrain, de Caumont & de Beuraye, né en 1625, fut créé Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or en 1646, & fut successivement Capitaine Général de l'armée navale d'Espagne dans les Mers des Pays-Bas, Gouverneur du pays & Comté de Hainault, & de la ville de Valenciennes, & Capitaine des Archers de la Garde Bourguignonne des Rois Catholiques *Philippe IV* & *Charles II*, en Flandre. Il mourut le 13 de décembre 1674, âgé de 48 ans, & fut enterré dans le couvent des Célestins de Héverlo, près de Louvain. Il avoit été marié avec *Magdeleine-Françoise* Borgia d'Arragon & de Vélasco, fille de *Charles* Borgia d'Arragon & de Vélasco, septième Duc de Gandie, Grand d'Espagne, & d'*Artemise* Doria-Caretto des Princes de Melfe, & en avoit eu 1. 2. *François* & *Isabelle-Claire* d'Areberg, qui moururent en bas âge.

XV. *Charles-Eugène*, Prince d'Areberg, né en 1633, fils de *Philippe-Charles*, Prince & Duc d'Areberg & d'Arfchot, & de *Marie-Cléopé* de Hohenzollern, sa troisième femme, fut d'abord Chanoine de Cologne, puis ayant renoncé à l'état ecclésiastique, il fut fait Lieutenant au Gouvernement de la province de Hainault, Gouverneur de Mons, & Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or en 1678. Il mourut le 25 de juin 1691, à l'âge de 48 ans, généralement regretté, s'étant acquis la bien-

veillance de tous les gens de bien, grands & petits, par son attention continuelle pour le bien public. Il avoit vendu en 1663, à *Jean Proost*, Conseiller de la souveraine Cour de Brabant, Vorfellaer, bourg considérable & ancien Domaine sous la Prévôté de Ghelen dans le Territoire d'Anvers, qu'il avoit eu de la succession de sa mère, avec le Domaine de Lichtert, & la dépendance de Rielen. Il avoit épousé *Marie-Henriette* de Vergy & de Cufance, héritière du Comté de Champlite, & des Baronies de Perweys en Brabant, & de Faulcogney en Franche-Comté, & fille de *Claude-François* de Cufance, Baron de Belvoir, & d'*Ernestine* de Witthem. Elle mourut à Enghien en l'année 1700. De ce mariage vinrent *Philippe-Charles-François*, Duc d'Areberg, qui suit; *Alexandre-François*, Prince d'Areberg, & né le 20 de mai 1664, & qui s'étant rendu à la Cour de l'Empereur pour aller combattre contre les Turcs, fut tué en donnant des marques de son courage dans la première irruption que ces Barbares firent dans l'Autriche le septième de juillet 1683; & *Marie-Thérèse*, Princesse d'Areberg, née le 25 de septembre 1667, mariée 1. à Enghien le 14 de mai 1683, avec *Osion-Henri*, Marquis de Caretto, de Savone & de Grana, Comte de Melfine, Baron de Weiswasser & de Neukirchen, Gouverneur Général de la Flandre Espagnole; & 2. le dixième février 1687, avec *Louis-Ernest*, Comte d'Egmont, & de Gavre, dont elle resta veuve sans enfans en 1693. Elle mourut à Bruxelles sur les cinq heures du matin le 31 de mai 1716, dans la quarante-neuvième année de son âge.

XVI. *Philippe-Charles-François*, Duc d'Areberg, d'Arfchot & de Croy, Prince du Saint Empire, Grand d'Espagne, Prince de Porceau, né le dixième de mai 1663, fut fait Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, & Capitaine Général des Gardes de l'Empereur, & mourut à Petri-Waradin en Hongrie le 25 d'août 1691, des blessures qu'il avoit reçues à la sanglante bataille de Salankemen contre les Turcs le 19 précèdent. Il avoit été marié le 12 de février 1682, avec *Marie-Henriette* de Caretto, fille d'*Osion-Henri*, Marquis de Caretto, de Savone & de Grana, Gouverneur Général de la Flandre Espagnole, & de *Marie-Thérèse*, née Comtesse de Herbetheln, sa première femme. Il en laissa 1. *L'Épouse*, Duc d'Areberg, qui suit; & 2. *Marie-Anne*, Princesse d'Areberg & de Croy, née le 31 d'août 1689, morte à Utrecht le 24 avril 1736, dans la 47^{ème} année, mariée le 20 de novembre 1707, avec *François-Egon* de la Tour des Ducs de Bouillon, appelé le *Prince d'Avoygne*, Marquis de Berg-op-Zoom, Lieutenant Général des Etats Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, dont elle resta veuve le 26 de juillet 1710, à-vec une fille unique qui a été la première femme de *Jean-Coristian* de Bavière, Comte Palatin du Rhin, Régent de Sultzbach.

XVII. *L'Épouse*, Duc d'Areberg, d'Arfchot & de Croy, Prince du Saint Empire, Grand d'Espagne, Prince de Porceau, Marquis de Montcornet, Comte de Lalain & de Champlite, Baron de Perweys, Seigneur d'Enghien, de Beerfel, &c. premier Pair de Hainault, né le 14 d'octobre 1690, fut blessé à la bataille de Malplaquet le onzième de septembre 1709, & la ville de Mons ayant été prise par les Alliés de l'Empereur le 20 d'octobre suivant, il fut fait Grand Baillif de Hainault. L'Empereur *Charles VI* le déclara son Chambellan de la clef d'or au mois de février 1712. Il servit en 1716, en qualité de Major Général des armées de l'Empereur, & de Colonel d'un régiment d'Infanterie au siège de Ténéfwar, & il y fut blessé au visage, mais sans danger, le 22 de septembre. Il fit encore la campagne de Hongrie en 1717, en qualité de Maréchal Général Lieutenant de camp, servit au siège de Belgrade, se trouva à la bataille qui fut donnée devant cette place le 16 d'août, étant un des Généraux de l'armée de l'Empereur, & fut fait au mois de mars 1718, un des six Conseillers d'Etat d'épée honoraires au Conseil de Régence des Pays-Bas Autrichiens, & fut pourvu le 13 de novembre de la même année du Gouvernement de la ville de Mons, pour lequel il prâta serment entre les mains du Prince *Eugène* de Savoye, Gouverneur Général des Pays-Bas Autrichiens, ensuite de quoi il partit de Vienne le septième de décembre pour en aller prendre possession, ce qu'il fit en personne le onzième d'avril 1719. Depuis il a encore été fait Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, & a pris séance au nouveau Conseil d'Etat de Régence des Pays-Bas Autrichiens en qualité de Conseiller honoraire le 23 de février 1725. Il a été marié à Bruxelles le 29 de mars 1711, avec une fille de *Nicolas* Pignatelli, Duc de Bisaccia, au Royaume de Naples, & de *Marie-Claire-Angélique*, née Comtesse d'Egmont, & en eut 1. un fils, né le 26 d'octobre 1714; 2. une fille, née à Enghien le troisième de septembre 1719; 3. un autre fils né à Enghien le premier août 1721; 4. une autre fille, née à Bruxelles le 30 d'octobre 1726; & 5. un troisième fils, né à Bruxelles le 13 de septembre 1730.

PRINCES de CHIMAY, DUCS de CROY.

XIV. *Alexandre* d'Areberg, né en 1590, fils puîné de *Charles*, Prince d'Areberg, & d'*Anne* de Croy, Duchesse d'Arfchot, Princesse de Chimay, fut Prince de Chimay, Duc de Croy, Comte de Beaumont, Seigneur d'Avènes, Chevalier de la Toison d'Or, & fut tué à la surprise de Wefel le 16 d'août 1629. Il avoit été marié en 1613, avec *Magdeleine* d'Egmont, morte le septième de novembre 1663, fille de *Charles*, Comte d'Egmont, Prince de Gavre, Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur de la ville & Comté de Namur, & de *Marie* de Lens. De ce mariage vinrent 1. *Albert*, Duc de Croy, Prince de Chimay, né en 1618, & mort en 1648, sans enfans de *Claire-Eugénie* d'Areberg, sa femme & sa cousine-germaine; 2. *Pitilippe*, Prince d'Areberg & de Chimay, qui suit; 3. *Isabelle* d'Areberg de Chimay, mariée avec *Louis* de Gonzague, des Comtes de Saint-Martin; & 4. *Anne-Catherine* d'Areberg, mariée

tiée avec Eugénie de Hennin, Comte de Bouffut, Baron de Lie-dekerque, Vicomte d'Auxis, de Bruxelles & de Lombeque, Grand Baillif du Comté d'Alost, & Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, & morte en 1656, âgée de quarante ans.

XV. PHILIPPE, Prince d'Areberg, de Chimay & du Saint Empire, Comte de Beaumont & de Fresin, Baron de Comines & de Hallewin, Seigneur d'Avènes, Souverain de Fumay & de Reuynce, Ber de Flandre, Pair de Hainault, né en 1619, Maître-de-camp d'un Tercio ou régiment d'Infanterie Wallonne pour le service du Roi d'Espagne, Gentilhomme de la Chambre de l'Archiduc Léopold, Gouverneur du Comté de Namur, & depuis Gouverneur & Capitaine Général du Duché de Luxembourg & du Comté de Chini, créé Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or en 1647, succéda en 1648, aux titres & aux biens de son frère aîné, & mourut au mois de janvier 1675, à l'âge de cinquante-trois ans. Il avoit été marié au mois de mars 1642, avec Théodore-Maximilienne-Jessine de Gavre, Comtesse de Fresin, morte au mois de novembre 1676, fille & héritière de Pierre-Ernest de Gavre, Comte de Fresin, & de Catherine-Isabelle de la Marck. Il n'en laissa qu'un fils, qui suit.

XVI. ERNEST-DOMINIQUE, Duc d'Areberg, Prince du Saint Empire & de Chimay, Comte de Beaumont & de Fresin, Baron de Hallewin & de Comines, Seigneur d'Avènes, &c. Ber de Flandre, Pair de Hainault, né le 26 de décembre 1643, fut marié à Madrid en 1675, avec Marie de Cardenas, Méline de la Reine d'Espagne, & sœur du Comte de Villalonso, & la même année il fut fait Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, & Gouverneur du Duché de Luxembourg. Après avoir exercé cette charge pendant dix ans, il fut nommé à la Viceroiauté de Navarre, où s'étant rendu, il mourut à Pamplonne au mois de juin 1688, dans la quarante-troisième année de son âge, sans laisser de postérité, de sorte que la Principauté de Chimay passa avec ses autres Terres à Philippe-Antoine de Hennin, Comte de Bouffut, son cousin-germain.

DUCS & PRINCES de BARBANÇON.

XIII. ROBERT de Ligne, né en 1594, second fils de Jean de Ligne, Baron de Barbançon, premier Prince d'Areberg, & de Marie de la Marck, Comtesse d'Areberg, fut Comte d'Aigremont & de Barbançon, Capitaine des Archers de la Garde de l'Archiduc, & mourut le troisième de mars 1614. Il avoit épousé Claudine Wild- & Rhin-Grave, morte en 1632, fille de Jean-Philippe Wild- & Rhin-Grave, Comte de Salm, tué en 1569, à la bataille de Montcontour, où il commandoit les Reitres pour le service du Roi de France, & de Diane de Dompmartin, Dame de Fontenoy, Marquise de Havré-Croy en secondes noces. De ce mariage il ne resta qu'un fils, qui suit.

XIV. ALBERT de Ligne d'Areberg, créé Duc & Prince de Barbançon par l'Empereur Ferdinand III, en 1644, Comte d'Aigremont & de la Roche, né en 1600, fut Gouverneur de Namur, & mourut à Madrid au mois d'avril 1674, étant Doyen des Chevaliers de la Toison d'Or. Il avoit épousé Marie de Barbançon, fille & héritière d'Évarard de Barbançon, Vicomte d'Avre, Seigneur de Villemont, & de Louise d'Oostfrise, de laquelle il laissa 1. OCTAVE-IGNACE d'Areberg, Duc & Prince de Barbançon, qui suit; 2. Jacques d'Areberg, Prince d'Aigremont, qui se noya dans la Meuse; 3. Isabelle d'Areberg, mariée 1. avec Albert-François de Lalain, Comte de Hoochstraten, Baron de Leufe; 2. le quatrième de mai 1651, avec Ulric, Duc de Wirtemberg, restée veuve de lui le 11 de décembre 1671, & morte à Paris, en son Hôtel rue-d'Enfer, paroisse de saint Jacques du Haut Pas, le 17 d'août 1678; & 4. Dorothée d'Areberg, morte fille en 1644.

XV. OCTAVE-IGNACE, Duc d'Areberg, Duc & Prince de Barbançon, & du Saint Empire Romain, Comte d'Aigremont, & de la Roche, Vicomte d'Avre, Seigneur de Villemont, né en 1640, fut fait Grand Fauconnier des Pays-Bas Espagnols en 1658, & nommé Gouverneur de Namur au lieu & à la place de son père en 1674, & il prit possession de cette charge au mois d'octobre 1675. Il fut fait aussi Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or. Ce fut lui qui soutint le siège de Namur en 1692, contre l'armée Française, qui s'en rendit maîtresse. Il fut tué l'année suivante le 29 de juillet à la sanglante bataille de Neerwinde, à l'âge de 53 ans. Il avoit été marié à Madrid le septième de juillet 1672, avec Thérèse-Marie Manrique de Lara, fille d'Inico Manrique, Comte de Frigiliana, Vicomte de la Fuente, Seigneur de la Tour de Aloxyana, Nerja & Chilches, & de Marguerite de Tavora & Soufa. De cette alliance vinrent 1. Marie d'Areberg de Barbançon, née le 19 de novembre 1673, mariée 1. en 1695, avec Isidore-Thomas de Cardone, septième Marquis de Guadaleste, Amiral d'Aragon, dont elle resta veuve le quatrième d'août 1699; 2. en 1700, avec Gaspard de Zuniga, des Marquis d'Aquillafuente, Viceroi de Galice; & 3. en 1715, avec Henri-Auguste de Lauoy; 2. Emmanuelle d'Areberg, née le 26 de décembre 1675; & 3. un fils, né au mois de juin 1680, & mort à Namur en 1681.

Les armes de Ligne sont d'or à une bande de gueules: celles d'Areberg, de gueules à trois quintefeuilles d'or écartelées de la Marck, qui est d'or à une fasces tordue d'argent & de gueules de trois traits; & celles de Barbançon, d'argent à trois lions de gueules, couronnés & armés d'or. * Imhoff, *Nobilis Imperii. Tabulae Genealogicae de Hubner. Grand Officiers de la couronne*, édit. de 1712. *État de l'Europe de Sainte-Marthe*, de 1680, tome 2. & 3. *Mémoires du temps*.

* LIGNE (Julien de) Prêtre de Cambrai, a publié à Douay *Tabula Monastica; Tabula ad preparationem & dignam Missa celebrationem; Tabula de Sanctis qui contra pestem invocantur; Coronatio*

gia *brevis Sanctorum illorum quorum in Canone Missa fit mentio.* Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 598.

LIGNERES (Des) Voyez DES-LIGNERES.

* LIGNERES, petite ville de France, dans le Berry, sur la rivière d'Arnon, au sud-sud-ouest de Bourges, dont elle est éloignée de sept lieues.

* LIGNEROLLES, Gentilhomme François, se fit tellement aimer de Henri III, lorsqu'il n'étoit encore que Duc d'Anjou, qu'il devint son principal favori. Ce Prince le fit Chevalier de ses Ordres, Capitaine d'une Compagnie de Gendarmes, & Gouverneur du Bourbonnois. Sa faveur lui fit des ennemis, entre autres le Vicomte de la Guerche, qui en 1571, l'attaqua en pleine rue & le tua. Son Maître ne fit aucune démarche pour venger la mort de son favori, & cela a fait croire que le Vicomte n'avoit rien fait en cela que par l'ordre du Prince, ou du moins de son consentement. Les sentiments sont fort différens sur la cause de la mort de Lignerolles. Les uns disent, que ce fut pour avoir découvert au Roi une conspiration que son Maître avoit dessein de faire avec l'Espagne. Les autres prétendent que le Roi lui-même le regardant comme un homme qui l'empêchoit de vivre en paix avec son frère, ou bien pour avoir découvert au Duc d'Anjou le dessein du massacre des Réformez, qui se fit l'année suivante, le jour de la Fête de S. Barthélemy, avoit donné ordre de s'en défaire. D'autres enfin assurent, (& cela paroît le plus vrai-semblable) que le Duc d'Anjou avoit ordonné ce coup, parce qu'il s'étoit vanté qu'il étoit aussi bien venu que lui auprès de la Maîtresse de ce Prince. * *Gr. Dib. Unto. Holl. De Thou, Hist. l. 50 & 51. Mézeray, Hist. de France, tome 3. p. 242.*

* LIGNEUS, nom Latin de Pierre van den Houte, de Gravelines, Jurisconsulte, est Auteur des Ouvrages suivans, *Annotationes in libros quatuor Institutionum Juris Civilis; Dido, Tragedia; Annotationes in libros quatuor priores Eneidos Virgiliana.* * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 746.

LIGNITZ. Voyez LIEGNITZ.

LIGNON, petite rivière de Forez province de France. Elle a sa source vers les confins de l'Auvergne, & se décharge dans la Loire, vis à vis de la ville de Feurs, après sept lieues de cours. Elle est bien connue à tous ceux qui ont lu le Roman de l'Aïtrée. * *Maty, Dict. Geogr.*

LIGNY, petite ville ou bourg du Barrois en Lorraine. Ce lieu est sur l'Orne, à deux lieues de Bar-le-Duc. * *Maty, Dict. Geogr.*

LIGONOUS, province du Royaume de Damot dans l'Abyssinie. Le Père Lobo qui y avoit été envoyé en Mission & qui avoit demeuré deux mois dans cette province, en parle de la manière suivante. „ C'est peut-être, dit-il, un des meilleurs, des plus beaux & des plus agréables pays du monde. L'air y est très-sain & très-tempéré. Les montagnes n'y sont pas fort hautes & toutes couvertes de cèdres. On y sème, on y fait la récolte dans toutes les saisons, la terre ne se laisse point de produire & n'est jamais sans fruit. Il semble que toute la province ne soit qu'un parterre, fait pour réjouir la vue, tant la variété y est grande; je doute que les Peintres se soient encore formez des idées „ de passages aussi beaux que ceux que j'ai vus. Les forêts n'y ont rien d'affreux ni de sauvage, & l'on diroit qu'on ne les a plantées, que pour donner de l'ombre & du frais. Parmi un nombre prodigieux d'arbres, dont elles sont remplies, il y en a une espèce que je n'ai vue que là, & nous n'en avons point qui en approche, ni qui lui puisse être comparé. Ses feuilles sont si grandes que deux suffisent pour couvrir un homme devant & derrière. Cet arbre qu'on nomme *Enseté* est d'une utilité merveilleuse. Comme les feuilles sont fort larges on en tapisse des chambres, on s'en sert au lieu de tapis de pied, de napes & de serviettes, & le verd en est très-beau. Lorsqu'elles sont sèches „ on les teille comme du chanvre, on les teint en toutes sortes de couleurs & on en fait de très-beaux tapis, on moule les branches „ ou les grosses côtes des feuilles, & on en fait une farine très-fine & très-blanche, qui trempée & cuite avec du lait est un manger délicieux. Le tronc & les racines, sont plus nourrissantes que les branches, & les pauvres gens qui voyagent ne sont guères d'autres provisions. On coupe le tronc par morceaux comme des navets, on le fait cuire de même avec de la viande, & je n'y ai pas trouvé beaucoup de différence pour le goût; ce qui a fait nommer encore l'*Enseté* arbre contre la faim, ou arbre des pauvres, „ bien que les riches en mangent souvent par régal. Si on le coupe à une palme de terre & qu'on y fasse différentes incisions, il „ en renait quatre ou cinq rejetons, qui étant transplantez reprennent, & deviennent des arbres considérables. Les Abyssins disent „ que quand on le coupe, il pousse des soupirs comme un homme, & quand ils veulent dire qu'ils vont couper un Enseté, ils disent nous allons tuer un Enseté. Enfin il porte à son sommet une gouffe longue qui contient jusqu'à cinq ou six cens figures „ qui sont d'abord vertes & deviennent jaunes à mesure qu'elles mûrissent. Le goût à la vérité n'en est pas fort agréable, mais „ on les plante pour avoir des arbres de cette espèce. Le P. Lobo trouva les peuples fort attachés à leurs sentimens. L'Empereur de l'Abyssinie ayant ordonné à ses Sujets de se faire Catholiques Romains, soixante Moines aimèrent mieux se précipiter du haut d'un rocher & se tuer que d'obéir à cet ordre. Ce ne fut que par la force des armes, comme l'avoue Lobo, que leur Mission fit des progrès. * *Voyage de l'Abyssinie par le P. Lobo, traduit par M. le Grand, tome 1. p. 142. &c.*

LIGOR, ville d'Asie, capitale d'un Royaume de même nom. Elle est située sur la côte orientale de la presqu'île de Malacca, où elle a un bon port, environ à cent trente lieues de la ville d'Odiaa ou Siam, du côté du midi. Le Royaume de Ligor est un pays de la presqu'île de l'Inde delà le Gange, & s'étend le long du Golfe de Siam. Il a eu autrefois ses Rois & n'est plus

plus aujourd'hui considéré que comme une Province du Royaume de Siam, auquel il a été réuni.

LIGORIO (Pyrrho) *Pyrrhus Ligorius*, fortoit d'une noble famille de Naples dans le XVI^e siècle, & dès sa jeunesse étudia les Lettres, le Dessin & la Peinture. Il aimoit l'Antique avec tant de passion, qu'il dessina d'après environ quarante livres de figures ou édifices à la plume, dont il y a en plusieurs dans le cabinet du Duc de Savoie. Ce fut sa principale occupation, tant à Rome, que dans toutes les provinces où il se trouve des bâtimens & des fragmens antiques. Il étoit grand Dessinateur, & excellent Topographe, comme le marque sa Rome ancienne gravée en grand; & il composa un livre des Cirques, des Théâtres & des Amphithéâtres. La Peinture fut encore à Rome un de ses emplois; car il peignit en cette ville plusieurs ouvrages dans l'Oratoire de la Miséricorde, la façade de la maison de *Trovidi*, dans la rue du cours, & une autre façade du Palais au *Campo Marso*, de camayeu, en jaune & en verd. Depuis, Ligorio s'appliqua entièrement à l'Architecture, & fut Architecte du Pape, & de l'Eglise de saint Pierre, sous les Papes Paul III, Paul IV & Pie IV. Après la mort de Michel Ange, le Vignole fut choisi avec Ligorio, pour conduire le bâtiment de saint Pierre, avec ordre de suivre le dessin de Michel Ange. Ligorio se piqua d'y vouloir faire du changement: ce qui chagrina le Pape Pie V, qui lui ôta son emploi: de sorte que la conduite de ce grand édifice demeura au Vignole. * *Histoire des Arts qui ont rapports au Dessin.*

LIGOURNE ou **LIVOURE**, *Ligurinus & Liburnus Portus*, ville nouvelle & fameux port de mer d'Italie en Toscane, est bien bâtie, avec des rues droites & des maisons toutes peintes, au lieu que ce n'étoit auparavant qu'un bourg mal sain, à cause des eaux croupissantes & des marais voisins. Elle a été long-tems aux Pisans, puis aux Génois qui la changèrent pour Sarzane, & ensuite aux Florentins. Côme de Médicis, l'a unie absolument aux Etats de Toscane. Les Grands Ducs François & Ferdinand l'ont fermée de murailles, & en ont fait une belle ville, défendue de trois forts considérables. Il y a le grand & le petit port. Le premier a été rendu commode par le moyen d'un beau mole, & de quelques tours; l'autre, dit le *Darse*, n'est que pour les galères, avec une entrée fort étroite. On y voit une très-belle statue de fonte du Duc Ferdinand, qui tient sous ses piez quatre Esclaves enchaînez. Le Palais du Grand Duc y est fort considérable pour sa beauté & pour sa commodité. Il sert ordinairement de demeure au Gouverneur de la ville. Ses Arcs font aussi très-beaux, & Ligourne est une des villes du monde où il y a le plus grand abord de Marchands étrangers, que le commerce y attire & qui s'y établissent, parce qu'on n'y peut pas être arrêté pour dettes.

LIGOURNE (le Golfe de) en Latin *Liburnus Sinus*, autrefois *Pisanius Sinus*. C'est un petit Golfe de la Mer Méditerranée. Il est vers les embouchures de l'Arno en Toscane. La ville de Pise lui donnoit autrefois son nom, aujourd'hui c'est celle de Ligourne. * *Maty, Dict. Géogr.*

LIGUA (le Volcan de) montagne qui vomit des flammes. Elle est entre les Andes dans le Chili, près de S. Juan de la Frontera vers le Couchant. * *Maty, Dict. Géogr.*

LIGUE, c'est le nom général que l'on donne aux trois corps, qui composent la République des Grisons; qui sont la Ligue Grise, la Ligue de la Maison-de-Dieu, ou la Cadée, & la Ligue des dix Droitures. * *Maty, Dict. Géogr.*

LIGUE DES DIX DROITURES. C'est la plus septentrionale & la dernière en ordre des trois Ligues des Grisons. Elle est entre la Ligue de la Maison-de-Dieu, le Tirol & les Suisses desquels le Rhin la sépare. Elle prend son nom des dix Communautés ou Jurisdictions dont elle est composée. Ces Communautés secoururent le joug de la Maison d'Autriche, & se liguèrent entre elles l'an 1470 & l'année 1471, avec les autres Ligues des Grisons. Elles se liguèrent avec Zurich & Glaris l'an 1590, & avec Berne l'an 1602. Leurs Habitans suivent la Religion Réformée, & les principaux lieux sont les petites villes de Meyenfeld, & le bourg de Tavaas ou de Tavos. * *Maty, Dict. Géogr.*

LIGUE GRISE. C'est un des Corps, qui composent la République des Grisons. Cette Ligue est bornée au Levant par la Ligue de la Maison-de-Dieu; au midi par le Comté de Chiavenna, & par le Bailliage des Suisses en Italie; au Couchant & au nord par la Suisse propre. Elle est la première en ordre, ayant été formée par l'Abbé de Disentis, par le Comte de Mafox, & par le Baron de Betzuns, qui s'unirent entre eux contre les Etrangers & les Voleurs l'an 1424. Les Habitans de cette Ligue entrèrent ensuite en alliance avec les sept plus anciens Cantons des Suisses l'an 1497. Cette Ligue contient 19 Communautés. Elle eût tous les ans ses Magistrats, & occupe un pais fort montagneux, où le Rhin a ses deux sources. Ses principaux bourgs sont Ilantz & Tromb.

LIGUE de la MAISON de DIEU. Voyez **CADÉE**.

LIGUE, parti qui se forma en France l'an 1576, pour la défense, disoit-on, de la Religion Catholique, porta aussi le nom de la *sainte Union*. Le premier qui conçut le dessin d'une Ligue générale des Catholiques sous un autre Chef que le Roi, fut le Cardinal de Lorraine, lorsqu'il étoit au Concile de Trente. Il représenta aux principaux de l'Assemblée, & par eux au Pape, que pour maintenir la Religion contre les Hérétiques, il n'y avoit point de moyen plus sûr que de faire une Ligue, où l'on fit entrer tout ce qu'on pourroit trouver de Princes & de grands Seigneurs, & principalement le Roi d'Espagne. Il ajouta qu'il falloit que le Pape s'en déclarât le Protecteur, & qu'il choisit un Chef auquel tous les Catholiques fussent obligés d'obéir. Ce dessin fut approuvé, & on alloit élire pour Chef le Duc de Guise, frère du Cardinal de Lorraine, lorsqu'on apprit la nouvel-

le de sa mort. Le Cardinal n'abandonna pas son entreprise; mais il attendit dix ou onze ans, jusqu'à ce que le jeune Duc de Guise, Henri de Lorraine, son neveu, fut en âge de l'exécuter. Alors il proposa la même chose au Pape & au Roi d'Espagne, qui entrèrent dans ses sentimens, quoique par des motifs bien différens; le Pape, par le désir qu'il avoit de voir l'Hérésie exterminée; & l'Espagne par l'envie de prôner des défors dans la Ligue exciteroit en France. Le Cardinal de Lorraine étoit mort sur ces entrefaites, le Duc de Guise travailla sur le même plan à former un parti, qui le pût mettre en état de faire la loi à la plus grande partie de la France. Il fit dresser en 1576, un projet de la Ligue, pour le faire courir secrètement dans le Royaume par les Catholiques qui paroissent les plus zélés, ou qu'on savoit être les plus attachés à la Maison de Guise. Mais il se confia particulièrement au Seigneur d'Humières, Gouverneur de Péronne, lequel voyant que les douze articles, dont le Formulaire de la Ligue étoit composé, choquoient trop ouvertement la Majesté Royale, changea le Formulaire, & dressa dix-huit autres articles, par lesquels il sembloit que la Ligue n'entreprendoit rien que pour le service du Roi. La substance de ce Formulaire étoit, que l'on n'entreprendroit aucune affaire au Roi; que l'on promettoit de maintenir l'exercice de la Religion Catholique Apostolique & Romaine; que la Noblesse servirait en personne, ou fournirait des gens, des chevaux & des armes; & que les Ecclésiastiques avec le Tiers Etat contribueroient aux dépenses de la Ligue, suivant les taxes qui seroient réglées. Cet Acte fut signé à Péronne le douzième février 1577, par près de deux cens Gentilshommes & Officiers de la province. L'exemple des Picards fut bien-tôt suivi dans toutes les provinces du Royaume; mais celui qui se déclara le plus hautement pour ce parti, fut le Seigneur de la Trémoille, qui fut depuis Gouverneur du Poitou.

Au mois de novembre de cette même année, on tint les Etats de Blois, où l'on défendit tout exercice de la Religion Réformée, parce que ceux de la Ligue y furent les plus puissans. Le Roi qui voyoit bien que les Ligueurs agissoient plus pour affaiblir son autorité, que pour abattre le parti des Huguenots, voulut lui-même se déclarer Chef de la Ligue, afin de s'en rendre le maître; mais n'aimant pas la guerre, il accorda aux Huguenots en 1578, l'Edit de Poitiers, par lequel il leur permit l'exercice de leur Religion, suivant les Edits de pacification précédens. La Ligue qui n'avoit eu rien entreprendre depuis que le Roi s'en étoit fait Chef, se déclara tout à coup en 1581, sous la conduite du Duc de Guise. Son prétexte fut que le Roi de France s'étoit lié avec le Roi de Navarre Hérétique. Le Duc de Guise attira le Cardinal de Bourbon, auquel il fit espérer la Couronne, & rendit son parti encore plus puissant par la jonction de la Ligue des Parisiens, sous le fameux nom des *Seize*. Cette Ligue particulière fut commencée par un des Bourgeois de Paris, nommé la Roche-Blond, lequel assembla une troupe de factieux, dont les Chefs furent au nombre de quarante; mais parce qu'ils distribuèrent à quelques-uns d'eux les seize quartiers de Paris, pour y faire exécuter ce qui auroit été résolu dans leur Conseil, on les nomma les *Seize*, du nombre des quartiers, & non pas de celui des personnes qui conduisoient cette Ligue. En 1584, le Duc de Guise se retira de la Cour en son Gouvernement de Champagne, & se rendit à Joinville, où se trouvèrent les Envoyés du Cardinal de Bourbon & ceux du Roi d'Espagne. On y arrêta que le Cardinal de Bourbon succéderoit à la Couronne, au cas que le Roi mourut sans enfans, à l'exclusion de tous Princes Hérétiques; que le Roi d'Espagne fournirait tous les mois cinquante mille pistoles, pour les frais de la Ligue; & que réciproquement les Princes liguez aideroient sa Majesté Catholique à réduire sous son obéissance ses Sujets rebelles des Pais-Bas. La guerre commença l'an 1585; mais quelques mois après, le Roi accorda à la Ligue un Edit, par lequel il revoua tous ceux qui avoient été faits en faveur des Huguenots, & défendit tout exercice de la Religion Réformée.

Aussi-tôt après la publication de cet Edit, la guerre se ralluma par toute la France; car le Roi de Navarre & le Prince de Condé, avec tout le parti Huguenot, attirèrent de leur côté le Maréchal Duc de Montmorency, Gouverneur de Languedoc, & Chef des Politiques ou Royalistes. Ceux-ci étoient des Catholiques mécontents, qui protoibient de vouloir maintenir l'autorité Royale contre ceux qui excitoient des défors dans l'Etat. Ce fut pour lors qu'il fut aisé de découvrir que cette guerre avoit quelque autre motif que la Religion, puisque les Royalistes étoient Catholiques, & prenoient les armes contre la Ligue. Le Pape Sixte V s'intéressa pour les Ligueurs, & fulmina une Bulle contre le Roi de Navarre & le Prince de Condé, par laquelle il les priva de tous leurs Etats, & les déclara incapables de succéder à quelque Principauté que ce fût. Le Roi de Navarre fit afficher dans Rome sa protestation contre cette Bulle, & fortifia son parti pour maintenir ses droits. L'an 1587, les Princes Protestans d'Allemagne mirent sur pied une puissante armée, pour secourir les Huguenots; mais ces troupes furent défaites, & contraintes de se retirer; ce qui rendit la Ligue plus fière, & fit rentrer tout Paris des louanges du Duc de Guise. Au mois de juillet 1588, le Roi fit publier en faveur des Ligueurs, un Edit qu'on appella l'*Edit de réunion*, par lequel il déclara qu'il vouloit exterminer l'Hérésie de son Royaume, & que tout Prince Hérétique seroit exclus de la succession à la Couronne, s'il mourait sans enfans mâles. On tint ensuite les Etats de Blois, où le Roi s'aperçut que le Duc de Guise s'y vouloit rendre plus puissant que lui; car outre que les Députés avoient été choisis par les brigues que les créatures de ce Duc avoient faites dans les provinces, ceux qui présidoient à chaque Ordre, savoir, les Cardinaux de Bourbon & de Guise au Clergé, le Comte de Brillac & le Baron de Magnac à la Noblesse, & le Prévôt des Marchands,

chands, la Chapelle-Marteau, au Tiers Etat, étoient entièrement dans les intérêts. En effet lorsqu'on lut les cahiers des trois Ordres, le Roi vit qu'ils contenoient plusieurs propositions qui tendoient manifestement à diminuer l'autorité Royale. Cela fit résoudre le Roi à se défaire du Duc de Guise & du Cardinal son frère. La mort de ces deux Princes irrita furieusement les Ligueurs qui pour s'autoriser dans leur revolte, obtinrent un Décret rendu le septième janvier 1589, par les Docteurs de Sorbonne, auquel les mieux intentionnez furent obligés de souscrire pour éviter la fureur de la Ligue. Ce Décret (que la Sorbonne condamna & tint pour abominable, lorsqu'elle fut libre) portoit que les François étoient déliés du serment de fidélité & d'obéissance qu'ils avoient prêté au Roi, & qu'ils se pouvoient armer pour la défense de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine. Le 16 du même mois le Duc d'Anjou, Gouverneur de Paris, & le Conseil des Seize se défirent du Parlement; & ayant résolu de se saisir de tous ceux de ce corps qui leur étoient suspects, Jean le Clerc, dit *Dufl*, auparavant Procureur au Parlement, & alors Gouverneur de la Bastille, se chargea de cette commission, & conduisit à la Bastille le premier Président, Achille de Harlay, & les Prèsidents Porier de Blancménéil, & de Thou, & les plus anciens Conseillers de cette Cour, dont les places furent remplies par les Ligueurs. Quelque tems après, le Duc de Mayenne, frère du Duc de Guise arriva à Paris, où il tâcha d'affoiblir le Conseil des Seize, pour se rendre le plus puissant, & où il se fit donner la qualité de Lieutenant Général de l'Etat & Couronne de France. Le Roi pour résister à cette faction, s'unît avec le Roi de Navarre, & publia une Déclaration, pour faire entendre à ses Sujets, que cette union n'apporterait aucun préjudice à la Religion Catholique.

Après l'assassinat du Roi Henri III en 1589, la Ligue triompha de joye; mais le Roi de Navarre qui succéda à la Couronne, sous le nom de Henri IV, se rendit peu à peu maître du Royaume. D'abord le Duc de Mayenne, Chef de la Ligue, fit déclarer Roi le Cardinal de Bourbon, sous le nom de Charles X, au mois de janvier 1590. Le Pape Sixte envoya Légat en France le Cardinal Cajétan, avec ordre exprès de travailler à faire élire un Roi bon Catholique. D'autre part, Mendoza, Ambassadeur du Roi d'Espagne, soutenu de la faction des Seize, fit des propositions qui paroissoient fort avantageuses à la Ligue, & demanda seulement que le Roi son Maître fut déclaré solennellement Protecteur du Royaume de France. Le Duc de Mayenne, pour assurer le titre de Roi au Cardinal de Bourbon, le fit proclamer tel dans toutes les villes de la Ligue, retenant toujours la qualité de Lieutenant Général de la Couronne. Ensuite il se remit en campagne, pendant que le Légat qui étoit à Paris, travailloit à empêcher que l'on ne reconnût Henri IV pour Roi. Enfin la célèbre bataille d'Yvry, l'an 1590, fut fatale à la Ligue, & ruina presque toutes ses forces. Peu de tems après, le Roi Henri IV assiégea Paris, où pour encourager le peuple à soutenir le siège, plus de douze cens Ecclésiastiques & Religieux, même les plus réformez, comme les Chartreux, les Minimes & les Capucins, firent une espèce de montre, marchant en ordre par les rues, revêtus d'armes de Soldats fur leurs habits ordinaires, & ayant à leur tête Guillaume Roze, Evêque de Senlis, précédé d'un grand étendard, où étoient les images du Crucifix & de la Vierge. Ce spectacle fit croire au peuple de Paris, qu'il ne falloit pas épargner sa vie pour défendre la Religion, puisque les Religieux même prenoient les armes pour ce sujet. Le Roi n'ayant pu entrer dans Paris, alla prendre Chartres l'an 1591. Le Pape Grégoire XIV se déclara pour la Ligue, & le Roi d'Espagne faisant fonds sur la faction des Seize, proposa d'être pour Reine de France l'Infante Isabelle sa fille, & petite-fille de Henri II, Roi de France; mais le Duc de Mayenne rompit ce dessein, & fit pendre sous d'autres prétextes les principaux de cette faction. Les Papes Innocent IX & Clément VIII favorisèrent encore le parti des Ligueurs, qui obligèrent le Duc de Mayenne d'assembler les Etats l'an 1593, après la mort du Cardinal de Bourbon, pour y procéder à l'élection d'un nouveau Roi qui fut de la Religion Catholique. A l'ouverture de l'Assemblée, il déclara qu'il empêchoit cette nouvelle élection; ce qu'il fit, parce que la brigade du Roi d'Espagne appuyée du Pape tendoit toujours à faire élire l'Infante d'Espagne pour Reine de France. Les Catholiques Royalistes qui étoient à la suite de Henri IV firent signifier à l'Assemblée des Etats un Acte authentique, par lequel ils demandoient qu'il leur fût permis d'y envoyer leurs Députez. Sur quoi le Duc de Mayenne maltré le Légat du Pape, fit accepter une Conférence entre les Catholiques des deux partis, laquelle se tint à Surêne au mois d'avril. L'Archevêque de Bourges y déclara que le Roi étoit résolu d'abjurer l'Hérésie; mais le Légat soutint qu'avant que de le reconnoître pour Roi, il falloit que le Pape l'eût réconcilié à l'Eglise. Cependant le Roi d'Espagne, pour faire élire l'Infante Reine de France, proposa de la marier avec un Prince François qu'il choisiroit, y compris ceux de la Maison de Lorraine, à la charge que son genre & sa fille seroient déclarez Roi & Reine de France *solidairement*. Mais le Parlement de Paris ne pouvant souffrir cette proposition, qui étoit contre la Loi fondamentale du Royaume, qu'on appelle *Loi Salique*, rendit un célèbre Arrêt qui déclara nuls tous les traitez que l'on pourroit faire sur ce point. Le parti d'Espagne ne laissa pas de presser l'élection d'un nouveau Roi, & les Députez Espagnols montrèrent un pouvoir qu'ils avoient de nommer le Duc de Guise, pour genre du Roi d'Espagne. Le Duc de Mayenne en eut bien du chagrin, parce qu'il ne pouvoit souffrir son neveu pour Maître, & qu'il eût voulu faire tomber la Couronne sur sa tête, ou sur celle de son propre fils; mais il dissimula son déplaisir, & trouva adroitement les moyens d'arrêter cette élection, dans le dessein de faire la paix avec le Roi Henri IV. Enfin au mois de juillet de la même année 1593, Henri IV fit abjuration dans l'é-

glise de saint Denys en France, & fut réconcilié à l'Eglise par Renaud de Beaufort, Archevêque de Bourges. Les Chefs & les villes de la Ligue quittèrent les armes, & le Duc de Mayenne se voua entièrement au service du Roi. Voyez P A C I F I C A T I O N. * De Thou. D'Avila. D'Aubigné. Maimbourg, *Hist. de la Ligue*, &c.

LIGURIE, pais d'Italie, qui faisoit anciennement partie de la Gaule Cisalpine, donnoit son nom à la mer voisine, qu'on appelloit *Liguistique*. On croit qu'elle le tiroit de Ligur, fils de Phaëton l'Egyptien, qui vint habiter avec son père cette partie d'Italie, long-tems avant qu'on entendit parler des Grecs, ni de l'Attique, ni de l'Arcadie. * Fabius Pictor. On divisoit la Ligurie en Ligurie maritime, & Ligurie des montagnes. La première, qui comprenoit autrefois plusieurs villes de Provence, est maintenant renfermée entre les rivières de Var & de Magre, & est nommée vulgairement *Rivière de Gènes*. La seconde s'étendue jusqu'au Pô & à l'Arne, & compenoit plusieurs peuples, qui donnoient assez de peine aux Romains. Les plus renommés étoient les Saliens, les Oxubiens & les Décetes. Plin en fait mention, l. 3. c. 5. Ils furent vaincus par le Consul Q. Opimius, qui vangea le tort qu'ils avoient fait aux Maritimes allies des Romains, en pillant leurs villes. Fulvius Flaccus acheva de les soumettre entièrement. Voyez Florus dans son *Abbrégé*, & Tit-Live, l. 47 & 60. Cette seconde Ligurie comprenoit une partie des pais connus aujourd'hui sous le nom de *Piemont*, de *Montferrat*, & de *Milanois*, comme nous l'apprenons d'Antonin en son *Itinéraire*, de Paul Diacre en son *Histoire des Lombards*, & d'autres anciens Auteurs. La Ligurie d'aujourd'hui est enfermée dans l'Etat de Gènes, qui s'étend assez loin le long de la mer, & du Couchant au Levant, mais qui a peu de largeur du nord au sud, & qui est toute coupée de montagnes. On divise ce pais en rivière du Ponant, & rivière du Levant; & Gènes qui se trouve au milieu, donne lieu à cette division. * Voyez l'article G E N E S; & outre les Auteurs qui ont été cités, consultez Strabon, l. 14. Diodore de Sicile, l. 6. & Léandre Alberti, *Descript. Ital.*

LIGURINUS, Poëte Latin, vivoit du tems de Martial, qui lui adresse la quarante-quatrième Epigramme du troisième Livre, & se plaint à lui de ce qu'il vouloit paroître trop Poëte.

*Occurrit tibi nemo quod libenter,
Quod quacumque venis, fugas est, & ingens
Circu te, Ligurino, solitudo,
Quid sit scire cupis? nimis Poëta es, &c.*

LIGURINUS, est le nom que le Cardinal Baronius donne à ce Gonthaire ou Gontier, qui avoit composé un Poëme de Frédéric Barberousse. Il en parle sous l'an 1160. Voyez G O N T H A I R E ou G O N T I E R, &c.

L I K. L I L. L I M.

I K I A N G, sixième ville militaire de la province de Junnan dans la Chine. Elle est habitée par quelques anciens peuples Chinois, qui en ont fort peu retenu les mœurs, à cause du voisinage de certains peuples grossiers & mal élevez avec qui ils ont commerce. Il font fort adonnés à boire & prennent plaisir à s'enivrer, à sauter & à chanter. Ils manient un cheval fort adroitement & savent tirer des flèches. Leur pais est gras, fertile & très-riche en or, en pommes de pin, & en ambre. On y voit le Mont-de Sire, vers le Royaume de Tibet. Ce Mont est toujours couvert de neige. Celui de Rincin est renommé pour les pierres de différentes couleurs qui s'y trouvent, & qui ne représentent que des figures de chevaux. * *Ambassadeurs des Hollandais à la Chine*, ch. 52. Th. Cornelle, *Diâ. Géogr.*

L I L E E, L I L E A, ville de la Phocide à une journée de Delphes. Homère en fait mention en donnant le dénombrement des vaisseaux que chaque peuple de la Grèce fournit pour le siège de Troie. Cette ville fut ensuite ruinée dans la guerre sainte que les Grecs firent aux Phocéens qui avoient pillé le temple de Delphes & enlevé les trésors immenses qui y étoient. Il faut cependant qu'elle se soit d'abord remise, puisque Démétrius Poliorcètes s'en rendit depuis maître par composition. Mais les troupes de Démétrius furent bien-tôt après obligées à fuir. Patron, bourgeois de Lillée ayant invité ses Concitoyens à les attaquer courageusement, cette action valut à Patron une statue qu'on lui dressa à Delphes. * Homère, *Iliade* 2. Pausanias, *Phocica*. Strabon, l. 9. *Diâ. Allemand de Bâle*.

L I L E R S, bourg de l'Artois dans les Pais-Bas, est sur la petite rivière de Navés, à sept lieues d'Arras vers le nord. * Maty, *Diâ. Géogr.*

L I L I O G R E G O R I O G I R A L D I. Voyez G I R A L D I.

L I L I S. Voyez L I L I T H.

L I L I T H. Les Juifs se servent de ce mot, pour marquer un spectre de nuit, qui enlève les enfans & les tue. C'est pourquoy, comme l'a remarqué R. Léon de Modène, lorsqu'une femme est accouchée, on a accoutumé de mettre sur de petits billets, aux quatre coins de la chambre où la femme est en couches, ces mots, *Adam & Eve: Lilitib hors d'ici*, avec le nom de trois Anges; & cela pour garantir l'enfant de tout sortilège. M. Simon, dans sa remarque sur ces paroles de Léon de Modène, observe que Lilitib, selon les Bibles des Juifs, étoit la première femme d'Adam, laquelle refusant de se soumettre à la Loi, le quitta & s'en alla dans l'air par un secret de Magie. C'est cette Lilitib que les Juifs superstitieux craignent comme un spectre qui apparoit en forme de femme, & qui peut nuire à l'enfantement. Buxtorf, *ou ch. 2. de sa Synagogue*, parle assez au long de cette Lilitib, dont il rapporte cette Histoire tirée d'un livre Juif. Dieu ayant créé Adam, lui donna une femme qui fut appelée Lilitib,

laquelle refusa de lui obéir: après plusieurs contestations ne voulant point se foudroyer, elle prononça le grand nom de Dieu *Yehoua*, selon les Myères secrets de la Cabale, & par cet artifice elle s'envola dans l'air. Quelque instance que lui eussent faite plusieurs Anges qui lui furent envoyez de la part de Dieu, elle ne voulut point retourner avec son mari. Cette Histoire n'est qu'une fable; & cependant les Juifs Cabalistiques, qui sont les Auteurs d'une infinité de contes ridicules, prétendent la tirer du premier chapitre de la Genèse, qu'ils expliquent à leur manière. * R. Léon de Modène, *Cerim. partie 4. ch. 8.* M. Bafnage ayant rapporté l'Histoire de Lilith suivant les rêveries des Rabbins, ajoute, que lorsqu'une femme juive est en couche en Allemagne, on grave sur les murailles de sa chambre, *Qu'Adam & Eve soient ici présents, & que Lilith en sorte.* Et sur la porte on met *Semai, Sanfenoi, Samangeloph*, les noms des trois Anges que Dieu envoya à la poursuite de Lilith, & qu'ils croyent suffisants pour chasser les Démon. Les hommes écrivent les noms de ces Anges sur du parchemin, & les portent collez contre leur peau. Ils y ajoutent diverses figures & d'autres mots, qu'ils croyent capables de faire fuir Lilith & les autres Démons. Quelques Docteurs croyent que *Lilith* est la Lune, qui a emprunté ce nom de *Lail*, qui signifie la nuit en Hébreu, & dont les influences pouvoient être, suivant eux, avantageuses ou nuisibles aux enfans qui naissent. La pleine Lune, dit Abrahanel, est heureuse aux enfans; mais s'ils naissent dans le croissant ou dans le décroissant, les cornes de cet Astre leur causent la mort; ou s'ils vivent, ils commettent des crimes énormes. * M. Bafnage, *Hist. des Juifs, tome 3. p. 155. &c.*

* L I L I U S (Aloisius) Médecin à Rome s'est appliqué à la réforme du Calendrier Romain. * *Mélanges d'Histoire & de Littérature de Vigneul-Marville, tome 1. p. 225. édit. de Hollande 1700.*

* L I L I U S (George) ou George LESLEY, Anglois, fils de Guillaume L I L L Y qui vivoit sous le règne d'Edouard VI, a fait les Eloges de quelques Anglois. Ils parurent au commencement du XVII^e siècle, mais il n'y en a qu'un fort petit nombre. Ils furent imprimés à Bale à la fin des Hommes Illustres de Paul Jove, du tems duquel il vivoit. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 2. partie 1. p. 166. & 167. n. 160. édit. d'Amsterdam, 1725.*

L I L I U S (Guillaume) Voyez L I L L Y.

L I L L E, ville du Pays-Bas en Flandre sur la Deule, est nommée en Latin *Insula & Insula*, parce qu'elle étoit autrefois environnée de divers marécages qui ont été desséchés par l'industrie des hommes. Elle fut bâtie l'an 1007, par Baudouin, IV. du nom, dit le *Barbu*, Comte de Flandre, & fut environnée de murailles par Baudouin V, dit de *Lille*, son fils l'an 1046. Cette ville qui est très-belle & capitale de la Flandre dite *Gallicienne*, a été souvent prise & sacagée: à présent elle est forte, bien munie & très-riche, depuis qu'après avoir été soumise par le Roi Louis XIV, l'an 1667, elle étoit restée à la France par la paix d'Aix-la-Chapelle l'an 1668. Ce Prince y a fait élever une forte citadelle flanquée de cinq grands bastions royaux, & a fait remplir des eaux de la rivière de la Deule ses doubles fossés, distingués par ses demi-lunes. Ces nouvelles fortifications enferment un fauxbourg qui rend la ville extrêmement grande. On y entretient diverses sortes de manufactures, & on y voit de grandes manufactures par un canal qui se joint à la rivière de Lys, laquelle n'est pas fort éloignée de Lille. Baudouin de Lille, Comte de Flandre, y fonda la collégiale de saint Pierre, qui est aujourd'hui la plus considérable. Philippe le Hardi y établit l'an 1283, une Chambre des Comptes. La Châtellenie de Lille est grande, & comprend plusieurs villages. Elle a eu autrefois ses Châtelains, dont Florent Vander Haer, Chanoine & Thésorier de Lille, a publié l'Histoire depuis l'an 1039, jusqu'en 1537. Il y a à Lille plusieurs Tribunaux, la Gouvernance ou souverain Bailliage, qui connoît de tous les cas royaux dans la ville & dans la Châtellenie; le Bailliage de Lille qui a la police à la campagne & l'enfermement des nefs tenus du Roi; le Bailliage de Falempein, ou de la Châtellenie de Lille, où les hommes de nefs jugent à la semonce du Baillif; le Magistrat qui a la Justice Civile & Criminelle à la réserve des cas royaux, & la police dans la ville & banlieue; un Bureau des Finances créé l'an 1691, pour tous les pays du Gouvernement Général de Flandre, & pour l'Artois; un Hôtel des Monnoyes érigé en 1685; une Maîtrise particulière des Eaux & Forêts; & une Jurisdiction des traites. Le Prince Eugène de Savoie, commandant l'armée des Alliés contre la France, prit cette ville en 1708, après un siège de quatre mois, soutenu par le Maréchal de Boufflers; mais elle fut rendue à la France par la paix d'Utrecht en 1713. * Consultez Florent Vander Haer, *Aubert le Mire, Noirs. Eccl. Belg. c. 86.* Valère André, *Topogr. Belg. p. 51.* Guichardin, *Description du Pays-Bas, &c.*

L I L L E, ville de Provence dans le Comté Vénaisin, porte ce nom, parce qu'elle est entourée par la rivière de Sorgue, qui a sa source près de là à Vaucluse, célèbre par les Ecrits de Pétrarque. Lille est agréable, & située dans une campagne fertile, à cinq ou six lieues d'Avignon, & un peu moins de Carpentras.

L I L L E, rivière de France, a sa source dans le Limosin près de Meylle, passe à Saint-Yrier, & traverse le Périgord, où elle reçoit la Haute Vézère. Elle arrose Périgueux, Mucidan, Montpont, &c. puis entrant dans la Guienne, elle y reçoit la Droune au dessous de Coutras, célèbre par la bataille de 1587, arrose Libourne, & se jette dans la Dordogne. * Baudrand.

L I L L E B O N N E ou I S L E B O N N E, *Julibona*, & par corruption *Islebonna*, & *Julibona*, ville de France, autrefois capitale du pays de Caux, dans le diocèse de Rouen. Lillebonne a donné son nom à une branche de la Maison de Lorraine. Voyez dans l'article de L O R R A I N E, ce qui concerne cette branche.

CONCILE DE LILLEBONNE.

Les Evêques de Normandie assemblés à Lillebonne, y célébrèrent un Concile le jour de la Pentecôte l'an 1080, en présence de Guillaume, dit le *Bâtard*, Roi d'Angleterre & des grands Seigneurs du pays. Ce fut Guillaume, I. de ce nom, Archevêque de Rouen, dit *Bonnefame*, qui y présida; & on y fit quarante-sept Canons, rapportez par Orderic Vitalis, *Hist. Eccles. l. 5.* Voyez aussi Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome 1. in Arch. Rot. in Guill. p. 376.*

L I L L O, forteresse des Pays-Bas, est bâtie sur l'Escaut, à deux lieues au dessous d'Anvers, dans le Duché de Brabant. Tous les vaisseaux sont obligés d'y jeter l'ancre; & d'y payer les droits à la Douane des Etats Généraux des Provinces-Unies, à qui cette place appartient, en vertu de ce qui a été concilié par le traité de paix fait à Munster l'an 1648: ce qui est cause qu'on l'appelle souvent la *Bride d'Anvers*, à cause d'un grand dommage que cela porte au commerce de cette ville, dont elle est éloignée de près de trois lieues à son nord-nord-ouest; à une lieue de Santvliet, & à quatre de Berg-op-zoom, vis à vis de la Flandre Hollandaise, & du Fort de Liefsenshoek.

L I L L Y (Guillaume) naquit à Odeham ou Odiam, au Comté de Mant en Angleterre. Après avoir été quelque tems dans l'Université d'Oxford, sur la fin du XV^e siècle, il alla à Jérusalem par dévotion. A son retour, il fit quelque séjour à Rhodes, où il se perfectionna dans les Langues Gréque & Latine. Il se rendit de là à Rome où il étudia sous deux grands Maîtres de ce tems-là, Jean Sulpitius & Pomponius Sabinus. A son retour en Angleterre il s'établit à Londres, où il enseigna avec succès la Grammaire, la Poésie & la Rhétorique. Enfin il fut fait premier Maître de l'Ecole de saint Paul, par le Docteur Colles Fondateur de cette Ecole. Outre ses Ouvrages sur la Grammaire, il écrivit trois *Antidictions*, contre un certain Whittington, qui avoit écrit satyriquement contre lui sous le nom supposé de *Hofius; Poemata Varia; de Lusibus Deiparae Virginis, &c.* Il mourut de peste l'an 1522. * *Athena Oxoniens. Baillet, Jugemens des Savans, &c. tome 2. partie 3. p. 84. n. 653; & tome 6. partie 2. p. 140. édit. d'Amsterdam, 1725.*

L I L Y B E Y E (le Cap de) étoit un des trois Caps du Royaume de Sicile qui à cause de cela portoient autrefois le nom de *Trinacrie*. On l'appelle aujourd'hui *Capo Baco*. Il est sur la côte occidentale de l'Isle, où l'on voit la ville de Marfala. Du tems des Romains il y avoit dans cette même contrée, une ville nommée *Lilybée*. * *Diâ. Allemand.*

L I M A ou L O S R E Y E S, ville de l'Amérique, capitale du Pérou, séjour d'un Viceroy pour le Roi d'Espagne, avec titre d'Archevêché, à pour suffragans Cusco, Quito, Arequipa, Truxillo, Guananga, San Jago de Chili, la Conception de Chili, & Panama en Terre-ferme. Cette ville est située à peu près au 12 degré 30 minutes de latitude méridionale, & au 307 degré 30 minutes de longitude. François Pizarro jeta les fondemens de cette ville l'an 1535, & la nomma la ville des Rois, *Ciudad de los Reyes*, parce que les Habitans vinrent s'y établir la Fête de l'Épiphanie ou des Rois. Le nom de Lima lui a été donné, à cause de la vallée de Lima où elle est située. Cette ville qui est la plus célèbre, la plus grande, & la plus magnifique de tout le Pérou, est divisée en trente-six quartiers, chacun de cent cinquante pas en carré. Les rues y sont également larges, & les maisons d'une même symétrie en ligne droite, sans aucune courbe ni détour. Le fauxbourg de Saint-Lazare vers le nord, est aussi divisé par quartiers bâtis selon le même alignement. Vers l'orient il y a un autre fauxbourg où demeurent environ huit cens familles d'Indiens, qui sont fort riches, & qui savent la Langue Espagnole. On y voit un beau Collège de Jésuites, & l'Hôtel d'un Lieutenant Particulier, qui exerce aussi la Jurisdiction sur quelques bourgs des environs. Au milieu de la ville est le palais royal, qui est la demeure du Viceroy, & le siège du Parlement composé de huit Juges, de quatre Conseillers nommez *Alcades de Corte*, de deux Avocats siccaux & autres Officiers. Le Viceroy même y préside le plus souvent: il a plusieurs Secrétaires, & reçoit quatre mille ducats de pension par an, outre trois mille ducats pour sa dépense quand il va à Callao, & dix mille lorsqu'il va en d'autres provinces. Il donne les offices de Capitaine de ses Gardes, de Gouverneur du port, de Capitaines, ou *Maîtres de campo*, & toutes les autres charges, excepté celles de Conseillers du Conseil Royal. Entre ces charges, on compte plus de cent Lieutenances, dont le Viceroy tire des sommes immenses. La ville est aussi le siège d'un Archevêché, qui a 30000 ducats de revenu; & tous les Ecclésiastiques, principalement les Chanoines, y sont extrêmement à leur aise. Les églises y sont en grand nombre. On y voit plusieurs couvens & monastères de Religieux & de Religieuses, & deux riches hôpitaux, l'un pour les Espagnols, & l'autre pour les Nègres. Les Jésuites, qui y sont appelez *Tolantins*, y ont trois beaux Collèges. De la plus haute partie de la ville coulent deux larges canaux, qui se répandent dans tous les quartiers: de sorte qu'il n'y a pas une maison qui n'ait son aqueduc. Les bâtimens particuliers n'ont qu'un étage, & les murailles ne sont presque que de poutres & de planches, remplis entre deux de mortier. Les toits sont couverts de toiles peintes: ce qui suffit en ce pays-là, parce qu'il n'y pleut jamais. Lima est encore une ville magnifique, parce que le Viceroy y tient sa Cour, & que la Chancellerie du Roi y est établie. Elle est la plus marchande de toute l'Amérique méridionale: car on y amène tout l'Or & l'Argent des provinces voisines du Pérou & du Chili, & presque toutes les marchandises de l'Europe y sont transportées de Panama, & de la nouvelle Espagne. La ville n'est ceinte d'aucune murailles, quoique d'autres assurent qu'elle a de bons remparts. On y com-

pte environ cinq mille Espagnols, & quarante mille Nègres. D'autres disent qu'il y a à Lima vingt cinq à vingt huit mille ames tant Blancs que Métis, Mulâtres, Noirs & Indiens, sans oublier les Moines & les Religieuses qui occupent au moins le quart de la ville. En 1682, les Marchands pour honorer l'entrée du Duc de la Palata, firent payer dans l'étendue de deux quartiers les rues de la *Mercé* & de *los Mercaderes* de lingots d'argent qui pèsent ordinairement environ deux cens marcs. Il y a plusieurs Tribunaux ecclésiastiques à Lima, 1. celui de l'Archevêché; 2. celui de l'Inquisition, où le Délateur est compté pour témoin, où l'on ne donne aucune connoissance aux accusés de ceux qui les accusent, & où il n'y a point de confrontation de témoins, de sorte que tous les jours on arrête des innocens, dont tout le crime consiste à avoir des ennemis qui s'intéressent à leur perte. Cette Inquisition fut établie à Lima en 1569. Le troisième Tribunal est celui de la Croisade établi à Lima en 1603; & le quatrième est celui des testaments. Il y a une Université que Charles-Quint fonda en 1545, sous le titre de *S. Marc*. Il lui accorda plusieurs privilèges qui furent confirmés par Paul III & par Pie V. l'incorpora en 1572, à celle de Salamanca pour qu'elle jouit des mêmes prérogatives. Il y a trois Collèges royaux avec vingt Chaires bien rentées, & l'on y compte ordinairement près de deux mille Etudiants. On voit à Lima une Maison de la fondation de *Toribio* pour les femmes en divorce. On s'y démarie avec la dernière facilité. Des plaintes de méfintelligence, de peu de fanté & de contentement suffisent; & ces personnes ainsi séparées ne font pas de la peine de se remarier à d'autres. La corruption y est fort grande, non seulement parmi le peuple, mais aussi parmi les Religieux & les Religieuses. Les Moines cachent si peu leur vice dégradé qu'ils ont souvent avec eux les enfans qui ont été le fruit de leur mauvais commerce. Le port de Lima, qui est nommé *Callao*, est éloigné de la ville d'environ deux lieues. Il y demeure environ six cens familles d'Espagnols, & plusieurs Nègres & Indiens. Il y a deux monastères de Religieux, & une maison de Jésuites. De là on transporte à Lima toutes les marchandises sur des charrettes & des bêtes de charge, dont on voit tous les jours le chemin rempli. Ce port est très-grand & très-éclairé. Le bourg est bien fortifié, & défendu de deux châteaux. Tous les ans au mois de février, il part de Callao une flote, nommée *la Armadilla*, qui va à Arica dans la province de Charcas, d'où elle revient sur la fin du mois de mars, chargée d'or & d'argent, que l'on y a transporté des mines de Potosi. Ce trésor se décharge au port de Lima, & de là il se transporte dans la ville. Au commencement de mai on transporte ces richesses de Lima à Panama. La ville de Lima est fort sujette aux tremblemens de terre. L'an 1619, au mois d'octobre, il en arriva un si rude & si violent, que plus de cinq cens maisons en tombèrent, & presque toutes en furent endommagées. La vallée de Lima est un lieu extrêmement fertile, l'air y est très-sain, & le pais fort agréable. On n'y est incommodé, ni de la chaleur, ni du froid. La plus grande chaleur est dans les mois de décembre, de janvier, de février & de mars, & c'est alors leur été. Les jours sont les plus longs en janvier, & ont quatorze heures; les plus courts n'y ont guère moins de douze heures; on y moissonne le froment en décembre & en janvier; les raiains sont murs au mois d'avril. Depuis le mois de mai jusqu'en septembre c'est l'hiver de ce pais. En ce temps le ciel est un peu couvert, & la rosée y produit quantité d'herbages. C'est la plus agréable & la plus commode saison de l'année. Les oliviers & les autres arbres sont chargés de fruits, & tous les jardins y font paroître leurs beautés. Il croît dans ce terroir force cannes de sucre; les bestiaux y ont de bons pâturages; & les chevaux y trouvent une certaine herbe qui les nourrit bien mieux que le foin ou l'orge. * *Laët, Hist. du Nouveau Monde.* Linschoten, *Descript. Americ.* Herrera, *in America*, c. 19. & 20. On doit sur tout consulter les Voyages de M. Frézier, Ingénieur ordinaire du Roi, p. 185, &c. & celui de M. le Gentil, lettre 4, qui ont été sur les lieux, & qui ont tout examiné avec soin.

CONCILES DE LIMA.

Nous avons connoissance de trois Conciles assembles à Lima dans le Pérou; mais nous ne savons en quelle année fut célébré le premier. On tint le second l'an 1567, & le troisième fut assemblé par l'Archevêque de Taurin Alfonso Magrouci, l'an 1583, pour la réforme des mœurs. Les Canons en furent publiés l'an 1614. On y condamna aussi un Professeur de Théologie, qui s'étant laissé tromper par une femme, qu'on croyoit possédée, osoit dire qu'il avoit un Ange familier, qui lui apprenoit toutes choses; qu'il s'entretenoit souvent avec Dieu; qu'il seroit Pape; qu'il transféreroit le saint Siège au Pérou; & qu'il avoit refusé l'union hypostatique, &c. * *Acosta*, l. 2. de *Noviss.* c. 2. &c.

LIMA, PONTÉ DE LIMA, ville de Portugal, est dans la province d'entre Douro & Minho, sur la rivière de Lima, à quatre lieues de Braga, vers le nord. Lima est capitale d'une contrée qui porte son nom. * *Maty, Dict. Geogr.*

LIMA, en Latin *Limius*, *Limis*, *Limeza*, anciennement *Letibes*, *Bellon*, rivière de Portugal, naît dans la Galice, entre les villes d'Orense & de Monte-rei dans un lieu marécageux, traverse la province d'entre Douro & Minho, baigne Ponte de Lima, & Viana de Fos de Lima, & se décharge peu après dans l'Océan Atlantique. Les Anciens l'ont appelé quelquefois *Leibé* ou *rievière de l'Oubli*. On y pêche de bons poissons, particulièrement des saumons & des éurgeons. * *Maty, Dict. Geogr.*

LIMAGNE, pais de France, dans la Basse-Auvergne, le long de l'Allier, à environ douze lieues de longneur, est fort fertile, & est estimé l'un des meilleurs de France. Les Ecrivains Latins le nomment *Alimania*. * *Baudrand.*

* LIMALE, Baronnie de Brabant au sud-est de Bruxelles,

dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues. Thomas Lopez d'Ulloa, Chevalier de l'Ordre d'Avis, & Membre du Conseil de Guerre Espagnol, en fut fait Baron en 1633. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LIMAT, LIMMAT, LINT, rivière de Suisse. Elle a sa source aux confins du pais des Grisons, baigne la ville de Glaris, & après avoir traversé le Lac de Zurich, arrose la ville de ce nom, & celle de Bade, elle se décharge dans la rivière d'Aar. * *Maty, Dict. Geogr.*

LIMBACH. Voyez LYMBACH.

LIMBORCH (Philippe de) Professeur en Théologie dans l'Ecole des Remonstrans à Amsterdam, étoit sorti d'une famille originaire de Maëtricht. Nicolas de Limborch qui a vécu & est mort dans le fauxbourg de Maëtricht, qu'on nomme de *Saint-Pierre* de la Jurisdiction de Liège, avant l'an 1557, est comme la tige de cette famille. On dit qu'il avoit cent quinze ans quand il mourut; & qu'il étoit encore alors si vigoureux qu'il pouvoit faire beaucoup de choses de ses mains. Il eut un fils nommé François, qui fut Gouverneur & Echevin de ce fauxbourg, pour l'Evêque de Liège jusques à sa mort. Il épousa l'an 1518, Marie Schenk de Niddegam, de la même famille de Gueldre, dont étoit Martin Schenk, qui s'acquit tant de réputation dans les guerres d'Espagne par des actions fort hardies & fort courageuses. Il eut treize enfans de cette femme, & douze d'une seconde & d'une troisième; en sorte qu'il fut père de vingt-cinq enfans. De Marie Schenk naquit en 1530, François Limborch, qui épousa à Malines en 1550, Catherine Wils, avec laquelle, sept ans après, il se retira à Emden dans la Frise orientale, parce qu'il suivoit les dogmes de Mennon, Chef de ceux qu'on nomme *Mennonites*; & qu'il craignoit les suites d'une persécution fort allumée dans ces tems-là. Il lui naquit en 1563, étant à Emden un fils nommé aussi François, qui se maria avant la mort de son père, & qui jouissoit de biens assez considérables. Mais la populace d'Emden s'étant soulevée contre les Magistrats, les ayant déposés, & en ayant mis d'autres à leur place, François de Limborch, ne voulant point se mêler dans ces troubles, se retira à Amsterdam avec sa femme en 1595. Il lui naquit dans cette dernière ville un fils qu'il nomma aussi François. Celui-ci épousa en 1623, Gertrude Episcopius, fille de Rembert qui étoit frère de Simon Episcopius, dont il eut plusieurs enfans, entre autres Rembert de Limborch né en 1629, qui étudia en Droit, & qui s'acquit tant de réputation dans la Jurisprudence, que, quoique Remonstrant de profession, sans aucune sollicitation, & sans jamais changer de religion, il fut fait Avocat Fiscal de la province de Hollande, qui est une charge très-importante, & qui ne peut être bien exercée que par un homme du premier mérite. Le second fils fut Philippe, celui-là même qui fait le sujet de cet article, qui naquit le 19 juin 1633. Il y en a un troisième appelé Simon, qui a postérité, qui exerçoit en 1714, avec réputation la charge d'Avocat à la Haye. François leur père avoit bien résolu d'étudier; mais il en fut détourné par son beau-père Rembert Episcopius, & s'adonna durant sa vie au négoce. Mais ce beau-père étant mort, il retourna à l'étude, qu'il continua à Utrecht, puis à Leide; enfin il alla s'établir à Amsterdam, où il exerça la profession d'Avocat avec réputation, étant souvent choisi pour Arbitre dans des affaires importantes & difficiles. Philippe de Limborch passa les premières années de sa vie à Amsterdam dans la maison paternelle. En 1647, il monta du Collège aux leçons publiques. Il commença alors de profiter des leçons de Gaspard Barinus sur la Morale; & de celles de Jean Gérard Vossius sur l'Histoire sacrée & profane. Il étudia en Philosophie sous Arnold Senguerd. Après ces études, il s'attacha sérieusement à la Théologie, sous Etienne de Courcelles, qui fut Professeur chez les Remonstrans dans cette Faculté, après Episcopius. D'Amsterdam il se rendit à Utrecht où il fréquenta les Leçons de Gisbert Voëtius & des autres Théologiens Réformez, pour voir comment ils établissoient & défendoient leurs opinions. Il retourna à Amsterdam environ au mois de mai de l'an 1654, & fit sa première prédication d'épreuve au mois d'octobre suivant. Il subit l'examen en Théologie au mois d'août de l'année suivante 1655, & fut reçu Proposant à Harlem. La même année on lui adressa une vocation à Alcar, pour y exercer les fonctions de Ministre ordinaire parmi ceux de son parti. Mais il refusa cette vocation, ne croyant pas être assez fort pour bien remplir les devoirs d'un Ministre de l'Evangile. Cependant il publia les sermons d'Episcopius son grand oncle maternel, sur le *cb. 5. de saint Matthieu*, qui parurent en 1657. La même année, il fut appelé pour être Ministre des Remonstrans à Gouda ou Ter Goude, où il y a une assemblée nombreuse de Chrétiens dans cette ville, jusqu'à ce qu'il fut appelé à Amsterdam. Ayant hérité des Ecrits d'Episcopius, il trouva un grand nombre de lettres qui concernoient les affaires des Remonstrans. Lui & Chrétien Hartsoeker, Ministre Remonstrant à Rotterdam, les mirent en ordre & les publièrent en 1660, sous le titre d'*Epistola praestantium & eruditiorum Virorum*. Ayant ramassé un grand nombre d'autres lettres, & les exemplaires de la première édition étant venus à manquer, il en publia une seconde *in folio*, beaucoup augmentée en 1684. Depuis, cette édition ayant passé de la main d'un Libraire en celle d'un autre en 1704, il y ajouta vingt lettres, & par ce moyen on a une suite presque complète de ce qui concerne l'Histoire des Arminiens depuis Jacques Arminius, jusqu'aux tems, qui ont suivi le Synode de Dordrecht. Le 15 août de la même année, en laquelle il publia ces lettres, il se maria à Elisabeth van Zorgen, fille du célèbre Jurisconsulte Nicolas van Zorgen, qui avoit été intime ami du fameux Jean Utenbogard. Il n'en eut qu'une fille, qui mourut jeune, après avoir perdu sa mère. En 1661, il publia en Flamand un petit livre en forme de Dialogue sur la Tolérance en matière de Religion, contre Jean Scépérus, qui avoit

avoit combattu cette même Tolérance. Etienne de Courcelles ayant fait imprimer le premier volume des Ouvrages d'Episcopus, qui lui avoient été communiqués par François de Limborch, Philippe procura l'édition du second en 1661. Il y ajouta une préface, où il défend la réputation d'Episcopus & des Remonstrans. Ce fut en 1667, qu'il fut appelé pour être Ministre à Amsterdam. Arnold Poelenbourg avoit succédé à Courcelles, dans la charge de Professeur en Théologie; & celui-ci étant mort, on avoit mis à sa place Isaac Pontanus Ministre dans la même ville. Celui-ci, dont les talens étoient sur tout pour la prédication, céda sa place à Limborch, pour une année, puis pour toujours le 19 avril 1668. Alors, il tourna toutes ses études de ce côté-là & s'acquit une grande réputation non seulement parmi ceux de son parti; mais même parmi les Etrangers. Sa douceur & sa modestie n'y contribuèrent pas peu. Deux ans après il mit au jour divers Sermons Flamands d'Episcopus, qui n'avoient pas paru jusques alors. Le neuvième de janvier 1674, il prit une seconde alliance, avec Cornille van de Kerck, de qui il a eu deux enfans. L'année suivante il procura une édition de toutes les Oeuvres de Courcelles son Maître, dont plusieurs n'avoient pas paru jusques alors; mais comme ni Episcopus ni de Courcelles n'avoient pas eu le tems de donner un système complet de la Théologie Remonstrante, il résolut d'en composer un, moins ample que celui que ses prédécesseurs avoient commencé, mais qui fût tout à fait complet. Quelques maladies & diverses occupations & distractions ne lui permirent pas de l'achever avant l'an 1684, & il ne parut qu'en 1696. Cet Ouvrage fut reçu avec beaucoup d'empressement par les Remonstrans. Aussi s'en est-il fait déjà quatre éditions. La même année 1686, il eut une dispute premièrement de vive voix, & ensuite par écrit avec Isaac Orobio, Juif de Séville, qui étoit sorti des prisons de l'Inquisition, & qui s'étoit retiré à Amsterdam, où il exerçoit la Médecine avec réputation. Cette dispute à procuré un Ouvrage, qui a pour titre, *Collatio amica de Veritate Religionis Christianae, cum erudito Juideo*. Il y fait voir que le Juif ne peut apporter aucun argument qui ait quelque force en faveur de la Religion Judaïque, qu'on ne puisse employer avec plus de raison & plus de force en faveur de la Religion Chrétienne. Le Juif opiniâtre ne voulut pas se rendre; mais il en vint jusques à dire que chacun devoit demeurer dans sa Religion; parce qu'il étoit bien plus facile de combattre la Religion d'autrui, que de prouver la sienne. Il alla même jusques à avancer que, s'il étoit né de parens qui adoraient le Soleil, il ne voyoit pas de raison pourquoi il abandonneroit cette Religion & la changerait pour une autre. On a joint au livre contre Orobio un petit Traité contre Uriel à Codra, Désiite Portugais, où Limborch détruit par des raisons très-solides, celles par lesquelles il prétendoit prouver qu'il n'y avoit point de Religion véritable que la naturelle. Peu de tems après M. de Limborch donna au public un petit livre Flamand d'Episcopus, qui contient une dispute qu'il avoit eue par écrit avec Guillaume Bom, Prêtre Catholique, dans lequel il prétend montrer que cette Eglise n'est point exempte d'erreurs, & qu'elle n'est point le Juge souverain des Controverses. En 1692, le livre des sentences de l'Inquisition de Toulouse étant tombé entre les mains d'un ami de M. de Limborch, qui comprend toutes les sentences prononcées par ce Tribunal depuis 1307, jusques en 1333, il résolut de les donner au public, & cela lui fournit l'occasion d'y joindre l'Histoire de ce terrible Tribunal, tirée des propres Ecrits des Inquisiteurs. En 1693, on fit par les soins de M. de Limborch une nouvelle édition en un gros volume *in folio*, de tous les Sermons d'Episcopus, auxquels il joignit non seulement une préface, mais aussi une Histoire fort longue de la Vie d'Episcopus, qui a été traduite en Latin par un jeune homme, & imprimée *in octavo*, à Amsterdam en 1701. En 1694, une jeune fille séduite par des Juifs, résolut de quitter le Christianisme pour se faire Juive. On la fit parler à quelques Théologiens, qui ne la persuadèrent pas; parce qu'ils entreprenoient de prouver le Christianisme immédiatement par l'Ancien Testament. M. de Limborch, ayant suivi avec elle la même méthode qu'il avoit employée avec le Juif Orobio, eut le bonheur de la persuader dans quelques conférences. M. de Limborch en a fait le récit à M. Locke, dans une lettre qui n'a pas encore vu le jour. Jean de Goede en a donné le précis dans une préface qu'il a mise à la tête de la Traduction Flamande de la dispute de Limborch avec Orobio, & imprimée à Amsterdam en 1723. En 1698, il fut accusé de calomnie par M. Vander Wayen, Professeur en Théologie à Franeker, pour avoir dit que feu M. Burman Professeur en Théologie à Utrecht avoit copié un passage de Spinoza dans sa Théologie Chrétienne. M. de Limborch répondit à ce Théologien & réfuta en même tems quelques autres de ses sentimens: cette réponse a été mise à la fin de la troisième édition de sa Théologie Chrétienne. On ne doit pas oublier, que Mrs Burman, l'un pour lors Professeur en Histoire & en Eloquence à Utrecht, & l'autre Ministre à Amsterdam, ont justifié la mémoire de leur père dans un livre, qui a pour titre *Burmannorum pietas*. M. de Limborch n'a rien répliqué. En 1700, on vit de lui un livre de piété, sur la manière de bien mourir, & celle de consoler les malades. Il commença en même tems un Commentaire sur les Actes des Apôtres, & sur les Epîtres aux Romains & aux Hébreux, qui a vu le jour en 1711. On y demanderoit un peu plus de Critique dans un siècle où cette Science est cultivée avec tant de soin & avec tant de raison. Dans l'automne de 1711, M. de Limborch commença à être attaqué d'une maladie de la peau, que les Médecins nomment *Herpes* ou *feu sacré*. Son mal augmenta l'hiver suivant. Enfin il mourut le dernier d'avril 1712, dans sa 79 année. Il avoit beaucoup d'amis parmi les Savans, tant dans sa patrie, que dans les pays étrangers, & principalement en Angleterre, où il étoit fort estimé. Il étoit d'un cara-

ctère franc & sincère; mais il favoit assaisonner sa franchise & sa sincérité de beaucoup de douceur & de discrétion; grave sans orgueil ni chagrin, civil sans affectation, gai & agréable selon les conjonctures, sans basse plaifanterie & sans malignité, il possédoit l'amitié de tous ceux qui le connoissoient. Il s'exprimoit avec beaucoup de netteté, & avoit une mémoire excellente. Il favoit l'Histoire de sa patrie, sur tout depuis 150 ans avec tant d'exactitude, qu'il se souvenoit des moindres circonstances, & même du tems auquel chaque chose s'étoit passée. Il souffroit sans peine qu'on ne fût pas de son avis; il refutoit les autres avec douceur, & voyoit sans chagrin qu'on attaqué ses sentimens. * Jean le Clerc, dans l'*Oraison funèbre de M. de Limborch*, & *Bibliothèque choisie*, tome 24. Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, tome 11. p. 39. & *Juv. Adriani à Cattenburg, Bibliotheca Scriptorum Remonstrantium*, Amsterdam, 1728.

LIMBOURG, l'une des dix-sept Provinces des Pays-Bas, avec titre de Duché, & une ville de ce nom, appartenoit cy-devant au Roi d'Espagne, & est maintenant à l'Empereur depuis le traité d'Utrecht. Cette province est située entre le Pais de Liège & le Duché de Juliers. Limbourg, sa ville capitale, est sur la rivière de Wêler, à trois lieues d'Aix, & à quatre de Liège, & est située très-avantageusement, avec un château sur un rocher. Les Hollandois prirent cette ville l'an 1633, mais elle fut depuis reprise par les Espagnols. Les troupes de Louis XIV. commandées par M. le Prince & par M. le Duc son fils, prirent Limbourg l'an 1675, & la ruinèrent. Depuis elle a été rendue aux Espagnols par la paix de Nimègue, l'an 1678. Le Limbourg a eu des Ducs particuliers, jusques sur la fin du XIII siècle. HENRI, Duc de Limbourg, mourut sans enfans. JEAN, l. du nom, Duc de Brabant, acheta ce Duché d'Adolphe, dit Comte de Mont. RAINAULT, l. de ce nom, Duc de Gueldre y prétendit. Ce fut le sujet d'une guerre qui devint fatale au dernier: il perdit la bataille de Worring, près de Cologne, le cinquième juin 1288, ses Alliez y périrent, & il fut contraint de tout céder au victorieux. Au reste, le Limbourg est assez fertile en grains, en fruits, & sur tout en herbes, & en eaux propres à la médecine. Spa, fameuse par ses eaux, n'est qu'à trois lieues de Limbourg. * Guichardin, *Deser. du Pays-Bas*. Pontus Heuterus. Meyer.

* **LIMBURG**, ville & Comté de Westphalie dans le Comté de la Marck. La ville est sur la Lenne, au sud de Ham dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

LIMBURG, en Franconie. Voyez LIMPURG.

LIME, en Latin *Limo*, anciennement *Elatar*, petite rivière de la Natolie propre, se décharge dans la Mer Noire, au midi de Pendarich, & au nord de Lippo. * Maty, *Diâ. Géogr.*

LIME, L Y M E R E G I S, bourg d'Angleterre situé sur la côte du Comté de Dorchester, aux confins de celui de Dévon. Il prend son nom d'une petite rivière à l'embouchure de laquelle il est situé. Il a séance & voix dans le Parlement d'Angleterre. Il y a un petit port, dans lequel le Duc de Montmouth mouilla avec trois grands vaisseaux l'an 1685, dans le dessein de se faire reconnoître fils de Charles II, Roi d'Angleterre, & d'occuper le trône, où il prétendoit que Jacques II. avoit été injustement élevé; mais sa petite armée ayant été défaits & lui ayant été pris, il eut la tête tranchée. * *Diâ. Anglois. Mémoires du tems.*

LIMEIL ou **LIMEUIL**, bourg de France dans le Périgord, à l'embouchure de la Vézère dans la Dordogne, & à cinq lieues au dessus de Bergerac. * Maty, *Diâ. Anglois.*

LIMENARQUES, ou Stationnaires, en Latin *Limenarcho* ou *Stationarii*. C'étoit des Soldats, que les Romains mettoient en divers lieux, pour empêcher les désordres, & principalement ceux que les Voleurs & les Bandits pouvoient causer sur les grands chemins. Auguste les établit après les guerres civiles, pour empêcher que les Soldats, qu'on avoit licenciés ne ravageassent l'Italie. Tibère en augmenta le nombre, comme Suétone nous l'apprend dans la Vie de cet Empereur. Le Chef de ces Soldats fut appelé *Irenarcha*, comme qui droit, *Prince de la paix*, parce qu'il procuroit la paix & la tranquillité publique. C'est aussi un des noms de Priape. * *Antiq. Rom.*

LIMENE, L E M E N E, anciennement *Romatium*, petite rivière du Frioul en Italie, qui baigne Porto Gruaro, Concordia, & se décharge dans le Golfe de Venise à Palata di Lémène. * Maty, *Diâ. Géogr.*

* **LIMENIUS** (*Ulpianus*) Préfet du Prétoire & Gouverneur de Rome, sous Constantin en 349. Il y a eu encore un autre Limentius, Comte des sacrés Libéralités, sous Honorius en 407. Il fut ensuite Préfet du Prétoire des Gaules. Voyez Zoïme, l. 5. & Jacobi Gothofredi, *Cod. Theodosiani Profusogr.*

LIMENTINUS, Dieu du Paganisme, ainsi nommé du mot *Limen*, qui présidoit aux seuils des portes. Cherchez F O R I C U L E.

* **LIMÉRAY**, bourg de France dans la Touraine, sur la petite rivière de Cisse est à l'est-nord-est de Tours, dont il est éloigné de six à sept lieues.

LIMERIK ou **LIMRICK**, Comté d'Irlande, a le Comté de *Tipperary* à l'est, celui de *Kerry* à l'ouest, le *Shannon*, qui le sépare du Comté de Thomond, avec un petit quartier de celui de *Yppéray* au nord, & le Comté de *Cork* au sud. Il a 48 milles de long, & 27 de large. Ce pais est fertile & bien peuplé; mais il y a peu de bonnes villes. Il est montagneux à l'ouest, mais plain & uni par tout ailleurs. On le divise en neuf Baronnies, qui sont celles de *Clonella*, de *Kerry*, de *Limerick*, de *Owneybeg*, de *Connaugh*, de *Clancilliam*, de *Suale-County*, de *Coisma*, & de *Coibles*, dans laquelle est Limerick. Cette ville, qu'on appelle aussi *Lough-Meatb*, a le droit de tenir un marché public, envoie deux Députés au Parlement, & est un Siège épiscop.

épiscopal, aujourd'hui la Métropole de *Munster* ou *Mommonie*. Elle est belle, riche, bien peuplée & très-forte, située en partie sur une île que forme le Shannon, & divisée en deux villes, la haute & la basse. On entre dans la haute où est le château & la Cathédrale, par deux grandes portes, à chacune desquelles il y a un beau pont de pierre, dont l'un conduit à l'ouest, & l'autre à l'est, avec des boulevards & de petits ponts-levis. La ville basse, fortifiée d'une muraille & d'un château, n'a qu'une porte & se joint au pont de la haute qui conduit à l'est. Quoiqu'elle soit à 50 milles de la mer, de gros vaisseaux de charge peuvent venir jusques à ses murailles. Elle est d'ailleurs à 95 milles ou environ presque à l'ouest de Dublin. Ireton, gendre de Cromwell, assiégea Limerick en 1651, & la prit après une vigoureuse résistance. Le Roi Guillaume III, ayant nommé *Boisfeu*, Gouverneur de Limerick, de rendre cette place, & ayant reçu pour réponse qu'il la défendrait jusques à l'extrémité, y mit le siège en 1690; mais il fut contraint de le lever. Le Général *Gibinet* qui l'assiégea l'année suivante, fut plus heureux & la força à capituler. On accorda au Général *d'Usson*, Commandant François, les conditions les plus avantageuses pour lui, pour sa garnison, & pour celles des autres places qui voudroient se retirer en France; de sorte que la réduction de cette place fut comme la fin de la guerre en Irlande. La capitulation fut signée le 14 octobre 1691. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome 3, p. 52. Larrey, Histoire d'Angleterre, tome 4, p. 302. 687. 708. &c.*

L I M E U I L (Isabelle de la Tour, Demoiselle de) fille d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, vérita par sa conduite le bon mot qu'on trouve dans le *Ménagean*, que la charge de fille d'honneur d'une Reine est très-mal aisée à exercer. Elle étoit sur tout dans une Cour aussi débordée que l'étoit alors celle de France. Elle succomba sous le poids de sa dignité à la vue de toute la Cour; car elle accoucha chez la Reine sans avoir été mariée. Le Prince de Condé étoit père de l'enfant; & Brantome nous apprend, que ce Prince s'étant marié, lui envoya redemander tous les bijoux qu'il lui avoit donnés; & qu'elle les rendit, mais avec des marques de dépit, qui faillirent à lui coûter cher. Il y en a qui prétendent, qu'après cette aventure la Demoiselle fut chassée, & d'autres qu'elle ne perdit point les bonnes grâces de la Reine. Quoi qu'il en soit, elle étoit fille de *Gilles* de la Tour Seigneur de Limeuil, & se maria ensuite avec *Scipion Sardin*, Baron de Chaumont sur Loire, noble Luquois. Sa sœur aînée fille d'honneur de Catherine de Médicis mourut à la Cour. Si Brantome en est cru, cette dernière n'avoit aucune religion, comme elle le fit assez voir par la manière dont elle mourut. * *Bayle, Dict. Crit.*

L I M E U I L, bourg. Voyez **L I M E I L**.

L I M F I O R D. Voyez **A L B O R G** (Canal d')

L I M I S S O, ville située sur la côte de l'île de Chypre, environ à seize lieues de Basso, du côté du Levant méridional. Limisso qui a un Evêché suffragant de Nicose, est presque ruinée. Plusieurs Géographes la prennent pour l'ancienne Amathonte ou Amathuse, en Latin *Amathus*, où Vénus avoit un temple célèbre. Mais d'autres soutiennent que les ruines de cette ancienne ville sont à plus de deux lieues de Limisso. * *Maty, Dict. Geogr.*

* **L I M M E N**, un des plus anciens & des principaux villages du Kennemerland dans la Nord-Hollande. Il est au sud de la ville d'Alkmar, tirant vers l'ouest, & en est éloigné de deux lieues.

L I M N E S, lieu proche de la ville d'Athènes, renfermoit un célèbre temple de Bacchus, où l'on faisoit combattre de jeunes gens à la lutte. C'étoit dans ce temple, où pendant les premiers siècles d'Athènes, on lisoit un Décret des Athéniens, qui obligeoit leur Roi, lorsqu'il se vouloit marier, de prendre une femme dans le pais, & qui n'étoit pas été mariée auparavant. * *Pausanias, in Atticis; J. Spon, Voyage d'Italie, &c. l'an 1675.*

* **L I M N U S** (Jean) célèbre Jurisconsulte, naquit le neuvième janvier 1502. Son père qui étoit Professeur en Mathématiques à Iène, le fit étudier dans les Ecoles triviales de cette ville & ensuite à Weimar. Quelque tems après il revint à Iène pour y étudier sous les Professeurs. Il perdit alors son père, & il quitta Iène en 1614, pour aller à Altorf, où il demeura jusqu'en 1617. Dans la même année, on lui confia deux jeunes Gentilshommes de Nuremberg pour les conduire en Italie, où un troisième vint les joindre. En 1618, la crainte de tomber entre les mains de l'Inquisition, leur fit quitter l'Italie sans avoir vu ni Rome ni Naples. Ils allèrent en France, & arrivèrent sur la fin du mois d'avril à Lyon. Après avoir passé deux ans en France, ils passèrent en Angleterre, d'où ils se rendirent en Hollande pour retourner à Nuremberg, où ils arrivèrent le premier octobre 1620. Peu de tems après Limnus alla de nouveau à Altorf, & l'année suivante à Iène, où, en 1623, il fut fait par Guillaume, Duc de Saxe, Auditeur d'un Régiment; mais la détention de ce Prince l'obligea peu de tems après à abandonner ce poste. Il se retira à Iène, d'où le Chancelier de Culembach le fit venir pour lui confier la conduite de son fils. Il s'acquitta avec honneur de cet emploi, & l'exerça pendant sept ans. Depuis cela, en 1631, les Tuteurs de Frédéric, Margrave d'Anspach, lui mirent entre les mains leur Pucelle, pour avoir inspection sur ses études. L'année suivante, il accompagna par l'ordre des mêmes Tuteurs les Margraves de Brandebourg Albert & Christian dans le voyage de France. Le second des Princes étant mort, il demeura au service de l'aîné jusques à l'an 1639. Alors ce Prince le fit Chambellan, & Membre de son Conseil Privé. Il exerça ces emplois jusques à sa mort, arrivée en 1663. Il n'avoit point été marié. On a de lui, *Traictatus de Academicis; Notitia Regni Francie; Jus Publicum Imperii Romano-Germanici*, en cinq tomes; *Dissertatio Apologetica de Statibus Imperii Romano-Germanici; Capi-*

tulationes Imperatorum & Regum; Observationes ad Bullam Avaram Caroli IV. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Witte, Diarium.*

L I M O G E S & L I M O S I N. Le Limosin province de France, a pour frontières, la Marche au septentrion, l'Auvergne au Levant, le Quercy au midi, & une partie du Poitou, du Périgord & de l'Angoumois au Couchant. Tout le pais en général est assez froid & stérile; il n'y croît presque point de bon vin, sinon dans le Bas Limosin, où l'on recueille le fameux vin de Puy-d'Arnac; peu de froment, mais quantité de sègle, d'orge & de châtaignes. César dit dans ses Commentaires, que ce pais fut taxé à fournir dix mille hommes, lorsque les plus puissans peuples des Gaules se liguerent contre les Romains. Aujourd'hui ses Habitans sont ingénieux, prudents, laborieux, & extrêmement mégers. Ce pais a donné cinq ou six Papes à l'église; & a produit divers Hommes de Lettres, comme Bernard de la Guyonie, Jean d'Aurat, Marc-Antoine Muret, dans ces derniers tems M. Baluze, & plusieurs autres renommés par leur esprit & par leur doctrine. On divise ordinairement cette province en Haut & Bas Limosin. Le Haut Limosin contient Limoges, Saint-Yrier, Saint-Junien, Chalus renommée par ses foires de chevaux, Saint-Léonard, & Pierre-Buffière. Le Bas Limosin comprend Tulle Evêché, Brive-la-Gaillarde qui est néanmoins du diocèse de Limoges, Uzerche place autrefois très-forte, d'où est venu le proverbe, *qui a maison à Uzerche, a château en Limosin*; Argentat, Roche-Abeille renommée par le combat de l'an 1569; le Vicomté de Turenne; le Duché de Ventadour; la belle Seigneurie de Pompadour, &c. Les principales rivières du Limosin sont, la Dordogne, la Vienne, la Vézère, la haute Vézère, &c. Il y a un Sénéchal d'épée pour toute la province, qui a dans l'étendue de sa charge les Présidiaux de Limoges, Brive & Tulle, & les Sénéchaussées de Limoges, Brive, Tulle & Uzerche. Le Roi n'y jouit d'aucun domaine en fonds de terre, parce que tout ce qui appartenait aux Vicomtes de Limoges a été aliéné par Henri IV, soit avant ou après son avènement à la Couronne: on n'a pas eu égard aux intentions de ce Prince, qui déclara expressément en 1602, que ces alienations étoient immuables, parce qu'il avoit voulu tenir ce domaine & les autres lieux de son domaine, séparément de celui de la Couronne.

Limoges est la capitale de la province, avec Evêché suffragant de Bourges, & Prédial sous le Parlement de Bourdeaux, & avec Bureau des Finances, Hôtel des Monnoyes, & Election du ressort de la Cour des Aides de Clermont. C'est une ville marchande, située en partie sur la croupe d'une petite colline, en partie dans un vallon sur la rivière de Vienne, bien fortifiée de murailles, & entourée par tout de profonds fossés. Quelques Auteurs prétendent qu'un ancien Prince Gaulois fit bâtir cette ville, & lui donna son nom. César témoigne que de son tems, elle étoit grande & peuplée. Ptolomée lui donne le nom de *Rastiatum*; Ammien Marcellin la nomme *Lemovicis*; les autres *Lemovica*, *Lemovicium* & *Lemovicina*. Apollinaris Sidonius témoigne que cette ville a extrêmement souffert en divers tems. Les Goths furent les premiers qui la pillèrent; les François la traitèrent ensuite de même; & les Anglois y causèrent de grands ravages sous le règne de Charles V. Bertrand du Guesclin, Connétable de France, la prit sur les Anglois l'an 1371, & le Prince de Galles la reprit quelque tems après par assaut. Il étoit tellement irrité contre les Habitans, qu'il se vangea même sur les femmes & sur les enfans, & en fit passer au fil de l'épée plus de quatre mille. Les François s'en rendirent encore maîtres. L'église cathédrale reconnoît S. Etienne premier Martyr pour son Protecteur; & l'on croit que S. Martial, premier Evêque de Limoges, en jeta les premiers fondemens. Outre S. Martial, on y reconnoît pour Saints entre les Evêques, Ferréol, Loup & Cessator. Ils ont eu d'illustres successeurs. Tarpion d'Aubusson, Hilduin de Limoges, Jourdain de Loron, Itier & Saibrand Chabot, Aiméric de Suérac, Jean du Cros Cardinal, Philippe de Montmorency, Jean de Langeac, Sébastien de l'Aubépine, Louis Lascaris d'Urfé, &c. Il y a à Limoges deux Chapitres, celui de la cathédrale, composé de vingt-huit Canoniques, & de dix-huit Sémiprêbendes, ou Vicairies; & celui de saint Martial, composé d'un Abbé Prévôt, d'un Chantre, de dix-sept Chanoines, & de douze Sémiprêbendes; l'Abbaté de Saint-Augustin, de l'Ordre de saint Benoît, Congrégation de Saint-Maur, dont l'Abbé est régulier, clercif & triennal; celle de S. Martin qui est unie à l'Ordre des Feuillans; celle de la Règle, qui est de Religieuses Bénédictines, & diverses autres maisons Religieuses, avec un beau Séminaire, sous la direction des Prêtres de la Congrégation de S. Sulpice de Paris, & un Collège où les Jésuites enseignent les Humanitez. Il n'est pas inutile de remarquer que l'Evêque de Limoges est Seigneur des Châtellenies d'Allezat, & que pendant la vacance du siège le Vicomte de Comborn jouit du revenu de ces Châtellenies, & en fait exercer la Justice, sous que le Droit de Régale, ait aucun lieu à cet égard. * *Ptolomée, l. 2. ch. 7. César, Comment. l. 7. & 8. Apollinaris Sidonius, Epistoliarum, l. 7. Epist. 6. Grégoire de Tours, l. 9. & 10. Jean Fayau, Deser. Lemovic. Sincerus, Itin. Gall. Du Chêne, Antiquitez des villes. Robert & Sainte-Marthe, Gall. Christ.*

DES VICOMTES de LIMOGES.

La ville de Limoges a eu des Vicomtes héréditaires, qui étoient aussi du Limosin, & qui portoit d'or à trois lions d'azur, armés & lampassés de gueules. Diverses Chartres du neuvième siècle ont parlé des Comtes de Limoges. La Chronique manuscrite de cette ville en fait aussi mention, comme Juste l'a remarqué dans son Histoire de la Maison de Turenne. On prétend que le Roi Eudes donna ce pais à FULCHER ou FULCO, qui en fut le premier Vicomte. D'autres assurent que Guillaume le Déot, Comte d'Auvergne, le donna à Ebles II, Duc d'Aquitaine.

ne, & que celui-ci y mit des Vicomtes qui s'en rendirent maîtres. Quoi qu'il en soit, on dit que FULCHER eut pour fils GE'RAUD, cru premier Vicomte de Limoges, qui vivoit encore l'an 975. Il épousa Rosilde, dont il eut 1. GUI, I. du nom, qui suit; 2. 3. Hildegaire & Hildain, Evêques de Limoges; 4. AIMERI, qu'on fait tige des Vicomtes de Rochecouart; 5. Géraud d'Argenton; 6. Geoffroi, Abbé de Saint-Martial. Le Sieur Belly ajoute Adelmotte, mariée 1. à Audebert I. Vicomte de Périgord; 2. à Guillaume V, Comte de Poitiers, & Duc de Guienne.

GUI, I. du nom, Vicomte de Limoges, & Seigneur de Brosse, mourut l'an 1025. Il épousa Emme, fille d'Aimar, dit Comte de Mitlefende, & laissa 1. AIMAR, I. du nom, dit le Bègue, qui suit; & 2. Pierre, nommé avec sa femme Sulpice, dans une Charte de l'église de saint Etienne de Limoges.

AIMAR, I. du nom, prit alliance avec Saneconde, dont il eut AIMAR, II. du nom, qui suit; & divers autres enfans.

AIMAR, II. du nom, Vicomte de Limoges, épousa Humberge, qui vivoit encore l'an 1073, & laissa AIMAR, III. du nom, qui suit.

AIMAR, III. du nom, laissa une fille unique Humberge ou Brunifende, qui succéda au Vicomté de Limoges, & qui épousa Archambaud III, dit le Barbu, Vicomte de Comborn. Ils eurent six fils & trois filles, 1. GUI, II. du nom, qui suit; 2. AIMAR, IV. du nom, qui continua la postérité; 3. Archambaud, Vicomte de Comborn; 4. Pierre; 5. Elie; 6. Bernard; 7. Marie, Abbesse de Notre-Dame de la Règle; 8. Beatrix, femme de Gaucein de Pierre-Puiffière; & 9. Amoldis, mariée à Olivier de Tours.

GUI, II. du nom, Vicomte de Limoges, mourut sans lignée de la Marquise de Marche sa femme.

AIMAR, IV. du nom, son frère lui succéda. Il vivoit l'an 1147, & épousa Marguerite de Turenne, fille de Raymond I, Vicomte de Turenne, & de Matilde, fille de Rotrou, Comte du Perche. Marguerite prit une seconde alliance avec Ebler, Vicomte de Ventadour, dont elle fut séparée sous prétexte de parenté; & une troisième avec Guillaume IV, dit Tellefer, Vicomte d'Angoulême. AIMAR IV eut AIMAR, V. du nom, qui suit.

AIMAR, V. du nom, fut marié par Henri, III. du nom, Roi d'Angleterre, à Sorra de Cornouaille, & mourut l'an 1199, laissant trois fils & quatre filles. L'aîné des fils fut GUI, III. du nom, qui suit.

GUI, III. du nom, fut Vicomte de Limoges, & mourut l'an 1230, ayant eu d'Ermenegarde sa femme, 1. GUI, IV. du nom, qui suit; & 2. Marie, femme d'Archambaud, V. du nom, Vicomte de Comborn.

GUI, IV. du nom, dit le Jeune, Vicomte de Limoges, épousa Marguerite de Bourgogne, fille de Hugues IV, Duc de Bourgogne, & d'Isabelle de Dreux, & il en eut MARIE, fille unique qui suit. Il mourut le 13 août 1263, & fut enterré dans l'église de saint Martial de Limoges.

MARIE, fille unique du précédent, née l'an 1260, lui succéda. Elle fut mariée à Tours l'an 1274 à Artus, Comte de Richemont, puis Duc de Bretagne, II. du nom, & elle mourut l'an 1290. Leurs enfans furent 1. Jean, III. du nom, dit le Bon, Duc de Bretagne, Vicomte de Limoges, &c. qui mourut le 30 avril 1341, sans postérité légitime; 2. GUI, V. du nom, qui suit; & 3. Pierre, mort jeune.

GUI de Bretagne, Comte de Penthièvre, V. du nom, Vicomte de Limoges, &c. mourut à Nigeon près de Paris le 27 mars 1331. Il avoit épousé Jeanne d'Avauour, dont il a laissé JEANNE qui suit.

JEANNE, surnommée la Baieuse, Duchesse de Bretagne, Vicomtesse de Limoges, &c. épousa par traité passé le quatrième juin 1337, Charles de Blois ou de Châtillon, qui fut depuis tué à la bataille d'Auray l'an 1364. Le Vicomté de Limoges lui fut adjugé par Arrêt du dixième janvier 1344. Jeanne le donna au Roi Charles V, par donation entre vifs le neuvième juillet 1369, & mourut au mois d'octobre 1384. Elle eut entre autres enfans, 1. JEAN de Bretagne, Comte de Penthièvre, &c. Vicomte de Limoges, qui mourut l'an 1403, laissant de Marguerite de Clifton sa femme, Olivier & Jean II, morts sans postérité; 2. GUILLAUME qui suit; & 3. Charles, Baron d'Avauour.

GUILLAUME de Bretagne, Vicomte de Limoges, laissa trois filles, dont l'aînée FRANÇOISE, Vicomtesse de Limoges, fut mariée à Alain, Sire d'Albret. Ils eurent JEAN, Roi de Navarre, père de HENRI d'Albret. Celui-ci laissa Jeanne, mariée à Antoine de Bourbon; d'où vint le Roi HENRI le Grand, qui unit l'an 1607 à la Couronne, le Vicomté de Limoges, & son Domaine particulier. * Juftel, Histoire de Turenne. Belly, Hist. des Comtes de Poitou. Du Chêne, Hist. des Châtell. Du Puy, Droits du Roi. Argentré, Froillard. La Chronique de Limoges. La Bibliothèque de Fleury, &c.

CONCILES DE LIMOGES.

Les Prélats d'Aquitaine célébrèrent deux Conciles à Limoges dans le onzième siècle, & pour un même sujet. Le premier fut tenu l'an 1029, & Gauzelin de Bourges y présida. Il s'agissoit de décider, s'il falloit donner à saint Martial, Evêque de Limoges, le titre d'Apôtre, comme le vouloient les Limosins, ou celui de Confesseur, comme d'autres le soutenoient. Le Concile ne put terminer cette question, qui fut encore agitée dans un autre Concile tenu à Bourges, puis à Limoges l'an 1032, & non l'an 1034, comme le disent Baronius & Binus. On consulta le saint Siège, qui décida que saint Martial devoit être révérendé comme Apôtre. Almoïn de Bourbon, Archevêque de Bourges, présida à ce dernier Concile; & Jourdan, Evêque de Limoges, se trouva à l'un & à l'autre. Sur une plainte que l'on forma dans le second, touchant les abolitions que les Papes accordoient à ceux qui étant excommuniés avoient recours au saint

Siège, il fut dit que personne ne pouvoit recevoir pénitence ou abolition du Pape, s'il n'y étoit envoyé par son Evêque. On met un autre Concile à Limoges tenu par Henri, Légat du saint Siège l'an 1182. * Conciles, tome 9. Glaber, Hist. Labbe, tome 2. p. 766. Biblioth. Manuscritorum Librorum.

L I M O N (le Col de) c'est un passage des Alpes, qui est dans le Comté de Tende, entre la ville de ce nom & celle de Conti. Il prend son nom du village de Limon, nommé anciennement Lumone. * Maty, Diâ. Géogr.

L I M O N (le Cap de) anciennement *Heraclium Prononitorium*, Cap de l'Amalie en Natolie. Il s'avance dans la Mer Noire, entre dans l'embouchure du Cafalmach & dans celle de Pormon. * Maty, Diâ. Géogr.

L I M O N A, petite île de la Mer de Rhodes. Elle est entre l'île de Rhodes & celle de Stampalia, sur la côte de la Natolie. Cette île a un bon port, mais peu d'habitans. * Maty, Diâ. Géogr.

L I M O N A ou L I M O N E, fille d'Hippomène, Archonte de la République d'Athènes, se laissa corrompre par un jeune Athénien, qui étoit passionné pour elle. Hippomène ne pouvant souffrir ce deshonneur dans sa famille, fit condamner le jeune homme à être tiré à quatre chevaux, & renferma sa fille dans une écurie, avec un cheval détaché, sans permettre qu'on leur portât aucune nourriture. Ainsi peu de jours après, le cheval affamé dévora cette fille. Ovide en parle en ces termes, dans son Poème intitulé *Ibis*, v. 459.

*Solaque Limone panam ne ferisit illum,
Et tua dente fero viscera carpat equus.*

* Erasme, in *Adagiis*.

* L I M O N E, rivière de l'île de Corse. Elle tire sa source d'un Lac qui est au milieu de l'île, coule vers le Couchant, baigne Cruzani, & se décharge dans le Golfe de Gincerca. * Maty, Diâ. Géogr.

L I M O S A, anciennement *Eibusia*, petite île de la Mer Méditerranée, située environ à quarante lieues de celle de Malte, en tirant vers les côtes de Tunis. Elle appartient à l'Ordre de Malte. * Maty, Diâ. Géogr.

L I M O S I N. Voyez l'article de L I M O G E S.

* L I M O U R S, bourg de France, dans cette partie de l'île de France que l'on appelle le Hurepoix. Il est au sud-ouest de Paris, dont il est éloigné d'environ sept lieues. Le Dictionnaire Universel de la France lui donne le nom de ville, & remarque qu'il y a là un château royal où Henri IV alloit souvent se délasser.

L I M O U X, petite ville de France dans le Haut Languedoc est sur la rivière d'Aude entre Alet & Carcassonne, à une lieue de la première, & à trois de la dernière. C'est la capitale du Comté de Razes, & le siège d'une Sénéchaussée, dans laquelle il y a deux Bailliages royaux, savoir, celui de Sault, & celui d'Esperaza. Limoux a été le siège d'un Evêché qu'érigea le Pape Jean XXII, en 1317, & qu'il transféra deux ans après en l'Abbaté d'Alet. Ces deux villes sont si voisines qu'elles envoient en commun un Consul aux Etats; & quand leur voix y est appelée, on dit Alet & Limoux. * Th. Corneille, Diâ. Géogr.

L I M P I U S (Pompée) Jurisconsulte, a publié *Repetitiones in varias Juris Civitatis leges*, imprimées à Venise en 1608; & *Dyslymus Ecclesiasticus*, in folio. * König, Biblioth. Petus & Nova.

L I M P O (Balthazar) natif de Moura, ville de la province d'Alentejo dans le Portugal, entra dans l'Ordre des Carmes en 1494, étant âgé de 16 ans, fit ses études à Salamanque, & depuis acquit au concours la première Chaire de Théologie de Lisbonne. Le Roi Jean III le fit Prédicateur de sa chapelle, & la Reine Catherine le voulut avoir pour Confesseur. Il fut deux fois Provincial de son Ordre, dont il fut tiré le 15 de novembre 1536, pour être Evêque de Porto, où il tint l'an 1540 un Synode, dont les Constitutions ont été imprimées. On assure qu'il régla parfaitement bien le temporel de toutes les églises de son diocèse. Le Roi l'envoya l'an 1543, au Concile de Trente, où il assista à trois Sessions. A son retour il passa à Rome, où il se fit beaucoup estimer, & obtint diverses grâces qu'il demandoit pour le bien du Royaume. Le 23 mars 1550, il fut transféré sur le siège Archiepiscopal d'Evora, qu'il gouverna aussi très-sagement; & après avoir fait beaucoup de bien à son Ordre, il mourut dans son Palais le 31 mars 1558, âgé de 80 ans, & plus rempli de mérites que d'années. * *Mémoires de Portugal*.

L I M P U R A, petite ville autrefois Impériale, maintenant sujette à l'Archevêque de Trèves, est située sur la rivière de Lohr, à une lieue & demie au dessous de la ville de Dietz. * Maty, Diâ. Géogr.

L I M P U R G (la Baronne de) petit Etat du Cercle de Franconie en Allemagne, est presque entièrement enclavée dans la Souabe, & située au midi de la ville de Hall en Souabe. Elle peut avoir six lieues de long, sur deux ou trois de large. Gaidorf & Chronberg, auprès duquel est le château de Limpurg, en sont les lieux principaux. * Maty, Diâ. Géogr.

L I M S T E R. Voyez L E O M I N S T E R.

L I M Y R A, petite ville autrefois épiscopale, dans le Mentefeli en Natolie, entre la ville de Mentefeli & celle de Finica. * Maty, Diâ. Géogr.

L I N.

L I N (Saint) Pape, étoit de Volterre dans la Toscane, & si l'on suit le sentiment de quelques Anciens, du vivant même de S. Pierre, il avoit déjà pris soin de l'Eglise comme Coadjuteur de cet Apôtre. Les Auteurs ne conviennent pas du tems où

commencé son Pontificat, si c'est du vivant de S. Pierre, ou après sa mort. Ceux qui prétendent qu'il a gouverné l'Eglise Romaine du vivant de saint Pierre, assurent qu'il commença de la gouverner en qualité de Vicaire de Jesus-Christ sur la fin du mois de juin de l'an 67. Pearson dit qu'il a été sur le Siège Apostolique depuis l'an 55, jusqu'en 67. Dodwel soutient au contraire qu'il n'a occupé le siège que très-peu de tems l'an 64, Anaclel lui ayant succédé cette même année, ou la suivante. Il conduisit l'Eglise dans un tems qu'elle étoit cruellement persécutée, & l'arrosa de son sang par un glorieux martyre le 23 septembre de l'an 73; car il eut la tête coupée par ordre de Saturnin, Confesseur, sous l'empire de Vespasien. Saint Lin avoit ordonné que les femmes entroient voilées dans l'Eglise. Nous avons des Actes de la passion de S. Pierre & de S. Paul qui portent son nom; mais ils sont remplis de tant d'erreurs, qu'il n'est pas difficile de voir qu'ils sont supposés, quoique Sixte de Sienna, Trithème & quelques autres en fassent mention. Ainsi on ne fait rien de sa vie ni de sa mort, & il n'y a pas d'apparence qu'il ait été Martyr. * Saint Irénée, *adv. Hæres.* l. 4. Saint Epiphane, *Har.* 27. Eusèbe, *Hist.* l. 3. Augustin, *contra Donat.* l. 2. Saint Jérôme, *in Lib. Onuphre, in Vit. Pontif. Baronius, A. C. 69 & suiv.* Bellarmin, *Rom. Pontif.* l. 9. ch. 9. *Sp. de Script. Eccles.* Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siècles.*

L'Auteur des Constitutions Apostoliques dit que saint Lin fut ordonné par S. Paul, & S. Clément par S. Pierre: ce qui revient au sentiment de Tertullien, qui dit dans ses Prescriptions, que S. Clément succéda immédiatement à S. Pierre. S. Epiphane, *Har.* 27, dit que S. Pierre avoit d'abord ordonné S. Clément; mais que ce saint n'ayant pas voulu accepter le pontificat, & s'étant retiré, S. Lin fut mis en sa place. Rufin assure que saint Lin a gouverné du vivant des Apôtres. L'Auteur du livre pontifical a suivi ce sentiment; mais il n'y a aucune apparence que saint Pierre & saint Paul aient ordonné des Evêques pour Rome pendant qu'ils y étoient; & encore moins que saint Paul en ait ordonné un, & saint Pierre un autre. Il faut donc supposer que saint Lin a succédé à saint Pierre & à saint Paul, après leur martyre arrivé le 25 juin de l'an 65. Eusèbe lui donne onze ou douze ans de pontificat; & les autres Auteurs conviennent à peu près du même nombre d'années; mais quelques-uns supposent qu'il est mort l'an 77, d'autres l'an 80. Suivant l'époque que nous avons marquée, il faut qu'il soit mort en 77.

LINACER (Thomas) naquit vers l'an 1460, à Cantorbéry. Il commença ses études à Oxford, où il fut reçu en 1484. Membre du Collège de toutes les Ames. Le désir extrême qu'il avoit d'apprendre, & de se fortifier dans ce qu'il avoit déjà, lui inspira le dessein de voyager & d'aller chercher ailleurs ce qu'il ne trouvoit pas dans sa patrie. Les Sciences commençoient alors à fleurir en Italie. Linacér attiré par la grande réputation des Maîtres qui y enseignoient, crut devoir la préférer à tout autre pays. Il alla d'abord à Florence, où il fut reçu avec beaucoup de bonté par Laurent de Médicis, qui étoit le Protecteur des Gens de Lettres, & qui lui fit la grace de permettre qu'il eût les mêmes Maîtres que ses enfans. Ces Maîtres étoient Démétrius Chalcondyle & Politien, sous lesquels il fit de grands progrès dans l'étude des Langues Gréque & Latine. Il passa ensuite à Rome pour visiter les bibliothèques, & pour consulter les livres qui pouvoient lui être utiles. Il fit dans cette ville connoissance avec Hermolaüs Barbarus, dont le commerce lui servit beaucoup pour se perfectionner dans ce qu'il avoit acquis. Il retourna ensuite en Angleterre, où la réputation de son mérite l'avoit précédé, & il fut aussitôt choisi pour être Précepteur du Prince Artus, fils aîné du Roi Henri VII. La lecture des livres de Gallien en Grec lui donna du goût pour la Médecine, & depuis ce tems-là il abandonna toutes les autres études pour s'y livrer entièrement. Il devint bientôt un des plus habiles du pays, & professa quelque tems la Médecine. Il fut ensuite appelé à la Cour, & fut successivement Médecin de Henri VII, de Henri VIII, & de la Reine Marie. On lui donna un Bénéfice en 1515, & il reçut l'Ordre de Prêtrise. Il n'en étoit pas pour cela meilleur Chrétien ni plus dévot; car il se mettoit si peu en peine de connoître sa Religion, qu'il ne jeta jamais les yeux sur l'Ecriture Sainte qu'à la fin de sa vie, & que même ce qu'il en lut alors le mit dans une colère extrême. Se sentant fort mal, il lui prit envie de lire la Bible: à l'ouverture du livre il tomba sur l'endroit de saint Matthieu, où Jesus-Christ défend à ses Disciples de jurer par le Ciel, &c. Comme il étoit grand jureur, cela lui parut si surprenant, qu'il se prit à jurer de toute sa force en disant, ou que ce livre n'étoit pas l'Evangile, ou qu'il n'y avoit point de Chrétiens au monde. C'est Selden qui rapporte ce fait, de *Syned.* l. 2. c. 11. Il mourut après une longue maladie le 20 octobre 1524, âgé de soixante & quatre ans. Les fondations qu'il a faites montrent assez combien il avoit à cœur l'honneur de sa profession; car il fonda deux Chaires de Médecine à Oxford & une à Cambridge, dont les Professeurs devoient expliquer Hippocrate & Gallien. Il forma outre cela le dessein de faire à Londres un Collège de Médecine, se donna bien du mouvement pour cela, & en vint enfin à bout. Il fut le premier Président de ce Collège, à la tête duquel il demeura les sept années qu'il vécut encore après l'avoir établi. Les assemblées se faisoient dans sa maison qu'il laissa en mourant à cette Société, qui la possède encore. Ces établissemens lui ont fait beaucoup d'honneur, & lui ont attiré de grandes louanges. Voici ses Ouvrages, *Proclus de Sphæra Græcæ & Latine; De emendata Latini Sermonis structura libri sex; Grammaticæ Rudimenta ex Anglico in Latinum translata per Georgium Buchananum; Galeni de tuenda valetudine libri sex Latine, Interprete Thoma Linacero; Galeni de Temperamentis libri tres, & de inæquali temperie unus, Latine; Galeni de pulsuum usu liber, & Pauli Æginetæ de diebus Criticis ex interpretatione Thoma Linacero; Galeni de Symptomatum libri quatuor.* * Wood, *Antiqui, Oxoniens.*

See. Castellani Vita Medic. Pitiscus, de Illustr. Angliæ Scriptoribus. Freind, Histoire de la Médecine. Le Père Nicéron, Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, &c. tome 4. p. 263 & suiv.

LINANGE (Le Comté de) petit pays d'Allemagne, enclavé dans le Palatinat du Rhin, à quelques lieues de la ville de Frankendal vers le Couchant. Ses lieux principaux sont Linange ou New-Leiningen, Turchein, Crunstadt & Lampsheim. * Maty, *Diâ. Géogr.* Voyez aussi LEININGEN.

LINARE'S. Voyez LIENARE'S.

LINAS, bourg ou village d'Espagne, en Catalogne, dans la Viguerie de Barcelone, est au nord-nord-est de la ville de Barcelone, dont il est éloigné d'environ huit lieues.

LINAS, bourg de France, dans cette partie de l'Isle de France qui porte le nom de Hurepoix. Il est dans le voisinage de Monthéry au sud-sud-ouest de Paris, dont il est éloigné d'environ six lieues.

LINCHANCHI, petite ville de l'Amérique septentrionale, dans cette partie de la Nouvelle Espagne que l'on nomme la Presqu'Isle de Jucatan.

LINCHIANG, ville de la Chine, sur la rivière de Lan, dans la province de Kianfi, où elle tient le huitième lieu. Elle a trois autres villes dans son Territoire, & sous sa juridiction. * Maty, *Diâ. Géogr.*

LINCK (Henri) de Misnie en Saxe, célèbre Jurisconsulte, né en 1642, de George Linck ou Lincken, Ministre dans le même pays, fut Professeur en Droit à Altorf où il vivoit encore en 1678. Il a composé un Traité du Droit des temples, imprimé en 1674. * König, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LINCKE (le Fort de) ou le Linck. C'est une petite forteresse de la Flandre. Elle est sur la Colne, & à une lieue & demie de Bourbourg vers l'orient. Les François la prirent en 1676. * Maty, *Diâ. Géogr.*

LINCOLN, en Latin *Lincolniæ* ou *Linnum*, ville capitale de la province de Lincoln, siège Episcopal, est située à côté d'une montagne à 103 milles de Londres. La partie inférieure de cette ville est arrosée par la rivière de Witham, qui y a un pont très-commode. Elle est fort ancienne, & les monuments antiques qu'on y voit sont foi de son ancienne grandeur. Selon Guillaume de Malmesbury, la ville de Lincoln étoit une des meilleures villes, des plus marchandes & des plus peuplées de toute l'Angleterre du tems des Normands, & Edouard III lui accorda le droit de foire des laines & du plomb. Elle avoit alors 50 églises Paroissiales, dont le nombre fut dans la suite réduit à 15 par les guerres, par les incendies & par les tremblemens de terre. Le plus bel ornement de cette ville est l'Eglise bâtie à l'honneur de la Vierge & de tous les Saints; elle est située sur un monticule, s'aperçoit de loin, & est fort fameuse à cause de la grande cloche qu'on y voit & qu'on appelle *Tonaf-Lincoln*. Remy de Fescani, Archevêque de Lincoln, fonda cette église après qu'il eut transféré dans cette ville le siège Episcopal de Dorchester dans la province d'Oxford, ce qui se fit dans le onzième siècle, peu de tems après la conquête des Normands; parce qu'alors on avoit fait un Canon, en vertu duquel tous les Evêques étoient obligés de fixer leur Siège dans les villes les plus célèbres & les plus considérables de leurs Evêchés. Peu de tems après la fondation, cette Cathédrale eut le malheur d'être presque ruinée par le feu, mais Alexandre, un des successeurs de Remy, la rétablit & l'orna magnifiquement. Quelques-uns de ses successeurs imitèrent son exemple, de sorte qu'elle devint un très-somptueux édifice. Le Diocèse de Lincoln a été resserré de tems en tems, Henri I en ayant séparé l'Evêché d'Ely, & Henri VIII ceux de Peterborough & d'Oxford. Nonobstant cela, l'Evêché de Lincoln a encore aujourd'hui la plus vaste Jurisdiction du Royaume, comme autrefois il avoit eu les plus grands revenus. Cet Evêché comprend les Comtez de Lincoln, de Leicester, de Huatington, de Bedford, de Buckingham & une partie de la province de Hereford, dans lesquels il y a 1255 paroisses, pour l'inspection desquelles il y a sous le diocèse encore six Archidiacres à Lincoln, à Leicester, à Bedford, à Buckingham, à Stow & à Huatington. Remy, dont il a été parlé cy-dessus, transféra à Lincoln le Siège Episcopal de Dorchester en 1072 ou 1076, & eut pour successeurs Robert Blovet, Alexandre, Robert de Querieto, Geoffroy Plantagenet, &c. Voici la suite des Evêques de Lincoln depuis le règne d'Edouard VI, jusques à nos jours.

1552. Jean Tailour, Professeur en Théologie, fut déposé l'année suivante.
 1554. Jean White, fut fait Evêque de Winchester en 1556.
 1556. Thomas Watton, fut déposé en 1559.
 1560. Nicolas Bullingham, fut fait Evêque de Worcester en 1570.
 1570. Thomas Cowper, Docteur en Théologie, fut nommé Evêque de Winchester en 1581.
 1584. Guillaume Wickham, Bachelier en Théologie, fut nommé Evêque de Winchester en 1594.
 1595. Guillaume Chaderton, Evêque de Chester, mourut en 1608.
 1608. Guillaume Barlow, Evêque de Rochester, mourut en 1612.
 1613. Richard Neyle, Evêque de Lichfield & Coventry, fut nommé à l'Evêché de Durham en 1617.
 1617. George Mountain, Professeur en Théologie, fut nommé à l'Evêché de Londres en 1621.
 1621. Jean Williams, Professeur en Théologie, fut nommé à l'Archevêché d'York en 1641.
 1641. Thomas Winasse, Professeur en Théologie, mourut en 1654, & le siège fut vacant pendant six ans.
 1660. Robert Sanderfon, Professeur en Théologie, mourut en 1662.

1663. Benjamin Lancy, Evêque de Peterborough, fut nommé à l'Evêché d'Ély en 1667.
 1667. Guillaume Fuller, Evêque de Limerick en Irlande, mourut en 1675.
 1675. Thomas Barlow, Professeur en Théologie, mourut en 1691.
 1691. Thomas Ténison, Professeur en Théologie, fut nommé à l'Archevêché de Cantorbéry en 1694.
 1694. Jacques Gardiner, Professeur en Théologie, mourut en 1704.
 1705. Guillaume Wake, Professeur en Théologie, fut nommé à l'Archevêché de Cantorbéry le 16 janvier 1716.
 1616. Edmond Gibson, Professeur en Théologie & Archidiacre de Surrey.

Outre que la ville de Lincoln a l'honneur d'être une ville épiscopale, elle porte aussi le titre de Comté, dont Edouard Fienens fut en possession vers le commencement du XVIII^e siècle. Ce titre lui étoit parvenu en droite ligne d'Edouard Fienens, Lord Clinton & Lord Amiral sous la Reine Elizabeth, qui le nomma Comte de Lincoln en 1572. Ce titre avoit été porté auparavant par diverses familles. La ville de Lincoln est aussi connue dans l'Histoire, parce que les Bretons sous leur Roi Arthur en chassèrent les Saxons. Ironside en chassa aussi les Danois qui l'avoient pillée. En 1140, il se livra une bataille près de Lincoln entre l'Impératrice Mathilde & le Roi Etienne, qui fut alors fait prisonnier. Henri III eut un fort plus heureux lorsqu'il s'empara de Lincoln le 19 mai 1217, quoique les Etats du Royaume la défendissent sous le Prince Louis, qui se vit obligé de se retirer à Londres & peu de tems après en France. * *Dict. Allemand.*

L I N C O L N S H I R E ou la province de **L I N C O L N**, en Latin *Lincolnia* ou *Comitatus Lincolnienfis*, est un Comté situé sur la mer dans la partie septentrionale d'Angleterre; vers le nord il a le Duché d'York, qui en est séparé par le Humber; vers le sud il a Cambridge & Northampton; vers l'est il a la Mer d'Allemagne, & vers l'ouest il touche Nottingham & Leicester. Du nord au sud il a 55, & de l'est à l'ouest 75 milles d'Angleterre. On divise ce Comté en trois parties nommées Lindsey, Kesteven & Holland. Holland est située vers le sud-est; Kesteven vers le sud-ouest; & Lindsey vers le nord. Lindsey est encore subdivisée en 17 Centuries, Kesteven en dix, & Holland en trois. On y compte en tout 630 Paroisses, & 34 villes à marché, dont les Habitans, aussi-bien que ceux des provinces de Leicester, de Rutland, de Nottingham & de Northampton, ont été appelez Coritains, Coritani par les Romains. Du tems de l'Heptarchie ce Comté faisoit partie du Royaume de Mercie & aujourd'hui il est du diocèse de Lincoln. L'air est ordinairement épais & chargé de brouillards dans les parties orientales & méridionales de ce Comté à cause des marais qui y sont: il est pourtant fort tempéré. Le terrain y est peu fertile en grains, mais ce défaut est compensé par la quantité d'oiseaux & de poissons qu'on y trouve, & à cet égard la province de Lincoln surpasse toutes les autres contrées de l'Angleterre, tellement qu'on y prend fort souvent 7000 canards sauvages à la fois. Dans les parties septentrionales & occidentales de ce Comté le terrain est fertile en grains & en pâturages. Entre les châteaux de la Noblesse de la province de Lincoln on remarque sur tout celui de Belvoir, appartenant au Comte de Rutland & qui est situé fort avantageusement; celui de Tattershall appartenant au Comte de Lincoln; & celui de Grimsthorp, appartenant aux Comtes de Lindsey. Charles Brandon, Duc de Suffolk, avoit fait bâtir ce château à la hâte, pour y recevoir Henri VIII, lorsqu'il fit un tour dans ces provinces. Le plus bel ornement de ce Comté sont ses églises, toutes bâties de pierres taillées & polies, de sorte qu'on peut dire qu'il n'y a point de Comté en Angleterre où il y ait de plus belles églises & de plus mauvaises maisons. On ne trouve ni rats ni souris à Plectho, quoique les environs en soient fort peuplez. On remarque encore que sous le règne de la Reine Elizabeth on vit tout à la fois plusieurs dignitez éminentes occupées par des personnes de la province de Lincoln, favoir, celles d'Amiral, de Thésorier, d'Archevêque, de Général des troupes en France, de Lord Juge & de Secrétaire d'Etat, par Edouard Clinton, Guillaume Cecil, Jean Whitegift, Pèlerin Bertue, Sir Edmund Anderson, & Thomas Willfon, qui s'étoient tous élevés par leurs mérites, secondez de la faveur de la Reine. Il y a dans l'Isle d'Axholm une carrière d'albâtre. Dans la partie de cette province qui est vers le sud-ouest on trouve des Astrolites à cinq rayons, qui étoient autrefois fort estimées, parce qu'on croyoit qu'ils avoient la vertu de procurer la victoire sur les ennemis. Du tems de Henri VIII, on découvrit près de Harlaxton dans cette province en labourant un champ avec la charrue, un caesque d'or massif, garni de pierres précieuses, qu'on offrit à la Reine Catherine. Lincoln, Stamford, Grantham, Boston & Grimsby, donnent chacune, outre les deux Baronnets, deux Membres au Parlement. * Camden, *Diser. Angl.* Beeve-rell, *Détails de l'Angleterre*, p. 143 & suiv. *Dictionnaire Allemand.*

L I N C O P E N ou **L I N D K O P I N G**, *Lingacopia* ou *Lincopia*, ville de Suède, avec Evêché suffragant d'Upsale. Nicolas Angléus, Légat du Pape Eugène III, y célébra l'an 1148 un Synode, dont il est fait mention dans la dernière édition des Conciles, tome 12.

L I N C U S, Roi de Scythie. Voyez **L Y N C U S**.
L I N D A N U S (Guillaume) de Dordrecht en Hollande, premier Evêque de Ruremonde, puis de Gand, fut un des plus célèbres Prélats & des plus habiles Ecrivains du XVI^e siècle. Il fit ses études à Louvain; & ayant voulu se perfectionner dans les Langues Hébraïque & Grecque, il alla en France, prendre les leçons de Mercérus & de Turnèbe. Etant retourné à Lou-

vain, il fut ordonné Prêtre, & reçu Licencié en Théologie l'an 1552. Il fit ensuite pendant trois ans des Leçons sur l'écriture Sainte à Dillingen. Enfin il fut chargé de divers emplois, & fait Inquisiteur de la Foi contre les Hérétiques dans la Hollande & dans la Frise. Il fut nommé à l'Evêché de Ruremonde, dans la nouvelle institution qui s'en fit du tems de Philippe II, Roi d'Espagne, & n'en prit possession que sept ans après, l'an 1567. Quelques affaires importantes l'obligèrent d'aller à Rome l'an 1568, où le Pape Grégoire XIII le reçut avec des marques particulières de bonté. Il fit un second voyage à Rome l'an 1584, après lequel il fut transféré en 1588, à l'Evêché de Gand après la mort de Corneille Jansénius. Il mourut trois mois après, le quatrième novembre de la même année, âgé de 63 ans. Ce grand homme, sévère observateur de la Discipline ecclésiastique, a composé divers Ouvrages de Controverse, dont le plus considérable est, la *Panoplie Evangelique*, divisée en cinq livres, imprimée à Cologne l'an 1563, & à Paris l'an 1564, avec quelques Ouvrages de Morale & de piété. Il donna l'an 1567, un Pseautier purgé de fautes, & éclairci par les textes Hébreu & Grec. Le style de Lindanus est véhément, un peu enflé, & cependant assez pur. Il peut passer pour un des Controversistes du premier ordre. Il favoit l'Antiquité; il avoit de bons principes de Théologie & de Morale; il étoit versé dans la lecture des Pères & des Conciles; il favoit le Grec & l'Hébreu; il avoit beaucoup d'élevation d'esprit, & étoit très-fort dans le raisonnement. Havéus a écrit sa Vie. Voici la liste de ses Ouvrages, *De optimo genere Interpretandi Scripturas, libri tres; Tabula analitica omnium Hæresium hujus sæculi; Panoplia Evangelica, sive de Verbo Evangelico, libri quinque; Stromatum libri tres pro defensione Concilii Tridentini; De Sacrificio Missæ audiendo; Dubitantibus, Dialogus, de Origine Sæcularum hujus sæculi; Rectoribus, Dialogus, de animi tranquillitate; De vera opud Romanos Ecclesia; Apologeticum libri tres ad Germanos, pro concordia cum Catholica Christi Ecclesia, contra novam Protestantium Confessionem Augustanam ex Lutheranæ Calvinicæ; Refutatione de Confessione ad Anvers, en Flamand; Apologia de la même, en Flamand; Paraphrasæ & Colligationes in Psalmum CXVIII (c'est le 119 dans l'Hébreu) cum Hypogæ & Oratione paraphrasticâ in eundem; Commentarius brevis de Cantico Angelico Alleluia; Responsio pro vera ac vivo Christi corpore in sancta Eucharistia, adversus Joh. Campani blasphemias; De Sapientia Christi; Psalterium vetus à sexcentis versibus restitutum, & de Græcæ atque Hebræicæ fontis illustratum; De la manière d'une véritable Confession, en Flamand; Oratio Synodica de Officio Pastorum; Paraphrasæ in Psalmos triginta priores; Paraphrasæ in Psalmos ad laudem antequam decantari solent; Un Catechisme, en Flamand; Speculum Sacerdotale; Exhortatio ad Hollandos ut redeant ad Catholicam Christi Ecclesiam; Messicus Aquilo, sive Declaratio Patricii Terentii Propbetæ, ab Aquilone pandetur omne malum; De Apostolico Virginitatis Voto, atque Evangelico Sacramentum Castitatis, libri quinque; De fugiendis hujus sæculi laicis, necisque ipsorum Evangelicorum Dogmatibus; De la vertu de l'Église, en Flamand; Contre ceux qui mangent de la chair dans des tems défendus, en Flamand; 23 Sermons de Controverse, en Flamand; Concordia discors, sive Confessio Augustana adulterata Confutatio; Le Labyrinthe Coréien, en Flamand; Le Guide du chemin qui mène à Jésus-Christ vrai Dieu, en Flamand; Conciones per Quadragesimam & Adventum; Conciones in Festis Sanctorum habitæ; Conciones Catechetice aliquæ; Catechismus juxta Concilium Tridentinum Doctrinam; L'illumination des Calucistes aveugles, en Flamand; Missa Apostolica, seu Liturgia S. Petri Apostoli cum Annotationibus & Apologia pro eadem; Glagbyra in Epistolâ Apocalypticâ S. Johannis Apostoli; Eusebius, sive de fugienda impietate & de ingrediendis sermo angusta vita Evangelicæ via; Paraphrasæ in septem Psalmos Penitentiales. Les suivants n'avoient pas encore vu le jour du tems de Valère André, Theophilus, sive de Officiis viri; Pro Decreto Concilii Tridentini de Purgatorio; Epistola Apologetica pro Concilio Tridentino; Exhortatio secunda ad Hollandos de Gog & Magog in Belgium adventantibus; Lacryma Germaniæ ad Pontificem Gregorium XIII; Cur necessaria sit Sacrorum Bibliorum castigatio, ad Gregorium XIII; Epistolæ libri tres, nempe Politicarum, Theologicarum & Miscellanearum; Hebræica Quæstiones Romanæ Pontificis vere ac merito appellari Universalem Ecclesiam Ecclesiæ Christi; De Fidei Christi contra Judæos & Judæizantes Bibliorum Interpretæ; Paraphrasæ in Psalmum LXXII, Exurgat Deus; (c'est le 68 dans l'Hébreu) Paraphrasæ in Cantica Canticum cum Annotationibus variarum Lætionum & trium Linguarum; Missa Apostolica, in quo est luculenta & solida Rituum & Apostolicarum Ceremoniarum Explicatio; Chronomachia Calvinistica; Decuria locorum ad Hæreticis nostri sæculi in Patribus aut edentis aut pervertendis deprecatorum; Epistola ad N. . . Calvinicantem, ut ad Catholicam redeat Ecclesiam; Tabula Noufragii Niceni; Alia Colloquiorum Religione per Germaniam concilianda causa habitorum. * Le Mire, Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 323 & suiv. Possévin, Sandère. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du XVI^e siècle*.*

* **L I N D A N U S** (David) de Gand, Jurisconsulte, a donné au jour, *Oratio de Homine jusque Institutione; De Teutoniana verbi Antiquitate, Sita, Nobilitate libri tres; Diverses Poësies*, en Latin & en Flamand; & en Manuscrit *Paradoxon, pro vultu contra vestes*. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 173 & 174.

L I N D A U ou **L I N D A W**, en Latin *Lindavia* ou *Landavium*, ville libre Impériale sur une île du Lac de Constance. Elle communique avec la terre ferme par le moyen d'un pont de 290 pas géométriques de longueur: on l'appelle communément à cause de cela la Venise d'Allemagne. On ne fait rien de positif sur l'origine de cette ville. Il y a beaucoup de vraisemblance que l'île qu'elle occupe est la même sur laquelle Tibère, le Génère d'Auguste, avoit son camp, & d'où il faisoit partir ses vaisseaux contre les Vindéliciens. Les anciens murs qu'on y voit encore & qui ont l'air fort antique, rendent la chose presque indubitable. Après que les Romains furent chassés de la Souabe par les Francs,

cette île étoit inhabitée & pouvoit appartenir à l'ancienne ville d'Éichach connue juſques dans l'onzième ſiècle, & qui avoit bâti l'églife de S. Pierre fur cette île, avant qu'il y eût eu d'autres Habitans. Mais la ville d'Éichach ayant été réduite entièrement en cendres en 1066, & ſes Habitans n'étant pas en ſûreté à cauſe des irruptions des Hongrois, ils achetèrent leur liberté du Comte Hugues de Brégentz leur Maître, & ſe retirèrent dans cette île où ils bâtirent peu à peu la ville de Lindau. Il paroît par le privilège de l'Empereur Rodolphe I, de l'an 1275, que dans ce tems-là, & long tems auparavant, Lindau étoit une ville libre de l'Empire & pourvue de très-beaux privilèges. Voici ceux dont cette ville jouit, par les conceptions de divers Empereurs. L'Empereur Rodolphe lui donna le privilège que lorsque l'on vendroit ou donneroit par teſtament quelques biens fonds au Clergé, il ne pourroit les garder que pendant un an, au bout duquel ils retourneroient à la famille d'où ils étoient fortis; elle a le droit de monnoie & d'exiger un péage des barques; Maximilien I lui accorda en 1518, la permission de pourſuivre ſes ennemis fur les territoires étrangers; Charles IV ordonna en 1348, qu'elle ne pourroit ni être hypothéquée, ni vendue par l'Empire. En 1264, elle fut preſque entièrement réduite en cendres, ce qui engagea l'Empereur Rodolphe à lui accorder de ſi beaux privilèges. Elle eut le même malheur en 1347; & en 1720, elle vit brûler ſon magnifique Arsenal & 30 maifons bourgeoifès. Toute la ville eſt diviſée en huit Tribus. En 1496, on y tint une Diète de l'Empire, dans laquelle on dreſſa les Statuts de la Chambre Impériale. En 1647, les Suédois l'aſſiégèrent en vain pendant neuf ſemaines, & les François la convoitèrent auſſi inutilement pendant la guerre de la ſucceſſion d'Éſpagne. Ce que cette ville a de plus conſidérable, eſt le Chapitre de Chanoineſſes ſéculières, qui ſont Catholiques, quoique le reſte de la ville ſoit Proteſtant. Elles étoient anciennement Religieuſes Bénédictines; & l'on croit que l'Abbaye fut fondée par le Comte Albert, Maire du Palais de Charlemaigne. Le Chapitre n'eſt compoſé preſentement que de l'Abbeſſe, & de quatre Chanoineſſes, qui doivent faire preuve de Nobleſſe de trois races, & qui ſont vêtues en ſéculières par tout hors du chœur, où elles portent un grand manteau noir doublé d'hermines. L'Abbeſſe eſt Princesſe de l'Empire, & a le droit d'envoyer aux Diètes ſes Députés, qui ont leur place dans le Cercle de Souabe. Dans le tems de guerre, elle doit fournir pour ſon contingent cinq hommes de pié. Autrefois quand elle ſortoit du monaſtère pour quelque cérémonie, on portoit toujours devant elle une épée nue; préſentement elle a encore le droit, lorsqu'elle eſt nouvellement élue, de délivrer un Criminel coupable de mort. L'Abbaye fert auſſi d'aſyle aux Criminels. * Mabillon, *Annal. Ord. S. Bened.* tome 2. Gaſpar Bruſch, *Chronol. Monafter. Germ. Franc. Petr. Suevia Eccleſiaſt. Knipſchild, de Jur. Civ. l. 3. totu capite 31. Pfeſſinger, ad Vitruvium, l. 11. c. 15.*

LINDAW, ville de la Baſſe Saxe. Voyez **LINDOW**.
* **LINDE**, petite ville de France, dans le Périgord. Elle eſt fur la rive gauche de la Dordogne, à l'eſt de Bergérac, dont elle eſt éloignée de trois à quatre lieues. * Sanſon, *Carte du Gouvernement général de Guienne.*

LINDEBERG (Pierre) naquit en 1562, & mourut en 1596. Il compoſa quatre livres de *chôſes remarquables arrivées en Europe*, depuis 1586, juſqu'en 1591. Il a fait encore un livre ſur les Songes; on a auſſi ſes *Chœſes* & ſes *Poëmata Juvenilia*. * König, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LINDEBERT ou **LUDIBERT**, Archevêque de Mayence fut élu en 863. Lorsque Lothaire le Jeune, Roi d'Auſtraſie répudia ſa femme Teuteberge pour prendre une Concubine pour laquelle ſe déclarèrent les Archevêques de Trèves & de Cologne, Lindebert prit le parti de la répudiée, & avec le ſecours du Pape il vint à bout de ce qu'il avoit entrepris. En 872, il ſe trouva en Bohême à l'expédition contre les Éclavons. L'année ſuivante il exorciſa & chaſſa le Démon du corps de Charles le Gros, fils puîné de Louis, Roi de Germanie, & lorsque ce malheureux Prince fut déposé en 887, il l'aſſiſta libéralement dans ſes beſoins. Lindebert mourut en 889, après avoir bâti à ſes dépens l'églife cathédrale de S. Maurice.

LINDEMBROGE ou **LINDEMBRUCH** (Frédéric) mort vers l'an 1638, a fait des Correſtions avec des Notes & des Observations ſur *Ammien Marcellin*, & il y a recueilli diverſes Leçons. Le même Ouvrage fut augmenté & réimprimé beaucoup plus correct l'an 1681. Il a encore fait des Notes ſur les Comédies de *Tirence*, ſur le Supplément de *Virgile*, & ſur les fragmens des anciens *Poëtes*; ſur les *Loix anciennes* des Bourguignons, des Allemands & des Viſigoths; & ſur les *Formules de Marſaſe*. On a auſſi de lui un *Gloſſaire ſur les Loix* de Charlemaigne & de Louis le Débonnaire. Enſuite Lindembroge a donné une édition d'*Hiftoriens d'Allemagne*. HENRI Lindembroge, qui vivoit un peu après les deux autres, a donné des Notes ſur *Centorin*. * Baillet, *Jugement des Savans, &c.* tome 2. partie 2. p. 234 & 235. n. 495. édit. d'Amſterdam 1725.

LINDEN, famille noble. Voyez **LYNDEN**.
LINDEN (Jean-Antoine Vander) *Cherchez VANDER LINDEN.*

* **LINDENFELS** ou **LINDERFELS**, petite ville du Palatinat du Rhin, au nord d'Heidelberg, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues. Les Comtes Palatins du Rhin l'achetèrent en 1277, des Markgraves de Bade pour 5230 marcs d'argent.
LINDERHAUSEN (Jean) Juriconſulte, né en 1571, enſeigna la Jurifprudence à Leiden. Il a compoſé *Diſputations Inſtitutionum Imperialis*. * König, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* **LINDEZSAS**, petite ville de Suède dans la Weſtmanie ou Weſtmanland, au nord-oueft d'Arboga dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues. * *Carte ſeconde des Couronnes du Nord*, attribuée à M. Delille.

LINDHOUT (Henri) de Bruxelles, floriffoit en 1608. On a de lui *Speculum Afriologie*, & *Introduſtio in Phyſicam Juſticiariam*, imprimée en 1597. * König, *Biblioth. Vetus & Nova.* Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 361.

LINDISFARN, île ſur les côtes de Northumberland en Angleterre. C'eſt la rivière de Tyde qui la rend une île, car quand l'eau eſt baſſe, on voit tout autour le rivage à ſec. On l'appelle aujourd'hui *Holy Land*, c'eſt à dire, *Île ſainte*. La partie la plus occidentale, qui eſt la plus étroite, eſt pleine de retraites pour les lapins, & du côté de l'orient elle eſt jointe à une petite langue de terre. La partie méridionale eſt plus large. Il y a une jolie ville, avec une églife & un château. Il y avoit un Evêché fondé par Aidan l'*Ecoſſois*, appelé pour prêcher l'Evangile aux Habitans de Northumberland. Il y eut onze Evêques dans cette petite île. Mais quand les Danois pillèrent toutes les côtes de la mer, le ſiège épifcopal fut transféré à Durham. Au deſſous de la ville il y a un port bon & commode, avec un Fort ſitué ſur un coteau au ſud-eſt. * Camden, *Britannia.*

LINDKOEPIING, ville. Voyez **LINCOPEN** cy-deſſus.

LINDO, petite ville ou bourg de l'île de Rhodes. C'étoit autrefois l'un des trois principaux lieux de l'île. Strabon au livre quatrième, dit qu'elle étoit ſituée ſur une montagne vers le midi, à l'égard de la ville même de Rhodes tirant vers Alexandrie. Il remarque qu'il y avoit un fort beau temple de Minerve Lindienne. * Maty, *Diſt. Géogr.*

LINDOSO, ville de Portugal. Voyez **LANHOSO**.

LINDOW, petite ville ou bourg du Marquifat de Brandebourg, dans la Haute Saxe. Il eſt ſur le bord d'un petit Lac dans le Comté de Ruppin, à trois lieues de la ville de ce nom vers l'orient. * Maty, *Diſt. Géogr.*

* **LINDOW**, ville du Cercle de la Baſſe Saxe en Allemagne. Sanſon la met dans la Principauté de Grubenhague, & M. Audifret la place dans le païs d'Eichfeld. Elle eſt au nord de Heiligenſtad, dont elle eſt éloignée de cinq lieues. Elle appartient à l'Archevêque de Mayence.

LINDRE (L'Étang de) eſt dans la Lorraine, à deux lieues de Marſal vers le Levant. Il a quatre lieues de circuit, & il eſt la ſource de la rivière de Sella. * Maty, *Diſt. Géogr.*

LINDSEY, partie du Comté de Lincoln en Angleterre; car ce Comté ſe diviſe en Lindſey, Keſſeven & Holland. Lindſey qui eſt au nord eſt la plus grande de toutes. On croit qu'elle a pris ſon nom de Lindſi, qui eſt l'ancien nom du Comté de Lincoln ſelon Bède. Elle eſt entièrement environnée d'eau. Elle fut honorée du titre de Comté dans la perſonne de Robert Bertue, Comte de Lindſey, & Grand Chambellan d'Angleterre. Son ayeul étoit le Lord Willoughby d'Ereby, créé Comte de Lindſey par le Roi Charles I, l'an 1626. Il fut tué à la bataille d'Edge-Hill le 23 octobre 1642. * *Diſt. Angl.*

LINDWOOD (Guillaume de) célèbre Juriconſulte Anglois dans l'Université d'Oxford, ſecurit ſous le règne de Henri V, Roi d'Angleterre, & fut envoyé par ce Prince, Ambaſſadeur en Éſpagne & en Portugal l'an 1422. Après le décès de ce Prince, qui mourut en France dans le château de Vincennes, il quitta la Cour, & ſe retira en Angleterre, où il fut fait Evêque de Saint-David l'an 1434, & mourut l'an 1446. Il a compoſé un Recueil des Conſtitutions des Archevêques de Cantorbéry, depuis Étienne de Langton, juſqu'à Henri Chicheley, diviſé en cinq livres, imprimé à Paris l'an 1505, à Londres l'an 1557, & à Oxford l'an 1579 & 1663. * Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XV ſiècle.*

LINEUS (Thomas) en Flamand *Flas*, Juriconſulte, ſit en 1531 une Harangue, à la louange de la guerre. Il publia auſſi en 1555, des Annotations ſur les Inſtitutes. * König, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* **LING**, **LINGE**, **LINGHE** ou **LINGUE**, petite rivière des Provinces-Unies, prend ſa ſource dans le Haut Bètau, coule de l'eſt à l'oueft, & après avoir arroſé Aſperen, Leerdam & Heukelom, ſe jette dans la Meuſe à Gorkum.

LINGAM ou **LINGUM**, image infâme qui ſe trouve dans toutes les Pagodes d'Ifuren, Divinité adorée dans les Indes. Le Lingam répréſente l'union des principes de la génération. C'eſt à cette Idole monſtrueuſe que ſe rapporte le culte le plus religieux. Les Bramines ſe font réſervé à eux ſeuls le privilège de pouvoir lui préſenter des offrandes, ce qu'ils ne font qu'avec un grand reſpect, & quantité de cérémonies. Une lampe allumée brûle continuellement devant cette Idole, environnée de pluſieurs autres lampes à ſept branches, entièrement ſemblables au chandelier des Juifs, qui ſe voit dans l'Arc triomphal de Titus. Ces lampes ne s'allument que lorsque les Bramines font leurs offrandes à cette Idole. C'eſt par cette représentation qu'on prétend enſeigner que l'Être ſuprême qu'ils adorent ſous le nom d'Ifuren, eſt l'Auteur de la création des animaux de différente eſpèce. * La Croze, *Histoire du Chriſtianiſme des Indes*, p. 463.

LINGAN, ville de la Chine. Elle eſt dans le Jannan aux contins de Tunquin, la troiſième en ordre de ſa province, elle a une grande juridiction qui renferme neuf autres villes. * Maty, *Diſt. Géogr.*

LINGE (Géofroy) Cordellier d'Angleterre, dans le XIII ſiècle, laifſa une Chronique depuis le commencement du monde juſqu'à l'an 1290, auquel il vivoit. Guillaume Botoneri fait mention de lui. * Voſſius, *de Hiſtor. Lat.* Botonerus, in *Antiq.* Henri Willot, in *Athen. Francic.*

LINGE, rivière. Voyez **LING**.

LINGELSHHEIM (George-Michel) Précepteur, puis Conſeiller de l'Électeur Palatin, floriffoit au commencement du XVII ſiècle. Il étoit né à Strasbourg. Il a paſſé pour être l'Auteur d'un livre intitulé, *Idolum Hallenſe*, où Lipſe eſt fort mal-

traité. Ce qui le faisoit croire, c'est qu'il en envoyoit des exemplaires à ses amis, & les prioit avec ect empressément, qui ne convient guère qu'à un Auteur de lui en dire leur avis. Scilicet étoit du même sentiment, moins fondé sur les raisons que je viens de dire, que sur ce qu'il croyoit voir dans cet Ouvrage le génie de Lingelsheim. Mais l'Auteur véritable de l'*Idolum Haliense* est Pierre Denaisius à qui Melchior Adam le donne sans hésiter. Ce livre fut imprimé en 1605. Lingelsheim entretenoit commerce de lettres avec Bongars; & M. Morhof, pour être peu attentif, s'est trompé, quand il a dit qu'il avoit été Secrétaire de Bongars, & qu'il avoit publié les lettres qu'ils s'étoient écrites. M. de Thou lui avoit confié le Manuscrit de son Histoire.

L I N G E N, *Linga*, ville d'Allemagne dans le Cercle de Westphalie, sur la rivière d'Embs, capitale du Comté de Lingen. Elle est au nord de Munster, tirant vers l'ouest, & en est éloignée d'environ quinze lieues. Cette ville est fortifiée & a un bon château.

L I N G E N (le Comté de) en Allemagne, dans le Cercle de Westphalie, est borné à l'ouest par l'Embs, au nord & au sud par l'Evêché de Munster, à l'est par l'Evêché d'Osna-brug. Il appartenoit cy-devant au Prince d'Orange, Roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume III, mais présentement il appartient au Roi de Prusse, selon le partage qui s'est fait de la succession de Guillaume III, en 1713, entre sa Majesté Prussienne & le Prince de Nassau-Orange.

L I N G E N D E S (Claude de) Jésuite, qui a passé pour un des plus excellents Prédicateurs du XVII^e siècle, naquit à Moulins en 1591, & se fit Jésuite à Lyon l'an 1607. Il fut pendant onze ans Recteur du Collège de Moulins. Il devint ensuite Provincial de la province de France. On le députa trois fois à Rome aux assemblées générales de la Société, & il mourut à Paris Supérieur de la maison professe, le douzième avril 1660, âgé de 69 ans. Les débris de ses Sermons qu'on a publiés après sa mort, témoignent que sa doctrine étoit profonde, & son éloquence admirable. La seconde édition de ses Sermons a été faite à Mayence en trois tomes in quarto, en 1664. Ils sont en Latin, & l'on remarque dans l'avertissement qu'on les a donnez tels qu'ils se font trouver en Latin dans le cabinet de l'Auteur: ce qui sûrement paroît assez singulier qu'un Prédicateur, qui prononce ses Discours en François, les écrive en Latin. * *Sotwel, Biblioth. Script. Societ. Jesu.*

L I N G E N D E S (Jean de) Poëte François, célèbre en son temps, étoit de Moulins, & vivoit sous le règne de Henri IV. Il se fit un nom par ses Poësies. On a entre autres de lui un Poëme sur la naissance de M. le Duc de Retelois. La meilleure de ses pièces est son *Eligie pour Ovide*. Il mourut jeune en 1616.

L I N G E N D E S (Jean de) natif de Moulins, & cousin du précédent, fut illustre Prédicateur, & parvint par son éloquence à l'Evêché de Sarlat l'an 1642, puis de Mâcon l'an 1650. Il prononça l'Oraison funèbre de Louis XIII à saint Denis. Il avoit été Précepteur du Comte de Moret, fils naturel du Roi Henri IV, l'an 1619. Il mourut l'an 1665. * *Bayle, Dict. Critiq.*

L I N G E N D E S (Nicolas de) frère de ce Prêlat, fut Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & fut envoyé en Espagne pour la négociation du mariage du Roi Louis XIII avec Anne d'Autriche. De sa première femme *Marie d'Abra de Raconis*, tante de Charles d'Abra de Raconis, Evêque de Lavaur, il eut *Charles de Lingendes* Maître-d'Hôtel du Roi, mort Sous-Doyen des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel, le 15 mai 1697, âgé d'environ 80 ans, père de *Jean-Augustin de Lingendes*, Capitaine de Cavalerie en 1689. * *Mercurus* du mois de juin 1689. *Bayle, Diction. Crit.*

* L I N G E U S (Godefroy) Cordelier Anglois, florissoit dans le XIII^e siècle.

L I N G O N S, étoient les anciens peuples qui habitoient la contrée où se trouve aujourd'hui la ville de Langres. Ce nom fut aussi donné à de certains Celtes qui avoient fixé leur demeure dans ce qu'on appelle aujourd'hui le Territoire de Ferrare & de Bologne. * *Ptolomée, Grégoire de Tours, Dilectes de l'Italie, tome 1. p. 13. ch. 14. Diab. Aemond.*

* L I N H A R E S ou L I N N A R E S, ville de Portugal dans la province de Beyra, est à l'est-sud-est de la ville de Coimbra, dont elle est éloignée d'environ vingt lieues.

L I N I E R E S, l'une des plus anciennes Maisons de la province de Berry, tiroit son origine d'*Eudes* qui suit.

I. *Eudes*, Seigneur de Linières, qui rehitua à l'Abbaie de Chézal-Benoit l'Eglise de Fougerolles du consentement de ses enfans, dont *Saguin* qui suit, étoit l'aîné.

II. *Saguin*, Seigneur de Linières, vivoit vers l'an 1070, & fut père de *Ge'raud* qui suit.

III. *Ge'raud*, Seigneur de Linières, de Rézay & de Thevé, eut de *Marais* sa femme plusieurs enfans, dont *Jean*, I. du nom, qui suit, étoit l'aîné.

IV. *Jean*, I. du nom, Seigneur de Linières, de Rézay & de Thevé, vivoit en 1113, & épousa *Enor*, qu'on dit fille de *Sulpice*, Seigneur d'Amboise, dont il eut I. *Guillaume*, I. du nom, qui suit; & 2. *Girard* de Linières, Trésorier de Saint-Martin de Tours.

V. *Guillaume*, I. du nom, Baron de Linières, Seigneur de Rézay, &c. vivoit en 1148, & assida *Sulpice*, Seigneur d'Amboise en ses guerres contre le Comte d'Anjou. On lui donne pour enfans I. *Jean*, II. du nom, qui suit; & 2. *Eudes* de Linières en 1177.

VI. *Jean*, II. du nom, Baron de Linières, &c. eut guerre avec *Raoul* dernier du nom, Prince de Déols, à l'occasion de laquelle il brûla le Prieuré de Berthenoux, à cause de quoi il fut excommunié par l'Archevêque de Bourges, ce qui l'obligea de s'accorder avec l'Abbé de Maçay en 1177. Il vivoit encore en

l'année 1200, ayant eu d'*Alix* sa femme, I. *Guillaume*, II. du nom, qui suit; 2. 3. *Jean* & *Pierre* de Linières.

VII. *Guillaume*, II. du nom, Baron de Linières, &c. épousa *Herfende*, qu'on dit fille d'*Horé*, I. du nom, Seigneur de Vierzon, veuve en 1226, dont il eut I. *Guillaume*, III. du nom, qui suit; & 2. *Enor* de Linières.

VIII. *Guillaume*, III. du nom, Baron de Linières, &c. vivoit en 1227 & 1262, & épousa *Marguerite*, dont il eut *Guillaume*, IV. du nom, qui suit.

IX. *Guillaume*, IV. du nom, Baron de Linières, fonda en 1268, le Prieuré de Saint-Hilaire, & vivoit en 1289. Il avoit épousé *Jeanne* de Villebéon, fille & héritière d'*Ursin*, III. du nom, Seigneur de Méreville, d'Achères, de Rougemont & de Brécy, dont il eut I. *Jean*, III. du nom, qui suit; & 2. *Jeanne* de Linières, mariée I. à *N...* 2. à *Pierre* de Blanchefort, Chevalier.

X. *Jean*, III. du nom, Baron de Linières, Seigneur de Méreville, d'Achères, de Rougemont, de Brécy, &c. mort en 1338, avoit épousé *Florie* de Jarez, fille de *Godemar*, II. du nom, Seigneur de Saint-Chaumont, & de *Blatrix* de Rouffillon, dont il eut I. *Guillaume*, Seigneur de Méreville, accordé le 15 mars 1325, avec *Aliénore*, fille de *Henri*, Seigneur de Sully, bouteiller de France, & mort avant l'accomplissement du mariage; 2. *Godemar* qui suit; 3. *François*, Seigneur de Rougemont & d'Achères, mort avant l'année 1344, sans enfans d'*Alix* de Culant, veuve de *Glofroy* de Surgères, & fille de *Jean*, Baron de Culant & de Châteaufort, & de *Jeanne* de Bouville; & 4. *Blatrix* de Linières, mariée le quatrième mai 1339, à *Gaulcher* de Frolois, Seigneur de Rochefort.

XI. *Godemar*, Baron de Linières, Seigneur de Rézay, de Méreville, d'Achères, &c. se trouva en l'oit de Bouvines l'an 1304, & mourut la même année. Il avoit épousé I. *Agnes* de Sancerre, fille de *Louis*, Seigneur de Sagonne, &c. & d'*Isabeau* de Thours; 2. *Marguerite* de Précigny, fille de *Renaud*, Seigneur de Laleu, de Marans, de Lommeau, &c. & d'*Eustache* de l'Isle-Bouchard. Du premier mariage sortirent I. *Jean*, IV. du nom, qui suit; & 2. *Agnes* de Linières, mariée à *Guillaume* de la Châtre, Seigneur de Béigny; du second mariage vintrent 3. *Godemar*, qui fit la branche des Seigneurs de Méreville, rapportée cy-après; & 4. *Florie* de Linières, Dame d'Estableau & de la Bretinière, mariée I. à *Jean* le Maigne, dit *Boucicault*, Maréchal de France; 2. à *Guillaume* Mauvinet, Chevalier, vivant en 1375.

XII. *Jean*, IV. du nom, Baron de Linières, de Rézay, &c. fut l'un des Barons du Berry, qui accordèrent au Roi le onzième juin 1348, une imposition sur leurs Terres pour l'entretien de 500 Hommes d'armes, servit sous Hue de Châtillon, Sire de Dampierre, Maître des Arbalétriers, & sous Raoul de Rayneval en 1368, & fut établi à la garde du pont & château de Saintes en 1380. Il servit sous le Maréchal de Sancerre en 1388, & fut retenu la même année à Paris avec d'autres Chevaliers pour la garde & sûreté de la personne du Roi. Il avoit épousé *Jacquette* de Mully, dont il eut I. *Jean*, Seigneur de Brécy, qui épousa *Blanche*, fille de *Guichard*, VI. du nom, Seigneur de Beaujeu, & de *Jeanne* de Châteaufort, sa troisième femme. Elle prit une seconde alliance avec *Eudes*, Sire de Culant, ayant eu de son premier mariage, trois filles nommées *Philippe*, *Jeanne* & *Marguerite* de Linières; 2. *Philippine* qui suit; & 3. *Marguerite* de Linières, alliée à *Arsaud* de Saint-Germain, Seigneur de Mont rond & de Rochetaillé, duquel elle étoit veuve en 1375. Elle pouvoit être fille de *Blanche* de Beaujeu.

XIII. *Philipppe*, Baron de Linières, de Rézay, &c. Conseiller & Chambellan du Roi & du Dauphin, Duc de Guienne, servit sous le Maréchal de Sancerre, fut fait Grand-Queux de France en 1401, & mourut en 1411. Il avoit épousé le troisième mai 1366, *Marguerite* de Chauvigny, Dame de Céli, fille de *Guy* premier du nom, Baron de Châteaufort, & de *Blanche* de Broûlle, dont il eut I. *Jean* V, qui suit; 2. *Louis*, vivant en 1403; 3. *André*, que l'on croit avoir été Comte de Lyon; 4. *Florie*, mariée I. le 17 novembre 1393, à *Guillaume*, Seigneur de Tucé; 2. à *Ingelger* d'Amboise, Seigneur de la Roche-corbon & de Marne, morte avant l'an 1414; 5. *Jeanne*, alliée I. à *Antoine* de Preully, Seigneur de la Roche-poisay; 2. à *Yves* de la Brocroye, Seigneur de Grillemont; & 6. *Marguerite* de Linières, qui épousa le 27 janvier 1414, *Jean* de Prie, V. du nom, Seigneur de Busançois, Grand Pannetier de France, & Capitaine de la grosse Tour de Bourges.

XIV. *Jean*, V. du nom, Baron de Linières, Seigneur de Rézay, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, & du Dauphin, Duc de Guienne, fut Grand-Queux en 1412, après la mort de son père. Le Duc de Guienne lui fit payer la même année une somme pour se mettre en équipage, & le suivre en son voyage de Bourges. Il s'attacha toute sa vie au service du Roi, en haine de quoi le Roi d'Angleterre confisqua toutes les Terres qu'il avoit tant de son chef que de celui de sa femme, aux Bailliages de Rouen, Caux, Mantes, Meullant, Senlis, & Prévôté de Paris, qu'il donna en janvier 1423, à Thomas de Ruis, Anglois, Ecuyer d'honneur du Duc de Bedford. Il vivoit encore en 1432, mais il mourut peu après, ayant eu de *Jacqueline* de Chambly, Dame de Vaux, fille de *Jean* de Chambly, dit le *Hasse*, & de *Blatrix* de la Roche-guyon, Dame de Vaux, pour fille unique *Jacqueline*, Baronne de Linières, héritière de tous les grands biens de sa Maison, mariée à *Edouard* de Beaujeu, Seigneur d'Amplepuis, &c.

SEIGNEURS de MEREVILLE, de Rougemont, d'Achères, &c.

XII. *Godemar* de Linières, fils de *Godemar*, Baron de Linières.

nières, & de Marguerite de Préeigny sa seconde femme, fut Seigneur de Méreville, de Rougemont, d'Achères, de Marans, de Nancey, & vendit en 1372, la Terre de Nancey à Guillaume de la Châtre, son beau-frère; celle de Marans à Tristan Rouault, Vicomte de Thouras; & celle de Rougemont en janvier 1385. Il avoit épousé *Jeanne* de Broisse, fille de *Louis*, Seigneur de Ste-Sévère & de Houffac, & de *Constance* de la Tour sa seconde femme, dont il eut 1. *Godemar* qui suit; 2. *Fran*, Evêque de Viviers, mort en 1443; 3. 4. *François & Pierre*, morts sans alliance; 5. *Isabelle* de Linières, mariée à *Jean* de Château-neuf.

XIII. *Godemar* de Linières, dit le Jeune, Seigneur de Méreville, de Ménetou-sur-Cher, de Rougemont, & d'Achères, mourut au voyage de Hongrie en 1396. Il avoit épousé *Agnès* Trouffeu, fille de *Jacques*, Vicomte de Bourgos, & de *Philipp* de la Châtre, dont il eut 1. *Godemar*, qui vivoit en 1406; 2. *Jeanne*, Dame de Méreville & de Ménetou-sur-Cher, mariée 1. en 1411, à *Jean*, Seigneur de Brifay; 2. à *Dreux* de Vandeu-nay, Seigneur de la Motte-de-Sully; 3. *Marguerite*, alliée à *Jean* d'Argenton; & 4. *Françoise* de Linières, qui épousa *Jean* de Gamaches, Seigneur de Rosfont. * *Thaumas* de la Thaumasière, *Histoire de Berry*. Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers*, &c.

LINIÈRES (Marquis de) *Chercher COLBERT*.

LINIÈRES, ville. Voyez LIGNERES.

LINLITGO, LINLITQUO, LINLITGOW

ou LITQUO, en Latin *Lindum*, ancienne ville des Damiens, est ornée d'un beau palais, & capitale d'un des trois Bailliages de Lothiane province d'Ecosse, & située près du Golfe de Forth, à cinq lieues de la ville d'Edimbourg, du côté du couchant. C'est une jolie ville, considérable par trois ou quatre endroits, son Lac, son Parc, son Palais royal & son antiquité. Elle est située sur les bords d'un beau lac d'un mille de long, qui est fort poissonneux & sur tout abondant en perches. La ville est coupée par une longue rue, qui s'étend d'un bout à l'autre, & qui est bordée de beaux édifices de chaque côté. On y voit un beau Palais royal, bâti sur une petite hauteur, vers le milieu de la longueur du Lac, dans lequel il se trouve une île qui s'élevé par degrez en forme d'amphithéâtre. Ce Palais est d'une structure magnifique de belles pierres de taille. Il fut achevé par le Roi Jacques I. Si l'on passe le lac, on arrive dans un grand & beau Parc qui est de la dépendance du Palais, & qui occupe toute la longueur du lac du côté du nord. * *Maty*, *Diâ. Univ. Beeverell*, *Délices d'Angleterre d'Ecosse & d'Irlande*, p. 1130. *Et. Julo*.

LIN, ville. Voyez LYNN.

LINNARÈS, ville. Voyez LINHARÈS.

LINOIS, bourg. Voyez LINAS.

LINOSA, île de la Mer Méditerranée, proche de la côte de l'île de Malte, dont elle dépend. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.*

LINSCHOTEN, village avec Bailliage, dans la province d'Utrecht, à peu près à l'ouest de la ville d'Utrecht dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

LINSCHOTEN (Jean Hugues de) natif de Harlem, s'est fait connoître par ses Voyages vers le nord, à la Chine & aux Indes. Dans ses plus jeunes ans, il prenoit plaisir à la lecture des Voyages, & conçut une forte envie d'apprendre la navigation, & d'aller visiter les pays les plus éloignés. En 1579, sa première course fut en Portugal & en Espagne, & ensuite dans les Indes Orientales, où il passa douze années entières. Lorsqu'il fut de retour au pays, il fit encore deux courses en 1594 & 1595, vers le nord, pour tâcher d'y trouver un passage pour aller dans la Chine; mais elles furent sans succès. Après cela, il vint s'établir à Enkhuisen, où l'on lui donna la charge de Thésorier. Il y mourut le huitième février 1611, à l'âge de 48 ans. Il a publié une Relation de tout ce qu'il avoit observé dans ses Voyages. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. La Vie & les actions des grands Hommes de mer*, en Hollandois. Van den Hoof, *Description de la ville d'Enkhuisen*, en Hollandois.

LINSKI ou GLINSKI (Michel) issu du sang royal de Russie passa une partie de sa jeunesse en Allemagne, & eut occasion de faire connoître sa valeur en Frise dans l'armée d'Albert, Duc de Saxe. Il alla ensuite en Pologne où il acquit une si haute estime, qu'Alexandre Roi de Pologne le choisit pour en faire son Ministre d'Etat le plus affidé. Mais sous le Roi Sigmond, successeur d'Alexandre, il fut tout à fait disgracié parce que l'on le soupçonnoit d'aspirer à la Couronne. Cela l'obligea à quitter le service de Pologne, & à entrer dans celui de Russie. Depuis ce tems-là, il fit à la Pologne tout le mal qu'il put, & prit en 1512 Smolensko & quelques autres places. Mais comme Basile refusa de lui tenir la parole qu'il lui avoit donnée, de lui donner le Gouvernement de cette ville & de ses dépendances, il chercha à se réconcilier avec le Roi de Pologne, qui lui envoya un de ses Conseillers pour l'affurer avec serment qu'il lui accordoit sa grace. Mais ayant eu le malheur de tomber entre les mains des Russes, il fut renfermé dans une étroite prison, où l'on le laissa croupir longtems, quoiqu'il Empereur Maximilien I. & la femme du Grand Duc employassent leur intercession en sa faveur, & il n'obtint sa liberté qu'après qu'il eut quitté la Religion Romaine pour embrasser la Gréque. Après la mort de Basile, il fut chargé de la tutelle des enfans de ce Prince; mais dans la suite, s'étant mis sur le pied de faire des remontrances à la Veuve, mère de ces jeunes Princes, on le condamna comme traître à une prison perpétuelle, dans laquelle il mourut, avant qu'il y eût passé une année entière. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. L. B. de Herberstein, Comment. de Rebus Moscov. Chytræ Saxonia. Sernecki Annales Pol. l. 7. p. 1200.*

LINSTOCK, anciennement *Olenacum*, ancien bourg des

Brigantes, dans le Comté de Cumberland en Angleterre, près de la Mer d'Irlande, & des ruines de la muraille, qui séparoit anciennement l'Angleterre de l'Ecosse. * *Maty*, *Diâ. Geogr.*

LINT, petite rivière de Suisse dans le Canton de Glaris, coule du sud au nord, jusqu'au dessous du Lac de Walensat, puis du sud-est au nord-ouest, jusqu'à ce qu'elle se rende dans le Lac de Zurich. Cette rivière donne le nom à la vallée de Lint, qu'en langage du pays on appelle *Lint-Thal*, & au village du même nom. * *M. Merveilleux & Jaillot*, dans leurs *Cartes de Suisse*. Voyez aussi LIMAT qui est la même chose.

LINTELO, ancienne famille noble de Frise, de laquelle est issu Everard de Lintelo, Seigneur d'Esfe, &c. qui a été en 1711 Ambassadeur extraordinaire à la Cour de Berlin. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Bucelin, Stemmat. partie 1. p. 206.*

LINTERNE, c'étoit autrefois une ville de la Campanie. Scipion l'Africain y mourut, s'y étant retiré par une espèce d'exil volontaire. Elle fut ensuite épiscopale. Maintenant elle est ruinée, & on en voit les ruines près de la *Torre de Patria*, qui est une tour bâtie sur le Golfe de Gayette, entre la ville de Pouzzol & l'embouchure du Volturne, environ à trois lieues de l'une & de l'autre. On voit aussi près de cette tour le *Lac de Patria*, que les anciens nommoient *Literna* ou *Linterna Palus*. * *Maty*, *Diâ. Geogr.*

LINTHEIM, petite ville d'Allemagne dans le Comté d'Isenbourg près de la rive gauche du Nidder. Elle est à peu près au nord-est de Francfort sur le Mein, dont elle est éloignée de six à sept lieues. Elle étoit connue dès avant le règne de l'Empereur Rodolphe de Habsbourg, & elle a beaucoup souffert par la guerre pendant l'interregne, mais elle fut rebâtie en 1289. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Winkelman, Description de Hesse*, en Allemand, p. 161.

LINTON, petite ville avec marché dans la contrée de Chilsford, dans le sud-est du Comté de Cambridge, à 39 milles Anglois de Londres. * *Diâ. Anglois.*

LINTRUP (Séverin) Conseiller du Roi de Danemar. Sa première charge fut celle de Recteur du Collège de Bergen en Norvège. En 1702, il fut appelé à Copenhague, & établi Préfet ou Inspecteur de la Communauté Royale des Etudiens. Bientôt après, il devint Professeur extraordinaire en Théologie, puis en 1708 Professeur ordinaire en Eloquence. En 1720, le Roi le nomma Evêque de Wibourg en Jutlande. Il mourut le 13 mars 1731, laissant une belle & nombreuse bibliothèque. Il avoit publié plusieurs petits Ouvrages sur l'Ecriture Sainte, & d'autres de Controverfe, & il a laissé divers Manuscrits qui sont en état de paroître, comme, *Dubia vexata Novi Testamenti; Harmonia Confessionis Augustanae & Anglicanae; Orthodoxia Evangelico-Lutherana inter errorum extrema ubique notia; Deliciae Oratorum Danorum; Acta Literaria ex Manuscriptis*, &c. * *Biblioth. Germanique*, tome 22. p. 182.

LINTHAL. Voyez l'article de LINT.

LINTZ (Hubert) de Cologne, mourut en 1634. Il publia des Tables des Sinus, accommodées à la toise. * *Konig, Biblioth. Vetus & Nova.*

LINTZ, ville d'Allemagne, dans la Haute Autriche sur le Danube, est nommée par Aurélien *Lyneta & Lynchum*, *Itin. l. 5*. C'est une ville assez agréable, située dans un pays fertile, & qui a eu part aux malheurs de l'Allemagne pendant les guerres des Suédois. Quelques Auteurs la prennent pour l'*Arelato* de Ptolomée. * *Consultez* la troisième partie de la Description d'Allemagne de Bertius.

LINTZ, petite ville du Cercle Electoral du Rhin, dans l'Archevêché de Cologne, sur le côté droit du Rhin entre Bonne & Andernach, à trois ou quatre lieues de l'une & de l'autre. * *Maty*, *Diâ. Geogr.*

LINUS (Saint) Pape. Voyez LIN.

LINUS de Chalclide, fils d'Apollon & de Terpsichore, ou de Mercure & d'Uranie, & frère d'Orphée, inventa selon quelques uns, les vers Lyriques. On croit aussi qu'il est le premier qui de Phénicie apporta les lettres dans la Grèce. Diogène Laërce dit qu'il écrivit de la Génération du monde; du Cours du soleil & de la lune; & de la Production des animaux & des plantes. Son Ouvrage commençoit par un vers Grec, qui dit que tout avoit été créé en même tems: ce qui fut depuis l'opinion d'Anaxagore. Nous trouvons dans Stobée quelques vers attribués à ce Poète. Il s'établit à Thèbes, où on le mit au nombre des Citoyens de cette ville, & il y montra l'Art de jouer de la Lyre à Hercule. Ce Disciple irrité de se voir reprimandé trop rudement par Linus, le tua d'un coup de sa lyre. * *Stobée, libro de Prudentia & de Spe. Plutarque. Suidas. Diogène, in Praefat. Gesner, in Biblioth. &c.*

Quelques Auteurs distinguent deux LINUS; l'un de Chalclide, fils de Psamathe & de Mercure, & selon d'autres, d'Apollon & de Terpsichore, ou selon Pausanias, d'Uranie & d'Amphimarus; l'autre Thébain, fils d'Isimène: mais comme on les fait tous deux inventeurs de la Lyre, & qu'on leur attribue la même chose, il est à croire que c'est le même. Les Poètes seignent qu'il fut tué à Thèbes par Apollon, pour avoir appris aux hommes à mettre des cordes au lieu de fil aux instrumens de musique. On fit sur ce sujet une chanson lugubre, qui fut appelée *Linus*, dont il est parlé dans Homère, dans Pausanias, dans Athénée & dans Suidas. Diogène Laërce dit que Linus avoit écrit en vers la Cosmogonie, ou la formation & le cours du soleil & de la lune, & la génération des animaux & des fruits, & qu'il commençoit son Poème par ces termes, *Quand le tems produisit toutes choses à la fois*. Mais Pausanias dit que Linus n'avoit rien laissé par écrit; & Origène dans le premier livre contre Celse, assure qu'il n'y avoit ni Loix ni Ecrits de Linus. Néanmoins Sextus Empiricus met Linus au rang de ceux qui avoient écrit avant Homère; & Eusèbe & Stobée rapportent quelques uns de

ses vers. On ne peut pas nier que les Anciens n'ayent cru qu'il avoit composé des vers comme Orphée, puisque Virgile, suivant la commune opinion, le compte pour le premier Poëte, *Eglogue 4. v. 55. & suiv.*

*Non me carminibus vincet, nec Thracius Orpheus,
Nec Linus; huic mater quamvis, atque huic pater adfit,
Orpheus Calliope, Lino formosus Apollo.*

Diodore de Sicile rapporte, sur la foi de Denys le *Mythologue*, que Linus fut le premier inventeur des Rythmes & des airs, & qu'il appliqua à la dialecte des Grecs, les lettres que Cadmus avoit apportées de Phénicie. Diodore ajoute encore que ce Linus avoit écrit les actions du premier Denys ou Bacchus, & d'autres Mythologies. Jamblique dans la Vie de Pythagore, cite deux vers que les Pythagoriciens attribuoient à Linus, mais qui sortoient de leur école. * Du Pin, *Biblioth. des Hist. Prof.*

LINUS, Historien Grec, étoit natif d'Oechalie. On ne fait pas en quel tems il a vécu. Etienne de Byzance a parlé de lui; & Suidas parle d'un autre LIXUS de Thèbes, dit le Jeune, pour le distinguer du premier, surnommé l'Ancien. * Vossius, *de Hist. Græc.*

LINYAO, ville de la Chine. Elle est la sixième de la province de Xienfi, & a quatre autres villes sous sa juridiction. Elle est située au pied des montagnes, à l'extrémité occidentale de la grande muraille de la Chine. * Maty, *Diâ. Geogr.*

L I O.

LION, l'un des douze Signes du Zodiaque, composé de vingt sept étoiles, qui représentent, dit-on, la figure d'un Lion. Le soleil entre dans ce Signe au mois de juillet. Les Poëtes ont feint que le lion de la forêt de Némée, qu'Hercule tua, & dont il prit la dépouille, fut mis par Jupiter dans le ciel, & forma cette constellation. * Cassius, *Astronom. Petr.*

LION, ville de France. Voyez LYON.
LION-en-BEAUCE. Voyez LYON, &c.
LION-sur-LOIRE ou LION-en-SULLIAS. Voyez LYON, &c.
LION le SAUNIER. Voyez LYON, &c.
LION (Jean) Voyez LYON.
LIONA, Sierra-Liona. Voyez SIERRA-LIONA.
LIONÉ, Sierra-Liona. Voyez SIERRA-LIONA.
LIONI. Voyez LEONI.

LIONNE, Maison de Dauphiné, noble & ancienne, étoit déjà connue du tems des anciens Dauphins, & possédoit dès lors plusieurs Terres vers Saint-Quentin en Dauphiné, & dans le Royanois, contrée de cette province. Cette famille y a été en si grande considération, qu'un petit pais de ce voisinage du Royanois en a pris le nom, ou le lui a donné. On y trouve même encore une petite rivière fort rapide & fort poissonneuse, appelée de ce nom. Le Dauphin Humbert, l'an 1339, fit don à HUBERT de Lionne, Gentilhomme, *Gardien de sa chambre*, ainsi qu'il l'appelle, de quelques fiefs & Terres, situés vers Saint-Nazaire; & cette libéralité fut depuis confirmée par le Roi Jean, & par Charles son fils aîné, Dauphin, tous deux ensemble l'an 1352. Depuis ce tems, ceux de cette Maison ont souvent fait éclater leur zèle pour le service des Rois de France. PIERRE de Lionne, fils de Humbert, parut longtems dans la guerre que la France eut contre les Anglois, & fut l'un des Dauphinois, qui sous le Dauphin Charles rendirent leur nom & leur réputation célèbres, par leur fidélité pour le service du Roi Jean. Il ne fut pas moins zélé pour le même Prince, lorsqu'il fut Roi, sous le nom de Charles, V. du nom, & pour son successeur Charles VI. Il combattit en Picardie, en Bourgogne, en Forés, en Auvergne, en Périgord, dans le Limosin, où les Anglois avoient fait tant de ravages l'an 1367. Enfin il se signala à la journée de Roisébeque, où les Flamans furent défaits l'an 1382, par l'armée du Roi Charles VI; & s'étant retiré en Dauphiné, il fit son testament le 28 juin 1398, où il légua à sa femme Jacquemette Roberte, fille de Robert de Pollenc, l'usufruit de ses biens, lui substituant ses fils CLAUDE & ALBERT, & fut enterré à Saint-Quentin, dans l'église de la paroisse au devant de la chapelle de la Vierge. ALBERT survécut peu à son père, & mourut l'an 1413, laissant, entre autres enfans, *Aimard* de Lionne, femme de *Gulguer* d'Arce, d'une des illustres familles de Dauphiné; & ALBERT II; qui fut tué à la bataille de Patay, où les Anglois firent des faits par la Pucelle d'Orléans l'an 1429. CLAUDE de Lionne, fils aîné de Pierre, ne voulut jamais reconnoître le Dauphin Louis, au préjudice du Roi Charles VII, son père, quoique la plus grande partie de la Noblesse de Dauphiné eût rendu hommage au Dauphin l'an 1446, & les années suivantes. Il se rendit donc à Saint-Priest, auprès de la personne du Roi, & le suivit à Lyon, sa Majesté étant venue sur les frontières de Dauphiné, pour y rétablir son autorité. Le Dauphin irrité de la conduite de Lionne, le fit arrêter prisonnier, & mener au Fort de Cornillon, où il mourut l'an 1455, laissant de Jeanne Allemand, d'une des premières Maisons de Dauphiné, fille de Jean, Seigneur de Rochechard, PIERRE II, de Lionne, qui dans deux révisions de feux, des années 1457 & 1458, comme noble, annoblit les domaines non nobles qu'il avoit à S. Quentin, à Royan, dans le Royanois, à Beaurepaire & à Geilans, & qui d'Henriette de Girondes, eut JEAN de Lionne, qui de sa première femme Catherine, fille de Claude Brun, Seigneur de Flandennes, laissa BERTON de Lionne, Seigneur de Batteville, Ambassadeur d'Espagne, fit à Londres au Comte d'Estrede, Ambassadeur de sa Majesté; & dans l'insulte que les Cortes de la Garde du Pape firent à Rome à M. le Duc de Créqui, Ambassadeur du Roi. M. de Lionne

dans le Pont-de-Royan, place alors considérable en Dauphiné, pour le Roi Henri le Grand, & contribua beaucoup par ses soins & par son autorité à faire revenir les places & les fortifications du Royanois, sous l'obéissance du Roi. ARBUS, fils cadet de Sébastien de Lionne, & de Bonne de Porte, fut Conciliier au Parlement, & épousa Isabelle de Servien, fille d'Antoine; Seigneur de Biviers, Syndic de la Noblesse, & Procureur des trois Etats de Dauphiné, d'une Maison fort ancienne & fort noble de la même province, & sœur d'Abel de Servien, Comte de la Roche des Aubiers, & Surintendant des Finances de France. Il fut si vivement touché de la perte de cette épouse vertueuse, que la mort lui enleva à l'âge de vingt & un ans, qu'encore qu'il fut encore jeune, il tourna toutes ses pensées vers Dieu, & s'engageant dans une dévotion exemplaire, il se lia aux Ordres sacrez. L'an 1638, le Roi le nomma à l'Évêché de Gap, qu'il eut beaucoup de peine à accepter, & qu'il ne voulut jamais changer pour l'Archevêché d'Ambrun, auquel le Roi le nomma depuis. Il éleva son fils HUGUES avec des soins extraordinaires; & dès l'âge de dix-huit ans, il le confia à son oncle Abel de Servien, qui en ce tems-là, étant Secrétaire d'Etat, pouvoit ne pas laisser inutiles les talens qui brilloient dans le jeune Hugues, & lui faciliter l'élevation aux grandes charges où il arriva depuis. Aussi, bien que Hugues n'eût que dix-huit ans, son oncle lui donna la première commission de sa charge; & dans un âge si jeune, le Cardinal de Richelieu qui avoit un merveilleux discernement pour le choix des hommes, conçut tant d'estime pour M. de Lionne, que quoique M. de Servien fut disgracié dans la suite, & le voulut faire demeurer dans l'administration des affaires; mais il le refusa, & s'en alla faire un voyage à Rome l'an 1636. Là il eut le bonheur d'acquiescer l'amitié & la confiance du Cardinal Mazarin; & l'on peut dire, que depuis ce tems, il fut presque toujours un de ses principaux Confidens. L'an 1643, il fut envoyé en Italie pour faire finir la guerre de Parme, & il en vint heureusement à bout. Il fut ensuite fait Secrétaire des Commandemens de la Reine Régente. Quoiqu'il servit toujours heureusement & fidèlement dans des tems aussi fâcheux, & qu'il fut obligé de se retirer de la Cour. Il fut bientôt rappelé; & après avoir été honoré de la charge de Grand-Maitre des Cérémonies, & de Commandeur des Ordres du Roi, il fut envoyé par sa Majesté l'an 1654, Ambassadeur extraordinaire vers les Princes d'Italie, où il fit réussir l'élection du Pape Alexandre VII, comme il en avoit l'ordre. Le Roi le retira de là sur la fin de l'année 1656, pour l'envoyer traiter la paix à Madrid. Son pouvoir fut tout entier écrit de la propre main du Roi: ce qui n'étoit jamais encore arrivé à nul Sujet. Il avança tellement une négociation si glorieuse & si importante, que tous les articles de la paix y furent arrêtés, & la réserve d'un seul point: ce que marque assez le grand traité des Pyrénées, dans lequel il est dit que ce traité de paix est fondé sur la négociation de Madrid. Ensuite l'an 1658, il fut envoyé conjointement avec le Maréchal Duc de Gramont à la Diète de Francfort, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire & de Plénipotentiaire de France dans l'Empire, & dans tous les Royaumes du Nord, pour l'élection de l'Empereur, & pour la pacification de tous les peuples Chrétiens. C'est là qu'il rendit à la France un service considérable, en faisant la Ligue du Rhin, qui partageant comme en deux parts tout l'Empire entre le Roi & l'Empereur, oppoisoit à la Maison d'Autriche la moitié des Princes d'Allemagne, pour fermer le passage à toutes les troupes qu'elle vouloit envoyer au secours de l'Espagne en Flandre: ce qui dans la suite obligea les Espagnols à donner les mains à une paix aussi défavantageuse pour eux, que le fut celle des Pyrénées. La gloire de ces trois importants emplois est assez bien exprimée par les paroles, que M. de Lionne écrivit lui même sans préparation, dans le livre des Bourgeois de Francfort, dans lequel ils ont coutume de prier les personnes de marque qui passent dans leur ville, de signer, pour en conserver la mémoire à la postérité. Voici ces paroles,

*Quod nulli forsam Mortalium contigit,
(Vana abijt gloria) ubi fidem enim non sapientiam,
Intra triennium terminum,
A Domino Domino meo Clementissimo,
Christianissimo Rege praefectus,
Romae, Madriti, Francofurti,
Creati summi Pontificis, Unicus pacis arbiter, Electioni Imperatoris,
Primo in bonum orbis Christiani feliciter profecto,
Secundo in ejus perniciem ab Hispanis dilato,
Tertium, quod Deus bene veritas, expetit.*

Pour récompense de ses services, le Roi lui accorda l'an 1653 des lettres patentes, par lesquelles sa Majesté le gratifioit de la dignité, état & charge de Ministre d'Etat; & ce fut en cette qualité, que pendant que le Cardinal Mazarin négocioit la paix des Pyrénées, & le mariage du Roi & de l'Infante, avec Dom Louis de Haro, premier Ministre d'Espagne, M. de Lionne travailloit aussi avec beaucoup d'application, pour vaincre toutes les difficultés qui s'y présentèrent. Le Roi ayant ensuite pris lui même la conduite de l'Etat, le retint l'an 1660, pour être une de ses trois premières têtes, par lesquelles il falloit exécuter ses principales volontés dans le gouvernement de l'Etat. C'est dans ce Ministère, que pendant onze ou douze ans, M. de Lionne rendit à la France des services très-considérables. Parmi ceux qui ont éclaté, on ne doit pas oublier ce qui se passa dans la supercherie que le Baron de Batteville, Ambassadeur d'Espagne, fit à Londres au Comte d'Estrede, Ambassadeur de sa Majesté; & dans l'insulte que les Cortes de la Garde du Pape firent à Rome à M. le Duc de Créqui, Ambassadeur du Roi. M. de Lionne

en porta la réparation si haut, & poussa les choses avec tant de vigueur, que deux victoires n'auroient pas acquis tant de gloire au Roi, que les satisfactions publiques qu'on lui en fit. Il ménagea aussi la cession que le Duc de Lorraine fit au Roi de ses États; & quelque temps après, l'achat de l'importante ville de Dunquerque. L'an 1653, pour avoir une autorité plus précieuse sur les affaires étrangères, qu'il dirigeoit déjà comme Ministre d'État, il traita de la charge de Secrétaire d'État, avec le Comte de Brienne. Enfin il mourut à Paris le premier septembre 1671, âgé de 60 ans. Voici comment Saint-Evremond parle de M. de Lionne dans une lettre à Isaac Vossius: „ Je suis surpris qu'un homme aussi consommé dans les négociations, si profond dans les affaires, puisse avoir toute la délicatesse des plus polis Courtisans pour la conversation & pour les plaisirs. On peut dire de lui ce que Salluste a dit de Sylla, que son loisir est voluptueux, mais que par une juste dispensation de son temps avec la facilité de travail dont il s'est rendu le maître, jamais affaire n'a été retardée par ses plaisirs. Personne ne connoit mieux que lui les beaux Ouvrages; personne ne les fait mieux; il les fait également juger & produire; & l'on est en peine si l'on doit estimer plus en lui la finesse du discernement ou la beauté du génie. M. de Lionne fut fort regretté, suivant M. de Saint-Evremond. C'est le seul, dit-il, en parlant des Ministres d'État, qui ait fait appréhender de le perdre & fait connoître ce qu'on a perdu au même instant qu'il est mort. M. de Lionne laissa entre autres enfans, de Paul Payen, qu'il avoit épousé l'an 1645, & qui mourut le 20 mars 1704, âgé de 74 ans; 1. Louis, Marquis de Lionne & de Clavefont (par le mariage qu'il avoit contracté l'an 1675 avec sa cousine, Jeanne-Renée de Lionne, héritière du Marquisat de Clavefont, & de la branche aînée de la Maison de Lionne, morte en décembre 1680) Maître de la Garderobe du Roi, mort le 22 août 1708, âgé de 62 ans, laissant un fils Colonel, qui fut fait prisonnier à la bataille de Hochstet en 1704, & nommé Brigadier des armées du Roi en 1710; 2. Jules, Abbé de Marmoutier, de Chalix, de Cercamp, & Prieur de Saint-Martin-des-Champs, mort le cinquième Juin 1721; 3. Arlus, Evêque de Rosalie, dont il sera parlé cy-après dans un article séparé; 4. Luc, Chevalier de Malte; & 5. Magdelaine, mariée le dixième février 1670, à François-Ambroise d'Étrées, Marquis de Cœuvres, depuis Duc & Pair de France, morte en septembre 1684. * Duplex, Histoire de Louis XIII. Gualdo Priorato, Histoire de la paix. La Barde & Priolo, de Reb. Gall. Fauvelet. Du Toc.

L I O N N E (Artus de) Evêque de Rosalie, Vicaire Apostolique de la province de Suchuen dans la Chine, né à Rome en 1655, pendant l'ambassade de Hugues de Lionne son père, Ministre & Secrétaire d'État, vers les Princes d'Italie, fut nommé Abbé de Cercamp, dont il se démit en 1671, en faveur de son frère; s'engagea dans les Missions d'Orient, où il travailla avec un zèle inatigable pendant plus de vingt années; & acquit une grande connoissance des Lettres & des Sciences Chinoises. Il vint en France en 1686, avec les Ambassadeurs du Roi de Siam, qu'il remena en leur pays l'année suivante. De là il passa à la Chine, & revint à Rome en 1703, pour les affaires de la Religion, & ensuite à Paris, où il mourut le deuxième août 1713, âgé de 58 ans, au Séminaire des Missions étrangères, & où il est inhumé. * Mémoires du tems.

L I O N N O I S. Voyez LYONNOIS.

L I O N S, ville & Vicomté de France en Normandie dans le diocèse de Rouen. Il est à l'est-sud-est de la ville de Rouen, dont il est éloigné d'environ six lieues.

L I O N S ou **L I H O N S**, bourg de France, dans le diocèse de Noyon, qui fait aujourd'hui partie du Gouvernement de l'île de France. Le Dictionnaire Universel de la France lui donne plus de douze cens Habitans.

L I O N S-en-FORET. Voyez LYONS, &c.

L I O N S-en-SANTERRE. Voyez LYONS, &c.

L I P. L I R.

L I P A, petite ville de la Croatie, sur la rivière de Dobra, près du Windisch-Marek à deux lieues de Mething, vers le Levant. * Maty, Dict. Géogr.

L I P A D U Z A. Cherchez LAMPEDOUZE.

L I P A R I, île de la Mer de Toscane, au septentrion de la Sicile, ainsi nommée, selon Plîne, du Roi Lipare, successeur d'Éole. Elle est la plus importante des sept îles qui sont nommées LIPARIENNES, & autrefois Éolides ou Pélagiques; parce que les Poètes seignotent que c'étoit le séjour de Vulcain & d'Éole Roi des Vents. La ville principale de l'île de Lipari fut ruinée par Barberousse, Capitaine des Turcs l'an 1544. Depuis on l'a rétablie, avec une forteresse considérable, dite la Pignatara. Il y a aussi le siège d'un Evêché suffragant de Messine. * Strabon, l. 6. Plîne, l. 3. c. 9. Cluvier, Sicilia Antiqua, l. 2. c. 14. Virgile en fait aussi mention, *Æneïdes*, l. 8. Cherchez EOLIES.

L I P A R I S (Michel) Prêtre de Messine, & Docteur en Philosophie & en Médecine, enseigna l'une & l'autre avec applaudissement à Messine & à Naples. Il s'étoit un peu trop engagé dans les troubles de Messine, & il lui en coûta la vie, ayant été décapité le dixième mars 1676. On a de lui, *Galensitarum Triumphus*, &c.; *Curfus Medicinalis adversus Job. Baptistam van Helmont*, &c. * Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.

L I P E N I U S (Martin) Luthérien, naquit le onzième novembre 1630, à Gortze dans le Brandebourg, de George Lipen, Laboureur de ce lieu & de Marguerite Hermann. Il fit ses premières études dans les Ecoles de Brandebourg & de Ruppin, & passa ensuite à Stetin en Poméranie, où il fit de grands progrès sous Mierclius & sous les autres Professeurs de ce Collège. En 1651, il alla faire ses études Académiques à Wittenberg, & y

appliqua à la Philosophie & à la Théologie. Après deux années de séjour dans cette ville, il y fut reçu Maître es Arts. On lui offrit des lors des postes avantageux, mais il ne put se résoudre à quitter si tôt cette Université, sentant bien qu'il avoit encore besoin d'instruction. Enfin il accepta en 1659 la place de Sous-Recteur du Hall qu'il conserva pendant treize ans, c'est à dire, jusqu'à ce qu'il fut appelé à Stetin pour y être Recteur & Professeur du Collège Carolin. Il quitta cette ville en 1676 & passa à Lubec pour y être Sous-Recteur, emploi qu'il a rempli jusqu'à sa mort. Il mourut épuisé de travail, de chagrins & de maladies, le sixième novembre 1692, âgé de 62 ans. On a de lui les Ouvrages suivans, *Disputatio Theologica de mirabili Animæ rationalis Origine*; *Disputatio Ethica de affectibus in genere*; *Disputatio Politica de Tyrannide*; *Disputatio Metaphysica de Regula*; *Disputatio Metaphysica de Mensura & Mensurato*; *Disputatio Logica de prima Mentis Operatione*; *Disputatio publica de Philosophia*; *Disputatio Metaphysica de Toto & Partibus*; *Disputatio Physica de Montibus*; *Disputatio Metaphysica de Necessitate & Contingentia*; *Dissertatio Historica de Maria ortu*; *Dissertatio publica de Cruce Christi*; *Dissertatio moralis de violentis Manibus*; *Bigo Problematum Physicorum de tridit ante Diluvium existentia*, & *sermoni in Bruti carentia*; *Diversus Metaphysicus de communicationis Quidditate, Veritate & Varietate*; *Exercitationes Aristologica quotior*; *Fisciculus Disputationum, quarum prima Junæ Diapylus Tholassius, ex sacra Historia desumptus ex Philologia illustratus, altera de Navigio Salomonis, & tertio de Ophir*; *Navigatio Salomonis Ophiritica*; *L'heureuse Mort de Christian-Charles Mylius, Docteur en Droit, en Allemand*; *Eloge funèbre de Marie-Catherine Schützlein*; *Camera celestis*; *Falsæ Hallenæ*; *Decas Thesium Philosophicarum*; *Programma de Davis Aëdo*; *Physica Lapidum Consideratio*; *Programmata Stetinensia*; *Integra Srenianum Civitatem Historiâ in prima origine, &c.*; *Sirena Ecclesiastica*; *Bibliotheca Reali Theologica*, deux volumes in folio; *Biblioth. Reali Philosophica*, deux volumes in folio; *Bibliotheca Reali Juridica*; *Bibliotheca Reali Medica*. * Le Père Nicéron, Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 19. p. 185. & suiv.

L I P H E I M, bourg du Cercle de Souabe en Allemagne, dans le territoire d'Ulm, est sur la rive droite du Danube, au nord-nord-est de la ville d'Ulm dont il est éloigné d'environ trois lieues.

L I P I N G, ville de la Chine, septième capitale de la Province de Queicheu. Elle commande à quatorze tant Citez que forteresses qui sont *Jungcum*, *Ca*, *Hung*, *Tanchi*, *Parchu*, *Sixan*, *Caoie*, *Hual*, *Loungsi*, *Groiang*, *Sinbo*, *Clunglin*, *Chéki*, & *Lungli*. La Langue des Habitans est entièrement inconnue aux Chinois, & les malades y offrent les os de leurs poules à leurs hôtes afin d'obtenir leur guérison. Ils font des habits d'un drap de chanvre cru, ou d'une herbe qui lui ressemble, nommée *Cé*. Ces habits sont extrêmement commodes pour l'Été. On voit à Liping un pont très-rare bâti par la nature sur le Torrent de Tanchi, que ceux du pays nomment *Pansem*, c'est à dire, *Pont fait par le Ciel*. On lui donne deux perches de largeur & vingt de longueur. Le mont de *Paiung* est au sud-est de la ville; celui de *Kinping*, qu'on nomme la muraille dorée à cause de sa beauté, est à son Levant; la montagne de *Tungquor*, haute & presque inaccessible, a une belle campagne sur son sommet; & celle de *Taiungest*, renommée pour une belle caverne qu'elle renferme & qui est creusée en manière de maison: l'un des côtés a trois stades & il y a un petit ruisseau qui la coupe & qui passe par le milieu. * *Abrégé des Historiens de la Chine*, ch. 51. Th. Cornelle, *Dict. Géogr.*

L I P M A N, Rabbin Allemand, composa en Hébreu l'an 1599, un livre intitulé, *Nitsachon*, c'est à dire, *villain*, contre la Religion Chrétienne, & contre les Sadducéens. Théodoric Hakspan, Professeur à Altorf, le publia l'an 1644, avec un Traité de sa façon, intitulé, *de Scripturnæ Fidelitatem in Theologia usque vario & multiplici*, in quarto. Lipman fit lui-même un Abrégé de son Ouvrage en vers Rabbiniques. Il a été publié par Christophle Wagenseil, avec une longue réfutation dans son recueil intitulé, *Tea signa Sarranicæ*, imprimé à Altorf l'an 1681.

L I P P A, ville de Hongrie, située sur la rivière de Maros ou Marisch dans un pays fertile, est environnée de bonnes murailles, & d'un fossé plein d'eau. Il y a un château au milieu de la ville, fortifié de quatre bastions, & entouré aussi d'un bon fossé. Cette ville fut prise d'assaut le 19 Juin 1688, & il y eut plus de six cens Turcs tués, & peu du côté des Impériaux. Le château se rendit en suite à discrétion le matin du 21 du même mois. On y trouva dix-huit pièces de canon, & quantité d'autres munitions de guerre. La garnison qui étoit au nombre de plus de 2200 hommes fut faite prisonnière de guerre, avec le Commandant de la place, & ceux de Téméswar & de Jéno. Le Commandant avoit déjà été pris deux fois prisonnier par le Général Carassa, qui commandoit à ce siège, il lui avoit promis de ne plus porter les armes contre les Chrétiens; c'est pourquoi il se jeta à ses pieds pour lui demander la vie que ce Général lui promit sous le bon plaisir de l'Empereur. Les femmes & les enfans, au nombre de 1200, furent envoyés à Téméswar avec escorte. Il y avoit à demi-lieue de l'autre côté de la rivière un fort château, dont les Impériaux se firent en même tems. * *Mém. du tems.*

L I P P A Y (George) de Zombor, issu d'une des principales familles de Hongrie, fut Evêque de Weprim, devint en 1635 Chancelier du Royaume de Hongrie, & fut obligé par sa charge à résider à la Cour de l'Empereur Ferdinand II, qui le fit Membre de son Conseil Privé. En 1642, il fut fait Archevêque de Gran, & fut nommé Commissaire par l'Empereur pour travailler au traité de paix à Tirnau, conjointement avec le Prince George Ragotsky. En 1648, il couronna à Presbourg le Roi Ferdinand IV. En 1649, il assembla à Tirnau, où il se tenoit ordinairement, un Synode où fut déposé George Drascowicz Evêque de Raab. A la Diète de 1649, il s'opposa aux Pro-

teffans, contribua à l'élection du Comte Palfy pour Palatin, & se rendit à Vienne. Quelque tems après, il fit environner de murailles la ville d'Essek, travailla en 1655 à faire élever l'Archiduc Léopold pour Roi de Hongrie, & fit la cérémonie du couronnement le septième juillet de la même année. En 1659, il se trouva encore à une Diète, & dans celle qui se tint en 1662, il traversa les Protestans autant qu'il lui fut possible, de sorte que l'assemblée se sépara infructueusement. La guerre contre le Turc étant survenue, il eut à souffrir de grands dommages dans son Archevêché, & se retira de Presbourg, pour se mettre dans un lieu de sûreté où il mourut en 1666. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Szentivani Miscellanea, décade 3. partie 1. Meyer, Continuation d'Oréllius. Sotwel, Biblioth. Soc. Jesu, p. 469. Czvitingeri Lister. Hung.*

* LIPPAY (Jean) frère du précédent, naquit à Presbourg, le 30 janvier de l'an 1606, & entra en 1622 dans la Société des Jésuites. Il fut Professeur à Gratz & à Vienne, où il enseigna les Belles Lettres & les Langues saintes. Il eut la direction de plusieurs Collèges & du Séminaire Hongrois à Vienne. Il passa le reste de ses jours à la Cour de son frère l'Archevêque, & il mourut à Trenschin le deuxième juin 1662. Il a publié en Hongrois un Almanac pour l'Economie de la Campagne, & il y traite de l'Art d'enter & de semer, & de la production de différens fruits. * Les mêmes.

LIPPE (Le Comté de la) est l'un des Etats du Cercle de Westphalie en Allemagne. Il est séparé en deux parties par le Comté de Ritberg. La partie méridionale qui porte proprement le nom de Comté de la Lippe, & qui avoit autrefois celui de Comté d'Oberwald, du bourg de ce nom, sur les ruines duquel la Lippe fut bâtie vers le douzième siècle; cette partie méridionale, dis-je, est située autour de la rivière de Lippe, entre le Comté de Ritberg, la Westphalie, & les Evêchés de Paderborn & de Munster. C'est un petit pais, qui n'a rien de considérable que la ville de Lippe. La partie septentrionale, qu'on nomme quelquefois le Comté de Lemgow, est entre les Comtez de Ritberg, de Ravensberg, & l'Evêché de Munster. Elle peut avoir environ dix lieues de long, & quatre de large. Ses lieux principaux sont Lemgow, Dietnele ou Dethmold & Oldenbourg. La Maison de la Lippe est divisée en trois branches principales, qui sont celles de Dethmold, de Bracke & de Buchenburg, dont la première est l'aînée. * *Maty, Diâ. Géogr.*

LIPPE, en Latin *Lippia*, *Lupia*, *Luppia*, *Lupiar*, rivière dans la Westphalie en Allemagne. Elle a sa source au village de Lippsprinck, nom qui signifie source de la Lippe, dans l'Evêché de Paderborn; elle baigne la ville de ce nom, celles de Lippe, de Ham & de Dorsten, & se décharge dans le Rhin immédiatement au dessus de Weiel. * *Maty, Diâ. Géogr.*

LIPPE, en Latin *Lippia* ou *Luppia*, ville, avec Comté & rivière d'Allemagne dans la Westphalie. Les Allemands lui donnent le nom de *Lippstadt*. Charlemagne fit assembler les Prélats à Lippe d'Allemagne l'an 780, pour donner des Evêques aux Saxons, qu'il avoit soumis. * *Baronius, A. C. 780.*

* LIPPE, famille de Comtes en Allemagne, dans le Cercle de Westphalie, est une des plus anciennes & des plus considérables de toute l'Allemagne, & tire son origine de la Noblesse Romaine. Sous le règne de Charlemagne, elle étoit tellement distinguée qu'en tems de guerre, lorsqu'il s'agissoit d'être quelcun pour Roi, on en prenoit de cette famille. Charlemagne éleva ceux de cette Maison à la dignité de Comtes. Pour en avoir une suite généalogique, on ne sauroit remonter plus haut que jusques à BERNARD qui fut Général d'armée de l'Empereur Lothaire II, qui lui donna en sief Lemgow, Dethmold, Sassenburg, &c. que dans la suite il réunit avec le Comté d'Oberwald qu'il avoit hérité de son père. D'autres disent qu'il fut investi de ces siefs par l'Evêque de Paderborn. Il épousa *Peronnelle* d'Arne parente de l'Empereur Lothaire, & il en eut un fils qui bâtit sur la rivière de Lippe, la ville de Lippe ou *Lippstadt*, dans l'endroit où étoit auparavant Oberwald. L'attachement qu'il eut pour Henri le Lion, Duc de Bavière, lui fit perdre Sassenburg & ses biens patrimoniaux qui lui furent enlevés par les Evêques de son voisinage; mais Henri répara la perte que ce Seigneur avoit faite pour l'amour de lui, en lui donnant la Seigneurie d'Engern & d'autres Terres. Au reste il s'acquit par sa sage conduite & par sa valeur une si haute estime, qu'on lui donna le surnom d'*Achille de l'Allemagne*. En l'an 1150, il embrassa la vie monastique, mais cela ne l'empêcha pas d'aller avec les autres Chevaliers en Livonie, où d'Abbé il devint Evêque de Léal. Il eut cinq fils, entre autres 1. *Gebhard*, Archevêque de Brême & Evêque d'Osnabrug, après la mort de son cousin appelé aussi Gebhard; 2. *Bernard*, Evêque de Paderborn; 3. *Orbon*, Evêque d'Utrecht; 4. *Théodore* ou *Thierry*, Prévôt de Déventer; 5. HERMAN qui suit.

HERMAN, homme de tête & de distinction, continua seul la postérité. Il avoit épousé *Gertrude*, fille de *Witkind*, Seigneur de Réden, & il en eut 1. *Simon*, Evêque de Paderborn; 2. *Orbon*, Evêque de Munster; 3. *Gebhard*, qui fut élu Archevêque de Brême, mais qui voyant la division des Chanoines, se défit de son droit par amour pour la paix; 4. BERNARD qui suit.

BERNARD, eut plusieurs enfans; entre autres SIMON qui suit. SIMON, qui vivoit vers l'an 1280, eut avec l'Evêque d'Osnabrug une guerre qui eut pour lui de fâcheuses suites, puisqu'il ne put être relâché qu'en démantelant le château d'Engern & la ville de Réden. Depuis cela il alla demeurer à Blumberg. Il avoit épousé *Elsabeth*, fille de *Lauts*, Comte de Zwalenberg, de laquelle il eut plusieurs enfans, entre autres 1. *Bernard*, qui a été plus de vingt ans Evêque de Passau, mort en 1340; & 2. SIMON qui suit.

SIMON laissa deux fils, qui après la mort de Henri, dernier Comte de Zwalenberg, héritèrent du chef de leur grand' mère

les deux tiers de ce Comté, & l'autre tiers fut pour l'Evêque de Paderborn. L'un étoit *Orbon* qui suit; & l'autre *Bernard*. Ce dernier qui avoit fixé sa demeure à Horn, obtint par le moyen de sa femme, du dernier Comte de Stoppelberg, la moitié de ce Comté, mais sa race s'éteignit dans la personne de sa fille.

Orbon qui eut pour son partage Dethmold, Lemgow, Falkenberg, Blumberg & Bracke, épousa *Ermgarde*, Comtesse de la Mark & en eut, outre deux fils qui se firent Religieux, SIMON qui suit.

SIMON, qui fut fait prisonnier dans un combat contre ceux de Tekelenburg, & qui mourut en 1410, avoit épousé *Jude*, Comtesse de Hoye, de laquelle il eut BERNARD qui suit.

BERNARD eut un petit-fils de même nom que lui, qui suit.

BERNARD, petit-fils du précédent, fut un excellent Homme de guerre, & donna d'éclatantes preuves de sa valeur, pendant la longue guerre contre Thierry, Archevêque de Cologne, & ses Alliez. Il mourut en 1416, laissant de sa femme *Anne*, fille d'*Orbon*, Comte de Holstein & de Schaumbourg, qui lui apporta le Comté de Sternberg, qui fut dans la suite la cause d'un grand procès, 1. *Bernard*, Chanoine de Cologne, qui avant que d'embrasser l'état ecclésiastique, avoit eu sous son père part à l'administration des affaires, & qui fut fiancé avec la fille d'*Orbon*, Comte de Waldek, laquelle mourut pendant le tems des fiançailles; 2. SIMON qui suit.

SIMON, qui étoit extraordinairement zélé pour la Religion Romaine, prit par assaut la ville de Lippe, d'où il chassa les Ministres Luthériens. Il eut de *Magdeleine*, Comtesse de Mansfeld, entre autres enfans, 1. BERNARD qui suit; & 2. *Herman-Simon* qui eut pour son partage Sternberg, Zwalenberg & Stoppelberg, auxquels il joignit les Comtez de Spiegelberg & de Pymond que sa femme lui avoit apportez en mariage, mort en 1576, laissant pour fils *Philippe*, qui mourut à Cologne en 1583.

BERNARD, qui fut élevé dans la Religion Luthérienne par *Philippe*, Landgrave de Hesse-Cassel, & par *Juste* Comte de Hoye, ne manqua pas, dès qu'il eut pris en main les rênes du gouvernement, de travailler à son avancement & l'introduisit dans tous ses Etats. Il mourut en 1568, laissant, 1. SIMON qui suit; 2. *Magdeleine*, mariée à *George*, Landgrave de Hesse; & 3. 4. deux autres filles.

SIMON, qui fut pendant vingt ans Conseiller de Cour & Chambellan de l'Empereur, & dans la suite Général des troupes des Cercles du Rhin, de Franconie, de Westphalie & de Basse-Saxe, contre François de Mendoza Général des Espagnols, épousa 1. *Ermgarde* qui lui apporta le Comté de Ritberg, qui après sa mort retourna en 1584, au Comte d'Oolfrise, mari de sa sœur; 2. *Elizabeth*, Comtesse de Schaumbourg, de laquelle il eut plusieurs enfans, dont, lorsqu'il mourut en 1613, il restoit encore quatre fils, 1. 2. 3. 4. SIMON, *Herman*, *Orthon* & *Philippe*, qui partagèrent entre eux la succession de leur père comme il l'avoit ordonné. *Herman* qui mourut sans avoir été marié laissa à ses frères Zwalenberg, Stoppelberg, Adenberg & Schieden. SIMON a fait la branche de *Dethmold*, *Orthon* celle de *Bracke*, & *Philippe* celle de *Bukelbourg*.

SIMON, tige de la branche de *Dethmold*, mourut le 26 mars 1627. Il eut deux femmes dont la première nommée *Catherine*, Comtesse de Nassau, le fit père de plusieurs enfans, & entre autres de quatre fils, 1. *Simon-Louis* qui mourut en 1676, laissant trois fils, dont l'un nommé *Philippe-Louis* mourut à Florence en 1650; 2. *Jean-Bernard*, qui après la mort des enfans de son frère aîné, hérita de ses biens qu'il ne posséda pas longtems, puisqu'il mourut en 1652, sans avoir été marié; 3. *Orbon* qui en 1648 par un coup fatal eut le malheur d'être tué par *Jean Casimir*, Comte de Leiningen-Dagsbourg; 4. *Herman-Adolphe* qui suit.

HERMAN-ADOLPHE, le plus jeune des quatre fils de *Simon*, hérita de tous les biens de la branche de *Dethmold*. Il épousa 1. *Ernestine*, Comtesse d'Isenbourg de laquelle il eut 1. 2. 3. trois filles; & 4. SIMON-HELM qui suit; 2. *Amélie* de la branche de *Bracke*, de laquelle il eut plusieurs enfans, 5. *Jean-Auguste* qui a fait la branche collatérale de *Biebersfeld*, né en 1657; 6. *Julienne-Elsabeth*, née en 1656, mariée en 1687, à *Christophe-Christien*, Comte de Leiningen-Weisterbourg; 7. *Sophie-Charlotte*, aussi mariée; 8. *Théodore-Adolphe*, mort en 1709; 9. *Marie-Christine*; 10. *Christine-Erasme-Elaoner*; 11. *Anne-Auguste*; 12. *Jean-Frédéric*; 13. *George-Louis*; 14. *Rodolphe-Ferdinand*; Chevalier de l'Ordre Teutonique, né le 17 mars 1701, marié le 23 février 1705, avec *Julienne-Louise*, Comtesse de Cunowitz; 15. *Elsabeth-Charlotte*; 16. *Sophie-Julienne*, mariée à *Henri-Albert*, Comte de Wittenstein; & 17. *Justine-Hermine*.

SIMON-HELM, né en l'an 1648, épousa en 1666, *Amélie* fille de *Christian-Albert*, Comte & Burgrave de Dohna, qui hérita des Comtes de Dohna ses frères, les biens de la famille de Bréderode. Il eut d'elle 1. *François-Adolphe* qui suit; 2. *Ferdinand-Christien*, né le 13 septembre 1668, Général des troupes du Duc de Zell, marié le 30 mars 1695, avec *Henriette-Ursule*, fille de *Friedric*, Comte de Dohna, Gouverneur d'Orange; 3. *Henriette-Sophie*, née le 25 octobre 1669, morte deux jours après sa naissance; 4. *Henri-Ernest*, né le 24 janvier 1671, mort à Raab en 1691, après avoir donné des marques éclatantes de sa valeur à la bataille de Salankemen contre les Turcs; 5. *Jean*, 6. *Sophie*, 7. *Albertine*, 8. *Gillaume-Simon*, 9. *Théodore-Auguste*, 10. *Henriette*, & 11. *Gillaume-Philippe-Charles*, qui tous moururent jeunes; 12. *Charlotte-Albertine*, née le 14 septembre 1674, Abbesse de Capel, Chanoinesse de Herford en 1690, depuis mariée au mois de février 1701, à *Charles*, Comte de Neuwied; 13. *Christophe-Louis*, né le troisième avril 1679; 14. *Théodore-Ernest*, né en 1680, mort en 1709; 15. *Simon-Charles*, né le 23 mars 1682; 16. *Sophie-Florentine*, née le huitième septembre 1683, mariée le 28 août 1704 à *Maximilien-Henri*, Comte de Wied; & 17. *Auguste-Welfard*, né en 1688.

FREDERIC-ADOLPHE, Comte du Saint Empire, Seigneur de la Lippe, de Vianen, d'Ameide, Burggrave héréditaire d'Utrecht, Seigneur de Nortelcois, de Clutingen, &c. fils aîné de *Simon-Henri*, naquit le deuxième septembre 1667. En 1692, il épousa *Jeanne-Elizabeth*, fille d'*Adolphe*, Prince de Nassau-Seaumbourg, de laquelle il a eu, 1. *Simon-Henri-Adolphe*, né en 1693; 2. *Charles-Frédéric*, né en 1694; & 3. *Amélie*, née en 1695. Ces trois sont morts aussi bien que leur mère. En 1700, il se maria en secondes nocces avec *Florentine-Marie*, fille de *Louis*, Comte de Hohenlo.

ORMON, tige de la branche de Bracke, eut pour son partage *Bracke*, *Blomberg*, & *Bartendorp*, à quoi il ajouta *Schieden* après la mort de son frère *Herman*. Il avoit épousé une Comtesse de Nassau dont il eut sept fils & cinq filles, desquelles il y a eu trois de mariées, savoir *Amélie* avec *Herman-Adolphe*, Comte de la Lippe-Dethmold; *Dorothee* avec *Jean-Théodore*, Baron de Kunowitz; & *Orville* avec *Frédéric-Erhard*, Comte de Lowenstein & de Wertheim. Des sept fils on en remarque six, qui sont, 1. *Casimir* qui suit; 2. *Guillaume*, Colonel dans le service des Etats Généraux des Provinces-Unies, qui passa en Angleterre avec le Prince d'Orange, connu sous le nom de Guillaume III, Roi d'Angleterre, & qui mourut au mois de février de l'an 1690, laissant de son épouse *Louise-Marguerite* fille de *Maurice*, Comte de Teckelbourg, *Frédéric-Guillaume*, mort en Hongrie au service de Saxe; *Dorothee-Sophie-Wilhelmine*, & deux autres filles; 3. *Maurice*, mort en 1666 sans avoir été marié; 4. *Frédéric*, Chanoine de Halberstadt, mort en 1684, laissant de son épouse *Sophie-Louise*, fille d'*Auguste*, Duc de Holstein-Sonderbourg, *Sophie-Amélie*; & *Louis-Ferdinand*, qui après la mort de son père, prit en 1707 l'administration des affaires, & qui mourut le 21 février 1709; 5. *George*, Lieutenant-Général des troupes de Wolfenbuttel, Chevalier de l'Ordre Teutonique, marié en 1691, avec *Marie Sauerman*, mort le 17 février 1703; 6. *Auguste*, Général des troupes de Hesse, Commandeur du Bailliage de Hesse-Marpurg, mort à Neuwied le 19 juin 1701.

CASIMIR, Comte du Saint Empire, mourut en 1700, dans la 73^e année de son âge. Il avoit épousé *Anne-Amélie*, fille d'*Ernest*, Comte de Sayn & de Wittgenstein-Hombourg, & il en eut, 1. *Rodolphe*, né en 1664, mort en 1707, marié en 1691, avec *Dorothee-Elizabeth*, fille de *Christien-Louis*, Comte de Waldeck, de laquelle il eut *Amélie-Charlotte*, née en 1692; 2. *Ferdinand*, né en 1668; 3. *Hédwige-Sophie*, mariée à *Louis-François*, Comte de Wittgenstein-Berlebourg; 4. *Corébine-Marie*, née en 1673, mariée à *Frédéric-Maurice*, Comte de Teckelbourg & de Limburg; & quelques autres enfans qui sont morts.

PHILIPPE, tige de la branche de Bukkebourg ou de Schaumbourg, & fils cadet du Comte *Simon*, naquit le 18 juillet 1601. Par la mort d'*Ordon* son neveu fils de sa sœur, dernier Comte de Holstein & de Schaumbourg, il hérita des Seigneuries de Bukkebourg, de Stadthagen, de Hagenbourg & d'Arensbourg, avec un beau château situé près de Bukkebourg. Il épousa en 1644 *Sophie*, fille de *Maurice*, Landgrave de Hesse, de laquelle il eut six filles, & quatre fils. Des filles, les suivantes ont été mariées, *Jeanne-Dorothee* en 1664, à *Jean-Adolphe*, Comte de Teckelbourg, morte en 1695; *Hédwige-Louise*, née le dixième mai 1650, devenue en 1676 la femme d'*Auguste*, Duc de Holstein-Sonderbourg; *Elizabeth-Philippine*, mariée à *Christophe*, Comte de Breuner, Chambellan de l'Empereur & *Charlotte-Julienne*, alliée avec *Jean-Henri*, Comte de Kuffein, Chambellan de l'Empereur & Colonel. Les fils furent 1. 2. *Guillaume-Bernard* & *Charles-Herman*, morts dans leur tendre jeunesse; 3. *Frédéric-Christien*, né le 16 août 1655, qui épousa la quatrième janvier 1691, *Jeanne-Sophie*, fille de *Henri-Frédéric*, Comte de Hohenlo-Langenberg, de laquelle il eut *Frédéric-Auguste*, *Guillaume-Louis*, & *Sophie-Charlotte*, morts jeunes; *Albert-Wolfgang*, né au mois de mai de l'an 1699; 4. *Philippe-Ernest*, né le 27 décembre 1659, qui épousa en 1686, *Dorothee-Amélie*, fille d'*Auguste*, Duc de Holstein-Sonderbourg-Beek, de laquelle il eut, *Philippe-Auguste*, *Charles-Philippe* & *Sophie-Charlotte*, morts jeunes; *Auguste-Wilhelmine-Philippine*, née en 1693; *Frédéric-Ernest*, né en 1694; *Charles-Louis*, né en 1695; *Ferdinand-Philippe*, né en 1697. * *Gr. Diç. Univ. Holl. Crantz, Metrop. l. 11. c. 47. Reufner, in Auctario Operis geneal. Ritterhusius, Tab. Geneal. Piddert, Chron. Lipp. partie 2. p. 502. & Julio. p. 581. p. 605. Gerhardus, in Hist. Narrat. de Henrico Leonis postremis Rebus gestis apud Melbontiam, tome 1. Rerum Germ. p. 430. & suo. Justinus Lippensis, in Lipsiborio, apud eundem, tome 1. p. 578. Spéner, Opus Herald. Limhof, N. P. l. 9. Souverains de l'Europe.*

LIPPE ou **LIPUS BRANDOLINI**. *Cherchez BRANDOLINI* (Aurelius)

LIPPI (Philippe) de Florence, fut élevé dans un couvent de Carmes dès l'âge de huit ans, & y prit l'habit à seize. Un jour que Massaccio peignoit une chapelle dans le même couvent, Lippi qui le vit travailler plusieurs fois, conçut une si grande passion pour la Peinture, qu'il se mit à dessiner avec attache. La grande facilité qu'il y trouva, révéla les talens qu'il avoit pour cet Art, & l'empêcha de vaquer à l'étude des Lettres, & aux exercices de son couvent. Les louanges de Massaccio, qui étoit surpris des progrès du novice, fortifièrent tellement la tentation qu'il avoit de quitter son habit, que n'y pouvant plus résister, il sortit de son monastère. Il s'en alla dans la Marche d'Ancone, où il trouva quelques amis, avec lesquels s'étant mis par divertissement sur un vaisseau, il fut pris par des Corsaires, qui le menèrent en Barbarie. Il y souffrit extrêmement pendant dix-huit mois, jusqu'à ce que s'amusant à dessiner un jour sur une muraille avec du charbon le portrait de son Patron, dont il avoit l'idée pleine, il s'attira l'admiration par la ressemblance qu'on y trouva. Cela amollit le cœur du Patron, qui après lui avoir fait faire quelques portraits, le mit en liberté. De

là Lippi passa à Naples, où le Roi Alfonso l'employa; mais entraîné par l'amour de sa patrie, il prit le parti de retourner à Florence. Ce fut là qu'il travailla pour le Duc Côme de Médicis, duquel il gagna l'affection. Comme le penchant qu'il avoit pour les femmes le détournoit beaucoup de son travail, & lui faisoit perdre trop de tems, ce Duc qui étoit impatient de voir finir un tableau qu'il lui avoit ordonné, le fit enfermer dans une chambre pour le contraindre à travailler, & lui fit donner abondamment tout ce qui lui étoit nécessaire. Lippi au bout de deux jours coupa ses draps par bandes, descendit par sa fenêtre & se mit en liberté. Un Citoyen de Florence lui fit faire ensuite un tableau de la Vierge pour un monastère, où il avoit une très-belle fille pensionnaire. Ce père & les Religieuses du couvent voulurent bien lui permettre de se servir de cette pensionnaire pour modèle. Tandis qu'il la peignoit, se trouvant avec elle, il la corrompit par ses discours & l'enleva lorsque l'ouvrage fut fini. Il en eut un fils appelé *PHILIPPE*, qui fut Peintre. A quelque tems de là, faisant un ouvrage dans l'église de Spolette, il devint amoureux d'une femme; & s'étant opiniâtré à la poursuivre, malgré les avis qu'on lui donnoit, il fut empoisonné l'an 1488, en la 57^e année de son âge. Le Grand Duc lui fit faire un sépulchre de marbre; & Ange Politien fit son épitaphe en vers Latins. * *De Piles, Abrégé de la Vie des Peintres.*

LIPPI (Philippe) fils de celui dont on vient de parler, & Elève de Sandro Boricello, avoit beaucoup de vivacité & de génie, & renouvella dans les ornemens de clair obscur qu'il faisoit, la manière antique telle qu'on la voit dans les frises d'Architecture & ailleurs. Il peignit à Rome plusieurs Ouvrages, & entre autres une chapelle pour le Cardinal Caraffe dans l'église de la Minerve. Il fit aussi quelques tableaux pour Matthias Corvin, Roi de Hongrie. Ce Lippi étoit de fort bonnes mœurs, & aussi réglé que son père avoit été débauché. Il mourut l'an 1505, âgé de 45 ans. * *De Piles, Abrégé de la Vie des Peintres.*

LIPPI (Laurent) de Florence, Disciple de Matthieu Rosselli, s'est encore plus distingué par les talens de son esprit, que par les productions de son pinceau, quoiqu'il ait fait dans ce dernier genre des ouvrages qui l'élevaient au dessus du commun. Mais rien ne l'a tant illustré que le fameux Poème Burlesque dont il est Auteur, intitulé *Malmantile Racquistato*, publié sous le nom de Perleone Zipoli, qui est l'Anagramme de son nom, en 1688, à Florence, in quarto, avec des Notes pleines d'érudition de Paul Minucci qui s'y est caché sous le nom de Puccio Lamoni. Ce Poème très-estimé en Italie, étoit devenu fort rare, & il s'en vient de faire à Florence, en 1730, une nouvelle édition, qui est augmentée de nouvelles Notes aussi curieuses que les premières, & qui sont du savant Antoine-Marie Salvini & de M. Biscioni. Lippi est mort en 1664. * *Abecario Pittorico, p. 294. Mémoires du tems.*

LIPPO, anciennement *Hyppia*, petite ville de Natolie. Elle est près de la Mer Noire, au midi de Pendarachi, & sur la rivière de Lippo, qui est l'*Hyppius* de Ptolomée. * *Maty, Diç. Geogr.*

LIPPO (N. . .) Peintre de Florence vivoit sur la fin du XIV^e siècle & au commencement du XV^e. Il se mit fort tard à la Peinture, mais il ne laissa pas, par la bonté de son esprit, de devenir habile homme. Il a été le premier qui a fait voir de l'intelligence dans le coloris. Il avoit un procès dans lequel il s'étoit fort opiniâtré; & ayant un jour maltraité de paroles sa partie, elle l'attendit le soir au coin d'une rue, & lui donna un coup d'épée à travers le corps, dont il mourut environ l'an 1415. * *De Piles, Abrégé de la Vie des Peintres.*

LIPPOMAN (Jérôme) Noble Vénitien, un des plus habiles hommes de la République en son tems. Il avoit été Ambassadeur en Stirie auprès de l'Archiduc Charles d'Autriche; en Savoie auprès d'Emanuel Philibert; en Pologne auprès de Henri III, Roi de France & de Pologne; à Naples auprès de Jean d'Autriche; enfin, étant Baile à Constantinople en 1591, il fut accusé devant les Inquisiteurs d'Etat, d'avoir montré ses instructions, & d'avoir vendu le secret de sa patrie aux Princes avec qui il avoit eu à traiter. Le Sénat envoya Laurent Bernardi pour le saisir de sa personne, & l'envoyer à Venise; mais Lippoman prévint son supplice par sa mort; car un jour ayant amusé ses Gardes, il se jeta dans la mer pour se sauver à la nage; & quoiqu'il eût été repris & ramené à bord par les Mariniers, il mourut quelques heures après. * *André Morosini, Hist. Venet. l. 14. an. 1591. Amelot de la Houffaye, Histoire du Gouvernement de Venise.*

LIPPOMAN (Louis) Evêque de Vérone, natif de Venise, s'acquit une grande réputation dans le XVI^e siècle. Il faisoit les Langues, l'Histoire de l'Eglise, la Théologie, & avoit fait une étude particulière de l'Ecriture & des Pères. On l'employa en diverses ambassades, comme en Portugal & ailleurs; & il se fit admirer dans le Concile de Trente. Après l'interuption du Concile, il fut envoyé Nonce en Allemagne l'an 1548, & en fut rappelé deux ans après par le Pape Jules III, qui le fit l'un des trois Présidens du Concile. Paul IV l'envoya Nonce en Pologne l'an 1556, & le fit son Secrétaire. M. de Thou lui donne cet éloge, d'avoir été un personnage illustre par sa doctrine & par l'innocence de sa vie. Lippoman fut Evêque de Modon, & non pas de Modène, comme le disent quelques Auteurs, que la conformité du nom a trompé; puis de Vérone, & enfin de Bergame. Ses emplois & ses diverses ambassades ne lui firent point abandonner l'étude, & il ne cessa point d'écrire jusqu'à sa mort arrivée l'an 1559. Nous avons de lui huit volumes de *Vies des Saints; Catena in Genesis, Exodum & Pfalms; Sermones Sanctorum totius anni; Expositio Oratorum Dominica; Expositio Salutationis Angelica; & decem Præceptorum Decalogi; Constitutiones Synodales super Reformatione Cleri; Confirmazione de' usgni de tutti i Catholicis; Sermoni; Espositioi volgari sopra il Simbolo Apostolico*, il

Padre nostro, e i due precetti della carità; In Apocalypsis; Scholia in Historiam Damasceni de Barlaam Eremita, & Josephato Rege; Epistola ad Nicolaum Radevium Palatinum. * Poilevin, in Appar. Sacra. Sixte de Sienna, *Biblioth. Sacra.* De Thou, *Hist.* l. 21. Le Mire. Simler. Ghilini. Teillier, *Eloges des Hommes Savans*, tome 1. p. 366. édit. de Hollande 1715.

* L I P P S P R I N C K, petite ville dans l'Evêché de Paderborn, vers la source de la Lippe, d'où elle a pris son nom. Elle est au nord-est de Paderborn, dont elle est éloignée de deux à trois lieues.

L I P P S T A D T. Voyez L I P P E, ville.
L I P S C I U S ou L I P S K I (André) Grand Chancelier de Pologne, est Auteur de deux Centuries d'Observations de Droits & d'une Décade de Questions pour la liberté des biens ecclésiastiques. * König, *Biblioth. Vetus & Nova.*

L I P S E (Martin) natif de Bruxelles, & Chanoine Régulier de saint Augustin à Louvain, étoit grand oncle de Juste Lipse, & fut célèbre par sa piété & par sa science. Il mourut l'an 1555, après avoir travaillé aux éditions de saint Augustin, de saint Hilaire, de Symmaque, de Macrobe, &c. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 652 & 653.

L I P S E (Juste) né à Iſch, petit village près de Bruxelles dans le Brabant, le 18 octobre de l'an 1547, étoit fils de Gilles Lipse, & petit-neveu de Martin Lipse, ami d'Erasme, & Auteur de divers Ouvrages. Juste Lipse voulut se faire Jésuite, & en fut empêché par ses parens. A six ans il commença ses études dans la ville de Bruxelles: à l'âge de douze ans il fut envoyé à Cologne, où en peu de tems il apprit la Langue Gréque & la Philosophie sous les Jésuites: à 19 ans il alla continuer ses études à Louvain, où ayant dédié ses diverses Leçons au Cardinal de Grandvelle, il le reçut dans sa maison, le mena en Italie, & le prit pour son Secrétaire des lettres Latines. Après qu'il fut de retour à Louvain, il s'enchemina à Vienne en Autriche, & parce que la guerre l'empêcha de retourner dans son pays en 1572, il s'arrêta à Iſne, où s'étant déclaré hautement en faveur de la Religion Luthérienne, il fut fait Professeur en Histoire & en Eloquence le 20 septembre de la même année. Lipse quitta cette ville à la dérobée en 1574, & vint à Louvain, où il reçut le degré de Docteur en 1576, & où il expliqua publiquement les Loix des Décemvirs. La guerre s'étant allumée en Flandre, il se retira en Hollande & il demeura 13 ans à Leide où il fut Professeur en Histoire. Lorsqu'il fut à Leide, il se joignit aux Réformez. Schlussenbourg, qui avoit été Collègue de Lipse à Iſne, l'étant allé voir en 1582 à Leide, lui demanda en présence de Henri Latome, Ecclésiastique d'Anvers, pourquoi il avoit abandonné le parti des Luthériens? Lipse répondit, je n'ai point abandonné J. C. quoique je ne professe pas la Religion Luthérienne, mais la Calviniste, car toute sorte de Religions & nulle Religion, sont à mon égard la même chose. Je considère également la Religion Luthérienne & la Calviniste. Je fais le même jugement de la Religion Catholique que de la Luthérienne. Il soutint cependant dans un de ses livres qu'on ne devoit tolérer qu'une seule Religion dans chaque pays, & qu'il étoit permis de punir les Hérétiques. Théodore Volkarts Koornhert refuta cette Doctrine. Lipse ayant quitté Leide alla à Louvain, où il enseigna les Belles Lettres jusqu'à sa mort. Après avoir vécu jusqu'à sa 45^e année dans la Religion des Protestans, il embrassa la Catholique Romaine, & témoigna une dévotion extraordinaire pour la Mère de Notre-Seigneur Jesus-Christ. Aubert le Mire dit que Lipse étant à l'agonie ordonna à sa femme d'offrir à la Vierge Marie la meilleure de ses robes fourrées de peau; ce qui donna lieu à quelque Protestant de faire cette raillerie qu'il avoit voulu donner une fourrure à Notre-Dame, parce que ses miracles qu'il avoit tant vantés étoient extrêmement froids. On ne trouva pas à propos de placer cette robe sur un autel. On la vendit, & l'on employa cet argent à l'honneur de la Vierge. Il écrivit l'Histoire de Notre-Dame de Hal, & fit attacher près de l'Image de la sainte Vierge une plume d'argent, comme reconnoissant que c'étoit sous sa protection qu'il avoit entrepris d'écrire, & qu'il s'en étoit acquité si glorieusement. Surquoil Scaliger fit ces vers,

*Post opus explicitum, quod tot miracula narrat,
Pennis Lipſader hanc tibi, Virgo, dicat.
Nil potuit levius penna tibi, Virgo, dicere,
Ni forte est levius quod tibi scripsit opus.*

Les vers qu'il fit lorsqu'il consacra cette plume à la Vierge, sont tout à fait singuliers, tant à cause des éloges qu'il s'y donne, qu'à cause des hommages excessifs qu'il y rend à la sainte Vierge. Les Voici:

Hanc, DIVA, PENNAM interpretem mentis meae
Per alia spatia quae volavit aetheris,
Per ima quae volavit & terra & maris:
Scientiae, Prudentiae, Sapientiae
Operata semper, ausa quae CONSTANTIAM
Describere & vulgare; quae CIVILIA,
QUE MILITARIA, atque POLIORCETICA,
QUE, ROMA, MAGNITUDINEM adstruxit tuam.
Variisque luce Scripta praeſit ſaeculi
Affectis, & persuadit: Hanc PENNAM tibi
Nunc, DIVA, merito consecravimus.
Nam numine istae inchoata sunt tuo,
Et numine istae absoluta sunt tuo,
Porro, o, benignitatis aura perpetim
Hae spiret! & fama fugacis in vicem
Quam PENNA peperit, tu perenne gaudium
Vitaeque, DIVA, LIPSIO pares tuo.

Lipse épousa Anne Calſtrée, dont il n'eut point d'enfants, & mourut à Louvain, âgé de 58 ans, le 23 mars l'an 1606. On dit que se sentant frappé de la maladie qui l'enleva du monde, il s'écria, *ad laicum, ad laicum.* Les Protestans l'accusent d'inconstance en matière de Religion, & veulent qu'il ait suivi successivement le Luthéranisme & le Calvinisme, du moins quant au dehors, pendant le tems qu'il professa à Iſne & à Leide. Aubert le Mire a écrit sa Vie, & plusieurs grands Hommes ont travaillé à son éloge; comme le Président de Thou, Beyerlinck, Meursius, impériaux, Valère André, Lorenzo Craſſo, Melchior Adam, &c. Les Ouvrages de Juste Lipse, que nous avons en six volumes in folio, sont divisés par matières, *Historica Sacra; Historica Romana & externa; Poetica & Ethica; Apologetica; Epistola, &c.* Lui-même avoit fait son Epitaphe en ces termes.

*Quis hic sepultus quare? Iſte edisseram.
Nuper locutus & stylo & lingua fuit;
Nunc altero locuti: ego sum Lipsius,
Cui litterae dant nomen, & tuus favor:
Sed nomen; iſte abivit, abivit hoc quoque,
Et nihil hic orbi, quod perennes, possidet.
Vir altiore voce me tecum loqui?
Humana cuncta fumus, umbra, vanitas,
Et scena imago, & verbo ut absorbam, Nihil.
Extremum hoc te, alloquor;
Eternum ut gaudium, tu apprecare.
Justus Lipsius vixit annis LVIII Mense F.
Obiit A. C. M. DC. VI. 10 Kalend. April.*

Sa femme lui fit dresser un beau sépulchre de marbre dans l'église des Cordeliers de Louvain, où paroit sa statue en bronze; & le Magistrat d'Anvers lui en dressa une autre de même matière dans sa ville, avec cette Epitaphe,

*Si simplex animi candor, si noscitur facti
Integritas, similes nos facit esse Diis;
Nemo te propius, Lipsi, se aequabit Olympo,
Nam te candidior nemo, nec interior.*

& avec cette Inscription sépulchrale

*Justi Lipsii
Quod claudii petri
Hic jacet.
S. P. Q. Antwerp.
Inclyti Viri
Fama Orbi nota
Virtuti calce recepta
H. M. P.*

Tout le monde tombe d'accord que Juste Lipse a été l'un des plus savans Hommes, & des plus judicieux Critiques de son tems. Il commença à écrire presque en commençant à vivre; car à l'âge de neuf ans il fit quelques Poèmes, & à celui de douze, il composa des Oraisons. A peine avoit-il atteint sa 19^e année, qu'il donna au public ses *Disertes Leçons*; & ces coups d'essai furent suivis d'un grand nombre d'autres Ouvrages, qui lui ont acquis une réputation extraordinaire. Il avoit une parfaite connoissance de l'Antiquité Romaine, & l'avoit enseignée à Leide & à Louvain, avec beaucoup d'applaudissement. A Leide, le Prince d'Orange Maurice fut un de ses Ecoliers; à Louvain, l'Archiduc Albert & l'Infante Isabelle sa femme eurent la curiosité de l'aller entendre, & menèrent la Cour au Collège. Sa réputation ne fut pas renfermée dans son pays: son mérite le fit rechercher du Roi Henri IV, du Pape Paul V, & de la Seigneurie de Venise. Plusieurs Princes voulurent l'attirer, pour en faire l'ornement de leurs Etats. Lipse étoit lui-même un Prince parmi les Savans de son siècle; & Scaliger, Casaubon & lui, étoient comme on les nommoit, les Triumvirs, de la République des Lettres. Mais quelque grand qu'ait été son savoir, il faut avouer que son style a été censuré, avec raison, par tous ceux qui ont le goût bon. S'il en faut croire quelques Savans, Lipse a été un insigne Plagiaire, & a paré ses Ouvrages des pensées des autres, & des découvertes qu'ils avoient faites dans les Sciences, sans faire connoître les Auteurs d'où il les avoit prises. 1. Muret prétend que la plupart des Remarques que Lipse a faites sur Tacite, ont été tirées de ses Ecrits. 2. Le Président P. Faber dit que le livre des Saturnales n'est composé que des Observations, que l'on trouve dans deux chapitres de son livre intitulé, *Semestris*. 3. Le Chevalier de Montaigu assure que Lipse a copié plusieurs endroits des Oeuvres d'Onuphrius Panvinus. 4. Il a pris, si l'on en croit Saumaſe, tout son Traité, de *Militia Romana*, des Parallèles Militaires de François Patrice; & Lipse auroit encore mieux réussi dans ce Traité de la Milice Romaine, s'il avoit bien sçu le Grec. 5. Torrentius se plaignoit de ce que Lipse avoit copié ses Ecrits sans le nommer. La troisième Centurie des lettres de Lipse est la plus mauvaise de ses Ouvrages; & les meilleurs sont, ses Commentaires sur Tacite; ses *Electes*; ses Saturnales; ses Oraisons de la Concorde, & sur la mort du Duc de Saxe. Plusieurs ont cru que le livre de la Constance devoit être préféré à tous les autres. Le style de ses diverses Leçons, est, selon quelques-uns, le plus pur & le plus élégant. Quant à son Traité de la Politique, quoiqu'il n'ait fait qu'y couvrir divers textes de quantité de bons Auteurs, avec des silets de son cru, & avec bien plus de travail que d'industrie, il ne laisse pas de le recommander dans ses Epîtres; & c'est sans doute par la même passion qu'il ont les mérites, qui chérissent les plus infirmes, & souffrent les plus imparfaits de leurs enfans; mais les personnes habiles n'ont pas été de son avis, & n'ont pas estimé cette compo-

tion. On prétend que Lipse avoit par cœur toute l'Histoire de Tacite. Nous ne nous arrêterons point à rapporter ici sa tendresse pour les chiens, sa grande passion pour les fleurs, & son aversion pour la Musique. Ses Oeuvres imprimées sont, *Epistolarum Miscellanearum Centuria quinque; Ad Belgas Centuria tres; Ad Germanos & Gallos Centuria singularis; Epistolica Institutio; De rebus Promuntiatione Lingua Latina, Dialogus; Variarum Lectionum libri tres; Antiquarum Lectionum libri quinque; Epistoliarum Quasdam libri quinque; Electorum libri duo; In Valerium Maximum Notae; In Pelletium Paterculum Notae; Commentarii in Tacitum; In Senecam Commentarii; Animadversiones in Seneca Tragodias, Judicium de Consolatione Ciceronis; Sazra Menippae; Manuductio ad Stoicam Philosophiam; Physiologia Stoicorum; De Constantia; Civitatis Doctrina libri sex; Ad libros Civitatis Doctrinae Saxoniae, & de una Religione libri; Monumenta & exempla Politica; Leges Regiae & Leges Decemvirales; Dissertationum ad Principes; Commentarii in Plinii Panegyricum; De Militia Romana; Poliorceticorum libri quinque; Admiranda, sive de Magnitudine Romana; De Amphitheatro; De Amphitheatris quae extra Romanam; Saturnianum Sermonum libri quinque; De Vestra & Vestalibus, Syntagma; De Cruce; Diva Virgo Hallensis; Diva Virgo Siebemensis; Rejediuncula Savionis cuiusdam Batavi pro Diva Virgine Hallensis; De Bibliotheca, Syntagma; Tradatus peculiariter ordinati ad cognoscendam Historiam Romanam appropinquantes; Epistola quae suadet bellum, pacem, inducitur, Regi Hispanorum cum Gallo, Angli, Batavi; Oratio de obitu Ducis Saxoniae; Aularium & praefatio in Inscriptiones antiquas a Martino Smetio collectas; Quelques Entrées de Lipse à Théodore Livinius, publiées par Boxhornius; *Disputatio Notarum Mirandulani Codicis*, qui est une réfutation du livre intitulé, *J. Lipsii in Corn. Tacitum Notae, cum manuscriptis Codicibus Mirandulano collata a Pompeio Lamputiano*, que quelques uns ont cru être Hippolyte à Collibus, Concilicr Archipalatin, & d'autres Freherus. Il y a aussi de lui quelques Ouvrages qui n'ont pas été publiés, savoir, *Commentarius in Florum; De Lectione & utilitate Historiarum Orationes duae; Duo Panegyrici Virgini Mariae dicti; Miracula Divae Virgini Lovaniensis; De Magistratibus Romanis; Notae excerptae ex ore Lipsii in lib. 17. Rhetor. ad Herennium; Notae in Casarem de Bello Gallico, in Epistolas Seneca, & in lib. 14. Martialis Epigrammatum. * Nicias Erythraeus, Pinacotheca. Aubert le Mire, *Elog. Grotius, Annal. Holland. l. 5. Baudius, Epist. Cent. 2. Epist. 27. Thomson, Vindex Peritatis. Joseph Scalliger, Epist. l. 2. Epist. 120. Salmasius, Epist. l. 1. Epist. 93. La Motte-le Vayer, 22. Homel. Academ. Balzac, *Socrate Crit. Imper. Mafur. Hist. de Thou, Hist. Antoine Teiffier, les Eléges des Hommes Savans, tome 4. p. 525 & suiv. édit. de Hollande 1715.****

L I P S P R I N C K. Voyez L I P S P R I N C K.

L I P S T A D T. Voyez L I P P E, ville.

L I P T I N E S. Cherchez L E T I N E S.

L I P U D A, ou selon quelques Cartes *Lacanto*, en Latin *Lipuda*, *Aretas*, petite rivière de la Calabre Citérieure. Elle baigne la ville d'Umbriatico, & se décharge dans la Mer Ionienne, entre la ville de Strongoli & le Golfe de Tarente. * Maty, *Diâ. Géogr.*

L I P U S de FLORENCE. Cherchez B R A N D O L I N I (Aurelius)

L I R E, bourg avec Abbaye de saint Benoit & de la Congrégation de Saint-Maur, dans la Normandie sur la Rille à neuf lieues d'Evreux, vers le Couchant. * Maty, *Diâ. Géogr.*

L I R E ou L I E R E, ville de Brabant, sur la rivière de Néthe, entre Anvers & Malines, est forte par sa situation, & célèbre par ses Manufactures. On y tient une foire de bétail, un jour de chaque semaine, depuis la Fête de saint Jean, jusques à celle de saint Martin. C'est la plus agréable ville du Brabant, & il y demeure ordinairement beaucoup de Noblesse. * Guichardin, *Descript. des Pays-Bas.*

L I R E. Cherchez N I C O L A S de L I R E.

L I R I A. Voyez L L I R I A.

L I R I C, Moine. Cherchez E R I C.

L I R I O, en Latin *Liria*, anciennement *Themisicyra*, ancienne ville de Cappadoce. Elle étoit autrefois considérable, & avoit un Evêché suffragant d'Amasie. Elle est maintenant peu de chose. On la trouve dans l'Amasie en Natolie, à l'embouchure du Lirio, qu'on nomme plus ordinairement le *Casalmach*. * Maty, *Diâ. Géogr.*

L I R I O P E, Nymphe, fille de l'Océan & de Thétys, femme de Céphise, & mère de Narcisse. C'est une fontaine de Béotie, où Narcisse devint amoureux de son image, en se regardant dans l'eau. * Ovide, *Metam. l. 3. v. 342.*

*Prima fide vocisque rata tentamina sumfit
Cerulea Liriope, quam quondam flumine curvo
Implicuit, clasique suis Cephyris in undis
Fuit tulit.*

L I R I S, rivière d'Italie en la Terre de Labour, nommée *Garigliano*. * Martial en fait mention, *l. 13. Epigr. 83*, qui est la 80, dans l'édition de Scriverius, chez Jean Maire, 1619,

*Ceruleus nos Liris amat, quam filva Marica
Protegit: hinc squilla maxima turba sumis.*

L I S. L I T.

L I S ou LA L I S, que les Flamans nomment *Leyr*, & les Latins *Legio*, rivière du Pays-Bas, nait dans l'Artois, au village de Lisbourg, près de Térouane, arrose Aire, Armentières, Menin, Courtray, & coule à peu près du sud-ouest au nord-est jusques à Gand, où elle se joint à l'Escaut. * Guichardin, *Descript. du Pays-Bas.*

* L I S, petite rivière de Portugal dans l'Estrémadure, coule dans le voisinage de la ville de Leiria.

L I S (L'Ordre du) fut institué en 1546, par le Pape Paul III, qui chargea les Chevaliers de défendre le patrimoine de saint Pierre contre les irruptions des ennemis. Il établit pour le même but l'Ordre de *Lorette* dans la Marche d'Ancone & celui de *S. George* dans la Province de Romandiole ou Romagne. Le nombre des Chevaliers du Lis étoit premièrement de 50, qu'on appelloit aussi *Participans*, parce qu'ils avoient fait au Pape un présent de 25000 écus. Cet Ordre fut non seulement muni de beaux privilèges, mais on lui assigna encore sur le Patrimoine de S. Pierre 3000 écus de rente. La marque de l'Ordre est une médaille d'Or que les Chevaliers portent sur la poitrine: d'un côté l'on voit l'Image de *Notre-Dame du Cône*, dont l'église est fort fameuse près de Viterbe, & de l'autre côté il y a un *Lis de bleu ciselé sur un fond d'Or*; avec cette inscription, *Paulus III Pont. M. munus*. Paul IV confirma cet Ordre en 1556, par de nouvelles Constitutions & lui donna le pas sur tous les autres Ordres. Les Chevaliers du Lis portent le Dais lorsque le Pape marche dessous & qu'il n'y a point d'Ambassadeurs de Princes. Le nombre de ces Chevaliers fut aussi augmenté la même année 1556 jusques à 350. * Bonanni, *Catal. Ord. Equ. Gryphus. Diâ. Alemant.*

L I S ou N O T R E - D A M E D U L I S, Ordre Militaire, fut institué, si l'on en croit Favin, par Garças VI, Roi de Navarre, en mémoire d'une image miraculeuse de la sainte Vierge, trouvée dans un lis à Nagéra. Ce Roi malade à l'extrémité fut guéri, dit cet Auteur, au tems qu'on trouva cette image. Pour la placer honorablement, il fit bâtir en 1048, une église & un monastère, où il mit des Religieux de Cluni; & ensuite il forma l'Ordre Militaire du Lis, dont il voulut que lui & ses successeurs fussent les Grands-Maitres. Il le composa de trente-huit Chevaliers nobles, qui faisoient vœu de s'opposer aux Maures, ennemis du Royaume. Ils portoient sur la poitrine un lis d'argent en broderie; & aux Fêtes solennelles, une chaîne entrelacée de plusieurs MM. Gothiques, d'où pendoit un lis d'or, émaillé de blanc, sortant d'une terrasse de sinople, & surmonté d'une grande M. Tout cela paroît fabuleux, parce qu'on ne peut se persuader qu'il y ait eu aucun Ordre Militaire avant le XII siècle, & parce que les autres Ecrivains ne s'accordent pas avec Favin dans les circonstances. En effet Yépez, dans sa Chronique de l'Ordre de saint Benoit, place l'institution de cet Ordre, & la fondation du monastère de Nagéra à l'an 1052. Il prétend que ce fut le Roi Garças IV, qui étant à la chasse trouva l'image miraculeuse: il ajoute qu'après de cette image on trouva un vase plein de lis, & enfin il donne au nouvel Ordre le nom de *Vase de lis*. Selon le même Auteur, au bout du Collier de l'Ordre qui étoit composé de chaînes d'or & d'argent, il y avoit un vase plein de lis; & afin qu'il n'y ait rien dans sa narration de semblable à celle de Favin qui représente cet Ordre florissant sous les Rois successeurs de Garças VI, il ajoute qu'il fut éteint aussitôt après la mort du Prince qui l'avoit institué. Les autres Ecrivains ne font pas plus d'accord entre eux à ce sujet; mais il n'y en a point qui aient donné dans un plus grand ridicule que Giustiniani dans son Histoire des Ordres Militaires, où après avoir dit que les Rois de France & d'Espagne, s'attribuent chacun la qualité de Grand-Maitre de l'Ordre du Lis, s'est avisé de donner une suite Chronologique de ses Grands-Maitres, qui commence à Garças VI, & finit à Louis XIV, Roi de France, conjointement avec Charles II, Roi d'Espagne. Ce qu'il y a de certain à cet égard, & ce qui a été rapporté par Jérôme Roman, cité par Yépez, savoir, que Ferdinand, Infant de Castille, depuis Roi d'Aragon, institua l'Ordre du Vase de Lis, le jour de l'assomption de l'an 1403, & fit ce jour-là plusieurs Chevaliers dans la ville de Médina del Campo, voulant donner par là des marques de sa dévotion à la Vierge. Et la faute que fait cet Auteur de donner dès lors le titre de Roi d'Aragon à Ferdinand, qui ne le fut qu'en 1410, ne doit point faire naître des doutes sur la vérité de ce qu'il a rapporté, ces sortes de fautes étant ordinaires aux Ecrivains peu exacts dans leurs expressions. On ne fait pas en quel tems cet Ordre a été supprimé.

L I S (Ile du) Voyez L Y S (Ile du)

L I S A. Voyez L A Y A.

L I S A N D E R. Voyez L Y S A N D R E.

L I S A N I A S. Voyez L Y S A N I A S.

L I S B O N N E, en Latin *Oliisipo*, ville capitale du Royaume de Portugal, & le siège du Patriarchat & d'un Archevêché, est située sur le Tage, qui y forme un des plus fameux ports de l'Europe, où le flux monte à la hauteur de trois toises, & où les vaisseaux sont dans un bon abri, à cause des montagnes circonvoisines, & peu éloignées de la rivière, qui en cet endroit a près de trois lieues de large. On voit arriver dans ce port des vaisseaux de toute sorte de nations que le négoce y attire: ce qui ne contribue pas médiocrement à la richesse de Lisbonne, dont le séjour d'ailleurs est délicieux, à cause de la beauté du climat, & des agréments de la campagne des environs. Le palais du Roi fait la principale beauté de la ville: sa grandeur jointe à sa magnificence persuade aisément que ce doit être le séjour de ce Prince: les vues des appartemens donnent sur une terrasse poussée jusqu'à la mer, où l'on se promène à pied, & qui est terminée par des balcons, & par une tour bâtie à l'une de ses extrémités. Les divers avantages dont jouit Lisbonne, ont fait dire aux Espagnols, que, *qui non ha visto Lisboa, non ha visto cosa boa*. On voit dans le troisième Concile de Tolède tenu en 589, que Paul Evêque de cette ville, étoit du nombre des Prélats qui y signèrent. En 1300, le Pape Boniface IX érigea son Evêché en Archevêché; & au mois de novembre 1716, le Pape Clément XI érigea la chapelle royale de Lisbonne en église patriarcale.

La ville & le diocèse de Lisbonne sont partagés présentement

en deux parties. L'ancien Archevêché est connu sous le nom de Lisbonne orientale, & le nouveau Patriarchat sous celui de Lisbonne occidentale. L'église patriarcale est une des plus magnifiques églises que l'on connoisse aujourd'hui en Europe; soit par l'abondance & la richesse de tout ce qui sert au culte divin, soit par le nombre des Ministres, tous habillés en Evêques, soit par l'ordre qui y est établi pour le service, soit enfin par le chœur de musique qu'on y entend, composé des plus habiles Musiciens qu'on ait pu trouver en Italie. Le Patriarche porte toujours l'habit de Cardinal, sans aucune différence; il en a tous les honneurs à la Cour; & ceux de *Légit à latere* par tout ailleurs. Il jouit de la préséance sur tous les Grands, sur tous les Evêques & Archevêques du Royaume, & sur le Primat de Braga, même dans leurs églises. Le Collège des Chanoines est composé de plusieurs Seigneurs de la première qualité, qui ont rang parmi les Grands du Royaume, ont l'usage de la mitre, & célèbrent en habits pontificaux tant en public qu'en particulier. Chacun d'eux a la préséance sur toutes les dignités ecclésiastiques du second ordre, & sur tous les Chapitres du Royaume, même dans leurs propres églises; & ce qui a achevé de rendre ces Chanoines considérables, c'est qu'on a uni à leur Collège la quatrième partie des revenus de tous les Evêques de Portugal.

Le Roi Dom Jean V, institua de l'Histoire de Portugal, & voulut qu'elle fût composée d'un Directeur, de quatre Censeurs, d'un Secrétaire & de cinquante Académiciens. Entre ces Messieurs il y en a treize destinés à recueillir des Mémoires pour l'Histoire Ecclésiastique du Royaume & treize autres pour digérer ces Mémoires, & composer l'Histoire en Latin. Il y en a aussi dix-sept qui doivent donner les mêmes soins à l'Histoire Politique; deux qui sont chargés d'éclaircir les difficultés sur la Géographie, & de dessiner les cartes; deux encore qui ont pris sur eux de décider des matières de Droit; & enfin trois autres qui, n'étant pas attachés à une partie de l'Histoire plutôt qu'à l'autre, les embrassent toutes; & le veulent bien charger de résoudre ce qui paroit trop difficile aux autres. Il y en a aussi quelques uns d'entre eux, qui joignent à l'un des emplois qu'on a marqués, l'étude particulière de l'Histoire des Ordres Militaires, de l'Inquisition, &c. suivant les Statuts que le Roi approuva le quatrième janvier 1721. Les rangs sont confondus dans cette Académie, où chacun prend place à mesure qu'il arrive; & elle ne tient que de 15 jours en 15 jours ses séances, qu'elle ne tiendrait pas même aux jours marqués, s'il ne s'y trouvoit au moins douze Académiciens avec le Directeur & deux des Censeurs. Les Académiciens sont élus à la pluralité des suffrages; mais il faut que le Roi approuve l'élection du nouvel Académicien, & s'il ne l'approuvoit pas, on en élitroit un autre. Quand l'un d'eux vient à mourir, le Directeur nomme celui qui doit faire l'éloge du Défunt & l'abbégé de sa vie, pour être lu en pleine assemblée. Il n'est pas permis à un Académicien de se parer de ce titre à la tête d'un Ouvrage de sa composition, s'il ne l'a fait approuver par l'Académie, dont les armes font les mêmes que celles du Roi, au dessus desquelles on voit un temple attaché avec des chaînes. Sa devise est l'image de la vérité, telle que les Anciens la représentoient, avec ces mots *Resistit omnia*. * *Damien Goës, Descript. Olyss. Resensidus. Le Quien de la Neuville, Hist. générale de Portugal.*

LISBONNE (Marc de) ainsi nommé du lieu de sa naissance, étant âgé de 16 ans, entra dans l'Ordre de saint François, dont il a donné l'Histoire écrite en Portugais, en trois parties qui parurent en 1556, 1557, & 1570. La dernière fut imprimée à Salamanque en Espagnol, les deux autres à Lisbonne. Pour réussir dans ce travail, il avoit fait le voyage d'Italie à pied. Le Roi Philippe II, l'ayant nommé à l'Evêché de Porto, il fut sacré le 21 janvier 1582, changea peu de choses à sa manière de vie, quoiqu'il ne négligeât rien pour embellir son église & le palais épiscopal, & tint en 1585 un Synode dont les Constitutions furent à peu près les mêmes que celles de Balthazar Limpo, auxquelles on jugea à propos de faire quelques changements. Marc de Lisbonne mourut le 13 septembre 1591.

* *Mémoires de Portugal.*
LISCA BIANCA, en Latin *Insula Alba*, est une petite île déserte de la Mer de Toscane. Elle est parmi celles de Lipari, à deux lieues de celle qui porte particulièrement ce nom. On la prend pour l'ancienne *Evonymus*. * *Maty, Dict. Géogr.*

LISER. Voyez **LYSERUS**.
* **LISHAM**, petite rivière de l'Ultonie ou Ulster en Irlande dans le Comté de Tirone, se jette dans le Lac Neaugh. Elle vient d'une montagne où il y a une mine de fer. * *Beeverell, Dictionnaire d'Irlande, p. 1476.*

LISL. Voyez **LISY**.
LISIARD DE CREPY, Evêque de Soissons dans le XII^e siècle, fut Prévôt, puis Evêque de Soissons après Manassés l'an 1108. Il fut présent à diverses fondations & à divers Conciles, & eut part à l'amitié d'Ives de Chartres, qui lui écrivit assez souvent. L'auteur de la Vie de saint Godefroi, Evêque d'Amiens, parle de Lisnard avec éloge; & Guibert Abbé de Nogent, lui dédia son Histoire de Jérusalem, intitulée, *Gesta Dei per Francos*. On lui attribue aussi la Vie de saint Arnoul, qu'il adressa à Rodolphe, Archevêque de Rheims. Lisnard mourut l'an 1127. * *Albéric, in Chron. Ives de Chartres, Epist. 202. 229. 246. 279. 280. Sainte-Marthe, Gall. Christi. Vossius, de Hist. Lativis, l. 2. c. 46. Meyer, in Annal. Fland.*

LISIEUX, ville de France, en la Haute Normandie, avec siège épiscopal suffragant de Rouen. Les anciens Auteurs, comme Plin, Strabon, César & Ptolomée, font mention des peuples du territoire de Lisieux, dit aujourd'hui *le Lisinois*; & parlent de la ville capitale, qu'ils nomment, les uns *Neomagur*, & les autres *Lisivolam*. La ville est bâtie en partie sur une cô-

te, & en partie dans une vallée, où sont des prairies d'un grand revenu, au confluent de la petite rivière d'Orbec qui passe au travers de la ville, & de celle de Gasseij qui arrose les marais. Ces deux rivières se joignent à la porte du jardin des Jacobins, & dès lors celle de Gasseij prend le nom de Touques. Cette ville est environnée de bons fossés, & ceinte de murailles. Elle a quatre portes & autant de faubourgs. Son église cathédrale reconnoît saint Pierre pour son titulaire. Le plus ancien Evêque dont nous ayons connoissance, est Théobaud, qui assista au troisième Concile d'Orléans l'an 538. Il a eu d'illustres successeurs, comme, Fréculfe, Hugues d'Eu, Gilbert Maminot, Jean Arnoul, Rodolphe de Varnègues. Nicolas Orefine, Branda Calligioni, Cardinal, aussi-bien que Jacques le Veneur & Jacques d'Annebault, Thomas Bassin, Nicolas Hennuyer, Guillaume du Vair, Philippe Cospéan, &c. L'Evêque est Comte de Lisieux. Le Chapitre est composé d'un Doyen, d'un grand Chantre, d'un Thésorier, d'un Chefecier, d'un Ecolâtre, d'un Théologal, d'un Pénitencier, de trente-six Chanoines, &c. La veille & le jour de saint Ursin, c'est à dire, le dixième & l'onzième juin ils font Comtes, & toute la Justice civile & criminelle leur appartient. * *Strabon, l. 4. César, l. 3. Plin, l. 4. ch. 17. Ptolomée, l. 2. ch. 8. Aimoin, l. 3. c. 53. Guillaume le Breton, Philippiade, ch. 5. Robert Cénalis, de Re Gall. l. 1. Pericbe 4. Du Chêne, Antiq. des villes. Sainte-Marthe, Gall. Christi.*

CONCILES DE LISIEUX.

Les Auteurs qui ont travaillé à la dernière édition des Conciles, font mention de deux assemblées ecclésiastiques tenues en cette ville. La première fut tenue au mois d'octobre 1106, selon Ordéric, l. 11, en présence de Henri I, Roi d'Angleterre; peut-être pour apporter quelque remède aux maux que souffroit l'église de Lisieux, depuis la mort de son Evêque Gilbert Maminot, jusques au sacre de Jean, lequel étant Archevêque de Séz, fut mis sur le siège de cette église l'an 1107. Hugues de Harcourt, Evêque de Lisieux, célébra l'an 1321 un synode, dont nous avons dans la même édition des Conciles, les Ordonnances tirées de la Bibliothèque de Saint-Victor-lès-Paris. Jean le Veneur Cardinal, & Prélat de cette ville, célébra deux Synodes l'an 1531, & 1540.

LISIMACHUS. Voyez **LYSIMACHUS**.
LISIPPUS. Voyez **LYSIPPUS**.
LISIS. Voyez **LYSIS**.
LISKERD. Voyez **LISKERD**.
* **LISLE**, rivière de France dans le Gouvernement de Guienne, prend sa source vers les confins du Limosin, traverse tout le Périgord, coule d'abord du nord au sud jusques à Périgueux, puis de l'est à l'ouest jusques à Coutras au dessous duquel elle se jette dans la Droune. * *M. Deffille, Carte du Gouvernement général de Guienne.*

* **LISLE**, petite ville de France dans le Périgord. C'étoit autrefois une place forte, & ce fut en l'assiégeant que fut tué en 1593 David Bouchard qui commandoit en Périgord les troupes de Henri IV, Roi de France. Elle est au nord-ouest de Périgueux dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

LISLE, ville de Flandre. Voyez **LILLE**.

LISLE (de) Voyez **DE LISLE**.

LISMANIN (François) natif de Corfou, Docteur en Théologie, & Cordelier, entra dans l'Eglise Protestante; mais il ne s'arrêta pas où il devoit; car il poussa jusques à l'Arlanisme. Cela se fit par degrés. Il étoit Confesseur de Bonne Sforce, Reine de Pologne, & son Prédicateur en Langue Italienne; lorsque Jean Tricessius, homme docte & de qualité, répandoit clandestinement à Cracovie les semences de la Réformation. Lismanin fort ébranlé par la lecture des Sermons de Bernard Ochsin, dont la Reine lui avoit fait présent, se confirma dans ses soupçons contre l'Eglise Romaine, en conférant avec Jean Tricessius, qui, outre cela, lui prêtoit les livres des Réformateurs. Il devint bientôt suspect d'hérésie; mais il joua de tant d'adresse, que l'Evêque de Cracovie ne put jamais le convaincre d'avoir les livres de Luther & de Calvin. Il évita les pièges que ce Prélat lui tendit à Rome. Lismanin y étoit allé l'an 1550, pour féliciter de la part de la Reine Bonne le nouveau Pape, Jules III. L'Evêque écrivit à Rome, que c'étoit un Hérétique caché, & qu'il falloit le mettre en prison, & l'empêcher de revoir jamais la Pologne. Cet avis arriva un peu trop tard. Lismanin s'en retournoit déjà supré de la Reine sa Maîtresse. Dès qu'il fut arrivé à Varsovie, où elle faisoit sa résidence, il reçut des Lettres du Roi de Pologne Sigismond Auguste, fils de cette Reine, qui le chargeoit de travailler à la faire revenir de sa colère; car elle étoit fort irritée de ce que ce Prince s'étoit marié avec Barbe Radzivil. Il fit trois voyages pour mettre la paix entre les deux Reines. Le Roi en fut si content qu'il lui fit promettre le premier Evêché qui vaqueroit. Sur ces entrefaites, Lilius Socin, qui arriva en Pologne l'an 1551, conseilla à Lismanin de jeter le froc, & de s'en aller dans les pays Réformez, & plutôt en Suisse qu'ailleurs. Lismanin auroit suivi ce conseil, s'il n'eût vu dans l'esprit du Roi une forte disposition à la Réforme. Il l'entreteint dans ce goût, & reçut même de lui une commission de voyager, pour acquérir les lumières qui leur étoient nécessaires, afin de dresser un meilleur gouvernement ecclésiastique. Il vit l'Italie, la Suisse, Genève, Paris; & s'acquitta fidèlement de sa commission. Mais étant retourné à Genève il s'y maria par les conseils de Calvin & de Socin, & malgré les remontrances très-judicieuses de Budzinius son Secrétaire. Le Roi de Pologne en fut si fâché, qu'il abandonna son projet de Réformation; quoi que Lismanin lui eût fait tenir les lettres de plusieurs Ministres touchant cette affaire. Le premier Synode, qui fut tenu en Pologne par les Réformez, écrivit à Lismanin, qui étoit alors en Suisse, une lettre fort obligeante, pour le prier de revenir. Il par-

partit de Suisse l'an 1556, & s'en alla en Pologne, où il se tint caché quelque tems; car il n'ignoroit pas qu'il y avoit contre lui une sentence de proscription. Plusieurs grands Seigneurs intercedèrent si puissamment pour lui, qu'il lui fut permis de se montrer. Il n'adhéra point d'abord à deux Novateurs, dont l'un, nommé François Stancarus, soutenoit que *Jesús Christ* n'étoit point Médiateur selon la nature divine; & l'autre, qui s'appelloit *Paul Gonesius*, enseignoit la prééminence de Dieu le Père. Mais lors qu'il eut eu quelques conférences avec Blandrata, l'an 1558, il commença de douter du Mystère de la Trinité, & se rendit si suspect d'Arianisme, qu'il fut déferé au Consistoire de Cracovie. Il se justifia mal, & comme Blandrata eut des Fauteurs, & que d'autres disputes avoient déjà divisé les esprits, on ne vit que confusion dans tous les Synodes. Lismanin chercha un milieu pour accorder les Parties: il vouloit que l'on s'en tint à l'autorité de quatre Pères de l'Eglise, favoit S. Ambroise, S. Jérôme, S. Augustin, & S. Chrysostome. Pour cet effet il fit un centon de divers passages de ces quatre Pères, qui auroit servi d'azyle à plusieurs fortes d'interprétations. Ce projet fut rejeté. Alors Lismanin se retira à Königsberg dans la Prusse, où il mourut misérablement environ l'an 1563, car étant tombé en frénésie, il se jeta dans un puits où il se noya. On dit que sa femme suspecte d'infidélité le jeta dans ce desespoir. Il n'écrivit presque rien. Voici ce que l'on trouve sur ce sujet dans le Recueil des Ecrivains Antitrinitaires. *Littera ad generosum Dominum Stanislaum Ivanum Karniencium, datae Pincovicia, die 10 septembris an. 1561. Manuscr. in quibus sententiam Stancariopugnans, ac multis testimoniis Patrum, probat Patrem esse causam ac originem Filii, eoque majorem: porro se ipsum ab Arianismo sibi objecto purgat: Stancarus autem Sabellianismum imputat. In hoc tempore ante ex hac Epistola arrepta, capit Gregorius Pauli, in Ecclesia Cracoviensi, fortius urgere eminentiam Dei Patris, prout refert Budzinius, qui dicitam Epistolam Operis sui Historici, cap. 20, inseruit. Brevi explicatio Doctrinae de Sanctissima Trinitate, quam Stancarus & alii quibusdam opposuit, promissa ad Regem Sigismundum Augustum Epistola Apologetica, Kal. Jun. 1563, Cracovia scripta. Subscripsit et cum ipso, Felix Cruciger Superintendentens Ecclesiarum in minori Polonia, allique circiter triginta Seniores & Ministri: inter quos erat Gregorius Pauli, Senior in Ditione Cracoviensi. Apologia hac excusa est typis, anno 1565. Le Centon dont nous avons parlé a aussi été imprimé; quoique Lubieniecus ne l'est point vu. * Bayle, *Diâ. Crit.**

* LISMORIR, petite ville dans la partie occidentale de l'Ecosse, est à l'est de l'Isle de Mull, & au sud de la province de Loch-Aber, ou Lochquaber. Elle s'étend de l'est à l'ouest l'espace d'environ trois lieues.

LISMORE, petite ville de la Mommonie en Irlande sur la rivière de More ou de Blackwater, entre Corke & Waterford, à onze lieues de la première, & à treize de la dernière. Lismore a un Evêché uni à celui de Waterford. * *Maty, Diâ. Géogr.*

LISMORE ou KILMORE, ville & Evêché sur la côte occidentale de l'Ecosse, proche du Comté de Lorne.

LISNIA, bonne forteresse dans la Bohême, que les Impériaux surprisrent le 18 de juillet 1699, après l'avoir attaquée deux fois inutilement les deux années précédentes. * *Diâ. Anglois.*

LISOLA (François de) s'est rendu illustre par les Ambassades en plusieurs Cours de l'Europe. Il étoit né en 1613, à Salins, dans le diocèse de Bezançon, & entra au service de l'Empereur vers l'an 1639. Depuis ce tems-là jusques à la mort, il fut attaché aux intérêts de la Cour Impériale avec un zèle très-ardent, & il employa au bien & à l'avantage de la Maison d'Autriche tous les talens de sa plume & toute la vigilance d'un habile Négociateur. Il n'avoit pas plus de trente ans, lorsqu'il exerçoit en Angleterre la Charge de Résident de l'Empereur Ferdinand III. Il s'en acquitta si bien, qu'on lui continua cet emploi plus de quatre ans. Il étoit Envoyé extraordinaire à la Cour d'Espagne, au tems de la mort de Philippe IV, en 1665. Le Comte de Chavagnac remarqua dans ses Mémoires, que Lisola avoit arrêté la conclusion du Mariage de l'Infante avec l'Empereur, & avoit fait rejeter le Roi avant sa mort, s'entretenir par un des Articles, une Armée dans les Pays héréditaires, pour secourir la Flandre, le Milanais, & l'Empereur. Le Comte de Marlin en devoit être le Général, & le Comte de Chavagnac devoit la commander sous Marlin. Lisola eut ordre de passer en Angleterre, & s'embarqua à Barcelone sur une flûte, afin de passer à Final. Il traversa le Piémont & se rendit en Franche-Comté. Le livre qu'il intitula *Banquier d'Etat & de Justice* a été estimé très-bon; & quoique les affaires aient bien changé depuis, il est encore recherché des Politiques. C'est un *in deux*, imprimé en 1667. Il y est retenu solidement ce que la France avoit publié touchant les Droits de la Reine sur divers Etats de la Monarchie d'Espagne l'an 1667. Tout l'Ouvrage est composé de ces six Articles. 1. Des fins que la France se propose dans la guerre qu'elle commença alors & dans ses Libelles. 2. Que l'entrée du Roi de France dans les Etats du Roi Catholique aux Pays-Bas, est une évidente rupture. 3. Que cette rupture est injuste, quand même le Droit de la Reine de France seroit bien fondé. 4. Que la renonciation de la Reine de France est juste, irrévocable, nécessaire, utile au bien public, & ne contient en soi aucune cause de nullité ou lésion, & que la Reine de France a été durement dotée. 5. Que la succession de la Souveraineté du Duché de Brabant, & autres Provinces spécifiées en ces Libelles, ne doit pas être réglée par les Coutumes particulières. 6. Discours sur l'intérêt des Princes Chrétiens dans cette guerre, & sur l'obligation précise des Etats de l'Empire, à la garantie du Cercle de Bourgogne. On ne doute presque pas que Lisola ne soit l'Auteur de plusieurs petites Ouvrages contre la France, qui lui sont attribués; mais, peut-être, lui en donne-t-on plusieurs, qu'il n'avoit pas faits: artifice de Libraire, pour donner cours à une méchante Pièce. Il se rendit odieux à la France par cette manière d'écrire, & il y eut des

François, qui le maltraitèrent beaucoup dans quelques livres. Ils se plainquirent de son humeur emportée & satyrique, qui n'épargnoit pas même la personne du Roi Très-Chrétien. Il se justifia là-dessus fort sérieusement, dans un autre petit livre, qui a pour titre, le *Dévolement des Intrigues du tems*. Il n'y a personne qui ait écrit contre lui d'une manière plus ingénieuse & plus piquante que M. Verjus, connu depuis sous le nom de Comte de Crecy, & qui a été l'un des Plénipotentiaires de France, aux Négociations de Ryfwick, l'an 1697. Par une allusion assez grossière à ce nom de Verjus, Lisola avoit publié un Libelle, sous le titre de *la Sauce au Verjus*, pièce tout à fait sanglante contre celui dont le nom est désigné. M. de Lisola fut honoré de la qualité de Baron. Il mourut avant l'ouverture des Conférences de Nimègue. Il y auroit été, sans doute, Plénipotentiaire pour l'Empereur, & peut-être, auroit-il mieux réussi, que ne firent ceux qui furent nommez à reculer le *Traité de Paix*; car l'on a remarqué qu'il étoit plus propre à faire continuer une guerre qu'à la terminer; & il avoit tellement jetter l'allarme dans les esprits, qu'il animoit à se liquer eux mêmes qui avoient le plus de passion à demeurer neutres. On prétend, mais sans en avoir de bonnes preuves, qu'il ne faisoit point de scrupule de semer dans plusieurs Cours, comme des lettres interceptées, je ne sai combien de plans & de projets d'alliances, & d'instructions d'Ambassadeurs, qui faisoient voir que la France vouloit dévorer toute l'Europe: toutes Pièces qu'il forgeroit lui même dans son Cabinet, à ce qu'on dit. Il faudroit de bonnes preuves avant que d'ajouter foi à ces bruits; & d'ailleurs ces fraudes sont bien bonnes pour le peuple, ad populum pbaleras; mais les Princes pénétrants & pacifiques ne s'y laisseroient pas tromper. Il eut le malheur de se rendre désagréable au Roi de Pologne. Le sujet en est trop curieux pour ne pas le rapporter ici, en nous servant des propres termes de *Wicquefort*, qui nous l'apprend. „ Fran-

„ çois, dit-il, Baron de Lisola, Ambassadeur de la part de l'Em-
„ pereur à Varsovie, qui avoit de l'esprit, s'étoit rendu fort
„ agréable au Roi & à la Reine de Pologne, qui en tiroient
„ d'assez importants services; jusques à ce que voyant en l'an
„ 1661, que la Reine entreprenoit de faire élire un Successeur
„ du vivant du Roi, & qu'elle travailloit à faire réélire l'élection
„ en faveur d'un Prince François, il s'opposa assez ouverte-
„ ment aux intrigues qui se faisoient pour cela parmi les Sénat-
„ teurs. La Reine, qui ne le pouvoit pas ignorer, & qui étoit,
„ pour le moins, aussi capable de régner que le Roi, fit réson-
„ dre que l'Evêque de Warmie, & le Palatin de Poméranie
„ iroient dire à Lisola, que les cabales qu'il faisoit dans le Royau-
„ me, empêchoient leurs Majestés de la plus aisément à l'audience.
„ Lisola, pour s'assurer de leur intention, & pour savoir si en
„ cela il y avoit quelque chose au delà du personnel, & si les
„ défenses s'étendoient jusques à la négociation qu'il avoit à
„ faire de la part de l'Empereur son Maître, demanda à voir le
„ Roi, qui lui fit dire, que s'il avoit quelque proposition à fai-
„ re il le pouvoit faire par écrit. Lisola refusa de le faire, & en
„ donna avis à la Cour de Vienne, d'où on lui fit réponse, que
„ l'Empereur étoit d'autant plus étonné du procédé du Roi de
„ Pologne, que devant que d'en user d'une manière si opposée à la
„ bonne intelligence qui devoit être entre des Princes voisins & si
„ proches parents & au Droit des Gens même, il en devoit avoir
„ fait ses plaintes. Le Roi de Pologne écrivit depuis sur ce sujet
„ à l'Empereur, & son Résident Vespasien Landscronski, se-
„ conda de ses offices les raisons du Roi son Maître. Mais l'Em-
„ pereur à qui il importoit d'empêcher l'élection d'un Prince
„ François, approuva la conduite de son Ambassadeur. Toute-
„ fois considérant, qu'il ne lui pourroit plus rendre service dans
„ une Cour, à laquelle il s'étoit rendu désagréable, il le revo-
„ qua, à son instance même, & sous un autre prétexte. Lisola
„ en partit sans prendre congé du Roi & de la Reine; & l'Em-
„ pereur l'a toujours employé depuis dans les négociations de
„ la dernière importance: à quoi il s'est appliqué avec beaucoup
„ de sùffiance; quoique souvent avec peu de succès. On a
„ cru que Lisola fut le premier Auteur, & le principal directeur
„ du dessein qu'on exécuta dans Cologne, sur la personne du Prin-
„ ce Guillaume de Furttemberg, qu'on arrêta prisonnier durant
„ les Conférences de la Paix, le 14 de février 1674. Lisola mourut
„ en 1677. * Bayle, *Diâ. Crit.*

LISONZO ou ISONZO, rivière de la Carniole qui traverse le Comté de Gorice, où elle baigne la ville de ce nom & celle de Gradisca, traverse une petite partie du Frioul, & va se décharger à l'entrée du Golfe de Trieste, vis à vis de Capo d'Istria. * *Maty, Diâ. Géogr.*

LISPOR, petite ville du Royaume de Décan, dans la presqu'île de l'Inde deça le Gange. Elle est dans la province de Balaguat, près de la rivière de Guenga, entre Doltabat & Bédér. Lispor est un lieu fortifié. Il y a des foires, où il se fait un grand commerce de diamants, & d'autres pierres précieuses. Quelques Géographes la prennent pour l'*Hippocura* de Ptolomée, que d'autres mettent à Onor. * *Maty, Diâ. Géogr.*

LISSA, île du Golfe de Venise, au couchant de celle de Curzola, & au midi occidental de celle de Lesina. Lissa peut avoir six lieues de circuit. Elle appartient aux Vénitiens. * *Maty, Diâ. Géogr.*

* LISSA, ville de Bohême dans la Préfecture de Jungbunzel, sur la rive droite de l'Elbe, est à peu près au sud de Jungbunzel, dont elle est éloignée de six à sept lieues.

LISSA ou LISSÉ, ville de Pologne. Voyez I.ESNO.

LISSE (*Lissur*) fleuve de Thrace, que l'armée de Xerxès dessécha en y buvant, si l'on en croit Hérodote, l. 7.

LISSE (*Lissum*) ville de Grèce, la même que Strabon nomme *Lyttus*, & Ptolomée *Lyttur*, dite aujourd'hui *Fonissi*, comme l'assure le Noir. Autre Lisse, dite aujourd'hui *Affio*, selon Saphien, ville de Macédoine dans l'Albanie, près du Golfe du

Drin, située sur une éminence, d'où la vue s'étendait jusques à Dyrachium. * Plin., l. 3. Alexandre Commène, *Annal.* l. 12.

L I S S O (Guillaume de) florissait en 1340. Il employa presque toute sa vie à étudier les Oracles des anciens Prophètes. Il a écrit sur Jérémie & sur presque tous les petits Prophètes. * *Konig, Biblioth. Veter. & Nova.*

L I S T E E ou L I F F Y, en Latin *Liffius, Libnius*, petite rivière de la Lagénie en Irlande. Voyez L E F F Y.

L I S T H Y E L L. Voyez L E S T I T H I E L.

L I S T O & G N I O S A, autrefois *Myle Infule*. Ce font deux petites îles de la Mer Méditerranée. Elles doivent être vers la côte méridionale de l'Île de Candie. * *Maty, Diction. Géogr.*

L I S T R E. Voyez L Y S T R E.

L I S T R I U S (Gérard) de Rhénoen, Grammairien & Médecin, est Auteur des Ouvrages suivans, *De Tropis ac Schematibus; De uero Figuris Constructionis; Commentarius in Dialecticam Petri Hispani; Commentarius in Enchiridion Moris Erasmi; Ultrajectinae Regionis Descriptio, hereticis carmine.* Opmeer dit que le Commentaire sur l'Eloge de la Folie par Erasme, n'est pas de Listrius, mais d'Erasme même sous le nom de Listrius. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 276 & 277.

L I S Y, bourg & Seigneurie de France dans la Champagne, sur la petite rivière d'Ourque, au nord-nord-est de Meaux, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

L I S Z I N S K I (Cassimir) Gentilhomme Polonois, fut accusé d'Athéisme à la Diète de Grodnol l'an 1688, par les Evêques de Wilna & de Pofanie, & particulièrement par ce dernier; & en effet on trouva chez lui des Ecrits, où l'on avançoit entre autres propositions, que Dieu n'étoit pas le Créateur de l'homme; mais que l'homme étoit le Créateur d'un Dieu qu'il avoit tiré du néant. Ce blasphème, étoit écrit de la propre main de Liszinski: ce qui parut assez fort pour l'arrêter malgré le privilège de la Noblesse de Pologne, qui ne peut être saisie au corps qu'après une entière conviction. Car encore que quelques Nobles s'opposassent, la Diète eut égard aux remontrances des Evêques, qui alléguèrent que si dans les crimes de léze-majesté humaine, on pouvoit arrêter un Gentilhomme, avant qu'on eût un suffisant nombre de preuves, à plus forte raison le pouvoit-on faire en cas d'athéisme, qui est un crime de léze-majesté divine au premier chef. Cela arriva au mois d'octobre l'an 1688, mais d'autres affaires qui survinrent furent cause qu'on prorogea le procès jusqu'au 15 février 1689. Les Juges Ecclésiastiques ayant déclaré Liszinski convaincu d'athéisme, le renvoyèrent au jugement de la Diète. Son accusation rouloit principalement sur ce qu'on avoit trouvé chez lui un manuscrit d'environ 15 feuilles, où il avoit ramassé tous les argumens des Athées anciens & modernes, ce qu'il ne paroissoit pas qu'il eût fait pour disputer contre eux, mais comme étant persuadé de leur mauvaise doctrine. On lui objectoit outre cela, qu'il avoit écrit à la marge de la plupart des argumens, qui se trouvent dans un Traité d'Alstedius contre les Athées, c'est à dire, apparemment dans sa *Theologia Naturalis*, imprimée à Hanau in quarto, en 1623, qu'il avoit, dis-je, écrit à la marge de ce livre, que cet Auteur étoit fort crédule & peu judicieux. On l'accusoit encore de n'avoir pas eu de respect pour le Sacrement du mariage, & qu'il avoit marié sa fille avec un de ses proches parens, ce qui lui avoit attiré une excommunication de la part du Clergé; sur quoi ses Accusateurs concluoient à ce qu'il fût brûlé tout vif & ses cendres jetées au vent. Liszinski répondit à toutes ces accusations d'une manière fort soumise & fort humiliée. Il avoua son Ecrit; mais il dit en même tems qu'il ne contenoit point ses sentimens. Qu'il n'avoit ramassé les sentimens des Athées que pour les refuter dans la seconde partie de l'Ouvrage qu'on lui objectoit, & qu'il avoit résolu d'y insérer de nouvelles preuves de l'existence de Dieu. Là-dessus un de ses Accusateurs l'interrompit, & lui demanda sur quels fondemens il établissoit principalement cette existence. Liszinski rapporta un argument qui se trouva dans Alstedius, quoiqu'il ne le citât point: ce qui a fait croire qu'il ne rejettoit pas toutes les preuves de cet Auteur, & néanmoins ces paroles lui échappèrent en pleine audience le 25 de février 1689. *Je soutiens, que les argumens d'Alstedius sont tels, qu'ils méritent à être conjurés.* Liszinski après de grands efforts pour se défendre, s'offrit d'entrer dans un monastère, protesta qu'il n'avoit jamais douté de l'existence de Dieu, & tâcha de prouver son Christianisme par sa vie passée, par son assiduité à la Messe & aux Sacramens. On dit qu'il avoit communiqué peu de jours avant qu'il fût arrêté. Mais tout cela fut inutile & il fut condamné à mort. On le conduisit dans une église, où on lui fit faire amende honorable. On l'exposa en spectacle sur un échafaut, où après qu'on lui eut lu sa sentence, il fit son abjuration les larmes aux yeux, & reçut l'absolution des mains de l'Evêque de Livonie, qui lui donna quelques coups de baguette sur les épaules, pour lever l'excommunication, qu'il avoit encourue. Cette cérémonie étant finie, le Grand Maréchal de Lithuanie prononça sentence de mort contre lui. Son arrêt portoit, que les Ecrits seroient brûlés entre ses mains dans la place publique, qu'ensuite il seroit conduit hors de la ville, pour y être brûlé tout vif, que ses biens seroient confisqués & sa maison renversée. L'Evêque de Pofanie, s'employa auprès du Roi, pour obtenir qu'il eût la tête tranchée avant que d'être brûlé: ce qui lui fut accordé. La sentence fut exécutée le 30 de mars. Le corps de Liszinski fut brûlé après l'exécution, & ses cendres furent mises dans un canon qu'on tira en l'air, du côté de la Tartarie. * La Croze, *Entretiens sur divers Sujets d'Histoire*, &c.

L I T (Godefroi de) Religieux de l'Ordre de Sainte-Croix, étoit du village de Venrad en Gueldre. Il vivoit en 1634. Il a composé quarante Sermons sur l'Histoire de la Passion, sous le titre de *Sacrifices du soir; & Lucerna splendens super Candelabrum sanctorum, seu Explanatio Constitutionum sacri ac canonici Ordinis Fratrum*

Sainte-Croix. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 293. *Konig, Biblioth. Veter. & Nova.*

L I T de Justice, séance du Roi de France dans le Parlement. Il se tient ordinairement en la Grand' Chambre du Parlement de Paris, qui est la Cour des Pairs; mais lorsqu'il plaît au Roi de le tenir ailleurs qu'à Paris, il le convoque où bon lui semble. Ainfi il a été quelquefois assemblé à Montargis, à Vendôme, & en plusieurs autres villes du Royaume. Le Lit de Justice n'a accoutumé d'être tenu que pour ce qui concerne l'Etat; comme il arriva sous le règne de Charles VI, pour publier & autoriser son Ordonnance, qui porte qu'il n'y aura plus de Régent en France, sous la minorité des Rois; & du tems de François I, pour sa rançon, & pour la délivrance des Enfans de France, qui étoient en Espagne. On l'a aussi tenu plusieurs fois pour juger les Pairs de France. A l'égard d'un Prince du sang, il est incertain si, pour le juger, on doit tenir le Lit de Justice. Quand le Roi tient son Lit de Justice, les Officiers du Parlement sont en robes rouges, les Présidens avec leurs manteaux, & le Greffier avec son épouvoir, tant en été qu'en hiver. Aux hauts bancs sont les Princes du sang, les Pairs, & autres Seigneurs qu'il plaît au Roi d'y faire asseoir. Aux piez du Roi, sur les degrés, selon leur ordre, sont assis le Grand-Maître, le Grand-Chambellan, & le Prévôt de Paris. Au dedans du parquet, sur les sièges d'embas, sont le Chancelier de France, les Présidens, & les Conseillers du Parlement. Les Huissiers de la Chambre sont à genoux dans le parquet devant le Roi, tenant chacun une verge à la main. Il y a aussi au dedans du parquet plusieurs sièges pour les Archevêques, les Evêques, les Ambassadeurs, les Chevaliers des Ordres, & autres Seigneurs, qui n'ont point place au haut rang. Si c'est au Conseil, & qu'il faille opiner, nul n'entre après le Roi, que ceux qui doivent opiner, & qui font du Conseil. Quand le Roi vient en son Parlement, sans tenir Lit, les Officiers du Parlement ne sont vêtus que de robes noires à l'ordinaire. Si c'est au Conseil, le Roi a accoutumé de s'asseoir en une chaire parée, qui est au dedans du parquet, & non sur son haut siège. Le Chancelier & les Présidens se placent au banc qui est au dessous des hauts sièges des Gens d'Eglise; les Princes du sang, & les Pairs Laïcs, aux bas sièges, & les Cardinaux & Pairs d'Eglise, aux bas sièges qui sont à l'opposite du côté de la Chambre des Enquêtes; & les Conseillers, au banc de devant le Roi, & au second banc à l'entour du parquet. Si c'est au Plaidoyer, le Roi est assis en son haut siège, & à main gauche le Chancelier, le Président, les Cardinaux, & les Pairs d'Eglise; à main droite, les Princes du sang, les Pairs Laïcs, le Connétable, les Gouverneurs de provinces, & autres qu'il plaît au Roi d'honorer de cette faveur. Si l'on y place à l'un & à l'autre côté, les Maîtres des Requêtes, ou les plus anciens Conseillers, s'y placent selon leur rang; & les autres au banc d'embas du parquet. Les Rois viennent ordinairement au Parlement après leur entrée, afin de recommander la Justice, premièrement au Conseil, & ensuite au Plaidoyer. * Godefroy, *Cérémonial de France*.

L I T A, en Latin *Leta, Letia*, petite ville, autrefois épiscopale. Elle est dans la Macédoine, vers le Golfe de Salonichi, à sept lieues de la ville du même nom, du côté du Couchant. * *Maty, Dict. Géogr.*

L I T A N I E S, mot qui vient du Grec *Litanias*, qui signifie en Latin *Rogations*, & en François *Prières publiques*. Il y en a de grandes & de petites. Les grandes Litanies, appelées autrement *Romaines*, sont celles de la Fête de saint Marc, instituées par le Pape saint Grégoire le Grand, l'an 590. Les petites Litanies, nommées *Litanies Françaises* ou *Rogations*, furent instituées par saint Mamert, Evêque de Vienne en Dauphiné, vers l'an 474, & se chantent avant l'Ascension. Les Litanies de saint Marc ne se chantent que ce jour-là même. Il est vrai que le Concile de Mayence, l'an 813, ordonna qu'elles dureroient pendant trois jours, de même que les Litanies de l'Ascension; mais ensuite on les réduisit à un seul jour, selon l'usage de Rome; & au lieu que l'on avoit observé le jeûne dans le premier établissement de ces Litanies, on se contenta de l'abstinence; comme il est arrivé aux Rogations, pendant lesquelles on jeûnoit autrefois. A présent les Litanies se célèbrent différemment; dans l'église de Milan, il y a l'abstinence & jeûne; en France, abstinence sans jeûne; & à Rome, ni abstinence ni jeûne. Le nom de *Litanies* a depuis été donné aux prières que l'on récitoit dans les Processions, dans lesquelles on s'adressoit à Dieu pour lui demander nos besoins, & aux Saints pour les prier d'intercéder pour nous: c'est ce que l'on nomme à présent plus communément *Rogations*. Voyez R O G A T I O N S. * Le Père Thomassin, *Traité Hist. & Dogm. des Jeûnes de l'Eglise*.

L I T A R (le Cap) en Latin *Cenacum* ou *Cenacum Promontorium*. Ce Cap est la pointe la plus occidentale de l'Île de Négrepont, qui regarde la Thessalie. Il y a sur ce Cap une petite ville qui porte son nom. * *Maty, Dict. Géogr.*

L I T C H F I E L D. Voyez L I C H F I E L D.

L I T E S, en Grec *Litta*, étoient, selon Homère, des Déeses, filles de Jupiter, dont l'office étoit de faire obtenir aux hommes les grâces qu'ils demandoient, ou à Jupiter même, ou aux autres hommes. Homère fait le portrait de ces Déeses, & les représente comme des filles boiteuses, louches & ridées. Les Lites ne font autre chose que les prières, les vœux & les supplications. C'est la signification du mot Grec *λῆτα*, d'où est venu dans l'Eglise le mot de *Litanies*, *Litanias*, & celui de *littare*, faire un sacrifice agréable à la Divinité. Plutarque, dans le Traité qu'il a fait de l'Amour, parlant des Dieux qui sont admis par les uns, & rejettez par les autres, fait mention d'autres Divinités, appellez *Littæ*, qui sont, dit-il, les Dieux des dissensions & des reconciliations.

L I T H O C O M E (Ludolphe) a écrit des Etymologies Latines, comme aussi une Grammaire & une Syntaxe, que G. J. Vol.

Vossius revit & publica en 1628. * Konig, *Biblioth. Petus & No. ca.* C'est apparemment le même que celui que Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 446, appelle *Joachim*. Ce nom est Grec & traduit du mot *Steenhouwer* qui signifie la même chose en Flamand.

* LITHODOMUS (Walric). Ce mot qui est composé d'un mot Grec & d'un mot Latin, répond à celui de *Steenhouwer*, nom Flamand, qui est celui de cet Auteur. Il étoit de Delft en Hollande, & fut Régent dans le Collège de Dordrecht. On a de lui *Latina Lingua Crepundia sive Progymnasmatia; Progymnasmatium altera pars cum continet Syntaxeos Praecepta & figuras.* * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 848.

LITHOSTROTOS, nom du lieu, où Pilate, Gouverneur de Judée, tenoit son Tribunal, quand il condamna Jésus-Christ, appelé en Hébreu *Gabbatha*: l'un & l'autre signifie un lieu pavé de pierres. * Jean, *cb. 19. v. 13.*

LITHUO. Voyez LINLITHUO.

LITHUANIE. Voyez LITUANIE.

LITIERE, *Leitica*, Brancard. L'usage & l'invention de cette sorte de chariot est venu de Bithynie & de Cappadoce, & l'on s'en servoit à porter les corps des vivans & des morts, comme le dit Cicéron, *Nam, ut mos fuit Bithyniae, leitica ferebatur.* Il y avoit deux sortes de litières, les unes couvertes, pour se garantir des injures de l'air; & les autres découvertes, pour jouir du beau temps. Plinius appelle les premières, une chambre de voyageur, *Cubiculum viatorum*, parlant de Néron. Suétone rapporte qu'Auguste étant à la campagne, faisoit souvent arrêter sa litière pour y dormir: il y avoit des panneaux ou rideaux aux côtés, qui se tiroient lorsqu'on vouloit. Les litières étoient portées par des hommes, six ou huit, qu'on appelloit *leiticarii*, & la litière, *leitica hexaphora* ou *septaphora* du mot *leitica*, un lit; parce qu'on y mettoit un petit lit & un oreiller. * Cicéron, *Oras. quinta in Verrem.* Tite-Live, l. 24. c. 42. Cornélius Népos, dans la *Vie d'Hannibal*, c. 4. Valère Maxime, *cb. 10. Ex. 5. & l. 4. c. 1. Ex. 12.* Polyane. Plutarque. Quinte-Curce, l. 7.

LITLAND. Voyez LETTONIE.

LITTLE, LITTLEBOROUGH, LITTLECHESTER, LITTLEPORT, LITTLETON. Voyez LITTLE, LITTLEBOROUGH, LITTLECHESTER, LITTLEPORT, LITTLETON.

* LITOLPHI-MARONI (Henri) Evêque de Bazas, étoit de la famille des Marquis de Suzarre-Litophi-Maroni, originaire de Mantoue, & l'un des plus illustres d'Italie. Il donna dès sa première jeunesse des marques de sa vertu & de sa vocation au sacré ministère. Il fut Aumônier du Roi, ce qui l'obligea de passer quelques années à la Cour, où sa vertu parut avec tant d'éclat, que le Roi Louis XIII le nomma à l'Evêché de Bazas. Aussi-tôt qu'il en eut pris possession, il édifica son troupeau par ses Prédications & par son exemple. Il voulut ensuite quitter son Evêché & une Abbaye qu'il possédoit, & passa plusieurs mois à Port-Royal dans la retraite, la prière & le jeûne, résolu de ne plus mener d'autre vie; mais on l'obligea de reprendre ses travaux Apostoliques. Etant de retour dans son diocèse, il y établit un Séminaire, pour y retirer les jeunes gens destinés à la Cléricature. Pour avoir plus de moyens de secourir ceux qui avoient besoin de son assistance, il retrancha toutes les dépenses qui paroissent nécessaires à une personne de sa condition, il quitta son Palais épiscopal, se réduisit à vivre en pension chez son Vicaire général, & ne se réserva qu'une personne pour le servir. Il mourut le 22 mai 1645. M. Godeau, Evêque de Grasse, prononça l'Oraison funèbre de ce Prélat. * Voyez le *Supplément de Paris* 1736.

LITOMIERSK. Voyez LEUTMARIS.

LITS de table. La coutume ancienne de se coucher à table, n'étoit pas si universellement pratiquée, qu'on ne s'asist quelquefois sur des sièges. On peut remarquer dans le premier livre de l'Odyssée d'Homère, que ce Poëte parlant d'un festin de Courtisans, les représente assis sur des escabeaux. Dans le premier livre de *Samuel ou des Rois*, on voit que Saül étoit assis à table dans une chaise, ayant à ses côtés Jonathan & Abner. A Sparte & dans l'Isle de Crète on le servoit anciennement de sièges, & de lits dans toute l'Asie. Les lits n'ont pas été de tout temps en usage chez les Romains, & au commencement de la République, ils mangeoient assis; & dans la suite, ils ne se couchèrent que sur des paillasses ou des matelas. Il y a apparence que cet usage de se coucher sur des lits, autour d'une table, est venu de la coutume qu'avoient les Anciens de se baigner avant leur repas; car au sortir du bain, ils se mettoient sur un lit proche de la table, comme on le voit dans plusieurs bas-reliefs antiques. Lorsqu'ils s'y mettoient après le bain, ils étoient presque nus, & enveloppés seulement de leurs lacernes, qui étoient une robe faite exprès pour cela; car les lieux où ils mangeoient, n'étoient pas éloignés de leurs baigns & de leurs études. Cet usage s'étoit rendu si commun dans l'Italie, que les Passans mêmes se mettoient assis à table, dont Columelle les reprend, & les avertit de ne se coucher sur des lits, du moins qu'aux jours de Fête. Ces lits étoient rangés autour de la table; & dans les grands festins, cette table étoit longue, ayant des lits à un des bouts, & aux deux côtés. Le Maître du logis se mettoit au bout de la table sur le lit du milieu, parce que de là il voyoit tout l'ordre du service, & commandoit plus aisément à ses gens. Les places qui étoient destinées pour la femme & le reste de sa famille étoient au dessous; celles d'au dessus étoient réservées pour les principaux conviez, avec lesquels il pouvoit s'entretenir. Les femmes Romaines s'asseyoient d'abord à table auprès de leurs maris, & eurent ensuite le privilège de s'y coucher auprès d'eux. Chez les Perses, la place la plus honorable étoit celle du milieu; chez les Grecs, la place d'honneur étoit la première place du bout; & chez les Romains, la dernière place du lit du milieu étoit la plus noble, & celle qu'ils appelloient *Consulaire*. * Félibien, *Entre-*

tiers sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome 3. *Entret.* 5. p. 142. & suiv. édit. de Trevoux 1725.

LITTA (Alfonse) Cardinal, fils du Marquis Pompée, Noble Milanois, & de Luca Cafana, naquit le 19 septembre 1602. Après avoir été Commissaire général des armées ecclésiastiques, il fut nommé Archevêque de Milan. Le Pape Alexandre VII le nomma Cardinal, le 14 janvier 1664; mais il ne le déclara que le 15 février 1666, & lui donna le titre de Sainte-Croix de Jérusalem. Il mourut à Rome le huitième août 1679, âgé de 77 ans, & y fut inhumé en l'église de saint Charles Borromée.

* LITTARA (Vincent) naquit à Nettinum en Sicile le 31 décembre 1550. Il donna de bonne heure des preuves d'un esprit supérieur. A l'âge de 18 ans, il enseigna avec applaudissement. Il fut fait Prêtre à Catane où il avoit fait ses études, & fut honoré du titre de Docteur en Philosophie, en Théologie & en Jurisprudence. Il avoit aussi du talent pour la Poësie. Il mourut le troisième mai 1602. On a de lui, *De Literis & Accentiibus liber; Accentiis Epitome & quaedam carmina non infucunda una cum Triumpho Martii; Grammatica Dialogi; Donati Majoris Rudimenta, &c.* * Gr. Diç. Univ. Holl. *Biblioth. Scula.*

* LITTESTER (Jean) étoit Teinturier à Norwich, lorsqu'en 1381 le peuple impatient de porter les charges qu'on lui imposoit, se souleva, & l'élut pour Chef. Aussi-tôt qu'il fut revêtu de cette dignité, il fit ruiner les biens de ceux qui déplaçoient au peuple. Le Lord Scales, & plusieurs Chevaliers se virent obligés de prendre extérieurement le même parti, s'ils ne vouloient avoir le même sort que le Chevalier Robert Salle à qui sa résistance coûta la vie. Litterster tout fier du poste qu'il occupoit, poussa l'orgueil si loin qu'il se faisoit nommer Roi du peuple, & servir à genoux à table par les Seigneurs dont nous avons parlé, & qui furent si bien dissimuler leur chagrin, qu'ils devinrent bientôt ses Favoris. Mais ils travaillèrent sous main si bien que la même année cette populace fut reprimée. L'Evêque de Norwich ayant ramassé quelques Soldats, quelques Gentilshommes, & d'autres bien intentionnés, attaqua les Rebelles, les battit & les dispersa. Litterster & plusieurs autres de son parti étant tombez entre ses mains, il leur fit trancher la tête. * Gr. Diç. Univ. Holl. *Hist. complete d'Angleterre*, en Anglois, tome 1. p. 247.

LITTLE ou LE PETIT (Guillaume) surnommé de *Newbridge*, à cause du Collège où il demeuroit, étoit Chanoine Régulier de saint Augustin en Angleterre. Il vivoit dans le douzième siècle, & composa divers Traitez, entre lesquels on estime les cinq livres de l'Histoire d'Angleterre, que cet Auteur commence depuis l'année 1066, où Guillaume I, dit le *Bâtard*, conquiert l'Angleterre, jusqu'à l'an 1135, qui fut celui de sa naissance. Cette Histoire a été conculée jusqu'en l'année 1197. Quelques-uns disent que Little mourut l'an 1308. Son Histoire avoit été imprimée à Anvers l'an 1565; mais Jean Picard, Chanoine Régulier de Saint-Victor-les-Paris, en procura l'an 1610, une belle édition in octavo, avec des Commentaires. On attribue à Guillaume Little un Commentaire sur le Cantique des Cantiques, qu'il interprète à l'avantage de la sainte Vierge. * Pitheus. Balanus. Vossius. Bellarmin. Maraccius, *Biblioth. Mariana.* Delrio, *in Canticum Canticorum.*

LITTLEBOROUGH ou LITTLEBOURG, bourg d'Angleterre situé sur la rivière de Trent, dans le Comté de Nottingham, aux confins de celui de Lincoln, environ à quatre lieues de la ville de ce nom vers le Couchant. On prend ce bourg pour l'ancienne *Agelocum* ou *Segolocum*, petite ville des Coritains. * Maty, *Diç. Geogr.*

* LITTLE-CHESTER, bourg d'Angleterre dans le Comté de Darby, sur le Darwen, un mille au dessus de Darby. Ce lieu paroît avoir été quelque chose dans l'antiquité; du moins on y a détecté plusieurs médailles. * *Beeverell, Dalices d'Angleterre*, p. 330.

LITTLE-PORT, c'est à dire, *Petit-Port*, petite ville avec marché dans la contrée d'Ely, dans la partie septentrionale du Comté de Cambridge. * *Diç. Anglois.*

LITTLETON (Charles) de Frankley, dans le Comté de Worcester, Chevalier & Baronnet. Cette famille tire son origine de Thomas Littleton-de-Frankley, dans la 19 année du règne de Henri III, dont l'arrière-petit-fils Thomas Littleton-de-Frankley fut Ecuyer de Henri IV, & de Henri V. Celui-ci épousa *Maud*, fille & héritière de Richard Quatemaine du Comté d'Oxford, Ecuyer. Il n'en eut qu'une fille nommée *Elizabeth*, & voulant transmettre son nom à la postérité, il la donna en mariage à Thomas Westcote, d'une ancienne famille, à condition que leur fils aîné porteroit le nom de Littleton. De ce mariage naquit Thomas Littleton, créé Chevalier du Bain & l'un des Juges des Communs Plaidoyers, sous le règne d'Edouard IV. Il composa un livre sous le titre de *Littleton's Tenures*, par lequel il fut aussi utile au Droit coutumier d'Angleterre, selon le jugement de Cambden, que Justinien l'avoit été au Droit Civil. C'est de ce Thomas, que par une succession non interrompue, descend CHARLES Littleton, Chevalier Baronnet, dont la résidence a été depuis à Hagley dans le Comté de Worcester, l'ancienne demeure de Frankley ayant été brûlée dans les dernières guerres civiles. Ce Chevalier porte d'argent, à un chevron, avec trois poissons à écaille de sable, avec une tête de more pour cimier. L'écu est porté par une Sirène qui a à l'autre main un trident. Le mot est, *un Dieu, un Roi.*

LITTLETON (Edouard) fils aîné d'Edouard Littleton de Munslow, dans le Comté de Shrop, fut élevé dans le Collège de l'église de Christ à Oxford, où il fut fait Maître ès Arts, & fut ensuite un des Juges du Nord-Wales, Recorder ou Juge Affesseur de Londres, & solliciteur du Roi Charles I. De là il monta à la charge de Chef Justicier des Communs Plaidoyers, & de Conseiller privé. Enfin il fut fait Garde du Grand Sceau

& Baron de Munflow. Il fut Membre du Parlement en 1628. Ce fut lui qui eut la direction de l'accusation de haute présumption intentée contre le Duc de Buckingham, après la mort du Roi Jacques, dans laquelle il s'appliqua à tenir un juste milieu pour ne point s'attirer la jalousie du peuple, & ne rien faire contre l'honneur de la Cour. Il suivit le Roi Charles I, à York, au commencement des troubles, & l'accompagna à Oxford, où il mourut le 21 d'août 1655. * *Diç. Anglois.*

LITTLETON (Thomas) fils de Thomas Westcote du Comté de Worcester, & d'Elizabeth Littleton, qui étant fille & héritière de Thomas Littleton Ecuyer, porta à son époux de grands biens, & convint avec lui avant son mariage, que leurs enfans prendroient le nom de sa famille. Il étudia en Droit, & eut des charges à la Cour du Roi Henri VI. La sixième année du règne d'Edouard IV, il fut fait Juge des Communs Plaidoyers, & le 15 du même règne, il fut fait Chevalier du Bain. Nous avons parlé de son excellent ouvrage dans l'article de Charles Littleton. Le sçavant Edouard Cook l'a commenté. * *Diç. Anglois.*

LITTLETON (Adam) fameux Théologien Anglois naquit le huitième novembre 1627, à Haseloven dans le Comté de Salop ou Shrop, où son père Thomas Littleton étoit Pasteur, & fit ses premières études dans le Collège de Westminster du D. Busby. Il passa ensuite à Oxford où il fut reçu dans le Collège de l'Eglise de Christ, mais le nombre des Parlementaires y étant devenu le plus fort, il fut obligé d'en sortir. Après le rétablissement de Charles II, il en obtint la Cure de Chelsey & une Prébende de Westminster. Il fut outre cela nommé Prédicateur du Roi, poste qu'il conserva, même après la mort de ce Monarque, & mourut le 30 juin 1694. Il étoit fort fort versé dans les Langues savantes. Son Dictionnaire Latin en fait foi, & le Grec ne lui auroit pas fait moins d'honneur si la mort ne l'eût empêché de l'achever. La Littérature Orientale & Rabbinique lui étoit aussi fort familière, & il y étoit tellement addonné qu'il employa une bonne partie de son bien à acheter des livres orientaux dont il avoit formé le dessein de rendre la connoissance plus aisée. Sa profonde érudition dans les Historiens, les Grateurs & les Poètes anciens, le faisoit appeler par quelques uns le Grand Dictionnaire de la Littérature, il étoit aussi bon Mathématicien & a laissé sur la Numération mystique, &c. plusieurs Manuscrits qui n'ont pas encore été imprimés. Au reste il étoit bienfaisant, affable & doux, & sur tout fort porté à communiquer ses lumières. Voici la liste des Ouvrages imprimés qu'on a de lui en Anglois & en Latin, *Salomon's Gate*, c'est à dire, la Porte de Salomon, ou explication de l'Oraison Dominicale, du Symbole des Apôtres & du Décalogue; un volume de *Sermons*, in folio; Une Traduction Angloise de l'Ouvrage obscur de J. Selden intitulé, *Janus Anglorum; Dictionarium Linguae Latinae; Pajor metricus; Elementa Catechetica Rationis; Dissertatio de Juramento Medicorum; Praefatio in opera Ciceronis*, imprimées à Londres en deux volumes in folio, en 1681; *Tragi-comœdia Oxoniensis; Diatriba in ois Tractatus distributa, in qua agitur de sciendi, derivandi & componendi ratione; Complicatio Radicum in primæva Hebraeorum Lingua*. Il a aussi traduit du Grec en Anglois la Vie de Thémistocle par Plutarque. * *Diç. Allemand de Bâle.*

LITTOMISSEL. Voyez LEUTOMISSEL.
LITTRE (Alexis) né à Cordes dans l'Albigois le 21 juillet 1658, fit ses études à Villefranche en Rouergue, d'où il vint ensuite à Montpellier. Il alla de là à Paris où il s'appliqua fortement à l'Anatomie. Il fut reçu Docteur Régent de la Faculté de Paris; & en 1699, M. du Hamel étant passé dans la Classe des Anatomistes à l'Académie Royale des Sciences, nomma M. Littre pour son Elève, qui en 1702 n'étoit encore monté qu'au grade d'Associé, & qui fit en ce tems-là une cure si extraordinaire, qu'elle lui attira une estime singulière. Ce fut peu de tems après qu'il fut fait Médecin du Chatelier. Il mourut d'apoplexie le troisième de février, 1725. * *Voyez le Supplément de Paris, 1736.*

LITUANIE ou LITHUANIE, province du Royaume de Pologne, avec titre de Grand Duché, est nommée par les Polonois *Lithuana*, & par les Allemands *Litauen*. Elle a la Moscovie au Levant; la Moscovie, la Livonie & la Courlande au nord; la Samogitie, la Prusse Ducale & la Pologne à l'ouest; la Pologne & la Volhynie au sud. Tout le pais est divisé en Palatinats, qui sont Wilna, Braßlaw, Minsko, Mscizlaw, Novogrodeck, Poloczko, Troki, Witepsk, avec le Duché de Slucz. Ces Palatinats tirent leur nom de leurs villes capitales. Celle de Wilna l'est de toute la Lithuanie, avec Evêché. Les autres sont, Kouno, Grodno, Mohilou, Orffa, Smolensko, Troki, &c. La Lithuanie est le plus grand & le plus vaste pais de la Pologne, & on lui donne de longueur de l'ouest à l'est cent cinquante lieues, depuis la Prusse Ducale jusques au Duché de Novogorod en Moscovie. Sa largeur est du sud au nord, & comprend environ cent lieues, depuis la Volhynie jusqu'aux frontières de Moscovie. C'est un grand pais plat, couvert de grands bois, & de plusieurs marais. L'air y est extrêmement incommodé: ce qui est cause qu'en certains endroits, il est plus habité par les bêtes sauvages que par les hommes. Les Passans y sont presque tous Esclaves des Gentilshommes, qui ont pouvoir de vendre ceux qui font de main-morte. Les Moscovites, après plusieurs événemens, se font rendu maîtres de la ville de Smolensko, & de tout le Palatinat de ce nom, qui leur a été cédé pour jamais par la République en la Diète de Léopol. Les Polonois en retiennent néanmoins le nom pour avoir lieu de gratifier un Seigneur, du droit de Sénateur. Il y a aussi des Tartares qui habitent une forêt de très-grande étendue, & peuplée de hameaux du côté de Grodno. Ces peuples vinrent autrefois en Pologne après avoir abandonné leur pais, ou pour en chercher un meilleur, ou pour éviter la punition d'une révolte. Ils obtinrent des contrées, & firent des habita-

tions en Volhynie & en Lituanie. La différence des provinces les fit aussi nommer différemment pour les distinguer; ceux de la première, furent nommez *Tartares Cömerites*; ceux de la Lithuanie, *Tartares de Lipka*. Les uns & les autres ont cultivé avec soin leur nouvelle demeure. Cependant le tems, ni la fréquentation des Habitans naturels du pais, n'ont pu encore si bien les apprivoiser, que le sang Mahomédan n'ait souvent inspiré des mouvemens de révolte aux enfans de ces transfuges. Il s'en est sauvé un grand nombre, tant des Lipka que des Chemerits, lesquels sont devenus les plus dangereux ennemis de la Pologne; car comme ils en savent la Langue, les coutumes & les chemins, ils conduisent les autres Tartares dans leurs incurions; forment des partis fréquens sur les frontières; se mêlent dans les marches aux Soldats du pais; entrent au camp sans être connus, & deviennent ainsi des espions inévitables. C'est de ces Tartares de Lipka qu'étoit composée la cavalerie de la garnison de Kamienik; & c'est des mêmes que leur peuple de ce côté-là les premiers villages de Lithuanie. Le Roi Jean Sobieski en mit encore grand nombre dans ses Oeconomies du même pais, après la campagne d'Ukraine, l'an 1674, où il en prit beaucoup dans les villes de Bar, de Kalnic & autres, qu'il remit sous l'obéissance de la République.

GOUVERNEMENT, MOEURS & RELIGION.

La Lituanie avoit autrefois ses Princes, qui prenoient le titre de Grand-Duc. KYNAZ le fut l'an 1170. Il laissa KYRBNUS qui fut; & *Gaimbuth*, Duc de Samogitie. KYRBNUS ne laissa qu'une fille, nommée *Porta*, mariée à ZIWIOMD DESPRUNGOVICZ, qui subjuga la Russie l'an 1217. KUCOVICUS lui succéda, & soutint de grandes guerres contre les Chevaliers de Livonie. UTREXUS, son fils, bâtit une ville de son nom. Il fut suivi de SUITOCOCUS ou SUINTOCOCUS, qui laissa GUERIMOUT, Grand-Duc de Lituanie & de Samogitie. Celui-ci fit assez longtemps la guerre contre les Polonois, & contre les Croisés de Prusse & de Livonie. Il fut père de GLOIX, mort l'an 1278, & de TRIBUS, Prince de Samogitie. GLOIX eut ROMANUS, père de *Narimou*, mort jeune; de *Troldéus*, Duc de Lituanie; & de *Doimantus*, &c. Ce dernier fit tuer son frère *Troldéus*, qui avoit un fils nommé *Romantus*, alors Religieux Grec. *Romantus* sortit de son monastère, pour venger la mort de son père, tua dans un combat son oncle *Doimantus*, se retira ensuite dans la solitude, & conseilla aux Lituaniens de choisir le plus vaillant d'entre eux pour les gouverner. Ceux-ci jetèrent les yeux sur WITNAKES, Maréchal de *Troldéus*, & l'élevèrent l'an 1283; il remporta de grands avantages dans la Russie. GEDAMIN lui succéda, & fit la guerre aux Polonois, sur lesquels il prit grand nombre d'Esclaves. On dit qu'il avoit assassiné son prédécesseur, dont il épousa la veuve. Il laissa divers enfans, & entre autres *Keystus* & *OLGARD*, qui firent de grandes conquêtes dans la Prusse. *OLGARD* eut une partie de la Lituanie, & usurpa le reste sur son frère, qu'il fit mourir en prison. Il épousa une Dame Chrétienne, & en eut entre autres enfans, JAGELLON, Grand-Duc de Lituanie. Celui-ci par son mariage avec *Hidwoige* de Pologne, l'an 1386, & par l'élection des Polonois, devint Roi de cet Etat, & reçut le batême avec le nom de *Ladislas*. Les Lituaniens étoient idolâtres & plus superstitieux que les Egyptiens mêmes; car ils adoroient des serpens qui étoient leur Dieux domestiques. Jagellon travailla à leur conversion, établit un Evêché à Wilna, dont André Vazillon Polonois fut premier Evêque, & retira presque tous ces peuples des ténèbres du Paganisme. Il leur donna pour les gouverner ULTORZ son cousin, fils de *Keystus*, qui avoit été bachelier & nommé *Alexandre*. Ce Prince ambitieux & entreprenant ne négligea aucun moyen de s'aggrandir, & vit borner ses conquêtes par Tamerlan en 1399. Il fut plus heureux contre les Moscovites l'an 1406. Depuis il servit Jagellon ou Ladislas contre les Chevaliers de Prusse, & se trouva à la bataille de Grunewald. Il mourut sans enfans l'an 1430, âgé de 80 ans. Un de ses frères nommé *Coributh*, conduisoit alors une partie des troupes des Hussites. Le Roi Ladislas donna le Duché de Lituanie à son frère SUITROGELLON ou BOLESLAS, qui s'en rendit indigne par ses révoltes, & mourut l'an 1452. *Siejsmond*, Duc de Starodub frère d'*Uitalz*, s'opposa à Boleslas, & consentit avec son fils *Michel*, qu'après sa mort, la Lituanie fût unie avec la Pologne. Le père & le fils furent assassinés peu après par Jean, Duc de Czatorie. Le même Boleslas qui s'étoit contenté du Duché de Lusk, se mit encore en campagne; mais Casimir son neveu, troisième fils de Jagellon, l'obligea de prendre d'autres mesures. Depuis, au commencement du règne d'Alexandre, Roi de Pologne l'an 1501, les Polonois & les Lituaniens joignirent leurs Etats. Ils convinrent que l'élection de leurs Rois se feroit toujours en Pologne; que ceux de Lituanie y auroient séance; que les charges de leur Duché subsisteroient; & que chaque peuple suivroit ses anciennes coutumes. Ainsi le grand Duché n'a pas été réduit en province, comme les autres qui composent le Royaume; mais il a été seulement uni à la République, en manière de Principauté alliée. Il a son armée à part avec ses Généraux indépendans de ceux de la Couronne. Cette armée campe, agit, marche, prend ses quartiers, & fait ses levées séparément. Son thrésor & ses Officiers n'ont rien de commun avec le thrésor de Pologne. Dans la distribution des charges de la Cour, on observe le même ordre & le même rang, que s'il y avoit encore un Grand-Duc. Le Grand Duché a pareil nombre de dignitez, & d'aussi grand éclat que la Couronne de Pologne. Il a même de semblables Ministres d'Etat, excepté des *Réservataires*, en la place desquels il y a des Officiers de même emploi, sous un nom différent: ils sont appellez *Pissars*, c'est à dire, *Sécreétaires*, proprement *Escoivains*.

La Lituanie a un suprême Tribunal comme la Pologne. Il est éta-

établi à *Wilna*, à *Novogrodek* & à *Minski*, trois de ses villes où l'on tient séance par semestre: d'abord c'est à *Wilna*, ensuite à *Novogrodek*, puis à *Wilna* encore, & enfin à *Minski*; de sorte que *Wilna*, par distinction, possède le Parlement six mois de l'année, & les deux autres villes ne l'ont que d'une année à l'autre. Outre cette différence du Tribunal de Lituanie d'avec celui de Pologne, il y en a une considérable, quant au pouvoir. Le tribunal de Pologne est souverain; on n'appelle de ses décisions ni au Chancelier, ni au Roi, ni à son Conseil suprême; ses Décrets sont adressés au Staroste, sous la juridiction duquel les biens en question sont situés; & cet Officier est obligé de soumettre ces Décrets, & de les faire exécuter sous peine d'une grosse amende pécuniaire pour le déni de justice; & en ce cas les parties s'adressent au Staroste le plus prochain, & de celui-là à un autre; faisant condamner tous ceux qui leur refusent l'exécution des Décrets du Parlement. Le Tribunal de Lituanie est subordonné au Chancelier, auquel on appelle de ses jugemens. Lors même qu'il n'y a pas lieu d'appel, les Décrets sont adressés au Grand-Chancelier, pour être signés & scellés de lui; car c'est lui qui les fait exécuter & qui leur donne la dernière vigueur: en quoi sa charge est plus considérable que celle du Grand-Chancelier de la Couronne. L'Etat de Lituanie & celui de Pologne forment un corps composé de deux parties égales sous un seul chef qui est le Roi. Ce Prince donne toujours les charges de Lituanie, de même que celles de la Couronne, mais à des Lituanien. Les Sénateurs de Lituanie sont placés dans les Diètes alternativement avec ceux de Pologne; les Ministres ont un banc à part, à gauche de ceux de la Couronne; mais vis à vis de la droite du Roi, & du côté du Grand-Archevêque: ce qui rend ce poste à peu près égal. La Lituanie a ses douanes, ses impôts sur les entrées, sur les rivières, & autres droits. Elle assigne au Roi des Oeconomies pour son entretien à proportion de sa cote, qui est un quart, son armée n'étant que de neuf mille hommes effectifs, au lieu que la Couronne en fournit trente-six. Les Oeconomies royales sont *Grado* & *Breth*. La première vaut quarante mille livres de rente, & avoit été laissée au Roi Casimir, même après son abdication.

La Lituanie conserve ses prérogatives avec une fierté & une hauteur extraordinaire, l'humeur de la Noblesse étant plus altière & plus rude que celle des Polonois. Le peuple y est aussi moins civilisé, moins traitable & plus emporté, le pais plus sauvage & plus couvert, le climat moins doux & plus glacial.

Les forêts de Lituanie sont pleines d'ébans, de taureaux sauvages, de buffes, d'ours, de cerfs, de sangliers, de chevreuils, de loups, & de renards blancs & noirs: on y trouve aussi des hermines & des *petits gris*, qui sont les écureuils de ce pais-là, & une infinité d'autres bêtes sauvages fort particulières. Il y a en Pologne, une espèce de loups-cerviers, appelés *rich*, dont la fourrure est très-bonne & très-belle. Ceux de Perse ont un fonds blanc monché de taches noires, avec un poil long, fin & fourni; ceux de Suède sont rougettes; ceux de Lituanie sont de couleur de gris de fer, & tous ont la tête d'un chat, & la cruauté d'un tigre. On voit aussi en Lituanie des aigles blancs & noirs, des cigognes, des grues, des vautours, des coromans, &c. Les bois y sont remplis d'affaires de mouches à miel, qui font leurs ruches dans les troncs des arbres. Leur miel est blanc, d'un goût de violette, & d'une délicatesse admirable: ce qui fait voir que ce n'est pas toujours des plus belles fleurs ni des plus odoriférantes, que les abeilles tirent le suc pour le composer; car la Lituanie n'en produit guère de cette espèce; c'est un climat trop rude.

La Lithuanie a plusieurs villes & Palatinats, dont nous avons donné les noms plus haut. *Wilna* qui est la capitale, est placée presque au centre de la province, & est l'une des plus grandes & des plus magnifiques villes de tout le Nord. On y voit de belles églises, des palais de brique fort apparens, avec de riches Bourgeois, de gros Marchands, des Ouvriers, & des Artisans de toutes les façons. Elle a le titre de Castellan & de Palatin tout ensemble. Ces deux dignitez font possédées par les premiers Sénateurs de Lituanie, & sont ordinairement remplies par le Grand Général, & par le Petit Général de ce pais-là. Son Evêché est très-considérable, & le seul qu'il y ait dans la province: ce qui en rend l'étendue fort grande. Son Tribunal y attire grand nombre de Plaideurs & de Noblesse. Les autres villes sont d'un ordre beaucoup inférieur.

Le Grand-Duc n'a pas un Clergé fort riche, parce que tout le pais n'est pas Catholique. La doctrine de Calvin & de Luther s'y est cantonnée, & s'est maintenue jusqu'à présent en certains coins de Lituanie, d'où l'on a chassé les Sociniens, les Anabaptistes, & avant eux, les Idolâtres qui partageoient ce vaste pais. La première Noblesse n'est infestée d'aucune hérésie, & le Sénat est aujourd'hui tout Catholique Romain.

On compte en Lituanie plusieurs familles fort riches, des Seigneurs puissans & magnifiques, pour le moins autant que ceux de la Russie & de la Podolie: ce qui paroît dans les Diètes au pompeux équipage, & à la suite nombreuse des Domestiques dont les Seigneurs Lituanien se font accompagner. Les Sapiéha, les Princes de Radziwil, & autres fois les Patz ont soutenu leur élévation par des dépenses inouïes.

Les Rois de Pologne alloient autrefois passer certaines saisons en Lituanie pour chasser. Dans ces chasses extraordinaires, on prenoit jusqu'à sept ou huit cens bêtes en cinq ou six fois. La Noblesse du pais se faisoit un devoir de régaler le Prince & sa suite à leur passage, chacun dans ses Terres: on n'avoit besoin que d'un lit & d'un chariot pour charger les provisions dont on accabloit les Voyageurs. Tous les équipages vivoient aux dépens du Seigneur chez lequel on passoit, & ce Seigneur alloit même au devant de la Cour pour la régaler. Ces manières sont entièrement abolies, la chasse est dénuée de tout cet éclat fa-

flueux; mais on y en feroit encore d'aussi belles; car les forêts & les champs y sont aussi peuplés de gibier & de bêtes féroces qu'elles l'étoient autrefois. * Cromer & Michow, *Hist. Polon.* Alexandre Guagnini, de *Samogitia*. Clavier. Ortelius. Starovolscius. Brier, &c.

LITURGIE, mot Grec, *Λειτουργία*, signifie toute sorte de ministère en général; mais l'usage l'a déterminé dans l'Eglise Romaine à signifier le sacrifice de la Messe, & le corps des prières & des cérémonies qui accompagnent cet auguste sacrifice. Il y a diverses Liturgies, de l'ancienneté desquelles plusieurs Savans ont écrit, mais presque tous, pour en juger, n'ont employé que cette règle, qu'elles ne peuvent être attribuées aux Auteurs sous les noms de qui elles ont paru, s'il s'y trouve des choses qui ne conviennent pas au tems de ces Auteurs: ce qui les a toujours trompés, parce qu'au lieu de chercher qui avoit écrit ces Liturgies, il falloit examiner quelle étoit leur autorité, par l'emploi qu'on en a fait & par la comparaison des formules qu'on y lit avec l'usage & la doctrine des églises. On fait que Jesus-Christ ayant institué le Sacrement de l'Eucharistie dans la dernière Cène, ordonna à ses Apôtres de faire en mémoire de lui, ce qu'il avoit fait, & l'on ne peut douter qu'il ne leur ait appris la manière dont ils devoient remplir ce devoir, comme tout le reste de ce qui étoit nécessaire pour l'établissement de la Religion Chrétienne. Les Disciples l'apprirent depuis des Apôtres, mais pas un d'eux n'en mit la formule en écrit, & il est certain que tant que l'Eglise fut exposée aux persécutions des Empereurs Payens, on n'écrivit point la Liturgie. Cette vérité se prouve par deux raisons invincibles, la 1. si l'on étoit alors si réservé à enseigner les Mystères aux Catéchumènes, qui ne les apprennent, ainsi que le Symbole, que de vive voix, & si dans les homélies on ne parloit qu'obscurement de certains Mystères qu'on se gardoit même de nommer, on devoit entièrement cacher aux Fidèles les paroles saintes du Sacrifice qui ne devoit être offert que par les Evêques & par les Prêtres: la 2. il est souvent parlé dans l'Histoire Ecclésiastique de la faute que faisoient quelques lâches Chrétiens de livrer aux Magistrats les livres de l'Ecriture Sainte; mais on ne voit nulle part qu'ils aient livré les livres sacramentaux, quoique les Payens recherchaient, par toute sorte de supplices, à faire déclarer aux Chrétiens, ce qui se passoit dans leurs *synaxer*. Tout ce qu'ils en purent connaître se termina donc d'abord à ce qu'on en lit dans Pline le *Jeune*, l. 10. *Epist.* 37, que les Chrétiens s'assembloient en de certains jours, qu'ils chantoient des Hymnes à l'honneur de Jesus-Christ comme Dieu, qu'ils s'obligeoient par serment non à commettre quelque crime, mais à les éviter tous; & qu'enfin ils mangeoient ensemble. Saint Augustin Martyr leur en apprit depuis un peu davantage. On présente, dit-il, du pain, avec du vin & de l'eau dans un vase, à celui qui préside à l'assemblée: après les avoir reçus, il donne louange & gloire au Père par le nom du Fils & du saint Esprit, & lui rend de longues actions de grâces de ce qu'il a daigné nous les donner: ses prières & son action de grâces étant finies, tout le peuple présente s'écrie, Amen. Ensuite ceux que nous appelons Diacres, distribuent le pain, le vin & l'eau à ceux qui sont présents, & le portent aux absens. C'est cet aliment que nous appelons Eucharistie. On voit par là qu'il y avoit toujours un Président de l'assemblée, qui ne pouvoit être autre qu'un Evêque ou un Prêtre; mais saint Augustin ne commençant à parler des sacrez Mystères que depuis l'oblation, où le Prêtre seul parloit sans que les Diacres & le reste du peuple y prissent d'autre part que par un respectueux silence qu'ils n'interrompoient que pour dire Amen, nous remarquerons sur l'autorité de Pline, qu'il étoit d'usage dès lors que l'oblation fut précédée d'Hymnes chantées par le peuple. Ces Hymnes sont sans doute celles dont Eusebe fait mention l. 5. *cb.* 28, de son Histoire Ecclésiastique, & qu'il dit avoir été composées dès le commencement de la Religion. On peut s'assurer qu'elles n'étoient pas en vers, puisqu'on n'a aucune ancienne Poësie Chrétienne, & qu'on remarque une très-grande simplicité dans toutes les Liturgies, en quelque Langue qu'elles aient été écrites. Pour ce qui regarde la lecture de l'Ecriture sainte, & la prédication, on en trouve des exemples de si bonne heure, qu'on ne peut révoquer en doute qu'elles n'aient été introduites avec tout le reste; & il en est de même de la récitation de l'Oraison Dominicale, du baiser de paix, & de l'adoration de l'Eucharistie, dont les Auteurs du second siècle font mention; mais pour ne me pas trop étendre sur cette matière, & passer au détail des Liturgies, je n'ajouterai plus que cette réflexion générale, que s'il y a des choses que l'on trouve encore aujourd'hui dans toutes les Liturgies, dont on est certain qu'elles ont été ou qu'elles sont en usage dans quelques églises, sans qu'on y puisse trouver une seule exception, dès lors il est certain que ces choses sont très-anciennes, & des tems Apôtoliques. Or ce qui se trouve dans toutes, c'est ce que nous appelons la préface, dont saint Justin parle assez distinctement; & après cette préface des prières prononcées par le Prêtre, qui contiennent des louanges & des actions de grâces à Dieu pour les biens qu'il a daigné faire au genre humain, dont le principal est notre salut par l'incarnation, & par la mort de son fils unique Jesus-Christ notre Seigneur: ensuite la commémoration de la dernière Cène, & de l'institution du Sacrement: la répétition des paroles employées alors par Jesus-Christ; l'invocation pour demander l'aveuement du saint Esprit sur les dons, soit devant ou un peu après la prononciation de ces divines paroles; les oraisons pour toutes sortes de choses & pour toutes sortes de personnes, avec la commémoration des vivans & des morts. Voilà ce qui ne manque dans aucune Liturgie; tout y est exprimé très-distinctement, quoiqu'il y ait de la différence dans les expressions: & c'est aussi tout ce qu'il y a d'essentiel. Quoique l'Eglise Romaine ait toujours prétendu avoir un droit particulier de gouvernement sur les églises d'Occident, elle a néanmoins laissé un long tems s'écouler avant qu'elle

qu'elle prescrivit à ces églises de se conformer à elle dans la manière d'offrir le saint Sacrifice: d'où vient que non seulement il y avoit un Rit particulier dans les Gaules, appelé le Rit Gallican, & un autre dans l'Espagne & dans la Gaule Narbonnoise, appelé Rit Gothique; mais à Milan même il y en avoit un singulier qu'on appella Ambrosien, peut-être parce que ce fut saint Ambroise qui le mit par écrit, au lieu qu'auparavant il avoit été conservé par la tradition des Prêtres de cette église. Le Rit Gallican n'a pas été le même dans toutes les églises des Gaules. Joseph Thomasi en a publié trois différens, qu'il avoit trouvez dans la Bibliothèque de la Reine Christine, & le Père Dom Jean Mabillon y en a joint un quatrième: on trouve dans ces quatre Rits les prières que le Prêtre récitait à l'autel. Les Pères Dom Edme Martène & Dom Ursin Durand ont donné dans le cinquième volume du nouveau *Thésor d'Anecdotes*, une explication de ce que le Chœur devoit chanter pendant le Sacrifice: ainsi tout ce qui regarde ce Rit est très-connu présentement.

Les Latins attentifs à conserver leurs anciens usages, n'ont point cherché à leur faire honneur lorsqu'ils les mirent par écrit, en en attribuant l'institution à un Apôtre, ou à quelqu'un voisin du tems des Apôtres. Gélase premier, & après lui saint Grégoire le Grand, ayant mis le Canon de l'Eglise Romaine dans l'état où on le voit aujourd'hui, on l'appella *Grégorien*; & ce fut le Grec qui se donna la peine de traduire ce Canon, qui s'avisa de l'appeler *Liturgie de saint Pierre*. Un autre Grec fut ensuite plus hardi, & composa une nouvelle Liturgie, partie du Canon Grégorien & partie de la Messe de saint Jean Chrysostome sous le nom de saint Pierre; mais on ne se servit en aucune église de cet Ouvrage, qui par cette raison doit être regardé comme supposé.

Il en est à peu près de même de ce que quelques Modernes ont appelé la *Liturgie de saint Clément*, parce qu'elle est insérée dans le dernier livre des *Constitutions Apostoliques*. Ces Constitutions qui ont été compilées avant le Concile de Nicée, ne sont pas venues jusqu'à nous telles qu'elles étoient sorties des mains du premier Auteur, & si la Liturgie est de lui, on s'est donné la liberté d'y ajouter encore plus qu'à tout le reste; mais suivant le principe qu'on a établi cy-dessus, ce ne sont pas ces additions qui doivent la rendre suspecte, puisqu'aucune Liturgie n'a été écrite au tems où vivoit l'Auteur dont elle porte le nom, si ce n'est celles de saint Grégoire & de saint Ambroise; & ce qui la doit faire rejeter, c'est qu'on ne trouve pas qu'aucune église l'ait jamais employée, quoiqu'on fonde il n'y ait rien qui ne soit très-conforme à ce qui est établi dans l'Eglise Gréque.

Les Liturgies dont on va parler ont été regardées comme supposées, & par les Protestans, & par un assez grand nombre de Catholiques: cependant elles sont très-authentiques, puisqu'elles ont été & sont encore en usage dans plusieurs églises. La première est celle qui porte le nom de *saint Jacques*. Marc d'Alexandrie consultant Balsamon sur cette Liturgie, observe qu'elle étoit employée dans les églises de Palestine; & celui-ci pour prouver qu'on doit la rejeter, se sert de cette impertinente raison, que toutes les églises devoient se conformer au Rit de l'église de Constantinople. Il est aisé de voir que ce qui lui a fait donner le nom de saint Jacques, c'est que c'étoit celle de l'église de Jérusalem, dont cet Apôtre a été le premier Evêque. On en trouve des parties assez considérables dans les Catéchèses de saint Cyrille; & Rivet se rend ridicule, quand supposant que les catéchèses & la Liturgie sont des pièces modernes, il se trouve embarrassé à décider lequel des deux Ouvrages a été fait sur l'autre. Il auroit peut-être été plus réservé, s'il avoit su que les anciens Chrétiens Syriens ont aussi cette Liturgie dans leur Langue, & que la Version en a été faite avant le Concile de Chalcedoine, puisque non seulement les Syriens Jacobites, mais aussi les Syriens orthodoxes la regardent comme la principale de celles qu'ils employent.

La Liturgie de *saint Marc* est celle qui est en usage dans l'église orthodoxe d'Alexandrie, & la même à peu près que les Coptes ou Jacobites ont dans leur Langue sous le nom de *saint Cyrille*. On voit qu'en la nommant ainsi les Alexandrins n'ont voulu dire autre chose, sinon que c'étoit pour le fonds la Liturgie conservée par tradition depuis saint Marc leur premier Evêque, sans néanmoins prétendre, comme ont fait ceux qui sont venus après eux, qu'il n'y avoit été fait aucun changement dans ce qui n'est pas essentiel. Il doit passer pour constant qu'elle est écrite avant le Concile de Chalcedoine, puisqu'elle est commune aux Orthodoxes & aux Coptes: on n'oppose rien de raisonnable à cette époque.

On ne peut pas douter non plus de l'autorité des Liturgies de *saint Basile* & de *saint Chrysostome*, puisqu'elles sont employées l'une en certains jours, l'autre en d'autres jours dans l'église de Constantinople & dans les églises qui en dépendent: il est même certain qu'elles étoient écrites avant que l'hérésie de Nestorius fût prescrite dans le Concile d'Ephèse, puisque dans la Liturgie des Nestoriens, on trouve des choses importantes qui ne se trouvent que dans celle de saint Chrysostome; & que d'ailleurs Pierre Diacre cite, vers l'an 515, un endroit de la Liturgie de saint Basile, sous le nom de ce Père.

Rivet a joint à ces quatre Liturgies qu'il prétendoit supposées, le Canon général des Ethiopiens imprimé à Rome en 1547, & pour détruire son autorité par le même moyen dont il se servoit pour détruire celle des autres, il l'a appelé la *Liturgie de S. Matthieu*: ce qui ne sert qu'à faire voir qu'il n'étoit pas incapable de joindre la mauvaise foi à l'ignorance. Cette Liturgie est presque toute semblable à celle que les Coptes attribuent à S. Basile; ce qui vient de ce que les Ethiopiens ont reçu de l'église d'Alexandrie tout ce qui concerne le culte divin; & c'est une nouvelle preuve de l'ancienneté de cette Liturgie. Il y a en Orient un très-grand nombre d'autres Liturgies sous des noms qui méritent d'être; & l'on remarque dans toutes quelque différence, soit

dans le choix des expressions employées pour les prières; soit dans l'ordre des cérémonies; mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans un si grand détail, qui devient peu important après ce qu'on a dit, & qui seroit très-ennuyeux: ainsi on se réduira à quelques remarques sur diverses Langues dans lesquelles elles sont écrites. Il est certain qu'on a célébré de tout tems en Latin dans l'église d'Occident, en Grec dans une grande partie de l'Orient, c'est à dire, dans toute l'Asie Mineure, la Grèce, l'Égypte, & les autres provinces qui ont fait partie de l'Empire Macédonien: cependant comme en Syrie il étoit assez ordinaire que les peuples de la campagne ne fussent pas le Grec, l'Office s'y fit en Grec en certains lieux, & en d'autres lieux en Syriac. On n'en peut douter, quoiqu'aucun Ancien ne l'ait dit, parce qu'on en a d'ailleurs des preuves convaincantes. En effet il est certain que l'on ne s'est jamais avisé de demander aux Evêques qu'ils célébraient dans une Langue qu'ils n'entendoient pas, & ce seroit néanmoins ce qui seroit arrivé, si l'on n'avoit pu offrir le Sacrifice qu'en Grec en Syrie: car on trouve dans plusieurs Conciles des exemples d'Evêques qui y parlèrent & y soulevèrent en Syriac, parce qu'ils ne savoient pas le Grec. La parfaite conformité de la Liturgie Syriacque des Jacobites avec celle des Orthodoxes, est aussi une preuve qu'elle a été écrite avant le tems des Schismes, & elle n'a été écrite, que parce qu'elle étoit en usage dès les tems Apostoliques. On est persuadé aussi qu'en divers endroits d'Égypte on célébra dès les commencemens en Langue Égyptienne, puisque S. Antoine qui ne savoit pas le Grec, entendit si bien ces paroles, *aléa, venaen tout ce que vous avez*, qu'on lisoit pendant la Liturgie. On a vu aussi que les Ethiopiens ont une Liturgie en leur Langue, & de tout cela on peut conclure que dans les premiers tems on célébra en autant de Langues différentes, qu'il fut nécessaire pour être entendu du peuple qui assistoit au Sacrifice; mais ce que les Protestans ont prétendu prouver par cet ancien usage n'est nullement raisonnable. Il faut donc, disent-ils, pour se conformer à la discipline de la primitive Eglise, célébrer encore aujourd'hui dans la Langue vulgaire; & le Latin qui n'est entendu que de ceux qui l'ont étudié, doit être banni de l'Office ecclésiastique. Ils n'auroient peut-être pas parlé d'une manière si décisive, s'ils avoient su que l'usage de toutes les Eglises du monde leur est contraire. La Langue Syriacque étoit autrefois la Langue vulgaire des Syriens; mais ceux qui se servent des Liturgies Syriacques, il y a plusieurs siècles qu'ils ne l'entendent pas, s'ils ne l'étudient comme on fait ici le Latin; & les Nestoriens qui ont fondé tant d'églises dans la Tartarie, dans la Perse, dans les Indes, & même dans la Chine, mirent ceux qui devoient embrasser l'état ecclésiastique dans la nécessité d'apprendre le Syriacque en leur donnant la Liturgie en cette Langue: tout cela est prouvé par un très-grand nombre d'exemples. Il en est de même des Liturgies en Langue Copte, qui n'est entendue depuis longtems en Égypte que par ceux qui en font une étude particulière: la plupart des Prêtres même en ont une si légère connoissance, que pour les aider à entendre la Liturgie, on y a joint la Version Arabe; & tout ce qu'on a cru pouvoir faire en faveur du peuple, à qui la Langue Copte est entièrement inconnue, c'est qu'on a établi l'usage de lire l'Épître & l'Évangile en Arabe, après les avoir lus en Copte. On assure aussi que l'ancienne Langue Éthiopique, qui est celle qu'on conserve dans le Canon général des Ethiopiens, est la Langue favante de ce pays-là, & que le peuple ne parle & n'entend que la Langue Amharique. Le vulgaire des Arméniens n'a pas plus de connoissance de la Langue Arménienne employée dans ses Offices; & il est presque inutile d'observer que c'est la même chose dans la Grèce, tout le monde sachant quelle différence il y a entre le Grec moderne, & le Grec ancien qui est celui des Liturgies & des Offices. Il paroît par tout cela que par tout on a voulu conserver religieusement l'usage qu'on trouvoit établi; & que les Protestans sont les seuls qui employent la Langue vulgaire dans les Offices: dans l'Eglise Anglicane on n'a conservé de l'ancienne Liturgie que la préface & les paroles de *Jesus-Christ* qui y ont paru si nécessaires, qu'il a été ordonné que s'il n'y avoit pas assez de pain pour le nombre de ceux qui se présenteroient à la Communion, on en apporteroit de nouveau, & que le Prêtre recommenceroit le Canon depuis ces paroles, *qui prœtulerunt*; les autres Calvinistes se font récrier contre cette Rubrique, & prétendent que ces divines paroles ne sont pas plus nécessaires dans la Liturgie que tout le reste. * Renaudot, *Dissert. de Liturg. Orient. Orig. & Auctor.*

Quoique l'article de LITURGIE soit déjà fort étendu dans l'édition de Paris, on ne fait pas difficulté d'y joindre celui de l'édition de Hollande, parce qu'il contient plusieurs particularités qui ne se trouvent pas dans l'autre.

Il est bon de remarquer que, dans les premiers siècles de l'Eglise, on offroit le Sacrifice de la Messe tous les dimanches, les Fêtes des Martyrs, les jours de jeûne, ou plus souvent selon la coutume de chaque église. On disoit aussi des Messes votives pour des dévotions publiques ou particulières. Quelquefois on disoit plusieurs Messes en un jour, comme quand l'Office de quelque Saint concouroit avec une autre Fête, ou quand il y avoit quelque enterrement. C'étoit toujours l'Evêque, ou le même Prêtre qui les célébroit toutes. On voit quelque chose de semblable à Noël dans la célébration des trois Messes. Les Chrétiens étant assemblés dans l'Eglise, le Lecteur faisoit d'abord quelque lecture de l'Ancien Testament, puis du Nouveau, c'est à dire, des Actes ou des Epîtres des Apôtres. Cette lecture étoit entremêlée de Pseaumes & d'Antiennes, & du chant d'*Alléluia*. Ensuite le Prêlat faisoit le Sermon, expliquant l'Evangile ou quelque autre partie de l'écriture Sainte. Car alors tous les Evêques prêchoient, & il n'y avoit guères qu'un qui prêchât. Dans le tems des persécutions on commença en Orient à faire

faire quelquefois prêcher des Prêtres un talent extraordinaire, comme Origène, & l'on vit aussi en Occident saint Félix prêcher à Nole, n'étant que Prêtre; mais ces exemples étoient si rares, que plusieurs ont regardé S. Jean Chrysostome, & S. Augustin, comme les premiers Prêtres, à qui leurs Evêques aient confié ce Ministère. Le Sermon étant fini, les Diacres faisoient sortir tous ceux qui ne devoient pas assister au Sacrifice. On renvoyoit premièrement les Infidèles, à qui l'Eglise étoit ouverte pendant le Sermon, puis les Catéchumènes, & les Pénitens. Alors l'Evêque étant à l'autel recevoit des mains des Diacres les oblations ou offrandes qu'ils avoient reçues des Fidèles. On mettoit sur l'autel le pain & le vin, mais les Diacres portoient dans un autre lieu, le luminaire, l'argent, & tout ce que les Chrétiens offroient pour les besoins de l'Eglise. L'Archidiacre avoit soin d'arranger tous les pains sur l'autel, & d'y mettre le calice du vin qui devoit être consacré. L'Evêque ayant béni le pain & le vin, & offert l'encens, disoit tout haut les prières de la Préface, & ce que l'on appelle le Canon de la Messe. Après la consécration, le Prêtre prenoit la Communion, puis la donnoit aux Prêtres, aux Diacres, & aux autres Clercs; ensuite aux Acécètes, ou Religieuses & Moines, aux Diaconesses, aux Vierges, & aux autres Religieuses; aux enfans & enfin à tout le peuple. Pour abréger le tems de cette action, qui étoit fort long, à cause du grand nombre des Communians, plusieurs Prêtres distribuoient le Corps de notre Seigneur, & plusieurs Diacres donnoient le calice. Les hommes recevoient le Corps de Jesus-Christ dans leurs mains, & les femmes dans les linges destinés à cet usage, & se communioient eux-mêmes. On donnoit aux enfans les particules qui restoient de l'Eucharistie, & on donnoit à ceux qui ne communioient pas les restes du pain qui avoit été béni, & non consacré: d'où est venue la cérémonie du pain béni. Dès le quatrième siècle, la Communion n'étoit plus si fréquente qu'auparavant; & saint Chrysostome se plaint que plusieurs assistoient aux saints Mystères sans communier, & ne communioient qu'à l'occasion des Fêtes. Il marque même qu'il y en avoit qui ne communioient qu'une fois ou deux l'année.

Tout l'Office étoit accompagné de chant, & il en est parlé dès les premiers tems de l'Eglise. S. Augustin attribue à S. Ambroise d'avoir introduit en Occident le chant des Pseaumes, à l'imitation des Eglises Orientales, & on trouve que le Pape S. Damas l'ordonna vers le même tems, sur la fin du quatrième siècle. S. Basile témoigne que de son tems on chantoit les Pseaumes, même dans les maisons particulières & dans les places publiques, & que les chants en étoient fort agréables. Il est à croire que pour l'Office Divin, on choisissoit ceux qui convenoient à la majesté & à la sainteté de la Religion. Toutefois S. Augustin trouvoit encore quelque chose de trop doux au chant des Occidentaux, & estoit davantage la coutume de S. Athanase, qui faisoit réciter les Pseaumes avec si peu de flexion de voix, que c'étoit plutôt une prononciation qu'un chant. Notre plein chant peut avoir quelque rapport avec celui des anciens Chrétiens. Quant au chant des Oraisons & des Leçons, il est aisé de voir qu'il ne consiste qu'en très-peu de tons, pour aider à soutenir la voix, & marquer la distinction des périodes. * L'Abbé Fleury, *Mœurs des Chrétiens*.

LITURGIE ARMÉNIENNE. Les Arméniens ont leur Liturgie écrite en ancien Arménien. Galanus rapporte dans son Histoire, qu'ils font Auteur de leur Liturgie un de leurs Patriarches nommé Jean, qui vivoit quelque tems après le Concile de Chalcedoine, mais les Censeurs de Rome l'ont reformée en quelques endroits.

LITURGIE COPHTE. Les Cophtes ou Chrétiens d'Egypte ont aussi leurs Liturgies écrites en langage Cophte ou Egyptien, qui n'est plus entendu de personne. C'est pourquoi, dans leurs exemplaires manuscrits, on voit une Version Arabe, sur laquelle elles ont été traduites en Latin par Victor Scialac, Maronite du Mont-Liban, & elles se trouvent dans la Bibliothèque des Pères, attribuée à S. Basile, à S. Grégoire, & à S. Cyrille.

LITURGIE ETHIOPIENNE. Les Ethiopiens, aussi bien que les Syriens, donnent à leurs Liturgies le nom de Chaldéennes, bien qu'elles ne soient pas écrites en langage Chaldéen ou Syriaque, mais en ancien Ethiopien qui en est fort éloigné. On a imprimé à Rome en 1748, quelques Liturgies Ethiopiennes en Ethiopien, où se trouve avec deux autres celle qui a pour titre, *Canon Universalis Ecclesie Ethiopum*, qui a aussi été imprimée l'année suivante au même lieu en Latin, & depuis réimprimée dans la Bibliothèque des Pères. Celle que les Ethiopiens attribuent à Diofcure, Patriarche d'Alexandrie, a été imprimée en Ethiopien & en Latin à Londres en 1661, à la fin du Dictionnaire Ethiopien de M. Ludolf. Cette dernière Liturgie est fort courte, au lieu que celle qui a été imprimée sous le nom de *Canon Ecclesie Ethiopum*, est assez longue.

LITURGIE GREQUE. Les Grecs ont quatre Liturgies en Grec, qui sont la Liturgie de S. Jaques, celle de S. Marc, celle de S. Jean Chrysostome, & la Liturgie de S. Basile. Mais ils ne se servent dans l'usage ordinaire que des deux dernières, la Liturgie de S. Jaques ne se lisant que dans Jérusalem, & celle de S. Marc que dans la ville d'Alexandrie. La plupart des Orientaux croyent que ces Liturgies ont été en effet composées par ceux, dont elles portent les noms. Léo Allatus même, & le Cardinal Bona, allèrent que la Liturgie attribuée à S. Jaques est de cet Apôtre, & qu'elle est l'origine de toutes les autres Liturgies; qu'on l'a seulement augmentée dans la suite des tems, comme il arrive à tous les livres ecclésiastiques. Mais R. Simon, dans ses Remarques sur Gabriel de Philadelphie, & dans son Supplément aux Cérémonies des Juifs, est dans un sentiment contraire: ce qu'il prouve par une Réponse de Théodore Balsamon, rapportée dans le livre cinquième du Droit Grec Romain. On avoit demandé

à Balsamon par lettres, si les Liturgies, qu'on a sous les noms de S. Jaques & de S. Marc, sont véritablement d'eux. Il répond, qu'il n'y a ni l'écriture Sainte, ni aucun Concile, n'avoient attribué à S. Marc la Liturgie qui portoit son nom; qu'il n'y avoit que le 32 Canon du Concile Général in Trullo qui attribuoit à S. Jaques la Liturgie qui étoit aussi sous son nom; mais que le 85 Canon des Apôtres, & le 59 Canon du Synode de Laodicée, dans le dénombrement qu'ils ont fait des livres de l'écriture Sainte, qui ont été composés par les Apôtres, & dont on devoit se servir dans l'Eglise, ne faisoient aucune mention des Liturgies de S. Jaques & de S. Marc. Pour ce qui est des Liturgies de S. Jean Chrysostome & de S. Basile, on se sert ordinairement de l'autorité de Proclus, Archevêque de Constantinople, qui assure que S. Jaques est le premier Auteur de la Liturgie Grecque, & que cette Liturgie s'étant beaucoup augmentée avec le tems, S. Jean Chrysostome & S. Basile l'abrégerent. D'où il est arrivé que ces deux Liturgies ont eu le nom de ces deux Saints.

LITURGIE SYRIAQUE. Il y a un bien plus grand nombre de Liturgies Syriaques, que de Grecques. Le Père Simon observe dans son Supplément aux Cérémonies des Juifs, que les seuls Jacobites en comptent plus de quarante différentes sous différents noms, & qui sont toutes manuscrites. Il n'y a que les Maronites qui aient fait imprimer à Rome en 1592 leur Missel, sous le titre de *Missal Chaldaicum juxta usum Ecclesie nationis Maronitarum*. Il contient treize Liturgies écrites en Syriaque; sous les noms de S. Sixte Pape, de S. Jean Chrysostome, de S. Jean l'Evangéliste, de S. Pierre Chef des Apôtres, de S. Denys, de S. Cyrille, de Matthieu le Pasteur, de Jean Patriarche surnommé Susan, de S. Eustathe, de S. Maruta Métropolitain de Targit, de S. Jaques Apôtre & frère de Notre Seigneur, de S. Marc l'Evangéliste, & une seconde de S. Pierre Chef des Apôtres.

Les Nestoriens ont aussi leurs Liturgies écrites en Syriaque, & ils s'en servent dans le service public. Le Père Simon témoigne dans ses Remarques sur Gabriel de Philadelphie, d'avoir eu un exemplaire manuscrit de ces Liturgies, qui appartenait à un Prêtre Chaldéen du Rit Nestorien, qui s'appelloit Elie. Ce Manuscrit ne contenoit que trois Liturgies, savoir celle des douze Apôtres, celle de Théodore, surnommé l'Interprète, c'est à dire, de Théodore de Mopsueste, & la troisième sous le nom de S. Nestorius. Les Chrétiens des Indes, qu'on appelle de S. Thomas, & qui sont de la Secte des Nestoriens, se servent de ce Missel Syriaque, qu'on lit à Goa, à Cochim, à Angamala, & dans les autres lieux des Indes, où il y a de ces Chrétiens de S. Thomas. * Le Père Simon.

L I V. L I U.

L I V A. Voyez L I W.

L I V A D I A (le Lac de) anciennement *Copais Lacus*, prend aujourd'hui son nom de la ville de Livadie, & en est éloigné de deux ou trois lieues vers le Levant. Il est à une lieue du Lac de Stivo, ou de Thèbes, qu'il a au Levant, & avec lequel on ne doit pas le confondre. Il se forme par la rivière de Céphissos & par plusieurs moindres; & il n'a point de décharge sensible: aussi s'ensuit-il quelquefois fort considérablement. * Maty, *Diâ. Géogr.* Voyez aussi C O P A I S.

L I V A D I E, nommée autrefois Achaïe, est une province de la Grèce, bornée au nord par l'Épire, par la Thessalie, & par le Golfe de Négrepont. L'Archipel la baigne au Levant, & les Golfs de Lépante & d'Égine, avec l'Isthme de Corinthe la séparent de la Morée du côté du midi. On divise ce pays en quatre contrées, qui se suivent en cet ordre du Couchant au Levant, 1. le Despotat ou la petite Grèce; 2. la Livadie propre; 3. la Stramulipe; 4. le Duché d'Athènes. Ses principales villes sont Lépante, Livadie, qui donne le nom au pays, Thèbes, Mégare & Athènes. * Maty, *Diâ. Géogr.*

L I V A D I E, anciennement *Lebadia*, *Lebadaea*, ville capitale de la Livadie en Grèce, est grande, bien peuplée de Chrétiens, de Turcs & de quelques Juifs, & située dans les terres à cinq lieues des ruines de Delphes vers le Levant méridional, à trois du Golfe de Salone, & à environ autant du Lac de Livadie. Cette ville célèbre anciennement par l'Antre de Trophonius, est défendue par une vieille forteresse & a une fontaine, qui à une portée de flèche de la source, est assez grande pour faire tourner vingt moulins. * Maty, *Diâ. Géogr.*

L I V A D O S T A, ville de la Livadie, est sur le Golfe de Lépante dans l'Isthme de Corinthe; au nord de la ville de ce nom. Elle est épiscopale suffragante d'Athènes. Baudrand la prend pour l'ancienne *Paga* ou *Pega*, ville de la Mégare; mais Sanfon & de Wit dans leurs Cartes de la Morée, distinguent ces deux villes, & mettent cette dernière à quelques lieues de la première vers le nord. * Maty, *Diâ. Géogr.*

L I V A R O T, bourg de France en Normandie, dans le diocèse de Lisieux, est au sud-ouest de la ville de Lisieux, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

L I U B A. Voyez L E U V A.

L I V E (Tite) Voyez T I T E - L I V E.

L I V E L E I U S (Edouard) Anglois, Professeur en Langue Hébraïque à Cambridge, mourut en 1605. Nous avons de lui des Notes sur les cinq premiers petits Prophètes. * Casaubon, *Exercit. contra Baronium*, p. 413.

L I V E N Z A, rivière de l'Etat de Venise en Italie, coule sur les confins de la Marche Trévifane & du Frioul, & après avoir reçu le Céline, elle se décharge dans le Golfe de Venise, entre l'embouchure de la Piave & la petite ville de Caorle. * Maty, *Diâ. Géogr.*

L I V E R D U N, petite ville de la Lorraine, située sur une montagne près de la Moselle, à quatre lieues au dessous de Toul. * Maty, *Diâ. Géogr.* Ce fut dans cette ville que se conclut un

certain traité entre Louis XIII, Roi de France, & Charles V, Duc de Lorraine, le 16 juin 1632.

LIVERSAY, bourg. Voyez S. JEAN de LIVERSAY.

LIVIANO (Barthélemy) fameux Général dans le quinzième & le seizième siècle, naquit à Alviano dans la Toscane. Il se comporta si bien à la guerre, que Virginio Orsini, sous lequel il avoit porté les armes, l'estima digne d'en faire son gendre. Ce fut au service de Louis XII, Roi de France, qu'il donna les premières preuves de sa valeur, dans l'expédition de Naples. Ensuite il défendit Bracciano contre les troupes du Pape Alexandre VI. Dans un combat qu'il eut à soutenir pour la famille des Orsini, contre celle des Colonna, il eut du dessous, & fut obligé de plier. Dès qu'Alexandre VI fut mort, Liviano chassa de Todi, de Viterbe, & d'autres places de l'Etat Ecclésiastique, les garnisons que César Borgia y avoit mises, & le contraignit cet ennemi des Orsini, de se retirer à Nepi. Les François, dans la guerre qu'ils avoient contre les Espagnols dans le Royaume de Naples, ayant manqué d'égard pour Orsini, Liviano quitta leur parti pour embrasser celui des Espagnols sous Gonzalve de Cordoue, qui eut une haute estime pour lui, & qui pour le récompenser de ce que dans l'heureuse bataille de Garigliano, il avoit attaqué le premier les François, lui donna en présent la ville de San-Marco. Dans la suite il assista Pierre de Médicis contre les Florentins, qui eurent quelque avantage sur lui dans la rencontre de Campiglia. Il entra après cela au service des Vénitiens, & battit près de Cadore les troupes de l'Empereur Maximilien. Il lui enleva aussi la ville de Triciste & plusieurs autres places. Pour tous ces services, la République lui donna en sief le bourg de Pordenone dans le Frioul. En 1509, il s'engagea près de Ghiern d'Adda avec les François dans un combat dont les commencemens lui promettoient une victoire que la trahison des siens ne lui permit pas de contester. Il y fut dangereusement blessé, & tomba entre les mains des ennemis. Après la conclusion de la paix il fut remis en liberté, & les Vénitiens lui donnèrent le commandement de leurs troupes contre l'Empereur & les Espagnols. Bientôt après il se rendit maître de Crémone. Il est vrai que près de Vicence il eut quelque désavantage, mais cela ne l'empêcha pas de se mettre en état d'empêcher, en 1515, la jonction des Espagnols avec les Suisses près de Piafance. Ensuite il alla au secours du Roi François I, & se trouva à la bataille de Marignan qui eut un heureux succès pour ce Prince. Il faisoit des préparatifs pour se rendre maître de Bresse, lorsqu'il tomba malade à Ghéda, où il mourut la même année, dans la 60^e année de son âge. * *Gr. Diâ. Univ. Hol.* Alipr. Caprioli, *Ritratti di cento Capitani illustri*, p. 88.

LIVIAS ou LIBIAS, ville au delà du Jourdain. Elle n'étoit pas éloignée de la montagne de Pézor. Hérodote le Grand, lui donna le nom de Livias à l'honneur de Livie femme d'Auguste. Cette ville se nommoit auparavant Bétaramphtha. Ce fut ensuite une ville épiscopale. L'Evêque Letolus souffrit au Concile d'Ephèse, & Pancratius à celui de Chalcedoine. * *Rélandi, Palaest. l. 3.* D. Calmet, *Diâ. de la Bible*.

LIVIE DRUSILLE (*Livia Drusilla*) Impératrice, étoit fille de Livius Drusus Calpidianus, qui se jeta dans le parti de Brutus & de Cassius, & qui se tua après la bataille de Philippes l'an 712 de Rome, & 42 avant Jesus-Christ, craignant de tomber entre les mains d'Auguste & de Marc-Antoine. Elle épousa Tibère Claude Néron, dont elle eut l'Empereur Tibère & Drusus, surnommé *Germanicus*. Depuis, l'Empereur Auguste, après avoir répudié Scribonie son épouse, ravit Livie à Tibère Néron; & quoi qu'elle fût grosse, il ne laissa pas de l'épouser. Il n'en eut point d'enfants; mais il adopta ceux qu'elle avoit eus de son premier mari. En effet, Tibère, fils de Livie, lui succéda à l'Empire. Elle étoit d'une humeur aigrie, mais extrêmement politique: de sorte que par son adresse elle fut toujours gouverner l'esprit d'Auguste, & se maintenir dans le rang où sa beauté l'avoit élevée. Tacite dit qu'elle mourut dans une extrême vieillesse, sous le Consulat de Rubellius & de Fusius, surnommé *Geminus*, c'est à dire, l'an 29 de l'Ere Chrétienne. Dion assure qu'elle étoit âgée de 86 ans. Le même Tacite ajoute qu'elle étoit un peu moins sévère que les Dames Romaines, quoiqu'elle les égalât en chasteté & en vertu; impérieuse envers les enfans, mais complaisante pour son mari; & d'une humeur qu'elle savoit accommoder également à la magnanimité d'Auguste, & à la dissimulation de Tibère. Celui-ci n'eut pas pour elle toute la reconnaissance qu'il lui devoit; car sa pompe funèbre fut médiocre, & son testament demeura long tems sans être exécuté. Elle fut louée publiquement par son petit-fils Caligula, qui fut depuis Empereur. On dit, que comme on vouloit faire mourir quelques jeunes hommes indiscrets, qui s'étoient présentés nus devant elle, elle leur sauva la vie, disant de bonne grace, *Qu'un homme nud étoit comme une statue à l'égard d'une bonne femme.* On lui demandoit un jour de quelle manière elle s'étoit rendue maîtresse d'Auguste, elle répondit en habile femme, *Que s'avoit été en lui obéissant aveuglément, en ne voulant point trop pénétrer dans ses secrets, & en seignant de ne pas savoir ses intrigues amoureuses.* * Tacite, in *Annal. l. 1.* 2. 5. Suetone, in *Augusto*. Dion, *Hist. l. 56.* 52.

LIVIE (*Livia* ou *Livilla*) fille de Drusus, second fils de Livie Impératrice, épousa un autre Drusus, fils de Tibère, & en eut deux fils, dont l'un mourut fort jeune, & l'autre fut tué par Caligula; & une fille qui fut mariée deux fois, la première à Néron fils aîné de Germanicus; & après sa mort à Rubellius Blandus, père de Rubellius Plautus, que Néron fit tuer. Livie empoisonna Drusus son mari l'an 23 de Jesus-Christ, dans l'espérance de se donner à Séjan, qui l'avoit débauchée; mais Tibère ne voulut point entendre parler de ce mariage. Elle fut punie de ses crimes en l'année 31, peu après le supplice de Séjan son

adultère. Antonia son ayeule, la réduisit à mourir de faim. * Tacite, in *Annal.* Dion. Suetone, &c.

LIVIE ORESTILLE (*Livia Orestilla*) que Dion Cassius nomme *Corelia*, Dame Romaine d'une famille très-noble, fut enlevée par l'Empereur Caligula, qui la prit pour femme le jour même qu'elle épousoit C. Pison. Peu de jours après il la répudia, & deux ans après la rélégua, sur un simple soupçon qui lui fit croire qu'elle voyoit son premier mari. * Suetone, in *Caligula*, c. 25. Dion, *Historiarum l. 59.*

LIVINEIUS (Jean) de Gand ou de Dendermonde, élevé à Gand par son oncle Lévinus Torrentius, & été un des habiles Grammairiens du XVI^e siècle. Il fit imprimer la Bible Grèque de Plantin; & étant venu à Rome, il fut employé par les Cardinaux Sirlet & Caraffe, à traduire & à donner au public les Ouvrages des Pères Grecs. Comme il étoit sur le point de donner au public toutes les Oeuvres de S. Grégoire de Nyse, il mourut à Anvers l'an 1599, âgé de 50 ans, Chanoine & Théologal de cette ville, sous son oncle Lévinus Torrentius, qui en étoit Evêque. Ses Oeuvres imprimées sont, *Emendationes & Notæ in duodecim Paganorum Patres*; les Traductions suivantes, *Gregorius Nyssenus & Johannes Chrysostomus de Virginitate*; *Theodori Studite Catecheses 135 cum Scholiis*; *Andronici Imperatoris Disputatio cum Judæis*. Il a aussi traduit en Latin les Tragédies d'Euripide, & les Oeuvres d'Athénée, qui n'ont pas été publiées. Barthius assure que Livineius est beaucoup plus judicieux que la plupart des Critiques. * Aubert le Mire, de *Scriptor. Ecclæ.* De Thou, *Barthius, Adversariorum l. 32.* Teiffier, *Eloges des Hommes Savans*, tome 4. p. 265. édit. de Hollande 1715. Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 527 & 528.

LIVIVS ANDRONICUS, ancien Poète Latin, fut le premier qui fit jouer des Comédies à Rome, comme le remarque Cicéron. Aulu-Gelle, qui parle de lui, dit qu'il y avoit pour lors près de 160 ans, depuis la mort des célèbres Poètes Tragiques Sophocle & Euripide, & près de 52, depuis celle de Ménandre: selon ce calcul ce seroit l'an 514 de Rome, & 240 avant Jesus-Christ. Cicéron veut que Livius ait commencé à paroître l'an 510 de Rome, & 244 avant Jesus-Christ, c'est à dire, l'année avant la naissance d'Ennius, qu'il prend pour garant de ce qu'il avance, & sous le Consulat de C. Claudius & de M. Tuditanus. Cælius Rhodiginus, Simler, La Popolinière, Glandorpius, & quelques autres, attribuent dix huit livres de l'Histoire Romaine à Livius Andronicus. * Cicéron, de *Claris Orat. & de Senectute*. Aulu-Gelle, *Noâ. Avic. l. 17.* c. 21. Cælius Rhodiginus, *Antiq. Lat. l. 7.* c. 4. Simler, in *Biblioth. p. 546.* La Popolinière, de *Hist. l. 5.* Glandorpius, in *Onomastico*. L. Gregorio Gualdi, de *Poëtis*. Volandus, de *Hist. Lat. & de Poëtis*. Voyez aussi ANDRONIC.

LIVIVS (Titus) Voyez TITE-LIVE.

LIVONIE, province de la Sarmatie d'Europe, que les Allemands nomment *Liffland* ou *Liefland*, a été autrefois au Roi de Pologne, puis à celui de Suède, & appartient aujourd'hui presque toute entière au Czar, Empereur de Moscovie. Elle a le Golfe de Finlande au septentrion; la Mer Baltique au Couchant; la rivière de Nerva à la côte orientale de la Moscovie & de la Lituanie au Levant; & au midi la rivière de la Dwina, qui la sépare du Duché de Courlande. On la divise en deux parties, en Eston ou *Estonie*, & en Letten ou *Lettonie*, l'une vers le septentrion, & l'autre vers le midi. Les autres ajoutent la Courlande & la Sémi-galle; mais ce sont des Duchés qui ont maintenant des Princes souverains, Feudataires de la Couronne de Pologne. Les îles d'Oesel & de Dagho, sont une portion de la Livonie, & appartenent autrefois au Roi de Danemarck. Depuis, l'an 1645, elles furent cédées aux Suédois par la paix de Bromsbroo. Le Roi de Pologne possède présentement très-peu de chose dans la Livonie hors la ville de Dunebourg. Riga est la capitale du pays dans la Lettonie, où sont aussi Dunemond, Mariembourg, Creutsburg, &c. Les autres dans l'Estonie sont, Derpt, Volmer, Felin, Nerva, Hapsel, Revel, Pernaw, Leshal, Cokenhaus, &c. Le pays de Livonie est assez abondant en blé; car bien que les guerres l'aient défolé, on ne laisse pas d'y défricher les bois, qui y sont en grand nombre. Les Livoniens sont d'une humeur assez sauvage, & adoroient diverses sortes de bêtes. Ils furent convertis à la Foi dans le douzième siècle, vers l'an 1186. Beltold, Abbé de l'Ordre de Livonie, y travailla beaucoup, & y répandit son sang pour la défense des vérités Evangéliques. Les Chevaliers de cet Ordre, dits *Porte-Glaives*, contribuèrent extrêmement à cette conversion. Ils faisoient profession de s'opposer aux Infidèles. Depuis, cet Ordre fut uni à celui de Prusse, dit *Teutonique* en 1234. Albert de Brandebourg, qui étoit Grand-Maitre de cet Ordre dans le XVI^e siècle, donna dans les sentimens de Luther. Alors Gautier sépara l'Ordre de Livonie de celui de Prusse. Il en fut Grand-Maitre, & eut pour successeur Guillaume de Furfemberg. C'est de son tems que la Livonie fut cruellement attaquée par les Moscovites; dans la suite le Schisme se mit parmi les Chevaliers. Ce pays fut le théâtre de la guerre, & la proie des Protestans; & le Grand-Maitre Gotard Kethler s'empara de la Courlande. Il y a pourtant encore des Catholiques dans le pays, où les Païsans sont presque tous Esclaves de la Noblesse. Le dessein de conquérir la Livonie mit en armes plusieurs Princes; mais les peuples le donnèrent au Roi de Pologne. Les Suédois & les Moscovites y firent des conquêtes. Etienne Bathori, Roi de Pologne en chassa les derniers. Les Suédois s'en rendirent maîtres l'an 1617, par intelligence & par force. Le Moscovite céda ses droits sur la Livonie à Ladifas Roi de Pologne l'an 1634. L'année suivante, le même Roi fit le traité de Stumsdorf avec les Suédois le douzième septembre. C'étoit une trêve qui devoit durer 26 ans jusqu'en 1661, & les mêmes Suédois devoient jouer durant ce tems de ce qu'ils possédoient au septentrion de la Dwina: c'est ce qui leur fut depuis

entièrement cédé par la paix d'Olive de l'an 1660; mais depuis, le Czar de Moscovie les en a chassés. * Starovolscius, *Dejer. Polon.* Ortellius, *Geogr.* Chytræus, *Hist.* Saxoni. Neugobaud, *Hist. Polon.* Sponde, *in Annal. Græc.*

LIVONIE (Le Golfe de) Voyez RIGA (Le Golfe de)
LIVONNIÈRE (Claude-Pocquet de) Voyez POCQUET.

LIVORNO, LIVOURNE, en Latin *Liburnum*, petite ville du Montferrat Savoyard en Italie, est située dans des marais, près de la source de la petite rivière de Gardina, à quatre lieues de Trin, du côté du Couchant. * Maty, *Diâ. Géogr.*

LIVOURNE, ville & port de mer. Cherchez LIGOURNE.
LIVOURNE, ville du Montferrat. Voyez LIVORNO.

LIVRE, certain poids déterminé, dont on se sert comme de mesure, pour peser les choses, dont on détermine la quantité par le poids. Elle n'étoit que de douze onces chez les Romains, qui avoient une livre de poids, & une livre de mesure pour les liqueurs. Le poids de la livre fut pris par les Romains, des Siciliens qui la nommoient *libra*; & les Romains changeant le *l* en *b* en ont fait *libra*. Ils avoient aussi une espèce de monnoye, qu'ils nommoient de même nom, de *Libra* ou *Libella*, & qui faisoit la dixième partie du denier, à cause qu'elle valoit un *As*, qui au commencement pesoit une livre de cuivre. Scalliger ajoute qu'ils se servoient aussi du mot de *Libra* pour une monnoye de compte, *Libra non erat nummus, sed collectio nummorum.* * *Antiq. Rom.*

LIVRE, c'est un amas de plusieurs feuilles jointes ensemble, & sur lesquelles il y a quelque chose d'écrit ou d'imprimé. La manière dont les Anciens reliaient leurs livres n'est point semblable à la nôtre. Les livres de figure carrée n'ont presque point été en usage ni chez les Grecs, ni chez les Romains, que long-tems après Catulle. A la vérité, le Roi Attalus voyant qu'on avoit trouvé le secret de préparer les parchemins de telle sorte qu'on y pouvoit écrire de chaque côté, fit donner une figure carrée à quelques-uns de ses livres; mais néanmoins l'ancienne manière, qui étoit de donner aux livres en les roulant, la figure d'une petite colonne, se maintint si bien, qu'au siècle de Cicéron & long-tems après, toutes les bibliothèques étoient composées de ces rouleaux. La cherté du parchemin, & le bon marché du papier, dont on faisoit les livres rouleaux, étoit cause qu'on n'en voyoit presque point d'autres. Pour ce qui est de la reliure, on n'y apportoit point d'autre façon, que de coler en long plusieurs feuilles de papier les unes au bout des autres, autant qu'il en falloit, selon la grandeur de chaque livre. Quand elles étoient remplies d'un côté, on se trouvoit à la fin; car on n'écrivoit point des deux côtés; on les rouloit toutes ensemble, commençant par la dernière, qu'on appelloit *Umbilicus*, & à laquelle on attachoit un bâton de bois ou d'ébène, ou de quelque autre matière, afin de tenir le rouleau en état. On colloït à l'autre extrémité un morceau de parchemin, qui couvroit tout le volume, & servoit non-seulement à conserver le papier; mais aussi à lui donner de l'ornement, parce qu'il étoit peint de couleur de pourpre ou de cramoisi. Le titre du livre étoit écrit en lettres d'or sur le parchemin par dehors; mais l'épître dédicatoire s'écrivoit sur le côté intérieur. Après que le rouleau étoit fait, on le rognoit par les deux bouts, & on mettoit sur chaque tranche bien polie avec une pierre ponce des morceaux d'or, ou d'argent, ou d'ivoire, que l'on attachoit au bâton enchaîné dans l'*Umbilicus*. * *Antiq. Rom.*

LIVRON, bourg du Duché de Valentinois en Dauphiné. Il est près de la Drome, environ à quatre lieues au dessous de Crest, & à une lieue du Rhône: il en est souvent parlé dans l'Histoire des guerres de la Religion en France. * Maty, *Diâ. Géogr.*

LIVRY, village avec Abbaye dans l'Île de France, environ à deux lieues de Paris, vers le Levant. * Maty, *Diâ. Géogr.*

LIW. LIX. LIZ.

LIW, en Latin *Liva*, petite ville de la Mazovie en Pologne, est capitale d'une des Châtellenies du Palatinat de Czersko, & située sur la rivière de Liwier, à dix sept lieues de Varsovie vers le Levant. * Maty, *Diâ. Géogr.*

LIWA, Rabbim, vivoit encore du tems de l'Empereur Rodolphe. Il enseigna plusieurs années la Loi de Moïse en Moravie, en Bohême & en Pologne. Il a composé un livre intitulé *Gur Ariah, Guibarat basem & Dorech Cochin*. Ganz l'appelle un grand Docteur, la Couronne des Sages, le Miracle du siècle, & la lumière duquel tous les peuples ont marché, & des eaux duquel a vu tout Israël dispersé. * König, *Biblioth. Veter. & Nova.*

LWIN (Saint) Evêque en Irlande, & Apôtre de Brabant dans le septième siècle, vint trouver le Moine saint Augustin, envoyé d'Italie en mission en Angleterre, & se mit sous sa discipline. Après la mort de ce Saint, il passa en Irlande, y fut ordonné Evêque; & enfin pressé par un mouvement intérieur d'aller annoncer la parole de Dieu aux Infidèles, il passa en Flandre, & fut reçu dans l'Abbaye de Saint-Pierre de Gand, d'où il alla prêcher la Foi aux extrémités du Brabant à des peuples idolâtres. Il y souffrit le martyre l'an 656, le douzième novembre. * *Vita apud Mabillon. Surius. Baillet, Vies des Saints au douzième novembre.*

LIXE (Lixæ) appelée par les Européens *Larache*, la *Rache*, *Larache*, *Arache*, *Arafch*, par les Africains, *Fharis*, *Fharis* & *Arays*, est une ville d'Afrique sur l'Océan, à l'embouchure de la rivière de Lixæ, qui a encore beaucoup d'autres noms, en la province d'Algar, dans le Royaume de Fez en Barbarie, avec un bon port pour les petits vaisseaux, sur la côte de l'Océan At-

lantique, & une forteresse aux confins de la province de Habata. Elle est fermée de bonnes murailles. On recueille beaucoup de coton aux champs d'alentour, & la rivière fournit quantité d'aloës excellentes. Elle fut autrefois Colonie Romaine. Pline, Solin, Ptolomée & Marmol, en font mention sous différens noms. Les Anciens ont feint qu'elle étoit capitale du Royaume d'Antée, qui y combattit contre Hercule, & qu'on y voyoit le fameux jardin des Hespérides. Cette ville est importante, quoique petite, & étoit sujette aux Espagnols depuis l'an 1610, qu'elle leur fut livrée par Meley-Chéque, qui se retira chez eux, mais ils l'ont perdue l'an 1688 ou 1689 par la prise qu'en fit le Roi de Maroc, à qui elle appartient présentement. * Pline, l. 5. Martianus, l. 6. Solin, c. 24. *Itinéraire d'Antonin. Gramaye, l. 4.*

LIXE, *Lixus*, rivière d'Afrique à l'embouchure de laquelle est située la ville de Lixæ, a encore beaucoup d'autres noms. On la nomme *Luffis*, *Luffis*, *Luque*, *Lomous*, *Luccur*, *Fiuma di Larache*, *Rio de Larache*, *Larache*. Elle prend sa source dans les montagnes d'Errisli, traverse la province de Habata, & entrant dans celle d'Algar, elle y baigne la ville de Casar & celle de Lixæ ou Larache, & se décharge peu après dans l'Océan Atlantique. *Sillus Italicus* en fait mention, l. 3. v. 258.

Et Tingis rapida mittet ab aqore Lixus.

LIZARD-POINT. Voyez LEZARD-POINT.

LIZET (Pierre) premier Président au Parlement de Paris, natif de Clermont en Auvergne, s'éleva par son mérite aux premières dignitez. Après avoir fait du progrès dans l'étude du Droit, & avoir longtems suivi le Barreau dans le Parlement de Paris, il fut reçu Conseiller de la Cour, & trois ans après il fut honoré de la charge d'Avocat général du Roi. Lizet s'acquit de la réputation dans l'exercice de cette seconde charge, & sur tout au procès que Louise de Savoie fit à Charles de Bourbon, Connétable de France, où il parla avec beaucoup d'éloquence pour les droits du Roi & de la Couronne. Le Roi François I, qui avoit conçu de l'estime pour lui, le choisit l'an 1529, pour remplir la charge de premier Président au même Parlement, qu'il exerça durant vingt ans avec beaucoup d'intégrité. Le Cardinal de Lorraine, irrité de ce qu'il avoit fait refuser dans le Parlement le titre de Prince à ceux de sa Maison, & de ce qu'il lui avoit fait tête à lui même dans le Conseil, résolut de le perdre. Il engagea la Duchesse de Valentinois, Maitresse de Henri II, dans cette intrigue; & ayant chargé Lizet de quelques crimes imaginaires, il l'obligea l'an 1550, à se défaire de sa charge en faveur de Jean Bertrand. Le Président Lizet étoit extrêmement pauvre; & dans les différens emplois qu'il avoit remplis, il n'avoit pas acquis un pouce de terre: ce qui engagea le Roi de lui donner l'Abbaye de S. Victor-lez-Paris, pour se faire subsister. Il se fit alors Prêtre, & mourut le septième juin 1554, âgé de 72 ans, après avoir donné tout ce qu'il avoit aux pauvres, & avoir fondé cinq Bourfes dans le Collège de Justice. Son corps fut enterré dans le chœur de l'église de saint Victor, où l'on voit son Epitaphe. Depuis sa retraite, il écrivit contre les Protestans quelques Ouvrages peu dignes de sa réputation. Lizet avoit beaucoup de lecture & d'érudition: il cite quantité de passages des Pères; mais, comme il n'étoit pas Théologien, il ne raisonne pas assez, & avance quelquefois des propositions insoutenables. Son stile est ampoullé, & se sent du zèle ardent dont il étoit animé contre ceux qu'il regardoit comme Hérétiques. M. Arnaud traite de livre pitoyable l'Ouvrage que Lizet avoit fait pour prouver qu'il ne falloit pas traduire l'Écriture-Sainte en Langue vulgaire. Théodore de Bèze qui étoit encore jeune, s'avisa de tourner en ridicule les Ouvrages de l'Abbé, par un Ecrit Macaronique, où il supposoit que *Magister Benediclus Passavantius*, envoyé à Genève par Pierre Lizet, pour savoir ce qu'on y disoit de ses Ouvrages, lui rend compte de sa commission. * De Thou, *Hist. l. 6. La Croix-du-Maine, Biblioth. Françoise. Blanchard, Hist. des premiers Présidens, &c. M. Du Pin, Bibliothèque des Auteurs Ecclesiastiques du XVI. siècle.*

LLA. LLI. LLO.

LANANDIFRY. Voyez LLANYMTHERRY.
LLAN-BADERN-VAUR, bourg d'Angleterre dans la Principauté de Galles, au Comté de Radnor, est à peu près à l'ouest de la ville de Radnor dont il est éloigné d'environ trois lieues.

LLANBEDER, est un bon bourg d'Angleterre, dans la Principauté de Galles, au Comté de Cardigan, sur la rive droite du Tivy, vers les confins du Comté de Caermarden. Il est à l'est-nord-est de Cardigan, dont il est éloigné de sept à huit lieues.

LLANDEWYE, bourg d'Angleterre, dans la Principauté de Galles au Comté de Glamorgan, dans une presqu'île que la mer forme dans la partie occidentale & méridionale de cette province.

LLANDILOUAWRE, bourg d'Angleterre dans la Principauté de Galles, au Comté de Caermarden, sur la rive droite du Towy, est à l'est-nord-est de la ville de Caermarden, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

LLANELTHY ou LLANELTHY, bourg d'Angleterre dans la Principauté de Galles, vers les confins du Comté de Glamorgan & dans le voisinage de la mer, est au sud-sud-est de la ville de Caermarden, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

LLANES, en Latin *Lana*, petite ville ou bourg dans l'Asturie de Santillana, à cinq lieues de S. Vincent du côté du couchant, & à deux de la mer de Biscaye. * Maty, *Diâ. Géogr.*

* **LLANGADICK** ou **LLANGADOCK**, bourg d'Angleterre dans la Principauté de Galles, au Comté de Caermarden sur la rive gauche du Towy, à l'est-nord-est de la ville de Caermarden, dont il est éloigné d'environ six lieues.

* **LLANIDLOS**, petit bourg d'Angleterre dans la Principauté de Galles, au Comté de Montgomery, est un peu au dessous de la source de la Saverne, à peu près à l'ouest de Montgomery, dont il est éloigné d'environ six lieues.

* **LLANWILLING** ou **LLANVETHLIN**, beau bourg d'Angleterre, dans la Principauté de Galles au Comté de Montgomery, est au nord-nord-ouest de Montgomery, dont il est éloigné de cinq à six lieues.

* **LLANYM-THEFRY**, ou **LLANANDIFFRY**, bourg d'Angleterre dans la Principauté de Galles, au Comté de Caermarden, est au nord-ouest de Caermarden, dont il est éloigné de sept à huit lieues.

* **LLIRIA** ou **LLIRIAS**, en Latin *Liria*, bourg d'Espagne, situé sur la rivière de Guadalquivir, dans le Royaume de Valence, à six lieues au dessus de la ville de ce nom. Quelques Géographes prennent ce bourg pour la petite ville des anciens Contestans, nommée *Lauro*, *Lauron*, *Laurons*, où les troupes de César défirent & tuèrent Sextus Pompeius. Mais d'autres la mettent à Laurigue, bourg sur la même rivière, à cinq lieues au dessus de Lirias. Ils prétendent que Lirias est l'ancienne ville des Edetans, nommée *Leria*, *Edeta* & *Hedeta*: ce qui est assez vraisemblable. * *Maty, Dict. Géogr.*

* **LLIVIA**, en Latin *Livia*, *Julia*, *Lybica*. C'étoit autrefois une ville considérable, forte, épiscopale, & capitale du Comté de Cerdagne en Catalogne. Ce n'est maintenant qu'un bourg tout ouvert, situé sur la Sègre, à une lieue au dessus de Puicerda. * *Maty, Dict. Géogr.*

* **LOBREGAT**, en Latin *Lobricatus*, rivière de la Catalogne, ainsi nommée parce qu'elle roule du sable rougeâtre, nait aux confins de la Cerdagne, traverse toute la Viguerie de Manresa, & une partie de celle de Barcelone, baigne Berga & Martorel, reçoit le Cardoner & la Noya, & se décharge dans la Mer Méditerranée, environ à trois lieues de la ville de Barcelone, vers le couchant. Cette rivière est fort grosse en hiver; mais en été elle n'a qu'un filet d'eau. Tout son cours est du nord au sud. * *Maty, Dict. Géogr.*

* **LOBREGAT**, en Latin *Lobregatus*, anciennement *Cisladanus*, rivière d'Espagne dans la Principauté de Catalogne, coule dans le Lampourdan, baigne le château d'Empurias, & se décharge dans le Golfe de Lyon près de Roses. * *Maty, Dict. Géogr.*

* **LOGOR**, rivière d'Angleterre, dans la Principauté de Galles, coule à peu près du nord-est au sud-ouest, sépare le Comté de Caermarden & de Glamorgan, arrose le château de Logor & se jette dans la mer.

* **LOGOR**, en Latin *Logoricum*, autrefois *Leucurum*, étoit anciennement une petite ville des Silures: maintenant ce n'est qu'un village avec château, dans la Principauté de Galles en Angleterre dans le Comté de Glamorgan sur une rivière de même nom, à une lieue & demie de son embouchure dans le Canal de Saint-George.

* **LORA**. Voyez **LORA**.
LLOYD (Guillaume) un des plus savans Anglois du XVII^e siècle, naquit en 1627, à Tylehurst en Berkshire. Son père s'appelloit Richard Lloyd, étoit Bachelier en Théologie & Recteur d'une église Anglicane. Guillaume passa la meilleure partie de sa jeunesse à Oxford où il profita des instructions du célèbre Wilkins, qui d'ailleurs passa la plus grande partie de ses jours dans l'Université de Cambridge, où il fit quelques autres excellens Disciples qui portèrent fort loin la gloire des Anglois dans l'érudition. Lloyd possédoit parfaitement la Critique des Auteurs Grecs & Latins, aussi-bien que l'Histoire & la Chronologie, à laquelle il étoit parvenu par de grandes & de nouvelles lumières, tirées des anciennes Médailles & Inscriptions. Il n'étoit pas moins versé dans l'Écriture-Sainte dont il entendoit toutes les expressions & les manières de s'exprimer, & savoit les comparer judicieusement les unes avec les autres. Ce qu'il y avoit de plus louable en lui, c'est que nonobstant ses vastes connoissances & son attachement à la lecture, il eut toujours fort à cœur les fonctions de ses charges ecclésiastiques, dont il s'acquitta avec une grande exactitude. Après qu'il eut pris le degré de Docteur en Théologie en 1667, & qu'il eut desservi plusieurs emplois, il obtint celui de Pasteur de S. Martin-des-Champs, qui est la paroisse de toute l'Angleterre la plus nombreuse & qui comprend le Palais de Whitehall. Toute sa conduite étoit fort édifiante; l'humilité, la patience, la douceur, la bénédictence & une grande pitié formoient son caractère. Quoique dans le fond il fut fort zélé contre la Religion Romaine, il ne laissa pas d'être soupçonné par certains Esprits trop bouillans, de favoriser les Catholiques. Voici le fait. Lorsqu'en 1679, on fit divers réglemens contre les Catholiques qu'on prévoyoit que Jacques II favoriseroit, Lloyd composa un Écrit dans lequel il proposa de faire une grande différence entre le Clergé Catholique régulier qui est étroitement lié à la Cour de Rome & entre le Clergé séculier, qui renonçoit publiquement en Angleterre à l'infaillibilité du Pape & au pouvoir qu'il s'arroge de déposer les Rois. Lloyd conclut que les derniers pouvoient être tolérés en Angleterre, pendant qu'on excluroit totalement les premiers de la tolérance. On ne peut douter que les vues de Lloyd n'aient été fort bonnes, mais comme alors les Esprits étoient échauffés, & que les déguisemens des Moines, sous des habits séculiers, rendoient tout leur parti fort suspect, Lloyd ne put éviter d'être soupçonné: ce qui redoubla encore, lorsqu'en 1680 il fut nommé par la Cour à l'Évêché de Saint-Afaph. Mais outre que tout le reste de sa conduite rendoit témoignage à son innocence, elle fut sur tout mise

dans un grand jour, lorsque, sous le règne de Jacques II, Lloyd s'opposa ouvertement à la Religion Romaine dans un temps où ce zèle étoit accompagné de dangers beaucoup plus grands que sous Charles II. Il étoit aussi du nombre des six Evêques qui avec Sancroft, Archevêque de Cantorbéry, présentèrent une Requête au Roi pour le supplier de vouloir révoquer les ordres qu'il avoit donnez de publier dans toutes les Chaires, son Edit au sujet de la tolérance des *Non-Conformistes*. Le Roi traita d'abord cette affaire de rébellion, & cita les sept Prélats devant son Conseil qui les envoya incessamment à la Tour. Tout le peuple Anglois en témoigna son chagrin & les Catholiques les plus sensibles conseillèrent au Roi de cesser cette persécution, dont les suites funestes n'étoient nullement difficiles à prévoir. Le Roi s'opiniâtra à vouloir qu'on prononçât une sentence contre les accusés. Mais quoique le Roi souhaitât fort leur condamnation & que les Juges parussent s'intéresser pour la Cour, ils furent néanmoins absous à la pluralité des suffrages, au grand contentement du peuple & de l'armée qui se trouva dans le voisinage de Londres: de forte qu'alors on pouvoit aisément prédire la chute du Roi Jacques. En 1688, Lloyd se déclara d'abord en faveur de Guillaume Prince d'Orange & de la Princesse Marie son épouse, dont il célébra l'heureuse arrivée en Angleterre par un Sermon solennel d'action de grâces, qui fut imprimé. Ce Prince devenu Roi d'Angleterre le nomma alors son Aumonier. En 1692, le Roi lui donna l'Évêché de Coventry & Litchfield, & en 1699 celui de Worcester. Il mourut en septembre 1717, ayant presque atteint l'âge de 90 ans. Voici la liste de ses Écrits, *An Account of Church Government as it was in Great Britain and Ireland, when they first received the Christian Religion*, c'est à dire, *Description du Gouvernement ecclésiastique tel qu'il étoit en la Grande Bretagne & en Irlande, lorsqu'on y reçut la Religion Chrétienne*; *Series Chronologica Olympionicarum*, 1700, in folio; *Histoire Chronologique de la Vie de Pythagore & d'autres grands Hommes ses contemporains, avec une Lettre à M. Bentley sur les Vies de Pythagore écrites par Jambligue & par Porphyre*. Quelques Savans font mention d'un Ouvrage manuscrit qui contient un Commentaire fort savant, sur les Lettres de Plin le Jeune. Dans les dernières années de sa vie il travailloit à un Commentaire sur les Prophètes & sur l'Apocalypse de saint Jean. Guillaume Lloyd son fils, aussi Docteur en Théologie fut Chancelier de l'Évêché de Worcester pendant que le père en étoit Evêque. On loue beaucoup son savoir dans les Antiquitez & dans la Chronologie, aussi-bien que dans la belle collection de médailles qu'il posséda. * *Diâion. Allemand de Bâle.*

* **LLOYD** (Nicolas) savant Philologue Anglois, naquit à Holton environ l'an 1634, & étoit fils de George Lloyd, Ministre dans le voisinage de Winchester. Il fit ses études au Collège de Wadham à Oxford; il y prit le degré de Maître ès Arts & en fut fait Membre. En 1665, il fut Chapelain du Dr. Blandford, Evêque d'Oxford; il obtint ensuite le Pastorat de S. Martin dans cette ville, & en 1672 il parvint à celui de Newington en Surrey, où il mourut le 27 septembre 1680. Il étoit d'un naturel paisible & grand Philologue. On a de lui un Dictionnaire intitulé *Dictionarium Histor. Geograph. Poeticum*, dont la première édition parut à Oxford en 1670, in folio. Cet Ouvrage n'étoit presque d'abord qu'une compilation corrigée de ce que les Dictionnaires d'Etienne & de Ferrarius contenoient. L'Auteur en donna, dans la suite, une édition beaucoup plus corrigée & augmentée de près de la moitié. Ce qui donna occasion à Lloyd de composer cet Ouvrage fut le dessein qu'il avoit de publier une édition de Denys l'Africain avec des Remarques; car il éprouva, par sa propre expérience, combien le Dictionnaire d'Etienne étoit déficient. Hofman s'est beaucoup servi de l'Ouvrage de Lloyd dans la composition du sien, où il a souvent fourré des passages entiers de Lloyd sans les changer en rien, quoique les changemens fussent de la dernière nécessité. * *A. Wood, Aethnae Oxon. Praefatio in primam editionem Dictionarii Liodii. Biblioth. Universelle, tome 1. Diâ. Allemand de Bâle. Voyez la Préface de ce Dictionnaire.*

L O. L O A. L O B.

* **LO** (Saint) en Latin *Lato* ou *Laudis*, Evêque de Coutances, dans le sixième siècle, fut élevé sur le siège de Coutances l'an 528. Il n'y avoit guères qu'un an qu'il étoit Evêque, lorsqu'il alla à une assemblée de Prélats à Angers. Il se trouva aux funérailles de S. Melaine à Rennes; assista au second Concile d'Orléans, tenu l'an 533, au troisième l'an 538, & au cinquième l'an 549; & mourut entre l'an 565 & 568. Il eut pour successeur Romachaire. On fait sa Fête au 21 septembre. * *Vita Melani, apud Bollandum. Baillet, Vies des Saints.*

* **LO**. Voyez **LOO**.

* **LOAH**. Voyez **LOUAN**.

* **LOISA**. Voyez **LOAYS A**.

* **LOANDA**, petite île d'Afrique vers le Royaume de Congo. Elle est selon la Carte de M. Delisle au neuvième degré trente minutes de latitude méridionale, & sous le 33 degré de longitude.

* **LOANDA S. PAULO**, ville bâtie sur une petite île de même nom, & qui est tout auprès de la côte de Congo en Afrique. Cette ville, qui appartient aux Portugais, & qui est la résidence de l'Evêque d'Angola, a un fort grand & vaste port. Elle est grande & belle pour le pays. On prétend qu'il y a environ trois mille maisons de Blancs ou Européens, qui sont bâties de pierre & de chaux, & couvertes de tuiles, & un plus grand nombre de maisons de Nègres ou Congolans, qui ne sont bâties qu'avec du chaume & de la terre. Il y a un prodigieux nombre d'Esclaves. On dit que les Jésuites, qui y font les fonctions de Curez & ont soin des Ecoles, en ont jusqu'à deux mille à leur ser-

service. Il y a encote d'autres Religieux, qui sont; des Carmes, des Observantins & des Capucins. Il n'y a point d'eau douce que celle qu'on va querir dans les rivieres de la Terre-Ferme avec des canots. On y mange du pain de manioque, comme dans le Bresil, & des moutons, dont la queue est plus pesante qu'aucun des quatre quartiers; mais mal saine. On y traite point avec de l'argent monnoyé. Pour petite monnoye on se sert de Zimbis, qui sont une espèce de coquilles de Congo; & la grande monnoye est des piéces de toile & des Nègres. * Maty, *Dict. Geogr.* Voyez aussi L. O. V. A. N. D. O. S. A. N. P. A. U. L. O.

LOANGO. Voyez LOVANGO.

LOANO. Voyez LOUAN.

LOANS. Voyez LOUANS.

* LOARRE, gros bourg d'Espagne, dans le Royaume d'Aragon, au pied des Pyrenées, au sud de Jaca, dont il est éloigné d'environ cinq lieues. Il est arrosé par quantité de belles fontaines, & défendu par une bonne forteresse, où le malheureux Comte Julien qui avoit livré sa patrie en proye aux Infidèles, fut détenu prisonnier jusqu'à sa mort. * Colmenar, *Dehesa d'Espagne*, p. 667.

LOAYSA (Garcias de) natif de Talavéra en Castille, entra vers l'an 1495, dans l'Ordre de saint Dominique, & s'y acquit tant de réputation que peu après avoir fini ses études il fut en même tems Lecteur de Théologie, & Recteur du Collège de Palencia. Il eut ensuite divers emplois dans son Ordre, & étoit Provincial d'Espagne en 1518, lorsqu'il fut élu Général. Ce fut dans cet emploi qu'il fut connu de l'Empereur Charles-Quint, qui le choisit pour son Confesseur en 1523. Ce Prince voulant le retenir auprès de lui, le nomma dès l'année suivante à l'Evêché d'Osma, l'admit dans son Conseil, & bientôt après le fit Président du Conseil des Indes, & Préfet général de la Croisade. Il procura aussi sa promotion au Cardinalat, qui se fit le 19 mars 1530, & le fit transférer d'Osma à Sigüenza le 22 avril suivant. C'étoit avant cette translation, & même avant son Cardinalat, qu'assistant au Conseil où l'on délibéra sur la conduite que l'Empereur devoit tenir à l'égard de François I, Roi de France, fait prisonnier de guerre à Pavie, il soutint qu'il falloit lui rendre la liberté, sans rançon & sans conditions; & l'événement justifia qu'on eut grand tort de ne pas suivre cet avis. Enfin en 1538, il fut transféré par le même Empereur sur le siège Archiépiscope de Séville; & ayant scu conférer sa faveur jusqu'à la fin, il mourut le 21 avril 1546 à Madrid, d'où son corps fut porté dans l'église de son Ordre à Talavéra, qu'il avoit fait rebâtir entièrement. * Echar, *Script. Ord. FF. Prad.* tome 2. Sponde, *ad ann.* 1525.

LOAYSA (Giron Garcias de) Voyez GIRON GARCIAS de LOAYSA.

LOAZES (Ferdinand) Archevêque de Valence, dans le XVI siècle, étoit natif d'Orlô, bourg du Royaume de Valence, en Espagne. Il studia à Bologne, se rendit très-habile dans le Droit Civil & Canon, & fut employé en divers sièges de Justice, à Barcelone & ailleurs. Depuis il fut Evêque d'Elne, de Lérida, de Tortose, de Tarragone; & fut enfin transféré sur la fin du mois d'avril 1567, à l'Archevêché de Valence, où il mourut au mois de février suivant, dans le tems que le Pape Pie V. le devoit faire Cardinal. Ferdinand Loazes a composé divers Ouvrages de Droit. * Ferdinand Vasquez Menchaca, in *Contr. Illustr.* André Schot, Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.* &c.

LOBAO. Voyez LOBON.

LOBARD SIRICHI ou LOMBARD de SIRICHO, natif de Padoue, comme veulent Simler & Scardoni, vivoit dans le XIV siècle, & fut Disciple de Pétrarque. Celui-ci travailloit à un Ouvrage des Hommes Illustres, qu'il laissa imparfait en mourant, & que Sirichi acheva. Nous avons cet Ouvrage dans les Oeuvres de Pétrarque, & dans un volume particulier, imprimé à Bâle l'an 1502. * Scardoni, *Res. Patavin.* le 2. Vossius, de *Hist. Lat.* 4. 3. c. 5. Simler, in *Epit. Biblioth. Gesneriana.*

LOBAW, petite ville avec citadelle; elle est dans la Mischovle, contrée de la Prusse Ducale, vers les confins du Palatinat de Ploeczko en Pologne, & au midi de la rivière de Dribents. * Maty, *Dict. Geogr.*

LOBBE ou LOBBES. Voyez LOBE.

LOBBETIUS. Voyez LOBETIUS.

LOBOWITZ (Bohuslas de Hassenstein, Baron de) étoit de l'ancienne Maison de Lobowitz de Bohême, seconde en personnages illustres, qui ont rempli les principales charges des Royaumes de Hongrie, & de Bohême, aussi bien qu'à la Cour des Empereurs. On ignore l'année de la naissance de Bohuslas, mais on sait qu'il florissoit sur le milieu du XV siècle. Il avoit de très grands talens pour les études & sur tout pour la Poésie. Il alla à Bologne, où il se lia d'amitié avec Pierre Schot de Strasbourg, Jurisconsulte, Historien, Poète, &c. La peste étant à Bologna, Bohuslas alla étudier en Droit Canonique à Ferrare & c'est là que l'on croit qu'il reçut le degré de Docteur en Droit. Il s'attacha beaucoup à l'étude du Grec & des Antiquitez. Pour se perfectionner dans les Sciences il entreprit de longs voyages. Par une lettre qu'il écrivoit d'Alexandrie d'Egypte du cinquième novembre 1490, à Jean de Selberck, Chancelier de Bohême, il paroît qu'il avoit déjà vu la Judée, Jérusalem, l'Egypte, le Grand Caire, & qu'il vouloit visiter encore les Iles Cyclades, les ruines de Troie, Constantinople, & les différens lieux célèbres dans l'Histoire. Ce furent ses voyages & ses études qui lui acquirent en Bohême le nom d'*Ulyssé* & de *Pline*. A son retour il prit, pendant quelque tems, le parti des armes, où il se signala. S'il avoit suivi le conseil de Schot, il n'auroit jamais tâté de la guerre. Non, lui écrivoit-il, les Muses & les armes ne s'accroissent point,

*Haud bene conveniunt nec in una sede morantur
Mars & Calliope.*

Après avoir quitté les armes, il prit des emplois à la Cour. Il fut Secrétaire d'Etat en Hongrie, & grand Chancelier de Bohême. Il paroît peu content de la conduite des Courtisans & sur tout des Ecclésiastiques. Les Ecclésiastiques, dit-il, parlent plus souvent de l'argent que du Ciel, & ils ont moins Jésus-Christ dans la bouche, que *Némésis* & *Lalr*. Ce qui sur tout est intolérable, ils étudient plus Virgile & Plaute que l'Evangile, & ils sont plus soigneux de s'instruire des dogmes d'Epicure, que des Décrets des Papes. On le fouhaita souvent pour Evêque. Il fut appelé à l'Evêché de Wladislaw en Pologne, de Breslaw en Silésie, & d'Olmutz en Moravie. Le Chapitre, d'Olmutz l'avoit appelé; l'Empereur Frédéric III, & Ladislas, Roi de Bohême, avoient confirmé cette élection; mais le Pape Innocent VIII refusa d'y consentir, parce qu'il vouloit y mettre le Cardinal de Mont-Réal. L'Evêque de Trente recommandant Bohuslas au Cardinal de Julien, lui dit, que ce Savant que l'on fouhaitoit pour Evêque d'Olmutz, favoit le Latin, le Grec, qu'il étoit Orateur, Philosophe, Jurisconsulte, & bien versé dans l'Ecriture Sainte, d'où il avoit puisé tant de vertus, la continence, la chasteté, le mépris du monde & de ses délices. Bohuslas dégoûté de la Cour & du monde, choisit la retraite pour vaquer tout entier à l'étude des Belles Lettres. Il étoit fort attaché au Siège de Rome & au culte de la Vierge. Cependant il ne canonisa pas les Papes Jules II, & Alexandre VI: voici ce qu'il dit du premier, par où l'on verra en même tems un échantillon de sa Poésie.

*At tu, si fas est dicere, Præsul
Optime, Romana lætus requisisti in Arce,
Et digitis aurum versas, & multa modesto
Dissimulanda factis, jussuque abscondere ferrum
Decernis ferro, turbasque omnia fæco
Marte fuit. Tæco Cæsum venale, Deumque,
Et Dominor veteres pulso, ingenique pudenda
Imperium jolis. Sed non sic itur ad astra,
Non jubet hæc Cali Frætorar.*

Voici encore l'Épithaphe d'Alexandre VI, de la plume de Bohuslas.

*Cui tranquilla quies odio, cui prælia cordi,
Et rixa, & cædet, fœditique fuit,
Mortuus hæc recubas, populis gaudentibus, urna,
Pæstor, Alexander, maxima Roma, tuus.
Vos Erebi Procere, vos Cæli claudite portas,
Atque animam vestris hæc prohibete locis,
In Stygia nam veniens pacem turbabit Averni,
Committet Superos, si petat astra Poli.*

Bohuslas avoit une très grande passion pour les livres, & il n'épargnoit rien pour se procurer les plus rares. Il donna deux mille ducats d'or pour un Platon. Il donnoit une pension annuelle à des Marchands d'Ausbourg pour lui faire venir des nations étrangères où ils avoient commerce, des livres Grecs & Latins. Aussi ramassa-t-il la plus belle bibliothèque de toute l'Allemagne. Elle périt en partie à Chomutz par un incendie. On sauva cependant 7000 volumes dont Thomas Mitis a donné le Catalogue. Il y avoit des Manuscrits Grecs & Latins en toutes sortes de Sciences. Bohuslas avoit ordonné par son testament que sa bibliothèque ne fût ni vendue, ni distraite, mais qu'elle vint à celui de la famille qui se distingueroit le plus dans les Lettres. Il mourut dans son château de Hassenstein le 13 novembre 1510. Roderic Dubraw, Jurisconsulte de ce tems-là & qui connoissoit particulièrement ce grand Homme en fait cet Eloge: Il a aquis, dit-il, de grandes richesses non par la fraude, la flaterie, & l'oppression, mais par ses belles actions. Il n'exige jamais d'argent de ses Sujets. Quand il punit, il ne porte point la rigueur au delà de l'équité. Il partage son bien avec les pauvres, & il n'épargne pas la dépense quand il s'agit de marier les filles de ses amis. Entre autres qualitez, il possède celle de bon ami dans un degré fort éminent. On a de lui des Poësies qui ont été imprimées en 1563, & en 1570, à Prague. Dans la dernière édition, outre les Poësies, il y a des Pièces d'Eloquence; un Traité de la misère humaine; un Traité de l'avarice; un Eloge de Pierre Schot; un Fragment touchant la félicité; cinq livres de Lettres; & la Vie de Hassenstein par Thomas Mitis. * Christ. Coler, *Commentatio Historica de Bohuslai Hassensteinii Liberi Baronis Lobovici Vita*, &c. *Bibliothèque Germanique*, tome 14. p. 68. &c.

LOBE, village avec un monastère de l'Ordre de saint Benoît, autrefois fort célèbre, dans l'Evêché de Liège sur la Sambre, à mille pas de la petite ville de Thuin. C'est le lieu que l'on nommoit anciennement *Labiem Castra*, & ensuite *Lautium* & *Laubacum*. * Maty, *Dict. Geogr.*

* LOBEDA, petite vill. d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe, sur la rive droite de la rivière de Sala, au midi de léna, dont elle est éloignée d'environ une lieue & demie.

LOBELIUS (Matthias) Voyez OBEL (Matthias de l'). * LOBENSTEIN, LAUENSTEIN & LAWENSTEIN, petite ville d'Allemagne dans la Franconie, sur les confins du Voigtland, province du Cercle de la Haute Saxe. Elle est au nord de Culembach, tirant vers l'est, & en est éloignée d'environ huit lieues.

LOBERA (Athanasie de) Moine de l'Ordre de Cîteaux, Historiographe de Philippe II, Roi d'Espagne, publia en 1602, une

entre Chronologie des Rois d'Espagne jusqu'à Philippe II. * Konig, *Biblioth. Petrus & Nova*.

* **LOBET** (Jacques) en Latin *Lobetus*, de Liège, fut Jésuite & Théologien dans la Société. Il enseigna plusieurs années la Philosophie dans l'Université de Douay, & fut Recteur des Collèges de Liège & de Tournay. On a de lui, *De Peccato, ejusque natura, panis ac remediis, libri quinque; Speculum Ecclesiasticorum ac Religiosorum; De Vita ac Morte, libri tres; De Fortitudine ac Constantia Christiana, libri tres; Flagella Peccatoris; Quadragesima, sive Quaestiones Theologicae, Historicae, Morales, in Evangelia Dominicae Quadragesimae; Tractatus de sacra Christi Passione & Cruce; Templum Domini, sive de religio Templorum cultu.* * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 417.

* **LOBINEAU** (Dom-Gui-Alexis) Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, né à Rennes en Bretagne en 1666, fit profession le 15 décembre 1683, n'étant âgé que de 17 ans. Il s'est appliqué toute sa vie à l'étude de l'Histoire. Il a publié sur cette matière *Histoire de Bretagne*, commencée & déjà bien avancée par le Père le Gallois, achevée & perfectionnée par le Père Lobineau, en deux volumes in folio. Par rapport à cet Ouvrage il a eu pour Adversaires l'Abbé de Vertot & Claude Mouffinet, Abbé des Thuilleries. Il a traduit de l'Espagnol de Miguel de Luna, Interprète de Philippe II, Roi d'Espagne, un Ouvrage sous ce titre, *Histoire des deux Conquêtes de l'Espagne par les Maures, & des Révolutions arrivées dans l'Empire des Califes, pendant près de 50 ans, avec la Description de l'Espagne & la Vie du Grand Almanzor*. On a encore de lui, *Reflexions sur l'Apologie pour les Américains*, publiée par le Père Dom Liron. Depuis l'an 1708, il a été chargé d'achever l'*Histoire de la ville de Paris*, que Dom Félibien avoit entreprise & bien avancée avant sa mort. Elle a paru en 1725, en cinq volumes in folio. Dom Lobineau a aussi eu part à l'*Histoire des Saints de Bretagne*, & on lui attribue les *Accountes de Pomponius, Chevalier Romain*, Ouvrage satyrique que d'autres donnent à M. de Themisfeuil. Le Père Lobineau est mort le troisième de juin 1727. * Voyez le *Supplément de Paris* 1736.

LOBKOWITZ. Voyez **LOBCOWITZ**.

LOBNA, ville de la Tribu de Juda, dans la partie méridionale de cette Tribu. Elle fut donnée aux Lévités & déclarée ville de refuge. Eusèbe & S. Jérôme disent qu'elle étoit dans le canton d'Eleutheropolis. C'est la même que *Lebna* ou *Libna*, au voisinage de laquelle les Israélites campèrent dans le Désert. * *Josué*, ch. 15, v. 42. Relandi *Palaestina*, l. 2. Le Père Dom Calmet, *Dictionnaire de la Bible*.

Sanfon dans sa *Géographie Sacrée*, distingue deux Lebna, l'une dans le Désert au 29 degré 45 minutes de latitude, & au 66 & 45 minutes de longitude; l'autre dans le nord de la Tribu de Juda, sur les frontières de la Tribu de Dan, au 31 degré 47 minutes & demie de latitude, & au 66 & huit minutes de longitude. On ne trouve dans sa Carte de la Terre-Sainte ou de la Judée aucun lieu du nom de *Lebna* dans la partie méridionale de la Tribu de Juda, mais bien *Labana* qu'il place au 31 degré 17 minutes de latitude, & au 66 & six minutes de longitude.

LOBO ou **LOUP** (Alfonse) Espagnol, natif de Médina Sisonia, ou, selon d'autres, de Madrid, Religieux de l'Ordre des Capucins, étoit l'un des plus habiles Prédicateurs du XVI^e siècle. Les Papes Pie V, & Grégoire XIII, l'estimèrent beaucoup; & ce dernier lui commanda de passer de l'Ordre des Observantins dans celui des Capucins. Lobo avoit prêché à Milan, & dans les principales villes d'Italie, où l'on disoit ordinairement, que Tolet enseignoit par son érudition; que Panigaroie charmoit l'esprit par sa façon de prêcher; & que le Père Lobo enlevait le cœur par la force de sa Morale. Ce Religieux mourut à Barcelone l'an 1593. On lui attribue un Commentaire sur Isaïe, qui n'a point été publié. * Le Cardinal Frédéric Borromeo, de *Sacr. lit. temp. Oratoribus*. Zacharie Boverius, in *Hist. Capucini*. Wadingue, in *Biblioth. Minor*. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan. &c.*

LOBO (Rodriguez-François) Poète Portugais, qui vivoit vers l'an 1610, se noya en revenant dans un esquif d'une maison de campagne à Lisbonne. Ses Ouvrages lui ont acquis beaucoup de réputation en Portugal. Les plus considérables sont, un Poème Héroïque, & *Condeftable de Portugal don Nugno Alvarez Pereira; Contena Aldea, & noites de Inverno; Primavera; Eglogas; los Romanças, &c.* Lobo publia aussi l'*Euphrosyne*, qui est la Comédie favorite des Portugais. Son Auteur ne prend le nom que de Juan Spera in *Leo*. * Faria de Sousa, in *Fonte Aganip*. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispanica*.

LOBO (Jérôme) né à Lisbonne, entra chez les Jésuites à Coimbra le premier mai 1610, étant âgé de 14 ans, & en 1631 fut envoyé en Ethiopie, où il demeura trente ans, & où il souffrit beaucoup. A son retour il fut fait Recteur du Collège de Coimbra, où il mourut le 29 janvier 1678, âgé de 85 ans. Il a donné une relation fort exacte de l'Abyssinie, avec une Carte dressée sur les lieux. Il y traite des sources du Nil, de la licorne, & de quantité d'autres choses curieuses. Thévenot l'a insérée dans le quatrième volume des *Voyages divers* qu'il a recueillis, & fait imprimer à Paris l'an 1674. M. le Grand avance que ce que Thévenot a donné dans son grand Recueil des *Voyages*, n'est pas la Relation de l'Abyssinie par le P. Lobo; mais seulement le résultat de quelques conversations que M. Sotwel, Envoyé d'Angleterre en Portugal, & M. Toinard ont eues avec le P. Lobo dans les années 1666 & 1667. * *Mémoires de Portugal. Préface au Voyage historique de l'Abyssinie*, par le Père Lobo, traduit en François par M. le Grand, qui a joint plusieurs Dissertations de sa façon, à la Relation du Missionnaire, en particulier pour refuter Ludolf. * Voyez le *Supplément de Paris* 1736.

LOBON ou **LOBAO**, anciennement *Lycan*, ancien bourg de l'Estrémadure d'Espagne. Il est sur la Guadiane,

entre Mérida & Badajos, à cinq lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Diç. Géogr.*

LOBOS, îles qui ne sont qu'à deux lieues de la Terre-Ferme de l'Amérique à six degrés 24 minutes de latitude méridionale. On leur a donné ce nom à cause de quantité de veaux marins qui se trouvent aux environs, & que les Espagnols nomment *Lobos*. Ce sont dix petites îles d'environ un mille de circuit chacune. Il y a des lions & plusieurs oiseaux. * Dampier, *Voyage autour du Monde*, tome 1, ch. 5. Th. Cornelle, *Diç. Géogr.*

LOBREGAT, nom de deux rivières de Catalogne. Voyez **LOBREGAT**.

LOBUCH. Cherchez **LABACH**.

LOBURG, **LAWBORCH** ou **LAWEBORCH**, petite ville du Cercle de la Basse Saxe dans le Duché de Magdebourg sur la rivière de Struma, à l'est de Magdebourg, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

* **LOBWASSER** (Ambroise) Membre du Conseil souverain de Konigsberg en Prusse, a traduit en vers Allemands les Cantiques François qui sont à l'usage des Réformez. Il mourut le 27 novembre 1585, dans la 71^e année de son âge. * *Gr. Diç. Univ. Holl. Krugers, Catal. Hist.*

L O C.

LOCAMER (George-David) naquit à Landau en 1588. Il fit ses études à Strasbourg, & en 1608 il commença à fréquenter l'Académie. Après avoir fait son Cours de Philosophie, il s'adonna à la Jurisprudence, & profita merveilleusement des instructions du Professeur Juste Meierus, dont dans la suite il devint le Collègue. On le pria de vouloir bien se charger de la conduite de quelques jeunes gens qu'il accompagna dans les Académies de Wittenberg, de Leipzig & de Giessen. Il visita avec eux la Bohême, la Marche de Brandebourg, la Poméranie, le Danemarck, les villes Anseatiques, & d'autres pais encore. Etant de retour de tous ces voyages, il fut reçu Docteur à Heidelberg en 1618, & peu de tems après, il fut revêtu de la charge de Professeur à Strasbourg. Il mourut d'hydropisie le 28 avril 1637. On a de lui, *Nota in Institutiones; Nova Justinianae; Quaestiones Juris Centuriae aliquot; Enantiophas; Fendurum Synopsi.* * Witte, in *Memor. Jurisconsultorum*, p. 171. *Gr. Diç. Univ. Hist.*

LOCARNO. Cherchez **BAILLIAGE** de **LOCARNE**.

LOCATE. Voyez **LEUCATE**.

LOCATELLI (Eustache) Evêque de Reggio, né à Bologne, se fit Religieux dans l'Ordre de saint Dominique, où il se fit estimer par sa doctrine & par sa piété. Il étoit Procureur général de son Ordre l'an 1561. Le Pape Pie V, le choisit pour être son Confesseur, & lui donna le 20 avril 1569, l'Evêché de Reggio, où il mourut le sixième octobre de l'an 1575, étant âgé de 57 ans, sept mois & trois jours. On lui a attribué un Ouvrage sur le Maître des Sentences, & quelques autres Traitez de Théologie, qui étoient d'un autre Religieux de son Ordre, appelé Eustache comme lui. * Razzi, *Hum. Illustr. Pred. Bualdi, Biblioth. Bonon.* Alidolfi, Ghilini, Echard, *Script. Ord. FF. Prad.* tome 2.

LOCCENIUS (Jean) Professeur Royal à Upsal, florissoit en 1670. Il a donné des Notes sur Cornélius Népos; un Recueil de Dissertations Politiques; une Histoire de Suede, &c. * Konig, *Biblioth. Petrus & Nova*.

LOCCHEM. Voyez **LOCHEM**.

LOC-DIEU. Voyez **LIEU-DIEU**.

LOCENA. Voyez **LUCENA**.

LOCHAN S. Voyez **LOUANS**.

* **LOCHAY**, petite rivière de l'Ecosse septentrionale dans la province de Broad-Aibain ou Braid-Aibain, entre dans un Lac d'où sort la rivière de Tay. * Beeverell, *Dolices d'Ecosse*, p. 1264.

LOCHDEN, ville de Livonie dans la province de Wik, au sud-ouest de Revel, dont elle est éloignée d'environ quinze lieues, selon la Carte de la Livonie publiée par Sanfon.

LOCHEM, petite ville des Provinces-Unies. Elle est sur la rivière de Berckel, dans le Comté de Zutphen, à l'est de la ville de Zutphen dont elle est éloignée d'environ trois lieues. Les François la prirent l'an 1672, & l'abandonnèrent en 1674. * Maty, *Diç. Géogr.*

LOCHE S, ville de France en Touraine, sur la rivière d'Indre, avec un fort château, & une forê, fut autrefois du patrimoine des Comtes d'Anjou, qui y tenoient leurs prisonniers d'Etat. Ce fut dans la suite le séjour presque ordinaire du Roi Charles VII. Louis XI y ajouta divers appartemens au château, & y fit faire un donjon, où, entre autres prisonniers, il tint longtems le Cardinal Balue. Louis XII, y retint aussi en prison Ludovic Sforce, qui y mourut, & qui fut enterré dans l'église de Notre-Dame, où l'on voit encore le tombeau d'Agnes Sorel, Maitresse de Charles VII. Loches a un siège royal, qui est du ressort du Présidial de Tours. * Du Chêne, *Antiquitez des villes de France*.

LOCHOW. Voyez **LUCHOW**.

LOCHQUAHÉR. Cherchez **LOQUABER**, Comté.

LOCHTA, bon bourg de Suède; il est dans la Caïanie en Finlande, sur le bord du Golfe de Bothnie, environ à vingt-trois lieues de la petite ville d'Oulo, du côté du midi. * Maty, *Diç. Géogr.*

* **LOCHYR**, rivière de l'Ecosse méridionale, dans la province d'Annandale, coule à peu près du nord au sud, & se rend dans le Golfe de Solway.

LOCKE (Jean) naquit à Wrington, à sept ou huit milles de Bristol, au midi; & si l'on ne fait pas le jour de sa naissance, on fait du moins qu'il fut baptisé le 29 d'août 1632. Son pé-

re vroit hérité beaucoup plus de bien de ses parents, qu'il n'en laissa à son fils, & fut Capitaine dans l'armée du Parlement du tems des guerres civiles sous Charles I. Il y a apparence que ce fut dans ce tems-là, & durant les malheurs de la guerre, qu'il perdit une partie de son bien. Le fils fit ses premières études jusqu'en 1651, à Londres, dans l'École de Westminster; d'où il alla au Collège de l'Église de Christ, à Oxford, où il eut une place de *Sectar* ou de *Fellow*, comme l'on parle en ce pays-là. On regardoit dès-lors M. Locke comme le plus habile & le plus ingénieux jeune homme, qui fut dans ce Collège. Il se plaignoit pourtant de ses premières études, parce qu'il n'avoit pas appris ce qu'il devoit apprendre, & qu'on ne connoissoit alors à Oxford qu'un Péripatétisme embarrassé de mots obscurs & de recherches inutiles. Dégouté de ces études épineuses, il lia commerce de lettres avec des personnes d'un esprit aisé & agréable, plutôt que savantes; & on assure qu'il n'étoit pas inférieur à Voiture, à l'égard du tour fin & délicat. Il n'approuvoit point les Disputes en forme de l'École; & il foutoit toujours, que c'étoit une manière de se quereller, ou de faire une vaine ostentation de son esprit, mais qu'elle ne seroit point à découvrir la vérité. Les premiers livres qui lui donnèrent du goût pour la Philosophie, furent ceux de Descartes, quoique dans la suite il ait suivi des sentimens bien opposés à ceux de ce Philosophe. Ayant recommencé à étudier, il s'attacha à la Médecine, mais il ne la pratiqua pas dans les formes, parce qu'il ne se trouva pas assez robuste, pour en supporter la fatigue. Il n'a pas laissé d'être estimé par les plus habiles Médecins de son tems, & en particulier par le fameux Thomas Sydenham, comme cela paroît par le témoignage qu'il en a rendu dans la dédicace de son livre des Maladies aiguës, mis au jour en 1675. Il ne fut jamais Docteur en Médecine, mais seulement Maître des Arts.

En 1664, il alla en Allemagne comme Secrétaire du Chevalier Guillaume Swan, Envoyé du Roi d'Angleterre chez l'Électeur de Brandebourg & chez quelques autres Princes de l'Empire. Le voyage n'ayant pas duré un an, il reprit ses études dans l'Université d'Oxford, & s'attacha principalement à la Physique. Il fut connu du Lord Ashley en 1666, & ils lièrent entre eux une amitié, qui ne se termina que par la mort. En 1668, il accompagna en France le Comte & la Comtesse de Northumberland. De retour en Angleterre, il entra dans la maison du Lord Ashley, où il avoit logé auparavant, & eut soin de ce qui restoit à faire pour l'éducation du fils de ce Seigneur, qui avoit alors 15 ou 16 ans. Il s'en acquitta avec succès. Il lui choisit ensuite une femme par les ordres du père, & il fortifia de ce mariage une nombreuse postérité, & entre autres le Lord Shaftsbury, qui s'est fait beaucoup estimer en Angleterre, & de l'éducation duquel M. Locke eut aussi soin. En 1670 & 1671, il commença à penser à son Ouvrage touchant l'Entendement; mais ses occupations & ses voyages l'empêchèrent de l'achever en ce tems-là. En 1672, le Lord Ashley ayant été fait non seulement Comte de Shaftsbury, mais encore Grand Chancelier d'Angleterre, il donna à M. Locke l'Office de Secrétaire de Sa présentation des Bénéfices, qu'il garda jusqu'à la fin de 1673, que ce Lord rendit le grand Sceau au Roi. M. Locke fut disgracié avec ce Seigneur, & contribua dans la suite à quelques Écrits, que ce Seigneur fit publier, pour exciter la nation Angloise à veiller sur la conduite des Catholiques, & à s'opposer à leurs desseins. Au mois de juin de 1673, M. Locke fut fait Secrétaire d'une commission touchant le commerce, emploi qui lui devoit rendre cinq cents livres sterling par an; mais cette commission fut dissoute au mois de septembre 1674. L'été de l'année suivante 1675, étant menacé de peste, il alla à Montpellier, où il demeura assez longtemps. Ce fut là qu'il fit connoissance avec M. Herber, depuis Comte de Pembroke. Il conserva toujours cette liaison, & donna à ce Seigneur son livre de l'Entendement. De Montpellier il alla à Paris, où il connut M. Justel, dont la maison étoit alors le rendez-vous des Gens de Lettres. Il y vit aussi M. Guénelon Médecin d'Amsterdam, qui y tenoit des conférences Anatomiques, & cette connoissance ne lui fut pas inutile dans la suite. Il lia encore une amitié particulière avec M. Foinard, qui lui confia un exemplaire de son Harmonie Evangélique, quoiqu'il n'en eût que cinq ou six. Elle a été imprimée depuis. M. Locke avoit fait une étude particulière du Nouveau Testament. Le Comte de Shaftsbury ayant été absous des accusations, que la Cour lui avoit intentées, se retira en Hollande où il se fit recevoir Bourgeois d'Amsterdam, de peur que l'Angleterre ne le demandât comme Criminel d'Etat. M. Locke ne se croyant pas en sûreté dans le Royaume, suivit en Hollande le Lord Shaftsbury, qui mourut bientôt après. Étant en Hollande il renouvela sa connoissance avec M. Guénelon, en fit de nouvelles avec d'autres personnes habiles, & principalement avec M. de Limborch, Professeur en Théologie chez les Remontrants; l'amitié entre ces deux Savans dura jusques à la mort. Ce fut en Hollande qu'il travailla à son Ouvrage de l'Entendement & qu'il l'acheva. Il n'y avoit pas un an, qu'il étoit parti d'Angleterre, lorsqu'on l'accusa à la Cour d'avoir fait contre le Gouvernement certains petits livres, que l'on disoit être venus de Hollande, mais qu'on reconnoît dans la suite avoir été faits par d'autres. Cela lui fit perdre la place qu'il avoit dans le Collège de l'Église de Christ à Oxford. Après la mort du Roi Charles II, on voulut obtenir un pardon pour M. Locke; mais il répondit qu'il n'avoit que faire de pardon, puisqu'il n'avoit commis aucun crime. Lors de l'entreprise du Duc de Monmouth, Jacques II fit demander aux États par ses Ambassadeurs 84 personnes, entre lesquelles étoit M. Locke, qui n'avoit pourtant jamais eu de commerce avec ce Duc, ne s'estimant pas assez pour cela. Comme il étoit en danger, M. Guénelon lui procura une retraite chez M. Veen, où il demeura caché deux ou trois mois. Ne se croyant pas encore en sûreté, il se retira à Clèves, d'où il revint

L

quelque tems après pour reprendre son ancienne retraite. Ce fut là où il composa la lettre Latine sur la tolérance, qui fut ensuite imprimée à Goude en 1689. Elle est intitulée *Epistola de Tolerantia ad clarissimum Virum T. A. R. P. T. O. L. A. scripta à P. A. P. O. J. L. A.* Les premières lettres signifient *Theologia apud Remonstrantes Professorum, Tyrannidis Ojorem, Limburgium Amstelodamensem*; & les secondes, *pacis amico, persecutionis Ojore, Joanne Lockio Anglo.* On traduisit ce petit Ouvrage en Anglois, & il fut imprimé deux fois à Londres en 1690. On l'a imprimé en François avec ses Oeuvres posthumes en 1710. En 1686, M. Locke commença de nouveau à paroître, parce qu'on fut assez informé qu'il n'avoit aucune part dans l'entreprise du Duc de Monmouth. On publia alors dans le second tome de la Bibliothèque Universelle la nouvelle méthode de dresser des recueils, dont tant de personnes se servent avec beaucoup de succès. Il fit quelques voyages & quelque séjour à Utrecht & à Rotterdam. En 1687, il composa lui-même en Anglois un abrégé de son livre de l'Entendement, que M. Le Clerc traduisit en François & qu'il inséra dans le huitième tome de la Bibliothèque Universelle. Enfin la révolution de 1688, ouvrit à M. Locke, le retour en son pays. Il s'y rendit au mois de février 1689, sur la même flotte, qui y conduisit la Princesse d'Orange, depuis Reine d'Angleterre. Son mérite lui eût pu faire obtenir divers emplois; mais il se contenta d'être l'un des Commissaires des appels, charge qui rend deux cents livres sterling par an, & qui l'accoutumoit, parce qu'elle ne demande pas une grande assiduité. Vers le même tems on lui offrit un caractère public, & il fut à son choix, d'aller chez l'Empereur ou chez l'Électeur de Brandebourg, ou en une autre Cour en qualité d'Envoyé, où il croiroit pouvoir trouver un air plus propre à sa fanté, qui étoit foible. Mais craignant que si l'air ne lui convenoit pas où il iroit, le service du Roi n'en souffrit ou que sa vie ne fût en danger, à moins qu'il ne revint promptement, il refusa un emploi de cette nature. Cependant un Théologien ayant attaqué la première lettre de la Tolérance, il y répondit par une seconde en 1690. Quoiqu'il n'y mit pas son nom, on le reconnut assez à sa manière & à son style. Ce fut aussi la même année que son Ouvrage de l'Entendement parut in folio pour la première fois en Anglois. Il a été publié trois fois depuis en cette même Langue en 1694, en 1697, & en 1700. Cette dernière année on le publia en François à Amsterdam, par les soins de M. Cothe, qui le traduisit sous les yeux de l'Auteur. Cet Ouvrage fut aussi traduit en Latin en 1701. Il y en a encore un petit Abrégé en Anglois par M. Vynne. La quatrième édition Angloise est la plus ample & la meilleure. Il publia aussi la même année son livre du Gouvernement civil, qui fut traduit, mais assez mal, en François. Il fut réimprimé en Anglois en 1694 & 1698. On en a fait depuis une édition Angloise beaucoup plus corrigée que les précédentes. M. Locke séjourna quelques années à Londres, en sortant seulement de tems en tems pour respirer un meilleur air; mais il fut obligé ensuite de penser à quitter Londres, du moins tout l'hiver, & à s'en éloigner davantage. Il alla demeurer à Oates, à plus de vingt milles de cette ville, chez le Chevalier Marsham qui l'aimoit & l'estimoit. Ce fut là où il passa le reste de sa vie.

En 1692, il publia sa troisième lettre sur la Tolérance, pour répondre aux nouvelles objections qu'on lui avoit faites. Ce fut lui qui revella en quelque sorte la nation Angloise sur les desordres des monnoyes. Il disoit que si on n'y mettoit ordre au plutôt, on manqueroit d'argent en Angleterre pour acheter du pain. C'est ce qui arriva en 1695, & qui obligea le Parlement à y mettre ordre dès le commencement de l'année suivante. Pour exciter la nation Angloise à y prendre garde, il publia en 1692, un petit Traité sous ce titre, *Considération de conséquence sur la diminution de l'intérêt de l'argent, & l'augmentation du prix de la monnoye.* Il reprit ensuite cette matière en 1695, lorsque l'accomplissement de sa prédiction obligea le Parlement à y penser sérieusement. En 1693, il publia ses *Pensées sur l'éducation des Enfants*, & il s'en fit encore en 1694 & 1698, deux autres éditions qui sont augmentées. Ce livre fut aussi traduit en Hollandois, & en François, & imprimé par deux fois. En 1695, M. Locke fut fait Commissaire du Commerce & des Colonies. Ceux qui sont de cette commission composent un Conseil, qui prend soin de ce qui concerne le Commerce & les Colonies Angloises, & ils ont chacun mille livres sterling par an. Il s'acquitta de cet emploi avec beaucoup de soin & d'approbation, jusqu'à l'année 1700, qu'il le quitta; parce qu'il ne pouvoit plus faire de séjour à Londres comme il avoit fait auparavant. Il ne dit à personne son dessein, avant que de remettre sa commission entre les mains du Roi, qui la reçut avec peine, & qui lui dit que quelque peu d'assiduité qu'il apportât aux fonctions de son emploi, son service étoit agréable, & qu'il ne souhaitoit pas qu'il demeurât dans la ville un seul jour au préjudice de sa fanté. Mais il répondit qu'il ne pouvoit pas retenir une charge, à laquelle il y avoit des gages considérables attachés, sans en faire les fonctions; & qu'il prioit très-humblement le Roi de l'en décharger. Il fut l'un de ceux qui contribuèrent le plus à faire comprendre au Parlement, qu'il n'y avoit point de moyen de sauver le commerce d'Angleterre, qu'en faisant refondre la monnoye aux dépens du public, sans en hauffer le prix. Pour cet effet il composa un petit livre qui renfermoit de nouvelles considérations touchant l'augmentation du prix de la monnoye, qu'il publia en 1695. Ce Traité & quelques autres furent réimprimés l'année suivante, sous le titre de *Papier touchant la monnoye, l'intérêt & le commerce.* La même année 1695, M. Locke publia son livre, intitulé en Anglois *the reasonableness of Christianity*, & qui a été traduit en François sous ce titre, *que la Religion Chrétienne est très-raisonnable, &c.* On l'a aussi traduit en Flamand. Avant cela il avoit paru à Londres un livre intitulé, *le Christianisme non mystérieux.* L'Auteur prétendoit y montrer qu'il n'y a rien dans la Religion

C c

Chrét.

Chrétienne, non seulement de contraire à la raison, mais même qui soit au dessus d'elle. Cet Auteur s'étoit servi de quelques raisonnemens semblables à ceux de M. Locke, dans son Traité de l'Entendement Humain. Il y eut aussi quelques Sociniens Anglois qui publièrent divers petits livres, où ils parloient beaucoup de la raison, & de ce qui lui est opposé, & qui soutenoient qu'il n'y a rien de tel dans le Christianisme. M. Locke avoit aussi enseigné qu'il n'y a rien dans la révélation, qui soit contraire à aucune notion assurée de la raison. Tout cela engagea feu M. Stillingfleet, Evêque de Worcester, à mêler M. Locke avec ces gens-là dans une défense qu'il fit contre eux de la doctrine de la sainte Trinité, & qu'il publia en 1697. Il attaqua dans ce livre quelques pensées de M. Locke touchant la connoissance que nous avons des substances, & sur quelques autres articles; qui pouvoient favoriser des hérésies. M. Locke lui répondit; M. Stillingfleet repliqua la même année. Cette réponse fut refusée par une seconde lettre, ce qui lui en attira une seconde de ce lavant Evêque en 1698, à laquelle M. Locke opposa une troisième réponse en 1699. Cet Evêque mourut quelque tems après, ce qui termina la dispute. En 1697, M. Locke fut obligé d'aller à Londres, où le Roi vouloit lui parler, parce qu'il étoit attaqué de l'asthme comme M. Locke. Il lui donna quelques avis dont le Roi ne jugea pas à propos de profiter. Mais dès-lors il sentit lui même toute la grandeur de son mal; puisqu'il ne put point se coucher pendant trois jours qu'il fut à Londres. Il employa les dernières années de sa vie à l'étude de l'écriture; & ce fut cette étude qui a produit le livre dont nous avons parlé, que la Religion Chrétienne est très-raisonnable; & des Paraphrases avec des Notes sur les Epîtres de S. Paul, aux Romains, aux Corinthiens, aux Galates & aux Ephésiens, avec un Traité préliminaire, de la manière d'entendre les Epîtres de S. Paul en les consultant lui-même, en Anglois. Il mourut le vingt-huitième d'octobre, vieux siècle, de l'année mille sept cents quatre. Outre les Ouvrages dont on a fait mention cy-dessus, on a encore de M. Locke, Registre des changemens de l'air, observés à Oxford par le baromètre, le thermomètre & l'hygromètre, depuis le 24 juin 1666, jusqu'au 23 mars 1667; Oeuvres posthumes; Lettres familières de M. Locke & de quelques uns de ses amis, (Angloises & Latines.) On a imprimé après sa mort ses Oeuvres posthumes. On lui a attribué quelques Ouvrages qu'il n'avoit pas faits, & entre autres un petit Traité sur l'Amour divin, imprimé en Anglois & traduit en François, qui est l'Ouvrage d'une Dame Angloise de mérite. On pourra voir son portrait assez au long dans le tome sixième de la Bibliothèque Choisie, qui nous a fourni cet article, p. 342. & suiv. Voyez aussi le Père Nicéron, Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 1. p. 35. & suiv.

* L O C K E N I T Z, petite ville dans la Marche Uckerane de Brandebourg, à l'ouest-nord-ouest de Stettin, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

L O C M A N, surnommé le Sage, dont il est parlé dans l'Alcoran, étoit natif d'Ethiopie ou de Nubie, de la race de ces Esclaves noirs à grosses lèvres, qui sortent de ce pays-là, & que l'on portoit vendre en divers lieux. On prétend que Locman fut porté & vendu parmi les Israélites sous le règne de David & de Salomon. Les Mahométans en racontent plusieurs fables, qui dans quelques circonstances, sont les mêmes qu'on trouve dans la Vie fabuleuse d'Esopé: ce qui fait croire à quelques uns qu'Esopé pourroit bien être le même personnage; sur tout puisqu'on attribue à ce dernier un livre intitulé *Ambal*, qui signifie proverbes & apologues. Mais il y a grande apparence que ce livre de Locman est moderne, & qu'il a été tout au plus tiré de ses discours & de ses entretiens. Quoiqu'il en soit, il seroit assez difficile de décider, si les Arabes ont emprunté ces apologues des Grecs, ou si les Grecs les ont pris des Arabes. Il est vrai que la manière d'instruire par les fables est plus conforme au génie des Orientaux, qu'à celui des peuples de l'Occident. Quelques uns donnent à Locman le métier de Charpentier, d'autres celui de Tailleur d'habits, & quelques autres disent qu'il étoit Berger: quoi qu'il en soit, c'étoit un excellent homme, tant dans la connoissance des choses naturelles, que dans la pratique de la vertu. Il gardoit ordinairement le silence, & s'appliquoit beaucoup à la contemplation, & sur tout à l'exercice de l'amour de Dieu, de sorte que l'on disoit de lui, que parce qu'il aimoit beaucoup Dieu, Dieu le favorisoit aussi d'un amour particulier.

* D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* Suivant M. Chardin Locman est originaire de Carbin ville de Perse. „ C'est, dit-il, l'Esopé des Orientaux, ou Esopé même, au dire des gens savans de l'Europe en Littérature Arabesque, qui prétendent que le Locman des Orientaux est l'Esopé des Grecs. Il est certain, ajoutent-ils, qu'à considérer la vie de ces hommes illustres, telle que les Auteurs nous la donnent, on dirait que ce sont deux hommes différens, mais quand on examine les Fables, il paroit que c'est le même Auteur: ce qui seroit assez croire, selon l'aveu des Grecs eux-mêmes, qu'ils tirent leurs Fables des Orientaux. Les Persans font leur Locman si ancien qu'il doit avoir été contemporain de Moïse; d'autres qui ne le croyent pas si ancien, disent qu'il vivoit du tems de David, & c'est l'opinion de Mircond, Historien Persan très-fameux. Chacun convient qu'il a été le premier Philosophe célèbre dont le nom soit venu jusques à nous. Comme Mahomet a parlé de Locman d'une manière avantageuse dans son Alcoran, cela a porté les Mahométans, à en faire plus de cas, & quelques uns d'entre eux, à composer de gros Commentaires & de beaux Traitez de Morale sur ses Apologues. Quelques Auteurs Arabes prétendent qu'Empédocle étoit son Disciple. On rapporte qu'il vécut trois mille ans. *Sabdi*, célèbre Poëte Persan fait là-dessus ce conte, savoir, que Locman sur la fin de sa vie, demeuroit sur le bord d'un marais de roseaux, où il s'étoit dressé une cabane, dans laquelle il s'occupoit à faire

des paniers d'osier. L'Ange de la mort s'apparut à lui & lui dit, comment est-ce, Locman, que depuis trois mille ans que tu es au monde, tu n'as pu bâtir une maison? Locman lui répondit, ô *Eyrati* (c'est le nom de l'Ange de la mort) on seroit bien fou, sachant qu'on n'a toujours à ses talons, de se mettre à bâtir une maison. * *Cardin, Voyages, &c. tome 1. p. 193. tome 2. p. 165.*

L O C R E N A N ou L O C R E N A N. Voyez SAINT-RENAN.

L O C R E S (Ferry de) Voyez L O C R I U S (Ferry de)

L O C O M O R I E. Cherchez L U C O M O R I E, province.

L O C R E S, ville des Brutiens dans la grande Grèce. On dit qu'elle a aujourd'hui le nom de *Giracti*. Il y avoit une autre Locres dans la Grèce, où l'on trouvoit les Locriens, dits *Ozoles*, dans la contrée, ou vers la ville de Lépante; & les Locriens, *Epionémidiens*, où étoient les villes de Cnémides, d'Étiatic, de Liliée, d'Opunte, &c. * *Plinè, Strabon, Solin, Cluvier, &c. parlent de ces peuples, aussi-bien que Virgile, *Énéide*, l. 3. v. 399.*

Hic & Norici posuerunt mania Locri.

L O C R I D A. Voyez O C R I D A.

L O C R I N, que les Auteurs fabuleux d'Angleterre font second Roi de leur île, étoit fils de Brutus, & frère de Camber & d'Albanade. On dit que ce dernier fut tué par Humbert Roi des Huns, qui avoit fait une irruption dans le pays, & que ses deux frères vengèrent sa mort par la défaite de Humbert & de son armée. Depuis, Locrin resta Souverain de tout l'Etat par la mort de Camber, survenue peu de tems après la défaite des Huns. Les Anglois retiennent leurs femmes esclaves. Une d'entre elles plut à Locrin, qui pour l'épouser, répudia sa femme Gondolène, fille de Corinée, Duc de Cornouaille; quoiqu'il en eût un fils nommé *Madan*. Les Cornubiens, pour venger l'injure faite à leur Princesse, assassinèrent Locrin, & jetèrent dans une rivière l'Esclave qu'il avoit épousée. * *Bède, Polydore Virgile, Du Chêne, *Histoire d'Angleterre*.*

L O C R I S, contrée de la Grèce sur les frontières de la Phocide entre la Bœotie & l'Étolie. Ceux qui habitoient derrière les Étoliens étoient appelés *Ozoles*; ceux qui occupoient le Nord par rapport aux Étoliens portoient le nom d'*Epionémidiens*, du Mont *Calmis*, & ceux qui étoient vers le Sud s'appelloient *Opuntiens* de la ville d'*Opus*; mais tous ensemble étoient compris sous le nom de *Locriens*. Il y avoit aussi de ce nom une ville des Brutiens de laquelle il est parlé cy-dessus sous le nom de L O C R E S. * *Diè, *Allemagne*.*

L O C R I U S (Ferry de) ou Ferry de Locres, Curé de saint Nicolas d'Arras, né l'an 1571, mourut l'an 1614, laissant entre autres Ouvrages, une Chronique du Pays-Bas depuis l'an 1257, jusqu'en 1603; *Maria Augusta, libri sex; Coronica Anacephalaphis; Oratio funebris Matthæi Klouarbi; Historia Comitum ac Comitatus Sancti Pauli*. On a aussi de lui quelques pièces en vers. * *Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 217. Le Mire, de *Script. sacculi XVII. &c.**

L O C R U S, fils du Roi Phéaque. Après la mort de son père, il disputa avec *Alicinos* son frère, à qui appartendroit le Royaume. Ils convinrent enfin qu'*Alicinos* demeurerait Roi de la Phéacie, autrement l'île de Schérie dans la Mer d'Ionie; & que Locrus se retireroit du pays avec une Colonie & de riches meubles. Locrus passa en Italie, & fut bien reçu par *Latinus* Roi des Latins, qui lui donna sa fille *Laurne* en mariage. C'est pourquoi les Phéaques reconnoissent les Locriens d'Italie pour leurs compatriotes. Il arriva en ce tems-là qu'*Hercule* enleva d'*Erythie* les bœufs de *Géryon*, vint en Italie, & fut bien reçu de Locrus. *Latinus* qui étoit venu rendre visite à sa fille, vit ces bœufs & les fit enlever. *Hercule* l'ayant appris tua *Latinus* d'un coup de trait, & reprit ses bœufs. Locrus ayant craint qu'*Hercule* ne fût maltraité par *Latinus*, Prince brave & courageux, se déguisa pour venir au secours de son Hôte; mais *Hercule* le voyant venir & croyant que c'étoit un autre qui accouroit au secours de *Latinus*, lui décocha un trait dont il le perça. Ayant ensuite connu ce qu'il avoit fait, il pleura son ami, lui rendit les derniers devoirs; & après qu'il fut mort il apparut au peuple, & lui ordonna de bâtir une ville au lieu où étoit le sépulchre de Locrus. * *Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs profanes*, p. 47, dans le précis de la troisième narration de *Conon*.*

L O C U S T A, célèbre Empoisonneuse, vivoit à la Cour de Néron vers l'an 60 de *Jésus Christ*. Ce Prince se servit de son ministère pour se défaire de *Britannicus*, & l'employa souvent en de semblables crimes. *Tacite* dit qu'il craignoit si fort de perdre cette méchante femme, qu'il la faisoit garder à vue. Parce que le poison qu'on donna à *Britannicus*, n'opéroit pas assez tôt, il la voulut faire mourir. *Suétone* ajoute qu'il la battit de sa propre main; qu'il lui fit préparer ses poisons dans son palais; & que pour recompense, il ne lui donna pas seulement l'impunité de ses autres crimes, mais encore de grandes possessions, & même des Disciples pour apprendre son métier. * *Tacite, *Annal.* l. 11. & 12. *Suétone, in Nerone*, c. 33.*

L O C U T I U S. Voyez A I U S.

L O D. L O E. L O F.

L O D, ville de la Palestine dans la Tribu de Benjamin, bâtie par *Samad*, fils d'*Elphaal*. * *I. Chron. ou Paralip. cb. 3. v. 12.*

L O D, Israélite, dont les enfans revinrent de la captivité de Babylone. Quelques-uns l'appellent *Leh Hadid*, ne faisant qu'un seul nom de ces deux; mais d'autres croyent que c'étoit le nom de deux personnes différentes. * *Esdrae ou I. Esdras. cb. 2. v. 33.*

L O.

LODABAR, ville de la Tribu de Gad, où Méphiboseth, fils de Jonathan, & petit-fils de Saül, fut nourri par Machir. * II. Samuel ou II. Rois, ch. 9. v. 4. Joseph, Antiq. Judaïq. l. 7. ch. 6. art. 275.

* LODDON, petite rivière d'Angleterre, prend sa source dans la province de Hant ou de Southampton, dont elle traverse la partie septentrionale, puis entre dans la province de Bark, & se rend dans la Tamise entre Sanning & Henley.

* LODE, petite ville de l'île de Sardaigne vers la côte orientale de l'île, entre le 39 & le 40 degré de latitude.

LODEGA. Voyez LADOGA.

LODESAN, en Latin *Laudensis Ager*, contrée du Duché de Milan en Italie. Elle est entre le Pavésan, le Milanois propre, le Crémase, le Crémonois & le Plaisantin. Les fromages du Lodésan sont estimés, & ses lieux principaux sont Lodi capitale, & Codogno. * Maty, *Diç. Geogr.*

LODEVÉ, ville de France en Languedoc, avec Evêché suffragant de Narbonne, vers les frontières de Rouergue, à neuf lieues d'Agde, est plus considérable par son ancienneté que par sa grandeur. Plin le nomme *Forum Nervonis*; & Isidore *Luteva*. L'Evêque, qui en est le Seigneur, y a Haute Justice, & se dit Comte de Montbrun, qui est un château près de la ville, qui portoit autrefois le titre de Vicomte. Saint Flour ou Flore est le plus ancien Prélat de cette ville, dont nous ayons connoissance. Helvadius, qui est le quatrième, est nommé dans l'Épître des Evêques de France à saint Léon l'an 451. Lodève est bâtie entre des montagnes, près des rivières de Lergue & de Solondre, qui se jettent dans l'Éraut. Elle fut exposée à de grands malheurs pendant les guerres des Goths & des Albigois; mais sur tout l'an 1573, pendant celle des Huguenots, qui y démolirent tout, & brûlèrent le corps de saint Fulcran, l'un des Evêques & des Protecteurs de la ville. On y honore encore la mémoire de saint Amantius, l'un des Prélats de Lodève; & celle de saint Geniez, Martyr d'Arles. Gauscelin de Montperoux, Pierre Froter, Pierre de Lodève, Guillaume de Casouls, Guillaume de Mandagot Cardinal, aussi-bien que Pierre Giraldi, Guillaume Grimoard, Guillaume d'Estouteville, Gul-Acagne Sforce, René de Birague, Bernard de la Guyonnie, Denys Briconnet, Jean de Plantavit de la Paufe, François Bosquet, ont été Evêques de Lodève. Geldin, Vicomte de Lodève, est nommé dans la Vie de saint Fulcran; & Catel rapporte dans ses *Mémoires de Languedoc*, que Raimond Guilhen, frère du Seigneur de Montpellier, qui mourut l'an 1201, acheta tous les droits qu'il avoit sur le diocèse de Lodève. C'est pour cette raison que les Evêques de Lodève ont pris le titre de Comte. On assure que huit cens Gentilshommes ont autrefois relevé de ces Prélats, & que leur Evêché en fut furnommé, pour cette raison, le *Noble*. Le Chapitre de la cathédrale est composé d'un Prévôt, d'un Prévot, d'un Sacristain, & de douze Chanoines. * Bernard de la Guyonnie, in *Chron.* Plantavit de la Paufe, in *Chron.* Catel, *Mémoires de Languedoc*. Du Chêne, *Antiq. des villes*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Lodève, dit M. Pignaniol de la Force, étoit autrefois sous la domination des Comtes de Rhodés; mais Pierre de Poquière, l'un de ses Evêques, acquit le droit de ce Comté, & le Comté de Montbrun, ce qui le rendit Seigneur de tout son diocèse. Il fit ensuite fermer Lodève à ses dépens; & en 1160, le Roi Louis VII lui accorda le droit de régales & les mines d'argent & autres de son diocèse. Cette concession fut depuis confirmée par Philippe-Auguste, avec pouvoir de battre monnoye, de bâtir des tours & fortresses, & de connoître des causes civiles & criminelles. Le diocèse de Lodève est un pays sec & stérile, qui ne produit pas assez de blé pour ses Habitans, mais il est cependant un des plus riches par ses manufactures de draps & de chapeaux. * Pignaniol de la Force, *Description de la France*, &c. tome 4. p. 36 & 90.

LODI sur l'Adde, *Lenus Pompeii*, ville d'Italie, avec titre d'Evêché suffragant de Milan, est entre Milan & Crémone, & est capitale du Lodésan, dans un terroir extrêmement fertile pour les pâturages. L'ancienne ville, qui tira son nom de la Colonie que Pompée y mit, a été ruinée: c'est ce qu'on nomme aujourd'hui *Lodi Vecchio*, bourg près de Pavie, où l'on trouve encore diverses marques de son antiquité, comme, des médailles, des inscriptions, &c. Les Gaulois avoient bâti cette ville, selon Plin. Les Milanois la ruinèrent; & l'Empereur Frédéric I la fit rebâtir sur l'Adde vers l'an 1158. On y transporta le jeudi quatrième mars 1169, les Reliques de S. Bassien, qui en avoit été Evêque du tems de S. Ambroise. DEFENDRE Lodi, Chanoine de cette ville, qui vivoit sur la fin du XVI siècle, en composa l'Histoire, avec celle de ses Evêques, que les Curieux pourront consulter. Cette Histoire a pour titre *Discorsi Historici intorno la Città di Lodi*, imprimée à Lodi en 1629, in quarto. On peut consulter aussi l'Histoire commencée par Othon Moréna, & qu'Acberus Moréna son fils a continuée. Félix Osio, Professeur de Rhétorique à Padoue, a fait sur cette Histoire de longues Notes, qui méritent bien d'être lues. * Léandre Alberti, *Maty, Diç. Geogr.*

LODRIN ou LÓDRINO, Golfe. Voyez DRIN.

LODRISIO CRIBELLI. Voyez LEÓDRISIUS CRIBELLI.

* LODRON, LODRONE ou LONDRONE, bourg ou petite ville de l'Evêché de Trente, en Italie, sur le petit Lac d'Idro, à l'endroit où il reçoit la rivière de Chiese, & à la frontière du Bressan, contrée de l'Etat de Venise. * Maty, *Diç. Geogr.*

LODUN, ville de France dans la province de Poitou. Voyez LODUN.

* LODUN, petite ville de France en Languedoc. Voyez LAUDUN.

LOEBAW. Voyez LIEBAW.

LOECKENITZ. Voyez LOCKENITZ.

LOEHNE. Voyez LOHNE.

LOELIUS (Théodore) Evêque de Feltre, qui mourut nommé Cardinal, l'an 1464, fit une Replique très-bien écrite contre l'Acte d'appel de Grégoire Heimbourg. Celui-ci opposa à cet Ecrit une Apologie pleine d'injures, & fit une invective encore plus emportée contre le Cardinal de Cusa. Toutes ces pièces nous ont été données par Goldaste dans son premier & second tome de la Monarchie, & imprimées séparément à Francfort l'an 1608. * M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclesiastiques du XV siècle*.

* LOEN (Henri) Bourgeois & Théologien de Louvain, fut le premier Recteur du Collège du Pourceau. On a de lui, *In Ethica Aristotelis; In Psalmis Davidicos; Sermones, &c.* * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 361.

* LOENDERSLOOT, village sur le chemin d'Utrecht, à Amsterdam, à peu près à moitié chemin d'une ville à l'autre ville.

* LOENEN, beau village qui est en partie dans la province de Hollande & en partie dans celle d'Utrecht. Il est situé sur la rive gauche du Vecht, au nord-nord-ouest d'Utrecht dont il est éloigné de trois bonnes lieues.

* LOËNEN, village de Gueldre dans le Bétou, sur la rive gauche du Wahal. Il est à l'ouest de Nimègue, tirant vers le nord, & il en est éloigné d'environ deux lieues.

* LOER (Thierry ou Théodoric) de Brabant, Vicaire de la Chartreuse de Cologne, puis Prieur de celle d'Hildesheim dans le Cercle de la Basse Saxe, & enfin Provincial de son Ordre dans la Saxe, mourut dans la Chartreuse de Wirtzbourg, le 26 août 1554. Il a publié *Dion. Rickii Carthus. Opera*, & a mis à la tête la Vie de l'auteur. On a encore de lui, *De Miraculis que in sanctissima Eucharistia Bruscellis acciderunt*. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 823 & 824.

LOET (le) en Latin *Loa*, petite rivière de France, qui coule dans la Beauce, & se décharge dans la Juine à Etampes, n'est remarquable que par la bataille qui s'y donna entre Clotaire & Théodoric, Rois de France. * Maty, *Diç. Geogr.*

LOEVENSTEIN, ancien château de la province de Hollande, à la pointe du Bommeler-Waert, vis à vis de la ville de Worcum. On avoit accoutumé d'y enfermer les prisonniers d'Etat. Le célèbre Hugues Grotius y fut aussi transféré en 1619, pour y demeurer le reste de ses jours. Mais deux ans après il en sortit heureusement par une ruse de sa femme. Lorsqu'en 1650, après la guerre d'Espagne, quelques-uns des Etats Généraux, & particulièrement la province de Hollande trouvèrent bon de réformer les troupes, afin de diminuer les dépenses, Guillaume II, Prince d'Orange & Stadthouder, trouva que cela ne convenoit ni à ses intérêts, ni à la République: ce qui causa de grands débats. Enfin le Prince fit saisir six des Etats de Hollande, & les fit conduire prisonniers au château de Loevenstein. Ils n'y demeurèrent pas long-tems, mais après que l'affaire fut accommodée on les remit en liberté. Quand on parloit alors de cette affaire, on l'appelloit communément la *Façon de Loevenstein*. Les Hollandais qui en parlent se servent presque tous aussi de cette expression. Lorsqu'en 1672, les François furent en Hollande, ils ne purent pas se rendre maîtres de Loevenstein. * Puffendorf, *Introduction à l'Histoire*, tome 1. c. 6. Aubéry, *Mémoires pour servir à l'Histoire de Hollande*. Bizot, *Histoire métallique de Hollande*, p. 217. 218. Neufville, *Histoire de Hollande*. Le Vaflor, *Histoire de Louis XIII*, l. 12. *Diç. Flamand*.

LOEWENSTEIN, país d'Allemagne dans la Franconie, avec titre de Comté, en Latin *Loevenstenensis Comitatus*. Sa longueur est de quatre lieues, sa largeur de deux, & il est presque enclavé dans le Duché de Wirtemberg, n'ayant rien de remarquable qu'un château de son même nom. Des Comtes d'une Maison fort ancienne ont joui long-tems de ce Comté. Frédéric le *Vieilleux*, Electeur Palatin du Rhin, l'acheta en 1441 du dernier Comte appelé Louis, pour la somme de quatorze mille florins d'or du Rhin. Cet Electeur, dont descendent les Comtes de Loewenstein, fit donation de ses biens, l'an 1452, à Philippe, fils unique de l'Electeur Louis IV, son frère, à condition qu'il conserveroit la dignité Electorale sa vie durant, & qu'il ne se marieroit pas; mais il ne laissa pas d'épouser Claire de Tettingen, dont il eut deux fils, Frédéric & Louis, que l'Empereur Maximilien I fit Comtes, leur assignant les Seigneuries de Weinsperg, de Mekmul & de Scharffenek. Frédéric étant mort en 1576, Philippe reprit ces terres & donna en échange le Comté de Loewenstein. Louis, ayant pris le parti de Robert le *Vertueux*, Comte Palatin, contre Albert le *Sage*, Duc de Bavière, qui se faisoient la guerre pour la succession de George le *Riche*, Duc de Bavière, fut mis au Ban de l'Empire & dépouillé de ses Etats par Ulric, Duc de Wirtemberg, qui ne les rendit qu'à la charge qu'il lui en feroit hommage. Louis son petit-fils, épousa Anne, fille de Louis, Comte de Stolberg, de laquelle il eut les Comtez de Wertheim, de Rochefort & de Mont-Aigu, les Seigneuries de Herbemont & de Chassepierre & une partie de celle de Brenberg. Il laissa quatre fils & ordonna par son testament que ses aînez *Christophe-Louis & Louis* auroient le Comté de Loewenstein; que les Cadets *Wolfgang-Ernest & Jean-Thierry* jouiroient des biens situés dans les Pais-Bas, avec la partie de la Seigneurie de Brenberg, & que le Comté de Wertheim seroit possédé indivisiblement par les quatre frères, & par leur postérité. Louis & Wolfgang-Ernest étant morts, les deux autres frères partagèrent leur succession. *Christophe-Louis* a fait la branche de *VIRNEMBOURG*, ainsi nommée du Comté de Virnembourg qu'il acquit en épousant *Elizabeth*, fille de *Joschim*, Comte de Manderfeld. Jean-Thierry a fait celle de *ROCHFORT*. * Audiffret, *Geogr. ancienne & moderne*, tome 3. Th. Cornille, *Diç. Geogr.* Voyez sa postérité plus amplement à l'article de *BAVIÈRE*.

* LOEU.

* LOEUVRE (Jacques de) étoit de Coutances, Prêtre & Proviseur de la maison de la Charité de sainte Marie: ce sont les titres qu'il prend au devant de son édition de Plaute, à l'usage de M. le Dauphin, qui a paru en 1679, à Paris, en deux volumes in quarto, & qu'il a publiée sous le nom d'*Operarius*. L'Abbé de Marolles parle de cet habile homme dans son dénombrement: il y dit qu'il étoit Professeur en Eloquence, & Principal du Collège des Lombards. Nous lisons aussi dans la Relation manuscrite d'un voyage de M. du Cambout de Pontchâteau, écrite par lui-même, qu'il vit M. de Lœuvre en 1664, en passant par Provins, où ce Savant étoit Principal du Collège. M. de Pontchâteau en fait un grand Eloge en peu de mots: M. de Lœuvre, dit-il, a de l'esprit & de l'étude & beaucoup de désintéressement. Enfin, M. de Lœuvre a été Principal du Collège de Harcourt à Paris. Il étoit revêtu de cet emploi, lorsqu'il prononça en 1670, un éloquent Panegyrique Latin de Pierre Pader, qui a fait beaucoup de bien à ce Collège dont il avoit été Proviseur. Ce Discours a été imprimé in quarto, avec le portrait de Pader. On a encore de lui un Panegyrique Latin de M. de Morangis & plusieurs autres pièces. * *Supplément de Paris 1736.*

LOFTUS (Dudley) Irlandois de nation, fameux Jurisconsulte, Politique, & sur tout versé d'une manière extraordinaire dans les Langues Orientales, naquit dans le voisinage de Dublin en 1618, au château de Refernham, qu'Adam Loftus un des ses ancêtres & Archevêque de Dublin avoit fait bâtir. Son père étoit Adam Loftus, Vice-Thrésorier d'Irlande. Il fut élevé au Collège de la Trinité à Dublin, & l'Archevêque Ullérius ayant remarqué sa capacité & ses progrès dans les Langues, conseilla à son père de l'envoyer à Oxford où il fut reçu dans le Collège de l'Université en 1639, & s'appliqua outre les Langues à la Jurisprudence. De retour dans sa patrie il obtint le Gouvernement du château de Refernham, qu'il défendit vigoureusement pendant quelque tems durant la rébellion de 1645; mais à la fin une trahison l'obligea à le remettre aux Rebelles. En considération de ses grands services, il fut nommé ancien Maître de la Chancellerie, *Vicaire Général d'Irlande & Juge de la Cour Royale des Prévôtés, &c.* & demeura dans tous ces emplois jusqu'à sa mort, arrivée en 1695. Il paroît aussi qu'il fut Docteur & Professeur en Droit & en Langues Orientales à Dublin. Quoiqu'il ait beaucoup travaillé, sur tout par rapport à la Littérature Orientale, peu de ses Ouvrages ont vu le jour. Voici la liste de la plus grande partie de ses Ecrits, une Traduction Latine des Psaumes de David, faite sur la Traduction Arménienne; Traduction du Nouveau Testament Ethiopien, laquelle se trouve dans les Polyglottes d'Angleterre; *Dionysii Syri Comment. in Evangel. & Mafes Bariepbos, Comment. in Epist. Pauli; Gregorii Magistri Comment. in Acta & Epist. Cathol. Jacobi. Bar. Zolibi, Comment. in Lucam; Dionysii Syri Sermones, &c.* traduits du Syriaque; une Traduction de la Vie d'Abulpharage écrite en Arabe; diverses Liturgies traduites du Syriaque, & de l'Ethiopien. Il communiqua aussi en Syriaque à Jérôme Taylor la prière que Jesus-Christ doit avoir prononcée lorsque S. Jean Baptiste le baptisa. Il l'avoit tirée d'un ancien Commentaire Syriaque sur S. Luc. Taylor l'inséra dans sa Vie de J. C. & cette prière passa pour authentique. On a outre cela de lui en Anglois, *Proceedings of the consecration of the 12 Bishops; Oratio funebri in obitum F. Brambel; Reductio litium de Prædestinatione & libero Arbitrio; &c.* * Wood, *Athena Oxon. Walton, Proh. in Polyg. Taylor, Life of Jesus. Diâ. de Bâle.*

LOG. LOH.

LOG, mesure Hébraïque, qui tenoit le quart du Cab, & par conséquent un demi-fétier, un pesson, un ponce cube & un peu plus. Il est parlé du Log, II ou IV. *Rois, ch. 6. v. 25*, sous le nom de quatrième partie du Cab. Dans le Lévitique le nom de Log se trouve souvent pour marquer la mesure d'huile d'olive, que les Lèpreux devoient offrir au temple, après qu'ils étoient guéris de leur maladie. M. Jurieu dit, que le Log contenoit autant que six œufs, ou à peu près un fétier de France. * D. Calmet, *Diâtion. de la Bible. Jurieu, Histoire des Dogmes, &c. p. 250.*

LOGAN, LUGAN, LOGANO & LUGANO. Voyez LUGANO.

LOGAU (George, Baron de) Protonotaire, Comte Palatin, Conseiller du Roi Ferdinand, Chanoine de S. Jean & Prévôt du Chapitre de la Sainte-Croix à Bresslau, se trouva à la suite de Ferdinand, Roi des Romains, en 1530, à la Diète de l'Empire tenue à Ausbourg. L'air de la Cour ne l'accoutumant plus, il retourna en Italie, & s'appliqua de nouveau à ses premières études. Il reçut l'argent qui lui étoit nécessaire de Stanislas Thurso, Evêque d'Olmutz, & de quelques autres. Dans l'été de 1533, il fit connoissance à Rome avec Jean-Lucrèce Esfander, jeune Allemand fort savant, qui lui remit trois anciens Auteurs Latins, qui avoient été long-tems cachés, & dont personne ne savoit presque rien. Esfander les avoit copiés d'un Manuscrit fort ancien, écrit avec des caractères Lombards, que Sannazar avoit apporté de France. Comme Esfander n'avoit pas pu tout déchiffrer, il restoit diverses lacunes dans sa copie, qu'il pria cependant Logau, de faire imprimer. Logau étant allé à Venise, où Paul Manuce, soutenu par Jean-Baptiste-Egnace, avoit rétabli l'imprimerie de son père Alde, dans laquelle on n'avoit pas travaillé depuis plusieurs années, y publia les Ouvrages en question en 1534, & les dédia à Antoine Fugger. Voici le titre du livre, *Grævi Poeta, qui Augusto Principe floruit, de Venatione liber; P. Ovidii Nasonis Halliconicæ, liber acepalus; M. Aurelii Olympii Nemesiani Cynægeticon, l. 1.; Ejusdem carmen Bucolicum; T. Calpurnii Seculi Bucolica; Adriani Cardinalis Venatio.* Etant en Hongrie il acquit un Manuscrit Grec appert de Constantinople, contenant l'Histoire Ecclésiastique de Nicéphore-Calliste Xanto-

pulus, qu'il fit traduire en Latin par Jean le Long. Logau étant de retour d'Italie, passa la plupart de son tems à Bresslau, & mourut à Schlaupitz le onzième avril 1553, âgé de 68 ans, dans la réputation d'homme fort savant & de bon Poète. Au reste il aimoit beaucoup la conversation & se trouvoit volontiers dans des repas; dans la conversation il étoit fort agréable pendant qu'il ne touchoit pas la matière de l'ancienneté de sa famille, car alors il en faisoit la Généalogie, & la dérivait d'Achille, ce qui fit qu'Ambroise Moibanus lui dit, *Est Jans, ut dicitur, Logorum familia vetusta, nam & Terentio Logi noti sunt.* * George Logius, in *Præf. ad Ant. Fuggerum.* Paul Jove, in *Elog. Melchior Adam, Vita Theol. p. 257.* Gefneri, *Biblioth. Nic. Henetii Sileographia, c. 7. p. 136. c. 8. p. 516.* Hanckius, in *Program. Conradii Silestia Togata, p. 177. Diâ. Alemann.*

LOGENHAGUEN, d'Anvers, mourut en 1611. Il a fait des Commentaires sur l'Evangile selon S. Luc, & sur l'Eptre de S. Jacques. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LOGES (Marie Bruncau Dame des-) a été une des plus illustres femmes du XVII^e siècle. Elle fut mariée l'an 1599, avec Charles de Rechignevoisin, Ecuier, Seigneur des-Loges, qui quatre ans après fut Gentilhomme de la Chambre du Roi de France. Madame des-Loges fit toujours profession de la Religion Réformée. Elle mourut le septième juin 1641, & fut enterrée en un lieu qu'elle avoit choisi elle-même, à deux cens pas de sa Maison en Limosin. Son zèle pour la Religion Réformée, dont elle fit toute sa vie une constante profession, sa piété, & la grandeur de son ame parurent avec un nouvel éclat sur la fin de sa vie, dont les dernières années & quelques autres aussi avoient été traversées de plusieurs chagrins domestiques. Cela, sans doute, lui fit faire de très-bonnes réflexions sur le néant des Créatures. Elle eut neuf enfans, dont il ne restoit que cinq de vivans, trois fils & deux filles, lorsqu'elle mourut. L'un des fils porta les armes en Hollande, & s'y maria avec une Demoiselle de la famille des Vander Myle. Il ne reste que des filles de ce mariage. Madame des-Loges avoit une sœur, qui fut mariée avec M. de Béringhen. De ce mariage étoit sorti le Marquis de Béringhen, mort à l'âge de 89 ans au mois de mars 1692, après avoir été fort long-tems premier Ecuier du Roi de France. Cette alliance a donné de petites-nieces fort illustres à Madame des-Loges par les sœurs du Marquis de Béringhen. Madame d'Aunoy, Auteur de plusieurs livres, & entre autres, des *Mémoires*, & du *Voyage d'Espagne*, est une de ces petites-nieces. Il y en eut deux autres, nommées Meïdemoiselles de la Luzerne, réfugiées en Hollande pour la Religion, & qui relèvent par leur piété toutes les autres belles qualités dont elles sont ornées. Madame des-Loges étoit estimée, non seulement des plus beaux esprits, tels que Malherbe & Balzac, mais aussi des plus grands Princes, tels que le Roi de Suède, le Duc de Weymar, &c. M. de Wicquefort observe qu'elle avoit beaucoup de pouvoir sur l'esprit du Duc d'Orléans; & qu'à cause de cela on défendit les assemblées qui se faisoient chez elle. Malherbe vifitoit Madame des-Loges réglément de deux jours l'un. Balzac lui a écrit diverses lettres qui marquent l'estime qu'il en faisoit, de même que ce qu'il en dit à ses amis dans celles qu'il leur écrit. Il avoue dans un de ses Ouvrages, que s'il est devenu meilleur ménager de son encens, il en a principalement l'obligation aux bons avis qu'elle lui donna. „ La bonne Dame des-Loges, dit-il à la fin „ du *Socrate Chrétien*, me fit de terribles reprémands sur ce sujet „ quelque-tems avant sa mort; elle me reprocha que j'étois la „ dupe de tous les régnes; (ce sont ses propres termes) que je „ me laissois excroquer mes louanges à tous ceux qui faisoient „ semblant de valoir quelque chose; que je croyois trop au rap- „ port d'autrui, à la première couleur du bien, à l'apparence de „ la vertu. „ Cependant Balzac, innocemment, fit quelque tort à la sévère vertu de cette Dame, en rapportant mal une aventure que presque chacun fait. Il dit donc que Malherbe, qui étoit un des plus assidus Courtisans de Madame des-Loges, ayant trouvé sur la table de son cabinet le gros livre du Ministre Du Moulin contre le Cardinal du Perron, & l'enthousiasme l'ayant pris à la seule lecture du titre, il demanda une plume & du papier, sur lequel il écrivit ces dix vers,

Quoique l'Auteur de ce gros livre
Semble n'avoir rien ignoré,
Le meilleur est toujours de suivre
Le précepte de notre Curé.
Toutes ces doctrines nouvelles
Ne plaisent qu'aux folles cervelles;
Pour moi, comme une humble brebis,
Sous la houlette je me range,
Il n'est permis d'aimer le change
Que des femmes & des habits.

Madame des-Loges ayant lu ces vers, prit la plume, & de l'autre côté du papier écrivit cette réponse,

C'est vous dont l'audace nouvelle
A rejeté l'antiquité,
Et Du Moulin ne vous rappelle
Qu'à ce que vous avez quitté:
Vous aimez mieux croire à la mode,
C'est bien la foi la plus commode,
Pour ceux que le monde a charmés:
Les femmes y sont vos idoles;
Mais à grand tort vous les aimez,
Vous qui n'avez que des paroles.

M. Ménage croyant que la chose s'étoit ainsi passée, fit imprimer ce récit dans ses observations sur les Poésies de Malherbe, tout

tout tel que Balzac l'avoit débité. Mais il mit à la fin de son livre, qu'il avoit été mieux instruit par M. de Racan, que c'étoit M. de Racan qui avoit fait ces vers attribués à Malherbe, & que M. de Gombaud avoit fait la réponse qu'on attribue à Madame des-Loges; qu'elle avoit prêté à M. de Racan le livre de Du Moulin, intitulé *le Boucher de la Foi*, & l'avoit obligé de le lire; que M. de Racan, après l'avoir lu, fit sur ce livre cette épigramme que Balzac a altérée en plusieurs endroits,

*Bien que Du Moulin en son livre
Semble n'avoir rien ignoré, &c.
Je vais où mon Pasteur me range,
Et n'ai jamais aimé le change, &c.*

L'ayant communiqué à Malherbe, celui-ci l'écrivit de sa main dans le livre de Du Moulin, qu'il renvoya à Madame des-Loges de la part de M. de Racan. Cette Dame voyant ces vers écrits de la main de Malherbe, crut qu'ils étoient de lui. Zélée pour sa Religion, elle pria M. de Gombaud, qui étoit de la même Religion, d'y répondre. M. de Gombaud croyant aussi qu'ils étoient de Malherbe, y répondit par l'épigramme que M. de Balzac attribue à Madame des-Loges, & qu'il trouve trop gaillarde pour une femme qui parle d'un homme, comme elle l'est en effet. Ajoutons que Balzac a fait une semblable faute, attribuant à la même, la chanson de l'Amant qui meurt, dont le refrain est,

*Ab! c'en est fait! Je cède à la rigueur du sort:
Je vais mourir, je meurs, je suis mort.*

M. Habert Cérifi, l'un des plus beaux esprits du XVII^e siècle, en est l'Auteur. * Bayle, *Diâ. Critiq.*

LOGH, rivière de la Carnie. Elle naît près de Shroule; & après avoir coulé quelque-temps entre les Comtes de Mayo & de Galloway, elle traverse les Lacs de Carril & d'Horrib, baigne la ville de Galloway, & peu après elle se décharge dans la baie de ce nom. On prend cette rivière pour l'*Auloba* de Ptolomée. * Maty, *Diâ. Géogr.*

LOGHOR, rivière & village. Voyez LLOGOR.

* LOGITZ, *Logitium*, village de la Carniole, situé à sept ou huit lieues de Laubach, du côté du midi. On prend ce lieu pour l'ancienne *Longaticum* ou *Longanicum*, petite ville du Norique. * Maty, *Diâ. Géogr.*

LOGNAC, ou LOIGNAC, ou LONGNAC, ou plutôt LAUGNAC, car c'est ainsi qu'écrivit Dupleix, qui étoit du même pays, se rendit extrêmement considérable sous le règne de Henri III, Roi de France, & fut beaucoup de part à la faveur de ce Prince. Il étoit brave, & sur ce point il avoit très-bien établi sa réputation par quelques duels, & par des querelles que la Maison de Guise lui avoit suscitées, & dont il s'étoit tiré honorablement. Il fut Capitaine des 45 Gentilshommes qui furent choisis pour la plus grande sûreté de Henri III. Il fut aussi Maître de la Garderobe, & Gentilhomme de la Chambre de ce Prince. Tout le monde convient qu'il l'anima à se défaire du Duc de Guise, & qu'il fut présent à l'exécution; mais on ne convient point sur la manière dont il y participa. Les uns disent que le Duc dédaignant que Lognac vouloit le tuer, & entreprit de le prévenir en tirant son épée le premier. Les Partisans de la Ligue, & d'autres, racontent l'affaire autrement. On en pourra voir les relations dans l'Auteur que nous citerons à la fin de cet article. On ne convient pas non plus sur les causes de la disgrâce de Lognac; car les uns disent tout court qu'il fut chassé à cause qu'il demandoit un Gouvernement; & les autres disent qu'on lui accorda un Gouvernement afin de l'éloigner de la Cour; & ils ajoutent, que par une perfidie de du Guast, il perdit ce Gouvernement, & se vit réduit à se confier dans la Gascogne sa patrie. Il y fut tué quelque temps après. Il semble que Messieurs de Thou & Davila assurent que Lognac étoit chez le Roi, lorsque le Moine Jacques-Clément tua ce Monarque; mais si cela est, ils se trompent, Lognac n'étoit plus alors à la Cour. Il y en a qui prétendent que les Lognacs qui furent tués en duel sous le règne de Louis XIII, étoient parens de celui-ci. * Bayle, *Diâ. Critiq.*

LOGNINA STATIONE ou IL PORTO DI LOGNINA. C'est un village avec une tour & un port, sur la côte de la vallée de Démona en Sicile, entre le Golfe de Caxane & celui de Sainte-Técle, vis à vis des Isles de *Faragutini*. On prend Lognina pour le lieu appelé anciennement *Ulyssis Portus*. * Maty, *Diâ. Géogr.*

LOGODURO, CAPO DI LOGODURO ou EL JUDICADO DI SALLATI, en Latin *Caput Logodurum* ou *Laci Aurei*, *Caput Saffaritanum*, *Provincia Turritana*. C'est une des deux provinces de la Sardaigne. Elle comprend toute la partie septentrionale de l'Isle. Ses villes principales sont, Saffari capitale, Alghéri, Bosa, Castell Aragonés, Terra Nova & Sarda, qui a donné le nom à l'Isle. * Maty, *Diâ. Géogr.*

LOGOTHETE. Ce mot signifie proprement celui qui a la vue sur tout ce qui regarde les Comptes; & il y en avoit de deux sortes dans l'Empire Grec, l'un pour le Palais, & l'autre pour l'Eglise. Codin, parlant du Logothète de l'Eglise de Constantinople, dit qu'il étoit chargé de mettre par écrit tout ce qui concernoit les affaires, tant du peuple que des Seigneurs. Dans le Catalogue des Grands Officiers de cette Eglise, il est marqué que le Logothète tient le sceau du Patriarche, & qu'il en scelle tout ce que le Patriarche écrit. Il a séance aussi dans les Jugemens. Le même Codin parlant du Grand Logothète, dit qu'il met en ordre les dépêches de l'Empereur, & généralement tout ce qui a besoin du Sceau ou de la Bulle d'Or. C'est pourquoi Nicéas explique le mot de Logothète par celui de Chance-

lier. *Logothetus* vient de *λόγος*, *raison*, *compte*; & *θέτης*, *mettre*, *établir*.

LOGOTHETE ou ACROPOLITE (George) Auteur Grec, florissoit dans le XIII^e siècle, sous l'empire de Michel Paléologue, & fut comme Grand-Maître de la Garderobe. Il composa la Chronique de Constantinople, qui contient l'Histoire d'environ cinquante-huit années, c'est à dire, depuis l'an 120 que Baudouin, Comte de Flandre, fut couronné Empereur de Constantinople, jusqu'à l'an 1261, que Michel Paléologue se mit à la place de Baudouin II. Grégoire de Cypré, Patriarche de Constantinople, le compare à Aristote & à Platon. C'étoit un homme d'un mérite singulier, qui écrivit divers autres Ouvrages, même de Mathématique. George Douza avoit trouvé en Orient sa Chronique, que Théodore publia l'an 1614; mais Allatius en ayant recouvré un Manuscrit, le publia l'an 1651 en Grec, avec sa Traduction Latine. Elle fut imprimée à Paris, de l'impression du Louvre. Ce fut même à ce sujet que Léo Allatius composa ce Traité, dans lequel il fait une recherche exacte des Auteurs Grecs qui ont eu le nom de George. Les Curieux le pourront consulter, aussi-bien que Vossius, Douza, Labbe, &c.

LOGRONO ou LOGROGNO en Latin *Lucronium*, ville de la Castille Vieille en Espagne, est dans la contrée de Rioxa sur l'Ebre, aux confins de la Navarre. Logrono s'est agrandie des ruines de la petite ville des Hérons, nommée anciennement *Paris*, qui n'est plus qu'un petit village, qui porte le nom de *Varea*, & qui est environ à une lieue de Logrono, sur la petite rivière de Madres. * Maty, *Diâ. Géogr.*

LOGUDORO ou LOGUDORI. Voyez LOGODURO.

LOHANS. Voyez LOUANS.

LOHARRE. Voyez LOARRE.

* LOHELIUS (Jean) Archevêque de Prague, naquit de parens de basse extraction à Eger, en l'an 1549. Il fit ses premières études dans le Monastère de Tepel de l'Ordre des Prémontrés, & après qu'il eut été reçu dans l'Ordre, on l'envoya à Prague, où il étudia en Philosophie & en Théologie. Ensuite il fut fait Prieur du Mont de Sion à Prague, & il en devint Abbé en 1586. Après cela, le Général de l'Ordre le nomma Visciteur & Vicaire général, & le Pape lui envoya quelque temps après un Brevet qui l'autorisait à établir l'étrange Observance dans tous les monastères de son Ordre en Hongrie, en Bohême, en Pologne en Silésie & en Moravie. Il alla cependant à Rome rendre compte au Pape de l'état de l'Ordre. En 1604, Zbinko, Archevêque de Prague & Comte de Berka, le revêtit de la dignité de Vicaire de son diocèse; & son successeur Charles, Comte de Lambert le confirma dans le même emploi. En 1612, il devint lui-même Archevêque de Prague. En 1619, lorsque Frédéric Electeur Palatin, eut pris possession de la Couronne de Bohême, Lohelius fut obligé de se retirer auprès de l'Empereur Ferdinand II, mais après la bataille de 1720, il revint à Prague, où dans la suite, il eut l'honneur de mettre la couronne de Bohême sur la tête de l'Impératrice Anne, Epouse de l'Empereur Matthias. Après avoir repris possession de la Cathédrale, il fit en personne un pèlerinage pour aller visiter l'image de Notre-Dame d'Albunla. Il mourut le 22 novembre 1622. * Gr. *Diâ. Univ. Holl. Mémoire manuscrit.*

LOHENSTEIN, (Daniel Gaspard de) Conseiller de l'Empereur & Syndic de la ville de Breslau, naquit à Nimpsch en Silésie, le 15 janvier 1635. A l'âge de sept ans il fut envoyé au Collège de la Magdeleine à Breslau, où il demeura pendant neuf ans. Son génie extraordinaire se montra bientôt; car à peine avoit-il accompli sa quinzième année qu'il composa les trois Tragedies d'*Abraham Bassa*, d'*Agrippine* & d'*Ephémus*, dans lesquelles on voit une grande érudition & une force d'esprit tout à fait rare. A l'âge de 16 ans il visita les Universités, entendit Carpozovius à Leipzig & Lauterbach à Tubingue, où il soutint des Thèses sous la présidence du dernier. Après avoir appris dans l'espace de deux ans tout ce qu'il pouvoit apprendre dans ces Universités, il visita les Cours d'Allemagne, vit la Diète de l'Empire à Ratisbonne, passa de là en Suisse & descendit le long du Rhin jusques à Leyde, où il fit quelques séjours aussi-bien qu'à Utrecht pour voir les Savans de ces deux Académies. Enfin il s'en revint en Silésie par Hambourg, & fut assez heureux pour se trouver sur celui des 14 vaisseaux qui se sauva seul, pendant que les 13 autres firent malheureusement naufrage par une terrible tempête. Arrivé à Breslau, l'envie lui prit de voir la France & l'Italie, & il étoit déjà en chemin pour l'Italie, lorsque la peste le contraignit à s'en retourner à Vienne. Il visita la meilleure partie de la Hongrie & s'en retourna chez lui. Il se maria en 1657, & eut un fils & trois filles. Quelque temps après, le Duc d'Osels le nomma son Conseiller. Après qu'il se fut attaché à la ville de Breslau, il y parvint au Syndicat dont il s'acquitta avec distinction tant dans la ville que dans les Députations dont on le chargea auprès de l'Empereur Léopold, qui l'honora du titre de son Conseiller. Il fut le premier qui porta à sa perfection le sublime du style Allemand. On peut dire qu'il étoit excellent Jurisconsulte, Historien, Philologue, Philosophe & Poète. Il mourut à l'âge de 49 ans le 27 avril 1683. Il excelloit en tout genre de Poésie, mais sur tout dans les Tragedies, les siennes étant sublimes, sententieuses, touchantes & peut-être un peu trop savantes. On voit qu'il avoit lu tous les Poètes Tragiques Grecs & Latins & qu'il les surpassoit dans l'invention & dans les chœurs. Ses Réflexions Poétiques sur le 33^e chapitre d'Isaïe montrent avec combien de pénétration il méditoit les Saintes Ecritures. Il a traduit en Allemand *Ferdinand le Catholique*, de Gratian, en lui conservant toute l'énergie de l'Original Espagnol; sa conduite étoit toujours proportionnée aux circonstances dans lesquelles il se trouvoit; libéral, magnifique, infatigable, il faisoit toutes ses délices de la conversation des Sa-

vans. Il en venoit peu à Breslau qu'il ne régât avec toute la politesse imaginable. Il consacroit le jour aux devoirs de sa charge & la nuit à ses amis & aux études. Il a écrit un Roman en deux volumes, in quarto, intitulé, *Le généreux Capitaine Arminius, vaillant Défenseur de la liberté Germanique*; & quoique ce ne soit là qu'un Roman, il n'y a point de Savant qui n'y trouve de quoi apprendre. Son but étoit en écrivant d'inspirer de l'ardeur pour les Arts & les Sciences aux jeunes personnes qui se destinent aux emplois politiques. * *Observat. Hallenf. tome 6. Observ. 10. Thomafius. Neumeister. Dict. Alemant.*

LOHES, père de *Sellum*, Seigneur de la moitié d'une rue de Jérusalem. Il bâtit des maisons proche de la Tour des fours après le retour de la captivité. Il en est parlé dans le livre de *Néhemie*, ou *II. Esdras*, ch. 3. v. 12.

* LOHMEN, bourg ou petite ville de la Haute Saxe dans le Marquisat de Misnie sur le Weiznitz. Ce lieu appartient à la branche Electorale de Saxe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LOHNE, en Latin *Logonus*; *Logona*, rivière de la basse partie du Cercle du Haut Rhin, prend sa source aux confins de la Haute Hesse, traverse la Baïlle & les Etats de Nassau, & se décharge dans le Rhin au dessus de Coblents, près d'Ober-Laen-stein, après avoir baigné Marburg, Gießen, Wetzlar, Weilburg, Limpurg, Dietz & Nassau. * *Maty, Dict. Géogr.*

LOHNEISEN (G. Engelh.) publia en 1625, un *in folio*, curieux & enrichi de figures, sur l'Art de monter à cheval. * *König; Biblioth. Vetus & Nova.*

* LOHR, petite rivière de Franconie, prend sa source dans la partie septentrionale du Comté de Reineck qu'elle traverse du nord au sud, & se jette dans le Mein un peu au dessus de la petite ville de Lohr.

* LOHR, petite ville d'Allemagne en Franconie dans le Comté de Reineck, sur le Mein à l'endroit ou la petite rivière de Lohr y tombe. Elle est à l'ouest-sud-ouest de Reineck dont elle est éloignée de près de quatre lieues.

LOHR ou LOHRA, ville de Thuringe. Voyez L O R A.

L O I.

LOI: ce mot signifie en général toute ordonnance faite par un supérieur, & qui oblige ceux qui sont sous sa juridiction. Ce sont aussi les maximes dont les Etats & les peuples sont convenus, ou qu'ils ont reçues de leurs Princes & Magistrats, pour vivre en paix & en société. Ainsi on dit les Loix de Solon & de Lycurgue. Les Loix de Draco étoient très-rigoureuses & sanguinaires. Les Loix des douze Tables sont les anciennes Loix des Romains, qu'ils envoyèrent chercher en Grèce par les Décemvirs, & qui ont toujours servi de fondement à leur Jurisprudence. Le Code & les Authentiques sont des Loix & des Constitutions des Empereurs. Le Digeste est une compilation faite par l'Ordre de Justinien de plusieurs sentences & réponses de Droit des plus célèbres Romains, auxquelles il a donné la force de Loi par l'Épître qui est au devant de l'Ouvrage; & c'est ce qui compose le *Droit Romain* ou les *Loix Romaines*.

Moïse, dit Josephé dans le second livre de ses *Antiquitez Judaïques*, a été le premier Législateur, & la Loi de Moïse a été la première donnée aux hommes, & donnée tant de siècles avant tous les Législateurs & avant toutes les autres Loix, enfin donnée de Dieu en un tems où Dieu seul pouvoit la donner, tous les hommes étant tombés après les premières peuplades de tant de provinces éloignées, dans une ignorance & une confusion incroyables, & n'étant pas même presque capables de recevoir des Loix, bien loin de les donner. C'est ce qui fit qu'au tems d'Homère & quelques siècles après on n'entendit point encore parler de Loix, ni de Législateurs, les Etats étant gouvernez, non par des Loix, mais par les ordonnances des Rois & par les coutumes reçues.

La Loi du Talion est peut-être la plus ancienne des Loix, comme une des plus équitables. Elle étoit observée chez les Hébreux, & ordonnée par la Loi de Moïse, *œil pour œil, & dent pour dent*, comme il est dit dans l'Évangile. Le Talion est une justice naturelle. Il y a plusieurs Loix fameuses, qui ont été proposées par divers Magistrats Romains, & qui donnent le nom à plusieurs Titres du Droit, comme la Loi *Falcidia* qui fut faite sous le triumvirat pour les testaments, la Loi *Fulvia*, la Loi *Cornelia*, la Loi *Agriaire*, la Loi *Somptuaire*, &c.

Voici ce que l'auteur nous dit des Loix dans le troisième livre de ses *Annales*. „ Les premiers hommes vivant sans ambition & sans envie, n'avoient que faire de Loix, ni de Magistrats, pour les retenir dans le devoir, & se portant volontairement au bien, n'avoient point besoin aussi d'y être excités par des récompenses. Comme ils ne désiroient rien qui ne fût permis, rien ne leur étoit défendu. Mais à la fin l'égalité étant bannie, l'orgueil & la violence prirent la place de la modestie & de la pudeur. Il y eut des peuples qui aimèrent mieux d'abord le gouvernement des Loix, ou qui y eurent recours, après une longue domination. Elles étoient simples au commencement comme les esprits, & la renommée a célébré principalement celles de Crète, de Sparte, & d'Athènes, établies par Minos, par Lycurgue, & par Solon; mais celles-ci plus subtiles & en plus grand nombre. Rome, sous le gouvernement de Romulus n'eut point d'autres Loix, que la volonté du Prince. Numa en établit pour la Religion. Tullus & Ancus firent quelques réglemens politiques; mais notre grand Législateur est Servius Tullius, qui fournit même le Prince à ses Loix. Depuis le bannissement des Tarquins, le peuple en inventa quelques unes, pour se défendre de l'oppression des Grands & pour maintenir la concorde & la liberté. Après, les Décemvirs furent créés, & les plus excellentes Loix de la Grèce

compilées, dont on composa les douze Tables, qui furent la fin des bonnes Loix: car quoique depuis on eût fait quelques réglemens contre les viciox & la naissance des vices, la plupart néanmoins sont les fruits des dissensions du peuple & du Sénat, ou l'établissement violent de quelques perionnes dans les dignitez, ou le bannissement de quelques états illustres, & autres pareils déréglemens. De là ont pris naissance les Loix séditieuses de Grachus & de Saturninus, & les largesses de Drusus au nom du Sénat. Les guerres d'Italie, & ensuite les guerres civiles produisirent diverses ordonnances, qui se détruisoient réciproquement; mais à la fin le Dictateur Sylla changea ou abolit les précédentes, afin d'établir les siennes. Elle ne furent pas de longue durée, quoiqu'elles fussent en plus grand nombre; car aussitôt le peuple fut agité par les Loix turbulentes de Lépidus. Ce ne fut depuis que nouveaux réglemens sur chaque crime, & la République étant corrompue, le nombre des Loix devint infini. Enfin Pompée élu pour Réformateur des mœurs, après avoir inventé des remèdes pires que les maux, vit périr ses Loix avec lui. Depuis par l'espace de vingt-cinq ans, que durèrent les guerres civiles, il n'y eut ni droit, ni coutume. Mais Auguste Consul pour la sixième fois, abolit les Loix qu'il avoit faites dans une puissance illégitime, & en donna d'autres pour vivre en paix sous son Empire. Parmi ces Loix, il établit celles du mariage.

Les Romains ont eu des Loix sous leurs Rois, & d'autres du tems de la République. Romulus a été le premier Législateur des Romains, comme le témoignent Tite-Live, Plutarque, & Cicéron. Il ne nous reste que quelques fragmens des Loix de ce Roi dans Varron & dans Festus. Voici la première.

SEI PATRONUS CLIENTI FRAUDEM FAXIT, SACER ESTOD. Si un Patron fait quelque fraude à son Client, qu'il soit exécrable. Servius cite le fragment de cette Loi sur le sixième de l'Énide, comme tiré des douze Tables: cependant elle est confirmée de Romulus; car dans Servius manuscrit la chose est rapportée ainsi, *Ex lege Romuli & XII tabularum, SI PATRONUS CLIENTI FRAUDEM FAXIT, SACER ESTO*. Il est même certain par le témoignage de Denys d'Halicarnasse & de Tite-Live, que Romulus avoit établi le droit de clientèle & celui de patronage; & que même, au rapport de Scaliger & de Cujas, les Décemvirs, qui avoient compilé les Loix des douze Tables, y avoient compris les Loix faites par les Rois. *Ex his non divinum est leges regias in XII Tabulas a Decemviris conjunctas fuisse; & prima, secunda, tertia tabula leges regias, de patria potestate in quartam tabulam relatas, auctor est Dionysius.* „ Il est certain par ce que nous venons de dire que les Loix faites par les Rois ont été insérées dans les Loix des douze Tables par les Décemvirs; que la première, la seconde, & la troisième Table comprennent les Loix des Rois; comme aussi la Loi, qui regarde la puissance des pères sur leurs enfans, est transcrite dans la quatrième Table, ainsi que le dit Denys d'Halicarnasse.

Sei pour si. Les Anciens écrivoient ainsi un i long par la diphthongue ei, comme on le prouve par les anciennes inscriptions, & par celle-ci qui se voit encore à Rome. *Quod ejus agret, loci publicum populi Romani erit.*

Patronus pour patronus. Les Anciens se servoient fort souvent de l'o au lieu de l'u.

Clienti pour clienti, par la même raison de sei pour si. Faxit, pour faxit, à cause de la rudesse de l'x. Les Anciens y ajoûtoient une lettre entre deux, pour rendre la prononciation plus douce, comme on le voit par les anciens marbres, *vixit, junxit, &c.*

Sacer estod, pour esto. Les Anciens joignoient fort souvent la lettre d, après l'o final d'un mot, comme on le peut voir par la colonne de *Dullius* dans le mot *pugnandod*.

On peut voir sous le mot de CLIENTE ce que c'est que droit de patronage & de clientèle. Romulus permit à son peuple de se choisir ses Patrons d'entre la Noblesse, sous la protection desquels il se mettoit, & il établit des droits réciproques & du Patron à l'égard de ses Clients, & des Clients envers leurs Patrons; & s'ils venoient à y manquer, ils les donnoient au démon, & on les pouvoit tuer impunément. C'est ce que veut dire le mot *sacer estod*.

La seconde Loi de Romulus étoit conçue en ces termes: *Sax NOROS PARENTEM VERBERIT, AST OLE FLORASIT, SACRA DIVES PARENTUM ESTOD.*

„ Si une belle-fille frappe son père, & qu'il s'en plaigne, qu'elle soit exécrable & punie par les Dieux des pères & mérites.

Outre ces deux Loix, dont les termes se sont conservez jusqu'à nous, il en a fait encore plusieurs, dont nous avons perdu les paroles par l'injure des tems, & dont le sens nous est resté dans les Auteurs Latins. On en trouve seize dans Denys d'Halicarnasse, dans Tite-Live, & dans Plutarque, dont les unes regardent le Droit Divin, & quelques autres le Droit Civil. Il y en a six, qui regardent le Droit Divin, dont voici la première rapportée par Denys d'Halicarnasse.

I.

Ne quid Deorum fabulis in quibus probra eorum & crimina commemorantur, adhibetur fides: sed omnes sancte, religiose castique de Diis immortalibus sentiant & inquantur: nihil quod beatis naturis indecorum affingentur.

„ De ne point ajoûter foi à ce que la Fable rapporte des Dieux touchant leurs crimes & leurs infamies; mais d'avoir d'eux des sentimens saints & religieux, & de n'en point parler, que d'une manière chaste, n'attribuant rien de deshonnête à des natures bienheureuses.

La seconde est de la sainteté des murailles d'une ville.

Ut auri sacrasancti essent, neve quis, nisi per portas urbem ingrederetur, neve egraderetur.

Que les murailles d'une ville seroient sacrées & qu'aucun ne pallât par dessus, pour y entrer ou pour en sortir; mais seulement par les portes.

Sur cette Loi Plutarque demande dans ses *Questions Romaines*, *Quest. 27*, pourquoi les Anciens vouloient que les murailles de leurs villes fussent sacrées & non pas les portes. C'est, répond-il, afin que les Citoyens soient plus disposez à les défendre, à cause de leur sainteté & de leur consécration; & c'est pour les avoir violées & fauté par dessus, que Romulus fit mourir son frère Rémus. Mais les portes des villes n'étoient point saintes ni consacrées, parce qu'on y faisoit entrer toutes les choses nécessaires à la vie, & qu'on y faisoit passer les corps morts pour les brûler hors de la ville. Aussi lorsqu'il falloit tracer les murailles d'une ville, on conduisoit la charrue attelée d'un bœuf & d'une vache, & on ne labouroit point l'espace qui devoit servir aux portes. C'est ainsi qu'en parle Plutarque: à quoi on peut ajouter ce que dit Pomponius le *Jurifconsulte*, si quis violaverit muros, capite puniatur; on fait mourir celui qui a violé les murailles.

I I I.

Ne quis ex astyle, ut sacro tutoque loco, vi abstrahatur.

Qu'on ne tire point par violence quelcun de l'asyle, où il se seroit réfugié, comme étant un lieu saint.

La sainteté des ayles a toujours été recommandable parmi les Grecs & les Romains. Cadmus fut le premier, qui ouvrit un asyle à Thèbes, où ceux qui se retiroient, soit libres, soit esclaves, avoient l'impunité du crime qu'ils avoient commis. Les Descendans d'Hercule établirent un asyle à Athènes. Tacite se plaint de l'abus qu'on faisoit des ayles à Rome.

I V.

Ne quis in administratione Republica nisi augurate fereat.

Qu'il ne se fit rien dans le gouvernement de la République, sans avoir pris auparavant l'augure, pour savoir la volonté des Dieux.

Ce qui est confirmé par Cicéron au *livre premier de la Divination*, & par Denys d'Halicarnasse, dans son *deuxième livre des Antiquitez Romaines*, qui nous apprennent que Romulus ayant été établi Roi par la volonté des Dieux, qu'il avoit consulté en prenant les auspices, il avoit ordonné, que dans la suite des tems cette coutume seroit gardée religieusement, soit dans l'élection des Magistrats, ou dans les affaires importantes de la République.

V.

Ut penes Reges sacrorum omnium & graviorum iudiciorum esset arbitrium & potestas: Patricii eadem sacra custodirent & curarent, Magistratus soli regerent, jusque de levioribus causis redderent: Plebei denique colerent agros, pecora alerent, questibus exercerent officia & artes, non tamen seditularias & sordidas, Jeros, libertinis, & advenis relinquendas.

Que les Rois auroient la souveraine autorité sur les choses de la Religion, comme aussi pour rendre la justice dans les affaires les plus importantes: Que les Patriciens veilleroient à la conservation des sacrifices, qu'ils exerceroient seuls les Magistratures; & qu'ils rendroient la justice sur les moindres affaires: que les Plébéiens cultiveroient les champs; nourriroient le bétail, & qu'ils exerceroient les arts & les métiers; si ce n'est les plus sordides, qui seroient réservés aux Esclaves, aux fils d'Affranchis & aux Etrangers.

Les Rois eurent le soin des sacrifices, & joignirent d'abord la puissance sacerdotale à la puissance royale, d'où vient que les Romains, après avoir chassé les Rois, établirent un Roi, qu'ils appelloient *Rex sacrificulus*, le Roi pour les sacrifices, comme nous l'apprenons de Tite-Live, *Regibus exstitit, & paria libertate, reverium deinde divinarum habita cura, & quia quaedam publica sacra per ipsos seditata erant, necubi Regum desiderium esset, Regem sacrificulum creant: & la femme de ce Roi des Sacrifices s'appelloit Regina, la Reine, comme l'enseigne Macrobe, l. 4. c. 15. Les affaires sur lesquelles le Roi rendoit la justice, étoient les maléfices, les délits publics, les crimes de Lèze-Majesté, les brigues, la retraite donnée à des scélérats, & les assemblées illicites.*

Les Patriciens, comme Juges inférieurs, connoissoient des meurtres, des incendies, des vols, des concussions, du transport des bornes, & d'autres délits de particulier à particulier. Ils exercèrent seuls d'abord les charges de la Religion; mais dans la suite, sous la République, elles furent données aux Plébéiens; car l'an CCCCLIV, de la fondation de Rome, sous le consulat de P. Apuleius Panfa, & de Marcus Valerius Corvinus, on créa cinq Augures du peuple. Ils vinrent même à posséder le souverain pontificat.

Les Patriciens devoient occuper seuls les Magistratures, mais seize ans après avoir chassé les Rois, elles furent communiquées au peuple; car l'an CCCXLI de la fondation de Rome, on fit des Questeurs pris du peuple, comme aussi des Tribuns des Soldats, l'an CCCLIII; des Consuls l'an CCCLXXXVIII; des Ediles Curules l'an CCCLXXXIX; des Dictateurs l'an CCCXCVIII; des censeurs l'an CCCCLIV; & enfin des Prêteurs l'an CCCXVII; & il n'y eut que l'Interrègne qui demeura aux seuls Patriciens.

Ut populus, accedente Senatus auctoritate, Magistratus crearet, leges juberet, bella decerneret.

Que le peuple, conjointement avec l'autorité du Sénat, éliroit les Magistrats, seroit des Loix, & ordonneroit de la guerre.

Ce qui se faisoit dans les assemblées du peuple par Curies ou paroisses, ou par Tribus & par Centuries.

V I I.

Ut Regi Magistratuque augustior semper in publico esset habitus, suaque insignia.

Que le Roi & les Magistrats auroient toujours en public des habits de distinction & des marques d'honneur.

Les Rois, les Empereurs & les Consuls portoient la *trabea*, la robe peinte & la *prætexa*.

V I I I.

Ut Senatus publicum esset & commune civitatis Consilium, & in eum Patricii tantum pateret aditus.

Que le Sénat seroit le Conseil commun de Rome & de l'Empire, & que les seuls Patriciens y auroient entrée.

Romulus établit d'abord cent Sénateurs: il les augmenta d'un pareil nombre huit ans après, à cause de la paix faite avec les Sabins. L'ancien Tarquin en ajouta encore cent: depuis sous le Triumvirat, le nombre alla jusqu'à neuf cens, & dans la suite jusqu'à mille; mais César Auguste en diminua le nombre.

I X.

Ut Coloni Romani mitterentur in oppida bello capta, vel saltem bœbes victi, frangendis illorum viribus, agri multarentur parte.

Que les Romains envoyeroient des Colonies Romaines dans les villes des vaincus, ou qu'au moins les ennemis seroient privés d'une partie de leurs terres, pour affoiblir leurs forces.

Voici comment Tacite parle de cette coutume dans le *livre onzième de ses Annales*, ch. 12. „ Nous repentons-nous d'avoir été chercher la famille des Balbes en Espagne, & d'autres non moins illustres dans la Gaule Narbonnoise? Leur postérité securit encore parmi nous, & ne nous cède en rien en l'amour de la patrie. Qui est-ce qui a causé la ruine de Sparte & d'Athènes, qui étoient si florissantes, que d'avoir traité en Esclaves les vaincus, & leur avoir fermé l'entrée de leurs Républiques? Romulus, notre Fondateur, fut bien plus sage de faire de ses ennemis en même jour des Citoyens.

X.

Annus Romanus decem esset mensium.

Que l'année Romaine seroit de dix mois.

Voyez ce que nous avons dit sur le mot ANNEE.

X I.

Ut mulier qua viro juxta sacratas leges nupsit, illi sacrorum fortunarumque esset sociata, neve eam desereret; & quemadmodum ille familia Dominus, ita hac foret Domina, neque defuncto viro, non secus ac filia patri hæres esset, in portionem quidem aquam, si liberi extarent; ex esse vero si minus.

Qu'une femme qui auroit épousé un homme selon les loix sacrées, entreroit en communauté de sacrifices & de biens avec son mari; qu'elle seroit la Maîtresse de la famille, comme lui en étoit le Maître; qu'elle seroit héritière de ses biens en portion égale, comme un de ses enfans s'ils en avoient de leur mariage, sinon qu'elle hériteroit de tout.

Par les loix sacrées dans les mariages, il faut entendre, ou les mariages qui se pratiquoient par la *consarration*, qui se faisoit avec un gâteau de froment en présence de dix témoins, & avec certains sacrifices & des formules de prières; & les enfans qui naissoient de ce mariage, s'appelloient *consarratis parentibus geniti*: ou les mariages qui se faisoient *ex coemptione*, par un achat mutuel, d'où les femmes étoient appelées *matres familias*, mères de famille. Ces deux sortes de mariages sont appelés par les anciens Jurifconsultes *juxta nuptia*, pour les distinguer d'une troisième sorte de mariage, qu'on appelloit *matrimonium ex usu, in-juxta nuptia*, concubinage.

Cette société de sacrifices & de biens dans laquelle la femme entroit, doit s'entendre de sacrifices privés de certaines familles, qui étoient en usage parmi les Romains, comme du jour de la naissance, des expiations & des funérailles, à quoi même étoient tenus les héritiers & les Descendans des mêmes familles. D'où vient que Plante a dit qu'il lui étoit échu un grand héritage, sans être obligé à aucun sacrifice de famille, *se hæreditatem adeptum esse sine sacris effertissimum*.

La femme devoit être Maîtresse de la famille, comme le mari en étoit le Maître. C'étoit une coutume usitée parmi les Romains, que la femme mettant le pié sur le seuil de la porte de son mari, on lui demandoit qui elle étoit, & elle répondoit, *Caia sum, je suis Caia*; parce que Caia Cécilia, femme du vieux Tarquin, avoit été fort attachée à son mari & à sa fille. Plutarque dans la XXX Question Romaine dit, que le mari disoit à sa femme, lorsqu'il la recevoit chez elle, *ego sum Caius, je suis Caius*, & qu'elle répondoit, *ego Caia, je suis Caia*.

X I I.

Ut Matronis de via decederetur, nihil obsceni presentibus tuis vel diceretur vel fieret, neve quis nudum se ab tuis conspici pateretur, alioquin criminis capitalis reus haberetur.

Qu'on se retireroit pour laisser passer les Dames de qualité; qu'on ne droit, ni ne feroit rien d'obscène en leur présence; & qu'aucun ne se laisseroit voir nud devant elles: autrement, qu'il seroit coupable de mort.

X I I I.

Ut monstras partus necare parentibus liceret.

Qu'il seroit permis aux parens de faire mourir leurs enfans, qui seroient venus monstrueux au monde. Mais il falloit prendre des témoins pour justifier du monstre, dit Denys d'Halicarnasse.

X I V.

Ut parentibus liberis religandis, vendendis, occidendis jus, aliisque modis de iis statuendi plena potestas esset.

Que les pères auroient une souveraine puissance sur leurs enfans, de les lier, de les vendre, de les faire mourir, & d'en disposer de quelle manière ils voudroient.

X V.

Ut si quis in re peccasset mulier, penam lueret ex mariti arbitrio: si veneficium circa prolem, vel adulterium esset accusata, cognitionem ejus vel vir & cognati mulieris haberent; si convicia esset, ex illorum sententia multaretur: si vinum bibisset domi, ut adultera puniretur. Si vir extra veneficium natorum vel adulterium mulierem repudiasset, reum ejus pars uxori daretur, pars autem Cereri cederet.

Si une femme tomboit en quelque faute, son mari l'en punissoit à sa volonté; si elle s'étoit servie de poison pour tuer ses enfans, ou si elle avoit commis adultère, la connoissance de ces crimes étoit réservée au mari & aux parens de la femme; & lorsqu'elle venoit à en être convaincue, ils étoient les maîtres de la peine; si elle buvoit du vin, elle étoit punie comme adultère. Que si le mari venoit à répudier sa femme, hors les cas d'empoisonnement & d'adultère, une partie de son bien étoit donnée à la femme, & l'autre consacrée à Cérès.

L'usage du vin étoit interdit aux Dames Romaines, & le mari les pouvoit tuer impunément lorsqu'elles en avoient bu, comme Pline nous l'assure, l. 14. c. 13. Non licebat vinum Romanis feminis bibere. Invenimus inter exempla, Egnatii Mecenii uxorem, quod vinum bibisset & dolio, interfectam fuisse a marito, eumque caedis à Romulo absolutum. Cato ideo propinquos feminis osculum dare instituit ut scirent an temetum olerent (hoc tum nomen vino erat). C'est pour cela que Cato avoit ordonné que les femmes baïssent leurs parens, pour savoir si elles ne sentoient point le vin.

X V I.

Ut omnes parricide capite plecterentur.

Que tous les parricides seroient punis de mort.

Voici les Loix que fit Numa, second Roi des Romains. Piscera quei squamosi non sunt, nec poluceto: squamosi omnes præter scaram poluceto.

Qu'on n'offre point aux Dieux en sacrifice des poissons sans écailles; mais ceux qui sont couverts d'écailles, excepté le scarre.

SARPTA vinia nei fiet, ex ea vinum diis libarier nefas est. qui n'aura point été taillée.

Festus interprétant le mot sarpta, dit, sarpta vinea putata, id est, pura fallax: sarpere enim Antiqui pro purgare ponebant. Car les Dieux ne vouloient point recevoir de sacrifices, qui ne fussent purs. Les Anciens offroient du vin pur aux Dieux, en disant ces paroles, Madius hoc vino inferio est.

Quojus auspicio classe procincta optima spolia captantur, Jovei Fretorio bovem caedito; qui cepit aeris Orcantum darii oporteto, secundum spolia endo Martis osam endo campo suvetauriliad, ultra volad, caedito; qui cepit aeris ducentum darii oporteto: quojus auspicio capta Diis piacolum dato.

Plutarque nous assure avoir trouvé dans les Annales des Pontifes, que Numa avoit parlé des dépouilles opimes, qu'un Général d'armée prenoit sur un autre Général, & qu'il ordonnoit que les premières seroient consacrées à Jupiter Férétrien, les secondes au Dieu Mars, & les troisièmes à Quirinus.

Quojus pour cujus, terme ancien. Classe procincta, cela signifie une armée rangée en bataille, selon Festus. D'où vient que les Anciens appelloient une armée classe clupeata. Optima spolia, pour optima spolia, des dépouilles opimes, qu'un Chef gaignoit sur un autre Chef, comme le dit Festus; & on les appelle opimes, selon lui, parce qu'il arrive fort rarement qu'on en prenne: ce qui n'est arrivé que trois fois à l'Empire Romain; l'une, que Romulus remporta sur Acron; la seconde, que Cornélius Cossus prit sur Tolumnius; & la troisième, que Marcus Marcellus prit sur Vindomare, & qu'il consacra à Jupiter Férétrien, comme le marque Tite-Live. Qui pour qui cepit, aeris pour aris, darii pour dari, oporteto pour oportet. Endo Martis Asam, pour in Martis aram, endo campo pour in campo, suvetauriliad pour sue, ove, tauru, un sacrifice d'un pourceau, d'une brebis & d'un taureau. Sui quis bemonem leiderum seims dolo malo mortei duit, parricidat

estod. Sei im imprudens, se dolo malo occidit, pro kapito occisei & nateis ejus endo concione arietem subjicito.

Si quelqu'un tue un homme libre volontairement & par malice, qu'il soit déclaré parricide: que s'il le fait par imprudence, qu'il soit obligé en pleine assemblée de sacrifier un bœuf, pour la vie qu'il lui a ôtée.

Hemonem pour hominem, leiderum pour liberum, mortei pour mortis, duit pour dedit, parricidat pour parricida, estod pour esse, occidit pour occidit, kapito pour capite, occisei pour occisi, nateis pour natis, endo pour in, subjicito pour subjicito.

Chez les Athéniens, celui qui avoit commis quelque crime, étoit obligé, pour expiation, de sacrifier un belier.

Mulier que pragnans mortua ne bumator, antequam partus ei excidatur; qui secus faxit, spei animantis cum gravida occisa reus estod. Negat lex regia, dit Marcellus Jurisconsulte, mulierem que pragnans mortua sit humari, antequam partus ei excidatur: qui contra fecerit spem animantis cum gravida peremisse videtur. Cette Loi de Numa défendoit expressément d'enterrer une femme qui mourroit étant grosse, avant qu'on eût tiré son fruit de son corps; & celui qui en usoit autrement étoit censé avoir fait mourir l'enfant avec la mère. Valère Maxime rapporte qu'un certain Gorgias sortit du sein de sa mère, lorsqu'on la portoit en terre, & obligea par son cri ceux qui la portoit de s'arrêter.

Sui bemonem solimini occisi, in sopera genua nei tollito; sei solimine occisus fecit, ei iusta nulla fieri oporteto.

Cette loi est obscure, & l'on n'en peut avoir l'intelligence que par les coutumes que les Romains observoient dans les funérailles. Numa ne vouloit pas que ceux qui étoient morts de la foudre fussent portez sur les épaules, comme les autres morts, & qu'on fit aucune cérémonie à leurs funérailles, parce qu'ils étoient morts par la colère des Dieux.

Solimini est mis pour solimine, les anciens Latins ne connoissant point les nominatifs terminez en en. Sopera pour supra, nei pour ne.

VEINO rogum ne reparceto.

Qu'il ne falloit point arroser le bucher de vin, mais de lait. PELEX asam Junonis ne tagito, sei tagit, Junoni crenebis dimisic actum feminam caedito.

Qu'une concubine ne touche point l'autel de Junon: & si elle le touche, qu'elle soit condamnée de sacrifier une petite brebis à Junon, ayant les cheveux épars. Asam est mis pour aram, tagito pour tangite, crenebis pour crenebis, dimisic pour dimisic, actum pour agnam.

Par cette Loi, il n'étoit pas permis à un homme marié d'épouser une autre femme. C'étoit la coutume dans les mariages, que la femme prenoit le coin de l'autel de Junon.

Si quis altuta faxit, ipsus Jovei sacer estod. Altuta pour aliter. Il ne se trouve que ce lambeau de cette Loi, le reste est péri par l'injure des tems.

Voici encore d'autres Loix de Numa, dont les paroles ne nous sont point restées; mais seulement le sens dans les Auteurs.

La première est de la Nature de Dieu, dont voici le sens. Ne quis Deum, vel hominis speciem, vel animalis alicujus formam habere existimaret.

Que personne ne donne à Dieu la figure d'un homme, ni d'aucun animal.

Il semble que Numa faisant cette Loi, ait eu connoissance du commandement de Dieu, dans le 20. ch. de l'Exode: Tu ne te feras aucune image taillée, ni aucune ressemblance des choses, qui sont ou dans le ciel, ou sur la terre, &c.

AD DIOS casto adiretur, pietas adhiberetur, opes amoverentur. Separatim nemo Deos haberet, neve novos, neve advenas, nisi publice adscitos privatim colerent. Sacra Diis instituta sanctè servarentur; fruge molaque salsa litaretur. Tempia Diis constructa profanis usibus ne polluerentur. Templum Jovi belli pacisque indicium esset.

Qu'il ne falloit s'approcher des Dieux qu'avec pureté & piété, & éloigner d'eux les richesses; qu'aucun n'eût des Dieux nouveaux ou particuliers; que les sacrifices instituez en l'honneur des Dieux fussent religieusement observez; qu'on répandît sur les victimes de la pâte salée; que les temples élevés en l'honneur des Dieux ne fussent point employez à des usages profanes; que le temple de Janus fût la marque de la paix & de la guerre.

C'est pour cette raison qu'on le fermoit en tems de paix, & qu'on l'ouvroit en tems de guerre.

Ut Divis aliis alii sacerdotessent. Curiones triginta sacra Curiarum quibus præfati curarent; proque Curialibus publice rem divinam facerent. Tres Flamines, Dialis Jovi, Martialis Marti, Quirino Quirinalis assidui sacerdotes essent. Tribus Ceterum sacris sibi assignatis operam daret. Augures signa de celo foregent, publicoque a privatis discernent, quove vitiosa dicere dicerent irrita sacraque haberentur. Vestales Virgines ignem foci publici in urbe sempiternum custodirent; que stupri convicia ad portam Collinam vitæ defulerent; qui vitallæ virgini in foro ad mortem caderetur. Salii duodecim Deorum belli præsidium univerfim laudatores, Marti Gradivo sacra in palatio celebrarent. Feciales fuderum, pacis, induciarum Oratores Judicisque essent; viderent sedulo ne ulli fuderata civitatis injuriam bellum inferretur, de Legatorum Judicarent injuriis; si quid Imperatores contra jusjurandum peccassent, cognoscerent & expiarent. Pontifices denique de omnibus causis, que ad sacra, tam inter Sacerdotes quam profanos, Judicarent; notas leges de sacris ex sua sententia & arbitrato condarent; Sacerdotes omnes examinarent, sacrorum ministros in officio continerent; de Deorum Geniorumque cultu, totoque religionum ac ceremoniarum negotio consulerent decerent; præscripta a se continentem pro delicti qualitate & magnitudine multarent; nullius potestati essent obnoxii.

C'est à dire, que chaque Dieu eût ses Prêtres particuliers; qu'aux trente Curies des Romains, il y eût un Curion à chacune; pour faire les sacrifices; trois Prêtres Flamines, dont le premier

pour

pour Jupiter, s'appelleroit *Dialis*; le second pour Mars, *Martialis*; & le troisième pour *Quirinus*, *Quirinalis*: que celui qui est nommé *Tribunus Celerum*, s'acquitteroit des sacrifices qui lui seroient assignez: que les Augures observeroient les signes du ciel, & distingueroient ceux qui regardent le public de ceux qui ne concernent que le particulier, marquant soigneusement les vicieux & les cruels: que les Vestales auroient soin d'entretenir continuellement le feu sacré, que celle d'entre elles qui se seroit laissée corrompre, seroit enterrée vive hors de la porte Colline, & que son corrupteur seroit fouetté jusqu'à rendre l'ame dans la place publique: qu'il y auroit douze Prêtres appelez *Saliens*, qui seroient des sacrifices dans le Palais à Mars, surnommé *Gradivus*: que les Féciaux seroient les Juges des alliances, de la paix & de la trêve, qu'ils prendroient garde qu'on ne fit aucune guerre injuste aux Alliez du peuple Romain, qu'ils jugeroient des outrages faits aux Ambassadeurs, & que si les Généraux d'armée avoient manqué à leur parole, ils exploitent leur faute: que les Pontifes seroient les Juges des affaires de la Religion, tant entre les Prêtres qu'entre les Laïques, qu'ils seroient de nouvelles loix à leur volonté pour les sacrifices, qu'ils examineroient les Prêtres, qu'ils rendroient raison du culte des Dieux & des Génies, de toute la Religion, & des cérémonies qu'on y pratique, à ceux qui s'adresseroient à eux, & que ceux qui mépriseroient leurs ordonnances seroient punis par eux selon la grandeur de leur débauchance, & qu'ils ne seroient soumis à personne.

Toutes ces Loix sont rapportées par Tite-Live, par Plutarque & par Florus; & la raison que rend S. Augustin de la multiplicité de ces Prêtres, c'est à cause du grand nombre de Dieux que les Payens adoroient, & de peur qu'on ne les confondit.

Annus duodecim est mensium.

„ Que l'année seroit composée de douze mois. „ Il y avoit deux mois d'ajoutés à l'année de Romulus, savoir, janvier & février.

Dies omnes in fastos, nefastosque distribuuntur.

„ Que les jours seroient divisez en *fastes* & *nefastes*, c'est à dire, en jours ouvriers ou de travail & jours de fête.

„ *Ut si pater filio concesserit uxorem ducere, qua futura illi iuxta legem sacrorum honorarium omnium particeps, eidem patri postea nullum jus vendendi filium esset.*

„ Que si le père a permis à son fils de se marier à une femme, qui doit entrer en communauté de biens & de sacrifices avec lui, le père ne pouvoit plus vendre son fils.

„ *Ut contractus dubiti & sine testibus sine ac iurejurando terminarentur, utique Magistratus ac Judices in dubiis causis ex alterius fide & sacramento suum interponerent sententiam.*

„ Que les contrats douteux & faits sans témoins, seroient certifiés avec serment; & que les Juges donneroient leurs sentences dans les causes douteuses sur le serment d'une des parties.

Il faut parler présentement des Loix faites par les autres Rois. *Tullus Hostilius*, troisième Roi des Romains, fit une Loi, que lorsqu'une femme accoucheroit de trois enfans à la fois, ils seroient nourris & élevés aux dépens du public jusqu'à l'âge de puberté, & y rejoignent qu'on n'assembleroit, aimenta ex publico, si quis sequis ad pubertatem traderetur.

Il renouvella en second lieu la Loi de Romulus touchant les Féciaux, *Ut Feciales Falerum, belli, pacis, induciarumque Oratores Judicisque essent, & bella disceptarent.*

Tarquinius Priscus ou l'Ancien, donna les Loix suivantes.

„ *Ut Regia Romanorum moxerat corona aurea, scepro, sella eburnea, toga pilla, libroribus duodecim, aliisque ornamentis insignis esset.*

„ Que les Rois porteroient une couronne d'or & un sceptre; qu'ils auroient un siège garni d'ivoire & une robe brodée; & qu'ils seroient précédés de douze Lieuteurs.

„ *Ut quisque civis veram bonorum suorum, qua quocumque essent, estimationem iurejurando probaret, probatamque ad Regem deferret, genus item, atatem, nomina uxorum, liberorum familiarumque omnis: qua cuius generis praelia, quis serorum peculium numerus, qua quilibetque fundarum instrumenta singularim sine dolo malo profiteretur, quoque urbis in parte, quoque extra urbem loco habitaret, suasque res possideret, sanite indicaret: qui fecus fecisset, bonis publicis civitatem amitteret, casusque virgibus sub hasta vadret.*

„ Que chaque Citoyen seroit tenu de donner un dénombrement de tous ses biens au Roi, de quelque nature qu'ils fussent, & de le certifier véritable par serment: comme aussi de déclarer son origine & son âge, les noms de sa femme, de ses enfans & de toute sa famille; de dire le nombre de ses terres & leur qualité, & le tout sans aucune fraude: Que si quelqu'un y manquoit, il perdoit le droit de bourgeoisie, son bien étoit confisqué; & après avoir été fouetté, on le vendoit à l'encan comme esclave.

„ *Ut quisque paterfamilias pro nascitibus quidem ad eadem Junonis Lucinae, pro fumentibus vero togam virilem ad Inventutis, pro defunctis denique ad Libitinae certas sipes penderent, easque quotannis Reditu in tabulis referrent, ex quibus puerorum, puberum, ac mortuorum certus numerus singulis annis cognosceretur.*

„ Que chaque père de famille donneroit une certaine somme au temple de Junon *Lucinae* pour les enfans nouveaux nez, une autre au temple de la jeunesse, lorsque leurs enfans prendroient la robe virile, & une troisième au temple de la Déesse *Libitina* lorsqu'ils viendroient à mourir. Les Sacrificateurs de ces temples étoient tenus d'en faire des catalogues tous les ans, afin qu'on pût connoître le nombre des enfans nouveaux nez, de ceux qui prenoient la robe virile, & de ceux qui mouraient.

„ *Ut in Tribus urbanas atque jus civitatis ferri ab Civibus Romanis manumissi, qui vellint, adsciberentur; & Libertini ad omnia plebeiorum admittentur omnia.*

„ Que les Esclaves à qui les Romains auroient donné la liber-

L

„ té, pourroient être reçus dans les Tribus de la ville, s'ils le vouloient, & jouir du droit de Citoyen; & que les enfans des Affranchis seroient aussi admis à toutes les charges du peuple.

„ *Ne quis ob debitum servus in vincula traheretur, neve feneratoribus jus in libera corpora, sed debitorum consenti facultas esset.*

„ Qu'on ne mettroit personne en prison pour les arrérages d'us, que les Rentiers n'auroient aucun droit sur les personnes libres, & qu'ils se contenteroient des biens de leurs débiteurs.

„ Nous n'avons que la Loi suivante de *Tarquinius Superbus*.

„ *Ut sacrorum causa quotannis semel in montem Albanum Romani Latiniq; nomine populi Romani a supremo Magistratu Romano cogerentur, Jovi Latialis consensu communi sacra falluri, ferias & mercatus celebraturi & una epulaturi.*

„ Que tous les ans le souverain Magistrat de Rome assembleroit les Romains & les Latins au Mont-Alban, pour faire d'un commun accord un sacrifice à Jupiter *Latial*, y faire une fête & un festin commun, & y tenir un marché.

„ Volla toutes les Loix faites par les Rois, & que *Sextus Papirius Jurisconsulte* a ramassées en un corps, pour les conserver à la postérité: on appelle ce Recueil *Jus Papirii* de son nom. Il nous faut parler maintenant des Loix du tems de la République, dont les unes ont été faites par les Décemvirs, & les autres par les Consuls, par les Dictateurs & par les Tribuns du peuple.

Les Loix des Décemvirs, comprises sous le nom des douze Tables, ont été les plus considérables; puisqu'ils les avoient prises des Républiques les mieux policées de la Grèce, & des coutumes les plus justes des Romains & des autres peuples, auxquelles, comme nous avons dit, ils joignirent les Loix royales.

Cette compilation se fit avec soin, par les plus habiles gens qu'il y eût parmi les Romains. Ensuite les Décemvirs convoquèrent une assemblée du Sénat, à qui ils les donnèrent à examiner. Le Sénat, après un sérieux examen, les autorisa tout d'une voix par un arrêt; & le peuple les confirma ensuite par un *Plébiscite*, dans une assemblée des Centuries. On les fit ensuite graver sur des tables d'airain, & on les exposa dans le lieu le plus éminent de la place publique. Ce fut l'an CCCI de la fondation de Rome. Dans l'année suivante, comme on vit qu'il manquoit encore quelque chose pour la perfection du Droit Romain, les Décemvirs ajoutèrent encore d'autres Loix, qu'ils gravèrent sur deux autres tables d'airain, qu'on joignit aux dix autres: ce qui fit le nombre de douze. *Denys d'Halicarnasse*, *Tite-Live* & *Plutarque* traitent cette matière à fond. On les pourra consulter, si l'on veut en être mieux instruit. *Cicéron*; *Oras*. l. 1. n. 43 & 44, fait l'éloge de ces Loix, & les préfère à toutes les bibliothèques du monde. Voici ses paroles. *Est in duodecim Tabulis antiquitatis effigies, quod & verborum prisca vetustas cognoscitur, & actionum generum quaedam Majorum consuetudinem vitamque declarant: sive quis civilem scientiam contempletur, totam hanc, descriptis omnibus civitatis utilitatibus ac partibus, duodecim Tabulis contineri videbitis, (ou plutôt selon la remarque de M. Jacques Gronovius, videbitis.) sive quem ista praeponens & gloriosa Philosophia delectat, (dicam audacius) haec habet fontes omnium disputationum suarum, qui iure civili & legibus continentur. . . . Bibliothecas me hercule omnium Philosophorum unius mihi videtur duodecim Tabularum libellus, si quis Legum fontes & capita viderit, & auctoritatis pondere & utilitatis ubertate superare.*

Il est sans doute bien fâcheux, que l'injure des tems nous ait privé d'un si grand trésor, dont il ne nous reste que quelques fragmens répandus dans divers Auteurs, que nous rapporterons ici pour l'utilité du Lecteur.

„ *Praeco sonus endelicio: quom sonus est fertor, non encomiatio.*

„ Que le Crieur invite aux funérailles, & qu'on ne tienne point d'assemblées pendant qu'on les fait. „ *Sonus pour funus; endelicio pour indicio; quom pour quom; cefertor pour effertur; nei pour ne; encomiatio pour ito in comitium.*

Voici les termes dont le Crieur se servoit pour inviter aux funérailles des Grands de Rome: *OLLUS QUIRIS LETO DATUS EST, OU L. TITIVS VIXIT, L. TITIO EXREQVIAE IRE CVEL COMMODOG EST JAM TEMPUS EST, OLLUS EFFERTUR. L. Titius est mort; il est tems d'assister à son enterrement pour ceux qui ont le loisir; on l'emporte du logis.*

„ *Molirras faciem nei carpento, neque tenas radunto: lesum foneris ne habento.* Ce sont trois fragmens qui se lisent dans divers Auteurs. Cette Loi régloit le deuil, & prescrivoit des bornes à la douleur. *Molirras* est mis pour *mulleres*; *tenas* pour *genas*.

Cette Loi défendoit aux femmes de déchirer leurs visages dans la douleur & de faire des lamentations. *Cicéron* nous assure dans le second livre des Loix, que cette Loi avoit été faite par *Solon*, & que les Décemvirs l'avoient prise de lui. *Postea quam, ut scribit Phalevus, sumptuosa fieri funera & lamentabilia coepissent, Solonis lege sublata sunt, quam legem ejusdem prope verbis nostri Decemviri in decimam Tabulam consercerant.*

„ *Exo sonere tribos ricinias, rica porpora, decemque tibicinebor veter liceto: hoc plous nei facito.* Tribos ricinias pour tribus ricinias; porpores pour purpurea; tibicinebor pour tibicinibus; veter pour usior. Il étoit ordonné par cette Loi, que les femmes se vêtiroient de trois robes de pourpre, & qu'on n'emploieroit que dix Joueurs de flûte dans les pompes funé-

„ *Servalis unctura circumpotatioque, quom sonus exsequiantor, neve resperio fuit; acerris sepolevis aut longas koronas nei endeposito.* Cette Loi défendoit d'ondre les corps des Esclaves, & de faire un festin à leurs funérailles, non plus que des effusions de vin, & de couronner leurs sépulcres de festons, ou de brûler de l'encens.

„ *Servale, pour servilis; exsequiari, pour exsequias ire; fuit, pour fuit; sepolevis, pour sepulcris; koronas, pour coronas; endeposito, pour imposito.*

„ *Murinam mortus nei indies.* Qu'on ne se servit point de ca-

D

lreu

breuvage délicieux qu'ils appelloient *marina* aux enterremens des morts.

Les Auteurs ne conviennent point sur la composition de ce breuvage; mais tous tombent d'accord que la dépense en étoit grande: c'est pourquoi les Décemvirs, qui voulaient retrancher les grandes dépenses qu'on faisoit aux funérailles des personnes de qualité, en avoient défendu l'usage.

Plura funera uni nei facta, neve plures lectos endeferto. Il n'étoit pas permis de faire marcher plusieurs lits dans les pompes funébres. Cependant Auguste voulut que les funérailles de Marcellus fussent honorées de six cents lits; & on en compta jusques à six mille à celles de Sylla. Ils tenoient cela à grand honneur. Pour ce qui est du peuple, on portoit leurs corps simplement dans des bières.

Plura est mis pour plura; uni pour uni; plures pour plures; endeferto pour inserta.

Ausom in funere nei addito: ast quos auso dentes vindei sient, im cum ole sepelire urereve se fraude licito.

Ausom est mis pour aurum; auso, pour auro; quos, pour cui; vindei, pour vindei; ole, pour ille.

Il étoit défendu de brûler de l'or avec les corps des défunts, si ce n'est qu'ils eussent des dents ratachées avec des filets d'or; car alors on ne contrevenoit point à la Loi de le brûler avec le corps.

ROGUM OFCIA NEI POSITO. Que le bucher ne seroit point fait de bois poll, mais de simple bois.

HONORATORUM VIRITUM LAUDES ENDO CONCIONE MEMORANTOR, CUSQUE NANTIA AD TIBICINUM PRESEQUANTOR.

Qu'on seroit publiquement l'Oraison funèbre des personnes illustres, & qu'on chanteroit des lamentations au son des instruments.

P. Valérius Publicola fut le premier, qui fit publiquement l'Oraison funèbre de Junius Brutus son Collègue dans le Consulat. Cette coutume fut suivie depuis durant la République, & sous les Empereurs.

DOMINUS FUNERIS ENDO JUDEIS ACCENSO LIDOREDOFQUE OBITOR.

Lidoredofque est mis pour Lidoreofque; obitor pour utitor.

Que celui qui préside aux funérailles, se serve dans les Jeux d'Accense, & de Lidore.

Dominus Ludorum, le maître des Jeux, qu'Auguste a nommé le premier, selon Quintilien, *Munerarius.* Cette coutume de donner des Jeux pour honorer les funérailles des Grands, est très-ancienne; puisqu'Homère & Virgile en font mention. Ces Jeux étoient ou des combats de Gladiateurs, ou des courses de chevaux.

HOMINI MORTUO OSA NEI LECTO, quo post foveus faciat, exstra quam sei quis foris mittiatur mortuus fiet.

Cette Loi est rapportée par Cicéron, de *Legibus*, l. 2. n. 24. *Homini, inquit, mortuo ne ossa legito, quo post funus faciat: excipit bellicam peregrinamque mortem.* Et il donne ensuite le sens de cette Loi, *ut postea quam corpus crematum esset, ossa a cineribus legantur, statimque loco proximo in terram condantur, ne, si alium in locum sepelendi causa deportarentur, laetus duplicaretur & sumptus; de peur qu'on ne renouvelât le deuil & la dépense.* On excepte de cette Loi ceux qui seroient morts en guerre ou dans un pais étranger, dont on rapporteroit les os pour être mis dans le sépulchre de leurs ancêtres. On ne laissoit pas de brûler les corps de ceux qui étoient morts, soit en guerre, soit dans les pais étrangers; mais on leur coupoit seulement un doigt qu'on rapportoit à Rome, afin de leur rendre les honneurs de la sépulture, comme nous l'apprenons de Festus. *Membrum abscindit mortuo dicitur, quon dignitas ejus decidebatur, ad quod servatum iusta fuerit, reliquo corpore combusto.*

HOMINEM MORTUUM ENDO URBE NEI SEPELITO, neve urito.

Qu'on ne devoit point brûler les corps, ni les enterrer dans la ville.

Cette Loi est rapportée par Cicéron, de *Legibus*, l. 2. n. 23. *Hominem mortuum, inquit, lex in duodecim Tabulis, in urbe ne sepelito, neve urito.* On trouve néanmoins que les grands hommes, les Empereurs & les Vierges Vestales ont été exceptés de cette Loi: car Valérius Publicola & Posthumus Tubertus ont eu leurs sépulchres au bas du Capitole, de même que la famille des Claudiens. Mais les autres Citoyens étoient enterrés dans leurs terres, ou sur les grands chemins de Rome.

PATRI ENDO FIDIO QUI EX SE MATREQUE FAMILIAS NATUS EST, vitat neque potestas est, terque in vnum dicitur jous est: sei pater fidio ter venundat, fidio a patre leber est.

Que le père auroit puissance de vie & de mort sur son fils, qui seroit né de lui & de sa femme dans un légitime mariage; qu'il le pourroit vendre trois fois comme esclave: mais qu'après avoir été vendu trois fois, il redevenoit libre & hors de la puissance paternelle. *Fidion est mis pour filium; fidio pour filius; vitat pour vita; im pour cum; jous pour jus; venundat pour venundaverit; leber pour liber.*

La puissance paternelle étoit grande chez les Romains; & l'Empereur Justinien nous apprend que ce Droit étoit particulier à ces seuls peuples: *Jus potestatis quod habemus in liberos proprium est civitum Romanorum. Nullatenim sunt domini, qui talem in liberos habeant potestatem, qualem nos habemus.* Denys d'Halicarnasse dit, que cette souveraine puissance avoit été donnée aux pères par Romulus. *Hanc autem potestatem non recentem fuisse, sed jam inde ab Romulo permissam.* Du tems des Empereurs il ne fut plus permis aux pères de faire mourir leurs enfans, ni de les faire esclaves, non pas même de les deshériter, si ce n'étoit pour des causes considérables, qu'ils devoient dire devant le Préteur.

PATRI LIBERIS SUIS QUOSQUE HABET IN POTESTATE CUSJUSCUMQUE SEXUS, Tutoris testamento dandi jous est.

Qu'un père pourroit donner des Tuteurs à ses enfans par son testament.

Si quis Tutor pupillum fraudarit, remque ejus interverterit, infamis notator, panaque molitor duplonis.

Si un Tuteur fraude son Pupille, & dissipe son bien, qu'il soit noté d'infamie & condamné à l'amende du double. Car le Tuteur est obligé de tenir compte, non seulement de ce qu'il a perçu des biens du Pupille; mais aussi de tout ce qu'il a pu & dû honnêtement percevoir; & ce avec autant & plus de diligence qu'en les propres affaires; & s'il étoit convaincu d'avoir agi frauduleusement en cela, il n'en étoit pas quitte pour la simple restitution de ce qu'il avoit pris ou détourné; mais il étoit tenu à la restitution du double, par une action que les Jurisconsultes appellent de *rationibus distrabendis*, & outre cela noté d'infamie.

Sex fufusos est, adnatorum; gentiumque eno eo pecuniaque ejus potestas est.

Si furiosus est, agnatorum gentiumque in eo pecuniaque ejus potestas est.

Cette Loi des douze Tables veut, que si un Pupille après être venu en âge, devenoit fou ou furieux & incapable de pouvoir administrer son bien, il soit mis en la curatelle de ses plus proches perens, pour avoir le soin de sa personne & de ses biens.

PATER FAMILIAS, uti foper familiâ pecuniaque fova legafit, ita jous est.

Qu'un père de famille auroit la liberté de léguer ses biens.

Urei est mis pour uti; foper pour super; fova pour fua; legafit pour legaverit.

Par la Loi des douze Tables, il étoit libre au Testateur de léguer tout son bien, à qui bon lui sembloit; mais il arrivoit le plus souvent, que quand les Testateurs avoient ainsi disposé & absorbé leurs biens en legs particuliers, les héritiers initiées voyant qu'il ne leur restoit rien, repudioient l'hérité, & ainsi l'institution d'héritier, qui étoit le fondement du testament, étoit rendue inutile, & les Légataires n'avoient rien. Pour prévenir cet inconvénient, on fit la Loi *Falcidia*, par laquelle il fut ordonné, que les Testateurs ne pourroient léguer que les trois quarts de leur bien, & qu'ils seroient tenus d'en laisser le quart à l'héritier initié. C'est ce qu'on appelle la *Quarte Falcidia*, ou simplement la *Falcidia*, qui fut faite un peu avant l'empire d'Auguste sous le Triumvirat.

Ulii filiaque familiarum honorum paternorum sui fuaque heredes jous.

Par la Loi des douze Tables, il n'y avoit que deux sortes d'héritiers, ou deux sortes de succession *ab intestat*, savoir, *jurum* & *agnatorum*, des enfans & des perens. Le degré en ligne masculine étoit tellement considéré dans l'ancien Droit Romain, & l'on faisoit si peu de cas du degré en ligne féminine, que les enfans ne succédoient point à leur mère, ni la mère à les enfans. Mais on fit dans la suite sur cela deux *Senatusconsultes*, par lesquels le droit de mutuelle succession fut introduit, savoir, l'*Orpicien*, qui appella les enfans à la succession de la mère, & le *Tertullien*, qui appella les mères à la succession de leurs enfans.

Sei qua molier post viros mortem in decem proxima mensebus pariat, quei quov ex ea nascatur, jous, in viros familiarum heredes est.

Si une femme vient à accoucher dix mois après la mort de son mari, que l'enfant qui en naît, fils ou fille, soit héritier du père.

Ulpien veut, qu'un enfant qui est né dix mois après la mort de son père, ne puisse en être héritier, *post decem menses mortis natus non admittitur ad legitimam hereditatem.* Cependant l'Empereur Adrien a déclaré, qu'une honnête femme accouchant le onzième mois après la mort de son mari, l'enfant qui en naît, pourroit légitimement succéder à son père, fondé en cela sur l'autorité des Philosophes & des Médecins; ce qui a fait dire à Varron dans une Satyre, qui a pour titre, *Testamentum*, *Sei qui undecimo mense nar' Agorredum natus, esto heres, sur quoi Cujas dit, qu'on doit entendre cela du onzième mois commencé & non pas révolu.*

PATREBUS cum plebeis comitia nei sunt.

Que les mariages seroient défendus entre les Patriciens & les Plebéiens, c'est à dire, entre les Nobles & le peuple. En faisant cette Loi, qui fut abrogée dans la suite, les Décemvirs avoient voulu mettre la division entre les Nobles & le peuple, & rendre par ce moyen leur Magistrature perpétuelle.

Sei vir aut molier alter alteri nuntium misit, devortion est; molier res suas sibi habent, vir molieri claves admittit excitoque.

Nuntium misit, est mis pour *nuntium misit*; *excitoque*, pour *excitogue*. Les autres vieux termes sont faciles, ou ont déjà été expliqués.

Le divorce dans les mariages a été inconnu aux premiers Romains, jusques à la Loi des douze Tables, & encore ne le voyons-nous pratiqué que vingt-un ans depuis la Loi faite. Ce fut Spurius Carvilius Ruga, qui quitta sa femme, à cause de sa férocité, l'an de la fondation de Rome DXXIII sous le consulat de M. Pomponius Mathon, & de C. Papius Masson; en quoi il est blâmé par Valérius, d'avoir préféré à l'amour conjugal le désir de se voir des enfans.

Mais le divorce fut depuis commun dans l'Empire Romain, non seulement durant le Paganisme & la Jurisprudence ancienne; mais aussi sous les premiers Empereurs Chrétiens durant & après Justinien même. Cela étoit tellement constant, & estimé si raisonnable, qu'il n'étoit pas permis aux contractans de se priver de cette liberté par une stipulation pénale; & il falloit se contenter des peines que la Loi imposoit à celui qui causoit une injuste divorce. Il se faisoit ou par le mutuel consentement des parties, qu'ils appelloient *bona gratia*, auquel cas il dépendoit absolument de la convention des parties de se quitter réciproquement les droits nuptiaux, ou de s'avantager comme bon leur sembloit; ou bien par la seule instance & opiniâtreté de l'un

contre le gré de l'autre; & s'il n'y avoit point de cause légitime, celui qui le requeroit étoit sujet aux peines injusifi diffidii, d'un injusifi divorce. S'il y avoit cause légitime, le mari rendoit à sa femme ce qu'elle avoit apporté, lui étoit les clefs de la maison, & la renvoyoit, comme nous l'apprenons de Cicéron, *frugi factus est, Minam illam suam, suas res sui habere jussit, ex ducticium Tabulle, clavos ademit, exegit.* Il est devenu homme de bien, il a renvoyé sa Comédienne, il lui a rendu ce qui lui appartenoit, conformément aux Loix des douze Tables, il lui a ôtée les clefs, & l'a chassée.

Set quis injuriam alteri faxit, xxv aris pena sunt.

Si quelcun fait quelque injure à un autre, qu'il paye vingt-cinq livres d'airain.

L'injure dans la Jurisprudence Romaine comprend tout ce qu'un homme fait au mépris de son prochain. L'injure se commet en trois manières, par effet, quand quelcun excède un autre en son corps de coups & de blessures; par paroles, quand quelcun profère contre un autre des paroles, qui offensent son honneur & sa réputation; par écrit, quand quelcun fait des libelles diffamatoires, ou des vers contre un autre.

La Loi ancienne punissoit différemment l'injure qui se fait par effet. Si l'exécès étoit allé jusques à rompre un membre, il étoit permis par la Loi des douze Tables, à celui qui avoit été mutilé de prendre lui-même sa satisfaction, en faisant souffrir une pareille peine, c'est à dire, par exemple rupture & mutilation. C'est ce qu'on appelle *talion*, parce que la peine étoit & devoit être semblable à l'injure; & quand il n'y avoit rien de rompu, mais seulement un soufflet ou un coup de poing donné, on en étoit quitte pour une peine pécuniaire de vingt-cinq as.

Pour les injures & les fatras contre la réputation des Grands de Rome, on les punissoit d'une amende pécuniaire ou de l'exil, & quelquefois même de mort, comme fait Augustin le rapporte d'un passage de Cicéron, *in libro quatuordecimo de la République.*

Nos Loix des douze Tables, dit-il, sont bien contraires à cela. Car quoiqu'elles soient fort retenues à punir de peines capitales, elles ne laissent pas de les ordonner contre ceux qui noircissent la réputation d'autrui, par des vers ou des représentations injurieuses; en quoi elles ont très-grande raison: car notre vie doit être exposée à la censure légitime des Magistrats, mais non pas à la licence effrénée des Poètes; & il ne doit être permis de nous dire une injure, qu'à condition que nous y puissions répondre & nous défendre en jugement. *Quot cum telo hominis occidendi causa deprehensos foueris, capitalis est.*

Celui qui aura été trouvé avec une arme pour tuer quelcun, qu'il soit puni de mort.

L'homicide volontaire a été toujours puni du dernier supplice par les Anciens, & cette punition, par la rigueur de la Loi, a lieu, non seulement quand la mort s'en est ensuivie, mais aussi quand on s'est mis en devoir d'exécuter le mauvais dessein, qui n'a pu avoir d'exécution. Ainsi on punit celui, qui, avec port d'armes, va guetter ou attaquer quelcun pour le tuer, quoiqu'il n'en meure pas. De même celui qui a donné le poison, qui l'a acheté, vendu, & préparé, quoiqu'il ait été rendu inutile, ne laisse pas d'être puni comme homicide.

Qui nec fortum faxit, sei im aliquis occidit, jure casor est: sei laucei fortum faxit telore se defendentis, sei im aliquis cum clamore occidit, jure casor est: sei laucei fortum faxit, neque telo se defendentis sei leter fiet, Prator im verberariis joubetod, cique qui fortum factum est adicio: sei servos fiet, virgis casor ex saxo delictor: sei impobes fiet, Pratoris arbitratu verberatos noxiam facietis.

Si quelcun fait un vol la nuit, il est permis de le tuer; que si c'est le jour, & que le voleur se défende avec des armes, il est aussi permis de le tuer: que s'il ne se défendoit point à main armée, & qu'il soit libre, que le Préteur le condamne au fouet; que s'il est esclave, il soit précipité de la roche Tarpeienne, après qu'il aura été fouetté; que le Voleur, s'il n'est pas encore en âge de puberté, soit fouetté & condamné aux dommages & intérêts, selon la volonté du Préteur.

Qui falsum testimonium dixerit ex saxo delictor.

Que celui qui aura rendu faux témoignage contre quelcun, soit précipité de la roche Tarpeienne.

Cette Loi est conforme à la Loi du Décalogue, *tu ne diras point de faux témoignage.* Il y en a qui croient que Platon & les autres Philosophes Grecs avoient lu les livres de Moïse, & qu'ils en avoient tiré la plupart de leurs Loix, que les Décevirs compilèrent ensuite.

On ne rapportera point ici plusieurs fragmens de la Loi des douze Tables touchant la manière de juger & d'instruire une accusation; (on pourra en parler ailleurs) non plus que de celles qui regardent les assemblées du peuple Romain par Tribus, par Centuries & par Curies; on les trouvera cy-dessous sous le mot de C O M I C E S. Je vais parler présentement des Loix particulières des Romains & des Empereurs.

LEX Sulpitia. La Loi Sulpitienne faite par les Consuls P. Sulpitius Saverrio ou Averrio, & Sempronius Sophus l'an de la République CCCCL.

Ne scilicet quis templum vel Aram injussu Senatui aut Tribunorum plebis majoris partis dedicaret.

Il n'étoit point permis de dédier un temple ou quelque autel, sans le consentement du Sénat ou des Tribuns du peuple.

LEX PAPIA. La Loi Papienne. Ne quis injussu plebis aedes, terram, aram, alicuique rem ullam consecraret.

Il n'étoit pas permis de consacrer des temples, une terre, des autels, &c. sans le consentement du peuple.

LEX Hortensia. La Loi Hortensienne vouloit que les foires, qui avoient été d'abord des jours de fêtes, fussent faites dans la suite, c'est à dire, jours de travail, dans lesquels le Préteur

rendoit justice, en prononçant ces trois mots, *da, dico, addico.* Cette Loi fut faite par Q. Hortensius, Dictateur, l'an de la fondation de Rome CCCCLXVIII.

LEX Publicia. La Loi Publicienne faite par Publicius. Na quibus nisi ditionibus Cerei Saturnalibus mitterentur.

Qu'on n'envoyât des cierges qu'aux plus riches aux Fêtes des Saturnales. C'étoit la coutume de faire plusieurs présents les jours de ces Fêtes, & particulièrement des cierges, pour marquer que Saturne avoit fait passer les hommes des ténèbres à la lumière, c'est à dire, d'une vie obscure & sauvage, à une vie polie & instruite.

LEX Cornelia. La Loi Cornelia, que fit P. Cornelius Dolabella Consul, après la mort de Jules César l'an de Rome DCCX, Ut citius Julii quibus Caesar interfectus in senatu est, Urbis natales haberentur.

Qu'aux ides de Juillet, que César avoit été tué dans le Sénat, on célébrait le jour de la naissance de Rome.

LEX Licinia. La Loi Licinienne touchant les Jeux Apollinaires en l'honneur d'Apollon, fixoit le jour auquel ces Jeux se devoient représenter, n'ayant point eu auparavant de jour certain. P. Licinius Prator Urbanus legem ferre ad populum jussus, ut hi ludi perpetuum in statum alieno viderentur.

LEX Roscia. La Loi Roscienne & Julienne dont L. Roscius Othon, Tribun du peuple, selon Florus, fut Auteur, l'an de Rome DCLXXXVI, Ut in theatris equestribus Romanis, qui H. S. quadringenta possident, quatuordecim spectandi gradus assignarentur, exceptis illis, qui ludicram artem exercebant, quique sive suo, sive fortuna vitio rem decussissent.

Que les Chevaliers Romains riches de quatre cens mille sterces (qui font environ 40000 livres) auroient 14 degrez au théâtre, pour voir les Jeux; excepté ceux qui auroient fait le métier de Baladin, & ceux qui auroient dissipé tout leur bien en débauches. Voici ce qu'en dit Tacite, *Annal. l. 15. c. 32.* L'Empereur sépara les Chevaliers Romains du peuple dans le Cirque, en leur donnant les sièges les plus proches des Sénateurs. Car auparavant, ils assistoient à ce spectacle confusément, parce que la Loi Roscia n'avoit réglé que les séances du théâtre.

LEX Cincia. La Loi Cincia, pour reprimer l'avarice des Orateurs, qui exigeoient de grosses sommes d'argent; la Loi Calpurnia touchant le larcin des Magistrats; & celle qui porte le nom de Jules César, contre leur avarice & leurs brigues, pour monter aux charges de la République.

LEX PAPIA. La Loi Papienne établie par Auguste en sa vieillesse, pour inviter les hommes au mariage, par la peine infligée au célibat, & pour accroître les revenus de la République.

LEX AGRARIA. La Loi Agraire touchant la distribution des terres prises sur les ennemis. Cette Loi fut la semence de grandes divisions dans l'Empire Romain, sous la République.

LEX JULIA. La Loi faite par Auguste contre l'adultère. Ce fut la première qui établit des peines & une accusation publique contre ceux qui séduisoient les femmes mariées, & corrompoient les filles ou les veuves de condition. Ce n'est pas qu'avant Auguste l'adultère fût impuni; mais il n'y avoit point d'accusation introduite, & il ne se punissoit que d'une peine arbitraire. Or la Loi Julia, qu'Auguste eut le malheur de voir lui-même exécutée en sa famille, & en la personne de ses propres enfans, n'établit pour peine de ce crime d'adultère, que le bannissement; mais depuis, cette peine fut augmentée par les constitutions des Empereurs, qui punirent de peine capitale ceux qui en étoient coupables.

LEX OPIA. Voyez OPIENNE.

LEX SUMPTUARIA. La Loi Somptuaire, que fit Cornélius Sylla, Dictateur, l'an de Rome DCLXXIII, qui régloit la dépense des festins & des funérailles, condamnant à une peine pécuniaire ceux qui excédoient ce qui étoit permis par la Loi.

LEX PAPIA. La Loi Papienne touchant les Vierges Vestales, qui gardoient le feu sacré dans le temple de la Déesse Vesta. Celle qui le laissoit éteindre étoit fouettée par le souverain Pontife; & si elle se laissoit corrompre, on l'enterroit toute vive dans le Champ Scévrat hors de la colline.

LEX REPETUNDARUM, ou DE REPETUNDIS. La Loi de Pécuniaire ou de Concussion.

LEX ÆLIA. La Loi Ælienne touchant les Augures, que fit Q. Ælius Pactus Consul, l'an de Rome DLXXXVII.

LEX FUSIA. La Loi Fusia, touchant le tems des assemblées, qui ne se devoient faire qu'aux jours comitiaux.

LEX VALERIA, SEMPRONIA. La Loi Valérienne & Sempronienne, touchant ceux qui avoient droit de suffrage dans les assemblées à Rome. C. Valerius Tappo, Tribun du peuple, en fut l'Auteur, l'an de Rome DLXVI.

LEX VILLIA. La Loi Villia, dont L. Villius, Tribun du peuple, est l'Auteur, régloit l'âge compétant pour monter aux charges de la République. Cette Loi s'appelloit aussi *Lex Annalis*, Voyez cet article cy-dessous.

LEX CORNELIA. La Loi Cornelia, touchant la qualité de devoient avoir ceux qui prenoient les charges de la République.

LEX HIRCIANA. La Loi Hircienne, qui n'admettoit aux charges, que ceux qui avoient tenu le parti de César contre Pompée.

LEX VISELLIA. La Loi Visellienne, qui accordoit aux fils d'Afranchis le droit de parvenir aux Magistratures.

LEX POMPEIA & CLAUDIA. La Loi Pompéienne & Claudienne, qui vouloit que ceux qui aspireroient aux charges fussent toujours présents.

LEX RHODIA. La Loi Rhodienne, touchant le négoce sur mer. Cette Loi vouloit que quand un vaisseau étoit rempli de marchandises appartenantes à divers Marchands, si arrivoit que pour éviter le naufrage, l'on eût jeté les marchandises de quelques uns & que celles des autres eussent été sauvées, l'estime

tion fut faite de toutes les marchandises, & que la perte & le dommage fut supporté par chacun, à proportion de ce qu'il avoit eu dans le vaisseau. Cette Loi fut faite par les Rhodiens; & elle a été trouvée si raisonnable, qu'elle a été généralement reçue par tous les peuples. * *Antiquités Grecques & Romaines.*

LOI ANNALE, *Lex Annalis*; c'étoit la Loi qui régloit l'âge, pour parvenir aux charges de la République Romaine. Il falloit avoir dix-huit ans, pour être fait Chevalier Romain, & vingt-cinq pour obtenir le consulat, & ainsi des autres charges. Les Romains avoient pris cette Loi des Athéniens. * *Antiq. Romaine.*

LOI des six articles, ou STATUT DE SANG C'est ainsi qu'on nomma en Angleterre le règlement que Henri VIII fit en 1539, au sujet de la Religion. On décréta la peine du feu ou du gibet contre ceux, 1. Qui de bouche, ou par écrit, nie-roient la Transubstantiation; 2. Qui soutiendroient la nécessité de la Communion sous les deux espèces; 3. Qu'il étoit permis aux Prêtres de se marier; 4. Qu'on peut violer le vœu de chasteté; 5. Que les Messes privées sont inutiles; 6. Que la Con-fession auriculaire n'est pas nécessaire pour le salut. Gardiner, Evêque de Winchester, étoit le véritable Auteur de ces Loix. Il avoit fait entendre au Roi que c'étoit le seul moyen d'empêcher qu'il ne se formât une ligue contre lui; que ce qu'il avoit aboli n'étoit pas essentiel à la Religion, & que personne de bon sens ne le regarderoit comme hérétique pendant qu'il maintien-droit ces six articles. On fit des recherches exactes pour décou-vrir ceux qui condamnoient ces six articles. Il y eut en peu de tems dans la ville de Londres, plus de 500 personnes emprison-nées. Le nombre des coupables porta le Roi à se relâcher, sur tout à la représentation du Chancelier. En 1540, on modéra la peine contre ceux qui étoient condamnés par le quatrième arti-cle, & au lieu de la mort on mit la confiscation des biens. En 1547, sous Edouard VI, la Loi des six articles fut révoquée. * *M. de Rapin-Thoyras, Hist. d'Angleterre, tome 5. p. 385. Et. tome 6. p. 23.*

LOI ORALE. Les Juifs reconnoissent deux sortes de Loi; la Loi écrite que nous avons dans l'Écriture Sainte, & la Loi orale qui n'est fondée que sur la Tradition de leurs Anciens. Ils prétendent que l'une & l'autre a été donnée à Moïse sur le Mont de Sinaï, mais qu'il n'y eut que la première qui fut écrite, que l'autre n'avoit été donnée que de bouche & qu'elle a passé de main en main d'une génération à l'autre par le moyen de leurs Anciens. Donnant donc une égale autorité à l'une & à l'autre, par cela même qu'ils les croient de même origine & également émanées de Dieu, ils se croient également obligés à les obser-ver l'une & l'autre, & vont même jusqu'à donner la préférence à l'orale; car l'écrite, disent-ils, est en plusieurs endroits obscure, imparfaite & défectueuse, & ne pourroit pas servir de règle sans l'orale, qui contenant selon eux une explication complète & parfaite de ce qui est écrit dans l'autre, supplée tout ce qui manque & en lève toutes les difficultés. Aussi n'observent-ils l'é-crite, qu'avec les modifications des gloses & des explications de l'orale. Et c'est une espèce de maxime parmi eux que l'alliance fut faite avec eux non pas sur le pié de la Loi écrite, mais sur le pié de l'orale, de sorte que par cette conduite ils anéantissent en quelque manière la première pour mettre la dernière sur le trône; & réduisant au bout du compte toute la Religion à la Tradition. Cette corruption étoit montée à un tel point parmi les Juifs du tems de Notre Seigneur qu'il leur reproche dans *S. Marc, ch. 7. v. 13*, qu'ils ont anéanti la Parole de Dieu par leurs Traditions; mais c'est bien encore pis aujourd'hui, car ils déclarent hautement & sans détour la préférence qu'ils donnent à la dernière. De là vient que nous voyons si souvent dans leurs Ecrits, „ Que les paroles des Scribes sont plus aimables que cel-les de la Loi: Que les paroles de la Loi sont tantôt de poids „ & tantôt légères, mais que celles des Scribes sont toujours „ de poids; Que les paroles des Anciens étoient de plus grand „ poids que celles des Prophètes. „ Dans toutes ces propo-sitions des Juifs, les paroles des Scribes & des Anciens sont leurs Traditions. Dans d'autres endroits ils comparent le texte sacré à de l'eau & la *Misna* ou le *Talmud*, qui contiennent leurs Tra-ditions, à du vin ou à de l'hipocras. Ailleurs la Loi écrite est du sel, mais la *Misna* & le *Talmud* sont du poivre & d'autres épice-ries délicieuses. Voilà l'idée qu'ils ont de leur Loi orale; voyons l'origine qu'ils lui donnent. En même tems, nous disent-ils, que Dieu donna la Loi à Moïse sur la montagne de Sinaï, il lui en donna aussi le Commentaire & lui ordonna d'écrire la première, mais de ne donner l'autre que de bouche, pour être conser-vée dans la mémoire des hommes, & y être transmise d'une gé-nération à l'autre par la voye de la Tradition sans Ecriture. Et de là vient qu'on appelle la première Loi, la Loi écrite & l'autre la Loi orale. Encore aujourd'hui les Juifs traitent les déter-minations & les décisions de la dernière, de Constitutions de Moïse sur le Mont-Sinaï; parce qu'ils croient aussi fermement qu'il les y reçut toutes de Dieu pendant les quarante jours qu'il y conversa avec lui, qu'ils croient qu'il y reçut l'écrite, & qu'à son retour il rapporta ces deux Loix, & les commit aux Israéli-tes de la manière qui suit. Dès qu'il fut de retour dans sa tente, il envoya quérir Aaron, & lui mit entre les mains le texte qui est la Loi écrite; ensuite il lui en donna le Commentaire de vi-ve voix dans le même ordre qu'il l'avoit reçu de Dieu: c'est là la Loi orale. Alors Aaron se leva & s'étant mis à la droite de Moïse, on fit entrer Eléazar & Ithamar ses deux fils, qui après avoir appris ces deux Loix aux piez du Prophète, comme avoit fait Aaron, se levèrent aussi à leur tour & s'allèrent asseoir l'un à la gauche de Moïse & l'autre à la droite d'Aaron. Alors les soixante & dix Anciens qui composoient le Sanhédrin ou le Grand Conseil de la nation, entrèrent, & après avoir été in-struits des deux Loix de la même manière que les précédents, ils

allèrent aussi s'asseoir dans la tente. Après ceux-ci, on fit venir tous les autres qui avoient envie de savoir la Loi de Dieu, & on la leur enseigna de la même manière. Cela fait, Moïse se retira, & Aaron répéta l'une & l'autre Loi comme il l'avoit reçue de lui, & se retira aussi. Puis Eléazar & Ithamar en firent autant & se retirèrent. Après quoi les 70 Anciens firent la même répétition au peuple qui se trouva présent: de sorte que chacun ayant ouï répéter quatre fois ces deux Loix, elles furent bien gravées dans leur mémoire. Au sortir de là ils se dispersèrent parai le peuple & communiquèrent à tous les Israélites ce qu'ils avoient appris du Prophète de Dieu. Ils écrivirent le texte, mais pour l'explication ou le Commentaire, ils ne le donnèrent aux gé-nérations suivantes, que de bouche. Le texte sacré écrit contenoit les six cens treize préceptes dans lesquels ils disent la Loi, & l'explication non écrite, avec toutes les manières & les cir-constances qu'il falloit y observer. Ils ajoutent qu'ensuite vers la fin de la quarantième année de leur sortie d'Égypte, vers le commencement de l'onzième mois (vers le milieu de notre mois de janvier) Moïse fit assembler tout le peuple, lui apprit que sa mort approchoit, & lui commanda que si quelcun avoit oublié quelque chose de ce qu'il leur avoit commis, il le vint trouver & qu'il lui répéteroit de nouveau ce qui lui étoit échappé, & lui expliqueroit les difficultés & les doutes qui pouvoit avoir sur ce qu'il leur avoit enseigné de la Loi de Dieu: Que là-dessus on s'étoit adressé à lui & que tout le reste de sa vie, c'est à dire, depuis le commencement de l'onzième mois jusqu'au sixième jour du douzième, avoit été employé à les instruire de nouveau du texte, ou de la Loi écrite & de son explication: Que ce si-xième jour il leur donna treize exemplaires de la Loi écrite, tous de sa propre main, depuis le commencement de la *Génèse* jus-qu'à la fin du *Deutéronome*, un à chaque Tribu, pour y être con-servé dans leurs générations; & le treizième aux Lévytes pour le mettre dans le Tabernacle en présence de l'Éternel: Qu'ensuite après avoir encore répété la Loi orale à Josué son successeur, il monta le septième sur la montagne de Nébo, & y mourut: Qu'a-près sa mort Josué la transmit aux Anciens qui lui succédèrent, & ceux-ci aux Prophètes, & les Prophètes de l'un à l'autre jus-qu'à Jérémie qui la délivra à Baruch, & Baruch à Efdras, qui la donna aux Membres de la grande Synagogue, dont le dernier fut Simon le Juste: Que ce dernier la mit entre les mains d'Antigone de Socho, de qui elle passa à Jofe, fils de Jehanani, & de lui à Jofe le fils de Jofefer, de là à Nathan l'Arbelleite & à Josue, le fils de Pérachiah; de ceux-ci à Juda le fils de Tabbai, & à Simon le fils de Shérach; de là à Schemajah & à Abtalion; de ces deux à Hillel, & d'Hillel à Simon son fils, que l'on croit être celui qui prit l'enfant Jésus entre ses bras quand on le présenta à Dieu dans le Temple à la purification de la Vierge sa mère: Que de Simon elle fut transmise à Gamaliel son fils, celui aux piez de qui S. Paul fut élevé, & de celui-ci à S. Simeon son fils, qui la laissa à son fils Gamaliel, & ce dernier à son fils Simeon, de qui elle passa à Rabbi Judah Haccadosh son fils, qui l'écrivit dans le livre qu'on appelle la *Misna*. Mais tout ceci n'est qu'une pure fiction, & la production de la fertile invention des Talmudistes qui n'a nul fondement dans l'Écriture, ni dans aucune au-tre Hitoire de quelque poids. Mais parce que les Juifs en ont fait un article de leur foi & qu'ils croient aussi fermement que leurs Traditions sont émanées de Dieu de la manière dont je viens de le dire, qu'ils croient la parole de Dieu écrite, & qu'ils ont réduit toute leur Religion à ces Traditions, il n'y a pas moyen d'entendre cette Religion sans cela. * *Prideaux, Hist. des Juifs, Et. tome 2. p. 122. Et.*

LOJA, en Latin *Loxa*, petite ville d'Espagne, située sur le Xenil, dans le Royaume de Grenade, à six lieues au dessous de la ville de ce nom, aux piez des montagnes, qui ont de très-bons pâturages pour les brebis. Loja est en quelque considéra-tion à cause de son chanvre & de ses laines. * *Maty, Dict. Géogr. Voyez aussi LOXA.*

LOJA, petite ville du Royaume du Pérou dans l'Amérique méridionale, dans la province de Quito, & à quatre-vingt-cinq lieues de la ville de ce nom vers le midi. * *Maty, Dict. Géogr. Voyez aussi LOXA.*

LOING, en Latin *Lupis*, rivière du Gâtinois en France. Elle baigne Châtillon sur Loing, Montargis, Château-Landon, Nemours, & se décharge dans la Seine entre Melun & Monte-reau-faut-Yonne. * *Maty, Dict. Géogr.*

LOJOWOGROD, *Lojowogrodum*, petite ville de la Basse Volhynie en Pologne, située sur le Boryphène, aux confins de la Lithuanie, environ à vingt-trois lieues de Kiowic vers le nord. * *Maty, Dict. Géogr.*

LOIR, en Latin *Lodius*, rivière de France, qui naît dans le Perche, à pour source les étangs de l'Abbaté du Loir. Elle passe à Illiers, à Châteaudun, à Cloye, à Vendôme, à Lavardin, à Montoire, au Vau-du-Loir, à Château-du-Loir, au Lu-de, à la Flèche, à Duretal, & se perd dans la Sarthe à Briolé, demi-lieu au dessus de l'Isle de Saint-Aubin. On pourroit la rendre navigable depuis Vendôme.

LOIR (Nicolas) Peintre natif de Paris, fils d'un habile Or-fèvre, ne manquoit pas de génie pour inventer, ni de force pour exécuter. Il n'y avoit néanmoins rien en cela qui passât le Pein-tre ordinaire. On n'y remarque ni finesse de pensée, ni caractè-re particulier qui eût quelque élévation. Il avoit un bon goût de dessin, de la propriété & de la facilité dans ce qu'il faisoit; & sans se donner le tems de digérer ses pensées, à peine les avoit-il produites qu'il les exécutoit, souvent même en discou-rant avec le monde, par la grande habitude qu'il s'étoit acquise, & par l'heureuse mémoire des choses qu'il avoit vues en Italie. Il ne demouroit court sur aucun sujet, & faisoit également bien les figures, le paysage, l'architecture & les ornemens. On voit à Paris quantité de ses Ouvrages, tant publics que particuliers, plu-

plusieurs galeries & appartemens, & entre autres pour le Roi dans le Palais des Tuileries. Il mourut en 1679, âgé de 55 ans, étant pour lors Professeur en l'Académie de Peinture. * De Plies, *Abriégé de la Vie des Peintres*.

LOIRE, en Latin *Ligeris*, la plus grande rivière de France, a sa source dans une montagne des Cévennes qu'on nomme le *Mont-Gerbier de Joux*. Elle partage le Royaume en deux parties presque égales, & passe près du Puy-en-Velay, à Montbrison, à Roanne, où elle commence de porter bateau, puis elle arrose Nevers, la Charité, Sully, Gien, Gergeau, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Saumur, le Pont-de-Cé, & se jette dans la mer près de Nantes en Bretagne. Son cours est de près de deux cens lieues; elle est navigable l'espace de cent soixante lieues, & reçoit immédiatement ou médiatement 112 rivières, dont les principales sont, le Lignon, l'Allier, le Loiret, le Cher, l'Indre, la Vienne, le Maine ou la Mayenne. * *Papire Masson, Description, Flamin. Gallia. César. Plin. Tibulle, l. 1. Eleg. 8.*

LOIRET, en Latin *Ligeris*, petite rivière de France, qui coule dans l'Orléanois propre, baigne Olivet, ou S. Martin de Loiret, & se décharge dans la Loire du côté du midi, à une lieue & demie au dessus d'Orléans. Cette rivière a cela de remarquable, qu'encre que son cours soit fort court, & seulement de deux lieues, elle est navigable presque jusqu'à sa source. On observe qu'elle ne gèle jamais: on la passe sur deux ponts de pierre, à Olivet, & à Saint-Mesmin. * *Maty, Dict. Geogr.*

LOIS, *Litr*, ayeule de Timothée, Disciple de S. Paul, de laquelle cet Apôtre loue la foi. * *II. Timothée, ch. 1. v. 5.*

LOIS, ville. Voyez LOYTTZ.

LOISEL (Antoine) d'une famille ancienne de la ville de Beauvais: elle a produit des personnes de grand mérite. *Jean Loisel*, dit *Aois*, fut Médecin des Rois Louis XII & François I. *Antoine Loisel*, né à Beauvais au mois de février 1536, de *Jean Loisel* & de *Catherine d'Auvergne*, étudia à Paris dans le Collège de Prêtres, sous Pierre la Ramée, dit *Ramus*, qui le fit exécuteur de son testament. Depuis il étudia en Droit à Toulouse & à Bourges, sous le célèbre Jacques Cujas, qui lui donna beaucoup de part dans son amitié, & qui parle très-souvent de lui avec éloge. Dans la suite il s'établit à Paris, où il se distingua tellement entre les plus habiles Avocats de son tems, que *Bastide du Ménil*, Avocat du Roi, lui procura la charge de Substitut, & lui fit épouser une de ses nièces, nommée *Marie Goulas*, qu'il élevait dans sa maison comme sa propre fille. L'an 1581, on lui donna la charge d'Avocat du Roi dans la Chambre de Justice de Gouenne. Il publia depuis huit Discours qu'il avoit prononcés en cette occasion, & que nous avons sous le titre de la *Gauienne de M. Antoine Loisel*. Il fut employé encore l'an 1594, au rétablissement du Parlement de Paris, & fut Conseiller au Trésor. Loisel fut lié d'amitié avec divers grands hommes de son tems, entre lesquels il fut de nommer le Président de Thou, le Chancelier de l'Hôpital, Pierre Pithou, Claude du Puy, & Scévole de Sainte-Marthe, qui parlent de lui avec éloge. Outre les Ouvrages dont nous avons parlé, nous avons de lui le Dialogue des Avocats du Parlement de Paris; les Règles du Droit François; les Mémoires de Beauvais, &c. Il mourut à Paris le Lundi vingt-quatrième avril de l'an mille six cens dix-sept, âgé de 81 ans. L'aîné de ses fils, nommé *Antoine Loisel*, Conseiller au Parlement de Paris, Gendre du Président Bailli, mourut en 1610, & laissa un fils de même nom, aussi Conseiller au même Parlement. Le second de ses fils fut le célèbre *Guy Loisel*, Conseiller-Clerc au même Parlement, Chanoine de Paris, puis de Beauvais, Prieur de la Chaize, & l'un des plus illustres Magistrats de son tems, qui mourut le 20 décembre 1631, âgé de 60 ans. * *Consultez leur Vie*, écrite par M. Joly, Chanoine & Chantre de l'Eglise de Paris, dont *Antoine Loisel*, Avocat, étoit l'ayeul maternel. Cette Vie, qui est fort curieuse, se trouve au devant des divers Opuscules, tirez des Mémoires de M. Antoine Loisel.

LOIZ, ville. Voyez LOYTTZ.

LOK. LOL. LOM.

LOKEMAN (Pierre) étoit de Boisleduc dans le Brabant Hollandois, où il fut Curé, & florissoit en 1622. Il est l'Auteur d'un Poème en vers Elégiaques, qui a pour titre, *Deus, Omnia, Trinus*. Il est mort en 1633, âgé de 53 ans. * *Valère André, Biblioth. Belgica, p. 746. König, Biblioth. Petrus & Nover.*

LOKET, ville. Voyez ELLEBOGEN.

LOKHORST. Voyez LOCKHORST.

LOLADA, Royaume des Indes compris dans l'Isle de Gilolo, en Latin *Lolada regnum*. Celui qui le gouvernoit autrefois étoit le plus puissant de toutes ces mers; mais il en est devenu le plus foible, par les conquêtes que les Rois de Ternate & de Tidor ont faites dans les contrées où il commandoit. Ce Royaume a pris son nom de sa ville capitale, que l'on appelle aussi *Lolada*. * *Daviry, Isle de Gilolo. Th. Corneille, Dict. Geogr.*

LOLHARD WALTER, Hérétique, Chef des Lolhards, étoit Anglois, selon Pratéole, & avoit enseigné la doctrine de Wiclef; mais il est sûr, comme Sandère, Géhébrard, & Sponde le disent, que Lolhard prêchoit en Allemagne vers l'an 1315, les erreurs qu'il avoit tirées de celles des Pétroufiens & Henriens. Ses Sectateurs disent que Lucifer & ses compagnons étoient demeurés à tort & que Michel & les bons Anges méritoient bien mieux cette peine; ajoutant d'infâmes blasphèmes contre la sainte Vierge; & soutenant que Dieu ne punit point les fautes qu'on commet ici-bas. Les Auteurs disent, à ce sujet, qu'une fille de cette malheureuse Secte, condamnée au feu, & interrogée si elle étoit vierge, répondit qu'elle étoit sur la terre, mais non pas sous la terre. Ils en-

seignoient encore que la Messe, le Batême & l'Extrême-Onction, étoient inutiles, improuvant la Pénitence, & refusant de se soumettre aux Puissances ecclésiastiques & aux séculières. Lolhard fut brûlé à Cologne l'an 1422. * *Hocleime, de Gest. Pont. Londin. c. 31. Pratéole, V. Lob. Sandère, Hier. 163. Trithème & Géhébrard, in Chron. Sponde, A. C. 1315. n. 5. Lolhard, dit M. Bafnage, après avoir enseigné avec beaucoup de zèle en Piémont, passa en Angleterre, où ses Disciples furent nombreux & appelés de son nom *Lolhards*. Les Wicléites furent aussi nommés *Lolhards*. Ils se séparèrent de l'Eglise Romaine en 1389, & se choisirent des Prêtres pour célébrer parmi eux le service divin. En 1395, les efforts que les Lolhards avoient faits en l'absence du Roi pour faire approuver leur doctrine par le Parlement, engagèrent les Evêques à prendre des mesures plus efficaces pour les détruire. Mais comme les Lolhards se sentoient appuyés d'un nombre infini de personnes qui avoient embrassé leur doctrine, ils présentèrent une rémontrance à la Chambre des Communes qui renfermoit ces douze articles. 1. Que dès que l'Eglise Anglicane avoit fait un mauvais usage de son temporel, la foi & la charité avoient commencé à disparaître; 2. Que la Prêtrise dérivée de Rome, telle qu'elle étoit en Angleterre, & qui se prétendoit supérieure aux Anges, n'étoit pas celle que Jésus-Christ avoit établie par le moyen des Apôtres; 3. Que la Loi du célibat étoit cause d'une infinité d'irrégularités & de scandales dans l'Eglise; 4. Que la doctrine de la Transsubstantiation faisoit tomber la plus grande partie de la Chrétienté dans l'idolâtrie; 5. Que les exorcismes, les bénédictions de l'eau, du pain, de l'huile, des pierres des Autels, des Eglises, des vêtements des Prêtres, les mitres, les croixes, les bâtons de pèlerins, tenoient plus de la Nécromancie que de la Religion; 6. Que c'étoit une grande faute de joindre dans une même personne les charges ecclésiastiques & civiles; 7. Que les prières pour les Morts, dans lesquelles on présentait certaines personnes à d'autres, n'étoient pas conformes à la charité prescrite par l'Evangile; 8. Que les pèlerinages & les offrandes faites aux images des Saints, & aux croix, & principalement les peintures par lesquelles on prétendoit représenter la très-sainte Trinité, étoient une espèce d'idolâtrie; 9. Que la Confession auriculaire ne servoit qu'à donner de l'orgueil aux Prêtres, & qu'en leur faisant connoître les secrets de leurs pénitens, elle leur donnoit occasion de commettre beaucoup de péchés, & d'entrer dans plusieurs intrigues scandaleuses; 10. Qu'ôter la vie à quelqu'un, soit à la guerre, soit par la voye de la Justice, étoit contraire à l'Evangile qui est une économie de grâce; 11. Que le vœu de chasteté fait par les femmes, donnoit occasion à une infinité de désordres, & causoit la mort à beaucoup d'enfants sans Batême, ou même avant leur naissance; 12. Qu'il seroit nécessaire de bannir de la société civile, tous les métiers inutiles qui ne font qu'entretenir le luxe & l'orgueil. Tous ces articles étoient appuyés de preuves. Cette rémontrance alarma tellement le Clergé qu'il députa incessamment au Roi Archevêque d'York & l'Evêque de Londres, pour le supplier de retourner incessamment en Angleterre, afin de remédier au mal qui menaçoit l'Eglise. Quelque tems après *Thomas Arundel*, Archevêque de Cantorbéry fit assembler à Londres un Synode qui condamna dix-huit propositions extraites d'un livre de Wiclef, intitulé *Triologus*. En 1410, sous le règne de Henri IV, les Lolhards étoient si appuyés dans la Chambre des Communes qu'elle présenta une adresse au Roi en faveur des Wicléites, pour demander que l'Acte passé contre eux la septième année de ce règne, fût révoqué, ou du moins mitigé autant qu'il seroit possible. Le Roi écouta si peu favorablement cette adresse qu'il fit brûler un Lolhard nommé *Thomas Baddy*. Dès le commencement du règne de Henri V, en 1413, le Clergé convoqué sous la présidence de *Thomas Arundel*, chercha les moyens les plus efficaces de détruire les Lolhards & sur tout *Jean Oldcastle*, Baron de Cobham leur Auteur, domestique du Roi, & fort estimé du Prince. L'Archevêque, chargé de parler au Roi, lui dit qu'il n'y avoit que le fer & le feu qui fussent capables d'extirper l'hérésie. Le Roi lui répondit qu'il ne pouvoit approuver qu'on employât la rigueur pour ramener les Hérétiques, & autant plus que l'expérience avoit trop souvent fait voir, que cette voye pouvoit faire autant d'effet contre la vérité que contre l'erreur. Cependant on fit une proclamation pour défendre aux Lolhards leurs conventicules, & à tous les autres Sujets d'assister à leurs prédications. Ils ne discontinuèrent pas néanmoins de s'assembler, mais en secret, & à la campagne. On rapporta au Roi, en 1414, qu'*Oldcastle*, qui s'étoit évadé de la Cour, étoit à S. Gilles avec vingt mille hommes de sa Secte & qu'il y avoit une conspiration contre le Roi. Le Roi y alla & n'y trouva que quatre-vingt ou cent personnes dont vingt furent tués sur la place & soixante arrêtés. Quelques uns intimidés confessèrent tout ce qu'on voulut. La même année le Parlement fit contre les Lolhards un nouveau règlement qui portoit: „ que tous les Magistrats du Royaume depuis le Grand-Chancelier, jusqu'au moindre de „ ceux qui avoient quelque inspection sur le peuple, & généralement tous ceux qui exerçoient quelque emploi public, prêteront serment qu'ils feront tous leurs efforts pour extirper „ miner les Hérétiques, & qu'ils assisteront les Evêques dans „ l'exécution de ce dessein. „ Dès lors les Lolhards furent violemment persécutés. Plusieurs furent brûlés vifs, quelques uns sortirent du Royaume, & d'autres abjurèrent leur Religion pour éviter les supplices. * *M. De Rapin-Thoyras, Histoire d'Angleterre, Epe. tome 3. p. 308. Epe. Bafnage, Hist. de la Religion des Eglis. Réf. tome 2. p. 109. Voyez WICLEF.**

LOLLEN, LELLEN, petite ville de la Livadie dans la Grèce, située près de la source du Céphiso, est l'ancienne *Lilias*, que quelques uns mettoient dans la Doride, & d'autres dans la Phocide. * *Maty, Dict. Geogr.*

LOLLIA PAULINA. Voyez PAULINA (Lollia)

L O L L I E N, Sophiste d'Ephèse, & Disciple d'un Assyrien nommé *Isoë*, vivoit sous l'Empire d'Adrien, dans le second siècle. Il composa divers Ouvrages, comme nous l'apprenons de Suidas, de Simler, in *Epi. Biblioth. Gesneriana*, &c.

L O L L I E N, Tyran des Gaules, suivant Pollion, qui assure qu'il se revolta contre Postume. On produit quelques médailles où il est appelé *Spiritus Servilius Lollianus*; mais ceux qui les produisent sont suspects, & on a d'autres médailles d'un Lollien Tyran, qui paroît être le même que Lollien de Pollion. Voyez ce qu'on en dit à son article, & consultez le recueil de médailles du P. Banduri.

* **L O L L I E N**, *Marcus*, Gouverneur de Rome en 342 sous Constantin, & Consul en 355. *Julius Firmicus* lui dédia son Ouvrage Astronomique, sous Constantin. & nous apprend diverses particularitez de lui, dans sa Préface. Voyez aussi Ammien Marcellin, l. 16, & la *Prosopographie du Code Théodosien* par Jacques Godefroy.

L O L L I U S (Marcus) Consul Romain, sous l'Empire d'Auguste, étoit meilleur déclamateur que bon guerrier. Il fut vaincu en Allemagne, & cette défaite est connue dans l'Histoire sous le nom de *Lolliana clades*. On le mit ensuite en qualité de Lieutenant Général, mais en effet comme Gouverneur auprès de Caius, que l'on envoyoit en Orient, avec une puissante armée, l'an de Rome 753, & l'année qui précéda la naissance de Jesus Christ. Ce jeune Prince instruit de la lâcheté de Lollius, qui tiroit des présens de tous les Rois pour s'enrichir, l'accusa auprès de l'Empereur. Quelque tems après, Lollius mourut de poison, laissant de grands biens à sa petite-fille, Lollia Paulina.

* Dion, l. 54. Plin. l. 9. c. 33. Tacite, *Annal.* l. 3. c. 48.

L O L L I U S, dit **U R B I C U S**, Historien Latin, est cité par Lampridius, qui dit dans la Vie de Diadumène, que ce Lollius, surnommé *Urbicus*, avoit écrit une Histoire de son tems. Jules Capitolin fait mention d'un homme de ce nom dans la Vie d'Antonin le Pieux.

L O L L I U S, connu sous le nom d'ALBERTO LOLLIO, Poëte & Orateur de Ferrare dans le XVI^e siècle, composa divers Ouvrages ingénieux, comme des lettres; *La virtù di gli Academici passati; Nobile Creanza de'; &c.; Orazioni; L'Arcano; &c.*

* Consultez la première partie du *Thésaur des Hommes de Lettres*, de l'Abbé Ghillini.

L O L O D A. Voyez **L O L A D A**.

L O M A G N E, petit pais de la Gascogne, en France, entre l'Armagnac, le Comté de Gaure & la Garonne, qui le sépare de l'Agenois. Le bourg de Vic en est le lieu principal. * *Marty, Diç. Géogr.*

L O M A Z Z I (Jean-Paul) né à Milan l'an 1558, se rendit habile dans la Peinture & dans les Belles Lettres; & y auroit fait de plus grands progrès, s'il n'eût perdu la vue à la fleur de son âge. Il souffrit avec beaucoup de confiance ce malheur que Cardan lui avoit prédit, & ne laissa pas de composer divers Ouvrages ingénieux en prose & en vers, comme, un Traité de la Peinture en sept livres, qu'il dédia à Charles-Emmanuel Duc de Savoie; des Poësies diverses, &c.

* **L O M B A R D** (Charles) Jésuite de Sicile, né à Palerme le troisième octobre 1633, enseigna dans cette ville les Humanitez & la Philosophie, & à Syracuse la Théologie. Il mourut à Palerme le 14 avril 1665. On a de lui, *Decas Philosophica, seu Concusiones ex decem Prædicamentis.* * *Gr. Diç. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* **L O M B A R D** (Jérôme) Sicilien, célèbre Musicien, florissoit vers l'an 1600. Il publia *Infuli Lami, Madrigali a 5 voci di diversi Autori Siciliani.* * *Gr. Diç. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

L O M B A R D. Cherchez **D I D I E R L O M B A R D**, & **P I E R R E L O M B A R D**.

L O M B A R D (Etienne de) Sieur du Trouillas. Cherchez **T R O U I L L A S**.

L O M B A R D D E S I R I C H O. Cherchez **L O B A R D**.

L O M B A R D (Le Droit) est le Droit que les Lombards établirent parmi eux. Dans les commencemens leurs Loix n'étoient pas écrites, mais lorsque dans le sixième siècle ils se tournèrent du côté de l'Italie sous Alboin leur Chef, & qu'ils établirent un Royaume particulier dans la partie supérieure de l'Italie, Rothaire leur Roi fit mettre par écrit leurs Loix en 640, & les publia sous le titre d'*Edit*. Grimoaldé, Luitprand, Rachise, & Aistulphe, tous Rois Lombards, y ajoutèrent depuis plusieurs articles. Les Rois Lombards usèrent néanmoins d'une fort grande modération & n'obligèrent pas leurs Sujets Romains à suivre leurs Loix; mais ils leur laissèrent le choix de s'y soumettre ou non, comme cela paroît par la *Constitution de Luitprand*, l. 1. *Cod. Longob. tit. 39. l. 11.* Charlemagne s'étant assujéti le Royaume des Lombards, laissa leurs Loix en leur entière vigueur & y en ajouta quelques autres. D'autres Empereurs & Rois Allemands en ont fait autant, comme, Louis, Lothaire, Pepin, Guïdon & Othon. La *Constitution de Lothaire*, l. 2. c. 51, est sur tout remarquable, parce qu'elle donnoit à chacun la liberté de se déclarer s'il vouloit vivre & être jugé selon les Loix ou Romaines, ou Lombardes, ou Saliques. Ce choix des Loix dura jusques à Lothaire le Saxon. On a fait une collection de ces Loix anciennes & nouvelles des Lombards, divisée en trois livres & subdivisée en plusieurs titres, que les anciens Glossateurs citent sous le titre de *Lombarda*; mais il est très-incertain par qui & en quel tems cette collection a été faite. Quelques-uns l'attribuent à Charlemagne, mais ce sentiment n'a pas besoin d'être réfuté. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il faut que cette collection ait été faite vers le milieu du douzième siècle, parce que le Droit Lombard, l. 1. titre 10. l. 1. titre 22. 58, se fonde sur la *Lombarda*. Charles Cottus le Sicilien, qui fut Disciple de Placentin, & qui vécut au commencement du douzième siècle a écrit des Commentaires là-dessus. Goldaste a inséré ce livre dans

ses *Consuetudines & Leges Imperiales*, & Lindenbrogé lui a aussi donné place dans son *Codex Legum antiquarum*. Les Glossateurs lui défèrent beaucoup, & la plupart d'entre eux le regardent comme authentique, tellement qu'on le peut alléguer selon eux pour la décision des procès; mais sans doute que cela ne doit s'entendre que de l'Italie. * *Paulus Warnefrid*, l. 4. c. 49, l. 5. c. 33. *Signonius, de Regno Italia*, l. 2. §. 3. Goldaste in *Prolegom. ad Consuetud. Lindenbrogii*, in *Prolegom. ad Cod. LL. Antiq.* Gryphiander, de *Weichbild*, c. 42. 41. *Conringius, de Juris Germanici Origine*, c. 11. 12. *Diç. Alemann.*

L O M B A R D (Le Droit Feudal) se divise en deux livres. Les titres qui suivent le 72 du second livre s'appellent *Capitula extraordinaria*, parce qu'ils y ont seulement été ajoutés dans les tems postérieurs, & qu'on ne les trouve pas dans les plus anciens Manuscrits. Cujas divise ce Droit en cinq livres, mais cette division, quoique meilleure que l'ancienne n'a pas été reçue dans les citations. Cette collection a été faite du tems de Frédéric I, & d'autorité privée. On croit communément qu'elle est l'Ouvrage de Gerhard Niger & d'Orbert de Orto, autrement dit *Capogissus*, qui furent en même tems Consuls à Milan. Quoique ce sentiment ne soit pas tout à fait à rejeter, l'examen de l'Ouvrage lui-même fait voir clairement qu'il ne peut pas être sorti des mains de ces deux seules personnes, mais que d'autres y ont ajouté en divers endroits. Ce qu'il y a de certain, c'est que cet Ouvrage contient une partie du Droit Feudal des Lombards, qui fut encore observé en Italie depuis la destruction de leur Royaume. Hugolin ayant ajouté ce livre du tems de Frédéric II, aux *Nouvelles de Justinien*, & en ayant fait la dixième collation, il arriva que non seulement ce livre acquit une grande autorité en Italie dont les Savans le commentèrent à l'envi; mais qu'aussi, vers la fin du XV^e siècle, il s'introduisit en Allemagne comme un appendice du Droit de Justinien & que depuis ce tems-là il y fut regardé comme un Droit Coutumier dans les fiefs. Il faut cependant remarquer qu'on ne l'a regardé que comme un Supplément du Droit Feudal d'Allemagne. * *Alvarottus, in Proem. recd. Gentilis, de Juris Jur. Civ. c. 8.* *Panciroile*, l. 2. c. 14. *Conringius, de Juris Germanici Origine*, c. 32. *Bitchius, in Proem. Comm. ad Consuetud. Feud.* *Struvii Synagoga Jur. Feud.* c. 1. *app. 7. n. 4.* *Stryk, in Prolegom. Jur. c. 7. Diç. Alemann.*

L O M B A R D I E, pais d'Italie, ainsi nommée des Lombards qui y établirent leur Royaume, contenoit la plus grande partie de la Gaule Cisalpine des Anciens, & est divisée en supérieure & inférieure. La première contient le Piémont, le Duché de Milan & le Montferrat. La Lombardie inférieure contient les Duchez de Mantoue, de Modène, de Parme & de Ferrare; les territoires de Padoue, de Bresse, de Crémone, de Vicence, de Vérone & de Bergame, qui appartiennent aux Vénitiens; & celui de Bologne, dépendant du saint Siège. Les autres divisent ce pais en Lombardie de deça le Pô; *Gallia Togata*, ou comme disent les Italiens, *Lombardia di qua dal Pô*; & en celle de delà le Pô, *Italia Transpadana* ou *Lombardia di là dal Po*. La première est aussi dite *Emilie*, & contient les Etats de Parme & de Modène, le Montferrat, Ferrare, & une partie du Piémont. L'autre comprend les Duchez de Milan & de Mantoue, & l'autre partie du Piémont, avec les Terres des Vénitiens. Cette partie de l'Italie est très-féconde & très-belle. Ceux qui l'habitèrent & qui lui donnèrent leur nom, étoient les anciens Winiles, qui furent depuis appelés *Lombards, Langobardi & Longobardi*, lorsqu'ils demeureroient encore dans la Scandinavie, dans la Poméranie & dans les autres provinces plus septentrionales de l'ancienne Germanie. Les Auteurs nous assurent sur la foi de Prosper, que les Lombards qui avoient perdu leurs Ducs, choisirent l'an 389, pour Roi, ANGELMOND, fils du Duc *Am*, lequel après 34 ans de règne, eut pour successeur LAMISSE, qu'il avoit eu d'une Concubine. Sous le règne de BALDATE l'an 548, Justinien donna la ville des Noriques & plusieurs places dans la Pannonie aux Lombards, qui servirent avec valeur contre Totila. L'an 568, ils passèrent en Italie sous la conduite d'ALBOIN leur Roi, que NARIS y avoit appelé. Alboin emporta Pavie, après un siège de trois ans, & fut proclamé Roi d'Italie par son armée l'an 571. CLEPHIS lui succéda, & après Cléphis, les Lombards furent gouvernez par trente Ducs pendant dix ans, jusques en 586, qu'AUTHARIS fut salué Roi. Il eut divers successeurs jusques à DIDIER, dernier Roi, que Charlemagne déthrona. Ainsi le Royaume des Lombards fut aboli en Italie l'an 774, c'est à dire, 206 ans depuis l'arrivée d'Alboin. ROÛGAUD, Duc de Frioul, voulut ensuite se faire reconnoître Roi des Lombards; mais il perdit la vie & ses troupes dans cette entreprise. On trouvera quantité de choses concernant l'origine, les coutumes & les Loix des Lombards, qui ont les premiers introduit le Droit Feudal, dans un livre intitulé, *Pauli Hachenbergi Germania Media*. On y apprendra qu'ils n'ont pas été nommez *Longobardi*, parce qu'ils portoient la barbe longue; mais à cause de leurs longues perusses qu'ils nommoient *Bardes*. * *Almoïn, de Gestis Francorum*. *Paul Diacre, de Rebus Longob. Prosper & Marcellin, in Chron.* *Signonius, de Regno Ital.* *Volaterran, Géogr. l. 7.* *Lazius, de Migrat. Gentium*, l. 12. *Léandre Alberti, Deser. Ital.* *Cluvier & Mériula, Deseript. Ital.*

S U C C E S S I O N C H R O N O L O G I Q U E des Ducs & des Rois des LOMBARDS.

A N C I E N S D U C S.

L'an 389.	Angelmond régna	34. ans.
	Lamisse,	
	Zeth ou Leth,	
	Gildadoch ou Kuldioch,	
	Gedeoch,	
	Glaïfo,	

Dado Adeline ou Bachon,
Wachon, fils de Zachilon,
Vaitaire ou Vautier,
526. Andouin,
Baldate, 18. ans.

ROIS DES LOMBARDS.

L'an 568. Alboin régna	6. ans.	
574. Clévis ou Cléphis ou Cléfe,	18. mois.	
576. Les trente Ducs, durant	10. ans.	
586. Autaris ou Antariche,	5.	
591. Theudelinde,	1.	
592. Agilulfe,	24.	
616. Adalwalde,	10.	
626. Arifoide ou Ariwalde,	12.	
638. Rotharis,	15.	
653. Rodoald,	4.	
657. Aripert ou Aribert I,	5.	
663. Grimoald,	9.	
Garibald,		3. mois.
673. Pertharit ou Partheric,	16.	
689. Cunibert,	12.	
701. Luitbert,		8. mois.
701. Raginbert, Duc de Turin,		3. mois.
702. Aripert II,	10. ou 11. mois.	
712. Ansprand ou Ansprand,		3. mois.
713. Luitprand,	31.	
744. Ruchis, Duc de Frioul,	5. ou 6. mois.	
750. Aridulfe,	7.	
756. Didier,	18.	

* Voyez C. Sigonius, de Regno Italia.

* L O M B A R D I N (Paul) de l'Ordre de S. François, naquit à Trapano le 26 juillet 1666. Après s'être diligemment appliqué à la Philosophie & à la Théologie, il alla à Rome, où il se mit à enseigner, & où il se fit recevoir Docteur. Il passa pour un des plus sublimes Esprits de son Ordre. Il étoit fort versé dans la lecture de l'Ecriture Sainte & des Pères. Son mérite lui procura dans son Ordre des emplois honorables, & il fut trois fois Procureur général. Il traduisit de François en Italien le livre qui a pour titre *Reflexions morales sur l'Histoire du Vieux & du Nouveau Testament* de M. de Royaumont. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

L O M B A R D O. Voyez CASTEL - L O M B A R D O.

L O M B E R S. Voyez L O M B E Z.

L O M B E R T (Pierre) fi connu par ses Traductions, étoit de Paris, & fut Avocat au Parlement. Il fut uni à Mrs de Port-Royal, & demeura quelque tems dans cette maison. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, & de mœurs excellentes. Sensible à la piété, il auroit voulu la voir régner dans tous les cœurs, & ce fut pour l'inspirer aux autres qu'il s'appliqua à traduire en François plusieurs Ouvrages des Pères de l'Eglise, & de quelques Auteurs qui ont le mieux écrit sur la piété. La plus connue des Traductions qu'il donna, est celle de tous les Ouvrages de saint Cyprien, Evêque & Martyr. Cette Traduction parut en deux volumes in quarto, à Paris en 1672. On y trouve aussi une nouvelle Vie du saint Martyr, & des Remarques utiles sur ses Oeuvres. La Chronologie des lettres est due en partie au célèbre M. Antoine le Maître, qui la communiqua à M. Lombert. Cette Traduction des Ouvrages de saint Cyprien étant devenue fort rare, on la réimprima à Rouen en 1716, aussi en deux volumes in quarto. Avant cet Ouvrage M. Lombert avoit donné en 1670, une Traduction de l'explication du Cantique des Cantiques par saint Bernard, à Paris. En 1681, il donna une Traduction de la Guide du Ciel écrite en Latin par le Cardinal Bona; & en 1683, une Traduction des Commentaires de saint Augustin sur le Sermon de Notre-Seigneur sur la montagne. Cette Traduction a été réimprimée en 1701. Il avoit entrepris avant ce tems-là une Traduction du grand & savant Ouvrage de saint Augustin, intitulé, *La Cité de Dieu*. Gentien Hervet avoit déjà traduit cet Ouvrage. Mrs Cérifier & Giry de l'Académie Française avoient fait la même chose, si ce n'est que M. Giry n'avoit traduit que les dix premiers livres. M. Lombert a traduit les vingt-deux livres, a revu le texte par plusieurs anciens Manuscrits, & a joint à sa Traduction, qui est fidèle & élégante, des Remarques & des Notes qui contiennent quantité de corrections importantes du texte Latin. Cet Ouvrage a paru en 1675, à Paris en deux volumes, in octavo, & a été réimprimé de même en 1693. M. Lombert est mort vers l'an 1710.

L O M B E Z sur la Séve, ville de Gascogne, avec Evêché suffragant de Toulouse, est la *Lombardia* ou *Lumbaria* des Latins. L'ancienne Abbaie de Notre-Dame, de l'Ordre de saint Augustin, fut érigée en cathédrale l'an 1317, par le Pape Jean XXI, qui nomma Arnoul-Roger de Cominges pour en être le premier Evêque. La ville au delà de la Garonne est du ressort du Parlement de Toulouse. * Du Chêne, *Antiquit. des Villes de France*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

CONCILE DE L O M B E Z.

Roger de Hovédén & quelques autres, parlent de ce Concile, où plusieurs Evêques assemblés avec Giraud d'Albi, excommuniés les Hérétiques Albigeois, dits *Bons-Hommes* & *Bonofes*. * Roger, *Annal. partie 2. p. 555*. Guillaume de Puy-Laurens, in *Chron. Conciler*, tome 11.

L O M B I E R. Voyez L U M B I E R.

L O M B R O S O (Jacob) a publié une Bible Hébraïque, im-

primée à Venise l'an 1639, & fort estimée des Juifs Espagnols & de ceux qui sont dans le Levant, à cause des petites Notes littérales qui y sont jointes, auxquelles il ajoute ordinairement en Langue Espagnole, qu'il écrit néanmoins en Hébreu l'explication des mots Hébreux les plus difficiles. Cet Auteur est judicieux dans le choix qu'il fait des interprétations; & son livre a cela de commode, qu'on y voit tout d'un coup l'explication Grammaticale de ce qu'il y a de plus embarrassant dans l'Ecriture-Sainte. * *Mémoires Savans.*

* L O M E J E R (Jean) a fait un Traité Historique & Critique des plus célèbres Bibliothèques anciennes & modernes, ayant fait remonter les choses jusques à leur première origine. On ne disconvient pas qu'il n'ait beaucoup pris des autres, & qu'il ne dise aussi des choses inutiles & incertaines; mais au reste c'est le plus considérable de ceux qui se font exercés sur ce sujet. Ce Traité fut imprimé à Zutphen en 1669, in douze. * Baillet, *Jugement des Savans, &c. tome 2. partie 1. p. 239. n. 12.* édit. d'Amsterdam 1725.

L O M E L L I N I, l'une des 28 familles nobles de Gènes, a produit de grands hommes. JACQUES Lomellini fut Doge de la République l'an 1625. JEAN-JÉRÔME Lomellini, Archevêque de Raguse, eut beaucoup de part en l'estime du Pape Jules II. JEAN-JÉRÔME Lomellini, né l'an 1607, exerça divers emplois sous le Pontificat d'Urbain VIII, fut fait Cardinal l'an 1652, par Innocent X, & Légat de Bologne, & mourut le cinquième avril 1659. * Foglieta, in *Elog. Genensf. Giustiniani, Scritt. della Liguria*. Galeazzo Gualdo Priorato, *Scena d'Hum. Illust. d'Ital.*

L O M E L L I N I (Benolt) Cardinal, né à Gènes l'an 1517, s'avança dans les Lettres; & étant allé à Rome, il se fit estimer en cette Cour. Il fut fait Cardinal 1565, par le Pape Pie IV, qui l'avoit employé en diverses occasions. Depuis, il fut Légat de la Campagne de Rome, & mourut le sixième juillet 1579 en cette ville, où il fut enterré dans l'église de saint Grégoire. * Foglieta, in *Elog. Genensf. Petrarcellario*. Aubéry.

L O M E N I E (Antoine de) Seigneur de la Ville-aux-Clercs, Secrétaire d'Etat, étoit fils de MARTIAL, Seigneur de Versailles, Greffier du Conseil, qui fut tué à la saint Barthélemy à Paris l'an 1572, & de Jacqueline Pinault. Le Roi de Navarre, qui fut depuis Henri IV, avoit toujours estimé le zèle & la fidélité de Martial de Loménie, & voulut avoir auprès de lui son fils. Lorsqu'il se fut rendu capable des grandes affaires, il le fit Secrétaire de ses Commandemens, & se servit de lui en cette qualité, pendant les guerres de la Ligue; & après être parvenu à la Couronne, il le fit Secrétaire de son Cabinet. Ce Prince l'employa en diverses négociations; & Loménie étoit en chemin pour en conclure une, lorsqu'il fut arrêté prisonnier par ceux de la Ligue, & conduit à Pontoise l'an 1591. Il fit servir sa captivité aux intérêts du Roi, par les conférences qu'il eut pour la paix, avec M. de Villeroi, alors Gouverneur de Pontoise. Elle se conclut heureusement. Henri le Grand l'envoya Ambassadeur extraordinaire en Angleterre l'an 1595, & l'honora l'an 1606 de la charge de Secrétaire d'Etat, qu'il exerça avec beaucoup de prudence & de fidélité. En l'an 1615, il obtint pour son fils la survivance de cet emploi, & mourut à Paris le 17 jour de janvier 1638, âgé de 78 ans. Il avoit épousé l'an 1562, Anne d'Aubourg, fille de Charles, Seigneur de Porcheux, morte le huitième avril 1608, de laquelle il eut 1. HENRI-AUGUSTE de Loménie qui suit; 2. Antoinette, mariée 1. à André de Vivonne, Seigneur de la Châtaigneraye; 2. à Jacques Chabot, Marquis de Mirebeau; & 3. Catherine-Henriette, femme de Henri d'Orléans, Marquis de Rothelin.

HENRI-AUGUSTE de Loménie, Comte de Brienne & de Montbron, Baron de Pougis, Seigneur de la Ville-aux-Clercs, Secrétaire d'Etat, Prévôt & Maître des cérémonies des Ordres du Roi, fut Secrétaire du Cabinet du Roi; & après divers emplois, il obtint la survivance de la charge de son père l'an 1615. Le Roi Louis XIII le fit Capitaine du Château des Tuilleries l'an 1622, après la mort du Connétable de Luynes; & deux ans après, il l'envoya Ambassadeur en Angleterre, pour régler les articles du mariage d'Henriette de France sa sœur, avec le Prince de Galles. Depuis, le Sieur de la Ville-aux-Clercs suivit le Roi au siège de la Rochelle, aux voyages d'Italie & de Languedoc; & après la Journée que l'on appelle *des Duppez* l'an 1630, il eut ordre d'aller trouver la Reine, mère de Sa Majesté, pour lui persuader de ne pas tant donner à son ressentiment. Cette Princesse prévenue ne l'écouta point, & s'en repentit. Dans la suite, l'an 1632, le Roi fit Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, le Sieur de la Ville-aux-Clercs, qui se démit l'an 1643, de sa charge de Secrétaire d'Etat en faveur du Sieur du Pleffis. Peu après, au commencement du règne de Louis XIV, la Reine-Mère lui donna la même charge que le Seigneur de Chavigny avoit exercée. Il eut alors le département des affaires étrangères, & servit très-utilement durant les troubles de Paris. Enfin il mourut le cinquième novembre 1666, âgé de 71 ans. Il avoit épousé l'an 1623, Louise de Béon, fille de Bernard, Seigneur de Mafses, &c. Gouverneur de Xaintonge, d'Angoulême & du pays d'Aunis, & de Louise de Luxembourg-Brienne, morte le deuxième septembre 1667, dont il eut 1. HENRI-LOUIS qui suit; 2. Charles-François, Evêque de Coutances, Abbé de Saint-Germain d'Auxerre, de Saint-Eloy de Noyon, & de Saint-Cyprien de Poitiers, mort en avril 1720, étant le plus ancien des Prélats de France; 3. Alexandre-Bernard, Chevalier de Malte, Commandeur de la Rochelle, &c.; 4. Marie-Antoinette, mariée le quatrième juin 1642, à Nicolas-Joachim Rouault, Marquis de Gamaiches, Chevalier des Ordres du Roi, morte le huitième décembre 1705, âgée de 80 ans; 5. 6. Femme & Magdalaine, mortes jeunes. On a de lui des Mémoires manuscrits contenant les événements les plus remarquables du règne de Louis XIII, & de celui de Louis XIV, jusqu'à la mort du Cardinal Mazarin. L'Auteur

teur les avoit composez pour l'instruction de ses enfans. On a encore de lui d'autres Mémoires aussi manuscrits, depuis l'an 1630, jusqu'en 1660, qui ne font peut-être qu'une partie des précédens. Le Père Le Long, que conjecture aussi dans sa *Bibliothèque Historique de la France*, p. 507. C'est de ces Mémoires qu'est tiré l'Ouvrage suivant, *Mémoires de Henri-Auguste de Loménie*, Comte de Brienne, depuis 1613, jusqu'en 1681, à Amsterdam en 1719, trois volumes, in douze. Cet Ouvrage est curieux, & plein de choses instructives & nécessaires.

L O M É N I E (Henri-Louis de) Comte de Brienne, Secrétaire d'Etat, étoit fils de HENRI-AUGUSTE de Loménie, aussi Secrétaire d'Etat, dont il fut pourvu de la survivance en août 1651, dès l'âge de 16 ans, avec permission d'exercer cette charge, lorsqu'il auroit 25 ans, en cas d'absence ou de maladie de son père. Le douzième de septembre suivant, il fut fait Conseiller d'Etat. Comme la plus importante partie de l'exercice de sa charge regardoit les Etrangers, il se résolut d'aller voir les Etats qui auroient à traiter avec lui, pour connoître leurs mœurs, leur conduite, & leurs intérêts. Il partit l'an 1652, & alla à Mayence où il continua ses études, & apprit la Langue Allemande. L'an 1654, il passa en Hollande, & de là en Danemarck, puis en Suède, où il reçut une commission du Roi de France, de féliciter en son nom le Roi Charles-Gustave, sur le mariage qu'il venoit de contracter avec la Princesse de Holstein. Ce Roi lui fit les mêmes honneurs qu'aux Ambassadeurs extraordinaires, & les mêmes présens, lorsqu'il prit son audience de congé. De Stockholm il alla au païs des Lapons, & passa sur des traîneaux le Golfe de Bothnie qui étoit glacé, pour se rendre en Finlande, & de là en Pologne. Ensuite il voyagea dans tous les Etats d'Autriche, dans la Navarre, & en Italie. Nous avons de lui une petite Histoire de ses voyages en Latin, dont on admire l'élégance & la netteté. La réputation qu'il s'acquit parmi les Etrangers, le mit si bien auprès du Roi, qu'à son retour sa Majesté lui permit d'exercer la charge de Secrétaire d'Etat, quoiqu'il n'eût encore que vingt-trois ans. Il en fit les fonctions dans tous les voyages où son père ne put suivre la Cour, comme en celui de Saint-Jean de Luz. L'an 1665, il se dégoûta de la Cour, après la mort de sa femme, qu'il aimoit extrêmement, arrivée en janvier 1664, & la douleur qu'il en conçut fut si sensible, qu'il résolut de quitter le monde. Il y fit consentir son père, il en obtint permission du Roi, & traita de sa charge avec M. de Lionne; puis il se retira chez les Pères de l'Oratoire pour embrasser l'état ecclésiastique, & mourut le 14 avril 1698. Il avoit épousé l'an 1656, Henriette Bouthillier, fille de Léon Bouthillier, Comte de Chavigny, Ministre & Secrétaire d'Etat, dont il eut 1. Louis-Henri de Loménie, Comte de Brienne, qui a épousé Jacqueline-Charlotte Brûlart, fille de Nicolas Brûlart, premier Président au Parlement de Bourgogne, & de Marie Caset de Vautorte; 2. Anne-Marie-Tirésie de Loménie, mariée en mai 1678, à Joseph d'Angennes, Marquis de Poigny, Capitaine-Enseigne des Gendarmes de la Garde du Corps du Roi, morte en mars 1680, âgée de 23 ans; & 3. Louise-Magdelaine de Loménie, mariée à Claude-Jean-Baptiste-Hiacynth Rouault, Comte de Cayeux, Lieutenant-Général des armées du Roi. * Fauvelet du Toc, *Histoire des Secrétaires d'Etat*. Le Père Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*. Voyez le *Supplément de Paris* 1736.

L O M E R ou **L A U M E R** (Saint) en Latin *Lauromarus*, Abbé au diocèse de Chartres, vivoit dans le sixième siècle. Il naquit dans un village du diocèse de Chartres, à trois lieues de cette ville, sous le règne de Clovis I. Il fut élevé à la Cléricature & fait Oeconome de l'église de Chartres. Il se retira secrètement l'an 558, dans une forêt du païs de Perche, où il bâtit une cabane. Il y vécut quelque tems seul; mais ayant été découvert, d'autres Chrétiens vinrent le trouver & bâtirent des cellules auprès de la sienne; ce qui forma un monastère, appelé *Bellouaire*. Mais étant trop connu & honoré en ce lieu, il alla chercher avec ses frères, un autre hermitage à six lieues de Chartres, où il s'établit l'an 563. Il mourut à Chartres le 19 janvier de l'an 594. Son corps fut enterré au fauxbourg de Chartres, dans l'église de saint Martin; mais les Religieux l'enlevèrent. L'an 872, ils fortirent de leur monastère avec le corps de saint Lomer; & après avoir demeuré quelque tems dans une terre du diocèse d'Avranches, ils s'établirent à Blois, où l'on fonda dans le siècle suivant un monastère qui porte le nom de saint Lomer. On fait sa Fête au 19 de janvier. La Vie de ce Saint a été écrite par un de ses Disciples. Elle a été donnée par Bollandus, & par le Père Mabillon. * Baillet, *Vies des Saints*, mois de mai.

* **L O M I A** (Jacques la) Sicilien de l'Ordre de sainte Marie-du-Mont-Carmel, Théologien, enseigna à Pavie & à Florence, & se distingua par son éloquence. On lui attribue les Ouvrages suivans, *Super Sententias; In Metaphysicam Aristotelis; In Logicam; Conciones per sacrum quadagesimale tempus*. * Gr. Diâ. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.

* **L O M I A** (Jacques la) fut Docteur en Jurisprudence Civile & Canonique. Après avoir amassé beaucoup de bien, il fixa son domicile à Palerme, où il mourut en 1610. On a de lui, *Allegationes Jurium in causa asserti spoli infra bimestre*. * Gr. Diâ. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.

L O M M A T Z S C H, L O M M I Z, L O M M I T S C H, L O M N I T S C H, & L A M I T G K. Voyez L U M M I T S K.

* **L O M M E** (Joffe) de Buuren dans le Bétou, l'un des Quartiers de la province de Gueldre, fut Médecin à Bruxelles. On a de lui *Medicinalium Observationum libri tres; De curandis Febris continuis; De sanitas tuenda*. * Valère André, Biblioth. Belgica, p. 594.

L O M O N D ou **L O M U N D**, Lac d'Ecosse, dans le Comté de Lennox, nommé par les Habitans *Loch-Lomond*, est extrêmement vaste, entouré de villes & de bourgs, & couvert d'îles,

dont il y en a une flottante, que le vent pousse de côté & d'autre, & où le bétail trouve de bons pâturages. Les Auteurs rapportent d'autres particularitez de cette île, & disent que les poissons n'y ont point de nageoires, que ses eaux s'enflent quelquefois & sont agitées extraordinairement, quoiqu'il ne fasse point de vent, &c. * Camden, *Descript. Magn. Britan.* Du Chêne, *Histoire d'Angleterre & d'Ecosse*. Buchanan, *Histoire d'Ecosse*. Boethius.

Le Lac de Lomond est un des plus considérables de l'Ecosse. Sa longueur du nord au sud-est de 24 milles; & sa plus grande largeur de huit milles. Dans ce Lac il y a 30 îles, dont trois ont des églises, & la plus grande partie des autres est habitée. Ce Lac est fort poissonneux, & c'est là seulement que l'on trouve cette anguille délicate que les gens du païs appellent *Pollac* ou *Poan*. En quelques endroits de ce Lac on trouve des planches attachées ensemble, & couvertes de mottes de terre. On s'en sert comme d'un bateau pour aller d'un endroit à l'autre, ce qui a donné lieu à la Fable, que ce Lac a des îles flottantes. *Incunarin*, la principale des îles de ce Lac, abonde en bié & en pâturages. Les Rois d'Ecosse y alloient souvent à la chasse du daim. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II*, tome 2. p. 254 & 255. * **L O M P R E**, bourg de France en Picardie, dans le Ponthieu. Il est au sud-est d'Abbeville, & au nord-ouest d'Amiens, à quatre lieues de la première & à cinq de l'autre.

L O N.

L O N, rivière. Voyez L U N E.

L O N A T O, bon bourg de l'Etat de Venise en Italie, situé dans le Bressan, à une lieue du Lac de Garde du côté du midi. * Maty, *Diâ. Géogr.*

L O N D A N O, petite ville de la Morée, dans la Zaconie, ou selon d'autres, dans le Belvédère, à huit lieues de Calamata, du côté du nord. * Maty, *Diâ. Géogr.*

L O N D O N - D E R R Y, ville de l'Ultonie en Irlande, dans l'île d'Owen, sur la rivière nommée le *Lac Foyie*, environ à une lieue au dessus de la Baye qui porte le même nom. Cette ville capitale du Comté de London-Derry, est une Colonie de la ville de Londres, qui lui a donné son nom. Elle a un Evêché suffragant d'Armagh. Elle tenoit dans le XVII^e siècle pour la Ligue contre Charles I. Elle fut assiégée par les Ecoisifs qui tenoient le parti de ce Prince, mais ils furent obligés de lever le siège. Elle se rendit encore célèbre dans la révolution d'Angleterre, qui éleva Guillaume III sur le trône, par le siège qu'elle soutint, jusqu'à souffrir les dernières extrémités de la faim, contre l'armée du Roi Jacques II qui la commandoit en personne, & qui fut obligé de lever le siège; quoique la place soit très-peu de chose. Cette défense opiniâtre procura dans la suite la reddition de toute l'Irlande. Dans le tems du siège, on choisit le Ministre Walker pour Gouverneur de la place. La belle résistance qu'il fit, lui acquit beaucoup de gloire. Il fut mandé à Londres, où il fut présenté à leurs Majestés qui a de justes éloges ajoutèrent un présent de vingt-mille écus. * Maty, *Diâ. Géogr.*

L O N D O N - D E R R Y, Comté dans l'Ultonie en Irlande, entre les Comtez d'Antrim, de Tyrone & de Donegal ou Tyrone, est baigné par l'Océan Galédonien du côté du nord. Ce Comté peut avoir douze lieues de long & huit de large, ou selon d'autres 50 milles de long & 30 de large. Il est composé de l'ancien Comté de Colrairie & de la partie septentrionale de celui de Tyrone. On le divise en cinq Baronnies qui sont celles de *Colrairie*, de *Loghinboim*, de *Kenough*, de *Tyrekeri* & de *London-Derry*. Ses lieux principaux sont *Colrairie*, *Lunewaddy* & *London-Derry*, capitale. * Maty, *Diâ. Géogr.*

L O N D R E S, ville capitale d'Angleterre, dans le Comté de Middlesex, à trente milles de la mer, sur la Tamise, est le séjour ordinaire des Rois, & la principale ville du Royaume. Son nom Latin est *Londania*, *Londinium* & *Londinum*; & ceux du païs la nomment *London*. Elle est une des plus grandes, des plus riches, & des plus marchandes de l'Europe, avec Evêché suffragant de Cantorbéry. Londres est très-ancienne. Plin. Tacite, Ammien Marcellin, & quelques autres Auteurs citez par les Historiens d'Angleterre, & sur tout par Camden, en font souvent mention. Elle est séparée d'un fauxbourg par la rivière, & se rejoint par un très-beau pont de pierre, de dix-neuf arches, long de six-cens pas, & garni de boutiques des deux côtes. Le château, appelé communément la *Tour de Londres*, est un lieu remarquable pour sa situation, & renferme le trésor, l'arsenal, & la monnoye; il est sur la rivière. Le Palais des Rois, dit *Whitehall*, est médiocre en bâtimens, mais considérable pour les meubles & pour les peintures. La salle est un bâtiment nouveau pour les audiences extraordinaires, & pour y traiter les Ambassadeurs: c'est pour cette raison qu'on lui a donné le nom de *Salle des festins*. Près de ce Palais est le beau Parc *Saint-James*. Westminster est un bâtiment plus régulier: c'est-là que l'on couronne les Rois, & que les Parlemens s'assemblent. Dans l'église, qui est très-spacieuse, sont les monumens des Rois & des Reines d'Angleterre. Dans la Chambre des Seigneurs est le siège sur lequel le Roi se met; au dessus est un dais de broderie de soye & d'or, que Marie Stuart, mère du Roi Jacques I, travailla en prison. La deuxième Chambre est appelée la Chambre des Communes. La troisième est une Chambre de Justice, composée d'un Président & de six Conseillers, tirez de l'autre. La quatrième est la Chambre des Juges du circuit, ou des Assises, que le Roi envoie par ses provinces, pour y être Intendants de la Justice, Le Commun Jardin, *Lincolns-Inn-Fields*, *Morfields*, & *Smith-fields*, sont les places les plus considérables de Londres. Il y a aussi le *Bedlam*, maison des foux, près de *Morfields*; la nouvelle Bourfe, où les Marchands s'assemblent pour les affaires du négoce; *Guildhall*, qui est la maison de ville, &c. Une partie

de la ville de Londres fut brûlée l'an 1666, mais depuis ce tems, les ruines ont été réparées avec beaucoup plus de magnificence qu' auparavant. La ville s'est aussi agrandie du côté de Westminster; & l'on pourroit faire une grande ville des maisons qui y ont été bâties depuis ce tems-là. * Goodwin, de *Episc. Angl.* Camden & Jean Speed, *Defer. Lond. Itiner.* l. 4.

CONCILES DE LONDRES.

Les Evêques & les grands Seigneurs du Royaume d'Angleterre s'assemblèrent vers l'an 713, en Concile, à Londres, où le Roi Inas fit publier des Ordonnances pour les mariages entre les Bretons, les Ecois, & les Saxons. Nous avons ces Décrets dans la dernière édition des Conciles, avec une lettre de l'Abbé Géolfrède, à Naitain, Roi des Pictes, pour la célébration de la Fête de Pâques. Bède en fait aussi mention dans le cinquième livre de son Histoire, c. 22. Quelques Auteurs font mention d'un autre Concile, tenu dans le même tems à Londres contre les Images; mais comme le même Bède, qui vivoit alors, & les autres Ecrivains anciens, n'en parlent point, on pourroit croire qu'il ne s'en est point tenu alors à cette occasion. Ceinod de Cantorbéry, & Eubald d'York, avec neuf autres Evêques, tinrent un Concile à Londres l'an 833, en présence d'Egbert, Roi des Saxons Occidentaux, & d'Uthlac, Roi de Mercie: ce fut le 26 jour de mai, auquel on célébroit la Fête de saint Augustin, Apôtre d'Angleterre. Il en fut célébré un jour de la Fête de la Nativité de la sainte Vierge l'an 948, sous le règne d'Edred. On y fit des réglemens très-avantageux pour le bien du Royaume. Celui de 970 ou 971, ne fut assemblée que pour la confirmation des privilèges d'un monastère: ce qui fut encore confirmé par une Bulle du Pape Jean XIII. Lanfranc, Archevêque de Cantorbéry, présida à un Concile tenu l'an 1075, pour la réforme des mœurs des Ecclésiastiques & des Séculiers. Les Prélats s'y assemblèrent l'an 1102, & tinrent un Concile, où l'on déposa les Ecclésiastiques de mauvais vie, & où l'on pourvut de Prélats quelques églises qui en manquoient. S. Anselme de Cantorbéry en célébra un en la même année; & vers la Fête de saint Michel, un autre, dont Guillaume de Malmesbury parle; & dont il rapporte les Canons. Jean de Crème, Cardinal Légat, tint un Concile à Londres le neuvième septembre 1125, en l'église de saint Pierre de Westminster. Les Métropolitains de Cantorbéry & d'York s'y trouvèrent, & on y fit quatorze Canons ou Décrets, distribués en autant de Chapitres, & rapportez par Matthieu Paris, & par divers autres. Guillaume de Cantorbéry, Légat du saint Siège en Angleterre, célébra, deux ans après, un autre Concile dans la même église. On y parla de la réforme des mœurs: nous en avons les Canons en dix chapitres. Albéric d'Osne, aussi Légat du saint Siège, assembla encore un autre Concile dans la même église de S. Pierre de Westminster, le 23 décembre 1138. Ce Légat étoit accompagné de seize Evêques, d'environ trente Abbés; & tous ensemble travaillèrent à diverses Ordonnances, contenues en seize chapitres. Roger, Matthieu Paris, & divers autres Auteurs font mention d'un Concile tenu à Londres par Henri, Evêque de Winchester, Légat du saint Siège, & frère du Roi Etienne. On y fit des Ordonnances très-considérables contre les Sacrileges, qui violoient le droit des Ecclésiastiques. Bini, Coriolan & quelques autres, croyent qu'il fut célébré l'an 1143, sous le Pontificat de Célestin II; mais il y a plus d'apparence que ce fut sous celui d'Innocent II; ou l'an 1144, du tems de Luc II. L'an 1168, l'assemblée des Prélats d'Angleterre mit saint Thomas en la place de Thibaud de Cantorbéry; & l'an 1173, elle fit dix-huit Canons importants pour les droits de l'Eglise. Ils font rapportez par Roger Hoveden. Hubert de Cantorbéry célébra l'an 1200, un Concile où l'on fit quatorze Canons, & Nicolas Légat du saint Siège en tint un l'an 1214. Le Roi Jean, dit *Sans-Terre*, y fut absous de l'interdit. Othon Légat du saint Siège en assembla un national l'an 1237, dans l'église de saint Paul, le jour d'après l'octave de saint Martin. On y fit trente & un canons, comme Matthieu Paris & d'autres Auteurs nous l'apprennent. Le Continuateur du même Matthieu Paris fait aussi mention d'un Concile que le Cardinal Otoboni, Légat du saint Siège, célébra l'an 1268, à Londres, pour la réforme des mœurs. On en tint un autre contre les juifs condamnés à un bannissement, l'an 1291. Jean Stanford, Archevêque de Cantorbéry, assembla un Concile à Londres l'an 1344. Guillaume, aussi Archevêque de Cantorbéry condamna, l'an 1382, Wicel dans un Concile que le Pape Urbain VI approuva. Thomas d'Arondel, successeur de ce Guillaume, condamna dix-huit propositions du même Wicel, dans un autre Concile qu'il tint à Londres l'an 1396. Wicel avoit des partisans en Angleterre, & Jean Oldcastle en étoit le Chef. Henri Chichel de Cantorbéry les condamna dans un Concile tenu à Londres l'an 1423. Simon liep de Cantorbéry tint encore un Concile l'an 1356, pour s'opposer au Roi Edouard, qui vouloit exiger des décimes du Clergé d'Angleterre. * Harheld, *XIV. fac. Hist. Eccl. Angl.* c. 10.

LONDRES (Société Royale de) C'est le nom que l'on donne à une savante Académie, établie dans la ville de Londres. Elle doit son origine à des assemblées particulières de quelques Savans qui se firent d'abord à Oxford dans la maison de M. Wilkins, alors Chef du Collège de Wadhain à Oxford. Mrs Robert Boyle, Jean Wallis, Thomas Willis, & plusieurs autres moins connus en France, se rendoient à ces assemblées. Ce qui y occupoit le plus consistoit en des expériences de Chymie, ou de Méchanique. Les affaires de l'Etat ayant occasionné en 1658, la dispersion de la plupart de ces Savans, ceux qui se retirèrent à Londres y renouèrent leurs liaisons & leurs assemblées. Ils se trouvèrent deux fois chaque semaine au Collège de Gresham, & leur nombre s'accrut beaucoup en peu de tems. Les agitations

du Royaume ne firent que suspendre de nouveau leurs assemblées. Sous Charles II, Mylord Clarendon les appuya de son crédit, & le Roi leur donna des lettres patentes dès l'an 1660, par lesquelles il érigea leur Compagnie en Académie sous le titre de *Société Royale des Sciences*. On fit voir au Roi quel étoit le plan des occupations de cette Société: c'étoit de recueillir de fidèles Mémoires de tous les Ouvrages de la Nature & de l'Art, à la connoissance desquels on peut parvenir; de rétablir les vérités qui avoient paru négligées, d'en séparer les préjugés & les abus en les faisant connoître & en les réfutant. Charles II se déclara le Fondateur & le Protecteur de cette Société, en nomma lui-même les premiers Membres, & y admit tout ce qu'on lui fit connoître de meilleurs Eprits dans son Royaume, & quelques Etrangers d'un mérite très-distingué. Le nombre des Membres de cette Société n'est point fixe. On voit par la liste de 1724, qu'elle étoit composée alors de deux cent-dix-sept personnes des Royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, & de soixante-quatre Etrangers: parmi les uns & les autres il y en avoit de la première noblesse, & beaucoup qui étoient distinguez dans l'Etat & dans l'Eglise. La Société tient ses assemblées dans le *Grave-Court*, près de *Westminster*. Elle s'assemble tous les jeudis. Elle est gouvernée par un Conseil de vingt-un Membres, dont dix sortent tous les ans, & sont remplacés par dix autres. On en fait l'élection le jour de saint André 30 de novembre. Le Chef du Conseil porte la qualité de Président. Son Office est de convoquer & de renvoyer l'assemblée, de proposer les matières qu'on y doit agiter, de faire les questions, de demander que l'on produise les expériences, & d'admettre les Membres qui sont élus. Pour être admis, l'Aspirant doit être proposé dans une assemblée par quelques uns des Membres, & après que l'assemblée a approuvé la proposition, elle en renvoie l'examen au Conseil. Si le Conseil l'approuve, il en fait le rapport à la Société qui ne manque presque jamais d'y donner son suffrage. Le nouveau Membre est obligé de signer qu'il fera tout ce qui dépendra de lui pour travailler au bien de la Compagnie, en s'appliquant particulièrement aux objets de ses occupations. A son entrée, il paye quarante schellings, & dix-sept par quartier pendant tout le tems qu'il est Membre de la Société. Il y a aussi un *Thrésorier*. Il n'y avoit autrefois qu'un Secrétaire, aujourd'hui il y en a deux. Le premier qui ait rempli cette place fut Guillaume Crowne, Médecin habile, mort en 1684. Le devoir de ces Secrétares est de lire toutes les lettres écrites à la Société, & d'y faire réponse, d'enregistrer toutes les expériences, & de publier tout ce que la Société juge à propos de faire paroître. Ces Secrétares publient aussi les lettres & les Mémoires que les Membres de la Société leur envoient, lorsqu'ils les jugent utiles au public. Cela paroît de tems en tems sous le titre de *Transactions Philosophiques*. La Société a une Bibliothèque & un cabinet qui contient un grand nombre de curiositez de la nature. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome 1. Histoire de la Société Royale de Londres par Thomas Sprat. Bibliothèque Angloise, tome 2. partie première, &c.*

LONDRES, petit bourg du Languedoc dans les Cévennes, à cinq lieues de Montpellier du côté du nord. * *Marty, Dict. Géogr.*

LONDRES NOUVELLE, dite aussi *New London & Boston*, ville de la nouvelle Angleterre dans l'Amérique.

* LONDRES (François) Religieux de l'Ordre de S. François, né à Palerme, vivoit dans le XVI siècle. Il se distingua par son savoir & par son éloquence. Il enseigna la Philosophie & la Théologie, & se fit souvent entendre en chaire dans la ville de sa naissance. On a de lui, *Magnum humani conscientia Theatrum, serie alphabetica expostum; Aevosto sacro & fesse occurrente*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* LONEUX (Lambert de) de Here, bourg du diocèse de Liège, près de Limbourg, Docteur en Droit, premier Antecessor des saints Canons, & Toparque d'Uligersbergh, de Delft, de saint Peteradamme, &c. fut un des plus habiles Jurisconsultes que l'on ait vus dans les Pays-Bas dans ces derniers tems. Pendant son cours d'Humanitez, & pendant sa Philosophie, il montra ce qu'on devoit en attendre. Les progrès surprenans qu'il faisoit dans ces Sciences découvrirent de si bonne heure l'étendue & la beauté de son génie, qu'il étoit dès lors un objet d'admiration. Ce fut le même succès dans l'étude du Droit auquel il s'appliqua à Louvain, où il fut envoyé dans ce dessein. Le Collège étroit de Droit à Louvain même, l'éleva au degré de Licencié en l'an & l'autre Droit le 19 d'août 1688, & au doctorat le 15 de novembre 1690. En 1696, le 22 de novembre, on lui donna la première chaire de Professeur des saints Canons que Jean Guillaume Blanche avoit remplie jusqu'à sa mort avec beaucoup d'éclat. Lambert de Loneux ne l'occupait pas avec moins de distinction. Sa connoissance du Droit étoit si profonde que l'on ne connoissoit personne alors qu'on pût lui égarer. Il y joignoit une grande facilité de s'énoncer en bons termes & même avec beaucoup d'élegance. Les questions les plus difficiles & les plus obscures, il les rendoit claires & à la portée des plus simples par ses explications. Zélé pour les droits de son Université, il les défendit toujours avec beaucoup de force contre ceux qui osèrent les attaquer, & il en maintint les privilèges sans jamais souffrir qu'on leur donnât aucune atteinte. La piété d'ailleurs animoit & faisoit toutes ses actions. Les dernières années de sa vie ne furent qu'une suite de maladies douloureuses pendant lesquelles il montra une patience que le Christianisme seul est capable de soutenir. Elles le conduisirent enfin à une heureuse mort & à une meilleure vie le 23 de février 1710, sur les huit heures du soir à l'âge de quarante-huit ans. Il mourut à Louvain, & y fut pleuré non seulement de ses amis & de ceux qui avoient été ses Disciples, mais d'un grand nombre d'autres personnes dont il avoit attiré par son érudition & par ses vertus l'e-

time & l'amitié. Son éloge a été imprimé à Louvain dans une feuille in folio.

* LONG (Olivier le) Religieux de l'Ordre de S. Benoît & Prieur de S. Bavon près de Louvain, florissoit vers l'an 1449. On a de lui en manuscrit les Ouvrages suivans, de *Reclitibus ad Pitam*, dans le Collège des Théologiens à Louvain; de *Defectibus circa Missam* à S. Martin de Louvain; de *Vitis Simonia in Religione*, à Gand dans le monastère de S. Bavon; de *Sacramento Eucharistia*, ibid. de *tenendis & credendis circa Eucharistia Sacramentum*, à S. Martin de Louvain; *Vita Beata Coleta, Virginitatis Gandavensis*. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 706.

LONG (George le) Prêtre, Docteur, & premier Garde de la Bibliothèque Ambrosienne, étoit un homme savant, & digne d'occuper le poste qu'on lui donna. On a de lui un Traité plein d'érudition, *De Annali signatoris Antiquorum*, (des Cachets des Anciens) *secus de vario signandi ritu*, &c. On le trouve dans un recueil de *Traitez de Annali*, de divers Auteurs, imprimé à Leyde en 1672.

LONG (Jaques le) naquit à Paris au mois d'avril 1665. Etant encore fort jeune, il eut le malheur de perdre sa mère; & son père qui se maria, confia son éducation à un Prêtre de ses parens, Directeur des Religieuses à Etampes. Après qu'il eut été deux ou trois ans sous la conduite de ce Prêtre, qui lui apprit les premiers principes de la Langue Latine, son père l'envoya à Malte, pour le faire admettre au nombre des Clercs de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem. A peine y fut-il arrivé, que la contagion se répandit dans cette île. Le jeune le Long ayant rencontré par hasard des personnes qui alloient enterrer un homme mort de la peste, les suivit ou par dévotion, ou par une curiosité naturelle aux jeunes gens. Dès qu'il fut rentré dans la maison où il demouroit avec d'autres François, on en fit murer les portes, de peur qu'il ne communiquât la peste malade, dont on croyoit qu'il seroit bientôt attaqué. Mais cette espèce de prison lui sauva la vie, car pendant que la contagion enlevoit un grand nombre de personnes des maisons voisines, le jeune le Long & ceux qui étoient enfermés avec lui, furent préservés de la maladie. Délivré de la crainte de la peste, il commença à s'ennuyer de la vie qu'il menoit à Malte. Il s'imagina que l'air en étoit contraire à sa santé, il le persuada à ses Supérieurs, & il obtint d'eux une permission de retourner à Paris, pour y étudier les Humanités, la Philosophie, & la Théologie. Comme il n'avoit point fait de vœux dans l'Ordre de Malte, dès qu'il eut fini les cours ordinaires de ses études, il entra dans la Congrégation des Prêtres de l'Oratoire. Après son année d'épreuve, on l'envoya au Collège de July, où il enseigna les Mathématiques. Il passa ensuite au Séminaire de Notre-Dame-des-Vertus, où il employa à l'étude tout le tems qui lui restoit, après avoir assisté au service Divin. Il s'y appliqua particulièrement aux Mathématiques & à la Philosophie, d'où vint la grande liaison qu'il contracta avec le P. Malebranche. On le fit ensuite venir à Paris, pour avoir soin de la Bibliothèque des Pères de l'Oratoire de Saint Honoré. Personne n'étoit plus propre que lui à cet emploi, car il savoit non seulement le Latin, le Grec, l'Hebreu, & le Chaldéen, mais encore l'Italien, l'Espagnol & l'Anglois, & il étoit parfaitement instruit de tout ce qui regarde l'Histoire de la Littérature, des livres, & de l'Imprimerie. La Bibliothèque, dont il faisoit les délices, fut augmentée d'un tiers par ses soins, & il en fit plusieurs Catalogues. Comme il étoit d'un tempérament fort délicat, ses travaux littéraires l'affoiblirent de telle manière, que toutes les mesures qu'on prit dans la suite pour retabir sa santé furent inutiles. Il mourut d'une maladie de poitrine le 13 août 1721, âgé de 56 ans. Pendant toute sa vie il a partagé son tems entre la prière & l'étude, n'en donnant que très-peu à la table & au sommeil. Une modestie, qui n'avoit rien d'affecté, accompagnoit toutes ses actions & ses paroles. Il avoit beaucoup de pénétration & de jugement, mais très-peu d'imagination; d'où venoit une espèce de dégoût pour la Poésie, pour la Rhétorique & pour tout ce qu'on appelle communément Ouvrages d'esprit; mais il aimoit à découvrir la vérité sur toutes sortes de matières, de Théologie, de Philosophie, de Mathématiques & d'Histoire. Le P. Malebranche lui reprochoit quelquefois en badinant les mouvemens qu'il se donnoit pour découvrir une date, ou quelques faits que les Philosophes regardent comme des minuties. Mais la vérité est si aimable, disoit le Père le Long, qu'on ne doit rien négliger pour la découvrir, même dans les plus petites choses. En 1708, il fit imprimer à Paris chez Colombat la Méthode Hébraïque du Père Renon de l'Oratoire, in octavo; *Bibliotheca Sacra, sive Sylabus omnium feruæ Scripturæ Sacrae editionum ac versionum; Discours Historique sur les principales éditions des Bibles polyglottes*; en 1718, il fit imprimer un Ouvrage posthume de M. Baillet, qui contient l'Histoire des démêlés du Pape Boniface VIII, avec Philippe le Bel, Roi de France, in douze. Il y joignit quelques pièces curieuses, qui peuvent servir à éclaircir ce point important de l'Histoire de France; *Bibliothèque Historique de la France*, contenant le Catalogue de tous les Ouvrages tant imprimés que manuscrits qui traitent de l'Histoire de ce Royaume, ou qui y ont rapport, avec des Notes Critiques. * Son Eloge à la tête de sa Bibliothèque sacrée. *Journal des Savans*, janvier 1724. Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, tome 1. p. 154. & suiv. M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII. siècle*.

LONG (Matthieu Shinner tumonné le) Voyez l'article de SHINNER.

LONG, Lac d'Ecosse. Voyez LOUCH ou LOUNG.

LONGANICO, autrefois Olympia, Olympia Piva. C'étoit anciennement une ville de l'Élide, contrée du Péloponnèse, dont il est parlé au mot OLYMPIQUES. Elle étoit fameuse par les Jeux Olympiques qu'on y célébroit, & par le temple de Jupiter Olympien, qui n'en étoit éloigné que de demi-

lieue. Ce n'est aujourd'hui qu'un petit bourg situé dans le Belvédère en Morée, sur la rivière d'Alphée, à trois ou quatre lieues de son embouchure dans le Golfe d'Arcadie. * Maty, *Diâ. Géogr.*

LONGAROLA, autrefois Neda, Nedas, rivière de la Morée. Elle naît dans la Zaconie, près de la petite ville de Landano, traverse le Belvédère, coulant sur les confins de l'ancienne Élide, & de l'ancienne Messénie, & se décharge dans le Golfe de Zonchio. * Maty, *Diâ. Géogr.*

LONGAUNAY, Terre en Bretagne, diocèse de Saint-Malo, a donné le nom à la Maison de ce nom, dont l'on ne rapportera la postérité que depuis BERTRAND qui suit.

I. BERTRAND de Longaunay, Chevalier, Seigneur de Longaunay, vivant en l'an 1320, épousa Alice de Plumaugart, dont il eut 1. GUYON qui suit; & 2. LUCAS de Longaunay, qui continua la postérité rapportée après celle de son frère aîné.

II. GUYON, Seigneur de Longaunay, épousa Alice de Mauny, dont il eut pour fille unique Alice, Dame de Longaunay, mariée à Alain de Beaumont, Chevalier. Cette Terre passa depuis dans la Maison de Hérisson, par le mariage de Gilloie de Beaumont, qui fut mariée à Thomas Hérisson, Chevalier, puis dans celle d'Épinay, par le mariage de Renis Hérisson avec Antoine, Sire d'Épinay.

III. LUCAS de Longaunay, second fils de BERTRAND, Seigneur de Longaunay, fut Seigneur des Frères, s'établit en Normandie, & servit sous Bertrand du Guesclin, Connétable de France, duquel il étoit parent. Il avoit épousé Agnès du Pleffis, Dame de Damigny, de Maisons, de S. Eloy, &c. dont il eut HEAUV' qui suit.

IV. HEAUV' de Longaunay, Chevalier, Seigneur des Frères, de Damigny, de Maisons, de S. Eloy, &c. servit les Rois Charles VI & Charles VII, dans leurs armées, & épousa 1. par contrat du 24 novembre 1416, Jeanne d'Ordeville, fille de Guillaume d'Ordeville, Chevalier, & de Jeanne de Cully; 2. Robine des Moulins. Du premier lit fortirent 1. JEAN qui suit; 2. Guillaume, qui fut Prêtre; 3. Anne & Laurette de Longaunay, qui furent mariées à Alain, & Pierre Davennes, frères, Seigneurs de Grouchy; & du second lit vint 5. Amaury de Longaunay, mort sans postérité.

V. JEAN de Longaunay, I. du nom, Chevalier, Seigneur des Frères, de Damigny, &c. Chambellan du Roi Louis XI, qu'il servit dans ses armées, & qui nomma dans un Arrêt de l'an 1456, rendu en l'Échiquier. Il avoit épousé Jeanne de Larrey, fille de Jean, Seigneur du Ménil-Girard, & de Perrette de Tournebu, Dame de Franqueville, de Fribois, & du hief des Jardins, dont il eut 1. HEAUV', II. du nom, qui suit; 2. Guillaume, Gentilhomme de la Chambre du Roi Louis XI; 3. François, mort es guerres de Naples sans laisser postérité; 4. & 5. Richard & Jean de Longaunay qui furent d'Église.

VI. HEAUV' de Longaunay, II. du nom, Chevalier, Seigneur des Frères, de Damigny, de Franqueville, porta longtemps les armes, tant dans le Royaume, qu'au delà des Monts, pour le service des Rois Charles VIII, Louis XII, & François I, & épousa le dixième août 1484, Blanche d'Esneval, fille de Robert, Seigneur de Saint-Mars, & de Louise de la Rivière, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui suit; 2. Louis, qui fut d'Église; 3. Jacques, Homme d'armes des ordonnances des Rois Louis XII & François I, mort en Italie; & 4. François de Longaunay, Chevalier de l'Ordre du Roi.

VII. JEAN de Longaunay, III. du nom, Chevalier, Seigneur des Frères, &c. suivit l'exemple de ses ancêtres, en servant les Rois Louis XII & François I, dans les guerres qu'ils eurent au delà des Monts. Il avoit épousé Marie Théart, qui lui apporta en mariage les Terres de Dampierre, de Saint-Aignan, de Malherbe, &c. fille de Richard Théart, Chevalier, & de Catherine de Mauny, dont il eut 1. HEAUV', III. du nom, qui suit; & 2. Louis de Longaunay, mariée à N... Seigneur d'Auneville de Chiffrevail.

VIII. HEAUV' de Longaunay, III. du nom, Seigneur des Frères, de Damigny, de Dampierre, d'Épinay, de Franqueville, de la Baconnière, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Lieutenant Général de la Basse Normandie, après avoir porté toute sa vie les armes sous les Rois Henri II, François II, Charles IX, & Henri III, finit glorieusement sa vie à la bataille d'Ivry, donnée le 14 mars 1590, étant alors âgé de près de 30 ans, en combattant pour le service du Roi Henri IV, au secours duquel il étoit venu avec tout ce qu'il avoit pu assembler de parents & d'amis. Il avoit épousé le 13 janvier 1553, Catherine de Surcau, fille de Jean, Seigneur de Farceau, de Bois-hérou, &c. & de Marguerite de la Vieille, dont il eut 1. JEAN III, qui suit; 2. ANTOINE, qui a fait la branche des Seigneurs de BOISHEAUV', rapportée cy-après; 3. François, Dame de Pierrepont; 4. Renée, Dame de Bellère; & 5. Catherine de Longaunay, Dame du Fay & de la Méfangeère.

IX. JEAN de Longaunay, III. du nom, Seigneur de Damigny, d'Épinay-sur-Odon, de Franqueville, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Maître-de-camp d'infanterie, & Gouverneur de la ville & du château de Carentan, eut part à toutes les guerres de son tems; étoit un des Chefs de l'armée qui défit la garnison de Falaise, & les Gaultiers en 1589; & accompagna son père à la bataille d'Ivry, auprès duquel il combattit à la tête de la Cornette blanche commandée par le Duc de Montpensier. Il avoit épousé Susanne aux Épaules, fille de Robert, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont & de l'Île-Marte, & de Jeanne de Bours, dont il eut pour fille unique Susanne de Longaunay, Dame de Damigny, de Sainte-Marie-du-Mont, &c. mariée à Claude-Maximilien de la Guiche, Comte de la Palice & de S. Géran.

BRANCHE DES SEIGNEURS
de Boishérou.

VIII. ANTOINE de Longaunay, I. du nom, fils puîné d'HERVE' de Longaunay, III. du nom, Seigneur des Frènes, de Damigny, &c. & de Catherine de Sureau, Dame de Boishérou, fut Seigneur de Dampierre, de Sepuans, de Franqueville, des Frènes, de Boishérou, de Morigny, de Vidouville, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de ses camps & armées, Lieutenant de cent Hommes d'armes de ses ordonnances sous le Comte de Soissons, Gouverneur des ville & château de Carentan, & se trouva en 1590 à la bataille d'Ivry où son père fut tué. Il avoit épousé le 27 octobre 1588, Anne de Grantu, fille de Robert, Seigneur de Villerville, de Brucourt, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, & de Steenotte le Veneur, dont il eut 1. CHARLES qui suit; 2. HERVE', IV. du nom, qui a fait la branche des Seigneurs de DAMPIERRE, mentionnée cy-après; & 3. Bernardin de Longaunay.

IX. CHARLES de Longaunay, Chevalier, Seigneur de Franqueville, de Boishérou, &c. fut élevé Enfant d'honneur du Roi Louis XIII. A l'âge de 17 ans, il fut Enseigne de la Compagnie des Gendarmes du Comte de Soissons, fut depuis Gouverneur des ville & château de Carentan, & servit aux sièges de Saint-Jean d'Angely, de Clérac, de Montauban & de la Rochelle; mais le démêlé qu'il eut avec le Seigneur d'Arconat, parent de la Reine Marie de Médicis, qui fut dangereusement blessé, l'obligea de se retirer dans ses Terres, où il dissipa la plus grande partie de ses biens. Il avoit épousé le neuvième février 1620, Suzanne de Bréauté, fille aînée d'Adrien, Sire de Bréauté, &c. & de Françoise de Roncherolles, dont il eut 1. ANTOINE, II. du nom, qui suit; 2. ADRIEN, qui a fait la branche des Seigneurs de BRUCOURT, rapportée cy-après; 3. FRANÇOIS; 4. HERVE', qui a fait celle des Seigneurs de FRANQUEVILLE, aussi mentionnée cy-après; 5. ALEXANDRE, Chanoine de l'église de Bayeux; 6. CLAUDE-OLIVIER, Comte de Longaunay, Seigneur de Dommesnil, &c. qui n'a point laissé de postérité de Claude Martel, fille de Charles Martel, Seigneur de Fontaines; 7. 8 & 9. trois fils morts jeunes; 10. 11. N. . . & N. . . Religieuses; & 12. Françoise de Longaunay, alliée à Michel, Marquis de Piennes.

X. ANTOINE de Longaunay, II. du nom, Marquis de Boishérou, &c. commandant les Gendarmes du Duc de Longueville, & Gouverneur de Carentan, trouva les affaires de sa Maison si embrouillées par les dépenses excessives de son père, qu'il fut obligé de quitter le service, pour tâcher de les rétablir. Il avoit épousé le 24 août 1692, Suzanne Jallot, Dame de Gonville, fille de Charles Jallot, Seigneur Châtelain de Gonville, de Beaumont, de Neuville, de Mauptuis, & de Suzanne Gigault de Bellefont, dont il a eu 1. Charles-Pierre, mort Mousquetaire du Roi en 1687, à l'âge de 21 ans, sans alliance; 2. ANTOINE-FRANÇOIS qui suit; & quatre filles, mortes jeunes.

XI. ANTOINE-FRANÇOIS de Longaunay, Marquis de Longaunay, de Boishérou, &c. Gouverneur de Carentan, Capitaine dans le régiment du Maine, s'est trouvé à l'action de Valcourt, à la bataille de Fleurus, où il fut blessé d'un coup de mousquet, au combat de Steinkerque, & a recueilli la plus grande partie des biens de la Maison de Bréauté en 1716, comme aîné de la Maison descendue de Suzanne de Bréauté sa grand-mère. Il a épousé Marie-Elisabeth Grimoard de Beauvoir du Roure, fille de Pierre-Scipion de Grimoard de Beauvoir-Montlaur, Comte du Roure, & de Magdalaine du Guast; dont il a 1. ANTOINE-ANTONIN qui suit; 2. N. . . de Longaunay, Lieutenant dans le régiment du Roi Infanterie, & deux filles.

XII. ANTOINE-ANTONIN de Longaunay, Capitaine de Cavalerie, Gouverneur de Carentan.

BRANCHE DES SEIGNEURS
de Brucourt.

X. ADRIEN de Longaunay, second fils de CHARLES, Seigneur de Boishérou, &c. & de Suzanne de Bréauté, fut Seigneur de Brucourt, & épousa Catherine Renault, Dame de Grangues, fille & héritière de Jean Renault, Seigneur de Grangues & de l'Épiné, & de N. . . de Bouquetot, dont il eut 1. ANTOINE qui suit; 2. HÉRÉ, Seigneur de Saint-Martin, de l'Épiné, &c. Capitaine de Dragons dans le régiment de la Vrillière; 3. FRANÇOIS, Officier de Dragons dans le régiment de son frère aîné; & 4. Anne-Suzanne de Longaunay, mariée à Henri, Seigneur de Couveins.

XI. ANTOINE, Comte de Longaunay, Seigneur de Rabu, de la Baconnière, &c. Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, Capitaine de Dragons dans le régiment de la Vrillière, servit à la bataille de Staffarde en Piémont, où il reçut un coup de mousquet dans le corps, se trouva en plusieurs sièges & combats, & mourut le premier octobre 1712, âgé de 48 ans, laissant d'Antoinette du Frénoy, quatre enfans en bas âge.

BRANCHE DES SEIGNEURS
de Franqueville.

X. HERVE' de Longaunay, troisième fils de CHARLES de Longaunay, Seigneur de Franqueville, de Boishérou, &c. & de Suzanne de Bréauté, Seigneur de Franqueville, épousa Suzanne Davy, fille de Charles-François Davy, Marquis d'Amfreville, Lieutenant Général des armées navales du Roi, & de Jeanne-Suzanne Gigault de Bellefonds, dont il eut 1. N. . . de Longaunay, noyé sur mer, étant dans le vaisseau du Chevalier d'Amfreville, son oncle; 2. N. . . Aide-de-camp du Maréchal de Villars, tué

en Allemagne en 1703; 3 & 4. deux filles Religieuses; 5. N. . . morte jeune; 6. N. . . mariée à N. . . de la Cour, Seigneur de Haulleu; & 7. 8. 9. trois autres filles.

BRANCHE DES SEIGNEURS
de Dampierre, & des Frènes.

IX. HERVE' de Longaunay, IV. du nom, second fils d'ANTOINE de Longaunay, I. du nom, Seigneur de Dampierre, de Boishérou, &c. & d'Anne de Grantu, Seigneur de Dampierre, de Sepuans, &c. fut élevé Enfant d'honneur du Roi Louis XIII, & épousa le 22 février 1621, Charlotte le Tellier, Dame de la Marzellère, dont il eut 1. ANTOINE qui suit; 2. ALEXANDRE, Comte des Frènes, mort sans enfans de N. . . de Bouillé, fille de Philippe, Comte de Créance; 3. Charles de Longaunay, Doyen de l'église de Bayeux; 6. & 7. deux fils, morts jeunes; 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. sept filles Religieuses; & 15. 16. 17. trois mortes jeunes.

X. ANTOINE de Longaunay, Marquis de Dampierre, &c. Capitaine-Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance des Chevaux-légers du Duc de Longueville, & commandant la Noblesse du Bailliage de Caën, épousa, 1. le sixième juin 1655, Magdalaine de la Cour, morte sans postérité; 2. Catherine-Henriette de la Luzerne, fille d'Antoine, Marquis de Beaufeville, & de Magdalaine le Veneur-de-Tillières, dont est venu N. . . de Longaunay, mort à l'âge de 16 ans.

Cette Maison porte pour armes d'azur au futoir d'argent.

* LONGCHAMP, bourg de France en Normandie, dans le diocèse de Rouen. Il est au nord-ouest de Gisors, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

LONGEMEAU. Voyez LONGJUMEAU.

LONGEPIERRE (Hilaire-Bernard de Requeleyne, Seigneur de) Gentilhomme de Bourgogne, Secrétaire des Commandemens de S. A. R. M. le Duc de Berry, commença dès l'âge de 25 ans, à travailler sur les Poëtes Grecs. Il donna l'an 1685, des Notes sur Anacréon, sur Sappho, Bion & Moschus, & sur les Idylles de Théocrite, avec une Traduction Française en vers de tous ces Poëtes. L'on voit par les Traductions & ses Remarques, qu'il entendoit toute la beauté & les finesses de la Langue Grèque. On a encore de lui, Recueil d'Idylles, à la fin duquel on trouve deux Pièces d'un autre genre, adressées à M. le Comte de Toulouse, & deux Tragédies, Médée & Electre. Il mourut le 31 mars 1721, âgé d'un peu plus de 62 ou 63 ans. * Nouvelles de la République des Lettres, de novembre 1684. Baillet, Jugemens des Savans, &c. tome 2. partie 2. p. 387. n. 602: tome 2. partie 3. p. 559. n. 981: tome 4. partie 2. p. 599. n. 1557: tome 5. partie 1. n. 84. §. 3. p. 315. édit d'Amsterdam 1725.

LONGFORD, petite ville de la Lagénie en Irlande. Elle est capitale du Comté qui porte son nom, & située sur la rivière de Camlin, à deux lieues du Shannon, & à huit ou neuf d'Athlone du côté du nord. * Maty, Dict. Géogr.

LONGFORD (le Comté de) contrée de la Lagénie en Irlande, est entre les Comtez de Cavan, d'East-Meath, de West-Meath, & la rivière de Shannon qui la sépare de la Connacie. Il a 27 milles de long & 16 de large. C'est un petit Comté, mais riche & agréable, que l'on divise en six Baronnies qui sont Longford, Granard, Ardagh, Moydoe, Rathlin & Shrowle. Ses lieux principaux sont Longford, qui a voix au Parlement d'Irlande, de même que les bourgs de St. John's-Town & de Lanesborough. Ardagh, ville épiscopale du même Comté est privée de ce droit. * Maty, Dict. Géogr. Etat de la Grande Bretagne, sous George II. tome 3. p. 43.

LONGI (Guillaume de) Voyez LONGIS.

LONGIN, fut fait Gouverneur de Syrie pour les Romains, après Marfus, à qui l'Empereur Claude ôta cette charge, selon la prière que lui en avoit souvent faite le grand Agrippa durant sa vie. Il eut pour successeur Quadratus. * Josèphe, Antiq. Judaiq. l. 20. ch. 1.

LONGIN, Chevalier Romain, se distingua par son courage au siège de Jérusalem, conduit par Tite Vespasien. Car les Juifs ayant formé hors de leurs murailles un gros bataillon, & les traits lancez en même tems de leur côté & de celui des Romains volant de toutes parts, Longin perça ce bataillon, & tua deux des plus braves des ennemis, qui voulurent s'opposer à lui. Il frappa l'un au visage, & avec le même javelot qu'il retira de la playe, perça le côté de l'autre qui s'enfuyoit. Ensuite d'une action si courageuse, il revint trouver les siens sans être blessé, & la gloire qu'elle lui acquit, porta par une noble émulation plusieurs autres à l'imiter. * Josèphe, Guerre des Juifs, l. 5. ch. 22.

LONGIN, Tribun Romain dans l'armée de Cestius, Gouverneur de Syrie, fut tué, lorsque ce Général fut contraint de lever le siège de devant le temple de Jérusalem. * Josèphe, Guerre des Juifs, l. 2. ch. 40.

LONGIN (Saint) Martyr, étoit, selon quelques-uns, le Centenier qui, au moment de la mort de Notre-Seigneur s'écria, qu'il étoit véritablement le Fils de Dieu. D'autres disent, que c'est ce Soldat qui ouvrit d'une lance le côté de Jésus-Christ, & qui en fit couler le sang & l'eau. Métaphrasite ajoute qu'ayant eu ordre de garder le tombeau, il fut témoin des miracles qui se firent à sa résurrection, & qu'il les vint raconter aux Princes des Prêtres, aux Scribes & aux Pharisiens, qui tâchèrent de le corrompre par argent, pour dire le contraire au peuple; mais ce saint Soldat refusa d'être le ministre de cette imposture, & publia hautement la vérité, ce qui irrita les Juifs contre lui. C'est pourquoi il quitta la milice, & s'en alla en Cappadoce, accompagné de deux Soldats, pour y annoncer l'Évangile. Pilate en ayant eu avis, envoya un ordre à ses Archers en Cappadoce pour se saisir de sa personne, & lui trancher la tête. Longin s'exposa

très-volontiers à la mort, en se faisant connoître aux Archers qui le cherchoient, & qui portèrent sa tête à Pilate. Au reste il y a peu de fonds à faire sur les Actes, dont on a tiré ce récit. Quelques-unes de ces circonstances se détruiraient d'elles-mêmes. Il y a bien de l'apparence que le nom de *Longin*, que l'on a donné au Soldat qui ouvrit le côté de Jésus-Christ, avec une lance, a été tiré de *Longus hasta*, lance. Il n'y a aucun Auteur digne de foi, qui témoigne que ni ce Soldat, ni le Centenier, qui assistoient à la mort de Jésus-Christ s'appellaient *Longin*. On croit que le Centenier, qui dit, *ces hommes étoient vraisement le fils de Dieu*, se convertit, & il paroît que dès le tems de saint Chrysostome, cette opinion étoit assez commune; mais on fait par le livre des Actes des Apôtres, que Corneille est le premier des Gentils qui se fit Chrétien. Les Actes, tant de *Longin le Centenier*, que de *Longin le Soldat*, sont manifestement faux. La mémoire du premier a été plus célèbre que celle du second; les Grecs le mettent comme un Martyr de Cappadoce au 16 d'octobre; les Latins au 15 de mars; les Coptes au premier de novembre. Le Soldat n'est point mis au rang des Martyrs dans l'Eglise Gréque; les Latins en ont fait mémoire à différens jours, les uns au 15 de mars, les autres au premier de septembre, d'autres le 22 de novembre, ou l'onzième de décembre. * Bollandus. Henrichenus. Tillemont. *Mémoires pour l'Hist. Ecclef. Baillet, Vies des Saints, mois de mars. Giry.*

LONGIN, Martyr qui souffrit à Marseille, sur la fin du troisième siècle ou au commencement du quatrième. Voyez l'Acte de sa passion, parmi les *Acta sincera & selecta* du Père Ruinart.

LONGIN ou **DIONYSIUS CASSIUS LONGINUS**, savant Sophiste, & très-habile Critique, héritier de Fronton, dit *Emisense*, s'acquit une très grande réputation dans le troisième siècle. Il eut pour Disciple Porphyre, qui le loue beaucoup dans la Vie de Plotin. Suidas le nomme Philophe, & Euanapius dit qu'il étoit une bibliothèque vivante. Il écrivit grand nombre de livres, dont il ne nous reste que celui du *Sabéisme*, & quelques fragmens de la Vie de Plotin, qu'on trouve dans Eusebe. M. des Préaux nous a donné une très-belle Version du Traité du Sublime, dont on a publié une édition à Utrecht, l'an 1694, avec les Notes de plusieurs savans hommes par les soins de Jacques Tollius. Au reste, Longin fut Ministre de Zénobie, Reine des Palmyréniens, & fut condamné à mourir l'an 273, par l'Empereur Aurélien, qui le crut Auteur de la lettre hardie que cette Princesse lui avoit écrite en Syrie. Zosime loue fort son érudition, ses Ecrits, & sa constance à souffrir le supplice qu'on lui fit endurer. Divers Auteurs parlent de lui & de ses Ouvrages. Nous avons principalement connoissance de ceux-ci, *De Oratione contra Phidiam; Dubitationes Homericae, utrum fuerit Philosophus Homerus; Quenam contra Historicam fidem tanquam Historica enarrant Philosophi; &c.* * Eusebe, l. 15. Suidas. Photius, *Biblioth. Vopiscus, in Aureliano*. Porphyre, *in Vita Plotini*. Simler, *in Epit. Biblioth. Gesneriana. &c.*

LONGIN, Patrice Romain, & premier Exarque de Ravenne, dans le sixième siècle, fut envoyé par l'Empereur Justin le Jeune, pour commander en Italie, à la place de Narzés, vers l'an 567 ou 568. Il gouverna 15 ou 16 ans, & s'opposa aux Lombards, qui de son tems s'établirent dans le pais, auquel ils donnèrent le nom de Lombardie. Rosemonde, Reine des Lombards, qui avoit fait mourir, l'an 574, Alboin son époux, se retira à Ravenne avec un homme qu'elle aimoit. Longin lui promit de l'épouser, à condition qu'elle se déferoit de son amant nommé *Helmige*. Elle donna du poison à ce dernier, qui l'obligea de prendre le reste. Longin fut rappelé l'an 583, & Smaragde Patrice lui succéda. * Paul Diacre, *de Gest. Longobard. l. 1. & 2. Blondus, Hist. l. 8.*

LONGIN, frère de l'Empereur Zénon, dans le cinquième siècle, fut hâ à cause de ses exactions & de ses débauches. Le Patrice Pélage empêcha qu'il ne fût élu César, & l'Empereur Anastase le fit mourir l'an 498, selon Marcellin, *in Chron.*

LONGIN (Jean) Cherchez **DUGLOSSÉ**.

LONGIN (Jean) Gouverneur de l'Egypte sous Constance, en 354. Il y a eu un autre Longinien, Préfet du Prétoire en 406, sous Honorius. Symmaque lui a écrit neuf lettres, où il est mal nommé *Longinianus*. Zosime, l. 5. sur l'an 408, parle de lui. Il semble que c'est le même, qui est nommé dans une ancienne Inscription, *Fl. Macrobinus Longinianus*, qui est dans le Recueil de Jean Gruter, p. 165. n. 1. Jacobi Gothofredi *Protopographia Codicis Theodosiani*.

LONGINUS (Cassius) excellent Jurisconsulte Romain & Chef de la Secte Cassienne, étoit fils de la fille de Tubéron & arrière-petit-fils de Servius Sulpitius. Il fut Consul à Rome dans la 17 année du règne de Tibère. Sous Caligula, il fut Gouverneur de l'Asie & courut alors un très-grand risque de sa vie, car l'Oracle ayant insinué à l'Empereur de se garder de Cassius, Caligula l'entendit de notre Cassius & donna ordre qu'on le tuât; mais l'Empereur ayant été tué d'abord après par Cassius Chéréas, Longin fut épargné. Sous l'Empereur Claude, il fut Gouverneur de la Syrie & fit tant que les habits pontificaux du Grand Sacrificateur furent mis dans la Tour Antonia & par conséquent sous la garde des Romains. Quoiqu'il ne fût pas homme de guerre, il ne laissa pas de soutenir Méhérdès, Prince Parthe, contre l'usurpateur Gotarcès. Mais comme Méhérdès prêta plutôt l'oreille aux avis d'Abgare, Roi d'Arabie, qu'à ceux de Cassius, il fut battu & fait prisonnier près de la ville de Zeugma. A la fin, Néron travailla à inspirer de la haine pour Cassius, parce qu'il avoit beaucoup d'autorité à Rome. Néron fit tant auprès du Sénat qu'on priva Cassius de l'usage de ses yeux & qu'on le reléguâ dans l'Isle de Sardaigne où il demeura jusques au règne de Vespasien qui le rappella à Rome, où il mourut. Il a écrit divers livres. * *Rutilii Vita Veterum Jurisconsultorum, c. 51. Bertrand, de Jurisper.*

l. 2. c. 29. Tacite, Annal. l. 16. c. 7. & 8. Grotius, de Vita Jurisconsultorum, l. 2. c. 1. §. 12. Diction. Alemard de Bile.

LONGIS ou **LONGISON**, en Latin *Longisifilius*, ou *Longisifilius*, ou *Longisifilius*, Abbé de Boisselière au Maine, étoit originaire d'Allemagne, né de parens nobles, mais engagé dans le Paganisme. Il quitta ses parens & son pais pour embrasser le Christianisme, & vint à Clermont, où il fut baptisé l'an 594, & élevé au Sacerdoce l'an 615. Il alla ensuite dans le pais du Maine, d'où il fit un voyage à Rome. Etant de retour, il s'établit au village de la Boisselière, où il bâtit une chapelle en l'honneur de saint Pierre, & une cellule. Il y établit ensuite un monastère, dont il fut Abbé, & où il mourut l'an 653. Sa Fête est marquée au deuxième jour d'avril, & au 13 de janvier. * Bollandus. Bulteau, *Vies des Saints, au mois d'avril.*

LONGIS ou **LONGI** (Guillaume de) Cardinal, Chancelier du Royaume de Naples, né à Bergame d'une famille noble & ancienne qui avoit eu autrefois le nom de *Longa Spata*, selon Ciaconius, se rendit très-habile dans la Jurisprudence Civile & Canonique, & fut Chancelier de Charles II, Roi de Naples, &c. Céléstin V, qui devoit son élévation au même Roi, fit Cardinal l'an 1294, Guillaume de Longis qui se trouva l'an 1310, au Concile général de Vienne, & y défendit la mémoire du Pape Boniface VIII. Quelques Auteurs croient que ce Pape avoit employé le Cardinal de Longis à la compilation du sixième livre des Décrétales. Ce Prélat mourut à Avignon le neuvième septembre 1319, & son corps fut porté à Bergame, où il avoit fait diverses fondations. * Collenutio, l. 5. Onuphre. Ciaconius. Aubéry, *Histoire des Cardinaux.*

LONGISARIA, anciennement *Apudh Fomum*, petite ville du Royaume de Barca en Barbarie. Elle est sur la pointe orientale du Golfe de Sidra, & au nord de la ville de Toloméa. * Maty, *Diç. Geogr.*

LONGJUMEAU ou **LONGEMEAU**, petite ville de France dans le Gouvernement de l'Isle de France, sur la petite rivière d'Yvette, est au sud-sud-est de Paris, dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues. Dans le fauxbourg il y a un monastère dont Théodore de Bèze fut Prieur avant que d'embrasser la Réformation. * *Gr. Diç. Univ. Holl. Zeitler, Itiner. Gall. p. 209.*

LONGOBARDO, bourg du Royaume de Naples. Il est dans la Calabre Citérieure, près de la Mer Ionienne, à deux lieues d'Amantea, du côté du nord. * Maty, *Diç. Geogr.*

LONGOBARDUS (Nicolas) Jésuite de Sicile, fut successeur de Matthieu Ricci dans la Chine, où il alla étant déjà Prêtre, en 1597. Il publia en Chinois, l'an 1624, un livre des causes du tremblement de terre de Péking, & vivoit encore en 1642 ou 1643. * König, *Biblioth. Vetus & Nova. Alegambe.*

LONGOLIUS. Voyez **LONGUEIL**.

LONGOMONTAN (Christien) fut un grand Astronome, Professeur en Mathématiques à Copenhague au XVII siècle, & Chanoine de Lunden. Il naquit l'an 1562 dans un village de Danemarck, dont il tira le nom de Longomontan. Il essaya au commencement de ses études toutes les incommodes à quoi le doivent attendre les Ecoliers, qui comme lui sont fils d'un pauvre Laboureur. Cela n'empêcha pas qu'il n'immortalisât le nom de son père, en le mettant au frontispice de ses livres, *Christianus Longomontanus Severini filius*. Il vécut tantôt chez son père, tantôt chez une tante, tantôt chez un oncle, toujours aux prises avec la mauvaise fortune, & contraint de se partager entre la culture de la terre, & les Leçons, que le Ministre du lieu lui faisoit. Enfin, quand il eut atteint l'âge de 15 ans, il se déroba de sa famille, & s'en alla à Wibourg, où il y avoit un Collège. Il y passa onze ans, & quoi qu'il fût obligé de gagner sa vie, il ne laissa pas de s'appliquer à l'étude avec une ardeur extrême, & entre autres Sciences, il apprit fort bien les Mathématiques. Il alla voir après cela l'Université de Copenhague, & dans un an, il s'acquit de telle sorte l'estime des Professeurs, qu'ils le recommandèrent fortement à l'illustre Tycho-Brabé. Cette recommandation fut efficace; Longomontan fut très-bien reçu de ce fameux Astronome, qui se tenoit alors dans l'Isle d'Huène. Je parle de l'année 1589. Il demeura pendant huit ans auprès de lui, & l'aida beaucoup, soit à observer les Astres, soit à dresser les calculs. Il se montra si exact, si laborieux, & si habile, que Tycho-Brabé l'estima & l'affectionna très-particulièrement, & qu'ayant quitté sa patrie, pour s'aller établir en Allemagne, il souhaita passionnément de l'avoir auprès de soi. Cela paroît par des lettres qu'il lui écrivit l'an 1598 & l'an 1599. Longomontan aueques à ce désir de Tycho-Brabé, & fut le joindre dans le château de Bénach proche de Prague. Il lui fut d'un grand secours dans tous les travaux Astronomiques; mais, comme il avoit envie d'une Chaire de Professeur dans le Danemarck, Tycho-Brabé consentit à se priver de la présence & des services de cet Elève, & il lui donna un congé rempli des marques d'une estime très-glorieuse. Longomontan retournant en Danemarck prit un grand détour, afin de voir les endroits, d'où Copernic avoit contemplé les Astres. Il trouva un bon Patron en la personne du Chancelier, & après avoir eu chez lui un emploi honnête, il fut pourvu d'une charge de Professeur en Mathématiques dans l'Académie de Copenhague l'an 1605. Il l'exerça dignement jusques à sa mort, qui arriva le huitième d'octobre 1647. Il y avoit dix ans, qu'il avoit perdu sa femme *Dorothea*, sœur de Gaspard Bartholin. Il s'amusa à rechercher la Quadrature du Cercle, & prétendit l'avoir trouvée; mais il fut combattu fortement par un Anglois nommé *Jean Pell*, Professeur des Mathématiques au Collège d'Amsterdam. Les Savans se déclarèrent pour ce dernier. Il changea quelque chose au système de Tycho-Brabé, attribuant à la terre un mouvement autour de son centre; mais ce système eut peu de Sédateurs. Les livres qu'on a de lui sont connoître sa grande capacité. En voici le Catalogue,

gue, *Systematis Mathematici pars prima sive Arithmetica*, Hafnia, 1611, in octavo; Hamburgi, 1627; Parisiis, 1664, in quarto; *Astronomia Danica*, Amstelodami, 1622, in quarto, 1640, & 1663, in folio; *Inventio Quadraturæ Circuli*, Hafnia, 1634, in quarto; *Curiosæ Problematica ex Mysteriis trium numerorum*, &c. Ibid. 1637, in quarto; *Problemata duo Geometrica*, Ibid. 1638, in quarto; *Problemata contra Paulum Galilæum de Circuli Mensura*, Ibid. 1638, in quarto; *Rotundi in Plano, seu Circuli absoluta mensura*, Amstelodami, 1644, in quarto; *Esseque Proportionis sequiteria*, Hafnia, 1644, in quarto; *Controversia cum Pello de vera Circuli Mensura*, Ibid. 1645, in quarto; *Admiranda Operatio trium numerorum 6. 7. 8. ad Circulum mensurandum*, Ibid. 1645, in quarto; *Caput tertium libri primi de absoluta mensura Rotundi Plani una cum Eusebio Cyclometria J. Scaligeri & Appendice de defectu Canonis*, &c. Ibid. 1646, in quarto; *Geometria Qualitas XIII, de Cyclometria rationali & vera*, Ibid. 1631, in quarto; *Introductio in Theatrum Astronomicum*, Ibid. 1639, in quarto; *Disputatio de Matheseos Indole*, Ibid. 1636, in quarto; *Disputationes Astronomicæ sex*, Ibid. 1622, in quarto; *De Coronaliâ Historico, seu Tempore*, Disputationes tres, Ibid. 1627, in quarto. C'est là la liste qu'on trouve dans le Traité d'Albert Bartholin, *De Scriptis Danorum*. Elle n'est pas complète. Il y manque plusieurs Dissertations Philosophiques, Astronomiques & Chronologiques, que Longomontan avoit exposées à la Dispute dans son Auditorio en divers tems. On en trouvera le Catalogue dans un Ouvrage que Mollerus a intitulé, *ad librum Auctori Bartholini de Scriptis Danorum posthumum Hypomenota Historico-Critica paucula à plurimis Jactata*. * Bayle, *Dict. Critiq.* Le Père Nicéron outre les Ouvrages cy-dessus, fait aussi mention des suivans, par Longomontan *Teges summam Doctrinam Ecclesiæ complectentes*, Hafnia, 1610, in quarto; *Disputatio Ecclesiæ de Anima humana moribz*, Hafnia, 1610, in quarto; *Disputationes due de Philosophiæ origine, utilitate, definitione & adjuvendi ratione*, Hafnia, 1611, & 1618, in quarto; *Cyclometria et mensuris recte demonstrata, unde tam area quam perimetri circuli exacta dimensio*, & in numeros diductio scuta est, hæcenus ab omnibus Mathematicis antea deservata, Hafnia, 1612, in quarto; item Hamburgi, 1627, in quarto; item Parisiis, 1664, in quarto; *Disputatio de Ecclesiis*, Hafnia, 1616, in quarto; *Disputationes quatuor Astrologica*, Hafnia, 1622, in quarto; *Pentis Problematum Philosophiæ*, Hafnia, 1623, in quarto; *Disputatio de tempore trium Epocorum, Mundi conditi, Christi nati & Olympiadis prima*, Hafnia, 1629, in quarto; *Zetema septem de summo Hominis malo*, Hafnia, 1630, in quarto. * Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 18. p. 169 & suiv.

LONGONE. Voyez PORTO LONGONE.

LONGOSARDO, petite ville avec une citadelle. Elle est dans la Sardaigne vers la côte septentrionale de l'île. * *Maty, Dict. Géogr.*

LONGPRE. Voyez LOMPRES.

LONGUAY, village avec Abbaye de l'Ordre de Cîteaux dans la Champagne, province de France, à six lieues de Langres du côté du Couchant. Il y a une autre Abbaye de ce nom de l'Ordre de saint Benoît dans la même province, à cinq lieues de Mézières du côté du midi: celle-ci est du diocèse de Rheims, & l'autre du diocèse de Langres. * *Maty, Dict. Géogr.*

LONGUE, l'île Longue. Il y a deux petites îles de ce nom dans l'Amérique septentrionale. L'une dans le Golfe d'Acadie, & l'autre sur la côte méridionale du Nouveau Pais-Bas, vis à vis de la Nouvelle Amsterdam. Les Hollandois & les Anglois appellent celle-ci *Langue Eyland*. * *Maty, Dict. Géogr.*

* LONGUE, bourg de France dans l'Anjou, est à l'est d'Angers, dont il est éloigné de sept à huit lieues. Le Dictionnaire Universel de la France lui donne le nom de ville.

LONGUEIL, bourg de France en Normandie, dans le pais de Caux. Il est à une lieue & demie de Dieppe, vers l'ouest-sud-ouest. C'est la patrie du Cardinal de Longueil, Légat à Pérouse, & fort considéré du Roi Charles VII. Il donne le nom à la famille de Longueil qui fait le sujet de l'article qui suit.

LONGUEIL, illustre & ancienne Maison, originaire de Normandie, a produit de grands hommes, & a tiré son nom du bourg de Longueil près de Dieppe.

LONGUEIL (Adam de) vivoit l'an 1066, & accompagna Guillaume le Bâtard à la conquête de l'Angleterre, où il se distingua à la bataille de Londres, donnée le 14 d'octobre de la même année. Il laissa GUILLAUME de Longueil, I. du nom, qui épousa Berthe de Villiers, & en eut un fils, dont le nom nous est inconnu, & une fille mariée au Seigneur de Lorédano de Venise.

I. HENRI de Longueil, qui vivoit l'an 1248, épousa Marie de Saint-Denys, & en eut GUILLAUME, II. du nom, qui fut

II. GUILLAUME, II. du nom, Seigneur de Longueil, de Varangueville, d'Offrainville & de la Rivière, fut Chambellan de Charles de France, Duc d'Anjou & Comte de Provence, puis Roi de Naples, de Sicile, &c. & est nommé dans les lettres du Roi saint Louis, l'an 1269. Il avoit épousé 1. *Christine* de Coëstivy; 2. *Briande* de Saux. De la première il eut I. JEAN, I. du nom, qui fut; 2. *Pierre*, Evêque du Mans, puis Administrateur de l'Archevêché de Tours, qui se trouva au Concile général de Vienne l'an 1311, aux funérailles du Roi Philippe le Bel l'an 1314, au Concile de Saumur l'an 1315; & qui mourut l'an 1326 ou 1327. Il eut du second lit, 3. *Pernelle*, mariée à *Jean* de Neufchâtel, Seigneur de Buzançois.

III. JEAN de Longueil, I. du nom, Seigneur de Longueil, &c. Capitaine de Pontoise, & selon quelques Auteurs, Gouverneur de Normandie, épousa *Pernelle* Bourgot, fille de *Jean*, Seigneur du Puy, dont il eut GEORROY-MARCEL qui fut.

IV. GEORROY-MARCEL de Longueil, I. du nom, Seigneur de Longueil, Vicomte d'Auge, &c. Chevalier de l'Ordre de l'Étoi-

le & Gouverneur de Pontoise en 1332 & 1334, fut tué à la funeste bataille de Poitiers, le 19 septembre 1356. De son épouse *Isabelle*, Vicomtesse d'Auge, morte en 1339, il eut 1. *Geoffroy-Marcel*, II. du nom, Seigneur de Longueil, &c. mort sans postérité de *Catherine* Havinel sa femme; 2. *GUILLAUME*, III. du nom, qui fut; 3. *Matthieu*, Docteur de Sorbonne l'an 1392; 4. *Denis*, Seigneur d'Offrainville, tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415.

V. *GUILLAUME* de Longueil, III. du nom, Seigneur de Longueil, &c. Gouverneur de Caen & de Dieppe, fut aussi tué à la bataille d'Azincourt, avec son fils aîné. Il avoit épousé 1. *Gillette* Lalleman, fille de *Geoffroy*, Seigneur de Cherville; 2. *Catherine* de Bourquenobles. Les enfans du premier lit furent, 1. *Robert* ou *Raoul*, tué avec son père; 2. *JEAN*, II. du nom, qui fut; 3. *Philippe*, Seigneur d'Offrainville, qui fut tué au siège de Falaise l'an 1432, & laissa de *Françoise* de Massi, un fils mort sans postérité, & une fille. *Guillaume* III eut du second lit 4. *Guillaume*, Seigneur de Varangueville, Capitaine de cent Hommes d'armes des Ordonnances du Roi Charles VII; 5. *Philippe*, Chanoine & Prévôt de l'église de Rheims, Archidiacre de Laon, & Conseiller au Parlement de Paris, mort l'an 1494.

VI. *JEAN* de Longueil, II. du nom, Seigneur de Longueil, de Varangueville, d'Offrainville, de la Rivière, de Maisons, & de Rancher, Conseiller du Roi Charles VI, & Président au Parlement de Paris l'an 1418, mourut le 23 mars 1430. De son épouse *Jeanne* Bouju, Dame de Rancher, il eut 1. *JEAN*, III. du nom, qui fut; 2. *Pierre*, Evêque d'Auxerre l'an 1419, & Grand-Maître de la chapelle du Duc de Bourgogne, mort le 16 février 1473; 3. *Pierre le Jeune*, Seigneur d'Offrainville, Conseiller au Parlement de Paris l'an 1440, & Ambassadeur au traité d'Arras, qui d'Anne le Picart, sa femme, laissa des enfans dont on ne connoît point la postérité; 4. *Guillaume*, Thésorier de l'église de Beauvais, & Grand-Vicaire du Cardinal de Coutances son oncle; 5. *Guillaume le Jeune*, Grand Archidiacre d'Auxerre, & Grand-Vicaire de Pierre son frère; 6. *Philippe*, Conseiller au Parlement de Paris; 7. *NICOLAS*, Seigneur de Biffelles, Avocat du Roi au Châtelet de Paris, tige de la branche des Seigneurs de Biffelles; & 8. *Jeanne*, femme de *Guillaume* du Breuil, Seigneur de la Gresterie, Secrétaire du Roi.

VII. *JEAN* de Longueil, III. du nom, Président des Requêtes du Palais, avoit été auparavant Conseiller de la Cour, Lieutenant Civil, & Maître des Requêtes. Il fit son testament le 20 décembre 1460, & laissa de *Marie* de Morvilliers, fille de *Péliepe*, premier Président au Parlement de Paris, 1. *JEAN*, IV. du nom, qui fut; 2. *Antoine*, Evêque de S. Paul de Léon, Chancelier & Grand-Aumonier de la Reine Anne de Bretagne, Ambassadeur dans le Pais-Bas, où il eut un fils naturel, appelé *Christophe de Longueil*, qui fut Abbé de *Saint-Ambroise* de Milan, mort à Maisons-sur-Seine, le 25 août 1500; 3. *Pierre*, Archidiacre d'Auxerre; 4. *Christophe*, Prieur de Noyers en Bourgogne; 5. *Jeanne*, mariée l'an 1444, à *Guillaume* de Corbie, Président au Parlement de Dauphiné; 6. *Girarde*, mariée l'an 1456, à *Guillaume* Aguenin, dit le Duc; 7. *Françoise*, femme de *Michel* de la Grange, Seigneur de Trianon; 8. *Denise*, mariée à *Jacques* Chambellan, Baron de Vatimbourg, Conseiller au Parlement; 9 & 10. *Marie* & *Jacqueline*, Religieuses à Longchamp.

VIII. *JEAN* de Longueil, IV. du nom, Seigneur de Maisons, &c. épousa l'an 1462, *Marie* de Marle, Dame de Chévreuille, &c. fille d'*Arnauld*, Président au Parlement, & petite-fille du Chancelier de ce nom. Il fut lui-même Conseiller dans cet illustre corps, & mourut vers l'an 1479, laissant 1. *JEAN*, V. du nom, qui fut; & 2. *Louis*, tige des Seigneurs de *Chévreuille*, d'*Archeville*, & de *Bou*.

IX. *JEAN* de Longueil, V. du nom, Seigneur de Longueil, de Maisons, &c. épousa l'an 1496, *Marie* Clutin, fille de *Henri*, Conseiller au Parlement, dont il eut 1. *JEAN*, VI. du nom, qui fut; 2. *Christophe*, Prieur du Ménil, nommé par le Roi Henri II, à l'Evêché de Dol, mort d'apoplexie à Lyon, avant que d'en avoir pris possession le 15 juillet 1554; 3. *Nicolas*, Ecclésiastique; 4. *Geoffroy*, Seigneur d'Andilly, mort sans postérité de *Jeanne* Frémond sa femme; 5. *Christophe le Jeune*, Chanoine d'Orléans; 6. *Nicolas le Jeune*, Abbé de Trouarn; 7. *Antoinette*, mariée l'an 1513 à *Louis* d'Albiac; 8. *Jeanne*, mariée l'an 1519, à *Henri* de Livre, Seigneur de Sévre; 9. *Marie*, Religieuse, & Prieure de l'Abbaye de Hières, morte le 27 décembre 1578, âgée de 71 ans.

X. *JEAN* de Longueil, VI. du nom, fut Conseiller au Parlement l'an 1529, puis Président aux Enquêtes, & Conseiller d'Etat l'an 1549. Il fit un Recueil de 271 Arrêts notables, prononcés de son tems, & se rendit célèbre par son habileté & par sa prudence. Il mourut le premier de mai 1551, laissant de *Marie* de Dormans, sa femme, 1. *JEAN*, VII. du nom, qui fut; 2. *Charles*, Prieur d'Alencourt; 3. *Henri*, Chanoine de Chartres, mort l'an 1557; 4. *Pierre*, Chevalier de Malte, nommé Grand-Prieur de Champagne étant à Rome, où il mourut l'an 1565; 5. *Jacques*, qui fit la branche de *Sevres*, présentement éteinte, faite d'enfans mâles; 6. *Martine*, Religieuse; 7. *Marie* de Longueil, alliée 1. à *Nicolas* Berruyer, Maître des Requêtes, Conseiller d'Etat, &c.; 2. à *Jacques-Robert* de Lignerac aussi Conseiller d'Etat, & Maître des Requêtes; 3. à *Pierre* de Selve, Seigneur de Saillies, morte sans enfans l'an 1590.

XI. *JEAN* de Longueil, VII. du nom, Conseiller au Parlement l'an 1551, épousa en la même année *Martine* le Maître, fille de *Gilles*, premier Président, & mourut l'an 1558, laissant 1. *JEAN*, VIII. du nom, qui fut; 2. *NICOLAS*, qui fit la branche des Seigneurs de Rancher; 3. *Marie*, qui épousa l'an 1575, *André* d'Alesso, Seigneur du Ménil, Grand-Maître, Enquêteur & Réformateur général des Eaux & des Forêts de France.

XII. JEAN de Longueil, VIII. du nom, Seigneur de Maisons, &c. Conseiller du Roi en ses Conseils, & Doyen en sa Chambre des Comptes, né l'an 1554, mourut en 1629. Il avoit épousé *Magdelaine* Lullier, dont il eut 1. *Jean*, mort sans alliance; 2. *René*, qui suit; 3. *Pierre*, Conseiller-Clerc au Parlement de Paris, Abbé de Beaulieu, de Valdeu & de Fontaine-Jean, Chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, Prieur de Ragny, Chancelier de la Reine mère du Roi Louis XIV. &c. mort le 19 mai 1656, âgé de 57 ans; 4. *Dominique*, Chevalier de Malte, Capitaine au régiment de Picardie, blessé au siège de Spire, & mort peu après le 13 avril 1635; 5. *Jean*, Maître en la Chambre des Comptes, puis Conseiller d'Etat, & Directeur général des Finances, mort au mois de juin 1687; 6. *Marie-Marthe*, alliée l'an 1604, à *Michel* des Champs, Seigneur de Gaillon, Maître des Requêtes, morte le 21 décembre 1639.

XIII. *René* de Longueil, Marquis de Maisons, &c. second Président au Parlement de Paris, fut Surintendant des Finances, Ministre d'Etat, Chancelier de la Reine mère du Roi Louis XIV, Gouverneur des châteaux de Versailles, de Saint-Germain, ville & Pont de Poissy, Gouverneur d'Evreux, & mourut le premier septembre 1677. Il avoit épousé *Magdelaine* de Boulenc de Crèveœur, Dame de Grifoles, morte le onzième avril 1636, dont il eut 1. *Jean*, IX. du nom, qui suit; 2. *Guillaume*, Conseiller au Parlement, Abbé de Conches, de Saint-Chéron, &c. mort en janvier 1669; 3. *Michel*, mort sans alliance l'an 1640; 4. *Magdelaine* de Longueil, femme d'*Antoine-Maximilien* de Belleforrière, Marquis de Soyecourt, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Veneur de France, l'an 1660, & cy-devant Grand-Maitre de la Garderobe du Roi, morte le premier octobre 1712.

XIV. JEAN de Longueil, IX. du nom, Marquis de Maisons, &c. Président à Mortier au Parlement de Paris, fut Conseiller au Parlement, Maître des Requêtes, Chancelier de la Reine-Mère, Gouverneur Capitaine des châteaux de Versailles, de Saint-Germain, ville & Pont de Poissy, & mourut le dixième avril 1705, âgé de 80 ans. Il avoit pris alliance avec *Louise* de Fleubert, morte le 14 novembre 1698, de laquelle il eut 1. *Jean-René*, Seigneur de Poissy, Conseiller au Parlement, mort sans alliance au mois de mai 1689; 2. *Claude* qui suit; 3. *Renée-Suzanne*, Abbesse de Sainte-Perrine de la Villette, morte le 28 mars 1753, âgée de 75 ans & deux mois, après avoir gouverné cette maison plus de 44 ans, étant devenue titulaire au mois de janvier 1689, par la mort de Charlotte de Harlay, dont elle étoit Coadjutrice depuis neuf ans; 4. *Louise-Marie-Tuaise*, Religieuse à Poissy; 5. *Louise-Françoise*, Abbesse de Notre-Dame de Meaux, morte en 1713; & 6. *N. . .* Demoiselle de Maisons, morte l'an 1668.

XV. CLAUDE de Longueil, Marquis de Poissy, &c. Conseiller au Parlement, fut reçu Président à mortier en survivance de son père l'an 1695, prit possession de cette charge en 1701, & mourut le 22 août 1715, âgé de 48 ans. Il avoit épousé 1. le 13 avril 1693, *Magdelaine* de Lamoignon, fille de *Coretien-François* de Lamoignon, Avocat Général, puis Président à mortier au même Parlement, morte le 15 septembre 1694, âgée de 23 ans, dont il eut *Jean-René-Claude*, né le 22 mai 1694, mort le neuvième août suivant; 2. le 27 février 1698, *Marie-Charlotte* Roque de Varangueville, fille de *Pierre* Roque, Seigneur de Varangueville, Ambassadeur à Venise, & sœur de *Jeanne-Angélique* Roque de Varangueville, épouse de *François-Hector*, Duc de Villars, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, morte d'apoplexie à Paris le cinquième de mai 1727, dans la 46 année de son âge. Il en a eu JEAN-RENE' de Longueil qui suit.

XVI. JEAN-RENE' de Longueil, Marquis de Maisons, & de Poissy, Seigneur des Terres & des Châtellenies de Longueil, de Serre, &c. né le 14 juillet 1699, a été reçu Conseiller au Parlement en 1716, eut l'agrément de la charge de Président à mortier au lieu de feu son père, le 27 juin de la même année, à la charge de ne prendre séance en cette qualité qu'à l'âge de 25 ans; mais par dispense il la prit le 17 août 1719, à l'âge de 20 ans & 19 jours, conservant son rang du jour de sa réception. Il épousa 1. en août 1720, *Marie-Charlotte* Charon de Ménars, morte sans postérité le premier décembre 1721, âgée de 14 ans, fille de *Michel-Jean-Baptiste* Charon, Marquis de Conflans & de Ménars, Colonel d'Infanterie, Brigadier des armées du Roi, Gouverneur du château, & Capitaine des Chasses du Comté de Blois, & de *Marie-Charlotte* de Saligny de la Chaife. Il est mort le 17 septembre 1731, dans la 33 année de son âge. Il étoit l'un des Honoraires de l'Académie Royale des Sciences, en laquelle il avoit été reçu le 23 août 1726. * *Blanchard*, *Hist. des Présidents au Parlement de Paris*. Sainte-Marthe, *Gall. Coris.* Montrelet Aubéry, &c.

Leurs armes sont d'azur à trois roses d'argent au Chef d'Or, chargé de trois roses de gueules.

LONGUEIL (Richard-Olivier, surnommé de) Cardinal, Evêque de Coutances, de Porto, &c. étoit, dit-on, fils de *Guillaume* de Longueil, III. du nom, & de *Catherine* de Bourquenobles, sa seconde femme. Quelques Auteurs doutent avec raison, si Richard-Olivier étoit de cette maison; mais on est aujourd'hui persuadé du contraire, quoiqu'on voye encore dans l'église du Vatican à Rome, ses armes écartelées de Longueil & de Bourquenobles, qui sont au bas de la statue de saint Pierre, que ce Cardinal fit faire de bronze. Il fut Archevêque d'Eu dans l'église de Rouen, & fut proposé pour en être Archevêque. Depuis, l'an 1453, il fut élu pour gouverner celle de Coutances, & s'en acquitta très-bien. Le Pape le nomma pour revoir le procès de Jeanne d'Arc, dite la *Pucelle d'Orléans*. De Longueil se signala entre les Commissaires, qui découvrirent l'injustice qu'on avoit faite à cette fille. Le Roi Charles VII, lui en fut bon gré, & l'envoya Ambassadeur vers le Duc de Bourgo-

gne; le fit Chef de son Conseil, premier Président de la Chambre des Comptes de Paris; & pour reconnoître les services qu'il lui avoit rendus, lui procura un chapeau de Cardinal, que le Pape Calixte III, lui donna l'an 1456. On le nomma *Cardinal de Coutances*, & quelquefois d'*Eu*, apparemment parce que la première dignité ecclésiastique dont il jouit fut l'Archevêché d'Eu. Il se trouva au sacre du Roi Louis XI l'an 1461, & ensuite se retira à Rome. Le Pape Pie II le reçut avec honneur, lui donna les Evêchez de Porto & de Sainte-Ruffine, le fit Archevêque de S. Pierre, & le nomma Légat de l'Ombrie & des lieux circonvoisins. Pour juger de la considération que Pie II avoit pour le Cardinal de Longueil, il ne faut que lire ce que le Cardinal de Pavie, Secrétaire de ce Pape, en dit dans la 97 de ses Epîtres: *Plût à Dieu, dit-il, que nous eussions plusieurs Cardinaux de Coutances; l'Eglise ne manqueroit pas de bons Conseillers. C'est un homme vénérable, qui a beaucoup de doctrine, de jugement & de bonté, & qui est extrêmement sincère dans ses avis qu'il donne.* Le Cardinal de Longueil mourut à Sutri, ou selon d'autres, à Péronse, le 15 août 1470. Son corps fut porté à Rome, & enterré dans l'église de saint Pierre. * *Frizon*, *Gall. Purp.* Ughel, *Italia Sacra*. Blanchard, *Histoire des Présidents du Parlement de Paris*. Sainte-Marthe, *Gall. Coris.* Aubéry, *Hist. des Cardinaux*. Christophe de Longueil, *Orat. ad Leonem X.* Ciaconius, Onuphre, Victorel, &c.

LONGUEIL (Christophe de) célèbre dans le XVI siècle, entre les Gens de Lettres, étoit fils naturel d'*Antoine* de Longueil, Evêque de S. Paul Léon, & Chancelier de la Reine Anne de Bretagne. Ce Prêlat, étant Ambassadeur dans le Pais-Bas, eut ce fils, qui naquit à Malines l'an 1488. On le mena jeune à Paris, & on l'éleva dans les Sciences, dans lesquelles il se rendit très-habile. Il favoit les Belles Lettres, l'Antiquité, les Langues, le Droit, la Médecine, & la Théologie, & écrivoit en Latin avec beaucoup d'éloquence & de pureté, soit en prose, soit en vers; d'ailleurs, un certain air de sagesse & de prudence le faisoit paroître avancé en âge, quoiqu'encore très-jeune; & sa mémoire à qui rien n'échappoit étoit un prodige. De Longueil voyagea en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, & voulut passer en Orient; mais les guerres des Turcs l'en empêchèrent. En passant par la Suisse, avec deux de ses amis l'an 1510, peu après la bataille de Marignan, les Suisses, qui ne pouvoient voir les Français qu'avec horreur, prirent de Longueil & ses compagnons pour des Espions, & les poursuivirent jusques fur le bord du Rhône. L'un d'eux fut tué en faisant résistance; l'autre passa le Rhône à la nage; & de Longueil fut blessé au bras, & arrêté prisonnier. Il souffrit beaucoup pendant plus d'un mois que dura sa détention, jusqu'à ce qu'il trouva moyen de se faire connoître à l'Evêque de Sion, qui lui procura la liberté. Le Pape Léon X le vit avec plaisir à Rome, & paria de son éloquence avec admiration, après l'avoir ouï haranguer en sa présence. On lui fit en cette ville des affaires, dont il se tira en homme d'esprit. Depuis, il revint en France, où l'on s'efforça en vain de le retenir. Il retourna en Italie, & y mourut à Padoue, à l'âge de 34 ans, le onzième septembre 1522. Pierre Bembe, depuis Cardinal, & alors ami particulier de Longueil, lui fit cette Epitaphe, qu'on mit sur son tombeau, dans l'église des Cordeliers de Padoue, où il avoit été enterré en habit de Religieux,

Christophoro Longolo, Belgæ, Romanam Civitatem propter eximiam in Studii Litterarum præstantiam adeptæ, summo ingenio, incredibili industria, omnibus artibus prædite, supra juvenæ annos, in qua extititæ est, magno cum Italia dolore, cui ingentem spem sui nominis excitaverat, Petrus Bembe amico atque vespiti posuit.

*Te juvenem rapuerat Deus, fatalia nentes
Stamina, cum scirent morturum tempus nullo,
Longuil, tibi hic caros sensumque dedissent.*

Longueil avoit étudié le Droit dans sa jeunesse sous Philippe Décius, qui professoit à Valence; & exerça quelque tems à Paris la profession de Jurisconsulte, dans laquelle il acquit tant de réputation, qu'il fut fait Conseiller au Parlement; ensuite il se consacra tout entier à l'étude; & ayant entrepris d'examiner & d'approfondir toutes les choses dont Pline traite dans son Histoire Naturelle, soit en lisant les autres Auteurs, soit en consultant la nature, il s'appliqua à la lecture des livres, & entreprit ensuite des voyages. Etant à Rome, il se fit un style Cicéronien, dans lequel il écrivit deux Discours pour sa défense; un Discours contre les Luthériens; quelques lettres à ses amis. Tous ses autres Ouvrages sont écrits d'un autre style. Il demanda en mourant qu'ils fussent supprimés. Ses Oeuvres ont été imprimées à Paris l'an 1530, *Epist. libri quatuor*; *Comment. ad Jus Civile*; *Oratio de laudibus C. Plinii*; *Oratio de Ludovici Francorum regis & gentis laudibus*, &c. * *Paul Jove*, en *Elog. Doct. Viror. c. 67*. Sainte-Marthe, in *Elog. Doct. Gall. l. 1.* Melchior Adam, in *Vit. Philosoph. Germ.* Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 136. & suiv. Le Mire, Fifehard, Erasme, Damien de Gooz, &c.

LONGUEIL (Gilbert) Médecin, naquit à Utrecht en 1507. Après avoir jeté les fondemens de ses études dans sa patrie, il passa en Italie, où il étudia les Langues, la Philosophie & la Médecine, dont il prit le degré de Docteur. A son retour dans sa patrie il fut nommé Recteur du Collège de Dèventer; de là il fut appelé à Cologne où il enseigna le Grec & le Latin, & exerça en même tems la Médecine. De Cologne il passa à Roitlock pour y servir dans l'Académie; il revint à Cologne pour y prendre sa Bibliothèque & la transporter à Roitlock, mais il y tomba malade & mourut en 1543. Comme il avoit reçu la Communion sous les deux espèces, on ne voulut pas l'en-

terrer à Cologne, ce qui obligea ses amis à transporter son corps à Bonn. On a de lui, *Scolia in Dej. Erasmi libellum de Civitate Morano puerilius; Philoſophus de Vita Apollonii Tyonii, Interprete Alimano Roduacino, ad Græcum exemplar emendatus, Annotationibus ad marginem adjectis; Lexicon Græco-Latinum ætium; Annotationibus in Metamorphoſin Ovidii; Annotationes ad loca difficultiora Rhetoricorum ad Herennium; Scolia in Plautum & Libros Elegantiarum Laurentii Vallæ; Concilium Nicænum e Græco Latine verſum; Plutarci Opuscula aliquot moralia, hæcenus non converſa, G. Longo Interprete; Dialogus de Avibus, & eorum moribus Græci, Latini & Germanici; Carmen Elegiacum proſopicon ad dona ſtudia; Nota in Epistolâ Familiaribus Ciceronis; Scolia ad Vitam Imperatorum Græcorum & Romani Probi, c'est à dire, Cornélii Nepoti. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 337. Pantaléon, *Proſopope*. l. 3. Melchior Adam, in *Vitis Medicorum German.* Le Père Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, tome 17. p. 43. & *Julio. Diss. Alemans.**

L O N G U E J O U E, famille qui a donné un Garde des Sceaux de France: on n'en parlera que depuis JEAN qui suit.

I. JEAN de Longue-Joue, fut reçu Conseiller au Châtelet en 1436, puis Avocat du Roi au Châtelet en 1450, & mourut le onzième mars 1466, laissant entre autres enfans de *Philippé Aguein* sa seconde femme, fille de *Jean Aguein*, Président au Parlement, & de *Jeanne de la Porte*, JEAN qui suit.

II. JEAN de Longue-Joue, Seigneur d'Yverny, fut reçu Conseiller au Parlement en 1466, & mourut le cinquième août 1483. Il avoit épousé *Geneviève Baillet*, fille de *Jean Baillet*, Maître des Requêtes, & de *Cécile des Frères*, dont il eut six enfans qui étoient mineurs lors de sa mort, savoir, 1. MATTHIEU qui suit; 2. *Guillaume*; 3. *Jacqueline*, mariée à *Gilles des Ormes*, Seigneur de S. Germain, premier Maître-d'Hôtel du Roi Louis XII, morte le 24 février 1539; 4. *Jeanne*, Abbesse de S. Antoine des Champs; 5. *Claude*, alliée à *Nicolas de Quatrelivres*, Avocat en Parlement; & 6. *Catherine de Longue-Joue*, dont l'alliance est ignorée.

III. MATTHIEU de Longue-Joue, Seigneur d'Yverny, Maître des Requêtes, puis Evêque de Soissons & Garde des Sceaux de France, dont il sera parlé cy-après dans un article séparé, épousa, avant qu'il eût embrasé l'Etat Ecclésiastique, *Magdelaine Chambellan*, dont il eut 1. THIBAUD qui suit; & 2. *Jeanne de Longue-Joue*, mariée à *Jean Dauvet*, Seigneur de Berneuil, Conseiller de la Cour des Aides.

IV. THIBAUD de Longue-Joue, Seigneur d'Yverny, fut reçu Conseiller au Châtelet en 1531, puis Maître des Requêtes en survivance de son père, avant lequel il mourut le onzième septembre 1550. Il avoit épousé *Magdelaine Briçonnet*, fille de *Jean*, Seigneur du Plessis-Rideau, Président de la Chambre des Comptes, & de *Louise Raguler*, dont il eut 1. *Jeanne de Longue-Joue*, mariée à *Antoine de Clermont d'Amboise*, Marquis de Retzelt; 2. *Magdelaine*, alliée à *Jacques de Renty*; 3. *Brançoise*, qui épousa, 1. *Pierre de Polilly*, Seigneur de Crenay; 2. *Robert de Harlay*, Baron de Montglas; & 4. *Marie de Longue-Joue*, Dame du Plessis-Rideau, alliée à *Jean Taveau*, Baron de Mortemer. * *Voyez Blanchard, Hiſt. des Matres des Requêtes*, Le P. Anselme, *Hiſtoire des Grands Officiers*, Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Du Chêne, *Hiſtoire des Conſeillers*, &c.

L O N G U E J O U E (Matthieu de) Seigneur d'Yverny, Evêque de Soissons & Garde des Sceaux de France, fut reçu Conseiller au Châtelet l'an 1502, Conseiller au Parlement l'an 1519, puis Maître des Requêtes l'an 1523, & fut envoyé avec l'Amiral de France l'an 1529, vers l'Empereur Charles-Quint, pour en retirer la ratification du traité de paix de Cambray, & passa en Espagne, pour la délivrance des Enfans de France. Après la mort de sa femme, il se démit de sa charge de Maître des Requêtes en faveur de son fils, & se fit d'Église. Il fut Abbé de Royaumont, puis Evêque de Soissons en 1533, & assilia à l'assemblée des Grands du Royaume en 1536. Le Connétable de Montmorency, qui connoissoit sa capacité, l'avança à la Cour, & le fit nommer Conseiller d'Etat, où il servit longtems comme le plus ancien. Après la mort du Chancelier du Bourg, il fut nommé Garde des Sceaux de France en 1538, en attendant que *Guillaume Poyet* en eût obtenu les provisions; & il les eut une seconde fois en 1544, après la mort du Seigneur de Chemans. Il assilia aux États assemblés à Paris l'an 1557, & mourut le septième décembre 1558, dans un âge fort avancé.

* L O N G U E R U E (Louis du Tour, plus connu sous le nom de l'Abbé de) naquit en 1652 à Charleville, avec des dispositions très-heureuses pour les Sciences. Il eut pour Précepteur M. Richelet, sous les auspices de M. Perrot d'Ablancourt, l'un & l'autre fort célèbres dans la République des Lettres. A l'âge de 14 ans, au sortir de ses Humanitez, il étudia la Langue Hébraïque & les autres Langues Orientales, & se donna ensuite tout entier à l'étude de l'Écriture Sainte, aussi bien qu'à celle de l'Hiſtoire. Outre les Langues savantes, il savoit aussi l'Italien, l'Espagnol, l'Allemand, & nous avons peu de Langues en Europe qu'il ne parût ou qu'il n'entendit. Il a composé très-grand nombre d'Ouvrages, dont plusieurs sont entre les mains de différens particuliers, comme une Dissertation sur les livres canoniques, une Hiſtoire des Macabées, prouvée par les textes des Auteurs profanes; une Introduction à l'Hiſtoire de France, avec la Chronologie jusques à Clotaire II. Ces Ouvrages sont encore en manuscrit: ceux que l'on a imprimés sont une *Dissertation Latine sur Tuten*; *Remarques sur la vie du Cardinal Walsey*; *Description Hiſtorique & Géographique de la France ancienne & moderne*; *Notes sur les Prologues des Hiſtoires Philippiques de Troque Pompee*; *Annales Ascendans*; la dixième & l'onzième Lettre du *Voyage de Normandie*; *Dissertation sur le Dogme de la Transsubstantiation*.

L O N G U E V A L (Charles de) Comte de Buquoy, Baron de Vaulx, Chevalier de la Toison d'Or, &c. fils de MAXI-

MEN, premier Comte de Buquoy, tué au siège de Tournay l'an 1581, & de *Marguerite de Lille*, fut du Conseil d'Etat de guerre du Roi d'Espagne, Général de son Artillerie, Gouverneur & Grand Bailli de Hainault. Étant Maréchal de camp & Général de l'armée Impériale l'an 1619, il réduisit avec une armée de 8000 hommes, plusieurs villes Rebelles du Royaume de Bohême, défit le Comte de Mansfeld qui se sauva avec peine, & lui prit quatorze étendards, plusieurs mulets chargés d'argent, & quantité de munitions de guerre. Étant allié en Hongrie en 1621, avec une armée de 20000 hommes, il défit Bethlem Gabor, prit Presbourg & plusieurs autres places; mais ayant mis le siège devant Neuhaufel, qu'il croyoit emporter par les intelligences qu'il avoit dans la ville, (ce qui fut découvert par les ennemis qui y jetterent du secours, & qui par leurs courses lui coupèrent les vivres & les fourrages) il fut obligé de marcher à eux avec une partie de sa Cavalerie, & ayant donné bataille le 12 juillet, son cheval fut tué sous lui. Son corps fut trouvé dans le camp percé de dix-sept coups sans être reconnu par les ennemis, & l'ayant été par les siens, il fut porté à l'armée, puis transporté à Vienne, & y fut enterré en l'église des Cordeliers avec grande pompe, fort regretté de l'Empereur, qui en récompensa ses bons services, lui avoit donné le Comté de Gratz & la Baronie de Rosenbergh. Ce vaillant Chef de guerre avoit épousé *Marguerite de Biglia de Milan*, dont il eut CHARLES-ALBERT qui suit.

CHARLES-ALBERT de Longueval, Comte de Buquoy & de Gratz, Baron de Vaulx & de Rosenbergh, &c. Chevalier de la Toison d'Or, Général de la Cavalerie Espagnole aux Pays-Bas, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur & du Roi d'Espagne, Grand Veneur & Grand Louvetier d'Artois, Gouverneur de Hainault & de la ville de Valenciennes, & Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance, mourut en 1663. Il avoit épousé le cinquième février 1634, *Guillemette Croy*, fille de *Jean*, Comte de Solre, & de *Jeanne de Lalain-Montigny*, dont il eut 1. *Ferdinand*, Comte de Buquoy, &c. qui de *Marguerite*, Comtesse d'Abensperg & de Traun, eut pour fils unique *Charles-Joseph* de Longueval, Comte de Buquoy, mort peu après son père; 2. *Charles* qui suit; 3. *Lancelin* de Longueval, tué en 1691, au combat de Salankemen contre les Turcs, sans enfans de *Marie-Magdelaine de la Pierre*, remariée au Comte de Salbourg; & 4. *Albert*, Comte de Buquoy, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Conseiller d'Etat & Chambellan de l'Empereur, mort en octobre 1714, âgé de 78 ans, sans postérité d'*Elisabeth-Polixène*, Comtesse de Cauriani, veuve de *Sigisfroy-Léonard*, Comte de Preiner.

CHARLES de Longueval, Comte de Buquoy, fut créé Prince de l'Empire par l'Empereur Léopold en 1688, & épousa N... de Boudes, dont il eut CHARLES-EMANUEL qui suit.

CHARLES-EMANUEL, Prince de Longueval, Gentilhomme de la Cour d'Or, a épousé le 18 juillet 1700, N... Comtesse de Harach. * *Lotichius, Res Germanicae, Laura Austriaca, &c.* Carpentier, *Hiſt. du Cambrésis*, Imhoff, *Notitia Imperii. Le Manſſe des Chevaliers de la Toison d'Or*.

* L O N G U E V A L (Jacques) Jésuite, de Picardie, fit ses Humanitez à Amiens & sa Philosophie à Paris, & se distingua dans ces études par son génie & par sa pénétration. Il entra dans la Société des Jésuites, le 17 septembre 1699, & y professa cinq ans les Humanitez dans le Collège de la Flèche, & quatre ans la Théologie positive ou l'Écriture Sainte. Il a fait plusieurs Ecrits Anonymes, dont les deux plus considérables, desquels il ne faisoit pas difficulté de s'avouer l'Auteur, sont un *Traité du Scisme*, & une *Dissertation sur les miracles*; mais il s'est fait encore un plus grand nom par son *Hiſtoire de l'Eglise Gallicane*. On doit regretter qu'il n'ait pas vécu assez longtems pour achever cet Ouvrage qu'il n'a pu pousser que jusques vers le milieu du XII siècle. Ce qu'il en a vu d'imprimé va jusqu'à l'an 1137 & contient huit volumes in quarto. Il avoit presque mis la dernière main au neuvième & au dixième volume. Le reste sera continué par le Père Fontenai de la même Société. Il a aussi laissé un *Hiſtoire étendue du Sémipélagianisme* qu'il avoit dessein de mettre au jour. Il est mort dans la Maison Professe de Paris le 14 de janvier 1735 dans la 54 année de son âge. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

L O N G U E V I L L E, bourg de France dans le pays de Caux en Normandie, avec titre de Comté, fut érigé l'an 1505, en Duché par le Roi Louis XII. On fit transporter l'an 1195, au Roi Philippe Auguste, du Comté de Longueville, qui fut depuis donné à Philippe, Roi de Navarre, Comte d'Evreux, fils de Louis de France. On le confisqua sur Enguerrand de Marigny, puis sur Philippe de Navarre, fils puîné du même Roi de Navarre: ce qu'il faut observer avec soin, parce que divers Auteurs ont confondu le père, mort l'an 1343, avec le fils qui se revolta contre le Roi, & qui ne mourut qu'en 1363. L'année suivante, le Roi Charles V, dit le Sage, donna le Comté de Longueville à Bertrand du Guesclin, Connétable de France. Celui-ci le remit encore au Roi, qui fit un traité particulier l'an 1365, avec Charles le Mauvais, Roi de Navarre; & ce Prince lui céda ses droits sur le Comté de Longueville, comme héritier de Philippe son père, aussi Roi de Navarre, & de Philippe son frère Comte de Longueville. Le Roi redonna le même Comté au Connétable du Guesclin, pour en jouir sa vie durant. Il passa à Olivier du Guesclin son frère, que le vendit l'an 1391 au Roi Charles VI. Depuis, l'an 1443, le Roi Charles VII le donna au brave Comte de Dunois, JEAN d'Orléans, fils naturel de Louis de France, Duc d'Orléans, dont la postérité est rattachée à l'article d'Orléans. *Voyez ORLÉANS*.

L O N G V I C (Claude) *Voyez LONGWY*.

L O N G V I C (Jacqueline) *Voyez LONGWY*.

L O N G V I C, ville. *Voyez LONGWIC*.

L O N G U I O N, ville. *Voyez LONGWION*.

LONGUNTICA, ville ancienne des Contestans, est, selon quelques Géographes, la forteresse qu'on appelle *Gadamar* sur la côte du Royaume de Valence en Espagne. D'autres disent, que cette ancienne ville est à Oliva, village de la même côte, à deux lieues de Dénia vers le nord. * *Maty, Dict. Géogr.*

LONGUS, Chevalier Romain, s'étant un peu trop avancé en un affaire qui se donna, dans un portique du temple de Jérusalem, lorsque Tite Vespasien l'assiégeoit, & ne pouvant le retirer ni se dégager, sans se rendre aux Juifs, aima mieux se plonger son épée dans le sein, que de commettre cette lâcheté. * *Josèphe, Guerre des Juifs, l. 6. ch. 19.*

LONGUS, Sophiste Grec, laissa quatre livres des Amours de Daphnis & de Chloé, que Godefroy Jungerman nous a donnés en Latin, avec des Remarques de sa façon, & qu'il a dédiées à son cousin Louis Camerarius. Laurent Gambara avoit aussi paraphrasé en vers cette pièce. On ne fait en quel tems a vécu Longus. * *Vossius, de Hist. Græcæ, l. 4. Simler, in Epitome Biblioth. Gesneriana. Bayle, Dict. Crit.*

LONGWI. Voyez **LONGWY**.

LONGWIC ou **LONGWION**, en Latin *Luguis*, petite ville fortifiée. Elle est dans le Duché de Bar, aux confins du Luxembourg, sur la petite rivière de Chiers, à six lieues de Thionville, du côté du couchant. * *Maty, Dict. Géogr.*

LONGWY (Claude de) ou le Cardinal de GIVRY, Evêque de Mâcon, de Langres, &c. fils de PHILIPPE de Longwy, Seigneur de Givry, &c. & de Jeanne de Bauffremont, fut Chanoine, Archidiacre, & enfin Evêque de Mâcon par la démission d'Etienne de Longwy son oncle. Son mérite le rendit digne de cette élévation. La noblesse de la Maison de Longwy en Bourgogne, & les illustres alliances qu'elle avoit, y contribuèrent aussi beaucoup. Il fut ensuite transféré à l'Evêché de Langres, puis à ceux d'Amiens & de Poitiers, & eut les Abbâtes de Saint-Bénédict de Dijon, de Poitiers, &c. Le Pape Clément VII le fit Cardinal l'an 1533. Il eut grande part aux affaires de son tems, & mourut le huitième août 1561, en odeur d'une grande piété. * *Sainte-Marthe & Robert, Gall. Christ. Frizon, Gall. Purp. Aubéry, Hist. des Cardinaux, &c.*

LONGWY (Jacqueline de) Duchesse de Montpensier, a été une Dame de grand mérite & de grand crédit, vers le milieu du XVI siècle. Elle étoit fille puînée de Jean de Longwy, Seigneur de Givry, & fut mariée en 1538, à Louis de Bourbon, Duc de Montpensier. Elle fut la Favorite de Catherine de Médicis, & si elle avoit vécu dans le tems que cette Reine lia les intrigues qui pensèrent perdre le Royaume, elle lui auroit, peut-être, fait prendre de meilleures résolutions. Peut-être aussi que ses bons conseils & son adresse n'eussent rien pu opérer sur une ame de cette trempe, dont l'ambition étoit un feu dévorant. Quoi qu'il en soit, elle mourut à la veille des grands troubles de Religion, le 28 août 1561. Elle avoit nettement fait paroître pendant sa longue maladie, ce de quoi son mari l'avoit soupçonnée depuis longtems, savoir qu'elle étoit de la Religion Réformée. Et ce fut, sans doute, par ses instructions particulières, qu'elle jeta dans l'ame de quelques unes de ses filles les sémences de Réforme, qui fructifièrent quelque tems après; car *Henri-François* de Bourbon sa fille aînée, mariée l'an 1558, avec *Henri-Robert* de la Marck, Duc de Bouillon, professa ouvertement la Religion Réformée, sans que les soins incroyables, que son Père se donna pour la faire revenir, produisissent aucun effet. *Charlotte*, la quatrième fille de ce Duc avoit été mise dans un Couvent, contre l'avis de sa mère, qui souhaitoit de la marier avec le Duc de Longueville. Elle fut Abbesse de Jouarre; mais comme ce genre de vie ne s'accordoit pas avec les lumières que sa mère lui avoit données, ni peut-être aussi avec son inclination, elle se sauva en Allemagne l'an 1572, y abjura le Papiisme, & fut mariée deux ans après au Prince d'Orange. Des trois autres filles de Jacqueline de Longwy & du Duc de Montpensier, il y en eut deux qui persévérèrent dans la vie monastique, à laquelle on les avoit sacrifiées, & une qui épousa le fils du Duc de Nevers. Elle avoit suivi en Espagne la Reine Elizabeth, qui l'aima beaucoup. Si Jacqueline avoit converti son Epoux, elle auroit épargné bien du sang à ceux de la Religion, & bien des angoisses aux personnes de son sexe; car il en usoit avec la dernière dureté, comme on le peut lire dans Brantôme. Leur fils, quoi que bon Catholique, ne suivit point les Ligueurs. Quand cette Dame n'auroit fait que procurer à la France un Chancelier d'autant de mérite que Michel de l'Hospital, on devoit bénir sa mémoire; car il n'étoit pas possible de choisir un meilleur sujet que celui-là, & personne ne pouvoit être autant que lui le soutien de la Monarchie, dans une conjoncture si périlleuse. La sagesse & la fermeté de ses Conseils eussent été le bras d'*Héctor*, qui eût maintenu le repos public, si la Providence plus puissante que toute l'industrie des Hommes, n'eût permis que les mal-intentionnez le traversassent & l'obligassent enfin à se retirer. Elle mourut étiéque à Paris le 28 août 1561, & laissa postérité rapportée à l'article de **BOURBON**. * *Bayle, Dict. Crit.*

LONICER (Jean) Allemand, Professeur dans l'Université de Marburg, né l'an 1499, à Orthern, bourg du Comté de Mansfeld, se destina de lui-même à l'étude des Lettres, dont on ôcha vainement de le détourner. Il apprit la Langue Hébraïque, la Grèque, la Latine, & se rendit extrêmement habile. Il enseigna à Strasbourg & en diverses autres villes d'Allemagne; mais principalement à Marburg, & mourut en cette ville le 20 juillet 1569, âgé de 70 ans. Ses Ouvrages imprimés sont, *Catechesis de bono Dei voluntate erga quemvis Christianum, deque Sanctorum cultu & invocatione; Methodus Græca Grammaticæ; Artis dicendi Methodus; Demosthenis Oratio funebris; Græca Lingua Encyclicum; Concio Cyri Perfarum Regis ex secundo libro Cyrilli ad Nestorionem; Concio Ciceronis ex secundo libro Hellenicæ ejusdem; Scôlia in Dioscoridis libros de Materia Medica, cum Nomenclaturis Græcis, Latinis, Germanicis & Hebraicis; Compendium liberum aliquot Aristotelis; Meteorologia; Encomium Philosophiæ Naturalis; Epithalamium Græcum in Justo Studio gratiam; Genethliacum Willelmi junioris Cattorum Principis; Epithalamium Græcum & Latinum Creucerii; Oratio funebris Joannis Ficini, Hæstia Cancellarii; Commentaria Græca in Psalmum 118; Ethica; Carminarium & Promissionum omnium Veteris Testamenti Explicatio, & ad Christum Applicatio; Oratorum & Declamatorum volumina; Nota in Catullum, Tibullum & Propertium. Ses Traductions Latines sont, Demosthenis Oratio de Claudiis cum Philospho Encomio; Pindari Opera cum Scholiis; Nicomachi Theoria & Alexipharmaca cum Scholiis; Iscratii Orationes, cum Vita ejusdem; Lysurgi adversus Leocratem Oratio; Sophoclii Ajax Evangelijferus; Callimachi Hymni in Jovem & Apollinem, conversi & carminibus redditi; Exegesis veteris eujusdam Theologi Græci, Theodoli, ut patetur, in Epistolam ad Romanos; Theophrasti Exarationes in omnes Paninias Epistolas, & in Prophetas aliquot minores; Magentinus in Analytica Aristotelis; Psalterium cum Exegesi. Il a aussi traduit en Grec la Confession d'Ausbourg, & une partie de l'Apologie de cette Confession, & il a mis en Latin divers Ecrits de Martin Luther. Entre plusieurs enfans qui soutinrent sa réputation, il eut ADAM LONICER qui naquit à Marburg le dixième octobre 1528, fut Médecin à Francfort, & y mourut le 19 mai 1586, âgé de 58 ans. Il a écrit *Botanicæ; Historia Plantarum; Methodica explicatio omnium corporis humani affectuum, &c.* * *Melchior Adam, in Vit. German. Philof. & Med. Vander Linden, de Script. Med. Sc. Teiffier, Éloge des Hommes Savans, tome 2. p. 323. & suiv. édit. de Hollande, 1715.**

LONLAY ou **LONLEY**, Abbaye de France dans la Normandie, vers la source de l'Engaine aux confins du Maine, & à deux lieues de Domfront, vers l'occident septentrional. * *Maty, Dict. Géogr.*

LONIGO, bon bourg de l'Etat de Venise en Italie, est dans le Vicentin, à quatre lieues de Vicence vers les confins du Véronois & du Padouan. * *Maty, Dict. Géogr.*

LONJUMEAU, ville. Voyez **LONGJUMEAU**.

LONJUMEAU. Voyez **EDIT** de Mars du 23 de ce mois.

LONLAY ou **LONLEY**, Abbaye de France dans la Normandie, vers la source de l'Engaine aux confins du Maine, & à deux lieues de Domfront, vers l'occident septentrional. * *Maty, Dict. Géogr.*

LONS le SAUNIER. Voyez **LYONS** le SAUNIER.

LONSAC, bourg de France dans la Saintonge sur la rivière de Sougne. Il est au sud-est de Saintes, dont il est éloigné de six à sept lieues.

LONSDALE, petite contrée d'Angleterre, dans la province de Westmorland, vers les confins de celle de Lancashire. Elle tire son nom de la rivière de Lune. * *Beeverell, Dictionnaire d'Angleterre, p. 281.*

L O O. L O P. L O Q.

LOO. Il y a deux petits lieux de ce nom dans les Pays-Bas, L. l'un en Flandre, à deux lieues de Dixmude du côté du couchant; l'autre dans la Gueldre Hollandaise, environ à trois lieues de Déventer vers le couchant. Le Prince d'Orange qui a été Roi d'Angleterre, sous le nom de Guillaume III, y avoit fait bâtir une belle maison de campagne, dans un lieu très-propre pour la chasse, où il alloit se délasser des fatigues du gouvernement. Elle appartient présentement au Prince de Nassau-Orange, Stadhouder héréditaire de Frise, &c. * *Maty, Dict. Géogr. Mémoires du tems.*

LOOS ou **LOOSEUS**. Cherechez **CALLIDIUS** ou **CORNELIUS CALLIDIUS**.

LOOSDUYNEN, village de Hollande à une lieue & demie de la Haye & à deux de Delft. Il y eut autrefois une Abbaye de filles de l'Ordre de Cîteaux, laquelle a été fondée en 1267, par Marguerite Comtesse de Hollande. C'est dans ce lieu qu'arriva, dit-on, ce monstrueux accouchement de la Comtesse Mathilde, femme de Herman, Comte de Henneberg, laquelle à l'âge de 42 ans, mit au monde d'une seule couche, le jour des Rameaux de l'an 1276, 305 enfans, moitié mâles, moitié femelles. On voit encore cette histoire dépeinte dans l'Eglise de ce lieu, comme aussi le bassin de cuivre dans lesquels Guy, suffragant d'Utrecht, baptisa ces enfans, donnant le nom de Jean aux garçons, & celui d'Elizabeth aux filles. Ils moururent tous le même jour avec leur mère, & furent mis dans un même tombeau. Ce fut, à ce qu'on prétend, un châtiment de Dieu sur cette Comtesse, parce que non seulement elle avoit refusé l'aumône à une femme qui avoit à son cou deux petits jumeaux, mais qu'elle lui avoit reproché que ce n'étoit pas le fait d'un seul homme. La pauvre femme outrée de cette injure souhaita à la Comtesse autant d'enfans qu'il y avoit de jours dans l'année ce qui ne manqua pas d'arriver. * *Délices des Pays-Bas, tome 4. p. 137 & 138. de l'édit. de Bruxelles, 1720.* Ceux qui sont curieux de savoir ce qui a été dit pour & contre ce récit, peuvent consulter Junius, *Batav. c. 30. p. 570; Boxhorn, Theatr. Holl. p. 172. Lipsæ, Notre-Dame de Halle; Matthieu, Analeæ, tome 6. p. 32. & suiv. & les Annales d'Edmond, p. 200; Scrievius, dans ses Remarques sur la Chronique de Gouda; Buchelius sur Beke, p. 71; Altling, Notis. Germ. Infer. p. 2. feuillets 118; Aldrovandus de Monstris, c. 1; Collius Rhodiginus, l. 4. c. 23; Van-Heuffen, Antiquitez de Delft & de la Haye, avec les Remarques de M. van Rhyn, p. 464; Guichardin; Snoy; Bokkenberg; van Leeuwen; & plusieurs autres.*

LOOTS, **BORCHLOEN**, petite ville de l'Evêché de Liège, capitale du Comté de Loots, & située environ à cinq lieues de la ville de Liège, vers le septentrion occidental. * *Maty, Dict. Géogr.*

LOOTS (le Comté de) contrée des Etats de l'Evêque de Liège. Elle est entre la Hasbaye au midi, & la Campine Liégeoise au nord, ayant le Duché de Brabant au couchant, & ce-
lui

lui de Limbourg au Levant. Ce païs avoit autrefois ses Comtes particuliers. Jean Comte de Loois le donna aux Evêques de Liège l'an 1302. Ses principaux lieux sont Loois capitale, Tongres, S. Tron, Herck, Haffelt & Bilsen. Au reste on donne quelquefois une plus grande étendue au Comté de Loois, & l'on y comprend toute la Campine Liégeoise, avec le Comté de Horn. * Maty, *Dict. Géogr.*

L O P. nom d'un Désert dans la Grande Tartarie. Les Cartes ordinaires le confondent avec celui de Xamo, & le placent autour de la Chine, au couchant septentrional & au nord de cet Empire. Mais M. Witfen dans sa nouvelle Carte, laissant le Désert de Xamo au couchant de la Chine, place celui de Lop à plus de deux cens lieues de l'autre, vers le Couchant entre les Tartares Mongols & les Kalmaks, au couchant des montagnes d'Imaüs, & au nord occidental du Royaume de Thibet, & les sources du Chéfil. * Maty, *Dict. Géogr.*

L O P A D I, ville de la Mysie. Les Turcs la nomment *Ulu-hat* & les Francs *Loubat*. Il n'y a qu'environ 200 maisons presqu'une toutes de terre, où il y a à peine mille Habitans. Dans les petits lieux de ces quartiers-là il n'y a presque que le Prêtre qui sache le Grec, tout le reste parle Turc. Cette ville a été considérable sous les Empereurs Grecs; & on y voit quelques débris de son ancienne splendeur. Andronic Comnène, qui régnoit en 1081, envoya une armée à Lopadi pour ramener à leur devoir les Habitans qui, à l'exemple de ceux de Nicée & de Pruse, avoient abandonné son parti. Après la prise de Constantinople par le Comte de Flandre, Pierre de Brachex mit en fuite les troupes de Théodose Lascaris, à qui Lopadi resta par la paix qu'il fit avec Henri, successeur de Baudouin, Comte de Flandre & premier Empereur Latin d'Orient. Après que le Grand Othoman eut défait le Gouverneur de Pruse, il poursuivit le Prince de Teck jusques à la tête du pont de Lopadi, qui est sur le bord d'une rivière, & fit dire au Gouverneur de la place, que s'il ne lui envoyoit son ennemi égaré, il passeroit le pont & mettroit tout à feu & à sang. Le Gouverneur consentit à la demande, à condition que l'Empereur jurât que ni lui ni ses successeurs ne passeroient jamais le pont. En effet depuis ce tems-là les Othomans ont toujours passé cette rivière en bateau. Othoman fit hacher en pièces le Prince de Teck à la vue de la citadelle, & le fait de la place. Lopadi est fameuse dans l'Histoire Turque par la défaite de Muthapha, qui fut battu par Amurat son neveu. Spon n'a pas eu raison, dit *Tavernier*, de prendre le Lac de Lopadi pour le Lac *Afcanius*, ni d'affirmer que la rivière de Lopadi se jette dans le Granique. Le Lac *Afcanius* est le Lac de Nicée que les Grecs appellent *Nisaca*, & les Turcs *Issic*. Strabon place aussi le Lac *Afcanius* près de Nicée. Pour ce qui est du Granique il est assez éloigné de Lopadi. * *Tournesfort, Voyage, &c. tome 2. p. 482. &c. Spon, Voyage, &c. tome 1. p. 284. &c.*

L O P E ou LOUP de RUEDA. *Cherchez RUEDA.*
L O P E N (Aurelius Cornelius) Chanoine Régulier. *Cherchez AURELIUS, &c.*

L O P E Z, L O P E S (Pierre) d'Aviz en Portugal, Médecin, composa une Poésie philosophique en six livres, des six choses que les Médecins appellent non-naturelles. Cet Ouvrage, qui est en vers Héroïques & Elégiaques, fut imprimé à Coimbra en 1618. * *Bartholin, Dissert. de Medicis Poëtis, p. 133.*

L O P E Z, L O P E S (Jean) Cardinal, Archevêque de Capoue, natif de Valence en Espagne, se mit assez jeune au service de Rodrigue Borgia, qui fut depuis Pape sous le nom d'Alexandre VI. Ce pontife lui donna l'Evêché de Pérouse, puis l'Archevêché de Capoue, envoya Nonce en France un de ses frères, nommé *Jérôme Lopès*, le fit lui-même Cardinal l'an 1495, & lui confia ses affaires les plus importantes. Jean Lopès fit refaire une fontaine dans le parvis de Sainte-Marie, au delà du Tibre, comme le témoigne une inscription que l'on y voit encore, & mourut le sixième août 1501. On crut que César Borgia l'avoit fait empoisonner, jaloux du pouvoir qu'il avoit sur l'esprit du Pape Alexandre. * *Gualchardin, L. 6. Zurita. Ciconius. Onuphre. Aubéry, &c.*

L O P E Z, L O P E S de PALACIOS RUBIOS ou de BIVERO (Jean) Jurisconsulte Espagnol, au commencement du XVI siècle, sous le règne de Ferdinand & de Charles-Quint, fut envoyé par le premier de ces Princes au Pape Jule. Il fut aussi Conseiller du Conseil des Indes, & vivoit encore l'an 1522. Nous avons de lui, *Repetitio rubrica &c. cap. Per vestras, &c.*; *De donationibus inter virum & uxorem; Allegatio in materia hereditaria; Glossata ad L. Turi; Ad Fori L. &c.* * *Nicolas Antonio, Biblioth. Hisp.*

L O P E Z, L O P E S de ZUNIGA (Diégo) Espagnol, se distingua au commencement du XVI siècle, par la connoissance qu'il avoit des Langues, aussi-bien que de l'Histoire, & par la grande piété. Il écrivit contre Erasme, contre Jacques le Fèvre d'Etampes, & publia un Abrégé de l'Histoire d'Espagne, &c. On dit qu'il mourut l'an 1530. * *Séguilvéda, Apolog. ad Erasmus. André Schot & Nicolas Antonio, Biblioth. Hisp.*

L O P E Z, L O P E S d'AYALA (Diégo) Chanoine de Tolède, mort vers l'an 1550, a beaucoup enrichi la Langue Espagnole, par les Traductions qu'il a données de quelques Ouvrages Italiens des meilleurs Auteurs, comme de *Bocace, &c.* On lui attribue aussi la Traduction de l'Arcadie de *Sannazar*; mais il faut remarquer qu'il n'en a traduit que la prose, & que ce qu'il y a de vers, a été rendu en vers Espagnols par *Diego de Salazar*, avec toute la pureté & la délicatesse dont cette Langue est susceptible. * *Nicolas Antonio, Biblioth. Hisp. tome 1.*

L O P E Z, L O P E S DE GÓMORA (François) Prêtre Espagnol, natif de Séville, vivoit l'an 1550, & composa l'Histoire générale des Indes en deux parties, l. 6. Bernard Dias

del Castillo refute souvent comme peu fidèle, dans celle qu'il a écrite de la Nouvelle Espagne. L'Ouvrage de Lopès de Gómora a été traduit en François & en Italien. * *Nicolas Antonio, Biblioth. Hisp.*

L O P E Z, L O P E S (Grégoire) surnommé DE TOVAR, Jurisconsulte Espagnol, natif de Guadalupe dans l'Estrémadure, vivoit dans le XVI siècle l'an 1555. Il fut Conseiller du Conseil des Indes, & laissa des Gloses sur les Ordonnances d'Alfonse IX, Roi de Castille, que les Espagnols nomment *Las partidas del Santo Rey D. Alfonso el IX.* On doit le distinguer d'un autre Grégoire Lopès, dont nous parlons plus bas. * *Nicolas Antonio, Biblioth. Hisp.*

L O P E Z, L O P E S (Grégoire) naquit à Madrid le quatrième juillet 1542. Dès sa plus tendre enfance, il eut de l'inclination pour la solitude, & quitta secrettement ses parents pour aller en Navarre auprès d'un saint Hermite avec lequel il demeura six ans. Son père ayant détérré le lieu de sa retraite, l'en retira pour le mener à Valladolid où étoit la Cour, & le fit Page. A l'âge d'environ 20 ans, il se tetra de nouveau pour renoncer entièrement au monde. En 1562, il passa dans la Nouvelle Espagne, & de là dans la ville de Mexique. Il alla ensuite visiter les Chichimèques, qui malgré le pauvre équipage où il étoit, lui firent un bon accueil; & lui aidèrent à bâtir une petite cellule, dans la vallée d'Amajac & sept lieues de Zacatécas près de la métairie d'un Seigneur Espagnol, nommé Dom Pedro Carillo d'Avila, qui lui envoyoit ses deux fils, afin qu'il leur montrât à lire & à écrire. Lopès changea depuis souvent de demeure, jeûnant toujours très-rigoureusement, & menant une vie des plus austères. Il passa trente-trois années dans cette vie pénitente, & mourut à l'âge de 54 ans, le 20 juillet 1596, dans le bourg de Sainte-Foi, à deux lieues de la ville de Mexique. Il écrivit en Espagnol une Explication de l'Apocalypse; un Traité de la Vertu des Simples pour la Médecine. François Loza, Curé de l'Eglise cathédrale de Mexique a écrit la Vie de Lopès, laquelle a été traduite d'Espagnol en François par M. Arnaud d'Andilly, & imprimée plusieurs fois. * *Voyez le Supplément de Paris 1736.*

L O P E Z, L O P E S (Augustin) Espagnol, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, au monastère de Valbonne dans la Caillie, vivoit encore au commencement du XVII siècle, & travailla beaucoup pour le renouvellement de la Discipline primitive de son Ordre. Il mourut l'an 1614, après avoir traduit en Espagnol la Consolation de la Philosophie de Boëce, & avoir publié les Constitutions de son Ordre, conformes à l'esprit des premiers Religieux. * *Charles de Vitch, Biblioth. Cister. Nicolas Antonio, Biblioth. Script. Hisp.*

L O P E Z, L O P E S (Grégoire) dit DE MADRAXA, Jurisconsulte Espagnol, natif de Madrid, & fils d'un autre Grégoire Lopès, Médecin de Catherine d'Autriche, Duchesse de Savoie, puis de Philippe II, Roi d'Espagne, fut Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, Professeur en Droit, & exerça diverses charges, entre autres celle que les Espagnols nomment *Acade de Cayco Corte*, & enfin l'an 1619, & celle de Conseiller au Grand Conseil de Castille. On a de lui divers Ouvrages, *Animadversiones Juris Idor; Excellentias de la Monarquía y Reyno de España, &c.* * *Nicolas Antonio, Biblioth. Script. Hisp.*

L O P E Z, L O P E S (Diégo) de Tolède, Commandeur de Castelnovo, publia l'an 1621, en Espagnol, une Traduction nouvelle des Commentaires de César. * *Nicolas Antonio, Biblioth. Hisp. tome 1.*

L O P E Z, L O P E S (Jean) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, naquit en Espagne, & étoit Docteur en Théologie dans l'Université de Salamanque avant l'an 1462, où il fut nommé Recteur du Collège de cette ville. Dona Léonore Pimentel, seconde femme de Dom Alvarès de Zuniga, Duc de Placencia & de Véjar, le choisit pour son Confesseur, & ce fut par ses conseils qu'elle fit un vœu à S. Vincent Ferrier pour reconquer Jean de Zuniga, son fils unique, qui venoit de mourir, & qui depuis fut Cardinal. Lopès composa à la prière de cette Dame l'Histoire de S. Vincent Ferrier. Il écrivit aussi celle de S. Dominique, & des cinq premiers Bienheureux de son Ordre; un Traité contre les superstitions des Juifs, &c. Il étoit mort avant l'an 1466. * *Echard, Script. Ord. FF. Præd. tome 1.*

L O P E Z, L O P E S (Jean) Evêque de Monopoli dans la Pouille, né l'an 1524, à Borja en Aragon, entra dans l'Ordre de S. Dominique, où il eut divers emplois, & se rendit habile Prédicateur. Il fut élevé l'an 1595, à l'Evêché de Cortone dans la Calabre, d'où il fut transféré l'an 1598, à celui de Monopoli dans la Pouille. Il s'en démit depuis, l'an 1608, retourna quelque tems après en Espagne, & mourut à Palencia au mois de janvier de l'an 1632, étant âgé de près de 108 ans. La grande lecture qu'il avoit faite des Pères, lui fit entreprendre d'en faire un Abrégé pour les Prédicateurs, sous le titre d'*Epitome Sanctorum Patrum*. Nous en avons diverses éditions, dont la meilleure est celle d'Anvers de l'an 1622, que l'Auteur avoit revue. Il continua l'Histoire de l'Ordre de S. Dominique, de Ferdinand de Castille, dont il fit la troisième, la quatrième, la cinquième & la sixième partie, & composa quelques autres Traités de piété écrits en Espagnol. Il est bon de remarquer que Lopès commença à travailler à l'Histoire de son Ordre depuis son retour en Espagne, & que la troisième partie, qui est la première des quatre qu'il donna, parut en 1613, lorsqu'il avoit déjà 89 ans; il en avoit 98, lorsqu'il donna la sixième en 1622. * *Antoine de Sienne, de Vir. Illust. Domin. Ughel, Ital. Sacra. Nicolas Antonio, Biblioth. Hisp. Jean Mariet, Eccl. Hist. Domin. t. 12. Blasco Lacusa, Hist. Eccl. Aragon. &c.*

L O P E Z, L O P E S (Diégo) d'Estrémadure, mort l'an 1655, a fait sa principale occupation de traduire les Anciens & les Modernes de Latin en Espagnol, avec des Notes; comme *Perse*, en prose; *Virgile*, en prose; *Valtre Maxime*; les emblèmes

mes d'Alcat, &c. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. tome 1.* Il y a un autre Din'go Lopez ou Lopez, de Cortégana, Archidiacre de Séville, mort vers l'an 1656. C'est un Traducteur de réputation pour son éloquence. On estime fort sa Traduction Espagnole de l'Ané d'or de Lucien. Il a encore traduit quelques Ouvrages d'Esée Silvius, d'Eroisme, &c. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

LOPEZ, LOPEZ d'AVEYGA (Antoine) Portugais né à Lisbonne, s'établit à Madrid, où il tint un rang considérable entre les beaux Esprits, & où il mourut en 1656, étant âgé de 70 ans. On a de lui divers Ouvrages écrits en Espagnol, & imprimés à Madrid, *Lyrical-Poesia, 1620; El perfecto Senor, 1626; Heracito y Democrito de nuestro siglo, 1641.* * *Mémoires de Portugal.*

LOPEZ, LOPEZ de ZARATE (François) Poëte Espagnol, fut Secrétaire de Dom Rodéric Calderon, qui étoit très-puissant auprès du Duc de Lerme, Ministre d'Etat sous le règne de Philippe III, Roi d'Espagne. Après la mort de Calderon, il se retira de la Cour, & mourut le cinquième mars 1658, âgé de plus de 70 ans. Il a composé un Poëme Héroïque, *De la invention de la croix par el Emperador Constantino Magno, & diverses Poësies que nous avons dans un Recueil intitulé, Obras varias de Francisco Lopez de Zarate.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

LOPEZ, LOPEZ de CASTANEDA. Coerchez FERDINAND LOPEZ de Castaneda.

LOPEZ, LOPEZ de VEGA. Coerchez VEGA.

LOPIK, beau village d'une grande étendue, dans la province d'Utrecht, l'une des Provinces-Unies des Pays-Bas. Il est au sud-sud-ouest d'Utrecht, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

LOPO GONSALVES, Cap qui est dans la Basse Ethiopie en Afrique sur la côte du Royaume de Gabon. Il sépare le Golfe de S. Thomas de la Mer de Congo. * *Maty, Dict. Géogr.*

* LOPPE (Charles) naquit au Mans en 1543 ou 1544. Madame de Chourille de Mailcorne, Abbessé du Pré au Mans, prit le soin de le faire étudier, & le donna ensuite pour Précepteur à Charles de Beaumanoir son neveu, qui étant devenu Evêque du Mans, le fit Archidiacre de Sablé au Maine. Loppé prit des degrés en Théologie dans la Faculté de Paris dont il fut Docteur. En 1607, le Roi Henri IV lui donna la Chaire de Professeur Royal en Théologie au Collège de Navarre. Il étoit aussi Curé de S. André des Arcs depuis environ quatre ans. En 1631, il quitta l'exercice de Professeur, & mourut Curé de S. André des Arcs, le 25 décembre 1633, âgé de 89 ans & quelques mois. * *Voyez le Supplément de Paris, 1736.*

* LOPPER (Gérard de) du pays de Groningue, fut Recteur du Collège de la ville de Groningue, & ensuite de celui de Maitricht, où il mourut en 1582. Il a composé un Ecrit qui a pour titre, *Prepugnatio sententia Cardinalis Baroni contra Marjium Neopolitanum.* * Valère André, *Biblioth. Belgica, p. 277.*

LOPPIE, grande étendue de pays au nord de la Lucomorie, entre la province de Baido à l'Orient, & le fleuve Oby, qui le sépare de la Sibérie au Couchant. Ce pays est beau & fertile, mais l'entrée en étant fort rude de tous côtés & les chemins difficiles & étroits, peu de personnes se font hazardées à le parcourir. Les peuples qui l'habitent sont idolâtres, & n'ont ni villes ni bourgs. Il y en a beaucoup de Bergers, & la chasse fait une partie de leur nourriture. Les uns se retirent dans des cavernes, & les autres logent dans des cabanes, qui sont faites de branches d'arbres couvertes de peaux. * *Th. Cornelle, Dict. Géogr. Maty, Dict. Géogr.*

LOPSKI: ce sont les peuples qui habitent la Loppie. Guaguin les place à l'Orient de l'Oby, & au nord de la Lucomorie, sur les côtes de la Mer Glaciale. Il dit que c'est une nation vagabonde, fort barbare, qui ne mange point de pain; mais qui se nourrit seulement de chair & de poisson. Ils se couvrent de peaux de bêtes, dont il y a un grand nombre d'espèces différentes dans leur pays. Ils négocient en pelletteries avec les Moscovites, & c'est en cela qu'ils payent leur tribut au Czar. Les Marchands leur portent des étofes grossières, des haches, des couteaux, des colliers, des aiguilles, des miroirs. Dans le tems du solstice d'été, il n'ont que deux heures de nuit, le Soleil ne demeurant que ce tems sous l'horizon, & alors ils ont un crépuscule perpétuel. Ce sont les peuples les plus septentrionaux de ceux qui habitent sur la Mer Glaciale, & qui sont sujets aux Moscovites. A l'Orient de ces peuples sont les Tartares, qui dépendent de l'Empereur de Chine.

LOQUABER ou LOCHQUABER, *Loquabria*, province ou Comté d'Ecosse, dans la partie septentrionale, à l'Océan & la province de Ross au septentrion, celle de Murray & d'Arhol au Levant, Lorne au midi, & l'Isle de Mula au Couchant. Ses bourgs principaux sont Quabel, Kintaille, &c. * Camden, Baudrand. Cette province abonde en pâturages, ses Lacs & ses rivières en poissons. Le plus grand Lac est au cœur de la province. Sa ville la plus considérable est celle d'Inverloch, qui a été autrefois considérable, jusqu'à ce que les Danois & les Norvégiens l'ayent ruinée. Guillaume III la fit fortifier, & il y a une bonne garnison. Cette province est remarquable dans l'Histoire par la prophétie de Banquo, vers l'an 1050, portant que sa postérité jouiroit de la couronne pendant une longue suite d'années. Le Tyran Macbeth, qui régnoit pour lors en Ecosse, le fit assassiner pour cette prophétie, qui ne laissa pas pourtant d'être accomplie; car son fils s'enfuit dans le pays de Galles, où il épousa la fille d'un Prince de Galles. Il eut un fils nommé Goutier, qui prit le nom de Stuart en Ecosse, & dont la famille Royale de ce nom est descendue. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome 2. p. 263.*

LOR, LOUR, pais qu'il ne faut pas confondre avec celui de Lar ou Lariflan, qui s'étend de long du Golfe Persique. Celui de Lor ou Lour est montagneux, & dépendoit autrefois de la province nommée Kouzistan, qui est l'ancienne Sufiane. Le pais s'est peuplé par la fuite des tems, de plusieurs Colonies de Curdes, de sorte qu'il est aujourd'hui compris dans ce que nous appellons le Kurdistan, qui fait partie de l'Asyrie. Le pais de Lor est très-abondant en toutes sortes de fruits. Sa principale forteresse s'appelle *Berouglerd*, qui quoique bâtie dans une plaine, est plus estimée par la force, que les meilleures places, qui sont situées sur les plus hautes montagnes. Ce château est près de la ville de Hamadan, & sur les confins des deux Iraqes, Arabique & Persienne. * *D'Herbelot, Biblioth. Orient.*

LORA, bourg du Royaume de Grenade en Espagne. Il est aux confins de l'Andalousie, à six lieues de Malaga, du côté du nord. On prend communément Lora, pour l'ancienne *Iurgis* ou *Iurgis*. Il y a cependant des Géographes, qui y mettent l'ancienne *Arclacis*, petite ville des Turdules, laquelle d'autres mettent à *Harales*, bourg de l'Andalousie, à trois lieues de Lora vers le Couchant. * *Maty, Dict. Géogr.*

LORA, autrefois *Flavium Acalitanum, Acalita*, ancien bourg situé dans l'Andalousie en Espagne, sur le Guadalquivir, à dix lieues au dessus de Séville. * *Maty, Dict. Géogr.*

LORA, LOHR, bourg, chef d'une Seigneurie, qui avoit autrefois titre de Comté. Lora est dans le Comté de Hohentlein en Thuringe, entre la ville de Northaufen, & celle de Mulhausen, à quatre lieues de l'une & de l'autre. * *Maty, Diction. Géogr.*

LORBUS, ville du Royaume de Tunis en Afrique. Elle est ancienne & située dans une belle plaine à soixante lieues de la ville de Tunis vers le midi en tirant du côté de la Numidie & de la Lybie. Ceux du pais disent qu'elle est une Colonie des Romains, qu'on appelloit *Turridis*. Ce mot *Lorbus* est un mot corrompu d'*Urbs*. Les campagnes dont elle est environnée sont si fertiles en blé & en pâturages, que la contrée passe pour une des meilleures de l'Afrique, & fournit non seulement la ville de Tunis, mais une partie de la Numidie. Quant les Goths entrèrent dans le pais, ils aliéguèrent cette place où la Noblesse Romaine s'étoit retirée, & l'ayant prise de force ils la saccagèrent. Après qu'elle eut demeuré quelques tems déserte, elle se repeupla à la façon d'un grand village, & l'on y voit encore aujourd'hui les ruines des anciens édifices; de grandes statues de pierre; des tables d'albâtre avec des Inscriptions Latines; & des niches ou creux faits dans les murs qui étoient tous de grosses pierres de taille. Il y reste encore un château où l'on voit quelques canons de bronze. Le Roi de Tunis y tient garnison & un Gouverneur, tant pour la sûreté de la place, que pour garantir la campagne des courses des Arabes qui viennent l'été de Numidie pour y faire paître leurs troupeaux, & s'en retournent l'hiver chargés de blé. Entre ce château & les deux quartiers qui sont peuplés dans la ville, passe un courant d'eau par un canal fait d'albâtre. Cette eau qui fait mouvoir plusieurs moulins, vient d'une fontaine qui est environ à un jet de pierre de la place. Les Habitans sont tous Laboureurs ou Tisserans & payent de grands droits au Roi de Tunis. On a remarqué qu'ils sont amoureux du changement & ennemis du travail. * *Marmol, tome 2. l. 6. ch. 30. Th. Cornelle, Dict. Géogr.*

LORCA, en Latin *Ilorci, Eliocera, Eliocera*, ancienne ville des Baïtans en Espagne. Elle est petite, mal peuplée, quoique dans un pais fertile, & située dans le Royaume de Murcie, sur une hauteur au pied de laquelle coule le Guadalentin, à huit lieues de la ville de Murcie, & de celle de Carthagène, vers le Couchant, & à six lieues de la mer. Elle a titre de cité, & étoit autrefois le siège d'un Evêché, transféré depuis à Carthagène. La plupart des Habitans sont de nouveaux Chrétiens, c'est à dire, des Mores convertis & baptisés.

LORCA (Pierre de) de Beaumont, mourut en 1612, n'étant âgé que de 32 ans. Il fit quatre tomes de Commentaires sur S. Thomas, imprimés à Alcalá en 1616. * *Charles de Vifch, de Scrip. Cister. Ord. p. 268.*

LORCH, *Lauriacum*, ville autrefois fort célèbre, en Allemagne dans l'Autriche, près de l'embouchure de l'Ens dans le Danube, étoit le siège d'un Archevêché, qui fut transféré à Passau, après que cette ville eut été ruinée l'an 735 par les Huns. Lorch n'est plus qu'un bourg, où il y a une Abbaye, & c'est de ses ruines que s'est accrue la ville d'Ens, sur le fleuve de même nom. * *Ex Biblioth. Germanica.*

LORCH, bourg du Duché de Wirtemberg en Souabe, situé sur la rivière de Remms, à huit lieues d'Edlingen, vers le Couchant septentrional. Ce bourg avoit autrefois une Abbaye fort riche, dont les revenus sont employés à l'entretien de l'Université de Tubingue. * *Maty, Dict. Géogr.*

LORÉDANO, Maison très-considérable de Venise, porte les mêmes armes que celle de Longueil en France. Quelques Auteurs ont cru que c'est à cause de l'alliance qu'il y a eu entre ces deux Maisons, parce qu'un Seigneur Lorédano épousa la fille de Guillaume de Longueil, l. du nom. Les Lorédano ont été connus sous le nom de *Manardi*, & ont fourni à la République des Provediteurs, des Procureurs de Saint-Marc, des Doges, &c. JEAN Lorédano, Evêque de Venise 1385, Prêlat d'un grand mérite, ne gouverna cette église qu'environ un an. L'ORDANO Lorédano fut élevé à la dignité de Doge l'an 1501, & gouverna la République dans un tems très-richeux. La défaite des Vénitiens à la bataille d'Agnadel l'an 1509, la prise de Bresce, de Crémone, de Bergame, & de plusieurs autres places, & l'union des principales forces de l'Europe contre Venise, ne l'éton-

vérent point. Il trouva le moyen de rétablir la tranquillité dans les Etats de la République, & mourut l'an 1520. **PIERRE** Lorédano fut élu Doge l'an 1567, & mourut l'an 1570. **ANTOINE** Lorédano se signala à la défense de Scutari contre Mahomet II, Sultan des Turcs. **PAUL-MARIE** & **BERNARDIN** Lorédano, ont écrit divers Ouvrages sur Aristote, sur Cicéron, &c. * **Gaspard** Contarèno, de Republica Venet. Léone Matina, in Elog. Princip. Venet.

LOREDANO (Jean-François) Sénateur de Venise, né l'an 1606, étudia sous Coluraffi & sous Crémolini, & fit un grand progrès dans les Lettres. Il composa plusieurs Ouvrages en Langue Italienne dans une grande jeunesse, & passa le reste de sa vie dans cette louable occupation. Sa maison étoit une Académie ordinaire des Gens de Lettres, & ce fut lui qui jeta les fondemens de celle de *gl' Incogniti*. D'ailleurs il s'éleva par son mérite aux premières charges de la République, à laquelle il rendit de grands services. Nous avons de lui, *Seberis geniali; Bazarie academice; Vita del Marini; Morte del Valfain; Ragguagli di Pornoso; Héro de Re Lufignani; Lettere, &c.* Divers Auteurs parlent de lui avec éloge. * *Consultez* Gualdo Priorato, *Scen. d'Hum. Illust. d'Ital.* Ghilini, *Teatro d'Hum. Letter. &c.*

LOREDO, bon bourg de l'Etat de Venise en Italie, situé sur l'Adige à huit lieues de Rovigo, vers le Golfe de Venise, dont il n'est éloigné que d'environ deux lieues. * *Maty, Dict. Géogr.*

LORENZETTI (Ambroise) Peintre de Rome. Disciple du fameux Giotto, joignit à la Peinture l'étude des Belles-Lettres & de la Philosophie, & fut le premier qui peignit les pluyes, les tempêtes, & l'effet des vents. Il mourut âgé de 83 ans, & vivoit dans le XIV siècle. * *De Filis, Abrégé de la Vie des Peintres, p. 136.*

LORENZO DI CREDI, Peintre. *Chez CREDI.*

LOREARIO (Denys) de Bénévent, Général des Servites, puis Cardinal, Evêque d'Urbain, naquit l'an 1497. Après être entré fort jeune chez les Servites, il s'y rendit très-habile dans la Théologie & dans les Mathématiques, qu'il enseigna avec applaudissement à Pérouse, à Bologne, à Rome & ailleurs. Il étoit Général de son Ordre, lorsque le Cardinal Farnèse, auquel il avoit prédit son élévation sur le saint Siège, fut élu Pape sous le nom de Paul III. Ce Pontife mit dans le sacré Collège, l'an 1539, Loreario qui avoit été envoyé Nonce en Ecosse trois ans auparavant. On dit que ce Prélat, corrompu par les promesses magnifiques de Charles-Quint, osa proposer dans un Conseil, de priver le Roi de France du titre de très-Christien. Presque tous les Cardinaux, ceux-mêmes qui étoient partisans de l'Empereur, eurent horreur d'une proposition si extravagante. Dominique de Cuppi, Doyen du sacré Collège, l'en reprit hardiment, & un autre Cardinal regardant Loreario avec mépris & avec indignation, *Laissez, dit-il, abbayer ce chien, on voit bien qu'il cherche quelque morceau.* Il étoit alors Evêque d'Urbain, & Légat de la Campagne de Rome. Il mourut le 17 septembre 1542, âgé de 45 ans. Son corps fut enterré dans l'église de saint Marcel, qui étoit son titre, & où l'on voit son Epitaphe. * *Paul Jové, Hist. l. 42. Sadolet, l. 3. Epist. 13, 14 & 15. Onuphre. Victor. Aubéry, &c.*

LORESTAN, pais. *Voyez* L O R.

* **LORET** (Jean) natif de Carentan en Normandie, est fort connu par sa Gazette en vers libres, qu'il commença vers l'an 1650, & qu'il adressoit à Mademoiselle de Longueville, même depuis qu'elle fut Duchesse de Nemours. Il la publioit toutes les semaines sous le titre de *Gazette Burlesque de la Cour*, & sous quelques autres titres. On croit qu'il mourut vers l'an 1666. On a encore plusieurs autres pièces de Poésie de la façon. Quand M. Fouquet fut arrêté & conduit à la Bastille, Loret perdit par la une pension de deux cens écus que ce Seigneur lui faisoit. Cela n'empêcha pas le Poète de parler avantageusement dans sa Gazette de ce Ministre, qui pour le dédommager en quelque manière, lui fit tenir une somme de 1500 livres par Mademoiselle Soudéri. Loret qui ne fut point de quelle part lui venoit cette libéralité, la publia encore dans sa Gazette. * *Voyez le Supplément de Paris, 1736.*

LORETTE ou **LAURETTE**, ville de la Marche d'Ancone, en Italie, est située sur une colline, à une demi-lieue de la côte du Golfe de Venise, & à une lieue de Récanati du côté de Rome. Cette ville est petite, mais bien fortifiée, & soigneusement gardée. C'est pour la défense des courtes des Corsaires Turcs, auxquels il seroit facile de venir par mer piller le trésor de la chapelle de Lorette, qui est, comme l'on croit, la maison de la sainte Vierge, transportée de Nazareth en ce lieu par les Anges. Voici l'Histoire de ce transport. L'an 1291, les Chrétiens ayant été chassés de toute la Palestine, & ne pouvant qu'avec de grandes difficultés & des contributions excessives visiter les saints lieux, principalement la chapelle de Nazareth, cette sainte maison fut transportée par les Anges qui n'y laisserent que les fondemens, & enlevèrent l'édifice pour le porter dans la Dalmatie, à huit cens lieues de Nazareth. Ils le posèrent sur une colline proche du rivage de la Mer Adriatique vers le midi; & le lendemain matin elle fut l'objet de l'admiration & des respects de tous les peuples des environs. Le Curé de saint George de Tersafte eut une révélation que c'étoit la chapelle de Nazareth; & Nicolas Frangipani Gouverneur de la Dalmatie pour l'Empereur, députa quatre personnes considérables pour aller à Nazareth, afin d'en reconnoître la vérité. Ces Députés assurèrent à leur retour qu'ils avoient vu les fondemens des murs de cette chapelle transportée en Dalmatie; que les mesures étoient conformes; & que la chapelle de Nazareth avoit disparu le jour qu'on l'avoit vue en Dalmatie. L'an 1294, trois ans & sept mois

après le premier transport, les Anges transportèrent cette chapelle en la Marche d'Ancone, traversant la Mer Adriatique, dont le trajet est en cet endroit d'environ cinquante lieues. Elle fut mise dans un bois appartenant à une pieuse Dame appelée *Lourette*, de laquelle elle prit le nom. Frangipani ne voyant plus la chapelle sur les terres, & ayant su qu'elle avoit été transportée en Italie, fit bâtir une chapelle semblable sur la place même où elle avoit été, avec une magnifique église que tiennent les Cordeliers de l'Observance, appelée *Notre-Dame de Tersafte*. On tient que ce second transport se fit aussi de nuit, & que quelques Bergers qui veilloient à la garde de leurs troupeaux, virent ce prodige & en portèrent la nouvelle aux Habitans de Récanati. Huit mois après, l'an 1295, cette sainte chapelle fut encore transportée par les Anges hors du bois, sur une colline à demi-lieue de là, vers le grand chemin. Cette colline appartenoit à deux frères, qui étoient prêts d'en venir aux mains pour la possession de cette chapelle, lorsque quatre mois après elle fut transportée sur une autre colline, à un trait d'arbalète de distance, en la même année 1295, & c'est le lieu où elle est à présent. Le Pape Jules II, qui tenoit le siège l'an 1510, est celui qui a le plus fortement autorisé l'Histoire de ces transports. Paul IV, l'an 1555, a confirmé la Bulle de Jules II, & le Pape Pie V, a fort approuvé cette pieuse croyance. Pierre-Paul Verger a combattu la vérité de cette Histoire, qui a été soutenue par Rutilius Benzonius, Evêque de Lorette. Celui-ci répond aux objections que Verger tire du silence des anciens Auteurs, tels que Boniface VIII, au tems duquel se fit le transport de Dalmatie en Italie, & plusieurs autres Papes ses successeurs; saint Antonin, saint Vincent Ferrer, Dante, Pétrarque, qui n'ont point parlé de ces fameux miracles; entre lesquels saint Vincent Ferrer parle même de la maison de la Vierge, comme si elle eût encore été à Nazareth; mais les objections sont plus fortes que les réponses. Le Pape Urbain VIII a permis de célébrer le jour anniversaire du miraculeux transport de cette chapelle en Italie le dixième décembre.

L'église de Lorette, fut commencée sous le Pontificat du Pape Paul II, vers l'an 1460, & fut achevée sous celui du Pape Jules II. C'est un grand bâtiment magnifique & fort exhaussé, partagé en trois allées, avec un dôme au milieu, sous lequel est directement posée la chambre, que l'on dit de la Vierge, dont on a fait une chapelle qui est longue de 40 piez, large de 20, & haute de 25 ou environ: elle est de brique & revêtue par dehors d'une incrustation de marbre, embellie de bas reliefs, & de figures d'un travail inimitable. La petite chambre est sans fondemens, & l'incrustation ne fait que l'entourer, sans toucher à ses murailles. Ceux qui veulent faire leurs dévotions dans la chapelle même, doivent avoir un billet du Gouverneur, qu'on remet à un Sacristain qui se tient proche de la porte. Tout le monde lui laisse l'épée avant que d'entrer dans ce saint lieu; même les Chevaliers de Malte qui cependant la portent en communiant quand ils font dans leur lieu.

Le Pape Sixte V érigea en cathédrale l'église de Lorette, où il y a vingt-un Chanoines, quatre Dignitez & plusieurs Chapelains. Lorette dépendoit auparavant de l'Evêché de Récanati, qui n'en est éloigné que d'une lieue ou environ. Quelquefois le Pape donne l'administration de ces deux Evêchés à un seul Prélat. La musique y est excellente, & tous les samedis on y chante solennellement les Litanies, qu'on appelle communément *les Litanies de Notre-Dame de Lorette*. Il y a un Cardinal Protecteur qui a l'Intendance de cette sainte chapelle pour le temporel & pour la conservation du trésor. C'est lui qui nomme un Prélat pour Gouverneur de la ville. Son Palais est fort spacieux & magnifique. L'hôpital des Pèlerins, dont il y a une fort grande abondance, est entretenu du revenu de la chapelle de Lorette, qui consiste en plusieurs fonds de terre & en offrandes.

Le trésor est peut-être le plus riche qui soit au monde. Il y a toujours dix lampes d'or & quarante d'argent, qui font une très-belle & continuelle illumination, outre un plus grand nombre d'autres qui ne sont pas allumées ordinairement. Le nombre des diamans, des perles & des autres pierres précieuses est presque incroyable. Autour des images de la Vierge & du petit Jésus, on voit deux chaînes enrichies de pierres, avec une croix d'émeraudes, estimée quatre mille ducats; une robe donnée par l'Archiduchesse Isabelle, qui est semée de deux mille cinq cens diamans; & une autre donnée par Philippe IV, Roi d'Espagne, qui est enrichie de six mille trois cens quarante-huit diamans, estimée vingt mille ducats. L'an 1584, Henri III, Roi de France, y envoya une grande coupe d'une pierre de saphir azuré, couverte d'un crystal, orné de pierres précieuses, avec un Ange d'or au dessus, soutenant une fleur de lys faite de trois diamans. Le Roi Louis XIII, & la Reine Anne d'Autriche son épouse, y firent présenter deux couronnes d'or, enrichies de diamans, l'une pour la Vierge, & l'autre pour l'Enfant Jésus. Quoique le Pape Jules II, l'an 1506, eût accordé aux Habitans de Récanati, que les deux couronnes qu'ils avoient données demeureroient toujours sur les têtes de l'Enfant Jésus & de la Vierge, néanmoins le Pape Urbain VIII y fit mettre alors les couronnes envoyées par Louis XIII. Avec ces couronnes il y avoit un Ange d'argent massif, tenant la figure du Dauphin (qui fut depuis Louis XIV) d'or massif, couché sur un coussin d'argent, où est cette inscription, *Acceptum a Virgine Delphinum Gallia Virgini redit.* Sur une tablette d'argent est une autre inscription qui exprime les actions de grâces du Roi pour ce Dauphin que Dieu lui avoit donné. Cet ouvrage est d'un travail exquis, & est estimé plus de cent mille écus. * *Horace* Turfelin, *Hist. Lour.* Silvio Seragli, *Hist. Lor.* Bouche & Brallion, *Hist. de la sainte chapelle de Lorette.* Canisius, *de sancta Maria*, l. 5. Turrian, *Apol. pro Lour.* Rutil. Benzonius, *de anno Jubili.* l. 6. Henri-Jules de Phlaumen, *Mercurius Italicus.* Sponde, *Bzovius & Rainaldi, in Annal. Eccles. Voyages d'Italie.* Matthias Bernegger, Professeur Luthé-

rien de Strasbourg, a fait imprimer un livre contre les transports de cette sainte chapelle.

LORETTE ou **LAURETTE**, nom d'un Ordre de Chevaliers, qui furent institués par le Pape Sixte V, l'an 1587, lorsqu'il érigea l'église de Notre-Dame de Lorette en Evêché. Le nombre de ces Chevaliers fut fixé à deux cens, ils pouvoient, quoique mariés, avoir des pensions sur les Bénéfices jusqu'à la somme de deux cens écus d'or; & même il leur étoit permis de laisser ces pensions à leurs héritiers, qui avoient droit d'en jouir pendant trois ans, après quoi elles retournoient à la Chambre Apostolique. Les autres privilèges que ce Pape leur accorda, étoient aussi très-considérables; car ils jouissoient de l'exemption de tous impôts, étoient réputés comensaux du Pape, & pouvoient porter son dais en de certaines occasions. Leurs fils aînés avoient le titre de Comtes de Latran, les puînés de Chevaliers dorez; & si entre leurs enfans quelqu'un embrassoit l'état ecclésiastique, il avoit le droit de porter l'habit de Notaire Apostolique. Mais à ces beaux privilèges étoit attachée l'obligation de donner la chasle aux Corfaires le long des côtes de la Marche d'Ancone, aux Voleurs de la Romagne, & de garder la ville de Lorette. Et c'est apparemment le peu de service qu'on tiroit de ces Chevaliers; qui a donné lieu à leur suppression. Ils portoient une médaille d'or, sur laquelle étoit d'un côté l'image de Notre-Dame de Lorette, & de l'autre les armes du Pape Sixte V. Présentement il y a dans la Chancellerie Apostolique des Officiers qu'on appelle Chevaliers Lorétans: ils sont au nombre de deux cens soixante, & leurs Offices coutent cinq cens écus. * André Favin, *Thésor d'Honneur & de Chevalerie*. Héllot, *Hist. des Ordres Religieux*.

* **LORETZ**, petite rivière de Suisse dans le Canton de Zug, fort du Lac d'Égeri, coule à peu près du sud-est au nord-ouest, puis de l'est à l'ouest & traverse la partie septentrionale du Lac de Zug, enfin du sud-sud-est au nord-nord-ouest, & se jette dans le Canton de Zug avec celui de Zurich, va se perdre dans la Rhuis.

LORGH ou **LORHOE**, en Latin *Larva*, boarg de la Mommonie en Irlande. Il est dans le Comté de Tipérari, près du Shannon, au dessus du Lac Dergh. * Maty, *Dict. Géogr.*

LORGE (Nicolas de) vint à un âge Grand-Maitre de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, qui résidoit alors à Prolémide, ou saint Jean d'Acree, succéda l'an 1278, à Hugues de Revel. Il se signala par son courage en beaucoup d'occasions, & se fit aimer de tout l'Ordre par sa bonté & par sa prudence. De son tems la forteresse de Margat en Phénicie fut assiégée deux fois: la première l'an 1282, par les Sarrasins avec deux mille chevaux & trois mille hommes de pied, qui furent contraints de lever le siège; & la seconde fois l'an 1285, par le Soudan d'Egypte, qui trouvant une résistance invincible, fit miner toutes les tours, & les fit élayer sur des pilotis: de sorte qu'il ne restoit plus qu'à y mettre le feu. Alors il avertit les assiégés de l'état de la place, & le montra même à quelques-uns. Les Hospitaliers voyant qu'il étoit impossible de soutenir plus long-tems l'attaque, rendirent le château de Margat, & sortirent en silence déployés pour se retirer à Prolémide. Le Grand-Maitre de Lorgue, considérant la décadence des affaires de la Religion dans la Syrie, en conçut un chagrin, qui fut la principale cause de sa mort, arrivée l'an 1288. Il eut pour successeur Jean de Villiers. * Bosio, *Histoire de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem*, Naberat, *Principes de l'Ordre*.

LORGUES, ville de France en Provence, dans le diocèse de Fréjus, avec Vignerie, est située dans un terroir fertile à deux lieues de Draguignan, à cinq de Fréjus, & à quatorze d'Aix. Les Auteurs l'ont nommée *Lomas*, *Leomas*, *Leonica* ou *Leonicis*. Il y a une église collégiale, fondée par le Pape Martin V, le 26 août 1421, & diverses maisons religieuses. C'étoit le lieu de la naissance d'Olivier de Lorgues, ancien Poète. * Bouché, *Hist. de Provence*. Baudrand.

LORICH ou **LORICHIUS** (Jean) Allemand, natif de Hademar dans la Franconie, s'avança dans l'étude du Droit, qu'il apprit à Orléans & ailleurs, & fut Secrétaire de Guillaume, Prince d'Orange. Il porta aussi les armes avec réputation, se trouva à la défense de Francfort l'an 1552, & depuis se jeta dans le parti des Protestans de France, où il fut tué au mois de juillet 1570. Il avoit composé un livre d'Enigmes, & avoit mis en vers le livre de l'Ecclésiaste & celui de l'Ecclésiastique. Trois ou quatre de ses frères se signalèrent dans les Lettres. **REINARD** LORICH enseigna la Rhétorique à Marburg. **JOSEPH** LORICH enseigna l'Histoire, & fut Secrétaire de la ville de Cassel, où il mourut l'an 1574. **GERARD** LORICH quitta la Religion Protestante, se fit Catholique, & publia l'an 1549 à Cologne, une Glose abrégée sur le Nouveau Testament, *Epitome Glosæ in Testamentum Novum*, &c. * Melchior Adam, in *Vit. Theol. Germ.* Le Mire, *de Script. Jac. XVII*, &c.

LORICH (Josse) fut Professeur en Théologie dans l'Université de Fribourg, se fit ensuite Chartreux, & mourut vers l'an 1613. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, entre autres, *Thesaurus Sacre Theologia*. * Pétreus, *Biblioth. Cartus.* Le Mire, *de Script. Jac. XVII*, &c.

LORIN, connu sous le nom de **JOANNES** **LORINUS**, Jésuite, né à Avignon l'an 1550, enseigna avec beaucoup de réputation la Théologie à Paris, à Rome, à Milan & ailleurs. Il mourut à Dole le 26 mars 1634, âgé de 75 ans, & laissa de longs Commentaires sur le Lévitique, sur les Nombres, sur le Deutéronome, sur les Pseaumes, sur l'Ecclésiaste, sur la Sagesse, sur les Actes des Apôtres, & sur les Epîtres Catholiques. Il y explique les mots Hébreux & Grecs avec beaucoup de précision & en Critique, & s'étend sur diverses Questions d'Histoire, de Dogme & de Discipline. * Alégambe, *de Script. Soc. Jesu.* Le Mire, *de Script. Jac. XVII*.

LORIT, vulgairement appelé **GLAREANUS**, quoique son véritable nom fut **HENRI** **LORR**, naquit l'an 1488 à Glaris, bourg dans la Suisse. Il étudia à Cologne, à Bâle, à Paris, & se fit par tout des amis, entre lesquels Erasme fut un des plus célèbres. Par un penchant assez rare dans son siècle, il s'adonna particulièrement à la Musique; & après avoir contribué à l'avancement des Lettres de vive voix & par écrit, il mourut âgé de 75 ans, l'an 1563. Il a composé les Ouvrages suivans: *Spagoge in Arithmetica*; *Descriptio de situ Helvetia & vicinis Gentibus*; *De quatuor Helvetiorum Jaderis Paucyricis*; *Spagoge in Musica*; *De Geographia Liber*; *Judicium in Terentii comœdia*; *In Heratium Annotationes*; *Annotationes in Ovidii Metamorphoseis*; *Annotationes in Ciceronis libris de Senectute*; *Annotationes in Sallustii qua ad huc exstant Historiarum Fragmenta*; *Commentarius in Arithmetica & Musica Helvetii*; *Annotationes in Joannis Cesarii Dialecticam*; *In Cesarii Commentaria*; *Annotationes in T. Livium*; *Annotationes & Chronologia in totam Historiam Romanam*; *Annotationes in Dionysium Halicarnassum*; *Elogiarum libri duo*; *De Arte Musica*; *De Ponderibus ac Mensuris*; *Annotationes in Valerium, Suetonium & Lucanum*; *Annotationes in Eusebium*; *Epistola ad Joannem Hervagium*; *Scholia in Biblii Donati Methodum*; *Brevis Spagoge de ratione syllabarum & de figuris quibus Poeta utuntur*; *De Aste libellus*. * De Thou, *Hist.* l. 35. Pantaïon, *Prologogr.* l. 3. Erasme, in *Epist.* Melchior Adam, in *Vit. Germ. Philof.* Teiffier, *Eloges des Hommes Savans*, tome 2. p. 128. & suite. édit. de Hollande 1715.

LORIZ ou **LERIZ**. Voyez **LERIZ**.

LORME (Jean de) l'un des plus fameux Médecins de France, vers la fin du XVI siècle, & au commencement du XVII, étoit de Moulins en Bourbonnois. Il fut premier Médecin de la Reine Marie de Médicis; & après avoir suivi fort long-tems la Cour, il se retira à Moulins à cause de sa vieillesse, & y jouit tranquillement de la gloire qu'il avoit acquise. On ne sait point le tems de sa mort. Guy Patin se préparoit à parler de ce Médecin dans les Eloges Latins des François illustres en science qu'il vouloit publier; mais ce livre n'a jamais paru. De Lorme laissa un fils nommé *Charles*, qui n'eut pas moins de réputation que lui dans la profession de la Médecine, qu'il pratiqua dans Paris avec beaucoup de succès, & fit d'ailleurs beaucoup d'honneur à son Art par sa longue vie; car il ne mourut que le 24 juillet 1678, âgé de 94 ans, & il en avoit plus de 85, lorsqu'il s'étoit marié pour la troisième fois. De Lorme, quoique vieux, étoit très-agréable dans la conversation. Il avoit été Médecin de Gaston de France, Duc d'Orléans; mais il ne conserva guères cet emploi. Il exerça beaucoup plus long-tems celui de Médecin des eaux de Bourbon. * Bayle, *Dict. Critiq.*

LORME (Philibert de) Intendant des bâtimens du Roi, naquit à Lyon vers le commencement du XVI siècle, & dès l'âge de 14 ans il alla en Italie étudier les beautés de l'Antiquité. Marcel Cervin, qui fut depuis Pape sous le nom de Marcel II, & qui avoit beaucoup de goût pour les Arts, l'ayant connu, conçut pour lui une grande estime, & lui communiqua toutes les lumières. De Lorme, ainsi enrichi des dépouilles de l'Antiquité, revint à Lyon en 1536, & il en bannit le Gothique. Ensuite étant allé travailler à Paris, pour le Cardinal du Bellay, il fut bientôt recherché à la Cour de Henri II, & dans celle des Rois ses fils. Il fit le fer à cheval de Fontainebleau, le magnifique château d'Anet, le Palais des Thuilleries, & rétablit & orna plusieurs maisons royales, comme Villiers-Coterets, Saint-Germain, nommé alors le château de la Maette, le Louvre, &c. Ces services furent récompensés au delà de ses espérances. Il fut fait Aumonier & Conseiller du Roi, & l'on lui donna l'Abbaté de Saint-Eloy & celle de Saint-Serge d'Angers. Le Poète Ronfard, piqué de jalousie, publia contre lui une Satyre sous ce titre, *la Truelle croffée*. De Lorme s'en vengea, en faisant refuser la porte du jardin des Thuilleries, dont il étoit Gouverneur, à Ronfard, qui de son côté crayonna sur la porte ces trois mots ainsi écrits, *For. recerent. habet*. De Lorme qui entendoit fort peu le Latin; crut trouver une insulte dans ces paroles, & s'en plaignit à la Reine Catherine de Médicis. Mais Ronfard répondit que ces trois mots étoient Latins, & le commencement de ces deux vers du Poète Aufone, qui avertissoit par là les hommes nouvellement élevés par la fortune à ne point s'oublier aisément.

*Fortunam recerent habet quicumque repente
Dives ab exili progrediére loco.*

De Lorme mourut en 1577. Il a laissé un Traité sur la manière de bien bâtir & à peu de frais, à Paris en 1556, & dix livres d'Architecture, à Paris en 1568. * Du Peyrat, *Antiquitez de la Chapelle du Roi*, p. 205. Le Père Colonia, *Histoire Litt. de Lyon*, tome 2. Aufone, *Epigr.* 8. v. 7. & 8.

LORN, païs qui joint le Comté d'Argile en Ecoffe, & s'étend jusqu'à Loquaber. Le païs est en plaine, & fertile. Il donne le titre de *Lord* au fils aîné du Comte d'Argile. * *Dict. Hist. Anglois.*

LORNE, païs avec titre de Comté, en la partie septentrionale d'Ecoffe. Camden croit que ce fut en partie l'habitation des anciens Epidians. * *Defer. Britan.*

LOROUX, Abbaye de France dans l'Anjou, sur la petite rivière de Latran, à quatre lieues de Beaufort vers l'orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **LORRAIN** (Jean le) de Rouen embrassa l'état ecclésiastique. Il se distingua par ses vertus & par son érudition. Il avoit une mémoire des plus heureuses, une vaste lecture & beaucoup de jugement. Il prêchoit quelquefois jusqu'à trois fois par jour, des Sermons différens, & on l'écoutoit toujours avec utilité. Il devint Chapelain titulaire de la cathédrale de Rouen, où il mourut le neuvième décembre 1710, âgé de 59 ans. Il avoit fait une profonde étude des Rits Ecclésiastiques, & il a

donné sur cette matière deux Ouvrages très-estimés, savoir, *De indubitata Genealogia in precibus temporis festivo, & Dominicis, & Paschali; De l'ancienne Coutume de s'écarter & d'adorer debout, le jour du Dimanche & de Fête, & durant le temps de Pâques, ou, Abrégé Historique des Cerimonies anciennes & modernes.* On a encore de ce savant homme, *Les Conciles généraux & particuliers, leur Histoire, avec des Remarques sur leurs différentes Collections.* Il a eu la meilleure part à la révision, à l'ordre & aux soins de l'impression de *l'Histoire de la ville de Rouen.* Il a eu part encore à la réimpression faite à Rouen d'Étienne & de Fromond sur saint Paul, & on lui attribue communément des *Remarques sur les Canons Apostoliques.* * Voyez le Supplément de Paris, 1736.

LORRAINE (Claude-Gélée, dite) Peintre. *Cherchez G. L. E.*

LORRAINE ou LORAINE, que les Allemands nomment *Lothric*, & les Latins *Lotharingia*, Duché souverain de l'Europe, fait partie de la Gaule Belgique, & a la Champagne au Couchant; l'Alsace & le Palatinat du Rhin au Levant; le Luxembourg au septentrion; & le Comté de Bourgogne au midi. On divise ordinairement la Lorraine en deux parties, en Lorraine proprement dite, & en Duché de Bar. Elle est arrosée de diverses rivières, & sur tout de la Moselle & de la Meuse, qui ont autrefois donné à la Haute Lorraine le nom de *Mosellana superior*; & à la Basse, celui de *Mosellana inferior*. Les autres sont, la Sarre, la Meurthe, &c. Le pays produit tout ce qu'on peut souhaiter de nécessaire à la vie de l'homme, & renferme des campagnes fertiles en blé, des coteaux couverts de vignobles, des montagnes remplies de mines de cuivre, d'argent, de plomb, & sur tout de fer, avec des puits salez, toute sorte de gibier, & des rivières poissonneuses. Ses villes principales sont, Nancy, Metz, Toul, Verdun, Pont-à-Mousson, Mirecourt, Bar-le-Duc, &c. Il y a eu plusieurs fortes places; comme Stenay, Jametz, Danvillers, Moyenvic, Marfal, Epinal, la Mothe, &c. dont quelques unes ont été démolies. On divise la Lorraine propre en trois bailliages, qui sont, Nancy, Voisje, & Vandrevange. Quant aux Evêchés de Metz, Toul & Verdun, ils ont été soumis sous le règne de Henri II, l'an 1551, & ont été cédés à la France par le XLIV article de la paix de Munster l'an 1648. Le Duché de Bar, le Comté de Clermont, Moyenvic, Stenay, &c. réduits par les armes du Roi Louis XIII, furent encore incorporés à la Couronne de France, par le traité de paix des Pyrénées de 1659: ce qui est expliqué depuis l'article 62, jusqu'au 78. Quelques temps après ce traité, Charles, III. de ce nom, Duc de Lorraine, céda à Louis XIV, la propriété & la souveraineté de ses Duchés de Lorraine & de Bar: ce qui fut vérifié au Parlement au mois de février 1662. Depuis, Léopold-Joseph Duc de Lorraine, fils de Charles IV, est rentré dans les Duchés de Lorraine, & de Bar, par le traité de paix conclu à Riswick l'an 1697. Comme divers Auteurs se sont trompez au sujet de la Lorraine, il est important de remarquer, que par le partage que les enfans de Louis le Débonnaire, firent dans l'assemblée de Verdun au mois d'août 843, Charles le Chauve eut la France, depuis la Meuse & l'Eicaud d'un côté jusqu'au Rhône, & jusqu'à la Saône de l'autre. Louis le Pieux, Roi de Germanie, eut ce qui étoit au delà du Rhin, avec les diocèses de Mayence, de Worms & de Spire; & Lothaire, qui étoit déjà Empereur, obtint outre l'Italie ce qui est entre les rivières de l'Eicaud, les Comtez voisins de la Meuse, & ceux qui sont au delà du Rhône depuis Lyon. Ce Prince mort l'an 855, laissa Louis, qui fut Empereur & Roi d'Italie; Charles Roi de Provinces; & Lothaire qui eut ce qui étoit entre la Meuse, l'Eicaud & le Rhin jusqu'à la mer: c'est ce qu'on appelle LE ROYAUME DE LORRAINE ou LORRAINE; car c'est à la considération qu'on lui donna ce nom, & non pas par rapport à l'Empereur son père, dont les Etats étoient beaucoup plus importants. Ce Lothaire III, Roi de Lorraine, mourut l'an 869. Charles le Chauve, & Louis, Roi de Germanie ses oncles, & leurs successeurs, eurent de grandes contestations au sujet de la Lorraine. Sous le règne de Charles le Simple, Gilbert fut Duc ou Gouverneur de ce pays, & mourut l'an 929. Henri, puis Othon, ensuite Conrad & Brunon, Archevêque de Cologne, gouvernèrent la Lorraine jusqu'en 959. Ce fut en cette année qu'on la divisa en Haute Lorraine, dite *Mosellana* ou *Mosellanique*, parce que la Moselle la traverse; & en Basse Lorraine. La première comprenoit les diocèses de Trèves, de Strasbourg, de Metz, de Toul & de Verdun, & le Luxembourg; & la seconde renfermoit les diocèses de Cologne, d'Utrecht, de Liège & de Cambrai. Quelques Auteurs l'ont nommée le *Palais des Ripuaires*, parce que sa situation se trouve entre le Rhin, la Meuse & la Motelle. L'Empereur Othon II donna l'an 997, le Duché de cette Basse Lorraine, dite le *Brabant*, à Charles de France, fils puiné du Roi Louis IV, dit d'Outremer. Ce Prince en fit hommage à Othon, & cette basse-fesse lui cota la Couronne de France, qu'on donna l'an 987, à Hugues Capet. Charles mourut l'an 997, & Othon son fils l'an 1004 ou 1005. On donna alors la Basse Lorraine à Godfrey, Comte de Verdun, fils de Godfrey d'Ardenne. GOTHALON son frère lui succéda, & laissa Godfrey II, dit le *Dosse*, qui mourut sans postérité, & le Duché de la Basse Lorraine devint l'an 1089 le partage de son neveu Godfrey de Bouillon, fils d'Ida sa sœur, & d'Éustache II, Comte de Boulogne. Godfrey se croisa peu après pour le voyage d'Outre-mer, & la Basse Lorraine fut donnée à HENRI de Limbourg, qu'on en priva dans la suite. Godfrey de Louvain la posséda après, & c'est de lui que sont descendus les Ducs de Brabant, connus sous le titre de Ducs de Lothric ou de Lorraine, qu'ils ont laissé à leurs successeurs. Voilà ce qui regarde la Basse Lorraine. Pour la Haute, qui est celle dont nous devons principalement parler, parce que nous y trouvons l'origine de la Maison de Lorraine, que divers Auteurs ont ignorée, il faut remarquer qu'après la division des

deux Lorraines l'an 959, Brunon, Archevêque de Cologne, retint le titre de Duc principal ou d'Archiduc, & qu'il donna la Haute Lorraine à FRÉDERIC, frère d'Adalbert, Evêque de Metz. THÉODORIC son fils lui succéda, & fut suivi de FRÉDERIC II, qui ne laissa que deux filles, *Beatrix*, mariée à Boniface, Marquis de Montferrat; & *Sophie*, femme de Louis, Comte de Mouçons. C'est le sentiment des plus éclairés. Comme ces filles n'étoient pas capables du gouvernement, l'Empereur Conrad donna à GOTHALON, qui avoit déjà celui de la Basse Lorraine. Après sa mort, l'Empereur donna la Haute à ALBERT, que quelques Auteurs prennent pour Albert II, Comte de Namur, qui épousa *Regulinde*, fille du même Gathalon, surnommé le *Grand*. Albert étant mort, l'Empereur donna ce Duché l'an 1048, à GERARD d'Alsace, tige de la Maison de Lorraine. Il étoit petit-fils d'ADALBERT ou ALBERT, Comte-Marchis d'Alsace. Ce titre de Marchis, que les Ducs de Lorraine, ont pris, est à cause du pais situé entre les Comtez de Metz & de Trèves, où sont, Vandrevange, Sirk, Boufonville, &c. Adalbert fonda l'Abbaye de Boufonville vers l'an 1033, & eut de Judith, sa femme, Albert & GERARD. Ce dernier, Comte-Marchis d'Alsace, mourut l'an 1048, & laissa de Ghise sa femme, Théodoric, Comte; & GERARD, qui fut Duc & Marchis de Lorraine. Il épousa Hildvige de Namur, fille d'Albert I, Comte de Namur, & d'Ermenegarde de Lorraine, qui étoit fille de Charles de France, Duc de Lorraine, & petite-fille du Roi Louis IV, dit d'Outremer. GERARD laissa THIERRY, dit le *Vallant*, Duc de Lorraine, qui mourut l'an 1115, & Gerard, Comte de Vandémont. Telle est l'origine de l'illustre Maison de Lorraine, que divers Auteurs, qui l'ont cherchée en Godfrey de Bouillon, ou en d'autres que lui, n'ont pu détecter, parce qu'ils n'avoient pas bien compris la différence des deux Lorraines. Quelque noble qu'ait été la Maison de Boulogne, celle d'Alsace ne lui céda ni en alliances, ni en ancienneté. Depuis GERARD, tige de la Maison de Lorraine, elle a eu pour Descendants un grand nombre de Princes, dont nous allons donner la suite. Les Rois de France & toutes les Maisons souveraines de l'Europe, se sont souvent alliées à celle de Lorraine. Elle a produit diverses branches, dont les principales ont été de Vandémont, de Mercœur, de Guise, de Joyeuse, de Chevreuse, de Mayenne, d'Aumale, d'Elbeuf, de Harcourt, d'Armagnac, de Lillebonne, dont nous parlerons dans leurs articles particuliers, & que nous ne laisserons pas de rassembler ici pour une plus grande commodité. Il faut remarquer que bien que les Ducs de Brabant aient pris le titre de Ducs de Basse Lorraine, ils n'ont pourtant jamais rien possédé dans ce Duché, mais seulement le Comté de Louvain ou de Brabant leur ancien patrimoine.

LISTE GENEALOGIQUE & CHRONOLOGIQUE DES DUCS DE LORRAINE.

ATHIC, Duc d'Alsace, père de sainte Otille, eut entre autres fils *Adric*, qui fut père d'Eberard I, qui a vécu en 750.
 EBERARD I eut pour fils Eberard II, qui fit de grands maux à l'Abbaye de Lures vers l'an 869. Il fut père de Hugues, Comte de Ferrêts, qui eut pour fils Eberard III, Hugues II, & Gontran. Eberard III fut tige de la Maison de Lorraine; Hugues de celle d'Egesheim; Gontran de celle d'Autriche, ou de Habspourg.
 EBERARD III fut père d'Adalbert, Duc & Marchis, Fondateur de l'Abbaye de Bouzonville en 1033.
 ADALBERT eut pour fils Gerard, mari de Ghise, nièce de l'Empereur Conrad le Salique.
 GERARD mourut en 1046, & laissa onze enfans, entre autres Adalbert, ou Albert II, qui lui succéda, & Gerard II, qui succéda à Albert.
 ALBERT II, nommé par l'Empereur Duc de Lorraine en 1046, fut tué en 1048.
 GERARD II, son frère, surnommé d'Alsace, mari de Hadvige de Namur, fut nommé Duc de Lorraine par l'Empereur Henri III, surnommé le Noir, en 1048, mort en 1070.
 THIERRY, son fils, régna depuis l'an 1070, jusqu'en 1115. Il avoit épousé Gertrude, fille de Robert, Comte de Flandre.
 SIMON I, depuis 1115, jusqu'en 1139. Il épousa Adélaïde de Saxe-Querfurt, sœur de l'Empereur Lothaire II.
 MATTHIEU I, depuis 1139, jusqu'en 1176. Il épousa Berthe de Souabe, sœur de l'Empereur Frédéric Barberousse.
 SIMON II, depuis 1176, jusqu'en 1207. Il épousa Ida, fille de Gerard, Comte de Mâcon & de Vienne.
 FERRY I, surnommé de Biche, frère de Simon II, lui succéda en 1205, & gouverna jusqu'en 1207. Il avoit épousé Ludmille de Pologne.
 FERRY II, depuis 1207, jusqu'en 1213. Il épousa Agnès, fille de Thibaut, Comte de Bar.
 THIERIAUT I, depuis 1213, jusqu'en 1220. Il épousa Gertrude de Danbourg.
 MATTHIEU II, frère de Thibaut I, depuis 1220, jusqu'en 1250. Il épousa Catherine de Limbourg.
 FERRY III, depuis 1250, jusqu'en 1303. Il épousa Marguerite de Champagne.
 THIERIAUT II, depuis 1303, jusqu'en 1312. Il épousa Elisabeth de Rumigny.
 FERRY IV, depuis 1312, jusqu'en 1329. Il épousa Isabelle d'Autriche, fille de l'Empereur Albert I.
 RAOUL, depuis 1329, jusqu'en 1346. Il épousa Marie de Blois.
 JEAN I, depuis 1346, jusqu'en 1390. Il épousa en premières noces Sophie de Virtemberg; & a. Marguerite de Loz & de Chiny.
 CHARLES II, (en comptant pour Charles I, Charles de France, Duc de la Basse Lorraine.) depuis 1390, jusqu'en 1431. Il épousa

épousa *Marguerite* de Bavière. Il ne laissa que deux filles, *Isabelle*, mariée à *René* d'Anjou; & *Catherine*, mariée à *Jacques*, Marquis de Bade.

RENÉ I, d'Anjou, Duc de Lorraine & de Bar, premier Roi de Naples & de Sicile, Duc d'Anjou & Comte de Provence, depuis 1431, jusqu'en 1452, mourut en 1480.

JEAN II, depuis 1452, jusqu'en 1470. Il épousa *Marie* de Bourbon.

NICOLAS, depuis 1470, jusqu'en 1473, n'a pas été marié. Il fut seulement fiancé en 1466, à *Anne* de France, fille de *Louis* XI, & ensuite à *Marie* de Bourgogne, fille de *Charles* le Hardi.

RENÉ II, fils de *Ferry*, Comte de Vaudémont, & d'*Yolande* d'Anjou, régna depuis 1473, jusqu'en 1508. Il épousa 1. *Jeanne* de Harcourt qu'il répudia pour cause de stérilité; 2. *Philippine* de Gueldre.

ANTOINE, depuis 1508, jusqu'en 1544. Il épousa *Rente* de Bourbon.

FRANÇOIS I, depuis 1544, jusqu'en 1545. Il épousa *Christine* de Danemarck.

CHARLES III, depuis 1545, jusqu'en 1608. Il épousa *Claude* de France, fille du Roi *Henri* II.

HENRI II, (en comptant pour *Henri* I, celui qui en 940, reçut le Duché de l'Empereur *Othon* le Grand) régna depuis 1608, jusqu'en 1624. Il épousa *Marguerite* de Gonzague.

FRANÇOIS II, frère du bon Duc *Henri*, & père de *CHARLES* IV, régna pendant quelques jours de l'an 1625, puis remit le Duché à son fils *Charles* IV.

CHARLES IV, depuis 1625, jusqu'en 1675. Il épousa *Nicole* de Lorraine, sa cousine germaine, fille du Duc *Henri* II.

CHARLES V, depuis 1675, jusqu'en 1690. Il épousa *Elinore* d'Autriche, sœur de l'Empereur *Léopold* I.

LEOPOLD, Duc de Lorraine depuis 1690, jusqu'en 1729. Il épousa *Charlotte-Élisabeth* de France, fille de *Philippe* de France, Duc d'Orléans.

FRANÇOIS III, depuis 1729, a épousé *Marie-Thérèse*, Archiduchesse d'Autriche, fille aînée de l'Empereur *Charles* VI, aujourd'hui régnant.

LISTE CHRONOLOGIQUE & GENEALOGIQUE DES DUCS & COMTES DE BAR.

BRUNON, Archevêque de Cologne, frère de l'Empereur *Othon* II, surnommé le Grand, partagea l'an 958, le gouvernement de la Lorraine avec *Frédéric* I, Comte de Bar, son neveu, qui prit le titre de Duc de Bar, & mourut en 984. Il avoit épousé *Beatrix*, sœur de *Hugues* Capet, & nièce de l'Empereur *Othon*.

THIÉRI I, Duc de Bar, depuis 984, jusqu'en 1024. Il épousa *Ricbilde*.

FRÉDÉRIC II, Duc de Bar depuis 1024, jusqu'en 1032. Il épousa *Matilde*, fille du Duc de Franconie, & ne laissa que deux filles, 1. *Beatrix*, qui épousa *Boniface*, Marquis de Tofcane; 2. *Sophie*, qui épousa *Louis* de Montbelliard, Comte de Monçon & de Ferrette. Ici finissent les premiers Ducs de Bar.

LOUIS, mari de *Sophie*, fut Comte de Bar depuis 1032. *Sophie* mourut en 1096. On ignore le tems de la mort de *Louis*.

THIÉRI, Comte de Bar depuis 1096, jusqu'en 1105. Il épousa *Ermenefade*, fille de *Guillaume* II, Comte de Bourgogne, sœur du Pape *Calixte* II.

RENAUT I, depuis 1105, jusqu'en 1149. Il épousa 1. *Oisile* de Vaudémont; 2. la mère de *Frédéric*, Comte de Toul.

HUGUES, Comte de Bar depuis 1149, jusqu'en 1153.

RENAUT II, Comte de Bar, frère de *Hugues*, depuis 1153, jusques vers l'an 1160. Il épousa *Agnes* de Champagne, fille du Comte *Thibaut*.

HENRI I, Comte de Bar, depuis l'an 1160 ou environ, jusqu'en 1191. On ignore s'il a été marié.

THIÉRI I, Comte de Bar, depuis 1191, jusqu'en 1214. Il épousa 1. *Lorette* de Los; 2. *Isabelle* de Bar-sur-Seine; 3. *Ermenfons* de Luxembourg, qui lui fit prendre le titre de Comte de Luxembourg, avec celui de Comte de Bar depuis l'an 1200.

HENRI II, Comte de Bar, depuis 1214, jusqu'en 1240. Il épousa *Philippine* de Dreux.

THIÉRI II, Comte de Bar, depuis 1240, jusqu'en 1297. Il épousa 1. *Jeanne* de Flandre; 2. *Jeanne* de Toer.

HENRI III, Comte de Bar, depuis 1297, jusqu'en 1302. Il épousa *Elinore*, fille d'*Edouard* I, Roi d'Angleterre.

EDOUARD I, Comte de Bar, depuis 1302, jusqu'en 1337. Il épousa *Marie* de Bourgogne, fille de *Robert* II, Duc de Bourgogne.

HENRI IV, Comte de Bar, depuis 1337, jusqu'en 1344. Il épousa *Yolande* de Flandre, fille de *Robert* de Flandre.

EDOUARD II, Comte de Bar, depuis 1344, jusqu'en 1352, mort avant sa majorité, & sans avoir été marié.

ROBERT I, Comte de Bar, depuis 1352, jusqu'en 1411. Sous son règne le Comté de Bar fut érigé en Duché en 1354. Il épousa *Marie* de France, fille du Roi *Jean*.

EDOUARD III, Duc de Bar, depuis 1411, jusqu'en 1415. Il épousa *Blanche* de Navarre.

LOUIS, Cardinal de Bar, frère d'*Edouard* III, succéda au Duché de Bar en 1415. Il s'en démit en faveur de *René* I, d'Anjou, son neveu, en 1419, & mourut en 1430.

Le Duché de Bar fut uni à celui de Lorraine par le mariage de *René* I, d'Anjou, avec *Isabelle* de Lorraine, fille du Duc *Charles* II. Le contrat de mariage entre *René* & *Isabelle* est du 20 de mars de l'an 1418.

Pour donner une idée plus nette de cette succession Chronologique, nous nous contenterons de la reprendre depuis *RAOUL*, & d'en marquer les différentes alliances & les différentes branches.

XIV. JEAN Duc & Marchis de Lorraine, fils unique de *RAOUL*, Duc & Marchis de Lorraine, qui fut tué à la bataille

de Crécy le 26 août 1346, en combattant pour la France, & de *Marie* de Châtillon, dite de *Blis*, Dame de Guise, sa seconde femme, mourut à Paris de poison le 27 septembre 1390. Il avoit épousé 1. *Sophie* de Wirtemberg, fille d'*Eccard*, III. du nom, Comte de Wirtemberg, & d'*Élisabeth* de Henneberg; 2. *Marguerite*, Comtesse de Los & de Chiny, fille unique de *Louis*, Comte de Los & de Chiny, & de *Jeanne* de Blammont, morte le premier octobre 1372, dont il n'eut point d'enfants. Ceux qu'il eut de sa première femme, furent, 1. *CHARLES* I, qui suit; 2. *FERRY* de Lorraine, Comte de Vaudémont, qui continua la postérité rapportée cy-après; & 3. *Isabelle* de Lorraine, seconde femme d'*Enguerrand*, VII. du nom, Sire de Coucy, Comte de Soissons & de Marle, Grand Bouteiller de France, &c. mariée en 1385. Elle prit une seconde alliance avec *Étienne* II, dit le Jeune, Duc de Bavière, Seigneur d'Ingolstat.

XV. *CHARLES*, I. du nom, Duc & Marchis de Lorraine, fut nommé Connétable de France, & mourut l'an 1430. Il avoit épousé en 1393, *Marguerite* de Bavière, fille aînée de *Robert*, III. du nom, Empereur, Duc de Bavière, Comte Palatin du Rhin, Electeur, & d'*Élisabeth* de Nuremberg, morte le 26 août 1434, dont il eut 1. 2. *Louis* & *Rodolphe*, morts jeunes; 3. *Catherine*, mariée l'an 1426, à *Jacques*, I. du nom, Marquis de Bade, morte le premier mars 1493; & 4. *Jabou*, Duchesse de Lorraine, qui étoit l'aînée; & qui fut mariée le 24 octobre 1420, à *René*, Duc d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile; & mourut le 28 février 1452. De cette alliance virent *Jean* d'Anjou, Duc de Calabre & de Lorraine, mort le 16 décembre 1470, *Yolande* d'Anjou, Duchesse de Lorraine, mariée à *Ferry* de Lorraine, II. du nom, Comte de Vaudémont; & *Marguerite* d'Anjou, alliée à *Henri* VI, Roi d'Angleterre, morte le 25 août 1482.

COMTES DE VAUDEMONT, puis Ducs de Lorraine.

XV. *FERRY* de Lorraine, I. du nom, second fils de *JEAN*, Duc de Lorraine, fut Seigneur de Rumigny, devint Comte de Vaudémont, Seigneur de Joinville par son mariage, & fut tué à la bataille d'Azincourt le 25 octobre 1415, combattant vaillamment pour la France. Il avoit épousé *Marguerite* de Joinville, Comtesse de Vaudémont, & Dame de Joinville, veuve de *Jean* de Bourgogne-Comté, & de *Pierre*, Comte de Genève, & fille aînée de *Henri*, V. du nom, Comte de Vaudémont, Sire de Joinville, Sénéchal de Champagne, &c. & de *Marie* de Luxembourg, mort en 1416, dont il eut 1. *ANTOINE* qui suit; 2. *Ferry*, Seigneur de Rumigny; 3. *Charles*, Seigneur de Bovines; 4. *Jean-Antoine*, Seigneur de Florines; 5. *Isabelle*, mariée 1. à *Philippe*, Comte de Nassau-Sarrebruck; 2. en 1412, à *Henri*, Comte de Blammont; 6. *Marguerite*, alliée à *Guillaume* de Vienne, Seigneur de Saint George, &c. & 7. *Jeanne* de Lorraine, mariée en 1420, à *Jean* III, Comte de Salms.

XVI. *ANTOINE* de Lorraine, Comte de Vaudémont & de Guise, Seigneur de Joinville, &c. mourut l'an 1447. Il avoit épousé, l'an 1417, *Marie*, Comtesse de Harcourt & d'Amalé, Dame d'Elbeuf, de Mayenne, de Lillebonne, de Brionne, &c. morte le 19 avril 1476, en sa 78^e année, fille aînée & héritière de *Jean*, VII. du nom, Comte de Harcourt, &c. & de *Marie* d'Alençon, dont il eut 1. *FERRY* II, qui suit; 2. *Henri*, Evêque de Téroüanne, puis de Metz, mort le 20 octobre 1505, âgé de 80 ans; 3. *Philippe*, mort jeune; 4. *Jean*, Comte de Harcourt, Gouverneur d'Anjou, qui signala son courage à la conquête de la Normandie l'an 1449; 5. *Marguerite*, Dame d'Arichot, mariée l'an 1432, à *Antoine*, Sire de Croÿ & de Renty, Grand-Maitre de France, Chevalier de la Toison d'Or; 6. *Marie*, seconde femme d'*Aubin* IX, Vicomte de Rohan, morte le 23 avril 1455; 7. 8. *Catherine* & une autre *Marguerite* de Lorraine, Religieuses.

XVII. *FERRY* de Lorraine, II. du nom, Comte de Vaudémont, de Guise, &c. mort le 31 août 1470, avoit épousé l'an 1444, *Yolande* d'Anjou, Duchesse de Lorraine & de Bar, fille aînée de *René* d'Anjou, Roi de Naples, & d'*Isabelle*, Duchesse de Lorraine & de Bar, sa première femme, morte l'an 1483, âgée de 55 ans, dont il eut 1. *RENÉ* II, qui suit; 2. *Nicolas*, Baron de Joinville, &c. mort sans alliance; 3. *Pierre*, mort jeune; 4. *Jeanne*, mariée en janvier 1473, à *Charles* d'Anjou, IV. du nom, Roi de Naples, morte l'an 1480; 5. *Yolande*, première femme de *Guillaume*, II. du nom, dit le Noir, Landgrave de Hesse, mariée en 1497, morte l'an 1500; & 6. *Marguerite* de Lorraine, alliée l'an 1488, à *René* Duc d'Alençon, après la mort duquel elle prit l'habit des filles de sainte Claire, dans le monastère qu'elle avoit fondé à Argentan, & y mourut le premier novembre 1521, en sa 58^e année, en odeur de sainteté.

XVIII. *RENÉ*, II. du nom, Duc de Lorraine & de Bar, Comte de Vaudémont, de Guise, d'Amalé & de Harcourt, mort le dixième décembre 1508, avoit épousé l'an 1471, *Jeanne* de Harcourt, Comtesse de Tancarville, &c. seconde fille & héritière de *Guillaume*, Comte de Tancarville, &c. & d'*Yolande* de Laval sa deuxième femme, qu'il répudia pour sa stérilité; & prit une seconde alliance l'an 1485, avec *Philippine* de Gueldre, fille d'*Adolphe* d'Égmond, Duc de Gueldre, & de *Catherine* de Bourbon, laquelle après la mort de son mari, se rendit Religieuse aux filles de Sainte-Claire de Pont-à-Mousson, où elle fit profession le huitième décembre 1520, & y mourut le 26 février 1547, âgée de 85 ans, ayant eu pour enfants 1. 2. *Charles* & *François*, morts jeunes; 3. *ANTOINE*, Duc de Lorraine, qui suit; 4. *Nicolas*, mort jeune; 5. *CLAUDE* de Lorraine, Duc de Guise, qui a fait la branche des Ducs de Guise, qui sera rapportée cy-après; 6. *Jean*, Cardinal de Lorraine, Archevêque de Rheims, de Lyon, &c. mort le 18 mai 1550; 7. *Louis*, Comte de Vaudémont, mort au siège de Naples l'an 1528, à l'âge de 28 ans, sans alliance; 8. *Fran-*

2. François, Comte de Lambefc & d'Orgon, tué à la bataille de Pavie le 24 février 1524, âgé de 18 ans; & 9. 10. 11. 12. quatre filles mortes jeunes.

XIX. ANTOINE, Duc de Lorraine & de Bar, Comte de Vaudémont, né le quatrième juin 1490, mort le 14 juin 1544, eut pour femme *Renée* de Bourbon, Dame de Mercœur, fille de *Gilbert*, Comte de Montpenier, Dauphin d'Auvergne, & de *Claire* de Gonzague-Mantoue, morte en mai 1539, dont il eut 1. FRANÇOIS, Duc de Lorraine, qui suit; 2. NICOLAS, qui a fait la branche des Ducs de Mancosur, mentionnée cy-après; & 3. Anne de Lorraine, née le 25 juillet 1522, mariée 1. l'an 1540; à René de Nassau, Prince d'Orange; 2. à Philippe de Croÿ, Duc d'Arichot, Chevalier de la Toison d'Or, morte l'an 1568.

XX. FRANÇOIS, Duc de Lorraine & de Bar, né le 15 février 1517, mourut d'apoplexie le 12 juin 1545, laissant de *Christienne* de Danemarck, veuve de François Sforce, Duc de Milan, & fille de *Christiern II*, Roi de Danemarck, & d'*Elizabeth* d'Autriche qu'il avoit épousée l'an 1540, morte le dixième décembre 1590, 1. CHARLES II, qui suit; 2. Renée, née le 20 avril 1544, mariée le 22 février 1568, à Guillaume, V. du nom, Duc de Bavière, morte le 23 août 1545, alliée le 26 décembre 1575; à *Éric*, II. du nom, Duc de Brunwick, morte sans postérité l'an 1587.

XXI. CHARLES II, & selon d'autres, III. du nom, Duc de Lorraine & de Bar, né le 15 février 1545, mourut le 14 mai 1608. Il avoit épousé le cinquième février 1558, *Claude* de France, seconde fille de *Henri II*, Roi de France, & de *Catherine* de Médicis, morte le 20 février 1574, âgée de 27 ans, dont il eut 1. HENRI II, Duc de Lorraine, qui suit; 2. Charles, Cardinal de Lorraine, Evêque de Metz & de Strasbourg, né le premier juillet 1567, mort le 30 novembre 1607; 3. FRANÇOIS, Comte de Vaudémont qui a continué la postérité rapportée après celle de son frère aîné; 4. *Christine*, née le sixième août 1565, mariée le troisième mai 1583, à *Ferdinand* de Médicis, I. du nom, Grand Duc de Toscane, morte le 19 décembre 1637; 5. *Antoinette*, née le 26 août 1568, alliée l'an 1599, à *Jean-Guillaume*, Duc de Clèves & de Juliers, morte sans postérité; 6. *Anne*, née le dixième septembre 1569, morte le huitième août 1576; 7. *Catherine*, Abbesse de Remiremont, née le huitième novembre 1573, morte à Paris, le septième mars 1648; 8. *Elizabeth*, née le neuvième octobre 1574, mariée le sixième février 1595, à *Maximilien*, I. du nom, Duc de Bavière & Eleveur, morte le sixième janvier 1635; & 9. *Claude* de Lorraine, leur jumelle d'*Elizabeth*, morte le deuxième octobre 1576.

XXII. HENRI, Duc de Lorraine & de Bar, surnommé le Bon, né le huitième novembre 1563, mourut le 31 juillet 1624. Il avoit épousé 1. le 30 janvier 1599, *Catherine* de Bouchon, trinitaire de Navarre, sœur du Roi *Henri IV*, morte sans enfants le 13 février 1604; 2. le 26 avril 1606, *Marguerite* de Gonzague, fille de *Vincent*, I. du nom, Duc de Mantoue & de Montferrat, & d'*Éléonore* de Médicis, morte le 27 février 1632, dont il eut 1. *Nicole*, Duchesse de Lorraine & de Bar, née le troisième octobre 1606, mariée avec dispense en mai 1621, à *Charles III*, Duc de Lorraine, son cousin germain, morte d'apoplexie à Paris le 13 février 1657, sans laisser de postérité; & 2. *Claude-François* de Lorraine, née le 15 octobre 1612, mariée avec dispense le onzième février 1634, à *François* Duc de Lorraine, son cousin germain, morte en couches le deuxième août 1618.

XXIII. FRANÇOIS de Lorraine, troisième fils de *Charles II*, Duc de Lorraine & de Bar, & de *Claude* de France, naquit le 27 février 1572, fut Comte de Vaudémont, &c. & mourut le 15 octobre 1632, laissant de *Catherine*, Comtesse de Salms, fille unique de *Paul*, Comte de Salms, & de *Marie* le Veneur-Tillers, morte le neuvième décembre 1627, 1. HENRI de Lorraine, Marquis d'Hotton-le-Châtel, né le septième mars 1602, mort l'an 1610; 2. CHARLES III, dit communément IV, qui suit; 3. NICOLAS-FRANÇOIS, qui a continué la postérité, dont il sera parlé après celle de son frère aîné; 4. *Henriette* de Lorraine, née le cinquième avril 1605, mariée 1. l'an 1621, à *Louis*, bâtard de Guise, Prince de Phalzburg & de Lixim; 2. à *Jérôme* Grimaldi, Gentilhomme Génois; 3. à *Christophe* de Moura; 4. à *Charles* Guasco; 5. à *N...* de Chantelou, dit le Prince de Lixim, morte le 16 novembre 1660; & 5. *Marguerite* de Lorraine, née l'an 1613, mariée le 31 janvier 1632, à *Gallus-Jean-Baptiste* de France, Duc d'Orléans, morte le troisième avril 1672.

XXIV. CHARLES III, dit communément IV, Duc de Lorraine & de Bar, né le sixième avril 1604, mourut le 20 septembre 1675, sans enfants de *Nicole*, Duchesse de Lorraine & de Bar, sa cousine germaine, fille de *Henri*, Duc de Lorraine, & de *Marguerite* de Gonzague-Mantoue, qu'il avoit épousée le 23 mai 1621, morte le 25 février 1657, ni de *Marie* d'Alpremont, sa seconde femme, fille unique de *Charles*, III. du nom, Comte d'Alpremont, & de *Marie-Françoise* de Mailly, dite de Coucy, qu'il avoit épousée le quatrième novembre 1665, laquelle se remaria l'an 1672, à *Henri-François*, Comte de Mansfeld, Chevalier de la Toison d'Or, & Grand-Maitre de la Maison de l'Impératrice, & mourut le 23 octobre 1692. Ce Duc laissa de *Beatrix* de Cusance, Princesse de Conternois, qu'il avoit épousée le deuxième avril 1637, 1. CHARLES-HENRI qui suit; & 2. Anne de Lorraine, née le 23 août 1639, mariée le septième octobre 1660, à François-Marie de Lorraine, Comte de Lillebonne, morte le 19 février 1720. CHARLES-HENRI de Lorraine, Prince de Vaudémont, Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur du Milanais, né le 17 avril 1649, mourut le 14 janvier 1723. Il avoit épousé le 28 avril 1669, Anne-Elizabeth de Lorraine, fille de *Charles* de Lorraine, III. du nom, Duc d'Elbeuf, & d'Anne-Elizabeth, Comtesse de Lanoy, sa première femme, morte d'apoplexie le cinquième août 1713, dont il eut *Charles-Thomas* de Lorraine, Prince de Vaudémont, Chevalier de la Toison d'Or, Maréchal de camp, Général des armées de l'Empereur, né le se-

ptième mars 1670, mort en Italie le deuxième mars 1704, sans alliance.

XXIII. NICOLAS-FRANÇOIS de Lorraine, dit communément le Duc FRANÇOIS de Lorraine, troisième fils de *FRANÇOIS* de Lorraine, Comte de Vaudémont, & de *Catherine* Comtesse de Salms, né le sixième décembre 1609, avoit été nommé Cardinal l'an 1627. Ayant depuis quitté l'État Ecclésiastique, le Duc Charles son frère aîné, lui fit une démission de ses États l'an 1634. Il mourut le 26 janvier 1670, ayant eu de *Claude-Françoise* de Lorraine, seconde fille de *Henri*, Duc Lorraine & de Bar, & de *Marguerite* de Gonzague-Mantoue, qu'il avoit épousée le onzième février 1634, morte le deuxième août 1648, 1. *Ferdinand-Philippe-Joseph-François-Ignace-Dominique-Gaspard*, dit le Prince *Ferdinand* de Lorraine, né le 30 décembre 1639, mort de la pierre à Paris le premier avril 1659; 2. CHARLES-LE-OPOLD-NICOLAS-SIXTE, Duc de Lorraine, qui suit; 3. *Anne-Éléonore-Dorothée*, née le 12 mai 1645, morte le 28 février 1646; & 4. *Marie-Anne-Thérèse-Judit* de Lorraine, Abbesse de Remiremont, née le 30 juillet 1648, morte à Paris le 17 juin 1661. Voyez sous N I C O L A S.

XXIV. CHARLES-LE-OPOLD-NICOLAS-SIXTE, Duc de Lorraine & de Bar, dit le Duc CHARLES, né le 23 avril 1643, fut Chevalier de la Toison d'Or, Généralissime des armées de l'Empereur, & mourut le 18 avril 1690, en réputation d'un des plus renommés Généraux de son tems. Il avoit épousé le sixième février 1671, *Marie-Éléonore*, veuve de *Michiel* Winiowski, Roi de Pologne, & fille de *Ferdinand III*, Empereur, & d'*Éléonore* de Gonzague-Mantoue sa troisième femme, morte le 17 décembre 1697, dont il eut 1. LE-OPOLD-JOSEPH-DOMINIQUE-HYACINTHE-AGAPET, Duc de Lorraine, qui suit; 2. *Charles-Joseph-Jean-Antoine-Ignace-Pélie* de Lorraine, né le 24 novembre 1690, Evêque d'Osnabruck, Archevêque & Electeur de Trèves, mort de la petite vérole à Vienne le quatrième décembre 1715, âgé de 35 ans; 3. *Ferdinand-Antoine-Joseph-Romain-Laurent* de Lorraine, né le neuvième août 1683, mort jeune; 4. *Joseph-Innocent-Emmanuel-Félicien-Constant* de Lorraine, né le 20 octobre 1685, mort le 25 août 1705, des blessures qu'il avoit reçues au combat de Cassano en Italie le 16 du même mois; 5. *François*, Abbé de Stavelo, &c. né le huitième décembre 1689, mort de la petite vérole le 27 juillet 1715; & 6. *N...* de Lorraine, née le 28 avril 1613, morte trois heures après sans être nommée.

XXV. LE-OPOLD-JOSEPH-CHARLES-DOMINIQUE-HYACINTHE-AGAPET, Duc de Lorraine & de Bar, Marquis de Pont-à-Mousson & de Nomény, Comte de Blamont, de Vaudémont, &c. né à Inspruck le onzième de septembre 1679, & créé Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or en 1690, fut rétabli en 1698, en vertu du traité de paix de Ryfwick, dans la possession & jouissance de ses États qui avoient été vint-huit ans au pouvoir de la France. S'étant rendu à Versailles, il prêta en personne le 25 de novembre 1699, sur les trois heures après midi, la foi & hommage au Roi pour le Duché de Bar, & autres domaines mouvans de la Couronne de France, en exécution du même traité de Ryfwick, & en la forme & manière qu'avoit fait le Duc Charles, son grand oncle. Il ne prit aucune part dans la guerre qui se ralluma en 1701, à l'occasion de la succession d'Espagne, & tant qu'elle dura il observa une exacte neutralité. L'Empereur Charles VI lui ayant accordé le Duché de Teichen en Silésie pour équivalent de ses prétentions sur le Duché de Montferrat en Italie, ses Ministres à Vienne en firent hommage en son nom à l'Empereur le douzième de mars 1722, & allèrent ensuite en prendre possession pour lui. Ce Prince, après un règne de trente-un ans, mourut d'un crachement de sang & d'une oppression de poitrine en cinq jours de maladie à Luneville, lieu de sa résidence la plus ordinaire, le 27 de mars 1729 sur les six heures du soir, âgé de 49 ans, six mois & seize jours. Son corps fut transporté à Nancy, & mis d'abord en dépôt dans l'église du noviciat des Jésuites, d'où il fut transféré le septième de juin suivant en celle des Cordeliers, lieu de la sépulture ordinaire des Ducs de Lorraine, où ses funérailles furent célébrées pendant trois jours avec un grand appareil. Son Oraison funèbre y fut prononcée le huitième de juin par le Père Ségaud, Jésuite. Ce Prince avoit été marié par Procureur à Fontainebleau le 13 d'octobre 1698, avec *Elisabeth-Charlotte* d'Orléans, née le 13 de septembre 1678, fille de *Philippe*, fils de France, Duc d'Orléans, & de *Charlotte-Elizabeth* de Bavière. Il en avoit eu 1. un fils, Duc de Bar, né à Bar-le-Duc à onze heures du soir moins trois minutes le 26 d'août 1699, & mort à Nancy le quatrième d'avril 1700, sans avoir été nommé; 2. *Charlotte* de Lorraine, née à Nancy le 21 d'octobre 1700, & morte de la petite vérole à Luneville le quatrième de mai 1711, ayant été élue peu de tems auparavant Abbesse de Remiremont; 3. une seconde fille née à huit mois de terme à Nancy le 13 de novembre, & morte le 19 de décembre 1701; 4. *Gabrielle* de Lorraine, née le dixième de décembre 1702, & morte de la petite vérole à Luneville le onzième de mai 1711; 5. *Louis*, né à Luneville le 28 de janvier 1704, baptisé au même lieu le 24 de juillet suivant, & tenu sur les fonts de baptême au nom de Louis XIV, Roi de France, & de *Marie-Magdeleine-Thérèse-Éléonor* de Bavière-de Neubourg, Impératrice régnante, mort aussi de la petite vérole à Luneville le dixième de mai 1711; 6. *Joséph* de Lorraine, née à Luneville le 16 de février 1705, morte le 16 de mars 1709; 7. un fils né à Luneville le quatrième de mars 1706, mort en bas âge; 8. *Leopold-Clement*, Prince héréditaire de Lorraine, né à Luneville le 25 d'avril 1707, à huit heures du matin, nommé par l'Empereur le 23 de novembre 1721, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, mort de la petite vérole à Luneville le quatrième de juin 1723, dans la 17 année de son âge; 9. FRANÇOIS-ÉTIENNE, Duc de Lorraine, qui suit; 11. une fille née le quatrième de juillet 1710, à cinq heures du matin, & morte le 23 d'août suivant; 11. *Elisabeth-Thérèse* de Lorraine, née à Lu-

neville la nuit du 15 au 16 d'octobre 1717; 12. *Charles*, Prince de Lorraine, né le douzième de décembre 1712; & 13. *Anne-Charlotte* de Lorraine, née à Lunéville le 17 de mai 1714.

XXVI. *FRANÇOIS-ÉTIENNE*, Duc de Lorraine & de Bar, Marquis de Pont-à-Mousson & de Nomény, Comte de Vaudémont & de Blamont, &c. Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, Lieutenant-Gouverneur du Royaume de Hongrie pour l'Empereur, né à Lunéville à deux heures du matin le huitième de décembre 1728; devint Prince héréditaire par la mort du Prince *Léopold-Clement*, son frère aîné, & ayant été ensuite demandé par l'Empereur Charles VI, au Duc son père, pour être élevé à la Cour, il s'y rendit, & arriva le 13 d'août 1723 à Prague, où étoit alors la Cour Impériale, à la suite de laquelle il continua de demeurer jusqu'après le décès du Duc, son père, auquel ayant succédé, il partit de Vienne le neuvième de novembre 1729, pour se rendre dans ses États. Il arriva à Lunéville, lieu de la résidence de sa Cour, le 29 du même mois. Il fit un voyage à Paris au mois de janvier 1730, & s'étant rendu à Versailles le premier de février suivant, il y prêta foi & hommage au Roi pour son Duché de Bar, & autres Domaines mouvans de la Couronne, en la même forme & manière que le feu Duc son père avoit fait. Il séjourna ensuite quelques jours à la Cour, & partit de Paris le 15 du même mois de février pour retourner dans ses États, après avoir été régalé par le Roi d'une riche tenture de tapisserie rehaussée d'or, de la manufacture des Gobelins, faite sur les desseins de Raphaël. Alla voyager en 1731, sous le nom de Comte de Blamont, dans les Pays Bas Autrichiens, & ensuite en Hollande, d'où il passa en Angleterre, & après avoir séjourné à Londres près de deux mois, il se rembarqua le 19 de décembre pour s'en retourner en Allemagne. L'Empereur le déclara le 25 de mars 1732, son Lieutenant dans son Royaume de Hongrie, & les États & provinces y annexes. La nouvelle lui en fut portée à Breslau, où il se trouvoit, & s'étant rendu à Vienne, il prêta serment entre les mains de sa Majesté Impériale pour cette place, le 22 de mai suivant. Il se rendit ensuite en Hongrie, & fit son entrée à Presbourg le sixième de juin. Il a épousé le douzième février 1736, *Marie-Thérèse*, Archiduchesse d'Autriche, fille aînée de l'Empereur Charles VI, aujourd'hui régnant.

BRANCHE DES DUCS DE MERCOEUR.

XX. *NICOLAS* de Lorraine, second fils d'*ANTOINE*, Duc de Lorraine, & de *Renée* de Bourbon-Montpensier, Dame de Mercœur, né le 17 octobre 1524; fut Marquis de Nomény, Comte de Vaudémont & de Chaligny. Le Roi Henri III, son gendre, le créa Duc de Mercœur, par lettres de l'année 1569, vérifiées au Parlement le huitième mars 1576, & il mourut le 23 janvier 1577. Il avoit épousé 1. le premier mai 1549, *Marguerite* d'Égmond, fille de *Jean*, III. du nom, Comte d'Égmond, & de *Françoise* de Luxembourg, morte le dixième mars 1554; 2. le 24 février 1555, *Jeanne* de Savoie, fille de *Philippe*, Duc de Nemours, & de *Charlotte* d'Orléans-Longueville, morte le quatrième juillet 1568; 3. le onzième mai 1569, *Catherine* de Lorraine, fille de *Claude* de Lorraine, Duc d'Aumale, & de *Louise* de Bretagne. Il eut des enfans de ses trois femmes. Ceux du premier lit furent, 1. 2. 3. *Henri*, *Marie* & *Catherine* de Lorraine, morts en jeunesse; & 4. *Louise* de Lorraine, née le 30 avril 1553, mariée le 15 février 1565, à *Henri III*, Roi de France & de Pologne, morte sans postérité le 29 janvier 1601. Du second lit vinrent, 5. *PHILIPPE-EMMANUEL* de Lorraine, Duc de Mercœur, qui fut; 6. *Charles* de Lorraine, Cardinal de Vaudémont, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, Evêque de Toul, puis de Verdun, né le deuxième avril 1561, mort le 30 octobre 1587; 7. *Jean*, mort jeune; 8. *François*, Marquis de Chausseins, mort sans alliance; 9. *Marguerite*, née le 14 mai 1564, mariée 1. en octobre 1581; à *Anne*, Duc de Joyeuse, Pair & Amiral de France; 2. l'an 1599; à *François* de Luxembourg, Duc de Piney, &c. morte sans postérité le 20 septembre 1625; & 10. *Claude* de Lorraine, morte jeune. Et du troisième lit sortirent, 11. *HENRI* de Lorraine, Marquis de Mouy, qui a fait la branche des *Marquis de Mouy*, rapportée cy-après; 12. *Antoine*, mort jeune; 13. *Ernie*, Evêque de Verdun, puis Capucin, & ensuite Evêque de Tripoli, & suffragant de l'Evêché de Strasbourg; 14. 15. *Christine* & *Louise* de Lorraine, mortes sans alliance.

XXI. *PHILIPPE-EMMANUEL* de Lorraine, Duc de Mayenne, &c. Prince du Saint Empire, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Bretagne, né le neuvième septembre 1558, mourut à Nuremberg le 19 février 1622, ayant eu de *Marie* de Luxembourg, Duchesse de Penthièvre, Vicomtesse de Martignes, &c. fille unique & héritière de *Sébastien* de Luxembourg, Duc de Penthièvre, &c. & de *Marie* de Beaucaire, qu'il avoit épousée le 12 juillet 1575, morte le sixième septembre 1623. 1. *Philippe*, mort jeune; & 2. *Françoise* de Lorraine Duchesse d'Etampes, de Mercœur & de Penthièvre, &c. Vicomtesse de Martignes, &c. née l'an 1592, mariée en juillet 1609, à *César*, Duc de Vendôme & de Beaufort, &c. morte le huitième septembre 1669.

BRANCHE DES MARQUIS DE MOY.

XXI. *HENRI* de Lorraine, I. du nom, fils de *NICOLAS* de Lorraine, Duc de Mercœur, &c. & de *Claude* de Lorraine-Aumale sa troisième femme, né le 31 janvier 1570, fut Marquis de Moy, Comte de Chaligny, &c. & mourut l'an 1601. Il avoit épousé *Claude*, Marquise de Moy, veuve de *George* de Joyeuse, Seigneur de S. Dizier, & fille unique de *Charles*, Marquis de Moy, &c. & de *Catherine-Suzanne* Comtesse de Cerny, morte le troisième novembre 1627, dont il eut 1. *Charles* de Lorraine, qui aura un article séparé; 2. *Henri* de Lorraine, II. du nom, Marquis de Moy, &c. né l'an 1596, mort le dixième juin 1672, sans

postérité légitime; 3. *François* de Lorraine, né en janvier 1599, Evêque de Verdun l'an 1623, mort en 1655; & 4. *Louise* de Lorraine, mariée à *Florent*, Prince de Ligne, & Chevalier de la Toison d'Or, morte Religieuse Capucine à Mons le premier décembre 1667, en sa 74^e année: elle y avoit pris l'habit après la mort de son mari, & y avoit demeuré plus de 30 ans.

BRANCHE DES DUCS DE GUISE Et de Chevreuse.

XIX. *CLAUDE* de Lorraine, cinquième fils de *RENÉ*, II. du nom, Duc de Lorraine, & de *Philippe* de Gueldre sa seconde femme, né le 20 octobre 1469, fut Duc de Guise, Pair & Grand-Veneur de France, Comte d'Aumale, Marquis de Mayenne & d'Elbeuf, Baron de Joinville, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. & mourut le 12 avril 1550. Il avoit épousé le 18 avril 1513, *Antoinette* de Bourbon, fille de *François*, Comte de Vendôme, & de *Marie* de Luxembourg, morte le 20 janvier 1583, âgée de 89 ans, dont il eut, 1. *FRANÇOIS* de Lorraine, Duc de Guise, qui fut; 2. *Charles*, Cardinal de Lorraine, Archevêque & Duc de Rheims, né le 17 février 1524, mort à Avignon le 26 décembre 1574; 3. *CLAUDE* de Lorraine, Duc d'Aumale, qui a fait la branche des *Ducs d'AUMALE*, rapportée cy-après; 4. *Louis* de Lorraine, Cardinal de Guise, Archevêque de Sens, né le 21 octobre 1527, mort le 29 mars 1578; 5. *Pierre*, mort jeune; 6. *François* de Lorraine, Grand-Prieur, & Général des Galères de France, né le 18 avril 1534, mort le sixième mars 1563; 7. *RENÉ* de Lorraine, Marquis d'Elbeuf, qui a donné origine aux *Ducs d'ELBEUF*, mentionnés cy-après; 8. *Marie* de Lorraine, née le 22 novembre 1515, mariée 1. le quatrième août 1534, à *Louis* d'Orléans, II. du nom, Duc de Longueville; 2. le neuvième mai 1530, à *Jacques* Stuart, V. du nom, Roi d'Ecosse, morte le deuxième juin 1568; 9. *Louise*, née le dixième janvier 1520, alliée le 30 février 1541, à *Charles* de Croy, Prince de Chimay, morte sans enfans le 18 octobre 1542; 10. *Renée*, Abbesse de Saint-Pierre de Rheims, née le 22 septembre 1522, morte le troisième avril 1602; & 11. *Antoinette* de Lorraine, Abbesse de Farnouillier, née le 31 août 1531, morte le 24 mars 1561. Il eut aussi pour fils naturel, *Claude de Guise*, Abbe de S. Nicolas de Rheims, puis de Cingui, mort le 23 mars 1612.

XX. *FRANÇOIS* de Lorraine, Duc de Guise & d'Aumale, Prince de Joinville, Marquis de Mayenne, Chevalier de l'Ordre du Roi, Pair, Grand-Maître, Grand-Chambellan & Grand-Veneur de France, Militaire & Lieutenant-Général de l'Etat, né le 17 février 1519, fut blessé devant Orléans par Jean Poltrot le 18 février 1563, dont il mourut le lendemain. Il avoit épousé le quatrième décembre 1549, *Anne* d'Est, Comtesse de Gisors, Dame de Montargis, &c. fille d'*Hercule* d'Est, II. du nom, Duc de Ferrare, & de *Renée* de France. Après la mort funelle de son mari, elle prit une seconde alliance l'an 1566, avec *Jacques* de Savoie, Duc de Nemours, & mourut le 17 mai 1607, âgée de 76 ans, ayant eu de son premier mari, 1. *HENRI* de Lorraine, I. du nom, Duc de Guise, qui fut; 2. *CHARLES* de Lorraine, Duc de Mayenne, qui a fait la branche des *Ducs de MAYENNE*, rapportée cy-après; 3. *Louis* de Lorraine Cardinal de Guise, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, & Archevêque de Rheims, né le sixième juillet 1555, tué à Blois avec son frère le 24 décembre 1588, & qui laissa d'*Almerie* de Lorraine, Dame de Grimaucourt son amie, un fils naturel, nommé *Louis*, Vicar de Guise, Prince de Palatzenbourg, Baron d'Ascerville, &c. qui épousa *Henriette* de Lorraine, fille de *François*, Comte de Vaudémont, & de *Christine* de Salms, & mourut sans postérité le quatrième décembre 1631; 4. 5. 6. trois fils, morts jeunes; & 7. *Catherine-Marie* de Lorraine, née le 18 juillet 1451, mariée en février 1570, à *Louis* de Bourbon, Duc de Montpensier, morte le sixième mai 1596.

XXI. *HENRI* de Lorraine, I. du nom, Duc de Guise, Prince de Joinville, &c. Pair & Grand-Maître de France, Chevalier des Ordres du Roi, Général de ses armées, Gouverneur de Champagne & de Brie, né le 31 décembre 1550, fut tué à Blois le 23 décembre 1588, ayant eu de *Catherine* de Clèves, Comtesse d'Eu, veuve d'*Antoine* de Croy, Prince de Porcéan, & fille de *François* de Clèves, Duc de Nevers, Comte d'Eu, &c. & de *Marguerite* de Bourbon-Vendôme, qu'il avoit épousée en septembre 1570, morte le onzième mai 1633, âgée de 85 ans, 1. *CHARLES* de Lorraine, Duc de Guise, qui fut; 2. *Henri*, mort l'an 1574, à l'âge de deux ans; 3. *Louis* de Lorraine, Cardinal de Guise, Archevêque de Rheims, né le 22 janvier 1575, mort le 21 juin 1621, âgé de 46 ans, laissant de *Charlotte* des *Essars* son amie, *Charles-Louis* de Lorraine, Evêque de Condon, mort le premier juillet 1668; *ACHILLE*, qui fut; *Henri* Chevalier de Lorraine, mort l'an 1668; *Charlotte*, Abbesse de Saint-Pierre de Lyon, & *Louise* de Lorraine, mariée le 24 novembre 1639, à *Claude* Pot, Seigneur de Rhodas, Grand-Maître des cérémonies de France, morte le 15 juillet 1652. *ACHILLE* de Lorraine, Comte de Roumanin, fut tué en Candie par les Turcs l'an 1648, y commandant les troupes des Vénitiens; & laissa de son mariage avec *Anne-Marie* de Salms Rhingrave, *Charlotte-Christine-Françoise-Marguerite* de Lorraine, née l'an 1642, mariée l'an 1660, à *Ignace* Rouault, Marquis d'Aoy, morte le 13 mai 1705. Les autres enfans de *HENRI*, Duc de Guise, furent, 4. *Charles*, né & mort l'an 1576; 5. *François*, né l'an 1581, mort l'an 1582; 6. *François-Alexandre* Paris, né posthume, Chevalier de Malte, & Lieutenant Général en Provence, tué d'un éclat de Canon au château de Baux le premier juin 1614; 7. *Christienne*, née en septembre 1571, morte le troisième novembre 1573; 8. *Marie*, née le 23 janvier 1575, morte l'an 1582; 9. *Catherine*, née l'an 1579, morte sans alliance; 10. *Louise*, mariée le 24 juillet 1605, à *François* de Bourbon, Prince de Conti, morte le 30 avril 1631; 11. *Renée*, Abbesse de Saint-

Pierre de Rheims, morte le 26 juin 1626; 12. *Jeanne*, Abbesse de Jouarre, morte le huitième octobre 1638; & 13. *Claude* de Lorraine, qui étoit le cinquième fils, naquit le cinquième juin 1578, fut Duc de Chevreuse, Pair, Grand-Chambellan & Grand-Fauconnier de France, Chevalier des Ordres du Roi & de la Jarretière, & mourut le 24 janvier 1657, âgé de 79 ans. Il avoit épousé *Marie* de Rohan, veuve de *Charles* d'Albert, Duc de Luyne, Pair & Connétable de France, & fille d'*Hercule* de Rohan, Duc de Montbason, Pair & Grand-Veneur de France, morte le 13 août 1679, en sa 79^e année, dont il eut 1. *Anne-Marie* de Lorraine, Coadjutrice de Remiremont, puis Abbesse du Pont-aux-Dames, morte le cinquième juillet 1652, en sa 28^e année; 2. *Charlotte-Marie*, Demoiselle de Chevreuse, née l'an 1627, morte sans alliance le septième novembre 1652; & 3. *Henriette* de Lorraine, Abbesse du Pont-aux-Dames, après sa sœur, puis de Jouarre, née l'an 1631, morte le 25 janvier 1694.

XXII. *CHARLES* de Lorraine, Duc de Guise, de Joyeuse, Pair de France, Prince de Joinville, Comte d'Eu, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Provence, né le 20 août 1571, mourut le 30 septembre 1640. Il avoit épousé l'an 1611, *Henriette-Catherine*, Duchesse de Joyeuse, Comtesse du Bouchage, &c. veuve de *Henri* de Bourbon Duc de Montpensier, & fille unique de *Henri* de Joyeuse, Comte du Bouchage, Maréchal de France, & de *Catherine* de la Valette. Elle mourut le 25 février 1656, âgée de 71 ans, ayant eu de son dernier mariage, 1. *François* de Lorraine, Prince de Joinville, né le troisième avril 1612, mort sans alliance le septième novembre 1639; 2. 3. *N. . .* & *N. . .* jumeaux, nez le quatrième mars 1613, morts quinze jours après; 4. *Henri* de Lorraine, II. du nom, Duc de Guise, &c. Pair & Grand-Chambellan de France, né le quatrième avril 1614, mort le deuxième juin 1664, sans avoir été marié. On prétendit pourtant qu'il avoit épousé à Bruxelles le onzième novembre 1641, *Honorie* de Berghes, veuve d'*Albert-Maximilien* de Hennin, Comte de Bosfa, & fille de *Geoffroy*, Comte de Grimberghes; & les héritiers de cette Dame intentèrent pour cela un procès vers l'an 1698, aux héritiers de la Maison de Guise, demandant les droits de celle qu'ils représentoient; mais ils furent déboutez de leur demande par Arrêt du Parlement de Paris; 5. *Charles-Louis* de Lorraine, Duc de Joyeuse, né le 15 juillet 1618, mort sans alliance le 15 mars 1637; 6. *Louis* de Lorraine, Duc de Joyeuse, qui suit; 7. *Roger*, Chevalier de Malte, né le 21 mars 1624, mort le sixième septembre 1653; 8. *Marie* de Lorraine, Duchesse de Guise & de Joyeuse, &c. après la mort de son petit-neveu, née le 15 août 1615, morte le troisième mars 1688, sans alliance; 9. *N. . .* Demoiselle de Joinville, née le quatrième mars 1617, morte sans être nommée le 18 janvier 1618; & 10. *Françoise-René* de Lorraine, Abbesse de Montmartre, née le dixième janvier 1621, morte le quatrième décembre 1682.

XXIII. *Louis* de Lorraine, Duc de Joyeuse & d'Angoulême, Pair & Grand-Chambellan de France, né le onzième janvier 1622, fut nommé Grand-Chambellan de France l'an 1644; puis Colonel Général de la cavalerie légère. Il servit comme Volontaire au siège de Gravelines l'an 1644, & en deux autres campagnes, & mourut à Paris le 27 septembre 1654, d'une blessure qu'il avoit reçue au bras droit, chargeant un parti des ennemis proche d'Arras le 22 août précédent. Il avoit épousé le troisième novembre 1649, *Marie* de Valois, fille unique & héritière de *Louis-Emanuel*, Duc d'Angoulême, Comte d'Alzet, &c. & d'*Henriette* de la Guiche, Dame de Chaumont, morte le quatrième mai 1696, dont il eut pour fils unique, *Louis-Joseph* qui suit.

XXIV. *LOUIS-JOSEPH* de Lorraine, Duc de Joyeuse & d'Angoulême, né le septième août 1650, recueillit la succession de *Henri* de Lorraine, II. du nom, Duc de Guise, &c. son oncle, & mourut de la petite vérole à Paris le 30 juillet 1671, laissant d'*Elisabeth* d'Orléans, Duchesse d'Alençon, fille puînée de *Gaston-Jean-Baptiste* de France, Duc d'Orléans, & de *Marguerite* de Lorraine sa seconde femme, qu'il avoit épousée le 15 mai 1667, morte le 17 mars 1696, *François-Joseph* qui suit.

XXV. *François-Joseph* de Lorraine, II. du nom, Duc d'Alençon, de Guise, de Joyeuse, d'Angoulême, Pair de France, Prince de Joinville, &c. né le 28 août 1670, mourut le 16 mars 1675.

BRANCHE DES DUCS de MATENNE.

XXI. *CHARLES* de Lorraine, second fils de *François* de Lorraine Duc de Guise, & d'*Anne* d'Est-Ferrare, né le 26 mars 1554, fut Duc de Mayenne, Pair, Amiral, & Grand-Chambellan de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses armées, Gouverneur de Bourgogne, &c. & mourut le quatrième octobre 1611, âgé de 57 ans. Il avoit épousé par contrat le 23 juillet 1576, *Henriette* de Savoie, Marquise de Villars, Comtesse de Tende & de Sommerive, veuve de *Melchior* des Prez, Seigneur de Montpezat, Sénéchal de Poitou, & fille unique d'*Honorat* de Savoie, II. du nom, Marquis de Villars, Comte de Tende, &c. Maréchal & Amiral de France, & de *Françoise* de Foix, morte en octobre 1611, dont il eut 1. *HENRI* de Lorraine, Duc de Mayenne, qui suit; 2. *Charles-Emanuel*, Comte de Sommerive, né le 19 octobre 1581, mort à Naples en 1609, sans alliance, en revenant de Malte; 3. *Catherine*, mariée en février 1599, à *Charles* de Gonzague, Duc de Nevers, puis de Mantoue & de Montferrat, morte le huitième mars 1618, âgée de 33 ans; & 4. *René* de Lorraine, mariée l'an 1613, à *Marie* Sforce, Duc d'Ognaño, Comte de Santa Fiore, &c. morte à Rome le 23 septembre 1638.

XXII. *HENRI* de Lorraine Duc de Mayenne & d'Aiguillon, Pair & Grand-Chambellan de France, Chevalier des Ordres du

Roi, Gouverneur de Guienne, né le 20 décembre 1578, fut tué au siège de Montauban d'un coup de mousquet qu'il reçut dans l'œil le 17 septembre 1621, âgé de 43 ans, sans laisser de postérité d'*Henriette* de Gonzague-Clèves, seconde fille de *Louis*, Prince de Mantoue, & d'*Henriette* de Clèves, Duchesse de Nevers, qu'il avoit épousée l'an 1599, morte l'an 1601 à l'âge de 30 ans.

BRANCHE DES DUCS d'AUMALE.

XX. *CLAUDE* de Lorraine, troisième fils de *CLAUDE* de Lorraine, Duc de Guise, & d'*Antoinette* de Bourbon, naquit le premier août 1526, fut Duc d'Aumale, Pair & Grand-Veneur de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, Colonel Général de la Cavalerie légère, & Lieutenant Général au Gouvernement de Bourgogne; & fut tué d'un coup de canon au siège de la Rochelle le 14 mars 1573, âgé de 47 ans. Il avoit épousé le premier août 1547, *Louise* de Brezé, Dame d'Anet, fille de *Louis* de Brezé, Comte de Maulévrier, &c. Grand Sénéchal de Normandie, & de *Diane* de Poitiers, Duchesse de Valentinois, dont il eut 1. *Henri* de Lorraine, Comte de Saint-Vallier, né le 21 octobre 1549, mort l'an 1559; 2. *CHARLES*, Duc d'Aumale, qui suit; 3. *Antoine*, Comte de Saint-Vallier, né le premier novembre 1562, mort jeune; 4. *Claude*, Abbé du Bec, Chevalier de Malte, & Général des galères de la Religion, dit le *Chevalier d'Aumale*, tué en voulant surprendre Saint-Denis en France pour la Ligue, le troisième janvier 1591, en sa 28^e année; 5. *Charles*, mort jeune le septième mai 1568; 6. *Catherine*, née le huitième octobre 1550, troisième femme de *Nicolas* de Lorraine, Duc de Mercœur; 7. *Magdelaine*, née le dixième février 1554, morte jeune; 8. *Magdelaine-Diane*, née en novembre 1558, mariée le 13 novembre 1576, à *François* de Luxembourg, Duc de Piney, Chevalier des Ordres du Roi, &c.; 9. *Antoinette*, née le neuvième juin 1560, morte jeune; 10. *Antoinette-Louise*, Abbesse de Notre-Dame de Soissons, née le 19 septembre 1561, morte le 24 août 1643, âgée de 82 ans; & 11. *Marie* de Lorraine, Abbesse de Chelles, morte l'an 1627.

XXI. *CHARLES* de Lorraine, Duc d'Aumale, Pair, & Grand-Veneur de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. né le 26 janvier 1558, mourut à Bruxelles l'an 1631. Il avoit épousé le dixième novembre 1576, *Marie* de Lorraine, fille de *René*, Marquis d'Elboeuf, & de *Louise* de Rieux, dont il eut 1. *Charles* de Lorraine, né en décembre 1580, mort sans alliance; 2. *Henri*, mort jeune; 3. *Marguerite*, morte sans alliance; & 4. *Anne* de Lorraine, Duchesse d'Aumale, Comtesse de Maulévrier, &c. mariée le 14 avril 1618, à *Henri* de Savoie, I. du nom, Duc de Nemours, morte le 19 février 1638.

BRANCHE DES DUCS d'ELBOEUF.

XX. *RENE* de Lorraine, septième fils de *CLAUDE* de Lorraine, Duc de Guise, & d'*Antoinette* de Bourbon, naquit le 14 août 1535, fut Marquis d'Elboeuf, Chevalier de l'Ordre du Roi, Général des galères de France, & mourut l'an 1566. Il avoit épousé le troisième février 1550, *Louise* de Rieux, Comtesse de Harcourt, Dame de Rieux & d'Anceis, fille de *Claude* I. du nom, Sire de Rieux, Comte de Harcourt, &c. & de *Suzanne* de Bourbon-Montpensier, sa seconde femme, dont il eut, 1. *CHARLES* de Lorraine, I. du nom, Duc d'Elboeuf, qui suit; & 2. *Marie* de Lorraine, née le 22 août 1555, mariée le dixième novembre 1576, à *Charles* de Lorraine, Duc d'Aumale, son cousin, morte l'an 1616. *René* de Lorraine eut aussi un fils naturel nommé *René* d'Elboeuf, Chevalier, Seigneur de Beauménil, né en Ecosse, de *Marguerite*-Chrétien, Demoiselle Ecossoise. Il fut enterré dans le chœur de l'église de saint Sulpice à Paris, le 26 janvier 1629, devant être alors septuagénaire. Il avoit été marié quatre mois auparavant dans la même église, savoir le 27 de septembre 1628, avec Demoiselle *Isabeau* de Lormeau, fille de *Claude* de Lormeau, Ecuyer, Sieur de Mimont, & de *Claude* de Poirier. Il en avoit trois enfants, qui furent mis sous le voile nuptial, & qu'il reconnut pour ses vrais & légitimes enfants, ayant déclaré alors ne pouvoir signer à cause de son infirmité & tremblement de mains. Ces trois enfants étoient *René* d'Elboeuf; appelé le Chevalier de Beauménil, qui avant le mariage de ses père & mère, obtint des lettres de naturalité & d'abolissement au mois de septembre 1627, & qui vivoit encore en 1675; & *Claude-Marie* d'Elboeuf, qui étoit encore fille le 29 de décembre 1654. Elle étoit mariée en 1665, avec *Pierre-Janvier* du Maineblanc, Vicomte de Bois-Herpin.

XXI. *CHARLES* de Lorraine, I. du nom, Duc d'Elboeuf, Pair, Grand Ecuyer, & Grand Veneur de France, Comte de Harcourt, de Lillebonne & de Rieux, Chevalier des Ordres du Roi, &c. né le 18 octobre 1556, mourut l'an 1605, ayant eu de *Marguerite* Chabot, sa femme, fille & héritière de *Léonor*, Comte de Charnay & de Busançois, Grand Ecuyer de France, & de *Jeanne* de Rye, dite de *Longuey*, sa deuxième femme, morte le 29 septembre 1652, âgée de 87 ans, 1. *CHARLES* de Lorraine, II. du nom, Duc d'Elboeuf, qui suit; 2. *HENRI* de Lorraine, Comte de Harcourt, qui a fait la branche des Comtes d'ARMAGNAC, rapportée cy-après; 3. *Claude-Elionore*, Dame de Beauménil, mariée l'an 1600, à *Louis* Gouffier, Duc de Rouanés, morte le premier juillet 1654, en sa 72^e année; 4. *Henriette*, Abbesse de Notre-Dame de Soissons, morte le 24 janvier 1669, en sa 77^e année; 5. *Françoise*, morte sans alliance le neuvième décembre 1626, en sa vingt-huitième année; & 6. *Catherine* de Lorraine, morte le 30 janvier 1611, âgée de cinq ans.

XXII. *CHARLES* de Lorraine, II. du nom, Duc d'Elboeuf, Pair de France, Comte de Harcourt, de Lillebonne, de Rieux, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Picardie, né l'an 1596, mourut le cinquième novembre 1657, âgé de 61 ans, ayant

ayant eu de *Catherine-Henriette*, légitimée de France, fille naturelle de Henri IV, & de *Gabrielle d'Etrées*, Duchesse de Beaufort, qu'il avoit épousée en février 1619, morte le 20 juin 1663, âgée de 67 ans; 1. *CHARLES* de Lorraine, III. du nom, Duc d'Elbeuf, qui suit; 2. *Henri*, Abbé d'Homblières, mort le troisième avril 1648, en sa 26 année; 3. *FRANÇOIS* de Lorraine, Comte de Harcourt, qui a fait la *branche des Comtes de Harcourt*, rapportée cy-après; 4. *FRANÇOIS-MARIE* de Lorraine, Comte de Lillebonne, qui a fait la *branche des Comtes de Lillebonne*, mentionnée cy-après; 5. *Catherine*, Religieuse au Port-Royal, morte l'an 1645; & 6. *Marie-Marguerite-Ignace* de Lorraine, dite *Mademoiselle d'Elbeuf*, Dame du Palais de la Reine, morte sans alliance, le septième août 1679, âgée de 50 ans, outre cinq filles naturelles, mortes, ou Religieuses, ou sans alliance.

XXIII. *CHARLES* de Lorraine, III. du nom, Duc d'Elbeuf, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Picardie, né l'an 1620, mourut le quatrième mai 1692, âgé de 72 ans. Il avoit épousé, 1. le septième mars 1648, *Anne-Elizabeth*, Comtesse de Lannoy, veuve de *Henri-Roger* du Plessis, Comte de la Roche-Guyon, fille unique de *Charles*, Comte de Lannoy, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Anne* d'Aumont, morte le troisième octobre 1654, âgée de 28 ans; 2. le 20 mai 1656, *Elizabeth* de la Tour, fille aînée de *Frédéric-Maurice* de la Tour, Duc de Bouillon, & d'*Éléonore-Pétronie* de Berghe, morte le 23 octobre 1680, âgée de 45 ans; 3. le 25 août 1684, *Françoise* de Montaut, fille & héritière de *Philippe* de Montaut, Duc de Navailles, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & de *Suzanne* de Baudean, morte le onzième juin 1717. Du premier lit vinrent, 1. *Charles* de Lorraine, Chevalier de Malte, né le deuxième novembre 1650, mort l'an 1690; & 2. *Anne-Elizabeth* de Lorraine, née le sixième août 1649, mariée le 28 avril 1669, à *Charles-Henri* de Lorraine, Prince de Vaudémont, Chevalier de la Toison d'Or, morte le cinquième août 1714. Du second lit sortirent, 3. *Henri-Frédéric*, né le 26 janvier 1657, mort le 21 octobre 1666; 4. *HENRI* de Lorraine, Duc d'Elbeuf, qui suit; 5. *Louis*, Abbé d'Orcamp, né le 18 septembre 1662, mort le quatrième février 1693, laissant de *Catherine-Antoine* du Fay de la Mélangère, née le 17 de décembre 1668, fille de *Pierre* du Fay, Baron de la Mélangère, de Saint-André de la Marche, du Bois-Benart, Seigneur de Saint-Ebrion, de Condé-sur-Ille, de Marilly-sur-Huc, &c. & de *Catherine* Fornier de Montagny, une fille naturelle, nommée *Françoise-Henriette-Louise*, appelée la *Demoiselle du Teil*, née le cinquième de février 1690, & envoyée en pèril de mort par le Prieur, Curé de saint André en la Marche. Elle reçut les cérémonies du baptême dans l'église de saint Sulpice à Paris le 20 de janvier 1711, & eut pour Parrain & Marraine le Duc d'Elbeuf, son oncle, & la Duchesse Douairière d'Elbeuf. Depuis, elle prétendit qu'il y avoit eu un mariage célébré entre ses père & mère, mais par arrêt du Parlement de Paris en mars 1722, il fut déclaré, qu'entant que besoins seroit, il y avoit eu abus; 6. *Emmanuel-Maurice*, dit le Prince Emmanuel, né le 20 décembre 1677, qui passa en 1706 au service de l'Empereur, qui le fit dans la suite Général de la Cavalerie du Royaume de Naples, revenu en France en novembre 1719, & ayant obtenu des lettres d'abolition, marié à Naples en octobre 1713, à *N...* fille unique de *N...* Duc de Salza; 7. 8. *Marie-Éléonore* & *Marie-Françoise*, Religieuses aux Filles-Sainte-Marie. Et du troisième lit, il eut 9. *Suzanne-Henriette* de Lorraine, née le premier février 1696, mariée le huitième novembre 1704, à *Courtes* de Gonzague, IV. du nom, Duc de Mantoue, morte à Paris le 16 décembre 1710, en sa 25 année; & 10. *Louise-Anne-Radegonde* de Lorraine, née le dixième juillet 1689, Religieuse en l'Abbaye de Pentemont. Dans la dernière édition des *Grands Officiers de la Couronne*, tome 3. ch. 33. §. 3. p. 495, on donne à *CHARLES* de Lorraine, III. du nom, Duc d'Elbeuf, trois filles naturelles. C'est une erreur. Il est certain que les deux premières ne sont au plus que ses petites-filles: pour la troisième nommée *Charlotte-Marguerite* d'Elbeuf, légitimée par lettres du Roi du mois de mai 1708, registres de la deuxième d'août suivants, c'est une chose à vérifier, d'autant plus que son père n'est point nommé dans ces lettres, qui portent seulement qu'elle est née à Elbeuf, & qu'elle a été élevée dans un couvent. Voici les enfants naturels que l'on attribue à *CHARLES* III, Duc d'Elbeuf, 1. *Alexis* de Lorraine, légitimé par lettres du mois de mars 1673; 2. *CHARLES* de Lorraine, Chevalier de Quatremares, qui suit; & 3. *Charlotte* de Lorraine, légitimée par lettres du mois de décembre 1680. C'est peut-être la même que *Charlotte* de Lorraine d'Elbeuf, qui étoit mariée en 1681, avec *Léonor* de Brévédent, Chevalier, Seigneur & Patron d'Oiffel, & de Béthencourt. *Charles* légitimé de Lorraine, par lettres du mois de mars 1678, appelé le Chevalier de Quatremares d'Elbeuf, étoit né de *Louise-Vincent*, vers l'an 1645, se disant âgé de cinquante ans, lorsqu'il se maria en 1695. Il vivoit encore en 1708, & se qualifioit alors, cy devant Gouverneur de la citadelle de Mantoue. Il avoit été marié à Paris le 30 de mars 1695, avec *Anne* d'Angleterme, âgée alors de quarante ans, fille de feu *Florent* d'Angleterme, & de feu *Marie-Pétri*. Il en avoit eu *Marie-Charlotte-Magdeleine* de Quatremares d'Elbeuf, née à Paris, & baptisée à saint André des Arcs le 25 d'avril 1682, reconnue par l'acte de mariage de ses père & mère, & morte à Paris le 28 de mai 1708, dans la vingt-septième année de son âge, inhumée le lendemain à saint Sulpice; & *Anne-Elizabeth* de Quatremares d'Elbeuf, née à Paris le quatrième, & baptisée aussi à saint André des Arcs le sixième d'avril 1686, & reconnue pareillement par ses père & mère lors de leur mariage.

XXIV. *HENRI* de Lorraine, Duc d'Elbeuf, Pair de France, Lieutenant Général des armées du Roi, Gouverneur de la province de Picardie, & des Comtez d'Artois & de Haynault, & des ville & citadelle de Montreuil-sur-mer, né le septième d'août 1661, fit sa première campagne en 1677, & se trouva aux sièges de Valenciennes & de Cambrai, servit en 1678 aux sièges de

Gand & d'Ipres, & eut la cuisse cassée à ce dernier; accompagna le Dauphin au siège de Philipsbourg en 1688; servit au siège de Mons, après la prise de laquelle place, il fut fait Maréchal de camp au mois d'avril 1691; servit en cette qualité en 1692, au siège de la ville & du château de Namur, & se trouva le troisième d'août au combat de Steinkerke. Il combattit en 1693, à la bataille de Neerwinde, & assista ensuite au siège de Charleroi. Il fut déclaré Lieutenant Général des armées du Roi le troisième de janvier 1696. *Anne-Charlotte* de Rochechouart, sa femme, qui étoit séparée d'avec lui depuis longtems d'habitation & de biens, mourut à Paris le 28 d'avril 1720, dans la soixante-neuvième année de son âge, & fut inhumée le lendemain à saint Nicolas-des-Champs fa paroisse. Le Duc d'Elbeuf a eu de *Françoise* Gaillard de Marilly, fille de *Pierre* Gaillard, Bourgeois de Lyon, & de *Marie* Pinchon, deux enfants naturels, qui sont *Henri-François* d'Elbeuf de Routot, né à Paris & baptisé à saint Gervais le 27 de mai 1702; & *Alexandre-François* d'Elbeuf de Grosfay, né & baptisé à saint Gervais le 13 de septembre 1703. Ils furent reçus l'un & l'autre Pages du Roi en sa grande Ecurie en 1716.

BRANCHE DES COMTES de HARCOURT.

XXIII. *FRANÇOIS* de Lorraine, troisième fils de *CHARLES* de Lorraine, II. du nom, Duc d'Elbeuf, & de *Catherine-Henriette* légitimée de France, né l'an 1623, fut Comte de Harcourt, de Rochefort, &c. & mourut le 27 juin 1694, ayant eu pour enfants d'*Anne* d'Ornano, Comtesse de Montlaur, Marquise de Maubec, & Baronne d'Aubenas, fille de *François-Alexandre* d'Ornano, Seigneur de Mazargues, premier Ecuyer de Gaiton de France, Duc d'Orléans, & de *Marguerite* de Montlaur, qu'il avoit épousée, en juillet 1645, morte en septembre 1695; 1. *ALFONSE-HENRI-CHARLES* de Lorraine, Prince de Harcourt, qui suit; 2. *César*, Comte de Montlaur, mort en Allemagne d'un coup de canon, qui lui cassa l'épaule, le 27 juillet 1675; 3. *Charles*, dit l'Abbe de Harcourt, né l'an 1661, mort le 23 mars 1683; 4. *Marie-Angélique-Henriette*, mariée le septième février 1671, à *Nugno-Avares* Péreira de Mello, Duc de Cadaval en Portugal, morte en couches le septième juin 1674; & 5. *Françoise* de Lorraine, Abbesse de Montmartre, née l'an 1657, morte le 29 octobre 1699, âgée de 42 ans.

XXIV. *ALFONSE-HENRI-CHARLES* de Lorraine, Prince de Harcourt, né le 14 août 1648, mourut en février 1719. Il avoit épousé le deuxième février 1667, *Françoise* de Brancas, Dame du Palais de la Reine, morte le 13 avril 1715, fille aînée & héritière de *Charles*, Comte de Brancas, Chevalier d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, & de *Suzanne* Garnier, dont il a eu 1. *Charles* de Lorraine, Comte de Montlaur, né l'an 1673, mort jeune; 2. *ANNE-MARIE-JOSEPH* qui suit; 3. *François*, Prince de Montlaur, né le 31 mars 1684, mort l'an 1705; 4. *François-Marie*, Prince de Maubec, né le dixième août 1686, qui fut blessé & fait prisonnier à la bataille de Hochstedt le 13 août 1704, & mourut de maladie pendant le siège de Turin l'an 1706; 5. *N...* Demoiselle de Harcourt, née le 16 octobre 1668, morte en janvier 1671; 6. *Marie*, Demoiselle de Montlaur, née le 18 août 1669, morte en janvier 1671; 7. *Anne*, Demoiselle de Maubec, née en octobre 1670, morte en janvier 1671; 8. *Anne-Marguerite*, née en août 1675, morte jeune; & 9. *Suzanne* de Lorraine.

XXV. *ANNE-MARIE-JOSEPH* de Lorraine, Comte de Harcourt, &c. appelé aujourd'hui le Prince de Guise, né le trentième avril 1679. Ce fut en sa faveur que le Duc de Lorraine renouvella en août 1718 le nom de Guise, qui étoit éteint depuis la mort des derniers Ducs de Guise. Le Prince de Maubec ayant acheté quelques Terres en Lorraine, auxquelles son Altesse Royale en joignit d'autres, dont elle lui fit présent, elle érigea le tout en Comté, sous le nom de Guise-sur-Moselle. Il a épousé, le deuxième juillet 1705, *Marie-Louise-Christine* Jeannin de Caillie, Dame de Montjeu, &c. fille unique de *Gaspard*, Marquis de Montjeu, &c. & de *Louise-Diane* Dauvet-des-Marêts, dont il a eu entre autres enfants 1. *Louis-Marie-Léopold* de Lorraine, né à Paris le 17 de décembre 1720; 2. *Louise-Henriette-Françoise* de Lorraine, mariée le 21 de mars 1725, avec *Emmanuel-Tucodose* de la Tour, Duc de Bouillon, d'Albret, & de Château-Thierry, Pair & Grand Chambellan de France, Gouverneur du Haut & Bas pays d'Auvergne, veuf en troisièmes noces, & âgé de 57 ans; (elle est restée veuve de lui le 17 mai 1730) & 3. *N...* mariée le septième d'avril 1734, à *Louis-François-Armand* de Vignerot du Pleffis, Duc de Richelieu & de Fronzac, Pair de France, &c.

BRANCHE DES COMTES de Lillebonne.

XXIII. *FRANÇOIS-MARIE* de Lorraine, quatrième fils de *CHARLES* de Lorraine, II. du nom, Duc d'Elbeuf, & de *Catherine-Henriette* légitimée de France, né le quatrième avril 1627, fut Comte de Lillebonne, Damoiseau de Commercy, &c. Lieutenant Général des armées du Roi, & mourut le neuvième janvier 1694, en sa 67 année. Il avoit épousé 1. le troisième septembre 1658, *Christine* d'Etrées, fille de *François-Armand*, Duc d'Etrées, Pair & Maréchal de France, &c. & d'*Anne* Habert de Montmor, sa seconde femme, morte le 18 décembre suivant; 2. le septième octobre 1660, *Anne* légitimée de Lorraine, fille de *Charles* IV, Duc de Lorraine & de Bar, & de *Beatrix* de Cusance, Princesse de Cantecroix, morte le 19 février 1620, dont il eut 1. *Charles-François* de Lorraine, Prince de Commercy, né le onzième juillet 1661, Général de la cavalerie des armées de l'Empereur, tué à la bataille de Luzzara, dans le Mantouan, le 15 août 1702, dans

sans alliance; 2. *Henri-Louis*, né le 26 octobre 1669, mort le 17 mars 1670; 3. *Jean-Paul*, né le dixième juin 1672, tué à la bataille de Neerwinde le 29 juillet 1693; 4. *Estéris-Hieronymus*, née le premier juillet 1662, Abbessé de Remiremont, l'an 1711; 5. *Thérèse*, née le 12 mai 1663, morte le 17 septembre 1671; 6. *Eliabéth*, née le cinquième avril 1664, mariée le septième octobre 1691, à *Louis de Melun*, Prince d'Épinoy; 7. *Marie-Françoise*, née le 28 mai 1666, morte le dixième mai 1669; 8. *Sébastien*, née le 19 avril 1667, morte le 15 août 1669; & 9. *Jeanne-Françoise* de Lorraine, née le sixième septembre 1668, morte l'an 1680.

BRANCHE DES COMTES D'ARMAGNAC.

XXII. *HENRI* de Lorraine, second fils de *CHARLES* de Lorraine, I. du nom, Duc d'Elbeuf, & de *Marguerite* Chabot, né le 20 mars 1601, fut Comte de Harcourt, d'Armagnac & de Brionne, Vicomte de Marfan, Chevalier des Ordres du Roi, Grand Ecuyer de France, Sénéchal de Bourgogne, Gouverneur d'Anjou, &c. & mourut le 23 juillet 1666, en la 66^e année, ayant eu de *Marguerite-Philipppe* du Cambout, veuve d'*Antoine* de l'Age, Duc de Puy-Laurens, & fille de *Charles* du Cambout, Baron du Pont-Château, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Philipppe* de Bruges, sa première femme, qu'il avoit épousée l'an 1639, morte le neuvième décembre 1674, 1. *Louis* qui suit; 2. *Philipppe*, dit le *Chevalier de Lorraine*, Abbé de Saint-Jean-des-Vignes, de Saint-Benoît-sur-Loire, de Tiron, &c. Chevalier des Ordres du Roi, né l'an 1643, mort le huitième décembre 1702; 3. *Afonse-Louis* de Lorraine, Chevalier de Malte, Abbé de Royaumont, & Général des galères de la Religion, dit le *Chevalier de Harcourt*, né l'an 1644, mort le huitième juin 1689; 4. *Raimond-Bénédict*, Abbé de Saint-Faron de Meaux, né le quatrième janvier 1647, mort le . . . août 1686; 5. *CHARLES* de Lorraine, Comte de Marfan, qui a fait la branche des Comtes de MARSAN, rapportée cy-après; & 6. *Armande-Henriette* de Lorraine, Abbessé de Notre-Dame de Soissons, née le septième janvier 1640, morte le 19 mai 1684, âgée de 44 ans.

XXIII. *LOUIS* de Lorraine, Comte d'Armagnac, de Charny, de Brionne, Vicomte de Marfan, Grand-Ecuyer de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur d'Anjou, né le septième décembre 1641, mourut le 13 juin 1728. Il avoit épousé le septième octobre 1660, *Catherine* de Neuville-Villeroy, Dame du Palais de la Reine Marie-Thérèse d'Autriche, fille de *Nicolas* de Neuville, Duc de Villeroy, Pair & Maréchal de France, &c. & de *Marguerite* de Créquy, morte le 25 décembre 1707, âgée de 68 ans, ayant eu pour enfants, 1. *HENRI* de Lorraine, Comte de Brionne, qui suit; 2. *François-Armand*, dont on parlera après son frère aîné; 3. *Camille*, né le 25 octobre 1666, Maréchal de camp des armées du Roi, Grand-Maréchal de Lorraine l'an 1704, mort en décembre 1715, sans alliance; 4. *Philipppe*, né le 29 juin 1673, mort l'an 1677; 5. *Louis-Alexandre*, dit le *Bailli d'Armagnac*, né le 24 août 1675, Chef d'escadre, tué au combat naval près de Malaga le 29 août 1704; 6. *Anne-Marie*, née le 23 septembre 1680, Abbé de la Chaise-Dieu & de Montierand, mort de la petite vérole à Monaco le 19 octobre 1712; 7. *CHARLES*, dont on parlera après son frère aîné; 8. *Marguerite*, née le 17 octobre 1662, mariée le 26 juillet 1675, à *Nugno-Avarés Pereira* de Mello, premier Duc de Cadaval en Portugal; quatrième Marquis de Ferreira, cinquième Comte de Tentugal, du Conseil d'Etat & de Guerre du Roi de Portugal, Président du Tribunal du Desembargo du Palais, Major-Dome-Major des trois dernières Reines de Portugal, Mestre-de-camp Général auprès de la personne du Roi, & Général de la Cavalerie de la province d'Éstrémadure, dont elle étoit la troisième femme, morte à Lisbonne le 16 décembre 1730, âgée de 68 ans & 29 jours, inhumée le lendemain de son décès dans l'église de la Mère de Dieu, du couvent royal de Xabrégas, qu'elle avoit choisi par dévotion pour le lieu de sa sépulture; 9. *Françoise*, née le 28 de février 1664, morte jeune; 10. *Armande-Ferdinand*, née le huitième juillet 1668, morte à l'âge de 23 ans sans alliance; 11. *Isabelle*, née le douzième juin 1671, morte au berceau; 12. *Marie*, née le douzième août 1674, mariée le 13 juin 1688, à *Antoine* de Grimaldi, Prince de Monaco, Duc de Valentinois, &c. morte le 30 octobre 1724, en la 51^e année; 13. *Charlotte*, Demoiselle d'Armagnac, née le sixième mai 1678; & 14. *Marguerite* de Lorraine, née le 20 juillet 1680, morte l'an 1681.

XXIV. *HENRI* de Lorraine, II. du nom, Comte de Brionne, né le 15 Novembre 1661, Chevalier des Ordres du Roi, Grand Ecuyer de France en survivance, dont il donna sa démission en mars 1712, mourut le troisième avril suivant. Il avoit épousé le 23 décembre 1689, *Marie-Magdeleine* d'Épinay, fille & héritière de *Louis*, Marquis d'Épinay & de Broon, & de *Marie-Françoise* de Couffin-de-Saint-Denis, morte le douzième décembre 1714, dont il eut 1. *Louis*, II. du nom, qui suit; & 2. *Marie-Louise* de Lorraine, Demoiselle de Brionne, née le 24 octobre 1693, morte sans alliance le 18 octobre 1724. Il a eu un fils naturel appelé le Chevalier d'Opéra, né d'une fille nommée Pothénot, qui avoit été *Aïrice* de l'Opéra. Il est Capitaine de Cavalerie dans le régiment de Lambefch.

XXV. *LOUIS* de Lorraine, Prince de Lambefch, Comte de Braine & de Brionne, Baron de Pontarcy, de Mareuil, de la Vieille-Tour, d'Orgon, &c. Grand Sénéchal héréditaire de Bourgogne, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi de la province d'Anjou, ville & château d'Angers, & du Pont-de-Cé, Brigadier des armées de sa Majesté, & Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, né le 13 de février 1692, servit d'abord dans les Mousquetaires du Roi, puis fut fait Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie par la démission du Prince *Charles* de Lorraine, son oncle, au mois de mars 1708. Il servit en 1709

en Flandre, à la tête de son régiment, se trouva à la bataille de Malplaquet le onzième de septembre, & y reçut trois coups de sabre sur la tête. Il fut pourvu à titre de survivance du Gouvernement d'Anjou, par la démission du Comte de Brionne, son père, qui en avoit obtenu la survivance en 1689; en prêta serment entre les mains du Roi à Versailles le 14 de mars 1712, & y fut reçu le 19 suivant. Il obtint un Brevet de retenue de 30000 livres sur cette charge le huitième de décembre 1720. Il avoit été créé Brigadier des armées du Roi le premier février 1719. Il naquit un fils à ce Prince au mois de septembre 1725; de son mariage avec *Jeanne-Henriette-Marguerite* de Durfort-Duras.

XXIV. *François-Armand*, second fils de *Louis* de Lorraine, dont on a fait mention cy-dessus, naquit le treizième février 1665. Ayant été destiné à l'état ecclésiastique, il obtint le 14 d'août 1676, l'Abbaie de Notre-Dame des Chastelliers, Ordre de Cîteaux, diocèse de Poitiers. Depuis, le Roi lui donna encore en 1686, celle de Saint-Faron, de l'Ordre de saint Benoît, diocèse de Meaux, & en 1689, celle de Royaumont, Ordre de Cîteaux, diocèse de Beauvais. Après avoir fini ses études de Théologie, il fut reçu Docteur de la Faculté de Paris de la Maison & Société de Sorbonne le 31 de janvier 1688, n'ayant pas encore vingt-quatre ans accomplis. Il étoit aussi Primat de l'église collégiale & Ducale de Nancy, lorsqu'il fut nommé à l'Évêché de Bayeux le quatrième de mars 1718. Cette église fut proposée pour lui dans un Consistoire à Rome par le Cardinal Otoboni le 18 de septembre 1719, & ayant reçu ses Bulles, il fut sacré le cinquième de novembre suivant dans l'église métropolitaine de Paris par le Cardinal de Noailles, Archevêque, assisté de l'Évêque Comte de Châlons, & de l'Évêque de Blois, & le douzième du même mois il prêta serment de fidélité entre les mains du Roi, en présence du Duc d'Orléans, Régent. Il mourut à Paris, après une longue maladie, le neuvième de juin 1728, dans la 64^e année de son âge.

XXVI. *CHARLES* de Lorraine, Comte d'Armagnac, appelé le Prince *Charles*, Grand Ecuyer de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. naquit le 29 février 1684. Il fut fait Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, par la démission du Prince *Camille*, son frère, au mois de février 1702, Brigadier le dixième février 1704, Maréchal de camp au mois de mars 1708, & enfin Lieutenant Général des armées du Roi le onzième d'octobre 1712. Il avoit prêté serment entre les mains du Roi le 14 de mars précédent pour la charge de Grand Ecuyer de France, dont la survivance lui avoit été accordée. Il en devint titulaire par la mort de son père, arrivée le 13 de juin 1718. Depuis il fut fait encore Gouverneur & Lieutenant Général des provinces de Picardie & d'Artois, en survivance du Duc d'Elbeuf, & il fut proposé le deuxième de février 1724, pour être reçu Chevalier des Ordres du Roi. Il en reçut la croix & le collier le troisième de juin suivant. Il a épousé le 22 mai 1717 *Françoise-Adélaïde* de Noailles, fille d'*Adrien-Maurice*, Duc de Noailles, Pair de France, Chevalier de la Toison d'Or, &c. & de *Françoise* d'Aubigné; mais il n'en a point eu d'enfants.

BRANCHE DES COMTES de Marfan.

XXIII. *CHARLES* de Lorraine, cinquième fils de *HENRI* de Lorraine, Comte de Harcourt, d'Armagnac, &c. Grand-Ecuyer de France, & de *Marguerite-Philipppe* du Cambout, né le huitième avril 1648, fut Comte de Marfan, Sire de Pons, Prince de Mortagne, Souverain de Bedelle, Marquis d'Ambleville, Baron de Miouffens, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & mourut le 13 novembre 1708. Il avoit épousé 1. en mars 1683, *Marie d'Albret*, veuve de *Charles-Amanjeu* d'Albret, Sire de Pons, Prince de Mortagne, fille unique de *César-Phibius* d'Albret, Comte de Miouffens, &c. Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Guienne, & de *Magdeleine* de Guénégaud, morte sans enfants le 13 juin 1692; 2. le 22 février 1696, *Catherine-Thérèse* de Matignon, Marquise de Lonré, veuve de *Jean-Baptiste* Colbert, Marquis de Seignelay, Ministre & Secrétaire d'Etat, Commandeur des Ordres du Roi, & fille de *Henri* de Matignon, Comte de Thorigny, & de *Françoise* le Tellier de LaLuthumière, morte en couches le septième décembre 1699, âgée de 39 ans, dont il eut 1. *CHARLES-LOUIS* qui suit; 2. *JACQUES-HENRI*, dont on parlera après son frère aîné; & 3. *Marie* de Lorraine, née le septième décembre 1699, morte le 16 du même mois.

XXIV. *CHARLES-LOUIS* de Lorraine, Sire de Pons, Prince de Mortagne, Souverain de Bedelle, Marquis de Mirambeau & d'Ambleville, Baron de Coraze, de Miouffens, de Gerderetz, Comte de Marfan, &c. né à Paris le 21 octobre 1696, fit la campagne de Hongrie en 1717, & à son retour fut fait Colonel d'un régiment d'Infanterie, petit vieux corps, qu'il acheta du Marquis de Boufflers-Remencourt, au mois de mars 1718, reçu Chevalier des Ordres du Roi, le troisième de juin 1724, ayant été proposé le deuxième février précédent, a épousé le premier mars 1714, *Eliabéth* de Roquelaure, fille de *Gaston-Jean-Baptiste-Antoine*, Duc de Roquelaure, Lieutenant Général des armées du Roi, &c. & de *Marie-Louise* de Laval, dont il a 1. *Gaston-Jean-Baptiste-Charles*, Comte de Marfan, né le septième février 1721; 2. *Louis-Joseph*, Chevalier de Lorraine, né le troisième octobre 1724; 3. *Leopoldine-Eliabéth-Charlotte*, Demoiselle de Pons, née le deuxième octobre 1716; 4. *Louise-Henriette-Gabrielle*, Demoiselle de Marfan, née le 30 octobre 1718; 5. *Françoise-Marguerite-Louise-Eliabéth*, Demoiselle de Mirambeau, née le premier janvier 1723; 6. *Louis-Camille*, né entre deux & trois heures du matin le 18 de décembre 1725; & 7. *Louis-Joseph* de Lorraine, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, mort le 13 de janvier 1727, âgé de six ans & demi; *Leopoldine-Eliabéth-Charlotte*.

te de Lorraine, Dameselle de Pons, sa fille aînée, qui prit au mois de février 1727, l'habit de Chanoinesse dans l'Abbaye de Remiremont, avec le nom de *Dame de Marfan*. Elle a été mariée le premier de mars 1733, avec *Joaquin de Zuniga-Soto-Mayor*, Comte de Belacazar, fils de *Jean-Emmanuel-Digne-Lopez* de Zuniga-Soto-Mayor-Mendoza & Guinan, Duc de Béjar, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, Major-Domestique de la Cour du Prince des Asturies, & de feu *Rapahel* de Castro, des Comtes de Lémos, sa seconde femme, & cousine germaine, morte en 1746.

XXIV. **JACQUES-HENRI** de Lorraine, Prince de Lixim, Marquis d'Ambleville, &c. Grand-Maitre de la Maison du Duc de Lorraine, Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie au service de France, & Chevalier des Ordres du Roi, est né à Paris le 24 de mars 1698, & a été baptisé le lendemain à saint Sulpice. Il porta d'abord le nom de Chevalier de Lorraine, & obtint le premier de février 1719, le régiment de Cavalerie de Heudicourt. Le Duc de Lorraine rétablit en sa faveur la charge de Grand-Maitre de sa Maison, & lui donna le titre de Prince de Lixim en 1721, lorsqu'il épousa la Dameselle de Beauvau. Il fut reçu Chevalier des Ordres du Roi le 16 de mai 1728, ayant été proposé le deuxième de février précédent. Il fut tué le deuxième de juin 1734, à la tête du pont de Phllisbourg dans sa 37^e année, sans laisser d'enfants. * *Flosoard*, in *Chron.* Sigebert, in *Coran*. Guillaume de Nangis. *Les Archives de l'Abbaye de Bouffonville*. Albéric, in *Coran*. Wipon, *Hist. Cour. Sal.* Chantreau-le-Fèvre, *Mémoires Historiques des Maisons de Lorraine & de Bar*. Christophe Julliel, *Histoire de la Maison d'Avvergne*. Du Chêne, *Histoire de Bar*. Godefroy. Du Bouchet. Sainte-Marthe & Vignier, *Origine de la Maison de Lorraine*. Aubéry, *Vie de saint Sigebert*. Champier, *Chron. & Anst.* & *Genral. Duc*. Edmond du Boullay, *Genral. des Princes de Lorraine*. Richard de Wassebourg, *Antiq. de la Gaule Belg.* François de Rosières, *Stemm. Leth. Duc*. Méruia. Ortélius. Cluvier, *Géographie*. Le Père Anselme, &c.

Voilà le nom de tous les Princes de la Maison de Lorraine, dont on peut voir les actions particulières sous leurs articles particuliers.

La Maison de Lorraine porte coupé de quatre pièces en chef, soutenues de quatre en pointe, au 1. de Hongrie, au 2. de Naples-Sicile, au 3. de Jérusalem, au 4. d'Aragon, au 5. & 1. de la pointe d'Anjou-Ancien, au 6. de Gueldre, au 7. de Juliers, au 8. de Bar, & sur le tout d'or, à la bande de gueules, chargée de trois alérions d'argent qui est de Lorraine. Les Comtes de VAUDMONT, & Ducs de MARCHOU, mettoient pour brisure sur tout l'écu un lambel d'azur posé en face. Les Ducs de GUISE mettoient ce lambel de gueules en chef. Les Ducs de MAYENNE écarteloient de Guise & d'Est, parti de Ferrare, soutenu de France. Le dernier Duc de Mayenne écarteloit simplement de Guise & de Ferrare, coupé de France. Les Ducs de CHEVREUSE écarteloient de Guise & de Clèves, parti de la Marck, contre-écartelé de Bourgogne Moderne. Les Ducs d'AUMALE écarteloient de Guise & de Bourbon. Les Ducs d'ELANOU mettoient à l'écu de Guise une bordure de gueules, que les Comtes d'AMAGNAC chargent de huit besans d'or.

LORRAINE (Charles de) Evêque de Verdun, & ensuite Jésuite, étoit fils de HENRI de Lorraine, Marquis de Moi, Comte de Chaligny, &c. & de Claude, Marquise de Moi, veuve de George de Joyeuse, Seigneur de Saint-Dizier, &c. Il naquit le 17 de juillet 1592, & fut élevé d'une manière convenable à sa naissance. Peu après la mort de son père, arrivée en 1601, le Duc Charles II, qui vouloit lui tenir lieu de père, l'appella à la Cour de Lorraine. Mais Erick de Lorraine, Evêque de Verdun, son oncle le demanda, prit soin de son éducation, & le fit élever chez lui. Son inclination pour les armes se manifesta de bonne heure, mais son oncle s'efforça de la porter ailleurs, & eut pouvoir le destiner à être son successeur. Il lui fit embrasser dans ce dessein l'état ecclésiastique, & l'envoya au Collège de Pont-à-Mousson, où il pensoit qu'il pourroit se former aux études propres à cet état, & il y fit quelque séjour. Il n'avoit que 18 ans lorsqu'il fut envoyé à la Cour de France, pour en obtenir l'agrément de l'Evêché de Verdun, dont son oncle se démettoit en sa faveur, & ce fut dans cette occasion, que sans consulter sa jeunesse ni son défaut d'expérience on l'invita à prêcher dans l'église des Jésuites de Paris. Le jeune Orateur montra en cette rencontre beaucoup de zèle & de hardiesse; son air de piété plut, & son Discours toucha. Sa naissance avoit attiré toute la Cour à son Sermon, & toute la Cour lui applaudit. Il demeura quelque tems à Paris, & il y connut le saint Evêque de Genève, François de Sales, qui lui conseilla de quitter au plutôt la Cour de France, pour ne pas s'exposer à être ébloui par son éclat, & il suivit ce conseil. Il fut agréé pour l'Evêché de Verdun, & se conduisit d'abord plus en Prince qu'en Evêque. Mais des réflexions plus sérieuses, & l'opération de la Grâce qui les rendit efficaces, ne tardèrent pas à le réduire à une vie plus conforme à la sainteté que demande cet état. Il fut sacré à Nancy en 1617, revint ensuite dans son diocèse, & n'en sortit plus que par nécessité. Cependant craignant toujours que l'amour du monde, qu'il sentoit bien n'être pas mort en lui, ne reprit le dessus, il forma le dessein de quitter son Evêché, & d'entrer chez les Jésuites, où il eut trouver un azile plus sûr, & il exécuta cette résolution. Il se rendit secrètement à Rome, vint descendre à la Maison Professe des Jésuites, & le Général de cette Société le conduisit au Noviciat, après une simple audience du Pape. La Princesse sa mère, touchée de son exemple, consacra depuis toute sa vie à la retraite, & entra même en Religion où elle fut un modèle de pénitence. Charles de Lorraine, content de son nouvel état, s'y consacra de plus en plus par la profession, & quelque tems après il fut envoyé à Bourdeaux, pour y remplir la charge de Supérieur de la Maison Pro fess

Pendant qu'il l'exerçoit, il fut député de sa province à Rome. Le Duc de Lorraine prit cette occasion pour solliciter le Pape à l'élever au Cardinalat. Mais le Père Charles l'ayant appris, répondit à un Gentilhomme que le Duc lui avoit envoyé, qu'ayant renoncé aux dignitez pour embrasser la croix, il seroit aussi coupable devant Dieu, que ridicule devant les hommes, s'il changeoit de sentimens. Il tint ferme à refuser toute dignité dans l'Eglise. A son retour à Bourdeaux, il alla avec les siens s'offrir au service des hommes attaqués de la peste, qui commençoit à s'y faire sentir; mais son Général ne le laissa pas à son zèle, & l'envoya à Toulouze pour y être Supérieur de la Maison Professe. L'air de cette ville paroissoit lui être contraire, on voulut l'engager à charger de demeurer: „ Il m'importe bien „ moins de vivre, dit-il, que de demeurer où la Providence & „ l'obéissance m'ont placé. „ Il poussa jusqu'à la fin la rigueur du carême, & malgré son affoiblissement, l'Evêque de Viviers l'ayant prié d'affiler à la mort une Dame de condition, il revint avec la fièvre, qui fut le commencement d'une maladie sérieuse. Il mourut le 28 d'avril 1631, dans la 39^e année de son âge. Ses obsèques furent honorées du concours de tous les Ordres de la province, & en particulier, Charles de Montchali, Archevêque de Toulouze, accompagné de plusieurs Prélats, voulut lui-même présider à la cérémonie des funérailles. Depuis son entrée chez les Jésuites, il avoit toujours montré beaucoup d'humilité, un grand détachement de tout ce qui n'est que passager, & avoit toujours paru plein de désir pour l'éternité. Le Père de Laubruisse, de la même Compagnie, rapporte dans l'Histoire de sa Vie, imprimée à Nancy en 1733, in 8^{vo}, un grand nombre de traits de sa vertu & de la tendresse de sa piété, que l'on peut voir dans l'Ouvrage même, sur tout dans la quatrième partie, où il traite principalement ce sujet: cet Ouvrage néanmoins sent trop le Panegyrique. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

LORRIS, dans le diocèse d'Angers, en Latin *Lauriacum*. On y célébra l'an 843 un Concile, dont nous avons les Actes en quatre Chapitres. C'est peut être la même chose que **LORRIS**, ville du Gâtinois, cy-dessous.

LORRIS (Guillaume de) Auteur François, Poète & Jurisconsulte, vivoit du tems de saint Louis, vers l'an 1260. Il composa en vers le fameux Roman de la Rose, pour une Dame dont il étoit devenu amoureux. Cette pièce est une imitation de l'Art d'aimer d'Ovide, avec certaines Réflexions morales. Jean Cloupin, dit de Meun, le continua quarante ans après la mort de Lorris. Antoine de Baif mit le sujet de ce Roman dans un Sonnet qu'il présentoit au Roi Charles IX, & qui commence ainsi,

Sire, sous le discours d'un songe imaginé, &c.

* La Croix-du-Maine, & du Verrier-Vauprivas, *Biblioth. Française*. Fauchet, &c.

* **LORRIS**, ville de France dans le Gâtinois, au sud-ouest de Montargis, en est éloignée d'environ cinq lieues. On dit ordinairement qu'elle a une coutume particulière; mais cela ne vient que de ce que l'on a rédigé la Coutume du Bailliage d'Orléans dans cette ville. Il y avoit autrefois un usage par lequel il étoit permis de prouver une dette ou autre fait, dont il n'y avoit point de témoins, par une espèce de duel ou combat sans armes. Le battu payoit l'amende de cinq livres. Lorris est la patrie de Guillaume de Lorris, dont il est parlé dans l'article précédent. * *Diab. Univ. de la France*.

L O S. L O T.

LOS-ANGELES. *Voyez ANGELES*.

LOSA DE CORDOUE (Elisabeth) Espagnole, savoit les Langues Latine, Gréque & Hébraïque, & raisonneoit si savamment de Théologie, que les Docteurs lui donnoient place dans les Universités. Après la mort de son mari, elle ne s'employa plus qu'aux œuvres de piété, & mourut saintement le cinquième mars 1564, âgée de 73 ans. * Hilari de Coite, *Eloges des Dames Illustres*. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

LOSDUYEN. *Voyez LOOSDUYEN*.

LOSE (Wolf ou Loup) né à Fridberg, fut Bourgmeistre de cette ville, mais il fut obligé de quitter cette charge, non seulement parce qu'il avoit mal parlé de son Maître le Duc Maurice, mais aussi pour avoir excité une sédition dans la ville. Dans cette conjoncture, il mit sur pied une troupe de 400 hommes, & se rangea du parti de l'Electeur Jean-Frédéric. Mais après le malheureux succès de la bataille de Mulberg, il prit le parti de se retirer en Livonie, où il fut revêtu de la charge de Chancelier. Dans la suite il se rendit à la Cour du Comte de Schwartzbourg, & mourut là vers l'an 1554. Il a fait quelques additions à deux Ouvrages qui ont pour titre en Allemand *Le Miroir de Saxe* & *le Droit Pédal*. * *Gr. Diab. Univ. Holl.* Molle-ri *Chron. Frid.*

LOSEO (Alexandre) Jurisconsulte, natif d'Avigliano dans le Piémont; mourut à Turin le septième janvier 1571. Il a écrit, *Comment. in tertium Cod. L. in §. Præterea inutilit. instit. de inutili stipulatione*, &c. * Ghilini, *Theor. d'Haem. Letter.*

LOSINGA. *Voyez HERIBERT*.

LOSON, petite rivière de France dans le Béarn. Elle prend sa source vers les confins du Comté de Bigorre, coule du sud-ouest au nord-est, & se rend un peu au dessus de Nay dans le Gave de Pau.

LOSREYES. *Coerden LIMA*.

LOSS ou **LOSSIE**, petite rivière de l'Ecosse septentrionale, coule du sud au nord, arrose la ville d'Elgin puis va se rendre dans le Lac Spiny qui est extrêmement abondant en cygnes. Le Loss ne fait pas beaucoup de bien à ses voisins, & il leur fait beaucoup de mal par ses inondations. * *Beccerell, Delices d'Ecosse*, p. 1253. & 1254.

LOSS (Luc) Voyez LOSSIUS.
LOSSIUS ou LOSS (Luc) Allemand, enseigna longtemps à Lunebourg, & y mourut le huitième juillet 1582. Il composa divers Traitez de Grammaire, des Notes sur les Evangiles des Dimanches & Fêtes de l'année, &c. * Chytraus. Melchior-Adam. Gefner, &c.

LOSTANGE, château dans le Bas-Limoſin, a donné son nom à la Maison de Loſtange, qui étoit confidérable dès le XII^e ſiècle.

I. JEAN-AIMAR de Loſtange, Chevalier, puîné de cette Maison, épouſa le 27 ſeptembre 1446, Antoinette de Veyrines, dite de Lintull, Dame de Saint-Alvaire en Périgord, dont il eut 1. Guy, mort ſans poſtérité; & 2. JEAN, dit Janicot de Loſtange, qui ſuit.

II. JEAN, dit Janicot de Loſtange, Chevalier, Seigneur de Saint-Alvaire, épouſa par contrat du troiſième janvier 1508, Marie de Salagnac, fille de Jean, Seigneur de la Motte-Fénélon, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, & de Catherine de Lauzières Thémis, dont il eut entre autres enfans, 1. BERTRAND qui ſuit; & 2. FRANÇOIS de Loſtange, qui a fait la branche des Seigneurs de PALMIEZ en Saintonge.

III. BERTRAND de Loſtange, Chevalier, Seigneur de Saint-Alvaire, laiſſa de Marie de Montbéron Hugues qui ſuit.

IV. HUGUES de Loſtange, Chevalier, Seigneur de Saint-Alvaire, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Capitaine de cinquante Hommes d'armes de ſes ordonnances, ſervit les Rois Charles IX & Henri III, & épouſa Galiotte de Gourdon de Genouillac, fille de Jean, Baron de Vaillac, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur du Château-Trompette, &c. & de Jeanne de Brun, Dame de Boiſſet, dont il eut 1. JEAN-LOUIS qui ſuit; & 2. LOUIS-FRANÇOIS, qui a fait la branche des Marquis de BEDUER, rapportée cy-après.

V. JEAN-LOUIS de Loſtange, Chevalier, Baron de Saint-Alvaire, &c. laiſſa d'Elisabeth de Cruſſol, fille de Jacques, Duc d'Uſès, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de Françoise de Clermont-Tonnerre, 1. EMMANUEL-GALLIOT qui ſuit; 2. Aymar, Abbé de la Nouvelle-les-Gourdon; 3. Galiotte, mariée à Guy de Gontaut-Biron, Seigneur de Lanzaç; 4. Henriette, alliée à Jean Philippe, Seigneur de Saint-Viance; 5. Suzanne, Prieure perpétuelle de Liſſac; & 6. Jeanne de Loſtange, Religieuſe au même monaſtère.

VI. EMMANUEL-GALLIOT de Loſtange, Chevalier, Marquis de Saint-Alvaire, &c. Sénéchal & Gouverneur de Quercy, a laiſſé de Claude-Simonne Ebrard de Saint-Sulpice, Dame du Vigan, &c. veuve de Guy de Toucheboſſé, Comte de Clermont-Verdillac, 1. LOUIS qui ſuit; 2. Chriſtophe, Archevêque de Cahors; 3. EMMANUEL, Comte de Saint-Alvaire, Gouverneur & Sénéchal de Quercy, cy-deſſus Capitaine du régiment de la Marine; 4. LOUIS, Seigneur d'Uſſel; 5. François, dit le Chevalier de Saint-Alvaire; & 6. Marie de Loſtange, alliée à Henri de Beaumont, Seigneur du Repaire.

VII. LOUIS de Loſtange, Chevalier, Marquis de Saint-Alvaire, Baron du Vigan, Sénéchal & Gouverneur de Quercy, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, perdit un œil à la bataille de Senef, & fut noyé dans la rivière de Dordogne en décembre 1705. Il avoit épouſé Roſe de Cadrieu, fille de Louis, Marquis de Cadrieu, & de Marie de Saint-Nectaire-de-Veyrières, dont il a eu 1. LOUIS-EMMANUEL qui ſuit; & 2. Claude de Loſtange, Demoiſelle de Saint-Alvaire.

VIII. LOUIS-EMMANUEL de Loſtange, Marquis de Saint-Alvaire, &c. Sénéchal & Gouverneur de Quercy, a épouſé en 1719 N. . . de Longa.

BRANCHE DES MARQUIS de Beduer.

V. LOUIS-FRANÇOIS de Loſtange, Chevalier, ſecond fils de Hugues de Loſtange, Seigneur de Saint-Alvaire, & de Galiotte de Gourdon-de-Genouillac, fut Baron de Beduer, ſervit les Rois Henri IV & Louis XIII, dans leurs armées en qualité de Colonel d'un régiment d'Infanterie. Ce fut en ſa faveur que la Terre de Beduer, fut érigée en Vicomté en 1610. Il épouſa 1. Jeanne de Lutzeh, veuve & donataire de Jean de Narbonne, Baron de Pullaunès & de Beduer, dont il n'eut point d'enfans; 2. Jeanne de Marquessac, veuve de N. . . de Saint-Aitier, Seigneur des Bories, dont il eut 1. JEAN-LOUIS qui ſuit; & 2. Elisabeth de Loſtange, Religieuſe de l'Abbaté de la Règle à Limoges.

VI. JEAN-LOUIS de Loſtange, Chevalier, Comte de Beduer, Capitaine commandant le régiment de Candale Cavalerie, fut Député de la Nobleſſe de Guienne, puis en 1649, de la Nobleſſe de Périgord aux Etats Généraux. Il avoit épouſé Françoise de Gourdon-de-Genouillac, fille de Jean, Seigneur de Relhiac, & de Catherine, Dame de Corn & de Sonat, dont il eut 1. FRANÇOIS-LOUIS qui ſuit; 2. Jean-François & Jacques, Capucins; 4. JEAN-MARGARIT, qui a fait la branche des Seigneurs de FELZINS & de CUSAC, rapportée cy-après; 5. Claude-Simonne, mariée à Laurent Verrière, Seigneur de Maſclac; & 6. Catherine de Loſtange, Prieure perpétuelle de Liſſac.

VII. FRANÇOIS-LOUIS de Loſtange, Chevalier, Marquis de Beduer, fut Capitaine de Cavalerie dans le régiment du Sauffoy, puis Colonel du régiment des milices de Rouergue, fut bleſſé & fait priſonnier près de Francfort en 1674, & mourut en 1693. Il avoit épouſé Marie-Renee de Ménardeau, fille de Claude de Ménardeau, Seigneur de Champré, Doyen da Parlement, Conſeiller d'Etat, Directeur & Contrôleur général des Finances, & de Catherine Henri, morte le 24 août 1719, dont il eut 1. LOUIS-HENRI qui ſuit; 2. Jean-Joſeph, Religieuſe Anguſtin; 3. EMMANUEL, Marquis de Loſtange, Capitaine de Cavalerie dans le ré-

giment de Vaillac, tué en Flandre en 1702; 4. Jacques, dit le Chevalier de Beduer, Capitaine de Cavalerie dans le régiment de Vivans, tué à la bataille de Fridlingue en 1702; 5. Laurent, dit le Marquis de Loſtange, Capitaine de Cavalerie dans le régiment de Beaujeu, bleſſé au combat de Leſſingue; 6. Laurent, dit le Chevalier de Beduer, Capitaine dans le régiment de Lannoy, bleſſé à la bataille de Malplaquet; 7. Laurent, Baron de Bullac, Cornette dans le régiment de Vivans, tué à la première bataille de Hochſtet; 8. Françoise, Religieuſe à Liſſac; 9. Catherine, mariée à Antoine de Laſcaſés de Roquefort, Seigneur de Saint-Paul; 10. Jeanne, alliée à Louis de La Mothe, Seigneur de Flo-mont; 11. Catherine-Marguerite, Religieuſe à la Préſentation de Senlis; & 12. Barbe de Loſtange, Religieuſe à la Viſitation de Villefranche en Rouergue.

VIII. LOUIS-HENRI de Loſtange, Chevalier, Comte de Beduer, Seigneur de Corn, &c. a été bleſſé à la bataille de Fleurus le premier juillet 1690, commandant un eſcadron du régiment du Roſel; & de ſon mariage avec Françoise du Mont, il a pour enfans, 1. Louis, Marquis de Beduer; 2. Jean, Seigneur de Goudou; & 3. Renée de Loſtange.

BRANCHE DES SEIGNEURS de FELZINS & de Cusac.

VII. JEAN-MARGARIT de Loſtange, fils puîné de JEAN-LOUIS de Loſtange, Comte de Beduer, & de Françoise de Gourdon-de-Genouillac, fut Marquis de Felzins, Seigneur de Cusac en Rouergue, &c. Capitaine dans le régiment de Monſieur le Duc de Bourgogne, Cavalerie, mourut en Flandre en 1691. Il avoit épouſé Marguerite de Corn-d'Ampare, fille de François, Seigneur de Beaumont, & de Catherine de Palhaſto, dont il a eu 1. JEAN-FRANÇOIS qui ſuit; 2. Hyacinthe, Chevalier de Felzins, Capitaine dans le Royal-Rouſſillon, Cavalerie; 3. Raimond, Comte de Loſtange, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, Colonel du régiment de Loſtange, Infanterie, qui ſe ſignala au ſiège d'Aire en 1710, & mourut le huitième avril 1713; 4. Anne, mariée à Antoine, Seigneur de Peret; & 5. Marie de Loſtange, Religieuſe Maltoise à l'Hôpital de Beaulieu.

VIII. JEAN-FRANÇOIS de Loſtange, Seigneur de Cusac, Cornette du régiment de Monſieur le Duc de Bourgogne dans la Compagnie de ſon père, a épouſé le dixième août 1711, Françoise de La Mothe. * Mémoires Domestiques.

Loſtange porte d'argent au lion de gueules, armé, lampassé, couronné d'azur à l'orle de cinq étoiles de gueules.

LOT, rivière de France, en Latin *Loda* ou *Oida*, fort du Gévaudan, où elle a ſa ſource au village d'Olet, à trois lieues de Mende. Enſuite elle traverse le Rouergue au ſeptentrion, entre dans le Quercy, paſſe à Cahors, puis à Villeneuve dans l'Agénois, & ſe jette enfin dans la Garonne au deſſous d'Aiguillon, après avoir reçu la Truycire ou Truycire en Rouergue, la Sele ou Cèle, le Vert & la Maſſe, en Quercy, &c. * Sanſon. Baudrand.

LOT, fils d'Aran. Voyez LOTH.

* LOTAN, premier fils de Sibir Horten, des Descendants d'Eſau, fils de Jacob. * Genèſe, ch. 36. v. 19 & 20.

LOTH, fils d'Aran ou Haran, petit-fils de Thora, natif d'une ville des Chaldéens, quitta ſon pays, & accompagna Abraham ſon oncle en Egypte, qu'il ſuivit auſſi dans le pays de Canaan, l'an du monde 2113, & 1922 avant Jeſus-Chriſt. Dans la ſuite, parce que ſes troupeaux & ceux d'Abraham s'étoient fort multipliés, ils furent contraints de ſe ſéparer l'an 2115 du monde, & 1920 avant Jeſus-Chriſt, pour éviter la ſuite des querelles, qui commencent à ſe former entre leurs Paſteurs. Loth choiſit le pais qui étoit autour du Jourdain, & habita dans Sodome. Codorlahomor, Chedorlahomer ou Kedorlahomer, Roi des Elamites, après avoir défait les cinq petits Rois de la Pentapole qui s'étoient revoltés contre lui, enleva Loth avec ſa famille & ſes troupeaux, comme une partie de ſa conquête, l'an 2123 du monde, & 1912 avant Jeſus-Chriſt. Abraham défait ce Roi, & ramena Loth avec ce qui lui avoit été enlevé. Depuis, Dieu voulant détruire les cinq infames villes de la Pentapole, envoya trois Anges à Sodome, qui logèrent dans la maiſon de Loth. Comme ils avoient pris la forme de jeunes hommes, les Sodomites en les voyant, furent embrasés d'une paſſion abominable, & allèrent en grand nombre chez Loth, qu'ils voulurent obliger de leur remettre ces jeunes hommes. Loth réſiſta à ces brutaux; & après qu'ils eurent été frappés d'aveuglement, il ſortit de cette ville maudite, & ſe retira ailleurs avec ſa femme & deux filles qu'il avoit. Cette femme tournant la tête, contre l'expreſſe déſenſe des Anges, fut changée en ſtue de ſel. Loth s'alla cacher dans une caverne. Ses filles croyant que la race des hommes étoit perſe, enivrèrent leur père, & pendant ſon ivreſſe, conçurent de lui chacune un fils, dont ſortirent deux grands peuples, les Moabites & les Ammonites, ceux-là de Moab, fils de l'ainée; & ceux-ci d'Ammon, fils de la plus jeune. Ce fut l'année de l'embraſement de Sodome, l'an du monde 2138, & 1897 avant Jeſus-Chriſt. On ne ſait rien, ni de la durée, ni de la fin de la vie de Loth. On ignore auſſi le lieu de ſa ſépulture. On a montré un tombeau ſous le nom de Loth, & on a prétendu avoir découvert le corps de ſa femme, pétrifiée en ſtue de ſel; mais toutes ces rélations ſont ſi fabuleuſes & ſi fautiveſ, qu'elles ne méritent pas qu'on y ajoſte aucune croyance. * Genèſe, ch. 13. 14 & 19. Joſèphe, Antiquitez Judaïques, l. 1. Sallian & Torriell, in An-nal.

LOTH (La femme de) On a formé beaucoup de difficultés ſur ce qui eſt dit qu'elle fut changée en une ſtue de ſel. Les uns ont cru que la phraſe de l'Ecriture ne marquoit autre choſe, ſinon qu'elle avoit été ſurpriſe & étonnée par le feu & la fumée, & qu'elle étoit demeurée au même endroit auſſi roide, & zudi

aussi immobile qu'un rocher de sel; d'autres que l'on avoit mis sur son tombeau une colonne, ou un monument de pierre de sel; d'autres qu'elle fut étouffée dans la flamme, & qu'elle devint pour la postérité un monument de sel, c'est à dire, un monument permanent & durable de sa propre incrédule & de son imprudence; d'autres prétendent que cette femme ayant été frappée de l'odeur du soufre & de la flamme, tomba morte sur la terre, où son corps se pétrifia, & devint roide & sec comme les momies & les corps des Egyptiens qui ont été salez & embaumés; en forte qu'une statue de sel seroit équivalente à un corps embaumé, desséché & salé. Mais le sentiment le plus commun & le plus universel est, que cette femme fut tout d'un coup pétrifiée; & changée en une statue de sel de roche; qui non seulement ne se fond pas à la pluye, mais qui est aussi dur que les plus durs rochers. La plupart des Voyageurs qui ont parcouru la Palestine, racontent qu'on leur a montré la femme de Loth, c'est à dire, le rocher en quoi elle a été métamorphosée; mais ce qui rend leur témoignage fort suspect, c'est qu'ils ne s'accordent pas entre eux sur le lieu où on la voit: les uns la mettent au Couchant, les autres à l'Orient, d'autres au Septentrion, d'autres au Midi de la Mer Morte, d'autres au milieu de ses eaux, d'autres dans *Sigor*, d'autres à une grande distance de cette ville. Quelques Anciens, comme, saint Irénée, & l'Auteur du Poème sur Sodome, attribué à Tertullien, assurent qu'elle conservoit encore de leur tems, la forme de femme, & que par un miracle continué, elle ne perdoit rien de sa grosseur, quoique l'on en arrachât toujours quelques pièces. Ils ajoutent encore une chose plus incroyable, qui est qu'elle étoit en cet état sujette à toutes les infirmités, qui sont naturelles & ordinaires à son sexe. On peut voir la *Dissertation* de M. le Clerc sur la Femme de Loth, celle de Henri Bauman sur le même sujet, celle de M. Hermand Hard, & de Christophe-Auguste Bauman. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

LOTHAIRE, I. de ce nom, Empereur d'Occident & Roi d'Italie, étoit fils de Louis, I. du nom, Roi de France, & Empereur d'Occident, surnommé le *Débonnaire*, qui l'associa à l'Empire dans une assemblée générale de ses Etats, tenue l'an 817, à Aix-la-Chapelle. Il fut couronné Roi de Lombardie à Modosce, par l'Archevêque de Milan l'an 822; & Empereur à Rome par le Pape Paschal I. le jour de la Fête de Pâques, le cinquième avril 823. Le Roi Louis le Pieux ou le *Débonnaire* son père, avoit épousé 1. *Ermengarde*, dont il eut entre autres enfans 1. **LOTHAIRE**; 2. *Pepin*, Roi d'Aquitaine; & 3. *Louis*, Roi de Germanie. Son second mariage avec *Judith*, & les intrigues des Grands allèrent de lui l'esprit de ses enfans. Lothaire se fit de sa personne l'an 833, & l'enferma dans Saint-Médard de Soissons pour le faire dégrader après une pénitence publique. Cet attentat fut exécuté, & ce Prince fut rétabli dans la suite, de la manière qu'on le voit dans son article. Après sa mort, Lothaire s'étant mis dans l'esprit que son droit d'aînesse & sa qualité d'Empereur, devoient le rendre souverain sur ses frères, voulut soutenir ces droits prétendus les armes à la main. Louis & Charles ses frères lui résistèrent; & ayant uni toutes leurs forces ensemble, le défirent entièrement à Fontenay, dans le diocèse d'Auxerre, le 25 juin 841. On dit qu'en cette occasion il demeura un si grand nombre de François sur la place qu'on n'avoit pas encore vu de bataille plus sanglante. L'année suivante, Lothaire ayant encore été battu & mis en fuite par ses frères, s'accommoda enfin avec eux, & retint pour son partage l'Italie, la Belgique, depuis dite *Lorraine*, la Provence & la Bourgogne. Enfin dégoûté du monde, il partagea ses Etats entre ses fils, & prit l'habit de Religieux dans l'Abbaye de Prüm, où il mourut la nuit du 28 ou 29 septembre 855, âgé de 60 ans, après avoir tenu l'Empire pendant 15 années; il fut enterré dans l'église de saint Sauveur. Voyez sa postérité rapportée à l'article de FRANCE. * Eginhard, *Thégan*, Régino, Nithard, *Les Annales de Metz*, de saint Bertin, *La Vie de Louis le Débonnaire*, Le Père Anselme, &c.

LOTHAIRE, II. du nom, Empereur & Duc de Saxe, fils de GERHARD, Comte d'Arnsberg, & de *Hedwige*, Burgrave de Nuremberg, fut élu le 17 septembre 1136, après un interrègne de trois années & de quelques jours depuis la mort de Henri V. Il voulut réunir à l'Empire le Royaume de Bourgogne; mais Renaud II, Comte de Bourgogne refusa de le reconnaître. Lothaire offensé de ce refus, entreprit de le priver de ce Comté, qu'il donna à Berthold, Duc de Zéringhen. Cette action causa entre ces deux Maisons une guerre très fâcheuse, qui ne se termina que par le mariage de *Béatrix*, alliée l'an 1157, à l'Empereur *Frédéric*. Voyez l'article de BOURGOGNE-FRANCO-COMTE. L'an 1133, Lothaire fit un voyage à Rome, où le Pape Innocent II le couronna le sixième juillet. Depuis, l'an 1137, il alla trouver le Pape à Viterbe, & entreprit la guerre contre Roger, Roi de Sicile, auquel il enleva Bénévent, & diverses autres places. Il reçut les Ambassadeurs Grecs de la Calabre, & retournant en Allemagne, il mourut ou à Véronne, ou près de Trunte selon les autres, le dernier jour de septembre de la même année 1137, ou bien l'an 1138. Son corps fut enterré dans un monastère de Saxe, qu'il avoit fondé. * Othon de Frisinghen, l. 4. Pierre du Mont-Cassin, *in Chron.* l. 4. &c.

LOTHAIRE, Roi de France, fils de Louis IV, dit d'Outremer & de *Gerberge* de Saxe, naquit à Laon l'an 941, succéda à son père à l'âge de 13 ans, & fut sacré & couronné à S. Remi de Rheims le 12 novembre 954. Ce Roi assisté de Hugues le Grand, fit la guerre en Poitou contre Guillaume I, Comte de Poitiers. Il mit le siège devant Poitiers, mais il fut obligé de le lever l'an 955. En le retirant il défit les troupes du Comte; & en 965, reprit Arras & Douay. Ensuite il tourna ses armes contre Othon II, Empereur, pour conquérir la Basse Lorraine,

que ce Prince avoit donnée à Charles, frère du Roi, comme si cette province eût dépendu de lui. Il l'attaqua à Aix-la-Chapelle, & le mit en fuite. Othon pour se venger s'étant mis à la tête de 6000 hommes, saccagea la Champagne, & s'avança jusqu'à Paris; mais étant obligé de se retirer à cause de l'hiver, il perdit toute son arrière-garde au passage de la rivière d'Alne, & fut poussé jusqu'aux Ardennes l'an 978. Alors il fit la paix avec Lothaire, qui lui remit la Lorraine l'an 980, pour la tenir en fief de la Couronne de France. Ce traité choqua tous les Grands du Royaume, & les aliéna même du service du Roi. Quelque tems après, Othon mourut, & Lothaire rentra en Lorraine l'an 984. Il prit Verdun avec Godefroi qui en étoit Comte; mais ayant sçu qu'Othon III avoit été mis en la place de son père, du consentement de tous les Grands, il ne s'engagea pas plus avant. Ce Prince mourut à Compiègne de poison, le deuxième mars 986, âgé d'environ 45 ans, après avoir régné depuis la mort de son père, 31 ans, quatre mois & 18 jours. Voyez sa postérité à l'article de FRANCE. * Flodoard, *Hist. Rem.* Aimoin, *in Continuatione*. Sylvestre II. *in Epist.* Duplex & Mézeray, *Hist. de France*, tome 1. Le Père Anselme, &c.

LOTHAIRE, Roi de Lorraine, fils de LOTHAIRE, I. du nom, Empereur & frère de Louis II, aussi Empereur, & de Charles, Roi de Provence, épousa I. l'an 850, *Thietberg*, fille de *Hubert*, Duc d'Outre-le-Mont; & 2. l'an 854, *Hubert*, Abbé de Saint-Martin de Luxeuil & de Saint-Maurice. Cette Thietberg, à qui le Roi Charles le Chauve donna depuis, l'an 864, l'Abbaye d'Avenay eut la même que l'Auteur de la Vie de saint Deicole de Lure, nommée *Bertrude*. Lothaire qui avoit peu de considération pour sa femme, résolut de la répudier pour épouser *Valdrade*, sœur de *Gonthier*, Archevêque de Cologne, & néce de *Thietgaud*, Archevêque de Trèves. Ces deux Prélats, flatteurs & intéressés, rassemblèrent leurs Suffragans à Aix-la-Chapelle, & les obligèrent de dissoudre ce premier mariage; après quoi Lothaire épousa *Valdrade*. Cette affaire eut des suites fâcheuses entre le Pape Nicolas I, & les Evêques Thietgaud & Gonthier. Lothaire promit de le soumettre à l'Eglise; & le Pape l'an 863, envoya des Légats que les deux Evêques corrompirent par des présents, & qu'ils obligèrent d'approuver la dissolution. Nicolas assembla un Concile dans l'église de Latran, & les excommunia: de sorte que Lothaire se vit contraint de quitter *Valdrade*, & de reprendre Thietberg l'an 865. Mais peu de tems après, il recommença à la maltraiter, & voulut même lui faire son procès pour adultère; ce qui causa une grande guerre. Cependant les Sarasins ravagèrent l'Italie; ce qui obligea Lothaire d'y passer, pour assister l'Empereur Louis son frère, & plus encore pour gagner l'esprit d'Adrien II, successeur de Nicolas, dont il espérait d'obtenir avec le tems la dissolution de son mariage. Le Pape le reçut avec amitié, parce qu'il l'assura qu'il avoit suivi exactement les ordres de son prédécesseur; & pour en être mieux persuadé, lorsque lui & les siens vinrent à la communion, il les obligea tous de jurer qu'il étoit vrai qu'il avoit quitté *Valdrade*. Aussi-tôt après la plupart moururent en si grand nombre, & aussi subitement que s'ils eussent été égorgés par le glaive de l'Ange exterminateur. Lothaire fut attaqué à Lucques d'une fièvre qu'il traîna jusqu'à Plaisance, où il mourut le septième août 869. Il laissa de *Valdrade*, Hugues le Bâtard, qui fit beaucoup de mal à la France; Berthe, qui épousa le Comte Thibaud, dont elle eut Hugues, Comte d'Arles, Marquis de Provence; & Gille, marié à Godefroi le Danais, Chef des Normands, que Charles le Gras fit tuer. * Aimoin, *Continuation*, *Les Annales de saint Bertin*, de Metz, de Fulde, Régino, *Les Lettres du Pape Nicolas I*, Mézeray, Le Père Anselme, &c.

LOTHAIRE, fils de Hugues, Roi d'Arles, & Comte de Provence, fut fait Roi d'Italie par son père dès l'an 932, & régna avec lui jusqu'en 945. Béranger & ses autres Compétiteurs lui laissèrent le nom de Roi jusqu'en 949 ou 950, qu'il mourut à Milan. Flodoard dit que ce fut de poison. Il avoit pour femme *Alix* ou *Adelaide*, fille de *Rodolphe*, II. du nom, Roi de Bourgogne. Elle se retira dans la forteresse de Canosa dans la Pouille, où Othon Roi d'Allemagne la vint délivrer de l'oppression de ses ennemis & l'épousa. Elle avoit eu de son premier mariage *Emme*, mariée à *Lothaire*, Roi de France. * Léon d'Ollivier, *in Chron. Cass.* l. 1. Luitprand, *Hist.* l. 5. Flodoard, Le Père Anselme, &c.

LOTHIANE ou **LOTIANE**, province & Comté de l'Ecosse méridionale, autour du Golfe d'Edimbourg. Ses villes sont, Edimbourg, capitale du Royaume, Leith, Haddington, Dumber, Abercorn, North-Berwyk, &c. C'est la province de toute l'Ecosse, la plus fertile, la plus belle & la plus peuplée. Sa longueur de l'est à l'ouest est considérable. De là vient qu'on la divise en trois parties principales, l'une orientale, l'autre occidentale, & la troisième au milieu que l'on appelle *Mid Lothian*. Il y a plusieurs ports, entre autres Leith, Musselbourg, Musklebourg ou Muslebrug, Dumber, &c. * Camden, *Sanson*, *Etat de la Grande Bretagne sous George II*, tome 2, p. 237.

LOTICHUS (Pierre) Abbé du couvent de Solitaire, ou, selon Mrs de Thou & Teiffier, Solitar, en Allemand *Schluchter*, en Allemagne, dans le Comté de Hanaw, naquit l'an 1501. Il fut retiré des Ecoles de Leipzig à l'âge de seize ans, afin d'être consacré à la vie Monastique dans le couvent de Solitaire. Il reçut l'Ordre de Prêtrise en 1523, & en fit paisiblement les fonctions jusques en 1525, c'est à dire, jusques à ce que la guerre des Païsans eût contraint de se réfugier avec son Abbé & ses Confrères, auprès des Comtes de Hanaw. Cet Abbé ayant ramené son monde dans son Monastère, après que ces furieux troubles eurent été apaisés, commit la conduite de son Eglise à Lotichius; qui ayant lu les livres de *Luther* & de *Melancthon*, se trouva capable de prêcher, & de faire toutes les autres fonctions de sa charge mieux qu'auparavant. L'Abbé mourut l'an 1534, &

& Lotichius, qui lui succéda, pensant tout de bon à réformer cette Abbaye, y ouvrit une Ecole, où un grand nombre de jeunes gens furent instruits, dont plusieurs devinrent Ministres de la Parole de Dieu, après avoir continué leurs études à Wittenberg & à Marburg. Il établit enfin hautement la Religion Protestante dans son Monastère & dans tous les lieux qui en dépendoient, l'an 1543, & il écrivit une belle Lettre en Latin à l'Abbé de Fulde, pour lui prouver la justice de sa conduite. Il fut la principale cause de la courageuse résolution, que les Ministres du voisinage prirent de rejeter le fameux *Inferim*, en 1549. Le reste de sa vie répondit à ce grand zèle, par des actes de piété & de charité. Son Eglise, son Ecole, & plusieurs Savans éprouvèrent les effets de son humeur libérale. Il mourut chez le Comte de Hanaw le 23 juin, 1567. Son Corps fut enseveli deux jours après dans l'Abbaye de Solitaire. * Bayle, *Diâ. Crit.*

LOTICHIUS (Pierre) neveu du précédent, se fit surnommer *Secundus*, pour se distinguer de son oncle. Il naquit à Solitaire ou Solitar en 1528, & après avoir commencé ses études avec succès sous Mycillus à Francfort, il les continua à Marburg & à Wittenberg sous Mélancthon & Camerarius. En 1546, il suivit le parti des armes; mais il retourna bientôt à ses études. Il s'adonna sur tout à la Poésie, & fit un voyage en France avec de jeunes gens, dont il étoit Gouverneur. Dans un second voyage qu'il fit en Italie, il fut sur le point de mourir d'une fièvre qui lui fut causée par un filtre préparé pour un autre. Avant que de quitter l'Italie, il prit à Padoue le degré de Docteur en Médecine; & après son retour en Allemagne, il professa cette Science à Heidelberg, où il mourut le septième novembre 1560, & laissa plusieurs Poésies de sa façon. Elles furent recueillies & publiées par Jean Hagius, Médecin qui a écrit sa Vie. Lotichius étoit complaisant, civil, modeste, sobre, constant dans ses amitiés, infatigable dans l'étude & intrépide dans les dangers. Il avoit un si grand fonds de bonté & de candeur, qu'il étoit impossible de le connoître sans l'aimer. Morhof prétend que Lotichius a été le Phoenix des Poètes d'Allemagne, & que s'il n'a pas surpassé tous ceux des autres pays, au moins il les a égalés. Ses Oeuvres imprimées sont, *Epithalamium in Nuptiis Sigisfridi Hottentii & Elissæ Lotichii*; *Epithalamium Tobannii Beutheri*; *In Natalem Jesu Christi Elegia*; *Precepio ad Spiritum Sanctum*; *Epicidium in obitu Crucigeri*; *Elegiarum libri*; *Epithalamium Saxo-Palatatinum cum Natali Genealogiis*; *Elegia gratulatoria in Nuptiis M. Georgii Cracovii Pomerani*, & Sara filia D. Bugenbachi Pomerani; *Epithalamium in Nuptiis M. Ulrichi Sittingeri*, & Anne D. Sebaldi Munsterii filie; *Poëmata cum Prefatione Jacobi Camerarii*; *De Cæde Melchiorii Zohelii*; *Iter Germanicum*; *Iter Patavinum*. * Bayle, *Diâ. Crit.* Teiffier, *Eloges des Hommes Savans*, tome 2, p. 61 & suiv. édit. de Hollande 1715. Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, tome 26, p. 38 & suiv.

LOTICHIUS (Christian) frère cadet de Pierre Lotichius Secundus, ne fit pas moins paroître, dès l'enfance, de dispositions à l'étude, que son frère. Ainsi son oncle l'Abbé l'ayant d'abord fait instruire soigneusement dans son Ecole de Solitaire, l'envoya ensuite à Wittenberg, pour y étudier en Philosophie & principalement en Théologie. Ce n'est pourtant point dans cette Université, mais dans celle d'Heidelberg, qu'il reçut le degré de Maître ès Arts, en 1549; après quoi son oncle lui donna la conduite de son Eglise & de son Collège. Pendant qu'il étoit ainsi le Vicaire de l'Abbaye, il se vit exhorté par plusieurs Savans à recueillir toutes les Poésies de Lotichius Secundus, & à les donner au Public, avec une histoire exacte de la Vie & des études de cet illustre frère. Il travailloit encore, lorsque la mort de l'Abbé Lotichius son oncle vint interrompre ce travail l'an 1567. Il ne tint qu'à lui de succéder à la Dignité Abbatiale; car les suffrages de ceux à qui l'élection appartenoit, se déclarèrent pour lui. Mais il aimoit mieux céder son droit à son beaufrère Sigefroi Hottentus, Ministre de l'Eglise de Groningue. Il n'étoit pas jout longtems de la Dignité d'Abbé, s'il l'eût acceptée; car il mourut en 1568. Il s'étoit assez heureusement mêlé de faire des vers. On en imprima un Recueil en l'année 1602, par les soins de Jean-Pierre Lotichius, son petit-fils, qui le joignit avec ses propres vers. * Bayle, *Diâ. Crit.*

LOTICHIUS (Jean-Pierre) petit-fils du précédent, s'est fait connoître par un grand nombre de livres, qu'il a publiés, tant en vers, qu'en prose. Il étoit Médecin de profession, & fort versé dans l'étude des Belles Lettres. Le Commentaire, qu'il publia sur Pétrone à Francfort l'an 1629, répond à ces deux qualités; car il y explique à part tout ce qu'il y a dans Pétrone, qui répond à la Médecine; & puis dans une autre partie il donne des Notes Critiques & Philosophiques sur ce même Auteur. Il paroît avoir plus de lecture & de mémoire, que de pénétration & de jugement. Il dédia ses Epigrammes à Maurice, Landgrave de Hesse, & lui en donna de sa propre main un exemplaire. Ce Prince l'en remercia par une Epigramme, & ce fut là tout le présent qu'il lui fit. Il fut appelé à Rintel, pour y être Professeur en Médecine. Ses Ouvrages imprimés sont, *de Gummi*, (ut vocant) *Gotta*, sive *Laxarum Indico Discursus Theoretico-practicus*; *Paradoxon*, sive *de Febribus in genere*; *Dissertatio Theoretico-practica*; *Gynacologia*, id est, *de Nobilitate & perfectione Sexus feminini*; *Oratio super fatalibus hoc tempore Academicarum in Germania periculis*; *Bona Mens*, *Oratio*; *de Casu nequitiæ Tractatus Medicæ-Philosophicæ*; *Consiliorum & Observationum Medicinæ librum quintum*; *Oratio de Opinione*; in *Petrone Satyricon Commentarii*, sive *Excursus Medicæ-Philosophicæ*; *Bibliotheca Poëtica partem quartam*; *Holserius*, sive *universa Historia Holserii & Judithæ*; *Verus Musarum Apollo*; *Super Poëtis Latinis non antiquis Censura*, sive *Promissa Critica*; *Poëmata*; *Petri Lotichii Vita*; *pro Maria-Anna Hungarica & Bohemica Regina Pansyrgicus*; *Gloria Austriacæ & Belli nuptiæ Germanicæ sub Matthias & Ferdinandis II & III Imperatoribus compendiarie ad Ferdinandum IV Enarratio*; *Rerum Germani-*

corum sub Matthias & Ferdinandis II & III ab anno 1617 ad annum 1643 Commentarii; *Vita, obitus, & Memorabilia Imperatorum Romanorum a Julio Cæsare ad Ferdinandum II*; *Serenissima Domus Austriacæ Imperatores, Reges, Imperatrices, Regina, Archiduces, &c. succedente descripti*. Bayle, *Diâ. Crit.*

LOTOPHAGES, anciens peuples d'Ethiopie, dont le pays s'étendoit jusqu'à Cyrène proche des Sytes, furent ainsi appelez, parce qu'ils se nourrissoient du fruit d'un arbre nommé *Lotus* en Latin, & en François *Asifier*. Ce fruit étoit si doux & si agréable, qu'il faisoit, dit-on, oublier aux Etrangers le désir de retourner dans leur pays, comme il arriva aux Compagnons d'Ulysse, qui ayant abordé au pays des Lotophages, & ayant goûté de ce fruit, n'en fortirent qu'à peine. On donnoit par raillerie ce nom de Lotophages à ceux qui demouroient trop long-tems dans quelque pays, comme s'ils n'eussent pas dû en revenir. Les Lotophages vivoient sans boire, & se contentoient du suc du *Lotus*. * Homère, *Odyss.* l. 9. Ovide, *Trist.* l. 4.

LOTOPHAGITES, île d'Afrique, habitée par les Lotophages, dite l'Isle des Géans, est appelée *Meninx* par Pline, *Mirmix* par Polybe, & *Gerba* par Antonin. Cette île est située près du Cap de *Zorbi* auquel elle donne son nom. * Ptolémée, Homère, *Odyss.* l. 9. Strabon, l. 3. & l. 17. Ovide, *Metam.* l. 9. de *Rem. Amor.* l. 2.

L O U. L O V.

LOUAIL (Jean) natif de Mayenne dans le Maine, Prêtre, L. Prieur d'Auzai, après avoir été quelque tems le compagnon de M. le Tournoux au Prieuré de Villers, que celui-ci possédoit, fit un long séjour avec feu M. l'Abbé de Louvois, pour l'animer dans ses études. Après la mort de cet Abbé, qui dans son testament donna des marques de reconnaissance à M. Louail, M. le Cardinal de Noailles voulut lui confier le soin de sa Bibliothèque, & l'attirer chez lui; mais M. Louail croyant avoir des raisons pour ne plus s'engager chez aucune personne élevée en dignité dans l'Eglise, n'accepta pas les offres de cette Eminence. Il se retira sur la paroisse de saint Etienne du Mont, où il partagea son tems entre la prière, l'étude, & le soin des pauvres qu'il a toujours aimés & qui ont souvent senti les effets de sa charité. A l'égard des fruits de ses études, le plus considérable est la première partie de l'*Histoire du livre des Reflexions Morales sur le Nouveau Testament & de la Constitution Unigenitus*, servant de préface aux *Hexaples*, en six volumes in douze à Amsterdam en 1726, & en un gros volume in quarto. Cet Ouvrage n'a été donné que depuis la mort de l'Auteur, arrivée le troisième de mars 1724. Son corps repose au cimetière de saint Etienne du Mont. La première suite de l'*Histoire dont on vient de parler*, a été donnée en partie sur les Mémoires qu'il en avoit laissés. Lorsque le livre intitulé, *du Temoignage de la Vérité dans l'Eglise*, parut en 1714, M. Louail, qui ne put goûter le système de l'Auteur, au moins en partie, le refusa par des *Reflexions* étendues qu'il communiqua à ses amis, & qui ont été imprimées. Lorsque feue Mademoiselle de Joncoux, (non de *Joucoux*, comme plusieurs l'appellent) eut traduit en François tout ce que M. Nicole avoit ajouté, sous le nom de Wendrock, aux *Lettres Provinciales* de M. Pascal, M. Louail revint exactement & corrigea la Traduction de cette Demoiselle, avec qui il étoit lié. Il fit aussi avec elle, l'*Histoire Abrégée du Jansénisme*, petit volume in douze, qui fut fait à l'occasion de la lettre attribuée à M. Duguet, au sujet de l'Instruction Pastorale de M. le Cardinal de Noailles, qui condamna en 1696 l'Exposition de la doctrine de l'Eglise sur la Grâce, par M. de Barcos, & de la Réponse du Père Quesnel à cette lettre de M. Duguet. Ce petit Ouvrage fut imprimé en 1698, in douze, & l'on y trouve une lettre préliminaire servant de préface; l'Ordonnance de M. le Cardinal de Noailles; la lettre de M. Duguet favorable à cette ordonnance, écrite à feu M. Boileau, alors Chanoine de saint Honoré, & datée du troisième de décembre 1696; & la réponse à cette lettre par le Père Quesnel de l'Oratoire. Le titre entier est, *Histoire Abrégée du Jansénisme, & Remarques sur l'Ordonnance de M. l'Archevêque de Paris*. On lit d'autres Remarques sur cette Ordonnance qui sont imprimées à la fin de l'*Exposition de la Foi de l'Eglise Romaine touchant la Grâce*, &c. dans l'édition de 1700. Il ne faut pas confondre ces Remarques avec celles de M. Louail. On donne encore à ce dernier quelques Mémoires sur les affaires des Missionnaires de la Chine. *Cherches* TRONCHAY.

LOUAN, LOAN & LOANO, petite ville d'Italie sur la côte occidentale de la République de Gènes, avec titre de Comté. Elle est entre Final & Albenga à deux lieues & demie de l'une & de l'autre, & à l'ouest-sud-ouest de Gènes, dont elle est éloignée de quinze lieues.

LOVANDO-SAN-PAULO, ville capitale de la province de Lovando dans le Royaume d'Angola en l'Afrique méridionale, fut bâtie par les Portugais l'an 1578, sous la direction de Paulo Dias de Nevals, le premier Gouverneur que le Roi de Portugal eût envoyé en ce pays-là. C'est une grande ville dont les églises sont assez belles. La cathédrale qui est le siège de l'Evêque d'Angola, est dédiée à Notre-Dame de la Conception. Les autres églises sont, celle du Saint-Sacrement; celle des Jésuites, nommée de saint Antoine; celle de saint Gofier, pour les Nègres; celle des Cordeliers; & un hôpital appelé la Miséricorde. Proche de cette ville, est l'Isle de Lovando, où l'on pêche quantité de *Simbos*, qui sont des coquilles dont on se sert au lieu de monnoye, & qui ont bien plus d'éclat que celles qui se trouvent vers la côte de Congo. * Dapper, *Descr. de l'Afrique*.

LOVANGO ou LOANGO, Royaume de la Basse Ethiopie, au septentrion du Royaume de Congo dans l'Afrique méridionale, est nommé autrement le *Pays des Bramas*. La capitale

taie où le Roi tient sa Cour, est située à une lieue & demie de la côte, & est appelée *Lovango*, ou *Banza Lovangiri*; & dans la Langue des Nègres, *Burie* ou *Bury*. On voit devant les maisons des allées de palmiers & de bananes, qui leur servent d'ornement. Le Palais du Roi est environné d'une palissade de palmiers, & forme un carré qui a plus d'une lieue d'étendue en longueur & en largeur. Le terroir de ce pays est extrêmement fertile: de sorte qu'on y fait trois récoltes de millet par an. Les Habitans de ce Royaume sont robustes & vigoureux, & ont la taille belle. Ils sont fort addonnés à boire de leur vin de palme; car ils n'aiment pas les boillons de l'Europe. Ils ne vont guères sans leurs armes, qui sont un coutelas fort long, un arc & des flèches. Les hommes portent des robes qui descendent depuis la ceinture jusques aux piez, & le reste du corps est nud. Les femmes ont des robes courtes qui ne passent pas les genoux. Ce sont elles qui labourent la terre, qui sèment & qui moissonnent, qui font le pain & qui cuisent les viandes. Elles n'osent parler à leurs maris qu'à genoux; & dès qu'elles les voyent, elles se mettent à frapper des mains, pour témoigner leur joye & leur respect. Après la mort d'un homme, ce ne sont pas ses enfans qui héritent de ses biens, mais ses frères ou ses sœurs, à la charge d'élever les enfans, & de leur faire apprendre à gagner leur vie. Leurs principaux métiers sont ceux de Tisserand, de Chapelier, de Forgeron, de Polisseur de corail & d'écaillés, de Maçon, & de Pêcheur. La monnoye de Lovango consiste en des mouchoirs, ou petites pièces carrées de toile de Matombe. C'est un arbre dont ils filent les rejets comme du chanvre. Les plus petites pièces de toile ont un empan & demi en carré, & valent un fol de notre monnoye. Le plus grand commerce du pays est d'ivoire, de cuivre, d'étain, de plomb & de fer, que les Habitans vont prendre aux mines de Sondi, qui sont fort éloignées. Ils vendent aussi des Esclaves; ce qui fait leur plus grand revenu. Les Européens n'ont point permission de négocier à Lovango, s'ils ne sont des présens au Roi, & aux principaux Officiers de sa Cour. Ce Prince est fort puissant, & peut mettre une grosse armée sur pied. Il a un très-grand nombre de femmes, qu'il tient enfermées dans un Serrail. Le Conseil d'Etat choisit la Princesse la plus âgée de la race royale, & lui donne le titre de *Macona*, c'est à dire, *Régente du Royaume*; & le Roi est obligé de la consulter dans toutes les affaires d'importance. On observe une coutume assez extraordinaire pour le repas du Roi. Il y a deux maisons destinées à cela; dans l'une il ne fait que manger; & dans l'autre il ne fait que boire. Pendant qu'il mange, personne ne le voit; & le Maître d'Hôtel ayant servi, se retire aussi-tôt, laissant le Roi seul. Lorsqu'il a mangé, il va dans la maison du vin, qui est le plus superbe appartement du Palais. Il y est accompagné des Seigneurs de sa Cour, & des principaux Officiers; mais il y a deux Echançons à ses côtés, dont l'un fait signe que le Roi veut boire, en frappant deux baguettes de fer l'une contre l'autre; & à ce son, tous ceux qui sont présens se prosternent le visage contre terre, pendant que l'autre Echançon présente la coupe au Roi; & lorsqu'il a bu, tout le monde se relève, & bat des mains pour marquer sa joye. On y garde encore une coutume assez ridicule, qui est de ne toucher jamais aux viandes que le Roi a laissées sur son assiette, & de les jeter dans un creux que l'on couvre de terre. Lorsque le Roi meurt, ce ne sont pas ses enfans qui succèdent à la couronne, mais ses frères, chacun en leur rang. Les funérailles se font avec beaucoup de pompe, & l'on met le corps du défunt dans une cave, assis sur une chaise, & couvert d'habits très-magnifiques, avec plusieurs figures de cire & de bois autour de lui, qui représentent ses principaux Officiers. À l'égard de la Religion, les peuples de Lovango n'ont qu'une idée fort obscure de Dieu, qu'ils nomment *Sambian Pongo*. Ils invoquent aussi des Démon, qu'ils appellent *Mouquies* ou *Mokiffes*, & qu'ils croyent être les causes des maladies & de leur guérison, de la mort & de la conservation de la vie, des orages & du beau tems; de sorte qu'il y en a selon eux de bons & de méchans; ou les mêmes sont tantôt du bien, & tantôt du mal. Le peuple même donne au Roi le nom de *Mouquie*, comme un titre qui exprime sa puissance, qu'il a d'élever ou d'abaisser, & de rendre heureux ou malheureux. Pour honorer ces Mokiffes, ils leur dressent des idoles, & bâtissent des temples, où il y a des *Gangas*, ou Prêtres qui font les cérémonies de leur superstition. Ces *Gangas* sont des Magiciens, ou gens qui feignent de l'être, pour abuser ces idolâtres par leurs enchantemens. La circoncision est en usage parmi eux; mais ils ne savent pas eux mêmes la raison de cette cérémonie. * *Dapper, Description de l'Afrique.*

LOUANS, petite ville de la Bresse Chalonnaise en Bourgogne, est située dans une espèce d'île, & on n'y aborde que par des ponts jettés sur les trois petites rivières de la Seille, de la Saïlle, & de Solvant, qui se joignant à trente pas de la ville du côté de l'Occident, forment un large canal, qui coule au milieu d'une grande prairie. Cette ville est à six lieues de Chalon, à quatre de Tournus, à neuf de Maçon, à six de Pontdevaux, & à quatre de Saint-Amour en Comté. Elle n'a pas plus de 1200 pas de tour: on marche à couvert par tout, les appartemens d'en haut des maisons étant avancés sur les rues. Cette ville est du diocèse de Besançon, mais la Seigneurie qui a titre de Baronie est du Bailliage de Chalon. On y trouve un couvent de Cordeliers, un Collège occupé par les Missionnaires de S. Joseph de Lyon, & un hôpital servi par des Religieuses. Louans a droit de députer aux États Généraux de Bourgogne, alternativement avec les autres villes de la Bresse Chalonnaise; mais elle n'y nomme que le second Alcade, & jamais d'Elus. La manufacture des étoffes y est assez considérable; & il y a un dépôt établi pour les marchandises qu'on fait passer de Lyon en Suisse, & en Allemagne. * *Gareau, Description du Gouvernement de Bourgogne.*

* LOVAT, rivière de Moscovie, prend sa source d'un petit lac dans la province de Raeva ou Rézéva, vers les confins de la Lithuanie. Elle coule d'abord du sud-est au nord-ouest jusques à la ville de Velikieouki, puis du sud au nord jusques aux confins du Duché de Novogorod, qu'elle cotoye pendant quelque tems de l'ouest à l'est, & continuant son cours du sud-ouest au nord-est, & enfin du sud au nord, elle va se rendre dans le Lac d'Imlen, près de Staraja Russa, ou Vieille Russa. * *M. Delisle, Carte de la Moscovie, partie méridionale. Voyez aussi LOUVAT.* Dans la Carte de Pologne attribuée au même Auteur, cette rivière est appelée LOWA.

* LOUBERE (Simon de la) naquit à Toulouse au mois de mars 1642 & y fit ses études au Collège des Jésuites. À l'âge de 15 à 16 ans, il composa une Tragedie Latine, dont le sujet étoit tiré de l'Ecriture Sainte, & une Comédie Française imitée de Plaute; mais dans la suite ayant connu la foiblesse de ces essais, il les supprima. Il fit une étude particulière du Droit Public & des Intérêts des Princes, dont il acquit une grande connoissance, qui lui fut d'un grand secours dans la suite de sa vie. Le premier usage qu'il en fit, fut auprès de M. de S. Roman, Ambassadeur en Suisse, qu'il accompagna en qualité de Secrétaire de l'Ambassade. Peu de tems après, le Roi informé de son mérite, l'envoya à Siam avec la qualité d'Envoyé Extraordinaire. Il partit de Brest le premier de mars 1687, il arriva à Siam vers la fin de septembre, il y resta jusqu'au mois de janvier suivant, & dans cet intervalle qui ne fut que d'environ trois mois, il donna une Relation de ce pays-là, laquelle a toujours été recherchée avec empressement. Après son retour de Siam, le Roi l'envoya en Espagne & en Portugal, pour y exécuter une commission secrète. Sa personne fut suspecte & on l'arrêta à Madrid. Il n'eut la liberté de revenir en France, que parce qu'on y uisoit de représailles sur les Espagnols qui s'y trouvoient. En 1693, l'Académie Française le nomma pour y succéder à M. Tallemant l'aîné. L'année suivante il fut nommé à une autre place de l'Académie des Belles Lettres, qui n'étoit encore composée que de huit Académiciens, mais tous Pensionnaires. À l'âge de 50 ans, il rechercha Mademoiselle Bertrand sa parente, & pour l'obtenir il fit lui même son propre portrait, le présenta à la Demoiselle sans se nommer, lui demanda sa main pour cet inconnu & l'obtint. Elle mourut un an avant lui sans lui laisser de postérité. Il mourut le 26 mars 1729, âgé de 87 ans accomplis. Il savoit non seulement le Grec & le Latin, mais aussi l'Italien, l'Espagnol & l'Allemand. Depuis sa mort, on a imprimé de lui un Traité de Mathématiques, intitulé, de la Résolution des Equations, ou de l'Extraction de leurs Racines. * *Voyez le Père Nicéron, Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 26. p. 151. & suivo.*

LOUBENS HUGUES, Cordes VERDALE. LOUCHALI ou ULUZZALI, ou OCCHIALI, fameux Corsaire, né dans la Calabre en Italie, fut fait Esclave par les Turcs dès sa jeunesse, & fut mis en liberté en renonçant au Christianisme. La fortune & la valeur l'élevèrent jusqu'à la Vice-royauté d'Alger. Lorsque les Turcs se préparoient au siège de Famagouste l'an 1570, après s'être rendus maîtres de Nicose dans l'île de Chypre, Louchali alla joindre leur flotte avec son escadre, composée de neuf galères & de trente autres bâtimens. Les Généraux Hall & Perthau reçurent ce Renégat avec joye, parce qu'il avoit beaucoup de courage & d'expérience. Il fit un grand dégât dans l'île de Candie, & se signala souvent au siège de Famagouste, qui fut pris l'an 1571. Dans la bataille de Lépante, il commandoit l'aile gauche de l'armée Turque, & étoit opposé à l'escadre de Doria. Il y combattit vaillamment, & se rendit maître de quelques galères Vénitienes; mais lorsqu'il s'avança pour soutenir le corps de bataille, Doria & le Marquis de Sainte-Croix arrivèrent sur lui, & l'obligèrent de fuir à toutes voiles, suivi de trente galères, le reste de ses vaisseaux ayant été pris ou coulé à fond. Parce qu'il amena avec lui quelques bâtimens Chrétiens, qu'il avoit pris dès le commencement du combat, il se fit honneur de ce petit avantage, & entra comme triomphant dans Constantinople. Le Grand Seigneur donna de grands éloges à sa valeur, & le nomma Bacha de la Mer en la place d'Hali. Le Pape Pie V vouloit passionnément le retour de ce Renégat à la Religion Chrétienne, & fit agréer par Philippe II, Roi d'Espagne, qu'on lui proposât par quelques habiles entremetteurs, une ville ou souveraineté dans le Royaume de Naples, dont il étoit originaire, s'il vouloit se rendre & livrer à Dom Juan la flotte des Infidèles; mais la mort de ce Pape arrivée peu de tems après, empêcha le succès de ce dessein. Louchali voulant faire connoître qu'il étoit digne de son nouvel emploi, arma promptement deux cents galères, & remit en mer une nouvelle flotte. L'armée Chrétienne étant l'an 1572, en vue des îles de Céphalonie & de Zante, pour tâcher d'entrer dans la Morée, Louchali fit seulement paroitre sa flotte; mais il évita soigneusement d'en venir aux mains, parce que s'il avoit plus de galères que les Chrétiens, il avoit aussi bien moins de matelots, de forçats & de milices, depuis la journée de Lépante. Les deux armées furent assez long-tems en présence à la portée du canon, sans s'attaquer de part ni d'autre. Enfin l'aile gauche Ottomane ayant avancé sur les gros bâtimens Chrétiens, dont elle méprisoit la pesanteur, fut contrainte de se retirer en désordre; & les Chrétiens eussent remporté une signalée victoire, s'ils eussent chargé au même tems que Louchali prenoit la fuite. Il se retira à Matapan, & l'armée Chrétienne alla mouiller à Cérigo, d'où elle fit voile à Corfou. Louchali, qui se croyoit perdu sans ressource, soit qu'il demeurât dans son poste, qu'il combattit, ou qu'il prit la fuite, ne favoit quel parti étoit le plus dangereux pour lui, ou de tomber entre les mains des Chrétiens, ou de paroitre devant Sélim, & songeoit déjà à se sauver en Afrique, lorsqu'il apprit la retraite de

de la flotte Chrétienne à Corfou. Se trouvant ainsi délivré d'un malheur qu'il croyoit inévitable, il retourna fort joyeux à Constantinople, où il reçut les louanges du Grand Seigneur, pour avoir conservé sa flotte, & obligé ses ennemis d'abandonner la Grèce: ce qu'il devoit à la mauvaise intelligence des Chrétiens, qui les empêcha de profiter d'une si belle occasion, & de remporter une victoire qui auroit rendu la liberté aux Grecs, & jeté la terreur dans tout l'Empire Ottoman, que la bataille de Lépante avoit déjà mis dans une grande confusion. Louchall se trouva encore l'an 1574, à la prise de la Goulette en Afrique, avec Sinan Pacha, & revint avec lui à Constantinople. * *Etat de l'Empire Ottoman. Gratiari, Histoire de Chypre.*

LOUCOUS, rivière. Voyez **LIXE**.
* **LOUDON** ou **LOWDOWN**, château antique de l'Ecosse méridionale, dans la province de Cuningham, sur la rive droite de l'Irwin, vers les confins de la province de Kyle.

LOUDUN, ville de France en Poitou, capitale du petit pays de Loudunois, est appelée par les Latins *Fulodunum*. Andrien de Valois prétend que ce nom est nouveau, & que son ancien nom étoit *Castrum Laudunum*. Il y a un Bailliage & siège royal, qui a sa Coutume particulière, & une Election. On y trouve deux paroisses, une collégiale, des Carmes, des Cordeliers, des Capucins, des Ursulines, des Filles de la Visitation, des Religieuses du Calvaire, &c. Sous le règne de Hugues Capet, Guillaume III, Duc d'Aquitaine, donna ce pays à Geoffroy, dit *Grifgonelle*, Comte d'Anjou, pour le tenir en foi & hommage de lui. Il fut réuni à la Couronne de France sous Philippe Auguste. Charles V, le donna encore; & Louis XI le réunit de nouveau à la Couronne. Le Roi Henri III avoit érigé en Duché le Loudunois; en faveur de François de Rohan, Dame de la Garnache; mais les titres en furent supprimés après la mort de la Dame. Loudun a été la patrie de plusieurs hommes de Lettres entre lesquels on compte Salmon Macrin, Scévole & Louis de Sainte-Marthe, Urbain Chevreau, Imaël Bouillaud, &c. Si l'on veut savoir ce qui s'y est passé par rapport aux Ursulines & à Urbain Grandier, dans les années 1633 & 1634, on n'a qu'à lire l'article d'Urbain Grandier. Voyez **GRANDIER** (Urbain).
* Du Chêne, *Antiquités des villes de France*. Le Proult, *Histoire de Loudun*.

LOUDUN, ville de Languedoc. Voyez **LODUN**.
* **LOUDUNOIS**, contrée de France dans le Poitou, tire son nom de la ville de Loudun. Il s'étend le long de la Touraine & de l'Anjou l'espace d'environ dix lieues d'orient en occident, & huit à neuf lieues du sud au nord.

LOVE (Christophe) Prédicateur Anglois du parti des Presbytériens, naquit en 1617, à Caerliff en Glamorgan. En 1634, il alla à Oxford, & y fut reçu dans l'*Hospice de Trilick*. En 1642, il prit le degré de Maître des Arts, & depuis lors il se tourna du côté des Presbytériens & fut Pasteur de plusieurs assemblées, à Londres. Lorsqu'on traita à Uxbridge avec Charles I, & que l'accommodement fut trouvé fort avantageux par plusieurs, Love qui y étoit venu avec les Commissaires du Parlement, commença à parler dans un Sermon & le fit en des termes si forts & si peu ménagés que tout l'accommodement se dissipa. On demanda aux Commissaires que le Prédicateur fut châtié pour les invectives qu'ils avoient lancées; mais on n'en put obtenir autre chose sinon que Love seroit renvoyé d'Uxbridge avec des censures. Cromwell s'étant ensuite emparé du Gouvernement, abandonna peu à peu les Presbytériens, ce qui déplut autant à Love que le Gouvernement du Roi. Il se détermina lui-même à prendre le parti des Ecoffois pour le rétablissement du Roi, uniquement dans l'espérance de relever par là les affaires du Presbytérianisme expirant. Mais Cromwell en ayant intercepté quelques lettres adressées aux Presbytériens d'Ecosse, prit des informations si exactes contre lui, qu'il fut condamné à perdre la tête, ce qui fut exécuté le 22 août 1651, à l'endroit ordinaire à Londres. Sa femme & les Presbytériens s'étoient donné tous les mouvements imaginables pour le sauver, ou pour faire commuer son supplice en exil, dut-il être relégué dans la nouvelle Angleterre. Love parut sur le lieu du supplice avec une grande intrépidité & tâcha de justifier dans une longue Harangue toutes ses démarches. On ne peut rien voir de plus touchant que les lettres que lui & sa femme se font écrites pendant sa prison; les lettres de la femme sont sur tout remplies d'un héroïsme Chrétien. Love avoit publié un grand nombre d'Ouvrages de piété, dont les plus fameux sont: *Heaven Glory & Hell's Torment*, la Gloire du Ciel, & les Terreurs de l'Enfer. Tous ses Ouvrages ont été traduits en Hollandois & imprimés ensemble en un volume in folio. * C. de Clarendon, *Hist. de la Rébell. d'Anglet.* tome 4. * G. Wood, *Antiq. Oxon. Miscellan. Figur.* v. 1. *Diâ. de Bâle*.

LOVELACE (Richard) fils de Richard Lovelace, de Hurley dans le Comté de Berk, Ecuyer, fut fait Baron du Royaume d'Angleterre la troisième année du règne de Charles I, sous le titre de *Lord Lovelace de Hurley*. Hurley avoit été un monastère de Moines Bénédictins. Il avoit épousé 1. *Catherine*, fille de George Hill, & veuve de Guillaume Hild, de Kinton-Hill, dans le Comté de Berk; 2. *Marguerite*, fille unique & héritière de Guillaume Dodsworth, Habitant de Londres, dont il eut deux fils **JEAN** & **François**, & deux filles *Elizabeth* & *Marguerite*, & mourut en 1634. **JEAN** son fils, épousa *Anne*, fille de Thomas, Comte de Cleveland, mourut en 1670, & en eut un fils & trois filles, **JEAN** qui suit; *Anne*, qui mourut sans alliance; *Marguerite*, mariée à Guillaume Noël, Baronnet; & *Dorothée*, qui épousa Henri Drax, Marchand des Barbades, fils de Jacques Drax, Chevalier. **JEAN** épousa *Martie*, fille d'Edmond Pye, Baronnet, de laquelle il eut plusieurs enfans. Il fut un des premiers, qui se déclarèrent pour le Prince d'Orange, lorsqu'il fit descente en Angleterre. Il avoit avec lui soixante Soldats, & fut surpris dans son logis à Cirencester par quelque milice. Le Capitaine

qui la commandoit fut tué, comme aussi un Officier du parti du Lord Lovelace, qui fut lui-même fait prisonnier. Mais il fut bientôt délivré par quelques autres personnes, qui se déclarèrent pour le Prince. Quand le Prince d'Orange fut parvenu à la Couronne, il fit le Lord Lovelace Capitaine de la Compagnie des Pensionnaires, charge qu'il conserva jusques à la mort. Il ne laissa point d'enfans mâles; mais seulement une fille mariée à Henri Johnson. Ses titres ne moururent pas pourtant avec lui; mais ils ont continué dans une personne du même nom & de la même famille. * *Diâ. Anglois*.

LOUET (Jean) mort un siècle avant celui dont nous allons parler, étoit né à Angers même, & fils de James Louet, Thésorier de René, Roi de Sicile, & Duc d'Anjou. Jean Louet fut Doyen de l'église d'Angers, Chanoine de Paris, & Docteur & Professeur en Droit à Angers. Il mourut dans cette ville le 15 d'août 1515. George Louet étoit de sa famille. Jean est loué dans son Epitaphe pour sa candeur, pour son amour pour les pauvres, pour sa science & sa piété. On y relève aussi la noblesse de sa race. Cette Epitaphe est dans la Cathédrale d'Angers. * *Supplément de Paris 1736*.

LOUET (George) Conseiller au Parlement de Paris, étoit d'une famille distinguée en Anjou, où elle a donné des Chevaliers de Malte, des Lieutenans Généraux, & autres Magistrats. Il prit le parti de l'église, & fut Abbé de Toussaints d'Angers, & Doyen de l'église Cathédrale de la même ville. La candeur & la franchise formoient le caractère singulier de ce Magistrat, & le firent choisir pour premier Agent du Clergé. Il s'acquitta de cette fondation avec beaucoup de prudence & d'intégrité, & il porta ces qualités, si nécessaires à un Juge, dans le Parlement de Paris, lorsqu'il y fut Conseiller. On a de lui un *Recueil de plusieurs Notables Arrêts* donnés en cette Cour, dont on a fait plusieurs éditions. Cet Ouvrage étant tombé, après la mort de l'Auteur, entre les mains de Messire Antoine Séguier, alors Président du Parlement, & de celles de son frère, Doyen de l'église de Paris, ces deux Messieurs communiquèrent ce Manuscrit à M. Gabriel-Michel de la Roche-Maillet, qui le fit imprimer en 1609. Julien Brodeau, célèbre Avocat, y fit des Notes & des augmentations considérables, & on en donna une nouvelle édition, qui fut l'onzième, en 1633. On l'a réimprimé encore plusieurs fois depuis, entre autres en 1678, & en 1693, en deux volumes in folio. Les meilleures éditions sont celles que Julien Brodeau, Avocat au même Parlement, a enrichies de ses Commentaires & de nouveaux Arrêts, & dont la dernière est en deux volumes in folio, imprimés à Paris en 1678. M. Boileau parle de ce Recueil, *Satyre première*, v. 115.

*Dis-je, las d'Apollon, recourir à Barbele,
Et feuilletant Louet, allongé par Brodeau,
D'une robe à long pit balayer le Barreau.*

M. Louet a donné outre cela un Commentaire sur l'Ouvrage de Du-Moulin des règles de la Chancellerie. Il mourut en 1608, peu de tems après qu'il eut été nommé Evêque de Tréguier en Bretagne, & avant que d'avoir pris possession de cet Evêché. * *Supplément de Paris 1736*.

LOUGBOROW, **LENGBOROW**, en Latin *Liegenburgus*, bourg d'Angleterre, situé dans le Comté de Leicestershire, à trois lieues de la ville de ce nom du côté du nord. Quelques Géographes prennent ce bourg pour la petite ville nommée anciennement *Lathodurum*, laquelle d'autres placent à Stény-Stradford, dans le Comté de Buckingham. * *Maty, Diction. Géogr.*

LOUGHLOWMONT, est un Lac aux piez des montagnes de Grandsbain en Ecosse: il a vingt-quatre milles de long, & huit de large. Il y a dans ce Lac vingt-quatre îles. Il abonde en poissons, & sur tout en une espèce appelée *Pollacks*, qui n'a point de nageoires, & qui est d'un très-bon goût. La rivière de Léven sort de ce Lac. Il y a un fort château dans l'une de ses îles. Il est sur tout remarquable par une île flottante, & en ce qu'il est perpétuellement agité, même dans le tems le plus calme. * *Diâ. Anglois*.

LOUGNON. Voyez **OUGNON**.
LOUHANS. Voyez **LOUANS**.
LOUINO (Bernard) Voyez **BERNARD LOUINO**.

LOUIS (Saint) Roi de France. Cherchez **LOUIS IX**, Roi de France.

LOUIS (Saint) Evêque. Cherchez **LOUIS**, Evêque de Toulouse.

EMPEREURS DE CE NOM.

LOUIS, I. de ce nom, Empereur. Cherchez **LOUIS I.** du nom, dit le Pieux ou le Démoniaque, Roi de France.

LOUIS II, dit le Jeune, Empereur d'Occident, fils de Lothaire I, aussi Empereur & de sa femme *Ermengarde*, frère de Lothaire II, Roi de Lorraine, & de Charles, Roi de Provence. Son père l'envoya avec Dreux, Evêque de Metz à Rome, où le Pape Serge II le couronna Roi des Lombards l'an 844. Léon IV le couronna depuis Empereur l'an 849, & Louis le Germanique, son oncle, l'attira dans son parti, dans le dessein qu'il avoit de dépouiller ses neveux. Les Sarrasins lui donnèrent beaucoup de peine en Italie, où il les défit, & les assésa dans Bari l'an 865. Les factions des Grands suscitèrent de fâcheuses affaires à ce Prince, qui mourut le 31 août 875, & fut enterré à Milan dans l'église de saint Ambroise. De sa femme *Engelberge*, qu'on a cru fille du Duc de Spolète, il eut 1. *Louïs* & *Charles*, morts en bas âge; & 3. *Ermengarde*, femme de Bojon, Roi de Provence. * *Les Annales de S. Bertin & de Fulde*. Adon

Adon, in *Chronica*. Almon, in *Continuatione*. Anastase. Baronius. Le Père Anselme, &c.

Onuphre, Baronius, & d'autres Auteurs modernes, mettent Louis le Bègue au nombre des Empereurs, & le placent le troisième entre ceux de son nom; mais M^{rs} de Sainte-Marthe, le Père Sirmond, & divers autres ont prouvé que le Pape Jean VIII ne le couronna que Roi de France, le septième septembre 878, quoiqu'il eût le sentiment de Sigebert, ce Pontife fut assez porté à le faire Empereur, si les Romains ne s'y furent opposés. * Sigebert, in *Chron.* Sainte-Marthe, *Hist. Genes. de France*. Le Père Sirmond, in *Notit. Concil. Gall. Petau, Dèr. Temp.*

L O U I S. III, dit IV par ceux qui reconnoissent Louis le Bègue pour Empereur, étoit fils de l'Empereur Arnoul, & d'Ottr. Il succéda à son père l'an 899, quoiqu'il ne fût âgé que de six à sept ans; & l'année suivante il fut couronné à Forcheim, le quatrième janvier. On commit le soin de sa personne à Othon Duc de Saxe, & à Hatton Archevêque de Mayence; & on donna la conduite de ses armées à Lutpold ou Léopold, Duc de la frontière orientale de Bavière. Ses Etats furent accrus, l'an 900, par la mort de Suentibold son frère naturel, qui par sa mauvaise conduite, donna sujet aux Lorrains ses Sujets, de se soumettre à Louis. Ceux qui gouvernoient ce Prince, l'emmenèrent exprès à Thionville, où ils le couronnèrent. Les Hongrois firent souvent des courses en Allemagne, sous le règne de Louis, qui mourut à Ratisbonne, le 21 janvier de l'an 911 ou 912, n'étant âgé que d'environ 19 ans. Ce Prince fut le dernier Roi de Germanie, de la race de Charlemagne. Quelques Auteurs disent qu'il épousa Luitgarde, & qu'il en eut deux filles, *Placidie* & *Mahilde*; l'une, mariée à Conrad de Franconie, & l'autre à Othon, Duc de Saxe; mais il est sûr qu'il mourut sans enfans. Les Historiens d'Italie ne mettent point ce Prince entre les Empereurs, parce qu'il n'avoit pas été couronné Empereur par le Pape. * Régimon, in *Chron.* Luitprand, l. 1. Sainte-Marthe, *Hist. Général. de France*. Mézeray & Duplex, *Hist. de France*. Le Père Anselme, &c.

L O U I S. IV ou V. du nom, fils de Louis, Duc de Bavière, II. du nom, dit le *Vieux*, & de *Mahilde* d'Autriche, fut nommé Empereur à Francfort, le 18 octobre 1314 par une partie des Electeurs, pendant que les autres donnèrent leurs voix à Frédéric le Beau, fils d'Albert, Empereur & Duc d'Autriche. Cette division alluma une guerre très-fâcheuse dans l'Empire, qui avoit été vacant plus de quatorze mois, depuis Henri de Luxembourg. Louis se fit couronner à Aix-la-Chapelle le sixième janvier, jour de la Fête des Rois l'an 1315, & il se mit en campagne pour opposer à Frédéric, qu'il défit près de Muldorf en Bavière; il le prit même prisonnier l'an 1322, & le retint trois ans en cet état. A la prière des Romains, Louis passa les monts, quoique brouillé avec le Pape Jean XXII, successeur de Clément V, qui avoit transféré le saint Siège à Avignon. Ce Pontife fit savoir à l'Empereur, que si dans trois mois il ne retirait ses troupes d'Italie, il le déclareroit excommunié; & lui ordonna que cependant il cessât de faire les fonctions d'Empereur, jusques à ce qu'il lui eût donné l'investiture de cette dignité. Louis appella de la sentence de Jean XXII à un Concile général, qui se devoit tenir à Rome, véritable Siège des souverains Pontifes; & du Pape mal informé au Pape mieux informé, qui sont les propres termes de son appel. Ces deux grandes puissances mirent en feu toute l'Italie, où les Guelphes & les Gibelins reprirent leurs anciennes animosités. Le Pape se servit l'an 1328, des censures ecclésiastiques contre Louis qu'il excommunia, & qu'il déclara déchu de l'Empire; & Louis perdant toute sorte de respect, eut des Auteurs à gages, qui écrivirent contre le Pontife, qu'il appelloit, par railerie, *Jaque de Cabot*. Ensuite il entra en Italie, & y fit créer Antipape l'an 1326, un Cordelier, nommé *Pierre Rainald*, dit *Nicolas V.*, qui lui mit la Couronne Impériale sur la tête, & qui déclara que Jean XXII étoit Hérétique, & déchu de la Papauté. Un procédé si violent aliéna l'esprit des créatures de Louis, qui se vit abandonné de tout le monde. Depuis, il chercha à se réconcilier avec Benoît XII, l'an 1336, & avec Clément VI, l'an 1344; mais n'ayant pas voulu se soumettre aux conditions honteuses qu'on lui proposoit, qui étoient, qu'après une confession sincère de ses fautes, il remettrait l'Empire & ses biens à l'Eglise, pour ne les tenir que de sa bonté, il fut déclaré contumace. A la sollicitation du même Clément VI, & du Roi Philippe de Valois, que Louis avoit offensé en prenant le parti d'Edouard, Roi d'Angleterre, son ennemi, les Electeurs de l'Empire, assemblés l'an 1346 à Rees, village sur le Rhin au dessus de Coblenz, mirent en sa place Charles de Luxembourg, qui fut le quatrième Empereur de ce nom. Louis mourut le onzième octobre de l'année suivante, de poison, ou comme disent les autres, d'une chute de cheval, en poursuivant un sanglier, sans avoir été avertis de son excommunication. Il étoit âgé de 63 ans, & en avoit régné près de 33 depuis son éléction. Ses Partisans l'enterrirent à Munich dans l'église de Notre-Dame. Voyez ses ancêtres & sa postérité à l'article de B A V I E R E. * Villani, l. 9. 10 *Ép. saec.* Aventin, l. 7. Crantz, S. Antonin. Trithème. Sponde. Bzovius. Rainaldi, &c.

L O U I S, dit l'*Aveugle*, fils de Bozon, qui épousa *Ermengarde*, & se fit couronner Roi de Provence, d'Arles & de Bourgogne l'an 879. Louis lui succéda sous la tutelle de sa mère, & fut confirmé dans la souveraineté de ces Etats, par un Décret d'un Concile de Valence tenu l'an 890. Albert, Marquis de Toscane, & les autres ennemis de Bérenger, qui s'étoit fait déclarer Empereur, l'appellèrent en Italie, pour y prendre possession d'un Etat qui avoit été possédé par ses ayeux. Louis suivit ce conseil, & se fit couronner Empereur par le Pape Etienne VII, vers l'an 900 ou 901. Ensuite il se retira à Vérone, où il fut surpris par Bérenger, qui lui fit crever les yeux. Après ce malheur, Louis retourna dans ses Etats, & y mourut l'an 938 se-

lon du Bouchet, ou l'an 934, comme l'assure le Père Labbe, après Régimon, Auteur de ce tems. Ce Prince laissa d'*Adolphe*, son épouse, que quelques uns font fille d'*Edmond I.*, Roi des Anglois, *Charles-Constantin*, Prince & Comte de Vienne. Celui-ci fit hommage à Raoul, Roi de France, l'an 931; & l'an 951, reçut Louis d'*Outremer* en Aquitaine. Il épousa *Toussberg* ou *Tietberg*, & en eut, selon les conjectures de du Bouchet, *Alu- bert I.*, Comte de Maurienne, tige des Ducs de Savoie. * Régimon, in *Chron.* Sigonius, de *Regno Italia*, l. 6. Du Bouchet. Bouche. Bouis. Chorier, &c.

R O I S D E F R A N C E.

L O U I S. I. de ce nom, Roi de France & Empereur d'Occident, surnommé le *Pieux* & le *Dévot*, fils de CHARLEMAGNE & de *Hildegarde* sa seconde femme, naquit à Casseneuil en Agénois l'an 778, & fut alors nommé Roi d'Aquitaine, puis sacré & couronné à Rome en cette qualité par le Pape Adrien I, le jour de Pâques, 15 avril 781. Son père se voyant extrêmement âgé, & n'ayant plus que lui d'enfant mâle, de l'avis des Evêques & des Seigneurs de sa Cour, dans l'assemblée générale des Etats tenue à Aix-la-Chapelle, le déclara son successeur l'an 813, & lui commanda de mettre sa couronne sur l'autel de la Vierge pour en faire un hommage à la Mère de Dieu: ce qu'il fit dans le tems que tout le peuple applaudissoit à cette action par des acclamations redoublées. Il étoit en Aquitaine lorsqu'il reçut les nouvelles de la mort de son père; ce qui l'obligea de se rendre à Aix-la-Chapelle, pour prendre possession de cet Empire. L'an 816, le Pape Etienne V, successeur de Léon III, vint en France, & couronna l'Empereur à Rheims où toute la Cour se trouva. L'année suivante, Louis partagea ses Etats entre ses trois fils, *Lothaire* qu'il alloca à l'Empire; *Louis*, qu'il fit Roi de Bavière; & *Pepin* qu'il établit Roi d'Aquitaine, & ayant su que Bernard neveu de son frère Pepin, avoit conspiré contre lui, il envoya des troupes qui le mirent à la raison, & l'obligèrent de venir à Chalon demander pardon à son oncle, & lui fut condamné à mort, mais l'Empereur se contenta de lui faire crever les yeux. Bernard en mourut peu de jours après en 818; & par le Décret d'un Synode, les Evêques de son parti furent mis dans un monastère. Depuis, Louis soumit en quarante jours les Bretons qui avoient créé un Roi nommé Morvan, & à son retour perdit sa femme *Hermengarde*, qui mourut à Angers le troisième octobre 818, & qui fut mère 1. de *LOTHAIRE*, qui continua la lignée des Empereurs d'Occident; 2. de *PEPIN*, qui fit la branche des Rois d'Aquitaine; & 3. de *LOUIS*, qui fit celle des Rois de Germanie. Quelque tems après il épousa *Judith*, fille de *Welfe* de Bavière, & en eut CHARLES II, dit le *Choucr*, qui fut son successeur. Ses trois fils du premier lit ne pouvoient souffrir ni leur belle-mère, ni leur frère, ni Bernard, Comte de Barcelone, qui avoit tout le pouvoir & qui passoit pour l'Amant de *Judith*. Ils se liguerent avec les parens de ceux que l'Empereur avoit fait mourir, & portèrent le peuple à se révolter contre ce Prince légitime. Ces Ligues commencèrent l'an 830. Pepin s'étant fait de l'impératrice *Judith*, la força de prendre le voile de Religieuse dans le monastère de Sainte-Croix de Poitiers. Lothaire étant venu d'Italie, & trouvant la révolte ouverte contre son père, se saisit de lui, & le mit sous bonne garde à Saint-Médard de Soissons, où l'on n'oublia rien pour lui faire embrasser l'état monastique: c'étoit l'an 829. Il fit aussi conduire son frère Charles à l'Abbaye de Prüm dans les Ardennes. Quelque tems après, Pepin & Louis, las du Gouvernement de leur frère, rétablirent leur père, qui força Lothaire à se rendre, & qui lui pardonna sa révolte. Mais ce Prince ne fut pas longtems en repos: ses enfans se révoltèrent de nouveau, le déposèrent encore, soutenus dans leur révolte par le Pape Grégoire IV; & Lothaire ayant assemblé le Parlement à Compiègne le premier d'octobre 833, par le conseil d'Ébles de Rheims, & de quelques autres Prélats, il contraignit son père de renouveller à saint Médard la pénitence publique, de quitter ses armes & ses ornemens impériaux, de sortir de l'église, & d'avouer qu'il étoit criminel. Cet attentat toucha de pitié les bons Sujets de l'Empereur, & excita ses fils Louis & Pepin à prendre les armes pour le rétablir. Ce Prince fut laissé à S. Denys, où les Evêques lui rendirent la Couronne & la ceinture militaire le premier mars 834. Quelque tems après, il fit revenir sa femme & son fils Charles; & après avoir perdu son fils Pepin l'an 838, il reçut en grace Lothaire. Louis, son autre fils, jaloux de cet accommodement, se révolta. L'Empereur le mit à la raison & lui pardonna; & en s'en retournant il apprit à Poitiers où il avoit passé les Fêtes de Noël & de la Purification, que ce fils ingrat avoit repris les armes. Cette nouvelle l'obligea de repasser en Allemagne; mais le sentant extrêmement affoibli, il le fit descendre par le Mein à Ingelheim près de Mayence, où il mourut le Dimanche, 20 juin 840, âgé de 62 ans, après en avoir régné 37 en Aquitaine, & avoir été Empereur 27 ans. On dit que quarante jours avant sa mort, il avoit reçu tous les saints le corps de notre Seigneur Jesus-Christ. Ce Prince étoit d'un naturel doux, mais trop facile & trop crédule: de sorte que ses Conciliers, & même les Ecclésiastiques abusant de sa piété trop simple, le portoient quelquefois à des injustices. Du reste, il étoit laborieux, sobre, vigilant, libéral, instruit dans les Belles Lettres, parloit & écrivoit facilement en Latin, avoit une parfaite connoissance du Droit & des Loix de son Etat, & avoit un grand soin de les faire observer. Voyez sa postérité à l'article de F R A N C E. * Eginhart. Thégan. *Les Annales de Metz*, de S. Bertin & de Fulde. Aimoin, de *Gest. Franc.* Régimon & Adon, in *Chron.* Mézeray, *Hist. de France*. Le Père Anselme.

L O U I S II, dit le *Bègue*, à cause du défaut de sa langue, Roi de France, né le premier novembre 843, fut fait Roi d'Aquitaine l'an 867, & dix ans après succéda à son père CHARLES le

Chœur. Il le fit sacrer à Rheims, ou felon d'autres à Compiègne par Hincmar, Archevêque de Rheims; & reçut le serment de fidélité de ses Sujets, le huitième décembre 877. L'année suivante, le Pape Jean VIII, étant venu en France, le couronna le septième de septembre, dans l'église cathédrale de saint Pierre de Troyes, où étoit assemblé un Concile de Prélats Français, qui assistèrent à la cérémonie. C'est ce qui a donné lieu de croire, qu'il fut couronné Empereur; mais il faut observer que la première cérémonie par Hincmar se fit pour le Sacre, & que celle-ci, par les mains du Pape, fut pour le couronnement. Louis s'accorda au sujet de la Lorraine, avec son cousin Louis II, Roi de Germanie, après une entrevue à Marième sur la Meuse. Il arma pour domter Bernard, Marquis de Gothie; & tomba malade en passant par Autun en Bourgogne, non sans soupçon d'avoir été empoisonné. Alors il renvoya Louis son fils aîné qu'il recommanda aux Grands, & entre autres à Bernard Comte d'Autvergne, à Thierry Grand-Chambellan, & à Hugues l'Abbé; puis prenant le chemin de Troyes & de Jouarre, il arriva à Compiègne, où il mourut le soir du Vendredi saint, dixième avril 879, & y fut enterré en l'église de Notre-Dame. Sa vie fut de 35 ans, cinq mois & dix jours, & son règne d'un an, six mois & trois jours. Voyez sa postérité à l'article de F R A N C E. * *Les Annales de Metz, de saint Bertin & de Fulde. Un fragment de notre Histoire de la Chronique de Régino, sous l'an 878. Mézeray, Hist. de France. Le Père Anselme, &c.*

L O U I S III, Roi de France, à qui son père Louis II, dit le Bègue, avoit envoyé un peu avant la mort, la couronne, l'épée, & les autres ornemens royaux, fut couronné & sacré avec son frère Carloman, dans l'abbaye de Ferrières en Gâtinois, par les mains d'Anselme, Archevêque de Sens. Louis, Roi d'Allemagne, voulant profiter de la faiblesse de ces jeunes Princes, s'avança jusqu'à Verdun; & ayant obtenu qu'on lui céderoit une partie de la Lorraine, il s'en retourna dans son Royaume. Depuis, Louis & Carloman partagèrent le Royaume à Amiens, au mois de mars 880. Le premier eut la France & la Neutrie, & l'autre la Bourgogne & l'Aquitaine. Dès leur avènement à la Couronne, Bozon s'étoit fait déclarer Roi de Provence & de la Bourgogne, au Synode tenu à Mentale, près de Vienne, où il assembla quelques Prélats. Les deux Princes l'assiégèrent dans Vienne; mais comme les Normands faisoient alors de furieux ravages dans la Picardie, Louis laissa le soin du siège à son frère Carloman, marcha contre les Barbares, & en tua neuf mille à Saucourt, près d'Amiens l'an 880. Depuis, étant à Tours, pour s'opposer aux mêmes ennemis, il tomba malade, se fit porter en litière à Saint-Denis en France, & y mourut en la troisième année de son règne, le quatrième août 882. Hérulfus, en sa Chronique de l'Abbaye de Saint-Riquier, lui donne précisément deux ans, trois mois & 24 jours de règne. Paul Emile dit que Louis ayant poussé son cheval pour courir après une fille qui se fauvait dans une maison, se rompit le rein dans la porte qui étoit trop basse, & mourut de ce coup. Il mourut sans avoir été marié, & eut CARLOMAN, son frère, pour son successeur. * *Le Continuateur d'Almoïn, l. 5. 39. & 40. Le Père Anselme, &c.*

L O U I S IV, dit d'Outremer, Roi de France, fils unique de CHARLES III, du nom, dit le Simple, & d'OGIVE, fille d'Edouard I, dit le Fiel, Roi d'Angleterre. Après le malheur arrivé à Charles l'an 923, cette sage Princesse se réfugia avec son fils près d'Adelstan son frère, qui eut soin d'élever ce jeune Prince & le retint en sa Cour jusqu'en l'an 936, auquel les François la sollicitation de Hugues le Grand, lui firent passer la mer. C'est de ce voyage en Angleterre, qu'il eut le surnom d'Outremer. Il fut sacré & couronné à Laon, par Artaud, Archevêque de Rheims, le 19 ou le 20 de juin de la même année, & eut à soutenir plusieurs guerres domestiques & étrangères. Son premier dessein fut de recouvrer la Lorraine, que son père, dans le desespoir de ses affaires, avoit abandonnée à Henri, Roi de Germanie; mais il fut repoullé par Othon, fils de Henri, & épousa depuis Gerberge, sœur de cet Othon, & veuve de Gilbert, Duc de Lorraine. L'an 943, il s'unit avec Hugues le Grand, pour se rendre maître de la Normandie, faisant servir à ce dessein la qualité de Tuteur de Richard, après la mort du Duc Guillaume son père. Les Danois qui protégèrent Richard, rompirent les mesures de Louis, qui fut pris par Aigrold leur Chef, au village de Crescenville, entre Rouen & Lisieux l'an 945, & fut mené prisonnier à Rouen, d'où il ne sortit que par un traité de paix. Elle fut suivie de la guerre contre Hugues. Louis, pour la soutenir, obtint d'Othon un secours qui lui fut utile, quoiqu'en ayant écrit les Auteurs Allemands. Enfin par l'entremise de l'Empereur, la paix fut conclue entre Hugues & le Roi, qui passa dans l'Aquitaine, pour s'assurer de la fidélité des Seigneurs de ce pais-là. En allant de Laon à Rheims, ayant piqué après un loup qu'il rencontra sur son chemin, son cheval broncha, & le renversa si rudement, qu'il fut entièrement froissé. Cette meurtrissure universelle se tourna en une espèce de maladie, nommée par les Médecins *elephantiasis*, qui le priva de la vie le 15 octobre 954, à Rheims, où il fut enterré dans l'église de saint Remi. Son règne fut de 28 ans, & de près de quatre mois; & sa vie de 38 à 39 ans. LOthARRE lui succéda. Voyez sa postérité à l'article de F R A N C E. * *Floardard, in Chron. Sc. Mézeray, Hist. de France. Le Père Anselme.*

L O U I S V, dit le Faintant, Roi de France, *Juvenis qui nihil fecit*, comme parlent les anciens Auteurs, fils du Roi LOthARRE, & d'EMME, fut associé par son père au Gouvernement dès l'an 979, ce qui justifia les neuf ans de règne que lui donna le Continuateur d'Almoïn, & le Moine Odéran en sa Chronique de saint Pierre-le-Vif de Sens. D'autres disent qu'il régna trois ans & dix mois avec son père, & 16 mois seul. Il fut marié, selon quelques Auteurs, à Blanche, fille d'un Seigneur

d'Aquitaine; & selon d'autres, à Constance, fille de Guillaume, Comte d'Arles & de Provence, à qui sa beauté fit donner le surnom de Blanche. Lothaire, père de Louis, étant au lit de la mort, l'avoit recommandé à Hugues Capet; mais Emma sa mère se déstina de Hugues, avoit résolu de le mener vers sa grand-mère Adélaïde, veuve d'Othon I, & tutrice d'Othon III, Princesse qu'on appelloit la Mère des Rois. Cela ne s'exécuta point, parce que Louis mourut le 22 juin 987, du poison que lui fit prendre Blanche sa femme. Il fut enterré à saint Cornille de Compiègne. Odéran, que nous avons déjà allégué, rapporte en sa Chronique, que ce Roi donna en mourant, le Royaume à Hugues Capet, au préjudice de son oncle Charles de France, Duc de Lorraine. C'est en celui-ci que finit la seconde race des Rois de France, dite des *Carlovingiens*, qui avoit régné 236 ou 237 ans. HUGUES CAPET commença la troisième. * *Glaber Raoul, Hist. l. 2. c. 3. Alberic & Odéran, in Chron. Almoïn, Continuation de Guillaume de Nangis. La Chronique de Maillezais. Le Père Anselme.*

L O U I S VI, dit le Gros, Roi de France, fils du Roi PHILIPPE I, Prince de bonne mine, vaillant, courageux, actif, & ami de la justice, naquit l'an 1081, succéda à son père le 29 juillet 1108, & fut couronné à Sainte-Croix d'Orléans, par Gislebert, ou Dalmbert de Sens. Il avoit déjà donné des preuves de sa valeur en plusieurs rencontres, & principalement contre Henri, Roi d'Angleterre, Duc de Normandie, contre les Comtes de Roucy & de Beaumont-sur-Oise, & contre le Sire de Montmorency. D'abord, après son Sacre, il prit des mesures très-justes pour châtier l'orgueil des Seigneurs qui s'érigeoient en Tyrans, usurpant indifféremment les biens de l'Eglise & de la Couronne. Les principaux étoient, Gul le Rouge, Comte de Rochefort; Thomas de Marle, Sire de Coucy; Hugues, Seigneur de Puffet; Thibaud, Comte de Chartres & de Champagne; Guillaume l'Avoûle, Comte de Meçon; & divers autres, que Henri I Roi d'Angleterre sollicitoit contre lui. Il fut résolu ces Seigneurs en divers tems, & dût l'armée du Roi d'Angleterre, qui avoit refusé un combat que Louis lui fit offrir de corps à corps. Il eut d'autres affaires à démêler avec lui, & par sa conduite & son courage, il les termina toutes heureusement. Depuis, il prit la protection du Pape Calixte II, contre l'Empereur Henri V. Il prit aussi celle de l'Evêque de Clermont, contre le Comte d'Autvergne, & vengea le parricide commis en la personne de Charles le Bon, Comte de Flandre, qui fut assassiné dans l'église de saint Donatien de Bruges, où il entendoit la Messe, & donna le Comté à Guillaume Ciron. Quelque tems après, il se brouilla avec quelques Prélats de son Royaume, & en chassa quelques uns. Etienne de Paris, & Henri de Sens, ôtèrent l'excommunication; mais le Pape Honorius II, annulla leurs censures, que la passion avoit fait sursuivre. Ce Prince extrêmement religieux défendit toujours la cause de l'Eglise, & celles des Papes Gélase II, Calixte II, & Innocent II. A ce dernier qui avoit succédé à Honorius II, les ennemis du saint Siège avoient opposé Anaclet. Le Roi Louis le Gros assembla à Etampes les Prélats de son Royaume, qui se soulevèrent à Innocent. Ce Roi fonda l'an 1113, l'abbaye de Saint-Victor à Paris, & mourut en la même ville, d'une diarrhée, le premier août 1137, âgé de 58 ans, après un règne de 29 ans & trois jours. Son corps fut porté dans l'église de saint Denis en France. On croit qu'il fut marié à Lucine, fille de Gul de Montebéri, Comte de Rochefort en Iveline; mais qu'il en fut séparé, pour cause de parenté, l'an 1107, au Concile de Troyes, avant même que le mariage eût été consommé. Il épousa depuis Adélaïde, fille aînée d'Hubert II, Comte de Maurienne & de Savoie, dont il eut des enfans rapportez à l'article de F R A N C E. * *La Vie de ce Roi qui a été écrite par Suger Abbé de Saint-Denis, & par un Religieux de l'abbaye de Morigni. Le Père Anselme, &c.*

L O U I S VII, dit le Jeune & le Pieux, Roi de France, fils du Roi Louis VI, dit le Gros, naquit l'an 1120, & fut sacré & couronné à Rheims par le Pape Innocent II, le Dimanche 25 octobre 1121. Il épousa Eleonore ou Aliénor, fille de Guillaume X, Comte de Guesne & de Poitou, & prit possession de ces Comtez l'an 1137. Aussi-tôt après il apprit la mort de son père, & vint prendre soin des affaires de son Etat. Louis entra dans le différend de Geoffroy V, dit Plantagenêt, Comte d'Anjou, & d'Etienne de Blois, Roi d'Angleterre, qui disputoient entre eux la Normandie. Il fut sujet de se plaindre de la conduite de Thibaud, Comte de Champagne. La guerre fut déclarée; le pais de ce Comte fut presque tout désoilé, & plus de treize cens personnes furent brûlées dans une église au sac de Vitry le Brûlé l'an 1143. Le Roi en témoigna un déplaisir extrême, & se soumit à tout ce qu'on voudroit imposer pour la réparation de cette faute. Saint Bernard lui persuada le voyage de la Terre-Sainte, qu'il entreprit avec zèle. Il reçut la croix, après avoir fait tenir un Concile national à Bourges l'an 1145. Il avoit fait rétablir l'Archevêque Pierre de la Châtre, & il partit la seconde semaine d'après la Pentecôte l'an 1147. L'Empereur Conrad animé d'un même zèle, partit pour la même expédition; & les troupes de ces deux Souverains auroient été capables d'assujettir tout le Levant, si la perfidie des Grecs, plus à craindre que les armes des Barbares, n'eût fait périr ces armées. Celle de Louis fut plus heureuse dans les commencemens, & le Roi dans toutes les occasions donna des marques de sa bravoure. Il alla à Antioche & à Jérusalem, où il fut reçu par le Roi Baudouin III; mais pendant une année que dura cette guerre, ses troupes périrent malheureusement par la jalousie des Grecs. On entreprit le siège de Damas, qui ne réussit point. Le Roi, après son retour en France, mécontent de la conduite peu régulière de sa femme Eleonore, qui avoit fait parler de ses galanteries jusques dans l'Orient, s'avila mal à propos, en la répudiant au Concile de Baugency-sur-Loire, l'an 1152, de lui rendre la Guienne & le

Poitou. Cette Princeſſe ſe remariant à Henri II, Roi d'Angleterre, lui porta pour dot ces provinces, qui rendirent l'Anglois très-puiffant en France. Henri voulut depuis enlever le Comté de Toulouſe à Raymond VI, beau-frère du Roi, à qui le Comte avoit cédé ſon droit. Ce démêlé fut le commencement de ces guerres entre la France & l'Angleterre, dont les ſuites ont cauſé de ſi grands maux. Le Roi reçut peu après l'hommage de la Normandie, de Henri d'Anjou, auquel il rendit la ville de Vernon qu'il avoit priſe. Il obligea Guillaume VIII, Comte d'Auvergne, l'an 1162, de ſe ranger à ſon devoir. L'an 1166, il ôta à Guillaume I, le Comté de Chalſon, & fit deux ans de ſuite la guerre au Roi d'Angleterre. Elle fut terminée l'an 1170, par la paix conclue à Saint-Germain-en-Laye. Louis ne laiſſa pourtant pas de ſoutenir les enfans de l'Anglois, revoltez contre leur père. L'an 1178, il fit un voyage en Angleterre, où par dévotion il viſita le tombeau de ſaint Thomas de Cantorbéry. A ſon retour, il fit couronner à Rheims ſon fils Philippe, le jour de la Fête de la Touſſaints de l'an 1179, & mourut de paralylie à Paris le 18 ſeptembre 1180, âgé comme diſent pluſieurs Hiſtoriens, de près de 70 ans; mais plus vraifemblablement de 63 à 64, après en avoir régné 43, un mois & 17 jours, depuis la mort de ſon père. Il fut enterré dans l'églife de l'Abbaté de Barbeaux près de Melun qu'il avoit fondée. On y voit ſon tombeau, qui eſt de marbre blanc, bâti par Alix de Champagne ſa troiſième femme. Le Roi Charles IX, étant à Fontainebleau, fut la curioſité de le faire ouvrir. On trouva ſon corps preſque tout entier, & ſes ornemens royaux à demi conſumés par la pourriture. Il avoit des anneaux aux doigts, & une croix d'or au col. Le Roi & les Princes du ſang qui le trouvèrent préſens, le prirent pour les porter en mémoire d'un ſi bon Prince. Louis étoit pieux, charitable & courageux, mais mauvais Politique, ſi l'on en juge par la faute qu'il fit en répudiant ſa femme Aliénore, & en permettant qu'elle ſe remariât au Roi d'Angleterre. Voyez ſa poſtérité à l'article de FRANCE. * *Les Geſtes de Louis le Jeune. Les Epiſtres du Pape Alexandre III, de ſaint Bernard & de l'Abbé Suger. La Chronique de l'Abbé Robert. Les Fragmens de notre Hiſtoire. Mézeray. Le Père Anſelme, &c.*

L O U I S VIII, Roi de France, furnommé le Lion, à cauſe de ſon grand courage & de ſa bravoure, fils du Roi PHILIPPE II, furnommé Auguſte, & d'Isabelle de Hainaut, né le troiſième ou ſelon Rigord, le cinquième ſeptembre 1187, ſuivit ſon père à la guerre de Flandre, où on le laiſſa avec un puiffant corps de cavalerie, & où il brûla Courtray l'an 1213. De là il fut envoyé en Poitou contre le Roi d'Angleterre, & y gagna une bataille, le même jour que le Roi ſon père gagna celle de Bovines. Il ſe croiſa contre les Albigeois l'an 1215, & leur enleva diverſes places en Languedoc. Quelque tems après, les Anglois laſſez de la tyrannie de Jean Sans Terre, appellèrent Louis, & le couronnèrent à Londres au mois de mai 1216. Mais après quelques conquêtes, il perdit la bataille de Lincoln, & revint le 28 ſeptembre 1217 en France, où il tourna ſes armes contre les Albigeois l'an 1219, pouſſé à cela autant par la vue de ſes propres intérêts, que par les ſollicitations du Légat Romain Bonaventure, Cardinal du titre de S. Ange. Il ſuccéda à ſon père l'an 1223, & fut ſacré & couronné à Rheims avec ſa femme par Guillaume de Joinville, Archevêque de la même ville, le ſixième août de la même année. Enſuite il prit ſur les Anglois Niort, Saint-Jean-d'Angeli, & tout ce qui étoit deçà la Garonne, après leur avoir déjà enlevé le Limouſin, le Périgord & le pais d'Aunis. Savary de Mauléon, Général des ennemis, fut contraint de lui remettre le 28 juillet la ville de la Rochelle, dans laquelle il s'étoit défendu aſſez longtems, en attendant le ſecours d'Angleterre; mais ayant été trompé par Henri III, Roi d'Angleterre, qui lui envoya des coffres remplis de ferraille, au lieu de l'argent qu'il eſpéroit pour le payement de ſa garniſon, il le quitta & ſe donna à la France; ce qui fut cauſe que l'appareil d'une grande flotte Angloiſe, qui menaçoit les côtes de France, ſ'en alla en fumée. Cette campagne ne fut pas plutôt achevée, que le Roi commença une troiſième expédition contre les Albigeois, qui s'étoient cantonnés ſous le règne précédent, dans la ville d'Albi en Languedoc. Simon, Comte de Montfort, les avoit ſouvent battus, & ſur tout à la célèbre bataille de Muret, où il leur avoit tué quatre-vingt mille hommes. Ces deſavantages n'empêchèrent pas ces Rebelles de former ſous ce règne de nouveaux mouvemens. Louis fondit ſur eux, & après quelques legers ſuccès, le 12 ſeptembre 1226, il leur prit Avignon, dont pour l'exemple il fit abattre les murailles. Il leur enleva enſuite Carcaſſonne, Béziers, Pamiers, & ſe rendit le maître abſolu de tout le pais juſqu'aux portes de Toulouſe, où il laiſſa Imbert de Beaujeu, pour commander en ſon abſence. Au retour de cette expédition, il fut attaqué d'une dyſſenterie fort violente, & mourut, non ſans ſouſçon de poiſon de la part du Comte de Champagne, qui ayant quitté le camp malgré le Roi, avoit lieu d'appréhender que ce Prince ne l'en punît comme il l'en avoit menacé. D'autres diſent que Louis mourut pour avoir été trop continent, car ſa femme ne l'avoit point ſuivi. Ce fut à Montpenſier en Auvergne, un Dimanche, le huitième novembre 1226, après avoir régné trois ans & quatre mois, moins ſix jours, & avoir vécu 39 ans, deux mois & trois jours. Son corps fut enterré à ſaint Denys auprès de ſon père, & ſon cœur & ſes entrailles dans l'Abbaté de Saint-André-lez-Clermont. Voyez ſa poſtérité à l'article de FRANCE. * *Les Geſtes de Louis VIII, que nous avons en vers Latins. Guillaume le Breton. Rigord. Matthieu Paris. Vincent de Beauvais. Mézeray. Le Père Anſelme, &c.*

L O U I S (Saint) IX, de ce nom, Roi de France, fils du Roi Louis VIII, & de Blanche de Caſtille, naquit au château de Poiſſi le 25 avril 1215, & parce qu'il y fut auſſi baptisé, il prit quelquefois lui-même le nom de *Lois de Poiſſi*. Il n'avoit que onze ans & demi lors que le Roi ſon père mourut, & il fut ſacré à

Rheims, le ſiége étant vacant, par Jacques de Baſoches, Evêque de Soiffons, le 29 novembre de l'an 1226. Blanche ſa mère, Régente du Royaume pendant ſa minorité, gouverna avec beaucoup de prudence & d'habileté. Philippe Comte de Boulogne, oncle du Roi, Robert Comte de Dreux, Pierre Mauclerc, c'eſt à dire, *mal habile*, ſon frère, Duc de Bretagne, Thibaud Comte de Champagne, puis Roi de Navarre, Hugues de Léziſnem, Comte de la Marche, & divers autres grands Seigneurs, prétendant au gouvernement, firent ſouvent des entrepriſes pour ſurprendre la perſonne du Roi. Après l'avoir manqué pluſieurs fois, ils en vinrent juſqu'à cette extrémité, que d'être Roi, dans une aſſemblée ſecrete, le Seigneur de Coucy, qui étoit en grande réputation de ſageſſe & de juſtice parmi eux. Blanche informée de ſes deſſeins, par le moyen du Comte de Champagne, qu'elle engagea dans ſes intérêts, les étuda facilement; & par ſa conduite conserva l'autorité de ſon fils & le calme dans l'Etat. Le Roi devenu majeur l'an 1236, fut bon gré au Comte de Champagne de ce qu'il avoit fait pour l'Etat, & ſe maintint hautement contre les factieux, qui vouloient faire tomber ſur lui le dépit d'avoir manqué leur entrepriſe. Pierre Mauclerc, le Comte de Dreux, & Hugues de Léziſnem, qui étoient les plus mutins, furent obligés de ſe ſoumettre. Le premier rendit hommage au jeune Roi; mais Hugues de Léziſnem, X. de ce nom, Comte de la Marche & d'Angoulême, refuſa de rendre celui qu'il devoit à Alfonſe, frère du Roi, comme Comte de Poitou & d'Auvergne. Il avoit épouſé Eliſabeth d'Angleterre, laquelle étoit veuve de Jean Sans Terre, & mère de Henri III, Roi d'Angleterre, & il eſpéroit que ſes ſecours que lui donneroit ce dernier le tireroient d'affaires; mais il ſe trompa, car le Roi le battit le 22 juillet 1242, & le pouſſa juſqu'à Xaintes. Hugues rentra dans ſon devoir, & le Roi ayant aſſemblé ſon Parlement à Péronne, termina le différend qui diviſoit les enfans de Marguerite, Comteſſe de Flandre & de Hainaut, au ſujet de ces deux Comtez. Raimond, Comte de Toulouſe, s'étant joint aux Marſeillois rebelles à leur Comte, tâcha de ſuſciter de nouveaux troubles. Le Roi le mit à la raifon, & termina heureuſement contre les Albigeois la guerre que ſon père avoit commencée. Enſuite étant relevé d'une grande maladie, il prit la réſolution de ſe croiſer, pour délivrer les Chrétiens de l'oppreſſion des Infidèles. On dit qu'il en avoit fait le vœu pendant ſa maladie. Après avoir réglé diverſes affaires dans ſon Royaume, il laiſſa la regence à ſa mère Blanche, reçut la croix du Légat, puis du Pape même à Lyon, & s'embarqua à Aigues-mortes en Languedoc le 25 août 1242. Il ſit voile deux jours après, & arriva le 25 ſeptembre dans l'île de Cypre, où il paſſa l'hiver, pour attendre le reſte de ſes troupes & de ſes munitions. Il partit de cette île le 13 mai de l'année ſuivante, & aborda le quatrième juin à la rade de Damiette en Egypte, qu'il aſſiégea le Vendredi-quatrième juin, & qu'il prit le ſixième. Enſuite il vendit le Nil, jeta l'effroi de toutes parts, par deux batailles qu'il gagna ſur les Infidèles entre les canaux du Nil, & ſe rendit preſque maître de tout le pais. Robert, Comte d'Artois, ſon frère, fut tué en pourſuivant trop inconſidérément les ennemis ſur travers de la ville de la Maffroue le huitième février 1250. Le ſaint Roi ſit dans toutes ces occaſions des actions d'une prodigieuſe valeur, ſon armée étoit campée près de Pharamia ou Pharamie, pour ſe rafraichir, lorsque Mélec-Sala, fils du Sultan Méledin, tué au commencement de cette guerre, vint l'envelopper avec un grand ſecours qu'il avoit tiré des autres Sultans. Il boucha tous les paſſages des vivres aux Chrétiens, que la ſaim & cette maladie, qu'on nomme aujourd'hui *ſcarba*, réduiſirent en un état déplorable. On réſolut alors de revenir à Damiette; mais il étoit trop tard: l'armée fut déſaite, & le Roi fut pris avec ſes deux frères, Alfonſe & Charles, le cinquième avril 1250. Cette priſon fut glorieuſe à Louis; car on dit que les Saraiſins ayant tué Mélec-Sala, mirent en délibération de le choiſir pour leur Souverain, tant ſon courage & ſa vertu avoient charmé ces Barbares. La ſeule choſe qui empêcha cette élection, fut la crainte qu'ils eurent qu'il ne les obligât à embraffer la Religion Chrétienne. Du moins ils n'eurent pas de peine à traiter pour une trêve, & pour la rançon du Roi & de ſes ſiens. Il rendit Damiette, & paya huit cens mille beſans d'or; mais ne pouvant ſouffrir qu'on mit ſa perſonne à prix d'argent, il voulut que cette ſomme fût pour la rançon de ſes ſiens, & Damiette pour ſa ſienne. Ayant ſçu que dans le payement de l'argent, les Infidèles s'étoient mécomptés d'une ſomme conſidérable, il le leur envoya incontinent. Enſuite montant avec le reſte de l'armée Chrétienne ſur les galères des Génois, il aborda à Acre, prit Tyr & Céſarée l'an 1251, fortifia d'autres places, & s'occupa à viſiter les ſaints lieux. Bientôt après, ayant appris la mort de ſa mère, il revint en France l'an 1254, après une abſence de cinq années. Il y trouva toutes choſes dans le calme; & pour le maintenir, il fit la paix l'an 1258 avec l'Anglois, qui ſeul pouvoit troubler ſon Royaume. Dans la ſuite il s'adonna à le régler par de bonnes loix, à en bannir la violence & les oppreſſions, & à inſtituer ſes Sujets par ſes bons exemples. Il fit bâtir des églifes, des hôpitaux & des monaſtères; prit ſoin de protéger les veuves & les orphelins; procura de tout ſon pouvoir l'avancement de la Religion, & eut ſoin de pourvoir à la nourriture des indigens, au mariage des pauvres Demeuſelées, & ſur tout au ſoulagement des peuples par la révoocation des impôts, que la malignité ou la néceſſité des tems précédens avoient introduits. Il recueillit tous les enfans Juifs qui étoient orphelins, & les faiſoit nourrir dans la Religion Chrétienne aux dépens de ſon domaine. Ce revenu paſſoit aux veuves, & quelquefois à leurs enfans. Ceux-ci s'appelloient *Baptiſtes*, & lorsqu'ils étoient en âge, ils ſe nommoient les *Converſes*. Le Duc de Bourgogne, le Roi d'Angleterre, & quelques autres pratiquèrent pareille choſe dans leurs Terres; & les ſuccéſſeurs

de saint Louis l'ont imité en cela jusqu'au règne du Roi Jean. L'an 1260, parurent les Dévots, depuis nommez *Flagellans*. Voyez F. L. A. G. E. L. A. N. S. Louis fit aussi une Pragmatique pour la dispensation des Bénéfices. Enfin il entreprit une seconde Croisade, & laissa l'administration de son Royaume à Mathieu, Abbé de Saint-Denis, & à Simon de Clermont, Sire de Nécelle. Il fit son testament à Paris au mois de février 1269, & partit de Marseille, ou selon d'autres, d'Aigues-mortes, un mardi premier jour de juillet 1270. Il aborda en Sardaigne après avoir essuyé une furieuse tempête, & passa en Afrique, où il se rendit maître de la ville de Carthage. Après cette expédition, il assiéga celle de Tunis, où la peste s'étant mise dans son armée, il fut lui-même attaqué de cette maladie, & finit ses pieux travaux par une sainte mort le 25 août 1270, après avoir régné 43 ans, neuf mois & 16 jours. Ses chairs séparées de ses os, & ses entrailles furent portées en l'Abbaye de Montréal près de Palerme en Sicile, & y furent mises dans un tombeau de marbre. Ses os furent apportez à Saint-Denis en France, le Vendredi d'après la Pentecôte 1271. Le Pape Boniface VIII le canonisa à Orviette le onzième août 1297; & l'an 1298, ses Reliques furent transportées de Saint-Denis à la Sainte-Chapelle de Paris, que ce Roi avoit fondée. Ce fut en la présence des Prélats & des Grands du Royaume, le jour d'après la Fête de saint Barthélémy, auquel l'Eglise célèbre celle de ce Saint. Voyez sa postérité à l'article de F. R. A. N. C. E. * Guillaume de Nangis, Géographe de Beaujeu, Guillaume de Chartres, La Serre, &c. en la *Vie de S. Louis*. Joinville, Pierre Matthieu, Maillon, Sainte-Marthe, Mézeray. Le Père Anselme, &c. Deux Auteurs ont publié deux différentes Vies de ce Prince. Le premier est M. de la Chaise, dont l'Ouvrage a paru en deux volumes *in quarto*, à Paris l'an 1688. Le second a aussi publié le sien dans la même ville *in quarto*, l'an 1689. C'est M. l'Abbé de Choisy, qui n'a entrepris que d'écrire la Vie privée de S. Louis; au lieu que M. de la Chaise a entrepris de décrire ses fonctions royales.

L O U I S X, Roi de France & de Navarre, surnommé *Hutin*, vieux mot qui signifie *mutin* & *querelleur*, succéda au Roi Philippe IV, dit le *Bel*, son père, l'an 1314, étant déjà du côté de sa mère *Jeanne*, Roi de Navarre, où il avoit été couronné à Pampelune le premier jour d'octobre 1307. Il ne fut sacré & couronné à Rheims par l'Archevêque Robert de Courtenay, que le Dimanche, 24 août 1315. Peu auparavant il avoit fait faire le procès à Enguerrand de Marigny. Il engagea mal à propos ses gens contre Robert, Comte de Flandre; car il assiéga Courtray, & fut contraint de lever le siège, à cause du mauvais tems; ensuite de quoi il fit un traité défavantageux. Après un règne de 18 mois & six jours, il mourut subitement, non sans soupçon de poison, au château de Vincennes, le Samedi cinquième de juin 1316, à l'âge de 25 ans. Un Historien presque contemporain, dit que s'étant trop échauffé à jouer à la paume au bois de Vincennes, il descendit dans une cave, & y but du vin si frais, qu'il en eut les entrailles glacées, de sorte qu'il ne vécut depuis que deux ou trois jours. Voyez sa postérité à l'article de F. R. A. N. C. E. * Le *Continuateur* de Guillaume de Nangis. Mézeray. Le Père Anselme, &c.

L O U I S XI, Roi de France, fils du Roi Charles VII, naquit à Bourges le troisième ou le quatrième juillet 1423, & dès sa première jeunesse, il n'eut point de plus violente passion que celle de régner. L'an 1440, il se fit Chef de la faction nommée la *Praguerie*, contre le Roi son père, avec lequel il fit son accommodement quelque tems après, & se trouva à la levée du siège de Tartas en Gascogne le 23 juin 1442. Il fit depuis lever celui de Dieppe, que les Anglois avoient commencé, le 14 août 1443, passa l'année suivante en Alsace où il prit Montbéliard, & défit six mille Suisses près de la ville de Bâle. A son retour, il fut envoyé par le Roi l'an 1446 dans la Guienne, où il se fit du Comte d'Armagnac & de femme. Peu après il se retira en Dauphiné, où il pillait le peuple & le Clergé, prit les armes contre son père, & se liguait avec les Mécontents & les ennemis de l'Etat. L'appréhension qu'il eut d'être enveloppé par les troupes que le Roi avoit mandées pour l'arrêter, l'obligea de sortir du Dauphiné, d'où il passa dans la Franche-Comté, puis l'an 1456 dans le Brabant, où le Duc de Bourgogne le traita comme le fils de son Souverain. Ce fut là qu'il apprit la mort de son père, arrivée le 22 juillet 1461. Il partit aussitôt, accompagné du Duc de Bourgogne & de son fils, & vint à Rheims, où le 15 août il fut sacré par l'Archevêque Jean Juvénal des Ursins. La conduite que ce Prince avoit tenue envers son père, & envers ses peuples de Dauphiné, donnoit assez à connoître ce qu'en devoient espérer ses Sujets & ses amis. Dès qu'il fut entré dans son Etat, il s'y gouverna comme dans un pays de conquête, maltraitant les créatures du Roi son père, destituant tous ses Officiers, & changeant enfin tout ce qu'il avoit fait. Son humeur particulière & méfiante lui fit éloigner les Princes & les Grands, qui pour se venger, prirent ce prétexte, qui ne manqua jamais, de l'oppression du peuple, & engagèrent les premières personnes de l'Etat dans leur Ligue, qu'ils autorisèrent par le nom de *Bien-Public*. Le Duc de Berry, frère du Roi, les Ducs de Bretagne & de Bourbon, & le Comte de Charolois, fils du Duc de Bourgogne, étoient les principaux Chefs de ce parti. Le Roi qui venoit pour défendre Paris, rencontra les Princes ligués près de Montlehéri, où, le Mardi 16 juillet 1465, il y eut bataille avec perte égale. Louis prévint la suite fâcheuse que pourroit avoir ces desordres, & rompit adroitement cette Ligue, par la paix conclue au mois d'octobre suivant à Conflans. Par le traité, il fut obligé de donner la Normandie à son frère; au Bourguignon, quelques places enlevées dans la Picardie; le Comté d'Etampes au Duc de Bretagne; & l'épée de Connétable à Louis de Luxembourg, Comte de Saint-Paul. Depuis, son frère mécontent lui donna lieu de lui ôter la Normandie, & se

liga avec le Breton, & avec Charles Duc de Bourgogne, dont le père venoit de mourir. Louis déclara la guerre à l'un, & souleva les Liégeois contre l'autre. Ce rusé Politique s'engagea témérairement à Péronne dans une conférence l'an 1468. Le Bourguignon s'y trouva le plus fort, & l'obligea de céder à son frère la Champagne & la Brie, en échange de la Normandie; & de l'accompagner avec ses troupes, pour réduire les Liégeois, dont la ville fut prise d'assaut, saccagée, & presque brûlée le 30 octobre de la même année 1468. Louis ne se rebuta point du mauvais succès de sa politique en cette rencontre: il trouva bientôt le moyen de contraindre son frère à prendre la Guienne, en échange de la Champagne trop voisine de la Bourgogne, pour le détacher par là de Charles, & pour réduire celui-ci à se contenter des conditions d'une trêve d'un an, après avoir repris sur lui les meilleures places qu'il tenoit en Picardie. Dès que les Etats eurent été tenus à Tours l'an 1470, Louis envoya un Huissier du Parlement de Paris, citer jusques à Gand le Duc de Bourgogne, pour faire raison au Comte d'Eu, & ensuite le chassa de devant Beauvais qu'il avoit assiégré, le dixième juillet 1472. Le Roi avoit infatué à Amboise le premier août 1469, l'Ordre de Saint-Michel: le Duc de Bretagne le refusa, & le Duc de Bourgogne accepta celui d'Angleterre le premier de mai 1472. Louis ordonna qu'au son de la grosse cloche à midi, on se mit à genoux, & que l'on récitât l'*Ave Maria*. Les Anglois, qui étoient descendus en France, à la sollicitation du Bourguignon, s'en retournèrent peu après, ensuite du traité conclu le 29 août 1475 à Péquigny, où les deux Rois s'entrevinrent, & jurèrent une trêve de neuf années, que le Duc de Bourgogne fut obligé de tenir. Ensuite le Roi fit trancher la tête au Connétable de Saint-Paul le 19 décembre de la même année, & à Jacques d'Armagnac, Duc de Nemours, le quatrième août 1477. Le Duc de Bourgogne, qui avoit été tué devant Nancy au commencement de cette même année, étoit sans doute le plus dangereux ennemi du Roi. Il ne restoit plus que Charles de France, frère de ce Prince, qu'il fit empoisonner en Guienne, par Jean Favre Verfois, Abbé de Saint-Jean-d'Angely, dans une pêche que la Dame de Monforeau, Maitresse de ce Prince, lui présenta, & dont elle fut aussi empoisonnée, en ayant mangé la moitié. Louis se défit de quelques autres Seigneurs, qui avoient soutenu la rébellion, & détruisit si bien tout ce qui pouvoit affoiblir l'autorité royale, qu'on dit communément de lui, qu'*il n'avoit mis les Rois hors de page*. Par la mort de Charles, Duc de Bourgogne, il réunit la Bourgogne & l'Artois à la Couronne, & y ajouta la Provence par la donation des derniers Comtes. Il pratiqua l'alliance des Suisses l'an 1474, referra l'Anglois dans ses Etats, & assura de toutes parts la paix à son Royaume. Ses conquêtes ne soulageoient pas le peuple; car il avoit augmenté les tailles jusqu'à quatre millions sept cents mille livres, somme excessive en ce tems-là; & il traitoit cruellement ceux qui s'opposoient à ses exactions. Il donna au mois d'août 1479, la bataille de Guinegate contre Maximilien, Archiduc d'Autriche, avec lequel il fit la paix l'an 1482. Sur la fin de sa vie, il devint insupportable par sa mauvaise humeur & par ses défiances, particulièrement depuis le mois de mars, qu'en un village près de Chinon, il perdit tout d'un coup la parole & la connoissance, qui ne lui revint qu'au bout de deux jours à Montils; encore étoit-ce si imparfaitement, que de dix paroles, à peine en entendoit-on une. Comme il ne se souvenoit en aucune manière de ce qui lui étoit arrivé pendant son mal, il en demanda des nouvelles à ses Domestiques, qui lui dirent que s'étant approché d'une fenêtre, on l'en avoit retiré, de crainte qu'il ne se précipitât. Au lieu de les louer de leur fidélité, il disgracia tous ceux qui s'en vantèrent, sans en excepter le brave Champeroux. Il y en eut même qui perdirent leurs charges pour cette seule raison. Ce Prince étoit malade dans le château du Pleffis-lez-Tours, où la crainte de la mort & celle de perdre son autorité, lui firent faire des choses extravagantes. Il envoyoit des Ambassadeurs dans les pays étrangers, & faisoit mourir les Criminels qui étoient dans les prisons, afin qu'on crût qu'il se portoit bien. On dit que son Médecin Jacques Cottier, abusant insolemment de la crainte extrême que ce Prince avoit de mourir, tira de lui cinquante mille écus, & beaucoup d'autres graces en cinq mois de tems. Non seulement le Roi qui craignoit la mort, payoit grassement son Médecin, mais de plus, dit Comines, il souffroit les rudes & outrageuses paroles qu'il lui disoit. Le Roi se fit apporter grand nombre de Reliques, & même la sainte Ampoule; & ayant ouï parler de saint François de Paule, célèbre par ses miracles, il le fit venir de Calabre en France, afin qu'il lui prolongeât ses jours; mais malgré toutes ces précautions, il mourut un samedi 30 août 1483, âgé de 60 ans, un mois & 24 jours, après avoir régné 22 ans, un mois & huit jours. Il fut enterré à Notre-Dame de Cléry, où son tombeau fut ouvert & profané par les Huguenots l'an 1562. Voyez sa postérité à l'article de F. R. A. N. C. E. Ce Prince vindicatif, déshant & rusé, ne prenoit conseil que de lui-même, & ne pouvoit souffrir les personnes de qualité, pendant qu'il avançoit des gens de rien: ce qui rendit sa conduite tout à fait odieuse. Philippe de Comines nous le dépeint habile, pénétrant & assez lettré; ce que Gaguin assure aussi. Il savoit mieux que Prince du monde, gagner les hommes, découvrir les secrets de ses ennemis, les embarrasser de défiances, & diviser les plus unis; mais dans la joie il ne pouvoit retenir ses secrets, tout lui échappoit, & il étoit encore plus sujet à faire des fautes, qu'à habile à les réparer: ce qu'il faisoit par toutes voyes, plus souvent mauvaises que bonnes. On ne fauroit lui pardonner la perte qu'il fit des Pays-Bas, de la Franche-Comté & de la Castille, en manquant de les acquérir par le mariage de son fils, ou de Charles d'Orléans, avec les héritières de ces Etats. On le loue de ce qu'il ne voulut pas permettre qu'un Ambassadeur, que le Sultan Bajazet lui envoyoit, passât plus avant que Marseille; parce

qu'il ne croyoit pas qu'on pût être Chrétien, & avoir communication avec les ennemis de Jesus Christ. Ce fut lui qui institua les Parlemens de Bourdeaux & de Bourgogne, & qui établit la commodité des postes. Il avoit dessein de faire réduire tous les poids & toutes les mesures à une sorte, & de faire dresser une coutume générale pour toutes les provinces de son Royaume. M. de la Houffaye remarque que quoique ce Prince fût & cruel & vindicatif, cependant il se faisoit estimer & respecter de ses Sujets, parce qu'il donnoit volontiers les confiscations aux enfans, ou aux parens des condamnés. Il n'étoit pas assez réservé dans ses discours, d'où vient qu'il a fait lui-même cet aveu, *Je suis bien que ma langue m'a porté grand dommage.* Quoiqu'il pillât ses Sujets, il ne souffroit point que les Grands les maltraitassent. Il ne vouloit pas que le Dauphin Charles, son fils unique, apprît plus de Latin que ces cinq mots, *qu'il ne sicut dissimulare, ne sicut regnare*, disant que cette maxime contenoit tous les préceptes, & toute l'instruction dont un Prince avoit besoin pour savoir régner, & pour régner heureusement. * Philippe de Comines, *Mémoires de Louis XI.* Pierre Matthieu, *Hist. de Louis XI.* *Chronique scandaleuse de Jean le Maire de Troyes;* & *Chronique de Louis XI.* Gaguin. Le Féron. Duplex. Mézeray, *Hist. de France.* Varillas, en *Louis XI.* Le Père Anselme, &c.

L O U I S XII. Roi de France, dit le *Juste* & le *Père du peuple*, né à Blois le 27 juin 1462, porta longtems la qualité de Duc d'Orléans. Il succéda l'an 1498, en ligne collatérale, à Charles VIII, mort sans enfans, comme le Prince de son sang qui en approchoit de plus près, & fut sacré à Rheims par le Cardinal Guillaume Briçonnet, Archevêque de cette ville, le 27 mai de la même année. Ce Prince étoit fils de CHARLES, Duc d'Orléans & de Marie de Clèves sa troisième femme, & petit-fils de Louis de France, Duc d'Orléans, second fils du Roi CHARLES V, & de Valentine de Milan, du Chef de laquelle la Maison d'Orléans devoit succéder au Duché de Milan. Il s'étoit trouvé au Sacre du Roi Charles VIII, où il représenta le Duc de Bourgogne, & avoit été l'un des Chefs des Seigneurs qui se liguerent contre le Roi, & qui furent défaits à la bataille de Sain-Aubin-du Cormier l'an 1498. Il avoit été fait prisonnier, & conduit au château de Luxignan, puis à la grosse Tour de Bourges. Depuis il avoit accompagné le Roi Charles VIII en Italie, & y avoit soutenu vaillamment le siège de Novare contre Ludovic Sforce, Duc de Milan, l'an 1495. Dès qu'il eut la couronne sur la tête, il commença à travailler pour la félicité de ses peuples; & il prit soin de les soulager en diminuant les impôts, & de leur faire rendre bonne justice. Il créa un Parlement pour la Normandie à Rouen, & un pour la Provence à Aix, & il établit le Grand-Confess, dont l'institution avoit déjà été projetée par Charles VIII. Il n'y eut pas jusques à ses ennemis, qui ne se ressentissent de sa bonté; & après son élévation, on vit fortir ce beau mot de sa bouche, *Que ce n'est pas au Roi de France de venger les querelles du Duc d'Orléans.* Ses premiers desseins furent de recouvrer le Duché de Milan, qui lui appartenoit du chef de Valentine son ayeule, & d'où il chassa Ludovic Sforce qui l'avoit usurpé. Il le conquit en quinze jours, au mois de juillet 1499. Quelque tems après, le Milanois se rebella, & Sforce fut rétabli; mais son bonheur fut de peu de durée. Le Roi reconquit ce Duché au printemps de l'année 1500, & Ludovic fut pris avec le Cardinal Atcagne son frère, par Louis de la Tremoille, Général de l'armée royale, & mené en France, où il mourut dix ans après dans le château de Loches. Ensuite le Roi songea à faire valoir le droit qu'il avoit sur le Royaume de Naples; & dans ce dessein, il se joignit à Ferdinand V, Roi d'Aragon l'an 1501. Ils en chassèrent Frédéric qui en étoit Roi, & à qui ce Monarque donna depuis le Duché d'Anjou, par un excès de générosité. Les deux Rois partagèrent ensuite l'Etat de Naples par un traité, suivant lequel les Espagnols se devoient contenter de la Pouille & de la Calabre, & le reste du Royaume devoit demeurer aux François. Quelque tems après, les Espagnols conduits par Gonzalve de Cordoue, qu'ils nomment le *Grand Capitaine*, au sujet du différend qui s'étoit élevé pour quelques limites, entreprirent d'envahir le partage des François. Les commencemens furent favorables à ceux-ci; mais l'an 1505, leur armée fut défaite au combat de Seminara en Calabre le 21 avril, & à la bataille de Sérignoles dans la Pouille le 28 du même mois. Ces malheurs furent suivis de la perte du Royaume de Naples. Le Roi fit la paix l'an 1505, châtia, l'an 1507, la revolte des Génois, & fit son entrée dans leur ville le 28 avril, puis dans Pavie & dans Milan. Il s'aboucha avec le Roi d'Aragon à Savonne au mois de juin; & l'an 1508, il fit le traité de Cambrai avec le Pape Jules II, & l'Empereur Maximilien I, contre les Vénitiens, qu'il défit à la célèbre bataille d'Aignadel le 14 mai 1509, & sur lesquels il prit Crémone, Padoue & beaucoup d'autres villes. Louis fut investi du Duché de Milan à Trente par l'Empereur le 14 juin 1510. Ensuite il fit rendre Ravenne, & diverses autres places au Pape Jules II; mais ce Pontife jaloux du bonheur de la France qu'il n'aimoit point, & soupçonnant le Cardinal d'Amboise, premier Ministre du Roi, d'aspirer au Pontificat, fit ligue avec l'Empereur, les Suisses & les Vénitiens, contre le Roi. Il éclata d'abord par des excommunications injurieuses qu'il lança sur le Roi & ses Alliez, dont il prétendoit contre toute sorte de droit & de raison, abandonner les Etats à qui les pourroit occuper. Cependant les Liguez perdirent la fameuse bataille de Ravenne le onzième avril, jour de la Fête de Pâques 1512. Il est vrai qu'elle fut fatale aux Vainqueurs, par la mort du généreux Gaston de Foix leur Général. Le Pape continuant de pratiquer toutes les puiffances contre Louis, lui débaucha les Suisses, qui rendirent le Milanois au fils de Ludovic Sforce, nommé Maximilien. Ils gagnèrent la bataille de Novare la nuit du cinquième au sixième juin 1513, & vinrent alléger Dijon,

où le brave Louis de la Tremoille les arrêta par un traité, qui, quoique défavantageux, ne laissa pas de sauver la France. Jules toujours plus passionné, fit aussi soulever Gênes, & s'unita contre la France les Espagnols, puis les Anglois. Ceux-ci défirent quelques troupes Françaises, au combat donné le 18 avril 1513, près de Guinegiste, surnommé des *Eperons*, & prirent Théroüanne & Tournay. Louis se débarrassa fagement de tant d'ennemis. Il s'accorda avec les Suisses, fit la paix avec les Espagnols, & confirma son alliance avec l'Anglois, épousant en troisième nocces le neuvième octobre 1514, Marie, fille de Henri VII, & sœur de Henri VIII, Rois d'Angleterre. Il avoit épousé contre son gré Jeanne de France, fille du Roi Louis XI, de laquelle il fut séparé le 22 décembre 1498, & s'étoit ensuite marié le huitième janvier 1499, à la Reine Anne de Bretagne, veuve du Roi Charles VIII son prédécesseur. Il la perdit le neuvième janvier 1513. Peu après son troisième mariage, lorsqu'il dressoit une puissante armée pour repasser les Alpes, il mourut à Paris le premier jour de l'an 1515, âgé de 53 ans, après avoir régné 16 ans, huit mois & 23 jours. Son corps fut enterré à Saint-Denis en France, & son cœur dans la chapelle d'Orléans aux Célestins de Paris. Ce bon Roi fut regretté universellement de tous ses Sujets. Il étoit religieux, chaste, libéral, ami des Lettres, magnanime, & aimoit tellement son peuple, qu'il versoit des larmes, lorsque la nécessité l'obligeoit d'imposer quelque subsidie. On ajoute qu'il aimoit à se trouver travesti dans les assemblées, où l'on parloit librement, & qu'il se vantoit d'y avoir appris beaucoup de choses importantes, qu'il n'auroit jamais eues par une autre voye. Voyez sa postérité à l'article de F R A N C E. C'est sous le règne de ce Prince, que les Erics prirent naissance, charge que les misérables Plaidiers se font imposées eux-mêmes. FRANÇOIS I lui succéda. * Les Auteurs de la Vie de ce Roi. Jean de Saint-Gérais. Jean d'Auton. Jean Marot. Claude de Seiffel, *Histoire de Louis XII.* Paul Emile. Gaguin. Papiete Maillon. Sainte-Marthe. Duplex. Mézeray. *Histoire de France.* Paul Jove. Guichardin. Pierre Bembo. Arnoul le Féron. Le Père Anselme, &c.

L O U I S XIII. Roi de France & de Navarre, dit le *Juste*, né à Fontainebleau le 27 septembre 1601, succéda à son père Henri le Grand, le 14 mai 1610, fut sacré à Rheims le 17 octobre suivant, par le Cardinal de Joyeuse, & fut déclaré majeur l'an 1614. Avant cela, il avoit régné sous la tutelle de la Reine sa mère. On tint ensuite les Etats à Paris, & l'on dissipa toutes les brouilleries qui se formoient dans l'Etat, par le traité de Sainte-Ménchoud conclu la même année 1614, & par celui de Loudun l'an 1615. On avoit proposé une double alliance avec l'Espagne, & on la conclut heureusement la même année. Le Roi épousa Anne d'Autriche, Infante d'Espagne; & Elisabeth de France, sœur du Roi, fut mariée à l'Infant Philippe IV. Ce fut en ce même tems que la faveur du Maréchal d'Ancre auprès de la Reine, causa le mécontentement des Grands. Lorsque le Roi voulut prendre lui-même le soin des affaires après la majorité, ce Favori, dit *Coccius Coccius*, Italien de nation, fut tué dans le Louvre, le 24 octobre 1617. La faveur de Charles d'Albert, qui fut créé Duc de Luynes, puis Connétable de France, fut encore un prétexte de remuement. Les Mécontents se rangèrent du côté de la Reine-Mère, qu'on avoit priée de se retirer à Blois; mais leur première tentative leur réussit (quoiqu'il mal au Pont-de-Cé, où leurs troupes furent défaites; ensuite de quoi la Reine fit la paix l'an 1620, & fit donner amnistie générale à tout son parti. Depuis, le Roi tourna ses desseins sur le Béarn, pour y rétablir la Religion Catholique, qui en étoit bannie depuis 50 ans. Il en vint heureusement à bout la même année 1620, & donna par là un prétexte de revolte aux Religieuses de France. Le Roi prit fur eux Saumur; puis assiéga & fit démanteler Saint-Jean-d'Angély, le 24 juin 1621. Sancerre, Nérac, Pons, Cahillon, Sainte-Foi, Bergérac, Clérac, & plusieurs autres places de ce parti se soumirent dans la Guienne & dans le Languedoc. Montauban seul arrêta le progrès des armes du Roi. Le Duc de Mayenne y fut tué dans la tranchée; & le Connétable de Luynes, mort de maladie sur la fin de 1621, fit place au Cardinal de Richelieu, qui s'empara de la faveur du Roi. Montheurt, Royans, Tonneins, Sainte-Foi, Négrepelisse, Saint-Antonin, Montpellier, &c. se rendirent l'an 1622. On défit aussi les Huguenots au combat de Riez, & les Rochelois sur mer, & ensuite on leur donna la paix. Le Roi travailla à établir le repos dans la Vallée l'an 1624. Il assista le Duc de Savoie contre les Génois l'an 1625, & le 16 septembre de la même année, il gagna par ses Généraux, une victoire navale sur les Rochelois. Les Anglois qui les protégeoient, furent défaits au combat de l'Isle-de-Ré, le huitième novembre 1627, & repouffez honteusement. Depuis, le Roi entreprit le siège de la Rochelle, qui fut contrainte après un an de résistance, & malgré les secours des Anglois, de se soumettre enfin le 29 ou 30 octobre 1628. Le Roi y fit son entrée le premier novembre suivant, & prit ensuite la protection du Duc de Nevers, nouveau Duc de Mantoue. Il partit au milieu de l'hiver; força le Pas de Suze le septième mars 1629; défit le Duc de Savoie, qui le lui vouloit disputer; fit lever le siège de Casal à Gonzales de Cordoue, Gouverneur du Milanois, le 15 suivant; & mit son Allié en possession de son Etat. Le Roi, de retour en France, continua la guerre contre les Huguenots dans le Languedoc & dans le Vivarais. Il prit Privas & Alais, & reçut en grace plusieurs villes, comme Nîmes, Cahors, Montauban, &c. avec Henri, Duc de Rohan, qui avoit été leur Chef. Les Allemands le prévalurent de sa sortie d'Italie; car Colalte ravagea le Mantouan, & surprit Mantoue le 18 juillet 1630, & le Marquis de Spinola forma le siège de Casal. Ces irruptions obligèrent le Roi d'envoyer delà les monts une puissante armée, qui fournit Chambéri, avec toute la Savoie, puis Briqueras, Pignerol, Carignan, Sa-

Juffes & Veillane, où le Duc de Montmorency défit les ennemis. Cette même Armée défit les Espagnols au pont de Carignan; le fit jour jusqu'à Casal, qu'on dévint une seconde fois; contraignit les ennemis à consentir au traité de Quiérasque, qui fut conclu le 19 juin 1631, & acquit au Roi le titre de *Libérateur de l'Italie*. Quelque temps après, Gaston, Duc d'Orléans, frère unique du Roi, fit éclater sa jalousie contre le Cardinal de Richelieu. Il se mit en campagne, & gagna le Duc de Montmorency, qui fouleva le Languedoc dont il étoit Gouverneur; mais ce Seigneur fut pris les armes à la main, au combat de Castelnaudary, qui fut donné le premier septembre 1632, & dans lequel le Comte de Moret, frère naturel du Roi, fut tué. Le Duc de Montmorency perdit la tête sur un échafaud à Toulouse le 30 octobre suivant. Montfieur ne réussit pas mieux à l'échafaud de son père. Le Roi prit sur lui Nancy l'an 1633, la Mothe l'an 1634, & chassa les Impériaux d'Heidelberg. L'Électeur de Trèves avoit été maltraité par les Espagnols, parce qu'il s'étoit mis sous la protection de la France, pour être à couvert de l'irruption des Suédois, avec lesquels le Roi avoit fait alliance. Les Espagnols prirent Trèves, y égorgèrent la garnison Française, & arrêtèrent prisonnier l'Électeur. Une conduite si violente donna sujet à la déclaration de la guerre, qui se fit par un Héraut d'armes à Bruxelles le 19 mai 1635. La bataille d'Arvein en Flandre gagna le 16 mai suivant, par les Marchaux de Châtillon & de Brezé, qui battirent le Prince Thomas, la Capelle, le Catelet & Corbie, furent perdues la même année. On reprit Corbie le 14 novembre 1636, & on défit l'armée Impériale, que Galas avoit amenée en Bourgogne, où l'on avoit assiégé vainement Dole dans la Franche-Comté. Le Comte de Harcourt, suivi de la Noblesse de Provence, chassa au mois d'avril 1637, les ennemis qui avoient surpris les Îles de Lérins, dites de *Saint-Honorat* & de *Saint-Marguerite*. Le Maréchal de Schomberg fit lever le siège de Leucate à Serbelloni, qui y fut défit avec mille hommes; & on prit sur les Espagnols diverses places dans le Pays-Bas. On les battit trois fois sur mer l'an 1638, & les troupes du Roi en Allemagne jointes à celles du Duc de Weimar, prirent Brisac, & remportèrent la victoire de Rheinfelds, où Jean de Vercy fut fait prisonnier; celles de Pollinckove, de Rheinhaus, & de Wolfenbutel, l'an 1641. Avant cela, l'an 1639, le Comte de Harcourt avoit secouru Casal, défit le Marquis de Léganés, & avoit pris Turin l'an 1640, occupé par les ennemis du Duc de Savoie. Dans le même temps, le Prince de Condé prit Salces dans le Roussillon; & dans l'Artois, les armées du Roi prirent Hesdin, & Arras, à la vue de deux armées de trente mille hommes, & subjuguèrent Aire, Dapaume, Lens & la Bassée. Elles eurent du désavantage à Thionville & ailleurs. Salces fut repris, Vercel fut perdu, & le siège de Saint-Omer fut levé. L'an 1641, la Catalogne se soumit au Roi, qui y prit Perpignan l'an 1632, ce qui fut suivi de la reddition de Salces, & de tout le Comté de Roussillon. Le Duc de Lorraine avoit eu recours aux bontés du Roi; mais sa feinte réconciliation ne servit qu'à le faire dépouiller une seconde fois de ses Etats. Le Comte de Soissons, qui s'étoit mis en campagne pour satisfaire son ressentiment, fut tué à l'issue d'une bataille qu'il avoit gagnée contre les troupes du Roi, le sixième juillet 1641, à la Marée près de Sedan, qu'on prit l'année suivante. On avoit alors gagné la bataille de Kempen, où Lamboi demeura prisonnier; le 17 janvier, & celle de Villefranche le 31 mars. Le Cardinal de Richelieu, Ministre de Louis le Juste, mourut à Paris après la conquête du Roussillon, le quatrième décembre 1642. Le Roi le suivit bientôt après, & mourut à Saint-Germain-en-Laye, fort chrétiennement, le jour de l'Ascension, 14 mai 1643, le même jour qu'il avoit commencé de régner. Il vécut 41 ans, sept mois, 18 jours, & régna 32 ans accomplis. Ce Prince étoit chaste, bon, juste, pieux, mais timide. Un endroit de la Vie de ce Monarque propre à faire connoître sa piété, fut l'Âcte solennel du dixième février 1638, par lequel il supplia la sainte Vierge d'être la Protectrice spéciale de son Royaume. La Reine entroit alors dans le troisième mois de sa grossesse. Par cette déclaration ce Prince ordonna que tous les ans à perpétuité, on feroit le jour & Fête de l'Assomption une procession solennelle dans toutes les villes, bourgs & villages de son Royaume, en mémoire de cette consécration qu'il fit de sa personne, de son Etat, de sa Couronne, & de ses Sujets sous la protection de la très-sainte & très-glorieuse Vierge. Voyez sa postérité à l'article de FRANCE. * De Gramont, *Hist. de Louis XIII.* Jean-Baptiste-Mathieu, Bernard, Malinge de Saint-Lazare, *Histoire de Louis XIII.* Duplex, Brianville & de Marolles, *Histoire de France en Louis XIII.* Le Père Anselme, &c.

LOUIS XIV. surnommé le Grand, fils du Roi Louis XIII, & de la Reine Anne d'Autriche son épouse, qui le donna à la France après vingt-trois années de stérilité. Cette naissance si long-temps attendue, & qui tenoit en quelque manière du miracle, fit donner à ce Prince le surnom de *Dieu-donné*. Il naquit à Saint-Germain-en-Laye, le cinquième septembre 1638, fut baptisé le 21 avril 1643, & n'étant encore âgé que de quatre ans & demi, il succéda à son père Louis le Juste, le 14 mai de la même année, sous la régence de la Reine sa mère. Les prémices de son règne furent consacrées par un grand nombre de victoires, qui firent dire de ce Prince, qu'il commença de vaincre dès qu'il commença de régner. Louis de Bourbon, II. du nom, Duc d'Enguien, si célèbre depuis, sous le nom de *Prince de Condé*, gagna la fameuse bataille de Roeroy, & prit Thionville. Le Maréchal de Brezé battit la flotte Espagnole, à la vue de Cartagène. Turin en Italie, fut emporté par le Prince Thomas, Général de l'armée du Roi; le Pont-d'Esture, par le Maréchal du Plessis-Pralin; & Rotweil en Allemagne, par le Maréchal de Gué-

briant. L'année suivante 1644, ne fut pas moins heureuse. Le Vicomte de Turenne gagna la bataille de Rotweil; & le Duc d'Enguien, après s'être couvert de gloire dans celle de Fribourg, emporta Spire, Philisbourg, Mayence, & autres villes, qui suivirent le destin de Gravelines, soumise par Gaston, Duc d'Orléans; & celle de Saint-Ya, dans le Milanois. Les François défaits à Mariendal, se vengèrent au double par la prise de Rofes, de Balaguier, de la Mothe, de Béthune, de Lincke, de Lens, d'Armentières, de Landau, de Trèves, &c. & par les victoires de Llorens en Catalogne, remportées par le Comte de Harcourt; de Nortingue en Allemagne, par le Duc d'Enguien; & de Mora en Italie, par le Prince Thomas. Les conquêtes de Coutray, de Mardick & de Dunkerque l'an 1646, furent traversées par la levée du siège de Lérida, que le Comte de Harcourt assiégea inutilement, & où le Duc d'Enguien, devenu Prince de Condé, par la mort de son père, échoua lui-même l'année suivante 1647. Cette perte fut compensée par la prise de plusieurs villes en Allemagne & en Flandre, & par le combat naval que le Duc de Richelieu gagna sur les Espagnols, près de Castel-Mare, pendant que le Duc de Guise leur tenoit tête dans Naples, où il s'étoit jeté. Le sort des armes se déclara entièrement pour la France l'an 1648, par la prise de Tortose & d'Ypres, par la défaite des Impériaux, que le Maréchal de Turenne joint au Général Wrangel, défit à Zusmarshausen; & par la célèbre victoire de Lens, remportée sur les Espagnols par le Prince de Condé. Le traité de paix conclu à Munster, entre la France, l'Allemagne, & la Suède, laissa l'Alsace sous la domination du Roi, & couronna tous les avantages de cette année, dont le bonheur fut interrompu par la première guerre civile de Paris. Les Mécontents en vouloient au Cardinal Mazarin, qu'ils ne pouvoient voir sans jalousie dans le Ministère; mais ces troubles furent bientôt apaisés par les extrémités où se virent réduits les Parisiens, dont le Prince de Condé avoit trouvé le secret de bloquer la ville avec une petite armée de sept à huit mille hommes. L'emprisonnement de ce Prince, & celui du Prince de Conti, & du Duc de Longueville, fut le premier événement de l'année 1650. La France perdit le Catelet, la Capelle, Porto-Longone, & Mouson; mais elle eut de quoi s'en consoler, par la victoire de Réthel, remportée sur les Espagnols par le Maréchal du Plessis-Pralin. La délivrance des Princes, l'éloignement du Cardinal Mazarin & la majorité du Roi suivirent l'an 1651. Le Cardinal revint à la Cour au commencement de l'année suivante: ce qui donna naissance à la seconde guerre de Paris. Les Princes qui s'étoient jetés dans le parti des Rebelles, après avoir été battus en quelques rencontres par les armées du Roi, le furent encore au combat du fauxbourg Saint-Antoine, où les troupes du Prince de Condé eussent été entièrement défaites, si les Parisiens ne leur eussent ouvert les portes. Enfin les factieux rentrèrent dans le devoir, & le Roi revint à Paris au mois d'octobre; mais les ennemis avoient profité de ces divisions, & après avoir repris les villes importantes de Gravelines, de Dunkerque, & de Barcelone, étoient encore rentrés dans Casal. On vit le bonheur public renaitre avec le calme. Les Espagnols, dont le Prince de Condé avoit alors embrassé le parti, furent battus l'an 1653, à la Roquette & à Bordils. Bourdeaux & quelques villes engagées dans le parti des Princes, furent réduites; & le Roi, après s'être fait sacrer à Rheims l'année suivante, le septième juin, soumit encore à ses armes, Villefranche, Stensy, le Quénoy, & Puyecorda. Au mois d'août de la même année, les Espagnols furent défaits, & forcé de lever le siège d'Arras, après 52 jours d'attaque. La suivante, le Roi fit en personne le siège de Saint-Guillain, & conclut un traité avec les Anglois contre les Espagnols, après que le Duc de Vendôme eut battu la flotte de ces derniers devant Barcelone. L'an 1656, Valence fut le Pô fut emporté, la Capelle fut reprise; mais on-avoit été obligé de lever le siège de Valenciennes, & de rendre Condé. Saint-Guillain fut aussi perdu l'année suivante; & Cambrai fut assiégé sans succès; de désavantages que firent oublier la réduction de Mont-Médy, de Saint-Venant, la levée du siège d'Ardrès, & la prise de Mardick. Une suite continuelle de conquêtes signala l'année 1658. Les Espagnols furent vaincus à la bataille des Dunes, par le Vicomte de Turenne, qui soumit avec une rapidité inconcevable Dunkerque, Bergue-Saint-Vinox, Furnes & Dixmude. Gravelines, Oudenarde, Ypres & Mortare, eurent le même sort; & le Prince de Ligne fut battu près de la Lis. Tant d'heureux succès alarmèrent l'Espagne en l'affaiblissant. On parla de paix; & le Roi bornant lui-même le cours de ses conquêtes, pour la procurer à ses ennemis, elle fut enfin conclue dans le fameux traité des Pyrénées, par le Cardinal Mazarin & par Dom Louis de Haro, le septième novembre 1659. Huit mois après, le Roi épousa Marie-Thérèse d'Autriche, Infante d'Espagne, & fille de Philippe IV. Cette Princesse fit son entrée solennelle à Paris, avec le Roi son époux, le 26 août 1660, & l'année suivante, elle combla les vœux de toute la France, par la naissance de Monseigneur le Dauphin, qui vint au monde le premier novembre.

Le Roi libre des soins de la guerre, ne songea plus qu'à faire goûter à ses Sujets les fruits de la paix. Une Chambre fut établie pour la réforme des Finances; & au mois de janvier 1662, il y eut une création de Chevaliers des Ordres. Au mois de mai de la même année, sa Majesté donna audience à l'Ambassadeur d'Espagne, qui protesta solennellement, en présence de vingt-sept Ambassadeurs & Envoyés de Princes, que le Roi son Maître ne disputeroit jamais le pas à la France. Telle fut la réparation de l'insulte faite à Londres l'année précédente, par le Baron de Batteville Ambassadeur d'Espagne, au Comte d'Esfrades Ambassadeur de France. Peu de temps après que l'alliance eut été renouvelée à Paris avec les Suisses, le Roi se fit faire une satisfaction encore plus authentique, de l'attentat des Corsés de la Gar-

Garde du Pape Alexandre VII, contre le Duc de Créquy, Ambassadeur à Rome. Ce différend fut terminé par un traité conclu à Pise l'an 1664, & le Cardinal Chigi, Légat & neveu du Pape, vint en France, pour en faire au Roi des excuses publiques. Quoique la paix régnât dans les Etats Chrétiens de l'Europe, les armes du Roi ne demeurèrent pas oisives. Il les tourna contre les Maures, sur lesquels on prit Gigeri, & qui furent battus devant cette place. Les Turcs éprouvèrent à leur tour la valeur des François, & ce fut principalement au secours de cette nation, conduite par les Comtes de Coligny & de la Feuillade, que les Allemands furent redevables du succès heureux de la bataille de Saint-Gothard en Hongrie, l'an 1664. Mais ces guerres étoient de trop peu d'importance, pour mériter toute l'attention de sa Majesté. Il s'occupoit plus utilement à faire fleurir le Commerce & les Arts. Des Colonies Françaises partirent pour s'établir à Madagascar & à Cayenne. L'Académie de Peinture & de Sculpture fut établie; & le Canal pour la jonction des deux mers en Languedoc, fut commencé. Le mois de janvier de l'année suivante 1665, vit naître à Paris le Journal des Savans, que l'on peut dire avoir comme enfanté tant d'autres journaux de cette espèce, que les Savans de toutes les nations de l'Europe ont publié depuis. Pour mettre les François en état de tirer leurs besoins du sein de la France, & de se passer de l'industrie des Etrangers, le Roi érigea dans son Royaume des Manufactures de laine, de toile, de points, &c. Pendant que ses armes triomphoient sur mer, où le Duc de Beaufort prit & coula à fond grand nombre de vaisseaux Algériens, elles prospéroient aussi sur terre, où le Comte de Schomberg, joint au Marquis de Marialva, en Portugal, gagna sur les Espagnols la bataille de *Villa Vieja*, ou de *Montes Claros*. Les Anglois avoient refusé de déferer aux bons offices du Roi, en faveur des Hollandois, avec lesquels ce Prince avoit passé une Ligue offensive quatre ans auparavant. Sa Majesté leur déclara la guerre, pour soutenir ses Alliez; on envoya contre eux des troupes en Hollande; & ils furent défaits en Amérique, & chassés de l'Isle de Saint-Christophe. La paix qui fut faite à Breda, entre l'Angleterre, la Hollande, la France & le Danemarck au mois de janvier 1667, termina cette guerre; pour faire place à une autre, qui intéressoit le Roi de beaucoup plus près. Les Espagnols avoient refusé de le satisfaire, après la mort de Philippe IV, Roi d'Espagne, pour les prétentions qu'il avoit sur quelques provinces des Pays-Bas, à cause de la Reine son épouse. Il entra en Flandre au mois de mai, & prit en moins de trois mois par lui-même, ou par ses Généraux, Armentières, Charleroy, Bergues, Furnes, Ath, Tournay, Douay, le Fort de Scarpe, Courtray, Oudenarde, Alost & Lille. La cavalerie ennemie commandée par le Comte de Marfin, fut aussi mise en déroute près du Canal de Bruges. Sa Majesté, pour se délasser de ses conquêtes, fit bâtir à son retour à Paris l'Observatoire pour les Mathématiciens, en faveur desquels, aussi-bien que des Physiciens, l'Académie Royale des Sciences avoit été fondée l'année précédente. Ceux d'entre les Sujets du Roi que leur mauvaise destinée obligeoit de plaider, ressentirent aussi les effets de la vigilance de ce Prince; car ce fut pour reprimer les vexations que la chicane leur faisoit souffrir, qu'on publia le Code-Louis dans la même année. Le commencement de l'année 1668, ramena celui de la guerre. Toute la Franche-Comté fut conquise dans le mois de février; mais le traité d'Aix-la-Chapelle conclu au mois de mai suivant, la fit rentrer sous la domination des Espagnols qui cédèrent au Roi toutes les villes qu'il avoit prises en Flandre. Les puissans secours dont ce Prince avoit assisté le Portugal, n'avoient pas peu contribué à la paix que les Espagnols venoient de faire avec cette Couronne. On envoya peu après des troupes en Candie, au secours des Vénitiens assiégés par le Turc. Le Duc de Beaufort, qui y en mena d'autres l'année suivante, périt dans une sanglante sortie que firent les François; & l'on préparoit un troisième secours, lorsqu'on apprit que les Vénitiens avoient traité.

Pendant que le Roi s'appliquoit à la réforme des abus, qui s'étoient glissés dans son Etat, qu'il établissoit des Chambres pour la recherche des faux Nobles, qu'il songeoit à rétablir la navigation que ses Prédécesseurs avoient négligée, & à former ces braves Officiers de Marine, qui sont devenus depuis la terreur des nations les plus expérimentées dans les combats de mer; pendant que par la suppression de la Chambre de l'Edit, il jettoit les fondemens de cette grande entreprise, qui consistoit à éteindre la Religion Protestante dans son Royaume, l'Angleterre, la Suède & la Hollande, qui s'étoient unies par une triple alliance une année & demie auparavant, s'engagèrent au mois de mai 1669, à la conservation des Pays-Bas. Les Hollandois n'en demeurèrent pas là; ils traitèrent encore au mois de janvier suivant avec l'Empereur & l'Espagne; mais les suites de ces Ligues n'éclatèrent que deux ans après. Cependant le Roi fit dévouer par le Maréchal de Créqui, le Duc de Lorraine qui ne cessoit de brouiller contre la France. Sa Majesté passa l'année 1671, à visiter ses conquêtes, à les fortifier, & à faire la revue de ses troupes, sans néanmoins que ses soins guerriers diminuassent rien de son ardeur pour ce qui regardoit les Arts; car ce fut dans ce même tems qu'il établit l'Académie d'Architecture, & qu'il envoya avec de grands frais en différens endroits de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique, d'habiles Mathématiciens, pour y faire ces observations si curieuses & si utiles au public. On commençoit alors à bâtir l'Hôtel Royal destiné pour les Soldats invalides; institution digne de la grandeur & de la gloire du Prince qui en étoit l'Auteur. Enfin l'année 1672 arriva: année si glorieuse au Roi, & si funeste aux Hollandois. Sa Majesté irritée des fréquens complots que formoient contre lui ces peuples redevables à la France de leur élévation, leur déclara la guerre au mois d'avril. La foudre suivit l'éclair de fort près; car au mois de mai il passa la Meuse avec son armée, commandée sous lui

par le Prince de Condé, & par le Vicomte de Turenne. Orfroy, Wéiel, Rhinbergue, Emeric & Groi, furent réduites en six jours, pendant que la flotte des Hollandois fut très-maltraitée par celles d'Angleterre & de France, commandées par le Duc d'York Amiral, & par le Comte d'Étrées Vice-Amiral. Ces avantages furent suivis de l'action la plus hardie & la plus glorieuse dont il soit parlé dans l'Histoire. L'armée Française animée par la présence de son Prince, traversa le Rhin à la nage près du fort de Schenck, malgré le feu des ennemis qui étoient en bataille sur le bord opposé. On en fit quatre mille prisonniers; & la terreur qui se répandit dans le pais ennemi, engagea la province d'Utrecht à prévenir par une soumission volontaire, le sort qui la menaçoit. La résistance des villes qui osèrent soutenir une attaque, ne servit qu'à relever la gloire du Vainqueur, qui se fit ouvrir par force les portes d'Arnhem, de Zutphen, de Nimègue, de Grave, de Bommei, & de grand nombre d'autres villes, dont le détail nous conduiroit trop loin. Les Hollandois ne furent pas plus heureux en pleine campagne, qu'ils l'avoient été à l'abri de leurs murailles; car ils furent battus deux fois par le Duc de Luxembourg, l'une près de Woerden, & l'autre près de Bodegrave. Les Princes de l'Europe qui avoient fait entre eux des Ligues particulières, effrayés des progrès surprenans de la France, se réunirent tous ensemble contre elle. Il y eut un traité conclu entre l'Empereur, l'Espagne, la Hollande, & l'Électeur de Brandebourg; mais il en coûta cher à ce dernier. Dès les premiers jours de l'année 1673, le Vicomte de Turenne qui entra dans les Etats de Clèves & de Juliers, s'y rendit maître de tant de places, que l'Électeur qui appréhendoit justement la perte de ce qui lui restoit, fut obligé de demander une trêve, qu'on lui accorda. Quoiqu'on eût nommé dès le mois de mars, des Plénipotentiaires pour traiter de la paix à Cologne, la guerre ne laissa pas de continuer avec vigueur. Le Roi marcha lui-même vers Mastricht, qu'il força de le rendre après 13 jours de tranchée ouverte, & sa flotte jointe à celle d'Angleterre, battit deux fois celle des Hollandois; mais la France perdit Naerden & Bonne, & fut obligée d'abandonner ses conquêtes de Hollande pour réunir ses forces, & les employer avec plus d'effet contre les Espagnols qui venoient de lui déclarer la guerre. L'Électeur Palatin grossit le nombre de ses ennemis au commencement de l'année 1674, & l'enlèvement du Prince Guillaume de Fursberg, depuis Cardinal, ayant contrainct le Roi, irrité de cet attentat exécuté contre le Droit des Gens, de rompre les conférences de Cologne pour la paix, il ne songea plus qu'à s'en faire raison par les armes. Quelques villes furent emportées sur le Rhin; mais le plus grand effort tomba sur la Franche-Comté, qui fut conquise une seconde fois, malgré la défense vigoureuse de quelques unes de ses villes. Les Espagnols furent battus dans le Rouffillon, par le Comte de Schomberg; & leur armée jointe à celle des Allemands & des Hollandois, & commandée par le Prince d'Orange, fut défaite à la bataille de Senef par le Prince de Condé, qui fit encore lever le siège d'Oudenarde à ce Général. Le reste de la campagne fut moins favorable à la France. On perdit Grave & Huy; mais la première de ces villes ne fut rendue que par ordre exprès du Roi, & après 73 jours de siège. Le Comte de Chamilly qui commandoit dans cette place, s'y fit admirer des ennemis mêmes. D'autre côté le Vicomte de Turenne remporta plusieurs victoires en Allemagne, à Sintzheim, à Ladembourg, à Enisheim & à Mulhausen.

L'inconstance de l'Électeur de Brandebourg le fit renoncer à la trêve pour prendre les armes contre la France. Il en fut puni à la bataille de Turckheim, qu'il perdit avec ses Alliez contre M. de Turenne, au mois de janvier 1675. Les Allemands abattus par tant de disgrâces, abandonnèrent l'Alsace, & la France remporta de nouveaux avantages, tant de ce côté-là qu'en Sicile, où peu de jours après que le Marquis de Valavoy y eut mené du secours, le Duc de Vivonne mit en suite l'armée Espagnole, près de Messine, qui prêta le serment de fidélité au Roi. Dinant, Huy, Limbourg, dans le Pais-Bas, & Bellegarde dans le Rouffillon, furent forcées par ses armes de faire la même chose; mais tant de succès furent troublés par la mort funeste du Vicomte de Turenne, qui fut tué le 27 juillet d'un coup de canon, au delà du Rhin, & dont la perte fut aussi sensible au Roi & à toute la Cour, qu'agréable à ses ennemis, dont il étoit la terreur. Ils n'eurent pas lieu néanmoins de s'en prévaloir; car le Comte de Lorge qui avoit pris le commandement de l'armée du Roi avec le Marquis de Vaubrun, fit une retraite glorieuse, & les repoussa heureusement à la tête du pont sur le Rhin. Le Maréchal de Créquy eut moins de bonheur; il fut mis en déroute au combat de Consharick, & s'étant jeté dans Trèves, il y resta prisonnier de guerre après trente jours de siège, par la lâcheté de quelques Officiers de sa garnison, qui traitèrent malgré leur Général avec les ennemis. Le Prince de Condé qui avoit pris le commandement des troupes Françaises en Allemagne, fit changer les affaires de situation, & fit lever les sièges de Haguenau & de Saverne. La fortune fut moins mêlée l'année suivante 1676. M. du Quesne désfit la flotte des Espagnols près des Isles de Stromboli; le Maréchal de Vivonne leur tailla en pièces sept mille hommes près de Messine, & vainquit encore Rulter qui avoit passé dans la Méditerranée avec la flotte Hollandaise au secours des Alliez, & qui mourut d'une blessure reçue dans ce combat près d'Agousta. Cette ville avoit été prise l'année précédente par le même Maréchal, qui dans celle-ci eut encore la gloire de brûler la flotte ennemie, juchés dans le port de Palerme. Le Roi étoit alors en Flandre, où Condé & Bouchain avoient déjà reçu ses loix, & où la ville d'Aire & le Fort de Lincke eurent le même destin. Le Prince d'Orange qui faisoit le siège de Mastricht, soutenu depuis cinquante jours par le Comte de Calvo, fut obligé de le lever à l'approche du Maréchal de Schomberg.

Vers

Vers le même tems, la France déclara la guerre au Danemarck, pour soutenir la Suède, qui avoit fait en sa faveur une assez foible diversion. La seule perte que fit la France pendant cette campagne, fut celle de Philipsbourg, glorieuse aux troupes de la garnison, & fut tout à M. du Fay leur Gouverneur, qui ne rendit cette place que faite de poudre, après un blocus de six mois, & 70 jours de tranchée ouverte. La campagne de 1677 s'ouvrit par la réduction de Valenciennes, que le Roi emporta d'assaut. Cambry fut prise par composition; & les Alliez commandez par le Prince d'Orange, furent défaits à Cassel, par Monsieur, frère unique du Roi, qui se rendit maître de Saint-Omer. Le Prince d'Orange résolut de prendre sa revanche, fit le siège de Charleroy, & le leva dès qu'il eut appris que le Maréchal de Luxembourg marchoit à lui. Peu auparavant le Maréchal de Navailles avoit défait les Espagnols à Epouilles en Catalogne; & dans le même tems, le Maréchal de Créquy harcelait chaque jour l'armée des Allemands qui étoient entrez en Lorraine, les contraignit de fortir de ce Duché. Il les suivit en Allemagne, les vainquit à Kocberg près de Strasbourg, & leur enleva l'importante place de Fribourg en Brisgaw. Dans le nouveau Monde, le Comte d'Erées, après avoir pris Cayenne sur les Hollandois, & leur avoir brûlé quatorze vaisseaux dans le port de Tabago, au commencement de cette année, s'empara de Gorée sur la in, & de Tabago. L'an 1678, le Roi forma lui même le siège de Gand & celui d'Ypres, & se rendit maître de ces deux places. Mécontent du procédé des Siciliens, il fit retirer ses troupes de leur île par le Duc de la Feuillade, & ordonna de démolir Puycedra en Catalogne qui venoit d'être emporté par le Maréchal de Navailles. L'armée d'Allemagne sous le commandement du Maréchal de Créquy, mit les ennemis en déroute à la tête du pont de Rheinfels, & brûla celui de Strasbourg, après en avoir occupé les Ports en présence de l'armée ennemie. La campagne devoit finir par le traité de paix qui fut signé à Nimègue au mois d'août de cette année, entre la France & la Hollande, & qui fut accepté le mois de septembre suivant par les Espagnols. Cependant le Prince d'Orange ne laissa pas d'attaquer l'armée du Roi à Saint-Denis près de Mons, y causa quelque désordre, & fut repoussé avec grand carnage par le Maréchal de Luxembourg qui la commandoit. Le retardement que les Allemands apportèrent à conclure leur traité, leur coûta encore les places de Liechtenberg & de Nuy; après quoi ils signèrent à leur tour l'an 1679. Le seul Electeur de Brandebourg, qui n'avoit pu se résoudre de rendre aux Suédois ce qu'il leur retenoit, sentit encore les dommages de la guerre; & après avoir perdu le Duché de Clèves, & la ville de Lipsitz, il vit battre deux fois ses troupes à Minden. Enfin il se fit comprendre dans le traité, & fut suivi du Roi de Danemarck.

A peine le calme fut-il rétabli dans toute l'Europe, que le Roi pour soutenir dignement le furnon de GRAND, que ses exploits lui avoient acquis du consentement de toutes les nations, signala son loisir par des occupations aussi glorieuses pour lui, qu'utiles à son Etat. Pour procurer à ses Sujets des héritiers de sa puissance & de ses vertus, il maria Monsieur le Dauphin avec la Princesse de Bavière, en mars 1680. Dans la même année il établit une Chambre pour reprimer la rage des Empoisonneurs, qui depuis quelque tems commençoient à pulluler en France. Rochefort avoit été bâti à l'embouchure de la Charente, & Mont-Louis en Cerdaigne. On commença cette année à jeter les fondemens des fortifications de Sar-Louis & de Huningue; & l'on fortifia Landau & Philipsbourg. Les loix requèrent leur part des bienfaits du Roi. Une Chaire pour le Droit François fut fondée dans les Ecoles de Droit, que ce Prince avoit fait ouvrir l'année précédente, cent ans après qu'elles eurent été fermées. Le Canal de Languedoc fut enfin navigable l'an 1681. Strasbourg & Cazal se soulevèrent volontairement, & grossirent le nombre des conquêtes du Roi, lequel sur les instances du Grand-Seigneur accorda la paix aux Turcs. Ces Corsaires accoutumés à violer les traités, venoient d'être punis de leur perfidie par le Marquis du Quéne, qui avoit canonné & enfoncé leurs vaisseaux jusques dans le port de Scio. La nouvelle paix n'étoit pas encore bien établie; il y avoit des mouvemens & des inquiétudes du côté de l'Allemagne; en Flandre on ne pouvoit convenir du règlement des frontières; & ce fut sur ce différent que le Roi fit faire le blocus de Luxembourg, qu'il fit lever, dès qu'il eut appris les apprêts du Turc en Hongrie, de peur que la diversion que causeroit la défense de cette place, n'affoiblît les forces des Chrétiens contre les Infidèles. La piété de ce Prince fut récompensée par la naissance d'un petit-fils, qui fut Louis, Duc de Bourgogne, fils de Monsieur le Dauphin, & de la Princesse de Bavière son épouse, né le sixième août 1682. Peu auparavant, le Roi dont la prévoyance s'étendoit par tout, & qui avoit fait enrôler & distribuer par classes, soixante mille matelots, institua des Académies de Gardes-marines & de Cadets, où de jeunes Gentilshommes élevés à ses dépens, & instruits dans toute sorte d'exercices convenables à leur naissance, se rendoient capables de remplir des postes d'Officiers dans les armées de terre & de mer. L'année 1683 coûta des larmes à la France, par la perte de sa Reine, Marie-Thérèse d'Autriche, qui mourut le 30 juillet, & qui fut extrêmement regrettée de Louis XIV son époux, & de tous ses Sujets. M. Colbert la suivit peu de tems après, & par sa mort priva l'Etat d'un Ministre aussi fidèle qu'expérimenté. Il fut universellement pleuré par les Arts & les Belles Lettres, dont il avoit procuré l'avancement avec un zèle incroyable, sous les auspices & sous l'autorité du Roi son Maître.

Les Espagnols & leur Gouverneur en Flandre le Marquis de Grana, donnoient tous les jours au Roi de nouveaux sujets de mécontentement. Ce Prince pour les en punir, fit prendre Dixmude après Courtray, & fit bombarder Luxembourg, qui fut pris l'année suivante par le Maréchal de Créquy. M. le Duc d'An-

jou, aujourd'hui Roi d'Espagne sous le nom de Philippe V, naquit le 19 décembre de celle-ci. Au mois de juillet de l'année suivante 1684, les Algériens laissent des mauvais succès d'une guerre de deux années qu'ils avoient soutenue contre la France, envoyèrent des Ambassadeurs au Roi pour recevoir ses ordres sur la paix qu'ils avoient demandée. Ils y avoient été contraints par les deux bombardemens qu'ils avoient soufferts, & par la prise de plusieurs de leurs vaisseaux. Les troubles qui agitoient encore l'Europe depuis les traités de la dernière paix, furent enfin calmés par la trêve conclue entre la France, l'Espagne & l'Empire. La gloire du Roi n'étoit pas renfermée dans les limites de l'Europe; elle passa les mers les plus éloignées, & attira dans sa Cour, des Ambassadeurs de Siam, qui vinrent en France pour y admirer les vertus & la puissance de ce Monarque. Gènes avoit osé le braver, & elle en avoit été châtiée par un nombre effroyable de bombes qui l'avoient ravagée; mais elle ne put faire la paix qu'en 1685, par l'entremise du Pape Innocent XI; & le Doge de cette ville superbe, accompagné de quatre Sénateurs, fut obligé d'en venir recevoir les conditions. Tunis & Tripoli furent encore forcés à demander une paix qu'elles avoient violée tant de fois; & qui fut aussi honteuse pour ces nations, que glorieuse au Prince qui la leur donnoit. Jusques-là le Roi sembloit n'avoir travaillé que pour sa propre gloire, & pour le bonheur de ses Sujets. C'étoit trop peu pour lui; il fit éclater tout son zèle pour la Religion Catholique, & lui fit recueillir en France le fruit de tant de soins; qu'il s'étoit donné pour elle. Le Calvinisme, fit entièrement aboli cette année. La révocation du célèbre Edit de Nantes acheva de saper cet édifice, ébranlé par les coups redoublés que le Roi lui avoit donnés de tems en tems. On vit encore de nouveaux Ambassadeurs de Siam l'an 1686, & ils obtinrent des Missionnaires & des Mathématiciens, qu'ils emmenèrent avec eux l'année suivante. La joye que la France eut de la naissance du Duc de Berry, troisième fils de Monsieur, arrivée le 31 août, ne fut pas d'une longue durée: elle fut convertie en une affliction universelle dans le Royaume, par la maladie dont le Roi fut attaqué; mais les vœux ardens de ses Sujets, qui étoient nuit & jour aux piez des autels, obtinrent du Ciel la conservation d'un Prince qui leur étoit si cher & si nécessaire. Presque en même tems, la Maison Royale de Saint-Cyr fut instituée pour l'éducation de 250 Demoiselles. Ainsi la jeune Noblesse des deux sexes, que la fortune n'avoit pas favorisée de ses biens, trouva de quoi s'en consoler dans les faveurs que le Roi répandit sur elle. Plus la grandeur de ce Prince s'augmentoît, plus l'envie des autres Souverains s'aggravoit contre lui. Au Carnaval de Venise l'an 1687, le Duc de Savoie, l'Electeur de Bavière, & d'autres Princes prirent des mesures, ou par eux mêmes, ou par leurs Envoyez, pour l'exécution des vaines projets de la Ligue d'Ausbourg, dont les fondemens avoient été jettes l'année précédente. Le Pape même, qui étoit Innocent XI, prévenu par ses Ministres dévouez aux ennemis du Roi, favorisa les desseins de cette Ligue. Irrité de ce qu'on vouloit maintenir la franchise du quartier des Ambassadeurs de la Majesté à Rome, il refusa de donner audience au Marquis de Lavardin, & mit en interdit l'église de saint Louis, parce que cet Ambassadeur y avoit communiqué. Il poussa même son ressentiment jusqu'à refuser de confirmer la promotion du Cardinal de Furtemberg à l'Archevêché de Cologne, quoique cette élection fût canonique & revêtue de toutes les formes; mais ce Prélat étoit attaché à la France, & c'en fut assez pour l'exclurre. Le Roi justement offensé de tant de partialité de la part du Pape, rompit avec lui sans rien perdre de son respect pour le saint Siège; & se contenta de se saisir du Comtat d'Avignon, qui fut depuis rendu au Pape Alexandre VIII son successeur. Les complots des Princes liguez étoient trop visibles, & il étoit de la prudence d'en prévenir l'exécution avant que de leur donner le tems de mûrir. Ce fut le parti que prit le Roi, dont l'armée navale, commandée par le Maréchal d'Estrees, venoit de couler bas six vaisseaux des Algériens, & de foudroyer leur ville à coups de bombes. Monsieur le Dauphin chargé du commandement dans cette campagne, la fit commencer par la prise de Hailbron; & après avoir mis garnison Francoise dans Heidelberg & Mayence, il fit le siège de Philipsbourg, qui fut pris le 29 octobre 1688, après dix neuf jours de tranchée: coup d'essai de ce Prince, dans lequel il fit paroître toute la conduite & toute la valeur du Capitaine le plus consommé. Il emporta Manheim en trois jours, & Frankendal en deux jours, pendant qu'on lui soumettoit Spire, Wormes & Oppenheim. Le Roi fit des précautions qu'il avoit prises de ce côté-là, déclara la guerre aux Hollandois, qui avoient les premiers mis en mouvement les ressorts de la Ligue. On vit des Manifestes de part & d'autre, & toute l'Allemagne se déclara ouvertement contre la France, au mois de mars 1689. Le Roi en uia de même à l'égard de l'Espagne au mois d'avril; & deux mois après à l'égard des Anglois, revoltés contre Jacques II leur Roi. Le Prince d'Orange à la tête de vingt mille hommes, avoit fait une descente en Angleterre, où ces peuples l'avoient reçu avec applaudissement; & les villes lui avoient ouvert leurs portes, pendant que leur Roi légitime abandonné de ses armées, avoit été réduit à se sauver en France, où la Reine son épouse l'avoit devancé, avec le jeune Prince de Galles leur fils. Pour premier exploit le Comte de Châteauneud mit en fuite avec douze vaisseaux François, l'Amiral Herbert, qui en avoit vingt-deux. Peu de jours après, le Duc de Noailles prit Campredon en Catalogne; mais les François reçurent un échec à Valcourt en Flandre, où ils perdirent cinq ou six cens hommes à l'attaque de cette bicoque. Du côté de l'Allemagne la guerre se faisoit avec plus de furie. Jamais l'Empire n'avoit mis sur pied d'armées plus formidables, & jamais ses Princes n'avoient été plus unis ni plus animés contre la France. Cependant tous les efforts de ces Puissances

fances n'aboutirent qu'à s'emparer de trois places mal fortifiées, dont la conquête leur fut vendue très-cher. La petite ville de Keifersweert sur le Rhin, fut emportée par l'armée des Confédérés, après deux mois de siège. Mayence attaquée par le Prince Charles de Lorraine, & par les Electeurs de Bavière & de Saxe, fut défendue avec une vigueur incroyable par le Marquis d'Uxelles, qui ne se rendit qu'après quarante-huit jours de tranchée, lorsque les bombes eurent fait sauter ce qui lui restoit de poudre dans les magasins. Bonne, où commandoit le brave Asfeld, étoit battue depuis deux mois avec cent pièces de canon par le Marquis de Brandebourg. Quoique les maisons, les magasins & les fortifications eussent été presque toutes renversées par les bombes, le Prince Charles de Lorraine accourut au secours de l'Electeur; & le Baron d'Asfeld sans retraite, sans munition, & sans espérance de secours, fut enfin obligé de capituler après quatre-vingt dix-sept jours de siège, & vingt-sept de tranchée. Les Alliez, auxquels ces deux sièges avoient coûté près de vingt mille hommes; ne laissoient pas de concevoir de grandes espérances, sur tout depuis la jonction du Duc de Savoie; elles furent considérablement diminuées par les événements de l'année 1690, qui fut marquée par la mort de Madame la Dauphine. Le Maréchal Duc de Luxembourg, Général des armées en Flandre, reçut ordre du Roi d'attaquer les ennemis. Il le fit en plein midi le premier juillet 1690; près du village de Fleurus, & après un combat opiniâtre, il leur tua six mille hommes, en blessa cinq mille, fit près de huit mille prisonniers (entre lesquels on comptoit neuf cens Officiers) & prit quarante-neuf pièces de canon, quatre-vingt douze étendards, huit paires de timbales, avec cent cinquante chariots chargés de toutes sortes de munitions. Cette action ne se passa pas sans effusion de sang de la part de la France, qui eut dans cette action trois mille hommes tués ou blessés dont plusieurs étoient gens de mérite & de naissance. Dix jours après, M. de Tourville, qui étoit entré dans la Manche avec l'armée navale qu'il commandoit, attaqua les flottes de Hollande & d'Angleterre jointes ensemble, quoique supérieures en équipage & en nombre de vaisseaux. Le combat dura sept heures; & les Hollandais qui y furent abandonnés par les Anglois, s'y battirent avec toute la valeur & l'expérience possible: ce qui n'empêcha pas qu'un de leurs vaisseaux de soixante pièces de canon, ne fût pris, un autre brûlé, & un troisième coulé à fonds: douze autres de leurs plus grands étoient si maltraités, que les ennemis furent obligés eux mêmes de les faire sauter ou couler bas deux jours après. Les armées d'Allemagne demeurèrent dans une espèce d'inaction. Il n'en alla pas de même en Piémont, où M. de Catinat, depuis Maréchal de France, remporta sur le Duc de Savoie, qui commandoit les Alliez, une victoire très-complète à Staffarde. L'infanterie des ennemis abandonnée par leur cavalerie, fut presque toute taillée en pièces; & les Vainqueurs après avoir tué quatre mille hommes sur la place, restèrent maîtres du champ de bataille, de l'artillerie, d'une grande quantité de drapeaux, & de toutes les munitions. On se battoit avec autant de vigueur, mais avec moins de succès en Irlande, où le Roi Jacques II, avoit passé dès l'année précédente. Le Prince d'Orange s'y rendit au mois de juin de celle-ci; & vingt jours après son arrivée, il donna bataille près de la Boyne, aux troupes Irlandaises, jointes à celles de France. Les François y firent parfaitement leur devoir, aussi-bien que la Cavalerie Irlandaise; mais l'infanterie de cette nation ayant été mise en déroute, causa la défaite de toute l'armée, & fit tourner la victoire du côté du Prince d'Orange. Il y perdit le Maréchal de Schomberg, que ses exploits avoient autrefois rendu si célèbre dans les armées de France, & que l'intérêt de sa Région, qui avoit été bannie de ce Royaume, avoit jeté dans le parti des ennemis. Le Roi Jacques reprit la route de France; & le Prince d'Orange assiégea Limerick, persuadé que sa victoire y auroit porté la consternation; mais M. de Boisseleau qui défendoit cette place, soutint ses attaques avec tant de vigueur, qu'il le contraignit de se retirer. En Piémont M. de Catinat réduisit encore la ville de Suze. Dans le nouveau Monde, les Anglois qui avoient été repoussés de devant Québec en Canada, se rendirent maîtres de Saint-Christophe, l'une des Antilles. Le Duc de Savoie qui avoit été le dernier des Alliez à se déclarer, étoit celui auquel il en coustoit déjà le plus. Dépouillé de toute la Savoie, & de quelques villes du Piémont, il perdit encore au commencement de l'année 1691, les villes de Villefranche & de Nice, que lui enleva M. de Catinat; pendant que le Roi faisoit en Hainaut le siège de Mons, qui passoit pour imprenable. Cette entreprise imprévue dissipa le Conseil Général de la Ligue, qui se tenoit alors à la Haye. Les Princes assemblés se retirèrent dans leurs Etats, & le Prince d'Orange accourut à la tête de quarante mille hommes. Il s'avança jusqu'à Hall, à six lieues de cette place assiégée; mais il n'en remporta que le déplaisir de l'avoir vu prendre, après seize jours de tranchée ouverte. Deux mois après mourut le Marquis de Louvois, Ministre de la guerre. Malgré la prise de Mons, la France étoit menacée en Flandre d'une entreprise d'importance; mais tout se réduisit à la prise de Beaumont, petite place sans défense, & où il n'y avoit que cent cinquante hommes de garnison. Les Généraux François s'emparèrent d'Urgel en Catalogne, & de Carnagone en Piémont, qui fut rendue depuis. Montmélan, place bien plus forte & plus considérable, fut emportée cinq mois après, & fut mieux conservée. Avant cela M. de Boufflers avoit fait sentir la fureur des bombes à la ville de Liège, & le Comte d'Étrées à celle de Barcelone: foibles événements par rapport à ce qui se passa à Leuze en Flandre, où le Maréchal de Luxembourg, qui avoit suivi les Alliez dans le dessein de donner sur leur arrière-garde, attaqua soixante & quinze escadrons, avec vingt-huit seulement. La Maison du Roi se signala dans cette occasion: & les ennemis qui y furent défaits, laissèrent quinze cens hommes des

leurs sur la place, & trois cens prisonniers. Un avantage si considérable fut balancé par la levée du siège de Coni en Piémont; mais sur tout, par la nécessité d'abandonner l'Irlande, d'où M. de Châteaurenault fit repasser en France tous les François avec quinze mille Soldats Irlandais.

La première action de l'année 1692, fut pour la France la plus malheureuse de toutes celles où elle avoit été engagée depuis cette dernière guerre. Sa flotte composée de quarante-quatre vaisseaux, fut mise en mer pour soutenir le Roi Jacques II, qui prétendoit s'être assuré de quelques Officiers Anglois de terre & de mer. Sur la foi de ces intelligences mal fondées, l'armée du Roi attaqua celle des ennemis, qui la reçut avec toute la vigueur possible. M. de Tourville, malgré le grand nombre de vaisseaux ennemis dont il étoit enveloppé, fit un feu effroyable, & se soutint, sans perdre un seul bâtiment, jusques à ce que la nuit le fit songer à conduire sa flotte en lieu de sûreté. Vint & un des plus grands vaisseaux gagnèrent Saint-Malo; mais quatorze autres écartés par l'obscurité, furent jetés sur les côtes de Cherbourg & de la Hogue. L'impossibilité où l'on se vit de les sauver, fit qu'on en retira l'équipage & les canons; après quoi on prit le parti de les brûler. L'idée de cette disgrâce fut affoiblie par la prise de Namur, que le Roi attaqua lui-même. Ce siège, l'un des plus fameux qui se soient faits dans ce siècle, fut poussé avec une ardeur extraordinaire. La nombreuse garnison qui défendoit cette place, & les playes continuelles qui interrompoient les travaux des Assiégés, ne firent que retarder la perte de quelques jours. Elle fut prise le cinquième juin, & le château se rendit le 30 du même mois. Le Prince d'Orange, qui à l'Électeur de Bavière, à la tête d'une armée de cent mille hommes, s'étoit promis de faire lever ce siège; mais le Maréchal de Luxembourg rompit toutes ses mesures, & l'attendit pendant deux mois campé sur des hauteurs à demi-lieue de la Méhaigne, où les ennemis n'osèrent l'attaquer. Ils furent plus entreprenans à Steenkerke, où, pour rétablir leur réputation, ils vinrent fondre sur l'armée du Roi, plus faible d'infanterie que la leur. On ne laissa pas de soutenir leur attaque, & de les repousser même avec un succès que l'on n'eût peut-être pas osé se promettre; car après un feu qui dura deux heures de part & d'autre, & où les bataillons opposés se trouvoient souvent le mouquet croisé, les François animés par l'exemple du Duc de Luxembourg leur Général, & des Princes du sang, donnèrent l'épée à la main, & poussèrent l'ennemi si chagement, qu'ils en taillèrent une partie en pièces, & réduisirent l'autre à se sauver dans un bois voisin, aux yeux du Prince d'Orange, de l'Électeur de Bavière, & du Comte de Waledeck, qui firent des efforts inutiles pour arrêter ces fuyards. Le carnage fut d'autant plus grand, que les régimens Anglois ne voulaient point de quartier: de sorte qu'on ne fit que treize cens prisonniers, & qu'il resta près de dix mille des ennemis sur la place. Trois mille François y laissèrent aussi la vie. Pour fermer cette campagne, le Marquis de Harcourt défit plus de quatre mille Allemands vers Chiny; & le Marquis de Boufflers bombarda Charleroy. Il y eut moins de sang répandu en Allemagne, où le Maréchal de Lorge ne laissa pas de désirer six mille chevaux à Pfortzheim dans le Duché de Wirtemberg; & du côté du Piémont, où le Duc de Savoie avec une armée de trente mille hommes, ne fit que brûler quelques bicoques dans les montagnes de Dauphiné, & prendre Ambrun & Gap, villes sans fortification.

Dunkerque étoit menacée par les ennemis dans la campagne de 1693. Furnes, qui pouvoit favoriser leur dessein, fut emportée en quinze heures par le Marquis de Boufflers, quoique défendue par quatre mille Anglois. Peu de tems après, la valeur des Officiers François fut récompensée par le Roi, lequel après avoir créé Maréchaux de France, Messieurs de Choiseul, de Villeroi, de Joyeuse, de Tourville, de Noailles, de Boufflers & de Catinat, institua l'Ordre Militaire de S. Louis, dont les Commanderies (soutenues par des revenus fixes) furent distribuées à une partie de ceux qui s'étoient le plus signalés. Les Allemands avoient fait lever le siège de Rheinfelds. Le Maréchal de Lorge eut fa revanche, & ruina Heidelberg, après avoir forcé la ville, & pris le château à composition. Roses en Catalogne assiégée par terre & par mer, fut aussi réduite en huit jours. Sur mer les Anglois avoient été repoussés de la Martinique qu'ils avoient attaquée avec quarante cinq vaisseaux. Ils furent encore plus maltraités entre Lagos & Cadix, vers le détroit de Gibraltar, où le Maréchal de Tourville (qui y attendoit le convoi de Smyrne) leur prit, brûla ou coula bas quatre-vingt navires marchands, & trois ou quatre de guerre. Perte qui de leur propre aveu, monta pour le moins à trente millions, & qui incommoda considérablement leur commerce, déjà fort affoibli par les continuelles courses des Armateurs de France. Ce qui s'étoit passé cette campagne en Flandre étoit peu de chose en comparaison de ce qu'on devoit attendre de deux armées aussi nombreuses que l'étoient celle de France & celle des Alliez. Le Maréchal de Luxembourg, qui avoit ordre du Roi d'engager un combat, à quelque prix que ce fût, seignit d'en vouloir aux retranchemens de Liège. Ce mouvement trompa le Prince d'Orange qui s'avança pour couvrir cette ville; & alors le Maréchal alla droit à lui, & arriva sur le soir près de son camp à Neerwinde. Le Prince employa toute la nuit à le fortifier d'une palissade, d'un fossé & d'un parapet, qu'il borda de cent pièces de canon: ce qui n'empêcha pas que le lendemain les François n'entreprissent de forcer les Alliez ainsi retranchés au nombre de soixante mille hommes. L'avantage du terrain rendoit le feu de l'artillerie ennemie beaucoup plus terrible & plus meurtrier que celui des François: ce qui les fit résoudre à donner l'épée à la main. Le principal effort fut aux villages de la droite, & sur tout à celui de Neerwinde, qui fut pris & repris deux fois, non sans un grand

grand carnage. Enfin les François en étant demeurés les maîtres, entrèrent dans la plaine malgré la résistance de l'infanterie Angloise, & mirent les ennemis en déroute; après avoir renversé leur cavalerie jusques dans la Gheete, où il se noya un grand nombre de fuyards. Le Prince d'Orange & le Duc de Bavière se laissèrent eux mêmes entraîner au torrent, & abandonnèrent aux Vainqueurs le champ de bataille, avec deux mille prisonniers, soixante & seize pièces de canon, huit mortiers, & grand nombre de drapeaux, d'armes & d'équipages. Le nombre des morts & des noyez monta du côté des ennemis à plus de douze mille hommes; & du côté des François à trois mille, de tuez & à quatre mille de bleffez. Cette victoire garantit les Lignes des François; où le Duc de Wirtemberg étoit prêt d'entrer, lorsque la défaite du Prince d'Orange l'obligea de le venir joindre avec son armée. L'avantage que les François remportèrent à la Marfalle en Piémont, leur couta moins de sang, & ne fut pas moins complet. Le Duc de Savoie, qui méditoit la conquête de Pignerol, étoit attaché au Fort de Sainte-Brigitte qui couvroit cette ville, lorsqu'il apprit que le Maréchal de Catinat étoit entré dans la plaine de la Marfalle; il leva le siège, alla droit à lui, & le trouva qui s'avancoit pour lui donner bataille. Elle fut disputée quelque tems par les deux ailes de l'armée ennemie, qui se rallièrent & revinrent à la charge plus d'une fois; quoiqu'elles eussent été enfoncées du premier choc. Enfin leur cavalerie fut rompue, & ce ne fut plus qu'une tuerie continuelle jusques aux portes de Turin. Outre cent drapeaux & quatre pièces de canon, les ennemis laissèrent sur la place huit à neuf mille hommes, avec deux mille prisonniers, sans que les François eussent eu plus de douze ou quinze cens hommes tuez ou bleffez. Cette bataille fut donnée le quatrième d'octobre; & le onzième novembre suivant, la ville de Charleroy fut emportée dans les Pais-Bas par le Maréchal de Villeroy. Ainsi finit cette année, pendant laquelle la Cour de France avoit fait son accord avec le saint Siège. L'année suivante 1694, remarquable par la disette qu'on souffrit en France, ne se passa qu'en bombardemens de la part des ennemis, à Dieppe, au Havre, à Calais & ailleurs, la plupart très-inutiles & sans effet. La guerre fut plus animée en Catalogne, où le Maréchal de Noailles qui commandoit l'armée du Roi, attaqua les ennemis retranchés sur le bord du Ter. On passa la rivière en leur présence, on les chassa de leurs retranchemens, & on les contraignit d'en venir à une bataille où ils perdirent quatre mille hommes qui furent tuez, & trois mille qui l'on fit prisonniers. Les suites de cette victoire furent la prise de Palamos, de Gironne & de Castellon, qui furent emportées en différens tems de la même campagne. L'entreprise que les ennemis avoient formée sur Dunkerque échoua, par la marche surprenante de Monsieur le Dauphin, qui pour couvrir cette ville, fit faire à son armée près de quarante-quatre lieues en moins de quatre jours. A la vue inopinée de ce Prince ils se retirèrent, & se contentèrent de prendre fluy, qui pendant toute la guerre n'avoit pas été en état de résister à ceux qui avoient tenu la campagne de ce côté-là.

La mort du Maréchal de Luxembourg, qui arriva le quatrième janvier 1695, fit espérer aux ennemis quelque relâche en Flandre; mais elle n'empêcha qu'on n'y tirât de nouvelles lignes depuis la Lys jusqu'à l'Éclaut, malgré les obstacles qu'y voulut mettre, mais trop tard, l'Électeur de Bavière à la tête de vingt mille hommes. En Italie, Casal qui étoit assiégé par le Duc de Savoie, se défendoit vigoureusement, & n'avoit pas encore souffert le moindre dommage, lorsque les puissances d'Italie, dont l'intérêt étoit d'empêcher que cette place ne tombât entre les mains de l'Empereur ou du Roi d'Espagne; ménagèrent un traité, par lequel le Roi consentit qu'elle fût remise entre les mains du Duc de Mantoue, sous condition que la Majesté seroit dédommée de la dépense des fortifications qui seroient rasées: ce qui fut exécuté. Les Alliez recommencèrent cette année, mais sans succès, leurs bombardemens sur Saint-Malo, Calais & Dunkerque. La vengeance qu'en tira le Roi fut plus sûre, & se fit mieux sentir; car le Maréchal de Villeroy ayant reçu ordre de bombarder Bruxelles, l'exécuta en présence d'une armée de 25000 ennemis, qui étoient campez sous les murs de cette place. Ce fut avec un fracas si terrible, que des rues entières furent brûlées; l'hôtel-de-ville, & quantité d'autres édifices publics & de Palais, furent renversés de fond en comble; enfin toute la ville fut presque entièrement ensevelie sous ses ruines. Le Prince d'Orange pressoit pour lors avec ardeur le siège de Namur, qui étoit défendu par le Maréchal de Boufflers & le Comte de Guiscard. L'armée des Allégeans étoit formidable, & faisoit tonner nuit & jour son artillerie composée de 130 pièces de canon & de 80 mortiers. Cependant il n'y eut jamais de plus belle défense que celle des Alliez. La ville ne capitula qu'après vingt-quatre jours de siège, & après avoir soutenu deux assauts, ses dehors étant tellement ruinez qu'on ne pouvoit risquer sans témérité d'en essayer un troisième. Le château fut obligé de composer à son tour; mais plus d'un mois après, lorsque tous ses ouvrages eurent été tellement foudroyez par les bombes, que ce n'étoit plus qu'un monceau de pierres entassées les unes sur les autres. Le Maréchal de Villeroy n'avoit rien négligé pour faire lever ce siège; car avant le bombardement de Bruxelles dont on vient de parler, il avoit essayé, mais inutilement, d'engager à un combat le Prince de Vaudémont, qui ne voulut point y entendre. Le Maréchal avoit pris Dixmude en 24 heures, & ensuite Deinse, où 8 à 9000 hommes de troupes réglées qui y étoient en garnison, avoient été faits prisonniers. Il avoit reconnu lui même les bois, les défilés & les marais impraticables dont étoit couvert le Prince d'Orange qui étoit allé au devant du secours; mais toutes les tentatives furent inutiles dans une entreprise qui ne pouvoit être poussée sans la perte inévitable de son armée. Les ennemis firent dans le même tems une très-

grande perte sur mer, où quatre Armateurs François enlevèrent la flotte Angloise des Indes Orientales, riche de plusieurs millions.

Un projet de très-grande importance eût signalé les premiers jours de l'année 1696, si les vents contraires n'en eussent empêché l'exécution. Le Roi Jacques II, instruit par ses créatures des mécontentemens du peuple en Angleterre, & sur de quelques intelligences, étoit sur le point d'y faire une descente, accompagné de seize mille hommes de vieilles troupes que le Roi lui avoit données; mais le mauvais tems le retint à la rade, & donna le tems au Prince d'Orange de découvrir cette entreprise, & de la prévenir. Ce Prince donna ses ordres en Angleterre; & se rendit ensuite en Flandre, où il trouva les armées du Roi qui s'étoient déjà mises en campagne. Il se passa peu d'actions importantes de part & d'autre; & les Généraux François se contentèrent de réduire les ennemis pendant toute la campagne, à ruiner leur propre pays. Le Maréchal de Choiseul, qui commandoit pour le Roi en Allemagne; & le Duc de Vendôme, Général de l'armée en Catalogne, en usèrent à peu près de même, pendant qu'en Italie le Duc de Savoie, qui depuis la démolition de Casal n'avoit plus de vues que pour la paix, conclut avec le Roi son traité, par lequel il reprit dans les Etats conquis sur lui. On convint que le Duc de Bourgogne épouserait la Princesse Marie-Adélaïde, fille de ce Duc & d'une Princesse nièce du Roi. Le Duc de Savoie avoit promis de faire accepter aux Alliez une neutralité en Italie: ils la refusèrent, & pour les y contraindre, ce Prince joignit ses armes à celles de France, & fit avec le Maréchal de Catinat le siège de Valence dans le Milanais. La place, après plusieurs attaques, étoit hors d'état de tenir, lorsqu'on eut nouvelle que l'Empereur & le Roi d'Espagne acceptoient enfin la neutralité proposée, & s'obligeoient de retirer les troupes Allemandes d'Italie, en même tems que celles du Roi reprendroient la route de France. La Princesse de Savoie arriva en France, & fut reçue à Fontainebleau par le Roi le dixième octobre. Il est aisé de juger combien cette paix, qui étoit comme le prélude de la paix générale, fut avantageuse à la France. Les Alliez s'en apperçurent; & les grandes forces que le Roi mit en campagne l'année 1697, les obligèrent de songer sérieusement à concourir à une paix générale: ce qui fit qu'au milieu du tumulte de la guerre, on vit les Plénipotentiaires nommez par toutes les Couronnes, se rendre à Delft & à la Haye, pour tenir leurs conférences au château de Ryswick. Cependant le Maréchal de Catinat, qui s'étoit avancé vers l'Allemagne à la tête de l'armée qu'il commandoit, fit une contremarche, & rabattit tout à coup sur Ath en Flandre, qu'il assiégea, couvert par le Maréchal de Villeroy d'un côté, & par le Maréchal de Boufflers de l'autre. Le Prince d'Orange & l'Électeur de Bavière, qui avoient marché au secours de cette ville, la laissèrent prendre en leur présence le cinquième juin 1697. Ce siège étant fini, on observa le reste de la campagne une espèce de suspension, chacun se tenant sur la défensive, & attendant l'événement des conférences. Cependant le Duc de Vendôme, profitant en Catalogne des conquêtes passées, avoit poussé jusqu'à Barcelone, qu'il tenoit assiégée depuis deux mois. Toute l'Europe étoit partagée sur le succès de ce siège, l'un des plus célèbres qui se soit formé depuis longtems; car la garnison qui étoit d'onze mille hommes de troupes réglées, & de quatre mille hommes de milice, se défendit avec une valeur incroyable, disputa le terrain pié à pié, & reprit même plus d'une fois les ouvrages que l'on avoit emportez. L'armée de France qui n'avoit été renforcée que de neuf à dix mille hommes de milice de Languedoc, soutenue néanmoins par la flotte qui tenoit le port de Barcelone fermé, sous le commandement du Comte d'Éstrées. Elle avoit réduit les Alliez à de grandes extrémités, lorsque le Viceroi de Catalogne qui battoit la campagne avec deux ou trois corps séparés, résolut de forcer les lignes des Alliez, en les attaquant par deux ou trois endroits; mais il fut prévenu par le Duc de Vendôme, lequel parfaitement servi de ses Espions, partit avant le jour, & fondit tout à coup sur le camp du Viceroi, qui eut à peine le tems de se sauver en chemise. On tailla en pièces ceux qui s'obstinèrent à se défendre, & l'on fit un butin considérable. D'un autre côté, le Comte d'Usson avoit délogé un autre corps de troupes Espagnoles de dessus les hauteurs qu'elles avoient occupées; mais ces avantages ne furent pas capables de ralentir l'ardeur des Alliez, qui soutinrent avec une extrême bravoure l'assaut qu'on donna sept ou huit jours après aux brèches de deux bastions. Enfin persuadés qu'ils ne pouvoient plus tenir sans être forcez, ils capitulerent le dixième août, & obtinrent des conditions très-honorables. Ce siège couta la vie à 6000 des ennemis & à 4000 François, & combla de gloire le Duc de Vendôme d'un côté, & de l'autre le Prince de Hesse-Darmstadt, qui avoit défendu la place. La joye de cette conquête fut augmentée par celle de Carthagène en Amérique, dont on reçut la nouvelle dans le même tems. M. de Pointis qui avoit entrepris cette expédition avec l'agrément du Roi, étoit parti avec sept vaisseaux de guerre, trois fregates, deux flûtes, & une galiote à bombes, & avoit été renforcé à S. Domingue de 1500 Flibustiers, qui firent des merveilles dans l'attaque des Forts de cette ville. On en prit un d'assaut; & l'autre seroit eu le même sort, si les ennemis n'eussent capitulé. Le butin qui fut fait à Carthagène, monta à plus de huit ou neuf millions, tant en espèces qu'en lingots, sans compter un million en émeraudes, pierres, meubles d'or, & plus de cent canons de fonte.

Ces nouveaux avantages déterminèrent les Alliez à presser la conclusion d'une paix si longtems attendue de toute l'Europe. Toutes les nations soupiroient après le retour du commerce, & des autres avantages que la guerre leur avoit enlevé. Ainsi quoique les armées du Roi n'eussent jamais été plus complètes

ni plus nombreuses, quoique l'on y comptât trois cens cinquante mille hommes d'infanterie, & soixante & dix mille chevaux, sans comprendre les troupes destinées à servir dans la Marine; ce Prince sacrifia les nouvelles conquêtes, qu'il étoit en état de faire, au bonheur des peuples, qui ne se font jamais pleinement sentir que dans la paix. Le traité de celle de Ryfwick fut signé avec l'Espagne, l'Angleterre & la Hollande le deuxième de septembre 1697, & six semaines après avec l'Empereur & l'Empire. Strasbourg, qui avoit été la cause de ce retardement, demeura sous la domination du Roi avec son territoire. Les eaux du Rhin furent prises pour bornes de l'Allemagne & de la France. Le Roi retint ce qu'il possédoit en deçà de ce fleuve, & rendit ce qu'il avoit conquis au delà. L'Electeur de Trèves rentra dans sa capitale, & le Duc de Lorraine, qui a depuis épousé Mademoiselle, fille de feu Monsieur, frère unique du Roi, fut rétabli dans ses Etats. Le Roi reconnut par ce traité, le Prince d'Orange pour Roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume III. Enfin les Espagnols recouvrèrent ce que l'on avoit pris sur eux depuis le traité de Nimègue, qui servit presque par tout de fondement à celui de Ryfwick.

Telle fut l'issue d'une guerre, dont l'opiniâtreté n'avoit servi qu'à répandre un nouvel éclat sur la gloire du Roi, établie par une longue suite de grandes actions, & vainement attaquée par tant de Puissances jalouses. Quelques-unes d'entre elles, mécontentes d'une paix qu'elles n'avoient acceptée que par force, & qu'elles croyoient opposée à leurs intérêts particuliers, se servirent du loisir qu'elle leur donnoit pour former de nouvelles intrigues, qu'on vit éclater dans la suite au sujet de la succession de la Couronne d'Espagne. Le Roi cependant étoit uniquement occupé du soin de faire goûter à ses peuples les fruits du repos qu'il leur avoit procuré. L'Alsace Française fut la première Province qui ressentit les effets de la bonté du Prince. Elle fut soulagée d'une partie des impôts, auxquels la nécessité de la guerre l'avoit assujettie, & fit élever sur les bords du Rhin, vis à vis de l'ancien Brisac, une ville appelée Neuf-Brisac, dont les Habitans furent favorisés de privilèges & d'immunités très-amples. Le 13 octobre 1698, on avoit célébré à Fontainebleau le mariage du Duc Léopold-Joseph, qui étoit rentré dans les Duchés de Bar & de Lorraine, avec Elisabeth-Charlotte d'Orléans, fille de Philippe de France, Duc d'Orléans, frère unique du Roi. Elle partit de la Cour, & fut suivie des regrets de toute la France jusqu'en Lorraine, où le Duc son époux la reçut avec une tendresse égale à la joie de ses Sujets. Un Ambassadeur du Roi de Maroc arriva l'année suivante, & fut congédié sans pouvoir obtenir ce qu'il demandoit. Quelques mois après il y eut du changement dans le Ministère; car M. de Pontchartrain fut élevé à la dignité de Chancelier de France, vacante par la mort de M. Boucherat; & M. Chamillart, Intendant des Finances (qui a été depuis Ministre & Secrétaire d'Etat avec le département de la guerre) fut appelé à la charge de Contrôleur général, occupée jusques-là par M. de Pontchartrain, qui conservant le rang & l'emploi de Ministre, laissa à M. le Comte de Pontchartrain son fils, celui de Secrétaire d'Etat, & l'administration de la Marine. Les commencemens de l'année 1700 furent assez stériles en évènements; mais la mort de Charles II, Roi d'Espagne, arrivée le premier de novembre, donna naissance à des mouvemens qui ont depuis agité toute l'Europe. Ce Prince consultant plutôt les principes de la conscience & de l'équité, & l'intérêt de ses peuples, que les impressions d'une aveugle antipathie, avoit nommé par testament pour héritier de sa Couronne, Philippe de France, Duc d'Anjou, deuxième fils de Monseigneur, & petit-fils de Louis XIV, lui substituait Charles, Duc de Berry, son frère, & à ces deux Princes, l'Archiduc Charles II, fils de l'Empereur Léopold, puis le Duc de Savoie. Peu de jours après que le Roi eut appris cette importante nouvelle, la Régence d'Espagne le fit supplier par le Marquis de Castell-dos-Rios, Ambassadeur de cette Couronne, de vouloir bien leur donner le Duc d'Anjou pour Roi, & d'accepter la nomination faite par Charles II: ce que le Roi leur accorda; & dès-lors le Duc d'Anjou fut reconnu pour Roi d'Espagne sous le nom de Philippe V. Ce Prince partit le mois suivant pour aller prendre possession de ses Royaumes; & après avoir été conduit jusques sur la frontière par Messieurs les Ducs de Bourgogne & de Berry ses frères, & avoir été reçu magnifiquement dans toutes les villes de France & d'Espagne, qui le trouvèrent sur son passage, il arriva enfin à Madrid, où il fit son entrée publique le 14 avril. Pendant que les Espagnols goûtoient le plaisir de posséder un Prince accompli, & se flattoient de voir sous son règne la gloire de leur Monarchie se rétablir dans son ancien lustre, l'ambition de quelques Puissances de l'Europe jalouses de leur bonheur, avoit recours pour le troubler, aux brigues & aux négociations. L'Empereur devoit en idée la riche succession de tant d'Etats, qu'il ne pouvoit arracher seul au légitime héritier, engagea dans ses intérêts la plupart des Princes de l'Empire, & ne put ébranler les Electeurs de Bavière & de Cologne. En attendant que le tems pût mûrir les tentatives qu'il faisoit ailleurs, il jeta une armée du côté de l'Italie sous le commandement du Prince Eugène de Savoie, & obligea le Roi de lui en opposer une autre composée de troupes de France, d'Espagne & de Savoie. On eût pu enlever les troupes Allemandes dans le Trentin, pendant qu'elles étoient encore peu nombreuses; mais l'attention qu'eut le Roi à exécuter ponctuellement le traité de Ryfwick, & à laisser aux ennemis la honte de l'avoir violé, lui fit négliger de faire valoir ses avantages. Le Prince Eugène se flattant d'être reçu dans quelques villes du Milanois, s'étoit avancé jusque à l'Oglio: l'armée de France commandée par le Duc de Savoie, & par les Maréchaux de Villeroi & de Catinat, passa ce fleuve & marcha aux ennemis, résolue de le combattre. On les trouva retranchés dans le village de Chiari appartenant aux Vénitiens; & celles des troupes Françoi-

ses qui furent commandées pour l'attaque, furent obligées de se retirer, après avoir essuyé pendant deux heures un feu terrible de Mousquetterie & de canons chargés à cartouche. Ce fut vers le même tems qu'arriva la mort de Jacques II, Roi d'Angleterre, laquelle avoit été précédée quelques mois auparavant de celle de Philippe Duc d'Orléans, frère unique du Roi Louis XIV. Peu après éclata l'horrible conspiration formée par quelques Napolitains rebelles pour assassiner le Viceroi, se saisir de la ville de Naples, & faire ensuite soulever tout le Royaume en faveur de l'Empereur. Les Ministres de ce Prince qui avoient formé & conduit ce projet odieux, eurent la honte de le voir étouffer le jour même de sa naissance: les Rebelles furent dispersés, & leurs Chefs, gens accablés de dettes, ou diffamés par leurs crimes, trouvèrent leur salut dans la fuite. Quelques uns de ceux qui furent pris payèrent de leur tête qu'ils portèrent sur un échafaut. Les Hollandais cependant pratiqués par l'Empereur, & résolus de profiter des mouvemens de cette révolution, avoient soigné d'être frappés d'une vaine terreur, pour avoir lieu d'exiger des sûretés exorbitantes. Favorisés du Roi Guillaume, avec lequel ils étoient liés inféparablement, ils implorèrent le secours du Parlement d'Angleterre, & n'en purent obtenir d'abord des secours assez considérables pour se déclarer ouvertement. L'Espagne & la France ne demeurèrent pas dans l'inaction: résolues de se défendre & non d'attaquer, elles formèrent des armées considérables en Flandre, & passèrent un traité de Ligue offensive & défensive avec le Portugal, qui embrassa depuis la neutralité. Il ne se passa néanmoins rien de décisif dans les Pays-Bas, non plus que dans la Manche, où la flotte des ennemis, dont l'équipement revenoit à onze millions, rentra dans ses ports sans avoir rien tenté. Vint-cinq de leurs vaisseaux qui étoient allés croiser au devant de la flotte de la Nouvelle Espagne, furent contraints de retourner à Spithead, ne remportant pour tout fruit de leur expédition que le chagrin d'avoir été fort maltraités de la tempête. Les Escadres Françaises agissant plus utilement, avoient transporté à Cadix & sur la côte d'Andalousie, les munitions & l'artillerie nécessaires pour soutenir les attaques dont on étoit menacé. Ainsi toutes les démarches des ennemis aboutirent à former de nouveaux desseins pour l'année suivante 1702, & à recourir aux négociations, sur tout dans l'Empire, pour grossir leur Ligue, & la mettre en état de faire quelques progrès. En Italie la guerre continuoit, malgré la rigueur de la saison: les Allemands qui avoient été reçus dans Bercello & dans la Mirande, avoient formé le blocus de Mantoue, dont la garnison les incommodoit chaque jour par de fréquents détachemens. Ils crurent être bientôt en état de percer jusque à Milan, sur la foi d'une intelligence qu'ils avoient dans Crémone, où étoit le quartier du Maréchal de Villeroi. En effet, la nuit du dernier janvier au premier février ayant été introduits par un aqueduc dans la ville, ils trouvèrent moyen de s'emparer d'une porte, par laquelle ils firent s'écouler sans bruit plus de six mille hommes, tant Cavalerie qu'infanterie. Ces troupes occupèrent les postes les plus importants, & tuèrent d'abord tout ce qui se présenta de Français. Le Maréchal de Villeroi, qui étoit dans la place, fut pris en sortant de chez lui, pour donner ordre au tumulte qui commençoit à s'élever. Une partie de la garnison réveillée au bruit, prit les armes à demi-nue, l'autre ayant été infortunée pendant le sommeil dans les maisons. Celle qui étoit en liberté courut sur les remparts, & à l'espérance du château, & quoique beaucoup moins forte en nombre, chassa les ennemis de poste en poste avec une valeur incroyable, les Officiers faisant les fonctions de Soldats, & les Soldats dispersés par pelotons se servant à eux-mêmes d'Officiers, lorsqu'il ne se trouvoit point à leur tête. Pendant ce combat le Prince Thomas de Vaudémont alloit se rendre avec un corps de dix mille hommes à Crémone, par le pont du Pô que le Comte de Rével fit couper, & ce fut le salut de la place. Alors les Français animés par les avantages que leur courage leur donnoit sur les ennemis, firent un dernier effort pour les enfoncer, & les forcèrent à se retirer, après un combat qui avoit duré depuis la pointe du jour jusque à deux heures de nuit: action digne d'être célébrée dans toutes ses circonstances, & d'autant plus glorieuse pour les Vainqueurs, que l'Histoire ne nous en produit point d'aussi pleine de vigueur & d'intrépidité. Enfin le nouveau Parlement d'Angleterre, se livrant à l'ambition du Roi Guillaume, s'étoit déclaré en faveur de la Ligue, lorsque ce Prince, dont les intrigues remuoient toute l'Europe, mourut le 19 mars, & laissa la Couronne à la Princesse Anne, femme du Prince George de Danemarck, laquelle marchant sur les traces de son prédécesseur, demeura attachée à l'alliance conclue entre ce Prince, l'Empereur & les Hollandais. Ces derniers commirent les premiers actes d'hostilité près de Bonn & près d'Anvers, se couvrant du prétexte de n'agir que comme troupes auxiliaires de l'Empereur: artifice grossier, qui n'empêcha pas que le Roi ne donnât ordre à ses troupes de leur courre sus, par tout où on les trouveroit. Dans cet intervalle ils assiégèrent la petite ville de Keifersweert, dont la défense oblinée leur coûta des pertes infinies, & couvrit de gloire le Marquis de Blainville qui commandoit. Les tentatives qu'ils firent en Flandre, eurent encore moins de succès: ils furent repoussés de Namur, où ils espéroient s'introduire par trahison; & après avoir été long tems tenus en respect par l'armée de Monsieur le Duc de Bourgogne, qui avoit sous lui le Maréchal de Boufflers, ils furent enfin battus, & forcés de fuir honteusement sous le canon & dans le retranchement de Nimègue, où ils se garantirent d'une entière défaite. Le reste de la campagne, loin de vouloir en venir à une bataille, leur grande armée se tint sur la défensive, pendant qu'un autre corps faisoit le siège des petites villes de Venlo, de Stévensweert & de Ruremoude qui furent prises. M. le Duc de Bourgogne avoit déjà quitté l'armée, lorsque les ennemis attaquèrent avec quarante pièces de canon & vingt-cinq mortiers la ci-

cadelle & la Chartreuse de Liège, mauvaises places qui furent emportées de force sur la garnison accablée par le nombre. Sur le Haut-Rhin, le Prince de Bade, dès le commencement de la campagne, avoit assiégé Landau, qui fut défendu pendant trois mois, avec beaucoup de vigueur, par le Sieur de Mélac, Lieutenant Général, qui fut enfin obligé de se rendre au Roi des Romains. Cette perte qui coutra très-cher aux ennemis, fut compensée par l'affaire de la neutralité de Cologne, par l'introduction de troupes Françaises dans Bonn, dans Trèves, dans Trarbach, & par l'établissement des quartiers d'hiver dans le Palatinat du Rhin. D'ailleurs le Marquis de Villars, qui avoit pris le commandement d'une partie de l'armée sur le Rhin, après avoir passé le pont jeté à Huningue à la vue des ennemis, qui s'efforcèrent vainement de défendre le passage, s'empara de Neubourg, & remporta une victoire complète à Freidlingen sur le Prince de Bade, qui y perdit trois mille hommes tués sur la place, & laissa grand nombre de prisonniers. Le gain de cette bataille valut le Bâton de Maréchal au Marquis de Villars, qui après avoir mis en défense le poste de Neubourg, repassa le Rhin, & empêcha le Prince de Bade de rien entreprendre. Ces progrès alarmèrent d'autant plus l'Empereur, que l'Electeur de Bavière, indigné de la manière dont on en avoit usé avec l'Electeur de Cologne son frère, & voulant prévenir les complots formés contre lui-même, s'étoit emparé des villes d'Ulme, de Kirelberg, de Bibrach, de Memmingen, de Kempfen, de Cronsbourg, postes importants pour couvrir la Bavière, depuis le Tirol jusqu'au Danube.

Le blocus de Mantoue continuoit en Italie, & donnoit lieu à quelques rencontres où les ennemis étoient souvent battus. Le Roi d'Espagne s'étant embarqué à Barcelone sur la flotte de France, commandée par le Comte d'Étrées, arriva à Naples au mois d'avril, & se déroba peu de jours après aux acclamations des peuples, & aux honneurs qui lui furent rendus, pour s'aller mettre à la tête de l'armée des Alliez. A peine le Duc de Vendôme, qui en avoit pris le commandement, avoit-il paru en Italie, que rassemblant là tout ce qu'il avoit de troupes, il passa le Pô, chassa les ennemis de leurs postes, & les obligea d'abandonner ceux qu'ils occupoient dans le Parmesan, dans le Plaisantin, & le long du Pô. Peu après, lorsque la belle saison eut rendu les chemins plus praticables, ce Prince traversa l'Oglio, & s'avança par les Terres de la République de Venise jusques à Ufiano, que les Allemands abandonnèrent à son approche; ensuite il se rendit à Canéto qu'il prit, puis il passa la Chièsa, s'empara de Castel-Giufre, fit lever le blocus de Mantoue, entra dans cette ville, fit assiéger Castiglione-delle-Siviere, qui se rendit; & par la prise des postes de Bozzolo, de Viadana, &c. rendit libre la communication de Mantoue à Crémone. Les choses étoient en cet état, lorsqu'on eut nouvelles que le Roi d'Espagne, qui de Naples avoit abordé à Final, & qui de là avoit passé à Milan, étoit enfin arrivé à Crémone. Il joignit l'armée à Casal-Maggiore; & après avoir jeté des ponts sur le Pô, le Turo, la Lenza & le Crostolo, il défit les ennemis au combat de Santa-Vittoria. Cet avantage fut suivi de la réduction des villes de Reggio & de Modène, & de l'entière levée du blocus de Mantoue qui d'un côté avoit eu jusques-là les ennemis en présence. Du camp de Testa, on marcha à Luzzara, où les ennemis, dans le dessein de retirer leurs magasins, avoient envoyé un détachement, qui fut coupé & contraint de s'y renfermer. Le Prince Eugène résolut d'empêcher le dessein qu'on avoit de jeter un pont de communication sur le Pô, s'avança sur quatre colonnes avec toute son armée, avant que la Francoise fût en ordre de bataille, & fondit impétueusement sur la gauche des Français. Depuis cinq heures du soir jusques à dix heures, il y eut un feu terrible de canon & de mousquetterie, que l'Infanterie Francoise soutint avec une extrême vigueur, quoiqu'on n'en eût pu former qu'une ligne, & qu'elle ne pût être renforcée ni soutenue par le reste de l'armée, à cause de la difficulté du terrain. Enfin la nuit sépara les combattans, avec perte de quatre à cinq mille hommes du côté des ennemis, & d'environ deux mille du côté des Français. Le champ de bataille demeura aux Français; & le lendemain le château de Luzzara qui fut sommé par ordre du Roi d'Espagne, se rendit à discrétion. Guastalla eut le même sort quelques jours après, & fut fortifié; ensuite de quoi le Roi d'Espagne prit le chemin de Milan pour retourner en Espagne, & l'armée fut distribuée dans ses quartiers d'hiver, après que Borgo Forte eut été emporté d'assaut.

Pendant que la guerre se pouvoit avec vigueur en Italie, la flotte ennemie chargée de quinze mille hommes de débarquement, sous les ordres du Duc d'Ormond, parut sur les côtes d'Andalousie vers Cadix, à dessein de soulèver dans le pais un grand nombre d'Espagnols, que le Prince de Darmstadt assuroit se devoir déclarer; cependant les ennemis sommèrent vainement Dom Brancaccio, Gouverneur de Cadix, & le Marquis de Villa-Darias, Commandant des côtes, qui se trouva par tout avec Ferdinand Nugens, pour prévenir les suites de la descente qu'ils firent près du Port-Sainte-Marie. Ils ne laissèrent pas d'attaquer le Fort de Matagorda, & n'en remportèrent pour fruit que la perte de cinq ou six cents hommes qu'on leur tua, de trois cents qui furent faits prisonniers, & de cinq cents qui désertèrent. Après de nouvelles tentatives par terre & par mer, qui ne leur coûtèrent pas moins que la première, ils furent enfin forcés de se rembarquer honteusement, laissant dans leurs retranchemens grand nombre de morts, une partie de leurs poudres, & beaucoup d'outils propres à remuer la terre. Les nouvelles de ce mauvais succès portèrent la confirmation en Angleterre, d'où l'on envoya de nouveaux convois aux Généraux de l'armée navale, avec ordre d'essayer de se rendre maîtres de la flotte d'argent, que le Comte de Châteaurenau, Vice-Amiral de France, avoit amenée de la Vera-Cruz à Vigo en Galice. Il n'avoit pu

la conduire à Cadix selon la coutume, à cause des ennemis, & parce qu'il craignoit d'effaroucher les esprits déliés, & il lui eût fait prendre la route de quelque port de France, où elle eût été plus en sûreté. Le Comte de Châteaurenau prévoyant ce qui pouvoit arriver, prit d'abord le parti de faire débarquer l'argent de la flotte, que l'on porta à trente lieues dans les terres, mit 150 pièces de canon en batterie, fit former des estacades, pour fermer aux ennemis l'entrée du port de Redonelle, & rangea ses vaisseaux au nombre de quinze en ligne courbe, pour présenter le côté à ceux des ennemis. L'événement justifia que ces précautions étoient très-nécessaires; car quelques jours après, la flotte ennemie forte de six-vingt voiles, parut à la rade de Vigo, & poussée par un vent favorable, fondit sur les vaisseaux Français, sans pouvoir rompre l'estacade. Rebutés de ce premier effort, ils mirent cinq mille hommes à terre à deux lieues de là, & vinrent attaquer par derrière un côté des retranchemens, défendu par les milices du pais, qui lâchèrent le pied. De là marchant aux batteries dont ils se rendirent maîtres, après avoir été repoussés par trois fois, ils rompirent enfin l'estacade: ce qui obligea le Comte de Châteaurenau de commander aux Capitaines des vaisseaux & des gallions de mettre eux-mêmes le feu à leurs bâtimens. Cet ordre ne put être exécuté qu'à l'égard de six des vaisseaux Français; quelques autres furent échoués, & six tombèrent entre les mains des ennemis. Selon toutes les apparences, ils devoient emporter Vigo, & pousser plus avant dans les terres; mais la résistance qu'ils trouvèrent, les obligea de mettre à la voile pour repasser en Angleterre, sans avoir pu s'emparer de l'argent de la flotte, dont la prise étoit le but de cette expédition. Ce fut ainsi que finit l'an 1702, qui fut terminée en Italie, par la prise de Governolo, poste important sur le Minicio.

Au commencement de l'année suivante 1703, le Roi répandit ses bienfaits sur les plus braves de ses Officiers, & donna le Bâton de Maréchal de France à Messieurs le Marquis de Chamilly, le Comte d'Étrées, les Comtes de Châteaurenau, de Vauban, de Rosen, le Marquis d'Uxelles, le Comte de Tessé, le Comte de Montrévil, le Comte de Tallard, & le Duc de Harcourt. Cependant l'Electeur de Bavière malgré la rigueur de la saison, se mit en campagne, & s'empara de Neubourg, capitale des Etats de l'Electeur palatin. D'autre côté le Maréchal de Villars, fortant tout à coup de ses quartiers, passa le Rhin vers Huningue, descendit le long de ce fleuve; & après s'être emparé de tous les Forts construits par le Prince de Bade, & des villes impériales d'Offenbourg, de Gengenbach & de Zell, vint assiéger Kell, presque en présence de ce Général, pendant que le Maréchal de Tallard faisoit lever le siège de Trarbach. La prise de Kell fut suivie de celle de Ketztingen, & des châteaux de Limpourg, de Sponeck, de Burken; après quoi les troupes se reposèrent quelques jours, pour se disposer à joindre l'Electeur de Bavière, qui venoit de remporter sur les Impériaux près de Schellenberg une victoire, dans laquelle ils eurent quatre mille hommes de tués. Le Prince de Bade dans le dessein d'empêcher cette jonction, faisoit travailler depuis deux mois aux lignes de Stolhoffen, à cinq lieues de Kell. Le Maréchal de Villars ayant reconnu qu'il étoit impossible de les forcer, pour se faire passage de ce côté-là, tourna vers la vallée de Kintzig, força les postes de Bibrach, & de Gengenbach, prit le château de Bassach, & s'ouvrit ainsi le passage des montagnes, jusques à la source du Danube, où il joignit enfin l'Electeur de Bavière, qui avoit défait le Général Stirum dans le Palatinat de Neubourg. Ce Prince après avoir concerté ce qu'il devoit entreprendre avec le Maréchal de Villars, marcha vers le Tirol; & après avoir forcé Kufstein sur l'Inn, place estimée imprenable, se rendit maître d'Innsbruck, & de tout le Tirol. Le Duc de Vendôme en Italie s'étoit emparé de San-Benedetto & de Bersello, qui se rendit enfin à discrétion le 27 juillet 1703, & qui fut entièrement démoli. Dès que la belle saison eut fait écouler les eaux, il se mit en campagne pour investir de tous côtés les ennemis, resserrez aux environs d'Ostiglia; mais une digue du Pô rompue par les ennemis, fit avorter ce projet, en inondant le terrain par où on pouvoit aller à eux, & leur donna lieu de tomber avec un gros corps de troupes, sur M. Albergotti, Lieutenant Général, qui fut obligé d'abandonner Final dans le Modénois, dont il s'étoit rendu maître quelque tems auparavant. Cela n'empêcha pas le Duc de Vendôme de traverser toutes les montagnes du Trentin, & de prendre en chemin des châteaux que l'on eût cru imprenables, & d'aller bombarder la ville de Trento. Il y avoit long-tems qu'en Allemagne les Hollandois menaçoient la ville de Bonn; enfin ils l'attaquèrent, & s'en rendirent maîtres après un siège d'environ quinze jours.

Ce fut vers le même tems que l'armée de Flandre, commandée par les Maréchaux de Villeroy & de Boufflers, commença la campagne par l'enlèvement de deux bataillons ennemis dans Tongres. La suite se passa en marches & en campemens, sans que le Duc de Marlborough, Général des ennemis, voulût en venir à une bataille, à laquelle on essaya vainement de l'attirer. Outre les armées principales, les Français avoient différens corps commandés, l'un par le Prince Clerc-Tilly, l'autre par le Marquis de Bedmar près d'Anvers, & par le Comte de la Mothe-Houdancourt. D'autre côté les Anglois & les Hollandois formoient deux autres corps, sous les ordres du Général Coëhorn, & du Baron d'Obdam, qui avoient forcé les lignes du pais de Vaës, & menaçoient celles d'Anvers. Sur l'avis qu'en reçurent les Maréchaux de Villeroy & de Boufflers, il se fit sous les ordres du dernier, un détachement de quinze escadrons de Dragons, de quinze escadrons de Cavalerie, & de quinze cents Grenadiers, pour mettre le Marquis de Bedmar en état de combattre le Baron d'Obdam, qui s'étoit avancé jusques à Eckeren. Ces troupes arrivèrent le lendemain, & ayant joint le gros, elles investirent les ennemis par différens côtés, les poussèrent de poste en

posé, & les obligèrent de se faire jour, pour éviter leur ruine entière, du côté d'Orderen, vers la digue de Lillo, où ils se fauvèrent, après avoir laissé sur la place quatre mille morts, grand nombre de blessés, cinq cens prisonniers, six pièces de canon, quatre grands mortiers, quarante petits, cent cinquante chariots d'artillerie, tentes, bagages, drapeaux, &c. Les ennemis ne furent guères plus heureux sur mer. Leur flotte équipée avec une dépense prodigieuse se fit voir pendant deux mois sur les côtes de Bretagne, sans y pouvoir faire de descente, & fut accueillie d'une tempête, dont elle fut extrêmement maltraitée. Dans cet intervalle, le Comte de Costlogon, commandant cinq vaisseaux de guerre du Roi, en attaqua pareil nombre de Hollandois qui escortoient une flotte de plus de cent voiles, par le travers de la rivière de Lisbonne, & se rendit maître de tous les cinq, dont on fut obligé de brûler un qui étoit en trop mauvais état.

Leur flotte principale s'étant remise en mer, se promena fort inutilement sur les côtes de France, d'Espagne & de Naples: il leur en couta près de 5000 hommes morts de maladie.

En Allemagne sur le Danube, l'armée Française défit à Munderkingen un corps de 5000 chevaux de l'Empereur, & les empêcha de faire un pont sur le Danube: défit qui ne fut que le prélude de la victoire que cette armée remporta à Hochstet le 20 septembre, étant conduite par l'Electeur de Bavière & le Maréchal de Villars. Quatre mille cinq cens hommes restèrent sur la place, & plus de 5000 furent faits prisonniers; on prit 33 pièces de canon, 43 drapeaux & étendards, avec tous leurs bagages.

Sur le Rhin, le Duc de Bourgogne qui y commandoit l'armée du Roi son ayeul, après diverses marches pour occuper les ennemis, & pour ruiner les lignes, alla mettre le siège devant le Vieux-Brilac, & le prit en quinze jours de tranchée. Après cette glorieuse expédition, il laissa le commandement de cette armée au Maréchal de Tallard, qui alla assiéger Landau, & enveloppa en chemin un corps de mille hommes des ennemis, dont à peine deux cens purent se sauver: le reste fut pris ou tué. Sur la fin de ce siège, le Prince de Hesse vint secourir la place; mais le Maréchal de Tallard marcha à lui, & le défit entièrement le 15 de novembre, avec perte de 5000 hommes tués, de 4000 prisonniers, de 32 drapeaux, de six étendards, & de trente pièces de canon: le soir de cette bataille la ville capitula, & la garnison sortit le 18. Les Alliez se consolèrent par les prises de Huy, de Limbourg, & de Gueldre, capitale de la province de ce nom.

Ce fut alors que l'Empereur donna à son fils l'Archiduc Charles, le titre de Roi d'Espagne: la cérémonie s'en fit à Vienne le douzième septembre. Ce qui anima l'Empereur à lui faire prendre cette qualité, fut l'espérance que lui donna la défection du Duc de Savoie, qui venoit de signer un traité avec lui, & la déclaration du Roi de Portugal en faveur de la Ligue. Le Roi qui étoit averti depuis long-tems des mauvaises intentions du Duc de Savoie, & qui avoit dissimulé jusques-là, crut enfin qu'il étoit de la prudence de faire arrêter & desarmer environ 3000 hommes des troupes de ce Prince, qui étoient encore dans son armée de Lombardie, & s'empara de Chambéry & de toute la Savoie, à la réserve de Montmélian que l'on bloqua. On prit aussi tout le Modénois, pour punir le Duc de Modène, qui venoit de reconnaître l'Archiduc pour Roi d'Espagne.

Tout l'hiver de l'année 1704, on resserra le Duc de Savoie dans le Piémont. Le Général Visconti avoit taché sur la fin de l'année précédente, de lui conduire deux mille chevaux de secours; mais M. de Vendôme qui l'attrapa dans sa marche, l'avoit défit; en sorte qu'il n'en passa pas 500. Cela obligea le Général Staremberg de tenter la conduite d'un corps plus considérable. Il passa la Secchia dans ce dessein. M. de Vendôme se mit à sa suite, lui défit ou prit en trois occasions plus de 4000 hommes, & lui enleva environ mille chariots. Il en couta la vie au Général Solari, tué le onzième janvier au passage de la Bormia. Ostiglia fut enfin abandonnée par les Impériaux, qui firent sauter les tours de Saravalle, & se retirèrent sur l'Etat de Venise, où le Grand-Prieur de France, qui commandoit sur le Pô, le suivit pendant que le Duc son frère prenoit Verceil, où près de six mille hommes, qui étoient dans la place, furent faits prisonniers de guerre. Ivrée & ses châteaux eurent le même sort le 30 septembre: onze bataillons y furent arrêtés, & le Duc de la Feuillade après avoir pris Suze, s'empara de tout le Val d'Aoste, & ferma par là le passage de la Suisse au Duc de Savoie.

Du côté de la Bavière, les affaires y avoient commencé assez bien. Une course faite en janvier avoit jeté l'épouvante dans les Cercles de Souabe & de Franconie, pendant que l'Electeur qui avoit pris Ausbourg le 16 décembre, s'emparoit de Passau & de la ville d'Ens, & faisoit trembler l'Empereur dans sa capitale. Le Maréchal de Tallard avoit conduit à cet Electeur au mois de mai un convoi de cinq cens chariots, avec 12000 fantassins, 5000 chevaux, & 1000 Officiers de recrue. Tout avoit passé heureusement sous le canon de Fribourg, par la Vallée de Saint-Pierre & les routes de la Forêt Noire, & l'Electeur étoit venu en devant jusqu'aux sources du Danube. Ce puissant secours obligea les ennemis d'abandonner la Flandre, pour courir au secours de l'Empereur. Milord Duc de Marlborough, Général des Alliez passa en Allemagne, & parut sur les bords du Danube, où il joignit le Prince de Bade. Ils attaquèrent en arrivant les retranchemens de Schellenberg sur le Danube près de Donawert, & les emportèrent le deuxième juillet. Ils n'étoient défendus que par cinq bataillons François & onze Bavaurois, qui soutinrent trois attaques, après lesquels ils se retirèrent, diminués d'environ 1500 hommes. Les ennemis y en perdirent 6000, & eurent presque autant de blessés, quatre Officiers généraux tués, & le Comte de Stirum qui mourut sept jours après de ses blessures. La supériorité des ennemis obligea l'Electeur de demander

un nouveau secours. Le Maréchal de Tallard passa une seconde fois les montagnes, pendant que le Maréchal de Villerois vint de Flandre, retint à observer le Prince Eugène retranché dans les lignes de Stolhoffen. Mais M. de Tallard s'étant arrêté devant Willingen, qu'il ne put emporter, le Prince Eugène trouva le moyen de s'évader, & joignit le Prince de Bade, & Milord Marlborough. M. de Tallard joignit enfin l'Electeur, & le 13 août se donna la malheureuse bataille de Hochstet. L'aile droite de l'armée Française étoit commandée par le Maréchal de Tallard; l'aile gauche par le Maréchal de Marfin; & le corps de bataille par l'Electeur. M. de Marfin enfonça l'aile droite des ennemis, & eut de grands avantages sur elle. M. de Tallard ne fut pas si heureux: les ennemis passèrent un marais que l'on croyoit impraticable, & fondirent si vivement sur la droite, qu'ils pénétrèrent jusqu'au centre. Ils avoient cinquante escadrons plus que les François: 27 bataillons de ceux-ci enveloppèrent dans un village, & quatre régimens de Dragons qui furent coupés, se virent obligés de se rendre. Le Maréchal de Tallard avoit été pris peu auparavant, & le Marquis de la Baume, son fils, blessé à mort à ses côtes. Douze mille hommes restèrent tant tués que blessés, & plus de 10000 prisonniers, nombre considérable d'Officiers, & 30 pièces de canon. Les Vainqueurs achetèrent la victoire par la perte de 16000 hommes. L'Electeur fit la retraite, & abandonnant son pays, repassa le Rhin à Strasbourg, & alla en Flandre, lieu de son Gouvernement. Deux mille cinq cens François restés dans Ulme, y furent assiégés, & eurent une composition honorable. Les Impériaux ayant passé le Rhin à Phillisbourg, vinrent assiéger Landau défendu par le brave Laubanie, Lieutenant Général, qui y perdit les deux yeux, & ne se rendit que le 25 novembre après 56 jours de tranchée. Le château de Trierbach, assiégré presque en même tems, tint 34 jours. La mortalité pour surcroît de malheurs, se fit parmi les chevaux de l'armée de M. de Villerois, & il en périt 4000. Rien ne consolait de ces pertes, que la réduction des Fanatiques en Vivarais & en Languedoc. Depuis 1702, il s'étoit fait en ces pays-là un soulèvement de Huguenots cachés, fomenté & soutenu par des Puissances étrangères. Ces malheureux animés par de prétendus Prophètes, donnèrent bien de la peine. On crut les ramener par la douceur, ensuite les intimider par quelques châtimens: on n'y réussit pas, il fallut y envoyer des troupes réglées qui les désirent en différentes occasions: enfin tout fut assoupi au commencement de 1705.

Du côté de l'Espagne, le Roi Philippe V se mit à la tête de son armée, augmentée par 20 bataillons, & par autant d'escadrons qui lui étoient venus de France. Il entra en Portugal, & prit quantité de places, ainsi que nous le dirons à son article; & l'armée navale de France, composée de 50 vaisseaux & de 24 galères, commandée par le Comte de Toulouze, ayant rencontré dans le travers de Malaga la flotte des Alliez, forte de 86 vaisseaux, & de plusieurs galottes à bombes, il l'attaqua le 24 août, la battit vivement, & l'obligea à fuir devant lui, diminuée d'un de ses gros vaisseaux qui sauta en l'air, & de 3000 hommes tués dans le combat. La perte des Vainqueurs fut de 1500 hommes, tant tués que blessés.

Les ennemis bombardèrent la ville de Namur; mais ils y firent peu de dégât, & le canon de la place leur tua plus de 1200 hommes.

Le Duc de Vendôme avoit mis le siège devant Vêrue à la fin d'octobre. Le Duc de Savoie campé à Crescentin, s'étoit conservé une communication avec la place: ainsi le siège fut long, le Général François voulant ménager ses troupes: il eut à la fin la ville & les châteaux à discrétion. Après quoi il envoya faire le siège de la Mirandole, qui se rendit le onzième mai 1705, la garnison fut prisonnière de guerre. On assiéga Chivas, que le Duc de Savoie fut forcé d'abandonner, quoiqu'il eût conservé une communication, ainsi qu'il avoit fait à Vêrue; & le Duc de Vendôme étant allé faire tête au Prince Eugène, qui étoit revenu en Italie, celui-ci attaqua l'armée Française à Cassano près de l'Adda, le 16 août. Il fut reçu & repoussé avec tant de bravoure, qu'après un combat de quatre grandes heures, il fut obligé de se retirer, laissant 7000 morts sur la place, 1800 prisonniers, & emmenant 4000 blessés. Il le fut lui-même à la gorge & à la jambe; & le Comte de Linange, un de leurs Généraux, fut tué; le Prince d'Anhalt, commandant les Brandebourgeois, perdu; le Duc de Wirtemberg, Général des troupes Danoises, mort peu après de ses blessures, aussi-bien que le Général Bibrach; & le jeune Prince Joseph, dernier des frères du Duc de Lorraine. La victoire couta aux Vainqueurs 2500 hommes, tant tués que blessés. Le Duc de Vendôme fit des prodiges.

Du côté d'Allemagne, les Alliez ne menaçoient pas moins que d'emporter Thionville, Sar-Louis, les trois Evêchés, & de pénétrer dans la Champagne avec une armée de plus de cent mille hommes. Ils avoient pour cela des magasins prodigieux dans la ville de Trèves. Le Roi leur opposa une armée moindre de la moitié, sous la conduite du Maréchal de Villars, qui se posta si avantageusement à Sirck près de la Moselle, que Milord Marlborough, qui avoit abandonné la Flandre, pour se rendre en ces quartiers, après avoir taché ce Maréchal de tous côtes, fut obligé de se retirer honteusement la nuit du 17 au 18 juin, & d'abandonner la plupart de ses provisions de bouche que l'on trouva dans Trèves, lorsque les François s'y présentèrent.

Le Maréchal de Villars prit ensuite plusieurs petits châteaux où il y avoit garnison Allemande, & nettoya les lignes de Weissembourg. Mais ayant été obligé de faire de gros détachemens de son armée pour la Flandre & pour l'Italie, il resta sur la défensive le reste de la campagne contre le Prince Louis de Bade, qui avoit passé le Rhin avec une armée très-nombreuse. Les exploits de celui-ci dans la Basse Alsace se terminèrent à différens campemens, & à des menaces de faire le siège du Fort-Louis, que

M. de Villars couvert. Il fallut qu'il se contentât de prendre Haguenaui, que la garnison commandée par le Marquis de Perry, Génois, abandonna nuitamment, après neuf jours de tranchée ouverte, préférant ce parti à celui de rester prisonnière de guerre. Le Roi approuva ce coup de tête, dont il n'y avoit guère d'exemple, & fit ce Gouverneur Lieutenant Général.

En Flandre, pendant que Milord Marlborough étoit sur la Moselle, l'Electeur de Bavière commandant l'armée Française avec le Maréchal de Villeroi, prit Huy, & se présenta devant Liège, ce qui obligea les Hollandois de presser le Général Anglois de revenir dans les Pays-Bas. Il reprit Huy, & l'Electeur prit le parti d'entrer dans des lignes, pour empêcher les ennemis de faire des sièges. Il est vrai que le Duc de Marlborough trouva le moyen d'entrer dans les lignes, & que l'on y perdit environ 700 hommes; mais l'armée Française s'étant campée sur la Dyle, & ce Général des Alliez ayant voulu tenter de la passer, ses troupes furent repoussées à leur tour. Il leur fit faire ensuite une marche forcée du côté de Bruxelles, dans la pensée de donner le change à l'Electeur, & aux Généraux François. Ils ne le prirent point, & le tout n'aboutit qu'à fatiguer cruellement ses troupes, & à lui faire perdre beaucoup de monde par la désertion. La fin de cette campagne de 1705 fut glorieuse, puisqu'on couvrit les villes principales de la Flandre, que les ennemis menaçoient; & qu'après les avoir chassés de leur camp d'Hérentals, on les obligea à aller chercher des quartiers d'hiver chez eux, après leur avoir enlevé quatre bataillons dans Dieft, & quatre escadrons de Dragons: ce qui compensa les 450 hommes qu'ils avoient pris dans Leuwe.

Le Duc de Vendôme, après la victoire de Cassano, poussa le Prince Eugène de Savoie de poste en poste, & le reconnut enfin jusqu'aux piez des montagnes & des environs du Lac de Garde, où ce Général des Impériaux se trouva moins avancé qu'à l'ouverture de la campagne. La réduction de la forteresse de Montmélian, après un long blocus, finit l'année 1705.

La prise de la ville de Nice commença l'année 1706. Cet événement fut suivi d'une victoire remportée en Italie par le Duc de Vendôme à Calcinato, le 19 avril: les Allemands laissèrent 5000 hommes sur le champ de bataille, & autant de prisonniers; on leur prit six pièces de canon, presque tous leurs bagages, plus de 1000 chevaux, 24 drapeaux, 12 étendards. D'un autre côté le Maréchal Duc de Villars ayant ramassé son armée en Alsace, marcha droit au Fort-Louis, que la diétette des vivres alloit réduire à se rendre, & força les ennemis à en lever le blocus, qu'ils entretenoient depuis plus de six mois. Il renversa les lignes qu'ils avoient faites aux environs, & fit faire le siège de Haguenaui par le Marquis du Perry, Lieutenant Général, qui refusa à la garnison de 2500 hommes toute autre condition que celle de rester prisonniers de guerre, leur laissant pourtant la liberté de s'évader s'ils le pouvoient, comme il l'avoit fait lui-même six mois auparavant. La garnison de Drufenheim eut le sort de Haguenaui. De si beaux commencemens promettoient une heureuse campagne: cependant elle fut une des plus malheureuses pour la France. L'armée du Roi commandée par le Maréchal de Tessé, sous les ordres du Roi d'Espagne, fut obligée de lever le siège de Barcelone le douzième mai, & ce mauvais succès entraîna la révolution dans la Valence & l'Aragon, dont il est parlé à l'article de PHILIPPE V. Le Maréchal de Villeroi fut battu le 23 du même mois, jour de la Pentecôte, à Ramillies, petit village situé à deux lieues de Judoigne, & à trois de Namur, près de la source de la petite Gheete. Les François crurent pendant plus d'une heure & demie avoir remporté la victoire; car la Maison du Roi avoit percé & enfoncé à la droite trois lignes des ennemis, gagné six pièces de canon, & fait plusieurs prisonniers; mais Milord Duc de Marlborough, ayant formé son armée de cinq lignes, les troupes Françaises furent déconcertées de trouver deux nouvelles lignes de troupes toutes fraîches, qui donnoient lieu aux trois autres de se rallier. Quelques corps de Cavalerie n'ayant pas soutenu la Maison du Roi, & l'Infanterie qui l'avoit suivie, il fallut céder à un gros de réserve qui vint prendre en flanc l'aile droite des François, & abandonner le champ de bataille avec les six pièces de canon que l'on avoit gagnées, & dix autres. La perte des vaincus ne fut pas grande dans le combat: les Vainqueurs perdirent plus de monde, & de part & d'autre on ne compta que 6000 morts; mais les défilés ayant empêché la retraite, les ennemis profitèrent de ce contretemps: & ce fut là qu'ils s'emparèrent des canons, des chariots, des caissons, &c. & firent environ 4000 prisonniers. Pour comble de malheur, la désertion se mit dans le débris de cette armée: ce qui joint à la désertion de quantité de Walons, qui abandonnèrent le parti du Roi d'Espagne, entraîna la perte de Louvain, d'Anvers, de Malines, de Bruxelles, de Gand, de Bruges, de Dame, & de plusieurs autres places, qui ouvrirent leurs portes aux Vainqueurs sans souffrir un coup de canon. Ostende, si renommée par le siège de trois ans, trois mois, trois semaines & trois jours, qu'elle avoit soutenu au commencement du XVII^e siècle, ne tint que huit jours; & quoiqu'on eût fait venir d'Italie en Flandre le Duc de Vendôme pour rassurer les troupes, Milord Marlborough entreprit le siège de Menin, & le prit le 22 août. Le malheur ne fut pas moins grand en Italie, le Duc de la Feuillade y forma le siège de Turin, après de grands préparatifs: mais pour ménager la ville, il n'attaqua que la citadelle. Philippe, Duc d'Orléans petit-fils de France, avoit pris le commandement de l'armée Française en Lombardie à la place du Duc de Vendôme. Le Prince Eugène de Savoie, Général des troupes Impériales dans le même pays, avoit ordre de secourir Turin à quelque prix que ce fut: il risqua donc de passer le Pô, & s'avança à grandes journées en Piémont. Le Duc d'Orléans le suivit en diligence, & entra dans les lignes des Alliez. L'avis de ce Prince étoit d'en sortir pour aller combattre l'en-

mi: le Maréchal de Marfin, qui servoit sous ses ordres, fut d'avis contraire, & son sentiment l'emporta dans le Conseil de guerre sur celui de son Altesse Royale. On attendit donc l'attaque du Duc de Savoie, que son parent venoit de joindre; mais après un combat fort opiniâtre, où le Duc d'Orléans fut blessé de deux coups de feu à la main & au côté, & le Maréchal de Marfin tué, les lignes, qui avoient une vaste étendue, furent forcées le septième septembre. L'épouvante se mit parmi les troupes, qui n'avoient plus de Chefs, & presque tout se débanda. Le peu que le Prince en put faire ramasser, repaîsa les monts avec lui. Le Comte de Médavi, Lieutenant Général, qui étoit resté dans le Mantouan avec un petit corps de troupes, eut pourtant le bonheur de battre le neuvième septembre à Castiglione un corps de 12000 hommes, à la tête desquels se trouvoit le Prince héréditaire de Hesse-Cassel. Il en tua 3000, & fit 3500 prisonniers, leur prit 56 tant étendards que drapeaux, & plusieurs canons. La levée du siège de Turin, qui produisoit la perte de tout le Milanois & du Modénois, n'empêcha pas le Comte de Médavi d'hiverner paisiblement dans le Mantouan, d'où il ne sortit qu'au mois d'avril 1707 par un traité fait avec les Alliez, qui lui laissèrent les passages libres pour ramener ses troupes en France.

L'année 1707 fut plus heureuse que la précédente: Madame la Duchesse de Bourgogne accoucha le huitième janvier d'un second Duc de Bretagne, qui consola de celui qu'on avoit perdu le 13 avril 1705. Le Maréchal Duc de Berwick, commandant en Espagne les troupes des deux Couronnes, y remporta une signalée victoire sur les Alliez dans la plaine d'Almanza, le 25 avril. Le Duc d'Orléans le joignit deux jours après, & réduisit à l'obéissance du Roi d'Espagne toute la Valence & l'Aragon; & après plusieurs exploits avantageux, il finit sa campagne par la prise de Lérida: expédition d'autant plus importante, qu'outre la situation de la place qui est des plus heureuses & des plus fortes, de forte que deux des grands Généraux François y avoient échoué l'un après l'autre au commencement du règne du Roi, elle étoit défendue par une nombreuse & vaillante garnison, commandée par le Prince Henri de Hesse-Darmstadt, qui fut obligé de capituler le onzième novembre.

En Flandre, le Duc de Vendôme eut la gloire de faire échouer par la prudence de ses sages campemens, tous les vastes desseins de Milord Marlborough, qui n'osa jamais rien entreprendre devant ce Prince. Le Maréchal de Villars fut plus hardi; car ayant passé le Rhin, il s'avança droit aux redoutables lignes de Stollhoffen, & le 23 mai il força les ennemis de les abandonner. On y trouva 166 pièces de canon, cent milliers de poudre, un nombre extraordinaire de boulets, 40000 sacs d'avoine, autant de blé, & un amas prodigieux de fourrages. A peine le Maréchal de Villars eut-il fait raser ce rempart de l'Empire Germanique, que traversant comme un foudre toutes les gorges, il parut brusquement à la tête du Danube, s'empara de Stutgard, capitale du Duché de Wurtemberg, & mit sous contribution les Cercles de Souabe, de Franconie & du haut Rhin: le seul Duché de Wurtemberg lui paya deux millions deux cens mille livres. Le Magistral d'Ulm, à qui il écrivit avec beaucoup de hauteur, fut obligé de lui renvoyer le Sieur d'Argelos, Colonel du régiment de Languedoc, infanterie, qu'il retenoit injustement depuis le mois de septembre 1705. Enfin après avoir tiré de l'Empire plus de dix huit millions de contributions, & fait subsister son armée pendant toute la campagne sur les terres des ennemis, il passa le Rhin au mois de novembre, pour mettre les troupes en quartier d'hiver.

Peut-être le Duc de Vendôme & le Maréchal de Villars eussent-ils fait de plus grandes choses, sans les gros détachemens qu'ils furent obligés de faire l'un & l'autre pour envoyer au secours de la ville de Toulon, devant laquelle le Duc de Savoie s'étoit présenté inopinément. Ce Prince, secondé du Prince Eugène, du Prince de Hesse-Cassel, & soutenu par une puissante flotte Angloise qui parut en même tems le long des côtes, étoit entré en Provence le onzième juillet à la tête d'une armée de 45000 hommes, avec laquelle il se flattoit d'envahir cette belle province, & d'être par là plus heureux que ne l'avoit été l'Empereur Charles-Quint, & son bisayeul Charles-Emmanuel, qui avoient passé tous deux le Var à même dessein que lui: le premier en 1536, & le second en 1590. Il y pouvoit réussir, la Provence n'étant pas alors pourvue de beaucoup de troupes, le peu qu'il y en avoit, & les milices du pays, donnoient pourtant le tems au Roi d'en envoyer de Dauphiné, de Flandre & d'Allemagne. Le Maréchal de Tessé pourvut à la défense des principaux postes, & fut se camper à la porte de Toulon du côté de Marseille. Le Duc de Savoie s'étoit présenté de l'autre le 26 juillet; mais après diverses actions, où il fut toujours battu, sur tout le 15 août, qu'on le chassa de ses retranchemens avec une grande perte d'hommes, parmi lesquels se trouva un Duc de Saxe-Gotha, ayant appris que M. le Duc de Bourgogne & M. le Duc de Berry parloient incessamment de Paris, il fit rembarquer soudainement ses malades & son artillerie, & décampa le 21 août, sans autre avantage que la ruine de quelques maisons par des bombes qu'il jeta dans la place. La flotte y en jeta aussi beaucoup, sur tout les derniers jours, pour faciliter la retraite du Duc de Savoie; mais l'effet n'en fut pas considérable. On suivit ce Prince jusqu'au Var, qu'il repaîsa le 30 du même mois, son armée diminuée en sept semaines de plus d'un tiers. On avoit mis de l'eau dans le fond de cale des principaux vaisseaux qui étoient dans le port de Toulon, pour les préserver de la bombe, & ils furent aisément remis à flot: les Officiers de Marine se signalèrent dans la défense de cette place. La consolation du Duc de Savoie fut de tomber sur la ville de Suse, qui lui fut rendue en peu de jours.

La petite armée que le Roi avoit en Roussillon sous la conduite du Duc de Noailles, n'y fut pas oisive. Ce Général entra dans

dans le Lampourdan, & y vécut jusqu'aux grandes chaleurs. Dès qu'elles furent passées, il tourna du côté de la Cerdagne Espagnole, & s'empara de Puyceda, qui en est la capitale: en moins de six semaines il fit élever dans cette ville une citadelle de cinq bons bastions, & fortifia Belver, poste considérable, à trois lieues de là: le tout aux dépens des Catalans rebelles au Roi.

Sur mer, quoique le Roi n'y eût point d'armée navale, quelques petites escadres ne laissent pas de s'y signaler, & de porter un grand préjudice aux ennemis. Dans le mois de septembre 1706, une de ces escadres, commandée par le Sieur de Chavagnac, avoit fait descente dans l'Isle de S. Christophe, occupée par les Anglois; & le butin qu'on y fit montoit à la valeur de trois millions. Le Sieur d'Iberville ayant joint le Sieur de Chavagnac, allèrent en avril à l'Isle de Nieves dans les Antilles, possédée aussi par les Anglois, & les y forcèrent 7000 Nègres, & environ 30 vaisseaux montés en guerre & en marchandise, furent le prix de cette expédition. En octobre de la même année, le Chevalier de Forbin eut la hardiesse, avec cinq petits vaisseaux, d'attaquer près du Texel une flotte ennemie, escortée de six forts vaisseaux de guerre de 50 à 60 canons, dont il enleva un, brûla l'autre, coula bas un troisième, & dispersa le reste. Au mois de mai 1707, il se jeta dans la Manche sur une autre flotte marchande, défendue par trois vaisseaux de 70 jusqu'à 76 pièces de canon: il en prit deux, & rentra dans le port de Dunkerque avec eux, & avec 32 vaisseaux marchands. Cette bravoure lui mérita d'être fait Chef d'escadre, sous le nom de *Comte de Forbin*. A peine eut-il pris un peu de repos, qu'il se remit en mer avec sa petite escadre, & vint vers le nord. Là, en trois actions différentes, il dispersa trois différentes flottes Angloises, destinées pour la Moscovie, en brûla plusieurs bâtimens, & rapporta en France la valeur de six à sept millions, qui étoient la dépouille de 54 vaisseaux ennemis. Cet homme infatigable se joignit à son retour au Sieur du Guay-Trouin; & étant sortis de Brest, ils fondirent le 21 octobre de la même année sur une flotte Angloise de 150 voiles, qui alloit à Lisbonne, convoyée par cinq vaisseaux de guerre, dont trois, parmi lesquels il y en avoit un de 80 pièces de canon furent pris: un quatrième de 86 chargé de 900 personnes, fut en l'air; un cinquième, monté de 78 canons s'évada: environ 60 bâtimens marchands ou de transport furent la proie des Vainqueurs.

Au commencement de 1708, le Roi crut pouvoir faire tenter le rétablissement du Roi Jacques III en Ecosse; & il y avoit beaucoup d'apparence à cette entreprise. On équipa donc secrètement une escadre à Dunkerque, dont le Comte de Forbin eut le commandement; & S. M. Britannique s'y rendit pour s'y embarquer. Le Roi lui donna de ses troupes pour une descente; mais les vents contraires ayant fait retarder le départ de cette flotte, les ennemis eurent le loisir de mettre des vaisseaux en mer pour traverser cette expédition. Enfin l'on mit à la voile le 17 mars, & l'on parut aux côtes d'Ecosse; mais n'y voyant aucune démarcation de la part des Ecossois pour recevoir leur Roi, & la flotte étant pressée par celle des ennemis, qui étoit nombreuse, on revira de bord, & l'on revint au port d'où l'on étoit parti, sans autre perte que d'un vaisseau du Roi qui étoit à l'arrière-garde.

M. le Duc de Bourgogne, dès que la saison le permit, alla prendre le commandement de l'armée en Flandre; ayant avec lui M. le Duc de Berry & le Roi d'Angleterre, qui fit sa première campagne sous le nom de *Chevalier de S. George*. Le Duc de Vendôme étoit Général de cette armée, sous M. le Duc de Bourgogne, & il avoit sous lui le Comte de Gacé, qui venoit d'être fait Maréchal de France, & qui prit le nom de *Maréchal de Matignon*. Les commencemens furent heureux; la vigilance de Milord Marlborough fut trompée, & les troupes du Roi furent introduites dans Gand & dans Bruges; mais le Prince Eugène de Savoie étant accouru des bords de la Moselle au secours du Général Anglois, il y eut une émulation entre les deux armées à qui se feroit plutôt du camp d'Oudenarde. On se flattoit d'y arriver avant les Alliez, & les Habitans de cette dernière ville sembloient incliner à imiter les villes de Gand & de Bruges pour rentrer sous l'obéissance de Philippe V. Le Prince Eugène, par une marche forcée, prévint les troupes du Roi de quelques heures, & passa l'Escaut: ce qui engagea le onzième juillet une action, qui ne fut pas avantageuse aux François: il n'y eut qu'un tiers de l'armée du Roi qui combattit, & la perte fut égale de part & d'autre: elle ne se monta pas en tout à 2500 hommes; mais l'arrière-garde Francoise étant harcelée, on lui prit environ deux mille hommes. Les avis furent partagés, si on retourneroit à la charge le lendemain: quelques uns le vouloient: le sentiment contraire prévalut, & on crut devoir songer à la conservation de Gand & de Bruges. Le Prince Eugène profitant de son avantage, alla faire le siège de Lille, pendant que Milord Marlborough le couvrait avec une armée d'observation: le Maréchal Duc de Boufflers étoit entré dans la place pour la défendre. Les lignes des Alliez devinrent si fortifiées, que quoique le Maréchal Duc de Berwick, qui commandoit sur le Rhin, eût joint M. le Duc de Bourgogne avec une partie de son armée, on ne crut pas pouvoir les entamer: il fallut donc se réduire à interrompre leurs convois. Le Maréchal de Boufflers fit tout ce que l'on pouvoit attendre de lui; mais enfin il rendit la ville après deux mois entiers de tranchée ouverte, & la citadelle tint encore presque autant, & il ne la livra que le 17 décembre sur les ordres précis du Roi. Les Alliez y perdirent près de la moitié de leur armée, soit par les armes, soit par la disette; mais ils comptèrent cela pour rien, eu égard à leur conquête. On croyoit que l'on pourroit traverser leur retour, & leur disputer le passage de l'Escaut; mais on avoit trop de pais à garder. Milord Marlborough passa cette rivière le 30 novembre à un

endroit où il y avoit trop peu de troupes pour s'opposer à lui, & son passage obligea l'Électeur de Bavière à se retirer de devant Bruxelles, qu'il avoit cru emporter brufquement. Ces succès entraînèrent la perte de Gand, dont le Général Anglois fit le siège à la fin de décembre, & que l'on espéroit qu'il tiendrait plus longtems. Bruges ne crut pas à propos de soutenir un siège: ainsi finit la campagne de Flandre, qui n'avoit jamais été si longue.

Rien ne se passa de considérable en Allemagne ni en Rouffillon; mais du côté de la Savoie on estima que le Maréchal Duc de Villars, y avoit fait beaucoup d'empêcher que le Duc n'entrât dans le Dauphiné, qu'il se flattoit d'envahir tout entier; & l'on compta pour très-peu de chose la perte d'Exilles & de Fenestrelle, qui furent les uniques conquêtes d'un Prince qui avoit une armée très-supérieure à celle de France. On ne parle point ici de la prise de Tortose en Espagne par le Duc d'Orléans, suivie de celle de Dénia & d'Allicante, auxquelles les troupes du Roi eurent grande part, comme on le verra à l'article de P H I L I P P E V. Ces conquêtes furent tempérées par la perte du Port-Mahon, où il y avoit des troupes Espagnoles & Francoises, & que la lâcheté du Gouverneur livra aux Anglois, sans coup férir. Ce qui se passa sur mer, ne mérite pas d'être écrit: tout se termina aux différentes prises que firent les Armateurs François.

Les peuples de part & d'autre étoient bien las d'une guerre si ruineuse; mais la rigueur de l'hiver de 1709, qui fut un des plus rudes & des plus longs qui eût été depuis cent ans, acheva de les faire crier après la paix: tous soupirent pour l'avoir, & il sembloit que les Hollandois y inclinoient plus que tous les Alliez: ainsi le Roi fit passer en Hollande le Président Rouillé, pour commencer à y travailler. La négociation parut si avancée, que sa Majesté envoya à la Haye au commencement de mai le Marquis de Torcy, Ministre & Secrétaire d'Etat. Tout sembloit promettre ce bien tant désiré; & le Roi plus attentif au repos de ses Sujets qu'à sa propre gloire, se relâchoit de beaucoup de choses dans la vue de leur procurer la consolation, après laquelle ils aiseroient; mais la Reine Anne d'Angleterre & ses Généraux, qui trouvoient leur compte particulier dans la continuation de la guerre, n'épargnèrent rien pour traverser la négociation. Plus le Roi tenoit moins de facilité & d'envie de dissiper les ombres que ses ennemis affectoient de conserver de sa puissance & de ses desseins, plus ils multiplioient leurs prétentions. Ils les pouffèrent si loin, & firent des demandes si extraordinaires, jusqu'à vouloir que sa Majesté eût l'inhumanité de s'unir à eux pour chasser son petit-fils des Espagnes, où les peuples le reconnoissoient pour leur Roi légitime depuis neuf ans, qu'il ne se trouva pas un François qui eût voulu faire la paix à ce prix-là, lui en dût-il coûter tout son bien. Ainsi on rompit toutes les conférences au commencement de juin, & l'on se prépara de nouveau à soutenir la guerre. Sa Majesté changea alors le Ministre qui en avoit soin, & en chargea M. Voysin, Contre-Écuyer ordinaire. M. Chamillard auquel il succéda, avoit déjà demandé au mois de février 1708, d'être déchargé du Contrôle Général des Finances, que le Roi conféra à M. Desmarêts, neveu du fameux M. Colbert.

A peine eut-on pris la résolution de continuer la guerre, que le Roi reconnut plus que jamais l'affection de ses Sujets, & la confiance qu'ils avoient en lui, puisque les Princes & les grands Seigneurs & tout ce qu'il y avoit de plus aisé dans l'Etat, offrirent volontairement leur vaisselle d'argent pour la convertir en espèces, & mettre sa Majesté en état d'obliger ses ennemis à lui faire des propositions de paix moins déraisonnables. Le Roi pour donner lui-même l'exemple, envoya à l'Hôtel des Monnoyes la plus considérable partie de sa vaisselle d'or & d'argent. Les Alliez entreprirent le siège de Tournay au mois de juillet 1709, avec une armée considérable, pendant qu'une autre armée encore très-nombreuse observoit celle des François. La ville qui n'étoit pas assez pourvue, se rendit à la fin du mois; & la citadelle capitula le troisième septembre. Ce siège leur coûta beaucoup, & ils jetèrent jusqu'à 36000 bombes dans la place. Les troupes de la garnison restèrent otages de guerre, pour être échangées contre les prisonniers ennemis, qui étoient en France, principalement ceux que l'on venoit de faire à Warneton, poste que le Comte d'Artagnan leur avoit enlevé: ainsi en avoit-on usé, lorsque le Prince de Condé prit Furnes en 1693. Les Alliez profitant du bonheur qui accompagnoit leurs armes, voulurent assiéger Mons; & le Maréchal de Villars qui commandoit l'armée de France, crut devoir s'y opposer. Les deux armées se rencontrèrent à Malplaquet près de Mons, ce qui produisit le onzième septembre une des plus sanglantes batailles qui eût été donnée depuis longtems. Ils avoient 172 bataillons, 300 escadrons, & 120 pièces de canon; ce qui étoit 42 bataillons, 40 escadrons, & 40 pièces de canon plus que n'en avoient les François. Ceux-ci se battirent en vrais lions, & on leur reconnut dans cette occasion leur ancienne valeur. Toutes les apparences étoient, que la victoire s'alloit déclarer en leur faveur, lorsque le Maréchal de Villars fut mis hors d'état de les conduire, par une blessure considérable à la jambe. N'ayant plus de Chef, leur courage se rallentit, & le Maréchal de Boufflers, qui avoit joint l'armée depuis peu, & qui avoit bien voulu, quoique plus ancien Maréchal de France que M. de Villars, combattre sous ses ordres, crut devoir faire battre la retraite. Elle fut une des plus belles qui se fut vue en pareil cas; & les ennemis tout fiers qu'on leur laissa le champ de bataille, n'osèrent pourtant les harceler. Cette affaire leur coûta 2000 tués & plus de 10000 blessés; & nombre considérable d'Officiers & de personnes de distinction: la perte des François fut de 2000 morts, & de 6000 blessés. Les Alliez furent faits le siège de Mons, qu'on ne put secourir, le Maréchal de Berwick que le Roi avoit en-

voyé remplir la place du Maréchal de Villars à la tête de son armée, ayant jugé que leurs lignes ne pouvoient être attaquées: ainsi la place capitula le 23 octobre, pour se rendre neuf jours après, si elle n'étoit secourue, & l'on accorda à la garnison tous les honneurs de la guerre. Le Comte d'Artagnan qui s'étoit distingué à la bataille, fut honoré du Bâton de Maréchal de France, & se fit appeler le *Maréchal de Montequiou*, du nom de sa famille.

En Allemagne, le Maréchal de Harcourt qui commandoit l'armée du Roi, fit tête à l'armée de l'Empire commandée par le Duc de Hanover. Ce Prince fit un détachement considérable sous les ordres du Comte de Mercy, qui passa le Haut Rhin, dans le dessein de traverser l'Alsace, pour se rendre en Franche-Comté. Il avoit 8000 hommes. Le Comte du Bourg Lieutenant Général l'attaqua avec une diligence extraordinaire, & quoique moins fort que lui, il fondit sur ses troupes à Ruffelheim dans la Haute Alsace le 26 août, & le défit entièrement: 2500 Allemands furent tuez, près de 3500 pris, partie du reste se noya en voulant repasser le Rhin, & le Général Mercy blessé en deux endroits, eut bien de la peine à se sauver avec 500 chevaux seulement. La récompense du Vainqueur fut un Collier des Ordres du Roi.

En Savoye & en Dauphiné, le Maréchal Duc de Berwick fit beaucoup d'empêcher le Duc de Savoye de rien entreprendre. Ses troupes se fatiguèrent inutilement pendant toute la campagne en marches & contre-marches, & ne firent rien. Le Duc n'avoit pas jugé à propos de se mettre à tête cette année-là. Le Duc de Noailles en Rouffillon fit subsister sa petite armée dans le Lanpouordan près de trois mois, & battit dans une rencontre un corps de la cavalerie de l'Archiduc près de Gironne. Slakemberg Maréchal de camp, qui commandoit ce corps, resta prisonnier.

L'année 1710 commença comme la précédente, par des propositions de paix. Le Roi les crut plus sincères & moins déraisonnables que les premières, ainsi sa Majesté, pour mieux marquer le désir qu'elle avoit de procurer le repos de l'Europe, se pressa de faire partir le Maréchal d'Uxelles & l'Abbé de Polignac pour en traiter. Ils se rendirent à Gertruydenberg, treize lieues par delà Anvers, dès le mois de mars. Les États Généraux nommèrent de leur côté deux Députés, pour conférer avec les Plénipotentiaires de France. Les peuples de Hollande fouhaitoient avec passion un bon succès de ces conférences. Ils n'en avoient pas moins de besoin que les autres nations de l'Europe; mais on prétend que ces Députés livrèrent entièrement aux Généraux ennemis, qui avoient leur intérêt particulier à la continuation de la guerre, n'apportèrent aucune facilité pour une heureuse conclusion. Ils demandèrent des choses encore plus fortes que l'on n'avoit fait en 1709, puisqu'outre la signature des préliminaires proposée cette année-là, qui étoient fort durs, & qu'ils vouloient qu'ils fussent signés par le Roi, & exécutés dans le terme de deux mois, il falloit encore que sa Majesté se chargât seul de forcer le Roi d'Espagne son petit-fils, à céder dans ce même terme l'Espagne & les Indes à l'Archiduc; & que si cette condition n'étoit pas accomplie, le terme expiré, les Alliez recommenceroient la guerre contre la France, munis des avantages que leur auroit donné l'exécution des préliminaires. Ces dures propositions se firent avec tant de hauteur, que les Députés Hollandois dirent nettement aux Plénipotentiaires de France, qu'il n'y avoit qu'à prendre ou à laisser, & qu'on ne leur donnoit que quinze jours pour répondre positivement. Ainsi la patience du Roi étant poussée à bout, il rappella ses Agens à la fin de juillet, & fit une Ligue offensive & défensive avec l'Espagne.

Pendant ces pour-parlers, les Alliez mirent le siège devant la ville de Douay, avec 40 bataillons, & 40 escadrons, 70 pièces de canon, 80 mortiers ou pierriers, le tout sous les ordres des Princes d'Anhalt-Deffau, & du Prince Frison de Nassau, dit le Prince d'Orange. Leur armée d'observation commandée par les Princes Eugène de Savoye & Marleborough, prit de si grandes précautions pour fortifier ses lignes, que les Maréchaux de Villars, de Berwick & de Montequiou jugèrent, qu'il n'étoit pas possible de se flatter de les entamer; ainsi la place où il y avoit 7500 hommes de garnison, après 52 jours de tranchée ouverte, pendant lesquels on fit 32 forties, capitula le 26 juin 1710. Le Comte d'Albergoti Lieutenant Général qui y commandoit, obtint pour lui & pour sa garnison tous les honneurs que sa bravoure méritoit, & le Roi pour lui marquer combien il en étoit content, le fit Chevalier de ses Ordres, & lui donna le Gouvernement de Sar-Louis: les autres Officiers qui l'avoient secondé, reçurent de récompenses proportionnées. Cette conquête coûta 8 à 9000 hommes aux ennemis. Elle fut suivie de celle de Béthune, rendue le 28 août par M. du Puy-Vauban, Lieutenant Général après 38 jours de tranchée: il en sortit le 31 août avec tous les honneurs de la guerre. La ville de Saint-Venant capitula le 29 septembre, & la garnison en sortit honorablement le deuxième octobre. Le Prince de Nassau aux ordres du Comte de Goësbriant, soutint 58 jours de tranchée, la garnison en sortit le 12 novembre avec tous les honneurs militaires; & ce Marquis en récompense de sa vigoureuse défense fut fait Chevalier des Ordres du Roi, qui lui donna aussi douze mille livres de pension.

En Allemagne, le Maréchal de Bezons n'eut point d'autre attention que de faire vivre l'armée du Roi aux dépens des ennemis; & en Dauphiné le Maréchal de Berwick qui avoit en tête les Généraux Thau & Rebindler, qui commandoient l'armée du Duc de Savoye, fit beaucoup de rendre inutiles toutes les tentatives sur la Provence & le Dauphiné, & de les obliger à repasser les monts, sans avoir osé rien entreprendre.

Les Alliez voyant que le Duc de Noailles étoit entré en Lanpouordan avec une petite armée, qui obligeoit le Comte de Sta-

remberg, Général de l'Archiduc, à tenir un corps de ce côté-là, s'avilèrent de faire faire une descente dans le Languedoc, où ils s'emparèrent du port de Cette & de la ville d'Agde. Ils avoient 26 vaisseaux de guerre à la rade de Cette, & ils mirent 3000 hommes à terre. A peine le Duc de Noailles en eut-il été averti, qu'il vola du Lanpouordan en Languedoc à la tête d'un détachement, & après la plus diligente marche dont on ait jamais ouï parler, il força les ennemis à se rembarquer précipitamment, laissant près de 500 des leurs tuez ou prisonniers. Ils ne laissent pas de tirer de l'avantage de cette diversion, puisque le Comte de Staremberg rappella vite les troupes qui faisoient tête à ce Duc en Lanpouordan; ce qui lui aida à remporter sur le Roi d'Espagne les avantages dont il est parlé à l'article particulier de ce Monarque.

Le sixième juillet de cette année, le Roi maria le Duc de Berry son petit-fils à Mademoiselle d'Orléans, petite-nièce & petite-fille de sa Majesté. Le Clergé entrant dans les besoins de l'Etat, donna 24 millions pour le rachat de sa capitation, & la dime royale sur tous les biens du Royaume fut établie par édit du 14 octobre.

L'année 1711 commença par la conquête de Gironne. Le Roi après la campagne de Dauphiné, fit faire un détachement de l'armée qu'il avoit en ce pays-là, & l'envoya en Rouffillon. Le Duc de Noailles s'étant mis à la tête de ces troupes, entra en Lanpouordan, & s'étant présenté devant Gironne au mois de décembre, il en continua le siège malgré les rigueurs de la saison, & sans être rebuté par une pluie des plus violentes, qui ayant duré cinq jours entiers sans la moindre discontinuation, avoit inondé tous les environs. Il emporta d'assaut le 26 janvier un des quartiers de la ville, & força la garnison à capituler & à lui livrer le reste de la place, quatre Forts & deux redoutes, s'ils n'étoient secourus dans l'espace de huit jours; & il voulut bien leur accorder les honneurs de la guerre.

La campagne de Flandre se passa en différentes marches, contremarches, & quelques tentatives de part & d'autre sur différents postes. Le Maréchal de Villars fut attentif à empêcher les ennemis de faire de grandes entreprises. Ils se contentèrent de la prise de Bouchain, qu'ils investirent le huitième août, & qui leur fut rendu le 12 septembre après 19 jours de tranchée ouverte. Ils usèrent de supercherie pour retenir la garnison prisonnière de guerre.

En Allemagne, l'armée du Roi sous le Maréchal de Harcourt, se contenta de subsister une partie de l'été au delà du Rhin: & quoiqu'elle fût supérieure à celle des ennemis, sa Majesté ne voulut pas qu'elle entreprit rien, pour laisser tout le loisir aux Membres du corps Germanique de travailler à l'élection d'un successeur à l'Empereur Joseph, mort le 17 avril 1711, & à dresser auparavant une capitulation impériale, qui pût remédier aux abus qui s'étoient glissés en Allemagne sous les précédents régnes, au préjudice des Membres de l'Empire. Leur choix tomba le 12 octobre sur le frère du défunt: il fut nommé Charles VI.

Du côté de la Savoye, le Duc passa les monts avec une armée considérable, & s'empara de la Tarantaise, puis de la Savoye, & poussa jusqu'à Chambéry. Il ne menaçoit pas moins que de ravager le Dauphiné, & de mettre à contribution le Bugey, & même le Lyonnais; mais le Maréchal de Berwick fut distribuer ses troupes si avantageusement, établissant son quartier général sous le Fort de Barrault, qu'il fit avorter tous les desseins de son Altesse royale, & l'obligea de s'en retourner chez lui sans avoir rien fait.

Le Roi avoit envoyé l'année précédente le Duc de Vendôme en Espagne, pour y rétablir les affaires du Roi Philippe V, fort dérangées depuis la bataille de Saragoë. Nous marquons ailleurs les succès de ce Général. Sa Majesté très-Chrétienne lui envoya cette année-ci différents bataillons & escadrons; & ces troupes Françaises sous les ordres du Marquis d'Arpajon, Maréchal de camp, eurent la gloire d'emporter les châteaux d'Arènes, de Vénasque, & de Castelléon, postes des plus importants pour abréger le chemin de France en Espagne; mais le Comte de Muret, Lieutenant Général des armées de France, échoua devant Cardonne, dont après six semaines, il fut forcé à lever le siège le 22 décembre. Ainsi finit cette année; mais on se consola de cet événement, par la nouvelle que l'on reçut que le 13 septembre, le Sieur du Guay-Trouin, commandant une escadre Française, avoit pris la ville de Rio-Janeiro, sur la côte du Brésil, où la perte des Portugais se monta jusqu'à vingt-cinq millions, tant par la prise que l'on fit de quatre vaisseaux marchands richement chargés, & l'échouement de quatre autres vaisseaux de guerre, qui furent obligés de se brûler eux-mêmes, que par 610000 Cruzades, que la ville envoya pour se racheter du pillage, & plusieurs autres marchandises qu'elle donna: les François furent maîtres de cette place pendant deux mois.

Si l'année 1711 avoit été fatale à la France par la perte qu'elle y fit de Monseigneur le Dauphin, qu'une petite vérole emporta le 14 avril, le commencement de 1712, lui fut encore plus funeste. Marie-Adelaide de Savoye, Dauphine, mourut le 12 février, & son mari, Dauphin depuis dix mois, nommé auparavant Duc de Bourgogne, la suivit le 18 du même mois: perte d'autant plus sensible, que c'étoit un Prince des plus accomplis. Voyez cy-après son article séparé. Leurs corps après avoir été exposés à côté l'un de l'autre sur un même lit de parade, furent conduits sur un même chariot funèbre, à Saint-Denis, & inhumés ensemble: triste & lugubre spectacle, inouï dans les personnes de ce rang, & dont il est peu d'exemple parmi les particuliers. Ils avoient deux jeunes Princes encore dans l'enfance: l'aîné qui venoit d'être nommé Dauphin, alla rejoindre son père & sa mère le huitième mars suivant. Ainsi la France en moins d'unze mois de tems, vit périr le père, le fils & le petit-fils, tous trois Dauphins.

La douleur que toutes ces morts causèrent aux François, fut

des plus vives; & il ne falloit pas moins pour la tempérer, que les espérances que l'on conçut d'une paix prochaine. Anne, Reine de la Grande Bretagne, sensible aux maux dont l'Europe étoit accablée par une aussi longue guerre, se rendit attentive aux propositions que le Roi lui fit faire; & la Majesté très-Chrétienne qui avoit déjà accordé aux Anglois qui voudroient prendre ses passeports, la liberté du commerce dans ses ports, écouta volontiers celles de cette Princesse. On étoit convenu de part & d'autre de certains préliminaires; & le Roi fit partir dans le mois de janvier, ses Plénipotentiaires pour Utrecht, lieu destiné au Congrès général. Ce furent le Maréchal d'Uxelles, l'Abbé de Polignac, & le Sieur Mesnager, Maître des Comptes à Rouen, & Chevalier de l'Ordre de saint Michel, homme très-intelligent dans le commerce, & qui avoit signé à Londres au nom du Roi, le mois d'octobre précédent, ces préliminaires acceptés par la Reine. Sa Majesté Britannique envoya de son côté pour les Plénipotentiaires, Milord Robinson, Evêque de Bristol, Garde du Secau privé; Milord Rabi, Comte de Strafford, & M. Prior, qui entendoit parfaitement les affaires du commerce. Les Alliez envoyèrent aussi chacun leurs Ministres à cette assemblée.

Pendant que les conférences se tenoient, les armées se mirent en campagne. Le Prince Eugène de Savoie qui avoit le commandement de celle des Alliez en Flandre, entreprit le siège du Quénoy, & emporta cette place le troisième juillet, & fit la garnison prisonnière de guerre. Il fut ensuite se présenter devant Landrecy, ville dont la prise auroit ouvert aux ennemis l'entrée du Royaume; mais deux événements inopines, déconcertèrent cette entreprise. Le premier fut une suspension d'armes, entre l'Angleterre, la France & l'Espagne, qui fut publiée le 17 juillet; en conséquence de quoi, le Duc d'Ormond, qui avoit succédé en la charge de Général des Anglois, au Duc de Marlborough, que la Reine avoit déposé, se sépara avec les troupes qui étoient sous ses ordres, de la grande armée: ce qui l'affoiblit considérablement. Le second événement fut que les Maréchaux de Villars & de Montequiou, qui commandoient l'armée du Roi en Flandre, après avoir reçu ordre de Sa Majesté de tout entreprendre pour faire lever ce siège, seignirent d'aller droit aux lignes de Landrecy; puis tournant tout à coup, ils tombèrent inopinément le 24 juillet sur un camp de dix-sept bataillons, retranchés à Dénain sur l'Escaut, & le forcèrent, de manière que tout fut tué, noyé ou pris. Un convoi de 500 chariots qui étoit en marche pour le camp de Landrecy, sous l'escorte de cinq cens chevaux, eut le même sort. Cela fut suivi de la prise de Marchiennes, où il y avoit six bataillons, 500 hommes détachés de la garnison de Douay, & trois escadrons de cavalerie, qui relâchèrent tous prisonniers de guerre, qui joints à ceux qui furent pris à Dénain, & dans quelques autres postes le long de la Scarpe, firent le nombre de plus de 7000 hommes, avec plus de 400 Officiers, au nombre desquels se trouvèrent le Comte d'Albemarle & le Sieur Sickinge, Lieutenans Généraux; un Prince d'Anhalt, un Prince de Holstein, le Sieur Zobel, le Comte Cornelle de Nassau, & le Baron d'Alberg, Maréchaux de camp. Le Comte de Dhona, Lieutenant Général & Gouverneur de Mons, & le Comte de Nassau-Woudembourg, Maréchal de camp, furent noyés, & un jeune Prince d'Anhalt tué. On remporta trente-sept drapeaux, & trois étendards; on trouva dans Marchiennes une grande quantité de canons, de même que toutes sortes de munitions de guerre & de bouche, chargées sur plus de cent cinquante balandres. Ainsi l'armée des ennemis considérablement affoiblie par une perte aussi grande & privée de communication avec les places qu'ils occupoient du côté de la Scarpe, fut obligée de lever le siège de Landrecy pour se retirer du côté de Mons.

Ces avantages donnèrent lieu au Maréchal de Villars, d'affiéger Douay, qu'il emporta le huitième septembre, après 25 jours de tranchée ouverte, & fit la garnison prisonnière de guerre. Le Quénoy ne tint que 15 jours, & fut repris le quatrième octobre, la garnison à discrétion: on y trouva 116 grosses pièces de canon, un grand nombre d'autres moyennes & de petites, 40 mortiers, quatre à cinq cens milliers de poudre, & de grands amas de munitions de guerre, qui avoient été préparés pour le siège de Landrecy, le tout estimé plus de trois millions. Le 19 du même mois, Bouchain eut le même sort, n'ayant tenu que dix jours de tranchée; ce qui termina cette brillante campagne.

Du côté d'Allemagne, l'armée du Roi qui étoit sous les ordres du Maréchal de Harcourt, se contenta de tenir les ennemis en respect. Le Maréchal de Berwick en fit autant en Dauphiné; & à peine arrivé à la Cour au retour de sa campagne, le Roi l'envoya en Catalogne avec un détachement considérable de l'armée qu'il avoit commandée pendant l'été. Il s'agissoit de forcer les ennemis à lever le blocus de Gironne. Cette place fermée depuis la fin d'avril, ne subsistoit plus que par la confiance de la garnison, animée par le Marquis de Brancas, qui en étoit Gouverneur: elle ne vivoit que de chair de cheval, de mulet & de bœuf, depuis le premier novembre: on en étoit venu aux chiens, aux chats & aux rats. L'armée du Roi passa les Pyrénées le 26 décembre. Le Maréchal Comte de Staremberg qui étoit arrivé à ce blocus au commencement du même mois, s'étoit retranché à la Côte Rouge, demi-lieue en dedans de Gironne, endroit qu'il croyoit inaccessible, & par où il falloit naturellement passer pour secourir cette ville; mais à la veille d'être attaqué, il ne jugea pas à propos d'attendre l'effort de 20000 hommes de bonnes troupes, commandées par le Maréchal de Berwick: il décampa la nuit du deux au trois janvier 1713, & Gironne après huit mois & quelques jours de blocus, fut délivrée sans coup férir.

On eut des nouvelles en même tems que le Sieur Caffard, Chef

d'une escadre de vaisseaux François, s'étant présenté au mois d'octobre devant Suriname, Colonie Hollandaise dans l'Amérique, il l'avoit forcée de le racheter du pillage, par une rançon de plus d'un million de livres. Enfin le 15 novembre la suspension d'armes avec le Portugal fut signée à Utrecht par les Plénipotentiaires des deux Rois.

Au commencement de 1713, les conférences se continuèrent avec tant de succès à Utrecht, qu'enfin après avoir signé un traité de neutralité pour l'Italie, & un autre pour l'évacuation de la Catalogne par les troupes Allemandes, la paix fut signée en cette ville le onzième avril, avec l'Angleterre, le Portugal, le Duc de Savoie, le Roi de Prusse, & les Hollandais. Cela avoit été précédé le cinquième novembre 1712, d'une renonciation solennelle du Roi d'Espagne pour lui & sa postérité, à tous les droits qu'il pourroit jamais avoir à la Couronne de France, & d'une pareille renonciation du Duc de Berry, & du Duc d'Orléans, à tous ceux qu'ils pourroient avoir à la Couronne d'Espagne, celle-ci datée du 19 novembre, & celle-là du 24 du même mois; & ces actes après avoir été admis par le Roi dans son Conseil au mois de mars 1713, avoient été entretés au Parlement de Paris, en présence du Duc de Berry, du Duc d'Orléans, des Princes du sang, & des Ducs & Pairs, qui étoient alors à Paris: ils le furent de même dans tous les autres Parlements du Royaume.

Par le traité fait avec l'Angleterre, le Roi reconnut la succession à la Couronne de la Grande Bretagne, ainsi qu'elle avoit été réglée par les loix du Royaume, tant sous le règne du Roi Guillaume III, que sous le règne de la Reine Anne, en faveur de la Princesse Sophie Palatine, Douairière de Brunswick-Hanover & ses héritiers dans la ligne Protestante de Hanover, & promit pour lui & ses successeurs de n'en reconnaître jamais d'autres, & de n'affilier en aucune manière ceux qui dans la suite voudroient s'y opposer; de faire raser toutes les fortifications de Dunkerque, de combler le port, & de ruiner les écluses, dans le terme de cinq mois, après la paix conclue & signée, sans pouvoir jamais les faire réparer; à condition pourtant que cette démolition ne commenceroit qu'après que le Roi auroit été mis en possession généralement de tout ce qui lui devoit être cédé en équivalent. Le Roi restitua encore au Royaume & à la Reine d'Angleterre, la Baye & le Détroit de Hudson, avec toutes les terres, mers, rivages, fleuves, & lieux qui en dépendent, & tous les Ports construits, tant avant que depuis que les François s'en étoient rendus maîtres, en leur entier & en l'état qu'ils se trouvoient lors de la signature du traité, de même que celui que les François possédoient dans l'Isle de Saint-Christophe; la nouvelle Ecole, autrement dit l'Académie, & la ville de Port-Royal, appelée maintenant Annapolis Royale; l'Isle de Terre-Neuve, la ville & Fort de Plaisance, réservant seulement à la Couronne de France, l'Isle dite Cap Breton, & toutes les autres situations dans l'embochure & dans le Golfe de Saint-Laurent.

Quant aux Etats Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, le Roi par un traité signé avec leurs Plénipotentiaires, s'obligea de leur faire remettre pour la Maison d'Autriche, tout ce que Sa Majesté ou ses Alliez occupoient des Pays-Bas, que Charles II, Roi d'Espagne avoit possédé conformément au traité de Rywick, pour que la Maison d'Autriche en pût jouir à perpétuité, selon l'ordre de succession de ladite Maison, après qu'elle seroit convenus avec les Etats Généraux, de la manière dont lesdits Pays-Bas Espagnols leur seroient à l'avenir de barrière & de sûreté. On excepta seulement une partie de la Gueldre pour le Roi de Prusse, ainsi qu'on le dira cy-après, & une Terre dans le Duché de Luxembourg ou dans celui de Limbourg, de la valeur de 30000 écus de revenu, qui seroit érigée en Principauté en faveur de la Princesse des Ursins (Marie de la Tremouille-Noirmoutier) & de ses héritiers. Le Roi promit en même tems, de faire donner par l'Electeur de Bavière aux Etats Généraux pour la Maison d'Autriche, une cession & transport de tout le droit que son Altesse électoral pouvoit avoir ou prétendre sur lesdits Pays-Bas Espagnols en tout ou en partie; à condition pourtant que ce Prince retiendroit la souveraineté & les revenus du Duché de Luxembourg, de la ville & Comté de Namur, & de la ville de Charleroi, jusqu'à ce qu'il eût été rétabli dans tous les Etats qu'il possédoit dans l'Empire avant la guerre, à l'exception du Haut Palatinat, & qu'il eût été mis dans le rang de IX Electeur, & en possession du Royaume de Sardaigne & du titre de Roi. Enfin le Roi céda aux Etats Généraux pour la Maison d'Autriche, la ville de Saint-Menin & sa verge; Tournay & le Tournaisis, excepté Saint-Amand & Mortagne; Furnes & son territoire; le Fort de la Kenock; les villes de Loo, de Dixmude, d'Ypres, & la Châtellenie, avec Rouffels, Poperingue, Warnton, Commines, & Warwick: & on lui rendit Lille & toute sa Châtellenie, le pais de Laleu, le bourg de la Gourque, Aire, Béthune, & Saint-Venant, avec les Forts François, leurs Baillifages, gouvernances, appartenances & dépendances.

Dans le traité fait avec le Portugal, le Roi se désista pour toujours, en faveur de sa Majesté Portugaise, de tous droits & prétentions sur les Terres du Cap du Nord, situées entre la rivière des Amazones & celle du Japon, ou de Vincent Pinson, avec pouvoir à ce Monarque d'y faire rebâtir les Forts d'Arguis & de Camau ou Massipa, & autres qui avoient été démolis; en exécution du traité provisionnel fait à Lisbonne le quatrième mars 1700, entre leurs Majestés. De plus, sa Majesté très-Chrétienne reconnut que les deux bords & la navigation de la rivière des Amazones, appartenoit en toute propriété & souveraineté au Roi de Portugal; se désistant de tout droit qu'elle pourroit avoir sur quelque autre domaine de Portugal, & promit que les Habitans de Cayenne, ni autres ses Sujets, n'iroient point commercer dans les endroits susmentionnés, & d'empêcher même les Missionnaires François d'y entrer dans ce pais.

Par le traité fait avec le Duc de Savoie, sa Majesté lui céda la Vallée de Pragelas avec les Forts d'Exilles & de Fenestrelles, les Vallées d'Oulx, de Sézane, de Bardonnache & du Château-Dauphin, & tout ce qui est à l'eau pendante des Alpes du côté de Piémont: le Duc de Savoie céda de son côté au Roi, la Vallée de Barcelonnette & ses dépendances: & l'on convint que désormais les sommets des Alpes & montagnes, seroient de limites entre la France, le Piémont, & le Comté de Nice; en sorte que les plaines qui se trouveroient sur les hauteurs, seroient partagées, & que la moitié avec les eaux pendantes du côté de Dauphiné & de la Provence, appartiendroient à sa Majesté très-Chrétienne; & celles du côté du Piémont, & du côté de Nice, à son Altesse Royale de Savoie. De plus, le Roi consentit à la cession faite par le Roi d'Espagne, son petit-fils, du Royaume de Sicile au Duc de Savoie, & reconnut ce Prince & sa postérité masculine pour héritiers des Espagnes, au défaut de la postérité du Roi Philippe V, & approuva les cessions faites par le feu Empereur Léopold à son Altesse Royale de Savoie, par un traité du huitième novembre 1703, de la partie du Monténat, qui avoit été possédée par le dernier Duc de Mantoue, des provinces d'Alexandrie & de Valence, avec toutes les Terres, entre le Pô & le Tanaro, de la Lomelline, de la Vallée de Sesia, & du droit ou exercice de droit sur les fiefs des Langhes, & ce qui concernoit dans ce traité de 1703 le Vigévanatique, ou son équivalent.

Enfin par le traité conclu avec la Prusse, le Roi céda à sa Majesté Prussienne, au nom du Roi Catholique, la partie du haut Quartier de la Gueldre Espagnole, dont ce Prince étoit déjà en possession, & notamment la ville de Gueldre avec les Préfectures, bourgs, terres, &c. qui sont comprises dans ce haut Quartier, & le pais de Keisel avec le Haillage de Krickenbeck. Outre cela le Roi reconnut le Roi de Prusse pour souverain Seigneur de la Principauté de Neuchâtel & de Vallengin; & sa Majesté Prussienne céda de son côté au Roi tous ses droits sur la Principauté d'Orange, & sur les Seigneuries & lieux de la succession de Challon & de Châtelain, situés en France & dans le Comté de Bourgogne, le Roi de Prusse se chargeant de satisfaire par un équivalent les héritiers du feu Prince de Nassau & de Erise. Il fut pourtant permis au nouveau Roi, de revêtir du nom de Principauté d'Orange, la partie de la Gueldre qui lui fut cédée par ce traité, & d'en retenir le nom & les armes.

Après la signature de ces traités, qui furent ratifiés & publiés dans toutes les formes, le Roi voulut bien encore donner à l'Empereur & aux autres Princes de l'Empire un délai jusqu'au premier juin, pour accepter les propositions qu'il leur avoit faites; & les ayant rejetées, il fit marcher son armée en Allemagne, sous les ordres des Maréchaux de Villars & de Bezons, qui par une marche précipitée, qu'ils débordèrent au Prince Eugène de Savoie, Généralissime des armées de l'Empire, firent alléger Landau, où commandoit le Prince Alexandre de Wirtemberg, lequel après une vigoureuse résistance pendant 56 jours de tranchée ouverte, fut obligé de se rendre lui & la garnison prisonniers de guerre par capitulation du 20 août. Quelque tems après, l'armée marcha du côté de Fribourg, & après avoir battu le 20 septembre le Général Vaubonne dans un poste qui couvroit cette place, on l'investit. La tranchée fut ouverte le premier octobre: il y avoit seize bataillons dans la place faisant 13000 hommes. Le premier novembre, le Gouverneur s'étant retiré dans les Forts & châteaux, abandonna dans la ville à la discrétion du Maréchal de Villars, plus de 3500 hommes tant sains, malades que blessés, & les femmes & enfans de ses troupes avec tous les bagages. Les troupes du Roi entrèrent le même jour dans Fribourg: il y eut ensuite des pour-parlers, & sans tirer un seul coup, ce Gouverneur rendit le 16 novembre tous les Forts & châteaux par capitulation. On lui accorda tous les honneurs de la guerre, & il sortit le 22 la garnison diminuée de plus de 6000 hommes. Ces heureux succès obligèrent l'Empereur de penser tout de bon à la paix: il envoya au Prince Eugène de Savoie ses pleins-pouvoirs, pour en traiter. Le Roi donna les siens au Maréchal de Villars; & ces deux Généraux se rendirent le 26 du même mois au château de Rastadt dans le Marquisat de Bade.

Ce fut là qu'ils signèrent le sixième mars 1714, un traité de paix entre l'Empereur & le Roi en XXXVII articles, par lesquels sa Majesté s'engagea à rendre à sa Majesté Impériale le Vieux-Brissac, Fribourg, le Fort de Kell, & tout ce que la France possédoit à la droite du Rhin; que les Forts bâtis dans les îles de ce fleuve seroient rasés, à l'exception du Fort Louis, qui resteroit au Roi, de même que tous les Forts bâtis à la gauche de ce fleuve, & Landau. Le Roi reconnut la dignité Electorale dans la Maison de Brunswick-Hanover. De son côté l'Empereur rétablit le Prince Clément de Bavière dans son Archevêché de Cologne avec sa dignité Electorale, de même que dans ses Evêchés d'Hildesheim, de Ratisbonne, de Liège, &c. & l'Electeur de Bavière son frère dans sa dignité d'Electeur, & dans la possession entière de ses Etats, comme il les avoit avant la guerre. Les traités de Westphalie, de Nimègue & de Ryfwick, servirent de fondement à celui-ci: & l'on convint que la paix avec l'Empire se traiteroit à Bade en Suisse. Les Plénipotentiaires s'y assemblèrent: ce furent de la part de la France Messieurs le Comte du Luc, Ambassadeur de sa Majesté en Suisse, & Barbery de Saint-Contest, Maître des Requêtes & Intendant à Metz, qui appliquèrent toutes les difficultés, ensuite de quoi le Prince Eugène de Savoie s'y rendit de la part de l'Empereur à qui l'Empire avoit donné plein pouvoir de traiter, & le Maréchal Duc de Villars de la part du Roi, & ils signèrent le septième septembre un traité de paix entre la France & l'Empire.

Les Barcelonnais persistans dans leur révolte contre le Roi d'Espagne, le Roi prêta au Prince son petit-fils, un nombre considérable de ses troupes sous la conduite du Maréchal Duc de Ber-

wick, pour faire conjointement avec les troupes de sa Majesté Catholique, le siège de cette capitale de la Catalogne. Ce Généralissime l'emporta d'assaut le douzième septembre, après une défense désespérée de la part de ses Habitans, pendant 62 jours de tranchée; & en décembre le Roi donna ordre à ses troupes d'évacuer Gironne, Roses, & tout le Lampourdan, qu'elles avoient jusqu'alors gardées & défendues pour le Roi d'Espagne contre les ennemis de ce Prince & les Revoltez de Catalogne.

Enfin le Roi Louis XIV commençoit à jouir des fruits de la paix, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie, dont il mourut en son château de Versailles le Dimanche premier septembre 1715, en la 77 année de son âge presque accomplie, & dans la 73 année de son règne, le plus long dont il y ait mémoire depuis l'établissement de la Monarchie, & même dans l'Histoire. Son corps fut porté en l'Abbaye de Saint-Denis, son cœur aux Jésuites rue Saint-Antoine, & ses entrailles en l'Eglise de Paris. Le Roi LOUIS XV, son arrière-petit-fils lui a succédé. Voyez sa postérité à l'article de F R A N C E.

L'Histoire que l'on consacre à la mémoire de ce Prince, instruit plus à fond la postérité des merveilles de son règne, que nous n'avons fait qu'enseigner. Au lieu qu'on ne l'expose ici que comme Conquérant, il y sera représenté sous une idée infiniment plus étendue, sage, juste, bien-faisant, pieux, enfin brillant de toutes les vertus qui peuvent former un Héros accompli. On y verra les loix rétablies dans toute leur pureté; la justice rendue sans distinction de rang ni de personnes; la fureur des duels étouffée; le commerce étendu jusques aux climats les plus reculez; les Arts & les Sciences élevés au plus haut degré de perfection; des Rois secours & protegez; l'Eglise gouvernée par des Sujets également savans & vertueux; l'impunité proscrite; la Religion vengée & triomphante; le vice toujours abattu & puni, & la vertu toujours heureuse & recompensée. Ce Prince paroltra véritablement grand jusques dans son domestique, plus fortuné mille fois en cela qu'Auguste, auquel on la comparé tant de fois; bon époux, heureux père, & plus aimable encore pour ceux qui eurent le bonheur de l'approcher, dans les moments de sa vie privée, qu'admirable pour ceux qui le considérèrent environné du pompeux appareil de toute sa puissance. Un si grand sujet est réservé pour de plus savantes mains. Le respect & les bornes étroites de cet Ouvrage nous défendent d'y toucher. On peut donner ici place au Dithique suivant composé à l'occasion de la conquête de la Lorraine & de la Franche-Comté, & de celles de l'année 1672 dans les Provinces-Unies,

*Una dies Lethorst, Burgundis hebdomas una,
Una domus Batavorum Lona, quid annus erit?*

Le Roi Louis XIV avoit pris le soleil pour le corps de sa devise *Nec pluribus impar*, ou bien *Sufficit hic terris*, ou bien *Omnibus unus*, ou bien *Pluribus idem*.

AVERTISSEMENT.

„ Il paroît assez que tout ce long article, a été fait à Paris, „ & que l'Auteur a moins cherché à dire la vérité, qu'à relever „ la gloire de sa Nation, & celle de son Souverain. On seroit „ très-mal de l'en croire sur sa parole. On doit nécessairement, „ si on ne veut être trompé, consulter sur les mêmes faits les „ autres Historiens, & sur tout ceux qui écrivent dans un pais de „ liberté tel que la Hollande, où le Souverain permet que l'on „ dise également ce qui lui est avantageux & désavantageux, „ pourvu qu'on ne dise rien de certain & de public. L'Au- „ teur exagère par tout les avantages de son parti, extenué ceux „ du parti opposé, & en supprime quelques-uns des plus confi- „ dérables & des plus publics. Par exemple, il ne dit qu'un „ mot de la levée du siège de Turin, & de la défaite entière de „ l'armée de France, qui l'assiégeoit; ce qui obligea les François „ à abandonner entièrement toute l'Italie, sans qu'ils y aient „ jamais remis le pié depuis: entreprise dans laquelle le Prince „ Eugène acquit une gloire immortelle. Il passe légèrement sur „ la levée du siège de Barcelone, que Philippe V, Roi d'Espa- „ gne, assiégeoit avec toutes ses forces: événement, qui faillit „ à lui faire perdre tous ses Etats, si on avoit su en profiter. Il „ ne dit presque rien de la victoire remportée sur l'armée du même „ Prince près de Saragoce, qui fit que les Allies pénétrèrent jus- „ ques à Madrid, dont ils furent maîtres pendant quelque tems. „ On n'a pourtant pas voulu omettre cet article, afin qu'il n'y „ ait rien dans l'édition de Paris, qui ne se trouve dans celle de „ Hollande. „ * La Barde, de *Rob. Gall. Priolo*, de *Rob. Gall. Gualdo Priorati*, *Hist. de la Paix*. Malingre de S. Lazare, *Hist. de Louis XIV. Ceriziers*, *Campagnes de Louis XIV*, Brian-ville & de Marolles, *Abbrégé de l'Hist. de France*, Pellisson, *Eloge du Roi*, Fuldenus & Brachellius, *Hist. sui temp. Mémoires de du Plessis*, Sainte-Marthe, Le Père Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, *Fastes de Louis le Grand*, *Essais de l'Hist. de Louis le Grand*. On peut aussi consulter les *Histoires de Larrey*, de *Lamiers*, du Père Daniel, les *Mémoires de la minorité de Louis XIV*, les *Mémoires du Cardinal de Retz*, & de *Joly*, *Benoît*, *Hist. de l'Edit de Nantes*, &c.

TESTAMENT DE LOUIS XIV.

Ceci est notre disposition & ordonnance de dernière volonté, pour la tutelle du Dauphin notre arrière-petit-fils, & pour le Conseil de la Régence que Nous voulons être établi après notre décès pendant la minorité du Roi.

Comme par la miséricorde de Dieu, la guerre, qui pendant plusieurs années a agité notre Royaume des événements différens qui Nous ont causé de justes inquiétudes, est heureusement terminée, Nous n'avons présentement rien plus à cœur que de procurer à nos Sujets le soulagement que le tems de la guerre ne Nous a pas permis de leur donner, les mettre en état de jouir long-tems des fruits de la paix & éloigner tout ce qui pourroit troubler leur tranquillité.

Nous croyons dans cette vue devoir étendre nos soins paternels à prévoir & prévenir autant qu'il dépend de Nous, les maux dont notre Royaume pourroit être troublé, si par l'ordre de la Divine Providence notre décès arrivé avant que notre arrière-petit-fils, qui est l'héritier présomptif de notre Couronne, ait atteint sa quatorzième année, qui est l'âge de la majorité. C'est ce qui Nous a engagé à pourvoir à la tutelle, & à l'éducation de sa personne & à former pendant sa minorité un Conseil de Régence capable par la prudence, la probité & la grande expérience de ceux que Nous choisirons pour le composer, de conserver le bon ordre dans le Gouvernement de l'Etat & maintenir nos Sujets dans l'obéissance qu'ils doivent au Roi mineur.

Le Conseil de Régence sera composé du Duc d'Orléans, Chef du Conseil, du Duc de Bourbon, quand il aura 24 ans accomplis, du Duc du Maine, du Comte de Toulouse, du Chancelier de France, du Chef du Conseil Royal, des Maréchaux de Villeroy, de Villars, d'Uxelles, de Tallard, & de Harcourt, des quatre Secrétaires d'Etat & du Contrôleur Général des Finances.

Nous les avons choisis par la connoissance que Nous avons de leur capacité, de leurs talens & du fidèle attachement qu'ils ont toujours eu pour notre personne, & que Nous sommes persuadés qu'ils auront de même pour le Roi mineur.

Voulons que la personne du Roi mineur soit sous la tutelle & garde du Conseil de Régence. Mais comme il est nécessaire que sous l'autorité de ce Conseil, quelque personne d'un mérite universellement reconnu & distingué par son rang, soit particulièrement chargée de veiller à la sûreté, conservation & éducation du Roi mineur, Nous nommons le Duc du Maine pour avoir cette autorité, & remplir cette importante fonction du jour de notre décès. Nous nommons aussi pour Gouverneur du Roi mineur, sous l'autorité du Duc du Maine, le Maréchal de Villeroy, qui animez tous deux par un même esprit, agiront tous deux avec un parfait concert & qui n'omettront rien pour lui inspirer les sentimens de vertu, de Religion & de grandeur d'ame, que Nous souhaitons qu'il conserve toute sa vie.

Voulons que tous les Officiers de la Garde & de la Maison du Roi, soient tenus de reconnoître le Duc du Maine, & de lui obéir en tout ce qu'il leur ordonnera, pour le fait de leurs charges, qui auront rapport à la personne du Roi mineur, à la garde & à la sûreté. En cas que le Duc du Maine vienne à manquer avant notre décès ou pendant la minorité du Roi, Nous nommons en sa place le Comte de Toulouse, pour avoir la même autorité & remplir les mêmes fonctions, pareillement si le Maréchal de Villeroy décède avant Nous, ou pendant la minorité du Roi, Nous nommons à sa place le Maréchal de Harcourt.

Voulons que toutes les affaires qui doivent être décidées par autorité sans aucune exception ni réserve, soit qu'elles concernent la guerre ou la paix, la disposition ou administration des Finances, ou qu'il s'agisse du choix des personnes qui doivent remplir les Archevêchés, Evêchés, Abbayes, & autres Bénéfices, dont la nomination doit appartenir au Roi mineur, la nomination aux charges de Secrétaires d'Etat, à celle de Contrôleur général des Finances, à celle des Officiers de guerre, tant de terre qu'Officiers de Marine & des galères, aux Officiers de Judicature, tant des Cours supérieures qu'autres, à celle des Finances, à celle de Gouverneurs, Lieutenants Généraux, pour le Roi dans les provinces, à celle des Etats Majors des places fortes, tant des frontières que des provinces du dedans du Royaume, aux charges de la Maison du Roi, & généralement pour toutes les charges, commissions & emplois auxquels le Roi doit nommer, soient proposés & délibérés au Conseil du Roi, & que les résolutions soient prises à la pluralité des suffrages, sans que le Duc d'Orléans, Chef du Conseil, puisse seul par son autorité particulière rien déterminer, statuer & ordonner, & sans faire expédier aucun ordre du Roi mineur autrement que suivant l'avis du Conseil de Régence.

S'il arrive qu'il y ait dans quelques affaires diversité de sentimens dans le Conseil de la Régence, ceux qui y assisteront seront obligés de revenir à deux avis & celui du plus grand nombre prévaudra toujours; mais s'il arrivoit qu'il y eût pour les deux avis égalité de suffrages, en ce cas seulement l'avis du Duc d'Orléans, comme Chef, prévaudra.

Lors qu'il s'agira de nommer aux Bénéfices, le Confesseur du Roi entrera au Conseil de Régence pour y présenter le Mémoire des Bénéfices, & proposer les personnes qu'il croira capables de les remplir.

Seront aussi admis au même Conseil extraordinairement, lorsqu'il s'agira de la nomination aux Bénéfices, deux Archevêques

ou Evêques de ceux qui se trouveront à la Cour & qui seront avertis par l'ordre du Conseil de la Régence de s'y trouver, & de donner leur avis sur le choix des sujets proposés.

Le Conseil de Régence s'assemblera quatre ou cinq jours la semaine, dans la chambre ou cabinet de l'appartement du Roi mineur, & aussitôt que le Roi aura dix ans accomplis, il pourra y assister, non pas pour décider & ordonner, mais pour entendre & pour prendre les premières connoissances des affaires.

En cas d'absence ou empêchement du Duc d'Orléans, celui qui se trouvera être le premier par son rang tiendra le Conseil, afin que le cours des affaires ne soit pas interrompu; & s'il y a quelque partage de voix, la sienne prévaudra.

Il sera tenu registre par le plus ancien des Secrétaires d'Etat qui se trouveront au Conseil, de tout ce qui aura été délibéré & résolu, pour être ensuite les expéditions faites au nom du Roi mineur par ceux qui en seront chargés.

Si avant qu'il plaise à Dieu Nous appeler à lui, quelqu'un de ceux que Nous avons nommez pour remplir le Conseil de la Régence, décède ou se trouve hors d'état d'y entrer, Nous réserverons d'y pourvoir & de nommer une autre personne pour remplir la place, & Nous le ferons par un Ecrit qui sera entièrement de notre main, & qui ne paroitra pareillement qu'après notre décès; & si Nous ne nommons personne, le nombre de ceux qui doivent composer le Conseil de la Régence demeurera réduit à ceux qui se trouveront vivans au jour de notre mort.

Il ne sera fait aucun changement au Conseil de la Régence tant que durera la minorité; si quelqu'un de ceux que Nous y avons nommez, vient à manquer, la place vacante pourra être remplie par le choix & par la délibération du Conseil de la Régence sans que le nombre de ceux qui le doivent composer tel qu'il aura été au jour de notre décès, puisse être augmenté; & le cas arrivant que plusieurs de ceux qui le composent ne puissent pas y assister par maladies ou autres empêchemens, il faudra qu'il s'y trouve toujours au moins le nombre de sept, de ceux qui sont nommez pour le composer, afin que les délibérations qui auront été faites, aient leur entière force & autorité; & à cet effet dans tous les Edits, Déclarations, Lettres patentes, provisions & Actes qui doivent être délibérés au Conseil de la Régence, & qui seront expédiés pendant la minorité, il sera fait mention expresse du nom des personnes qui auront assisté au Conseil dans lequel les Edits, Déclarations, Lettres patentes, & autres expéditions auront été résolues.

Notre principale occupation pendant la durée de notre règne, a toujours été de conserver dans notre Royaume, la pureté de la Religion Catholique, d'en éloigner toutes sortes de nouveautés, & Nous avons fait tous nos efforts pour réunir à l'Eglise ceux qui en étoient séparés. Notre intention est que le Conseil de la Régence s'attache à maintenir les loix & les réglemens que Nous avons faits à ce sujet, & Nous exhortons le Dauphin notre arrière-petit-fils, lorsqu'il sera en âge de gouverner, de ne jamais souffrir qu'il y soit donné atteinte, comme aussi de soutenir avec la même fermeté les Edits que Nous avons faits contre les duels, regardant les loix sur le fait de la Religion & sur le fait des duels comme les plus nécessaires & les plus utiles pour attirer la bénédiction de Dieu sur notre postérité & sur notre Royaume, & pour la conservation de la Noblesse, qui en fait la principale partie.

Notre intention est, que les dispositions contenues dans notre Edit du mois de juillet dernier, en faveur du Duc du Maine & du Comte de Toulouse, & leurs Descendans, aient toujours leur entière exécution, sans qu'en aucun tems il puisse être donné atteinte à ce que Nous avons déclaré être en cela de notre volonté.

Entre les différens établissemens que Nous avons faits durant le cours de notre règne, il n'y en a point qui soit plus utile à l'Etat que celui de l'Hôtel royal des Invalides. Il est bien juste que les Soldats qui par leurs blessures, & par leurs longs services & leur âge sont hors d'état de travailler & de gagner leur vie, aient une subsistance assurée pour le reste de leurs jours, & que plusieurs Officiers qui sont dénués de biens de la fortune y reçoivent aussi une retraite honorable. Toutes sortes de motifs doivent engager le Dauphin, & tous les Rois nos successeurs à soutenir cet établissement & à lui accorder une protection particulière. Nous les y exhortons autant qu'il est en notre pouvoir.

La fondation que Nous avons faite en la Maison de Saint-Cyr pour l'éducation de 250 Demoiselles, donnera perpétuellement à l'avenir aux Rois nos successeurs, un moyen de faire des grâces à plusieurs familles de la Noblesse du Royaume, qui se trouvant chargées d'enfans avec peu de biens, auroient du regret de ne pouvoir pas fournir à la dépense nécessaire pour l'éducation convenable à leur naissance. Nous voulons que si de notre vivant les 500000 livres de revenu en fond de terre que nous avons données pour la fondation, ne sont pas entièrement remplis, il soit fait des acquisitions le plus promptement qu'il se pourra après notre décès pour fournir ce qui en manquera, & que les autres sommes que nous avons assignées à cette Maison sur notre domaine & recette générale tant pour augmentation de fondation, que pour dotes des Demoiselles, soient religieusement payées, en sorte qu'en nul cas, ni sous quelque prétexte que ce soit, notre fondation ne puisse être diminuée & qu'il ne soit donné aucune atteinte à l'union de la Menfe Abbatale de l'Abbaye de S. Denis; qu'aussi rien ne soit changé aux réglemens que Nous avons jugés à propos de faire pour le gouvernement de la Maison, & pour la quantité des preuves qui doivent être faites par les Demoiselles qui retiennent des places dans la Maison.

Nous n'avons d'autres vues dans toutes les dispositions du présent Testament que le bien de nos Sujets. Nous prions Dieu qu'il bénisse notre postérité & qu'il Nous fasse la grâce de faire un assez bon usage du reste de notre vie, pour effa-

cer nos péchez & obtenir sa miséricorde. Fait à Marly le deuxième août 1714.

Signé

L O U I S.

C O D I C I L L E.

Par mon Testament déposé au Parlement, j'ai nommé le Maréchal de Villeroy pour Gouverneur du Dauphin, & j'ai marqué quelle devoit être son autorité & ses fonctions: mon intention est que du moment de mon décès jusques à l'ouverture de mon Testament il ait toute l'autorité sur les Officiers de la Maison du jeune Roi & sur les troupes qui la composent. Il ordonnera aux susdites troupes aussitôt après ma mort, de se rendre au lieu où sera le jeune Roi, pour le mener à Vincennes, l'air y étant très-bon. Le jeune Roi allant à Vincennes par Paris, ira au Parlement pour y être fait ouverture de mon Testament en sa présence, des Pairs de France, & autres qui ont droit & qui voudront se trouver dans sa marche pour la séance au Parlement: le Maréchal de Villeroy donnera tous les ordres pour que les Gardes du Corps, les Gardes Françaises & Suisses, prennent leurs postes dans les rues & au Palais que l'on est accoutumé de prendre lorsque les Rois vont au Parlement, en sorte que tout se fasse avec la liberté & dignité convenable.

Après que mon Testament aura été ouvert, le Maréchal de Villeroy mènera le jeune Roi avec sa Maison à Vincennes, où il demeurera tant que le Conseil de la Régence le trouvera à propos. Le Maréchal de Villeroy aura le titre de Gouverneur, suivant ce qui est porté par mon Testament: il aura l'œil sur la conduite du jeune Roi quand même il n'auroit pas encore sept ans accomplis. La Duchesse de Ventadour demeurera, ainsi qu'elle a accoutumé, toujours Gouvernante & chargée des mêmes soins qu'elle a pris jusques à présent.

Je nomme pour Sous-Gouverneur, Sommeville, qui l'a déjà été du Dauphin notre petit-fils, & Geoffroyville, Lieutenant Général de mes armées.

Au surplus je confirme tout ce qui est dans mon Testament que je veux être exécuté en tout ce qu'il contient. Fait à Versailles le 13 avril 1715.

Signé

L O U I S.

Je nomme pour Précepteur du Dauphin, de Fleury, ancien Evêque de Fréjus, & pour Confesseur le Père le Tellier, à Versailles le 23 août 1715.

Signé

L O U I S.

* Ces deux pièces ont été fournies de bon lieu.

L O U I S, Dauphin, fils aîné, puis resté unique du Roi Louis XIV, & de Marie-Thérèse d'Autriche, né à Fontainebleau le premier de novembre 1661; fut baptisé à S. Germain en Laye le 24 mars 1668, par le Cardinal Antoine Barberin, Grand Aumônier de France, & tenu sur les fonts par le Cardinal de Vendôme, Légat à Latere au nom du Pape Clément IX, & par la Princesse de Conty, au nom de la Reine-Mère d'Angleterre. Son éducation fut des plus heureuses; le Duc de Montausier son Gouverneur & M. Bossuet, Evêque de Condom, puis de Meaux, son Précepteur, lui inspirèrent un si grand respect pour le Roi son père, & une si parfaite soumission à ses volontés, qu'il ne s'en départit jamais. Il se montra infatigable pour les exercices du corps, sur tout pour la chasse, qui fut pour ainsi dire, sa passion dominante. Il commença en 1674, à voir le feu des armes au siège de Dole, que le Roi faisoit en personne, & en 1684, il suivit sa Majesté en Flandre, lorsqu'elle se mit à la tête de son armée pour soutenir le siège de Luxembourg. Ce Monarque voulant faire rendre justice à Madame, Duchesse d'Orléans, sa belle sœur, pour ce qui lui appartenoit de la succession des Electeurs Palatins, père & frère de cette Princesse; & desfrant aussi prévenir les entreprises de la Ligue d'Ausbourg contre lui, envoya le Dauphin à la tête d'une armée, dont il se fit Généralissime. Il se présenta devant Philipsbourg le sixième octobre 1688, prit cette ville en 18 jours de tranchée, & y fit son entrée le premier de novembre, jour de sa naissance. Ensuite il s'empara d'Heidelberg, de Mannheim, de Frankendal, en un mot de tout le Palatinat, & revint à Versailles le 28 novembre, ayant gagné le cœur des François, & encore plus celui des troupes par son humanité surprenante envers tous, mais principalement envers les blessés, par ses libéralités extraordinaires, & sur tout par sa bravoure & son intrépidité, qui lui firent donner par les Soldats le surnom de *Harlé*. En 1690, il commanda l'armée du Roi son père sur les bords du Rhin, & passa ce fleuve au Fort-Louis le 17 août, fit subsister plus de deux mois ses troupes sur les terres ennemies, sans que les Electeurs de Bavière & de Saxe offensés acceptent le combat. Ce Prince par de bons campemens renvoya tous les projets des Allemands, qui avec une armée de plus de soixante mille hommes, avoient menacé de faire des sièges en ce pays-là. En 1691, il accompagna le Roi au siège & à la prise de la ville de Mons, de même qu'à la conquête de Namur, l'année suivante, & au commencement de la campagne de 1693 en Flandre, d'où il alla se mettre à la tête des troupes sur le Rhin, où il obligea le Prince Louis de Bade de repas-

ser le Neckre avec l'armée impériale, & de se retrancher dans un camp inaccessible. En 1694, il commanda en Flandre, & par une marche précipitée de plus de 40 lieues qu'il fit faire à ses troupes en moins de quatre jours, pour arriver au pont d'Espierres, il fit échouer le dessein que les ennemis avoient sur Dunkerque. En 1700, il eut la consolation de voir appeler le Duc d'Anjou son second fils, à la Monarchie d'Espagne, & lui céda volontiers tous les droits qu'il avoit sur la succession du Roi Charles II, son oncle. Depuis il fut toujours d'avis dans les Conseils, de faire donner à ce Monarque, tous les secours nécessaires pour le maintenir sur un trône qui lui appartenoit légitimement. Enfin ce Prince, l'amour & les délices des François par son humanité, par son affabilité, ses bontés & ses libéralités, l'objet des complaisances du Roi son père pour son attachement plein d'amour & de respect dont il ne se démentit jamais, à qui tout le monde donna unanimement les beaux titres de très-bon fils & de très-bon père, de très-bon ami & de très-bon Maître, mourut de la petite vérole à Meudon le 14 avril 1711, âgé de 49 ans, cinq mois 14 jours, & par là s'accomplit tristement la prédiction qui portoit qu'il seroit *filis de Roi, & Père de Roi, sans jamais être Roi*. Pour sa postérité, voyez l'article de FRANCE.

L O U I S, Dauphin, auparavant Duc de Bourgogne, fils de Louis aussi Dauphin, dont il est parlé en l'article précédent, & de Marie-Anne-Pièce de Bavière, & petit-fils du Roi Louis XIV, naquit au château de Versailles le sixième août 1682. Son éducation fut confiée à Paul, Duc de Beauvillier, Pair de France, & à François de Salignac, de la Mothe-Fénelon, depuis Archevêque de Cambrai, en qualité de Précepteur. Ces deux grands hommes répondirent si bien aux desseins du Roi, qu'ils firent de leur augustin Elève l'un des plus éclairés, des plus sages & des plus vertueux Princes de son tems. Ce Monarque lui donna au mois de mai 1698, le commandement des troupes qui campèrent auprès de Compiègne, ayant sous lui le Maréchal de Boufflers. Sur la fin de l'année 1700, il conduisit le Roi d'Espagne son frère, jusques sur les confins des deux Royaumes; & après leur séparation, il parcourut avec le Duc de Berry son autre frère, les provinces de Languedoc, de Provence, de Lyonnais & de Bourgogne. Dans toutes ces courses, il fut l'étonnement des peuples par sa grande sagesse, de même qu'il fit leurs délices par son extrême affabilité. Aussi avoit-il auprès de lui un de ces hommes rares, qui par ses sages conseils contribuoit à seconder ses inclinations: c'étoit le Maréchal de Noailles, à qui le Roi avoit confié la garde de ces augustes Voyageurs. Le Roi Louis XIV le fit Général de l'armée d'Allemagne en 1701, & Généralissime de celle de Flandre en 1702. Là il tint long-tems les ennemis en respect, & les força enfin de fuir honteusement sous le canon & dans les retranchemens de la ville de Nimègue, où ils se blottirent pour se garantir d'une entière défaite. En 1703, il commanda l'armée en Alsace & sur le Rhin, avec laquelle il força la ville du Vieux-Brissac de capituler après quinze jours seulement de tranchée. En 1707, le seul bruit que le Duc de Bourgogne partoît de la Cour, pour voler au secours de Toulon, obligea le Duc de Savoie à lever le siège de cette importante place. L'année suivante, il eut sous ses ordres l'armée de Flandre en qualité de Généralissime, & il trouva le moyen d'introduire les troupes du Roi dans Gand & dans Bruges; mais le combat d'Oudenarde qui arriva ensuite, quoique glorieux pour ce Prince, ne lui fut pas si avantageux qu'il l'espéroit: ainsi il eut le chagrin de ne pouvoir pas empêcher la prise de Lille. Ayant perdu son père le 14 avril 1711, le Roi son ayeul s'appliqua à profiter des belles dispositions qu'il voyoit dans son petit-fils, pour en faire un successeur digne de lui. Ce nouveau Dauphin, le second qui ait porté ce titre du vivant de son ayeul (Charles petit-fils du Roi Charles VI, fut le premier qui mourut avec cette qualité, son ayeul étant encore au monde) se donna entièrement à la connoissance des affaires. C'étoit après la prière & l'étude des Saintes Ecritures, sa plus favorite occupation, lorsque la mort lui enleva son épouse le douzième février 1712. Il reçut ce coup en Héros Chrétien, & donna des marques éclatantes de sa soumission aux ordres du Ciel: mais il ne survécut que six jours à ce malheur, étant décédé au château de Marly le 18 du même mois 1712, âgé de 29 ans, six mois & douze jours. Leurs corps furent portés ensemble à Saint-Denis en France, & leurs cœurs au Val-de-Grace. Voyez sa postérité à l'article de FRANCE.

L O U I S, XV. du nom, Roi de France & de Navarre, troisième & dernier fils de Louis de France, Duc de Bourgogne, puis Dauphin de Viennois, & de Marie-Azélaide de Savoie, est né à Versailles le 15 de février 1710, à huit heures demi-quart du matin, & fut ondoyé aussitôt après par le Cardinal Janson, Grand Aumônier de France. Le Roi Louis XIV, son bisayeul, lui donna en même tems le titre de Duc d'Anjou. Ce Prince étant en péril de mort, recut le huitième de mars 1712, les cérémonies du baptême qui lui furent suppléées dans son lit par l'Evêque de Metz, premier Aumônier du Roi, & il eut pour Parrain Louis, Marquis de Prye, Colonel d'un régiment de Dragons, & pour Marraine Marie-Isabelle Gabrielle de la Mothe-Houdancourt, Duchesse Douairière de la Ferté. Il fut déclaré Dauphin de Viennois immédiatement après la mort du Dauphin, son frère aîné, arrivée le même jour huitième de mars 1712, à onze heures trois quarts de nuit. Il monta sur le trône par la mort du Roi Louis XIV, son bisayeul, le premier de septembre 1715; & à cause de sa minorité, la Régence du Royaume fut déferée le lendemain par le Parlement de Paris à Philippe, petit-fils de France, Duc d'Orléans, suivant le droit de sa naissance, comme étant le premier Prince du sang. Le jeune Roi fut transféré le neuvième du même mois de Versailles au château de Vincennes pour y faire son séjour. Il vint tenir le 12 suivant son premier lit de Justice au Parlement, dans lequel l'Arrêt de la Régence fut

fut prononcé par le Chancelier de France. Sur la fin de la même année le Roi fut amené du château de Vincennes à Paris pour faire sa résidence dans le Palais des Thuilleries au mois de mars 1716. Il fut établi par son autorité une Chambre de Justice pour la recherche des abus & malversations dans les Finances depuis le premier de janvier de l'année 1689. Elle fut supprimée le 22 de mars 1717. Tous les différends qui duroient depuis plus de cinquante ans entre la France & la Lorraine furent terminés à l'amiable par un traité signé le 21 de janvier 1718. Le quatrième précédent il avoit été signé à la Haye un traité d'alliance défensive entre la France, l'Angleterre & les Provinces-Unies des Pais-Bas. Le 26 d'août 1718, le Roi tint un second Lit de Justice au Palais des Thuilleries, où le Parlement se rendit à pié & en robes rouges, & où furent enregistrez entre autres divers Edits & Déclarations concernant le Parlement, & les Princes légitimes. La France voulant prévenir les suites qu'auroit pu avoir la guerre que l'Espagne avoit commencée en 1717, contre les Etats de l'Empereur en Italie, il fut signé à Londres le deuxième d'août 1718, un traité entre le Roi, l'Empereur & le Roi d'Angleterre pour parvenir à faire la paix entre l'Empereur & le Roi d'Espagne. Ce traité fut appelé de la quadruple alliance, parce que les Hollandois étoient invitez d'y accéder. Cependant le Roi d'Espagne ayant rejeté les conditions qui lui étoient offertes, la guerre lui fut déclarée de la part de la France le 19 de janvier 1719, & les hostilités commencèrent le 21 d'avril au delà de la rivière de Bidassoa. On s'empara le 23 de ce mois du Port du Passage, & le Maréchal de Berwick, Général de l'armée Française, y étant arrivé le 12 de mai, fit investir la ville de Fontarabie qui capitula le 16 de juin après vingt & un jours de tranchée ouverte. Il fit ensuite le siège de Saint-Sébastien, dont la ville se rendit le premier d'août, & le château le 17 suivant. Ce Général marcha de là en Cerdagne, y prit la ville d'Urgel, & son château, appelé Castel-Ciudad, qui se rendit le onzième d'octobre, après quoi il alla se présenter le 23 du même mois devant Roses dans le dessein d'en faire le siège; mais le convoi qu'il attendoit pour cet effet ayant été dispersé par la tempête, il abandonna cette entreprise, & se retira de devant cette place le 17 de novembre. Ainli finit cette campagne, après laquelle l'on convint d'une cessation d'armes qui fut suivie du rétablissement de la paix. Le huitième de mars 1721, Méhémet Effendi, Grand Thérforier de l'Empire Ottoman, arriva à Paris, envoyé par le Sultan Achmet III, en qualité de son Ambassadeur extraordinaire pour féliciter le Roi sur son avènement à la Couronne. Il fit son entrée publique à Paris le 16 du même mois, & eut son audience publique du Roi le 21 suivant. On lui rendit dans l'une & l'autre cérémonie de grands honneurs, & le concours du peuple y fut prodigieux. Il eut son audience de congé le 12 de juillet de la même année en grande pompe & cérémonie. Le 31 du même mois de juillet, le Roi fut attaqué d'une griève & violente maladie qui causa une alarme générale, & donna beaucoup d'inquiétude; mais heureusement elle fut de peu de durée, sa Majesté s'étant trouvée hors de danger le troisième d'août au matin, ce qui causa une joye universelle. Le peuple donna dans cette occasion les marques les plus vives de la fienne, & les réjouissances furent générales par tout le Royaume. En 1722, le Roi qui faisoit sa résidence à Paris depuis le mois de décembre 1715, ayant pris la résolution d'aller demeurer à Versailles, partit de Paris pour s'y rendre le 13 de juin sur les trois heures après midi, accompagné des Princes, des Officiers, &c. Il reçut le neuvième d'août dans la chapelle du château de ce lieu le Sacrement de Confirmation par les mains du Cardinal de Rohan, Grand Aumonier de France, en présence du Duc d'Orléans, des autres Princes, des Princesses, & des Seigneurs & Dames de la Cour; & le 15 du même mois, s'étant rendu en cérémonie à l'église de la paroisse, il y fit sa première communion. Le 16 d'octobre, il partit de Versailles pour se rendre à Rheims, où il fit son entrée le 22. Il y fut sacré & couronné le Dimanche 25 avec les cérémonies accoutumées dans l'Eglise Métropolitaine par Armand-Jules de Rohan-Guimené, Archevêque & Duc de Rheims, premier Pair ecclésiastique de France, assisté de ses Suffragans. Le 27, le Roi fit le serment de Grand-Maitre de l'Ordre du Saint-Esprit, & en reçut le collier par les mains du même Prélat, ensuite de quoi Sa Majesté donna le Collier du même Ordre au Duc de Chartres & au Comte de Charollois, Princes du sang. Toutes les cérémonies du Sacre étant terminées, le Roi partit de Rheims le 30 d'octobre; & après avoir été régalez à son retour de deux magnifiques Fêtes, l'une à Villiers-Coterets par le Duc d'Orléans, & l'autre à Chantilly par le Duc de Bourbon, il arriva à Paris le huitième de novembre, où il fut complimenté à son entrée par le Corps de ville. Il reçut le neuvième les complimens du Parlement, de la Chambre des Comptes, de la Cour des Aides, du Corps de ville, du Grand Conseil, de la Cour des Monnoyes, de l'Université, & de l'Académie Française, sur son retour; & le dixième il retourna au château de Versailles. Le Roi étant parvenu à sa majorité le 16 de février 1723, se rendit à Paris le 20 suivant, & vint le 22 tenir son Lit de Justice au Parlement pour la déclaration de sa majorité. Il y fit recevoir trois Ducs & Pairs qu'il avoit honorez nouvellement de cette dignité, & conformément au serment fait le jour de son Sacre, il fit enregistrer un nouvel Edit contre les duels, qui, confirmant tous les précédens, y ajoutoit quelques nouvelles dispositions qui avoient paru nécessaires pour en assurer l'exécution. Le lendemain il reçut les complimens des Compagnies souveraines, du Corps de ville, & de l'Académie Française sur sa majorité, & le 25 après midi il retourna à Versailles. Le deuxième de février 1724, il fit une promotion de sept Maréchaux de France, & nomma en même tems le Comte de Clermont, Prince du sang, trois Cardinaux, trois Archevêques, deux Princes Lorrains, & cinquante autres Seigneurs pour être

Commandeurs & Chevaliers de ses Ordres, & le troisième de juin suivant il fit dans la chapelle du château de Versailles la cérémonie de leur donner la Croix & le Collier de l'Ordre du Saint-Esprit. Le huitième de juin 1725, le Roi vint à Paris tenir son Lit de Justice au Parlement, & fit enregistrer neuf Edits ou Déclarations, dont une étoit pour la levée du cinquantième denier du revenu des biens pendant douze années; deux pour la suppression de quelques Offices, & en même tems création d'autres; un pour le rétablissement du prix des constitutions de rentes au dernier vint; trois autres concernant la Compagnie des Indes, & le dernier portant règlement pour les assemblées des Chambres du Parlement & autres Cours supérieures. Le Roi ayant pris la résolution de gouverner par lui-même son Royaume, confirma cette résolution, & déclara ses intentions à ce sujet dans un Conseil qu'il tint à Versailles le 16 de juin 1726, après avoir supprimé & éteint le titre & les fonctions de la charge de principal Ministre, qui avoit été exercée successivement depuis 1722, par le Cardinal du Bois, par le Duc d'Orléans, & par le Duc de Bourbon. Sur la fin du mois de juillet de la même année, le Roi eut encore une maladie très-dangereuse; mais il s'en tira heureusement en peu de tems, les remèdes qui lui furent faits ayant eu tout le succès possible. Le Parlement de Paris ayant été informé le 30 de juillet du meilleur état de la santé de sa Majesté, & qu'elle étoit hors de péril, fit chanter par le champ dans la sainte Chapelle du Palais un Te Deum, en actions de grâces. Le Roi qui, en prenant les rênes du gouvernement, avoit, par une Déclaration, revoque la levée du cinquantième denier en nature de fruits, & ordonné qu'il seroit levé en argent par impositions, ainsi que le dixième avoit été cy-devant levé, supprima & revoca entièrement par une autre Déclaration du mois de juillet 1727, la levée de cette imposition à commencer au premier de janvier 1728, & ordonna de plus une diminution de plus de six millions sur les tailles, & autres impositions de la même année 1728. Le Roi étant à Fontainebleau, fut attaqué sur la fin du mois d'octobre 1728, de la petite vérole. Elle fut assez abondante, mais sans aucun accident, ce qui fit que les Médecins se déterminèrent à laisser agir la nature, & à ne faire aucun remède, ainsi cette maladie n'eut point de suites fâcheuses, & le Roi en sortit parfaitement bien. Sa Majesté vint tenir son Lit de Justice au Parlement de Paris le troisième d'avril 1730, & y fit enregistrer une Déclaration qu'elle avoit rendue le 24 de mars précédent, pour expliquer de nouveau ses intentions sur l'exécution des Bulles des Papes contre le Jansenisme, & notamment sur la Bulle *Ingenitum* de Clément XI. Elle tint encore un autre Lit de Justice au château de Versailles le troisième de septembre 1732, pour l'enregistrement d'une Déclaration du 18 d'août précédent, concernant le Parlement de Paris, & d'une autre Déclaration du troisième du même mois d'août, portant prorogation pour six années de la levée des quatre sols pour livre, & autres droits y énoncés, & ordonnant la suppression & modération d'une partie d'aucuns de ces droits. Voyez aussi l'article de FRANCE.

ROI D'ESPAGNE.

LOUIS, J. du nom, Roi d'Espagne, fils aîné de PHILIPPE V, Roi d'Espagne, & de Marie-Louise-Gabrielle de Savoie sa première femme, naquit le 25 août 1707, & fut reconnu le huitième avril 1709, héritier présomptif de la Monarchie par les Etats du Royaume assemblés, qui lui jurèrent fidélité, & lui rendirent hommage. Le Roi son père lui ayant remis tous ses Etats le 13 janvier 1724, il fut proclamé Roi dans le Conseil le 19 du même mois, & dans la ville de Madrid le 19 février suivant, avec toutes les cérémonies accoutumées, & aux acclamations du peuple; mais ce jeune Monarque ne jouit pas longtems de sa couronne, étant mort de la petite vérole sans postérité, le 31 août 1724, en sa 18^e année. Après sa mort le Roi son père, nonobstant la ferme résolution qu'il avoit prise de vivre dans la retraite, voulut bien descendre aux instances prières de ses peuples, & reprit le gouvernement de ses Royaumes. Voyez ses ancêtres à l'article de FRANCE.

ROIS DE GERMANIE.

LOUIS I, dit le Pieux ou le Pieil, Roi de Germanie, troisième fils de Louis, I. du nom, Roi de France, & Empereur, nommé le *Debonnaire*, & d'Ermenegarde, & frère de l'Empereur Lothaire & de Pepin, Roi d'Aquitaine, fut proclamé Roi de Bavière en l'assemblée générale que son père tint l'an 817 à Aix-la-Chapelle, dans laquelle il déclara quelles provinces il avoit destinées à ses enfans. Depuis, Louis prit le parti de son père contre ses frères & contre les Mécontents du Royaume, & s'unifia avec ces Rebelles. L'an 838, il fit soulever les Saxons, les Thuringiens & les peuples de la France orientale, pendant un voyage qu'il fit à Francfort. Louis son père mourut en travaillant à réduire ce peuple. Après la mort de cet Empereur, Louis Roi de Germanie, & Charles le Chauve, gagnèrent sur l'Empereur Lothaire leur frère, la bataille de Fontenay l'an 841. Ensuite ils s'accordèrent dans une île sur la Saône près de Mâcon; & s'étant assemblés à Verdun au mois d'août 843, ils y partagèrent les Etats de leur père. Louis eut pour sa part ce qui est au delà du Rhin, avec les Evêchez de Mayence, de Wormes & de Spire. L'an 858, à la sollicitation de quelques sâcieux, il revint en France, où il donna libéralement des Abbâtes & des Comtez à ceux qui l'avoient fait venir; mais l'année suivante il fut contraint de repasser en Allemagne. Enfin les trois frères s'étant assemblés près de Coblents, y jurèrent la paix entre eux. Louis étendit les limites de ses Etats, & se rendit redoutable à ses voisins. Il étoit actif, généreux, vaillant, libéral, zélé pour de la Justice & de la Religion, s'avant par rapport à son tems, di-

distributeur équitable des emplois; enfin il avoit hérité plus qu'aucun Prince de sa famille, des bonnes qualités de Charlemagne. Il prétendit à l'Empire après la mort de son neveu Louis II, & eut le chagrin de voir couronner par le Pape, son frère Charles le Chauve. Quoique septuagénaire, il arma pour en tirer raison, & fit une puissante irruption dans la Neultrie; mais la mort coupa le fil de sa vie & de ses entreprises, à l'ranfort le 28 août 876, lorsqu'il étoit âgé de 70 ans, après en avoir régné 59. Voyez sa postérité à l'article de FRANCE. * *La Chronique de S. Gal, de Fulde. Les Annales de S. Bertin. Le Père Anselme, &c.*

LOUIS II, Roi de Germanie, dit le Jeune, succéda à son père Louis I, & fut attaqué par son oncle Charles le Chauve, qui voulut le déposséder. Il lui envoya des Ambassadeurs pour lui remontrer le traité fait avec son père, & se fournit à prouver qu'on n'y avoit point contrevenu, par trente témoins, dont dix subiroient l'épreuve de l'eau froide, dix celle de l'eau chaude, & dix autres celle du feu ardent. Charles le Chauve feignit d'écouter ses justifications, & accorda une suspension d'armes, pendant laquelle il jura de ne rien entreprendre; mais il ne laissa pas de s'avancer dans ses Etats, par des chemins écartez, & forma le dessein de le surprendre près d'Andemach, où il étoit campé, & de lui crever les yeux. L'Evêque de Cologne qui étoit avec Charles, ayant fait d'inutiles efforts pour le détourner de cette entreprise, avertit secrètement de ce complot Louis, qui se mit en état de combattre Charles, & défit son armée le huitième octobre 876. Cette victoire affermit les trois frères, Carloman, Charles le Gras & Louis, dans la succession de leur père. Ce dernier prétendit à la Monarchie de France, où il étoit appelé après la mort de Louis le Begue; mais ayant appris à Metz la maladie de Carloman, son frère aîné, qui étoit tombé en paralysie l'an 880, il courut en Bavière, pour empêcher qu'il ne laissât son Royaume à Arnoald, son fils naturel. De là il revint en France, où il défit huit ou neuf mille Normands. Depuis ayant traité avec Louis & Carloman, il joignit ses troupes à celles de ces deux Princes, & défit celles de Hugues, bâtard de Valdrade. Ce Prince mourut à Franfort le 20 janvier 882, dans le tems qu'il formoit des troupes pour les opposer aux Normands. On porta son corps auprès de celui de son frère, dans l'église de S. Nazaire, à l'Abbaye de Lauresheim. Voyez sa postérité à l'article de FRANCE. * *Les Annales de saint Bertin de Metz. Réginon. Aimoin. Le Père Anselme, Hist. des Grands Officiers de la Couronne.*

LOUIS III, Roi de Germanie. Cherchez LOUIS III, Empereur.

ROIS DE HONGRIE ET DE POLOGNE.

LOUIS d'Anjou, I. de ce nom, Roi de Hongrie & de Pologne, surnommé le Grand, fils de CHARLES II ou *Chorobert*. Ce dernier étoit fils de Charles, surnommé *Marcel*, Roi de Hongrie, dont le père étoit Charles II, dit le *Boiteux*, Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence, &c. fort de Charles I, Comte d'Anjou, frère de S. Louis: ainsi Louis étoit du sang de France. Sa mère étoit *Elizabeth*, fille de *Ladislas*, dit *Lajtic*, Roi de Pologne, & frère de *Casimir*, III. du nom, dit le Grand. Il naquit le cinquième mars 1326, succéda à son père l'an 1342, & fut couronné à Albe-Royale. Ce Prince chassa les Juifs de Hongrie, & entreprit diverses guerres, qu'il acheva heureusement, sur tout celle qu'il eut contre les Transilvains l'an 1344, puis contre les Tartares, les Croates & le Vaivode de Valachie. Il conduisit aussi du secours à *Casimir* Roi de Pologne, son oncle, contre Jean, Roi de Bohême, de la Maison de Luxembourg, qui assiégeoit Cracovie. Dans le tems qu'il étoit occupé contre les Vénitiens, il apprit que le Prince André son frère, qui avoit épousé la cousine Jeanne I. Reine de Naples, avoit été malheureusement étranglé le 18 septembre, 1345. Pour venger la mort, il passa en Italie avec une puissante armée, fit mourir Charles de Duras & quelques autres, & se rendit maître de la ville de Naples, après que la Reine Jeanne se fut réfugiée dans ses Etats de Provence, l'an 1350. Louis revint en Italie, & traita avec la Reine Jeanne, par le moyen du Pape Clément VI. Il fit encore la guerre aux Vénitiens pour la Dalmatie l'an 1357. Après la mort de *Casimir*, Roi de Pologne, son oncle, arrivée l'an 1370, il accepta cette couronne, & s'opposa aux Lithuaniens, & à quelques autres Seigneurs Polonois rebelles. Il convertit les Comans à la Religion Chrétienne, & donna des marques si sensibles de son zèle pour la propagation de la Foi, que le Pape Innocent VI, le fit Grand-Gonfalonier de l'Eglise; & que l'Empereur Charles IV, le déclara Vicaire de l'Empire. Il mourut à Tyrnau le 13 septembre 1382, âgé de 56 ans, six mois & six jours, après avoir régné 40 années. Voyez sa postérité à l'article d'ANJOU-SICILE. * *Michow. Cromer. Le Père Anselme, &c.*

LOUIS II, dit le Jeune, Roi de Hongrie & de Bohême, fils de *LADISLAS VI*, & d'*Aune* de Foix, succéda à son père à l'âge de 12 ans l'an 1516. Soliman II, Sultan des Turcs, gagna sur lui le 29 août 1526, la célèbre bataille de Mohats, dans laquelle ce jeune Prince perdit la vie, s'étant engagé dans un marais. Il avoit épousé l'an 1521 *Marie* d'Autriche, & avoit marié sa sœur *Anne* à *Ferdinand* frère de sa femme. * *Irbuanff, Rev. Hlang. l. 8. Paul Jove, in Elog.*

ROIS ET PRINCES DE JERUSALEM, de Naples & de Sicile.

LOUIS de France, I. de ce nom, Duc d'Anjou, Roi de Jérusalem, de Naples & de Sicile, Comte de Provence, &c. second fils du Roi JEAN, & de *Bonne* de Luxembourg & frère du Roi Charles V, naquit le 23 juillet 1339. Après la mort de ce Roi l'an 1380, il prit la Régence de l'Etat pendant la minorité

du Roi Charles VI, son neveu, & s'attira la haine du peuple par ses exactions. L'an 1380, il fut adopté par Jeanne I, Reine de Sicile; deux ans après il fut couronné à Avignon par Clément VII, & prit la route d'Italie, accompagné d'Amé VI, Comte de Savoie, pour chasser Charles de Duras, lequel après avoir fait mourir la Reine Jeanne, s'étoit rendu maître des Etats de Naples & de Sicile. Louis, que Charles voulut faire empoisonner, entra dans le Royaume de Naples, où il prit quelques places, & où il jeta l'épouvante; mais ces succès ne furent pas de longue durée, & tous les trésors de France qu'il avoit enlevés, ne suffirent pas pour cette expédition. On dit qu'il ne lui resta qu'une cotte d'armes de toile peinte, & qu'une tasse pour toute vaisselle d'argent. Il avoit envoyé en France Pierre de Craon, Seigneur Angevin, pour demander de l'argent & du secours. Cet infidèle ami ne se hâtant point de revenir, s'amusa à se divertir avec les Courtisanes de Venise. Après que Louis eut attendu longtems sans recevoir de nouvelles, il se laissa vaincre au dépitail, & mourut peut-être de poison, au château de Saleme, ou selon d'autres à Bisella près de Bari, un Mardi 20 septembre 1384. Voyez sa postérité à l'article d'ANJOU-SICILE. * *Summoneta. Collettuto. Du Pay. Mézeray. Nostradamus. Le Père Anselme, &c.*

LOUIS II, Duc d'Anjou, Roi de Jérusalem, de Naples, de Sicile & d'Aragon, Comte de Provence, &c. né le septième octobre 1377, succéda à son père Louis I, qui le laissa fort jeune sous la tutelle de sa mère *Marie*. Cette Princesse sage & vertueuse fit conduire son fils en Provence, où il fut couronné Roi de Naples à Avignon le premier novembre 1389, & ramena doucement presque toutes les villes de Provence, qui suivoient le parti de son Compétiteur *Ladillas*, fils de Charles de Duras. Le gouvernement de *Marie* fut si doux, que les peuples de ce pays se soumettent entièrement à Louis. Ce Roi fit ensuite un voyage à Naples, où il fut reçu avec des acclamations extraordinaires; mais ces peuples inconitans embrassèrent encore le parti de *Ladillas*, dès que Louis fut revenu en France. Il fut rappelé une seconde fois à Naples, où il fut reçu avec la même joie, & abandonné de la même façon après son départ. Cette légèreté empêcha le Roi de retourner dans ce Royaume après la mort de *Ladillas*. Il eut guerre avec le Duc de Savoie, pour les Comtes de *Vintimille* & de *Nice*. Les Auteurs parlent de lui comme d'un Prince sincère, pieux, libéral, ami de son peuple, & si peu vindicatif, qu'à la fin de ses jours il demanda pardon à tous ceux qu'il craignoit d'avoir offensés. Il garda la ville de Naples depuis l'an 1390, jusques en 1399; l'an 1411, il gagna la bataille de *Rocherêche* sur *Ladillas*, le 19 mai; mais sans en avoir profité. Louis mourut à Angers le 29 avril 1417, & fut entermé en l'église de saint Maurice. Il fit divers legs pieux, & entre autres un, par lequel il ordonnoit qu'on donneroit à quinze mille pauvres une aumône de dix deniers à chacun. Voyez sa postérité à l'article d'ANJOU-SICILE. * *Collettuto. Summoneta, Histoire de Naples. Nostradamus & Bouche. Le Père Anselme, &c.*

LOUIS III, Roi de Jérusalem, de Naples & de Sicile, fils du Roi Louis II, & d'*Tolomé* d'Aragon, né le 24 septembre 1403, succéda à son père, & fut attiré en Italie par les promesses du Pape Martin V, & de *Sforce*, qui l'appellèrent pour y déposséder Jeanne II, ou *Janelle*, Reine de Naples, Princesse perdue de réputation pour ses galanteries continuelles. Les affaires de Louis étoient en assez bon état en ce pays-là, lorsqu'*Alfonse*, Roi d'Aragon, qui tenoit l'île de Sicile, prit la protection de Jeanne, parce qu'elle l'adopta pour son fils. *Sforce* se réconcilia avec cette Princesse, qui le fit son Connétable, & lui donna le Comté de *Contignat*, & la Principauté de *Capone*. Ainsi Louis fut obligé de retourner en France. Quelque tems après, l'ingratitude d'*Alfonse* obligea Jeanne d'annuler l'adoption qu'elle avoit faite. Elle se cassa, & par le conseil de ses Barons, elle adopta Louis, qu'elle appella en Italie, qu'elle fit reconnaître par ses Sujets, & auquel elle donna le Duché de *Calabre*. Dans le même tems *Alfonse* revenant en Aragon, prit en passant *Marselle* l'an 1423. Louis, secondé de Jeanne, chassa les Catalans du Royaume de Naples, & gagna la bataille d'*Aquila* l'an 1429, après laquelle il revint en France offrir le secours de sa personne & d'un escadron de vaillans hommes au Roi Charles VII, dans le tems que ce Monarque marchoit à *Rheims* pour s'y faire sacrer. Ce jeune Prince dans un duel qu'il eut avec un Capitaine Anglois nommé *Laucot*, homme redoutable en ces sortes de combats, le vainquit l'épée à la main, & lui coupa la tête. Il mourut à *Cofence* le 12 ou 15 novembre 1434, sans laisser d'enfans de *Marguerite*, fille d'*Amé VIII*, premier Duc de Savoie. *Rexx* son frère lui succéda. * *Collettuto, Histoire de Naples. Sainte-Marthe, Hist. Général. de France. Ruffi. Nostradamus, & Bouche, Hist. de Provence. Le Père Anselme.*

LOUIS, Roi de cette partie du Royaume de Sicile, qu'on nomma *Trinacrie*, étoit fils de *Pierre*, de la famille des Princes d'Aragon, sorti de *Pierre III*, mari de *Constance*, fille de *Mainfroi*, bâtard de l'Empereur *Fredéric*, qui usurpa la Sicile. C'est sur ce mariage de *Pierre* avec *Constance*, qu'ils fondoient leur droit sur cet Etat. Louis succéda à son père l'an 1342, & n'étant âgé que de cinq ans, régna sous la tutelle de son oncle Jean. Il mourut sans avoir rien fait de considérable; & eut pour successeur son frère *Ferdinand*, dit le Simple. * *Fazel. Surita. Villani, &c.*

LOUIS de Duras, Comte de *Gravine* & de *Morrone*, second fils de JEAN d'Anjou ou de Sicile, Duc de Duras en Grèce, & petit-fils de Charles II, dit le Boiteux, Roi de Sicile, fort de Charles de France, Comte d'Anjou, frère de saint Louis, succéda à son frère Charles, Duc de Duras, Gouverneur du Royaume de Naples, & le même que le Roi Louis de Hongrie fit mourir l'an

l'an 1348, pour venger sur lui la mort d'André son frère. Louis aussi malheureux que son frère, fut empoisonné à Naples, par ordre de sa cousine Jeanne I, l'an 1362. Voyez sa postérité à l'article d'ANJOU-SICILE. * Villani. Fazel, &c.

LOUIS de Tarente, fils de PHILIPPE, Prince de Tarente, quatrième fils de Charles II, dit le Boiteux, épousa le 20 août 1346 Jeanne, Reine de Naples, & Comtesse de Provence, fille de Charles, son cousin germain, après avoir contribué à la mort du Roi André l'an 1341. Il suivit la Reine son épouse en Provence, lorsque Louis, Roi de Hongrie, vint à Naples venger la mort d'André son frère. Cette affaire fut accommodée l'an 1352, & Louis, qui étoit un Prince paisible, vécut depuis avec assez de tranquillité, jusqu'au 26 mai 1362. On dit qu'il institua l'Ordre des Chevaliers des Nods ou du Saint-Esprit au droit desir. Voyez sa postérité à l'article d'ANJOU-SICILE. * Collettio. Nostradamus. Le Père Anselme, &c.

LOUIS (saint) Evêque de Toulouse, né au mois de février 1274, au château de Brignoles en Provence, ou à Nocère dans le Royaume de Naples selon Wadingue, second fils de CHARLES II, Roi de Naples, de Jérusalem & de Sicile, & de Marie, fille d'Etienne V, Roi de Hongrie, quoiqu'héritier présomptif de ces grands Etats, préféra le calme du cloître à ces Couronnes. Il fut donné l'an 1288, avec ses frères pour otage de son père, alors prisonnier de Pierre, puis d'Alfonse III, & enfin de Jacques II, Roi d'Aragon, où il resta jusqu'en 1294, après quoi il prit l'habit de Religieux de saint François, & reçut les Ordres sacrez dans la ville de Naples en 1296. Le Pape Boniface VIII le fit Evêque de Toulouse, quoiqu'il n'eût pas l'âge requis, & le chargea de l'administration de l'Evêché de Pamiers, qu'il n'accepta néanmoins qu'après avoir fait profession dans le couvent d'Ara Celi entre les mains du Général des Cordeliers. Dans ces divers emplois, il se gouverna avec tant de zèle & de charité, qu'il se rendit l'admiration de tout le peuple. Il avoit résolu d'aller à Rome pour se délivrer du fardeau de l'Episcopat entre les mains du Pape; mais étant en chemin, il mourut à Brignoles le 19 août 1299, âgé de 23 ans. Le Pape Jean XXII le canonisa le septième avril 1317, & écrivit à Marie de Hongrie, mère du Saint, une lettre qui est dans le premier tome du Bulletin, & qui commence ainsi, *Epulari filia*, &c. par laquelle il la félicite d'avoir eu un fils que l'Eglise reconnoissoit pour Saint. Le corps de saint Louis fut transporté à Marseille l'an 1319, & fut enlevé par les Aragonois l'an 1435. Cette translation de ses Reliques fut célèbre par un grand nombre de miracles. Robert son frère, Roi de Naples & Comte de Provence s'y trouva, & composa pour sa Fête un Office que le Pape Sixte IV approuva, & dont les Religieux de saint François se sont servis jusqu'à la réformation du Breviaire par le Concile de Trente. * François Gonzague, Evêque de Mantoue, & Sédulius, en sa Vie. Pierre Rodolphe, *Hist. Seraph. l. 1. Surius, in Vit. Sanctorum. Bzovius & Sponde, in Annal. Catal. Hist. de Toulouse, l. 5. Summoneta, Hist. de Naples. Frizon, Gall. Pulp. Sainte-Marthe, Hist. Général. de France, & Gallia Christiana. Bouche. Wadingue. Le Père Anselme, &c.*

DUCS ET PRINCES DE SAVOYE.

LOUIS de Savoie, Prince d'Achaïe, de la Morée, Comte de Piémont, &c. fils de Jacques de Savoie, & de Marguerite de Beaujeu sa troisième femme, & frère d'Amé, Comte de Piémont, auquel il succéda l'an 1402, avoit été laissé au berceau par son père, sous la tutelle d'Amé IV, dit le Perd, Comte de Savoie, qu'il suivit au voyage de Naples, en faveur des Princes de la Maison d'Anjou l'an 1383. Depuis il servit le même Roi de Naples en diverses occasions, aussi bien qu'Amé VII, Comte de Savoie, dit le Rouge. Ce Prince fonda une Université à Turin l'an 1405, se fit aimer de tous les Princes de l'Europe, & fut employé pour appaiser le Schisme, qui de son tems alligea beaucoup l'Eglise. Il se trouva pour cela au Concile de Constance, & mourut à Pignerol le onzième décembre 1418, laissant Amé VIII, premier Duc de Savoie, héritier de ses Etats. Voyez sa postérité à l'article de SAVOYE. * Guichenon, *Hist. de Savoie*.

LOUIS, Duc de Savoie, second fils d'Amé VIII, auquel il succéda, & frère d'Amé, Prince de Piémont, mort avant son père, naquit à Genève le 24 février 1402, & dès sa jeunesse il donna des marques de valeur & de prudence. L'an 1434, il fut chargé par Amé VIII, de la Lieutenance générale des Etats de Savoie. Depuis il se trouva à Bâle, lorsque son père, après avoir été élu Pape sous le nom de Félix V, y fit son entrée l'an 1440, & mena avec lui dans cette occasion toute la Noblesse de Savoie. La mort de Philippe-Marie, Duc de Milan, arrivée en 1447, causa tant de troubles dans la Lombardie, que Louis ne put s'empêcher d'y prendre part. Après qu'il se fut rangé du côté des Milanois, les gens furent défaits près de la rivière de Sézia, & leur Chef Jean de Comois ou Compeis fut fait prisonnier; mais dans une autre rencontre il remporta une victoire qui fut suivie de la paix. Louis Dauphin, depuis Roi, XI. de ce nom, s'étant retiré en Dauphiné, y fit ligue avec le Duc Louis, & épousa l'an 1451 sa fille Charlotte. Ce mariage fut sans le consentement du Roi Charles VII, père du Dauphin, ne fut pas approuvé à la Cour de France. Le Duc par sa prudence prévint les suites qui en pouvoient naître, & exécuta généralement le traité qu'il fit avec le Roi Charles, jusqu'à refuser du secours au Dauphin Louis. * Depuis, sous le règne de Louis XI, son genre, il demeura treize mois en France, & mourut à Lyon le 29 janvier 1465. Son corps fut porté à Genève: son cœur & ses entrailles furent enterrés dans l'Eglise des Céléstins de Lyon. Ce Prince, grand Justicier, créa le Sénat de Turin le 15 mars 1459, & recouvra le saint Suaire d'entre les mains de Marguerite de

Charny, veuve de Humbert, Seigneur de Villars-Seiffel. Voyez sa postérité à l'article de SAVOYE. * Guichenon, *Hist. de Savoie*.

LOUIS, second fils de Louis, Duc de Savoie, né en juin 1431, fut Roi de Chypre par sa femme Charlotte, fille de Jean II, Roi de Chypre, morte le 16 juillet 1487. Jacques, fils naturel de ce Roi Jean, quoiqu'Ecclésiastique, usurpa cet Etat, & épousa Marguerite, ou, selon d'autres, Catherine Cornaro, que le Sénat de Venise adopta. Louis voyant qu'avec les troupes qu'il mettoit sur pied, il tenoit inutilement de s'opposer aux desseins de ses ennemis, se retira à Ripaille, où il mourut au mois d'août 1482. Il ne laissa point d'enfans. Sa veuve fit don du Royaume de Chypre au Duc de Savoie, dont les Descendans ont pris le nom & les armes. * Etienne de Luzignan, *Hist. de Chypre*. Guichenon. Cherchez CHARLOTTE & CHYPRE.

PRINCES DE LA MAISON DE FRANCE, Comtes d'Evreux, & Ducs d'Orléans.

LOUIS de France, fils du Roi saint Louis, & de Marguerite de Provence, né le 21 septembre 1243, fut baptisé par Guillaume de Paris; & par traité passé au mois d'août 1255, il fut accordé avec Berengere, fille d'Alfonse, X. de ce nom, Roi de Castille; mais ce mariage ne fut point accompli, car ce Prince mourut à Paris l'an 1260. Guillaume de Nangis dit qu'il fut enterré en l'Abbaye de Royaumont le jour de l'octave de la Fête des Rois. * Sainte-Marthe. Le Père Anselme, &c.

LOUIS de France, Comte d'Evreux, d'Etampes, de Beaumont-le-Roger, &c. fils du Roi PHILIPPE, III. du nom, dit le Harou, & de sa seconde femme Marie de Brabant, eut pour son appanage le Comté d'Evreux, & fut Chef de la branche des Comtes d'Evreux, & Roi de Navarre. Il se trouva à la bataille de Mons-en-Puelle l'an 1304, donna des marques de son courage en diverses occasions, & mourut le 19 mai 1219. Voyez sa postérité à l'article d'EVREUX. * Sainte-Marthe. Le Père Anselme, &c.

LOUIS de France, Duc de Guienne, Dauphin de Viennois, troisième fils du Roi CHARLES VI, & d'Isabelle de Bavière, né le 22 janvier 1396, fut marié le 30 août 1404, à Marguerite, fille aînée de Jean, Duc de Bourgogne. Il fut depuis Chef du Conseil, & mourut sans enfans le mercredi 18 décembre 1415. Son corps fut enterré devant le grand-autel de l'Eglise de Notre-Dame de Paris.

LOUIS de France, Duc d'Orléans, Pair de France, Comte de Valois, d'Art, de Blois, &c. second fils du Roi CHARLES V, & de Jeanne de Bourbon, né le 13 mars 1371, se trouva à la bataille de Rochebeque l'an 1382, & il eut beaucoup de part au Gouvernement pendant le règne de Charles VI son frère. Il se rendit en peu de tems très-puissant, & réunit la Surintendance des Finances avec le Gouvernement du Royaume. Son autorité donna de la jalousie à Jean, Duc de Bourgogne, qui prétendoit aussi au Gouvernement, comme oncle du Roi; & ces deux Maisons se divisèrent par ces querelles, si longues & si fatales à la France. Louis fit alliance avec le Duc de Gueldre, ennemi du Duc de Bourgogne, qui s'en plaignoit hautement. Pour faire cesser la méintelligence de ces deux Princes, on les envoya faire la guerre aux Anglois. Louis alla dans la Guienne, où il prit Blaye; mais à son retour le Duc de Bourgogne, avec qui Jean, Duc de Berry, leur oncle, l'avoit réconcilié, le fit assassiner misérablement près de la porte Barbette le 23 novembre 1407, par un Gentilhomme Normand, nommé Raoul d'Auguetonville, Ecuyer du Roi, un soir que le Duc ayant été rendre visite à la Reine, qui étoit en couches, venoit monté sur une mule, suivi de deux ou trois valets seulement. Voyez sa postérité à l'article d'ORLÉANS. * Jean Juvénal des Ursins, *Histoire de Charles VI*. Enguerrand de Monstrelet. Le Père Anselme, &c.

PRINCES DE LA MAISON DE BOURBON.

LOUIS, I. du nom, Duc de Bourbon, Pair & Chambrier de France, Comte de Clermont, de la Marche, &c. surnommé le Grand, fils du Roi saint Louis, & de Béatrix de Bourgogne, Dame de Bourbon, se trouva à la bataille de Fusnes, donnée contre les Flamands l'an 1297, au combat de Pont-Vendin, & à la journée de Courtray l'an 1302. Dans cette dernière bataille, il commanda l'arrière-garde de l'armée, dont il sauva les débris, & contribua à la victoire de Mons-en-Puelle. Il accompagna en Angleterre la Reine Isabelle de France; & après qu'on eut déclaré la guerre aux Anglois, il eut le commandement de l'armée de Guienne, où il prit Agen, Monfégar, &c. ensuite de quoi le Roi Charles le Bel érigea la Baronnie de Bourbon en Duché-Pairie le 27 décembre 1327. L'année suivante, Louis se signala à la bataille de Mont-Cassel, & au secours envoyé à Cambrai l'an 1339, & ailleurs. Ce Prince mourut au mois de janvier 1341, & fut enterré dans l'Eglise des Dominicains de Paris. Voyez sa postérité à l'article de BOURBON. * Froissard. Le Continuateur de Guillaume de Nangis. Sainte-Marthe. Le Père Anselme.

LOUIS, II. du nom, Duc de Bourbon, Comte de Clermont & de Forès, Seigneur de Beaujeu & de Dombes, Pair & Grand-Chambrier de France, surnommé le Bon, fils du PIERRE I, Duc de Bourbon, & d'Isabelle de Valois, né le quatrième août 1337, fut choisi pour un des otages qu'on envoya pour la délivrance du Roi Jean en Angleterre, où il demeura huit ans. A son retour, il contribua à la conquête du Poitou & de la Guienne sur l'Anglois, & prit divers-forts places en Normandie. Il fut un des Princes du sang qu'on mit auprès du Roi Charles VI,

pendant sa minorité. Il l'accompagna dans les Pays-Bas, & s'y trouva l'an 1382, à la bataille de Rosebeque, où il commandoit l'arrière-garde. L'année suivante il servit au siège de Bourbourg, & à la prise du château de Taillebourg l'an 1384. Il accompagna le Roi l'an 1388, contre le Duc de Gueldre; & après le traité de paix, il alla faire la guerre en Afrique, où il assiégea Tunis l'an 1390, & obligea les Infidèles d'accepter des conditions avantageuses aux Chrétiens. Lorsqu'il fut de retour en France, il chassa les Anglois de devant Belleperche où étoit sa mère, prit la protection du Sire de Beaujeu contre le Duc de Savoie, & secourut Louis Roi de Naples, contre Ladislas. Il étoit extrêmement considéré à la Cour; mais il la quitta après l'assassinat de Louis de France, Duc d'Orléans, aimant mieux s'en éloigner, que de consentir au lâche accommodement auquel on prétendoit l'obliger. Ce fut alors qu'il se déclara pour les Princes d'Orléans, & qu'il tâcha de faire déclarer le Duc de Bourgogne ennemi de l'Etat. Dans cette vue, il s'assembla à Gien avec le Duc de Berry, & quelques autres Princes; mais ce dessein eut peu de succès, parce que le Duc de Bourgogne étoit le plus puissant. Louis mourut peu après à Montlignon, le 19 août 1410, après avoir fondé l'église de Notre-Dame, & l'hôpital de Saint-Nicolas de Moulins, les Célestins de Vichy, la chapelle de Bourbon à Paris, aujourd'hui réunie à celle du Louvre, &c. Il institua l'an 1369, l'Ordre Militaire de l'Écu d'Or, dit de Bourbon, réunissant tous les biens de sa Maison, & y en ajouta de très-considérables par son mariage avec Anne, Dauphine d'Auvergne, &c. fille unique de Bertrand, II. du nom, Comte de Clermont, &c. dont il eut les enfans rapportez à l'article de B O U R B O N. * Jean d'Orrouville. Froissart. Montrelet. Le Père Anselme, &c.

LOUIS de Bourbon, I. du nom, Comte de Montpensier, de Clermont & de Sancerre, Dauphin d'Auvergne, &c. dit le Bon, troisième fils de JEAN, I. du nom, Duc de Bourbon, mourut en mai 1438, & est enterré à Aigueperfe. Voyez sa postérité à l'article de B O U R B O N.

LOUIS de Bourbon, Comte de Vendôme, fils puîné de JEAN, Comte de la Marche, & de Catherine, Comtesse de Vendôme, fut aussi Seigneur de Mondoubleau, Comte de Chartres, &c. Grand-Chambellan & Grand-Maitre de France, Gouverneur de Picardie, de Champagne & de Brice. Il fut fait Chevalier à la prise de l'Île de Salmourk, se trouva depuis, l'an 1415, à la bataille d'Azincourt; & y fut pris & mené prisonnier en Angleterre, où il fut mis à cent mille écus de rançon: & n'en ayant pu payer que cinquante-quatre mille, les Anglois le retinrent pour le reste: mais en 1422, il se fava de leurs mains d'une manière miraculeuse, & fonda dans la ville de Vendôme en action de grâces à Dieu, une procession qui s'y fait tous les ans, & où un prisonnier convaincu de meurtre, est mis en liberté. Dès qu'il eut recouvré sa liberté, il vint joindre à Poitiers le Roi Charles VII, qui venoit de s'y faire proclamer Roi. Il se trouva aux sièges d'Orléans & de Jargeau, & au sacre de ce Monarque, l'an 1429. L'année suivante il fit lever le siège de Compiègne, & fut présent au traité d'Arras l'an 1435. Il fut employé en diverses autres négociations importantes, & mourut âgé d'environ 70 ans, le 21 décembre 1447. Voyez sa postérité à l'article de B O U R B O N. * Montrelet. Le Père Anselme, &c.

PRINCES DE CONDE & DE CONTY.

LOUIS de Bourbon, I. du nom, Prince de Condé, Pair de France, Marquis de Conty, Comte de Solifons, &c. Gouverneur de Picardie & du Pais Reconquis, septième fils de CHARLES de Bourbon, Duc de Vendôme, naquit le septième jour de mai 1530. Il fit sa première campagne sous le Roi Henri II, qui avoit entrepris de recouvrer la ville de Boulogne, & le suivit au voyage qu'il fit sur la frontière de l'Empire. Depuis, l'an 1552, il se jeta dans la ville de Metz, à la défense de laquelle il contribua contre l'Empereur Charles-Quint. Il défit une partie des troupes du Prince de Piémont avant la réduction de Théroutanne, se signala aussi au combat de Wipian en Piémont, & fut fait Colonel de la Cavalerie-légère. Ensuite il combattit vaillamment à la bataille de Saint-Quentin, & recueillit à la Fère les débris de l'armée. Il continua à servir aux sièges de Calais & de Thionville l'an 1558; mais après la mort funeste du Roi Henri II, le peu de part que les Princes du sang eurent au Gouvernement, & quelques mécontentemens secrets le jetèrent dans le parti des Religioneux. On l'accusa d'avoir eu part à la conspiration d'Amboise, dont il étoit le Chef muet: & ce fut pour cela qu'il fut arrêté à Orléans. Ce fut le Maréchal de Brissac, grand partisan des Guises, qui avoit proposé au Roi de faire arrêter le Prince. Il refusa d'abord de répondre, à moins que le Parlement ne fût en corps, avec les Pairs, & le Roi y présidant. Mais on le menaça que s'il ne vouloit pas répondre on le regarderoit comme convaincu. Ayant été confronté avec plusieurs témoins, il fut condamné en novembre 1560 à perdre la tête. Le Chancelier & quelques autres ne voulurent pas signer cet Arrêt qui ne fut point exécuté à cause de la mort de François II, qui arriva dans ces entrefaites, & qui changea la face des affaires, outre qu'il ne se trouva personne qui fût assez hardi pour le déclarer fa partie. Le Roi Charles IX le mit en liberté, & la Cour des Pairs le déclara innocent. Peu après le Prince de Condé se mit à la tête des Huguenots, & emporta diverses villes dans le Royaume, il fut pris & blessé à la bataille de Dreux l'an 1562, perdit celle de Saint-Denis l'an 1567, & périt à celle de Jarnac le 13 mars 1569. Ce Prince, qui avoit de grandes qualités, fut tué de la manière du monde la plus funeste. Il avoit, à ce qu'on dit, la jambe rompue d'un coup de pied de cheval, & étoit assis au pied d'un buisson, lorsque Montesquion, Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou, à qui Louis avoit fait autrefois quelque dé-

plaisir, le tua de sang froid d'un coup de pistolet. Le corps de ce Prince, qu'on enterra depuis dans l'église de saint George de Vendôme, fut alors porté, ou par insulte, ou par hazard fut une ane à Jarnac: c'est ce qui donna lieu à cette épitaphe

*L'an mil cinq cens soixante neuf
Entre Jarnac & Châteauneuf,
Fut porté mort sur une anesse
Le grand ennemi de la Messe.*

Voyez sa postérité à l'article de B O U R B O N. * De Thoud; Hist. François de Rabutin, & Castelnaud-Mauvillière, aux Mémoires. Davila. Pierre Matthieu. Sainte-Marthe. Le Père Anselme, &c.

LOUIS de Bourbon, II. du nom, Prince de Condé, premier Prince du sang, Pair & Grand-Maitre de France, Duc d'Anguien, de Châteauroux, de Montmorency, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Bourgogne, fils de HENRI, II. du nom, Prince de Condé, & de Marie Charlotte de Montmorency, né à Paris le huitième septembre 1621, porta du vivant de son père la qualité de Duc d'Anguien, qu'il rendit depuis très-illustre par une suite continuelle de victoires & de belles actions. L'an 1640, il se trouva au siège d'Arras; & deux ans après il se signala à celui de Perpignan. Ensuite il fut fait Général de l'armée du Roi, & gagna la célèbre victoire de Rocroy le 19 mai 1643, en la 22^e année de son âge, il y eut 10000 hommes de tuez du côté des ennemis, outre le Comte de Fontaines, l'un de leurs Généraux, 5000 prisonniers, grand nombre de drapeaux & d'étendards, avec tout le canon & le bagage. Cet avantage fut suivi de la prise de Thionville le dixième août suivant, & de celle de diverses autres places. L'année suivante le Duc d'Anguien défit l'armée Bavarois dans les combats donnez près de Fribourg le troisième & le cinquième du mois d'août; il prit Philisbourg, Spire, Wormes, Mayence, &c. & fut pourvu du Gouvernement de Champagne & de Brice. Il passa très-avant dans l'Allemagne l'an 1645, & gagna le troisième du mois d'août la sanglante bataille de Nortlingue, où le Comte de Merzy, Général des Bavarois, fut tué. L'année suivante il remporta de grands avantages sur les ennemis de l'Etat, prit plusieurs places sur eux, & fournit la ville de Dunkerque. Sur la fin de l'année 1646, il perdit le Prince de Condé son père, & lui succéda dans la charge de Grand-Maitre de la Maison du Roi, & dans les Gouvernemens de Bourgogne, de Bresse & de Berry. Il commanda l'an 1647, l'armée du Roi en Catalogne, où le siège de Lérida ne lui réussit pas; mais il prit le château d'Ager, sur la frontière d'Aragon, & fit lever le siège de Constantine, que les Espagnols attaquoient. L'an 1648, il gagna la bataille de Lens en Flandre, où l'armée de l'Archiduc Léopold, Gouverneur des Pays-Bas, fut taillée en pièces. Peu après les premières guerres domestiques, son courage & son pouvoir devinrent redoutables au Ministre qui gouvernoit l'Etat. Ce Prince fut arrêté à Paris avec le Prince de Conty son frère, & le Duc de Longueville son beaufrère avec eux, & fut conduit le 18 janvier 1650 à Vincennes, puis à Marcouffis le 28 août, & enfin au Havre-de-Grace le 26 novembre. On les mit en liberté le 13 février suivant, & le Roi lui donna le Gouvernement de Guienne, où il se retira. Mais peu après, pour se venger de son emprisonnement, il prit les armes, fut suivi par un bon nombre de mécontents, & fit entrer la ville de Paris dans ses desseins. Il se distingua extraordinairement au combat du fauxbourg-Saint-Antoine, donna le deuxième juillet de la même année 1652, & se retira dans le Pais-Bas, où il soutint avec assez de gloire les affaires des Espagnols. Il en acquit beaucoup par le secours qu'il jeta dans Cambrai, & par la fameuse retraite qu'il fit à la levée du siège d'Arras, le 25 août 1654. L'an 1656, il fit lever le siège de Valenciennes, après avoir forcé les lignes; & l'an 1658, il se signala à la célèbre journée des Dunes, près de Dunkerque, le 14 du mois de juin. Ce grand Prince fut enfin rendu à la France par la paix des Pyrénées, l'an 1659. Il entra dans les bonnes grâces du Roi, qu'il vit à Aix en Provence au commencement de 1660, se trouva à la magnifique entrée de leurs Majestez à Paris le 26 août suivant, & reçut le Collier des Ordres du Roi l'an 1662. Le Prince de Condé servit utilement dans la conquête de la Franche-Comté au mois de février 1668, & dans celle de Hollande l'an 1672. Il y prit Wefel, fut blessé près du Fort de Tolhuis le douzième du mois de juin, & continua les années suivantes à rendre des services importants. L'an 1674, il mit toutes les conquêtes des François en une entière sûreté; s'opposa aux desseins de trois armées, d'Espagnols, de Hollandois & d'Impériaux, & défit leur arrière-garde, & plusieurs troupes du corps de bataille, à la célèbre journée de Seneff le dixième du mois d'août. Peu après il fit lever le siège d'Oudenarde; contribua à la prise de Limbourg l'an 1675, & après la mort du Vicomte de Turenne, il alla en Allemagne, où il rompit les projets que les ennemis avoient formez contre la France. Ce Prince mourut à Fontainebleau le onzième décembre 1686, non moins illustre par les sentimens de piété qu'il a fait paroître dans ses derniers momens, que par les actions de héros, qui ont marqué toutes les années de sa vie. Voyez sa postérité à l'article de B O U R B O N. * Le Père Anselme.

LOUIS, III. du nom, Duc de Bourbon, d'Anguien, de Châteauroux & de Sours-Bellegarde, Pair & Grand-Maitre de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur des provinces de Bourgogne & de Bresse, fils de HENRI-JULES de Bourbon, Prince de Condé, & d'Anne de Bavière, naquit à Paris le onzième octobre 1668, fut reçu en survivance de la charge de Grand-Maitre de France, & du Gouvernement de Bourgogne, le 24 juillet 1685, & fit sa première campagne au siège de Philisbourg en 1688. Il se trouva en 1691, au siège de Mons, à celui de

Namur en 1692, & se signala à la bataille de Steenkerque le troisième août de la même année, où il chargea plusieurs fois les ennemis. En 1693, il se trouva à la bataille de Neerwinde, où, en qualité de Lieutenant-Général des armées du Roi, il se mit à la tête des troupes, & ramena les Officiers & les Soldats rebutez par plusieurs attaques qui n'avoient pas réussi: il se mêla plusieurs fois parmi les ennemis, & contribua beaucoup par sa valeur & par son exemple à la grande victoire qui y fut remportée. L'année suivante il servit en Flandre sous Mgr le Dauphin, & mourut subitement à Paris le quatrième mars 1710, en sa 42 année. Son cœur fut porté en l'église des Jésuites, rue Saint-Antoine, & son corps à Vallery. Voyez la postérité à l'article de B O U R B O N.

L O U I S - H E N R I, Duc de Bourbon, d'Anguien, &c. Chevalier des Ordres du Roi & de la Toison d'Or, fils du précédent, & de Louise-Françoise de Bourbon, légitimée de France, naquit à Versailles le 18 août 1692, fut fait Chevalier des Ordres du Roi le premier janvier 1709, prit séance au Parlement le 19 mars de la même année en qualité de Pair, & prêta le serment en qualité de Grand-Maître de la Maison du Roi & de Gouverneur de Bourgogne & de Bresse, le 24 mars 1710. La même année, & les deux suivantes, il fit la campagne de Flandre dans l'armée commandée par le Maréchal de Villars, & se signala au siège de Douay en 1712, autant par sa valeur, que par ses libéralités; servit dans l'armée du Rhin en 1713; se trouva à la prise de Landau, à la défaite des Impériaux dans leur camp, retranché près de Fribourg, & à la prise de cette ville en qualité de Maréchal de camp. Après la mort du Roi Louis XIV, arrivée en 1715, il fut nommé Chef du Conseil Royal de la Régence pendant la minorité du Roi Louis XV, puis Surintendant à l'éducation de ce Monarque, au sacre duquel il représenta le Duc d'Aquitaine, le 25 octobre 1722. M. le Duc d'Orléans étant mort le deuxième décembre 1723, le Roi pria le Duc de Bourbon de se charger du détail des affaires, & des fonctions de la charge de principal Ministre d'Etat, & sa Majesté reçut ensuite le serment de fidélité de ce Prince, qui ayant été nommé en avril 1724 par Louis I, Roi d'Espagne, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, en reçut le Collier à Versailles le 27 juin de la même année.

L O U I S - A R M A N D de Bourbon, Prince de Conty, Prince du sang de France, né le quatrième avril 1661, étoit fils d'ANNAUD de Bourbon, Prince de Conty, & d'Anne-Marie Martinuzzi, & petit-fils de Henri de Bourbon, II. du nom, Prince de Condé, & de Charlotte-Marie de Montmorency. Sa mère, après la mort de son père, eut un soin très-particulier de son éducation, tant pour la piété que pour les Sciences & les exercices convenables à son âge. Après la mort de cette vertueuse Princesse, le Roi le fit venir à la Cour, où il fut élevé avec François-Louis, Prince de la Roche-sur-Yon, son frère, depuis Prince de Conty, auprès de Monseigneur le Dauphin. Le 16 janvier 1680, il épousa la Princesse Anne-Marie, fille légitimée du Roi Louis XIV, appelée alors Mademoiselle de Blois, dont il n'eut point d'enfants. L'an 1683, il fit sa première campagne, & se trouva au siège de Courtray, où il commença à donner des marques de sa valeur. L'an 1684, il étoit au siège de Luxembourg, où il servit à la tête de son régiment avec une grande bravoure. L'an 1685, il fit la campagne de Hongrie dans l'armée impériale, & se trouva au siège de Neuhaufel, & à la bataille donnée près de Gran. A son retour de cette campagne, il fut surpris de la petite vérole à Fontainebleau, où il mourut le neuvième novembre 1685. Il est inhumé à Vallery dans la sépulture des Princes de sa Maison. * Le Père Anselme.

PRINCES DE LA ROCHE-SUR-YON, DUCS
de Montpensier, & Comtes de Soissons.

L O U I S de Bourbon, I. du nom, Prince de la Roche-sur-Yon, Seigneur de Champigny-sur-Vende, &c. fils puîné de Jean de Bourbon, II. du nom, Comte de Vendôme, & d'Isabeau de Beauvais, se trouva l'an 1484, au sacre du Roi Charles VIII, qu'il accompagna à la conquête du Royaume de Naples; & l'an 1509, il suivit en Italie le Roi Louis XII, qui l'avoit déjà envoyé en ambassade vers le Pape Alexandre VI, l'an 1502. Ce Prince représenta le Comte de Toulouse au sacre du Roi François I, se trouva à la bataille de Marignan l'an 1515, & mourut vers l'an 1520. Son corps fut enterré dans la Sainte-Chapelle de S. Louis de Champigny, qu'il avoit fondée. Voyez sa postérité à l'article de B O U R B O N.

L O U I S de Bourbon, II. du nom, Duc de Montpensier, Pair de France, Souverain de Dombes, Prince de la Roche-sur-Yon & de Luc, Dauphin d'Auvergne, &c. Gouverneur de Touraine, d'Anjou, du Maine, de Dauphiné & de Bretagne, surnommé le Bon, fils de Louis de Bourbon, I. du nom, Prince de la Roche-sur-Yon, &c. & de Louise de Bourbon, Comtesse de Montpensier, né à Moulins le dixième juin 1513, commença à porter les armes sous le règne de François I; & l'an 1536, il se trouva dans l'armée qu'on envoyoit en Provence, à la prise de Hefdin, & ailleurs. Il servit aussi au siège de Perpignan l'an 1542, & l'année suivante en l'armée de Champagne. Depuis il représenta le Comte de Flandre au sacre du Roi Henri II, & se signala au siège de Boulogne l'an 1550, à la bataille de Renty l'an 1554, & à celle de Saint-Quentin, où il fut fait prisonnier. Ce Prince rendit de grands services pendant les guerres civiles de la Religion, sous le règne de Charles IX, qui le pourvut l'an 1561, des Gouvernemens d'Anjou, de Touraine & du Maine. Il fournit au Roi les villes d'Angers, de Saumur, de Tours, du Mans, de Saint-Jean-d'Angély, de la Rochelle, &c. se trouva à la prise du Havre de Grace sur les Anglois l'an 1562, & obtint ensuite le Gouvernement de Dauphiné. Louis commanda l'a-

vant-garde de l'armée royale, dont le Duc d'Anjou étoit Général, & contribua au gain des batailles de Jarnac & de Montcontour. Avant cela, il avoit eu le Gouvernement de la Bretagne, & avoit défait les Colonels Mouvans & Pierre Gourde, Chefs des Huguenots, à la rencontre de Meffignac, le 25 octobre 1568. Il se trouva depuis au premier siège de la Rochelle, l'an 1573, & l'année suivante il commanda l'armée royale dans le Poitou, où il fournit les places rebelles. L'an 1577, il contribua au traité de Poitiers. Après avoir toujours servi avec utilité dans les armées & dans les affaires, il mourut le 23 septembre 1582, en son château de Champigny, qu'il avoit fait bâtir. Le Roi François I, lui avoit restitué pendant sa jeunesse une grande partie de la succession de la Maison de Bourbon, entre autres Terres, le Duché de Châtelleraud, le Comté de Forêts, Dombes, le Beaujolais, & Montpensier, qui fut érigé en Duché l'an 1538, &c. Voyez sa postérité à l'article de B O U R B O N. * De Thou. Davila & Pierre Matthieu, Hist. Langey & François de Rabutin, Mémoires. Brantôme. Coustereau. Du Bouchet. Le Père Anselme, &c.

L O U I S de Bourbon, Comte de Soissons, de Clermont & de Dreux, Pair & Grand-Maître de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Dauphiné, de Champagne & de Brie, fils de CHARLES de Bourbon, Comte de Soissons, &c. & d'Anne, Comtesse de Montfisi, né à Paris le onzième de mai 1604, succéda l'an 1612, à son père dans la charge de Grand-Maître & de Gouverneur de Dauphiné, & fut fait Chevalier des Ordres du Roi l'an 1620. Ce Prince se signala dans la guerre contre les Huguenots au combat de Rié en Poitou l'an 1622, & fit construire le Fort-Louis. Il fut Lieutenant Général du Roi, & Chef du Conseil à Paris, pendant le voyage que sa Majesté fit en Bretagne. Depuis il suivit encore le Roi au siège de la Rochelle l'an 1628, & au voyage d'Italie l'an 1630. L'année suivante le Roi lui donna le Gouvernement de Champagne & de Brie, avec les Abbayes de Saint-Ouen de Rouen, de Jumièges, de Saint-Michel en l'herm, de la Couture & de Froimont, &c. dont les Bulles furent expédiées à Rome, sous le nom de l'Aumonier de la Comtesse sa mère; mais on lui permit d'en tirer le revenu. L'an 1636, il commanda l'armée de Champagne, où il défit deux mille Cosaques au combat d'Ivoy le 31 mai & le premier juin, & reçut à composition la ville de Corbie. Peu de tems après, sur quelques soupçons qu'il eut qu'on le vouloit arrêter, il se retira à Sedan, où il demeura quatre années de suite; mais s'y ennuyant, il y cabala avec les Mécontents du Royaume, & prévenu par sa passion, il se joignit à une armée d'ennemis, conduite par le Général Lamboy. Il donna bataille au Maréchal de Châtillon, Général de l'armée du Roi, & le défit à la Marfée près de Sedan, le samedi dixième juillet 1641; mais il y fut tué lui-même d'un coup de pistolet, en poursuivant trop chaudement sa victoire. On a parlé diversement de cette mort. Le Comte de Soissons n'avoit point été marié, & laissa seulement un fils naturel, Louis-Henri, Chevalier de Soissons, né à Sedan au mois d'août 1640, & légitimé l'an 1643. Ce dernier prit depuis le nom de Prince de Neuchâtel, & mourut le huitième février 1703. Il avoit épousé le septième octobre 1691, Angélique-Cunegonde de Montmorency-Luxembourg, fille de François de Montmorency, Duc de Luxembourg, Pair & Maréchal de France, dont il eut Louise-Léontine-Jacqueline de Bourbon, mariée le 24 février 1710, à Charles-Philippe d'Albert, Duc de Luynes; & Marie-Anne-Charlotte de Bourbon, Demoiselle d'Étouteville, née le 23 septembre 1701, morte le 23 août 1711.

L O U I S de Bourbon, Cardinal de Vendôme, Archevêque de Sens, &c. fils de François de Bourbon, Comte de Vendôme, & de Marie de Luxembourg, Comtesse de Saint-Pol, de Marle, &c. né à Ham en Picardie le deuxième janvier 1493, fut élevé au Collège de Navarre, & fut avant l'âge pourvu l'an 1510, de l'Évêché de Liège, vacant par le décès de Charles, Duc de Luxembourg, son grand-oncle: ensuite de quoi il fut fait Cardinal par le Pape Léon X à 24 ans, l'an 1517. Il succéda au Cardinal du Prat dans l'Archevêché de Sens l'an 1536, & eut l'administration de divers autres Evêchés, comme de ceux du Mans, de Luçon, de Tréguier, & des Abbayes de Saint-Denis, de Saint-Corneille de Compiègne, de Saint-Faron de Meaux, de Perrières, &c. Enfin il mourut à Paris le onzième mars 1556. Pierre Gemel fit son Oraison funèbre, & nous avons la Vie de ce Cardinal dans Petramellarius. * Ughel. Frizon. Aubéry. Du Chêne. Sainte-Marthe, &c. Doublert. Hist. de l'Abbaye de S. Denis. Hilarion de Coiffe, in Élog. Gaucher & Louis de Sainte-Marthe, l'Histoire Généalogique de la Maison de France. Le Père Anselme.

L O U I S de Bourbon, Evêque de Liège, cinquième fils de CHARLES I, Duc de Bourbon, & d'Agnes de Bourgogne, & frère de Jean II, dit le Bon, Duc de Bourbon, Connétable de France, se retira jeune à la Cour du Duc de Bourgogne, & eut la Prévôté de Saint-Donatien de Bruges, puis l'Évêché de Liège l'an 1455. Les Liégeois qui ne l'aimoient point, l'arrêterent prisonnier, & furent presque toujours soulevés contre lui: enfin il fut tué l'an 1482, par Guillaume de la Mark, Seigneur de Lumain, dit le Sanglier d'Ardenne, & jetté dans la Meuse. Ce Prélat, qui ne vivoit pas régulièrement, laissa trois fils naturels, rapportez sous le mot de B O U R B O N. * Naucière, in Chron. Heuter, in Maxim. I. Sainte-Marthe. Le Père Anselme, &c.

DUCS DE LONGUEVILLE, D'ANGOULEME,
& de Vendôme.

L O U I S d'Orléans, I. de ce nom, Marquis de Rothelin, puis Duc de Longueville, Souverain de Neuchâtel & de Valengin en Suisse, &c. fils de François, Comte de Dunois, & d'Agnes de Savoye, succéda l'an 1515, à René sa nièce, héritière de tous les biens de la Maison de Longueville. Il fut Grand-Cham-

Chambellan de France, & Gouverneur de Provence; & se trouva à la bataille d'Agnadel l'an 1509, à la journée des Epérons l'an 1513, & à celle de Marignan l'an 1515. Ce Prince mourut l'an 1516, & laissa postérité, rapportée à l'article d'ORLEANS.

L O U I S d'Orléans, II. du nom, Duc de Longueville, &c. fils de Louis I, fut Grand-Chambellan de France, servit le Roi François I, dans ses guerres, & mourut le neuvième juin 1537. Voyez sa postérité à l'article d'ORLEANS.

L O U I S - E M M A N U E L de Valois, Duc d'Angoulême, Comte d'Alets, &c. Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Colonel général de la Cavalerie légère de France, & Gouverneur de Provence, fils puîné de CHARLES de Valois, Duc d'Angoulême, & fils naturel du Roi Charles IX, naquit à Clermont en Auvergne l'an 1596. Il fut destiné à l'Eglise, eut l'Abbaté de la Chaise-Dieu, & fut même nommé à l'Evêché d'Agde; mais il quitta ces Bénéfices après la démence de son frère aîné, & prit la qualité de Comte d'Alets. Ce Prince servit pendant la guerre contre les Huguenots aux sièges de Montauban, de la Rochelle, de Privas, aussi bien qu'en Italie & en Lorraine, où il défit la Cavalerie du Duc Charles. Le Roi lui donna la charge de Colonel général de la Cavalerie légère, & le Gouvernement de Provence, l'an 1637. Ce fut lui qui porta l'an 1641, le Prince de Monaco à quitter le parti d'Espagne. Depuis il excita de grands troubles en Provence, au sujet de l'établissement du Sémioté. Le Duc d'Angoulême étoit savant, aimoit les Hommes de Lettres, & mourut à Paris le 13 novembre 1653. Voyez sa postérité à l'article de VALOIS.

L O U I S, Cardinal, Duc de Vendôme, de Mercœur, d'Etampes, &c. Pair de France, Prince de Martigues, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Provence, fils de CHARLES, Duc de Vendôme, fils naturel du Roi Henri le Grand, & de Françoise de Lorraine, Duchesse de Mercœur, naquit l'an 1612. L'an 1630, il suivit le Roi Louis XIII, au voyage de Savoie, & à son retour alla servir comme Volontaire en Hollande, & se trouva au combat de Jille l'an 1631. Depuis, il se trouva à la bataille d'Avein l'an 1635, aux sièges de Corbie l'an 1636, d'Hesdin l'an 1639, & d'Arras l'an 1640; & fut blessé à l'attaque des lignes. Le Roi Louis XIV l'envoya, l'an 1650, Viceroy en Catalogne; & l'an 1656, il prit Valence sur le Pô, avec le Duc de Modène. Après la mort de sa femme, il embrassa l'état ecclésiastique, & fut fait Cardinal par le Pape Alexandre VII, le septième mars 1667. Il se trouva à l'élection de Clément IX, qui lui donna le titre de Légat à latere en France, où il tint sur les fonts de baptême Monseigneur le Dauphin, le 24 mars 1668, & mourut à Aix en Provence, le sixième août 1669. Voyez sa postérité à l'article de VENDOME.

L O U I S - J O S E P H, Duc de Vendôme, de Mercœur, d'Etampes, de Penthièvre, Pair de France, Prince de Martigues, &c. Chevalier des Ordres du Roi & de la Toison d'Or. Grand Sénéchal & Gouverneur de Provence, & Général des galères, fils de Louis, Duc de Vendôme, &c. puis Cardinal, & de Laure Mancini, né le premier juillet 1654, fut pourvu du Gouvernement de Provence en 1669, dont il ne prêta serment au Roi que le 19 janvier 1679. Il suivit le Roi en qualité de Volontaire à la conquête de Hollande en 1672, & dans toutes les campagnes qu'il fit depuis jusqu'en 1678, se distingua aux sièges & prises de Luxembourg en 1684, de Mons en 1691, de Namur en 1692, au combat de Steenkerk & à la bataille de la Marfalle. Il commandoit en Provence & au Comté de Nice en 1695, lorsqu'il eut ordre de passer en Catalogne, pour y servir en qualité de Général & de Viceroy, à la place du Maréchal de Noailles; continua d'y servir les deux années suivantes, & prit Barcelone en 1697, après avoir mis en déroute l'armée ennemie, commandée par Don Francisco de Velasco, Viceroy de Catalogne. Le Roi le nomma en 1702, pour commander ses armées d'Italie; il y reçut le Roi d'Espagne, qui lui conféra l'Ordre de la Toison d'Or; eut des avantages considérables sur les Impériaux aux combats de San-Vittoria & de Luzzara, fit lever le blocus de Mantoue; chassa les Impériaux du Seraglio; s'avança dans le Trentin; & y prit plusieurs places. Mais sur l'avis qu'il eut que le Duc de Savoie abandonnoit le parti de France & d'Espagne, pour se joindre aux Alliez; il desarma les troupes de ce Duc, qui servoient dans son armée; marcha vers le Piémont; se rendit maître d'Ast & autres places; & en 1704, de Vercell, d'Yverée & de Vercue, après avoir défait l'arrière-garde du Duc de Savoie près de Turin le septième mai. Il remporta une victoire complète le 16 août 1705, sur le Prince Eugène de Savoie près de Cassano, & une autre le 17 août 1706, sur les Impériaux à Calcinato. Le Roi le rappela peu après pour lui donner le commandement des armées de Flandre, où il rétablit les affaires que le combat de Ramillies y avoit dérangées; y eut le même commandement en 1707, & y servit sous Monseigneur le Dauphin en 1708. Ayant été depuis nommé pour commander les troupes d'Espagne, il prit Brihuega le neuvième décembre 1710, & remporta le lendemain la victoire à la fameuse bataille de Villaviciosa, qui rétablit les affaires de cette Couronne. Ce Prince continuant de chasser les Impériaux de plusieurs postes qu'ils occupoient encore en Catalogne, mourut sans postérité à Vinaros le onzième juin 1712, âgé de 58 ans, universellement regretté par les Espagnols & par les Français, & est enterré au monastère de l'Escurial dans le tombeau des Infans & des Infantes d'Espagne. Voyez ses Ancêtres & son alliance à l'article de VENDOME. * Le Père Anselme, Histoire de la Maison de France, &c.

DUCS DE MILAN, DE MANTOUE, DE BAVIERE,
Comtes de Touraine, & Landgraves de Hesse.

L O U I S ou LUDOVIC Sforce, dit le Mort, Duc de Milan, étoit fils de FRANÇOIS Sforce, usurpateur du Milanois, & frère puîné de Galeas-Marie, qui succéda à son père, & qui laissa un fils nommé Jean-Galeas. C'est sur ce dernier que Ludovic, homme sanguinaire & artificieux, usurpa le Duché. Pour en venir à bout, il maria sa nièce Blanche-Marie, veuve de Philibert, I. de ce nom, Duc de Savoie, à l'Empereur Maximilien, qui lui accorda l'investiture de cet Etat, comme vaquant faute d'hommage. Ensuite il appella le Roi Charles VIII en Italie. Ce Roi étant à Plaisance l'an 1494, apprit la mort de Jean-Galeas, empoisonné par Ludovic, qui prit possession du Duché, & recueillit ainsi le fruit de son crime, sans avoir égard au fils de son neveu, qui n'avoit que cinq ans. Quelque tems après ce méchant homme fit ligue avec les ennemis de la France; mais Louis XII, qui étoit monté sur le trône, ayant sur le Duché de Milan de justes prétentions, se rendit Maître du Milanois, où rien ne garda la foi à Ludovic, ni peuples, ni Chêfs, ni places. Ludovic rentra ensuite dans le Milanois, par le moyen des intelligences qu'il y conservoit; mais Louis de la Trémouille, Chef de l'armée de France, le suivit près de Novare, où il fut pris déguisé en simple Soldat, & de là mené à Lyon l'an 1500. Le Roi Louis XII le fit enfermer dans le château de Loches, où il mourut dix ans après. Guichardin faisant le portrait de ce Prince, dit qu'il avoit de l'esprit & de l'éloquence; autant que Prince de son siècle; qu'il étoit doux & bien faisant; au reste vain, inquiet, ambitieux, se fouchant peu de garder sa parole, & ne pouvant souffrir qu'on louât en sa présence les autres Princes. * Philippe de Comines, l. 7. Guichardin, l. 1. 2. 4. Corio, &c.

L O U I S, que quelques-uns font second fils de CHARLES, Duc de la Basse-Lorraine, & d'Agnes de Vermandois, fut surnommé le Barbu, & fut créé Comte de Thuringe par l'Empereur Conrad le Salique. Il mourut à Mayence l'an 1055, & eut cinq successeurs de son nom; le dernier est Louis IV, dit le Saint, mort à Otrante en Italie le onzième septembre 1227, qui eut pour femme sainte Elizabeth, fille d'André II, Roi de Hongrie, morte Religieuse à Marburg l'an 1231, & canonisée l'an 1355. L O U I S. Coeuvres BAVIERE, HESSE, MANTOUE, &c.

AUTRES PRINCES OU GRANDS HOMMES
de ce nom.

L O U I S de LORRAINE, Cardinal de Guise, Archevêque de Sens, Abbé de Saint-Victor, de Moiffac, de Borquell, de Saint-Germain d'Auxerre, fils de Claude, I. du nom, Duc de Guise, & d'Antoinette de Bourbon, & frère de François, Duc de Guise, & de Charles, Cardinal. Archevêque de Rheims, naquit l'an 1527, & ayant été destiné à l'état ecclésiastique, fut élevé à l'Evêché de Troyes, puis à celui d'Alby, & enfin à l'Archevêché de Sens l'an 1560. Depuis il céda cette dignité à Nicolas de Pellevé, & fut fait Cardinal par le Pape Jules III, l'an 1553. Il se trouva à la création de Pie IV, l'an 1559, & fut pourvu l'an 1568 de l'Evêché de Metz, qu'il gouverna avec beaucoup de zèle & de prudence, jusqu'en 1578, qu'il mourut le 28 mars à Paris, âgé de 56 ans. Ce Cardinal eut beaucoup de part aux affaires de son tems. * Onuphre & Pétramellarius, in Vit. Pont. Frizon, Gall. Purp. Aubéry, Hist. des Card. Sainte-Marthe, Gall. Christ. Le Père Anselme, &c.

L O U I S de LORRAINE, autre Cardinal de Guise, Archevêque de Rheims, neveu du précédent, & fils de François, Duc de Guise, tué au siège d'Orléans par Poltrot, & d'Anne d'Et, & frère de Henri I, Duc de Guise, succéda à son grand-oncle Charles, Cardinal, sur le siège archiepiscopal de Rheims, & tint un Synode provincial l'an 1593. Ce Prince avoit déjà été mis au nombre des Cardinaux par le Pape Grégoire XIII, l'an 1578. Quelques Auteurs parlent des avantages de sa conduite: il est sûr que son ambition étoit extrême, & qu'il fut un des principaux Partisans de la Ligue, qui sous un faux prétexte de Religion, n'avoit pour but que de détruire la Monarchie. Le Roi Henri III le fit tuer avec le Duc de Guise son frère, le 23 décembre 1588 à Blois, où il avoit fait assembler les trois Etats du Royaume. Nous voyons par les lettres que le Roi écrivit au Cardinal de Joyeuse, & au Marquis de Pisani, l'un Protecteur, & l'autre son Ambassadeur en Cour de Rome, qu'il se plaignoit fort de ce que le Cardinal de Guise disoit souvent qu'il ne mourroit point qu'il n'eût rasé ce Prince pour le faire Moine. Il ajoute qu'il avoit eu d'autres raisons plus importantes pour se défaire de lui. * Miron, Relation de la mort de M. de Guise. Aubéry, Histoire des Cardinaux. De Thou, l. 93. Le Père Anselme, &c.

L O U I S de LORRAINE, dernier Cardinal de Guise, Archevêque de Rheims, Abbé de Saint-Denys en France, de Clugny, de Saint Remi de Rheims, de Corbie, d'Orcamp, & de Saint-Hilaire de Poitiers, Protecteur de France à la Cour de Rome où il n'alla point, troisième fils de Henri, I. du nom, Duc de Guise, tué à Blois, naquit le 22 janvier 1575, fut fait Cardinal l'an 1615 par le Pape Paul V, & mourut à Xaintes le 21 juin 1621, n'étant que Sous-Diacre, & est enterré à Rheims. Il avoit eu plusieurs enfans de Charlotte des Essarts, Comtesse de Romorentin, fille naturelle du Comte des Essarts, & l'une des Maîtresses du Roi Henri le Grand; savoir, 1. Louis, Abbé de Chaillly, Evêque de Condom, mort le premier juillet 1668; 2. ACHILLE, qui fut; 3. Henri, 4. Charlotte, Abbesse de Saint Pierre de Lyons; & 5. Louise, mariée l'an 1639 à Claude Pot, Seigneur de Rhodet, Grand.

Grand-Maître des Cérémonies de France. ACHILLE de Lorraine, Comte de Rouvrenin, épousa Anne-Marie, fille naturelle de N. . . Rhingrave, Prince de Salms. Il passa en Candie l'an 1643, & y mourut l'an 1649, étant Lieutenant Général des Vénitiens. Il laissa une fille, Charlotte-Christine, née l'an 1642, qui mourut le 13 mai 1705, veuve d'ignace Roussin de Gamaches, Marquis d'Assy. Ce fut elle qui l'an 1688, intenta un procès pour avoir la succession de la Maison de Guise, prétendant que ce Cardinal avoit épousé la Comtesse de Rouvrenin son ayeule, le quatorzième février 1611. Elle produisit pour cela différents papiers; mais l'affaire ne fut point jugée. * Bayle, *Dict. Critiq.*

LOUIS de LUXEMBOURG, Cardinal, Archevêque de Rouen, fils de Jean de Luxembourg, Seigneur de Beauvoir, & de Marguerite d'Enguien, fut élevé l'an 1414, à l'Evêché de Théroouanne, par une partie des Chanoines, quoique les autres se fussent opposés à son éléction. Il se déclara pour le parti des Anglois, & fut fait Chancelier l'an 1425, par Henri VI du nom, Roi d'Angleterre, soit disant Roi de France. Louis exerça cette charge jusqu'en 1435, & obtint l'Archevêché de Rouen l'an 1436. Il ne voulut accepter le chapeau que lui donna le Pape Eugène IV, l'an 1439, qu'à condition que le Roi d'Angleterre approuveroit cette promotion. Il s'étoit entièrement dévoué aux intérêts de ce Roi, qui lui fit avoir l'Evêché d'Ely en Angleterre, & qui lui confia ses plus importantes affaires en France. Ce Prélat le poussa avec vigueur, conduisant lui-même du secours aux places assiégées, animant les foibles, s'opposant à ceux qui étoient las du joug des Anglois, & ne négligeant rien pour rétablir ce parti chancelant. Il se jeta dans la Bastille l'an 1436, lorsque la ville de Paris fut soumise au Roi Charles VII, mais il fut obligé d'en sortir par composition, & se retira en Angleterre, où il mourut à Harfield le 18 septembre, & selon d'autres le quatrième octobre 1443. * Monfrellet, tome 2. Goodwin, de *Episc. Ellenf.* Sainte-Marthe. Aubéry. Le Père Anselme, &c.

LOUIS de LUXEMBOURG, Comte de Saint-Pol, de Brienne, de Ligny, de Converfan, Châtelain de Lille, Seigneur d'Enguien, &c. Connétable de France, fils de Pirraz de Luxembourg, I. du nom, Comte de Brienne, & de Marguerite de Baux d'Andrie, se trouva à la célèbre assemblée d'Arras l'an 1435, suivit le Roi Charles VII au siège de Pontoise l'an 1441, & fut fait Chevalier à celui de Dieppe l'an 1443. Ce Seigneur se signala encore en diverses occasions, entre autres à la prise de Caen l'an 1450. Il eut beaucoup de part à l'amitié de Charles de Bourgogne, Comte de Charolois, qui l'envoya en Angleterre, & lui donna l'avant-garde de son armée à commander à la bataille de Montlehéry. Il y avoit long-tems que le Roi Louis XI fouhaitoit de l'attirer à son service: pour l'y attacher, il lui donna la charge de Connétable de France le cinquième octobre 1645, & l'honora du Collier de l'Ordre de S. Michel le premier août 1469. Le Connétable persuada depuis au Roi de faire la guerre au Duc de Bourgogne. Il surprit la ville de S. Quentin, secourut celle de Beauvais l'an 1472, & détourna la conspiration du Roi d'Angleterre & du Duc de Bourgogne contre la personne du Roi Louis XI; mais dans la suite il incurrit la disgrâce de ce Monarque extrêmement soupçonneux. On l'accusa d'avoir eu commerce avec les ennemis de l'Etat, & on surprit même quelques lettres qu'il avoit écrites. Le Connétable qui voyoit que la tempête le menaçoit, se retira chez le Duc de Bourgogne, pour se dérober à la colère du Roi; mais ce Duc qui consultoit quelquefois beaucoup plus les intérêts de la politique, que les loix de l'amitié, le livra entre les mains du Roi. Louis XI fit faire le procès au Connétable, & lui fit trancher la tête en la place de Grève à Paris le 19 décembre 1475. Le Connétable étoit alors âgé de 57 ans. * Consultez la *Chronique scandaleuse du Roi Louis XI, écrite par Jean le Maire de Troyes*, Greffier de l'Hôtel-de-ville de Paris. Philippe de Comines. Le Féron. Godefroy. Pierre Matthieu. Le Père Anselme, &c. Nous parlons des alliances & de la postérité de ce Connétable, sous le nom de LUXEMBOURG.

LOUIS, Archichancelier de France dans le neuvième siècle, étoit selon quelques Auteurs, fils de *Roricon*, Comte d'Anjou, & de *Rotrude*, fille naturelle de l'Empereur *Charlemagne*. Il étoit Abbé de Saint-Denis en France en 842, & est nommé en qualité d'Archichancelier en plusieurs titres pour l'église de Nevers, & pour les Abbayes de Saint-Denis & de Saint-Martin de Tours. Il assista au Concile de Verneuil sur Oise en 844, & à celui de Verberie en 853, & mourut le neuvième janvier 867, suivant les Annales de saint Bertin; d'autres disent la 25 année du règne du Roi Charles le Chauve, qui se rapporte à 865. Loup, Abbé de Ferrières, lui adresse quelques lettres, & Flodoard parle de lui au livre quatrième de son Histoire de l'Eglise de Rheims. On le dit frère de *Gauvain* son successeur en la charge de Chancelier. * Le Père Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*.

LOUIS DONAT, Vénitien, Evêque de Bergame, qui avoit écrit sur les Sentences, & composé quelques Discours, vivoit dans le XV. siècle. * M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du XV. siècle*.

LOUIS (Epiphane) natif de la ville de Nancy, Docteur & Professeur en Théologie, Chanoine Régulier de la réforme de Prémontré, Abbé d'Estival en 1663, Vicaire Général de sa Congrégation, & auparavant Procureur Général en Cour de Rome, étoit habile Théologien, grand Prédicateur, honoré & estimé des Princes, le Confesseur & le Conseil de Marguerite de Lorraine, femme de Gaston, Duc d'Orléans. La Lorraine lui doit l'établissement des Filles de la Charité, vulgairement de Saint-Charles, auxquelles il donna des Règles & dressa le plan de leurs Instituts. C'est lui qui, avec la Mère l'Huillier, Religieuse Bénédictine, introduisit dans différents monastères de Lorraine

& de France, l'adoption perpétuelle du saint Sacrement de l'Eucharistie, & ce fut à lui prié & pour les former à l'Oraison qu'il publia en 1676, chez George Joffe, à Paris, son livre, de la nature immatérielle par la Grace, ou la pratique de la mort mystique en 1676. Pour l'instruction des Mères Religieuses, il imprima chez Chrillophre Remy, à Paris, des Conférences mystiques sur le recueillement de l'ame pour arriver à la Contemplation du simple regard de Dieu par les lumières de la Foi. Après sa mort, arrivée le 23 septembre 1682, on a recueilli les lettres de ce vertueux & spirituel Abbé, & elles ont été imprimées chez le même Remy en 1688. * Cet article a été fourni.

LOUIS de GRENADE. Voyez GRENADE (Louis de)

LOUIS ou LUDOVICUS COELIUS RHODIGINUS. Voyez RHODIGINUS (Coelius)

LOUIS, le FORT-LOUIS, bonne forteresse qui porte le nom de Louis XIV, qui l'a fait construire, est forte par ses ouvrages & par sa situation dans une petite île du Rhin, au dessus de Strasbourg, entre la ville de Bade & celle de Haguenaw. Il y a une autre forteresse de ce nom dans l'Amérique, dont il est parlé au mot FORT-LOUIS. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOUIS, MONT-LOUIS, ancien village de la Touraine en France, est près de la Loire, à deux lieues de Tours vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOUIS, le MONT-LOUIS, petite ville de Cerdagne, contrée de la Catalogne, située à deux lieues de Puycerdà vers l'orient, fut bâtie l'an 1680. Elle est défendue par une bonne citadelle, & porte le nom de Louis XIV, Roi de France, qui en a été le Fondateur. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOUIS, le PORT-LOUIS, village & port de la Mer Méditerranée, est sur la côte du Languedoc, à l'entrée du fameux Canal de Cette, au midi du Lac de Maguelone. On donne aussi ce nom à la ville de BLAVET. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOUISE de SAVOYE, Duchesse d'Angoulême, fille de PHILIPPE, Comte de Bresse, puis Duc de Savoie & de Marguerite de Bourbon, née au Pont d'In l'an 1477, fut mariée l'an 1488, à Charles d'Orléans, Comte d'Angoulême, qui mourut le premier janvier 1496. Elle eut de ce mariage le Roi François I, & Marguerite d'Orléans, ou de Valois, mariée à Charles, Duc d'Alençon: 2. à Henri d'Albret, Roi de Navarre, morte le 21 décembre 1549. Louise témoigna une douleur extrême de la mort du Comte son mari, & s'occupa entièrement à l'éducation de ses enfans. C'est par elle que fut formée la jeunesse du Roi François I, son fils, lequel ayant succédé à la Couronne au Roi Louis XII, & ayant entrepris la conquête du Milanois, la laissa Régente du Royaume. Cette Princesse piquée contre Charles de Bourbon, Connétable de France, qui avoit refusé de l'épouser, le poussa à bout, & lui intenta procès pour raison des biens de la Maison de Bourbon, auxquels elle prétendoit en vertu des droits de sa mère. Montholon, qui depuis fut Président & Garde des Sceaux, plaida pour le Connétable; & Poyet, qui a été Chancelier de France, pour Louise, qu'on appelloit *Madame la Régente*. La Duchesse d'Angoulême eut un Arrêt en sa faveur: ce qui fut cause que Charles de Bourbon quitta le parti de France, sortit du Royaume, & s'attacha à Charles-Quint. Ensuite le Roi François I fut fait prisonnier au siège de Pavie. Louise faillit à mourir de déplaisir, & n'oublia rien pour travailler à la délivrance du Roi. Elle mourut peu de tems après à Gretz en Gatinois le 22 septembre 1531, âgée de 55 ans. * Guichenon, *Hist. de Savoie*. Sainte-Marthe, *Hist. Général. de France*. Le Père Anselme. François de Beaucaire. De Langeyard. Guichardin. Paul Jove, &c.

LOUISE de LORRAINE, Reine de France, fille de NICOLAS de Lorraine, Duc de Mercœur & Comte de Vandemont, & de Marguerite d'Égmont sa première femme, naquit à Nomeny l'an 1554, & fut élevée avec un soin extrême par la Comtesse de Salm. Son esprit, sa beauté & sa vertu la firent estimer de toutes les personnes qui la voyoient. Le Roi Henri III, ayant conçu pour elle en allant en Pologne, des sentimens très-avantageux, l'épousa à son retour en France le 15 février 1575. Après la mort du Roi son époux, elle choisit sa retraite au château de Moulins, qui étoit l'une des Terres de son Douaire, y passa le reste de ses jours dans de continuelles exercices de piété, & y mourut le 29 janvier 1601. * A. Mallet, en sa *Vie*. Matthieu, *Hist. de Henri IV*. Avila, *Hist. des guerres Civiles de France*. Hilariion de Coite, *Élog. des Dames Illustres*. Le Père Anselme, &c.

LOUISE-MARGUERITE de LORRAINE, Princesse de Conti & de Château-Regnault, fille de HENRI, Duc de Guise, & de Catherine de Clèves, fut mariée par le Roi Henri le Grand le 24 juillet 1605, à François de Bourbon, Prince de Conti, fils de Louis de Bourbon, I. du nom, Prince de Condé, alors veuf de Jeanne, fille unique de Louis de Cosme. L'an 1610, elle fut mère d'une fille qui mourut âgée de douze jours. Après la mort du Prince son époux, arrivée le troisième août 1614, elle se consola avec les Muses, dont elle étoit la Protectrice. Les plus grands hommes de son tems firent gloire de lui dédier leurs Ouvrages: c'étoit avec justice, car elle en connoissoit le prix, & s'occupoit à les lire, ou à composer. Nous n'avons connoissance que de son *Roman Royal ou Aventures de la Cour*, publiées l'an 1620, sous le nom du Sieur Du Pilouf. Cette Princesse mourut à Eu le 30 avril 1631. * Hilariion de Coite, *Elog. des Dames Illustres*. Sainte-Marthe. Le Père Anselme, &c.

LOUISE de BOURBON, fille de CHARLES de Bourbon, Comte de Soissons, & d'Anne, Comtesse de Montafé, fut mariée à Paris le 30 avril 1617, à Henri d'Orléans, II. du nom, Duc de Longueville, & mourut le neuvième septembre 1637. Une autre de ce nom, fille de Gilbert de Bourbon, Comte de Mont-

Montpenfier, époufa l'an 1499, André de Chauvigny : 2. Louis de Bourbon, Prince de la Roche-sur You. Elle mourut le cinquième juillet 1561.

LOUISE, ELOUISE ou HELOISE, Abbeffe du Paraclet, dans le douzième fiécle, est célèbre par son esprit, & par fes amours avec **ABAILLARD**. Consultez cet article. Nous avons plusieurs de fes lettres, entre celles du même Abailard. Héloïfe mourut le 17 mai 1163. Les Auteurs de son tems parlent fort-avantageusement de son esprit: mais Jean de Meun, dit *Chaplain*, la traite assez mal dans son Roman de la Rose. * Consultez Pierre de Clugni, in *Epist. Baronius*, A. C. 1140. Les *Epistres d'Abailard*, publiées par le Sieur François d'Amboise. Bayle, *Diction. Critique*.

LOUISE SIGEE. Voyez **SIGEE** (Louise)

LOUISIANE, grand pais de l'Amérique septentrionale qui a l'ancien & le nouveau Mexique à l'ouest, une partie du Canada au nord, une autre partie & les Colonies Angloises à l'est, & le Golfe de Mexique au sud. Il a un peu plus de deux cens lieues du nord au sud, environ quatre cens de l'est à l'ouest dans sa plus grande largeur; & au nord-ouest il n'a point de bornes connues. La rivière des Illinois qui vient de l'est, & qui se décharge dans le Mississipi par les 40 degrés de latitude, lui sert de limites au nord. L'embouchure de ce même fleuve est par les 29 degrés. Par là on peut juger de la beauté du climat sous lequel ce vaste pais est situé. Tout répond à une situation si heureuse: ce ne font par tout que prairies & bois francs. On ne peut voir un pais mieux arrosé. Outre la rivière des Illinois qui a plus de 150 lieues de cours, le Mississipi dans cette partie de son cours où il traverse la Louisiane, reçoit encore le Missouri qu'on a déjà remonté plus de 500 lieues sans en trouver la source, la rivière d'Avabache, celle des Akonfus, celle des Yafous, & la rivière Rouge, sans compter plusieurs autres de moindre importance. On ne sauroit douter qu'il n'y ait des mines d'argent en plusieurs endroits. On a déjà trouvé du plomb en abondance, du cuivre, & des mines de fer. Les bois de construction, la soye, le cotton, l'indigo, & le tabac seront les principales richesses du pais, quand on vaudra se donner la peine de les faire valoir. Les terres sont propres pour toutes sortes de grains, de fruits & de légumes. Les rivières sont fort poissonneuses; l'on y pêche des éturgeons, des saumons, des truites, des brochets, des carpes, & toute sorte d'autres poissons. On y trouve aussi des Castors, & des loutres en assez grande quantité. Les bois & les prairies ont des chevreux, des cerfs & des bœufs sauvages qui portent une laine très-bonne, & un grand poil meilleur que le poil des chèvres. Les Chasseurs y trouvent toute sorte de gibier en abondance. On y voit beaucoup de serpens, de couleuvres, d'aspics, & une autre espèce de serpens qui ont comme des sonnettes à la queue: c'est pourquoi on les appelle *serpens-sonnettes*. Ceux-ci sont longs & gros, & leur morsure est dangereuse; mais on en trouve le remède dans les bois même où ils se retirent. La vigne y vient d'elle-même; mais comme elle est inculte & à l'ombre des arbres, le raisin ne grossit point. Dans une si grande étendue de terrain on y trouve peu de nations Sauvages, & le peu qu'il y en a sont assez traitables. Il y a 40 à 50 ans que les François ont commencé à s'établir dans ce pais, mais ce n'est qu depuis quelques années qu'on parolt avoir cet établissement à cœur. Il est actuellement entre les mains de la Compagnie des Indes qui y a établi un Commandant général avec des troupes, des Directeurs, & un Conseil supérieur pour administrer la Justice. Quant au spirituel, cette Colonie est du diocèse de Québec, & l'Evêque y a un Grand Vicair. Le Commandant, les troupes, les Directeurs & le Conseil sont à la Nouvelle Orléans sur les bords du Mississipi, à 30 lieues de la Mer. Cette ville n'a rien encore de régulier, & ne consiste qu'en quelques maisons & plusieurs barraques. Il y a plusieurs autres habitations en différens quartiers. Les plus considérables sont celles des Illinois où est le Fort de Chartres, & où il y a bien deux tens familles composées presque toutes de Créols du Canada. La rivière de la Mobile qui est parallèle au Mississipi & qui en est éloignée d'environ 35 lieues, a été la première habitée, mais les Habitans se transportèrent presque tous vers ce fleuve, où les terres sont meilleures. La Compagnie y conserve pourtant encore un Fort aussi bien qu'à l'île Dauphine qui est vis à vis, & au Bilox qui est à peu près à moitié chemin de la Mobile au Mississipi. Le Clergé de ce grand pais est encore fort peu considérable, & ne consiste qu'en quelques Prêtres & Religieux qui desservent les principaux postes en qualité d'Aumôniers. Les Prêtres des Missions étrangères & les Jésuites ont eu diverses Missions parmi les Sauvages. Ils n'en ont plus que chacun une parmi les Illinois; & ce font ces deux Missions, qui ont commencé par des Jésuites du Canada, qui ont donné naissance à la Colonie. La première découverte de la Louisiane fut faite en 1673 par le Père Marquette Jésuite & le Père Joliet. Voyez **MISSISSIPPI**. * *Relation du Père Marquette dans le Recueil des Voyages de Thevenot. Voyages de Touly. Mémoires du tems. Le Père Charlevoix, Journal d'un Voyage dans l'Amérique. Le Père Hennepin, Missionnaire Recollet, Description de la Louisiane.*

* **LOULÉ**, petite ville de Portugal, dans le Royaume d'Algarve, avec titre de Comté. Elle est au nord-nord-ouest de Faro, dont elle est éloignée d'environ deux lieues.

* **LOUNG**, **LOUCH** ou **LONG**, Lac de l'Ecosse méridionale, sépare la province d'Argyle de celle de Lenox. Ce n'est pas au reste tant un Lac, qu'un Golfe ou bras de mer formé par le Cluyd, qui s'avance là considérablement dans les terres au nord: aussi son eau est-elle salée. * *Boeverell, Découvertes d'Ecosse, p. 1176.*

LOUP (Saint) Evêque de Troyes dans le cinquième fiécle, natif de Toul, époufa *Péreniole*, sœur de saint Hilaire, Evêque

d'Arles. Le désir de vivre saintement, fut cause qu'ils se séparèrent d'un commun consentement; l'un & l'autre choisissant une maison religieuse pour s'y consacrer à Dieu. Saint Loup se retira dans le célèbre monastère de Lérins; & fut mis sur le siège épiscopal de Troyes en Champagne, l'an 427, âgé de 25 ans. C'est là qu'on vit briller ses vertus avec tant d'éclat, qu'il fut considéré comme le plus excellent Prélat de son fiécle. Sidoine Apollinaire lui donne de grands éloges dans la première éptre du sixième livre, car il le nomme *Evêque des Evêques*, & le premier des Prélats; *Benedictus Spiritus Sanctus . . . quod tu Pater Patrum, & Episcopus Episcoporum, &c.* Et plus bas, *Cum sis procul ambiguo primus omnium toto, qua patet, orbe Pontificum, &c.* Saint Eucher, Archevêque de Lyon; parle très-avantageusement de lui; & saint Nisier de Trèves en fait aussi mention; en écrivant à Clodovinde, Reine des Lombards. Le Père Sirmond a publié dans le premier volume des Conciles de France, une Eptre de saint Loup & de saint Euphrone d'Autun, écrite l'an 446, à Taluise d'Angers, *De Solemnitatibus & de bigamis Clericis, & de hi qui conjugati assumuntur.* Saint Loup alla dans la Grande-Bretagne avec saint Germain d'Auxerre en 446 & 478, pour y combattre l'erreur Pélagienne, après y avoir été député par les Eglises des Gaules. Il alla aussi au devant d'Attila, & préserva la ville des armes de ce Barbare, qu'on nomma le *Fleuve de Dieu*. Sidoine rapporte à ce sujet, que les Huns disoient ordinairement, *Que le Roi avoit été arrêté par deux bêtes sauvages, par un loup & par un lion*, parce que S. Loup de Troyes, & le Pape saint Léon s'étoient opposés aux desseins de ce Barbare. Saint Loup mourut le 29 juillet 479. * *Saint Eucher, lib. de Laud. Erem. Prosper. Bède & Siebert, in Chron. Sidonius, Sa Vie est rapportée par Surius, ad 29 Jul. & par Vincent Baralis, Chron. Sanctorum & aliorum Abbatum Insulae Lirin. Sainte-Marthe, Gall. Christ. Ulfertius & Stillingfleet, Antiq. Britan.*

LOUP (Saint) Evêque de Lyon, dans le sixième fiécle, avoit été Moine dans le monastère de l'île-Barbe, sur la rivière de Saône, près des Fauxbourg de Lyon. C'étoit alors un hermitage, dont Loup fut Supérieur. Il succéda à Viventio dans le siège de Lyon l'an 523, & eut beaucoup à souffrir pour son troupeau; pendant les guerres entre les Rois de France & de Bourgogne; mais la ville de Lyon étant tombée, l'an 534; sous la puissance des Rois de France, il jouit de la paix, assista & présida au troisième Concile d'Orléans l'an 528, & mourut l'an 542. On fait mémoire de lui au 25 de septembre. * *Baillet, Vies des Saints.*

LOUP, Abbé de Ferrières, né vers le commencement du neuvième fiécle, étoit apparemment de la province de Sens & d'une famille considérable. Il fit profession dans l'Abbaté de Ferrières sous Alaric qui en étoit alors Abbé, & qui fut depuis Archevêque de Sens, & fit ses études dans l'Abbaté de Fulde sous le célèbre Raban. A son retour, l'an 830, il fut connu de l'Impératrice Judith, qui le présenta à Louis le Débonnaire; & fut choisi par Charles le Chauve, pour remplir la place d'Adon Abbé de Ferrières, que ce Prince vouloit chasser de ce monastère, parce qu'il avoit favorisé le parti de Lothaire. Loup fut reçu Abbé de Ferrières au mois de novembre de l'an 842, & chassa Adon de l'Abbaté. L'an 844, il assista au Concile de Verneuil, & fut chargé d'en dresser les Canons. Il assista à plusieurs autres assemblées d'Evêques; & fut envoyé vers le Pape Léon IV par Charles le Chauve. Il se trouva au Concile de Soissons l'an 853, & vécut en grande réputation de science & de sainteté jusqu'à l'an 862. On a fait un Recueil de cent trente lettres de cet Abbé sur différens sujets, lesquelles nous donnent de grands éclaircissements sur les affaires de son tems; où l'on trouve plusieurs points de doctrine, de Discipline ecclésiastique & de Morale très-bien traités, & qui sont écrites avec pureté, avec agrément, & avec politesse. Papire Masson les publia l'an 1588, en un volume in octavo, & les dédia au Clergé de France. Depuis, André Du Chêne les a insérées dans le troisième tome des Ecritains de l'Histoire de France. Ce Loup, Abbé de Ferrières, est le même que l'on nomme *SERVATUS LUPUS*; sous le nom duquel on a un Traité intitulé, *Des trois Questions contre Gerbodisque*; & une lettre à Hincmar Archevêque de Rheims; & à Pardulus Evêque de Laon sur la prédestination & la grace. Opuscules donnés par le Père Sirmond l'an 1648, sur un Manuscrit de Saint-Amand, puis par M. Manguin. M. Baluze a aussi donné, l'an 1664, une édition de toutes les Oeuvres de Loup, Abbé de Ferrières, enrichie de Notes & de plusieurs pièces, mises à la fin du volume. * *Siebert, Catal. r. 93. Trithème, in Chron. Bellarmin, de Script. Eccles. Baronius, in Annal. Possevin, in Appar. sacro. Sainte-Marthe, Gall. Christ. M. Du Pin, Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du neuvième fiécle.*

LOUP, dit *Protospata*, natif de la Pouille, ainsi nommé, parce qu'il avoit la charge de premier Capitaine des Gardes du Palais de l'Empereur d'Orient, vivoit au commencement du douzième fiécle, & composa une Chronique de ce qui s'étoit passé de plus mémorable dans le Royaume de Naples, depuis l'an 860 jusques en 1202. Antoine Caraccioli, Théatin, fit imprimer l'an 1626, cette Chronique à Naples, avec une continuation qui finit l'an 1519, & dont l'Auteur n'est pas connu. Il joignit à cette Chronique celle d'Hérempert, & celle de Falcon de Bénévent.

LOUP FOLIVETO. Voyez **LOUP D'OLMEDO**, cy-dessous.

LOUP D'OLMEDO, ainsi appelé du lieu de sa naissance dans le diocèse d'Avila en Espagne, vint au monde l'an 1370. Les Auteurs ne s'accordent pas sur sa famille: selon les uns il étoit de celle des Gonzales, d'autres disent des Ferraris de Valence, & il y en a qui prétendent qu'il étoit frère de saint Vincent Ferrier. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fit une partie de ses études à Pérouse en Italie, & qu'après avoir été employé en

quelques négociations importantes auprès du Pape, & de quelques Princes d'Italie, il entra dans l'Ordre des Hermites de S. Jérôme en Espagne, dont il fut fait Général l'an 1423. Il falloit que jusques là il n'eût pas fait connoître l'idée qu'il avoit de la perfection religieuse: il voulut exiger cette perfection de tous ceux qui lui étoient soumis, & n'ayant pu réussir dans ses desseins, il alla l'an 1424 à Rome se jeter aux pieds du Pape Martin V, avec qui il avoit étudié autrefois, & qui lui permit de fonder dans les montagnes de Casalla dans le diocèse de Séville, une Congrégation de Moines Hermites de saint Jérôme, dont il le déclara Général perpétuel. On assure que quoique les Constitutions qu'il donna à ses Disciples, tirées en partie de celles des Chartreux, fussent extrêmement austères, il ne laissa pas que d'en avoir assez pour fonder six monastères avant l'an 1426, où étant retourné à Rome il obtint le monastère de Saint-Alexis au Mont-Aventin. Le desir de grossir sa Congrégation des couvens des Jéronymites dont il étoit sorti, lui fit demander plusieurs réglemens que le Pape eut toujours la complaisance de lui accorder, mais qui ne produisirent aucun effet. Enfin après avoir acquis quelques maisons en Italie, il se mit en tête que la Règle de saint Augustin ne convenoit pas à des Moines, & en dressa une tirée des Ecrits de saint Jérôme, qui fut aussi approuvée l'an 1429. Loup d'Olmédo eut occasion de montrer bientôt après qu'il étoit capable de plus d'une affaire; car Martin V, l'ayant chargé la même année 1429, de gouverner le diocèse de Séville, dont le siège vaquoit, & de rétablir la paix entre les Prélats de Castille, il s'acquitta de ces deux emplois avec autant de succès que de prudence; & ayant donné encore d'autres marques de sa sagesse en d'autres rencontres, il revint à Rome après la mort de son protecteur, auquel il survécut un peu plus de deux ans, étant mort le 13 avril 1433. On assure qu'il pratiqua les deux dernières années de sa vie encore plus d'austérité qu'il n'en ordonnoit à ses Religieux: mais il leur avoit interdit l'étude, ce qui n'a pas été observé long-tems, & même on abandonna entièrement la Règle pour reprendre celle de saint Augustin. * Pierre Rossi, *Vita di Lupo d'Olmédo*. Joseph Siguença, *Hist. de la Orden de S. Geronymo*.

LOUPPE. Cherchez VINCENT de la LOUPE.

LOURCY-le-SAUVAGE. Voyez LEURCY-le-SAUVAGE.

LOURDE, LORDE, bourg de France situé dans le Bigorre en Gascogne sur la Gave de Pau, à sept lieues au dessus de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOURS, rivière. Voyez LERIZ.

LOUS, rivière. Voyez LOUX.

LOUTH, bourg d'Angleterre, dans la province de Lincoln. Il est à l'est-nord-est de la ville de Lincoln, dont il est éloigné de sept à huit lieues.

LOUTH, ville ou bourg d'Irlande dans l'Ultonie, donne son nom au Comté de Louth. Elle est au nord-nord-est de Dublin, dont elle est éloignée d'environ treize lieues.

LOUTH, province & Comté d'Irlande. Il est borné à l'est par la Mer d'Irlande, ou sud par le Comté d'East-Meath, à l'ouest en partie par le même Comté & par ceux de Monaghan & d'Armagh. Il n'a que 25 milles de long ou du sud au nord, & treize milles de largeur ou de l'est à l'ouest. Il renferme plus de villes qu'aucune autre province du Royaume. C'est un pays rempli de pâturages & assez fertile. Il donne le titre de Baron à Olivier Plunket, Catholique Romain. On divise cette province en quatre Baronies qui sont, Dundalk, Louth, Ardée ou Atherde, & Ferrand. Il y a dans ce Comté cinq villes qui ont droit de tenir des marchez publics, & quatre qui envoient des Députés au Parlement. Ces villes sont Louth, Carlingford, Dundalk, Atherde ou Ardée & Drogheda. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome 3. p. 65.*

LOUTHIANE, province, avec titre de Comté en la partie Méridionale d'Ecosse. Cherchez LOTHIANE.

LOUVAIN, ville de Brabant dans le Pays-Bas, nommée par ceux qui écrivent en Latin *Lovanium*, par ses Habitans *Loven*, & par les Italiens *Lovagna* & *Lovania*, est très-vaite & très-ancienne; car quelques uns disent que Jules-César en est le Fondateur; & d'autres prétendent que ce fut un certain *Lupus*, avant César. Cette ville est célèbre par son Université, fondée l'an 1426, par Jean IV, Duc de Brabant, & enrichie de beaux privilèges par les Papes Martin V, & Eugène IV. Il y a vingt collèges, où l'on enseigne toutes sortes de Sciences. Les plus fameux sont, le Collège des trois Langues, *Litium, Castrum, Porcus Ficus*, &c. L'Université a pour Chef un Recteur, qui exerce les fonctions de cette charge pendant six mois, & qui est le Protecteur du Collège & des Ecoles. Louvain est située sur la Dyle, à quatre lieues de Bruxelles, à sept d'Anvers, & elle a près de quatre milles de circuit: il est vrai qu'elle renferme des jardins & de grandes prairies. Il y a diverses églises, dont la principale est, la collégiale de saint Pierre, avec grand nombre de monastères. On voit de beaux tombeaux dans celle des Céléstins. Juste Lipse a cru que le nom de *Lovain* est tiré du mot *lo & ven*, qui signifie une colline, qui aboutit à une plaine. Ce fut un château nommé *Lovan*, où les Normands campèrent l'an 885. L'Empereur Arnoul les y défit dix ans après. On y bâtit ensuite des maisons, & on en forma un bourg, qui fut entouré de murailles l'an 1136. Dans la suite on a souvent agrandi cette ville, qui fut renommée par son commerce. Depuis que l'Université a été établie, Louvain a été féconde en Hommes de Lettres & en célèbres Professeurs. Les Ducs de Brabant ont porté le titre de Comtes de Louvain. L'Université de Louvain a eu souvent des démêlez avec les Pères Jésuites touchant la Grace, & sur tout celui qui lui attira sa Censure de 1587 sur la doctrine de ces Pères. Elle a eu à cause de cela, plusieurs traverses, & l'on en peut voir l'histoire dans un livre intitulé, *Apologie His-*

rique des Censures de Louvain & de Douay, & dans l'histoire des Controverses sur la Grace. En 1580, le Roi d'Espagne Philippe II établit un Séminaire à Louvain, & un autre à Douay pour y élever des Ecclésiastiques qui se missent en état de résister aux Protestans. * Juste Lipse, *Descript. Lovan.* Jean-Baptiste Gramaye, *Antiq. Brabant.* Berthius, *Ret. Germ.* 1. 3. Valère André, *in Fajl. Acad. Lovan. & in Topogr. Belg.* Erasme, *in Epist.* Guichardin, *Descript. du Pays-Bas.* Ortélius, *Itiner. Belg.* L'Auteur de l'itineraire, 1. 4.

Postea Musarum sedem, Collegiaque ampla Lovani asspicenda dedit, &c.

Gérard Brandt, *Hist. de la Réformation, tome 1. p. 267.*

F O N D A T I O N
de l'Université de Louvain, &c.

Jean IV, Duc de Brabant, ayant eu dessein de fonder dans cette ville une Académie pour toutes les Sciences, qui y étoient cultivées avec succès par un grand nombre de bons Esprits, s'adressa pour cela au Pape Martin V, qui aimoit les Sciences & les Savans. Il envoya donc plusieurs personnes vers ce Pape, en son nom, & au nom des Prévôt, Doyen & Chapitre de Louvain, & même en celui du Sénat & du peuple; & en 1425, le Pape donna une Bulle d'érection. Il y marque qu'il desire que toutes les Sciences soient cultivées dans cette nouvelle Académie, & qu'elles y soient enseignées publiquement. Il en excepta la Théologie, qu'il ne jugeoit pas à propos qu'on y enseignât publiquement avant qu'il en eût encore plus mûrement délibéré. Par cette même Bulle il consent & entend que tous les Docteurs, Maîtres & Ecoliers de cette future Académie, jouissent de tous les privilèges, & de toutes les prérogatives que les Papes, ou autres avoient accordé aux Universités de Cologne, de Vienne, de Leipzig, de Padoue, de Mersbourg; que les honneurs ou grades du Doctorat & de la Licence soient conférés à ceux qui en seront dignes, par le Prévôt de saint Pierre, qu'il nomme pour être Chancelier perpétuel de cette Université, & en sa place par le Doyen de la même église; que la connoissance & la décision de toutes & chacune des causes concernant les Docteurs, les Maîtres, les Ecoliers, & autres Membres, même des Serviteurs, soit Clercs, ou Laïcs, appartiennent au Recteur, de même que la punition & correction des fautes de quelque nature qu'elles soient; que si le Duc de Brabant, le Sénat de Louvain, ou autres en ayant droit, ne se désaisissent point dans l'espace d'une année de leur juridiction sur ce que dessus, pour la donner entièrement au Recteur, & à l'Université, il veut que sa Bulle soit nulle, & de nul effet pour le tout. Martin V eut ce qu'il desiroit: la cession se fit l'année suivante, & fut entière; & le Prince accorda de plus un sauf-conduit à tous ceux qui viendroient pour étudier dans la nouvelle Université, soit pour y venir, soit pendant qu'ils y demeureroient, soit lorsqu'ils en sortiroient. Les Etrangers eurent aussi le droit d'habitation, & de jouissance de tous les avantages des Citoyens; & la même année Martin V accorda aux Académiciens le privilège de n'être point appliqué en jugement hors des murs de Louvain, même par des lettres des Papes, & ce privilège a été confirmé par quatre Papes, & par plusieurs Princes. Martin V accorda en particulier aux Ecclésiastiques le droit de percevoir le revenu de leurs Bénéfices pendant leur absence pour cause d'étude, d'apprendre & d'enseigner le Droit civil & la Médecine, & quelques autres privilèges semblables. Dès la même année 1426, on fit venir à Louvain des Docteurs célèbres à qui l'on donna des appointemens honorés. Nicolas de Prum, juriconsulte habile, y enseigna le Droit Canon le matin; Jean Groesbeeck, Chanoine de saint Servais de Matrirecht, le Droit Civil l'après dîné, l'un & l'autre dès la même année. Le premier Docteur en Décret fut créé à Louvain en 1435: ce fut Jean de Reycin. Philippe le Bon qui succéda à Jean IV, & Erard de la Marck, Prince de Liège, obtinrent d'Eugène IV, successeur du Pape Martin V, en 1431, que l'on enseigneroit aussi la Théologie à Louvain, & Eugène confirma tout ce que son prédécesseur avoit accordé à cette Université. Philippe le Bon y ajouta une défense d'acheter ou de prendre en gage aucun meuble ni livre des Etudiants, sans la permission expresse du Recteur. Dans la suite, les Papes Sixte IV, Léon X, Adrien VI, Grégoire XIII, & Paul V, accordèrent à l'Université d'abord, & ensuite à la Faculté des Arts séparément, les privilèges de nomination & de collation. L'Université de Louvain n'a qu'un Chef à qui tous obéissent, c'est le Recteur magnifique, qui juge & qui punit les Ecoliers: il prononce les peines selon leurs fautes, même la peine de mort, ce qui néanmoins s'est vu très-rarement. Martin V nomma pour premier Recteur, & pour cinq ans, Guillaume Nepotis, Scholastique, ou Ecoleur de l'église de saint Pierre; mais il se démit l'année suivante. Depuis ce tems-là les Recteurs furent trimes-tres pendant l'espace d'environ vingt ans: le premier fut Jean Groesbeeck. Le premier des femelles fut André Horebort en 1445. Il étoit Professeur en Théologie. On n'a rien changé depuis ce tems-là sur cet établissement. Il y a cinq Facultés dans l'Université de Louvain, celle de Théologie, celle de Droit Canon, celle de Droit Civil, celle de Médecine, & celle des Arts. Le Recteur est tiré de chacune de ces Facultés à son tour. Il doit être Clerc, Docteur, non Religieux. Si la Faculté d'où on le doit prendre n'a personne qui soit capable de cette place, on le choisit dans une autre. Il est élu par cinq personnes, chacune prise de chaque Faculté. L'Université a son Conseil, ses Dictateurs, ses Avocats fiscaux, ses Secrétaires, son Promoteur, sa prison domestique, &c. La seconde dignité est celle du Chancelier, que Martin V a affectée au Prévôt de saint Pierre. Il

doit être pour l'ordinaire de la première noblesse. Alexis-Antoine-Christien de Naflau, mort à Cologne le 22 de mars 1724, a occupé cette place. Ce sont les Chanceliers, comme on l'a dit, qui confèrent les degrés Académiques, & en leur absence ce sont les Doyens de saint Pierre. Le dernier mort de ces Doyens étoit Herman Damen. Il mourut à Louvain le 29 d'octobre 1730. La troisième dignité est celle du *Conseiller des Privilèges*. Le premier qui en fut pourvu en 1428, fut Walter ou Gautier Moliart, Prévôt de sainte Gertrude de Louvain, que le Pape Nicolas V fit Abbé en 1449. Les deux Conservateurs suivants étoient aussi Abbés de sainte Gertrude. Le quatrième, élu en 1513, étoit Doyen de sainte Gudule de Bruxelles. Le cinquième, le sixième, & le septième étoient Abbés de sainte Gertrude. Le huitième, Doyen de sainte Gudule. Le neuvième, Abbé. Michel Baïus, Doyen de saint Pierre, fut le dixième. Il eut pour successeurs consécutifs trois Abbés de sainte Gertrude. Guillaume Fabrice qui fut le quatorzième, étoit Doyen de saint Pierre. Après lui Caius-Antoine Hopper, Prévôt de saint Pierre, François-Jean de Robles, Prévôt de la même église, Winand de Lamargelle, & Claude François de la Vieville, ont été honorez de la même dignité. Martin Steyaert l'obtint après ce dernier, & il eut pour successeur en 1701, Alexandre de Palant, homme d'un grand mérite, qui mourut le 24 d'octobre 1720. Lorsque le Pape Eugène IV eut permis qu'on enseignât aussi la Théologie à Louvain, & que le Prince & le Magistrat eurent pour cela établi des fonds, & érigé de nouveaux canonicats, on fit venir de Cologne des Docteurs de réputation pour enseigner. Nicolas de Midy qui fut le premier, étoit Docteur de Sorbonne: il vint en 1432, & fut député l'année suivante au Concile de Bâle. Plusieurs vinrent de Paris, quelques autres de Cologne, entre lesquels on vit Emeric du Champ, célèbre par ses Ecrits, & par l'honneur qu'il se fit au Concile de Bâle, où on l'envoya. Adrien de Florent, d'Utrecht, après avoir professé successivement les Arts & la Philosophie, fut fait en 1491 Docteur en Théologie. Il fut ensuite Pape. Jean d'Ath, Nicolas d'Edmond, Jean Driedon, si connu par ses Ouvrages, fut tout par ses Ecrits contre Luther: Martin Dorp, Hollandois, aussi célèbre par ses Ouvrages, & le premier qui fut joint à Louvain l'étude de la Théologie avec celle des Belles Lettres & de l'Antiquité; Godefchate Rosemond, Auteur du livre intitulé, *Confessionale*; le savant Didier Erasme qui fut admis en 1516, au nombre des Docteurs de Louvain; Jacques Latomus; Ruard Tapper, & plusieurs autres ont beaucoup illustré de leur tems la Faculté de Théologie de cette ville. Jean Heffels qui est venu après eux, étoit habile dans les Langues, dans la science des Ecritures, dans la Morale. Il mourut en 1552, à Trente, pendant la tenue du Concile, où il avoit été envoyé. François Sonnius fut élevé à l'épiscopat. Josse Ravesteyn combattit avec autant de force que de succès les hérésies de son tems. Tout le monde connoît le savant Michel Baïus qui s'est trouvé aussi au Concile de Trente, & dont le Cardinal Tolet a dit, *Nihil Baïo doctius, nihil Baïo humiliss.* Jean Henten, Dominicain, habile dans la Langue Gréque, fut chargé par Charles Quint de travailler à la révision de l'Ecriture Sainte. Martin Rithou, premier Evêque d'Ypres, étoit aussi Docteur de Louvain. Jean Heffels de Louvain, différa de celui dont on vient de parler, fut aussi envoyé au Concile de Trente. Tout le monde estime le grand Catéchisme de ce Docteur. Guillaume Lindanus fut premier Evêque de Ruremonde, & succéda à Cornelle Jansenius dans le siège de Gand, dont celui-ci avoit été le premier Evêque. Augustin Hunnée, Cenerus Petri, premier Evêque de Leuwarden, Henri Gravius, Jean Lens, & Jean Molanus sont tous estimés des Savans. En 1573, Fulgence de Bragance, fils de Jacques, Duc de Bragance, prit aussi le degré de Docteur à Louvain. Les Ouvrages de Guillaume Eltius lui ont acquis une réputation universelle. La Théologie de Jean Wiggers est fort estimée. Henri Knick, les deux Janfons, Jean Clavius, Samuel Loyart, Jean Malder Evêque d'Anvers, Harding, Smith, Stapleton, Jean Paludan, Libert Fromond, Jean Sinnich, André-Laurent, François van Vianen, Gummere Huyghens, Chrétien Lupus, Henri Scaille, &c. ont illustré cette Université, & sont connus dans la République des Lettres. Martin Steyaert étoit aussi un homme de beaucoup d'esprit. Les Théologiens de Louvain ont de fort beaux Collèges, dans lesquels il y a beaucoup de Bourses, ou fondations pour l'entretien des Ecoliers pauvres. Le grand Collège du Saint Esprit, & celui du Pape nourrissent chacun cent Etudiants. Il y a aussi des Collèges qui sont communs aux Théologiens & aux Juristes. La Faculté de Droit à Louvain a eu aussi de grands hommes, entre autres Nicolas Evrardi, qui est mort en 1532 Président du Conseil de Malines; François Craneveld, noble, & plus illustre encore par son érudition; Louis de Schor, mort en 1548; Hermès de Winghe; Gabriel Mudée, mort en 1560; Elbert Léonin, connu par ses Ecrits, Conseiller d'Etat, & Chancelier de Gueldre. De notre tems on y a vu le célèbre Zéger-Bernard Van-Elpen, mort à Amersford le deuxième d'octobre 1728, le plus habile Canoniste qu'on ait vu depuis longtemps. La Faculté de Droit tient ses Ecoles dans un édifice très-superbe, si ample que ce bâtiment suffit à l'Université en corps & pour chaque Faculté en particulier, & si magnifique que tous les Etrangers conviennent qu'on ne voit nulle part une Ecole publique si belle & si commode. On appelle ce bâtiment *les Halles*. Il fut commencé en 1317, & donné dans la suite à l'Université. On fit jeter bas alors l'ancien toit pour en faire un autre beaucoup plus élevé & plus magnifique, & l'on ajouta au bâtiment beaucoup d'ornemens & de commoditez. La Théologie, la Médecine & le Droit y tiennent leurs Ecoles. Depuis quelques années M. Snellaert, dont nous donnons un article en son lieu, ayant légué sa riche bibliothèque à l'Université de Louvain, on a ajouté aux Halles un nouveau bâtiment

pour placer les livres. La première pierre fut mise par les Députés des Etats de Brabant au mois d'avril 1725. Ce nouveau bâtiment est de 175 piez de longueur, sur 43 de largeur. Sa hauteur est de plus de 80 piez, y compris le couronnement du frontispice par une grande & belle balustrade. La partie inférieure forme une cave aussi longue & aussi large que tout le bâtiment. On entre de plein pié dans ce souterrain. De la porte on découvre en perspective une voute double, soutenue par un alignement d'une longue suite de colonnes de pierres bleues. Au dessus de ce souterrain, on entre d'un autre côté, aussi de plein pié, par une belle & grande galerie dans une salle de la largeur du bâtiment, & de 62 piez de longueur. Cette salle sert aux assemblées de l'Université en corps, auxquelles préside le Recteur assis sous un magnifique dais, élevé sur une estrade de quatre marches. Au delà de cette salle est la Chambre rectorale, c'est à dire, où le Recteur délibère des affaires qui concernent l'Université avec ses Députés, qui sont le Doyen de chaque Faculté & ses Officiaux, savoir le Diatateur, l'Avocat fiscal, le Syndic, & le Secrétaire. La nouvelle bibliothèque est aussi large & aussi longue que tout le bâtiment, & élevée de trente-deux piez. Les Ouvrages intérieurs sont très-beaux. L'Université de Louvain a eu & a encore des Médecins célèbres dans la Faculté de Médecine. On connoît Winkel, Brachel, les deux Gemma, Bruegelius qui a fondé le Collège des Médecins, Flenus & Castellanus, célèbres par leurs Ecrits, Plempius, le célèbre Anatomiste Verheid, mort le 28 de janvier 1710, Laurent Péters mort le sixième de septembre 1718, Henri Somers mort le 12 de décembre 1717, le Docteur Thomas, mort le 21 de mars 1717, Raeymakers, mort le 13 d'avril 1716, & son frère mort le 17 de février 1715, & plusieurs autres. La Faculté des Arts a son Ecole séparément, que l'on appelle *Fleur Artium*: c'est là où se font les Disputes, & l'on y enseigne la Morale & l'Eloquence Chrétienne. Elle a de plus quatre Collèges fort beaux & très vastes, savoir, le *Côteau*, ainsi appelé, parce qu'il est voisin de la citadelle; le *Porc*, ainsi nommé d'une maison prochaine appelée *le porc sauvage*; le *Lis*, & le *Faucon*, nommez ainsi, parce qu'on appelloit de même les maisons que l'on a prises & changées en Collèges. Ces Collèges sont gouvernez par quatre Régens, qui ont chacun un Sous-Régent. Il y a quatre Professeurs dans chaque Collège qui professent chacun deux fois chaque jour la Philosophie, c'est à dire, la logique & la physique; on y enseigne aussi les Mathématiques, les Arts, & la Métaphysique. Il y a dans ces Collèges un grand nombre de Bourses fondées. Dans le Collège des trois Langues, on enseigne le Grec, l'Hébreu, & le Latin. François Martin, mort à Bruges le quatrième d'octobre 1722, y a enseigné le Grec avec beaucoup de réputation: Jean van Hoven, mort à Louvain le 24 d'avril 1723, n'en a pas moins eu pour l'Hébreu, & il avoit auparavant professé les Mathématiques. Enfin, on y enseigne aussi la Langue Française. A l'égard des Mathématiques, on propose pour l'ordinaire aux jeunes gens qui les étudient, des questions qui méritent souvent l'attention des plus habiles Mathématiciens, & quoiqu'on ne leur donne que 12 minutes pour les résoudre, la plupart y réussissent. Les Thèses soutenues à Louvain sont très-souvent fort recherchées, sur tout celles de Théologie, dont beaucoup ont été plusieurs fois recueillies & réimprimées, principalement celles qui ont été soutenues dans le XVII^e siècle, & quelques unes antérieures, où l'on voit un grand zèle pour la saine doctrine joint à une grande solidité. Ceux qui voudront connoître plus en détail ce qui regarde l'Université de Louvain, consulteront l'Histoire Latine qu'en a faite Nicolas Vernuleus ou Verneuil, imprimée in quarto, à Louvain en 1627; *Breviarium Academia Lovanensis*, à la fin de l'Ecrit, in folio, intitulé, *Repetitis Disputationum XXII*, à Louvain 1712; & *Academia Lovanensis Adumbratio compendiaris*, in folio, 1703, avec les *Disputationes duodecim*, &c. soutenues sous Ferdinand Ungar, &c.

* LOUVAIN (Jean de) Chartreux d'Anvers, a laissé entre autres Ouvrages qui sont des preuves de sa capacité, celui qui a pour titre de *Vitæ Summarum Pontificum*. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 529.

LOUVAT, petite rivière du Comté de Novogrod-Wéliski en Moscovie, se décharge dans le Lac d'Ilmen, & est prise par quelques Géographes pour l'ancienne *Chebinus* ou *Cberinus*, laquelle d'autres prennent pour la rivière de Narva, qui baigne la ville de ce nom, & qui se décharge dans le Golfe de Finlande. * Maty, *Dict. Geogr.* Voyez aussi LOVAT.

LOUVE (Jean) de Worcester en Angleterre, Religieux Augustin, chéri de Henri VI, florissoit l'an 1436, & a laissé divers livres, dont Balée, Vossius & d'autres font le dénombrement.

* LOUVE, petite rivière de France dans la Franche-Comté, prend sa source dans le Bailliage d'Aval, coule à peu près de l'est à l'ouest jusques à Quingey, du nord au sud jusques à Rene, puis de l'est à l'ouest jusqu'à ce qu'elle se rende dans le Doux, environ trois lieues au dessous de Dole.

LOUVENSTEIN. Voyez LOEWENSTEIN.

LOUVENSTEIN, forteresse de Hollande, en l'Isle de Bommel. Voyez LOEWENSTEIN.

LOUVENT (Saint) en Latin *Lupentius*, Abbé de Saint-Privat-de-Javouin en Gévaudan, fut dénoncé à la Cour d'Austrasie, pour avoir parlé contre la Reine Brunehaut, fut mandé à Metz par la Reine même, & se justifia; mais le Comte Innocent, Gouverneur de Gévaudan, qui l'avoit accusé, le fit arrêter, comme il retournoit en son pays; & après lui avoir fait souffrir plusieurs tourmens, il ne le laissa aller que pour courir après, & le tuer en chemin. * Grégoire de Tours, 4. 6. c. 37. & 38. Baillet, *Vies des Saints*, au 22 d'octobre, jour auquel on fait mémoire de ce Saint.

LOUVERE (Louis de) de Bergame, mort en 1572, a fait des Sermons sur les Evangiles & les Epîtres de toute l'année. * *Konig, Biblioth. Petus & Nova.*

* **LOUVET** (Pierre) Avocat, différent de celui qui fait le sujet de l'article qui suit, étoit de Reims, village à deux lieues au dessus de Beauvais. Il s'appliqua de bonne heure à la Jurisprudence & à l'Histoire, & s'y rendit assez habile. On a de lui, *Nomenclatura & Chronologia Rerum Ecclesiasticarum Diocesis Beauvaisensis; Histoire des Antiquitez du Diocèse de Beauvais; Anciennes Remarques sur la Noblesse Beauvaisine & de plusieurs familles de France*; mais on n'en a imprimé que le premier tome qui contient les lettres depuis A jusques à L inclusivement, & la lettre M du tome second avec une famille de la lettre N. Il est mort en 1645. * *Voyez le Supplément de Paris 1736.*

* **LOUVET** (Pierre) différent du précédent, naquit à Beauvais après le commencement du XVII^e siècle, & y fit toutes ses classes inférieures. Il fit sa Philosophie à Paris, après quoi le Père Louvet de l'Ordre de S. Dominique l'emmena avec lui à Lyon pour essayer quel parti il prendroit. Huit mois après, il résolut d'étudier en Médecine, & alla pour cet effet à Montpellier. Ensuite il retourna à Beauvais, où ne se trouvant pas à son aise, il reprit le chemin de Provence. A peine y fut-il arrivé qu'on lui proposa d'enseigner la Rhétorique & les Humanitez: ce qu'il a fait pendant huit à neuf ans. Dans ce tems-là il se maria à Sisteron où il étoit alors, & abandonnant la Médecine, il se mit à la Géographie & à l'Histoire, où il fit d'assez grands progrès. Etant à Digne où il régentoit la Rhétorique, il fit connoissance avec le célèbre M. Gassendi. Il renonça ensuite à l'emploi de Régent, & alla à Marseille, où il parut avec honneur en plusieurs rencontres. Il enseigna la Géographie à Montpellier. En l'an 1657, le 17 janvier, il présenta aux Etats de Languedoc, assembles en cette ville, un volume in quarto, contenant *Remarques sur l'Histoire de Languedoc, de ses Princes sous la seconde & la troisième lignée des Rois de France, jusqu'à sa réunion à la Couronne, des Etats Généraux de la Province & des Particuliers de chaque diocèse.* Cet Ouvrage fut applaudi. Il fut imprimé la même année à Toulouse, & réimprimé à Nîmes en 1662, sous le titre de, *Abbrégé de l'Histoire de Languedoc & des Princes qui y ont commandé.* En 1659 il fit imprimer à Bourdeaux un *Traité en forme d'Abbrégé de l'Histoire d'Aquitaine, de Guienne & de Gascogne* jusqu'à présent. c'est à dire, jusqu'au tems où l'Auteur écrivait. Les autres Ouvrages connus de M. Louvet, sont, *La France dans sa splendeur, tant par la réunion de son Domaine aliéné que par les traités de Munster, des Pyrénées & d'Aix-la-Chapelle, & par les Conquêtes du Roi; Abbrégé de l'Histoire de Provence; le Mercure Hollandais, ou les Conquêtes du Roi Louis XIV en Hollande, en Franche-Comté, en Allemagne, en Catalogne, & généralement ce qui s'est passé dans l'Europe pendant la guerre, depuis l'an 1672 jusques à l'an 1679, en dix volumes; Discours Historique de l'an jubilaire de la paix, depuis celle de Cateau-Cambresis en 1559, jusqu'à celle des Pyrénées en 1659; Projet de l'Histoire du Pais de Beauvoisis; Histoire de Villefranche, capitale du Beauvoisis; Histoire des Troubles de Provence, depuis son retour à la Couronne en 1481, jusqu'à la paix de Vervins en 1598.* Louvet a beaucoup écrit sur l'Histoire de Provence; mais il l'a fait d'un style si mauvais, & si peu estimé que parmi les Savans de Provence on ose à peine le citer. * *Voyez le Supplément de Paris 1736.*

* **LOUVIÈRES** (Charles de) vivoit dans le XIV^e siècle, sous le règne de Charles V. On dit que c'est lui qui composa le livre du *Songe du Berger*, dans lequel il traite des Puissances Ecclesiastiques & Séculières, où il défend courageusement les droits de l'Eglise Gallicane; & qu'il en fut récompensé par une charge de Conseiller d'Etat. Ce livre fut imprimé à Paris l'an 1516, in quarto, en lettres Gothiques, & a pour titre, *Aureus de utraque Potestate Libellus, temporalis scilicet & spiritualis, Somnium Viridarii vulgariter nuncupatum, &c.* Il avoit déjà paru en François, l'an 1489, in folio.

* **LOUVIERS**, en Latin, *Luparia*, petite ville de France, située en Normandie, sur l'Eure, entre Evreux & Rouen, environ à cinq lieues de l'une & de l'autre, avec titre de Comté, qui appartient à l'Archevêque de Rouen. Un très-grand nombre d'Ouvriers y fabriquent des draps qui sont assez estimés. * *Maty, Dict. Geogr.*

* **LOUVILLE** (Eugène d'Alonville, dit le Chevalier de) naquit au château de Louville en Beauce. Il fut Brigadier des Armées du Roi d'Espagne, & Colonel du régiment de Dragons de la Reine. Il s'est toujours appliqué à l'étude des Mathématiques, & principalement à celle de l'Astronomie. En 1715, il fit un voyage en Angleterre, exprès pour y voir l'éclipse de soleil, arrivée le troisième mai de cette année, parce qu'elle devoit être plus sensible là qu'en quelque autre endroit de cet Hémisphère. Il fut reçu à l'Académie des Sciences de Paris en 1714, & à l'Observatoire de la même ville en qualité d'Astronome. Il étoit aussi Membre de la Société Royale de Londres. Il mourut vers la fin de septembre en 1732, âgé de 65 ou 66 ans. On a de lui plusieurs *Dissertations de Physique & d'Astronomie.* * *Voyez le Supplément de Paris 1736.*

* **LOUVO**, ville d'Asie, dans le Royaume de Siam, située sur la rive gauche du Ménam. Elle est au nord de la ville de Siam dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

* **LOUVOIS** (Camille le Tellier, Abbé de) naquit le onzième avril 1675, de Michel le Tellier, Marquis de Louvois, Ministre d'Etat, & d'Anne de Souvry. Il fut destiné à l'Eglise. A l'âge de neuf ans il fut pourvu de la charge de Maître de la Librairie, à laquelle M. de Louvois son Père fit anoir en sa faveur celle de Garde de la Bibliothèque du Roi, & celle d'Intendant & de Garde du Cabinet des Médailles. On ne négligea rien pour lui faire faire de grands progrès, & il répondit si bien aux soins de ses Maîtres, que Baillet l'a mis au rang des Enfants célèbres par leur

savoir. Ayant perdu son père en 1691, il continua ses études avec le même attachement, & apprit de M. de la Hire la Géométrie, & de M. du Verney l'Anatomie. Après avoir fini son Cours de Théologie, il reçut le bonnet de Docteur de Sorbonne, & fut ensuite employé aux affaires ecclésiastiques par l'Archevêque de Rheims son oncle. Il parut dans l'Assemblée du Clergé tenue en 1700, & s'y fit distinguer. Sur la fin de la même année, il fit un voyage en Italie où il acheta 3000 volumes de livres qui manquoient à la Bibliothèque du Roi de France & qu'il y fit transporter. De retour, il fut pendant plusieurs années Grand Vicairé & Official de l'Archevêque de Rheims qui avoit mis ses soins à le former. La mort lui ayant enlevé cet oncle en 1710, il perdit l'espérance d'être promu aux Bénéfices ecclésiastiques, à cause du parti qu'on soupçonnoit qu'il avoit pris au sujet des matières qui étoient alors agitées; & s'appliqua à embellir la Bibliothèque du Roi. Il augmenta non seulement de plus de 3000 volumes imprimés, mais aussi d'un grand nombre de Manuscrits dont les plus considérables sont ceux de l'Archevêque de Rheims son oncle, & de Mrs Favre, Bigot, Thevenot, de Ganières & d'Hoziar. Il fut reçu en 1699 dans l'Académie Royale des Sciences en qualité d'Honoraire; dans l'Académie Française en 1706; & dans celle des Inscriptions en 1708. Après la mort de Louis XIV, il fut nommé en 1717 à l'Evêché de Clermont, mais la faiblesse de sa santé l'engagea à refuser cette nomination. En effet il mourut le cinquième novembre 1718, après avoir souffert l'opération de la pierre. * *Histoire de l'Académie Royale des Sciences pour l'an 1718.*

* **LOUVOIS**, village de France en Champagne, dans l'élection d'Épernay, est situé au pied de trois montagnes entre Rheims & Châlons, au nord-ouest de la dernière, dont il est éloigné de quatre à cinq lieues. Il a été érigé en Marquisat l'an 1624, en faveur de M. Conslans d'Armentières. Il a depuis appartenu à M. de Louvois, Ministre d'Etat, qui y a fait bâtir un château magnifique, revêtu d'un beau fossé. Cette Terre vaut vingt-huit mille livres de rente. * *Dict. Univ. de la France.*

* **LOUVOIS** (Le Marquis de) *Cherces TELLIER* (Le Marquis de)

* **LOUVRE** (Le) Palais du Roi dans la ville de Paris, a été la demeure ordinaire des Rois, depuis Louis XII, jusques à Louis XIV, qui choisit Versailles pour son séjour. Ce superbe bâtiment fut commencé par Philippe-Auguste, l'an 1214, pour y mettre ses titres & ses Finances, & pour y tenir les prisonniers de considération; tels que Ferrand Comte de Flandre, qui y fut mis la même année, après avoir été fait prisonnier avec Renaud Comte de Boulogne, trois autres Comtes, & vingt-deux Seigneurs portans bannière, à la journée de Bovines, où Philippe vainquit l'Empereur Othon IV. Quelques uns disent que le nom de *Louvre*, signifie l'ouvrage par excellence, ou le chef-d'œuvre; & que l'on dit le *Louvre*, comme on dit le *laisir*, où l'article fait partie du mot, auquel on a ajouté un autre article; car on disoit d'abord *aisir*, du mot *aisium*; & *l'aisir*, y joignant l'article: ensuite incorporant l'article avec le mot, on a dit le *laisir*. De même, pour l'œuvre ou l'ouvrage, on a dit le *Louvre*. D'autres croient que ce nom vient de *Loup*, parce que c'étoit une ménagerie, où l'on nourrissoit des loups, ou parce que les Louvetiers y demeuroient: c'est ce que semble autoriser le nom de *Lupara*, qu'on lui donne en Latin. Il est à croire que la grosse tour qu'on voyoit encore dans le XVI^e siècle, au milieu du Louvre, avoit été bâtie par le même Prince, soit pour y garder ses trésors, ou pour désigner le lieu seigneurial d'où dépendoient les Fiefs mouvans du Roi; car les Seigneurs avoient coutume anciennement de faire bâtir dans leurs châteaux une grande tour, avec une petite au milieu, que l'on nommoit le *dunjon*, qui étoit la marque de la Seigneurie. Cette tour du Louvre fut abattue, lorsque François I fit commencer ce qu'on appelle aujourd'hui le *Vieux Louvre*, qui demeura imparfait, à cause de la mort de ce Prince. Henri II, fit continuer cet ouvrage sur les desseins de son père, & le servit pour ce sujet de Philippe de Lorme, & de Jean Gougeon, tous deux excellens Architectes. Charles IX, fit aussi travailler au Louvre. Henri III, commença cette belle galerie, qui joint le Louvre avec les Thuilleries, le long du quai. Henri IV, fit achever la galerie, qui s'étend depuis la chambre du Roi, jusqu'au petit jardin du Louvre, du côté de la rivière. Cette galerie, avec une partie de l'appartement, fut brûlée le septième février 1661, & fut réparée. Louis XIII, fit élever le gros pavillon qui est au dessus de la porte. Louis XIV, fit venir de tous les endroits de l'Europe les plus fameux Architectes, & les meilleurs Ouvriers, pour donner au Louvre sa dernière perfection. La Cour, qui est au milieu, est parfaitement quarrée, & le Roi y fit élever trois ailes, qui ne sont pas encore achevées. L'ouvrage est à trois rangs de colonnes Corinthiennes & composites; & ce qui lui donne une beauté extraordinaire, c'est que le comble du bâtiment est en terrasse. La façade, qui est un chef-d'œuvre d'Architecture, est soutenue de colonnes Corinthiennes, hors d'œuvre, & le fronton est composé seulement de deux pierres d'une merveilleuse grandeur, qui ont chacune cinquante pièces de longueur. L'imprimerie du Roi est dans les galeries; l'Académie Française, l'Académie des Sciences, celle des Inscriptions, & celle de Peinture & de Sculpture ont un appartement dans le Louvre, pour y tenir leurs assemblées. * *Le Maire, Paris ancien & nouveau.*

NB. Ce qui suit a été écrit en 1688. On doit apporter dans ce château la bibliothèque du Roi, fournie de plus de soixante mille volumes, & le Cabinet de sa Majesté, rempli des plus précieux restes de l'Antiquité. Cette bibliothèque & ce Cabinet sont cependant conservés dans une maison de la rue-Vivien. Il est bon de remarquer ici que l'on travaille à présent dans le Louvre à un superbe Monument, où le Roi est représenté à cheval, &

& terrassant ses ennemis. Cet ouvrage de bronze est déjà fort avancé, & c'est le Sieur Girardon, Sculpteur du Roi, qui le conduit. La figure du Roi à cheval sera montée sur un roc qui paroitra inaccessible, pour faire connoître qu'il n'y a rien qui puisse résister à son courage. Les ennemis de la France seront représentés sous les piez du Roi. L'Hérésie, la Rebellion, & le Duel, y seront aussi distingués par leurs attributs. Au bas du roc on verra les quatre principaux fleuves, que sa Majesté a passés, savoir, le Rhin, l'Escaut, la Meuse, & la Moselle.

LOUVRES EN PARISSIS, bourg de l'Isle de France, situé entre Paris & Senlis environ à quatre lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Diç. Géogr.*

LOUWEMBORCH ou **LOUWENBOURG**, ville de la Poméranie Ducale, est dans la Seigneurie de Louwembourg sur la rivière de Lobo, environ à dix lieues de la ville de Dantzick vers le couchant. Elle fut cédée avec son territoire à l'Electeur de Brandebourg par Jean Casimir, Roi de Pologne, suivant le traité conclu à Bidgoff le sixième novembre 1637. * Maty, *Diç. Géogr.*

LOUWEMBORCH ou **LOUWENBOURG** (la Seigneurie de) contrée de la Poméranie Ducale, est le long de la Mer Baltique, aux confins de la Pomeranie dont elle dépendoit autrefois. Ce pays a environ onze lieues de côtes & huit de profondeur dans les terres. Ses villes principales sont Louwembourg, capitale, Smolfin & Lche. * Maty, *Diç. Géogr.*

LOUX, petite rivière de France dans le Gouvernement général de Guienne, prend sa source vers les confins du Béarn, traverse la Gascogne propre du sud-est au nord-ouest, & se rend dans l'Adour environ deux lieues au dessus de Daçqs.

LOW. LOX. LOY. LOZ.

L O W. Voyez **LOWE**.

L O W A. Voyez **LOVAT & LOUVAT**.

L O W D O U N. Voyez **LOUDON**.

* **LOWE**, petite rivière d'Angleterre dans le Comté de Cornouaille, coule du nord au sud jusqu'à la mer, & a vers son embouchure les deux bourgs dont il est parlé dans l'article suivant.

* **LOWE**, nom de deux bourgs de la Province de Cornouaille en Angleterre. L'un s'appelle *East-Lowe* ou *Lowe* oriental, & l'autre *West-Lowe* ou *Lowe* occidental. Ils sont tous les deux sur la côte méridionale, & ont voix au Parlement. Ces deux bourgs sont joints par un pont de plusieurs arches sur la rivière de Lowe, & font à 196 milles de Londres. * *Diç. Anglois.*

L O W E N S T E I N. Voyez **LOEWENSTEIN**.

L O W E R (Richard) excellent Médecin Anglois, naquit à Trémère en Cornouaille. Après avoir fait sa Philosophie à Oxford il prit le degré de Maître des Arts, & s'appliqua ensuite à la Médecine dans laquelle il fit de très-grands progrès, sous les yeux & par les leçons du célèbre Thomas Willis. En 1664, étant en voyage avec Willis, il découvrit les eaux médicinales d'Faithorpe en Northamptonshire. On les nomme communément les eaux d'Asford qu'on fréquente encore aujourd'hui. Lower fit cette découverte pendant que Willis dormoit à cheval. Willis s'étant réveillé apprit cette nouvelle, fit une épreuve de ces eaux & les conseilla dans la suite à ses malades. En 1665, il prit le bonnet de Docteur en Médecine & pratiqua la transfusion du sang d'un animal dans un autre: opération dont il se disoit l'inventeur, mais c'est ce que d'autres lui contestent. Il suivit Willis à Londres, y exerça la Médecine & fut agrégé au Collège des Médecins de cette ville. Son Précepteur étant mort, il eut le plus de pratique, & fut très-estimé tant à la Cour que dans la ville à cause de son expérience. Après le changement du gouvernement il perdit beaucoup de son crédit & de sa pratique, parce qu'il étoit du parti des Wiggs. Il mourut le 17 janvier 1691. Il légua des sommes considérables à l'Hopital de S. Barthélémy, aux Réfugiés François & Irlandois, & aux pauvres de sa Paroisse. Voici la liste de ses Ecrits, *Vindicatio Diatriba Th. Willisii de febribus; Læter concerning the State of Physic in England; Tractatus de corde item de motu & colore Sanguinis; & Chylis in eum tranfitu; Dissert. de Origine Catarrhi & vena sâlonæ.* * *Diç. Anglois.*

L O W I C Z ou **L O W I T Z**, en Latin *Leuitium*, ville de la Basse Pologne, dans le Palatinat de Rava, est située sur la rivière de Bâra, entre la même ville de Rava & Wladislaw, & est le lieu de la résidence des Archevêques de Gnesne, qui y ont un château. La ville, qui est assez jolie, est bîtie entre des marais. * Sanfon.

L O W L A N D E R S: c'est ainsi que l'on nomme les Ecois qui demeurent dans le plat pays, & les Montagnards sont appelés *Higlanders*. Voyez leur article. Les Lowlanders sont un composé de diverses nations, d'Ecois, d'Anglois, de François, de Danois, d'Allemands, &c. Ils parlent Anglois depuis plus de six cens ans; mais ils ont aussi quantité de termes tirés de l'ancien Saxon. Voici les raisons que l'on rend de ce que la Langue Angloise s'est établie dans un pays qui a toujours été un Royaume séparé de l'Angleterre jusqu'à l'union, & dont les Habitans étoient d'une autre race; 1. l'établissement d'un grand nombre d'Anglo-Saxons dans ce pays, lorsqu'il étoit occupé par les Pictes, & que ceux-ci avoient presque toujours des troupes auxiliaires Saxonnnes, pour les assister contre les Ecois; 2. l'établissement qu'ils y firent encore, lorsque Grégoire ayant repris ce pays sur les Anglois qui en avoient été en possession de puis 858, jusqu'à 875, permit aux Anglois qui s'y étoient établis d'y rester; 3. le grand nombre d'Anglois qui vinrent en Ecosse au secours de Malcolm III, contre l'usurpateur Macbeth, qui ayant été vaincu, Malcolm donna aux Anglois plusieurs terres en Ecosse. L'Anglois a si fort pris racine dans ce pays, que

L

le vieux langage Ecois ne se parle presque plus que dans les montagnes & dans les îles; & même les personnes de distinction s'y piquent d'entendre l'Anglois. Les Lowlanders sont plus polis que les *Higlanders* & imitent beaucoup les Anglois. * *Etat de la Grande Bretagne, sous George II, tome 2. p. 312. &c.*

L O X A, ville d'Espagne dans le Royaume de Grenade. Elle est riche en chanvre & dans une affiette si heureuse qu'on l'appelle le jardin & le verger de Grenade parce qu'elle a grande quantité d'herbages, de fleurs & de fruits. Ses Habitans s'occupent fort à la chasse du Chien & de l'oiseau, à cause du grand nombre qu'ils en ont. Ils se servent aussi de furets pour les lapins dont ils abondent, & de belettes qu'ils mettent dans les terriers, afin de faire sortir ces animaux & de les prendre lorsqu'ils en sortent. Ils nourrissent aussi quantité de bêtes à laine, dont on fait force draps qu'on transporte en Italie & aux Pais-Bas. * Davity, *Grenade. Th. Corneille, Diç. Géogr.*

L O X A, ou **L O J A**, ville du Pérou dans le Parlement de Quito. Elle est à dix-sept lieues de la Province des Cannares. Aussi-tôt qu'on a passé le Palais de *Las Pedras*, appelé ainsi à cause des grosses pierres qu'on y a apportées avec beaucoup de travail, on monte des montagnes fort froides qui s'étendent dix lieues en long, jusqu'à un autre Palais situé au pied des mêmes montagnes qu'on nomme vulgairement *Tambo blanco*. De là le chemin royal tourne vers la rivière de Catamago & c'est sur les bords de cette rivière que les Espagnols ont bâti Loxa dans l'agréable vallée de *Cuxibamba*; l'air y est fort sain & plus chaud que froid, fort rarement nébuleux: depuis Mars jusqu'en août il y pleut fort, mais il n'y neige jamais. Outre le Temple principal de la ville, les Dominicains & les Cordeliers y ont des Couvents. Les bourgeois sont assez bien instruits aux armes & à monter à cheval. Cette ville est à seize lieues de *Cuenca* vers le sud, & à quatre-vingt de la ville de Quito. * *Latet, Indes Occid. l. 10. ch. 13. Th. Corneille, Diç. Géogr.*

L O Y. Voyez **L O I**.

L O Y D. Voyez **L L O Y D**.

* **LOYE**, ville & Baronnie de France en Franche-Comté, sur la rive droite de l'Ain, vers les confins du Dauphiné. Elle est dans la Bresse, au sud de Bourg-en-Bresse, dont elle est éloignée de six à sept lieues.

L O Y E R (Pierre le) Conseiller au Présidial d'Angers, né au village d'Huillé dans l'Anjou, le 24 de novembre 1540, étoit un des plus savans hommes de son siècle, & tout ensemble un des plus grands Visionnaires que l'on vit jamais. Il entendoit parfaitement les Langues Orientales; mais il s'infatua tellement d'étymologies aménées de l'Hébreu, qu'il se rendit ridicule. Il prétendoit aussi trouver dans Homère tout ce qu'il vouloit. Il y trouva le village de sa naissance & son propre nom. Et de peur qu'on ne l'accusât de se vanter d'une connoissance extraordinaire, il déclara que c'étoit la grace de Dieu, & qui opéroit dans son esprit tous ces merveilleux effets. On voit dans son livre des Spectres une lecture prodigieuse; mais quelque savant qu'il fût, & cela avec un si grand mélange de folie, il a été inconnu à Vossius & à Colomiez. Le premier dans une de ses lettres ayant vu quelque part *Loerius de Spectris*, croit que c'est une faute, & qu'il faut lire *Lavaterus*. Tant il est vrai, que les Savans ont du penchant à changer ce qu'ils n'entendent pas. Colomiez ne l'a point mis dans sa *Gallia Orientalis*. Pierre le Loyer mourut à Angers l'an 1634, âgé de 94 ans. Gabriel Naudé lui rendant justice à l'égard de la lecture & du savoir, se moque bien ouvertement de ses prétentions touchant Orphée, le plus grand Necromant dont les Ecrits n'étoient forcés que des louanges des Diabes, comme de Jupiter Aïstor, démon, vengeur & exterminateur. Voyez le chapitre neuvième de l'*Apologie des grands Hommes accusés de Magie*. Voyez aussi *Cheeraxana*, à la page 30 de la seconde partie. * Bayle, *Diç. Crit.*

* **L O Y E R** (Jean le) né à la Flèche en Anjou, fut Intendant de Henri de Gondî, Duc de Retz. Au milieu de ses occupations, il donnoit le plus de tems qu'il pouvoit à la Géographie, pour laquelle il avoit beaucoup de penchant & de goût. Il travailla avec son frère cadet à faire la Carte de la province d'Anjou, & Gui Arthaud, Archidiacre d'Angers & Conseiller au Présidial, fournit aux frais nécessaires pour l'exécution de ce dessein. * Voyez le *Supplément de Paris* 1736.

* **L O Y E R** (Jacques le) neveu de ceux dont il est parlé dans l'article précédent, mort à la Flèche en Anjou, au mois d'octobre 1704, âgé de près de 100 ans, fit les fonctions d'ingénieur au commencement de la majorité de Louis XIV, dans un tems où cette qualité moins commune qu'aujourd'hui, pouvoit l'élever à une assez haute fortune; mais il préféra son repos & sa liberté à son avancement. Il étudia toutes les parties des Mathématiques, mais il s'appliqua plus particulièrement à la Géographie & à l'Arpentage. Il donnoit son tems & ses lumières sans intérêts, & bien loin de faire valoir ses services, il sembloit qu'on le desobligeoit, lorsqu'on vouloit les reconnoître. * Voyez le *Supplément de Paris* 1736.

* **L O Y O L A**, château d'Espagne dans cette partie de la Biscaye qui porte le nom de Guipuzcoa. Ce lieu a donné la naissance à S. Ignace de Loyola, Fondateur de la Société des Jésuites.

L O Y O L A. Voyez **I G N A C E** (Saint) de Loyola.
L O Y O X (Pierre) de Turnhout, a écrit des Commentaires Moraux sur le Pseaume CXVIII selon la Vulgate, & CXIX selon l'Hébreu, imprimés à Anvers, in folio, en 1643. Il y a encore de lui deux livres sur la Paix; & un Discours sur l'honneur du travail. * König, *Biblioth. Vetus- & Novæ.*

L O Y R E, fleuve. Voyez **L O I R E**.

* **L O Y S E A U** (Charles) Avocat célèbre, & très-habile Jurisconsulte a donné plusieurs Ouvrages excellens sur des matières de Droit. Il fut reçu Avocat à 20 ans, & fut fait à 26

M m

Lieu.

Lieutenant Particulier à Sens, ensuite Bailiff de Châteaudun pendant dix ans, & enfin Avocat consultant au Parlement de Paris. Il est mort le 27 octobre 1627, âgé de 63 ans. Il épousa Louise Tourtier, d'Orléans où sa famille subsiste avec honneur. M. Loyseau a excellé en particulier dans la connoissance du Droit Romain. * *Voyez le Supplément de Paris, 1736.*

LOYTZ, petite ville du Comté de Gutzkow dans la Poméranie Ducale, est sur le Péne à trois ou quatre lieues au dessus de la ville de Gutzkow. * *Maty, Diâ. Géogr.*

LOZAIN ou LOSAIN, petite rivière de France en Champagne, coule du sud au nord, & se rend dans la Seine entre Bar sur Seine & Troyes.

LOZON, rivière. *Voyez LOSON.*

L U. L U B.

L U, Roi de Cheuxan, qui est une île sur la côte orientale de la Chine, étoit de la famille de Thamin. Après que Lovan Roi de la Chine, eut été mis à mort par les Tartares l'an 1645, les Chinois l'éurent pour leur Souverain. Il prit seulement le nom de *Libérateur de l'Empire*, & fut d'abord assez heureux; mais dans la suite il fut contraint d'abandonner la ville de Xiaoking, & de se retirer dans l'île de Cheuxan. Cette île, qui n'étoit auparavant habitée que par des Laboureurs & des Pêcheurs, forma bientôt un beau Royaume; car une infinité de Chinois s'y étant réfugiés, ce Roi se vit, quelques années après, maître de soixante & douze villes, qui furent bâties dans l'île de Cheuxan, & de plusieurs flottes bien équipées. * *Le P. Martin, Hist. de la Guerre des Tartares contre la Chine.*

LUBAN, petite île de l'Océan Oriental, l'une de celles qu'on nomme Philippines, est située sur la côte méridionale de celle de Manille, & au levant de celle de Mindora. * *Maty, Diâ. Géogr.*

LUBAN, bourg de la Livonie, est dans la Lettonie, à trente lieues de la ville de Riga vers le levant. * *Maty, Diâ. Géogr.*

LUBANSKENSEE, ou le LAC de LUBAN, est dans la Livonie vers les confins de la Courlande & de la Lithuanie, entre la ville de Dunenbourg & le bourg de Luban, dont il emprunte son nom. La rivière de Rosita décharge ses eaux dans ce Lac. * *Maty, Diâ. Géogr.*

LUBBECK. *Voyez LUBÉCK.*

LUBBECKE, petite ville de Westphalie en Allemagne dans la Principauté de Minden, est à l'ouest de Minden, & en est éloignée de près de cinq lieues.

LUBBEN. *Voyez LUBEN.*

LUBBERT (Sibrand) Professeur en Théologie à Franeker, né à Langoworde dans la Frise, environ l'an 1556, fit ses Humanités dans le Collège de Brême, puis il fut étudiant dans l'Académie de Wittenberg, où il apprit beaucoup d'Hebreu sous le Professeur Valentin Schindler; après quoi il s'en alla à Genève, & se rendit fort assidu aux leçons de Théodore de Bèze & à celles de Casaubon & de François Portus. Ensuite il fut à Neustadt, où le Prince Casimir avoit transporté les Professeurs de la Religion Réformée. Il s'attacha principalement aux leçons de Zacharie Ursin, & s'insinua dans ses bonnes grâces. On offrit à Lubbert le Vicariat d'Ursin dans la Chaire de Logique, avec promesse d'un meilleur poste en tems & lieu; mais il répondit modestement qu'il ne se sentoit pas assez habile pour bien remplir une place, où ce Professeur illustre avoit acquis tant de gloire. Cependant Ursin n'avoit trouvé que lui entre ses Disciples, qui dût être recommandé pour cette fonction de Substitut. Elle fut donnée à Fortunatus Crellius. Lorsque Lubbert se vit en état d'être promu à la charge de Ministre, il fut demandé par l'Eglise Réformée de Bruxelles, & par celle d'Embsden, & il préféra celle d'Embsden par les conseils d'Ursin. Il fut appelé en Frise en 1584, pour être Prédicateur du Gouverneur & des Députés des Etats de la province, & pour faire des leçons en Théologie dans l'Université de Franeker, dont on préparoit la fondation. Il eut pour Collègues dans la profession en Théologie Martin Lydius & Henri Antonides Nerdenus, & quoiqu'ils fussent plus âgés que lui, il les surpassa de beaucoup. Il fut recevoir à Heidelberg le doctorat en Théologie, dès qu'il se vit honoré de la charge de Professeur en cette Faculté à Franeker. Ce fut une charge qu'il exerça près de 40 ans, & dans ce long intervalle, il fut employé diverses fois à des affaires importantes. Il fut l'un des Députés au Synode de Dordrecht, & l'une des plus fortes Têtes de la compagnie. Ce fut lui qui commença dans la session 62, l'examen des cinq articles, en l'absence du Professeur Polyander qui représentoit la Hollande. Il parla d'abord des Décrets divins & s'attacha à refuser le sens que les Remonstrans donnent à quelques passages de l'Ecriture. Dans la session 73, il fut joint à Polyander, à Gomarus, & à Thyffius, pour composer la refutation des sentimens des Arminiens. On l'accusa d'avoir agi fort violemment dans le Synode, de sorte que *Bainepius* disoit, qu'il y auroit eu moins de divisions & de querelles dans le Synode, si Lubbert & Gomarus n'y avoient point assisté. Son assiduité au travail, & la vigueur de sa santé lui donnèrent lieu de composer beaucoup d'Ouvrages qui furent fort estimés. Il prêchoit avec un grand zèle, déclamoit fortement contre les vices, & observoit exactement les Statuts. Il refusa quelquefois le réctorat, parce qu'il craignoit de ne pouvoir point venir à bout de la correction des Ecoliers débauchés. Il refusa aussi une chaire de Théologie, qui lui fut offerte au Palatinat. Ce fut celle qui étoit devenue vacante par la mort de Kimedonce Professeur à Heidelberg. Les Curateurs de l'Académie de Franeker s'étant opposés à sa vocation, il mourut dans cette ville le 21 de janvier 1625. Scaliger même qui n'estimoit personne, le tenoit pour docteur; & Jacques I, Roi d'Angle-

terre l'estimoit beaucoup. Il publia des Ouvrages contre Bellarmin, sur les Controvertes de l'Ecriture, du Pape, de l'Eglise, des Conciles: il repiqua à Gretser qui lui avoit répondu pour Bellarmin, & Gretser ne repiqua point. Il publia un Ouvrage contre Socin, de *Christo Salvatore*. Il écrivit aussi contre la lettre d'Arminius, ad *H. a. Callistus*, & contre Pierre Bertius, qui avoit pris la plume pour la défense de cette lettre. Ensuite il écrivit contre *Vossius*, & contre l'Ouvrage que *Grotius* intitula, *pietas Ordinum Hollandiae*. La réponse de Lubbert fut supprimée par les Etats, comme un Ouvrage infame, & qui tendoit à détruire la paix & la tranquillité des Provinces-Unies. Grotius répondit à Lubbert par une brochure de quelques feuilles avec ce titre, *Bona fides Sibrandi Lubberti demonstrata in libro quem inscripsit Responsum ad pietatem Hagonis Grotii*. En 1619, le 28 juin, les Etats de Hollande revoquèrent la condamnation du livre de Lubbert qui, pour l'obtenir, fut profiter de la situation où étoient alors les affaires. Le dernier livre qu'il publia, est son Commentaire sur le Catéchisme d'Heidelberg. Il laissa un *Anti-Bellarminus* tout entier, qui lui avoit coûté beaucoup de veilles, & l'on croit qu'il eut des raisons de souhaiter que cette importante composition ne sortit pas de dessous la presse pendant sa vie. Amama fit son Oraison funèbre. * *Bayle, Diâ. Géogr.*

LUBÉCK, ville d'Allemagne dans la Basse Saxe, que les Auteurs Latins nomment *Lubecca* & *Lubecum*, est impériale & capitale de toutes les villes Anstiques. Ce n'étoit autrefois qu'un gros bourg, qu'Adolphe, Comte de Holstein, bâtit du tems de l'Empereur Conrad III. Depuis on y transféra, l'an 1161, le siège épiscopal qui étoit à Oldembourg. Elle fut ruinée en diverses occasions par le feu & par les courtes des ennemis; mais elle se rétablit toujours avec avantage. Lubeck étoit alors soumise aux Danois. Elle secoua leur joug vers l'an 1209, & devint ville impériale sous la protection de l'Empereur Frédéric II. Elle fut toute brûlée en 1238, parce que les maisons n'y étoient couvertes que de bois ou de roseaux. On la répara avec soin, & le commerce la rendit puissante. L'an 1500, les Citoyens de Lubeck se virent obligés de défendre leur liberté par les armes, contre le Roi de Danemarck. Cette guerre se renouvela l'an 1509, & eut des suites fâcheuses. Les Suédois prirent leur parti. Depuis, les Habitans donnèrent dans les opinions de Luther. Comme les avantages considérables que l'Empereur Charles-Quint avoit remportés sur les Protestans, leur faisoient craindre pour leur liberté, ils envoyèrent au mois de juillet 1547, leurs Députés à Ausbourg où étoit l'Empereur, & obtinrent, moyennant un présent de cent mille écus, la continuation de leurs privilèges. L'an 1562, ils firent la guerre à Eric, Roi de Suède, jusqu'en 1570. Aujourd'hui cette ville fleurit encore par son commerce, & est habitée par des Marchands de tous les Etats de l'Europe. Elle se gouverne en République, & a fait une alliance très-étroite avec les Etats Généraux des Provinces-Unies, qui la comprirent dans le LXXII article de la paix avec l'Espagne l'an 1648. Sa situation, à deux lieues de la Mer Baltique, lui est très-avantageuse. La rivière de Trave, qui en reçoit une autre moins considérable, après avoir formé comme un étang à l'entour des murailles de Lubeck, passe par le milieu, & porte de gros vaisseaux jusqu'à Travemunde, qui est sur la mer. La ville est belle, ornée de rues propres, de places, & d'édifices très-magnifiques. Entre les églises, on y considère la cathédrale de saint Jean, la collégiale de Notre-Dame, saint Jacques, saint Pierre, &c. L'Evêque, qui est Protestant, fait sa résidence à Eutin, à quatre lieues de Lubeck, & a un Chapitre composé de douze Chanoines héréditaires. Il fut fait, en 1647, une convention particulière, qui assure l'Evêché de cette ville à la Maison ducale de Holstein-Gottorp jusqu'à la sixième génération. Alors JEAN de Holstein en étoit Administrateur, auquel succéda son neveu AUGUSTE-FRANÇOIS, mort en 1705, oncle de CHRISTIAN-AUGUSTE, qui avoit été élu Coadjuteur en 1701. * *Berthius, Rer. German. l. 3. Herman Bonn & Jean Becman, in Chron. Lubeck. De Thou, Hist. l. 36. Sleidan. Clavier. Ortellius. Bayle, Diâ. Crit.*

LUBÉCK (le Golfe de) anciennement *Lagnus Sinus*, est une partie de la Mer Baltique. Il est entre l'île de Féméren, la côte orientale de la Wagrie en Holstein, & celle du Duché de Meckelbourg. * *Maty, Diâ. Géogr.*

LUBÉCK (L'Evêché de), petit pais de la Wagrie, contrée du Holstein. Il est divisé en deux petites parties, dont l'une est le long de la Trave, & l'autre autour du Lac d'Eutin. Ses lieux principaux, après Lubeck, sont Travemunde, & Eutin résidence de l'Evêque. Cet Evêque est toujours de la Maison de Gottorp depuis l'an 1587, quoique le Chapitre, résidant à Lubeck, en fasse une espèce d'élection. Il est de la Confession d'Ausbourg, de même que les Chanoines, & il est le seul de cette Confession qui jouisse en Allemagne des droits diocésains, & de Jurisdiction ecclésiastique. * *Maty, Diâ. Géogr.*

LUBÉCK (le Droit de) est originellement le Droit que la ville de Lubeck a établi dans son ressort; mais comme dans quelques uns des siècles précédens la ville de Lubeck avoit acquis une très-grande autorité par sa puissance & par son commerce maritime & que les villes Anstiques la regardoient comme leur Chef, il arriva que ses Loix & ses Statuts furent adoptés par les Vandales & par les villes situées sur la Mer du Nord. Les villes de Stralsund, de Rostock, de Wisnar & quelques autres obtinrent de leurs Maîtres, comme une grâce, la liberté d'introduire chez elles le Droit de Lubeck; d'autres villes l'introduisirent malgré leurs Maîtres. Les meilleurs Auteurs placent les commencemens de ce Droit sous Frédéric Barberousse, qui accorda le premier la liberté à la ville de Lubeck, qui montre encore un Diplôme muni d'un Sceau d'Or, dans lequel cet Empereur confirme ses Statuts & son pouvoir législatif. Il y a apparence que ce Droit ne fut pas établi tout à la fois, mais qu'on y ajouta de

deux articles de tems en tems; cela parolt même par les Manuscrits du Droit de Lubec. Ce ne fut qu'en 1582, que le Sénat de Lubec résolut de ranger les Statuts en un Corps de Loix qui fut imprimé en 1585. L'autorité de ce Code est encore aujourd'hui fort grande dans le Holstein, la Poméranie, le Mecklenbourg, la Prusse & la Livonie, & quoique les villes de ces pays n'aient plus le droit d'appeller à Lubec, on juge néanmoins leurs procès selon le Droit de cette ville, ce qui s'observe particulièrement devant le tribunal de Wismar. Jean Si-brand, Professeur à Roitock, a écrit en Latin un livre du *Droit public de la ville de Lubec*; Lambert Steinwig, Docteur en Droit & Bourguemaître de Stralsund travailloit à un Commentaire sur le même Droit, mais la mort l'empêcha d'y mettre la dernière main. David Mævius, qui fut d'abord Professeur à Grypswalde, ensuite Syndic à Stralsund, & enfin Vice-Président du Tribunal de Wismar, se chargea depuis de commenter le Droit de Lubec & publia son Ouvrage intitulé, *Commentarius ad Jus Lubecense*, in folio. * Sibrandus, *Señ. 10. Conringius de Origine Juris Germanici*, c. 28. Gryphander de *Wschibidit*, c. 80. Hartknoch, in *Dissert. ad Duaburgii Coronam Praesidii*, Riccius, de *libris Juris Communis*, p. 273. Mævius, in *Questionibus praesimular. 1. & 2. Dictionnaire Allemand.*

LUBEN, bourg ou petite ville de la Basse Lusace, où il y a un pont sur la Sprée, à six lieues au dessous de Cöbus. * Maty, *Diñ. Géogr.*

LUBEN, petite ville de la Principauté de Lignitz en Silésie, est sur la rivière de Kattabach, à trois lieues de Lignitz vers le nord, & elle est défendue par un bon château. * Maty, *Diñ. Géogr.*

LUBENAW. Voyez LIEBENAW, dans la Basse Lusace.

LUBENTINA, LIBENTINA, ou LUBENTIA, Déesse des Payens, à laquelle les Anciens attribuoient l'Intendance du plaisir qu'on prend à faire tout à sa fantaisie, bien ou mal, sans rien refuser à son inclination. Plaute parle de cette Déesse, quand il dit, *lubentiorum te faciam quam Lubentis est*. Ce nom vient de *lubet* ou *libet*, il plaît. * Plaute, in *Afinaria*. Varron. Amobe.

LUBERAS ou LUBERAS, petite ville du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, dans la Basse Lusace. Elle est au sud-sud-ouest de Francfort-sur-Oder, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

LUBIENETSKI (Théodore) Peintre habile, naquit à Cracovie en 1653, & son frère *Christophe* qui ne lui cédoit pas, naquit à Stetin en 1659. Après avoir appris les premiers élémens de la Peinture de Juriaan ou George Stur à Hambourg, ils vinrent en Hollande en 1677. L'aîné se mit sous la conduite de Gérard de Lairesse, & l'autre sous celle d'Adrian Bakker: ils firent tous les deux de grands progrès sous ces deux grands Maîtres. Après cela Théodore se rendit à la Cour de Toscane, & ensuite à celle de Brandebourg. En 1706, il retourna en Pologne & y mourut. *Christophe* demeura en Hollande & vivoit encore en 1729. * Voyez M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Pays-Bas*, en Hollandois, tome 3, p. 169, & 170.

LUBIENETSKI (Stanilas) en Latin *Lubiencius*, Gentilhomme Polonois, l'un des plus célèbres Ministres qu'ayent eu les Sociétés au XVII^e siècle, naquit à Racovie le 23 d'août 1623. Il fut élevé avec un soin tout particulier par son père, qui étoit Ministre de Racovie, & qui non content de l'envoyer dans les Ecoles, lui fit voir aussi les Diètes de la Pologne, afin de le faire connoître aux Grands, & de l'instruire de tout ce qui convenoit à sa naissance. Il l'envoya ensuite à Thorn, où le jeune homme s'arrêta pendant le Colloque qui se tint dans cette ville l'an 1644, pour la réunion des Religions, dont il dressa un procès verbal. Ayant été donné pour Gouverneur au jeune Comte de Nemirytz, il lui fit voir la Hollande, & la France. Il perdit son père l'an 1648, & s'en retourna en Pologne. Il se maria l'an 1652, avec la fille d'un Socinien zélé, & fut fait Coadjuteur de Jean Caschovius Ministre de Siedliski; & comme il donna bientôt de bonnes preuves de sa prudence & de son érudition, le Synode de Czarkovie le reçut Ministre, & le donna pour Pasteur à l'église de ce nom. L'irruption des Suédois l'en fit sortir l'an 1655, & l'obligea de se retirer à Cracovie avec sa famille le sixième d'avril 1656. Il y employa son tems en jeûnes, en prières & à prêcher. La ville étant retombée au pouvoir des Polonois l'an 1657, il suivit la garnison Suédoise avec deux autres Sociniens, afin de supplier le Roi de Suède, de faire en sorte que les Unitaires qui s'étoient mis sous sa protection, fussent compris dans l'amnistie par la paix qui seroit conclue avec la Pologne. Il arriva à Wolgait le septième d'octobre 1647, & y fut très-bien reçu du Roi de Suède. Il mangea à la table de ce Prince, honneur qu'il avoit déjà reçu à Cracovie. Il s'influa dans la connoissance de quelques Seigneurs Suédois, malgré les traverses des Théologiens, & discourut de sa Religion en plusieurs rencontres. On dit même qu'il fut honoré d'une insigne révélation pendant le siège de Stetin. Il fut à Olliva, lorsqu'on y faisoit le traité de paix, mais il eut le déplaisir de voir que les Unitaires furent excusés de l'amnistie que l'on accorda aux autres non-Catholiques. Se voyant ainsi privé de l'espérance de retourner en Pologne, il s'embarqua pour Coppenhague, où il arriva le 28 de novembre 1660, & tâcha d'obtenir du Roi un lieu de retraite pour ses Frères bannis de Pologne. Ce Prince lui témoigna une grande considération; mais comme cela ne pouvoit pas aboutir à un établissement pour sa Secte, il retourna en Poméranie; & se donna tous les mouvemens qu'il put en faveur de son parti. Ses adversaires ne le laissant point en repos; il fut obligé de quitter Stetin & de s'en aller à Hambourg, où il fit venir sa famille l'année suivante. Il y conféra souvent avec la Reine Christine sur des matières de Religion,

en présence de quelques Princes. Le second voyage qu'il fit à la Cour de Danemarck, lui fut assez favorable. Les Magistrats de Frideriksbourg consentirent que les Unitaires demeurassent dans leur ville, & y eussent l'exercice domestique de leur Religion; mais par les soins du Surintendant Luthérien, le Duc de Holstein leur donna ordre quelque tems après de sortir de cette ville. Enfin les Magistrats lui firent signifier un ordre précis de se retirer. Il étoit alors malade, & il promit d'obéir, mais il mourut quelques jours après. On croit qu'il avoit été empoisonné. Ses deux filles moururent du même poison, à ce que l'on dit, le 16 de mai 1675. Il eut le tems de les plaindre en vers; car il ne mourut que le 18 du même mois. Il fut enterré à Altens, non-obstant l'opposition des Ministres Luthériens. Il étoit en grand commerce de lettres par toute l'Europe. Il avoit obtenu une retraite pour ses Frères à Manheim, ville de l'Electeur Palatin, qui étoit fort tolérant en matière de Religion. Lubienetski composa beaucoup de livres, dont la plupart n'ont jamais été imprimés. On en voit les titres dans la *Bibliothèque des Unitaires*. Le plus considérable de ceux qui ont paru, est son *Theatrum Cometicum*, divisé en trois parties, *quorum prima continet commutationes de cometis anno 1664 & 1665, cum Viris per Europam clarissimis habitis, eorumque observationes tabulis aeneis expressas: Secunda est Historia Cometarum a diluvio ad annum Christi 1665, Historia unicepisse synopsis quorundam amicorum objectionibus, responsionibus auctoris, & judicis virorum clarissimorum.* Ceux qui eurent soin de l'édition firent quelques friponneries, qui obligèrent l'Auteur à faire un voyage en Hollande. Il travailloit à l'Histoire de la Réformation en Pologne, mais il mourut avant que de l'avoir achevée. Ce qui en fut trouvé parmi ses papiers fut imprimé en Hollande l'an 1685, in octavo. Les Imprimeurs y ont fait beaucoup de fautes, & l'on n'y trouve guères de choses qui sentent la dernière main de son Auteur. * Bayle, *Diñ. Crit.*

LUBIENSKI (Stanilas) Evêque de Ploczco, étoit issu d'une famille noble de Pologne. Après avoir fait ses études, il fut revêtu de la place de Secrétaire, dans le voyage que le Roi de Pologne fit en Suède. A son retour, il devint Chancelier & Archidiacre de Cracovie, & obtint peu de tems après une place dans la Chancellerie Royale. Au bout de trois ans il fut fait Abbé d'une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît. Dans la suite il fut élu Evêque, & fut honoré de la charge de Vice-Chancelier du Royaume. Trois ans après il quitta ces deux dignitez pour celle d'Evêque de Ploczco. Il fut ensuite employé dans les négociations les plus importantes & mourut en 1640, laissant sa belle Bibliothèque aux Evêques de Ploczco. On a de lui, *Brevis narratio profectiois in Suediam Sigismundi III, Regis Poloniae; de Motu Civili in Polonia libri quatuor; Causa cur Sigismundus bellum Moschis intulerit; Errata Julii Bellii, Laureae Austriacae Scriptoris, taxata; Monita de rebus gerendis episcopatu; Vita Episcoporum Plocensium; Vita Pstroconii; Epistoliarum Decades tres; Sigismundi III Laudatio funebris.* * Gr. *Diñ. Univ. Holl. Freheri Theatrum.*

LUBIN (saint) Evêque de Chartres, dans le sixième siècle, natif de Poitiers, vint au monde du tems de Clovis I. Comme il étoit né de parens pauvres, il s'employa dans sa jeunesse à labourer la terre, & à paître des bœufs. Un Hermite de Noailly lui apprit les premiers élémens de l'alphabet. Quand il fut lire, il se retira dans un monastère du pais; & après y avoir demeuré quelque tems, il alla trouver dans le Perche saint Avit, qui le renvoya dans son pais; mais il prit le dessein d'aller en Provence, dans l'Abbaye de Lérins. Étant entré dans le Gévaudan, il fut arrêté à Javoux par le Bienheureux Hilaire, Evêque du lieu. Lothaire & Childebert s'étant rendu maîtres de la Bourgogne, Lubin fut arrêté par les Soldats, qui le tourmentèrent pour savoir où étoient les trésors de l'Abbaye. Après avoir beaucoup souffert, il se sauva d'entre leurs mains, & vint trouver saint Avit. Il demeura quelque tems avec lui, puis se retira dans le désert de Charbonnières. L'Evêque de Chartres ayant ouï parler de sa sainteté, l'ordonna Diacre, & l'établit Abbé du monastère de Brou. Il l'éleva ensuite au sacerdoce, & le donna pour compagnon à saint Aubin, Evêque d'Angers, qui devoit aller trouver Célaire, Evêque d'Arles. Lubin fit le voyage dans le dessein d'entrer dans le monastère de Lérins; mais Célaire le renvoya à Brou, où il gouverna ce monastère, jusqu'à ce qu'Éthère, Evêque de Chartres, étant mort l'an 544, il fut nommé par le Roi Childebert pour remplir sa place. Il assista au cinquième Concile d'Orléans de l'an 549, & au onzième de Paris de l'an 551. Il mourut l'an 556 ou 557, & fut enterré dans l'église de saint Martin-en-Val, près de la ville. On fait sa Fête dans l'Eglise de Chartres, au 14 de mars, & au 15 de septembre. * *Acta apud Bollandum. Mabillon, Añes des Bénédictins. Baillet, Vies des Saints, mois de mars.*

LUBIN (Eilhard) né à Westerstede dans l'Ammeland, au Comté d'Oldenbourg le 23 de mars 1565, & fils du Ministre du lieu, fit de très-bonnes études à Leipsic, à Cologne, à Helmstadt, à Strasbourg, à Iéne, à Marbourg, & à Roitock. Il devint très-habile dans la Langue Grecque, & fut faire des vers Latins. Il fut Orateur, Mathématicien & Théologien. On lui donna la profession en Poésie dans l'Académie de Roitock l'an 1595, & la profession en Théologie dix ans après. Il se maria deux fois, & mourut le deuxième de juin 1621, après dix mois de fièvre quarte. Il publia plusieurs livres, & entre autres, *Antiquarius sive praecorum & minus usitatorum vocabulorum brevis & dilucida interpretatio, ordine Alphabetico, in duodecim, & in octavo; Clavis Graeca Linguae, sive vocabularia Latina-Graeca, in duodecim, & in octavo.* Il publia Anacréon, Juvénal & Perse, avec des Notes; Horace & Juvénal avec une Paraphrase; l'Anthologie avec sa Version Latine; & les *Epistola Petrarum Graecorum Graeco & Latine, cum methodo conscribendarum Epistoliarum Graeco & Latine;* des Commentaires sur les principales Epîtres de saint Paul; *Me-*

notessaron, sive Historia Evangelica ex quatuor Evangelistis in unum corpus redacta. Ses vers Latins se trouvent au troisième tome des *Deliciae Poetarum Germanorum*. Mais l'Ouvrage qui fit le plus de bruit, fut celui qu'il composa sur la nature & l'origine du péché. Il fut imprimé à Rostock l'an 1506, & réimprimé la même année quatre ans après in octavo & in duode, sous le titre de *Propheta de prima causa & natura mali; Tractatus Hypermetaphysicus, in quo multorum gravissima dubitationes tolluntur, & errores deteguntur*. Il établissoit deux principes coéternels, non pas le corps & le vuide, comme Epicure; mais Dieu & le néant: Dieu en qualité de bon principe, & le néant en qualité de mauvais principe. Il ajoutoit que le péché n'étoit autre chose que la tendance vers ce néant; & que le péché avoit été nécessaire, ain que la nature du bien pût être connue. Il appliquoit à ce néant tout ce qu'Aristote a dit de la matière première. Le Professeur Grawerus refuta cette opinion, & il eut pour lui les suffrages de Mylius, de Hutters, de Piscator, de Schlafferburgius, de Major, de Petrus, & de plusieurs autres. Cette dispute produisit divers Ecrits de part & d'autre. * Baillet au premier tome des *Anti. Bayle, Dict. Crit.* Ce dernier refuta cette opinion, mais peut-être ne l'a-t-on pas bien entendue. Je parle uniquement de ce que je viens de rapporter. On pourroit la réduire à cette proposition, que les Créatures tendent au Néant, & ne pouvant pas être des êtres tout parfaits, mais étant les parties du Système le plus parfait qui pût sortir des mains de Créatures, il ne faut pas être surpris que le péché & les Pécheurs en soient sortis.

LUBIN (N. . .) Religieux Augustin, Géographe du Roi, né à Paris le 29 janvier 1624, prit l'habit de Religieux de bonne heure; passa par toutes les charges de son Ordre, & fut Provincial de la province de France, puis Assistant-Général des Augustins de France à Rome. Ce Père avoit une connoissance particulière de ce qui regarde les Bénéfices de France, & les Abbayes d'Italie; ce qui lui donna lieu de composer, tant en France qu'à Rome, le *Mercurius Géographique*; des *Notes sur le Martyrologe Romain*, & sur les lieux qui y sont marquez; le *Pouillé des Abbayes de France*; la *Notice des Abbayes d'Italie*; *Orbis Augustinianus*, ou la *Notice de toutes les maisons de son Ordre*, avec quantité de Cartes qu'il avoit autrefois gravées lui-même. Il avoit aussi fait des *Notes sur les Hommes illustres de Plutarque*, & nous avons des *Tables Géographiques de la façon*, imprimées avec la *Traduction Française de Plutarque* par l'Abbé Tallemant. Il a aussi fait des *Notes sur la Chronologie d'Usserius*; une *Description de la Laponie*; & divers autres Ouvrages prêts à imprimer, entre autres une *Géographie de tous les lieux de la Bible*, qu'on a mise à la tête des *Annales d'Usserius*; & des *Notes sur Etienne de Byzance*. Il mourut dans le couvent des Pères Augustins du fauxbourg-Saint-Germain à Paris, le septième mars 1695, âgé de 72 ans. * *Mémoires du tems. M. Du Pin, Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII. siècle.*

LUBITSE, village de Pologne dans le Palatinat de Russie, éloigné du grand chemin de la portée du fusil, & situé dans les bois. * *Mémoires du Chevalier de Beaujeu.*

LUBITZ, petite ville d'Allemagne dans le Duché de Meckelbourg sur la rive droite de l'Elbe, au sud-sud-ouest de Rostok dont elle est éloignée de treize à quatorze lieues.

LUBLIN (le Palatinat de) pays qui porte le nom de la ville, est situé entre la Mazovie, la Russie Rouge, & le Palatinat de Sandomir. Il est par conséquent au milieu des Etats de Pologne, & par là fort à couvert des incursions des Tartares, auxquelles sont exposées les provinces frontières: ce qui ne contribue pas peu aux richesses de ses Habitans. Aussi passe-t-il pour un des Palatinats les plus considérables du Royaume. Joignez à cela que c'est un des plus étendus & des plus fertiles. Il n'a ni sables, ni bois de sapin, du moins si fréquemment que la Mazovie & autres provinces: mais des bois de chêne, des terres fortes, des côtesaux fertiles, & tout cela accompagné de prez, de pâturages, d'étangs, de villages riches & peuplez: outre cela, la fertilité de la campagne y est jointe à la beauté du paysage fort diversifié de plaines, de côtesaux, de fonds agréables, d'échappées de vue enchantées. L'abondance y est encore amenée du dehors, par le concours des Plaideurs qu'attire dans sa capitale le suprême Tribunal du Royaume. C'est une espèce de Parlement, unique pour toute la Pologne, excepté le Grand Duché de Lithuanie, qui a sa justice à part. * *Baudrand, Mémoires du Chevalier de Beaujeu.*

LUBLIN, ville de Pologne, capitale du Palatinat qui fait le sujet de l'article précédent. Elle est située presque au milieu du pays sur la rivière de Bistriz, à dix lieues de la Vistule. Elle est bâtie de brique & assez grande, mais mal perçue & mal pavée, comme toutes les villes de Pologne, ce qui ôte beaucoup à la beauté des maisons, lesquelles d'ailleurs sont considérablement exhaussées, sur tout, celles qui entourent la place. Les églises, les couvens, & les maisons des Jésuites, surpassent toutes celles des autres villes de Pologne, excepté Cracovie. Les murailles en sont antiques, flanquées de tours d'espace en espace. Elle est fort peuplée, & fournie abondamment de toutes les choses nécessaires, même à l'usage des Etrangers, les Marchands y ayant établi des magasins, & les Ouvriers des boutiques bien fournies, tant à cause du Parlement, que parce qu'elle est sur la route de Moscovie, & dans un grand commerce avec les villes frontières du côté du Levant. La guerre n'y porte point ses fureurs, & les troupes Polonoises ne passent jamais sur son territoire, à cause de la sévérité du tribunal. Elle a une bonne Starostie de juridiction; mais point d'Evêché dépendant pour le spirituel de celui de Cracovie. * *Baudrand, Mémoires du Chevalier de Beaujeu.*

* LUBLINITZ, petite ville d'Allemagne en Silésie

dans la Principauté d'Oppelen. Elle est à l'est-nord-ouest de la ville d'Oppelen, dont elle est éloignée d'environ huit lieues.

LUBLLO, LUBLAW, LUBOWLA, petite ville du Palatinat de Cracovie dans la Haute Pologne, petite forteresse, défendue par une bonne citadelle, & située sur le Propuci, à cinq lieues au dessus de Sandec & vers les confins de la Hongrie dont elle dépendoit autrefois. * *Maty, Dict. Géogr.*

* LUBOMIRSKY, famille très-considérable de Pologne. Sébastien Lubomirsky fut dans la guerre de Hongrie honoré de la dignité de Comte par l'Empereur Rodolphe II, & prit le titre de Comte de Wisnicz. Il mourut en 1613, âgé de 70 ans, laissant plusieurs enfans, entre autres Stanislas qui fait le sujet de l'article suivant.

* LUBOMIRSKY (Stanislas) Comte de Wisnicz, Palatin de Cracovie & Général de la Couronne de Pologne, avoit été auparavant Grand Echanon du Royaume. En 1620, il fut fait Général de la Cavalerie, chassé en cette qualité les Tartares près de la rivière de Tyra, & appaia à ses propres dépens les Cosaques Rebelles. Il repoussa aussi vigoureusement les Turcs qui avoient attaqué le huitième septembre l'armée Polonoise près de Choczim. Le 18 du même mois, il soutint un second choc des Turcs, dont il fit un grand carnage, qu'ils cherchèrent à faire la paix qu'il fut conclue bientôt après. De tels exploits lui acquirent une haute réputation, mais ses envieux trouvèrent auprès du Roi le moyen de le dépouiller de ses dignitez militaires, sous prétexte qu'il s'étoit trop hâté de faire la paix avec les ennemis. En 1622, il fut rétabli dans ses charges, & exerça celle de Général de l'armée jusques en l'année 1624, en laquelle le Général Koniecpolsky sortit de sa captivité & revint en Pologne. Dans la suite il fut revêtu de la dignité de Lieutenant-Général, défit plus de 30000 Tartares qui avoient fait une irruption dans la Russie Polonoise. En 1629, il remporta sur eux une nouvelle victoire, & fit deux mille prisonniers, parmi lesquels étoit le frère du Grand Cham de Tartarie. Après la mort du Général Koniecpolsky, le Comte Lubomirsky fut fait Général en chef, & prit le titre de Prince, en même tems que son fils George-Sébastien fut revêtu de cette dignité. Lorsqu'il se trouva près de Choczim avec son armée qui marchoit contre les Turcs, il fit vœu, en cas qu'il revint de l'action sain & triomphant, de faire bâtir une nouvelle église, & ayant obtenu l'un & l'autre de ces avantages, il s'acquitta de son vœu. Il épousa Sophie Ostrog, de laquelle il eut GEORGE-SEBASTIEN qui fut; & Michel-Alexandre, Grand-Ecuyer de la Couronne. Il mourut en 1659. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Okolski, in Orbe Polon. Paistorius, in Ferra Polonica. Wallenberg, in Rebus gestis Uladislaw II. Les Souverains de l'Europe.*

* LUBOMIRSKY (George-Sébastien) Prince du Saint-Empire, Comte de Wisnicz & de Jaroslaw, Châtelain de Cracovie, Maréchal du Royaume de Pologne & Lieutenant-Général. Il passa les années de sa jeunesse dans les études & dans les voyages. Il visita les Cours de l'Europe, & acquit une grande capacité dans les affaires, qu'il s'attira les bonnes grâces du Roi Uladislaw IV, & les conserva toujours, quoiqu'il fût partisan de la liberté Polonoise contre le Roi qui lui donna les Starosties de Sadez & de Chmielinki, avec d'autres hautes emplois, le prit avec lui dans son voyage de Lithuanie en qualité de Maréchal de la Cour, & lui fit espérer la Châtellenie de Cracovie. Après la mort de ce Monarque, le Prince Lubomirsky contribua à l'élection de Jean-Casimir, frère du défunt, & fit avec lui en 1649 la campagne contre les Tartares & les Cosaques Rebelles. En 1651, il eut grande part à la victoire que les Polonois remportèrent sur leurs ennemis, & après avoir été fait Grand-Maréchal de la Couronne, il succéda à Potoki dans la dignité de Châtelain de Cracovie. Dans la suite il eut quelque démêlé avec le Roi, de sorte qu'en 1655 lorsque les Suédois firent une invasion dans la Pologne, il se rangea de leur côté, & le refus qu'il fit d'accompagner le Roi contre les Moscovites, le firent accuser de trahison, de rébellion & d'autres crimes graves, & on le déclara déchu de toutes ses dignitez, avec confiscation de biens & bannissement hors du Royaume. Dans cette conjoncture il chercha un asyle à Breslaw en Silésie, d'où le Roi de Pologne ne put le faire chasser. Les affaires prirent ensuite un bon train pour lui en Pologne, & en 1665 les Etats de la Grande Pologne se déclarèrent en sa faveur. Il mit après cela une armée sur pied & marcha contre celle du Roi, mais ayant eu du dessous il fut encore obligé de se réfugier en Silésie. Quelque tems après, il eut le bonheur de remporter quelque avantage sur les troupes du Roi & cela lui procura un accommodement avec sa Majesté, à condition qu'il se tiendrait encore quelque tems hors du Royaume; mais il mourut à Breslaw le douzième janvier 1667, après avoir été du vivant de son père, honoré de la dignité de Prince par l'Empereur Ferdinand II. Il épousa 1. une fille de la Maison de Ligecz, & en eut 1. *Christine*, mariée à *Piticien Potoki*; 2. *Jérôme-Auguste*, Grand Général de la Couronne, & Châtelain

lain de Cracovie, mort en 1706 à Reslow; 3. *Alexandres*, Staroite de Prolaw; 4. *Stanilas*, Grand Maréchal de la Couronne, mort à Viadow; 2. *Barbe* Terlowna, dont il eut 5. *Anne*, mariée au Prince *Benoit* de Sapicha, Grand Trésorier de Lithuanie; 6. *François*, Grand Chambellan de la Couronne, qui eut pour épouse *Catherine*, Comtesse de Boukom & Princesse de Teschen; & 7. *George*, Staroite d'Oliniski, Général Major & Colonel d'un régiment de Cavalerie, mort le quatrième mars 1699. * Les mêmes.

* **LUBOVERE** ou **LEUBOVERE**, seconde Abbessé du monastère de Sainte-Croix près de Poitiers, que la Reine Radegonde avoit fondé, commença de le gouverner l'an 589. Chrodilde, fille du Roi Charibert prétendoit à cet emploi, & se joignit en 589 à sa cousine Basine, fille de Chilpéric contre Lubovère. Toutes deux fortirent du monastère, accompagnées de quarante Religieuses, ce qui causa un très-grand scandale. Les deux premières attirèrent un grand nombre de Satellites qui firent insulte aux Evêques assemblés pour régler cette affaire, & qui enlevèrent Lubovère de son monastère avec violence. Le Roi fut obligé d'employer son autorité pour appaiser ces troubles, & pria, l'an 590, les Evêques de pardonner aux deux Princesses qui les avoient causés. Ava succéda à Lubovère. * *Grégoire de Tours*, *Hist.* l. 9. § 10. *Voyez* aussi **CHRODILDE**.

* **LUBSCHUTZ** ou **LEOBSCUTZ**, petite ville de Silésie dans la Principauté de Jeggensdorff, est au nord-nord-est de la ville de Jeggensdorff dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

L U C.

LUC (Saint) l'un des quatre Evangélistes, étoit d'Antioche, Métropole de Syrie, & avoit été Médecin. Il n'a point été du nombre des Apôtres, non plus que saint Marc; mais il a été un de leurs Disciples; ainsi il n'a pas écrit ce qu'il avoit vu lui-même, comme saint Matthieu & saint Jean, mais ce qu'il avoit appris de ceux qui l'avoient vu. Il s'attacha à saint Paul, & écrivit l'Evangile vers l'an de Jésus-Christ 56. Cet Evangéliste rapporte au commencement le sujet qu'il a eu d'écrire, & dit que plusieurs ayant entrepris de publier l'Histoire Evangélique, il avoit cru le devoir faire, après en avoir été informé très-exactement par les Apôtres. Saint Luc a encore écrit les Actes des Apôtres, qui contiennent l'Histoire de vingt-neuf ou trente années, depuis la 33 de l'Ere Chrétienne, jusqu'à ce que saint Paul fut captif à Rome pour la première fois, qui étoit l'an 63; ce qui donne lieu de croire que saint Luc l'a écrite à Rome dans le même tems. Les saints Pères ont douté si sa mort n'a point été honorée par le martyre. Saint Jérôme témoigne qu'il a toujours demeuré dans le célibat, & qu'il a vécu 84 ans. Eusèbe en parle dans sa Chronique & dans l'Histoire; & saint Jérôme, dans son livre de *Viris Illustribus*. * *Consultez* aussi saint Augustin, saint Ambroise, & les autres qui sont cités par les Auteurs des Commentaires sur l'Evangile de saint Luc, & sur les Actes.

↳ Quelques Anciens ont cru que saint Luc avoit été un des soixante & douze Disciples de Notre-Seigneur; mais le contraire paroît visiblement par le commencement de son Evangile, où il marque qu'il écrit ce qu'il avoit appris des autres, & non pas ce qu'il avoit vu. Tertullien, Eusèbe, saint Jérôme, & quantité d'autres Auteurs assurent aussi qu'il a été Disciple des Apôtres. Il n'y a pas d'apparence qu'il ait été Juif, puisque saint Paul dans son Epître aux Colossiens, le distingue des Circoncis. Il commença à suivre saint Paul, quand cet Apôtre passa de Troade en Macédoine. Il étoit avec cet Apôtre dans le tems qu'il passa en Asie; il le suivit à Rome, & y demeura avec lui. On croit que c'est de saint Luc que saint Paul parle dans la seconde Epître aux Corinthiens, lorsqu'il dit qu'il leur a envoyé un frère qui s'est acquis de la réputation dans toute l'Eglise par son Evangile. Ce que l'on rapporte de saint Jérôme, que saint Luc a toujours gardé le célibat, qu'il a vécu jusqu'à l'âge de 84 ans, qu'il est mort en Achaïe d'où ses Reliques avoient été transportées à Constantinople, est fort suspect, parce que ce passage ne se trouve point dans les meilleures Manuscrits. Saint Epiphane dit qu'il annonça l'Evangile dans la Dalmatie, dans les Gaules, dans l'Italie, & dans la Macédoine; d'autres Auteurs le font prêcher en d'autres pays. Il n'y a rien de certain là dessus, non plus que sur le genre & sur le lieu de sa mort. On croit que c'est l'Evangile de saint Luc, que saint Paul appelle son Evangile dans l'Epître aux Romains. Saint Jérôme & saint Grégoire de Nazianze, disent qu'il le composa en Achaïe. Cet Evangile est mieux écrit en Grec que les autres, comme saint Jérôme l'a remarqué. L'Histoire de l'apparition de l'Ange à Jésus-Christ, de l'agonie de Jésus-Christ dans le jardin des oliviers, & de la sueur de sang, ne se trouvoient point autrefois dans plusieurs exemplaires Grecs & Latins, comme saint Hilaire & saint Jérôme l'ont remarqué. On ne peut néanmoins douter qu'elles ne soient véritablement de saint Luc, puisqu'elles ont été citées par saint Justin, par saint Irénée, & par plusieurs Pères anciens. On ne peut douter que les Actes des Apôtres ne soient de saint Luc, & qu'il ne les ait composés après son Evangile, comme les premières paroles de ce livre le font connoître. Il est intitulé *Actes des Apôtres*, parce qu'il contient l'Histoire de ce que firent les Apôtres à Jérusalem & dans la Judée, après l'Ascension de Jésus-Christ, jusqu'à leur dispersion. Il rapporte ensuite les voyages, la prédication, & les actions de saint Paul, jusqu'à la fin des deux années que cet Apôtre demeura à Rome, c'est à dire, jusqu'à l'an 63. Ce livre contient ainsi l'Histoire de trente ans. Il est écrit avec éloquence & avec art; la narration en est noble; & les discours qui y sont insérés, sont éloquentes & sublimes. Saint Chrysostome se plaint, que de son tems quel-

ques Chrétiens négligeoient ce livre; & saint Jérôme soutient que toutes les paroles de cet Ouvrage, composées par un homme qui étoit Médecin de profession, sont autant de remèdes pour une ame malade. * *M. Du Pin*, *Dissert. Prélim. sur la Bible*, tome 3. Saint Epiphane croit que saint Luc annonça l'Evangile dans la Dalmatie, dans les Gaules, dans l'Italie, & dans la Macédoine. Nicéphore dit qu'il mourut à Thèbes de Bèotie, où l'on voit encore aujourd'hui un tombeau, que l'on croit être celui de saint Luc. Les uns le font mourir d'une mort violente, mais Elle de Crète suppose comme constant, qu'il ne fut point martyrisé, & c'est le sentiment de plusieurs Modernes. Saint Clément d'Alexandrie croit qu'il est l'Auteur de la dispute de Jason & de Papique, que nous n'avons plus. On croit communément dans l'Eglise Romaine que saint Luc étoit Peintre, & on y fait voir en plusieurs endroits des portraits de la Vierge qu'on dit être de sa façon, ou des copies prises sur ses originaux. Mais les Anciens n'ont point connu cette qualité de saint Luc, & Nicéphore est le premier qui en ait parlé. * *Le Père Calmet*, *Dict. de la Bible*.

LUC (le Bienheureux) dit le *Jeune*, Solitaire, vivoit dans le dixième siècle. Nous avons sa Vie par les soins du Père Combéris, Dominicain.

LUC, Abbé du Mont-Saint-Corneille près de Liège, fut Chanoine de l'Ordre de Prémontré, & non de saint Benoît. L'Auteur de la Chronique qui est jointe à la bibliothèque des Pères, le place dans le huitième siècle; mais il est sûr qu'il vivoit vers l'an 1140. Il dédia à Milon, Evêque de Thérouanne, un Commentaire sur le Cantique des Cantiques, qui est proprement un Abrégé de ce qu'Apollonius avoit publié. Cet Ouvrage fut imprimé à Fribourg l'an 1538, & fut mis depuis dans la Bibliothèque des Pères. * *Henri de Gand & Trithème*, in *Catal. Gesner*, in *Biblioth. Valère André*, *Biblioth. Belgica*, p. 628.

LUC, surnommé *Chrysoberge*, Patriarche de Constantinople, succéda l'an 1155, à Constantin Chiarène, tint un Concile à Constantinople en 1166, & mourut en 1169. On a dans la collection du Droit Grec-Romain, treize Statuts de ce Patriarche, sur les matières ecclésiastiques; entre autres pour défendre les mariages entre parens au septième degré; contre les Grecs qui se mêlent des affaires séculières; pour défendre d'exécuter les sermens qui sont contre l'ordre; sur le bapême des enfans captifs, &c. * *Balsamon*, *Comment. in Photii Novocanon*. Sponde, in *Epit. Baronii*. Banduri, *Imp. Orient. Comm.* l. 8.

LUC, surnommé de *Tuy* ou *Tudensis*, parce qu'il fut Diacre, puis Evêque de Tuy, ville d'Espagne en Galice, vivoit dans le XIII^e siècle, & du tems du Pape Grégoire IX. Il fit divers voyages en Orient & ailleurs, pour s'informer de la Religion & des Cérémonies de ces nations différentes. A son retour, il composa contre les Albigeois un excellent Ouvrage, que nous avons en particulier, imprimé à Ingolstadt l'an 1612, & dans la Bibliothèque des Pères; & une Histoire d'Espagne, depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1274 de l'Ere d'Espagne, c'est à dire 1236 de la nôtre. Il a aussi fait la Vie de saint Isidore de Séville, rapportée dans Bollandus au quatrième d'avril. * Sponde, *A. C.* 1598. n. 23. *Valée*, in *Chron. Hist.* c. 4. *Vossius*, de *Hist. Lat.* l. 2. *Ép.* M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du XIII^e siècle*.

LUC (Géofroy du) Gentilhomme Provençal, savant en Grec & en Latin, vivoit dans le XIV^e siècle, & composa quelques Ouvrages en vers Provençaux. Il établit une chaire d'Académie, où les plus beaux esprits de la Province conféroient ensemble des Sciences, & il mourut l'an 1340. * *Noitradamus*, *Histoire des Poètes Provençaux*. La Croix-du-Maine & du Verdier-Vauprivat, *Biblioth. Française*.

LUC, petit bourg du Dauphiné, situé près de la Drome, à cinq lieues au dessus de Die. Il y a près de ce lieu un petit Lac, qui porte son nom. On dit qu'une montagne s'étant éboulée, & ayant bouché le lit de la Drome, ses eaux ainsi retenues formèrent ce Lac, & submergèrent l'ancienne *Lacus*, ville des Vocontiens. * *Maty*, *Dict. Géogr.*

LUC, est un bon bourg de la Provence, situé dans un terroir fort agréable & fort fertile, à sept lieues de Trévins & d'Hières, & à huit de Toulon. Quelques Géographes prennent ce bourg pour l'ancien *Forum Vocontii* ou *Vocontii*, que d'autres mettent à Draguignan ou au Canet. * *Maty*, *Dict. Géogr.*

LUC (Epinay-Saint-) *Voyez* EPINAY-SAINTE-LUC.

* **LUC**, *Lacus*, bourg de France, en Normandie, dans l'Evêché de Bayeux, est à l'est de la ville de Bayeux dont il est éloigné de six à sept lieues. Il y a un couvent de Carmes, où l'on a trouvé une inscription en l'honneur de César, laquelle fait juger que ce lieu est ancien. * *Dict. Univ. de la France*.

LUCIA (Jean-Baptiste de) Cardinal de Vénosza dans la Basilicate, au Royaume de Naples, étoit de basse naissance & dut son élévation à son mérite, fut Référendaire des deux Signatures, & Auditeur du Pape Innocent XI, qui le nomma Cardinal le premier septembre 1681. Il mourut à Rome le cinquième février 1685, âgé de 66 ans. Il est Auteur de quelques Remarques sur le Concile de Trente, *Annotations ad Concilium Tridentinum*, & d'une Relation de la Cour de Rome, *Relatio Curia Romana*, où il traite amplement de toutes les Congrégations, des Tribunaux & autres Jurisdictions de cette Cour, & de plusieurs autres choses curieuses. On a encore de lui, *Il Dottor Volare*, où il traite de plusieurs matières de Droit; *Theatrum Veritatis* en quinze volumes; Discours en faveur de la Langue Italienne.

LUCAIRES. *Voyez* LUCAYES.

LUCAIN (Marcus Annaeus) en Latin *Lucanus*, Poète, né à Cordoue en Espagne le troisième jour de novembre vers l'an 39 de l'Ere Chrétienne, étoit fils d'Annaeus, frère de Sénèque

le Philofophe & de Gallion Proconful d'Achile, & d'Acilia fille de Lucain, Orateur très-célebre. Il eut pour Précepteur Pôlémon, Virginius & Cornutus; le premier, habile Grammaticien; & les deux autres célèbres par la connoiffance qu'ils avoient des Belles Lettres & de la Philofophie. A peine Lucain avoit-il atteint l'âge de quatorze ans, qu'il fe signala par fes déclamations en Grec & en Latin. Appuyé de la faveur de Néron, il fut élevé avant l'âge aux charges d'Augure & de Quefteur. Il époufa Polla Argentaria, aufli illufre par fon érudition & par fa naiffance, que par fa beauté, comme Stace, Martial, Sidoine Apollinaire, &c. nous l'apprennent. Dans la fuite, Néron fut indigné que la Couronne de Poëfie eût été ajugée à Lucain, au théâtre de Pompée, pour un Poëme d'Orphée qu'il avoit prononcé contre les défenses de ce Prince, qui en vouloit prononcer un autre fur le fujet de Niobé. Lucain, que l'Empereur maltraita depuis ce tems-là, entra dans la conjuration de Pifon qui fut découverte. Il accusa fa mère Acilia, fut condamné à la mort, & eut les veines coupées, comme fon oncle Sénèque. Ce Poëte avoit compofé divers Ouvrages; un Poëme de la difcende d'Orphée aux enfers; un de l'embarquement de Rome; des louanges de la femme Polla; des Saturnales; dix livres de Sylves; plusieurs Epîtres; une Harangue contre Octavius Sagitta, qu'il fit condamner à mort pour avoir tué Pontia, &c. De tous ces Ouvrages, il ne nous refte que fa Pharfale, ou fon grand Poëme des guerres civiles, dont nous avons une Traduction en vers François par M. de Brébuc. C'est plutôt une Hiftoire n'y est obfervée. Cet Auteur avoit le génie grand & élevé, mais peu jufte; fon ftyle eft enflé & fes penfées brillantes, mais fouvent peu folides. Il mourut la dixième année de l'empire de Néron l'an 65, & fut enterré dans fes jardins à Rome. Quelques-uns affurent que cette infcription fe lit encore dans l'Eglife de faint Paul, *Marco-Anneo-Lucano, Cordubensi Poeta, beneficio Nerontis fano fervata.* * Consultez la Vie de Lucain, au commencement de la Pharfale de M. de Beauf. Tacite. Stace. Saint-Jérôme, &c.

LUCAIN, Hérétique, fut Chef de ces Errans, qui dans le fécond fiécle débaïtoient les erreurs de Cerdon & de Marcion. Tertullien en parle dans fon livre des Préfcriptions ou Préjugez contre les Hérétiques, c. 5. Dans le livre de la Réfurrection de la chair, il l'accufe d'avoir eu quelque fentiment Hérétique touchant l'ame, c. 2. Saint Epiphane ajoute que cet Hérétique reconnoiffoit trois principes, & qu'il condamnoit le mariage. Philafte & faint Jean de Damas en parlent aufli, & Baronius fous l'an 146.

LUCALE, rivière d'Afrique dans le Royaume d'Angole, coule à peu près du nord-est au fud-ouest, & fe rend dans la rivière de Coanza. * M. Deffle, Carte de l'Afrique méridionale.

LUCANIE, ancienne province d'Italie, faifoit partie de la Grande Grèce. Ses peuples, fortis des Brutiens ou des Samnites, felon Pline, fous la conduite d'un Chef nommé Lucius, s'établirent le long de l'une & de l'autre mer au deffous des Apuliens, Calabrois, Harpins & Picentins. Leur pais s'étendoit d'un côté jufqu'à la rivière de Layne, qui fe perd dans la Mer Méditerranée. Les villes maritimes étoient, Pifcio, Pifciota, Pollicastro, Tore di Mare, Pollicore, Sibaris, Potenza, &c. La Bafilicate d'aujourd'hui fait partie de l'ancienne Lucanie. Elle eft remarquable par la divifion de l'Apennin, par fa fécondité, & par ce que l'on dit de fes ceps de vigne, qui y font fi extraordinairement gros, qu'un feul pié rend quelquefois un tonneau de vendange. L'autre partie de la Lucanie eft enfermée dans la Calabre d'aujourd'hui. Les Anciens, comme Pline, Strabon, Tite-Live, &c. en font mention. Les Romains firent souvent la guerre aux peuples de la Lucanie. * Silius Italicus, l. 8. Horace, Sat. 1. l. 2. Tite-Live. Juftin. Orofe, &c. Cluvier, in Italia Defcriptione.

LUCARIE ou **LUCERIE**, Fête qu'on célébroit à Rome le 18 de juillet, en mémoire de la fuite des Romains dans un grand bois près de la rivière d'Alia, où ils fe fauvérent. Plutarque dit qu'on payoit ce jour-là les Comédiens de l'argent qui provenoit de la coupe des bois. * Antiq. Romaines.

LUCAS (François) Docteur de Louvain, & Doyen de l'Eglife de faint Omer, dans le XVII fiécle, favoit les Langues, & particulièrement l'Hébraïque, la Gréque, la Syriaque & la Chaldaïque. Il les avoit apprifes fous d'excellens Maîtres, Benolt, Arias Montanus, Jean-Guillaume Harlem, Jé-fuite, & les autres qu'on employa pour l'édition des Bibles. François Lucas travailla fur le même fujet, & laiffa *Annotaciones in Biblia Sacra; Itinerarium Jefu Chrifti ex quatuor Evangelis; Commentarius in Evangelis* en quatre tomes; *Notarum ad Varias Lectiones in Evangelis libri duo; Romanae Correctionis loca in Biblia infignia; De Ufu Chaldaico Bibliorum Paraphrafes, five Apologia pro Chaldaico Paraphrafte; Oratio funebris in obitum Joannis Sixti Automarenfium Epifcopi; Oratio in funere Jacobi Panelli defignati Automarenfium Epifcopi; Oratio in obitu Jacobi Blojai; Conciones curiae; Confefloriarum Inftitutio.* Il mourut le 19 février 1619. * Valère André, Biblioth. Belgica, p. 232 & 233. Le Mire, de Script. XVII fœc. On peut voir fon Eloge avec le deffein & la méthode de fes Notes Critiques fur l'Ecriture, dans l'*Hiftoire Critique des Perfons du Nouveau Teftament*, par M. Simon, c. 13.

LUCAS (Jean) étoit favant, & entendoit plusieurs Langues. Charles I, Roi d'Angleterre, pour les bons fervices qu'il lui avoit rendus, le fit Baron du Royaume l'an 20 de fon règne, fous le titre de *Lord Lucas de Shenfield en Eflex*, à condition qu'au défaut d'enfens mâles, cette dignité pafferoit à Charles Lucas Chevalier, fon frère puîné, & à fes enfens mâles; & à fon défaut à Thomas Lucas Chevalier, fon frère, & à fes enfens mâles. Jean Lucas, dont nous parlons, époufa Anne, fille de Chrif-

tophe Neuville & de Newton-Saint-Lo dans le Comté de Sommerfet, Chevalier de Bath, dont il n'eut qu'une fille nommée *Morie*, qui époufa Antoine, Comte de Kent. Comme il n'avoit point d'enfant mâle, & que Charles Lucas Chevalier fon frère avoit été tué fans laiffer de poftérité, à la défaite de Colcheffer, il obtint par des lettres patentes du feptième mai de la 15 année du règne de Charles II, que fa fille auroit le titre de Baronneffe Lucas de Cradwel dans le Comté de Wilt, & que fes enfens mâles auroient celui de *Barons Lucas* du même lieu. Qu'au défaut de mâles, ledit titre ne feroit pas éteint, mais qu'il feroit poffédé par celle de fes filles, s'il y en avoit, qui hériteroit de fes autres biens felon la coutume & les loix d'Angleterre. Etant mort fans poftérité, en 1670, le titre de Lord Lucas Shenfield, paffa à Charles, fils & héritier de Thomas Lucas Chevalier. Charles avoit époufé Penelope, l'une des filles de François, Comte de Scarfdale. * *Diâ. Anglois.*

LUCAS (Richard) Théologien Anglois, favant & pieux, naquit en Ecoffe vers l'an 1648. Il paffa de là en Angleterre où il defservit diverses églifes. Il fut Vicaire de S. Etienne à Londres, Docteur & Professeur en Théologie & enfin Prébendaire de Westminster. Dans la fleur de fon âge il eut le malheur de perdre la vue, ce qui l'empêcha de faire fes fonctions pastorales, mais non pas de compofer plusieurs excellens Ouvrages, dont il mourut âgé de 67 ans le 29 janvier 1715, trois ans après qu'une maladie continuelle l'eut rendu incapable d'aucune fonction. Son érudition & fon zèle l'avoient fait eftimer des plus grands Hommes, comme du Docteur Burnet, &c. Voici la lifte de fes Ouvrages qui font tous en Anglois, *La Morale de l'Evangile; Recherches fur le bonheur; Penfées Chrétiennes pour chaque jour du mois; Le Guide des Cieux; Le devoir des Domestiques*; cinq volumes de Sermons, dont quelques-uns ont été publiés par fon fils Richard, Maître ès Arts & Membre du Collège de Sidney à Cambridge; *De la nature & de l'excellence de la Religion Chrétienne.* * *Ex ejus Scriptis. Le Nêve; Fajf. Diâ. Allemand de Bâle.*

LUCAS ou **LUCO**. Voyez **LUCO**.

LUCAY, bourg de France dans le Berry, vers les confins de la Touraine, eft à peu près à l'ouest de la ville de Bourges, dont il eft éloigné de treize à quatorze lieues.

LUCAYES, ifles qui font partie des Antilles dans la Mer du nord, proche de l'Amérique, entre le 294, & le 304 degré de longitude, & le 21 & 28 de latitude. Les principales font, Lucayoneque, Amara, Abaco, Amaguato, Caicos, Bimbi, Guanahani, Cigatoca, Mayaguana, Guanima, Manegua, Samana, Inagua, Jama, Jumeto, Triangulo, &c. que les Auteurs nomment diversément. L'air y eft tempéré, & la terre y produit du maïs & divers fruits; & on y trouve de plusieurs efpeces d'oiseaux, & fur tout quantité de pigeons. * Sanfon. Baudrand.

LUCAYONEQUE, eft la plus feptentrionale des ifles Lucayes, la principale, & celle qui a donné à ces ifles le nom général qu'elles portent. * Maty, *Diâ. Géogr.*

LUCCA, **LUCCA**, **LUCCAW**, **LUCHA** ou **LUCHAW**, petite ville ou bourg de la Haute Saxe, eft dans le Duché d'Altenbourg, à trois lieues de la ville de ce nom, & de celle de Zeitz. * Maty, *Diâ. Géogr.*

LUCCA, **LUCCAW** ou **LUCKEN**. Voyez **LUCKEN**.

LUCCEIUS (L.) fils de Quintus, vivoit du tems de Jules Céfar, & fe rendit célèbre par l'Hiftoire qu'il compofa de la Guerre entre les Romains & les Marfes, joints à d'autres peuples d'Italie. Sa réputation fit que Cicéron le pria d'écrire féparément l'Hiftoire de fon Confulat: ce qu'il accorda à fa prière. Depuis, Lucceus fuivit le parti de Pompée, pendant les guerres civiles: & fut un de ceux qui lui confeillèrent de quitter l'Italie l'an 705 de la fondation de Rome, & le 49 avant Jefus-Christ. Après la bataille de Pharfale, Céfar pardonna à Lucceus, & le reçut dans fes bonnes grâces. Cicéron s'employa pour le réconcilier avec Atticus, qui avoit eu quelque démêlé avec lui. Nous avons perdu les Ouvrages de Lucceus. Il avoit été Préteur. * Cicéron, l. 5. Epist. 12. *Epist. ad Attic. l. 4. Epist. 6.*

LUCCUS, rivière. Voyez **LIXE**.

LUCÉ. Voyez **LUCIUS**.

LUCÉ, bourg de France dans le Maine, eft au fud-est de la ville du Mans, dont elle eft éloignée de fix à fept lieues.

LUCEDIA, riche Abbaye d'Italie dans cette partie du Duché de Monterrat qui appartient au Roi de Sardaigne. Elle eft à l'ouest-nord-ouest de Trin ou Trino, dont elle eft éloignée d'environ deux lieues. Elle a trente mille livres de revenu, & a été cy-devant poffédée par le Cardinal Grimaldi Viceroi de Naples. Après fa mort arrivée en 1710, il y eut difpute entre le Pape & le Duc de Savoie, à qui appartenoit le droit de la conférer. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.* qui nomme cette Abbaye *Lucellio*.

LUCENA: il y a trois lieux de ce nom en Efpagne, un gros bourg dans l'Andaloufie près de l'embouchure du Tinio dans le Golfe de Cadix; un autre fur le Xénil, ou deffus d'Ecija, près de Grenade; & un troifième dans l'Eftremadure entre Mérida & Alcantara. Celui-ci eft la *Lucina* des Anciens. * Maty, *Diâ. Géogr.*

LUCENA (Louis de) né à Guadaluza dans la Nouvelle Caftille, fut Docteur en Médecine. Il fit beaucoup de voyages dans lesquels il s'appliqua à examiner tout ce qui pouvoit lui faire connoître la nature. Après être revenu en Efpagne, où il ne fit qu'un court féjour, il fe remit à voyager & alla à Rome, où il vouloit mettre à profit ce qu'il favoit, & augmenter fes connoiffances par la commerce avec les Savans qui y étoient. Il a aufli exercé la Médecine à Touloufe, & il y écrivit fon *Traité de tunda praefertim a peste; integra valetudine, de quoque hujus morbi Remedis.* Antoinette du Verdier-Vauprivas dit mal à propos que Lucena étoit de Luceria. On trouve deux lettres de

de Lucéna parmi celles de Sépulvéda. * Voyez le Supplément de Paris 1736.

LUCÉNA (Jean de) Portugais, natif de Trancofo dans l'Evêché de Vifeu, entra chez les Jésuites le 14 mars 1565, & devint un célèbre Prédicateur. On a de lui une Histoire Portugaise de S. François Xavier, & de ce que les Pères de la Compagnie de Jésus firent dans les Indes. On l'a traduite en Italien & en Espagnol. Lucéna mourut à Lisbonne le onzième octobre 1500. * *Mémoires de Portugal.*

* **LUCENAY-LEVEQUE**, bourg de France dans le Duché de Bourgogne, & dans l'Aunois. Il est sur la rivière de Tavernay, à peu près au nord de la ville d'Autun, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

* **LUCENS**, joli bourg de Suisse dans le pays de Vaud. Il est sur la grande route de Moudon à Payerne, au pied d'un coteau, avec un château fort élevé, situé pour la plus grande partie sur un rocher: c'est là que réside le Baillif de Moudon. * *Etat & Dîces de la Suisse, tome 2. p. 336. édit. d'Amsterdam 1730.*

LUCERA ou **LUCERIE**, ville d'Italie, avec titre d'Evêché dans la Capitanate, province du Royaume de Naples. Elle est considérable par ses belles laines, & est le siège du Gouverneur de la province. Ptolomée fait mention d'une *Lucerna* dans la Gaule Cisalpine, qui est Lucéra ou *Lucerna* sur le Pô. * Clavier. Léandre Alberti.

LUCERES, en Latin *Luceres*, nom de la troisième Tribu du peuple Romain, du tems de Romulus. Tous les Habitans de Rome furent alors divisés en trois Tribus; ceux de la première, qui étoit la Tribu de Romulus, furent appelés *Romenses*; ceux de la seconde, dont Tatius Roi des Sabins, étoit le Chef, *Tatenses*; & ceux de la troisième furent appelés *Luceres*, d'un certain Lucère leur conducteur, qui accourut avec grand nombre de gens ramassés, pour s'établir à Rome, lorsque Romulus y eut donné franchise, ou bien à cause des bocages qui y étoient, que les Latins appellent *Lucus*. * Plutarque, *Vie de Romulus. Tite-Live, l. 1.*

LUCERNE, que ceux du pays nomment *Lutern*, ville de Suisse, est capitale d'un des grands Cantons, auquel elle donne son nom. Ce Canton est environné de ceux de Berne, de Schwitz, d'Underwald & de Zug. Son territoire ne produit point de vin, les grains n'y font pas en abondance; mais il y a de bons pâturages, & un grand Lac, dont les Lucernois tirent presque plus de commodité que de leur terroir. La ville est située sur la rivière de Ruis, à l'endroit où elle sort du Lac, au pied d'une haute montagne appelée le *Mont rompu* ou de *Pilate*. Cette rivière la partage comme en deux villes, dont la plus grande est du côté septentrional. Il y a quatre beaux ponts, l'un desquels est long d'environ 500 pas, & sert de promenade aux Habitans. On voit au milieu de la rivière une tour, dont l'on croit que Lucerne a pris son nom, parce qu'elle seroit autrefois de phare, pour guider les bateaux sur le Lac pendant la nuit. La situation de cette ville est avantageuse & fort commode. C'est le grand passage pour aller en Italie, par le Mont-Saint-Gothard, & les marchandes qui ont traversé les Alpes sur les bêtes de charge, se transportent par le Lac & la rivière de Ruis jusqu'au Rhin, qui les conduit jusques dans l'Océan. Les Autens ne conviennent pas entre eux sur l'origine de Lucerne. Eterlin la rapporte à la Maison d'Autriche. Guilliman croit qu'elle a été formée de deux châteaux bâtis par les Allemands de chaque côté de la rivière; & ce sont peut-être les deux tours que Charlemagne fit raser. Plusieurs attribuent ses commencemens à un Collège de Chanoines, fondé par un Prêtre nommé Winkard, vers la fin du septième siècle. Depuis, le Roi Pepin la donna à l'Abbé de Murbach, dont les successeurs furent Seigneurs de la ville qu'on bâtit. L'Abbé y exerça la souveraineté, mais avec de grandes restrictions, jusqu'à Albert I, qui voulant établir une nouvelle domination en Suisse, acheta Lucerne de ce Prélat, sous condition de conserver à cette ville tous les privilèges dont elle jouissoit sous ses premiers maîtres. Il ne tint pas parole; car les Lucernois souffrirent beaucoup sous le joug de la Maison d'Autriche. Le traité qu'ils firent l'an 1332, avec les Cantons d'Uri, de Schwitz & d'Underwald, irrita les Autrichiens & les partisans qu'ils avoient dans la ville. Ces derniers conspirèrent contre ceux qui avoient conseillé cette paix au peuple, & entreprirent de se rendre maîtres de la ville. Leur dessein fut découvert; & le danger où se virent les Lucernois, leur fit hâter l'alliance qu'ils conclurent la même année avec les trois Cantons. Depuis ils reçurent divers outrages des Gouverneurs que la Maison d'Autriche mettoit dans quelques places de leur voisinage. Enfin ne les pouvant plus souffrir, & appuyés du secours d'Uri, de Schwitz & d'Underwald, ils se rendirent maîtres de Rottembourg le 29 décembre 1385. Ils ruinèrent le château que le Gouverneur avoit abandonné; abattirent les murailles de la ville, & comblèrent les fossés, pour empêcher que les Autrichiens ne pussent y loger des garnisons pour inquiéter Lucerne. L'an 1415, ils prirent Sursee, ville de leur voisinage sur le Lac; & se rendirent maîtres du Comté de Rore. Deux ans après ils reçurent les Valaisans dans leur alliance; ce que firent aussi en même tems ceux d'Uri & d'Underwald. Les Lucernois ont retenu la Religion Catholique Romaine; & leur Gouvernement est à peu près tel que celui de Berne, & des autres grands Cantons. Le Grand Conseil est composé de cent Conseillers, & le petit de trente-six, dont il n'y en a que dix-huit à la fois qui gouvernent par semestre. L'autorité de l'Avoyer, qui est le Chef, dure un an; mais elle lui est ordinairement continuée comme par une nouvelle élection. Ils ont deux autres Justices subalternes. Quant aux causes matrimoniales, & autres affaires ecclésiastiques, elles dépendent de l'Officialité de l'Evêque de Constance. Les lieux principaux du Canton de Lucerne, où il

ya des Baillifs, sont Willisaw, Entlibuch, Rothenbourg, Habsburg ruiné par les Lucernois l'an 1352, Bévone, Merichwand, Weggis, Ebicon, Saint-Urbain, Krients, Wilent, Sempach, & Sursee. Lucerne est la résidence ordinaire du Nonce du Pape, & un séjour des plus agréables de toute la Suisse. Le Nonce Passoné quitta Lucerne & se retira à Altorf à l'occasion du différend que ce Canton eut avec le Pape en 1725. On peut voir l'Histoire de ce différend, avec d'excellentes Remarques dans un Traité de M. Loys de Bochat, Professeur en Droit & en Histoire à Lausanne, avec ce titre, *Mémoires pour servir à l'Histoire du différend entre le Pape & le Canton de Lucerne, &c. à Lausanne 1727, in octavo.* Les villes de Sempach & de Sursee, & la riche Abbaye de S. Urbin, sont sous la protection de Lucerne. Il y a deux ou trois petits Lacs dans ce Canton comme celui de Sempach & celui de Heidegg, où il y a des écrivisses bleuâtres plus grosses que les communes, & qui ne deviennent point rouges en les cuisant. Les Lucernois se servent à la guerre d'un cornet d'airain, qu'ils disent leur avoir été donné par Charlemagne. * Clavier, *Descriptio Germaniae*. Simler & Plantin, *Histoire de la Suisse.*

LUCERNE (le Lac de) Lac de Suisse assez étendu du Couchant au Levant, mais peu large, est sur les confins des Cantons de Lucerne, d'Underwald, d'Uri & de Schwitz. Il prend son nom ordinaire de la ville de Lucerne, & porte aussi quelquefois le nom de *Lac des quatre villes Fortifiées*, à cause de Lucerne qui est sur ses bords, de Stants, d'Altorf, & de Schwitz, qui n'en sont pas beaucoup éloignés. * Maty, *Dictionnaire Géogr.*

LUCERNE, petite ville de Piémont en Italie, est capitale du Comté de Lucerne, qu'on nomme autrement les Vallées des Vaudois, & située sur la Pélice, à deux lieues de Pignerol du côté du sud-sud-ouest. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUCERNE, village avec Abbaye dans la Normandie, à quatre lieues d'Avranches du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **LUCETIUS**, nom que les anciens Payens donnoient à Jupiter, & qui vient du mot *lux* qui signifie lumière, parce qu'ils le regardoient comme la source de la lumière du Soleil, aussi bien que comme celle de la vie. Il en est parlé dans l'Énéide, l. 9. v. 570, & dans l'observation de Servius sur ce vers; dans Aulu-Gelle, l. 5. c. 12; dans Festus. Voyez aussi *Pantzenum Mybicum* du Père Pomey, édit. d'Utrecht 1701, p. 18.

LUCHA ou **LUCHAW**. Voyez **LUCÇA**.

LUCHEN, **LUCHENTE**, ancien bourg des Contestans en Espagne. Il est dans le Royaume de Valence, entre Xativa & Gandia, à trois lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUCHEU, ville de la Chine, est la neuvième de la province de Nanking, & elle a sept autres villes sous sa juridiction. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUCHO, anciennement *Aeropolis*, *Antyprigis*, & *Tetraprygia*, étoit anciennement une ville de la Marmarique en Afrique; maintenant c'est un petit bourg, situé dans le Royaume de Barca, sur le Cap de Lucho, nommé par les Anciens *Catanantium Promontorium*. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUCHOW ou **LOCHOW**, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Basse Saxe, & dans le Comté de Danneberg dont elle est éloignée de deux à trois lieues. Elle est sur la rive droite de la Jetze, & appartient à l'Electeur de Hanovre. Elle a un château qui a été bâti par la femme du Duc Othon.

* **LUCHSINGEN**, village de Suisse dans le Canton de Glaris, sur le bord de la Lint, a dans son voisinage un bain d'eau minérale qui charrie de l'alun & du soufre. Cette eau sort d'un rocher & est portée par des canaux de bois dans le village. * *Etat & Dîces de Suisse, tome 2. p. 477. édit. d'Amsterdam 1730.*

LUCIADÉ, *Lucidas*, Prêtre, qui vivoit dans le cinquième siècle, soutenoit au sujet de la prédestination, quelques propositions que l'on condamna dans le Concile d'Arles, l'an 475. Il se soumit à cette condamnation, & conforma ses sentimens à ceux de l'Eglise. Voyez les Conciles d'Arles, sous le mot **ARLES**.

* Ufferius, *Antiq. britan. Noris. Hist. Pelag.*

LUCIDE, *Lucidus* (Jean) Mathématicien fameux, publia dans le XVI^e siècle divers Traitez, de *Emendatione temporum; De vero Die passionis Christi; Epitome Emendationis Calendarii Romani; Canonem in perpetuum temporum Tabulam, &c.* On a dit que le nom qu'il se donna, n'étoit point son véritable. David Blondel n'a pas bien connu le tems où cet Auteur florissoit; car il le place sous l'an 1510 entre ceux qui ont parlé de la Papesse.

LUCIEN, *Lucianus*, Auteur Grec, étoit de Samosate, capitale de la Comagène, & d'une naissance fort médiocre. Il naquit sous l'Empire de Trajan. Son père qui n'avoit pas le moyen de l'entretenir, résolut de lui faire apprendre le métier de Sculpteur, mais Lucien n'y pouvant réussir, se jeta dans les Lettres, sur un songe qui est rapporté au commencement de ses Ouvrages. Il dit lui-même qu'il embrassa la profession d'Avocat; & qu'ayant ensuite en horreur les disputes du Barreau, il se jeta dans l'étude de la Philosophie, comme dans un asyle. Par les Ecrits de Lucien, il paroît que c'étoit un Rhéteur, qui faisoit profession d'Eloquence, & qui composoit des Harangues sur divers sujets, même des Plaidoyers, quoiqu'il ne nous en reste point. Il s'établit d'abord à Antioche, d'où il passa en Ionie & en Grèce, puis dans les Gaules & en Italie, & revint en son pays par la Macédoine. Lucien vécut quatre-vingt-dix ans, depuis le règne de Trajan, jusqu'à celui de Marc-Aurèle, sous lequel il fut Intendant en Egypte. Suidas veut qu'il ait été déshonoré par les chiens. Lucien est non seulement un des plus beaux esprits de son tems; mais aussi de toute l'Antiquité. Il a

seu joindre dans ses Ouvrages l'utile à l'agréable, l'instruction à la satire, l'érudition à l'éloquence. On y voit une raillerie perpétuelle de la Théologie des Payens, & une satire des mœurs & de la conduite de Philosophes. Il y donne de tems en tems de grands exemples de vertus, & des traits d'une Philosophie épurée; & par tout il inspire du mépris pour le vice, sur lequel il jette un ridicule qui le fait haïr. Quelques-uns ont cru qu'il avoit été Chrétien; & si le Dialogue de Pérégrin étoit effectivement de lui, il seroit assez vrai-semblable qu'il auroit été initié aux Mystères des Chrétiens; mais c'est l'Ouvrage de quelque Payen plus ancien, qui avoit vu & entendu S. Paul: ce que Lucien, né sous Trajan, ne peut avoir fait. Ceux qui ont fait passer Lucien pour un impie & un homme sans Religion, ont eu raison, s'ils ont fait consister la Religion dans la Théologie des Poëtes Payens ou dans les opinions extravagantes des Philosophes. Mais on n'est point en droit de l'accuser d'impiété ni d'Athéisme, par rapport à l'existence & au culte du vrai Dieu, puisqu'il n'a jamais combattu ni l'un ni l'autre dans ses Ecrits. Les Ouvrages de Lucien ont été donnés en Grec & en Latin par Jean Bourdelot, & imprimés in folio à Paris l'an 1615. * Saint Jérôme, in Catalogo. Photius, Cod. 128. Suidas. Vossius, de Rhet. Antiq. c. 12. de Hist. Grec. l. 2. c. 15. D'Ablandcourt, à la tête de la Traduction des Dialogues de Lucien, &c.

LUCIEN (Saint) Prêtre d'Antioche & Martyr, avoit évité la fureur de la persécution de Dioclétien & de Maximien, & fut pris par la trahison d'un Prêtre Sabellien, nommé Pancrace, lorsque la persécution commençoit à se ralentir. Il fut mené par les Infidèles à Nicomédie; & sur le chemin ayant trouvé des Soldats, qui par faiblesse avoient renié la Foi, il leur en fit des reproches si salutaires, qu'il les porta à réparer par une glorieuse mort, la lâcheté qu'ils avoient commise. A Nicomédie, on le présenta à Maximien Galère. Au lieu de détester la Religion Chrétienne comme il en étoit pressé, il composa pour sa défense une excellente Apologie. Elle fut récitée devant le Préfet de la ville, & entendue par l'Empereur, qui étoit caché derrière un fauteuil; ensuite de quoi saint Lucien fut mis en prison. On le coucha sur des morceaux pointus de pots cassés, les mains & les pieds étendus & attachés de quatre côtes; de sorte qu'il ne pouvoit se remuer. On ne lui porta que des viandes immolées aux idoles, & il aimoit mieux mourir de faim, que de conferver sa vie par des viandes qui l'eussent fait soupçonner d'être tombé dans l'idolâtrie. Les Chrétiens du lieu & plusieurs autres qui étoient venus d'Antioche, le visitèrent souvent. La Fête de la Théophanie, qui est celle que nous nommons les Rois, arrivant en ce tems-là, il leur dit qu'il la célébreroit avec eux, & que le lendemain il sortiroit du monde pour aller à Dieu; mais lorsque pour accomplir sa promesse, il fallut offrir le sacrifice, il ne se trouva point d'autel dans sa prison, outre qu'il étoit attaché d'une façon à ne pouvoir se remuer. Cela néanmoins n'empêcha pas l'oblation qu'il vouloit faire. Il fit mettre sur son estomac les symboles Eucharistiques; & après les avoir consacrés, il se fit donner la communion, à laquelle les Assistans participèrent. Ce saint Prêtre mourut le jour qu'il avoit marqué l'an 311 ou 312, & fut jeté dans la mer avec une pierre au cou; mais un Dauphin, dit-on, le rapporta au rivage. Au reste, il avoit reçu avec soin la Version des Septante, qui étoit pleine de fautes. Saint Jérôme dit que toutes les Eglises qui étoient entre Antioche & Constantinople s'en servoient, & qu'il avoit encore composé quelques petits Traitez de la Foi Catholique, & écrit quelques Eptres. On l'accusa d'avoir donné quelque ouverture à l'erreur d'Arius, en attaquant le Sabellianisme; & quelques Pères ont nommé les Ariens, Lucianistes. Mais saint Athanasie l'a justifié de cette calomnie avec saint Denys d'Alexandrie, auquel on faisoit le même reproche. Il laissa plusieurs Disciples; mais quelques-uns prirent fausement son nom, & suivirent l'impiété d'Arius. De saintes femmes s'étoient mises sous sa conduite, & dans les Actes de son martyre, il est fait mention de quelques-unes. Les Actes du martyre de saint Lucien, que l'on attribue à Jean Prêtre de Nicomédie, sont l'Ouvrage de Métaphrasite, auquel on ne doit ajouter aucune foi; mais on a une Homélie de saint Jean-Chrysofome, où l'Histoire de son martyre est rapportée plus fidèlement. Ce n'est point sous Maximien qu'il a souffert le martyre, mais sous Maximin au commencement de l'année 312. Lucien ayant été arrêté par l'ordre de cet Empereur, fit d'abord en sa présence un Discours Apologétique pour la Religion Chrétienne, comme le témoigne Eusebe, & souffrit ensuite divers tourmens avec constance. Étant amené au tribunal de l'Empereur & étant interrogé, il ne répondit autre chose, sinon qu'il étoit Chrétien, & fut aussitôt condamné à la mort: c'est tout ce que l'on sait du genre de son martyre. Lucien fut en grande réputation de savoir & de sainteté. Saint Jérôme remarque qu'il étoit très-éloquent; & qu'outre la Version de la Bible dont nous avons parlé, & qui étoit en usage dans les Eglises, depuis Constantinople jusqu'à Antioche, il avoit encore composé plusieurs petits livres touchant la Foi, & quelques lettres. Il en écrivit une entre autres, lorsqu'il étoit en prison, à un Chrétien d'Antioche, dont la fin est rapportée dans la Chronique d'Alexandrie, & est conçue en ces termes, *Tout les Martyrs qui sont avec moi vous saluent, je vous apprend que l'Evêque Antoine est mort Martyr.* Quant à la Doctrine de Lucien, non seulement les Ariens se font vantez de n'avoir point d'autres sentimens que les siens; mais même quelques Auteurs Catholiques, comme saint Epiphane, *Harif.* 43, & Théodoret, *Hist.* l. 1. c. 4, ont regardé Lucien, comme un des premiers Auteurs de l'Arianisme. Alexandre, Evêque d'Alexandrie, dans sa lettre à l'Evêque de Constantinople, l'accuse d'avoir succédé à Paul de Samosate, & de s'être séparé de la communion de trois Evêques. Il est certain que les principaux Chefs des Ariens avoient été Disciples de Lucien, & qu'ils soutenoient avoir trou-

vé une de leurs Formules de Foi, qu'ils publièrent à Antioche, écrite de la main même de Lucien. Cependant l'Auteur de la Synopse de l'Ecriture attribuée à saint Athanasie, appelle Lucien, *Saint, grand Acte & Martyr*; & non seulement Eusebe, qui pourroit être suspect, mais encore saint Jérôme & saint Jean Chrysofome l'ont considéré comme Martyr. L'Eglise d'Antioche célébroit sa Fête dès le tems de saint Chrysofome: elle est marquée dans les Martyrologes au 16 de janvier. Les Mémoires la mettent au 15 d'octobre; mais du tems de saint Chrysofome elle se célébroit à Antioche le septième janvier. * Saint Jérôme, de *Script. Eccl. & Epist.* 207 & *Coron.* Eusebe, l. 8. & 9. S. Athanasie, in *Synoph.* Théodoret. Sozoméne. Nicéphore. Suidas. Métaphrasite, ad 7. januar. Baronius, A. C. 311. Godeau, *Hist. Eccl. &c.* M. Simon, *Hist. Crit. du Vieux Testament*, l. 2. Tillemont, *Mémoires Ecclés.* Le Père Ruinart, *Acta Martyrum.* Baillet, *Vies des Saints.* M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques.*

LUCIEN, Prêtre & Martyr Carthaginois, donna l'an 250 beaucoup de peine à saint Cyprien son Evêque, en accordant la paix indifféremment à tous ceux qui étoient tombés pendant la persécution, pourvu qu'ils rendissent bon compte de ce qu'ils avoient fait après leur péché. Nous avons encore une lettre de lui, entre celles de saint Cyprien, où il fait l'Histoire de cette indulgence des Martyrs de Carthage. Elle est la 22 entre celles de saint Cyprien, de l'édition d'Oxford. Voyez la 23 & la 27.

LUCIEN, autre Martyr, qui souffrit aussi sous l'Empire de Decius, avec un autre nommé Marcien. On ne sait bien ni sa patrie, ni l'an, ni le lieu de son martyre. Voyez les *Acta selecta & sincera* du P. Ruinart.

LUCIEN, Prêtre de Jérusalem, dans le cinquième siècle, avoit soin d'une petite paroisse, & étoit distingué par sa sainteté & par sa vertu. Ce fut lui à qui Gamaliel apparut trois fois, & révéla le lieu où étoient cachés avec le corps de saint Etienne premier Martyr, celui de Nicodème, le sien & celui de son fils nommé Abibas. Par son commandement il alla porter cette nouvelle à Jean, Evêque de Jérusalem, de sorte qu'on trouva ce précieux trésor. Lucien écrivit à ce sujet une Eptre Grèque, que le Prêtre Avitus Espagnol traduisit en Latin, l'an 415. * Idace, in *Coron.* Honoré d'Autun, l. 2. c. 46. Baronius, Bellarmin. Vossius, &c.

LUCIFER, nom du premier Ange rebelle, lequel, pour son orgueil fut précipité du ciel aux enfers avec la troisième partie des Anges, qui depuis tentent les hommes au péché, & sont appelés *Diabtes*. Le mot *Lucifer* signifie en Latin *porte-lumière* ou *brillant*.

LUCIFER, selon les Poëtes, est fils de Jupiter & de l'Aurore. Les Astrologues disent que c'est une brillante étoile (qu'ils nomment aussi *Venus*) qui précède le soleil le matin, & paroit avec l'Aurore. La même étoile se voit le soir après le soleil couché, & se nomme *Hesper*, c'est à dire, *l'étoile du soir*.

LUCIFER, Evêque de Cagliari, métropole de la Sardaigne & des îles d'alentour, se rendit illustre dans l'Eglise, par le mépris qu'il faisoit du monde, par son amour des Lettres saintes, par la pureté de sa vie, par la confiance de sa foi, & par la grace divine qui éclatoit dans ses actions: ces éloges lui sont donnés par deux Prêtres de son parti, & sont confirmés par S. Athanasie. L'Empereur Constance ayant fait tenir un Concile à Arles l'an 353, dans lequel S. Paulin de Trèves fut banni, Vincent de Capoue & les autres Evêques consentirent à la condamnation de saint Athanasie. Lucifer s'offrit au Pape Libère, pour aller trouver l'Empereur Constance, & lui persuader de faire tenir un Concile d'Evêques, afin d'examiner librement ce qui concernoit la Foi & la cause de S. Athanasie. Libère approuva cette ouverture, & Lucifer se chargea de cette commission l'an 354. Sa négociation réussit: on indiqua à Milan un Concile, qui fut tenu la même année; il y défendit courageusement la personne & la cause de S. Athanasie; & l'Empereur en étant irrité, l'envoya en exil. Ce Prélat étoit véhément & intrépide: l'Empereur qui l'appréhendoit, changea souvent le lieu de son exil. Il fut envoyé à Germanie, ville de Syrie, dont Eudoxe Arien étoit Evêque; puis à Eleuthéropolis dans la Palestine, où l'Evêque nommé Eutyche le fit maltraiter. Il fut depuis relégué dans la Thébaïde, & souffrit même un quatrième exil, dont le lieu n'est pas marqué. Il fut rappelé de son exil après la mort de Constance, sous l'Empire de Julien l'an 361. Il vint à Antioche, où ayant trouvé l'Eglise divisée entre les partisans d'Euzoïus Evêque Arien, Méléce ordonné en sa place, & les Eustathiens, il ordonna pour Evêque le Prêtre Paulin: ce qui ne fit qu'augmenter le Schisme de l'Eglise d'Antioche. Eusebe de Vercelli, que le Concile d'Alexandrie avoit envoyé pour terminer ce Schisme, reçut un très-grand déplaisir de trouver les affaires désemparées par l'ordination de Paulin, qu'il ne put approuver. Lucifer qui avoit une inflexibilité d'esprit extraordinaire, rompit absolument avec ce Prélat, & n'eut plus de communion avec lui. Quelques uns croyent que ses chagrins étoient fondés sur le rétablissement des Evêques tombés dans l'hérésie, fait par le Synode d'Alexandrie. Quoiqu'il en soit, il est sûr qu'il se retira en Sardaigne où il demeura jusqu'à la mort, séparé de la communion des Prélats tombés, & de celle de ceux qui les recevoient. Ce fut ainsi qu'il devint l'Auteur d'un Schisme, qui causa beaucoup de mal à l'Eglise. Théodoret marque qu'il inventa une nouvelle erreur; mais saint Ambroise témoigne le contraire. Saint Athanasie & saint Jérôme le louent, & ni saint Epiphane, ni Philastrius ne l'ont rangé parmi les Hérétiques. Pendant son exil il composa cinq livres, qui sont les plus aigres qui nous soient restés de l'Antiquité Chrétienne. Il les envoya à Constance contre lequel ils étoient composés, & qui lui fit écrire par Florent, Maître du Palais, pour savoir s'il en étoit l'Auteur. Le billet de cet Officier est par-

parvenu jusqu'à nous avec la réponse de Lucifer, lequel avouant son livre, en mit un autre en lumière, beaucoup plus sigre que les précédents. Nous avons eu par les soins de Jean du Tillet, Evêque de Meaux, les Ouvrages de Lucifer imprimés l'an 1568, à Paris chez Sonnius en cet ordre, *Ad Constantium Imp. libri duo; De Regibus apostaticis; De non conveniendo cum Hæreticis; De non parcendo delinquentibus in Deum; Quod moriendum sit pro Filio Dei; Epistola ad Florentium.* On y a ajouté la réponse de Florent; trois Epîtres de saint Athanase, & une du Pape Liberius. Baronius croit avec les Anciens, que Lucifer est mort dans le Schisme. Mais Sponde qui a fait l'abrégé des Annales de ce Cardinal, dit qu'étant à Rome, un Prêtre de l'Isle de Sardaigne lui avoit montré deux pièces authentiques pour justifier la sainteté de Lucifer, & le culte public qui lui est rendu dans cette Isle. Malgré tout cela, il est certain que Lucifer est demeuré dans la résolution de ne point recevoir à sa communion les Evêques & les Clercs, qui avoient souscrit aux formules de Foi Ariennes, ni même avec les Evêques qui les recevoient à leur communion, comme saint Jérôme & Rufin l'affurent. Théodore dit que Lucifer sur la fin de sa vie, innova quelque chose sur la doctrine de l'Eglise; mais on ne fait pas précisément en quoi, & les autres Auteurs ne l'accusent d'aucune nouveauté touchant la doctrine. Nonobstant tout cela, on fait sa Fête en Sardaigne, sur tout à Cagliari le 20 mai. Il mourut vers la fin de l'an 370 ou 371. * Voyez un livre imprimé à Cagliari, chez Barthélemi Gobet l'an 1639, & dédié au Pape Urbain VIII, avec ce titre, *Defensio sanctissimis B. Luciferi, necnon & primatus Archiepiscopi Cagliaritanæ, Ep. S. Athanase. S. Augustin. de Har. & Agonæ, c. 30. S. Jérôme, in Catal. c. 95. Dial. de Lucif. Coron. Sc. Sulpice Sévère. Rufin. Socrate. Sozomène. Théodoret, &c. in Hist. Baronius, in Annal. Sponde, in Epit. ann. A. C. 362. & juiv. Bellarmin. Le Mire. Poëvin. Herman, Vie de saint Avandise, &c.*

LUCIFÉRIENS, nom de ceux qui persisteroient dans le Schisme de Lucifer de Cagliari, & qui avoient fait Schisme avec l'Eglise. Il y avoit peu d'Evêques dans ce parti, mais plusieurs Prêtres & Diacres. Ils avoient plusieurs paroisses de leur Secte à Rome; il y en avoit en Orient, en Egypte, en Afrique, & dans les Gaules; mais le plus grand nombre étoit en Sardaigne & en Espagne, où Grégoire, Evêque d'Elvire, avoit soutenu le parti jusqu'à la mort. Marcellin & Faustine Prêtres de cette Secte, présentèrent l'an 383, aux Empereurs Valentinien II, Théodose & Arcadius, en faveur de leur parti, une Requête sur laquelle ils obtinrent de Théodose un rescrit, par lequel cet Empereur leur accorda un exercice libre de leur Religion. Socrate & Sozomène qui excusent Lucifer, condamnent ses Sectateurs. Cette Secte ne dura pas longtems; elle étoit réduite à fort peu de personnes, dans le tems que Rufin écrivoit son Histoire, & entièrement éteinte, quand Théodoret composoit la sienne. S. Augustin & Gennade attribuent aux Lucifériens, de croire que l'ame étoit engendrée par transusion, née de la chair & d'une substance charnelle. Le premier dit simplement qu'il l'a lu, mais il ne veut pas assurer que cela fut véritable. Hiltaire, Diacre de Rome, Collègue de Lucifer, soutint le Schisme, & prétendit qu'il falloit rebaptiser les Ariens, & généralement tous les Hérétiques. S. Ambroise & Rufin qualifient de Schisme le parti des Lucifériens. Saint Jérôme a écrit contre cet Hiltaire & contre les Lucifériens. * S. Augustin, de Har. c. 81. Saint Ambroise, de obitu Sar. Rufin, l. 1. c. 30. Saint Jérôme, adversus Luciferum. Socrate, l. 3. c. 7. Sozomène, l. 5. c. 12. Sc. M. Du Pin, Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du XIV^e siècle.

LUCILIO VANNINI. Voyez VANNINI.

LUCILIUS (Caius) Chevalier Romain, natif de Suessa, au pays des Aurons, étoit grand-oncle maternel du grand Pompée. Ce fut lui qui composa le premier avec quelques réputation des Satires en vers Latins, comme nous l'apprenons de Quintilien, & de Pline qui s'exprime en ces termes, *Primus candidi styli nasum.* Quelques Critiques, & M. Dacier entre autres, sont d'un sentiment contraire. Lucilius avoit laissé trente livres de ces sortes d'Ouvrages, dont il ne nous reste que quelques fragmens, enrichis de Remarques par François Douza, fils de Janus Douza. On attribue aussi à Lucilius une Comédie & des Hymnes. Horace, selon quelques uns, l'appelle Auteur d'une espèce de Poësie inconnue aux Grecs, *Græcis innotuit carminis auctor*; parce que la Satyre Romaine, telle qu'elle étoit du tems de Lucilius, étoit inconnue aux Grecs; mais d'autres rapportent ces paroles à Ennius. Lucilius mourut à Naples, âgé seulement de 46 ans, vers la 651^e année de Rome, & 103 avant Jésus Christ. * Velleius Paterculus, l. 2. Juvénal, Sat. 1. v. 165. Horace, l. 2. Sat. 1. v. 17. Quintilien, l. 10. c. 1. Pline, in Praef. Hist. Nat. Saint Jérôme, in Coron. Voffius & Lilio Giraldi, de Poët. Lat. Crinitus, &c. Voyez Cafaubon, de Satyra. Bayle, *Diâ. Crit.*

LUCILLE, Chevalier Romain. Voyez LUCILIUS (Caius)

LUCILLE, Lucillus, Historien Grec, dit *Tarrbten*, parce qu'il étoit de Tharrha, ville de Crète, écrivit divers Ouvrages, cités par Etienne de Byzance, & par Tzetzes. Il est différent de Lucilla *Pfalstète*, s'avant Médecin, qui a écrit *Methodus recitandi curas*, &c. Simler, in Biblioth. Vander Linden, de Script. Medic. Tzetzes, *Ctbl. 8. Hist. 159.* Voffius, de Hist. Græc. &c.

LUCILLE, Lucilla, mère de Marc-Aurèle, Empereur, différente de ces autres dont nous parlerons cy-après.

LUCILLE, Lucilla, fille de Marc-Aurèle Empereur, fut donnée en mariage à Lucius Elius Vêrus, après que ce dernier eut été créé César, vers l'an de Jésus Christ 154. On dit qu'elle fut possédée du démon, & délivrée par Arbercius ou Abercius, Evêque de Hiérapolis. Au moins, c'est ce qu'on lit dans

L

les Actes de la Vie de ce Prélat, rapportez par Métaphrasse, sous le 22 jour d'octobre.

LUCILLE, Lucilla, sœur de l'Empereur Commode, fut violée par son frère, & envoyée en exil dans l'Isle de Capree, où il la fit mourir, comme nous l'apprenons de Dion & de Lampridius.

* **LUCILLE**, Martyre, dont il est fait mention dans l'ancien Martyrologe de Carthage, sur le 12 de février.

LUCILLE, Lucilla, Dame Espagnole, qui vivoit en Afrique vers l'an 306, fut séduite par les Schismatiques de Carthage, qui l'attirèrent à leur parti, afin de se servir de ses richesses pour combattre le légitime Prélat, qui étoit Cécilien. Celui-ci n'étant encore que Diacre de l'Evêque Mensurius, auquel il venoit de succéder, avoit repris Lucille, de ce que, contre l'ordre observé en Afrique, avant que d'aller à la communion, elle baisoit certains os d'un prétendu Martyr. Cette correction l'avoit extrêmement piquée; de sorte que voyant l'occasion de s'en venger, elle se laissa emporter à sa passion; & assista les Schismatiques de son crédit & de ses biens. Voyez *Cæcilius CECILIEN.* * Baronius, A. C. 306. Godeau, *Hist. Eccl.*

LUCINE, Lucina, Déesse, que les Payens croyoient présider aux accouchemens. Quelques uns ont cru qu'elle étoit la même que Diane; & d'autres, que Junon. Ce nom de Lucine lui fut donné, ou à cause d'un temple, dit *Lucus*, qu'elle avoit à la campagne, ou parce qu'elle aidoit à mettre les enfans au jour, *dabat lucem.* C'est le sentiment de Cicéron, de *Nat. Deor.* & d'Ovide, in *Fastis*, l. 6. v. 39 & 40.

LUCINE, Dame Romaine, fut convertie à la Foi avec son mari Pinien, vers l'an de Jésus Christ 306, & fut mise depuis au nombre des proscrits par le Tyran Maxence. Le Pape Marcel I, consacra sa maison, pour la faire servir d'église. Quelques Actes de Martyrs font mention de Lucina, sainte veuve, & de quelques autres de ce nom, qui prenoient le soin de chercher les corps des Martyrs, pour leur donner la sépulture.

LUCIUS ACCIUS, Poète Tragique. Voyez ACCIUS.

LUCIUS (Pomponius) surnommé *Floccus Gracinus*, Général des Romains en Allemagne sous le règne de l'Empereur Claude, défit une grande bande de voleurs *Cattes*, & montra dans cette occasion une très-grande prudence. Il fut même depuis jetter tellement la terreur parmi ce peuple, qu'il envoya des Ambassadeurs à Rome pour demander la paix & qu'il donna des otages pour la plus grande sûreté du traité. Cela fit tant d'honneur à Lucius qu'on lui décerna à Rome les marques du triomphe. Tacite assure qu'il s'agit encore plus de réputation par ses vers. L'an de Christ 17, il y eut sous Tibère à Rome un Consul du nom de Lucius Pomponius avec C. Cœlius, qui pourroit fort bien être le même. * Tacite, *Annal. l. 12. c. 27. 28. Fasti Rom. Diâ. Allemand de Bâle.*

LUCIUS (Elianus) s'unit, dans le troisième siècle, à Cn. Salvius Amandus, & s'érigea avec lui en Chef d'une troupe de païsans rebelles, qui s'appelloient *Bacaudes* ou *Bogaudes*, c'est à dire, *débauchés*, & qui désoloient la France, jusques à ce que Maximilien Hercule les défit en diverses batailles l'an de Christ 287. Il y a apparence qu'après la mort de leurs Chefs la révolte cessa. * *Diâ. Allemand de Bâle.*

P A P E S.

LUCIUS, I. de ce nom, Pape, succéda à saint Corneille, mort à Civita Vecchia dans son exil, le 14 septembre 253. Saint Cyprien lui écrivit aussi tôt après son élection; mais Lucius ne fut pas plutôt assis sur la Chaire de saint Pierre, qu'il fut rélégué loin de son troupeau. Ce ne fut pas pour longtems; car, quoique la persécution fût très ardente, il revint dans la ville, où saint Cyprien lui écrivit une seconde lettre, pour le féliciter sur son retour. Il ne survécut pas beaucoup de tems, étant mort le cinquième mars 254 ou 255. On croit communément qu'il fut condamné à mort pour la Religion sous les Empereurs Gallus & Volusien; mais l'ancien Calendrier de Bucharis ne le met point au rang des Martyrs, & il n'est mort que sous l'empire de Valérien, successeur de Gallus & de Volusien. Saint Etienne I lui succéda. Entre autres Décrets qu'on attribue à Lucius I, il y en a un, par lequel il ordonne que l'Evêque sera toujours accompagné de deux Prêtres & de trois Diacres, afin qu'il ait des témoins irréprochables, qui puissent répondre de l'innocence de sa vie. On croit que les calomnies que Novatien avoit inventées contre S. Corneille, son prédécesseur, lui donnèrent sujet de faire cette ordonnance; mais il n'y a aucun fonds à faire sur ce que l'on dit de ces anciens Décrets des Papes. Saint Cyprien lui attribue diverses lettres: celle qui se trouve sous son nom dans le premier tome des Conciles, est supposée. Ce Pape est différent de Lucius, Evêque, dont S. Cyprien parle dans la 59^e de ses Epîtres. * S. Cyprien, *Epist. 59. Et super quidam tibi, Sc. Eusebe, in Chron. & Hist. Baronius, in Annal. Bini. Gennérard. Papipe Maillon. Ciaconius, &c. Pearson, in Annal. Cyprian.*

LUCIUS II, nommé auparavant *Gérard de Caecianemici*, Bibliothécaire & Chancelier de l'Eglise, étoit natif de Bologne. Il fut Chanoine Régulier de la Congrégation de saint Frigidian. Le Pape Honorius II le fit Cardinal l'an 1125. Il fut employé dans diverses légations; & après avoir succédé à Célestin II, le neuvième mars 1144, il gouverna l'Eglise pendant onze mois & 14 jours. Ce Pontife eut beaucoup à souffrir des Romains rebelles, surnommés *Politiques*, qui suivoient les erreurs d'Arnaud de Bresse. Il mourut à Rome au monastère de Saint-Grégoire le 25 février 1145, & fut enterré dans l'Eglise de saint Jean de Latran. Il y a de lui dix Epîtres, que nous avons dans le recueil

N n

ciell des Conciles, dans les Annales de Baronius, dans la Chronique de Vézelay, dans la Bibliothèque de Clugny, & ailleurs. Eugène III fut Pape après lui. * Orthon de Trilinghen, l. 7. c. 31. Baronius, A. 1144. 1145. Du Chêne. Louis Jacob, &c.

LUCIUS III, né à Lucques, se nommoit avant son exaltation *Humboldo Aliegnoli*, d'une famille noble. Il se destina à l'Eglise, fut pourvu d'un canonicat à Lucques, & fut fait Cardinal-Prêtre du titre de sainte Praxède, par le Pape Innocent II, l'an 1142. Adrien IV l'envoya Légat en Sicile, où il soutint avec beaucoup de zèle & de prudence, les intérêts du saint Siège. A son retour il fut pourvu de l'Evêché d'Ofite, & fut envoyé par Alexandre III, Légat vers l'Empereur Frédéric Barbe-rouille, qu'il porta à la paix. Cette conduite lui acquit une grande réputation, & le fit élever sur le siège pontifical après Alexandre III, le 29 août 1181. Les Romains se revoltèrent contre lui, parce qu'il n'eut pas la complaisance de suivre certaines coutumes que les prédécesseurs avoient laissé introduire, au desavantage du saint Siège. Pour éviter la furie de ce peuple mutin, il se retira à Vérone; mais peu après, les armes des Princes d'Italie contraignirent les Romains de se foudroyer à ce Pontife. Il revint depuis à Vérone, & eut quelques démêlés avec l'Empereur Frédéric sur certains droits qu'il prétendoit au préjudice de l'Eglise. Il y agit aussi pour unir les Princes Chrétiens contre les Infidèles, & fut empêché par la mort de voir la fin de cette grande entreprise. Il mourut le 25 novembre 1185, après avoir tenu le Siège quatre ans, deux mois & dix-huit jours. Lucius avoit écrit diverses Eptres, dont il nous reste trois, & fut enterré à Vérone, où l'on voit dans la cathédrale son tombeau, & cette épitaphe,

*LUCA dedit tibi lucem, LUCI, Pontificatum
OSTIA, Papatum ROMA, VERONA mori.
Immo VERONA dedit tibi lucis gaudia, ROMA
Exilium, CURAS OSTIA, LUCA meri.*

URBAIN III lui succéda. * Du Chêne, *Hist. des Papes*. Ciaccionius, Onuphre & Gênébrard, in *Chron.* Baronius, A. C. 1181, 1185. Louis Jacob, *Biblioth. Pontif.*

LUCIUS de Patras, écrivit en Grec des Métamorphoses, & fut imité par Lucien dans son *Ane d'or*, & ensuite par Apulée. Peut-être que ce dernier avoit tiré sa fable de l'*Ane d'or*, de l'original de Lucius, & l'avoit paraphrasé en Latin, au lieu que Lucien n'avoit fait que l'abréger en Grec. * Photius, *Cod.* 129. Saumaise, in *Proleg. in Soliman.* Voilius, de *Hystor. Græcis*, l. 4.

LUCIUS, fils de Coïle, Roi de la Grande-Bretagne, admirant les merveilles qu'opéroient les Chrétiens, résolut de se faire baptiser. Vers l'an 183, le Pape Eleuthère, qui gouvernoit alors l'Eglise, lui envoya Fulgatus & Damien ou Donatien, qui lui confèrent le baptême, & à plusieurs de ses Sujets. Quelques Auteurs rapportent que le Cardinal Baronius, assurent que Lucius alla prêcher la Foi en Allemagne, & versa son sang pour la défense des saintes vérités de la Religion; mais il y a apparence que ce qu'en dit Lucius est mêlé de beaucoup de fables. Voyez les Antiquitez Britanniques du savant Uslerus & d'Edouard Stillingfleet, qui s'efforce néanmoins de faire voir la possibilité de quelques unes des circonstances de cette Histoire. * Bède, l. 1. c. 4. *Ép. de sex Etat.* Adon, in *Chron.* Baronius, in *Annal. Eccl. É. in Martyrol.* an. 3. Decemb. *É. C.*

LUCIUS, Evêque d'Andrinople dans le quatrième siècle, succéda vers l'an 335, à Eutrope qui avoit été appelé des Gaulois pour gouverner cette église, & qui étoit mort en exil pour la Foi Catholique. Lucius fut bientôt aussi chassé sous l'empire de Constatin même; mais il revint de son exil après la mort de ce Prince. Il fut encore exilé sous l'empire de Constance, & se retira à Rome, si l'on en croit Socrate & Sozomène. Il assista, à ce qu'on croit, au Concile de Sardique; & étant ensuite revenu dans son église, il combattit encore fortement les Ariens, qui le firent exiler pour une troisième fois, & l'envoyèrent chargé de chaînes dans le lieu de son exil, où il mourut. * Athanasie, *Épist. ad Monach. Apolog. de fuga sua, Apolog. 1. Apolog. 2.* Hilaire, *Fragment.* Socrate, l. 2. c. 15. 26. Sozomène, l. 3. c. 8. l. 4. c. 2. Hermant, *Vie de saint Athanasie.* Tillemont, *Mémoires de l'Hist. Ecclésiast. des Ariens.* Dom Bernard de Montfaucon, *Vie de saint Athanasie.* Baillet, *Vies des Saints, onzième de février, jour auquel on fait sa Fête.*

Il ne faut pas le confondre avec Lucius Arien, que ceux de sa Secte élevèrent sur le siège de Samosate. Les Catholiques s'uyoyent celui-ci, & ne le voyoyent qu'avec horreur. Un jour même qu'il passoit dans la place, où des enfans jouoient, leur boue ayant touché le pié de sa mule, leur parut empoisonné; de sorte qu'ils la jetterent dans le feu. * Socrate. Sozomène. Théodoret.

LUCIUS, Arien, fut introduit par ceux de sa Secte sur le siège de l'église d'Alexandrie, dans le tems que saint Athanasie y gouvernoit les Orthodoxes l'an 362, après la mort de George, aussi Arien, comme nous l'apprenons de Socrate & de Sozomène. Environ deux ans après la mort de saint Athanasie, Pierre fut élu canoniquement, & mis en sa place; mais Lucius, autorisé par l'Empereur Valens, entra dans Alexandrie, comme dans un pais de conquête; & offensé de ce que les Catholiques ne vouloyent point avoir de communication avec lui, il n'oublia rien pour les y contraindre. Les solitudes d'Egypte cacholent un grand nombre de Moines Orthodoxes & célèbres par leur piété. Le faux Prélat y envoya des gens de guerre, qui en contraignirent trois mille de quitter leurs déserts. Il reléqua entre autres Macaire & Isidore, tous deux Disciples de saint Antoine, & Directeurs de ces saintes troupes, dans une île où il n'y avoit point de Chrétiens. Lucius fut enfin chassé l'an 377, & mourut

misérablement. S. Jérôme remarque qu'il avoit écrit des lettres touchant la Pègre, & des livres sur différens sujets. * Socrate, l. 3. *É. 4.* Sozomène, l. 5. *É. 6.* Théodoret, l. 4. c. 18. 19. 20. S. Grégoire de Nazianze, *Orat. in laud. Hier.* S. Jérôme.

LUCIUS ANNIVS, Evêque de Mayence dans le quatrième siècle, fut relégué par le Concile des Ariens, tenu à Arles l'an 353, & fut envoyé en Phrygie, où ces Hérétiques le firent étrangler l'année suivante.

LUCIUS CHARINUS est un Auteur dont Photius parle, *cod.* 144. Il peut avoir écrit dans le sixième siècle son Ouvrage intitulé, *Voyage des Apôtres*, plein de fables, d'erreurs & de fautes, recueillis des livres des anciens Hérétiques. Voyez Photius, *Cod.* 144, & M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du sixième siècle.*

LUCIUS, Disciple & parent de S. Paul. Il étoit de Cyrène, dont on assure qu'il fut Evêque. Le Martyrologe Romain dit qu'il y souffrit le martyre le 22 d'avril. Il en est parlé *Actes*, ch. 13. v. 1.

LUCIUS ANNIUS, Capitaine Romain, qui fut envoyé par Vespasien à Gêrafi avec un corps de Cavalerie & d'infanterie. Il prit la ville d'embèle, y tua mille hommes de défense, qui n'eurent pas le loisir de s'enfuir, fit tout le reste esclave; & après avoir abandonné la ville au pillage des Soldats, y fit mettre le feu. Il fit le même dégât dans tous les bourgs & villages voisins. * Joseph, *Guerre des Juifs*, l. 4. ch. 28.

* **LUCIUS ANNIUS FABIANUS** a été Consul l'an de Rome 954 & de J. C. 201.

LUCIUS (Pierre) Religieux de l'Ordre des Carmes, natif de Bruxelles, publi l'an 1593, in quarto, à Florence, la Bibliothèque des Ecrivains de son Ordre. On lui attribue d'autres Ouvrages. * Possévin, in *Appar. Sacro.* Alègre, in *Parad. Carn.* Valère André, *Biblioth. Belgicæ*, p. 747.

LUCIUS (Louis) Professeur à Bâle, y naquit en 1577. Son père, qui étoit Pasteur de l'Eglise de S. Pierre, fut celui qui lui donna les premières leçons. Il profita ensuite de celles des Professeurs de l'Université jusques à ce qu'il prit le degré de Maître ès Arts. Il s'appliqua depuis à la Théologie, sans cependant négliger l'étude de la Philosophie & de la Philologie. Après qu'il eut desservi, avec honneur, divers emplois à Bâle, Erneste-Frédéric, Margrave de Bade-Dourlach, l'appella à Dourlach & lui offrit un emploi ecclésiastique avec le Rectorat du Collège. Il en fit les fonctions jusques à la mort du Prince, après quoi il fut obligé de se pourvoir ailleurs. Peu après les Théologiens de Heidelberg le recommandèrent à l'Electeur pour le Conrectorat du Collège d'Amberg, poste dans lequel il demeura jusques à ce qu'il fut appelé à la Chaire de Professeur de l'*Organe d'Aristote*, dans sa patrie, qu'il accepta en 1611, préféralement à diverses autres vocations, entre lesquelles étoit la Chaire de Professeur en Théologie à Francfort sur l'Oder, que l'Electeur de Brandebourg lui fit offrir. En 1619, le Magistrat & l'Université de Bâle l'accordèrent à la demande de Louis, Prince d'Anhalt, pour aller à Kothen y rétablir le Collège. A cette occasion il fit un voyage en Allemagne, en Hollande & en Frise. Lorsqu'il fut de retour à Bâle, le Sénat Académique, considérant sa grande expérience dans la Philosophie & dans la Philologie, le chargea de composer une Grammaire Grecque & une Latine, & des abrégés de Rhétorique, de Logique & de Poétique pour l'usage du Collège & de l'Académie, dont on s'est servi très-longtems dans la suite. Il s'acquitta avec beaucoup de soin de ses emplois de Professeur, de Visiteur du Collège & de Préposité du Collège Supérieur & travailla continuellement, comme cela paroît par les Ecrits qu'il a publiés. Sa conversation étoit des plus agréables, & il étoit sur tout très-propre pour instruire la jeunesse. Voici la liste de ses Ouvrages: *Compendium Theologicæ; Dissputatio de satisfactiõne; Synopsi anti-Societana; Semi-Pelagianismus Remonstrantium; Dictionar. Græcum; Virgilius cum Notis Variorum in folio; Thesaurus Lingue Latine recentior; Historia Jesuitica*, en Latin & en Allemand; *Hist. Ecclesiast. Magdeburg; Historia Augustini ex ejus operibus collecta; É. C.* * *Ex Archiv. Acad. & Lucii Biographia. Diss. Allemann de Bâle.*

LUCIUS ANTONIUS, frère de Marc-Antoine. Voyez ANTOINE.

* **LUCIUS**, Comte des Sacrés Libéralitez, sous Arcadius & Honorius, en 408 & Consul en 403. * Jacobi Gothofredi *Prosopographia Cæsar. Theodosiani.*

* **LUCIUS VOLUSIUS** mourut du tems de Néron. Tacite fait cette remarque assez particulière. Lucius Volusius mourut aussi cette année (c'étoit la 56. de l'Ère Chrétienne, sous le Consulat de Q. Volusius & de Scipion) âgé de quatre-vingt-treize ans, après s'être conservé longtems, comme par miracle, sous tant de cruels Empereurs, & avec de si grans biens, qu'il avoit acquis par des moyens honnêtes & légitimes. * Tacite, *Annal.* l. 13.

LUCIUS VOLUSIUS, Jurisconsulte. Cherchez VOLUSIUS.

* **LUCIUS**, Martyr, qui souffrit vers l'an 166. S. Justin en fait mention dans son Apologie, rapportée par Eusèbe, *Hist. Ecclésiast.* l. 4. ch. 17.

* **LUCIUS**, Disciple de S. Cyprien, souffrit la mort en 260, avec Montan & divers autres. Voyez sa passion parmi les Actes Choisis du P. Ruinart. On y trouvera encore quelques Martyrs du même nom, moins connus.

LUCIUS VERUS. Voyez VERUS (Lucius)

LUCKA. Voyez LUCCA.

LUCKAW. Voyez LUCKEN.

* **LUCKEN**, ville du Cercle de la Basse Saxe, en Allemagne, dans la Basse Luface, est à peu près à l'est de Wittenberg, dont elle est éloignée d'environ treize lieues. En 1644, elle fut presque entièrement brûlée, & en 1671, il y en eut plus de

de la moitié réduite en cendres; mais depuis ce tems-là, on l'a tout à fait rebâtie, & l'on a eu la précaution de couvrir les toits de tuiles, pour prévenir par là les incendies.

* LUCKENWALDE, petite ville du Duché de Magdebourg. Le Territoire où elle est, s'appelle le Cercle de Luckenwalde. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.*

LUCKIUS (Jean-Jacques) de Strasbourg, naquit en 1574, & mourut en 1653. Il ramassa plusieurs médailles faites depuis 1501, jusqu'à 1600, & les expliqua par l'Histoire. * *Konig, Biblioth. Petrus & Nova.*

LUCKOLUSUC ou LUZUCK, *Luccoria*, ville de Pologne dans la Haute Volhinie, capitale d'un Palatinat, est située sur la rivière de Ster, à sept ou huit lieues de la Russie Noire, & a un assez beau château, avec un Evêché suffragant de l'Archevêché de Gnesne. Principales villes de son Palatinat sont, Constantinow, Zalaw, Ostrog, Beretchecka, Kzeminec, Waldzimierz, Alexandria, Baranowka, &c. * *Ferrari, in Lex. Geogr. Starovelsius.*

* LUCO ou LUCAS, de la ville de Grimaud en Provence, fut aimé d'une Demoiselle qui pour augmenter son amour lui fit prendre un breuvage, qui alluma dans le sang de son Amant un feu si cruel que les douleurs qu'il en ressentit le portèrent à se donner la mort. Il avoit fait contre le Pape Boniface VIII des Comédies que les Magistrats l'obligèrent de jeter au feu; mais depuis il les rappella dans sa mémoire, les confia de nouveau au papier, & les augmenta de nouveaux traits satyriques. *Voyez le Supplément de Paris 1736.*

LUCO, bourg du Royaume de Naples, situé près du bord occidental du Lac de Céano, dans l'Abrusse Ulérieure. Quelques Géographes le prennent pour le lieu du *Latium*, que l'on nommoit anciennement *Capitulum* ou *Capitoliar*. * *Maty, Diâ. Géogr.*

LUCOMORIE ou LOCOMORIE, province de la Tartarie déserte, sous la domination du Grand-Duc de Moscovie, est située au delà du fleuve d'Oby en Asie, & s'étend vers la Mer Glaciale. Les peuples y logent sous des tentes dans les bois. On y trouve dans la partie méridionale les montagnes de Lucomorio; & quelques Modernes y mettent les bourgs de Congpocia & de Soleogorod. * *Sanfon.*

LUCON ou LUSSON, ville de France en Poitou, avec titre d'Evêché, est le *Lucinum* ou la *Lucina* des Latins. Il y avoit une Abbaye de l'Ordre de saint Benoît, que le Pape Jean XXII changea en cathédrale lorsqu'il érigea l'Evêché l'an 1317. Pierre de la Voyrie en fut le premier Evêque. L'Evêché est Seigneur de la ville, & prend le titre de Baron de Luçon. Le Chapitre de la cathédrale, est élu de la sainte Vierge, est composé d'un Doyen, d'un Grand-Archidiacre, d'un Chantre, des Archidiacres d'Alfenay & de Parède, du Prévôt de Luçon, de ceux de Fontensy, de Parthenay & des Eflars, d'un Chancelier, d'un Sous-doyen, d'un Sous-chantre, & de vingt-neuf Chanoines. Il y a aussi des Capucins & des Ursulines. La ville est bâtie dans un lieu marécageux, à deux lieues de la mer, d'où elle tire des commodités qu'elle n'a pas dans son terroir. * *Du Chêne, Antiq. des villes. Sainte-Marthe, Gall. Corsif.*

LUCON, ville & île du même nom, & une des Philippines, en la Mer des Indes. *Voyez PHILIPPINES.*

LUCQUES, ville & République d'Italie en Toscane, avec Evêché, est nommée par les Auteurs Latins *Luca* & *Lucca*. Les Italiens appellent *li Lucchesi* l'Etat de la République de Lucques. La ville est très-ancienne, & Strabon, Plin, Ptolomée, Tite-Live & Agathias, en font mention. Narsès, Général des armées de Justinien, l'assiégea dans le sixième siècle. Depuis, Boniface, père de la Comtesse Mathilde, Ugocione, Caltuccio Caltiracani & divers autres, se rendirent maîtres de Lucques, jusqu'à ce qu'elle fut vendue par les Gens de l'Empereur Louis de Bavière, à Gérard Spinola de Gènes. Maslin de l'Écalle, Seigneur de Vérone, la posséda dans la suite, & la vendit aux Florentins, qui la gardèrent neuf mois. Les Pisans prétendirent à la possession; mais un Cardinal François, que Charles IV, Empereur, y avoit laissé pour Gouverneur, donna la liberté aux Lucquois, qu'un des Citoyens, nommé Paul Giunifi, leur ravit encore. Ce ne fut pas pour longtems. Lucques recouvra sa liberté vers l'an 1439, & l'a toujours depuis conservée avec grand soin. Elle en fait trophée jusques dans ses armes, quoiqu'elle soit sous la protection de l'Empereur, qu'elle reconnoît pour Souverain. Lucques est située proche de la rivière de Serchio, & est fortifiée d'onze bastions égaux, tous revêtus de brique, faits avec leur courtoise l'an 1626, après qu'on eut abattu les vieilles murailles. Elle est située au milieu d'une grande plaine environnée de belles collines: ses remparts, ombragés de grandes allées de peupliers, font un lieu de divertissement pour ses Habitans, riches par leur trafic d'étofes de soye, qui ont fait appeler leur ville *Luca l'industriosa*. Les Curieux ne manquent pas d'y remarquer l'église cathédrale de S. Martin, & d'y voir le Crucifix miraculeux qu'on y conserve; celle de Notre-Dame *del Miracoli*, & celle de saint Frigolien, où l'on voit le tombeau de Richard, Roi d'Angleterre, qui mourut à Lucques en allant à Rome pour visiter les lieux saints. L'Etat de la Seigneurie ou République de Lucques est comme enfermé dans les terres du Grand-Duc, & est voisin de quelques terres de Modène & de Massa, & produit assez de vin, mais peu de blé: ce qui oblige les Habitans d'en faire venir ordinairement par mer. Les Pisans y vivent de millet & de châtaignes. Les Lucquois ont pour Chef un Gonfalonier, qui est élu tous les deux mois d'entre la Noblesse. Il a pour adjoints neuf Anciens, qui portent le titre de Sérenissimes; mais ils ne peuvent rien décider qui n'ait été approuvé dans le Conseil, composé de six-vingts Bourgeois. Ce Gonfalonier porte une robe de velours ou de damas rouge cramoisi, avec un bonnet de même. Le Palais de la Seigneurie lui

sert de demeure lorsqu'il est en charge, & il a dans la Cour cent Soldats qui le gardent. L'arsenal est digne d'une garnison aussi bien réglée, & d'un Etat aussi bien policé que celui de Lucques. *Via Regia* est la seule place qui sert de port à la République, qui a cinq cens mille écus de revenu annuel, & qui dans un besoin peut mettre vingt mille hommes sur pied pour sa défense. Au reste Lucques a produit de grands hommes, comme le Pape Luce III, Xantès Pagninus, &c. Selon quelques Auteurs, l'Evêque de Lucques ne dépend que du Pape. On dit qu'il a l'usage de la croix & du *pallium*, & que les Chanoines de la cathédrale ont droit de porter des chappes & des mozettes violettes, & des mitres de soye blanche, à la façon des Cardinaux. Alexandre Guidiccioni, Evêque de Lucques, fit des ordonnances synodales en l'année 1571, & nous en avons encore de l'an 1625. * *Strabon, l. 5. Tite-Live, l. 21. Agathias, l. 1. Plin. Blondus, &c. citez par Léandre Alberti, Descript. Ital. Machiavel, en la Vie de Caltiraculo Caltiracani. Gérolamo Beraldi &c. Un Poëte Italien parle de Lucques en ces termes,*

*Unum Luca cultis, Luca urbes inter Hetruscas
Nobilis.*

LUCRECE, *Lucretia*, Dame Romaine, fille de Lucrécius, & femme de Collatin, étoit une des plus belles & des plus vertueuses femmes de son tems. Son mari vanta indifféremment sa beauté dans une compagnie où étoient les fils de Tarquin le Superbe, Roi de Rome, & les mena en sa maison à Collatie pour la voir. Sextus qui étoit l'aîné des Princes, en devint amoureux, la vint voir à l'insu de son mari, & la viola, sans qu'elle pût trouver moyen de se défendre. Pour la réduire, il la menaça de la tuer avec son Esclave, & de dire, que les ayant trouvez dans le même lit, il avoit puni leur crime. Lucrèce au désespoir, fit venir son père, son mari, & quelques autres de ses parens; & après leur avoir exposé la grandeur de son infortune, elle tira un poignard de dessous sa robe, & se l'enfonça dans le sein l'an 245 de Rome, & 509 avant Jesus Christ. Ce malheur fut le sujet de la liberté des Romains, qui chassèrent les Rois. * *Tite-Live, l. 1. Florus, l. 1. Valère Maxime, l. 6. c. 1. ex. 1. Ovide, Fajst. l. 2. v. 685—852.*

LUCRECE, *T. Lucretius Carus*, Poëte Latin, naquit d'une famille Romaine, ancienne & célèbre. On croit que les parens l'envoyèrent étudier à Athènes, où apparemment il eut pour Maîtres Zénon & Phédrus, qui étoient en ce tems-là l'ornement de la Secte d'Epicure, à laquelle Lucrèce s'attacha. Il fut très-estimé pour son savoir & pour son éloquence, qui lui attira des louanges de Cicéron & de Velleius Paterculus. Il est à présumer qu'avec la réputation qu'il s'étoit acquise, il n'eût laissé à la postérité que le désir d'imiter ses productions & la gloire de le suivre, s'il eût vécu plus longtems; mais il mourut à la fleur de son âge, d'une frénésie que lui causa un philtre amoureux qui lui fut donné par sa femme, nommée Lucilla, qui l'aimoit trop éperdument. Ce fut pendant les intervalles de sa maladie, que pour se divertir, il composa les six livres de la *Nature des choses*, qui nous restent de lui. On dit qu'il se donna ensuite la mort en la CLXXXI Olympiade, qui étoit l'an 700 ou 701 de Rome, & le 42 ou le 43 de son âge. Ovide en parle ainsi, *Amor. l. 1. Eleg. 15.*

*Carmine sublimis tunc sunt peritura Lucreti
Exiit terras cum dabit una dies.*

La famille des Lucrèces ou Lucrétiens, étoit célèbre à Rome, & comprenoit les Tricipitins, les Cinnes, les Vespillons & les Offelles. Cicéron parle avec éloge de Q. Lucrétius Vespillo, Jurisconsulte, & de Lucrétius Offella, qui étoit plus propre à faire des Harangues qu'à plaider. Le même Cicéron, Velleius Paterculus & Cétar parlent d'un autre qui étoit apparemment frère ou Oncle du Poëte. * *Cicéron, Quintilien, Stace, &c. citez par Lambin & les autres Commentateurs de Lucrèce. Voyez aussi Crinitus, Lillo Giraldi, & Vossius, de Patr. Lat. Scaliger & Gassendi, in Vita Epicuri, l. 2. c. 6. Bayle, Dictionnaire Critique.*

LUCRIN (Le Lac) situé dans le Royaume de Naples aux environs de Pouzzol, n'est qu'à soixante ou quatre-vingt pas de la mer. Suétone nous apprend qu'Auguste avoit employé vingt mille hommes pour faire faire une communication du Lucrin & de l'Averne avec la mer. Il ajoûte même qu'on en avoit fait un port. L'eau de ce Lac est toujours salée. Il étoit renommé pour les huitres: *Nuttia viduana Ostrea Lucrinus*, dit Varron; & Martial, *Concha Lucrini delicatior Stagni*. La grande pêche qu'on faisoit dans ce Lac & le gain considérable qu'on en tiroit, a fait dire à Charles Etienne qu'il avoit reçu son nom à *Lucro*. Ce Lac n'est aujourd'hui que comme un petit étang, long, tout au plus, de 250 pas, & large de 100, parce que la montagne nouvelle dont la terre accoucha avec un grand tremblement le 19 & le 20 septembre 1538, l'a presque rempli. * *Martial, Varron, Plin. Suétone. Delices de l'Italie. Milon, Voyage à l'Italie, Lettre 23. Diâ. Allemand.*

LUCRIUS, Dieu du Paganisme, qui présidoit à tous les gains & profits qu'on faisoit, de quelque manière que ce fut. Ce nom vient du Latin *lucrum*, gain. * *Macrobe.*

LUCTATIUS ou LUCTATUS, Roi fabuleux d'Écosse, vivoit, à ce qu'on prétend, peu de tems avant Jesus Christ, & fut fils & successeur de Gorbred ou Corbred. Il étoit si cruel, si vindicatif & si débauché, que ses Sujets ne pouvant plus supporter la tyrannie, le tuèrent après trois ans de règne. * *Buchanan, Histoire d'Écosse. Du Chêne, Hist. d'Angleterre.*

LUCTATIUS (Q.) Auteur d'un livre intitulé *Commentarii Historici*. On ne sait en quel tems il a vécu. * *Varron, de*

Lingua Latina, l. 9. Solin, r. 2. Vossius, de *Hist. Lat.* l. 1. ch. 9.

LUCTATIUS CATULUS, surnommé *Quintus* par quelques uns, & *Catur* par les autres, Consul Romain, Général de l'armée navale, défit l'an 512 de Rome, & 242 avant Jésus-Christ, les Carthaginois entre Trapano & l'île nommée *Agates*. Il leur coula à fond cinquante navires, & en prit soixante dix. Cette perte obligea les vaincus de demander la paix, qui leur fut accordée l'année suivante, à condition qu'ils quitteroient toutes leurs prétentions sur les îles qui sont entre l'Italie & l'Afrique, & payeroient dans vingt ans, deux mille & deux cents talents. C'est ainsi que finit la première guerre Punique.

* **Aurelius Victor**, des *Hommes illust.* ch. 41. Tite-Live, l. 8. sec. 3.

LUCTATIUS CATULUS (Q) fut Collègue de Marius, Consul pour la quatrième fois l'an 652 de Rome, & le 102 avant Jésus-Christ. Ils défirent les Cimbres, qui avoient fait une irruption dans l'Italie, par les pais des Grifons & la vallée de Trente, en tuèrent cent quarante mille, & firent soixante mille prisonniers: ce que nous apprenons de Tite-Live, de Plutarque, de Florus, d'Eutrope, d'Orose, &c. Lucatius eut part aux guerres civiles de Sylla, & mourut misérablement; car il fut étouffé par la fumée, dans un lieu où il s'étoit caché. C'est de lui que parle Cicéron dans son livre des Orateurs illustres: *Q. Catulus*, dit-il, fut homme savant, il ne le fut pas seulement à la manière des Anciens, ses connoissances étoient dignes de notre siècle, & même d'un siècle plus docte; si toutefois il s'en peut trouver. Il avoit fait un grand progrès dans les Belles Lettres. Son discours, comme son naturel, & toute sa conduite, étoit accompagné de beaucoup de douceur. Il parloit avec une merveilleuse pureté, comme on le reconnoît par ses Oraisons, & par le vers qu'il a composé de son Consulat; dont le style est doux & agréable, & n'a de l'air de Xenophon. Il se dédit à *Aulus Furus*, son ami, qui étoit Poète.

LUCUBI, en Latin *Ucubis*, étoit anciennement une petite ville de l'Espagne Bétique; ce n'est maintenant qu'un village de Grenade, situé au midi d'Alcala-Réal, ville de l'Andalousie. * *Maty*, *Diç. Géogr.*

LUCULLUS (Lucius Licinius) personnage éloquent & riche, étoit fils ou petit-fils de ce Lucullus, qui fut Consul avec Posthumus Albinus, puis avec Claudius Marcellus, un peu avant la dernière guerre Punique. Il rendit de grands services à Sylla, dans le parti duquel il s'étoit jeté. Ce fut par son moyen que Ptolomée, Roi d'Egypte fut vaincu, & que la flotte de Mithridate, avec l'aide de Murena, tomba en sa puissance. Pendant qu'il fut Préteur, il gouverna l'Afrique avec beaucoup de justice. Lorsqu'on l'eut fait Consul, avec commission de faire la guerre à Mithridate, il sauva son Collègue Cotta, que l'ennemi avoit enfermé & mis en état d'être bientôt défit dans la ville de Chalcédoine. Ensuite il fit lever le siège de devant Cyzique, prit Amisè, Euparotie, Thémiscyre, & diverses autres places; & ayant défit Mithridate, il le contraignit de se retirer chez son gendre Tigrane, Roi d'Arménie, l'an 683 de Rome, & 71 avant Jésus-Christ. L'année suivante, s'étant rendu maître du Royaume de Pont, pendant qu'il étoit dans les provinces d'Asie, il réforma les abus des Usuriers & des Traitans, & il s'acquit tellement le cœur & l'estime de ceux de cette province, qu'ils instituèrent à son honneur des Jeux publics qui furent nommez *Luculliens*, & qui durèrent assez longtems après. On les célébroit tous les ans. Il passa ensuite dans l'Arménie, & remporta cette mémorable victoire sur Tigrane, dont l'armée étoit, dit-on, de deux cents mille hommes de pied, & de soixante mille chevaux. Après ces exploits, il emporta Tigranocerte, capitale du Royaume, avec Nisibe, & se rendit redoutable dans tout le pais. Il trouva des trésors immenses dans Tigranocerte, & jusques à huit mille talents d'or & d'argent monnoyé. Il permit à ceux qui étoient venus s'y habituer, de retourner dans leur patrie; ce qui dépeupla tellement Tigranocerte, qu'elle n'a plus figuré dans la suite. L'an 687 de Rome & 67 avant Jésus-Christ, Triarius, son Lieutenant, fut défit par Mithridate; & lui même se voyant abandonné par ses troupes, fut contraint de se retirer. Il fut reçu à Rome victorieux, & son triomphe fut des plus pompeux. Depuis, il vécut très-splendiblement, & se rendit célèbre par le luxe de ses habits, de ses meubles, & de sa table. Il étoit savant, & avoit appris l'éloquence & la Philosophie sous d'excellens Maîtres, Antiochus l'Ascalonite, Sisenia & Hortensius. L'amour des Sciences lui fit dresser cette belle bibliothèque, qui resta à ses héritiers, & de laquelle Cicéron fait mention: *Cum essem puer, vellemeque in bibliotheca Luculli quibusdam libris uti, &c.* L. Lucullus étant extrêmement âgé, tomba dans une espèce de démence, & eut pour Curateur M. Lucullus, son frère. * *Aurelius Victor*, de *Vir. illust.* c. 74. Plutarque, en sa *Vie*. Orose, l. 5. c. 19. Appien, in *Bello Mithrid.* Florus, l. 3. c. 5. Volaterran, Fulgose, &c.

* **LUCUMON**: ce nom se trouve dans *Aurelius Victor*, de *Viris illustribus*, ch. 2. Il dit que ce fut de son nom que furent nommez les Lucères. D'autres qu'ils tirèrent leur nom de Lucère. Voyez **LUCERES**.

LUCUS, que quelques uns font huitième Roi des anciens Gaulois, régna après Bardel II. On prétend qu'il donna son nom aux peuples dalentour de Paris, nommez *Lucotiens*: ce qu'on peut recueillir de quelques Auteurs anciens, qui ont donné dans les fables. * *Dupleix*, *Mémoires des Gaulois*, l. 2. c. 9. Ptolomée, *Géogr.* l. 2. c. 8. Strabon, l. 4. César, l. 6. & 7. Julien l'Apoûtat dans un *Traité intitulé Mazonovov*.

L U D. L U E. L U G.

LUD, fils de Sem, naquit vers l'an 1691 du monde, & 2344 avant Jésus-Christ. Josphé, saint Jérôme, & les Auteurs Ecclésiastiques, lui attribuent l'origine des Lydiens Asiatiques;

mais les Auteurs profanes ne font pas de ce sentiment. * *Géné-Je*, ch. 10. Josphé, *Antiq. Jud.* l. 1.

LUD, Roi fabuleux des Bretons Anglois, succéda à Délius son père. On dit que ce fut un Prince libéral, courageux & magnifique, & qu'il mourut après neuf ans de règne, laissant deux fils fort jeunes, sous la tutelle de Calveclan son frère, qui prit l'administration du Royaume, du consentement des Grands du pais. * *Bède*. Du Chêne. Polydore Virgile, *Hist. d'Angl.*

LUDAY, autrefois *Alydia*, *Aludia*, étoit anciennement une ville de la grande Phrygie dans l'Asie Mineure. Elle est maintenant dans le Becfangil en Natolie, mais elle est réduite à un fort petit nombre d'Habitans. * *Maty*, *Diç. Géogr.*

LUDÉ, bourg ou petite ville avec titre de Duché. Ce lieu est dans l'Anjou, province de France, aux confins du Maine, environ à dix lieues de Saumur, du côté du nord. Cette ville est située sur le Loir, & a un bon château. Elle fut autrefois érigée en Duché-Pairie, en faveur de Henri de Dailion, Grand-Maître de l'Artillerie. Cette Pairie est à présent éteinte, & la Terre appartient à M. le Duc de Roquelaure. * *Maty*, *Diç. Géogr.* *Diç. Univ. de la France*.

LUDÉCANÉ ou **LUDICAN**, 18 Roi de Mercie en Angleterre, succéda à Bernulph vers l'an 845, si la Chronique des Historiens est véritable. Il gouverna, avec assez de douceur, ses peuples qui l'aimoient beaucoup; mais deux ans après son avènement à la Couronne, il fut tué par les Anglois Orientaux. * *Du Chêne*, *Histoire d'Angleterre*.

LUDERS. Voyez **LURB**.

LUDERSBOURG, petite ville du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne. Elle est sur l'Elbe, dans le Duché de Lauenbourg, à deux lieues au dessus de la ville de ce nom. * *Maty*, *Diç. Géogr.*

* **LUDÉWIG** (Godefroy) Professeur en Théologie, & Recteur du Collège illustre de Coburg, est mort dans cette ville le 21 avril 1724. Il s'est fait connoître au Public par divers Ouvrages, dont les principaux sont, la *Mauritade* ou *Histoire des Hommes & des Femmes illustres, qui ont porté le nom de Maurice, in folio; Histoire des Collèges, des Ecoles & des Recteurs*. Ces deux Ouvrages sont en Latin. * *Biblioth. German.* tome 9. p. 225.

LUDGER, Frison, & Religieux Bénédictin, né vers l'an 743, après avoir travaillé à la conversion des infidèles en Angleterre & en Suède, fut fait le premier Evêque de Munster en Westphalie l'an 802. Il étoit fils de Thiadgrim & de Liteburge, & fut élevé à Utrecht, sous saint Grégoire, successeur de Boniface. Cet Evêque l'envoya en Angleterre avec saint Alabert, qui alloit se faire sacrer Evêque d'York, qui ordonna Diacre Ludger. Ludger fit connoissance en ce pais avec Alcuin, & fut obligé quelque tems après de venir à Utrecht, où il trouva Grégoire, qui le reçut. Alberic, successeur de Grégoire, envoya Ludger prêcher la Foi dans l'Oversifol, & l'ordonna Prêtre. Il fut chassé du pais des Saxons par Wittkind, & alla en Italie, où il prit l'habit de Moine dans le monastère du Mont-Cassin; de là il revint en Frise, y porta la parole de Dieu, & fit beaucoup de conversions. Ce fut alors qu'il fut ordonné Evêque de Munster, où il bâtit un monastère, sous la Règle canonique. Il mourut l'an 809, le 26 de mars. Ses vertus l'ont fait mettre au nombre des Saints. Il a composé plusieurs Ouvrages qui l'ont fait placer au rang des Auteurs Ecclésiastiques. Il a écrit la Vie de saint Grégoire & de saint Alberic, Evêque d'Utrecht; & celle de saint Saitbert. Le Père Brouwer a donné la première au public l'an 1616, nous avons les autres dans Surius. * *Trithème & Bellarmin*, de *Script. Eccl.* Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 630. Vossius, de *Hist. Lat.* l. 2. c. 30. Le Mire, in *Fist. Belg.* *Suffridus Petr.* *Polsevin*, &c.

LUDIBERT. Voyez **LINDEBERT**.

LUDICAN. Voyez **LUDECANE**.

LUDIM, premier fils de Mesraim, qui le fut de Cham, fils de Noé. On prétend qu'il peupla cette partie de l'Afrique ou de l'Asie, qui est la plus voisine de l'Ethiopie. * *Géné-Je*, ch. 10. v. 13. *Tirin*, *Chronol. sacro*, c. 47.

LUDIUS, Peintre, qui fut en réputation sous l'Empereur Auguste, excelloit principalement à faire de grands morceaux d'imagination. Ce fut lui qui commença le premier à peindre dans les rues de Rome, sur les murailles, où il représentoit de l'architecture & des paysages. * *Félibien*, *Entretiens sur les Vies & les Ouvrages des Peintres*, tome 1. *Entret.* r. p. 132. édit. de Tre-voux, 1725.

LUDLOW (Edmund) Gentilhomme Anglois qui se distingua dans le XVII^e siècle entre les ennemis du Gouvernement. Il sortoit originairement de Shropshire, & s'étoit établi dans le Comté de Wilt, où il acquit des terres considérables. Ses ancêtres étoient ordinairement du nombre des Chevaliers que ce Comté envoyoit au Parlement. Henri Ludlow, père d'Edmund, fut envoyé en cette qualité au Parlement qu'on nomme le *Long*, & qui commença le troisième novembre 1640. Il y défendit les droits de la nation avec beaucoup de zèle jusques à ce qu'il mourut en 1643. Edmund son fils, quoique jeune, fit paroître une grande aversion contre le pouvoir despotique, & dès que le Parlement eut rompu avec Charles I, il entra dans le service du Parlement & se trouva en qualité de Volontaire dans les Gardes du Corps du Comte d'Essex, à la bataille livrée le 23 octobre 1642, sur la hauteur d'Edgehill en Warwickshire. Peu de tems après il eut une compagnie de cavalerie, & après la prise de Warden-Castle en Sommerfetshire on lui en confia le commandement. Le parti du Roi tâchoit de reprendre cette place, mais il la défendit avec tant de vigueur qu'il ne la rendit que vers le milieu de mars en 1644, après un blocus qui avoit duré fort longtems. On le conduisit alors à Oxford comme prisonnier de guerre, mais il fut bientôt échangé. Le Comté de Wilt s'étant ensuite pour son Shérif & en même tems il fut fait Major sous le Chevalier Arthu-

re Hasleig. Peu de tems après il reçut commission de lever lui-même un Régiment de cavalerie, avec lequel il causa de grandes pertes au parti du Roi. Vers le commencement de 1646, le Comté de Wilt le nomma entre ses Représentans au Parlement. En cette qualité il fit tous ses efforts pour s'opposer aux intérêts du Roi & à son accommodement avec le Parlement. En 1649, il fut du nombre des Juges qui condamnèrent à la mort Charles I., & qui signèrent cette sentence sanginaire. Dans la nouvelle République il eut place parmi les 40 Conseillers d'Etat. Pendant qu'il fut dans cet emploi il fit paroître beaucoup d'indignation contre les projets ambitieux de Cromwell, tellement que le Protecteur chercha à l'éloigner en l'envoyant en 1650, en Irlande avec le caractère de Général-Lieutenant de la cavalerie pour y commander sous le Lord Député Ireton. Il fit de grands progrès en Irlande contre le parti opposé & s'empara de Gourtenhegrecastie, de Clare-Castie & de Carrickgoholt. Ireton étant mort le 27 novembre 1651, Ludlow fut chargé du commandement entier qu'il eût ensuite avec beaucoup de chagrin au Général Lieutenent Fleetwood, créature de Cromwell. Lorsque Cromwell, prit le titre de Protecteur avec un pouvoir plus que royal, Ludlow témoigna publiquement qu'il n'approuvoit nullement cette démarche, ce qui fit que Cromwell lui ôta le commandement en Irlande. Quoique dans la suite le Protecteur cherchât & par là douceur & par des menaces à déterminer Ludlow à reconnoître son pouvoir comme légitime, ou du moins à promettre de ne jamais rien entreprendre contre lui, il ne put obtenir ni l'un ni l'autre. Ludlow vécut en simple particulier tantôt à Londres, tantôt chez son beau père Oldsworth, jusques à la mort de Cromwell arrivée en 1658. Alors Ludlow parut en qualité de Membre du nouveau Parlement. Peu de tems après on le nomma entre les 21 Conseillers d'Etat du Parlement & dans la suite on lui donna le commandement suprême de l'armée en Irlande, d'où il revint cependant bientôt après à Londres, où il fit tous ses efforts pour empêcher que la liberté du Parlement ne fût gênée, ni par l'armée, ni par le gouvernement royal de nouveau introduit. Il se rendit encore en Irlande dans la même vue, & il y trouva une faction entièrement opposée à ses desseins, & qui gagna tellement le dessus sur lui qu'il se vit obligé de retourner à Londres & à se justifier devant le Parlement, dans lequel cependant il continua de prendre séance & de se montrer toujours Républicain zélé, jusques à ce que malgré tous ses efforts, Charles II fut rétabli sur le trône de son père. Cette révolution engagea Ludlow à penser à la sûreté, c'est pourquoi en 1660, peu de tems avant que sa tête fut mise à 300 livres sterling, il se fit de Lewis à Dieppe & de là, par Rouen, Paris & Lyon, à Genève, d'où, après y avoir fait quelque séjour, il se retira à Laufanne & de là à Vevay où il jouit publiquement de la protection du Canton de Berne. Pendant son séjour à Vevay il échappa à plusieurs embûches de ses ennemis & eut de tems en tems l'espérance de voir rentrer sa patrie dans l'Etat Républicain. Jacques II s'étant sauvé en France en 1688, Ludlow retourna en Angleterre dans l'espérance qu'on l'emploieroit en Irlande contre les Adhérens du Roi fugitif & qu'il seroit remis dans la possession des biens considérables, qu'on lui avoit confisqués. Il y a même apparence que Guillaume III étoit bien disposé en sa faveur & que le retour de Ludlow ne s'étoit pas fait à l'insçu du Roi. Mais par malheur pour Ludlow, la meilleure partie de ses biens confisqués étoient entre les mains d'Edouard Seymour, un des plus puissans Membres de la Chambre des Communes, & qui fut si bien conduire les affaires, que le sixième novembre 1689, la Chambre Basse présenta une adresse particulière au Roi Guillaume III, dans laquelle elle demandoit qu'on publiât une proclamation contre Ludlow comme Régicide, qu'on se fît de la personne & qu'on mit sa tête à prix. La proclamation se fit le 14 novembre, mais peu de jours auparavant Ludlow étoit allé en Hollande avec les Ambassadeurs des Provinces-Unies; d'où il revint à Vevay. Il y mourut quelques années après, dans un âge fort avancé. Il a écrit l'Histoire de sa vie & des révolutions d'Angleterre, arrivées de son tems, en trois volumes, sous le titre de *Mémoires du Lieutenant Général Ludlow*, où l'on trouve bien des choses remarquables. * *Dictionnaire Allemand de Blé.*

LUDLOW, ville du Comté de Shrop en Angleterre. Elle a séance & voix dans le Parlement d'Angleterre. Elle est située sur la rivière de Teme, entre les villes de Schrewsbury & de Héreford, à deux lieues de l'une & de l'autre. * *Maty, Diction. Geogr.*

LUDOLF. Voyez **LUDOLPHE**.

LUDOLPHE, Duc de Franconie. Cherchez **FRANCONIE**.

LUDOLPHE, appelé par Bellarmin **LUDOV** de Bébenberg, & par Possévin & Simler d'*Eslingen*, & par d'autres d'*Eglestein*, célèbre Jurisconsulte, vivoit l'an 1225, selon quelques uns, & l'an 1335 selon les autres. Trithème même, qui le fait Evêque de Bamberg, dit qu'il vécut jusques en 1340. Mais puisqu'il étoit Chancelier de Baudouin de Luxembourg, Archevêque de Trèves & frère de l'Empereur Henri VII, il doit avoir vécu dans les cinquante premières années du XIV siècle. Celui-ci succéda à Diether de Nassau l'an 1307, mourut l'an 1353; & l'année suivante, Boëmond de Sarbruck fut élu pour occuper sa place. C'est à ce même Baudouin que Ludolphe dédia son livre intitulé, de *Juribus Regni atque Imperii*. Il en fit un autre, que Simon Schardi fit imprimer à Bâle, chez Jean Oporin, l'an 1566, sous ce titre, *De rebus veterum Regum Gallia & Germania Principum*, qui a aussi paru sous le titre de *Epitome de Rebus Germanorum Principum*. Il avoit étudié sous le célèbre Jean André, par qui il fut fait Docteur des Décrets. Il devint ensuite Chanoine de Mayence, de Wirtzbourg & de Bamberg, & enfin Evêque de cette dernière ville en 1333. * *Trithème & Bellar-*

min, de Script. Eccl. Possévin, in Apparatu Sacro. Vossius, de Hist. Lat. l. 2. c. 57. Simler, in Append. Biblioth. Gesneriana.

LUDOLPHE, Chartreux, étoit Saxon, & passa quelques années dans l'Ordre de saint Dominique. Ensuite il se fit Chartreux, & fut Prieur de Strasbourg vers l'an 1330. Les Auteurs de son Ordre disent qu'il mourut à Mayence; mais ils ne nous apprennent point en quelle année ce fut. Il composa la Vie de Jesus Christ, tirée des quatre Evangélistes, dont nous avons différentes éditions. Il écrivit encore des Commentaires sur les Psaumes, expliqués par des passages de saint Augustin, de saint Jérôme, de Cassiodore & de Pierre Lombard. Nous avons enfin de lui un livre de Remèdes contre les tentations, &c. Ses Ouvrages écrits de sa main, sont dans la Bibliothèque des Chartreux de Molsheim. * *Boethius, de Vir. Illustr. Corib. c. 11. Hartman Schédel de Nuremberg, in Chron. Sixte de Sienné, Biblioth. sacra, l. 4. Petreus, Biblioth. Corib. p. 213. Trithème, Bellarmin, Possévin, Alfonso, Fernandès, Vossius, &c.*

LUDOLPHE, Curé de Suchen, entreprit dans le XIV siècle, vers l'an 1335, un voyage en la Terre sainte, auquel il employa cinq années. A son retour il le publia, & l'adressa à Baudouin, Comte de Steinfurt, Evêque de Paderborn. On a publié ce Voyage avec ceux de Mandeville & de Marc Polo ou Paolo. * *Vossius, de Hist. Lat. Possévin, in Apparatu sacro. Gesner, in Biblioth.*

LUDOLPHE (Job) naquit à Erfort, ville capitale de la Thuringe, le 15 juin 1624. Il comptoit parmi ses ayeux plusieurs Sénateurs & autres personnes distinguées. On remarqua en lui dès ses années les plus tendres, d'heureuses dispositions pour l'esprit & pour le cœur, & il falloit que son beau naturel fût bien puissant, pour résister à la mauvaise éducation & aux exemples contagieux de ce tems-là. Il n'avoit que cinq ans, lorsqu'il régnoit dans le pais divers troubles, dont la durée fut longue & funeste. On étoit tout occupé des soins de la guerre, & les Sciences étoient si négligées, que la Magie naturelle d'Hildebrand ou d'autres visions semblables faisoient presque toute l'étude de la Jeunesse. Le malheur des conjonctures ne détournâ point Ludolphe des bonnes routes. Il s'attacha soigneusement au petit nombre des Gens de Lettres, qui composoient l'Université d'Erfort, & prit du moins, une teinture de toutes les différentes sortes de connoissances qu'ils cultivoient. Dans l'envie extrême qu'il avoit de savoir, rien ne lui paroissoit inutile ni indifférent. La Musique occupa son attention, comme les autres Sciences. Il ne négligea pas même l'écriture, & fit voir par là, qu'il n'est point essentiel aux Savans, qu'on puisse à peine lire leurs Ecrits. Il fit ses études dans l'Université d'Erfort; & comme il y avoit dans cette Université un célèbre Professeur en droit, nommé Muller, il prit sous lui les premiers principes de Jurisprudence. Mais il quitta bientôt cette étude, & la réserva pour un autre tems, persuadé qu'avant toutes choses, il falloit s'appliquer à la connoissance des Langues. Les plus difficiles & les moins connues, telles que sont les Langues Orientales, furent celles qui excitèrent le plus sa curiosité. C'étoit peu pour lui, de savoir à l'âge de vingt ans, le Grec, l'Hébreu & l'Arabe, il voulut apprendre particulièrement la Langue Ethiopique; & quelque peu de secours qu'il trouva parmi les Savans, pour le conduire dans cette étude, il ne laissa pas à force de travail & de recherches, d'y faire en peu de tems de tels progrès, qu'il composa lui même une Grammaire pour l'intelligence de cette Langue. Ensuite il revint à l'étude du Droit sous le célèbre Muller, dont nous avons parlé; & après s'y être appliqué avec succès, il se mit dans le goût des voyages, non pas simplement pour voir d'autres pais & d'autres peuples, mais pour former des liaisons avec les Savans, & acquérir par ces secours étrangers, ce qui manquoit à ses propres connoissances. Par tout où M. Ludolphe passa, il fit connoître & admirer son mérite. D'abord il alla en Hollande, où l'airait de la liberté recient bien des Gens de Lettres. De là il passa en France, où il parcourut les principales villes; fit un séjour de deux mois à Saumur; demeura ensuite quelque tems à Paris; d'où les guerres civiles l'obligèrent de s'éloigner pour le rendre à Rome. Il voulut voir après cela la Suède, & sur tout la Reine Christine, qui s'étoit acquis une grande réputation par ses vertus, & par la protection qu'elle donnoit aux Savans. Ses différens voyages durèrent six ans, après quoi il retourna à Erfort sa patrie, où il rendit les derniers devoirs à son père, qui mourut en ce tems-là. Après qu'il eut réglé les affaires domestiques où cette mort l'engageoit, il se rendit utile au public dans les fonctions de Conseiller, qu'il exerça près de dix-huit ans, durant lesquels il fut souvent député pour assister aux Diètes, que l'on tint au sujet des contestations, qui étoient depuis longtems entre les Ducs de Saxe & les Archevêques de Mayence. Ces occupations tumultueuses l'empêchèrent malgré lui à ses études. Il souhaitoit impatiemment de se retirer des affaires pour se donner tout entier aux Belles Lettres. La difficulté étoit de faire agréer cette retraite au Prince. Il y réussit par la considération de ses longs services. Frédéric Duc de Saxe lui permit de se retirer, & lui accorda avec éloge des lettres de Conseiller honoraire. Alors, maître de son tems & de lui même, il crut devoir choisir pour sa demeure la ville de Francfort, qui pas le grand nombre de ses Habitans & l'étendue de son commerce, sembloit lui faciliter les liaisons savantes qu'il vouloit entretenir en divers pais. Mais à peine fut-il établi avec sa famille dans cette ville, que l'Electeur Palatin le mit à la tête de ses affaires, & lui confia le soin de ses revenus. Dans ce changement de situation, il eut occasion de faire de nouveaux voyages. Il fut envoyé deux fois en France; & pendant le séjour qu'il y fit, il eut soin de visiter les bibliothèques de Paris, & en tira tous les secours qu'il put trouver, pour la parfaite intelligence des Langues Orientales. Enfin il retourna à Francfort, où suivant sa première destination, il passa le reste

de ses jours sans autre soin que celui de recevoir & de mettre en ordre les divers Ouvrages qu'il avoit composez pour le public. Il mourut le huitième avril en 1704, âgé de près de 80 ans, & universellement regretté. Il savoit vingt cinq Langues, l'Hebreu & celui des Rabbins, le Samaritain, le Chaldéen, le Syriaque, l'Arabe littéral & le vulgaire, le Grec littéral & le vulgaire, l'Ethiopien littéral & l'Amharique qui se parle vulgairement en Ethiopie, le Copte, le Persan, le Latin, le François, l'Italien, l'Espagnol, le Portugais, l'Allemand, le Flamand, l'Anglois, le Polonois, le Suédois, l'Esclavon, & l'ancienne Langue des Esclavons ou des Finnes. Il n'a laissé d'enfans que Christian Ludolf, Conseiller & Secrétaire du Duc de Saxe-Eisenac. Job Ludolphe étoit un homme aussi estimable par ses mœurs, que par ses talens, sachant beaucoup, & ne cherchant qu'à communiquer la science aux autres, & à prendre d'eux ce qui lui manquoit; dur & infatigable au travail, & tellement accoutumé à l'étude, que même dans ses repas il avoit toujours un livre sous les yeux; propre à l'exécution comme au Conseil; aux affaires tumultueuses de l'Etat, comme aux recherches pénibles des Sciences. Voici le Catalogue de ses Ouvrages, *Scôla Latinitatis, ad copiam verborum & notitiam rerum comparandam, usui pedagogico accommodata*, Gotha, 1672, in octavo; *Historia Æthiopia sive brevis & succinta descriptio Regni Habessinorum, quod vulgo male Presbyteri Johannis vocatur*, Francofurti, 1681, in folio; *Epistola Æthiopicæ ad universam Habessinorum gentem scripta*, 1683, in folio; *De Rebus Turcicis feliciter conficiendo, accedunt Epistola quædam Pii V. Pontificis Maximi, & alla nonnulla ejusdem argumenti*, Francofurti, 1686, in quarto; *Remarques sur les pensées enjoutées & strictees, fortes & déraisonnables d'une nouvelle & rare Société de Poitrons*, Leipzig, in octavo, 1689; *Epistola Samaritana Schemitanorum ad Jobum Ludolphum, cum versione ejusdem Latina & adnotatibus, accedit Versio Latina permissis litterarum a Schemitis, haud ita pridem ad Anglos datarum*, Clæ, 1688, in quarto; *Specimen Commentarii in Historiam Æthiopicam*, 1687; *Commentarius ad Historiam Æthiopicam, in quo multa breviter dicta sustulit narratur, contraria refelluntur, atque hac occasione, præter Res Æthiopicæ multa Auctorum, quædam etiam S. Scriptura loca declarantur, aliæque plurima, Geographica, Historica & Critica imprimis veteri Antiquitatem Ecclesiasticam illustrantia exponuntur*, Francofurti, 1691, in folio; *Appendix ad Historiam Æthiopicam, illiusque Commentarium, ex nova relatione de hodierno Habessinorum statu concinnata, additis Epistolâ Regis, ad Societatem Indiarum Orientalium, ejusque responsione, cum notis necessariis*, Francofurti, 1693, in folio; *Jugement d'un Anonyme sur une lettre à un ami, touchant un Systeme d'Etymologies Hébraïques; Dissertatio de locustis anno præterito in Germania visis, cum Diatriba, qua sententia Autoris nova de Sclavim, sive locustis, citho Israhelitarum in Deserto, defenditur, & argumentis contrariis Viri docti respondetur*, Francofurti, 1694, in folio; *Grammatica Amharica Lingua qua vernacula est Habessinorum*, Francofurti, 1698, in folio; *Lexicon Amharico-Latinum, cum Indice Latino copioso, inquirendis vocabulis Amharicis in hoc opere contentis*, Francofurti, 1698, in folio; *Lexicon Æthiopicæ-Latinum, ex omnibus libris impressis & manuscriptis multis contextum, nunc denuo ab ipso Autore revisum & auctum*, Francofurti, editio secunda, 1699, in folio; *Psalterium Davidis Æthiopicæ & Latine, accedunt Æthiopicæ Hymni & Orationes aliquot Veteris & Novi Testamenti, item Canticum Canticularum, cum variis Lectionibus & Notis*, Francofurti, 1701, in quarto; *Théâtre Historique de ce qui s'est passé en Europe pendant le XVII^e siècle, (en Allemand) avec des figures de Roussin de Hoog*, Francofurt, deux volumes, in folio; *Confessio Fidei Claudii Regis Æthiopia, cum Versione Latina & Notis*, in quarto. * Junckerus, *Commentarius de Vita scripturæ, &c. Jobi Ludolphi*. Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, tome 3. p. 51.

L'Histoire d'Ethiopie de M. Ludolphe est remplie de fautes. M. l'Abbé Renaudot, M. Thevenot, M. Piques & plusieurs autres l'estimoient peu. M. l'Abbé le Grand dans sa Dissertation sur cet Ouvrage, la première de celles qu'il a jointes à la Relation Historique d'Abyssinie du Père Lobo, Jésuite, n'en fait pas un meilleur cas: il en relève bien des fautes dans cette Dissertation & dans les suivantes. M. Piques & plusieurs autres se sont toujours récriez contre l'affectation de M. Ludolphe à employer par tout le mot de Cène en parlant de l'Eucharistie; contre sa négligence à se servir des Liturgies, qu'il disoit néanmoins avoir en abondance entre ses mains: contre le trop grand mépris qu'il fait du Père Vansleb, dont il auroit pu être le Disciple pour beaucoup de choses, s'il a été le Maître de ce Père pour la Langue Ethiopienne; enfin contre la variation de ses sentimens, &c. M. Piques ayant écrit à M. Ludolphe, avec qui il étoit en commerce de lettres, son sentiment sur son affectation de n'employer que le mot de Cène en parlant de l'Eucharistie, M. Ludolphe reçut fort mal cette lettre, & se brouilla avec M. Piques. M. l'Abbé le Grand a rapporté dans sa première Dissertation, citée ici, une lettre de M. Ludolphe à M. Piques datée d'Erfurt en Thuringe le 16 d'octobre 1698, & deux longues lettres de M. Piques en réponse, de la même année. M. l'Abbé Renaudot en donnant au public l'Histoire des Patriarches d'Alexandrie, & la collection des Liturgies Orientales, se crut aussi obligé de refuser quelques endroits de l'Histoire d'Ethiopie de M. Ludolphe, & de son Commentaire sur cette Histoire. Mais enfin M. Ludolphe trouva un partisan zélé. On inséra dans le Journal Littéraire de la Haye, tome 9, un Mémoire sous le titre de, *Défense de la Mémoire de M. Ludolphe*, où l'on ne cherche pas seulement à défendre ce Savant des accusations de M. Renaudot, mais où l'on accuse aussi cet Abbé de mauvaise foi. M. Renaudot fit pour répondre, sa *Défense de l'Histoire des Patriarches d'Alexandrie*, &c. qui parut en 1717. L'Anonyme répliqua avec hauteur dans un Ecrit intitulé, *Examen de l'intérêt de la lettre de M. Renaudot*, & inséré dans l'*Europe savante*, tome 10.

§ 11, & M. Renaudot fit une Réplique à l'Apologiste de M. Ludolphe, mais elle est demeurée manuscrite.

* LUDOMILLE (Sainte) fille de Slavibor, Comte de Melnick & femme de Borzivoje, premier Duc Chrétien de Bohême, vivoit en retraite avec son mari, qui avoit remis la Régence entre les mains de son fils Spithimeus. Après y avoir passé 15 années, elle perdit son mari. Alors Drahomire, veuve de Wratillas I, envoya dans la maison de Ludomille deux Assassins, qui en 920 la massacrèrent. Cette vertueuse femme fut depuis canonisée, & l'on dit qu'il se fait quantité de miracles à son tombeau. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Balini Epitome*, p. 43. Hagecius. Boregius. Dubravius.

LUDOVICI (Daniel) Médecin Allemand, qui s'est acquis dans sa profession une grande réputation, étoit né le cinquième d'octobre 1625. Il fut premier Médecin de Saxe-Gotha, & mourut à Gotha le troisième de septembre de l'an 1680, dans la cinquante-cinquième année de son âge. Il a fait & publié un très-grand nombre d'observations sur les minéraux, les végétaux, les métaux, les différentes parties de l'Anatomie, & sur d'autres sujets utiles, dont on peut voir la liste dans la Bibliothèque des Médecins de Manget, livre XI. La plus grande partie de ses Ouvrages a été recueillie & imprimée in quarto, à Francfort sur le Mein en 1712. On trouve aussi un Abrégé de Médecine tiré de sa pharmacie, imprimé au même endroit in octavo. * *Le Supplément de Paris*, 1736.

* LUDOVISI, famille considérable, tire son origine des principales familles de Bologne, & fut agrégée par Jeanne Reine de Naples à la Noblesse de son Royaume. En 1621, Alexandre Ludovisi fut élu Pape & prit le nom de Grégoire XV. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.*

LUDWEL (Guillaume) Jurisconsulte, étoit d'Elbing en Prusse. Il mourut en 1663. Il enseigna avec beaucoup de succès la Jurisprudence à Altorf pendant 32 ans. Ernest Cregel fit son Oraison funèbre. Il a laissé un Commentaire sur les dernières volontés. Voici son épitaphe. *D. O. M. S. Ne negligenter prateri, Vistor, Willelmum Ludwicum patria Elbingensem, genere nobilium Anglum, J. C. sumum & in hac Altorfina Universitate per 32 annos Antecessorem longe celeberrimum, Noribergæ delictum, Principum oraculum, ingentem Germaniæ thesaurum, morte p. obita, prid. Id. Sept. anno atatis sue quasi 74, Corijit 1663, tuc condit curavit, spatio sibi diligenter servato, vidua maxissima, Anna Maria Patricia Strazengeriana.*

*Dia latent tumulo virtutum summa clausa:
Quæ sola erupit, fama perennis erit.*

Ceux qui favent qu'il y a à Elbing plusieurs familles Angloises établies pour le négoce, ne seront pas surpris que Ludwel né à Elbing, fût Anglois d'origine. * *Konig, Biblioth. Vetus & Nova.*

LUDWIGSBURG: c'est le nom du magnifique Palais du Duc de Wirtemberg, à trois lieues de Stuttgart. Dans les commencemens ce n'étoit qu'une petite maison de plaisance qu'on n'avoit pas intention de rendre aussi superbe; mais on y ajouta peu à peu tant de choses qu'à la fin on résolut d'en faire un bâtiment de conséquence. Ce Palais est aujourd'hui un des plus beaux & des plus riches de toute l'Allemagne. Il est tout de pierre, ses appartemens sont ornés d'ouvrages en sculpture dorée & bronzée; toutes les cheminées sont de marbre & l'on y trouve une abondance incroyable des plus belles peintures. La Chambre des magnatures est sur tout fort remarquable. Le Duc Eberhard-Louis choisit ce Palais pour sa demeure ordinaire & fit bâtir dans les environs plusieurs Hôtels particuliers pour la commodité de ceux qui ont à faire en Cour. Il accorda même aux Habitans de beaux privilèges, comme Bourgeois de cette ville. Tous ceux qui ont vu le Palais de Ludwigsbourg trouvent qu'il n'est pas trop bien situé; mais la faillanterie est une des meilleures & des mieux situées de toute l'Allemagne. * *Diâ. Univ. Holl.*

* LUEGER (Erafme) fameux Bandit, qui étoit issu d'une famille noble du Duché de Carniole, s'attira une haute estime à la Cour de l'Empereur Frédéric III par les preuves qu'il donna de son courage. Mais après avoir eu en 1483 le malheur de tuer Papenheim, Maréchal héréditaire, il se retira dans sa maison de Lueg qui étoit de bonne défense & dans un pais désert. Il ne se contenta pas de s'y tenir caché, mais il exerça de la toute sorte de brigandage. On donna ordre à Gaspard Bauber de le prendre mort ou vif. Il lui fallut beaucoup de temps pour en venir à bout, mais enfin la trahison du valet de chambre lui en fournit les moyens. * *Poyez Gr. Diâ. Univ. Holl.*

LUG, rivière d'Angleterre, qui prend sa source dans le Comté de Radnor, traverse une partie de celui de Hereford, & se décharge dans la Wye, au dessous de la ville de Hereford. * *Maty, Diâ. Géogr.*

LUGAN, ville de la Chine, est la quatrième de la province de Xansî, & elle a sept autres villes sous sa juridiction. Elle est située sur la rivière de Chang dans un terroir fort fertile. * *Maty, Diâ. Géogr.*

LUGANO, ville du Duché de Milan en Italie, capitale du Bailliage de Lugano, est située sur un Lac de même nom, à quatre lieues de Bellinzone vers le midi. Les Suisses se rendirent maîtres de cette ville l'an 1512, & ils la possèdent encore. * *Maty, Diâ. Géogr. Etat & Déesse de la Suisse*, tome 3. p. 208 & *suiv.* édit. d'Amsterdam 1730.

LUGANO (Le Bailliage de) est le premier en ordre des Gouvernemens des Suisses en Italie. Son Baillif porte le titre de Capitaine Général de tous ces Gouvernemens, & commande aux autres Baillifs, au cas qu'il arrive quelque guerre inopinée. Il est situé entre ceux de Mendry & de Locarno, appartient aux douze premiers Cantons depuis l'an 1512, & n'a rien de considé-

fidérable que la ville de Lugano. Le Bailliage de Lugano contient, outre la ville du même nom, 61 bourgs ou paroisses, & 105 villages fort peuplés. Les principaux villages sont *Melli, Casaro, Sonvigo, Novogio, Bironico*, &c. Il y a près de Codogno au bord du Lac, une montagne qui est creusée en divers endroits. Il fort particulièrement du vent de ses cavernes, & les Habitans mettent ce vent à profit, bûtant la leurs caves pour y tenir le vin frais. * *Maty, Dict. Géogr.*

LUGANO (Le Lac de) dans le Duché de Milan entre le territoire de Como & les Bailliages des Suisses, à environ cinq lieues du nord au sud, & il décharge ses eaux dans le Lac Majeur, par la rivière de Treffa. * *Maty, Dict. Géogr.*

LUGAS ou LUGATZ, ville de la Basse Hongrie dans le Comté de Téméwar, sur la rivière de Têmes, est à l'est de Téméwar tirant vers le nord & en est éloignée d'environ dix lieues.

LUGDE, bourg de l'Evêché de Paderborn en Westphalie. Il est situé sur la rivière d'Emmer, à sept lieues de la ville de Lemgow vers le Levant. * *Maty, Dict. Géogr.*

LUGDUS, que les Auteurs fabuleux font Roi des Gaulois, après Narbon son père, auquel il succéda, fit bâtir à ce qu'on débite, la ville de Lyon, qui fut nommée *Lugdunum*. C'est une fable impertinente. * *Duplét, Mémoires des Gaulois, l. 2. c. 13.*

LUGIENS, peuples de Germanie, qui faisoient autrefois partie de la nation des Hermions. Ils étoient entre les Bourguignons, appeliez alors *Burgundions*, & les Sarmates. Tacite, *Germania, c. 43.*

LUGNITZ, Vallée à la droite du bas Rhin, dans le pays des Grisons. Elle est dans la Ligue Haute, & fait une Communauté qui contient plusieurs villages. * *Etat & Dilectes de Suisse, tome 4. p. 15 & 16. édit. d'Amsterdam 1730.*

LUGNY, bourg de France dans le Duché de Bourgogne, & dans le Charollois, au sud-ouest de la ville de Charolles. Il en est éloigné d'environ une lieue & demie.

LUGNY, bourg de France dans le Duché de Bourgogne & dans le Mâconnais, à peu près au nord de la ville de Mâcon, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

LUGO, ville d'Espagne en Galice, que les Latins nomment *Lucus Augusti, Turis Augusti*, & *Ara Sextiana*, avec Evêché suffragant de Compostelle, est très-ancienne. Elle fut prise par les Maures, & reprise sur eux par le Roi Alphonse, vers l'an 753.

CONCILE DE LUGO.

Le premier Concile de Lugo fut assemblé l'an 596 pour régler les limites des diocèses. On ajoute aux Actes de ce Concile, que Jean Garcias nous a donné, plusieurs choses qui ont été établies dans les siècles suivans, pour les mêmes bornes des églises. On en célébra un autre l'an 573, & c'est à ce Concile que saint Martin de Brague envoya quatre-vingt-quatre Chapitres ou Canons, qu'il avoit tirez des Synodes Grecs & mis en Latin. Il en avoit aussi ajouté plusieurs des Conciles de l'Eglise Latine. Quelques-uns en mettent un troisième, tenu environ l'an 610. * *Garcias, de Prim. Ecclis. Tolet. Concil.*

LUGO, bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie. Il est dans le Ferrarois entre Ravenne & Bologne. Il donne le nom à la Selva, c'est à dire, à la Forêt de Lugo, nommée anciennement *Litanis Sylva*, & célèbre par la défaite des Romains sous Lucius Posthumus, auquel les Gaulois tuèrent vingt-cinq mille hommes. * *Maty, Dict. Géogr.*

LUGO (François de) frère aîné du Cardinal de ce nom, dont il est parlé dans l'article suivant, naquit à Madrid l'an 1580, & se fit Jésuite à Salamanque l'an 1600. Il se plaisoit tant à s'humilier, qu'après avoir enseigné la Philosophie, il demanda à ses Supérieurs l'emploi d'expliquer les Rudimens de la Grammaire, ce qu'il obtint. Ayant ensuite enseigné la Théologie, il demanda d'être envoyé dans les Indes, afin d'enseigner là le Cathéisme & la Grammaire aux Indes. Mais on l'employa à des choses plus relevées; on lui donna une Chaire de Théologie dans la ville de Mexico & dans celle de Sainte-Foi. Comme il vit que les charges qu'on lui donnoit dans ce pais-là, ne répondoient point à l'humilité où il vouloit vivre, il demanda qu'on le renvoyât en Espagne. Il perdit en y retournant la plus notable partie de ses Commentaires sur la Somme de saint Thomas d'Aquin, & faillit à être pris lui-même par les Hollandois. Il fut député à Rome par la province de Castille, pour assister à la huitième assemblée générale des Jésuites, & il s'arrêta là après la clôture de cette assemblée, pour y exercer deux charges, celle de Censeur des livres que les Jésuites publioient, & celle de Théologien général. Mais voyant que l'on faisoit de jour en jour plus de cas de lui, depuis que son frère étoit Cardinal, il s'en retourna en Espagne, où il fut Recteur de deux Collèges. Il mourut le 17 décembre 1652. Voici les Ouvrages qu'il a composés, *Commentarii in primam partem S. Thomae, de Dro, Trinitate & Angelis*, à Lyon, 1647, deux volumes, in folio; *De Sacramentis in genere, Baptismo, Confirmatione & sacra Eucharistia*, à Venise, 1652, in quarto; *Discursus prolixus ad Theologiam Moralem, sive de principis Moralibus actuum humanorum*, à Madrid 1643, in quarto; *Quaestiones Morales de Sacramentis*, à Grenade, 1644, in quarto. * *Sotwel, Biblioth. Societ. Jesu, p. 255. Bayle, Dict. Crit.*

LUGO (Jean de) Jésuite Espagnol & Cardinal, naquit à Madrid le 25 novembre 1583. Il se disoit pourtant de Séville, parce que son père y faisoit sa résidence ordinaire. Dès l'âge de trois ans il fit paroître son esprit; car il savoit lire les imprimez & les manuscrits. Il soutint des Thèses à quatorze ans, & il fut envoyé à Salamanque aussitôt après, pour y étudier en Droit. A l'imitation de son frère aîné, & nonobstant les oppositions de son père, il se fit Jésuite le sixième de juillet 1603. Il ache-

va son Cours de Philosophie chez les Jésuites à Pampelune, & il étudia en Théologie à Salamanque. Après la mort de son père, il fut envoyé à Séville par ses Supérieurs, pour se mettre en possession de son patrimoine, qui étoit fort considérable. Il le partagea, du consentement de son frère, entre les Jésuites de Salamanque. Il régenta la Philosophie pendant cinq ans, après quoi on lui fit professer la Théologie à Valladolid. Le succès avec lequel il remplissoit cet emploi, le fit juger digne d'une Chaire plus éminente; ainsi la cinquième année de cette profession, il reçut ordre d'aller à Rome pour y enseigner la Théologie. Il partit au mois de mars 1621, & après avoir essuyé plusieurs dangers dans les provinces de France qu'il traversa, il se rendit à Rome au commencement de juin de la même année. Il y professa la Théologie pendant vingt ans. Il s'attachoit uniquement à son emploi, sans s'amuser à faire la cour aux Cardinaux, & à fréquenter les Ambassadeurs. Il ne songeoit point à donner aucun Ouvrage au public; mais on lui ordonna de le faire, & son vœu d'obéissance ne lui permit pas de résister. Il fit publier sept gros volumes in folio. Le premier traite, de *Incorporatione Dominica*, & a été imprimé à Lyon l'an 1633 & l'an 1652. Le second traite, de *Sacramentis in genere, & de venerabili Eucharistia Sacramento & Sacrificio*, à Lyon 1636. Le troisième traite, de *Virtutibus & Sacramento Penitentiae*, à Lyon 1638, 1644 & 1651. Le quatrième & le cinquième traitent, de *Justitia & Jure*, à Lyon 1642 & 1652. Le sixième traite, de *Virtute divina Fidelis*, à Lyon 1646 & 1656. Le septième est un Recueil, *Responsorum moralium*, à Lyon 1651 & 1660. Outre cela il a fait des Notes, in *Privilegia vobis vocis Oracula concessa Societati*, imprimées à Rome l'an 1645, in douze; & il a traduit de l'Italien en Espagnol, la Vie du Bienheureux *Louis de Gonzague*. Il dédia le quatrième volume de son grand Ouvrage à Urbain VIII. Il fut obligé alors d'aller faire la révérence à ce Pape, à qui il n'avoit jamais parlé. Il en fut fort bien reçu, & depuis ce tems-là Urbain se servit de lui en plusieurs rencontres, & lui témoigna une affection particulière. Il le fit Cardinal le 14 de décembre 1643. Il fut créé Cardinal sans avoir été averti, ni sans avoir le moindre soupçon que le Pape eût ce dessein. Pendant qu'il fut Cardinal, il se montra fort charitable envers les pauvres. Il distribuoit libéralement du quinquina à ceux d'entre eux qui avoient la fièvre. Il mourut le 20 d'août 1660, laissant ses biens aux Jésuites de la maison professe de Rome, & voulut être enterré aux piez de saint Ignace de Loyola, Fondateur de l'Ordre. Il inventa ou il renouvella l'Hypothèse des points entiez, pour se tirer des objections accablantes que l'on fait, tant contre les parties divisibles à l'infini, que contre les points Mathématiques. * *Bayle, Diction. Critique.*

LUGODORI. Voyez LOGODURO.

LUH. LUI. LUK.

LUHITH, contrée au Royaume des Moabites, qui regarde Jérémie, ch. 48. v. 5. On peut voir les Commentateurs sur ces endroits là. Eusebe & S. Jérôme disent que Luhith est située entre les villes d'Ar & de Ségor, & par conséquent à l'orient de la Mer Morte. * *Le Père Dom Calmet, Dict. de la Bible.*

LUHLA, rivière de la Laponie Suédoise, coule du nord-ouest au sud-est, traverse toute l'étendue de la province appelée Luhl-Lapmark, & se rend dans le Golfe Bothnique.

LUHLA, ville de la Bothnie occidentale à l'embouchure de la rivière de Luhl.

LUHLA ou LUHLA-LAPMARK, province de la Laponie Suédoise, est bornée du nord-ouest au sud-est par le Torna-Lapmark, à l'est par la Bothnie occidentale, au sud par le Pitha-Lapmark, & à l'ouest par les montagnes de Norvège. Le principal lieu de cette province est Torpajaur ou Torpenjaur.

LUICHEU, ville de la Chine, qui est la neuvième de la province de Zuantung, & n'a que deux autres villes de sa juridiction, savoir les villes de Sulki & de Siuven. Elle tire son nom de la lignée de Taiming, & portoit celui de Siuven sous celle de Hana. On l'appelloit Hocheu sous la race de Leangus. Son terroir voisin de la mer la rend abondante en toutes choses. On la nomme *Foudre*, à cause qu'elle reçoit une fort belle fontaine d'une montagne sur laquelle les Habitans ont dressé un temple à l'Esprit, ou au Dieu des foudres. Ils se persuadent qu'il y a une intelligence qui a un pouvoir particulier sur les foudres & sur les tonnerres. * *Ambassadeurs des Hollandois, vers l'Empereur de la Chine, ch. 27. Th. Corneille, Dict. Géogr. Maty, Dict. Géogr.*

LUIGARDE. Cherchez LUTGARDE.

LUIGIANICHINI, habile Graveur. Cherchez ANICHINI.

LUIK. Voyez LIEGE.

LUILLIER. L'on ne rapportera ici la postérité de cette famille, l'une des plus anciennes de Paris, & considérable par ses alliances, que depuis JEAN qui suit.

I. JEAN Luillier, I. du nom, Conseiller au Parlement, & pous Marie Marcel, fille d'Estienne Marcel, Prévôt des Marchands, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui suit; ROBERT, qui continua la postérité qui sera rapportée après celle de son frère aîné; & 3. Gillette Luillier, mariée à Philippe Violle, Lieutenant-Général d'Orléans.

II. JEAN Luillier, II. du nom, Seigneur de la Motte-d'Esgruy & de Manicamp, né en 1357, fut Conseiller au Parlement, & mourut en 1455, âgé de 98 ans. Il avoit épousé Jeanne de Vitry, fille de Michel, Seigneur de Goupillières, &c. dont il eut 1. Michel, mort sans postérité; 2. PHILIPPE, I. du nom, qui suit; & 3. Louise Luillier, mariée à Jean de Harlay, Chevalier du Guet à Paris sous le Roi Louis XI.

III. PIERRE

III. PHILIPPE LULLIER, I. du nom, Seigneur de Cailly, de Manicamp, &c. Capitaine & Gouverneur de la Baillie en 1460, mourut en 1517. Il avoit épousé 1. Anne de Morvilliers, fille de Pierre, Chancelier de France, & de Jeanne Boucher; 2. Gabrielle de Villiers, fille de Jacques, Seigneur de l'Isle-Adam, & de Jeanne de Neffe. Du premier mariage vinrent, 1. Helene, mariée à Charles de Boiffay, Seigneur de Meffières; & 2. Catherine Lullier, alliée à Louis Picard, Seigneur d'Estelan, Bailli de Rouen; du second fortirent, 3. Valentine, mariée à Jean l'Orphèvre, Seigneur d'Hermenoville; 4. Magdelaine, alliée à Jean de Vignacourt, Seigneur d'Aurigny, Conseiller au Parlement; 5. Suzanne, qui épousa Philippe d'Oignies, Seigneur de Châlines; & 6. Odetta Lullier, mariée 1. à Louis de Stainville, Sénéchal du Barrois; 2. à Nicolas de Livron, Seigneur de Bourbonne.

II. ROBERT LULLIER, fils puîné de JEAN LULLIER, Conseiller au Parlement, & de Marie Marcel, avoit épousé en 1404, Aïss de Laitre, veuve de Jean de Popincourt, premier Président du Parlement, & fille d'Eustache de Laitre, Chancelier de France, dont il eut 1. JEAN, III. du nom, qui suit; 2. Guyon, mort sans postérité; 3. Jeanne, mariée à Henri Clutin; 4. Marie, alliée à Gilles Merlin; & 5. Etienne Lullier, Conseiller au Parlement, qui épousa Marguerite Haste, dont il eut, Robert, Chanoine de Narbonne; Catherine, mariée à Jean Gars près de Sens; & Aïss Lullier, qui épousa Pierre Emery.

III. JEAN LULLIER, III. du nom, Avocat général du Parlement, mourut le 22 février 1468. Il avoit épousé 1. Marie, fille de Jean de Béthisy; 2. Catherine de Chantepriime, fille de Jean de Chantepriime, Général des Finances sous le Roi Charles V, & de Gillette des Dormans, morte le douzième février 1504. Du premier mariage vinrent, 1. PHILIPPE, II. du nom, qui suit; 2. ARNAUD, qui fit la branche des Seigneurs de Vê, rapportée cy-après; 3. Eustache, Chanoine de Saint-Germain l'Auxerrois en 1452, mort le 22 décembre 1478; & 4. Jacques Lullier, Théologal de l'église de Paris, Professeur en Théologie, mort le 28 août 1489; du second mariage fortirent, 5. Jean, Evêque de Meaux, dont il sera parlé cy-dessous dans un article séparé; 6. Jean, Prieur de Gorre; 7. GILLES, qui fit la branche des Seigneurs d'URSINES, rapportée cy-après; 8. FRANÇOIS, qui fit la branche des Seigneurs de ROUVENAC, aussi mentionnée cy-après; 9. Catherine, première femme de Nicolas de Louviers, Maître des Comptes; & 10. Marguerite Lullier, alliée à Jean Compain, Greffier des Présentations du Parlement.

IV. PHILIPPE LULLIER, II. du nom, Seigneur de Gironville, Avocat général du Parlement en 1471, mourut le deuxième octobre 1492. Il avoit épousé Henriette Hennequin, fille de Jean, Seigneur de Lantaiges, Avocat du Roi en la ville de Troyes, & de Guillemette de la Garmoise, morte le onzième septembre 1484, dont il eut 1. Jean, mort jeune; 2. autre Jean, Chanoine de l'église de Paris en 1484, dont il devint Doyen, & Archidiacre de Laon, mort le premier novembre 1510; 3. Philibert, Provincial des Cordeliers en Bourgogne; 4. Jacques, Chanoine de Saint-Germain l'Auxerrois en 1510; 5. Nicolas, Prieur des Chartreux à Paris; 6. Guillemette, alliée à Jean Alligret, Seigneur de Clichy, &c. Lieutenant Civil; 7. Marie, mort jeune; 8. Henriette, mariée à Jean de Flamberge, Maître des Requêtes; 9. Charlotte, qui épousa 1. Jean Metme, Seigneur de Marolles; 2. Olivier de Salart, Seigneur de Bouron, Grand-Fauconnier de France; 10. Catherine, mariée à Simon Avin, Seigneur de Chambon, Seigneur d'Arbonville, Conseiller au Parlement; 11. Jacqueline, qui épousa 1. Jean Perdriel; 2. Guillaume Ripault; 13. Claude, femme de Louis Hennequin-Lantaiges; 14. Gillette, mariée 1. à Bertrand Ripault, Auditeur des Comptes; 2. à Jacques Chevalier, Secrétaire du Roi; & 15. Marguerite Lullier, alliée à Louis Merlin, Seigneur de Charentonneau, Général des Finances du Duc de Lorraine.

SEIGNEURS de VÊ & de SAINT-MESMIN.

IV. ARNAUD LULLIER, fils puîné de JEAN LULLIER, III. du nom, Avocat général du Parlement & de Marie de Béthisy la première femme, fut Seigneur de Vê en Valois, & de Saint-Mesmin près de Troyes, suivit à Orléans le Roi Louis XI, qui le fit Conseiller de son Grand Conseil, & Trésorier de Carcaffonne en 1465, auquel tems il n'y avoit que deux Trésoriers de France, l'un en deçà de la Loire, & l'autre au delà, & ce en considération des grands services qu'il lui avoit rendus avec Eustache, & Jean Lullier Evêque de Meaux, ses frères. Il avoit épousé Catherine Phelippes, fille de Jacques, Seigneur de Landreville, & de Catherine la Garmoise, dont il eut 1. JEAN qui suit; 2. François, Trésorier de Carcaffonne, mort sans postérité; 3. EUSTACHE, qui fit la branche des Seigneurs de SAINT-MESMIN, rapportée cy-après; 4. Catherine, mariée à Geoffroy du Val; 5. Henriette, mariée 1. à Eustache de Pleure, Lieutenant Général, & Président au Présidial de Troyes; 2. à Charles de Mégigny, Seigneur de Colas-Verd; & 6. Marie Lullier, alliée à Vincent de la Péruse, Seigneur de la Courtille.

V. JEAN LULLIER, Seigneur de Vê, Lieutenant Civil au Châtelet, puis Procureur général au Parlement, mourut le onzième juin 1504. Il avoit épousé Jeanne de Nanterre, fille de Jean, Procureur général au Parlement, & de Radegonde Simon, morte le 28 août 1523, dont il eut 1. EUSTACHE qui suit; 2. Arnaud, Conseiller au Parlement en 1513, puis Procureur général de la Cour des Aides en 1520, & Procureur Général du Parlement, mort sans postérité de Guillemette de Guetteville; 3. Pierre, Chanoine de l'église de Paris & Archidiacre du Mans; 4. Radegonde, mariée à Jean Bourdelot, Conseiller, puis Procureur général du Parlement; 5. Jeanne, mariée à Jean Brinon, Seigneur

de Pontillau & de la Buftière, Maître des Comptes; & 6. Chme Lullier, Seigneur du Sauffay & de Saint-Gratian, qui épousa Isabelle de Cailly ou Cueilly, dont il eut Agnan, Seigneur du Sauffay & de Saint-Gratian en partie, vivant en 1596, & mort sans enfans de Marie Gentian; Chme, Seigneur de Vauichard, mort sans postérité d'Anne le Sueur, fille de Nicolas le Sueur, Conseiller au Parlement; & Jean Lullier, Seigneur de la Rigaudière, de Saint-Gratian en partie, & de Chalandaud, qui fut reçu Conseiller au Parlement le 30 décembre 1522, dont il se démit en 1527, ayant eu de Catherine Hochart, fille de Jean Hochart, Seigneur de Champigny & de Norroy, &c. & de Jeanne Tronçon, Theodore Lullier, Seigneur de Chalandaud en Brie, qui épousa N. . . Guichard; & Arnaud Lullier, Seigneur de Boisrouffel.

VI. EUSTACHE LULLIER, Seigneur de Vê, Conseiller, puis premier Président de la Cour des Aides, mourut en septembre 1553. Il avoit épousé Anne le Clerc de Cottier, fille de Jean le Clerc de Cottier, Seigneur d'Aunay, Conseiller au Grand-Conseil, & Grand Rapporteur & Correcteur des lettres en la Chancellerie de France, & de Françoise du Prat. Elle prit une seconde alliance avec Jean-Robert de Heftin, Seigneur de Margenci, Conseiller au Parlement de Paris, ayant eu de son premier mariage 1. Jacques Lullier, né posthume le 28 mars 1554, après Pâques, mort sans alliance, depuis le 12 novembre 1574; 2. Françoise, Dame de Vê, mariée à Jacques Allegrain, Seigneur d'Amblainvillier, &c. Conseiller au Parlement; & 3. Marie Lullier, alliée à Jean de Thuméry, Seigneur de Boiffie, Conseiller au Parlement.

SEIGNEURS de SAINT-MESMIN, de BOULENCOURT, &c.

V. EUSTACHE LULLIER, troisième fils d'ARNAUD LULLIER, Seigneur de Vê & de Saint-Mesmin, Trésorier général de France, & de Catherine Phelippes, fut Seigneur de Saint-Mesmin, de Chauffenay, d'Angerville, de Bouleucourt, d'Orville, de la Malmaison, de Guérard, de Lumigny, de Fontenelle, de Villiers-Saint-George, de la Houffoye, de Gironville, & autres terres considérables. Ayant servi long-tems près de la personne du Roi Louis XI, ce Monarque lui donna, en 1498, la charge de Maître des Comptes. Il mourut le 15 novembre 1524, ayant épousé Marie Cœur, fille de Geoffroy Cœur, Seigneur de la Chauffée, &c. Echanon du Roi, & d'Isabelle Bureau, morte le premier août 1557, ayant survecu 33 ans à son mari, dont elle eut pour enfans, 1. JEAN qui suit; 2. Jacques, Seigneur de Manonville, Abbé d'Epemay; 3. CHRISTOPHE, qui fit la branche des Seigneurs de la MALMAISON, rapportée cy-après; 4. Geoffroy, Seigneur d'Orgeval, de Treffancourt, d'Orville, &c. Maître des Comptes, mort le douzième mai 1581, sans laisser de postérité de Marie Ferret, la femme, morte en 1608; 5. Philippe, Chevalier de Malte, Commandeur de Lagny-le-Sec; 6. Isabelle, mariée à Jacques Pelletier, Seigneur de Martinville en Normandie; 7. Jeanne, alliée à Jean Bracher, Seigneur de Portmorant, Trésorier de France en la Généralité de Languedoc; 8. Renée, Religieuse à Longchamp; 9. N. . . Religieuse à Chelles; 10. N. . . Religieuse à Malnoue; 11. Marie, alliée 1. à Raoul Aymeret, Seigneur de Velvire & de Gazeau, Conseiller au Parlement; 2. à Claude Tudert, Seigneur de la Bournallère, Conseiller au Parlement & Président des Enquêtes; & 12. Eustache Lullier, Seigneur de Gironville, & de Guérard en partie, Bailli de Berry & Maître des Comptes, qui épousa en 1523, Marie Poncher, fille de Louis, Seigneur de Mancy & de Ligny, Trésorier de France, & de Robine le Gendre, dont il eut N. . . tué à Orléans; Anne, Dame de Guérard, fille d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, mariée le 22 septembre 1547, à Nicolas de Mornay, Seigneur de Villarceaux, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre; & Charlotte Lullier, mariée par contrat du neuvième février 1554, à Jean Dauvet, Seigneur de Rieux, Maître des Requêtes.

VI. JEAN LULLIER, Seigneur de Bouleucourt, d'Angerville, Maître, puis Président en la Chambre des Comptes, & Prévôt des Marchands, mourut en 1588. Il avoit épousé, 1. Anne Hennequin, fille de Michel, Seigneur de Boinvillie & de Cury, & de Catherine Goballe, morte en avril 1551; 2. Renée Nicolai, veuve de Dreux Hennequin, Seigneur d'Asly, Président en la Chambre des Comptes, & fille d'Amor Nicolai, Seigneur de Saint-Victor, premier Président en la Chambre des Comptes, & d'Anne Baillet, Dame de Gouffainville. Du premier mariage fortirent 1. NICOLAS, I. du nom, qui suit; 2. Eustache, mort jeune; 3. Marie, née le 15 janvier 1528, alliée en 1548, à Louis Prud'homme, Seigneur de Fontenay en Brie, Général de Normandie; 4. Jeanne, mariée à Antoine Nicolai, Seigneur de Gouffainville, premier Président en la Chambre des Comptes; & 5. Catherine Lullier, qui épousa 1. Thibault Nicolai, Seigneur de Bournonville, Conseiller au Parlement; 2. Pierre de Saint-André, Seigneur de Montbrun, Président des Enquêtes; 3. André Baillet, Seigneur de Sceaux, de Trefmes, &c. Bailli d'Arles. Du second mariage vinrent, 6. Gabrielle, Dame d'Arzilliers & de Maisons, mariée 1. à François de Marfeille, Maître des Comptes; 2. à Jean Deschamps, Seigneur de Marcilly; 7. Renée, alliée à Jean Lallemand, Seigneur de Marmande, Maître des Comptes & Grand-Audencier de France; & 8. Magdelaine Lullier, qui épousa Claude le Roux, Seigneur de Sainte-Beuve, &c. Conseiller au Parlement, après la mort duquel sans enfans, elle se rendit Religieuse Ursuline, fonda les Ursulines de Paris, mourut le 16 août 1630, en réputation d'une grande vertue, & fut enterrée dans le monastère du fauxbourg-Saint-Jacques.

VII. NICOLAS LULLIER, I. du nom, Seigneur de Bouleucourt, de Saint-Mesmin, &c. Lieutenant Civil en 1559, puis Président des Comptes en 1567, & Prévôt des Marchands en 1576, mourut en 1582. Il avoit épousé Charlotte de Livre, fille de Nicolas

de Livre, Secrétaire du Roi, & de Marie du Drac, dont il eut 1. NICOLAS, II. du nom, qui fut; 2. *Eustache*, Seigneur de Courlange, reçu Conseiller au Parlement le quatrième septembre 1585; 3. *Paul*, Chevalier de Malte; 4. *Anne*, mariée à *Jacques d'O*, Seigneur de Franconville-aux-Bots; 5. *Ronde*, qui épousa *Jean Duret*, Médecin du Roi, en reconnaissance de l'avoir retiré d'une grande maladie, morte en 1622; & 6. *Charles* Lullier, Seigneur de Saint-Mesmin, qui épousa *Anne* le Clerc, fille de *Pierre* le Clerc, Secrétaire du Duc de Lorraine, & d'*Anne* Ferret, dont il eut *Charles* Lullier, Seigneur de Saint-Mesmin, mort sans postérité de *Marie* de Biencourt, fille de *Jean* de Biencourt, Seigneur de Poitrincourt, Ecuyer de la grande Ecurie du Roi; & *Pierre* Lullier, Seigneur de Courlange, qui épousa *Claude* de Biencourt, sœur de la femme de son frère aîné, dont il eut pour fille unique, *Edmée-Claude* Lullier, Dame de Saint-Mesmin, mariée à *Gaillaume* du Puis, Seigneur de Montgobert.

VIII. NICOLAS Lullier, II. du nom, Seigneur de Boulencourt, d'Angerville, &c. fut reçu Président en la Chambre des Comptes en 1580, & épousa *Louise* Bourdet, fille unique de *Jean*, Seigneur de Rodon, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, & d'*Isabelle* Séguier, dont il eut pour fille unique, *Louise* Lullier, Dame de Boulencourt, mariée à *Henri* de Balzac, Comte de Clermont-d'Entragues, dont sortirent deux filles.

SEIGNEURS de la MALMAISON.

VI. CHRISTOPHE Lullier, troisième fils d'*Eustache* Lullier, Seigneur de Boulencourt, de Saint-Mesmin, &c. Maître des Comptes, & de *Marie* Cour, fut Seigneur de la Malmaison en Brie, de Pontnelles, d'Atigny, &c. Grand-Maître des Eaux & Forêts de Brie & de Champagne, & vivoit en 1561. Il avoit épousé *Charlotte* Teste, fille de *Jean*, Seigneur de Coupevray & d'Atigny, Maître des Comptes, & de *Jeanne* de Ruell, dont il eut 1. *Louïs* qui fut; 2. *Jean*, qui fit la branche de Chanteprime; 3. *Isabelle*, Religieuse à Longchamp; 4. *Germaine*, Religieuse à Hautes-Brières; 5. *Marie*, alliée à *Nicolas* Avrillot, Seigneur de Champatreux, Maître des Comptes; 6. *Charlotte*, mariée à *Guillaume*, Seigneur de Vaugrincuse & de Claire-Fontaine, Trésorier général en Languedoc; & 7. *Anne* Lullier, qui épousa *Pierre* Laubigeois, Maître des Comptes.

VII. LOUIS Lullier, Seigneur de la Malmaison, de Balleu, de Panchar, de Chambry, &c. Conseiller au Grand-Conseil, puis reçu Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi le troisième septembre 1603, avoit épousé *Marie* Bataille, fille de *Pierre* Bataille, Seigneur de Balleu près de la Forté sous Joaze, d'Autonne, de Panchar, Conseiller de la Cour des Aides, & d'*Isabelle* Ferret. Elle prit une seconde alliance avec *Pierre* de Souffour, Seigneur de Bissy, Président en Enquêtes, ayant eu de son premier mariage pour fils unique, *Georges*, I. du nom, qui fut.

VIII. GEORGES Lullier, I. du nom, Seigneur de la Malmaison, de Guérard, d'Orgeval, &c. Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, mourut en mars 1636. Il avoit épousé *Claire* de Faucou-de-Ris, fille de *Claude*, Seigneur de Ris, premier Président du Parlement de Rennes, puis Conseiller d'Etat, & d'*Etiennette* Husuit-Montagny, dont il eut 1. *Alexandre*, Seigneur d'Orgeval, qui fut tué au siège de Montpellier contre les Huguenots en 1622; 2. *Georges*, II. du nom, qui fut; 3. *Claude*, mort jeune; 4. *Marie*, alliée à *Louis* le Fèvre, Seigneur de Caumartin, Président aux Requêtes du Palais, morte sans enfants; 5. *Charlotte*, Religieuse à Poissy; 6. *Louise* Religieuse à Fontaine-les-Nonains; & 7. *Claire* Lullier, mariée en 1629 à *Henri* de Briquerville, Marquis de la Luzerne, Maréchal des camps & armées du Roi, dont il est venu des enfants.

IX. GEORGES Lullier, II. du nom, Seigneur d'Orgeval, de Treffincourt, de la Malmaison, &c. fut reçu Chevalier de Malte en 1612; mais après la mort de son frère aîné, il quitta la Croix de l'Ordre, & prit le parti de la robe; fut reçu Conseiller au Parlement le douzième mars 1627, puis Maître des Requêtes en 1632; & mourut le 25 avril 1671. Il avoit épousé le 15 juin 1627, *Marie* Aubéry, fille de *Robert*, Seigneur de Brevannes, Président en la Chambre des Comptes, & d'*Anne* Gruel, sa première femme. Elle prit une seconde alliance avec *François* de Creil, Capitaine au régiment des Gardes, & mourut le 16 décembre 1672, ayant eu de son premier mariage, 1. *Marie* Lullier, alliée à *Charles* de Gêrente, Marquis de Senas en Provence; 2. *Claude*, fille; 3. *Georges*, mort jeune; 4. 5. *Anne* & *Claire*, Religieuses à Poissy; & 6. *Charlotte* Lullier, Religieuse en l'Abbaye de Saint-Remi près de Villiers-Coterets.

SEIGNEURS d'ORVILLE.

VII. JEAN Lullier, I. du nom, second fils de *Christophe* Lullier, Seigneur de la Malmaison, &c. & de *Charlotte* Teste, fut Seigneur d'Orville, &c. Maître des Comptes, & élu Prévôt des Marchands en 1592. Ce fut lui qui pendant les troubles de Paris, fut ménager les esprits des plus notables Bourgeois de cette ville, & qui facilita au péril de sa vie, au Roi Henri IV l'entrée en ladite ville le 22 mars 1594; en reconnaissance de quoi le Monarque lui donna une charge de Président en la Chambre des Comptes qu'il créa en sa faveur. C'est depuis cette année que le Chapitre de l'église de Paris va en procession tous les ans le 22 mars suivi du Corps de ville, chanter une grande Messe en l'église des grands Augustins, où assistent le Parlement, la Chambre des Comptes, & la Cour des Aides en habits de cérémonie, & que toutes les paroisses de Paris vont aussi en procession chanter une Antienne en l'église de Paris, puis en celle des Augustins, en

L

action de grace de la réduction de cette capitale du Royaume à l'obéissance de ses légitimes Souverains. Il avoit épousé *Bonne* Courtin, fille de *Louis*, Seigneur de la Grange-Rouge, & de *Guillemette* de Saint-Mesmin, dont il eut 1. *Georges* qui fut; 2. *Jean*, Seigneur de Biarne & de Baslin, Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris, qui a laissé des enfants de *Claude* de Rogres, fille de *Charles*, Seigneur de Langlée & de Chévrainvilliers, & d'*Anne* le Prévôt; 3. *Pulbert*, Chanoine Régulier de Saint-Victor; 4. *Marie*, alliée à *Olivier* Fayet, Seigneur de Maugarny, Président en Enquêtes du Parlement, mort en octobre 1652, dont vint *Bonne* Fayet, mariée à *Jacques* de Barillon, Conseiller au Parlement, puis Président aux Enquêtes après la mort de son beau-père, dont sont issus plusieurs enfants; & 5. *Gabrielle* Lullier, morte sans alliance.

VIII. GEORGES Lullier, Seigneur d'Orville & de Labbeville, reçu Conseiller au Parlement le 23 janvier 1604, laissa de *Marie* le Beau, fille de *René*, Seigneur de Sanzelles, 1. *Jean*, II. du nom, qui fut; 2. *Georges*, Prieur de Sainte-Foi de Couloliers, mort en décembre 1686; & 3. *René* Lullier, Chevalier de Malte, où il fut tué.

IX. JEAN Lullier, II. du nom, Seigneur d'Orville & de Labbeville, reçu Conseiller au Parlement le dixième mars 1634, mourut en octobre 1643. Il avoit épousé *Louise* de Mouty, fille de *Jean*, Seigneur d'iteville & de Lespine, Maître des Comptes, & d'*Isabelle* de Beauvais. Elle prit une seconde alliance avec *Charles* de Riant, Comte de Regmalart, Maître des Requêtes, & mourut en novembre 1679, ayant eu de son premier mariage, 1. *Jean*, Seigneur d'Orville & de Labbeville, mort sans alliance le dixième août 1708; 2. *Marie*, Religieuse en l'Abbaye d'Issy, près de Paris; 3. *Jeanne*, morte Novice au monastère de l'Assomption; & 4. *Louise* Lullier, mariée à *François* le Cornier, Maître des Requêtes.

SEIGNEURS d'URSINES.

IV. GILLES Lullier, fils puîné de *Jean* Lullier, III. du nom, Avocat Général au Parlement, & de *Catherine* de Chanteprime sa seconde femme, fut Seigneur d'Urfines, &c. Bailli de Meaux, & mourut le 22 septembre 1502. Il avoit épousé, 1. *Jeanne*, dite aussi *Catherine* le Bastier, morte le 17 juin 1476; 2. *Jeanne* de Chanteprime, morte le quatrième février 1502. Du premier mariage sortit 1. *Jeanne* Lullier, Dame de Rieux & de Fraucourt, mariée par contrat du 28 septembre 1480, à *Guillaume* Dauvet, Seigneur de Clagny, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes; du second mariage vint 2. *Guillaume* qui fut; 3. *Jean*, Seigneur de Saint-Sanson, mort sans postérité; 4. *Jacques*, Chanoine de Saint-Germain-l'Auxerrois, mort le troisième janvier 1533; & 5. *Magdelaine* Lullier, mariée à *Jacques* Olivier, Seigneur de Leuville, &c. premier Président du Parlement, père du Chancelier de France.

V. GUILLAUME Lullier, Seigneur d'Urfines, Maître des Requêtes en 1525, épousa *Jeanne* de la Haye, fille de *Jean*, Seigneur de Vaujour, Président aux Requêtes du Palais, & de *Gillette* Clutin, dont il eut 1. *Guillaume*, Conseiller au Parlement en 1543; 2. *Gilles*, mort jeune; & 3. *Ronde* Lullier, Dame d'Urfines, mariée 1. à *Jean* Poncher, Maître des Requêtes; 2. à *Gilles* du Frénoy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur du Pleffis-Grandin, de Monceaux & de Jacquenville.

SEIGNEURS de ROUVENAC.

IV. FRANÇOIS Lullier, dernier fils de *Jean* Lullier, III. du nom, Avocat général au Parlement, & de *Catherine* de Chanteprime, sa seconde femme, fut Seigneur de Rouvenac, près de Carcassonne, & Trésorier de France en Languedoc. Il avoit épousé *Guillemette* de Saint-André, fille de *Pierre* de Saint-André, premier Président du Parlement de Toulouse, & de *Claire* de Puimisson, dont il eut 1. *Jacques* qui fut; 2. *GABRIEL*, qui continua la postérité, rapportée cy-après; 3. *Jean*, Prieur de Gaurre; 4. *Anne*, mariée à *Jacques* de Puimisson, Lieutenant Général de Béziers; 5. *Jeanne*, alliée à *Jean* Jorname, Seigneur de Tombauffard, Greffier en Chef criminel du Parlement de Toulouse; 6. *Claire*, qui épousa *Jean* Gilbert, Conseiller au Parlement de Toulouse; 7. *Philippe*, mariée à *Pierre* Rabei-de-Raba, Seigneur de Pomas.

V. JACQUES Lullier, Seigneur de Barberan, de Montigny, de Saint-Félix, &c. mourut en avril 1570. Il avoit épousé *Anne* Thibaut, fille de *Nicolas*, Seigneur de Montigny, de Saint-Félix, &c. Procureur général du Parlement, dont il eut 1. *PIERRE* qui fut; 2. *Nicolas*, mort jeune; 3. *Marie*, alliée à *Pierre* Morin, Seigneur du Parroy, Conseiller au Grand-Conseil; & 4. *Magdelaine* Lullier, mariée en 1582, à *Jean* de Longueil, Seigneur de Maisons, Doyen de la Chambre des Comptes.

VI. PIERRE Lullier, Seigneur de Montigny, de Saint-Félix, &c. mourut sans laisser de postérité de *Louise* Pithou, morte en avril 1657, fille de *Pierre* Pithou, Seigneur de Savoye, Procureur général du Parlement transféré à Tours, & de *Catherine* de Pallau.

V. GABRIEL Lullier, I. du nom, fils puîné de *François*, Seigneur de Rouvenac, Trésorier de France en Languedoc, & de *Guillemette* de Saint-André, succéda à son père en la Terre de Rouvenac, & épousa *Anne* d'AX, dont il eut *GABRIEL*, II. du nom, qui fut.

VI. GABRIEL Lullier, II. du nom, Seigneur de Rouvenac, épousa *Anne* du Vivier, dont il eut 1. *PAUL* qui fut; & 2. *Anne* Lullier, mariée à *Edouard* du Château, Seigneur de Maluette en Languedoc.

VII. PAUL Lullier, épousa *Louise* de Malleurens, Dame de

O O

12

la Boissoune, dont il a eu 1. Henri 2. Eduard; 3. N. . . ; & 4. 5. 6. trois filles.

LULLIER (Jean) fils de Jean Lullier, III. du nom, Avocat général du Parlement, & de Caterina de Chanteprime, sa seconde femme, après avoir été élu Recteur de l'Université de Paris le dixième octobre 1447, en fut Docteur & Professeur en Théologie, Chanoine, puis Doyen de l'église de Paris, & Proviseur de Sorbonne en 1469. Il fut nommé Evêque de Meaux en 1483, puis Conseiller du Roi Louis XII, sous le règne duquel il contribua beaucoup à terminer les différends des Princes, sous prétexte du bien public. En 1448, il fut élu Conservateur des privilèges Apostoliques de l'Université de Paris. Pendant son Episcopat, il célébra un Synode, fit de grandes réparations à son église, & mourut le onzième septembre 1500. * Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*. Du Boulay, *Histoire de l'Université de Paris*. Blanchard, *Histoire des Matres des Requêtes, & du Parlement de Paris*. Du Breuil, *Antiq. de Paris, &c.* Dom Toussaint du Pleffin, *Histoire de l'Eglise de Meaux*, tome 1.

LUNEN. Voyez **LUYEN.**

LUNES. Voyez **LUYNES.**

LUITBERT, Roi des Lombards, étoit fils de Cunibert, auquel il succéda vers l'an 701, n'étant encore qu'un jeune enfant. Il fut déposé après environ huit mois de règne. * Paul Diacre, *Hist. Longob.*

LUITBERT, Archevêque de Mayence, dans le neuvième siècle, écrivit une lettre très-forte au Roi Louis III, sur les desordres de l'Eglise & de l'Etat. * M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du neuvième siècle.*

LUITGARDE. Voyez **LUTGARDE.**

LUITH. Voyez **LUITH.**

LUITPRAND, Roi des Lombards, succéda à son père Ansprand ou Arisprand, l'an 713, & régna 31 ans & sept mois. Il étoit pieux & libéral, & obtint des Sarafins de Sardaigne les Reliques de saint Augustin, qu'il fit transférer à Paris, le 28 février de l'an 725. Charles Martel avoit beaucoup d'estime pour lui, & la lui témoigna dans toutes les occasions. Traifmond, Duc de Spolète, lui donna sujet de lui faire la guerre, sur tout lorsqu'il se ligu avec Godefrak, qui avoit envahi le Duché de Bénévent. Luitprand, qui les poursuivit les armes à la main, les obligea à se réfugier dans les Etats du Pape Grégoire III, qui leur donna retraite, & fit ligue avec eux. Le Roi des Lombards prit d'abord quelques places dans l'Etat Ecclésiastique, & s'avantça pour assiéger Rome. Ce dessein fit trembler le Pape, qui écrivit à Charles Martel, pour lui demander secours; mais celui-ci ne voulant pas rompre avec Luitprand, accommoda cette affaire. Depuis, Luitprand se ligu avec Grégoire, auquel il restitua quelques places, après avoir soumis Traifmond. L'an 742, il assiéga Ravenne; mais le Pape Zacharie régla le différend qu'il avoit avec l'Exarque. Luitprand mourut l'année suivante 743. * Paul Diacre, *Hist. Longob.* Anastase, in *Vit. Pontif. Baronius, in Annal.*

LUITPRAND, **LIUTHPRAND** ou **LITOBRAND**, que Trithème nomme **EUFRAND**, Souverain de Tolède, Diacre de Pavie, & Evêque de Crémone après Luitzon, vivoit dans le dixième siècle. Il fut Secrétaire de Bérenger II, Roi d'Italie, qui l'envoya l'an 948 à Constantinople, en qualité de son Ambassadeur auprès de Constantin Porphyrogénite. A son retour, il se brouilla avec Bérenger, qui le chassa de son Evêché; & c'est contre lui qu'il écrivit son *Antapodosis*, comme qui diroit *Retribution ou Retour*. Il fit un second voyage à Constantinople l'an 968, à la prière de l'Empereur Othon, qui l'envoya à Nicéphore Phocas. Nous avons les Oeuvres de Luitprand en un volume in folio, imprimé à Anvers l'an 1640, avec les Notes du Père Jérôme de la Higuera Jésuite, & de Laurent Ramirès de Prado. On y trouve les six livres que Luitprand avoit composés de ce qui s'étoit passé en Europe, avec la Relation de son Ambassade à Nicéphore Phocas; mais pour le livre des Vies des Papes qu'on lui attribue, & qui finit à Formose, quoiqu'il ait été souvent cité par les Centuriateurs de Magdebourg, il est certain qu'il n'est pas de lui, comme le reconnoissent les Doctes, qui se moquent avec raison, des pièces qu'on a mises à la fin des Oeuvres de Luitprand, & de toutes ces Chroniques fabuleuses des Goths, que les Espagnols lui ont attribuées. Le style de cet Auteur est dur & ferré, mais fort & véhément. Son Histoire a déjà été imprimée à Bâle l'an 1522. * Sigebert, de *Script. Ecclésiast.* c. 5. 27. Trithème, in *Catal.* & in *Cron.* A. C. 892. Louis Clavel, in *Annal. Cremon.* Bellarmin, *Baronius, Voßius, Poßevin, Pennot, &c.*

LUTSINO ou **LUISINO** (François) natif d'Udine dans le Frioul, dans le XVI siècle, fut aussi illustre par son amour pour les Belles Lettres, que par l'intégrité de sa vie. Le Duc de Parme le choisit pour son Secrétaire; mais il mourut d'une mort précipitée, le septième mars 1508, en la 48 année de son âge. Muret dit qu'il écrivoit avec beaucoup d'élégance, de sens & de sagesse. Il excelloit dans la Poésie Latine, suivant le témoignage de Grégoire Giraldi. On a de lui *Commentarium in librum Horatii de Arte Poëtica; Parergon libri quinque, in quibus tam in Graecis quam in Latinis Scriptoribus multa obscura loca declarantur; De compeendis animi affectibus.* * De Thou, *Hist.* l. 43. Sc. Teiffier, *Eloges des Hommes Savans*, tome 2. p. 311. édit. de Hollande, 1715.

LUKEN, villé. Voyez **LUCKEN.**

LUKOW, ville de Pologne, capitale d'une contrée du même nom dans le Palatinat de Lublin, à peu près au nord de la ville de Lublin, dont elle est éloignée d'environ douze lieues.

LULA. Voyez **LUHLA.**

LULLE, Archevêque de Mayence, étoit Disciple de saint Boniface, & lui succéda l'an 754. Il se trouva l'an 769 au Concile de Rome, sous le Pape Etienne III, & mourut l'an 787 ou 788. Les Centuriateurs de Magdebourg lui attribuent des Epîtres qui n'ont pas été publiées. * Serrarius, *Hist. Mogunt.* Sarius, tome 5. Rabanus Maurus: Loup Servat. Cratopolus. Trithème, Wandelbert. Le Mire, &c.

LULLE (Raimond) originaire de Catalogne, & natif de l'Isle de Majorque, vivoit sur la fin du XIII siècle, & au commencement du XIV. Il avoit une grande connoissance de la Philosophie des Arabes, de la Chymie & de la Médecine, & s'en servit heureusement pour la composition de ses Ouvrages, qui sont, *Generales Actuum libri; Logicales libri, Philosophici, Metaphysici; Variarum Artium libri, Medicina, Juris utriusque; Libri spirituales predicabiles, Quodlibetici & Dissertationum.* On dit qu'à l'âge de quarante ans, il se convertit entièrement; qu'il se mit du Tiers-Ordre de saint François, qu'il alla prêcher contre les Sarafins en Afrique; & qu'ayant été adonné à coups de pierres dans la Mauritanie le 29 mars de l'an 1315, à l'âge de 80 ans, son corps fut rapporté à Majorque, & qu'il y est honoré comme Martyr.

☞ Quelques Auteurs traitent Raimond Lulle de Magicien; les autres le font passer pour Hérétique; & d'autres soutiennent, comme nous l'avons dit, qu'il mourut Martyr, & que plusieurs miracles qui s'opèrent à son tombeau, sont un témoignage de sa sainteté. Ceux qui l'accusent d'Hérésie, disent que l'Evêque de Tarragone ayant trouvé quelques-unes de ses propositions peu conformes à la créance orthodoxe, les condamna par ordre du Pape Grégoire XI, qui lui avoit confié le soin de les examiner l'an 1372. On ajoute que Raimond Lulle soutenoit que Dieu a plusieurs essences, & que le Père a été avant le Fils, &c. Mais divers Auteurs ont pris le change dans cette occasion, & ont confondu Raimond, dont nous parlons, avec un autre Raimond Lulle, qui suit.

LULLE (Raimond) de Terraca, furnommé le *Néoplyte*, étoit Juif, & ayant reçu le baptême, prit l'habit chez les Dominicains d'Aragon. Attaché à les anciennes maximes, il judaïsa, & osa publier ses pensées extravagantes. Il disoit qu'en certains cas, on devoit adorer le Démon de l'adoration de latrerie; que dans les tourmens on pouvoit renier Dieu de bouche, pourvu qu'on le confessât de cœur, & que cette action étoit méritoire; que tout pécheur étoit hérétique; que Dieu aimoit autout le mal que le bien; que la Loi de Mahomet étoit aussi orthodoxe que celle de Jesus-Christ; qu'il étoit impossible d'observer aucun précepte divin en cette vie, &c. Toutes ces propositions erronées furent examinées devant le Cardinal Pierre Fladrin, & quelques autres Députés du Pape Grégoire XI. * Charles de Bouville, *Vie de Raimond Lulle*. Luc Wadingue, in *Annal. & Biblioth. Min.* André Schot, in *Biblioth. Hist.* Bellarmin, de *Script. Eccl.* Bzovius, in *Annal.* Sponde, A. C. 1360. n. 15. 1397. 12. 13. Oldéric Rainaldi, A. C. 1372. n. 35.

LULLE (Antoine) de Majorque, Professeur en Théologie à Dole vers la fin du XV siècle, enseignoit les Belles Lettres à Dole, d'où la peste l'ayant obligé de sortir, il se retira à la campagne, où il acheva son Ouvrage, qui a pour titre, *Sept livres touchant le Discours*. C'est proprement la Rhétorique d'Hermogène avec quelques autres préceptes, tirez principalement d'Aristote & de Cicéron. On a encore de Lulle *Progymnasmatas Rhetorica.* * Voyez le *Supplément de Paris* 1736.

LULLI (Jean-Baptiste de) Surintendant de la Musique de Louis XIV, Roi de France, natif de Florence en Italie, étoit fort jeune, lorsqu'une personne de qualité l'amena en France. Peu de tems après l'entra chez Mademoiselle d'Orléans, puis chez le Roi, où sa réputation s'augmenta de jour en jour. Jamais homme n'avoit porté si haut l'art de jouer du violon: instrument qui paroissoit plus agréable entre ses mains, qu'aucun autre de ceux qui plussent le plus. L'usage des Opéra n'ayant pas encore été introduit en France, le Roi faisoit faire tous les ans de grands spectacles, qu'on nommoit *Ballets*, où il y avoit un corps de sujet représenté par un grand nombre d'entrées mêlées de récits. Lulli ne fit d'abord les airs que d'une partie, mais comme il avoit un génie merveilleux, & qu'il donnoit beaucoup d'expression aux choses qu'il faisoit, il composoit les entrées dont il faisoit les airs, & enfin il travailla seul aux ballets. Comme le Roi aimoit la Musique, il eut beaucoup d'estime pour Lulli, qui se rendit aussi fort agréable à ce Prince par la beauté de son esprit & par ses autres qualités. Les Souverains dont il n'étoit connu que par ses ouvrages, étoient tellement persuadés de son mérite, que plusieurs lui ont fait des présents considérables & envoyé leurs portraits. Une si haute réputation lui fit donner la charge de Surintendant de la Musique du Roi. Pendant que les plaisirs de sa Majesté l'occupoient entièrement, Perrin, Introdacteur des Ambassadeurs auprès de Philippe de France, Duc d'Orléans, frère du Roi, ayant jugé que les Opéra pouvoient être introduits en France, en demanda le privilège, & l'obtint. Il fit ensuite une Société avec le Sieur Cambert, Maître de la Musique de la Reine-Mère Anne d'Autriche, & avec le Marquis de Sourdeac, pour l'exécution de ce dessein. Cette nouveauté plut au public, & eut assez de succès; mais ces intéressés s'étant brouillés, Perrin crut avoir un juste sujet de se plaindre & transporta son droit de privilège à Lulli, qui l'avoit déjà obtenu du Roi. Madame de Montespan avoit fait ôter l'Opéra à Cambert pour le donner à Lulli, & Cambert passa en Angleterre, où il est mort Maître de la Musique de Charles II. L'Opéra parut entre ses mains avec de nouvelles beautés: de forte qu'il

qu'il donna tous les ans jusqu'à la mort, une pièce de sa composition, avec des applaudissemens continuel. Selon M. de Saint-Evremond, Lullil connoissoit mieux les passions, & alloit plus avant dans le cœur de l'homme que les Auteurs des vers des Opéra qu'il devoit mettre en Musique. Il mourut au mois de mars 1687, âgé de 54 ans, après avoir fait chanter solennellement un *Te Deum* dans l'église des Feuillans pour rendre grâce à Dieu du retour de la santé du Roi. * *Mémoires du temps.*

L U L M E (Paul) de Bergame, Religieux de l'Ordre de saint Augustin, célèbre dans le XV^e siècle, composa divers Traitez, & mourut à Crémone l'an 1484. * Jacques de Bergame, *Chron.* l. 15. Trithème, in *Catal. Vossius*, &c.

L U M B I E R, ancienne petite ville d'Espagne. Elle est dans la Navarre, sur la rivière de Salazar, environ deux lieues au dessus de Sanguesa. * *Maty, Diâ. Géogr.*

L U M E L L O, en Latin *Lumellinum Territorium*, pais dans le Duché de Milan. Il confine vers l'Orient avec les terres de Pavie, vers le midi avec celles de Tortone & d'Alexandrie, vers le Couchant avec le Montserrat, la Seigneurie de Verceil & le Territoire de Casal, & vers le nord avec le Comté de Vigevano & le Territoire de Milan. La capitale en est Valence; & ses villes les plus remarquables sont Mortara, Breme, Borgofranco, Frescaruolo, Pieve-del-Cairo & Lumello. Cette dernière a donné son nom à tout le pais & se trouve située sur la rivière de Gogna; les Rois Lombards y faisoient quelquefois leur résidence. Les Comtes de Crivelli en sont aujourd'hui possesseurs & le tiennent de la Maison de Lagnasco à laquelle cet endroit a appartenu pendant fort long-temps. * *Schauplartz des Krieger in Italien*, p. 330. 332. *Diâ. Allemand.*

L U M E N (Jean-Frédéric) de en Latin *Luminus*, Pasteur des Religieuses d'Anvers que l'on nomme *Beguines*, quitta cette ville à cause des troubles qui y survinrent, & se retira à Liège; mais dès qu'il fut appaisé, il retourna à son premier poste. On a de lui, *De extremo Dei Judio; Theauri Christiani hominis; Drama Eclogica de Vita & Passione Christi; Elegia de Piaculis Adamicis*. Il a aussi publié en Flamand, *De la Reformation de la Vie Chrétienne; De la Discipline domestique; De la Vie Chrétienne d'une Vierge; Dialogue touchant sa conversion; De la suite du monde & de la Course vers le ciel; Exercices Spirituels pour les Religieuses d'Anvers; Méditations par rapport au Sacrifice de la Messe; De l'origine des Beguines*. Il mourut l'an 1602; âgé de 69 ans. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 502 & 503.

L U M M I T S K ou L U M M I T S C H, ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe, & en particulier dans le Marquisat de Misnie. Elle est située sur la petite rivière de Hana, qui tombe dans l'Elbe au dessous de Neuchwitz. Elle est à l'ouest de Meissen tirant vers le nord, & en est éloignée d'environ deux lieues. Elle a été brûlée par les Impériaux en 1632, & par les Suédois en 1635.

L U M N I U S. Voyez L U M E N (Jean-Frédéric) de
L U M S A, L O M S A, petite ville avec Châtellenie. Elle est dans le Palatinat de Czersko en Pologne, sur la rivière de Narew, à vint & une lieue de la ville de Bielisko vers le Couchant. * *Maty, Diâ. Géogr.*

L U N. L U P.

L U N A (Alvarès) de Gentilhomme Espagnol, se mit si avant dans les bonnes grâces de Jean II, Roi de Castille, qu'il le gouvernoit absolument. Il abusé de son pouvoir, alluma la guerre dans le Royaume, persécuta les Grands, s'enrichit du bien d'autrui, & reçut de l'argent des Maures, pour empêcher la prise de la ville de Grenade. Convaincu de ces crimes, il fut condamné à Valladolid l'an 1452, à avoir la tête coupée, qu'on exposa pendant plusieurs jours avec un bassin, pour trouver de quoi faire enterrer son corps: ce qui parut étonnant à ceux qui favoient que cet homme avoit acquis par une faveur de plus de trente années, des biens qui égaioient presque les richesses d'un Roi. On assure qu'ayant été curieux de savoir quelle seroit sa fin, il consulta un Astrologue, qui lui dit qu'il mourroit à Cadahalso, qui étoit le nom d'une de ses Terres; ce terme en Espagnol signifie aussi un échafaut: ce qui ne fut que trop véritable. * *Aneas Silvius, Descri. de l'Europe*, t. 47. Mariana, c. 20. 21. 22.

L U N A (Elié) Carme de Trapano en Sicile, Docteur en Théologie, étoit sur tout habile dans la Scholastique & dans la Morale. Il se fit admirer par ses prédications dans les principales villes de la Sicile; Après s'être embarqué pour aller à Rome, il eut le malheur d'être pris par les Turcs de Tunis, où il mourut au bout d'un an le 25 novembre 1656. On a de lui, *De Censuris in specie Tractatus*. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

L U N A (Fabrice) Gentilhomme de Palerme, fut un Poète célèbre. Il florissoit vers l'an 1524, & publia diverses Poésies sous le titre de *Silvae*, & de *Epigrammum & Epigrammatum Libellus*. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

L U N A (Pierre) Sicilien, Docteur en Jurisprudence Civile & Canonique, fut un Avocat renommé de Palerme. Il mourut en 1631, laissant les Ouvrages suivans, *Selecta diversorum illustrium & sapientissimorum Sicularum Consilia decisiva; Allegationes, cum Allegationibus & censuris ejusdem Petri Lunae*. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

L U N A, bourg d'Espagne, dans le Royaume d'Aragon, à huit lieues de Saragosse vers le nord. On y met communément l'ancienne ville des Vascons, nommée *Forum Gallorum*, quoique Zurita la mette à *Gurraea*, bourg du même Royaume, situé sur le Gallégo, à cinq lieues de Saragosse vers le nord. * *Maty, Diâ. Géogr.*

L U N A D I S T R U T T A, étoit anciennement une ville de la Toscane. On en trouve les ruines dans les terres de Gé-

nes, à l'embochure de la Magra. * *Maty, Diâ. Géogr.*

L U N D. Voyez L U N D E N.

L U N D E N, ville capitale de la Scanie où Schonen en Suède, à l'est de Copenhague. Cette ville est fort déchue de sa grandeur, & commence à tomber dans l'obscurité fatale & presque ordinaire aux villes qui ont été célèbres dans l'antiquité. Son église fut érigée en Evêché l'an 1065, sous le règne de Suénon Eithritius, & ensuite en Archevêché qui avoit pour suffragans les Evêchez de Roschild dans la Zélande, d'Ottenfée dans la Fionie, de Sleswick, de Ripen, d'Alborg, de Wiborg & d'Arhusen dans le Jutland. Le Roi de Suède Charles XI y institua une Université en 1668. * *Audiffret, Hist. & Géogr. ancienne & moderne*, tome 1. p. 366. de l'édit. de Hollande 1694.

L U N D E N ou L U N D E R, petite ville du Duché de Holstein, est dans le Ditmarf, près de l'Eyder, à deux lieues de Friderickstad vers le midi, & à quatre de Tonningen vers l'orient. * *Maty, Diâ. Géogr.*

L U N D E N (Louis G.) publia, en 1669, trois livres sur l'Authenticité de l'Ecriture Sainte. Il fit aussi imprimer en 1672 un *Diogène Laërce*. * *Konig, Biblioth. Petri & Nova.*

L U N D E N B E R G, contrée du Duché de Sleswick; vers la côte de la Mer du Nord, dans le territoire de Hafum.

L U N D O R P I U S (Michel-Gaspard) a continué l'Histoire de Sleidan. On a aussi de lui *Acta publica*, & des Notes sur Pétrone, sous le nom supposé de *George Erhard*. * *Dietericus, Antiq. Biblioth. partie 1. p. 186.*

L U N D Y, petite île sur la côte de Dévon en Angleterre, à quatorze milles Anglois de Hertnefs. Elle a deux milles de long, & un de large; mais elle est si bien défendue par les rochers qui l'environnent, qu'elle n'est accessible que par deux endroits. On y voit encore les ruines d'un vieux château & la chapelle de sainte Hélène. Elle étoit cy-devant cultivée & habitée, comme cela paroît par de certains fossés qu'on y trouve encore; mais elle n'est habitée présentement que par des oiseaux de mer. Il n'y a point d'arbres, mais seulement quelques broffailles couvertes de la fiente de ces oiseaux. Le malheureux Roi Edouard II, abandonné de ses Sujets, & pour suivi par sa méchante femme, crut pouvoir se cacher en sûreté dans cette triste retraite avec son favori Spencer. Thomas Delamère, qui a écrit la Vie de ce Prince, dit qu'il y a de bons pâturages, des sources abondantes & un grand nombre d'oiseaux de mer. Il semble qu'elle étoit alors habitée; mais elle ne l'étoit plus du tems de Cambden. Elle est située à l'embochure de la Saverne, sur la côte qui est au nord-ouest. * *Diâ. Anglois.*

L U N E: c'est la plus basse des sept Planètes. Voici ce qu'en a écrit Lucien. „ Ménéippe ayant été transporté un jour dans le globe de la Lune, elle l'appella d'une voix claire & féminine, & le pria de représenter à Jupiter l'impertinente curiosité des Philosophes, qui veulent savoir tout ce qu'elle a dans le ventre, & rendre raison de ses divers changemens; car l'un dit qu'elle est habitée comme la terre, l'autre, qu'elle est suspendue en l'air comme un miroir; celui-ci, que toute sa lumière est empruntée du Soleil. Enfin ils ne cessent de prendre sa mesure, comme s'ils vouloient lui faire un habit. Le même Lucien nous dit en un autre endroit que la Lune est une île ronde & luisante, suspendue en l'air, habitée, & dont Endymion est le Roi. Apulée appelle la Lune le *Soleil de la nuit*, *Lunam Sols amulam, noctis decus*, & dit qu'elle luit au milieu des astres, comme leur Reine; d'où vient qu'Horace a dit, *fulgur Regina lincornis*. L'Ecriture dit que Dieu a fait deux grandes flambeaux, l'un pour présider sur le jour, & l'autre sur la nuit; parce que le Soleil & la Lune nous paroissent les deux plus grands de tous les astres. Aristote nous dit que les peuples respectoient la Lune comme un autre Soleil, parce qu'elle en participe & qu'elle en approche le plus; & Plin nous apprend qu'Endymion passa une partie de sa vie à observer cet astre, d'où prit naissance la Fable, qu'il en étoit devenu amoureux. Vossius montre fort au long, que la Lune est la même que *Venus Urania* ou *céleste*, qui fut célèbre parmi les Assyriens, & dont le culte passa en Phénicie & en Egypte, d'où il se provigna en Grèce, en Afrique, en Italie, & jusques aux nations les plus reculées de l'Europe. Diane étoit aussi la Lune, & le nom de *Diana* semble venir de *Diva Jانا*. Aussi appelloit-on le Soleil *Janus*, & la Lune *Jana*, selon Varron, de *Re Rustica*, eb. 37. *Nonquam rursus audisti, octavo Janam Lunam*, &c. Et *tamen quaedam melius fieri post octavo Janam Lunam*, &c. On a donné à Diane l'intendance de la chasse, parce que c'étoit la nuit qu'on chassoit, à la faveur des rayons de la Lune. Saint Jérôme dit que Diane d'Ephèse étoit représentée avec plusieurs mammelles, ce qui est propre à la Lune, qu'on a cru la nourrice commune des animaux. Diane présidoit aux enfantemens, parce que c'est la Lune qui forme les mois, & qui règle le terme des accouchemens. Voici ce qu'en dit Cicéron, de *Natura Deorum*, l. 2. *Altitetur ad partus, quod si maturiscent aut septem nonnunquam, aut plerumque novem Lunae cursus*. Plutarque dit que les champs Elysiens étoient la partie supérieure de la Lune; que l'endroit de cette Planète, qui est tourné vers la terre, s'appelle *Prostrisus* & *Antichthon*; que les Génies & les Démons habitent dans la Lune, & en descendent pour rendre des Oracles; ou pour affliger aux jours de Fête; que la Lune ne tourne sans cesse pour se joindre au Soleil, que par un mouvement d'amour pour ce père commun de la humanité; & que les ames pures s'envoient vers le globe de la Lune, qui est la même que *Lacine* & *Diane*.

A Carrhes en Mésopotamie on tenoit la Lune pour un Dieu, & on l'appelloit ordinairement *Lunus* & non *Luna*. Voici ce qu'en rapporte Spartien. „ Comme nous avons fait mention du Dieu Lunus, dit-il, il faut savoir que les Doctes nous ont laissé par écrit, & que les Carrhéniens pensent encore à présent, que ceux qui croyent que la Lune est une Déesse, & non pas un Dieu, seront toute leur vie esclaves de leurs femmes.

„ Mais que ceux au contraire qui la tiendront pour un Dieu ,
 „ feront toujours les Ducs de leurs épouses , & ne succombe-
 „ ront jamais par leurs artifices : c'est pourquoi , continue le mi-
 „ me Auteur , quoique les Syriens & les Egyptiens l'appellent
 „ d'un nom féminin , ils ne laissent pas de faire connoître dans
 „ leurs mystères , qu'ils la prennent toujours pour un Dieu .
 „ Il nous reste encore à présent plusieurs médailles des Nyfiens ,
 „ des Magnésiens & de quelques autres Grecs , qui nous font voir
 „ la Lune représentée sous l'habit & sous le nom d'homme , &
 „ coiffée d'un bonnet à l'Arménienne .

La Lune fait le tour de son cercle d'occident en orient en
 vingt-sept jours , sept heures , & quarante-une minutes ; mais com-
 me pendant ce tems-là le Soleil avance aussi d'occident en orient ,
 ayant été conjointe à cet astre , il faut vingt-neuf jours , douze
 heures , quarante-quatre minutes jusques à la nouvelle conjon-
 ction . Le premier de ces termes s'appelle le mois périodique de
 la Lune , & le second le mois synodique . La Lune est un corps
 sphérique & opaque , qui n'a d'autre lumière que celle qu'elle
 reçoit du Soleil . Ses taches proviennent de l'inégalité de sa sur-
 face . On ne fait point encore si elle tourne sur son propre cen-
 tre . Les Arabes & les Egyptiens lui ont attribué vingt-huit mai-
 sons , qui sont expliquées dans l'Oedipe du Père Kircher . On
 appelle phases de la Lune les différentes apparitions de sa lumiè-
 re , selon sa situation à l'égard de la terre & du Soleil . On l'ap-
 pelle nouvelle Lune , quand elle est conjointe avec le Soleil ;
 première quadrature , lorsqu'elle est plus occidentale que le So-
 leil de quatre-vingt-dix degrés ; opposition ou pleine Lune , lors-
 qu'elle en est à cent quatre-vingt degrés ; & dernière quadratu-
 re , lorsqu'elle est plus orientale que le Soleil de quatre-vingt-
 dix degrés . Les Anciens avoient la superstition de faire de
 grands cris durant les éclipses de Lune , & les Romains faisoient
 plusieurs sons lugubres . * *Antiq. Rom. Lucien , Dialogue intitulé*
Icaroménippe . Les Juifs ont souvent rendu des honneurs di-
 vins à la Lune . Ils l'appelloient *Mons* , & la *Reine du Ciel* , ils
 lui dressèrent des Autels aux carrefours , auprès des portes , & sur
 les terrasses de leurs maisons . Ils lui offroient des gâteaux , &
 des vases pleins de liqueur . * *Jérémie , ch. 7. v. 18* . Il y a beau-
 coup d'apparence que les Juifs adoroient aussi la Lune sous le
 nom d'*Astarte* , ou d'*Astarté* , ou d'*Astartis* . Macrobe & Julius
 Firmicus disent que les hommes déguisez en femmes , & les fem-
 mes déguisez en hommes sacrifioient à la Lune , & le Rabbin
 Maimonides croit que c'est là ce que Moïse a voulu défendre en
 interdisant les déguisemens & les changemens d'habits . On ré-
 présentait la Lune vêtue en homme dans la Syrie , & on voit
 encore des médailles où elle est dépeinte sous l'habit & la forme
 d'un homme armé , ayant à ses pieds un coq , & coiffée d'un bon-
 net à la Phrygienne ou à l'Arménienne . Les Persans célèbrent
 une Fête qu'ils nomment *Che-el-Camer* , ou la *Capture de la Lune* ,
 en mémoire d'un prétendu miracle de Mahomet . Voici com-
 ment ils récitent l'Histoire de ce fait . Les *Coreites* , Idolâtres ,
 députèrent un jour trente des principaux d'entre eux à Mahomet
 pour lui dire que s'il étoit vrai qu'il fût un vrai Envoyé de Dieu ,
 il devoit opérer quelque miracle . Mahomet leur dit qu'ils de-
 voient attendre que la Lune fût pleine . Ce jour-là il les mena
 à la campagne , & leur ayant dit de regarder au Ciel , il leva la
 main , & d'un mouvement de ses deux doigts il coupa la Lune en
 deux pièces , dont l'une descendit doucement à terre , passa à
 travers la manche de Mahomet , & remonta à sa sphère , où elle
 se rejoignit à l'autre . Les Péruviens sous les Yncas adoroient
 la Lune comme la femme du Soleil . Le pavillon le plus près
 du temple du Soleil étoit pour la Lune qu'ils regardoient comme
 la mère des Yncas & de leurs Descendans : c'est pourquoi ils
 la nommoient *Mama Quilla* , la mère Lune , mais ils ne lui offroient
 point de sacrifices comme au Soleil . Lorsque la Lune étoit en
 conjonction , ils la regardoient comme morte . * *Le Père Dom*
Calmet , Diâ. de la Bible , Chardin , Voyages , tome 2. p. 452 .
Garcilasso de la Vega , Histoire des Incas , Ec. tome 1. p. 198-312
Ec.

* LUNE , petite rivière d'Angleterre , dans le Duché
 d'York . Elle naît vers les frontières de la province de West-
 morland , dans un bois auquel elle donne le nom de *Forêt de la*
Lune , & se jette dans le Thés un peu au dessous de la source de
 cette dernière . * *Beeverell , Dictionnaire d'Angleterre , p. 169* .

* LUNE , rivière d'Angleterre . *Beeverell , Dictionnaire d'An-*
glettre , p. 280 , dit qu'elle prend sa source dans le Duché d'York ;
 & p. 295 , qu'elle sort des montagnes de Westmorland . Quoi-
 qu'il en soit , après avoir , dans le Comté de Westmorland , arrosé
 un petit pays auquel elle donne le nom de *Lonsdale* , elle entre
 dans la province de Lancastre , qu'elle traverse du nord-nord-est
 au sud-sud-ouest jusques à la ville de Lancastre , au dessous de
 laquelle elle se rend dans la mer .

LUNE (Montagne de la) en Afrique , entre l'Abyssinie &
 le Monomotapa , est appelée *Bed* par les gens du pays . Il y a
 une autre montagne en Portugal , qui est nommée *Punta de Lu-*
na , ou *Monte de Sintra* ; & par d'autres *Cabo de la Rocca* , ou *Cabo*
de Rocca Sintra . La LUNA d'Italie , dont Strabon , Pline , Tite-
 Live , &c. font mention , est *Sarsane* , ville & Evêché sur la
 côte de Gènes , proche de la Toscane .

LUNE ou LUNA . *Cherchez BENOIT XIII , &*
GOMES DE LUNA .

LUNEBOURG , ville Anféatique , avec Duché souve-
 rain du même nom , dans la Basse Saxe , est nommée par ses Ha-
 bitans *Herrzogthumb von Lunenburg* . Ce pays est situé entre le
 Holstein ou la Holfaxe , le Brandebourg , le Brunswik & la West-
 phalie . Lunebourg est la capitale du pays , sur la rivière d'Ilme-
 now . Elle s'est rendue considérable depuis l'an 1290 par la rui-
 ne de Bardewik , & est aujourd'hui riche & renommée pour les
 fontaines salées qu'on y trouve . Les autres villes de cet Etat

font , Zell , Ulzen , Dunebourg , Harburg , Gythorn , Bardewik ,
 Valfirode , &c. Les Ducs de Lunebourg sont de la Maison de
 Brunswik . *Voyez BRUNSWIK* .

LUNEGIANA , petit pays d'Italie , qui a pris son nom
 de la ville de Luna , qui est maintenant ruinée , est au Levant
 de la rivière de Magra , le long de la côte , & est divisé en deux
 parties . L'occidentale , dont Sarzana est la capitale , est aux Gé-
 nois ; & l'orientale est une partie du Duché de Massa . * *Maty ,*
Diâ. Géogr.

LUNEL , petite ville de France . Elle est dans le Langue-
 doc , entre Nîmes & Montpellier , à quatre lieues de la première ,
 & à cinq de la dernière . * *Maty , Diâ. Géogr.* Il y a eu à
 Lunel une des plus fameuses Académies des Juifs en occident .
 La jeunesse venoit à étudier des pays les plus éloignés . Ils y
 trouvoient non seulement des Docteurs habiles ; mais aussi des
 Docteurs très-charitables . Benjamin de Tudèle , qui y passa à la
 fin du douzième siècle , assure que les Docteurs nourrissoient
 leurs Ecoliers , & leur fournissoient leurs habits pendant tout le
 tems qu'ils demeuroient dans l'Académie . * *Bainage , Hist. des*
Juifs , Ec. tome 4. p. 1426 .

LUNEN , ville de Westphalie . *Voyez LUYNEN* .
 LUNERA , ALUMÉRA , anciennement *Lucugaus Cel-*
lie , montagne de la Terre de Labour , est entre Naples & Pouz-
 zol . On dit qu'il y a quantité de soufre & d'alun , & qu'il en
 sort des fontaines , dont les eaux sont propres à guérir les bleffu-
 res . * *Maty , Diâ. Géogr.*

LUNETTES . *Voyez SPINA (Alexandre)*
 LUNEVILLE , bon bourg du Duché de Lorraine . Il
 est sur la petite rivière de Vezouffe , près de la Murte , à six lieues
 de Nancy vers le Couchant . Le Duc de Lorraine y avoit fait
 bâtir un Palais magnifique qui fut presque consumé par le feu le
 troisième janvier 1719 . La perte des meubles , vaisselle d'argent
 & autres bijoux de prix , monta à près de cinq millions . * *Maty ,*
Diâ. Géogr.

LUPADI , ULUBAT & LARTAGO , en Latin
Lopadium , *Apollonia* , petite ville de la Natolie propre , en Asie ,
 est au midi de la ville de Burie , sur la rivière de Lupadi , qui
 va se décharger dans la Mer de Marmara , à Palormi , & qui est
 la même que les Anciens nommoient *Rhyndacus* . * *Maty , Diâ.*
Géogr.

LUPANNA , île qui dépend de l'Isle de Raguse , proche
 de celle de Méza . Celle de Lupanna a un port assez sûr , & il y
 a près de sept-cens feux . Les Ragusois l'ont embellie de plu-
 sieurs magnifiques bâtimens . On y voit quantité de jardins & de
 vergers remplis de quantité d'arbres , de figuiers , d'orangers ,
 d'oliviers & de citronniers . Il y a aussi du vin excellent . * *Davi-*
vity , Etat de Raguse , Th. Cornelle , Diâ. Géogr.

LUPERCALES , certaines Fêtes établies par Evander ,
 que les Romains avoient coutume de célébrer le 15 jour des Ca-
 lendes de mars , en l'honneur de Pan , Dieu des Pasteurs . Les
 Lupercques étoient deux Sociétés , dont l'une portoit le nom des
 Fabiens , & l'autre celui des Quintiliens . Depuis , on y ajouta
 les Juliens , dont Dion fait mention . Auguste établit ces Com-
 munautes , comme nous l'apprenons de Suétone . Ces Prêtres
 étoient nus pendant les fonctions de leur ministère , selon Ovi-
 de . Les Lupercalles se célébroient jusqu'au tems de l'Empereur
 Anastase , sous le règne de Théodoric en Italie , vers l'an 496 ,
 où le Pape Gélase les abolit , selon le témoignage d'Ouphre &
 de Baronius . C'est à ce sujet que le même Pontife écrivit un
 Traité contre Andromachus & les autres Romains qui vouloient
 qu'on célébrât ces Fêtes . * *Cornelle , tome 3. Baronius , A. C.*
496. n. 30 & Julio Dion , l. 24. Suétone , in Augusto . Plutarque ,
Vatron , &c. Bayle , Diction. Critiq.

LUPERCUS , Auteur Grec , qui vivoit sous l'empire de
 Claude II , a rendu sa mémoire célèbre à la postérité par la com-
 position de divers Ouvrages , comme nous l'apprenons de Suidas .
 Vossius fait mention de lui , au sujet d'un de ses Traitez Histori-
 ques , où il parloit de l'origine d'Artinodé en Egypte . * *Vossius ,*
de Hist. Græc. l. 2. c. 16 .

* LUPERCUS , à qui Martial écrivit plusieurs de ses Epi-
 grammes . * *Vossius , de Hist. Græc. l. 2. c. 16* .

* LUPERCUS , Martyr Espagnol de Sarraçoce , qui souff-
 rit avec plusieurs autres en 304 . * *Voyez Prudence , dans l'Hym-*
ne quatrième des Couronnes .

* LUPIANUS , Comte & Maître des Soldats en Orient
 en 412 , sous Théodose le Jeune . * *Jacobi Gothofredi Præfati-*
ographia Codicis Theodosiani .

LUPICIN (Saint) Ce Saint mérite d'être connu . Il est
 célèbre dans les Gaules , & sur tout dans la province Séquanoise ,
 où avec son frère Romain il a introduit la vie cénobitique dans
 le cinquième siècle . Il se maria pour obéir à ses parens , mais
 étant devenu veuf , il quitta le monde & vint joindre son frère
 Romain qui menoit une vie très-austère dans le désert . L'odeur
 de leur sainteté leur ayant attiré des compagnons , on bâtit un
 monastère à Condat , & ensuite un second à Laucone à deux
 lieues de Condat . Après la mort de Romain arrivée à Condat
 vers l'an 460 , Lupicin prit le gouvernement de tous les mona-
 stères qu'ils avoient établis , & mourut vers l'an 480 , âgé de 80
 ans . Il fut inhumé à Laucone . Son culte est ancien , & rap-
 porté dans le Martyrologe d'Usuard . Son chef & la plus gran-
 de partie de ses Reliques furent découverts en 1680 . * *Voyez*
le Supplément de Paris 1736 .

LUPOGLAVO , petite ville de l'Istrie , située vers les
 montagnes de la Vénis , à six lieues de Saint-Veit vers le Cou-
 chant . Elle appartient à la Maison d'Autriche . * *Maty , Diâ.*
Géogr.

* LUPOLD ou LEOPOLD , Electeur & Archevêque
 de Mayence , fut premièrement Moine de l'Abbaye de Fulde ,
 puis Prévôt de l'église cathédrale de Bamberg , & fut enfin élu
 en

en 1051. Lorsqu'en 1054 l'Empereur Henri III, fit couronner son fils Henri IV à Aix-la-Chapelle par Herman, Archevêque de Cologne, Lupold s'y opposa, soutenant que le droit de couronner les Empereurs & les Rois dans l'Empire, n'appartenait qu'aux Archevêques de Mayence. Il mourut l'an 1059. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Bruchius, Vies des Evêques & Archevêques de Mayence, en Allemand.*

* LUPOLD ou L'ÉPOLD, Evêque de Worms, fut élu en 1197, & se tint toujours attaché au parti de l'Empereur Philippe qui le fit placer sur le siège de Mayence préférablement à Sigefroy son Compétiteur; mais comme il ne put obtenir de Bulles de Rome, il fut obligé de s'en démettre. On lança même contre lui les foudres de l'excommunication, & cela le porta aux dernières extrémités. Il ravagea l'Archevêché, mais après la mort de l'Empereur Philippe, il fut aussi privé de l'Evêché de Worms. En 1209, il marcha en Italie avec une petite armée, & fit si bien que le Pape le fit rétablir dans l'Evêché de Worms. Lupold commença alors à mener une vie plus réglée, & mourut en 1217. * *Gr. Diâ. Univ. Holl. Bruchius, Bucelin.*

LUPOLD de Bebenberg. Voyez LUDOLPHE.
LUPSET (Thomas) de Londres, mourut à Londres le 27 de décembre 1532, âgé de 35 ans. Il est Auteur d'un livre sur la meilleure manière de régler sa vie; & d'un autre où il prouve qu'un Chrétien ne doit pas craindre la mort. * *Konig, Biblioth. Petrus & Nova.*

LUPUS, Gouverneur d'Alexandrie, donna avis à Vespasien des soulèvements que les Juifs de la Secte des Sicaires y avoient faits, refusant avec opiniâtreté de donner le nom de Maître à l'Empereur. Vespasien voyant combien cette nation étoit portée à la révolte, commanda à ce Gouverneur de ruiner le temple qu'elle avoit dans la ville d'Onion. Lupus y alla, prit une partie des ornemens, & se contenta de la faire fermer. * *Josèphe, Guerre des Juifs, l. 7. ch. 37.*

LUPUS (Christian ou Chrétien) ou WOLF, comme il s'appelle dans sa Langue maternelle, Religieux de l'Ordre de saint Augustin, né à Ipres le douzième juin 1612, embrassa l'état religieux dès l'âge de 15 ans. A peine eut-il achevé à Louvain ses études de Théologie, qu'on l'envoya enseigner la Philosophie à Cologne, où il s'acquit tant de réputation, qu'Alexandre VII, qui pour lors n'étoit encore que Cardinal, Nonce & Légat à Latere, dans les Quartiers du Rhin, l'honora d'une amitié particulière. Lorsqu'Alexandre fut parvenu au Pontificat, il appella le Père Lupus à Rome, où il lui donna mille marques d'estime. Ce Père passa de Cologne à Louvain, pour y enseigner la Théologie, & s'y appliqua avec tant de soin, qu'il employoit tous les jours près de quinze heures entières à l'étude. Il fut aussi envoyé à Douay pour y enseigner la Théologie, mais peu de temps après il revint à Louvain. S'étant purgé de l'accusation de Janféisme, il reçut le bonnet de Docteur en 1653. Il exerça ensuite les premières charges de son Ordre dans sa province. Le Pape Clément IX voulut alors lui donner un Evêché, avec l'Intendance de sa Sacrific; mais il refusa constamment l'un & l'autre. Dans son deuxième voyage à Rome, il ne reçut pas de moindres marques d'estime d'Innocent XI. Il en obtint un Décret, sur la pureté de la Doctrine de saint Augustin, & la permission de l'enseigner publiquement dans Louvain. En 1677, l'Université de Louvain le députa avec quelques autres à Rome, pour demander au Pape la condamnation de quelques propositions relâchées de Morale. Ils agirent si bien auprès du Pape Innocent XI, qu'ils obtinrent ce qu'ils demandoient. La condamnation est du 29 octobre 1679. Les Papes ne furent pas les seuls dont il fut considéré; de grands Princes eurent les mêmes sentimens pour lui; & le Grand Duc de Toscane lui fit offrir plusieurs fois une pension considérable pour l'attirer à sa Cour. Il a fait des Commentaires sur l'Histoire & sur les Canons des Conciles tant généraux que particuliers, pleins d'érudition; & un livre des Appellations au saint Siège, dans lesquelles il fait aveuglément les sentimens des Ultra-montains. Il a donné un fort long Commentaire en forme de Notes sur le livre des prédictions de Tertullien. Son Traité sur la Contrition n'est pas moins dévot que solide; & il a donné un Recueil des Lettres & des Monumens, concernant les Conciles d'Éphèse & de Chalcédoine; la Vie & les Lettres de saint Thomas de Cantorbéry. Le Père Lupus mourut le dixième juillet de l'an 1681, au commencement de sa 70 année, après 54 ans de vie religieuse, & 46 ans de Sacerdoce. On ne fera peut-être pas fâché de voir ici son Epitaphe qu'il composa lui-même avant que de mourir.

*Hares peccati, natura filius ira,
Hic jacet dignus nomine regis LUPUS.
Indignus, non re, sed solo nomine, Dedit,
Pervit non fuitis ne docuisse flet.
Perdocuisse alius & non docuisse seipsum,
Quid jure? O Mundi sumus, suavis, nihil;
Agnos Deus, Parris dicitur, redemptio mundi,
Nunc tibi prostratum commisit are tum:
Et Luro & Meretrix gratia tua regna subintrant;
Gratia peccati fiat & ista met.*

Le Père Vinance a depuis sa mort rassemblé plusieurs Dissertations du Père Lupus, qu'il fit imprimer à Bruxelles l'an 1690. On y trouve des Dissertations sur la Probabilité; sur les Dotes des Religieuses, sur la Milice Chrétienne, sur les Droits & Privilèges des Réguliers, sur les Processions, &c. On a annoncé dans l'Histoire Littéraire de la République des Lettres, en janvier 1706, une collection de tous les Ouvrages du Père Lupus, qui avoit été entrepris à Venise en douze volumes in folio. Le jugement qu'on y porte de ce Religieux n'est paravantageux. C'étoit, dit on, un habile homme, mais rempli de préjugés, & o-

piniaître à n'en jamais démordre. * *Mémoires du tems. M. Du Pin, Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siècle. Son Eloge contenu dans son papier mortuaire en Latin.*

LUQ. LUR. LUS.

LUQUE, rivière. Voyez LIXE.

LUQUES. Voyez LUCQUES.

LURE, bourg avec une Abbaye célèbre, est dans la Franche-Comté, près de l'Ougnon, à huit lieues de la ville de Montbéliard, du côté du Couchant. * *Maty, Diâ. Géogr.*

LURI, ancien bourg de l'île de Corse, est entre la pointe du Cap Corse, & les villes de Bastia & de S. Fiorenzo. * *Maty, Diâ. Géogr.*

* LURY, petite ville de France dans le Berry. Elle est murée & environnée de fossés. * *Diâ. Univ. de la France.*

LUSACE, province d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe, appelée *Lousitz* par les Habitans, est un beau & grand pays qui a le Brandebourg vers le nord, la Bohême vers le sud, la Silésie vers l'est & la Misnie vers l'ouest. On la divise en Haute & Basse & chacune de ces parties porte le titre de Marquisat. Celui de la Haute Lusace est du côté de la Bohême, au dessous des rivières de Sprée & de Neisse, appartient presque entièrement à la branche Electorale de Saxe & comprend les Cercles de Bautzen & de Gorlitz. La Basse Lusace, située vers la Marche de Brandebourg, au dessous des fuites rivières, appartient presque toute à la branche de Saxe-Meriburg & comprend les Cercles de Luckau, de Lubben, de Guben, de Calau & de Spremberg, aussi bien que la Seigneurie & la petite ville de Döbrelag, &c. Les rivières de la Lusace sont, la Sprée, la Neisse, la Queis, l'Elbe, la Wittge, la grande & la petite Tschirne, le Pulsnitz, le Schops, la Luba, la Laube, & la Zieba; qui pourvoient tout le pays d'une grande quantité de poissons & d'écrevisses & qui rendent ses pâturages très-fertiles. On y entretient une grande quantité de bœufs qui fournissent les laines dont les draps de Gorlitz se font. Ce pays ne manque pas de fruits & l'on trouve dans les montagnes de Lobau & de Königshayn des diamans qui valent ceux de la Bohême. Dans la Seigneurie de Moskau de la Basse Lusace il y a une mine d'alun. Les Suédois habitoient autrefois ce pays & ils en furent chassés par les Eclavons, environ sous le règne de l'Empereur Valentinien. Mais comme avec le tems ces peuples Barbares cherchoient à entrer plus avant dans l'Empire, & à s'emparer d'une province après l'autre, le Duc Henri, surnommé *le Lion*, s'y opposa vigoureusement, les chassa de la Wagrie & du Meckelbourg, & les força à repasser l'Oder. Albert Urus les chassa de la Marche de Brandebourg, mais on ne put point les faire sortir de la Lusace. Les Eclavons étoient composés de plusieurs autres petits peuples parmi lesquels celui des Sorbes étoit sur tout renommé, qui s'étoit établi dans la Haute Lusace, dans la Misnie & dans une partie de la Haute Saxe. La Basse Lusace étoit anciennement habitée par les Lusiciens, qui doivent avoir donné leur nom à tout le pays, après que l'Empereur Henri I eut humilié les Sorbes. Cet Empereur érigea divers Marquisats, afin de tenir en bride ces peuples mal disciplinés. La place du premier Marquis de la Lusace fut occupée par Géron, Gentilhomme Saxon, qui avoit ses Terres près du Hartz, & qui fit étrangler dans un repas 30 Princes Eclavons qui avoient machiné contre sa vie. Son successeur fut son beau-frère Christian, issu de la famille des Comtes de Wettin & qui mourut en 973. Dittmare son fils lui succéda, & eut Géron II, de son épouse Swanhilde, fille de Herman Billinge. Boleslas II, Duc de Pologne, fit de son tems une irruption dans la Lusace & la désola. Géron résista vigoureusement, mais il perdit la vie dans une bataille en 1015. Dittmare II, son fils, eut le bonheur de voir conclure une paix entre l'Empereur Henri II, & Boleslas, Duc de Pologne. Il laissa pour successeur son fils Othon, le dernier de cette race, qui mourut en 1031, selon Albin. Dédon fut ensuite déclaré Marquis de la Lusace & obtint aussi la Misnie. Il se souleva deux fois contre l'Empereur Henri IV, & mourut en 1075. Après sa mort, l'Empereur donna l'investiture de la Lusace au Duc Uratilas de Bohême, afin de le rembourser par là des frais de la guerre qu'il avoit soutenue. Il y a apparence qu'Uratilas ne prit possession que de la Basse Lusace & que la Haute tomba entre les mains des Polonois. Uratilas étant mort, Vipert son gendre & Comte de Grolitz reçut l'investiture de ce Marquisat en 1117. Il mourut en 1124, laissant Henri son fils, qui fut inquiet dans la possession de la Lusace par Adelbert, Comte de Saxe; mais en 1131, l'Empereur Lothaire le rétablit dans sa première tranquillité. Henri étant mort sans héritiers en 1135, Conrad, Comte de Wettin, obtint le Marquisat & mourut en 1156. Othon son fils eut pour sa part la Misnie, & Théodorich Lusace & le Marquisat d'Oosterland. Théodorich étant mort, Dédon, le troisième fils de Conrad lui succéda. La Lusace passa ensuite de main en main dans la Maison de Brandebourg, de Bohême, & d'Autriche. Cette dernière la donna à George I, Electeur de Saxe pour le dédommager des frais de la guerre de Bohême. Après sa mort, George II, son successeur, eut la Haute Lusace & son frère Christian, l'Administrateur de Merseburg, la Basse Lusace. On imprima en 1718, une Collection *Scripturum Rerum Lusaticarum*, in folio; on y trouve entre autres la description de la Lusace de Christophie Manlius. * *Cron. Montis Sereni, Hofmanni Scriptor. Lusac. Wittichindus, in Annal. Dithmar. Cronie. Morset. l. 2. 5. 7. 8. & alibi. Auctor Cronie. Mentis Sereni cum appendice. Lambertus Schaffnab. ad ann. 1069. & seq. item ad ann. 1075. Langius, in Cron. Cricens. Auctor libelli de Censu Bignonien. Auctor Hist. Landgravo. Thuring. Albin, Melfa. Cron. Dubravicus & Balbin, Hist. Bohem. Veuceros, in Lusacis*

patrie. Zeiler, in *Topogr. Lufat. Sagittarius, Hift. Lufat. Schurtz-*
heilich, Differt. de Lufat. Diß. Alemant.

LUSARCHE, bon bourg de l'Ifle de France, fitué dans
la France propre, à fix lieues de Paris du côté du nord. * *Ma-*
ty, Diß. Géogr.

LUSCINIUS (Ottoman) de Strasbourg, florifloit en
1520. Il a donné des *Progymnasmata Græca Literata*. Il a
traduit en Latin deux Centuries d'Epigrammes Grèques: les
Harangues d'Ifocrate à Démocritus & à Nicoclès; & les Sympo-
fiques de Plutarque: en quoi il a très-bien réuffi. On a du mê-
me Auteur les Allegories & les Tropologies fur l'Ancien & fur
le Nouveau Testament. * *Konig, Biblioth. Vetus & Nova.*

LUSCIUS, Poëte Comique, vivoit du tems de Térence,
vers l'an de Rome 551, & 203 avant Jesus Christ. Volcatius Sé-
digitus lui donne la neuvième place entre les Comiques. Lilio
Giraldi a cru que ce Poëte avoit eu une maifon à Antioche, bli-
tie autrefois aux dépens du public, pour un Prince nommé *An-*
stochus, qui avoit été en otage dans cette ville. Voffius montre
qu'en cet endroit & ailleurs, on a lu fauffement *Lucius* ou *Luci-*
lius pour *Lufcius*. * *Voffius, de Poët. Lat. c. 1.*

LUSCO. Voyez LUCKOLUSUCK.

LUSCUS T. ANNIUS. Voyez ANNIUS.

* LUSERNE (La) bourg de France dans la Baffe Nor-
mandie, au diocèse d'Avranches, vers les confins de celui de
Coutances. Il est au nord-ouest de la ville d'Avranches, dont il
est éloigné d'environ quatre lieues.

LUSI. Voyez LUZY.

LUSIGNAN. Voyez LUZIGNAN.

LUSITANIE, ancien nom du Portugal. Voyez POR-
TUGAL.

LUSO, rivière de l'Etat de l'Eglise en Italie. Elle naît aux
confins du Duché d'Urbain; & après avoir traversé une partie de
la Romagne, elle se décharge dans le Golfe de Venife, à quel-
ques lieues de Rimini du côté du couchant. Quelques Géogra-
phes prennent cette rivière pour le Rubicon des Anciens, qui
séparoit la Gaule Cisalpine de l'Italie; & ce sentiment est plus
probable que celui des autres, qui prennent cette ancienne ri-
vière pour celle qu'on nomme aujourd'hui Pifatello; parce que
Pifatello se décharge dans le Savignano, au lieu que le Rubi-
con se déchargeoit dans la mer. * *Maty, Diß. Géogr.*

* LUSSAC, petite ville de France dans le Poitou. Elle
est sur la rive droite de la Vienne, au sud-est de Poitiers, dont
elle est éloignée d'environ sept lieues.

* LUSSAC-les-Eglises, bourg de France dans la Marche.
Il est sur la Benaise vers les confins du Poitou, au sud-est de
Poitiers, dont il est éloigné d'environ treize lieues.

LUSIO & LUSSO, rivière. Voyez LIXE.

LUSTRATIONS, cérémonies sacrées, & espèces de
sacrifices, par lesquels les anciens Payens purifioient les mai-
fons, les villes, les champs, ou les personnes fouillées par
quelque crime, par l'infecion d'un cadavre, ou par quelque
autre impureté. Outre les feux & les parfums, on y offroit auf-
fi des victimes. Les lustrations étoient ou publiques ou particu-
lières. Les premières se faisoient à l'égard d'un lieu public,
comme d'un temple ou d'une ville; les autres pour l'expiation
d'une maifon, d'un homme, d'une armée, d'un troupeau. Il y
en avoit de nécessaires, dont on ne pouvoit se dispenser, com-
me celles des maifons en tems de peste, ou après la mort de
quelcun; & d'autres qui ne se faisoient que par une espèce de
dévotion. Les lustrations publiques se célébroient de cinq ans
en cinq ans; on y conduifit trois fois la victime autour du tem-
ple, de la ville, ou d'un autre lieu; & l'on y brûloit quantité
d'excellens parfums. Les Grecs joignoient à ces lustrations des
anathèmes, c'est à dire, une victime humaine, qu'ils immoloient
après avoir fait sur cet homme toutes les imprécations poffibles.
On appelloit *Ambarvales*, *Ambarvalia*, les lustrations d'un champ
avant que de couper les blez. Celles d'une armée fe nommoient
Arminiftræ, *Arminiftria*. Des Soldats choifis, couronnés de
laurier, conduifent trois fois les victimes autour de l'armée
rangée en bataille dans le Champ de Mars, & les sacrifioient en-
fuite au Dieu Mars, après plusieurs imprécations contre les en-
nemis: ces victimes étoient une truie, une brebis, & un tau-
reau. Dans les lustrations des troupeaux, le berger arrofoit fon
bétail avec de l'eau pure, puis brûloit de la fabine, du laurier,
& du foufre, & faisoit trois fois le tour de fon parc ou de la
bergerie; enfuite il sacrifioit à la Déesse Palès, avec du lait &
du vin cuit, du gâteau & du millet. À l'égard des maifons par-
ticulières, on les purifioit avec de l'eau, & avec des parfums
compofez de laurier, de genévre, d'ollivier, de fabine & de
choses femblables. Si l'on y sacrifioit une victime, c'étoit ordi-
nairement un cochon de lait. Ces lustrations, que l'on faisoit
pour les personnes, étoient proprement appellées *des expiations*;
& la victime étoit nommée *Piacularis*. Il y avoit encore une ef-
pèce de lustration pour les enfans, par laquelle on les purifioit,
favoit, les filles le huitième jour; & les garçons le neuvième
jour après leur naiffance; & ce jour-là s'appelloit *Luftricus*. La
cérémonie se faisoit avec de l'eau pure, ou avec de la falive.
Jean Lomeyer a recueilli presque tout ce qu'on peut dire là-deffus,
dans un Ouvrage intitulé, *De lustrationibus veterum Gentium*,
imprimé à Utrecht l'an 1681, in quarto. Voyez NON-
DINE. * *Macrobe, Festus, Aulu-Gelle.*

LUSTRE, étoit parmi les Romains, une revue générale
de tous les Citoyens & de leurs biens, qui se faisoit par les Cen-
feurs, de cinq ans en cinq ans, complets & révolus; en forte
que le lustre renfermoit une espèce de cinq années, au lieu que
l'Olympiade n'en contenoit que quatre. Le premier Auteur de
cette coutume, fut Servius-Tullius, fixième Roi de Rome, vers
l'an 180 de la fondation de cette ville, & 574 avant Jesus Christ.
Mais dans la fuite des tems il y eut souvent de grands intervalles;

& ces lustres ne se firent pas tous les cinq ans, comme on le peut
prouver par les Faïtes Capitolins, où l'on voit que le cinquante-
ième lustre fut fait l'an de Rome 574, & 189 avant Jesus Christ.
* *Tite-Live, Denys d'Halicarnaffe, Rofin; Antiquitez Romai-*
nes.

LUSTRICUS-BRUTIANUS, Poëte Romain,
dont Pline le Jeune fait mention, l. 6. *Epist.* 22, & Martial, l.
4. *Epigr.* 23.

LUSUCK, ville. Cherchez LUCKOLUSUC.

LUSY. Voyez LUZY.

L U T.

LUTACH, autrefois *Listamm*, étoit anciennement unè
petite ville du Norique; ce n'est aujourd'hui qu'un village
du Tirol, fitué sur la rivière d'Aycha, environ à quatre lieues
de Brunec, du côté du nord. * *Maty, Diß. Géogr.*

LUTATIUS. Voyez LUCTATIUS.

LUTENBERG, bourg du Cercle d'Autriche, est dans
la Baffe Stirie, sur le Muer, vers la Hongrie, & à fix lieues de
Kanyfe. On croit qu'il pourroit être l'ancienne *Lantudum*, pe-
tite ville ou bourg de la Haute Pannonie. * *Maty, Dißion.*
Géogr.

* LUTERBOURG, ville de la Baffe Alsace, sur le Lu-
ter, au nord-nord-est de Strasbourg, dont elle est éloignée de
neuf à dix lieues.

LUTERBOURG, Abbaïe. Voyez LURE.

LUTGARDE ou LUITGARDE, femme de Char-
lemagne, Allemande de nation, aimoit les Belles Lettres, &
faisoit une estime particulière d'Alcuin, comme nous le voyons
dans ses Epîtres. Elle fuivoit l'Empereur fon époux à la chaffe,
& dans toutes les occasions monroit un courage au dessus de fon
fexe. Luitgarde mourut à Tours fans enfans le quatrième juin
de l'an 800, & fut enterrée dans l'Eglise de saint Martin. * *E-*
ginhard, Vie de Charlemagne. La Chronique de Tours. Sainte-Mar-
the, Hiftoire Général. Mézeray, Hift. de France.

LUTHER (Martin) Religieux, Allemand, naquit à 1064
be, dans le Comté de Mansfeld, le dixième novembre 1483.
Son père avoit nom Jean Lotter ou Lauther, & fa mère Mar-
guerite Lindeman. Il changea le nom de fa famille, prit celui
de *Luther*, & fut envoyé pour étudier à Iflebe, à Magdebourg,
à Eysenach & à Erford, où il fut fait Maître es Arts en 1503,
après fon Cours de Philosophie, qu'il acheva à l'âge de 20 ans.
Un jour qu'il se promenoit hors de la même ville, la foudre tua
fon compagnon à ses côtés, & cet accident le toucha fi fort,
qu'il fit vœu de se faire Religieux. En effet il en prit l'habit à
l'âge de 22 ans, dans l'Ordre des Hermites de saint Augustin,
qui étoient à Erford, & fut fait Prêtre à 24 ans. Il dit la pre-
mière meffe le deuxième mai 1507, & continua à la dire réguliè-
rement pendant 15 années de fuite. Quelque tems après fon or-
dination, il enseigna la Philosophie aux jeunes Religieux de fon
Inffitot à Erford, où le Duc de Saxe avoit fondé une Uni-
versité. Après avoir enseigné trois ans, on l'envoya à Rome,
pour y pacifier quelques diffenfions qui s'étoient élevées dans
fon Ordre en Allemagne: ce qu'il exécuta avec beaucoup de
prudence. A fon retour il reçut le bonnet de Docteur, fut Pro-
fesseur à Wittenberg, & faifant valoir fon feu d'esprit, la gran-
de mémoire, & fon éloquence naturelle, se fit admirer dans l'U-
niversité & dans les églises. En 1516, il commença à s'appli-
quer à l'étude du Grec & de l'Hebreu: il ne pouvoit souffrir les
Théologiens Scholastiques, qu'il commença à combattre, dès
l'an 1516, par des Theses publiques, sur le franc Arbitre, sur
le Mérite des bonnes œuvres, sur les Traditions humaines, &c.
L'année suivante 1517, le Pape Léon X fit publier des Indul-
gences pour ceux qui contribueroient au bâtiment de l'église de
saint Pierre à Rome. Cette commission appartenoit aux Augu-
stins; & Jean Staupitz, leur Vicaire général en Allemagne, in-
digne de les voir supplanter par les Dominicains, qu'on leur
avoit subrogé, donna ordre à Luther de prêcher contre les
nouveaux Quêteurs. Ce dernier accomploit cet ordre avec une
violence extrême; de forte que peu de tems après, la querelle
s'échauffa & devint publique par des Déclamations, par des
Theses, & par des livres écrits de part & d'autre. Luther avan-
ça d'abord des propositions douteuses, puis se sentant pressé,
s'engagea jusques à les soutenir dans des sens condamnez par
l'Eglise Romaine. Depuis se voyant menacé, il leva tout à fait
le masque, & fut excommunié par le Pape l'an 1520. La Facul-
té de Théologie de Paris, & d'autres Universitez célèbres, le
condamnèrent: ce qui ne servit qu'à l'agrir de plus en plus.
On n'oublia rien dans la fuite pour le ramener; mais il étoit
trop tard. Luther avoit goûté le plaisir de dire ses sentimens
fans contrainte, & avoit déjà grossi fon parti de plusieurs Princes
fouverains, pour qui la dépouille des Bénéfices étoit une douce
amorce. Avec de tels avantages, il se déchâna contre l'Eglise
Romaine, & ne garda point de modération dans ses Ecrits. Le Duc
de Saxe lui donna pour retraite le château de Wardberg ou
Wardpurg, jusqu'à ce que l'Empereur Charles-Quint fut sorti
d'Allemagne. Ce fut en ce lieu, auquel il donnoit le nom d'*Iffe*
de Patmos, qu'il employa son tems à répandre par tout ses Ec-
rits. L'an 1524, il quitta tout à fait l'habit de Moine; & l'an-
née suivante il se maria à Catherine de Bore, & épousa publi-
quement le onzième juin 1525. Ensuite il publia ses sentimens
avec de nouveaux progrès, & les répandit dans tout le Septen-
trion. Ce Docteur mourut à Iflebe le 18 février 1546, âgé de
63 ans. Il eut trois fils, Jean, Martin & Paul; & laiffa divers
Ouvrages, que ses Sectateurs ont recueillis avec grand soin. On
ne peut nier qu'il n'ait eu un grand feu d'esprit & quelque éru-
dition; mais c'étoit un homme rempli de vanité, quoique Mel-
chior

chior Adam & d'autres ayent voulu nous le représenter comme un homme retenu & modéré: qualitez qui lui ont été disputées par M. Claude, dans la Défense de la Réformation, & par le plus grand nombre des Réformez. Luther a composé plusieurs Ouvrages, qui ont été imprimés en 1545, à Wittenberg en plusieurs volumes in folio. Voyez LUTHERANISME. * Cochleus, de *Ab. & Script. Lutheri*. Lindan, in *Dubit. Surlis*, in *Comment. Prateole*, de *Harf. Ulemberg*, in *Vita Lutheri*. Florimond de Raimond, de *Orig. Harf.* l. 1. Sponde, in *Annal. Efc. Hunnius*. Seckendorf, *Hist. Lutheri*. Melchior Adam.

Pendant que le Concile de Trente étoit assemblé, Luther fut invité par les Comtes de Mansfeld à venir régler quelques différens qu'ils avoient entre eux touchant des terres & des héritages. Il ne voulut pas se refuser aux Seigneurs sous la domination desquels il étoit né. Ce fut là qu'il tomba malade peu de tems après son arrivée. La veille avant sa mort, soupant avec ses trois fils, quelques uns de ses amis & Jute Jonas, il traita cette question, si l'on se reconnoit dans la vie à venir, & conclut pour l'affirmative. Il exhorta ensuite les Assistans à prier Dieu en faveur de la Réformation que le Pape & le Concile machinoient de renverser; & ayant par diverses prières recommandé son ame à Dieu, il s'endormit tranquillement & passa de cette vie dans l'autre sans émotion. Les Comtes de Mansfeld vouloient le faire inhumer; mais l'Electeur ordonna qu'il fut porté honorablement à Wittenberg où cinq jours après il fut enterré. „ Luther, dit M. Bajnage, étoit d'un tempérament vil, la perfection qu'on lui fit, acheva de l'aigrir. Il crut être en droit de blesser par ses paroles ceux qui faisoient de violents efforts pour lui arracher l'honneur & la vie. Il eut des défauts comme les grands hommes en ont. Peut être même que le succès inespéré de son entreprise lui enfla trop le cœur, & cette fierté jointe à la barbarie de son siècle, le jeta quelquefois dans l'emportement; mais il conserva toujours cette dévotion qu'il avoit sentie dès sa première jeunesse. Il eut un zèle ardent pour la gloire de Dieu & pour le rétablissement de l'Eglise, & une fermeté d'ame qui ne fut point ébranlée par les plus grands périls. Quoiqu'il se regardât comme le premier Réformateur, il ne laissoit pas d'écouter les avis modérés de Mélanchthon, ce qui a fait dire, que si la mort n'avoit pas ravi trop promptement ce grand homme; toutes les Eglises Protestantes n'auroient plus aujourd'hui qu'une même foi & une même doctrine sur le dogme important de l'Eucharistie. La plupart des médifans, dit M. Bayle, qu'on a répandus contre Luther, sont fondées sur quelques paroles d'un livre publié par ses amis, auxquelles on donne un sens très-malin, & fort éloigné du sens de ce Ministre. Ce livre est les *Sermones Mensales*, ou les *discours de table*, qui fut publié en 1571, par Henri Pierre Rebenbok, Ministre d'Elseherheim. Pendant que les troupes de Charles-Quint séjournèrent à Wittenberg en 1547, il y eut un Soldat qui donna deux coups de poignard à l'effigie de Martin Luther dans l'Eglise du château. L'Empereur défendit sous peine du dernier supplice d'attenter au tombeau de ce Docteur, & il répondit aux Espagnols qui vouloient déterrer ses os & les brûler, „ Je n'ai plus rien à démêler avec Luther, il a désormais un autre Juge, dont il ne m'est pas permis d'usurper la juridiction. Sachez que je fais la guerre non pas aux morts mais aux vivans, qui ont encore les armes en main contre moi. La vie de Luther par ses médailles, publiée l'an 1699, contient une infinité de particularitez & indique un nombre innni d'Auteurs qui ont parlé de cet illustre personnage. * Sleidan, l. 16 sur la fin. Bajnage, *Hist. de la Religion des Eglises Reformées*, Efc. tome 3. p. 66, Efc. Bayle, *Dict. Crit.* quatrième édition. Sculteti *Annales*, Efc. Gérard Brandt, *Hist. de la Réformation*, Efc. tome 1. p. 14. Efc.

Les Sectateurs de Luther, dits LUTHERIENS, professent sa doctrine. Luther rejetoit quelques livres Canoniques; & donnoit le nom d'impostures à toutes les Sciences spéculatives. De tous les Sacramens de l'Eglise Romaine, il n'admettoit que le Bâtement & l'Eucharistie; encore soutenoit-il que le premier n'est point le péché; que la confirmation n'est qu'une simple cérémonie ecclésiastique; & que dans l'Eucharistie, le pain & le vin restent avec le corps & le sang de Jesus Christ après la consécration; mais que ce corps & ce sang n'y sont que dans l'usage. Il attaquoit la Messe; soutenoit que ce n'est point un sacrifice, & qu'il ne peut y avoir de propitiation; combattoit la pénitence & la confession; & rejettoit par le même esprit de réforme, les Indulgences, le Purgatoire, les Images, &c.

Outre cela Luther nioit le Libre Arbitre, soutenant que tout se fait par nécessité. Il croyoit que toutes les actions d'un homme qui a commis un péché, sont des crimes; & considéroit comme des vices les vertus mêmes des Philosophes. Selon lui, les Conciles peuvent errer, & leurs décisions ne peuvent faire de loi; il n'y a point de subordination entre les Pretres & les Evêques; le nom & l'autorité du Pape est le règne de Babylone & de l'Antechrist; avec la foi, les péchés ne nous font point imputer; la justice n'est point une production de Dieu en nous, ni inhérente, mais seulement par la même foi la justice de Jesus Christ nous est imputée. De ce principe il tiroit de mauvaises conclusions, savoir, qu'un Fidèle ne peut être damné, quand même il le voudroit; qu'il n'y a point d'autre péché que celui de l'infidélité; que les commandemens de Dieu sont absolument impossibles; & que toute la doctrine du Nouveau Testament n'est qu'une simple exhortation, sans qu'on puisse établir aucun précepte sur l'Evangile. Ce Docteur improuvoit les jeûnes de l'Eglise Romaine, l'abstinence des viandes, les vœux monastiques, & le célibat des personnes consacrées au service divin. Il enseignoit d'autres points de doctrine que les Lutheriens défendent. Ils se sont séparés en divers partis. Ainsi ils ont ceux qu'ils ont appelés *Luthéro-Papistes*, parce qu'ils se servoient d'excommunication contre les Sacramentaires. Les autres qui

ont voulu mêler les dogmes de Luther avec ceux de Calvin, de Zuingle ou d'Olshander, ont été nommez *Luthéro-Zuingliens*, *Luthéro-Calvinistes*, & *Luthéro-Olshanderiens*. Ils ont aussi les *Confessionistes*, *Môis-Lutheriens*, *Demi-Lutheriens*, & divers autres partis, dont nous parlerons ailleurs. Mais il faut remarquer que ce ne sont pas là des Sectes proprement dites, mais des titres que les Théologiens de la même Communion se donnent, suivant les différentes opinions particulières que quelques uns avoient. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils conviennent tous en ce point, de combattre l'Eglise Romaine, & de rejeter tout ce qui vient du Pape. Pendant les guerres de Religion du XVI siècle, ils prirent cette devise, *Pluribus Turc que Papiste*. * Les Curieux consulteront les Ecrits des Cardinaux Bellarmín, du Perron, de Richelleu & de Bérulle; Florimond de Raimond; Sponde; Louis-à-Castro; Sandère; Prateau ou du Preau; Gendebard; Surlis; Gautier; Eckius; Cochleus, &c.

LUTHER (Paul) fils de Martin Luther, dont l'article précède, naquit à Wittenberg en 1531. Après avoir étudié le Grec & le Latin sous Vite Winshemius & Philippe Mélanchthon, il embrassa l'étude de la Médecine, dont il fut créé Docteur à Wittenberg en 1557. Il passa ensuite à Iéne & y fit des leçons. Peu de tems après il fut nommé Médecin de Jean-Frédéric, Duc de Weimar. Il entra dans la même qualité au service de Joachim II, Electeur de Brandebourg en 1567. Après la mort de celui-ci il fut appelé auprès d'Auguste, Electeur de Saxe, qui récompensa richement ses découvertes chimiques; car Paul Luther fut le premier qui introduisit l'*Unguentum ex nitro*; *Magisterium perlarum*; *aurum potable*, &c. Cet Electeur étant mort, Luther demeura auprès de Christian I; mais comme il paria un peu trop librement contre ceux qui vouloient distinguer la doctrine de Mélanchthon de celle de Luther, on le calomnia tellement qu'il fut congédié en 1589. Après cela il vécut pendant quelque tems à Lelpfic, jusques à ce que Guillaume-Frédéric, l'Administrateur de l'Electorat, le choisit pour son Médecin. Il mourut en 1593. * *Dresseri Oratio de Paulo Lutbero*. Freherus. *DiB. Alemann.*

LUTHERANISME, Doctrine de Luther, ou de ses Sectateurs. Voici quelle en fut l'origine. Dans le commencement du XVI siècle, l'Eglise Romaine jouissoit d'une profonde paix, & toutes les Puissances de l'Europe reconnoissoient l'autorité du saint Siège, lorsque Luther se souleva contre elle. Ce fut à l'occasion des Indulgences que le Pape Léon X accorda en l'année 1517, à ceux qui contribueroient aux dépenses nécessaires pour achever le superbe édifice de la Basilique de saint Pierre à Rome. On dit que ce Pape donna d'abord à la Princesse Cibo, sa sœur, ce qui reviendroit de ces indulgences qu'on publieroit dans la Saxe; & que l'on mit ensuite le profit de ces indulgences en parti, les affermant à ceux qui en donneroient le plus. Alors il arriva que ces intéressez voulant non seulement se rembourser, mais aussi s'enrichir dans ce parti, choisirent des Prédicateurs d'Indulgences, des Quêteurs & des Commis propres à leur dessein: ce qui causa un grand scandale. Le Pape avoit adressé ces indulgences au Prince Albert, frère de l'Electeur Joachim de Brandebourg, & Archevêque de Mayence, pour les publier en Allemagne. Ce Prélat donna cette commission à Jean Tetzel, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, & Inquisiteur de la Foi, lequel y employa plusieurs Religieux de son Ordre, qui sans être avouez de leurs Supérieurs, exagérèrent tellement la valeur des Indulgences; qu'ils donnerent occasion au peuple de croire qu'on étoit assuré de son salut, & de délivrer les ames du Purgatoire, aussi-tôt que l'on avoit payé les lettres, qui témoignent qu'on avoit gagné ces pardons. D'ailleurs les Commis de ces Partisans, qui avoient traité du profit des Indulgences, dissipèrent publiquement une partie de cet argent, par des desordres scandaleux. Ce fut de là que Jean Staupitz, Vicaire général des Augustins en Allemagne, prit occasion de se déclarer contre cet abus, soit qu'il en fût véritablement touché, soit qu'il eût du chagrin de ce qu'on avoit préféré les Dominicains aux Religieux de son Ordre, qui avoient eu auparavant l'emploi de prêcher les Indulgences en Saxe. Dans ce dessein, il se servit de Martin Luther, qui étoit un des plus savans Religieux de son Ordre, & même d'entre les Docteurs de l'Université de Wittenberg. Luther monta en chaire, & déclama terriblement contre les Quêteurs & les Prédicateurs d'Indulgences. Ensuite il attaqua les Indulgences mêmes, qu'il disoit n'être bonnes que pour les liches Chrétiens, qui veulent s'exempter de faire de bonnes œuvres & des fruits d'une véritable pénitence. La veille de la Toussaints, il fit afficher aux portes de l'église de Wittenberg des Thèses, contenant quatre-vingt-quinze propositions, non pas, disoit-il, pour les soutenir comme véritables, mais seulement pour les examiner dans une dispute réglée, afin de s'éclaircir de la vérité. Il y en avoit, contre le trésor de l'Eglise, contre la valeur des Indulgences, & contre la puissance du Pape. C'est pourquoi Jean Tetzel, Dominicain, leur en opposa cent six autres, qu'il publia à Francfort sur l'Oder: il fit même brûler, comme Inquisiteur de la Foi, celles de Luther, dont les Disciples, pour venger leur Maître, brûlèrent aussi publiquement à Wittenberg celles du Dominicain. Ce fut là comme le signal de la guerre qui s'éleva depuis, non seulement entre les Dominicains & les Augustins, mais aussi entre les Catholiques & le parti Lutherien, qui commença dès-lors à se former contre l'Eglise Romaine.

L'an 1518, le fameux Docteur Eckius, Professeur en Théologie à Ingolstadt, & Sylvestre Prideras, Dominicain, Maître du Sacré Palais, écrivirent contre les Thèses de Luther, lequel fit un Traité contre les autoritez de l'Ecriture-Sainte & des Pères; dont ils se servoient pour appuyer leurs propositions. Il envoya ce Traité à Jérôme, Evêque de Brandebourg, son Prélat diocésain, & au Pape Léon, avec des lettres, où il protestoit qu'il étoit prêt de recevoir le jugement de sa Sainteté sur cette

doctrine. Mais Jacques Hoochstraten, Inquisiteur Dominicain, & homme très-violent, exhorta le Pape à n'employer contre un si méchant homme que le fer & le feu, pour en délivrer au plutôt le monde. Priéras fit un Ecrit rempli d'excessives exagérations sur la puissance du Pape, dont il parla en des termes que Rome même n'approuvoit pas: ce qui donna lieu à Luther de rendre cette autorité odieuse aux Allemands. Cependant comme on poursuivoit à Rome l'accusation qu'on avoit intentée contre Luther, dont la doctrine étoit manifestement contraire à celle de l'Eglise Romaine, le Pape le cita pour comparoitre dans soixante jours à Rome devant les Juges qu'on lui assigna, qui furent, Jérôme de Genatis, Evêque d'Ascoli, Auditeur de la Chambre Apostolique, & Syveltre Priéras, Maître du Sacré Palais. Mais à la Prière du Duc de Saxe & de l'Université de Wittenberg, le Pape consentit que la cause s'examinât en Allemagne; & commit pour en juger, le Cardinal Cajétan son Légat, qui étoit alors à Ausbourg. Luther comparut devant le Légat, avec un Notaire & quatre Sénateurs d'Ausbourg, en présence desquels il fit sa protestation, qu'il n'avoit rien avancé que par manière de dispute; qu'il se foudroit au jugement de l'Eglise Romaine, & qu'il étoit prêt de s'en tenir à ce qu'en jugeroient les Universitez de Bâle, de Fribourg & de Louvain, & sur tout celle de Paris. Le Légat lui ordonna de se retracter, sur peine des censures ecclésiastiques, & lui défendit de se plus présenter devant lui, s'il n'obéissoit. C'est pourquoi Luther fit afficher de nuit son appel au Pape, & se retira promptement à Wittenberg. Depuis voyant bien qu'on le condamneroit à Rome, il résolut de prévenir le Pape, en faisant une nouvelle protestation juridique, par laquelle il déclaroit qu'encore qu'il fût prêt de se foudrir au jugement du Pape bien instruit, il appelloit néanmoins au Concile Général de tout ce que le Pape pourroit ordonner contre lui, parce que tout Pape qu'il étoit, il pouvoit errer.

Au commencement de l'année suivante 1519, après la mort de l'Empereur Maximilien I, l'Electeur de Saxe, qui protégeoit Luther, devint le maître, en qualité de Vicair de l'Empire pendant l'interregne, dans toute cette partie de l'Allemagne, où l'on se gouvernoit selon les loix & les coutumes de Saxe. Ce changement rendit Luther très-puissant: de sorte que l'on ne parloit plus de lui que comme d'un homme envoyé de Dieu, pour remédier aux desordres & aux abus que l'on disoit s'être gliffés dans l'Eglise Romaine. Le Nonce Charles Miltiz, que le Pape envoya alors au Duc de Saxe, pour lui porter la rose solennellement bénite, selon la coutume, le quatrième Dimanche de Carême, traita Luther avec beaucoup de douceur, par une politique contraire à celle du Cardinal Cajétan, qu'on accusoit à Rome d'avoir agi envers lui avec trop de sévérité; mais il n'avança rien par cette conduite; & tout ce qu'il put gagner sur Luther, fut qu'il écrivit au Pape une lettre de soumission, où néanmoins il ajoutoit en termes respectueux, qu'il ne se retracteroit jamais qu'on ne lui eût montré qu'il avoit failli. Au mois de juin de la même année 1519, se fit la célèbre Dispute entre le Docteur Eckius, Luther & Carlostad, à Leipzig dans le château du Duc George de Saxe, cousin germain de l'Electeur, en présence de ce Duc, de ses Conseillers, du Magistrat, des Docteurs & des Bacheliers de l'Université, & d'une infinité de gens accourus des villes circonvoisines. On convint que l'on s'en rapporteroit aux Universitez d'Erford & de Paris, auxquelles on enverroit les Actes de cette Dispute, pour en juger. On disputa sur le libre Arbitre, sur le Purgatoire, sur les Indulgences, sur la Pénitence, & sur la Primauté du Pape. Chacun des deux partis s'attribua la victoire; mais il est certain que le Duc George demeura plus ferme que jamais dans la foi Catholique; & qu'outre les Universitez de Louvain & de Cologne, celle de Paris que Luther avoit acceptée pour Arbitre de sa doctrine, le condamna quelque tems après. Luther devenant plus ferme de jour en jour, envoya au Pape, l'an 1520, son livre de la *Liberté Chrétienne*, laquelle il réduit à la seule foi, qui selon lui, nous justifie, nous sauve sans le secours des bonnes œuvres, & nous délivre de la captivité des traditions & des loix des hommes, & singulièrement de celles des Papes, qui tyrannisent, dit-il, le peuple de Dieu. Il nia ensuite l'autorité de l'Eglise Romaine dans un livre Allemand, qu'il adressa à l'Empereur & à la Noblesse Germanique. Il s'éloigna aussi de la doctrine de l'Eglise Romaine, touchant les Sacremens, dans son livre Latin de la *Captivité de Babilone*. Le Pape ayant appris par ses Légats & par le Docteur Eckius, qu'un si grand mal, auquel on avoit tâché inutilement de remédier depuis près de trois ans, ne se pouvoit guérir par les voyes de la douceur, se résolut enfin d'en venir au dernier remède dont l'Eglise s'est toujours servie dans une pareille occasion. C'est pourquoi il fit sa Constitution du 15 juin, par laquelle il condamne 41 propositions tirées des livres de Luther, lui donne 60 jours pour se retracter, & 60 jours pour envoyer à Rome sa retraction en bonne forme; faute de quoi, ce tems expiré, il le déclare excommunié, & défend à qui que ce soit de le protéger, sous peine d'encourir la même censure. Eckius fut déclaré Nonce, pour porter cette Bulle en Allemagne; & principalement au Duc de Saxe & à l'Université de Wittenberg, avec des lettres de sa Sainteté, qui les exhortoit à la faire publier. Pendant que le Duc & l'Université différoient de concert, Luther appela de nouveau du Pape au Concile, & écrivit contre la Bulle avec beaucoup de feu, appelant Antechrist l'Auteur de cette Bulle. Il fit plus; car pour se venger de ce qu'on avoit brûlé ses livres à Rome & en quelques villes de Flandre & d'Allemagne, il fit dresser un grand bûcher hors des murailles de Wittenberg, & suivi de toute la ville qu'il avoit invitée à ce spectacle, & de plusieurs Docteurs, il y fit jeter le Décret de Gratien, les Décretales des Papes, les Clémentines & les Extravagantes, par dessus tout, la Bulle du Pape, puis il y mit le feu lui-même, en criant de toute sa force, parce que tu

as troublé le Saint du Seigneur, que tu fais livrer au feu éternel. Cet exemple fut suivi par les Disciples de Luther dans quelques autres villes, & même dans Leipzig, où le Duc George, quoique bon Catholique, n'osa s'y opposer, parce que Luther s'étoit rendu trop puissant dans la Saxe.

L'Empereur Charles-Quint se déclara contre Luther, & écouta favorablement le Nonce Jérôme Alcandre, qui lui demanda deux choses; l'une, qu'après qu'on auroit publié la Bulle du Pape contre Luther, il en fit brûler les livres; & l'autre, qu'il fit un Edit Impérial, pour exterminer de l'Empire & de cette Doctrinaire & son Auteur. Charles-Quint commanda aussitôt que ces livres fussent brûlés dans les Etats du Pais-Bas, comme ils le furent aussi dans les villes des trois Electeurs ecclésiastiques, savoir, des Archevêques de Trèves, de Mayence & de Cologne. A l'égard de l'Edit, il jugea à propos d'attendre jusques à la Diète de Wormes; parce que le Duc de Saxe s'étoit ouvertement déclaré en faveur de Luther, aussi bien que l'Electeur Palatin & la plupart des Gentilshommes, qui étoient attirés à ce parti par l'espérance de profiter de la dépopulation des riches monastères & des grands Bénéfices que ce Réformateur prétendoit leur abandonner: de sorte qu'il y avoit lieu de croire que l'on n'obéiroit pas à l'Edit Impérial avant cette assemblée des Etats de l'Empire. Lorsqu'on la tint l'an 1521, le Nonce Alcandre y fit une belle Harangue, après laquelle le Duc de Saxe dit qu'il falloit entendre Luther dans cette même assemblée. L'Empereur y consentit, & envoya un Héraut d'armes, avec un sauf-conduit à Luther, qui se rendit à Wormes le 16 avril. Là il fit sa harangue, & dit en substance, qu'il avoit composé des livres de plusieurs sortes; les uns sur les matières de la foi & de la piété chrétienne, dont il ne pouvoit se retracter sans impiété; les autres contre les Décrets, la doctrine, les abus & l'usurpation des Papes, qui tyrannisoient les Chrétiens & que se dédire de ce qu'il avoit écrit sur cela, seroit manifestement trahir l'Evangile; qu'il en avoit enfin écrit plusieurs contre quelques particuliers, qui avoient entrepris de combattre sa doctrine, & qu'il étoit tout prêt de la soutenir, comme aussi de se retracter, au cas qu'on lui fit voir par la parole de Dieu, & non par celle des hommes, qu'il avoit erré. Comme on vit qu'il ne vouloit s'en tenir ni aux décisions des Conciles, ni aux Décrets des Papes, l'Empereur lui fit faire commandement le 26 avril de sortir de Wormes, & lui donna vingt jours pour se retirer en lieu de sûreté; & un mois après il fit publier dans la grande église, en présence de tous les Princes, son Edit Impérial, qui mit Luther au Ban de l'Empire, comme un Schismatique & un Hérétique déclaré; défendant à toutes personnes de le protéger, ni lui, ni ses complices. Mais cet Edit ne fut pas exécuté comme l'Empereur le prétendoit; car le Duc de Saxe donna des ordres secrets pour conduire Luther dans le château de Wardberg, situé sur une haute montagne, dans un pais fort désert, auprès d'Alstad, où il fut caché plus de neuf mois, & fort splendidement traité, sans que l'on sût où il étoit. Ce qui empêcha le plus l'exécution de l'Edit Impérial, fut que l'Empereur le vit obligé de s'en retourner en Espagne: car alors les deux grands Protecteurs de Luther, le Duc de Saxe & le Comte Palatin, étant tous deux Vicaires de l'Empire en Allemagne, employèrent toute leur autorité pour protéger les Luthériens. Luther de son côté travailloit incessamment dans la solitude, qu'il appelloit son *Isle de Palmyre*, & animoit ses Sectateurs par quantité de nouveaux livres; car ce fut là qu'il écrivit ses Traitez contre la Confession secrète, contre les Messes privées, contre les Vœux monastiques, & contre le Célibat des Ecclésiastiques, & quelques autres livres, où il tâcha d'établir ses sentimens. Il eut dans ce tems-là bien du chagrin d'apprendre que la Faculté de Théologie de Paris, au jugement de laquelle il s'étoit soumis, avoit le 15 avril, condamné sa doctrine en plus de cent propositions tirées de ses livres, comme schismatiques, hérétiques, impies & blasphématoires. Il fut aussi que Henri VIII Roi d'Angleterre avoit envoyé au Pape Léon le Traité qu'il avoit fait pour la défense des sept Sacremens, contre son livre de la *Captivité de Babilone*. Alors il fit sa réponse à la Censure de la Faculté de Théologie de Paris, & éclata en invectives contre ces Docteurs; lesquels il reconnoissoit auparavant pour les Maîtres de la véritable Théologie. Il répondit aussi au Roi d'Angleterre, mais d'une manière trop emportée. Pendant que Luther étoit enfermé dans ce château, d'où le Duc de Saxe ne vouloit pas qu'il sortit pour paroître en public, de peur d'offenser l'Empereur qui l'avoit proscrit, Carlostad, Archidiacre de Wittenberg, se voulut faire chef de parti l'an 1522, & alla accompagné d'une troupe de jeunes gens, dans l'église de tous les Saints, où il brisa les Crucifix & les images, & renversa les autels. A cette nouvelle, Luther sortit de sa solitude, & accourut à Wittenberg, où il traita Carlostad d'Hérétique & d'Iconoclaste; disant que les images, à la réserve de celles de la divinité, étoient permises, & qu'il étoit bon de les avoir, sur tout celles de Jésus Christ. Carlostad entreprit ensuite de nier la réalité du corps & du sang de Jésus Christ au saint Sacrement de l'Eucharistie; ce qui irrita tellement Luther, que celui-ci le fit bannir par le Duc de Saxe. Ensuite Luther publia son livre contre tout l'Ordre ecclésiastique, & principalement contre les Evêques. Il eut même la hardiesse d'opposer à la Bulle *in cœna Domini* (dans laquelle le Pape l'avoit excommunié) une Bulle de sa façon, qu'il nomma la *Bulle de la Réformation du Docteur Luther*, où il dit que tous ceux qui obéissent aux Evêques, & qui les protègent, sont les Ministres de Satan. Ce fut en ce même tems qu'il fit paroître une Traduction de la Bible, dans laquelle, sans s'arrêter à la Vulgate, reçue & autorisée solennellement par l'Eglise Romaine, il suit tantôt l'Hébreu, & tantôt le Grec. Jérôme Emser, Docteur de Leipzig, & Conseiller du Duc George de Saxe, cousin germain de l'Electeur, entreprit le premier de faire voir, à ce qu'il prétendoit, les fautes de

de cette Version ; & dans le dessein de le convaincre d'erreur, il en fit lui-même une nouvelle. Cela fut cause que plusieurs Princes ecclésiastiques & séculiers (comme l'Archiduc Ferdinand, frère de l'Empereur, le Duc George de Saxe, & le Duc de Bavière) firent des ordonnances & des Edits contre cette Traduction, qu'ils firent brûler, ordonnant à tous leurs Sujets de rapporter tous les exemplaires qu'ils en avoient. Mais tout cela ne put empêcher l'établissement du Luthéranisme, parce que l'Electeur de Saxe protégeoit Luther & ses Disciples.

Comme les Augustins de Wittenberg, qui adhérèrent les premiers à la Secte de leur Confesseur, ne disoient plus leurs Meffes de fondation, & ne faisoient simplement que la Cène, en consacrant le pain & le vin, & les distribuant à ceux qui vouloient communier, le Duc de Saxe consulta là-dessus l'Université, qui décida qu'on ne pouvoit en conscience tolérer la Messe des Catholiques. C'est pourquoi ce Prince laissa faire Luther, qui réforma la ville de Wittenberg à sa mode, & régla les cérémonies de la Messe, ou plutôt de la Cène, selon sa doctrine. Il fit aussi un règlement pour tous les biens d'Eglise, voulant qu'après que l'on auroit exterminé les Evêques, les Abbés & les Moines, tous les fonds & tous les revenus des Evêchez, des Abbâtes & des monastères appartenissent aux Princes ou aux Communautés des villes où ils étoient situés, à moins que les Evêchez ne fussent érigés en Principautés séculières; que tous les couvens des Religieux Mendians fussent changés en Ecoles publiques pour l'instruction des enfans, ou en Hôpitaux; & que le revenu fût employé pour l'entretien des Pasteurs, des Ministres, des Recteurs & des Officiers des Ecoles & des Hôpitaux. Ce projet excita les Princes & les Magistrats à appuyer le parti de Luther, comme ils firent dans la Diète de Nuremberg l'an 1523; car le Nonce Chéregat, envoyé de la part du Pape Adrien VI, y ayant demandé l'exécution de la Bulle de Léon X, & de l'Edit de Wormes contre Luther, on lui répondit que ce remède n'étoit plus de saison; qu'il falloit que le Pape convoquât, du consentement de l'Empereur, un Concile libre en quelque ville d'Allemagne; qu'on réformât l'état ecclésiastique, & sur tout la Cour de Rome; enfin qu'on satisfît la nation Germanique sur les griefs dont elle se plaignoit. Ils furent réduits à cent articles, dont plusieurs tendoient manifestement à détruire l'autorité du Pape, la Discipline de l'Eglise Romaine, & les coutumes qui y étoient observées depuis longtems. On ajouta qu'en attendant le Concile, on donneroit ordre que les Prédicateurs de part & d'autre ne prêchassent que la pure parole de Dieu, & que les Luthériens n'exécutassent plus rien contre les Catholiques. Luther fit accroire au peuple que cet Edit de Nuremberg étoit à son avantage, quoiqu'il n'eût par lui d'en être fort content; mais il eut la satisfaction de voir qu'en cette même année 1523, Gustave Roi de Suède, & Frédéric Roi de Danemarck, contractèrent alliance, & s'accordèrent à changer de Religion, pour établir le Luthéranisme dans leurs Etats. Il y eut une seconde Diète à Nuremberg l'an 1524, où le Cardinal Campépe, Légat du Pape Clément VIII, demanda l'exécution de la Bulle du Pape Léon, & de l'Edit de l'Empereur contre Luther, sans parler du Concile que les Allemands avoient demandé dans la Diète précédente. L'Ambassadeur de Charles-Quint se plaignit au nom de son Maître, de ce qu'on avoit différé si longtems l'exécution de l'Edit de Wormes; mais ceux qui favorisoient le Luthéranisme, l'emportèrent à la pluralité des voix; & on fit un Décret, par lequel on déclara qu'il étoit nécessaire que le Pape convoquât, du consentement de l'Empereur, un Concile dans la Germanie; & que cependant les Princes seroient obligés de faire observer l'Edit de Wormes, *autant qu'ils le pourroient*: ce qui étoit justement leur laisser la liberté de s'en rien faire, comme il arriva. Après ces deux assemblées de Nuremberg, la Secte de Luther, qui de la Haute Saxe s'étoit répandue particulièrement dans les provinces septentrionales, acheva de s'établir dans les Duchés de Lünebourg, de Brunwick, de Meckelbourg & de Poméranie; dans les Archevêchez de Magdebourg & de Bremen; dans les villes de Hambourg, de Wismar, de Rostock, & tout le long de la Mer Baltique. Elle passa même dans la Livonie & dans la Prusse, où le Grand-Maitre de l'Ordre Teuto-nique se fit Luthérien.

Ce fut en ce tems-là que Luther quitta son habit d'Augustin, pour prendre un habit de Docteur; & que renonçant à la qualité de *Reverend Père*, qu'on lui avoit donnée jusqu'alors dans toutes les actions publiques, il n'en voulut point d'autre que celle du *Docteur Martin Luther*, qu'il retint pendant toute sa vie. La joie que ce Docteur eut de se voir à la tête d'un grand parti contre l'Eglise Romaine, fut beaucoup diminuée par le chagrin que lui donna le *Traité* qu'Erasme écrivit contre lui, touchant le libre Arbitre. Il y répondit par un libelle intitulé, *de l'Arbitre esclavé*, contre le *libre Arbitre* défendu par Erasme. L'an 1525, Thomas Muncer & Nicolas Storck, ayant abandonné Luther, se firent Chefs des Enthousiastes & des Amabatisés, & prêchèrent qu'il n'y avoit ni loix, ni ordonnances ecclésiastiques ou politiques, qui pussent lier les hommes, que Jesus Christ avoit mis dans une pleine liberté. Luther s'opposa inutilement à ces Fanatiques, qui excitèrent de grands troubles, par la revolte d'une infinité de Païsans; mais cette guerre ne dura qu'environ cinq mois, & ces Rebelles furent défaits dans une bataille par plusieurs Princes d'Allemagne. Vers le même tems, Luther se maria à une Religieuse, nommée *Catharina* de Bore, & exhorta fortement les Ecclésiastiques & les Moines à l'imiter. L'an 1526, Philippe Landgrave de Hesse, embrassa le parti Luthérien, qu'il rendit par là plus puissant: ce qui parut d'abord dans la Diète de Spire, sur la fin du mois de juin; car s'étant joint au Duc de Saxe, il fit ordonner que l'Empereur seroit supplié de procurer dans un an un Concile général, ou du moins national en Allemagne, pour y terminer les différends de la Religion; & que ce

pendant chacun pourroit agir dans ses Etats, en sorte qu'il pût rendre bon compte de sa conduite à Dieu & à l'Empereur: ce qui étoit donner la liberté de conscience, que les Luthériens prétendoient obtenir dans cette Diète.

Au mois de mars 1529, on tint une seconde Diète à Spire, où présidoient Ferdinand Roi de Hongrie, Frédéric Comte Palatin, & Guillaume Duc de Bavière. Cette assemblée fit un nouveau Décret, par lequel il étoit ordonné, *Que les Catholiques ne pourroient changer de Religion; que les Luthériens seroient tolérés jusqu'au nouveau Concile, sans néanmoins qu'il leur fût permis d'insulter les Catholiques; que les Sacramentaires seroient bannis de l'Empire, & les Anabaptistes punis de mort; & que les Prédicateurs ne pourroient nulle part prêcher l'Evangile, que selon le sens approuvé par l'Eglise.* Ce Décret ne plut pas aux Princes Luthériens, qui furent soutenus par les Députés de quatorze villes impériales, & qui protestèrent qu'ils n'y pouvoient obéir, & qu'ils en appelloient au Concile Général ou National. C'est de cette solennelle protestation qu'est venu le fameux nom de *PROTESTANS*, que les Luthériens prirent alors, & dont les Calvinistes, se font depuis accommodés, comme d'un titre qui leur étoit plus honorable que certains autres noms qu'on leur donnoit. Les Députés des Princes allèrent trouver Charles-Quint à Plaisance, où ils lui présentèrent cette protestation; mais l'Empereur leur répondit avec beaucoup de fermeté, *Qu'il vouloit que le Duc de Saxe & ses Alliez se conformassent à ce Décret; & qu'après avoir conféré avec le Pape, il donneroit ordre aux affaires d'Allemagne.* Cependant le Landgrave de Hesse tâchoit d'unir les Sacramentaires avec les Luthériens. Pour cet effet il ménagea une conférence entre eux au commencement d'octobre à Marburg, ville située dans ses Etats, où d'une part Luther se rendit, accompagné de Philippe Mélancthon & de Juste Jonas, avec trois célèbres Ministres de sa Secte, Osiander de Nuremberg, Brentius de Hall, & Etienne Agricola d'Ausbourg; d'autre part, Zuingle, Chef du parti des Sacramentaires, y alla avec Oecolampade, Ministre de Bâle, Martin Bucer & Hedio. La Dispute dura trois jours entre Luther & Zuingle. Celui-ci avança, & prétendit prouver qu'il n'y avoit dans la Cène du Seigneur que du pain & du vin, qui étoient la figure de son corps & de son sang; & Luther soutint constamment que le corps & le sang y étoient présents; mais sous la substance du pain & du vin, & seulement dans l'usage & la manducation du sacrement, hors de laquelle il ne reconnoît pas cette présence: ainsi la conférence se rompit sans qu'ils pussent s'accorder. L'an 1530, Charles-Quint convoqua la Diète d'Ausbourg, où les Protestans présentèrent leurs Confession de Foi. (*Voyez l'article CONFESION D'AUSBOURG.*) L'Empereur ne pouvant l'approuver, fit en cette assemblée un Décret le 22 septembre, par lequel il donna aux Luthériens du tems jusqu'au 15 avril pour déclarer s'ils ne vouloient pas se conformer dans tous les points de la créance Catholique, aux Princes & aux autres Membres de l'Empire; ordonnant que pendant ce tems-là le Duc de Saxe, les Princes ses affiez, & les villes impériales, ne pourroient permettre qu'on imprimât rien contre la Foi de l'Eglise Catholique & Romaine, ni empêcher que les Catholiques n'eussent le libre exercice de l'ancienne Religion dans leurs Etats; & que dans six mois, après la fin de la Diète, on tâcheroit de convoquer un Concile, pour le célébrer un an après sa convocation. L'Empereur en concluant la Diète, fit un second Edit le 19 novembre, par lequel il ordonna, *Que la seule Religion Catholique seroit exercée dans tout l'Empire, & usésent à toutes sortes de personnes, sur peine de confiscation de corps & de biens, de rien changer dans la doctrine, dans les usages & dans les cérémonies de l'Eglise, jusqu'à ce qu'il en fût autrement ordonné par le Concile.* L'année suivante les Princes Protestans firent la fameuse ligue de Smalcalde. Charles-Quint ne se voyant pas en état de s'opposer à ces Princes confédérés, ni de résister en même tems à Soliman, Empereur des Turcs, qui venoit fondre sur l'Allemagne, fut obligé de faire la paix de Nuremberg le 23 juillet 1532, à ces conditions, *Que les Edits de Wormes & d'Ausbourg seroient suspendus à l'égard des Protestans Luthériens, qui seroient tolérés jusqu'à ce qu'on y eût pourvu dans un Concile, dont l'Empereur procureroit la convocation dans six mois, à faute de quoi on tiendroit une Diète générale pour terminer cette affaire.*

Le parti Luthérien se fortifiant toujours, & ayant refusé la Bulle de l'indiction du Concile à Mantoue pour le mois de juillet 1534, l'Empereur convoqua une Diète générale à Ratisbonne l'an 1541. On y examina une Exposition de Foi, qu'on avoit présentée à l'Empereur, pour concilier les deux partis; mais après un mois d'examen & de dispute, il se trouva que ces Théologiens ne purent convenir que de cinq ou six articles concernant la justification, la liberté de l'homme, le péché originel, le bâton, les bonnes œuvres & l'épiscopat. Quand on vint aux autres, sur tout à celui de l'Eucharistie, les Luthériens ne voulurent jamais se rendre. L'Empereur voulant finir ces contestations, parce qu'il lui étoit nécessaire de faire la paix en Allemagne, termina la Diète par un Edit, où il ordonna que tout ce qui s'étoit fait à la Conférence des Docteurs, seroit remis au Concile général ou national, ou enfin à la prochaine Diète; & que cependant les Protestans seroient obligés de s'en tenir aux articles dont on étoit convenu, sans rien innover; leur défendant très-étroitement de solliciter personne à quitter l'ancienne Religion, ni de troubler les Catholiques. Mais pour s'assurer du secours des Protestans, dont il avoit besoin, il leur donna des lettres patentes en particulier, qui suspendoient tous les Edits qu'on avoit faits contre eux. La Diète de Spire, en juin 1547, fut encore plus favorable aux Luthériens; car l'Empereur y fit un Edit, par lequel, en attendant qu'on dressât une Formule de Foi dans la prochaine Diète, de l'avis de savans Docteurs choisis de part & d'autre, il suspendit de nouveau l'Edit d'Ausbourg, & ordonna que les Luthériens jouissent paisi-

blement des biens d'église qu'ils possédoient, & qu'ils seroient admis au nombre des Juges de la Chambre Impériale. Au mois de septembre se fit la célèbre paix de Crépy, ou de Saint-Jean-des-Vignes, entre l'Empereur & le Roi de France. Alors ces deux Monarques convinrent qu'ils seroient de concert pour le bien de la Religion, & écrivirent au Pape pour l'indiction du Concile. Paul V le convoqua à Trente par une nouvelle Bulle du 19 novembre, pour le 15 mars 1545. Afin de le faire agréer aux Protestans, on tint en Mars l'assemblée des Etats de l'Empire à Wormes, où les Luthériens protestèrent qu'ils ne vouloient point reconnoître ce Concile pour légitime, parce qu'il avoit été résolu à la dernière Diète de Spire, que l'on dresseroit une Formule de Foi, qui seroit universellement reçue, en attendant le Concile. L'Empereur remit la décision de cette affaire à la Diète de Ratisbonne, où tous les Princes seroient obligés de se trouver le sixième janvier 1546, & ordonna que l'on y présenteroit une Formule de Foi, qui pût être reçue des deux partis. Les Docteurs Catholiques, choisis pour faire ce projet d'union, furent, Pierre Malvenda, Espagnol; Erard Billichius; de l'Ordre des Carmes; Jean Hofmeister, Augustin; & le célèbre Jean Cochlée. Les Protestans furent, Martin Bucer, Jean Brentius, George Major, & Erard Schnepplius, en la place de Mélanchthon; mais après quelques jours de conférences, les quatre Docteurs Protestans s'évadèrent de Ratisbonne, peut-être parce que Martin Luther mourut en ce tems-là. Depuis que Luther eut vu le Concile de Trente commencé le 13 décembre 1545, il se parloit plus d'emportement que jamais contre l'Eglise Romaine, & contre le Pape, prévoyant bien que l'on y condamneroit ses dogmes; & il n'épargna rien pour animer les Princes Protestans contre cette assemblée, lorsque Dieu le retira de ce monde le 18 février 1546.

L'Empereur se rendit à la Diète de Ratisbonne au mois de mai, & fut fort surpris de n'y trouver pas un des Princes confédérés. On y conclut, à la pluralité des voix, qu'il falloit se foudrettre au Concile de Trente; mais les Députés des Protestans n'y voulurent jamais consentir. Ainsi l'Empereur résolut enfin d'employer la force des armes pour donner la paix à l'Allemagne. Il déclara la guerre aux Princes confédérés comme à des Rebelles; & le Pape, qui s'étoit joint à l'Empereur, la leur déclara comme à des Hérétiques, qui s'opposoient à la célébration du Concile. Charles-Quint ayant vaincu les Princes Protestans, fit son entrée en triomphe à Ausbourg sur la fin de juillet 1547, & y tint l'assemblée générale des Etats de l'Empire au mois de septembre suivant. Là les Princes confédérés (à la réserve du Duc de Saxe) & les Députés des villes Protestantes se foudrettre au Concile de Trente; mais la translation de ce Concile à Bologne, où néanmoins on ne fit rien, donna lieu à l'Empereur de faire ce fameux Edit, qu'on appella l'Interim, pour être observé dans tout l'Empire, en attendant les définitions du Concile Oecuménique, que l'on tâcheroit de rétablir au plutôt dans l'Allemagne. Le Concile fut rétabli à Trente au mois de mai 1551, & les Protestans refusèrent de s'y foudrettre. Cependant, Maurice, Electeur de Saxe, fit la guerre à l'Empereur, avec lequel il conclut la paix l'an 1552, par le traité de Passau, qui permettoit dans tout l'Empire l'exercice libre du Luthéranisme, conformément à la Confession d'Ausbourg; & qui portoit que cette liberté durerait toujours, au cas que l'on ne pût accorder dans six mois les différends des deux Religions. Ainsi le Luthéranisme fut absolument établi dans l'Allemagne, & y eut toute la liberté qu'il possède aujourd'hui dans les villes & dans les Etats, où l'on en fait publiquement profession. L'an 1557, l'Assemblée de Ratisbonne demanda une Conférence de Docteurs Catholiques & Protestans, pour terminer les controverses des deux partis: on la tint à Wormes au mois de septembre; mais sans succès, les Protestans s'étant divisés entre eux. L'an 1560, les Docteurs de Magdebourg composèrent leurs Centuries, ou leur Histoire Ecclesiastique, pour se précautionner contre le Concile de Trente, où ils voyoient bien qu'ils seroient condamnés, comme ils le furent en effet. Voyez l'article de ce Concile sous le mot T R E N T E. On a souvent tenté, mais malheureusement en vain jusques ici, la réunion des Luthériens & des Réformés. Les derniers ont souvent offert de recevoir les premiers à la communion comme frères. Le Synode de Charenton tenu en 1631, déclara, que les Luthériens qui le demanderoient pourroient être admis à la communion, que les Réformés pourroient contracter mariage avec eux, & les prendre pour Parrains à condition qu'ils n'instruiraient les enfans que dans les choses dont les Réformés & les Luthériens conviennent. On croit, dit M. Benoît, que le Duc de Rohan avoit travaillé de concert avec le Roi Gustave à réunir les Luthériens & les Réformés; que leurs intrigues avoient produit l'Acte du Synode de Charenton qu'on vient de lire; & qu'en conséquence de cet Acte les Réformés de l'armée de Gustave avoient communiqué à la Luthérienne, & les Allemands Luthériens qui servoient sous le Duc dans les Grisons, avoient communiqué à la Réformée. On a fait depuis diverses tentatives, & l'on a écrit divers Ouvrages pour montrer la nécessité de cette réunion que la charité & la prudence sollicitent, & qui s'exécutoit si l'on dépouilloit l'esprit de parti, & qu'on n'écoutât que les esprits modérés & pacifiques. On peut voir sur cette matière les *Considérations générales*, du célèbre M. Werenfels, imprimées en Allemand & en François, la *Nubes Testium*, du célèbre M. Turretin, &c. * M. Benoît, *Edits de Nantes*, tome 2. p. 524. 579. Maimbourg, *Histoire du Luthéranisme*. M. De Thou, *Histoire*. Fra Paolo, *Histoire du Concile de Trente*. Sleidan, *Hist. Seckendorf, Apologie de Luthéranisme*.

LUTHERIENS RELACHEZ. On donne ce nom à ceux qui acceptèrent l'Interim publié par l'Empereur Charles-Quint, & qui reçurent les cérémonies de l'Eglise Romaine, &

les Constitutions des Conciles qui y étoient contenues, touchant plusieurs articles de l'ancienne Discipline, se contentant de la permission de communier sous les deux espèces, & de celle de le marier, qui étoit accordée aux Prêtres, en attendant la décision d'un Concile sur les matières de la Religion. Ces Luthériens Relâchés se divisèrent en trois Sectes. La première fut celle des Politiques ou Impériaux, qui firent profession d'observer inviolablement l'Interim dans toute son étendue, & sans y rien ajouter, diminuer, ni changer. Leurs raisons furent, que ce qui y avoit été omis de la doctrine de Luther, étoit indifférent pour l'intégrité de la Religion, & que l'on en pouvoit douter, ou n'en pas douter, sans intéresser la conscience. Ils choisirent Mélanchthon pour leur Chef. La seconde Secte fut introduite par le Docteur Pace, & par les autres Théologiens de l'Université de Leipzig, ville de Misnie, qui ne trouvant pas l'Interim à leur gré, se donnèrent la liberté de le réformer, dans le dessein de réunir les Luthériens entre eux; ce qui ne réussit pas. La troisième Secte des Luthériens Relâchés fut celle des Théologiens de Franconie, Sujets du Margrave Albert de Brandebourg, qui ne voulant point accepter l'Interim de l'Empereur ni celui de Leipzig, en composèrent un autre, qui passa pour une troisième sorte de Confession de Foi.

LUTHERIENS RIGIDES, nom de ceux qui ne vouloient pas souffrir qu'on changât rien de ce que Luther avoit établi. Leur Chef fut Matthias Flaccius Illyricus, qui se rendit fort célèbre par l'Ouvrage des Centuries de Magdebourg, qu'il composa presque tout entier, quoique trois autres Ministres feussent joints avec lui pour y travailler.

LUTHERO-ZUINGLIENS, Secte des Disciples de Martin Bucer, qui tenoient quelque chose de la doctrine de Luther & de celle de Zuingle. C'étoient des Luthériens & des Zuingliens, qui s'accordèrent ensemble sous ce nom, pour ne pas se détruire les uns les autres, par la diversité de leurs dogmes. * Consultez les Auteurs cités dans l'article de LUTHER & du LUTHERANISME.

LUTHUMIERE (Français de la) né en décembre 1617, d'une ancienne famille de Normandie, qui portoit anciennement le nom de le Tellier, étoit fils de JEAN, Baron de la Luthumière, &c. Gouverneur des villes & châteaux de Vallogne & de Cherbourg, & de Charlotte du Bec-Crespin. Quoique devenu l'aîné de sa Maison, après avoir fait son Cours de Théologie à Paris, il alla à Rome, où il fut Auditeur du Cardinal Grimaldi son parent, qui fut envoyé Nonce en France, & qui chargea notre Abbé de porter le deuxième janvier 1644, à la Faculté de Théologie de Paris, la Bulle du Pape Urbain VIII, qui condamnoit le livre de Jansénius. Ayant été ordonné Prêtre le 15 juin 1647, on parla del'élever aux premières dignitez de l'Eglise; mais l'éloignement qu'il en fit paroître arrêta l'inclination de la Cour; & il ne chercha que les moyens de rendre service à l'Eglise, en associant avec soi dans la paroisse de Brix quelques vertueux Ecclesiastiques, qui vivant en commun, pussent travailler à l'instruction du peuple des paroisses qui relevoient de la Baronie de la Luthumière. Pour cela il bâtit en 1648, une maison près du cimetière de cette église; mais son zèle n'étoit pas satisfait; & croyant que Dieu demandoit de lui encore davantage, il prit la résolution de travailler à l'établissement d'un Séminaire où l'on pût apprendre à la jeunesse les Humanitez, la Philosophie & la Théologie, pour la former de bonne heure à l'état ecclésiastique & à la vertu, ayant remarqué dans le tems de ses missions, que les Ecclesiastiques de la campagne étoient si grossiers & si ignorans, qu'ils étoient tombés dans le dernier mépris parmi le peuple, qui avoit du penchant & de la capacité pour les Sciences. Il choisit pour son dessein la ville de Vallogne, comme le lieu le plus commode & le centre de ce pays-là; & traita en 1654, avec M. Auvry, alors Evêque de Coutances, d'un manoir épiscopal, qui étoit à Vallogne, dont tous les bâtimens étoient en ruine, & n'étoit affermé que cent livres depuis longtems. Par le contrat il s'obligea de faire à perpétuité cent cinquante livres de rente à l'Evêque, de rebâtir un appartement où l'Evêque & ses gens pourroient loger quand il viendroit à Vallogne, & de faire construire un grand & magnifique bâtiment pour servir de Séminaire aux Ecclesiastiques capables d'instruire la jeunesse dans la piété & dans la science ecclésiastique. Quoique cet établissement eût été loué & approuvé par M. Auvry, & par M. le Clerc de Lesseville son successeur, les ennemis de cette maison, jaloux de la réputation où elle étoit, & qui lui attiroit des Séminaristes de tous côtés, crurent qu'ils ne la pouvoient attaquer avec plus de succès, qu'en répandant parmi le peuple, qu'ils étoient Jansénistes. Comme ce bruit, quoique sans fondement, étoit suffisant pour diminuer les avantages que ce Séminaire procuroit au diocèse, on présenta une Requête à M. l'Evêque de Coutances en 1664, pour le supplier de faire les informations nécessaires. M. de Lesseville, alors Evêque de Coutances, se transporta sur les lieux; & après avoir reçu lui-même les dépositions, il rendit sa sentence, par laquelle il défendit sous peine d'excommunication de tenir de pareils discours contre le Séminaire: ce qui ferma la bouche aux envieux de cette maison, tant que M. de Lesseville vécut. M. de Loménie de Brienne lui ayant succédé en 1666, on lui déféra les Ecrits du Professeur en Philosophie de ce Séminaire. Ce Prêlat examina lui-même & fit examiner ces Ecrits, qu'il approuva, & même il jugea à propos que ce Professeur enseignât la Théologie. Vers ce tems-là, les contestations sur le Jansénisme furent terminées par le Pape Clément IX. L'Abbé de la Luthumière & les Ecclesiastiques souscrivirent la condamnation des Erreurs que le Pape & l'Eglise de France condamnoient dans les cinq propositions: ce qui leur donnoit lieu de croire qu'ils jouiroient d'une paix, qui avoit tant coûté de peines, & conformément aux déclarations du Roi, qui défendoient de la troubler. Cependant on

nouvelle contre ce Séminaire les anciennes accusations de Janfé-nisme; & en 1671, M. Marion, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, fut envoyé pour y expliquer aux Ordinaires le Catéchisme du Concile de Trente; ce Docteur ne fut pas favorable aux Séminaristes. Enfin M. de la Luthumière ne pouvant avoir réponse aux Requêtes qu'il avoit présentées pour obtenir que l'on marquât les erreurs de ses Professeurs, fut obligé de renvoyer les Séminaristes, & ne garda avec lui que quelques Ecclésiastiques pour y continuer l'Office canonial, & acquitter les autres fondations du Séminaire. Il resta en cet état jusqu'en 1685, qu'il reçut une lettre de cachet, par laquelle il lui étoit ordonné d'en faire sortir tous ceux qui portoient l'habit ecclésiastique, à quoi il obéit; mais il fit venir jusqu'à sa mort des Prêtres de la ville pour acquitter les fondations de son Séminaire. Depuis ce tems-là, quoique l'on ait cherché divers moyens de le rétablir, & que M. de la Luthumière y donna les mains, cela fut impossible: de sorte que par son testament il le laissa avec tous ses biens, meubles, & livres à la Congrégation des Prêtres de l'Oratoire: ce qui n'a point encore été exécuté. Il mourut d'apoplexie le 15 septembre 1699, âgé de 82 ans, & est enterré dans le caveau de la chapelle du Séminaire. * *Mémoires du tems.*

* L U T I (Benoit) Peintre, né à Florence en 1666, se forma sous Antoine Dominique Gabbiani, & ensuite il alla à Rome étudier lui-même les plus belles statues, & les peintures des plus grands Maîtres. Quand il eut achevé cette étude il la mit en pratique, & choisit le genre historique. Il y réussit, & s'acquit une grande réputation. L'Empereur le créa Chevalier après l'avoir anobli, & l'Électeur de Mayence en lui envoyant ses lettres de noblesse, les accompagna d'une riche croix de diamans. Le Grand Duc pour lui donner des preuves de son estime le logeoit dans un des Palais à Rome. Luti avoit rassemblé une très-belle collection de dessins & d'estampes, dont il faisoit ses principales délices, & qu'il se plaisoit de montrer à tous les Étrangers qui le visitoient. Il mourut en 1726. * *Ancedota Pittorica*, p. 25.

* L U T I S P U R G ou L U T E N S P U R G, château de Suisse dans le Comté de Tockenbourg. C'est un lieu d'importance, ayant sur le Thour un pont, qui fait la communication du Tockenbourg supérieur avec l'inférieur. * *Etat & Délices de Suisse*, tome 3, p. 320. édit. d'Amsterdam, 1730.

* L U T K E N B O U R G, bourg ou petite ville du Duché de Holstein. Ce lieu est chef d'un grand Cercle de la Wagrie, & il est situé près de la Mer Baltique, à cinq lieues de la petite ville de Ploen. * *Maty, Dict. Géogr.*

* L U T O N, grand bourg, dans le Comté de Bedford en Angleterre, est situé entre des côtes d'un côté & d'un autre, à vingt-neuf milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

* L U T O R I U S P R I S C U S, (Caius) Chevalier Romain & Poète, fut fort estimé du tems de Tibère. Il fit, sur la mort de Germanicus, des vers qui lui valurent beaucoup; car il en eut une somme considérable d'argent. Depuis il fut accusé d'avoir tenu un Poëme prêt sur la mort de Drusus, pendant qu'il étoit malade, & de l'avoir lu à quelques Dames, quoique ce Prince fut guéri. Le Poète fut condamné à la mort par un arrêt même du Sénat. C'est ce que nous apprenons de Dion, l. 57. * *Tacite, Annal. l. 3. Bayle, Dict. Crit.*

* L U T R Y, petite ville de Suisse dans le Pais de Vaud ou Vaux, vers la côte septentrionale du Lac de Genève. Elle est à peu près à l'est de Lausanne, dont elle est éloignée d'environ une lieue & demie. La Carte de Suisse publiée à Amsterdam, sous le nom de M. Guillaume Delisle, nomme ce lieu *Lutry*.

* L U T S E L, petite rivière de Suisse dans l'Évêché de Bâle, se joint avec la Byrle, dans l'endroit où Lauffen est située. * *Etat & Délices de Suisse*, tome 3, p. 267. édit. d'Amsterdam, 1730.

* L U T S E L, Abbaye. Voyez L U T Z E L.

* L U T S E L S T E I N. Voyez L U T Z E L S T E I N.

* L U T S E N, Voyez L U T Z E N.

* L U T S E N B U R G ou L U T Z E M B U R G (Bernard) Théologien de l'Ordre de S. Dominique fut Recteur du Couvent de Louvain. Il mourut l'an 1535. On a de lui, *Quodlibetum de Fabilian; Catalogus Hæreticorum omnium; Tractatus de Purgatorio; de D. Josepho Virginis Sponsi & Nativitate Domini Nostri Jesu Christi; de Ordinibus Militaribus & armorum militarium Mysterioribus.* * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 112.

* L U T T É, un des exercices du corps fort en usage chez les Athéniens. C'étoit un combat de deux hommes corps à corps, pour éprouver leur force, & voir qui terrasseroit son compagnon. Il y avoit des combats & des prix de Lutte aux Jeux Olympiques. * *Antiquitez Romaines.*

* L U T T E R, bourg du Duché de Brunswick en Basse Saxe. Il est sur les confins de l'Évêché d'Hildesheim, à deux lieues de Goslar vers le couchant. Ce lieu est connu par la victoire que Tilli, Général des Impériaux, y remporta sur Christian IV, Roi de Danemarck l'an 1626. * *Maty, Dict. Géogr.*

* L U T T E R, rivière. Voyez L A U T E R.

* L U T T E R B E R G (Le Comté de) petit pais du Duché de Brunswick en Basse Saxe, & aux confins du Comté de Hohenstein, dont les Comtes le possédèrent autrefois en fief de la Maison de Brunswick; puis leur postérité masculine ayant manqué, il a été incorporé au Duché de Grubenhague. Ses lieux principaux sont Lutterberg, & Osterode. * *Maty, Dict. Géogr.*

* L U T T E R B U R G. Voyez L A U T E R B O U R G.

* L U T T E R L O H ou L U T T E R L H O, village d'Allemagne, dans le Cercle de la Basse Saxe, & dans le Duché de Zell. Il est au nord de Zell dont il est éloigné d'environ cinq lieues. Il est remarquable pour avoir donné la naissance à l'Empereur Lothaire.

* L U T T E R W O R T H, petite ville d'Angleterre dans la province de Leicester, est située sur la petite rivière de Swift, au sud de la ville de Leicester, dont elle est éloignée d'environ

quatre lieues. Elle a deux choses fort remarquables, la première est la mémoire de Jean Wicléf, Pasteur de son église, qui dans le XIV siècle, s'éleva, prêcha & écrivit contre les dogmes de l'Eglise Romaine; l'autre est une fontaine si froide qu'elle a la vertu de pétrifier en peu de tems le bois & la paille. * *Beeverell, Délices d'Angleterre*, p. 339.

* L U T Z E L, en Latin *Luceia*, célèbre Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, & la plus ancienne de la Haute Allemagne. Elle est située sur la rivière de Lutzel, dans un endroit désert, environné de montagnes escarpées, dans l'Évêché de Porentru, à cinq lieues de Bâle & de Ferrette. Elle fut fondée en 1124, sous l'Empereur Henri V, & sous le Pape Calixte II. Ses Fondateurs furent trois Comtes & Barons de la Bourgogne, Hugues de Calmil, Amédée de Neuchâtel, & Richard de Montfaucon. Bertholfe, Comte de Neuenbourg & Evêque de Bâle, en donna la permission & le terrain. Humbert, Archevêque de Besançon & Adalbéron, Evêque de Bâle, la confirmèrent en 1136; l'Empereur Conrad II donna aussi sa confirmation à Strasbourg le 28 mai 1139; & celle du Pape Eugène est datée de Dijon, du 17 juillet 1147. S. Bernard, Abbé de Clairvaux, doit avoir aidé à poser la première pierre. Le premier Abbé de cette Abbaye fut Etienne du Couvent de Bellevaux, qui eut sous lui douze Moines. L'Eglise fut consacrée le 25 Mars, Fête de l'Annonciation en 1124, & assujettie, comme Filiale, au Couvent de Bellevaux. Cette Abbaye s'enrichit beaucoup dans la suite du tems, & posséda encore aujourd'hui à Bâle une belle maison, qu'on nomme l'Hôtel de Lutzel. Les Protecteurs subalternes de cette Abbaye sous l'Empereur, furent en 1180, les Comtes de Habsburg, dans la Maison desquels cette protection demeura jusques en 1648, où l'Alsace & le Sundgow passèrent entre les mains du Roi de France, aussi-bien que la protection de cette Abbaye. L'Abbé mitré de Lutzel est ordinairement Conseiller au Parlement d'Alsace. Les armes du Couvent sont d'argent à l'Eglise croisée de gueules, & ornée d'un orle d'Azur, semé de 12 étoiles d'or. * *Urfilius*, l. 1. p. 14. P. Bernhardinus Abbas, de *Origine Canon. Lucellens. Basilica Sacra*, p. 193. *Diâ. Alemant.*

* L U T Z E L S T E I N, c'est à dire, la *Petite Pierre*, bourg avec un château, situé sur une montagne à trois lieues de la ville de Saverne en Alsace, du côté du nord. Ce lieu est Chef de la Seigneurie ou Principauté de Lutzelstein, située dans les montagnes de Vauge, entre la Lorraine & l'Alsace. Cette Seigneurie a eu autrefois des Seigneurs particuliers; mais l'an 1453, elle entra dans la Maison Palatine. * *Maty, Dict. Géogr.*

* L U T Z E N, ville d'Allemagne en Misnie, dans le voisinage de Leipzig. C'est là que fut tué Gustave Adolphe Roi de Suède, dans la bataille qui y fut donnée le 16 novembre 1632. Les Allemands y furent défaits. * *Puffendorf, Hist. Sac.*

L U W. L U X.

* L U O W, Palatinat. Voyez L E M B O U R G.

* L U W O W, ville de Pologne dans la Russie Rouge, capitale d'un Palatinat de même nom, avec titre d'Archevêché, fondé par le Pape Urbain V, l'an 1361. Elle est aussi nommée *Lufse, Lemberg, Lembourg, Léopol ou Léopolis*. Elle est célèbre par la résistance qu'elle a faite aux armées Ottomanes, qu'elle repoussa après la prise de Caminick. La ville de Léopol a une double forteresse, avec d'assez belles rues, & fut assiégée par Chminieski, Chef des Cosaques l'an 1648. Louis Lipoman, Evêque de Vérone, & Légat du saint Siège, y célébra un Concile l'an 1556, de l'autorité de Nicolas Kzirogoviski, Archevêque de Gneine, comme nous l'apprenons de Starovolski, in *Hist.*

* L U X E M B O U R G, ville des Pais-Bas, capitale du Duché de Luxembourg, est située sur la rivière d'Alfitz, Als, Alse, Else ou Olzet, à six lieues de Thionville du côté du nord. Les François la prirent en 1624. Elle étoit déjà très-forte, & défendue par un château extrêmement fort. Les François prétendoient l'avoir rendue imprenable, par les nouveaux ouvrages qu'ils y ont faits; mais toutes ces fortifications n'ont pu tenir contre la paix de Ryfwyk, par laquelle le Roi de France a été obligé de la remettre aux Espagnols en 1697. Cette ville est en partie sur une montagne, & en partie dans une plaine. Le Conseil de la province y réside. * *Maty, Dict. Géogr.*

* L U X E M B O U R G, province du Pais-Bas, avec titre de Duché. Cette province est située dans la Basse Allemagne, & a pour bornes une partie du pais de Liège & de Limbourg au septentrion, la Lorraine au midi, l'Archevêché de Trèves & la Moselle au Levant, la Champagne & l'Évêché de Liège au Couchant. Elle est divisée en deux parties, dont l'une est coupée de montagnes, & l'autre couverte de forêts. On la divise encore d'une autre manière, savoir en *Quartier Allemand* & en *Quartier Wallon*. C'est dans le premier que se trouve la ville de Luxembourg. Son étendue du nord au sud & de l'est à l'ouest est à peu près de vingt lieues, dans un bon pais, arrosé de la Moselle, de l'Else, & de diverses autres rivières. L'air y est doux & tempéré, & le terroir en plusieurs endroits enferme des mines de fer, qui fournissent de ce métal presque toute l'Allemagne. L'Empereur est souverain d'une partie du Luxembourg, dont les villes après Luxembourg qui en est la capitale, sont Bastogne, Arlon, Virton, &c. aux Espagnols; Thionville, Montmédy, Damvillers, Ivoy, Marville, &c. aux François. On y compte plus de vingt villes, & près de douze cens villages. Le Luxembourg portoit autrefois le titre de Comté, & fut depuis érigé en Duché par un Empereur de la Maison, à qui cette province a donné son nom. Il y a divers Comtes & Barons dans cette province, dont l'Etat est composé du Clergé, de la Noblesse, & des principales villes.

* L U X E M B O U R G, Maison. La Maison de LUXEMBOURG a été des plus illustres de l'Europe, & a produit cinq

Empereurs, dont trois ont été Rois de Bohême. Elle a possédé de grands biens en Allemagne & en France, où l'on a vu des Seigneurs de cette Maison Connétables, Maréchaux & Grands Bouteillers de France, Ducs & Pairs, Chevaliers des Ordres du Roi, &c. Elle a donné naissance à six Reines & à plusieurs Princes, dont l'alliance a relevé l'état de grand nombre de Maisons illustres. Celle de Luxembourg descend de HENRI I, Comte de Limbourg, qui vivoit l'an 1071, & dont un des Descendants, VALERAN, II. du nom, Comte de Limbourg, épousa *Ermençon* de Namur, Comtesse de Luxembourg. Les Auteurs parlent diversément des premiers Seigneurs de Luxembourg. Le plus ancien dont nous ayons connoissance est SIGEFROY qui fut.

I. SIGEFROY, frère puîné de GODEFROY, Comte de Verdun. On dit qu'il acquit plusieurs Terres, & le château de Luxembourg, par échange faite avec Viker, Abbé de Saint-Maximin de Trèves le 17 avril 963. Il prit la qualité de Comte, & mourut le 26 novembre après l'an 997, selon le Martyrologe de l'Abbâle de Gorze. De sa femme, nommée *Hédwige*, il eut 1. *Henri* de Luxembourg, de Helzelin, Comte d'Ardenne & Duc de Bavière, mort sans postérité l'an 1025; 2. *Sigefroy*, mort sans alliance; 3. *FREDERIC* qui fut; 4. *Gilbert*, tué l'an 1005 à Pavie, selon Dithmar; 5. *Theodoric*, Evêque de Metz, mort l'an 1047; 6. *Adalberon*, Prévôt de l'église de saint Paulin de Trèves; 7. *Consegonde*, femme de l'Empereur *Henri II*; & 8. *Eve*, mariée à *Gérard*, Comte d'Alsace.

II. *FREDERIC*, I. de ce nom, Comte de Luxembourg, épousa la fille du Comte *Megingor* ou *Megengor*, & en eut 1. *Henri*, Duc de Bavière, mort sans enfans l'an 1047; 2. *Frédéric*, Duc de la Basse Lorraine en 1046, & mort l'an 1065; 3. *GILBERT* qui fut; *Adalberon*, III. de ce nom, Evêque de Metz, mort l'an 1072; 4. *Theodoric* ou *Thierry*, Duc de Limbourg; 5. *Ogive*, femme de *Baudouin IV*, dit le *Barbu*, Comte de Flandre; 6. *Judith* ou *Jutte*, mariée à *Welppe*, Comte d'Altort; 7. *Giselle*; & 8. *Ode*, Abbesse de Lunéville.

III. *GILBERT*, I. de ce nom, Comte de Luxembourg & de Salm, eut 1. *CONRAD* qui fut; 2. *Henri-Herman*, Comte de Salm en Ardenne, élevé à l'Empire l'an 1081, & mort l'an 1087, laissant *Orton*, Palatin de Rincke; & *Herman II*, Comte de Salm l'an 1150.

IV. *CONRAD* I, Comte de Luxembourg, épousa *Clemence*, fille & héritière du Comte de Longwy, & mourut le 20 août 1086. Ses enfans furent, 1. *GUILLAUME I*, qui fut; 2. 3. 4. 5. *Henri*, *Conrad*, *Rodolphe* & *Adalberon*, morts sans postérité; 6. *Ermençon*, mariée 1. à *Albert*, Comte de Hasbourg en Alsace & de Moha, neveu du Pape Léon IX; 2. à *Bérenger*, Comte de Sultzbach en Bavière; 3. à *Godefroy*, Comte de Namur, dont elle fut la seconde femme, avec lequel elle vivoit en 1101 & 1127, dont elle eut divers enfans, entre autres *HENRI*, surnommé l'*Aveugle*, Comte de Namur, dont il sera parlé, après *Conrad II*, son cousin, & 7. *Matilde*, Comtesse de Longwy, femme de *Gisfrey*, Comte de Cashel.

V. *GUILLAUME*, I. du nom, Comte de Luxembourg, mourut l'an 1131, & laissa *CONRAD* qui fut.

VI. *CONRAD II* mourut sans postérité de sa femme *Ermengarde*, après l'an 1150. Par sa mort le Luxembourg devint le partage de son cousin *HENRI* qui fut.

V. *HENRI*, dit l'*Aveugle*, fils de *Godefroy*, Comte de Namur, & d'*Ermençon* de Luxembourg, fille de *Conrad I*, fut Comte de Namur, puis de Luxembourg, après la mort de son cousin, ainsi qu'il vient d'être remarqué. Il épousa *Agnès* de Gueldre, qui mourut vers l'an 1194, & laissa une fille unique, nommée *ERMENSON* qui fut.

VI. *ERMENSON II*, née l'an 1186, épousa 1. en 1193, à l'âge de sept à huit ans *Tobias* Comte de Bar-le-Duc, mort l'an 1214, sans postérité; 2. *Valeran* de Limbourg, II. du nom, Marquis d'Arion, puis Comte de Luxembourg, à cause d'elle. Leurs enfans furent, 1. *HENRI I*, qui fut; & 2. *Catherine*, femme de *Matthieu II*, Duc de Lorraine.

VII. *HENRI*, I. du nom, Comte de Luxembourg & de la Roche, Marquis d'Arion, surnommé le *Grand* & le *Blond*, ou *Blondel*, épousa l'an 1240, *Marguerite* de Bar, Dame de Ligny, fille aînée de *Henri II*, Comte de Bar, & de *Philippe* de Dreux. On dit qu'il mourut l'an 1280, & qu'il eut de son mariage, 1. *HENRI II*, qui fut; 2. *VALERAN*, qui a fait la branche de LIGNY, rapportée cy-après; 3. 4. *Baudouin* & *Jean*, morts au combat de Woringen le cinquième juin 1288; 5. *Philippe*, mariée l'an 1270, à *Jean*, II. du nom, Comte de Hainaut, de Hollande & de Zélande; 6. *Jabeau*, seconde femme de *Gui* de Dampierre, II. du nom, Comte de Flandre, morte l'an 1295; 7. *Marguerite*, morte sans alliance; & 8. *Félicité*, Religieuse à Beaumont.

VIII. *HENRI II*, Comte de Luxembourg, &c. prit alliance avec *Beatrix* d'Avènes, fille de *Baudouin*, Seigneur de Beaumont, & de *Félicité* de Coucy, dont il eut 1. *HENRI III*, qui fut; 2. *Valeran*, Seigneur de Doulers, de Thierimont & de Conforre, mort en Italie l'an 1311; 3. *Baudouin*, Archevêque de Trèves, mort le 28 janvier 1353; 4. *Marguerite*, Prieure de Beaumont à Valenciennes; & 5. *Félicité*, femme de *Tristan*, Baron de Gaasbeeke, Seigneur de Baucignies.

IX. *HENRI*, III. de ce nom, Comte de Luxembourg & de la Roche, Marquis d'Arion, &c. fut fait Empereur l'an 1308, après *Albert* d'Autriche, & mourut le 24 août 1313. Il eut de *Marguerite* de Brabant sa seconde femme, fille de *Jean I*, Duc de Brabant, 1. *JEAN* qui fut; 2. *Beatrix*, mariée l'an 1318, à *Charles II*, Roi de Hongrie, morte la même année; 3. *Marie*, seconde femme du Roi *Charles IV*, dit le *Bel*, morte l'an 1324; 4. *Catherine*, alliée à *Léopold*, Archiduc d'Autriche; 5. & *Agnès*, femme de *Rodolphe* de Bavière, Comte Palatin du Rhin.

X. *JEAN*, Comte de Luxembourg, Roi de Bohême, fut tué

à la bataille de Créci le 26 août 1346. Il avoit épousé 1. la quatrième février 1311, *Jabeau*, fille & héritière de *Wenceslas*, surnommé le *Saint*, Roi de Bohême, & de *Gute* de Haspourg morte l'an 1330; 2. l'an 1334, *Beatrix* de Bourbon, fille de *Louis I*, I. de ce nom, Duc de Bourbon, & de *Marie* de Hainaut, morte le 25 décembre 1385. Les enfans du premier lit furent, 1. *Primiflas* de Luxembourg, mort jeune; 2. *CHARLES IV*, Empereur, qui fut; 3. *Jean-Henri* de Luxembourg, Marquis de Moravie, qui épousa 1. *Marguerite*, Duchesse de Carinthie, qui se sépara de lui sous prétexte d'impuissance, pour épouser le fils de l'Empereur *Louis* de Bavière; 2. l'an 1350, à *Marguerite*, Duchesse d'Opavie en Silésie, dont il eut *Jesse*, Marquis de Moravie, élu Roi des Romains l'an 1410, & mort sans alliance l'an 1411; *Procopé*, aussi Marquis de Moravie, qui laissa d'*Elisabeth* de Bavière sa femme, une fille unique, nommée *Sophie*, mariée à *Bugislas*, Duc de Poméranie; & *Jean-Sobeslas* de Luxembourg, Evêque d'Olmuts en Moravie, puis Patriarche d'Aquilée, mort l'an 1388; 4. *Marguerite*, femme de *Henri*, Duc de la Haute Bavière; 5. *Bonne*, femme de *Jean*, Roi de France, morte le onzième septembre 1349; 6. *Anne*, mariée à *Orton*, Duc d'Autriche, morte l'an 1344. *JEAN* Roi de Bohême, ne laissa de sa seconde alliance avec *Beatrix* de Bourbon, qu'un fils unique, nommé *Wenceslas* qui eut en partage le Comté de Luxembourg, que l'Empereur *Charles IV*, son frère, érigea en Duché le 13 mars 1354, en le mariant avec *Jeanne*, Duchesse de Brabant & de Limbourg, fille de *Jean III*. *Wenceslas* mourut sans enfans le septième jour de décembre 1383.

XI. *CHARLES* de Luxembourg, Roi de Bohême, né le 14 mai 1316, fut élu Empereur, IV. du nom, l'an 1346, & mourut le 27 mars 1378. Il avoit épousé 1. vers l'an 1331, *Blanche*, fille de *Charles* de France, Comte de Valois, & de *Matheau* de Châtillon, dite de *Saint-Paul*, morte l'an 1448; 2. l'an 1349, *Anne* ou *Agnès* de Bavière, fille de *Rodolphe*, Comte Palatin du Rhin, morte l'an 1352; 3. l'an 1353, *Anne* de Silésie, morte l'an 1362; 4. l'an 1363, *Elisabeth* de Poméranie, morte l'an 1393. Du troisième lit il eut 1. *Wenceslas*, Empereur & Roi de Bohême, mort le 16 août 1419, qui ne laissa point de lignée de *Jeanne* de Bavière, morte l'an 1388, mais qui laissa de *Sophie*, fille de *Jean* Duc de Bavière, morte l'an 1428, *Anne*, mariée l'an 1384, à *Richard II*, Roi d'Angleterre, morte l'an 1394. Du quatrième lit il eut 2. *Staismond*, Empereur, qui fut; 3. *Jean*, Duc de Luxembourg & de Gorlice, Marquis de Lusace, qui laissa de son mariage avec *Richard*, fille d'*Albert II*, Duc de Meckelbourg, Roi de Suède, *Elisabeth*, Duchesse de Luxembourg, mariée en juillet 1409, à Bruxelles, à *Antoine* de Bourgogne, Duc de Brabant. Ce Prince étoit veuf de *Jeanne* de Luxembourg, fille de *Valeran III*, Comte de Saint-Paul. Il fut tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415. *Elisabeth*, en avoit un fils nommé *Guillaume*, mort au bercail l'an 1410. Elle se remarria à *Jean* de Bavière, dit *Sans-pitié*, auparavant Evêque de Liège. Celui-ci mourut sans enfans l'an 1424. Dans la suite, les peuples de Luxembourg appellèrent *Guillaume* de Saxe, Landgrave de Thuringe. *Elisabeth*, se trouvant faible & sans appui, eut recours à *Philippe le Bon*, Duc de Bourgogne, qui se servant de cette conjoncture, s'acquit par un traité fait l'an 1443, le Luxembourg, dont *Elisabeth*, ne pouvoit disposer, au delavantage de ceux de sa Maison. Les autres enfans de l'Empereur *Charles IV*, furent, 4. *Marguerite*, première femme de *Louis*, Roi de Hongrie & de Pologne, morte l'an 1359; 5. *Elisabeth*, première femme d'*Albert III*, dit le *Trefse*, Duc d'Autriche, morte l'an 1373; 6. *Catherine*, mariée à *Rodolphe*, IV. du nom, dit l'*Ingenieur*, Duc d'Autriche, morte l'an 1373; 7. *Anne*, femme d'*Orton* de Bavière, Marquis de Brandebourg; 8. *Elisabeth*, mariée à *Jean-Gallas*, Prince de Milan; 9. *Marguerite*, alliée à *Guillaume*, dit l'*Ambitieux*, Duc d'Autriche; 10. *Hélène*, mariée à *Richard*, Roi d'Angleterre, morte l'an 1394; & 11. *Marguerite*, alliée à *Jean III*, Burgrave de Nuremberg, morte l'an 1410.

XII. *STAISMOND*, Empereur, &c. né l'an 1367, mort le neuvième décembre 1437, avoit épousé 1. l'an 1383, *Marie* de Hongrie, morte l'an 1402; 2. l'an 1403, *Barbe*, Comtesse de Cilley, morte l'an 1451, dont il eut *Elisabeth* de Luxembourg, femme d'*Albert*, I. du nom, Archiduc d'Autriche & Empereur, morte l'an 1447.

BRANCHE de LUXEMBOURG-LIGNY.

VIII. *VALERAN* de Luxembourg, I. du nom, Seigneur de Ligny & de Rouilly, fils puîné de *HENRI I*, Comte de Luxembourg, fut tué avec ses frères à la bataille de Woringen, près de Cologne, donnée contre le Duc de Brabant l'an 1288, & eut de *Jeanne*, Dame de Beaurevoir, sa femme, 1. *Henri*, Seigneur de Ligny, mort sans postérité; 2. *Valeran II*, qui fut; 3. *Philippe*, accordée par contrat de l'an 1287, à *Henri*, fils d'un autre de ce nom, Comte de Valence.

IX. *VALERAN* de Luxembourg, II. du nom, Seigneur de Ligny, de Rouilly & de Beaurevoir, épousa *Guyotte*, Châtelaine de Lille, Dame de Hautbourdin, &c. fille & héritière de *Jean*, IV. du nom, Châtelain de Lille, &c. & de *Beatrix* de Néelle. Il vivoit encore l'an 1353, & laissa *Jean* qui fut.

X. *JEAN* de Luxembourg, Châtelain de Lille, Seigneur de Ligny, &c. mourut l'an 1364. Il avoit épousé l'an 1330, *Sixie* de Flandre, Dame de Richebourg, fille unique de *Gui*, dont il eut 1. *Gui I*, qui fut; 2. 3. 4. *Valeran*, *Henri* & *Jean*, morts sans alliance; 5. *Marie*, femme de *Henri*, V. du nom, Sire de Joinville, Comte de Vaudémont; 6. *Philippe*, mariée l'an 1350, à *Raoul*, Seigneur de Raineval, Fannetier de France; & 7. *Jeanne*, alliée l'an 1350, à *Gui* de Châtillon, IV. du nom, Comte de Saint-Paul, morte sans enfans l'an 1391.

XI. *Gui* de Luxembourg, Comte de Ligny & de Saint-Paul, Châ-

Châtelain de Lille, Seigneur de Rouilly, &c. avoit épousé l'an 1350, *Mahaud* de Châtillon, sœur & héritière de *Gai*, IV. du nom, Comte de Saint-Paul. Après que le Roi Charles V eut érigé pour lui Ligny en Comté l'an 1367, il fut tué à la bataille de *Jaesvinder* le 22 août de l'an 1371, ayant eu de son mariage, 1. *Valeran* III, qui fut; 2. *Jean*, fils des Comtes de *Baizenne*; 3. le bienheureux *Pierre* de Luxembourg Cardinal, Evêque de Metz, mort le deuxième juillet 1387, à l'âge de 18 ans; (*Voyez P I E R R E*) 4. *André*, Evêque d'Anguieu, Comte de Liches; 2. à *Jean*, Seigneur de Werchin, Sénéchal de Hainault; 6. *Marie*, alliée 1. à *Jean* de Condé, Seigneur de Morlammés; 2. à *Simon*, Comte de Salm; & 7. *Jeanne*, Demoiselle de Luxembourg, morte sans alliance vers l'an 1430, laquelle avoit succédé aux Comtes de Ligny & de S. Paul, après la mort de *Philippe* de Bourgogne, Duc de Brabant, son petit-neveu.

XII. *Valeran* de Luxembourg, III. du nom, Comte de Saint-Paul, &c. Connétable de France, fut établi Gouverneur de la ville de Gênes l'an 1396, & fait Grand-Maître des Eaux & Forêts de France l'an 1402. Il déclara la guerre aux Anglois, & fut battu par les Habitans de l'Île-Thivet l'an 1403. Deux ans après il fut encore défait. Le Duc de Bourgogne le fit pourvoir de la charge de Grand-Bouteiller de France l'an 1410, du gouvernement de Paris & de l'épée de Connétable l'an 1411. *Valeran* de Luxembourg étoit un des plus célèbres partisans de ce Duc. Il mourut au château d'Ivoy le 19 avril 1415, âgé de 60 ans. Il avoit épousé 1. l'an 1374, *Mahaud* de Roex; 2. *Bonne* de Bar, morte le deuxième juin 1400. De la première il eut *Jeanne* de Luxembourg, Châtelaine de Lille, mariée l'an 1402, à *Antoine* de Bourgogne, Duc de Brabant, &c. morte le 12 août 1407. Le Connétable laissa aussi d'*Agnès* de Brie, une de ses Maîtresses, *Jean*, dit *Hennequin*, bachelier de Saint-Paul, Seigneur de Hautbourdin, Chevalier de la Toison d'Or, &c. célèbre dans l'histoire du XV. siècle, qui mourut l'an 1466, sans laisser d'enfants de *Jacqueline* de la Tremaille sa femme, fille de *Pierre*, Seigneur de Dours.

BRANCHE DE LUXEMBOURG Saint-Paul.

XII. *Jean* de Luxembourg, Seigneur de Beaufort, &c. fils puîné de *Gai*, Comte de Ligny, mort l'an 1414, avoit épousé *Marguerite* d'Anguieu, qui lui porta le Comté de Brienne, la Seigneurie d'Anguieu, & ses droits sur le Duché d'Athènes. Elle étoit fille de *Louis* d'Anguieu, Comte de Brienne & de *Conversan*, & de *Jeanne* de Saint-Séverin. *Jean* de Luxembourg eut de cette alliance, 1. *Pierre*, I. du nom, qui fut; 2. *Louis*, Cardinal, Archevêque de Rouen, dont il a été parlé sous le mot de L O U I S; 3. *Jean*, dit le Comte de Ligny, Chevalier de la Toison d'Or, mort l'an 1440, sans laisser de postérité de *Jeanne* de Béthune, Vicomtesse de Meaux, fille de *Robert* de Béthune, Vicomte de Meaux; & 4. *Jeanne*, mariée 1. à *Louis*, Seigneur de Ghittelles; 2. à *Jean* de Melun, Seigneur d'Antoing & d'Epinoi.

XIII. *Pierre* de Luxembourg, I. du nom, Comte de Brienne, de Saint-Paul & de Conversan, épousa *Marguerite* de Baux d'Andrie, & fut fait Chevalier de la Toison d'Or l'an 1430, par le Duc de Bourgogne. Depuis, le Duc de Bedford, son gendre, lui donna la conduite d'un corps d'armée, qu'il envoyoit pour prendre Saint-Valery sur les François; mais il mourut de peste à Raimbures le 31 août 1433. Il eut de son mariage, 1. *Louis*, Connétable de France, qui fut; 2. *Thibaut*, Seigneur de Fiennes, d'où sont descendus les Seigneurs de Fiennes, & les Vicomtes de *Mantouans*, rapportés cy-après; 3. *Jacques*, Seigneur de Richebourg, Chevalier de la Toison d'Or, mort le 20 août 1487, qui d'*L. Sabote*, Dame de Roubais, fille de *Jean*, Seigneur de Roubais, ne laissa que des filles, qui furent, *Isabelle*, Dame de Richebourg, mariée à *Jean* de Melun, Seigneur d'Antoing & d'Epinoi; *Blonde*, Dame de Roubais, mariée à *Nicolas* de Werchin, Sénéchal de Hainault; *Louise*, mariée, 1. à *Jean* de Ghittelles, Seigneur de Dongelle; 2. à *Antoine* de Croy, Seigneur de Sainpy; & *Anne* de Luxembourg, mariée à *Guillaume* Bourcier, Comte d'Essex; 4. *Valeran*, mort jeune; 5. *Jean*, mort en Afrique; 6. *Jacqueline*, mariée, 1. l'an 1433, à *Jean* d'Angleterre, Duc de Bedford; 2. à *Richard* Dondeville, Comte de Riers; 7. *Isabeau*, femme de *Charles* d'Anjou, I. du nom, Comte du Maine; & 8. *Catherine* de Luxembourg, troisième femme d'*Arthur* de Bretagne, Comte de Richemont, morte l'an 1476.

XIV. *Louis* de Luxembourg, Comte de Saint-Paul, Connétable de France, eut la tête tranchée à Paris le 19 décembre 1475. (*Voyez L O U I S* de Luxembourg) Il avoit épousé, 1. au château de Bohain le 16 juillet 1435, *Jeanne* de Bar, Comtesse de Marle & de Soiffons, Vicomtesse de Meaux, Dame d'Osly, de Dunkerque, de Bourbourg, de Bournheim, de Gravelines, d'Aluys & de Montmirail, fille unique de *Robert* de Bar, Comte de Marle & de Soiffons, & de *Jeanne* de Béthune, Vicomtesse de Meaux; 2. l'an 1466, *Marie*, fille de *Louis*, Duc de Savoie. De sa première femme il eut 1. *Jean*, Comte de Marle & de Soiffons, Chevalier de la Toison d'Or, tué par les Suisses à la bataille de Morat, le 22 juin 1476; 2. *Pierre*, II. du nom, qui fut; 3. *Antoine*, qui a fait la branche des Comtes de Brienne, mentionnée cy-après; 4. *Cécilie*, Evêque & Duc de Laon, mort le 25 janvier 1509; 5. *Jacqueline*, alliée l'an 1455, à *Philippe*, Sire de Croy, & Comte de Forcien; 6. *Hélène*, mariée l'an 1465, à *Jean* de Savoie, Comte de Genève, morte l'an 1488; & 7. *Philippine*, Abbesse du Moncel, l'an 1475. Ses enfans du second lit furent, 8. *Louis*, Prince d'Altemure, Duc d'Andrie & de Vénouse, Comte de Ligny & de Venquerre, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, & Grand Chambellan de France, mort le 31 décembre 1503, sans laisser d'enfants d'*Eléonore* de Guévarra-

de-Baux, Princesse d'Altemure, fille de *Pierre* de Guévarra, Marquis de Vasto, Comte d'Ariano & d'Apici, Grand Sénéchal du Royaume de Naples, & d'*Isote-Genèvre* de-Baux, Princesse d'Altemure, qu'il avoit épousée en 1492; & 9. *Jeanne* de Luxembourg, Religieuse. Le Connétable de Saint-Paul eut encore plusieurs bâtards, comme *Robert*, Evêque d'Angoulême, tué l'an 1481, & mort l'an 1492; *Jacques*; *Antoinette*; *Yolande*; *Jeanne*, mariée à *Antoine* d'Ally, I. du nom, Seigneur de Varennes; & *Marguerite*, femme de *Philippe* d'Inchy, Châtelain de Douay.

XV. *Pierre* de Luxembourg, II. du nom, Comte de Saint-Paul, de Marle & de Soiffons, Vicomte de Meaux, &c. mourut au château d'Anguieu le 25 octobre 1482. Il avoit épousé *Marguerite* de Savoie, fille aînée de *Louis*, Duc de Savoie, & d'*Anne* de Chypre. Elle étoit alors veuve de *Jean* Paléologue, Marquis de Montferrat; & mourut à Bruges au mois de mars 1483. *Pierre* eut de cette alliance 1. 2. 3. *Louis*, *Claude* & *Antoine*, morts jeunes; 4. 5. *Marie* & *Françoise*, rétablies dans les biens de la Maison de Luxembourg, par déclaration du Roi Charles VIII, donnée à Ancenis au mois de juillet 1487. *Marie* de Luxembourg, Comtesse de Saint-Paul, &c. épousa, 1. *Jacques* de Savoie son oncle, Comte de Romont, mort le 30 janvier 1486; 2. le huitième septembre 1487, *François* de Bourbon, Comte de Vendôme, bifayeul du Roi *Henri* le Grand, & porta par ce mariage, les biens de la Maison de Luxembourg dans celle de Bourbon, & mourut le premier avril 1546. Du premier lit elle eut *Louise-Françoise* de Savoie, mariée à *Henri*, Comte de Nassau-Viande. *Françoise* sœur de *Marie*, Dame d'Anguieu, prit alliance avec *Philippe* de Clèves, Comte de Ravenstein, & mourut sans lignée.

BRANCHE DE LUXEMBOURG Brienne.

XV. *Antoine* de Luxembourg, I. du nom, fils puîné de *Louis*, Connétable de France, fut Comte de Brienne, de Rouilly, puis de Ligny, Baron de Rameru & de Piney, Vicomte de Machaut, &c. Le Roi Louis XII l'employa en diverses négociations importantes, le fit son Chambellan ordinaire, & le rétablit dans ses biens, par lettres expressees données à Blois le 29 mai 1504. Il avoit épousé, 1. *Antoinette* de Bauffremont, Comtesse de Charny & de Montfort, &c. fille unique & héritière de *Pierre* de Bauffremont, Comte de Charny; 2. *Françoise* de Croy, fille de *Philippe*, Comte de Chimay; 3. *Gillette* de Coëtivy, fille d'*Olivier*, Seigneur de Taillebourg, Sénéchal de Guienne, & mourut l'an 1510. Il eut du premier lit 1. *Philiberte* de Luxembourg, Comtesse de Charny, seconde femme de *Jean* de Challon, IV. du nom, Prince d'Orange; du second, 2. *Charles*, I. du nom, qui fut; & 3. selon quelques Auteurs, *Claude*, mort jeune.

XVI. *Charles* de Luxembourg, I. du nom, Comte de Brienne, de Ligny, de Rouilly, &c. Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, & Capitaine de cinquante Hommes d'armes, servit utilement & avec zèle le Roi François I, qui le fit son Lieutenant-Général en Picardie, & au Gouvernement de Paris, & de l'Île de France. Il mourut le dixième décembre 1530, laissant de *Charlotte* d'Estouteville sa femme, fille de *Jacques*, Seigneur de Beine, de Blainville, &c. Prévôt de Paris, & de *Gillette* de Coëtivy sa belle-mère, 1. *Antoine*, II. du nom, qui fut; 2. *Louis*, Comte de Rouilly, Chevalier de Saint-Michel, qui se distingua par son mérite & par ses services sous les régnes de François I, & de Henri II, & mourut sans laisser postérité, d'*Antoinette* d'Amboise, Dame de Ravel, &c. fille de *Gai*, & veuve de *Jacques* d'Amboise, Seigneur de Buffly, son cousin, & d'*Antoine* de la Rochefoucault, Seigneur de Barbesieux, &c.; 3. *Jean*, Evêque de Pamiers, Abbé d'Ivry, de Larivour, &c. qui fut aîné des Gens de Lettres, entre lesquels il se signala par divers Ouvrages qui sont, la *Vie du Connétable d'Anne de Montmorency* en vers; de l'*Institution du Prince*, &c. mort l'an 1548 à Avignon, où il fut enterré dans l'église des Célestins; 4. *Claude* ou *George*, mort jeune; 5. *Gillette*, femme de *François* de Vienne, Seigneur de Ruffé; 6. *Françoise*, alliée, 1. à *Bernard* III, Marquis de Bade; 2. à *Adolphe*, Comte de Nassau; 7. *Antoinette*, Abbesse d'Hyères, morte le 30 avril 1602, âgée de 78 ans; & 8. *Marie* de Luxembourg, Abbesse de Notre-Dame de Troyes, morte le 15 mai 1597.

XVII. *Antoine* de Luxembourg, II. du nom, Comte de Brienne, de Ligny, &c. Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Colonel des Légionnaires de Champagne & de Brie, défendit l'an 1544 Ligny, contre l'Empereur *Charles-Quint*, & mourut le huitième février 1557. Il avoit épousé le septième mars 1535, à Crémieu en Dauphiné, *Marguerite*, fille de *René*, bâtard de Savoie, Comte de Villars, de Tende, &c. & d'*Anne* de Lascaris, dont il eut 1. *Jean*, Comte de Ligny, qui fut; 2. *François*, qui a fait la branche des Ducs de Piney, mentionnée cy-après; 3. *Antoine*, mort sans alliance l'an 1573; 4. *Henri*, mort au berceau; & 5. *Magdalaine*, femme de *Cristophe* Juvénal des Ursins, Baron de la Chapelle.

XVIII. *Jean* de Luxembourg, Comte de Brienne & de Ligny, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, fut toujours fidèle à son Roi, & mourut le premier juillet 1576. Il avoit épousé *Guillemette* de la Marck, fille de *Robert* IV. Duc de Bouillon, &c. Maréchal de France, & de *Françoise* de Brezé, dont il eut 1. 2. *Antoine*, Vicomte de Machaut, & *Jean*, morts jeunes; 3. *Charles* qui fut; 4. *Diane*, mariée, 1. à *Louis* de Plufquelec, Comte de Kadman en Bretagne; 2. à *Jusse* de Pontallier, Baron de Pleurs; & 5. *Louise*, mariée, 1. à *George* d'Amboise, Baron de Casaubon, fils de *Louis*, Comte d'Aubijoux; 2. à *Bernard* de Béon, Marquis de Bouteville, Seigneur du Maffez, de Cornesou, d'Éclafan, &c. Gouverneur

du Haut & Bas Limosin, de la Rochelle, & du pais d'Aunis, Lieutenant de Roi en Xaintonge & en Angoumois, nommé à l'Ordre du Saint-Esprit, qu'il ne put recevoir, parce qu'il fut prévenu par la mort: sa veuve mourut le 16 janvier 1647, âgée de 80 ans. De ce dernier mariage naquirent, 1. CHARLES de Béon-Luxembourg, qui suit; & 2. Louise, mariée à Henri-Auguste de Loménie, Secrétaire d'Etat, auquel elle porta le Comté de Brienne, morte le deuxième septembre 1665.

CHARLES de Béon-Luxembourg, Marquis de Bouteville, Maréchal de camp des armées du Roi, prétendit disputer en 1661, au Duc de Montmorency-Luxembourg, la propriété de la Terre de Piney, par les droits de Louise de Luxembourg sa mère, & le Parlement de Toulouse déclara par un Arrêt, que la substitution de ce Duché étoit ouverte à son profit; mais l'affaire ayant été portée au Parlement de Rouen, le Duc & la Duchesse de Luxembourg furent maintenus en 1675, par Arrêt de cette Cour en la pleine possession du Duché de Piney, qui se trouve substitué à la Maison de Gèvres, en cas que la postérité de ce Duc & de la Duchesse vienne à manquer; & ce à cause du mariage de Marguerite de Luxembourg, fille de François, Duc de Piney, avec René Potier, Duc de Trêmes. CHARLES de Béon avoit épousé Marie Amelot, fille de Doyen Amelot, Doyen des Maîtres des Requêtes, & Conseiller d'Etat, & de Marguerite du Drac, morte le 15 janvier 1702, âgée de 99 ans, & eut de cette alliance, 1. Bernard de Béon-Luxembourg, mort sans alliance, le 17 avril 1714; 2. JEAN-LOUIS qui suit; & 3. Henri-Auguste de Béon-Luxembourg, Baillif & Grand Hospitalier de Malte, mort le 15 janvier 1699.

JEAN-LOUIS de Luxembourg, Marquis de Béon, a épousé Marie de Cugnac-Dampierre, fille d'Antoine de Cugnac, Marquis de Dampierre, & de Magdelaine de Fixier, petite-fille de François de Cugnac, Conseiller d'Etat, d'épée, & Chevalier des Ordres du Roi, de laquelle il a eu CHARLES qui suit.

CHARLES de Béon-Luxembourg, Marquis de Béon, Colonel d'un régiment d'Infanterie.

XIX. CHARLES de Luxembourg, II. du nom, Comte de Brienne, &c. Gouverneur de Metz, fut fait Chevalier des Ordres du Roi l'an 1597, & mourut le 18 février 1608, âgé de 36 ans, sans laisser d'enfants d'Anne de Nogaret, de la Valette, qu'il avoit épousée l'an 1583, & qui mourut le 23 novembre 1605.

BRANCHE DES DUCS de PINET.

XVIII. FRANÇOIS de Luxembourg, Duc de Piney, Pair de France, Prince de Tingri, Comte de Rouilly & de Ligny, &c. fils puîné d'ANTOINE de Luxembourg, II. du nom, Comte de Brienne, fut destiné à l'Eglise; mais entraîné par son inclination, il suivit la profession des armes, & fut employé dans des négociations importantes. Le Roi Henri III l'honora d'une estime particulière, érigea pour lui Piney en Duché l'an 1576, & en Pairie l'an 1581, & Tingri en Principauté. Il se fit aussi Chevalier de ses Ordres, & l'envoya Ambassadeur à Rome l'an 1586, où il s'acquit une grande réputation. A son retour, il se trouva au siège de Paris, où ce même Monarque fut malheureusement assassiné l'an 1589. La Noblesse Catholique le députa pour conjurer le Roi Henri IV, d'entrer dans les sentimens de l'Eglise Catholique; & cette même Noblesse l'envoya ensuite Ambassadeur à Rome: ce qu'il entreprit courageusement, quelque dangereux que fût alors un voyage de cette importance. Depuis, Henri le Grand l'envoya Ambassadeur à Rome; & ce fut dans ce voyage qu'il parla du mariage du Roi avec Marie de Médicis. François de Luxembourg rendit d'autres services à l'Etat, & mourut au château de Pougny le 30 septembre 1613. Il avoit épousé, 1. Diane, fille de Claude de Lorraine, Duc d'Aumale, Pair & Grand Veneur de France; 2. Marguerite de Lorraine, veuve d'Anne, Duc de Joyeuse, fille de Nicolas, Comte de Vaudemont, & sœur de Louise, Reine de France. Du premier mariage sortirent, 1. HENRI qui suit; 2. Marguerite, femme de René Potier, Duc de Trêmes, Pair de France & Chevalier du Saint-Esprit, morte le neuvième août 1645; & 3. Louise, Abbesse de Notre-Dame de Troyes, morte l'an 1602.

XIX. HENRI de Luxembourg, Duc de Piney, &c. avoit épousé le 19 juin 1597, Magdelaine de Montmorency, Dame de Thoré, morte en décembre 1615, & mourut d'une fièvre pestilentielle à Jargeau le 23 mai 1616. Il eut de cette alliance 1. MARGUERITE-CHARLOTTE qui suit; & 2. Marie-Liège, femme de Henri de Lévis, I. du nom, Duc de Ventadour, qui se fit Carmélite, & qui mourut à Chambéry le 18 janvier 1660.

XX. MARGUERITE-CHARLOTTE de Luxembourg, Duchesse de Piney, Comtesse de Ligny, &c. morte en novembre 1680, âgée de 72 ans, épousa, 1. en juillet 1620, Léon d'Albert, Seigneur de Brantes, Duc de Luxembourg, &c. Chevalier des Ordres du Roi, mort le 25 octobre 1630; 2. Charles-Henri de Clermont-Tonnerre, mort le huitième juillet 1674. Du premier lit elle eut 1. Henri-Léon, Prêtre, mort le 29 février 1697; & 2. Marie, Religieuse, puis Princesse de Tingri, morte le 16 juillet 1706. Du second lit elle eut 3. MAGDELAIN-CHARLOTTE-BONNE-THÉRÈSE qui suit.

XXI. MAGDELAIN-CHARLOTTE-BONNE-THÉRÈSE de Clermont, Duchesse de Luxembourg, mariée le 17 mars 1661, à FRANÇOIS-HENRI de Montmorency, Duc de Luxembourg, Pair & Maréchal de France, dont nous parlerons dans un article exprès, morte le 21 août 1701. Leurs enfans furent, 1. CHARLES-FRANÇOIS-FRÈRE-DE-ERIC, I. du nom, qui suit; 2. Pierre-Henri-Thibault, Abbé d'Orcamp & de Saint-Miel, né le neuvième mai 1663, mort le 23 novembre 1700; 3. PAUL-SIGISMOND, qui a donné origine à la branche des Ducs de CHATILLON, rapportée cy-après; 4. CHRISTIAN-LOUIS, qui l'a donnée à celle des Princes de TINGRI, aussi

rapportée cy-après; & 5. Angélique-Caméride de Montmorency-Luxembourg, Abbesse de Pouilly en Lorraine, puis mariée le septième octobre 1694, à Louis-Henri, légitimé de Bourbon, appelé le Chevalier de Siffours, qui prit en se mariant, le titre de Prince de Neufchâtel.

XXII. CHARLES-FRANÇOIS-FRÈRE-DE-ERIC de Montmorency, I. du nom, Duc de Piney-Luxembourg, & de Beaufoit-Montmorency, Pair de France, Prince de Tingri, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Normandie, Lieutenant-Général des armées de sa Majesté, né le 22 février 1661, a suivi son père dans toutes ses campagnes. Il avoit épousé, 1. le 28 août 1686, Marie-Anne d'Albert, fille aînée de Charles-Honoré, Duc de Chevreuse-Luyne, morte le 17 septembre 1694, laissant Marie-Henriette, morte le onzième février 1696; 2. le 15 février 1696, Marie-Gilane de Gillier, fille unique de René de Gillier, Marquis de Cierambaut, de Puygarréau, &c. morte le 15 septembre 1709, dont sont issus, 1. CHARLES-FRANÇOIS-FRÈRE-DE-ERIC, II. du nom, qui suit; 2. Anne, né le deuxième janvier 1707; 3. 4. 5. trois autres fils morts jeunes; 6. Marie-Renée, née le 21 juillet 1697, mariée le 15 avril 1716, à Louis-François-Anne de Neufville, Duc de Retz, Pair de France, &c.; 7. François-Gilane, né le premier juillet 1704, alliée le 29 octobre 1722, à Louis de Pardailhan-de-Gondrin, Duc d'Epervin; & 8. N. . . de Montmorency-Luxembourg, morte jeune.

XXIII. CHARLES-FRANÇOIS-FRÈRE-DE-ERIC de Montmorency-Luxembourg, II. du nom, Duc de Montmorency, &c. né le premier janvier 1703, Gouverneur de la province de Normandie en survivance de son père, dont il prêta serment le 27 novembre 1718, a épousé le huitième janvier 1724, Marie-Sophie Colbert de Seignelay.

BRANCHE DES DUCS de CHATILLON.

XXII. PAUL-SIGISMOND de Montmorency-Luxembourg, troisième fils de FRANÇOIS-HENRI de Montmorency, Duc de Luxembourg, Pair & Maréchal de France, & de Magdelaine-Charlotte-Bonne-Thérèse, Duchesse de Luxembourg, est né le cinquième de septembre 1664. C'est en sa faveur que la Terre & Seigneurie de Chatillon-sur-Loing, qui lui avoit été léguée par la Duchesse de Meckelbourg, sa tante paternelle, a été érigée en Duché par lettres patentes du mois de février 1696, registrées au Parlement le troisième mars de la même année. Il épousa le sixième mars 1696, Marie-Anne de la Tremolle, Marquise de Royan, morte le deuxième juillet 1708, fille de François, Marquis de Royan, & d'Islande-Luce de la Tremolle, dont il a CHARLES-PAUL-SIGISMOND qui suit.

XXIII. CHARLES-PAUL-SIGISMOND de Montmorency-Luxembourg, nommé le Duc d'Olonne, son père s'étant démis en sa faveur du Duché de Chatillon, né le 20 février 1697, épousa, 1. le troisième juillet 1713, Anne-Catherine-Eleonore le Tellier, morte sans enfans le 21 octobre 1716, fille de Louis-Marie-François le Tellier, Marquis de Barbezieux, Ministre & Secrétaire d'Etat, Commandeur des Ordres du Roi, & de Louise-Catherine de Cruffol sa première femme; 2. le 19 avril 1717, Anne de Harlus, fille de René, Seigneur de Vertilly, Maréchal des camps & armées du Roi, & d'Anne-Angélique Godet-de-Soudé, dont il a 1. Paul-Sigismond, né le 31 août 1721; & 2. Louis-Villiers de Montmorency-Luxembourg, né le sixième février 1724.

BRANCHE DES PRINCES de TINGRI.

XXII. CHRISTIAN-LOUIS de Montmorency-Luxembourg, quatrième fils de FRANÇOIS-HENRI de Montmorency, Duc de Luxembourg, Pair & Maréchal de France, & de Magdelaine-Charlotte-Bonne-Thérèse, Duchesse de Luxembourg, naquit le neuvième février 1675, & ayant été reçu Chevalier de Malte, il se fit long-tems connoître sous le nom de Chevalier de Luxembourg. Il fut Colonel du régiment de Provence, puis de celui de Piémont, sur la démission volontaire du Duc de Chatillon son frère. Ayant appris les premiers élémens de la guerre sous les yeux du Maréchal son père, il marqua tout jeune qu'il étoit, tant de bravoure & de tête aux combats de Steenkerque & de Neerwinde, que ce grand homme le regarda dès-lors comme très-capable de suivre ses traces. Après s'être signalé en diverses occasions, il fut fait Brigadier en 1702, Maréchal de camp le 26 octobre 1704, & Lieutenant-Général de la province de Flandre, dont il prêta serment le 17 avril 1708. Il se trouva le onzième juillet de la même année au combat d'Oudenarde, & y mena jusqu'à quinze fois à la charge les troupes qu'il avoit sous ses ordres. La même année étant à la tête de 1800 chevaux & Dragons, il traversa l'armée ennemie qui assiégeoit Lille, & y conduisit heureusement des poudres, dont la place avoit besoin, & y distingua tellement dans cette place, que le Roi le créa Lieutenant-Général de ses armées le 30 septembre 1708. Il se trouva l'année suivante au combat de Malplaquet, & commanda l'arrière-garde dans la belle retraite que fit l'armée Française. Il servit en Flandre sous le Maréchal de Villars en 1710, & fut pourvu, au mois de mars 1711, du Gouvernement de Valenciennes. Il prit alors le titre de Prince de Tingri, & épousa le septième décembre de la même année Marie-Louise de Harlay, fille unique d'Abille de Harlay, Comte de Beaumont, Conseiller d'Etat ordinaire, & de Louise-Rente de Louet, dont sont issus 1. Charles-François-Christian, Comte de Luxe, né le 30 novembre 1713; & 2. Eleonore-Marie de Montmorency-Luxembourg, né le neuvième mars 1715; & autres enfans.

BRANCHE DE LUXEMBOURG-FIENNES.

XIV. THIBAUT de Luxembourg, Seigneur de Fiennes, &c. fils

ils putné de **PERRÉ**, I. de ce nom, Comte de Brienne, &c. avoit épousé **Philippe**, dite **Philippote** de Melun, Dame de Sottenghien, fille de **Jean**, Seigneur d'Antoing. Etant resté veuf, il se fit Ecclésiastique, & eut les Abbayes d'Igny & d'Orcamp, & on l'éleva Evêque du Mans, après Martin Berruyer. Il avoit été désigné Cardinal par le Pape Sixte IV, & se disposoit au voyage d'Italie, lorsqu'il mourut le premier septembre 1477. Ses enfans furent, 1. **JACQUES**, I. du nom, qui suit; 2. **Jean**, Seigneur de Sottenghien, mort en Chypre, sans laisser postérité de **Jacqueline** de Gavre, Dame d'Exornais; 3. **Philippe**, Cardinal, Evêque du Mans, mort l'an 1519. (Voyez **PHILIPPE** de Luxembourg.) 4. **FRANÇOIS**, qui a fait la branche des Vicomtes de **MARTIGUES**, qui suivra cy-après; 5. **Guillemette**, mariée 1. à **André** de Sarrebruche, Comte de Braine; 2. à **Gilles**, Seigneur de Belleville; 6. **Magdelaine**, mariée 1. le 26 septembre 1457, à **Charles** de Sainte-Maure, Seigneur de Puyfouls; 2. le 15 septembre 1485, à **Jacques** Chabot, Seigneur de Jarnac, de Brion, &c. & quelques autres filles Religieuses.

XV. **JACQUES** de Luxembourg, I. du nom, Seigneur de Fienens, &c. Chevalier de la Toison d'Or, avoit épousé **Marie** de de Barlaymont, Dame de Ville, de Hamaide, de Vazières, &c. fille de **Gerard**, Seigneur desdits lieux, & de **Marie**, Dame de Hamaide, morte l'an 1529, dont il eut 1. **JACQUES**, II. du nom, qui suit; 2. **Jean** de Luxembourg, Seigneur de Ville & de Hamaide, Chevalier de la Toison d'Or, &c. mort sans postérité d'**Isabeau**, Dame de Culembourg, fille de **Gaspard**, Seigneur de Culembourg, & de **Jeanne** de Bourgoigne; 3. **François**, Evêque du Mans, mort l'an 1509; 4. **Jacqueline**, mariée à **Charles** I, Comte de Lalaing; 5. **Marie**, femme 1. de **Martin** de Hornes, Seigneur de Gaesbecke; 2. de **Daniel** de Boucholt, Seigneur de Boullers, Pair de Flandre; & 6. **Philippote** de Luxembourg, mariée à **Antoine** de Ligne, Comte de Fauquembergue ou Fauquemberg.

XVI. **JACQUES** de Luxembourg, II. du nom, Seigneur de Fienens, Comte de Gavre, Chevalier de la Toison d'Or, &c. eut de **Marguerite** de Bruges, Dame d'Auxi, &c. fille de **Jean**, Seigneur de la Gruthuse; & de **Marie**, Dame d'Auxi, 1. **Jacques**, Comte de Gavre, Chevalier de la Toison d'Or, mort l'an 1530, sans postérité d'**Hélène** de Croy sa femme, fille de **Henri** de Croy, Comte de Porcéan; 2. **Françoise**, qui porta le Comté de Gavre & la Seigneurie de Fienens dans la Maison des Comtes d'Egmont, par son mariage avec **Jean**, Comte d'Egmont; & 3. **Marguerite**, alliée à **Antoine** de Barbançon, Seigneur de Werchin, Sénéchal de Hainault.

BRANCHE DE LUXEMBOURG-MARTIGUES.

XV. **FRANÇOIS** de Luxembourg, I. de ce nom, Vicomte de Martigues, fils putné de **THIBAUT** de Luxembourg, Seigneur de Fienens, & de **Philippote** de Melun, avoit épousé **Louise** de Savoie, fille de **Jean** de Savoie, Comte de Genève, &c. & d'**Hélène** de Luxembourg. Elle étoit alors veuve de **Louis** de Savoie, Marquis de Gex son cousin, qui mourut le 27 juillet 1485, & étoit fils d'**André**, furnommé le **Bienheureux**, IX. du nom, Duc de Savoie, & d'**Yolande** de France. **Louise** de Savoie mourut le premier mai 1530. **Charles** d'Anjou, III. du nom, Roi de Naples, Comte de Provence, &c. donna par testament l'an 1481, le Vicomté de Martigues en Provence, à **François** de Luxembourg, son cousin; car ce Prince étoit fils de **Charles** d'Anjou, Comte du Maine, qui épousa **Isabeau** de Luxembourg, fille de **Pierre** I, Comte de Brienne, & sœur de **Thibaut**, Seigneur de Fienens. Ce Vicomte fut père de **FRANÇOIS**, II. du nom, qui suit.

XVI. **FRANÇOIS** de Luxembourg, II. du nom, épousa **Charlotte** de Broffe, dite de **Bretagne**, fille de **René** de Broffe, dit de **Bretagne**, Comte de Penthièvre, &c. & de **Jeanne** de Comblines, sa première femme, dont il eut 1. **Charles** de Luxembourg, Vicomte de Martigues, tué au siège de **Hesdin** l'an 1553, sans laisser de postérité de **Claudine** de Foix, sa femme, qui étoit morte en couches l'an 1545, d'un fils nommé **Henri**, & mort en même tems, & qui étoit veuve de **Claude**, dit **Guy**, XVII. du nom, Comte de Laval, & fille d'**Odet** de Foix, Seigneur de Lautrec, Maréchal de France, & de **Charlotte** d'Albret-Orval; 2. **Sébastien**, qui suit; 3. **Philippe**, mort jeune; 4. **Magdelaine**, mariée le 15 Novembre 1563, à **George** de la Tremoille, Baron de Roisan.

XVII. **Sébastien** de Luxembourg, Duc de Penthièvre, Marquis de Baugé, Vicomte de Martigues, &c. furnommé le **Chevalier sans peur**, donna souvent des preuves de son courage, sous les régnés de **Henri** II, de **François** II, & de **Charles** IX. Il se trouva aux sièges de Metz & de Téroouanne l'an 1552 & 1553, & à ceux de Calais & de Guines l'an 1558. Depuis, il conduisit mille hommes d'armes en Ecosse, où il servit en diverses occasions l'an 1560, & fut tout au siège du petit Leith. A son retour, il fut Colonel-Général de l'Infanterie; & deux ans après, il se signala à la bataille de Dreux, aux sièges de Rouen, d'Orléans, &c. **Sébastien** de Luxembourg eut le Gouvernement de Bretagne l'an 1564, par la démission de **Jean** de Broffe, dit de **Bretagne**, Duc d'Etampes son oncle maternel, auquel il succéda dans le Comté de Penthièvre, que le Roi **Charles** IX érigea en Duché & Pairie l'an 1569. Ce fut une récompense due à ses services, & aux avantages qu'il avoit remportés sur le parti des Calvinistes, aux combats de Meffignac & de Jarnac, & à la bataille de Moncontour. Il fut tué malheureusement d'une blessure reçue à la tête, au siège de Saint-Jean-d'Angély, le 19 novembre 1569. Son corps fut porté dans l'église des Cordeliers de Guingamp en Bretagne. Il avoit épousé **Marie** de Beaucire, fille de **Jean**, Seigneur de Puyguillon, Sénéchal de Poitou,

morte l'an 1613, & enterrée auprès de son mari. Leurs enfans furent, 1. **Jeanne**, morte en bas âge; & 2. **Marie** de Luxembourg, Duchesse d'Etampes & de Penthièvre, Vicomtesse de Martigues, née à Lamballe le 15 février 1562, & mariée à Paris le douzième juillet 1579, à **Philippe Emmanuel** de Lorraine, Duc de Mercœur. Elle mourut le sixième septembre 1623, & fut enterrée au couvent des Capucins de Paris, ayant eu **Philippe**, mort jeune, le onzième décembre 1590; & **François** de Lorraine, Duchesse de Mercœur, &c. Princesse de Martigues, née l'an 1592, mariée l'an 1609, à **César**, Duc de Vendôme, & morte le huitième septembre 1669 à Paris, où elle fut enterrée dans l'église des Capucins. * **Jean Bertel**, *Histoire de Luxembourg*. **Divarus**, de *Gall. Bell. Antiquit.* **Guichardin**, *Description du Pais-Bar.* **Nicolas Vignier**, *Histoire de la Maison de Luxembourg*. **Rittershusius**. **Sainte-Marthe**. **Du Chêne**. **D'Hozier**. **Guichenon**. **Du Bouchet**. **Le Laboureur**. **De Thou**. **Davila**. **Le Mire**. **Le Père Anselme**, &c.

LUXEMBOURG (**François-Henri** de Montmorency, Duc de) Pair & Maréchal de France, Comte de Bouteville, & de Lusse, Seigneur de Precy, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine des Gardes du Corps de sa Majesté, Général de ses armées, &c. fils de **FRANÇOIS** de Montmorency, Comte de Lusse & de Bouteville, & d'**Elisabeth** de Vienne, né posthume le huitième janvier 1628, se trouva à la bataille de Rocroy l'an 1643, sous le Prince de Condé, & le suivit par tout dans les différens partis qu'il prit, s'étant attaché à sa personne. Il fut reçu Duc & Pair de France le 22 mai 1662, & lorsque le Roi **Louis** XIV déclara la guerre à l'Espagne l'an 1667, il fut choisi pour servir de Lieutenant-Général sous sa Majesté. Ce fut en cette qualité, qu'il se signala à la conquête de la Franche-Comté l'an 1668, où il prit Salins, &c. La guerre ayant recommencé l'an 1672, il commanda en chef une des armées de sa Majesté, en la fameuse campagne de Hollande, & prit les villes de Grof, de Déventer, de Coevorden, de Swol ou Zwol, de Campen, de Harderwick, &c. défit les armées des Etats près de Woerden, & de Bodegrave. L'année suivante 1673, il prit Bodegrave, & fit cette belle retraite tant vantée par les ennemis mêmes, lorsque le Roi lui donna ordre de se retirer de Hollande avec les troupes qu'il commandoit, & de retirer les garnisons qui avoient été mises dans les places conquises l'année précédente: ce fut alors qu'il passa au travers de l'armée ennemie, composée de soixante & dix mille hommes, quoiqu'il n'en eût que vingt mille. Il suivit sa Majesté à la seconde conquête de la Franche-Comté l'an 1674, se trouva ensuite à la bataille de Senef, & obligea le Prince d'Orange de lever le siège de Charleroy, qu'il avoit assiégé en la même année 1674. Il se signala encore les campagnes suivantes, & fut fait Maréchal de France l'an 1675. L'an 1677, il se trouva à la bataille de Cassel, où l'armée ennemie, commandée par le Prince d'Orange, fut défitée par celle de France, commandée par Monsieur, frère unique du Roi. Le Duc de Luxembourg contraignit encore le Prince d'Orange de lever le siège de Charleroy, qu'il avoit attaqué pour la seconde fois; commanda à la bataille de Saint-Denys, donnée le 14 août 1678, & repoussa le Prince d'Orange qui vint attaquer son armée, au préjudice du traité de paix qui avoit été signé à Nimègue le dixième du même mois. Dans la seconde guerre que la France eut à soutenir contre toutes les forces de l'Europe l'an 1690, le Roi nomma le Duc de Luxembourg, Général de ses armées en Flandre, où il donna au mois de juillet de la même année, la bataille de Fleurus, qu'il gagna sur les Espagnols, les Hollandois & leurs Alliez, commandez par le Prince de Waldeck. Le Prince d'Orange, alors Roi d'Angleterre sous le nom de **Guillaume** III, étant passé d'Angleterre en Flandre l'an 1691, pour prendre le commandement des armées des Alliez, le Maréchal de Luxembourg défit leur Cavalerie au combat de la Catoire ou de Leuse, près de Tournay, avec trente-six escadrons. Lorsque le Roi fit le siège de Namur l'an 1692, le Maréchal de Luxembourg commanda une armée pour couvrir le siège, & empêcha que le Roi d'Angleterre & l'Electeur de Bavière, ne secourussent cette place. Sur la fin de la même campagne, il défit presque toute leur Infanterie à Steenkerke, prit leur canon, bagage, &c. Il se remit en campagne l'an 1693, alla attaquer l'armée des Alliez, retranchée à Neerwinde en Brabant, torça leurs retranchemens, leur prit soixante & seize pièces de canon, leurs munitions, leurs bagages, & leur tua ou prit plus de quatorze mille hommes. Cette victoire fut suivie de la prise de Charleroy. En 1694, il fit échouer les dessein que le Roi d'Angleterre & les Alliez avoient sur les places de France du côté de la mer, & rendit leurs projets inutiles par cette longue marche, tant louée & tant admirée, qu'il fit en présence des ennemis, depuis Vignamont jusqu'à l'Escaut près de Tournay, & qui fut si heureusement conduite. Tant de grandes actions qui lui ont été si glorieuses, lui avoient tellement acquis la confiance des troupes, qu'elles se faisoient un plaisir de le suivre par tout où il vouloit les mener; ce qui a fait dire à un Ecrivain étranger, que sa valeur, son adroite, sa vigilance infatigable, & son génie singulier à former & à exécuter de grands projets, le font toujours considérer comme un grand Capitaine. Dès le deuxième octobre 1672, le Roi **Louis** XIV l'avoit fait Capitaine de ses Gardes du Corps, lui avoit donné, en 1687, le Gouvernement de Champagne & de Brie, & celui de Normandie l'an 1690. Il l'avoit aussi fait Chevalier de ses Ordres à la promotion du premier janvier 1689. Enfin après avoir servi le Roi & l'Etat avec beaucoup de gloire, il mourut à Versailles le quatrième janvier 1695, d'une fausse pleurésie, âgé de 67 ans moins quatre jours. Son corps fut porté à Ligny-en-Barrois. Voyez son Oraison funèbre prononcée par le Père de la Rue, Jésuite. Pour sa postérité, voyez l'article de **LUXEMBOURG-PINEY**.

LUXEUL ou **LUXEUIL**, gros bourg avec une Abbaye &

& une Jurisdiction assez étendue. Il est dans la Franche-Comté, à quinze lieues de la ville de Besançon, du côté du nord, & vers les confins de la Lorraine. * Maty, *Diç. Géogr.*
LUXEY. Voyez LUZEY.

L U Y. L U Z.

* LUYDIUS (Jean) Voyez LYDIUS (Jean)
* LUYDIUS ou de LUDE (Arnoul) né à Tongres d'une famille Patricienne, Maître es Arts, & Docteur en Théologie à Cologne, a composé les Ouvrages suivans, *Trochæus Articulorum seu Propositionum quadraginta trium, male sanantium, ex libello Juvenis Capianis sive Reubini Juris Utriusque Doctoris Germani, cui titulus, Oculare Speculum, desumptumque Alphabærum in Judaos & eorum Tramad, propositionibus cignit duobus Responsiones ad articulos quinquaginta desumptos ex Speculo Oculari; Prælectiones seu Explanations in Joannem, in Evangelium Matthæi; Commentaria in Juvenalem; Carmina nonnulla.* Il mourut à Liège en 1510, le 28 août. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 82 & 83.

* LUYKEN (Jean) habile Graveur à l'eau forte, naquit à Amsterdam le 16 avril 1649. Il donna dans les visions d'Antoinette Bourignon, & abandonna son ménage pour entrer dans sa Secte; mais n'y trouvant pas les moyens de subsister, il retourna dans sa maison & se remit à l'ouvrage. Il mourut en 1712, dans la 63 année de son âge. * Voyez M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Pays-Bas*, en Hollandois, tome 3. p. 109 & suite.

* LUYNEN, ville du Cercle de Westphalie en Allemagne, dans le Comté de la Mark, sur la rive gauche de la Lippe, est au sud de Munster, tirant vers Pougelt, & en est éloignée d'environ neuf lieues.

* LUYNES, ville de France dans la Touraine, à l'ouest de Tours dont elle est éloignée d'environ deux lieues. Cette ville se nommoit cy-devant Maillé, & avoit été érigée en Comté en 1572. Depuis, ayant été acquise par Charles d'Albert, Grand Fauconnier, & ensuite Connétable de France, Louis XIII l'érigea en Duché-Pairie en faveur de ce Favori en 1619. Cette Duché-Pairie est composée des Comtez de Maillé & de Tours, & des Baronnes de Rochecourbon, de Sambiançay, & de Saint-Michel sur Loire. * *Diç. Univ. de la France.*

* LUYTENIUS (Henri) Bourgeois de Malines & Chanoine de sa cathédrale, a mis au jour, *Sermones de Nativitate Christi; De septem Donis Spiritus Sancti; De quatuor Virtutibus cardinalibus; De octo Beatitudinibus, &c.; Enarrationes Evangeliorum Dominicalium ab Adventu ad Quadragesimam.* * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 260 & 261.

LUZ, ville de l'Arabie Pétrée, fut bâtie par un homme de Bethel. * *Juges*, ch. 1. v. 26. Il y a une autre Luz auprès de Sichem dont parle S. Jérôme dans son *Onomasticon*. * Le Père Dom Calmet, *Diç. de la Bible*. Rélandi *Palaestina*, l. 3.

* LUZ ou LUCE, rivière de l'Ecosse méridionale dans la province de Galloway, coule du nord au sud, arrose Glenlus ou Glenluz, & se jette dans la baie de Glenlus.

LUZARA ou LUZZARA, en Latin *Luceria, Nuceria*, ancien bourg de la Lombardie. Il est dans le Duché de Mantoue près du Pô, & de la petite ville de Gualtalla, entre Mantoue & Reggio; à cinq ou six lieues de l'une & de l'autre. C'est près de cette ville que se donna le 15 août 1702, une bataille entre les armées Françaises & Espagnoles, commandées par le Duc de Vendôme sous Philippe V, Roi d'Espagne & les Impériaux sous la conduite du Prince Eugène. Les deux partis s'attribuèrent également la victoire. * Maty, *Diç. Géogr. Théâtre de la guerre en Italie*, en Allemand. *Mercure Historique du mois de septembre 1702.*

* LUZEY, village ou bourg de France dans le Bazadois, à l'ouest-sud-ouest de Bazas, dont il est éloigné de six à sept lieues.

LUZIGNAN ou LEZIGNEN, *Luzignanum*, petite ville de France en Poitou, est située sur la Vienne, au dessous de Saint-Maixent, à quatre ou cinq lieues de Poitiers, & est renommée par la valeur de ses Seigneurs, qui ont été Rois de Chypre, de Jérusalem & d'Arménie, & par les contes que l'on fait au sujet de Mélusine. On dit que cette Fée, moitié femme & moitié serpent, fit bâtir le château de Luzignan, qu'on estimoit imprenable. C'est le même que Téliigny surprit pour ceux de la Religion Réformée l'an 1569, qui fut rendu peu après au Roi, que le Prince de Montpensier reprit après quatre mois de siège l'an 1574, & qu'il démolit. Jean d'Arras, qui vivoit sur la fin du XIV siècle l'an 1383, a écrit l'Histoire de Luzignan, ou plutôt un Roman, sous le nom de *Mélusine*, où il rapporte ces Fables, que plusieurs Seigneurs de la Maison de Luzignan ont depuis fait valoir. * Lorsque Frère Etienne de Luzignan eut publié son livre de l'Histoire de Luzignan, qu'un docteur Ecrivain de ce tems appelle *des blasphèmes historiques*, on ajouta encore plus de foi à ces Fables. Il faut remarquer à ce sujet que Mélusine, Mellifène, & Mellifendis est un même nom, qui a été porté par plusieurs Dames, & principalement d'Outre-Mer, où il a été fort en usage. Mais si l'Auteur du Roman a eu quelques-unes de ces femmes en vue, pour en faire le sujet de ses fictions, il faut que c'ait été Mellifende, fille d'Aiméry I, de Luzignan, Roi de Jérusalem & de Chypre. Elle fut mariée à Raimond de Poitiers, Prince d'Antioche, & Comte de Tripoly. Les Savans ont remarqué que la branche de Luzignan en France n'a point eu de Mélusine; & c'est une opinion mal établie, que de soutenir que le nom de Mélusine fut composé de celui des Terres de Melle & de Luzignan, dont elle étoit Dame, puis que la première Terre n'a jamais appartenu à la Maison de Luzignan. On a dit que Mélusine avoit coutume de paroître, lorsqu'il devoit mourir quelqu'un de la Maison de Luzignan. Pour

le château de cette Terre qu'elle avoit fait bâtir, comme on le croit, il est sûr que ce fut Hugues, II. de ce nom, surnommé le Bien-aimé. Brantôme parle ainsi du château de Luzignan & de Mélusine, dans l'Eloge de Louis de Bourbon, II. du nom, Duc de Montpensier. " Le siège de Luzignan, dit-il, fut fort long & de grand combat; j'en parlerai possible ailleurs. Il fut pris, & M. de Montpensier pour éterniser sa mémoire, pressa & importuna tant le Roi, nouveau venu de Pologne, qui le voulut graduer en cela, qu'il fit raser de fond en comble ce château; ce château dis-je, si admirable & si ancien, qu'on pouvoit dire, que c'étoit la plus noble marque de force antique, & la plus noble décoration vieille de toute la France, & construite, s'il vous plaît, d'une Dame des plus nobles en lignée, en vertu, en esprit, en magnificence, & en tout, qui fut de son tems, voire d'autres, qui fut Mélusine, de laquelle il y a tant de Fables; & bien que ce soient Fables, si ne peut-on dire autrement que tout beau & bon d'elle; & si l'on veut dire la vraie vérité, c'étoit un vrai soleil de son tems, de laquelle sont descendus ces braves Seigneurs, Princes, Rois, & Capitaines, portans le nom de Luzignan, dont les Histoires en sont pleines, cette grande Maison d'Archiac en étant sortie en Xaintonge, & Saint-Gélais, dont les marques en restent très-insignes. *Il ajouta ensuite*: voilà la pitié & la ruine de cette place. J'ai ouï dire à un vieux Mortepaye, il y a plus de quarante ans, que quand l'Empereur Charles-Quint vint en France, on le passa par Luzignan, pour la délectation de la chasse des daims, qui étoient-là dedans, un des beaux & anciens parcs de France à très-grand foison, qu'il ne se put fouler d'admirer & de louer la beauté, la grandeur & le chef-d'œuvre de cette maison, & faite qui plus est, par une telle Dame, de laquelle il s'en fit faire plusieurs contes fabuleux, qui sont si fort communs, jusques aux bonnes femmes vieilles qui lavotent la lessive à la fontaine, que la Reine Catherine de Médicis, Mère du Roi, voulut aussi interroger & ouïr. Les unes lui disoient qu'elles la voyoient quelquefois venir à la fontaine pour s'y baigner, en forme d'une très-belle femme, & en habit d'une veuve. Les autres disoient qu'elles la voyoient, mais très-rarement, & ce le Samedi à Vèpres (ot en cet état ne se laissoit-elle guères voir) se baigner moitié le corps d'une très-belle Dame, & l'autre moitié en serpent. Les autres, qu'elle paroïssoit sur le haut de la grosse tour, en forme très-belle & en serpent. Les unes disoient que quand il devoit arriver quelque grand desastre au Royaume, ou changement de règne, ou mort & inconvénient de ses parents, les plus Grands de la France, & fussent Rois, que trois jours avant on l'oyoit crier d'un cri très-aigre & effroyable, par trois fois. On tient celui-ci pour très-vrai. Plusieurs personnes de là, qui l'ont ouï, l'assurent, & le tiennent de père en fils; & même que lorsque le siège y vint, force de Soldats & gens d'honneur, l'assurèrent, qui y étoient; mais sur tout, quand la sentence fut donnée, d'abattre & ruiner ses états, ce fut alors qu'elle fit ses plus hauts cris & clameurs. Cela est très-vrai, par le dire d'honnêtes gens. Depuis, on ne l'a point ouïe: aucunes vieilles pourtant disent qu'elle s'est apparue, mais très-rarement. Pour fin & vraie vérité finale, ce fut en son tems; une très-âge & vertueuse Dame, & mariée & veuve; & de laquelle sont sortis ces braves & généreux Princes de Luzignan, qui par leur valeur se firent Rois de Chypre, parmi les principaux desquels furent Geoffroy à la grande dent, qu'on voyoit représenté sur le portail de la grande tour, en très-grande stature. Plusieurs grandes Maisons ont une fable pour leur origine, comme celle de Luzignan. Celle des Marquis de Sassenage en Dauphiné, se vante d'être descendue de Mélusine. Ainsi les Grecs & les Romains croyoient, que des hommes non communs devoient avoir une origine extraordinaire. Quelques Auteurs ont cru que Mélusine a été une fameuse Magicienne, qui paroïssoit souvent sous la figure d'un monstre, moitié femme & moitié serpent. Nous marquons ailleurs que la petite province de la Marche, entre l'Auvergne, le Poitou, l'Angoumois & le Limosin, avoit porté le titre de Comté de Luzignan, avant que d'être unie à la Couronne. La ville de Luzignan est petite: il y a un siège royal, une Maréchaussée & un Maire perpétuel. La ville n'est pas riche, mais le faubourg l'est, parce qu'il est sur la route de Bourdeaux & de la Rochelle.

LUZIGNAN ou LEZIGNEN, Maison, a été féconde en personnes illustres.

I. HUGUES I. de ce nom, Seigneur de Luzignan, dit le Vénéral, peut-être parce qu'il fut Grand-Veneur de France, vivoit dans le dixième siècle, & laissa HUGUES II, qui suit.

II. HUGUES II, Seigneur de Luzignan, surnommé le Bien-aimé. On prétend que celui-ci fit bâtir le château de Luzignan, que les Auteurs fabuleux assurent être l'ouvrage de Mélusine. Son fils fut HUGUES III, qui suit.

III. HUGUES III, Seigneur de Luzignan, surnommé le Blanc, vivoit sous le règne de Hugues Capet & de Robert. Une Charte de l'an 1010, dit que sa femme avoit nom *Aspendis*: il en eut HUGUES IV, qui suit.

IV. HUGUES IV, Seigneur de Luzignan, dit le Brun & le Châbarque, qui eut quelques différends avec Guillaume IV, Duc de Guienne. Il eut pour femme *Ardoire*, & mourut avant l'an 1030, laissant HUGUES V, qui suit.

V. HUGUES V, Seigneur de Luzignan, dit le Disonnaire. Lui succéda, & eut grande part aux affaires de son tems. Le Pape Jean XIX lui écrivit l'an 1030, en faveur du monastère de Saint-Jean-d'Angély. Hugues, suivant la Chronique de Maillezais, fut tué par les Gens du Duc de Guienne le huitième octobre 1060, & avoit épousé *Alaimadis* ou *Aloucis*, fille de Bernard I, Comte de la Marche, dont il fut séparé à cause de

parenté. Elle se maria à *Ponce*, Comte de Toulouse, & à d'autres.
VI. HUGUES VI, Seigneur de Luzignan, dit le *Brun* & le *Diable*, fit le voyage de la Terre-Sainte, où il fut tué l'an 1110, selon la Chronique de Mallezais. Il avoit épousé *Hildegarde*, fille d'*Amour* IV, Vicomte de Thouars, dont il eut.

VII. HUGUES VII, Seigneur de Luzignan, dit le *Brun*. Le nom de sa femme étoit *Sarrasine*. Il fit l'an 1148 le voyage d'Outre-Mer avec le Roi Louis le Jeune, & y mourut. Ses enfans furent, 1. HUGUES VIII, qui fut; 2. *Guillaume*, Seigneur d'Angles, mort sans enfans de *Denyse* sa femme; 3. *Rorgues* de Luzignan; 4. *SIMON*, que l'on tient avoir fait la branche des Seigneurs de LÉZAY, dont la postérité après avoir contracté des alliances avec des Maisons illustres, s'est continuée jusqu'à *Prix* de LÉZAY dit de *Luzignan*, Seigneur de la Côte-au-Chat, Lieutenant des Gardes du Corps du Roi, qui épousa *Louise* Grangier de Liverdis, dont il eut 1. *CLAUDE-HUGUES*, Comte de Luzignan-Lézay, qui fut; 2. *N. . .* Marquis de Lézay, mort sans postérité en octobre 1705, âgé de 70 ans; 3. *Paul-Philippe*, Evêque de Rhodés, & Abbé de Saint-Barthélemi de Noyon, mort le 23 février 1716; 4. *Maiturin* de Lézay-Luzignan, Commandeur de l'Ordre de Malte; 5. *Marie* de Luzignan, mariée à *Antoine*, Marquis de la Roche-Aymon, mère de *Claude* de la Roche-Aymon, Evêque du Puy. *CLAUDE-HUGUES*, Comte de Luzignan-Lézay, fut Envoyé extraordinaire à la Cour de l'Empereur, & mourut le 23 avril 1707, en sa 75^e année. Il avoit épousé *Françoise* de Beuil, fille de *René*, Comte de Sancerre, dont il eut *Henri-Joseph* de Lézay, Marquis de Luzignan, qui a épousé *Marie-Jeanne* de la Rochefoucauld, Dame d'Estillac; & *Anne-Marie* de Luzignan, Grand-Vicaire & Archidiacre de Rhodés, nommé Abbé de Bonnecombe en avril 1707. Il y avoit encore eu un rameau de la branche de Lézay, qui finit en la personne de *Gabriel* de Luzignan-Lézay. Il faisoit profession de la Religion Réformée avec *Susanne* de Cétis son épouse; mais ayant embrassé la Religion Romaine, & n'ayant qu'une fille unique *Marie-Françoise* de Luzignan-Lézay, qui voulut prendre le parti du cloître, ils consacrerent leurs biens à la fondation d'un monastère de la Congrégation de Notre-Dame à Puyberland en Poitou: leur fille en fut nommée Prieure perpétuelle, & y mourut en cette qualité en 1709, sa communauté étant alors de 80 Filles. *M. Maboul*, Grand-Vicaire général de Poitiers, nommé à l'Evêché d'Alet, prononça l'Oraison funèbre de cette vertueuse Supérieure. Les autres enfans de HUGUES VII, Seigneur de Luzignan, furent 5. *Valeran*; & 6. *Ponce*, mariée à *Walgrain* II, Comte d'Angoulême, morte l'an 1140.

VIII. HUGUES VIII, dit le *Brun*, Seigneur de Luzignan, mourut vers l'an 1164. Il avoit épousé *Bourgogne*, fille de *Géofroy* de Rançon, dont il eut, 1. HUGUES IX, qui fut; 2. *Géofroy*, qui porta quelque tems le titre de Comte de la Marche. Il fut aussi de Japha en Levant, & épousa 1. *Eustachie* Chabot, Dame de Vouvant, &c. 2. *Cécile*, fille de *Hugues*, Vicomte de Châtelleraud. Il eut de la première *Guillaume* de Luzignan, II. du nom, Seigneur de Vouvant, &c. surnommé à la *Grand Dent*, qui mourut avant l'an 1250, sans laisser de postérité d'*Umberge*, fille du Vicomte de Limoges; & *Guillaume*, Seigneur de Mairéant, qui eut deux filles, *Valence* de Luzignan, mariée à *Hugues* Larchevêque, Sire de Parthenay; & *Elis* ou *Elino*, femme de *Barthélemi*, Seigneur de la Haye & de Passavant; 3. *Guillaume* de Luzignan, dit *Valence*, dont il est fait mention dans un titre de l'an 1170; 4. *Gui* de Luzignan, qui fit le voyage d'Outre-Mer, où il fut Comte de Japha & d'Ascalon. Depuis il épousa *Sibylle*, Reine de Jérusalem, fille du Roi *Amour*, & d'*Agnès* de Courtenay, & veuve de *Guillaume*, Marquis de Montferrat, surnommé *Longue-Epée*. *Gui* devint aussi Roi de Jérusalem l'an 1185, après *Baudouin* IV, dit le *Mézel* ou le *Ladre*, & perdit cette ville l'an 1187. Voyez *G U I* de Luzignan. Il eut quatre enfans, qui moururent avec leur mère au siège d'Acra l'an 1190. *Gui* acheta deux ans après l'Isle de Chypre, & mourut l'an 1194, selon *Sanut*, l. 3. partie 10. c. 8. & l'Auteur Anonyme, dans la première partie du Recueil intitulé, *Gesta Dei per Francos*; 5. *AIMERI*, Roi de Chypre après son frère, dont la postérité sera rapportée ci-après; & 6. *Raoul*, Seigneur d'Issoudun, de Melle, &c. qui épousa *Alix*, Comtesse d'Eu, dont il eut *Raoul* de Luzignan, II. du nom, dit d'Issoudun. Celui-ci épousa l'an 1222, *Jeanne* de Bourgogne, fille d'*Eudes* III, Duc de Bourgogne, & d'*Alix* de Vergy, sa seconde femme. Elle mourut peu après, & *Raoul* prit une seconde alliance avec *Philippine* de Dreux, fille de *Robert* II: puis une troisième avec *Philippine* de Pontthieu, sœur de *Jeanne*, Reine de Castille. Il eut de la seconde, *Marie* de Luzignan, Comtesse d'Eu, qui épousa avant l'an 1250, *Alphonse* de Brienne, dit d'Acra, Grand-Chambrier de France.

IX. HUGUES IX, dit le *Brun*, Seigneur de Luzignan, Comte de la Marche, épousa *Mabaut*, fille unique de *Walgrain* III, Comte d'Angoulême, & nièce d'*Amar* I, qui eut ce Comté à son préjudice. Il mourut l'an 1206, laissant HUGUES X, qui fut.

X. HUGUES X, Sire de Luzignan, & Comte de la Marche, fils de HUGUES IX, lui succéda. On l'avoit accordé l'an 1200, avec *Elisabeth*, Comtesse d'Angoulême, fille d'*Amar* I, & d'*Alix* de Courtenay. Ce mariage devoit terminer tous les différends qui étoient entre ces deux familles pour le Comté d'Angoulême. *Jean*, dit *Sans-Terre*, Roi d'Angleterre, lui enleva sa fiancée le jour de ses noces, & l'épousa. *Hugues* succéda des ennemis à ce Roi, pour se venger de sa violence. Depuis, il épousa *Elisabeth* l'an 1217, après la mort de *Jean*. Il accompagna le Roi *S. Louis* en son premier voyage d'Outre-Mer, & y mourut l'an 1249. Ses enfans furent 1. HUGUES XI, qui fut; 2. *Gui*, Seigneur de Cognac & de Mersin, mort sans postérité au mois de juillet 1264, ou 1281; 3. *Géofroy*, Seigneur de Jarnac, &c. Vicomte de Châtelleraud, par sa femme *Jeanne*, fille unique de *Jean*, Vicomte de Châtelleraud, dont il eut *Géofroy*, mort sans posté-

rité de *Perrenelle* de Sully; *Jeanne*, Vicomtesse de Châtelleraud, femme de *Jean*, Sire de Harcourt; & *Eustachie*, mariée à un Seigneur de Château-Chinon; 4. *Guillaume*, Seigneur de Valence, &c. Comte de Pembroc par sa femme, dont il laissa descendance; 5. *Amar*, Evêque de Winchester en Angleterre, mort à Paris l'an 1261; 6. *Agathe*, femme de *Guillaume* de Chauvigny, Seigneur de Châteauroux; 7. *Alix*, mariée l'an 1247, à *Jean*, I. du nom, Comte de Varennes, & morte l'an 1256; 8. *Jabeau*, allié 1. à *Géofroy* de Rançon, Seigneur de Taillebourg; 2. à *Maurice*, IV. du nom, Seigneur de Craon; & 9. *Marguerite* de Luzignan, mariée à *Raimond*, dernier Comte de Toulouse, dont elle se sépara. Elle épousa depuis 1. *Americ*, Vicomte de Thouars; 2. *Géofroy*, Seigneur de Châteaubriant, & mourut en 1288.

XI. HUGUES XI, Sire de Luzignan, Comte de la Marche & d'Angoulême, épousa l'an 1238, *Toland* de Bretagne, qui avoit été promise à *Richard* d'Angleterre, Comte de Cornouaille. Elle étoit fille de *Pierre* de Dreux, dit *Mauclerc*, & d'*Alix*, Comtesse de Bretagne. *Hugues* mourut l'an 1260, & sa veuve le dixième octobre 1278, laissant 1. HUGUES XII, qui fut; 2. *Gui*, Seigneur de Cognac, mort sans enfans l'an 1288; 3. *Marie*, femme de *Robert* de Ferritres, Comte de Nottingham; 4. *Toland*, mariée 1. au Comte de Gloucester; 2. à *Pierre*, Seigneur de Preaux; & 5. *Isabelle*, Dame de Belleville & de Beauvoir.

XII. HUGUES XII, dit le *Brun*, Sire de Luzignan, Comte de la Marche & d'Angoulême, prit alliance avec *Jeanne*, Dame de Fougères, fille de *Raoul*, & d'*Isabeau* de Craon. Il mourut l'an 1282, ayant eu 1. HUGUES XIII, qui fut; 2. *Gui*, dit *Guard*, Seigneur de Couhé, qui prit le titre de Comte de la Marche & d'Angoulême après son frère, & mourut sans enfans l'an 1307; 3. *Jabeau*, femme d'*Elie* Rudel, dit *Renaud* IV, Sire de Pons; 4. *Jeanne*, mariée 1. à *Pierre* de Joinville-Vaucouleur; 2. à *Bernard* Ezi, I. du nom, Sire d'Albret, &c.; 5. *Marie*, femme d'*Etienne*, II. du nom, Comte de Sancerre; & 6. *Jabeau*, Religieuse à Fontevraud.

XIII. HUGUES XIII, du nom, Seigneur de Luzignan, Comte de la Marche & d'Angoulême, épousa au mois d'août 1276, à Paris, *Beatrix* de Bourgogne, fille de *Hugues* IV, Duc de Bourgogne, & de *Beatrix* de Champagne sa seconde femme, & mourut sans postérité l'an 1303. Voyez ANGOULEME.

L U Z I G N A N - D' O U T R E - M E R .

Nous avons remarqué que *Gui* de Luzignan, fils de HUGUES VIII, fut Roi de Jérusalem & de Chypre. *AIMERI* de Luzignan son frère, fit le voyage d'Outre-Mer, & épousa *Efèbine*, fille de *Baudouin* d'Belin, Seigneur de Rames. Il succéda ensuite à la Seigneurie de Chypre l'an 1194, & en fut le premier Roi. Il fut le quatrième mari d'*Isabeau*, fille d'*Amour*, Roi de Jérusalem, & mourut l'an 1205. Les enfans qu'il eut du premier lit furent, 1. 2. *Gui* & *Jean*, morts jeunes; 3. HUGUES, I. du nom, qui fut; 4. *Bourgogne*, femme de *Gautier* de Montbelliard; & 5. *Heluis*, femme de *Rupin*, Prince d'Antioche, qui l'enleva à *Eudes* de Dampierre son premier mari. *Aimeri* eut du second lit 6. *Sibylle*, femme de *Lion* ou *Léon*, Roi d'Arménie; & 7. *Melissent*, mariée à *Boimond*, IV. du nom, Prince d'Antioche, surnommé le *Borgne*. *Robert*, Abbé du Mont-Saint-Michel en Normandie, *Sanut*, & quelques autres font mention d'un fils nommé *Amour*, mort jeune au mois de février 1205.

X. HUGUES de Luzignan, I. du nom, Roi de Chypre, mourut l'an 1221, ayant eu d'*Alix* sa femme, fille de *Henri*, II. du nom, Comte de Champagne, & d'*Isabeau* Reine de Jérusalem, 1. *HENRI*, I. du nom, qui fut; 2. *Marie*, femme de *Gautier*, Comte de Brienne; & 3. *Jabeau*, mariée à *Henri*, Prince d'Antioche, dont elle eut HUGUES III, Roi de Chypre.

XI. *HENRI* de Luzignan, I. du nom, Roi de Jérusalem & de Chypre, n'étoit âgé que de neuf mois quand son père mourut. On le maria l'an 1238, à *Stephanie*, sœur d'*Haiton*, Roi d'Arménie; & l'an 1250, il prit une seconde alliance avec *Plaisance* d'Antioche, fille de *Boimond* IV. Il mourut l'an 1253, laissant HUGUES, II. du nom, qui fut.

XII. HUGUES, II. du nom, Roi de Chypre, mourut l'an 1267, âgé de 14 ans, sans laisser d'enfans d'*Isabeau* d'Belin sa femme. HUGUES III lui succéda. Il étoit fils d'*Isabeau*, sœur de *Henri* premier. *M. du Bouchet* a dressé sur des titres la Généalogie de la Maison de Luzignan, d'où sont tirez en partie les faits rapportez cy-dessus. * *Sanut*, *Secret. Fidelium crucis. Le Lignage d'Outre-mer*, publié par le Père Labbe. *Les Annales* de *Jean du Bouchet*. Du Chêne, *Antiq. des villes de France. L'Histoire d'Etienne de Luzignan. L'Eloge* que *M. de Brantôme* a fait de *M. de Montpensier*. *Belli*, *Hist. de Poitou*. *Chotier*, *Histoire de la Maison Saffenne. Discours du siège de Luzignan en 1574. &c.*

L U Z I G N A N ou L É Z I G N E N (*Gui* de) Prince de cette Maison, fit le voyage d'Outre-mer dans le XII^e siècle, & épousa *Sibylle*, fille aînée d'*Amour*, Roi de Jérusalem, & veuve de *Guillaume*, Marquis de Montferrat, surnommé *Longue-Epée*. Par ce mariage il eut le titre de Roi de Jérusalem, & perdit l'an 1187, cette ville, que *Saladin* prit le deuxième jour d'octobre, avec presque toute la Terre-Sainte. Depuis, *Gui* acheta en 1192, des Templiers, l'Isle de Chypre que la Maison de Luzignan & ses Descendants conservèrent, jusqu'en 1473. *Gui* mourut l'an 1194, selon l'Auteur anonyme, qui est à la page 1171, de la première partie du livre intitulé, *Gesta Dei per Francos*. Il eut quatre enfans, qui moururent au siège d'Acra, & eut pour successeur son frère *Amour*. * *Guillaume* de Tyr, l. 12. c. 15. *Sanut*, l. 3. partie 10. c. 8. p. 201. *Hist. de Luzignan*.

L U Z I G N A N (*Etienne* de) de la branche de Luzignan qui régna dans l'Isle de Chypre, naquit l'an 1537 à Nicosie dans cette isle, & entra dans l'Ordre de saint Dominique, où il eut pour Maître, *Julien* originaire d'Arménie, qui en 1562 fut fait

Evê-

Evêque des Arméniens établis dans l'île de Chypre; & qui en 1570, fut transféré à Bova dans la Calabre où il vivoit encore en 1578. Etienne avoit eu le nom de Jacques au batême; mais on le lui avoit fait changer en Religion. André Mocénigo & Séraphin Fortibraccia, Evêques de Limisso l'un après l'autre, le firent leur Grand-Vicaire. En 1570, il vint à Rome; & l'île de Chypre ayant été envahie par les Turcs l'année suivante, il fit quelque séjour à Naples, d'où il vint l'an 1577 à Paris, où il demeura jusqu'en 1587. On assure que le 27 avril 1578, le Pape Sixte V le fit Evêque titulaire de Limisso; & il est certain qu'il mourut en 1590. On a plusieurs Ouvrages de ce Religieux, où on a raison de se plaindre qu'il y a intérêt trop de fautes; mais cela n'empêche pas que quelques uns d'eux ne soient curieux, comme par exemple celui qui parut en 1573, à Bologne sous le titre, *Chorographia e brevis Historia universalis dell'Isola di Cipro*; & un autre intitulé *Βασίλειος Φιλοκαρίσιος*, où l'on trouve une longue énumération des personnes nobles qui ont embrassé l'état religieux, & qui fut imprimé l'an 1585, à Paris. Les autres sont une Histoire générale des Royaumes de Jérusalem, de Chypre, d'Arménie, & des pays voisins, à Paris, 1579, publiée deux ans auparavant en Italien à Padoue: une Généalogie de la Royale Maison de Bourbon, à Paris, 1580. Les Généalogies de soixante-sept Maisons, à Paris, 1586 & 1587, &c. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd.* tome 2.

LUZUCK. Cherchez LUCKOLUSUC.

LUZY, ville du Nivernois, l'une des principales Baronies de ce Duché, a donné le nom à une ancienne famille, dont la branche aînée fut éteinte vers l'an 1250, par le mariage de Jeanne de Luzy héritière, avec Jean de Châteauneuf, fils de Hugues de Châteauneuf, & d'Isabelle de Dreux. André du Chêne rapporte les fondations qu'elle fit conjointement avec son mari dans l'église de Sémur. Bonne d'Artois, Comtesse de Nevers, acquit par décret la Baronnie de Luzy, mouvante de ce Comté: le prix du décret, au rapport de Gui Coquille, fut de cinq mille francs d'or, en date de l'an 1418. Charles de Bourgogne, Comte de Nevers, unit cette terre au Comté de Nevers, par lettres de l'an 1442.

Les Seigneurs de PÉLISSAC, de BORDES & de PAILLER, prétendent être sortis de cette Maison, fondée sur ce que THOMAS de Luzy, fils de PIERRE de Luzy, & d'Hélène de Talaru, avoit plusieurs rentes sur la Terre de Luzy, comme il paroît par un Terrier de l'an 1380. Il épousa Marguerite, héritière de Pélissac, dont il eut 1. JORDAN, Seigneur de Pélissac, qui fut marié l'an 1412, avec Marguerite Mayole, dont il eut GUILLAUME de Luzy, Seigneur de Pélissac, qui épousa l'an 1440, Malaine de Florich, dont vint ANNET de Luzy, Seigneur de Pélissac, lequel servit longtems le Roi Louis XI, dans les guerres qu'il eut contre le Duc de Bourgogne, & épousa l'an 1479, Miracle, Dame de Vergefac. Il passa transaction avec noble Pierre de Florich, Ecuier, son oncle, au sujet d'une rente de cent sols, au fort principal de quatre-vingt-dix écus d'or. De ce mariage vint JEAN de Luzy, Seigneur de Pélissac, qui épousa le cinquième mars 1514, Marguerite de Tournon, à laquelle Claude de Tournon son oncle, Evêque de Viviers, constitua une pension en faveur de son mariage: il testa le quatrième mars 1559. De cette alliance naquit CLAUDE, Seigneur de Pélissac, Baron de Queyrière, Seigneur de Fay & de Vilherma, qui eut le commandement des troupes qui étoient en Velay, pour arrêter les troubles que la Réformation y causoit: il commanda aussi dans le même pays deux troupes de gens de guerre à cheval, trente Chevaux-legers, & cinquante Arquebuziers qu'il avoit levés, comme il paroît par deux commissions du Seigneur de Clermont de Chate, commandant en l'absence de M. le Duc de Montmorency; l'une du cinquième janvier 1591, & l'autre du dixième mars de la même année: il testa le onzième octobre 1604. Il avoit épousé le septième octobre 1552, Claire de Besset, Baronne de Queyrière, dont il eut FRANÇOIS qui suit; & Louis, qui continua la postérité, rapportée après celle de son frère aîné.

FRANÇOIS de Luzy, Chevalier, Seigneur de Pélissac, Baron de Queyrière, &c. après son père eut le commandement des troupes qui étoient en Velay: il battit avec sa Compagnie de Chevaux-legers, & d'autres gens de ses Terres qu'il avoit assemblée, une multitude de Croquans qui s'opposoient à la levée des tailles, comme il paroît par une lettre du Seigneur de Miolans, Gouverneur de Velay. Il avoit épousé l'an 1589, Françoise de Baronnat, fille de Gaspard, Capitaine de deux cents Hommes de pié, & Lieutenant de cinquante Hommes d'armes, dont il eut 1. CLAUDE qui suit; & 2. IMBERT, Seigneur de Bordes, qui a laissé postérité. Françoise étant veuve, fit hommage au Roi, le 30 mai 1614, des cens, rentes & droits seigneuriaux à elle appartenans, à cause de la Seigneurie de Marlyes.

CLAUDE de Luzy, Seigneur de Pélissac, Baron de Queyrière, Seigneur de Marly, de Fay, de Vilherma, &c. assembla par Fordre de M. le Prince une partie de la Noblesse du Velay, y joignit quantité d'autres troupes qu'il avoit levées dans ses Terres, avec lesquelles il alla joindre l'armée que ledit Seigneur Prince commandoit en Languedoc, comme il paroît par la route qui fut envoyée par le Comte de Tournon, Lieutenant-Général dans la province de Languedoc, pour le chemin que devoit tenir le Sieur de Pélissac avec ses amis pour aller joindre l'armée, du 12 octobre 1639. Il épousa l'an 1618, Jeanne de Patrieux, fille héritière de Jean, Seigneur de la Maison, Chevalier de l'Ordre du Roi, tué au siège de Montauban, où il commandoit un régiment, & il en eut 1. JEAN qui suit; 2. Marie, qui épousa l'an 1644, Christophe de Roiffing, fils de Tristan, Capitaine-Châtelain de Sury en Forêts, & d'Antoinette d'Apchon, & neveu de Tristan de Roiffing, Chevalier de l'Ordre du saint Esprit; & 3. CLAUDE de Luzy, Seigneur de Bresson, qui a fait branche en Dauphiné.

LUZ. LYÆ. LYB. LYC.

JEAN de Luzy, Marquis de Pélissac & de Couzan, Seigneur de la Tour, de Fay, de Vilherma, &c. acquit la Baronnie de Couzan en Forêts, de Claude de Lévy. Il avoit épousé l'an 1642, Marie Dodieu, fille de Claude, Seigneur d'Eperciou, & de Jeanne de Séve, petite-nièce de Claude Dodieu, Ambassadeur à Rome, & ensuite auprès de l'Empereur Charles-Quint. Il a eu de ce mariage 1. IMBERT de Luzy qui suit; 2. Jean; Abbé; 3. Balhafar, Capitaine de Dragons, Chevalier de l'Ordre de saint Louis; 4. Françoise, femme de Léonar de Vallerot, Seigneur de Beaufeire; 5. N. . . mariée à Jean de Montabonnet Seigneur de Chantemule & de Solignac.

IMBERT de Luzy, de Pélissac, Marquis de Couzan, &c. épousa en 1698 Marie-Anne Portail, fille de Paul Portail, Seigneur de Chatou, Conseiller de la Grand'Chambre du Parlement de Paris, dont il a eu plusieurs enfans.

Louis de Luzy, second fils de CLAUDE, Seigneur de Pélissac, & de Claire, Dame de Besset, fut Seigneur de Malboyer, de Sallettes & de Paillet, & épousa l'an 1694, Jeanne Franche, fille de Pierre, & de Claire de Hauterive, dont il eut 1. CLAUDE, mort sans alliance; 2. ALEXANDRE de Luzy de Pélissac, Seigneur de Sallettes & de Paillet, qui épousa en 1637, Jeanne de Grailli, fille de Jean, & de Suzanne de Tava; dont il eut 1. JEAN qui suit; 2. Marie-Françoise, mariée au Seigneur de Monttravel en Forêts; 3. Claudine, qui épousa François de Bauzas, Seigneur de Mantelin en Vivarais.

JEAN de Luzy de Pélissac, Seigneur de Sallettes & de Paillet, fut marié l'an 1654, avec Marie de Cluzel, dont est venu JEAN de Luzy de Pélissac, Seigneur de Paillet, de Sallettes & de Meinier qui épousa l'an 1692, Claudine Baillard, fille de Marcelin Baillard, Sieur de Comboux, Capitaine-Châtelain de la Tour de Sainte-Segollène, & de Marie de Ferrier, petite-fille de Jean Baillard, Capitaine-Châtelain des mêmes lieux, & de Marie Régis, de la famille du Bienheureux Père Régis Jésuite, dont il a eu plusieurs enfans, dont un a été Page de M. le Duc d'Antin. * Gui Coquille, *Hist. du Nivernois*. Le Laboureur, *Mœurs de l'Isle-Barbe*. Du Chêne, *Hist. de la Maison de Dreux*. Jugement de M. de Bezons, Intendant en Languedoc.

LUZZARA. Voyez LUZARA.

LUZZI ou **LI LUZZI**, bourg du Royaume de Naples, situé dans la Calabre Citérieure, près de la rivière de Craté, à une lieue de Bésignano du côté du midi. On croit que c'étoit anciennement *Theba Lucana*. * Maty, *Dict. Geogr.*

LYA. LYB. LYC.

LYÆUS. Voyez LYLEEN.

LYBIE. Voyez LIBYE.

LYCAON, fils de Pélafge, premier Roi d'Arcadie, fut métamorphosé en loup dans le temple de Jupiter *Lyceus* qu'il avoit bâti, parce qu'il y avoit immolé un enfant, & que depuis il broutoit l'herbe. Ovide dit qu'il fut ainsi transformé, en punition de ce qu'il affaînoit ceux qui logeoient chez lui. Il vivoit du tems de Cécrops. Ses enfans furent, Nyctimus, son successeur, Pallas, Orestheus, Phigalus, Trapezus, Eléatas, Macareus, Hellison, Acacus, Thoonus, &c. La plupart d'entre eux s'établirent en différentes contrées de l'Arcadie, & y bâtirent plusieurs villes, auxquelles ils donnèrent leur nom. * Ovide, *Métam.* J. J. Pausanias, *in Arcadiis*.

LYCAON, Médecin célèbre dont parlent les Anciens. On ignore sa patrie & le tems auquel il a vécu.

LYCAONIE, petite province de l'Asie Mineure, qui faisoit partie de la Cappadoce, tirant vers le midi, du côté de la Cilicie, dont elle est séparée par le Mont-Taurus, entre l'Asurie à l'occident, & l'Arménie Mineure à l'orient. Sa capitale étoit Iconie, d'où vient que le pays est appelé encore aujourd'hui *Cognie*. Paul-Ernest Jablonki a fait une savante Dissertation sur la Langue Lycaonienne. Il prétend qu'elle étoit la même que la Cappadoce, & que celle-ci étoit un Grec mêlé de beaucoup de Syriaque. Ce sentiment a été suivi par Grotius, & D. Calmet, *Dict. de la Bible*, le trouve très-probable, à cause du voisinage de la Syrie, de la Cappadoce & de la Lycaonie. * Baudrand, Strabon.

LYCASTRE, fille de Priam & d'une de ses concubines. Polydamas fils d'Antenor & de Théano, sœur d'Hécube, en devint amoureux & l'épousa. * Hofman, *Lexic. Univ.*

LYCASTRE, fameuse Courtisane de la ville de Drepnanon, aujourd'hui Trapsno en Sicile, fut appelée Vénus à cause de son extrême beauté. Butès fils d'Amycus, Roi de Bébricie, en devint amoureux & eut d'elle un fils nommé Erix; ce qui a fait dire aux Poètes qu'Erix étoit fils de Butès & de Vénus. C'est pourquoi Virgile dans le cinquième livre de l'*Enéide*, v. 24, fait dire à Enée,

*Nec iterum longe
Fida vos fraterna Erycis, portusque Sicanos.*

LYCEAS ou **LYCIAS**, Naucratis, Auteur Grec, écrivit une Histoire d'Egypte, comme nous le connoissons par le 13 livre d'Athénée. * Plin., l. 36. Pausanias fait mention d'un Poète de ce nom, *in Corinthiacis*, ou l. 2.

LYCEE, *Lyceum*, lieu près d'Athènes, où Aristote enseignoit la Philosophie, avoit été, selon Pausanias, un temple d'Apollon, bâti par Lycus, fils de Pandion. Suidas, & quelques autres, veulent que c'ait été un lieu d'exercices, bâti par Pisistrate ou par Périclès, ou commencé par l'un & fini par l'autre. Quoi qu'il en soit, ce fut par rapport à ce lieu qu'on nomma la Philosophie d'Aristote, la *Philosophie du Lycée*. C'est là que ce grand homme enseignoit en se promenant, un peu après être sorti de maladie: ce qui fit donner le nom de *Péripatéticiens* à ceux de sa Secte. Il y avoit une montagne de ce nom en Arcadie, consacrée au Dieu Pan. * Pausanias, *in Aristot.*

Suidas, & plusieurs autres allégués par Meurfus, *Adversus Aristotelem*, l. 2. c. 3.

LYCHNUS, Orateur Grec. Voyez ALEXANDRE d'Éphèse.

LYCIE, province d'Asie, dont une partie est appelée présentement *Adanill*, & l'autre *Mantzellou* ou *Briquia*, est entre la Carie & la Pamphlie, & emprunte son nom de Lycus, fils de Pandion. Cette province renfermoit la montagne de Chimère, dont les Poètes font souvent mention, & les villes de Patare, de Mire, lieu de la naissance de saint Nicolas, d'Andriaque, &c. * Strabon. Plin. Isidore. Calliste. Ovide, *Metamorph.* l. 9.

LYCIEN, surnom d'Apollon, qui étoit adoré en la ville de Patare, capitale de la Lycie, où il y avoit un temple, célébré par les oracles qu'il y rendoit. *Es Lycia fortes*, dit Virgile, *Enéide*, l. 4. v. 346.

LYCKLAMA (Marc de) Frison, Jurisconsulte, fut Professeur en Droit à Franeker, puis Membre du Conseil d'Etat des Provinces-Unies, & Chevalier de l'Ordre de S. Marc. Il a publié, *Memoriarum sive Opinionum ad Jus Civile controversarum libri duo*; *Commentarius de inveniendi rei debitorum estimatione*; *Opera gratulatio de Conditione futuris*, pro Jac. Cujacio adversus Operas Ant. Fabri *scholasticas*, nomine Antonii Mercatoris; *Benedictorum libri quatuor adversus Maleficia atque errores, tam pragmaticorum quam aliorum circa collationes ex delicto mere panales, mixtas, &c.* De *Hereditatibus instituentis in legitima*; *Sermo forensis*. * Valère André, *Biblioth.* Belgica, p. 639 & 640.

LYCOMÈDE, Lycônides, Roi de l'Isle de Scyros, chez lequel Achille fut envoyé, de peur qu'on ne voulût l'obliger d'aller à la guerre de Troie. Lycomède étoit père de Dédamie, dont Achille eut Pyrrhus. * Homère. Virgile. Ovide.

LYCON de Troade, Philosophe, fut Disciple de Panthéon de la *Dialectique*, & de Straton, auquel il succéda dans l'Académie, qu'il gouverna durant 44 ans, vers la CLX Olympiade, & l'an 140 avant Jésus-Christ. Il avoit une douceur extrême; & c'est pour cela que les Grecs ajoutoient un G à son nom, & l'appelloient *Glycon*. Ce Philosophe étoit aussi très-propre sur sa personne, & avoit un admirable génie pour l'éducation de la jeunesse. Les Rois Attalus, Eumènes & Antiochus, avoient beaucoup d'estime pour lui. Il mourut de la goutte, âgé de 62 ans. * Diogène Laërce, *en sa Vie*, l. 5.

Diogène Laërce parle d'un autre Lycon, Pythagoricien; d'un Lycon, Poète, qui est sans doute le Poète Comique dont parle Plutarque, & qui vivoit sous la CX Olympiade, vers l'an 340 avant Jésus-Christ. Athénée fait mention de Lycon, Auteur de la Vie de Pythagore. * Plutarque, *in Alexandro*; & de *Alexandri fortuna & virtute*, *Oratio posterior*. Athénée, l. 10.

LYCOPHRON, fils de Périandre, Roi de Corinthe, qui régna 44 ans, depuis la XXXVIII Olympiade, & l'an 628 avant Jésus-Christ, fut le touché de voir que son père avoit tué sa mère Lyfide ou Méllisse, qu'il ne voulut jamais se réconcilier avec lui. Périandre, pour s'en venger, fut obligé de l'envoyer à Corfou; mais comme il le préféroit pour la couronne à un autre fils qu'il avoit, nommé Cypelle, il le fit prier par ses Ambassadeurs, & par une de ses filles, sœur de Lycophon, de revenir à Corinthe. Le fils protesta qu'il n'y retourneroit point pendant la vie de son père, qu'il ne pouvoit souffrir. Ennui Périandre se résolut d'aller à Corfou, pendant que son fils, qui ne le vouloit pas voir, reviendrait à Corinthe; mais ceux de Corfou, pour empêcher que Périandre n'allât dans leur île, tuèrent Lycophon. * Hérodote, l. 5. ou *Thalie*. Diogène Laërce, *Vie de Périandre*, l. 1. Bayle, *Dict. Crit.*

LYCOPHRON, Poète Grec, Grammaire, étoit à Chalcide d'Éubée, qu'on nomme à présent *Nigropont*, & fut tué d'un coup de flèche, selon Ovide. Il vivoit sous la CXIX Olympiade, vers l'an 304 avant J. C. & composa un Poème, intitulé *Cassandre*, qui a fait beaucoup de peine aux Savans, à cause de son obscurité; aussi le nomma-t-on le *Ténébreux*. Suidas a conservé le nom de vingt Tragédies de ce Poète, qui étoit au nombre de ceux qui composoient la Piéfade Poétique. Il y en a eu quelques autres de ce nom. La meilleure édition de Lycophon, est celle d'Oxford en 1697, réimprimée en 1702, *in folio*. * *Tactés*, *Chil.* 8. *Hist.* 204. *Vossius*, de *Poët. Græc.* c. 8. *Ovide*, *in Ibis*, v. 533. *Statius*, l. 5. *Silvarum*, *in Epicædo in Patrem*, v. 157.

Carmina Battiana, latèbraque Lycophonis atr.

LYCOPOLIS, nom qui signifie *ville des Loups*, étoit une ville d'Égypte près du Nil. Diodore de Sicile dit que les Egyptiens, adonnés à toutes sortes d'idolâtries ridicules, adoroient des lions dans le lieu où ils bâtirent cette ville. Elle porte aujourd'hui le nom de *Mania*, & fut autrefois épiscopale. Les Historiens ecclésiastiques parlent de Mélicé, Evêque de Lycopolis, qui causa un schisme très-fâcheux; ce que nous remarquons en son lieu. * Plin. l. 5. c. 9. Strabon, l. 17. *Socrate*, *Hist.* l. 1.

LYCORIS, célèbre Courtisane du tems d'Auguste, est ainsi nommée par Virgile dans la dixième Eclogue, où il console Cornélius Gallus, son ami, de ce qu'elle lui préféroit Marc-Antoine. Elle le suivoit avec un équipage magnifique dans tous ses voyages, & jusques dans les armées, avant qu'il fût devenu amoureux de Cléopâtre. L'extrême ascendant que Lycoris avoit pris sur l'esprit de Marc-Antoine, faisoit qu'on s'adressoit à elle pour obtenir les grâces qu'on espéroit de ce Général. Elle avoit été Comédienne, & son véritable nom étoit *Cyberis*; mais elle l'avoit changé en celui de *Voluntia*, après qu'elle eut été affranchie par Volumnius, qui l'avoit aimée. * Virgile, *Eclogue* 10. v. 22. *Servius*, sur cet endroit. Plutarque, *in Antonio*. Bayle, *Dict. Crit.*

LYCOSTHÈNE, vulgairement WOLF HART (Conrad) naquit l'an 1518 à Ruffach en Alsace. Il étudia à Heidelberg, & se rendit habile dans l'intelligence des Langues & dans les Sciences. Depuis il enseigna à Bâle, où il fut Ministre des Protestans, & il y mourut le 25 mars 1561. Cet Auteur laissa des Commentaires sur Plin le Jeune, rétablit le *Traité des Prodiges* de Julius Obséquens, & le continua. On a de lui, *Compendium Bibliothecæ Gejneri*; de *Mulierum præclarè ditæ & famis*, &c. Ce fut lui qui commença aussi l'Ouvrage intitulé, *Theatrum Vita Humana*, que Théodore Zwinger acheva & publia, & dont il vit trois éditions pendant sa vie. Cet Ouvrage a été bien augmenté depuis. On a de lui, *Apophthegmatum Locè communes*; *Parabola sive Similitudines in Locis communes reditæ*; *Gnomologia*; *Prodigiorum & Ostentorum Chronicon*; *Epitome Stobæi Sententiarum*. * Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, tome 31. p. 339. & *Juv.* Pantaléon, *Prosepegr.* l. 3. Zwinger, *in Præf. Theatri Vita Humana*. Melchior Adam, *in Vit. German. Theol.* &c.

LYCURGUE, Lycurgus, fils de Phérès, Roi de Thessalie, & frère d'Admète, eut pour son partage la Némée. Il donna son fils Opheltès à Hyppipyle pour l'élever; mais cette Princesse ayant mis cet enfant sur du gazon, pour montrer une fontaine aux Epigones ou aux sept Capitaines qui alloient au siège de Thèbes, un gros serpent se jeta sur lui, & le tua. Lycurgue institua les Jeux Néméens, pour honorer la mémoire de ce petit Prince. * Apollodore, l. 3.

LYCURGUE, Roi de Thrace, voyant que ses Sujets étoient trop adonnés au vin, fit arracher toutes les vignes de son Royaume: d'où les Poètes ont pris occasion de seindre qu'il étoit ennemi de Bacchus, dont il chassa les Nourrices, & qu'il obligea de s'enfuir dans l'Isle de Naxos; mais par une vengeance de ce Dieu, il fut transporté d'une fureur si violente, qu'il se coupa lui-même les jambes. * Plutarque, de *Poët. util.* *Properce*, l. 3. *Eleg.* 17. v. 23.

LYCURGUE, Législateur des Lacédémoniens, étoit fils d'Eunome, Roi des Lacédémoniens, de la famille des Proclides, & frère de Polydecte, qui régna après son père. Eunome l'avoit eu d'une seconde femme, nommée Dianafte. Il témoigna un amour extrême pour la justice, & fit plusieurs voyages dans toutes les villes de Grèce, en Crète, & selon quelques uns, en Egypte & dans les Indes, pour conférer avec les Sages de ces pays. Après la mort de son frère Polydecte, sa veuve envoya solliciter Lycurgue d'accepter la Couronne, s'engageant de faire avorter l'enfant dont elle étoit grosse, pourvu qu'il voulût l'épouser. Lycurgue refusa cette offre, & se contenta de prendre la qualité de Tuteur de son neveu Charillus, vers l'an 870 avant Jésus-Christ. Il lui remit depuis le gouvernement, lorsqu'il eut atteint l'âge de majorité. Quoique la conduite de Lycurgue fût fort régulière, & que ses actions fussent exemptes de tout blâme, on s'efforça néanmoins de le noircir, en faisant courir le bruit qu'il vouloit usurper la souveraineté. Cette calomnie l'obligea de sortir de Sparte, & de se retirer dans l'Isle de Crète, où il s'appliqua entièrement à la connoissance des loix & des coutumes des peuples, en quoi ses voyages lui servirent beaucoup. A son retour dans sa patrie, il réforma le gouvernement, & fit de très-belles loix, que les Spartiates s'engagèrent d'observer inviolablement. On dit que pour les y engager davantage, il leur fit promettre avec serment d'observer ces loix jusqu'au retour d'un voyage qu'il alloit faire, & dont il ne revint pas. Il s'étudia sur tout à prévenir les desordres que pouvoient causer le luxe & l'amour des richesses, & à procurer une excellente éducation aux jeunes Spartiates; mais le désir de rendre les femmes de Lacédémone robustes, afin que leurs enfans le fussent aussi, lui fit ordonner que les filles de cette République feroient leurs exercices avec les garçons, nues comme eux, & dans les mêmes lieux. Ensuite il alla en Crète. Quelques uns disent qu'il se fit mourir lui-même, & qu'en mourant il ordonna de jeter ses cendres dans la mer, de peur que, si on rapportoit son corps à Sparte, les Lacédémoniens ne crussent être abusés de leur serment. * Plutarque, *en sa Vie*. Clément Alexandrin, *Sermones* ou *Tatissieries*, l. 2. Eusèbe, *in Chron.* Pausanias, *Justin*, &c.

Clément Alexandrin, sur le témoignage d'Ératosthène, ancien Chronologiste, assure que Lycurgue ne prit la tutelle de son neveu que 300 ans après le siège de Troie, & 108 avant la première Olympiade d'Iphitus, & qu'à sa persuasion il rétablit les Jeux Olympiques. C'est ce qui a fait croire à Cappel & à quelques autres, qu'il y avoit eu deux hommes de ce nom, & que Pausanias & Plutarque s'étoient trompés de n'en mettre qu'un. Mais ils se trompent eux-mêmes; car, selon les Auteurs cités dans la Chronique d'Eusèbe, bien qu'Iphitus eût renouvelé les Jeux Olympiques, on ne les célébra que vingt-sept Olympiades après, c'est à dire, 108 ans depuis ce rétablissement, lorsque Corèbe d'Élide y fut victorieux: ce qui s'accorde tout à fait bien avec le calcul de Clément Alexandrin. * Eusèbe, *in Chronolog.* Scaliger, *in Thesaur. temporum*. Cappel, *in Chron. A. M.* 3116. *Riccioli*, *Chron. Reform.* tome 1. l. 3. num. 3.

LYCURGUE, fils de Lycophon, un des dix Orateurs d'Athènes, dont Plutarque a écrit la Vie, se rendit illustre parmi ses Citoyens, tant par ses actions que par ses Harangues, du tems de Philippe, Roi de Macédoine, vers la CVI Olympiade, & l'an 356 avant Jésus-Christ. Il eut l'intendance des deniers publics, se comporta dans cette charge en homme incorruptible, augmenta le nombre des vaisseaux d'Athènes, & remplit l'arsenal de toutes les provisions nécessaires. Lycurgue fut aussi auteur de plusieurs loix très-utiles à sa patrie. Il introduisit une espèce de combat de Tragédies sur le théâtre, en les comparant les unes aux autres, pour honorer les Poètes qui auroient fait les plus belles, étant persuadé que cette manière d'instruire, de former & de polir les mœurs, étoit d'un très-grand usage dans

une République. Il ordonna pour cela qu'on éléveroit des statues aux Poëtes les plus célèbres, comme à Sophocle, à Eschyle & à Euripide. Depuis il chassa de la ville tous les gens de mauvaise vie, & bûit un lieu public pour les exercices. Pendant son administration, il tenoit un registre exact de tout ce qu'il faisoit; & lorsqu'il fut hors de charge, il fit attacher ce registre à une colonne, afin que chacun eût la liberté d'en faire la censure. Non content de cela, lorsqu'il se vit malade, & qu'il sentit les approches de la mort, il se fit porter au Sénat, pour y rendre lui-même publiquement un compte exact de toutes ses actions; & après y avoir refuté un accusateur, il se fit reporter chez lui, où il mourut bientôt après. Les Athéniens le surnommèrent *l'Idé*, nom d'un oiseau d'Égypte, semblable à peu près à une cigogne. Il laissa trois fils, Lycophon, Lycurgue & Aphron, qui furent tous trois mis en prison après la mort de leur père, comme méchants Citoyens; mais par une lettre de Démophilène, ils furent bientôt remis en liberté. * Plutarque, *des dix Orateurs*. Pausanias, l. 1. Bayle, *Dict. Crit.*

LYCURGUE, fut un des Tyrans qui troublèrent la liberté publique à Lacédémone, après la mort de Cléomène, dernier Roi de la race des Agides, qui se tua en Égypte l'an 223 avant Jésus Christ. La tyrannie de Lycurgue doit avoir été de très-peu de durée. Pausanias ne fait point mention de lui.

LYCUS, frère de Nyctée & Roi de Béotie. Voyez l'article d'ANTIOPE.

LYCUS, Roi de Lybie. Voyez l'article de CALLIRHOE.

LYCUS, Thébain. Voyez l'article de MEGARE femme d'Hercule.

* **LYCUS**, l'un des Généraux de Lyfimachus, se rendit maître d'Ephèse par le moyen d'Andron, Chef de Corsaires, qu'il gagna à force d'argent. Andron introduisit dans la ville quelques Soldats de Lycus, sous l'apparence de prisonniers, & avec des armes cachées. Dès qu'ils furent entez dans la place, ils tuèrent ceux qui faisoient la garde aux portes, & donnèrent en même tems le signal aux troupes de Lycus qui s'emparèrent de la place, & firent prisonnier Enète qui en étoit Gouverneur. * Polygni *Stratag.* l. 5. c. 19.

* **LYCUS**, l'un des Capitaines qui accompagnèrent Enée. Virgile en parle, *Enéide*, l. 1. 225. & 226. & l. 9. v. 545. & 556.

LYCUS, Historien Grec, natif de Regge, Auteur d'une Histoire de Libye & de Sicile, vivoit du tems de Ptolomé Lagus, sous la CXV Olympiade, & vers l'an 320 avant Jésus Christ. Démétrius Phalécus étoit son ennemi, & lui dressa des embûches. Lycus fut père du Poëte Lycophon. * Suidas & Vossius, *de Hist. Græc.* l. 1. c. 29.

LYCUS, Poëte Comique, florissoit sous la LXXXVI Olympiade, vers l'an 436 avant J. C. Ses Ouvrages furent peu estimés. * Vossius, *de Poët. Græc.*

L Y D.

LYD, rivière. Voyez LID.

LYDDE, ville de la Palestine, dans la partie occidentale de la Tribu d'Ephraïm, & la cinquième Toparchie de Judée, n'est pas loin de la Mer de Syrie, entre Antipatris au septentrion, & Nicopolis au midi, à dix milles de Joppe vers l'occident, & à trente milles de Jérusalem. Elle étoit considérable du tems des Machabées, puisque nous lisons dans le premier livre de ce nom, ch. 11. v. 34, que Démétrius, pour faire la paix avec Jonathas, lui cédoit Lydde, Aphérème & Ramatha. Il est aussi parlé de cette ville dans les *Actes des Apôtres*, ch. 9, où l'on voit que dans le tems que l'Eglise étoit en paix, & qu'elle s'établissoit avec beaucoup de succès par toute la Judée, la Galilée & la Samarie, saint Pierre se donna la peine d'aller de ville en ville pour visiter les Disciples, & alla vers ceux qui étoient à Lydde. Du tems de saint Jérôme cette ville s'appelloit *Diospolis*, qui veut dire, la ville de Jupiter. Il la nomme cependant aussi Lydde dans son Eplre à Vitalis. *Notre* *etate*, dit-il, *duplex Lyddia natus est homo duorum capitum quatuor manuum, una ventre & duobus pedibus*. Elle prit ensuite le nom de Saint-George de Lydde; parce qu'on tient que ce Saint y eut la tête tranchée, & y fut enterré. L'Empereur Justinien y fit bâtir à l'honneur de ce Saint un temple très-célèbre, dont il ne reste plus qu'une partie du chœur. Il y a des Religieux Grecs de l'Ordre de saint Basile, qui y montrent le prétendu chef de ce Martyr. Cette ville fut brûlée au commencement de la Guerre des Juifs contre les Romains par Cestius Gallus, qui y étant entre, n'y trouva que cinquante hommes, qu'il fit tuer: les autres étoient allés à Jérusalem pour y célébrer la Fête des Tabernacles: après ce carnage il fit mettre le feu à la ville. * Josephé, *Guerre des Juifs*, l. 2. ch. 37. Lydde fut rebâtie quelque tems après, & Justinien, ainsi que s'ai dit, y fit construire cette magnifique église à l'honneur de ce Saint, à l'endroit même où il avoit été martyrisé. En 1099, comme les Chrétiens se furent rendus maîtres de la plupart des villes de la Judée, & qu'ils alloient de Ptolémaïs à Lydde, les Sarasins qui la gardoient, désespérant de la pouvoir défendre, & appréhendant que cet édifice qui étoit hors de la ville ne leur servit de forteresse, ou qu'ils ne fissent usage des poutres qui soutenoient la charpente, & qui étoient d'une prodigieuse longueur & épaisseur, ils renversèrent l'église, & brûlèrent le bois. * Baudrand. Lydde a été une ville épiscopale, Actius souscrivit au premier Concile de Nicée, de la sorte, *Actius Lyddensis*. Les Juifs enseignent qu'après la ruine de Jérusalem ils établirent une Académie à Lydde, où le fameux *Aliba* professa pendant quelque tems. *Ganahel* prit sa place & l'obligea de se retirer à Japhné. * Rélandi *Palestina*, l. 3. D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

LYDFORDE. Voyez LIDFORDE.

LYDIAT (Thomas) naquit à Okerton, Terre de sa famille, près de Banbury dans le Comté d'Oxford le 26 ou le 27 mars de l'année 1572, de Christophle Lydiat, Seigneur de ce lieu. Les dispositions favorables qu'il fit paroître dès sa première jeunesse pour les Sciences, engagèrent son père à le cultiver. Il fut mis à l'âge de treize ans au Collège de Wykeham près de Winchester, d'où il passa en 1591, au Collège neuf d'Oxford, où, après avoir fait sa Philosophie, c'est à dire, deux ans après, il fut agrégé. Il s'y fit recevoir Maître ès Arts & s'appliqua ensuite à l'Astronomie, & aux autres parties des Mathématiques, aux Langues, & à la Théologie. Il avoit dessein de faire de cette dernière Science le principal objet de son étude, conformément aux réglemens du Collège où il demeurait, mais son peu de mémoire & la difficulté qu'il avoit à s'en noncer, l'obligèrent à y renoncer, & à quitter par conséquent ce Collège. Il en sortit en 1603, & employa les sept années suivantes à finir & à publier les différens Ouvrages qu'il avoit commencés pendant le séjour qu'il y avoit fait. Il se trouva réduit pendant tout ce tems-là à vivre de son patrimoine, qui étoit peu considérable. Le Prince Henri à qui il eut l'avantage de se faire connaître, & qui lui donna les titres de son Chronologiste & de son Cosmographe, lui fit concevoir des espérances de se voir plus au large; mais ses espérances furent bientôt renversées par la mort de ce Prince, qui fut enlevé à la fleur de son âge. Uferius l'engagea ensuite à passer avec lui en Irlande, & il y demeura environ deux ans dans le Collège de Dublin. De retour en Angleterre en 1612, il trouva le Rectorat d'Okerton vacant; son père qui y nommoit, avoit voulu le lui donner lorsqu'il demeurait dans le Collège neuf, mais il l'avoit alors refusé. On le lui offrit de nouveau, & il l'accepta, quoi qu'avec assez de peine, & même contre son inclination. Lorsqu'il fut établi dans ce lieu, il se livra plus que jamais à l'étude, & composa plusieurs Ouvrages qui auroient tous paru au jour, si les dettes qu'il contracta pour en faire imprimer quelques uns, & qu'il se vit hors d'état de payer, ne lui eussent procuré des disgrâces. Il fut longtems en prison, & ne fut relâché que par l'entremise de quelques personnes qui se cotifèrent pour satisfaire ses Créanciers. Vers ce même tems-là, il présenta au Roi Charles I, une requête où il lui demandoit entre autres choses les pouvoirs nécessaires pour voyager dans les pais étrangers, comme la Turquie, l'Éthiopie, &c. pour y chercher des Manuscrits sur l'Histoire, tant Civile qu'Écclésiastique, & sur tout ce qui pourroit contribuer à l'avancement des Sciences, ainsi qu'on les publiait en Angleterre; le priant de plus, de lui obtenir de semblables pouvoirs de tous les Princes de l'Europe avec lesquels il étoit allié. Cette requête qui n'eut point de suite, marque du moins son ardeur pour le progrès des Lettres. Dans la guerre civile, qui commença en 1642, il eut beaucoup à souffrir dans son Bénéfice d'Okerton, de la part des Parlementaires. Son attachement au parti royal lui attira plusieurs disgrâces, qui ne finirent que par la mort. Il mourut le 13 avril 1646, âgé de 74 ans. On a de lui, *Traëtatus de variis annorum formis*, Londini, 1605, in octavo; *Proleptis Astronomica de natura Cæli & conditionibus Elementorum*; *Dijquisitiones Physologica de origine fontium*; *Defensio traëtatus de variis annorum formis contra Josephi Scaligeri abstradationem*, Londini, 1627, in octavo; *Examen Canonum Chronologica Hægægorum*; *Emendatio temporum ab initio mundi luc usque, compendiosa facta*, contra Scaligerum & alios, Londini, 1609, in octavo; *Explicatio & additamentum argumentorum in libro Emendationis temporum compendiosa facta de nativitate Christi & Ministerii in terris*, Londini, 1613, in octavo; *Solis & Luna periodus, seu annus magnus*, Londini, 1620 & 1621, in octavo; *De anni solaris mensura, Epistola Astronomica ad Henric. Sacellium*, Londini, 1620 & 1621, in octavo; *Numerus aureus melioribus lapillis insignatus, fassusque Gemmeus, & Tbejaurus anni magni, sive Solis & Luna periodus octo-sexcentenaria*, Londini, 1621; *Canones Chronologici, nec non series summorum Magistratum & triumphantium Romanorum*, Oxonii, 1675, in octavo; *Lettre à Jacques Uferius*, 1686; *Nota in Maruara Arundelliana*, 1676, in folio; *Antoni Wood, Historia Universitatis Oxoniensis & Albani Oxoniensis*. * Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, tome 15, p. 301.

LYDIE, pais considérable de l'Asie Mineure, a aussi porté le nom de *Méonie*, & aujourd'hui il a celui de *Caratie*. Les rivières de la Lydie sont, Cæcus, appelé présentement *Climaché* & *Gimasté*; Hermus, dit *Sambas*; le Pactole; *Côlas* ou *Chisari*, qui sépare la Lydie de la Carie. Les montagnes sont, Sipyrie, Tmole, Mimas, &c. & les villes les plus considérables, sont Sardes, Philadelphie, Ithyatire, &c. Josephé & S. Jérôme disent que les Lydiens sont descendus de Lud, fils de Sem. Les Auteurs profanes disent que ce fut de Lydus. Le Royaume de Lydie commença par Argon, de la branche des Héraclides, & dura jusqu'à Canaule, qui étoit le vingt-deuxième Roi, & qui fut tué par Gygès. Celui-ci commença la branche des Mermnades, & eut pour successeurs Ardyas, Sadyattès, Alyattès & Crasus, qui fut vaincu la quatorzième année de son règne, & fut fait prisonnier par Cyrus. La Lydie fut depuis sujette aux Perses, aux Grecs & aux Romains: présentement elle est sous la domination du Turc. Les Lydiens ont inventé plusieurs Jeux, & l'usage des monnoyes. Ils étoient bons hommes de cheval; mais au reste ils efféminés, que pour exprimer quelque manière molle & voluptueuse, on disoit en proverbe, *Lydiô morè*. Ils envoyèrent en Italie une Colonie, qui s'établit dans la province, dite aujourd'hui *Toscan*. Voici la suite Chronologique des Rois de Lydie, qui nous sont connus depuis Argon ou Agron, fils d'Alcée, & arrière-petit-fils d'Hercule, selon les Poëtes.

SUITE CHRONOLOGIQUE
des ROIS DE LYDIE.

Ans du Monde	Avant J. C.		Durée.
2814.	1221.	Argon ou Agron.	
<i>Rois inconnus.</i>			
3319.	716.	Gygès.	38.
3360.	675.	Ardys II.	49.
3409.	626.	Sadiattès.	12.
3421.	614.	Alyattès II.	57.
3478.	557.	Crésus.	14.

Crésus fut vaincu par Cyrus, l'an 3491 du monde, & 544 avant Jésus Christ, sous la LIX Olympiade. * Joseph. *Antiq. Judaïq.* l. 1. c. 6. Hérodote, l. 1. ou *Clio.* Plin. l. 5. Strabon, l. 11. Leuciclavus, in *Pand. Turc.* Clavier & Magin, *Géogr. Eufébe.* Pétau. Scalliger, Riccioli.

LYDIE (Sainte) fut convertie par saint Paul dans la ville de Philippes. Elle étoit Marchande de pourpre, & native de la ville de Thyatire. Elle reçut saint Paul & ses compagnons dans sa maison. Saint Paul & Silas ayant été mis en prison, après avoir délivré du malin esprit une Devinereffe de la ville, & en étant sortis, saint Paul avant que de partir de Philippes, alla visiter son Hôteffe, & y assembla les Fidèles pour les fortifier dans la Foi. * *Actes des Apôtres*, ch. 16. *Mémoires Eccles.* de Tillemont. Baillet, *Vies des Saints*, 23 août, jour auquel on fait mémoire de sainte Lydie.

LYDIUS (Martin) Ministre de la Religion Réformée, natif de Lubec, ayant quitté le Palatinat, se retira au Pais-Bas l'an 1576, & fut Professeur en Théologie à Franeker, après avoir été Principal du Collège de la Sapience à Heidelberg avec Zacharie Urfin: il laissa deux fils, qui furent Ministres. Ce savant Professeur, dit Gérard Brandt, aimoit la paix, & fit tous ses efforts pour terminer les différens ecclésiastiques. On n'a imprimé qu'un petit nombre de ses Ouvrages. Son petit-fils Jaques Lydius, avoit entre autres Manuscrits de son grand-père, une justification d'Erafme, où l'Auteur faisoit voir la sagesse & la modération de ce Théologien par rapport aux matières de Religion. * Gérard Brandt, *Histoire de la Réformation*, Sc. tome 1. p. 354.

LYDIUS (Balthazar) fils aîné de MARTIN, commença à exercer son ministère à Dordrecht vers l'an 1603, & mourut l'an 1629. Il eut quatre fils qui furent Ministres. Il publia deux volumes in octavo, intitulés, *Waldensia, id est, conservatio vera Ecclesie demonstrata in Confessionibus Tabernaculum & Bobemorum.* Le premier tome fut imprimé à Rotterdam l'an 1616, & l'autre à Dordrecht l'année suivante. Les autres Ouvrages de cet Auteur sont, *Facula accensa Hyberia Waldensium; Novus orbis seu navigatio prima in Americam.* Il fit l'ouverture du Synode de Dordrecht par une prière en Latin. Dans la 18 Session, il prêcha violemment contre les Remontrants. Il dit qu'ils étoient de la race de Cham, lequel avoit découvert la nudité de son père. Il prêcha aussi pour la clôture du Synode, sur *Isaïe*, ch. 12. v. 1. 2. 3. Il eut quatre fils qui furent Ministres. * Gérard Brandt, *Hist. de la Réformation des Pays-Bas*, tome 2. p. 5.

LYDIUS (Isaac) fils de BALTHAZAR, mourut Ministre de Dordrecht, laissant un fils nommé *Mattieus*, qui mourut Ministre environ l'an 1685, & qui avoit une belle bibliothèque.

LYDIUS (Jaques) second fils de BALTHAZAR, fut Ministre de Dordrecht, & Auteur de plusieurs livres. Outre plusieurs Poèmes qu'il composa en Flamand, & son *Roonschen-Oylenstiegel*, imprimé à Dordrecht l'an 1671, in octavo, il donna au public, *Sermonum controversalium libri duo, quibus cariarum gentium mores ac ritus in usque expectanda, spemulibus contrabendis, nuptiisque faciendis ne perfectendis enarrantur*; qui furent imprimés à Dordrecht l'an 1643, in quarto; *Agonistia Sacra; Florum sparsio ad Historiam Passionis Jesu Christi.* Outre cela, il a fait un livre intitulé, *Belgium gloriosum*; & un Dialogue *De Cans Domini.* M. Van Til, Professeur à Leide, ayant vu le Manuscrit du *Synagoga sacrum de Re Militari*, & celui de la Dissertation, *De juramento*, que l'Auteur n'avoit pas publiés, les jugea dignes de voir le jour. On suivit son avis, comme il paroit par le volume imprimé à Dordrecht, in quarto, l'an 1698, sous ce titre, *Jacobi Lydii Synagoga sacrum de Re Militari; de Jurejurando Dissertatio Philologica, Opus posthumum & multo eruditius commendatum, cum figuris aeneis elegantissime incisiss, quod nunc primum ex tenebris eruit, notisque illustravit Salomon Van Til, Theologus Doradacenus.* M. Van Til n'avoit pas encore été appelé alors Professeur en Théologie à Leiden.

LYDIUS (Jean) second fils de MARTIN, exerça son ministère à Oudewater en Hollande, & publia aussi plusieurs Ouvrages. Il fit imprimer à Leiden l'an 1610, un livre de Pratéolus ou du Preau intitulé, *Concilia Ecclesie Christianae.* & y joignit sa Critique. Cinq ans après il publia dans la même ville la Vie des Papes, composée par Robert Barnes & par Jean Balæus, & continuée jusqu'à son tems. Il étoit l'Auteur de cette Continuation. Il avoit donné une édition de Nicolas de Clémangis l'an 1613, avec des Notes & un Glossaire. On y trouve entre autres des *Analethi in librum Nicolai de Clémangis, de corrupto Ecclesie statu.* Il eut deux fils qui furent Ministres. * Bayle, *Dict. Crit.*

LYDSTON. Voyez LIDSTON.

LYE. LYG. LYM. LYN.

LYE'EN, *Lyaus*, épithète donnée à Bacchus, du mot Grec *Lyosus*, qui signifie *délivrer*; parce que le vin dont il est le Dieu, *solvit curas*, comme disent les Latins, nous détache de tout souci. * *Antiq. Rom.*

LIGÆUS (Jean) est Auteur d'une Paraphrase sur les Aphorismes d'Hippocrate, imprimée en 1591. On trouve ses Poésies dans le *Delic. Gall.* tome 2. p. 432. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LYGIENS. Voyez LUGIENS.
LYMBACH ou LIMBACH, nom de deux bourgs de la Basse Hongrie, dont l'un est appelé *Nider-Lymbach* ou *Bas Lymbach*, & l'autre *Ober-Lymbach*, ou *Haut Lymbach*. Ils sont différemment placez dans les Cartes. Dans celles de Sanfon, celui qui est appelé *Nider-Lymbach*, porte en Hongrois le nom d'*Afolynada*, selon Sanfon, & d'*Afolindus* selon Baurand & Maty, & se trouve au sud-sud-est de Canisse à cinq milles d'italie de distance; mais M. Maty le place à l'occident. Dans la Carte de Hongrie de Nicolas Visscher, & dans celle de M. Delisle, on ne trouve point *Nider-Lymbach*. Le bourg appelé *Ober-Lymbach*, & en Hongrois *Freul Seindna*, est dans les Cartes de Sanfon au nord de Canisse à la distance d'environ quatre lieues. Nicolas Visscher dans la Carte de la Hongrie, ne met point *Ober-Lymbach*, mais on y trouve *Nider-Lymbach* au nord-ouest, à la distance de près de quatre lieues; mais dans la Carte du cours du Danube, on a *Ober Lymbach* au nord-ouest de Canisse, à la distance d'onze à douze lieues. La Carte de Hongrie de M. Delisle n'a ni l'un ni l'autre Lymbach.

LYMBORCH (Aloyfius) Abbé de S. Gilles à Liège, autant recommandable par son savoir que par sa naissance, a écrit en langage de son pais la Vie de S. Gilles, son Patron, & un Poème en vers Elégiacs fort beaux, un Discours adressé à Erafme de Xenechal, &c. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 43.

LYMBORCH (Philippe) Voyez LIMBORCH.
LYME, petite rivière & bourg sur la côte de la province de Dorset, vers les confins de celle de Dévon.

LYMFIORD. Voyez ALBORG (Le Canal d').
LYMINGTON, bon bourg d'Angleterre dans la province de Southampton, dans le voisinage de la mer, avec un port médiocre que la marée y fait à la rencontre d'une petite rivière. * *Beeverell, Delices d'Angleterre*, p. 708.

LYMNE, en Latin *Limenus*, *Lemannis*, Lemannus: c'étoit anciennement une petite ville des Cantons, qui n'est maintenant qu'un village du Comté de Kent en Angleterre. Il est sur le Pas de Calais, où il avoit autrefois un port, que les sables ont gâté. * Maty, *Dict. Géogr.*

LYMN ou LIN, petite rivière de l'Ecosse méridionale, dans la partie septentrionale de la province de Tweedale, se jette dans la Tweede deux milles au dessus de Pélis. * *Beeverell, Delices d'Angleterre*, p. 1082.

LYMNINGEN VAN DEN BERGHE, nom de l'une des sept familles nobles de Louvain, desquelles on tire toujours les principaux Membres du Grand Conseil. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LYMWYCK ou LEMWYCK (André de) naquit en 1538 à Lymwyck ou Lemwyck dans le Nord-Jutland, où son père *Janus André* étoit Ministre. Il fit ses premières études à Alborg & à Rypen, & après la mort de son père il fut Recteur du Collège de Lymwyck depuis l'an 1554, jusqu'à l'an 1561. Après avoir été pendant quelque tems Directeur des Chantres de la Chapelle Royale, le Roi l'envoya à ses frais en Allemagne. Il fut reçu Maître dans l'Académie de Wittenberg, & fit ensuite le voyage d'Italie. Après cela, il s'appliqua à la Médecine en diverses villes d'Allemagne, & alla en 1575 en France. En 1576, il fut fait Professeur en Médecine à Coppenhague. N'ayant point eu d'enfans de son mariage, il légua sa Bibliothèque à l'Académie & mourut le sixième mai 1603. On a de lui *Ancedota; Hadaricon; Exercitationes; Prælectiones Medicae; Tractatus de Urinis*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bartholini *Hypomnemata.*

LYN, ville. Voyez LYNN ou LYNNE.

LYNAR (Roch, Comte de) issu de la famille des Comtes de Lynar, & fils de *Jean-Baptiste*, Général de l'Empereur, ayant perdu son père de bonne heure, eut l'avantage d'être élevé par les soins de Côme, Grand Duc de Florence; ensuite par ceux du Duc de Ferrare; & enfin par ceux de François I, Roi de France, au service duquel il s'avança jusqu'à l'emploi de Commissaire général de la Guerre & d'Inspecteur de toutes les places fortes du Royaume de France. En 1552, il donna des preuves de sa valeur au siège de Metz. En 1557, il se trouva en qualité de Général Major à la bataille de S. Quentin, & ensuite à celle de Dreux. Après cela il se rendit maître du Havre de Grace, & perdit un œil au siège d'Arras. En 1563, il fut du nombre de ceux que le Roi de France envoya en ambassade vers les Etats Protestans d'Allemagne, & embrassa la Religion Luthérienne. Comme il pouvoit bien prévoir que ce changement seroit un obstacle à son avancement à la Cour de France, il prit le parti de se retirer à Heidelberg; ou l'Electeur Palatin tenoit sa Cour. En 1570, il fut appelé à Dresde par Auguste, Electeur de Saxe, pour être Membre du Conseil de Guerre, Grand-Maitre de l'Artillerie, & Directeur général des Fortifications. Après la mort de cet Electeur, il entra au service de l'Electeur de Brandebourg & mourut en 1596. Il avoit épousé la Baronne de Montot de laquelle il eut un fils nommé *Jean-Casimir*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LYNCE'E, fils d'Egyptus, qui étoit frère de Danaüs, Roi d'Argos, épousa Hypermnestre, l'une des cinquante filles de Danaüs. Elle ne voulut point le tuer la première nuit de ses noces.

noces, & aimo mieux defobéir à son père, que d'être cruelle envers son mari. Lynceé étant sauvé de ce danger, se retira promptement de la Cour, & ne revint qu'après la mort de Danaüs. D'autres disent que ce Roi le rappella, & lui rendit sa femme Hypermetre, qu'il avoit renfermée dans une prison. * Apollodore. Hygin.

LYNCEË, l'un des Argonautes qui allèrent avec Jason à la conquête de la Toison d'or, avoit la vue si perçante, qu'il voyoit au travers des murs, à ce que disent les Poëtes, & découvrait même ce qui se passoit dans les Cieux & dans les Enfers. Ce qui a donné lieu à cette Fable, c'est qu'il pénétrait dans les plus profonds secrets de la nature, qu'il enseigna le moyen de trouver les mines d'or & d'argent cachées dans le fond de la terre, & qu'il fit des observations nouvelles sur l'Astronomie, découvrant dans le cours des astres, ce que les autres n'avoient point aperçu. * Plin. l. 2. c. 17. Valerius Flaccus, *Argonaut. l. 1. v. 463, & suiv.*

LYNCEO ou LYNCEN, en Latin *Lyncæstius*, rivière de la Macédoine, se décharge dans le fleuve Vitrizza, anciennement *Brigonia*. Ovide rapporte que l'eau de cette rivière enivroit comme le vin. * *Metam. l. 15. v. 329.*

LYNCESTES. *Cerebea* ALEXANDRE, Prince, fils d'Érope.

LYNCUS, Roi de Seythie, manqua de reconnaissance pour Triptolème, que la Déesse Cérés avoit envoyé pour enseigner l'usage de l'Agriculture aux hommes. Il voulut le faire mourir; mais Cérés le métamorphosa lui-même en Lynx. * Ovide, *Metam. l. 5. v. 650.*

LYNDE (Humfrey ou Humphrey) Chevalier Anglois, naquit à Londres. Il publia deux livres sur les points controvertés de la Religion, le premier en 1628, & l'autre en 1630. Ils furent traduits d'Anglois en François par Jean de la Montagne. Le Chevalier Lynde se trouva engagé dans cette carrière par un desir qu'un Jésuite lui envoya, portant en substance qu'il eût à lui montrer par le témoignage de quelques bons Écrivains que l'Église Protestante avoit été visible dans tous les tems, & dans les siècles qui ont précédé Luther. Ce Jésuite étoit Anglois & s'appelloit Robert Ténison. Le Chevalier Lynde fut Juge de paix & Membre de la Chambre Basse du Parlement. Il mourut le 14 juin 1636, à l'âge de 57 ans. * *Gr. Diâ. Univ. Holl.*

LYNDEEN, nom d'une Terre & Seigneurie, située dans le Quartier du Duché de Gueldre, qu'on nomme le *Bétau*. Elle a le Wahal au midi, & au nord le vieux Rhin, qu'on nomme aujourd'hui le *Leck*. C'est un pais fertile, orné de bois, d'étangs, de viviers, & de terres labourables; mais du côté du Leck il est sujet aux inondations, dont il est garanti par une forte digue. Il a d'orient en occident environ quatre lieues d'étendue, & deux du midi au septentrion. Il y a la bourgade de Lynden, & les villages de Vernhuysen, d'Alst, &c.

LYNDEEN, l'une des plus anciennes familles nobles des Pays-Bas & des contrées circonvoisines, tire son origine de Lorraine, & des Comtes d'Apremont.

ARNOUT, fils cadet d'un de ces Comtes, est la souche de la Maison de Lynden. Il épousa *Hilène* de Boelchem ou Beufekom, morte en 1141, & il en eut 1. GUILLAUME, I. de ce nom, qui suit; 2. *Adelste*, mariée à *Baudouin* de Heusden, Seigneur de Hueseyk, morte le premier novembre 1154; 3. *Berthe*, mariée à *Halowyn*, Châtelain de Leiden; 4. *Ida*, mariée à *Robert* de Beufekom, Seigneur de Cuylenborg, son cousin Germain.

GUILLAUME, I. de ce nom, surnommé le *Gaucher*, second Seigneur de Lynden, Seigneur d'Ingen, &c. épousa *Agnès* de Montbelliard, fille du Seigneur d'Altena près de Heusden, & en eut 1. FLORENT, I. de ce nom, qui suit; 2. *Agnès*, mariée à *Guillaume*, Seigneur de Teilingen & de la Lecke, morte le 27 octobre 1211, après moins d'un an de mariage; 3. *Luitgarde*, mariée 1. avec *Daniel*, Seigneur de Merwède; 2. avec *Jean* de Perfen, Seigneur de Waterland, morte le 25 octobre 1301.

FLORENT, I. de ce nom, surnommé le *Jeune*, troisième Seigneur de Lynden, Seigneur de Vernhuysen, d'Ingen, d'Ommeren, de Kesteren, &c. tué par *Jean* de Buren, son cousin, le 16 septembre 1203, épousa *Agnès* de Wachtendonk, dont il eut 1. GUILLAUME, II. du nom, qui suit; 2. *Arnout* de Lynden, Chevalier de S. Jean de Jérusalem, mort à Nice en 1190; 3. *Marguerite*, alliée à *Walfard*, Comte Allemand, dont on ne connoît ni les ancêtres ni la postérité; 4. *Sophie*, femme de *Weer* de Cuylenborg, premier Seigneur de Vianen; & 5. *Matilde*, mariée à *Gautier* Spiering, morte le premier novembre 1254.

GUILLAUME, II. du nom, quatrième Seigneur de Lynden, Seigneur de Leede, de Vernhuysen, d'Ingen, d'Ommeren, d'Oudenweert, de Kesteren, &c. épousa à l'âge de 31 ans, à la Haye, en 1196, *Christine* de Bréderode, fille de *Guillaume* de Bréderode, & de *Marguerite*, fille du Comte de la Lippe, morte l'an 1211, de laquelle il eut 1. FLORENT, II. du nom, qui suit; 2. *Théodore* ou *Thierry* de Lynden, Religieux de l'Abbaté d'Egmond, mort jeune en 1209; 4. *Ogbon*, Chanoine de la cathédrale d'Utrecht, & de celle de Paderborn; 5. *Bernard*, Chanoine de la cathédrale de Paderborn, mort en 1246; 6. *Christine*, mariée avec *Guillaume*, Seigneur de Stryen & de Zevenbergen, morte le premier décembre 1254; 7. *Ermengarde*, alliée 1. à *Barthélémy* de Haarlem, Chevalier; 2. à *Christian*, Seigneur de Raaphort, Chevalier, morte le 30 avril 1261.

FLORENT, II. du nom, cinquième Seigneur de Lynden, Seigneur de Leede, d'Oudenweert, de Vernhuysen, d'Ommeren, de Kesteren, &c. épousa vers l'an 1217 *Agnès* de Boetzelar, fille de *Wessel*. Seigneur de Boetzelar, & mourut en 1257. Il eut de sa femme 1. THÉODORE ou THIERRY, I. de ce nom, qui suit; 2. *Goossen*, Chanoine des cathédrales d'Utrecht & d'Osna-brug; 3. *ETIENNE*, Seigneur de Vernhuysen, dans la postérité se-

ra rapportée après celle de son frère aîné; 4. *Goossen*, Religieux de Marienweert, mort en 1271; 5. *Ogbon*, Chanoine de la cathédrale de Minden, mort en 1273; 6. *Agnès*, mariée à *Théodore* ou *Thierry*, Seigneur d'Yzendoorn, Chevalier, mort en 1298.

THÉODORE ou THIERRY, I. de ce nom, sixième Seigneur de Lynden, Seigneur de Leede, d'Oudenweert, d'Ommeren, de Kesteren, &c. épousa 1. *Héloïse*, fille de *Théodore* ou *Thierry* de Zein, Seigneur de Renesse, & de *Marguerite* de Hollande, morte trois mois après son mariage en 1249; 2. dans la même année, *Marguerite*, fille de *Bernard-Guillaume* de Randenrode, Burgrave de Montfort. Le chagrin qu'il eut de la mort de *Guillaume*, Empereur & Comte de Hollande, qui fut tué dans son expédition contre les Frisons occidentaux, lui fit prendre, du consentement de sa femme, la résolution de se faire Religieux dans l'Abbaté de Middelbourg, où il mourut en 1266, laissant de sa seconde femme, THÉODORE ou THIERRY, II. du nom, qui suit.

THÉODORE ou THIERRY, II. du nom, septième Seigneur de Lynden, Seigneur de Leede, d'Oudenweert, d'Ommeren, &c. Chevalier de l'Ordre du Comte de Hollande, mort vers l'an 1300, épousa *Agnès* de Herlaar, fille du Seigneur d'Amelde, de laquelle il eut 1. THÉODORE ou THIERRY, III. du nom, qui suit; 2. *Gautier*, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem; 3. *Cornelle*, Chanoine de la cathédrale d'Utrecht, tué en 1345, dans la guerre contre les Frisons; 4. *Hubert*, tué dans la même occasion que son frère *Cornelle*; 5. *Etienn*; 6. *Jean*, dit de *Leede*, Chevalier & ensuite Chanoine de la cathédrale d'Utrecht, & de celle de Minden; 7. *Élisabeth*, mariée à *Gautier*, Seigneur de Loenrood, Chevalier.

THÉODORE ou THIERRY, III. du nom, huitième Seigneur de Lynden, Seigneur de Leede, d'Ommeren, d'Oudenweert, & d'Alst, Echanfon héréditaire de Gueldre, mort en 1368 dans un âge fort avancé, épousa vers l'an 1312 *Ermengarde*, fille de *Gautier*, Seigneur de Keppel, & d'*Aide* d'Aafwyn, de laquelle il eut 1. JEAN, I. de ce nom, qui suit; 2. *Gautier*, Seigneur d'Alst, tué dans une bataille en 1381, sans laisser de postérité; 3. *ETIENNE*, Chevalier, Baron de Hemmen, dont la postérité sera rapportée après celle de son frère aîné; 4. *Théodore* ou *Thierry* de Lynden, marié avec *Sophie* de Blokhoven; 5. *Hubert*, Chevalier de l'Ordre Teutonique, mort à la guerre; 6. *Matilde*, mariée à *Jean* de Hollande, dit de *Benthem*; 7. *Marguerite*, mariée avec le Seigneur de Goor; 8. *Alde*, morte sans avoir été mariée.

JEAN, I. de ce nom, neuvième Seigneur de Lynden, Seigneur de Leede, d'Oudenweert, d'Ommeren, &c. Echanfon héréditaire du Duché de Gueldre, mort en 1382, épousa 1. en 1338, *Élisabeth* de Polanen, fille de *Jean*, Seigneur de Polanen & de la Lecke, de la Maison de Walleenaar; 2. *Marguerite*, fille cadette de *Gérard*, Comte de Genep sur la Meuse, & de *Jeanne* Both Vander Bem. Il eut du premier lit, 1. *Jeanne*, alliée à *Henri*, Seigneur de Gemmenich & de Vissché, Chevalier; dont elle eut un fils nommé *Jean*; 2. *Élisabeth*, qui épousa son cousin; & 3. THÉODORE ou THIERRY, IV. du nom, qui suit.

THÉODORE ou THIERRY, IV. du nom, dixième Seigneur de Lynden, Seigneur de Leede, d'Oudenweert, &c. Chevalier, Echanfon héréditaire de Gueldre, mort le sixième mai 1408, épousa *Marie* de Hoorn, Dame de Duffel, fille de *Théodore* ou *Thierry*, Seigneur de Perweys, & de *Catherine* Bertout. Il eut de sa femme, *MARGUERITE*, fille unique, qui suit.

MARGUERITE, Dame de Lynden, de Leede, d'Oudenweert, &c. mourut à l'âge de 17 ans, le 22 novembre 1409, sans avoir été mariée.

POSTERITE ETIENNE, TROISIEME fils de Théodore ou Thierry, huitième Seigneur de Lynden.

ETIENNE de Lynden quatrième fils de *Théodore* ou *Thierry*, III. de ce nom, & d'*Ermengarde* de Keppel, Chevalier, fut revêtu de cette dignité, en 1359, de la propre main de l'Empereur Charles IV. L'année suivante, il épousa *Élisabeth*, fille du Baron de Hemmen, héritière de Boeltenham & de Muffenberg, & obtint, vers l'an 1364, du même Empereur, l'investiture du fief de la Baronnie de Hemmen. Il eut de sa femme, 1. THÉODORE ou THIERRY, qui suit; 2. *Guillaume*, Chevalier de l'Ordre Teutonique; 3. *Jean*, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, Seigneur de Hetten; 4. *Hubert*, Chevalier de l'Ordre Teutonique; 5. *Jeanne*, mariée à *Adam* Vanden Berg, Seigneur de Limbourg, surnommé *Trip*; 6. *GOOSSEN* de Lynden, Seigneur d'Alst, dont la postérité sera rapportée cy-après; 7. *Élisabeth*, mariée à *Gilbert* de Mékeren.

THÉODORE ou THIERRY, second Baron de Hemmen, Seigneur de Boeltenham & de Muffenberg, Echanfon héréditaire de Gueldre, mort le 28 octobre 1437, épousa 1. *Walburge* de Benthem, morte en couche de son premier enfant qui mourut avec elle; 2. *Ann*, fille de *Guillaume* de Blitterswyck, Chevalier; 3. *Catherine*, fille de *Zuwerder*, Burgrave de Montfort, & de *Catherine* de Cuylenborg; 4. *Adelise*, fille de *Gosfchalck* de Winssen, Maréchal d'Emlandt dans la province d'Utrecht, & d'*Élisabeth* Mouwer, Dame de Heemstede. Il eut de sa seconde femme, 1. 2. 3. 4. quatre enfants morts jeunes, savoir *Théodore* ou *Thierry*, *Élisabeth*, *Adelise* & *Élisabeth*; 5. JEAN qui suit; 6. *Élisabeth*, mariée en 1440 à *Roger* de Randwyck; 7. *Hildegard*, mariée à *Jean* Seigneur de Bemmel.

JEAN, Chevalier, troisième Baron de Hemmen, Seigneur de Boeltenham & de Muffenberg, Echanfon héréditaire de Gueldre, mort le 13 avril 1473, épousa *Folswyne* de Randwyck, fille de *Gilbert*, Comte de Tournay, & d'*Élisabeth* Beck, de laquelle il eut 1. THÉODORE ou THIERRY, qui suit; 2. *ETIENNE*, Seigneur de Muffenberg, dont la postérité sera rapportée après celle de son frère aîné; 3. *Cornelle*, Seigneur de Boeltenham, qui ne laissa qu'une fille

file nommée Marie, morte jeune; 4. *Arnoul*, Chevalier, Seigneur de la moitié de Boedelham, mort âgé de 68 ans; 5. *Jean*, Chevalier de l'Ordre Teutonique; Seigneur de la moitié de Boedelham, laquelle il vendit en 1490 à son frère aîné, qui avoit déjà auparavant acheté l'autre moitié; 6. *Elizabeth*, mariée à *Jean de Holthuisen*.

THEODORE ou THIERRY, Chevalier de l'Ordre de l'Éléphant, quatrième Baron de Hemmen, &c. Conseiller Privé & Chambellan de l'Empereur Frédéric d'Autriche, mort le troisième juillet 1500, épousa en 1472 *Walburge* de Blitterswyck, de laquelle il eut 1. *GASPARD* qui suit; 2. *Dorothee*, mariée à *Jean*, Seigneur d'Ingenland, Chevalier; 3. *Walburge*, mariée 1. à *Jean de Flororp*, Chevalier; 2. à *Cornelle*, Seigneur de Wyhé, Chevalier; mort en 1530.

GASPARD, cinquième Baron de Hemmen, Seigneur de Blitterswyck, de Boedelham, de Rosendaal, &c. mort vers l'an 1540, épousa en 1501, *Anne* de Bronkhorst, Dame de Langeweer, de Parkenstein, & en partie de Rozendaal, & il en eut 1. *ARNOUL*, sixième Baron de Hemmen, marié avec *Gersuade*, héritière de Diepenbroek, mort en 1543; laissant un fils nommé *Jean*, qui mourut en 1544, à l'âge de neuf ans; 2. *Jean-Baptiste*, qui se fit Jésuite, & mourut à Rome le troisième mai 1567; 3. *Balthazar*, mort le 18 août 1549, sans avoir été marié; 4. THEODORE ou THIERRY qui suit; 5. *Jean* qui suivra; 6. *Jacobin*, mort jeune; 7. *Dorothee*, mariée à *Werner Scheffert* de Mérode, Seigneur de Clermont, de Welkenhuizen, de Heimersbach & de Sindorf; 8. *Jeanne*, morte sans avoir été mariée.

THEODORE ou THIERRY, huitième Baron de Hemmen, Seigneur de Blitterswyck, &c. mort en 1569, épousa le 30 août 1563 *Judith* de Wylach, fille unique de *Jean* de Gerberich, d'Ossenbroek, &c. N'ayant eu aucun héritier mâle, il obtint de l'Empereur Maximilien que la Baronnie de Hemmen, qui est un fief masculin, pourroit être possédée par les fils de ses filles, pourvu qu'elles épousassent quelqu'un de la Maison de Lynden. Il eut de sa femme, 1. *Anne-Agnès*, mariée en 1586, avec *François* de Lynden, & devenue par là Baronne de Hemmen; 2. *Jeanne*, Dame de Blitterswyck, mariée à *Jean*, Seigneur d'Ossenbroek, morte sans laisser postérité.

POSTERITE de JEAN de LYNDEN,
cinquième fils de Gaspard de Lynden, cinquième Baron de
Hemmen, & d'Anne de Bronkhorst.

JEAN de Lynden, premier Seigneur de Boelenham, continua la branche aînée de la Maison de Lynden. Il épousa *Catherine* de Gueldre, fille naturelle de *Charles* d'Égmond Duc de Gueldre, de laquelle il eut 1. *GASPARD* qui suit; 2. *Theodore* ou *Thierry*, mort jeune; 3. *Jean*, mort à l'âge de 17 ans, sans avoir été marié; 4. *Catherine*, morte jeune.

GASPARD, second Seigneur de Boelenham, épousa *Ermengarde* de Daatelaar, de laquelle il eut 1. *Jean* qui suit; 2. *Arnoul*, marié avec *Ermengarde* de Holthuisen, sa cousine; 3. *GODARD*, dont la postérité sera rapportée après celle de son frère aîné; 4. *GASPARD*, dont on parlera cy-après; 5. *Aliert*; 6. *Elizabeth*, mariée à *N. . . d'Éck*; 7. *Anne*.

JEAN, troisième Seigneur de Boelenham, épousa *Osille* Ruisch, fille de *Pierre* Ruisch, Bourgmestre d'Utrecht, & de *N. . . d'Ermenen*. Il en eut 1. *Catherine*, mariée à *N. . . Aethon*, Chevalier Anglois; 2. *Pétronelle*; 3. *Jeanne*.

GODARD, quatrième Seigneur de Boelenham, épousa *Jacqueline* de Bronkhorst, fille de *Herbert*, & il en eut 1. *HANBERT* qui suit; 2. *GASPARD*, qui suivra; 3. *Ermengarde*, mariée à *N. . . de Thienen*, Seigneur de Berlicum, Middeldroen & Caathoven.

HERBERT, épousa le 12 mai 1646, *Emerentia* de Tuil, héritière de Serooskerken, fille d'*Alexandre* de Tuil, Seigneur de Serooskerken & de *Heinrich* d'Oostrum. Il en eut 1. *Alexandre*, tué en 1674, au siège de Grave; 2. *Jacqueline*, mariée 1. à *N. . . de Riemsdyck*; 2. à *N. . . Heyter*.

GASPARD, second fils de *Godard*, Seigneur de Plack & de Boelenham, Major du Régiment des Gardes du Corps du Prince d'Orange, mort en 1669, épousa *Elizabeth* Bellous, de laquelle il eut 1. *GODARD-PHILIPS* qui suit; 2. *Jacqueline*, morte sans avoir été mariée.

GODARD-PHILIPS, Seigneur de Plak, Capitaine aux Gardes, & Général Major de Cavalerie au service des Provinces-Unies, a épousé *Cornélie-Isabelle* de Coeverden, héritière de Rylst par la mort de son frère, & il en a eu 1. *GASPARD* marié à *Sophie-Charlotte*, Comtesse de Limbourg-Strum, fille de *Frédéric-Guillaume*, Seigneur de Borkulo, & de *Luce*, Baronne d'Aylua; 2. *Anne*.

GASPARD de Lynden, quatrième fils de *Gaspard* de Lynden & d'*Ermengarde* de Daatelaar, épousa *N. . . d'Éck*, dont il eut 1. *Ermengarde*, Dame de Boelenham, mariée avec *Theodore* ou *Thierry* d'Éls, Amptman des contrées de Bommel & de Tiel, &c. 2. *Theodora*; 3. *Jeanne-Elizabeth*.

POSTERITE d'ETIENNE de LYNDEN,
second fils de Jean, troisième Baron de Hemmen,
& de Polévyne de Randwyck.

ETIENNE de Lynden, Chevalier, premier Seigneur de Muffenberg, mort le 18 septembre 1507, épousa vers l'an 1480, *Walburge*, fille unique de *Jean*, Seigneur de Bronkhorst, & d'*Anne* de Delen. Il en eut 1. *Jean* qui suit; 2. THEODORE ou THIERRY, dont il sera parlé après son frère aîné; 3. *GASPARD* qui suivra; 4. *Anne*; 5. *Dorothee*.

JEAN, Chevalier, second Seigneur de Muffenberg, Droffart de Hattem, &c. épousa *Anne* de Galen, de laquelle il eut 1. *CHARLES* qui suit; 2. *Elizabeth*, mariée avec *Bernard* de Voorst; 3. *Eléonor*, femme de *N. . . Brompt*.

CHARLES, Chevalier, troisième Seigneur de Muffenberg, Amptman du Haut Létau né en 1529, & mort le 27 octobre 1610, épousa en 1561 *Atide* de Zullen, fille de *Theodore* ou *Thierry* de Zullen, Chevalier, Seigneur de Zevender, de Haar, &c. & de *Justine* ou *Justine*, héritière de Drakenburg & d'Oudaan. Il eut de sa femme 1. *Jean*, Gouverneur & Amptman de la ville de Bonn; blessé dans un combat près de Cologne, mort de ses blessures le cinquième juin 1602, sans avoir été marié; 2. *Gaspard*, quatrième Seigneur de Muffenberg né vers l'an 1575, mort le 27 mars 1620, dernier Chevalier de l'Ordre Teutonique de la Religion Romaine, dans la province d'Utrecht; 3. *Etienne*, Chevalier de l'Ordre Teutonique, tué dans la guerre contre les Turcs; 4. *Antoine*, Religieux & ensuite Prieur du monastère de Lobbe, de l'Ordre de S. Benoît, dans le Pays de Liège, mort en 1622; *Charles*, Chanoine de la cathédrale d'Utrecht, de S. Lambert à Liège, & Archidiacre des Ardennes; 6. *Theodore* ou *Thierry*, Chanoine de la cathédrale d'Utrecht, tué dans la guerre que le Prince de Parme faisoit à la France; 7. *Anne*, Dame de Muffenberg dont elle hérita à cause que tous ses frères étoient morts sans avoir été mariez, d'abord Chanoinesse de Rynsbourg; puis mariée 1. à *Pierre* de Berchem; 2. à *Renald* de Brederode, Chevalier, Baron de Weefenberg, Seigneur de Vernhuizen, de Spanbroek, de Spierdyck, d'Oohtulzen, de Hoobrede, d'Estortsen, d'Oohtbeemster, de Schaardam & de Quadyck, Président du Grand Conseil de Hollande, Zélande & Nord-Hollande; 8. *Beatrix*, mariée à *Henri* de Brienen, morte en octobre 1624; 9. *Justine* ou *Justine*, mariée à *Cornelle* de Waal de Vronenstien. Il mourut le cinquième septembre 1629, & elle le septième mars 1633.

POSTERITE de THEODORE ou THIERRY de
Lynden, second fils d'Etienne, premier Seigneur de
Muffenberg, & de Walburge de Bronkhorst.

THEODORE ou THIERRY, Chevalier, premier Bûrgrave de Dormale de cette famille, Seigneur de Hothey, de Sart, de S. Gelly, de Rothen, &c. premier Conseiller & Maître d'Hôtel de l'Evêque & Prince de Liège, mort le cinquième avril 1560, épousa 1. *Catherine*, fille légitimée du Comte de la Mark, Veuve d'*Arien* de Fraypont; 2. en 1532, *Marie* d'Elderen, fille unique & riche héritière de *Gondulph* ou *Godensel* d'Elderen, Chevalier, Seigneur de Sart, de S. Gelly, & d'*Elizabeth* d'Amstel. Du premier mariage il eut 1. *Jean*, tué dans les guerres d'Italie; 2. *Robert*, tué dans les guerres d'Italie contre les Turcs; 3. *Catherine* qui se mésalla, & qui fut à cause de cela deshéritée de son père, remariée après la mort de son premier mari, à un Gentilhomme, nommé *N. . .* de Gugoven, Seigneur de Gorium ou Gollen, dont elle eut une fille. Du second mariage il eut 4. *Georges* qui suit; 5. *Rosmar* qui suivra; 6. *Conrad*, mort jeune; 7. *Theodore* ou *Thierry*, Seigneur de Mathivaux, Protonotaire Apollonique, Archidiacre des Ardennes, Prévôt & Abbé de l'église de Notre-Dame à Maltricht & à Dinant, Vicaire Général de l'Evêque & Prince de Liège dans les affaires ecclésiastiques, Conseiller dans son Conseil d'Etat, Conseiller Privé, Garde des Sceaux, & Grand Doyen de la cathédrale de S. Lambert à Liège, mort le onzième juillet 1602; 8. *Gaspard*, Chevalier, Lieutenant de la Compagnie d'ordonnance de *Charles* de Brime, Comte de Mogen, & premier Ecuyer de *Gerard* de Groesbeek, Evêque & Prince de Liège, mort le 18 juillet 1576, sans laisser d'enfants de *Matthilde* de Rougave; 9. *Herman*, Baron du Saint Empire & de *Rechem* ou *Rekheim*, dont il sera parlé cy-après; 10. *Anne*, mariée à *Nicolas* de Blitterswyck, dit *Palfart*, Chevalier, Seigneur de Meer, de Boller, &c. Droffart de Biffen, Grand Baillif de Maltricht, &c.

GEORGES, Chevalier, Bûrgrave & Seigneur de Dormale, Droffart & souverain Baillif de Montenake, souverain Maître de Saint-Tron, mort le 21 janvier 1592, épousa *Marie-Nicole* de Heemdyck, fille de *Nicolas*, Seigneur de Halbergen, Chevalier, & de *Marie* Mois. Il en eut 1. *Charles*, tué à l'âge de 12 ans, au siège de Tournay, au mois d'août 1581; *Jean* qui ayant l'esprit foible, fut nourri & mourut dans le Monastère des Bénédictins à S. Tron; 3. *Eriens*, mort jeune; 4. *Theodore* ou *Thierry*, mort jeune; 5. *Eriens*, mort au berceau; 6. *GILLES-THEODORE*, Seigneur de Dormale, qui suit; 7. *Gerard-Georges*, qui servit en Hongrie & dans le Pais de Juliers; 8. *Elizabeth*, mariée avec *Jean* de Hontoy, Seigneur de Linther, de la Motte, de Grez, de Hanne, de Chevetoigne & de Bukem, morte le 31 août 1623; 9. *Marie*, mariée avec *Lévin* de Hogelande, Gouverneur du Fort d'Isendyck, fils de *Cornelle* de Hogelande, Penionnaire de Dordrecht, & de *Catherine* de Rammecourt, morte en 1609; 10. *Georgette*, mariée le neuvième janvier 1592, à *Jacob* Suls, Seigneur de Clingelande & de Nederveen, Chambellan d'Ernett de Bavière Electeur de Cologne, fils de *Jacob* Suls & de *Marguerite* de Berchem, mort le huitième janvier 1599; 11. *Anne*, Sous-Prieure du monastère de Notre-Dame de Linther, morte en 1605; 12. autre *Anne*, morte dans l'enfance; 13. *Marguerite*, morte jeune.

GILLES-THEODORE, Seigneur de Dormale, d'Oostmaal, de Steen, &c. Gouverneur de Curanges, épousa 1. *Elizabeth* de Momperat, morte sans laisser d'enfants, le onzième octobre 1595; 2. *Ferdinand* de Bavière, fille légitimée d'*Ernest*, Duc de Bavière, puis Electeur de Cologne, & de *Catherine* de Theul. Il en eut 1. *Charles*, Chevalier; 2. *Ernestine*; 3. *Marie*; 4. *Médelaine*.

POSTERITE de ROBERT de LYNDEN,
second fils de Theodore ou Thierry, Bûrgrave
de Dormale, & de Marie d'Elderen.

ROBERT de Lynden, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, Ba-
ron

ron de Froidcourt, Seigneur de Stumont, &c. Gouverneur de Charlemont & du Marquisat de Franchimont, Conseiller d'Etat de l'Electeur de Cologne & de son Conseil Privé, & Maréchal de sa Cour, mort le 16 septembre 1610. Vers l'an 1566, il épousa sa cousine Marie d'Ingenilant, petite-fille de Jean d'Ingenilant & de Dorothée de Lynden. Il en eut, 1. Odon, mort jeune; 2. Théodore ou Thierry, mort en 1590 à Paris, sans avoir été marié; 3. 4. 5. Odon, Arnaud, Alexandre, morts jeunes; 6. CHARLES-ERNEST qui suit; 7. Willemine-Anne, mariée à Guillaume de Scharrenberger, Seigneur de Houtperlingen, de Herten, &c. Chevalier d'Autriche; 8. 9. Dorothée & Gerarde, mortes jeunes.

CHARLES-ERNEST, Baron du Saint Empire, Baron de Lynden & de Froidcourt, Burggrave de Dormale, Seigneur de Sumaigne, de Melen, de Wichmont, &c. Chambellan de l'Empereur, premier Ecuier de l'Electeur de Cologne, Gouverneur de Stavlo, de Franchimont & de Logne, épousa le 24 juin 1610 Catherine de Rosley, fille de Reinier de Druines, dit Rosley, Chevalier, Seigneur de Ronfines, de Carniers, d'Everhalle, & de Jeanne de Montjoye. Il eut de sa femme 1. Ernest, Burggrave de Dormale, mort sans avoir été marié; 2. Robert, qui a laissé postérité; 3. Charles, mort jeune; 4. FERDINAND qui suit; 5. 6. 7. 8. 9. Marguerite, Ferdinande, Marie, Jeanne & Mathilde.

FERDINAND, Baron de Froidcourt, épousa Elizabeth, fille d'Adrien, Baron de Rheede, Seigneur de Printhaghen, & de Marie de Mérode. Il en eut 1. Ferdinand-Maximilien, Comte d'Aspremont & de Lynden, marié à Constance, fille d'Ernest, Comte de Suis, & d'Ernestine de Lynden-Reckheim; 2. Anne-Catherine, Doyenne de Munsterbilen; 3. CHARLES-FRANÇOIS qui suit.

CHARLES-FRANÇOIS, Comte d'Aspremont & de Lynden, épousa Marie-Françoise-Agnès, sa cousine, fille de Ferdinand de Lynden, Comte de Reckheim, & d'Elizabeth, Comtesse de Furstemberg. Il en eut 1. Charles, Comte de Lynden; 2. N... Chanoinesse de Munsterbilen; 3. N... aussi Chanoinesse de Munsterbilen.

POSTERITE de HERMAN de LYNDEN,
sixième fils de Théodore ou Thierry, Burggrave de Dormale, & de sa seconde femme Marie d'Elderen.

HERMAN de Lynden, Chevalier, Baron du Saint Empire, Baron de Reckheim, de Richolt, &c. Seigneur de Houltuis, d'Once, de S. Simon, de Tongrenelle, de Wamferchies, de Zobenbroek, de Krancwyck & de Vorlem, Gouverneur & Capitaine Général du Pays de Cologne, souverain & Grand-Maire de Liège, mort le cinquième juin 1603, épousa Marie de Halmale, fille de Constantin de Halmale, Chevalier, & de Catherine de la Werve. Il en eut 1. ERNEST qui suit; 2. Herman, mort jeune; 3. Constance, mariée à Jean de Mérode, Seigneur de Jehay, de Godfencourt, de Meer, d'Alt, d'Autgarde, &c. Grand & souverain Maire de Liège, fils d'Arnaud de Mérode & de Jeanne de Sart, Dame de Jehay, mort le huitième décembre 1612; 4. Ferdinand, mort jeune; 5. Marie, Chanoinesse de Munsterbilen, morte le 28 juin 1614, à l'âge de 25 ans; 6. Anne-Marguerite, Chanoinesse de Munsterbilen, mariée dans la suite avec Odon-Ernest de Briamont, Seigneur de Fréteur, d'Attrin & de Melsen, Baron de Mortaigne.

ERNEST, Chevalier, Comte de Reckheim, Baron de Richolt, de Borflem, de Thienes, Seigneur de Houtain, d'Once, de S. Simon, de Blaringen, de Steenbeeke, de Caloanne & de Vieuville, Gentilhomme de sa Majesté Impériale & Colonel à son service, mort en 1636, épousa vers la fin de 1609 Anne-Antoinette Gouffier, fille de Henri Gouffier, Marquis de Crévecoeur & de Bonnavet, & de Jeanne de Bocholt. Il en eut 1. FERDINAND qui suit; 2. Ernestine, mariée à Ernest, Comte de Suis; 3. Elizabeth, Princesse & Abbesse de Munsterbilen; 4. Marie-Charlotte, Chanoinesse de Munsterbilen, morte en 1672.

FERDINAND de Lynden d'Aspremont, Comte de Reckheim, Baron de Richolt, de Borflem, de Thienes, Seigneur de Houtain, d'Once, de S. Simon, &c. mort le 24 août 1665, épousa en 1643, Elizabeth, Comtesse de Furstemberg, fille de Herman-Egon, Comte de Furstemberg, &c. Landgrave de Baar, & d'Anne-Marie, Comtesse de Hohenzollern. Il en eut, 1. François-Gobert, qui embrassa l'état ecclésiastique & devint Chanoine des Cathédrales de Cologne, de Saltzbourg & de Strasbourg, mort en 1705; 2. FERDINAND-GOBERT qui suit; 3. Charles-Gobert de Lynden d'Aspremont, Chanoine de Cologne, de Strasbourg & de Liège; 4. Frédéric-Gobert, Grand-Croix de l'Ordre de Malte, Commandeur de Steinfurt, Chambellan de l'Empereur Léopold, & Colonel d'un régiment d'Infanterie, mort en 1705 ou 1706; 5. Anne-Marie, mariée en 1660, avec Michel-Wentzel-François, Comte d'Althan, Sénéchal de Moravie, mort en 1698, laissant des enfans de sa femme morte le quatrième février 1724; 6. Eléonor, qui après la mort de sa tante devint Princesse & Abbesse de Munsterbilen; 7. Alexandrine, Religieuse à Metz; 8. Anne-Salomé, mariée en 1677 avec Louis Radewyk, Comte de Souches, Général de l'Empereur, devenue veuve en 1690; 9. Petronelle, Religieuse à Metz; 10. Ernestine, mariée 1. avec Jean-George, Comte de Kollontsch; 2. avec George, Comte de Tierslaas de Tilly, Général de la Cavalerie, & commandant en Chef les troupes des Provinces-Unies, duquel elle a eu plusieurs enfans morts avant lui, & qui mourut en 1723; 12. Marie-Françoise-Agnès, mariée à son cousin Charles-François, Comte de Lynden, Baron de Froidcourt, fils de Ferdinand de Lynden, & d'Elizabeth, Baronne de Rheede; 13. 14. 15. 16. quatre filles mortes jeunes.

FERDINAND-GOBERT, devenu Comte d'Aspremont & de Reckheim après la mort de son frère aîné, Lieutenant-général des armées de l'Empereur, mort le premier février 1708, épousa 1. en 1679 Charlotte, Princesse de Nassau, fille de George-Louis, Prince de Nassau-Dillenburg, & d'Anne-Augusta, Duchesse de Brunwick-Wolfenbuttel; 2. en 1691, Julienne-Barbe de Ragotsky. Il eut du premier mariage 1. Charlotte-Marie-Gobertine, Chanoinesse de Munsterbilen, morte en 1702, ou selon d'autres en 1704; du second, 2. JOSEPH-GOBERT qui suit; CHARLES-GOBERT qui suivra après son frère; 4. Jeanne-Gobertine-Françoise, née en 1698, Dame d'honneur de l'impératrice.

JOSEPH-GOBERT, Comte d'Aspremont & de Reckheim, né le deuxième février 1694, mort le troisième mai 1720, épousa à Rome en 1711, Charlotte, fille d'Hercule-Joseph-Louis Turinetti, Marquis de Prie qui pendant plusieurs années a gouverné les Pays-Bas Autrichiens, en qualité de Substitut du Prince Eugène de Savoie.

CHARLES-GOBERT, hérita des Seigneuries de son frère aîné. Ce Seigneur est actuellement Comte d'Aspremont & de Reckheim, & a épousé en 1725, une fille du Comte de Coscorowitz.

POSTERITE de GASPARD de LYNDEN,
troisième fils d'Etienne, Seigneur de Mulzenberg,
& de Walburge de Bronckborf.

GASPARD de Lynden, Chevalier de l'Ordre Teutonique dans la province d'Utrecht, mort en 1600, épousa Anne Bellen, de laquelle il eut 1. ETIENNE qui suit; 2. FRANÇOIS, dont il sera parlé cy-après; & 3. Anne, mariée à Henri de Brienen, Chevalier, Seigneur de Brienen.

ETIENNE, Seigneur de Sinderen, mort le 22 août 1624, épousa en 1578 Antoinette d'Amstel, héritière de Mynden, de Loosdrecht, &c. fille d'Antoine d'Amstel, Chevalier, Seigneur de Kronenbourg, de Loenen, de Mynden, de Loosdrecht, de Teckop, &c. & de Martine d'Yzendoorn. Il en eut 1. GASPARD qui suit; 2. Antoine, Seigneur de Sinderen, mort en 1660, sans avoir été marié; 3. Aïde, mariée à François-Ambroise d'Agulla, de Camboja, de Maldonado, Seigneur de Nycoop, qui avoit été Religieux; 4. Walburge, mariée le septième janvier 1612, à Walrave de Heeckeren, Seigneur de Netelhorst, de Velet, &c. 5. Catherine, mariée en 1615, à Jean, Seigneur de Scherpenzeel, Droffart du Véiau; 6. Jeanne, mariée à Thomas de Haarfolte; 7. Henriette, mariée en 1617, à Louis de Wynbergen, Seigneur d'Oncoop & de Lichtenberg, mort le 17 juillet 1648, & elle le 17 mai 1651; 8. Clémence, mariée à Antoine Sloet, Seigneur de Sloet.

GASPARD, Seigneur de Mynden, de Loosdrecht, &c. mort le deuxième janvier 1679, épousa le neuvième février 1624, Théodore du Vecht, Dame de Hoeflake, de Geresfein, &c. fille de Jean du Vecht & de Marguerite de Zuilen de Nyveldt, Dame de Hoeflake & de Geresfein. Il eut de sa femme 1. ETIENNE qui suit; 2. Marguerite-Jeanne, mariée au mois de septembre 1655, à Gerlach Vander Kapelle, Seigneur de 's Heren-Arentsberge, de Merveldt, de Schalkwyck, &c. fils d'Alexandre Vander Kapelle & de Badelhoff, Seigneur de Merveldt, & d'Emilie de Zuilen de Nyveldt, Dame de 's Heren-Arentsberge, mort le 31 décembre 1685, & elle en 1695; 3. Antoinette, mariée le premier novembre 1654, 1. à Jean de Renesse-Zuilen, Seigneur de Haar, de Drakenbourg, de Cockengen, de Spengen & de Montfort, fils d'Ernest de Renesse de Moormont, & de Gilberte de Baax & de Kerbergen, mort le onzième mai 1664.

ETIENNE, Seigneur de Hoeflake, Chanoine d'Utrecht, mort le 20 octobre 1669, épousa le sixième juin 1664, Jaqueline-Marie, Baronne de Rheede-Renswoude, fille de Gerard, Baronne de Rheede-Renswoude, Seigneur de Borghwal, & de Mathilde de Zuilen de Nyveldt. Il eut de sa femme 1. Jeanne-Antoinette, mariée 1. le deuxième février 1692 à Cornélie de Weede, Seigneur de Zuilenbourg, fils de Henri de Weede, Général Major & Président du Conseil de Guerre; 2. à Gérard-Maximilien Pynffen Vander Aa, Seigneur de Deyl, de Williskoop, &c. Chanoine, puis Doyen du Chapitre de S. Jean à Utrecht, morte en 1708; 2. Etienne, Seigneur de Mynden, de Loosdrecht & de Geresfein, mort le onzième février 1709, épousa Marie de Maree, fille de Samuel de Maree, Seigneur de Maarsbergen, & de Marguerite Trip. Par cette mort la branche de Lynden s'est éteinte dans la province d'Utrecht.

POSTERITE de FRANÇOIS de LYNDEN,
second fils de Gaspard de Lynden & d'Anne Bellen.

FRANÇOIS de Lynden, Chevalier, mort en 1603, épousa 1. le sixième décembre 1578, Clémence d'Amstel, Dame de Kronenbourg, de Loenen, &c. fille d'Antoine d'Amstel, Chevalier, Seigneur de Kronenbourg, de Loenen, de Teckop, &c. & de Martine d'Yzendoorn, morte le premier de Mars 1584; 2. en 1586, Anne-Agnès de Lynden, héritière de Hemmen & de Blitterswyck, sa cousine, fille de Théodore ou Thierry de Lynden Chevalier, huitième Baron de Hemmen, Seigneur de Blitterswyck, &c. & de Judith de Wylach. Il devint par là le neuvième Baron de Hemmen. Il eut de sa première femme, 1. ANTOINETTE qui suit; de la seconde 2. THÉODORE ou THIERRY, dont il sera parlé cy-après; 3. Henri, mort le 17 août 1625, sans avoir été marié; 4. Clémence, mariée à Jean, Seigneur de Hopenbourg; 5. Gerburge, mariée 1. à Weynant de Salland; 2. à N... N... morte le 12 septembre 1666; 6. Anne mariée 1. à Joseph d'Arnhem; 2. à Zeeuw d'Appelthorn, Droffart du Véiau, morte le 27 octobre 1644; 7. Walburge, mariée à Philippe de Thienen, Seigneur de Berlicum, de Middelroden & de Caathoven, Commandeur de Boisleduc.

ANTOINE, Seigneur de Kronenbourg, de Loenen, &c. mort au mois d'octobre 1626, épousa le 23 octobre 1611, *Alexandrine* de Stepraadt, fille de *Reinier*, Seigneur de Doodendaal & de *Jeanne* de Voorst. Il eut de sa femme 1. FRANÇOIS qui suit; 2. *Reinard*, Seigneur de Grunsvoort, mort en 1682, sans avoir été marié; 3. *Antoine*, Seigneur de Teckop, mort le 11 janvier 1685, sans avoir été marié; 4. *Anne*, morte le 15 octobre 1652, sans avoir été mariée; 5. *Clemente*, mariée à *Guillaume* de Meerwyck, Seigneur de Kessel, morte le 28 oct. 1684.

FRANÇOIS, Seigneur de Kronenbourg & de Loenen, mort le 12 mars 1657, épousa *Sophie-Marguerite* de Stepraadt, héritière d'Indoornik, sa cousine, morte le cinquième novembre 1648, & il en eut 1. ANTOINE qui suit; 2. *Sophie*, Dame d'Indoornik, mariée à *Reinier* de Stepraadt, Seigneur de Walbeek.

ANTOINE, Seigneur de Kronenbourg, de Loenen, de Teckop, de Grunsvoort, épousa 1. en 1665 *N. . .* de Waffenaar, Chanoinesse de Nivelles, fille de *Jacques* de Duivenvoorde, Seigneur de Warmond, & de *Marie* d'Eykel, morte le neuvième mars 1679; 2. *N. . .* d'Yzendoorn de Blois, fille d'*Egbert*, Seigneur de Cannenberg & d'*Ouille* de Waffenaar d'Alkemade, morte de la dysenterie le 28 décembre 1698. Il eut de sa femme 1. *François*, mort peu de tems après sa mère & de la même maladie, sans avoir été marié; 2. *Éliott*, mort quelques heures avant sa mère & de la même maladie, sans avoir été marié; 3. *Marguerite*, mariée à *Gérard* de Waffenaar, Seigneur d'Alkemade, de Kasg & de Merenbourg, mort vers la fin de 1726, ou au commencement de 1727; 4. *Élisabeth*, mariée en 1711; à *Gaspard* de Meerwyck, Seigneur de Kessel, Conseiller à la Cour de Ruremunde.

POSTERITE DE THEODORE ou THIERRY de Lynden, second fils de François de Lynden, & d'Anne-Agnès de Lynden.

THEODORE ou THIERRY de Lynden, dixième Baron de Hemmen, Seigneur de Blitterswyck, Amptman, Juge & Intendant des digues de la haute partie du Bétou, Député aux Etats Généraux de la part de la Noblesse de Gueldre, mort le troisième février 1652, épousa 1. *Heilwig* Vygh, fille de *N. . .* Vygh, Gouverneur & Amptman de Thiel, & de *N. . .* Piek d'Yzendoorn; 2. *Gertrude* de Delen, fille de *Nicolas* de Delen & de *Marguerite* d'Appelthorn. De sa première femme il eut, 1. THEODORE ou THIERRY qui suit; 2. *Anne*, mariée à *Reinhard-Adrien* de Rheede, Seigneur de Herne, Drossart du pais de Ravestein, fils de *Gérard*, Seigneur de Saefveldt, & de *Marie* de Wyhé, Dame de Herne; 3. *Judith*, mariée à *Guillaume* de Meerwyck, Seigneur de Kessel, veuf de *Clemente* de Lynden, fille d'*Antoine* de Lynden, Seigneur de Kronenbourg de Loenen, &c. & d'*Alexandrine* de Stepraadt; 4. *François*, dont il sera parlé cy-après; 5. *Herman-Henri*, mort jeune; 6. GASPARD ANTOINE, dont il sera parlé cy-après; 7. *Charles*, mort jeune; 8. 9. 10. *Jeanne-Élisabeth*, *Adrien* & *Anne-Théodore*, morts sans avoir été mariés; de sa seconde femme il eut, 11. *Nicolas-Herman*, Seigneur de Park, tué au siège de Mastricht, le deuxième août 1676, étant Lieutenant-Colonel des Gardes à pied; 12. ETIENNE HENRI, Seigneur de Park, dont il sera parlé cy-après; 13. *Heilwig*, mariée à *Jean* de Welderen, Seigneur de Leeuwenberg, Burgrave de Niméque, fils de *Théodore* ou *Thierry* de Welderen, Burgrave de Niméque, Conseiller extraordinaire à la Cour de Gueldre & d'*Anne* de Drueten, Dame de Leeuwenberg; 14. *Jeanne-Élisabeth*, mariée à *Guillaume* de Haarfolte, Seigneur d'Yrst, Drossart du Velau, & Président des Etats de ce quartier, fils de *Walf* de Haarfolte, Seigneur d'Yrst & d'*Henriette* d'Appelthorn, mort d'une chute, causée par ses chevaux qui prirent le mors aux dents le premier juillet de l'an 1728.

THEODORE ou THIERRY, Seigneur de Blitterswyck, épousa *Agnès-Catherine*, Comtesse de Limbourg & de Stirum, héritière de Well, fille de *Bernard-Albert*, Comte de Limbourg & de Stirum, & d'*Anne*, Comtesse de Bergues. Il eut de sa femme un fils unique nommé *Charles*, Comte de Well, Seigneur de Blitterswyck, mort jeune & sans avoir été marié.

FRANÇOIS, onzième Baron de Hemmen, mort en 1706, âgé de 72 ans, épousa *Charlotte* de Brienen, fille de *Wolter* ou *Gautier* de Brienen, Seigneur de Muffenberg, & d'*Abertine* de Buren, Dame de Clueraadt. Il eut de sa femme 1. THEODORE ou THIERRY-WOLTER ou GAUTIER qui suit; 2. *Heilwig*, mariée à *Jacques-Théodore* ou *Thierry* de Heekeren, Seigneur d'Enghuizen & de Barham, Drossart du Comté de Zutphen, & Président des Etats de ce quartier; 3. *Eliottine*, morte en 1722 sans avoir été mariée; 4. *Anne-Théodore*, mariée à *Jacques* de Randwyck, Seigneur de Rossum, de Beek, de Heeselt, de Gameeren, &c. Burgrave de Niméque, Conseiller extraordinaire à la Cour de Gueldre, Plénipotentiaire au Congrès d'Utrecht, mort en 1725; 5. *Henriette-Jeanne*, morte en 1702, sans avoir été mariée.

THEODORE ou THIERRY-WOLTER ou GAUTIER, douzième Baron de Hemmen, Seigneur de Blitterswyck, Amptman, Juge & Dygrave de Maas-Waal, mort en 1712, épousa *Anne-Ursule*, Baronne de Rheede, fille de *Godard*, Baron de Rheede, Comte d'Athlone, Vicomte d'Agim, &c. Seigneur de Ginkel, de Lieyendaal, &c. Chevalier de l'Ordre de l'Éléphant, Veld-Marchal des troupes des Etats Généraux des Provinces-Unies, Grand Commandeur de l'Ordre Teutonique à Utrecht, & d'*Ursule-Philippote* de Raasvelde, Dame de Middachten, de Hervelt, &c. Il eut de sa femme 1. *Marguerite*, mariée à *Barthol* de Haesten, Seigneur de Wadenoden; 2. *François* de Lynden, treizième Baron de Hemmen, qui épousa en 1726 au mois de juillet *Constance* Vander Muelen, fille de *Guillaume* Vander Muelen, Seigneur d'Oud-Broekhuizen, &c. Doyen du Chapi-

tre de Sainte Marie, & Conseiller ordinaire à la Cour Provinciale d'Utrecht; 3. *Godard*, Seigneur de Blitterswyck, Major du régiment de Keppel, marié avec *Jeanne-Élisabeth* de Haarfolte, fille du Colonel *Nicolas-Etienne* de Haarfolte, morte depuis peu; 4. *Jacques-Théodore* ou *Thierry*, Capitaine dans le régiment de son Altesse le Prince d'Orange & de Nassau, marié à *Josine* ou *Justine* de Borleien-Geldermalsen, de laquelle il a trois enfans, deux fils & une fille.

GASPARD-ANTOINE, Seigneur de Resfen, Amptman, Juge & Intendant des Dignes de la haute partie du Bétou, &c. quatrième fils de *Théodore* ou *Thierry* de Lynden, & de *Heilwig* Vygh sa première femme, mort le huitième novembre 1728 dans la 88 année de son âge, épousa en 1669 *Matilde* de Welderen, troisième fille de *Théodore* ou *Thierry* de Welderen, Burgrave de Niméque, &c. & de *Cornélie* de Drueten, Dame de Leeuwenberg. Il eut de sa femme, 1. THEODORE ou THIERRY qui suit; 2. BERNARD-JEAN, dont il sera parlé cy-après; 3. ADRIEN, dont il sera parlé après ses deux aînés; 4. *François-Charles*, Brigadier de Cavalerie, 5. *Heilwig*, mariée à *Théodore* ou *Thierry* de Lynden, son cousin germain, Seigneur de Park, fils d'*Etienne-Henri* de Lynden, Seigneur de Park, & de *Josine* ou *Justine* de Welderen; 6. *Cornélie-Matilde*, mariée à *Nicolas-Etienne* de Haarfolte, Colonel d'un régiment d'Infanterie, morte en 1717.

THEODORE ou THIERRY, Seigneur de Resfen, Amptman, Juge & Dygrave de la haute partie du Bétou, &c. mort en 1711, épousa *Anne-Wilhelmine* Bentink, fille d'*Eusèbe-Bernard* Bentink, Seigneur de Schoonheten, Grand Baillif de Hasselt & de Mastricht, & d'*Élisabeth* Brakel. Il eut de sa femme 1. *Gaspard-Henri*; Seigneur de Resfen, Conseiller ordinaire à la Cour de Gueldre, marié avec *Gertrude* de Dedem, fille de *N. . .* Seigneur Vanden Berg & de *Geerbrich* de Deelen; 2. *Eusèbe-Bernard-Burbar*, Capitaine dans le régiment Gueldrois de son Altesse, le Prince d'Orange & Nassau, non marié; 3. *Charles*, Seigneur de Swanenbourg, Membre des Etats du Quartier de Niméque, Forêtier, marié en 1731 à *Matilde* de Lynden, fille de *Théodore* ou *Thierry* de Lynden Seigneur de Park, 4. *Élisabeth-Matilde*, non mariée; 5. *Théodore* ou *Thierry*, mort; 6. *Agnès-Cornélie*, non mariée; 7. *Adrien*, Capitaine dans le Régiment de Haarfolte.

BERNARD-JEAN, Seigneur de Leeuwenberg, Général Major & Colonel d'un régiment de Carabiniers, au service des Provinces-Unies, mort le 20 mai 1728, épousa en 1711 *Wilhelmine* Leewe, héritière de Cantes, de Klinkenberg, d'Ebinkhuizen, d'Ellisweert & de Stitweert, de laquelle il eut cinq enfans qui sont 1. *Albert-Adrien*, Seigneur de Leeuwenberg & de Cantes, non marié; 2. *Matilde* mariée avec *N. . .* de Broekhuizen, Seigneur de Latmer, Membre du Corps de la Noblesse dans le Velau; 3. *Antoinette*, non mariée; 4. 5. *Gofwine* & *Heilwig-Théodore*, mortes.

ADRIEN, Comte de Lynden, Seigneur de Neer-Hémert, de Pollenbering, Burgrave, Juge & Dyckgrave de l'Empire de Niméque, Amptman de la ville de Grave & du Pais de Cuyck, Député de la Noblesse de Gueldre, dans l'Assemblée des Etats Généraux des Provinces-Unies, Curateur de l'Académie de la Province de Gueldre. Il a épousé en 1715 *Stéphanie-Anne-Amarante* de Vittinghof, nommée Schell, héritière de la Seigneurie de Neder-Hémert, fille unique d'*Othon-Frédéric* de Vittinghof, nommé Schell, Lieutenant-Général & Colonel de Cavalerie au service des Etats Généraux des Provinces-Unies, mort à Niméque en 1726 & de *Marguerite* de Randwyck. L'Empereur Charles VI a renouvelé pour ce Seigneur & pour sa postérité l'ancien titre de Comte du Saint Empire Romain. Ils sont encore tous deux en vie & n'ont qu'un fils unique, nommé *Othon-Frédéric*, Comte de Lynden, Seigneur de Neer-Hémert, Conseiller & Receveur général des Aides de la ville & Mairie de Boisleduc.

ETIENNE-HENRI, Seigneur de Park, Lieutenant-Colonel & Capitaine des Gardes bleues, fils cadet de *Théodore* ou *Thierry* de Lynden, dixième Baron de Hemmen, & de sa seconde femme *Gertrude* de Delen, épousa *Josine* ou *Justine* de Welderen, fille cadette de *Théodore* ou *Thierry* de Welderen, Burgrave de l'Empire de Niméque & Juge de cette ville; Conseiller extraordinaire de la Cour de Gueldre, & de *Cornélie* de Drueten, Dame de Leeuwenberg. Il mourut le 30 novembre 1680, & sa femme le 12 janvier 1723. Leurs enfans furent 1. THEODORE ou THIERRY qui suit; 2. *Cornélie-Matilde*, mariée à *Jean-Rato* de Keppel, Seigneur de Pekkedam & d'Oldoelde, Lieutenant Général & Colonel d'un régiment d'infanterie, Grand Baillif de Boisleduc, & général Maître des postes de Gueldre, du Comté de Zutphen & du Pais de Cuyck, fils d'*Oswald* de Keppel, Seigneur de Voorst & de *Reiniere-Anne-Gertrude* de Lintelo. Elle mourut au mois d'avril 1707, & son mari en 1733.

THEODORE ou THIERRY, Seigneur de Park, Brigadier & Colonel d'un régiment Gueldrois de Cavalerie, cy-devant Gouverneur de son Altesse le Prince d'Orange-Nassau, Chanoine du Chapitre de la cathédrale d'Utrecht & Prévôt d'Élit, mort le 16 octobre 1735, épousa en 1705 sa cousine germaine *Heilwig* de Lynden, fille de *Gaspard-Antoine* de Lynden, Seigneur de Resfen, & de *Matilde* de Welderen, morte le cinquième février 1735. Il eut de sa femme 1. *Etienne-Henri*, mort au berceau; 2. GASPARD-ANTOINE qui suit; 3. *Matilde*, mariée au mois d'août 1731, avec *Charles* de Lynden, troisième fils de *Théodore* ou *Thierry* de Lynden, Seigneur de Resfen & d'*Anne-Wilhelmine* de Bentink; 4. *Stéphanie-Henriette*, morte jeune; 5. *Arienne-Cornélie*, non mariée; 6. *Josine* ou *Justine-Caroline*, non mariée.

GASPARD-ANTOINE, Membre du Corps de la Noblesse dans le Quartier de Niméque, Député à la Chambre des Comptes de la Généralité, Conseiller du Collège des digues de l'Empire de Niméque, non marié.

POSTERITE de GOSWYN de LYNDEN,
Seigneur d'Aalst, cinquième fils d'Etienne de
Lynden, & d'Elizabeth de Hemmen.

GOSWYN de Lynden, Chevalier, épousa *Sophie* de Driel dont il eut 1. *Etienne* qui suit; 2. *Sophie*, mariée à *Henri*, Seigneur Vander Horst, Chevalier; 3. *Elizabeth*, mariée à *Adrien* de Wely, Chevalier; 4. *Marguerite*, mariée à *Githert*, Seigneur de Tegelen, Chevalier; 5. *Jeune*, morte jeune.

ETIENNE, Chevalier, Seigneur d'Aalst, épousa *Hedwige* de Grootveldt, de laquelle il eut 1. *Etienne* qui suit; 2. *Hedwige*, mariée à *François* Viek; 3. *Luisgarde*, mariée 1. avec *Jean* Vander Horst, Chevalier; 2. avec *Arnoul* de Randwyck; 4. *Marie*, mariée avec *Arnoul* de Rossem; 5. *Geswine*, mariée à *Jean*, Seigneur de Herwynen.

ETIENNE, Chevalier, Seigneur d'Aalst, épousa *Hedwige* de Spec, de laquelle il eut 1. *Adrien*, mort sans laisser d'enfants; 2. *Goswyn* qui suit; 3. *Jacques* de Surlingen, fameux Guerrier.

GOSWYN, Seigneur d'Aalst, épousa *Cornelis* de Bernfouw, dont il eut 1. *Ge'hard* qui suit; 2. *Coline*; 3. *Stephanie*.

Ge'hard, Chevalier, épousa *Sandrine* de Hakfort, de laquelle il eut *GOSWYN* qui suit.

GOSWYN, Seigneur de Manem, épousa *Anne* de Budingen de laquelle il n'eut point d'enfants, de sorte que par sa mort arrivée en 1613, la branche de Lynden d'Aalst s'est éteinte.

POSTERITE d'ETIENNE de LYNDEN,
Seigneur de Vernhuizen, troisième fils de Florent, II. du
nom, Seigneur de Lynden, & d'Agnes de Botselaer.

ETIENNE de Lynden, Chevalier, Seigneur de Vernhuizen, d'Aalst, d'Elst, &c. épousa *Haralnk* d'Armenuiden, Dame d'Elst, fille de *Gilles*, Seigneur d'Armenuiden, & de *Hardink*, Dame d'Elst. Il en eut 1. *Jean* qui suit; 2. *Goswyn*, mort le 12 mai 1271, & enterré dans l'Abbaté de Marienweert; 3. *Etienne*, dont il sera parlé cy-après; 4. *Gillaume*, Chanoine d'Utrecht & de Munster; 5. *Marie*, mariée à *Theodore* ou *Thierry*, Seigneur de Brienen, Chevalier; 6. *Hardink*, mariée à *Olof* de Pallandt, Seigneur d'Angeroirt.

Jean, Chevalier, Seigneur de Vernhuizen, d'Aalst, d'Elst, &c. épousa en 1281, *Agnes* de Randenrode, de laquelle il eut 1. *Jean*, qui suit; 2. *Theodore* ou *Thierry*, Chevalier de Rhodes; 3. *Goswyn*, marié avec *Aide* de Holdhuizen, mort sans laisser d'enfants; 4. *Wessel*, Chevalier de l'Ordre Teutonique, mort en Prusse; 5. *Agnes*, mariée à *Boens*, Seigneur de Vrymershem, Chevalier; 6. *Aide*, mariée à *Allard*, Seigneur Vander Horst, Chevalier; 7. *Marie*, mariée à *Gilles* de Borfelen, Seigneur de Souwburg, morte le 25 octobre 1342.

Jean, Chevalier, Seigneur de Vernhuizen, & en partie d'Elst, &c. épousa *Agnes* de Keppet, fille de *Gautier*, Seigneur de Keppet, Chevalier, & d'*Aide* d'Aalwyn. Il en eut 1. *Goswyn* qui suit; 2. *Etienne*, marié avec *Anne* de Schonnuyen, de la Maison d'Arkel, de laquelle il eut *Theodore* ou *Thierry*, marié avec *Sophie*, fille de *Jean* de Jurphaas de Blokhoven; 3. *Eranngarde*, mariée 1. à *Ordon* de Bylandt, Chevalier; 2. à *N...* de Culemborch.

GOSWYN, Chevalier, Seigneur de Vernhuizen, &c. épousa *Agnes* de Grontstein, morte le 21 octobre 1342, & il en eut 1. *Etienne*, Seigneur de Vernhuizen, mort sans laisser postérité; 2. *Goswyn* qui suit; 3. *Cornelle*, Chevalier, qui en 1399 étoit Juge de la basse partie du Bétau, & qui épousa *Mabilde* de Wyhé; 4. *Theodore* ou *Thierry*, Chanoine de Déventer & d'Utrecht, Protonotaire Apostolique, mort à Rome en 1423; 5. *Agnes*, mariée à *Jean* de Bommel, Chevalier; 6. *Arwid*, Religieuse en Hollande; 7. *Agathe*, mariée à *Jean* de Rossem, Chevalier; 8. *Anne*, mariée à *Frédéric* de Groesbeek, Chevalier.

GOSWYN, Chevalier, Seigneur de Vernhuizen, &c. épousa *Alice* d'Appelthorn, fille de *Githert*, Seigneur d'Appelthorn, & d'*Alice* d'Ellen, morte le 19 avril 1376, & il en eut 1. *Theodore* ou *Thierry*, Seigneur de Vernhuizen, mort sans laisser d'enfants; 2. *Goswyn*, mort sans laisser de postérité; 3. *Arnout*, qui suit; 4. *Gerard*; 5. *Alice*, mariée avec *Godard* d'Ingenieurand; 6. *Sophie*, mariée à *Jesse* ou *Jaste* Butkens de Rheebe, Chevalier, fils d'*Arnoul* & de *Marie* de Griethuizen.

ARNOUT, Seigneur de Vernhuizen, Chevalier, Juge de la basse partie du Bétau, épousa *Josine* ou *Justine* de Blokhoven, de laquelle il eut 1. *Cornelle*, mort sans laisser de postérité, de sorte que par là cette branche de Lynden s'est éteinte; 2 & 3, deux filles dont l'une épousa *N...* de Vianen, & l'autre *N...* de Hakfort.

POSTERITE d'ETIENNE de LYNDEN,
Seigneur d'Elst, troisième fils d'Etienne de Lynden, Seigneur
de Vernhuizen, & de Hardink d'Armenuiden.

ETIENNE de Lynden, Chevalier, Seigneur d'Elst, épousa *Marie* Botkens, fille de *N...* Vander Eem, morte le premier de janvier 1313, & il en eut 1. *Eoerard*, Chevalier, Seigneur d'Elst, marié à *Theodora* Molenark, fille de *Gerard* & de *Metsa* de Dinshaven, Dame de Dinshaven, de Lanken, &c. morte sans enfants; 2. *Theodore* ou *Thierry-Frédéric* qui suit; 3. *Arnoul*, mort à la guerre, sans avoir été marié; 4. *Marie* ou plutôt *Marguerite*, mariée à *Henri* de la Lecke.

THEODORE ou THIERRY-FRÉDÉRIC, Chevalier, Comte d'Alsburg, Seigneur d'Elst, fut un des plus renommés Guerriers de son tems. Il épousa 1. *Aide* de Vernemborg, seigneur de Vernemborg, Archevêque & Electeur de Cologne; 2. *Walburge* de Meurs, seigneur de Meurs, Evêque de Mun-

ster. On ne trouve point qu'il ait eu des enfans d'aucune de ses deux femmes, & il y a apparence que cette branche de Lynden s'est éteinte avec lui.

LYNN ou LYNNE ou KINGS-LYNNE, ville du Comté de Norfolk en Angleterre, où il y a un bon port, à l'embouchure de l'Ouse. Elle appartenait autrefois à l'Evêque de Norwich, mais le Roi Henri VIII se l'appropriée. Elle est une des plus considérables de la province, & est, outre l'Ouse, arrosée de deux petites rivières, que l'on y passe sur quinze ponts. Elle s'est élevée sur les ruines d'une autre du même nom que l'on appelle *Old-Lynne*, ou la Vieille Lynne, bâtie de l'autre côté de l'Ouse dans le pais de Mersland. La nouvelle Lynne est grande, passablement peuplée & fermée de murailles de deux côtes avec un bon fossé. Son port qui est d'un accès aisé & fort sûr pour les vaisseaux, a beaucoup contribué à son élévation, en y faisant fleurir le commerce. Aussi y voit-on de riches Marchands & plusieurs beaux bâtimens. Ses Habitans y jouissent de bons privilèges, que le Roi Jean leur a donnés en récompense de leur fidélité. Ils montrent encore un goblet de vermeil doré dont il leur fut présent, pour une marque plus particulière de son affection pour eux. Henri III leur augmenta leurs privilèges, à cause du bon service qu'ils lui avoient rendu contre des Seigneurs rebelles; & Henri VIII, enchérissant par dessus ses prédécesseurs, ordonna qu'elle ne porteroit plus le nom de Lynne-l'Evêque, mais qu'on l'appelleroit *Kings-Lynne*, c'est à dire, Lynne la Royale. * *Marty. DiG. Geogr.*

LYNZE (Dominique) Irlandois, étant entré dans l'Ordre de saint Dominique, en son pais, fut envoyé à Séville en Espagne, & s'y fit tellement aimer & estimer, qu'après avoir enseigné longtems la Philosophie, on le choisit en 1674, qu'on l'étrangère, pour remplir la Chaire de Théologie, qu'il garda jusqu'à sa mort arrivée en 1697. On lui donna encore une autre marque de distinction en le nommant en 1686, Défenseur de la province pour le Chapitre général. Il avoit mis son Cours de Philosophie en ordre, & on en a imprimé quatre volumes in quarto, à Paris en 1666, 1667, 1670 & 1686. * *Echard, Script. Ord. FF. Præd. tome 2.*

L Y O.

LYON, ville de France, capitale de la province du Lyonnais, sur le confluent du Rhône & de la Saône, avec titre d'Archevêché. Les Historiens ne conviennent pas du nom & de l'origine de la ville de Lyon. Quelques-uns attribuent l'un & l'autre à un certain Roi des Celtes, nommé *Lugdus*, dont on prétend que la ville & les provinces voisines ont tiré le nom qu'elles portent; car de *Lugdus* & de *Dunum*, qui signifie montagne ou éminence, on avoit fait, dit-on, *Lugdus-Dunum*, puis *Lugdunum*. Plutarque, Strabon, & quelques autres disent, que Mormo, Prince Gaulois, fut conseillé par un Oracle, de bâtir sur le confluent du Rhône & de la Saône, une ville qui devoit être considérable dans la suite des tems; & qu'ayant vu des corbeaux qui voloient sur une montagne voisine, il y bâtit cette ville, qui de cet événement & du lieu de son assiette, fut nommée *Lugdunum*; colline des Corbeaux. D'autres, en plus grand nombre, donnent à Lyon, *Lucius Munatius Plancus*, pour Fondateur, & tirent le nom de la ville de celui de *Lucius*; *Lucii Dunum* ou *Lugdunum*, l'éminence de *Lucius*; mais il est sûr que Lyon est plus ancien que *Plancus*. On assure même que les Druides y avoient tenu leurs assemblées, & que les Phéniciens & les Grecs s'y étoient établis avant que les Romains y menassent des colonies. On croit qu'alors elle n'eut que le nom d'*Isle*, parce qu'elle étoit bâtie sur cette pointe de terre, où les deux rivières s'unissent au dessous d'*Ainay*. Quelques Auteurs se sont persuadés que les divers accidens qui ont ruiné cette ville jusqu'à trois ou quatre fois, lui avoient fait un nom de deuil, & qu'elle avoit été nommée *Lugdunum* ou *Lugdunum*, comme il en eût voulu dire, que c'étoit *Lugdus Dunum*, la montagne pleurante, ou *Ludus Dunum*, la montagne du deuil. Mais cette interprétation est plutôt une application faite à ses divers malheurs, qu'une étymologie primitive; puisque Sénèque, parlant de l'embranchement de Lyon, au même tems qu'il survit, lui donne le nom de *Lugdunum*. Des Auteurs plus anciens que cet incendie, lui ont donné le même nom, qui se trouve sur un marbre qui est à Gaïette en Italie, gravé du tems même de *Plancus*, en ces termes, *L. Munatius L. Fil. N. L. Pro. N. Plancus Cæs. Conf. Imper. iter. VII. Vir. Epulon. Triumph. ex Rhatis adom Saturni fecit marubili, agror. Ævifit, in Italia Beneventi, in Galliam Colonias deluxit, Lugdunum & Rauracum*. Quelques Auteurs ayant trouvé qu'une Légion de Jules César avoit eu le nom de *Lugdæ*, se sont imaginé qu'elle pouvoit avoir campé en ce pais, & lui avoir laissé son nom. *Gorope Bécant*, dans le livre de ses *Remarques Françaises*, croit que Lyon avoit été nommé *Lugdunum*, éminence de la Fortune, de *Lug*, qui signifie Fortune, en Langue Cimbrique. Un vieux Itinéraire de Bourdeaux à Jérusalem, allégué par M. de Sainte-Marthe, nomme Lyon le *Mont desiré*, & assure que c'est son nom en vieille Langue Gauloise. Les Auteurs Ecclésiastiques tirent le mot Latin *Lugdunum*, de *Lucius Dunum*, mont luissant, ou éminence, & écrivent *Luedunum*. *Eric*, Religieux de l'Abbaté de Saint-Germain d'Auxerre, suit cette opinion dans le quatrième livre de la Vie de saint Germain, dans ces vers,

In Lugdunenses aquilæ processibus arces
Venit Arar Rôdânus sese sub manibus aëdens.
Luedana celebrant Gallorum fanine nomen
Impositum quondam, quod sit Mons lucidus idem.

Ces vers nous font voir que c'étoit du tems d'*Eric*, qui vi-

voit

voit l'an 830, l'étymologie la plus commune que l'on donne au nom de cette ville. Cette origine paroît assez raisonnable, parce que la situation de Lyon la favorise, & qu'elle est confirmée par l'autorité de Sénèque, qui l'a si bien décrite en ces vers de la pompe funèbre de l'Empereur Claude, où il fait parler un Dieu à ce Prince né à Lyon, de cette sorte,

*Vili duobus imminens fluvio Lugum,
Quod Phœbus ortu semper obverto videt.
Vili Rhodanus ingens amne prærupto fluit,
Araræ dubitans quo suo fluitus agat,
Tactus quietis alio ripas vadit,
Est-ne illa tellus spiritus alterius tui? &c.*

Le Père Ménétrier, Auteur d'un Eloge Historique de la ville de Lyon, ajoute deux ou trois conjectures à ces étymologies du nom primitif de cette ville sa patrie. Il croit qu'elle pourroit avoir été nommée par les Grecs *Alyz Δεων*, la montagne du Dieu, à cause de l'autel célèbre où les Orateurs disputoient pour le prix de l'Eloquence; ou *Luci Dunum*, la colline du bois sacré, où les Anciens faisoient leurs sacrifices. On a cru que les Druides demeuroient dans le Lyonnais, & que le nom de *Guiltoisiers*, qu'on a donné à un de ses faubourgs, vient de *Gui de l'an neuf*, que ces Prêtres Gaulois y déposoient. Au reste, la situation de cette ville est si agréable, son climat si doux, ses places si magnifiques, ses édifices saints & profanes si somptueux, & ses Habitans si honnêtes & si civils, qu'elle doit être considérée comme une des plus belles de France. Dans les vieilles Inscriptions, elle est nommée en divers endroits, *Colonia Claudia Copia*, la Colonie de Claude, & l'abondance des Gaules. Elle est nommée *Colonie de Claude*, parce que cet Empereur y étoit né, & qu'il avoit mêlé cette Colonie avec celle des Viennois. On lui donne le nom d'*Ardunans*, parce qu'elle étoit le grenier de toutes les Gaules, située au milieu de la Bresse, de la Bourgogne, du Dauphiné, de l'Auvergne, du Velay, & du Vivarais, dont elle reçoit les grains, les vins, le bétail, & toutes sortes de denrées, par le moyen des deux rivières qui l'arrosent. Hérodien l'appelle *grande & heureuse ville*. Ptolomée la qualifie du nom d'*insigne métropole*, parce qu'elle étoit chef d'une partie des Gaules. Sidoine Apollinaire la nomme *Rhodanusa*, comme la plus belle ville qui soit sur le Rhône. Jules César Scalliger l'appelle un nouveau Monde dans le vieux, & un vieux dans le nouveau, en cette Epigramme,

*Fluminis Rhodanus, qua se fugat incitus, undis;
Quaque pigro dubitos flumine miris Arar.
Lugdunum jacet antiquo novus Orbis in Orbe,
Lugdunumque vetus Orbis in Orbe novo.
Quod nobis alibi quarar, hic quare quod optar;
Aut hic, aut nusquam vincere vota poter.*

Les Romains étant maîtres de Lyon, en firent le centre de tout le commerce qu'ils établirent dans les Gaules. On établit alors des Intendants de voitures & des marchandises qu'on y portoit sur les rivières. Les foires y furent franches, & les fabriques de draps & de toiles si bien établies, que cette ville en devint célèbre parmi tous les peuples étrangers. Les plus grands hommes de Rome firent gloire, ou de contribuer à sa grandeur, ou d'y rester quelque temps. Plancus y mena la première Colonie; Auguste y demeura trois ans, & y eut depuis un temple dédié, dont les Prêtres furent nommez *Sodalité Augustales*. Caius Caligula y institua toutes sortes de Jeux, comme nous l'apprenons de Suétone. Du tems de Néron, la ville de Lyon ayant été brûlée l'an 59, par le feu du Ciel, fut rebâtie par ce Prince. C'est de cet embrasement dont parle Sénèque dans une de ses Epîtres à Lucilius, au sujet du déplaisir qu'en avoit témoigné Libéralis qui étoit Lyonnais. Tacite fait mention de la liberté de Néron, & en parle ainsi dans ses Annales, l'Empereur fit un présent de cent mille sesterces à la ville de Lyon, consignée par l'embrasement. Elle nous avoit fait la même faveur pendant nos guerres civiles. L'Empereur Claude naquit l'an 744 de Rome, le même jour que l'on consacra à Auguste, l'autel dont nous avons parlé; & que soixante nations en avoient fait dresser à Germanicus frère de Claude. Caracalla & Géta y naquirent aussi. Cette ville a été la patrie & la demeure de plusieurs grands Hommes célèbres ou par leur Noblesse, ou par leur dignité, ou par leur science, ou par leur courage. Cependant elle a été très-souvent exposée à de grands malheurs. Outre l'incendie dont nous avons fait mention, Sévère la fit piller, & la brûla en partie l'an 198, pour se venger des Lyonnais, qui avoient donné retraite à Albin son ennemi. Il y persécuta depuis l'an 202, les Chrétiens avec tant de cruauté, que les rivières y furent teintes de leur sang, & les places publiques remplies de leurs cadavres. Le Tyran Magnence s'y tua l'an 353, de ses propres mains, ayant appris la venue de Constance; & Gratien y fut tué par Andragathe l'an 383. Ces desordres & diverses autres guerres, causèrent de grands maux à cette ville; mais Majorien, Empereur d'Occident, en fut le Restaurateur à la prière de Sidoine Apollinaire. Elle fut encore exposée aux courtes des Allemands, des Goths, & enfin à celles des Sarrasins dans le huitième siècle, pour ne rien dire des desordres que les guerres civiles y causèrent dans le XVI^e siècle. Les Romains ont été les premiers maîtres de Lyon, & gardèrent cette ville jusqu'au tems d'Honorius, que Stilicon ayant vaincu les Goths par le moyen des Bourguignons, la donna pour récompense à ces derniers, qui en firent la capitale de leur Royaume. Ainsi cette ville fut soumise aux Bourguignons, puis aux François vers l'an 532, auquel Clodomir fit mourir Sigismond, Roi de Bourgogne, & Childébert & Clotaire détronèrent Gondemar, frère du même Sigismond. Les François la cédèrent en

viron l'an 955, à Conrad I, Roi de la Bourgogne Transjurane, qui épousa *Mahaud*, fille de *Louis IV*, dit *d'Outremer*. Mais après la mort de Rodolphe, ou Raoul III, dit *le Fainéant*, le Royaume de Bourgogne ayant été divisé, les Archevêques de Lyon, & les Comtes de Forêts, disputèrent long-tems la possession de cette ville. Après divers succès, les derniers en jouirent jusqu'en 1173, que Gui II & Gui III, père & fils, la cédèrent à Guichard Archevêque & au Chapitre. Depuis, la ville fut agitée de divers troubles, survenus entre les Habitans & les Officiers de la Justice de l'Archevêque & de l'Eglise, jusqu'à ce que le Roi Philippe le Bel acquit de l'Archevêque Pierre de Savoie le temporel de Lyon, sur lequel il avoit déjà les droits de Souverain. Ce fut en ce tems que commença le Consulat. Le Roi Philippe III, dit *le Hardi*, favorable aux Habitans dont il prenoit le parti contre l'Archevêque, leur avoit donné liberté de s'assembler. Le Roi Philippe le Bel leur permit d'être sous leur autorité douze Conseillers tous les ans pour prendre soin de leurs affaires: ce qui s'observa jusqu'en 1595, que le Roi Henri IV passant à Lyon, réduisit le Consulat à un Prévôt des Marchands, & à quatre Echevins, auxquels le Roi Charles VIII, l'an 1495, avoit accordé le privilège de Noblesse, depuis confirmé par les autres Rois ses successeurs. C'est la récompense que les Monarques François ont voulu donner à ceux qui ont l'administration des affaires de cette ville célèbre par ses richesses, par son négoce, & par ses manufactures. La ville de Lyon est divisée en 37 Quartiers qu'on nomme *Pénons*: elle a sept portes, de belles places, des édifices magnifiques, & sur tout une Maison-de-ville, qui passe pour un chef-d'œuvre. Chacun de ces Pénons a son Capitaine & ses autres Officiers. Il y a aussi un Capitaine des Arquebuziers de la ville, avec son Lieutenant & son Enseigne. L'an 1544, un Architecte de Saint Remi, envoyé du Roi pour la fortification de la ville, l'ayant fait arpenter, trouva qu'elle avoit 6129 toises de circuit. Depuis, la ville a été agrandie. On y voit encore des restes des anciens ouvrages des Romains, & sur tout d'un amphithéâtre, d'aqueducs & de thermes ou bains publics. La Librairie y commença dès ce tems-là; & à peine l'imprimerie fut-elle inventée, qu'elle fut reçue à Lyon, où elle fit d'abord de grands progrès. Suétone parlant des Jeux que l'Empereur Caligula établit à Lyon, fait mention de la célèbre Académie d'Eloquence qui y étoit, & qu'on nomma l'*Académie*, où est présentement l'Abbaye d'Ainai. Cet Auteur en parle ainsi, *Entre autres choses, il y proposa des prix pour l'Eloquence Grecque & Latine, ordonnant que les vaincus en donneroient aux vainqueurs, & qu'ils seroient contraints d'écrire à leur louange. Quant à ceux qui n'auroient rien fait de bon, il les condamnoit à effacer leurs compositions avec leur langue, comme avec une éponge, s'ils n'aimoient mieux avoir le fouet, ou être plongés dans la rivière. Juvénal fait allusion à cette coutume, dans sa première Satyre, v. 42 & suiv.*

*Et sic
Pallens, ut nudis pressis qui calcibus anguem
Aut Lugdunensem Rector diducurus ad aram.*

La ville de Lyon a un siège Présidial, une Cour des Monnoyes, une Election, un Bureau des Thésoriers de France, & un Tribunal du commerce & des affaires du négoce, qui est annexé au Consulat, sous le titre de *Conservation de Lyon*. * Strabon, l. 4. Pline, l. 4. Ptolomée, Mérid. Cluvier, in Géogr. Suétone, in Caligula c. 20. César, in Comment. Dion, l. 46 & 54. Tacite, Annal. l. 16. Ammien Marcellin, l. 56. Florus, l. 3. Sénèque, Epist. 91. Eusebe, Hist. l. 4. & 5. Cléopâtre, Plutarque, Polybe. Sidoine Apollinaire, l. 1. Epist. 5. Grégoire de Tours, l. 1. & suiv. Symphorien Champier, de Hier. Eccles. Lugd. Guillaume Paradin, Mémoires de l'Histoire de Lyon. Claude de Rubis, Hist. de Lyon. Le Père Jean de S. Aubin, Hist. de Lyon. Le Père Ménétrier, Elég. Hist. de Lyon. M. de Marca, de Prim. Lugd. Le Père Théophile Rainaud, de Prim. Lugd. Dissert. Jacques Sévert, Chron. Hist. Præsul. Lugd. Le Mire; Hist. Eccles. du Diocèse de Lyon. Du Chêne, Antiq. des villes Francs. Budée, l. 2. Sincerus, Itin. Gall. Le Mire, Geogr. Eccles. Sainte-Marthe, Gall. Christ. tome 1. p. 286 & suiv. Robert, Gall. Christ. Peutingger, in Itiner. Pithou, Descrip. Flum. Gallie. De Bonne-Casse, Tableau des Provinces de France. Spon, Recherches des Antiquités de Lyon. Du Puy, Droits du Roi, &c.

EGLISE DE LYON.

Saint Photin & saint Irénée, successeurs des Disciples des Apôtres, jetèrent les fondemens de l'église de Lyon, qui fut arrosée du sang de plus de vingt mille Martyrs. L'Archevêque est Primat des Gaules. On ne fait pas précisément le tems auquel il a commencé à jouir de ce droit de Primatie; mais on fait que le Pape Grégoire VII le confirma en faveur de l'Archevêque Gébuin l'an 1079; que depuis, Urbain II, au Concile de Clermont tenu en 1095, en donna un Décret confirmatif; & que Paschal II, Calixte II, Célestin II, Adrien IV, Alexandre III, Martin V, & Nicolas V, ont autorisé ce Décret. Cette Primatie s'étendoit alors sur Lyon, Rouen, Tours & Sens; & depuis que Paris a été démembré de ce dernier Archevêché, pour en faire un séparé, il est demeuré de l'ancien ressort de cette Primatie, de laquelle il dépendoit. Mais par un Arrêt du Conseil du douzième mai 1702, l'Archevêque de Rouen a été maintenu dans la possession de ne point reconnoître d'autre Supérieur immédiat que le Pape. Le Chapitre métropolitain & capitulaire représente la Hiérarchie céleste, & celle de l'Eglise primitive, par le nombre de ses églises où elle célèbre l'Office divin, de ses dignitez & de ses Ministres. C'est ce que les saints Pères, Fondateurs de l'église de Lyon, considérèrent principalement: car comme

dans le Ciel les Anges & les Esprits bienheureux adorent en Dieu la Trinité des personnes, en l'unité d'une seule essence; ainsi on joignit dans le Chapitre de Lyon trois églises, qui sont saint Jean, saint Etienne, & Sainte-Croix, sous un même clocher, afin qu'au son de la même cloche l'Office divin commençât & finit dans ces trois églises: ce qui dure encore aujourd'hui. Outre cela le même Chapitre Métropolitain est divisé en trois Corps, & chaque Corps en trois Ordres. Le Corps des Chanoines, dits *Comtes*, est divisé en Dignitez, Hôteliers, & Bacheliers. Les Dignitez au nombre de neuf, pour représenter les neuf Chœurs des Anges, sont le Doyen, l'Archidiacre, le Prévôt, le Chantre, le Camérier, le Sacristain, le Grand Custode, le Prévôt, & le Maître du chœur. Les Hôteliers & Bacheliers, sont les autres Comtes; & ces trois Ordres font le nombre de 32, pour représenter, selon quelques-uns, les années de la vie humaine de Jésus-Christ sur la terre. Les Officiers sont les quatre Custodes, qui représentent les quatre Evangélistes; sept Chevaliers, en mémoire des sept Diocèses de la primitive Eglise; & un huitième, qui est le Théologal. On dit qu'autrefois il y en avoit douze perpétuels, pour signifier les douze Apôtres; mais aujourd'hui il y en a vingt, dont le premier est le Souverain du chœur, & l'autre le Scholastique. Les Habituez sont environ 72, pour représenter les 72 Disciples du Fils de Dieu, avec grand nombre de Clercs, & d'Enfants de chœur. Cette Eglise, a été le Séminaire de plusieurs Papes, Cardinaux & Evêques, qu'on en a tirés pour gouverner d'autres églises. On remarque aussi que tous ses Prélats ont été illustres, & que de plus de 132, qui ont tenu ce siège primate, il y en a eu plus de trente reconnus Saints, desquels cinq tiennent le rang entre les Pères de l'Eglise, pour leurs Ouvrages savans, & dont plusieurs ont présidé ou assisté à ses Conciles. Il y en a eu quinze nez Princes, & la plupart des autres ont été tirés de grandes & d'illustres familles, un Pape, neuf Cardinaux, plus de quinze Légats Apostoliques, des Ministres d'Etat, des grands Aumôniers de France, des Lieutenans de Roi, des Ambassadeurs, &c. Mosso, Chopin, Sévert, de Rubis, Sponde, & quelques autres, disent que dans le XIII^e siècle le Chapitre de Lyon étoit composé de 74 Chanoines, dont l'un étoit fils de l'Empereur, neuf fils de Rois, quatorze fils de Ducs, trente fils de Comtes, & vingt Barons. C'est pour cela que cette illustre compagnie a servi de modèle à plusieurs églises, & sur tout à celle de Liège & de Breslaw. La fleur de la Noblesse de l'Europe est entrée dans ce Chapitre, où divers Princes ont recherché d'être Chanoines d'honneur, & où les Rois de France tiennent encore aujourd'hui cette place honorable. Les Papes Grégoire VII, Innocent IV, &c. & S. Bernard font l'éloge de cette église. Elle est composée de ce Chapitre primate, de cinq autres églises collégiales, qui sont celles de S. Just, de S. Paul, de Forvière, de S. Nizier, & d'Ainay cy-devant Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, qui fut sécularisée en 1685, de quinze paroisses, de l'Abbaye de S. Pierre occupée par des Religieuses Bénédictines, de quatre Prieures, de quatre maisons d'Ecclésiastiques, de quarante une maisons Religieuses, de dix Congrégations Laïques, & de cinq compagnies de Pénitens, qui sont, sous l'aveu de l'Archevêque, des assemblées de piété. L'église métropolitaine à saint Jean-Baptiste pour son titulaire. C'est un grand bâtiment Gothique, flanqué de quatre tours, dont l'une sert de clocher, avec le chœur de marbre. L'Archevêque de Lyon a pour suffragans, les Evêques d'Autun, de Langres, de Chalons, & de Mâcon. * Sévert, in *Cron. Episc. Lugd.* De Rubis, *Hist. de Lyon.* Grégoire VII, l. 6. *Episc.* 36. S. Bernard, *Episc.* 147. ad *Canon. Lugd.* De Marca, de *Prim. Lugd.* Cromer, *Hist. Polon.* l. 6. S. Aubin, *Hist. Eccl.* Le Père Ménétrier, *Elog. Hist. de Lyon.* Sponde, *A. C.* 1245. *num.* 11. &c.

PREMIER CONCILE GENERAL DE LYON.

Ce premier Concile général de Lyon, qui est le douzième œcuménique, fut assemblé par le Pape Innocent IV, en 1245, & non pas en 1244, comme Platine, Naclère, Blondus, Crantz, & quelques autres le disent, ou en 1246, selon le sentiment de Trithème, de Lange, &c. L'Empereur Frédéric II étoit en guerre avec le Pape, qui fut contraint de se retirer en France, & de célébrer ce Concile, où il présida lui-même. On y vit 140 Prélats, Baudouin II, Empereur d'Orient, & grand nombre d'autres personnes illustres. On dit qu'Innocent y harangua avec éloquence à l'ouverture du Concile, qu'il prit pour le texte de son Discours, ces paroles de Jérémie, *O vos omnes qui transitis per viam, attendite, & videte si est dolor sicut dolor meus, c'est à dire, Vous tous Passans, contemplez, & voyez s'il y a une douleur comme ma douleur; & qu'il compara aux cinq playes du Sauveur du monde, cinq sortes de sujets d'affliction qu'il souffroit avec l'Eglise, & qui lui étoient causés par les courtes des Tartares, par le Schisme des Grecs, par la fureur des nouvelles Hérésies, par la prise de la Terre-Sainte par les Infidèles, & par la persécution de Frédéric. Un certain Thadée qui prenoit le parti de ce Prince, proposa de le faire venir, pour défendre lui-même sa cause; mais le Pape s'y opposa, ajoutant qu'il ne se sentoit pas encore assez de courage, pour souffrir le martyre. Ainsi Frédéric accusé d'être parjure, violeur de la paix, sacrilège & Hérétique, y fut condamné, excommunié à chandelles éteintes, & dégradé de l'Empire. On y parla du recouvrement de la Terre-Sainte, & saint Louis fut nommé Chef de cette expédition. On chercha les moyens de s'opposer aux courtes des Tartares. Le chapeau rouge y fut donné aux Cardinaux; & on ordonna une Ode pour la Fête de la Nativité de la Vierge. Ce Concile a 17 Canons ou Ordonnances, dont nous avons une partie dans le septième livre des Décrétales. * Nangis, in *Vit. S. Lud.* Guillaume de Puylaurens, *Cron.* ch. 47. Matthieu Paris, *tom.* 12 *des Conciles.* Sponde, Bzovius, Rainaldi, *A. C.* 1245.*

SECOND CONCILE GENERAL DE LYON.

Le Pape Grégoire X célébra le XIV^e Concile général de l'Eglise dans la ville de Lyon l'an 1274. Il y présida lui-même, accompagné de Pantaléon & d'Opizon, celui-là Patriarche de Constantinople, & l'autre d'Antioche, de quinze Cardinaux, de soixante ou soixante-dix Archevêques, de cinq cents Evêques, & de mille autres, tant Abbés, que Docteurs, & Députés des Chapitres. Les Ambassadeurs du Roi Philippe le Hardi, de l'Empereur Rodolphe, & de plusieurs autres Princes d'Occident s'y trouvèrent. Divers sujets obligèrent Grégoire d'assembler ce Concile; la nécessité de faire un règlement pour l'élection des Papes; la réforme des abus de l'Eglise, & des mœurs parmi les Chrétiens; l'espérance de réunir l'Eglise Grecque à la Latine; & le besoin pressant de secourir les Fidèles qui restoient dans la Terre-Sainte. Le Concile fut ouvert le septième mai, & dura jusqu'au 17 juillet. Les Ambassadeurs de Michel Paléologue, Empereur d'Orient, arrivèrent à la quatrième Session, & présentèrent de sa part des Lettres, en vertu desquelles on les recut à faire abjuration du Schisme, & profession de faire la Foi de l'Eglise Romaine, sur tout pour la procession du Saint-Esprit. C'est pour cela qu'on ajouta au Symbole de Nicée ces paroles, *Filioque procedit*; & on les répéta trois fois à la Messe solennelle, que le Pape célébra le jour de saint Pierre & saint Paul. Après la Messe, les Grecs chantèrent le même Symbole, & répétèrent deux fois ces paroles, *Qui ex Patre Filioque procedit.* Platine, Sabellic, Naclère, Trithème, Sigonius, & divers autres trompez par Blondus, ont cru que l'Empereur Michel avoit assisté au Concile; mais on n'y vit que Jacques Roi d'Aragon, avec les Grands Maîtres des Ordres des Hospitaliers & des Templiers, & les Ambassadeurs des autres Princes. Abagha, Roi des Tartares, y en envoya seize, dont quelques-uns furent batiés. Ils demandèrent l'union des Chrétiens contre les Turcs leurs ennemis. Nous avons 31 Canons de ce Concile, que le Pape Boniface VIII a recueillis dans le sixième livre des Décrétales. Guillaume Durand, dit *Speculator*, qui s'y trouva, fit sur ces 31 Canons des Commentaires que nous avons, avec des Notes de Majolus. Le premier Canon traite de la Trinité; & de la Foi Catholique. Le second, & les suivans, règlent l'élection des Papes, les provisions & les résidences des Bénéfices. Le 13^e Canon défend les nouveaux établissemens des Ordres Religieux, conformément au 13^e Canon du quatrième Concile de Latran. Le 23^e, est contre ceux qui manquent de respect dans les églises. Le 26 & le 27, contre les Usuriers. Saint Thomas mourut en venant à ce Concile; & saint Bonaventure mourut dans le tems de sa célébration. * *Tome onzième des Conciles.* Sponde & Rainaldi, *A. C.* 1274.

AUTRES CONCILES DE LYON.

Saint Irénée, assemblé avec quelques Prélats des Gaules, confirma le Décret fait pour la célébration de la Fête de Pâques au jour du dimanche, après le quatorzième jour de la lune de mars; & écrivit une lettre au Pape Victor, dans laquelle il le blâmoit de s'être séparé de la Communion des Eglises d'Asie, qui n'avoient pas suivi ce même Décret. On met cette assemblée sous l'an 197, dans le premier tome des Conciles de la dernière édition. Il y est parlé d'un autre Concile tenu par le même saint Irénée, contre les Hérétiques de son tems; & sous le Pontificat du Pape Eleuthère, vers l'an 185. Faustin, cinquième Prêlat de Lyon, & les autres Evêques de France, avertis du trouble excité par Novat & Novatien, à Rome & en Afrique, écrivirent à saint Etienne Pape, & à saint Cyprien. Ils leur firent savoir que Martien d'Arles introduisoit des nouveautés dans leurs provinces, après avoir chassé les pénitens de son église; & se séparoit de ses Confrères, qui les recevoient à satisfaction pour leurs péchez. C'est à ce sujet que saint Cyprien écrivit au Pape la lettre qui commence ainsi, *Faustinus Collega noster Lugduniensis, &c.* & que quelques-uns soupçonnent de supposition. On dit que Faustin assembla alors un Synode, dans lequel Martien fut déposé. Saint Patien, Archevêque de Lyon, en tint un contre les Prédestinatiens, vers l'an 474. Les Auteurs Ecclésiastiques font mention du Concile tenu à Lyon après celui d'Epaune, vers l'an 517, lorsque saint Viventiole gouvernoit cette église. On le célébra contre un certain Etienne, accusé d'avoir contracté un mariage incestueux avec une de ses cousines, & on y arrêta six Canons. Les Prélats en différent autant dans un autre Concile tenu par les ordres du Roi Gontran, l'an 567, contre Salonius d'Ambrun, & Ségitaire de Gap, qui furent convaincus de divers excès, & déposés. Saint Nisier gouvernoit alors l'Eglise de Lyon. Prieur, son successeur, en tint deux, un l'an 581, cité par Grégoire de Tours; & l'autre l'an 583, où l'on fit des Ordonnances très-importantes pour les Ecclésiastiques. Le Concile de 829, fut tenu par saint Agobard, Archevêque de Lyon. On en met un l'an 836, célébré contre le même Prêlat, & un autre l'an 878, par le Pape Jean VIII. Hildebrand, Légat, en assembla un l'an 1055, dans lequel un Prêlat simoniaque ne put jamais prononcer le nom du Saint-Esprit; ce qui fut cause que quelques autres s'accusèrent du même crime. Hugues, Evêque de Die, Légat du saint Siège, assembla l'an 1080, un Concile à Lyon, où l'on confirma la sentence, qui déposoit Manassés, Archevêque de Rheims. Les Archives de l'Eglise de Lyon font mention d'un Concile tenu en cette ville vers le troisième mars de l'an 1376, lorsque Jean de Talaru en étoit Prêlat. Le Roi Charles VII assembla les Prélats à Lyon l'an 1449, pour finir le Schisme de Felix V, contre Nicolas V. Cette affaire fut ménagée avec tant de succès, que l'Antipape se soumit au légitime Pontife. Divers Archevêques ont aussi fait des Ordonnan-

ces synodales, comme François de Tournon, Antoine d'Albon l'an 1565, Pierre d'Espinaç l'an 1577, Denys de Marquemont l'an 1614, & 1626. * Saint Cyrien, *Épist.* 67. *édit. Reg. Grégoire de Tours, Hist.* l. 6. c. 1. *coll. les Conc. Gr.*

ACADEMIE DE LYON.

Plusieurs Gens de Lettres, après s'être assemblez librement pendant du tems dans la ville de Lyon pour se communiquer mutuellement leur lumières, sollicitèrent des lettres patentes pour établir leur Société en forme de Compagnie fixée & réglée. Ils les obtinrent en 1725, au commencement, & par ces lettres le Roi donna à leur Société le titre d'Académie des Sciences & des Belles Lettres. Les assemblées se tiennent dans le Palais épiscopal, & l'Archevêque en est le Président honoraire. M. le Maréchal de Villeroy en fut déclaré le Protecteur. Les premiers Académiciens au nombre de vingt-cinq, en comptant l'Archevêque furent, Mrs Dugas, Prévôt des Marchands; Aubert, Procureur du Roi de la Police; de Fleurien de la Tourette, Président en la Cour des Monnoyes & Lieutenant Criminel; de Glatigny, père, ancien Avocat général; de Glatigny, fils, Avocat général; de Régnaud, Conseiller en la Cour des Monnoyes; Laifné, Directeur de la Monnoye; Groffier de Servières, Commissaire des Guerres, Ordonnateur; Pestaloff, Médecin; Chenel & Broffet, Avocats; les Pères de Colonia, de Polard & Lombard, Jésuites; Mrs du Perron, Conseiller; de Glatigny, Avocat; Triaucut, Docteur de Sorbonne; de Saint-Fonds, Subdélégué de M. l'Intendant à Villefranche; Dugas, Avocat; Michon, Avocat; de Billi, Avocat; l'Abbé de Busly; l'Abbé de Faramant, Docteur de Sorbonne; Dulieu, Chevalier d'honneur à la Cour des Monnoyes.

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE.

M. Aubert, l'un des Académiciens dont on vient de parler, ayant fait une donation de sa bibliothèque à Mrs les Prévôt des Marchands & Echevins de la ville de Lyon, à condition qu'elle seroit rendue publique après sa mort, on a commencé à exécuter cette volonté du défunt, & le consulat a destiné un fond annuel pour l'entretien & l'augmentation de cette bibliothèque, qui doit être publique le Lundi & le Vendredi de chaque semaine. M. Broffette, si connu dans la République des Lettres, en est le Bibliothécaire. On a placé dans une des salles de cette bibliothèque le portrait de M. Aubert, avec cette Inscrip-tion:

PETRUS AUBERT
In foro Lugdunensi Patronus,
Ingenio, doctrina, eloquentia
Insignis;
Academice literariae Socius;
Vir consularis;
Patriam, Civis optima, hae Bibliotheca
Donavit.
Anno 1731.

Obiit die 18. Februarii anno 1733. aetatis 92.

* LYON (Le Golfe de) partie de la Mer Méditerranée, s'étend depuis la côte orientale de l'Isle de Minorque, & celle de Catalogne, tout du long du Languedoc, jusqu'aux embouchures du Rhône, où commence la Mer de Provence. * Maty, *Diç. Géogr.*

LYON en BEAUCE, village de l'Orléanois en France, est à cinq lieues d'Orléans, vers le nord & vers le bourg de Thoury. * Maty, *Diç. Géogr.*

LYON fur LOIRE, ou LYON en SULLIAS, village de l'Orléanois en France. Il est près du bord méridional de la Loire, entre Sully & Gien, à trois lieues de celle-ci, & à une de celle-là. * Maty, *Diç. Géogr.*

LYON le SAUNIER, bourg de la Franche-Comté, situé dans le Bailliage de Montmorot, à dix lieues de Dole du côté du midi. Ce lieu a été autrefois fortifié. * Maty, *Diç. Géogr.*

LYON (Jean) Comte de Strathmore & de Kinghorn, Lord Glamis, descendoit d'une ancienne famille de France, dite de LYON, ou peut-être de LYONNE, qui à ce qu'on prétend, tiroit son origine des LYONSINS, célèbres parmi les Romains. Un des prédécesseurs de ce Lord passa, en l'an 1098, de France en Angleterre avec Guillaume le Conquerant, & de là en Ecosse avec le Roi Edgar, fils de Malcome III. Ce Lyon étoit grand Favori de ce Prince, qui pour les bons services qu'il lui avoit rendus contre l'usurpateur Donald Bean, lui fit présent de grands biens dans le Comté de Perth, qui depuis ce tems-là furent appellez *Glen Lyon*. Depuis, Jean de Lyon obtint en don du Roi David II, les Baronnie de Forteviot, de Forquendean & de Drumgovan, dans le Comté d'Aberdeen, *propter fortem & fidelem operam fid. & patri sui praestitam*, c'est à dire, pour les bons & considérables services, qu'il avoit rendus à lui & à son père. Ce don fut confirmé par Robert II. Pour venir à Jean, appelé communément le *Lyon Blanc*, à cause de son teint, il fut Secrétaire du Roi Robert II, qui lui fit présent de la Seigneurie de Glamis en 1379, & lui donna en mariage, Jeanne Steyart, fille du Roi Robert II, & d'Elizabeth Mure, & le fit en même tems Lord du Parlement, sous le titre de Lord Glamis, premier de ce nom. Il obtint aussi du même Prince, la charge de Grand Chambellan d'Ecosse, & reçut encore de grandes Terres de la Couronne, auxquelles il ajouta diverses Baronnie, dont il fit l'aquisition. De plus, il fut fait Gouverneur du château d'Edimbourg pour sa vie, & Grand Chancelier d'Ecosse; mais il fut tué cruellement par le Comte de Crawford, ce qui irrita extrêmement le Roi,

qui le fit enterrer dans l'Abbatte de Scone. JEAN, second Lord Glamis, épousa la fille de Patrick Graham, Comte de Strathmore, & mourut à Glamis; mais parce qu'il étoit du sang royal, il fut enterré dans le sépulchre des Rois à Scone. PATRICK, troisième Lord Glamis, épousa Isabelle Ogilvy, fille du Lord Auchterhouse, acquit la Baronnie de Backie, le pais de Cardean & de Drumgley, & est enterré à Glamis. ALEXANDRE, quatrième Lord Glamis, épousa Agnes Chrichton, fille de Guillaume, Lord Chrichton, Chancelier d'Ecosse; & mourut sans enfans en 1473. JEAN Lyon de Courtetow, cinquième Lord Glamis, son frère, épousa Marguerite Scrymfour, fille du Connétable de Dundee, & acquit l'office héréditaire de couronnement (*Crownery*) dans les Magistratures de Forfar & de Kincardin, & mourut en 1497. JEAN, sixième Lord Glamis, épousa Elisabeth Gray, fille du Lord Gray, & héritier de la famille du Lord Fowlis, & mourut à Glamis en 1500. George, septième Lord Glamis, mourut en minorité & sans être marié. JEAN, huitième Lord Glamis, succéda à son frère, & épousa Jeanne Douglas, sœur d'Archibald, Comte d'Angus, qui épousa la Reine, veuve du Roi Jacques IV. JEAN, neuvième Lord Glamis, étant mineur, fut accusé injustement avec sa mère, du crime de haute trahison. Ce Lord se maria avec Jeanne Keith, fille du Comte Marshal. JEAN, dixième Lord Glamis, fut Grand Chancelier, épousa Elisabeth Abernethi, fille du Lord Abernethi de Saltown, fut tué malheureusement d'un coup de pistolet à Sterling, & mourut généralement regretté. PATRICK, onzième Lord Glamis, Capitaine des Gardes, & Grand Trésorier d'Ecosse, épousa Anne Murray, fille du Lord Tullibarden, fut fait Comte de Kinghorn en 1606, par le Roi Jacques VI, & mourut à Edimbourg au mois de décembre de 1615. JEAN II, Comte de Kinghorn, fut marié 1. à Marguerite Etskin, fille du Comte de Marr, 2. à Elisabeth Maul, fille du Comte de Panmare, & mourut au Château-Lyon l'an 1649, laissant un fils de sa seconde femme. PATRICK III, Comte de Strathmore & de Kinghorn, ayant ajouté ce premier titre au second par la faveur du Roi Charles II, épousa Helene Middleton, & mourut dans sa maison de Château-Lyon en 1695, ayant pour successeur son fils JEAN, Comte de Strathmore & de Kinghorn, qui épousa en 1691 Elisabeth Stanhope, fille du Comte de Cheltenham, & de sa seconde femme. Les armes de ce Seigneur sont, un lion rampart d'argent, armé & lampassé de gueules. * *Diç. Anglois.*

LYONNOIS, province de France aux environs de Lyon, a au Levant le Rhône & la Saône qui la séparent du Dauphiné, de la Bresse, & de la Principauté de Dombes; le Forêt au Couchant; le Beaujolois, en partie, au septentrion; & le Vivarais au midi. Le Lyonnais est fertile en vins, bled & fruits, & sur tout, le long des rivières. Lyon est sa ville capitale. Ses bourgs principaux sont, Coindrieux, Anse, Saint-Chamont, dont le château est fortifié, Saint-Geni-Laval, Viml dit Neuville, Brignais, célèbre par le combat, dit des *Turcs-venus*, qui s'y donna l'an 1361, &c. Le Lyonnais est quelquefois pris séparément pour une province, ou pour les trois provinces de Lyonnais, Forêt & Beaujolois, qui font ensemble un gouvernement général, avec un Gouverneur, un Lieutenant Général, & deux Lieutenans de Roi, l'un pour le Lyonnais & le Beaujolois, l'autre pour le Forêt. Dans les Cartes outre les trois provinces dont on a parlé, le Gouvernement de Lyonnais, comprend encore le Bourbonnois, l'Auvergne & la Marche.

LYONS, bourg de Normandie. Voyez LIONS.

LYONS en FOREST, est un petit bourg de la Normandie, dans une Forêt qu'on nomme la *Forêt de Lyons*, entre Rouen & Gisors, à quatre lieues de la première, & à deux de la dernière. Il y a un siège royal du Bailliage de Gisors, une Election, & une Maltrise des Eaux & Forêts.

LYONS en SANTERRE ou LITION, bourg de la Picardie, situé dans la contrée de Santerre à sept lieues d'Amiens du côté du levant. * Maty, *Diç. Géogr.*

LYP. LYR. LYS. LYT.

LYPEZE ou LYP SCH, petite ville de la Haute Hongrie, est capitale du Comté de Lypéze, & située sur la rivière de Gran, à deux lieues au dessus de Bilricez. * Maty, *Diç. Géogr.*

LYPEZE (le Comté de) contrée de la Haute-Hongrie, située entre les Comtes d'Arva, de Turocz, de Bilricez, de Gomer, de Cépuz, & le Mont-Krapach, qui le sépare de la Pologne. Lypéze & Sallait en font les lieux principaux. * Maty, *Diç. Géogr.*

* LYPONTIAN, forteresse en Croatie, appartenante aux Chrétiens. * *Gr. Diç. Univ. Holl.*

LYRANUS (Nicolas) Voyez NICOLAS de LYRE.

LYRE, ancien instrument de musique, qu'on met entre les mains d'Apollon. Il est de figure presque circulaire, & il a un petit nombre de cordes qu'on pince avec les doigts. Quelques uns croyent que la Lyre des Grecs étoit la même chose que notre guitare; d'autres disent que c'étoit un instrument fait de coquilles de tortue, qu'Hercule voida & perça, & qu'il monta de cordes faites de boyan, au son desquelles il accorda sa voix; aussi l'appelloit-on *testudo*, qui signifie une Tortue. On en voit plusieurs figures différentes dans les marbres & dans les médailles de l'Antiquité. Les uns attribuent l'invention de la Lyre à Orphée; d'autres à Linus; d'autres à Amphion; d'autres enfin à Mercure & à Apollon, comme il paroît par cet endroit de Lucien, dans les *Dialogues des Dieux*, où il fait parler ainsi Apollon, *Il a fait un instrument de la coquille de tortue, dont il joue en perfection, jusqu'à me rendre jaloux, moi qui suis le Dieu de l'Harmonie.*

La Lyre est aussi un Signe céleste composé de dix étoiles, qui se lève en même tems que le Signe de la balance, & dont on s'imagi-

imagine que la situation fait comme une espèce de Lyre. L'Astronomie fabuleuse veut que ce soit la Lyre d'Orphée, qu'il avoit reçue d'Apollon, à qui Mercure en avoit fait présent, & que les Muses mirent parmi les Astres. * *Antiq. Romaines.*

L Y R E (Nicolas de) Voyez NICOLAS.

L Y S, rivière. Voyez LIS.

L Y S (Ile de) que les Latins appellent *Igium*, *Iginium*, & *Eginium*; & les Italiens *Il Giglio*, petite Ile d'Italie, dans la Mer de Toscane, & où il y a une ville & un château à dix milles du Mont-Argentaro. Elle appartenoit autrefois à la République de Siéne, & maintenant elle est de l'Etat du Grand-Duc de Toscane; mais pour le spirituel, elle dépend de l'Abbé des Trois-Fontaines, proche de Rome. Elle est remplie de montagnes & de bois. * *Rutilius*, l. 1.

* L Y S (Jean) d'Oldenbourg, vint dans les Pays-Bas-Unis, pour y apprendre la Peinture sous Henri Goltius, dont il imita si bien la manière, que les Connoisseurs ont de la peine à y reconnoître quelque différence. En quittant la Hollande il alla à Paris, de là à Venise, & enfin de Venise à Rome. Il travailloit ordinairement en petit, & prenoit plaisir à peindre des noces de village. Tous ses Ouvrages sont fort estimés. Voyez M. Jacques Campo Weyerman, *Œuvres des Peintres des Pays-Bas*, en Hollandois, tome 1. p. 402. & *ſuiv.*

L Y S A N D R E, Général des Lacédémoniens, étoit fils d'*Asiobolus*, & selon quelques uns de la postérité d'Hercule, mais sans pourtant avoir eu des ancêtres distingués par de grands emplois, ou autrement. Il vivoit dans le quatrième siècle après la fondation de Rome & commandoit les flottes des Lacédémoniens, dans le tems auquel les Athéniens commençoient à se remettre des pertes qu'ils avoient souffertes en Sicile, & auquel par conséquent la guerre du Péloponnèse étoit encore dans toute sa force. Lyfandre montra alors une grande prudence, parce qu'au lieu de hasarder des batailles il les évitoit avec tout le soin imaginable, sachant bien que son expérience & le courage de ses Soldats ne pouvoient faire tête à l'expérience des Généraux Athéniens & à la valeur de leurs troupes. Pendant ce tems-là les Lacédémoniens recevoient des sommes considérables du Roi de Perse; mais les Athéniens étoient obligés à soutenir par eux-mêmes les dépenses excessives de cette guerre, ce qui fit qu'à mesure que le pouvoir des Lacédémoniens croissoit, celui des Athéniens ne faisoit que baïffer. Lyfandre ayant été envoyé, à cette occasion, auprès de Cyrus, fils cadet de Darius Nothus & Gouverneur de l'Asie Mineure, celui-ci lui ordonna de demander un présent quelque grand qu'il pût être. Lyfandre ne demanda rien pour lui-même, mais il pria Cyrus de vouloir augmenter d'une obole la paye journalière des Matelots des Lacédémoniens. On peut dire que cette prudente demande fut la cause de la victoire que les Lacédémoniens remportèrent dans la suite: car non seulement les Matelots des Athéniens voyant que les Lacédémoniens payoient une obole de plus, allèrent tous s'enrôler chez eux, mais outre cela Lyfandre fut vainqueur dans plusieurs combats, ce qui rendit Alcibiade suspect aux Athéniens, & le détermina à abandonner le commandement de leur flotte. Enfin il arriva par là que les troupes des Athéniens fatiguées n'obéïssent plus à leurs Capitaines & se donnoient plusieurs libertés qui causèrent de grands désordres. Tout cela réuni fournit enfin à Lyfandre l'occasion de surprendre la flotte des Athéniens, presque entièrement dénuée de Soldats & de Matelots, près d'*Algos-Potamos*. Peu de jours avant cette victoire, les vaisseaux ennemis rangés sur le bord Asiatique de l'Hellespont ne manquèrent pas un seul jour de venir se présenter devant le port où Lyfandre étoit avec sa flotte, afin de l'attirer au combat; mais sans s'en mettre en peine il ne voulut rien hasarder. Cette démarche de Lyfandre rendit les ennemis si négligens, que chaque fois qu'ils revenoient de braver Lyfandre, ils abandonnoient leurs vaisseaux & se dispersoient sur le rivage. Le Général des Lacédémoniens l'ayant su, profita de l'occasion & prit, ou coula à fond 170 vaisseaux Athéniens, qui se trouvoient presque sans défense. Conon un des Généraux Athéniens, qui ne s'étoit pas autant négligé que les autres, eut le tems & les moyens de se sauver avec huit vaisseaux. Les Athéniens qui avoient quitté leurs vaisseaux furent ou tués ou faits prisonniers par les Lacédémoniens. Lyfandre se servit ensuite d'une autre ruse: il envoya tous les prisonniers à Athènes avec menace de les faire tuer s'ils étoient trouvés hors de leur ville. Cette augmentation d'Habitans dans Athènes & le manque de vivres, causé par la perte de leur flotte, y produisit une si grande famine, que cette ville, également forte & pourvue de Citoyens fidèles, prêts à sacrifier leurs vies, se vit obligée de se rendre sans coup férir; ce qui ne seroit jamais arrivé si Lyfandre n'eût employé que la force. Ceci arriva l'an de Rome 350, & sous la XCIV Olympiade. Lyfandre châtia ensuite ceux qui avoient donné du secours aux Athéniens; & après avoir introduit par tout l'*Oligarchie* des Lacédémoniens, il revint triomphant à Sparte, & y apporta une quantité incroyable d'or & d'argent. Ces grandes richesses furent la cause qu'on introduisit à Sparte l'usage des monnoyes d'or & d'argent, contre l'avis des plus sages Lacédémoniens, qui conseilloyent qu'on continuât à ne se servir que de monnoyes de fer & de cuivre. On observa bientôt après qu'avec ces monnoyes précieuses, on avoit introduit, en même tems, des vices auparavant inconnus aux Lacédémoniens. Ce fut aussi alors que le bonheur de Lyfandre prit fin; car s'étant rendu fort odieux par son orgueil & par les violences qu'il exerça dans les villes conquises aussi-bien que dans celles qui recherchoient d'elles mêmes l'alliance des Lacédémoniens, on le rappella à Sparte, où il effuya une infinité de chagrins. Heureusement pour lui, le peuple, tout charmé encore des grandes actions qu'il avoit faites, continua à l'estimer beaucoup. Il se servit de ce crédit pour faire obtenir à *Agéfilaüs* le

Royaume de Sparte à la place de Léontichès. Il fit même en sorte qu'Agéfilaüs fut envoyé en Asie avec le plein pouvoir de faire la guerre aux Perses. Agéfilaüs, par reconnaissance, prit Lyfandre avec lui, & lui donna la première place entre ses 30 Conseillers. Mais les Habitans du pays, qui n'avoient pas encore vu Agéfilaüs, & qui au contraire étoient instruits des hauts faits de Lyfandre, rendirent beaucoup plus d'honneur au Ministre qu'au Prince. Lyfandre en fut charmé, mais Agéfilaüs en eut tout le dépit imaginable; c'est pourquoi il n'employa plus Lyfandre, en aucune affaire d'importance, & renvoya les affaires des villes pour qui Lyfandre s'intéressoit. Lyfandre choqué de cette conduite d'Agéfilaüs, demanda qu'il pût retourner à Sparte, ce qu'Agéfilaüs lui accorda. Arrivé dans sa patrie, Lyfandre, dont l'orgueil méritoit depuis longtems quelque grand coup, profitant de l'absence d'Agéfilaüs, tenta d'introduire un changement dans le Gouvernement & de faire en sorte qu'au lieu des deux seules branches des *Proclides* & des *Euristhenides* de la postérité d'Hercule, toutes les branches descendantes de ce Héros, dont la famille de Lyfandre en étoit une, pussent également prétendre à la Royauté, ou bien que chaque Bourgeois fût éligible pour cette dignité, qui depuis plusieurs siècles avoit été dans les familles cy-dessus mentionnées. Lyfandre s'imagina aisément que dans l'un ou l'autre de ces deux cas il ne seroit guères éloigné de la Royauté. Mais il prévint aussi en même tems que les Lacédémoniens n'entreprendroient rien dans cette affaire sans l'avis de leurs Oracles: c'est pourquoi il tâcha de corrompre ceux du Delphes, de Dodone & de Jupiter Ammon, mais en vain; & les Prêtres de ce dernier communiquèrent le dessein de Lyfandre aux Lacédémoniens. Cette découverte ne déconcerta nullement Lyfandre dans son entreprise, qu'il travailla à faire réussir par d'autres voyes; mais sa mort termina tout d'un coup tous ses projets ambitieux. Car les Thébains, les Athéniens, ceux d'Argos & de Corinthe s'étant ligués ensemble contre les Lacédémoniens, ceux-ci nommèrent Lyfandre pour leur Général, qui fut tué dans la première bataille près de *Haïartus*, où les siens furent entièrement défaits. Il fut lui-même la cause de sa mort, puisqu'il s'approcha fort imprudemment des murs de la ville où il savoit que toute la force des Thébains & des Athéniens étoit réunie. Quelques uns ont cru que son ambition, & les grands desseins qu'il rouloit depuis longtems lui avoient fait un peu tourner la cervelle. Au reste Lyfandre ambitieux, avare & cruel, cherchoit d'affermir son pouvoir par les moyens les plus injustes. Il éleva pour cet effet ses créatures dans toutes les villes & leur fit entendre combien ils seroient heureux sous sa domination. Les Grecs lui dressèrent des Autels & chantèrent des Hymnes à son honneur. Les Samiens appellèrent de son nom les Temples dédiés à Junon. Il avoit toujours auprès de lui *Cœrius* son Concitoien qui décrivait en vers les actions qu'il faisoit. Lorsqu'un jour *Antiochus* eut fait des vers très-médiocres à sa louange, il en fut si content qu'il lui donna un chapeau plein d'argent. Sa cruauté étoit si grande que sur le seul rapport de ses Favoris, il infligeoit les supplices les plus barbares, jusques à les lui faire périr 800 Milléniens contre son serment. Les Anciens parlent de lui, comme d'un homme cruel & débauché, qui donnoit tout à la passion, sans considérer ni la bonne foi, ni la parole donnée. Comme on lui reprochoit qu'il faisoit des choses indignes d'Hercule, de qui les Lacédémoniens tiroient leur origine, il faut dit-il, *ceux là peus du regard ou manque celle du lion*, faisant allusion au lion d'Hercule. Il disoit, que la vérité tout assurément mieux que le mensonge; mais qu'il falloit se servir de l'un & de l'autre dans l'occasion. Il ajoutoit, qu'on amuse des enfans avec des osselets, & les hommes avec des paroles: pernicieuse maxime, parce qu'elle bannit la bonne foi, qui est le fondement de la société humaine. * *Plutarque* & *Corn. Népos*, in *Vita Lyfandri*. *Thucydide*, l. 5. *Xénophon*, *Hist.* l. 2. & 3. *Diodore*, l. 12. *Polyanus*, l. 1. & 7. *Justin*, l. 5. & 6. *Frontin*, l. 1. 2. & 4. *Cicéron*. *Pausanias*. *Ellen*, *Dictionnaire Allemand de Balle*.

L Y S A N I A S, Tétrarque d'Abilène, vivoit du tems de l'Empereur Tibère, comme on le justifie par un passage de saint Luc, *cb. 3. v. 1.* qui précède le récit où il est parlé de la prédication de saint Jean-Baptiste.

Les Auteurs ne font pas d'un même sentiment, quand il s'agit de savoir quel étoit ce Lyfandus, dont saint Luc fait mention en ce passage. Eusèbe de Césarée a cru sans raison, qu'il étoit fils d'Hérode l'*Idumien*, & frère d'Hérode *Antipas*, & de Philippe. D'autres croient qu'il étoit fils de ce Ptolomée *Ménée* dont Josephé fait mention dans le 14 livre de l'*Histoire des Juifs*; mais comme le même Historien assure ailleurs que la Reine Cléopâtre fit mourir ce Lyfandus fils de Ptolomée *Ménée*, il y a plus d'apparence que celui dont parle S. Luc, devoit la vie à celui auquel Cléopâtre la ravit, pour usurper son bien. Au reste, Abilène dont Lyfandus étoit Tétrarque, étoit située près du Mont-Liban, ou, comme le veut *Plinè*, dans la province de Décapolis. Sa ville capitale étoit Abile, dite aujourd'hui *Bellin*, selon quelques uns. * *Josephé*, *Antiq. Judaïq.* l. 14. c. 23; l. 19. c. 4. *Eusèbe*, in *Chron. A. C.* 7. *Janfénius*, *Conc. Evang.* *Baronius*. *Plinè*, l. 5. *cb. 18.*

L Y S C A (Alexandre) Jurisconsulte de Vérone, qui floriffoit en 1610, a écrit contre *Baronius* le livre de la rapacité, de la perfidie, & de la tyrannie de la Cour de Rome. * *König*, *Biblioth. Petus & Neva*.

L Y S C A N D E R (Claude) a publié en 1622, un *in-folio* de l'*Histoire* Danoïse, ou de la Généalogie des Rois de Danemarck. On a encore de lui une *Chronique* de Groenlande, imprimée en 1608. * *Bartholin*, *De Scriptis Danorum*, p. 33.

L Y S C A N D E R (Jean) a composé dix-huit Discours des Antiquitez Danoïses. * *König*, *Biblioth. Petus & Neva*.

L Y S E R. Voyez L Y S E R U S.

L Y S E R U S (Polycarpe) Théologien de la Confession d'Aus-

d'Ausbourg, célèbre dans la République des Lettres, naquit à Wyndenden dans le Duché de Wirtemberg le 18 de mars 1552. Il n'avoit que deux ans lorsque son père mourut; mais sa mère se considérant lui procura un beau-père, qui eut un grand soin de lui. Les progrès qu'il fit durant son enfance, le firent juger digne d'être élevé dans le Collège de Tubingue aux dépens du Prince de Wirtemberg. Il employa si bien son temps qu'il fut admis au Ministère l'an 1573, & au Doctorat en Théologie l'an 1576. Sa réputation se répandit de toutes parts; de sorte qu'Auguste Electeur de Saxe l'appella pour être Ministre de l'Eglise de Wirtemberg l'an 1577. A peine eut-il fait paroître ses talens dans cette église, qu'il fut agrégé au nombre des Professeurs en Théologie. Ce que dit M. Bayle, qu'il fut un des principaux Directeurs du livre de la Concorde, est équivoque. Son arrière-petit-fils Polycarpe Lyferus nie que son bisayeul ait eu part à ce livre; & soutient qu'il étoit entièrement achevé, & qu'il avoit même été revu & corrigé par Chemnitz, lorsque Lyferus alla en Saxe. Mais il avoue qu'il fut un des premiers de ceux qui souferirent à cette formule, & qu'il fut député avec Jacques André, pour la faire signer aux Théologiens & aux Ministres qui étoient dans l'Electorat de Saxe. M. Bayle dit que Lyferus exerça vigoureusement la charge de Missionnaire, pour faire signer ceux qui étoient dans les emplois. Il assista, dit-il, à toutes les assemblées qui furent tenues touchant ce livre, ou touchant la réünion des Calvinistes & des Luthériens, qui étoit négociée par les Agens du Roi de Navarre. Chrétien, Electeur de Saxe, ayant succédé à la dignité de son père, mais non pas à son Luthéranisme rigide, fut ravi de voir que Lyferus lui communiquât les conditions avantageuses qu'on lui offroit à Brunsvick. Il le congédia de bon cœur, & au grand regret de ses Sujets. Lyferus ne fut d'abord que Coadjuteur de cette ville; mais il y fut ensuite Intendant. On le rappella à Wirtemberg après la mort de Chrétien ou Christian; & il fut fait Ministre de la Cour de Dresde en 1594. Il s'arrêta là le reste de sa vie, employa son temps non seulement aux fonctions du Ministère, mais aussi à l'éducation des jeunes Princes, & à composer des livres. Il y mourut le second février 1601, selon Guillaume Wilkuis, ou le 22 février de la même année, selon M. Bayle. Il fut père de treize enfans, & grand-père de trois petits-fils & d'une petite-fille. Entre ses fils, Polycarpe & Guillaume ont eu divers emplois ecclésiastiques & Académiques, & ont publié plusieurs livres. Polycarpe né à Wirtemberg le 30 novembre 1586, fut Ministre & Professeur à Leipzig. Il mourut le 15 janvier 1633. On voit dans le Théâtre de Paul Fréber le Catalogue de ses livres. Guillaume son frère naquit à Dresde le 26 octobre 1592. Il fut Professeur en Théologie à Wirtemberg & mourut le huitième février 1649. Beaucoup de querelles qu'il eut à soutenir, & ses grandes occupations, ne l'empêchèrent pas de composer un grand nombre de livres. Nous avons de lui, *Expositio prima partis Genesis, seu Historia Adami*, Lipsia, 1604; *Noachis seu expositio secunda partis Genesis*, Lipsia, 1605, in quarto; *Abraham, seu Expositio tertia partis Genesis*, Lipsia, 1606, in quarto; *Isaacus, seu Expositio quarta partis Genesis*, ibidem, 1608, in quarto; *Jacobus, seu Expositio quinta partis Genesis*, ibidem, 1609, in quarto; *Josephus, seu Expositio sexta partis Genesis*, Lipsia, 1609, in quarto; *Scola Babylonica, seu Commentarius in primam caput Danielis, Geræ ad Clitruum*, 1609, in quarto; *Colofus Babylonicus seu Expositio secundi capitis Danielis*, ibidem, 1607, in quarto, Lipsia 1608 & 1610, Francofurti 1609 & 1610; *Centuria Quaestionum de Articulis libri Christianæ Concordantiæ*, Wittebergæ, 1611, in quarto; *Christianismus, Patristicus, Calvinianus*, Wittebergæ, 1608, 1620, in octavo; *Idem Germanice*, Dresdæ 1602, Wittebergæ, 1623; *Harmonia Calvinianorum & Pœnitentiarum in Doctrina de Sacra Cena*, 1614, in quarto; *Finalis Lyferiana, an sincerissimæ in rebus fidei cum Calvinianis coli potest*, Lipsia, 1616, in quarto; *Disputationes novem Anti-Steiniane, quibus examinatur Defensio Concionis Irenice Pauli Steini, Ep. Gieslæ, in quarto*; *Disput. de Deo Patre Creatore caeli & terra*; (Cette pièce se trouve dans les Disputes sur le Symbole des Apôtres, imprimées à Witteberg, 1511, in quarto) *Harmonia Evangelistarum continuata ad Christianam Harmoniam*, Francofurti, 1611, & alibi; *Ejusdem Epitome*, Wittebergæ, 1594, in quarto; *De æternitate Pili Dei*, in quarto; *Commentarius in Psalmam ad Hebraeos*, ibidem, in quarto; *Paraphrasi in Hsb. Psalmis in certis actus distributa*, Dresdæ, 1597, in quarto & in douze; *In Psalmum 101*, Lipsia, 1609, in octavo; *De Sacramentis decedens duæ*, Wittebergæ, 1613, in quarto; *Historia Ordinis Jesuiticæ, de Societate Jesu cultore, nomine, gradibus, incrementis, &c.* ad Ella Hofenmullero, cum duplici præfatione Polycarpi Lyferi, Francofurti 1594 & 1605, in quarto. Lyferus a fait encore plusieurs autres Ouvrages à l'occasion de ce dernier, comme *Serena ad Gratserum pro honorario ejus*, Lipsia, 1607, in quarto, parce que le Père Greter avoit entrepris de refuter cette Histoire. Je passe sous silence dix ou douze autres Ouvrages, que Lyferus a composés en Allemand. Après sa mort, ses Manuscrits passèrent des mains de son fils dans celles de Jacques Tentzelus, gené de Guillaume Lyferus. Tentzelus en publia une partie sous ce titre, *Enarratio Sæpionæ Propheæ, in celeberrima Electorali Wittebergensi Academia publice prælecta à B. D. Polycarpo Lyfero*, Arnstadt, 1583, in quarto. Mais Tentzelus étant mort le 25 mai 1585, M. Polycarpe Lyferus s'empara de tous ses Manuscrits; & comme il ne se trouvoit rien sur la Propheé d'Aggée, M. Polycarpe Lyferus y ajouta des Remarques de sa façon sur ce Propheé en suivant la méthode de son bisayeul. Cela fait un Commentaire complet sur les 12 petits Propheés, qui fut publié à Leipzig en 1609, in quarto. * Bayle, Diæ. Crit. Journal des Savans, novembre 1709.

LYSERUS (Jean) de la même famille que le précédent, docteur de la Confession d'Ausbourg, s'entêta tellement du dogme de la pluralité des femmes, qu'il usa ses biens & sa vie,

pour prouver, que non seulement la polygamie est permise, mais aussi qu'elle est commandée en certains cas. Sa manie alla si loin là-dessus, qu'après avoir eu dès sa jeunesse un emploi considérable dans son pais, (son frère aîné étoit Surintendant de l'église de Magdebourg) il le quitta pour se mettre à la suite d'un Comte Suédois, qui lui avoit inspiré les premières semences de cette doctrine. Après la mort de son Patron, il voyagea avec assez d'incommodité en Allemagne, en Danemarck, en Suède, en Angleterre, en France, & en Italie, & publia divers Traitez sur son opinion, déguisé tantôt sous un nom, tantôt sous un autre. Il eut le chagrin d'en voir brûler un en Suède par la main du Bourreau. Son Ouvrage qui fit le plus de bruit, fut sa *Polygamie triomphante*, *Polygamia triumphatrix*, qu'il fit imprimer sans y mettre son nom, à Amsterdam l'an 1682. Le malheureux Auteur y étoit alors dans la dernière misère, & son Libraire ne lui donna que vingt ducats de son Manuscrit, qui sembloit être fait pour contrecarrer la *Monogamia videlicet*, que Brunsmannus, Ministre à Copenhague, avoit publiée en 1679, par ordre de la Faculté de cette ville-là, contre les Ecrits de cet Apologiste des Polygames; aussi le même Auteur, dès que la *Polygamia Triomphante* eut vu le jour, y répondit par un livre intitulé *Polygamia Triumphata*. Enfin Lyferus, après toutes ses différentes courses, crut se pouvoir fixer en France. Il alla pour cela trouver le Docteur Masius, Ministre de l'Envoyé de Danemarck en cette Cour; mais il eut soin de déguiser son nom, pour ne pas faire ressouvenir que le Roi de Danemarck l'avoit banni de ses Etats. On eut compassion de lui à l'Hôtel de cet Envoyé; sa fortune y étant pourtant des plus pauvres; il se flata de la rendre meilleure à la Cour par le jeu d'échecs, qu'il entendoit mieux que personne. Il fut donc pour cela s'établir à Versailles, mais n'y trouvant point les secours qu'il avoit espérez, & y étant tombé malade, il voulut revenir à pied à Paris. Cette fatigue augmenta son mal à un point, qu'il mourut dans une maison sur la route l'an 1684. Ses Ecrits furent remis entre les mains du Docteur Masius, qui connut par eux & par le vrai nom de Lyferus, & les peines que ce pauvre homme s'étoit données de feuilleter dans les meilleures bibliothèques pour y trouver avec un travail incroyable de quoi soutenir son sentiment sur la pluralité des femmes. On ne doute pas même qu'il n'eût en tête, quand il mourut, un nouvel Ouvrage subtil & pernicieux sur cette question. On lui trouva aussi un livre, qui contenoit les noms de tous les Polygames de son siècle. * Lettre de M. Masius à M. Alix, du 31 octobre 1684, insérée dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, avril 1685. Voyez aussi le tome de novembre 1685. Bayle, Diæ. Crit.

LYSERUS (Michel) étoit né à Leipzig. Il fut pendant plusieurs années Disciple du célèbre Thomas Bartholin. Après avoir déjà fait d'assez grands progrès dans la Philosophie & dans la Médecine en sa patrie, il alla à Copenhague, & ce fut là qu'il prit les leçons de Bartholin. Sous un homme si savant dans l'Anatomie, Lyferus qui avoit d'ailleurs beaucoup de goût & d'aptitude pour cette science, se rendit très-habile dans cette partie de la Physique. Il fit lui-même beaucoup de démonstrations & d'opérations où l'on aperçut combien il avoit profité sous un tel Maître. L'estime qu'il acquit par là lui mérita le nom & le titre d'Anatomicien assistant dans le Théâtre public d'Anatomie à Copenhague. Il réussit pareillement à faire des squettes. Avec ces talens il brilla à Padoue, où il alla en sortant de Copenhague, & il y obtint les premiers honneurs dans sa profession. Il revint ensuite en Danemarck, & s'attacha à exercer la Médecine dans la ville de Nycooping. Il s'y maria peu après qu'il y eut fixé sa demeure; mais la troisième semaine après son mariage, une fièvre maligne l'enleva à sa femme & au public. C'étoit l'an 1659. Il fut beaucoup regretté à cause de son mérite & de ses autres bonnes qualitez. On a de lui, *Culæ Anatomicae*, ou Méthode courte, facile & claire de disséquer les corps humains, avec les figures de plusieurs instrumens, à Copenhague en 1653, in octavo, réimprimée en 1665, avec de nouvelles observations, & une préface de Thomas Bartholin. On en a fait une troisième édition en 1679, où l'on trouve de plus des Observations Anatomiques de Gaspard Bartholin, fils de Thomas. Enfin ce même Ouvrage se trouve dans la Bibliothèque Anatomique de Daniel le Clerc & de Jean-Jacques Manget, à Genève en 1685, in folio. On a encore de lui *Observationes Medicæ*, en 1679, in octavo; *De Sphæculo cerebri*, à Leipzig en 1656, in quarto. * Voyez le *Linæus renovatus*, & la Bibliothèque des Auteurs Médecins & des Ouvrages de Médecine, par M. Manget, t. 11. p. 121.

LYSIADÈ, Tyran de Mégalopolis, étoit de basse naissance, mais avoit l'ame noble, & le cœur élevé. Il s'acquit beaucoup d'autorité dans la ville de Mégalopolis, par sa valeur & par sa prudence, & se rendit bientôt maître de ce peuple; mais au lieu de conserver la souveraine puissance qu'il avoit usurpée, il y renonça de son propre mouvement. Il ménagea une alliance entre les Mégalopolitains & les Achéens; & fut élu Capitaine Général avec Aratus. L'envie fit naître la discorde entre ces deux Collègues; & Lyfiadè qui étoit le plus puissant, fit exiler Aratus. Enfin, il fut tué dans une bataille contre les Lacédémoniens, vers l'an 225 avant J. C. * Pausanias. Plutarque.

LYSIAS, Orateur Grec, étoit fils de Céphale de Syracuse, qui préféra au séjour de sa patrie celui d'Athènes, où il fit élever son fils avec un très-grand soin. Depuis, Lyfiadè âgé de 15 ans, fut du nombre de ceux qui formèrent la Colonie, que les Athéniens envoyèrent à Thurium, en Italie, sous la LXXXIV Olympiade, & 444 ans avant Jésus Christ. Il acquit en ce pais des terres & une maison, qu'il fut pourtant contraint d'abandonner, par une jalousie de ses envieux qui l'envoyèrent en exil. Il passa pour un des plus éloquens Orateurs de son temps. Cicéron parle de lui avec éloge. *Lyfiadè*, dit-il, ne s'addonna point au Barreau; ce fut un Ecritain extrêmement subtil & élégant, & l'on peut

peut dire véritablement qu'il fut un Orateur presque achevé, & qu'il approcha bien près de la perfection. Quelques uns lui attribuent trois cents vingt-cinq Harangues, d'autres trois cents, & d'autres deux cents trente. Il écrivit aussi une Apologie de Socrate, & laissa des préceptes pour bien parler en public, outre diverses Epîtres. Ce fut pendant la célébration des Jeux Olympiques, la première année de la XCVIII Olympiade, & 388 avant Jésus-Christ, qu'il composa contre Denys le Tyran la Harangue intitulée, l'Olympienne, qui est souvent alléguée par les Auteurs. Lyfias mourut âgé de 81 ans, sous la centième Olympiade & l'an 378 avant Jésus-Christ, ou selon d'autres en la CI Olympiade, & l'an 374 avant J. C. * Plutarque, des dix Orat. 3. Cicéron, in Bruto. Denys, des Rhéteurs Atolomens. Suidas. Simler, in Epitome Biblioth. Gesneriana.

L Y S I A S, Général des troupes d'Antiochus Epiphane, Roi de Syrie, fut Lieutenant de ce Prince dans une partie de ses Etats, & Gouverneur de son fils. Il porta la guerre en Judée, & fut vaincu par Judas Machabée, la quatrième année de la CLIII Olympiade, & la 165 avant Jésus-Christ. Après la mort d'Epiphane, Lyfias assura la Couronne à Antiochus Eupator, fils de ce Prince; & voyant que Dieu combattoit en faveur de Judas Machabée, il fit alliance avec lui. Démétrius Soter voulut reprendre la Couronne, que son oncle Antiochus Epiphane avoit usurpée sur son père; & fit mourir son cousin Antiochus Eupator, avec Lyfias, sous la CLIV Olympiade, l'an 162 avant Jésus-Christ. * I. & II. des Machabées. Joféphe, Antiq. Judaïq. l. 2. Aprien, in Syriacis Bellis.

L Y S I A S, Tribun, commandoit dans la Judée une Cohorte de Soldats Romains, destinée pour garder le temple de Jérusalem, afin d'empêcher les séditions. Il fut averti d'un parti qui se formoit contre saint Paul, l'appaisa par sa présence, & fit mener l'Apôtre dans la tour, nommée Antonienne, l'an 55 de J. C. Il prenoit ce Saint pour un Imposteur Egyptien, dont parle Joféphe, qui avoit abusé le peuple, & assemblé quatre mille Assassins, qui firent de grands desordres. Paul le détrompa; & pour appaiser les Juifs, leur voulut rendre raison de sa vie. Son Discours excita la furie de ceux qui l'écoutoient. Lyfias, pour les appaiser, commanda qu'on fouettât l'Apôtre, qui auroit reçu cette injure, s'il ne se fût fait reconnoître pour Citoyen Romain. Le Tribun l'envoya depuis à Félix, Intendant de la province. * Actes des Apôtres, ch. 21. 22 & 23. Joféphe, Antiq. Judaïq. l. 20. Guerre des Juifs, l. 2.

L Y S I M A C H U S, Juif, supplanta son frère Ménélaüs, & parvint au souverain Pontificat de sa nation, l'an du monde 3831, selon Ufferius, ou 3862, & 173 avant J. C. en payant au Roi Antiochus Epiphane, une somme d'argent, que Ménélaüs n'avoit pu fournir. Il se gouverna avec tant de violence, & commit tant d'injustices & de sacrilèges, que les Juifs ne le pouvant plus souffrir, s'en débrent l'année suivante. * II. Machabée. Joféphe, Antiq. Judaïq. Ufferius, in Annal.

L Y S I M A C H U S, l'un des Capitaines d'Alexandre le Grand, & depuis un de ses successeurs, étoit d'une naissance peu distinguée, & selon quelques Auteurs, avoit été exposé par ordre de ce Prince, à un lion, dont il avoit été vainqueur. Après la mort d'Alexandre, la première année de la CXIV Olympiade, & l'an 324 avant J. C. il eut part aux guerres qui s'élevèrent entre les successeurs de ce Conquérant, & se rendit maître d'une partie de la Thrace, où il régna, & où il fit bâtir une ville de son nom, l'an de Rome 445, & 309 avant J. C. Depuis il suivit le parti de Cassander & de Séleucus, contre Antigonus & Démétrius; & se trouva à la célèbre bataille d'Ipsus, la quatrième année de la CXIX Olympiade, & l'an 301 avant J. C. Il avoit marié une de ses filles à Antipater, Roi de Macédoine, & fils de Cassander. Ce Prince ayant été chassé de son Royaume, se refugia chez Lyfimachus, qui le fit mourir, & mit sa propre fille en prison. La guerre qu'il eut contre Dromochetis, Roi des Gètes, ne lui fut pas favorable; il y fut fait prisonnier par ce Prince, & fut ensuite délivré par Agathoclès son fils. En la première année de la CXXIII Olympiade, & la 288 avant J. C. il s'empara de la Macédoine, & y régna six ans; mais la mort de son fils Agathoclès, qu'il sacrifia à sa marâtre Arsinoé, & ses autres cruautés le rendirent tellement odieux à ses Sujets, que les plus considérables d'entre eux l'abandonnèrent. Alors il passa en Asie, pour faire la guerre à Séleucus, qui leur avoit donné retraite; mais il fut tué à l'âge de 74 ans, dans un combat qu'il perdit contre ce Roi, la troisième année de la CXXIV Olympiade, & la 282 avant Jésus-Christ. On ne reconnut son corps, sur le champ de bataille, que par le moyen d'un petit chien, qui ne l'avoit point abandonné. * Diodore, l. 19 & 20. Justin, l. 13 & suiv. Quinte-Curce. Pausanias. Eusebe, &c.

L Y S I M A C H U S, fils d'Ariftide, resta si pauvre, après la mort de son père, que les Athéniens lui assignèrent des terres, pour lui fournir de quoi vivre. * Plutarque, in Ariftide.

L Y S I M A C H U S d'Alexandrie, Hiforien Grec, avoit composé une Histoire d'Egypte, citée par Joféphe; une Histoire de Thèbes, & divers autres Ouvrages, entre autres, un Traité

d'Agriculture, cité par Varron, par Colomelle, & souvent par Plin. Le Scholiaste d'Athénée, & Michel Apollonius citent les livres qu'il avoit faits Des Revenus. * Le Scholiaste d'Apollonius. Columella, de Re Rustica, l. 1. Plin. l. 4. Vossius, de Hist. Græcæ. M. Du Pin, Biblioth. Univ. des Hist.

L Y S I M A C H U S, Médecin, & Sectateur d'Hippocrate, est allégué par le Scholiaste de Nicandre.

L Y S I M A C H U S, fils de Pausanias, fut un des Ambassadeurs, qu'Hircan souverain Sacrificateur des Juifs envoya à Marc-Antoine, à Ephèse, pour lui faire de nouvelles protestations de l'affection que toute la nation Juive avoit pour lui. * Joféphe, Antiq. Judaïq. l. 14. ch. 22.

L Y S I M A C H U S, frère d'un nommé Apollodore, grand ennemi des Juifs, fut Gouverneur de Gaza, & conçut tant de jalousie de ce que son frère étoit plus aimé & plus considéré que lui du peuple & des Soldats, qu'il le tua en trahison & livra la place à Alexandre Jannée, qui l'affligeoit. * Joféphe, Antiquit. Judaïq. l. 13. ch. 21.

L Y S I M A C H U S. Voyez ALEXANDRE surnommé Lyfimachus.

L Y S I P P E, Poète Grec, dont Athénée & Suidas font mention.

L Y S I P P E, célèbre Sculpteur, étoit natif de Sicyone, & vivoit du tems d'Alexandre le Grand, sous la CIV Olympiade, vers l'an 364 avant Jésus-Christ. Il exerça d'abord le métier de Serrurier; mais par le conseil du Peintre Eupompe, il s'adonna à la Peinture, qu'il quitta bientôt pour exercer la Sculpture, dans laquelle il réussit parfaitement. Il travailloit avec une si grande facilité, que de tous les anciens Sculpteurs, il est celui qui a fait le plus grand nombre d'ouvrages. Il fit entre autres, la statue d'un homme qui se froite en sortant du bain, laquelle étoit d'une beauté excellente. Agrippa l'avoit mise à Rome devant ses Thermes. Tibère, qui en étoit charmé, étant parvenu à l'Empire, ne put résister à l'envie qu'il avoit de la posséder; de sorte qu'il enleva cette statue pour la mettre dans sa chambre, & en fit placer une autre très-belle au même endroit. Le peuple Romain, qui craignoit Tibère, ne put toutefois s'empêcher de crier en plein théâtre, qu'il vouloit qu'on remit la première statue; à quoi Tibère fut contraint de consentir, pour appaiser ce tumulte. Lyfippe avoit encore fait une grande statue du Soleil, sur un char à quatre chevaux, qui étoit adorée à Rhodes. Il fit aussi plusieurs statues d'Alexandre, & des Favoris de ce Monarque, lesquelles Métellus transporta à Rome après avoir soumis de nouveau la Macédoine à l'Empire Romain. Ce qu'on attribue particulièrement à Lyfippe, c'est d'avoir exprimé les cheveux mieux que ceux qui étoient avant lui, & d'avoir fait les têtes plus petites, & les corps moins gros, pour faire paroître les statues plus hautes. Sur quoi Lyfippe disoit de lui-même, que les autres avoient représenté dans leurs statues les hommes tels qu'ils étoient faits; mais que pour lui, il les représentoit tels qu'ils paroissent. Lyfippe eut trois fils, qui furent les Disciples, Dalippe, Bedas, & Euryerote. Ils acquit tous trois beaucoup de réputation par la Sculpture; mais le dernier fut le plus estimé. * Plin. l. 34. c. 8.

L Y S I S, Philofophe Pythagoricien, Précepteur d'Epaminondas, florifloit l'an 388 avant Jésus-Christ, sous la XCVIII Olympiade, en même tems que Philifition, l'un des Maîtres d'Eudoxe. On croit que ce Lyfis, ou son Disciple Philolaüs, est Auteur des vers dorez, remplis d'excellentes sentences morales, qu'on attribue ordinairement à Pythagore. Alde Manuce donna au public une des Epîtres de Lyfis à Hipparque, parmi celles des Grecs, qu'il fit imprimer à Venise. * Vossius, de Hist. Græcæ. Simler, in Epitome Biblioth. Gesnerianæ, p. 559.

* **L Y S S E N S** (N. . .) habile Peintre en Histoire, étoit d'Anvers. Il alla de bonne heure à Rome pour s'y exercer à imiter les originaux des grands Maîtres tant anciens que modernes. Ensuite il retourna dans la ville de sa naissance, où il trouva de l'ouvrage plus qu'il n'en pouvoit faire. Voyez M. Jacques Campo Weyerman, Vies des Peintres des Pays-Bas, en Hollandois, tome 3. p. 347.

L Y S S U S, rivière. Voyez LISSE.

L Y S T O N, bourg d'Angleterre, situé dans le Comté de Dévon, près de celui de Cornouaille, & de la rivière de Tamer, à six lieues au dessus de Plumouth. * Maty, Dict. Géogr.

L Y S T R E, étoit anciennement une ville de la Galatie, dans l'Asie Mineure. Elle étoit dans l'Asaurie, à quatorze lieues d'Iconie vers le Couchant. S. Paul ayant guéri miraculeusement un Impotent de Lyftré, les Lyftriens voulurent lui offrir des sacrifices, comme à une Divinité. Mais peu de tems après, étant irrité par des Juifs séditieux, ils le lapidèrent & le traînèrent hors de leur ville, comme s'il eût été mort; mais il n'en mourut pourtant pas. L'Evangile s'établit à Lyftré, qui fut épiscopale, suffragante d'Iconie. Elle est maintenant entièrement ruinée. * Maty, Dict. Géogr.

L Y T H. Voyez LEITH.

CORRECTIONS ET ADDITIONS

SUR LA LETTRE A.



AD, rivière de Brabant, p. 2. col. 2. l. 4. au lieu de Durel, lisez Duval ou plutôt Du Val.

ABACUC, p. 6. col. 2. n. 2. l. 2 & 3. au lieu de lorsqu'il avoit préparé, &c. lisez, & à qui il fit porter dans la fosse où Daniel étoit enfermé, le dîner que cet homme avoit préparé pour ses Moissonneurs.

ABAILLARD, p. 8. col. 2. l. 38. au lieu de On en promet une nouvelle édition très augmentée, lisez ce qui suit, On a eu depuis deux éditions des lettres d'Abailard & d'Héloïse, l'une à Londres, in octavo, au commencement du présent siècle; & l'autre à Paris, en deux volumes, in douze, en 1723, avec la Traduction Française, à côté, par le Père Dom Gervaise.

P. 12. col. 2. entre **ABBADAL-CURIA** & **ABBADY**, il faut donner place à l'article suivant.

ABBADIE (Jacques) natif de Béarn, après avoir été Ministre en France, passa à Berlin en 1685. Etant allé en Angleterre peu de tems après, il y fut Ministre de l'Eglise Française de la Savoie à Londres. Après l'an 1700, il vint à Dublin en Irlande, où il passa environ dix ou douze ans. Il mourut à Marybone près de Londres, le sixième octobre 1727, âgé de plus de 75 ans, ou, suivant quelques uns, de 69 ans. On a de lui les Ouvrages suivans, *Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne; Reflexions sur la présence réelle du Corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie; Traité de la Divinité de Jésus-Christ; L'Art de se connoître soi-même, ou La Recherche des Sources de la Morale; Réponse à un Philosophe de Paris, qui avoit écrit contre cet Ouvrage; Défense de la Nation Britannique, au sujet de la Révolution d'Angleterre en 1689, contre l'Avis important aux Réfugiés, à Londres, en 1692, in octavo; La Vérité de la Religion Chrétienne Réformée; Un volume de Sermons; Le Triomphe de la Providence & de la Religion, ou, l'Ouverture des sept Scaux; Une Oraison funèbre.*

* Voyez le Supplément de Paris 1735.

ABBAIE-BLANCHE, p. 13. col. 2. l. 2. au lieu de Marmoutier, lisez Nermoutier.

P. 16. col. 1. Avant **ABBEFORT**, mettez les deux articles suivans.

ABBE' (Louise L') surnommée la belle Cardière, née à Lyon, florissait dans le XVI^e siècle. Elle avoit épousé un Marchand Cordier, mais cela ne l'empêchoit pas de cultiver la Poésie. Elle faisoit des vers en François, en Italien & en Espagnol. Elle savoit aussi la Langue Latine. Elle reçut beaucoup de louanges par rapport à son esprit, mais on prétend qu'elle s'est rendue méprisable par ses mauvaises mœurs. Ses Ecrits furent imprimés à Lyon en 1555, sous ce titre *Les Ouvrages de Louise L. Abbé Lyonnaise.* * Voyez le Supplément de Paris 1735.

ABBE' (Pierre L.) Jésuite, né à Clermont en Auvergne, est mort à Lyon dans le Collège de la Trinité, dont il avoit été Recteur, & dans lequel il avoit professé longtems. Il a fait bien des Poésies Latines, dont il y en a peu de bonnes, entre autres un Recueil d'Eloges (*Elogia*) imprimé à Grenoble, in folio, en 1664; des Devies; des Dissertations Historiques, &c. Le Père Colonia, aussi Jésuite, dit, *Hist. Litt. de Lyon, tome 2.* qu'il ne tint pas au Père L'Abbé que notre siècle n'oublit cette noble simplicité qui nous charme dans les Ouvrages des Anciens.

ABBON, né en Neustrie, p. 16. col. 2. l. 3. au lieu de Aimond lisez Aimoin.

ABBON ou **ALBON**, Abbé de Fleury, l. 16 & 17, au lieu de Du Sauffai, lisez De La Sauffaye, *Annal. Eccles. Aurelian.*

ABDALLA III, septième Calife, p. 19. col. 1. l. 2. au lieu de Al-Mamon, lisez Mamon.

L. pen. au lieu de 833 lisez 831: & l. dernière, Ajoutez. Voyez aussi **MAMON**.

NB. Le Supplément de Paris 1735 met la mort d'Abdalla à l'an 840 de Jésus-Christ: ce qui ne sauroit être, s'il est vrai, comme le dit M. d'Herbelot, qu'il soit mort l'an 218 de l'Hégire.

ABDALLA, Général des Sarrazins, p. 19. col. 2. l. 9. au lieu de Abdalla mourut peu après, lisez Abdalla peu de tems après cette retraite, eut guerre avec Hllem, & y perdit la bataille avec la Couronne & la liberté. Il ne survécut guères à cette disgrâce.

ABECI, p. 26. col. 2. l. 2. 3. 4. 5. au lieu de ce qui se lit depuis il fit jusqu'au mot entra inclusivement, lisez Il fit beaucoup de mal & occasionna une guerre considérable ou tout ce qu'il y avoit d'illustre en Espagne entra, ce qui fit appeler cette guerre la Guerre des Grands.

P. 26. col. 2. Avant **ABEIN**, mettez l'article qui suit.

ABEILLE (Gaspard) de Riez en Provence, sortit de bonne heure de son pays, & vint à Paris, où son mérite le fit connoître. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il eut le Prieuré de Notre-Dame de la Merci. Son talent pour la Poésie Française lui mérita une place dans l'Académie Française, où il fut reçu le onzième d'août 1704. Il a été Secrétaire général de la province de Normandie, & fut toujours attaché au Duc de

A

Vendôme, au Maréchal de Luxembourg & au Prince de Conti. Ses Oeuvres sont, *Ode sur la Valeur pour le Maréchal de Luxembourg; Epître en vers à M. de Saci de l'Académie Française; La Constance ou Fermeté de courage, à M. le Duc; Epître sur l'Espérance, à M. le Prince de Conti; Epître sur le bonheur, à M. Subtil, Auditeur des Comptes; Les Sciences, Ode à M. l'Abbé Bignon; La Prudence, Ode à M. Sillery; Ode contre les Stoïciens; Discours à la réception à l'Académie Française, en 1704; Agérie, Tragédie; Soliman & Hercule, Tragédies; Crispin des Esprits, Comédie; Christian & Silanus, Tragédies; La Mort de Caton, Tragédie qui n'a été représentée ni imprimée; Hélène & Ariane, deux Opéra. Il est mort le 22 mai 1718, dans un âge très avancé. * Voyez le Supplément de Paris 1735.*

ABELLI (Antoine) p. 28. col. 2. l. 9. au lieu de Abbé d'Ivry, lisez Abbé de Livry; l. 10. au lieu de différent d'Abelli, lisez différent d'Antoine.

ABERFRAW. NB. Le Supplément de Paris 1735, dit l. 3. *Vendotiens pour Vendotiens.*

ABIMELECH, ce nom, &c. l. 60. après ces mots, le Roi Abimelech, ajoutez, ou plutôt son fils.

ABRANTES, p. 49. col. 2. N. XIII. Il faut substituer l'article XIII. **GEORGES** qui suit, à celui qui se trouve dans le Dictionnaire.

XIII. **GEORGES**, bâtard de Portugal, fut élevé par Jeanne, Infante de Portugal, sa tante, Religieuse Dominicaine au monastère de Jésus à Aveiro, après la mort de laquelle il fut amené à la Cour à l'âge de dix ans, le cinquième juin 1490, fut nommé Grand Administrateur des Ordres Militaires de Saint-Jacques & d'Avis, le 12 avril 1492, puis Pileur de Crato. Le Roi Jean II, son père, après avoir perdu son fils unique, mort en 1491, vouloit lui laisser la Couronne, mais il fut traversé dans ce dessein par la Reine Léonor sa femme, qui fit agir le Roi d'Espagne pour empêcher sa légitimation, de sorte qu'il se contenta de le substituer à son cousin germain Emanuel, au cas que ce Prince son successeur vint à mourir sans enfans. George, après la mort de son père, arrivée le 25 octobre 1495, étant venu trouver le nouveau Roi, en fut reçu avec tendresse, & obtint de lui le titre de Duc de Colmbre avec les Seigneuries des Tours-Neuves, d'Aveiro, & de Monte-Mor, le 25 mai de l'an 1500. Il mourut depuis l'an 1549, & avant l'an 1555. Ce fut en mémoire de la Reine Philippe de Lancastre, sa troisième femme du Roi Jean, l. du nom, que sa postérité prit le surnom de Lancastre ou Alencastre en Portugal.

P. 49. col. 2. N. XV. l. 3. au lieu de Tollez, lisez Tellès.

P. 50. dans la Généalogie de la famille d'Abrantes, col. 1. N. XVI. George, &c. l. 4. au lieu de Tarsis lisez Tarsis.

Au N. XVII, sous le titre de **Ducs d'ABRANTES**, il faut ajouter ce qui suit, Augustin, que quelques-uns nomment *Constantin d'Alencastro*, mourut au mois de février 1720, âgé de 83 ans; Jean-Emanuel de Lancastre son second fils, Chapelain Major du monastère royal de l'Incarnation à Madrid, fut nommé à l'Evêché de Malaga au mois de novembre 1717, devint Duc d'Abrantes en 1720, par la mort de son père, étant déjà Duc de Linarès, du chef de sa mère, & enfin fut pourvu de l'Evêché de Cuença, Suffragant de Tolède, en mars 1721, & sacré à Madrid le septième septembre suivant par l'Archevêque de Tolède, assisté d'Avila & de Sion.

Au N. XIX, sous le titre de **COMMANDEURS DE CORUCHI**, il faut ajouter ce qui suit, avant la citation. Il mourut à Lisbonne le 26 juin 1723, laissant pour héritière de sa Maison Dona Guyomare de Lancastre-Coutinho, sa fille unique, qui fut mariée au mois de décembre suivant avec Dom Alfonso de Noronha, frère du Comte d'Arcos.

Marie-Anne de Lancastre, tante de ce Rodrigue & veuve de Louis-César de Ménézes, autrefois Gouverneur de la Baye & du Royaume d'Angola, mourut à Lisbonne le 12 juin 1731.

Marie de Guadeloupe Portugal Alencastro Cardenas & Manrique, fille de George d'Alencastro, XIII. du nom, Duc d'Aveiro, & d'Anne-Marie Manrique Cardenas-Lara, devint Duchesse d'Aveiro, & des Tours-Neuves, par la mort de son frère en 1665, & Comtesse de Monte-Mor, Marquise d'Elche, & Duchesse de Maqueda, de l'héritage de sa mère. Ce dernier Duché lui fut adjugé par sentence du 28 septembre 1668. Ayant eu ordre de sortir de Portugal, elle passa en Espagne où elle épousa Emanuel-Ponce de Léon, Duc d'Arcos. Elle plaida contre Pierre Régent, & depuis Roi de Portugal, & contre le Duc d'Abrantes, pour les biens de sa Maison qui lui furent adjugés au mois d'octobre 1679, à condition qu'elle iroit demeurer en Portugal. Elle resta veuve le 28 novembre 1693, & mourut à Madrid vers le commencement de février 1715, âgée de 84 ans. Cette Dame étoit une des plus vertueuses & des plus savantes femmes de l'Europe. Elle possédoit parfaitement les Langues Latine, Grecque & Hébraïque, de même que presque toutes les Langues vivantes de l'Europe, & elle avoit à fond l'Histoire sacrée & profane. Un si grand mérite & de si belles qualités la fi-

A

rent

rent regretter universellement. Elle laissa deux fils, l'un Duc d'Arcos, & l'autre Duc de Bannos, & une fille veuve du Duc d'Albe. Après sa mort il y eut pour la succession au Duché d'Aveiro un grand procès, qui fut jugé à Lisbonne le 13 février 1720, en faveur du Duc de Bannos, contre les prétentions du Marquis de Gouvêa, de la Marquise d'Unham, du Comte de Villanova & de Rodrigue d'Alencastro, Commandeur de Coruche, & Claveiro de l'Ordre d'Avis. * *Etat présent de l'Espagne du feu Abbé de Vayrac en 1718. Mémoires du tems.*

A B R I L. NB. Le Supplément de Paris 1735, l. 2. met *Alcaral* pour *Alcaraz*.

A C A D E M I E F R A N Ç O I S E, p. 63. col. 1. sous l'an 1699, l. 3. Il est dit que Jean-Baptiste-Henri Du Trouillet de Valincourt mourut en 1729; mais le Supplément de Paris 1735 met sa mort en 1730.

Sous l'an 1701, l. 4. au lieu de Jean-Albert Campitron, lisez Jean-Albert de Campitron.

Sous l'an 1710, l. 4. au lieu de 1721, lisez 1727.

L. 7. après ces paroles du Saint-Esprit, ajoutez, mort le 28 novembre 1732.

Sous l'an 1723, l. 5. au lieu de 1731 lisez 1732.

Sous l'an 1728, l. 1. au lieu de Charles-Louis Secondat lisez Charles-Louis de Secondat.

Sous l'an 1729, l. 1. après le mot *Angers*, ajoutez, mort le deuxième août 1730.

Avant l'an 1732, ajoutez ce qui suit.

1730. Jean-François Lériget de La Faye, Seigneur de Condé, Secrétaire de la Chambre & du Cabinet du Roi, & Secrétaire des Commandemens de son Altesse Sérénissime, le Duc de Bourbon, mort le onzième juillet 1731.

Jacques Hardion, Garde des livres du Cabinet du Roi, & Membre de l'Académie Royale des Inscriptions & des Belles Lettres, reçu à la place de feu Michel Poncet de La Rivière, Evêque d'Angers, le 28 septembre.

1731. Prosper Joliot de Crébillon, né au mois de janvier 1674, Avocat au Parlement, & Receveur des amendes de la Cour des Aides de Paris, reçu à la place de feu Jean-François Lériget de La Faye, le 27 septembre.

Après l'an 1732, doit venir

1733. Jean-Baptiste Surian, Evêque de Vence, reçu à la place de feu Henri-Charles Du Cambout, Duc de Coislin, &c. le 12 mars.

A C C O L T I, sous BENOÎT ACCOLTI, p. 71. col. 2. n. 1. l. 6 & 7. Il est dit qu'Adrien VI lui donna l'Evêché de Crémone & l'Archevêché de Ravenne; mais ce Pape ne lui donna que le premier, & il n'eut le second qu'après la mort de ce Pontife.

P. 72. col. 1. avant l'article ACCURSE (François) après celui de ACCORDS, il faut placer le suivant.

* ACCURSE, Martyr, au commencement du XIII siècle, de l'Ordre des Frères Mineurs, étant allé à Maroc pour y prêcher la Foi de Jesus-Christ, le Roi de Maroc lui fit trancher la tête en l'an 1220. Alfonso II, Roi de Portugal fit rapporter, à Coimbra, son corps & ceux de quelques autres qui furent martyrisés avec lui.

A C C U R S E (François) p. 72. col. 1. l. 1. Il faut ôter ce nom de Batême, parce qu'on ignore celui d'Accurise.

A C C U R S E (Marie-Ange) l. 11. Il est dit qu'il passa 33 ans, à la Cour de Charles-Quint, mais en examinant bien la chose, il ne paroît pas qu'il se soit rendu avant l'an 1534 auprès de cet Empereur qui cessa de régner en 1555. On dit l. 24. qu'il a fait un livre touchant l'invention de l'imprimerie, mais cela n'est pas vrai. On ajoute que l'on auroit vu plusieurs autres Ouvrages de sa façon, si son fils Casimir eut vécu plus longtemps, mais on ne sauroit avancer une telle chose, puisqu'on ignore quand Marie-Ange mourut, & de combien d'années son fils Casimir lui a survécu.

A C E L D A M A, l. 11. au lieu de aux pauvres, lisez aux Etrangères.

A C E P S I M A S, ligne dernière, au lieu de la Vie Monastique, lisez la Vie Religieuse.

A C H A B & S E D E C I A S. Le Supplément de Paris, en voulant corriger une faute qui se trouve dans les éditions de 1725 & de 1732, au mot 7490, dit, 7490 lisez 7490. Il devoit dire 7490 lisez 7490.

A C H A I E. Les Prêtres d'Achaïe, &c. p. 75. col. 2. l. dernière, au lieu de Mémoires Ecclésiastiques lisez Mémoires pour servir à l'Hist. Eccl.

P. 76. col. 2. avant ACHARE, mettez, ACHARD, Saxon, Religieux, &c. Voyez AICHARD.

Entre ACHARON & ACHAS, mettez ACHART, Saxon, Religieux, &c. Voyez AICHARD.

NB. Dans l'édition de ce Dictionnaire, faite à Paris en 1732, on lit ACHART ou AICADRE. Voyez S. AICADRE; mais ce mot ne se trouve pas dans l'endroit indiqué.

A C H E L O U S, p. 78. col. 1. l. 5. au lieu de ainsi qu'Eustathius l'a remarqué, lisez ainsi que plusieurs Auteurs l'ont remarqué.

A C H E M, l. 30. au lieu de dire Pédir & Pacem dépendent de lui, lisez Pédir dépend de lui.

A C H E R I (Dom Luc d') p. 78. col. 2. & p. 79. col. 1. l. 2. au lieu de 1647 lisez 1648.

L. 21. & suiv. au lieu de Le P. d'Achéri, jusqu'au mot en 1648 inclusivement, lisez Le Père d'Achéri a encore donné la Règle des Solitaires, imprimée en 1648; & en 1653 un Catalogue des Ouvrages Ascétiques ou Traitez Spirituels des Pères, & de ceux des Auteurs des derniers tems qui méritent d'être lus.

L. 35. au lieu de 29 avril lisez 16 avril.

Ajoutez aux citations, Dom Le Cerf, Biblioth. des Aut. de la Congr. de S. Maur, p. 1. & suiv.

A C H I L L I N I (Jean-Philothée) p. 81. col. 1. n'est pas un

nom supposé, comme on le dit dans cet article, mais le vrai nom du frère cadet d'Alexandre Achillini qui fait le sujet de l'article suivant. Celui qui y est nommé Philippe Majorius ou Majorcius, est appelé dans le Supplément de Paris 1735 Philippe de Majorius.

A C H M E T E B N Z I N A L A B E D I N est nommé Achmet Ebn Zur Alabedin dans le Supplément de Paris 1735.

A C I D A L I U S (Valens) p. 84. col. 2. l. 29. après le 25, ajoutez, ou selon d'autres le 23.

L. 37. après *Asone*, ajoutez les Panegyriques anciens.

A C I N D Y N U S (Septimius) p. 86. col. 1. l. 23. après le mot *homme* qui doit être suivi d'une virgule, ajoutez, dans la pensée, quoique fautive, qu'il n'y avoit point là d'adultère, parce que sa femme ne s'y portoit point par débauche, mais par l'effet d'un grand amour pour lui, du consentement & par l'ordre de qui elle le faisoit.

Col. 2. l. 7. au lieu de S. Augustin n'ose décider, &c. lisez Il est nécessaire de remarquer que S. Augustin dans le récit qu'il fait de cette Histoire, n'approuve pas l'action de la femme, ni le consentement du mari, car l'un & l'autre étoient criminels; mais seulement qu'il fait regarder cette action comme moins criminelle que si elle eût été commise par débauche.

A C O S T A (Gabriel) Col. 2. l. 1 & 2. au lieu de différent du précédent, & parmi les Juifs Uriel, lisez simplement A C O S T A (Uriel).

P. 89. col. 1. l. 8. après ces mots *vint-cinq ans*, ajoutez ce qui suit. Ce fut vers ce même tems que passant d'une extrémité à l'autre, il chercha à s'affirmer que ce que la Foi nous apprend de la vie future, n'avoit rien de réel, & malheureusement pour lui il réussit du moins à douter de la vérité, jusqu'à ce qu'enfin il fut parvenu à s'étourdir entièrement sur ce qui devoit le plus l'intéresser.

P. 93. col. 2. Avant A C T E mettez l'article qui suit.

* A C T A R D, autrement ATTARD & ECTARD, Evêque de Nantes en Bretagne, sur la fin de l'an 843, fut obligé par les mauvais offices du Comte Lambert qui dominoit à Nantes, de quitter cette ville, l'an 849. Nominé qui se rendit maître de Nantes, fit sacrer en sa place Giffard, autrement Giffard. En 855, Actard fut rétabli par Erispoë fils de Nominé, mais il fit peu de séjour à Nantes, parce que Salomon Roi de Bretagne & successeur d'Erispoë, le contraignit à s'en retirer. En 871, il fut fait Evêque de Tours. * Voyez le Suppl. de Paris 1735.

A C T E D E F O I: p. 93. col. 2. ajoutez à la fin par Dellon.

P. 100. col. 1. l. 2. après le mot *Ouvrages*, ajoutez, pratiqua la Médecine à Constantinople & fut premier Médecin de l'Empereur.

L. 4. après 1100, ajoutez, d'autres dans le XII siècle. Lambécus le fait descendre jusqu'au commencement du XIV siècle; mais les preuves fur lesquelles il se fonde, sont sans solidité. M. Freind les a bien réfutées dans son *Histoire de la Médecine*, partie 1. p. 153. Il croit qu'Acuarus a vécu sur la fin du XIII siècle.

P. 100. col. 1. A C U N A, n. 2. l. 23 & 24. au lieu de par M. de Gomberville, lisez par M. Marin Le Roi de Gomberville, de l'Académie Française, en quatre volumes, in douze.

P. 102. col. 2. Avant A D A L B E R mettez l'article qui suit.

* A D A L A R I C, Duc d'une partie de la Gascogne, ne fut point enveloppé dans la disgrâce de son père, qui fut pendu par ordre de Charlemagne qu'il avoit trahi. Ce Prince donna au fils en hief, la partie du Duché de Gascogne, la plus voisine des Pyrénées, mais Adalaric, loin d'en être reconnoissant, dès qu'il fut en âge de porter les armes, les prit contre Charlemagne. Louis, fils de ce Monarque dans le dessein de le punir de sa rébellion, fit convoquer une assemblée dans laquelle il refusa de comparoître à moins qu'on ne lui donnât des otages pour sa sûreté, & qui dans la crainte qu'on ne fit mourir ces otages, prit le parti de le renvoyer absous. C'étoit en 788. Charlemagne mécontent de ce jugement, fit examiner de nouveau cette affaire, dans la Diète de Wormes ou Adalaric qui y comparut fut condamné à un exil perpétuel. Là-dessus les Gascons ses Sujets prirent les armes en sa faveur, & Guillaume Duc de Toulouse fit avec eux la paix dont l'une des conditions fut le rétablissement d'Adalaric. Quelques années après, Adalaric se revolta de nouveau; mais Louis le Débonnaire marcha contre lui, & mit en suite ses troupes dont il talla en pièces une partie. Les uns disent qu'Adalaric fut tué dans le combat, & d'autres qu'il fut pris & pendu sur le champ de bataille. * Voyez le Supplément de Paris 1735.

A D A M (Jean) Jésuite, p. 105. col. 2. l. 29. après ces mots en vers François, ajoutez ce qui suit. Cette Critique est de Guillaume Le Roi, Abbé de Haute-Fontaine, sous le nom de la Tour: elle fut imprimée à Paris 1651.

P. 109. col. 1. Avant A D D I S O N (Joseph) mettez ce qui suit.

* A D D I S O N (Lancelot) naquit à Mauldismeburne dans le Comté de Westmorland en Angleterre. Après avoir appris la Grammaire à Appleby, il passa en 1650 à Oxford, où il fut reçu dans le Collège de la Reine, où il prit le degré de Maître es Arts, le quatrième juillet 1657. Son attachement au parti du Roi l'obligea à la retraite jusques au rétablissement du Roi Charles II en 1660. Depuis ce tems-là il fut successivement Chapelain à Dunkerque & à Tanger en Afrique, Recteur de Milston, Prébendier de l'église de Salisbury, Chapelain ordinaire du Roi, Archidiacre de Coventry & Doyen de Lichfield. Il mourut l'an 1703, & laissa trois fils, Joseph qui fut; Guilston, mort Gouverneur du Fort-Saint-George dans les Indes Orientales; & Lancelot, Membre du Collège de la Madelaine à Oxford. On a de lui les Ouvrages suivans en Anglois, *La Barbarie Occidentale*, ou *Récit abrégé des Révolutions des Royaumes de Pen & de Maroc*; *L'Etat présent des Juifs*, principalement dans la Barbarie; *L'Instruction primitive*, ou *Discours sur l'antiquité, l'utilité & la né-*

cessité de catéchiser; Défense modeste du Clergé; Le premier Etat du Mahometisme, ou particularités sur son Auteur & sa doctrine; Préparation au Sacrement de l'Eucharistie, ou manière de recevoir dignement la sainte Cène; L'Etat de Tanger sous le Gouvernement du Comte de Tiviot; Noces d'Arles, ou Histoire de l'Hérésie qui nie la divinité de Jésus-Christ; Le Sacrifice journalier des Catholiques dignement offert, ou Discours sur la manière de bien prier. Il a fait encore quelques Ouvrages de moindre conséquence dont quelques uns cependant doutent qu'il soit l'Auteur. * Le Père Nicéron, Mémoires pour servir à l'Histoire des Illustres, tome 31, p. 64.

ADELAÏDE, ADELÉIDE ou ALIX, p. 109. col. 2. l. 2. après ces mots l'an 931, ajoutez ou, selon d'autres, l'an 925.

P. 110. col. 1. l. 24. après ces mots, 69 ans, ajoutez ou, selon d'autres, de 75 ans.

L. 27. après ces mots de ses prières, ajoutez On a mis cette Princesse au nombre des SAINTES.

ADELAÏDE ou ALIX de France, l. 11 & 12. au lieu de Oleric, lisez Oleric.

ADELARD, né l'an 753. col. 2. n. 1. l. 12. au lieu de 815 lisez 814.

L. 14. au lieu de trois ans après, lisez sept ans après.

ADHEMAR ou ALAMANNO, p. 117. col. 2. l. 9 & 10. au lieu de Pierre de La Lune, lisez Pierre de Lune.

ADON, Archevêque de Vienne en Dauphiné, p. 124. col. 2. l. 35 & 36. de l'article, au lieu de de l'an 874. D'autres disent en 875 lisez simplement de l'an 875.

ADRETS (François de Beaumont, Baron Des) p. 128. col. 2. l. 27. après ces mots jusqu'en Provence, faites suivre depuis l. 37. à commencer par ces mots Il étoit naturellement cruel, jusqu'à l. 52. à finir par le mot répreffibles. Ensuite revenez à l. 27. à commencer par ces mots Mais le Duc de Nemours, jusqu'à l. 37. à finir par le mot réputation.

ADRIEN II, Pape, p. 130. col. 2. retranchez les lignes 24 & 25. depuis Hincmar jusqu'à 871 inclusivement.

ADRIEN VI, Pape, p. 131. col. 1. l. 49. après ces mots & dix jours, ajoutez après un Pontificat d'un an, huit mois & six jours.

ADRIEN (Aélius) Empereur, p. 131. col. 2. l. 76. après ces mots pour la Religion, ajoutez Il ne reste plus que quelques fragmens de ces Apologies.

ADRIEN, Auteur Grec. p. 132. col. 2. l. 3. au lieu de Lettres lisez Leçons.

ADRIEN, Africain de naissance, p. 132. col. 2. l. 7. au lieu de Benoît de Biscop, lisez Benoît Biscop.

NB. ARSENS (François) Seigneur de Sommersdick. C'est ainsi que l'écrit le Supplément de Paris 1735, mais c'est une faute. Il ne faut point écrire ce mot avec la diphthongue *ae* mais avec un *A* & un *E* séparés ou avec deux *AA*. Vous trouverez cet article sous *A ARSEN* dans le Dictionnaire.

NB. AETES, Roi de Colchide. C'est ainsi que l'écrit le Supplément de Paris 1735, mais c'est une faute. Ce mot doit être écrit *AETES* ou *AETA*.

P. 142. col. 1. Avant *AETLIUS*, mettez l'article qui suit.

* *AETLIUS*, Auteur célèbre de la fin du cinquième siècle & du commencement du sixième a beaucoup écrit sur la Chirurgie. Il y a tout lieu de croire qu'il étoit Chrétien. Il est appelé dans quelques Manuscrits *Comes Obsequii*. Il paroît être parmi les Chrétiens le premier Auteur Grec qui nous ait donné quelques échantillons de ces remèdes prétendus composés de paroles & de charmes. Il n'a composé ses Ouvrages que vers la fin du cinquième siècle, ou même au commencement du suivant. * Voyez le Supplément de Paris 1735.

AETLIUS, p. 140. col. 2. lisez *AETHLIUS*.

AGNES, p. 157. col. 1. l. 1. ôtez la virgule qui suit ce mot.

P. 61. col. 1. Dans l'édition de ce Dictionnaire, faite à Paris, on trouve p. 159. col. 1 & 2. l'article d'*AGILE*, qui est répété & étendu à l'article *AYLE* (Saint) Il ne falloit ici qu'un renvoi.

AGILMAR, p. 161. col. 1. l. 2. au lieu de 852 lisez 842.

AGNES (Sainte) p. 164. col. 2. n. 1. l. 39. au lieu de où il est encore, lisez où l'on croit qu'il est encore.

AGNOÏTES ou AGNOËTES, nom d'une autre Secte, p. 165. col. 2. n. 2. l. 8. au lieu de dont lisez duquel.

AGNUS DEI, p. 167. col. 1. l. antep. au lieu de Walafrid. Strabon, avec un point entre deux, lisez Walafrid Strabon, ces deux mots n'étant que le nom d'un Auteur: l. pénultième au lieu d'Ennobius lisez Ennodius.

AGORANOMES, p. 168. col. 2. l. 7. au lieu de

Euge, editiones adilitas hic quidem habet

Mirumque adeo est, si hunc fecere sibi Aetoli Agoranomum.

Agoranomum . . .

lisez en deux vers

Euge, editiones adilitas hic habet quidem

Mirumque adeo est, si hunc fecere sibi Aetoli Agoranomum.

Agoranomum . . .

L. 6. après *Captivi*, ajoutez *Alle* 4. Scène 2. v. 43 & suiv.

AGREDA (Marie d') p. 170. col. 1. l. 37. après le mot *Perpignan*, ajoutez à *Avers* & à *Lyon*.

L. 38. au lieu de par le Père Croiset, lisez par le Père Crofet.

L. 39. au lieu de 1696 lisez 1695.

L. 42. au lieu de & la Version de la première partie, lisez & la Version du premier livre de la première partie, c'est à dire, de ce qui avoit été imprimé à Marseille.

L. 46. au lieu de 1675 lisez 1665.

L. 47. après *Marie d'Agreda*, ajoutez. On a une édition de la

Traduction du Père Crofet à Bruxelles 1717, en huit volumes in douze, ou en trois volumes in quarts. Elle contient les huit livres de l'Ouvrage de Marie d'Agreda.

L. 49. après les citations, ajoutez Voyez aussi le Supplément de Paris 1735.

AGRICOLA (Rodolphe) p. 172. col. 2. l. 2 & 3. au lieu de Philip. Britan. lisez Philippus Bergamentis.

P. 175. col. 1. l. 59. au lieu de ARGIPPA, lisez AGRIPPA.

AGRIPPA dit CASTOR, p. 175. col. 2. l. 5. après ce mot *erudition*, &c. ajoutez. Il en écrivoit un second contre *Isidore*, fils de *Basile*, qui avoit beaucoup enduré sur les impiétés de son pere.

Ces deux Ouvrages d'*Agrippa-Castor* ne sont pas venus jusqu'à nous, & nous ne les lise.

AGRIPPA (Henri-Corneille) p. 175. col. 2. l. 23. au lieu de l'appella au Concile de Pise, lisez l'appella au second Concile de Pise qui fut tenu contre le Pape Jules II.

P. 176. col. 1. l. 37. après ces mots & les Arts, ajoutez. Cet Ouvrage a été traduit en François par *Turquet*, puis dans la suite par *Gueudeville*, & celui de *Prostantia Sexus femini* par *M. d'Arnaudin*. *Agrippa*, outre les Ouvrages rapportez cy-dessus, avoit encore promis un Commentaire sur ses livres de la Philosophie occulte, un Traité de la Pyromachie, & un de la Stéganographie.

L. 57. ajoutez aux citations, *J. G. Scelhorn*, *Amnitates Litterarum*. Le Père Nicéron, Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 17. p. 1-32.

AGUIRRE (Joseph Saënz d') p. 178. col. 2. Le Supplément de Paris 1735. l. 13. de cet article, donne le nom de *Charlas* à l'Auteur du livre intitulé de *Libertas Ecclesie Gallicane* 3 mais dans l'édition de ce Dictionnaire 1732, & dans celle de celui-ci il est appelé *Charas*.

AGYLAËUS (Henri) p. 179. col. 2. l. 9. au lieu des cinq lignes suivantes dont la dernière finit par le mot *Prolegomenes*, substituez celles-ci, C'est cette Version que *M. Christophle Justel* a fait réimprimer, lorsqu'il a donné le premier le texte Grec du *Nomo-Canon* avec les Commentaires de *Théodore Balzamon*, & le texte de plusieurs autres Traitez sur les Conciles Oecuméniques par *Photius*, *Nile de Rhode*, &c. in quarto à Paris 1615. *Henri Justel*, fils de *Christophle* a inséré de nouveau le *Nomo-Canon*, avec la Version d'*Agylaë* dans sa *Bibliothèque du Droit Canon ancien*, donnée en 1661, in folio. Il y a joint les *Prolegomenes*.

AICHARD, p. 185. col. 1. l. 8. au lieu de 1429 lisez le 27 mars 1329.

AILLY (Pierre d') p. 191. col. 1. l. 2 & 3. au lieu de de parens qui n'étoient pas riches, &c. lisez, étoit fils d'un Bouchet.

L. 9. au lieu de Clément VII, lisez Urbain VI.

L. 12. après le mot de *Vierge*, ajoutez, & sur plusieurs autres matières.

L. 22. au lieu de le Pape Benoît XIII, lisez Pierre de Lune, nommé Benoît XIII, déposé au Concile de Constance.

L. 34. au lieu de l'an 1425, lisez l'an 1419 ou 1420, & non en 1425 ni en 1426, comme beaucoup d'Auteurs l'ont dit.

AIMOIN, Religieux de l'Abbaye de Fleury sur Loire, p. 193. col. 2. l. 24. de l'article, au lieu de Histoire lisez Historien.

AITZEMA, p. 197. col. 1. Le Supplément de Paris 1735 dit dans ses corrections sur le livre d'*Aitzema*, en parlant de la première édition de cet Ouvrage en 15 volumes in quarto, qu'ils furent imprimés l'un après l'autre depuis 1621 jusqu'en 1625. Il y a visiblement là une faute, puisque ces 15 volumes contiennent l'Histoire de ce qui s'est passé depuis la cessation de la Trêve, c'est à dire, depuis l'an 1621, jusqu'en 1669.

L. 65. *Hic P. & L. expellat.* ajoutez Ce P. est mis pour *Pacem*, & cette L. pour *Lucem*.

AIX, p. 198. col. 2. l. 20. au lieu de Il y en a deux autres, Sainte-Magdelaine & le Saint-Esprit, lisez Il y a trois autres paroisses, Sainte-Magdelaine, le Saint-Esprit & Saint-Jean-Baptiste.

ALBANI, famille Romaine, originaire de la ville d'Urbino, dans l'Etat Ecclesiastique, doit son elevation au Pape CLEMENT XI, qui en étoit sorti. Voyez son article sous CLEMENT XI. l. 26. au lieu de second lisez troisième.

HORACE Albani, frère du Pape Clément XI, né à Urbino le quatrième octobre 1663, a continué la postérité de sa famille. Il fut agrégé avec ses fils à la Noblesse de Venise par le Grand Conseil de cette République, le 12 de décembre 1700, & il mourut à Rome le 23 de janvier 1712, dans la 49 année de son âge. Il avoit été marié avec *Bernardine Ondedei*, fille d'*Ottavien Ondedei*, Comte de *Vézelay* en Nivernois, & de *Nicole-Charlotta* Le Sage de Saint-Honorine. De cette alliance sont sortis 1. *Arvald* Albani, Cardinal; 2. *Jérôme* Albani, mort jeune; 3. *Charles* Albani, Marquis, puis Prince de Soriano, qui suit; 4. *Ottavien* Albani, mort jeune; 5. *Alexandre* Albani, aussi Cardinal; 6. *Hélène* Albani, morte jeune; 7. *Olympe* Albani, Religieuse Carmélite sous le nom de *Sœur Marie-Grace de S. Clément*, dans le monastère de l'Incarnation, dit des *Barberines*, à Rome, où elle fit profession le 25 de mars 1704, y ayant reçu le voile des mains du Pape son oncle, le 25 de mars de l'année précédente, morte le premier d'août 1732; & 8. *Thérèse* Albani, morte en bas âge.

CHARLES Albani, Marquis, puis Prince de Soriano, né le 24 de février 1687, fut déclaré Camérier d'honneur du Pape son oncle, au mois de novembre 1702, & depuis fait Commandant de la première Compagnie des Chevaux-legers de la Garde de la Sainteté, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne de Toscane. Le Pape Innocent XIII, successeur de son oncle, le déclara Prince du *Soglio*, ou du trône Pontifical, le 14 de mai 1721, & érigea en même tems en sa faveur la Terre de Soriano en titre de Principauté. Il mourut à Rome le deuxième de juin 1724 de l'opération de la pierre, qui lui avoit été faite le 31 du mois

A a pré-

précédent, dans la 38 année de son âge. Il avoit été marié à la Stellata de Ferrare, le onzième avril 1714 avec *Thérèse Borromée*, dotée de cent mille écus Romains, seconde fille de *Charles Borromée*, Comte d'Arone, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, cy-devant Viceroy de Naples, & de *Camille Barberin* sa seconde femme. De cette alliance sont sortis 1. *Helène Albani*, née le premier & baptisée le second d'août 1716, mariée le 24 juin 1731, avec *Michel-Anges Gaëtani*, Prince de Caserte, & morte en couches à Rome le 29 d'avril 1732 au soir, à l'âge de 15 ans, huit mois & 25 jours; 2. *Horace Albani*, Prince de Soriano, né le 21 & baptisé dans l'église de S. Marcel le 22 de septembre 1717, ayant eu pour Parrain le Pape Clément XI, son grand oncle; 3. *Julie-Auguste Albani*, née le cinquième de janvier 1719, baptisée dans l'église de S. Marcel, le 18 suivant, & tenue sur les fonts de baptême au nom du Roi de Pologne, Electeur de Saxe; 4. *Jean-François-Caetan Albani*, né au mois de février 1720, baptisé le troisième de mars suivant, & tenu sur les fonts au nom du Duc de Tolcane; 5. *Anne-Marie-Joséphine Albani*, née le cinquième & baptisée le 23 de juillet 1721, ayant eu le Roi de Portugal pour Parrain; 6. *Clément-François-Cajetan-Antoine-Prime-Felicien-Gaspard-Balthazar-Melchior Albani*, né le neuvième & baptisé le 16 de juin 1723, & tenu sur les fonts de baptême par Jacques Stuart, III. du nom, & par Clémentine Sobieska la femme, mort le second de janvier 1724; & 6. *Courtes-Pierre-Luc-Bernardin Albani*, né posthume le 18 & baptisé en l'église de S. Marcel le 19 d'octobre 1724, ayant eu pour Parrain Alexandre Cardinal Albani, son oncle.

A L B E R T I C. Cardinal, p. 216. col. 1. l. 4. après le mot *Historiques*, ajoutez, *Pierre Diacre dans ses Hommes Illustres du Mont-Cassin*, cite ces autres Ouvrages d'Albéric, *Liber Diaminae & Salutatorum; Hymni in S. Nicolaum; De Musica, Dialogus de Virginitate S. Mariae; Contra Henricum Imperatorem de electione Romani Pontificis; Hymni de Paschate, de Ascensione, de Cruce; De Die Judicij, de Paradiso Inferni, de Gaudis Paradisi, de Assumptione B. Mariae; De S. Paulo, de S. Apollinare; Passio sancti Modesti, & sancti Cesarii; Vita sancti Dominici Abbatis, S. Scholastica, & Homilia in eandem; De Die Mortis; De Monachis; De Astronomia; De Dialctica; & quantité de Lettres.*

A L B E R T autrefois A L B E R T I, p. 225. col. 2. l. dern. & p. 226. col. 1. l. première. Remarquez que dans l'édition de Paris 1732 le mari de Catherine s'appelle *Bondillon*, & que le Supplément de Paris 1735 l'appelle *Baudillon*. Ajoutez après ce mot que cette Catherine se remarra avec *Michel de Solas*, Ecuyer.

L. 2. au lieu de *Blari* lisez *Clari*.
N. 2. l. 3. après 1450, ajoutez, ou, selon le Laboureur dans ses *Additions aux Mémoires de Castelnau*, le dixième novembre 1451.

L. 4. au lieu de *Antoinette de Cadix*, lisez *Antoinette de Cadris de Cayres*.

N. 3. l. 3. au lieu de *Sarrat* lisez *Sarras*.

L. 4. au lieu de *Fontarache*, lisez *Fontarèche*.

N. 4. l. 5. au lieu de *Ribert* lisez *Ribes*.

N. 8. col. 2. l. 3. au lieu de *Jeanne-Marie*, lisez *Jeanne-Marie-Thérèse*. Après le mot *Culbert*, ajoutez, morte le 26 juin 1732, âgée de près de 82 ans.

N. 9. l. 13. après 1703, ajoutez ce qui suit. Il fut d'abord Colonel d'un régiment d'Infanterie, dont il donna sa démission au mois de décembre 1721, & se retira en même tems au Séminaire de S. Sulpice à Paris pour embrasser l'état ecclésiastique. Par la suite il devint Vicaire-Général du diocèse de Meaux, & fut nommé Abbé Commendataire de l'Abbaye de S. Vigor de Cérilly, diocèse de Bayeux, au mois de mars 1727, & Evêque de Bayeux au mois de février 1729. Il voulut remettre alors son Abbaye, mais il fut obligé de la conserver, le Roi n'ayant pas voulu agréer sa démission. Il fut sacré le 25 de septembre de la même année dans l'église des Dominicains du fauxbourg-S. Germain, par l'Archevêque de Rouen son Métropolitain, assisté des Evêques de Saintes & d'Avranches; & le deuxième d'octobre suivant il prêta serment de fidélité entre les mains du Roi.

N. 10. Au lieu de ce degré il faut prendre celui qui suit.

X. CHARLES-PHILIPPE d'Albert, Duc de Luynes, & de Montfort, dit *Coeuvres*, Pair de France, Comte de Montfort, de Dunois, de Chaumont, de Fours & de Noyers, Baron de Rochecourbon, de Samblançai & de Lucheux, Seigneur de Couloiniers, de Bonneuil, d'Ayrènes, &c. né le 30 de juillet 1695, porta un des honneurs à la pompe funèbre du Roi Louis XIV, en 1715, & fut fait au mois d'août 1717 Maître-de-camp d'un régiment de Cavalerie, à la tête duquel il fit la campagne d'Espagne en 1719. Il prêta serment & prit séance au Parlement de Paris en qualité de Pair le 26 de janvier 1723. Il fut marié deux fois, 1. le 24 février 1710, avec *Louise-Léontine-Jacqueline de Bourbon*, Princesse titulaire de Neuchâtel, & de Vallengin en Suisse, morte à Paris en trois jours de maladie, le onzième de janvier 1721, dans la 24 année de son âge, fille de *Louis-Henri*, légitimé de Bourbon-Soissons, Prince titulaire de Neuchâtel & de Vallengin, Comte & Pair de Noyers, Baron de Luzarches, & d'*Angélique-Cunegonde* de Montmorency-Luxembourg; 2. le 15 janvier 1732, avec *Marie Brûlant*, veuve de *Louis-Joseph de Béthune*, Marquis de Charroft, Colonel d'un régiment d'Infanterie, & Brigadier des armées du Roi, tué à la bataille de Malplaquet le onzième septembre 1709. Du premier mariage sont venus 1. *Marie-Charles-Louis d'Albert*, Duc de Montfort, né le 24 d'avril 1717; 2. *Elizabeth-Angélique d'Albert*, née le 28 juillet 1718, morte le deuxième janvier 1722; & 3. *Marie-Clovis d'Albert*, née le 21 septembre 1719, & mort le onzième août 1721.

N. 9. LOUIS-AUGUSTE, p. 226. col. 2. l. 7. après ces mots & les armes d'Ally, ajoutez ce qui suit. Il commença à servir en 1693, & fut fait au mois d'octobre 1695, Colonel d'un des cin-

quante nouveaux régimens d'Infanterie qui furent créés alors, & qui furent réformés en 1697, après la paix de Ryfwick. Il eut au mois de juillet 1701, le régiment de Dragons, vacant par la mort du Chevalier d'Albert son frère; & au mois de février 1702, il fut fait Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-legers de la Garde. Il obtint le 17 de septembre 1704 la charge de Capitaine-Lieutenant de cette Compagnie, vacante par la mort du Duc de Montfort son frère: il avoit été créé Brigadier le dixième de février précédent. Il fut fait Maréchal-de-camp le 20 de juin 1708, & servit en cette qualité au combat d'Oudenarde au mois de juillet suivant & à la bataille de Malplaquet le onzième septembre 1709. Le Comte de Chaulnes ayant été érigé de nouveau en la faveur en Duché & Pairie par lettres du mois d'octobre 1711, il en prit alors le titre, fit le serment accoutumé, & prit séance au Parlement de Paris le premier de décembre suivant. Il fut fait Lieutenant-général des armées du Roi le huitième de mars 1718, & Chevalier des Ordres de sa Majesté le troisième de juin 1724. La charge de Grand-Baillif & Gouverneur de la ville & citadelle d'Amiens, & de la ville de Corbie, lui fut donnée au mois d'avril 1729.

L. 13. au lieu de *François*, lisez *CHARLES-FRANÇOIS*.
L. 14. après 1707, ajoutez dont il sera parlé après son frère aîné.
N. 10. l. 4. après 1717, ajoutez. Il est mort à Chaulnes le 23 de novembre 1724, dans la 20 année de son âge.

Après le N. X. LOUIS-MARIE, ajoutez le nouvel article qui suit.
X. CHARLES-FRANÇOIS d'Albert-d'Ailly, Comte de Piquigny, prit le titre de Vidame d'Amiens, après la mort de son frère aîné. Il fut fait Colonel d'un régiment d'Infanterie au mois de décembre 1721, par la démission du Comte de Montfort. Le Duc de Chaulnes son père, en le mariant, se démit en sa faveur de son Duché & Pairie au mois de janvier 1729. Il prit alors le titre de Duc de Piquigny. Il fut fait aussi Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-legers par la démission de son père, à qui le commandement en fut conservé pour six ans, fut reçu par le Roi à la tête de cette Compagnie, & prêta le serment de fidélité pour cette charge le 14 d'avril de la même année 1729. Il mourut à Paris de la petite vérole le 14 de juillet 1731, dans la 24 année de son âge. Il avoit été marié le 20 de janvier 1729, avec *Marie-Sophie de Courcillon*, née le cinquième d'août 1713, fille & unique héritière de feu *Philippe-Egon*, Marquis de Courcillon, Maître-de-camp d'un régiment de Cavalerie, Brigadier des armées du Roi, Gouverneur & Lieutenant-général pour sa Majesté en la province de Touraine, & de *Françoise de Pompadour* sa veuve, Dame du Duché de la Valette. De ce mariage eut venue *Marie-Thérèse d'Albert-d'Ailly*, née le 18 de novembre 1730. Par la mort du Duc de Piquigny il ne restoit plus au Duc de Chaulnes qu'un fils, qui étoit destiné à l'état ecclésiastique, qu'on lui fit quitter pour relever sa Maison. La Duchesse de Piquigny s'est remariée le deuxième de septembre 1732, avec *Hercule-Mériadec de Rohan*, Duc de Frontenay, dit *Rohan-Rohan*, Pair de France, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi, Lieutenant-général des armées de sa Majesté & Gouverneur de Champagne & Brie, veuf d'*Aime-Généviève de Lévis-Ventadour*.

A L B E R T, dit le Grand, p. 229. col. 2. l. 5. au lieu de *Bolstadt* lisez *Bollhat*.

A L B E R T (Léon-Baptiste) p. 230. col. 2. au lieu de cet article lisez A L B E R T (Léon-Baptiste) Voyez A L B E R T I.
A L B E R T I (Léon-Baptiste) p. 231. col. 2. Au lieu de cet article substituez celui qui suit.

A L B E R T I (Léon-Baptiste) étoit un Gentilhomme Florentin, de la famille des Alberti, qui avoit une grande connoissance de la Géométrie, de la Perspective, de l'Astronomie, de la Musique, de la Peinture, de la Sculpture, de l'Architecture, & des autres Sciences de ce genre. Ses dix livres *De Re Edificatoria*, ou, de l'Architecture, ont été imprimés à Florence en 1585, peu après sa mort, par les soins d'Ange Politien, qui a composé l'Epître dédicatoire. On a réimprimé cet Ouvrage plusieurs fois depuis, & il a été traduit en François dans le XVI^e siècle, par un nommé *Jean Martin*. Voyez les autres Ouvrages de Léon-Baptiste Alberti dans la Bibliothèque de Gesner. Son *Traité de la Peinture* en trois livres a aussi été imprimé en François en 1643, à Amsterdam. * M. Le Clerc, *Bibliothèque de Richelet*, 1728.

A L B E R T I N (Arnaud) l. 3. au lieu de *Passensis* lisez *Pacensis*.
A L B E R T I S ou A L B E R T D E A L B E R T I S, p. 232. col. 1. l. 8. au lieu de *Grotta* lisez *Grotta*.

* A L B I (Henri) naquit en 1590 à Bolène, petite ville de Provence dans le Comtat Venaissin. Il entra chez les Jésuites en 1606, étant âgé de 16 ans. Après y avoir professé, selon la coutume, les Humanités, l'enseignement de la Philosophie pendant cinq ans, la Théologie Scholastique pendant un pareil nombre d'années, & la Théologie Morale pendant deux ans. Il fut depuis élevé aux dignités de son Ordre, & gouverna successivement, en qualité, de Recteur les Collèges d'Avignon, d'Arles, de Grenoble & de Lyon. Il mourut à Arles le sixième octobre 1659, âgé de 69 ans. On a de lui les Ouvrages suivans, *Les Vies de S. Gabin, Marcy, de S. Pierre de Luxembourg, de la Mere Marie-Jeanne de Jesus, Fondatrice des Religieuses Augustines, & de Sœur Catherine Vanini, Converses de Sienna; Eloges Historiques des Cardinaux François & étrangers mis en Parallele; L'Anti-Théophile paroissial, ou Réponse au livre, qui a pour titre, Le Théophile paroissial de la Messe de Paroisse; Apologie pour l'Anti-Théophile paroissial; L'Art d'aimer Dieu; Du Renouveau d'esprit; De la Conception Immaculée de la Vierge; Grammaire Française avec des Observations.* * Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, tome 33. p. 403 & suiv.

A L B I G E O I S, p. 233. col. 2. Le Supplément de Paris 1735 fait ici une faute en mettant *Abicus* pour *Abigouis*.

ALBIN (Jean de S.) p. 236. col. 2. au lieu de S. Albin, il faut dire S. Aubin.

L. 6. après le mot *Ecclesiaste*, ajoutez une *Histoire Ecclesiastique de la ville de Lyon*.

ALBINOVANUS (Pedo) l. 8. après ces mots de *Druſus ſon fils*, ajoutez, & une autre ſur la mort de Mécenas, mais que quelques Critiques prétendent n'être pas d'Albinovanus, parce qu'elle eſt plus foible que la première.

P. 237. col. 1. l. 3. au lieu de *Heneca liſez Heneta*.

ALBIZZI ou ALBICI (Antoine) p. 237. col. 2. Sous cet article il eſt parlé de deux autres ALBIZZI, dont les articles viennent enſuite ſéparément.

ALBIZZI (Barthélemi) ſe trouve auſſi ſous le nom de Barthélemi.

ALBIZZI (François) l. 1. au lieu de Cléfana liſez Céfena ou Céſene.

ALBON (Antoine d') Archevêque de Lyon, p. 239. col. 1. l. 11. après ces mots *pere du Maréchal de ce nom*, ajoutez. Il en tira le Manuſcrit de Ruſin ſur les Pfeumes, qu'il fit imprimer à ſes dépens. On lui doit auſſi une édition du Poëte Auſone.

ALBRET (Charlotte d') p. 243. col. 1. l. 1. retranchez ces mots *Dame d'Arques*.

L. 3 & 4. retranchez, ce qui ſuit. Elle épouſa le neuvième décembre 1495 Charles de Croÿ, Prince de Chimay.

L. 7. après ces mots *Ciſar Borgia*, ajoutez, Duc de Valentinois.

N. VII. l. 7. au lieu de Aurions, liſez Arrious.

Col. 2. N. XI. l. 15. au lieu de 1419 liſez 1429.

N. XII. l. 14. après ces mots *mort en 1444*, ajoutez; 7. *Giller*, Seigneur de Caſtelmoron.

L. 15. au lieu de Seigneur de Caſtelmoron, liſez, *Vicomte de Mauſor & de Millan*, marié par contrat au ſeigneur de février 1472, avec *Marguerite de Luxe*, fille de Jean, Seigneur de Luxe & de Marie de Pérault. Il n'en eut point d'enſans, & ſa veuve ſe remarqua avec Jean du Lyon, Seigneur de Campet, mort en 1493.

N. XIII. p. 243. col. 2. l. 6. après le mot *preuve*, ajoutez. On le trouve dans la liſte des Cardinaux, ſous le Pape Pie II, dans la promotion de 1461, n. 10.

N. XIV. p. 244. col. 1. l. 10. au lieu de *Dame d'Avanches liſez Dame d'Avènes*.

SEIGNEURS FORVAL.

N. XIV. l. dernière, au lieu de *Auxerre liſez Nevers*: puis au lieu de 1559 liſez 1539.

ALBURNUS, p. 245. col. 2. ajoutez à cet article ce qui ſuit. On ne ſait pas trop au reſte ce que c'étoit: à moins qu'on ne diſe que Marc-Emile, qui avoit une dévotion ſingulière pour les Divinités étrangères, comme le dit Tertullien au même endroit, ne voulût faire paſſer pour une Divinité la ſève des arbres, que les Latins appellent *alburnum*. C'eſt cette humeur viſqueuſe qui leur tient lieu de ſang, qui les nourrit, &c. Remarquez que le Supplément de Paris 1735 place ALBURNUS avant ALBRET.

ALCIAT ou ALCIATO (André) p. 250. col. 1. l. 6. après le mot *ſur*, ajoutez. Il naquit à Milan le premier de mai 1491. & fut ſavant dès ſa première jeunefſe.

ALCIONIUS (Pierre) p. 252. col. 1. l. 1 & 2. au lieu de Italien de nation, Correcteur de l'Imprimerie d'Alde Manuce à Veniſe. liſez ſimplemēt, Vénitien, Correcteur d'Imprimerie à Veniſe.

L. 3. après le mot *Florence*, ajoutez, & enſuite à Rome.

Après le mot *ſicils* dans la même ligne au lieu de il avoit quitté le poëte qu'il occupoit à Florence, liſez ce qui ſuit. Après avoir été quelque tems Médecin d'un couvent de Religieuſes à Veniſe, il prétendit à un emploi qu'il ne put obtenir: ce qui l'engagea à venir à Florence où il fut Profefſeur en Grec. Il quitta ce poſte.

L. 11. après le mot *maladie*, ajoutez, avant l'âge de 40 ans.

ALCMAN, p. 252. col. 2. n. 1. l. 1. au lieu de de Lacédémone, où de Sardes ſelon d'autres, liſez né à Sardes ville de Lydie & élevé à Lacédémone où il demeura.

ALCMAN, n. 2. l. 6. après le mot *Meſſeniens*, ajoutez ce qui ſuit. On ne ſait même ſi l'on doit admettre deux Alcman, l'un de Sardes & un autre de Meſſene. Plusieurs Critiques prétendent qu'il n'y a eu que le premier, & ils ſemblent avoir raifon. Voyez Saumaſie ſur Solin, où il débrouille toutes les difficultés.

ALCOLEA, p. 253. col. 1. l. 1. au lieu de Alcoléa, liſez Alcol.

L. 3. au lieu de *Antoine liſez Antonin*. L'article d'*Alcol* doit venir après celui de *Alcoléa*.

P. 254. col. 1. l. 9. après ces mots *il y mourut*, au lieu de par l'ignorance de ſon Médecin, liſez non par l'ignorance de ſon Médecin, comme on l'a dit, mais parce qu'il avoit ruiné ſa fanté pour avoir trop pris de remèdes dont il n'avoit pas beſoin.

L. 13. au lieu de des Poëſies, liſez une Epigramme de 22 vers Latins.

L. 14. au lieu de en Grec, liſez en deux vers Grecs.

P. 255. col. 2. après la 12 ligne ajoutez les deux vers ſuivants avant les quatre autres

Vivens per omnia poſteriorum memoriam

Quos tu ſacra fama dabas.

ALÉANDRE (Jérôme) p. 259. col. 2. l. 4. après ces mots *Pierre Pileſa*, ajoutez. Il le prétendoit lui même, mais on lui a diſputé cette origine, & il n'a pu en fournir les preuves.

NB. Le Supplément de Paris 1735 a mis ſous le premier A-

LEANDRE (Jérôme) ſes Remarques ſur le ſecond.

ALÉANDRE (Jérôme) de la même famille, &c. p. 260. col. 1. l. 24. de l'article après ces mots *du Cavalier Siliant*, ajoutez. On a encore de lui, quelques Poëſies Latines parmi celles des frères Amalthées; *Traité du double état de la Religion en Ecuſſe*; *Trois Hores des Affertions Catholiques*.

L. 55. après 1631, ajoutez. D'autres mettent ſa mort au mois de mars 1629.

NB. Le Supplément de Paris 1735 dit qu'Aléandre a écrit une Réſutation d'un Auteur anonyme ſur les proverbes ſuburbicaire, mettant proverbes pour Provinces.

X. YVES, Marquis d'Alégre, p. 261. col. 2. & p. 262. col. 1. Cet article doit être réformé de ſa manière ſuivante.

X. YVES, Marquis d'Alégre, Prince titulaire d'Orange, Baron de Flageac, d'Aubuffon, d'Aurouze, Comte de Champoix, Baron de S. Cirgues, Seigneur de Melihaud, de Tourzel, de Montaigne, &c. Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur des ville & citadelle de Metz, & des païs Meſſin & Verdunois, commandant en chef dans les trois Evêchez, ſur les frontières de Luxembourg & ſur les rivières de la Sarre & de la Moſelle, a été marié le 30 d'août 1679, avec *Jeanne-Françoïſe* de Garaud, fille de *George* de Garaud de Durandi, Chevalier, Seigneur de Donneville, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Préſident à Mortier en ſa Cour de Parlement de Toulouſe, & de *Marthe* de Caminade, morte à Paris le 28 de mai 1723 dans la 65 année de ſon âge, & inhumée le 30 à ſaint Sulpice ſa paroïſſe: 2. le 21 août 1724, avec *Magdeleine* d'Ancézune, fille de *Jacques-Louis* d'Ancézune, Marquis de Caderouſſe, du Tort, de Godollet, Seigneur de S. Nazaire, de S. Alexandre, d'Oreille, &c. & de *Magdeleine* d'Orailon, Marquiſe d'Orailon, de Cadenet, Baronne de Plevert, &c. Il n'a point eu d'enſans de cette dernière. Ceux qu'il a eus de la première ſont, 1. *Marie-Thérèſe-Delſine-Euſtacie* d'Alégre, mariée à l'âge de 15 ans, le onzième de janvier 1696, avec *Louis-François-Marie* Le Tellier, Marquis de Barbézieux, Commandeur, Chancelier & Garde des Sceaux des Ordres du Roi, Secrétaire d'Etat & des Commandemens de ſa Majeſté, reſtée veuve le cinquième janvier 1701, morte à Paris le 30 octobre 1706, âgée d'environ 26 ans, & inhumée le 31 à S. Sulpice;

2. *Emanuel-Yves-Joſeph* d'Alégre, né le 26 décembre 1685, appelé le *Comte d'Alégre*, fait Maître-de-camp-Lieutenant du régiment Royal des Cravates, au mois de février 1703, mort à Paris le neuvième mai 1705, dans la 20 année de ſon âge, ſans avoir été marié, & inhumé le dixième à S. Sulpice; 3. *Eliſabeth-Thérèſe* d'Alégre, née le jour de Pâques le 31 mars 1687, morte le 16 avril ſuivant, & enterrée le 17 à S. Sulpice; 4. *Marie-Marguerite-Eliſabeth* d'Alégre, née le 27 avril 1688, mariée le 26 janvier 1705, avec *Maximilien-Philippe-Joſeph* de Boulogne, de Recourt, de Licques, de Lens, Comte de Ruppelmonde, Baron de Licques & de Wiſſekerke, Colonel d'un régiment d'Infanterie Wallonne au ſervice du Roi d'Eſpagne, âgé alors de 25 ans, fait Brigadier des armées de ſa Majeſté Catholique en 1706, mort le onzième décembre 1710, des bleſſures qu'il avoit reçues le jour précédent à la priſe de Brihuéga en Eſpagne, ayant été fait Maréchal-de-camp quatre jours avant ſa mort, & dont la veuve fut nommée le 27 avril 1725, Dame du Palais de la Reine; 5. *Pierre-Louis* d'Alégre, né le huitième mai 1689, mort le 28 mars 1691, & inhumé le lendemain à S. Sulpice; 6. *Marie-Emanuelle* d'Alégre, née le 31 juillet 1692, mariée le 26 janvier 1713, avec *Jean-Baptiſte-François* Deſmaretz, Marquis de Maillebois, de Biévi & de Rouvray, Baron, Gouverneur & Grand-Bailiff de Châteaufort en Thimerais, Maître de la Garde-Robe du Roi, Brigadier de ſes camps & armées, Colonel du régiment de Touraine, fait Lieutenant-Général au Gouvernement de la province de Languedoc en 1713, Maréchal-de-camp en 1718, Gouverneur des ville & château de S. Omer en 1723, Chevalier des Ordres de ſa Majeſté en 1724, & Lieutenant-Général de ſes armées en 1731; 7. *Marie-Filidit* d'Alégre, née le 21 juillet 1693; & 8. *Marguerite-Thérèſe* d'Alégre, née le premier février 1700.

P. 262. col. 1. Subſtituez ce qui ſuit à l'article N.X. Jean d'Alégre.

XI. JEAN d'Alégre, Marquis de Beauvoir, mort à Paris le 31 janvier 1692, âgé de 32 ans, & inhumé le lendemain à ſaint Euſtache, laïſſa de *Marie-Magdeleine-Françoïſe* du Frénoy, fille d'*Hôte* du Frénoy, premier Commis des Marquis de Louvois & de Barbézieux, Miniſtres & Secrétaire d'Etat, laquelle vivoit veuve de lui en 1710, *Claude-Catherine* d'Alégre, qui fut mariée le 23 de décembre 1710, avec *Henri* de Boullainvilliers, Comte de Saint-Sire, Sire de Léon, Seigneur de Beaubecq, de La Ville-Nefle, &c. veuf de *Marie-Anne* Hurault du Marais, & connu par le grand nombre de ſes Ouvrages. Elle reſta veuve de lui le 23 de janvier 1722, & elle mourut à Paris le premier de ſeptembre 1723, dans la 42 année de ſon âge.

XI. N. . . ſecond fils de *CLAUDE* d'Alégre, Marquis de Beauvoir, Comte de la Creſte, & de *Marie* Ligondés, qui fut connu ſous le nom de *Chevalier d'Alégre*, & qui étant Officier des gardes de France, fut fait Capitaine de Irégate le 21 de mai 1705, s'étoit marié à *Marſeille*, & laïſſa pour enſans 1. *Louis-Léonard* d'Alégre, nommé le 17 d'octobre 1723, Abbé Commendataire de l'Abbaïe de Borgueil en Vallée, diocèſe d'Angers, qui fut préconſécrée & propoſée pour lui à Rome le 20 décembre ſuivant, & le 12 janvier 1724, fait Vicaire-général de Chartres au mois de mars 1728; 2. *Joſeph* d'Alégre, Capitaine réformé de Dragons dans le régiment Maître-de-camp-général; & 3. *Urſule* d'Alégre, nommée le 12 de janvier 1715, Abbeſſe de l'Abbaïe de S. George de Rennes, de l'Ordre de S. Benoît.

ALÉTHIUS, p. 266. col. 1. au lieu des deux lignes, dont cet article eſt compoſé, liſez. Voyez ALCIME (Latinus Alcimius Aléthius)

A 2

ALÉ

ALETHIUS MINERVIUS. Voyez l'article de MINERVIUS, où par une faute d'impression on a laissé Oletibus pour Alethius, l. 8.

ALEXANDRE (Saint) I. de ce nom, Pape, p. 269. col. 2. l. 2 & 3. au lieu de vers le 26 d'octobre sur la fin de la douzième année de Trajan, lisez sous le règne d'Adrien vers l'an 119 de Jesus-Christ.

L. 19. 20 & 21. au lieu de Il mourut le troisième mai, la troisième année de l'Empire d'Adrien, la 119 de l'Ere Chrétienne, lisez Il mourut l'an 129 de Jesus-Christ.

ALEXANDRE IV. p. 270. col. 1. l. 7. au lieu de 21 décembre, lisez 12 décembre.

ALEXANDRE VII. p. 271. col. 1. l. 4 & 5. au lieu de où il fut Médiateur de la paix de Munster, lisez. Il fut envoyé à l'assemblée de Munster pour s'opposer à la paix.

ALEXANDRE de Bourgogne. p. 276. col. 1. l. 1. penultime à ces mots Histoire Géologique, ajoutez de la Maison. Faites la même chose à la dernière ligne.

ALEXANDRE de Médicis. col. 2. l. 2. après le mot Urbain, ajoutez, ou, selon d'autres, de Jules de Médicis qui fut Pape sous le nom de Clément VII. & qui eut d'une servante, lorsqu'il n'étoit encore que Chevalier de S. Jean de Jérusalem.

ALEXANDRE d'ALEXANDRE. p. 278. col. 1. l. 15. de l'article après le mot ordinairement, ajoutez ce qui suit. Pancirole dit qu'il fut Protonotaire du Royaume de Naples, & qu'on le fit ensuite Abbé Commandataire de l'Abbaie de Carbone, de l'Ordre de S. Basile, dans la Basiliccate.

L. 21. au lieu de &c. lisez, id est, de Somniti, de Umbrarum figuris, de Illusionibus Demonum. Ce livre qui est très-rare, & qui montre l'extrême crédulité de son Auteur, fut imprimé à Rome in quarto, sans date & sans nom d'imprimeur.

ALEXANDRE (Noël) p. 279. col. 1. l. 5. au lieu de & enseigna, lisez & y enseigna avec succès.

L. 26. au lieu de 1713 lisez 1715.

L. 41. après entrepris, ajoutez en 1705.

L. 44. après le mot séparés, ajoutez. Dès l'an 1678, il avoit publié trois Dissertations, l'une contre M. Blondel sur la supériorité des Evêques au dessus des Prêtres; la seconde sur le célibat des Ministres de l'Eglise; la troisième sur la Vulgate.

L. 45. au lieu de sur les Oeuvres & sur la personne de S. Thomas, lisez où il fait l'Eloge de S. Thomas, prouve qu'il est l'Auteur de l'Office du saint Sacrement, & ôte à Alexandre de Halès la qualité de Maître ou Précepteur de ce saint Docteur, que l'opinion vulgaire lui donnoit, à Paris 1680, in douze.

L. 56. après &c. ajoutez. Cet Ouvrage étoit augmenté, car la première édition est de 1701.

L. 59. après le mot coutume, ajoutez. Le Clergé de France, en considération des services qu'il rendoit à l'Eglise, lui avoit accordé une pension.

P. 279. col. 2. l. 6. au lieu de Quicy lisez Qu'ici.

ALEXANDRE (Noël) p. 279. col. 1. l. 82. après le mot Jésuites ajoutez, ce qui suit. Outre les Ouvrages dont il a été parlé cy-dessus, on a encore de lui ceux qui suivent *Dissertationes Historicae, Chronologicae, Dogmaticae;* (cet Ouvrage a été critique) *Dissertationum Ecclesiasticarum Trias; Dissertatio Polemica de Confessione Sacramentali; Dissertatio Ecclesiastica, Apologetica & Anti-critica adversus F. Claudium Prassen; Dissertationes Historicae & Criticae quibus Officium venerabilis Sacramenti S. Thomae vindicatur; Statuta Facultatis Artium Thomisticae in Collegio Parisiensi Praetrum Pradicatorum instituta; Theologia Dogmatica & Moralis secundum ordinem Catechismi Concilii Tridentini in quinque libros distributa; Paraphrasia Theologiae Moralis, seu varia de Rebus Moralibus Epistola; Expositio literalis & Moralis sacri Evangelii secundum quatuor Evangelistas; Commentarius Literalis & Moralis in omnes Epistolas S. Pauli Apostoli, & in septem Epistolas Catholicas;* (il a fait un semblable Commentaire sur les Prophètes Isaïe, Jérémie & Baruch, mais qui n'a pas été imprimé) *Eclaircissement des prétendues difficultés proposées à Monseigneur l'Archevêque de Rouen sur plusieurs points importants de la Morale de Jesus-Christ; Lettres d'un Théologien aux Révérends Pères Jésuites pour servir de réponses aux Lettres adressées au Père Alexandre; Lettre à un Docteur de Sorbonne, sur la Dispute de la Probabilité, &c.; Lettre à un Docteur de Sorbonne, sur la Thèse des Jésuites de Lyon, soutenue le 26 août 1697.*

ALEXANDRINI ou p. 283. col. 2. l. 1. lisez **ALEXANDRIN** ou

L. 3. au lieu de vers l'an 1565, lisez & l'an 1566.

ALEXIS (Saint) p. 284. col. 2. l. 1. après l'an 350, ajoutez: voici ce que l'on en raconte, mais peut-être sans aucun fondement.

ALEXIS II, Comnène. p. 285. col. 1. l. dernière de l'article, au lieu de Baudouin, lisez Banduri.

ALFONSE XI. p. 290. col. 2. l. pen. après ces mots sur le trône, ajoutez. C'est Henri II, Roi de Castille, de qui Ferdinand le Catholique descendoit en droite ligne; quoique d'autres l'ayent fait sortir fausement de Pélagie, premier Roi des Asturies.

NB. Le Supplément de Paris 1735 dit **ALPHONSE X.** **ALFONSE II,** Roi de Portugal, p. 292. col. 1. l. 47. après ces mots en sa 76 année, ajoutez: d'autres lui donnent 91 ans.

ALFONSE III, Roi de Portugal, l. 3. après ces mots les Etats, ajoutez. Il est vrai qu'il fut appelé au Royaume par les Portugais mêmes, mécontents de la lâcheté de Sanche, & encore plus de la hauteur de la Reine.

NB. Le Supplément de Paris 1735 finit cet article par ces mots la Reine Alphonse. Ces mots la Reine doivent finir le sens, & celui d'Alphonse, doit en commencer un nouveau.

P. 294. col. 1. Avant **ALGARRIA,** mettez l'article qui suit.

* **ALGARDI (Alexandre)** de Bologne, s'appliqua pendant quelque tems à dessiner & à peindre dans l'Ecole de Louis Carache, qui dans la suite lui voyant du talent pour la Sculpture, l'exhorta à cultiver un si bel Art. Etant venu à Rome en 1625, & y ayant trouvé le Dominiquain avec qui il lia amitié, celui-ci le fit connoître au Cardinal Ludovico, neveu du Pape Grégoire XV, qui lui procura de grands ouvrages, dont un des plus considérables est ce beau bas relief que le Pape Innocent X lui fit faire pour l'Eglise de S. Pierre du Vatican. Il mourut à Rome en 1645, âgé de 52 ans. * Voyez le Supplément de Paris 1735.

ALIGRE. N. II. Etienne d'Aligre, II. du nom, p. 300. col. 2. l. 16 & suiv. au lieu de 3. François, né le 24 décembre 1720, Abbé de S. Jacques de Provins en 1643, mort le 21 janvier 1712 en sa 92 année, lisez 3. FRANÇOIS qui aura un article séparé.

L. 19. au lieu de 1643, lisez le 28 septembre 1644.

L. 20. au lieu de 6. Charles, Abbé de S. Riquier en Ponthieu, Conseiller au Parlement en 1660, puis Conseiller d'Etat ordinaire en 1672, lisez 6. CHARLES qui aura un article séparé.

L. 23. après le mot Abbéville, ajoutez, né le 31 mai 1632. La même au lieu de le 13 lisez le 15.

L. 24. au lieu de 72 lisez 78.

L. 31. après 1723, ajoutez, morte le deuxième février 1724, âgée de 91 ans.

N. III. MICHEL d'Aligre. l. 10. au lieu de de Boulez, lisez Le Boulets.

L. 15. au lieu de N. . . Hatte, lisez Claude-Charles Hatte.

L. 16. après le mot Chevilly, ajoutez Seigneur de Grigny, Capitaine au régiment des Gardes Françaises, créé Brigadier des armées du Roi le premier février 1719, fils aîné de Claude Hatte de Chevilly, Seigneur de Grigny, Lieutenant Général des armées du Roi, cy-devant Commandant à Ypres, mort en sa Terre de Grigny sur Orge, le 25 septembre 1722, âgé de 79 ans, & de Jeanne Bellotte.

Dans la même ligne au lieu de N. . . d'Aligre, lisez Jeanne-Elisabeth d'Aligre, née le 21 de septembre 1691, & morte le deuxième d'avril 1692.

N. IV. ETIENNE d'Aligre. l. 2. après le mot Vieuxbouteau, ajoutez de La Forêt, Du Favril, de Boislandry, de Fretigny, &c. Dans la même ligne, après le mot Parlement, ajoutez de Paris, & Commissaire aux Requêtes du Palais; & au lieu de en mai, lisez le septième mai.

L. 3. au lieu de en 1688, lisez le dixième d'avril 1688.

L. 4. après au Parlement, ajoutez en 1689.

L. 5. après 1701, ajoutez. Il mourut d'apoplexie le 15 de juin 1725 à Aix-la-Chapelle, où il étoit allé pour prendre les eaux, dans la 65 année de son âge.

N. V. ETIENNE-CLAUDE d'Aligre. p. 301. col. 1. Au lieu de cet article qui ne consiste qu'en deux lignes & demie, il faut lui substituer celui qui suit.

V. ETIENNE-CLAUDE d'Aligre, Seigneur de La Rivière, de La Forêt, du Favril, de Boislandry, de Vieux-Château, &c. né le 26 de mai 1694, reçu Conseiller au Parlement de Paris & Commissaire aux Requêtes du Palais, le 30 de décembre 1716, obtint au mois d'août 1724, la survivance de la charge de Président à Mortier, dont son père étoit revêtu, & fut reçu en cette qualité au Parlement le 29 de novembre suivant. Il fut installé au lieu & à la place de son père, & prit séance au mois de juin 1725. Il fut marié le 21 de février 1666, avec Marie-Louise-Adélaïde Durey, fille de Jean-Baptiste Durey de Vieuxcourt, Seigneur de Ménières, de Bourneville, &c. Président au Grand-Conseil, & auparavant Trésorier général de l'Extraordinaire des Guerres, & Cavalier légèr de France, tant deça que delà les Monts, & de Louis le Grand. De ce mariage sont venus 1. Etienne-François d'Aligre, né le 27 de juillet 1727; 2. Etienne-Jean-Baptiste d'Aligre, né le 16 d'août 1729; 3. Marie-Magdeleine d'Aligre, née le 27 d'août 1731. * Du Chêne, Hist. des Chanceliers. Le Père Anselme, Hist. des Grands Officiers de la Couronne.

P. 301. col. 1. il faut ajouter les deux articles suivants.

* **ALIGRE (François)** deuxième fils d'ETIENNE d'Aligre, II. du nom, Chancelier de France, & de Jeanne Lullier d'Interville, sa première femme, né le 24 décembre 1620, fit profession dans l'Ordre des Chanoines Réguliers de l'Ordre de S. Augustin de la Congrégation de France, das la plus tendre jeunesse, & obtint en 1643, sur la démission de Michel d'Aligre son frère, l'Abbaie de Saint-Jacques de Provins, diocèse de Sens, qu'il posséda en Règle. Il fut nommé en 1668 à l'Evêché d'Avranches, mais il ne voulut point l'accepter. En 1672, son père ayant été fait Garde des Sceaux, & ensuite Chancelier de France, il sortit de sa retraite pour venir le soulager, & faire sous lui les fonctions de cette charge. Il donna dans cette occasion des preuves de sa capacité & de son zèle pour la justice. Après la mort du Chancelier son père, il retourna dans son Abbaie, où après avoir vécu dans une grande aulérité, & s'être occupé de toutes sortes de bonnes œuvres, il mourut le 21 janvier 1712, dans la 92 année de son âge. Il avoit fait plusieurs fondations pour le soulagement des pauvres, & pour la commodité publique de la ville de Provins.

* **ALIGRE (Charles d')** sixième fils d'ETIENNE d'Aligre, II. du nom, & de Jeanne Lullier, fut Abbé de S. Riquier en Ponthieu, diocèse d'Amiens, & avoit été reçu Conseiller au Parlement de Paris le 21 de mai 1660. Il fut fait Conseiller d'Etat ordinaire en 1672, & Conseiller d'honneur au Parlement, lorsque son père fut nommé Garde des Sceaux. Il mourut le 20 de mai 1695, âgé d'environ 65 ans, & fut inhumé à S. Germain l'Auxerrois, dans la sépulture de sa famille. Il abandonnoit les revenus de son Abbaie de S. Riquier de la valeur de 2000 livres, aux Moines

nes de cette maison, qui en bâtitent une belle église, & il n'exigeoit d'eux seulement que sa nourriture, quand il alloit sur les lieux, ce qui étoit une fois l'an.

A L L A R D (Guy) p. 303. col. 1. l. 25. au lieu de Beaumont, lisez Beaumont.

L. 26. au lieu de Soffroy, lisez Soffrey.

A L L A Z Z I (Leo) col. 2. l. 1. après Leo, ajoutez ou Léon L. 16. au lieu de d'Heidelberg lisez de l'Electeur Palatin, de laquelle l'Electeur de Bavière avoit fait présent à ce Pape, & qui étoit à Heidelberg. Allatius, après avoir demeuré quelques tems chez le Cardinal Bilcia,

L. 22. après le mot Vatican, ajoutez après la mort de Lucas Hoffenius. NB. Dans l'édition de 1732, il y a Luc Roshenius.

L. 49. au lieu de Symmiction lisez Symmicta.

P. 314. col. 1. sous le titre d'Auteurs qui parlent de l'Allemagne, l. 10. au lieu de D'Avila, lisez Davila: l. 17. au lieu de Brouwer, lisez Brower ou Brouwer.

A L L I X (Pierre) p. 315. col. 2. & p. 316. col. 1. l. 1. après 1689, ajoutez, Deux ans auparavant il avoit fait imprimer les *Reflexions sur les cinq livres de Moïse*, à Londres. On a encore de lui, *Dissertation sur l'année & sur le mois de la naissance de Jésus-Christ*, en Latin, à Londres 1707; *La Clé de l'Épître aux Romains*, ou *Explication du verset 27 du chapitre troisième de cette Épître*, à Amsterdam, 1683, in douze; *Remarques sur les anciennes Églises du Piémont ou des Vaudois*, en Anglois, à Londres, 1690; *Remarques sur l'Histoire Ecclésiastique des anciennes Églises des Albigeois*, en Anglois, à Londres, 1692; in quarto; *Jugement de l'ancienne Église Judaïque, contre les Unitaires, en faveur de la sainte Trinité & de la Divinité de Jésus-Christ*, à Londres, 1699, in octavo, Ouvrage fort estimé; Deux Dissertations Latines sur le double avènement du Messie, à Londres, 1701, in octavo; Explication de quelques Prophéties concernant le Messie, en 1707; *Dissertation sur le Trisagion*, &c.; *Dissertation sur les Ouvrages & sur la Vie de Tertullien*. Dès l'an 1672, il fit imprimer à Rouen le *Traité de Rattrance*, autrement *Bertram, Prêtre*, du Corps & du Sang du Seigneur, en Latin & en François, & y joignit un Avertissement, où il prétend prouver par l'autorité de plusieurs Papes, Cardinaux & savans Théologiens de l'Église Romaine, que les sentimens de Rattrance sont contraires à ceux de cette Église, & conformes aux opinions des Protestans. M. Boileau, Chanoine de la Sainte-Chapelle, entreprit de prouver le contraire.

P. 316. col. 1. Avant ALLOUETTE mettez l'article qui suit.

A L L O R I (Alexandre) de Florence, apprit le Dessin & la Peinture sous Ange Bronzini son oncle. Il avoit à peine 17 ans, lorsqu'il peignit un crucifix avec tant d'amour & de soin, qu'on put juger dès-lors du progrès qu'il devoit faire dans la Peinture. Il étudia beaucoup d'après les ouvrages de Michel-Ange, & l'on estime par tout les portraits qu'il a peints. On y trouve, comme dans tout ce qui est sorti de son pinceau, une grande fraîcheur de couleur. Il mourut en 1607, dans un âge très-avancé. * Borghini, il Riposo, 1584, in octavo, & réimprimé en 1730, in quarto.

A L M A G E S T E, col. 2. l. 2 & 3. au lieu de c'est le Système du Monde, composé par Ptolomée, lisez: c'est un Ouvrage célèbre où Ptolomée avoit recueilli un grand nombre de Problèmes des Anciens, servant à la Géométrie & à l'Astronomie. Il est intitulé en Grec *Σύστημα Μαθηματικόν*.

L. 4. après le mot corruption, ajoutez, ou plutôt par l'addition de leur article A.

L. 5. au lieu de par une autre corruption que nous avons formé le nôtre d'Almageste sur celui des Arabes, lisez en suivant cette addition que nous avons formé le terme d'Almageste.

A L M A M O N. p. 317. col. 1. Voyez M A M O N.

A L S, E L S E ou A L S I T Z, p. 324. col. 2. après Baudrand l. 8. ajoutez ce qui suit en commençant une nouvelle ligne.

Cependant Fréher prétend que l'*Alfontia* d'Aufone est la rivière que l'on nomme aujourd'hui Elze, & que ce n'est ni Als, comme le veut Scaliger, ni Alstz comme on le dit ici. * Voyez les Notes sur *Aufona in usum Delphinii*.

P. 325. col. 1. entre ALSAT & ELSEHAUSEN, mettez ALSAHARAVIUS. Voyez ALBUCASA ou ALBUCASSIS.

P. 325. col. 2. entre ELSEE & ALSEN, mettez ALSELSE. Voyez ALS.

A L V A R E Z (Emanuel) p. 326. col. 2. l. 8. après le mot *Grawmire*, ajoutez Latine: l. 9. après le mot *Suisse*, ajoutez avec des Commentaires.

NB. Dans l'édition de ce Dictionnaire faite à Paris, en 1732. tome 1. p. 324. il y a au bas de la première colonne, un article de A L V A R E Z (Emanuel) & le même revient encore au bas de la seconde colonne.

P. 328. col. 1. au lieu de A T E S S E, lisez A L T E S S E. A M A L A R I U S, p. 341. col. 1. & 2. l. 22 & 23. n. 2. au lieu de Honoré. Prêtre d'Autun, lisez Honoré d'Autun.

A M A L T H E R E, p. 342. col. 1. n. 4. l. 8. au lieu de sa Sainteté, lisez Paul IV ou Pie V.

L. 7. au lieu de toute sa vie, lisez la plus grande partie de sa vie. L. 14 & 15. au lieu de On a imprimé, lisez M. Gravius a fait imprimer.

P. 343. col. 1. l. 1. au lieu de On verra leurs Eloges, lisez & a mis l'Eloge des trois frères.

L. 5. après le mot *navoet*, ajoutez. On trouve encore en divers Recueils plusieurs vers Italiens de Jean-Baptiste Amaltheé.

P. 344. col. 1. A M A N C E, mettez ce qui suit.

A M A N A S ou ISLES TURQUES, au nord de l'Isle Espagnole dans l'Amérique. Ce sont les îles les plus orientales, & elles ont des salines naturelles, dont les Anglois de la Bermude & de la Jamaïque tirent un grand profit. * Charlevoix, *Histoire de l'Isle de S. Domingue*, l. 1.

A M A N T (Marc-Antoine-Gérard de S.) p. 344. col. 2. au lieu de Gérard, lisez de Gérard; & après le mot *Gérard*, ajoutez Ecuyer, Sieur.

Dans la même ligne, & col. 2. l. 1. au lieu de fils d'un Gentilhomme-Verrier, Poète François, natif de Rouen de l'Académie Française, a vécu dans le XVII^e siècle, avec quelque réputation que ses Ouvrages lui ont acquise, lisez Poète François, a passé longtems pour le fils d'un Gentilhomme-Verrier: cependant il nous apprend lui-même, dans une de ses Epîtres dédicatoires, que son père avoit été Chef d'Escadre pendant 22 ans au service d'Elisabeth, Reine d'Angleterre. S. Amant naquit à Rouen, entra dans l'Académie Française en 1634, & mourut sur la fin de l'an 1660, âgé de 67 ans, après s'être acquis de la réputation par ses Ouvrages.

L. 32 & 35. au lieu de S. Amant lisez S. Amant.

P. 345. col. 1. Avant A M A R M O C H D I mettez ce qui suit.

* A M A R I T O N (Jean) Avocat au Parlement de Paris, l'un des Descendans de Pierre Amariton qui fut Chancelier de Jean, Duc de Berri & d'Auvergne, frère du Roi Charles V. Après avoir dans l'Université de Paris appris le Latin, la Rhétorique, la Logique & la Morale, il professa ensuite lui-même, un Cours de Philosophie au Collège de Presles en 1650. Depuis il quitta cette profession pour s'appliquer à l'étude du Droit, & après avoir été Disciple de Cujas à Toulouse, il devint son Collègue. A son retour à Paris, il se fit recevoir Avocat au Parlement, & fut un des fidèles Serviteurs du Roi, qui furent emprisonnés par les Ligueurs en 1589, avant le meurtre du Roi Henri III. Il mourut en 1590, & après sa mort ses papiers furent entièrement perdus. On a cependant de lui des Commentaires sur les Epîtres de Cicéron & sur les Epîtres d'Horace, & des Notes sur les XXIX Titres d'Ulpian. Jean Amariton avoit épousé Marie Mefmin, fille de Pierre Mefmin, Procureur au Parlement de Paris & de Catherine Le Royer. Il en eut, 1. JEAN Amariton qui suit; 2. Susanne, morte en novembre 1642, étant veuve de Claude Voille, Procureur au Parlement de Paris; & 3. Antoine, Avocat au Parlement de Paris, qui fut marié avec Catherine de Champlais, de laquelle il laissa Louis qui embrassa l'état ecclésiastique, & qui vivoit en 1652, s'employant à prêcher.

NB. Dans le Supplément de Paris 1735. p. 33. col. 1. l. 25. il y a XXXIX pour XXIX.

* JEAN Amariton, Seigneur de Fresneau près de Limours, Avocat au Parlement de Paris, eut de sa première femme, dont on ignore le nom, Claude Amariton, mariée 1. dès l'an 1621, avec Adrien Portail, Conseiller au Parlement de Paris; 2. avant l'an 1639, avec Jacques-Hédor de Marie, Seigneur de Beaubourg & de Cloromont, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & Président au Grand-Conseil, morte en novembre 1643. Sa seconde femme fut Marie d'Épinay, veuve de Philippe Hardy, Marchand Bourgeois de Paris, morte le 15 juillet 1631. * Voyez le Supplément de Paris 1735.

A M A S E U S, p. 345. col. 2. n. 1. l. 7. après 1552, ajoutez: d'autres reculent la mort jusqu'à l'an 1558.

* A M A T O (Michel d') Docteur en Droit & en Théologie, Protonotaire Apostolique, est Auteur de plusieurs Ouvrages Latins, remplis d'érudition ecclésiastique. En 1707, il fut fait premier Chapelain de l'église royale du Château-Neuf de Naples, & ensuite Pénitencier, Théologien, &c. L'an 1710, il eut charge, en qualité d'Examineur pour la Cour du Chapelain Majeur du Royaume, de faire la visite de toutes les églises & chapelles royales, & fut fort employé par les Vicerois. Il est mort à Naples, le 15 novembre 1729, âgé seulement de 47 ans. Ses Ouvrages sont, *Dissertation Historique, Dogmatique & Morale, sur l'espèce de baume qu'on doit employer pour faire le saint Chrême*; *Dissertation Historique, Physologique & Morale, sur l'usage où étoient plusieurs Fidèles de manger des oiseaux aussi bien que des poissons, pendant le jeûne qui précédoit la Fête de Pâques*; *Quatre Dissertations Historiques & Dogmatiques*. Tous ces Ouvrages sont écrits en Latin. * Voyez le Supplément de Paris 1735.

A M A U R I, dit de Choctres, p. 348. col. 1. l. 28. au lieu de l'an 1209 ou 1210, lisez simplement l'an 1209.

NB. Le Supplément de Paris 1735, a mis dans cette correction 1710 pour 1210.

A M A Z O N E S, p. 349. col. 1. l. 3. au lieu de dans la Cappadoce, lisez non dans la Cappadoce, mais dans la Scythie, où il y avoit aussi un fleuve de même nom proche du Tanaïs.

L. 12. après le mot *Etat*, ajoutez sous Henri III.

L. 50 & 51. NB. Le Supplément de Paris 1735, dit que *Théophraste Picard*, est un nom supposé sous lequel François d'Amboise a publié quelques Ouvrages, & M. Baillet dans la liste des Auteurs déguisez, lui donne celui de *Tiéri de Timophé*.

P. 356. col. 1. l. 8. au lieu de S. André, lisez S. André des Arcs.

A M B O I S E (Jacques d') l. dernière, après ces mots *contre les Jésuites*, ajoutez. Il est mort le 30 d'août 1606, selon le Journal de Henri IV, par Claude de l'Etoile: d'autres mettent sa mort au cinquième du même mois.

L. dernière, après ces mots *DiB. Crit. ajoutez* Launoij. De Vaux, *Index funereus Chirurgorum Parisiensium*.

A M B O U R N A Y, p. 356. col. 1. l. 3. après Dain & ajoutez à plus de trois lieues.

A M B R O I S E le Camaldule, p. 358. col. 1. l. 1. NB. Le Supplément de Paris 1735 dit *Porrico* au lieu de *Portico*.

L. 1 & 2. au lieu de petite ville de Romandiole en Italie, lisez bourg de la Romagne au dessus de Forlì, près de l'Apennin, de la famille des Traversari de Ravenne.

L. 4. au lieu de 14 ans, lisez 22 ans & quatorze jours. L.

L. 31. au lieu de, n'étant âgé que d'environ 54 ans, *il est* âgé de 61 ans & 27 jours.

L. 33 & 34. au lieu de Augustin de Florence, qui étoit un Moine, *il est* Ange Florentin, Religieux Camaldule, dans le troisième & dernier livre de l'Histoire de son Ordre.

P. 361. col. 2. Avant AMELISWEERT mettez ce qui suit.

* A M E L I N E (Claude) naquit vers l'an 1629. Il le tourna d'abord du côté de la Jurisprudence, & se fit recevoir Avocat; mais il se dégoûta de bonne heure du monde, & entra dans la Congrégation de l'Oratoire le 29 avril 1660. Après son Institution, on l'envoya à Saumur pour y étudier en Théologie. Il fut élevé au Sacerdoce en 1663, & vers le même tems il fut fait malgré lui Grand-Chantre de l'église de Paris, & il permuta cette dignité avec M. Joly pour celle de Grand Archidiacre. Il mourut en septembre 1706, âgé de 77 ans. On a de lui, *Traité de la Volonté & Traité de l'Amour du souverain Bien*. * Le Père Nicotou, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illust.* tome 36. p. 81.

P. 362. col. 1. entre AMELONGUS & AMELOT de la Houffaye (Abraham-Nicolas) mettez ce qui suit.

A M E L O T (Michel) Marquis de Gournay, Baron de Brunelles, Conseiller ordinaire du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, & Président du Bureau du Conseil de Commerce, s'est rendu célèbre par les diverses Ambassades qu'il a remplies, dans lesquelles, comme dans tous les autres emplois dont il fut honoré, il donna des marques & des preuves de sa grande capacité, de sa probité, de son attachement au service de son Prince, & de son zèle pour le bien public. Il fut d'abord reçu Conseiller au Parlement de Paris le 14 décembre 1674, & ensuite pourvu d'un état & office de Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, par lettres du 25 août 1677, auquel il fut reçu le 31 du même mois. Depuis il fut choisi au mois de janvier 1682, pour aller à Venise en qualité d'Ambassadeur extraordinaire de France. Il y fit son entrée le 23 septembre de la même année, & le lendemain il eut sa première audience publique du Doge & du Sénat. Il remplissoit encore cette ambassade, lorsqu'il fut nommé au mois d'octobre 1684, pour passer en Portugal avec le même caractère d'Ambassadeur. S'étant rendu à Lisbonne, il y fit son entrée le 19 décembre 1685, & il eut le même jour sa première audience publique du Roi de Portugal. A son retour de cette ambassade il passa en 1688, à celle de Suisse, d'où il n'obtint son rappel que sur la fin de l'année 1697. Pendant son séjour en Suisse, le Roi lui accorda des lettres de Maître des Requêtes honoraires, qui furent données à Versailles le 29 mars 1693, & registrées au Parlement de Paris le 26 mai suivant. Il avoit été nommé au mois d'août 1695, Conseiller d'Etat, de semestre. Il fut fait encore au mois de septembre 1699, Directeur du Commerce. Il fut nommé au mois de mars 1705, pour aller relever en Espagne le Duc de Gramont, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire. Il resta dans cette Cour jusqu'au mois d'août 1709, ayant été rappelé pour venir prendre sa place au Conseil d'Etat, dont il étoit devenu ordinaire depuis le mois de juin précédent. Son habileté & sa prudence le firent encore choisir par le Roi en 1714 pour l'envoyer à Rome sans aucun caractère, mais cependant chargé de ses ordres secrets, pour une négociation particulière. Il partit de Paris pour cet effet le dixième décembre 1714, & étant arrivé à Rome le neuvième janvier 1715, au soir, il eut le 12 sa première audience du Pape. Pendant le cours de sa négociation, il reçut la nuit du troisième septembre 1715, un Courier dépêché de France, avec des ordres exprès de prendre congé du Pape, & de partir incessamment sans s'arrêter sur la route. Le lendemain il rendit compte au Pape dans une audience qu'il obtint de lui, des ordres qu'il avoit reçus, & lui fit part en même tems de l'état périlleux où étoit le Roi, ce qui changeoit toutes les mesures prises touchant la négociation, dont il étoit chargé. Ensuite de quoi il partit le cinquième du même mois pour s'en retourner en France, où il fut fait dans le même tems Conseiller au Conseil des Affaires étrangères, établi nouvellement. Il fut un des Conseillers d'Etat, qui, comme invités, assistèrent au sacre du Roi Louis XV, à Rheims, le 25 octobre 1722. Ce Magistrat mourut à Paris le 21 juin 1724, âgé de 69 ans & cinq mois, & fut inhumé à S. Nicolas des Champs, dans la sépulture de sa famille. Cette famille de AMELOT, qui est originaire de la ville d'Orléans, a produit un très-grand nombre de Magistrats, qui ont exercé avec distinction les charges dont ils ont été revêtus. Elle a donné un Archevêque à l'église de Tours, & elle s'est alliée non seulement avec les principales familles de la Robe, mais même avec quelques-unes des grandes Maisons du Royaume: c'est ce qu'on verra dans la Généalogie qui suit.

I. J A C Q U E S A m e l o t, Seigneur de Carnetin, vint d'Orléans s'habiter à Paris, où il suivit le Barreau en qualité d'Avocat au Parlement, sous le règne de François I. Il se rendit célèbre dans sa profession, & fut fort employé. Il est fait mention de lui dans le Dialogue des Avocats de Loyfel, p. 505 & 522. Il ne vivoit plus en 1569. Il avoit épousé *Jeanne Vialart*, sœur d'*Antoine Vialart*, Archevêque de Bourges, mort en 1576, & fille de *Jean Vialart*, Avocat au Parlement de Paris, puis Président au Parlement de Rouen, & de *Jeanne Poncet*, la seconde femme. Il en laissa 1. J E A N qui suit; 2. *Jacques*, Prieur de S. Martin des Champs à Paris, l'an 1580; & 3. *Charles Amelot*, Avocat au Parlement, qui fut pourvu d'un Office de Correcteur en la Chambre des Comptes de Paris, par lettres du 26 juillet 1579, dont il fit le serment le troisième août suivant. Il fut ensuite institué Maître ordinaire en la même Chambre, par autres lettres du 27 avril 1585, & il fut reçu en cette charge le 21 octobre suivant. Il mourut le 28 août 1628, âgé de 78 ans, & fut inhumé à S. Nicolas des Champs. Il avoit été marié le 16 février 1579, avec *Marie Le Maître*, fille de *Jean Le Maître*, alors Avocat, & depuis Président au Parlement de Paris, & de *Nicolas Habert*, morte le 16 janvier 1630, âgée de 69 ans, & inhumée avec son

mari, qui avoit eu d'elle *Charles Amelot*, Seigneur de Lamoignon, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, premier Maître d'Hôtel ordinaire de sa Majesté, Grand-Maître Enquêteur, & général Réformateur des Eaux & Forêts de France au département de Champagne, mort sur la paroisse de S. Paul à Paris, le 12 octobre 1633, & inhumé le lendemain au soir à S. Nicolas des Champs. Il ne paroît pas qu'il ait laissé des enfans.

II. J E A N A m e l o t, Seigneur de Carnetin, Avocat au Parlement de Paris, est mentionné par Loyfel dans son Dialogue des Avocats, p. 537, & encore plus particulièrement p. 549. Après avoir suivi le Barreau pendant plusieurs années, il fut pourvu d'un office de Maître des Requêtes par lettres données à Paris, le 15 juillet 1573, prêta serment pour raison de cet office entre les mains du Chancelier Birague, le 18 du même mois, & fut ensuite reçu au Parlement en cette qualité le deuxième août suivant, & au Grand Conseil, le 18 du même mois. Il exerçoit encore cette charge en 1580, & depuis il la quitta pour être Président aux Enquêtes du Parlement de Paris. Il est entré à Saint-Nicolas des Champs, dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié, où sa veuve & ses trois fils lui firent dresser en Latin une Epitaphe, qui s'y voit encore. Il avoit épousé *Marie* de S. Germain, fille de *Jean* de S. Germain, Bourgeois de Paris, & d'*Agnes Hervieu*. Elle se remarria par contrat du mois de septembre 1601, avec *Michel* de Marillac, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, qui fut depuis Gardé des Sceaux de France. J E A N A m e l o t avoit eu d'elle 1. *Jacques* qui suit; 2. *Jean*, qui a formé une branche, quifera rapportée cy-après; 3. *Denis*, qui a fait une autre branche rapportée après celles de ses frères; & 4. une fille mariée avec *Jacques Prevôt*, Seigneur de S. Cyr, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, dont elle fut la première femme.

III. J A C Q U E S A m e l o t, Seigneur de Carnetin, de Mauregard-Amelot, & de Mênil, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 17 décembre 1597, & Président en la première Chambre des Requêtes du Palais le 19 mars 1608, fut marié avec *Charlotte Girard*, fille de *Nicolas Girard*, Seigneur du Tillay en France, Surintendant général des maisons & affaires du Connétable de Montmorency, & auparavant Conseiller du Roi, Trésorier des Lignes Suisses, & de *Lucrée* de Merle, & en eut 1. *Jacques* qui suit; 2. *Marie*, baptisée le cinquième février 1609, mariée le deuxième de mars 1628, avec *César* d'Aumont, Marquis de Clairvaux & de Nolay, Vicomte de La Guerche, Gouverneur de Touraine, & Sénéchal de Châtelleraud, restée veuve le 20 d'avril 1661, morte à Paris le 22 d'octobre 1675, dans la 67^e année de son âge, & inhumée le 23 à S. Sulpice; 3. *Charlotte*, baptisée le 31 d'octobre 1610, morte en bas âge; 4. autre *Charlotte*, baptisée le 17 de mai 1612; 5. *Eisabeth*, baptisée le 29 de juillet 1615; 6. *Charles*, baptisé le 20 août 1614; & 7. *Anne* Amelot, baptisée le quatrième de septembre 1620, mariée le huitième mai 1638, avec *Charles* Maignan, Seigneur de Bernières, de La Rivière-Bourdet, de Bostières, de Berquetot, &c. Conseiller & Commissaire aux Requêtes du Palais du Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & ensuite Conseiller d'Etat ordinaire. Elle mourut à Paris le 12 juillet 1653, dans la 33^e année de son âge; & le 15 du même mois, son corps fut transporté à Rouen, pour être inhumé aux Capucins dans la sépulture de la famille de son mari.

IV. J A C Q U E S A m e l o t, Seigneur, Marquis de Mauregard-Amelot, du Mênil-Madame-Rance, de La Planchette, de Carnetin, de Beaulieu, de Nanteuil-lès-Meaux, &c. baptisé le 23 de juin 1602, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris le deuxième de juillet 1627, ensuite Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, le huitième de janvier 1633, aussi Président au Grand Conseil, & enfin Conseiller ordinaire du Roi en tous ses Conseils, & premier Président en la Cour des Aides de Paris le neuvième de février 1643. Ayant été pourvu de cette charge par lettres du 29 de janvier précédent, il obtint ses lettres d'honneur, & résigna cette dernière charge en faveur de son fils aîné, le 29 de février 1668. Il mourut à Paris le onzième d'avril de la même année, dans la 66^e année de son âge. Son corps fut transporté le lendemain de S. André des Arcs, sa paroisse, à S. Nicolas des Champs, où il fut inhumé dans la cave de la chapelle de sa famille. Il avoit été marié le 29 d'avril 1632, avec *Eisabeth Du Pré*, fille de *Bartolomé Du Pré*, Conseiller-Notaire & Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France & de ses Finances, & Trésorier général de France à Moulins, & d'*Eisabeth* Martin. Elle mourut dans le couvent des Feuillantines, où elle s'étoit retirée le 22 de novembre 1690, & elle fut enterrée le lendemain auprès de son mari, qui avoit eu d'elle 1. *Jacques-Charles*, Marquis de Mauregard, du Mênil-Amelot, de La Planchette, &c. & baptisé le 27 avril 1633, qui fut reçu Conseiller au Grand-Conseil à l'âge de 21 ans, & ensuite pourvu, en survivance de son père, de l'état & office de premier Président en la Cour des Aides, par lettres données à Compiègne le 25 d'août 1656, en l'exercice de laquelle charge il n'entra que le 29 de février 1668, mort le sixième janvier 1671, dans la 37^e année de son âge, sans avoir été marié, & fut transporté le huitième de saint André des Arcs sa paroisse, à saint Nicolas des Champs, lieu de sa sépulture; 2. *César*, mort jeune, & enterré dans la sépulture de la famille le 12 d'août 1652; & 3. *Charles* Amelot, Marquis de Combronde, & de Mauregard-Amelot, Baron de Salvart, Seigneur de Mênil, de La Planchette, &c. Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Président en la troisième Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, baptisé le 30 d'octobre 1644. Celui-ci étoit en 1668 Conseiller-Amouneur du Roi, & Abbé Commandataire de l'Abbaye d'Herminiers, diocèse de Paris. Il fut reçu Conseiller au Parlement de Paris en la troisième Chambre des Enquêtes le 17 de février 1673, & Président en la même Chambre le 17 de mars 1687. Il renonça à ses

Bénéfices, & se maria par contrat du 27 d'octobre 1692, avec *Antoinette* de Brion, fille de *Jean* de Brion, Marquis de Combronde, Baron de Salvart, Conseiller au Parlement de Paris, & d'*Anne-Marie* de La Barde; mais il mourut sans enfans, dans son château de Salvart en Auvergne, le cinquième de novembre 1726, âgé de 82 ans, & en lui finit cette branche. Son corps fut apporté à Paris, & inhumé le 25 du même mois de novembre à Saint-Nicolas des Champs.

III. *JEAN* Amelot, Seigneur de Gournay & de Neuvy, second fils de *JEAN* Amelot, Seigneur de Carnetin, Président aux Enquêtes, & de *Marie* de S. Germain, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris le huitième de mai 1598, puis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, le quatrième de juin 1605, & étoit aussi en 1610, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, & Président en son Grand-Conseil. Il obtint des lettres de Maître des Requêtes honoraire le 28 de septembre 1626, & résigna alors sa charge. Il fut inhumé à Saint-Nicolas des Champs le 19 d'octobre 1644. Il avoit épousé *Catherine* de Creil, inhumée avec lui le 28 de septembre 1647, fille de *Jean* de Creil, Seigneur de Gournay, & de Neuvy-sur-Airoude, Conseiller-Notaire & Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France, & d'*Adrienne* Gamyn. De ce mariage vinrent dix enfans, qui sont 1. *Marie*, baptisée le quatrième de février 1611, mariée par contrat du 15 d'octobre 1627, avec *Antoine* Nicolai, Seigneur de Goullainville & d'Ivor, premier Président en la Chambre des Comptes de Paris, restée veuve le premier de mars 1656, morte à Paris sur la paroisse de S. Paul le 25 de juin 1683, dans la 73 année de son âge, & inhumée le 26 à S. Merri; 2. *Catherine*, baptisée le troisième de septembre 1612; 3. *Charles*, baptisé le onzième novembre 1613, mort en bas âge; 4. *Anne*, baptisée le 16 de janvier 1616; 5. *Jean*, baptisé le 20 d'octobre 1617, mort jeune; 6. *Marguerite*, baptisée le 23 de janvier 1619, mariée avec *Guillaume* Briçonnet, Seigneur de Milmont, de Léveville, d'Auteuil, d'Autouillet, de Garenclères & de Quinquempoix, successivement Conseiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, restée veuve le troisième février 1674, morte le 23 de février 1684, âgée de 65 ans & un mois, & inhumée le 25 à S. Germain l'Auxerrois; 7. *Charles* qui suit; 8. *Eiljabeth*, baptisée le deuxième de juin 1623; 9. *Michel*, baptisé le 18 août 1624, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 17 de janvier 1648, nommé Abbé Commandataire de l'Abbaye du Guay-de-Launay, diocèse du Mans, en 1656, pourvu aussi de celle de S. Calés, & d'Evron, dans le même diocèse du Mans, nommé à l'Evêché de Lavaur le cinquième de janvier 1671, ayant donné alors sa démission de l'Abbaye de S. Calés, transféré à l'Archevêché de Tours le 14 de janvier 1673, à cause duquel il prêta serment de fidélité au Roi, le 14 d'octobre suivant, mort à Tours le 17 de février 1687, dans la 63 année de son âge; & 10. *Thérèse* Amelot, baptisée le cinquième d'octobre 1625.

4. *CHARLES* Amelot, Seigneur de Gournay, de Neuvy, & de Brunelles, baptisé le huitième de juin 1620, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris, le cinquième de février 1638, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi le 16 mars 1645, depuis aussi Président au Grand-Conseil, & il obtint ses lettres d'honneur en qualité de Maître des Requêtes en 1655. Il mourut à Paris, le 12 de février 1671, dans la 51 année de son âge, & fut inhumé le 13 à Saint-Nicolas des Champs. Il avoit épousé *Marie* Lyonne, morte âgée de 70 ans & six mois, le 24 de juin 1702, & inhumée auprès de lui, fille de *Jacques* Lyonne, Seigneur de Cuilly & de Livry, Conseiller-Secrétaire du Roi, Grand-Audencier de France, & de *Marie* de Grieu. De ce mariage vinrent 1. *MICHEL*, qui suit; 2. *Charles*, Licencié en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé & Baron d'Evron, nommé à cette Abbaye sur la démission de l'Archevêque de Tours son oncle, au mois d'août 1681, aussi Conseiller & Aumonier ordinaire du Roi, mort à Paris le dixième de mars 1694, & inhumé le lendemain à Saint-Nicolas des Champs; 3. *Jean-Jacques*, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au Grand Prieuré de France le 24 de septembre 1668, mort jeune; & 4. *Catherine* Amelot de Gournay, mariée le 28 d'octobre 1680, avec *Louis-Claude* de Hauffonville de Nettekourt, Comte de Vaubecourt, Lieutenant-général pour le Roi au Gouvernement du Verdunois & pais Messin, Gouverneur de Châlons en Champagne, Lieutenant-général des armées de sa Majesté, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, & Gouverneur de Verceil, dont elle resta veuve en 1705 sans enfans. Elle mourut d'une fièvre maligne à Paris le 16 d'avril 1710, âgée de 54 ans, & elle fut enterrée le 17 à Saint-Nicolas des Champs.

V. *MICHEL* Amelot, Marquis de Gournay, Baron de Brunelles, Conseiller d'Etat ordinaire, &c. mort le 21 de juin 1724, est celui, dont l'Eloge a donné lieu de rapporter cette Généalogie. Il avoit épousé au mois de juin 1679 *Catherine* Le Pelletier de La Houffaye, morte le 16 de mai 1703, dans la 43 année de son âge, & inhumée le lendemain à Saint-Nicolas des Champs, fille de *Nicolas* Le Pelletier, Seigneur de La Houffaye, & du Château-Poiffi, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & de *Catherine* Le Picart de Périgny. De ce mariage vinrent 1. *CHARLES-MICHEL*, qui suit; 2. *Ours-Victor*, Seigneur de Brunelles, qui fut tué à la chasse le sixième de septembre 1707, à l'âge de 16 ans, & qui fut inhumé le dixième suivant à Saint-Nicolas des Champs; 3. une fille Religieuse de la Visitation Sainte-Marie au fauxbourg-S. Jacques à Paris, où elle fit profession au mois de mai 1698; & 4. *Marie-Anne-Ursule* Amelot, mariée le troisième de mars 1712, avec *Henri-Charles* de Saulx, Comte de Tavannes, son cousin issu de germain, du côté maternel, Lieutenant-général au Gouvernement de Bourgogne, Grand-Baillif de Dijon, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-legers d'Anjou, puis de celle des Gendarmes Fla-

A

mands, Mestre-de-camp de Cavalerie, & créé Brigadier des armées du Roi le premier de février 1719.

VI. *CHARLES-MICHEL* Amelot, Marquis de Gournay, fut d'abord Conseiller au Châtelet de Paris, puis reçu au Grand-Conseil en 1703, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi le huitième de mai 1707, & enfin Président à Mortier au Parlement de Paris, le 18 de janvier 1712. Il mourut subitement à Paris le 25 de décembre 1730, sur les deux heures du matin, âgé d'environ 50 ans, & fut inhumé à Saint-Nicolas des Champs. Il avoit été marié le 25 d'octobre 1708, avec *Marguerite-Pélagie* Danycan, fille de *Noël* Danycan de Lefpine, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France & de ses Finances, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, Seigneur Du Pleffis, de Silly, d'Olifery, &c. & de *Marguerite* Chantoiseau. De ce mariage vinrent 1. *Michelle-Catherine*, mariée le 27 de décembre 1725, avec *Joséph-Antoine* Crozat, Marquis de Tugny, Lecteur du Cabinet du Roi, & Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel de sa Majesté, puis reçu Président en la quatrième Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, le 13 de mai 1726; 2. *Michel-Marie-Noël*, né le 12 de décembre 1713; & 3. *Charles-Marie-Michel* Amelot, né le 13 de janvier 1715, mort le 19 du même mois, & enterré le 21 à Saint-Nicolas des Champs.

III. *DENYS* Amelot, Seigneur de Chaillou, de Beaulieu, &c. troisième fils de *JEAN* Amelot, Seigneur de Carnetin, Président aux Enquêtes, & de *Marie* de S. Germain, fut d'abord Conseiller au Grand-Conseil, puis reçu Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, le 13 de novembre 1610. Il fut envoyé Intendant à Limoges en 1616, & en Saintonge, Aunis, Poitou, & à la Rochelle en 1623, & étant Doyen des Maîtres des Requêtes, il résigna sa charge en 1651, & fut retenu alors Conseiller d'Etat ordinaire. Il fut inhumé à Saint-Nicolas des Champs, dans la sépulture de sa famille, le huitième de février 1655. Il avoit été marié 1. le 12 de septembre 1604, avec *Marguerite* Du Drac, vivante en 1646, fille d'*Adrien* Du Drac, Seigneur de Mareuil, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Marie* le Prevost; 2. avec *Louise* de l'Hopital, veuve de *Henri* de Vaudetar, Baron de Perfan, Seigneur de Pouilly, & fille de *Louis* de l'Hopital, Marquis de Vitry, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ses Gardes du corps, Lieutenant-général au Gouvernement de Brie, Baillif & Gouverneur de Meaux, Capitaine de Fontainebleau, & de *Françoise* de Brichanteau de Nangis. Il eut de la première, 1. *Marie*, mariée avec *Charles* de Béon de Luxembourg, Marquis de Bouteville, Maréchal des camps & armées du Roi, dont elle resta veuve en 1671, morte à Paris, paroisse de S. Gervais, le 15 de janvier 1702, âgée d'environ 97 ans, & inhumée le 18 à Saint-Nicolas des Champs; 2. *JEAN-BATISTE* qui suit; & 3. *JACQUES*, qui sera mentionné avec sa postérité, après celle de son frère.

IV. *JEAN-BATISTE* Amelot, Vicomte de Bisseuil, reçu Conseiller au Grand-Conseil, le 22 de novembre 1635, & Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, le 21 de février 1642, obtint ses lettres d'honneur le huitième avril 1664. Il mourut à Paris en sa belle maison, vieille rue du Temple, qu'il avoit fait bâtir, le 15 d'avril 1688, âgé de 76 ans, & fut inhumé le 17 à Saint-Nicolas des Champs. Il avoit épousé *Charlotte* Brûlard, veuve de *Louis* Frère, premier Président au Parlement de Dauphiné, & fille de *Denys* Brûlard, Marquis de La Borde, Baron de Sombornon, & de *Lantenay*, Seigneur de Rouvres-sur-Aube, Président au Parlement de Dijon, & de *Marie* Massol. Elle mourut subitement le sixième de janvier 1688, & fut inhumée le huitième à Saint-Nicolas des Champs. *JEAN-BATISTE* Amelot avoit eu d'elle 1. *Marguerite*, née le 15 & baptisée le 16 de mai 1646, laquelle vivoit au mois de janvier 1659; 2. *Marie-Jacqueline*, née le deuxième & baptisée le troisième de mars 1649, morte à deux ans & demi, & inhumée aux Blancs-Manteaux, le 12 de septembre 1651; 3. *Jeanne*, baptisée le huitième d'août 1653, Religieuse en l'Abbaye de S. Antoine des Champs à Paris; 4. *Denys-Nicolas-Arne*, baptisé le 27 d'août 1655, mort à onze mois, & enterré aux Blancs-Manteaux le sixième d'août 1656; 5. *Marguerite-Françoise*, mariée au mois de mai 1676, avec *Charles* Le Bourgoing, Seigneur Marquis de Faulin, de Coulanges-sur-Yonne, de Charantonet, de Chanleuriel, de Luci & de Licheret, dont elle vivoit veuve le 14 de juillet 1699; & 6. *Charlotte-Angélique* Amelot, mariée le 12 de mai 1687, avec *Jean-Baptiste* Du Delfend, Marquis de La Lande, Colonel d'un régiment de Dragons, depuis successivement Brigadier, Maréchal de camp en 1696, & Lieutenant-général des armées du Roi, le dixième de février 1704, Gouverneur du Neuf-Brifac, le premier de juin suivant, aussi Lieutenant-général au Gouvernement de l'Orléanois, & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, mort veuf en 1728, dans la 77 année de son âge.

IV. *JACQUES* Amelot, Seigneur de Chaillou, second fils de *DENYS* Amelot, Seigneur de Chaillou, Doyen des Maîtres des Requêtes, & de *Marguerite* Du Drac sa première femme, fut reçu Conseiller au Grand-Conseil au mois de décembre 1642, & Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, par la résignation de son père, le dixième de juillet 1651. Il mourut à Paris, étant Conseiller d'Etat ordinaire, & Doyen des Maîtres des Requêtes le 19 décembre 1699, âgé de 82 ans, & fut inhumé le 21 à Saint-Nicolas des Champs. Il avoit été marié le 15 juin 1655, avec *Marie-Falence* de Lescuyer, fille unique de *Pierre* Lescuyer, Seigneur de Chaumontel, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France & de ses Finances, & de *Louise* Godfrey. Elle mourut fort âgée le 26 de septembre 1714, dans le couvent des Filles de la Visitation-sainte Marie du fauxbourg-S. Jacques à Paris, où elle s'étoit retirée, & où elle fut inhumée le 28. De ce mariage vint *DENYS-JEAN-MICHEL* qui suit.

B

V. Dr.

V. DENYS-JEAN-MICHEL Amelot, Seigneur de Chaillon, de Châtillon-sur-Indre, & Des Pruneaux, né le 15 de janvier 1666, reçu Conseiller au Parlement de Paris, & Commissaire aux Requêtes du Palais le onzième d'avril 1687, puis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, le dixième d'avril 1690, fut pourvu au mois de mai 1708, d'une des six charges d'Intendant de Commerce, nouvellement créées, & qui furent supprimées au mois de décembre 1715. Il avoit été marié le 21 d'avril 1688, avec Philiberte de Barillon d'Amoncourt, née le premier de novembre 1664, fille aînée de Barillon d'Amoncourt, Conseiller d'Etat ordinaire, & Ambassadeur extraordinaire en Angleterre, Marquis de Branges, Seigneur de Mancé, & de Marie-Magdalaine Mangot. Il en eut 1. JEAN-JACQUES qui suit; 2. Valence, baptisée le 22 de septembre 1690, morte le 14 de mai 1694, & inhumée le 15 à Saint-Nicolas des Champs; 3. Marie-Philiberte, née la nuit du sixième au septième de mars 1692, baptisée le même jour, & mariée au mois d'octobre 1715, avec Henri-Hubert d'Étampes, Marquis de Valençay; 4. Magdalaine-Bonne, née & baptisée le cinquième de juin 1693; & 3. Michel-Denys Amelot, né & baptisé le 20 de mai 1696.

VI. JEAN-JACQUES Amelot, Seigneur de Chaillon, né le 30 d'avril 1689, & baptisé le lendemain, reçu Avocat général aux Requêtes de l'Hôtel du Roi, au mois de janvier 1709, puis Maître des Requêtes ordinaire du même Hôtel, le 17 de décembre 1712, fut nommé au mois de juillet 1720, Intendant à la Rochelle, & pourvu au mois de juin 1726, d'une charge d'Intendant des Finances, avec rang de Conseiller d'Etat ordinaire. Il fut reçu l'un des Quarante de l'Académie Française, le 25 août 1727. Il avoit épousé en premières noces au mois de mai 1716, Anne-Marie-Pauline-Gertrude Bombarda, fille de feu Jean-Paul Bombarda, Romain de nation, Seigneur de Sainte-Gertrude, de Machelin, &c. Conseiller de la Chambre des Finances, & Trésorier général de l'Électeur, Duc de Bavière, & de Gertrude Clootz. Elle mourut du pouton, le quatrième de mai 1719, âgée de 22 ans, & fut inhumée le cinquième à Saint-Nicolas des Champs. Il en eut une fille, née peu de tems avant la mort de sa mère. Il s'est remarié le 26 de février 1726, avec Anne de Vouigny, fille de Jean-Marie de Vouigny, Conseiller du Roi en ses Conseils, Secrétaire du Conseil d'Etat, Direction & Finances, & d'Anne Mousse.

A MELOT de La Houffaye, p. 362. col. 1. l. 17. après ces mots Notes Politiques, ajoutez ce qui suit. On a encore de lui, Relation du Conclave de Clément X; Histoire du Gouvernement de Venise, avec un Supplément, contenant l'Histoire & quelques pièces du différend de la République avec Paul V; La Princesse de Nicolas Mabilevel, traduit de l'Italien avec des Remarques; Traité des Bénéfices, traduit de l'Italien de Fra Paolo, ou plutôt de Fra Fulgentio, compagnon de Fra Paolo; La Morale de Tacite, avec un Discours critique des Traducteurs ou Commentateurs modernes de Tacite; Mémoires de la Minorité de Louis XIV; (Ce ne sont que des Mémoires de la Rochefoucauld, rajustés avec une nouvelle préface & des Notes) Recueil des Traites de paix, faits par les Rois de France, depuis l'an 1435, jusqu'à l'an 1690; Homélies Théologiques & Morales de feu M. de Palafoux, sur la Passion de Jésus-Christ, traduites de l'Espagnol; Préliminaires des Traites de paix. On lui doit encore la Traduction Française du livre attribué à Marc Velleus, célèbre Jurisconsulte, & intitulé *Spartianus della Libertà Veneta*, examen de la Liberté de Venise avec des Remarques.

L. dernière, après le mot *inclusivement*, ajoutez. Bien des gens doutent que ces Mémoires qui péchent en beaucoup d'endroits contre la vérité de l'Histoire, soient de M. Amelot.

A MELOTTE (Denys) p. 362. col. 1. l. première, après la parenthèse, ajoutez Docteur de Sorbonne.

L. 4 & 12. Remarquez sur le nom du Père Charles de Gondren, que dans l'édition de ce Dictionnaire en 1732, il est appelé *Candren*.

L. 11. au lieu de M. Nicole, &c. jusqu'à la fin de l'article, mettez ce qui suit. Dans l'Épître dédicatoire du premier, à M. de Pérétex, Archevêque de Paris, le Père Amelotte se laissa aller à bien des vivacités contre Mrs de Port-Royal, peut-être pour se venger en particulier de M. Nicole, qui en 1661 avoit écrit contre son *Traité in quarto* des soustractions, en faveur du Formulaire. L'Ouvrage de M. Nicole est intitulé, *Idee générale de l'esprit & du livre du Père Amelotte*. C'est un *Écrit in quarto*. Cependant cette Épître dédicatoire fut supprimée dans l'édition in quarto de 1688, & le Libraire en substitua une autre aussi à M. de Harlay, Archevêque de Paris. M. Simon dans sa *Bibliothèque Critique*, donnée sous le nom de S. Jore, tome 3. art. 17. rapporte les raisons de cette suppression, mais peut-être avec trop de partialité. Elles ont été adoptées par l'Auteur de la *Bibliothèque du Richelieu*. Outre ces Ouvrages du Père Amelotte, on a encore de lui *Une Harmonie ou Concord des quatre Évangélistes*, en François, in douze, à Paris, 1669, & en Latin, à Paris, 1670; *La Vie de Sœur Marguerite du Sacrement*, Carmélite du monastère de Beaune, entreprise par ordre exprès de la Reine Anne d'Autriche, à qui elle est dédiée. Cette Vie souffrit beaucoup de contradictions, & elle ne put être publiée qu'après que Louis d'Attichy, Evêque d'Autun, eut vérifié lui-même tous les faits sur les lieux & eut approuvé l'Ouvrage. On a encore de ce Père *Le petit Office du saint Enfant Jésus; Défense des Constitutions d'Innocent X, & d'Alexandre VII, &c.* in quarto. Il avoit divisé cet Ouvrage en trois parties; la première parut en 1660: les deux autres sont demeurées manuscrites.

A MERBACH (Jean) p. 363. col. 1. l. 4. après le mot *Ouvrier*, au lieu de qui parurent en 1492 de S. Ambroise & de S. Augustin qu'il n'acheva d'imprimer qu'en 1506, lisez de S. Augustin qui parurent imprimées pour la première fois en 1506. Ensuite ayant commencé l'édition de S. Jérôme, & la mort ne

lui ayant pas permis de finir l'Ouvrage, il le recommanda en mourant à ses trois fils Boniface, Bruno ou Brunon & Basile, qui l'exécutèrent.

Au lieu de Ce fut lui, &c. jusqu'au mot *Petri, lisez*. Ce fut lui & Jean Petri son Affocié qui pour perfectionner leur Art, par les secours d'une noble émulation, appellèrent à Bâle Jean Froben & Adam Petri.

L. 12, 13 & 14. effacez depuis & avant que de mourir jusqu'au mot *exécuteur*, & mettez à la place, il étoit de Reutlingen en Souabe.

L. 12. NB. Le Supplément de Paris 1735, donne à la femme de Jean Amerbach le nom d'Ortemberg au lieu d'Ortemberg que lui donne l'édition de ce Dictionnaire faite à Paris, en 1732.

A MERBACH (Basile) p. 363. col. 2. l. 34. Il est dit là que les héritiers de Basile Amerbach vendirent son cabinet de curiosités au Magistrat de Bâle, mais le Supplément de Paris 1735 dit à un Magistrat de Bâle: ce qui fait un sens différent.

P. 365. col. 2. l. 9. au lieu de *America*, lisez *Ind. Occ.*

L. 29. après le mot *Amérique*, ajoutez Antonio de Solis, Conquête du Mexique, & l'Abbé de Bellegarde, *Hist. Univ. des Voyages*, tome 1.

A MMIRATI (Scipion) p. 374. col. 2. Substituez à cet article celui qui suit.

A MMIRATI ou AMMIRATO (Scipion) naquit à Lecce, ville de la Terre d'Otrante dans le Royaume de Naples, le 27 de septembre 1531, d'une famille noble & illustre. Il commença ses études à Poggiardo, & les continua à Brindes. Il alla ensuite à Naples en 1547, pour y faire son Droit; mais quoiqu'il demeurât quatre ans dans cette ville, son peu de goût pour cette étude & son amour pour les Belles Lettres empêchèrent qu'il ne réussit dans le Droit. Une maladie considérable l'ayant obligé de revenir à Lecce, il trouva son père fort irrité de son peu de progrès dans l'étude du Droit, & dès qu'il fut convalescent, il le renvoya à Naples. Ammirato n'ayant pas plus de goût que la première fois, pour l'étude que l'on vouloit qu'il embrassât, y continua celle des Belles Lettres, s'y fit des admirateurs & des envieux, & revint à Lecce, d'où il fut obligé de partir encore peu de tems après, à l'occasion d'une Satire contre les Principaux de cette ville, dont on l'accusa d'être l'Auteur, quoiqu'il en fut innocent. Ammirato se retira à Venise, revint à Lecce quand les soupçons que l'on avoit jetés sur lui eurent été dissipés; & ayant été peu de tems après son retour, à Bari, il fut député par cette ville à Naples pour quelques affaires, dont l'heureux succès le fit connoître & estimer. Dominé alors par des desirs d'ambition, il prit pour la suite le Droit, l'état qui devoit être le moins susceptible; il entra dans le Clergé, prit les Ordres sacrés, & l'Evêque de Lecce lui conféra un Canoniat. Ce Prêlat l'envoya ensuite à Rome pour ses intérêts particuliers; mais Ammirato ne fit pas un long séjour dans cette ville. Il retourna à Venise, & y demeura quelque tems chez Alexandre Contarini, d'où après quelques autres courses, il résolut d'aller encore à Rome pour complimenter Marcel Cervin sur son éléction au souverain Pontificat. C'est Marcel II, qui fut élu en 1555, mais la mort prompte de ce Pape qui ne régna que vint & un jour, retarda ce voyage qu'Ammirato ne fit qu'après l'élection de Paul IV. Ce voyage lui fut défavantageux. La nièce du nouveau Pape avec qui il étoit allé Rome, se prévint contre lui & l'obligea de se retirer. Ammirato irrité de ce que tout ce qu'il entreprenoit pour sa fortune, lui réussissoit si mal, revint au lieu où son devoir l'appelloit, je veux dire, à son Canoniat de Lecce qu'il commença enfin à desservir. Il y passa quatre années pendant lesquelles il travailla à former une Académie, à laquelle il donna le nom d'Académie des *Transformati*. Après ce terme, s'étant attaché au Marquis de Capoue qui étoit auprès de la Reine Christine de Suède, il conçut de nouveaux projets qui ne réussirent point, ce qui l'obligea de rentrer dans sa première tranquillité. Enfin il se détermina à retourner à Naples, y étudia le Droit pendant six mois, entra ensuite chez différents Seigneurs successivement en qualité de Secrétaire, revint à Lecce qu'il envoya à Rome présenter au Pape Pie IV, quelques Requêtes qui regardoient le bien de la ville, fut à son retour appelé à Naples pour y écrire l'Histoire de ce Royaume, y alla, y reçut bien des mécontentemens, & en sortit très-résolu de n'y jamais retourner. Enfin après avoir été encore à Rome, & parcouru une partie de l'Italie, il alla à Florence & résolut de s'y fixer. En effet, le Grand Duc l'engagea à écrire l'Histoire même de Florence, & quand son Ouvrage fut achevé, on lui conféra un Canoniat de la cathédrale. Ce fut dans cette ville qu'il composa la plupart des Ouvrages que nous avons de lui, & il y mourut le 30 de janvier 1600, dans sa 60 année. Ses Ouvrages sont, *Istoria Fiorentina*, in folio, deux volumes, 1600; *Il Dedaleno*, *Dialogo*, del Polta, à Naples, in octavo 1560; Les *Argumens*, en vers Italiens, des Chants de Roland le Fureux de l'Arioste; *Discorsi sopra Cornelio Tacito*, in quarto à Florence 1598, & réimprimé plusieurs fois depuis; *Delle Famiglie nobili Napoletane*, deux volumes, in folio, à Florence; *Discorsi delle Famiglie Paludina*, in quarto, 1605; *Alberto*, *Istoria della Famiglia di Conti Guidi coll'aggiunta di Scip. Ammirato il Giovane*, in folio, 1640; *Delle Famiglie Fiorentine; Pescovici di Fiesole, &c.*; *Orazioni à diversi Principi; Opuscoli varii; Rime varie; Poësie spirituali; Annotazioni sopra la seconda parte de' Sinetti di Bernardino Rota; &c.*; *Il Roto*, o vero dell'impreso; *Della segretezza*. Ses Opuscules en trois volumes in quarto, qui contiennent plusieurs des Ouvrages précédens. * *La Vie par Dominique de Angelis, dans le *Vite de Letterati Salentini*, parte 1.*

Après l'article d'AMMIRATI, mettez
A MMIRATI (Scipion le Jeune) Voyez BIANCO (Christophe del)

A MONTONS. p. 377. col. 1 & 2. NB. Le Supplément

ment de Paris 1735 dit AMONTON: c'est une faute. AMPOULLE, vasc. p. 384. col. 2. l. 39. après le mot Plante, ajoutez Rudens, Aile 3. Scene 4. v. 51.

L. 41. au lieu de avec la Note, lisez avec les Notes. AMYOT (Jacques) p. 392. col. 1. & 2. l. 7 & 59. au lieu de Guillaume Bochetel, Sieur de Sully, lisez Guillaume de Sacy-Bochetel.

L. 52. après le mot Tuffan, ajoutez ou Touffaint. L. 68. au lieu de Tricca aujourd'hui Tricala dans la Thrace, lisez Trica ou Tricca dans la Thessalie.

L. 71. après le mot Vatable, ajoutez; mais il n'y a pas d'apparence que ce récit soit véritable. Vatable mourut le 16 mars 1547, avant Pâques, & François I tomba dangereusement malade vers le milieu du même mois. Ce Prince n'étoit donc pas en état de recevoir des mains d'Amyot la Traduction de ce Roman, encore moins de donner au Traducteur une Abbaye à peine vacante. Il est certain d'ailleurs que cette Traduction n'a paru que sous Henri II, & qu'elle n'a été imprimée qu'en 1549.

L. 77. au lieu de beaucoup lisez beaucoup. P. 393. col. 1. l. 13. au lieu de les Pastoraux de Longus, lisez les Amours pastorales de Daphnis & de Chloé, écrites en Grec par Longus.

Dans la même ligne au lieu de plusieurs livres, lisez sept livres. NB. Le Supplément de Paris 1735, dans ses corrections sur l'article d'Amyot, l. 10. met 1647 pour 1547.

ANACHIS. p. 396. col. 2. NB. Le Supplément de Paris 1735 dit ANACHIL: c'est une faute.

ANAGLET, p. 397. col. 1. n. 1. Le Supplément de Paris 1735, dans ses corrections sur l'article d'Anaclet dit plus bas au lieu de plus haut.

L. 8. au lieu de 77, lisez 78. ANASTASE I, Patriarche d'Antioche. p. 401. col. 2. l. 23. au lieu de Titelman, lisez Tilman.

ANASTASE le Bibliothécaire, p. 402. col. 2. l. 15. après le mot royale, ajoutez, & dont Mrs Bianchini & Muratori ont donné une nouvelle édition, le premier à Rome en 1718 & 1723, & le second dans son grand Recueil des Ecrivains d'Italie en 1723.

L. 17 après le mot Reims, ajoutez, Il est aussi l'Auteur de l'Histoire Miscellaneé, attribuée autrefois à Paul Diacre.

ANCLLON (David) p. 409. col. 2. l. 2. au lieu de 17, lisez 18.

P. 410. l. 6. après 18 & 19, ajoutez On en a encore un autre de lui intitulé les Larmes de S. Paul.

L. 31 & 32. après ces mots dans la République des Lettres, ajoutez. Mélanges Critiques de Littérature recueillis des Conversations de M. David Ancillon, accompagné d'un Discours sur la Vie du même & de ses dernières Heures; Reflexions politiques par lesquelles on fait voir que la persécution des Réformés, est contre les véritables intérêts de la France; La France intéressée à rétablir l'Edit de Nantes; Dissertation sur l'usage de mettre la première pierre au fondement des édifices publics; Le dernier Triomphe de Frédéric-Guillaume Eleveur de Brandebourg, ou, Dissertation sur la statue équestre érigée sur le pont-neuf de Berlin; Histoire de la Vie & de la Mort de M. Lefebvre.

ANCOINE, p. 410. col. 1. & 2. avant les citations ajoutez. Le Pape Clément XII a déclaré port franc le port de cette ville maritime. L'Edit en fut publié à Rome par ordre du Cardinal Camerlingue le 16 février 1732.

ANDRE (Jean-Valentin) p. 417. col. 2. l. 11. au lieu de Solentia lisez Selenia.

ANDRE (Tobie) p. 417. col. 2. l. 3. après 19 d'oct, ajoutez, ou, selon le Supplément de Paris 1735, le 19 d'octobre.

ANDRONIC, Grec, né à Thessalonique, p. 422. col. 2. & p. 423. col. 1. l. 4. après ces mots qu'il a parlé en public, ajoutez, Il mourut en 1478 ou 1479.

P. 429. col. 2. Avant ANECDOTES, mettez l'article qui suit.

* ANEAU (Barthélemy) né à Bourges, y fit ses études sous Melchior Volmar. La grande réputation qu'il s'acquit bientôt par son habileté dans les Langues Grécque & Latine & dans la Poésie, lui fit avoir à Lyon une Chaire de Professeur de Rhétorique. Il eut une fin fort tragique. En 1565, le 21 juin, jour de la Fête du saint Sacrement. Comme la procession passoit vers le Collège, on lança avec roideur d'une des fenêtres, une grosse pierre sur le saint Sacrement & sur le Prêtre qui le portoit. Soit que ce coup vint d'Aneau qui étoit soupçonné d'avoir du goût pour la Réformation, ou de quelque autre, le peuple irrité entra dans le Collège & massacra Aneau. On a de lui plusieurs petits Ouvrages en François, tant en prose, qu'en vers, mais on ne les lit plus.

ANGE L I (Sébastien) p. 427. col. 1. l. 7. au lieu de 1611, lisez 1498.

ANGELI (Pierre) p. 427. col. 1. & 2. l. 40. au lieu de 78, lisez 79.

ANGENNES, p. 428. col. 2. & p. 429. col. 1. Au lieu de ce qui est dit de la Maison d'Angennes dans ces deux colonnes, mettez ce qui suit.

ANGENNES, Maison. Cette Maison a tiré son nom de la Terre d'Angennes, qui est située dans la paroisse de Brezoles, au pais de Thimerais dans le Perche, & qui relève de la Terre de Sétou. Elle est connue dès le commencement du XIV siècle, mais l'on n'en peut suivre la filiation que depuis ROBERT d'Angennes, Seigneur de Rambouillet & de Marolles, qui se trouve mentionné dans les registres du Parlement. Le nom de sa femme est inconnu; mais il eut trois fils, dont l'aîné HUGUES, Seigneur d'Angennes, Ecuyer, Echanfon du Duc de Touraine, l'an 1388, ne laissa qu'un fils qui fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, & une fille qui fut mariée deux fois; le second nommé JEAN d'Angennes, dit Sapin, Huissier d'armes, Châtelain du Pont-de-Poissy, puis Garde & Capitaine des châtels &

ville de Nogent-le-Roi, mourut sans postérité après l'an 1399 & enfin le troisième nommé REGNAULT d'Angennes, qui continua la postérité. Celui-ci fut Seigneur de Rambouillet, & de La Loupe par acquisition. Il brilla beaucoup sous le règne du Roi Charles VI, dont il fut d'abord premier Valet tranchant, & ensuite son Chambellan. Ce Prince l'employa en plusieurs affaires importantes, & lui fit faire plusieurs voyages, tant en Flandre qu'en Allemagne, & autres lieux; & pour reconnoître ses services, il lui donna quelques pensions, & lui fit d'autres gratifications. Il étoit dès l'an 1392, Garde & Capitaine du château du Louvre à Paris; & en 1404, premier Chambellan, & Capitaine des Gardes de Louis, Duc de Guienne, Dauphin de Viennois, dont il avoit été Gouverneur. En 1413, les Factieux de Paris, après avoir fait son fils prisonnier, l'arrêtèrent lui-même avec plusieurs Seigneurs de la Cour, pour s'emparer du château du Louvre. Après avoir recouvré sa liberté, il fut rétabli dans sa charge de Capitaine de ce château, qu'il remit en 1415 au Duc de Guienne, dont il reçut la même année une gratification en considération de ses bons services, & de ce qu'il avoit enseigné au fait de la jouxte, & avoit été le premier contre qui il s'étoit essayé, & avoit jouxte. Il avoit épousé Anne d'Angeliens, du pais Auxerrois. Il en eut 1. JEAN, I. du nom, qui suit; & 2. Louis d'Angennes, Ecuyer d'honneur, puis Panetier du Duc de Guienne, Dauphin de Viennois en 1414 & 1415. Il y a apparence que Louis mourut sans postérité.

JEAN d'Angennes, I. du nom, surnommé Sapin, comme son oncle, & Seigneur de Rambouillet & de La Loupe, étoit Panetier du Roi dès l'an 1402; depuis il fut Chambellan du Roi & du Duc de Guienne, & fait Gouverneur de Dauphiné, par lettres du 26 de juillet 1410. Il fut envoyé la même année par le Duc de Guienne au Concile de Constance, vers le Pape & l'Empereur. Il défendit en 1417 la ville de Cherbourg en Normandie, contre les Anglois durant dix mois, & la rendit par une composition honorable. Il fut soupçonné d'avoir reçu de l'argent du Roi d'Angleterre, à qui il avoit promis de ne point porter les armes contre lui; les Historiens disent que ce Prince l'ayant trouvé dans Rouen, lorsqu'il prit cette ville, lui fit couper la tête. Il avoit épousé Jeanne de Courtremblay, Dame de la Châtellenie de Ponçay. Il en eut JEAN, II. du nom, qui suit.

JEAN d'Angennes, II. du nom, aussi surnommé Sapin, Chevalier, Seigneur de Rambouillet & de La Loupe, Ecuyer d'honneur du Roi Charles VII, prit d'assaut la ville de Mantes sur les Anglois, & en fut fait Gouverneur vers l'an 1442. Il fut aussi depuis Gouverneur de la ville d'Angoulême & du pais d'Angoumois, conjointement avec Pierre Boisseau, & vivoit encore le 16 d'août 1474. Il laissa de Philippe Du Bellay sa femme, tante de Guillaume & de Martin Du Bellay, célèbres dans l'Histoire de France, & de Jean Cardinal Du Bellay, 1. Charles, Seigneur de Rambouillet & de La Loupe, mort le dixième de février 1514, qui avoit été marié le dixième de juillet 1491, avec Marguerite de Coësme de Lucé, de laquelle il eut entre autres enfans deux fils qui laissèrent postérité. L'aîné fut JACQUES d'Angennes, Seigneur de Rambouillet, de La Villeneuve, de Maintenon, de Meslay, de La Moutonnière, du tiers d'Angeville, de Poigny, de Montlouet, du Fargis, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Favori de François I, Capitaine de ses Gardes du corps, & depuis des Rois Henri II, François II & Charles IX, Lieutenant-Général de leurs armées, & Gouverneur de Metz. Il fut envoyé de la part du Roi vers les Princes d'Allemagne en 1561, & il mourut en 1562. Il avoit été marié en 1526, avec Isabelle Cotereau, qui eut en dot les Terres & Seigneuries de Maintenon, de Meslay, de Nogent-le-Roi, & de Montlouet. Elle étoit fille & héritière de Jean Cotereau, Trésorier & Surintendant des Finances de France, & de Marie Turin. De ce mariage sortirent douze enfans, neuf fils, dont cinq furent mariés, & furent autant de branches, & trois filles, dont deux furent aussi mariées, & laissèrent pareillement postérité. Ces neuf fils furent, 1. Jacques d'Angennes, II. du nom, Seigneur de Rambouillet, Ecuyer tranchant du Roi, puis Chevalier de son Ordre, & Capitaine d'une Compagnie de trente lances fournies de ses ordonnances, mort en 1568, sans alliance; 2. Charles d'Angennes, Cardinal de Rambouillet, du titre de sainte Euphémie. Il étoit né le 30 d'octobre 1530. Il fut nommé à l'Evêché du Mans par le Roi Charles IX à la recommandation de la Reine-Mère Catherine de Médicis, en prit possession le 12 d'octobre 1559, & fit son entrée le deuxième d'octobre 1560. Il se trouva à la conclusion du Concile de Trente en 1463, fut envoyé par le Roi en ambassade auprès du Pape Pie V, qui le créa Cardinal en 1570, fut le seul des Cardinaux de France, qui assista en 1572 au Conclave, pour l'élection de Grégoire XIII, auprès duquel il resta en qualité d'Ambassadeur de France, assista, & soulcrivit en 1583 à un Concile de la province de Tours, & se trouva encore en 1585 au Conclave, pour l'élection de Sixte V, qui lui donna le Gouvernement de Corneto. Il y mourut le 23 mars 1587, âgé de 65 ans, quatre mois, & 24 jours, non sans soupçon d'avoir été empoisonné, & il y fut inhumé dans l'église des Cordeliers Observantins, où l'on voit son Epitaphe. Ce fut sous son Episcopat que les Religieuses prirent la ville du Mans, & pillèrent l'église cathédrale de S. Julien. Quelques-uns ont prétendu qu'il avoit contribué à ces desordres par sa négligence, & peut-être même par son avarice, mais les soins qu'il prit de réparer ces maux, sont suffisants pour le laver de ces reproches. Le troisième fils de JEAN d'Angennes, II. du nom, fut Renaud d'Angennes, dit le jeune Rambouillet, Cornette du Seigneur de Damville, tué à une escarmouche devant Fossan en Piémont, vaillant jeune homme, dit Brantome, qui entra si avant dans la porte, qu'il y fut tué; 4. Nicolas d'Angennes, Seigneur de Rambouillet, de La Villeneuve, & de La Mouton-

nière, fut d'abord Lieutenant d'une Compagnie de trente lances, sous Jacques d'Angennes son frère, & l'un des Gentilshommes fervans, & Grand Maréchal des Logis de la Maison du Roi. Le Roi Charles IX l'envoya au commencement de l'année 1566 en Angleterre, avec le caractère de son Ambassadeur extraordinaire, & pour y porter le Collier de son Ordre, pour deux Seigneurs Anglois, au choix de la Reine Elisabeth. Le Duc de Norfolk, & le Comte de Leicester, ayant été nommez, il fit la cérémonie de leur donner le Collier dans le Palais de Westminster, & il reçut lui-même ensuite celui de S. George, dans un Chapitre tenu à Windsor. Depuis il fut Gentilhomme de la Chambre, Capitaine des Gardes, & Chambellan ordinaire du Roi Henri III, qui le fit Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit le 31 de décembre 1580. Il étoit aussi dans le même tems Capitaine d'une Compagnie de cinquante Hommes d'armes, & il eut le 21 de février 1582, le Gouvernement de la ville de Metz & du pais Messin. Il fut encore pourvu au mois de janvier 1587, de la charge de Capitaine de la seconde Compagnie des Gentilshommes de la Maison du Roi, & travailla à Blois en 1589, avec le Seigneur de Rosni, à réconcilier le Roi Henri III avec le Roi de Navarre, depuis Henri IV. Il vivoit encore le cinquième de février 1611, âgé de 81 ans. Ce Seigneur, qui eut beaucoup de part à l'estime du Roi Henri III, étoit savant dans les Belles Lettres, & avoit une grande connoissance des affaires. Le Président De Thou, & Davila, parlent avantageusement de lui. Il avoit été marié avec *Juilette*, Dame d'Arquenay, de Champfleury, de Bignon, & de Maisonnelles, fille unique & héritière de *Claude*, Seigneur d'Arquenay, Vidame du Mans, & de *Magdeleine* de Bourgneuf de Cucé. Il en eut 1. *Magdeleine* d'Angennes, morte sans enfans de *Pierre* du Bellay, Marquis de Thouarce, Gouverneur d'Anjou, & de *Louis* de Barbançon, Seigneur de Cany & de Varennes, ses deux maris; & 2. *Charles* d'Angennes, Marquis de Rambouillet & de Pisani, Baron de Talmont, Seigneur d'Arquenay, Vidame & Sénéchal du Mans. Celui-ci fut d'abord Capitaine de la seconde Compagnie de cent Gentilshommes de la Maison du Roi, en survivance de son père, avec lequel il en donna sa démission au mois de janvier 1611. Il fut depuis Maître de la Garderobe du Roi, fait Chevalier de ses Ordres le 31 de décembre 1619; Conseiller d'Etat, & Colonel général de l'Infanterie Italienne en 1620; Maréchal des camps & armées du Roi & son Ambassadeur extraordinaire en Piémont & en Espagne en 1627, où il moyenna la paix entre sa Majesté Catholique & le Duc de Savoie. Il mourut à Paris le 26 de février 1652, âgé de 75 ans, ayant été marié le 26 de janvier 1600, avec *Catherine* de Vivonne, fille unique de *Jean*, Marquis de Pisani, Seigneur de Saint-Gouard, Chevalier des Ordres du Roi, & son Ambassadeur à Rome, & de *Julie* Savelli, Dame Romaine. Elle mourut le 27 décembre 1665, & fut inhumée le 28 aux Carmélites du fauxbourg-Saint-Jacques à Paris. De ce mariage vinrent *Léon-Pompée* d'Angennes, Marquis de Pisani, tué à la bataille de Nortlingue en Allemagne en 1645, à l'âge de 30 ans; un second fils, appelé le *Vidame du Mans*, mort de peste en 1631, à l'âge de sept ans; *Clarice-Diane* d'Angennes, Abbesse d'Hières, morte le neuvième mars 1670; *Isabelle-Louise* d'Angennes, Abbesse de Saint-Etienne de Rheims, bénite le neuvième septembre 1657, & morte en 1707, dans un âge fort avancé; *Charlotte-Catherine* d'Angennes, Abbesse d'Hières, après sa sœur, & morte le 21 mai 1691, dans la 69 année de son âge, & la 53 de sa profession; *Julie-Lucie* d'Angennes, Marquise de Rambouillet & de Pisani, Duchesse de Montausier, Gouvernante du Dauphin, fils du Roi Louis XIV, & Dame d'honneur de la Reine Marie-Thérèse d'Autriche. Ce fut une Dame d'un mérite singulier, & de beaucoup d'esprit. Son nom se voit souvent dans les lettres de Voiture, & dans les Ouvrages des plus célèbres Auteurs du XVII siècle. Elle avoit été mariée le 13 juillet 1645, avec *Charles* de Sainte-Maure, Duc de Montausier, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Mgr le Dauphin. Elle mourut à Paris le 15 novembre 1671, âgée de 64 ans, & elle fut inhumée aux Carmélites de la rue-S. Jacques, auprès de sa mère. Il en eut encore *Angélique-Clarice* d'Angennes, première femme de *François-Adémar* de Montell, Comte de Grignan, Chevalier des Ordres du Roi & son Lieutenant-Général au Gouvernement de Provence, avec lequel elle avoit été mariée le 27 avril 1658; elle mourut à Paris le 22 décembre 1664, & fut inhumée aussi aux Carmélites, près de sa mère. Le cinquième fils de *Jean* d'Angennes, II. du nom, fut *Claude* d'Angennes, né au château de Rambouillet, le 26 août 1538, qui fit ses premières études, & sa Philosophie à Paris, & alla pour le Droit à Bourges & à Padoue. Après avoir parcouru l'Italie, il revint en France & fut reçu Conseiller-Clerc au Parlement de Paris, le huitième février 1565. Trois ans après, le Roi l'envoya à Florence, vers Côme de Médicis, Duc de Toscane, & fut si satisfait de sa négociation, qu'il le fit Conseiller d'Etat. Il fut aussi envoyé à Rome auprès du Pape Pie V; & en 1577, il fut nommé Président en la cinquième Chambre des Enquêtes, & peu de tems après Evêque & Comte de Noyon, Pair de France. Il prit possession de cet Evêché par Procureur le 24 novembre 1578, fut sacré dans la chapelle de l'Evêché de Paris, par Pierre de Gondy, Evêque, & fit son entrée publique à Noyon le huitième février 1579. Il gouverna ce diocèse avec tant de sagesse que saint Charles Borromée, Cardinal, fait son Eloge dans une de ses lettres. Il assista en 1583, à un Concile tenu à Rheims, & deux ans après à l'assemblée générale du Clergé tenu à Paris, où il défendit en présence du Roi avec beaucoup d'éloquence, les Libertez de l'Eglise Gallicane. Après la mort du Cardinal de Rambouillet son frère, il fut transféré à l'Evêché du Mans, y fit son entrée le troisième avril 1588, fut député par le Clergé aux Etats qui se tenoient à Blois, & envoyé par le Roi Henri III, à Rome, pour donner avis au Pape

Sixte V, de la mort du Cardinal & du Duc de Guise. Il fit encore un voyage en Italie en 1591, avec le Duc de Nevers, pour rendre au nom du Roi Henri IV, l'Obédience au saint Siège, & harangua le Roi au nom du Clergé au château de Fontenay le 24 janvier 1596. Il établit au Mans un Séminaire de Prêtres, de la Congrégation de l'Oratoire, & mourut dans cette ville le 15 mai 1601. François de la Guelle, Archevêque de Tours, fit ses obsèques, Philippe Cospeau, Evêque d'Aire y prononça son Oraison funèbre, & il fut enterré dans le chœur de son église cathédrale du Mans, où l'on voit son Epitaphe sur une tombe de cuivre. Le sixième fils de *Jean* d'Angennes, II. du nom, fut *Louis* d'Angennes, Marquis de Maintenon, Baron de Mellai, Seigneur de La Moutonnière, &c. Chevalier des Ordres du Roi du 31 décembre 1581, Conseiller d'Etat, Grand Maréchal des Logis, Ambassadeur extraordinaire en Espagne, & Capitaine de cinquante Hommes d'armes, vivoit le 15 mai 1601, âgé de 65 ans. Il avoit été marié avec *Françoise* d'O, fille de *Jean*, Marquis d'O & de Maillebois, Capitaine de la Garde Ecossoise du Roi, & de *Helene* d'Alliers. Leurs enfans furent 1. *Charles* qui suit; 2. *Jacques*, Evêque de Bayeux, sacré en 1607, & qui prit possession le 20 juillet 1608. Il assista à l'assemblée générale du Clergé tenue à Paris en 1625, bénit l'église des Carmélites de Caen le 18 mars 1626, & mourut en son Prieuré de Montiers le 14 mai 1647, âgé de 70 ans. Son corps fut transporté & enterré à Maintenon le sixième juin suivant; 3. *Louis*, tué au siège de l'Ecluse en 1604; 4. *Henri*, dit le *Corsaire de Maintenon*, Prieur & Seigneur de Montiers; 5. *Jean*, Seigneur de Bretonnelles, mort sans enfans en 1624; de *Marie* Brûlard, & de *Françoise* de Pommerœuil de Moulin-Chapelle, ses deux femmes; & 6. *Louise-Isabelle* d'Angennes, morte le 25 novembre 1666, âgée de 79 ans, étant veuve sans enfans d'*Antoine* d'Aumont, Comte de Châteauroux, Marquis de Noyay, Baron de Chappes, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur du Boulonois.

Charles d'Angennes, Marquis de Maintenon, Baron de Mellai, Seigneur du Parc & de La Moutonnière, fut marié en 1607, avec *Françoise-Julie* de Rochefort, Dame de Blainville, de Salvart, & de S. Gervais, morte veuve dans son château de S. Gervais en Auvergne le 27 octobre 1647. Il en eut entre autres enfans *Louis* d'Angennes de Rochefort, de Salvart, Marquis de Maintenon & de Mellai, Seigneur du Montier, du tiers d'Angeville, de La Villeneuve, de La Moutonnière, de Blainville & de S. Gervais, Bailiff & Capitaine de la ville de Chartres l'an 1655, qui mourut avant l'an 1657. Il avoit épousé en 1640, *Marie* Le Clerc Du Tremblay, fille de *Charles* Le Clerc, Seigneur Du Tremblay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine & Gouverneur du château de la Bastille à Paris, & de *Françoise* d'Alençon sa première femme. Elle mourut à Paris le cinquième janvier 1702, après 44 ans de viduité, & dans la 72 année de son âge, ayant eu pour fils aîné *Charles-François* d'Angennes, Marquis de Maintenon, qui fit le voyage de l'Amérique, où il avoit une sœur mariée. Il y fut Gouverneur de l'île de Marie-Galante depuis 1679, jusqu'au premier janvier 1686. Ce fut lui qui vendit le Marquisat de Maintenon à *Françoise* d'Aubigné, Dame d'atours de Madame la Dauphine, ayeule du Roi Louis XV. Il mourut avant le mois d'avril 1691. Il avoit épousé *Catherine* Giraud, fille de N. . . Giraud, Seigneur Du Poyet de Poincy, Capitaine de Milice de l'île de S. Christophe, qui avoit été annobli pour sa valeur en 1666. Elle vivoit encore à la Martinique avec ses enfans en 1701. Elle passa depuis en France avec eux, & elle mourut à Paris le 17 mai 1718. Les enfans sortis de ce mariage, tous nez à la Martinique, sont *Catherine-Françoise* & *Catherine-Louise* d'Angennes, toutes deux Religieuses en l'Abbaye de Saint-Sulpice près de Rennes en Bretagne, de l'Ordre de S. Benoit, l'une desquelles fut nommée Abbesse de S. Laurent de Bourges du même Ordre, au mois de décembre 1725; *Marie-Elisabeth* d'Angennes, mariée avant l'an 1718, avec *Charles-François* de Riencourt, Marquis d'Orival, Mestre-de-camp du régiment de Dragons de la Reine, créé Brigadier des armées du Roi le premier février 1719; & *Gabriel-Charles-François* d'Angennes, Seigneur de Sifonne, dit le *Marquis d'Angennes*, né en 1686, reçu Page du Roi dans la petite Ecurie le premier de juin 1701, puis Capitaine d'infanterie dans le régiment royal de la Marine l'an 1704, & ensuite Colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, réformé après la paix en 1714. Il fut marié le 20 mars 1712, avec *Françoise* de Mailly, fille d'*Anré* de Mailly, Seigneur du Breuil, Receveur général des Finances à Tours, & de *Françoise* Des Chiens. Il n'en a qu'un fils unique nommé *Hercé* d'Angennes, le seul mâle qui reste avec son père de la Maison d'Angennes; toutes les autres branches étant entièrement éteintes.

Les autres fils de *Jean* d'Angennes, Seigneur de Rambouillet, & de La Villeneuve, &c. sont 7. *François* d'Angennes, Seigneur de Montlout, Chambellan de François, Duc d'Alençon, & Favori de la Reine Catherine de Médicis, Maréchal des camps & armées du Roi, son Ambassadeur en Suisse, & Gouverneur de Nogent, qui épousa *Magdeleine* de Broullart, Dame de Montjay, & de Lizi-sur-Ourq, & fit la branche des *Seigneurs de Montlout & de Lizi*, qui a fini à ses petits-enfans; 8. *Jean* d'Angennes, Seigneur de Poigny & de Boisforeau, Guidon de la Compagnie du Vicomte d'Auchi l'an 1569, depuis Capitaine d'une Compagnie de 50 Hommes d'armes, envoyé vers le Pape Grégoire XIII en 1575, fait Chevalier des Ordres du Roi le 31 décembre 1585, & Ambassadeur auprès du Roi de Navarre, vers le Duc de Savoie, & en Allemagne. Il mourut en 1593. De son mariage avec *Magdeleine* Thierry, Dame de Boisforeau & de Pont-Rouaut, morte au mois de décembre 1632, fille aînée de *François* Thierry, Seigneur de Boisforeau en Bretagne, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Lieutenant au Gouvernement de Rennes,

nes, & de *François* du Puy-du-Fou, il laissa plusieurs filles & un fils. Celui-ci nommé *Jacques* d'Angennes, Seigneur de Poigny & de Boisforeau, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, fut envoyé Ambassadeur en Angleterre en 1634. Il y mourut près de la ville de Londres le septième du mois de janvier 1637, dans la 50^e année de son âge. Il avoit été marié le dixième octobre 1618, avec *Elisabeth* de Brouilly, veuve de *David* de Poix, Seigneur de Sechelles, & morte le 12 juillet 1630, mère de *CHARLES* d'Angennes, Marquis de Poigny, né le 27 novembre 1619, & mort le 17 juillet 1666. Celui-ci avoit été marié avec *Françoise* Faucon de Ris, Dame de Blancfort en Berri, morte en 1660, & en laissa *JOSSEPH* d'Angennes, Marquis de Poigny, Comte de Concreffault, Seigneur de Blancfort, &c. *Guidon*, puis Enseigne des Gendarmes de la Garde du Roi, mort à Paris le 19 mars 1687, âgé de 34 ans, qui avoit été marié 1. en 1678, avec *Aime-Marie-Thérèse* de Loménie, morte le septième mars 1680, à l'âge de 23 ans, fille de *Louis-Henri* de Loménie, Comte de Brienne, Secrétaire d'Etat, & d'*Henriette* Bouthillier de Chavigny; 2. avec *Marie* de Châtillon, remariée le 30 août 1696, avec *Augustin-Louis* Florimond Fraguier, Comte de Dannemarie, Seigneur de Batilly, de Grange-sur-Aube, &c. Elle étoit fille de *François* de Châtillon, Seigneur de Boisrogues, de La Rambaudière, &c. & de *Magdeleine* Honoré. De ce second mariage étoit sortie *Marguerite* d'Angennes, née le 21 août 1685, mariée le cinquième juillet 1703, avec *Joséph*, Marquis de La Hautonnière au Maine, & morte sans enfants le onzième août 1709. Du premier mariage étoit venu *Charles* d'Angennes, Marquis de Poigny, appelé le *Comte d'Angennes*, né le 27 septembre 1679. Il fut fait Colonel du régiment royal-la Marine au mois de janvier 1700, & Brigadier des armées du Roi le 20 juin 1708, fut blessé au combat d'Oudenarde le onzième juillet suivant, & fut tué à la bataille de Malplaquet près de Mons le onzième septembre 1709, sans laisser de postérité: ainsi cette branche finit en sa personne. Il avoit été marié le 20 février 1702, avec *Henriette-Magdeleine* Des Maréts, fille de *Jean-Baptiste* Des Maréts, Seigneur de Vaubourg, Conseiller d'Etat ordinaire, & de *Marie-Magdeleine* Voisfin. Enfin le neuvième fils de *JEAN* d'Angennes, il. du nom, fut *PHILIPPE* d'Angennes, Seigneur du Fargis, Gentilhomme de la Chambre du Roi Henri III, Chambellan du Duc d'Alençon, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Gouverneur du Maine & du Perche. Il fut tué pour le service du Roi au siège de Laval en 1590. Il avoit épousé *Jeanne* de Hallewin, Dame d'honneur de la Reine-Mère Catherine de Médicis, & il en eut *Charles* d'Angennes, Seigneur du Fargis, connu sous ce nom dans l'Histoire du Roi Louis XIII, sous le règne duquel il fut employé aux affaires, ayant été Conseiller d'Etat, Maréchal des camps & armées du Roi, & Ambassadeur en Espagne pendant les années 1620, 1621, 1622 & 1624. Ce fut lui qui fit le traité de Monçon avec l'Espagne en 1626. Il fut dévoué dans cette occasion pour n'avoir pas suivi les instructions du Père Joseph Capucin; & il fut obligé de faire reformer ce traité sur un autre projet qui lui fut envoyé. Il avoit épousé *Magdeleine* de Sully, Comtesse de La Rochepot, Dame d'atours de la Reine Anne d'Autriche, dont elle eut la confiance, ce qui causa sa disgrâce, & l'obligea de sortir de France. Elle mourut à Louvain au commencement du mois de septembre 1639. *CHARLES* d'Angennes, Seigneur du Fargis son mari, eut d'elle *Charles* d'Angennes, Comte de La Rochepot, tué à l'attaque des lignes d'Arras, le deuxième d'août 1640, dans la 27^e année de son âge, étant né le neuvième novembre 1713, sans avoir été marié; *Marie* d'Angennes, morte jeune; & *Henriette* d'Angennes, Religieuse à Port-Royal-des-Champs, dont elle fut deux fois Abbessé. Elle mourut le troisième juin 1691, âgée de 73 ans.

Il y a encore eu de cette Maison les Seigneurs de LA LOUPE, de VAUX-au-Maine, & de FONTAINE-RIANT près de Sées, tous descendus du mariage de DENYS d'Angennes, Seigneur de La Loupe, second fils de CHARLES d'Angennes, Seigneur de Rambouillet, & de Marguerite de Coësmes, avec *Jacqueline* de Sully, Dame de Gaspree, de Sainte-Colombe, & de Billion; mais les uns & les autres sont entièrement éteints.

NB. Le Supplément de Paris 1735, p. 42. col. 2. l. 57 & 58. a mis *Touarés* pour *Touarés*.

ANGERS, ville. Dans l'article de cette ville, il faut faire les corrections suivantes.

1. Il n'y a point de Cour des Monnoyes à Angers; on a eu tort de dire le contraire. 2. Ce reste d'amphithéâtre, & ces autres Antiquitez que l'on apporte pour preuves de son ancienneté, sont chimériques. 3. On détermine mal ce qu'on y appelle la cité; ce qu'on nomme ainsi n'est qu'une petite partie de celle de la ville bâtie sur la colline. Le Maître d'Ecole, sçavoir le Maître-Ecole, qui n'est point nommé Chefier, comme on l'a dit. 5. Au lieu de dire, l'Abbé de S. Florent de Saumur est Grand-Vicaire né, dites, le Prieur Claustral de S. Florent le Vieux. 6. On ne compte à Angers que six collégiales, il y en a sept; on a oublié celle de S. Jean-Baptiste, qui est la quatrième. 7. On dit que dans chacune il y a douze Chanoines, il n'y en a que dix dans les églises de S. Laud, de S. Martin & de S. Pierre. 8. L'Abbé de Toussaints est Chanoine-né de S. Maurice, sçavoir de S. Maurille. 9. Le Chapitre de S. Maimbeuf a été réuni à la Congrégation de S. Sulpice. 10. Ce qu'on dit ensuite des quatre Chanoines de, &c. n'est pas vrai. 11. Le Collège de la Porte de Fer ne subsiste plus. 12. Les lettres patentes de Louis XV, pour rétablir la Monnoye à Angers, n'ont point eu d'effet.

ANGERS. Académie d'Angers, p. 430. col. 2. Il faut ajouter à la liste des trente premiers Académiciens de l'Académie Royale d'Angers, les noms de ceux qui leur ont succédé.

I. M. Henri Arnaud, Evêque d'Angers. Successeurs, M.

Michel Le Pelletier, Evêque d'Angers en 1693: M. Michel Poncet de La Rivière, Evêque d'Angers en 1706: M. Salomon de La Tullaye, Chevalier, Seigneur de Varennes en Anjou, en 1731.

II. M. Béchamel, Marquis de Nointel, Intendant de la Généralité. Successeur, M. Le Gendre, Conseiller du Roi en ses Conseils, Intendant de la Généralité, en 1719.

III. M. de Beaumont d'Autichamp, Lieutenant-de-Roi, & Commandant dans les villes & château d'Angers. Successeurs, M. de Boisléve de Goffinard, Conseiller au Présidial en 1692: M. Goureau de la Blachardière, fils, Conseiller honoraire au Présidial en 1714: M. l'Abbé d'Autichamp, Docteur de Sorbonne, & Doyen de l'église d'Angers, en 1720.

IV. M. de Bautre, Comte de Serrant, cy-devant Chancelier de Monsieur, frère unique au Roi Louis XIV. Successeurs, M. Amys du Ponceau, Subdélégué de M. l'Intendant, en 1714: M. Rouffille de Valleray, en 1715.

V. M. Arnaud de Pomponne, Abbé de Chaumes. Successeurs, M. de Longueil, Chevalier, Seigneur de La Devançaye, en 1699: M. Le Normant du Hardas, Correcteur de la Chambre des Comptes de Bretagne, en 1726.

VI. M. l'Abbé Ménage. Successeurs, M. Léger, Docteur de Sorbonne, Chanoine de l'église d'Angers, & Abbé de Bellozane, en 1693: M. Guérin de La Piverdière, ancien Echevin, en 1729.

VII. M. Artaud, Doyen de la Faculté de Théologie, Archidiacre & Chanoine de l'église d'Angers, & Conseiller au Présidial. Successeur, M. Babin, Docteur en Théologie, Maître-Ecole & Chanoine de l'église d'Angers, en 1688.

VIII. M. l'Abbé Le Pelletier, célèbre par ses Traductions. Successeur, M. Decourt, Abbé de S. George-sur-Loir, & de S. Serge-lès-Angers, en 1700.

IX. M. Heard de Boiffimon, Prêtre, qui a composé plusieurs livres pleins de science & de piété. Successeurs, M. Rayneau, Prêtre de la Congrégation de l'Oratoire, en 1694: M. Coqueureau de Boisbermier, Avocat du Roi au Présidial, en 1729.

X. M. Gohin, premier Président du Présidial. Successeurs, M. Martineau, Archidiacre & Chanoine de l'église d'Angers, Abbé de Saint-Maur, en 1706: M. Desfriché, Chanoine de l'église royale & collégiale de S. Lau-lès-Angers, en 1719.

XI. M. de Geté de La Brunetiere, cy-devant Colonel d'un régiment. Successeur, M. Le Gouvello, Thésorier & Chanoine de l'église d'Angers, & Grand-Vicaire de M. l'Evêque, en 1700.

XII. M. Bernier, Docteur en Médecine, & Voyageur. Successeurs, M. Hunault, Docteur en Médecine, en 1688: M. Pordhic, Marquis de Vézins, en 1689: M. Louet de Longchamps, cy-devant Conseiller au Présidial, en 1726.

XIII. M. Charlot, Echevin perpétuel, & cy-devant Maire de la ville d'Angers. Successeur, M. l'Abbé Louet, en 1708.

XIV. M. de La Bigotière de Perchambault, Prêtre, Conseiller honoraire au Présidial. Successeurs, M. de La Bigotière de Perchambault, fils du précédent, Conseiller au Parlement de Bretagne, en 1696: M. Boylesve, Chevalier, Seigneur de La Maurosière, en 1728.

XV. M. Verdier, Conseiller honoraire au Présidial, Echevin perpétuel & Professeur de Droit François. Successeur, M. de Miribel d'Autichamp, Lieutenant-de-roi, Commandant des ville & château d'Angers, en 1689.

XVI. M. Goureau, Conseiller honoraire au Présidial, & Echevin perpétuel. Successeurs, M. Arthaud, Administrateur de l'Hôtel-Dieu, en 1693: M. Janneaux, Avocat du Roi au Présidial, en 1704.

XVII. M. de Roye, Docteur, & Professeur de Droit dans l'Université d'Angers. Successeur, M. Constantin de La Lorie, Grand-Prévôt d'Anjou, en 1686.

XVIII. M. Guinoiseau de La Sauvagerie, Conseiller honoraire au Présidial. Successeur, M. Clavel, Docteur de Sorbonne, Chanoine Théologal de l'église d'Angers, en 1695.

XIX. M. Moreau-Du Pleffis, Conseiller au Présidial & Echevin perpétuel. Successeurs, M. François, Marquis du Bellay, en 1694: M. du Tremblay de La Varenne, Chanoine de l'église d'Angers, en 1714: M. Rouffille de Valleray, Chanoine de l'église d'Angers, en 1729.

XX. M. Grandet, Conseiller au Présidial & Echevin perpétuel, qui est décédé le dernier de la première nomination en 1730.

XXI. M. Pocquet de Livonière, Conseiller au Présidial, & ensuite Professeur de Droit François. Successeur, M. Doublard, premier Avocat du Roi au Présidial, en 1726.

XXII. M. Martineau, premier Avocat du Roi au Présidial. Successeurs, M. Voisfin, Docteur agrégé à la Faculté de Droit, en 1714: M. Vaultier, Docteur en Théologie, & Chanoine de l'église collégiale de S. Pierre, en 1730.

XXIII. M. Martineau de Princé, Prévôt d'Anjou. Successeurs, M. Cupif de Teildras, Conseiller au Présidial & Echevin perpétuel, en 1686: M. Gilly, Ministre converti, en 1687: M. Pocquet de Livonière fils, Docteur agrégé, après son père Professeur de Droit François, en 1714.

XXIV. M. de Launay, Avocat en Parlement, Professeur royal du Droit François à Paris. Successeurs, M. Lézineau, Professeur en Droit à Angers, en 1693: M. Grézil de La Véronnière, Conseiller au Présidial, en 1714: M. l'Abbé Poncet de La Rivière, Chanoine de l'église d'Angers, cy-devant Recteur de l'Université, & neveu de M. l'Evêque, en 1728.

XXV. M. Pétrineau Des Noullis, premier Echevin, cy-devant Président de la Prévôté d'Angers. Successeur, M. de Vaugirault, Grand-Archidiacre d'Angers, dont en 1730 il est devenu Evêque, en 1714.

XXVI. M. Frain Du Tremblay, cy-devant Conseiller au Prédial. Successeur, M. Gilly fils, Doyen de l'église royale & collégiale de S. Lau- les- Angers, en 1726.

XXVII. M. Nivard, Avocat en Parlement. Successeurs, M. Courdil, Ministre converti, en 1693; M. de Contades, Major des Gardes-Françoises, Lieutenant-Général des armées du Roi, & Grand-Croix de l'Ordre Militaire de S. Louis, en 1714.

XXVIII. M. Blouin de La Piquetière, très-favant dans l'Histoire. Successeurs, M. Hunauld fils, Docteur en Médecine, en 1700; M. Potier-Du-Bois, Major du château d'Angers, en 1729.

XXIX. M. Daburon, Avocat au Prédial & Docteur agrégé. Successeurs, M. Basourdi, premier Avocat du Roi au Prédial, en 1694; M. Dupont, Avocat au Prédial & Procureur de l'Hôtel de ville, en 1722; M. Toubanc, Concilier à la Prevôté & Administrateur de l'Hôtel-Dieu, en 1726.

XXX. M. Breillet de La Villate, Gentilhomme. Successeurs, M. Audouin de La Blanchardière, Lieutenant-Général de Police & Président de la Prevôté, en 1717; M. Saudubois de La Chalinère, Pénitencier & Chanoine de l'église d'Angers, Docteur & ancien Professeur de Théologie, en 1714.

P. 440. col. 1. N. XII. l. 10. après le mot *postérité*, ajoutez *Voyez M O N M O U T H* (Jacques Scot, Duc de)

L. 11. après le mot *Buckleg*, ajoutez *laquelle après la mort du Duc son époux, se remaria en 1688 avec Charles Lord Cornwallis, dont elle eut un fils & deux filles, morte à Londres le 17 février 1732, dans la 85 année de son âge;*

L. 14. après 1678, ajoutez, & qui se remaria avec le Docteur Bisse, Evêque de Héréford, morte le 20 mai 1718;

L. 16. après les mots *Henri Wood*, ajoutez, *sa première femme, & laissant d'une seconde femme un fils unique nommé Guillaume Fitz-Roi;*

L. 21. après ces mots *Comte d'Evoston*, ajoutez *& qui se remaria avec Thomas Hamner Chevalier Baronnet, morte le 18 février 1723.*

L. 24. au lieu de *Breknati*, lisez *Breknall*,

L. 25. après *Beauclair*, ajoutez *ou Beauclerc*, Dans la même ligne, après ces mots, *Duc de S. Albans*, ajoutez, *qui en 1694 épousa Diane Vere, devenue en 1714 Dame d'honneur de la Princesse de Galles, & dont il eut sept fils, mort à Bath le 20 mai 1726.*

L. 27. au lieu de *N.* qui commence la ligne, lisez *Anne Brudnell*; & dans la même ligne au lieu de *N.* lisez *George Lord Brudnell*, morte à Londres le 20 décembre 1722, & dont il eut un fils & deux filles, mort le huitième juin 1723.

Col. 2. l. 2. après le mot *Derwentwater*, ajoutez *& 12. Bénédictine Fitz-Roi, Religieuse Professe des Bénédictines Angloises de la ville de Pontoise, puis Prieure perpétuelle de l'Hôtel-Dieu de S. Nicolas de la même ville.*

N. XII. JACQUES, II. du nom, l. 36. au lieu de, *Sc. qui a des enfants*, lisez qui épousa 1. *Honoré de Burck*, dont il eut un fils: 2. *Anne Burkeley*, ou, selon le Supplément de Paris 1735 *Burkeley*, dont il eut treize enfants, sept fils & six filles, tué en Allemagne en 1734, où il commandoit les troupes Françaises.

L. 37. après 1702, ajoutez, *à l'âge de 30 ans & sans postérité.*

L. 38. après *Waldgrave*, ajoutez *morte après son mari d'une attaque d'apoplexie le 14 avril 1730.*

L. 39. au lieu de *Religieuse aux Angloises de Pontoise*, lisez *marite avec Thomas, Baron de Rabi*: 2. en 1699 avec Jacques *Comte d'Anglesey*: 3. au mois de mars 1706 avec Jean de *Buckingham*.

Le Supplément de Paris 1735, p. 48. col. 1. l. pen. dit *Angres* pour *Anglesey*, & *Buchingham* pour *Buckingham*.

P. 441. col. 1. l. 5. *Brunswick* pour *Brunswick*.

L. 16. où *ore* pour *ôbre*.

L. 20. après *Vénisiens*, ajoutez, mort à Vienne en Autriche d'une attaque d'apoplexie le 27 juillet 1726, dans la soixantième année de son âge.

L. 29. après le mot *année*, ajoutez, mort à Osnabruck le 14 août 1728.

N. XXI. l. 8. au lieu de le. . . lisez le 22 juin.

L. 11. au lieu de *Guillaume*, lisez *George-Guillaume*.

L. 12. au lieu de né le 15 novembre, lisez le 13 novembre.

L. 13. après 1721, ajoutez, nommé Chevalier du Bain le septième juin 1725. créé Baron d'Alderney, Vicomte de Trémanton, Comte de Kington & Duc de Cumberland le 26 juillet 1726, & élu Chevalier de l'Ordre de la Jarretière le 29 mai 1730.

L. 13 & 14. au lieu de *Anne*, née le deuxième novembre 1709, lisez, *Anne, Princesse Royale d'Angleterre née en Allemagne le 13 novembre 1709, mariée au Prince d'Orange le 24 mars 1734.*

L. 14. au lieu de dixième, lisez douzième.

L. 15. au lieu de le. . . novembre, lisez le dixième juin: dans la même ligne effacez &c.

L. 16. au lieu de le cinquième mars, lisez le 16 mars: & après 1723, ajoutez; & 9. *Louise*, née le 29 décembre 1724.

N. XXII. l. 4. après ces mots *Prince de Galles*, ajoutez. Il a épousé le huitième mai 1736, *Auguste*, Duchesse de Saxe-Gotha, de laquelle il a 1. *George*, né le quatrième juin 1738; 2. *Auguste*, né le 12 août 1737.

P. 453. col. 2. N. XIII. l. dernière, après ces mots *Jean-Henri d'Anglure*, ajoutez de Bourlemont, Abbé de S. Pierre-au-Mont, diocèse de Metz, & de S. Vincent de Metz, mort le 19 juillet 1732. âgé de 69 ans.

ANGUIEN, p. 456. col. 2. n. 1. l. 9. au lieu de qui sous le nom de Comte d'Anguien remporta, lisez dont le petit-fils, nommé aussi *François de Bourdon*, remporta sous le nom de Comte d'Anguien.

L. 10 & 11. au lieu de & qui laissa Charles, père d'Antoine de Navarre, lisez. Ce dernier étoit frère puîné d'Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, & fut tué malheureusement le 23 février 1545, sans avoir été marié.

A N H A L T, p. 457. col. 2. l. 43. après JOACHIM-ERNEST, ajoutez qui fut. Commencez alors un nouvel article de cette manière

I. JOACHIM-ERNEST, Prince d'Anhalt, &c.

N. IV. p. 458. col. 1. l. dernière, après le mot *Brandebourg*, ajoutez, restée veuve le 19 décembre 1711, & qui le premier de décembre 1728 devint Abbesse de l'Abbaie impériale & séculière de Herford en Westphalie.

N. V. l. 6 & 7. au lieu de *GUILLAUME-GUSTAVE* qui fut, lisez, *GUILLAUME-GUSTAVE*, Prince héréditaire d'Anhalt, né le 20 juin 1699, déclaré par le Roi de Prusse, au mois de juin 1792, Major Général de ses armées, dont il fit Lieutenant Général au mois de juillet 1732.

L. 8. après 1722, ajoutez, puis Chanoine de Magdebourg au mois de février 1730; 3. *Maurice*, né le 31 octobre 1712, déclaré par le Roi de Prusse, au mois de juin 1731 Lieutenant Colonel du régiment du Prince d'Anhalt-Deffau, son père: dans la même ligne mettez 4 au lieu de 3.

L. 9. au lieu de 4 lisez 5.

L. 10. après 1705, ajoutez Colonel-Commandant d'un régiment au service du Roi de Prusse, puis, en 1732, Colonel d'un régiment vacant par la mort du Général Dockum: puis au lieu de 5 lisez 6.

L. 11. au lieu de 6 lisez 7.

L. 12. au lieu de 7 lisez 8: dans la même ligne après 1709, ajoutez, mariée avec *Viktor-Frédéric*, Prince régnant d'Anhalt-Bernbourg, morte en couche à Bernbourg le 29 juillet 1732: dans la même ligne & la suivante, au lieu de & 8 lisez 9.

L. 13. après 1715, ajoutez, & 9. *Henriette-Amélie*, née le 20 septembre 1720.

N. V. col. 2. l. 2. après 1668, ajoutez, mort le 22 avril 1721.

L. 4. après le mot *Charlotte*, ajoutez de Bulzerin, laquelle en considération de cette alliance fut élevée par l'Empereur à la dignité de Comtesse de Ballenstedt.

L. 6 & 7. au lieu de *Viktor-Frédéric*, né le 20 septembre 1700, lisez *VICTOR-FRANÇOIS* qui fut.

L. 13. après le mot *Koten*, ajoutez, ou *Cothen*, morte le quatrième avril 1723, dans la 21 année de son âge. Du second lit vinrent 10. *Frédéric*, né le 13 mars 1713, avant le mariage de sa mère; & 2. *Charles-Léopold*, né le deuxième juin 1717, de puis le mariage. Ils obtinrent l'un & l'autre de l'Empereur, au mois de septembre 1723, le titre de Comtes de Barenvelt, mais sans pouvoir prétendre aucune part à la succession de feu leur père.

Avant l'article de *LEBRUCHT*, mettez ce qui suit.

VI. *VICTOR-FRANÇOIS*, Prince régnant d'Anhalt-Bernbourg, né le 20 septembre 1700, resté fils unique du premier mariage du Prince *Charles-Frédéric* son père, succéda à ses Etats le 22 avril 1721. Il fut marié 1. avec *Louise d'Anhalt*, morte la nuit du 29 ou 30 juillet 1732, âgée de 23 ans: 2. le 23 mai 1733, avec *Sophie-Frédérique-Albertine* de Brandebourg. Du premier mariage est venu *Sophie-Louise d'Anhalt*, née le 29 juin 1732.

N. VI. *VICTOR-AMÉDÉE-ADOLPHE*, l. 3. après les mots *Comtesse d'Isenbourg*, ajoutez, & en eut entre autres enfants un fils, & une fille, nommée *Louise-Amélie d'Anhalt*, née le premier de septembre 1721. Il y a apparence que *Viktor-Charlotte d'Anhalt-Schaumbourg*, qui a été mariée à *Schaumbourg* le 26 avril 1732, avec *Frédéric-Chrétien*, Markgrave de Brandebourg-Culembach, est fille du Prince *Viktor-Amélie-Adolphe*.

N. IV. p. 459. col. 1. l. 6. après ces mots *Auguste-Louis*, au lieu de ce qui suit jusqu'à l. 8. n. 4. mettez dont il sera parlé après son frère aîné.

N. V. *LEOPOLD*, Prince d'Anhalt. p. 459. col. 1. Au lieu des quatre lignes qui le regardent mettez ce qui suit.

V. *LEOPOLD*, Prince d'Anhalt-Koten ou Cothen, Comte d'Alcanie, &c. naquit le 29 novembre 1694, & mourut à Cothen le 19 novembre 1728. Il avoit épousé 1. le dixième décembre 1721, *Frédérique-Henriette d'Anhalt-Bernbourg*, fille de *Charles-Frédéric*, Prince d'Anhalt-Bernbourg: 2. *Charlotte-Frédérique-Amélie*, née le 30 novembre 1702, fille de *Frédéric-Guillaume-Adolphe*, Prince de Nassau-Siegen-Wilhelmsbourg, & d'*Elisabeth-Julienne-Françoise* de Hesse-Hombourg, remariée en secondes noces, au mois d'avril 1730 avec le Comte Régent de *Schaumbourg-La-Lippe*. Du premier mariage il eut 1. *Gisèle-Henriette d'Anhalt*, née le 21 décembre 1722, & morte à Warmisdorf le 16 décembre 1728: du second 2. *Emmanuel-Louis*, né en décembre 1726, & mort au mois d'août 1728.

V. *Auguste-Louis*, comme le disent *Heils, Hist. de l'Empire*, & *Hubner, Tables Général*, ou *Louis-Auguste*, comme le dit le *Supplément de Paris 1735*, frère puîné du précédent, né le neuvième juin 1697, est devenu Chef de la branche de Cothen par la mort de son frère *Léopold*, sans enfants, en 1728. Il a épousé 1. à Dresde le 13 janvier 1722 la fille du Colonel *Voutenau*, laquelle en considération de ce mariage fut créée Comtesse de l'Empire par l'Empereur aujourd'hui régnant: 2. *Christine-Jeanne-Amélie*, née Comtesse de Promnitz, morte d'une fièvre continue à Cothen le 20 février 1732: 3. le 20 novembre 1732, *Anne-Frédérique*, seconde fille du Comte de Promnitz, à Sorau dans la Basse Lusace. Du second mariage sont venus 1. *Frédéric-Auguste*, né le premier novembre 1727, & mort à Cothen le 26 janvier 1729: 2. *Charles-George-Lebrecht*, né à Cothen le 15 août 1730: & 3. *Frédéric-Armand*, né à Cothen le deuxième octobre 1731.

N. IV. Dans la branche d'*ANHALT* dite de *ZERBST*, l. 4.

L. 4. après le mot *Magdebourg*, ajoutez morte à Zerbst le 31 mars 1724, dans la 72 année de son âge.

IV. JEAN-LOUIS, l. 7. au lieu de décembre, lisez novembre. Dans la même ligne, après 1690, ajoutez, Major Général & Colonel d'un régiment d'Infanterie au service du Roi de Prusse, marié à Schelen au mois de décembre 1727 avec *Yvonne-Elisabeth*, née le 24 octobre 1712, fille de *Christian-Auguste*, Duc de Holstein, Evêque & Prince de Lubeck, & d'*Albertine-Frédérique* de Bade-Dourlach.

ANICET, p. 460. col. 1. n. 1. l. 4. au lieu de 158 lisez 150.

ANJOU, p. 462. col. 1. l. 9. effacez la Vienne.

ANNAT (François) p. 467. col. 1. l. 18. après ces mots, il fut choisi, ajoutez en 1654.

L. 22. après le mot *regret*, ajoutez. Au milieu des occupations que lui donnoit son ministère, il éclata extrêmement contre les Disciples de Janfénius, ou ceux qui prétendent que les cinq fameuses propositions n'étoient point dans le livre de ce saint Evêque. Il composa plusieurs Ouvrages contre eux, & il eut grande part à la condamnation qu'en fit le Pape Alexandre VII. & à la signature du Formulaire. Il attaqua aussi vivement la Version du Nouveau Testament imprimé à Mons, & dont M. de Sacy est le principal Auteur.

L. 24. après 1670, ajoutez dans sa 80 année.

Col. 2. l. 41. après ces mots dans le Père Savard, ajoutez. La plupart de ces Ouvrages ont été solidement refutés par Mrs Pascal, Arnaud, Nicole & plusieurs autres. Dans la même ligne, au lieu de Je ne sai, lisez. On ne fait.

ANNAT, n. 2. l. 1. au lieu de (N.) lisez (Pierre)

L. 4. ajoutez à la fin de l'article, dont on a donné une seconde édition, en 1705, en deux volumes in quarto.

P. 479. col. 1. l. 17. au lieu de Fabius Picot, lisez Quintus Picot; & au lieu de Frontin, lisez Antonin le Pieux, l'empereur.

L. 19. au lieu de en Latin, lisez en Italien.

L. 20 au lieu de 1583, lisez 1585.

ANSELMÉ (Le Père) p. 486. col. 2. l. 1 & 2. au lieu de étoit natif de Paris, lisez naquit à Paris en 1625, & s'appelloit dans le monde *Pierre Gaiubours*. Il fit profession dans le couvent de sa Congrégation à Paris, le 31 mars 1644, à l'âge d'environ 18 ans.

L. 28. au lieu de 1711, lisez 1712.

L. 29. après M. ajoutez Honoré Calle.

L. 32. au lieu de Le Public attend, &c. jusqu'à la fin de l'article, mettez ce qui suit. Feu le Père Ange, aussi Augustin Déchauffé, en entreprit en 1725, une troisième édition; mais étant mort dans le tems que les deux premiers volumes étoient encore sous presse, elle a été continuée, & vient d'être achevée en neuf volumes in folio, avec les armes gravées à chaque article, par le Père Simplicien du même Ordre.

P. 487. col. 1. Avant ANSIMOND, mettez l'article qui suit.

* ANSIDÉL (Marc-Antoine) Cardinal, Prêtre du titre de S. Augustin, Evêque de Pérouse, naquit à Pérouse le premier septembre 1671. Il fut Secrétaire de la Congrégation du Concile, Chanoine de la Basilique de S. Pierre du Vatican en 1717, Affecteur de la Congrégation du saint Office dans la même année, Votant de la Signature de Grace, déclaré en juin 1724 Archevêque de Damiette par le Pape Benoît XIII. & Evêque assistant au Trône au mois de septembre de la même année, fait Evêque de Pérouse en 1726, & Cardinal en 1728, du titre de S. Pierre in Montorio, puis de celui de S. Augustin en 1729. Il mourut à Rome le 14 février 1730, dans la 59 année de son âge.

* Voyez le Supplément de Paris 1735.

NB. Le Supplément de Paris 1735, l. 23. a mis 1629 pour 1729.

ANSTRUDE, p. 487. col. 2. l. 1. pen. au lieu de Frédegair, lisez le Continuateur de Frédegair.

ANTELMÉ, p. 489. col. 1. l. 1. au lieu de (Joseph) lisez (Joseph d')

L. 6. après le mot *Frejus*, ajoutez avec un état Chronologique de ses Evêques. Cette Dissertation est fort étendue. Il en a donné une autre plus courte de l'Eglise de Riez & du monastère de Lérins. Effacez les quatre lignes suivantes, avec la fin de la sixième & le commencement de la onzième.

L. 21 & 22. au lieu de Tappe, lisez Tapie.

L. 28 & dernière de la première colonne au lieu de 40 lisez 49 & au lieu de Léonce Antelmi, lisez Charles-Léonce d'Antelmi: dans la même ligne effacez qui étoit encore.

Col. 2. l. 1. effacez en 1719: l. 1 & 2. au lieu de Grand-Vicaire de Frejus n'a pu les donner au Public, lisez Vicaire général & Official de Frejus, depuis Evêque de Gracie, a fait imprimer en 1726 un de ses Ouvrages posthumes.

Immédiatement après l'article d'Antelmi (Joseph d') ajoutez celui qui suit.

* ANTELMÉ (Nicolas d') de la même famille que le précédent, & aussi Chanoine de Frejus avoit déjà fait un Catalogue des Evêques de Frejus par ordre de Barthélemi Camelin, Evêque de Frejus, mort le 12 juin 1633.

ANTHORST, p. 492. col. 2. l. 1 & 2. lisez ANTHOT.

ANTIMOINE, p. 497. col. 1. l. dernière, ajoutez, Voyez aussi le Supplément de Paris 1735.

P. 499. Suite Chronologique, &c. l'an 474, après le mot *Hérétique*, ajoutez: il fut chassé du Siège d'Antioche par un nommé Jean, Evêque d'Apamée qui s'en empara.

N. XVII. p. 504. col. 2. l. 1. au lieu de Benoît VIII, lisez Benoît IX.

N. XVIII. l. 2. au lieu de Nicolas XI, lisez Nicolas II.

N. XIX. l. 3. au lieu de Henri, lisez Henri IV.

N. XXVI. l. 4 & 5. au lieu de Boniface, lisez Boniface IX.

N. XXVII. l. 4. au lieu de Martin, lisez Martin V.

ANTOINE de Godis, p. 514. col. 2. l. 1. après *Vicence*, ajoutez, vivoit dans le XVI siècle.

L. 5. commentez cette ligne par ces mots. Il ne faut pas le confondre avec

L. 6. au lieu de II, lisez Antoine-Henri de Godis.

ANTOINE de Palerme, l. 3. au lieu de Beccatilli, lisez Beccadelli.

L. 4 & 5. au lieu de Philippe, lisez Philippe-Marie.

L. 21. après *Couronné Poétique*, ajoutez en 1433 & non en 1449, comme le dit Toppi.

L. 28. au lieu de L'on ne fait, &c. jusqu'à l. 39. qui finit par ces mots mort en 1478, lisez. Pour lui il mourut le sixième janvier 1471, âgé de 78 ans.

L. 34. après *livres*, ajoutez d'Epîtres.

L. 34 & 35. au lieu de Il avoit fait aussi des Apophthegmes & recueilli, lisez. On a aussi de lui un Recueil d'Apophthegmes & de

L. 38. au lieu de depuis, lisez plusieurs fois.

L. 40 & 41. au lieu de à l'âge de 79 ans, lisez. Etant fort âgé.

P. 532. col. 2. Avant APOLLONE le dit, mettez l'article qui suit.

* APOLLONE, Diacre & Martyr, souffrit pour la Foi de Jésus-Christ, sur la fin de l'an 305. Il fut pris & mis en prison dans la ville d'Antinoüs en Egypte. Pendant sa détention, un nommé *Philemon*, fameux Joueur de flûte, vint l'insulter. Apollone lui répondit, *Mon fils, Dieu veuille avoir pitié de vous, & ne vous impute point ces discours à péché*. La douceur de cette réponse, & plus encore la Grace qui s'empara dans ce moment du cœur de *Philemon*, fit qu'il s'écria *je suis Chrétien*. Arien ayant su que cette conversion étoit un effet des Discours d'Apollone, fit venir ce saint homme & le traita de Sédicteur, puis il le condamna à être brûlé avec *Philemon*. Lors qu'ils furent au milieu du feu, Apollone s'adressant à Dieu, dit tout haut, *Seigneur, ne livrez pas aux bêtes ceux qui vous confessent, mais faites éclater votre puissance*. Alors un nuage plein de rosée les environna & éteignit le feu. Arien & le peuple étonnés de ce miracle s'écrièrent, *le Dieu des Chrétiens est grand & unique: c'est le seul immortel*. Le Préfet d'Alexandrie étant informé de cet événement, envoya prendre Arien & les deux Martyrs. En chemin Apollone fortifia Arien dans la Foi, & convertit leurs Gardes. Le Préfet encore plus irrité les fit tous noyer dans la mer. * Voyez le Supplément de Paris 1735.

APOLLONIUS Collatius, p. 535. col. 1. l. 11 & 12. au lieu de Gaigni ou Gannai, lisez Ganay.

P. 536. col. 1. avant APONUS mettez ce qui suit.

APONO (Pierre d') Voyez PIERRE d'APON.

APPENZEL, p. 539. col. 2. l. 59 & 60. après le mot *Cantons*, effacez en 1467.

APROSIO, p. 541. col. 2. l. 65. après 1664, ajoutez; *Del-la Patria di A. Persio; Le Vignette del Capricorno; Nozze cumularie di Paolo Genari; Athena Italica, sive de Viris clarissimis qui Italiam ingenio & Scriptis illustrarunt; La Polyanthea Italiana; l'Antichità di Fontimiglia; Gli Ossi estivi*.

APULÉ, p. 543. col. 1. n. 3. l. 30 & 31. au lieu de *Orazio de Magia*, lisez de *Mundo*.

L. 33. effacez *liber singularis*.

N. XIII. p. 545. col. 2. l. 14. après le mot *TRAJAN*, ajoutez qui aura un article séparé.

* AQUAVIVA (François de) d'Aragon, Cardinal, Evêque de Sabine, Protecteur d'Espagne, Abbé de Haute-Fontaine, Député des Congrégations du Concile, &c. second fils de *Josias* d'Aquaviva d'Aragon, & de *Françoise* Caraccioli, naquit à Naples le 14 octobre 1665. En 1697, le Pape Innocent XII le choisit pour son Maître de Chambre, lui donna le Gouvernement de Viterbe, & proposa pour lui dans la même année l'Archevêché de Larisse, in partibus Infidelium. En 1700, il le déclara Nonce à la Cour d'Espagne. En 1706, il fut créé Cardinal par le Pape Clément XI. En 1713, il fut déclaré Protecteur de la Couronne d'Espagne. Le 17 juillet 1714, il reçut à Rome les ordres du Roi Catholique Philippe V, pour aller à Parme faire en son nom la demande solennelle d'Elisabeth Farnèse, Princesse de Parme. Il assista le 16 septembre suivant à la cérémonie de ses épousailles & l'accompagna ensuite jusqu'à Gênes. Au mois de juillet 1716, le Roi d'Espagne le chargea du soin des affaires de sa Couronne, & le nomma à l'Evêché de Cordoue. Il passa dans l'ordre des Cardinaux Evêques, & opta l'Evêché de Sabine, le 26 juin 1724. Il mourut à Rome dans le Palais d'Espagne le 19 janvier 1725. * Voyez le Supplément de Paris 1735.

EGLISE, PATRIARCHES, &c. l. 15. au lieu de Théodoret de Tyr, lisez Théodoret de Cyr.

CONCILES d'AQUILEE, col. 2. l. 14. après le mot *Alexandrie*, ajoutez. On en écrivit une seconde pour demander aux mêmes Empereurs de reprimer l'insolence d'Ursicin.

L. 28 & 34. au lieu de Théodore, lisez Thierri.

L. antep. au lieu de Bini, lisez Binus.

AQUINO (Ladislas d') p. 552. col. 2. l. 3. au lieu de 1581, lisez 1571.

P. 554. col. 1. l. 14. après le mot *Bibliothèque*, ajoutez des Manuscrits.

L. 18. au lieu de Jean Bouchet, lisez Jean Du Bouchet.

L. 23. au lieu de 1644, lisez 1544.

ARAGISE, p. 558. col. 1. l. 8. au lieu de 784, lisez 787.

L. 12. au lieu de vers l'an 788, lisez en 788.

ARATUS Poète, p. 568. col. 1. l. 5. après *Gonatas*, ajoutez, Roi de Macédoine.

L. 17. après le mot *Commentaire*, ajoutez en 1600 in quarto.

L. 22. au lieu de les deux Cratès, lisez simplement Cratès.

ARBOUZE, p. 570. col. 2. l. 5. après 1626, au lieu de Jean Ferrage a écrit la Vie, mettez à la place ce qui suit, âgé de 46 ans dont elle avoit passé 37 en Religion. Jean Ferrage son Con-

sef

seigneur, Prêtre du diocèse de Conserans & Docteur en Théologie, & feu M. l'abbé de Fleury, Auteur de l'Histoire Ecclesiastique, ont écrit sa Vie. La dernière a été imprimée à Paris en 1685. in octavo.

ARCADIUS, Evêque en Afrique, p. 574. col. 2. l. dern. au lieu de d'Utique, lisez de Vite.

ARCHIDAME, p. 579. col. 2. n. 1. l. dern. au lieu de Messénien lisez Messénien.

NB. Le Supplément de Paris 1735, dans sa correction sur cet article, dit *Messiniaci*: cependant le titre de ce livre dans Pausanias est *Messoniaca*.

A la fin de l'article d'ARCHIDAME, p. 580. col. 2. ajoutez. Voyez aussi le Supplément de Paris 1735.

ARCHINTO, p. 581. col. 1. l. 6. au lieu de Clareval, lisez Clairval.

ARCI, p. 585. col. 2. l. 4. après ces mots, Maty, *Diâ. Géogr. ajoutez*. Ce lieu après avoir souffert un incendie en 1720, fut entièrement rétabli, & mieux bâti qu'il n'avoit jamais été, & cela par les soins de Pierre Grassin, Baron & Seigneur de ce lieu; mais il fut presque entièrement détruit par un nouvel incendie général qui survint le 16 avril 1727.

P. 586. col. 1. Avant ARCONS, mettez l'article qui suit.

* ARCONS (César d') né à Viviers en Gascogne, Avocat au Parlement de Bourdeaux, & mort en 1681, a écrit sur des matières de Physique & sur l'Ecriture Sainte. En 1655, il donna un Traité pour expliquer le Flux & le Reflux de la mer, & les Longitudes. En 1668, il publia à Bourdeaux un plus grand nombre de Traitez de Physique, où il tient le milieu entre Aristote & Descartes. Etant venu à Paris dans la même année, il eut avec le Nonce Bargellini plusieurs conférences au sujet de l'Augustinus de Janfénius, & en a laissé un Mémoire bien détaillé. On a de lui trois *Dissertations Françaises sur l'Ecriture*. * Voyez le Supplément de Paris 1735.

ARCUDIUS (Pierre) p. 586. col. 1. l. 17. après le mot Paris, ajoutez en 1672.

ARCUDIUS (Antoine) col. 2. l. 3. après le mot Prières, ajoutez, imprimé à Rome, in quarto, en 1598.

P. 587. col. 2. l. 68. après ces mots *l'Académie des Sciences*, ajoutez ce qui suit. Quoique cette Description des Grottes d'Arcy soit étendue & détaillée, ceux qui sont curieux de ces matières, seront bien aises de voir une Description des Grottes par feu M. de Clugny, Lieutenant-général au Bailliage de Dijon, qui avoit été envoyé par M. Colbert pour faire l'examen de ces Grottes. On trouve dans sa Description des différences importantes qui ne se trouvent point dans celle-ci. La Description de M. de Clugny se trouve dans le second volume des *Mémoires de Littérature & d'Histoire*, recueillis par le Père Desmolets de l'Oratoire.

ARDEMBOURG (Jean) p. 588. col. 2. l. 8. au lieu de Jean Nideris extrait, lisez Jean Nyder a extrait.

ARDULF, p. 590. col. 2. l. 2. p. 591. col. 1. au lieu de cet article mettez simplement ARDULF. Voyez EARDULFE.

ARENA (Antoine) p. 592. col. 1. l. 1. retranchez ces mots, dit aussi Sablon ou de La Sable.

L. 2. retranchez Soliers ou

L. 4. après ces mots *sous Aleiot*, ajoutez à Avignon en 1519. Col. 2. l. 2. au lieu de Folengus, lisez Folengi.

L. 11. après ces mots *dans ce qu'il a écrit*, ajoutez. Ce Poème qui est devenu très-rare, a été imprimé en 1537.

ARETIN (Pierre) p. 594. col. 2. l. 2. au lieu de Sa naissance étoit assez basse, lisez. Il étoit fils naturel de Louis Bacci, Gentilhomme d'Arrezzo.

L. 33. après le mot *Pénitence*, ajoutez, & son *Humanité de Christ*, & les Sonnets qu'il ajouta aux seize poésies infâmes, gravées en 1525 par Marc-Antoine de Bologne, d'après les Desseins de Jules Romain sont de l'an 1537. On a encore de lui

L. 31 & 32. retranchez les mots suivants, sous le nom de *Partenio Estro*, qui est l'Anagramme de *Pietro Aretino*.

L. 35. après *Thomas d'Aquin*, &c. ajoutez ce qui suit. Il n'est pas vrai, au reste, qu'il ait publié ces Vies sous un autre nom que celui de *Pietro Aretino*. Ce ne fut que longtemps après sa mort que les Libraires, craignant qu'un nom si diffamé ne rebutât, le changèrent en celui de *Partenio Estro*, qui est l'Anagramme du sien.

P. 595. col. 1. On renvoie là mal à propos *Charles Aretin*, à TORTELLIUS (Charles) Il faut placer ici l'article de TORTELLIUS (Charles) sous le véritable nom d'ARETIN (Charles)

ARGOLI ou ARGOLUS (André) p. 598. col. 1. l. 2. après le mot *Tagliacozzo*, ajoutez en 1572.

P. 598. col. 2. l. 10. au lieu de 1650 lisez 1653, & ajoutez, âgé de plus de 80 ans.

L. 12. après le mot *Astronomia*, ajoutez *Primi Mobilis Tabula*, imprimées à Padoue, en deux volumes in quarto, en 1644; Observations sur la Comète de 1653, en Latin, qu'il fit imprimer la même année.

P. 598. col. 2. Avant ARGON, mettez l'article qui suit.

* ARGOLI (Jean) fils du précédent fut élevé avec soin par son père, mais son inclination le porta à la Poésie. N'ayant pas encore 17 ans, il travailla à la composition d'un Poème qu'il nomma *Endymion*, & qu'il dédia au Prince Philippe Colonne. Cette pièce acquit beaucoup de réputation à son Auteur. On a encore de lui trois livres d'*Epigrammes*; un livre d'*Épigrammes*; d'autres petits Poèmes sur les épousailles de la ville de Venise avec Neptune, & sur divers autres sujets. Ces Poésies sont Latines. Il a fait plusieurs pièces en vers Italiens, savoir, la *Discorde* de Pétrone; des Sonnets; des Madrigaux; une Idylle sur la Soye; & quelques Métamorphoses pastorales. Il florissoit sous le Pape Urbain VIII. * Voyez le Supplément de Paris 1735.

ARGONNE, p. 599. col. 1. l. 1. au lieu de (Dom Noël d') lisez (Dom Bonaventure d')

L. 9. après le mot *emprunté*, ajoutez. Il est en trois volumes, dont le premier fut imprimé en 1699 & le second en 1701: le troisième a paru plus tard. On a fait une quatrième édition de cet Ouvrage en 1725, & le dernier volume contient bien des Remarques nouvelles qui ne sont pas de Dom Bonaventure d'Argonne. Il est encore Auteur de l'*Educacion de Moncade*, in douze, en 1691.

P. 600. col. 2. Avant ARGUIN, mettez l'article qui suit.

* ARGUES (Gérard Des) excellent Géomètre, naquit à Lyon en 1593. Le célèbre Descartes l'a toujours compté au rang de ses plus fidèles amis. Il l'introduisit auprès du Cardinal de Richelieu, & défendit son ami contre les Ecrits de M. de Fermat, Conseiller à Toulouse, & contre ceux du Père Bourdin Jésuite. M. Des Argues de son côté assista de tout son pouvoir M. Descartes dans sa retraite en Hollande. Il mourut à Lyon en 1661 ou 1662. Ses principaux Ouvrages sont, *Traité de la Perspective*; *Traité des Sections Coniques*; *Traité de la manière de poser l'aiguille aux cadrans solaires*; *La Pratique du trait*, & *preuves pour la coupe des pierres dans l'Architecture*; *De la manière de graver en taille-douce à l'eau forte*. Tous ces Traitez sont écrits avec solidité & avec un agrément de style que l'on trouve peu dans les Ouvrages des Mathématiciens. * Voyez le Supplément de Paris 1735.

ARGYRE, p. 601. col. 1. l. 1. au lieu de d'ARGYRO-PULE lisez d'ARGYROPYLE.

ARGYROPYLE, p. 602. col. 1. l. lisez ARGYROPYLE.

ARIENS MODERNES, p. 607. col. 2. l. 4 & 12. au lieu de Blandrata lisez Blandrat.

L. 11. au lieu de Valentinus lisez Valentin.

L. 15 & 16. au lieu de Grégoire de Paul, lisez Grégoire Pauli.

L. 19. au lieu de Lucas, lisez Luc.

ARISTOTE (Louis) p. 613. col. 1. l. 31 & 32. au lieu de les plus célèbres font, lisez elles sont au nombre de cinq: & au lieu de La Léna, lisez La Léna.

Col. 2. l. 11. après 1533. ajoutez. D'autres disent le sixième juin 1534.

ARISTIDE, Sophiste, p. 616. col. 1. l. 2. étiez la virgule qui est après *Etienna*. Ajoutez à la fin. Voyez aussi le Supplément de Paris 1735.

GRECS, p. 623. col. 2. l. 16. au lieu de *suaviter lisez de suaviter*.

ARMAND (Ignace) p. 630. col. 1. l. 8. depuis le mot France jusqu'à la fin de l'article, il faut retrancher les cinq lignes qui suivent, & mettre à la place ce qui suit. Le Père Cotton de la même Société, & Confesseur du Roi Henri IV, avoit déjà demandé ce rétablissement à ce Prince. Sa demande avoit été appuyée par les Seurs de Villeroi, Sillery & La Varenne, de sorte que Henri IV étoit tout disposé à faire cette grâce aux Jésuites. Le Père Armand fut en rétra la demande, lorsque ce Prince passa par Metz, & Henri IV lui promit que les desirs seroient bientôt accomplis. En effet il en fit dresser l'Edit au mois de septembre 1603. * Sotwel, *Script. Soc. Jesu*. Le Père d'Orléans, *Vie du Père Cotton. Recueil de Littérature, de Philosophie & d'Histoire*, chez l'Honneuré, 1730.

P. 633. col. 1. l. 28. au lieu de 1036, lisez 1136 ou 1137.

ARMES (Jean d') p. 634. col. 1. l. 4. au lieu de vers l'an 1495, lisez en 1490.

ARMOGASTE, p. 639. col. 1. l. 2. après le mot *Afrique*, ajoutez, mais selon la vérité, ni l'un ni l'autre.

ARNAULD, ancienne & noble famille, p. 641. col. 1. l. 3. 4. 5. retranchez depuis *une fille*, jusqu'à *Charles VI* inclusivement.

L. 5 & 6. au lieu de Gouverneur de la ville & château d'Hermant, lisez Capitaine d'Hermant.

L. 7. ajoutez vers l'an 1480.

L. 22. au lieu de *Corrécteur des Comptes*, lisez *Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris*.

L. 24. au lieu de en 1591, lisez en 1585: puis retranchez ces mots, âgé de cent & un ans; & l. 25. après le mot *sonda*, ajoutez: on ignore son âge.

L. 28. au lieu de *Moinier lisez Meunier*: puis retranchez du Bourg, dans la même ligne.

L. 29. au lieu de de ce nom, lisez Du Bourg: puis retranchez, sœur du fameux Anne du Bourg, & de Jean Du Bourg Lieutenant-Criminel de Riom.

L. 31. après *fontain*, ajoutez en 1590.

L. 36 & 37. retranchez de Hermant, & au lieu de fille du premier Maître d'Hôtel du Connétable de Bourbon, lisez fille de Jean Forget, Procureur du Roi au siège Présidial d'Auvergne.

L. 37. 38. 39. retranchez qu'il contracta étant déjà fort âgé, s'il n'y pas d'erreur dans ce qu'on dit de l'âge où il mourut.

L. 39. au lieu de douze enfans mâles, lisez sept enfans mâles & quatre filles.

L. 46. au lieu de Capitaine, tué au siège de Gergeau, lisez Contrôleur-général des Restes.

Dans la même ligne & la suivante, au lieu de Benjamin & Ponce Arnauld, aussi Capitaine & tuez au service du Roi, lisez 4. Benjamin, tué au siège de Gergeau; 5. Claude, Trésorier de France à Paris, mort le 21 mai 1602, âgé de 29 ans moins 9 jours.

L. 48. retranchez 6. Louis Arnauld, Général des Finances à Riom; puis au lieu de 7. & un autre, mettez simplement 6. & au lieu de 8. mettez 7.

ARNAULD (Antoine) l. 2. au lieu de vers l'an 1550, lisez en 1560.

L. 5. 6. 7. 8. 9. 10 & 11. retranchez depuis Henri IV, jusqu'à *Secrétaire d'Etat* inclusivement.

Col. 2. l. 1. au lieu de de la peine des Calomnieux, mettez ce qui suit, d'un fait important, savoir, si la nommée Douchin,

chin, dont le fils avoit été assassiné, & qui avoit accusé de ce meurtre le nommé *Bellanger*, chez qui ce jeune homme demouroit, étoit calomniatrice. L'innocence de *Bellanger* étoit devenue certaine par la découverte de l'assassin. Cependant le premier avoit eu la question avant cette découverte, & Robert qui plaidoit pour lui, prétendoit que la *Domenchin* qui l'avoit accusé faussement, devoit être condamnée à réparation d'honneur, à des dédommagemens & aux dépens. *Arnauld* soutenoit au contraire, que l'accusation n'avoit point été téméraire, la Cour ayant sur ses griefs condamné l'accusé à la question; & qu'ainsi elle ne pouvoit être jugée calomniatrice. *Arnauld* gagna sur les conclusions & le plaidoi de *M. Servin*, Avocat-général.

L. 4. 5. 6. 7. 8. 9. retranchez depuis *Ce fut* jusqu'au mot *separez* inclusivement.

L. 12. après le mot *apologétique*, ajoutez, *Ce Père fit contre le Plaidoyer de M. Antoine Arnauld un Ecrit intitulé, la Vérité défendue pour la Religion Catholique en la cause des Jésuites: il y prit le nom de François Des Montagnes.*

L. 13. au lieu de l'an 1619, âgé de près de 70 ans, lisez le 29 décembre 1619, âgé de 59 ans, quatre mois & 22 jours.

L. 20. entre la ligne 20 & la 21, il faut placer les quatre vers suivans qui ont été omis,

*Sur Diseurs aux Héros disposèrent la gloire,
Par lui la vérité triompha passivement;
Des Princes & des Rois il fut l'étonnement,
Et les eut pour témoins d'une illustre victoire.*

L. 60 & 61. au lieu de, l'expédient dont on se sert pour corriger cette erreur, ne l'est pas de même, lisez, l'Acte de son Bâton en date du sixième août 1590, & l'inscription gravée sur son cercueil, fussent pour détruire cette erreur.

ARNAULD d'ANDI L L Y (Robert) l. 27. au lieu de 86 ans, lisez 85 ans & cinq mois.

Dans la même ligne au lieu de *N. lisez Catherine Le Fèvre.*

L. 28. au lieu de six filles, lisez cinq filles.

L. 31. au lieu de *M. Arnauld*, lisez *Antoine Arnauld.*

L. 33. après les mots le second, ajoutez, *SIMON* qui suit; & le troisième.

L. 45. retranchez, le troisième fut *SIMON* qui suit.

ARNAULD (Simon) p. 642. col. 1. l. 28. au lieu de *N. lisez Charlotte.*

ARNAULD (Henri) l. 1. après *ANTOINE*, ajoutez *Avocat au Parlement*, naquit à Paris en 1597, & fut nommé Evêque d'Angers le 30 janvier 1649.

L. 18. après le mot *montagne*, il faut ajouter ce qui suit. Après la mort de *M. de Gournay*, Evêque de *Toul*, arrivée à Nancy le 14 de septembre 1637, les Chanoines assemblés capitulairement, élurent *Henri Arnauld*, qui étoit alors Doyen de leur église, & Abbé de *S. Nicolas d'Angers*. Il avoit pris possession de cette Abbaye le 20 janvier 1624. L'élection du Chapitre de *Toul* n'eut point de lieu: le Roi *Louis XIII* la désapprouva par cette seule raison que le Chapitre ne lui en avoit pas donné avis. Mais à la recommandation du Père *Joseph Du Tremblay*, Capucin, *M. Arnauld* obtint enfin le Brevet du Roi pour cet Evêché. Il ne put néanmoins en prendre possession: le Pape s'obligea à refuser les Bulles, sans cependant y nommer d'autre personne, pour ne pas déplaire au Roi. Ainsi le Siège vacqua depuis le 14 septembre 1637, jusqu'en avril 1641. Le Roi ayant alors révoqué le Brevet donné à *M. Arnauld*, nomma *Paul de Yieque*, qui eut ses Bulles.

L. 18 & 19. au lieu de ces mots où il est mort en, lisez, où il se rendit le 15 de novembre 1650. Il y mourut en odeur de piété le huitième janvier 1692, âgé de 95 ans.

NB. Le Supplément de Paris, après avoir dit l. 2. de cet article que *Henri Arnauld* est né en 1597, & l. 22. qu'il est mort en 1692, il ajoute dans la même ligne, âgé de cinquante-neuf ans, au lieu qu'il devoit dire, âgé de quatre-vingt-quinze ans.

L. dern. après 1680, ajoutez ce qui suit. Avant qu'il fût Abbé de *S. Nicolas*, on avoit voulu le marier à la veuve du Président *Le Féron*, & l'on dit même qu'ils furent fiancés. Il n'a jamais été Coadjuteur d'Angers, comme on le dit dans le *Ménagiana*, tome 2. p. 41. Le Père de *Bonreueil*, Prêtre de l'Oratoire, a donné un Mémoire sur la Vie & la Mort de ce Prélat, imprimé dans la seconde partie du troisième volume des *Mémoires de Littérature & d'Histoire*, recueillis par le Père *Desholets*, Bibliothécaire de la Maison de l'Oratoire de Paris.

ARNAULD (Antoine) l. 9. au lieu de *L'Escot*, lisez *Le-fcot*.

L. 13 & 14. au lieu de en 1636, lisez le 14 novembre 1635.

Entre la ligne 20 & la suivante, il faut mettre ce qui suit. Comme il ne pouvoit pas y être admis selon les règles, la Société demanda au Cardinal de *Richelieu* son Proviseur qu'il y fût reçu extraordinairement, à cause de son rare mérite; mais cela lui fut refusé alors, & encore après la mort du Cardinal, arrivée le 24 décembre 1642; mais il obtint le dernier octobre de l'année suivante. Il avoit pris le Bonnet de Docteur en Théologie de la Faculté de Paris le 19 décembre 1641.

Col. 2. l. 12. après le mot *Paroisse*, ajoutez, nommé *Picot*.

P. 643. col. 1. l. 40. au lieu de *L'Evangile* nous montre, lisez *Les Pères* nous montrent.

L. 69. après ces mots *Perpétuité de la Foi*, ajoutez sur l'Eucharistie, qui fut entrepris & continué sur ses avis, mais dont *M. Nicole* est l'Auteur.

L. pen. après le mot *Champs*, ajoutez par *M. Guelphe* qui avoit été son Secrétaire pendant plus de 20 ans avec *M. Arnauld*, & qui après la mort de ce Docteur se retira à Paris sous le nom de *M. François*, & y mourut le 27 juillet 1720.

P. 645. col. 1. l. 4. après le mot *Latin*, ajoutez, parmi lesquels

on en a mis plusieurs qui ne sont pas de *M. Arnauld*, & dont on fera connoître les véritables Auteurs.

Catalogue, &c. l. 27. après le mot *Communien*, ajoutez. Cet Ecrit qui est de l'an 1644, est de *M. Hermant*, Chanoine de *Beauvais*.

L. 32. après ces mots *Replique à l'Anatomie du même*, ibid. ajoutez par *Mrs Le Maître & de La Barde*.

Col. 2. l. 6. après en 1646, ajoutez. L'Auteur est *M. Hermant*.

L. 17. au lieu de *Défense de la Censure* du livre du Père *Brifacier*, ibid. en 1651, lisez *Défense de la Censure* donnée par *M. l'Archevêque de Paris*, contre *Le Jansenisme confondu* du Père *Brifacier*, Jésuite, en 1652. L'Auteur de cette *Défense* est *M. Etienne de Lombard*, Sieur de *Trouillas*.

L. 26. après en 1653, ajoutez. Ces lettres sont de *M. de La Lane*, Abbé de *Pal-Croissant*.

L. 39. après en 1655, ajoutez. Cette *Défense* est de *M. de La Lane*.

L. 63. après ibid. ajoutez. Cette *Défense* est de *M. Nicole*.

L. 64. après ibid. ajoutez. Cette *Résutation* est encore de *M. Nicole*.

L. 65. après ibid. ajoutez. Cette *Réponse* est du Père *Toussaint Desnars*, de l'Oratoire.

P. 646. col. 1. l. 4. après ibid. ajoutez. Elles sont de *M. de La Lane*.

L. 10. après le mot *Formulaire*, ajoutez, avec *M. Nicole* qui en est le principal Auteur.

L. 12. après 1662, ajoutez. Ce *Fatum* est de *M. de La Lane*.

L. 26. après ibid. ajoutez, avec *M. Nicole*.

L. 27. après ibid. ajoutez, avec *M. Nicole*.

L. 29. après le mot *Jésuites*, ajoutez, 1662, imprimée en 1664. Après ibid. ajoutez. L'Auteur est *M. Nicole*, qui avoit fait cet Ouvrage en 1662; mais il fut altéré par une main étrangère qui l'avoit eu en manuscrit: ce qui obligea *M. Nicole* de le devoir.

L. 46. après ces mots avec *M. Nicole*, ajoutez, qui est Auteur de ce qui est dit de *M. de Marca* dans cet Ecrit. Le reste est de *M. Arnauld*.

L. 47. au lieu de sur la signature du fait, lisez, touchant le fait de *Jansénius*.

L. 48. après en 1664, ajoutez. Cet *Eclaircissement* est de *M. de La Lane*.

L. 50. après 1664, ajoutez. L'Auteur est *M. de La Lane*.

L. 61. après *Guimenius*, ajoutez cette parenthèse (c'est à dire, le Père de *Moya*)

L. 62. après 1666, ajoutez. Ces *Remarques* sont de *M. Nicole*.

L. 66. après 1663, ajoutez. L'Auteur est, dit-on, *M. Le Maître*: si cela est, ce *Fatum* est donc antérieur à l'an 1663, puisque *M. Le Maître* est mort en 1658.

L. 79. après 1668, ajoutez. La première partie est de *M. Hermant*.

L. 83. au lieu de *Il a travaillé*, lisez *Il a eu* quelque part.

L. 85. après le mot *composé*, ajoutez seul.

Col. 2. l. 2. après 1682, ajoutez, en deux volumes in douze.

L. 25. NB. Celui qui est appelé ici le Père *Cornelle Halart*, est nommé dans l'édition de 1732, le Père *Cornelle Halart*.

L. 43. au lieu de en onze parties, lisez en neuf parties.

L. 79. au lieu de & la huitième sur l'autorité des Décrets de l'Inquisition, lisez la huitième contre *M. Steyaert* sur la lecture de l'écriture Sainte, & sur une nouvelle Ordonnance de *M. l'Evêque de Gand* sur le même sujet; enfin la neuvième sur les prohibitions de livres par l'Inquisition & autres Tribunaux, & sur quelques autres sujets.

L. 52. après ces mots le premier, ajoutez, c'est à dire, le troisième.

L. 55. après ces mots le second, ajoutez ou quatrième.

L. 55. après ces mots le troisième, ajoutez ou cinquième.

L. 59. après ces mots, le cinquième, ajoutez, c'est à dire, le sixième & le septième, en comprenant les deux premiers qui ne sont point de *M. Arnauld*.

L. 63. après 1695, ajoutez. Les deux premiers volumes des bûis sont de *Mrs Varet*, Le Maître & *Sébastien-Joseph de Pontcôteau*.

L. 82. après 1660, ajoutez, avec *M. Nicole*.

L. 86. au lieu des trois lignes qui composent cet article, lisez ce qui suit.

Dissertation Latine sur la Liberté, qui est à la page 261 du premier tome des Ecrits de *M. Arnauld*, & autres sur la Grace générale.

L. 91. après le mot *connut*, ajoutez pour la plupart; & après les mots pour être, retranchez certainement.

L. 94. après les mots dans leur genre, ajoutez, On a imprimé en 1727 le Recueil des Lettres de ce Docteur, en huit volumes, in douze, en Hollande. On y apprend bien des particularitez qui le regardent & qui éclaircissent les affaires de son tems. On y a aussi inséré plusieurs petits Ecrits du même Docteur.

L. 97. Après 1700, ajoutez ce qui suit.

Avant que de finir l'article de *M. Antoine Arnauld*, on fera part au Public de plusieurs de ses Ouvrages qui ont été omis dans le Catalogue précédent.

Considérations sur une Censure prétendue de la Faculté de Paris de l'an 1560, touchant la Grace & le libre Arbitre. Elles se trouvent dans un Recueil de plusieurs Ouvrages sur la Grace, qui a été donné, comme on le croit, en 1645 par *M. Le Maître de Sacy*.

Lettre d'un Docteur en Théologie, sur un livre intitulé, *Sentiments sincères & charitables*, par *François Iréné*.

In Decretum Romanae Inquisitionis de autoritate Principum Apostolorum Petri & Pauli Notationes. Ce Décret de l'Inquisition est

est du 25 janvier 1647. Les Notes de M. Arnauld font de la même année. Elles ont été traduites en François.

Réflexions sur un Décret de Rome, contre les deux Catéchismes de la Grace (celui de M. Feydeau, & celui du Père l'Hermite) en 1651, in quarto.

Explication véritable de ce même Décret, à Paris. Apologie pour les Saints Pères de l'Eglise, contre les erreurs qui leur sont imputées par le Sieur de La Motte, in quarto. M. Arnauld fit cet Ouvrage en 1650, chez M. Hamelin.

Propositiones Theologicae duae, de quibus hoste maxime disputatur, clarissime demonstratae, avec M. Nicole, in quarto, 1656.

Autonit Analit. Responso ad Haldensum, en 1656 avec M. Nicole. Cette Lettre est différente d'une autre Lettre Latine de M. Arnauld au même Henri Holden. Celle qui est intitulée Responso, répond à une Lettre Latine de ce Docteur, que l'on dit avoir été composée par M. Bureau, Ecclésiastique de Louvain. M. Arnauld a eu part à la troisième & aux 9. 11. 12. 13. 14. & 15 Lettres provinciales. La Dissertation sur l'amour de Dieu, qui se trouve dans la première édition Latine de ces Lettres, avec les Notes de Wendrock, (c'est à dire, M. Nicole) fut faite en François par M. Arnauld, contre le Père Sirmond. M. Nicole ne fit que la traduire en Latin.

Cas proposé par un Docteur touchant la signature de la Constitution d'Alexandre VII, & du Formulaire du Clergé, du 17 mars 1657.

Réflexions d'un Docteur sur l'avis de M. l'Evêque d'Aleth, sur le cas précédent. Ces deux Ecrits sont dans la liste, mais ils sont mal énoncés dans l'édition de 1732.

Mémoire, où l'on fait voir que si la Constitution d'Alexandre VII étoit enregistrée au Parlement, cela emporteroit une Inquisition plus rigoureuse, in quarto, 1657, avec M. Nicole.

Troisième Ecrit des Curez de Paris, contre l'Apologie des Casuistes, en 1658, avec Mrs Nicole & Pascal.

Censure de l'Apologie des Casuistes, par M. l'Evêque d'Orléans, du 14 juin 1658. Elle est de Mrs Arnauld & Nicole.

Censure du même Ouvrage par M. Arnauld, Evêque d'Angers du onzième novembre 1658. Elle est de Mrs Arnauld le Docteur & de Sacy.

Septième Ecrit des Curez de Paris, ou, Journal de ce qui s'est passé à Paris & dans les provinces au sujet de l'Apologie des Casuistes, en 1659, avec M. Pascal.

Censure de l'Apologie des Casuistes, par M. l'Evêque de Soissons, le 23 octobre 1659.

Huitième Ecrit des Curez de Paris, avec M. Nicole.

Neuvième Ecrit des Curez de Paris: M. Arnauld en a fait la première partie.

Dixième Ecrit des Curez de Paris, avec M. Nicole.

La Traduction du Missel en Langue vulgaire, autorisée par l'Ecriture Sainte, & par les Saints Pères & Docteurs de l'Eglise, par les Décrets des Conciles & des Papes, & par l'usage de l'Eglise Gallicane, in quarto, 1661, avec M. de Voisin.

De la signature du Formulaire, composé le sixième juin 1661, chez Madame Angrand.

Lettre de la Mère Agnès Arnauld, Abbesse de Port-Royal, au Roi, en mai 1661, avec M. Nicole.

Lettre de la Mère Angélique à la Reine-Mère. Les mêmes.

Lettre écrite au Roi par M. l'Evêque d'Angers sur la signature du Formulaire du sixième juillet 1661. Les mêmes.

Réponse de M. d'Angers à la Lettre de M. de Lionne, le 21 d'août 1661. Les mêmes.

Première Lettre de la Mère Magdeleine de Ligny, Abbesse de Port-Royal à M. de Contes, Doyen de Notre-Dame de Paris, & Grand-Vicaire, du 16 octobre 1661, avec Mrs Nicole & de Sacy.

Deuxième Lettre de la même du 28 décembre. Les mêmes.

Seconde Lettre de M. d'Angers au Roi, sur le Formulaire. Mrs Arnauld & Nicole.

Examen de la Lettre circulaire de l'Assemblée du deuxième octobre 1663.

Résolution de cette difficulté, s'il suffit de n'avoir point la Jansénisme, pour en pouvoir signer la condamnation, du premier juillet 1664, avec M. de La Lane.

M. Arnauld a eu quelque part au Traité de la Foi humaine de M. Nicole; mais il n'est pas Auteur de toute la quatrième partie.

Réflexions sur une Déclaration de M. l'Archevêque de Paris, aux Religieuses de Port-Royal, avec M. Nicole, en 1664.

Apologie pour les Religieuses de Port-Royal. Les préfaces sont, dit-on, de M. Nicole, qui a eu part aussi au reste, excepté à la quatrième partie que l'on attribue à M. Arnauld. On convient néanmoins que la discussion de la Dispute entre S. Cyrille & Théodoret est de M. Nicole, outre les pièces qui font partie de cette Apologie, & auxquelles il a eu part, comme on l'a dit. M. de Sainte-Marthe y a aussi travaillé, selon l'opinion commune.

Mandement de M. l'Evêque d'Aleth, du premier juin 1665, avec M. Nicole.

Mandement de M. d'Angers sur la signature du Formulaire, du huitième juillet 1665.

Lettre circulaire des quatre Evêques, sur le Bref donné contre leur Mandement du 25 avril 1667.

Lettre des quatre Evêques au Pape, en 1668.

Défense de cette Lettre contre la Réponse du Père Maimbourg, Jésuite, sous le nom d'un Théologien domestique d'un grand Prélat, en 1668, manuscrite.

Lettre Pastorale de M. l'Evêque d'Aleth, sur un Bref subreptice qui condamne le Rituel dressé pour l'usage de son diocèse, le 20 juillet 1668, manuscrite.

Lettres en huit volumes, in douze, à Nanci, (c'est à dire, en

Hollande) 1737. Ce Recueil contient aussi plusieurs Ecrits de M. Arnauld qui n'avoient point encore été publiés.

Ecrits sur la Grace générale, recueillis en deux volumes, in douze, & imprimés en 1715, avec des préfaces de l'Editeur.

De la Nécessité de la Foi en Jésus-Christ pour être sauvé. Cet Ouvrage fut fait dès l'an 1641 contre La Mothe-Le-Vayer, qui avoit parlé très-peu correctement des vertus des Payens dans un Ouvrage sur cette matière. Mais la réfutation de M. Arnauld ne parut qu'en 1701, en deux volumes, in douze, à Paris, par les soins de M. Du Pin, qui y fit des additions & des corrections, & qui en a composé la préface.

Analytica Synopsis Doctrinae libri S. Augustini, de Corruptione & Gratia; à Paris 1644, & comme elle étoit devenue fort rare, D. François Gevres, Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, l'a fait réimprimer à la fin de sa Defensio Arnaldina, à Anvers 1700.

L'Innocence opprimée dans les filles de l'Enfance, en Hollande 1688, in douze. Seconde édition en 1718 augmentée.

Lettres de M. Arnauld imprimées & produites par M. Jean Gontin, Prêtre Dauphinois, Curé de S. Hilaire de Senlis, pour servir au procès pendant à la Tourneille pour François Deslyons, Sieur de Theuille, &c. Ces Lettres ont paru in folio, & ne se trouvent point dans le Recueil en huit volumes de celles de M. Arnauld. M. Deslyons, Doyen de Senlis, a voulu y répondre par treize autres Lettres en forme de l'Arum, imprimées in folio.

Ecrit contre le sentiment de M. de Choiseul, Evêque de Tournay, que l'attrition sans amour de Dieu suffit avec le Sacrement. M. Arnauld ne voulut point faire imprimer cet Ecrit pendant la vie de M. de Choiseul; & après la mort de ce Prélat, il fut pris en 1703 avec les papiers du Père Quefnel, qui en étoit possesseur.

Lettre d'un Chanoine à un Evêque, pour répondre à une Lettre de quelques Evêques, imprimée en 1680, dressée par M. l'Archevêque de Paris, & adressée au Roi. La Réponse de M. Arnauld parut aussi en 1680.

Réponse à un Ecrit de M. Le Moine, Doyen du Chapitre de Vitrey en Bretagne, contre Descartes. Cette Réponse est demeurée manuscrite.

En 1681, M. Arnauld prit le soin de faire imprimer le petit Traité de la Régale, fait par ordre de M. de Pamiers; les Ordonnances & autres pièces sur ce sujet; & la Relation, composée par M. Du Vaucel, de ce qui s'étoit passé dans les diocèses d'Aleth & de Pamiers sur ce sujet. Le tout a été imprimé à Bruxelles, in douze.

Considérations sur les affaires de l'Eglise, au sujet de la Régale. M. Arnauld fit cet Ouvrage à Delft en 1681.

Justification du livre du renversement de la Morale des Calvinistes, contre les Ministres Le Blanc & Merlat en 1682.

La seconde partie de l'Appendix qui est à la fin du second volume de l'Amor penitens, de M. de Neercassel, Evêque de Caen, dans la seconde édition. M. Arnauld fit cet Appendix en 1683.

Le Prince d'Orange, nouvel Abalom, nouvel Hérode, nouveau Cromwel. M. Arnauld fit cet Ecrit en 1688; lorsque ce Prince eut envahi la Couronne d'Angleterre. Il l'envoya manuscrit à M. de La Reynie, alors Lieutenant-général de Police, qui en parla au Roi, & le Roi ordonna qu'on l'imprimât. On en envoya ensuite des exemplaires dans toutes les Cours de l'Europe. M. Arnauld fit vers le même tems un second Ecrit contre le Prince d'Orange, mais celui-ci ne fut point imprimé.

On croit aussi que M. Arnauld a eu part à l'Apologie de M. de S. Cyran en deux parties, dont le fond est de M. Le Maître. C'est un volume, in quarto.

A l'égard de la Morale pratique, en huit volumes, in douze, il n'est Auteur que des six derniers. Les deux premiers sont l'Ouvrage commun de Mrs de Pontchâteau, de Claude de Sainte-Marthe, & de M. Baudri de S. Gilles d'Alfon. La première préface est de M. Varey; la seconde de M. de Pontchâteau seul.

M. Arnauld a travaillé aussi aux Façons contre Madame de Nemours, pour Madame de Longueville, avec M. Nicole, en 1671, pour la succession de Neuchâtel en Suisse.

Les titres de l'Ouvrage de M. Sinnich, Docteur de Louvain, intitulé, Trias Sanctorum Patrum de Gratia Christi, &c. sont de M. Arnauld.

Dans l'édition du Dictionnaire Historique de l'an 1732, on a eu soin de marquer dans plusieurs Ouvrages, qui sont réellement de M. Arnauld, les noms de ceux qui l'avoient aidé dans ce travail; mais on l'a oublié à l'égard des suivants.

1. La seconde Apologie de Jansénisme a été composée avec M. Le Maître, & l'on imprimoit cette pièce à mesure que lui & M. Arnauld la composoient. Elle fut faite dans un lieu d'autant plus incommode, que la chambre où ils étoient enfermés pour cela, n'étoit séparée que par une cloison, d'une autre chambre où résidoit une personne de qui ils avoient intérêt de se cacher; ce qui les obligeoit à parler si bas, que M. Arnauld en eut la voix presque éteinte pendant longtemps.

2. La Logique ou l'Art de penser, est aussi de M. Nicole en partie. Voyez l'Histoire de cet Ouvrage dans l'Histoire de la Vie & des Ouvrages de M. Nicole, première partie.

3. M. Nicole a eu part à la seconde Lettre de M. Arnauld à un Seigneur de la Cour; au livre intitulé, Vera S. Thomae, de Gratia sufficienti & efficaci, Doctrina dilucida explorata, en 1656; à celui qui a pour titre, Dissertatio Theologica quadripartita super illa Propositione, Desult Petro tentato, &c.; à la Lettre Latine de Henri Holden, en 1656; à l'Ecrit intitulé, Nouvelle Héresie des Jésuites, soutenue publiquement dans le Collège de Clermont; au Mémoire pour les Religieuses de Port-Royal, en 1665; à la Dé-

fenſe du Nouveau Teſtament de Mons, contre le Père Maimbourg; au premier volume de la nouvelle Défense contre M. Mallet.

4. M. Le Maître a travaillé aussi à la première Lettre apologétique à un Evêque, en 1656.

P. 647. col. 1. l. 1. après ces mots par leur piété, ajoutez. Elle est morte le 19 février 1671, dans sa 78 année.

L. 20. après 1665, ajoutez, & réimprimé depuis avec des augmentations.

ARNOUL, Archevêque de Rheims, p. 651. col. 2. l. 6. au lieu de Léon VI, lisez Jean XV.

L. 11. après le mot place, au lieu de ce qui suit, jusques au mort s'opposât, mettez. Le Pape condamna l'action de ce Concile, interdit tous les Evêques qui y avoient assisté, excepté Seguin, Archevêque de Sens & quelques autres qui n'avoient pas consenti à la déposition d'Arnoul, & il envoya pour Légat en France, Léon, Abbé de S. Boniface qui assembla à Rheims un autre Concile par lequel Arnoul fut rétabli l'an 992, sans que le Roi s'y opposât.

P. 652. col. 1. l. 1. au lieu de 1002, lisez 1003.

ARONE ou ARONA, p. 654. col. 1. l. 9. au lieu de Guiffano, lisez Juiffano.

ARONDEL, l. 2. après le mot ALAN, ajoutez & ARUNDEL.

ARSENAL, p. 661. col. 1. l. 14. après Comté de Bourgogne, ajoutez en France.

Entre Dautzick & Dresde, mettez Delft, en Hollande.

L. 51. au lieu de en Alsace, lisez dans l'Alsace Française.

L. 60. au lieu de quatre, lisez sept.

ARTOTOIRE, col. 2. l. 22. après le mot Apôtres, retranchez les 17 lignes suivantes jusqu'au mot Apollonius inclusivement & mettez à la place ce qui suit. Selon la manière prescrite dans le Traité intitulé, *Art notoria*, l'Aspirant après les purifications, les prières & les autres préparations ordonnées, doit se servir d'un Tallisman d'or, ou de parchemin vierge, avec des caractères graves, & les noms de quelques Anges. On met ce Tallisman sous l'oreille étant au lit. L'Ange, dont le Tallisman porte le nom, réveille pendant le sommeil, disent ceux qui ont assez de crédulité pour se fier à de telles sottises, ce que l'on souhaite de favoriser. Mais c'est un crime de se servir de ce moyen superstitieux & d'autant plus ridicule que l'effet en est purement imaginaire.

ARTAPAN, p. 665. col. 1. l. 8 & 2. l. 8 & dernière de la première colonne, depuis le mot Moïse, retranchez tout ce qui suit jusqu'à la fin de l'article & mettez à la place ce qui suit. le fit venir. Eusèbe rapporte sur la Foi d'Eupolème ce passage d'Artapan qu'il appelle mal à propos *Artaban*, Prépar. Evang. l. 1. Il en cite plusieurs autres encore qui montrent que cet Historien est rempli de Fables. * *Chronique d'Alexandrie*, p. 148. Vossius, de *Hist. Las*.

ARTEMON ou ARTEMAS, p. 668. col. 2. l. 14. au lieu de, c. 26. lisez c. 28.

ARTHONGATE, l. 15. au lieu de Setrid, lisez Setride.

ARTILLERIE, p. 669. col. 1. l. 15. après ces mots d'Innocent III, ajoutez. L'Éditeur du Supplément de Paris 1735 dit au contraire que Naucner n'en fixe l'usage qu'en 1354.

L. 32. après cette ligne mettez le paragraphe qui suit.

On a dit dans l'article précédent qu'avant l'an 1425 l'Artillerie étoit inconnue en France, mais par le témoignage de M. Du Cange, il paroit qu'elle étoit en usage en France dès l'an 1338, & les Archêves de la ville de Buz rapportent que l'on s'en servit contre les Anglois qui avoient fait une descente à Tréport.

ARVIRAGUS, p. 673. col. 2. l. 11. au lieu de 177, lisez 77.

ASCETES, p. 678. col. 2. l. 12. au lieu de du Manteau court, lisez simplement du Manteau.

ASCONIUS PEDIANUS, p. 682. col. 1. l. 1. retranchez le Jeune.

L. 2. depuis Auguste, jusqu'à Tite-Live inclusivement, l. 4. lisez & sous celui de ses successeurs, & mourut vers le commencement de celui de Néron, âgé, dit-on, de 85 ans. Il avoit connu Virgile, n'étant encore que dans sa première jeunesse.

L. 9. jusqu'au commencement de la vintième. Il faut retrancher tout cela. Ensuite depuis la 27 ligne, jusqu'au commencement de la trentième, lesquelles il faut retrancher, mettez à la place ce qui suit. Il y en a qui appellent cet Asconius, le Jeune, parce qu'ils en comptent un autre qu'ils ne savent où placer. L'opinion de ceux qui n'en admettent qu'un paroit la mieux fondée. Les Anciens n'en ont connu qu'un en effet. A l'égard de l'âge de 85 ans qu'on lui donne, on ne se fonde que sur la Chronique d'Eusèbe ou de S. Jérôme; mais cette Chronique en voulant ajuster les faits, telle qu'elle vouloit les donner, a mis la mort de ce Grammairien en la septième année de l'empire de Domitien, au lieu qu'elle arriva en la huitième de celui de Néron.

L. 40. après Quintilien, au lieu de l. 1 & 3. lisez *Instit. Orator. l. 1. c. 7.*

ASMONEE, p. 688. col. 2. l. 16 & 17. au lieu de l'an du monde 4001, avant Jesus-Christ 34. lisez l'an du monde 3970 & le 65 avant Jesus-Christ.

Col. 2. Entre ASNATH & ASOTH, il faut placer l'article qui suit.

* ASNOIS, bourg de France, dans le Nivernois, est situé à deux lieues de Clamecy, à trois de Vézelay & à quatre de Corbigny. Par une Chartre du Roi Philippe le Bel, donnée en 1304, Alnois porte le nom de ville. Ce lieu a été ruiné par les guerres & par divers incendies. * *Voyez le Supplément de Paris 1735.*

ASPHAR, p. 690. col. 2. l. 5. au lieu de l'an du monde 3871, avant Jesus-Christ 164. lisez l'an du monde 3840 & le 195 avant Jesus-Christ.

ASPILCUETA, p. 690. col. 2. l. 3. au lieu de 1491, lisez 1493.

ASPHENE'S, l. 8 & 9. au lieu de l'an du monde 3429, avant Jesus-Christ 606, lisez l'an du monde 3398 & le 637 avant Jesus-Christ.

ASPIDO, p. 691. col. 1. Cet article doit venir avant celui d'ASPILCUETA.

L. 8. au lieu de âgé de 95 ans, lisez dans sa 93 année.

NB. Le Supplément de Paris 1735, après avoir posé pour fondement qu'Aspilcueta est né le 13 décembre 1493, & qu'il est mort au mois de juin 1586, il ne doit pas dire que ce Docteur mourut âgé de 92 ans, mais dans sa 93 année.

ASTALLI, p. 699. col. 2. n. 1. l. 2. au lieu de 1144, lisez 1143.

ASTARAC, p. 700. col. 1. l. 15. au lieu de Jean-Louis, lisez Jean, dit

ASTE, col. 2. n. 1. l. 6. au lieu de 1709, lisez 1707.

ASTYANAX, n. 1. p. 704. col. 2. l. 11. après 1184, ajoutez, ou selon d'autres, l'an 2795 du monde, le 3505 de la Période Julienne, & le 1240 avant Jesus-Christ.

NB. Le Supplément de Paris 1735 met ASTYMDUS au lieu d'ASTYMEDUSE.

ATELLA, p. 708. col. 1. n. 1. l. 13. au lieu de Guifchard, lisez Guifcard.

ATHENAGORAS, col. 2. l. 33. au lieu de sous le titre de vrai & parfait Amour, lisez sous le titre du vrai & parfait Amour.

L. 35. après les mots Martin Fumée, mettez Seigneur de Genillé.

L. 36. Cet Auteur donne ce Traité du vrai & parfait Amour, fautiveusement attribué au Philosophe Chrétien Athénagore, comme un Ouvrage traduit réellement du Grec, quoiqu'il soit sûr qu'il n'ait jamais existé avant ce prétendu Traducteur.

ATHENE'E, p. 712. col. 1. n. 4. l. 2 & 3. au lieu de & sous Commode, lisez & au delà même de Sévère.

L. 11. après Larenſius, ajoutez. L'édition de ce Dictionnaire, faite à Paris en 1732, & le Supplément de 1735, disent Larenſius, mais M. Jean-Albert Fabrice, *Biblioth. Græca*, tome 3. p. 631, à la Note d, lui donne le nom de Larenſius.

ATHOS (Le Mont) p. 720. col. 2. l. 32. au lieu de Jean Comnène, lisez simplement Comnène.

ATTALE III, p. 725. col. 1. l. 41. retranchez le mot Craccho.

Col. 2. l. 11. au lieu de d'avoir fait mourir, lisez d'avoir fait crever les yeux à

N. IV. p. 737. col. 1. l. 14. après ces mots du Roi, ajoutez devenue veuve le cinquième mai 1693, morte à Paris le sixième octobre 1725, dans la 85 année de son âge.

L. 18. après 1674, ajoutez, morte à Paris le 16 mars 1729, âgée de 87 ans.

N. VI. l. 5. & 6. au lieu de dont il est venu des enfants, lisez, & il en a eu 1. Charles-François, appelé le Comte de l'Adépine, né le 27 septembre 1719; & 2. François-Joseph, dit le Chevalier de l'Adépine, né le 22 avril 1722.

N. VI. des Marquis de Verderonne, l. 6. après le mot Pigray, ajoutez, morte à Paris le cinquième novembre 1727. âgée de 63 ans.

P. 738. col. 2. Avant AUBERTIN (Edmo) mettez l'article qui suit.

* AUBERT (Guillaume) naquit à Poitiers vers l'an 1534. Il exerça à Paris la profession d'Avocat pendant plusieurs années avec beaucoup de réputation. En 1580, il se fit recevoir Avocat général à la Cour des Aides. En 1592, la disette l'obligea à reprendre la profession d'Avocat au Parlement. On ne fait pas le tems précis de sa mort, mais il faut qu'elle soit arrivée depuis l'an 1595 & avant l'an 1601. On a de lui les Ouvrages suivans, *Oraison de la Paix & des moyens de l'entretenir; Histoire des Guerres des Chrétiens contre les Turcs sous la conduite de Godefroy de Bouillon; Éloge sur le trépas de feu Joachim Du Bellay; Vers funèbres sur le trépas du Comte de Brisſac; Hymne sur la venue du Roi Henri III; La Bienſéance; Les Occasions, &c.* * Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, tome 35. p. 264.

* AUBERT (Pierre) né à Lyon le neuvième février 1642, fit dès l'âge de 16 à 17 ans un petit Roman sous le titre de *Retour de l'Isle d'Amour*; & son père le fit imprimer. Il alla à Paris pour y prendre le goût de la belle Littérature. De retour dans sa patrie, il s'appliqua à l'étude du Droit & prit le parti du Barreau; mais sa santé délicate l'obligea de se renfermer dans les Consultations. En 1700, la ville de Lyon le choisit pour un de ses Echevins, & quelque tems après il fut nommé Procureur du Roi de la Police de la ville de Lyon. Il mourut le 18 février 1733, à l'âge de 91 ans. Il donna en 1710, un Recueil de *Fadums de différens Avocats*, & en 1728 une nouvelle édition du *Dictionnaire de Richelet*, à Lyon, en trois volumes in folio. Il étoit de l'Académie Royale des Sciences de la ville de Lyon. On a encore de lui plusieurs Differtations qui se trouvent dans différens Journaux. * *Voyez le Supplément de Paris 1735.*

P. 738. col. 2. Avant AUBERTIN, mettez AUBERT

(Noël) de Verlé. *Voyez VERSE.*

P. 741. col. 1. Avant AUBINAC, mettez ce qui suit.

AUBIN (Jean de Saint-) C'est ainsi qu'il faut écrire ce nom. *Voyez son article sous le nom ALBIN* (Jean de Saint-)

P. 739. col. 2. au lieu de dans l'onzième siècle, lisez au milieu de l'onzième siècle.

L. 60. après ces mots le Libraire, ajoutez, qui s'appelloit Bertier.

L. 80. au lieu de & un François inconnu dans une Differtation,

où le lieu de l'impression n'est pas marqué, *lisez*, un troisième dont on ignore le nom à Nuremberg, & un quatrième la même année. Tous ces Ouvrages sont en Latin. Le lieu où le dernier a été imprimé n'est point marqué.

L. 83. au lieu de La Salette, *lisez* des Salettes.

P. 740. col. 1. l. 9. après ces mots Cardinal Mazarin, ajoutez qui a paru en 1695, & qui est

AUBREY, p. 741. col. 2. l. 1. ajoutez (Jean)

AUBRIOT, p. 742. col. 1. l. 22. retranchez depuis l'an 1342, jusqu'

P. 742. col. 1. Avant AUBURY, mettez l'article qui suit.

AUBRY (Jean d') communément appelé l'Abbé d'Aubry, naquit à Montpellier. Il fut Chanoine de la cathédrale de cette ville, & depuis Prêtre & Docteur en Droit Canon. En 1638, il prêcha un Avent & un Carême. Il passa ensuite en Orient, pour travailler à la conversion des Infidèles. Il avoit sur ce sujet des idées fort singulières. On a de lui, *Instruion des Prédicateurs; Apologie; La Merveille du monde*, ou, *la Médecine véritable universelle des Amas; Abrégé de Terres admirables & des beaux Secrets de Raymond Lulle; La Trompette de l'Evangile*, ou, *le Livre des Livres* (après l'Écriture Sainte.) Il ne faut pas le confondre avec AUBERY (Jean) Médecin. * Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, tome 22. p. 22.

N. XVI. p. 743. col. 2. l. 4. après 1670, ajoutez, ou selon le Supplément de Paris en 1673.

P. 744. col. 1. au lieu de N. XV. Jacques d'Aubuffon, Marquis de Miremont, &c. Capitaine d'Infanterie, mettez ce qui suit.

XV. JACQUES d'Aubuffon, Baron de Miremont près de Périgoux, autrefois Capitaine d'Infanterie, fils de JEAN d'Aubuffon, Seigneur de Miremont, & de Louise d'Aubuffon de Castell-Nouvel, devint Chef du nom & armes de fa Maison, & Comte de La Feuillade, Vicomte d'Aubuffon, Baron de La Borne, & premier Baron de La Marche, Baron de Pérusse, Seigneur de Felletins, d'Ahun, de Chénérailles, de Jarnage & de Drouilles, par la mort du dernier Maréchal Duc de La Feuillade, arrivée le 29 janvier 1725, la substitution faite par le premier Maréchal, Duc de La Feuillade, le 29 juin 1687, s'étant trouvée ouverte à son profit par la mort de son père, qui y avoit été appelé. Il mourut dans ses terres en 1727. Depuis le mariage de son fils, il avoit été marié par contrat du 19 janvier 1697, avec Françoise de Chapt, fille d'André-Jacques de Chapt de Ralignac, Seigneur de Pirbeix, de Goupiac & de La Goudie en Périgord, & d'Anne Du Bary. De cette alliance font venus 1. 2. 3. Godefroy, Louis-Jean & Nicolas, morts en bas âge; 4. HUBERT-FRANÇOIS qui suit; 5. Catherine, mariée le premier février 1720, avec Jean de Serval de La Vergne, Seigneur de Berzé en Sarladais; 6. Anne, mariée le premier février 1720, avec Pierre de La Tour, Seigneur Du Roc en Sarladais; 7. Louise, morte jeune; 8. autre Anne, mariée en 1724, avec N. . . des Champs, Seigneur de Pressat; & 9. Elisabeth d'Aubuffon, Religieuse Bénédictine dans le monastère de Bugnes.

XVI. HUBERT-FRANÇOIS, Vicomte d'Aubuffon, Comte de La Feuillade, Baron de La Borne, & de Pérusse, premier Baron de La Marche, Seigneur de Felletins, d'Ahun, de Chénérailles, de Jarnage & de Drouilles, Seigneur du Duché de Rouannés, Marquis de Boisy, & de Cervières en Forés, &c. né le 22 août 1707, reçu Page du Roi en sa grande Ecurie le huitième mai 1723, & Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérusalem, le sixième décembre 1724, fut institué Légataire universel par le dernier Maréchal Duc de La Feuillade, mort le 29 janvier 1725, en vertu du testament duquel, il hérita du Duché de Rouannés, du Marquisat de Boisy, de quatre Châtellenies, & de deux autres Terres, non substituées à son père, le tout de la valeur de 35200 livres de revenu en 1687. Il succéda en 1727, par la mort de son père, aux biens substitués de La Marche. Il fut fait au mois d'avril 1725, Maître de camp du régiment Royal-Piémont-Cavalerie, & il fut accordé le onzième du même mois avec Marie-Viviane de Prie, âgée de sept à huit ans, étant née le 18 novembre 1717, fille de Louis, Marquis de Prie, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-général pour sa Majesté au Gouvernement de Languedoc, Gouverneur de Bourbon-Lanci, & d'Agnes Berthelot de Pléneuf, Dame du Palais de la Reine. Depuis, ce futur mariage ayant été rompu, il fut marié le 28 avril 1727, avec Catherine-Sébaftienne Bazin de Besons, née le dixième février 1706, fille de Jacques Bazin, Seigneur de Besons, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Croix de l'Ordre de S. Louis & Gouverneur de Cambrai, & de Marie-Marguerite Le Menestrel. Il en a eu 1. Jean-François-Marie, né le 30 janvier 1728, & mort peu après; 2. Louis-Gabriel, né le troisième août 1729; & 3. Louise-Anne-Gabrielle d'Aubuffon, née le 31 janvier 1731.

N. XV. col. 2. ANDRÉ-JOSEPH, l. 4. au lieu de Maréchal de France, *lisez* Maréchal des camps & armées du Roi: il aura un article séparé.

N. XIII. Plus bas l. 3. après François, ajoutez, qui aura un article séparé.

P. 747. col. 2. A la fin de l'article de AUBUSSON (François, Vicomte d') il faut ajouter ce qui suit.

Par contrat du 29 juin 1687, confirmé par lettres patentes du Roi, du mois de juillet suivant, registrées au Parlement de Paris le quatrième du même mois, au châtelet le 12 suivant, & au Greffe de l'Hôtel-de-ville le septième août de la même année, fit une donation à Louis d'Aubuffon, son fils, depuis Duc de La Feuillade, & Maréchal de France, du Comté de La Feuillade, du Vicomté d'Aubuffon, de la Baronnie de La Borne, qui est la première du Comté de La Marche, de la Châtellenie de Felle-

tins dans la même province, & de la Baronnie de Pérusse en Poitou, toutes Terres de l'ancien domaine de la Maison d'Aubuffon, avec les Châtellenies d'Ahun, de Chénérailles, de Jarnage, & de Drouilles, situées aussi dans La Marche, & échangées avec le Roi pour la Terre & Seigneurie de S. Cyr, près de Versailles, par contrat du 14 juin 1686, le tout alors de la valeur de 22000 livres de rente. Cette donation faite sous la condition d'une substitution graduelle & perpétuelle, de mâle en mâle, l'ordre de primogéniture gardé, & à la charge par le possesseur des terres substituées, d'entretenir le Monument élevé par le Donateur au Roi Louis XIV, dans la place surnommée des *V-Boires* à Paris, avec les ornemens dont il étoit environné, d'en faire les réparations & autres dépenses nécessaires, & de faire redorer la statue du Roi de 25 en 25 ans, si le Prévôt des Marchands & les Echevins de la ville de Paris le jugeoient à propos. Le Donateur au défaut de la postérité masculine, appella à cette substitution aux mêmes charges & conditions, les Descendants en ligne masculine de GUI d'Aubuffon, séparé de la branche, dont il étoit descendu dès l'an 1420, & dont JEAN d'Aubuffon, Marquis de Miremont, & JACQUES d'Aubuffon, son fils, étoient les aînez. Au défaut de tout JEAN d'Aubuffon, Marquis de Miremont, & du nouveau Comte de La Feuillade, son fils, la substitution regardoit GEORGE d'Aubuffon, Seigneur de Péraut, cousin issu de Germain du Marquis de Miremont. Il vivoit encore en 1725, lors de l'ouverture de la substitution, mais il n'avoit point d'enfants: ainsi au défaut du Comte de La Feuillade & de ses enfans mâles, la substitution passeroit à ANDRÉ-JOSEPH d'Aubuffon, Seigneur de Castell-Nouvel, Marquis de S. Paul.

AUBUSSON (Louis Vicomte d') Duc de Rouannés, Pair & Maréchal de France, Comte de La Feuillade, Marquis de Boisy & de Cervières, Baron de La Borne, & premier Baron de La Marche, &c. fils unique du précédent, & de Charlotte Gouffier de Boisy, sa femme, naquit le 30 mai 1673, & fut baptisé pour les cérémonies le 18 novembre 1674. Il servit en qualité de Maître-de-camp d'un régiment de Cavalerie en 1689, & fut fait Gouverneur de Dauphiné, au lieu & à la place du Maréchal son père, le onzième octobre 1691. Son régiment ayant été réformé en 1697, le Roi lui en donna un autre au mois de mai 1701, vacant par la mort de François-Nicolas de La Tourneille, & le créa Brigadier le 29 janvier 1702. Ayant demandé alors à aller servir dans l'armée d'Italie, il fut déclaré Maréchal-de-camp le 28 du mois de février suivant, peu de jours après son départ pour l'Italie; fut fait Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis en 1703, & nommé le 29 du mois de novembre de la même année, pour commander les troupes en Savoie, & en Dauphiné; & Lieutenant-général des armées du Roi le 25 janvier 1704. Il commanda la même année un corps d'armée en Savoie & en Piémont, où il prit la ville & le château de Susse, & s'empara ensuite de tout le Val d'Aoste, fermant par là le passage de la Suisse au Duc de Savoie; fut établi le 13 février 1705, Lieutenant-général, commandant pour le Roi dans le Comté de Nice, prit ensuite la place de Villefranche, les Forts de Montalban & de S. Hospice, & la ville de Nice, & défit la même année un corps de Cavalerie Allemande & Piémontoise, à Serto à deux lieues de Turin, ce qui obligea le Duc de Savoie d'abandonner Chivas, & de se retirer à Turin. En 1706, il fut chargé de faire le siège de Turin, qu'il entreprit au mois de mai après de grands préparatifs. Le succès n'en fut pas heureux. Ses lignes de circonvallation ayant été attaquées & forcées le septième septembre, il fut obligé de lever le siège. Au mois de décembre 1715, il fut nommé Ambassadeur extraordinaire à Rome, mais il n'accepta pas cet emploi. Il obtint le deuxième septembre 1716, l'enregistrement au Parlement de Paris des lettres d'érection en Pairie du Duché de Rouannés, obtenues par feu son père au mois d'avril 1667; prêta serment; prit séance au Parlement en Pairie du Duché de France le 29 novembre suivant; se démit du Gouvernement de Dauphiné en faveur du Duc de Chartres, depuis Duc d'Orléans, le 27 août 1719; fut déclaré Maréchal de France, le deuxième février 1724, & prêta serment pour cette dignité le dixième du même mois. Il mourut au château de Marly, la nuit du 28 au 29 janvier 1725, en trois ou quatre jours de maladie, d'une fièvre gangrénée au fondement, dans la 52 année de son âge. Son corps fut apporté à Paris, & inhumé le 30 dans l'Eglise des Théatins. Par sa mort sans enfans, le titre de Duché & Pairie de La Feuillade, qui avoit été transmis sur l'ancien Duché de Rouannés, demeura éteint & supprimé, & la substitution s'est trouvée ouverte au profit de JACQUES d'Aubuffon, Marquis de Miremont, JEAN d'Aubuffon son père, appelé à cette substitution, étant alors décédé.

AUBUSSON (André-Joseph d') fils de Godefroy d'Aubuffon & d'Anne Chauveron, connu sous le nom de Marquis d'Aubuffon, fut reçu Page du Roi en sa grande Ecurie, le premier janvier 1693, & fut ensuite Capitaine dans le régiment de Cavalerie de La Feuillade, dont il fut fait Maître-de-camp au mois de février 1702. Louis XIV le créa Brigadier le 30 janvier 1709; & Louis XV le fit Maréchal de ses camps & armées le premier février 1719. Il a été marié à l'âge d'environ 30 ans, le quatrième juin 1708, avec Jeanne-Baptiste-Elisabeth-Charlotte de Vernou de Bonneuil, âgée alors de 16 ans, fille unique de feu Jean-Baptiste-Gaston de Vernou, Seigneur Marquis de Melzéard, Seigneur de Mizay, de Ponthieu, de Marconnay, &c. & d'Elisabeth de Sainte-Maure de Jonzac. Il en avoit en 1725, André-Joseph d'Aubuffon; & un autre fils. Au défaut des mâles de cette branche, il appella celle des Seigneurs de BASSON, séparée de la tige, commune avant l'an 1350. Quant à cette branche de Basson, il n'en restoit en 1725, qu'un seul mâle, qui étoit François d'Aubuffon, appelé aussi en dernier lieu à la substitution de 1687, & qui n'avoit point d'enfans mâles. Voyez la Généalogie de cette

Maison, rapportée dans le cinquième tome des *Grands Officiers de la Couronne*, troisième édit. p. 318. Enfin au défaut de mâles du nom & de la Maison d'ÀUBUSSON en ligne masculine, (les filles & leur postérité étant exclues, comme aussi les mâles engagés dans les Ordres sacrez, ou dans la Religion de Malte) il falloit don des Terres substituées à la ville de Paris, sous la charge portée par la substitution.

AUDEBERT, p. 748. col. 2. l. 1. au lieu de Président, lisez Elu. P. 749. col. 2. Avant AUDITEUR de Rote, mettez l'article qui suit.

* AUDIGUIER (Vital d') né près de Villefranche de Rouergue, est Auteur des Ouvrages suivans, Philosophie Solitaire; le vrai & l'ancien Usage des mots; Quantité de pièces de vers François qui se trouvent non seulement dans les *Oeuvres Poétiques du Sieur d'Andiguiet*, mais aussi dans le nouveau Recueil des plus beaux vers de ce tems, à Paris, 1609; *Relations de six Nouvelles terres en Espagne*; *Traité de la Conversion de la Magdalaine, traduit de l'Espagnol*; Les Amours de Lyfandre & de Caliste, Histoire tragique; Les Amours d'Arillandre & de Cléonice; *La Florie*; *La Minerve*; Traduction du *Traité de la Perfection Chrétienne* par Rodrigués Jésuite Espagnol; (il n'est pas sûr que cette Traduction soit de d'Andiguiet) Six Lettres & une autre pièce qui se trouvent dans le Recueil intitulé *Le Bouquet des plus belles fleurs de l'Esloquence*, &c. Cet Auteur étoit noble. Il fut assassiné, mais on ne fait ni à quelle occasion ni en quelle année: on croit que ce fut vers l'an 1530. * Voyez le *Supplément de Paris* 1735.

* AUDIGUIER (P. . . D. . . d') neveu du précédent & nommé en son tems Audiguiet le Jeune. L'Abbé de Marolles, dans les *Mémoires*, p. 41, nous apprend qu'en 1619 lui & quelques uns de ses amis, du nombre desquels étoit d'Andiguiet, composèrent une espèce d'Académie, où chacun apportoit ses productions. On a de lui l'*Éroméus*; *La Vie de Lazarille de Tormes, traduite de l'Espagnol*; *Sermones, traduite de l'Italien*. M. Pellifon dit que l'on croit que cette Traduction étoit de Claude de Malleville, de l'Académie Française, mais que cet Académicien la donna à d'Andiguiet. * Le même.

* AUDIGUIER (Henri d') Sieur du Maret, Avocat au Parlement & au Conseil. On lui donne les Ouvrages suivans, *La Confesse censurée*, adressé au Sieur de Sandricourt, Auteur d'un libelle intitulé *Le Confesseur du tems touchant les Régences des Reines mères de nos Rois*; *Lettres de Requeste Civile, pièces & Mémoires touchant la cause de la Baronne d'Andres, pour la Reine Anne d'Autriche, contre Charles-Hippolyte de Spinola, Comte de Hronoy*; *Recueil de Plaidoyers*. Son nom étoit proprement Daudiguiet, & il n'étoit point parent des deux précédens. * Le même.

AUDRAND, p. 750. col. 1. Cet article doit venir dans la colonne suivante après ADOUIN (Saint) & avant AUDRETTZKY.

AVENES, p. 751. col. 1. l. 1. au lieu d'AVENES-COMTE, lisez AVENES-LE-COMTE.

AVENTIN, p. 752. col. 2. n. 5. l. 1. au lieu de Thurmair, lisez Thurmaire.

L. 7. au lieu de 1533, lisez 1508.

AUER (Lambert) p. 753. col. 1. au lieu de, ou comme dit Sachin Historien de la Société de Rotembourg, lisez ou de Rotembourg, comme dit Sachin, Historien de la Société.

P. 764. col. 1. l. 13. après le mot *repose*, ajoutez ce qui suit. La question de la découverte du corps de ce Père de l'Eglise, au sujet du dépôt trouvé le premier octobre 1695, dans l'église de S. Pierre in Calc aureo de Pavie, sur lequel étoient gravés ces seuls mots *Corpus Augustini*, fut décidée le 16 juillet 1728 par François Pertusati, Evêque de Pavie, en vertu d'une commission du Pape Benoît XIII. Ce Prélat, après avoir célébré une Messe du S. Esprit, prononça solennellement une sentence portant, que „ le dépôt en question étoit le corps de S. Augustin, Evêque d'Hippone & Docteur de l'Eglise, & qu'il devoit être exposé à la vénération publique: „ ce qui fut fait en présence du Père Fulgence Bellelli, Général de tout l'Ordre de S. Augustin, auquel la commission du Pape étoit adressée. Le 19 du même mois de juillet 1728, cette sentence de reconnaissance fut lue publiquement par l'Archidiacre à haute voix dans l'église du Dôme de Pavie, en présence de l'Evêque, du Magistrat de la ville en corps, & d'un nombre infini de peuple; après quoi on célébra solennellement la Messe, & on chanta le *Te Deum* au son de toutes les cloches, & au bruit de plusieurs décharges de l'artillerie. Cette cérémonie fut terminée le soir par des illuminations par toute la ville, & par diverses machines d'artifices qui furent tirées autour de l'église. Cette décision fut soutenue depuis par plusieurs Ecrits: mais il en parut en même tems d'autres qui l'attaquoient, & la combattoient fortement.

Col. 2. l. 6. au lieu de 1544, lisez 1554.

L. 32. au lieu de Le Père Paul, lisez Fra Paolo.

P. 766. col. 1. l. 8. au lieu d'Etampes-Valençay, lisez d'Etampes de la branche d'Autry.

L. 9. au lieu de 1642, lisez 1645.

L. 13. Ajoutez avec un nouveau paragraphe ce qui suit.

AUGUSTINS DE PARIS. Ces Religieux ont trois maisons dans cette ville, celle des GRANDS AUGUSTINS, près du Pont-Neuf; celle des PETITS AUGUSTINS, près de l'Abbaye de S. Germain-des-Prés, dans la rue de leur nom; & celle des AUGUSTINS-DE-CHAUSSEZ, dits *Peres*, près de la place des Victoires.

P. 767. col. 2. l. 48. au lieu de Pierre de La Lune, lisez Pierre de Lune.

L. 68. au lieu de Jacques d'Offat, lisez Jacques de Offa, ou plutôt de Eusa.

L. 76 & 77. au lieu de Grimoaldi, lisez Grimoard.

P. 771. col. 1. l. 6. mettez un point entre *Dianus* & *Coccei*.

Col. 2. l. 10 & 11. après le mot *volonte*, ajoutez. Le Père Simon nous a donné ses *Oeuvres in octavo*, à Paris, 1643.

N. XIII. p. 775. col. 1. l. 15 & 16. après le mot *Magdalaine*, ajoutez ou, selon le *Supplément de Paris* 1735, *Marie*.

L. 16. au lieu de Jacques, lisez Jacques-Louis.

L. 18. après le mot *Ordres*, ajoutez, dont elle resta veuve le premier de mai 1723, morte subitement à Paris la nuit du 17 au 18 octobre 1728, âgée de 66 ans.

N. XIV. l. 11. au lieu de né en décembre 1692, lisez, né le neuvième décembre 1692, & mort le cinquième octobre 1702, sans avoir été nommé.

Col. 2. l. 1. au lieu du petit article de N. XVI. mettez celui qui suit.

XVI. LOUIS-MARIE-AUGUSTIN d'Aumont de Rochebaron, Duc d'Aumont, Pair de France, Marquis de Villequier, d'Illes & de Nollay, Comte de Berzé, Baron de Chappes, de Rochetaille, de Joney, d'Eitrabonne, de Convez, de Molinot, du Lis, de La Mothe-sous-Sigi, &c. né le 28 août 1709, le seul & unique mâle restant de sa Maison, ayant été pourvu de la charge de premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, vacante par la mort de son père, en prêt le serment de fidélité le 13 novembre 1723, & fut fait Maître-de-camp d'un régiment de Cavalerie, par la démission du Sieur de Bougard, au mois d'août 1728. Il a été marié le 23 avril 1727, avec Fidoire-Fidécite de Durfort de Duras, âgée alors de 21 ans & trois mois, veuve de Jacques Fitz-James, Duc de Fitz-James, Pair de France, Gouverneur du Haut & Bas Limosin, mort sans enfans le 13 octobre 1721, & fille de Jean de Durfort, Duc de Duras, Lieutenant Général des armées du Roi, & d'Angelique-Fidécite de Bourmonville. Il en a eu 1. Louis d'Aumont, Marquis de Villequier, né & baptisé le troisième avril 1729, & mort le premier janvier 1731; 2. une fille, née le 13 février 1731; & 3. un fils, né la nuit du cinquième au sixième août 1732.

AUNOY (Marie-Catherine, Comtesse d') p. 776. col. 2. l. 14. après ces mots *Cour d'Angleterre*, ajoutez, *Mémoires Historiques de ce qui s'est passé de plus remarquable en Europe, depuis 1672 jusqu'en 1679, tant aux guerres, contre les Hollandais qu'à la paix de Nimègue*.

AURAT, p. 777. col. 2. col. 1. au lieu de & DORAT, lisez ou plutôt DORAT qui est son véritable nom. NB. Lisez par tout dans cet article Dorat au lieu de Aurat.

L. 6. au lieu de le nom d'Aurat, lisez le nom de Dorat; capitale de la Basse Marche au Limosin. C'est une remarque de M. Baluze.

P. 778. col. 1. l. 1. au lieu de hors de raison, lisez hors de saison. P. 780. col. 1. l. 7. après ces mots *Aune le Fevre*, ajoutez qui fut depuis la célèbre Madame Dacier.

P. 781. col. 3. l. 4. au lieu de 367, lisez 267.

AVRILLOT (Barbe) p. 782. col. 2. l. 4. au lieu de Elle fut mariée au Sieur Acarie, lisez Elle fut mariée le 24 août 1582, avec Pierre Acarie aussi Maître des Comptes.

AUSTREGESILE, p. 788. col. 2. l. 9. au lieu de par les Religieux, lisez par des Clercs & des Prêtres, non Moines, comme elle l'a toujours été.

AUTELS (Guillaume des) p. 790. col. 1. l. 2. au lieu de Montcevis, lisez Montcevis.

AUTON (Jean d') p. 791. col. 1. l. pen. au lieu de mais il y a, lisez quelques-uns disent qu'il y a.

L. dern. après le mot *Histoire*, ajoutez mais ils se trompent, car il mourut en 1523.

N. XIII. p. 794. col. 2. l. 17. au lieu de N. lisez Jean.

L. 27. après Tyrol, ajoutez, déclarée le onzième décembre 1724 Gouvernante des Pais-Bas Autrichiens, laquelle partit de Vienne le quatrième septembre 1725, pour aller prendre possession de ce Gouvernement, & fit son entrée publique à Bruxelles le 19 octobre suivant, avec les mêmes cérémonies qui furent observées en 1634, à celle du Cardinal Infant d'Espagne.

L. 7 & 8. après 1717, ajoutez, mariée le 12 février 1736 avec François-Etienne, Duc de Lorraine, puis devenu Grand-Duc de Toscane par la cession qu'il a faite du Duché de Lorraine à la France.

L. 9 & 10. au lieu de & 4. N. née le cinquième avril 1724, lisez, Marie-Antoinette-Caroline-Louise-Ludonille-Anne, née le cinquième avril 1724, morte le 19 avril 1793.

AVY (Saint) p. 801. col. 2. NB. Le *Supplément de Paris* 1735 a fait deux fautes dans sa correction, l'une de mettre AVI pour AVY, l'autre de mettre Mens pour Menas.

P. 803. col. 1. Avant AYMALLOUX, mettez l'article qui suit.

* AYLON (Luc Vafquès d') Espagnol, Conseiller du Tribunal supérieur, établi en 1509 à San-Domingo, s'est rendu célèbre dans le XVI siècle par ses expéditions dans le Nouveau Monde. Lorsque le Roi Charles d'Autriche, connu sous le nom de l'Empereur Charles-Quint eut pris possession de ses Royaumes d'Espagne, il fut député au nouveau Roi pour le féliciter sur son avènement à la Couronne; mais le Licencié Alfonso Zuazo, Administrateur retint d'Aylon & lui enleva tous ses papiers. Il en fut blâmé & fut rappelé. D'Aylon fut depuis employé dans d'autres négociations qui lui firent honneur. Vêlaquès Gouverneur de Cuba ayant fait un grand armement contre Fernand Cortés, ce dernier lui envoya d'Aylon, pour traiter d'un accommodement, mais n'ayant rien gagné sur l'esprit de Vêlaquès, il passa au Mexique avec Narvaès, & voyant qu'il rejettoit toute voye d'accord, il lui fit intimier sous peine de la vie une défense, de passer outre sans en avoir reçu les ordres de l'Audience Royale. Pour prévenir les suites de ce coup d'autorité, Narvaès fit embarquer d'Aylon sur une caravelle qu'il envoyoit

à Cuba, mais d'Aylon engagea le Patron de le mener droit à San-Domingo. En 1520, il fit une expédition dans la Floride, d'où il enleva par trahison un assez grand nombre de Sauvages qui périrent presque tous. Il fit sonner si haut cette expédition qu'il obtint des provisions de Gouverneur de la province de Chicora, où les dépenses qu'il y fit le ruinèrent. Quelques-uns ont écrit qu'il périt dans un second voyage de la Floride. * Voyez le Supplément de Paris 1735.

* A Y M A (Jean d') Jurisconsulte célèbre, né à Bayonne, professa longtems le Droit Canon à Poitiers, à Bourges & à Toulouse. Il fut Collègue de Rébuffe dans cette dernière ville. D'Ayma a fait un Commentaire Latin sur le Concordat, imprimé à Lyon en 1535, in octavo. Il mourut la même année. Dans son Ouvrage sur le Concordat imprimé pour la première fois avant 1536, il soutient vivement le Concordat. * Le Clerc, Biblioth. du Richelieu 1728.

B.

BAA. BAB. BAC.

B AALIS, p. 2. col. 2. l. 1. après le mot Baalis, ajoutez ou BAHALIS.

L. 2. après le mot Nethanias, ajoutez ou Nethanja.

L. 5. au lieu de cb. 48. lisez cb. 40.

P. 3. col. 2. Avant BAARS DORP, mettez ce qui suit.

BAARS ou BAERS (Henri) Voyez BRAERSIUS.

P. 5. col. 2. Avant BABOLCA mettez l'article qui suit.

* BABOLCA ou BABOLCHA & BABOLITZA, ville de la Basse Hongrie, dans le Comté de Sygeth, est à l'ouest-nord-ouest de la ville de Sygeth, dont elle est éloignée de six à sept lieues. * Nicolas Visscher, Carte de Hongrie.

BACAIM, p. 8. col. 2. ajoutez à la fin de l'article. Voyez aussi BAZAIM.

P. 9. col. 1. Avant BACAY, mettez ce qui suit.

BACAUES. Voyez LUCIUS (Elianus).

P. 9. col. 1. Avant BACCARAT mettez ce qui suit.

BACCARACH. Voyez BACCCHARACH.

P. 10. col. 1. Avant BACCHUS, mettez l'article qui suit.

* BACCHIUS (Martin) de Flandre, Licencié en Théologie, Curé d'Alost, puis Thésorier de l'église d'Ipres, publia en Flamand les Prédications ordinaires de l'année, & a travaillé à la correction du premier tome des Oeuvres de S. Augustin avec les Théologiens de Louvain. * Valère André, Biblioth. Belgi-

ca, p. 655.

P. 11. col. 1. l. 36. au lieu de Minoe, lisez Mignault.

Avant BACCIUS (André) mettez l'article qui suit.

* BACCIUS ou DE BACK (Jacques) étoit Médecin à Rotterdam sa patrie. On ne fait rien de sa vie : Manget cite de lui les deux Ouvrages suivans : Une Lettre Latine, où il traite plusieurs Questions touchant la pierre & la gravelle : cette Lettre se trouve dans le Traité Latin de la pierre de Jean Bévérivicus ou de Béverwyck, à Leyde 1638, in douze ; Dissertation de Corde, &c. à Rotterdam 1648 in douze, à Leyde 1664 in douze, à Rotterdam 1671. & avec les Exercitationes Anatomicae de Guillaume Harvée, à Rotterdam 1660. * Voyez Manget, Biblioth. Scriptor. Medic. tome 1. p. 194.

BACCIO ou BACCIUS (André) p. 11. col. 2. l. 5. après le mot réputation, ajoutez. Il fut premier Médecin de Sixte V.

L. 10. après ces mots en Latin, ajoutez. On a encore de lui, De Balneis oppidi Bergomatis Transcribi fecim cum similibus argumenti libris ; De Monocroto seu Unicornu, ejusque admirandis viribus & usu, en Italien & traduit en Latin ; De magna Bestia ad Antiqui Acc vocata, ejusque ungula pro epilepsia & consimilibus morbis abigenatis usu & viribus, en Italien & traduit en Latin ; Tabula simplicium Medicamentorum ; Epistola ad Marcum Oddum de dignitate Theriaca ; Epistola ad Antonium Portum quam ratio sit viperinae carnis in Theriaca ; De componendis Medicamentis.

A la fin de l'article ajoutez Mangeti Biblioth. Scriptor. Medic. tome 1. p. 193.

P. 12. col. 1. Avant BACHERIUS, mettez l'article qui suit.

* BACHELIER (Nicolas) de Toulouse, ou, selon d'autres, originaire de Lucques, sortit fort jeune de sa patrie, & passa à Rome, où ayant travaillé longtems sous Michel-Ange, il fit un progrès surprenant dans la Sculpture & l'Architecture. Etant à Toulouse sous le règne de François I. il établit dans cette ville le bon goût, & en bannit la manière Gothique qui y avoit été en usage jusqu'alors. Ses Ouvrages de Sculpture qui subsistent encore dans plusieurs églises de cette ville, se font toujours admirer, quoiqu'on les ait présentement dorez pour la plupart : ce qui leur a ôté cette grâce & cette délicatesse, que cet habile homme leur avoit données. Il travailloit encore en 1553. * Abécédario Pittorico, p. 329. Catel, Hist. de Toulouse.

BACON (François) p. 14. col. 1. l. 21. après le mot Politiques, ajoutez Oeuvres Posthumes Philosophiques, Politiques & Théologiques ; Une Lettre au Père Fulgence ; Les Portraits de Jules-César & d'Auguste ; Une Confession de Foi ; Dissertation sur les avantages de l'union de l'Ecosse avec l'Angleterre ; Pensées sur l'utilité d'envoyer des Colonies en Irlande ; Projet pour réduire les Loix d'Angleterre en un corps & les corriger ; Remarques sur les Disputes de l'Eglise Anglicane.

BACQUE (Léon) p. 14. col. 2. l. 4. après Glanvére, ajoutez en 1672.

L. 6. après ces mots Louis XIV, ajoutez. En 1685, il fut transféré à l'Evêché de Pamiers.

L. 9. au lieu de. Il le fit réimprimer à Paris en 1685, lisez. Il le fit imprimer à Toulouse en 1671.

L. 10. au lieu de février, lisez janvier.

BAC. BAD.

Avant l'article BACQUET, mettez celui qui suit.

* BACQUERRÉ. (Benoit de) On a de ce Médecin, dont on ne fait rien d'ailleurs, un Ouvrage très-estimé, intitulé, Senum Medicus, c'est à dire, le Médecin des Vieillards, imprimé à Cologne en 1673, in octavo. * Manget, Biblioth. Scriptor. Medic. in folio, tome 1. p. 196.

BACQUET (Jean) p. 14. col. 2. l. 9. au lieu de Il étoit mort avant l'an 1608, lisez. Pierre de l'Etoile, dans son Journal de Henri IV, tome 1. met sa mort au mois d'avril 1597. En 1608

L. 12. après le mot Parlement, ajoutez La dernière édition est de 1688.

P. 15. col. 1. Avant l'article BACKER (Jacques) mettez ce qui suit.

BACK (Jacques de) Voyez BACCIUS ou de BACK.

BADE, p. 15. col. 2. N. II. RODOLPHE I, l. 6. après ces mots, 1. HERMAN VI, qui suit, ajoutez 2. Rodolphe II, mort en 1295 sans enfans d'Adelbeide, Comtesse d'Ochsenlein ; 3. Hesso, père de Herman & de Rodolphe IV, qui moururent sans postérité ; & 4. Rodolphe III, mort en 1332, sans enfans de Jutbe, Comtesse de Strasbourg.

N. III. HERMAN VI, l. 1. au lieu de, &c. épousa Bertbe, Comtesse de Tubinge, lisez mort en 1291, avoit épousé Agnès, Comtesse de Vaihingen.

N. IV. p. 16. col. 1. au lieu de cet article & du suivant mettez les deux qui suivent.

IV. RODOLPHE V, Marquis de Bade, mort le 26 mai 1348, avoit été marié 1. avec Lutgarde, Baronne de Reinsberg, veuve d'Albert, Comte de Lowenstein ; 2. avec Anne, fille de Louis, Comte d'Oetingen. Ses enfans furent, 1. Frédéric III, qui suit ; & 2. Rodolphe, surnommé Weeber, mort le 28 août 1361, sans postérité d'Adelbeide, Comtesse d'Heilsenstein ou d'Ochsenlein.

V. FRÉDÉRIC III, surnommé le Pacifique, Marquis de Bade, mourut le deuxième septembre 1353. Il avoit épousé 1. Marguerite, Comtesse de Pirt, morte en 1348 ; 2. Ursule, fille de Conrad, IV. du nom, Duc de Teck, De la première vint Rodolphe VII, qui suit.

VII. au lieu de VII. RODOLPHE IV, mettez VI. RODOLPHE, VII. du nom.

A la fin de l'article, mettez BERNARD qui suit.

N. VIII. lisez VII. A la fin de l'article, mettez JACQUES qui suit.

N. IX. lisez VIII. l. 4. au lieu de 1493, lisez 1439.

L. 12. au lieu de 1507, lisez 1457.

N. X. lisez IX. l. 11. après le mot Jean, ajoutez Comte. NB. Dans l'édition de ce Dictionnaire faite à Paris en 1732. p. 857. col. 1. l. 9. il y a Liechtentals pour Liechtenthal.

L. 33. au lieu de Jacqueline, lisez Marie. Jacqueline.

N. XII. lisez XI. l. 8. au lieu de en 1537, lisez le 29 juin 1537.

N. XIII. lisez XII.

N. XIV. lisez XIII.

N. XIII. lisez XII. l. 3. au lieu de Rodomach, lisez Rodemacheren.

N. XIV. lisez X. NB. L'édition de Paris 1732 a la même faute.

L. 6. au lieu de Aicke, lisez Eicken.

L. 15. au lieu de Rodomach, lisez Rodemacheren.

L. 16. après le mot Cränge, ajoutez ou Crichingen.

N. XV. lisez XIV. L'édition de 1732 a la même faute.

L. 5. après le nombre 2. ajoutez en 1650.

L. 9. après le mot Christophle, ajoutez, né en 1628.

L. 10. au lieu de 1615, lisez 1652.

L. 11. après 1628, ajoutez, jumeau du précédent.

L. 13. au lieu de Maréchal de camp, Général, lisez Maréchal de camp-général.

L. dern. au lieu de en 1703, lisez le 22 août 1702.

N. XVI. lisez XV. L'édition de 1732 a la même faute. A la fin ajoutez, LOUIS-GUILLEUME qui suit.

N. XVII. lisez XVI.

L. 3. au lieu de l'enleva à sa mère, lisez l'emmena avec lui.

L. 15. au lieu de Fridling, lisez Fridlingen.

L. 19. au lieu de Maréchal de camp Général, lisez Maréchal de camp-général.

P. 17. col. 1. l. 1. au lieu de ces mots dont il a eu Guil. & les trois lignes suivantes mettez ce qui suit, morte le 19 de juillet 1733. 1. Léopold-Guillaume-Auguste, né le 21 novembre 1694, & mort le 15 mai 1695 ; 2. une fille née le 29 août 1696, & morte le huitième mars 1697 ; 3. Charles-Joseph, né le 30 septembre 1697, & mort au mois de mars 1701 ; 4. un autre fils, né au mois de juin 1702, & mort en bas âge ; 5. GUILLAUME-GEORGE-BERNARD-SIBERT-PHILIPPE DE NEZI qui suit ; 5. Au-

guise-Marie-Françoise, née à Raftadt le dixième novembre 1704, mariée par Procureur le 18 juin 1724, & en personne le 13 juillet suivant avec *Louis*, Duc d'Orléans, de Chartres, de Valois & de Montpensier, premier Prince du sang, Pair, & Colonel général de l'Infanterie de France, Chevalier des Ordres du Roi & de l'Ordre de la Toison d'Or, Gouverneur du Dauphiné, Grand-Maître de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérusalem, &c. morte à Paris le huitième août 1726, à six heures trois quarts du matin, âgée de 21 ans, huit mois & 28 jours, & inhumée le 16 suivant au soir dans l'église de l'Abbaye Royale du Val-de-Grace; & 7. *Auguste-Guillaume-Georges-Sibert* de Bade, né le 14 janvier 1706, élu Doyen de l'église d'Ausbourg au mois de décembre 1721.

N. XVIII. lisez XVII. Au lieu de cet article prenez celui qui suit.

XVII. *Guillaume-George-Bernard-Sibert-Philippe* de Neut, Prince, Markgrave de Bade-Baden, né à Aichaffenbourg, le sixième septembre 1703, fut nommé Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or par l'Empereur le 29 novembre 1731, & en reçut le Collier à Crumau en Bohême par les mains du Prince de Schwartzenberg son beau-père, au mois d'avril 1732. Il a été marié au mois de novembre 1721, avec *Marie-Anne*, Princesse de Schwartzenberg, née le 25 décembre 1706, fille d'*Adam-François-Charles*, Prince de Schwartzenberg, Duc de Crumau, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, Conseiller intime actuel d'Etat de l'Empereur, Grand-Maréchal de la Cour, & depuis son Grand-Ecuyer, tué malheureusement à la chasse le neuvième juin 1732, dans la 52^e année de son âge, & d'*Eléonore-Amélie-Magdalaine* de Lobkowitz. De cette alliance sortent 1. *Elisabeth-Auguste-Françoise*, née à Raftadt entre trois & quatre heures après midi le 18 mars 1726; & 2. *Charles-Louis-Dawien-Adam-George-François-Jean-Ignace-Xavier-Bernard*, Markgrave héréditaire de Bade-Baden, né à Raftadt le 25 août 1728.

RAMEAU DE BADE-BADEN. N. XVI. lisez XV.

N. XVII. lisez XVI. l. 2. § 3. au lieu de Loboschitz, lisez Lobaschütz.

BRANCHE DE BADE-DOURLAC.

N. XII. lisez XI. l. 4. au lieu de Susemberg, lisez Sautenberg.

L. 6. au lieu de 1610, lisez 1510.

L. 8. après ces mots 31 mai, ajoutez, ou selon M. Hubner, Tables Général. Table 232, le deuxième août. Ce qu'il y a de singulier, c'est que dans la Table 179, il met la mort d'*Elisabeth* au 31 mai.

Dans les trois dernières lignes, au lieu de *Charles, Albert & Bernard*, lisez *Bernard*, puis *Charles* & enfin *Albert*.

N. XIII. lisez XII. l. 11. § 12. au lieu d'*Esart*, lisez *Edaard*.

L'édition de 1732 fait la même faute.

N. XIV. lisez XIII. L'édition de Paris de 1732, fait la même faute; outre cela, l. 3. met *Vinsfen* pour *Wimfsen*, & l. 10. Stotain pour *Strotain*.

N. XV. lisez XIV. l. 11. Il est dit là conformément à la 232^e Table Généalogique de M. Hubner, que *Elisabeth-Eufobie* est fille de *Christophe*, Comte de Furttemberg, mais dans l'édition de Paris 1732, on lui donne *Uratias* pour père.

L. 15. au lieu de Fridling, lisez Fridlingen.

L. 18. au lieu de 1677, lisez 1676.

N. XVI. lisez XV. l. dern. au lieu de est mort, lisez étoit mort en 1699.

N. XVII. lisez XVI. Au lieu de cet article & des deux suivants, mettez ceux qui suivent.

XVI. *Fred'ric-Magne*, Markgrave de Bade-Dourlac, né le 24 septembre 1647, mort le 25 juin 1709, âgé de 62 ans, avoit épousé *Auguste-Marie*, née Duchesse de Holstein-Gottorp, sa femme, fille de *Fred'ric*, Duc de Holstein-Gottorp, & sœur de la Reine de Suède. Il en eut onze enfants, dont six moururent en bas âge. Les autres sont 7. *Catherine*, née le dixième octobre 1677, mariée le 19 juin 1701, avec *Jean-Fred'ric*, Comte de Leiningen-Hartenbourg; 8. *Charles-Guillaume* qui suit; 9. *Jeanne-Elisabeth*, née le troisième octobre 1680, mariée le 16 mai 1697, avec *Eberhard-Louis*, Duc de Wirtemberg-Stuttgart; 10. *Albertine-Fred'rique*, née le troisième juillet 1682, mariée le deuxième septembre 1704, avec *Christian-Auguste*, Duc de de Holstein-Schleeswik, Administrateur de l'Evêché de Lubec; & 11. *Christophe*, Markgrave de Bade-Dourlac, né le 28 septembre 1684, qui servit les Hollandais, & qui se maria le premier décembre 1711, avec *Marie-Christine-Filicite* de Leiningen-Heydesheim, née le 29 décembre 1692, fille de *Jean-Charles-Auguste*, Comte de Leiningen-Heydesheim, & de *Jeanne-Magdalaine*, Comtesse de Hanaw. Il est mort, & sa veuve s'est remariée au mois de mars 1727, avec *Jean-Guillaume*, Duc de Saxe-Eyfenach, veuf de trois femmes, ayant eu de son premier mari *Charles-Auguste-Jean-Reinhard*, né le 14 novembre 1712; *Charles-Guillaume-Eugène*, né le 13 novembre 1713; & *Christophe*, Markgrave de Bade-Dourlac, né le septième juin 1717.

XVII. *Charles-Guillaume*, Markgrave de Bade-Dourlac, né le 17 juin 1679, Général de l'Artillerie, & Maréchal de camp général des armées de l'Empereur, succéda aux Etats de son père en 1709. Il avoit été marié le 27 juin 1707, avec *Magdalaine-Guillotine*, née le cinquième novembre 1677, fille de *Guillaume-Louis*, Duc de Wirtemberg-Stuttgart. Il en eut 1. *Charles-Magne*, né le 22 janvier 1701, mort à Laufanne le 12 janvier 1712; 2. *Fred'ric* qui suit; & 3. *Auguste-Magdalaine* de Bade-Dourlac, née le quatrième novembre 1706, & morte le 25 août 1709.

XVIII. *Fred'ric*, Markgrave héréditaire de Bade-Dourlac, né le septième octobre 1703, créé par l'Electeur Palatin Cheva-

lier de l'Ordre de S. Hubert le deuxième février 1724, & depuis fait Sergent général, & Colonel du Cercle de Franconie, mourut à Dourlac le 26 mars 1732, dans la 29^e année de son âge. Il avoit été marié le troisième juillet 1727, avec *Anne-Charlotte-Amélie*, née Princesse de Nassau-Orange le 13 octobre 1710, fille de feu *Jean-Guillaume-Frison*, Prince de Nassau-Dietz & d'Orange, Stadhoudier des Provinces de Frise, de Groningue & des Ommelandes, Felt-Maréchal des troupes des Etats-Généraux des Provinces-Unies, noyé malheureusement le quatrième juillet 1711, & de *Marie-Louise*, Landgravine de Hesse. Il en a laissé 1. *Charles-Fred'ric*, Markgrave héréditaire de Bade-Dourlac, né le 22 novembre 1728; & 2. un autre fils, né le 14 janvier 1732.

BADIUS (Joffe) l. 2. après 1462, ajoutez & mort l'an 1535, âgé de 73 ans.

L. 10. effacez & qu'il mourut en 1535, & mettez à la place ce qui suit. Avant que d'établir lui-même son Imprimerie, il avoit été six ou sept ans Correcteur de celle de Treichel à Lyon.

L. 25. au lieu de jusqu'alors, lisez presque jusqu'alors.

P. 21. col. 1. Avant BAGÉLARD, mettez l'article qui suit.

* BAGE'LA, Royaume de l'Abissinie en Afrique. Il doit être, au rapport de Jérôme Lobo, dans la partie septentrionale de cet Empire, le long de la rivière de Mareb, entre le Royaume de Barnagas & celui de Mazaga.

P. 23. col. 1. BAGNALUC. Voyez BANIALUC.

Il faut effacer cette ligne: mettez ensuite l'article qui suit.

BAGNI. NB. Quand ce mot est suivi d'un autre, c'est ce dernier qu'il faut chercher. Par exemple, BAGNI d'ABANO. Voyez ABANO.

P. 24. col. 1. Avant BAHIA DE TODOS LOS SANTOS, mettez l'article qui suit.

* BAHASE'JA ou BASAJAS, fils de Maltija & père de Micaël, de la race des Lévités. * I. *Coron.* ou *Paratip.* ch. 6. v. 40.

BAHIR, p. 24. col. 1. l. 1. au lieu de c'est dire, lisez c'est à dire.

BAIE, p. 25. col. 2. l. 1. au lieu de BAIEL, lisez BAIES.

BAIF (Lazare de) p. 25. col. 2. l. 2. § 3. au lieu de Maître des Requêtes de l'Hotel du Roi & Conseiller au Parlement de Paris, lisez Conseiller au Parlement de Paris, & dans la suite Maître des Requêtes ordinaire de l'Hotel du Roi.

P. 26. col. 1. l. 2. au lieu de 1531, lisez 1530.

P. 26. col. 1. l. 2. au haut de la page au lieu de 25, lisez 26.

L. 45. au lieu de Ce Monarque, pour le récompenser de ses services, lui donna une charge de Conseiller au Parlement de Paris & une de Maître des Requêtes, lisez Ce Monarque lui avoit donné dès le 17 novembre 1531, une charge de Conseiller au Parlement de Paris, à laquelle il ne fut reçu que le 27 mars 1533, à son retour de Venise: depuis il en eut une de Maître des Requêtes.

BAIF (Jean-Antoine de) l. 22. après ces mots de sa présence, ajoutez. Il obtint pour son assemblée le titre d'*Academia Francoise*. Il eut pour cela des lettres patentes de Charles IX, données au fauxbourg-S. Germain, au mois de novembre 1570.

L. 31. après ces mots, & de Terence; ajoutez *Etrennes de Poésie Francoise* en vers mesurés.

A la fin ajoutez Du Boulay, *Hist. Universit. Paris.* tome 5. p. 714 & suiv.

BAGNEUX-LES-JUIFS. l. 4. § 5. au lieu de Bouthellier, lisez Bouthillier.

BAIL (Louis) l. 2. après ces mots à Paris, ajoutez en 1645 une Somme des Conciles en Latin, réimprimée en 1650, & enfin en 1672, en deux volumes in folio, avec un Traité à la tête de l'Ouvrage *De triplici Verbo Dei*, & à la fin les Statuts du diocèse de Tulle en 1658, & ceux de Belançon en 1648; *Théologie affirmative*; *De Beneficio Crucis*.

L. 6. après le mot siècle, ajoutez. En 1661, il fut choisi pour Supérieur des Religieuses de Port-Royal-des-Champs.

Dans la même ligne, après le mot *Nova*, ajoutez. Voyez aussi le *Supplément de Paris* 1735.

BAILLET (Jean) col. 2. l. 2. au lieu de puis, lisez & Commissaire.

P. 27. col. 1. l. 5. après ces mots des Saints, ajoutez. On a encore de lui, *La Vie de Richer*, Docteur de Sorbonne, imprimée après la mort de l'Auteur en 1714; *La Vie de S. Etienne de Grandmont*; *Maximes de S. Etienne de Grandmont*, en Latin & en François; *La Vie de Godefroy de Hermant*, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, Chanoine de l'église de Beauvais; *Histoire des Dîmitres du Pape Boniface VIII*, avec Philippe le Bel, Roi de France; *La Conduite des Ames*, sous le nom de Duret de La Ville-neuve.

BAILLEUL (Nicolas) l. 31. au lieu de ses provinces, lisez la province.

L. 36. ôtez la virgule qui est entre Château-Gontier & Solif.

L. 37. au lieu de Président, lisez & Président.

L. 41. au lieu de Bretonvilliers, lisez Bretonvilliers.

L. 45. au lieu de N. Roualle, lisez Anne Roualle.

Col. 2. Avant BAILLEUL (Jean) mettez l'article qui suit.

* BAILLEUL (Gilles) naquit dans le territoire d'Arras, & fut Docteur de Louvain en Théologie qu'il enseigna pendant 25 ans. On a de lui *Epistola de Signo Crucis, lapidibus subiectis impressa, tollendo*; *Commentarii in Epistolas Paulinas*, & in *Catholicos Jacobi, Petri ac Juda*, en manuscrit dans le couvent de Bethléem; *Questiones super Sententias*, en manuscrit dans la Chartrreuse de Louvain. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 22.

BAILLI ou BAILLIF (Roch Le) col. 2. l. 2. après 1580, ajoutez, & qui mourut le cinquième novembre 1605.

L. 11.

L. 11. après le mot *Amorique*, ajoutez *Responsiones ad Quaestiones propositas a Medicis Parisiensibus*, à Paris, 1579.

B A I U S ou B A Y (Michel) p. 30. col. 1. l. 10. ou lieu de Docteur, lisez Docteurs.

L. 16. après le mot *Ravelein*, ajoutez accoutumez au jargon Scholastique.

L. 19. au lieu de *Pie*, lisez *Pie V.*

L. 20. après ces mots en gros, ajoutez &

L. 26. après le mot *ainsi*, ajoutez du moins.

L. 34. au lieu de fut contraint de, lisez crut devoir.

L. 35. au lieu de & à se retrancher, lisez & se retrancher.

B A K E R E (Pierre de) p. 31. col. 1. NB. Dans l'édition de Paris 1732, p. 872. col. 1. l. 12. il y a 1362, pour 1552.

L. pen. au lieu de *Jorognes*, lisez *Ivrognes*.

P. 32. col. 2. Avant B A L A M I R, mettez l'article qui suit.

* B A L A M I O (Ferdinand) Sicilien, fut Médecin du Pape Léon X, de qui il reçut de grandes marques d'estime. Il n'étoit pas moins instruit dans les Belles Lettres que dans la Médecine, & il cultivoit la Poésie & l'érudition Gréque avec beaucoup de succès. Il florissoit à Rome vers l'an 1555. Il a traduit du Grec en Latin, plusieurs Opuscules de Galien, qui ont été imprimés séparément, & que l'on a réunis dans l'édition des Oeuvres de Galien, faite à Venise en 1586, in folio. Voyez pour les autres Ouvrages le tome 1. de la *Biblioth. Sicilienne d'Aut.* Mongitor, & Manget, *Biblioth. Script. Medicor.* tome 1. p. 223.

B A L A T R O N S, p. 33. col. 1. l. 4. au lieu de *Ambabujarum*, lisez *Ambubujarum*.

B A L B I (Jean) p. 34. col. 1. l. 8. après ces mots de l'Imprimerie, ajoutez, en tables gravées sur bois, & non en caractères mobiles & séparés.

P. 35. col. 1. Avant B A L C K H A U S E N, mettez ce qui suit.

B A L C K (Everard) Voyez B A L K.

P. 35. col. 2. l. 4. au lieu de *Bartole*, lisez *Accurse*.

L. 9. au lieu de *Bartole*, lisez *Accurse*.

B A L D E (Ange) l. 4. après ces mots en 1423, ajoutez: d'autres la placent en 1400.

Après l'article de B A L D E (Ange) mettez celui qui suit.

* B A L D E (Ange) II. du nom, petit-fils du précédent, enseigné à Padoue, a été Avocat au Consistoire du Pape, & écrit sur le Digeste, sur le Code, & sur les Institutes, &c.

P. 36. col. 2. Avant B A L D I N I, mettez ce qui suit.

B A L D I ou B A L D I U S. Voyez B A L D O.

Avant B A L D I V I A, mettez l'article qui suit.

* B A L D I N U C C I (Philippe) étoit de Florence. Ayant acquis une grande connoissance dans les Arts de Peinture & de Sculpture, & fait beaucoup de découvertes en étudiant les Ouvrages des meilleurs Maîtres, il se trouva en état de satisfaire le Cardinal Léopold de Toscane, qui souhaita d'avoir une Histoire complète des Peintres. Baldinucci la fit remonter jusqu'à Cimabue le restaurateur de la Peinture, & il avoit dessein de la poursuivre jusqu'aux Peintres qui vivoient à la fin du dernier siècle. Son projet ne fut exécuté qu'en partie. Il donna trois volumes de son vivant, & le reste qui n'étoit presque qu'ébauché, & où il se trouve de grands vuides, n'a été publié qu'après sa mort en 1702 & en 1728. Ce qu'il a écrit est d'un style très-pur, & exact pour les faits qui regardent les Peintres de son pays. Il étoit de l'Académie de la Crusca, & est mort en 1696, âgé de 72 ans. * *Mémoires du tems.*

Avant B A L D O, Monte Baldo, mettez l'article qui suit.

* B A L D O, B A L D I ou B A L D I U S, de Florence, habile Médecin, après avoir été Lecteur dans l'Université de Rome, où il eut un Canonice, obtint la place de Médecin du Pape Innocent X, mais ce poste déranga tellement sa santé qu'il mourut quelques mois après. Les Ouvrages qu'il a publiés sont entre autres *Prælectio de Contagione pestifera; Dissquisio Iatro-Physica ad textum 23 Hippocratis de Aere, &c.; De Laco affeio in Pleuritide Disceptationes, ac Renati Moriani de eadem Epistola exegesis; Relation d'un miracle opéré à Rome par l'intercession de S. Philippe de Néri, au mois de Janvier 1644, en Italien; Dei vero Opobalsamo Orientali.* Il a laissé en manuscrit, *Historia Morbi & Anatomica Observatio circa corpus & cadaver Cardinalis Bevilacqua, cum multis dubiis inde enatis.* * Voyez le *Supplément de Paris* 1735.

P. 37. col. 1. Avant B A L D U I N (François) mettez l'article qui suit.

* B A L D U I N (Paschase) de Falempein dans la Flandre Wallonne, Chanoine de l'Ordre de S. Augustin, a laissé en manuscrit, *Epistola de Hebraicis Gemmatum nominibus ac viribus; De Ponderibus & Mensuris; De Calendarii Reformatione.* * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 711.

B A L E S D E N S (Jean) p. 39. col. 1. l. 2. au lieu de l'an 1648, lisez vers l'an 1647.

L. 3. après le mot *Malleville*, ajoutez Il entra dans l'état ecclésiastique, & dès l'an 1637, il étoit Protonotaire Apostolique, & Aumonier ordinaire du Roi.

L. 5 & 6. au lieu de & plusieurs autres Ouvrages, mettez ce qui suit; *Les Vies des très-illustres & très-saintes Dames Vierges & Martyres de l'Eglise, suivant l'ordre des jours où les Chrétiens joignent leurs Fêtes; Les Fables d'Esopé Phrygien, traduites en François, & accompagnées de Maximes morales & politiques pour la conduite de la vie; Exercice Spirituel où le Chrétien apprend à bien employer le tems; Epîtres de sainte Catherine de Sienna, avec sa Vie.* Il a publié plusieurs Ouvrages de différens Auteurs, & l'on a de lui quelques lettres écrites à diverses personnes.

B A L S A C, petite ville. p. 40. col. 2. l. 3. après le mot de puis, ajoutez JEAN qui suit.

L. 3. au lieu de *Robert*, Comte de Charlus, lisez *Jacquet de Chabannes*.

L. 4. retranchez ces mots *Robert qui suit; &*

Dans la même ligne après le mot *postérité* ajoutez ROBERT, dont il sera parlé après son frère aîné.

Au lieu de l'article N. II. ROBERT de Balsac, & de II. ROBERT de Balsac, mettez ceux qui suivent.

II. ROBERT de Balsac, Seigneur de Glisenoves, de Benfac, de S. Amand, &c. Sénéchal de Beaucaire, & de Beaucaire, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Conseiller & Chambellan du Roi, mort le 25 octobre 1473, avoit été marié par contrat du 16 février 1453, avec *Jeanne d'Albon*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Baigneul. Il eut I. *Rosce* de Balsac, Conseiller & Chambellan du Roi, Sénéchal de Beaucaire, & Capitaine de trente Lances en 1489, mort sans postérité; 2. *Gleffroy* de Balsac, Seigneur de Montmorillon, Conseiller & Chambellan du Roi, aussi mort sans postérité en 1509, de *Claude Le Viste*, son épouse, fille de *Jean Le Viste*, Président à la Cour des Aides, & de *Geneviève de Nanterre*; 3. *Anne* de Balsac, femme en 1472 de *Guillaume*, Vicomte de Joyeuse; 4. *Marie* de Balsac, mariée avec *Louis Malet*, Seigneur de Graville, Amiral de France; 5. *Philippe* de Balsac, que quelques uns disent fille de ROBERT, & qui fut mariée avec *Louis*, Seigneur de Montaur & de Maubec; 6. *Marguerite* de Balsac, femme de *Philippe L'Espinalle*, Seigneur de Maulévrier; & 7. *Antoinette* de Balsac, Religieuse de l'Ordre de Fontevrault à Varinville.

II. ROBERT de Balsac, fils puîné de JEAN, & frère du précédent, Seigneur d'Entragues, Sénéchal d'Agénois & Gouverneur de Pise pour le Roi Charles VIII, épousa *Antoinette* de Castelnau, fille d'*Antoine*, Seigneur de Castelnau & de Bretenoux & de *Catherine* de Chauvigny: il eut en PIERRE qui suit.

P. 41. col. 1. N. IV. GUILLAUME de Balsac, l. 11. au lieu de Courancy, lisez de Tournanfuaye.

BRANCHE DES BARONS de DUNES. N. VI. l. dern. au lieu de *Landelle*, lisez *Landelles*.

BRANCHE DES SEIGNEURS de MONTAGU. N. IV. l. 3. au lieu de *Anne* de Gaillard, lisez *Anne Gaillard*.

Col. 2. l. 8. au lieu de *Montaurel*, lisez *Montcaurel*.

N. V. l. 3. au lieu de *Anne* Balsac, lisez *Anne* de Balsac.

L. 4. au lieu de *Vrigny*, lisez *Treigny*.

B A L U E (Jean) p. 42. col. 2. l. 4. au lieu de *Juvéna*, lisez *Jouvenel*.

L. 5 & 12. au lieu de *Beauve*, lisez *Beauvais*.

L. 6. au lieu de *Jean* de Melun, lisez *Charles* de Melun, Seigneur de Nantouillet.

L. 13. au lieu de *Jean* de Melun, lisez *Charles* de Melun.

L. 15. au lieu de *Loches*, lisez *Andell*.

N. II. p. 43. col. 1. l. 3. au lieu de *des Cervolles*, lisez *de Cervolles*.

L. 7. au lieu de *Jean Bureau*, lisez *Jean Balue*.

B A N C O C K, p. 48. col. 1. l. 6. au lieu de *Chaumont*, lisez *Saint-Chaumont*.

B A N D E L, col. 2. l. 5. au lieu de *celles* de *Plutarque*, lisez *pour plus grande clarté les Vies écrites par Plutarque*.

L. 6. au lieu de en Italien, lisez en Latin.

L. 31. au lieu de *Boalsteu*, lisez *Boistua*.

P. 48. col. 2. Avant B A N D E R - A B A S S I, mettez l'article qui suit.

* B A N D E R, forteresse du Mogolistan en Asie. Elle est dans le Royaume de Cambaye, sur la côte, près de la ville de Bacaim, & appartient aux Portugais.

P. 50. col. 1. Avant B A N I, mettez l'article qui suit.

* B A N G O R, bourg d'Irlande dans l'Ultonie. Il est situé dans le Comté de Down, sur le bord méridional de la Baye de Carickfergus, & vis à vis de la ville de ce nom. Il a séance & voix dans le Parlement de ce Royaume. * *Maty, Dict. Géogr. Beeverell, Délices d'Irlande*, p. 1458.

P. 50. col. 2. Avant B A N N E R, mettez l'article qui suit.

* B A N N E, B A N N O W ou B A N N O G H, bourg de la Lagénie en Irlande. Il est situé sur une petite baye qui porte son nom, dans le Comté de Wexford, au sud-sud-ouest de la ville de Wexford, dont il est éloigné d'environ quatre lieues. Il a séance & voix au Parlement d'Irlande.

P. 50. col. 1. Avant B A N I A L U C H, mettez ce qui suit.

B A N I A. Voyez N A G I B A N I A.

P. 51. col. 2. B A N N A, mettez à la fin. Voyez B A N N E ou B A N N O W.

B A N N O C H B U R N. On dit dans cet article que M. Maty appelle ce lieu B A N N O C H O R N, mais on se trompe: ce sont deux lieux qui diffèrent de nom & de situation. Il est vrai que M. Maty dit que ce fut là que Robert Bruff remporta la victoire sur Edouard II, Roi d'Angleterre, mais il se trompe, puisque l'action se passa près de Sterling. M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angl.* p. 105. l'appelle B A N N O K S - B R O W N.

P. 51. col. 2. Avant B A N N O C H, mettez l'article qui suit.

* B A N N O C H O R N, lieu de la province de Merche dans l'Ecosse méridionale, près de l'embochure de la Tweede. Ce lieu ne se trouve ni dans les Cartes, ni dans les *Délices d'Ecosse* de Beeverell.

P. 52. col. 1. Avant B A N T R Y, mettez l'article qui suit.

* B A N T R E, & non B A U T R E, comme le dit Sanfon dans la *Carte de l'Irlande méridionale*, petite rivière du Comté de Desmond, se rend dans la Baye de Bantry ou Bantry.

Avant B A N U S, mettez l'article qui suit.

* B A N T Z, ville de la Basse Hongrie, est située sur la rive gauche de la Save. Elle est à peu près à l'ouest-sud-ouest de Belgrade, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

Avant B A N Z A, mettez ce qui suit.

B A N Y A. Voyez N A G I B A N I A.

B A N Z A, ajoutez à la fin de l'article. Voyez S A N - S A L V A D O R.

Avant B A N Z E U S, mettez l'article qui suit.

BANZERUS (Marc) né à Ausbourg l'an 1592, de George Banzerus, Orfèvre & Lapidaire, étudia en Médecine, dont il prit le Bonnet de Docteur à Bâle en 1606. Il fut reçu en 1619 dans le Collège de Médecine à Ausbourg, & il y exerça son Art pendant plusieurs années. Son attachement à la Religion Luthérienne, l'obligea d'abandonner sa patrie, & de fuir de ville en ville. Il mourut dans celle de Wittemberg où il eut une Chaire de Professeur en Médecine, l'an 1664, âgé de 74 ans. On a de lui un Traité des Remèdes qui est estimé: il est intitulé, *Fabrics Receptarum, &c.* & a été imprimé à Ausbourg en 1622, in octavo. * Manget, *Biblioth. Scriptor. Medicor.* tome 1. p. 229. P. 53. col. 2. Henri IV, l. 9. au lieu de 1366, lisez 1396.

BAR (Louis de) l. 5. après Alexandre V, ajoutez le mit au rang des Cardinaux-Prêtres, &

L. 6. après ces mots son titre, ajoutez de Sainte-Agathe.

L. 10. au lieu de Post, lisez Porto.

Col. 2. l. 11. au lieu de Centons, lisez Canons.

P. 54. col. 1. Avant BAR-LE-DUC, mettez les articles qui suivent.

* **BAR**, petite rivière de France en Champagne, prend sa source vers un village du même nom dans le Rémois, coule d'abord du sud-est au nord-ouest, puis du sud au nord, ensuite de l'ouest à l'est, après du sud au nord, puis de l'est à l'ouest, enfin du sud au nord, & se rend dans la Meuse au dessous de Donchery.

* **BAR**, bourgade d'Afrique dans la Nigritie. Elle est à l'embouchure de la rivière de Gambie. * M. Delisle, *Carte de la Barbarte, de la Nigritie & de la Guinée.*

BARANZANO, p. 56. col. 1. l. 3. après ces mots naquit à, ajoutez Serravalle, bourg du diocèse de.

L. 12. au lieu de l'an 1623, lisez le 23 décembre 1622.

L. 14. au lieu de *De novis Opinionibus Physicis seu Corpus Philosoph.* lisez *Novae Opinionibus Physicis, seu tomus primus secunda partis Philosophiae Antientis.*

P. 56. col. 2. Avant BARATIER, mettez l'article qui suit.

* **BARATHUS** (Jean) de Hainaut, Carme du couvent de Valenciennes, & Docteur en Théologie à Paris, a laissé en manuscrit, les Traités suivans, *De Revolutione Divinorum; Determinationes Janitæ Theologia; De Temporis sui Malis; In Sententiarum libros quatuor; Quaestiones Ordinariae; Collationes Synodales, &c.* Il florissait en 1426. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 455.

BARATON, col. 2. l. 3. après *depuis*, ajoutez JEAN qui suit.

N. III. OLIVIER Baraton, l. dern. au lieu de Sovigné, lisez Sévigné.

N. III. FRANÇOIS Baraton, l. 5. au lieu de S. Maure, lisez Sainte-Maure.

L. dern. au lieu de Lonry, lisez Loury.

NB. Dans le Supplément de Paris 1735, Baraton est mis avant Barotier.

P. 57. col. 2. Avant BARBANÇON, mettez l'article qui suit.

* **BARBAIRA**, grande contrée de l'Isle de Sardaigne, dans la partie orientale de l'Isle, divisée en trois parties, savoir, *Barbaira Iolys*, vers la ville de Lode, *Barbaira Stooli*, vers la ville de Sargano ou Sorganò, & *Barbaira Bèrici*, vers le bourg de Nori. * Maty, *DiB. Géogr.*

BARBARIGO (Grégoire) Il faut ajouter à la fin de cet article, p. 60. col. 1. l. 10. ce qui est dit à la fin de l'article de **BARBARIGO** (Marc-Antoine) commençant par ces mots *On prétend*, & finissant par ceux-ci *sa béatification*. Après cela il faut ajouter ce qui suit. Son corps, en vertu d'un Décret de la Congrégation des Rites, dans laquelle on traitoit de sa béatification, fut exhumé le 27 mai 1725, & transféré dans un nouveau tombeau, qui lui avoit été préparé par les ordres de son corps. Son même Congrégation, dans l'église cathédrale de Padoue. Son cercueil ayant été ouvert auparavant, on publia que son corps avoit été trouvé sain & entier, quoiqu'il y eût 28 ans qu'il fut enterré: de quoi on dressa un procès verbal de reconnaissance, en présence du Cardinal Jean-François Barbarigo, Evêque de Padoue, neveu du défunt, du Chapitre de son église, & de plusieurs Médecins & Chirurgiens appelez à cet effet.

BARBARIGO (Jean-François) p. 60. col. 1. substituez à cet article celui qui suit.

BARBARIGO (Jean-François) Vénitien, Cardinal Prêtre, Evêque de Padoue, né le 29 avril 1658, fut d'abord Primicier de l'Eglise Ducale de S. Marc à Venise, puis en 1698 Evêque de Vérone, d'où il fut transféré à l'Evêché de Bresscia, qui fut proposé pour lui à Rome le neuvième juillet 1714. Le Pape Clément XI le créa Cardinal le neuvième novembre 1719; mais il le réserva in *Petto*, & ne le déclara que le 30 septembre 1720. Il reçut la barette à Bresscia, le cinquième novembre suivant, & s'étant rendu à Rome, le Pape fit la cérémonie de lui donner le chapeau dans un Consistoire public, le deuxième janvier 1721, & celle de lui fermer & ouvrir la bouche dans un même Consistoire, le 16 du même mois; ensuite de quoi il lui assigna le titre presbytéral de S. Marcellin & de S. Pierre, dont il prit possession le neuvième février suivant. Il fut fait aussi des Congrégations des Evêques & Réguliers, des Rites, des Indulgences, & saintes Reliques, de la Visite & de l'Indice, & Protecteur de l'Eglise de sainte Anne de la nation Bresscienne. Il fut transféré de l'Evêché de Bresscia à celui de Padoue, qui fut proposé pour lui à Rome par le Pape, le 20 janvier 1723. Il y fit son entrée, & en prit possession le 18 juin suivant. Il mourut à Padoue le 26 janvier 1730, sur les dix heures du soir, âgé de 71 ans, huit mois & 29 jours, & de Cardinalat dix ans, un mois & 29 jours.

BARBARO (François) l. 23. après ces mots *dans sa vieillesse*, ajoutez. Il a aussi traduit du Grec de Plutarque les *Vies d'Arifide & de Caton*. Il mourut Procureur de S. Marc en 1454.

Après **BARBARO** (Hermolaüs) mettez l'article qui suit.

* **BARBARO** (Hermolaüs) différent du précédent, fut aussi fils d'un Zacharie. Il fut Evêque de Trévise & ensuite de Vérone, après avoir été Protonotaire Apostolique. Cet Hermolaüs mourut le 12 mars 1471, & laissa quelques Ouvrages qui n'ont point été imprimés, comme la Vie de S. Athanase en Latin, avec l'Histoire de la Translation de son corps à Venise, & des Sermons.

BARBAZAN, col. 2. l. 17. NB. Dans l'édition de Paris 1732, l. 19. il y a le Chevalier de Scales, au lieu de le Chevalier de l'Escole.

P. 61. col. 1. l. 13. au lieu de Barbazan ne laissa point d'enfant mâles de Sibylle de Montaut sa femme, mais seulement une fille, lisez Barbazan, quoiqu'il eût une fille de Sibylle de Montaut sa femme, appella à sa succession Beraud de Faudos son neveu, fils aîné de sa sœur.

P. 62. col. 1. Avant BARBEAUX, mettez ce qui suit.

BARBE (L'Isle) Voyez ISLE-BARBE.

BARBENTANE, p. 62. col. 1. l. 2 & 3. au lieu de cinq lieues au dessus, lisez à cinq quarts de lieue.

L. 14. après ces mots *à ce sujet*, ajoutez; mais depuis il se désista de ses prétentions, & fut obligé de se contenter de quelques pensions.

N. VII. URBAIN Barberin, col. 2. l. 11. au lieu de Cornélie, lisez Cornélie-Constance.

L. 12. après 1716, ajoutez, mariée le 19 mai 1728 (par dispense du Pape n'ayant pas encore douze ans accomplis) avec Jules-César Colonne, Duc de Basanello, alors Exempt des Gardes du Corps du Roi d'Espagne, & second fils de François-Marie Colonne, Prince de Carignano. Ce fut le Cardinal Barberin son oncle, qui fit ce mariage, malgré les oppositions réitérées de la mère, qui la vouloit marier à Dom Paulin, fils du Prince Borghèse.

P. 63. col. 1. Avant BARBEROUSSE I, mettez l'article qui suit.

* **BARBERINS** ou **FUNGES**, peuples de la Haute Ethiopie en Afrique. On les place dans la Nubie. * Maty, *DiB. Géogr.*

P. 65. col. 2. Avant BARBU (Le) mettez l'article qui suit.

* **BARBOWINA** ou **GABOWINA**, village de la Basse Hongrie, sur la Drave, à trois lieues de Cinq-Eglises, du côté du midi. Quelques uns le prennent pour l'ancienne *Berbis* ou *Berebis*, ville de la Basse Pannonie; d'autres la placent à Berzéche, village situé sur la Drave, au midi du Lac Balaton. * Maty, *DiB. Géogr.*

BARCELONE, p. 66. col. 2. NB. L'Édition de Paris 1732, l. 8. a saint Paul *Barcinus* pour saint Paulin *Barcinus*: l.

23. le *Veleu* pour le *Vélu*.

L. dernière de la colonne, au lieu de Il épousa 1. Guinilde, lisez Il épousa Guinilde. puis changez les nombres suivans 2. 3. 4. 5. en 1. 2. 3. 4.

P. 67. col. 1. l. 3. au lieu de *Garsene*, lisez *Garsende*.

N. II. MIRON, l. 4. au lieu de vers l'an 954, lisez 957.

Dans la même ligne au lieu de *Cabris*, lisez *Cabrit*.

L. 5. au lieu de d'Urgel, lisez, de Girone, mort en 984.

N. II. SUNIER, l. 4. au lieu de Borrel, lisez Borel. Faites la même chose dans la suite de cette Généalogie.

N. III. BOREL, l. 4. au lieu de *Emerach*, lisez *Emerugh*.

N. V. BE'RENGER-RAYMOND, l. 6. au lieu de *Marenie*, lisez *Mentesse*.

N. VI. RAYMOND-BE'RENGER, l. 1. après le mot *nom*, ajoutez surnommé le *Pieux*.

N. VII. RAYMOND-BE'RENGER, l. 3. au lieu de *Bérenger*, lisez *Bérenger-Raymond*.

Dans la même ligne, après le mot *Maclaus*, ajoutez ou *Maubilde*.

NB. L'Édition de Paris 1732, l. 19. a Alfonso VII, pour Alfonso VIII.

N. IX. BE'RENGER-RAYMOND, l. 2. après 1144, ajoutez ayant été tué par des Pirates.

Dans la même ligne, au lieu de *Mergueil*, lisez *Melgneil*.

X. RAYMOND-BE'RENGER, ajoutez V. du nom. NB. L'Édition de Paris 1732 a Alfonso VII, pour Alfonso VIII.

ANCIENS COMTES D'URGEL, N. V. l. 2. au lieu de mort l'an 1038 à Jérusalem, lisez pour avoir fait le voyage de Jérusalem où il mourut en 1038.

N. IX. ERMENGAUD, VI. du nom, col. 2. l. 2. effacez sans postérité.

L. 3. depuis le mot *Arifide* & jusqu'aux mots *cy-devant*, l. 8. au lieu de ces six lignes, mettez ce qui suit, dont il eut ERMENGAUD VII. qui suit.

X. ERMENGAUD, VII. du nom, Comte d'Urgel, tué à Valence en 1184, avoit épousé *Eleanore*, fille de *Raymond-Bérenger*, Comte de Barcelone & Prince d'Aragon. Il en eut 1. ERMENGAUD, VIII. du nom, Comte d'Urgel, qui fut héritière de son frère. Elle épousa 1. *Ponce* de Cabrera; 2. *Pierre* de Portugal, qui, à cause d'elle, fut Comte d'Urgel, & qui étant reté veuf d'elle en 1231, échangea ce Comté que sa femme lui avoit donné, pour la Principauté de Majorque, avec Jacques le Conquérant, Roi d'Aragon, par acte du 29 septembre de la même année 1231.

COMTES DE BESALU, N. III. au lieu de d'Alfonse, lisez de Solfone. NB. L'Édition de 1732 a la même faute.

COMTES DE CERDAGNE, N. IV. l. 9. au lieu de *Fidez*, lisez *Fides*.

N. VII. BERNARD-GUILLEAUME, l. 1. après le mot *Comte*, ajoutez de Bergit, puis de

L. 7. NB. L'édition de Paris 1732, a l. 3. se séparent pour se séparer.

NB. L'édition de Paris 1732, p. 910. col. 1. l. 19. dit pendant les guerres pour pendant les dernières guerres.

P. 68. col. 1. l. 33. au lieu de *Bénéfices*, lisez *Bénéficiers*.

B A R C L A Y (Guillaume) p. 69. col. 1. l. 26. au lieu de vers l'an 605, lisez vers la fin de l'an 605.

Col. 2. l. 36. après le mot *Argéus*, ajoutez ce qui suit. Ce Roman allégorique, a été traduit en François en 1623; en Anglois en 1625, par Hengelmill; en Italien par Francisco Pona, en 1625; en Espagnol, par Joseph Pellicier de Salas, en 1626; la même année en Allemand, par Martin Opitius. En 1732, M. l'Abbé Joffe, Chanoine de Chartres, a donné du même Ouvrage une Traduction très-estimée en François. Il a traduit en vers ce qu'il y a de Poësie dans cet Ouvrage, & sa Traduction l'emporte de beaucoup sur l'original. Elle est en trois volumes in douze, & a été imprimée à Chartres.

B A R C O S (Martin de) p. 70. col. 1. l. pen. de l'article & de la colonne, après ces mots *charge d'Abbé*, ajoutez ce qui suit. On a de lui les Ouvrages suivans, Censure du *Præfinitus* du Père Sirmond, Jésuite, sous le nom du Sieur Auvray; Réponse à un *Extrait de quelques Propositions de Jansénius & de ses Sévateurs*, &c. condamnées par le Concile; *Traité de l'autorité de S. Pierre & de S. Paul* qui réside dans le Pape, Successeur de ces deux Apôtres; La grandeur de l'Eglise Romaine établie sur l'autorité de S. Pierre & de S. Paul, & justifiée par la Doctrine des Papes; *Epistola ad Innocentium X.* sur le même sujet; *Eclaircissement de quelques objections que l'on a formées contre le livre de la grandeur de l'Eglise Romaine: Qua sit auctoritas sancti Augustini in Ecclesia*; Lettre à l'Abbesse & aux Religieuses de Port-Royal, pour les consoler, en 1661; Réponse au Père Ferrier, Jésuite, sur son idée du Jansénisme; Seconde Réponse au même; La simple vérité opposée à la fautive idée du Jansénisme; Explication de la Question de Fait touchant les cinq Propositions; Sentimens de l'Abbé Philerème sur l'Oraison Dominicale; De la Foi, de l'Espérance & de la Charité, ou Explication du Symbole, de l'Oraison Dominicale & du Décalogue; Exposition de la Foi de l'Eglise Romaine touchant la Grâce & la Prédétermination.

B A R D E (Jean de La) p. 71. col. 1. l. 41 & 42. au lieu de en août 1714. N. . . de Pommeren, lisez le 22 août 1714. *Marie-Agnès* de Pommeren.

L. 41. au lieu de *Louis*, lisez *Jean-Baptiste*.

L. 42. au lieu de *N. Bernard*, lisez *Marie-Michelle Bernard*.

B A R D E T (Pierre) col. 2. l. 2. au lieu de 1581, lisez 1591.

B A R G E N Y, p. 73. col. 2. l. 1. au lieu de B A N G Y, lisez B A N G E N Y.

B A R L E M O N T, l. 1. au lieu de village, lisez ville.

B A R N E S (Jean) p. 71. col. 2. l. 32. après le mot *Eglise*, mettez ce qui suit. Il fut conduit d'abord de Paris à Cambrai, où il fut mis en prison. De Cambrai on le mena à Grivoilde, demeure ordinaire des anciens Comtes de Flandre, à deux lieues de Bruxelles, sur le canal qui conduit à Malines. Barnès fut encore enfermé dans ce lieu, mais il s'en sauva avec le tems par le moyen d'un cordon qu'il avoit fait avec des cordes de basse de viole; car il touchoit de cet instrument, & comme le lieu où il étoit, étoit humide, il feignoit que ses cordes le rompoient souvent, & en faisoit amas pour son dessein. Il étoit déjà sur le port à Anvers prêt à s'embarquer sur un vaisseau Hollandois lorsqu'il fut reconnu. On le fit saillir de lui, on le reconduisit dans sa prison de Grivoilde, où il fut très-fermé: enfin on le transféra à Rome par ordre du Pape. Il y fut mis dans les prisons de l'Inquisition, où il mourut après plus de trente ans de prison. M. le Garde des Sceaux de Marillac fit chercher par tout les Ouvrages, jusques dans la maison des Bénédictins Anglois au fauxbourg S. Jacques à Paris, mais ses recherches furent inutiles, & le Pape qui les desiroit ne put les avoir. * *Mémoires du tems*.

B A R O (Balthazar) p. 79. col. 2. l. 6. au lieu de 1639, lisez 1650 & ajoutez. On a de lui neuf pièces de théâtre, qui ont été imprimées; une Ode sur la mort du Maréchal de Schomberg; une Ode pour le Cardinal de Richelieu.

P. 80. col. 1. Avant B A R O N, mettez ce qui suit.

B A R O I S. Voyez B A R (Le Duché de)

B A R O N (Eguinard) p. 80. col. 2. l. 1. après le mot *Droit*, ajoutez à Angers, puis

P. 80. col. 2. Avant B A R O N, fameux Acteur, mettez l'article qui suit.

* B A R O N (François) Consul de France en Syrie, puis Directeur général du Commerce aux Indes Orientales, naquit à Marseille le quatrième novembre 1620, d'une ancienne famille de la même ville. Après avoir fait de bonnes études, il entreprit de voyager. Il vit une partie de l'Italie, séjourna à la Cour de Turin, & passa ensuite en Egypte dans le tems du siège de Candie. En 1659, il fut député à la Cour de France, de la part de la Compagnie Française, établie en Egypte. Ensuite il revint à Marseille où il fut un peu enveloppé dans la disgrâce de M. de Glanville: ce qui, quoiqu'il fût innocent, l'obligea à se retirer pour quelque tems; mais la retraite ne dura pas. En 1661, le Roi le nomma Consul d'Alep, dans un tems que le Commerce étoit presque ruiné en ce pais-là. Cependant, en moins d'une année, il remit presque toutes les affaires dans un bon ordre qu'à la fin de 1662, M. Colbert qui étoit parvenu au Ministère après la mort du Cardinal Mazarin, le consulta sur le commerce. Ce Ministre eut lieu d'en être satisfait, & après que M. Baron eut exercé le Consulat d'Alep pendant neuf ans, M. Colbert qui vouloit procurer les mêmes avantages au Commerce de

la Compagnie des Indes Orientales, le présenta au Roi qui lui donna ordre de se rendre à Surate, ville maritime des Etats du Grand Mogol: il y arriva vers la fin de l'année 1671. Son administration dura douze ou treize ans. En 1674, il se mit en devoir de secourir la ville de S. Thomé, assiégée par les Hollandois, mais il fut obligé de rendre la place, & le fit à des conditions honorables. En 1675, il eut une attaque de paralysie, qui altéra extrêmement la santé. Depuis cela il ne fit que languir & mourut à Surate le 30 décembre de l'an 1683. Il fournit à M. Nicole des témoignages de la Doctrine de toutes les Eglises Syriennes sur le Dogme de la Transsubstantiation. Il recourut autant qu'il put les Chrétiens du Levant & en particulier les Missionnaires. * Voyez le *Supplément de Paris* 1735.

B A R O N. Au lieu de fameux Acteur pour le Tragique. Voyez l'article de Comédie, mettez ce qui suit.

* B A R O N (Michel) célèbre Comédien, étoit fils d'un Marchand Mercier, d'Issoudun en Berry, dont le vrai nom étoit *Boyron*, & qui fut lui-même Comédien par une rencontre assez imprévue. Etant à la Foire de Bourges, où son père l'avoit envoyé pour y vendre quelques marchandises, il fut si charmé de quelques pièces qu'il vit représenter dans cette ville, qu'il demanda aux Comédiens de le recevoir parmi eux, & qu'il les suivit à Paris, où l'on dit qu'il se fit admirer de ceux qui fréquentaient les spectacles. Il fut la victime de sa profession; car en jouant dans la Tragédie du *Cid* le rôle du Comte de Gormas, & voulant pousser avec son pié l'épée de Dom Diègue qu'il avoit jetée à bas, cette épée lui entra dans la jambe, le blessa, & il en mourut quelques jours après. Michel Baron son fils, qui n'avoit alors que huit ans, & qui étoit né à Paris, sur la paroisse saint Sauveur, après avoir été quelque tems en pension à Ville-Juif chez un de ses oncles, entra dans la troupe des Comédiens de Monsieurigneur le Dauphin, assemblée par la Demoiselle Raifin, & s'y fit estimer. Molière qui le connut, l'attira ensuite à lui; mais Baron le quitta quelque tems après, pour voyager avec des Comédiens qui couraient la France. Las de ces courses, il revint trouver Molière, & depuis ce tems-là il continua pendant plusieurs années à jouer sur le théâtre, où il plut beaucoup à ceux qui y affistèrent, tant à Paris qu'à la Cour. Il réussissoit également dans le Comique & dans le Tragique. En 1691, soit desir de mener une vie moins éloignée de la sainteté du Christianisme qu'il professoit, soit par quelque autre motif, il quitta le théâtre; & content d'une pension de 3000 livres dont le feu Louis XIV avoit gratifié peu de tems auparavant, il vécut pendant près de trente ans en homme privé. Mais dans le tems que l'on s'y attendoit le moins, & qu'il devoit le plus être occupé de l'éternité, on le vit en 1720 réparaître sur le théâtre, & s'y nourrir encore des applaudissemens des spectateurs. Un asthme violent & les autres infirmités de la vieillesse l'obligèrent au mois de septembre 1729, de quitter de nouveau une profession, qu'il avoit abandonnée autrefois volontairement. Il ne vécut que jusqu'au 22 décembre suivant, qu'il mourut à Paris, âgé de 77 ans. Il avoit reçu la veille les Sacramens de l'Eglise, & il fut inhumé dans l'Eglise de S. Benoît. On a représenté & imprimé sous son nom quelques pièces de théâtre, dont il n'étoit que le père adoptif, savoir, *l'Homme à bonne fortune*, en prose & en vers, représentée en 1686; *La Coquette & la Fausse Prude*, en prose, 1687; *l'Andrienne*, en vers, imitée de Térence, en 1704; *Les Enlevemens*, en prose; *Le rendez-vous des Tuilleries*; *Les Atalides de Térence*; *le Talon*; & *l'Ecole des Pères*. Quelques-unes n'ont point été imprimées. Il a fait de plus quelques morceaux de Poësie, où l'on dit qu'il y a beaucoup de délicatesse, mais qui n'ont point été imprimés. * Grimarest, dans la *Vie de Molière*, & sur tout M. Titon Du Tillet, dans son *Parnasse François*, in folio, parlent amplement de ce Comédien. Maupoint, *Biblioth. des Théâtres*, p. 107.

NB. Le *Supplément de Paris* 1735. p. 93. col. 1. l. 11. dit *Comte de Gormas*: cependant parmi les Acteurs du *Cid* de Corneille, il est appelé *Comte de Gormas*.

P. 82. col. 2. Avant B A R R E, lisez B A R R I E R E (Pierre) mettez l'article qui suit.

B A R R E (François Poullain de La) naquit à Paris en juillet 1647, d'une famille Catholique & honnête, assez aisée pour le pousser aux études commodément & avec honneur, jusqu'à la Prêtrise & jusqu'au Doctorat, à quoi il fut destiné dès son enfance. Les progrès qu'il fit dans la Philosophie & dans la Théologie de l'Ecole, joints à la faveur de ses amis, lui donnèrent de hautes espérances, lorsque la Philosophie de Descartes, qui commençoit à s'établir par les conférences publiques & particulières de plusieurs savans Cartésiens, lui donna l'idée & le goût des connoissances vraies & solides. Ainsi dégoûté des Sciences scholastiques, il les quitta sur le point d'entrer en Licence pour le Doctorat de Sorbonne. Résolu de chercher la vraie & saine Théologie dans les Saintes Ecritures, il borna ses espérances à quelque honnête Bénéfice, où, loin de Paris, il pût satisfaire sans obstacle son inclination à suivre son dessein, qui étoit d'enseigner au simple peuple les vérités salutaires, telles que son étude & ses méditations les lui pourroient faire trouver dans l'Evangile. Depuis ce tems-là, c'est à dire, depuis environ 1670, jusqu'en 1698, il a donné au Public les trois Ouvrages dont on parlera cy-après, & dont la réputation ne le détourna point de se charger en 1680 de la Cure de la Flamangrie, diocèse de Laon, sur les frontières de la Picardie; Bénéfice qu'il obtint en qualité de Gradué de l'Université de Paris. Sa Doctrine, quoiqu'accompagnée de modération & de prudence, sur la *lettüre de l'Ecriture Sainte*, sur le *droit & la liberté de l'Examen*, sur l'*Institution des Saints*, sur le *Culte des Images*, sur le *Sacrement de l'Eucharistie*, &c. ayant rendu assez suspect aux Ecclesiastiques & aux Moines de son voisinage, & sur tout à son Evêque, pour avoir tout sujet de craindre une de ces lettres de cachet, dont les

Evêques étoient alors pourvus, & dont on le menaçoit, il quitta son Ministère & sa paroisse en 1688, pour se retirer à Paris. Comme il ne s'y crut point en sûreté, ni pour sa conscience, ni pour sa personne, il sortit du Royaume en 1688, & vint à Genève, où il fut reçu comme une bonne acquisition, ayant produit entre autres bons témoignages, non suspects, un certificat authentique de son Evêque, lequel certificat portoit en propres termes que ledit Curé de la Flamingrie a toujours eu une conduite sage & irréprochable, à la Doctrine près sur les points dont on a parlé cy-dessus. En 1690, il épousa une Demoiselle de Genève issue d'une ancienne famille Du Chablais, établie à Genève dès le tems de la Reformation. Depuis ce tems-là jusqu'en 1708, ayant subsisté honorablement en partie de son bien, en partie de son travail, enseignant entre autres choses la Langue Française, avec réputation; à la Noblesse étrangère, il fut invité en 1708, par le Sénat Académique à prendre une des premières classes du Collège, à laquelle il fut admis par les Supérieurs, avec toute la distinction qu'il auroit pu souhaiter. En 1716, les Seigneurs du Petit Conseil lui donnèrent une nouvelle marque de leur estime & de leur bienveillance, lorsque de leur propre mouvement ils lui firent présent de la Bourgeoisie, laquelle s'achète ordinairement. Les Ouvrages publiés par le Sieur de La Barre font, 1. *L'Egalité des deux Sexes, Ouvrage Physique & Moral*, où l'on voit l'importance de se défaire des préjugés, en 1673; *L'Education des Dames, pour la conduite de l'esprit dans les Sciences & dans les Mœurs*. Cet Ouvrage a pour but, 1. de découvrir l'origine, la nature, les inconvénients & les remèdes de la préoccupation & des préjugés; 2. de montrer que la connoissance Physique & Morale de soi-même, est la source & le fondement de toutes les Sciences, principalement de celles de pratique, sans excepter celle de la Religion; *L'Excellence des hommes contre l'Egalité des deux Sexes*, avec une Dissertation qui sert de réponse aux objections tirées de l'Ecriture Sainte contre le sentiment de l'égalité. En 1720, il mit au jour *La Doctrine des Professeurs, sur la liberté & le droit de lire l'Ecriture Sainte, sur le service Divin en Langue entendue, sur l'Invocation des Saints, sur le Sacrement de l'Eucharistie, justifié par le Missel Romain, & par des Reflexions sur chaque point, avec un Commentaire Philosophique sur ces paroles de Jésus-Christ Ceci est mon Corps, Ceci est mon Sang, Matth. ch. 26. v. 26*. On peut consulter le jugement de M. Le Clerc, sur cet Ouvrage, *Biblioth. Anc. & Mod. tome 15*. Ses amis voudroient bien qu'on fit imprimer d'autres de ses Ouvrages, qu'ils ont vus en manuscrit. Le Sieur de La Barre a eu de son mariage deux enfans, le fils, nommé Jean-Jacques, né en septembre 1696, & reçu au saint Ministère en 1720, a commencé de se distinguer, & en 1714, par les Thèses qu'il soutint sous le titre de *Pensées Philosophiques, estimées d'un tour nouveau, & d'un goût assez exquis, pour avoir été engagé peu après à les mettre & publier en François, en faveur de ceux qui n'entendent pas le Latin; 2. en 1717 par d'autres Thèses, sous le titre de *Pensées Théologiques du même goût & du même caractère que les premières, les unes & les autres imprimées en Savoie, à Genève chez Fabri & Barillot*. Ledit Sieur de La Barre est mort en mai 1723. *Cet article est tel qu'il a été envoyé.**

BARREAUX (Jacques de Vallée, Seigneur des) p. 82. col. 2. l. 2. au lieu de Dolu, lisez Dolu.

p. 83. col. 1. l. 42. au lieu de Guermante, lisez Guermante.

BARRES (Jean Des) l. 5. au lieu de Dongy, lisez Donzy. L. 8. au lieu de Galeret, lisez Galart.

p. 83. col. 2. Avant **BARRIANO**, mettez ce qui suit.

BARRI. Voyez **BARRI**.

BARROS (Jean) p. 84. col. 1. l. 1. au lieu de Jean, lisez Jean de

BARRY (Paul) p. 85. col. 1. Au lieu de cet article, mettez les deux suivans.

* **BARRY** (Paul de) Jésuite, né à Leucate, au diocèse de Narbonne en 1587, mourut le 28 juillet 1661. Il a fait imprimer un assez grand nombre d'Ouvrages de piété, qui ne sont guères connus aujourd'hui, que par les Censures que plusieurs ont essayées. Le plus fameux est celui qui a pour titre, *Le Paradis ouvert à Philagie, par cent Devotions à la Mère de Dieu, in douze*, imprimée à Lyon en 1636, & plusieurs autres fois depuis. Voyez ce qu'en dit M. Pascal, dans les lettres au Provincial. Les autres Ouvrages de ce Jésuite, sont rapportés dans la *Bibliothèque des Ecrivains de la Société* par Sotwel.

* **BARRY** (René) étoit Parisien, & prenoit le titre de Conseiller & Historiographe du Roi. Cependant il a peu travaillé sur l'Histoire de France, & l'on ne connoit de lui qu'un Abrégé de la Vie de Louis XIII, qui se trouve dans l'Ouvrage intitulé *Les Triomphes de Louis le Juste, in folio, 1649*. Les Ouvrages de René Barry roulent sur l'Art-Oratoire, la Logique & la Morale. On faisoit autrefois quelque usage de sa *Rétorique Française*; mais on ne s'en sert plus depuis longtems. *La Rétorique Française, Les Secrets de la Langue Française, Sa Logique, Sa Morale, Sa Physique, en trois volumes, in douze*, publiée en 1671, avec sa *Métaphysique*, ne font guères plus recherchées. Cependant on y trouve de très bonnes choses, & plusieurs de ceux qui ont écrit sur ces matières, en ont pu profiter. On a encore de lui *Conversations, & Méthode pour bien prononcer un Discours, & le bien animer*. * *Mémoires du tems*. Le Long, *Biblioth. de la France*. Gibert, *Jugemens des Savans sur les Auteurs qui ont traité de la Rétorique*, tome 3. p. 120 & suiv.

BARTAS (Guillaume-Saluste Du) col. 2. l. 32. avant le mot *Ronsard*, mettez On dit que

L. 34. après ces mots *sa vie; & ajoutez*, mais ce fait ne peut être vrai, car Ronsard n'échouoit point Du Bartas.

p. 85. col. 1. Avant **BARTH** (Pierre) mettez l'article qui suit.

* **BARTH** (Jean) Tout le monde a entendu parler de ce

fameux personnage, dont le nom a été si longtems redoutable sur la mer, pendant le règne de Louis XIV. Jean Barth étoit de Dunkerque. De simple Pêcheur s'étant fait connoître par ses actions, aussi hardies que singulières, sans protecteur & sans autre appui que lui-même, après avoir passé par tous les degrés de la Marine, il devint Chef d'Escadre. Il étoit de haute taille, robuste, bien fait de corps, quoique d'un air grossier. Il parloit peu & mal du reste, il étoit très-propre pour une action hardie, mais incapable d'un projet un peu étendu. En 1691, Barth après une expédition heureuse, dans laquelle il eut part, obtint du Roi une gratification de mille écus, & fut reçu à la Cour avec beaucoup d'honneur. Tout le monde souhaitoit de le voir à cause de sa réputation, & c'étoit le Chevalier de Forbin, connu depuis sous le nom de *Comte de Forbin*, qui l'introduisoit par tout. Les Plaisans disoient à cette occasion, *Allons voir le Chevalier de Forbin, qui mène l'ours*. Jean Barth s'étoit trouvé dans plusieurs expéditions considérables, avec M. de Forbin, & en 1689, étant l'un & l'autre Capitaine d'une frégate, ils furent pris & envoyés prisonniers à Plymouth, d'où ils se sauvèrent au bout de peu de jours. Barth avoit une vigueur si infatigable, que quoiqu'ils n'eussent que deux avirons, un long & un petit, ils arrivèrent sur les côtes de Bretagne, après avoir fait 64 lieues, dans moins de 48 heures. En 1694, les Hollandois ayant pris une flotte marchande, destinée pour la France, & composée de 500 vaisseaux, tant Suédois, que Danois & Dantzicois, Jean Barth leur donna la chasse entre le Texel & la Meuse, & s'attachant à l'Amiral Hollandois, quoique de 58 pièces de canon, il l'aborda, en prit quelques autres avec le reste de son escadre, & délivra la flotte marchande, qu'il escorta jusqu'aux lieux où elle devoit arriver. Deux ans après, c'est à dire, en 1696, Jean Barth causa encore une perte considérable aux Hollandois en se rendant maître d'une partie de leur flotte qu'il rencontra à six lieues de Flin. Son escadre étoit composée de huit vaisseaux de guerre, & de quelques Armateurs, & la flotte Hollandoise de 200 vaisseaux marchands, escortée de quelques frégates. Barth l'attaqua avec vigueur, aborda lui-même le Commandant, prit 13 vaisseaux marchands, & quatre du convoi, sans avoir souffert que très-peu de perte. Il n'en profita pas néanmoins: ayant rencontré presque aussitôt douze autres vaisseaux de guerre Hollandois, envoyant une flotte qui alloit au Nord sous les ordres du Capitaine Ménard, il fut contraint de mettre le feu à sa prise pour l'empêcher de retomber entre les mains des ennemis. Il ne se sauva lui-même qu'à force de voiles de la poursuite de quelques autres vaisseaux qui arrivoient sur lui. * *Mémoires du Comte de Forbin, tome 1. Suite de l'Histoire de France de Mézeray, in quarto, p. 487 & 493. Mémoires du Comte de Forbin, tome 2. après la première ligne, mettez ce qui suit.*

BARTHELEMI (Le massacre de la Saint-) Voyez **MARTINES**.

BARTHIUS (Gaspard) l. 5 & 6. au lieu de Louis le Debonnaire, lisez Charles II.

BARTOLI (Daniel) p. 90. col. 2. l. 2. après 1623, ajoutez & mourut en 1685, âgé de 77 ans.

BARZIZIUS (Christophe) p. 92. col. 1. A la place de cet article, mettez celui qui suit.

* **BARZIZIUS** ou **DE BARZIZIUS** (Christophe) fils de Gaspard de Barzizis, célèbre Orateur de Venise, fut premier Professeur de Médecine dans l'Université de Padoue, & fleurit vers l'an 1532. On a de lui, *Fusus ad omnia Opera practicum Medicinæ, 1518, in quarto; Introductionum cum practica Commentariorum ad Novum Rhasi, 1494, in folio; De Febrium cognitione & cura, 1517, in quarto; De Rabies, &c.* * *Manget, Biblioth. Scrips. Medic. in folio, tome 1. p. 245.*

p. 92. col. 1. Avant **BASA**, mettez ce qui suit.

BAS, lisez d'Ecolle. Voyez **BASS**.

p. 92. col. 2. Avant **BASCAT**, mettez ce qui suit.

BASCHAMA. Voyez **BASCAMAN**.

BASINE, fille de Christophe, p. 98. col. 1. l. 7 & 8. au lieu de Clotaire II, lisez Childébert.

A la fin de l'article, ajoutez. Voyez aussi le *Supplément de Paris* 1735.

p. 108. col. 1. au lieu de X. GEORGE-AFRICAÏN, lisez XI. GEORGE-AFRICAÏN.

L. 10. au lieu de *Gaston-Jean-Baptiste non marié*, lisez *GASTON-JEAN-BAPTISTE mentionné cy-après*.

Col. 2. au lieu des articles XI. CHARLES, & XII. ANNE-FRANÇOIS-JOSEPH, mettez les trois qui suivent.

XII. CHARLES de Bassompierre, Baron de Dompmartin, Colonel d'un régiment dans les troupes de Lorraine, mort avant l'an 1665; *hissa d'Henriette de Harancourt-Chimbley, outre trois filles Religieuses dans le monastère de la Visitation de Notre-Dame à Nancy, dont une vivoit encore en 1730, deux fils, savoir 1. ANNE-FRANÇOIS-JOSEPH qui suit; & 2. Charles-Louis, Marquis de Bassompierre, Général des armées de l'Empereur, qui fut fait Maréchal de Lorraine, & Grand-Baillif de Voisges par le Duc Léopold en 1698, & qui avoit épousé Marie-Louise de Beauvau, vivante veuve en 1733, fille de Louis, Marquis de Beauvau, Seigneur de Fleville, de Pains, &c. Conseiller d'Etat, & Capitaine des Gardes-du-Corps du Duc de Lorraine, & de Charlotte de Florinville sa première femme. De ce mariage vint François-Louis, Marquis de Bassompierre, mort jeune à Paris le 14 octobre 1714, & inhumé le lendemain à S. Sulpice.*

XIII. ANNE-FRANÇOIS-JOSEPH, I. du nom, Marquis de Bassompierre, Seigneur du Châtelet, Terre dont il fit hommage au Duc de Lorraine le 16 janvier 1665. Il présenta une Requête au Parlement de Metz le huitième juillet 1681, sur l'opposition formée à son aven touchant son droit de buffet. Il fut Colonel d'un régiment au service de l'Empereur, servit dans les guerres de Hongrie, & se signala en 1694, dans le camp de Varadin, pen-

pendant que l'armée Impériale étoit assiégée par les Turcs. Il ne vivoit plus en 1713. Il avoit épousé *Catherina-Diane* de Beauvau, fille de *Louis*, Marquis de Beauvau, Seigneur de Fleville, de Fains, &c. Conseiller d'Etat, & Capitaine des Gardes-du-corps du Duc de Lorraine, & d'*Anne* de Ligny sa seconde femme. Elle se remaria en secondes nocces avec *Charles-François* de Stainville, Comte de Couvonges, Conseiller d'Etat, & Grand-Maitre de l'Hôtel du Duc de Lorraine, & en troisièmes avec *Eugène*, Comte de Rouercke, & vivoit encore en 1733, ayant eu de son premier mari 1. *ANNE-FRANÇOIS-JOSEPH*, II. du nom, qui suit; 2. une fille mariée avec *François-Joseph* de Choiseul, Marquis de Stainville, Envoyé extraordinaire du Duc de Lorraine à la Cour de France; & 3. *Louise-Lucie* de Bassompierre, mariée le 12 mars 1713, avec *François-Emmanuel* de Ligny-Du-Plessis, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes d'Orléans.

XIV. *ANNE-FRANÇOIS-JOSEPH*, II. du nom, Marquis de Bassompierre, cy-devant Capitaine dans le régiment du Roi Infanterie, fut marié à Paris à l'âge de 40 ans, le troisième juin 1733, avec *Marie-Eléonor* d'Oglethorp, âgée de 38 ans, fille de feu *Théophile* d'Oglethorp, Chevalier Banneret, Seigneur de Westbrouck, & Deanhold, en Godalming, dans le Comté de Surry, Grand-Ecuyer des Rois d'Angleterre Charles II & Jacques II, & Major Général de leurs armées, & de feu *Eléonor* Wal de Rathkenny.

XII. *GASTON-JEAN-BATISTE*, Marquis de Bassompierre, Seigneur de Rémoville, de Sauvigny, de Baudricourt, &c. Grand-Baillif de Voïges, & Sergeant de bataille des armées du Roi, troisième fils de *GÉORGE-AFRICAÏN* de Bassompierre, & d'*Henriette* de Tornielle, fut marié avec *Anne* Raulin, qui vivoit veuve de lui en 1712. Il avoit eu d'elle 1. *FRANÇOIS* qui suit; 2. *Henri-Dominique*, Marquis de Removille, Chambellan du Duc de Lorraine, & Enseigne de la Compagnie des Chevaux-legers de sa Garde, mort sans avoir été marié; 3. *JEAN-CLAUDE*, qui a continué la postérité; 4. *Léopold-Charles*, Chambellan du Duc de Lorraine, Enseigne de vaisseaux au service de France, mort à Toulon sans alliance; 5. 6. deux filles, mortes jeunes; 7. *Catherine*; & 8. *Françoise-Thérèse* de Bassompierre de Removille, mariée à Paris à l'âge de 28 ans, le 15 juin 1712, avec *Jean-Batiste-Louis* Picon, Chevalier, Vicomte d'Andrezel, Seigneur de La Motte-S. Merry, Conseiller du Roi en ses Conseils, cy-devant Intendant des armées de sa Majesté, Secrétaire du cabinet & Maitre d'Hôtel du Roi, & Secrétaire des Commandemens du Dauphin mort en 1711, depuis Intendant de Justice, Police & Finances & des troupes en Rouffillon en 1716; & ensuite Ambassadeur ordinaire du Roi à la Porte-Otomane en 1724, mort à Constantinople le 26 mars 1727, âgé de 64 ans, la laissant veuve avec deux fils & une fille.

XIII. *FRANÇOIS*, Marquis de Bassompierre, Seigneur de Sauvigny, Chambellan du Duc de Lorraine, étant ancien Capitaine de Cavalerie dans le régiment de Rothembourg au service de France, fut fait Mestre-de-camp par Brevet du premier mars 1705, & mourut de la petite-vérole à Paris en 1714. Il avoit épousé *Marie-Magdeleine-Bonne*, Comtesse Du Hamal, cy-devant Chanoinesse de Maubeuge, de laquelle il laissa *Anne-Marie* de Bassompierre, fille unique, mariée au château de Sauvigny en Lorraine le 25 février 1728, avec *Charles-Marie* de Choiseul-Beaupré, appelé le Comte de Choiseul, Baron d'Is & de Meury, Seigneur de Daillecourt, Lieutenant-général au Gouvernement de Champagne, Mestre-de-camp de Cavalerie, & Guidon de la Compagnie des Gendarmes d'Orléans, dont il fut fait depuis Enseigne, & ensuite Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Ecossois au mois d'août 1733.

XIII. *JEAN-CLAUDE*, Marquis de Bassompierre & de Rémoville, Commandant des Chevaux-legers de la Garde du Duc de Lorraine, & l'un de ses Chambellans, troisième fils de *GASTON-JEAN-BATISTE* de Bassompierre, & d'*Anne* Raulin, fut marié en 1711, avec *Josanne* de Nettancourt, fille d'honneur de la Duchesse de Lorraine, & fille d'*Edmond* de Nettancourt-Bettancourt, Seigneur de Condé, & de *Marie* Joly. Il en a eu 1. *Léopold-Clement*, âgé de 15 ans en 1730, & Enseigne-Colonel du régiment des Gardes du Duc de Lorraine; 2. *Anne-Marie-Louise-Ursule*; & 3. *Henriette* de Bassompierre.

P. 112. col. 1. Avant *BATHALIER*, mettez ce qui suit. *BATHA*, ville & Comté de Hongrie. Voyez *BATHE*.

P. 115. col. 1. l. 12. au lieu de toujours, lisez ordinairement.

Avant *BATTA*, mettez ce qui suit.

* *BATSLUTH* ou *BESLUTH*, Israélite, dont les enfans retournèrent de la captivité de Babylone. * 1. *Esdra*s ou 1. *Esdra*s, ch. 2. v. 52.

Avant *BATTEFORT*, mettez l'article qui suit.

* *BATTA GLINI* (Marc) né le 25 mars 1645, fut envoyé de bonne heure à Césène pour y faire ses études. Après y avoir fait sa Rhétorique, il s'appliqua à l'étude du Droit Canon & Civil, & s'y fit recevoir Docteur à l'âge de 16 ans. Il alla ensuite à Rome, où il se donna aux affaires du Tribunal des Auditeurs de Rote. L'air de Rome lui étant contraire, Gaspard de Carpegna son Protecteur, lui procura la charge de Lieutenant Civil de la ville d'Ancone. Après avoir rempli ce poste pendant cinq ans, il fut successivement Gouverneur de Cento, de Comachio, de San Giovanni dans la Marche d'Ancone, d'Assise, de Terni, de Narni & de Fabriano. En 1690, le Pape Alexandre VIII lui donna l'Evêché de Nocéra. En 1703, le Pape Clément XI le choisit pour faire la visite des Evêchés d'Ostie, de Velletri, de Porto & de Sabine. Pour le récompenser de ses peines, le Pontife lui donna l'Abbaté de S. Benoit de Gualdo, & le fit Evêché Assisitant. En 1716, il le transféra à l'Evêché de Césène. Il mourut le 19 septembre 1717. On a de lui les Ouvrages suivans, *Il Legista Filosofo; Istoria Universale di tutti i Cou-*

cllii generali e particolari di Santa Chiesa; Annali del Sacerdotio e dell' Imperio interno all' intero secolo decimo settimo di nostra Salute; Istruzione a Parruchi per i spiegare a Popoli loro la parola di Dio; Esercizi Spirituali per la Novena di San Rinaldo; Vejcovo e Protettore di Nocera.

BATTUS (Barthélemi) n. 2. col. 2. l. 2. au lieu de en 1550, lisez dans le XVI siècle.

L. 8. après *LEVINUS BATTUS*, né en 1545, au lieu de qui fut, mettez ce qui suit, qui enseigna publiquement les Mathématiques dans l'Université de Roslock, jusqu'à ce que la guerre & la peste l'ayant obligé d'abandonner sa patrie en 1565, il se retira en Italie, & prit le degré de Docteur en Médecine à Venise. Revenu dans son pais il fut pendant 25 ans

P. 117. col. 1. l. 58 & 59. après le mot *Pontchartrain*; ajoutez, *Description des bas reliés anciens, trouvés depuis peu dans l'église cathédrale de Paris;*

BAUDELLOT, p. 116. col. 2. p. 117. col. 1. l. 60. après ces mots *pierres gravées*, &c. ajoutez ce qui suit. On trouve dans les Mémoires de l'Académie des Belles Lettres, les pièces suivantes de M. Baudelot, Explication d'un endroit du dixième livre de l'Odyssée, où Homère décrit la demeure des Letrygons, tome 1; Epoque de la nudité des Athlètes dans les Jeux de la Grèce, tome 1; Remarques sur un Sceau antique de l'Empereur Gordien III, tome 1; Des Chais représentées sur les médailles consulaires, tome 1; Remarques sur une cornaline du cabinet du Roi, qu'on appelle le *Cachet de Michel-Ange*, tome 1; Explication d'un passage de Trébellius Pollio, sur les bannières consulez, tome 2; De la guerre des Athéniens, contre les peuples de l'Isle Atlantique, tome 5.

BAUDOIN (Jean) p. 118. col. 1. l. 23. au lieu de Cornille, lisez Cornelle Tacite.

L. 42. après le mot *Finelli*; ajoutez (Cette Histoire de 1631 est pleine de fautes, mais on en a donné une meilleure en 1731.)

BAUDOIN (Benoit) p. 119. col. 1. Au lieu de cet article, mettez celui qui suit.

BAUDOIN (Benoit) né à Amiens, étoit Bachelier en Théologie & habile dans les Belles Lettres. Son Traité de la chaufure des Anciens qu'il fit imprimer à Paris en 1615, in octavo, sous ce titre, *Benedicti Baldini Amiani Calceus antiquus & mysticus*, lui acquit beaucoup de réputation. La ville de Troyes le demanda pour être Principal de son Collège, & pendant tout le tems qu'il y demeura, il y fut confidéré. De retour à Amiens, il acheta la charge de Maitre de l'Hôtel-Dieu de cette ville, où il est mort. Il n'est pas sûr, comme quelques-uns le prétendent, qu'il fût fils d'un Cordonnier, encore moins qu'il ait été Cordonnier lui-même, & qu'il ait fait son Traité de la Chaufure des Anciens pour faire honneur à son premier métier. Les preuves que l'on prétend tirer de cet Ouvrage pour appuyer cette opinion, ne la prouvent nullement.

BAUDOIN (François) l. 13. au lieu de 1555, lisez 1545.

L. 53. après ces mots *âgé de 53 ans*; ajoutez d'autres mettent sa mort au 19 octobre 1573.

BAUDRAND (Michel-Antoine) p. 121. col. 2. l. 6. après ces mots *Gastien de France*, ajoutez & de *Françoise* Caule.

L. 51. au lieu de *Père Gein*, lisez *Père Gélé*.

L. 52. après le mot *Bénédictin*, ajoutez, mais il n'a pas eu l'estime des Savans.

BAUDRAND (Henri) l. 2. effacez *Ecuyer*.

L. 3. effacez *noble*.

L. 11. au lieu de *Saint-Martin-lès-Tours*, lisez *Saint-Côme-lès-Tours*.

P. 122. col. 1. l. 7. au lieu de *Beaune*, lisez aux environs de *Beaune*.

L. 7 & 8. au lieu de au mois de novembre, lisez le 18 octobre.

BAUDRICOURT (Jean) p. 122. col. 1. l. 1. après le mot *Seigneur*, effacez de *Baudricourt*.

L. 21. au lieu de *Guyneuvich*, lisez *Guynewich*.

L. 33. au lieu de dont font issus N. de *Saint-Belin* qui n'eut point d'enfans, & lisez, dont sont venues deux filles, l'une qui n'eut point d'enfans, & l'autre

RAINAUD III, col. 2. l. 1. au lieu de *Vigner*, Severt & d'autres font, lisez *Vignier* fait

ULRIC III, l. 3 & 5. au lieu de *Châlons*, lisez *Challon*.

L. 4. au lieu de *Brançon*, lisez *Brancon*.

RAINAUD IV, l. 3. au lieu de 18 juin, lisez 18 août.

BAUGE (Etienne de) Evêque de Maçon, p. 123. col. 1. l. 3. après ces mots *Evoque d'Autun*, ajoutez, & ensuite Archevêque de Lyon.

N. XII. *FREDE'RIC*, V. du nom, p. 126. col. 2. l. 28. après ces mots *Duc d'Hanover*, ajoutez, lui mort le 27 décembre 1679, & elle morte subitement le 12 août 1730, âgée de 78 ans & 20 jours.

DERNIERS ELECTEURS PALATINS, p. 127. col. 2. ajoutez à ce titre *sortis des Ducs de NEUBOURG*.

N. XII. *PHILIPPE-GUILLAUME*, l. 45. au lieu d'*Alexandre-Sigismond*, &c. jusqu'au nombre 1719, l. 47. lisez *ALEXANDRE-SIGISMOND*, qui aura un article séparé.

L. 47. au lieu de 6. *François-Louis*, né le 24 juillet 1664, &c. jusqu'au mot *Tréves*, l. 49. lisez *LOUIS-FRANÇOIS*, qui aura un article séparé.

N. XIII. *THEODORE*, Duc de Bavière, p. 128. col. 1. l. 2. après 1659, ajoutez & mort le onzième juillet 1732, dans la 74 année de son âge, avoit été nommé Chevalier de la Toison d'Or le 29 novembre 1731. II

L. 5. après *EMMANUEL*, ajoutez *AUGUSTE*.

L. 7. au lieu de 3. *Jean-Christien*, &c. jusques à & d'*Archoth*,

l. 10 & 11, ajoutez dont il sera fait mention après son frère; L. 12.

L. 12. après 1693, ajoutez Religieuse aux Carmélites Déchauffées à Cologne l'an 1725.

L. 13. après 1695, au lieu de Abbessé de Thoren, lisez Princesse & Abbessé de Thorn, laquelle fut encore élue le 15 octobre 1726 Princesse & Abbessé du noble Chapitre d'Essen, dont elle étoit Chanoinesse capitulaire, &c.

Col. 2. au lieu de l'article JOSEPH-CHARLES-EMMANUEL, mettez les deux qui suivent.

XIV. JOSEPH-CHARLES-EMMANUEL-AUGUSTE, Duc de Bavière, Comte Palatin du Rhin, héréditaire de Sultzbach, né le deuxième novembre 1694, Colonel d'un régiment de Cuirassiers au service de l'Empereur, & du régiment de Grenadiers de la Garde de l'Electeur, Comte Palatin du Rhin son beau-père, mourut d'une fièvre chaude en son château d'Oggersheim, à une lieue de Manheim, entre cinq & six heures du matin, le 18 juillet 1729, dans la 35^e année de son âge, & fut inhumé avec sa femme dans l'église des Carmes à Heidelberg, lieu de la sépulture de la Maison Palatine. Il avoit été marié le deuxième mai 1717, avec Sophie-Elisabeth-Auguste, fille unique de Charles-Philippe Electeur, Comte Palatin du Rhin, Duc de Bavière, de Neubourg, de Jallers & de Bergh, & de feu Louis-Charlotte, née Princesse de Radzivil, sa première femme. Elle mourut en couches à Manheim sur les quatre heures du soir, le 30 janvier 1728, dans la 35^e année de son âge, ayant eu pour enfans, 1. Charles-François-Philippe-Téodore-Joseph-Antoine de Bavière-Sultzbach, né le 17 mars 1718, mort de la petite-vérole à Manheim le 31 mars 1724; 2. un fils né à six mois de terme à Heidelberg, le septième mai 1719, & mort le même jour après avoir été baptisé; 3. un autre fils, né aussi à six mois à Heidelberg à cinq heures du matin, le huitième novembre 1719, mort incontinent après, ayant été baptisé; 4. Marie-Elisabeth-Auguste-Louise-Innocente-Caroline-Eulalie, née à Manheim le 17 janvier 1721, & morte en bas âge; 5. Amélie-Marie-Anne, née à Schwetzinghen le 22 janvier 1722; 6. Anne-Louise, née le 12 juin 1723; 7. Françoise-Dorothée-Christine, née à Schwetzinghen le 15 juin 1724; 8. Charles-Philippe-Auguste, né à Manheim entre trois & quatre heures du matin, le 24 novembre 1725, & mort de convulsions au même lieu le sixième mai 1727; & 9. un autre enfant mâle venu mort au monde le 29 janvier 1728.

XV. JEAN-CHRISTIAN, Duc de Bavière, Comte Palatin du Rhin, Régent de Sultzbach, second fils de TUDOR, Prince de Sultzbach, étoit né le 23 janvier 1700, devint Prince héréditaire de Sultzbach par la mort de son frère aîné sans enfans mâles, le 18 juillet 1729, & succéda à son père en 1732. Il mourut à Sultzbach le 20 juillet 1733, à trois heures du matin, dans la 34^e année de son âge. Il avoit été marié 1. le 15 février 1722, avec Henriette de La Tour, Marquise de Berg-op-Zoom, morte de la petite-vérole à Hippolstein, à cinq heures après midi, le 28 juillet 1728, dans la 20^e année de son âge, étant née le onzième octobre 1708, & fille unique de François-Egon de La Tour, dit le Prince d'Anvergne, Marquis de Berg-op-Zoom, mort le 26 juillet 1710, & de Marie-Anne de Ligne, née Duchesse d'Armburg, morte à Utrecht le 24 avril 1736; & 2. par Procureur à Turin le 20 décembre 1730, avec Eleonore-Philippine de Hesse-Rheinfels-Rotenbourg, née le 18 octobre 1712, sœur de la Reine de Sardaigne & de la Duchesse de Bourbon, & fille d'Ernest-Léopold, Landgrave de Hesse-Rheinfels-Rotenbourg, & d'Eleonore-Marie-Anne, née Comtesse de Lowenstein. Elle fit son entrée à Manheim le onzième janvier 1731. Du premier mariage est venu Charles-Philippe, Duc de Bavière, Comte Palatin du Rhin & de Sultzbach, Marquis de Berg-op-Zoom, fils unique, né le onzième décembre 1724, qui est élevé à Bruxelles, auprès de Marie-Henriette de Caretto de Grana sa bisayeule maternelle, veuve de Philippe-Charles-François de Ligne, Duc d'Armburg & d'Archoy, Prince du Saint-Empire, Chevalier de la Toison d'Or. L'Electeur Comte Palatin du Rhin le créa Chevalier de son Ordre de Saint-Hubert le deuxième février 1721, & il succéda à son père en 1733.

X. GUSTAVE-SAMUEL-LEOPOLD, p. 129. col. 2. l. dern. effacez. Il mourut le 16 septembre 1731. Il faut ajouter à la fin ce qui suit.

Cette branche est finie en la personne de GUSTAVE-SAMUEL-LEOPOLD, Duc de Bavière, Comte Palatin du Rhin, à Deux-Ponts, qui est mort subitement à sa résidence de Deux-Ponts le 17 septembre 1731, sans laisser de postérité. Après sa mort ses Etats furent mis en séquestre par l'Empereur, qui nomma des Commissaires pour examiner les droits de Charles-Philippe, Electeur, Comte Palatin du Rhin, & de Christian, Prince de Birkenfeld, Lieutenant Général au service de France, qui tous deux prétendent à la succession de cet Etat. Les François occupent les biens dépendans du Comté de Pith, & mirent garnison dans la petite ville de Bergzabern, qui fait partie de ce Comté, ainsi qu'à Langenkandel, pour les garder jusqu'à la décision de cette affaire, qui n'étoit point encore jugée en 1733.

N. XII. CHRISTIAN, II. du nom, l. 6 & 7. effacez. dans les armées duquel il avoit servi en qualité de Lieutenant Général.

L. 10. après ces mots âgé de 80 ans, ajoutez ce qui suit. Etant entré au service de France, il fut fait Colonel d'un régiment d'Infanterie sous le nom d'Alsace; servit en Flandre en 1676, en qualité de Brigadier; fut fait Maréchal-de-camp le 25 février 1677, servit la même année aux sièges de Valenciennes & de Cambrai; & en 1678, à la bataille de S. Denys, où il fut blessé d'un coup de mousquet à l'oreille. Le Roi le fit Lieutenant Général de ses armées le 24 août 1688.

N. XIII. CHRISTIAN, III. du nom, p. 130. col. 1. Au lieu de cet article, mettez celui qui suit.

XIII. CHRISTIAN, III. du nom, Duc de Bavière, Comte Palatin du Rhin, Prince de Birkenfeld, fils unique du précédent, & né le septième novembre 1674, s'attacha au service de la Fran-

ce comme son père, fut fait par sa démission, Colonel du régiment d'Infanterie d'Alsace, servit en 1697 au siège de Barcelone, où il blessa & prit un Officier ennemi dans une sortie, fut fait la même année Brigadier, & Maréchal-de-camp le 23 décembre 1702, nommé au mois de février 1703, pour servir en cette qualité dans l'armée de Flandre; fait Lieutenant Général des armées du Roi le 26 octobre 1704, servit en Flandre en 1705, & se trouva à la retraite de l'armée, lorsque les lignes furent forcées. Il continua de servir les campagnes suivantes dans le même pais. Ce Prince étant venu en France après une absence de près de dix ans, fut présenté au Roi à Versailles par le Duc de Bourbon le huitième avril 1726. C'est lui qui reclama la succession du Duché des Deux-Ponts. Il a épousé le 21 septembre 1719, Caroline de Nassau-Sarbruck, née le 12 août 1704, fille unique de Louis-Craton, Comte de Nassau-Sarbruck, Lieutenant Général des armées du Roi de France, & Colonel du régiment royal Allemand, & de Philippine-Henriette, née Comtesse de Hohenloë. Ayant accompagné son mari en France, elle fut présentée à la Reine par la Duchesse de Ventadour le neuvième avril 1726. Ils ont eu pour enfans 1. Christine-Caroline de Bavière, née le neuvième mars 1721; 2. Christian, IV. du nom, Prince héréditaire de Birkenfeld, né le sixième septembre 1722; & 3. Frédéric, Prince de Birkenfeld, né le 27 février 1724.

XIII. JEAN-CHARLES, l. 10. après ces mots Seigneur de Brumlee, ajoutez en avril 1725.

L. 14 & 15. au lieu de 2. Jean, né le 24 mai 1698; 3. Guillaume, né le quatrième janvier 1701, mettez ce qui suit. 3. Jean, Prince de Birkenfeld, né le 24 mai 1698, Lieutenant-Colonel d'un régiment de Cavalerie au service de l'Empereur, & créé Chevalier de l'Ordre de Saint-Hubert le deuxième février 1731; 4. Guillaume, Prince de Birkenfeld, né le quatrième janvier 1701, qui ayant obtenu une Compagnie dans le régiment Palatin du Prince son frère aîné, monta la première garde à Duffeldorp en qualité de Capitaine le 24 janvier 1725, entra ensuite en 1729 au service de l'Empereur, qui lui donna une Compagnie de Cuirassiers, avec le rang de Major, & fut fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Hubert le deuxième février 1731, par l'Electeur Palatin.

XIII. FREDERIC-BERNARD, l. 1 & 2. au lieu de Comte Palatin du Rhin, lisez Prince de Birkenfeld-Gelnhausen.

L. 2. après 1697, ajoutez Colonel d'un régiment d'Infanterie, au service de l'Electeur Palatin, créé Chevalier de l'Ordre de S. Hubert, le deuxième février 1729.

N. XI. FERDINAND-MARIE-FRANÇOIS-IGNACE-WOLFGANG, p. 131. col. 2. l. 10. au lieu de 4. Joseph-Clement, &c. jusqu'à &c. de la ligne suivante, mettez 4. JOSEPH-CLEMENT, qui aura un article séparé.

A la fin de l'article ajoutez, dont elle est restée veuve le 31 octobre 1713, depuis Gouvernante de la ville & Etat de Sienna, morte à Florence le 30 mai 1731, âgée de 58 ans, quatre mois & sept jours, ayant institué par son testament Ferdinand, Duc de Bavière, son neveu, son héritier universel.

P. 132. col. 1. l. 19. après le mot Utrecht, au lieu de Il mourut le 26 février 1726, mettez ce qui suit. Après avoir été rétabli dans ses Etats, il reçut à Vienne de l'Empereur, par ses Plénipotentiaires, l'investiture de son Electorat & de la dignité de Grand-Echanon de l'Empire qui y est attachée, du Duché de la Haute & Basse Bavière, du Haut Palatinat & du Landgraviat de Leuchtenberg le 19 mai 1717, & du même Empereur, en qualité de Roi de Bohême, celle des fiefs & domaines qu'il possédoit dans le Royaume de Bohême, le deuxième août suivant. Ce Prince étant tombé gravement malade le onzième janvier 1716, languit jusqu'au 26 février suivant, qu'il mourut à Munich à sept heures du soir, dans la 64^e année de son âge, ayant joui de la paix & résidé dans ses Etats pendant seulement les dix dernières années de sa vie. Son corps fut porté le deuxième mars suivant dans l'église des Théatins, où il fut déposé dans le caveau de la Maison Electorale, auprès de celui du feu Electeur son père.

L. 23. après le mot Pologne, ajoutez, qui après la mort de son mari se retira à Venise en 1727 & qui y mourut le onzième mars 1730, âgée de 54 ans.

L. 34. au lieu de le cinquième, lisez la nuit du troisième au quatrième.

L. 39. effacez &

L. 40. après 1722, ajoutez & Marie-Thérèse de Bavière, née le 22 juillet 1723.

L. 40 & 41. au lieu de Clement-Auguste, jusqu'à ces mots le neuvième mai 1722, l. 44. mettez CLEMENT-AUGUSTE, mentionné cy-après dans un article séparé;

L. 47 & 48. au lieu de 31 juillet, lisez 29 juillet.

L. 48. après ces mots son frère, ajoutez ce qui suit, & Coadjuteur de l'Evêché de Freisingue le 19 novembre 1723, dont il devint titulaire le 21 février 1727, par la mort de Jean-François Ecker de Kupting. Il célébra sa première Messe à Munich le jour de Pâques, neuvième avril 1730, fut sacré le premier octobre suivant dans l'église cathédrale de Munster, par l'Electeur, Archevêque de Cologne son frère, assisté des Evêques suffragans de Hildesheim, de Munster, de Paderborn & d'Osnabruck, & le 15 du même mois prit possession solennelle de son Evêché de Freisingue.

L. 49. après 1709, ajoutez ce qui suit, ayant eu d'Agnès-Françoise Le Louchier, native de Tournay, veuve de Ferdinand d'Arco, Comte du Saint-Empire, morte à Paris le quatrième février 1717, un fils naturel nommé Emanuel-François-Joseph, qui a d'abord été Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, & connu sous le nom du Chevalier de Bavière. Il a prié depuis celui de Comte de Bavière, & est entré au service de France, où il a été fait Co-

lonel d'un régiment d'Infanterie, appelé Royal-Bavière, & prit au mois de janvier 1709. Il a été fait Brigadier des armées du Roi le premier février 1719. Ayant accompagné en Espagne la Princesse de Beaujolois, il fut créé Grand-d'Espagne par le Roi Catholique, & prit possession de cette dignité à Madrid le 13 mars 1723.

L. penultième & dernière, au lieu de à Sainte-Claire d'Angers le 29 octobre 1725, mettez ce qui suit, dans le monastère des Recolletines pénitentes de S. Jacques à Munich, de l'Ordre de sainte Claire, où elle prit l'habit le 29 octobre 1719, sous le nom de Sœur Thérèse-Emanuelle du Cœur de Jésus.

XIII. CHARLES-ALBERT &c. au lieu de cet article, mettez ce qui suit.

XIII. CHARLES-ALBERT-CAJETAN-JEAN-JOSEPH-GEORGE, Duc de la Haute & Basse Bavière & du Haut Palatinat, Comte Palatin du Rhin, Electeur & Grand-Echanson du Saint-Empire Romain, Landgrave de Leuchtenberg, &c. naquit à Bruxelles le sixième août 1697. N'étant encore que Prince Electoral, il arriva à Rome sous le nom de Comte de Hatz, avec le Duc Ferdinand son frère, le 23 décembre 1724, assista le lendemain à la cérémonie de l'ouverture du Jubilé de l'année sainte, & le 28 suivant il eut une audience particulière du Pape. Il vint en France avec ses trois frères en 1725, & se trouva avec eux à Fontainebleau à la cérémonie du mariage du Roi le cinquième septembre. Il partit de Paris le 22 octobre, après y avoir séjourné environ six semaines. Il passa à la Cour de Bruxelles, & de là en Hollande, d'où il se rendit en Bavière. Il succéda à la dignité Electorale, & aux Etats de sa Maison, par la mort de son père en 1726, reçut en cérémonie à Munich le serment de fidélité & l'hommage des Etats de la Haute & Basse Bavière le 13 mai 1727, & ayant érigé un nouvel Ordre de Chevalerie sous la protection de S. George Martyr, sous la tutelle & pour la défense de l'immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie, confirmé par une Bulle du Pape, il en célébra l'infirmité avec beaucoup de magnificence dans l'église de Notre-Dame à Munich le 25 avril 1729, jour de la Fête de S. George. De son mariage avec Marie-Amélie-Joseph-Ant-Thérèse-Caroline, Archiduchesse d'Autriche, née le 22 octobre 1701, qu'il a épousée le cinquième octobre 1722, sont venus 1. Marie-Antoinette-Walburga, née au château de Nymphenberg à trois heures du matin, le 19 juillet 1724; 2. Thérèse-Benoîte-Marie-Barbe-Antoinette-Walburga-Nicolas-Filicite, née à Munich le sixième décembre 1725, à huit heures du matin; 3. Maximilien-Joseph-Léopold-Ferdinand-Marie-Antoine-Philippe de Neri-François-Xavier-François de Paule-Jean-Nipomucène-Alexandre-Ignace-Henri-Adam, Prince Electoral de Bavière, né à Munich, sur les deux heures après midi, le 28 mars 1727; & 4. Joseph-Louis-François de Paule-George-Benoît-Marie, Duc de Bavière, né dans le Palais de Nymphenberg, entre quatre & cinq heures du matin, le 25 août 1728.

BRANCHE de LOWENSTEIN-ROCHEFORT & WERTHEIM, p. 133. col. 1.

VI pour V. FERDINAND-CHARLES, l. 7 & 8. effacez depuis le mot Doyen jusqu'à 1697.

L. 13 & 14. au lieu de 5. Jean-Ernest, Chanoine de Cologne & de Strasbourg, né en 1667, mettez ce qui suit. JEAN-KRIST, Comte de Lowenstein-Wertheim, né en 1667 qui étant Chanoine Capitulaire & Ecolâtre de Strasbourg, & Chanoine domicalaire de Cologne, fut nommé par le Roi très-Chrétien Abbé Commendataire des Abbayes de S. Jean des Prez, Ordre de S. Augustin, diocèse de S. Malo, & de S. Vincent de Laon, Ordre de S. Benoît, sur la résignation du Cardinal de Furtemberg son oncle, les 15 avril & 15 août 1702, depuis étant Grand-Doyen de Strasbourg, & Chanoine capitulaire de Cologne, nommé par l'Empereur en 1713, à l'Evêché de Tournai, dont il prit possession par Procureur le cinquième septembre de la même année, & en personne le 27 mars 1714, aussi élu Abbé & Prince de Stavelo & de Malmédy en Ardennes, dans les diocèses de Liège & de Cologne en 1715, mort à Aix-la-Chapelle, le 28 juillet 1721, à l'âge de 64 ans.

VII pour VI. MAXIMILIEN-CHARLES

P. 133. col. 1. Avant BAVIERE (Jean-Guillaume) excellent Peintre, mettez les quatre articles suivants

BAVIERE-NEUBOURG (Alexandre-Sigismond-Duc de) Evêque d'Ausbourg, actuellement vivant en 1733, est né le 16 avril 1663. Il fut élu Coadjuteur d'Ausbourg en 1681, & succéda à cet Evêché en 1690, par la mort du titulaire. Depuis il fut frustré de l'administration du spirituel & du temporel de cet Evêché à cause de ses indispositions; mais il fut remis en possession de l'un & de l'autre par un Décret du 14 février 1718, rendu par une Congrégation particulière tenue à Rome. L'Evêque de Constance, qui avoit été élu son Coadjuteur, & qui jouissoit du revenu de cet Evêché, n'oublia rien pour se maintenir en possession; mais les témoignages que l'on rendit du rétablissement de la santé du Prince de Neubourg, & le crédit de l'Empereur, son neveu, lui firent gagner son procès. Il reçut ensuite de l'Empereur, par ses Plénipotentiaires à Vienne, l'investiture du temporel de cet Evêché le 28 juillet 1719.

BAVIERE-NEUBOURG (François-Louis) Archevêque de Mayence, Electeur & Archichancelier du Saint-Empire Romain dans la Germanie, Administrateur de la Grande-Maîtrise Militaire en Prusse, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique en Germanie & en Italie, Evêque & Prince de Worms & de Bresslau, Prévôt & Seigneur d'Elwangen, Administrateur de Prum, &c. né le 24 juillet 1664, fut élu Evêque de Bresslau le 30 janvier 1683, Prévôt d'Elwangen en 1694, Evêque de Worms le 12 juillet de la même année, & Grand-Maître de l'Ordre Teutonique le 13 du même mois de juillet 1694, Coadjuteur de Mayence le cinquième novembre 1710, & Archevêque, Electeur de Trèves le 20 février 1716, fit son entrée publique à

Mayence le 25 novembre 1727, & prit le lendemain possession de la Coadjutorerie. Il succéda à cet Electorat par la mort du titulaire le 30 janvier 1729, fit son entrée à Mayence le sixième avril suivant, & prit le lendemain possession actuelle de cette dignité. Il fut inauguré en qualité de Seigneur éventuel de l'Electorat du Rhin le onzième juin 1730 à Dusseldorp avec beaucoup de solennité par les Etats du pais, les Corps de Magistrature & autres Officiers Civils; mais il mourut à Bresslau, dans sa résidence épiscopale le 18 avril 1732, après dix jours d'une violente maladie, causée par une attaque d'apoplexie, dans la 68^e année de son âge. Il fut inhumé dans l'église collégiale de S. Jean à Bresslau, en une chapelle qu'il y avoit fait bâtir, ayant ordonné que l'on ne mit point d'autre inscription sur sa sépulture que ces seuls mots, Cy git FRANÇOIS-LOUIS le Peccateur, priez pour lui.

BAVIERE (Joseph-Clément-Cajetan-François-Antoine-Gaspard-Melchior-Jean-Baptiste-Nicolas) naquit le cinquième décembre 1671. Ses titres étoient Archevêque de Cologne, Electeur & Archichancelier du Saint-Empire Romain en Italie, Légitimé du saint Siège Romain, Evêque & Prince de Hildesheim, de Ratisbonne & de Liège, Administrateur de la Prévôté de Berchtolsgaden, Duc des deux Bavières, du Haut Palatinat, de Westphalie, d'Enggheren & de Bouillon, Comte Palatin du Rhin, Landgrave de Leuchtenberg, Marquis de Franchmont, Comte de Loos & de Horn, &c. Il fut élu Evêque de Ratisbonne en 1685, & Archevêque de Cologne & Electeur le dixième juillet 1688, sept jours après la mort de Maximilien-Henri de Bavière son cousin, auquel il succéda en cet Electorat, ainsi qu'en la Prévôté & Principauté de Berchtolsgaden. Il fut encore élu le 28 janvier 1694, Coadjuteur de l'Evêché de Hildesheim, dont il devint titulaire le 13 août 1702, par la mort de Joseph-Edmond, Baron de Brabeck; & le 20 avril de la même année 1694, Evêque & Prince de Liège à la place de Jean-Louis d'Elderen, mort le premier février précédent. S'étant déclaré contre l'Empereur ainsi que l'Electeur Duc de Bavière son frère, dans la guerre pour la succession d'Espagne, il fut mis au Ban de l'Empire le 29 avril 1706, & après la perte de ses Etats il se retira dans les Pais-Bas & ensuite en France; prit les Ordres sacrez, célébra sa première Messe à Lille dans l'Oratoire des Jésuites avec une grande pompe le premier janvier 1707, fut sacré le premier mai suivant aussi à Lille dans l'église collégiale de S. Pierre par l'Archevêque Duc de Cambrai, assisté des Evêques d'Arras, d'Ipres, de S. Omer & de Namur, en présence de l'Electeur Duc de Bavière son frère, & reçut le onzième juillet de la même année dans l'église des Dominicains de l'Abbatte le Pallium des mains du même Archevêque de Cambrai. Il fut rétabli dans tous ses Etats par le traité de paix fait à Bade en 1714, résigna son Evêché de Ratisbonne le 26 mars 1716, à Clément-Auguste de Bavière son neveu, & reçut de l'Empereur, par ses Plénipotentiaires, l'investiture du temporel de l'Archevêché de Cologne, des Evêchés d'Hildesheim & de Liège, & de la Prévôté de Berchtolsgaden, le 20 avril 1717. Il mourut à Bonn vers les huit heures du soir, le 12 novembre 1723, après une maladie de longueur de plusieurs mois, dans la 52^e année de son âge. Ses entrailles furent apportées le huitième décembre à Lille en Flandre, où elles furent inhumées dans l'église des Religieuses Dominicaines de l'Abbatte, dans une chapelle qu'il avoit fait bâtir sur le modèle de celle de Lorette, & son corps fut transporté le troisième janvier 1724 à Cologne, où il fut enterré le lendemain dans l'église métropolitaine.

BAVIERE (Clément-Auguste, Duc de) Archevêque de Cologne, Electeur & Archichancelier du Saint-Empire Romain en Italie, Evêque & Prince de Munster, de Paderborn, d'Hildesheim & d'Osabrug, &c. né à Bruxelles le 16 août 1700, fut élu Coadjuteur de l'Evêché de Ratisbonne le 19 décembre 1715, en vertu d'un Bref d'éligibilité du quatrième précédent, & en devint titulaire par la résignation faite en sa faveur par Joseph-Clément de Bavière, Archevêque, Electeur de Cologne son oncle, le 26 mars 1716. Il s'en démit lui-même en faveur du Duc Jean-Théodore son frère, le 29 juillet 1719, après avoir été élu Evêque de Paderborn le 24, & de Munster le 26 mars précédent. Il étoit alors à Rome, où ayant reçu la nouvelle de son élection à ces deux Evêchés, il est parti le 26 avril pour retourner en Bavière. Il fit son entrée publique à Munster le 14 décembre de la même année 1719. Il fut aussi élu Coadjuteur de l'Archevêché de Cologne le neuvième mai 1722, & fit son entrée à Cologne en cette qualité le 15 décembre suivant. Il succéda à cet Archevêché, & à la dignité Electorale par la mort de son oncle, le 12 novembre 1723, & fut encore élu & proclamé Evêque & Prince de Hildesheim, au lieu de lui, le huitième février 1724. Ayant été ordonné Prêtre dans le château de Suabe en Bavière par l'Evêque de Freisingue le quatrième mars 1725, il célébra sa première Messe le troisième avril suivant dans l'église des Jésuites de Munich, en présence de toute la famille Electorale de Bavière, & d'un grand nombre de Seigneurs & de peuple; fit son entrée publique à Bonn avec beaucoup de magnificence le 15 mai; reçut de l'Empereur, par ses Plénipotentiaires, l'investiture de son Electorat de Cologne, & de l'Evêché de Hildesheim le 31 août, & fut élu Prévôt de l'église collégiale de S. Paul de Liège le 20 septembre de la même année 1725. S'étant rendu à Viterbe en Italie, il y fut sacré le neuvième novembre 1727, en grande cérémonie dans l'église de Notre-Dame de la Quercia, par le Pape Benoît XIII, assisté de quatre Prélats Romains, en présence d'Yolande-Déatrix de Bavière, Princesse Douairière de Toscane, sa tante. Il fut encore élu Evêque & Prince d'Osabrug le quatrième novembre 1728, & s'étant rendu à Merzenthaim, il y fit le 16 juillet 1730, sa profession dans l'Ordre Teutonique, dont il fut créé Chevalier, & le lendemain il fut élu & proclamé avec les cérémonies ordi-

naires Grand-Maitre de cet Ordre au lieu & à la place de feu François-Louis de Bavière-Neubourg, Electeur de Mayence.

BAUTRU, famille, p. 138. col. 2. l. 3 & 6. au lieu de de Matras, lisez Des-Matras.

BAYARD (Pierre du Terrail) p. 140. col. 1. l. 1. après le mot Terrail, ajoutez de
P. 140. col. 2. Avant BAYE, mettez ce qui suit.

BAYCAL. Voyez BAYKAL.

P. 142. col. 2. l. 33. au lieu de des Lettres, &c. lisez ce qui suit. trois volumes de Lettres publiées d'abord en 1714, à Rotterdam, par les soins du Sieur Marchand, Libraire de Paris, réfugié en Hollande; & depuis dans un état infiniment meilleur en 1729, par M. Des Maizeaux, Membre de la Société Royale de Londres, avec des Remarques utiles de ce judicieux Editeur. En 1727, & depuis, on a réimprimé en quatre volumes in folio, les Oeuvres diverses de Bayle. En 1730, on a donné une nouvelle édition de son Dictionnaire Critique. Le Sieur Le C. . . . Prêtre de la Communauté de S. Sulpice, & actuellement à Lyon, a donné en 1732 à L. . . . (sous le titre de la Haye) sur ce Dictionnaire une Lettre critique de 456 pages, qu'il a promis de faire suivre de plusieurs autres. En la même année 1732, on a donné une nouvelle édition en deux volumes, in douze, de la Vie de Bayle, composée par M. Des Maizeaux, & qui est fort curieuse. On y a joint l'Ordonnance de M. de La Reynie, Lieutenant de Police de Paris, qui condamne la Critique générale de l'Histoire du Calvinisme du Père Maimbourg, à être lacérée & jetée au feu par l'Exécuteur de la Haute Justice; & les Actes du Consistoire de l'Eglise Wallonne de Rotterdam, de l'an 1697, concernant le Dictionnaire Historique & Critique du même M. Bayle. Ces Actes n'avoient point encore été imprimés.

BAYLE (François) p. 143. col. 1. l. 10. au lieu de Il donna en 1700, jusqu'au mot public, l. 12. mettez ce qui suit. On a de lui les Ouvrages suivans, une Physique en trois volumes; *Dissertationes Medicae tres; Systema generale Philosophia; Tractatus de Apoplexia; Dissertationes Physicae; Dissertatio de experientia & ratione conjungenda in Physica, Medicina & Chirurgia; Problematum Physica & Medica; Dissertatio Quaestiones nonnullas Physicas & Medicae explanans; Opuscula.* Ce savant & habile Médecin étoit de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse. * Manget, *Biblioth. Medic.* tome 1. p. 253 & suiv.

P. 144. col. 1. Avant BAYS, mettez l'article qui suit.

BYRO (Pierre de) Médecin de grande réputation, né à Turin en 1468, fut l'ami des pauvres & leur bienfaiteur. Son habileté dans son Art le fit rechercher des Grands & des Princes mêmes, qui lui accordèrent leur confiance & leur estime. Il professa la Médecine pendant plusieurs années dans sa patrie, & eut des Disciples illustres. Charles II, Duc de Savoie, lui accorda aussi le titre de son premier Médecin. Il mourut en 1558, âgé de 90 ans. Il a fait les Ouvrages suivans, *De Pestilentia ejusque curatione, &c.* 1507 & 1513, à Paris; *Lexipyræta perpetua Quaestiones & annexorum solutio*, à Turin, 1512, in folio; *De medicinis humani corporis malis Esculapianis*, à Bâle 1563, & réimprimé plusieurs fois depuis. * Manget, *Biblioth. Script. Medic.* tome 1. p. 254.

BAZIN (Claude) p. 144. col. 2. l. 1. pen. au lieu de mort, lisez morte.

P. 145. col. 1. l. 49. après ces mots Louis XIV, au lieu des huit lignes suivantes, mettez ce qui suit. Le Maréchal de Bezons assista au sacre du Roi à Rheims le 25 octobre 1722, ayant été un des deux Maréchaux de France qui y furent invités. Il fut nommé le deuxième février 1724, Chevalier des Ordres du Roi, dont il reçut la Croix & le Collier le troisième juin suivant. Il est mort à Paris le 22 mai 1733, dans la 88 année de son âge, & a été inhumé dans l'église de S. Côme, lieu de la sépulture de ses ancêtres. Il épousa en 1694 Marie-Marguerite Le Menestrel de Hauguel, fille d'Antoine Le Menestrel de Hauguel, Grand-Audencier de France, & de Marguerite Berhier Du Metz, & il eut d'elle, 1. Marie-Suzanne, née le 23 février 1695, mariée au mois de janvier 1716, avec Jean-Hippolyte de Fay, Marquis de La Tour-Maubourg, Seigneur de Fay, de Sainte-Sigolaine, de Labarie, de Cleffy, &c. Brigadier des armées du Roi, Inspecteur général d'Infanterie, veuf de Marie-Anne-Lucie-Thérèse de La Vieuville. Elle est morte le 19 juin 1726, dans la 31 année de son âge; 2. Marie-Marguerite, née le deuxième novembre 1696, mariée avec Jean Claude de Lastic, Marquis de Saint-Jal, Vicomte de Beaumont, Seigneur de Chambouline, de Gabriac, &c. Mestre-de-camp de Cavalerie, morte le 22 mars 1722, dans la 26 année de son âge; 3. Jeanne-Louise, née le troisième septembre 1698, morte Religieuse du monastère de Bon-Secours, Ordre de S. Benoît à Paris, au mois de décembre 1723, dans la 26 année de son âge; 4. Louis-Gabriel, qui suit; 5. Armand, né le 30 mars 1701, qui fut nommé Abbé Commandataire de l'Abbaye royale de S. Jouin-lès-Marnes, Ordre de S. Benoît, diocèse de Poitiers, le sixième novembre 1717, & de celle de Notre-Dame de la Grace, du même Ordre, diocèse de Carcassonne, au mois d'octobre 1721. Il est aussi Prieur Commandataire des Prieures de S. Dye & de S. Gautier, & titulaire de la chapelle de S. Louis dans l'église cathédrale d'Avranches, & il fut Député de la province de Rouen à l'assemblée générale du Clergé, tenue à Paris en 1725. Le Roi l'a nommé au mois de mars 1730, à l'Evêché de Carcassonne, qui a été préconisé & proposé pour lui à Rome les 18 juillet & 18 décembre suivans. Il a été sacré le 14 janvier 1731, dans l'église des Théâtres de Paris, par l'Evêque de Châlons sur Marne, assisté des Evêques de Tarbes & de Beauvais; & le 21 du même mois, il a prêté serment de fidélité entre les mains du Roi dans la chapelle du château de Marli. Il s'est démis de l'Abbaye de S. Jouin, lorsqu'il a été élevé à l'Episcopat; 6. Catherine-

Sebastique, née le dixième février 1706; & mariée le 28 avril 1727, avec Hubert-François, Vicomte d'Aubuffon, Comte de La Feuillade, Seigneur du Duché de Rouanés, Marquis de Boisly, & de Cervières, &c. Mestre-de-camp du régiment royal Piémont Cavalerie; & 7. Jacques-Etienne Bazin de Bezons, né le 13 décembre 1709, Capitaine au régiment Dauphin étranger Cavalerie.

LOUIS-GABRIEL, au lieu des trois lignes qui composent cet article mettez ce qui suit.

LOUIS-GABRIEL Bazin, Marquis de Bezons, né le premier janvier 1700, fut fait Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, par la démission du Marquis de Livry, au mois de mars 1718, & du régiment Dauphin étranger aussi Cavalerie le 29 mai 1719, & pourvu, en survivance du Maréchal son père, du Gouvernement de la ville & citadelle de Cambrai au mois de janvier 1721. Il a été marié le troisième novembre 1723, avec Marie-Anne Bernard des Maisons, fille de Jacques Bernard, Seigneur de Maisons, cy-devant Maitre-d'Hôtel du Roi; & de Marie-Magdeleine de Sabine de La Quiesse, & en a eu 1. Jacques-Gabriel, né le 21 octobre 1725; 2. Marie-Magdeleine, née le 28 novembre 1726; 3. Françoise-Gabrielle-Jacqueline, née le septième septembre 1728; & 4. Louise-Josèphe Bazin de Bezons, née le 25 janvier 1732.

BEAUCAIRE de PEGUILLON (François) p. 147. col. 2. l. 3. au lieu de JEAN Beauclerc, lisez JEAN de Beauclerc.

L. 6. après le mot Harangue, ajoutez au sujet de la bataille d'Evreux en 1562. Il composa cette Harangue en une nuit.

L. 8. au lieu de en faveur du Cardinal Louis de Lorraine, lisez de Louis, Cardinal de Guise, frère du Cardinal Charles de Lorraine.

L. 11. au lieu de 1462, lisez 1461; & au lieu de 1507, lisez 1500.

L. 11, 12 & 13, effacez depuis le mot Son, jusques au mot par inclusivement, puis au lieu de & il lisez. Il

L. 26. après ces mots Ce Prêlat, ajoutez, a aussi laissé quelques Poësies. Il

A la fin de l'article, ajoutez. Dom Calmet, *Hist. de Lorraine*. Baillet, *Jugemens des Savans, &c.* tome 6. partie 2. p. 172 & 173. édit. d'Amsterdam 1725 §. III. Le Père Le Long, *Biblioth. Hist. de France*.

NB. Le Supplément de Paris 1735, dit que selon quelques-uns il faut dire *La Corèste* & non *La Corète*, mais M. de La Monnoye, sur Baillet, dans l'endroit cité dit qu'il faut écrire & lire *La Corète*.

BEAUCLERC (Charles de) p. 148. col. 1. l. 1. pen. ôtez le point qui est entre *Fauvolet* & *Du Toc*.

BEAUFORT, village. p. 149. col. 1. effacez cet article.

BEAUGENDRE, col. 2. l. 1. au lieu de (Antoine) lisez (Dom Antoine)

P. 152. col. 2. Avant BEAUMONT-LE-ROGER, mettez les articles qui suivent.

* BEAUMONT, ville de France en Auvergne, dans l'Élection de Clermont, au sud de cette ville dont elle est éloignée d'une lieue. Elle est sur une petite hauteur. * *Diâ. Univ. de la France*.

* BEAUMONT DE LOMAGNE ville de France dans le Bas Armagnac, est située sur la rive gauche de la Gimone, au nord-nord-ouest de la ville de Toulouse, dont elle est éloignée de sept à huit lieues.

BEAUMONT-LE-VICOMTE, p. 153. col. 2. l. 24. au lieu de deuxième septembre 1246, lisez 31 août 1640.

P. 156. col. 1. Avant BEAUREVOIR, mettez ce qui suit.

BEAUREGARD (Claude) Voyez BERIGARDUS.

N. XVI. Louis de Beauvau, p. 161. col. 2. l. 8. au lieu de Evêque de Nantes en 1636, mort en 1678, lisez, qui aura un article séparé.

N. XVI. l. 8. au lieu de 1678, lisez 1667.

N. XVIII. FRANÇOIS, Marquis de Beauvau, l. 6. au lieu de Gilles, nommé Evêque de Nantes en 1677, mort le sixième septembre 1717, lisez GILLES-JEAN-FRANÇOIS, qui aura un article séparé.

BEAUVAU (Jean) l. 1. au lieu de (Jean) lisez (Jean de)

L. 4. après le mot Tourlandry, au lieu de il, lisez On dit qu'il

L. 6. après les mots Jean-Michel, ajoutez, mais on le dit sans preuves. Il étoit Protonotaire Apostolique, Abbé Commandataire de Montmajour, de la Fontaine Daniel en Anjou, & Chanoine de Notre-Dame en Anjou.

L. 8. au lieu de pour avoir fait arrêter un de ses Chapelains, lisez pour avoir fait arrêter un des Chapelains de la cathédrale, contre les privilèges du Chapitre.

L. 10 & 11. au lieu de La Balue, lisez Jean Balue.

L. 15. 16. 17 & 18. au lieu de qui le déposa, &c. jusqu'au mot confiance, lisez, Ce Pontife l'ayant déposé le cinquième juin 1465, il se retira en Bretagne.

L. 18 & 19. au lieu de, & il y mourut en 1479, lisez & il mourut au château d'Eventard près d'Angers le 23 avril 1479.

Avant BEAUVILLIER, mettez les deux articles qui suivent.

* BEAUVAU (Gabriel de) Evêque de Nantes, étoit de l'illustre famille de Beauvau. Voyez en la Généalogie dans le Dictionnaire, p. 161. col. 1. N. XVI. Louis. Il prit possession de l'Evêché de Nantes le onzième juin 1636, & mourut à Grammont-lès-Tours. On a sous le nom de ce Prêlat les Statuts synodaux de différentes années. En 1642, il établit les Conférences & le Séminaire de Nantes, auquel il donna un bon Règlement qui fut imprimé l'an 1658.

* BEAUVAU (Gilles-Jean-François de) neveu du précédent. Voyez la Généalogie, p. 161. col. 1. N. XVIII. FRANÇOIS. Il fut nommé Evê-

Evêque de Nantes en 1677, mais il ne prit possession de cet Evêché que le deuxième septembre 1679. Il mourut à Nantes le septième septembre 1717. Il tint son Synode pour la seconde fois en 1700, & c'est le dernier qu'on a tenu à Nantes. * Voyez le Supplément de Paris 1735.

BEAUVILLIER (Marie de) p. 162. col. 1. l. dern. au lieu de Jaquet, lisez Jacqueline.

Avant BEAUVOIR, nom d'une Maison illustre, mettez l'article qui suit.

* BEAUVOIR-SUR-MER, ville maritime de France dans le Poitou, près de la petite Ile de Boulin. Elle est au sud-ouest de Nantes, dont elle est éloignée d'environ onze lieues.

BEAUXAMIS (Thomas) l. 1. § 2. au lieu de Théologien de Paris, lisez Docteur de Sorbonne.

Avant BEAUSDLEY, mettez ce qui suit.

BEAUZARD. Voyez BEAUSARD.

P. 169. col. 2. Avant BECKET, mettez l'article qui suit.

BECKER (Daniel) né à Königsberg dans la Prusse Ducale en 1627, étoit fils de Daniel Becker, Docteur & Professeur en Médecine, premier Médecin de l'Electeur de Brandebourg. Il s'appliqua, comme son père, à la Médecine, & prit le degré de Docteur à Strasbourg en 1652. L'année suivante il fut fait Professeur public & ordinaire à Königsberg; & en 1663, l'Electeur de Brandebourg le fit Conseiller & son premier Médecin. Il mourut à Königsberg en 1670, âgé de 43 ans. Il a composé les Ouvrages suivans, *Microcosmi Spagyria*, à Rostock 1622, à Leyde 1633 avec des augmentations considérables, à Londres 1660; *De cuirivoro Prussico*, à Königsberg 1636, à Leyde 1638; *Historia morbi Academiæ Regionontani*, à Leyde 1649; *De Unguento armario*, dans le *Theatrum Sympatricum*, à Nuremberg 1662; *Commentarius de Theriaca*, à Königsberg 1649. * Manget, *Biblioth. Script. Medic. tome 1. in folio*, p. 257. 258.

BECKER (Balthazar) Voyez BECKER.

BEDE, dit le Vénérable, l. 3. au lieu de Trine, lisez Tine ou Tyne.

L. 4. au lieu de Benoit de Biscope, lisez Benoit, dit Biscope.

L. 8. au lieu de Geolfride, lisez Ceolfride.

BE G A T (Jean) p. 175. col. 2. l. 1. au lieu de 1524, le Supplément de Paris dit 1523.

L. 50. NB. Le Supplément de Paris met de *Retradatu* pour de *Retradu*.

NB. Le même Supplément met à la fin des citations *Tuisan* pour *Taisan* ou *Taisand*.

P. 176. col. 1. au lieu de BEGGH, lisez BEGGHE. NB. L'article BEGGHARDS doit venir avant celui de BEGGHE.

BEIERLINCK (Laurent) p. 178. col. 2. l. 14. après ces mots en sept volumes, ajoutez in folio.

L. pen. au lieu de en deux volumes, le Supplément de Paris dit en trois volumes.

BELLEAU (Remy) p. 187. col. 2. l. 25. après ces mots sur ce sujet, mettez ce qui suit. Ronfard a mis cette pensée en œuvre dans l'Epitaphe suivante qu'il fit à l'honneur de Remy Belleau,

*Ne taillez, mains inaisfrieuses,
Des pierres pour couvrir Belleau;
Lui même a bâti son tombeau
Dedans ses pierres précieuses.*

P. 188. col. 1. l. 3. après le mot *Amsterdam*, ajoutez. M. Titon Du Tillet, *Parnasse François*, p. 137 & 138.

Avant BELLE-ESTOILE, mettez l'article qui suit.

* BELLEE (Théodore) de Ragufe, Docteur en Médecine, né d'une famille illustre, eut un esprit très-subtil, & brilla au milieu des Savans de son tems. Il enseigna la Médecine dans l'Université de Padoue avec beaucoup de succès, & y demeura pendant bien des années. Cette longue absence & le bruit de sa mort donnèrent occasion à sa femme de passer à de secondes noces, ce qui causa beaucoup de chagrin à Bellee. Car étant retourné dans sa patrie, & s'étant enquis expressement, avant que d'entrer dans la ville, dans quelle situation étoient sa femme & ses enfans, & ayant appris que la première s'étoit remariée, il n'entra point dans la ville, & en détellant sa maison paternelle, s'en retourna dans la ville de Padoue, où il mourut vers l'an 1600. Il a donné sur les Aphorismes d'Hippocrate un Commentaire, qui a été imprimé en Latin en 1571, in quarto, & qui devoit être suivi d'un ou de plusieurs autres qui n'ont point paru.

* Manget, *Biblioth. Script. Medic. tome 1. p. 274.*

BELLE GARDE (Ogave de) p. 190. col. 1. l. 10. au lieu de le premier approbateur, mettez un des premiers approbateurs.

L. 19. au lieu de M. Pay, lisez M. l'Abbé Faydit.

Dans la même ligne après le mot *attribue*, ajoutez avec raison.

Avant BELLECOMBRE, mettez l'article qui suit.

* BELLEMEËRE (Gilles de) étoit un grand Jurisconsulte, qui avoit commencé par professer le Droit à Angers où il fut aussi Archevêque. C'est ce qu'il dit lui-même dans le Recueil de ses Décisions, *Conseil 3.* Il fut ensuite Auditeur de Rote; & il y a lieu de croire que ses Décisions ont été composées par l'avis des Maîtres du Sacré Palais, en 1374, 1375 & 1377. On en a le Recueil imprimé en Gothique à Lyon en 1508. On y donne à l'Auteur les titres d'Auditeur du Palais Apostolique, & d'Evêque d'Avignon. Il a eu le Siège du Puy, & a été honoré de la pourpre. * *Mémoires Manuscrites.*

P. 191. col. 1. Avant BELLERIVE, mettez ce qui suit.

BELLERE Du Tronchay. Voyez TRONCHAY (Louise-Agnès de Bellère Du)

BELLE VUE, p. 191. col. 2. Il y a là deux articles dont il faut effacer le premier.

BELLE VUE (Armand de) n. 2. l. 4. au lieu de Maître du Sacré Palais, lisez Lecteur du Sacré Palais: p. 192. col. 1. Effacez la réflexion qui commence par ces mots *On pouvoit.*

BEL OT (N.) p. 196. col. 1. l. 1. au lieu de (N.) lisez (Jean) de Blois.

P. 199. col. 1. Avant BELVER ou BELVES, mettez l'article qui suit.

* BELVER, BELVERT ou BELLEVERT, lieu d'Espagne, dans la Catalogne, est sur la rive gauche de la Ségre, à l'ouest de Puicerda, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

P. 200. col. 2. Avant BEMMEL (Gabriel) mettez ce qui suit.

BEMISTER. Voyez BEMISTER.

BENADAD, II. du nom, p. 201. col. 1. l. 5. effacez depuis.

Avant BENAJA. Voyez BANAJAS, mettez l'article qui suit.

* BENAJA ou BANAJAS, fils de Nébo, Juif, qui après le retour de la captivité de Babylone, fut obligé de se séparer d'avec sa femme, parce qu'elle étoit étrangère. * *Esfaras* ou *I. Esdras*, ch. 10. v. 43.

Col. 2. Avant BÉNARES, mettez l'article qui suit.

* BÉNARD (Dom Laurent) né à Nevers en 1573, Docteur de Sorbonne & Prieur du Collège de Clagny à Paris, est un de ceux qui a le plus travaillé à la Réforme des Abbayes de France. Il l'embrassa lui-même le jour même de sa mort, arrivée le 21 avril 1620. En 1616, il avoit fait imprimer 28 *Paranèses* Chrétiennes ou *Institutions Monastiques*, sur la Règle de S. Benoît; *L'Esprit de la Règle de S. Benoît*; *Traduction des Dialogues de S. Grégoire*. En 1618, il fit imprimer *l'Eloge de Benoît*; & le *Mémorial de la Vie Religieuse*, qui fait un troisième volume des *Paranèses Chrétiennes*. En 1619, il publia *La Police Régulière tirée de la Règle de S. Benoît*. * Voyez le Supplément de Paris 1735.

BENCE (François ou Plaute) p. 202. col. 1. l. 6. après *Ép.* ajoutez, imprimé à Lyon, in octavo en 1590, & à Ingolstadt en 1599, avec ses Discours & ses autres Poësies.

BENHAIL, p. 205. col. 1. l. 1. au lieu de BENHAIL, lisez BENHAILL; & dans la même ligne, au lieu de *Hail*, lisez *Hajil*.

BENI (Paul) col. 2. l. 1. au lieu de natif de Gubio ou Ugubio, lisez natif de Candie & élevé dès sa jeunesse à Gubio.

L. 10. au lieu de l'obcurité, lisez l'obscénité.

BENOIT ou BENE'DICT (Jean) p. 209. col. 1. Ajoutez à la fin de cet article ce qui suit. Matthias König dans sa *Bibliotheca Veteris & Novæ*, dit que ce Médecin a écrit sur la maladie Vénéérienne, & Bartholin rapporte que le même Auteur traduisit Horace en Grec, en gardant le même nombre & la même mesure de vers. Cette Version obligea Isaac Casaubon de le recommander à M. Du Pleffis-Mornay, Gouverneur de Saumur.

Col. 2. l. 12. au lieu de 1584, lisez 1591.

BENOIT XII, p. 210. col. 2. l. 13. au lieu de le refus qu'il fit, lisez le refus que l'on dit qu'il fit.

L. 18. après le mot *crime*, ajoutez. Pour ce qui regarde ce dernier point, il faut remarquer qu'il ne refusa point de voir ses proches, mais qu'il refusa de leur donner au delà de ce qu'ils avoient dépensé pour le venir voir, & de ce qu'il pouvoit leur en coûter pour s'en retourner.

BENOIT XIII, Antipape, l. 1. au lieu de de la Lune, lisez de Lune.

P. 211. col. 2. l. 8. au lieu de Théodore de Niem, lisez Thierri de Niem.

P. 212. col. 1. l. 3. au lieu de Vignacourt, lisez Vignancourt.

Dans la même ligne après ces mots *selon d'autres*, ajoutez. Il y en a qui prétendent qu'il étoit fils d'un Procureur de Gisors.

L. 6 & 7. au lieu de qui lui donna pension & le fit élever avec beaucoup de soin, lisez qui lui donna une pension de six cents livres, & c'est tout ce qu'il fit pour lui.

L. 65. au lieu de une Paraphrase sur le livre de Job, lisez une Paraphrase en vers sur les neuf leçons qu'on lit dans l'Office des Morts.

A la fin, ajoutez. M. Titon Du Tillet, *Parnasse François*, article 150.

BENTIVOGLIO (Guy) p. 215. col. 2. l. 26. au lieu de Urbain VII, lisez Urbain VIII.

BENTIUS (Hugues) au lieu de cet article de trois lignes, mettez celui qui suit.

BENTIUS (Hugues) de Stenne en Italie, fut Professeur en Médecine, premièrement à Ferrare & ensuite à Parme. Il passoit pour un des plus habiles de son tems dans sa profession, & pour un excellent Philosophe. Il n'étoit pas moins bon Théologien, comme on assure qu'il le fit connaître en plusieurs occasions. Il est mort à Rome en 1448. Il a écrit sur les Aphorismes d'Hippocrate & sur les Commentaires de Galien. Cet Ouvrage a été imprimé à Venise en 1498, in folio, & plusieurs autres fois depuis. On a encore de lui, *Consilia saluberrima ad omnes aggritudines*, &c. en 1518, in folio; *In tres libros Microtebri Galeni Expositio*, en 1523, in folio; *In primi Canonis Avicennæ Fen. primam Expositio*, en 1523; *Super quarta Fen. primi Avicennæ*, &c. en 1517; *In quarti Canonis Avicennæ Fen. primam Expositio*, en 1523; *Excerpta de Balneis*. Tous ces Ouvrages ont été imprimés à Venise. * Manget, *Biblioth. Script. Medic. in folio*, tome 1. p. 284.

P. 216. col. 1. Avant BENZON (Rutilius) mettez le petit article qui suit.

* BEN-ZOHETH, Israélite de la Tribu de Juda, fut fils de Jischi. * *I. Chron. ou Paralip. ch. 4. v. 20.*

BENZON (Rutilius) Au lieu de cet article, mettez celui qui suit.

BEN-

BENZONI (Rutilio) Romain, Evêque de Lorette & de Récanati, a fait en Latin des Differtations & des Commentaires sur le Cantique *Magnificat*, la Salutation Angélique, & le Pseaume 36, selon la Vulgate in folio, à Venise en 1606, & à Douai en 1626; le Miroir des Evêques de Venise en 1596, & six livres sur le Jubilé en 1599. Le Père Le Long dit que ce Prélat est mort en 1603; c'est une faute, il n'est mort qu'en 1613, le 31 janvier. * Prosper Menozzi, *Biblioth. Roman.* Le Long, *Biblioth. Sacra.* édit. in folio, p. 634.

BERAULT (Nicolas) p. 218. col. 1. l. 2. au lieu de étoit natif de Languedoc, lisez étoit né à Orléans ou auprès,

L. 3. au lieu de l'ayant cru natif d'Orléans, à cause, lisez ne l'ayant cru natif d'Orléans qu'à cause.

L. 4. au lieu de en Droit, lisez des Belles Lettres.

L. 16. effacez & sur le Nutricia: dans la même ligne, après le mot *Politian*, ajoutez *Enarrationes Psalmorum* 71 & 130, à Paris, 1529, in quarto.

L. dern. après le mot *Lettres*, ajoutez, Il vivoit encore en 1539.

BERCHTOLDE IV, p. 218. col. 1. l. 6. après le mot *Cantuar*, ajoutez ce qui suit. L'an 1155, il investit le Dauphin Guignes VIII, Comte d'Albon, de la moitié de la ville de Vienne, s'y réservant la retraite: *Tu vero mihi hominum faciens, vice versa promissisti quod quoscunque mihi necessariis incubuerit in eadem me evitate recipias.* * *Maistre de Salvaing Du Boissieu*, t. 3.

BERENGER (Aymond) p. 219. col. 1. l. 27. au lieu de Du Guesc, lisez Du Gua.

BERENGER (N.) au lieu de cet article mettez celui qui suit.

BERENGER (Jacques) Marquis Du Gue, Maréchal des camps & armées du Roi, mourut en Dauphiné, vers le commencement de mars 1727, âgé de plus de 80 ans. Son fils, *Charles*, Comte de Brenger, Colonel du régiment de Bugey, épousa en 1708 *Margueline-Anne* de Surbeck, fille de *Jean-Jacques* de Surbeck, Colonel d'un régiment Suisse, & Lieutenant Général des armées du Roi, qui fut tué au siège de Saint-Venant en 1710, le 24 septembre.

BERENGER, Archevêque d'Angers, l. 11. au lieu de Eusebe Brunon, lisez Hubert de Vendôme.

L. 17. au lieu de le condamna, lisez la condamna.

L. 23. après le mot *Henri*, ajoutez 1.

P. 220. col. 1. l. 1. NB. au lieu de 1079 qui est la véritable année du Concile dont il est parlé dans cet endroit, l'édition de Paris 1732 met 1078.

L. 23. au lieu de dans S. Martin de Tours, lisez dans le cloître de S. Martin de Tours, où il est enterré.

BERETTI-LANDI, p. 221. col. 2. l. 2. après le mot *Cereto*, ajoutez, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, Gentilhomme de la Chapelle du Roi d'Espagne Philippe V, son Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire au Congrès de Cambrai, & nommé en dernier lieu son Ambassadeur ordinaire à Venise.

L. 58. au lieu de Plénipotentiaire, lisez second Plénipotentiaire.

L. 59. au lieu de sa Majesté Catholique, &c. jusqu'aux mots *Provinces*, ajoutez inclusivement, l. 63. mettez ce qui suit. Il s'y rendit, & se trouva le 26 janvier 1724, à l'ouverture du Congrès, qui y avoit été convoqué pour la pacification de l'Europe.

Après la séparation infructueuse de cette assemblée, avant que de se rendre à Venise, où il avoit été nommé & désigné pour Ambassadeur dès le mois de juin 1722, il vint de Cambrai à Bruxelles pour y attendre ses instructions; mais le Roi Catholique jugea à propos que ce Ministre, avant son départ, terminât ce qui concernoit au Pais-Bas, le 14 article du traité de Vienne.

Pendant qu'il travailloit à cette négociation, il fut chargé de complimenter de la part du Roi d'Espagne, en qualité de son Ambassadeur, l'Archiduchesse Gouvernante des Pais-Bas Autrichiens, sur son heureuse arrivée à Bruxelles. Il s'acquitta de cette fonction le dixième octobre 1725, s'étant rendu pour cet effet à l'audience de cette Princesse sur les six heures & demie du soir dans son carrosse de parade, suivi de trois autres dans lesquels étoient ses Gentilshommes tous en habit de fête, & précédés de 24 valets de pied avec une riche & magnifique livrée, ayant chacun un flambeau de cire blanche à la main. Deux jours après cette audience il tomba malade, & malgré les remontrances des Médecins qui lui firent entendre qu'il ne lui falloit qu'un peu de tranquillité & de repos pour se tirer d'affaire, il voulut continuer à voir ses lettres & à expédier ses dépêches. Un de ses Secrétaires ayant pris la liberté de lui représenter le tort qu'il se faisoit, „ Je ne veux point négliger les affaires de mon mal-

„ tre, lui répondit-il, & je veux mourir en Ambassadeur, afin

„ de témoigner au Roi, à la Reine, & à tout le monde, le zèle

„ & l'attachement inébranlable avec lequel je soutiendrai les in-

„ téréts de leurs Majestés jusqu'au dernier soupir de ma vie. ”

En effet, il mourut dans ces sentimens le 27 du même mois d'octobre 1725, sur les cinq heures du soir, après environ quinze jours de maladie, à l'âge de 74 ans, & sans avoir été marié.

Le 29 suivant au soir il fut inhumé avec une grande pompe funèbre dans l'église des Religieux Recollets de la ville de Bruxelles, où le lendemain dans la matinée, on lui fit des funérailles magnifiques, auxquelles toute la Noblesse assista. Ce Ministre qui aimoit beaucoup l'étude des Belles Lettres, les cultiva toujours autant que ses grandes occupations le lui purent permettre; c'est ce qui avoit engagé l'Académie de la Croix de Florence, de l'aggréger à son Corps en 1722, avec de grandes démonstrations d'estime pour sa personne.

L. 71, 72, 73 & 74. effacez ces quatre lignes.

BERGIER (Nicolas) p. 223. col. 2. l. 1. pen. après le mot *envoya*, ajoutez ce qui suit. Son *Histoire des grands Cœmains de l'Empire Romain*, fut imprimée en 1622, in quarto, & elle a été

réimprimée avec quelques Notes à Bruxelles en deux volumes in quarto en 1729. On a attribué cette édition à M. Bourguignon, appelé autrement d'Anville, dans le dixième volume, partie 1. des *Mémoires du Père Nicéron*; mais on s'est trompé. Cette Histoire a été traduite en Latin par Henri-Christien Henninius, Professeur en Médecine, & imprimée dans le dixième volume des *Antiquités Romaines* de M. Grævius. Le Père Bacchini, Bénédictin de la Congrégation du Mont-Cassin, l'a aussi traduite & fait imprimer en Italien.

JACQUES-LOUIS, p. 225. col. 1. n. 1. l. 3. après le mot *Mar-*

seille, ajoutez, naquit à Paris, le 20 octobre 1651, &

L. 4. au lieu de mourut le premier mai 1723, il faut mettre ce qui suit. Le goût exquis qu'il avoit de la Sculpture, de la Peinture & de la Gravure, le firent admettre dans l'Académie des Belles Lettres au rang des Honoraires. Il s'est toujours montré le Protecteur & l'ami même des Gens de Lettres. Il avoit d'ailleurs un grand amour pour les pauvres, & ses charités à cet égard, n'avoient d'autres bornes que son pouvoir. Sa confiance & sa piété se font particulièrement signalées dans les douleurs aiguës de sa dernière maladie, qui a duré près d'un an, & dont il est mort le premier mai 1723 au milieu de sa 72 année.

L. 11, 12, 14, 15 & 18. au lieu de 5. 6. 7. 8. 9 & 10, lisez 4. 5. 6. 7. 8 & 9.

L. 18. au lieu de N. lisez *Lydie*; & l. 13 & 19. au lieu de en 1722, lisez le 22 novembre 1722.

L. 19. au lieu de N. lisez *Hubert*.

P. 226. col. 2. Avant **BERLAND**, mettez l'article qui suit.

BERLAÏMONT (Philippe) de Hay, né en 1576, entra dans la Société des Jésuites en 1590. On a de lui *Paradisus Puerorum*, où il propose les exemples d'enfants vertueux & bien instruits; *Bibliotheca Moralis*, par demandes & par réponses. Il mourut le onzième septembre 1636. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 768 & 769.

Avant **BERLEBOURG**, mettez ce qui suit.

BERLAYMONT. Voyez **BERLAÏMONT**.

P. 227. col. 1. Avant **BERLICOM** (André) mettez l'article qui suit.

BERLICOM (Baudouin) de Boileduc, Secrétaire du Conseil de Brabant à la Haye a publié en 1598, *Hieroglyphon, sive Carminum ex libris sacris Metaphrasi Poëtica concinnatorum libri novem*. Il y a dans cet Ouvrage plusieurs endroits dans le goût des Protestans. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 97.

P. 229. col. 2. l. 58. après les mots in folio, au lieu de *Depuis*, jusques aux mots par ses soins de, mettez *Depuis, tout seul*.

L. 61. après le mot *Matur*, ajoutez nous a donné une nouvelle édition des Oeuvres de ce Saint, en 1667, en neuf volumes in octavo, & en deux volumes in folio, réimprimées en 1690, in folio seulement, & enfin en 1719, aussi in folio, à Paris, avec des corrections, des Notes, une Table Chronologique pour la Vie de ce Saint, des Differtations, & les éclaircissemens sur les matières obscures. La dernière de ces trois éditions des Bénédictins est la plus exacte & la plus ample.

P. 231. col. 2. l. 1. pen. de la colonne au lieu de **DIVI**, lisez **DIVIO**.

P. 232. col. 2. Avant **BERNARD-CASTLE**, mettez ce qui suit.

BERNARD (Catherine) née à Rouen, de l'Académie des *Ricovanti* de Padoue, vint s'établir à Paris où elle fut en liaison avec les beaux Esprits de son tems. Elle y mourut en 1712. Cette Demoiselle a composé deux Tragédies pour le Théâtre François, *Brutus*, qui a été imprimé en 1691, & *Lodovic* qui a eu moins de succès que la première, & qui fut imprimée en 1690. On croit que M. de Fontenelle qui estimoit beaucoup Mademoiselle Bernard, a eu part à ces deux pièces. Madame la Chancelière de Pontchartrain, qui n'avoit pas moins d'affection pour elle & qui lui faisoit une pension, la détourna de travailler pour le théâtre, & Mademoiselle Bernard se rendit à ses avis. Elle sacrifia même dans les dernières années de sa vie, quantité de pièces différentes en vers qu'elle avoit composées dans un âge plus jeune; & quoiqu'on lui en offrit une somme considérable, elle ne voulut jamais les accorder à ceux qui les demandoient, parce qu'elle avoit laissé dans la plupart des expressions & des sentimens peu conformes à la sainteté de la Religion Catholique, & à la pureté de la Morale Chrétienne. On voit dans différens Recueils de Poësie, de très-jolis vers de sa façon, entre autres ceux qui sont adressés à Madame la Chancelière; d'autres à Madame la Princesse de Conti, première Douairière; une Fable très-ingénieuse à la fin de la Grammaire Française du Père Buffier, Jésuite, qui l'avoit connue particulièrement, & qui en fait un bel Eloge en cet endroit; une Lettre en vers, où elle fait le portrait de Madame de Maintenon; l'Épithaphe de Madame d'Heudicour, une imitation du Pseaume *Laudate Dominum de Cælis*, &c. Le Père Bouhours a fait imprimer dans son Recueil de vers choisis, le *Placez au Roi*, par lequel cette Demoiselle demande à ce Monarque de lui faire toucher les 200 écus de pension qu'il lui faisoit. Mademoiselle Bernard a remporté plusieurs fois le prix de Poësie que l'Académie Française distribue pour l'ordinaire tous les deux ans, & l'on trouve ses pièces dans les Recueils de cette Académie, de 1601, de 1693, & de 1697. Elle a aussi remporté trois fois les prix de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse. Mademoiselle Bernard est enterrée à S. Paul. * *Grammaire Française* du Père Buffier, sur la fin. *Parnasse François*, par M. Tiron, p. 127, & dans l'édition in folio, p. 542. *Mémoires du tems*.

P. 233. col. 1. Avant **BERNE**, mettez ce qui suit.

BERN-CASTEL. Voyez **BERNE-CASTEL**.

BERNIA ou **BERNI**, p. 235. col. 2. l. 1. après le mot *natif*, ajoutez de Bibiena dans la Toscane, ou selon d'autres,

réimprimée avec quelques Notes à Bruxelles en deux volumes in quarto en 1729. On a attribué cette édition à M. Bourguignon, appelé autrement d'Anville, dans le dixième volume, partie 1. des *Mémoires du Père Nicéron*; mais on s'est trompé. Cette Histoire a été traduite en Latin par Henri-Christien Henninius, Professeur en Médecine, & imprimée dans le dixième volume des *Antiquités Romaines* de M. Grævius. Le Père Bacchini, Bénédictin de la Congrégation du Mont-Cassin, l'a aussi traduite & fait imprimer en Italien.

JACQUES-LOUIS, p. 225. col. 1. n. 1. l. 3. après le mot *Mar-*

seille, ajoutez, naquit à Paris, le 20 octobre 1651, &

L. 4. au lieu de mourut le premier mai 1723, il faut mettre ce qui suit. Le goût exquis qu'il avoit de la Sculpture, de la Peinture & de la Gravure, le firent admettre dans l'Académie des Belles Lettres au rang des Honoraires. Il s'est toujours montré le Protecteur & l'ami même des Gens de Lettres. Il avoit d'ailleurs un grand amour pour les pauvres, & ses charités à cet égard, n'avoient d'autres bornes que son pouvoir. Sa confiance & sa piété se font particulièrement signalées dans les douleurs aiguës de sa dernière maladie, qui a duré près d'un an, & dont il est mort le premier mai 1723 au milieu de sa 72 année.

L. 11, 12, 14, 15 & 18. au lieu de 5. 6. 7. 8. 9 & 10, lisez 4. 5. 6. 7. 8 & 9.

L. 18. au lieu de N. lisez *Lydie*; & l. 13 & 19. au lieu de en 1722, lisez le 22 novembre 1722.

L. 19. au lieu de N. lisez *Hubert*.

P. 226. col. 2. Avant **BERLAND**, mettez l'article qui suit.

BERLAÏMONT (Philippe) de Hay, né en 1576, entra dans la Société des Jésuites en 1590. On a de lui *Paradisus Puerorum*, où il propose les exemples d'enfants vertueux & bien instruits; *Bibliotheca Moralis*, par demandes & par réponses. Il mourut le onzième septembre 1636. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 768 & 769.

Avant **BERLEBOURG**, mettez ce qui suit.

BERLAYMONT. Voyez **BERLAÏMONT**.

P. 227. col. 1. Avant **BERLICOM** (André) mettez l'article qui suit.

BERLICOM (Baudouin) de Boileduc, Secrétaire du Conseil de Brabant à la Haye a publié en 1598, *Hieroglyphon, sive Carminum ex libris sacris Metaphrasi Poëtica concinnatorum libri novem*. Il y a dans cet Ouvrage plusieurs endroits dans le goût des Protestans. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 97.

P. 229. col. 2. l. 58. après les mots in folio, au lieu de *Depuis*, jusques aux mots par ses soins de, mettez *Depuis, tout seul*.

L. 61. après le mot *Matur*, ajoutez nous a donné une nouvelle édition des Oeuvres de ce Saint, en 1667, en neuf volumes in octavo, & en deux volumes in folio, réimprimées en 1690, in folio seulement, & enfin en 1719, aussi in folio, à Paris, avec des corrections, des Notes, une Table Chronologique pour la Vie de ce Saint, des Differtations, & les éclaircissemens sur les matières obscures. La dernière de ces trois éditions des Bénédictins est la plus exacte & la plus ample.

P. 231. col. 2. l. 1. pen. de la colonne au lieu de **DIVI**, lisez **DIVIO**.

P. 232. col. 2. Avant **BERNARD-CASTLE**, mettez ce qui suit.

BERNARD (Catherine) née à Rouen, de l'Académie des *Ricovanti* de Padoue, vint s'établir à Paris où elle fut en liaison avec les beaux Esprits de son tems. Elle y mourut en 1712. Cette Demoiselle a composé deux Tragédies pour le Théâtre François, *Brutus*, qui a été imprimé en 1691, & *Lodovic* qui a eu moins de succès que la première, & qui fut imprimée en 1690. On croit que M. de Fontenelle qui estimoit beaucoup Mademoiselle Bernard, a eu part à ces deux pièces. Madame la Chancelière de Pontchartrain, qui n'avoit pas moins d'affection pour elle & qui lui faisoit une pension, la détourna de travailler pour le théâtre, & Mademoiselle Bernard se rendit à ses avis. Elle sacrifia même dans les dernières années de sa vie, quantité de pièces différentes en vers qu'elle avoit composées dans un âge plus jeune; & quoiqu'on lui en offrit une somme considérable, elle ne voulut jamais les accorder à ceux qui les demandoient, parce qu'elle avoit laissé dans la plupart des expressions & des sentimens peu conformes à la sainteté de la Religion Catholique, & à la pureté de la Morale Chrétienne. On voit dans différens Recueils de Poësie, de très-jolis vers de sa façon, entre autres ceux qui sont adressés à Madame la Chancelière; d'autres à Madame la Princesse de Conti, première Douairière; une Fable très-ingénieuse à la fin de la Grammaire Française du Père Buffier, Jésuite, qui l'avoit connue particulièrement, & qui en fait un bel Eloge en cet endroit; une Lettre en vers, où elle fait le portrait de Madame de Maintenon; l'Épithaphe de Madame d'Heudicour, une imitation du Pseaume *Laudate Dominum de Cælis*, &c. Le Père Bouhours a fait imprimer dans son Recueil de vers choisis, le *Placez au Roi*, par lequel cette Demoiselle demande à ce Monarque de lui faire toucher les 200 écus de pension qu'il lui faisoit. Mademoiselle Bernard a remporté plusieurs fois le prix de Poësie que l'Académie Française distribue pour l'ordinaire tous les deux ans, & l'on trouve ses pièces dans les Recueils de cette Académie, de 1601, de 1693, & de 1697. Elle a aussi remporté trois fois les prix de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse. Mademoiselle Bernard est enterrée à S. Paul. * *Grammaire Française* du Père Buffier, sur la fin. *Parnasse François*, par M. Tiron, p. 127, & dans l'édition in folio, p. 542. *Mémoires du tems*.

P. 233. col. 1. Avant **BERNE**, mettez ce qui suit.

BERN-CASTEL. Voyez **BERNE-CASTEL**.

BERNIA ou **BERNI**, p. 235. col. 2. l. 1. après le mot *natif*, ajoutez de Bibiena dans la Toscane, ou selon d'autres,

P. 236. col. 1. l. 3. au lieu de, vers l'an 1530 ou 1537, lisez vers l'an 1538.

L. 10. au lieu de Balardo, lisez Boiaro.
BERNIER (François) l. 1. après le mot (François) ajoutez d'Angers.

L. 2 & 3. après ces mots par ses Voyages, ajoutez dans la Terre-Sainte, en Egypte & dans les Indes Orientales.

L. 3. au lieu de il a, lisez il y a: l. 3 & 4. effacez dans les Indes Orientales.

L. 8. après le mot *estimez*, ajoutez. Il revint en France en 1670 & passa en Angleterre en 1685.

L. 9. après le mot *Gassendi*, ajoutez; Doutes sur quelques uns des chapitres de cet Abrégé; Mémoires sur le Quatrième des Indes; Diverses pièces envoyées pour étrenner à Madame de La Sablière; Favoila Ridiculi Muris, contre Jean-Baptiste Morin l'Astronome qui avoit attaqué Gassendi; Traité du Libre & du Volontaire; Arrêt donné en la Grande Chambre du Parnasse en faveur des Maîtres-ès-Arts, Médecins & Professeurs de l'Université de Stagyre, au pais des Chimères, pour le maintien de la Doctrine d'Aristote. M. Bernier a eu beaucoup de part à ce dernier Ouvrage.

BERNIER (Jean) l. 7. au lieu de Popinocourt, lisez Pépinocourt.

L. 8. après le mot *Rabais*, ajoutez; *Essais de Médecine*.

BERNON, col. 2. n. 1. l. 6. au lieu de Gignac, lisez Gigny.

P. 237. col. 1. l. 46. après le mot *cachex*, ajoutez ce qui suit. On estime beaucoup son *Ars confectandi*, qui n'a paru qu'après sa mort. On l'a imprimé en 1713, in quarto à Bale, avec le Traité de l'Arithmétique des Infinis. M. Bernoulli détermine dans son Ouvrage & réduit au calcul les différens degrez de certitude ou de vraisemblance des conjectures qu'on peut former sur les choses qui semblent dépendre de ce qu'on nomme improprement le *hasard*.

BEROALDE (Philippe) col. 2. n. 1. l. 3. après 1505, ajoutez, âgé de 51 ans, huit mois & neuf jours.

BEROALDE (Philippe) n. 2. l. 3. après ces mots *vis-à-vis*, ajoutez en 1518.

L. 12. au lieu de du père, lisez de l'ancien.

Dans la même ligne, après le mot *rampans*, ajoutez. Ils ne consistent qu'en deux pièces dont Marot a traduit la seconde, c'est à dire, la Lamentation sur le Vendredi saint.

BEROALDE (Matthieu) p. 238. col. 1. l. 16. au lieu de de tems, lisez des tems.

BEROISE, col. 2. l. 7. après le mot *surnommé*, ajoutez, *Soter*, c'est à dire,

L. 15. au lieu de a composé, lisez a fait imprimer.

P. 242. col. 2. Avant BERTHIER, mettez ce qui suit.

BERTHELIER (Philibert) Voyez BERTELIER.
BERTIER (Pierre) p. 243. col. 1. l. 6. au lieu de Murviel, lisez Murviel. NB. Le Supplément de Paris 1735, dit dans cette correction *Jacques de Murviel pour Anne de Murviel*.

Col. 2. l. 32. au lieu de Lézal, lisez Lézat.

L. 47. effacez 2. FRANÇOIS qui suit; & dans la même ligne au lieu de & 3. mettez & 2.

L. 51. au lieu de Montauban, lisez Rieux; dans la même ligne effacez après son oncle.

L. 66. au lieu de 1605, lisez 1705.

BERTIUS (Pierre) p. 244. col. 1. l. pen. après le mot *Batava*; ajoutez un Traité en forme de lettre, de l'ordre & de l'usage d'une Bibliothèque.

N. VII. ROBERT Bertrand, VI. du nom, p. 245. col. 2. l. 5. au lieu de en mai 1559, lisez le 19 mai 1356.

P. 246. col. 1. l. 17 & 18. au lieu de GUILLAUME Bertrand, Evêque de Noyon, étoit frère de ce Cardinal, lisez Messieurs de Sainte-Marthe qui ont écrit que Guillaume Bertrand, Evêque de Noyon, étoit frère de ce Cardinal, se sont trompez.

BERTRUDE, p. 247. col. 1. l. 2 & 3. effacez de la Reine Gomatrude, &

L. 4. au lieu de qui épousa sa tante Gomatrude, lisez qui épousa Gomatrude, sœur de Sichilde, belle-mère de Dagobert.

BERULLE (Pierre) col. 2. l. 4. au lieu de Conseiller d'Etat, lisez Conseiller au Parlement de Paris, & de Louise Séguier, & frère de Jean de Bérulle, Conseiller d'Etat.

L. 34. après ces mots en Latin, ajoutez. M. de Bérulle a laissé aussi en manuscrit un grand nombre de Lettres, de Mémoires d'Ades, d'Instructions & de Contrats faits au traité de mariage, d'entre Henriette-Marie, sœur du Roi Louis XIII, & Charles I, Roi de la Grande Bretagne, es années 1624 & 1625, in folio, en plusieurs volumes in folio.

L. dernière, après le mot *Habert*, ajoutez de Cérify de l'Académie Française, in quarto; & après *Gall. Christ.* ajoutez. Le Père Le Long, Biblioth. Hist. de la France.

BERYTE (Taurus) p. 247. col. 2. l. 1. au lieu de Taurus, lisez Taurus de.

P. 249. col. 2. l. 4 & 5. après ces mots *autres pièces*, ajoutez in folio, à Paris, 1647, dans son Histoire des Evêques de Poitiers, in quarto, &c.

L. 7. après le mot *Eloges*, ajoutez, comme à un Auteur exact, profond & judicieux: dans la même ligne après 1644, ajoutez. Le Père Le Long avance sa mort d'environ trois ans, en la mettant en 1641. Blanchet dit que Bessy avoit épousé Catherine Brillon.

L. 8. après le mot *Romuald*, ajoutez. Voyez aussi le Supplément de Paris 1735.

P. 250. col. 2. Avant BETHISY, mettez l'article qui suit.

BETHISAC (Jean) Domestique, & l'un des principaux Conseillers de Jean de France, Duc de Berri, fut accusé avec deux autres Domestiques de ce Prince, de l'avoir porté à faire de grandes levées & exactions sur les peuples de la province de

Languedec, dont il étoit Gouverneur; & d'avoir sous l'autorité & le nom de leur Maître, commis de grandes violences, fait d'horribles pilleries, & mis l'argent du Roi dans leurs coffres, ce qui donna lieu à la Pasquinade qui courut alors, & dont la Mémoire s'est conservée jusqu'à présent, *Tuetac, de Bar & Béthiac, ont mis l'argent du Roi au sac*. Béthiac porta la peine de ces excès, car le Roi Charles VI ayant nommé, pendant son séjour à Béziers, des Commissaires pour informer contre les Domestiques du Duc de Berri son oncle, & s'étant trouvé plusieurs plaintes & charges contre lui, il fut arrêté prisonnier & ses papiers saisis; mais ayant fait voir que toutes les sommes, dont on le rendoit responsable, avoient été remises entre les mains du Duc de Berri, ou de ses Trésoriers, & que ce Prince les avoit dissipées en somptueux édifices, en réparations, en achats de joyaux, dont il étoit fort curieux, en l'acquisition des Comtez d'Etampes & de Boulogne, & à enrichir ses domestiques, principalement Thibaut Portier, son Sénéchal de Berri, Morinot de Tourzel, Sire d'Alégre, un de ses Chambellans, & plusieurs autres de ses Officiers qui étoient tous riches, le Conseil du Roi se trouva empêché de lui faire son procès pour raison du divertissement des Finances, joint à ce que le Duc de Berri envoia devers le Roi le Sire de Nantouillet, & Pierre Mespín, pour le réclamer comme son Trésorier & Domestique, & avouer tout ce qu'il avoit fait; mais ceux qui avoient résolu sa perte, lui persuadèrent d'avouer qu'il avoit erré dans plusieurs articles de sa Foi, sous prétexte qu'étant renvoyé à l'Evêque, le Duc son Maître trouveroit mieux le moyen de le sauver; & ayant été assez simple pour donner dans ce piège, il fut renvoyé à l'Evêque de Béziers, qui lui fit son procès comme à un Hérétique & à un Sodomite, & l'ayant abandonné au bras séculier, il fut brûlé tout vif, ce qui fut, dit Mézeray, un feu de joie pour les peuples qu'il avoit horriblement tourmentés. L'Histoire ne dit point quel étoit ce Jean Béthiac, mais il est aisé de juger qu'il n'étoit pas homme de naissance, non plus que les deux autres notés par la Pasquinade cy-dessus rapportée. Le premier désigné sous le nom de *Tuetac*, étoit un Orfèvre, qui étoit Garde des joyaux du Duc de Berri; & le *de Bar* étoit Physicien du Duc, c'est à dire, son Médecin; l'un & l'autre ont laissé une nombreuse & illustre postérité. * *Histoire de Berri*, par La Thaumassière, l. 1. p. 32. *Histoire de France* par Mézeray, *Regne de Charles VI*.

BETH-ANATH, p. 251. col. 1. l. 2. au lieu de 36, lisez 38.

BETH-BARO. Lisez BETH-BARA.

Avant BETHHEL, mettez l'article qui suit.

* BETHDAGON, ville de la Tribu d'Asér. * *Josué*, ch. 19. v. 27.

P. 252. col. 1. Avant BETHLE'EM, titre d'Evêché, mettez l'article qui suit.

* BETHLE'EM, ville de la Tribu de Zabulon. * *Josué*, ch. 19. v. 15.

BETHLEPHTON, p. 253. col. 2. ajoutez ou BETHLEPHTHEPHA.

P. 256. col. 1. N. XIV. MAXIMILIEN-FRANÇOIS de Béthune, III. du nom, l. pen. après *Ec.* ajoutez, morte à Paris le 25 janvier 1726, âgée de 83 ans, son corps ayant été porté aux Carmélites de Pontoise & son cœur aux Filles de Sainte-Marie de S. Denys en France.

Col. 2. N. XVI. MAXIMILIEN-HENRI de Béthune. Au lieu de cet article, mettez celui qui suit.

XVI. MAXIMILIEN-HENRI de Béthune, Duc de Sully, Pair de France, Prince souverain d'Enrichemont & de Boisbelle, Marquis de Conti, Comte de Gien, Vicomte de Meaux, de Breteuil, &c. Gouverneur des villes & des châteaux de Gien & de Mantes, Lieutenant-de-Roi au Vexin-François, & Chevalier des Ordres du Roi, le dernier de sa branche, avoit été baptisé en la paroisse de S. Paul à Paris le 19 juillet 1669, & avoit été reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Il entra en 1684 dans les Mousquetaires, où il servit deux ans, & fut ensuite Lieutenant dans le régiment du Roi, puis Capitaine dans le régiment royal en 1689, & Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie en 1693, qui fut reformé après la paix de Ryswick, avant laquelle il s'étoit trouvé en Allemagne aux sièges de Philisbourg, de Manheim & de Franckenberg; & en Flandre aux sièges de Dixmude & d'Ath, & au bombardement de Bruxelles. Il fut fait au mois d'octobre 1701, Mestre de camp d'un régiment de Cavalerie, vacant par la mort du Marquis de Roquépine, & nommé Brigadier des armées du Roi le 23 décembre 1702. Il s'étoit trouvé la même année en Italie au combat de la Vittoria, & à la bataille de Luzara. Il combattit encore à celle de Cassano en 1705, où il commanda la Cavalerie. Il quitta le service l'année suivante, & étant devenu Duc de Sully, Pair de France par la mort de son frère aîné le 24 décembre 1712, il prêta serment & prit séance au Parlement de Paris le 14 février 1713. Il fut aussi reçu Chevalier des Ordres du Roi le troisième juin 1724. Il mourut à Paris à cinq heures du matin, le deuxième février 1729, dans la 61^e année de son âge, sans laisser d'enfants. Son corps fut transporté à Sully, & son cœur aux Filles de Sainte-Marie de S. Denys en France. Il avoit été marié par contrat le 14 février 1719, avec *Jeanne-Marie Guyon*, veuve depuis le premier juin 1705 de *Louis-Nicolas Fouquet*, Comte de Vaux, Vicomte de Méhun, Marquis de Belle-Ile, & fille de *Jacques Guyon*, Ecuyer, Seigneur de Chefnoy, de Champoulet, & en partie du Canal de Briare, & de *Jeanne Bouvier de La Motte*. Voyez son mariage & ses enfants dans le Dictionnaire sous le titre de *BRANCHE d'ORVAL*. N. XVI.

ARMAND de Béthune d'Orval, grand-oncle du nouveau Duc de Sully, étoit Abbé Commandataire des Abbayes de Sénenque, Ordre de Clteaux, diocèse de Caumont, depuis le mois de novembre 1680; de S. Pierre de Poutières, Ordre de S. Benoit, diocèse de Langres, du premier novembre 1699; & de Blanche-

Couronne, Ordre de S. Benoît, diocèse de Nantes depuis 1716. Il se trouva le plus proche héritier du sang du Duc de Sulli, mort le deuxième février 1729, & comme tel son seul héritier quant aux propres paternels. Il disputa au Marquis de Béthune son petit-neveu, le titre de Duc & Pair, mais il ne réussit pas, comme on vient de le voir, dans ses prétentions à cet égard. Il remit ses Abbâtes entre les mains du Roi purement & simplement le huitième mai de l'année 1729, & se maria à l'âge d'environ 73 ans, le 24 du même mois, avec *Françoise Aubéry de Vatan*, fille de feu *Jean Aubéry*, Seigneur Marquis de Vatan, Lieutenant-Roi au Gouvernement de l'Orléanois & Blaisois, & auparavant Conseiller au Grand Conseil, & de *Magdeleine-Louise de Baillieu* sa veuve. Il en eut *Maximilien-Antoine-Armand* de Béthune, né à l'Hôtel de Sulli à Paris le 18 août 1730. *Armand* de Béthune d'Orval est frère de *Nicolas* de Béthune d'Orval, Abbé de l'Abbaté de Notre-Dame Du Val de Gif, Ordre de S. Benoît, diocèse de Paris, à laquelle elle fut nommée le 15 août 1686.

P. 257. col. 1. l. 27. après le mot *Coupiigny*, ajoutez, mort à Paris le 19 octobre 1732, âgé de 89 ou 90 ans.

L. 28. au lieu de 7. *Louis* Marquis de Béthune, jusqu'aux mots *mort jeune*, l. 36. lisez *Louis*, Marquis de Béthune, dont il sera fait mention après N. XV. avant la *BRANCHE de CHAROST*.

L. 36. au lieu de S. Corintin, lisez S. Corentin.

L. 38 & 39. au lieu de mariée à N. Marquis de Rouville, lisez Dame Chanoinesse & Comtesse de Remiremont, mariée en 1664, avec *Joséph-François* de Tertulle, Marquis de La Roque, Gouverneur des Fort & château de S. André, & de Villeneuve-lès-Avignon, & auparavant Conseiller au Parlement de Provence, & morte à Paris le sixième novembre 1725, âgée de 85 ans, ayant passé toute sa viduité dans la retraite, & dans les exercices de piété; & 11. *Marie* de Béthune, mariée au mois d'octobre 1667, avec *François* de Rouville, Marquis de Meus, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Reine, puis Gouverneur d'Ardes, & du Comté de Guines, dont elle resta veuve le 28 novembre 1677.

N. XIV. *Henri* de Béthune. Au lieu de cet article, mettez celui qui suit.

XIV. *Henri* de Béthune, Comte de Selles, a laissé de *Marie-Anne* Dauvet Des Marêts sa femme, 1. *Louis* qui suit; 2. *Anne-Marie*, Prieur de Grammont l'an 1708, & nommé Abbé Commandataire de l'Abbaté de S. Aubin-les-Bois, diocèse de S. Brieux, le sixième novembre 1717; 3. *Marie-Henri*, dit le Chevalier de Béthune, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, fait Lieutenant de vaisseau le 27 novembre 1695, Capitaine de frégate le 21 avril 1705, & Capitaine de vaisseau au mois de décembre 1707, & fait un des Gentilshommes de la Chambre de Louis Duc d'Orléans, premier Prince du sang en 1724; & 4. *Marie-Paule* de Béthune, née le 24 mai 1677, & reçue au nombre des Demoiselles de l'Abbaté de S. Cyr, au mois de juin 1689.

N. XV. *Louis* de Béthune. Au lieu de cet article, mettez celui qui suit.

XV. *Louis*, Comte de Béthune, baptisé le 15 juin 1663, fut fait Capitaine de vaisseau en 1689, créé Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis en 1705, gratifié au mois de septembre de la même année, d'une pension de mille livres sur la Marine; mis au nombre des Capitaines de vaisseau à la haute-paye au mois de novembre 1706, & nommé Chef d'escadre des armées navales du Roi le 28 octobre 1720. Il obtint le 27 mars 1728, l'expectative d'une place de Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis. Il a été marié à Paris le 31 mars 1708, avec *Marie-Thérèse* Pollet de La Combe, veuve de *Pierre* Le Moine, Chevalier, Seigneur d'Iberville, Capitaine de vaisseau, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, & en a eu *Morie-Armand* de Béthune, née à Paris le 24 juillet 1709, & baptisée à S. Sulpice.

N. XIV. *François-Gaston*, Marquis de Béthune, l. 31. au lieu de *Marie-Louise*, &c. jusqu'à la fin, mettez ce qui suit. *Louise-Marie* de La Grange d'Arquien, fille de *Henri* de La Grange, Marquis d'Arquien, depuis Chevalier des Ordres du Roi & Cardinal, seigneur de feu *Marie-Casimir* de La Grange d'Arquien, Reine de Pologne, & Dame-d'atour de la Reine de France *Marie-Thérèse* d'Autriche, en survivance Comtesse de Selles, de La Prevoisière, & de Grange de Rére en Berri, Gouvernante des Ville & château de Romorentin, Comtesse des Bordes, de S. Sulpice, d'Ouroier, de Montigny, de S. Firmin, &c. morte à Paris le onzième novembre 1728, âgée de 94 ans, inhumée le lendemain dans l'église des Capucines, où elle avoit ordonné par son testament que le corps de feu son mari seroit transporté de Selles où il étoit en dépôt, pour y être réuni avec le sien dans un même caveau. *François-Gaston* eut d'elle 1. *Louis*, Marquis de Béthune, Gouverneur des ville & château de Romorentin, Capitaine de Cavalerie dans le régiment de Mompérois, puis Mestre-de-camp à la suite du régiment du Roi Cavalerie, à la tête duquel il fut tué à la bataille de Hochstet le 13 août 1704, sans avoir été marié; 2. *Louis-Marie-Victoire* qui suit; 3. *Marie-Catherine*, née en Pologne au mois d'août 1677, mariée 1. à *Varsovie*, dans l'église de saint Jean le 21 mai 1690, par l'Evêque de Pofnanie, en présence du Roi & de la Reine de Pologne sa tante, avec *Stanislas-Casimir*, Prince de Radzivil-Kleski, Grand-Maréchal de Lithuanie, neveu, à cause de sa mère, du Roi de Pologne; 2. en 1692, avec le Comte de Sapiéha, Petit-Maréchal de Lithuanie, dont elle eut des enfants, auxquels la Marquise de Béthune leur ayeule, a fait plusieurs legs par son testament; & 4. *Jeanne Marie* de Béthune, mariée à Grodno le sixième février 1693, avec *Jean*, Comte de Jablonowski, Grand-Enseigne de la Couronne de Pologne, Palatin de Volhinie en 1694, & depuis de Russie, dont est

venue une fille, à laquelle la Marquise de Béthune son ayeule, a légué une somme de 60000 livres, & qui a été mariée à la Cour de Chambord le 29 octobre 1730, avec *Anne-Cécilie-Frédéric* de La Tremouille, Comte de Taillebourg, qui en considération de cette alliance a été fait Duc de Châtelaeraut.

N. XV. *Louis-Marie-Victoire*. Au lieu de cet article, mettez celui qui suit.

XV. *Louis-Marie-Victoire*, Comte de Béthune, Mestre-de-camp de Cavalerie à Brevet, fut créé Brigadier des armées du Roi le premier février 1719, & fait au mois de septembre suivant Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, vacant par la mort du Marquis de Courcillon. Il a été marié 1. le 18 mars 1708, avec *Henriette* de Harcourt de La Meilleraye, morte à Paris le sixième août 1714, âgée de 27 ans, & inhumée à Saint-Sulpice, fille de *François* de Harcourt, Marquis de Beuvron, Chevalier-Commandeur des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses armées & au Gouvernement de Normandie, Gouverneur du vieux Palais de Rouen, & d'Angélique de Fabert sa seconde femme, Marquise de La Meilleraye & Comtesse de L'Isle-Bonne; 2. par contrat du 17 septembre 1719, avec *Marie-Françoise* Potier, fille de *François-Bernard* Potier, Duc de Trefmes, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur de Paris, Grand-Baillif de Valois, &c. & de *Magdeleine-Louise-Genoëve* de Seiglières, de Boisfranc. De sa première femme il eut 1. *Marie-Casimir-Thérèse-Esmanuelle* de Béthune, née & ondoyée à Paris le 14 février 1709, & à qui on a suppléé les cérémonies du baptême à saint Sulpice le 25 mai suivant, mariée 1. le cinquième mai 1727, avec *François* Rouxel de Médavy, Marquis de Grancey, Lieutenant Général des armées du Roi, & Gouverneur de la ville & citadelle de Dunkerque, dont elle resta veuve sans enfants le 30 juillet 1728; & 2. le 15 octobre 1729, avec *Charles-Louis-Auguste* Pouquet, dit le Comte de Belle-Isle, Comte de Gisors, d'Andely, de Vernon, de Lyons, &c. Maréchal des camps & armées du Roi, Mestre-de-camp-général des Dragons de France, Gouverneur des ville & château de Huningue, & commandant pour le Roi dans le pays des trois Evêchez; 2. *Louise-Marie-Françoise-Armande*, née le 15 janvier 1710, morte le septième juin 1711, & enterrée à S. Sulpice; 3. *Françoise-Angélique*, née le 28 mai 1711, morte le 12 mars 1714, & inhumée à S. Sulpice; 4. *François-Marie-Césaire*, né à Paris le 21 & baptisé à S. Sulpice le 22 juillet 1712; & 5. un autre fils, né le 17 & ondoyé le 18 septembre 1713.

P. 257. col. 2. Avant le titre *BRANCHE de CHAROST*, mettez l'article suivant.

XIV. *Louis* de Béthune, Marquis de Chabris & de Monifmes, Sire de Châtillon, filleul du Roi Louis XIV, fut dans sa jeunesse Abbé Commandataire d'une Abbaye du nom de Beaulieu; ayant renoncé à l'état ecclésiastique, il devint Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, & obtint en 1677, le gouvernement d'Ardes, & du Comté de Guines, qu'il vendit en 1704. Il mourut à Paris le 28 février 1728, âgé de 84 ans, & fut inhumé le premier mars à S. Sulpice. Il avoit été marié 1. en 1677, avec *Elizabeth* Le Marchand Du Grippon, Dame Du Grippon & de La Lande-Dairou, morte à Paris le septième décembre 1704, âgée de 58 ans, & inhumée à S. Sulpice. Elle étoit veuve d'*Edme-Léonard* de Razes, Marquis de Monifmes en Limosin, Colonel du régiment de Champagne, Brigadier des armées du Roi, Gouverneur de Vire & du Mont-S. Michel, mort de ses blessures à Utrecht en 1672, & fille & héritière de *Jacques* Le Marchand, Seigneur Du Grippon & de Subigny, Président en la Cour des Aides de Rouen, & de *Suzanne* de Vaffi de Bresley, veuve de *Jacques* de Grimouville, Seigneur de La Lande-Dairou, d'Honville, &c.; 2. Il avoit épousé le 29 juin 1707, *Marie-Thérèse* Martin, fille de *Jean-Louis* Martin, Ecuyer, Seigneur d'Auzielle, ancien Capitoul de Toulouse, Fermier général des Fermes unies du Roi, & de *Marie-Magdeleine* de Mas. Il en eut 1. *Maximilien-Louis* de Béthune, né à Paris le premier septembre 1710, & baptisé le sixième suivant à saint Sulpice; & 2. *Maximilien-Henri-Gabriel* de Béthune, né le 27 novembre 1713, & baptisé le 19 suivant à S. Sulpice. De sa première femme il avoit eu 3. *Hippolyte* de Béthune, Marquis de Chabris & de Monifmes, Seigneur de La Lande-Dairou, Du Grippon, &c. né à Paris le 25 & ondoyé en la paroisse de S. Roch le 27 juillet 1682, & à qui on suppléa les cérémonies du baptême à S. Sulpice le 28 janvier 1705. Il a été Capitaine de Cavalerie dans le régiment de Forfat, & s'est trouvé en cette qualité le 26 août 1709, au combat de Rhumersheim dans la Haute Alsace, où il se distingua. Il a été fait depuis Mestre-de-camp de Cavalerie, & reçu Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de Saint-Lazare de Jérusalem le quatrième avril 1716.

N. XV. *Armand* de Béthune, II. du nom. Au lieu de cet article, mettez ce qui suit, jusques à ces mots, *rendant encore les derniers soupirs*. Puis vous reprendrez celui du Dictionnaire, depuis l. 6. à ces mots *Il épousa* jusques à la fin: après quoi vous ajouterez ce qui reste de cet article dans le Supplément.

NB. L'édition de Paris 1732, place le premier mariage de *Armand* de Béthune, II. du nom au 28 octobre.

XV. *Armand* de Béthune, II. du nom, Duc de Charost, Pair de France, Baron d'Anceis, ancien Baron, Pair & Président de la Noblesse aux Etats de la province de Bretagne, Chevalier des Ordres du Roi, cy-devant Gouverneur de sa personne pendant les derniers six mois de sa minorité, Lieutenant Général de ses armées, Capitaine de ses Gardes du Corps, Lieutenant-général au Gouvernement de Picardie, du Bpulois, & des anciennes conquêtes de Hainault & pais reconquis, &c. est né le 25 mars 1663. Il fut d'abord Capitaine dans le régiment du Roi Infanterie, puis nommé Colonel du régiment de

Brie le cinquième septembre 1684, & obtint en 1687, des lettres de provisions de la charge de Lieutenant-général des provinces de Picardie, Boulonois, &c. Le Roi lui donna au mois de juillet 1690, le régiment de Vermandois, vacant par la mort du Marquis de Soyecourt, & le créa Brigadier le 30 mars 1693, & Maréchal de camp le troisième janvier 1696. Son père s'étant démis en sa faveur de son Duché & Pairie dès le 25 novembre 1695, il prêta serment & prit séance au Parlement de Paris le 16 janvier 1698. Il fut fait Lieutenant-général des armées du Roi le 23 décembre 1702, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, en 1704. La charge de Capitaine des Gardes du Corps, que le Duc de Béthune son ayeul avoit possédée autrefois, étant venue à vaquer par la mort du Maréchal Duc de Boufflers, lui fut donnée au mois de septembre 1711. Il fut déclaré Gouverneur du Roi Louis XV le 13 août 1722, prêta serment pour cette charge le lendemain, & assista en cette qualité à la cérémonie de son sacre le 25 octobre de la même année. S'étant démis de son Duché & Pairie en faveur de son fils, il obtint le 22 mars 1724, un Brevet du Roi pour jouir pour lui & pour sa femme, des honneurs de cette dignité leur vie durant. Il fut aussi reçu Chevalier des Ordres du Roi le troisième juin de la même année 1724. Son fils aîné Louis-Joseph de Béthune, Marquis de Charost, né le 15 juillet 1681, avoit été fait Colonel d'un régiment d'Infanterie sur la démission du Duc d'Humières en février 1702. Il fut fait prisonnier la même année avec son régiment à la prise d'assaut de la citadelle de Liège. Le Roi le créa Brigadier de ses armées le 20 juin 1708. Il se trouva à la bataille de Malplaquet en Flandre le onzième septembre 1709, dans laquelle ayant été blessé, & eu un cheval tué sous lui, il fut trouvé deux jours après parmi les morts, rendant encore les derniers soupirs. Marie Brûlard sa veuve, se remarqua le 15 janvier 1732, avec Charles-Philippe d'Albert, Duc de Luynes & de Montfort, Pair de France. Elle avoit eu de son premier mari Marie-Thérèse de Béthune-Charost, née le septième septembre 1709, morte avant sa huitième année.

N. XVI. PAUL-FRANÇOIS de Béthune. Au lieu de cet article, mettez celui qui suit jusqu'aux mots le 16 mai suivant.

XVI. PAUL-FRANÇOIS de Béthune, second fils d'ARMAND de Béthune, II. du nom, & né le neuvième août 1682, porta d'abord le titre de Marquis d'Ancenis, & fut fait Maître-de-camp du régiment de Bourgogne, appelé depuis Bretagne, par la démission du Marquis de Puigalon au mois de février 1704. Il servit en Flandre en 1708, & resta prisonnier au combat d'Oudenarde le onzième juillet de la même année. Il fut créé Brigadier le 30 mars 1710, & fait Capitaine des Gardes du Corps du Roi en survivance de son père, au mois de novembre 1715. Il obtint le 27 septembre 1718 aussi en survivance de son père, la Lieutenance générale des provinces de Picardie, Boulonois, anciennes conquêtes du Hainaut, Gravelines & pais reconquis, & les Gouvernemens de Calais & de Dourlens, pour lesquelles charges il prêta serment entre les mains du Roi le 16 octobre suivant. Il fut fait Maréchal de camp des armées de sa Majesté le premier février 1719, & son père s'étant démis en sa faveur de son Duché & Pairie au mois de mars 1724 il prêta serment au Parlement & y prit séance le 19 mars 1725. Il fut proposé le deuxième février 1728, pour être reçu Chevalier des Ordres du Roi, dont il reçut le Collier le 16 mai suivant.

Après quoi mettez ce qui suit. Il a épousé le troisième avril 1709 Julie-Cristine-Rigine,

Après le mot Charost, ajoutez. Elle fut nommée le 27 avril 1725, Dame du Palais de la Reine.

P. 258. col. 2. Avant BEVAGNA, mettez l'article qui suit.

* BEU, bourg & Comté de France dans la Beauce, à deux lieues de Dreux & à autan de Houdan. Le Dictionnaire Universel de la France lui donne plus de mille Habitans,

Dans la même page & dans la même colonne avant BEUCER, mettez l'article qui suit.

* BEVAIS, grand village de Suisse, dans la Principauté de Neuchâtel. Il est à l'ouest du Lac & au sud-ouest de la ville de Neuchâtel, dont il est éloigné d'environ deux lieues.

P. 259. col. 1. NB. L'édition de 1732 & le Supplément de Paris 1735 font deux articles différens de BEVEREGIUS & de BEVERIDGE, quoique ces deux personnalités ne soient qu'une même personne. Outre cette faute, l'édition de 1732 met BEVERIDE pour BEVERIDGE.

BEVERIDGE, l. 2. au lieu de dans les XVII & XVIII siècles, lisez dans le XVII siècle, & au commencement du XVIII.

P. 261. col. 1. au lieu de 1683, lisez 1681: & l. 2. au lieu de 1650, lisez 1651.

L. 6. au lieu de la dernière édition, lisez l'édition.

L. 8. après ces mots les précédentes, ajoutez: celle de Spire en 1688 in quarto, est encore meilleure;

L. 11. après ces mots Vanden Linden, ajoutez. Beughem s'est fait encore connoître par plusieurs Journaux Littéraires qui ne répondent point pour l'ordinaire aux titres qu'il leur a donnés. On a aussi de lui un livre intitulé Incunabula Typographia.

BEUIL, l. 1. au lieu de Cherchez BEUIL, lisez Cherchez BUEIL.

BEUST (Joachim) p. 261. col. 2. l. 1. lisez l'étoile.

L. pen. après Sc. ajoutez. On trouve quelques Poësies de sa composition dans les Delicia Poëtarum Germanorum, tome 1. p. 640.

BEZANS, p. 262. col. 2. ajoutez à la fin. Voyez aussi le Supplément de Paris.

BEZE (Théodore de) l. 5. au lieu de Duché de Bourgogne, lisez Nivernois.

L. 11. au lieu de jusqu'à l'âge de douze ans, lisez depuis l'âge de neuf ans & cinq mois jusqu'à sa 17 année.

P. 263. col. 1. l. 24. au lieu de sa seconde femme, lisez sa première femme.

L. 44. après ces mots ou qu'il s'en soit plaint, ajoutez. Cette accusation n'est pas bien fondée, puisqu'il est certain que depuis qu'il eut embrassé la Réformation, il avoit lui-même supprimé dans les éditions de ses vers, les endroits licentieux qui se trouvoient dans la première.

Col. 2. l. 12. après ces mots matières importantes, ajoutez. On a encore de Béze deux petits Traitez singuliers sur la Peste, dans l'un il examine Si se Pestis contagiosa; dans l'autre, An & quantum Christianis sit per secessionem vitanda.

BIANCHINI (François). Au lieu de cet article, mettez l'article qui suit.

BIANCHINI (François) naquit à Vérone le 13 décembre 1662, de Gaspar Bianchini & de Cornelle Valetti. Il se voua à l'état ecclésiastique, & reçut les degrez de Docteur en Théologie. Mais il ne se borna pas aux connoissances essentielles à son état; il étudia avec soin les Belles Lettres; l'Histoire & les Antiquitez. Il forma le dessein d'une Histoire Universelle depuis la création du monde jusques à nos jours, tant profane qu'ecclésiastique; mais l'une de ces parties devoit être tellement séparée de l'autre, qu'elles ne se prêtassent aucun secours. Il en publia la première partie en 1697, avec ce titre, *La Historia universale, provata con monumenti & figurata con staboli*. M. Bianchini n'a pas trouvé assez de loisir pour donner la suite de ce grand Ouvrage. Suivant M. Bianchini, dans son Histoire, ce n'est point le ravissement d'Hélène, qui antioit les Grecs contre les Troyens, mais la liberté de la navigation dans la Mer Egée, & dans le Pont Euxin; & suivant le même Auteur la guerre ne se termina point par la prise de Troie; mais par un traité de commerce. En conséquence de cette hypothèse, il va jusques à soutenir que l'Illiade n'est qu'une pure Histoire allégorisée dans le goût oriental. M. Bianchini s'est aussi fort distingué dans les Mathématiques. Lorsqu'au commencement de ce siècle, il fut question à Rome de l'affaire du Calendrier, & que le Pape Clément XI eut formé une Congrégation sur ce sujet, M. Bianchini en fut le Secrétaire. Il publia à ce sujet deux Ouvrages en 1703, sous ces titres, *De Calendario & Cyclo Computo*; & de *Canone Paschali sancti Hippolyti, Martyris, Dissertationes duas*. Il défend le Canon Paschal de S. Hippolyte, Ouvrage que Scaliger avoit traité de Puérile. M. Bianchini fit construire le Gnomon qui est dans l'église des Chartreux de Rome, pareil à celui que M. Cassini avoit fait dans S. Pétrone de Bologne. Clément XI fit frapper une médaille du Gnomon des Chartreux, & M. Bianchini publia une ample Dissertation, de *Nunimo & Gnomone Clementino*. On découvrit en 1726, hors de Rome, sur la voye Appienne, un bâtiment souterrain; où l'on trouva un grand nombre d'urnes avec leurs Inscriptions, qui marquoient que c'étoient les cendres d'esclaves, ou d'affranchis de la Maison d'Auguste, & principalement de celle de Livie. A cette occasion il donna un Ouvrage en 1727, avec ce titre, *Camera et instrumens sepulchrali de Liberti, Servi, et Officiali della casa di Augusto, &c.* M. Bianchini trouve dans ce grand tombeau, & dans un autre, découvert précédemment, & qui n'étoit non plus que pour la Maison d'Auguste, six mille morts, sans tous ceux qui devoient être dispersés en une infinité d'autres lieux plus éloignés de Rome. Ce grand nombre n'étonne plus lorsqu'on voit par plusieurs charges rapportées dans les Inscriptions, combien le service étoit divisé en petites parties. Telle esclave n'étoit employée qu'à pefer la laine que filoit l'Impératrice, une autre à garder les boucles d'oreilles, une autre son petit chien, &c. M. Bianchini publia en 1728 un Ouvrage Astronomique sur la Planète de Venus, *Hesperis & Phosphori nova Phasmena, sive Observationes circa Planetam Veneris*. En 1732, M. Bianchini s'étoit rendu à Paris pour monter à Mrs de l'Académie Royale des Sciences, qui dès l'an 1705 l'avoient mis au nombre des Associez étrangers, la machine qu'il avoit imaginée pour se servir aisément des plus longs télescopes. Il mourut d'une hydro-pisse le deuxième mars 1729. Il posséda deux Canonicats dans deux des principales églises de Rome. Il a été Camerier d'honneur de Clément XI, & Prêlat domestique de Benoît XIII. Outre le Secrétariat de la Congrégation du Calendrier, Clément XI lui donna, par une Bulle, une Intendance générale sur toutes les Antiquitez de Rome, auxquelles il étoit défendu de toucher sans sa permission. Outre les Ouvrages dont on a parlé, on en a plusieurs autres, & sur tout les *Vies des Papes* par Anastase le Bibliothécaire, dont il a donné une nouvelle édition en trois volumes in folio, avec de savantes Notes. Il avoit beaucoup de candeur, & étoit prompt à faire plaisir. * *Histoire de l'Académie Royale des Sciences de l'an 1737.*

BIDERMANN (Jacques) p. 273. col. 1. l. 1. au lieu de Heding, lisez Ehingen.

BIDIMA, p. 274. col. 1. A la fin de l'article ajoutez. M. Deslille ne fait aucune mention de cette île dans ses Cartes.

BIEZ (Oudard de) p. 276. col. 2. l. 1. au lieu de de, lisez du. NB. Il faut faire ce changement p. 277. col. 1. l. 3. 6. 11. 18. 26. 32. 78.

P. 277. col. 2. l. 5 & 6. au lieu de en 1572 ou 1573, lisez simplement en 1573.

L. 8. après libri duo, ajoutez (Le Supplément de Paris 1735 dit six livres)

BIGNON, ancienne famille, l. 5. après le mot siècle, ajoutez. On en parlera dans un article séparé.

L. 5. effacez depuis Il porta jusques à ces mots dans les charges, inclusivement l. 10: dans la même ligne, au lieu de Marie Ogier, lisez Catherine d'Ogier.

L. 11. au lieu de Ogier, lisez d'Ogier.

BIGNON, l. 28. au lieu de N. lisez François-Marie.

L. 35. après 1658, ajoutez, mort sans postérité le cinquième décembre 1725, âgé de 68 ans.

L. 41. au lieu de Major Général des armées du Roi, lisez Inspecteur général d'Infanterie, mort le onzième septembre 1730, dans la 72^e année de son âge, ayant eu de sa femme qui étoit une Demoiselle de la Maison de Groie, un fils mort peu après son père sans avoir été marié.

P. 278. col. 1. l. 2. au lieu de en Isle, lisez en l'Isle: dans la même ligne au lieu de Doyen, lisez ancien Doyen.

L. 12. après ces mots Maître des Requêtes, ajoutez, mort le 20 février 1724, âgé de 58 ans.

L. 13. au lieu de N. lisez Agnès-Françoise: l. 18. au lieu de N. lisez Louise.

L. 20. au lieu de Rouen; 9. lisez Rouen, lisez Rouen. Je n'adm.

L. 23. après le mot Bibliothécaire, ajoutez ce qui suit. Il a été nommé au mois de juin 1726, à l'Intendance de la Rochelle qu'il remplit depuis ce tems. Il a été marié le 27 août 1724, avec Helène-Elisabeth Moreau, fille de Jean Moreau, Seigneur de Plancy, Baron de S. Just, Contrôleur général de la Grande Chancellerie de France, & d'Anne Gouault sa seconde femme: il n'en a point encore d'enfants. Il a un frère puîné nommé Armand-Jérôme Bignon, Chevalier de Malte, né le 27 octobre 1711, pourvu de la charge d'Avocat général au Grand Conseil le 19 août 1729, & reçu le deuxième septembre suivant.

L. 30. après le mot marié, ajoutez le septième novembre 1678.

L. 31 & 32. effacez aujourd'hui.

L. 32 & 33. au lieu de dont il est venu des enfans, lisez, dont il eut deux fils & une fille morts de son vivant, mort le 26 décembre 1730.

L. 37. après ces mots, âgé de 65 ans, ajoutez. Sa fille avoit de la Littérature, possédoit la Langue Latine & assez bien la Langue Gréque.

Avant l'article de BIGNON (Jérôme) l. du nom, mettez celui qui suit.

BIGNON (Roland) père du célèbre Jérôme Bignon qui a été Avocat général du Parlement de Paris, Conseiller d'Etat, Bibliothécaire du Roi, étoit lui-même un homme très-savant, & qui voulut être le seul Précepteur de ce fils, qui s'acquît un si grand nom dès sa plus tendre jeunesse par son érudition. Content du seul rang d'Avocat au Parlement de Paris, il n'ambitionna jamais d'autre titre pendant toute sa vie; mais il devint par sa vertu, le Censeur tacite de l'ambition de ceux qui tâchoient de s'élever aux premières Magistratures avec moins de mérite que lui. Son fils n'eut pas besoin d'aller ailleurs pour chercher un modèle d'une rare probité, ni d'une autre Ecole pour apprendre les Langues, les Humanités, l'Eloquence, la Philosophie, les Mathématiques, l'Histoire, la Jurisprudence & la Théologie même. Roland Bignon avoit étudié le Droit à Angers & à Toulouse, & dans cette dernière ville il avoit pris avec soin les leçons de Roaldet & de Maran, fameux Jurisconsultes. Lorsque le premier se fut retiré dans l'Université de Cahors, il ne dédaigna pas de remplir sa place en qualité de Docteur Régent; & pendant une année qu'il enseigna à Toulouse, il dicta d'excellens Paratitres sur les cinq livres des Décrets, qui sont encore entre les mains de sa famille. Il parut depuis dans le Barreau & ensuite dans les consultations, où il continua à faire connoître sa probité, la justesse de son esprit, & la profondeur de ses connoissances. Il y joignit, ce qui est infiniment plus estimable, les vertus qui font le Chrétien. Ce grand homme étoit né à S. Denis d'Anjou le premier mars 1559, & il mourut après le commencement du XVII^e siècle.

Col. 2. à la fin de l'article de BIGNON (Jérôme) l. du nom, ajoutez les citations suivantes. Mémoires manuscrits. Baillet, Jugemens des Savans, &c. tome 5. partie 1. p. 248. n. 75. édit. d'Amsterdam 1725. Gouthière, de Orbitate toleranda ad Avo. Robertum, p. 9. & suiv.

L. 53. après 1656, ajoutez dans la 66^e année de son âge.

BIGNY. N. II. JEAN, Seigneur de Bigny, l. dern. au lieu de Clerc, lisez Clère.

P. 279. col. 1. sous le titre de BARONS de BOUEIX. N. VII. PUILIBERT de Bigny, l. 3. au lieu de Brème, lisez Brenne.

Sous le titre de SEIGNEURS de BREVERANGES. N. VII. GILBERT de Bigny, l. 4. au lieu de Aigranont lisez Aigremont.

Sous le titre de SEIGNEURS de CHANDIEU. N. VII. CLAUDE de Bigny, l. 6. au lieu de Bossue, lisez Boffuet.

P. 280. col. 2. l. 1. après le mot supprimer, ajoutez. Cependant cette lettre a été publiée depuis comme très-favorable à ce dogme par le feu Père Hardouin Jésuite en 1689, & par Etienne Le Moine Protestant, dans ses *Varia Sacra*. Un Théologien de l'Eglise Anglicane, a publié à Londres en 1686 l'édition même que M. Bigot avoit voulu procurer. M. Jacques Basnage a fait la même chose en 1687, & M. Maffei à Florence en 1721. On la trouve aussi dans les *Nouvelles Littéraires de Leipzig*, en janvier 1722.

Avant les citations ajoutez. Il est mort à Rouen le 18 décembre 1669, dans sa 64^e année.

BILLA, bourg, p. 282. col. 3. A la fin ajoutez ces mots. Billa est apparemment le même lieu que Billigratz. Voyez BILLIGRATZ.

BILLAINE (Louis) l. 6. au lieu de vers l'an 1681, lisez le 25 août de l'an 1681.

BILLY (Jean de) p. 282. col. 1. l. 1. après ces mots en l'erm, ajoutez & de Notre-Dame des Châteliers.

L. 5. après ces mots les Chartreux, ajoutez. Il avoit jusques-là vécu d'une manière peu conforme à la sainteté de son état;

mais s'étant un jour trouvé dans un incendie, causé par le feu du ciel, & s'en voyant délivré comme par miracle, il se démit de ses Bénédictes entre les mains de Jacques son frère; & se retira dans la Chartreuse de Bourg-Fontaine.

L. 10. au lieu de environ l'an 1600, lisez l'an 1585.

L. 17. après ces mots soi-même, ajoutez une Homélie de S. Chrysostome, Comparaison du Roi & du Moine; deux Sermons de S. Augustin, au jour de la décollation de S. Jean; petite Table spirituelle traduite du Latin de Blossius.

L. 20. après ces mots de Barlaam, ajoutez & de Josaphat Roi des Indes.

BILLY (George de) l. 1. au lieu de George, lisez Geoffroy l. 6. au lieu de en l'année 1612, lisez le 28 mars 1612.

Dans la même ligne, après 1612, ajoutez ce qui suit. Il a composé les Traductions suivantes, *Prêtres & Méditations tant journalières que générales, avec les Exercitations de l'esprit à Dieu, &c.* traduites du Latin de Louis Vlyès, en 1570; *Le Memorial de la Vie Chrétienne*, traduit de l'Espagnol de Louis de Grenade, en 1571; *Manuel d'Oraison, & spirituels Exercices, &c.* traduits du même, en 1579; *Propos de Jesus-Christ à l'ame fielle*, du Latin de Lanspergius, en 1584.

BILLY (Jacques de) l. 2. après ces mots & Guise, ajoutez en 1535.

L. 18 & 19. effacez au nombre de 139.

L. 23 & 24. effacez *Sonnets spirituels au nombre de cent avec des Commentaires.*

L. 27. au lieu de Serronil, lisez Seronil.

L. 28. après in ajoutez sedecim.

Col. 2. l. 2. après le mot *Observationes*, ajoutez: *Interpretatio Latina 18 priorum capitulum libri primi S. Irenaei adversus Hareses cum Scabellis; S. Joannis Damasceni Opera*

BILLY, rivière. Voyez BILLA.

P. 282. col. 2. Avant BIMMÉN, mettez l'article qui suit.

* BIMINI, l'une des Isles Lucayes, est au sud de l'Isle de Bahama sous le 25 degré de latitude septentrionale. * M. Delille, *Carte du Mexique & de la Floride.*

P. 283. col. 1. Avant BINCHE, mettez ce qui suit.

BINCESTRRE. Voyez BINCESTRE.

BINET (Etienne) l. 3. au lieu de François-René, lisez René-François.

P. 284. col. 2. Avant BIONDO (Louis) mettez l'article qui suit.

* BIONDI (Jean-François) né l'an 1572 à Lésina en Dalmatie, après avoir fait ses études d'Humanitez & de Jurisprudence, passa à Venise, où il fut recherché par le Sénateur Soranzo, qui alloit en ambassade en France & qui le fit son Secrétaire. De retour en Italie, il fut employé par le Sénat de Venise en des affaires importantes; mais non content de ne point voir ses services recompensés, il accepta les offres que Henri Wotton, Ambassadeur d'Angleterre lui fit pour l'attirer dans ce Royaume. Le Roi Jacques I^{er} l'estima beaucoup & lui donna une pension de 200 livres sterling. Il l'envoya avec des commissions secretes vers le Duc de Savoie, & Biondi réussit si bien dans sa négociation, que ce Prince le fit Gentilhomme de sa Chambre & Chevalier. Il épousa la sœur de Théodore Mayerne-Turquet, premier Médecin de Jacques I^{er} & de Charles I^{er}. En 1615 il fut député à l'Assemblée des Réformez qui se tenoit à Grenoble. Il entreprit d'écrire l'Histoire d'Angleterre, mais après en avoir fait quelques volumes, il fut obligé par les troubles des Guerres Civiles de se retirer en France. Ensuite il se retira à Aubonne en Suisse, chez Théodore Mayerne son beau-frère, qui avoit acheté cette Baronnie. Il y mourut en 1644, âgé de 72 ans. Il étoit de l'Académie des Incogniti de Venise. On a de lui *L'Eromena; La Donzella Deserrada; Il Corallo; L'istoria delle Guerre Civili d'Inghilterra.* * Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, tome 37. p. 391 & suiv.

BIRAGUE (René) p. 285. col. 1. l. 21 & 22. au lieu de un autre de ses parens, lisez son frère.

P. 285. col. 2. Avant BIRCKERODE, mettez ce qui suit.

BIRCKENFELD. Voyez BIRKENFELD.

* BIRE, petite rivière de Suisse dans le Canton de Bâle, passe par cette ville & se jette dans le Rhin. * *Etat & Delices de Suisse*, tome 3. p. 33. édit. d'Amsterdam 1730.

* BIRGI, rivière de Sicile, dans la Vallée de Mazara, coule à peu près de l'est à l'ouest, & se rend dans la mer, entre Trapani au nord & Marsala au sud.

P. 286. col. 2. N. V. JEAN de Gontault, l. 18. au lieu de Bouffart, lisez Pouffart.

P. 287. col. 1. N. VII. l. 3. au lieu de Badafol, lisez Badefol.

N. VIII. FRANÇOIS de Gontault, l. 7 & 8. au lieu de Louise mariée en septembre 1684 à Joseph, Marquis d'Urfé, mettez ce qui suit; 3. Louise, élevée fille d'honneur auprès de la Dauphine ayeule du Roi Louis XV, ensuite mariée à l'âge d'environ 22 ans le 19 septembre 1684 avec Joseph-Marie de Lascaris, Marquis d'Urfé & de Baugé, Comte de Sommerive, restée veuve sans enfans le 13 octobre 1724, enfin Dame d'honneur de Marie-Anne de Bourbon, légitimée de France Prince Douairière de Conti.

L. 9. 10. 11. 12. au lieu de Marie-Magdeleine-Agnès, &c. jusques à la fin de cet article, mettez ce qui suit. Marie-Magdeleine-Agnès, aussi fille d'honneur de la même Dauphine, mariée le cinquième juillet 1688 avec Louis de Louvet de Nogaret, Marquis de Cauvillon, appelé le Marquis de Nogaret, Lieutenant-général au Haut Languedoc, Colonel d'un régiment d'Infanterie, tué à la bataille de Fleurus le premier juillet 1690, sans postérité, a été devenue, au mois de septembre 1696, Dame du Palais de la Duchesse de Bourgogne, depuis Dauphine, morte le 24 août 1724.

1724, dans la 71^e année de son âge, dans le monastère des Filles de Sainte-Marie du fauxbourg-S. Jacques à Paris, où elle s'étoit retirée quelques années auparavant.

N. IX. ARMAND-CHARLES de Gontault. Au lieu de cet article, mettez celui qui suit.

IX. ARMAND-CHARLES de Gontault, Duc de Biron, Pair de France, frère de ces deux Dames, est né le cinquième août 1664. Il fut d'abord Capitaine dans le régiment du Roi, puis nommé Colonel du régiment de la Marche, le cinquième septembre 1684, & créé Brigadier d'Infanterie le troisième janvier 1696, servit en Flandre la même année en cette qualité; fut fait Marechal de camp le 29 janvier 1702; fit cette année-là la campagne en Allemagne, où il contribua à la prise de Neubourg sur le Rhin le 12 octobre, & se trouva deux jours après à la bataille de Friedlingue; servit en Flandre en 1703; fut créé Chevalier de Saint-Louis en 1704, & Lieutenant Général des armées du Roi le 26 octobre de la même année; fut blessé & fait prisonnier au combat d'Oudenarde le onzième juillet 1708; servit en 1713 au siège de Landau, où commandant la tranchée il eut le deuxième juillet le bras gauche cassé d'un coup de fauconneau dans une sortie des assiégés, & qu'il fallut lui couper le 20 août suivant, & après la prise de cette place le Gouvernement lui en fut donné. Après la mort du Roi Louis XIV il fut fait Conseiller au nouveau Conseil de Guerre au mois de septembre 1715, & après la suppression de ce Conseil faite le 25 septembre 1718, il demeura chargé en chef du détail de l'Infanterie. Le Duc d'Orléans Régent, lui donna la charge de son premier Ecuyer le neuvième juin 1719. Il étoit aussi alors Inspecteur général de l'Infanterie avec 16000 livres d'appointemens. Le détail de l'Infanterie, dont il étoit chargé depuis le commencement de la Régence, ayant été réuni à la charge du Secrétaire d'Etat au département de la guerre, il fut fait Conseiller au Conseil de Régence au mois d'octobre 1721, & ayant obtenu l'érection de la Baronnie de Biron en titre de Duché & Pairie, il prêta serment & prit séance au Parlement de Paris le 22 février 1723, au Lit de Justice tenu pour la déclaration de la majorité du Roi. De son mariage avec Marie-Antoinette de Baurou de Nogent, fille d'Armand, Comte de Nogent, & de Diane Charlotte de Caumont Lauzun, il a eu 26 enfans, dont plusieurs sont morts en bas âge. Les autres sont, 1. FRANÇOIS-ARMAND qui suit; 2. Anne-Fules, Marquis de Brifembourg, mort à Paris le 28 novembre 1699, & enterré le 29 à saint Paul; 3. Jean-Louis, Doyen, Chanoine de l'église métropolitaine de Paris, du 12 décembre 1712, nommé Abbé Commandataire de l'Abbaye de Moissac, Ordre de S. Benoît, diocèse de Cahors, le 20 janvier 1716, & de celle de Cadouin, Ordre de Cliteaux, diocèse de Sarlat, le 17 octobre 1723, laquelle fut préconisée & proposée pour lui à Rome le 30 juillet & premier octobre 1727; 4. Louis-Antoine, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem de minorité au Grand-Prieuré de France le 26 avril 1702, & depuis appelé le Comte de Biron, premier Ecuyer du Duc d'Orléans en survivance de son père, & fait Colonel du régiment royal Rouffillon Infanterie au mois de juin 1729; 5. Charles-Armand, né le 19 octobre 1703, nommé Abbé Commandataire de l'Abbaye de Chaumont-La-Piscine en Réthelois, Ordre de Prémontré, diocèse de Rheims, le 17 octobre 1723, mort à Paris le cinquième avril 1732, dans la 29^e année de son âge; 6. Charles-Antoine, né le 30 août 1705, mort en bas âge; 7. Charles-Antoine, Marquis de Montferand, né le huitième octobre 1708; 8. Marguerite-Bathilde, Religieuse Professe de l'Abbaye de Chelles, Ordre de S. Benoît, diocèse de Paris, nommée en 1716 Coadjutrice de l'Abbaye de Notre-Dame de Saintes du même Ordre, & morte au mois de janvier 1724; 9. Magdeleine-Françoise, mariée à l'âge de 17 ans le 23 décembre 1715, avec Jean-Louis Duffon, Marquis de Bonac, Lieutenant général pour le Roi de la province & Comté de Foix, Ambassadeur à Constantinople, & depuis auprès des Cantons Suisses en 1727, & Conseiller d'Etat-d'épée; 10. Judith-Charlotte, mariée le septième mai 1717, avec Claude-Alexandre, Comte de Bonneval, Colonel d'un régiment Impérial d'Infanterie, & Lieutenant Général des armées de l'Empereur; 11. Geneviève, mariée le onzième mars 1720, avec Louis, Comte de Gramont & de Lefparre, Seigneur de la Motte-Vouzon, Colonel du régiment de Piémont, Brigadier des armées du Roi, Gouverneur de Ham, & fait Chevalier des Ordres du Roi en 1728; 12. Marie-Antoinette-Vidé, mariée le 16 juillet 1721, avec Louis-Claude de Grimoard de Beauvoir de Montlaur, Marquis du Roure, Cornette de la première Compagnie des Mousquetaires du Roi; 13. Marie, née le 18 mars 1702, morte en bas âge; 14. Marie-Charlotte-Armande, née le 20 septembre 1707, & morte le huitième octobre suivant; 15. Marie-René, mariée le 12 décembre 1726, avec Charles-Etienne Colbert, Comte de Seignelay, Lieutenant-de-Roi au Gouvernement de Berri; & 16. Charlotte-Antoinette de Gontault de Biron, mariée le septième février 1730, avec Louis de Bouche, Comte de Montfoucau, Marquis de Sourches, Prévôt de l'Hôtel du Roi, & Grand-Prévôt de France, Cornette des Chevaux-legers de la Garde du Roi.

N. X. LOUIS-ANTOINE de Gontault, au lieu de cet article mettez à la place celui qui suit.

X. FRANÇOIS-ARMAND de Gontault, Duc de Biron, Pair de France, par la démission de son père, a pris le titre de Duc de Gontault. Il fut fait Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie de nouvelle levée le 23 novembre 1705, & en obtint au mois d'avril 1712, un autre sur la démission du Marquis de Harcourt: ce dernier fut réformé après la paix en 1714. Le Duc de Gontault fut créé Brigadier des armées du Roi le premier février 1719, & fait Mestre-de-camp du régiment d'Anjou de Cavalerie au mois de septembre suivant. Il s'en démit au mois de juillet 1732. Il prêta serment & prit séance au Parlement de Paris

en qualité de Pair de France, le 19 mars 1733. Il a été marié le 30 décembre 1715 avec Marie-Antoinette de Gramont, nommée Dame du Palais de la Reine le 27 avril 1725, fille d'Antoine de Gramont, Duc de Guiche, Pair de France, Lieutenant Général des armées du Roi, Colonel du régiment de ses Gardes Françaises, Gouverneur de Béarn, ville & château de Bayonne, Vice-Président du Conseil de Guerre, depuis Duc de Gramont, Marechal de France, & de Marie-Christine de Noailles. Il en a eu Louise-Antoinette de Gontault de Biron, mariée le 25 février 1732, avec François-Michel-César Le Tellier, Marquis de Montmirel, Capitaine-Colonel de la Compagnie des Cent-Suisses de la Garde du Roi.

BIRON (Charles de Gontault, Duc de) p. 287. col. 1. Avant les citations mettez ce qui suit. On trouve un détail très-circumstancié du procès fait à ce Marechal & de ses suites, dans le Journal de Henri IV, par Pierre de l'Étoile aux mois de juin & de juillet 1602.

P. 290. col. 2. Avant BITCHU, mettez ce qui suit. BITCHE. Voyez BEITSCH.

BIZACE'NE, l. 10 & 11. au lieu de dans l'édition d'Optade. M. Du Pin, lisez, M. Du Pin, dans l'édition d'Optade.

P. 291. col. 2. Avant BIZTA, mettez l'article qui suit.

BIZOT (Pierre) étoit Ecclésiastique & Chanoine de S. Sauveur d'Érillon ou Hérisson, en Bourbonnois, & dans le diocèse de Bourges. Il a donné l'Hist. Métallique de la République de Hollande, imprimée in folio à Paris en 1687, réimprimée en 1689 & 1690, à Amsterdam en trois volumes in octavo. Cette Histoire est curieuse. Feu M. Baluze possédoit un Manuscrit de M. Bizot, qui contenoit des Mémoires touchant l'Hist. des Rois de France par les Mémoires. Cet Auteur mourut en 1696, âgé de 66 ans. * Mémoires du tems. Mercure Galant, juillet 1696. Baluze; Catal. Biblioth. partie 2. p. 111.

P. 292. col. 1. Avant BLADEL, mettez l'article qui suit.

* BLACVOD (Adam) né en 1539, à Dunferling en Ecosse, n'avoit pas encore dix ans, lorsqu'il perdit son père & sa mère, & se vit par là sous la tutelle de Robert Reid, son grand oncle, qui l'envoya de bonne heure à Paris, où il eut pour Maîtres Turnèbe & Dorat. La mort de cet oncle l'obligea de retourner en Ecosse, mais il y trouva toutes choses dans une telle confusion, qu'il se hâta de regagner Paris, où il s'appliqua à l'étude de la Philosophie, des Mathématiques & des Langues Orientales. Il alla ensuite étudier en Droit à Toulouse, d'où, après deux ans de séjour, il retourna à Paris où il enseigna quelque tems la Philosophie. A la recommandation de Jacques Béton, Archevêque de Glasgow, pour lors Ambassadeur en France, la Reine d'Ecosse, à qui la ville de Poitiers avoit été engagée pour son Douaire, lui donna une charge de Conseiller au Présidial de cette ville, & le fit aussi son Conseiller. S'étant alors établi à Poitiers, il y épousa Catherine Courtinier, fille du Procureur du Roi de cette ville, & il en eut onze enfans, quatre garçons & sept filles. Il mourut l'an 1613, âgé de 74 ans. On a de lui les Ouvrages suivans, Caroli IX Pompa funebris versibus expressa; De Vinculo Religionis & Imperii; Atoerjus Georgii Buchanani Dialogum; De Jure regni apud Scotos, &c. libri duo; Martyrs de Marie Stuart Reine d'Ecosse & Douairière de France; Sanctorum Precationum promissa, sive Ejaculationes Animæ ad orandum se preparantem; Inauguratio Jacobi Magnæ Britannia Regis, In Psalmum Davidis quinquagesimum (c'est le 51 selon l'Hébreu) cuius initium est, Miserere mei Deus, Meditatio; Parisi generis Pœmata. * Le Père Nicéron, Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres.

BLAEU, p. 292. col. 1. l. 7. au lieu de 18, lisez 21.

L. 8 & 9. au lieu de ont achevé ce qu'il avoit heureusement commencé, lisez ont continué ce qu'il avoit commencé; & Jean étant demeuré seul après la mort de Corneille, acheva ce qui restoit à faire.

P. 292. col. 2. Avant BLAIR, mettez les deux articles qui suivent.

* BLAINVILLE, bourg de France en Normandie dans le pais de Caux. Il est à l'est de Rouen, tirant vers le nord, & en est éloigné de deux à trois lieues.

* BLAINVILLE, bourg de France en Normandie, au nord-nord-est de la ville de Caen, dont il est éloigné de près de deux lieues. Les Cartes de Normandie de Jaillot & de Frédéric de Wit appellent ce lieu Bleuille.

BLAMPIN (Thomas) p. 292. col. 2. l. 3. après le mot Reims, ajoutez, & y fit profession, après son noviciat, le 19 décembre 1685.

L. 10. au lieu de XVI, lisez XVII.

P. 293. col. 1. l. 8. après le mot nommé, ajoutez, en 1708.

L. 11. au lieu de 73, lisez 70. Ajoutez encore aux citations, Le Père Le Long, Biblioth. Hist. de la France.

BLANC (N. Le) p. 293. col. 2. l. 1. au lieu de (N. Le) lisez (François Le)

L. 7. après le mot publié, ajoutez en 1689, à Paris, in quarto.

L. 10. après le mot ville, ajoutez. Cette Dissertation a été réimprimée à la fin du Traité Historique des Monnoyes, de l'édition d'Amsterdam in quarto 1692.

Avant BLANCANUS, mettez ce qui suit.

BLANCA. Voyez BLANKA.

BLANCHE de BOURBON, p. 294. col. 2. l. 9. au lieu de n'étant âgée que de 23 ans, lisez, parce qu'il étoit irrité du parti que les Grands du Royaume avoient formé contre lui pour le punir lui-même de ses cruautés.

BLANCHEFORT, p. 295. col. 1. N. 1. Gouv de Blancheport, ajoutez, III. du nom.

L. 2. après Nogerolles, ajoutez Chevalier.

L. 4. après Pierre-Enclise, ajoutez, mort en 1460.

L. dern. de la première colonne, & l. première de la seconde,

effaces depuis 1. *Jeanne*, &c. jusques aux mots qui suivent inclusivement.

L. 2. au lieu de *Jeanne* lisez *Gabrielle*; dans cette ligne il faut effacer le chiffre du premier 2. & mettre le chiffre 1. à la place du second.

L. 3. au lieu de en décembre 1495, lisez par contrat du 24 octobre 1497.

L. 4 & 5. au lieu de 3. JEAN, dont la postérité sera rapportée cy-après, lisez 2. JEAN qui suit. Dans les lignes suivantes au lieu de 4. 5. mettez 3. 4. 1. 7. après 1505, mettez 5.

L. 8. au lieu de S. Euvert, lisez S. Euverte.

L. 9. après le mot *Beauregard*, mettez *lige des Seigneurs & Barons d'ASNOIS en Nivernois*, rapportez cy-après. Tous les articles qui suivent, savoir II. GUY: III. PIERRE: IV. ADRIEN: V. FRANÇOIS: VI. ROGER: VII. JOSEPH-FRANÇOIS: & VIII. FRANÇOIS-PHILOÈNE, doivent venir après le titre de *BRANCHE DES SEIGNEURS d'ASNOIS*.

N. II. GUY, dit *Guyot*, &c. Effacez cet article & mettez à la place les articles II. JEAN de Blanchefort: III. FRANÇOIS de Blanchefort: IV. GILBERT de Blanchefort, qui sont dans la même colonne, & V. qui se trouve dans la colonne suivante, immédiatement après GILBERT.

N. II. JEAN de Blanchefort, l. 2. au lieu de Saint-Sever, lisez Sainte-Sevère, & ajoutez, de la Chreffe.

L. 5. avant 1494, mettez le 25 février: après le mot *épousé*, ajoutez en 1475: puis effacez ces mots, Dame de Targé.

L. 7. au lieu de en 1518, lisez le cinquième avril 1518.

L. 8. au lieu de en février, lisez le 20 février.

L. 9. au lieu de en avril, lisez le 23 avril.

L. 10. au lieu de en septembre, lisez le 24 septembre.

L. 11. au lieu de en février, lisez le huitième février.

L. 13. au lieu de en février, lisez le 20 février.

L. 14. au lieu de en janvier, lisez le 30 janvier.

N. III. FRANÇOIS de Blanchefort, au lieu de Saint-Sévère, lisez Sainte-Sévère.

L. 2. au lieu de &c. lisez & de La Chreffe.

L. 3. au lieu de du Roi, lisez des Rois Louis XII & François I.

L. 4. au lieu de en février, lisez le 15 février: après *Aymar*, lisez ou *Amaré*.

N. IV. GILBERT de Blanchefort, l. 2. au lieu de Saint-Sévère, lisez Sainte-Sévère.

L. 3. au lieu de & Chevalier, lisez & créé Chevalier: & au lieu de en janvier, lisez le 14 janvier.

L. 12. au lieu de Châtelet, lisez Catelet.

P. 296. col. 1. après l'article de N. V. ANTOINE de Blanchefort, mettez ce qui suit.

BRANCHE DES SEIGNEURS d'ASNOIS.

II. ANTOINE de Blanchefort, Seigneur de Beauregard en Rouergue, sixième fils de Guy de Blanchefort, III. du nom, Seigneur de S. Clément, &c. & de *Sauteraine* d'Aubusson, épouza *Jeanne* de Cologne-Lignerac, de la province de Rouergue, dont il eut GUY qui suit.

III. GUY, dit *Gainot* de Blanchefort, IV. du nom, vint s'établir en Nivernois, s'y étant marié vers la fin de l'an 1512, avec *Perrette* Du Pont, Dame de Château-du-Bois, de Villenau & de Fondelin en cette province, de laquelle il eut 1. PIERRE qui suit; 2. *Dieu-donné*, vivant en 1568; & 3. *Philippe* de Blanchefort, qui prouva sa filiation par enquête du 24 janvier 1541, pour être reçu dans l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, mais qui ayant embrassé l'état ecclésiastique en 1544, fut Protonotaire Apostolique du saint Siège, puis se maria, mais il n'eut point d'enfants.

IV. PIERRE de Blanchefort, Seigneur de Château-du-Bois, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & Enseigne de 50 Hommes d'armes des ordonnances en 1568, fut député de la Noblesse du Nivernois & Donzinois aux Etats Généraux tenus à Blois au mois de septembre 1576, & mourut le 15 juin 1591. Il avoit été marié par contrat du premier décembre 1556, avec *Léonarde* de Clèves, Dame d'Asnois en partie, fille de *Herman*, bâtard de Clèves, Seigneur de S. Germain-des-Bois, (fils naturel de *Jean*, Duc de Clèves & Comte de Nevers) & de *Léonarde* Perreau, Dame en partie d'Asnois. De ce mariage sortirent 1. ADRIEN qui suit; 2. *Pierre*, qui fit la branche des Seigneurs de Sainte-Colombe, qui s'est éteinte dans ses petits-enfants; 3. *Jean*, Seigneur de Fondelin, mort à l'entrepris d'Anvers en 1582, commandant deux Compagnies de gens de pied; 4. *Gabriel*, Chevalier de Malte tué en duel à Avalon; 5. *Edmée*, mariée avec *Jean* d'Angelier, Seigneur de Bèze; 6. *Charlotte*, femme de *Philibert* de Loron, Seigneur de Crain & d'Argoulois; 7 & 8. *Léonarde* & *Magdalaine* de Blanchefort, Religieuses à S. Julien d'Auxerre.

V. ADRIEN de Blanchefort, Baron d'Asnois & de Saligny, Seigneur de S. Germain-des-Bois, fut donné par son père à François, fils de France, Duc d'Anjou & d'Alençon, Comte de Flandre, qui le chargea de plusieurs commissions importantes & qui le fit son Chambellan. Depuis, le Roi Henri IV lui donna le Gouvernement de S. Jean de Lofne, & le fit Mestre-de-camp d'un régiment d'infanterie au mois de juillet 1594. Il assista, en qualité de Député de la Noblesse de Nivernois, aux Etats généraux tenus à Paris en 1614, & il eut ordre du Roi Louis XIII, le 14 septembre 1616, de maintenir la province dans son devoir. Il avoit été marié le 12 septembre 1583 avec *Henriette* de Salazar, fille unique d'*Arnibal* de Salazar, Seigneur en partie d'Asnois, Colonel général des Grisons, & d'*Anne* de Charry. De cette alliance vinrent 1. FRANÇOIS qui suit; 2. 3. deux autres fils morts jeunes, & plusieurs filles.

VI. FRANÇOIS de Blanchefort, Baron d'Asnois & de Saligny, Seigneur de S. Germain-des-Bois, Capitaine de Gendarmes & de traits Bourguignons, Maréchal des camps & armées du Roi, mort au mois de juillet 1661, âgé de 71 ans, avant été marié le 25 février 1611 avec *Etiennette* Olivier, fille unique d'*Austin*, Seigneur d'Arreaux, de Chitry, de Surpaliz, de Sergines, &c. & de *Marie* Odoart, d'où vinrent 1. *Rouza* qui suit; 2. *François*, Baron de Sergines, mort en Allemagne; 3. *Ozavo*, Abbé de S. Jean-des-Grès, mort en 1679; 4. *François*, Gouverneur du pays de Gex, mort le 30 mars 1710, âgé de 85 ans; 5. *Barbe*, mariée en 1656 avec *Jean-Auguste* de Chaugy, Baron de Mulsigny & de Soulonge; & 6. *Anne-Jeanne* de Blanchefort, mariée avec *Claude* Marchant, Seigneur de Mouceau & de la Fouchardière, Commandeur de l'Ordre de S. Louis.

VII. ROGER de Blanchefort, Baron d'Asnois & de Saligny, Lieutenant Colonel du régiment de Navarre, & Maréchal des camps & armées du Roi, testa le 14 mars 1684. Il avoit été marié le premier d'avril 1639 avec *Françoise* de Bèze, fille de *Claude*, Seigneur de Lis, & de *Marie* de La Porte. De ce mariage vinrent 1. FRANÇOIS-JOSEPH qui suit; 2. *Anne-Jeanne-Françoise*, mariée avec *Auguste* Chevalier, Seigneur Du Coudray & de Ribourdin; 3. *Marie*, alliée avec *Louis* de Boulainvilliers, Seigneur de l'ouronne; & 4. *Rogee* de Blanchefort, Abbesse du monastère de la Joye en Bretagne.

VIII. FRANÇOIS-JOSEPH, Marquis de Blanchefort, Seigneur d'Asnois, de Turigny, de S. Germain-des-Bois, de Saligny, Gouverneur de la ville & du pays de Gex en 1710, après la mort de son oncle, mourut le 17 mai 1714, âgé de 70 ans. Il avoit été marié le 27 février 1702, avec *Gabrielle-Charlotte-Elisabeth* Brûlard de Sillery, fille de *Roger*, Marquis de Puifieux & de Sillery, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses armées, Gouverneur de Huningue, Conseiller d'Etat d'épée & de *Claude* Godet, Dame de Renneville. De ce mariage eut fort pour fils unique FRANÇOIS-PHILOÈNE qui suit.

IX. FRANÇOIS-PHILOÈNE, Marquis de Blanchefort, Seigneur Baron d'Asnois, de Saligny, de S. Germain-des-Bois, &c. né le troisième juillet 1704, pourvu du Gouvernement de la ville & pays de Gex, par lettres du mois de mars 1727, presta serment pour cette charge le quatorzième avril suivant.

BLANCHFORT (Guy de) p. 296. col. 1. l. 18. au lieu de Xante, lisez Zante.

BLANGIS, p. 299. col. 1. l. 1. après BLANGIS, mettez ou BLANGY.

BLAYE, p. 301. col. 2. l. 11. au lieu de douzième, lisez dixième.

P. 303. col. 1. l. 14. après le mot *justice*, ajoutez ce qui suit. Il fut nommé le 23 septembre 1726, Ministre d'Etat, & prit séance en cette qualité dans le Conseil d'Etat le 25 du même mois. Il assista toujours depuis dans les Conseils du Roi jusqu'au mois de décembre 1729, qu'il quitta les affaires & prit le parti de la retraite. Il mourut à Paris le dixième avril 1730, dans la 79^e année de son âge, étant né le 24 janvier 1652, ayant fait son Légataire universel *Henri-Camille* de Béringhen, premier Ecuyer du Roi, son neveu à la mode de Bretagne.

BLETTTERENS (Aynard de) p. 303. col. 2. l. 3. au lieu de Charles VIII, lisez Charles VII.

BLOIS, p. 304. col. 2. l. 2. effacez ou Bailliage.

L. 17. après 1697, ajoutez. Il a eu pour successeur *Jean-François* de Caumartin, qui a gouverné ce Diocèse depuis 1719, jusqu'à sa mort, arrivée le 30 mars 1733.

P. 305. col. 2. Avant BLOND (Michel Le) mettez l'article qui suit.

L'illustre Maison de Blonay tire son origine du château & Seigneurie du même nom, dont il est parlé cy-dessus. En 1301, la Seigneurie de S. Leger, qui compose le quart du Mandement de Blonay, en fut démembrée & titrée de Baronnie par *Amé*, Comte de Savoie. En 1090, *Lambert* de Grandfon, Evêque de Lausanne, donna à son neveu *Valcherius*, Seigneur de Blonay, les Seigneuries de *Vevey* & de *Corrier*. En 1134, *Amé*, Seigneur de Blonay, fut Confondateur, avec les Seigneurs d'*Oron* & de *Palleieux*, de l'Abbaie d'*Aucrest*, de l'Ordre de Cîteaux. En 1162, *Valcherius*, Seigneur de Blonay, & *Vullieme*, son frère, confirmèrent à l'Abbaie dudit *Aucrest*, la donation faite par *Amé*, leur père. En 1230, *Valcherius* fut obligé de relâcher à l'Eglise de Lausanne les Seigneuries que *Lambert* de Grandfon, avoit cédées au premier *Valcherius*, Seigneur de Blonay. En 1290, *Jean* étoit Sénéchal de Savoie. Un autre *Jean* étoit Baillif de Vienne, & Châtelain de la côte-S. André en 1335. Vers l'an 1390, *Jean III* étoit Baillif du Chablais & du Genevois; *Nicoud*, Gouverneur d'Ivrée en 1360; un autre *Jean* fut Gouverneur du Comté de Romont & Baillif de Vaux en 1375; *Jean*, son fils, Baillif de Vaux, & Avocat de *Payerne* au nom de l'Empire, en 1427; *Jean*, fils de ce dernier, Chevalier de l'Ordre Draconique de l'Empereur *Sigismond*, en 1434, Baillif de Vaux & Chambellan de Savoie. En 1478, *George* affranchit ses Sujets de Blonay de la mainmorte & de la taillabilité. *Jean* fut Chambellan de Savoie, en 1499. A la prise du Pays de Vaud, en 1536, la branche aînée de cette maison suivit le parti & la Religion du Vainqueur, n'ayant encore, à l'heure qu'il est, d'autre demeure ni d'autre nom que ce lui de sa Terre. La branche de Savoie, qui aujourd'hui se trouve dans les plus éminentes dignitez de la Cour, compte parmi les siens quantité de Chevaliers de Malte. C'est dommage que les Archives de cette Maison aient souffert plusieurs incendies. Comme c'est sans contredit la plus ancienne du pays, c'est aussi celle qui a le mieux conservé sa noblesse par ses alliances avec les Maisons de *Gruyère*, de *Neuchâtel*, de *Challant*, de *Menthon*, de *Lully*, de *Palléieux*, de *Châtel-S. Denis*, de *Pontverre*, de *Grandfon*, de *Vienne*, d'*Oron*, de *Châtillon*, de

de Billens, de Grammont, d'Estavayer, de Chastonnay, de Compois, de La Sarra, de Montfaicon, de Lucinge, d'Araucourt, de Genève, de Duin, & même de Savoye, dont ils montrent quelques vestiges. Cette maison a possédée & possédée encore en partie les Terres & Seigneuries de Blonay, de S. Leger, de Corfier, d'Attallens, de Vaulruz, de Romanens, de Sales, de Sévery, de La Roche, de Pierre-à-Bet, de Valliens, de Carrouge, de Mexières, de Bex, de Barioud, de Pally, de Lugrin, de S. Paul, de Berné, de Marefche, de Maffilly; le Conseigneuriage de Vevay; la Vidamie de Montfiteux, & pendant près de cent ans la Baronnie du Chastellar. Les anciennes armes de Blonay sont, de sable au lion d'or rampant; & le 27 janvier 1474, l'Empereur Sigismond y ajouta les croiffettes de l'Ordre Draconique. * *Chronique Allemande de Stumpflus, imprimée à Zurich. Cartulaire de l'Abbaté d'Aucrest. Cartulaire de l'Evêché de Lusarne. Cet article a été envoyé.*

P. 306. col. 1. l. 13. & 14. après ces mots peu de succès, ajoutez. Mais on assure que ces Notes qui sont très-peu de chose, ne sont point de Boudel.

BLOSIUS ou de BLOIS (Louis) p. 306. col. 2. l. 8. ajoutez. n'ayant encore que 24 ans.

L. 17. au lieu de Un Traité, &c. jusqu'au mot année inclusivement, l. 22. lisez ce qui suit. Un des plus célèbres de ses Ouvrages est le *Speculum Religiosorum*, que l'on fit imprimer après sa mort, sous le titre de *Dacryanus*, parce que Biosius y gémit beaucoup sur le relâchement introduit dans les maisons religieuses. On lui a substitué depuis le titre de *Speculum Religiosorum* (Miroir des Religieux) qui lui est plus convenable. On a une excellente Traduction Française de cet *Oposcule*, par M. de La Nauze, de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres, & de la Société Royale de Londres; imprimée in douze, à Paris en 1726. On met la mort de Biosius en 1566: d'autres la placent en 1563.

P. 307. col. 1. l. 1. & 2. Avant CHARLES BLOUNT, il faut mettre les deux articles qui suivent.

HERNAT POPE-BLOUNT, né à Tittenhartgher, dans le Comté de Hereford le 15 décembre 1602, étoit fils de THOMAS POPE-BLOUNT, Ecuyer. Il étudia les Humanités dans l'Ecole de S. Alban, fut reçu à l'âge de quatorze ans dans le Collège de la Trinité à Oxford, étudia ensuite le Droit; après quoi il alla en Italie; & le 17 mai 1634, il s'embarqua à Venise pour Constantinople. Il visita presque tout le Levant, & il a fait imprimer en Anglois en 1636, le récit de son voyage, qui dura deux ans. De retour en Angleterre, il devint Gentilhomme-Pensionnaire du Roi Charles I, & Chevalier en 1639. Il abandonna ensuite le parti de son Prince, pour se jeter dans la rébellion, & suivit le parti des Parlementaires qui le mirent du Comité de 21 personnes, établi au mois de janvier 1651, pour examiner ce qu'il y avoit à réformer dans les Loix & dans l'administration de la Justice. En 1655, il devint Chef d'un autre Comité établi pour les affaires du Commerce & de la Navigation. Il ne mourut qu'en 1682, le neuvième octobre. Outre la Relation de son voyage au Levant, on a de lui. *Les promesses de la Bourse*, Critique, en 1647; & une *Lettre à la louange du Tabac & du Caffe*, l'une & l'autre en Anglois. Il fit aussi réimprimer en 1632, six Comédies Angloises de Jean Lytle, in 8vo, à Londres. Il a laissé deux fils, THOMAS POPE-BLOUNT, & CHARLES.

THOMAS POPE-BLOUNT, Bironnet, est fort connu par son Ouvrage intitulé, *Censura celeberrimorum Auctorum*, dont on a plusieurs éditions. La plus estimée est celle qui a été faite à Genève en 1710, in quarto. Il a aussi donné (en Anglois) des Remarques sur la Poésie, avec les Caractères & la Critique des Poètes les plus célèbres anciens & modernes; à Londres en 1695: Une Histoire naturelle, à Genève en 1692; & des Essais sur divers sujets.

L. 3. au lieu de la Vie, mettez les deux premiers livres de la Vie

L. 12. au lieu de Douter, lisez Oracles.

L. 13. après le mot Nature, ajoutez ce qui suit. On a encore de lui les Ouvrages suivans écrits en Anglois, *Récit Historique des opinions des Anciens touchant l'état des ames après la mort; La Diane des Ephésiens est grande, ou l'Origine de l'Idolatrie; De la liberté d'imprimer; Le Roi Guillaume & la Reine Marie, Conquérans; Introduction abrégée à la Géographie, la Chronologie, la Politique, l'Histoire. Ajoutez à la fin, Athènes Oxonienses, tome 2. p. 711. Le Pêre Nicéron, Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 21. p. 400.*

L. 2. CHARLES POPE-BLOUNT, frère de Thomas & fils de Henri Poppe-Bount, effacez qui vivoit dans le XVII siècle, étoit de cette famille. II

BOBBA, p. 308. col. 1. l. antep. au lieu de 1618, lisez 1638.

P. 309. col. 1. l. 13. au lieu de l'an 1376, lisez le 21 décembre 1375.

BOCH, p. 310. col. 1. l. 28. au lieu de, aussi lui donnent-ils la qualité, lisez: ce qui a fait dire à Valère André qu'on pourroit lui donner le titre

N. II. JEAN BOCHART, l. du nom, col. 2. l. 1. au lieu de Conseiller, &c. jusqu'au mot Hennequin, l. 4. inclusivement, lisez du nombre des Conseillers-Lices au Parlement de Paris, confirmés par lettres du Roi Charles VIII, à son avènement à la Couronne, du 12 septembre 1483. Il épousa Jacqueline de Hacqueville, fille de Jacques de Hacqueville, Echevin de la ville de Paris, & de Gillette Hennequin.

L. 6. après ces mots de Sully, ajoutez ce qui suit. Antoine, Seigneur de Farinviillers & d'Ons-en-Bray, qui de Françoise Gayant sa première femme eut Claude Bochart, mariée par contrat du 26 mars 1548, avec François de La Porte, Avocat au Parlement de Paris, qui d'elle eut Susanne de La Porte, mère du Cardinal de Richelieu.

Dans la même ligne, au lieu de & 3. lisez & 4.

N. III. JEAN BOCHART, II. du nom, l. 9. effacez depuis Antoine jusqu'au mot Richelieu inclusivement, l. 11. & 12. & changez dans le reste de l'article les chiffres 4. 5. 6. & 7. en 3. 4. 5. & 6.

L. 13. au lieu de Maynard, lisez Minard.

Dans la même ligne après le mot Parlement, ajoutez, qui fut assassiné en revenant de l'audience de relevée au palais, le 12 décembre 1559.

N. IV. JEAN BOCHART, III. du nom, l. 6. au lieu de Bouville, lisez Rouville; & au lieu de Muz, lisez Muez.

L. 8. au lieu de Chalandre, lisez Chalandas.

L. 10. au lieu de du Sieur de l'Hospitau, lisez de Jean de Brion, Seigneur de l'Hospitau.

N. V. JEAN BOCHART, IV. du nom, l. 2. au lieu de au Grand Conseil, lisez d'Etat ordinaire en 1596.

L. 7. effacez ou selon d'autres MOURMOULIN.

L. 8 & 9. au lieu de Marie, femme du Sieur de Lugières puis du Sieur de Prouville, lisez Marie, femme en premières noces de Guillaume Gomer, Seigneur de Cuiignières, & en secondes de Pierre de Prouville, Sergent Major de la citadelle d'Amiens.

P. 311. col. 1. l. 3. au lieu de; & 6. N. Bochart, Religieuse, lisez; & 6. Marie Bochart, Religieuse à Varville en Beauvaisis.

L. 11. après ces mots de la même ville, ajoutez mort à Lille le onzième février 1731 dans la 81 année de son âge;

L. 17. après le mot Bourrel, ajoutez, Marquis de Namps & de Mouchy, morte à Paris le 19 octobre 1724, âgée de 85 ans.

N. IX. JEAN BOCHART, VIII. du nom; & X. JACQUES CHARLES. Au lieu de ces deux articles mettez les deux qui suivent.

IX. JEAN BOCHART, VIII. du nom, Seigneur de Champigny & de Noroy, nommé en 1686 Intendant de Justice, de Police, des Finances & de la Marine en Canada, Accadio, illes & terre-ferme de l'Amérique, en fut rappelé, & nommé au mois de mai 1701, Intendant de la Marine au Havre de Grace; il y mourut au mois de décembre 1720, ayant été marié avec Marie-Magdelaine Chapoux, Dame de Verneuil & du Plessis-Savari, morte en 1718, fille de Jacques Chafpoux, Seigneur de Verneuil, Trésorier de France à Tours, & d'Épiter d'Archambault. De ce mariage vinrent 1. Jean-Alphonse Bochart de Champigny, Prêtre, Chanoine & Chantre de la Sainte Chapelle du Palais à Paris, mort le 15 novembre 1723, âgé de 47 ans; 2. 3. Magdelaine & François Bochart; 4. CHARLES-JACQUES BOCHART, Seigneur de Champigny, qui suit; 5. Guillaume Bochart; 6. Marie Bochart; & 7. Jean-Paul Bochart de Champigny, qui entra dans le régiment des Gardes Françaises en 1709, où il fut successivement Enseigne, Sous-Lieutenant, Lieutenant en 1712, & enfin Capitaine en 1720, & Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis. Il a été marié le 27 juin 1729, avec Ané-Genève de Meuves, veuve de Pierre de Tournières, Maître de la Chambre aux deniers du Roi, mort le 18 Septembre 1726, & en a eu 1. Frédéric Bochart de Champigny, né le 13 juillet 1730; & 2. une fille, née le 17 juillet 1732.

X. JACQUES CHARLES BOCHART, Seigneur de Champigny, de Noroy & de Poincey, Enseigne, puis Lieutenant de vaisseau au mois de décembre 1702, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, fait Capitaine de frégate le 25 novembre 1712, puis Gouverneur de la Martinique, & créé Capitaine de vaisseau au mois de mars 1727, avoit été marié le 27 mai 1706, avec Marie-Magdelaine de Boifferey, fille de Louis de Boifferey, Marquis de Sainte-Marie, & de Catherine de Longvilliers. Elle mourut à Paris le 26 mai 1716, à l'âge de 34 ans, & fut inhumée aux Bânes-Manteaux, ayant laissé cinq enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SARON.

N. VII. FRANÇOIS BOCHART, l. 11. au lieu de 4. N. lisez 4. Honoré.

L. 12. après 1664, ajoutez & mangé des Maures

N. VIII. JEAN BOCHART, l. 2. après 1709, ajoutez dans sa 81 année.

L. 3. après le mot Vautourte, ajoutez, morte le huitième septembre 1723, âgée de 25 ans.

L. 3. au lieu de Vautourte, lisez Vautorte

N. IX. ETIENNE BOCHART. Au lieu de cet article, mettez les deux qui suivent.

IX. ETIENNE BOCHART, Seigneur de Saron, fils aîné du précédent, reçu Conseiller au Parlement de Paris, le onzième décembre 1692, & Président en la première Chambre des Enquêtes le 12 août 1704, avoit été marié le 13 août 1697, avec Jeanne-Philibert Camus de Pontcarré, fille de Nicolas Camus, Seigneur de Pontcarré, Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, & de Marguerite-Hélène Durand. Elle mourut le premier mai 1711, dans sa 41 année de son âge, & fut inhumée aux Blancs-Manteaux, ayant laissé 1. JEAN-BAPTISTE BOCHART, Seigneur de Saron, qui suit; & 2. Elie Bochart de Saron, reçu Conseiller au Parlement de Paris à la première Chambre des Enquêtes le 18 août 1724.

X. JEAN-BAPTISTE BOCHART, Seigneur de Saron, reçu Conseiller au Parlement de Paris, à la première Chambre des Enquêtes, le seizième avril 1723, & Président en la même Chambre le 20 janvier 1731, mort le 22 mai suivant dans la 29 année de son âge, & inhumé aux Blancs-Manteaux, avoit été marié le 15 mai 1729, avec Marie-Anne Brayer, fille aînée de Gaspard Brayer, mort Doyen du Parlement de Paris, & d'Elisabeth de Chennevières. Il en a laissé un fils.

P. 312. col. 1. Avant BOCHART, mettez ce qui suit.

BOCHI. Voyez BOCHNIA.

BOCHIR, l. 1. après BICCHIERI, ajoutez ou BOCHERA.

BOCQUILLOT (Lazare-André) p. 312. col. 2. Au lieu de cet article, mettez celui qui suit.

* BOCQUILLOT (Lazare-André) né au commencement d'avril 1649, à Avalon, ville du diocèse d'Autun, fit ses études.

tudes avec succès, & alla ensuite étudier en Droit à Bourges. Il fréquenta d'abord le Barreau; mais ayant connu le néant du monde, il le quitta, & prit le parti de l'Eglise. Il avoit dessein en 1672, de s'engager dans les Missions étrangères, mais cela n'ayant pas réussi; il s'enferma dans une Chartreuse pour y travailler à son propre salut. De là, après quelque séjour, il vint à Paris, où il s'appliqua sérieusement aux études qui pouvoient le plus l'instruire & l'éduquer. En 1674, il fut pourvu de la Cure de Châteaux, au diocèse d'Autun, mais il fut obligé de la quitter en 1683, à cause d'une furdité qui lui survint. On lui ordonna là-dessus un régime qu'il alla observer à Port-Royal-des-Champs. En 1686, son Evêque l'en retira pour lui conférer la Théologie de l'église collégiale d'Avalon, puis, à la place de ce Bénéfice, un canonicat dans l'église collégiale de Montréal, outre une pension de 150 livres. Enfin en 1693, il lui donna un canonicat à Avalon, où il passa le reste de ses jours, & où il mourut le 22 septembre 1728, dans sa 80^e année. C'étoit un homme doué de toutes les vertus chrétiennes. Les Ouvrages que nous avons de lui ne respirent que la piété. Ce sont entre autres des *Homélies ou Instructions familières sur le Commandement de Dieu & de l'Eglise; Homélies ou Instructions familières sur les Sacramens; sur l'Oraison Dominicale & la Salutation Anglique; sur les Fêtes de quelques Saints; pour les Vétures & professions Religieuses; sur les Jeux innocens & sur les Jeux défendus; Courtes Instructions pour l'Administration & le bon usage des Sacramens; Lettre du huitième mai, sur la manière dont on entendoit autrefois les Prêtres; Régies touchant la Liturgie; Traité Historique de la Liturgie sacrée, ou, de la Messe; Nouvelle Histoire du Chevalier Bayart & de plusieurs autres mémorables arrivées en France, en Italie, en Espagne, &c. sous les Rois Charles VIII, Louis XII & François I., depuis l'an 1489 jusqu'en 1524; (il s'est caché dans cette Histoire sous le nom de Prier de Louval) Dissertation sur les tombeaux de Quarré, village de Bourgogne dans le diocèse d'Autun. Il eut une dispute avec feu M. Paris, Auteur des *Pseaumes paraphrasés en prières*, sur cette Question, savoir si des Auteurs devoient retirer quelque profit des Ouvrages qu'ils composent sur la Théologie & sur la Morale. Il soutenoit la négative & M. Paris l'affirmative. Il avoit encore composé un Bréviaire à l'usage des Laïcs, & un Rituel pour le diocèse d'Autun; mais ces deux Ouvrages sont encore manuscrits. * Voyez le Supplément de Paris 1735.*

BODIN (Jean) p. 313. col. 1. NB. Le Supplément de Paris 1735, dans les corrections & additions de cet article, met *Vescefan* pour *Vatcofan*.

L. 15. après le mot *Oppies*, ajoutez, cependant cette accusation paroît peu fondée, puisqu'il n'en a pris tout au plus que quelques corrections.

L. 25. au lieu de *Heptaplomicon*, lisez *Colloquium de septuaginta*

L. 26. au lieu de *La II*, lisez. C'est un livre très-dangereux.

Il y
L. 45. au lieu de *Jean de Serre*, lisez *Michel de Serre*.

Col. 2. l. 13. au lieu de qu'il avoit épousée en 1576, retiré à Laon. Il persuada, lisez qu'il avoit épousée en 1576. Retiré à Laon, il persuada.

L. 24. au lieu de il mourut, lisez il étoit.

BODLEY (Thomas) p. 314. col. 2. l. 7. après le mot *Bodley*, ajoutez. M. Hyde en a fait imprimer le catalogue augmenté, à Londres, 1674, in folio.

BODROG p. 14. col. 1. n. 2. Ajoutez à la fin. La Carte de Hongrie publiée à Amsterdum sous le nom de M. Deillie, n'a point cette ville.

BOECE, l. 17. après le mot *prison*, ajoutez, & de plusieurs genres de supplices qu'il avoit soufferts avec une grande patience.

L. 35. après le mot *édition*, ajoutez. On en a une bonne Traduction Française, en vers & en prose, par le Père Régnier, Chanoine régulier de la Congrégation de Sainte Geneviève, in octavo, 1676, à Paris.

L. 43. après le mot *Patikan*, ajoutez. L'Abbé Gervaise, frère de l'ancien Abbé de la Trappe, a donné une Histoire de Boèce en François, avec une analyse de ses Ouvrages en 1715, in octavo, à Paris. Il y a joint quelques Dissertations, entre autres sur l'histoire de Riens, qui font d'un Jésuite.

BOENNE, p. 315. col. 2. à la fin de l'article ajoutez. Sanson dans sa Carte de l'Orléanois ne marque ce lieu que comme un village.

Avant **BOERIIUS**, mettez l'article qui suit.

BOERHAVEN (Herman) naquit le dernier jour de décembre 1668, dans le village de Voorhout proche de Leyde, de Jacques Boerhaven, Ministre de ce lieu & d'Agar Daelder. Ce fut Marc Boerhaven, oncle de ce Ministre, qui, le premier de sa famille, s'adonna à l'étude des Belles Lettres. Il fut Ministre de Medenblick. La famille des **BOERHAVEN** est originaire de Flandre & s'appelloit alors de *Rivière*. Le père du Professeur qui fait le sujet de cet article, se distingua par sa connoissance qu'il avoit des Langues Latine, Gréque & Hébraïque, & par celle de l'Histoire universelle. De sa femme qu'il épousa le dixième juillet 1663, & qui mourut en 1673, il eut six filles & le fils dont nous allons parler. Au mois de juillet de l'année suivante il se remaria avec *Ece Du Bois*, fille de Jacques Du Bois, Ministre de Leyde & d'*Elandine* de Geldorp dont le père & le frère ont été Ministres d'Amsterdam. Elle se comporta envers les enfans de son mari, avec autant de tendresse & de soin que s'ils eussent été les siens propres, & le fils du Ministre eut pour elle un amour aussi tendre que si elle eût été sa propre mère. De ce second mariage vinrent quatre filles & deux fils. Notre M. Boerhaven fut destiné par son père à l'étude de la Théologie & au Ministère. A l'âge d'onze ans, il avoit déjà fait de tels progrès qu'il pouvoit également bien traduire le Flamand

en Latin & le Latin en Flamand. En 1683 il perdit son père, mais cela ne l'empêcha pas de poursuivre sa carrière avec la même ardeur. Il commença ses études Académiques la même année, n'ayant pas encore quinze ans. Il étudia la Logique, la Métaphysique, la Physique, la Politique & l'usage des Globes, sous M. le Professeur Senguerd, & apprit tout cela avec une rapidité surprenante. Il eut pour guide le célèbre M. Jacques Gronovius dans l'étude des Langues Latine & Gréque; M. Kyckius dans celle de la Rhétorique, de la Chronologie & de la Géographie; & Mrs Trigland & Schaaf dans celle de l'Hébreu & du Chaldaïque. En 1687 il prit du goût pour les Mathématiques, & s'y donna ensuite tout entier. Cela ne l'empêcha pas de travailler à se rendre habile dans la Théologie qu'il étudia sous Mrs Trigland, Spanheim & Marc. Il apprit du premier les Antiquitez Hébraïques & du second l'Histoire Ecclésiastique. Ses amis & ses Patrons lui conseillèrent ensuite de joindre l'étude de la Médecine à celle de la Philosophie & de la Théologie, & il le fit avec un succès qui a porté la gloire de son nom dans toutes les parties de l'Europe. La profession de cette Science n'éteignit pas en lui le dessein de se donner au Ministère dans la vue de répondre aux desirs de son père, se faisant un indispensable devoir d'être tout à la fois le Médecin du corps & de l'ame. Le 15 juillet 1693, il se fit recevoir Docteur en Médecine à Harderwyck. Lorsqu'il fut de retour à Leyde, un incident lui fit abandonner le Ministère. Voici le fait. Un jour qu'il voyageoit dans la barque, on vint à parler de Spinoza, & au lieu de le refuter par de bonnes raisons, on se répandit en injures & en invectives contre ce Philosophe. M. Boerhaven choqué de cette manière d'agir, ne put s'empêcher de faire cette question au plus emporté, *Avex-vous lu les livres de Spinoza?* Cette demande le déconcerta tellement qu'il cessa de parler. Mais animé contre celui qui la lui avoit faite, il s'informa de son nom & le mit sur ses tablettes. Dès que ce Déclamateur fut arrivé à Leyde, il fit par tout courir le bruit que M. Boerhaven étoit un sectateur de Spinoza. Cette calomnie étoit suffisamment réfutée par la Dispute inaugurale qu'il soutint pour être reçu Docteur en Philosophie, & qui traitoit de *Distinctione Mentis a Corpore*. Il y bat en ruine & Spinoza & l'Athéisme. Malgré tout cela le Public prévenu par son ennemi, fit de notre Docteur un jugement desavantageux. Cela lui fit prendre la résolution de renoncer au Ministère, pour se donner tout entier à la Médecine. Environ ce tems-là, Guillaume III, Roi d'Angleterre lui fit faire les offres les plus pressantes & les plus flatteuses pour l'attirer à la Haye, mais l'agrément qu'il trouvoit à cultiver librement ses études, ne lui permit pas de les accepter. En 1701, par le crédit de M. Vanden Berg, la place que la mort de M. Dreincourt avoit laissée vacante, lui fut donnée. Étant dans ce poste, la première chose qu'il fit, fut de faire revivre Hippocrate. En 1703, les Curateurs de l'Académie de Groningue, lui adressèrent une vocation pour remplir une Chaire de Professeur en Médecine; mais il ne l'accepta pas, & se contenta de leur remercier de l'honneur qu'ils lui faisoient. Cette démarche étant venue à la connoissance des Curateurs de l'Académie de Leyde, pour l'y attacher de plus en plus, ils lui augmentèrent sa pension, & lui promirent la première Chaire de Professeur en Médecine qui viendrait à vaquer, & qui lui fut conférée le 18 février 1709, après la mort de M. Hotton. On lui confia aussi les soins du jardin des plantes médicinales, & il s'en acquita si bien qu'on fut obligé de doubler l'étendue de son terrain. En 1714, il fut élu Recteur Magnifique, & succéda à M. Bidloo en qualité de Professeur du Collège Pratique. En 1715, en remettant à son successeur les Faïscenx Académiques, il prononça une Oraison publique qui lui attira des Censeurs dont il triompha. La même année, l'Académie Royale des Sciences en France lui donna place dans son Corps. En 1730, la Société de Londres lui fit le même honneur. En 1718, après le décès de M. Le Mort, Professeur en Médecine & en Chymie, M. Boerhaven lui succéda dans l'emploi de la dernière. En 1722, il fut attaqué d'une dangereuse maladie qui lui fit garder le lit pendant cinq mois de suite avec des souffrances incroyables, & en 1727, il lui survint une nouvelle, dont il craignit une rechûte en 1729. Cela l'obligea, pour diminuer ses travaux, de renoncer à ceux de la Chymie & de la Botanique. En 1730, il fut pour la seconde fois Recteur magnifique. Sa maison fut toujours comme un Temple d'Esculape, & l'on y venoit le consulter en foule de tous les pays du monde. Pierre le Grand, Empereur de Moscovie, étant en Hollande, l'honora lui-même en 1715 d'une visite de quelques heures pour avoir le plaisir de s'entretenir avec lui. Il y a sept ou huit ans que le Grand Duc de Toscane, alors Duc de Lorraine, lui fit le même honneur. Il seroit trop long de rapporter ici les noms de tous ceux qui lui ont donné des marques de l'admiration & de l'estime que lui attiroient son savoir universel & toutes les belles qualités qu'il possédoit, & qui étoient soutenues de la piété la plus exemplaire. Il suffira de dire que peut-être n'y a-t'il jamais eu de particulier qui ait eu une réputation aussi générale, & si solidement fondée. Le 16 septembre de l'an 1710, il épousa *Marie Drolenveaux*, fille d'Abraham Drolenveaux, Conseiller & Juge de la ville de Leyde. Il en eut, quatre enfans, un fils mort en naissant, & trois filles dont l'aînée seule, nommée *Jeanne-Marie*, lui a survécu. Il a composé d'excellens Ouvrages sur toutes les différentes parties de la Médecine, sur la Chymie, sur les Mathématiques, &c. sans compter les belles Oraisons qu'il a prononcées en diverses occasions. Il est mort le 23 septembre 1738. * *L'Oraison funèbre de M. Boerhaven par M. Schultens.*

BOETIE (Etienne de La) p. 315. col. 2. l. 15. après le mot *autre*, ajoutez. Cette édition fut faite à Paris, in octavo, en 1571.

BOG-AFIORD, p. 318. col. 1. l. 1. au lieu de BOG-AFIORD, lisez BOGAR-FIORD ou BORGER-FIORD.

P. 318. col. 2. Avant BOHAIM mettez ce qui suit.

* BOGUSLAW, petite ville d'Ukraine dans le Palatinat de Kiovie, est située sur la rive gauche du Rois, au sud de la ville de Kioiw ou Kiovie, dont elle est éloignée de 21 à 22 lieues.

P. 319. l. 12. Avant les *Soldats de Has*, mettez Les Wicléfites.

Avant BOHÈME, mettez l'article qui suit.

* BOHAIN, bourg de France, en Picardie, dans le Vermandois, est vers les conans du Cambresis au nord-nord-est de S. Quentin, dont il est éloigné de près de trois lieues.

P. 321. col. 2. Avant BOHUN, mettez l'article qui suit.

* BOHRUS, rivière d'Asie dans le Kurdistan, coule du nord au sud, & se rend dans le Tigre, environ six lieues au-dessous de Mosul. Elle est fort rapide, & fort poissonneuse. Le passage en est difficile. * Tavernier, *Voyages de Perse*, tome 1. l. 2. ch. 5. p. 196. édit. de Hollande 1692. M. Delisle, *Carte des pays voisins de la Mer Caspienne*.

Col. 2. l. 2. au lieu de *Dialogue des Morts*, lisez *Dialogue sur les Héros de Roman*.

P. 320. col. 1. l. 5. après 916. S. Wenceslas II. Martyr, au lieu de 16, mettez 22.

L. 6. au lieu de 932, . . . 35. lisez 938 . . . 29

Col. 2. l. 3. au lieu de quelques, lisez plusieurs: car dans le Royaume de Bohême on compte plus de cent villes, entre lesquelles il y en a près de 40 appellées *villes royales*.

P. 321. col. 1. l. 3. ajoutez à la fin de l'article. Voyez aussi le *Supplément de Paris* 1735.

BOJADOR, p. 322. col. 1. l. 2. au lieu de vis à vis, lisez au sud-est.

BOILEAU (Gilles) col. 2. l. 1. au lieu de Avocat au Parlement, lisez Payeur des rentes de l'Hôtel-de-ville, puis Contrôleur de l'argenterie du Roi

L. 3. après le mot *Philosophe*, ajoutez. Ces deux Ouvrages ont été imprimés à Paris, en 1655, in octavo. Il a écrit aussi un *Avis à M. Ménage, sur son Églogue intitulée, Christine; avec un remerciement à M. Costar, in quarto, 1656*; une Réponse au même M. Costar, en 1659; Traduction Française des Vies des Philosophes, écrites en Grec par Diogène Laërce, en 1668. Son premier Ouvrage est le *Tableau de Cébès*, avec une petite pièce en prose, intitulée, *La belle Mélancolie*.

L. pen. & dern. effacez ces mots: Intendant des menus plaisirs du Roi.

BOILEAU (Jacques) l. 16. après le mot précédent, ajoutez; mais il faut remarquer qu'il n'y a dans ce recueil que des *Considérations respectueuses sur le Bref d'Alexandre VII*.

L. 28. après le mot *pénitence*, ajoutez. En 1686, il donna sur la même matière une *Dissertation Latine*.

P. 323. col. 1. l. 2. après le mot *particulière*, ajoutez. En 1703, M. Thiers en fit une Critique beaucoup plus considérable. En 1701, cette Histoire fut mise en François par un Anonyme & imprimée en Hollande. En 1702, M. Boileau publia quelques Remarques, où il relève plusieurs bévues du Traducteur, & quelques endroits qu'il avoit traduits d'une manière fort indécente. On a donné à Paris 1732, une nouvelle édition de cette Traduction, avec quelques corrections & une préface historique qui est de M. l'Abbé G. . . Provençal, connu par d'autres Ecrits

L. 24. après 1710, ajoutez. Ce *Traité* a été refuté du vivant de l'Auteur par M. Vivant.

L. 42. après 1716, ajoutez, âgé de 82 ans,

Col. 2. l. 44. après le mot *reçue*, ajoutez. Il a aussi publié *Réflexions Critiques sur quelques passages de Longin*.

P. 325. col. 1. Avant BOJORIX, n. 1. mettez l'article qui suit.

* BOINITZ, selon M. Delisle dans sa *Carte de Hongrie*, BOINICZ selon M. Visscher dans sa *Carte du cœur du Danube*, & BONICZA ou BOMOCHZ selon M. Sanfon dans sa *Carte de la Hongrie septentrionale*, ville de la Haute Hongrie, dans le Comté de Soll, est au nord-nord-est de Presbourg, dont elle est éloignée d'environ 30 lieues. * *Carte de Hongrie*, &c. publiée à Amsterdam sous le nom de M. Delisle.

Avant BOIS d'ANNEMETS mettez l'article qui suit.

* BOIS (Jean du) né au Mans, étudioit à Angers, vers le milieu du XIII^e siècle, & devint Maître de l'École de cette ville. Il étoit en même tems Chanoine de la cathédrale de la même ville. En 1311, il fut élu Evêque de Dol en Bretagne. Il mourut le 24 janvier 1329. * Voyez le *Supplément de Paris* 1735.

BOIS d'ANNEMETS, l. 1. au lieu de (N. . .) lisez & non BOIS d'ALMAY, comme quelques uns l'ont nommé (Daniel, Sieur Du)

L. 14. après le mot *avantageusement*, mettez ce qui suit. Ils contiennent l'Histoire de Gaston d'Orléans, depuis sa naissance en 1608, jusqu'en 1636. Ce que l'Auteur y dit de M. Arnaud d'Andilly, a été refuté par le Père Bougerel de l'Oratoire, dans une lettre écrite à ce sujet à M. Desmaizeaux, qui dans ses Notes sur les Lettres de Bayle, avoit adopté ce que dit le Sieur du Bois d'Annemets. Cette lettre a été imprimée dans la *Bibliothèque raisonnée des Savans de l'Europe*, tome 5 & 6, avec une lettre de M. Desmaizeaux, où ce Savant se retracte. Le Père Le Long dit que ces Mémoires d'un Favori ont été publiés par le Sieur Algay de Martignac, mort en 1696.

BOIS ou SILVIUS (Simoon du) l. 2. au lieu de Jean d'Aurat lisez Jean Dorat

L. 8. au lieu de fort jeune, lisez, âgé de 45 ans,

BOIS (Philippe Goibaud, Sieur Du) col. 2. l. 3. au lieu de. Il avoit été Gouverneur, &c. jusqu'au mot *Poitiers* inclusivement, l. 5. mettez ce qui suit. Il étoit de Poitiers, & avoit commencé par être Maître à danfer. Il fut produit en cette qualité auprès de Louis-Joseph de Lorraine, Duc de Guise, qui le goûta si bien qu'il ne voulut point avoir d'autre Gouverneur. Ce Prince mourut en 1671. M. du Bois qui ne s'étoit mis à apprendre le Latin qu'à 30 ans, y fit de si grands progrès sous la direction de Mrs de Port-Royal, qu'il devint un des plus habiles de son tems, & sur tout un excellent Traducteur.

L. 8 & 9. après le mot *Testament*, ajoutez ce qui suit: les Traductions des deux livres de S. Augustin, de la Prédestination des Saints, & du Don de la Persévérance, du *Traité de catechisandis rudibus*, & de ceux de la continence, de la tempérance, de la patience, & contre le mensonge;

L. 10. On lui donne encore une Réponse à la Lettre de M. Racine contre M. Nicole; le Discours sur les Pénitens de M. Pascal, & celui sur les Preuves des livres de Moïse, que d'autres donnent à M. de la Chaise.

L. dern. après 1694, ajoutez, âgé de 68 ans. Il avoit été reçu à l'Académie Française le 12 novembre 1693.

BOIS (Gérard Du) l. 8. après le mot *Cointe*, ajoutez, qu'il fit imprimer l'an 1683, au Louvre, avec une préface qui contient la Vie du Père Le Cointe;

L. 9 & 10. au lieu de Il en fit un volume qui finit en onzième siècle, &c. jusqu'à la fin de l'article, mettez. Il en donna le premier volume en 1690, in folio. Ce volume va jusqu'à l'an 1108. Le second ne parut que 14 ans après, parce que le Père Du Bois l'avoit laissé très-imparfait. On le doit aux soins du Père de La Ripe & du Père Desmolets, Bibliothécaires de l'Oratoire. Ce dernier est Auteur de l'Épître dédicatoire & de la préface. Ce second volume qui fut publié en 1710, finit à l'an 1364. Le Père Du Bois mourut à Paris le 15 juillet 1696, dans sa 66^e année.

P. 325. col. 2. Avant BOIS (Du) nom de deux Peintres, mettez l'article qui suit.

* BOIS (Philippe Du) né à Chouain dans le diocèse de Caën, vers l'an 1636, Docteur de Sorbonne, fut Clerc de la Chapelle du Roi, & jout pendant quelque tems de la Principauté du Collège de Maître-Gervais, que le Grand Aumonier de France le força d'abandonner. Il fut aussi pendant plusieurs années chargé du soin de la Bibliothèque de M. Le Tellier, Archevêque de Rheims, & c'est lui qui en a dressé le catalogue. Ayant été nommé à un Canonat de S. Etienne des Grecs, il s'y retira pour le reste de ses jours & y mourut d'une fièvre aiguë le 17 février 1703, âgé de 67 ans. On a de lui les Ouvrages suivans, *Catullus, Tibullus & Propertius in usum Delphini; Bibliotheca Ytteriana*. Il a eu aussi beaucoup de part à l'édition des Oeuvres de Maldonat, & c'est lui qui en a l'Épître dédicatoire & la Préface. * Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres*, tome 16. p. 154.

P. 326. col. 1. Avant BOIS (Du) Voyez Haye (Jean de La) mettez l'article qui suit.

* BOIS DE LA PIERRE (Louise-Marie de) fut élevée dans la Religion Protellante, mais à l'exemple de sa famille, elle en fit ensuite abjuration. Elle avoit épousé François de l'Omofne, Seigneur de Bois-de-La Pierre, Exempt des Gardes du Corps, Chevalier de S. Louis, & elle le perdit en 1709 à la bataille de Malplaquet. Touchée de cette perte, & ne voulant point passer à de secondes noces, elle partagea son tems entre la prière, l'étude & un commerce agréable avec des personnes choisies. A un esprit solide elle joignoit beaucoup de talent pour la Poësie. On la consultoit sur toute sorte d'Ouvrages, & elle en a composé elle-même plusieurs, savoir *L'Histoire du monastère de la Conife-Dieu; L'Histoire de l'ancienne Maison de Laigle*, dans laquelle elle a renfermé sa Généalogie. Elle a rassemblé plusieurs Mémoires pour servir à l'Histoire de Normandie. Elle a été en commerce de lettres avec plusieurs Savans dont on a trouvé les lettres dans son cabinet. Elle est morte le 14 septembre 1739. * Voyez le *Supplément de Paris* 1735.

Avant BOISOT (Louis) mettez l'article qui suit.

* BOIS-LE-DUC (La Mairie de) l'un des quatre Quartiers du Duché de Brabant, l'une des Provinces des Pays-Bas, appartient aux États Généraux des Provinces-Unies. Il est borné au Couchant par la Baronnie de Breda & par le Quartier d'Anvers; au midi par le pays de Liège; à l'orient & au nord par la Gueldre. On divise la Mairie de Bois-le-Duc en quatre Quartiers qui sont Oosterwyk, Kempenland, Peeland & Maissland. Quelques-uns y ajoutent le pays de Cuyck qui est proprement de la Gueldre. Elle contient trois villes, savoir Bois-le-Duc capitale, Eyndhoven & Helmont, & plus de cent villages.

BOISOT (Jean-Baptiste) l. 2. au lieu de 1636, lisez 1638.

Col. 2. l. 50. au lieu de l'Evêque de Nîmes, lisez M. Fléchier, Evêque de Nîmes.

P. 327. col. 1. l. 2. après le mot *Savans*, ajoutez, savoir une lettre sur un monstre né à deux lieues de Bezançon, dans le *Journal des Savans* du deuxième mars 1688; Une autre à l'Abbé Nicaise sur la glacière de Bezançon, *Journal des Savans* du 22 juillet & du neuvième septembre 1686; Une autre sur un fait singulier de Chirurgie; *Journal des Savans* du 15 mars, & du sixième septembre 1688; *Nouvelles de la République des Lettres*, avril 1688; Lettre à M. de Scudéry, contenant un extrait du *Traité de l'Eucharistie*, de M. Pellisson; *Journal des Savans*, du 14 & du 21 juin 1694. Son projet de l'Histoire du Cardinal de Granvelle, a été donné en partie dans l'*Histoire Littéraire de l'Europe*, janvier, février & mars 1726, & en entier dans la continuation des *Mémoires de Littérature & d'Histoire*, recueillis par le Père Desmolets de l'Oratoire, première partie, où l'on trouve aussi une lettre sur la mort de M. Boifot.

BOISROBERT, l. 33. au lieu de de Béroalde & du Moyen de parvenir, qu'il faisoit par cœur, lisez du Moyen de parvenir, qui est un Ouvrage plein d'indécences, composé par Béroalde, Sieur de Verville. Voyez BEROALD ou BÉROALDE (Matthieu).

A la fin ajoûtez. M. Tison du Tillet, Parnasse François.
BOISSAT (Pierre de) n. 1. p. 327. col. 2. l. 10. au lieu de 1616. lisez 1613.

BOISSAT (Pierre de) n. 2. Au lieu de cet article, mettez celui qui suit.

BOISSAT (Pierre de) fils du précédent, naquit l'an 1603 à Vienne en Dauphiné. Il étoit Seigneur de Liciou & d'Avenay, & mourut le 28 mars 1662, âgé de 59 ans. Il a été un des plus sçavans hommes de son tems en toute sorte de Littérature. Il eut dès l'enfance un prodigieux talent pour les vers. En 1622, il alla servir en qualité de Volontaire dans l'armée du Connétable de Lesdiguières, qui marchoit contre les Huguenots du Vivarais. Peu de tems après il fit le voyage de Malte. En 1625, il accompagna le même Général qui alloit au secours du Duc de Savoie, contre les Génois. En 1627, il se trouva à la défense de l'île de Ré, & l'année suivante au siège de la Rochelle. Ensuite il s'attacha à Gallon Duc d'Orléans. En 1634, l'une des quarante places de l'Académie Française lui fut donnée par le Cardinal de Richelieu. En 1636, il résolut de se montrer dans sa patrie. Etant à Grenoble, il se trouva masqué en femme à un bal que donnoit le Comte de Sault, Lieutenant-de-roi en Dauphiné, & s'étant servi du privilège des masques pour tenir des propos libres à Madame la Comtesse de Sault, elle s'en offensa si fort que dès le lendemain elle se porta à une cruelle vengeance qui 16 mois après fut suivie d'un accommodement. Depuis cela il n'osa plus paroitre à la Cour, & se confina pour toujours à Vienne, où il se maria avec Clémence Gessans, de laquelle il eut deux enfans, un fils, nommé André-Ignace-Frédéric, qui fut tué à sa première campagne, & une fille, nommée Marie-Françoise-Gertrude, mariée en Savoie au Comte de Saint-Maurice. Dans sa retraite, il se donna tout entier à la dévotion qu'il poussa jusques à des signes extérieurs que les bienfaisances du monde ont peine à souffrir. Il négocioit ses cheveux, se laissoit croître la barbe, affectoit de porter des habits grossiers, attroupoit & catéchisoit les pauvres & les enfans dans les carrefours, & faisoit de fréquens pèlerinages à pié. On raconte que la Reine Christine de Suède passant par Vienne en 1656, les principaux de la ville prièrent M. de Boissat, qui étoit connu de cette Princesse par ses Poésies, de marcher à leur tête pour la complimenter; & que s'étant présenté devant elle avec cet extérieur que nous venons de décrire, il lui fit un Sermon pathétique sur les Jugemens de Dieu, & sur le mépris du monde. Christine, rentrée depuis peu dans le sein de l'Eglise Romaine, mais toujours femme & Princesse, souffrit impatiemment qu'au lieu des louanges qu'elle attendoit, l'Orateur le fût jetté sur une matière si sérieuse. Quand de Boissat se fut retiré, Ce n'est point là, dit-elle, ce Boissat que je connois; c'est un Prêtre qui emprunte son nom; & elle ne voulut plus le voir. Quelque tems après, l'Académie d'Avignon le mit au nombre de ses Membres; & Gaspard Lascaris Vice-légat de cette ville, le fit Comte Palatin. On a de lui les Ouvrages suivans, 1. en Latin & en prose, *Pufinensis Ofsidio; Navigatio Melitenfis; Lagaftica Expeditio; Anglorum ad Rbeam Excensio; & Rupella obfessa; Rupella capta; Silva-ducentis Expugnatio*; 2. en Latin & en vers, *Martellus*, Poëme Epique sur la défaite des Sarazins par Charles Martel, Poëme que M. Baillet a confondu avec le *Charles Martel* en vers François de M. de Saint-Garde, Aumonier du Roi; *Hermomani, sive Injustitiarum Imperialium libri quatuor; Sivoarum libri duo; Elegiarum libri tres; Hebraearum Herodiani Epistola; Sacra Metamorphoses; Nobilitium Plantarum Metamorphosis; Epigrammatum liber singularis; Tumultuum singularis; Sacri Argumenti Disticha*. Les Ouvrages François de M. de Boissat sont, *Histoire Negreponitique, contenant la Vie & les Amours d'Alexandre Castriot, artère-neveu de Scanderbeg; Les Rabies d'Esops, illustrées de Discours Moraux, Philosophiques & Politiques*; (ces deux Ouvrages ont paru sous le nom de Jean Baudouin, mais ils sont certainement de M. Boissat, qui ne les trouvant pas assez graves pour lui, les fit adopter par Baudouin son ami & son compatriote) *Relation des Miracles de Notre-Dame de l'Ozier, avec des vers à la louange de la sainte Vierge, en Grec, en Latin, en Espagnol, en Italien & en François; Morale Chrétienne*. * Pellisson, *Histoire de l'Académie Française, continuée par l'Abbé d'Olivet*. Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, tome 13. p. 382—400. Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. tome 4. partie 2. n. 1497. édit. d'Amsterdam 1725. Chorier, *Vita Petri Boissarii*. Guy Allard, *Biblioth. du Dauphiné*.

BOISY, Seigneurie, ajoûtez à la fin de l'article ce qui suit. Voilà ce qu'on trouve dans plusieurs Historiens, mais presque tout cela est faux. Les Budé, Seigneurs de Vêrèce, ne sont point d'assez grande Maison pour avoir des titres affectés à leurs aïeux. Ils descendent d'un fils du célèbre Guillaume Budé, mort en 1540, lequel après la mort de son père, passa à Genève à cause de la Religion. Il n'y a point eu de Chevalier de l'Ordre du Roi de cette famille: il n'y en avoit point au moins en 1536, tems auquel se passa l'action qui est ici rapportée. Le Boisy, dont parle Mézeray, n'étoit nullement un Budé.

Au bas de la colonne, mettez ce qui suit.

BOIVIN. Voyez BOYVIN.

P. 328. col. 1. BOKHAH & BOKHARA doivent venir avant BOKKENBERG.

Avant BOKKENBERG, mettez les articles qui suivent.

* BOKKEME'ALE, pais d'Afrique en deçà & au delà de l'Equateur, est habité par les Jags qui tirent des dents d'

léphant des Bakhbakke leurs voisins. * M. Delisle, *Carte de l'Afrique méridionale*.

* BOKKEME'ALE ou BOUKEME'IALE, ville du pais dont on vient de parler, est au sud de l'Equateur, dont elle est éloignée d'environ un degré de latitude. Elle est vers les confins du Pais des Amboes. * Le même.

Col. 2. Avant BOLD O, mettez l'article qui suit.

* BOLDERAU ou BOLDORA, rivière de Courlande. Elle se rend à Mittau dans celle de Mafza que Sanfon appelle *Mafza* dans sa *Carte de Courlande*.

Col. 2. Avant BOLDUC, mettez ce qui suit.

BOLDORA. Voyez BOLDERAU.

BOLLANDUS, p. 331. col. 1. l. 28. au lieu de en septembre 1680, lisez au commencement de l'an 1683.

L. 43. après le mot volume, ajoûtez. Le Père Papebroch mourut peu d'années après, le 29 juin 1714. Depuis le dernier volume de juin, on a donné quatre volumes du mois de juillet. Le quatrième, publié, en 1728 par les Pères Du Sollier, Piney, Cuper & Bosch, finit au 19 de juillet inclusivement.

Col. 2. Avant BOLOGNE dite LA GRASSE, mettez l'article qui suit.

* BOLOGNE (Jean de) de Douay, après avoir appris dans cette ville les premiers élémens de la Sculpture, alla à Rome dans le dessein de s'y perfectionner, & parvint, par son application, à être un des premiers Sculpteurs de l'Italie. Il choisit Florence, pour sa demeure & y passa le reste de sa vie. Entre les excellentes pièces dont il s'enrichit, on remarque ce fameux groupe de marbre qui représente l'enlèvement d'une Sabine, que l'on y voit dans la place publique. Le cheval sur lequel on a mis depuis la statue de Henri IV, placée au milieu du Pont-neuf à Paris, est de Jean de Bologne. Il mourut à Florence vers le commencement du XVII siècle. * Voyez le *Supplément de Paris* 1735.

BOLOGNINO (Guillaume) p. 332. col. 2. l. 6. après le mot *Canne*, ajoûtez. Ces trois Ouvrages sont écrits en l'Almand.

P. 333. col. 2. Avant BOMBE, mettez ce qui suit.

BOMBAÏ. Voyez BOMBAIN.

BOMBE, l. 24. au lieu de Mafus, lisez Malthus.

P. 334. col. 1. l. 4. après le mot *Savans*, ajoûtez. Il mourut vers le milieu du XVI siècle. Ajoûtez aussi à la fin. Poëte, dans son *Alphabet des deux Langues* dit qu'il avoit connu Bom-

berg à Venise, & il l'appelle *Vir ad Rem Christianam natus*.

BOMMEL (Jean de) l. 3. ôtez la virgule qui est entre ce

& nom: dans la même ligne retranchez vivoit en 1471.

L. 4. après le mot *Foi*, ajoûtez. Il mourut en décembre 1477.

BONÀ, col. 2. l. 30. au lieu de C'est à ce sujet qu'on, lisez.

Cet événement donna lieu à cette espèce de Paquinade *Papa Bona sarebbe solcissimo*, sur laquelle le Père Dauglières, Jésuite

NB. Le *Supplément de Paris* dit dans cet endroit *sa rebbe* en deux mots au lieu de *sarebbe*.

L. 43. au lieu de 63, lisez 65.

L. 46. au lieu de de *Discretione Vita Christiana*, lisez *Principia & Documenta Vita Christiana; Tractatus Asceticus de Sacrificio Missa*.

L. 51. ou pen. après le mot *Chrétienne*, ajoûtez ce qui suit.

Presque tous les Ouvrages du Cardinal Bona ont été traduits en François: celui qui est intitulé, *Le Chemin du Ciel*, l'a été en

le dernier lieu par M. Gyor, Conseiller à Rouen, frère de M. l'Abbé Desfontaines. Celui des *Principes de la Vie Chrétienne*,

un des plus solides Ouvrages de Morale, qui ait paru dans le dernier siècle, a été traduit par M. Cousin de l'Académie Fran-

çoise, & en 1728 par M. Goujet, Chanoine de S. Jacques l'Hopital à Paris, in deux, chez Mariette. La *Voye abrégée pour aller au Ciel* a été mise en François, vers le même tems. * Le Père

Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, tome 3. p. 37 & suiv. & tome 10. partie 1. p. 114.

BONADE (François) p. 335. col. 1. l. 1. au lieu de Xaintes, lisez de Xaintonge.

BONARELLI (Guy Ubaido) col. 2. l. 1. après le mot né, ajoûtez à Urbain.

BONAVENTURE, n. 3. p. 336. col. 1. l. 2. au lieu de FIDANZE, lisez FIDAÛZE.

P. 337. col. 1. Avant BONCONVENTO, mettez l'article qui suit.

* BONCOMPAGNON (Jacques) né le cinquième mai 1652, mort subitement le 24 mars 1731, fut créé Cardinal par le Pape Innocent XII, le 12 décembre 1695. * Voyez le *Supplément de Paris* 1735.

BONDELI, famille Patricienne de la République de Berne en Suisse. Depuis que la puissance ecclésiastique prédomine

en Italie, on peut remarquer trois époques qui ont jeté grand

nombre de familles d'Italie en Allemagne, & en Suisse à Zurich,

à Berne, à Genève, savoir, la longue dissension entre les Guel-

phes & les Gibellins; la guerre civile entre les Pazzi & les Mé-

dicis; l'amour & l'esprit de la Réformation. Honoré (en Alle-

mand *Erbard*) se transplanta à Berne en 1505, dans le tems de

l'union, qui subsistoit entre la République de Florence & le

Canton de Berne. Honoré, son fils, fut du Conseil Souverain

en 1542; Jean-Honoré, fils d'Honoré, du Conseil Souverain

en 1568, mort de la peste en 1577; Honoré, son fils, du

Conseil Souverain, en 1599; Jacques-fils de ce dernier, étoit

Enseigne dans la Compagnie de Binder à l'expédition de la Val-

teline en 1620, où les Bernois furent surpris à Tirano par les

Espagnols. D'une Compagnie de 300 hommes il revint lui se-

ptième avec son Capitaine, & mourut de la peste âgé de 26 ans,

en 1628. Samuel, fils de Jacques, étoit du Conseil Souverain,

en 1651, Bailiff de Wangen en 1661, Sénateur en 1672. Bail-

iff de Laufanne en 1680. Il eut cinq fils. Gabriel, mort Bailiff

de Biberstein, a laissé un fils Capitaine en Piémont, & trois fil-

les, dont l'une a épousé feu M. Abraham Stanian, Envoyé en

Suis-

F 2

Suisse de sa Majesté Britannique & son Ambassadeur à Constantinople, où elle est décédée. Les autres fils sont Simon, Gentilhomme de la Chambre de Frédéric-Guillaume le Grand, Electeur de Brandebourg en 1684; Envoyé auprès des Cantons Evangéliques, en 1688; Conseiller Privé & Envoyé extraordinaire de Frédéric I, Roi de Prusse, auprès des Etats Généraux & du Roi de la Grande Bretagne, en 1699, 1700 & 1701; Gouverneur du Stif de saint Vincent à Berne en 1717. Il a épousé Jeanne-Barbe de Watteville. Emmanuel, Baron du Châtelier & Seigneur de Sales, fut dès l'âge de vingt ans Professeur, dans les Académies de Lausanne & de Berne; du Conseil Souverain en 1691; Gentilhomme de la Chambre de Frédéric I, Roi de Prusse, en 1697; Baillif d'Aubonne, en 1701; Baillif d'Orbe & d'Eschallens, en 1720. Voyez l'article de H O R Y dans les Additions. Béat-Jacob, Capitaine d'Ingénieurs au service de Brandebourg, Major du régiment de Courlande, fut tué au dernier assaut de Namur en 1695. Jean-Honoré perdit un bras à la bataille de Landen, fut ensuite Colonel-Commandant du régiment de Dohna, du Conseil Souverain en 1710, mort à Königsberg en 1745. Il avait épousé Dorothee-Tugendreich de Flanzen, Dame de Linkau, de Caüteren & de Schönwald, dont il a eu un fils & deux filles qui sont la branche de Prusse. Jonas-Emmanuel, fils d'Emmanuel, fut Commissaire de la République à Londres, en 1728, & Commandant de la forteresse & Bailliage d'Arbourg en 1731. Frédéric I, se faisant couronner Roi de Prusse en 1701, & voulant reconnoître les services rendus & à rendre par ceux de cette famille à la Maison électorale & royale, entre autres à cause de la succession de Chalon-Orange & de ses droits sur la Principauté de Neuchâtel, leur conféra l'Indignat de Prusse & de Brandebourg, avec la qualité de Barons. Ce Roi voulut encore joindre à leurs armes l'aigle royal avec ses ornemens. * Stettler, l. 5. Simler. Waldkirch, p. 477. Rahni Chronica, p. 1151. *Diplomata & Manuscripta plurima. Cet article a été envoyé.*

BONDELIA. Ptolomée, Mathématicien & Géographe du second siècle sous l'Empire de Marc-Aurèle-Antonin, parle d'une ville d'Etrurie de ce nom, située entre Lucques & les Fosses Papyriennes. Selon M. Baudrand c'est Bagnone d'aujourd'hui, château situé au pied du Mont-Apennin, dans la Vallée de Magra & proche de la rivière du même nom, sous la juridiction du Grand Duc de Toscane, entre les Terres de la République de Gènes & les Duches de Parme & de Modène. * Ptolomée. Baudrand. Hoffman, *Lex. Univ.* Cet article a été envoyé. Voyez B A G N O N E.

BONDELIA. Ptolomée, Mathématicien & Géographe du second siècle sous l'Empire de Marc-Aurèle-Antonin, parle d'une ville d'Etrurie de ce nom, située entre Lucques & les Fosses Papyriennes. Selon M. Baudrand c'est Bagnone d'aujourd'hui, château situé au pied du Mont-Apennin, dans la Vallée de Magra & proche de la rivière du même nom, sous la juridiction du Grand Duc de Toscane, entre les Terres de la République de Gènes & les Duches de Parme & de Modène. * Ptolomée. Baudrand. Hoffman, *Lex. Univ.* Cet article a été envoyé. Voyez B A G N O N E.

BONER (Jean) de Gueldre, Religieux de l'Ordre des Frères Mineurs a écrit en Latin & en Flamand un *Abbrégé de l'Histoire des Martyrs de Gorkum*, & de quelques autres des Pays-Bas. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 464.

BONGARS (Jacques) p. 339. col. 2. l. 7. au lieu de En 1587, lisez, & l'on assure qu'il eut la hardiesse de la faire afficher dans Rome. Cette réponse, sous le titre de *Opposition du Roi de Navarre*, &c. fut imprimée en 1587. La même année.

BONI, petite rivière de France, dans le Gatinois, coule à peu près de l'est à l'ouest, & après avoir arrosé Boni, se jette dans la Loire environ trois lieues au dessus de Briare.

BONNECOURCY (Jean de) p. 344. col. 2. & p. 345. col. 1. Après l'article, mettez ce qui suit.

On dit dans cet article que Bonnecourcy fut condamné, &c. pour avoir soutenu dans ses Thèses de tentative que le Pape est au dessus du Roi pour le temporel; mais on prétend que son crime & celui de quelques autres, étoit d'avoir soutenu & publié en France des Bulles pour l'Obéissance de Pierre de Lune, Antipape sous le nom de Benoit XIII.

BONNEFOI (Enemond) l. 5 & 6. effacez avec Joseph Scaliger

BONNEFONS (Jean) l. 1. au lieu de natif de Clermont, lisez né l'an 1554 à Clermont

BONLIEU. p. 343. col. 1. l. 3. Ajoutez à cet article ce qui suit. Il y a en France plusieurs autres Abbâtes de ce nom. Elles sont en Guienne, dans le Forêt, dans le Dauphiné, dans le Maine & dans la Touraine. * *Diâ. Univ. de la France.*

BONNECOURCY (Jean de) p. 344. col. 2. & p. 345. col. 1. Après l'article, mettez ce qui suit.

On dit dans cet article que Bonnecourcy fut condamné, &c. pour avoir soutenu dans ses Thèses de tentative que le Pape est au dessus du Roi pour le temporel; mais on prétend que son crime & celui de quelques autres, étoit d'avoir soutenu & publié en France des Bulles pour l'Obéissance de Pierre de Lune, Antipape sous le nom de Benoit XIII.

BONNEFOI (Enemond) l. 5 & 6. effacez avec Joseph Scaliger

BONNEFONS (Jean) l. 1. au lieu de natif de Clermont, lisez né l'an 1554 à Clermont

BONLIEU. p. 343. col. 1. l. 3. Ajoutez à cet article ce qui suit. Il y a en France plusieurs autres Abbâtes de ce nom. Elles sont en Guienne, dans le Forêt, dans le Dauphiné, dans le Maine & dans la Touraine. * *Diâ. Univ. de la France.*

BONNECOURCY (Jean de) p. 344. col. 2. & p. 345. col. 1. Après l'article, mettez ce qui suit.

On dit dans cet article que Bonnecourcy fut condamné, &c. pour avoir soutenu dans ses Thèses de tentative que le Pape est au dessus du Roi pour le temporel; mais on prétend que son crime & celui de quelques autres, étoit d'avoir soutenu & publié en France des Bulles pour l'Obéissance de Pierre de Lune, Antipape sous le nom de Benoit XIII.

BONNEFOI (Enemond) l. 5 & 6. effacez avec Joseph Scaliger

BONNEFONS (Jean) l. 1. au lieu de natif de Clermont, lisez né l'an 1554 à Clermont

BONLIEU. p. 343. col. 1. l. 3. Ajoutez à cet article ce qui suit. Il y a en France plusieurs autres Abbâtes de ce nom. Elles sont en Guienne, dans le Forêt, dans le Dauphiné, dans le Maine & dans la Touraine. * *Diâ. Univ. de la France.*

BONNECOURCY (Jean de) p. 344. col. 2. & p. 345. col. 1. Après l'article, mettez ce qui suit.

On dit dans cet article que Bonnecourcy fut condamné, &c. pour avoir soutenu dans ses Thèses de tentative que le Pape est au dessus du Roi pour le temporel; mais on prétend que son crime & celui de quelques autres, étoit d'avoir soutenu & publié en France des Bulles pour l'Obéissance de Pierre de Lune, Antipape sous le nom de Benoit XIII.

BONNEFOI (Enemond) l. 5 & 6. effacez avec Joseph Scaliger

BONNEFONS (Jean) l. 1. au lieu de natif de Clermont, lisez né l'an 1554 à Clermont

BONLIEU. p. 343. col. 1. l. 3. Ajoutez à cet article ce qui suit. Il y a en France plusieurs autres Abbâtes de ce nom. Elles sont en Guienne, dans le Forêt, dans le Dauphiné, dans le Maine & dans la Touraine. * *Diâ. Univ. de la France.*

BONNECOURCY (Jean de) p. 344. col. 2. & p. 345. col. 1. Après l'article, mettez ce qui suit.

On dit dans cet article que Bonnecourcy fut condamné, &c. pour avoir soutenu dans ses Thèses de tentative que le Pape est au dessus du Roi pour le temporel; mais on prétend que son crime & celui de quelques autres, étoit d'avoir soutenu & publié en France des Bulles pour l'Obéissance de Pierre de Lune, Antipape sous le nom de Benoit XIII.

BONNEFOI (Enemond) l. 5 & 6. effacez avec Joseph Scaliger

BONNEFONS (Jean) l. 1. au lieu de natif de Clermont, lisez né l'an 1554 à Clermont

BONLIEU. p. 343. col. 1. l. 3. Ajoutez à cet article ce qui suit. Il y a en France plusieurs autres Abbâtes de ce nom. Elles sont en Guienne, dans le Forêt, dans le Dauphiné, dans le Maine & dans la Touraine. * *Diâ. Univ. de la France.*

BONNECOURCY (Jean de) p. 344. col. 2. & p. 345. col. 1. Après l'article, mettez ce qui suit.

sez par lui-même en vers François, sur la mort du Maréchal d'Ancre, sous le titre de *Evaneissement de Conscience*. M. Tison Du Fillet a donné place à Jean Bonnefons le père, dans son *Parnasse François*, in folio.

BONNET ou **BONET** de LARCS, l. dern. Le Supplément de Paris dans la citation dit *Welfir*. Il faut dire ici ou *Wolfir* ou *Wolfit*.

P. 345. col. 2. Avant **BONNEVILLE**, mettez l'article qui suit.

BONNEVAL, nom d'une ancienne Maison de Limosin, que l'on a toujours regardée comme une des meilleures Noblesses de la province, où l'on disoit anciennement *Richeffe d'Escaur*, *Noblesse de Bonneval*. Elle posséde de tems immémorial la Terre de **BONNEVAL**, qui est située à sept lieues de Limoges, & dont elle tire son nom. Cette Terre est fort considérable, tant en revenus qu'en droits seigneuriaux. Elle est composée d'un gros château, d'un grand & beau parc, d'un bourg fermé & de soixante villages. La Maison de **BONNEVAL** posséde encore dans la même province, depuis le XIV siècle, la Terre de Blanchefort, qui lui a été apportée par une fille de la Maison de Comborn. Elle a toujours contracté des alliances avec les meilleures Maisons de Limosin & des provinces voisines, & par une alliance directe avec la Maison de Poix, elle se trouve alliée à la plupart des Maisons souveraines de l'Europe. Ses armes sont d'azur à un lion d'or, armé & lampassé de gueules, supports deux grifons d'or.

BONNONIA (Jean de) p. 346. col. 1. l. 1. après la parenthèse ajoutez ou plutôt **JEAN** de **BOLOGNE**.

L. 13. après le mot *Gery*, ajoutez, c'est à dire, le Père Quenel de l'Oratoire qui s'est caché sous ce nom.

L. 14. au lieu de de l'an 1588, contre Lessius, lisez des années 1587 & 1588, sur les matières de la Grace, p. 50 & suiv.

Col. 2. Avant **BONOSE**, Martyr, mettez l'article qui suit.

BONOSE, fut Général de la Cavalerie sous l'Empereur Constance en 347. * Jac. Gothofredi *Protopogr. Cod. Theodof.*

Avant **BON-PORT**, mettez l'article qui suit.

BONOU, pais d'Afrique en Guinée, dans cette partie qui porte le nom de Côte d'Or. Il est au nord du Cap des trois pointes, dont il est éloigné d'environ 45 lieues. * M. Delisle, *Carte de la Barbarie, de la Nigritie & de la Guinée.*

Avant **BONSTET**, mettez ce qui suit.

BONS-PORTS. Voyez **BON-PORT**.

BONZES. p. 347. col. 2. l. pen. au lieu de Pierre Matthieu, lisez Pierre Maffeus.

P. 348. col. 1. l. 89. après le mot *Languedoc*, ajoutez. * *Mém.aires du tems.*

BOOT (Anselme) col. 2. l. 2. après ces mots *Médecin de l'Empereur*, ajoutez Rodolphe II.

BOOT (Richard) après la parenthèse, ajoutez que d'autres appellent *GUARDO BOATE*.

L. 3. effacez depuis quelques années.

L. 4. après le mot *François*, ajoutez: cette Traduction a été publiée en 1666.

P. 349. col. 2. Avant **BORBO**, mettez l'article qui suit.

BORBA, petite ville de Portugal, dans l'Alentejo, est au nord-est d'Evora, dont elle est éloignée de dix à onze lieues.

Avant **BORDEAUX**, mettez ce qui suit.

BORD, ville. Voyez **BORT**.

BOREL (Pierre) Voyez **BORELLUS**.

BORELLI (Jean-Alfonse) p. 351. col. 1. l. 2. après le mot *Naples*, ajoutez ou en Sicile selon le Père Poisson de l'Oratoire,

L. 13. après 1679, ajoutez dans la 72 année

L. 15. au lieu de *Medicorum*, lisez *Medicorum*. NB. Cette faute se trouve dans le Père Nicéron.

L. 17. après *Atina*, ajoutez, *see Historia & Meteorologia Incentis Atinas*, anné 1669.

BORELLUS (Pierre) l. 1 & 2. au lieu de & François de naissance, mettez, naquit à Calres vers l'an 1620, &

L. 5. après le mot *Descartes*, ajoutez ce qui suit; *Catalogus de Raretez; Antiquitez, raretez, plantes, minéraux & autres choses considérables de la ville & Comté de Calres, à Albigois & des lieux qui sont aux environs, &c.; Historiarum & Observatorum Medicorum Physicarum Centuria prima & secunda; Bibliotheca Chymica; Azuarium ad Vitam Peirescii; De vera Telescopii Inventore, cum brevi omnium conspiciendorum Historia, &c.; Tresor des Recherches & Antiquitez Gauloises, réduites en ordre alphabétique, &c.; Poème à la Louange de l'Imprimerie; Carmina in laudem Regis, Reginae, & Cardinalis Mazzarini; Commentum in antiquum Philoosophum Syrum; Hortus, seu Armentarium simplicium plantarum & animalium ad Artem Medicam spectantium, &c.; De Curationibus Sympateticis.*

Il mourut en 1689, âgé d'environ 69 ans. * Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, tome 36. p. 218 & suiv. sous le nom de *Pierre Borel*.

VI. **MARC-ANTOINE Borghèse**, p. 352. col. 1. l. 6. après 1721, ajoutez. Etant allé prendre l'air de la campagne à Pratica, l'une de ses Terres, il y mourut le 22 mai 1729, âgé de 69 ans & deux jours.

L. 7. au lieu de *Fiaminie*, lisez *Fiaminie-Marie*

L. 8. après le mot *S. Angelo*, ajoutez, morte à Rome le 27 août 1731, âgée d'environ 60 ans.

Dans la même ligne, au lieu de dont il a, lisez dont il a eu.

Au lieu des onze lignes suivantes, mettez ce qui suit. 1. *Fiaminie-Marie-Françoise*, née le 18 avril 1692, mariée le septième janvier 1717, avec *Balthazar-Erba Odescalchi*, Duc de Bracciano, & morte le sixième novembre 1718, au soir, après être accouchée de deux enfans, dans la 27 année de son âge; 2. *CAMILLE-ANTOINE-FRANÇOIS-JOSEPH-BALTHASAR* qui suit; 3. *Ma-*

Marie-Victoire-Thérèse, née le 23 mars 1695, mariée le 12 juin 1719, avec N. Caraffa, Duc de Trojano; 4. Léonore-Françoise-Marie, née le 26 mars 1696; 5. François, né le 20 juin 1697, reçu Docteur le quatrième avril 1721, fait Protonotaire Apostolique au mois de janvier 1724, Prêlat domestique du Palais Apostolique le septième septembre de la même année, Maître de Chambre du Pape Benoît XIII le 26 janvier 1728, proposé par ce Pape dans un Consiatoire pour être Archevêque de Trajanople in partibus Infidelium le huitième mars suivant, mis en 1728 au nombre des Examineurs des Evêques, Majordome du sacré Palais le 23 mars 1729 sous Benoît XIII, qui le créa Cardinal le sixième juillet suivant; 6. Jacques, né le deuxième juin 1698; 7. Marie-Magdeleine, mariée par Procureur à Naples le dixième décembre 1721, avec le Duc de Bracciano, veuf de sa sœur aînée, & morte à Côme dans le Milanois, de la petite vérole, & en couches à quatre mois de terme, le dixième octobre 1731, à l'âge de 32 ans; 8. Paul; & 9. Olimpie Borghèse, mariée à Rome le 24 août 1727, avec Benoît Pamfile, Duc de Carpinetto.

N. VII. Au lieu de ces trois lignes, mettez ce qui suit.
 VII. CAMILLE-ANTOINE-FRANÇOIS-JOSEPH-BALTHASAR Borghèse, né le septième avril 1693, Prince de Sulmone, & de Rossano, fut marié le quatrième novembre 1723, avec Agnès Colonne, fille de feu Philippe-Alexandre Colonne, Duc de Tagliacoti, Prince de Palliano, Grand d'Espagne, Grand Connétable héréditaire du Royaume de Naples, & d'Olimpie Pamfile. Il en a eu 1. Elionore-Anne-Marie-Thérèse, née à Rome le 24 août 1724, baptisée le 16 octobre, & tenue sur les fonts par le Duc de Gravina au nom de l'Empereur; 2. Flaminie-Anne-Thérèse-Gertrude-Marie-Angélique-Jeanne, née à Rome le 14 mars 1726, morte le 13 mars 1732, & inhumée le lendemain au soir dans la basilique de Sainte-Marie-Majeure dans la sépulture de sa Maison; 3. Marie-Victoire-Gertrude, née à Rome le 19 juin 1729; 4. Marc-Antoine-François-Nicolas-Gaëtan-Antoine-Cornéille-Cyprien-Joseph-Vincent-Gaspard-Balthazar-Melchior, né à Rome à six heures du matin le 16 septembre 1730, & baptisé le 18 du même mois; 5. Livie-Marie-Anne-Thérèse-Gertrude-Lutgarde-Elisabeth-Hilène, née à Rome le 22 septembre 1731; & 6. Jean-Baptiste-François-Louis-Léopold-Ferdinand-Janvier-Nicolas-Antoine-Gaspard-Balthazar-Melchior-Michel-Archange Borghèse, né à Rome le 17 janvier 1733, au matin, & baptisé le même jour dans l'Eglise paroissiale de S. Laurent in Lucina.

BORGHESE (Paul Galdoto) p. 352. col. 1. l. 2. effacez vivoit dans le XVI siècle.

L. 3. après le mot *métiers*, ajoutez, vers le milieu du XVII siècle.

L. 7 & 8. après le mot *raïnée*, ajoutez. On ne croit pas que cet Ouvrage soit imprimé.

L. 14. après le mot *raïnée*, ajoutez. Il s'étoit aussi d'un bout à l'autre assujetti aux mêmes rimés: ce qui faisoit un Bout-rimé de belle longueur.

BORGIA, Maison. Mettez par tout de avant Borgia lorsqu'il est précédé du nom de batême.

BORGIA (Jean de) p. 353. col. 1. n. 2. l. 2. au lieu de Valence. lisez de Montréal en Italie.

BORKULO. Au lieu de BORCULO, lisez BORKULO.

Col. 2. Avant BORGOFORTE, mettez ce qui suit.

BORGOSMA. Voyez OSMAS.

BORGO-LAVIZARO. Voyez LAVIZARO.

P. 355. col. 1. Avant BORNERUS, mettez ce qui suit.

BORNEO, ville. Voyez l'article précédent.

BORRICHIOUS (Olaus) p. 357. col. 1. l. 54. après le mot *année*, ajoutez. M. de La Monnoye, dans ses Notes sur les Jugemens des Savans par M. Baillet, la recule jusqu'en 1691.

Dans la même ligne au lieu de écus, lisez livres, & ôtez la virgule qui suit le chiffre.

BORROMEË. col. 2. N. IV. l. 12. au lieu de Raconie, lisez Racon.

N. XI. CHARLES Borromée, p. 358. col. 1. l. 5. au lieu de 1619, lisez 1679.

BORROMEË (Frédéric) col. 2. l. 15. au lieu de 1631, lisez 1632.

L. pen. au lieu de Giufano, lisez Giuffano.

L. dernière, après le mot *Caroli*, ajoutez (Cette Vie a été traduite en François par le Père Choiseul de l'Oratoire).

BORSELE. N. II. Henri de Borsele, p. 359. col. 1. l. dern. au lieu de Gruthude, lisez Gruthuse.

Col. 2. Avant BORSTEL, mettez ce qui suit.

BORSIVOGÈ. Voyez BORZIVOGÈ.

Col. 2. Avant BORTAN, mettez l'article qui suit.

*BORT, petite ville de France, dans le Limosin, sur la rive droite de la Dordogne, vers les confins de l'Auvergne, est au sud-est de Limoges, dont elle est éloignée de 17 à 18 lieues.

Avant BORYSTHÈNE, mettez ce qui suit.

BORUA, ville. Voyez BORBA.

BOSC (Nicolas du) p. 360. col. 2. l. 2. effacez & d'une famille noble, puis les trois lignes suivantes & le mot *Bosc* de l. 7. au lieu duquel il faut mettre II.

BOSC (Jean du) l. 17. au lieu de Du Tour, lisez Du Four.

BOSC (Jacques du) p. 361. col. 2. l. 2. après le mot *fiécle*, ajoutez étoit Normand.

L. 6. après le mot *couvent*, ajoutez, qu'il quitta vers l'an 1630, étant déjà Prêtre & Bachelier de Sorbonne, &

L. 7. après le mot *enfin*, ajoutez vers l'an 1640.

Avant BOSCA, mettez ce qui suit.

BOSC, rivière. Voyez BOSQ.

BOSCAN (Jean) p. 362. col. 1. l. 15. au lieu de Mauger, lisez Navagero.

L. 32. au lieu de de 73, lisez au moins de 76.

Avant BOSCHI, mettez ce qui suit.

BOSCHETTO (II) Voyez BOSQUET (Le)

Col. 2. Avant BOSCO, mettez l'article qui suit.

* BOSCLEHARD, bourg de France, en Normandie, dans le pais de Caux, est au nord de Rouen, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

BOSCOCH, p. 364. l. 1. col. 1. au lieu de BOZOGH, lisez BOZUCH.

P. 365. col. 1. Avant BOSQUET, mettez l'article qui suit.

* BOSQ, petite rivière de France en Normandie, dans le Coutantin, coule à peu près de l'est à l'ouest, & se rend dans la mer au port de Granville.

Avant BOSQUIER, mettez l'article qui suit.

* BOSQUET (Le) en Italien *Il Bojchetto*, maison de plaisir du Grand-Maitre de Malte, est à l'ouest-sud-ouest de la ville de Malte dont il est éloigné de deux à trois lieues.

* Nic. Visscher, Carte des Isles de Malte & de Goze.

BOSQUET (François) l. 4. après le mot II, ajoutez naquit en 1600.

BOSSIO ou BOSSUS, l. 19 & 20. effacez les principaux font.

L. 22. au lieu de & autres, mettez *Recuperationes Pofolana; Epistola Familiaris; Opera varia.* * Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, tome 28. p. 228 & suiv.

BOSU, Bassua, petite ville. col. 2. NB. Dans tout cet article au lieu de *Bofsu*, lisez *Bofjut*.

BOSU (René Le) p. 366. col. 1. Col. 2. l. 12. après le mot *réputation*, ajoutez. Il fut imprimé pour la première fois en 1675; & au lieu de L'édition, lisez. La sixième & la dernière édition qui est

L. 13. après le mot *Courrayer*, ajoutez, qui l'a enrichie d'un Discours & d'un Mémoire Historique touchant la Vie & les Ouvrages du Père Le Bofu.

BOSSUET (Jacques-Bénigne) p. 366. col. 2. p. 367. col. 2. l. 71. après le mot *Chrétienne*, ajoutez *Méditations sur l'Evangile*, en quatre volumes in douze; *Traité du Libre Arbitre & de la Concupiscence; Defensio Declarationis teleberrima quam de potestate ecclesiastica sancit Clerus Gallicanus 19 martii 1682*, en deux volumes in quarto.

BOSSULUS (Matthieu) p. 368. col. 1. l. 3. avant le mot *Paris*, mettez à S. Denys, petite ville près de

BOSWORTH, col. 2. l. 5. au lieu de 1584, lisez 1485.

BOTERUS (Jean) p. 369. col. 1. après BOTERUS, ajoutez ou BOTERO.

L. 17. après 1608, ajoutez ce qui suit. Outre ses *Relationi Universali* on a encore de lui les Ouvrages suivans, *De Regia Sapientia libri tres; Sylva, cui titulus Otium honoratum; Prediche sopra i Vangelii Dominicali dell' Averno; De Pradicatore Verbi Dei, libri quinque; Epistolarum Caroli Cardinalis nomine scripturarum, libri duo; Epistolarum Theologicarum liber; Della Ragione di stato dieci libri, con tre libri della Grandezza delle Città, Aggiunte alla Ragione di Stato; Dell' Uffizio del Cardinale undeci libri; I Principe; Le Vita de Principi Christiani; Relazione della Republica Veneta, con un Discorso intorno allo stato della Chiesa; Detti memorabili di Personaggi Illustri, appartenenti al Governo di Stato; Commentarius Paracelso.*

Ce dernier Ouvrage contient quantité de particularitez touchant Philippe II, Roi d'Espagne, & Mahomet III, Empereur des Turcs. * Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, tome 24. p. 305 & suiv.

P. 374. col. 1. Avant BOUCLIER S confacrez, mettez l'article qui suit.

BOUCHEL (Laurent) p. 372. col. 1. l. 2 & 3. au lieu de vers l'an 1629 ou 1630, lisez le 29 avril 1629.

BOUCHER (Nicolas) l. 39 & 45. au lieu de Rembervilliers, lisez Remberviller.

L. 41. au lieu de le sixième mai, lisez le 15 mars

L. 55. au lieu de 64 ans, cinq mois, huit jours, lisez 63 ans, cinq mois mois & cinq jours.

BOUCHER (Jean) Col. 1: Col. 2. l. 10. après le mot *Abdications*, ajoutez, imprimé à Paris en 1589, & à Lyon en 1590. Cette seconde édition est augmentée de douze chapitres, dans le premier desquels l'Auteur se vante d'avoir composé son livre, du vivant même de Henri III.

BOUCHERAT (Louis) l. 28. après le mot *Intendant*, ajoutez à Limoges: 2. à Antoine de Barillon, Seigneur de Morangis, Maître des Requêtes & Intendant, lui mort le 19 mai 1686, & elle morte le 15 mars 1733, âgée de plus de 80 ans.

L. 30. au lieu de mariée à Nicolas, lisez mariée le 20 décembre 1670 à Nicolas-Auguste, dont elle resta veuve le premier avril 1704, morte à Paris le 23 novembre 1736, dans la 74. année de son âge.

BOUCHET (Jean) p. 373. col. 1. l. pen. après le mot *manastere*, ajoutez. On a de ses *Annales d'Aquitaines* une bonne édition, faite à Poitiers en 1640. Il mourut en 1550.

* BOUCLIER, arme défensive dont les Anciens se servoient, & qu'ils portoit au bras pour se couvrir contre les coups des ennemis. La figure en étoit ronde, ou ovale, ou à six angles. Il y avoit au milieu une bossette de fer, ou d'autre métal qui avoit une pointe.

BOVERIUS (Zacharie) p. 375. col. 1. l. 7. au lieu de *Ecce*, mettez ce qui suit, *Paranesis Catholica ad Marcum Antonium de Dominis; Conjura in Tractatum de legitima Cardinalium creatione; Orthodoxa Consultatio de ratione vera Fidei & Religionis amplectendae; Directorium Fori Judicialis pro Regularibus; De sacris Ritibus juxta Romanam Regulam usui Fratrum Minorum Capucinarum accommodatis libri tres; Demonstrationes undecim de vera habitus forma a S. Francisco instituta; Annales Ordinis Minorum S. Francisci, qui Capuccini vocantur.* * Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, tome 25. p. 317 & suiv.

P. 376. col. 1. N. IX. ALBAUME, II. du nom, i. antep. au lieu de de Biez, lisez Du Biez.

N. XI. JACQUES, I. du nom, l. 30. Et 31. au lieu de d'Ofrou, Seigneur de Chanleu, lisez d'Ofrove, Seigneur de Clanleu.

Col. 2. N. XVII. n. 2. LOUIS-FRANÇOIS, l. 1. après le mot Boufflers, n. 1. ajoutez (qui aura un article séparé)

P. 377. col. 1. l. 11. après le mot Castelnau, ajoutez, nommée Dame d'honneur de la Reine le 27 avril 1725.

L. 15. au lieu de 1702, lisez 1700.

L. 22. après le mot Coadjutrice, ajoutez, puis en décembre 1710 Abbelle

L. 23. après le mot mariée, ajoutez le 22 avril 1717.

L. dern. après le mot Beaujolois, ajoutez nommée le 27 juin 1726 l'une des Dames du Palais de la Reine, & devenue veuve le 26 décembre 1732.

N. XVIII. JOSEPH-MARIE. Au lieu de cet article, mettez celui qui suit.

XVIII. JOSEPH-MARIE, Duc de Boufflers, Pair de France, Comte de Ponches & d'Estanges, Gouverneur & Lieutenant-général au Gouvernement de Flandre & du Hainaut, Gouverneur & Souverain Baillif des ville, citadelle & Châtellenie de Lille, Gouverneur & Grand Baillif de Beauvais, & Lieutenant-roi du Beauvaisis, né le 22 mai 1706, obtint au mois de mars 1711, à l'âge de cinq ans le Gouvernement de Flandre & de Lille, avec un régiment d'Infanterie, au lieu & à la place de feu son frère aîné. Lorsqu'il eut atteint l'âge de 25 ans accomplis, il fit serment & prit séance au Parlement de Paris, en qualité de Pair de France, le 22 mai 1731. Il a de Magdeleine-Angélique de Neufville de Villeroi sa femme, 1. Joseph-Eulalie, née à Paris le quatrième septembre 1727; & 2. Charles-Joseph de Boufflers, né à Paris le 16 août 1731.

L. 10. au lieu de Duché: Patrie, lisez simplement Duché.

Col. 2. Avant B O U G, mettez l'article qui suit.

B O U F F L E R S (Louis François, Duc de) Pair & Maréchal de France, &c. (Voyez cy-dessus, p. 376. col. 2. Et p. 377. col. 1.) étoit né le dixième janvier 1644. Il prit d'abord le titre de Chevalier de Boufflers, & ensuite celui de Marquis après la mort de son frère aîné en 1672. Depuis il a été connu & s'est rendu célèbre sous le nom de Maréchal & Duc de Boufflers. Les marques qu'il donnoit de ses talens pour la guerre & pour la conduite des troupes, sa vigilance & son application à ne rien omettre de tout ce qui étoit nécessaire au bien du service, le firent choisir en 1669. pour être Colonel du régiment royal de Dragons. Il servit en 1670 à la tête de ce régiment sous le Maréchal de Créqui à la conquête de la Lorraine. Il fut fait au mois de février 1672 Lieutenant-général au Gouvernement de l'Isle de France, & Grand Baillif de Beauvais & de Beauvaisis, au lieu de feu son frère aîné. Il se trouva à tous les sièges & à toutes les entreprises que le Maréchal de Turenne forma pendant la campagne. Il demeura à Utrecht pendant l'hiver sous les ordres du Maréchal de Luxembourg, & se signala au combat donné pour le secours de Woerden, où il reçut une grande blessure. Il passa en Allemagne en 1673, eut en 1674, de l'aveu du Maréchal de Turenne, la meilleure part au gain de la bataille d'Enshheim, où il fut encore blessé. Il fut fait Brigadier de Dragons au mois de mai 1676, & commanda la même année l'arrière-garde de l'armée Française, lorsqu'elle se retira après la mort du Maréchal de Turenne, en présence de l'armée ennemie. Il se signala ensuite au combat d'Altenheim, & fut encore chargé de l'arrière-garde de l'armée par le Prince de Condé, qui en étoit venu prendre le commandement lorsqu'elle se retira des environs de Strasbourg. Il servit encore en Allemagne en 1676 sous le Maréchal de Luxembourg, & en 1677 sous les ordres du Maréchal de Créqui. Il avoit été fait Maréchal de camp dès le 26 février de la même année. En 1678, il se trouva à la défaite des ennemis à Rheinfelden, à Seckingen & à Offembourg; & le Marquis de Ranes ayant été tué au combat de Seckingen, il obtint la charge de Colonel général des Dragons vacante par sa mort. Ce fut lui qui, la même année 1678, commanda les troupes à l'attaque du Fort de Kell, qui fut emporté d'assaut en plein jour. La paix ayant été conclue à Nimègue en 1678, il fut envoyé l'année suivante avec un corps d'armée en Dauphiné pour l'affaire de Cszal, dont on négocioit l'acquisition, qui n'ayant été terminée qu'en 1681, il alla prendre possession de cette place au mois de septembre. Il fut fait ensuite Lieutenant Général des armées du Roi, & fut envoyé en 1682 avec un corps d'armée sur les frontières d'Espagne, où il obligea les Habitans de Fontarabie de faire les satisfactions que le Roi exigeoit d'eux, pour quelques insultes qu'ils avoient faites aux Français. En 1683, il passa en Flandre, où il eut le commandement d'un corps d'armée, avec ordre d'investir Courtray, au siège duquel il servit utilement, ainsi qu'au bombardement d'Oudenarde. Pendant le siège de Luxembourg en 1684, il commanda un Corps d'armée entre Sambre & Meuse, pour observer & arrêter les troupes qui s'assembloient sous Namur. Le Roi lui donna au mois d'août 1686 le Gouvernement de la ville & province de Luxembourg, & du Comté de Chiny. Au mois de juillet 1687, après la mort du Maréchal de Créqui, il fut pourvu du Gouvernement de Lorraine, de la province de la Sarre, & du commandement en chef dans les trois Evêchez. En 1688, il commanda un camp sur la Sarre. Au mois d'août le Roi lui donna à lever un régiment de Cavalerie, & au mois d'octobre un d'Infanterie. Au mois de septembre il eut le commandement d'un Corps d'armée avec lequel il prit la ville de Worms, celles de Keyserlauter, de Creutznach, de Bacharach, d'Oppenheim & autres du Palatinat du Rhin, & mit garnison dans la ville & citadelle de Mayence. Il prit encore les villes de Bingen, d'Oberkerke & plusieurs autres, & bombarda la ville de Coblents. Le Roi le nomma le deuxième décembre de la même année pour

être Chevalier de ses Ordres. Au mois de février 1689, il servit de Lieutenant Général sous le Maréchal de Duras dans l'armée d'Allemagne; ensuite il commanda un Corps de troupes séparé, avec lequel il prit plusieurs postes & châteaux dans le pais de Liège, & emporta d'assaut la ville & château de Cöckheim dans le pais de Trèves. Au mois de septembre il servit sous le Maréchal de Lorges, dont l'armée fut composée des troupes qui étoient sous son commandement. Au mois d'avril 1690, il fut fait Général de l'armée de la Moselle, dont il envoya fort à propos, un détachement au Maréchal de Luxembourg, par où il contribua beaucoup au gain de la bataille de Fleurus. Au mois de mars 1693, il servit de Lieutenant Général sous le Roi, investit la ville de Mons, servit à ce siège, & fut blessé à l'attaque de l'ouvrage à coigne après y être entré. Au mois d'avril il fut fait Général de l'armée de la Moselle, alla bombarder Liège à la vue des ennemis. Etant venu faire un tour à la Cour, le Roi fit le deuxième février 1692, dans la chapelle du château de Versailles, la cérémonie de lui donner la Croix & le Collier de ses Ordres, qu'il n'avoit pu recevoir jusqu'alors à cause de son absence continuelle pour le service de sa Majesté, qui le mit aussi le quatrième du même mois de février, en possession de la charge de Colonel du régiment des Gardes Françaises, qu'il lui avoit donnée à la mort du Maréchal Duc de La Feuillade. Au mois de mars suivant il fut déclaré Général de l'armée de la Moselle, avec laquelle il investit Namur de la Meuse à la Meuse, & eut le commandement de ce quartier pendant le siège. Après la prise de cette place il commanda une armée séparée, dont il amena au Maréchal Duc de Luxembourg une partie, qui se trouva à la bataille de Steinkercue. Ensuite il s'opposa aux desseins des Alliez sur les places maritimes de France, & après plusieurs marches & contre-marches vint enfin bombarder Charleroi, par où il finit cette longue campagne. Pendant l'hiver, qui fut très-rude, il reprit la ville de Furnes, que les Alliez avoient fortifiée, après l'avoir occupée pendant la campagne. Le 27 mars 1693, & au mois d'avril 1694 le Roi voulant reconnoître ses signalez & continuels services, l'éleva à la dignité de Maréchal de France, & au mois d'avril suivant le fit Chevalier de son nouvel Ordre de S. Louis, & le nomma Général de l'armée de la Moselle. Il eut au mois de septembre le Gouvernement de la Flandre-Françoise & de la ville de Lille, vacant par la mort du Maréchal, Duc de Humières. En 1695, il se jeta dans Namur avec une partie des troupes de l'armée de la Moselle qu'il commandoit, & en soutint le siège pendant 63 jours, contre les forces rassemblées d'Angleterre, de Hollande, d'Espagne & d'Allemagne, commandées en personne par le Roi d'Angleterre Guillaume III, l'Electeur de Bavière, & le Landgrave de Hesse. Il ne rendit cette place qu'à l'extrémité, & après avoir soutenu quatre assauts généraux, tant au corps de la ville qu'à celui du château. Il fut arrêté prisonnier en sortant de la place à cause des infractions qui avoient été faites aux capitulations de Dixmude & de Deinse, & fut conduit à Maltricht; mais il fut renvoyé 15 jours après. Il fut pourvu au mois de novembre 1696 du nouveau Gouvernement héréditaire de la ville de Beauvais. En 1697, il eut le commandement de l'armée de la Meuse. Dans le commencement de la campagne, son armée & celle du Maréchal Duc de Villeroi, empêchèrent les Alliez d'inquiéter le Maréchal de Catinat, qui faisoit le siège d'Ath; & après la prise de cette place, s'étant avancé avec son armée près de Bruxelles, il eut par ordre du Roi plusieurs conférences particulières avec le Comte de Portland, Confident du Roi Guillaume, qui furent suivies peu de tems après du traité de Ryfwick. Après la mort de Charles II, Roi d'Espagne, il eut ordre de se rendre à Lille, capitale de son Gouvernement, & de s'affurer des places des Pais-Bas Espagnols qui étoient occupées par les Hollandois, ce qu'il exécuta heureusement de concert avec l'Electeur de Bavière, ayant introduit en une même nuit, qui fut celle du sixième février 1701, des troupes Françaises dans les villes de Luxembourg, de Namur, de Charleroi, de Mons, d'Ath, d'Oudenarde, de Nieuport & d'Olende. Il se rendit ensuite à Bruxelles pour commander dans tous les Pais-Bas Espagnols, conjointement avec le Marquis de Bedmar, Général pour le Roi d'Espagne; fut déclaré le neuvième mars 1702, Général de l'armée de Flandre, & des troupes qui devoient servir dans la Gueldre-Espagnole & dans l'Electorat de Cologne, sous les ordres du Duc de Bourgogne; tint longtems en respect l'armée des Hollandois, & la poussa jusques sous les murailles de Nimègue. En 1703, il eut le commandement d'une des deux armées qui furent formées en Flandre, & ayant joint près d'Anvers le Marquis de Bedmar, ils fortirent ensemble des lignes, & attaquèrent le 30 juin à Eckeren l'armée Hollandoise, qui ne put être forcée. Le Roi d'Espagne lui envoya au mois de septembre le Collier de l'Ordre de la Toison d'Or, qu'il reçut par les mains du Duc de Berri à Versailles le 15 janvier 1704. Le Roi lui donna au mois d'octobre de la même année, la charge de Capitaine d'une compagnie de ses Gardes du Corps, vacante par la mort du Maréchal Duc de Duras. En l'année 1708, la ville de Lille en Flandre étant menacée d'un siège, il y fit toutes les dispositions nécessaires pour une vigoureuse défense. Cette place fut investie le 12 août & attaquée avec des forces & une artillerie formidables. Il y soutint une infinité d'assauts particuliers à chaque ouvrage, & entre autres sept au chemin couvert; mais la place n'étant plus soutenable à cause de la grandeur des brèches, & les Affligéans étant sur le point de donner un assaut général, il rendit la ville par une capitulation honorable le 13 octobre. Ensuite il se rendit dans la citadelle, la défendit jusqu'au onzième décembre, obtint une capitulation des plus honorables. Le Roi pour le récompenser, lui accorda les grandes entrées de premier Gentilhomme de la Chambre, & lui donna la survivance du Gouvernement de Flandre pour son fils aîné. Il se trouva sous le Ma-

réchal de Villars à la sanglante bataille de Malplaquet, qui fut donnée le onzième septembre. Il y commanda l'aile droite, où il eut toujours l'avantage, ayant repoussé à diverses reprises avec un grand carnage les troupes qui l'attaquèrent, lesquelles ne purent jamais pénétrer dans ses retranchemens. Le Maréchal de Villars qui commandoit l'aile gauche, ayant été obligé de se retirer à cause d'une blessure au dessous du genouil qu'il avoit reçue, le Maréchal de Boufflers fit encore charger six fois les ennemis; mais les voyant maîtres d'un bois, par où ils pénétraient dans le centre de l'armée Française, il leur abandonna le champ de bataille, & fit sa retraite en si bon ordre, que les ennemis ne jugèrent pas à propos de le poursuivre. Il revint ensuite à la Cour, & ayant perdu son fils aîné le 22 mars 1711, il obtint pour son puîné, âgé de cinq ans, & le seul qui lui restât, le Gouvernement de la Flandre-Françoise & de la ville de Lille, avec le régiment d'Infanterie dont le défunt étoit Colonel. Il mourut à Fontainebleau le 22 août de la même année 1711, âgé de 67 ans, sept mois & douze jours. Son corps fut apporté à Paris, & inhumé le 26 du même mois sur les dix heures du soir dans l'église paroissiale de S. Paul. Son cœur fut porté à Boufflers. Son Oraison funèbre fut prononcée par le Père de La Rue, Jésuite, en présence d'une illustre & nombreuse assemblée. * Voyez le Supplément de Paris 1735.

NB. Le Supplément de Paris 1735. p. 168. col. 2. l. 31. mot Ensheim pour Enfishheim.

NB. Le même p. 169. col. 1. l. 30. a mis Creutznach pour Creutznach.

L. 40. NB. Le même a mis Cocum pour Cochem ou Cockheim.

P. 378. col. . Avant BOVILLIUS, mettez l'article qui suit.

* BOUILLE, bourg de France, en Anjou, dans le diocèse d'Angers. Le Dictionnaire Universel de la France lui donne plus de 700 Habitans.

BOULAY (César-Egasse du) p. 380. col. 1. l. 1. après les mots Saint-Ellier, ajoutez ou Saint-Hélière (car c'est une corruption du mot Hilaire)

L. 16. après le mot passion, ajoutez. Du Boulay répondit à la Censure que la Faculté de Théologie de Paris fit de son Histoire. Sa réponse est intitulée *Nota ad Censuram*, & parut la même année que la Censure, c'est à dire, en 1667.

BOULENGER (Jules-César) p. 381. col. 1. l. 2 & 3. au lieu de étant assez jeune vers 1585, lisez, âgé d'environ 30 ans en 1586.

L. 5. au lieu de & y enseigna dix ans, lisez & y professa pendant huit ans.

L. 9. au lieu de vingt ans, lisez 22 à 23 ans.

L. 10. au lieu de à Tournon l'an 1626, lisez à Cahors au mois d'août 1628.

L. 16. après le mot, Aubignac, ajoutez. Cet Ouvrage a été imprimé en 1603.

P. 382. col. 1. l. 29. après le mot Public, ajoutez. On a aussi de M. Boulliaud deux lettres à Albert Portner sur la mort du célèbre Philophe Gassendi dans le Recueil intitulé *Lessus mortuair*.

L. 62. après 1694, ajoutez dans sa 89 année BOULOGNE sur la mer, l. pen. de la colonne, au lieu de de nos Rois, lisez des Rois de France.

P. 383. col. 1. l. 14. après le mot Couronne, ajoutez, & y établit des Sénéchaux ou Gouverneurs; ensuite effacez & Avant BOULOGNE dite LA GRASSE, mettez c qui suit.

SENECHAUX DU BOLONNOIS depuis le Roi Louis XI, jusqu'à présent.

I. PHILIPPE des Querdes ou des Cordes, Seigneur de Crévecoeur en Beauvaisis. Il fut fait depuis Maréchal de France, accompagna le Roi Charles VIII dans son voyage d'Italie, se distingua par sa valeur, & mourut à Bresse auprès de Lyon l'an 1494, âgé de 76 ans.

II. FRANÇOIS de Créqui, Seigneur de Dourier, dont les lettres patentes furent expédiées le 16 janvier 1493 ou 1494. Sous son Gouvernement, les Coutumes, Usages & Statuts de la Sénéchaussée & Comté de Boulogne, furent rédigés par écrit, interprétés & accordés par les Praticiens, Coutumiers & Gens de bien; & signés par le Gouverneur, par les Abbés de Notre-Dame & de S. Wilmer, pour les Gens d'Eglise; par quatre Nobles pour le Corps de la Noblesse, & par trois autres personnes pour les vils.

III. Le Bâtard de Cardonne, qui avoit été Capitaine du château d'Arras, & avoit aidé Philippe de Crévecoeur à défendre la ville de Boulogne contre Henri VII, Roi d'Angleterre, qui l'avoit assiégée en 1488.

IV. Le Sieur de ROULLET.

V. ANTOINE de La Fayette, Auvergnat, Seigneur de Pontgibouff & autres lieux, & Maître d'Artillerie. Il succéda à Roulet en 1515, fut disgracié pour avoir ému le peuple, arrivée à Montreuil, que l'on mit sur son compte, & mourut en 1531.

VI. LOUIS de La Fayette succéda à Antoine en septembre 1522, & fut aussi disgracié pour avoir donné occasion à quelque division entre les garnisons de Boulogne & de Montreuil.

VII. OUDARD Du Biez, Chambellan du Roi, nommé au mois de juin 1523, fut depuis Maréchal de France. De son tems, Henri VIII, Roi d'Angleterre, ayant assiégé en 1544, Boulogne & Montreuil en même tems, Du Biez s'enferma dans Montreuil

pour la défendre, & mit dans Boulogne Jacques de Coucy, Seigneur de Vervins, son gendre, qui lassé d'une résistance de près de deux mois, livra la ville aux Anglois, qui ne la restituèrent qu'en 1550 à Henri II. Pendant ces six ans les Sieurs de Coucy, de Coucy & Du-Chesne exercèrent la charge de Sénéchal, par la commission du Maréchal Du Biez.

Les Gouverneurs de Boulogne sous les Anglois, furent

I. ENOUARD Seimur, Duc de Sommerlet en septembre 1544, le Vicomte de Lille, & Milord Dudley, gouvernèrent sous lui; II. Le Comte de Bedford, en mai 1545; III. Le Comte de Surrey, fils du Duc de Northfolc; IV. Milord Grey, en septembre 1546; V. Le Comte Huntington, en 1548; VI. Milord Clinton, en 1549.

Dès que Henri II eut recouvré la ville de Boulogne, il nomma pour Sénéchal & Gouverneur,

VIII. JEAN de Monchy, Chevalier, Seigneur de Senerpont: sous ce Gouverneur en 1552, Henri II ordonna un Présidial pour Boulogne, avec sept Conseillers & un Gréffe des Appellations pour la Sénéchaussée, mais cet ordre ne put être exécuté, faute de fonds pour fournir aux appointemens des Officiers.

IX. ANTOINE de Monchy, fils de Jean.

X. LOUIS de Lannoy, Seigneur de Morvilliers, Chevalier des Ordres du Roi, qui reçut sa commission en 1567; mais il fut obligé de se retirer sept mois après, à cause des défordres qu'il avoit faits dans la ville pour y introduire la Religion Protestante.

Le Roi Charles IX mit en sa place.

XI. FRANÇOIS de Chaumel, Seigneur de Caillac, qui mourut à Boulogne en 1576.

XII. JEAN d'Etrées, Baron de Doudeanville en Boulonnois.

XIII. ANTOINE d'Etrées son fils, qui étoit aussi Gouverneur de La Fère, & qui le fut de Paris & de l'Isle de France, Grand-Maître de l'Artillerie, &c.

XIV. JEAN-LOUIS de Nogaret, Duc d'Epemon, qui mit pour gouverner sous lui, Roger-Raymond Du Bernet, qui fut tué à Naples en 1591, & enterré à Boulogne.

XV. JACQUES de Goth, Seigneur & Marquis de Rouillac, Capitaine des Gendarmes, Grand Sénéchal de Guienne, fut aussi Gouverneur de Boulogne, sous le Duc d'Epemon en 1591.

XVI. Sous le même Duc en 1596, MICHEL de Patras de Compagne, Sénéchal du Boulonnois, fut aussi pourvu du Gouvernement. Il fut tué la même année dans une expédition qu'il fit dans le voisinage de S. Omer.

XVII. Son frère GEORGE-BERTRAND de Patras, Gouverneur de Bourg-en-Bresse, fut après lui Gouverneur & Sénéchal du Boulonnois. Il obtint du Roi que la charge de Sénéchal passât à son neveu.

XVIII. Son frère ANTOINE de Compagne, Sénéchal, qui en eut les provisions le 28 décembre 1617, en fit sa démission en faveur de

XIX. FRANÇOIS de Patras son fils, en 1649.

XX. EMMANUEL de Patras, surnommé *Desmarez*, fils de François, fut pourvu de la charge de Sénéchal Héritaire du Boulonnois, le 23 décembre 1694. C'étoit en 1735 le Sieur MAURICE-FRANÇOIS de Patras.

Le successeur de BERTRAND-GEORGE de Patras, au Gouvernement de Boulogne, fut le Sieur de Meime, qui gouvernoit en 1619, sous le Duc d'Epemon. Après le Sieur de Meime, le Duc d'Epemon y mit le Sieur de La Touche, qui commandoit en 1620. En 1622, CESAR-GEORGE de Mouchy, Chevalier, Marquis d'Hocquincourt, fut fait Gouverneur en chef de Boulogne & du Boulonnois. Il eut pour successeur ANTOINE d'Aumont, Marquis de Noy, Baron de Châtres, &c. qui mourut à Paris le 13 avril 1613. Son neveu ANTOINE d'Aumont, Sieur de Villequiers, qui fut depuis Duc & Pair, Maréchal de France, & Gouverneur de Paris, lui succéda. LOUIS-MARIE-VICTOR d'Aumont, Duc & Pair de France, son fils, eut la survivance du Gouvernement de Boulogne, & mourut en 1669, le onzième janvier. Son fils LOUIS, Duc d'Aumont, mort à Paris le sixième avril 1723, a eu la même charge, qu'il laissa à son fils, LOUIS-MARIE, Duc d'Aumont, qui ne lui a survécu que six mois, étant mort la même année le cinquième novembre, âgé de 32 ans. LOUIS-FRANÇOIS d'Aumont, Marquis de Châtres, Duc d'Humières, &c. est aujourd'hui Gouverneur de Boulogne, depuis la mort de Louis-Marie son neveu. * *Abbrégé de l'Histoire de la ville de Boulogne-sur-mer, & de ses Comtes, par le Père Le Quien, Bibliothécaire des Dominicains, rue-saint-Honoré, à Paris. Mémoires de Littérature & d'Histoire, tome 10. première partie. Ce Père a donné aussi dans le même Recueil, tome 8. partie 2. une bonne Dissertation sur le Portus Ictius.*

P. 383. col. 1. Avant BOUQUENON, mettez l'article qui suit.

* BOULOULIE, village de Syrie, situé dans un fonds, n'est remarquable que par la conduite extraordinaire de ses Habitans. Ce sont des Arabes qui vivent dans une indifférence entière sur le chapitre de la Religion qu'ils semblent ne connoître point du tout. Ils sont divisés en Tribus & en familles qui multiplient à la manière des bêtes, sans faire aucune distinction de degré de parenté. Ils ignorent les moindres devoirs de la vie & ne connoissent point l'hospitalité.

BOUQUER. p. 383. col. 2. l. 1 & 2. au lieu de BOCHER, lisez BOCHIR.

BOUQUIN (Pierre) l. 1. après Carme, ajoutez, naquit à Bourges: au lieu de prit à Bourges, lisez & prit dans cette ville

P. 387. col. 2. N. XIV. Louis, Duc de Bourbon. l. 6. au lieu de 2. Charles & des deux lignes suivantes, mettez 2. CHARLES dont il sera parlé après son frère aîné.

L. 8. au lieu de 3. Louis & des deux lignes suivantes, mettez 3. Louis, mentionné après ses deux aînés.

L. 16. après 1697, ajoutez, désignée Surintendante de la Maison de la Reine le 16 avril 1725, dont elle prêta serment entre les mains du Roi le 31 mai suivant.

Dans la même ligne, au lieu de B. N. . . née le 15 janvier 1703, lisez. 8. Henriette-Louise-Marie-Françoise-Gabrielle de Bourbon, Damoiselle de Vermandois, née le 15 janvier 1703, qui reçut le 14 janvier 1727, dans l'Abbaye de Beaumont-lès-Tours les cérémonies du Batême par les mains de l'Archevêque de Tours, qui la tint aussi sur les fonts, au nom & comme Procureur du Duc de Bourbon son frère, avec l'Abbesse de cette Abbaye, & qui ensuite reçut le Sacrement de Confirmation & la Communion des mains du même Prélat, après quoi elle prit l'habit de religion dans ce monastère, où elle fit profession l'année suivante.

L. dernière après 1705, ajoutez ce qui suit. Louis, Duc de Bourbon, mort le quatrième mars 1710, a aussi laissé une fille naturelle, nommée Louise-Charlotte de Bourbon, & appelée la Damoiselle de Dampierre, baptisée en la paroisse de S. Severin le 17 août 1700, laquelle a été légitimée, & depuis mariée le 29 août 1726, avec Nicolas de Chaugy, Baron de Rouffillon, Marquis d'Agreuous, Comte de Mufigny, de Soulanges & de Longceaur, Seigneur de Cussy, de Hanveau, &c. & Maître de camp de cavalerie.

N. XV. Louis-Henri. Au lieu de cet article mettez celui qui suit.

XV. Louis-Henri, aujourd'hui Duc de Bourbon, Pair & Grand-Maitre de France, & des mines & minières du Royaume, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses armées du huitième mars 1718, Gouverneur de Bourgogne & de Bretagne, &c. naquit le 18 août 1692. (Voyez LOUIS, parmi les Princes de la Maison de Bourbon qui ont porté ce nom.) Il épousa 1. le quatrième juillet 1713 Marie-Anne de Bourbon, fille de François-Louis de Bourbon, Prince de Conti, morte sans postérité le 21 mars 1720; 2. Charlotte de Hesse-Rheinfels, née le 18 août 1714, troisième fille d'Ernest-Léopold, Landgrave de Hesse-Rheinfels-Rothembourg, & d'Éléonore-Marie-Anne, née Comtesse de Lowenstein, qu'il épousa par Procureur à Rothembourg sur la Fulde, le 27 juin 1728. Cette Princesse étant partie de Rothembourg le deuxième juillet suivant, arriva le 22 à Notre-Dame de l'Épine, village à deux lieues au delà de Châlons-sur-Marne, où elle fut reçue par M. le Duc, & s'étant rendus ensemble au château de Sarri, maison de campagne de l'Évêque de Châlons, ce Prélat leur donna la bénédiction nuptiale.

XV. Charles de Bourbon, Comte de Charolois, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Touraine, né à Versailles le 19 juin 1700, prit séance au Parlement, en qualité de Prince du sang, le deuxième septembre 1715, & partit de son propre mouvement secrètement de Chantilly le 29 avril 1717, pour aller faire la campagne en Hongrie, en qualité de Volontaire, dans l'armée Impériale contre les Turcs. Il y donna des marques de valeur au passage du Danube, au siège de Belgrade, où le 12 juillet il se trouva exposé au plus grand feu d'un des Forts des Alliés, & à leur défaite le 16 août, ayant accompagné par tout le Prince Eugène de Savoie, Généralissime de l'armée Impériale. Après cette campagne il alla voyager en Italie, d'où il se rendit en Bavière; & après avoir fait un long séjour à la Cour Electorale de Munich, il arriva à Chantilly le quatrième mai 1720, d'où il se rendit le lendemain à Paris, & parut le même jour chez le Roi, & chez le Duc d'Orléans Régent. Il fut admis le 16 juin suivant dans le Conseil de Régence. Il avoit été pourvu au mois de septembre 1720, pendant son séjour à Munich, du Gouvernement de la province de Touraine, en survivance du Marquis de Dangeau, auquel il succéda, par sa mort arrivée le neuvième septembre 1720. Il en prêta le serment de fidélité entre les mains du Roi, en présence du Duc d'Orléans Régent, le 29 juin 1721. Il représenta le Comte de Toulouse à la cérémonie du Sacre du Roi Louis XV le 25 octobre 1722, & fut fait Chevalier des Ordres du Roi dans l'église de Rheims, le 27 du même mois d'octobre 1722.

XV. Louis de Bourbon, Comte de Clermont, né à Versailles à quatre heures du matin le 15 juin 1709, & à qui on suppléa les cérémonies du Batême à Paris, dans la chapelle du Palais des Thuilleries, le 15 novembre 1717, sur les sept heures du soir, ayant eu pour Parrain & Marraine le Roi & la Duchesse de Berry, reçut par les mains du Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, le Sacrement de Confirmation le 16 & la tonsure cléricale le 18 du même mois de novembre. Il obtint le 29 janvier 1718, l'Abbaye du Bec-Hellouin, Ordre de S. Benoît, diocèse de Rouen; & le quatrième mars suivant celle de S. Clauze en Franche-Comté, du même Ordre, diocèse de Lyon; & le 23 décembre 1720, la Coadjutorerie de celles de Marmoutier, aussi Ordre de S. Benoît, diocèse de Tours, & de Chalis, Ordre de Cîteaux, diocèse de Senlis, desquelles il devint titulaire par la mort de Jules de Lionne le cinquième juin 1721; celle de Cercamp, Ordre de Cîteaux, diocèse d'Amiens, lui fut encore donnée le 17 octobre 1723. Il assista au sacre du Roi, représenta le Comte de Flandre le 25 octobre 1722, & ayant été proposé le deuxième février 1724, pour être Chevalier des Ordres du Roi, il en reçut la Croix & le Collier le troisième juin suivant.

P. 387. col. 2. N. XIII. François-Louis de Bourbon, l. 5. après 1709, ajoutez. Sa veuve est morte le 22 février 1752, âgée de 66 ans & 21 jours, après avoir perdu la vue quelques années auparavant.

N. XIV. Louis-Armand de Bourbon. Au lieu de cet article, mettez les deux qui suivent.

XIV. Louis-Armand de Bourbon, Prince de Conti, Duc de Mercœur, Pair de France, Comte de La Marche, d'Alais, de Beaumont-sur-Oise & de Pézenas, Châtelain de L'Isle-Adam, Marquis de Gravelle, de Portes & de Mardogne, Vicomte de Teyrargues, Seigneur de La Fère en Ternois, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses armées, & Gouverneur du Haut & Bas Poitou, étoit né à Paris à sept heures du matin le dixième novembre 1695. Il fut baptisé pour les cérémonies dans la chapelle du château de Versailles, par le Cardinal de Coëffin, Grand-Aumônier de France, & le troisième juin 1704 il fut tenu sur les fonts par le Roi Louis XIV, & par Marie-Éléonore d'Est-Modène, Reine Douairière de la Grande-Bretagne. Il porta le titre de Comte de La Marche, jusqu'à la mort de son père, fut reçu Chevalier des Ordres du Roi le premier janvier 1711, & prit séance au Parlement de Paris en qualité de Prince du sang le huitième du même mois. Il fit sa première campagne dans l'armée du Rhin sous le Maréchal Duc de Villars en 1713, servit au siège de Landau, & se trouva à l'attaque du camp retranché des Impériaux près de Fribourg où ils furent forcés; & ensuite à la prise de Fribourg le premier novembre de la même année. Il fut admis dans le Conseil de Régence, y prit place le quatrième avril 1717, & fut pourvu de la charge de Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi, du Haut & Bas Poitou, puis Châtelleraudois & Loudunois, sur la démission du Marquis de La Vieuville, par lettres du 29 du même mois d'avril 1717. Ayant été fait Lieutenant Général des armées du Roi le premier janvier 1719, il partit de Paris le dixième mai suivant pour aller faire la campagne en Roussillon contre l'Espagne. Il eut le commandement de la cavalerie, & servit en qualité de Lieutenant Général au siège de Fontarabie pendant le mois de juin, & à celui de la ville & du château de S. Sébastien, pendant les mois de juillet & d'août. Il assista au Sacre du Roi, & y représenta le Comte de Champagne, le 25 octobre 1722. Ce Prince mourut en son Hôtel à Paris, d'une fluxion de poitrine en huit jours de maladie, le quatrième mai 1727, à cinq heures du matin, âgé de trente-un ans, cinq mois & 23 jours, après avoir fait son testament deux jours avant sa mort. Son corps fut porté le 16 du même mois sur les dix heures du soir en pompe & en cérémonie à S. André-des-Arcs sa paroisse, où il fut inhumé dans le caveau de sa Maison. Il avoit été marié dans la chapelle du château de Versailles le neuvième juillet 1713, avec Louise-Élisabeth de Bourbon, fille de Louis de Bourbon, Pair & Grand-Maitre de France, Gouverneur de Bourgogne & de Bretagne, mort le quatrième mars 1710, & de Louise de Bourbon, légitimée de France. Il en eut 1. le Comte de La Marche, né à Paris un peu après minuit, le 28 mars 1715, & ondoyé le même jour, mort le premier août 1717, & inhumé le deuxième aux Carmélites du fauxbourg-Saint-Jacques à Paris; 2. Louis-François de Bourbon, Prince de Conti, qui suit; 3. Louis-Armand de Bourbon, Duc de Mercœur, né & ondoyé le 19 août 1720, & à qui on suppléa les cérémonies du batême le 12 mai 1722, mort le même jour à l'Hôtel de Conti à Paris, & enterré le lendemain aux Carmélites du fauxbourg-S. Jacques; 4. le Comte d'Alais, né le cinquième février 1722, aussi mort dans l'Hôtel de Conti le septième août 1730, au matin, âgé de huit ans, six mois & deux jours, & inhumé le huitième au soir à S. André des Arcs; & 5. une fille, née à Paris le 20 juin 1726.

XV. Louis-François de Bourbon, Prince de Conti, Duc de Mercœur, Pair de France, Comte de La Marche, d'Alais, de Beaumont-sur-Oise & de Pézenas, Châtelain de L'Isle-Adam, Marquis de Gravelle, de Portes & de Mardogne, Vicomte de Teyrargues, Seigneur de La Fère en Ternois, Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi, du Haut & Bas Poitou, puis Châtelleraudois & Loudunois, né à Paris le 13 août 1717, & ondoyé le même jour, reçut le supplément des cérémonies du Batême dans la chapelle du château des Thuilleries, par les mains de l'Évêque de Metz, Duc de Coëffin, Pair de France, premier Aumônier du Roi, le 23 avril 1721, & eut pour Parrain le Roi Louis XV, & pour Marraine la Duchesse Douairière d'Orléans. Ayant été pourvu, après la mort de son père, du Gouvernement du Haut & Bas Poitou, il en prêta le serment de fidélité entre les mains du Roi à Versailles le 30 juin 1727. Le Roi lui donna au mois de janvier 1733, un régiment de cavalerie vacant par la mort du Duc d'Alincourt. Il a été marié le 22 janvier 1732, avec Louise-Diane d'Orléans, Damoiselle de Chartres, dernière fille de Philippe, petit-fils de France, Duc d'Orléans, de Valois, de Chartres, de Nemours & de Montpensier, Chevalier des Ordres du Roi, & de l'Ordre de la Toison d'Or, principal Ministre, & auparavant Régent en France, mort le deuxième décembre 1723, & de Françoise-Marie de Bourbon, légitimée de France.

P. 389. col. 1. N. XII. Louis de Bourbon, l. 8 & 9. après le mot Religion, ajoutez & qui y est mort le 23 février 1732.

L. 12. après le mot Anglietterre, ajoutez, morte à Londres le 25 octobre 1732 dans la 74 année de son âge.

N. XIII. Gui-Henri de Bourbon. Au lieu de cet article, mettez les deux qui suivent.

XIII. Gui-Henri de Bourbon, III. du nom, Marquis de Malaufé, Comte de La Cafe, Vicomte de Lavedan, Baron de Chau.

Chaudes-Aigues, né le troisième juin 1654, frère aîné de celui dont on vient de parler, fit à Paris abjuration de la Religion Protestante le 12 août 1678. Il servit d'abord sous le Vicomte de Turenne, son grand-oncle maternel, & ensuite sous plusieurs autres Généraux; fut Colonel du régiment de Rouergue infanterie, & fut fait Brigadier des armées du Roi le 24 août 1688. Ses infirmités l'obligeant de quitter le service, il vendit son régiment au Marquis de Canillac au mois de février 1692. Il mourut dans son château de La Cafe en Albigeois, diocèse de Castres, d'une hydropisie de poulmon après 35 jours de maladie, à l'âge de 52 ans, le 18 août 1706. Il avoit été marié 1. avec Marie-Hyacinthe Mitte de Chevrères de S. Chaumont, morte en couches à la Bruyère, diocèse de Lavaur, au mois de mars 1691, fille d'Armand-Jean Mitte, Seigneur de Chevrères, Marquis de S. Chaumont, Comte de Miolans, & de Gaspard de La Porte-d'Offion; 2. en 1692, avec Marie-Louise-Françoise Béranger de Montmouton, fille de Charles Béranger, Marquis de Montmouton, & de Louise de Castellau de Ciernmont-Lodève. Il a eu de la première, 1. Marie-Geneviève-Henriette Gertrude de Bourbon de Malaufe, Marquise de Montpézat, Dame de Brugnières, née à la Bruyère, dans le diocèse de Lavaur, au mois de mai 1691, & mariée à Paris dans la chapelle de l'hôtel de Lauzun, en la paroisse de S. Sulpice, le 31 janvier 1715, avec Ferdinand-Joseph de Poitiers de Rye & d'Anglure, Comte de Poitiers & de Neuchâtel, Marquis de Coublans, Baron & Seigneur de Vadans, de La Ferté, de Balançon, d'Ougney, de Montrambert, de Montrond, de Lods, de Cicon, de Seey, de Châteauneuf, de Châteauneuf en Vennes, de l'île Loos, &c. mort de la petite-vérole à Paris le 29 octobre de la même année, âgé de dix-neuf ans & demi, la laissant grosse d'une fille, née le 25 décembre suivant. Elle est Dame d'accompagnement de la Duchesse Dousirière d'Orléans. Du second mariage fut venu 2. Louis-Auguste de Bourbon, Marquis de Malaufe, qui suit; 3. Armand de Bourbon, Chevalier de Malaufe, qui assista au mariage de la Comtesse de Poitiers sa sœur, en 1715; & 4. un troisième fils.

XIV. Louis-Auguste de Bourbon, Marquis de Malaufe, Comte de La Cafe, Vicomte de Lavedan, Baron de Chaudes-Aigues en Languedoc, Seigneur de Favars en Limosin, né en 1694, fut fait Colonel du régiment d'infanterie d'Agénois le premier février 1719, & a été marié à Paris le 15 mars 1729, avec Marie-Christine de Maniban, fille aînée de Gaspard-Joseph de Maniban, Marquis de Maniban & de Campagne, Baron de Cafaubon & de Bulca, premier Président au Parlement de Toulouse, & de Joanne-Christine de Lamignon de Bavière. Ce Seigneur ayant été obligé de quitter le service à cause de ses infirmités, il céda avec l'agrément du Roi, son régiment au Comte de Malaufe son frère.

LES BARONS DE BASIAN, au diocèse d'Auch, du nom de Bourbon, qui subsistent encore, sont cadets des Marquis de Malaufe, & descendent de Gaston de Bourbon, Seigneur de Basian, quatrième fils de CHARLES, bâtard de Bourbon, Baron de Chaudes-Aigues, & de Louise de Lion, héritière de Malaufe. Voyez cette branche dans la nouvelle Histoire de la Maison de France & des Grands Officiers de la Couronne, tome 1. p. 373.

P. 389. col. 2. N. XIII. Louis de Bourbon. Au lieu de cet article, mettez les deux qui suivent.

XIII. Louis de Bourbon, Comte de Buffet, &c. fut tué au siège de Fribourg la nuit du dixième au onzième novembre 1677. Ajoutez que sa veuve Magdalaine de Bermondet, s'est mariée en secondes nocces en la paroisse de S. Sulpice à Paris à l'âge de 35 ans, le 20 juin 1689, avec Louis-Joseph, Comte de Rochechouart, Chef de la branche des Seigneurs de Batimont, âgé de 40 ans, & veuf de Marie d'Escars. Ce mariage fut déclaré nul par sentence de l'Official de Paris du 25 janvier 1695, fondée sur la paternité qui étoit entre les parties, à cause que la Dame de Buffet avoit tenu par les fonts de Batême un fils du Comte de Rochechouart le huitième avril 1680, ayant de plus déclaré que lors de la célébration de leur mariage, ils étoient convenus entre eux de ne le point consommer, qu'après avoir les affaires qu'ils avoient réciproquement, ne fussent terminées. Cette Dame mourut dans son château de Chalus en Liffin le 30 juillet 1724, âgée de 70 ans, ayant eu pour enfans 1. Louis, Comte de Buffet, qui suit; 2. Antoine-François, Comte de Chalus; 3. Magdalaine de Bourbon-Buffet, mariée le premier octobre 1703, avec Nicolas de Quelet d'Estuer de Cauffade, Prince de Carency, Comte de Vauguyon & de Broutay, Marquis de S. Mégrin, Baron de Thoneins en Agénois, dont elle resta veuve le huitième janvier 1725; & 4. Marie de Bourbon, morte en bas âge.

XIV. Louis de Bourbon, II. du nom, Comte de Buffet, Baron de Chalus & de Vézeigneul, mourut en son château de Buffet le 14 avril 1724. Il avoit été marié le cinquième février 1720, avec Marie-Anne de Gouffier, fille de Jean-Timoléon de Gouffier, Marquis de Thoisy, & de Henriette-Mauricette de Penancoët de Quéroualle. Il en a laissé une fille, née au mois de décembre 1720; & un fils, né le 26 août 1722.

B O U R B O N (Nicolas) I. 2. au lieu de vivoit sous le règne de François I. en 1530, lisez né en 1503, vivoit encore en 1550 P. 390. col. 1. après le Distique, mettez ce qui suit L'Épigramme d'Owen sur le même sujet a plus de finesse & de tour. La voici,

Quar tu dixisti Nugas non esse putasti:
Non dico Nugas esse, sed esse puto.

L. 9. après 1620, ajoutez Pedologia, sive de Puerorum Moribus libellus; Tomulus Francisci I. Regis Gallia & duorum ejus liberorum; Tabella Elementaria Pueris ingenius pernecessaria.

B

L. 24. après 1725, ajoutez. Le Père Nicéron, Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 26. p. 48 & suiv.

Col. 1. après le Distique de Du Bellay, mettez ce qui suit La première édition de cet Ouvrage est de l'an 1533. Les autres sont des années 1540, 1577, 1604, 1628, 1685, & 1723. Celle de 1685 est in usum Despinii avec l'interprétation Latine & les Notes de Philippe du Bois, ou Silvius, qui pour l'usage du même Prince, publia en la même année, Catulle, Tibulle & Propertius. On a aussi de Nicolas Bourbon un Dialogue en vers Latins, in Francisci Valesii Regis obitum, inque Henrici ejus filii adventum, un Epithalame à l'honneur d'Antoine Duc de Bourbon & de Jeanne, Princesse de Navarre sa femme.

B O U R B O N (Nicolas) I. 2. après le mot Aube, ajoutez ou plutôt de Vandœuvre, comme le précédent son grand oncle

L. 6. après le mot nomma, ajoutez en 1611

L. 8. après le mot Langres, ajoutez en 1623, & l'on ne peut douter qu'il ne fût dès lors Prêtre de l'Oratoire, puisqu'à la tête d'un livre de M. de Bérulle sur les Latins de Jesus, imprimé en 1623, on voit de lui des vers Latins où il ligue, Nic. Bourbon. Congreg. Orat. Presbyter.

L. 10. au lieu de sixième, lisez septième

L. 18 & 19. au lieu de une lettre Latine, lisez, trois lettres Latines rassemblées sous ce titre, Apologetica Commentationes ad Phylarchum & dont la seconde est

L. 20. après le mot Bourdeaux, ajoutez: elle est de l'an 1630

L. 23. après le mot Virgile, ajoutez Hostie.

L. 50. après le mot vers, ajoutez. Au devant & à la suite des Voyages de Charles Ogier, écrits en Latin, & imprimés chez Le Petit, en 1656, in octavo, on trouve aussi quelques lettres & quelques vers de Bourbon. On a encore de lui quelques préfaces & une Traduction Latine, avec le Grec à côté, du premier livre de S. Cyrille d'Alexandrie contre Julien.

B O U R D E I L L E. p. 392. col. 2. l. dernière de tout l'article après le mot postérité, ajoutez. Il est parlé de ce dernier fort au long dans le Supplément de Paris 1735. Ensuite vous ajouterez le nouvel article qui suit.

B O U R D E I L L E, nom d'une des plus illustres Maisons de Guienne & de la province du Périgord. Elle étoit déjà connue dès le onzième siècle; mais l'on ne rapportera ici que la branche des Comtes de MASTAS, qui est la seule de cette maison qui soit aujourd'hui connue.

I. CLAUDE de Bourdeille, Baron de Mastas, d'Aumaigne & de Bzaulieu, Seigneur de S. Amant en Puyfaye, de Tachainville, & de Laideville au Pais Chartrain, Capitaine de cinquante Hommes d'armes des ordonnances du Roi, se trouva dans toutes les guerres de son temps, & étant Maître-de-camp d'un régiment de pié François, il servit au siège de Royan en Saintonge, où il fut blessé d'un coup de pique au bras, & ensuite d'un coup de canon dont il mourut sur le champ, le neuvième mai 1622, à l'âge de 48 ans. Il avoit été marié par contrat du 22 avril 1602, avec Marguerite Du Breuil, Dame en partie de S. Amant en Puyfaye, fille de Gilles Du Breuil, Seigneur de Théon, & de Charlotte de Rochechouart, Dame de S. Amant. Elle se remaria avec Alois Rouault, Baron de Thiembrune en Picardie, Seigneur de Neuville & de Gambais, ayant eu de son premier mari les huit enfans suivans, 1. Claude, Comte de Mastas, mort jeune sans alliance; 2. Henri-Sébastien, Comte de Mastas, baptisé le 24 juillet 1610, fait Capitaine d'une nouvelle Compagnie au régiment des Gardes en 1635, tué la même année au passage du pont de Brai-sur-Seine à l'âge de 25 ans, marié par contrat du 29 août 1638, avec Henri le Veneur, Comte de Tillières & de Carouges, fille d'Alois Rouault, Seigneur de Thiembrune, de Neuville & de Gambais, & de Claude Chabot de Jarnac sa première femme, laissant de la femme un fils mort jeune; & Renée de Bourdeille, Chanoinesse & Dame de Remiremont, puis mariée avec Charles de Bouillon, Seigneur de la Boutonnière, de Mireville, de Malnoyer, de Gaultière, &c. & morte en 1689, laissant un fils, mort sans postérité en 1719; 3. François, Seigneur de S. Amant, Comte de Mastas, qui fut fait Capitaine au régiment des Gardes au lieu & à la place de feu son frère aîné en 1635, & qui menant les Enfants perdus au combat & déroute de Quiers en Piémont en 1639, fut blessé au visage d'un coup de mousquet, dont il mourut un mois après à Briançon, âgé de 26 à 27 ans, sans avoir été marié; 4. BARTHÉLEMI, Seigneur de Tachainville, qui suit; 5. Charles, Marquis dudit lieu & d'Archiac, Baron de la Tour-Blanche & de la Feuillade, & fait Capitaine au régiment des Gardes, à la place de Barthélemi de Bourdeille son frère, tué devant Turin en 1640, mort à Paris le 14 juillet 1674, & inhumé le 16 aux Carmes-Déchauffez après avoir été marié au mois d'avril 1641, avec Catherine de Nouvesu, morte le 14 juillet 1689, âgée d'environ 60 ans, & enterrée le lendemain auprès de son mari, fille d'Arnoul de Nouvesu, Seigneur de Frémont, Trésorier des Parties Casuelles & Maître des Couriers, Surintendant & Contrôleur Général des postes de France, & de Charlotte Barthélemy sa première femme, & après avoir eu d'elle une fille unique Louise de Bourdeille, baptisée le deuxième octobre 1642, & morte sans alliance; 6. Marguerite, l'une des filles d'honneur de la Reine-Mère Marie de Médicis, & mariée par contrat du premier juillet 1624, avec Jacques de Broc, Chevalier, Baron de S. Mars, de Lizardière, de Chémiré, &c. frère de Pierre de Broc de S. Mars, Evêque d'Auxerre; 7. Louise, baptisée le sixième janvier 1615, morte fille; & 8. Marie de Bourdeille, aussi morte fille en 1687.

II. BARTHÉLEMI de Bourdeille, Chevalier, Comte de Mastas, Seigneur Baron de Tachainville, baptisé le 18 avril 1613, étoit premier Capitaine, & Major d'un régiment de cavalerie pour le service du Roi, lorsqu'il fut fait Capitaine au régiment

G

des

des Gardes, à la place du feu Seigneur de Saint-Amant son frère en 1639. Il fut tué au siège de Turin au mois de juin 1640. Il avoit été marié par contrat du septième mars 1639, avec Anne de Coutance, fille de *Hardouin* de Coutance, Seigneur de Bailou, & de La Selle-Guenant en Vendômois, Chevalier de l'Ordre du Roi, Commandant des ville & château de Nantes pour sa Majesté, sous la charge du Duc de Montbason, & de Marie du Bois, de laquelle vint CLAUDE qui suit.

III. CLAUDE de Bourdelle, Chevalier, Marquis dudit lieu & d'Archiac, Comte de Maltas, Baron de la Tour-Blanche, &c. né posthume le 16 juillet 1640, alla servir en 1664, en qualité de Volontaire sur les vaisseaux destinés pour l'expédition de Gigeri en Afrique. En 1672, le Roi le fit Aide de ses camps & armées. Il mourut subitement d'une attaque d'apoplexie à Blois, en allant de Paris à la Terre de Maltas, le 14 novembre 1704, dans la 65^e année de son âge. Il avoit été marié 1. par contrat du 18 novembre 1670, avec *Europe-Cécile* Colbert, morte sans postérité à Paris le 18 mai 1675, & inhumée le lendemain à S. Nicolas-des-Champs, fille de *Charles* Colbert, Seigneur du Terron, &c. & de *Magdelaine* Hennequin; 2. le 16 mai 1681, avec Marie Boutet, veuve de *Pierre* Olivier, Ecuyer, Seigneur de Prélabbé, Conseiller du Roi en ses Conseils, Trésorier général de son argentierie, mort le 14 octobre 1680, & fille de *Claude* Boutet, Conseiller Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France, & de *Gabrielle* Doujat. Elle mourut au Failli en Anjou au mois de novembre 1709. De ce dernier mariage sont venus 1. *HENRI*, Marquis de Bourdelle, qui suit; & 2. *Françoise* de Bourdelle, mariée par contrat du sixième mars 1712, avec *Gabriel* de La Crotte de Beauvais, Chevalier, Comte de Chanterac en Périgord.

IV. HENRI, Marquis de Bourdelle, Chevalier, Comte de Maltas, Seigneur du Failli en Anjou, né à Paris le septième octobre 1682, après avoir servi avec distinction pendant cinq années en qualité de Mousquetaire du Roi dans la seconde Compagnie, obtint du Commandant de cette Compagnie, son congé absolu le cinquième novembre 1703. Le Roi lui ayant donné une Enseigne dans son régiment des Gardes Françaises, dont depuis il fut fait Sous-Lieutenant, il quitta le service, & fut marié par contrat du 26 février 1713, avec *Marie-Suzanne* Prevôt de Sanzac, Dame de Savelles, & de Touchimbert en Angoumois, fille de *François* Prevôt, Seigneur de Savelles, & de *Suzanne* Chiton. Il en eut 1. *Henri-François*, né le deuxième mars 1715, Lieutenant de cavalerie à la suite du régiment de Cayeu, en 1723; 2. *Marie-Suzanne*, née le 28 août 1717; 3. *Henri-François*, né le septième décembre 1720, Clerc tonsuré du 26 juin 1730; & 4. *Marie-Suzanne* de Bourdelle de Maltas, née le 27 avril 1723.

BOURDEILLE (Pierre de) p. 393. col. 1. l. 3 & 4. au lieu de frère, lisez cousin germain.

L. 5. après le mot *Ardelay*, ajoutez ce qui suit. Il fut Seigneur & Baron de Richemont, Chevalier de l'Ordre & Gentilhomme de la Chambre des Rois Charles IX & Henri III. & Chambellan du Duc d'Alençon, qu'il suivit dans ses expéditions de Flandre.

L. 37. Au lieu de. Il mourut, jusqu'au mot *autres*, l. 39, mettez ce qui suit. Il mourut sous Louis XIII, le cinquième juillet 1614, âgé de 87 ans.

BOURDELOT (Jean) p. 394. col. 1. l. 12. au lieu de & laissez jusqu'au mot *beaucoup*, l. 14. mettez. Il donna en 1615 des Notes sur Lucien, en 1619 sur Héliodore. En mourant il laissa des Notes sur Pétrone & des Commentaires sur le même Auteur qui ont été imprimés en 1663.

BOURDIN (Gilles) p. 395. col. 1. l. 22. après le mot *François*, ajoutez. Ses Commentaires sur Aristophane se trouvent dans l'édition de M. Kuster, in folio, 1710, à Amsterdam. Il avoit aussi recueilli des explications de plusieurs Pseaumes, citées par le Père Le Long, *Biblioth. sacrée*, in folio, p. 648.

BOURG (Antoine Du) p. 396. col. 1. l. 1. après le mot *Marcouffe*, ajoutez, & suivit d'abord le Barreau au Parlement de Paris.

L. 3. au lieu de une charge de Conseiller au Grand Conseil, lisez la charge de Lieutenant-Civil au Chatelet de Paris.

N. I. ANNE Du Bourg. l. 4. au lieu de Druc, lisez Drac.

N. IV. LOUIS Du Bourg. l. 3. au lieu de en 1597, lisez le 21 juillet 1616.

SEIGNEURS DE SEILLOUX

É de Malauzat.

N. H. ETIENNE Du Bourg, l. 4. au lieu de N. lisez Jeanne Thominas.

L. 10. au lieu de Serrier, lisez Seriet.

N. III. ANTOINE Du Bourg. l. 2. au lieu de Jeanne Thominas, lisez Isabelle Seriet, fille d'Amable, Seigneur de Palerne & de S. Ignat, & de Jeanne Robertet.

N. IV. ANTOINE Du Bourg, effacez cet article.

N. V. ANTOINE Du Bourg, III. du nom; au lieu de cela lisez IV. ANTOINE Du Bourg, II. du nom.

L. 1. après le mot *Malauzat*, ajoutez Lieutenant-Criminel en la Sénéchaussée d'Auvergne à Riom.

L. 2. après le mot *épousa*, ajoutez, par contrat du 29 janvier 1570.

Aux deux articles suivant changez VI & VII en V & VI.

N. VI. l. dern. au lieu de Sompuit, lisez Sompuis.

N. VII. l. 2 & 3. au lieu de Argillières, lisez Argilliers.

BOURGANEUF. p. 397. col. 1. l. 2. après le mot *mettent*, ajoutez mal à propos.

BOURGEOIS (Jean) col. 2. l. 1. après la parenthèse mettez du diocèse d'Amiens,

L. 12. après le mot *retrois*, ajoutez, & exerça gratuitement l'office de Confesseur des Religieuses & des Demeurées.

Dans la même ligne au lieu de. Peu d'années après, lisez. En 1679.

L. 14. après le nombre 29, ajoutez ou, selon le Nécrologe de Port-Royal, le 23. A la fin ajoutez ce qui suit.

La Relation du voyage que M. Bourgeois fit à Rome en 1645 & 1646, pour l'affaire du livre de la *Frequentation* de M. Arnauld, ne fut imprimée qu'en 1645. En 1649, ce Docteur avoit eu part avec M. de La Lane, Abbé de Val-Croissant, à l'écrit intitulé, *Conditions proposées ad examen doctrinae de Gratia*, qui a été traduit en François. On croit que la Traduction est toute de M. Bourgeois.

BOURGÈS (Clémence de) p. 398. col. 2. Au lieu de cet article, mettez celui qui suit.

BOURGÈS (Clémence de) née à Lyon dans le XVI^e siècle, avoit beaucoup de génie pour la Poésie, & de talent pour la Musique, & se distinguoit par sa vertu. Elle eut l'honneur d'entretenir quelques Rois de France, & de jouer des instrumens en leur présence dans les diverses Fêtes qu'on leur donna à Lyon. Du Verdier la nomme dans sa *Bibliothèque*, p. 218. la *Perle des Dames* *Lyonnoises* de son tems; de Kubys l'appelle dans son Histoire, une *Perle vraiment orientale*. Elle fut promise en mariage & fiancée à Jean Du Peyrat, fils d'un Lieutenant-général à Lyon, & depuis Lieutenant-Roi dans la province. Mais ce jeune homme qui étoit Capitaine de Chevaux-legers, ayant été tué en combattant contre les Protestans de Beaurepaire en Dauphiné, Clémence en mourut de douleur à la fleur de son âge. On la porta en terre le visage découvert, & la tête couronnée de fleurs pour marque de sa virginité. Les meilleurs Poètes de son tems, ceux fur tout qui vivoient dans le Lyonnais, consacrèrent à l'envi des pièces de Poésie à sa mémoire. Le jeune Du Peyrat en avoit fait aussi plusieurs à sa louange avant la campagne où il fut tué. Clémence mourut vers le milieu du XVI^e siècle. * Voyez les Auteurs cités dans cet article. Le Père Colonia, Jésuite, *Histoire Littéraire de Lyon*, tome 2.

P. 399. col. 2. l. 52. au lieu de Bantange lisez Bantange.

P. 407. col. 1. Avant BOURGOING (Edmond) mettez l'article qui suit.

* BOURGOGNE (Herman) Comte de Palaix, s'est distingué par l'étendue de son savoir & par la connoissance qu'il avoit de diverses Langues. On a de lui, *Davidis Monomachi liber duo*; *Davidis adulteri liber singularis*; *Abfolonis Fratricida liber singularis*, le tout en vers héroïques; *Miscellanea*, Poësies Latines en différentes espèces de vers. Il mourut en 1626. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 379.

BOURGOING (François) au lieu de septembre, lisez octobre: dans la même ligne, après 1662, ajoutez, âgé de 78 ans. Le célèbre Jacques-Bénigne Bossuet, Evêque de Meaux prononça son Oraison funèbre.

P. 410. col. 2. l. 49 & 50. au lieu de un volume de Sermons qui devoit être suivi de quatre autres, lisez deux volumes de Sermons qui devoient être suivis de plusieurs autres.

L. 51 & 52. au lieu de M. Olivier de Bessat, son neveu, Maître des Comptes, lisez, M. de La Fautrière, Conseiller au Parlement de Paris.

Avant BOUSSAC, mettez ce qui suit.

BOUSQUET (Le) Voyez BOSQUET (Le)

BOUTEROUE (Michel) p. 411. col. 1. l. 4 & 5. au lieu de ces deux lignes, mettez l'article qui suit.

BOUTEROUE (Claude) étoit Parisien, & Conseiller de la Cour des Monnoyes. Il a fait un Ouvrage très-célèbre, & qui est devenu rare, intitulé, *Recherches curieuses des Monnoyes de France, depuis le commencement de la Monarchie*, à Paris, in folio, 1666, avec figures. L'Auteur est mort après l'an 1674.

Col. 2. l. 29 & 30. au lieu de, où il mourut le 21 mai, lisez. Il mourut à Paris le 13 mars.

L. 48 & 49. au lieu de 3. Henri, jusqu'au chiffre 4. effacez ces deux lignes & mettez HENRI, dont il sera parlé cy-dessous.

L. 50. au lieu de Faudous, lisez Faudoux.

L. 92 & 93. au lieu de Armand-Victor, jusqu'au mot Louis mettez, ARMAND-VICTOR, mentionné cy-dessous.

L. dern. au lieu de Louis jusqu'au mot Quercy, mettez, Louis dont il sera fait mention cy-dessous.

P. 412. col. 1. l. 1. au lieu de Denys-François, jusqu'au nombre 1716, mettez, DENYS-FRANÇOIS, mentionné cy-dessous après son frère Louis.

L. 3. au lieu de Elisabeth, jusqu'au mot Clairvix, mettez ELISABETH-MARGUERITE, dont il sera parlé après son frère Denys-François.

L. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12 & 13. au lieu de 3. Jacques-Léon, &c. jusqu'au mot enfans, mettez JACQUES-LEON, mentionné cy-dessous.

L. 13. 14. 15. 16 & 17. au lieu de 4. François, jusqu'au mot Regence, mettez 4. FRANÇOIS, qui trouvera place cy-dessous après son frère Jacques Léon.

L. 34. au lieu de dont elle est veuve, mettez, morte à Paris le onzième juin 1728, âgée de 82 ans.

Avant BOUTHILLIER ou BOUTEILLER, Maison, mettez l'article qui suit.

BOUTHILLIER (Henri Le) de Rancé, frère du célèbre Abbé de la Trappe, étoit né le septième octobre 1634. & fut reçu Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem au Grand Prieuré de France le 18 mai 1681. Il avoit servi dès sa jeunesse sur les galères de France, & fut fait Chef d'escadre en 1701, & enfin Lieutenant Général des galères au mois de septembre 1718, charge qui fut créée en la faveur, pour récompense de ses longs services, & dont il se démit en 1720. Il mourut le 13 mars 1726, dans la 92^e année de son âge.

BOUTHILLIER (Armand-Victor de) Comte de Chavigny, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, de la promotion du sixième février 1694, & Capitaine de vaisseau du Roi, fils aîné d'AMAND-LEON Le Bouthillier, Comte de Chavigny, & d'Élisabeth Boffier, morte le septième mai 1727, mourut à Paris le sixième août 1729, âgé d'environ 70 ans. Il avoit été marié le 20 novembre 1703, avec Lucie de Godde de Varennes, fille de François de Godde de Varennes, Seigneur de La Perrière, Gouverneur des ville & pais de Landrecies, & de Lucie Le Clerc de Sauray. Il en laissa un fils, âgé alors de dix ans; & deux filles, dont l'aînée étoit alors âgée de 18 ans.

BOUTHILLIER (Louis Le) Marquis de Pont-sur-Seine, autrefois Colonel du régiment de Quercy, Infanterie, frère du précédent. Il avoit été marié le neuvième juillet 1709, avec Antoinette Le Gouz, fille de Benoit Le Gouz-Maillard, Seigneur de S. Seine, de Villeferri, d'Armay, &c. second Président au Parlement de Dijon, & d'Anne Berthier. Il n'en avoit en 1729 qu'un fils unique, âgé alors d'environ 14 ans, & appelé le Marquis de Pont. Il a été fait au mois de mai 1732 Colonel du régiment de Cambresis.

BOUTHILLIER (Denys-François Le) de Chavigny, frère des deux précédents, fut d'abord Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Tours, & connu sous le nom d'Abbé de Pont. Il obtint l'Abbaté de Bassefontaine, de l'Ordre de Prémontré, diocèse de Troyes, au mois de novembre 1687. Il fut nommé à l'Evêché de Troyes, & à l'Abbaté d'Oigny, Ordre de saint Augustin, diocèse d'Autun, au mois d'avril 1697, & il fut sacré le 20 avril 1698, par l'Archevêque de Sens, assisté des Evêques de Chalon-sur-Saône, & de Frejus. Il mourut à Sens, après quelques mois de maladie, le neuvième novembre de la même année 1730, âgé d'environ 65 ans, & dans la 33 année de son épiscopat, ayant gouverné successivement les deux diocèses avec beaucoup de sagesse, de douceur & de modération.

BOUTHILLIER (Elizabeth-Marguerite Le) de Chavigny, sœur des précédents, & Religieuse de l'Ordre de Cl-teaux, dans l'Abbaté des Claires, diocèse de Chartres, fut nommée Abbessé de ce monastère le 26 mai 1708, & elle y mourut le premier septembre 1729, dans la 62 année de son âge.

BOUTHILLIER (Jacques-Léon Le) de Chavigny, Marquis de Beaujeu, Seigneur de Sens, de Neuilly, de la Chapelle, de Gilly-les-Nobles, d'Argy, de Michery, &c. troisième fils de Léon Le Bouthillier, Comte de Chavigny, Ministre & Secrétaire d'Etat, & d'Anne Phélypeaux de Villefavin, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris, le 23 juillet 1661; & s'étant démis de sa charge au mois de décembre 1684, il fut reçu Conseiller honoraire le 19 janvier 1685. Il mourut à Paris le deuxième novembre 1712, âgé d'environ 72 ans, & fut inhumé le lendemain à S. Paul. Il avoit été marié le 26 juillet 1663, avec Catherine-Charlotte Terrat, morte le 14 février 1671, dans la 24 année de son âge, fille de Jean Terrat, Seigneur de Chantouffe, Thésorier général des Maisons & Finances de Gaston Jean-Baptiste, fils de France, Duc d'Orléans, & de Françoise Huart: 2. avec Françoise-Louise de Mégrigny, morte le 15 janvier 1729, dans la 69 année de son âge, fille de Jean-François de Mégrigny, Marquis de Vendœuvre, Grand-Ecuyer tranchant, & Porte-cornette blanche de France, & de Françoise-Henriette du Ménil-Simon, Dame de Beaujeu, & de Neuilly. De la première vinrent 1. Jean-Baptiste-Léon Le Bouthillier de Chavigny, né le dixième mai 1669, Capitaine dans le régiment Dauphin, & tué au siège de Mayence en 1693; & 2. Anne Le Bouthillier de Chavigny, née le 26 juin 1670, & morte le quatrième juillet suivant. De la seconde sortirent 3. François-Léon Le Bouthillier de Chavigny, Marquis de Beaujeu, fait Colonel d'un régiment d'Infanterie, sur la démission du Marquis de Gaffion, & qui étant allé à Versailles pour remercier le Roi de l'agrément que sa Majesté lui avoit accordé, pour traiter de ce régiment, y tomba malade, & y mourut en 36 heures de temps, au mois d'avril 1709, dans la vingtième année de son âge; 4. Charles-Léon Le Bouthillier de Chavigny, Marquis de Beaujeu, qui après la mort de son aîné, embrassa le parti des armes, obtint le régiment du d'Artois, à condition de servir deux années dans les Mousquetaires, se démit de son régiment, & passa à la Martinique, où il mourut le septième décembre 1714, âgé de 23 ans, dix mois & 14 jours; 5. Claude-Léon Le Bouthillier de Chavigny, Mineur, & sous la tutelle de sa mère, en 1717; 6. Louis-Léon Le Bouthillier de Chavigny, reçu Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, de minorité, à l'âge de trois mois & demi, en vertu d'un Bref de dispense du 24 août 1698, aussi sous la tutelle de sa mère en 1717, & en l'année 1732 Marquis de Beaujeu, & Capitaine dans le régiment du Roi; & 7. Gabrielle Le Bouthillier de Chavigny.

BOUTHILLIER (François Le) de Chavigny, frère puîné du précédent, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris de la Maison & Société de Sorbonne, du septième juin 1666, Conseiller & Aumônier du Roi, Abbé Commanditaire des Abbayes d'Oigny, & de Selliers, fut nommé le deuxième février 1676, à l'Evêché de Rennes. Depuis il fut nommé à l'Evêché de Troyes le 17 octobre 1678, & sacré en 1679. Il se démit de cet Evêché, & de son Abbaye d'Oigny, en faveur de Denys-François Le Bouthillier de Chavigny son neveu, au mois d'avril 1697. Il fut appelé par le Duc d'Orléans au mois de septembre 1715, après la mort du Roi Louis XIV, pour être du Conseil de Régence. Il mourut à Paris le 15 septembre 1731, dans la 62 année de son âge.

BOUTHRAYS (Raoul) p. 412. col. 1. A la place de cet article, mettez celui qui suit.

BOUTHRAYS (Raoul) naquit vers l'an 1550, à Chateaudun dans le Blaisois. Baillet l'appelle *Bouterouse*; le Père

Liron lui donne les noms de *Boterey* ou *Beutray*; d'autres le nomment *Beutray*. C'est par ses Ouvrages seuls qu'il nous est connu. Il mourut vers l'an 1630, âgé d'environ 80 ans. NB. Le Père Nicéron met la naissance de Bouthrays en 1552, & qu'il mette la mort de cet Auteur en 1630, il ne lui donne cependant que 75 ans de vie. On a de lui plusieurs Ouvrages. * Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, tome 37. p. 8 & suiv.

P. 414. col. 1. Avant **BOUTONE**, mettez l'article qui suit.

* **BOUTON**, Ile d'Asie, l'une des Moluques, à l'est de la partie orientale & méridionale de l'Ile de Celebes. Elle est partagée en deux par le cinquième degré de latitude méridionale. * M. Delisle, *Carte des Indes & de la Chine*.

P. 415. col. 1. Avant **BOXBERG**, mettez l'article qui suit.

* **BOWES**, village d'Angleterre dans le Comté d'York, vers les confins de la province de Durham & celle de Westmorland. On assure que ce lieu est l'ancienne *Lavotris*, ville des Brigantes. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOYER (Claude) col. 2. n. 1. l. 5. après le mot *ant*, ajoutez. Il étoit Ecclésiastique.

Dans la même ligne, après le mot *lui*, ajoutez 21 pièces de théâtre, entre autres

BOYER, n. 2. l. 1. au lieu de (N.) *ijez* (Abel)

BRACELLI (Jacques) p. 419. col. 1. l. 1 & 2. au lieu de dans l'Etat de Gènes, *ijez* ville de Toïcane soumise à la République de Gènes.

L. 11. après le mot *Dominicain*, ajoutez. On a encore de lui des Lettres Latines imprimées à Paris en 1520, in quarto; Un Traité fort court, de *praecipuis Genuensium urbis Familis*. Il mourut l'an 1460.

P. 421. col. 1. **CONCILES DE BRAGUE**, l. 1. après le mot *premier*, ajoutez, selon quelques Auteurs

L. 5. au lieu de pas bien connu, *ijez* pas connu, & en effet nous le croyons supposé.

L. 10. après ces mots du Pape Jean III, ajoutez. Nous regardons ce Concile comme le premier de Braga.

L. 12. au lieu de troisième, *ijez* quatrième

L. 12 & 13. au lieu de les Prélats y firent de saints réglemens pour la Discipline Ecclésiastique, *ijez*; mais les meilleurs Critiques regardent encore ce Concile comme supposé.

L. 14. *ijez* le point qui est entre Bernard & de Brito.

N. I. **BUFFLE** de Brancas, p. 427. col. 1. l. 19 & 20. effacez

4. *Aijette*, mariée à Louis Paffel, & changez les chiffres 5. 6. 7. en 4. 5. 6.

A la fin de l'article, ajoutez. *Buffle de Brancas eut aussi une fille naturelle, nommée Aliette, mariée avec Louis de Paffis, Citoyen d'Avignon, & fils d'Agulste de Paffis.*

N. IX. au lieu de cet article de deux lignes, mettez les articles qui suivent.

IX. **HENRI** de Brancas & de Forcalquier, Marquis de Cérès, Baron du Castellet, &c. Grand Sénéchal de Forcalquier, obtint l'érection de la Baronnie de Cérès en titre de Marquisat, & de la Seigneurie de Castellet en titre de Baronnie, par lettres du mois de janvier 1674, & mourut à Pernes dans le Comtat, le 25 janvier 1700. Il avoit été marié le 28 avril 1671, avec Dorothée de Cheilus de S. Jean, fille de Spirit de Cheilus, Seigneur de S. Jean, Cofeigneur de Vénasque & de S. Didier, & de Jeanne du Chastellier. Elle fut Marraïne de son petit-fils le 29 septembre 1710, & elle vivoit encore en 1733. De ce mariage vinrent 1. Louis, Marquis de Cérès, qui suit; 2. François-Eltzar, mort Capitaine de Cavalerie en Italie; 3. Esprit-Joseph, Colonel d'un régiment d'Infanterie portant son nom, mort à Paris le 30 novembre 1709, âgé de 27 ans, & inhumé le même jour au soir à S. Sulpice; 4. Henri-Ignace, du diocèse de Carpentras, qui a été pourvu de l'Abbaté de Saint-Gildas-aux-Bois, Ordre de S. Benoit, diocèse de Nantes, le troisième avril 1706, & qui a été depuis fait Aumônier du Roi. Il fut reçu Docteur en Théologie de la Faculté de Paris le 16 mai 1710, a encore obtenu l'Abbaté de Chambre-Fontaine, Ordre de Prémontré, diocèse de Meaux, le 14 mai 1712, & a été nommé le 15 août 1714, à l'Evêché de Lisieux, qui a été préconisé & proposé pour lui à Rome le premier octobre & le 19 novembre suivants, ensuite de quoi il a été sacré le 13 janvier 1715, dans l'église du Noviciat des Jésuites à Paris, par l'Archevêque de Rouen, assisté des Evêques d'Autun & de Sees, & il a prêté serment de fidélité entre les mains du Roi le 18 du même mois; 5. Paul-Esprit, Cornette de cavalerie dans le régiment de Berry, tué en 1707, à la bataille d'Almanza en Espagne; 6. Jean-Baptiste-Antoine, du diocèse de Carpentras, nommé Aumônier du Roi au mois de septembre 1717, & Abbé Commanditaire de l'Abbaté de S. Père de Meun, dans le fauxbourg de S. Liéne, Ordre de S. Benoit, diocèse de Sens, le sixième novembre suivant. Il fut reçu Agent général du Clergé dans une assemblée des Evêques tenue à Paris le premier août 1720, ayant été élu par la province de Rheims pour remplir cette place. Il fut aussi Doyen de l'église cathédrale de Lisieux, & le Roi le nomma au mois d'avril 1725 à l'Evêché de la Rochelle, qui fut préconisé & proposé pour lui à Rome le 23 juillet & le cinquième septembre suivant. Il fut sacré le 18 octobre de la même année dans l'église du Noviciat des Jésuites à Paris, par l'Evêque de Strasbourg, Cardinal de Rohan, assisté des Evêques de Lisieux & de Châlons, & il prêta serment de fidélité entre les mains du Roi dans la chapelle du château de Fontainebleau le 28 du même mois. Il a été transféré au mois de juin 1729, à l'Archevêché d'Aix en Provence, qui a été préconisé & proposé pour lui à Rome le troisième & le 17 août suivant, & a prêté un nouveau serment de fidélité entre les mains

main du Roi à Versailles le quatrième septembre. L'Abbaté de Montmorel, Ordre de S. Augustin, diocèse d'Avranches, lui fut aussi donnée au mois d'octobre de la même année. Il a assisté en qualité de Député de sa province, à l'Assemblée générale du Clergé de France tenue à Paris en 1730; 7. *Basilie-Hyacinthe-Louis-Jean*, Comte de Cérèste, reçu Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérusalem, le 19 juin 1717. Capitaine de Cavalerie, puis Maître-de-camp à la suite du régiment royal Allemand, qui ayant été nommé Ministre Plénipotentiaire à la Cour de Suède au mois d'avril 1725, partit de Paris pour s'y rendre le 20 juillet suivant, étant arrivé à Stockholm le 18 septembre. Après avoir remis le 22 ses lettres de créance, il eut sa première audience du Roi & de la Reine de Suède le 24 du même mois. Il quitta cette Cour & arriva à Paris sur la fin de novembre 1727, ayant été nommé le 31 août précédent l'un des Ambassadeurs extraordinaires & Ministres Plénipotentiaires au Congrès de Cambrai. Ce Congrès ayant été transféré à Soissons, il s'y rendit & se trouva à l'ouverture qui en fut faite le 14 juin 1728. Il fut fait au mois de septembre 1729. Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-legers d'Anjou, qu'il acheta du Marquis de Menou; 8. *Jeanne-Marie*, Religieuse en l'Abbaté de Sainte-Croix à Apt. morte le 9. *Anne-Thérèse*, mariée avec *Pierre-Balthazar* de Fozalle, Marquis de La Butte, qui fut nommé, dès 1716, Envoyé extraordinaire du Roi à Florence, où il ne s'en retourna qu'en 1725; 10. *Marie-Thérèse*, mariée avec *François* de Casteline des Rolands, Marquis de Reillanette; 11. *Konst. Elisabeth*, morte Religieuse du monastère de Sainte-Elisabeth, à l'Isle au Comtat; 12. *Henriette-Dorothée*, mariée en 1717, avec un Seigneur de la Maison d'Agout, Marquis de Chanouffe; & 13. *Henriette-Marie* de Brancas, Religieuse au monastère de Sainte-Elisabeth à l'Isle au Comtat.

X. *Louis*, dit le *Marquis de Brancas*, des Comtes de Forcalquier, Marquis de Cérèste, Comte de Roublou, Baron du Castellet-de-Villars, Seigneur de Saint-Dizier, de Vénasque, de Vitrolles, de Montjustin, de Jusilly, &c. premier Chrétien par la grâce de Dieu, & de S. Pierre, Prince souverain titulaire de Nifaro dans l'Archipel. Grand-d'Espagne de la première Classe, Chevalier des Ordres du Roi, & de la Toison d'Or, Commandeur de l'Ordre de saint Louis, Conseiller d'Etat ordinaire d'épée, Lieutenant Général des armées du Roi & au Gouvernement de Provence, & Gouverneur du Neuf-Brisac, ondoyé le 19 & baptisé le 20 janvier 1672, commença à servir dans les Mousquetaires en 1689, fit la campagne de 1690 auprès du Dauphin en Allemagne, suivit le Roi au siège de Mons en 1691, puis entra dans la marine en 1692, y servit pendant sept ans sur les vaisseaux ou sur les galères, tant en qualité d'Enseigne que de Lieutenant, descendit à terre avec les troupes de débarquement aux sièges de Roses, de Palamos & de Barcelone en 1694, 1695 & 1697. Il quitta le service maritime pour entrer dans celui de terre, & fut fait Colonel du régiment d'Orléans-Infanterie le 15 juillet 1699; entra en 1702 dans *Kessersweert* avant le siège, pendant lequel il fut blessé; y commanda une sortie avec tant de succès, qu'il fut fait Brigadier le quatrième juin dans la reddition de la place où il en fit les fonctions; acheva cette campagne en Flandre sous le Duc de Bourgogne; fit celle de 1703 sous le Maréchal de Villeroi; fut envoyé avec un détachement de l'armée, commandée par le Marquis de Pracontal, pour joindre le Maréchal de Tallard devant Landau; passa ensuite en Espagne & suivit le Roi Catholique à la campagne de Portugal; fut fait Maréchal de camp le 26 octobre 1704, & fut détaché en 1705, avec un corps de troupes pour le siège de Gibraltar, dont le succès ne fut pas heureux; en 1706, pour le siège de Barcelone, dont l'événement ne fut pas non plus favorable; & en 1707, pour joindre l'armée Espagnole sur les frontières de Portugal, où il fut chargé par le Marquis de Biv, de la conduite du siège de Ciudad-Rodrigo, qui fut emporté d'assaut. Il fut nommé à la fin de la même année Envoyé extraordinaire du Roi à Madrid, & fait Commandeur de l'Ordre Militaire de S. Louis, avec une pension de 3000 livres, le troisième mai 1709, & Lieutenant Général des armées du Roi le 29 mars 1710. Il servit en cette qualité pendant la même année dans l'armée de Roussillon, qu'il commanda pendant le voyage que le Duc de Noailles, qui en étoit Général, fit en Espagne. Il fut fait le 12 février 1711 Gouverneur de Gironne, dont il soutint le blocus en 1712; durant huit mois & cinq jours. Le Roi d'Espagne, pour récompenser ses services, le nomma au mois de février 1713 Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, dont il reçut le Collier à Madrid le 26 novembre suivant. Il fut nommé en 1714 Ambassadeur extraordinaire en Espagne; Conseiller au Conseil du dedans du Royaume au mois de septembre 1715; & chargé alors de la direction générale des haras du Royaume, qui lui fut conférée après la suppression des Conseils; obtint le troisième mai 1718, la Lieutenance-générale de Provence, avec un Brevet de retenue de 20000 livres sur cette charge; & le troisième avril 1719, l'expectative d'une place de Conseiller d'Etat ordinaire d'épée; tint les Etats de Provence en 1720, & fut envoyé en 1721 en cette province pour appaiser les troubles que la contagion y avoit causés. Il fut reçu Chevalier des Ordres du Roi le troisième juin 1724, & ayant été nommé Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire en Espagne le deuxième novembre 1727, après la réconciliation des deux Cours, il prit congé du Roi à Versailles le cinquième avril 1728, arriva à Madrid accompagné de son fils aîné le premier juin suivant, & eut le troisième du même mois sa première audience du Roi, de la Reine, du Prince des Asturies & des Infants. Pendant son séjour en Espagne, le Gouvernement du Neuf-Brisac en Alsace lui fut donné au mois de janvier 1729, & le Roi d'Espagne lui

ayant accordé la Grandesse de la première Classe le 15 février 1730, il en prit possession en se couvrant devant le Roi pour la première fois le 14 mai suivant à Soto de Roma, près de Grenade, ayant eu pour Parrain dans cette fonction, suivant l'usage d'Espagne, le Duc del Arco. Il eût quelques mois après une grande maladie, dont étant réchappé, & ayant obtenu son rappel, il eut à Séville son audience de congé du Roi & de la Reine le dixième septembre de la même année 1730, partit de Madrid le 17 octobre pour retourner en France, & étant arrivé à Paris le 24 novembre, eut l'honneur de saluer le Roi à Versailles le troisième décembre suivant. Ce Seigneur a été marié à Paris le 31 janvier 1696, avec *Elisabeth-Charlotte-Candide*, fille de *Louis-François*, Duc de Villars, Pair de France, & de *Louise-Catherine* de Fautereau de Meinières, sa troisième femme. Il en a eu 1. *César-Antoine*, né le 24 & baptisé le 28 octobre 1697, mort le septième juin 1691; 2. *Louis-Henri*, né le 12 & baptisé le 16 septembre 1698, mort en bas âge; 3. *Marguerite-Candide*, née le 20 & baptisée le 21 septembre 1699, vivante en 1715; 4. *Suzanne-Dorothée*, née le sixième & baptisée le septième septembre 1700, morte le 15 juillet 1701; 5. *Françoise-Gabrielle*, née le deuxième & baptisée le troisième septembre 1703, mariée le 30 mai 1723, avec *François-Louis* Le Tellier, Marquis de Louvois, Seigneur de Merville, d'Arcy, de Villacoubly, &c. Lieutenant-Général pour le Roi en survivance, des provinces de Béarn & de Navarre, Capitaine dans le régiment royal des Graviates Cavalerie, morte en couches le 26 octobre 1724, dans la 21 année de son âge, & inhumée le 23 dans l'église des Capucines de la place de Vendôme; 6. *Louis-Busie*, Comte de Forcalquier, né le 23 & baptisé le 29 septembre 1710, Lieutenant-Général pour le Roi en survivance au Gouvernement de Provence, & fait Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie dans le régiment de Noailles au mois de septembre 1727; 7. *Charles-François*, né & baptisé le 24 février 1715, appelé le *Marquis de Cérèste*; & 8. *Louis-Paul* de Brancas, né le 25 & baptisé le 26 mai 1718, reçu de minorité Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem.

MARQUIS DE COURBONS, Comte de Rochefort.

IX. *André-Joseph* de Brancas, fils d'HONORE de Brancas de Forcalquier, Baron de Cérèste, & de *Françoise* de Cambis sa seconde femme, fut Marquis de Courbons, Comte de Rochefort, Seigneur de S. Roman, premier Procureur du pais de Provence en 1690, & mourut le sixième du mois de juin 1709, à Beaucaire, dont il étoit Gouverneur depuis 1697. Il avoit été marié 1. le cinquième août 1683, avec *Ursule* de Porcelets, morte au mois de décembre 1706, fille de *Henri* de Porcelets, Marquis d'Urbaye, & de *Louise* d'Escadier, veuve de noble *Pierre* de Larche, de Beaucaire en Languedoc, de laquelle il n'a point eu d'enfants. De la première son venus 1. *André-Louis*, Marquis de Courbons, Comte de Rochefort, Seigneur de S. Roman, Gouverneur de Beaucaire après son père en 1709, & marié en 1707 avec *Jeanne* de Tache, fille de noble *Marc-Antoine* de Tache, Seigneur du Dever, & de *Magdeleine* de Roux; & 2. *Henri-Antoine-Thomas* de Brancas, Chevalier de Malte, Capitaine de Cavalerie dans le régiment de Berri, puis Colonel d'un régiment d'Infanterie de son nom, à la tête duquel il se distingua à la défense de la ville d'Aix sous le Marquis de Goësbriant, Lieutenant Général, en récompense de quoi le Roi lui donna au mois de novembre 1710, après sa sortie de cette place, le régiment d'Aunis aussi d'Infanterie. Il fut créé Brigadier des armées du Roi le troisième avril 1721.

BARONS de VILLENEUVE.

VIII. *François* de Brancas, Baron de Vitrolles & de Villeneuve-en-Provence, troisième fils de *Henri* de Brancas de Forcalquier, Baron de Cérèste, & de *Rene* d'Oraison, mourut le troisième septembre 1666, à Avignon, d'où son corps fut porté à Villeneuve, & inhumé dans une chapelle que sa veuve y fit bâtir sous le titre de *Notre-Dame des sept Douleurs*, suivant qu'il l'avoit ordonné par son testament. Il avoit épousé par contrat du 30 octobre 1647, *Hélène* Aymon, fille de *Gaspard* Aymon, & de *Marguerite* Bonneau. Elle mourut le 13 octobre 1684. De ce mariage vinrent, outre deux fils morts sans alliance, 3. *Henri*, Baron de Villeneuve, qui suit; 4. *Marie-Marguerite*, mariée le 17 avril 1668, avec *Alexandre* de Villeneuve, Baron de Vence, & morte à Avignon en 1713; 5. 6. deux autres filles mortes en bas âge; & 7. *Anne-Gabrielle* de Brancas, née le 18 janvier 1666, & mariée le 19 décembre 1687, avec *François* Quentin de Suarès, Seigneur d'Aulain & de Poët.

IX. *Henri* de Brancas, Baron de Villeneuve, né le neuvième juillet 1659, Viguier en 1692, & premier Consul d'Avignon en 1701, Consul de la ville d'Aix en 1705, mourut le dixième février 1716, & fut inhumé dans la chapelle des Brancas, aux Dominicains d'Avignon. Il avoit été marié le 18 novembre 1681, avec *Louise* de Porcelets, Dame de Laudun, fille de *Henri* de Porcelets, Marquis d'Urbaye, & de *Louise* d'Albenas. De cette alliance font venus dix-sept enfants, huit garçons & neuf filles, quatre des garçons font morts jeunes, ceux qui restent sont 5. *Louis-Vincent*, Baron de Villeneuve, cy-devant Capitaine des Gardes de la Reine, seconde Douairière d'Espagne; 6. *Henri-César-Raimond-Hyacinthe*, Baron de Laucours, né le 31 mai 1698; 7. *Joséph-Laurent-Vincent*, né le cinquième avril 1700, Chanoine de la Sainte-Chapelle du Palais à Paris, & fait Aumonier du Roi au mois de mai 1731; & 8. *André-François* de Brancas de Boisdaillon, né le 12 juin 1702. Des

neuf filles, quatre sont religieuses, deux sont mortes jeunes, & deux ont été mariées. L'une, *Helene-Térèse*, née le 14 octobre 1682, a épousé au mois de mars 1710, *Jules d'Altier*, Baron de Montfaucou; & l'autre a épousé *Pierre* de Bunaud de Labrières, Seigneur de Roquemartine, d'Aureille & du Breuil, Conseiller au Parlement de Provence.

DUCS DE VILLARS-BRANCAS,
Pair de France.

VIII. Louis de Brancas, Duc de Villars, Pair de France, Marquis de Maubec, Baron d'Osse, &c. né le 14. ondoyé le 18 février 1683, & baptisé pour les cérémonies le premier mars suivant, ayant eu pour Parrain le Roi, & pour Marraine la Damesse de Montpellier, fut fait Colonel du régiment de Luxembourg Infanterie, par commission du 26 septembre 1684, & servit pendant quelques années. Il se démit de son Duché & Pairie en faveur de son fils aîné le 14 décembre 1709, & se retira à l'Abbatte du Bec en Normandie le 29 septembre 1721. Il y resta jusqu'au mois d'octobre 1731, qu'il quitta cette retraite pour venir faire la résidence dans la maison de l'Institution de l'Oratoire à Paris. *Marie*, sa femme, qui avoit été Dame d'honneur de Charlotte-Elisabeth de Bavière, Duchesse Douairière d'Orléans, mourut à Paris en son appartement du Palais royal, le 27 août 1731, âgée d'environ 70 ans. Il a eu d'elle 1. *LOUIS-ANTOINE*, Duc de Villars, qui suit; & 2. *Marie-Joseph* de Brancas, Marquis d'Osse, né le 18 octobre 1687, qui fut fait Colonel d'un régiment d'Infanterie en France par la démission de son frère au mois de juillet 1709. Il fut réformé après la paix d'Utrecht en 1714, & fut fait Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes d'Orléans au mois de juillet 1715, & Brigadier des armées du Roi le premier février 1719, & Inspecteur général de Cavalerie au mois de janvier 1725.

IX. Louis-Antoine de Brancas, Duc de Villars, Pair de France par la démission de son père en 1709, Marquis de Maubec & d'Apilly, Comte de Lauraguais, Baron d'Osse, Seigneur de l'Isle-Champetier, Chevalier des Ordres du Roi, né le 12 août 1682, fut fait Colonel d'un régiment d'Infanterie de nouvelle levée en 1701, servit en Flandre en 1708 & 1709, en qualité d'Aide de camp auprès du Duc de Bourgogne, eut au mois de juillet de la même année 1709, le régiment d'Orléans, qui fut réformé en 1714; & ayant obtenu le deuxième septembre 1716, des lettres patentes de surannation pour la Pairie de son Duché de Villars, lesquelles furent vérifiées & registrées au Parlement de Paris le cinquième du même mois, il y prêta le serment & y prit séance le septième suivant. Il fut reçu Chevalier des Ordres du Roi le troisième juin 1724, & il se démit au mois de juillet 1731 de son Duché-Pairie en faveur de son fils. Il fut marié dans la chapelle du château de Sceaux le 27 décembre 1709, avec *Marie-Angélique* Frémin de Moras, fille majeure de feu *Guillaume* Frémin, Comte de Moras, Président à mortier au Parlement de Metz, & de *Marie-Angélique* Cadeau. Il en a eu 1. *Adélaïde-Louise-Candide*, née en 1710, & mariée le sixième février 1730, avec *Claude-Gustave-Coréien* des Salles, Marquis de Bulleigneville, Capitaine de Cavalerie, & Gouverneur de la ville & du château de Vaucouleurs; 2. une autre fille née & ondoyée le 14 avril 1713, morte sans être nommée le 22 avril 1715, âgée de deux ans, & inhumée le lendemain à S. Sulpice; & 3. *Louis* de Brancas, Duc de Lauraguais, Pair de France, né le cinquième & baptisé le septième mars 1714, en faveur duquel son père s'est démis de son Duché & Pairie au mois de juillet 1731. Il a été marié le 27 août de la même année 1731, avec *Adélaïde-Genève-Elisabeth* d'O, fille mineure de *Gabriel-Simon*, Marquis d'O, Colonel du régiment de Toulouze Infanterie; & de *Anne-Louise* de Madailan de Lefparre de Laffay, dont il a *Louis-Léon-Elisabeth* de Brancas, né le troisième juillet 1733.

P. 431. col. 1. N. X. *FRE'DERIC-GUILLAUME I.*, l. 24 & 25, au lieu de *Henriette-Marie*, née le deuxième mars 1702, morte le troisième juin 1708, mettez ce qui suit; *Henriette-Marie*, née le deuxième mars 1702, mariée le huitième décembre 1716 avec *Frédéric-Louis*, Prince héréditaire de Wirtemberg-Stuttgart, dont elle est restée veuve le 23 novembre 1731.

L. 25. après 1708, mettez ce qui suit, & qui le premier décembre 1728, devint Abbessé de l'Abbatte impériale & seculière de Herford en Westphalie, qui lui donne le rang de Princesse de l'Empire.

L. 25. & col. 2. les neuf premières lignes & le commencement de la dixième. Au lieu de tout cela, mettez, *ALBERT-FRE'DERIC*, dont il sera fait mention cy-dessous;

N. XII. *FRE'DERIC-GUILLAUME II.*, l. 11. au lieu de 6. N... né au mois de, lisez 6. *Frédéric-Henri-Louis*, né le 18 & baptisé le 20

Dans la même ligne, au lieu de 7. N... né au mois de, lisez *Auguste-Ferdinand*, né à Berlin le 23

L. 12. entre *Frédérique* & *Sophie*, mettez *Auguste*.

L. 13. au lieu de ... mettez le 20 novembre 1731.

L. 13 & 14. au lieu de, à *Frédéric*, Markgrave de Brandebourg-Bareith, lisez, à *Frédéric-Guillaume*, Markgrave de Brandebourg, Prince héréditaire de Bareith, né le dixième mai 1711;

L. 17. après le mot *Anspach*, ajoutez, né le 12 mai 1712.

L. 18. après 1716, ajoutez, fiancée le 19 mai 1730 &

L. 20. après le mot *Bévern*, ajoutez, né le premier août 1713

A la fin de la même ligne, lisez &

L. 21. après 1720, ajoutez & 14. *Anne-Amélie*, née le onzième novembre 1723.

N. XIII. *CHARLES-FRE'DERIC*. Au lieu de cet article mettez celui qui suit.

XIII. *CHARLES-FRE'DERIC*, Prince Royal de Prusse & Electoral de Brandebourg, né le 24 janvier 1712, encourut la dis-

grace du Roi son père, vers le commencement de septembre 1730, pour avoir pris la résolution, à l'instigation de certaines perionnes, de quitter les Etats de son père, & de se retirer dans une Cour étrangère, à cause de quoi il fut envoyé sous bonne garde, à Custrin sur l'Oder. Mais le Roi son père par un motif d'amour paternel, & ayant égard à une lettre d'intercession de l'Empereur des plus pressantes, comme aussi aux instances de plusieurs autres Puissances, voulut bien lui pardonner sa faute & le recevoir en grace, ce qui fut exécuté le 19 novembre de la même année 1730, après que le Prince eut souscrit aux conditions qui lui furent imposées. Ce Prince, après une absence de la Cour de près de quinze mois, y parut pour la première fois le 22 novembre 1731 pendant les noces de la Princesse de Bareith sa sœur, où il n'étoit point attendu, le Roi son père l'ayant fait venir de Custrin (où il faisoit sa résidence depuis sa disgrâce) sans en rien communiquer à personne. Le 23 du même mois de novembre, à la prière de tous les Généraux & Colonels de l'armée qui étoient à la Cour, ayant à leur tête le Prince d'Anhalt, il fut réintégré par le Roi dans le service militaire, l'uniforme & le porte-épée lui ayant été rendus. Le Roi lui donna même un régiment, & le déclara Général-Major de ses armées. Il fut fiancé à Berlin le dixième mars 1732, avec *Elisabeth-Christine* de Brunswick, née le huitième novembre 1715, fille aînée de *Ferdinand-Albert*, Duc de Brunswick-Lunebourg-Bévern, & d'*Antoinette-Amélie* de Brunswick-Lunebourg-Wolfenbittel, Blankenberg, sœur de l'Impératrice régnante. Il épousa en personne au château de Saltzdahl, le 12 juin 1733, en présence de la Cour Prussienne, & de celles de Wolfenbittel & de Bévern.

XI. *ALBERT-FRE'DERIC* Markgrave de Brandebourg-Schwed, oncle du Roi de Prusse actuellement régnant, & Grand-Maitre de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem dans la Marche de Brandebourg, en Saxe, en Poméranie & en Vandalle, Stadhouder du Duché de Poméranie, Colonel d'un régiment d'Infanterie, & d'un autre de Cavalerie au service de l'Electeur de Brandebourg, Roi de Prusse, aussi Colonel d'un régiment d'Infanterie au service des Etats Généraux des Provinces-Unies, mourut à Frédéricshelde, d'une attaque d'apoplexie sur les deux heures après midi, le 21 juin 1731, dans la 60 année de son âge, étant né le 14 janvier 1672. Il laissa de *Marie-Dorothée*, fille de *Frédéric-Casimir*, Duc de Courlande, qu'il avoit épousée le troisième octobre 1703, 1. *Charles*, né le dixième juillet 1705, qui fut fait Colonel du régiment Infanterie Prussienne, vacant par la mort de son père, & qui fut élu à Sonnenbourg, aussi à la place, Grand-Maitre de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem dans la Marche de Brandebourg, en Saxe, en Poméranie & en Vandalle, le 15 août 1731; 2. *Frédéric*, né le 13 août 1710, qui prêta serment le onzième janvier 1730, dans l'assemblée des Etats Généraux des Provinces-Unies à la Haye, en qualité de Capitaine dans le régiment d'Infanterie de son père, dans lequel les Etats lui avoient accordé une Compagnie; & après la mort du Markgrave son père, les Etats de Hollande & de Westrie disposèrent en sa faveur de ce régiment au mois de septembre 1731; 3. *Frédéric-Guillaume*, né la nuit du 28 au 29 mars 1714, qui fut nommé immédiatement après la mort de son père, Capitaine de la première Compagnie du régiment d'Infanterie qui fut donné à son frère aîné; 4. *Anne-Sophie-Charlotte*, femme de *Guillaume-Henri*, Duc de Saxe-Eysenach, née le 22 décembre 1706, & mariée le troisième juin 1723; & 5. *Frédérique-Sophie* de Brandebourg, née le 21 avril 1712, & mariée à Poissdam le 23 mai 1733, avec *Pilbor-Frédéric*, Prince Régent d'Anhalt-Bernbourg, veuf de *Louise* d'Anhalt-Deffau: une autre de leurs filles, nommée *Sophie-Louise*, & née le onzième mai 1709, mourut sans alliance le 22 février 1726, dans la 17 année de son âge, & fut inhumée le 25 dans la principale église de Berlin.

BRANCHE de BAREITH.

N. X. *GEORGE-GUILLAUME*, p. 432. col. 1. l. 11. après 1709, ajoutez ce qui suit. Il mourut le 18 décembre 1726. Il ne laissa de ses cinq enfans, que *Christine-Sophie-Wilhelmine* de Brandebourg: ainsi sa succession passa dans la branche de *CULEMBACH*, Ce Prince étoit frère de *Christine-Everhardine* de Brandebourg-Bareith, née le 29 décembre 1671, & mariée le dixième janvier 1693, avec *Frédéric-Auguste*, Electeur du S. Empire Romain, Duc de Saxe, Roi de Pologne, & Grand Duc de Lithuanie. Elle mourut subitement d'une atteinte d'apoplexie, en son château de Pretsch en Saxe, sur les dix heures du matin, le cinquième septembre 1727, dans la 56 année de son âge.

L. 26 & 27. au lieu de *RAMÉAU de CULEMBACH*,

forti de la branche de Bareith, mettez

BRANCHE de CULEMBACH

à présent de Bareith depuis 1726.

N. VIII. *GEORGE-ALBERT*, l. 6. après le mot *Auguste*, ajoutez surnommé le *Vieux*

L. 7. après 1662, ajoutez déclaré par le Roi de Danemark Stadhouder ou Gouverneur des Duches de Sleeswick & de Holstein le 30 novembre 1730.

N. IX. *CHRISTIAN-HENRI*, l. 9. au lieu de 6. *Frédéric-Ernest*, né le 15 décembre 1703, mettez 6. *FRE'DERIC-ERNEST*, mentionné après son frère aîné.

L. 9 & 10. au lieu de 7. *Frédéric-Christian*, né posthume le 17 juillet 1708, mettez *FRE'DERIC-CHRISTIAN*, dont il sera parlé après ses deux aînés.

N. X. *GEORGE-FRE'DERIC-CHARLES*. Au lieu de cet article, mettez celui qui suit.

X. *GEORGE-FRE'DERIC-CHARLES*, Markgrave de Brandebourg-

bourg-Culembach, né le 19 juin 1688, succéda dans les Etats de Bareith, par la mort du Markgrave GEORGE-GUILLAUME, arrivée le 18 décembre 1726, sans postérité masculine, & s'étant rendu de Rothenbourg à Bareith, sur l'invitation, qui lui avoit été faite par une députation, il y fut proclamé le 22 du même mois de décembre 1726, & prit la Régence du pays. Il a eu de *Dorothée* de Holstein-Sonderbourg, née le 24 novembre 1685, qu'il a épousée le 17 avril 1709, 1. *Sophie-Christine-Louise*, née le quatrième janvier 1710, & mariée à Francfort le onzième avril 1731, avec *Alexandre-Ferdinand*, Prince héréditaire de La Tour & Tassis; 2. *François-Guillaume*, Prince héréditaire de Bareith, qui suit; 3. *Guillaume-Ernest*, né le 25 juillet 1712, qui voyageant en France, eut audience du Roi & de toute la famille royale, fut fait en 1733 Colonel d'un régiment impérial, par la démission du Markgrave son père; 4. *Sophie-Charlotte-Albertine*, née le 27 juillet 1713; 5. *Sophie-Guillaume*, née le huitième juillet 1714; & 6. *Jean* de Brandebourg-Bareith, né le troisième décembre 1716.

XI. *François-Guillaume*, Markgrave de Brandebourg, Prince héréditaire de Bareith, né le dixième mai 1711, ayant achevé ses études à Genève, en partit le 21 novembre 1730, après y avoir reçu le nouveau ordre de Chevalerie, que le Markgrave de Bareith son père, avoit créé depuis peu sous le nom de l'Ordre de la Sincérité. Il se rendit en France en sortant de Genève, & après avoir fait un séjour de plusieurs mois à Paris, étant sur le point de retourner dans les Etats de son père, il prit congé de la Cour de France le sixième mars 1731, ayant été introduit chez le Roi par un Introduceur des Ambassadeurs, & présenté par le Cardinal de Fleuri. Le Roi de Prusse lui donna le sixième août de la même année un régiment de Dragons à son service. Il fut marié le 20 novembre suivant à Berlin, avec *Frédérique-Auguste-Sophie-Guillaume*, Princesse Royale de Prusse fille aînée de *Frédéric-Guillaume*, Roi de Prusse, Markgrave de Brandebourg, Electeur du saint Empire Romain, & de *Sophie-Dorothée* de Brunswick-Hannover. De cette alliance est venue *Elisabeth-Sophie-Frédérique* de Brandebourg-Bareith, née le premier septembre 1732.

X. *François-Ernest*, Markgrave de Brandebourg-Culembach, né le 15 décembre 1703, s'étant rendu à Copenhague, fut fait Lieutenant-Colonel d'un régiment au service du Roi de Danemarck, au mois de février 1725, & Colonel du nouveau régiment de Jutland au mois de septembre 1728. Il fut fait encore depuis Chevalier de l'Ordre de l'Éléphant, & Gouverneur de Gottorp, pour sa Majesté Danolse. Il a été marié à Brunswick le 26 décembre 1731 avec *Christine-Sophie*, fille de *Ernest-Ferdinand*, Duc de Brunswick-Beyern, & d'*Éléonore-Charlotte* de Courlande.

X. *François-Cher-Tien*, Markgrave de Brandebourg-Culembach, né posthume le 17 juillet 1708, s'étant aussi rendu à la Cour de Danemarck, avec son frère aîné, fut fait Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie au service de cette Couronne, au mois de février 1725. Lieutenant-Colonel d'un régiment à la place de son frère, au mois de septembre 1728, & Chevalier de l'Ordre de l'Éléphant le sixième juin 1731. Il s'est marié le 26 avril 1732, avec *Vilhelme-Charlotte* d'Anhalt-Schaumbourg. Ces Princes ont été attirés à la Cour de Danemarck par *Sophie-Magdeleine*, leur sœur, née le 28 novembre 1700, qui fut mariée au château de Pretsch en Saxe, résidence de la Reine de Pologne sa cousine, le septième août 1721 avec *Christian-Frédéric*, alors Prince royal, puis en 1730, VI. du nom, Roi de Danemarck, & de Norvège. *Sophie-Caroline*, leur autre sœur, née le 31 mars 1707, fut mariée au mois de décembre 1723, avec le Prince d'Oolstrife.

P. 432. col. 2. X. *Guillaume-François*. Au lieu de cet article, mettez les deux suivans.

X. *Guillaume-François*, Markgrave de Brandebourg-Anspach, mourut d'une attaque d'apoplexie, en son château de Lechimbach, le septième janvier 1727, âgé de 37 ans accomplis, étant né le septième janvier 1686. Il avoit été marié le 28 août 1709, avec *Christine-Charlotte* de Wittenberg, sa cousine, morte le 27 décembre 1729, dans la 36^e année de son âge, étant née le 20 août 1694, fille de *Frédéric-Charles*, Duc de Wirtemberg-Stuttgart, & d'*Éléonore* de Brandebourg-Anspach. Il en laissa 1. *Charles-François-Guillaume*, qui suit; & 2. *Éléonore-Wilhelmine-Charlotte* de Brandebourg-Anspach, née le 27 août 1713.

XI. *Charles-François-Guillaume*, Markgrave de Brandebourg-Anspach, né le 12 mai 1712, succéda au mois de janvier 1723, aux Etats de son père, qui avoit nommé pour son Tuteur le Landgrave de Hesse-Darmstadt, son exécuteur testamentaire; mais le Roi de Prusse, comme Chef de la Maison de Brandebourg, se fit déclarer Tuteur de ce Prince, pour avoir la garde & la régie de ses Etats, malgré les prétentions des Etats de Franconie, des Evêques de Bamberg, de Wirzburg, & d'Aichstet, & du Grand-Maître de l'Ordre Teutonique. Le Roi de Prusse lui conféra son Ordre de l'Aigle noire, au mois de juin 1727. & il fut marié à Berlin, le 30 mai 1729, avec *Frédérique-Louise*, seconde fille de *François-Guillaume*, Roi de Prusse, Markgrave de Brandebourg, Electeur du S. Empire Romain, & de *Sophie-Dorothée* de Brunswick-Hannover. Il en a un fils, né le septième avril 1733, vers les six heures du soir. Ce Prince est neveu de *Guillemine-Charlotte*, femme de *George-Auguste*, II. du nom, Roi de la Grande Bretagne. Duc de Brunswick-Lunebourg-Hannover, Electeur du S. Empire Romain. Il avoit encore pour tante *Dorothée-Frédérique*, qui avoit été mariée le 30 août 1699, avec *Jean Reinhart*, Comte de Hanau-Lichtemberg, & qui est morte à Hanau en quatre jours de tems, d'un mal de poitrine, le 13 mars 1731 au matin, dans

sa 55^e année de son âge, étant née le 12 août 1676.

P. 436. col. 2. Avant BRAS DE S. GEORGE, mettez ce qui suit.

BRASS-DE-MAINA. Voyez MAINA.

BRASSER (Philippe) p. 427. col. 1. l. 1. § 2. au lieu de Hainaut en Flandre, lisez de Mons en Hainaut.

BRASSICANUS (Alexandre) p. 437. col. 1. Au lieu de cet article, mettez celui qui suit.

BRASSICANUS (Jean-Alexandre) naquit à Wirtemberg en Souabe, l'an 1500. Son père s'appelloit en Allemand *Kölbinger*, mot qui répond à celui de *Brassicanus*. Il fit ses études avec tant de rapidité qu'à l'âge de 18 ans il portoit déjà les titres de Poète & d'Orateur couronné. Après avoir enseigné quelque tems à Tubingue, il fut appelé à Vienne en Autriche pour un emploi semblable qu'il y remplit pendant quelques années. Il a toujours pris la qualité de Jurisconsulte, mais on ignore en quel tems il l'a reçue, de même que la plupart des particularitez de sa vie. Il mourut à Vienne le 27 novembre 1539, âgé de 39 ans. On a de lui les Ouvrages suivans, *Idyllium, Elegia, Dialogi, Epigrammata, Xenia in D. Carolum electum Regem Romanorum; Pæz, Omnis, Carmen; Nota in Petronium; In Gratias seu Charites Commentariolus; Epistola de Bibliotheca; Nota in Salviano Massiliensis Episcopi de vero Judio & Providentia Dei libri octo.* Il a traduit de Grec en Latin *Incerti cujusdam Auditorii Hymnus in Apollinem*, la Vie de Démostène, le Paratise, le Scythe, Harmonide de Lucien, avec des Notes; le Dialogue de Gennadius Scholaris, Patriarche de Constantinople avec des Notes. Il a donné au Public les Eclogues de Novellanus Poète de Carthage, avec une préface; *Haymundi vel Haynariis Episcopi Halberstadensis Enchiridion de Christianarum Rerum memoria, avec Epitome Historiæ Ecclesiasticæ per Eusebium descripta*, aussi avec une préface; *Eusebii, Lugdunensis Episcopi Lucubrations; Saloni Pinnensis Dialogi duo & Bassarionis Disceptatio; Proverbiorum Symmiba cum appendice Symbolorum Pythagora; Geoponica seu de Re Rustica libri viginti Constantino Imperatori adscripti.* * Le Père Nicéron, Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 32. p. 234 & suiv.

BRAYCHIPULT, p. 438. col. 2. A ce mot ajoutez celui de POINT.

P. 441. col. 1. l. 7. au lieu de Mahudet, lisez Mahudel.

BREDERODE (Pierre-Corneille de) p. 442. col. 1. l. 7. au lieu de Esc. lisez p. 731.

P. 447. col. 2. l. 11. au lieu de Montrevel, lisez Montluel.

L. 70. après le mot Bailliage, ajoutez & Siège Présidial.

P. 448. col. 2. l. 3. au lieu de Bantange, lisez Bautange.

BRET (Cardin Le) p. 449. col. 1. l. 2. § 3. effacez Sa Maison est ancienne & originaire de Dauphiné.

L. 38. au lieu de 2. N. . . lisez 2. Marie.

L. 47. au lieu de 2. en mai 1708, lisez le 12 mai 1708 Marguerite-Charlotte-Geneviève.

L. 53. au lieu de N. . . lisez Marguerite-Henriette.

L. 54. au lieu de N. . . lisez Bonne.

BREUL (Jacques du) p. 457. col. 2. l. 1. au lieu de Parisien, lisez né à Paris le 17 septembre 1528.

L. 5. après ces mots S. Idore, ajoutez faite à Séville.

P. 458. col. 1. Avant BREYSSACH, mettez ce qui suit.

BREYN. Voyez BRYN.

N. II. GEORGE de Brezé. l. dern. au lieu de d'Escherbaye, lisez d'Escherbaye.

N. IV. PIERRE de Brezé. l. pen. au lieu de Percigni, lisez Précigni.

BRIARD (Lambert) p. 459. col. 1. au lieu de 1547, lisez 1557.

P. 461. col. 1. l. 4. au lieu de 1691, lisez 1698.

FRANÇOIS-BERNARD, l. 5. après le mot FRANÇOIS, ajoutez BERNARD; & à la fin ajoutez, mort le 19 octobre 1711, & elle le 31 janvier 1726, âgée d'environ 56 ans.

N. IX. FRANÇOIS Briçonnet. au lieu de cet article, mettez celui qui suit.

IX. FRANÇOIS-BERNARD Briçonnet, Marquis d'Oysonville, Seigneur de Congerville & de Gaudreville en Beauce, & du Bouchet en Anjou, après avoir été Capitaine de Cavalerie dans le régiment-colonel général, fut fait Colonel d'un régiment d'infanterie, & mourut en sa Terre du Bouchet, après une maladie de plusieurs années, le deuxième juillet 1716, âgé de 39 ans, laissant de *Marie-Magdeleine* de Séve, Dame de Gomerville, vivante en 1732, 1. *Paul-Guis*, Seigneur Marquis d'Oysonville, de Congerville & de Gaudreville, né à Paris le cinquième septembre 1701, Lieutenant, puis en 1729, Capitaine au régiment d'Oysonville, né au château du Bouchet en Anjou, au mois de juillet 1711, reçu Lieutenant dans le régiment du Roi Infanterie en 1728; 3. *Geneviève-Claudine*, née à Paris au mois de juillet 1712; & 4. *Claude-Henri*, dit le Chevalier Briçonnet, né au Bouchet au mois de juin 1713.

Col. 2. N. X. *Guillaume* Briçonnet, l. 7. après le mot enfans, ajoutez 1.

L. dern. après ces mots qui suit; ajoutez ce qui suit. & 2. *Alexandre-Jacques* Briçonnet, né le 18 juillet 1705, qui a été reçu Conseiller au Parlement de Paris, en la quatrième Chambre des Enquêtes, le septième décembre 1725, puis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, le 12 janvier 1731.

N. XI. FRANÇOIS-GUILLAUME Briçonnet: au lieu de cet article mettez celui qui suit.

XI. FRANÇOIS-GUILLAUME Briçonnet, Comte d'Auteuil, qui avoit été reçu Conseiller au Parlement de Paris, & Commissaire aux Requêtes du Palais, en la seconde Chambre, le 16 décembre 1718, a été reçu Président en la troisième Chambre des Enquêtes, le septième janvier 1727. *Marie-Cécile* Mouffe de Champigny, sa femme, étant morte sans enfans, le 15 mai 1728, dans la 22^e année de son âge, il s'est remarqué le 13 septembre de la

même année 1728, avec *Elisabeth Lambert* d'Herbigny, fille de *Pierre-Charles Lambert* d'Herbigny, Marquis de Thibouville, Conseiller d'Etat, & de *Louise-Françoise-Armande* d'Étrades.

SEIGNEURS de LESSAT. N. VIII. **GUILLAUME BRICONNET**: au lieu de cet article, mettez celui qui suit.

VIII. **GUILLAUME BRICONNET**, Seigneur de Feucherolles & de Launay, &c. est mort le 30 juin 1702. *Anne Du Poncel*, sa femme, morte le 15 mars 1696, & inhumée le 17 en l'église des Jacobins, rue-S. Honoré, lui laissa en mourant trois fils & une fille, qui font 1. *Pierre-Gabriel*, Seigneur de Feucherolles; 2. *Charles*, Prêtre de la paroisse de S. Paul; 3. *Henri*, Chanoine Régulier de S. Victor à Paris; & 4. *Marie-Anne Briconnet*, mariée depuis le décès de sa mère, avec *Charles de Biencourt*, Seigneur de Poutincourt, morte veuve de lui à Paris le 13 juillet 1725, âgée de 75 ans, & inhumée le 14 aux Jacobins de la rue-S. Honoré.

P. 463. col. 1. 1. Avant **BRICOURT** (Claude) mettez l'article qui suit.

BRICONNET (Guillaume) Evêque de Meaux, étoit d'une famille illustre dans l'épée & dans la robe. On l'appella d'abord le Comte de Montbrun, & c'étoit le nom qu'il portoit lorsqu'il fit ses études à Paris au Collège de Navarre. Briconnet ayant embrassé dans la suite l'état ecclésiastique, il fut fait Evêque de Lodève, & par amour pour l'étude fit venir auprès de lui le célèbre Joffe Clichtove ou Clichtovée. Il fut aimé du Roi Louis XII, qui crut pouvoir le dispenser de la résidence, pour l'attirer auprès de sa personne; & dans le différent qui s'éleva entre ce Prince & le Pape Jules II, Briconnet fut envoyé à Rome en 1507, & il y servit utilement son Prince. Il ne fut pas moins cher à François I, qui l'employa dans quelques négociations auprès du Pape Léon X, en 1516, quelques jours après qu'il eut pris possession de l'Evêché de Meaux. De retour en France en 1618, il tint successivement plusieurs Synodes, où il fit d'excellents réglemens. Il mourut plusieurs années après dans son château d'Aimans, près de Montreuil-Faut-Yonne, le 24 janvier 1634, & fut enterré dans l'église du même lieu. * *Mémoires du tems. Histoire de l'Eglise de Meaux*, par D. Touffaints Du Pleffis, tome 1. f. 4. On peut ajouter à cet article ce que M. Jurieu dit de Guillaume Briconnet dans la première partie de l'*Histoire du Calvinisme* & de celle du *Papisme mis en parallèle*, p. 64 & suiv. édit. de Rotterdam 1683.

BRIE, en Latin *Brixium*, p. 464. col. 1. 4. après le mot *Chrysolome*, ajoutez les huit premières Homélies de ce Père sur l'Épître de S. Paul aux Romains.

BRIET (Philippe) p. 465. col. 2. 1. 1. après 1600, ajoutez ou selon le Père Nicéron 1601.

L. 5. après le mot Latin, ajoutez, comme, *Xenia Collegii Rothomagensis oblata Delpino; Elegium P. Jacobi Simonis Societatis Jesu; Acute dicta omnium veterum Poëtarum Latinorum*. On a encore de lui *Theatrum Geographicum Europae veteris; Annales Mundi sive Chronicon Universale*, depuis la création jusques en 1664. Le Père Labbe a fait un Ouvrage intitulé *Concordia Chronologica*, & qui s'étend jusques à l'an 1200, en quatre volumes in folio. Le Père Briet y en a ajouté un cinquième qui sert de continuation aux quatre premiers, & qui va jusqu'à l'an 1600.

P. 466. col. 1. Avant **BRIEUX** (Jacques Mofant de) mettez l'article qui suit.

* **BRIEU LLE**, bourg de France, en Champagne. Il est sur la rive gauche de la Meuse, entre Mouzon au nord-nord-ouest, & Verdun au sud-sud-est.

BRIEUX (Jacques Mofant de) l. 1. au lieu de Mofant, lisez Mofant: dans la même ligne après le mot *fielle*, ajoutez, étoit de Caen, & mourut vers le milieu de l'an 1674, âgé d'environ 60 ans.

L. 7. après le mot *belles*, ajoutez ce qui suit. Outre ses Poësies, on a encore de lui un Traité intitulé *Origines de quelques Coutumes anciennes*, & de plusieurs façons de parler triviales, à Caen en 1672, in douze. Il avoit été Conseiller à Metz, & étant revenu à Caen, il y tint chez lui une Académie de Gens de Lettres. Il eut l'honneur d'y recevoir M. le Duc de Montausier. Il a laissé un fils qui a été Ministre. * *Huet, Commentarius de Rebus ad eum pertinens*.

BRILLON (Pierre-Jacques) p. 467. col. 2. 1. 1. après la parenthèse, ajoutez, Ecuier, ancien: dans la même ligne après le mot *Parlement*, ajoutez de Paris, & Conseiller au Conseil souverain de Dombes.

L. 21. après le mot *infatigable*, ajoutez. En 1727, il a donné une nouvelle édition de ce Dictionnaire en six gros volumes in folio, en sorte qu'il est augmenté des deux tiers.

P. 470. col. 2. Avant **BRISEMBOURG**, mettez l'article qui suit.

* **BRISELOT** (Jean) de Hainaut, Carme, Docteur en Théologie, Confesseur de l'Empereur Charles-Quint & Membre de son Conseil, devint enfin Archevêque d'Orléans. On a de lui *Lectura Sententiarum libris quatuor; De Eucharistia libri duo; In Psalmis penitentiales; De Oratione assidua; Orationes undecim ad Clerum; & quelques autres*. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 468; dit que de son tems on n'avoit encore rien vu d'imprimé de cet Auteur. Il mourut en 1519.

BRISSÉ (Nicolas) après la parenthèse, ajoutez, que d'autres appellent de Bris.

BRISSON (Pierre) l. 2. au lieu de 1534, lisez 1584.

P. 471. col. 1. 8. après le mot *verbis*, ajoutez, en huit livres, à Paris, in folio en 1535.

L. 17. après les mots *Henri le Grand*, au lieu de *Le Président* imprimez, jusqu'à la fin de l'article, lisez ce qui suit. La Ligue le choisit pour occuper la place du premier Président Achille de Harlay, qui étoit prisonnier à la Bastille. Mais avant que de se rendre aux desirs des Ligueurs, il protesta qu'il n'acceptoit cette

place que pour sauver la vie, & qu'il défavoit tout ce qu'il pouvoit faire de préjudiciable au service du Roi: ce qui ne l'excusoit pas. Mais en 1591 le Parlement ayant envoyé absous un nommé *Brigard*, que les Seize de Paris accabloient de favoriser le parti du Roi, les plus emportés de cette faction, résolurent de s'en venger sur Brisson, & sur plusieurs autres. Ce Magistrat fut arrêté le 15 novembre, & conduit au petit Châtelet, où il fut pendu le même jour à une poutre de la chambre du Conseil. En 1594 on punit de mort plusieurs auteurs de ce supplice, & la Cour résolut de faire faire un enterrement solennel au défunt: mais cette résolution n'eut point lieu. Le corps du Président Brisson, repose dans l'église de sainte Croix de la Bretonnerie.

Col. 2. Avant **BRITHRICK**, mettez l'article qui suit.

* **BRITANNUS** (Robert) d'Arras, enseigna pendant plusieurs années les Belles Lettres & la Rhétorique en France, à Toulouse, à Bourdeaux & à Paris. On a de lui *Ratio confiderandarum Epistoliarum; Epistoliarum ad faculum sui Doctus libri duo; Oratio de Pace; Oratio de Philosophia; Encomium Agriculturæ; De Pafimonia; Dialogus de Puerorum Institutione*. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 794 & 795.

BRITO (Diégo de) p. 472. col. 1. 1. 3. au lieu de *Carvalho* ou de *Carvalo*, lisez *Carvalho*.

BRIVE-LA-GAILLARDE, l. 2 & 3. au lieu de à deux ou trois, lisez à quatre; & l. 3. au lieu de à cinq ou six, lisez à sept.

P. 473. col. 1. Avant **BROCHARD**, mettez l'article qui suit.

* **BROCHÆUS** (Guillaume) de Limbourg, Jésuite & Théologien d'une grande piété, entra dans la Société à Rome, l'an 1551. On a de lui, *De Disputantibus vi ac necessitate; De Sacramentis nova Legis; De tribus honorum Operum generibus; De Oeconomia Verbi; De Lege & Libertate Christianis; De Veritate Corporis Christi in Eucharistia*. Il mourut à Trèves en 1583. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 308.

BRODEAU (Victor) col. 2. n. 1. l. 1 & 2. au lieu de a donné commencement à la noblesse de sa Maison selon quelques-uns, car lisez a donné, selon quelques-uns, commencement à la noblesse de sa Maison; mais cela n'est fondé que sur des Mémoires apocryphes. Ayant

L. 18. au lieu de 1635, lisez 1653.

L. 42. après le mot *Rouffillon*, ajoutez ce qui suit. Il est Auteur de la Traduction de l'italien en François, *Du Divorce Celsè*, composé par Ferrante Pallavicini. Cette Traduction a été imprimée à Amsterdam, in douze en 1696.

BRODEAU (Victor) p. 474. col. 1. 1. 7. au lieu de 38 ans, lisez plusieurs années.

P. 475. col. 2. Avant **BRONCHORST**, mettez ce qui suit.

BROMSBERG. Voyez **BYDGOSKI**.

P. 476. col. 1. **BRONDOLA**, lisez **BRONDOLO**.

Col. 2. **BROUGHTON**, lisez **BROUGHTON**.

P. 477. col. 1. N. XII. l. 2. au lieu de *Bridiert*, lisez *Bridiers*.

N. XIII. l. 13. au lieu de *Compeyet*, lisez *Compey*.

Col. 2. Avant **BROSSES**, mettez l'article qui suit.

* **BROSSE** (Joseph La) naquit à Toulouse l'an 1636 d'une bonne famille. Après avoir fait ses études d'Humanitez, il entra dans l'Ordre des Carmes Déchaux & y prit le nom d'*Angé de S. Joseph*. Il fit ensuite sa Philosophie & sa Théologie, après quoi il se consacra aux Missions. Ayant été destiné par le Pape Alexandre VII aux Missions du Levant avec trois autres Carmes, ils partirent de Rome le 12 novembre 1663, & arrivèrent à Smyrne le cinquième mai 1664, & ensuite à Ispahan le quatrième novembre suivant. Il demeura pendant 14 ans tant en Perse qu'en Arabie & fut Prieur, d'abord à Ispahan, puis à Bassora. Les Turcs ayant enlevé cette dernière ville à Hassén, Princes des Arabes, les Missionnaires députèrent à Constantinople, le Père La Brosse qui par l'entremise de M. de Nointel, Ambassadeur de France, obtint pour eux la protection de leur nouveau Maître. Ensuite il fut rappelé à Rome de la part du Pape Innocent XI, & il y arriva le 18 novembre 1679. Le Pape lui fit un accueil obligeant. De Rome il alla à Paris où il arriva le dixième août 1680. Il songea alors à y publier son *Trefois de la Langue Persane*, dont il obtint le privilège; mais l'édition en fut retardée, parce que le Général des Carmes le fit Visiteur général des Missions de Hollande. Dans la suite il fit les fonctions de Missionnaire en Angleterre sous le règne de Jacques II, mais étant obligé d'en sortir, il se retira en Irlande, où il demeura quelques années. Étant de retour en sa patrie, après avoir exercé plusieurs emplois dans son Ordre, il devint Provincial en 1697. Il mourut dans le couvent de Perpignan le 29 décembre de la même année. On a de lui *Pharmacopœa Persica, ex Iammat Persico in Latinum conversa; Gazophyiacium Linguae Persarum, triplici Linguarum clavi, Italica, Latina & Gallica*. * Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, tome 29. p. 26 & suiv.

BROUKHUSIUS (Janus) p. 479. col. 1. 1. 39. au lieu de 1705, lisez 1702.

NB. Le Supplément de Paris & l'édition de 1732 à Paris mettent sa mort à l'an 1708; mais le Grand Dictionnaire universel Hollandois & le Père Nicéron la mettent à l'an 1707.

Avant **BROUNISTES**, mettez ce qui suit.

BROUMAT. Voyez **BRUMAT**.

BROWN, p. 481. col. 2. ajoutez ou **BROWNE**.

Avant **BROWNISTES**, mettez l'article qui suit.

* **BROWN** ou **BROWNE** (Thomas) différent du précédent, naquit dans le Comté de Middlesex en Angleterre vers l'an 1604. À l'âge de 16 ans il entra dans le Collège du Corps de Christ à Oxford, & y prit le degré de Maître-ès-Arts en 1627. En 1636, il fut fait Procureur de l'Université l'année

suivante il se fit recevoir Bachelier en Théologie, & Guillaume Lvaud, Archevêque de Cantorbéry le prit pour son Chapelain ordinaire. Ensuite il devint Recteur de Sainte-Marie-la-Grande à Londres, Chanoine de Windsor en 1639, & enfin Recteur d'Oddington dans le Comté d'Oxford. En 1642, il prit le degré de Docteur en Théologie. Il perdit sa Rectorie d'Oddington par son attachement à son Roi, Charles I. Cela l'obligea à passer en Hollande, où la Princesse d'Orange le prit à son service en qualité de Chapelain. Au rétablissement de Charles II, il entra en possession de tous ses Bénéfices, dont il ne retint que le Canonat de Windsor, où il mourut le sixième décembre 1673. On a de lui en Anglois les Ouvrages suivans, *Sermon sur le verset quatrième du Pseaume 134; La Clef du Cabinet du Roi, ou Remarques sur trois différens Discours, &c.* En Latin *Justi Pacii Revisio Judicii Salmasiani, seu Responso ad Epistolam Simplicii Verini de libro postumo Hugonis Grotii; Dissertatio de Therapeutis Phionis adversus Henricum Valesium.* Il a traduit du Latin en Anglois le second volume des *Annales de la Reine Elizabeth* par Camden. * Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, tome 23, p. 360 & suiv.

B R U C E U S (Henri) p. 482. col. 1. l. 5. après le mot réputation, ajoutez; *De Scorbuto Propositiore, à Roitock, en 1589, & en dernier lieu à Amsterdam 1720, in octavo; Epistola de variis rebus & argumentis Medicis, dans les Miscellanées de Smetius, à Francfort en 1611, in octavo.*

Col. 2. Avant B R U E L (Barthélemi) mettez l'article qui suit.

B R U E Y S (David-Augustin) naquit l'an 1640 à Aix, ou selon d'autres à Narbonne. Il fut élevé dans la Religion Protestante, que ses parens professoient, & destiné au Barreau, mais son goût pour l'étude de la Théologie l'emporta sur celle du Droit. Il composa contre l'Eglise Romaine deux Ouvrages, intitulés *Réponse au livre qui a pour titre Exposition de la Doctrine de l'Eglise par M. Bossuet, Evêque de Meaux; & Entretiens sur l'Eucharistie*, où il attaque la présence réelle; mais en 1682 il changea de parti, & abjura la Religion qu'il avoit professée jusques-là, & se fit Catholique. Depuis ce tems-là il se livra entièrement à la Controverie. Après la mort de sa femme il embrassa l'état ecclésiastique. Le Clergé de France, lui accorda une pension, & le Roi y en joignit une autre de 500 livres. Outre les livres qu'il composa avant son abjuration, on a encore de lui les Ouvrages suivans, *Examen des raisons qui ont donné lieu à la séparation des Protestans; Défense du Culte extérieur de l'Eglise Catholique; Réfutation de deux Réponses faites à l'Examen, &c.; Réponse aux plaintes des Protestans contre les moyens que l'on employe en France pour les réunir à l'Eglise; Traité du légitime usage de la Raïson, principalement sur les objets de la Foi; Paraphrase de l'Art Poétique d'Horace, avec le Latin à côté; & plusieurs Tragédies & Comédies.* M. Bruëys mourut à Montpellier le 29 novembre 1723. * Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, tome 23, p. 45 & suiv.

P. 483. col. 2. Avant B R U E L, mettez l'article qui suit.
* B R U G U E R E ou B R U G U I E R E (La) petite ville de France, dans le diocèse de Lavaur, est sur la rive gauche de l'Agout, au sud-est de la ville de Lavaur, dont elle est éloignée de sept à huit lieues.

P. 484. col. 1. N. IV. PIERRE Brûlart, l. 20. au lieu de vivant en 1701, lisez mort à Paris le septième mars 1714, âgé de 69 ans.

L. 21. après le mot galère, ajoutez; mort en 1658.
Col. 2. l. 9. N. VII. Louis Brûlart, après le mot *Montferrand*, ajoutez morte au mois de novembre 1717.

L. 10. après le mot *Bois-fevrier*, ajoutez; morte veuve à Paris le 21 octobre 1710, âgée de 63 ans.

L. 12. après le mot *Maine*, ajoutez; morte veuve à Paris le 27 juin 1732, dans la 23^e année de son âge.

N. VIII. ROGER Brûlart, l. 7. après le mot *Roi*, ajoutez; morte à Huningue, d'hydropisie, le 24 mai 1681, âgée de 32 à 33 ans.

L. 15 & 16. au lieu de le. . . décembre 1703, lisez au mois de juillet 1705.

N. VIII. CARLOMAN-PHILOGÈNE, l. 6. après le mot *dernier*, ajoutez ce qui suit. Il obtint le 31 mars 1719, le Gouvernement d'Épernay de 2000 livres de rente, vacant par la mort du Marquis de Puiffieux son frère, avec une pension de 5000 livres sur le revenu du Gouvernement d'Huningue. Il est mort d'une fluxion de poitrine à Paris le 27 novembre 1727, âgé de 71 ans. Il avoit épousé au mois d'août 1697, Louise Bigot, fille d'Antoine Bigot, Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris, & de Louise Renard, dont il a eu 1. Louis-Philogène qui suit; 2. Marie, née le 30 octobre 1707.

Effacez ce qui suit après le mot *dernier*.
N. IX. LOUIS-PHILOGÈNE, l. 3. après 1722, mettez *Charlotte-Félicité*; l. 6. après le mot *Rehenae*, ajoutez, dont il a eu une fille née le cinquième novembre 1725, morte.

P. 485. col. 2. l. 31. au lieu de en août, lisez à Montpellier le 30 avril.

N. VII. PIERRE Brûlart: au lieu de cet article, mettez les deux suivans.

VII. PIERRE Brûlart, Marquis de Genlis, y faisant sa résidence, diocèse de Noyon, étant resté seul de neuf frères qu'ils étoient, renonça à l'état ecclésiastique, & se démit en 1702 de l'Abbaye de Sainte-Elisabeth de Genlis, de l'Ordre de Premontré, qu'il possédoit depuis 1669. Il mourut dans son château de Genlis, diocèse de Noyon, le 18 janvier 1733, dans la 85^e année de son âge, ayant eu d'Anne-Claude Brûlart de Puiffieux, sa femme, deux fils, dont l'un est mort; celui qui reste est PIERRE qui suit.

VIII. PIERRE Brûlart, Marquis de Genlis, âgé d'environ 27

ans en 1733 qui a été marié au mois de novembre 1726, avec une fille d'Emanuel-Joseph de Hallencourt, Marquis de Dromesnil, cy-devant Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-legers Dauphins, & de Louise de Proisy de Morfontaine, de laquelle il n'a eu jusqu'à présent que deux filles, qui n'ont pas vécu.

B R U N F E L D T (Othon) p. 488. col. 2. l. 17. après le mot *Medicina*, ajoutez *Herbarum viva Icones ad naturam imitationem effigiatæ, cum appendice de usu & admiratione Simplicium*, en trois volumes in folio, à Strasbourg; *Opusculæ sur la Botanique*, dans ce même volume, in folio, 1536.

A la fin de l'article ajoutez Manget, *Biblioth. Script. Medic. tome 1. in folio*, p. 518 & 519.

P. 489. col. 1. l. 38. au lieu de Toppin, lisez Toppi.

B R U N O (Saint) p. 490. col. 2. l. 21. au lieu de 1086, lisez 1089.

L. 27. au lieu de Petreius, lisez de Camp.

B R U N S F E L S (Cotton) C'est ainsi que le nomme le Supplément de Paris 1735: c'est une faute. Il faut dire (Othon)

P. 494. col. 1. N. XIX. n. 2. ANTOINE-ULRIC, l. 18. après Meiningen, ajoutez; morte à Meiningen le 15 mars 1729, dans la 71^e année de son âge.

N. XX. AUGUSTE-GUILLAUME. A la fin de cet article ajoutez ce qui suit. Il mourut d'une apoplexie à Wolfembuttel, lieu de sa résidence, le 23 mars 1731, âgé de 69 ans & 15 jours, & fut inhumé le 25 mai suivant, avec une grande pompe, dans la chapelle du château de Brunfwick. Comme il ne laissa point d'enfants, sa succession & ses Etats passèrent à son frère Louis-Rodolphe qui suit.

N. XX. LOUIS-RODOLPHE, l. 4. au lieu de Ottingen, lisez Ottingen.

Col. 2. Avant BRANCHE de ZELL, mettez ce qui suit.

XX. FERDINAND-ALBERT, Duc de Brunfwick-Lunebourg-Bévern, né le 19 mai 1680, étant Major Général des armées de l'Empereur, & Colonel d'un régiment d'Infanterie au service, fut pourvu en 1715 du Gouvernement de Comore en Hongrie, dont il fut mis en possession le 16 janvier 1716. Le Roi de Danemarck le nomma Chevalier de son Ordre de l'Éléphant le 16 avril 1727. Il est héritier présomptif des Etats de Brunfwick & de Wolfembuttel. Les enfans sortis du mariage de ce Prince avec Antoinette-Amélie de Brunfwick-Wolfembuttel, fille de Louis-Rodolphe, Duc de Brunfwick-Blankenbourg, & de Louise-Christine d'Oettingen, & sœur de l'Impératrice régente, qu'il a épousée le 15 octobre 1712, sont 1. CHARLES qui suit; 2. Antoine-Ulric, né le 28 août 1714, qui s'est rendu à Pétersbourg à la Cour de la Souveraine de Russie, où il arriva le onzième février 1733, & où il fut reçu avec de très-grands honneurs & beaucoup de distinction; 3. Elisabeth-Christine, Princesse de Bévern, née le huitième novembre 1715, fiancée à Berlin le dixième mars 1732, & mariée le 12 juin 1733, avec Charles-Frédéric, Prince Royal de Prusse & Electoral de Brandebourg; 4. Auguste, né le 23 novembre 1719, & mort le 26 mars 1720; 5. un autre fils, né le 12 janvier 1721; 6. Christine-Amélie, née le 12 février 1722; 7. Frédéric-Guillaume, né à Wolfembuttel le 17 janvier 1731; & 8. Frédéric-François de Brunfwick-Bévern, né à Brunfwick le huitième juin 1732.

XXI. CHARLES de Brunfwick-Lunebourg, Prince héréditaire de Bévern, né le premier août 1713, fut élevé par l'Empereur au grade de Colonel aduel Impérial au mois de novembre 1730, & épousa à Berlin le deuxième juillet 1733, Philippine-Charlotte, troisième fille de Frédéric-Guillaume, Roi de Prusse, Electeur du Saint-Empire Romain, Margrave de Brandebourg, & de Sophie-Dorothée de Brunfwick-Lunebourg-Hanovre, qui lui avoit été fiancée dès le 19 mai 1730.

NOUVELLE BRANCHE DE BRUNSWICK-Bévern.

XX. ERNEST-FERDINAND, Duc de Brunfwick-Lunebourg-Bévern, frère puîné de Ferdinand-Albert, Duc régnant de Bévern, commence cette branche. Il est né le quatrième mars 1682, a été élu Prévôt de l'église de S. Blaise & de S. Cyrill de Brunfwick, au lieu du feu Duc Ferdinand-Christien, son frère jumeau, en 1706, & a été fait Grand Maître de l'Artillerie de l'Empire, à la place du feu Margrave de Brandebourg-Bareith, au mois de juin 1727. Il a épousé Eleonore-Charlotte de Courlande, née le onzième juin 1686, fille de Frédéric-Casimir, Duc de Courlande, & de Sophie-Amélie de Nassau-Siegen sa première femme, & en a eu 1. Auguste-Guillaume, né le dixième octobre 1715; 2. Christine-Sophie, mariée à Brunfwick le 26 décembre 1731, avec Frédéric-Ernest, Margrave de Brandebourg-Culembach, Chevalier de l'Ordre de l'Éléphant, & Gouverneur de Gottorp pour le Roi de Danemarck; 3. un fils, né la nuit du premier au deuxième janvier 1721; 4. une fille, née la nuit du second au troisième juin 1724; 5. Frédéric-Auguste, né le troisième août 1726, & mort à une heure du matin le 30 mars 1729; 6. Frédéric-Charles-Ferdinand, né le cinquième avril 1729; & 7. Jean-Antoine de Brunfwick-Bévern, né à Brunfwick le 16 février 1731, au soir.

N. XVIII. GEORGE, Duc de Brunfwick-Zell, l. 23. après 1717, ajoutez ce qui suit. Cette Princesse mourut subitement en sa maison de campagne au village d'Anières, près de Paris le 12 août 1730, sur le midi, âgée de 78 ans & 20 jours, étant née le 23 juillet 1652. Après avoir fait pendant plusieurs années son séjour en Italie à la Cour du Duc de Modène son genre, elle s'étoit retirée en dernier lieu en France, & faisoit sa résidence ordinaire au Palais du Luxembourg à Paris depuis le quatrième novembre 1720.

P. 499. col. 1. Avant BRZESTYE, mettez ce qui suit.
BRZESKIE. Voyez BRESSICL.

P. 502. col. 2. Avant BUCHAN-NESS, mettez ce qui suit.

BUCHAN, province d'Ecosse. Voyez BUQUHAN.

P. 504. col. 1. Avant BUCKENHAM, mettez l'article qui suit.

* BUCKENFIORD, Golfe de Norvège dans la province de Stavanger, au nord de la ville de Stavanger. * Carte des Couronnes du Nord, publiée à Amsterdam sous le nom de M. Delisle.

Col. 2. Avant BUDE, mettez l'article qui suit.

BUDDEUS (Jean-François) naquit le 25 de juin 1667, à Anclam, ville de Poméranie, où son père étoit Ministre. Comme on remarqua de bonne heure en lui des talens pour l'étude, on l'y destina sans balancer; & il fit dès son enfance des progrès considérables. Avant que d'aller à l'Université il avoit par devers lui de fort bonnes Humanités, la connoissance des Langues Hébraïque, Chaldaique & Syriake, & la lecture du texte original de l'Écriture sainte répétée plusieurs fois. En 1685, il alla à Wittenberg, où ses études Académiques se firent avec une diligence & une exactitude proportionnées à la rapidité de ses progrès précédens. Il fut Disciple des plus habiles Professeurs de Philosophie, de Belles Lettres, de Droit & de Théologie. Schurzleffel pour l'Histoire, Dassovius pour les Langues Orientales, Ziegler pour le Droit Canon, furent entre autres du nombre de ses Maîtres. Il soutint sous le premier des Thèses publiques sur la Hongrie & la Transylvanie; & d'autres sous M. Neuman, sur ceux qui ont paraphrasé le Nouveau Testament en vers Grecs. M. Buddeus n'avoit pas encore 20 ans accomplis qu'il fut jugé capable d'enseigner les autres, & déclaré Maître-ès-Arts. Il publia à cette occasion une Dissertation sur les Symboles de l'Eucharistie, & depuis, plusieurs autres sur divers sujets. Son érudition le fit recevoir en 1689, Ajoint de la Faculté de Philosophie, qualité qui lui donnoit une vocation plus marquée à faire part de ses lumières à d'autres, & qui mit aussi son mérite dans un plus grand jour. Peu de tems après ceci, il se transporta à Iéna, où il donna des leçons aux Etudiens avec beaucoup de succès, & où il se fit aimer & estimer des Professeurs. En 1692, il fut appelé à Cobourg, où il y a un Collège Académique, en qualité de Professeur des Langues Gréque & Latine. En 1693, lorsque l'Électeur de Brandebourg Frédéric, depuis Roi de Prusse, fonda l'Université de Halle, on jugea que M. Buddeus méritoit de remplir la place de Professeur de Morale & de Politique, & on lui en adressa la vocation, qu'il accepta. Après qu'il en eut exercé les fonctions près de douze ans avec un applaudissement général, il fut appelé à Iéna en 1705, en qualité de Professeur en Théologie. Le Roi de Prusse vit avec peine M. Buddeus sortir de ses États, & ordonna à l'Université de Halle de tâcher de le conserver; mais ce savant homme crut que la Chaire de Théologie de Iéna étoit ce qui lui convenoit le mieux. Il y a en effet passé le reste de ses jours, c'est à dire, plus de 24 ans, sans que les importants emplois qu'on lui a offerts aient pu l'engager à quitter cet établissement. Les Ducs de Saxe de la branche Ernestine, auxquels appartient l'Université de Iéna, convaincus que M. Buddeus en étoit un des principaux ornemens, lui ont procuré tout l'agrément qu'il pouvoit souhaiter, en lui donnant diverses charges honorables & de confiance. En 1714, il fut fait Conseiller ecclésiastique du Duc de Hildburghausen; depuis on lui conféra l'inspection des Etudiens des pays de Gotha & d'Altenbourg; & il devint enfin Affesseur de l'Assemblée nommée Concilium arduum, destinée au soin & au Gouvernement de l'Université. Il fut aussi trois fois professeur de l'Université (les Ducs de Saxe s'en étant réservé le Rectorat) & il l'auroit même été une quatrième fois, s'il n'avoit pas refusé cette charge. On peut dire sans le flatter, qu'il a extrêmement contribué au grand concours d'Etudiens qui peuplent, pour ainsi dire, cette ville. Son auditoire étoit toujours rempli, souvent même jusqu'à la foule; & l'empressement, avec lequel on le suivoit, étoit un juste hommage dû à son érudition, à sa capacité, à sa piété & à sa vertu. Il étoit clair & méthodique: c'est ce que prouve ce grand nombre d'Ouvrages qu'il a publiés. Ennemis du fatras scholastique, il n'en parloit qu'autant qu'il le falloit pour faire entendre à ses Disciples certains termes qu'on ne doit pas ignorer. Etablir le dogme, répondre sans aigreur, & avec précision aux objections, narrer l'histoire des sentimens qu'il y a eu dans l'Eglise Chrétienne jusqu'à présent sur chaque point de Doctrine, tirer enfin des Dogmes de la Théologie des usages de piété, c'étoit l'ordre qu'il suivait dans ses leçons. Il avoit sur tout une attention singulière à ce dernier article. Il étoit dans son élément quand il en venoit aux conséquences de Morale & de pratique; & il fournissoit à ses Disciples dans sa propre conduite, d'excellens modèles de dévotion, de charité pour les pauvres, de régularité, & particulièrement de douceur & de patience. Il a témoigné qu'il avoit pratiqué ces vertus par la manière dont il a soutenu les attaques de certains Antagonistes, que sa réputation & ses Ouvrages lui ont suscités; & dont quelques uns l'ont attaqué d'une manière peu chrétienne. M. Buddeus malgré les occupations perpétuelles de sa charge, dont il remplissoit ponctuellement les fonctions; avoit le ménager assez de tems pour prêcher tous les 15 jours, pour entretenir une correspondance fort étendue, pour recevoir les Etrangers qui souhaitoient de le voir, ou les Etudiens qui avoient à le consulter, & pour composer des livres que le Public a toujours reçus avec un empressement plus grand que ne l'eût ordinairement celui qu'il témoigne pour les Ouvrages Théologiques. Un tempérament heureux & robuste le mettoit en état de suffire à tout cela. Quelques rhumes & quelques fluxions furent presque tous les maux auxquels il fut sujet: encore s'en délieroit-il as-

sez promptement. Il faut pourtant y ajouter une assez forte dureté d'ouïe dont il fut incommodé durant les dernières années de sa vie. Un de ces petits rhumes, dont on vit de parler, le prit le neuvième novembre 1729. Comme il se dispoisoit à faire un voyage à Gotha, il ne jugea pas qu'une semblable indisposition dut empêcher, ni même retarder son voyage. Il l'entreprit donc, & il sembloit que la fluxion allât se dissiper, comme elle avoit fait tant d'autres fois, lorsque tout d'un coup la fièvre s'y étant jointe, elle attaqua la poitrine avec tant de violence qu'elle emporta M. Buddeus le 19 de novembre. Sa maladie & la mort furent tranquilles, & accompagnées de beaucoup de marques de piété. Il fut enterré à Gotha sans aucune cérémonie, comme il l'avoit expressément ordonné. M. Buddeus avoit été marié deux fois. En 1693, il épousa Catherine-Susanne Posner, fille de M. Gaspard Posner, Professeur de Physique à Iéna, laquelle lui donna trois fils & une fille. Deux des fils sont morts avant le père: le troisième s'appelle Guillaume-François. Il est Conseiller de Justice à la Cour du Prince de Schwartzbourg-Rudelsstadt. La fille a été mariée en 1718 à M. Valch, qui étoit Docteur & Professeur en Théologie. Deux ans auparavant, M. Buddeus avoit contracté un second mariage avec Magdelaine-Éléonor Zopff, fille de M. Jean-Gaspard Zopff, Chapelain du Comte de Reussen à Géra, de laquelle il a eu deux fils, dont l'un seulement, nommé Jean-Frédéric lui a survécu. M. Buddeus avoit une bibliothèque très-bien choisie, sur tout pour les Pères & l'Histoire Ecclésiastique. Elle est échuë en partage à M. Valch, son gendre, son Disciple, & son intime ami. Il a aussi entre les mains un grand nombre de lettres écrites par divers Savans à son illustre beau-père, dans lesquelles il se trouve sans doute bien des choses qui méritent d'être sues. Il faut espérer que le Public en profitera de manière ou d'autre. On a de lui les Ouvrages suivans, *De Origine Cardinalitatis dignitatis; Prudentia Civitatis Rabinica Specimen, sive R. Isaac Abarbanelis Dissertatio de Principatu Alimlechi, Observationibus illustrata; De Moribus Philosophorum Dialogus; Elementa Philosophiæ Practicæ; Sapientia Veterum; Introductio ad Historiam Philosophiæ Hebræorum, una cum Dissertatione de Hæresi Valentiniانا; Parerga Historico-Theologica, ou Dissertations, de Symbolis Eucharisticis, de Theodotione, de Allegoriis Origenis, de Ludovico Bavaro Imperatore, de ruina inuorum Hiericuntinorum, de Artibus tyrannicis Hieronymi Savonarola, Animadversiones in Petri Chavoini librum de Religione naturali, Retractatio de Hieronymo Savonarola; Elementa Philosophiæ Instrumentalis; Elementa Philosophiæ Theoreticæ; Selecta Juris Naturæ & Gentium ou Recueil de Dissertations, de Expeditionibus cruciatis, de Successibus primogenitorum, de Pietate philosophica seu Religione naturali, de Jure Belli circa res sacras, de Cultura ingenii, de Officiis imperantium circa conferendum Militem, de Testamentis summorum imperantium spectantibus Caroli II Hispania Regis, item de Jure Gentis Austriacæ in regnum Hispania; Historia Juris Naturalis; Jurisprudentia specimen; Primitia Ionenæ; Analetha Historia Philosophica, ou Recueil de Dissertations, de Peregrinationibus Pythagoræ; Philosophus Fabularum Amator, De Erroribus Stoicorum in Philosophia Morali; Quatre Dissertations, de Scepticismo Morali, de superstitioso Mortuorum apud Chineses Cultu, de Spinozismo ante Spinozam, de Kalæpæ Pythagoræ Platonica & de Ascrea Philosophia; Disquisitio Theologica de Moderamine inculpatæ tuteia in Certaminibus Theologorum cum Observationibus Apologeticis; Institutiones Theologiae Moralis; Commentatio Academica de Concordia Religionis Christianæ, Statusque Civitatis, avec d'autres Dissertations, de Ratione Status circa fœdera, de eo quod decet circa Solemnia Principum, de Metu Comparationis ad Facili Avales, l. 1. c. 76. An Alchemista sint in Republica tolerandi; Dissertationum Theologicarum Syntagma, contenant les pièces suivantes, Dissertatio qua evincitur Clementem Romanum & Irenæum non favere Missæ Pontificiæ, de Prærogativis Fidelium Novi Testamenti, de Origine & Potestate Episcoporum, de Peccatis typicis, de Origine, Dignitate & Ufu Hominum Christiani, de Veritate Religionis Christianæ Philosophorum Gentilium observationibus confirmata; Historia Ecclesiastica Veteris Testamenti; Theſes Theologicae de Atrismo & Superstitione variis Observationibus illustrata; Acti sur l'Union des Protestans; Institutiones Theologicae, Dogmaticæ, variis Observationibus illustrata; Epistola de nonnullis ad quorundam Ecclesia Evangelicæ in Silesia Ministrorum innocenciam vindicandam spectantibus; Pensées édifiantes sur les Sermons; Introduction Historique & Théologique aux principales Controverses de Religion; Historia Critica Theologiae Dogmaticæ & Moralis; (le fonds est de lui, mais il en a dévoué la publication) Jugement sur la Philosophie de M. Wolff; (Cet Ecrivain en produisit plusieurs autres entre M. Wolff & ses Partisans, & les Partisans de M. Buddeus) Meditationes Sacrae, antea sigillatim; nunc vero conjunctim editæ; Conspectus Theſauri Antiquitatum Ecclesiasticarum ab Autore & G. Walckio edendi; Itaque Historico-Theologica ad Theologiam universam singulasque ejus partes; Miscellanea Sacra sive Dissertationum aliarumque Commentationum ad Theologiam, Historiam Ecclesiasticam, & recentiores Controversias spectantium Collectio in tres partes distincta: la première partie ne contient autre chose que le Syntagma Dissertationum Theologicarum dont il est parlé plus haut: la seconde comprend les pièces suivantes, De Pelagianismo in Ecclesia Romana per Bullam Anti-Quæstionellianam triumphantem; Recentissimarum de Sacra Cena Controversiarum Sylloge; Judicium B. M. Lutheri de Ecclesia Romana expensum & vindicatum; De Ecclesia Romana cum Ruthenica irreconciliabili; De Statu Ecclesiarum Apostolicarum, earum præcipue ad quas Paulus Epistolarum suas scripsit; De bonorum Literarum Decremento nostra ætate non temere metuendo; De Apostasia; De eo quod in Theologia pulchrum est; De Libertate cogitandi; de Criteriis verae fidei Inspirationis; De fallibili Pontificis Romani Infallibilitate contra Mattheum Petiti diderium; De Conciliis Lateranensibus Rei Christianæ natis; De Origine Socinianismi ab Ecclesia Emendatione non repetenda: la troisième partie renferme des Ouvrages Académiques publiés*

fous les auspices de M. Buddeus, mais dont il n'est pas l'Auteur; *Dissertatio Epistolica ad virum Max. Rev. A. G. Graffium, sententiam Aulicis de Pylonijsa Endorea a J. A. Turretini Objectionibus vindicanti*; *Considerationes edifiantes sur l'Eglise aux Romains; Ecclesia Apostolica, sive de Statu Ecclesie Christiana sub Apostolici Commentarii Historico-Dogmatica*; *Commentatio de Veritate Religionis Evangelicæ, prout Lutherana eam proficitur Ecclesia*; *Epistola Apologetica pro Ecclesia Lutherana adversus Javarskium*; *Compendium Historiæ Philosophicæ cum Observationibus*; *De Ritibus Ecclesie Latine Fœdericis*; *De Instrumento Morali*; *De Paradoxa Platoniorum, Deum nec intelligere, nec intelligi*; *Oratio Pètopov, seu illud quod in Oratione dicitur est ad Histrandam Sectionem 31 Dionysii Longini*; *De eo quod abominabile Deo est, seu ebaradere Legis Moralis*; *De Pure Zolotorum in Gente Hebræa*; *Observationes Politicæ in C. Corn. Taciti Annalibus*; *De Capitibus quatuordecim Fidei, de quibus Petrus Chastovinus Prignusque inter se contendunt*; *De Principe Legibus humanis, sed non Divinis soluto*; *De Habitu Animæ ejusque facultatum ad Axiomata Morales*; *At naturali homines possunt vaticinandi facultate*; *De Comparatione Obligationum quæ ex diversis hominum Statibus oriuntur*; *De Notionum Moralium, ad alias Disciplinas translatione caute instituentia*; *Itæque auspicijs in Vita Christiana*; *De Fragrantia Christi ad II. Cor. c. 2. v. 15, 16: de omnibus concedenda Scripturæ Sacre Lectione, sans compter les Harangues, les Sermons, les Programmes, & les Préfaces de plusieurs Ouvrages. M. Buddeus a travaillé assez longtems aux *Acta Eruditorum* Latins. Il y a aussi un bon nombre d'articles de sa façon dans les *Observationes selectæ ad Rem Literariam spectantes*, connues vulgairement sous le nom de *Observationes Hallensæ*. Il a fait aussi une Préface au *Moréri* Allemand, imprimé à Leipzig. * *Bibliothèque Germanique*, tome 22. p. 120. *Préface du Moréri François de Bâle*. NB. Les Ouvrages dont on rapporte les titres François, ont été écrits en Allemand.*

B U D E Brachmane. p. 504. col. 2. l. 1. au lieu de BUDE, lisez B U D D E S.

L. 2. au lieu de Second, mettez troisième.

B U D E (Guillaume) p. 505. col. 1. l. 5. au lieu de Grand, lisez Secrétaire du Roi &

P. 506. col. 1. l. 31. au lieu de 23, lisez 24.

Col. 2. l. 13. au lieu de Vorace, lisez Vêracc.

L. 23. A la fin de l'article ajoutez *Mémoires sur la Vie de Guillaume Budé* dans le tome 5. des *Mémoires de l'Académie des Belles Lettres*, p. 350.

B U E I L. Maison. p. 507. col. 1. N. II. après le mot *suit*, ajoutez. *Il sera fait mention de lui dans un article séparé.*

N. III. l. 14 & 15. au lieu de mort en 1418, lisez mort le 19 janvier de l'an 1438, qui aura un article séparé.

P. 508. col. 1. Avant BUEIL (Jean V) mettez l'article qui suit.

* B U E I L (Hardouin de) Evêque d'Angers, gouverna cette église pendant 66 ans, & assista à plusieurs assemblées tenues de son tems pour différens sujets, dans les années 1394, 1407 & 1408. En 1413, il reçut le Roi Charles VI à Angers. En 1417, il y fit les funérailles de Louis II. Roi de Naples & de Sicile, Duc d'Anjou, dont il fut un des exécuteurs testamentaires. Ce Prélat a fondé à Angers un Collège qui porte encore aujourd'hui son nom. Il mourut le 19 janvier 1438, âgé de plus de 90 ans.

* *Mémoire manuscrit.*

P. 512. col. 2. l. 20. au lieu de sous 22 Rois, lisez sous 24 Rois en comptant *Asparuch*.

P. 513. col. 1. Avant BURGLENFELDT, mettez l'article qui suit.

P. 514. col. 1. l. 51. au lieu de au mois de février, lisez le 17 février.

A la fin ajoutez, partie 1. p. 250.

B U L T E A U (Louis) p. 517. col. 2. l. 28. au lieu de un, lisez Servatius Gallus.

L. 29. après le mot *Protosfont*, ajoutez en Zélande;

L. 32. au lieu de 1636, lisez 1668

L. 33. au lieu de traduit, lisez traduite

L. 44. après le mot *veru*, ajoutez. Ce fut aussi lui qui traduisit du Latin en François, l'Épître dédicatoire, qui est à la tête du premier volume de S. Augustin, telle qu'elle fut présentée à Louis XIV.

P. 518. col. 1. BUNCZEL doit être mis avant BUNDEK.

P. 519. col. 1. Avant BUONAROTTI, mettez l'article qui suit.

* B U O N A N N I (Philippe) naquit à Rome le septième janvier 1638. Après avoir fait ses études pendant lesquelles il s'appliqua avec succès au Dessin, il entra dans la Compagnie de Jésus le quatrième octobre 1654. Son noviciat fini, il passa au Collège Romain, où il fit sa Philosophie sous le Père François Eschinardi, dont il apprit aussi les Mathématiques & l'Optique. Ensuite on l'envoya à Orviète pour y professer les Humanitez pour un certain tems, après quoi il retourna au Collège Romain pour y étudier en Théologie. Ayant été ordonné Prêtre, il alla enseigner la Philosophie à Ancone. Il fut rappelé à Rome en 1676, pour y être Archiviste de la Maison Professe. Il en fut tiré pour être Recteur du Collège des Maronites à Rome lequel il gouverna avec succès pendant trois ans. En 1698, il en sortit pour retourner dans le Collège Romain, où il fut chargé de mettre en ordre le cabinet de curiositez, légué par Alphonse Donini en 1651, & que le Père Athanasie Kircher avoit enrichi considérablement. Il mourut d'apoplexie le 30 mars 1725, dans la 88 année. On a de lui les Ouvrages suivans, *Catalogus Provinciarum Societatis Jesu, Sc. Ricerazioni dell'occhio e della mente nell'Osservazione delle Chiocciole, Sc.* traduit en Latin par l'Auteur sous ce titre, *Recreatio mentis & oculi in observatione animalium testacorum*, avec 450 figures; *Riflessioni sopra la Relazione del ritrovamento dell' uova delle Chiocciole; Observazioni circa*

viventia quæ in rebus non viventibus reperiantur, cum Micrographia curiosa; Numismata summorum Pontificum Tempit Patricii fabricam indicantia; Numismata Pontificum Romanorum quæ a tempore Martini V, usque ad annum 1669 vel autoritate publica vel privato genis in lucem prodierit; Lemmata Numismatum Romanorum Pontificum a Martino V, ad Innocentium XII; Museum Kircherianum, sive Musæum a P. Athanasio Kirchero in Collegio Romana Societatis Jesu jam pridem inceptum, nuper restitutum, auditum, descriptum & iconibus illustratum; Ordinum Religiosorum in Ecclesia militanti Catalogus, eorumque indumenta in iconibus expressis; Ordinum Equestrum & Militarium Catalogus, imaginibus expressis; La Gerarchie Ecclesiastica; Trattato della Vernice Stesje, in forma di Lettera; (cet Ouvrage a été traduit en François sous le titre de *Traité des Vernis* &c.) *Gabinetto Armonico*, pieno di Strumenti sonori. * Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, tome 30. p. 22 & suiv.

B U R A G K A D. col. 2. lisez BURAGRAG.

L. 4. au lieu de Sola, lisez Salé

B U R A N A (Jean-François) p. 519. col. 2. l. 10. 11. 12 & 13. au lieu de il travailla, &c. jusqu'au mot *Commentaires*, lisez Il traduisit la Logique d'Aristote, accompagnée d'un Commentaire, & cette Traduction fut imprimée Paris en 1533. Il a aussi traduit de l'Hebreu d'Averroës un Abbrégé ou *Compendium* sur les livres d'Aristote qu'on appelle *Priora Resolutoria*, imprimé à Venise en 1539, avec une Traduction Latine de l'Hebreu d'Abulides Rosafes, qui est une Exposition de cet Auteur sur les *Priora Resolutoria* d'Aristote. On a encore de Burana une Traduction Latine d'un *Traité de la Musique*, du Grec d'Aristide Quintilien.

A la fin ajoutez. Le Marquis Scipion Maffei, *Verona illustrata*, l. 3. p. 126. in vol. de gli *Scrittori Veronesi*.

B U R C H A R D, Archevêque de Lyon, p. 520. col. 1. l. 7. après le mot *neveu*, ajoutez. Ces derniers ont raison, puisque le premier étoit frère de Conrad, & eut pour successeur Amblard, & que le second étoit fils de ce Prince & succéda à Amblard.

A la fin ajoutez. * Le Père Colonia, *Hist. Litter. de Lyon*.

B U R E A U (Jean) p. 521. col. 1. l. 21. effacez Ecuyer.

B U R G I (Alexandre) p. 523. col. 1. l. 3 & 4. au lieu de au commencement du XVII siècle, lisez florissoit dans le XVI siècle.

L. 28. au lieu de Nicolas de la Balue, lisez Nicolas Baluc.

Avant B U R G L E N, mettez l'article qui suit.

* B U R G K M A I R (N. . .) fameux Graveur en bois, contemporain d'Albert Durer, a gravé en bois de camayeu ou de clair-obscure, plusieurs années avant Ugo de Carpo, que les Italiens font Inventeur de cette sorte de Gravure. * *Traité manuscrit de la Gravure en bois*, par M. Papillon.

* B U R G L E N, village de Suisse, différent du bourg précédent, est dans le Canton d'Uri, à peu près au sud-est de la ville d'Altorf, dont il est éloigné d'environ une lieue.

Col. 2. Avant B U R I, mettez l'article qui suit.

* B U R H I L L (Robert) ou B U R G H I L L, naquit le deuxième février 1572 à Dymock dans le Comté de Gloucester. En 1587, il fut admis dans le Collège du Corps de Christ, & en 1603 reçut Bachelier en Théologie. Ayant ensuite été pourvu de la Rectorerie de Northwold, près de Theford dans le Comté de Norfolk, & d'un Bénédicte dans l'église de Hèreford, il se fit recevoir Docteur en Théologie. Pendant les guerres civiles, il se retira à Northwold, où il mourut vers le mois d'octobre 1641. On a de lui les Ouvrages suivans, *Invitatorius Panegyricus ad Regem optimam de Elizabetha nuper Regina postioris ad Oceanum adventu*; *In Controversiam inter Johannem Hovonum & Thomam Pyum Sancta Theologia Doctores de novis post divorcium ob adulterium nuptiis Tractatus*, in sex Commentationibus & *Eleubum monitorium distinctus*; *Responsio pro Tortura Torii contra Martinum Becanum Jesuitam*; *De Postestate Regis & Usurpatione Papali pro Tortura Torii, contra Paralelum Andree Eudamen-Johannis Jesuita*; *Assertio pro Jure Regis contra Marini Becani Jesuita Controversiam Anglicanam*; *Defensio Responsionis Joannis Buckridgii ad Apologiam Roberti Cardinalis Romani*. * Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, tome 22. p. 254 & suiv.

B U R L E Y (Gautier) p. 524. col. 1. l. 8. après le mot *Let*, ajoutez. Cet Ouvrage a paru en 1603, sous le nom d'*Antoine a Sola*, à Casal, in quarto.

P. 526. col. 2. Avant B U R S E L L I, mettez ce qui suit;

B U R S E ou B U R C E. Voyez B U R C Z A.

Avant B U R T O N (Guillaume) mettez l'article qui suit.

* B U R T O N (Henri) de la Secte des Indépendans de qui nous avons les deux Ouvrages suivans imprimés à Londres, *Jesurium Ibrahæiticum, seu Meditatio in cap. 7. Isala*, in quarto, en 1628; *Septem Phiala, seu expositio 15 & 16 cap. Apocalypsicæ*, in quarto, en 1628. * Voyez le Père Le Long, *Biblioth. Sacra*, in folio, p. 658.

P. 528. col. 1. Avant ces mots B U S C H I U S (Jean) Voyez B U S C H, mettez l'article qui suit.

* B U S C H I U S (Herman) naquit vers l'an 1468 à Saffembourg, château du diocèse de Munster. Son père l'envoya de bonne heure à l'Ecole de Warendorp, d'où Rodolphe Langius, qui étoit le Médecin des Gens de Lettres, le fit passer à Déventer, ou Alexandre Hégius enseignoit alors avec beaucoup de réputation. Il alla ensuite à Heidelberg pour profiter des Leçons de Henri Agricola. En 1485, il alla faire un tour à Tubingue, d'où après quelque séjour il fit un voyage en Italie. A son retour, il commença à publier quelques unes de ses Poésies qui lui firent beaucoup d'honneur. Sa réputation le fit appeler à la Cour de Henri de Schwartzbourg, Evêque de Munster, mais il n'y demeura pas longtems. Il aimoit à voyager, & l'on peut dire que sa vie a été un voyage presque continu. Il vint en France, & alla ensuite visiter la Saxe, le Brandebourg &

& la Poméranie. En 1498, il étoit à Cologne d'où il passa successivement à Hamon, à Munster, à Osnabrug, à Brême, à Hambourg, à Lubeck & à Weimar, & dans chacune de ces villes expliqua les Ecrits de Virgile, d'Horace, de Perse & des autres Auteurs. Il alla ensuite à Rostock, où il fit la même chose avec tant d'éclat, que Tilman Héveling qui enseignoit les Humanitez dans cette ville, se voyant abandonné de tous ses Ecoliers, souleva contre Buschius tous les Professeurs, & l'obligea de sortir de Rostock au bout de six mois de séjour. Buschius se retira à Grypswalde, où il enseigna les Belles Lettres pendant un an, au bout duquel il se transporta à Leipzig vers l'an 1503. De là il alla à Wittenberg où la forte brigade qu'on fit contre lui ne lui permit pas de faire un long séjour. On le vit successivement à Magdebourg, à Brunswick, à Hildesheim, à Minden, à Osnabrug, à Munster, à Déventer, à Amsterdam, à Alkmar, à Utrecht, & enfin à Louvain, faire tous ses efforts pour inspirer du goût pour les Belles Lettres, & pour y expliquer les anciens Auteurs Latins. Il se rendit ensuite en Angleterre, & retourna en Allemagne l'an 1517. Ce fut vers ce tems-là qu'il fut rappelé à Cologne, d'où il fut contraint de sortir en 1518. Il se retira à Wéfel où il fut chargé de la conduite de l'Ecole. De là il retourna à Wittenberg en 1522. Vers l'an 1526, il fut appelé à Marbourg où il professa quelques années. Il s'y maria en 1527 à l'âge de 59 ans, & eut un fils qui mourut avant lui. Enfin il se retira à Dulmen, où il mourut l'an 1534. On a de lui les Ouvrages suivans, *Carminum libri duo; Epigrammatum sententiarum utilibus & lepore gratissimo editum; Lipsica, sive de laude cultusque urbis Lipsensis Silva; Oestrum, sive Novorum Epigrammatum libellus; Spicilegium tringenta quinque illustrium Philoſophorum autoritatem utriusque Sententias continens; In laudem D. Virginis Epigrammata quatuor; Carmen Scholasticum in laudem Urbis Eubrica; In Johannis Marmellii obitum Epicedium;*

*In laudem Urbis Ruremundae; Hendecasyllabi in obitum Novaequiae Comitiss Gulibei; De contempto Mundo & amanda Virtute Carmen Sapphicum; Carmen in laudem Coloniae Agrippinae; Sermo Coloniae in celebri Synodo ad Clerum dictus; Simulacrum Mortis; Commentarius in Arionem Donati de octo Partibus Oratoriae; Dialectica Grammatica Opus tripartitum; Declinationum Plantinarum Pemptades, sive Quinariae, seu Collecti Sententiarum Flosculi ex Plauti Poetae Lativissimi Comaediis; Commentarius in Claudiani Raptum Proserpinae; Argumenta & Scholia in Silium Italicum; Adnotationes in Petronium Arbitrum; Commentarius in primum librum Martialis; Brevis Scholia in Virgilio Aeneida; Vindicta contra Humaniorum Literarum Obredatores; De singulari Autoritate Petri & Novi Instrumenti; De Pado Baptismo contra Anabaptistas; De Psalterio D. Virginis triplex Hecatoësticon; Sermum Rosarium Virginis Mariae, & de Imagine Servatoris; Carmen de Mediatore; Seneca Vita ex electis Autoribus digesta, &c. * Le Père Nicéron, Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 25. p. 93-109.*

B U S S I E R E S (Jean de) col. 2. n. 2. l. 1. après le mot *Beaujolois*, ajoutez ou de Lyon selon M. Chorier, ou selon d'autres de la ville de Beaujeu.

B U Z A N V A L (Nicolas Choart de) l. 5. Chicheray. N. B. l'édition de Paris de 1732 dit *Chicherat*.

L. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. au lieu de *étant mort*, &c. jusqu'au mot *Evêché*, mettez ce qui suit, ayant peu de tems avant sa mort fait une démission pure & simple de son Evêché entre les mains du Roi, Nicolas Choart y fut nommé à la considération de Nicolas Potier de Novion Président à mortier, son cousin germain, à la charge d'une pension de 12000 livres, en faveur de l'un des fils de ce président.

A la fin ajoutez M. Mélangui ou selon le Supplément de Paris Mézangui, *Idee de la Vie & de l'Esprit de Messire Nicolas Choart de Buzanval, Evêque & Comte de Beauvais, &c.*

C.

C A B. C A E. C A G. &c.

C A I. C A L.

C A B A S I L A S, p. 2. col. 2. l. 26. après 1604, ajoutez. On a encore de lui une Exposition sur la vision d'Ezéchiel, des quatre animaux; une autre sur celle du même Prophète d'un champ plein d'offenseurs secs; & une autre sur les Evangiles.

L. 30. & dern. après le mot *siècle*, ajoutez. Le Père Le Long, *Biblioth. sacrée*, p. 660.

C A B A S S U T (Jean) l. 1. & 2. au lieu de né en Provence, est mort en 1685, lisez né à Aix en Provence, entra des l'âge de 16 ans, dans la Congrégation de l'Oratoire, fut Professeur en Droit à Avignon, & mourut à Aix le 25 septembre 1685.

P. 3. col. 1. l. 5. après 1675, ajoutez, & pour la dernière à Rouen 1703; mais les éditions de 1696 & de 1698 sont les meilleures. Il a donné encore

L. 7. au lieu de en 1681, lisez à Lyon, en 1685.

P. 4. col. 1. l. 7. après le mot *Histoire*, ajoutez de la Religion des anciens Perles

P. 11. col. 1. Avant *C E S A R*, mettez ce qui suit.

C E S A L P I N I. Voyez **C E S A L P I N**.

C A G N A T I (Marcilio) p. 13. col. 2. l. 1. ajoutez ou Marfile.

L. 2. au lieu de a vécu au commencement du siècle passé, lisez fut premier Lecteur en Médecine à Rome dans le XVI siècle

L. 11. au lieu de *Opuscula Varis*, &c. mettez ce qui suit; sur les inondations du Tibre; sur les maladies épidémiques; sur le 24 Aphorisme d'Hippocrate; de la manière dont on procède à Rome dans la guérison des fièvres; Observations diverses, Ouvrage plein d'une profonde érudition; l'Oraison funèbre de Jean-Baptiste Ferrari, Jésuite, Professeur de l'Ecriture Sainte dans le Collège Romain; *De Scriptoribus Medicis; De Ligno Sancto; de Morte causis partus; Enarrationum liber; Nuncio efemeridi de Pionetti & altri Corpi celesti.*

Ajoutez aux citations, *Maffei, Verona Illustrata*. Manget, *Biblioth. Script. Med.* tome 2. p. 3. Voyez aussi le Supplément de Paris 1735.

C A G N O L I (Belmonte) l. 6. après ces mots le Grand, &c. ajoutez. Il est mort vers le milieu du XVII siècle

C A H O R S, p. 14. col. 1. l. 2. après le mot *Evêché*, ajoutez autresfois

L. 3. après le mot *Aquitaine*, ajoutez, & à présent d'Albi depuis l'érection de cette église en Métropole

C A J A D O (Henri) col. 2. l. 15. au lieu de. On ne fait en quel tems il est mort, lisez. Il mourut à Rome en 1508, comme on le croit, & l'on dit que ce fut à force de boire

C A I L L Y (De) p. 19. col. 1. l. 11 & 12. au lieu de On a réimprimé ses Poësies avec celles de La Chapelle en Hollande, en 1710, lisez. On a réimprimé ses Poësies avec celles de plusieurs autres, principalement le Voyage de Bachaumont & de la Chapelle, in *Octavo*, à Amsterdam 1708, & depuis dans un Recueil de Poësies en deux volumes in *quarto*, donné par M. de La Monnoye en 1714, à Paris; quoique le titre porte *Amsterdam*.

Ajoutez aux citations, M. Tiron Du Tillet, *Parnasse François*.

C A I U S A G R I P P A, p. 21. col. 2. l. 16. après le mot *Cardinal*, effacez de

L. 17. au lieu de Pise, lisez Venise

P. 21. col. 2. l. 17 & 18. au lieu de dont la seconde contient, lisez entre lesquelles il y en a une sur

C A I U S (Jean) NB. Le Supplément de Paris, dit l. 1. qu'au lieu de *Norfolk* il faut dire *Norwicwick*: c'est une faute: dite *Norwich*.

P. 22. col. 2. Après l'article de **C A I U S** (Jean) mettez celui qui suit.

* **C A I U S** (Bernardin) dont Manget parle *Biblioth. Script. Med.* l. 3. tome 2. p. 3 & 4. Celui-ci étoit de Venise, & poëte-récitateur à Jean Caius, quoiqu'à peu près du même tems. Il a donné des *Traitez De Alimentis*, en 1608, in *quarto*; *De Sanguinis effusione*, en 1607, in *quarto*; *De vesicantium usu*, en 1608; *Bernardiini Paterni Explanationes in primam Ferni primam Canonis Arcecentis*, en 1596, in *quarto*. Tous ces Ouvrages ont été imprimés à Venise.

P. 23. col. 1. Avant **C A L A B R O I S** (Giachino - Gréco) mettez ce qui suit.

C A L A B R O I S (Le Chevalier) Voyez **P R E T I** (Matthias)

P. 24. col. 1. Avant **C A L A M I T A**, mettez l'article qui suit.

* **C A L A M I S**, Graveur & Statuaire célèbre dans l'Antiquité. Il étoit Athénien. Ses Ouvrages ont été fort estimés; mais Cicéron le mettoit beaucoup au dessous de Praxitèle & même de Myron. * Voyez le Supplément de Paris 1735.

C A L A N O (Prosper) p. 24. col. 2. l. 2. après 1524, ajoutez. On a de lui, une Paraphrase Latine sur le livre de Galien, de *inquali temperie*. On y a joint plusieurs autres Traitez de Médecine, comme un Commentaire de *tuentia valetudine*, &c.

* Manget, *Biblioth. Script. Med.* tome 2. l. 7.

Col. 2. Avant **C A L A N U S**, mettez l'article qui suit.

* **C A L A N O** (Maurice) de Ferrare, Philosophe & Médecin très-célèbre à beaucoup écrit, mais il n'a fait imprimer qu'un Traité Latin, des Propriétés individuelles. * Voyez le Supplément de Paris 1735.

P. 26. col. 1. **C A L C A G N I N I**, l. 1. au lieu de (Célio) lisez (Louis - Célio)

* **C A L C E O L A R I** (François) célèbre Botaniste dans le XVI siècle, est un des premiers qui se soient appliqués à rechercher & à recueillir une grande variété de plantes, de minéraux, &c. En 1554, il entreprit avec Aldrovande un voyage au Mont-Baldo, qui étoit alors l'école la plus célèbre des Botanistes. * Voyez le Supplément de Paris 1735.

Col. 2. Avant **C A L D A S**, mettez l'article qui suit.

* **C A L D A R O N** (Jacques) de Palerme, né en 1651, étoit Philosophe, Médecin, Apothicaire, Chymiste très-habile, vivoit encore en 1730, mais fort avancé en âge. On a de lui, *Della Natura, qualita e virtu della Terra di Baida; Dei modo come e fatta la China-china; Epistola Botanica; Pretia simplicium ac compositorum Medicaminum; Examen & Oedipus Aromatariorum*. * Voyez le Supplément de Paris 1735.

C A L D E R I N U S (Domitius) col. 2. l. 2 & 3. au lieu de *Caldera* (ou *Caldiero*) petit bourg près de Vérone d'où il prit le surnom de *Calderinus*, lisez à Torri sur le lac, dans le diocèse de Vérone

L. 13. au lieu de dans son pays, lisez à Rome

P. 26. col. 2. l. 13 & 14. effacez Il n'avoit alors que trente ans.

P. 27. col. 1. après l'Épithaphe, ajoutez ce qui suit. Calderinus a donné un ample Commentaire sur Martial, un autre sur Juvénal; Défense contre le Grammaire Brothée, c'est à dire, *Angelo Sabini*. On a aussi de ses Notes sur Virgile. Il a de même travaillé sur les Métamorphoses d'Ovide, sur Perse & sur Catulle. Il a commenté l'*Ibis*, & les Sylves de Stace; il a donné, Dissertation sur les Héroïdes d'Ovide; Dissertation sur les endroits les plus difficiles de Properce. Il avoit presque achevé avant sa mort, des Commentaires sur les Lettres de Cicéron à Atticus, sur Suétone & sur Silius Italicus. Il a laissé de plus un Recueil d'Observations en trois livres, & plusieurs autres Ouvrages, & cependant l'Auteur n'avoit que trente ans lorsqu'il mourut.

Après les citations ajoutez. Scipion Maffei, *Verona illustrata*.

Avant CALDERON, ajoutez l'article qui suit.
* CALDERINUS (Domitius) Jurisconsulte habile, vivoit au commencement du XVI siècle. Il étoit de Vérone; les uns l'appellent *Calderino Mirani*, & les autres *Mascardo Cesare Mirani Calderini*. Il a fait plusieurs Ouvrages, entre autres un Dictionnaire Latin à l'usage des classes. M. Maffei en parle aussi dans son cinquième livre *De gli Scrittori Veronesi*, p. 224. de l'édition in folio, de la *Verona illustrata*.

CALDERON (Pierre) l. 5. après 1664; ajoutez. On les a toutes recueillies & imprimées à Madrid en 1689, in quarto, en neuf volumes.

CALIGNON (Soffroy) p. 31. col. 2. l. 1. après le mot *Soffroy*, ajoutez de, ou selon d'autres (Soffroy de).

P. 32. col. 1. l. 34. après le mot *donné*, ajoutez, l'an 36.

L. 35. au lieu de *l'âge tout au plus de 18 ans*, lisez *l'âge seulement de 16 à 17 ans*.

Col. 2. l. 39. au lieu de 37, lisez 38 & 39.

P. 34. col. 2. Avant CALLICRATE, mettez l'article qui suit.

* CALLICLES, célèbre Statuaire, étoit de Mégare, & fils de Thiofosme qui avoit fait cette belle statue de Jupiter, que l'on admiroit à Mégare. Callicles fit celle de Diagoras, qui avoit remporté la palme au combat du Ceste, & cet ouvrage attiroit l'admiration de tous ceux qui le voyoient. Pausanias en parle avec beaucoup d'estime dans sa *Description de la Grèce*, l. 6. au commencement de la seconde partie, ch. 6.

P. 35. col. 2. l. 9. après le mot *C'est*, ajoutez, comme quelques uns le prétendent.

L. 10. au lieu de qui fut, lisez dont on dit sans preuve & sans autorité qu'il fut.

L. 13. après le mot *l'ores*, ajoutez; mais cela est avancé sans preuves & sans autorité.

CALLIMAQUE (Philippe) l. 2. au lieu de San-Gimignano, lisez San-Gemignano ou Geminiano.

L. 3. au lieu de Florence, lisez Toscane.

CALLISTINS, p. 38. col. 2. l. 12. au lieu de Requesane, lisez Rocquesane.

P. 39. col. 1. Avant CALMANA, mettez l'article qui suit.

* CALLY (Pierre) Professeur Royal d'Eloquence & de Philosophie à Caen, fut chargé par M. le Duc de Montausier de donner à l'usage de Mgr le Dauphin, une édition de l'Ouvrage de Boëce de *Consolatione Philosophiæ*, qui parut avec d'amples Notes en 1680, in quarto. Longtemps auparavant & dès 1644, il avoit publié un Ecrit intitulé, *Doctrina heretique & schismatique touchant la primauté du Pape, enseignée par les Jésuites dans leur Collège de Caen*. On a encore de lui, *Durand comment ou l'accord de la Philosophie avec la Théologie touchant la Transsubstantiation*. Il avança dans cet Ouvrage des principes que l'on a trouvez trop hardis. * Voyez le Supplément de Paris 1735.

P. 40. col. 2. CALOVIUS. l. 2. au lieu de le 16 août 1612 à Morungen, le Supplément de Paris 1735 dit le 16 avril 1612 à Manengen.

CALPRENEDE, p. 31. col. 1. l. 1. Changez ainsi la parenthèse (Gautier de Coites Seigneur de La)

A la fin ajoutez. Voyez l'article de COSTES (Gautier de)

CALPURNIUS, Sicilien. col. 2. l. 11. au lieu de *Seo*, lisez *Sivo*.

CALVISIUS (Sethus) p. 50. col. 1. l. 1. après le mot *Allemand*, ajoutez Luthérien.

L. 9. après 1620, ajoutez. Il y en a une édition de 1650, & une de 1685, l'une & l'autre à Francfort, & plusieurs autres.

Col. 2. l. 6. au lieu de & quelques autres, lisez, un Picautier en vers Allemands; une Lettre Latine à Jean Keppler, sur l'an de la naissance de Jesus-Christ; Explication de deux difficultez proposées par Elie Reufnerus, sur l'an de la naissance de Jesus-Christ, & sur le tems de son ministère.

Aux citations ajoutez. Le Père Le Long, *Biblioth. Sacrée*, p. 663.

CAMALDOLI, p. 51. col. 1. l. 23. au lieu de dans le voisinage, lisez à environ quatre lieues.

P. 53. col. 1. N. 10. PIERRE-CE'SAR Du Cambout, l. 5. au lieu de *Marie* lisez *Magdeleine*.

L. 13. après le mot *Maltbe*, ajoutez, non Profès.

N. 11. ARMAND Du Cambout, l. 14. au lieu de Evêque & Prince de Metz, lisez Evêque de Metz, Prince du Saint Empire.

L. 14 & 15. au lieu de Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, lisez Commandeur des Ordres du Roi.

L. 15. au lieu de & premier, lisez premier.

Dans la même ligne, après le mot *Roi*, ajoutez, l'un des Quarante de l'Académie Française, mort à la fin de novembre 1712, dont il sera encore parlé cy-dessous.

Col. 2. N. 12. JACQUES Du Cambout, à la fin ajoutez, mort en 1728.

Avant CAMBRA, mettez l'article qui suit, & un renvoi.

* CAMBOU (Henri-Charles) fils d'ARMAND Du Cambout, (Voyez cy-dessus) fut un Prélat doué de très-grandes qualités qui l'ont rendu très-cher à son peuple, & qui l'ont fait regretter de toute la France. Rigide observateur de l'ordre public & de la discipline ecclésiastique, il a réformé dans son diocèse, & par tout où son pouvoir s'est étendu, des abus sans nombre; & par son exemple mieux encore que par ses réglemens, il renouvella dans la piété & son Clergé & son peuple. Les œuvres de sa charité ont été immenses. Il joignoit à ces vertus un goût sûr, un jugement très-sain & beaucoup d'amour pour les Lettres qu'il a cultivées autant que ses occupations ont pu le lui permettre. Il avoit succédé, en 1710, à l'Académie Française, à Pierre Du Cambout, Duc de Coislin, Pair de France; & il a eu pour successeur dans cette Académie Jean-Baptiste Surian, Evêque de Vence, auparavant Prêtre de l'Oratoire.

CAMBOU DE PONT-CHATEAU. (Sébastien-Joseph Du) Voyez PONT-CHATEAU.

P. 54. col. 1. l. 39. au lieu de *Refs*, lisez *Raiffe*.

P. 55. col. 2. l. 27. après le mot *Francfort*, ajoutez en 1603.

P. 56. col. 2. l. 66. au lieu de Il a traduit, &c. jusqu'à au mot *Physiognomia*, l. 70. mettez ce qui suit. Il a traduit quelque partie de Démophilène, de Xénophon, d'Homère, de Lucien, de Gallien, de Dion Chrysostome, & d'Arillide.

P. 57. col. 2. l. 11. après le mot *Allemand*, ajoutez ce qui suit. La meilleure édition en Latin, est celle de Francfort, 1624, en trois volumes in quarto.

CAMERARIUS (Barthélemi) l. 3. au lieu de prédestination, lisez prédication.

L. 5. après le mot *Mariage*, ajoutez. Il a donné séparément les *Traitez du Jeûne*, de la *Prière* & de l'*Aumône*.

CAMERARIUS (Guillaume) p. 58. col. 1. après le mot CAMERARIUS, ajoutez ou plutôt CHALMERS.

L. 2. au lieu de Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, lisez Docteur en Théologie & en Droit Canon.

L. 20. après 1648, ajoutez. On a encore de Guillaume Camerarius plusieurs Ouvrages Théologiques.

Dans la même ligne au lieu de 1648, lisez 1638.

L. 21. aux citations ajoutez *Mémoire manuscrit. Le Supplément de Paris 1735*.

Avant CAMERET, mettez l'article qui suit.

* CAMERARIUS (Elie-Rodolphe) Médecin célèbre, l'ornement de l'Université de Tübingen, fut premier Professeur en Médecine à Wittemberg, & premier Médecin & Conseiller du Prince de Wirtemberg. Il mourut le septième juin 1695, dans sa 44 année. On a de lui, *Observatio de Ichnuria ad 22 dies non intermilla*. * *Manget, Biblioth. Script. Medic. l. 3.*

CAMOENS (Louis) p. 62. col. 1. l. 11. au lieu de, il résolut de passer dans les Indes. Il le fit & son, lisez. Il suivit Véraçof de Gama, qu'Emmanuel II, Roi de Portugal, envoya l'an 1497 dans les Indes Occidentales, avec une flotte, pour ouvrir par l'Océan, une nouvelle route vers les Indes Orientales. Camoëns choisit ce voyage pour sujet de son Poëme des *Lusitades*, ou de la conquête des Indes par les Portugais. Il a écrit ce Poëme en partie sur la Mer Atlantique, & en partie sur la Mer Adriatique. Voyez ce que M. Arout de Voltaire dit de ce Poëte dans son *Essai sur la Poësie Epique*. Le talent de Camoëns

P. 63. col. 1. l. 91. au lieu de 21, lisez 13.

CAMPANUS (Jean-Antoine) l. 2. après *Abruzze*, ajoutez *Ulérieure*; dans la même ligne au lieu de *Cavello*, lisez *Cavelli*.

P. 64. col. 1. l. 7. au lieu de *Fernus*, lisez *Ferno*.

L. 24. au lieu de *Charlier*, lisez *Chevillier*.

CAMPIAN (Edmond) p. 65. col. 1. l. 12. après le mot *Romaine*, ajoutez ce qui suit. Ce *Traité* a été traduit en François. Les Opuscules de ce Jésuite ont été imprimés ensemble à Pont-à-Mousson en 1622, à Pise en 1618, à Milan en 1625, & à Anvers en 1631. Le Père Paul Bombino, de la même Société, a donné l'Histoire de la Vie de son Confrère, laquelle est fort rare. Elle est intitulée, *Vita & Martyrium Edmundi Campiani, Martyris Angli & Societatis Jesu*. Nous ne connoissons pas la première édition, mais seulement celle qui parut à Mantoue en 1620, in octavo, & que l'Auteur regarde comme préférable. On y trouve à la fin en parallèle Dieu, la sainte Vierge & le Père Campian, par ces paroles, *Des laus, B. Q. V. M. & Restititio nostrorum Martyrum Anglorum Principi Edmundo Campiano*. M. Tiers se souleva contre une expression à peu près semblable, qu'on lisoit sur la porte des Cordeliers de Rheims, *Jesu Christo sanctoque Francisco, utriusque crucifixo*.

P. 65. col. 1. Avant CAMPIXIANUS (Frédéric) mettez l'article qui suit.

* CAMPISTRON (Jean Galbert) a été allier les armes avec les Muses. Il étoit né à Toulouze en 1655, avec un esprit aisé & naturel, qu'il eut soin d'orner par l'étude des Belles Lettres, & par une lecture assez profonde des anciens Auteurs profanes. Il s'est appliqué particulièrement au Genre Tragique, & c'est la diction laue qu'il abbaissa en ce genre au dessus de M. Racine, à qui ses pièces ne cédoient point d'ailleurs pour la régularité de conduite. Ses Tragedies sont, *Virginie*, *Arminius*, *Andronic*, *Aciliade*, *Phocion*, & *Triade*: il a fait aussi le *Faloux desabusé*, Comédie. Il a fait encore trois pièces pour le théâtre de l'Opéra, *Acis & Galatée*, Pastorale Héroïque en 1687; *Achille*, Tragédie mise en musique en 1688; *Acide*, ou le *Triomphe d'Hercule*, Tragédie en musique en 1693. Il se retira à Toulouze après la mort de M. de Vendôme arrivée à Vinaroz en Espagne le onzième juin 1712. Il avoit été confirmé *Main-teneur*, lorsqu'en 1694 les Jeux Floraux furent convertis en Académie. Il y fut aussi Capitoul en 1701, & il y épousa en 1710

Mademoiselle de Cafaubon de Maniban, sœur de M. de Maniban, Evêque de Mirepoix. Il est mort d'apoplexie dans la même ville le onzième mai 1723. Il avoit été reçu à l'Académie Française au mois de juin 1701, à la place de M. de Segrais & non en 1711, comme il est dit dans le *Parnasse François* de M. Tilton. * Tilton, *Description du Parnasse François*, p. 133. & p. 584. de l'édition in folio. *Eloge de M. Campitron*, par M. Ranchin Lavergne, dans le *Recueil des Jeux-Floraux* de 1733. *Biblioth. Française*, tome 3. p. 46. *Neuvelles du Parnasse*, lettres 18 & 26. *Préface de la huitième édition du Théâtre de Campitron*. NB. M. Campitron est appelé *Copifron* dans l'édition de ses Oeuvres, faite à Amsterdam, chez Jean Garrel en 1698.

CAMPOLONGO (Emilius) col. 2. ajoutés ou Emilio. L. 1. au lieu de de Padoue, lisez né à Padoue en 1550. L. 9. effacez *Methodus consultiandi*.

CAMUS (Jean-Pierre) p. 66. col. 1 & 2. N. I. l. 2. au lieu de Gouverneur, lisez Maire

N. II. l. 2. au lieu de Gouverneur, lisez Maire

N. III. l. 4. au lieu de Rivery, lisez Rivière

N. IV. l. 19. au lieu de de la Margrie, lisez de Marguerite

CAMUS (Antoine Le) p. 67. col. 1. l. 4 & 5. au lieu de Conseiller au Sénat de Milan, lisez Docteur en Médecine

Avant CAMUSAT (Jean) mettez l'article qui suit.

* CAMUSAT (N. . . Le) de Melsons, de l'Académie des *Ricoverati* de Padoue, femme d'un Conseiller d'Etat, morte au commencement du XVIII^e siècle, a brillé par son esprit, & par son talent pour la Poésie Française. * Voyez le *Supplément de Paris* 1735.

* CAMUSAT (Jean) p. 67. col. 2. l. 6. après le mot *Labaire*, ajoutez. Il est mort en 1639.

Après le dernier article de Camusat, mettez celui qui suit.

CAMUSAT (Denys-François) petit-neveu du précédent, naquit à Befançon, où son père exerça encore avec honneur la profession d'Avocat. Il n'avoit que 23 ou 24 ans, lorsqu'en 1721, il fit imprimer à Befançon, in octavo un *Essai de l'Histoire des Journaux* imprimés en France. Etant venu à Paris peu de temps après qu'il l'eut fait imprimer, il travailla avec plusieurs personnes aux *Mémoires Historiques & Critiques*, imprimés en 1722, à Amsterdam chez Bernard, en trois volumes in douze. Ce fut vers le même tems que M. Camusat fit les quatre premiers volumes de la *Bibliothèque Française*, ou *Histoire Littéraire de la France*, dont plusieurs pièces déplurent à quelques personnes. De retour à Paris, il se maria sans trouver presque aucun avantage du côté de la fortune. Alors il cherchoit à se soutenir par la composition de quelques Ouvrages. Il donna en 1726, à Paris, des *Mélanges de Littérature & d'Histoire*, tirez des lettres manuscrites de M. Chapelain, in douze; *Critique de la Charlatanerie*, divisée en plusieurs Discours en forme de Panegyrique, in douze. Il entreprit aussi un nouveau Journal, dont on n'a eu que deux mois. Depuis sa seconde retraite en Hollande, il a donné *Critique des déformées des Journaux Littéraires & des Ouvrages des Savans*, en 1730, trois petits volumes qui n'ont pas eu de suite. M. Camusat est mort à Amsterdam le 22 octobre 1732, n'ayant pas comuré 40 ans. * Voyez le *Supplément de Paris* 1735.

CANDACE, p. 72. col. 1. l. 40. au lieu de S. Dorothee, lisez Le faux Dorothee.

P. 74. col. 1. l. 6. après le mot *Milon*, ajoutez en 1477

CANEVARI (Demetrio) l. 6 & 7. après *Commentarium*, ajoutez *Morborum omnium arte curandorum plenissima Methodus; De primis Naturæ saliorum Principiis Commentarius*

Après les citations, ajoutez. Manget. *Biblioth. Script. Medicæ*, l. 3.

CANINI (Jean-Ange & Marc-Antoine) Ajoutez à la fin. Cet Ouvrage a été traduit en François par M. de Chevrières.

P. 77. col. 2. l. 15. Après les mots *Hist. Orient.* ajoutez. Ces *Leçons Antiques* ont été réimprimées en 1725, par Mrs Westlein & par les soins de M. Jacques Bassein qui a augmenté ce Recueil, & l'a enrichi de savantes Préfaces & de Notes utiles. Il y a aussi quelques Notes & Variantes de M. Capperonier, Professeur en Langue Grecque au Collège Royal.

P. 79. col. 2. l. 10 & 11. au lieu de le Cardinal Humbert les a rejettés: Gélafe les a mis au nombre des Apocryphes, renversez cet ordre & lisez Gélafe les a mis au nombre des Apocryphes; le Cardinal Humbert les a rejettés;

L. 18. au lieu de première, lisez seconde

A la fin ajoutez Salmon, *Methodus pour l'étude des Conciles*. Brunel, *Histoire du Droit Canonique & du Gouvernement de l'Eglise*.

P. 80. col. 2. l. 3. après le mot *Evêque*, au lieu de ce qui suit jusques au mot *Dauphiné* l. 7. mettez ce qui suit. On a cru que cette ville étoit la patrie du Poëte Claudien: c'est l'opinion la plus commune, & qui paroît la mieux autorisée; mais d'autres croient qu'il étoit de Vienne en Dauphiné, parce qu'ils le confondent sans doute avec Claudien Mamerc.

L. 6. après v. 287, ajoutez. Fabricius, *Biblioth. Latina*, tome 3.

CANTIQUES, p. 83. col. 1. l. 27. au lieu de S. Clément d'Alexandrie, lisez S. Basile.

CAPELLA, n. 3. l. 1 & 2. au lieu de. On ne fait pas précisément en quel tems il vivoit, jusqu'au mot *Boèce*, l. 5. lisez. Cet Auteur vivoit vers l'an 1490, & il est cité par Boèce. On ignore s'il étoit Carthaginois ou Romain: l. 6. au lieu de. On croit aussi, lisez. Cependant on croit

CAPELLA ou de CAPILLATA, p. 88. col. 1. l. 2. après le mot *Espagne*, ajoutez. Il naquit à Este dans le Padouan, vers le milieu du XVI^e siècle, & mourut à Rome en 1625.

CAPELLE (Marc-Antoine) après CAPELLE, ajoutez ou CAPELLI.

CAPILLUPI (Lélio) p. 90. col. 1. l. 13 & 14. au lieu de. Il mourut à Mantoue le troisième janvier 1560 à l'âge de 62 ans, lisez. Cet Hippolyte mourut en 1580, âgé de 63 ans, & Lélio à Mantoue le troisième janvier 1560, à l'âge de 62 ans.

Col. 2. Avant CAPISUCCHI, mettez ce qui suit.

CAPISTRON. Voyez CAMPISTRON.

CAPORALI (César) p. 92. col. 2. l. 9. après 1601, ajoutez dans sa 71^e année, 22 ans avant le Pontificat d'Urbain VIII, & non sur la fin de ce Pontificat, comme l'a dit Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. tome 4. partie 2. p. 116. n. 1452. édit. d'Amsterdam 1725.

CAPPEL, famille, p. 93. col. 1. l. 4. au lieu de 1536, lisez 1534.

Dans la même ligne, au lieu de d'Almery, lisez Almery.

CAPPEL (Jacques) l. 2. au lieu de en 1540, lisez reçu en cet Office le quatrième février 1534

L. 3. après le mot *probité*, ajoutez mort en 1541,

P. 94. col. 1. l. 28. au lieu de *Biblioth. Orientais*, lisez *Antiquitates Ecclesiæ Orientalis*.

P. 100. col. 2. l. 28. au lieu de Godeimen, lisez Godena.

L. 38 & 39. au lieu de Buccionico, lisez Buccichianico.

L. 39. 40 & 49. au lieu de Celenza, lisez Celenza.

L. 48. au lieu de 1686, lisez 1676.

L. 64. 68. 69. au lieu de Sant-Ermo, lisez Sant-Eramo

L. 81 & 85. au lieu de Volturata, & Servirana, lisez Volturara & Cervirana.

P. 101. l. 21. après 1569, ajoutez ce qui suit. Outre le livre dont il a été parlé cy-dessus, on a encore de lui une Lettre à l'Evêque de Bitonte pour la justification du Comte de Montgomery qui ayant malgré lui été obligé de jouter avec le Roi Henri II, avoit eu le malheur de blesser ce Prince à mort; autre lettre qui commence par ces mots, *Antoine, Evêque & Ministre du saint Evangile, à l'Eglise de Dieu qui est à Troyes, & aux Fidèles en Jesus-Christ*.

P. 102. col. 1. entre la quatrième & la cinquième ligne, mettez les deux articles qui suivent.

* CARACCIOLI (Innico) des Ducs de Martina, né le neuvième juillet 1642, après avoir été Inquisiteur général à Malte, fut fait en 1690, Secrétaire de la Congrégation des Evêques & Réguliers, & en 1697 Evêque d'Averfa. Le Pape Clément XI le créa Cardinal en 1715. Il mourut le sixième septembre 1730 dans sa 89^e année. * Voyez le *Supplément de Paris* 1735.

* CARACCIOLI (Nicolas) de la même Maison que le précédent, mais d'une autre branche, naquit le huitième novembre 1636. Il fut successivement Gouverneur de la ville & Archevêque d'Abcone, nommé Nonce à Florence le 14 avril 1700 & Archevêque de Thessalonique, mis dans la Congrégation du Bon Gouvernement en décembre 1701, fait Archevêque de Capoue, le 20 avril 1703. Vicerégent de Rome le 27 septembre 1712, & nommé le septième avril 1714, pour exercer par interim la charge de Vicair de Rome. Le Pape Clément XI le créa Cardinal le 16 décembre 1715. Il mourut à Capoue le septième février 1728, dans sa 70^e année. * Voyez le *Supplément de Paris* 1735.

CARAZOLE (Joannin) p. 109. col. 2. l. 1. après Joannin, mettez ou, selon Pogge, Oëtinus Carazzolus.

* CARBONNEL (Jean) Secrétaire du Roi, qui se fit connoître avantageusement par les pièces de Poësie qu'il donna au Public, entra dans l'Académie de Caën, où il étoit né le 15 décembre 1622. Lorsque la Religion Protestante fut profcrite en France, il obtint la permission de se retirer en Hollande, où il est mort le 24 février 1702, âgé de près de 80 ans. * Voyez le *Supplément de Paris* 1735.

CARDAN (Jérôme) p. 111. col. 2. l. 5 & 6. au lieu de Avocat & Médecin, lisez Docteur en Médecine & en Droit Civil & Canonique, & Professeur des Institutes

L. 28. après 1663, ajoutez par les soins de Charles Spon

P. 112. col. 2. l. 62. au lieu de sous Alexandre III en 1160, lisez sous Alexandre II en 1060.

P. 118. col. 2. GREGOIRE IX. seconde promotion en 1228, n. 6. Jacques de Vitry, l. 3. au lieu de Oignier, lisez Oignies.

P. 119. col. 2. GREGOIRE X. l. 3. au lieu de 1274, lisez 1272.

P. 122. col. 2. CLEMENT VI, première promotion, n. 9. l. 1. effacez d'Auvergne.

P. 123. col. 2. GREGOIRE XI. première promotion, n. 10. l. 1. effacez d'Auvergne.

P. 125. col. 1. CLEMENT VII Antipape, cinquième promotion, n. 23. Pierre de Thuvey, lisez Pierre de Thurcy.

P. 127. col. 1. MARTIN III dit V, seconde promotion, n. 8. l. 1. au lieu de Florentin, lisez Siennois.

Col. 2. EUGENE IV, troisième promotion, n. 13. l. 2. au lieu de sainte Aquilée, lisez saint Aquilée.

P. 128. col. 1. FELIX IV, dit V, seconde promotion, n. 11. l. 1. ôtez la virgule qui est entre Jean & Gruvencvalder

Quatrième promotion, n. 23. au lieu de Guillaume de l'Estang, lisez Guillaume Hain, natif d'Estang, ou de l'Estang, diocèse de Verdun.

Col. 2. NICOLAS V, seconde promotion, n. 4. au lieu de Alain Coëtivy, lisez Alain de Coëtivy.

CALLISTE III, seconde promotion, n. 8. l. 1. au lieu de Richard Olivier de Longueil, lisez Richard Olivier, natif du lieu de Longueil.

P. 129. col. 1. PAUL II, première promotion, n. 5. au lieu de Jean de La Baluc, lisez Jean Baluc.

P. 130. col. 1. huitième promotion, n. 34. Afcagne, l. 2. au lieu de S. Vital, lisez S. Vite

INNOCENT VII, lisez INNOCENT VIII.

Huitième promotion, n. 27. Pierre Isuaglie, l. 1. au lieu de Isuaglie, lisez d'Isuaglies ou de Suaglie

Dans la même ligne, après le mot *Raggio*, ajoutez & ensuite de Messine

P. 131. col. 2. LEON X. p. 132. col. 1. n. 16. Jean-Batiste Pallavicini, l. 2. au lieu de sainte, lisez saint

P. 137. col. 1. n. 19. au lieu de Rusticucci, lisez Rusticuccio

P. 139. col. 2. PAUL V, seconde promotion, n. 8. au lieu de Marcellanti en un mot, lisez Marcel Lanti en deux mots.

P. 142. col. 2. INNOCENT X. quatrième promotion, n. 13. au lieu de Fabrica, lisez Fabrice.

P. 143. col. 1. sixième promotion, n. 21. Jean-François-Paul de Gondy, ajoutez de Retz.

P. 145. col. 1. INNOCENT XI, première promotion, n. 14. Jean-François Ginetti, l. 2. au lieu de Thésorier général du Pape, lisez Thésorier général de la Chambre Apostolique.

Col. 2. ALEXANDRE VIII, seconde promotion, n. 9. Joseph-René Impériali, l. 3. après le mot *Velabro*, ajoutez, puis de S. Laurent in Lucina.

N. 12. François del Giudice. Effacez del

P. 146. col. 1. INNOCENT XII, première promotion, n. 2. Jean Boncompagnon, l. 1. au lieu de Jean, lisez Jacques

L. 2. après le mot *lata*, ajoutez, puis Evêque d'Albano.

P. 147. col. 1. septième promotion, n. 29. au lieu de Nuno d'A-cunha, lisez Nunno da Cunha d'Attayde.

Col. 2. onzième promotion, n. 53. au lieu de Patricii, lisez Patrizi. Treizième promotion, n. 58. Emeric Czacki. Ajoutez 1732, à la marge sous la petite colonne des années de la mort des Cardinaux défunts.

Quatorzième promotion, n. 60. Cornelio Bentivoglio, ajoutez 1732, à la marge sous la petite colonne des années de la mort des Cardinaux défunts.

Quinzième promotion, n. 69. Charles Borgia, ajoutez 1733, à la marge sous la petite colonne des années de la mort des Cardinaux défunts.

P. 148. col. 1. l. 6. Retranchez les 25 lignes suivantes & mettez à leur place ce qui suit.

BENOIT XIII, élu le 29 mai 1724.

Première Promotion, le onzième septembre 1724.

1. Jean-Baptiste Altieri, Romain, Doyen de la Chambre Apostolique, Président des chemins, Archevêque de Tyr, né le sixième août 1637, Cardinal Prêtre du titre de S. Matthieu in Merulana.

2. Alexandre Falconieri, Romain, Gouverneur de Rome & Auditeur de la Rote, né le huitième février 1657, Cardinal Diacre du titre de sainte Marie de l'Échelle.

Seconde Promotion le 20 novembre 1724.

3. Vincent Pétra, Napolitain, Archevêque de Damas, Secrétaire de la Congrégation des Evêques & Réguliers, Votant de la Signature de Grace, Consulteur du saint Office & Dataire de la Pénitencerie, né le 23 novembre 1662, Cardinal Prêtre du titre de S. Onofre, puis Préfet de la Congrégation de *propaganda Fide*, & Grand-Pénitencier de l'Église Romaine.

Troisième Promotion le 20 décembre 1724.

4. Prosper Marefoschi, de Macérata, Archevêque de Césarée, Chanoine de S. Pierre du Vatican, Auditeur du Pape, né le 29 septembre 1653, Cardinal Prêtre du titre de S. Chryfogon, puis de S. Calixte, & enfin de S. Silvestre in Capite, Vicaire général de Rome

5. Augullin Pipia, d'Oristagni en Sardaigne, Général de l'Ordre de S. Dominique, né le premier octobre 1660, Cardinal, Prêtre du titre de S. Sixte le Vieux, puis de sainte Marie sur la Minerve, Evêque d'Osimo

Quatrième Promotion le onzième juin 1725.

6. Nicolas Cofcis, Bénéventin, né le 15 janvier 1682, Archevêque de Trajanople, & Secrétaire des Mémoires, Cardinal Prêtre du titre de sainte Marie in Dominica, Confident intime du Pape Benoît XIII, son Coadjuteur en l'Archevêché de Bénévent, &c.

7. Nicolas Giudice, Napolitain, né le 16 juin 1660, Protonotaire Apostolique participant, & Major-dôme du Sacré Palais, Cardinal Diacre du titre de sainte Marie aux Martyrs, dite la Rotonde, Protecteur de la Couronne de Sicile, & de tout l'Ordre des Carmes.

Cinquième Promotion le onzième septembre 1726.

8. André-Hercule de Fleury, François, né à Lodève le 23 juin 1653, ancien Evêque de Fréjus, Précepteur du Roi Louis XV, Abbé des Abbâtes de Tournus, diocèse de Chalton sur Saone, & de Saint-Etienne de Caen, diocèse de Bayeux, l'un des Quarante de l'Académie Française, Honoraire de celles des Sciences & des Inscriptions & Belles Lettres, Ministre d'Etat, Grand-Aumônier de la Reine, Cardinal de la sainte Eglise Romaine, Surintendant général des postes, Couriers & relais de France, Proviseur de la Maison & Société de Sorbonne, & Supérieur de celle de Navarre.

Sixième Promotion le neuvième novembre 1726.

9. Nicolas-Marie Lercari, Génois, né le neuvième décembre 1625, Gouverneur de Bénévent, Maître de la Chambre du Pape Benoît XIII, puis son premier Ministre & Secrétaire d'Etat, Archevêque de Nazianze, Cardinal Prêtre du titre de saint Jean & de saint Paul.

10. Laurent Cozza, natif de S. Laurent de la Grotte dans le diocèse de Montefalcone, Religieux Mineur de l'étroite Observance de S. François, successivement Professeur en Théologie, Gardien de la Terre-Sainte, & Ministre général de son Ordre, Cardinal Prêtre du titre de S. Laurent in Pane & Perna, puis de sainte Marie in Ara Coeli

Les sept suivants furent réservés in petto, & déclarés à diverses reprises.

11. Ange-Marie Quirini, noble Vénitien, né le 20 mars 1680, Moine Bénédictin de la Congrégation du Mont-Cassin, puis Archevêque de Corfou, & ensuite Evêque de Brescia, Cardinal (déclaré le 26 novembre 1727) Prêtre du titre de S. Augullin, & ensuite de S. Marc, Bibliothécaire du Vatican.

12. François-Antoine Fini, de Minervino, né le sixième mai 1669, Archi-Prêtre de Bénévent, puis successivement Evêque d'Avellino & de Frigenti unis, Evêque assistant au trône, Archevêque de Damas in partibus, Maître de Chambre du Pape Benoît XIII, dont il étoit ancien Domestique, Cardinal (déclaré le 26 janvier 1728) Prêtre du titre de sainte Marie in Via, puis de S. Sixte le Vieux.

13. Marc-Antoine Ansidei, Pérousin, Secrétaire de la Congrégation du Concile, puis Aïsseur de celle du saint Office, Votant de la Signature de Grace, Chanoine de la Basilique de S. Pierre du Vatican, Archevêque de Damiette, Evêque assistant au trône, & enfin Evêque de Pérouse, Cardinal (déclaré le 30 avril 1728) Prêtre du titre de S. Pierre in Mentorio, puis de S. Augullin

14. Prosper Lambertini, Bolognois, né le 31 mars 1675, Chanoine de la Basilique de S. Pierre du Vatican, Secrétaire de la Congrégation du Concile, Votant de la Signature de Grace, Consulteur du saint Office, Promoteur de la Foi, Avocat Confessorial & Canoniste de la Pénitencerie, Archevêque de Théodosie, Evêque assistant au trône, & enfin Evêque d'Ancone, Cardinal (déclaré le 30 avril 1728) Prêtre du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, & Archevêque de Bologne.

15. Grégoire Selléri, de Muggione dans le Territoire de Pérouse, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, Professeur en Théologie, Secrétaire de la Congrégation de l'Indice, puis Maître du Sacré Palais, Cardinal (déclaré le 30 avril 1728) Prêtre du titre de S. Augullin

16. Antoine Banchieri, de Pistoie, né le 19 mai 1667, Référendaire de l'une & de l'autre Signature, Protonotaire Apostolique participant, Consulteur du saint Office, puis successivement Vice-Légat d'Avignon, & du Comtat Venaissin, Secrétaire de la Congrégation de *propaganda Fide*, Attaché au saint Office, Secrétaire de la Congrégation de la Consulte, & Gouverneur de Rome & de son district, Vice-Camerlingue, Cardinal (déclaré le 30 avril 1728) Diacre du titre de saint Nicolas in carcere Tulliano, Secrétaire d'Etat du Pape Clément XII

17. Charles Collicola, de Spolète, Président des vivres à Rome, Clerc de la Chambre Apostolique, Maître de Chambre du Pape Clément XI, puis Thésorier général de la Chambre Apostolique, Cardinal Diacre du titre de sainte Marie in Porticu Campitelli, (déclaré le 30 janvier 1728.)

Septième Promotion le 26 novembre 1727.

18. Diégo d'Astorga & Céspedes, Espagnol, né en 1666, d'abord Inquisiteur de Murcie, puis nommé Evêque de Barcelone au mois de décembre 1715, Inquisiteur général d'Espagne au mois de mars 1720, & Archevêque de Tolède, Primat d'Espagne le 16 juin suivant, Cardinal à la nomination du Roi Catholique.

19. Sigismond, des Comtes de Kollonitsch, Allemand, né le 28 mai 1677, Evêque de Vaccia en Hongrie, puis Evêque & ensuite premier Archevêque de Vienne en Autriche, Prince du S. Empire Romain, Cardinal à la nomination de l'Empereur, Prêtre du titre de S. Marcellin & de S. Pierre.

20. Philippe-Joseph-Louis-Bonaventure de Sincendorff, Allemand, né à Paris le 14 juillet 1669, Chanoine de Cologne, de Saltzbourg & d'Olmuts, Abbé de Pefchwar, Evêque de Javarin, Cardinal (à la nomination du Roi de Pologne) Prêtre du titre de sainte Marie sur la Minerve, Evêque & Prince de Breslau.

21. Jean de Motta & de Silva, Portugais, né le 14 août 1685, Chanoine théologal de l'église patriarcale de Lisbonne, Cardinal, à la nomination du Roi de Portugal, dont il est Favori.

Huitième Promotion le 30 avril 1728.

22. Vincent-Louis Gotti, Milanois, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, né le septième septembre 1664, Patriarche de Jérusalem, Cardinal Prêtre du titre de S. Pancrace.

23. Léandre Porzia, de la province de Frioul, né le 22 décembre 1673, Moine Bénédictin de la Congrégation du Mont-Cassin, Consulteur du saint Office, Abbé Régulier de S. Paul hors les murs à Rome, puis Evêque de Bergame, Cardinal Prêtre du titre de saint Jérôme des Eclavons, puis de celui de S. Calixte.

Neuvième Promotion le 20 septembre 1728.

24. Pierre-Louis Caraffa, Napolitain, né le quatrièmè juillet 1677, successivement Gouverneur d'Ancone, Clerc de la Chambre Apostolique, Conseiller du saint Office, Nonce Apostolique à Florence, Archevêque de Larisse *in partibus Infidelium*, Secrétaire de la Congrégation de *propaganda Fide*, puis de celle des Evêques & des Réguliers, Cardinal Prêtre du titre de S. Laurent *in Panis & Ferna*.

25. Joseph Accoramboni, né dans le diocèse de Spolète le 24 septembre 1674, Avocat consistorial, Secrétaire de la Congrégation d'Avignon & de Lorette, Sous-Datire des Papes Innocent XIII & Benoît XIII, Auditeur de ce dernier, Archevêque de Philippi en Macédoine, Administrateur de l'Evêché d'Osimo, & enfin Evêque d'I-mola, Cardinal Prêtre de sainte Marie Transpontine.

Dixième Promotion le 23 mars 1729.

26. Camille Cibo, né à Massa de Carrara, le 25 avril 1681, successivement Clerc de la Chambre Apostolique, Président des vivres, Auditeur général de la même Chambre Apostolique, Patriarche de Constantinople, Majordome du Palais Apostolique sous le Pontificat de Benoît XIII, & Cardinal Prêtre du titre de saint Etienne *in Monte Cælio*, puis de sainte Marie du peuple, &c.

Onzième Promotion le sixième juillet 1729.

27. François Borghèse, Romain, né le 20 juin 1697, successivement Protonotaire Apostolique, Prêlat domestique du Palais, Maître de Chambre, & ensuite Majordome du Pape Benoît XIII, Archevêque de Trajanople, & enfin Cardinal Prêtre du titre de S. Pierre *in Montorio*, puis de S. Sylvestre *in Capite*.

28. Vincent Ferrerio, né à Nice le 13 avril 1682, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, Evêque d'Alexandrie de la Paule, dans l'Etat de Milan, Cardinal Prêtre du titre de sainte Marie *in Via*, & Evêque de Verceil.

Douzième & dernière Promotion de Benoît XIII, du huitième février 1730.

29. Alaman Salviati, Florentin, né en 1668, Protonotaire Apostolique, Nonce extraordinaire en France pour porter les langes bénis au Duc de Bretagne en 1708, Vice-Légat d'Avignon, & Président de la Légation d'Urbain, Cardinal Prêtre du titre de sainte Marie d'*Ara Casti*, Préfet de la Signature de Justice, Protecteur de la Congrégation de Valombreaufe, &c.

CLEMÉNT XII, élu le 12 juillet 1730.

Première Promotion le 14 août 1730.

1. Nérée-Marie Corsini, Florentin, né le 19 mai 1685, neveu du Pape Clément XII, Secrétaire des Mémoires, & Protonotaire Apostolique participant numéraire, créé Cardinal, & réservé *in Pectus*, déclaré le onzième décembre 1730.

Seconde Promotion le deuxième octobre 1730.

2. Alexandre Aldobrandini, Florentin, né le premier mai 1667, Archevêque de Rhodes, Nonce ordinaire en Espagne, puis Cardinal Prêtre, du titre des quatre Saints couronnez, Légat de Ferrare.

3. Jérôme Grimaldi, Génois, né le 15 novembre 1674, successivement Intermence à Bruxelles, Nonce en Pologne & à Vienne, Archevêque d'Esse, Cardinal Prêtre, du titre de sainte Balbine, Légat de Bologne.

4. Barthélemi Maffei, né à Monte-Pulciano en Toscane, le deuxième janvier 1663, successivement Chanoine de sainte Marie-Majeure, & de saint Pierre du Vatican, Echanfon du Pape Clément XI, Prêlat domestique, & son Maître de Chambre, Archevêque d'Athènes, Nonce extraordinaire & ordinaire en France, Cardinal Prêtre du titre de saint Augustin, Légat de la Romagne, & Evêque d'Ancone.

5. Barthélemi Ruspoli, Romain, né le 25 août 1697, successivement Secrétaire des Mémoires, & de la Congrégation de *propaganda Fide*, Cardinal Diacre, du titre de S. Côme & de S. Damien, Grand-Prieur de Rome de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem.

Troisième Promotion du 24 septembre 1731.

6. Vincent Bichi, Siennois, né le deuxième février 1668, successivement Nonce en Suisse, & en Portugal, Archevêque de Laodicée, Cardinal Prêtre du titre de S. Pierre *in Montorio*.

7. Sinibalde Doria, Génois, né le 21 octobre 1664, successivement Référendaire de l'une & de l'autre Signature, Vice-Légat d'Avignon, Archevêque de Patras, Datire de la Pénitencerie, Maître de Chambre des Papes Innocent XIII & Clément XII, Archevêque de Bénévent, & Cardinal Prêtre du titre de S. Jérôme des Esclavons.

8. Joseph Firrao, Napolitain, des Princes de Sainte-Agathe, né dans le diocèse de Bisignano, neveu de sa famille, le 12 juillet 1677, successivement Nonce à Lucerne, & à Lisbonne, Archevêque de Nicée, Evêque d'Aversa, Cardinal Prêtre du titre de S. Thomas *in Parione*. Il a été fait Secrétaire d'Etat le quatrièmè octobre 1733.

9. Antoine-Xavier Gentili, Romain, né le neuvièmè janvier 1681, successivement Lieutenant de l'Auditeur de la Chambre Apostolique, Référendaire de l'une & de l'autre Signature, Conseiller du saint Office, Votant de la Signature de Grace, Chanoine de sainte Marie-Majeure, Archevêque de Pétra, *in partibus*, Secrétaire des Congrégations du Concile, & des Evêques & Réguliers, Cardinal Prêtre du titre de saint Etienne *in Monte Cælio*.

10. Jean-Antoine Guadagni, Florentin, neveu du Pape Clément XII, né le 14 septembre 1674, Religieux des Carmes-Déchauffez, Provincial de sa province, puis Evêque d'Arezzo en Toscane, Cardinal Prêtre du titre de S. Martin aux Monts, Vicaire général de Rome & de son diocèse.

Quatrième Promotion du premier octobre 1732.

11. Trojan d'Aquaviva, des Ducs d'Atri, Napolitain, successivement Gouverneur d'Ancone, Maître de Chambre du Pape Benoît XIII, Evêque de Philippopoli en Macédoine, Majordome du Palais Apostolique, Archevêque de Larisse, Cardinal Prêtre du titre de S. Quirique, & de sainte Julitte, puis de sainte Cécile *in Trastevere*.

12. Agabite Mosca, natif de Pézaro, dans le Duché d'Urbain, parent de la famille des Albani, successivement Chanoine de S. Pierre du Vatican, Vice-Légat de la Romagne, Gouverneur de Lorette, Président, puis Clerc de la Chambre Apostolique, Cardinal Diacre du titre de S. George *in Velabro*.

Cinquième Promotion du deuxième mars 1733.

13. Dominique Riviera, d'Urbain, successivement Secrétaire des Chiffres, de la Congrégation consistoriale, de celle des eaux, du Collège des Cardinaux, & de la Consulte, Chanoine de S. Pierre du Vatican, & Archiviste du château S. Ange, Cardinal Prêtre du titre de S. Quirique & de sainte Julitte.

Sixième Promotion du 28 septembre 1733.

14. Marcel Passeri, d'Ariano, dans le Royaume de Naples. Le Pape Clément XII, dont il étoit Auditeur pendant qu'il n'étoit que Cardinal, le choisit pour remplir la même charge auprès de lui, lorsqu'il fut élevé à la Papauté, & le fit Datire de la Pénitencerie. Il fut nommé Archevêque de Nazianze en Cappadoce, *in partibus Infidelium*, le cinquièmè mars 1731, & sacré le onzièmè suivant dans l'église des Théatins à Rome, par le Cardinal Cienfuegos, assisté des Archevêques de Patras & d'Athènes. Il fut déclaré le 31 du même mois, Evêque assistant au trône. Clément XII, ayant égard aux longs services qu'il lui avoit rendus pendant 30 années avec beaucoup de fidélité, le créa Cardinal, de l'Ordre des Prêtres, & fit la cérémonie de lui donner le chapeau le premier octobre 1733.

15. Jean-Baptiste Spinola, Génois, Protonotaire Apostolique, Conseiller du saint Office, Clerc de la Chambre Apostolique, & Président des prisons, ensuite fait Secrétaire de la Congrégation de la Consulte le 18 septembre 1724, puis déclaré par le Pape Benoît XIII, Gouverneur de Rome, & de son diocèse, & en cette qualité Vice-Camerlingue de l'Eglise Romaine, le 15 février 1738, continué dans cette charge par Clément XII, & enfin créé Cardinal de l'Ordre des Diares. Il reçut le chapeau le premier octobre 1733.

CARDONE (Jean-Baptiste) p. 148. col. 2. l. 5. au lieu de dans le Rouffillon, lisez ville du Rouffillon, dont le Siège a été transféré à Perpignan en 1604 par le Pape Clément VIII.

CARDONNE (Jean-François de) l. 8. au lieu de le Chevalier, lisez Jean-Baptiste de

CARILLO (Alfonse) p. 151. col. 2. l. 4. au lieu de se retira au Concile de Constance, lisez entra dans le parti & dans les vues du Concile de Constance

P. 152. col. 2. Avant CARLATH, mettez ce qui suit.

CARLAT (Le) Voyez CARLA (Le)

P. 153. col. 2. Avant CARLEVITZ, mettez l'article qui suit.

* CARLEVAL (Thomas) célèbre Jurisconsulte Espagnol, dans le XVI siècle & au commencement du XVII, d'une famille noble, originaire du Milanois, mais qui s'étoit établie à Baëça dans l'Andaloufie. Thomas Carleval y enseigna les Belles Lettres en 1594, n'étant alors âgé que de 20 ans. Il quitta Baëça pour aller à Salamanque étudier en Droit, & il y prit les degrez. Il fut honoré d'une place de Conseiller au Conseil souverain de Justice du Royaume de Naples. Un de ses Ouvrages les plus célèbres est son gros Traité des Jugemens, intitulé, *D. Thomas Carlevalii, Hispani, Patricii Balcentis, Disputationes Juris variæ de Judiciis*. * Voyez le Supplément de Paris 1735.

CARMAIN, château, p. 155. col. 1. l. 5. après le mot Pierre, mettez ce qui suit. On a de lui les Ouvrages suivans, L'Économie du petit Monde, ou les merveilles de Dieu dans le corps humain; La Naissance du Fils de Dieu en notre chair, Cantique spirituel; Le Sage indifférent, Stances; Stances Chrétiennes sur l'Anagramme de Christine, Reine de Suède; La Sciminimacchio, ou Poëme composé à l'occasion des disputes sur l'usage de l'Antimoine; Les Vertés divines contenues dans la Messe qui se chante à la Fête du très-saint Sacrement; Vers François sur les quatre fins de l'homme. Ce Père a fait outre cela quantité de Sonnets, d'Épigrammes, de Paraphrases de Psaumes, d'Hymnes & de Cantiques, & un Poëme de trois mille vers François sur la correction & la Grace, dans le sentiment de S. Augustin. En 1663, il donna en prose la Vie de la femme du célèbre Voyageur Pietro della Valle. Le Psauteur du Courtisan converti est encore du Père Carneau, aussi bien qu'une longue Ode Latine à l'honneur du Bienheureux Pierre de Luxembourg.

Dans la même ligne, au lieu de l'an 1671, lisez le 17 septembre 1671.

CARNEAU (Étienne) p. 157. col. 2. l. 10. après le mot Affiliant, mettez ce qui suit. On a de lui les Ouvrages suivans, L'Économie du petit Monde, ou les merveilles de Dieu dans le corps humain; La Naissance du Fils de Dieu en notre chair, Cantique spirituel; Le Sage indifférent, Stances; Stances Chrétiennes sur l'Anagramme de Christine, Reine de Suède; La Sciminimacchio, ou Poëme composé à l'occasion des disputes sur l'usage de l'Antimoine; Les Vertés divines contenues dans la Messe qui se chante à la Fête du très-saint Sacrement; Vers François sur les quatre fins de l'homme. Ce Père a fait outre cela quantité de Sonnets, d'Épigrammes, de Paraphrases de Psaumes, d'Hymnes & de Cantiques, & un Poëme de trois mille vers François sur la correction & la Grace, dans le sentiment de S. Augustin. En 1663, il donna en prose la Vie de la femme du célèbre Voyageur Pietro della Valle. Le Psauteur du Courtisan converti est encore du Père Carneau, aussi bien qu'une longue Ode Latine à l'honneur du Bienheureux Pierre de Luxembourg.

Dans la même ligne, au lieu de l'an 1671, lisez le 17 septembre 1671.

CAROLINS, p. 160. col. 1. l. 14. au lieu de par Engilbert, Abbé de Saint-Riquier, lisez par Angilbert, Abbé de Centule.

P. 161. col. 2. Avant CARPENTIER (Jacques) mettez l'article qui suit.

* CARPENTIER DE CRECY, famille noble, originaire du Cambresis, subsiste dès l'an 1036. Il y en a encore, (en 1733) trois branches, qui font celle des Seigneurs de CHANTOT; celle des Seigneurs des THUILLEUX, & celle de GILBERT Carpentier, Chevalier, Seigneur de Crecy & autres lieux, seul restant de la branche. Il a été marié, le 23 février 1724, avec Louise Thoynard, fille de feu Barthélemi Thoynard, Ecuyer, Seigneur d'Ambron, de Trovigny, &c. & de Magdeleine-Nicole Guymont, de laquelle il a. Gilbert Carpentier de Crecy, né le 18 mars 1726; 2. Claude Carpentier de Crecy, né le septième novembre 1727; 3. Charles-François Carpentier de Crecy, né le 22 janvier 1732, & mort le mois suivant; 4. Marguerite Carpentier de Crecy, née le troisième janvier 1725; & 5. Marie Carpentier de Crecy, née le 15 novembre 1729. * Hist. de Cambrai & du Cambresis, partie 3. vol. 2. p. 369 & suiv. Histoire des Grands Officiers de la Couronne, tome 9. p. 470. Voyez aussi le Supplément de Paris 1735.

P. 162. col. 2. Avant CARPZOVE (Jean-Benoît) mettez l'article qui suit.

* CARPZOVE (David-Benoît) frère aîné des deux suivans, & Luthérien comme eux, vivoit encore en 1655, & a donné une Dissertation Latine sur le vêtement Sacré des Grands-Prêtres des Hébreux, in quarto, à Léna en 1655. * Voyez le Père Le Long, Biblioth. Sacra, in folio, p. 668.

P. 162. col. 2. l. 5. après 22 mettez ou, selon d'autres le 27.

CARRARE ou CARRARA, p. 164. col. 1. l. 1. ajoutez ou CARRARIA

CARRIÈRE (François) p. 166. col. 2. Au lieu de cet article, mettez les deux qui suivent.

CARRIÈRE (François) Religieux des Pères conventuels de saint François, étoit d'Apt, & Docteur en Théologie. Il mourut en 1665. Ce François a fait un Commentaire littéral sur toute l'Écriture, lequel a été imprimé en Latin à Lyon en 1663. * Le Père Le Long, Biblioth. Sacra, in folio, p. 669.

* CARRIÈRE (Louis de) Prêtre de l'Oratoire de la Congrégation de France, étoit d'Angers, & est mort à Paris en 1717. Il a fait en François sur toute l'Écriture-Sainte, une espèce de Commentaire Littéral, qui a été imprimé en 24 volumes, in douze, à Paris, depuis 1701, jusqu'en 1716. Ce Commentaire ne consiste presque que dans plusieurs mots insérés dans le texte, pour le rendre plus clair & plus intelligible. * Le Père Le Long, Biblioth. Sacra, in folio, p. 669.

CASAUBON (Isaac) p. 175. col. 2. l. 1. au lieu de 18, lisez huitième

CASAUBON (Méric) l. 5. après &c. ajoutez. Il mourut le 14 juillet 1671

CASE (Jean de La) p. 176. col. 2. l. 5. après 1503, ajoutez à Florence

L. 29. après le mot Penise, ajoutez. Il fut aussi Doyen des Cameriers d'honneur du Pape & Secrétaire des Brefs

P. 177. col. 1. l. 42. après & suiv. ajoutez Biblioth. Italique, tomes 1 & 2.

CASIMIR IV. p. 178. col. 2. l. 4. au lieu de 1144, lisez 1444.

P. 179. col. 1. l. 17. au lieu de à 17 ou 18, lisez à 22.

CASSAGNE (Jacques) l. 18. après le mot Ouvrage, ajoutez ce qui suit. Outre les Ecrits dont nous avons parlé cy-dessus, nous avons encore de lui, Ode sur la naissance de Mgr le Dauphin; Ode sur les conquêtes du Roi en Flandre; Ode sur la Paix des Pyrénées; Pensées Chrétiennes, en vers François; Poëme sur la Conquête de la Franche-Comté; Ode sur la Guerre de Hollande; Oraison funèbre de M. de Pérusse, Archevêque de Paris; Traité de Morale sur la Valeur. Il a aussi traduit l'Histoire des guerres des Romains par Salluste.

Après les citations, ajoutez. Voyez aussi le Supplément de Paris 1735.

CASSERIUS (Julius) p. 182. col. 2. l. 2. au lieu de 1708, lisez & mourut en 1616, âgé de 60 ans, à Padoue

L. 7. effacez ces mots, où il mourut âgé de 60 ans.

L. 8. changez en virgule, le point & la virgule qui viennent après le mot organit

L. 8 & 9. au lieu de Pentastefela, lisez Pentastefelon

L. 9. après le mot Liber, au lieu de &c. mettez ce qui suit, Tabula Anatomica 78; Tabula de formato fatus.

Après les citations, ajoutez. Manget, Biblioth. Script. Med. l. 3.

CASSIEN (Saint) Martyr, l. 7 & 8. au lieu de en 365, lisez vers l'an 360.

P. 183. col. 1. l. 6. au lieu de soit que, &c. jusqu'au mot fond, l. 8. lisez. Quoique les sentimens de Cassien sur la Grace soient les mêmes que ceux des Sémi-Pélagiens, la mémoire a toujours été en vénération dans l'Eglise, à cause de sa grande piété, & de la saine doctrine jointe à la haute spiritualité qui sont dans ses Ouvrages, excepté dans la treizième Conférence, qui est celle que l'on reprend justement.

L. 49. après Gazet, ajoutez, ou Gaze selon le Supplément de Paris.

L. 55. après 1642, ajoutez & une quatrième à Francfort, 1722.

Aux citations ajoutez Fleuri, Hist. Ecclef. l. 26. p. 190 & 191, de l'édit. in quarto, tome 6.

P. 184. col. 2. l. 16. au lieu de 90, lisez 93

CASTIGLIONE (Lupus de) p. 192. col. 2. l. 1. au lieu de Lupus, lisez Lupus.

CASTIGLIONE (Christophe) p. 193. col. 1. l. 2. au lieu de de Milan, où il a été Conseiller du Duc, lisez Jurisconsulte du XV. siècle, étoit de Milan de l'illustre Maison des Castiglione. Le Duc le nomma son Conseiller

CASTIGLIONI (Balthazar) l. 12. après le mot après, ajoutez, de la fièvre, à Tolède, en 1529

Col. 2. l. 4. après le mot Galanterie, ajoutez ce qui suit. Il brilla aussi dans les emplois militaires & dans les négociations. Il fut employé en plusieurs ambassades importantes auprès des Rois & des Papes. Le Roi d'Angleterre lui donna l'Ordre de la Jarretière, & en 1513 le Duc d'Urbain lui fit donation du château appelé Nubigeria Castrum. Le Marquis de Mantoue le fit aussi Capitaine de cavalerie.

L. 6. après 797, ajoutez. * Voyez aussi le Supplément de Paris 1735.

P. 199. col. 2. l. 5. au lieu de 23 lisez 22.

P. 200. col. 1. l. 9. après le mot femme, ajoutez; mais cela ne peut convenir à Caïor le Chronographe, puisque Déjotarus vivoit près d'un siècle avant lui.

CASTRES, l. 2. au lieu de Bouffil de Juges, lisez Bonfile de Juge

L. 13. après le mot Albert, ajoutez, & qui devint Comte de Castres par la donation que lui fit son beaufrère Bonfile de Juge en 1494

L. 19 & 20. au lieu de Americ Natalis, lisez Aimeric Natalis

L. 21. au lieu de Antoine de Vêfe, lisez Antoine de Vêfe.

CASTRUCCIO CASTRACANI, p. 201. col. 1. l. 3. au lieu de Antelminelli, & dès, lisez des Antelminelli ou des Intelminelli, & naquit au mois de mars 1281. Dès

L. 5. après le mot Guelphes, au lieu de. Sa retraite fut en France, mettez ce qui suit. Il se retira d'abord en Angleterre, d'où, après avoir été un Seigneur de la Cour, duquel il avoit reçu un soufflet, il alla se réfugier en Flandre

Dans la même ligne, effacez en 1317.

L. 6. au lieu de Philippe Le Long, lisez Philippe le Bel

L. 7. au lieu de peu de tems après, lisez en 1313

Col. 2. l. 1. après Faggiuola, lisez, ou, selon le Supplément de Paris, Hugucione de Faggiola.

L. 10. au lieu de du Tyrant de Luques, lisez de Castruccio.

Dans la même ligne, au lieu de 1333, lisez 1308.

L. 11. au lieu de laissant deux fils qui ne furent pas aussi heureux que lui, lisez laissant de sa femme quatre fils & cinq filles.

L. 12. après le mot Pie, ajoutez, qui est remplie de fables, &

L. 14. On a une troisième Vie de Castruccio en Latin par Nicolo Tégrimo, Auteur contemporain

CATON (M. Valerius) p. 213. col. 1. l. 1. effacez M.

L. 2. après le mot Christ, ajoutez & mourut dans une extrême vieillesse

CAVAGNE (Arnaud) p. 215. col. 2. lisez CAVAGNES (Arnaud de)

L. 5. après le mot Paris, ajoutez où il fut pendu le 27 octobre 1572.

P. 217. col. 1. Avant CAVALIERI (Gaspard) mettez l'article qui suit.

* CAVALIERI (Bonaventure) de l'Ordre des Jésuites, natif de Milan s'est acquis la réputation d'avoir été un des plus habiles Mathématiciens du XVII. siècle. Il fut pendant quelques années premier Professeur en Mathématiques dans l'Université de Bologne. Il a composé divers Ouvrages très-ingénieux, comme le Directorium generale Uranometricum, qu'il publia en 1632; Geometria indivisibilium continuorum nota quadam ratione promota, qu'il donna en 1635; Lo Specchio Ufforio. Il mourut le troisième décembre de l'an 1647. * Voilfus, de Scient. Mathem. c. 58. §. 13. Riccioli, Coran. Reform. M. de Fontenelle, Elément de la Géométrie de l'Infini. Biblioth. Italique, tome 9.

CAVALIERI (Jean-Michel) l. 2. après le mot Dominique, ajoutez s'étant trouvé compagnon d'études de

L. 3. après le mot Cardinal, ajoutez & ensuite Pape.

CAUCHON (Pierre) p. 218. col. 1. l. 5. après le mot justinien, ajoutez, mais mal à propos

CAULET (François-Étienne de) p. 219. col. 1. Effacez l'étoile qui est à la tête de l'article.

L. 10. après le mot *Olor*, ajoutez qui fut depuis

L. 20. après le mot *fut*, ajoutez, dit-on,

L. 21. après le mot *Sulpice*, ajoutez, mais cela est faux.

CAULIAC (Gui de) p. 220. col. 1. l. 4 & 5. au lieu de Médecin du Pape Urbain V & du Pape Clément VI, lisez du Pape Clément VI, & du Pape Urbain V.

CAVOYE (Louis Doger, Marquis de) col. 2. l. 1. au lieu de Doger lisez d'Oger.

P. 221. col. 1. l. 19 & 20. au lieu de, vivoit encore en l'année 1723 & sa piété la, lisez que sa piété

L. 21. après le mot *naiissance*, ajoutez, mourut le 31 mars 1729, âgé de environ 88 ans.

CAUVIGNY (François de) Au lieu de cet article, mettez celui qui suit.

CAUVIGNY (François de) Sieur de Colomby, ou Colomby, comme on le lit dans une pièce de l'Auteur intitulée, *Plainte de la belle Calliston*, ou Colombi, comme on le voit à la tête de la Traduction de Justin. Ce Savant étoit de Caen en Normandie, parent de Malherbe, dont il fut Disciple & Sectateur, & l'un des premiers Membres de l'Académie Française. Il avoit aussi à la Cour une charge qui n'avoit point été avant ni depuis: car il se qualifioit *Orateur du Roi pour ses Discours d'Etat*; & c'étoit en cette qualité qu'il recevoit douze cens écus tous les ans. Il recevoit encore d'autres bienfaits de la Cour. Sur la fin de ses jours il prit l'habit ecclésiastique, mais il n'entra point dans le sacerdoce. Il mourut à l'âge de 60 ans vers le milieu du XVII^e siècle; mais on ne fait en quelle année. On croit que ce fut en 1648. On l'a accusé d'avoir beaucoup d'ambition & de vanité. Malherbe disoit de lui qu'il avoit bon esprit, mais qu'il n'avoit pas le génie à la Poésie. Ses Ouvrages sont, Traduction d'une partie du premier livre des Annales de Tacite, avec des Observations Politiques, Topographiques & Historiques, à Paris, en 1620, en 1633; Réfutation de l'Astrologie Judiciaire, à Paris en 1614; L'Histoire de Justin, traduite en François par le commandement du Roi, à Tours, en 1620, en 1616; (Tannegui Le Févre estimoit cette Traduction, & il en a donné une édition retouchée par lui avec des Notes, à Saumur en 1672) *Plainte de la belle Calliston au grand Aristarque*, durant sa captivité; (C'est un Poème d'environ trois cens vers, qui a été publié à Paris en 1616) Lettre à M. le Chancelier, en 1624; Trois autres lettres dans le Recueil de Faret, la première, Discours de consolation au Président Jeannin, la seconde, lettre d'Etat sur le sujet de la main levée du temporel des Ecclésiastiques de Béarn, la troisième au Roi, sur l'utilité de lire l'Histoire, en 1627; De l'autorité des Rois, premier Discours & le seul qui ait paru, in quarto, en 1631; Poësies diverses dans les recueils de son tems. * *Histoire de l'Acad. Française*, par Pellisson, édition de M. l'Abbé d'Olivet, tome 1. in douze, p. 266, 289 & 396. Huet, *Origines de Caen*, seconde édition, p. 359.

CECCI ou CECCUS (François) l. 4. au lieu de 1327, lisez 1527.

CELLOT (Louis) p. 232. col. 2. l. 7. après le mot *Ouvrage*, ajoutez. Voyez là-dessus le Supplément de Paris 1735.

CELSUS (Aurelius) p. 233. col. 1. ajoutez ou, Jean M. Mabudel, Aulus.

A la fin de cet article, ajoutez. Consultez aussi le Supplément de Paris 1735, sur cet article, où en citant Sixte Popma, il l'appelle l. 28. *Sixtus a Popma Porysius*, prenant *Porysius* pour un des Sixte Popma, au lieu qu'il devoit dire de *Frise*, qui est la patrie de cet Auteur.

CELTES PROTUCIUS (Conrad) col. 2. l. 1. après le mot *PROTUCIUS*, ajoutez ou *PROTUTIUS*.

L. 12. après le mot *édition*, ajoutez d'une partie

Dans la même ligne après 1502, ajoutez, & un autre Recueil en 1513, à Strasbourg. Ce deuxième Recueil ne contient aucune des pièces du premier

CENTURIES DE MAGDEBOURG, p. 240. col. 1. l. 3. au lieu de 1559 & 1560, lisez 1552 & 1574

L. 5. au lieu de le Judin, lisez Le Juge

Dans la même ligne, effacez, auxquels quelques uns ajoutent L. 6. effacez & d'autres

Dans la même ligne, au lieu de André Corvin, lisez André Cervin & Thomas Holtther.

CERATINUS (Jacques) p. 242. col. 2. l. 22. après le mot *âge*, ajoutez & non en 1539, comme l'a dit M. Baillet, *Fugemens des Savans*, &c. tome 2. p. 26. n. 341. édit. d'Amsterdam 1725.

CEREALIS, oncle de l'Empereur Gratien, p. 244. col. 2. l. 2. au lieu de fit proclamer Auguste Valentinien, lisez le fit proclamer Auguste, dans le tems qu'on faisoit la même chose pour

CERISANTE (Marc-Duncan) p. 247. col. 1. l. 5. au lieu de Marquis de Vigean, lisez Marquis Du Vigean

Col. 2. l. 2. après 1648, ajoutez le 28 ou le 29 février

L. 15. au lieu de & quelques unes de ses Odes, lisez Les deux Odes qui nous restent de lui

P. 256. col. 2. N. VI. JOACHIM de Chabannes, l. 1. au lieu de Chavannes, lisez Chabannes

L. 6. au lieu de fille de Giegroy, Seigneur de Pompadour, & d'Elisabeth, Vicomtesse de Comborn, lisez fille d'Anoine, Seigneur de Pompadour, Vicomte de Comborn, Baron de Treignac, Conseiller & Chambellan, & de Catherine de La Tour d'Oliergues, par contrat du 28 janvier 1726:

N. IX. CHRISTOPHE de Chabannes; & N. X. HENRI de Chabannes. Au lieu de ces deux articles, mettez les trois qui suivent

IX. CHRISTOPHE de Chabannes, Marquis de Curton, Comte de Rochefort, eut de Gabrielle-Françoise de Rivoire du Pa-

lais; la femme, 1. HENRI, Marquis de Curton, qui suit; 2. Gilbert, dit le Comte de Curton, Capitaine de Carabiniers, mort sans postérité depuis 1712; 3. Pierre, Seigneur de Paulagnac, Prêtre du diocèse de Clermont, nommé Abbé de l'Abbaye de Saint-Pierre de Vienne, Ordre de saint Benoît le 22 avril 1713; 4. Jean, dit le Chevalier de Chabannes, reçu Page du Roi en sa grande Ecurie le premier janvier 1681, puis Capitaine au régiment du Roi Infanterie, & tué au combat de Steinkerque en 1692; 5. François, Prieure, puis Abbé de la Vassine, (Vallée de la Vassine) Ordre de Clteaux, diocèse de Clermont, morte le 20 janvier 1690, après avoir gouverné sagement cette maison pendant trente ans; 6. Elisabeth, qui fut mise à l'âge de six ans dans le monastère de La Vassine, où elle prit l'habit à l'âge de dix ans, & dont après la mort de sa sœur, elle fut instituée Abbé, sur la nomination du Roi, par Bulles du Pape Innocent XII, du onzième janvier 1691. Elle mourut le huitième février 1730; & 7. une troisième fille Religieuse dans le même monastère de La Vassine.

X. HENRI de Chabannes, Marquis de Curton, Comte de Rochefort, Baron de Riom, d'Aurière & de Madic, Seigneur de S. Angeau, se distingua à la bataille de Senef en 1674, & en plusieurs autres occasions. Il mourut à Paris le 16 mai 1714, âgé de 60 ans, & fut inhumé le lendemain à S. Sulpice. Il avoit été marié 1. le 25 avril 1680, avec Gabrielle de Monlezun, morte au château de Rochefort en Auvergne, fille de François de Monlezun, Seigneur de Belmaux & du Bosc, Gouverneur du château de la Bastille à Paris, & du Fort de Notre-Dame de La Garde à Marseille, & de Marguerite de Peyrolles de Veillonay: 2. en 1709, avec Catherine-Gaspard de Scorailles de Rouffille, veuve de Sébastien de Rosnadec, Marquis de Molac & de Sacé, Comte de Chapelles, & de Guebriant, &c. & fille de Jean-Rigaud de Scorailles, Comte de Rouffille, Marquis de Cropière & de S. Joverly, & d'Amie-Léonore de Plas. Du premier mariage sont venus 1. Jacques, Marquis de Curton, qui suit; 2. Antoine, dit le Comte de Chabannes, autrefois Colonel du régiment de Costentin, qui fut réformé après la paix d'Utrecht en 1714; 3. Jean, dit le Chevalier de Chabannes, Major du régiment Royal des Cravates, qui a épousé au mois de novembre 1731, Marie de Roquefeull; 4. François-Gabriel, marié le deuxième juillet 1696, avec Jean-Paul de Rochecouart de Barbasan-d'Altillac, Marquis de Faudois, & de Fontrailles, duquel étant restée veuve le 29 septembre suivant, elle se retira au couvent des Religieuses Bénédictines de Montargis, où elle prit l'habit de Religion le onzième octobre 1701, & fit profession le 29 octobre 1702; & 5. 6. deux autres filles, l'une Abbé de La Vassine, morte, & l'autre Prieure du monastère de Sainte-Colombe à Vienne, vivante en 1732.

XI. Jacques de Chabannes, Marquis de Curton, Comte de Rochefort, &c. fut fait Mestre-de-camp du régiment d'Anjou Cavalerie, par commission du onzième mai 1704, puis du régiment Royal des Cravates en 1707, & Brigadier des armées du Roi, le premier février 1719. Il commanda la même année, la Cavalerie dans l'armée du Roi en Rouffillon. Il avoit été marié en 1705, avec Marie-Charlotte Glucq, veuve depuis le 26 mars 1691, de Jacques de Vassan, Seigneur de La Tourneille, Avocat Général en la Chambre des Comptes de Paris, & fille de Jean-Baptiste Glucq, Seigneur de S. Port, de Boffice-La-Bertrand, &c. & de Charlotte Julienne. Elle mourut à Paris sans postérité le 15 janvier 1724, dans la 46^e année de son âge, n'ayant eu qu'un fils nommé Henri de Chabannes, mort à 20 mois le 20 juillet 1708.

P. 257. col. 1. Avant CHABANNES (Jacques II. de) mettez les articles qui suivent.

BRANCHE DES COMTES de SAIGNES.

VII. FRANÇOIS de Chabannes, Comte de Saignes, Seigneur de Bois-l'Amy, &c. fils de JOACHIM, Seigneur de Curton, & de Charlotte de Vienne, sa quatrième femme, étoit sous la tutelle de sa mère en 1562. Il fut marié le 18 septembre 1570, par contrat du sixième précédent, avec Valentine d'Armes, fille unique & seule héritière de François d'Armes, Seigneur Du Verger, & de Trully-l'Orgueilleux, & de Diane-Jeanne de Bereno. Il en eut 1. FRANÇOIS, II. du nom, qui suit; 2. JACQUES, Seigneur Du Verger, qui a fait une branche rapportée cy-après; 3. JOACHIM, Seigneur de Trully, qui sera aussi mentionné cy-après, avec ses enfans; 4. EÂME, Seigneur de Sainte-Colombe, mort Capucin; & 5. Gilberte de Chabannes, mariée par contrat du 12 mai 1612, avec Claude de la Rivière en Nivernois, & morte le 27 août 1614, âgée de 19 ans.

VIII. FRANÇOIS de Chabannes, II. du nom, Comte de Saignes, Seigneur de Bois-l'Amy, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, fut marié 1. par contrat du septième février 1595, avec Sérène de Crevant, fille de François, Seigneur de Bauché, & de Claude de La Marthonie; & 2. par contrat du deuxième octobre 1602, avec Hélène de Dailion, fille de Gui, Comte Du Lude, Chevalier des Ordres du Roi, & de Jacqueline de La Fayette, Dame de Pontgibault. Il eut de cette dernière 1. FRANÇOIS, III. du nom, qui suit; & 2. ANSELME de Chabannes, Seigneur de Nozerolles, dont la postérité sera rapportée après celle de son frère.

IX. FRANÇOIS de Chabannes, III. du nom, Comte de Saignes, Seigneur de Bois-l'Amy, de Nozerolles, &c. épousa 1. le 19 juillet 1630, Anne Dauvet, fille de Jean, Seigneur de Rieux, & de Jeanne Du Puy-Vatan; 2. Marie de Cluys, sœur de Joseph de Cluys, Chevalier, Seigneur de La Douge, laquelle le remarqua à l'âge de 30 ans, le 21 septembre 1678, avec Guillaume de Bouilly Des Portes, Comte de Treby, ayant eu de son premier mari 1. Joseph, mort en 1688, à l'âge de 20 ans,

ans, étant Mouffetaire; & 2. *Magdeleine* de Chabannes, Religieuse à Bieffac.

IX. ANSELME de Chabannes, Seigneur de Nozerolles, fils puîné de FRANÇOIS de Chabannes, II. du nom, Comte de Saignes, & d'*Hélène* de Daillon DuLude, sa seconde femme, mourut au mois d'août 1683. Il avoit été marié par contrat du septième février 1644, avec *Gabrielle* de Lefrange, fille de René, Baron de Maignac en la Marche, & d'*Anne* de Bonneval. Il en eut entre autres 1. FRANÇOIS, IV. du nom, qui fut; 2. ANNE-MARIE, qui sera mentionné après son frère; & 3. *Pierre* de Chabannes, Lieutenant dans le régiment de Normandie en 1689.

X. FRANÇOIS de Chabannes, Seigneur de Nozerolles, & de Bois-l'Amy, fut marié le neuvième février 1683, avec *Marguerite* de La Marche, fille de *Silvain*, Seigneur de Péguillon, & de *Marguerite* d'Arnac, & ne vivoit plus en 1698, ayant laissé d'elle 1. *Louis* qui fut; 2. *François*; & 3. *Gabriel* de Chabannes, mort sans postérité.

XI. *Louis* de Chabannes, Seigneur de Nozerolles, fut marié le huitième septembre 1717, avec *Lionarde-Françoise* Galand, Dame de La Varenne, & en eut 1. *Lionard*, tonsuré en 1732; 2. autre *Lionard*, mort jeune; & 3. *Marie-Françoise* de Chabannes, née le troisième septembre 1727.

X. ANNE-MARIE de Chabannes, Seigneur de Mariol en Bourbonnois, second fils d'ANSELME, & de *Gabrielle* de Lefrange, fut marié par contrat du 18 février 1681, avec *Henriette* Coëffier, fille de *Jean* Coëffier, Seigneur de La Mothe-Mazurier & de Morette, Procureur du Roi en la Généralité de Moulins, & de *Marie* Maréchal. Il en a eu 1. *Gilbert-Honoré*, né le 30 décembre 1682, reçu Page du Roi en sa grande Ecurie au mois d'avril 1700, fait Capitaine de Dragons en 1705, & depuis Maître-de-camp de Cavalerie, Exempt des Gardes du Corps du Roi, & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, 2. *Claude-Marie*, Enseigne de vaisseau, tué au siège de Béthune en 1709; 3. *Joséph*, baptisé le 19 mars 1690, fait Enseigne de vaisseau le 25 novembre 1712, & Lieutenant le 30 septembre 1731; 4. 5. *Annet-Marie & François*, morts jeunes; 6. *Henriette*, née le 19 novembre 1671, reçue au nombre des Dames de Saint-Cir, au mois de septembre 1689, & depuis mariée avec *Pierre* Feydeau; & 7. *Marguerite* de Chabannes, morte fille.

SEIGNEURS DU VERGER, & de Sainte-Colombe.

VIII. *Jacques* de Chabannes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur Du Verger & de Sainte-Colombe, second fils de FRANÇOIS, I. du nom, & de *Valentine* d'Armes, épousa par contrat du 23 août 1610, *Gabrielle* Babute, fille de *Lionard* Babute, Seigneur de La Bruyère, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, & d'*Anne* de La Porte, & en eut seize enfans, entre autres 1. FRANÇOIS qui fut; 2. *Claude*, Religieux Bénédictin, Prieur de Melun; 3. *Joaquim*, Seigneur de Sainte-Colombe, qui vivoit en 1659; 4. *Louis*, Seigneur de Vaux; 5. *Pierre*, Seigneur de Chaillou, vivant en 1645; 6. *Marie*, vivante en 1645; 7. *Gabrielle*, Religieuse au Réconfort; & 8. *Antoinette* de Chabannes.

IX. FRANÇOIS de Chabannes, Seigneur Du Verger, de Sainte-Colombe, &c. fut marié par contrat du 12 février 1645, avec *Antoinette* Monnot, fille d'*André* Monnot, Seigneur des Fontaines en Brle, & d'*Elizabéth*, de laquelle vinrent 1. *Gilbert* qui fut; 2. *Henri-Gaston*, Chevalier de l'Ordre de Malte, qui se maria & mourut sans postérité; 3. *René*; 4. *Gabrielle*; 5. 6. *Antoinette & Marie* de Chabannes, Religieuses Bénédictines à S. Fargeau.

X. *Hugues* de Chabannes, Seigneur Du Verger, fut tué par un accident, & avoit été marié par contrat du 29 août 1678, avec *Marie* de Charry, fille de *Samuel* de Charry, Seigneur de Vrée, & de *Jeanne* Du Puy. Il en eut 1. *Paul* qui fut; 2. *Gabriel* de Chabannes, mort jeune au service du Roi, & autres enfans morts jeunes ou sans alliance.

XI. *Paul* de Chabannes, Seigneur Du Puy & de Vrée, a été marié par contrat du premier juillet 1715, avec *Marie-Magdeleine* Sallouier, Dame d'Epiry, fille unique de *Guillaume*, Sallouier, Seigneur de Rozimont, & de *Charlotte-Françoise* Dollet, & en a eu 1. *Gabriel-Jacques*, mort en bas âge; 2. *Charlotte-César*, née le 25 octobre 1718; 3. *Louis-Jacques*, né le 29 novembre 1719; 4. *Claude-François*, né le 16 janvier 1721; 5. *Guillaume-Hubert*, né le 29 août 1723; 6. *Pierre-Paul*, né le 28 octobre 1726; & 7. *Louis-Antoine* de Chabannes, né le 27 juillet 1730.

SEIGNEURS de TRUSSY L'ORGUEILLEUX.

VIII. *Joaquim* de Chabannes, Seigneur de Trussy-l'Orgueilleux, & Chevalier de l'Ordre du Roi, l'an 1610, troisième fils de FRANÇOIS, I. du nom, Comte de Saignes & de *Valentine* d'Armes, épousa *Gilberte* de Bourbon, fille de *Jean* de Bourbon-Buffet, Seigneur de La Mothe-Feuilly en Berry, & du Montet, & d'*Euchariste* de La Brosse-Morlet, & en eut 1. *Joaquim*; 2. *François*, Seigneur de La Mothe-Feuilly, tué au siège de Dole, père d'un fils, Seigneur de La Mothe-Feuilly en 1650; 3. *Gabriel*, Seigneur de Sarragoffe, & de *Paye*, élevé Page du Duc d'Hallewyn en 1632, & marié en 1646 avec *Julienne*, fille de *Jacques* de S. Aubin, Seigneur de Sarragoffe, qui le rendit père de trois fils & d'une fille, qui vivoient en 1657; 4. *Louis*, Seigneur de Saueve, qui se maria à Moulins, & mourut sans enfans; 5. *Jeanne*, mariée en 1620, avec *Iaac* de Saconnin, premier Baron de Bourbonnois, Baron de Brezolles, qui ne vivoit plus en 1655; & 6. 7. 8. trois autres filles Religieuses.

BRANCHE DES SEIGNEURS & Comtes de Pionzac.

VII. *Gabriel* de Chabannes, Vicomte de Savigny, Seigneur de Nozerolles, & de Vernières, &c. dernier fils de *Joaquim*, Seigneur de Curton, Comte de Rochefort, & de *Charlotte* de Vienne la quatrième femme. Il eut pour femme *Gabrielle* d'Apchon, fille de *Gabriel*, Seigneur d'Apchon, & de *Françoise* de La Jaille, & laissa d'elle 1. *Jacques* qui fut; & 2. *Coariste* de Chabannes, mariée par contrat du 28 mars 1598, avec *Pierre* de Cordebeuf de Beauverger, Seigneur de Montgon en Auvergne.

VIII. *Jacques* de Chabannes, Comte de Pionzac, Vicomte de Savigny, Lieutenant pour le Roi en Bourbonnois, pourvu de cette charge par lettres du 23 août 1650, ne vivoit plus le 17 août 1652. Il avoit épousé par contrat du neuvième mars 1604, *Charlotte* de Chazeron, Dame de Pionzac, fille de *Gilbert*, Seigneur de Chazeron, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Gabrielle* de S. Neftaire. Il eut d'elle 1. *Gilbert*, I. du nom, qui fut; 2. *Jacques*, Seigneur Du Mont, qui épousa *Marguerite*, fille de *Jean* de Guise, Seigneur Du Tanquet, laquelle le rendit père de *Gabriel* de Chabannes, Chanoine à Verjean près de Billom, en Auvergne; 3. *Gabriel*, Seigneur de Preaux, mort sans avoir été marié; & 4. *Gabrielle* de Chabannes, mariée par contrat du neuvième novembre 1632, avec *Annet*, Seigneur de La Rochebrant.

IX. *Gilbert* de Chabannes, I. du nom, Comte de Pionzac, Vicomte de Savigny. Il avoit épousé par contrat du 24 mai 1637, *Marie* de Champfeu, fille de *Gilbert* de Champfeu, Seigneur d'Uriage, Thésorier de France en la Généralité de Bourbonnois, & de *Marie* d'Aubigny de Genac. Elle se remaria avec *Edouard* de Montmorin, Seigneur dudit lieu, de La Chaligne, &c. ayant eu de son premier mari 1. *Gilbert*, II. du nom, qui fut; 2. *Thomas*, Seigneur de Belarbre, qui sera mentionné après son frère aîné; 3. *Gilberte*, Religieuse à L'Éclache, morte; & 5. *Marie* de Chabannes, Religieuse au Prieuré de Mariat.

X. *Gilbert* de Chabannes, II. du nom, Comte de Pionzac, Seigneur de Preaux, Vicomte de Savigny, né le 16 juillet 1646, mourut à Paris le 20 janvier 1720, dans la 74^e année de son âge, & fut inhumé le lendemain à S. Sulpice. Il avoit été marié par contrat du 30 juin 1681, avec *Anne-Françoise* de Lutzelbourg, dite de Luxembourg, fille d'*Antoine* de Lutzelbourg, dit de Luxembourg, Seigneur d'Inling en Alsace, & de *Marie-Magdeleine* de Schelleberg. De ce mariage font sortis 1. *Gaspard-Gilbert* qui fut; 2. *François-Antoine*, dit le Comte de Chabannes, Seigneur de La Palice, reçu Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérusalem le 17 décembre 1701, & depuis de l'Ordre Militaire de faint Louis, marié avec *Marie-Claude* Cahouet de Beauvais, veuve d'*Olivier* Le Fèvre d'Ormesson, Seigneur Du Chere, & fille de *Claude* Cahouet de Beauvais, Seigneur Des Ormes, premier Président des Thésoriers de France à Orléans, & de *Marie* Fontaine des Montées; 3. *Thomas*, baptisé le sixième décembre 1688, qui commanda en Hongrie un régiment de Cuirassiers pour l'Électeur, Duc de Bavière, & qui revint en France, fut fait Brigadier des armées du Roi le 30 juin 1720, & reçu Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérusalem le 27 août 1722; 4. *Charles-Antoine*, Capitaine dans le régiment Royal des Cravates, puis dans le régiment Colonel-Général de la Cavalerie, & reçu Chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare le 24 avril 1725; 5. *Marguerite*, Religieuse, morte au monastère de la Magdeleine de Trénel à Paris, au mois d'octobre 1730; & 6. *Anne-Joséph* de Chabannes, née le 16 octobre 1690, reçue au nombre des Dames de S. Cyr au mois de janvier 1699, & mariée en 1707, avec *Anne* de La Queille, Seigneur de Framenoux.

X. *Gaspard-Gilbert* de Chabannes, Comte de Pionzac, Seigneur de Vaumiers, de Trizac & d'Apchon, &c. né & baptisé le septième septembre 1685, épousa au mois d'avril 1709, *Philiberte* d'Apchon, fille de *Claude-Eléonor*, Marquis d'Apchon, & de *Philiberte* de S. André, & en a eu 1. *Gilbert-Gaspard*, né le troisième février 1714, fait Enseigne au régiment des Gardes en 1730; 2. *Jean-Baptiste*, fait Gentilhomme à drapeau au même régiment en 1730, & Enseigne en 1731; 3. *Joséph*, tonsuré en 1731, nommé Prieur de Nantua, de l'Ordre de Cluni, en 1732; & 4. un quatrième fils mort jeune.

X. *Thomas*, dit le Comte de Chabannes, Seigneur de Belarbre, second fils de *Gilbert*, I. du nom, & de *Marie* de Champfeu, Capitaine dans le régiment de Normandie, commanda le Ban & l'Arrière-Ban en Auvergne en 1696. Il fut marié en 1695, avec *Amable* Boyer, fille de *Jacques* Boyer, Seigneur de Saunat, Baron de Chamiane & Du Cert, Seigneur de Saint-Genest, & de *Marie* de Blot, & en a eu 1. *Jacques-Louis*, Seigneur Du Cert, Baron de Chamiane, né en 1697, Capitaine au régiment de Bourbonnois en 1729; 2. *Joséph-Gaspard*, né en 1701, nommé Abbé de Valricher, Ordre de Cîteaux, diocèse de Bayeux, le 17 octobre 1723, Prieur de Sorbonne en 1724, Docteur en 1726, Vicaire Général d'Aire la même année, puis Archidiacre de l'église d'Aire, Vicaire général de Tours en 1730, & nommé Agent général du Clergé de France le deuxième août 1732; 3. *Marie-Jacqueline*, nommée Abbesse de Bonlieu en Forés, Ordre de Cîteaux, diocèse de Lyon, au mois de juin 1725; & 4. *Gilberte* de Chabannes, Abbesse de S. Pierre de Beaumont, Ordre de S. Benoît, diocèse de Clermont, en 1732.

P. 265. col. 2. l. 91. au lieu de Ballèvre, lisez Balleure
P. 266. col. 1. l. 3. au lieu de S. Pacien, lisez Saint Patient
CHALVET (Hyacinthe) p. 267. col. 2. l. 3. après le mot parler, ajoutez, naquit le 14 septembre 1605.

L. 6. au lieu de Allant en Italie, mettez ce qui suit. En 1647, il se chargea de la direction de la conscience du Comte de Remorantin & de celle de quatre mille hommes que ce Comte menoit au secours de Candie assiégée par les Turcs. Au bout d'un an, il alla visiter les lieux saints & à son retour.

L. 11. au lieu de deux, lisez six.

L. 13. après le mot Défenseur, ajoutez. On a encore de lui un Ouvrage sur les Grandeurs de Joseph, & un autre sur les avantages de l'Ordre de S. Dominique.

Dans la même ligne au lieu de. Il mourut à Toulouse l'an 1683, âgé de 80 ans, lisez ce qui suit. En 1659, il choisit pour sa retraite la ville de Caen, où en 1662 il obtint la chaire royale de Théologie qu'il remplit pendant 14 ans. En 1681, se sentant affoibli, il retourna à Toulouse où il mourut l'an 1683, âgé de 78 ans, d'autres lui donnent 80 ans; mais cela ne peut être, s'il est vrai qu'il soit né en 1605.

Après la citation, ajoutez. Voyez aussi le Supplément de Paris 1735.

P. 268. col. 1. NB. Le Supplément de Paris 1735, p. 248. col. 1. & 2. donne l'article de CHAMACE (Hercule-Gérard de) au lieu de CHAMACE, il faut dire CHARNA-CÈ, & placer cet article p. 255. col. 1. avant CHARON

P. 269. col. 1. N. XI. l. 3. après le mot père, ajoutez. Il mourut en 1730.

N. XII. au lieu de G'OFROY-MAURICE de La Tour, Prince de Bouillon, lisez FR'N' DE RIC-MAURICE-CASIMIR, Prince de Turenne L. 3. après 1717, ajoutez. Il mourut le premier octobre 1723. Après cela doit venir le nouvel article qui suit.

XIII. CHARLES-GONÉFAOY de La Tour, Duc de Bouillon fut pourvu de la charge de Grand Chambellan de France, par la démission de son père, & en prit le serment le 26 août 1728.

CHAMBRE (Pierre Cureau de La) p. 271. col. 1. NB. L'édition 1732, dans l'article de CHAMBRE (Marin Cureau de La) p. 700. col. 2. l. 24 & 25. dit l'Empereur des Muses, au lieu de l'Empereur des Muses.

L. dernière de l'article, au lieu de tome 3, lisez tome 1.

Col. 2. l. 19. au lieu de Contrôleurs, lisez Correcteurs

CHAMBRE APOSTOLIQUE, p. 273. col. 1. l. 10. au lieu de della Grassia, lisez della Grassia

CHAMP DE MARS, p. 276. col. 2. l. pen. au lieu de Gal. Maximin, lisez Maximin, fils de la sœur de Galérius.

P. 277. col. 1. N. VIII. HENRI, II. du nom, l. 8. au lieu de Lusignan, lisez Lésigné.

N. IX. THIBAUD, VI. du nom, col. 2. l. 11 & 12. Comtesse de Dachbourg, de Mona. NB. 1. Le Supplément de Paris & l'édition de 1732, disent qu'il fut sire d'Asbourg: la même édition de 1732, sous le mot THIBAUD, V. du nom, met Hasbourg; le Dictionnaire Universel de la France parle d'un village de Lorraine, du nom de Hassembourg. 2. au lieu de Mona, l'édition de 1732 a Moba; ailleurs on lit Mofa. 3. Dans cette Généalogie on dit que ce THIBAUD est VI. du nom, & sous le mot THIBAUD il est dit V. du nom. Pour savoir à quel s'en tenir, il faut consulter les livres cités à la fin de cet article.

L. 24. au lieu de en novembre, lisez le quatrième décembre

N. X. HENRI, III. du nom, l. 6. au lieu de 1384, lisez 1384.

P. 278. col. 1. N. VIII. LOUIS, Comte, &c. l. 2. au lieu de a-ryll, lisez août

Col. 2. l. 2. au lieu de Deputés, mettez. En 1648,

CHAMPIER (Symphorien) l. 3. au lieu de 1535, lisez 1533.

L. 7. après le mot Faupricas, ajoutez ce qui suit. Il épousa Marguerite Du Terrail, de la Maison du Chevalier Bayard, de laquelle

L. 10. après le mot Lyon, ajoutez ce qui suit. Le neuvième octobre 1525, il fut agrégé à l'Université de Pavie. Ce fut lui qui jeta les premiers fondemens du Collège des Médecins à Lyon, & celui de la sainte Trinité dans la même ville. * Voyez le Supplément de Paris 1735.

Avant CHAMPIGNY, mettez l'article qui suit.

* CHAMPIER (Jean Bruyerin) neveu de Symphorien Champier, étoit Médecin & du Collège des Médecins de Lyon. On a de lui un livre De Re Cibaria; & des Traductions de plusieurs livres d'Avicenne. * Le Père Colonia, Jésuite, Hist. Littéraire de Lyon, tome 2.

CHAMPS (Etienne des) p. 279. col. 2. l. 1. après le mot Etienne, ajoutez Agard.

L. 20. au lieu de Froimont, lisez Fromont

P. 282. col. 1. N. XIX. ALGRIN, l. 1. après Algrin, ajoutez

Chanoine d'Etampes &

Col. 2. N. XXVIII. l. 1. Pierre Barbette, lisez Barbet.

P. 283. col. 2. N. LXXII. Guillaume-Juvénal, lisez Jouvencel,

N. LXXV. l. 1. & 2. au lieu de Pleuvant, lisez Pleuvaut

N. LXXVIII. au lieu de Gannay, lisez Ganay

N. 10. Etienne Ponchet, lisez Poncher.

P. 284. col. 1. n. 27. Joëph-Jean-Baptiste Fleuriat d'Armenonville, l. 2. après 1722, lisez & les remit au Roi le 15 août 1727

Avant les citations de l'article CHANCELIER, mettez

l'article qui suit.

N. 28. Germain-Louis Chauvelin, Président au Parlement de Paris, fut nommé Garde des Sceaux de France le 17 août 1727, & en prit le serment le lendemain. La charge de Secrétaire d'Etat, avec le département des affaires étrangères lui fut donnée le 19 du même mois.

CHANTECLERC (Charles) p. 287. col. 1. l. 1. lisez

(Charles de)

L. 8. au lieu de de la province de Touraine, lisez & Juge ordinaire du Bailliage de Tours.

L. 10. au lieu de vers l'an 1541, lisez auquel il fut reçu le deuxième juillet 1541.

L. 13. au lieu de 1598, lisez 1578.

CHANTELOUP, lisez CHANTELOU; & au lieu de (Claude), lisez (Dom Claude)

L. 3. après le mot d'os, ajoutez le septième février 1639, ou, selon le Père Dom le Cerf, en 1640

Après les citations, ajoutez. Voyez aussi le Supplément de Paris 1735.

CHANTEREAU LE FEVRE (Louis) l. 29. au lieu de Ausbert, lisez Ansbert

Dans la même ligne après le mot Biltbilde, ajoutez, intitulé Discours historique concernant le mariage d'Ansbert & de Biltbilde, prétendue fille de Clotaire I. ou II.

CHANUT (Martial) col. 2. l. 7. après le mot Sainte, ajoutez la Traduction François de la grande Apologie de Justin Martyr, P. 288. col. 2. l. 13. au lieu de Faustus de Rhegio, lisez Faustus de Riès.

CHAPELAIN (Jean) p. 289. col. 1. après le mot Parisien, ajoutez, né le quatrième décembre 1595.

L. 28. après le mot public, ajoutez. Outre l'Ode au Cardinal de Richelieu, & le Poème de la Pucelle d'Orléans, on a encore de M. Chapelain les Ouvrages suivans, Lettre ou Discours sur le Poème d'Adonis au Chevalier Marino; Paraphrase sur le Miserere; Ode pour la naissance de M. le Comte de Dunois, en 1646; Ode pour M. le Duc d'Anguien, en 1646; Ode pour M. le Cardinal Mazarin, en 1647; La Couronne Imperiale pour la guirlande de Juites; Dialogues sur la lecture des vieux Romains.

Col. 2. l. 31. au lieu de âgé de 79 ans moins 14 jours, lisez âgé de 78 ans, deux mois & 16 ou 17 jours.

CHAPELLE (Claude-Emanuel Louillier) col. 2. l. 1. au lieu de Louillier, lisez Louillier

P. 290. col. 1. l. 10. après le mot Mollère, ajoutez. M. Titon Du Tillet, Parnasse François.

CHAPUIS (Claude) l. 4. après le mot assure, ajoutez avec raison

L. 8. après le mot Landreey, ajoutez. Il eut l'honneur de haranguer le Roi Henri II, lorsque ce Prince fit son entrée solennelle à Rouen en 1550. On ne fait pas précisément le tems de sa mort, mais on sait qu'il vivoit encore en 1555.

CHARIBERT, n. 2. p. 294. col. 1. l. 5. au lieu de 629, lisez 630.

CHARITE (Filles de la) l. 17. au lieu de Clément IX, lisez Alexandre VII.

CHARLES VI, p. 292. col. 1. l. 3. au lieu de Palatin, lisez Palatine de Neubourg

L. 6. après 1712, ajoutez & Roi de Bohême, le cinquième septembre 1723

L. 8. après le mot Wolfembutel, ajoutez Blankenberg

L. 9. au lieu de est issu, lisez sont issus

L. 11. au lieu de 13 lisez 23

L. 12. après le mot Thérèse, ajoutez Walburge,

L. 13. après 1717, ajoutez mariée le 12 février 1736, à François. II. du nom, Grand Duc de Toscane, cy-devant Duc de Lorraine. Ensuite effacez &

Dans la même ligne, après le mot Anne, ajoutez Eleonor-Wilhelmine

L. 14. après 1718, ajoutez, & 4. Marie-Amélie-Caroline-Louise-Luomille-Anne, Archiduchesse d'Autriche, née le cinquième avril 1744, & morte le 19 avril 1730.

CHARLES II, p. 299. col. 1. l. 3. au lieu de Volse, lisez Welfo

L. 32. au lieu de 1328, lisez 1327.

CHARLES V, col. 2. l. 5. au lieu de démission, lisez donation

P. 300. l. 12. au lieu de Truttemare, lisez Trauttmare

CHARLES VIII, l. 54. au lieu de 1497, lisez 1498

CHARLES MARTEL, p. 301. col. 2. l. 3. au lieu de d'une seconde femme, lisez d'une Concubine

CHARLES DE FRANCE, Duc de Berry, p. 302, col. 2. l. 12. au lieu de Jean Favre Verfois, lisez Jordain Faure, dit Verfois.

CHARLES DE BOURBON, Duc de Vendôme,

p. 303. col. 2. l. 17. au lieu de 1537, lisez 1536.

CHARLES DE VALOIS, II. du nom, p. 305. col. 1. l. 5. au lieu de 1528, lisez 1328.

Col. 2. CHARLES IV, Duc d'Alençon, l. 10. au lieu de février, lisez avril

CHARLES DE FRANCE, I. de ce nom, l. 12. au lieu de Raoul, Cardinal de Chevrières, lisez Raoul de Grosparmi, Cardinal, Evêque d'Albane, ancien Evêque d'Evreux

L. 26. au lieu de Lusignan, lisez Lésigné

L. 52. au lieu de juillet, lisez janvier

CHARLES II, dit le Boiteux, l. 14. au lieu de Réalte, lisez Riét

CHARLES, III. de ce nom, Roi de Naples, p. 306. col. 1. l. 2. au lieu de ou le Petit, lisez & le Petit

L. 3. au lieu de d'un Jean, lisez de Jean

Dans la même ligne, au lieu de venu de, lisez fils de

L. 13. au lieu de 1526, lisez 1326.

CHARLES D'ANJOU, Prince de Tarente, l. 8. au lieu de neuvième mars, lisez 19 mai.

CHARLES D'ANJOU, Comte du Maine, l. 7. au lieu de 16, lisez 10.

CHARLES IV, l. 4. au lieu de. Il mourut, &c. jusqu'au mot universel, l. 6. mettez ce qui suit. Il institua le Roi Louis XI son héritier universel par son testament du dixième décembre 1481, & mourut le lendemain.

L. 8 & 9. au lieu de avant son mari en 1481, lisez le 25 janvier 1480

Dans la même ligne, au lieu de. Son tombeau, lisez. Le tombeau de Charles.

Col. 2. CHARLES II, dit le Mauvais, l. 6. au lieu de environ l'an 1349, lisez au mois de juin 1350.

P. 311. col. 1. l. 32. au lieu de deux mille, lisez quinze cens.
L. 77. & col. 2. l. 8. au lieu de Dunamunde, lisez Dunemunde.
Col. 2. l. 3. ôtez la virgule qui est après le mot *Adscovites*.
P. 319. au lieu de 219. col. 1. l. 12. au lieu de Jabloniowski, lisez Jablonowski.

P. 321. col. 1. l. 12 & 13. après le mot *septembre*, ajoutez 1706.

L. 26. depuis le mot *conquêtes*, jusques au mot *combats*, l. 28. au lieu de cette ligne & demie, mettez ce qui suit. Charles resta en Saxe jusqu'au mois de septembre 1707, qu'il retourna en Pologne, dans le dessein d'en chasser entièrement les Moscovites. Après plusieurs combats, il les obligea en 1708 d'abandonner la Pologne. Il les poursuivit même jusqu'en Moscovie; mais s'étant engagé trop avant, il

CHARLES DE FRANCE, p. 322. col. 2. l. 3. au lieu de 957, lisez 977.

CHARLES I. Cardinal de Lorraine, p. 324. col. 1. l. 2. effacez de Lyon; & l. 3. effacez d'Alby

CHARLES DE FLAVIGNY, p. 328. col. 1. l. 1 & 2. au lieu de, ainsi nommé du lieu de sa naissance, mettez Seigneur de Juilly.

Dans les citations effacez Paradin & Chassigneu.
CHARLEVAL, col. 2. l. 1. au lieu de Jean-Louis, lisez Charles.

L. 4. 5. 6. effacez ces trois lignes.
L. 24. après le mot *prose*, ajoutez. Il est mort en 1688.

CHARLIER (Jean) l. 5. au lieu de près de Rheims, lisez près de Rhétel,

L. 6 & 7. au lieu de Elizabeth de La Chardenière, lisez Elizabeth La Chardenière d'Ailly

L. 9 & 13 au lieu de Dailly, lisez d'Ailly
P. 329. col. 1. l. 6. au lieu de en Allemagne, lisez à Rathem-berg en Bavière

L. 14 & 15 au lieu de dans l'église de S. Laurent près de S. Paul, où l'on dit qu'il faisoit le Catéchisme, lisez dans l'église de S. Paul de Juilly, où l'on mit sur son tombeau ces paroles qu'il répétoit souvent, *Faites pénitence & croyez à l'Évangile*

L. 23. au lieu de depuis peu, lisez une depuis

L. 23 & 24. après les mots *imprimés à*, ajoutez Amsterdam sous le titre d'

L. 47. au lieu de Jean Du Bouchet, lisez Jean Bouchet
CHARON (Louis) l. 2. après le mot *siècle*, ajoutez, & au commencement du XVII, étant mort en 1617

L. 9. effacez Fichard
P. 332. col. 1. l. 39. au lieu de 1658, lisez 1659, & ajoutez ce qui suit, dont on a donné une belle édition en 1661, à Amsterdam, & à laquelle on a joint à la fin l'Éloge d'Agélaüs qui est aussi de M. Charpentier.

L. 51. au lieu de des Odes, des Sonnets, des Paraphrases sur les Picaumes & plusieurs autres, mettez ce qui suit. *Louis*, Eclogue royale, en 1663; Ode au Roi en 1667; Version en vers du Picaume XIX & du L, selon la Vulgate, & le XX & le II selon l'Hébreu. On a encore de lui, un Panegyrique du feu Roi Louis XIV, sur la paix en 1679; *Le Voyage du Vallon tranquille*, Nouvelle Historique, en 1673; *Un Discours de l'Excellence & de l'Utilité des Exercices Académiques*, en 1695. M. Charpentier a procuré aussi l'édition de plusieurs Ouvrages auxquels il a eu part. Voyez sur cela le *Carpentieriana ou Remarques sur différents sujets*, attribuées à M. Charpentier, in douze, à Paris en 1724.

CHARTIER (Alain) p. 333. col. 1. l. 13. après le mot *voit*, ajoutez. Cependant Du Chêne s'est encore trompé: cette Histoire n'est pas de Berri, mais de Gilles de Bouvier

CHARTREUX, p. 334. col. 2. l. 2. au lieu de 1086, lisez 1084

P. 335. col. 2. après la cinquième ligne, ajoutez ce qui suit.
1731. Ambroise Crolet, sept mois.

1732. Dom . . . Richard.

CHATEIGNER de La Rochepofay, p. 341. col. 2. l. 25. au lieu de à Rome, lisez à Tivoli

P. 342. col. 1. l. 5. au lieu de *Nomenclatura Cardinalium*; lisez *Nomenclator Sanctae Romanae Ecclesiae Cardinalium*

Dans la même ligne, au lieu de *Et*, mettez ce qui suit; *Mémoire des Axiomes de Philosophie & de Théologie; Exercitationes in Genesim, in Exodum, in libros Numerorum, Josue & Judicum, in quatuor libros Regum, in librum Job, in Prophetas majores & minores, in quatuor Evangelia, in Acta Apostolorum; Remarques Françaises sur l'Évangile selon S. Matthieu*
Ajoutez aux citations. Le Père Le Long, *Biblioth. Sacra*, p. 676.

CHATEL (Pierre Du) p. 343. col. 1. l. 2. au lieu de Gentilhomme Wallon, lisez fils de Quentin Du Châtel, de la ville de Langres & d'une naissance obscure

Dans la même ligne effacez établi à Archy en Bourgogne,
L. 17. après 1544, au lieu de Grand-Aumonier de France en 1547, & enfin par Henri II, en 1550, mettez ce qui suit. Après la mort de François I, le Roi Henri II le nomma Grand-Aumonier de France le 25 novembre 1548, & enfin en 1551

Col. 2. l. 2. après 1552, ajoutez (Nouveau Stile)
P. 344. col. 2. l. 29. après le mot *Richelieu*, ajoutez l'Histoire de Bertrand Du Guesclin, Connétable de France, &c. à Paris, in folio, en 1666; *Les Avis aux absents de la Cour*, qui étoient alors à Bruxelles avec la Reine-Mère Marie de Médicis, & avec Monsieur, frère unique du Roi; (cette pièce est d'environ cent cinquante vers François) *Fabum pour Messire François de Montmorenci, Comte de Lux & de Boutteville, & Messire François de Rosmadec, Comte des Châtellets*, Ce Factum fut trouvé également éloquent & hardi. M. le Cardinal de Richelieu en ayant fait des reproches à M. Du Châtelet, & lui ayant dit que cette pié-

ce étoit faite pour condamner la justice du Roi, Pardonnez-moi, repliqua M. Du Châtelet, c'est pour justifier sa miséricorde, s'il a la bonté d'en user envers un des plus vaillans hommes de son Royaume. Il y a encore de lui une autre Satire contre un Magistrat, sous le nom de **. Sa Préface du Recueil de diverses pièces pour servir à l'Histoire, parut in folio, à Paris, en 1635. Les Observations sur la vie & la condamnation du Maréchal de Marillac, font de 1633, in quarto, à Paris. M. du Châtelet est mort le sixième avril 1636, âgé seulement de 43 ans & cinq mois.

CHAUSSE, p. 355. col. 1. l. pen. au lieu de Mennerius, lisez Ménérius.

CHEFFONTAINES (Christophe) p. 358. col. 2. l. 3 & 4. au lieu de vers l'an 1586, lisez en 1579.

L. 6. Il est mort à Rome dans le couvent de S. Pierre, in Montorio, le 26 mai de l'an 1595, âgé de 63 ans.

L. 12. après le mot *Eucharistie*, ajoutez ce qui suit; *Défense de la Foi de nos ancêtres*; Traduction Latine de cet Ouvrage, sous ce titre, *Fidei Majorum nostrorum Defensio*; Second livre de la Défense de la Foi que nos ancêtres ont eue de la présence réelle du Corps de Notre Seigneur Jésus-Christ au Sacrement de l'autel; *Corrèctive Confutation au Point d'honneur sur lequel la Noblesse fonde ses monacheries & querelles*, & deux Dialogues du Point d'honneur; le même Ouvrage en Latin, sous ce titre *Confutatio puncti quem alcuni bonoris*; *Reponso familière à une Epître, contre le Libéral Arbitre & le mérite des bonnes œuvres*; *Perpetua Virginis Mariae ac Josephi Sponsi ejusdem Virginis Catholica Defensio*; Dialogue intitulé *Hyperaspistes* (& non *Hyperaspistes*), comme dans le Supplément de Paris 1735) sive *Propugnaculo libri Perpetuae Virginis*, &c.; Un Supplément Latin contenant les privilèges concédés de nouveau & qui ont été omis dans le recueil des Monumens de l'Ordre de S. François; *Novae Illustratio Fidei adversus impios Aethios & omne genus Infidelium conscripta*, avec deux Discours du même sur la Vierge; *Novae Illustratio Fidei adversus impios*, en quatre Dialogues; *Parisi Traditus*; les troisième, quatrième & cinquième livre de la Défense de la Foi de nos Ancêtres; de *Sanctorum Invocations*; de *Inauguralibus & Jubilis*; de veteri celebrandi *Missa* ritus; de *Certis Capitulis Decreti a Concilio Tridentino facti*; de la *Philosophie Chrétienne*; Traité sur ces paroles du Symbole, *Credo Ecclesiam*. À la fin ajoutez. Voyez aussi le Supplément de Paris 1735.

CHEVALIER (Robert) p. 370. col. 1. l. 4. au lieu de en François, lisez en vers François.

CHEVAUX-LEGERS, l. 2. au lieu de de 240, lisez pour l'ordinaire de 240.

CHEVREAU (Urbain) col. 2. l. 2. au lieu de 13 mai, lisez 25 avril

L. 21. au lieu de quelques mois, lisez neuf mois & 25 jours

L. 50. après le mot *avoir*, ajoutez. On a encore de lui, *Considérations fortuites*, traduites de l'Anglois de Joseph Hall sous le titre de *Méditations occasionnelles*; *L'École du Sage*; *Hermogène*, Roman; *Remarques sur les Poésies de Malherbe*.

CHILDEBERT, fils de Grimoald, p. 378. col. 2. l. 2. au lieu de 656, lisez 650

P. 397. col. 1. JEAN III, l. 10. au lieu de Marquis de Langres, lisez Barons de Clermont & de Lanques.

L. 11. au lieu de Barons de Preigny, lisez Seigneurs de Préigny.

P. 402. col. 1. l. 1. au lieu de. Ce que nous avons de meilleur de Chrétien, est, lisez. On a attribué à Florent Chrétien

L. 4. après le mot *folio*, ajoutez, mais elle n'est ni de lui ni de son fils Claude

CHRISTIAN DE TROYES, p. 405. col. 2. au lieu de Faucher, lisez Faucher

CHRISTOPHERSON, p. 411. col. 2. l. 34. au lieu de Curterius, lisez Curterius.

P. 416. col. 1. l. 44. au lieu de morte en mars 1715, lisez morte au palais de Whitehall le 15 mars 1730, âgée de plus de 90 ans, étant alors veuve du Colonel Godfrei.

P. 417. l. 24. & 68. au lieu de Lusignan, lisez Lésigné

CILLO, n. 2. l. 3. après le mot *Consul*, ajoutez en 192 & CINO-ARBRES, p. 428. col. 2. l. 7. après 1588, ajoutez, ou selon Colomiez en 1587.

P. 436. col. 1. entre la cinquième & la sixième ligne, mettez ce qui suit.

4. Wido, qui gouverna deux ans, suivant Robert Du Mont, selon d'autres six mois, ou suivant Chifflet un mois.

NB. par cette addition tous les chiffres sont reculez d'un, ainsi au lieu de 4, lisez 5, & ainsi du reste jusques à la fin de la Lille.

N. 4. au lieu de Raynard, lisez Raynald.

N. 6. avant 1163, mettez le 12 juillet.

N. 9. avant 1175, mettez le 29 juillet.

N. 14. au lieu de 27 mai, lisez 27 mars.

N. 15. au lieu de 1199, lisez le 30 juillet 1206.

N. 25. au lieu de Jacques III, lisez Jean I.

N. 29. après les mots *Jean II*, ajoutez de Pontoise

N. 32. au lieu de Rougemont, lisez Couaumont

N. 33. au lieu de 1371, lisez 1375

N. 42. au lieu de Theuley, lisez de Theuley

N. 47. au lieu de Baffey, lisez Baiffey

N. 48. après le mot *Cardinal*, au lieu de 10 novembre 1571, mettez élu le onzième décembre 1571, abdiqua en 1584

N. 54. après le mot *Loppin*, ajoutez élu le 29 mars, mort le

N. 55. après le mot *Petit*, ajoutez élu le 20 juin, 1670, mort le

N. 56. après le mot *Larcher*, ajoutez, élu le 27 mai 1692.

N. 57. après le mot *Perrot*, ajoutez, élu le 20 mai 1712, mort le 30 janvier 1727.

Ajoutez à cette liste ce qui suit.

59. Andoche Pernot, élu le 21 avril 1727.
 CLAMECY, p. 439. col. 2. l. 4. Après la citation, ajoutez. Voyez aussi le *Supplément de Paris* 1735.
 CLAUDE (Saint) p. 444. col. 2. Dans cet article l. 9. & dans le suivant, l. 3 & 7. au lieu de S. Oyant, lisez S. Oyan
 L. 7 & 8. au lieu de troisième, lisez quatrième
 CLAUDE (Jean) p. 445. col. 2. NB. L'édition de Paris 1732 l. 2. de cet article, met le XVI siècle pour le XVII
 P. 450. col. 2. l. 13. après le mot *Seigneur*, ajoutez de Bourbon, Gouverneur
 N. III. HENRI CLAUSSE, l. 14 & 15. au lieu de Nantes, lisez Mante
 L. 17. au lieu de Rans, lisez Ranet.
 CLEMENT (Saint) p. 452. col. 2. NB. Le *Supplément de Paris* dans la correction met 202 pour 102.
 CLEMENT IV, p. 454. col. 1. l. 2 & 3. au lieu de Guy le Gros, lisez ou plutôt Guy Foucault
 L. 30. au lieu de confirma, lisez donna
 L. 30. & 31. au lieu de en faveur de Charles, lisez à Charles.
 L. 31. au lieu de le couronna, lisez le fit couronner
 CLEMENT V, col. 2. l. 19. au lieu de quatre choses, lisez six choses
 L. 20. au lieu de trois lisez cinq; & au lieu de quatrième, lisez sixième
 CLEMENT VI, l. 3. au lieu de Rofez, lisez Roziers
 L. 10. au lieu de 1338, lisez 1337
 L. pen. & dern. ôtez le point qui est entre Arnoul & Wion
 CLEMENT X, p. 454. col. 2. l. 4. après le mot Cardinal, ajoutez le 29 novembre 1669, & Pape
 CLEMENT XI, l. 1. au lieu de dans la ville, lisez à Péfaro dans le Duché
 CLEMENT (Claude) p. 456. col. 1. l. 11. après le mot *Ouvrage*, ajoutez. Il est mort en 1642.
 CLEMENT (Robert) col. 2. l. 7. au lieu de Garmont lisez Guarmant
 CLENARD, l. 33. au lieu de Goulu, lisez Guillon; au lieu de Bert lisez Bertrand; & au lieu de Mérignon, lisez Mérimon
 CLERIC (Nicolas Le) n. 1. p. 460. col. 2. l. 1. au lieu de Arz lisez Arcs
 CLERIC (Nicolas Le) n. 2. l. 1. au lieu de dit, lisez Seigneur
 P. 461. col. 1. l. 29. au lieu de *Dissertation*, lisez *Discours*
 CLERIC (Etienne Le) l. 6. au lieu de Morus étant mort, lisez Morus ayant quitté la Chaire de Professeur en Grec.
 CLERCS THEATINS, col. 2. l. 15. effacez qui avoit conservé l'Evêché de Théate
 P. 465. col. 1. N. VII. RAOUX de Clermont, l. 19. après le mot *Hainaut*, effacez &
 L. 21. au lieu de dit, lisez dite.
 L. 26 & 27. au lieu de de Valence, l. du nom, Comte de Pembrok, lisez de Lézignem, dit de Valence, Comte de Pembrok, Sire de Valence, Viceroi d'Ecosse.
 P. 466. col. 1. Avant CLERMONT-LODEVE, Maison, mettez l'article qui suit.
 CLERMONT DE LODEVE, petite ville de France dans le Languedoc, est située près & à l'est de la rivière de Lergue, au sud-sud-est de la ville de Lodève, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues. Il y a un fort château, une collégiale & trois monastères. * *Carte de la partie orientale du Gouvernement général de Languedoc*, publiée à Amsterdam sous le nom de M. Delisle.
 CLISSON (Oliver de) p. 474. col. 1. l. 2. au lieu de sous les Rois Charles V & Charles VI, lisez sous le Roi Charles VI.
 CLITOR, Roi d'Arcadie, p. 475. col. 1. l. 2. au lieu de son frère Aleus, lisez Aleus son cousin germain, fils d'Alphidas, frère d'Azan.
 P. 484. col. 2. l. 26. après le mot *surpris*, ajoutez dans un âge fort avancé, à Lyon, au mois de novembre 1544.
 CLUVIER (Philippe) p. 484. après le mot *Antiqua*, ajoutez, qui ne parut qu'en 1625, par les soins de Daniel Heinsius.
 COCHET, p. 490. col. 2. l. 1. Ajoutez (Melchior)
 P. 494. col. 2. N. IX. ALAIN, III. du nom, l. 3. au lieu de du, lisez de
 N. X. OLIVIER de Coëtiwy, l. 13. au lieu de Rofar, lisez Ronay
 COETIVY (Alain de) p. 495. col. 1. l. 3. au lieu de en 1411, lisez le huitième novembre 1407
 L. 7. au lieu de 1444, lisez 1445
 L. 11. au lieu de en 1448, lisez le 20 décembre 1449.
 NB. Le *Supplément de Paris* 1735, dans ses corrections, a mis qu'Alain Coëtiwy est mort âgé de 68 ans: il devoit être, âgé de 66 ans.
 Col. 2. l. 23. Avant la ligne suivante, ajoutez Marie Coeur, Dame de Girouville, de Boulancourt & d'Angerville, mariée avec Eutache Laillier, Seigneur de S. Mémin, Maître des Comptes à Paris, & de
 Après les citations, au lieu de &c. mettez. Le Laboureur, *Additions aux Mémoires de Castelnau*. La Thaumassière, *Histoire de Berry*, p. 84.
 COGITOSUS, l. 3. au lieu de 321, lisez à la fin du cinquième siècle.
 P. 496. col. 2. N. III. ANTOINE Colffier, l. 3. au lieu de dixième lisez trentième.
 L. 8. au lieu de S. Servin, lisez S. Sernin
 N. IV. MARTIN RUZÉ, l. 2. au lieu de 21, lisez 27
 N. V. ANTOINE RUZÉ, l. dern. au lieu de 21, lisez 23.
 COIGNET (Matthieu) Au lieu de cet article, mettez celui qui suit.

COIGNET (Matthieu) Avocat au Parlement de Paris l'an 1549, fut aussi Maître des Requêtes de la Reine Catherine de Médicis, & Procureur Général au Parlement de Savoie en 1559. Le Roi François l'envoya en qualité de son Ambassadeur auprès des Suisses & des Grisons. Son ambassade dura cinq ans. Il y en a néanmoins qui la renvoient au commencement du règne de Charles IX, & qui veulent que Coignet ne partit qu'en 1561. Dans l'état de la Noblesse, au procès verbal de la Coutume de Paris du 22 février 1580, Coignet est qualifié Conseiller du Roi, & Maître des Requêtes de son Hôtel, naguères Ambassadeur aux Suisses & Grisons, Seigneur de la Thuillerie-lès-Dampmartin, & de Bregi en Mulcian en partie. Cependant son nom ne se trouve point dans l'Histoire des Maîtres des Requêtes. Il mourut en 1586, à l'âge de 72 ans. La Croix-du-Maine, dans sa *Bibliothèque Française*, dit qu'en 1583, il avoit publié deux Ouvrages, l'un intitulé, *Instruction aux Princes de garder la foi promise*; & l'autre: *La Philosophie Chrétienne*.
 COINTE (Charles Le) p. 497. col. 2. l. 2. au lieu de en, lisez le quatrième novembre.
 L. 13. après le mot *Oratoire*, ajoutez pour être Chapelain & Confesseur de Madame Servien
 P. 508. col. 2. COLLEGE. Après le mot PARIS, faites un nouvel article en ces termes
 * COLLEGES de la ville de Paris. Il font au nombre de 37, & vous les trouverez ici par ordre alphabétique.
 COLLEGE DES ALLEMANDS, fondé en 1553.
 COLLEGE D'ARRAS, fondé en 1332 par Nicolas Le Caudrelier, Abbé de S. Vaast d'Arras.
 COLLEGE D'AUXON, fondé en 1337 par Pierre Bertrand, Evêque d'Autun, puis Cardinal.
 COLLEGE DE BAYEUX, fondé en 1308 ou 1309 par Guillaume Bonnet, Evêque de Bayeux.
 COLLEGE DE BEAUVAIS, fondé en 1370 par Jean de Dormans, Evêque de Beauvais.
 COLLEGE DE BOISSY, fondé vers l'an 1356, par Godefroy de Boilly-le-Sec, & Etienne Vide son Neveu.
 COLLEGE DE BONCOUR, fondé en 1353, par Pierre de Bécoud, Chevalier.
 COLLEGE DES BONS-ENFANS, fondé vers l'an 1209.
 COLLEGE DE BOURGOGNE, fondé en 1332, par Pierre, Evêque d'Autun, & alors Cardinal.
 COLLEGE DE CAMBRAY, ou DES TROIS EVEQUES, bâti en 1348, & fondé par Hugues de Pomarc, Evêque de Langres, puis d'Autun, par Hugues d'Arcl, Evêque de Laon, ensuite d'Auxerre, puis Archevêque de Rheims, & par Guy d'Auffonne, Evêque de Cambray & ensuite d'Autun.
 COLLEGE DU CARDINAL LE MOINE, fondé en 1302 par ce Cardinal.
 COLLEGE DE CLERMONT, aujourd'hui COLLEGE DE LOUIS LE GRAND, bâti par les Jésuites des deniers d'un legs d'un Evêque de cette ville, en 1503.
 COLLEGE DE CORNOUAILLE, fondé en 1317 par Nicolas Galeran.
 COLLEGE DE DAIMVILLE, fondé en 1380 par Michel Daimville & ses frères Gérard & Jean de Daimville.
 COLLEGE DES ECOSMOIS, fondé en 1326, par Dav id, Evêque de Murray.
 COLLEGE DE FORTET, fondé en 1389, par Pierre Fortet, Chanoine de l'Eglise de Paris.
 COLLEGE DES GRASSINS, fondé en 1569, par Pierre Grassin, Conseiller au Parlement de Paris.
 COLLEGE DE JUSTICE, fondé en 1359 par Jean de Justice, Chantre de Bayeux, &c.
 COLLEGE DE LAON, fondé en 1354, par Guy de Laon, Chanoine, & par Raoul de Presses, Clerc du Roi.
 COLLEGE DES LOMBARDS, fondé en 1334, par André Ghini de Florence, Evêque d'Arras & puis de Tournay.
 COLLEGE DE MÂTRE Gervais ou de Notre-Dame de Bayeux, fondé en 1370, par Gervais Chrétien, Chanoine de Paris & de Bayeux, & Médecin du Roi Charles V.
 COLLEGE DU MANS, fondé en 1526, par le Cardinal Philippe de Luxembourg, Evêque du Mans & de Terouane.
 COLLEGE DE LA MARCHE, fondé en 1362 par Jean & Guillaume de La Marche.
 COLLEGE MAZARIN ou DES QUATRE NATIONS, fondé en 1665, selon le plan du Cardinal Mazarin qui a laissé des fonds pour l'exécuter.
 COLLEGE MIGNON, aujourd'hui COLLEGE DE GRANDMONT, fondé vers l'an 1343, par Jean Mignon, Archidiacre de Blois, & Maître des Comptes à Paris.
 COLLEGE DE MONTAIGU, fondé en 1314, selon les dispositions marquées dans le testament de Gilles Arcelin, Archevêque de Rouen, & exécutées par Pierre de Montaigu, Cardinal de Laon.
 COLLEGE DE NARBONNE, fondé en 1317 par Bernard de Farces, Archevêque de Narbonne.
 COLLEGE DE NAVARRE, fondé en 1304, par Jeanne Reine de Navarre & par Philippe le Bel son mari.
 COLLEGE DU PLESSIS, fondé en 1323, par Geoffroy Du Plessis-Ballifon.
 COLLEGE DE PRESTES, fondé en 1354 par Raoul de Presses.
 COLLEGE DE RHEIMS, fondé en 1412 par Guy de Roge, Archevêque de Rheims.
 COLLEGE DE RETHEL. Il est uni au précédent.
 COLLEGE ROYAL, fondé en 1530 par François I.
 COLLEGE DE SAINTE-BARBE, fondé en 1430 par Jean Hébert, Docteur & Professeur en Droit Canon.
 COLLEGE DE S. MICHEL, autrefois DE CHANAC & DE POM-

FADOUR, fondé en 1402 par deux Guillaumes de Chasac & par le Cardinal Bertrand.

COLLEGE DE SACS, fondé en 1427 par Grégoire Langlois, Evêque de Séz.

COLLEGE DE SORBONNE, fondé en 1250, par Robert de Sorbonne ou Sorbon.

COLLEGE DE TRÉGUIER & DE L'ON, fondé en 1315 par Guillaume de Costmohan.

COLLETET (Guillaume) p. 509. col. 2. l. 22. après &c. au lieu de ce qui suit jusqu'au mot *faits*, mettez. Il a laissé un Manuscrit de sa composition contenant les Vies de 130 Poètes François depuis Hélinand jusqu'à lui-même. On travaille à le mettre en état d'être donné au Public.

L. 25. au lieu de le 19, lisez le onzième.

COLLIN (Jacques) p. 510. col. 1. Ajoutez à la fin. Il mourut en 1541.

COLOGNE, p. 513. col. 2. NB. Le Supplément de Paris dans la correction a mis 246 pour 346.

COLOMBAN (Saint) p. 515. col. 2. l. 16. au lieu de Congale, lisez Commogel; effacez le reste de la ligne, & dans la ligne suivante, au lieu de dans lequel il, lisez. On dit qu'il

P. 517. col. 1. N. VIII, au lieu de de la Valette dit Nogaret, lisez de Nogaret dit la Valette.

N. IX. l. 1. après Bernard, ajoutez de Nogaret

N. X. au lieu de cet article, mettez celui qui suit.

X. Philippe, Duc de Chartres, depuis Duc d'Orléans, qui en prêta serment entre les mains du Roi le 15 mai 1721, & qui depuis, de son propre mouvement, en remit sa démission entre les mêmes mains au mois de décembre 1730: par là elle eut demeuré supprimée.

COLONNE (Jean) p. 520. col. 1. l. 1. après le mot *Dominiqne*, mettez un point au lieu d'une virgule, puis au lieu de en 1227, lisez. En 1257.

Col. 2. l. 21 & 22 au lieu de étoit déjà mort vers l'an 1318 ou 1320, lisez mourut le 14 août 1318.

COLONNE (Prosper) l. 1 & 2. au lieu de Seigneur de Palliano, lisez Duc de Trajcto & Comte de Fondi.

COLONNE (Etienne) p. 521. col. 2. l. 1 & 2. effacez père de Jules-César, Prince de Palestine.

L. 3. au lieu de son oncle, lisez son parent

COLONNE (Marc-Antoine) n. 1. l. 1. au lieu de Marfi, lisez Tagliacotti

L. 15. au lieu de mai suivant, lisez mars 1507

COLONNE (Frédéric) l. 1. au lieu de Tagliacozzo, lisez Tagliacotti

L. 2. au lieu de Botero, lisez Butero.

COLUTHUS, p. 524. col. 2. l. 2. après le mot *Grec*, ajoutez & vivoit sous l'Empereur Anastase.

L. 3. après le mot *Hélène*, ajoutez en vers Héroïques.

L. 3 & 4. au lieu de Suidas, &c. jusqu'au mot *Poète*, mettez ce qui suit, &c. c'est à cause de cette sorte de vers que Suidas l'a appelé *Errotaïte*, ce qui ne signifie pas un *Perjuteur*, comme plusieurs l'ont cru, mais un Poète Héroïque.

COMBERFIS (François) l. 4. après le mot *né*, ajoutez en novembre 1605.

L. 6. au lieu de le fit, &c. jusqu'à en 1623, mettez il entra chez les Dominicains Réformez de cette ville, le 14 juillet 1625.

L. 7. après le mot *Philosophie*, ajoutez à Bourdeaux

L. 13. après le mot *gratificent*, ajoutez en 1656

Col. 2. l. 3. au lieu de Théodore, lisez Théodote

P. 526. col. 1. Avant **COMBOURG**, mettez l'article qui suit

COMBORN, la plus ancienne Vicomté de Limosin, a donné son nom à une famille de Vicomtes qui ont été dans leur tems très-puissans & en grande considération dans la Guienne.

COMES (Natalis) p. 528. col. 2. l. 4. effacez Car

L. 5. après le mot *Latin*, ajoutez, mais sa Traduction n'est pas estimée

A la fin ajoutez. On croit qu'il est mort en 1582.

COMES (Jean) l. 4. au lieu de Chaffan, lisez Chazan

P. 530. col. 2. & p. 531. col. 1. Supprimez l'article des Comtes de Cominges & mettez à la place celui qui suit.

COMINGES (Comtes de) Le pais de Cominges a eu autrefois les Comtes particuliers, dont le plus ancien qui soit connu par les titres, fut un **ANEVIUS**, qui vivoit vers l'an 900. Il fut père d'**ARNAUD**, I. du nom, Comte de Cominges, qui eut pour successeur en ce Comté son fils **RAIMOND**, I. du nom. Il eut deux fils, l'un nommé **BERNARD**, que l'on trouve qualifié Comte de Cominges du vivant de son père, & qui mourut avant lui sans postérité; & l'autre **ROGER**, I. du nom, Comte de Cominges, qui est nommé dans des Actes de l'Abbaté de Lézat des années 1010 & 1026. On trouve ensuite **ARNAUD**, II. du nom, mais on ne peut dire au juste s'il étoit fils de **Roger** I. On lui donne pour enfans, par conjecture seulement, **ROGER**, II. du nom; **Bernard-Arnaud**; & **Raimond-Arnaud**, qui tous trois prirent la qualité de Comtes de Cominges. Ils vivoient vers l'an 1114. A ceux-ci succéda **BERNARD**, II. du nom, qui fut tué en 1150, auprès de la ville de S. Gaudens. Il avoit épousé **Diaz**, fille de **Gioffroy**, Seigneur de Muret & de Samathan, & en avoit eu plusieurs enfans, l'un desquels nommé **Dodon**, & surnommé **Bernard** III, fut Comte de Cominges. Il se fit Moine dans l'Abbaté de Feuillens en 1181, suivant les Archives de ce monastère. Il avoit été marié avec **Laurence**, fille de **Raimond** & de **Confiance**, Comte & Comtesse de Toulouse, & en avoit eu **BERNARD**, IV. du nom, Comte de Cominges, qui soutint le Siège de Toulouse, où il s'étoit renfermé avec le vieux Comte **Raimond**, contre **Simon**, Comte de Montfort. Il se retira sur

la fin de ses jours dans l'Abbaté de Bolbone, où il prit l'habit monachal, & où il mourut vers l'an 1224. Il avoit été marié trois ou quatre fois. Sa première femme fut **Stephanie**, fille de **Centule** III, Comte de Bigorre, & de **Maticle**, parente d'**Alphonse** II, Roi d'Aragon: elle étoit veuve de **Pierre**, Vicomte d'Acqs, & vivoit en 1190. La seconde s'appelloit **Contourz**, fille d'**Arnaud-Guillaume** de La Barthe. Il la répudia au mois de novembre 1197. La troisième fut **Morie**, Dame de Montpellier, fille de **Guillaume**, Seigneur de la même ville, & d'**Audaxze**, sœur de **Theodose** Comnène, Empereur de Constantinople. Le Comte **Bernard** l'épousa par force, & ayant été séparée de lui, elle se remaria par traité du 15 juin 1204, avec **Pierre** II, Roi d'Aragon. Elle mourut à Rome en 1219. Enfin quelques Auteurs donnent à **BERNARD** IV, Comte de Cominges, une quatrième femme, qu'ils nomment **Beatrix**. Il eut de la première 1. **Perrenelle**, Comtesse de Bigorre, qui fut mariée 1. vers l'an 1193, avec **Gaston**, surnommé le Bon, Vicomte de Béarn; 2. avec **Nunès Sanche**, Comte de Cerdagne; 3. du vivant de son second mari, le quatrième novembre 1218, avec **Gui** de Montfort; 4. avec **Aimeri** de Bançon; & 5. vers l'an 1228, avec **Isolyn** de Matlas. Elle mourut vers la fin de l'année 1259. **BERNARD** IV eut de sa seconde femme 2. **BERNARD**, V. du nom, qui fut 3. **Dauphine**, Abbessé de l'Ecléclache. De sa troisième femme vint 4. **Maticle**, femme de **Sanché** de La Barthe, Seigneur d'Aure; & 5. **Peronne** de Cominges, mariée avec **Centule** II, Comte d'Alstaric, & morte sans postérité. On donne encore pour fils à **BERNARD** IV, Comte de Cominges, **Arnaud-Roger**, Moine de Bonnefont, puis Evêque de Cominges, depuis l'an 1242, jusques vers l'an 1260; mais il n'est pas certain de quelle femme il étoit né.

BERNARD, V. du nom, Comte de Cominges, mourut subitement à Lantar, en disant, le jour de S. André 1241. Il avoit épousé 1. **Cécile**, fille de **Raimond-Roger**, Comte de Foix; & 2. **Térese**, qui fut mère d'une fille. De la première il eut 1. **BERNARD**, VI. du nom, qui fut 2. **Arnaud-Roger**, Chanoine, puis Prévôt, & enfin élu Evêque de Toulouse, & mourut l'an 1297 en revenant de Rome; & 3. **Mafcarole** de Cominges, que quelques-uns font fille de la seconde femme. Elle fut elle-même seconde femme de **Henri**, II. du nom, Comte de Rhodés, & Vicomte de Carlat, dont elle eut trois filles, deux desquelles furent mariées dans la Maison d'Armagne, & l'autre dans celle de La Tour en Auvergne.

BERNARD, VI. du nom, Comte de Cominges, qui se qualifioit par la grace de Dieu, ainsi que ses prédécesseurs, mourut fort âgé le cinquième janvier 1304. Il avoit été marié avec **Laure**, fille aînée de **Philippe** de Montfort, Comte de Caltres & de La Ferté-Aleps, & de **Jeanne** de Lévis, & en avoit eu 1. **BERNARD**, VII. du nom, qui fut 2. **Pierre-Raimond**, aussi Comte de Cominges, dont il sera parlé après son frère aîné; 3. **Gui**, Chevalier, Seigneur de Figoac & de Bivette, qui servoit en 1340, & qui fut marié deux fois, sans qu'il paroisse qu'il ait eu d'enfans; 4. **Arnaud-Roger**, qui fut d'abord Abbé, puis Evêque de Lombès en 1317, & où il fut transféré à l'Evêché de Clermont le 18 février 1320, dont il tint le Siège jusqu'en 1336; 5. **Jean-Raimond**, qui étant Evêque de Maguelonne, fut transféré sur le Siège de Toulouse, dont il fut ordonné le premier Archevêque par Bulles du Pape Jean XXII, du 25 juin 1317, & qui fut créé Cardinal du titre de sainte Ruine par le même Pape, le 18 décembre 1327, mort à Avignon le 20 novembre 1348 ou 1349; 6. **Simon**, nommé à l'Evêché de Maguelonne, lorsque son frère fut transféré à Toulouse, mort avant que d'être sacré; 7. **Cécile**, femme d'**Aimonie**, Comte d'Alstarac; 8. **Elisnore**, mariée avec **Gaston**, II. du nom, Comte de Foix, Vicomte de Béarn; & 9. **Berengère** de Cominges, femme de **Geraud** d'Aure, Vicomte de Larboul.

BERNARD, VII. du nom, Comte de Cominges, fut fait Chevalier par le Roi **Philippe le Bel**, le jour de la Pentecôte 1313, & mourut en 1335, ayant été marié 1. avec **Cassuelle**, sœur de **Bernard** VI, Comte d'Armagne; 2. avec **Marguerite**, Vicomtesse de Turenne, fille du Vicomte **Raimond**, VII. du nom; & 3. avec **Mathe**, fille de **Bernard**, IV. du nom, Seigneur de l'Isle-Jourdain, & de **Marguerite** de Foix. Il n'eut des enfans que de cette dernière, savoir, 1. **Cécile**, femme de **Jacques**, Comte d'Urgel, fils d'**Alphonse** IV, Roi d'Aragon; 2. **Marguerite**, promise à **Renaud**, Sire de Pons, & morte avant la célébration des noces; 3. **Jeanne**, mariée en 1350, avec **Pierre-Raimond**, II. du nom, Comte de Cominges, son cousin; 4. **Aliénor**, mariée avec **Guillaume** de Beaufort, Vicomte de Turenne; 5. 6. **Mathe** & **Beatrix**, destinées pour le cloître par leur père; & 7. **Jean**, Comte de Cominges, né posthume, qui succéda à son père, sous la tutelle de sa mère, & qui mourut en 1339 à l'âge de quatre ans.

PIERRE-RAIMOND, I. du nom, Comte de Cominges, Vicomte de Sédère, second fils du Comte **BERNARD** VI, & de **Louise** de Montfort sa femme, fut fait Chevalier avec son frère aîné à Paris le jour de la Pentecôte en 1313, & après la mort de son neveu en 1339, s'empara du Comté de Cominges au préjudice de ses nièces; mais se voyant dangereusement malade, & ne laissant qu'un fils encore jeune, pour terminer cette contestation, il ordonna par testament du lundi après la Quasimodo 1339, que son fils fut marié avec **Jeanne** de Cominges sa nièce. Il mourut vers l'an 1342, laissant de **Françoise** de Fézenac sa femme, 1. **PIERRE-RAIMOND**, II. du nom, qui fut; & 2. **Elisnor** de Cominges, qui fut mariée 1. par contrat du premier décembre 1352, avec le Vicomte de Paillass; 2. avec **Galbard** de La Mothe, Chevalier, fils aîné de **Bertrand** de La Mothe, Chevalier, Seigneur de Clermont en Condomois.

PIERRE-RAIMOND, II. du nom, Comte de Cominges, Seigneur de Sarrère, épousa en 1350, **Jeanne** de Cominges sa cou-

fine germaine, & l'une des filles de la Comtesse Mathe, & par ce moyen le Comté de Cominges demeura dans cette Maison. Il avoit eu d'elle trois filles, qui furent 1. *Eliodore*, mariée 1. avec *Bértrand*, II. du nom, Comte de L'Isle-Jourdain; 2. avec *Jean II*, Comte de Boulogne & d'auvergne, duquel elle eut 1. *Jeanne*, Comtesse de Boulogne & d'auvergne, qui épousa 1. *Jean de France*, Duc de Berri; 2. *George*, Seigneur de La Tremouille, Grand-Chambellan de France; 2. *MARGUERITE* qui fut; & 3. *Agnès* de Cominges, morte fille avant l'an 1392.

MARGUERITE, Comtesse de Cominges, Dame de Serrière, fut instituée par son père, au défaut d'enfants mâles, son héritière en son Comté & en toutes ses Terres par son testament du 19 octobre 1375. Elle fut mariée trois fois. En premier lieu elle fut accordée par traité de l'an 1378, avec *Jean*, III. du nom, Comte d'Armagnac, de Fézenac & de Rhodés, Vicomte de Laumagne & d'Auvillars, auquel elle fit donation de son Comté & de toutes ses dépendances par Acte du quatrième juin 1385, en récompense de 146000 francs d'or qu'elle lui devoit. Etant restée veuve de lui avec deux filles, le 25 juin 1391, elle se remaria avec *Jean d'Armagnac*, II. du nom, Comte de Pardiac, fils de *Géraud d'Armagnac*, III. du nom, Vicomte de Fézenafuet, qui s'en voyant méprisé à cause de sa grande jeunesse, n'ayant que 18 ou 19 ans, se retira vers son père & y demeura quelque temps; puis ayant appris que sa femme avoit établi le Seigneur de Fontenelles son Lieutenant en son Comté de Cominges, fit tous ses efforts pour l'en chasser, mais il succomba dans son entreprise. Il mourut de misère vers l'an 1403, dans le château de Bruffon, après qu'on lui eut fait perdre la vue avec un bassin ardent qu'on lui mit devant les yeux. La Comtesse de Cominges sa veuve, épousa en troisièmes noces *Mattieu de Grailly*, dit de *Foix*, frère de *Jean*, Comte de Foix. Elle lui fit de grands avantages, & lui donna le Comté de Cominges par son contrat de mariage en date du jour précédent de ses épousailles, mais il n'en eut pas plus d'égard pour elle. Il ne fut pas longtemps sans la mépriser & sans la maltraiter. Elle en porta ses plaintes au Roi Charles VIII, qui par un traité obligea *Mattieu de Foix* de délivrer sa femme & de la mettre entre les mains de sa Majesté à laquelle il céda toutes ses prétentions au Comté de Cominges, & aux autres Terres qui lui appartenoient à cause de sa femme, renonçant au transport qu'elle lui en avoit fait par son contrat de mariage. *Marguerite* de Cominges mourut à Poitiers en 1443, âgée de 80 ans. Après sa mort *Mattieu de Foix* voulut faire revivre ses droits sur le Comté de Cominges, & en fit plusieurs instances au Roi, qui lui en laissa la jouissance sa vie durant, à condition que par sa mort il demeureroit pleinement au Roi. Ce Seigneur étant mort vers le commencement de l'année 1454, le Roi dès ce moment entra en jouissance de ce Comté.

Le Roi Louis XI étant parvenu à la Couronne, fit don du Comté de Cominges à *Jean*, *Isidore d'Armagnac*, surnommé de *Lescun*, Maréchal de France, Gouverneur de Dauphiné, Lieutenant général au Duché de Guienne, &c. pour lui & ses hoirs mâles, au défaut desquels le Roi Louis XII le réunit à la Couronne par ses lettres données à Paris le 25 août 1498, & vérifiées en la Chambre des Comptes. Il fut réuni à la Couronne pour une seconde fois en 1532.

COMMEFLIN (Jérôme) p. 531. col. 2. l. 7. au lieu de en 1507. lisez au commencement de l'an 1598.

COMMODIANUS, p. 534. col. 1. l. 22. après 1650, ajoutez. M. Davies en a donné une belle édition à Cambridge, en 1711, à la fin de son édition de *Minutius Felix*.

CONAN II. p. 537. col. 2. l. 3. au lieu de en 1067, lisez le onzième décembre 1066.

CONANTIUS, l. 2. au lieu de Gennade, lisez S. Isidore p. 538. col. 2. Avant CONCEPTION (Baye de La) mettez l'article qui suit.

* CONCEPTION, dite de *La Vega*, ville épiscopale ruinée dans l'Isle de S. Domingue. M. Delisle l'appelle *La Béga*. De ses ruines on a bâti le village qui porte le même nom, & qui est à peu près au nord de la ville de S. Domingue, dont il est éloigné d'environ 25 lieues.

P. 542. col. 1. SIXIÈME SIÈCLE, Concile de Rome, l. 2. au lieu de 501, lisez 500.

Col. 2. l. 4. au lieu de 502, lisez 501.

L. 7. au lieu de 503, lisez 502.

L. 9. au lieu de 504, lisez 503. Après quoi ajoutez ce qui suit.

Concile de Rome sous Symmaque l'an 504, contre les ravisseurs des biens ecclésiastiques. Voyez ROME.

P. 543. col. 2. l. 19. effacez ou 630.

P. 544. col. 2. l. 94. au lieu de 824, lisez 825.

P. 545. col. 2. Après la ligne 69, ajoutez ce qui suit.

Concile de Rome sous le Pape Adrien II, en 868, contre Photius Patriarche de Constantinople.

P. 553. col. 2. l. 71. au lieu de 1419, lisez 1418.

P. 555. col. 2. l. 4. au lieu de 1585, lisez 1586.

L. antep. de la col. au lieu de de Bethléem ou de Jérusalem, lisez de Jérusalem, mal nommé par quelques uns Concile de Bethléem.

P. 556. col. 1. l. 5. après ces mots dans le XVIII siècle, ajoutez.

Le Pape Benoît XIII, en 1725, la première année de son pontificat, tint un Concile à Rome, dans la Basilique de Latran, sur la Discipline ecclésiastique, & les réglemens en ont été imprimés.

Faites ensuite un nouvel article du Concile d'Ambrun

RECUEIL DES CONCILES, l. 18. après le mot

Paris, ajoutez partie l'an 1523, partie

L. 21 & 22 au lieu de dernière, lisez seconde

L. 22. au lieu de neuf lisez quatre

L. 23. au lieu de 1638, lisez 1636

L. 27. au lieu de 1670, lisez 1672

L. 33. après le mot *Louvers*, ajoutez & publiée en 1715

L. 37. *Steux* & ; & après le mot *Galicane*, ajoutez ce qui suit, & à la vérité des faits. D'ailleurs, il y a dans cette collection plusieurs omissions essentielles. Le débit en a été permis par Arrêt du Conseil

L. dern. après le mot *tems*, ajoutez. Salmon, *Traité de l'étude des Conciles*.

P. 558. col. 2. l. 89. au lieu de *Beneficis*, lisez *Ministeris*

P. 565. col. 1. N. XVI. MICHEL de Conflans, l. dern. après 1713, ajoutez, mariée le 13 décembre 1728, avec *François-Charles de Rochechouart-Clermont*, Marquis de Faudous.

N. XVII. Louis de Conflans, l. dern. après le mot *Prince*, ajoutez. Il a épousé le 27 avril 1733 N. . . *Bouteroue d'Aubigny*, fille unique & héritière de *Jean Bouteroue d'Aubigny*, Seigneur de Chanteloup & de *Marie-Françoise de Rennemoulin*.

N. XVI. ALEXANDRE-PHILIPPE de Conflans, l. pen. après le mot *minorité*, ajoutez, mort au mois de novembre 1725.

L. dern. après 1715, ajoutez, morte de la rougeole au mois d'octobre 1729.

N. XV. JEAN-FRANÇOIS de Conflans, l. 11. après 1721, ajoutez, mort le 14 mars 1725, dans la 49 année de son âge

Col. 2. l. 13. au lieu de HENRI-JACOB, &c. jusqu'à la fin de l'article, lisez dont il eut 1. HENRI-JACOB, Seigneur de Fay-Le-Secq, qui fut; 2. *Robert-Anne*, dit le Comte de Conflans, Seigneur de Bettein, de Henriville, &c. Capitaine de cavalerie dans le régiment de Furtemberg, tué au combat de Fleurus en 1690, qui avoit épousé *Anne-Carlotte Du Bouchel*, de laquelle il eut plusieurs enfans; 3. *Louis*; 4. *Anne*, fille d'honneur de *Marguerite-Louise d'Orléans*, Grand-Duchesse, de Toscane; & 5. *Henriette-Magdeleine de Conflans*, mariée avec *Denis de La Motte d'Isaut* & de Guienne, premier Capitaine commandant un bataillon du régiment de Picardie.

XIV. HENRI-JACOB de Conflans, Seigneur de Fay-Le-Secq, appelé le *Marquis de Conflans*, après avoir été élevé Cadet dans les Gardes du Corps du Roi, fut Cornette dans la Compagnie des Chevaux-Legers du Baron d'Ennacourt son cousin. & mourut en 1724. Il avoit épousé *Marie Du Bouchel*, qui vivoit en 1729, & de laquelle il laissa 1. *Louis*, Mestre-de-camp de cavalerie réformé à la suite du régiment de Bretagne, vivant en 1729; 2. *Robert*; 3. *Jacob*, vivant en 1729, ayant épousé 1. *Elisabeth de Chalin*, morte sans enfans; & 2. *Angélique de Monceaux*, dont il a eu quatre filles; 4. *Hubert*, appelé le *Chevalier de Brienne*, fait Enseigne en 1712, & au mois de mars 1727 Lieutenant de vaisseau du Roi; & 5. une fille Religieuse.

N. XIV. CHRISTOPHE de Conflans, l. 18. au lieu de N. . . lisez Emmanuel

L. 18 & 19. au lieu de dont elle est veuve, mère de, lisez morte le 19 juin 1733, dans la 86 année de son âge, laissant

CON I, p. 569. col. 1. NB. Le Supplément de Paris 1735, dit que le siège de Coni fut levé le 29 juin 1691. D'autres mettent la levée de ce siège au mois de juillet.

CONNAN (François de) p. 570. col. 1. l. 4. au lieu de Maître des Comptes, lisez Sieur de Rabestan.

CONNETALE, l. dern. de la col. après 1654, ajoutez

Louis Heñor, Duc de Villars, Pair & Maréchal de France, fit la fonction de Connétable, au sacre du Roi Louis XV, le 28 octobre 1722.

Col. 2. SUITE CHRONOLOGIQUE DES CONNETABLES.

N. IV. au lieu de Adeline, lisez Adel, Adelelme

N. IX. Matthieu l. l. 2. au lieu de 1166, lisez 1160

N. X. Simon, Seigneur de Neaufle, ajoutez-Le Châtel

N. XI. Raoul, &c. après le mot Clermont, ajoutez en 1174 & 1179

N. XII. Dreux, &c. au lieu de 1204, lisez 1191

N. XIII. Matthieu, &c. l. 3. après le mot Connétable, ajoutez en 1218

N. XIV. Amauri II, &c. après le mot Montfort, ajoutez depuis 1231

N. XVII. Humbert, &c. ajoutez à la fin, mort en 1285.

N. XXI. Raoul, &c. l. 1 & 2. au lieu de convaincu, lisez accusé.

L. 3. au lieu de l'an 1351, lisez le 19 novembre 1350.

N. XXIII. Jacques, &c. l. 2. après 1351, ajoutez se démit en 1336 en faveur de Gautier qui fut; & au lieu de mort, lisez & mourut

N. XXIV. Gautier, &c. après le mot Briennet, mettez Duc d'Athènes

L. 2. au lieu de l'an 1365, lisez le 19 septembre 1356.

N. XXV. Robert, &c. l. 2. au lieu de 1368, lisez 1360.

N. XXXI. Valeran, &c. ajoutez à la fin, mourut le 19 août 1413.

N. XXXIII. Charles, &c. l. 3. effacez pour lors Dauphin

Dans la même ligne, après le mot nomma, ajoutez à la place

N. XXXIV. Artus, &c. après le mot Richemont, ajoutez depuis 1425.

N. XXXV. Louis, &c. l. 2. au lieu de jusqu'environ, lisez jusqu'en

N. XXXVI. Jean II. après le mot Bourbon, ajoutez fut Connétable

N. XXXVII. François I, &c. l. 2. après Bourbon, ajoutez qui sortit du Royaume & qui fut tué au siège de Rome le sixième mai 1527.

N. XXXVIII. Anne, &c. après le mot Montmorency, ajoutez, fut pourvu de la charge de Connétable le dixième février 1538, &

P. 571. col. 1. Avant CONNIE, mettez l'article qui suit.

* CONNETABLE (La) est la juridiction dont le Con-

nétable & les Maréchaux de France sont les Chefs. Cette Jurisdiction est appelée *Le Siège général de la Connétablie & Maréchaussée de France à la Table de Marbre du Palais à Paris*. Elle se nomme *Connétablie & Maréchaussée de France*, parce que le Connétable & les Maréchaux de France en sont les Chefs, qu'ils y président, & que les sentences y sont intitulées. On dit *le Siège général*, parce qu'il n'y a que ce seul siège dans tout le Royaume, ce qui fait que sa Jurisdiction est générale & universelle dans toute la France. Enfin, on dit *à la Table de Marbre du Palais à Paris*, parce qu'elle est la première des trois Juridictions qui se tenoient anciennement sur la grande table de marbre qui étoit autrefois dans la grande salle du Palais à Paris, vis à vis de la Grand'Chambre du Parlement.

CUNON ou CUNON p. 571. l. 4. au lieu de Archiprêtre, lisez Archidiacre

CONRAD II. p. 572. col. 1. l. 14. au lieu de XX, lisez XIX
CONRART (Valentin) p. 575. col. 2. l. 2. au lieu de étoit de Paris, lisez naquit à Paris en 1603.

P. 576. col. 1. l. 13 & 14. au lieu de, âgé de 74 ans, lisez dans sa 72 année

P. 578. col. 1. l. 31. au lieu de vint & un, lisez dit-huit
P. 580. col. 2. CONCILE DE CONSTANCE, l. 19. au lieu de 16, lisez cinquième

CONSTANCE, Seigneur de la Cour du Roi de Siam, p. 582. col. 2. l. 3. au lieu de Céphalonie, lisez dans un village appelé la Custode dans l'Isle de Céphalonie

L. 5. après le mot *parle*, ajoutez ce qui suit. M. le Comte de Forbin, qui l'avoit connu particulièrement à Siam, le dit fils d'un Cabaretier, & le représente dans ses Mémoires sous des couleurs bien différentes de celles dont le peint le Père d'Orléans, Jésuite, Historien de sa Vie.

CONSTANTIN, Pape, p. 584. col. 1. l. 4. au lieu de 20, lisez 23

CONSTANTIN, Antipape, l. 10. au lieu de III, lisez IV.
CONSTANTIN II, p. 586. col. 1. l. 1. au lieu de Claudius, lisez Julius.

CONSTANTIN IX, p. 587. col. 1. l. 47. au lieu de Murcius, lisez Meurtius

P. 588. col. 2. l. 19. après ces mots, *M. de Thou*, ajoutez, plus croyable en ce cas que le *Scaligerana Secunda*, qui ne donne à Constantin qu'environ 75 ans de vie.

Dans la même ligne, effacez sans que, & commencez la période par ces mots Une vieillisse

Dans la même ligne & la suivante, au lieu de eût diminué, lisez ne diminua point

L. 22. après le mot *s'affaiblir*, effacez depuis, Mais en ce cas, &c. jusques aux mots *d'environ 75 ans*, l. 26.

P. 594. col. 2. l. 21. n. 447, effacez l.

L. 25. n. 489, au lieu de Flavien II, lisez Flavite ou Fravite

CONTARDI (César) p. 610. col. 2. l. 1. pen. au lieu de Ubio, lisez Huberto.

L. 5. au lieu de 27, lisez 26.

L. 6. au lieu de 33, lisez 34.

CORBICHON (Jean) p. 621. col. 1. l. 5. au lieu de 1364, lisez 1372

CORBIGNY, p. 622. col. 1. n. 2. l. 4. au lieu de Vaudevoire au Maine, lisez Vandœuvre.

L. 4 & 5. au lieu de sur la fin du règne, lisez trois ans après la mort

CORBUEIL (François) col. 2. l. 3. après le mot *Oise*, ajoutez, ou plutôt à Paris, comme cela paroît par ses Oeuvres. II

CORDES (Jean Des) p. 624. col. 1. l. 1. 5 & 13. au lieu de Des Cordes, lisez de Cordes.

CORENTIN (Saint) p. 633. col. 2. l. 13. au lieu de Morlain, lisez. Le Père Albert le Grand de Morlaix.

CORNARA-PISCOPIA, p. 636. col. 2. l. 1. au lieu de (Lucrèce-Hélène) lisez (Hélène-Lucrèce)

A la fin, ajoutez. Voyez aussi le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, tome 19. p. 21. & tome 20. p. 170.

CORNEILLE (Pierre) p. 638. col. 2. l. 6 & 7. au lieu de longtems, lisez quelque tems.

CORSINI (Laurent) p. 647. col. 1. A la fin ajoutez, & élu Pape le 12 juillet 1730. Voyez CLEMENT XII.

P. 651. col. 2. N. II. RENE' de Coiffé, l. 11. au lieu de Girard, lisez René Girard.

P. 655. col. 1. BRANCHE DES COMTES, ajoutez de COSSE

N. VII. ARTUS-TIMOLE'ON-LOUIS, l. 10. après le mot Henri, ajoutez-Timoléon.

Dans la même ligne, au lieu de Jean-Paul, Chevalier de Malte, né jumeau le 12 octobre 1692, lisez JEAN-PAUL-TIMOLE'ON, dont il sera parlé après son frere aîné.

N. VIII. CHARLES-TIMOLE'ON-LOUIS. Au lieu de cet article, mettez celui qui suit.

VIII. CHARLES-TIMOLE'ON-LOUIS de Coiffé, Duc de Briffac, Pair & Grand-Pannetier de France, mourut à Paris, après une longue maladie, le 18 avril 1732, âgé de 39 ans, deux mois & 18 jours, & fut inhumé le 21 suivant avec ses ancêtres, dans l'église des Cécéliens. Il avoit été marié le 22 octobre 1720, avec Catherine-Magdeleine Pécoil, née le cinquième mars 1707, fille unique & seule héritière de Claude Pécoil, Seigneur de Ville-Dieu, Marquis de Septeme, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, mort le 14 mai 1719, & de Catherine-Marie Le Gendre. De ce mariage il n'est venu que deux filles, 1. Catherine-Françoise-Charlotte, accordée par contrat du mois de mars 1733, avec Armand-Louis de Béthune, Marquis de Charroff; & 2. Anne-Françoise-Judith de Coiffé, née le 14 juin 1726, & morte au mois de mars 1729.

VIII. JEAN-PAUL-TIMOLE'ON de Coiffé, Duc de Briffac, Pair & Grand-Pannetier de France, né à Paris le 12 octobre 1698, fut déclaré Grand-Pannetier au lieu du feu Duc de Briffac son frere le 20 avril 1732, & lui succéda au titre de Duc & Pair. Il a été marié le dixième juillet 1732, avec Marie-Joséph Durci de Sauroi, fille de Joseph Durci de Sauroi, Seigneur de Mattigni-Le-Comte, de Damville, de Montigny, &c. & de Marie-Claire-Joséph d'Estaing Du Terrail, & en a eu un fils, né le 18 avril 1733, nommé Louis-Joséph-Timoléon de Coiffé, Comte de Briffac.

A la fin ajoutez reçu de minorité Chevalier de l'Ordre de Malte COSSE (Philippe de) col. 2. l. 10 & 14. au lieu de Salomon, lisez Salmon.

L. 15. au lieu de Louis Bourbon, lisez Nicolas Bourbon
P. 661. col. 2. COTIN doit venir avant COTIS

COURTE-CUISSÉ (Jean) p. 674. col. 2. l. 13. après le mot *Chancelier*, ajoutez de l'Université de Paris.

P. 676. col. 2. l. 2. du titre, SEIGNEURS de CHEVILLON, effacez seule branche de cette Maison qui subsiste.

N. XII. LOUIS, l. 12. après 1647, ajoutez mort le cinquième mai 1733.

P. 677. N. XIV. CHARLES-ROGER. A la fin, ajoutez, mort le septième 1730, sans postérité.

P. 678. col. 2. l. 14. après le mot *Hédomadaire*, ajoutez, sous le titre de *Mercurius Historicus & Poëticus*.

L. 18. au lieu de 1682, lisez 1677.

L. 29. au lieu de *Bavin*, lisez *Bavyn sur la succession d'Espagne*.

L. 31. effacez, & ce fut à Paris, &c. jusqu'au mot *affaires*, l. 33. dans laquelle après le mot *arrêté*, ajoutez à Paris

L. 38 & 39. au lieu de il fit imprimer la même année à Rouen, lisez, il a laissé en manuscrit

L. 42. Après la lettre R. ajoutez ce qui suit. On lui donne à tort les *Mémoires de Vordac*: cet Ouvrage est de deux Auteurs différents: le premier volume est d'un Prêtre de Languedoc, nommé *Covard*; & le second de M. Olivier, Chanoine de Milly dans le Gâtinols.

COUSTANT p. 681. col. 2. l. 1. au lieu de (Pierre) lisez (Dom Pierre) né à Compiègne en 1654

L. 2. après le mot *Anonymo*, mettez (l'Abbé Faydit)

L. 11. après le mot *Corruptoribus*, ajoutez. On a encore de lui le premier tome des Lettres des Papes, in folio.

P. 685. col. 1. l. 16. au lieu de donner, lisez continuer

CRASSO (Laurent) p. 631. col. 1. l. 3. au lieu de & il est, &c. jusqu'au mot *parle*, l. 5. lisez & bien loin d'être estimé, comme quelques uns le prétendent, il est plein de fautes considérables, & les Savans en font peu de cas.

CRASSOT (Jean) l. 1. au lieu de Troyes, lisez Langres.

CRITIQUES Dauphins, p. 706. col. 1. l. 7. après 1675, ajoutez, revu corrigé & augmenté par le Père Fabre, Prêtre de l'Oratoire en 1746;

L. 10. au lieu de Crispin, lisez Crispin

L. 14. au lieu de GODIN, lisez GODUIN

L. 26. NB. L'édition de 1732, & le Supplément de Paris 1735, disent que Pierre Danet a donné au Public les Comédies de Plaute in usum Delphini. Cependant l'édition de Paris de 1679 dans le titre, attribue cet Ouvrage à *Jacobus Operarius*, c'est à dire, *Jacques de L'Ouvre*, & l'Épître dédicatoire au Dauphin est signée aussi *Jacobus Operarius*. M. Baillet reconnoît ce dernier pour l'Éditeur de Plaute in usum Delphini, & M. de La Monnoye par son silence sur cet article, semble le confirmer.

L. 27. après le mot *Huet*, ajoutez en 1679

L. 29. après le mot *Horace*, ajoutez en 1691

L. 31. NB. L'édition de Paris 1732, appelle *Béroald* celui que le Supplément de Paris 1735 nommé *Berauld*.

L. 35. après le mot *donné*, ajoutez en 1679

L. 38. au lieu de 1676, lisez 1671.

L. 47. au lieu de 1700, lisez 1681, dont les Huguétans ont donné une nouvelle édition à Amsterdan en 1700.

L. 48. au lieu de Docteur de Sorbonne, lisez, de l'Académie Française

L. dernière de la colonne, après 1688, ajoutez. Il a aussi fait sur Aulone un Commentaire qui n'a été imprimé qu'après sa mort.

Col. 2. l. 3. au lieu de CALLYE, lisez CALLY

L. 4. au lieu de en 1682, lisez le premier tome en 1682, le second en 1684, le troisième en 1686, & le quatrième en 1687

L. 6. après le mot *volumes*, ajoutez, & en 1723, en trois volumes in folio.

Après la neuvième ligne mettez ce qui suit.

François L'HONORE', Jésuite, a publié les *Oeuvres Philosophiques de Cicéron* en 1689

CRITON (Jacques-George ou Guillaume) p. 707. col. 1. l. 1. lisez simplement (George)

L. 3. au lieu de Blacudwus, lisez Blacudus.

CROIX (Filles de La) p. 718. l. 3. au lieu de 1265, lisez 1625

P. 719. col. 1. l. 16. 17. 18. 19. 20 & 21. au lieu de Armand-Pierre, jusques au mot *année*, mettez ce qui suit; 2. ARMAND-PIERRE, qui suivra après la postérité de son frere aîné.

N. XIV. l. 6. après le mot *suivants*, mettez l'article qui suit.

XIII. ARMAND-PIERRE de La Croix de Caltries, second fils de René-Gaspard de La Croix, & d'Elizabéth Bonzi sa seconde femme, fut successivement Grand-Archidiacre de l'église de Narbonne, reçu Docteur en Théologie de la Faculté de Paris le 19 mai 1695, nommé Aumonier ordinaire de Marie-Adelaf de Savoie, Duchesse de Bourgogne, depuis Dauphine, au mois de décembre 1697, & Abbé Commendataire de l'Abbaye de Valmagne, diocèse d'Agde au mois de septembre 1697, & de celle de S. Pierre du Monestier-S. Chaffre, diocèse du Puy, le 31 octobre 1702, fait premier Aumonier de Marie-Louise-Elisabeth d'Orléans, Duchesse de Berry en 1711, refusa au mois

de janvier 1716, l'Evêché de Troyes, qui lui fut offert, & fut nommé le 29 janvier 1717, à l'Archevêché de Tours, & peu de jours après Conseiller au Conseil de Conscience. Après que cet Archevêché eut été proposé pour lui à Rome le 18 septembre 1719, il fut sacré le 29 octobre suivant dans la grande chapelle de l'Archevêché de Paris par le Cardinal de Noailles, assisté de l'Evêque d'Alais, & de l'Evêque de Vannes, nommé à l'Evêché de Blois. Il ne prêta point serment de fidélité pour cette église, ni n'en prit possession, ayant été transféré peu de jours après son sacre à l'Archevêché d'Albi, qui fut préconisé & proposé pour lui à Rome les 14 janvier & 23 septembre 1722. Le Pallium lui fut accordé le septième octobre suivant, & il prêta serment de fidélité entre les mains du Roi, dans l'église de l'Abbaye de S. Pierre de Rheims, en présence du Duc d'Orléans Régent, le 24 du même mois. Il assista le lendemain au sacre de la Majesté, ayant été du nombre des Prélats qui y furent invités. Il fut proposé le deuxième février 1733, pour être Prélat Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, dont il reçut la Croix & le Cordon le 24 mai suivant.

P. 719. col. 1. N. XII. l. 21. après le mot *camp*, ajoutez. Le troisième juin 1724, il fut fait Chevalier des Ordres du Roi, & mourut à Paris le 24 juin 1728.

L. 25. effacez étant âgé de 70 ans.

L. 28. après le mot *Mézières*, ajoutez, morte le deuxième décembre 1728, âgée de 30 ans.

A la fin ajoutez ce qui suit. Du second font venus 2. Armand-François de La Croix, Marquis de Castrics, né le 18 octobre 1725, qui après le décès de son père a été pourvu du Gouvernement de la ville, citadelle & diocèse de Montpellier en 1728; 3. Charles-Eugène-Gabriel, né le 27 février 1727; & 4. Louis-Augustin de La Croix, posthume, né le cinquième octobre 1728.

Col. 2. N. V. Félix de La Croix, l. 8. au lieu de Vervico, lisez Vervins.

P. 720. N. VIII. l. 18. au lieu de de Conseigneur de Caffey, lisez Conseigneur de Coffey

L. 26. au lieu de vivant au commencement de 1723, lisez mort en cette ville le 26 décembre 1727

Dans la même ligne, au lieu de Barbe, lisez Marie-Barbe

L. 27. au lieu de Buoux, lisez Buons.

L. 28. après le mot *Provence*, ajoutez, morte le 26 avril 1711.

Dans la même ligne, au lieu de N. . . lisez Gabriel.

N. IX. Pierre-Félix, l. 8. au lieu de N. . . lisez Jeanne; & au lieu de Rouvry, lisez Rouvroy

L. 9. après le mot *Reine*, ajoutez morte en 1732, & au lieu des huit lignes suivantes, mettez ce qui suit. 1. Jean-Baptiste de La Croix de Chevrières, mort à Paris, sans avoir été marié, le quatrième mars 1696, dans la vingtième année de son âge; 2. Henri-Bernard qui fut; 3. Jeanne-Thérèse, née le 19 février 1680, mariée (ou une de ses sœurs) en 1702, avec François Prunier, Seigneur de Lempis, d'Agnières, de La Cluse & de Maubourg, dont sont venus des enfants; 4. Anne-Pierre-Félix, né le 25 octobre 1681; 5. Marie-Antoinette, née le 25 novembre 1682, & morte le quatrième septembre 1684; 6. Paul-François-Xavier, dit le Chevalier de S. Vallier, né le 18 avril 1689, & 7. une fille mariée en 1712, avec le Seigneur de Montgontier, du nom de Bocfozel.

X. HENRI-BERNARD de La Croix de Chevrières, Marquis de S. Vallier, né le cinquième mai 1678, a été Colonel d'un régiment d'Infanterie, qui fut réformé en 1714, après la paix d'Utrecht. Il est Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, & a été marié le 20 juillet 1712, avec Denyse-Renée de Louviers, fille de François de Louviers, Seigneur de Vauchamp, &c. Ecuyer ordinaire du Roi, & de Marie-Elisabeth de Louviers. De ce mariage sont venus plusieurs enfants.

C R O I X - D U - M A I N E, p. 720. l. 27. au lieu de de Monin, lisez Du Monin

L. 30. après ces mots de lui, ajoutez. Il fut assassiné à Tours vers l'an 1532.

C R O M W E L (Olivier) p. 721. col. 2. l. 2. au lieu de 1599, lisez 1603.

P. 722. col. 2. l. 27. au lieu de le 15 septembre, lisez le 13 septembre. NB. Ceux qui mettent la mort au troisième septembre, comptent apparemment par le vieux stile.

P. 729. col. 2. N. V. Louis de Cruffol l. 7 & 8, effacez ou 1483

N. VI. Jacques, Sire de Cruffol, l. 1. & 2. effacez en 1575

N. VII. CHARLES de Cruffol, l. 3. au lieu de vers l'an, lisez le onzième mars

N. IX. EMANUEL de Cruffol, l. 5. effacez Jacques, dit

L. 6. au lieu de Françoise-Louise, lisez Marguerite

L. 7. au lieu de Marguerite de Châseron, fille de Pierre, Marquis de Flageac, lisez Marguerite de Flageac, veuve de Christophe, Comte d'Apchier, & fille de Pierre, Baron de Flageac.

L. 11. au lieu de 1704, lisez 1674, & effacez le mot *postérité*.

L. 12. au lieu de Vernon, lisez Vernou

L. 13. après le mot *ans*, ajoutez, Charles-Emanuel, tué dans une occasion en Allemagne le 30 octobre 1674, à l'âge de 22 ans.

Dans la même ligne, au lieu de Alexandre-Galliot, Marquis de Montalez, &c. jusqu'au mot *cousin*, mettez ALEXANDRE-GALLIOT, qui a fait la branche des Marquis de MONTALEZ, rapportée cy-après.

L. 22. au lieu de mort, lisez morte

A la fin ajoutez: l'une mourut en 1655, seulement ondoyée, & l'autre en 1670, âgée d'environ 13 ans. Le fils François de Cruffol, connu sous le titre de Comte d'Usès, épousa en 1685 Anne-Ragonde de Mauroy, veuve de Jean-Armand de Voyer,

& fille de Seraphin de Mauroy & d'Anne Frémin, morte en 1719, dans un âge fort avancé

N. X. FRANÇOIS de Cruffol, l. 9 & 10. effacez 4. Marguerite-Anne, mariée à N. . . Marquis de Murviel, & échangée dans la suite les chiffres 5. 6. 7. 8. en 4. 5. 6. 7.

L. 11. au lieu de 7. Roze, épouse de N. . . de Loudun, lisez 6. Marie-Roze mariée 1. en 1668 avec François-Joseph de Porcellet, Comte de Laudun; 2. avec Charles, Marquis de Murviel, lui mort au mois d'octobre 1713, & elle morte au te les mois d'août 1723.

P. 730. col. 1. l. 15. après le mot *épousa*, ajoutez 1.

L. 17. après le mot *morte*, ajoutez en couches

L. 18. après 1713, ajoutez, âgée de 38 ans.

Dans la même ligne, après 1706, ajoutez; N. . . de Cruffol, Comte de Salles, & Charles-Hyacinthe, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem; 2. Marie-Anne-Françoise Commeau, veuve de Pierre de Bailleul, & fille de François de Commeau & de Marie-Félix Hourlier

N. XII. JEAN-CHARLES de Cruffol, l. 4. au lieu de 1. une fille, lisez 1. Marguerite; & au lieu de morte au commencement de 1706, lisez morte en bas âge.

L. 5. après 1706, ajoutez 2. Anne-Charlotte, morte le 15 mars 1706; & 3. un fils mort en naissant le 23 juillet 1700.

L. 6. effacez Marie: l. 9. au lieu de Nouille, lisez Rouillé, & au lieu de 2, lisez 4.

L. 10 & 11. effacez ces deux lignes & mettez à la place ce qui suit. 5. Anne-Marie-Louise de Cruffol, née le cinquième août 1708, & morte peu après; 6. 7. Anne-Louise-Hortense & Anne-Marie-Antoinette, jumelles, nées le 25 juillet 1709, & mortes six semaines après; 8. Louis-Emanuel, appelé d'abord le Comte d'Apchier, puis le Marquis de Florençac, né à Usès le 14 mars 1711; 9. François-Alexandre, appelé le Marquis d'Actier, né à Usès, le 21 septembre 1712, & mort le 21 décembre 1714; 10. Anne-Julie-Françoise, née à Paris le onzième décembre 1713, & mariée le 19 février 1732, avec Louis-César de la Baume-Le-Blanc de La Vallière, Duc de Vaujours; & 11. Anne-Charlotte-Emilie de Cruffol, née le 13 mai 1717, & morte à quinze mois.

N. XIII. CHARLES-EMANUEL, au lieu de cet article, mettez celui qui suit.

XIII. CHARLES-EMANUEL de Cruffol de S. Sulpice, Duc d'Usès, premier Pair de France, Baron de Florençac, né le onzième janvier 1707, porta d'abord le titre de Comte, puis de Duc de Cruffol, a été marié le quatrième janvier 1725, avec Emilie de La Rochefoucaud, fille de François, Duc de La Rochefoucaud, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Grand-Maitre de la garde-robe, & de Magdeleine-Charlotte Le Tellier de Louvois, & en a eu 1. François-Emanuel, né le premier janvier 1728; 2. Charles-Emanuel, né le 29 décembre 1730, admis Chanoine de Strasbourg au mois de septembre 1732; & 3. Emilie de Cruffol, née le 16 octobre 1732.

BRANCHE DES MARQUIS DE S. SULPICE. Substituez aux articles N. X. JACQUES-CHRISTOPHE; N. XI. N. . . de Cruffol; & N. XII. PHILIPPE-EMANUEL de Cruffol, tous les articles qui suivent.

X. JACQUES-CHRISTOPHE de Cruffol, Marquis de S. Sulpice, mort au mois de juillet 1680, second fils d'EMANUEL de Cruffol, Duc d'Usès, Pair de France, & de Claude d'Ebrard de S. Sulpice sa première femme, avoit épousé en 1637, Louise d'Amboise, fille de François d'Amboise, Comte d'Aubijoux, Baron de Casaubon, Colonel des Légionnaires de Languedoc, & de Louise de Lévis. De ce mariage vinrent 1. EMANUEL-CHARLES qui suit; 2. François-Jacques, mort en 1673, qui avoit épousé la veuve de René de La Tour-Gouvernet, Comte de Marennes, fille de Jacques de Baudan, Théorier de France à Montpellier, & de Violande de Vignolles, elle morte est en 1717; 3. François, Ecclésiastique, mort vers l'an 1712; 4. ALEXANDRE-GALLIOT, dont la postérité sera rapportée après celle de son frère aîné; 5. un autre fils, Sénéchal de Toulouse, mort sans postérité; 6. George, mort au mois de juillet 1691; 7. Anne-Henriette, mariée avec Jean-François de Bosclucjous, Marquis de Roquelaure en Rouergue, & morte en 1683; & 8. 9. 10. trois autres filles Religieuses, ou mortes jeunes.

XI. EMANUEL-CHARLES de Cruffol, Marquis de S. Sulpice, mort à Albi au mois de mai 1694, avoit épousé Charlotte Ciron, morte en 1726, fille de Jean-Baptiste Ciron, Président au Parlement de Toulouse, & en avoit eu 1. 2. deux enfants morts au berceau; 3. Joseph, dit le Marquis de Cruffol, né en 1679, mort à Paris en 1692; 4. Etienne, Comte de Montfort, puis Marquis de S. Sulpice, &c. né en 1685, Colonel d'un régiment d'Infanterie, mort le neuvième juin 1702, des blessures qu'il avoit reçues le 22 mai précédent, dans une sortie au siège de Keifersweert, sans avoir été marié; 5. PHILIPPE-EMANUEL, qui suit; 6. Diane-Marie, mariée le septième février 1692, avec Jean-Gaspard de Couet, Marquis de Malignane en Provence, &c. morte à Montpellier au mois de juillet 1707; 7. Louise-Marie; 8. Marguerite; & 9. Charlotte de Cruffol, cette dernière née en 1682; deux d'elles ont été Religieuses, l'une à Albi, & l'autre à Toulouse.

XII. PHILIPPE-EMANUEL de Cruffol, Marquis de S. Sulpice par la mort de son frère, fut marié le cinquième mai 1715, avec Louise-Antoinette d'Estaing, fille de François, Comte d'Estaing, Lieutenant Général des armées du Roi, &c. de Nettancourt-de-Hauffonville-de-Vaubecourt. De ce mariage sont venus deux fils & deux filles.

XI. ALEXANDRE-GALLIOT de Cruffol, Comte d'Amboise, Seigneur de Montmaur, de Valmaison, &c. mourut le septième avril 1703. Il avoit épousé 1. une fille de la Maison de Montal de Coteuf, Dame de Velan en Auvergne, morte sans enfants

en 1694; 2. par contrat du premier juin 1694, *Charlotte-Gabrielle* de Timbrune de Valence, fille de *Jean-Emanuel* de Timbrune, Marquis de Valence, & de *Charlotte-Renée* de La Rochefontaine. De cette dernière, outre deux fils & une fille morts en bas âge, sont issus 3. *Jean-Emanuel*, Comte d'Amboise-d'Aubijoux, qui suit; & 4. *François* de Cruisol de saint Sulpice, né le 24 janvier 1702, qui s'étant engagé dans les Ordres Sacrez en 1724, fut pourvu de l'Abbaye de Charroux, Ordre de saint Benoît, diocèse de Poitiers, au mois d'août 1727.

XII. *Jean-Emanuel* de Cruisol-d'Ufès, Comte d'Amboise-d'Aubijoux, né le 25 janvier 1699, Capitaine dans le régiment du Maine Infanterie, fut marié le 24 juin 1725, avec *Anne-Marthe-Louise* Maboul de-Fors, fille de feu *Louis* Maboul, Marquis de Fors, &c. & d'*Anne-Marthe* de Catheu de Fors, & en a eu *Anne-Emanuel-François-George* de Cruisol-d'Ufès-d'Amboise-d'Aubijoux, né le 30 mai 1726.

BRANCHE DES MARQUIS DE MONTSALEZ.

X. *Alexandre-Galliot* de Cruisol de Balaguier, Marquis de Montsalez, quatrième fils d'*Emanuel* de Cruisol, Duc d'Ufès, & de *Claude* d'Ebrard de S. Sulpice sa première femme, fut dans sa jeunesse Chevalier de S. Jean de Jérusalem, & mourut vers le commencement du mois de juillet 1680. Il avoit été marié le sixième avril 1617, avec *Rose* d'Escars, Dame de Caubon, &c. fille de *Jacques* d'Escars, Marquis de Merville, Baron de Rojebrou, & de *Marguerite* de Bourbon-Malauze, morte à Paris le 22 février 1656, âgée d'environ 70 ans; & il en eut 1. *Emanuel*, Marquis de Montsalez, qui suit; 2. *Louis*, dit le Comte d'Ufès, né le 18 juin 1653, mort le 28 octobre 1712, sans postérité, de *Judith* d'Aumale, veuve de *Jean* de Maubert, Seigneur de Boisgibaut, & fille de *Louis* d'Aumale, Seigneur de Perthe & de Gondreville, & de *Jeanne* de Pas-Feuquières; 3. une fille morte à sept mois & demi, à Paris, en août 1655; & 4. *Marie-Félicité*, née à Paris le 27 août 1656, mariée 1. avec *François-Auguste* de Pontac, Seigneur de Salles en Guienne, mort au mois de janvier 1694, sans enfans; & 2. en 1700, avec *Louis* de Parbillan, dit le Comte de Gondrin, veuf de *Jeanne-Marie-Joséph* de Baylens de Poyanne.

XI. *Emanuel* de Cruisol de Balaguier, Marquis de Montsalez, mourut vers l'an 1713, & laissa de *Marie-Magdeleine* Fouquet, morte le septième septembre 1720, fille de *Nicolas* Fouquet, Vicomte de Vaux, &c. & de *Marie-Magdeleine* de Cahille sa seconde femme, 1. *Louis-Alexandre*, Marquis de Montsalez, qui suit; & 2. *Marie-Magdeleine*, mariée par contrat le 28 juin 1707, avec *Thomas*, Marquis d'Escars, Seigneur de La Motte, &c.

XII. *Louis-Alexandre* de Cruisol, Marquis de Montsalez, fut marié au mois de mai 1715, avec une fille de *Charles-Bartolomé* de La Tour, dit du Pin de Bourion, Marquis de Gouvernet en Dauphiné, &c. mort au mois de décembre 1702, & de *Louise-Emilie* de Gouffé de La Roche-Aliart, & en a eu 1. *Louis*, mort de la petite-vérole au Collège des Jésuites à Paris le sixième septembre 1728, à l'âge de 12 ans; & 2. un autre fils.

N. XII. *François-Emanuel*, l. 3. après le mot *Bearn*, ajoutez né le septième octobre 1694; & au lieu de en, lisez le 27

L. 5. au lieu de dont sont venus des enfans, lisez dont il a eu 1. *Pierre-Emanuel*, né le 16 avril 1717; & 2. *Marie-Anne*, née le 14 mars 1719.

C T E S I A S, p. 731. col. 2. A la fin ajoutez ce qui suit. *Mémoires de Littérature & d'Histoire*, recueillis par le Père Desmolets de l'Oratoire, titre premier, premier & seconde partie, où l'on trouve 1. une Dissertation de M. Goujet, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, en faveur d'Hérodote contre Ctésias; 2. une Réponse à cette Dissertation par M. Fréret de l'Académie des Inscriptions & une Réplique de M. Goujet; 3. une Dissertation sur l'Empire des Assyriens, favorable à Ctésias, par M. l'Abbé Séguin.

C U J A S (Jacques) p. 735. col. 2. l. 13. au lieu de pour, &c. jusqu'au mot *Forcadet*, l. 15. mettez ce qui suit, pour en honorer Etienne Forcadet, qui au reste n'étoit point un compétiteur à mépriser.

P. 738. col. 1. l. 4. au lieu de 1. Gilbert, Seigneur de Culant, mort après l'an 1381, mettez 1. Gilbert qui suit.

N. VIII. *Guichard* de Culant. NB. Le Supplément de Paris 1735 dit que ce *Louis*, est fils d'Edon ou Eudes, mais dans l'édition de Paris 1732, il est dit fils de Guichard.

IX. *Gilbert*, Seigneur de Culant eut de sa femme 1. *Charles* de Culant, Conseiller & Gentilhomme de la Chambre du Roi, &c. qui laissa deux fils, *Louis*, qui fut Gentilhomme de la Chambre du Roi & Juge de Berry; & *Charles* qui eut pour fils Bertrand, père de *François*; & 2. *Philippe* qui suit.

X. *Philippe* de Culant, Maréchal de France, fut élevé à cette dignité en 1441, pendant le siège de Pontoise. Il commandoit à la bataille que le Dauphin livra aux Suisses à S. Jacques près de Bâle, & de retour en France il donna de nouvelles preuves de sa valeur à la reprise de la ville de Châtillon en 1443. Il mourut peu de temps après.

P. 747. col. 1. l. 1. au lieu de. Il y fonda une bibliothèque, avec, lisez. Il augmenta la bibliothèque, qui y étoit, & y fonda C U S A, col. 2. après le mot *Nicolas*, ajoutez. Voyez aussi le Supplément de Paris 1735 au mot C U S A (Nicolas)

D.

D A M. D A N.

D

6. col. 1. N. 5. l. 2. au lieu de 1561, lisez 1601
D A M P I E R R E (Jean) p. 15. col. 1. l. 2. au lieu de Religieux de l'Ordre de Fontevraud, lisez Cordelier

L. 11. après le mot *Dampierre*, ajoutez. Elles se trouvent, *Diliges des Poètes Latins de la France*, tome 1.

D A N D I N I (Jérôme) p. 16. col. 1. l. 12. après le mot *Voyage*, ajoutez qu'il a écrit en Italien &

L. dern. après le mot *Simon*, ajoutez imprimé à Paris en 1679 & à la Haye en 1684.

D A N D O L O (André) col. 2. l. 2. au lieu de 1342, lisez 1343.

L. 2. au lieu de douze, lisez onze

P. 17. col. 2. après la liste *Chronologique des Rois de Danemark*, ajoutez les deux articles qui suivent.

F A R B A N I C, IV. du nom, mort le 12 octobre 1730, âgé de 58 ans & un jour, succéda à son père *Christiern* V, le cinquième août 1699. Il avoit épousé *Louise*, fille de *Gustave-Adolphe*, Duc de Meckelbourg-Gustrow, mort le 15 mars 1721, dont il a eu 1. un Prince né en 1697, mort en 1698; 2. *Christiern* X, VI. du nom, qui suit; 3. *Frédéric-Charles*, né en 1701, mort en 1702; 4. *George*, né en 1703, mort en 1704; & 5. *Charlotte-Amélie*, née le sixième octobre 1706. Il avoit épousé en secondes noces le quatrième avril 1721, *Anne-Sophie* de Réventlaw, Duchesse de Steelfwick, dont il a eu 6. *Christine-Amélie*, née le 23 octobre 1723, morte le huitième janvier 1724; & 7. *Frédéric-Christien*, né le premier juin 1726, mort le 15 mai 1727.

C H R I S T I E R N, VI. du nom, né le dixième décembre 1699, a épousé le septième août 1721, *Sophie-Magdeleine*, fille de *Christian-Henri*, Markgrave de Brandebourg-Culmbach-Bareith, dont il a eu 1. *Frédéric*, né le 31 mars 1723; & 2. *Louise*, née le 19 octobre 1727. * *Mémoires du temps*.

D A N E ' S (Pierre) p. 18. col. 1. l. 26. au lieu de Paulme, lisez Picaune

D A N E T (Pierre) l. 14. On lui attribue aussi le *Plaute in usum Delphini*, quoique le titre & l'Épître dédicatoire portent le nom de *Jacobus Operarius*, c'est à dire, *Jacques de L'Osvoire*.

Col. 2. Avant D A N G I L L O N, mettez l'article qui suit.

* D A N G I C O U R T (Pierre) naquit à Rouen d'une très-bonne famille vers l'an 1666. Dès sa jeunesse il s'attacha à l'étude des Belles Lettres, & eut le bonheur de tomber entre les mains d'un Précepteur habile, qui lui fit sentir l'utilité des Mathématiques, & qui l'y engagea tellement qu'elles ont été pendant toute sa vie, son étude favorite. Au commencement du refuge, son père l'amena à Berlin, où il arriva le 30 septembre 1686. Depuis qu'il y fut établi, il continua ses études, attaché sur tout à la Physique & aux Mathématiques. Son application au travail, la

D A N.

vivacité de son esprit & le jugement profond qu'il faisoit paroître, lui procurèrent l'avantage d'être nommé Membre de l'Académie des Sciences de Berlin, le onzième juillet 1701. Dans la suite ses talents lui furent d'un grand secours, pour faire de nouvelles découvertes & pour résoudre les problèmes les plus difficiles de la Géométrie. Par le moyen de son Algèbre, il déchifra des lettres interceptées. Avec tous ces avantages, il étoit modeste, sans présomption & sans vanité, simple dans ses manières, mais toujours contraire aux Savans déceus. Le grand Leibnitz l'honora pendant sa vie d'une amitié & d'une confiance particulière. Il ne cessa jamais de faire connoître, tant en public, qu'en particulier, le mérite de M. Dancicourt, jusques-là qu'il le crut capable de faire des systèmes de Mathématique. Nous avons de lui un problème sur les Sections Coniques qui doit avoir été proposé dans quelque Journal Littéraire, mais dont nous n'avons pas ouï dire, que personne ait donné la solution, & l'on peut voir dans le premier volume des *Miscellanea Berlinensia*, p. 336, le tour singulier qu'il donna à l'*Aritmétique Binôme*, dont M. Leibnitz étoit originairement l'inventeur. Il fut souvent employé dans les affaires civiles, & s'acquitta avec la dernière exactitude de quelques commissions dont il fut chargé. Les Ministres d'Etat, Chefs des affaires Françaises, l'ayant fait connoître au Roi, sa Majesté lui fit la grace de le nommer son Conseiller au Tribunal François de Révision, par sa patente du quatrième novembre 1722, charge qu'il a dignement exercée à la satisfaction du Roi & à celle de ses Ministres. Un des Directeurs de l'Académie des Sciences, ayant perdu la vue par un accident, sa Majesté, vers la fin de l'année 1724, fit la grace à M. Dancicourt de le nommer Directeur joint à la Classe des Mathématiques. Il n'en fut pourtant ni plus vain, ni moins modeste, s'étudiant toujours de rendre à chaque Membre de la Société la justice qui lui étoit due. Son principal soin fut de faire valoir les travaux du département dont il étoit Chef. Sa manière de faire ou d'écouter les propositions, de recueillir les sentimens & d'augmenter les intérêts de la Société, lui attirèrent l'affection des Membres, qui avoient le même but que lui. Tant d'emplois, dont il s'acquittoit avec ardeur, & la grande application qu'il avoit pour chaque affaire, dont il étoit chargé, lui attirèrent diverses fluxions de poitrine, & dans la suite son estomac fut tellement affoibli que pendant les dernières semaines de sa vie il ne put rien retenir, de sorte qu'il en mourut le Lundi 22 mai 1727, regretté de tous les Membres de la Société des Sciences & en particulier de la Classe des Mathématiques, qui huit jours après sa mort, élit unanimement M. *Des Vignoles*, dont la Société avoit déjà publié dans le premier volume des *Miscellanea*, p. 251, une Dissertation touchant la Révolution

tion de la Comète de 1668, & connu du Public par plusieurs pièces inférées, ou dans l'*Histoire Critique de la République des Lettres*, ou dans la *Bibliothèque Germanique*, outre la Chronologie sainte que nous espérons de voir bientôt paraître. * *Biblioth. Germ.* tome 19. p. 70.

DANIEL (Gabriel) p. 20. col. 1. l. 16 & 17. après le mot *Provinciales*, ajoutez la parenthèse qui suit (ces deux lettres ne font pas de l'Abbé Dangeau, mais du Père Du Cerceau)

L. 33. après le mot *donné*, mettez en 1713.

L. 36. après XIV, ajoutez ce qui suit. En 1729, on l'a donné de nouveau en dix volumes in quarto.

L. 39. après 1724, ajoutez. On a réimprimé cet Abbrégé, en six volumes in quarto, en 1727; & en neuf volumes in douze en 1731.

La fin ajoutez, où il est mort le 23 juin 1728.

DARDANE, p. 23. col. 2. l. 5 & 6. au lieu de Stephanus de Crébilus, lisez Etienne de Byzance

P. 26. col. 2. NB. DASCHOW & DASIPODIUS doivent venir dans la page suivante, col. 1. avant DASQUILLO ou DIASCHILO ou DIASCOLI.

DASSOUCCI, col. 2. l. 4. après les mots dit-il, ajoutez en 1604

L. 41. Il traduit aussi de la même manière le *Ravissement de Proserpine* de Claudien

P. 28. col. 1. l. 55. après le mot *Loret*, ajoutez & mourut vers l'an 1679.

DASYPODIUS (Pierre) col. 2. l. 28. au lieu de 1559, lisez 1559

P. 30. col. 1. Avant DAUDLEBSKI, mettez ce qui suit. DAUDIGUIER. Voyez AUDIGUIER (Henri d') dans les additions.

P. 31. col. 1. Avant DAUFERS ou TAUFERS, mettez l'article qui suit.

* DAVEZAN (Jean) Doyen des Professeurs en Droit des Universités d'Orléans & de Paris, Conseiller d'Etat, né à Orléans, & mort en 1666, à Paris, où il a été enterré dans l'église de saint Etienne du Mont, est Auteur de quelques Ouvrages de Jurisprudence, qui sont, *Contractuum liber cum duplici Indice*, à Orléans, chez Hotot, in quarto, en 1644; *Liber de Censuris Ecclesiasticis*, cum *Dissertatione de Pontificia & Regia Potestate*, cum *triplici Indice*, à Orléans en 1654. Il avoit épousé en 1628, Marie Segoing, d'Orléans, dont il eut Marguerite Davezan, qui en 1651 fut mariée à Jacques de La Lande, Doyen des Docteurs Régens de l'Université d'Orléans. La famille de Davezan, d'une bonne noblesse, est ancienne dans le Royaume. * *Mémoire manuscrit.*

* DAVY d'ARGENTRE (François) Professeur en Droit à Angers, car pour père Antoine Davy d'Argentre, célèbre Avocat au Présidial d'Anjou, né à Donné dans la même province, & Auteur d'un Recueil manuscrit des choses mémorables arrivées en Anjou depuis 1559, & d'un Commentaire Latin sur la Coutume d'Anjou, qui est entre les mains de M. Pœquet, Professeur de Droit à Angers. François Davy son fils, professa aussi le Droit à Angers avec réputation, & il étoit Doyen des Professeurs, lorsqu'en 1604 Guillaume Barclay, Ecoslois, y vint aussi enseigner le Droit. On a de lui des Notes de Droit, *Notarum Juris seldarum liber*, in octavo, à Angers en 1614, à la fin duquel, l'Auteur a mis un Discours qu'il avoit prononcé à l'ouverture des Ecoles en 1605. Ce Discours roule sur ce sujet, *Quæ mens, & mentis intentio & vis esse debet ad Civilem Sapientiam*. Cet Auteur est mort en 1643, le 17 mars, après avoir été près de 60 ans Professeur. Il étoit oncle maternel de M. de Roye, qui fut aussi Professeur en Droit. * *Mémoire manuscrit.*

DELPHIDIUS (Atticus Tyro) p. 50. col. 1. l. 1. au lieu de Atticus, lisez Attius.

DEMETRIUS CHALCONDYLE, p. 54. col. 2. l. 5. au lieu de Chrysoloras, lisez Argyropule; & effacez Précepteur de Pierre de Médicis & de Laurent son fils

L. 10 & 11. au lieu de Il écrivit, &c. jusqu'à 1546, lisez. Son livre des *Rudiments de la Langue Grecque*, qui est très-utile, fut imprimé à Milan en 1499, & ses *Errores* ou Questions, à Paris, 1525.

L. dern. au lieu de vers l'an, lisez l'an

P. 59. col. 1. l. 4. après le mot *par*, ajoutez, & qui a été imprimée in quarto, à Bologne en 1627.

DENYS, dit le Jeune, p. 64. col. 2. l. dern. après le mot *espèce*, ajoutez. M. Hewmann, Docteur Allemand, a donné depuis quelque tems un Ouvrage, où il prétend prouver le contraire.

P. 65. col. 1. Avant DENYS (Jacques) d'Anvers, mettez l'article qui suit.

* DENYS (Jean) Conseiller & Médecin ordinaire du Roi, & enseigné la Physique & les Mathématiques à Paris, avec beaucoup de réputation, après le milieu du XVII^e siècle. Il s'est rendu recommandable par un grand nombre d'expériences, dont la plupart ont été fort applaudies, & par ses Ouvrages. Il tint chez lui pendant plusieurs années des conférences publiques, où l'on traitoit principalement de la Physique, des Mathématiques & de la Médecine. Des personnes habiles dans ces Sciences s'y trouvoient régulièrement, mais on n'en excluait pas les Savans qui n'étoient d'aucune de ces professions. Ces conférences commencèrent vers l'an 1664, & continuoient encore en 1672. Cette même année 1672 M. Denys commença à donner des *Mémoires concernant les Arts & les Sciences*, & les présenta à Monseigneur le Dauphin, qui les reçut avec plaisir. Ces Mémoires s'imprimoient in quarto à Paris chez Léonard, & l'Auteur y a souvent donné aussi des extraits d'Ouvrages purement historiques. On trouve dans ces Mémoires & dans ces Résultats beaucoup de choses curieuses & utiles. D'Houri imprima du même Auteur, en 1687, in quarto, une *Relation curieuse d'une fontaine*

découverte en Pologne, laquelle a les propriétés de s'enflammer comme l'esprit-de-vin, de prolonger la vie jusqu'à 150 ans, &c. Le Sieur Camusar attribue à Jean Denys une *Description Géographique & Historique des côtes de l'Amérique septentrionale*.

DESCARTES (René) p. 69. col. 1. l. antep. au lieu de deux, lisez plusieurs

Dans la même col. Avant DESCHAMPS, Jésuite, mettez l'article qui suit.

* DESCARTES (Catherine) fille de René Descartes, Seigneur de La Bretailière, &c. Conseiller au Parlement de Bretagne, & de Dame Marguerite Choyan de Cockander, étoit aussi nièce du célèbre Philosophe René Descartes, dont elle soutint dignement la mémoire par son esprit & son savoir. C'est à sa gloire que quelques-uns ont publié que l'esprit du grand René étoit tombé en quenouille. Elle écrivoit bien en vers & en prose, & l'on trouve plusieurs de ses Poésies dans le *Recueil de vers choisis*, donné par le Père Bouhours, Jésuite, favori l'Ombre de Descartes, à Mademoiselle de La Vigne; la *Relation de la mort de M. Descartes*, le Philosophe, en prose & en vers. Cette seconde pièce est la plus considérable que Mademoiselle Descartes ait faite, ou du moins qui soit dans le *Recueil* du Père Bouhours. On y voit beaucoup d'esprit, de naturel & de délicatesse. M. Tilon Du Tillet n'a fait qu'une pièce de ces deux, quoique très-distinctes: c'est dans sa *Description du Parnasse François*, & il n'a pas corrigé cette faute dans l'édition in folio de son Ouvrage, donnée en 1732; *Madrigal* sur une fauvette qui revenoit tous les printems auprès des fenêtres de Mademoiselle de Scudéri, avec qui Mademoiselle Descartes étoit très-liée d'amitié. Mademoiselle Descartes est morte vers l'an 1706, car M. Fléchier en parle en janvier 1705, comme d'une personne encore vivante. * *Mémoires du tems*. M. Du Tillet, *Parnasse François*, édition in folio p. 505. M. Fléchier, *Lettre à Madame de Marboeuf*, Présidente à Rennes, en date du 15 janvier 1705, dans le *Recueil des Lettres de ce Prêlat*, tome 2. p. 9 & 10. Baillet, *Vie de Descartes*, in quarto, l. 1. p. 5 & 6.

DESPAUTRE (Jean) p. 70. col. 2. l. 6 & 7. effacez ou selon d'autres en l'an 1534.

DEUSINGIUS (Antoine) p. 77. col. 2. l. 1. après 1612, ajoutez & mourut en 1666.

DIANE, légitimée de France, p. 84. col. 1. l. 2. au lieu de du Roi Henri II, lisez fille de Henri, alors Dauphin, puis Roi de France sous le nom de Henri II.

DICASTILLO (Jean) p. 85. col. 2. l. 4 & 5. au lieu de & vivoit encore en 1650, lisez & mourut à Ingolstadt le sixième mars 1653.

DIDIER (Saint) p. 87. col. 2. n. 2. l. 14. au lieu de Priscianus, lisez Priscianicum ou Pistrinicum.

DIDIER dit LOMBARDO, p. 88. col. 1. l. 7 & 8. au lieu de du Castro, lisez Alphonse à Castro.

DIETE DE WORMES, p. 92. col. 2. l. 2. au lieu de Alexandre, lisez Aléandre

DINUS DE GARBO, p. 101. col. 2. l. 2. au lieu de au commencement du suivant, lisez après le milieu du XIV.

L. 3. au lieu de Brun, lisez Brunon de Garbe

DIODATI (Jean) p. 103. col. 1. l. 21. après ces mots *Fis Paolo*, ajoutez. On a encore de lui la Traduction du livre *Angiola* du Chevalier Edwin Sandis, intitulé, *Rétation de l'Etat de la Religion en Occidens*.

DIOGENE Babylonien, p. 104. col. 2. l. 3. après le mot *Babylone*, ajoutez. On dit qu'

L. 5. après le mot *Syrie*, ajoutez; mais on se trompe. Celui que cite Athénée est un autre Diogène qui étoit Epicurien.

L. 8 & 9. effacez du tems de la seconde guerre Punique.

P. 105. col. 2. Avant DIONYSIA, nom qui fut, &c. mettez l'article qui suit.

* DIONIS (Pierre) le père, né à Paris, a été Chirurgien ordinaire de Marie-Thérèse d'Autriche, Reine de France, & a servi ensuite successivement Mesdames Marie-Anne-Victoire de Bavière, & Marie-Adélaïde de Savoie, Dauphines de France, aussi bien que Messieurs les enfans de France, en qualité de leur Conseiller & premier Chirurgien. Son habileté dans son Art, & sa profonde érudition l'ont distingué entre les plus recommandables de ceux de sa profession. Il fut le premier démonstrateur des dissections Anatomiques, & des opérations Chirurgicales que Louis XIV venoit d'établir dans son jardin-royal des Plantes, & il a continué ces exercices pendant plusieurs années avec beaucoup d'applaudissement. On en trouve le fruit dans le *Cours d'Opérations de Chirurgie*, qui a été imprimé en 1707, & réimprimé depuis. Outre cet Ouvrage, on a encore de cet habile homme l'*Histoire Anatomique d'une matrice extraordinaire*, en 1683; Une *Dissertation Historique & Physique sur la génération de l'Homme*, en 1698; Une autre sur la mort subite & sur la Cataleptie, avec l'*Histoire d'une femme cataleptique*, en 1709; L'*Anatomie de l'Homme*, dont on a plusieurs éditions; (la dernière augmentée par feu M. Devaux, ancien Prévôt de saint Côme, est de 1728) Un *Traité de la Manière de secourir les femmes dans leurs accouchemens*, en 1708. Tous ces Ouvrages ont été bien reçus en France & dans les pays étrangers, & quelques-uns ont été traduits en plusieurs Langues. On y trouve en effet beaucoup de solidité, de méthode & de justice, jointes à la pureté du style. M. Dionis est mort le onzième décembre 1718, & a été enterré dans une chapelle qu'il s'étoit acquise & à sa famille, dans l'église paroissiale de S. Roch à Paris. * *Mémoires du tems*. Manget, dans sa *Biblioth. des Auteurs Médecins*, l. 4. On y trouve le portrait gravé de M. Dionis; & ce que les Actes de Leipzig ont dit de ses Ouvrages.

DODART (Denys) p. 114. col. 2. l. antep. au lieu de marche, lisez a marché; & dans la ligne suivante, après 1718, ajoutez. Il est mort à la fin de novembre 1730.

DOLET (Etienne) p. 117. col. 2. l. 1. après le mot *Orléans*, ajoutez en 1598.

L. 2 & 3. au lieu de Il avoit les Langues, lisez. Il avoit bien le Latin & sa Langue maternelle, pour le tems où il vivoit.

DONATIO (Jérôme) p. 126. col. 1. l. 5. après le mot *Epi-tret*, ajoutez qui ne font au reste qu'au nombre de six;

L. 12. au lieu de deux ans après, lisez trois ans après

DONATO (Alexandre) l. 1. après le mot *Dieme*, ajoutez & mort à Rome en 1640, le 23 avril.

DONDUS (Jacques) col. 2. l. pen. après le mot *salées*, ajoutez. Dondus est mort vers l'an 1350.

DOSA (George) p. 136. col. 1. NB. Le Supplément de Paris 1735 dit que Dosa étoit Sicilien de nation.

DRAUDIUS (George) p. 144. col. 2. l. dern. au lieu de Anonymi, lisez Samuel Schotte.

P. 147. col. 2. N. XIV. ROBERT de Dreux, III. du nom, l. 3. eu lieu de veuve de N... Seigneur de Courlandon, lisez, fille du Seigneur de Courlandon

N. XIV. JEAN de Dreux, I. du nom, l. 7. au lieu de Buchet, lisez Béhuchet.

N. XVI. GAUVAIN de Dreux, l. 5. au lieu de de N... lisez d'Isabelle.

N. XVII. ROBERT de Dreux, l. 4. au lieu de N... lisez Louis.

P. 148. col. 1. avant la neuvième ligne, mettez ce qui suit 4. François, Seigneur de Croiset & de Saint-Aulrier, mort sans alliance; 5. Louis le jeune, Seigneur d'Aufonville, marié avec Anne de Frenai, Dame de Gorreville-sur-Aunay, & de Granville, dont il n'eut point d'enfans;

Puis changez les chiffres 4. 5. 6. 7. 8. 9. en 6. 7. 8. 9. 10. 11.

DUGLOSSE, p. 162. col. 2. l. 11. au lieu de est manuscrit, &c. jusqu'au mot *Rome*, l. 12, lisez a été imprimé à Leipzig en 1711 & 1712.

DULCIN, p. 164. col. 2. l. 12. après Clément V, ajoutez, le premier juin de l'an 1307.

P. 165. col. 1. Avant le titre DUM. DUN. mettez l'article qui suit.

* **DULYON**, en Latin *De Leone*, & en Gascon *deu Leu*, & de *Leu*, famille ancienne originaire du pays de Béarn, & établie depuis 300 ans dans la province de Guienne, en la Sénéchaussée des Landes. Cette famille peut avoir donné ou pris son nom de la Terre *Deu Leu* en Béarn, qu'elle possédoit autrefois, & qui appartient à présent au Marquis de Lons, Lieutenant de Roi de Navarre & de Béarn. Elle est fort ancienne, & compte pour sa souche ARNAUD-RAMOND ou RAYMOND Dulyon qui vivoit en 1150. Un Mémoire, que l'on conserve dans cette famille, & qui fut dressé en l'année 1531, par un nommé Jean de Lucmarès, Notaire, homme d'affaires de DAVID Dulyon, remonte la filiation de cette famille jusqu'à cet ARNAUD-RAMOND.

P. 167. l. 16. Tout ce qui se trouve ici à commencer par ces mots, *Ce Théologien*, jusqu'au mot *Ecclésiastique*, doit être retranché & transféré dans l'article de DURAND DE S. POURCAIN cy-dessous.

P. 168. col. 2. Avant DU PUY, mettez l'article qui suit.

* **DUPPA** (Brisan) né à Lewsham dans le Kent, fut reçu Membre du Collège de toutes les Ames à Oxford en 1612. En 1625, il prit le degré de Docteur en Théologie, & fut depuis Chapelain de Charles I., & Doyen de la Maison de Christ. Sa politesse & son mérite le firent généralement estimer, & fut tout du Roi, qui lui confia l'instruction de Charles II, son fils. Lorsque celui-ci fut monté sur le trône, il nomma Duppa à l'Évêché de Winchester. Ce n'étoit pas le premier Evêché de Duppa: il avoit déjà possédé celui de Chester, & il avoit celui de Salisbury lorsqu'il fut nommé à Winchester. Ce Prélat avoit beaucoup de talens, & il étoit fort éloquent. Il consola beaucoup par ses discours le Roi Charles I., dans sa dernière prison en l'Isle de Wight. Duppa mourut à Richemond près de Londres le 25 mars 1662. Il y a fondé une maison d'orphelins. Ses Ouvrages sont en Anglois: ce sont des *Soliloques*; *La Vie de l'Archevêque Sparwood*, à la tête de l'Histoire Ecclésiastique d'Écosse; *Le Guide des Penitens*; *Traité de la Prière*, &c. Plusieurs de ses Ouvrages ont été traduits en François, & quelques-uns en Allemand. * Wood, *Antiquit. Oxonienses*.

DURAND, ancien Poète François, p. 169. col. 2. Au lieu de substituer l'article du Supplément de Paris, à celui qui se trouve dans les éditions précédentes & dans celle-ci, & qui renferme quelques circonstances des plus singulières, on se contentera de l'y ajouter de la manière qui suit.

Pierre Durand, Poète, François de nation, étoit Baillif de Nogent-le-Rotrou dans le Perche. Il s'étoit fait une assez grande réputation en son tems par ses Poésies, & on le regardoit de plus comme un homme d'érudition. La Croix Du Maine en parle avec avantage dans sa *Bibliothèque*, & il loue beaucoup ses Poésies Latines & Françaises. Cependant on ne voit pas qu'il y en ait eu d'imprimées du vivant de l'Auteur, qui n'est mort qu'après l'an 1558. Gilles Bry, Historien du Perche, a fait imprimer une Epigramme en vers Latins, que ce Poète fit à l'occasion des Coutumes du Perche qui furent rédigées & mises en ordre, & publiées l'an 1558. Pierre Durand a laissé un fils, qui fut Président au Parlement de Paris. * *Mémoires du tems*. D. Litron, *Biblioth. Chartr.* p. 154.

DURAND (Guillaume) n. 1. l. 8. au lieu de Boniface VIII, lisez Nicolas IV.

DURAND DES POURCAIN, l. 7 & 8. après le mot *Jurisdictionum*, ajoutez ce qui suit. Ce Théologien fut le premier qui, sans s'attacher à suivre les principes d'aucun autre, prit des uns & des autres ce qu'il jugea à propos, & avança quantité de sentimens nouveaux, ce qui lui a fait donner la qualité de *Docteur très-resolus*. Il avoit composé un *Traité* que nous n'avons plus, contre l'opinion de Jean XXII, qui prétendoit que la béatitude des ames justes étoit différée jusqu'au jour du Jugement. Dans son livre de la Jurisdiction Ecclésiastique, il traite de la Question agitée sur les bornes de la Jurisdiction Ecclésiastique.

P. 170. col. 2. l. 19. au lieu de N... Garaud, lisez Simon de Garaud.

E.

EAR EAU. EBI. ECH.

ARDULF, p. 1. col. 2. Voyez ARDULFE.

Au lieu de cela, mettez à la place l'article qui suit.

ARDULFE, Roi des Northumbriens dans la Grande Bretagne, régnoit à la fin du huitième siècle & au commencement du neuvième. Ayant été chassé par ses propres Sujets qui s'étoient revoltés contre lui, il vint à Nimègue, implorer le secours de l'Empereur Charlemagne qui y étoit depuis quelque tems. C'étoit en 808. Charlemagne le reçut avec bonté, & le laissa aller à Rome où il vouloit se transporter, pour faire part au Pape de sa situation. Son voyage ne fut pas long. Il revint à Nimègue avec des Légats, & Charlemagne envoya avec eux des Ambassadeurs pour le faire rétablir. Les Anglois voyant les deux Puissances les plus respectables par leur caractère & par leur dignité, le Pape & l'Empereur, s'intéresser pour le Roi qu'ils avoient chassé, s'adoucièrent & le reçurent même avec quelque démonstration de joye. Ce n'étoit pas le premier Roi d'Angleterre qui se fut réfugié en France, & qui fût remonté sur son trône par l'entremise des Rois de France, & ce ne fut pas le dernier. * Voyez les Historiens d'Angleterre, & l'Histoire de l'Eglise Gallicane, par le Père Longueval, Jésuite, tome 5. l. 13.

E A U S E, p. 2. col. 2. l. 12. au lieu de Thetradus, lisez Tetradius.

L. 21. au lieu de vers l'an 630, lisez l'an 625.

E B I O N, p. 5. col. 2. Ajoutez aux citations ce qui suit. Laurent Mosheim, dans ses *Observations sacrae Historico-Criticae*. Il y a, l. 1. c. 5. de ces Observations, une *Dissertation sur l'existence d'Ebion*.

P. 7. col. 1. l. 18. au lieu de Grégoire de Tours, Append. ch. 94 lisez. Le Continuateur de Frédegair dans l'Appendix des Ouvrages de S. Grégoire de Tours.

E C H E L L E N S I S (Abraham) col. 2. l. 27. après le mot *Oriente*, ajoutez ce qui suit. Le petit livre intitulé *Semita Sapientia*, qui fut imprimé à Paris, est un thésor de Morale en

E C H. E C K.

son genre. C'est une Traduction Latine d'un Ecrit Arabe.

N. XLIV. p. 9. col. 1. l. 1 & 2. après le mot *Laumary*, ajoutez ou *Laumary* selon le Supplément de Paris 1735.

Après le N. XLIV. ajoutez ce qui suit.

XIV. André de Gironde, Comte de Buron, Vicomte d'Embrieff, Seigneur de Néronde, d'Écurey, de Mesmin, de Fay, de Longregard, de la Mairie-d'Ardre, de Soissons, de Rozière, &c. né le 25 mars 1694, fut pourvu de la charge de Grand-Echanfon sur la démission du Marquis de Laumary, le 28 mai 1731. Il fut aussi pourvu de celle de Lieutenant-général au Gouvernement de l'Isle de France sur la démission du Marquis de Houdebot, le 27 juin suivant.

E C H A R D (Jacques) l. 1 & 2. retranchez qui vivoit encore en 1722.

L. 2. après 1644, ajoutez & mort à Paris le 15 de mars 1724.

L. 6 & 7. au lieu de qu'il a publié en 1719, lisez dont il a donné le premier volume en 1719, & le second en 1721.

E C H I U S, col. 2. n. 2. l. 21. au lieu de 1545, lisez 1543.

E C K A R D, n. 1. l. 12. au lieu de couronna, lisez couronne.

E C K A R D (Henri) n. 4. l. 1. après les mots *étoit né*, ajoutez à Wetter.

L. 2. après 1624, ajoutez. C'étoit un Docteur Luthérien.

L. 2 & 3. après le mot *Attenbourg*, ajoutez & mourut en 1624, âgé de 41 ans & trois mois.

L. 5. après le mot *Enfers*; ajoutez l'*Anti-Pelagius*, qui est un Recueil de Disputes en deux tomes, touchant les contestations, entre les Luthériens & les Calvinistes.

E C K I U S doit être mis avant **E C L A R O N**.

N. X. p. 16. col. 1. au lieu de Odart des Roules, lisez Oudart des Taules.

N. XVIII. au lieu de Gireme, lisez Geresme.

N. XX. au lieu de Bureau de Dicy, lisez Jean de Dicy, dit Bureau.

N. XXIV. après 1421, ajoutez &
N. XXVIII & XXIX. Il faut effacer ces deux nombres, & di-
minuer de deux tous les nombres suivans. Ainsi au lieu de XXX,
mettez XXVIII, & ainsi des autres

NB. Dans l'édition faite à Paris en 1732, il y a au N. XXXIV
Gouffier pour Gouffier

N. XXXIX. après ces mots sous les Rois, ajoutez Henri III,
N. XLIII. l. 2. après ces mots Louis XIV, ajoutez mort le 13
juin 1718.

N. XLIV. l. 3. après 1677, ajoutez & mourut le troisième a-
vril 1712.

N. XLV. l. 1. & 2. au lieu de, à la place du Comte de Brion-
ne son frère, lisez reçu en survivance de son père en mars 1712,
lui succéda le 13 juin 1718.

EDIMBOURG. p. 17. col. 2. l. 20. après ces mots Con-
sidérations manuscrites, ajoutez. Le dernier Evêque d'Edimbourg
& le dernier Prélat d'Ecosse, depuis l'abolition de l'épiscopat
en ce Royaume, étoit Jean Rolli, qui mourut à Edimbourg
même le 30 mars 1720 en sa 74^e année.

EDMER, p. 19. col. 1. l. 2. après ces mots de S. Benoît, a-
joutez de la Congrégation de Cluny

L. 22. au lieu de ceux d'Edmer & les Notes de Selden, lisez
ceux d'Edmer qu'il a pu recouvrer, & il en auroit donné un
plus grand nombre, s'il eût pu voir ceux qui sont conservés dans
les bibliothèques d'Angleterre. Il y a joint les Notes de Sel-
den

EDWIN, p. 24. col. 1. l. 1. au lieu de Roi, lisez premier Roi
Chrétien.

EGBERT ou ECHEBERT, p. 26. col. 1. l. 10. après
ces mots des Révolutions, ajoutez de sa fécur.

L. 11. après ces mots la même Sainte, ajoutez. Egbert est mort
l'an 1165, qui est celui de la mort de sa fécur.

EGICA, p. 27. col. 2. l. 2. au lieu de Cixilone, lisez Cixi-
line

L. 4. au lieu de Bamba, lisez Vamba

L. 5. au lieu de & fit nourrir, lisez & fit mourir

L. 7 & 8. au lieu de Le XV, le XVI & le XVII Concile de To-
lède, lisez Le XV Concile de Tolède qui se tint la première an-
née de son règne, le XVI qui fut assemblé la sixième année, &
le XVII qui fut tenu la septième

L. 8. retranchez le mot environ qui finit la ligne.

EGIL, p. 28. col. 1. l. 2. après 818, ajoutez à la place de
Ratgaire que cet Empereur avoit fait déposer & exiler, parce
qu'il agissoit dans Fulde en Tyran & non en père. Egil fut allier
la douceur & l'autorité d'un père avec la vigilance & la fermeté
d'un Supérieur. Il sollicita même & obtint le rappel de Rat-
gaire.

L. 6. après ces mots Rabanus Maurus, ajoutez aux études du-
quel il fut d'un grand secours.

NB. Le Supplément de Paris 1735 a mis EGIL après E-
GINARD.

EGINARD, l. 4. au lieu de piété, lisez capacité

L. 12. après le mot Selgenst, ajoutez Séligenst.

L. 24. après ces mots qu'on lui écrit, ajoutez. Toutes ces
lettres font au nombre de 62. La soixante-deuxième, n'est
point d'Eginard, mais d'un Seigneur François attaché secrètement
au jeune Empereur Lothaire. Elle ne regarde nullement
l'histoire de l'Ordre de S. Benoît, & elle est d'une grande im-
portance pour l'histoire de la Guerre Civile qui devoit la France
sous les enfans de Louis le Débonnaire.

EGLISE GALLICANE, p. 31. col. 1. l. 4. au lieu de
367, lisez 467.

PTRAMIDES D'EGYPTE, p. 35. col. 2. l. 3. au lieu
de. La grandeur de ces édifices les a fait mettre au nombre des sept
merveilles du monde, jusqu'à ces mots érita cinq piez de longueur, l. 14.
mettez ce qui suit. L'une d'elles a mérité d'être mise au nombre
des sept Merveilles du monde. Cent mille Ouvriers travail-
loient à cet ouvrage, & de trois mois en trois mois un pareil
nombre leur succédoit. On employa dix années à couper les
pierres & à les voiturner, & vint autres à construire ce vaste édi-
fice. Le côté de la base qui est carrée, est de cent dix toises,
& la hauteur perpendiculaire de sept cens soixante dix toises trois
quarts. Les faces sont des triangles équilatéraux; ainsi la super-
ficie est de douze mille cent toises carrées. On dit que cette
première Pyramide fut construite par l'ordre de Chemmis, Roi
d'Egypte. On attribue la seconde au Roi Chéops, & la troisième
à Mycerine, ou à une Courtisane nommée Rhodope.

P. 36. col. 1. l. 11. après ces mots beaucoup de succès, ajoutez
ce qui suit. Ces peuples étoient fort attachés à la Cabale. Ils
étoient du moins dans les mêmes sentimens que les Juifs Caba-
listes sur la prétendue vertu de certains noms, qu'ils regardoient
comme mystérieux & d'une efficacité si merveilleuse, qu'en les
prononçant ils prétendoient faire des choses capables d'étonner
les plus intelligens.

L. 2. sous le titre de LEUR GOUVERNEMENT après
le mot Misraim, ajoutez ou Misraim : & après le mot Cham, a-
joutez c'est le même que Ménès qui passe pour le premier Roi
d'Egypte

L. 3. au lieu de on Ménès, lisez, ou Ménès; mais il faut retran-
cher ou Ménès fut le premier. C'est lui, & mettre à la place ce qui suit,
fut celui sous lequel les Israélites sortirent d'Egypte, & qui fut sub-
mergé au passage de la Mer Rouge. Mais on prétend que ce
célèbre événement n'arriva que sous le successeur de Sésostris,
fils & successeur lui-même d'Amenophis. C'est ce dernier

P. 39. col. 1. sous le titre AUTEURS QUI PAR-
LENT DE L'EGYPTE, ajoutez à la fin de l'article.
Rollin, Hist. Ancienne, tome 1. l'Abbé Guion, Hist. des Empi-
res & des Républiques depuis le Déluge jusqu'à Jésus-Christ, tome 1.

P. 43. col. 2. l. 47. au lieu de Anvilliers, lisez Auvilliers

L. 51. Brieux. Dans l'édition de ce Dictionnaire, faite à Pa-
ris en 1632, il y a Brieux.

Sous l'article PIZAN, l. 5. au lieu de vers l'an 1665, lisez le
20 mai 1665, après avoir, en 1664, fait publier le Recueil des
Statuts Synodaux du diocèse d'Orléans.

L. 8. au lieu de vers l'an 1661, lisez le quatrième mars 1663.

Sous le titre de GUY, l. 2. au lieu de frère, lisez oncle

P. 44. col. 1. l. 5. au lieu de Arbouville, lisez Arbouville

E L E' G I E, p. 47. col. 2. l. 1. après le mot Poème, ajoutez
triste & plaintif.

L. 3. après le mot passionnée, ajoutez. Catulle est plus épigram-
matique qu'Élégiacque.

L. 6. ajoutez à cet article ce qui suit, mais elle faisoit mal des
vers. * Fraguier, Dissert. sur l'Élegie Grecque & Latine, tome 6.
des Mémoires de l'Académie des Belles Lettres. Le Blanc, Discours
sur l'Élegie, à la tête de ses Élégiés & autres Poésies. Voyez aussi
le Supplément de Paris 1735.

E L E' O N O R d'Autriche, p. 48. col. 1. l. 6. au lieu de Ca-
psieux, lisez Capsjoux

L. 7. au lieu de au mois de juin, lisez au mois de juillet.

E L I N A N D, p. 55. col. 2. l. 3. après le mot Beauvais, a-
joutez, & natif de Pron-le-Roi en Beauvaisis.

L. 12. au lieu de S. Gerçon, lisez S. Géréon

L. 14. au lieu de sur sa mort, lisez sur la Mort

L. 21. au lieu de Ces autres Ouvrages, lisez Ses autres Ouvr-
ges.

L. 22. après le mot conséquence, ajoutez. La Croix-du-Mai-
ne ne dit point qu'Ellnand ait été Poète Latin, comme plusieurs
l'ont écrit.

L. 28. après 1227, ajoutez, d'autres disent en 1223

L. 33. après le mot libris. ajoutez des Auteurs

E L I Z A B E T H, p. 61. col. 1. n. 2. l. 3. au lieu de 1320,
lisez 1323

NB. Dans l'édition de ce Dictionnaire, faite à Paris, en 1732,
il y a l. 3. Guignes XII, pour Guignes XIII.

Le même faute se trouve dans le Supplément de Paris 1735.

E L S E I M E R, p. 64. col. 1. Le Supplément met E L S-
H E I M E R.

L. 3. au lieu de Uffembach, lisez Uffembach.

L. 9. après le mot ingénieuse, ajoutez. Il se plaisoit sur tout
à représenter des sujets nocturnes, où les objets étoient éclairés
de la lumière de la Lune ou de flambeaux allumés; & ce qu'il a
fait en ce genre n'a presque pas trouvé jusqu'à présent d'imita-
teurs.

L. 10. au lieu de après lui, lisez d'après lui. L'édition de 1732
a la même faute.

L. 21. après ces mots de douleur, ajoutez, sous le Pontificat de
Paul V, dans un âge encore peu avancé, & fut

A la fin de l'article ajoutez, p. 396. Félibien, Entretien sur la
Vie & sur les Ouvrages des Peintres, tome 3. Entret. 6. p. 307. é-
dit de Trevoux 1725, où il est nommé ELSIVERT au lieu d'EL-
SIVERT. Abecedarium Pictoricum, p. 52. Sandrart, Vies des Peintres,
&c.

P. 65. col. 2. l. 20. après ces mots de la famille, ajoutez. Il y a
eu un Elzévier plus ancien que Bonaventure & Abraham, savoir,
Louis qui dès l'an 1595 se distingua à Leyde par la beauté & la
correction de ses éditions.

E M A N U E L ou MANUEL CALECAS, p. 66.
col. 2. l. 3. au lieu de XIV siècle, selon Bellarmin; mais plutôt
dans le XIII, comme l'assure Pierre Galéfini Protonotaire du
saint Siège, dans la Vie de S. Bonaventure, lisez, non du XIV
siècle, comme le prétend Bellarmin, encore moins dans le XIII,
comme l'assure Pierre Galéfini; mais au commencement du XV
siècle, comme le prouve le Père Echar, savant Dominicain,
dans l'excellente Bibliothèque des Ecrivains de son Ordre.

E M M A U S, p. 71. col. 1. n. 2. l. 13. après ces mots lavé les
pieds; ajoutez; mais ce dernier fait est avancé bien gratuitement

E M M I U S (Ubbø) col. 2. & p. 72. col. 1. l. 3. après le mot
tomes, ajoutez, in octavo.

L. 3. après 1626, ajoutez, par les soins de Wesselius Emmius
son fils.

L. 5. après le mot précision, ajoutez, entre autres, Opus Cro-
nologicon novum, en 1619, in folio; Chronologia Rerum Romanarum
cum serie Consulatum, en 1619, in folio; Appendix Chronologica,
illustrando Opus Chronologicum auctoris, en 1620, in folio.

ENFANCE DE N. S. JESUS-CHRIST (Les
Filles de l') p. 77. col. 2. ajoutez à la fin de cet article avec un
nouveau paragraphe, ce qui suit. Monsieur Arnauld en a fait
une Relation fort différente de celle du Père Hélyot, & qu'il a
intitulée, l'Innocence opprimée par la calomnie, & suite de l'innocen-
ce opprimée, &c. Plusieurs Ecrivains ont fait Auteur de cet Ou-
vrage Monsieur l'Abbé de Tourreil, frère de M. de Tourreil de
l'Académie Française; mais Monsieur Arnauld s'en déclare ou-
vertement l'Auteur dans un grand nombre de ses Lettres, dont
le Recueil a été imprimé en huit volumes in douze. Un Anony-
me a opposé à cet Ouvrage une Histoire secrète de la Congrégation
des Filles de l'Enfance, &c. que l'on n'a vue que manuscrite, &
où l'Auteur convient lui-même dans un court Avertissement, que
l'histoire qu'il donne tient du Roman.

ENNIUS, p. 80. col. 2. Dans le quatrième vers de l'Épi-
taphé au lieu de vivu, lisez vivu'

NB. A la fin de l'article dans les citations, après avoir dit que
l'Épitaphé d'Ennius est rapportée par Cicéron, on la cite de Se-
néfute & in Bruto. Sur quoi il faut remarquer, premièrement
que Cicéron dans le Traité de Senéfute ne rapporte de l'Épitaphé
d'Ennius que ces mots

Nemo me lacrymis decorat, nec funera fletu
Favit.

K 3

En

En second lieu, qu'il n'est pas rapporté un seul mot de cette Epitaphe in Bruto; en troisième lieu qu'on trouve l'Epitaphe entière, rapportée par Cicéron, dans les *Questions Tusculanes*, l. 1. ch. 15. n. 34.

Le Supplément de Paris 1735, en rapportant cette Epitaphe, dit qu'elle se trouve dans Avul-Gelle, où cependant on n'en voit pas un mot.

P. 84. col. 1. § 2. Ajoutez à la fin de l'article. Voyez aussi le Supplément de Paris 1735.

E P E R N A Y, p. 86. col. 2. l. pen. après ces mots lui avoit donné, ajoutez. Ce fut dans cette ville que se retira Hincmar, Archevêque de Rheims, en septembre 882, par la crainte des Normans qui faisoient des courses jusqu'aux portes de Rheims. Elle est aussi le lieu de la naissance du célèbre Flodoard.

E P H R E M, p. 90. col. 1. l. 38. au lieu de dant lisez dans

L. 39. au lieu de pieté, lisez piété

E P I G R A M M E, p. 91. col. 1. l. dernière, au lieu de Chevalier d'Acilly ou de Cailly, lisez Chevalier d'Acilly, c'est à dire, de Cailly.

E P I N A C (Pierre d'), p. 91. col. 2. l. 20. au lieu de Saint-Melin, lisez Edmond de Malain de Lux.

P. 92. col. 1. n. 11. Rossar d'Epinay, l. 4. au lieu de Chantonceau, lisez Chantonceaux.

N. 14. l. 8. § 9. retranchez les mots suivans 4. Guillaume, Evêque de Laon, & au lieu des chiffres 5. 6. 7. 8. & 9, dans le reste de l'article, mettez 4. 5. 6. 7. & 8.

N. 16. l. pen. au lieu de Ligny, lisez Tigny

N. 17. l. pen. au lieu de Villefranche, lisez Villeblanche

E P I N A Y S A I N T - L U C, p. 93. col. 1. l. 5. au lieu de Arques lisez Argues

Dans la même ligne, au lieu de Coucy lisez Courcy

G U I L L A U M E d'Epinay, substituez à cet article celui qui suit.

G U I L L A U M E d'Epinay, Seigneur de Boisguerout, &c. épousa 1. en 1451 Marie d'Augerville qui le fit père de Gui d'Epinay, tige des Seigneurs de Boisguerout, rapportée cy-après: 2. en 1470. Aïx de Courcy, laquelle étant veuve acquit en 1499 les Terres de Saint-Luc & de La Charmoye, pour Robert d'Epinay son fils, tige des Seigneurs de SAINT-LUC, rapportée après celle de son frere aîné.

Ensuite il faut faire suivre en titre BRANCHE de BOISGUEROUT, avec les articles 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. & 13.

Dans le titre, au lieu de Boisguerout, lisez Boisguerout; faites la même chose dans tous les articles suivans qui dépendent de cette branche

N. 6. l. 1. au lieu de fils du second lit, lisez fils du premier lit

N. 7. l. 2. au lieu de Pontcher, lisez Ponches

N. 8. l. 2. au lieu de Disque, lisez Disques

L. 3. § 6. au lieu de Reimerswale, lisez Rymerswale

L. 4. au lieu de Marchinville, lisez Marchainville

Dans la même ligne, après le mot Rosendaie, ajoutez, veuve de Henri Perreau, Seigneur de Castillon

L. 8. après ces mots fils unique, ajoutez de cette seconde femme

N. 9. l. 4. au lieu de Seigneur de Croissette, lisez Seigneur de La Croissette

N. 12. l. 4. au lieu de N. . . lisez Nicolas-Hercule

N. 13. l. 2. § 3. au lieu de Françoise-Gabrielle d'O, fille aînée de René-Claude d'O, lisez Marie-Anne d'O, fille aînée de Gabriel-Claude d'O.

L. 5. § 6. au lieu de Elisabeth-Magdeleine, lisez Marie-Anne. Après cette Branche doit venir en titre BRANCHE de SAINT-LUC.

N. 6. l. 3. au lieu de Mezlers lisez Mézières

L. 3. § 4. au lieu de Ecuyer du Roi, lisez Ecclésiastique.

L. 3. § 5. 6. au lieu de ces quatre lignes, depuis Il épousa jusqu'au mot *Gariancourt*, mettez ce qui suit. Il épousa 1. Renée Du Mont, Dame de Surville: 2. le septième mai 1553, Marguerite de Grouches, fille de Charles Seigneur de Gribouval. Du premier lit il eut 1. Antoinette d'Epinay, Dame de Surville, mariée à Michel d'Estournel, Gouverneur de Péronne, de Mondidier & de Roze, &c. 2. Susanne d'Epinay, mariée à Antoine d'Estournel, &c. Seigneur de Plainville, frere de Michel d'Estournel, &c. Du second lit il eut 3. François qui suit.

N. 8. l. 35. au lieu de Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, mort en 1618, lisez mis au nombre des Commandeurs de l'Ordre du Saint-Esprit, de la promotion du 31 décembre 1619, quoique selon le *Gallia Christiana* il soit mort en 1618.

P. 93. col. 2. l. 11. § 12. au lieu de morte à Paris le 19 janvier 1632, après une maladie de sept ans, lisez morte à Paris en novembre 1629.

L. 12. après ces mots de La Guiche, ajoutez, veuve de Gabriel, Seigneur de Chazeron

L. 13. § 14. après ces mots *Maréchal de France*, ajoutez, morte à Paris le 19 janvier 1632, après une maladie de sept ans.

L. 18. § 19. au lieu de ayant quitté par humilité cette Abbaye, lisez laquelle ayant quitté par humilité l'Abbaye d'Estival: & après le mot *pourvue*, ajoutez se fit Feuillantine à Paris

N. 10. l. 5. au lieu de 1670, lisez 1678.

N. 11. l. 1. au lieu de II. du nom, lisez III. du nom

L. pen. au lieu de N. . . lisez François.

L. dern. au lieu de Viconte, lisez Marquis

E P I S C O P I U S (Nicolas) p. 97. col. 1. l. 1. au lieu de natif des environs de Lyon lisez natif de Montdidier dans la Bresse

L. 13. au lieu de 1564, lisez 1563.

L. 10. après ces mots *peu de tems*, au lieu de parce qu'il irrita contre lui Sibrandus Lubertus Gomariste, ce qui l'engagea à retourner à Leyde, où il fut fait Ministre en 1610, lisez au bout duquel il alla en France: son séjour n'y fut pas long, car il revint en Hollande en 1610

NB. Dans l'édition de ce Dictionnaire, faite à Paris en 1732, il y a p. 413. col. 1. l. 17. Arméniens au lieu de Arméniens.

Col. 2. l. 7. au lieu de Wadingue, lisez Wadding, Irlandois

L. 28. après ces mots in foio, au lieu de dont le premier a été imprimé une seconde fois en 1678, il, lisez en 1650. par les soins d'Etienne de Courcelles, & réimprimez à la Haye en 1678. Episcopus

L. 30. au lieu de & s'exprime avec netteté, lisez, mais il ne laisse pas de s'exprimer avec netteté.

L. 38. après ces mots en Romand, ajoutez, & elle a été traduite en Latin, & imprimée avec quelques additions, à Amsterdam, en 1701, in octavo

E P I T A P H E, p. 98. col. 1. Ajoutez. Ce mot vient de ces deux mots Grecs ἐπι τάφος, c'est à dire, super sepulchrum

A la fin de l'article ajoutez. Voyez aussi le Supplément de Paris 1735.

E P O Q U E des Chrétiens, col. 2. l. 3. au lieu de des Olympiades le 776, lisez la quatrième année de la CXCIV Olympiade.

P. 99. col. 1. l. 3. au lieu de vers le commencement du cinquième siècle, lisez vers le 540.

NB. Le Supplément de Paris 1735 met EPOQUE avant EPONINE

Col. 2. l. 23. après ces mots Tacite, *Hist. l. 4.* Ajoutez. Voyez aussi l'article de S A B I N U S, natif de Langres, où ce trait d'histoire est plus étendu

E P R E U V E S. A la fin de l'article ajoutez. Voyez aussi le Supplément de Paris 1735.

E R A S M E, p. 101. col. 1. l. 3. effacez ou 1467.

L. 8. après les mots dans cette ville, ajoutez. Il y a des gens qui revoquent en doute cette naissance illégitime.

L. 30. après ces mots en Angleterre, ajoutez, en 1487. En 1499 il se retira à Orléans à cause de la peste, y étudia en Droit, & fit un second voyage en Angleterre,

L. 40. après ces mots à Venise, au lieu de où il fut quelque tems Correcteur de la belle Imprimerie d'Alde Manuce qui imprima dès lors quelques Ouvrages d'Erasme, lisez, où il demeura chez Alde Manuce, non pour être Correcteur de sa belle Imprimerie, comme on l'a avancé; mais parce que cette demeure lui étoit plus commode pour corriger les propres Ouvrages que Manuce imprimoit alors.

Col. 2. au paragraphe 20. l. 12. au lieu de les éditions des Pères, lisez les premières éditions de plusieurs Pères de l'Eglise

P. 102. col. 1. l. 36. au lieu de depuis peu, lisez en 1703

Col. 2. l. 14. au lieu de 1617, lisez 1672.

L. 17. au lieu de leur Correspondans, lisez leurs Correspondans

A la fin de l'article ajoutez Marfolier, *Apologie d'Erasme*. Richard, Curé de Triel, *sentimens d'Erasme, conformes à ceux de l'Eglise*. Le Père Courayer, *Mémoire pour Erasme*, dans le Journal Littéraire de la Haye.

E R A T O S T H E N E, p. 103. col. 1. l. 1. après ces mots de Cyrène, ajoutez fils d'Aglaüs ou Agaeüs.

Col. 2. l. 2. Le Supplément de Paris 1735 met *Lysanias* au lieu d'*Ariston*

L. 11. après ces mots de Strabon, ajoutez, qui le ménageant peu sur la Géographie, ne laisse pas d'assurer en termes formels qu'il fut tout à la fois un grand Mathématicien & un excellent Poëte. Plusieurs Modernes prétendent que le furnon de *Bêta* lui fut donné, non pour la raison alléguée cy-dessus, mais parce qu'il fut le second Bibliothécaire de la Bibliothèque d'Alexandrie.

NB. Dans l'édition de ce Dictionnaire faite à Paris en 1732, on trouve de suite les articles d'ERATOSTRATÉ, ERATO & ERATOSTRÈNE: le premier doit se trouver le dernier

E R E de Dioclétien, p. 103. col. 2. ajoutez appelée auparavant E R E A C T I A Q U E

E R F O R T, p. 105. col. 2. l. 17. au lieu de Othor, lisez Othon I.

L. 19. au lieu de aux Archevêques de Mayence, jusqu'au mot maintenant inclusivement, l. 23. lisez à Guillaume son fils, Archevêque de Mayence & à ses successeurs dans le même siège, qui se maintinrent dans cette possession

P. 106. col. 1. l. 6. au lieu de Othon, lisez Othon I.

L. 26. après 1664, ajoutez ce qui suit. L'Académie d'Erfort a été autrefois très-florissante. Mais les desordres que les Ecoüliers commirent dans cette ville, furent la cause de la ruine de cette Académie. Ce fut dans cette Université que Luther prit ses premiers degrés.

E R R A U L T, p. 121. col. 1. n. 2. l. 7. § 8. au lieu de Grenouillière, lisez Grenouillère

E S C A L I N (Antoine) p. 123. col. 1. l. 1. au lieu de Paulin lisez Poulin ou Polin, & dans la suite de cet article

L. 4. après ces mots des Anglois, au lieu de & seroit, jusques à ces mots âgé de 80 ans, inclusivement, l. 7. mettez ce qui suit. Depuis, s'étant laissé engager au sac de Cabrières & de Mérimol de la même année 1545, il fut arrêté prisonnier, & destitué en 1547 de sa charge de Général des galères. Après trois ans de prison, ayant été déclaré innocent, par Arrêt du Conseil Privé du Roi du 13 février 1551, il fut rétabli dans la charge qu'on lui avoit ôtée, & servit dans les guerres de Toïcane & de Corse. Il fut encore destitué en 1557, & ne fut rétabli pour la seconde fois qu'en 1566. Il mourut d'hydropisie le 30 mai 1578, âgé de 80 ans.

E S C A R S, col. 2. n. 1. l. 2. au lieu de l'article I. GAUTIER de la Pérusse, substituez celui qui suit.

I. GAUTIER de la Pérusse, dit d'Escars, Seigneur de La Vauguon, & Sénéchal de Périgord & de la Marche, qui vivoit en 1480, eut de Marie de Montberon, Dame de Varcignes,

gnes, qu'il avoit épousée en octobre 1498, fille de *Louis de Montberon*, Seigneur de Fontaines-Chalendray, & de *Radegonde de Rochechouart-Mortemart*, sa première femme, François qui suit.

L. 124. col. 1. l. 22. au lieu de le 25 février, lisez le 15 février
L. 24. au lieu de Anne de La Queille, lisez Gilbert de La Queille
L. 27. au lieu de Galéans, lisez Galien
N. 5. JACQUES d'Estuert, l. 7. au lieu de Anne d'Escars, lisez en 1558 à Anne d'Escars.

FRANÇOIS, Comte d'Escars, l. 1. de la col. 2. au lieu de Claire Laurens, lisez Claire de Laurens.

L. 8. après le mot *Sauvobus*, substituez ce qui suit à ce qui reste de cet article. Du second lit vinrent 5. Anne d'Escars. Baron d'Exideuil, mort sans alliance en 1600; & 6. Suzanne d'Escars, mariée en 1598, avec Charles, Seigneur de Cazillac, Baron de Cessac.

L. 18. au lieu de *Magdalaine* lisez Marie
E S C A R S (Anne d') l. 3. au lieu de Longuy, lisez Longvic; & dans la même ligne au lieu de Dame de Givry, lisez Comtesse de Bufeny & de Givry.

L. 6 & 7. au lieu de Pontières, lisez Poultières.
L. 15. au lieu de 1586, lisez 1585.

E S C A R S (Charles d') l. 2. au lieu de Fontaine de Bêlé, lisez Fontaine-Bêlé.

P. 126. col. 1. l. 38 & 39. au lieu de *Prométhée à l'attache*, lisez simplement *Prométhée*

L. 39. au lieu de *Les sept Preux devant Tobber*, lisez les Sept devant Tobber

L. 46 & 47. au lieu de *de modo legendi Pset. inter Opuscul. Moral. & in Symposiac. lisez in Symposiac. de modo legendi Psetas inter Opuscula Moralia.*

Après les citations ajoutez ce qui suit. M. l'Abbé Sallier de l'Académie Française & de celle des Inscriptions & Belles Lettres, a donné des éclaircissements solides sur la Tragédie d'Agamemnon par Echéyle. Cette pièce se trouve dans les *Mémoires de l'Académie des Belles Lettres*, tome 8.

P. 127. col. 1. l. 49. au lieu de *Saluti Geruli*, lisez en un mot *Salutigeruli*

E S C O U B L E A U, p. 128. col. 1. l. 5. après le mot *Ejcoubleu*, ajoutez Sieur de Sourdis

L. 7. au lieu de *Courtery*, lisez Courtery.

L. 13. au lieu de, mère du même Pierre, lisez mère d'un autre Pierre

E S C O U B L E A U - S O U R D I S (Magdeleine d') col. 2. l. 4. au lieu de 1585 lisez 1581.

L. 18 & 19. au lieu de âgée de 82 ans, en 1665, lisez âgée de 84 ans le dixième avril 1665.

E S O P E Phrygien, p. 131. col. 1. l. 8. après ces mots *Avec ces défauts*, ajoutez vrais ou supposés (car de savans Auteurs, comme Méziriac, ont prouvé qu'ils n'étoient que feints, au moins celui de la laidure) avec ces défauts, dis-je, Esope tomba dans l'esclavage

Retranchez en suite ce qui se trouve depuis le mot *defauts* jusques au mot *tragique* inclusivement, l. 11.

E S P A G N E, Maison, p. 143. col. 1. l. 4. Cofetrans, lisez Confetrans. Faites la même chose col. 2. l. 3. 5. 12.

Col. 2. l. 7. au lieu de *Bourniquel*, lisez Burniquel

L. 8. au lieu de *Cieura*, lisez Siévras

L. 9 & 10. au lieu de *Péguillan*, lisez Puiguillem

L. 10. au lieu de *Palliez*, lisez Pallas.

L. 20. au lieu de 1570, lisez 1578.

L. 21. au lieu de *Comte d'Agen*, lisez Comte d'Ayen

P. 144. col. 1. S E I G N E U R S de F E U Q U A, n. 5.

FRANÇOIS d'Esparbez, l. 14. au lieu de *Lunport*, lisez Lunport

Col. 2. l. 1. après le mot *Luffan*, ajoutez Marquis d'Aubeterre

N. 8. P I E R R E - B O U C H A R D, l. 3. au lieu de *Falie-Lucine*, lisez *Julie-Michèle*

L. 5. au lieu de N. . . qui suit, lisez P I E R R E - L O U I S - J O S E P H qui suit.

N. 9. au lieu de N. d'Esparbez de Luffan, mettez l'article qui suit.

9. P I E R R E - L O U I S - J O S E P H d'Esparbez de Luffan, Comte de Jonzac, &c. a épousé le 27 mars 1713, Marie-Françoise Hénault, fille de Jean-Remi Hénault, Secrétaire du Roi, Grâvier du Conseil & Fermier général de sa Majesté, & de Françoise Ponton.

P. 146. col. 2. l. 26. au lieu de *Baron de Fiolles*, lisez Baron de Frollois

L. 30. après le mot *Bernard*, ajoutez de Nogaret.

L. 27. au lieu de *Grillon*, lisez Crillon.

L. 28. de la colonne au lieu de *François*, lisez François

P. 147. col. 1. l. 8. au lieu de *Menou*, lisez Manou

P. 148. col. 1. l. 8. au lieu de *d'Eschaux*, lisez de Chauz

L. 53. au lieu de *d'Albert*, lisez d'Albert

L. 37. au lieu de *Berangreville*, lisez Bellengreville

L. 88. au lieu de *Saint-Caumont*, lisez Saint-Chaumont

P. 149. col. 1. l. 35. au lieu de *Mouchy*, lisez Monchy

Col. 2. l. 36. après le mot *Cleremaud*, ajoutez Comte

P. 150. col. 1. l. 10. au lieu de *Dauphin de France*, lisez Dauphin de Viennois

Col. 2. l. 31. au lieu de *Martin*, lisez Martel

L. 59 & 60. au lieu de *Dauphin de France*, lisez Dauphin de Viennois

P. 152. col. 1. après la ligne 17, mettez ce qui suit.

C H E V A L I E R S .

Le premier janvier 1725.

Marie-Thomas-Auguste-Guyon, dit le *Marquis de Masi-*

gnon, Baron de Briquerebec, Comte de Bombon, de Montjay & d'Ormois, Brigadier des armées du Roi. Il avoit été proposé dans le Chapitre tenu le troisième juin 1724, à la place de Charles-Auguste de Matignon, Maréchal de France, son père, qui avoit demandé pour lui cette grâce au Roi; de sorte qu'il faut ôter de Maréchal du nombre des Chevaliers reçus en 1724.

Le 22. juillet 1725.

Stanislas Nicolas Leszczyński, né Comte de Lesna, cy-devant Palatin de Pologne, & General de la Grande-Pologne, élu Roi de Pologne & Grand-Duc de Lithuanie en 1704, & couronné en 1705, fut proposé dans un Chapitre tenu à Chantilly, pour être Chevalier de l'Ordre du S. Esprit; dont le Cordon & la Croix lui furent envoyés en même temps, pour les porter en attendant qu'il pût recevoir le Collier. Il se revêtit de ces marques d'honneur pour la première fois le deuxième août suivant. Il n'étoit pas encore reçu en 1734.

Le premier janvier 1726.

Michel Tarlo de Teczin & Ozekarzowitz, Comte de Melszyn & de Zakliczyn, Polonois, créé Lieutenant Général des armées du Roi le 20 décembre 1725, avoit signé le contrat de mariage du Roi, au nom de la Reine & du Roi son père, le huitième août précédent, & avoit été ensuite proposé pour l'Ordre du Saint-Esprit le 22 du même mois. Il mourut à Blois le 24 novembre 1727, âgé d'environ 50 ans.

Proposez le premier janvier, & reçus le deuxième février 1728.

Louis-Auguste de Bourbon, Prince de Dombes, né le quatrième mars 1700, Colonel Général des Suisses & Grisons en survivance du 16 mai 1710, & Gouverneur & Lieutenant-général pour le Roi de la province de Languedoc, aussi en survivance, du onzième mai 1720, déclaré Maréchal de camp au mois de juin 1734.

Louis-Charles de Bourbon, Comte d'Eu, né le 15 octobre 1701, Gouverneur & Lieutenant-général pour le Roi de la province de Gascogne, & Grand-Maitre de l'Artillerie de France en survivance, du 16 mai 1710, aussi déclaré Maréchal de camp au mois de juin 1734.

Louis de S. Simon, Duc & Pair de France, Grand-d'Espagne de la première classe, Gouverneur des ville & citadelle de Blaye, Grand-Baillif & Gouverneur de Senlis, Capitaine des ville & château de Pont-Saint-Mexance & du Mesnil-les-Ponts, Capitaine & Concierge du château de Fécamp, né le 22 juillet 1678, cy-devant Conseiller au Conseil de Régence, & Ambassadeur extraordinaire en Espagne.

Antoine-Gaston-Jean-Baptiste, Duc de Roquelaure, Marquis de Biran, &c. Maréchal de France, & Commandant en Chef pour le Roi dans la province de Languedoc.

Yves-Marquis d'Alègre & de Tourzel, Comte de Meilland, Seigneur d'Oisry, de Montaigu, de S. Flour-le-Châtel, d'Aurouze, d'Aubousson, &c. Maréchal de France, Gouverneur & Lieutenant-général pour le Roi, des villes, pais & Evêchez de Metz & de Verdun, & Gouverneur particulier de la ville & citadelle de Metz & de Moyenvic, mort à Paris le neuvième mars 1733, âgé d'environ 80 ans.

Louis, Comte de Gramont, né le 29 mai 1689, Brigadier des armées du Roi du premier février 1719, & Gouverneur de Ham en Picardie du mois de mai 1721, cy-devant Colonel du régiment de Bourbonnois, puis Colonel de celui de Vermandois au mois d'août 1723, & fait Maréchal de camp à la promotion du 20 février 1734.

Proposez le deuxième février, & reçus le 16 mai 1728.

Jacques-Henri de Lorraine, Prince de Lixen, né le 24 mars 1698, Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie au service du Roi, par commission du dixième mars 1714, & Grand-Maitre de la Maison du Duc de Lorraine depuis 1721, fait Brigadier des armées du Roi le 20 février 1734, & tué le deuxième juin suivant au camp devant Phlisbourg.

Alexandre, Duc de la Rochefoucauld & de la Rocheguyon, Pair de France, né le 29 septembre 1699, Grand-Maitre de la Garde-robe du Roi, Brigadier de ses armées, du premier février 1719, & cy-devant Mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie.

Louis-Antoine-Armand-Duc de Gramont, Pair de France, Souverain de Bidache, Sire de Lesparre, Seigneur de Guiche, de Louvigny, &c. né le 20 mars 1688, Colonel du régiment des Gardes Françaises, Gouverneur & Lieutenant-général du Royaume de Navarre & pais de Béarn, Gouverneur de Bayonne, de S. Jean-Pié-de-Port, du château de la Tour de Pau, &c. fait Maréchal de camp le 27 avril 1727.

François-Joachim-Bernard-Potier, Duc de Gèvres, Pair de France, né le 29 septembre 1662, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi en survivance, Grand-Baillif de Valois, Gouverneur & Capitaine des Chasses du château de Monceaux aussi en survivance, Brigadier des armées du Roi du premier février 1719, & Gouverneur de la ville de Paris pareillement en survivance en 1722, cy-devant Mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie.

Paul-François de Béthune, Duc de Charost, Pair de France, né le neuvième août 1682, Capitaine des Gardes-du-corps du Roi en survivance, Lieutenant-général des provinces de Picardie, Boulonnois, anciennes Conquêtes du Hainault, Gravelines & pais reconquis, & Gouverneur de Calais & Doullens aussi

aussi en survivance, Maréchal de camp des armées du Roi, du premier février 1719.

François de Harcourt, Duc & Pair de France, né le quatrième novembre 1690, Capitaine d'une Compagnie des Gardes du Corps du Roi, & Lieutenant-général au Gouvernement de la Franche-Comté, fait Maréchal de camp le 27 avril 1727, & Lieutenant-général des armées du Roi le premier août 1734.

René-Mans de Froulay, Comte de Teflé, Vicomte de Beaumont & de Fresnay, Grand-d'Espagne, Lieutenant-général au Gouvernement des provinces du Perche, du Maine & de Laval, Lieutenant-général des armées du Roi, du huitième mars 1718, & premier Ecuyer de la Reine.

Louis-Armand de Bricheateau, Marquis de Nangis, né le 27 septembre 1682, cy-devant Colonel du régiment du Roi Infanterie, Lieutenant-général des armées de sa Majesté du huitième mars 1718, Gouverneur de Salces en Rouffillon en 1719, & Chevalier d'honneur de la Reine en 1725.

Le premier janvier 1729.

Louis-François-Armand de Vignerot du Pleffis, Duc de Richelieu & de Fronfac, Pair de France, né le 13 mars 1695, Colonel d'un régiment d'Infanterie, l'un des petits-vieux corps depuis 1718, & Brigadier des armées du Roi, de la promotion du 20 février 1734, cy-devant Ambassadeur extraordinaire à la Cour Impériale, fut proposé le premier janvier, & admis le quatrième avril 1728. Il fut reçu à son retour de Vienne.

Le 25. avril 1729

Ferdinand, Prince des Asturies, né le 23 septembre 1713. Charles, Infant d'Espagne, présentement Roi des deux Siciles, né le 20 janvier 1716.

Ces deux Princes avoient été proposés dans un Chapitre tenu à Versailles le 14 décembre 1727.

Joseph-Marie de Bénavidés Carillo-Tellés-Giron, septième Duc d'Osone, Grand-d'Espagne de la première classe, cy-devant Ambassadeur extraordinaire en France, né le 25 mai 1685. Il avoit été proposé dans un Chapitre tenu au Louvre à Paris le 22 janvier 1722, & admis dans un autre Chapitre le 20 mai 1725. Il est mort à Madrid le 18 mars 1733.

Emanuel-Dominique de Bénavidés, d'Aragon, de La Coéva, de Biedma, d'Avila, de Corella, dixième Comte de Saint-Istevan ou de S. Etienne del Porto, Grand-d'Espagne, Gentilhomme de la Chambre de sa Majesté Catholique, son premier Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire au Congrès de Cambray, né à Palerme le 31 décembre 1682.

Alfonse-Manrique de Solis & de Vivéro, Duc del Arco, Grand-d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, Grand & premier Ecuyer du Roi d'Espagne, premier Gentilhomme de sa Chambre; lui & le précédent furent proposés le troisième juin 1724, & admis le 20 mai 1725.

Antoine Giudice, Duc de Giovenazzo, Prince de Cellamare, Seigneur Napolitain, Grand-d'Espagne, né en 1657, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Jacques, Commandeur de Guadalerza & d'Avellino, & en dernier lieu de Caravaca dans l'Ordre de S. Jacques, Gentilhomme de la Chambre du Roi, du Conseil de son Cabinet, & premier Ecuyer de la Reine d'Espagne, Gouverneur & Capitaine général de la Vieille Castille, cy-devant Ambassadeur extraordinaire en France sous le nom de Prince de Cellamare. Il avoit été proposé le premier janvier 1728. Il mourut à Séville le 16 mai 1733, à l'âge de 77 ans.

Ces six derniers furent reçus dans l'église métropolitaine de Séville par le Roi d'Espagne, en vertu des pouvoirs qui lui avoient été envoyés de France.

Proposés le premier janvier, & reçus le deuxième février 1731.

Charles-Eugène de Lévis, Duc & Pair de France, Comte de Charlus & de Saignes, Lieutenant-général des armées du Roi du 18 février 1708, aussi Lieutenant-général au Gouvernement de Bourbonnois, Gouverneur des ville & citadelle de Mézières, & en dernier lieu de Bergue, & Commandant-général pour le Roi dans le Comté de Bourgogne. Il mourut à Paris le neuvième mai 1734, dans la 65^e année de son âge.

Christian-Louis de Montmorency-Luxembourg, Prince de Tingry, Comte souverain de Luxe, Comte de Beaumont en Gâtinois, Seigneur de Dollot, né le neuvième février 1675, Lieutenant-général au Gouvernement de la Flandre-Françoise, Lieutenant-général des armées du Roi, du 30 septembre 1708, & Gouverneur de Valenciennes.

Alexis-Magdeleine-Rosalie de Châtillon, Baron d'Argenton, dit le Comte de Cdtillon, né le 24 septembre 1690, Grand-Baillif de la Préfecture Royale de Haguenau, Maître-de-camp Général de la Cavalerie-légère de France, Lieutenant-général des armées du Roi du premier août 1734.

Henri-Camille, Marquis de Bérighen, de Châteauneuf & d'Uxelles, premier Ecuyer du Roi, cy-devant Maître-de-camp d'un régiment de Cavalerie Lieutenant-général pour sa Majesté au Gouvernement de Bourgogne, & Gouverneur de Challon-sur-Saone, né le premier août 1693.

Proposés le premier janvier, & reçus le 13 mai 1731.

Jean-Baptiste de Durfort, Duc de Duras, Marquis de Blanquefort, Comte de Rozan, Baron de Pujols, né le 28 janvier 1684, Lieutenant-général des armées du Roi, du 31 mars 1720, & Commandant-général dans la Haute & Basse Guienne, nom-

mé Gouverneur du Château-Trompette à Bourdeaux au mois d'août 1734.

François-Marie de Broglio, Comte de Revel, Baron de Ferrières, né le onzième janvier 1671, appelé le Comte de Broglio, Lieutenant-général des armées du Roi du 30 mars 1710, Directeur Général de la Cavalerie, Gouverneur de Montdauphin, & Ambassadeur extraordinaire en Angleterre; déclaré Maréchal de France le 29 juin 1734.

Philippe-Charles de La Fare, Comte de Laugère, appelé le Marquis de La Fare, né en 1685, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, Maréchal de camp des armées du Roi, du dixième avril 1720, Lieutenant-général au Gouvernement de Languedoc, Commandant en cette province, Gouverneur d'Agde & d'Alais, autrefois Capitaine des Gardes du feu Duc d'Orléans. Régent en France.

Le premier janvier 1733.

Melchior de Polignac, Cardinal Prêtre du titre de sainte Marie des Anges aux Thermes de Dioclétien, Archevêque d'Auch, Abbé des Abbâtes de Bonport, diocèse d'Evreux; de Bégard, diocèse de Tréguier; de Mouzon, diocèse de Rheims; de saint Pierre de Corbie, diocèse d'Amiens; & d'Anchin, diocèse d'Arras; l'un des Quarante de l'Académie Françoise, &c. cy-devant chargé des affaires de France à Rome, né le onzième octobre 1671, avoit été proposé le 16 mai 1728, & admis le premier janvier 1729.

Louis de Bourbon, Prince de Conti, Gouverneur & Lieutenant-général pour le Roi du Haut & Bas Poitou, né le 13 août 1717, proposé dans un Chapitre tenu à Versailles le premier juin 1732. Il a été déclaré Maréchal de camp au mois de juin 1734.

Commandeurs proposés le deuxième février & reçus le 24 mai 1733.

Armand-Pierre de La Croix de Castris, Archevêque d'Albi, sacré le 29 octobre 1719, Abbé des Abbâtes de Vallemagne, diocèse d'Agde & de S. Pierre du Monestier-S. Chaffre, diocèse du Puy, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Conseiller du Conseil de Conscience, autrefois Aumonier ordinaire de feu la Dauphine mère du Roi, & premier Aumonier de feu la Duchesse de Berry.

Henri-Oswald de La Tour en Auvergne, des Ducs de Bouillon, né le cinquième novembre 1671, Archevêque de Vienne, sacré le dixième mai 1722, Abbé & Général de l'Ordre de Clugni, Abbé Commandataire des Abbâtes de S. Sauveur de Rhédon, diocèse de Vannes; de Couches, diocèse d'Evreux; & de Notre-Dame de la Vallée, diocèse de Rouen; Prieur de Souvigny, Chanoine & Grand-Prévôt de l'église cathédrale de Strasbourg, Chanoine de celle de Liège, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, premier Aumonier du Roi, charge pour laquelle il a prêté serment de fidélité le 18 décembre 1732.

Chevaliers proposés, admis & non encore reçus.

Alvare-Bazan de Navia-Osorio, Marquis de Santa-Cruz, de Marcénado, Vicomte de Puerto, Lieutenant-général des armées du Roi d'Espagne, son Ministre à la Cour de Turin, puis son second Plénipotentiaire au Congrès de Soissons, & ensuite son Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire à la Cour de France, & établi Gouverneur d'Oran en Afrique après la conquête de cette place, devant laquelle il a été tué dans une sortie le 21 novembre 1732. Il avoit été proposé pour l'Ordre du S. Esprit le troisième juin 1724, & admis le 20 mai 1725.

Conrad-Alexandre, Comte de Rotembourg en Brandebourg, né le 26 février 1684, Brigadier des armées du Roi du 20 octobre 1716, cy-devant Maître-de-camp d'un régiment de Cavalerie Allemande au service de sa Majesté, reçu Chevalier d'honneur d'épée au Conseil souverain d'Alsace le 27 août 1717, & Chevalier des Ordres Militaires & Hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérusalem le 25 février 1721, Envoyé extraordinaire du Roi à la Cour de Berlin, puis second Ambassadeur extraordinaire du Roi à la Cour de Vienne, & enfin nommé Ambassadeur extraordinaire en Espagne au mois d'octobre 1730, fut proposé le premier janvier 1731, & admis le 13 mai suivant. Il a été nommé Maréchal de camp le 20 février 1734, & a obtenu son rappel d'Espagne la même année.

Chevaliers proposés le 13. juin 1734.

Charles-Louis-Auguste Fouquet de Belle-Île, Comte de Gisors, d'Andely, de Vernon, de Libons, &c. né le 22 septembre 1684, Maître-de-camp Général des Dragons, du cinquième juillet 1709, Lieutenant-général des armées du Roi, du 23 décembre 1731, & Gouverneur de la ville & citadelle de Metz & du pais Messin, du mois de mars 1733.

Jean-Hercule de Roffet-de-Rocozel-de-Ceilles, Marquis de Pérignan, né à Ceilles au diocèse de Béziers le sixième juillet 1683, nommé Gouverneur d'Aiguemortes au mois de septembre 1729, neveu par sa mère & filleul d'André-Hercule de Fleury, Cardinal, ancien Evêque de Frejus, Grand-Aumonier de la Reine & Ministre d'Etat.

NB. Outre le Duc del Arco, le Marquis de Sanctis-Cruz, & le Comte de Sant-Istevan, il y eut encore deux autres Seigneurs Espagnols, qui furent proposés dans le Chapitre du huitième juin 1724. Ces deux Seigneurs, qui sont morts avant que d'être reçus, étoient

Antoine Oforio-Moscofo-Phélices de Guzman-Messa, d'Avila-Mendoza-Roxas-Manriquez, de Zuniga-Vélaço, & Aragon, Marquis d'Algora, Comte d'Almanira, Duc de San-Lucar la Grande, Marquis de Leganes, de Vélaço, d'Almazan, de Poza, d'Ayamonte, de Villamanrique, de Mairéna & de Morata, Comte de Tristémara, de Lodola, de Sainte-Marie de Niéva & d'Azicolar, Seigneur de Billatoro, Sergent Major de la Grande Garde du Roi Catholique, Chanoine de la sainte église de Léon, Régidor perpétuel de toutes les villes & bourgs qui peuvent voter dans l'assemblée des Etats, Capitaine d'une Compagnie d'Hommes d'armes de Castille, Alcade de la Maison royale & du parc du Buenretiro, & Sommelier du corps de sa Majesté Catholique. Il mourut à Madrid le troisième janvier 1725, dans la 35^e année de son âge, avant d'avoir été admis.

Et François-Marie Spinola, Duc de S. Pierre, Prince de Molfetta, Grand-d'Espagne, Capitaine général des armées du Roi Catholique, cy-devant Majordome-major de la Reine, première Douairière d'Espagne, Gouverneur & Capitaine général du Royaume de Valence, & en dernier lieu Gouverneur de l'infant Don Charles. Ses preuves furent admises le deuxième février 1725, & la permission de porter la Croix & le Cordon, jusqu'à ce qu'il eût prêté le serment & reçu le Collier, lui fut accordée en même tems. Ce Seigneur mourut à Aranjuez à la suite de la Cour, le 15 mai 1727, dans la 68^e année de son âge.

Il n'y a point eu de changement dans les Officiers de l'Ordre du Saint-Esprit depuis l'année 1724, à l'exception de Jean Hallé, Héritier-Roi-d'armes, qui a vendu cette charge à Christophe-Etienne Gueffier, qui en a été pourvu par lettres du premier juin 1732.

Le 28 mai 1730, il fut tenu à Fontainebleau un Chapitre de l'Ordre du S. Esprit, dans lequel il fut fait un nouveau règlement, suivant lequel il fut arrêté qu'aucun Officier de l'Ordre, en vendant sa charge, ne pourroit en conserver les honneurs qu'après l'avoir exercée pendant vingt années; que le Cordon ne se transférerait plus à un autre, comme il s'étoit cy-devant pratiqué: les quatre principales charges de l'Ordre furent fixées à deux cens mille livres; & pour dédommager ceux qui étoient titulaires, il fut ordonné qu'on payeroit à chacun d'eux une somme de cent mille livres.

NB. Le Supplément de Paris 1735. p. 409. l. 9. met *Salces* pour *Salces*.

ESSARS (Nicolas, &c.) p. 154. col. 2. l. 1. au lieu de Herberay, lisez de Herberay

L. 11. au lieu de Un Auteur François dans Du Verdier dit, lisez Un Auteur François nommé Abel Matthieu & Du Verdier-Vauprivas disent

A la fin de cet article ajoutez. Abel-Matthieu, *Devis de la Langue Française*

P. 155. col. 2. avant ESSEU, mettez ESSERIS ASSCHALLI. Voyez EDRIE.

P. 157. col. 1. n. 19. FRANÇOIS d'ER, II. du nom, l. 6. au lieu de 1691, lisez 1692.

N. 18. RENAUD d'ER, l. 18. après 1723, ajoutez & Prieur du Prieuré de la Mirandole, mort à Vienne en Autriche, la nuit du 13 au 14 avril 1727, dans la 27^e année de son âge

L. 19. au lieu de &, mettez; 4.

L. 20. 3^e dernière, après 1699; ajoutez; 5. Henriette d'ER, née le 27 mai 1702, mariée à Modène le cinquième février 1728 avec Antoine Farnèse, mort le 20 janvier 1731, sans enfans.

P. 158. col. 1. au lieu de l'article 19 qui commence la colonne, mettez celui qui suit.

19. FRANÇOIS-MARIE d'ER, Prince héréditaire de Modène, né le deuxième juillet 1698, & nommé Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or par l'Empereur le 29 novembre 1731, à eu de son mariage avec Charlotte-Alexis d'Orléans, 1. un Prince né le 18 novembre 1723, mort à Reggio, après trois jours de maladie, le 16 juin 1725, & transporté à Modène pour y être inhumé dans le tombeau de sa Maison; 2. Marie-Thérèse-Félicité, née à Reggio à cinq heures du soir le sixième octobre 1726; 3. un Prince, né à Modène le 22 novembre 1727; 4. une Princesse, née à Gènes le septième février 1729; & 5. un Prince né à Modène le 14 juillet 1730, & mort à Reggio le 12 juillet 1731.

N. 19. SIGISMOND-FRANÇOIS d'ER, après 1647, ajoutez & mort le 28 août 1732, âgé de 84 ans.

EST (Louis d') col. 2. au lieu de Paul IV, lisez Pie IV.

P. 159. col. 1. avant ESTAMPON, mettez ce qui suit.

ESTAMPES, ville & Maison. Voyez ETAMPES.

Col. 2. n. 2. DIEU-DONNÉ: ajoutez à la fin de l'article ce qui suit. L'Histoire remarque que notre Dieu-donné, ayant recouru à la bataille de Bovines en 1214, Philippe Auguste qui avoit été renversé de son cheval, & sauvé son écu où étoient peintes ses armes, ce Prince pour le récompenser, lui permit de porter les armes de France avec un chef d'or pour brisure.

N. 4. lisez 3.

L. 5. GUILLAUME d'Esteing, II. du nom, au lieu de la Roethé-Régner, lisez la Roche-en-Régner.

Dans la même ligne, au lieu de Marguerite, lisez Jardane.

N. 4. RAYMOND, l. 2. au lieu de Bourniquet, lisez Bourniquel

N. 5. l. 2. GUILLAUME d'Esteing, III. du nom, au lieu de Ermengarde ou Eminarde de la Peire, lisez Esmengars de Peyre.

N. 6. RAYMOND d'Esteing, l. 2. au lieu de Eminarde, lisez Ermengarde

L. 3. au lieu de Cardillac, lisez Cardailac

N. 8. BEC ou BE'GON d'Esteing, l. 2. au lieu de Jeanne, lisez Marguerite

B

N. 10. GUILLAUME dit Guillot, l. 6. au lieu de Esparrou lisez Esparon

L. 9. au lieu de Arnoul de Landorre lisez Arnoul de Landore.

L. 11. au lieu de Solarges, lisez Solages

N. 10. LOUIS d'Esteing, l. 5. au lieu de Magnelais lisez Magneliers, & retranchez de la Maison d'Haluin.

N. 13. JEAN d'Esteing, III. du nom, l. 14. au lieu de 30, lisez 13.

L. 26. au lieu de Palicz, lisez Pailhez

N. 14. JEAN-LOUIS, l. 4. au lieu de Gilbert de Lanjac, Comte d'Alet, lisez Gilbert de Langeac, Comte de Dalet.

N. 14. FRANÇOIS d'Esteing, II. du nom, col. 2. l. 5. au lieu de 1626, lisez 1616.

L. 6. au lieu de Spoie, lisez Spoid

L. 7. au lieu de d'Inteville, lisez de Dinteville

N. 15. JOACHIM, Comte d'Esteing, l. 6. après le mot *Dauphiné*, ajoutez morte le 13 avril 1657.

Dans la même ligne, au lieu de 1673, lisez le neuvième novembre 1672.

L. 9. après le mot *Denz*, ajoutez d'Esteing, Cadet dans les Gardes du Corps; 3. Joachim,

L. 11. changez 3 en 4, & l. 13. changez 4 en 5.

N. 17. CHARLES-FRANÇOIS-MARIE, l. 3. après 1693, ajoutez, & mourut avant l'âge de 40 ans, vers l'an 1728.

Dans la même ligne, au lieu de N. . . Martel, &c. lisez Henriette-Magdelaine-Julie Martel-Fontaine, fille de Henri Martel, Comte de Fontaine, premier Ecuyer de Madame la Duchesse d'Orléans, morte le 19 mai 1733.

P. 161. col. 1. l. 26. au lieu de Religieuse aux Filles de Sainte-Marie de Thierne jusqu'au mot *Canillac* inclusivement, l. 28. ou au lieu de 11, il faut mettre 12. lisez mariée avec Jean-Gaspard de Montboisier, de Beaufort-Canillac, Vicomte de Diennes; 10. Catherine, Religieuse aux Filles de Sainte-Marie à Thierne; 11. Anne-Marie;

N. 16. GASPARD d'Esteing, l. 7. au lieu de N. . . lisez Elnor: au lieu de 15, lisez 16; au lieu de N. . . Le Gendre, lisez Charles Le Gendre; 10. au lieu de N. . . lisez Charlotte.

N. 17. CHARLES-FRANÇOIS d'Esteing, l. 4. au lieu de Charlotte-Catherine, jusqu'au nombre 1722 inclusivement, l. 6, lisez Charlotte-Marguerite-Catherine Du Bellay, fille de Charles, Comte Du Bellay, Seigneur de La Pallu, de Benet & du Buart, & de Catherine-Renée de Jaucourt de Villarnoult, Dame de la Baronnie de La Forêt, morte le troisième avril 1722.

ESTEING (Pierre d') l. 4. 16. au lieu de Eminarde de la Peire, lisez Esmengars de Peyre.

ESTIUS (Guillaume) p. 163. col. 1. l. 15. après le mot *Gorcomensium*, ajoutez, un excellent Discours Latin, intitulé *Contra avaritiam Scientie*, c'est à dire, contre ceux qui renferment leurs lumières dans leur cabinet, & qui refusent de les communiquer au dehors.

P. 164. col. 2. n. 11. ROBERT d'Estouteville, l. 1. au lieu de Lumerville lisez Lamerville

L. 16. au lieu de le Vernier, lisez Le Vénier

P. 165. col. 1. n. 10. NICOLAS, dit Colars, l. 7. au lieu de Broye, lisez Braye

P. 166. col. 1. n. 11. BLANCHET d'Estouteville, l. 1. 2. au lieu de La Galline, lisez La Gaine.

L. 8. au lieu de Vicomtesse, lisez Vidamesse.

P. 167. col. 2. n. 1. ROBERT d'Etampes, l. 3. au lieu de qu'il honora, lisez qui l'honora

L. 11. après le mot *Seigneur*, ajoutez, de Saint-Ciergues, Des Roches & de La Ferté-Nabert

Dans la même ligne, effacez, tige de la branche des Seigneurs de La Ferté-Nabert

P. 168. col. 1. n. 9. CHARLES d'Etampes, l. 16. au lieu de N. . . lisez Jeanne-Marie.

L. 17. au lieu de Nonant, lisez Nonans.

N. 6. JEAN d'Etampes, l. 5 & 6. au lieu de Haplaincourt, lisez Haplaincourt

Col. 2. n. 7. JACQUES d'Etampes, II. du nom, l. 2. au lieu de Haplaincourt, lisez Haplaincourt

N. 8. l. 5. au lieu de HENRI, lisez FRANÇOIS-HENRI

L. 10. après le mot *Salini*, au lieu de 4. Henri-Hubert, &c. jusqu'au mot *Barillon* l. 6 & 7. mettez ce qui suit, de laquelle il eut pour fils Henri-Hubert d'Etampes, Marquis de Valençay, Seigneur de Guépeau, mort à Paris le onzième de mai 1734, âgé de 49 ans six mois & onze jours, qui épousa le 30 septembre 1715 Marie-Philibert Amelot, sœur de Jean-Jacques Amelot, Seigneur de Chaillou, Conseiller d'Etat ordinaire, Intendant des Finances, & l'un des Quarante de l'Académie Française, & fille de Dony-Jean Amelot, Seigneur de Chaillou & de Châtillon-sur-Indre, Maître des Requêtes honoraire de l'Hotel du feu Roi, &c.

N. 9. HENRI d'Etampes, l. 1. lisez FRANÇOIS-HENRI d'Etampes.

ETAMPES-VALENÇAY (Henri d') p. 169. col. 1. l. 11. au lieu de Duc, lisez Cardinal

L. 12. au lieu de 1652, lisez 1632.

ETIENNE, l. de ce nom, Patriarche d'Antioche, p. 174. col. 2. l. 2. au lieu de Eustache, lisez Eustathe

ETIENNE, l. de ce nom, Patriarche de Constantinople, l. 5. au lieu de Etienne V, lisez Etienne VI.

P. 176. col. 2. l. 18. au lieu de depuis 1217 jusqu'en 1225, lisez depuis 1216 jusqu'en 1227.

ETIENNE (Henri) p. 177. col. 2. après ces mots *quelques livres*, ajoutez. Il mourut à Lyon, sur la fin de l'an 1520.

Dans la même ligne, après le mot *épousa*, ajoutez peu après

L. 6. retranchez vers l'an 1520.

ETIENNE (Robert) l. 21. après les mots, *mille tour*,

L

4

ajoutez. M. Maillaire, dans son Histoire Latine des Etienne, a justifié sa mémoire sur ce fait.

ETIENNE (Charles) p. 178. col. 1. l. 5. au lieu de *Di-Bionnarium*, lisez *Di-Bionorum*.

L. 10. après 1564, ajoutez, à Paris, âgé d'environ 60 ans.

ETIENNE (François) l. 1. au lieu de frere, lisez frere aîné.

L. 4. après ces mots *four son nom*, ajoutez. Il mourut à Paris vers l'an 1550.

ETIENNE (Robert II.) l. 6. après ces mots de son père, ajoutez. Il mourut à Paris en 1588.

ETIENNE (Nicole) col. 2. l. 6. au lieu de 1548, lisez 1534: ajoutez: on ignore la date de sa mort.

ETIENNE (Paul) ajoutez à la fin de l'article, où il mourut l'an 1627, âgé d'environ 60 ans. On a de lui un volume in octavo, de Traductions en vers Latins de diverses Epigrammes tirées de l'Anthologie, & quelques Poësies Latines de son invention, données sous le titre de *Juvenilia*.

Avant l'article d'ETIENNE (Nicole) il faut mettre celui qui suit.

* ETIENNE (Robert, III. du nom) étoit fils de Robert II, & petit-fils de Robert I. Il tint l'imprimerie depuis l'an 1598, jusqu'en 1628; mais il n'eut point celle de son père qui étoit échue à Patifon. Cependant ses impressions ne laissent pas d'être belles. Joseph Scaliger les loue beaucoup dans sa lettre à Charles Labbé du 26 février 1607, dans laquelle il lui parle de l'édition que ce Robert avoit faite des Epigrammes que lui, Scaliger, avoit traduites de Martial. Robert n'étoit pas seulement habile dans ce qui regardoit sa profession, il avoit aussi une grande connoissance du Grec & du Latin, & il a composé quelques Ouvrages. On connoit de lui la Traduction imprimée chez lui-même l'an 1629, de la Rhétorique d'Aristote, dont néanmoins il n'avoit traduit que les deux premiers livres, le reste ayant été achevé par un de ses neveux nommé aussi Robert. M. Fabricius, *Biblioth. Græca*, l. 3., met cette Traduction à l'an 1529: ce qui a été cause que M. Maillaire l'a donnée à Robert Etienne, l. du nom, dans le catalogue des impressions de cet Imprimeur. Il faut encore remarquer que Robert III., pour se distinguer d'avec son père, avoit coutume de mettre ces lettres *R. F. R. N.* au devant de ses éditions Latines, ce qui signifie *Roberti filius, Roberti nepos*. * Baillet, *Jugement des Savans*, &c. tome 1. partie 2. p. 29 & 30. n. 13. édit. d'Amsterdam 1725.

ETIENNE (Antoine) l. 8. après le mot *mourut*, ajoutez: aveugle: après le mot *Paris*, ajoutez l'an 1674. âgé de 80 ans.

ETREES, p. 180. col. 1. l. 1. au lieu de ou E T R E E S lisez ou ESTREES.

Col. 2. au lieu de V. Antoine, &c. lisez 5. Antoine, &c. N. 8. FRANÇOIS-ANNIRAL l. 8. au lieu de en septembre, lisez le 18 septembre.

P. 181. col. 1. l. 5. au lieu de en octobre, lisez le onzième novembre.

N. 8. VICTOR-MARIE, l. 15. au lieu de 1705, lisez 1704. L. 16. après le mot *Malaga*, ajoutez qui se donna le 24 août de la même année.

EU, ville de France, p. 183. col. 1. l. 3. & 4. au lieu de petit village, lisez gros bourg avec un port, & une Abbaye de Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur.

EVARISTE, p. 185. col. 1. l. 2. au lieu de à la fin du second siècle, lisez la première année du second siècle.

EUDÉS, Comte de Paris, l. 9. après ces mots *Jean-Baptiste*, ajoutez. Les Historiens les plus exacts en comptent dix-neuf mille.

Col. 2. à la fin de l'article d'EUDOXIE ou plutôt EUDOCIE, ajoutez. M. de Vilfore, *Vie d'Ardenais dans les Mémoires de Littérature & d'Histoire*, tome 8. partie 1.

EVENUS, Poëte Elégiaque, p. 189. col. 1. Ajoutez à la fin de l'article, Eratosthène & Suidas font mention d'un autre EVENUS aussi de Paros, & Poëte Elégiaque, mais plus ancien; & l'on croit que c'est celui qui desespérant d'atteindre le ravisseur de sa fille, qu'il avoit poursuivi jusques sur les bords du Lycormas, se précipita dans ce fleuve & lui donna son nom.

EUGENE, p. 191. col. 2. l. 7. au lieu de jusqu'au deuxième juin 658, lisez jusqu'au mois de juin 655.

EUHEMERE, p. 193. col. 1. Le Supplément de Paris l'appelle EVHEMERE.

L. 5. après le mot *Messine*, au lieu de ces mots le dernier ajoutez, jusqu'à ces mots de sa perte inclusivement, l. 17. mettez ce qui suit. Evhémère étant entré fort avant dans l'amitié de Cassander, Roi de Macédoine, ce Prince le chargea d'affaires importantes, & à sa sollicitation le premier entreprit de longs & pénibles voyages. S'étant embarqué par ses ordres dans un des ports de l'Arabie Heureuse, après plusieurs jours de navigation sur l'Océan, il découvrit une île qui se nommoit *Panchée*, si l'on s'en rapporte à son récit que l'on croit fabuleux, au moins à cet égard. „ A soixante stades de la capitale se voyoit, dit-il, un temple où il trouva une colonne d'or, sur laquelle on voyoit écrites les Vies de Cælus, de Saturne, de Jupiter, de Diane & d'Apollon. Toutes ces Vies, dit-on, avoient été écrites par Mercure: Evhémère du moins le voulut persuader lorsqu'il recueillit ces Vies, qui n'étoient peut-être qu'un Ouvrage de son invention seule. Il l'intitula *Histoire sacrée*, & le dessein qu'il s'y proposoit étoit de faire voir que Cælus, Saturne, & le reste de ceux auxquels on avoit érigé des autels, ne différoient pas des autres mortels. Cette Histoire lui fut citée bien des ennemis, & les Grecs travaillèrent à l'envie à la décrier. Malgré ce soulèvement général, Ennius en fit quelque tems après une Traduction Latine; mais ni la Traduction, ni l'original ne subsistent plus aujourd'hui. L'épithète de Philo-

phe dont Evhémère est honoré dans Plutarque, ne prouve point qu'il ait composé des Traitez de Philosophie: son système sur la Philosophie Payenne suffisoit pour lui avoir mérité ce titre. Ceux qui le rangent au nombre des Poëtes, ne le font que sur quelques endroits corrompus du texte de Columelle, & d'un Anonyme imprimé à la fin de Cenforin, où il est moins question d'Evhémère que du Poëte Evénus. * Voyez une savante & curieuse Dissertation sur Evhémère & ses Ecrits, par M. l'Abbé Sevin, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres*, tome 8.

EUPHEMIUS Patriarche de Constantinople, p. 196. col. 2. l. 2. après le mot *succéda*, ajoutez à Flavire ou Fravite qui ne régna que trois mois, & qui avoit succédé.

EUPHORIION, p. 197. col. 1. n. 1. l. 1. au lieu de Chal-cide, lisez Chalcis en Eubée.

Dans la même ligne après le mot *Historien*, ajoutez étoit fils de Polymète & prit le goût de la Poësie sous Archébulé.

L. 6. après le mot *Anciens*, ajoutez & dont Meursius nous a donné une liste exacte, excepté qu'il lui attribue l'*Avodidion* qui est d'Euphorien le Tragique, fils d'Eschyle. Quintilien recommandoit la lecture d'Euphorion.

L. 12. après le mot *Poëtes*, ajoutez. Mais si Euphorion a eu ses partisans, il a eu aussi ses Censeurs & des Censeurs illustres, entre autres Pausanias, Cicéron, Helladius, &c.

A la fin de l'article ajoutez. Pausanias, in *Ploëtiis*. Cicéron, de *Divinat.* l. 2. Meursius, in *Notis ad Helladium*. Clément d'Alexandrie, *Stramat.* l. 5. M. l'Abbé de Souchay, *Dissertation sur les Poëtes Elégiaques*.

EUREUX, p. 198. col. 1. l. 30. au lieu de Toëne, lisez Toëny.

P. 199. col. 1. n. 17. Louis de Beaumont, III. du nom, l. 3. au lieu de Aldonce, lisez Iriande.

L. 4. au lieu de *Ferdinand Folch*, Duc de Cardonne & de Françoise Manrique de Lara, sa première femme, lisez Pierre Manrique de Lara, Duc de Najéra & de *Guionare* de Castro.

N. 18. Louis de Beaumont, IV. du nom, au lieu de N. . . lisez Ferdinand Folch.

Dans la même ligne après le mot *Cardonne*, ajoutez & de Françoise Manrique de Lara.

EURIPIDE, p. 200. col. 1. l. 5. après le mot *Attique*, ajoutez. Cependant Barmès, Jean-Albert Fabricius & plusieurs autres le font naître à Phluë, bourg de l'Attique. Harpocracion & Suidas à Phlye, qui est encore un autre bourg; mais ceux qui le font naître à Salamine ont raison.

Dans la même ligne, au lieu de de leur condition, lisez de la condition de son père & de sa mère.

L. 21. après le mot *Varron*, ajoutez ou de quatre-vingt-douze selon d'autres.

Col. 2. l. 29. au lieu de qu'une vingtaine, lisez que dix-neuf.

P. 204. col. 1. l. 88 & 89. après le mot *Ouvrages*, ajoutez. En 1725. Jean-Albert Fabricius a donné en Grec & en Latin dans sa Bibliothèque des Auteurs qui ont écrit pour & contre la vérité de la Religion Chrétienne, la préface du livre *De la Démonstration Evangelique*, composée par cet Ancien, les premiers chapitres du premier livre, & la conclusion du dernier, qui manquent dans toutes les éditions.

EUTROPE, Sophiste Italien, p. 208. col. 2. l. 1. après le mot *Suidas*, ajoutez, quoique sans fondement. Il n'étoit selon toutes les apparences ni *Sophiste* ni *Italien*. Le premier titre ne peut convenir à un homme qui a rempli les emplois les plus considérables, & qui s'est distingué dans les armées. & le second est détruit par le témoignage de Symmaque, son contemporain & son ami, qui dans quelques unes des lettres qu'il lui a écrites fait entendre qu'Europe étoit Gaulois. II.

L. 28. après le mot *Scaliger*, ajoutez. Cependant bien des Savans prétendent que cette Traduction n'a jamais existé.

Dans la même ligne & la suivante au lieu de. On doit encore se souvenir, lisez. Quelques uns prétendent.

L. 34. après le mot *Chrétien*, ajoutez. Mais cela n'est pas exactement vrai, & voici à quoi il faut s'en tenir. Paul Winfroy, Diacre d'Aquilée, ne s'est pas contenté d'ajouter quelque chose: ses additions sont considérables, & d'ailleurs il retrancha beaucoup de choses d'Eutrope & en transposa quantité d'autres. Il le continua aussi en huit livres, qui conduisent jusqu'à l'Empereur Léon l'*Isaurien*, & la déposition de saint Germain, Patriarche de Constantinople, après les premières années du huitième siècle. A l'exemple de Winfroy, Landulphe Sagax, ou un autre Auteur inconnu, entreprit aussi de continuer cette Histoire, & y fit des additions qui vont jusqu'à l'an de Jésus-Christ 806. L'Ouvrage ainsi refondu & augmenté contient vingt-quatre livres, & porte le titre d'*Histoire inédite*.

Dans la même ligne après ces mots *Mlle Le Pevre*, ajoutez depuis Madame Dacler.

L. 36. Nous avons de cet Auteur une belle Traduction Française, avec des Notes, par M. l'Abbé Lézau, imprimée depuis quelques années.

EUTYCHIEN, p. 209. col. 2. NB. Le Supplément de Paris 1735, en parlant de cet Affranchi dit qu'on le surnommoit *Comacon* au lieu de dire *Comazon*.

EU X, p. 210. col. 1. NB. sous le mot DEUX il est appelé *Bertrand Deux*; mais le Supplément de Paris lui donne le nom de *Bertaud d'Eu x*.

EXPELLI (Claude d') p. 214. col. 1. l. 24. après ces mots *en vers*, ajoutez, entre autres un *Traité de l'Orthographe Française*, in folio, en 1618. On a imprimé ses Plaidoyers à Paris, en 1612, in quarto, & dans ce recueil on lui donne la qualité d'Avocat général au Parlement de Grenoble.

F.

F A B.

F A B E R (Basilius Faber Soranus) p. 2. col. 2. NB. Le Supplément de Paris dans l'article de FABER (Basile) dit qu'il naquit en Silésie l'an 1620, au lieu de 1520.

F A B E R T (Abraham) p. 3. col. 1. l. 38 & 39. au lieu de en janvier 1680, âgé de 44 ans, lisez le 28 décembre 1679, âgé de 42 ans.

Deux lignes plus haut, au lieu de Petteles, lisez Petteles.

P. 5. col. 2. Avant F A B R A T E R I A, mettez l'article qui suit.

* **F A B R A** (Aloysio della) né à Ferrare en 1655, fut un très-habile Médecin, qui occupa la première Chaire de Ferrare. Il est mort en 1723. On a de lui les Ouvrages suivans, de *Arbitraria Dissertatio de faccedari usu Observatio; de Nucieriana terra minerali Dissertatio; Dioptra Physico-medica pro nutritione, &c. Dissertatio de animi affectionum Physica causa ac loco, & de Tabaci usu; Dissertatio Physico-medica de Meteoris ac morbis ab istis dem derivatis; Dissertatio Physico-medica de vitæ naturalis terminis, de ingenierum varietate, de Cacao, de Capis, de herba Tè, & de Spiritu vini, &c. Voyez le Supplément de Paris 1735.*

P. 6. col. 1. l. 42. retranchez un Cardinal &

L. 42. 43 & 44. retranchez Jean Fabri & ce qui suit jusques à 1372 inclusivement.

L. 45. après 1361, retranchez JEAN Fabri, Evêque de Tulle en 1739, & JEAN Fabri, Evêque de Chartres qui doit suivre immédiatement après.

F A B R I (Jean) Evêque de Tulle, étoit fils de Pierre Fabri, qui avoit du bien dans le Limousin, & il naquit à Maumont dans la même province. Il fut fait Doyen de l'Eglise d'Orléans en 1364; & en 1369 ou 1370, le Pape Urbain V lui donna l'Evêché de Tulle en Limousin. Grégoire XI, son compatriote & son parent, ayant succédé dans l'Evêché de Rome à Urbain V, le fit en 1371 Cardinal Prêtre du titre de saint Marcel. Jean Fabri mourut à Avignon en 1372, le sixième mars.

* Baluze, *Hist. Gall.* p. 206, 206 & 722. Le même, *Vite Pap. Avinion.* p. 1002.

Col. 2. Avant l'article F A B R I (Sixte) mettez celui qui suit.

F A B R I (Jean) Evêque de Chartres, étoit né à Paris, où il fit ses études, & y prit le bonnet de Docteur en Droit Canon. Il prit l'habit de Religieux Bénédictin dans l'Abbaye de Saint-Vaast d'Arras. Il en étoit Prévôt lorsqu'il fut élu Abbé de Tournus vers l'an 1367. Trois ans après il fut fait Abbé de Saint-Vaast, & il gouverna ce monastère environ dix ans. Il étoit habile Canoniste & Prédicateur, & avoit beaucoup de capacité pour les affaires. Il joignit à ces qualités une grande pureté de mœurs. Etant Abbé de Saint-Vaast, il composa un Traité intitulé, *De Gemissement des gens de bien*, à l'occasion du Schisme dont l'Eglise étoit affligée. Il écrivit contre un Docteur nommé Jean de Lignans, qui avoit publié un livre du *Gémissement de l'Eglise*. Celui de Fabri est en forme de Dialogue entre un Docteur de Bologne & un Docteur de Paris. Il n'est point encore imprimé. Mais du Boulay en a publié un autre du même Auteur, dans l'Histoire de l'Université de Paris; c'est un Ecrit Latin en forme de plainte de ce qui s'étoit passé en France. Fabri l'adressa au Comte de Flandre. Il harangua aussi le Pape Grégoire XI, au nom de Charles V, Roi de France, & son Discours se trouve manuscrit dans les bibliothèques. Fabri fut élevé sur le siège de Chartres en 1379, & il fut en même tems Chancelier de Louis, Roi de Sicile. Ce fut pendant qu'il occupoit le siège de Chartres, qu'il écrivit en François un Journal ou Recit Historique de toutes les affaires auxquelles il avoit part. Ce Journal, qui n'est point imprimé, commence à l'an 1381, & finit en 1388. Fabri mourut l'année suivante 1389, à Avignon le onzième janvier. Il fut enterré dans l'église de saint Martial, où l'on voit son Epitaphe en vers Latins. * D. Liron, *Biblioth. Chart.* p. 127.

F A B R I (Honorat) au lieu de cet article, mettez celui qui suit.

F A B R I (Honoré) Jésuite, naquit en 1626, dans le diocèse de Bellay, & entra jeune dans la Société. Il professa longtems à Lyon la Philosophie, dont il poussa les connoissances jusques à la Médecine. On prétend qu'il a enseigné la circulation du sang avant Harvey. Ce Père voulut aussi entrer dans les profondeurs de la Théologie & de la Morale, & il a laissé des Ecrits sur toutes ces matières. Il est mort à Rome, où il fut longtems Pénitencier. On a de lui les Ouvrages suivans, *Physica, seu rerum corporarum Scientia; Traité curieux sur l'Optique, sur l'Atmosphère, sur le mouvement de la terre, sur le flux & reflux de la mer, sur le Quinquina, sous le nom supposé d'Animus Fabricius, sur l'Astronomie, sur la Géométrie, sur la Théologie sous le nom de Hermannus Cooringius, sur la Médecine sous celui de Pierre Mousier; Remarques sur les Notes de M. Nicole, ajoutées aux Lettres d'un Provincial sous le nom de Wendrock; (Le Père Fabri se cacha dans ses Remarques sous le nom de Bernard Stubrock) Lettre au sujet de la paix de Clément IX; (elle fut brûlée à Paris le 26 mars 1669) *Vindiciae, &c.* sous le nom de Bruno Nussler; *Summula Theologia; Corolla virginis de immaculata Conceptione beata Virginis Maria; Traité contre la tolérance en matière de Religion.* Il a laissé onze volu-*

FAB. FAE. FAG. &c.

mes in quarto, manuscrits. * Voyez le Supplément de Paris 1735.

F A B R I C I U S (George) p. 7. col. 2. l. 13. au lieu de sans parler de sa, lisez: il a fait en prose une Description de

F A B R I C I U S (Jacques) Médecin, p. 8. col. 1. On dit dans cet article qu'il naquit le 28 août 1577; mais le Supplément de Paris dit que ce fut en 1576. Ajoutez. Il mourut le 14 août 1652.

F A B R I C I U S (Jean-Louis) col. 2. NB. On dit dans cet article qu'il naquit en 1632; mais le Supplément de Paris dit que ce fut en 1639.

F A B R O T (Charles-Annibal) p. 9. col. 1. l. 2. au lieu de 1580, lisez 1581.

L. 14. après le mot procura, ajoutez à Aix

Col. 2. l. 11. au lieu de & de Glycas, lisez de Théophylacte Simocatte & de Chalcondyle

L. 23 & 24. après le mot janvier, ajoutez, ou selon d'autres le 16 février

L. 32. au lieu de 1639, lisez 1639

L. 34. après 1652, ajoutez. En 1633, il donna au Public, Antiquités de la ville de Marseille; Douze Exercitations Latines, qui roulent sur le Droit, en 1639

F A E R N O (Gabriel) p. 11. col. 1. l. 28. après 1699, ajoutez, & en 1708; & à Amsterdam en 1718.

Col. 2. Avant F A G N A U X, mettez l'article qui suit.

* **F A G N A N I** (Prosper) célèbre Canoniste du XVII^e siècle, fut honoré de l'estime singulière de plusieurs Papes. Il devint aveugle à l'âge de 44 ans, & ce fut depuis ce tems-là qu'il composa son grand Commentaire sur les Décrétales en trois volumes in folio. Il a conservé jusqu'à sa mort arrivée en 1678, un jugement très-sain, & une mémoire des plus heureuses. Il étoit âgé de plus de 80 ans quand il mourut. * Voyez le Supplément de Paris 1735.

F A I L L (Noël Du) p. 12. col. 2. à la fin ajoutez. Voyez le Supplément de Paris 1735.

F A L C K E M B E R G (Jean de) p. 14. col. 2. l. 8. au lieu de Jean le Petit, lisez Jean Petit.

P. 15. col. 1. l. 6. au lieu de Dlugosie, lisez Dlugofs

F A L E T T I (Jérôme) p. 16. col. 1. l. 20. après &c. Ajoutez. On a encore de lui une Traduction Italienne du Traité d'Athénagore, Philosophe Chrétien, sur la Résurrection, à Venise, 1556, in quarto. Il est aussi le premier Auteur du fameux Polyantosa

P. 17. col. 1. Avant l'article F A L L O P I O (Gabriel) mettez celui qui suit.

* **F A L L E T**. C'est le nom d'une Maison illustre & des plus anciennes du Piémont. Thomas Auricola, Raimond Turco, Pagan Incisa, le Comte Malabaila, & plusieurs autres Historiens de la ville d'Asti, en font mention depuis l'an 393. C'est pousser bien loin l'ancienneté d'une famille. Quelques-uns de ces Auteurs font l'éloge entre autres d'un BALTHASAR Fallet, lequel étant Général de l'armée de Théodoric, Roi des Ostrogoths, fut envoyé contre les Francs au secours du Roi des Gaules. Il y en a même qui font descendre cette race des Rois Ostrogoths, qui ont régné en Italie, & parmi ceux-là quelques-uns prétendent avoir trouvé dans l'Histoire de Naples de François de Pétris, que ces Rois avoient les mêmes armes que la Maison de Fallet, mais ils ne font pas attention que les armoiries n'étoient point alors en usage, & qu'elles ne sont point connues avant le dixième siècle. Quoi qu'il en soit, Louis Della Chiesa, dans son *Histoire du Piémont*, imprimée in quarto, à Turin en 1608, folio 93, met la Maison de FALLET au nombre des plus illustres & des plus anciennes de Piémont, & parle de plusieurs concessions de l'Empereur Othon I, en faveur de ceux de cette Maison, qui ont fait autrefois la guerre & des traités de paix & d'alliance avec les Ducs de Milan, les Princes d'Achaïe de la Maison de Savoye, & les Marquis de Saluces. L'on remarque que dans plusieurs diplômes des Empereurs, ils sont appelés *Potentes de Falletis*. François Renshia, dans sa *Description générale de l'Europe*, qui est une continuation du Monde de Davity, dit à l'article du Piémont, en parlant du Montserrat, sur le Tanet est Albe, *Alba Pompeia*, Colonie des Romains, ancien Evêché & assez grande ville, de laquelle font originaires les Fallets, une des plus anciennes & puissantes familles de Piémont. La maison de Fallet subsiste aujourd'hui en plusieurs branches, qui sont celle de Je'ôme Fallet, des Seigneurs de La Mourre & de Poquepaille; celle du Comte de Poquepaille; celle des Comtes de Rodet; celle des Comtes de Ville-Fallet; celle des Comtes de Ruffia; mais celle des Seigneurs de Castiglion-Fallet est éteinte.

F A R E T (Nicolas) p. 22. col. 1. l. 11. après le mot par, ajoutez autant qu'on vouloit le faire croire.

L. 13. après ces mots l'Honnête Homme, ajoutez, qui fut imprimé l'an 1633, &

L. 14. au lieu de &, lisez: il

L. 15. au lieu de. Outre un recueil de Lettres, lisez. Outre dix de ses lettres qui se trouvent dans un Recueil de Lettres nouvelles, imprimé en 1627,

L. 16. après ces mots, il a laissé, ajoutez, l'Histoire Chronologique des Ottomans; Traité des vertus nécessaires à un Prince pour

rien gouverner ses Sujets; la préface qui est au devant des Oeuvres de S. Amant; plusieurs Poësies qui se trouvent dans les recueils de son tems;

P. 24. col. 2. l. 12. au lieu de A. François, Duc, jusqu'à 1727 inclusivement, l. 20. lisez FRANÇOIS, dont il sera parlé après son frère aîné

L. 20. au lieu de 5. Antoine, jusqu'aux mots mourut en . . . inclusivement, l. 21. lisez 5. ANTOINE, dont il sera parlé après ses deux aînés.

Avant FARNESE (Alexandre) mettez les deux articles suivans:

XIV. FRANÇOIS Farnésé, Duc de Parme & de Plaisance, qui avoit succédé en cet Etat au Duc Ranuce II, son père au mois de décembre 1694, après la mort d'Odoard Farnésé, II. du nom, son aîné, mourut à Plaisance le 26 février 1727, entre trois & quatre heures du matin, presque subitement, d'une colique causée par les douleurs de la pierre, dont il étoit fort travaillé, dans la 49 année de son âge, étant né le 19 mai 1678. Son corps fut transporté le premier Mars à Parme, où il fut inhumé dans l'église des Capucins, lieu de la sépulture de ses ancêtres. Ce Prince avoit épousé en vertu d'une dispense du Pape Innocent XII, *Dorothée Sophie* de Bavière, Palatine de Neubourg, née le onzième juillet 1670, veuve d'Odoard Farnésé, Prince héréditaire de Parme, son frère aîné, mais il n'en eut jamais d'enfans: ainsi son héritier & successeur fut ANTOINE Farnésé qui suit.

XIV. ANTOINE Farnésé, Duc de Parme & de Plaisance, frère du précédent, lui succéda le 26 février 1727, & se maria le cinquième février 1728, avec *Henriette d'Éit*, née le 27 mai 1702, troisième fille de *Renald d'Éit*, Duc de Modène & de Reggio, Prince de Carpi, de Correggio & de la Mirandole, & de sa femme *Charlotte-Félicité*, née Duchesse de Brunswick-Hanovre; mais après une régence de quatre ans, il mourut d'une pleurésie, à Parme, le sixième jour de sa maladie, le 20 janvier 1731, dans la 52 année de son âge, étant né le 29 novembre 1679, & fut inhumé dans le tombeau de sa Maison, dont il étoit le dernier mâle. Il fit avant sa mort un testament, par lequel il disposa de tous ses Etats en faveur de l'enfant, dont il croyoit sa femme enceinte, la déclarant Régente, avec l'Évêque de Parme & quatre autres personnes assistantes, & au défaut de cet enfant, en faveur de CHARLES, Infant d'Espagne son petit-neveu. Il légua à sa femme tous ses joyaux, qui étoient fort considérables; à la Reine d'Espagne sa nièce, six tableaux à son choix; & quatre autres tableaux à la Duchesse *Dorothée* la belle-sœur, &c. Les Duchés de Parme & de Plaisance, qui étoient possédés & gouvernés par la Maison de Farnésé depuis 180 ans, en sortirent par la mort du Duc Antoine; car la prétendue grossesse de sa veuve s'étant évanouie, & ayant été reconnue nulle le 13 septembre 1731, ces Etats furent dévolus en vertu du traité de la quadruple alliance, & de plusieurs autres dont il avoit été suivi, à CHARLES, Infant d'Espagne, fils aîné du Roi Philippe V, & d'*Elisabeth Farnésé* sa seconde femme.

FAUCON famille, p. 28. col. 2. l. 12. au lieu de 1644, lisez 1645.

Dans la même ligne, au lieu de Messier de Branquefort, lisez Messy & de Blanquefort

FAUCONNIERS de FRANCE, p. 29. col. 1. aux N. 33. 34. 35. au lieu de Dauvert, lisez Dauvet

Après le N. XXXV. ajoutez celui qui suit.

XXXVI. François-Louis Dauvet, Marquis Des Marêts, Baron de Rupereux, de Berneuil, de Francourt, & Lieutenant-général pour le Roi en Beauvaisis. Il fut nommé Grand-Fauconnier de France en survivance de François Dauvet, Comte Des Marêts son père, au mois de janvier 1717. n'ayant pas encore six ans accomplis, & prêta serment pour cette charge le 23 novembre suivant. Il en devint titulaire par la mort de son père le 24 février 1718.

Col. 2. l. 62. au lieu de Montagur, lisez Montagut

L. 74. au lieu de N. . . lisez Antoine

L. 78. après, *Striliac*, ajoutez, Seigneur

L. 91 & 92. retranchez Emanuel

L. 92 & 93. après ces mots qui épousa, mettez ce qui suit, *Catherine Thomassin*, dite de *Saint-Bartolomé*, dont vint *Emanuel de Faudos d'Averton*, Comte de Bellin, qui de *Henriette Potier*, fille de *René Potier*, Duc de Trêmes, eut *Emanuel-René de Faudos d'Averton*, Comte de Bellin, mort sans postérité en 1667.

FAVIN (André) p. 30. col. 1. ajoutez à la fin de l'article ce qui suit. On cite de lui dans le *Colomesiana* une Histoire de Naples qui n'a jamais existé. Au lieu d'*Histoire de Naples*, on a voulu dire *Histoire de Navarre*. NB. L'Édition de ce Dictionnaire de 1732, n'a pas l'article de FAVIN.

P. 33. col. 1. l. 66. après ces mots & en Latin, ajoutez; *Discours de l'Art & des Sciences*; son *Apologie* adressée à la Reine de Navarre.

FAUR (Pierre Du) col. 2. l. 10. après le mot *Dodecameron*, ajoutez *ſive de Dei Nomine & Attributis*; *Commentarius de Regulis Juris Antiqui*

FAVRE (Antoine) l. 5. au lieu de Antoine, lisez Jean-Antoine L. 15. après ces mots le *Code Fabrien*, ajoutez; la *Tragédie des Gordiens & des Maximins*, ou *l'Ambition*

L. 15 & 16. au lieu de en 1624, lisez le 28 février 1624

FAVRE (Claude) l. 3. au lieu de Chambéry en Savoye, lisez Bourg en Bresse

L. 7. au lieu de Henri IV, lisez Louis XIII.

P. 34. col. 1. l. 3. après les mots 78 ans, ajoutez. On a de lui une *Ordonnance contre le Nouveau Testament de Mons* & plusieurs *Oraisons funèbres*

Col. 2. l. dern. après 1711, ajoutez. * Le Père Chartonnet,

FAUSTE, Evêque de Riës, p. 35. col. 1. l. 11. au lieu de Evêque de Préjus. Celui-ci, lisez. Un autre Théodore, Evêque de Préjus; & l. 12. effacez aussi

L. 21. après le mot *ſit*, ajoutez premièrement par une lettre qu'il écrivit à Lucidus

L. pen. de la col. au lieu de Bertel, lisez Bartel: faites la même chose col. 2. l. 1.

P. 37. col. 1. l. 23. après le mot *premières*, ajoutez: il est aussi l'Auteur de la *Télémacomanie*, mauvaise Critique du *Télémaque* de M. de Fénelon, Archevêque de Cambrai.

N. 9. JEAN de La Fayette, II. du nom, p. 38. col. 1. l. 8. Au lieu de *Louise*, lisez *Louise-Angélique*

L. 11. après le mot *établi*, ajoutez cette parenthèse (*Voyez sur ce qui la regarde, l'Histoire du Cardinal de Richelieu* par M. Le Clerc, tome 2. p. 290 & 291. édit. d'Amsterdam 1714.)

Col. 2. Avant FAYTA, mettez l'article qui suit.

* FAYETTE (Marie-Magdeleine Pioche de La Vergne, Comtesse de La) fut mariée en 1655, à François, Comte de La Fayette, & se distingua encore plus par son esprit & par ses Ecrits que par sa noblesse & par l'estime que l'on avoit pour elle à la Cour de France. Elle eut des liaisons avec tous les Savans de son tems, & particulièrement avec M. Huet, Evêque d'Avranches. Les beaux Esprits d'alors chantoient ses louanges, mais sa modestie les refusoit. Elle laissa même passer sous le nom de M. Segrais, le Roman intitulé *Zolaïs* qui a été imprimé tant de fois. Elle a encore composé d'autres Romans aussi ingénieusement écrits, savoir, *la Princesse de Montpensier*, & *la Princesse de Clèves*. Ce dernier Ouvrage fut critiqué par M. de Vaincourt. Madame de La Fayette mourut en 1693. En 1731, on a imprimé de cette Dame des *Mémoires de la Cour de France*, pour les années 1688 & 1689. Elle avoit encore écrit beaucoup d'autres Mémoires sur l'Histoire de son tems, mais ils sont égarés. * *Voyez le Supplément de Paris 1735.*

P. 41. col. 1. l. 33. après le mot *Pblomathe*, ajoutez ou *Dialogue entre la Poësie & la Peinture qui se disputent la gloire de célébrer les actions de Louis XIV.*

P. 56. col. 1. l. 2. effacez & Gouverneur.

L. 6. au lieu de vers l'année 1646, lisez au mois de février 1641.

L. 8 & 9. au lieu de au mois de septembre 1668, lisez le huitième septembre 1669

L. 11. au lieu de à Jacques Estuett, lisez à Jacques de Stuer, dit Stuart de Cauffade

L. 17. au lieu de le sixième mars, lisez le cinquième janvier.

L. 22. au lieu de 1686, lisez 1687

L. 24 & 25 au lieu de de la province de l'Isle de France, lisez dans les provinces de Touraine, d'Anjou & du Maine, & Procureur du Roi dans toutes les Jurisdictions de Compiègne

L. 26. après ces mots *laisa de*, ajoutez *Charlotte* Trilhan, *Jean-Baptiste Le Féron*, Maître des Comptes à Paris & Grand-Maitre des Eaux & Forêts de l'Isle de France, mort le 27 juin 1705, laissant de

Dans la même ligne après ces mots *Geneviève Tiron*, au lieu de outre un fils, lisez *Jean-Baptiste-Maximilien Le Féron*, Maître des Requêtes depuis 1719

Dans la même ligne encore, au lieu de N. lisez *Marguerite-Charlotte-Geneviève*

L. 27. effacez *Pinnax*, puis II. du nom.

L. 28. au lieu de, puis Président de Provence, lisez depuis premier Président au Parlement de Provence

L. 29. au lieu de N. lisez *Maria-Louise-Hélène*

Dans la même ligne, au lieu de en novembre, lisez le onzième décembre

L. 30. au lieu de *Hilaire*, lisez *Hilaire-Armand Rouillé*, Seigneur du

Dans la même ligne, au lieu de Conseiller au Parlement, lisez Maître des Requêtes qui vendit sa charge en 1719.

L. 32. au lieu de 1685, lisez 1687; & l. 35. au lieu de *Pierre*, lisez *Pierre-François*

FÉRON (Jean Le) l. pen. après &c. ajoutez. Il a laissé en manuscrit, plusieurs autres Ouvrages sur les Armoiries & le Blason, & une Histoire Généalogique de la Maison de Harcourt

FÉRRAND (Louis) col. 2. l. 4. après le mot *Orientales*, ajoutez ce qui suit. En 1664, il donna une Paraphrase des sept Pseaumes de la Pénitence.

L. 15. au lieu de en Hébreu, lisez en Latin

FÉRRARI (Bernardin) p. 58. col. 1. l. 9. après 1665, ajoutez & encore plus celle d'Utrecht de 1692, due aux soins de M. Jean-George Grævius.

Col. 2. l. 28 & 29. Le Père Nicéron & le Supplément de Paris ont de *Disciplina Encyclo*, mais M. Teiffier a *Encyclo*

P. 61. col. 1. l. 3. après le mot *Escale*, ajoutez, & parle de l'origine des Scaligers

L. 4. au lieu de cinq, lisez sept

L. 5. au lieu de 1317, lisez 1318; & ajoutez, de *Morte Beneventi Campani Poëta Vincentii Carmen*; *Ad Mussarum Patavinum de morte ejusdem, Versus.*

FÉRRARI (Paul) l. pen. après le mot *Ecrivain*, ajoutez. On a encore de M. Ferri, *Specimen Carolici Orthodoxi*; une longue lettre Française, en date du 30 mars 1632, adressée aux Ministres de Genève, au sujet de l'impie Nicolas Antoine

P. 62. col. 2. l. 22. après le mot *Bastille*, ajoutez, le 20 avril 1683.

L. 23. après le mot *prison*, ajoutez. Il a laissé en manuscrit des *Mémoires* fort amples & très-curieux, sur tout pour l'Histoire Ecclésiastique du XVII siècle.

FÉRRINI, n. 1. l. 3. au lieu de Pocciani, lisez Pocciancio

FÉRRON (Arnud Du) l. 1. 4. 10. 15 & 16. NB. Le Supplément de Paris dit dans tous ces endroits, qu'au lieu de dire

dr.

Arnaud il faut dire Arnaud; mais il me semble que puisque dans le titre de son Histoire, il est appelé en Latin *Arnaudus*, ce doit être Arnaud en François.

F E U I L L A N S, p. 75. col. 1. n. 2. l. 22. au lieu de deux à Rome & un Hospice, une à Florence, & une à Pignerol, lisez un Hospice à Rome, à Florence & à Pignerol.

F E U R B O R N (Juiste) col. 2. NB. Le Supplément de Paris a commis une faute en l'appellant F E U B O R N.

F E V R E ou F A B R I (Jacques) p. 76. col. 1. l. 8 & 9. effacez & fut reçu Docteur de la Faculté de Théologie de Paris.

L. 25. après le mot douteuse, ajoutez ce qui suit. Pour que cela fût, il faudroit que Le Fèvre fût venu au monde en 1436. L'édition de 1732 met sa naissance en l'an 1445, & le Supplément de Paris 1455. Selon la première date il ne pouvoit avoir vécu que 92 ans, & selon la seconde dix ans moins.

L. 28. après le mot Pseumes, ajoutez, sur l'Éclésiaste, l. 33 après le mot Braime, ajoutez. Il est encore Auteur d'une Traduction Française du Nouveau Testament.

L. 36 & 37. La Reine de Navarre dinant un jour chez Le Fèvre, &c. Cette circonstance n'est nullement vraisemblable, & il vaut mieux dire, comme dans M. Bayle, *Diâ. Crit.* que Le Fèvre & quelques autres Savans dinoient un jour avec elle, ou comme dans M. Jurieu, *Hist. du Calv.* & celle du Pape mis en parallèle, partie 1. p. 70, un certain jour la Reine l'envoya quérir & lui fit dire qu'elle vouloit dîner avec lui, & avec quelques autres Savans qu'elle avoit fait inviter, &c.

F E V R E (Jean Le) Chanoine de Langres, col. 2. l. 1 & 2. au lieu de vivoit en 1585, lisez mourut en 1565, âgé de 73 ans.

L. 6. après le mot Aciat, ajoutez en vers François; Bigarrures du Sieur des Accords, édit. de Rouen 1648.

F E V R E (Le) de Caumartin. Voyez p. 77. col. 1. l. 6. au lieu de Mailfon-Rolland, lisez Mailfon-en-Rolland.

N. V. Louis Le Fèvre, l. 19. après le mot Paul, ajoutez, né le 16 décembre 1668.

L. 23. après 1719, ajoutez mort le 30 août 1733.

P. 81. col. 1. Avant F E V R E. Correz F A B R I C E, mettez l'article qui suit.

F E V R E (Jacques Le) Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, l'un des Vicaires généraux de M. de Gèvres, Archevêque de Bourges, a passé une partie de sa vie à écrire, & l'autre aux exercices de son état. Il est mort à Paris le premier juillet 1716. On a de lui *Entretiens d'Euclide & d'Euchariste sur l'Arithmétique*, & sur l'Histoire de Iconoclaste du Père Maimbourg, *Jésuite*; *Motifs invincibles pour convaincre ceux de la Religion prétendue Réformée*; *Replique à M. Arnaud, pour la Défense des Motifs invincibles*; *Accord des Contradictions apparentes de l'Écriture-Sainte*, en Latin; *Nouvelle Conférence avec un Ministre touchant les causes de la séparation des Protestans*; *Recueil de tout ce qui s'est fait pour & contre les Protestans de France*; *Instructions pour confirmer les nouveaux Convertis dans la Foi de l'Église*; *Histoire Critique contre les Differtations sur l'Histoire Ecclésiastique du Père Alexandre*; *L'Anti-Journal des Assemblées de Sorbonne*; *Faustum en faveur des Docteurs Universitaires*, & de ceux des Maisons de Sorbonne & de Navarre & autres, contre les Professeurs de Sorbonne qui dans la Requisition des Bénéfices, en vertu de leurs grades, prétendoient l'emporter sur les autres Docteurs plus anciens; *Quelques Traités sur les Libertés de l'Église Gallicane*, & sur les Prerogatives de la Nation.

F E V R I E R, col. 2. l. dern. de la colonne, au lieu de Il a toujours eu, lisez Il n'a pas toujours eu.

P. 82. col. 1. l. 1 & 2. Au lieu de. Depuis la réforme du Calendrier par Jules-César, lisez. Ce n'est que depuis Auguste qu'il a été réformé.

À la fin ajoutez ce qui suit. NB. Le Supplément de Paris réprend comme une faute d'avoir dit que le mot de *Februarius* vient de *Februus*, & dit qu'il falloit dire, peut venir de *Februa*. Cependant Macrobe dit expressément, *Satur. l. 1. c. 13*, en parlant de l'ordre des mois, *Secundum* (c'est à dire, le mois de février) *dicitur Februus* Des qui *lustrationum potens creditur*. Servius, sur le vers 43 du premier livre des *Georgiques*, dit en parlant des mois, *Duo vero* (c'est à dire janvier & février) *propter rationem signorum anni, intercalabantur qui postea à Jano & à Februo nominati sunt*.

ANNE Fieubet, p. 87. col. 2. l. 9 & 5. depuis Louis-Gaspard, &c. jusqu'à 1719, l. 12, tout cela doit être effacé.

PAUL Fieubet, l. 3 & 4. au lieu de Angélique-Marguerite, lisez Angélique-Magdalaine.

L. 6. après ces mots dont il eut 1. ajoutez LOUIS-GASPARD qui suit; 2. ARMAND-PAUL de Fieubet, dont on parlera après son article; 3.

L. 9. au lieu de & 2, lisez & 4.

Avant le mot F E V R E, mettez l'article qui suit.

LOUIS-GASPARD de Fieubet, né le 15 août 1690, reçu Conseiller au Parlement de Paris, en la seconde Chambre des Enquêtes le premier février 1713, épousa le 24 mai suivant Marie-Anne Du Moulin, fille unique de Pierre Du Moulin, Conseiller Secrétaire du Roi, Maison Couronne de France & ses Finances, & de Marie-Anne Santilly, morte de la petite vérole le 23 août 1719, à l'âge de 25 ans, & il en eut un fils unique, nommé Gaspard-Pierre-Louis de Fieubet, Seigneur de Vigneul, mort aussi de la petite vérole à Paris le cinquième août 1731, âgé de 17 ans & trois mois.

ARMAND-PAUL de Fieubet, Seigneur de Sivry, frère puîné du précédent, ayant embrassé le parti des armes, fut d'abord Officier dans le régiment du Roi & obtint ensuite au mois de mars 1726 un Guldou de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi, dont depuis il fut fait Enseigne, & Maître-de-camp de Cavalerie. Il fut marié le 14 août 1731, avec Henriette Feydeau, fille posthume de feu Henri-Charles Feydeau, Président en la troisième Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, mort le sixième septembre 1715, âgé de 36 ans, & de Marie-

Louise Croiset sa veuve. Il en a eu 1. Gaspard-Louis, né le 16 mai 1732; & 2. Catherine-Henriette de Fieubet, née le 20 août 1733.

F I L L A S T R E (Guillaume) p. 89. col. 2. n. 1. Au lieu de cet article, mettez celui qui suit.

F I L L A S T R E (Guillaume) naquit en 1344 dans la Maine, ou, selon d'autres, en Anjou près de Duretal. Son mérite l'éleva à la dignité de Doyen du Chapitre de Rheims, où il enseigna la Théologie, & même les Mathématiques. En 1406, à Paris, dans l'assemblée générale du Clergé, il plaida pour le Pape Benoît XIII, de l'obédience duquel on s'étoit foultrait en ce Royaume. Son Discours fut une entière Apologie de ce Pape, & une aigre condamnation de la conduite de la France. Il fut obligé d'en demander pardon au Roi Charles V dans la même assemblée. Quelque tems après il fut fait Archevêque d'Aix en Provence, & ensuite Cardinal par Jean XXIII en 1411. Sa réputation fut qu'on le choisit dans la cinquième Session, pour un des Commissaires avec pleine autorité dans les matières de Foi, & contre Jean XXIII. Il mourut en 1428, le sixième novembre, âgé de 84 ans. * *L'enfant, Hist. du Concile de Pise*, édition de Paris, tome 1. p. 168 & suiv. p. 180. 181 & suiv. tome 2. p. 70. Le même, *Hist. du Concile de Constance*, seconde édition de Hollande, tome 1. p. 104. 105. tome 2. p. 73, 92, 367, &c. *Mémoires du tems*.

P. 91. col. 2. l. 3. au lieu de 51, lisez 61.

P. 94. col. 1. Avant F I S C H I O, mettez l'article qui suit.

* F I S C H E R (Marie) fille célèbre dans le dernier siècle parmi les *Trembleurs* ou *Quakers* d'Angleterre, ayant conçu le dessein de prêcher les dogmes de sa Secte jusques dans la Cour du Grand Seigneur à Andrinople, elle traversa seule l'Italie, la Macédoine & la Grèce, entre dans la Romanie, & arriva jusqu'à la Cour de Mahomet IV, l'un des plus barbares Empereurs qu'ayent eu les Ottomans. Achmet Pacha, fils du célèbre Cuproli, lui ouvre l'accès jusqu'aux pieds du trône. Mahomet l'écoula, ne la regarda que comme une extravagante, & l'envoya à Constantinople avec ordre de la reconduire en Angleterre sur le premier vaisseau, ce qui fut exécuté. A son retour son zèle fut vanté comme un prodige, & pour récompense elle fut mariée à un des Prophètes de la Secte. C'étoit Guillaume Balle, homme savant, & qui vint, dit on, en France prêcher le Fanatisme aux Protestans du Languedoc. * *Voyez ce qu'en dit le Père Catrou, Jésuite, dans son Histoire des Trembleurs*, l. 3.

F L A M M A (Gauvin) p. 99. col. 1. l. 6. au lieu de Flot, lisez *Mansulus*.

F L E C H I E R (Esprit) p. 104. col. 1. l. 1. au lieu de 10, lisez premier.

Col. 2. l. 19. après le mot *Jarry*, ajoutez & qui n'a jamais été prononcée: dans la même ligne au lieu de *Oeuvres*, lisez *Sermons*.

L. 6 & 7. après le mot *Virginis*, ajoutez cette parenthèse (Folengo n'a point fait ce dernier-Ouvrage, non plus que plusieurs autres qu'on lui attribue.)

P. 107. col. 2. Avant F L E U R Y, Comte de Hollande, mettez l'article qui suit.

F L E U R Y (Julien) Chanoine de Chartres, fut un de ceux que l'on chargea de procurer l'édition de quelques anciens Auteurs à l'usage de Mgr le Dauphin. Il fut chargé de l'*Apulée*, qu'il publia avec ses Notes en 1688, en deux volumes in quarto, sous le nom de *Julianus Floridus*. Engagé ensuite à donner de même les *Ouvrages* du Poète Aulone, il commença à le faire imprimer, mais l'impression fut arrêtée à la 160 page; & l'on croit assez vraisemblablement qu'il la discontinua à cause des obscurités qui se trouvent dans cet Auteur. C'est encore aux soins de Julien Fleury que l'on doit l'édition de la *Concorde Évangélique* Grecque & Latine de Nicolas Thoynard d'Orléans. M. Fleury a eu part aux Notes & aux Prolégomènes de cette Harmonie Évangélique dont M. Caton de Court avoit fourni les Variantes. M. Fleury étoit Licentié en Droit, & il avoit été autrefois Professeur d'Eloquence au Collège de Navarre à Paris. Il faisoit bien des vers Latins. Il est mort à Paris le 13 septembre 1725. * *Voyez le Supplément de Paris 1735*.

Col. 1. Avant F L E U R M O N T, mettez ce qui suit.

F L E U R I. Voyez F L E U R Y.

P. 121. col. 2. l. 4. au lieu de *Il Giano*, lisez le *Janus*.

L. 8. effacez *Giano*.

P. 123. col. 2. Avant F O N T A I N E (Godefroy de) mettez l'article qui suit.

* F O N T (N... de La) Parisien, avoit beaucoup de talent pour la Poésie Française. Il donna cinq Comédies, savoir, *Dama* ou *Crispin Jupiter*; le *Naufrage*; *l'Amour vengé*; *l'Épreuve réciproque*; & les *trois Frères rivaux*. M. de La Font a donné aussi plusieurs pièces au théâtre de l'Opéra, *Les Filles de Thalie avec la Critique*; *l'Entrée de la Provence*; *Hypermestre*; les *Amours de Protée*; & *l'Opéra d'Orion*, qu'il a laissé imparfait. Ce Poète est mort le 20 mars 1725, âgé de 39 ans, après une longue maladie. * *Voyez le Supplément de Paris 1735*.

F O N T A I N E (Pierre) p. 123. col. 1. l. pen. après le mot *Police*, ajoutez. Ce livre est toujours nommé par Loüis le *Livre de la Reine Blanche*.

F O N T A N O N (Antoine) p. 126. col. 2. l. 9. au lieu de 1584, lisez 1594.

P. 128. col. 1. Avant le titre F O O, mettez l'article qui suit.

* F O N T V I E I L L E. Cette Maison est très-ancienne parmi la Noblesse dans le pais d'Albigeois, sous le nom de *Sons Versus*. Les guerres & les troubles dont elle a été agitée longtems, ont privé cette Maison, plusieurs fois pillée, de titres très-honorables. Il leur reste la preuve écrite d'une filiation depuis noble ANTOINE de Fontvieille, que dans les registres du Capitole de la ville de Toulouse, & dans les

Annales de M. de La Faille, on trouve avoir été Capitoul en 1470.

P. 129. col. 1. l. 5. au lieu de Barben, lisez de La Barben

Col. 2. l. 91. au lieu de La Barben, lisez de La Barben

L. 96. au lieu de N. . . lisez Vincent-Anne

L. 97. au lieu de N. . . lisez François.

L. 98. au lieu de N. . . lisez Lucrèce.

L. 98 & 99. au lieu de Tous deux, &c. jusqu'au mot *fièle*, mettez ce qui suit. Le premier fut fait premier Président au Parlement de Provence en 1622. Le second fut Conseiller en la Cour des Aides & des Finances de Provence.

P. 170. col. 1. l. 42. au lieu de 3000 livres, lisez 4000 livres, outre une de 3000 dont il jouissoit depuis peu

L. 43. après le mot *infirmitez*, ajoutez, & plus encore le mécontentement qu'il avoit des Ministres.

Dans la même ligne après le mot *service*, ajoutez ce qui suit. Il se retira en 1710, auprès de Marseille en Provence, ayant alors 56 ans d'âge & 44 de service. En 1730, on imprima en deux volumes in douze, les *Mémoires*, qui sont écrits avec beaucoup de naturel, & fort curieux, sur tout pour tout ce qui regarde son séjour à Siam & ses expéditions sur mer. Il est mort dans le lieu de sa retraite, le quatrième mars 1733, âgé de 77 ans.

FOREST (Pierre de La) p. 133. col. 1. l. 1. ajoutez, ou selon le premier livre de la Chambre des Comptes de Paris, commencé en 1349 (Jean de La).

FORESTI (Jacques-Philippe) p. 134. col. 1. l. 2. au lieu de où il naquit, lisez dans le voisinage de laquelle il naquit à Soldio, en 1434

L. 3. après le mot *Augustin*, ajoutez en 1451

L. 5. au lieu de 1503, lisez 1501

L. 15. au lieu de en 1518, âgé de 84 ans, &c. jusqu'au mot

ans, l. 17. lisez le 15 juin 1520, âgé de 86 ans

FOREZ, l. 10. effacez Roanne

L. 14 & 15. effacez lieu de la naissance du fameux Jurisconsulte Jean Papon.

L. 21 & 22. effacez Honoré, Marquis d'Urfé, renommé par son *Atrée*.

FOSSE (Pierre-Thomas Du) p. 140. col. 2. au lieu de cet article, mettez ce qui suit.

FOSSE (Pierre-Thomas Du) Voyez THOMAS (Pierre)

FOSSE (Charles de La) l. 49. après ces mots *Professeur & Recteur de l'Académie*, ajoutez de Peinture en 1674, Directeur en 1699, & Recteur en 1702.

L. 50. effacez & en fut élu Directeur.

P. 141. col. 1. Avant FOSSE, bourg, mettez l'article qui suit.

* FOSSE (Antoine de La) neveu du précédent, s'est fait connoître par ses Poësies. On a de lui quatre Tragédies, savoir, *Polyxène*, *Manlius Capitolinus*, *Coréjus & Callirhoe*, *Tobée*; une Traduction des Odes d'Anacréon en vers François; des Odes; des Idylles; des Éléges; des Madrigaux; des Epigrammes; le Tombeau du Marquis de Créqui; Une Cantate intitulée, *Arrière abandonnée par Esop*. Il mourut à Paris le deuxième novembre 1708, âgé d'environ 50 ans. * Voyez le *Supplément de Paris* 1735.

P. 142. col. 2. l. 14. après le mot *Oratoire*, ajoutez, mort le 18

septembre 1734, âgé de près de 78 ans.

Louis Fouquet, l. 10. après le mot *Dragons*, ajoutez, fait

Brigadier des armées du Roi le 20 février 1734.

Avant FOU DRE, mettez l'article qui suit.

LOUIS-CHARLES AUGUSTE FOUQUET, appelé le *Comte de Belle-Île*,

Comte de Gisors, &c. né à Villefranche en Rouergue le 22

septembre 1684, fait Lieutenant Général des armées du

Roi le 23 décembre 1731, & Gouverneur de la ville & citadelle

de Metz & du pais Messin, pour laquelle charge il prêta serment

de fidélité le 17 mars 1733, proposé pour être Chevalier

de l'Ordre du S. Esprit le 13 juin 1734, & reçu le premier jan-

vier 1735. Il a été marié 1. le 21 mai 1711, avec *Henriette-Françoise*

de Durfort-Civrac, fille de feu *Charles* de Durfort, Mar-

quis de Civrac, Comte de Biagnac, Baron de La Lande & de

Cerf, Capitaine de Buch, & d'*Angélique-Acario* Du Bourdet;

2. le 15 octobre 1729, avec *Marie-Casimire-Thérèse-Geneviève-*

Emanuelle de Béthune, née le 14 février 1709, veuve de *Fran-*

çois Rouxel de Méday, Marquis de Grancey, Lieutenant Gé-

néral des armées du Roi, & Gouverneur de la province, ville

& citadelle de Dunkerque, mort le 30 juillet 1728, & fille aînée

de *Louis-Marie-Victoire* de Béthune, appelé le *Comte de Béthune*,

Brigadier des armées du Roi, & Maître-de-camp d'un rément

de Cavalerie, puis Maréchal de camp le 20 février 1734,

& de feu *Henriette* de Harcourt sa première femme. De ce ma-

riage sont venus 1. *Louis-Marie* Fouquet de Belle-Île, né le

27 mars 1732; & 2. un second fils, né au mois de juin 1734.

FOULQUES, p. 144. col. 1. n. 3. l. 10, après le mot

Vinamach, ajoutez ou plutôt *Vincmar*,

A la fin de cet article, ajoutez ce qui suit.

NB. Les Annales de Metz disent que *Vincmar* tua *Foulques*,

parce que *Baudouin* l'ayant envoyé vers ce Prélat pour le prier

de lui rendre l'Abbaté de *Saint-Vaast*, & l'y engager par présents,

(car le Roi *Charles le Simple* l'avoit ôtée à *Baudouin* pour la donner

à *Foulques*) ce Prélat le refusa & parla même très-vivement à

Vincmar, ce qui irrita celui-ci.

P. 145. col. 1. Avant FOU RBIN, mettez l'article qui suit.

* FOUR (Charles Du) Curé de S. Maclou à Rouen, &c.

s'est fait connoître par ses liaisons avec Mrs *Pascal*, *Arnaud*, *Ni-*

cole, par ses disputes avec le Père *Brifacier*, Jésuite, & par ses

Ouvrages contre la Morale relâchée. On a de lui, *Regulus des*

Curex de Rouen à M. l'Archevêque de Rouen; *Lettre des Curex de*

Rouen au même Prélat; *Mémoires pour faire connoître l'esprit & la*

conduite de la Compagnie établie dans la ville de Caen, appelée l'Her-

mitage; La condamnation d'un Prêtre de l'Hermitage, pour avoir soutenu que le Pape a pouvoir sur le temporel des Rois; *Lettre d'un Ecclésiastique de Rouen à un de ses amis sur ce qui s'est passé au Jugement du procès entre l'Abbe d'Albay & le Père Brifacier*; *Lettre à un Docteur de Sorbonne sur le sujet de plusieurs écrits composés au sujet de la Vie & de l'état de Marie Des Vallées*. Il est mort le 17 juin 1679. * Voyez le *Supplément de Paris* 1735.

FOURRIER (Pierre) col. 2. l. 14. au lieu de. On travailla à Rome à sa béatification, lisez. Il a été béatifié à Rome le 29 de janvier 1730.

P. 146. col. 2. l. 28. au lieu de à Padoue, lisez dans une maison

de campagne à 14 milles de Vérone

P. 161. col. 2. N. XII. S. LOUIS, IX. du nom, l. 21. au lieu

de 1282, lisez 1283.

L. 25. au lieu de 19, lisez 29

N. XXIV. LOUIS, XIV. du nom, p. 164. col. 2. l. 26. au lieu de

Louis-Alexandre, &c. jusqu'à 1678, l. 23. lisez *Louis-Alex-*

andre, Comte de Toulouse, dont il sera parlé cy-après.

P. 165. col. 1. l. 12. après le mot *lieu*, ajoutez ce qui suit, au

lieu des quatre lignes qui finissent cet article.

Les articles du mariage du Roi avec cette Princesse furent signés à Paris le 19 juillet, & la demande de la Princesse ayant été faite dans les formes à Strasbourg au Roi Stanislas son père, par les Ambassadeurs extraordinaires du Roi le quatrième août, le contrat de mariage fut signé le neuvième suivant dans le cabinet du Roi à Versailles; ensuite de quoi les épousailles furent célébrées le 15 du même mois d'août dans l'église cathédrale de Strasbourg. La cérémonie fut faite par le Cardinal de Rohan, Grand-Aumônier de France & Evêque de Strasbourg; & la Princesse fut épousée au nom du Roi par le Duc d'Orléans, premier Prince du sang. La nouvelle Reine étant arrivée à Fontainebleau, le Roi & elle reçurent la bénédiction nuptiale des mains du même Cardinal de Rohan, le cinquième septembre 1725. De ce mariage sont venus 1. *Louise-Elisabeth*, Dame première de France, née au château de Versailles, à onze heures & un quart, le 14 août 1727, onduyée immédiatement après dans la chambre de la Reine, par *Henri-Hubert* de Courtarvel de Pezé, Aumônier du Roi & accordée l'an 1739 en mariage à *Dom Philippe*, Infant d'Espagne né le 15 mars 1720; 2. Anonyme Dame seconde de France, jumelle de la précédente, née environ dix minutes après elle, & pareillement onduyée; 3. Anonyme Dame troisième de France, née à Versailles, à huit heures & un quart du matin, le 28 juillet 1728, & onduyée aussitôt après, morte à Versailles vers les trois heures du matin, le 19 février 1733, âgée de quatre ans, six mois & vingt & un jours, & transportée le 28 suivant au soir à Saint-Denis en France; 4. Anonyme de France, Dauphin de Viennois, né au château de Versailles le quatrième septembre 1729, à trois heures 40 minutes du matin, & onduyé aussitôt après par le Cardinal de Rohan; Grand-Aumônier de France; 5. Anonyme de France, Duc d'Anjou, né au château de Versailles le 30 août 1730, vers les neuf heures du matin, onduyé immédiatement après par *Claude-Antoine* de Choiseul, Aumônier du Roi, & mort au château de Versailles, sur les neuf heures du matin, le septième avril 1733, âgé de deux ans, sept mois & huit jours, & son corps ayant été apporté le même jour au soir au Palais des Thuilleries à Paris, fut transporté le neuvième au soir à Saint-Denis en France, où il fut enterré dans le caveau de la Maison royale; 6. Anonyme Dame quatrième de France, née à Versailles le 23 mars 1732, à cinq heures après midi, & onduyée immédiatement après par le Cardinal de Rohan, Grand-Aumônier de France; 7. Anonyme Dame cinquième de France, née à Versailles à sept heures & un quart du soir, le onzième mai 1733, & onduyée immédiatement après; 8. Anonyme Dame sixième de France, née à Versailles le 27 juillet 1734, à onze heures & demie du soir, & onduyée par l'Archevêque de Vienne, premier Aumônier du Roi; 9. Anonyme Dame septième de France, née le 16 mai 1736; 10. Anonyme Dame huitième de France, née le 15 juillet 1737.

N. XXVI. PHILIPPE de France, l. 29. au lieu de *Ferdinand*, Infant d'Espagne, né le 23 septembre 1713, nommé Grand-Prieur de Castille en juin 1716, lisez *Ferdinand*, Infant d'Espagne, dont il sera parlé après son frère aîné.

L. 32. après le mot *Espagne*, ajoutez, à présent Roi des deux

Siciles.

L. 37. après 1723, ajoutez, mais qui fut renvoyée en France

le 20 mars 1725, dans le même tems que l'Infante Reine fut ren-

voyée en Espagne, marié en 1738 avec *Marie-Marguerite*, fille

du Roi de Pologne aujourd'hui régnant & de *Marie-Josèphe*, Archiduchesse d'Autriche.

L. 39. après 1720, ajoutez, dont en 1730 le mariage a été conclu

avec la fille aînée du Roi Louis XV.

L. 45. après le mot *suivants*. Comme on la trouva trop jeune,

on la renvoya en Espagne au mois d'avril 1725. Elle fut mariée

en 1729 avec *Josèphe-Pierre-Jean-Louis*, Prince du Brésil. Du

second mariage du Roi Philippe V. sont encore sortis 9. *Marie-*

Thérèse-Antoinette-Raphaël, née à Madrid, le onzième juin 1726;

10. *Louis-Antoine-Jacques*, né le 25 juillet 1727; & 11. *Maria-*

Antoine-Ferdinand, née le 17 novembre 1729.

Avant le titre de DUCS DU MAINE, mettez l'article

qui suit.

XXVII. FERDINAND, Infant d'Espagne, puis Prince des A-

sturies, né à Madrid le 23 septembre 1713, fut déclaré Grand-

Prieur de Castille & de Léon en juin 1716. Il fut fait Chevalier

de l'Ordre de la Toison d'Or, & en reçut le Collier le 29 mai

1723. Les Cortès ou Etats assemblés à Madrid, le reconnurent

pour héritier présomptif de la Couronne, le 25 novembre 1724,

& il fut proclamé en même tems en cette qualité Prince des A-

sturies. Le 25 avril 1729 le Roi Louis XV le fit Chevalier de

l'Ordre du Saint-Esprit. Ce jeune Prince épousa en janvier

1729

1729 *Marie-Magdelaine-Joséphine-Thérèse-Barbe*, Infante de Portugal, née le quatrième décembre 1711, fille de Jean, V. du nom, Roi de Portugal, & de Marie-Anne-Joséphine-Antoinette-Reine, Archiduchesse d'Autriche.

N. XXV. Louis-Auguste de Bourbon, l. 5. après le mot *Grisons*, ajoutez, Général des Galères.

L. 7. après 1673, ajoutez. Il fit sa première campagne en 1688; servit en 1689 dans l'armée de Flandre, en qualité de Général de la Cavalerie; se trouva à la bataille de Fleurus en 1690, & au siège de Mons en 1691. Ayant été fait Lieutenant Général le troisième mai 1692, il alla servir en Flandre, & se trouva au siège de Namur, & ensuite au combat de Steinkerke. Il fit encore les deux campagnes suivantes dans le même pays. En 1702, il fut nommé pour servir en qualité de Lieutenant Général, sous le Duc de Bourgogne dans l'armée de Flandre. Le Roi Louis XIV lui accorda aussi bien qu'au Comte de Toulouse son frère, par deux Brevets des 20 & 21 mai 1711, la jouissance des mêmes honneurs rangs & distinctions dont les Princes du sang sont en possession, & par un Edit du mois de juillet 1714, il les déclara capables de succéder à la Couronne à l'exclusion de tous autres, au cas que la race masculine & légitime des Princes du sang vint à manquer totalement; mais sous le règne du Roi Louis XV, cet Edit fut révoqué & annulé par un autre Edit du mois de juillet 1717. La surintendance de l'éducation du jeune Roi, laquelle lui avoit été confiée par son frère, lui fut ôtée le 26 août 1718, & il fut ensuite arrêté le 29 décembre de la même année & conduit à la citadelle de Doullens en Picardie; mais en 1721 il fut rétabli dans toutes les fonctions de ses charges.

Dans la même ligne, au lieu de *Louise*, lisez *Anne-Louise* Col. 2. l. 2. après le mot *perce*, ajoutez, nommé, pour le Roi; Gouverneur & Lieutenant Général de la Guienne le 28 décembre 1712, fait Chevalier des Ordres du Roi le deuxième février 1728, & Maréchal de camp en 1733, en laquelle qualité il servit au siège de Philisbourg.

N. XXVI. Louis-Auguste, l. 5. après le mot *Languedoc*, ajoutez ce qui suit, le onzième mai 1712. Il fit sa première campagne en Hongrie l'an 1717. Le dixième février 1728 il fut fait Chevalier des Ordres du Roi. Il se trouva au siège de Kell en 1733, fut fait Maréchal de camp en 1734, & servit en cette qualité au siège de Philisbourg.

N. XXIV. Louis, Duc de Vendôme, p. 165. col. 2. l. 15. après le mot *Roi*, ajoutez mort à Paris le 24 janvier 1727, âgé de 71 ans, cinq mois & un jour.

Avant le titre *DERNIERS DUCS DE VENDOME*, mettez l'article qui suit.

XXV. Louis-Alexandre de Bourbon, Comte de Toulouse, Duc de Damville, de Penthièvre, de Cîteauxvillain & de Rambouillet, Pair, Amiral & Grand-Veneur de France, Chevalier des Ordres du Roi & de l'Ordre de la Toison d'Or, Lieutenant Général des armées de sa Majesté & Gouverneur de Bretagne, né le sixième juin 1678, & légitime par lettres du mois de novembre 1681, enregistrées au Parlement de Paris le 22 du même mois, fit sa première campagne au siège de Mons en 1691, & servit en 1692 à celui de Namur où il fut blessé. Il commanda en 1702 dans la Méditerranée une escadre de vaisseaux, avec laquelle il visita les côtes de Sicile; & après avoir croisé quelque temps dans le canal de Malte, il revint à Toulon au mois d'octobre. En 1703 il fit la campagne sur la Meuse, où il eut le commandement général de la Cavalerie. Il commanda en 1704 la flotte de France, & soutint le 23 août dans la Méditerranée, près de Malaga sur les côtes d'Espagne, un rude & sanglant combat contre la flotte combinée d'Angleterre & de Hollande, dans laquelle occasion il fut blessé, mais légèrement. Il eut encore le commandement de la flotte Française en 1706 devant Barcelone, mais la supériorité des flottes Angloise & Hollandaise qui vinrent au secours de cette place, lui fit prendre le parti de se retirer. Après la mort du Roi Louis XIV, il fut fait du Conseil de Régence, & établi Chef du Conseil de la Marine au mois de septembre 1715. Les prérogatives accordées par le Roi Louis XIV à ses enfans légitimes de France ayant été révoquées, & eux réduits au rang de leurs Ducs-Pairs seulement par une déclaration enregistrée, le Roi étant en son Lit de Justice au Palais des Thuilleries, le 26 août 1718, le Comte de Toulouse, par une autre déclaration enregistrée dans le même Lit de Justice, fut rétabli dans tous les honneurs, rang, stance & prérogatives dont il jouissoit avant l'Edit de révocation, pour la vie seulement & sans tirer à conséquence pour l'avenir. Il fut marié le 22 février 1723, avec Marie-Victoire-Sophie de Noailles, née le sixième mai 1688, veuve depuis le cinquième février 1713, de Louis de Pardaulion-d'Antin, Marquis de Gondrin, & fille de feu Anne-Jules, Duc de Noailles, Pair & Maréchal de France, & de Marie-Françoise de Bourbonville. Le Comte de Toulouse ne déclara son mariage que le cinquième décembre suivant, après en avoir obtenu l'agrément du Roi. Il en eut un Louis-Jean-Marie de Bourbon, Duc de Penthièvre, né au château de Rambouillet le 16 novembre 1725. La survivance de la charge d'Amiral de France lui ayant été accordée le premier janvier 1734, il prêta serment de fidélité entre les mains du Roi le quatrième du même mois. Le Comte de Toulouse est mort le premier de décembre 1737.

F R A S S E N (Claude) p. 184. col. 2. l. 2. au lieu de de Vire dans la Basse Normandie, lisez de Péronne ou des environs

L. 3. au lieu de 1612, lisez 1635

L. 57 & 58. effacez l. in 4, l. vol. 2. A Paris en 1688. in 4, 2. vol.

L. 638 après le mot *doux*; ajoutez cette parenthèse (cette Traduction est de Claude de Santeul, mais le privilège avoit été obtenu au nom du Père Frassen)

F R E D E R I C I. p. 187. col. 1. l. 61 au lieu de 1115, lisez 1175

P. 193. col. 1. Avant F R E I N S H E M I U S, mettez l'article qui suit.

F R E I N D (Jean) célèbre Médecin Anglois, né en 1675

Croton dans le Comte de Northampton, après avoir étudié les Belles Lettres & les Mathématiques, se donna tout entier à la Médecine, & avec un tel succès qu'il devint un des plus habiles Médecins de son tems. Il a été Membre de la Société Royale de Londres en 1712, & du Parlement en 1722. Le Roi George II, étant monté sur le trône d'Angleterre, la Reine son épouse choisit M. Freind pour son premier Médecin, mais il mourut l'année suivante au mois de juillet. Il a composé quantité de beaux Ouvrages qui ont été recueillis, & donnez au Public en un volume in folio par M. Jean Wigand, Docteur en Médecine, en 1733, & dont on a donné une édition plus correcte à Paris en 1735. * Voyez le Père Nicéron, Mémoires pour servir à l'histoire des Hommes Illustres, tome 35. p. 253 & suiv.

F R E M I O T, famille, p. 194. col. 1. l. 8. au lieu de 1163; lisez 1603

L. 8 & 9. après le mot *autre*, ajoutez nommé *Bénigne*. Dans la même ligne, au lieu de *Tortes*, lisez *Rottes*.

L. antep. après le mot *Mauvar*, ajoutez & M. Marfollier

Après les citations, ajoutez Carlo-Antonio Saccarelli vient de publier en Italien une nouvelle Vie de Madame de Chantal, à Rome, en 1734.

F R E N O Y (Charles-Alphonse du) p. 195. col. 2. l. 48. après le mot *Poème*, ajoutez, intitulé de *Arte Graphica*.

Dans la même ligne, après le mot *reflexions*, ajoutez, & qui ne parut qu'après sa mort, par les soins de M. Mignard

P. 196. col. 1. l. 5. après le mot *ant*, ajoutez. On a encore une Traduction Angloise de ce Poème par M. Dryden, fameux Poète Anglois, & une Française par le Sieur Gacon ou le Poète sans sard, laquelle n'a point paru. A la fin, ajoutez M. Titon Du Tillet, Parnasse François.

Col. 2. Avant F R E S N O, mettez l'article qui suit.

* F R E S N Y (Charles Rivière Du) Valet de chambre du Roi Louis XIV, né en 1648, eut beaucoup de talent pour tous les beaux Arts. Celui de construire des jardins étoit son Art favori, & lui attira de la part du Roi la charge de Contrôleur de ses jardins. Peu de tems après il obtint le privilège d'une manufacture de grandes glaces. Dans la suite il travailla pour le Théâtre François quand l'Italien fut supprimé. Il a donné à ce dernier 17 pièces. On a encore de lui *Les Amusemens sérieux & Comiques; Le Puits de la Vérité; Parallele d'Homère & de Rabelais; Reflexions sur la Tragédie de Rhadamiste & de Zenobie; Parallele du Bouclier d'Achille dans Homère & dans M. de La Motte; Réponse apologétique aux Auteurs des Mémoires de Trevoux; 21 Nouvelles Historiques; Poésies diverses; Chansons*. En 1710, M. Danneau de Vizé étant mort, il obtint du Roi le privilège du *Mercurie Galant*, & l'abandonna en 1713 au Sieur Le Févre. * Voyez le Supplément de Paris 1735.

F R I S O N (Léonard) p. 204. col. 2. l. 10 & 11. après le mot *Institutions*, ajoutez. On a encore de lui quatre volumes in octavo de Poésies Latines, imprimées en 1676. Il est mort au Collège de Bourdeaux le 22 février 1700.

F R O U L L A Y, p. 207. col. 2. & p. 208. col. 1. lisez par tout F R O U L A Y au lieu de F R O U L L A Y

N. XIII. R E N É, Sire de Froulay, col. 2. l. 9. au lieu de N... lisez François

Dans la même ligne, au lieu de *Casimire*, lisez *Marie-Françoise-Casimire*

L. 10. après 1714, ajoutez & mariée le quatrième mars 1734 avec Charles-Michel-Gaspard de Saulx, Comte de Tavanès

L. 12. après le mot *Fleche*, ajoutez, mort le 28 février 1734.

N. XIV. R E N É - M A N S, l. 4. au lieu de *Elizabeth-Marie*, &c. lisez *Marie-Elizabeth*, &c.

L. 6. après le mot *Molay*, ajoutez, morte à Paris le neuvième décembre 1733, âgée de 48 ans & 25 jours

L. 7 & 8. au lieu de *René-Anne*, &c. jusqu'à 1716, mettez ce qui suit, 2. *Henriette-Jeanne-Elizabeth*, née le 26 janvier 1709, morte fille dans le couvent de sainte Elizabeth à Paris vers le commencement du mois d'août 1727, dans la 19 année de son âge; 3. *Anne-René*, né le 26 juin 1710, & mort le troisième juin 1716; âgé de six ans moins 23 jours; 4. *Elizabeth-René*, né à Paris le 17 août 1711, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, &c. mort au château de Vernie dans le Maine le 23 mai 1734, dans la 23 année de son âge; & 4. *Anne-Angélique-René* de Froulay de Teflé, née le 19 juillet 1712, & mariée le sixième avril 1728, avec le Marquis de Chavagnac, Enseigne de vaisseaux du Roi, du mois de mars 1727.

N. XII. C H A R L E S de Froulay, l. 18. après le mot *galère*, ajoutez, mort à Paris le quatrième juillet 1730, dans la 65 année de son âge

L. 19. au lieu de le 12 juillet, lisez le deuxième

N. XIII. P H I L I P P E - C H A R L E S, l. dern. au lieu de *Emanuel-Charles*, lisez *Charles-Emanuel-Thérèse* de Froulay, Prêtre, Chanoine, Chapelain, Député à l'Assemblée générale du Clergé, tenue à Paris en 1725, Aumonier du Roi, Abbé Commandataire de l'Abbaie de Notre-Dame de Vallemont, mort à Paris au mois de mai 1730, âgé de 33 ans;

Dans la même ligne effacez &, & après le mot *Froulay*, ajoutez & 7. *Renée-Angélique* de Froulay, nommée Abbessé de Cordillon au mois de novembre 1716

P. 212. col. 2. Avant le titre F U L, mettez l'article qui suit.

F U R E N (Henri) Docteur & Professeur royal à Copenhague dans le Danemarck, vint au monde le 28 mai 1614. Après avoir étudié les Langues Gréque & Latine, la Philosophie & les Mathématiques, il se donna tout entier à la Médecine. Dans cette vue, il visita les Académies de Sora, de Leyde, d'Utrecht, de Paris, de Montpellier, de Gènes, de Pise, de Florence, de Bologne, de Padoue & de Bâle. Il s'arrêta dans cette dernière ou à la prière des Magistrats il donna quelque tems des Leçons publiques. On en fut si satisfait qu'en 1645 on lui conféra les hon-

honneurs du Docteur, & que l'on fit tout ce qu'on put pour le retenir, mais ses courses n'étoient pas finies. Sorti de Bâle, il vit Solcurre, Berne, Lausanne, Genève, entra en France, fit quelque séjour à Lyon & à Orléans, & revint à Paris, d'où il retourna en Hollande, rentra dans les pays du nord, & enfin après 13 ans de courses, il se rendit à sa patrie, & se fixa à Copenhague. Il mourut vers le milieu de l'an 1659, n'ayant pas encore 45 ans, pendant le siège de Copenhague. Thomas Bar-

tolin, Docteur en Médecine, prononça son Eloge funèbre. On a de Henri Fuires *Prælectiones Basilenses*, imprimées à Bâle en 1645, in octavo. * Voyez le *Supplément de Paris* 1735.
 F U L B E R T, Evêque de Chartres, col. 2. l. 26. après le mot *pouvez*, ajoutez Lettre contre les Evêques qui alloient à la guerre en ce tems-là. Il étoit aussi habile en Médecine.
 L. 29. effacez ou 1029
 L. 30. après le mot *on*, ajoutez & six mois

G.

GAB. GAC. GAF. &c.

GABELLE (Sainte) p. 2. col. 1. Cherchez CINETEGABELLE.

P. 3. col. 1. Avant GABRIEL, mettez ce qui suit.
 GABRIAU de RIPARFON. Voyez RIPARFON.

P. 4. col. 2. Avant GACON, mettez l'article qui suit.
 * GACHES (Raimond) a été Ministre de Charenton vers le milieu du XVII^e siècle. On a de lui quelques Ouvrages de pléte, entre autres un *Recueil de Sermons sur divers textes de l'Écriture & une Préparation à la sainte Cène.*

GAFFAREL, p. 6. col. 2. & p. 7. col. 1. l. 13. après le mot *passent*, ajoutez ce qui suit; Un *Index ou Catalogue Latin* de tous les Ouvrages de Cabale manuscrits; *Catena Hebraica in omnes Veteris Testamenti libros; In Voces derelictas Veteris Testamenti Centuria duæ.*

P. 7. col. 2. l. 2. après le mot *Epigrammata*, ajoutez *Dialogus in fides & ignavor; Oraciones & Epistola;*

G A I G N Y, p. 8. col. 1. l. 4. au lieu de les Pfeumes, lisez 75 Pfeumes.

Col. 2. Avant GAILLARD, contrée, mettez l'article qui suit.

* GAILLARD (Honoré) Jésuite, Prédicateur célèbre, né à Aix en Provence en 1641, mort le onzième juin 1727, entra jeune dans la Société des Jésuites. Comme il avoit d'heureuses dispositions & de grands talens pour la prédication, il fut choisi pour prêcher devant le Roi l'Avent de la même année dans laquelle on lui avoit donné la Chaire de la Maison Professe.

* Voyez le *Supplément de Paris* 1735.

P. 9. col. 1. Avant GAITTE A, mettez l'article qui suit.
 * GAITTE (Jacques) Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Chanoine de Laçon a composé un *Ouvrage de Usuræ & Fanore*; & depuis, un autre de *Ujuraria tritum Contractuum prævoitate*, pour défendre le premier qui avoit été attaqué.
 * Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclesiastiques du XVII^e siècle.*

G A L (Saint) l. 13. au lieu de vers l'an 555, âgé de 65 ans, lisez vers l'an 553, âgé de 63 ans.

L. 14. au lieu de 27, lisez 25.

P. 10. col. 1. Avant GALARZA, mettez ce qui suit.

GALARD de BRASSAC. Voyez GALLARD de BRASSAC.

GALATIN (Pierre) col. 2. l. 1. & 2. au lieu de au commencement du XVI^e siècle, vers l'an 1520, lisez dans le XVI^e siècle vers l'an 1532.

L. 11. au lieu de du Voisin, lisez de Voisin

Dans la même ligne après le mot *Leipfic*, ajoutez en 1687 par les soins de Benoit Carpzovius.

L. 12. effacez en, & après le mot *Leideurs*, ajoutez qu'il a profité de cet Ouvrage

GALAUPE, famille, p. 11. col. 1. l. 2. au lieu de. Elle passa, &c. jusqu'au mot *troupes*, l. 6. mettez ce qui suit, selon quelques uns; mais il est plus vraisemblable, & peut-être même très-constant qu'elle est originaire de Languedoc, d'où Galaup, l. de ce nom, vint s'établir

L. 54. au lieu de l'année suivante dans la 40^e de son âge, lisez en 1508 dans la 48^e année de son âge.

P. 16. col. 1. Avant GALILLEE, savant Mathématicien, mettez l'article qui suit.

* GALILLEE (Vincent) père du suivant, étoit un Gentilhomme Florentin, savant dans les Mathématiques, & particulièrement dans la Musique. On a de lui un *Ouvrage* écrit en Italien, & divisé en cinq Dialogues, touchant la Musique ancienne & nouvelle. L'Ouvrage est estimé, & Joseph Blancanus, Jésuite Italien, le juge nécessaire pour rétablir la Musique des Anciens, & corriger celle des Modernes. Vincent fit instruire son fils, quoiqu'illégitime, comme s'il eût été son enfant propre; mais il ne put jamais lui donner le goût qu'il avoit lui-même pour la Musique. M. Descartes a confondu plusieurs fois le père avec le fils.

GALLA, p. 17. col. 2. n. 3. l. 1. au lieu de fille de Symmaque, lisez fille du Patrice Symmaque le *Jeune*

L. 4. après le mot *mariage*, ajoutez. Elle mourut vers le milieu du dixième siècle.

N. II. PIERRE de Brassac, p. 19. col. 1. l. 1. effacez depuis le mot *fut* jusqu'au mot *Infanterie.*

N. VII. l. 8. après le mot *ville*, ajoutez par une partie du Châpitre; & après le mot *Voix*, ajoutez, mais son élection n'eut point d'effet.

GAL. GAP. GAR.

N. X. RENE' de Gallard, l. 7 & 8. au lieu de sont à présent, lisez étoient en 1706

N. XII. JEAN de Gallard, l. 12. après le mot *mourut*, ajoutez le 14 mars 1645, âgé de 66 ans.

N. XIII. FRANÇOIS-ALEXANDRE de Gallard, l. 2 & 3. au lieu de de La Vaure, de La Salle, lisez de La Vaure des Salles.

P. 24. col. 2. Avant GALLUS (Vibius Trebonianus) mettez l'article qui suit.

* GALLUS (Vibius) Orateur célèbre, né au siècle de Cicéron & qui a fleuri sous l'empire d'Auguste, dans les Gaules, alla à Rome, fréquenta le Barreau, & y parut avec un tel éclat, qu'on le regarde comme l'un de ceux qui firent le plus d'honneur à l'Eloquence depuis Cicéron. * Voyez le *Supplément de Paris* 1735.

GALLUS (Cornelius) l. 1. au lieu de qu'on a cru natif de Frejuls, lisez, né à Frejuls en Provence

L. 9. après le mot *Eparacâ*, ajoutez. On a sous son nom six Elégies qui ne sont pas de lui.

N. V. GUICHARD de Ganay, p. 28. col. 2. l. 2. après le mot *Conseiller*, ajoutez de la Chambre

N. VI. GUILLAUME de Ganay, l. 3. au lieu de Louis XII, lisez Louis XI.

N. XII. p. 30. col. 1. l. 6. n. 12. au lieu de Chanlite, lisez Champlite.

N. XX. col. 2. l. 7. au lieu de 1227, lisez 1219

N. XXVIII. JEAN-ALPHONSE de Gand, p. 32. col. 1. l. 7. au lieu de juillet, lisez mai

N. XXIX. LOUIS de Gand, l. 9. après 1. ajoutez le onzième octobre 1700.

L. 11. au lieu de Bar, lisez Dor.

L. 13. au lieu de en mars, lisez le 20 février.

GAP, p. 35. col. 1. l. 10. au lieu de dix, lisez douze.

L. 14. effacez Constantin & Constance

L. 13. après le mot *Eglise*, & avant le mot *Tigris*, mettez Constance,

L. 15. au lieu de Le dernier, lisez Constance

L. 16. au lieu de en 507, lisez en 517

L. 27. au lieu de Gautier, lisez Gaucher

P. 36. col. 1. Avant GARBO, mettez l'article qui suit.

* GARBITIUS (Matthias) Sclavon, fleurissoit dans le XVI^e siècle & fut Professeur en Langue Grecque à Tubingue. Il a donné en 1559 une édition d'Héliode avec des Notes, & depuis il a fait le même travail sur le Prométhée d'Eschyle. * Voyez le *Supplément de Paris* 1735.

GARD (Le Pont du) p. 37. col. 2. l. 12. au lieu de douze, lisez onze.

P. 38. col. 1. Avant GARDEDES SCEAUX, mettez ce qui suit.

GARDE DU FRAXINET ou DU FREINET. Voyez FRAXINET.

P. 39. col. 2. Avant GARDIA, mettez l'article qui suit.

GARDES DE LA MARINE, DE L'ETENDART & DU PAVILLON. Le feu Roi Louis XIV

ayant créé, en 1682, six Compagnies de Cadets, pour 600 Gentilshommes afin d'y être élevés & instruits dans les exercices militaires, & dans les arts convenables à leur naissance, & aux vues qu'on avoit sur eux, M. de Seignelay proposa à sa Majesté d'établir sur ce modèle des Compagnies de Gardes de la Marine pour la jeune Noblesse qui voudroit servir sur mer. Cette proposition fut goûtée & suivie, & pour affermir ce nouveau Corps on suivit les mêmes loix, qu'observoient les Cajacs qui avoient été supprimés. On fit en même tems pour les galères une Compagnie particulière de GARDES DE L'ETENDART. Tous ensemble, ceux de la Marine & de l'Etendart, étoient au nombre de 800. On doit regarder ces Compagnies des Gardes de la Marine comme un Séminaire d'Officiers. Le Roi entretient, pour instruire les Gardes de la Marine, des Maîtres à écrire & à dessiner: on leur enseigne les Mathématiques, les Fortifications, & l'Hydrographie. Ils ont des Maîtres d'écriture & à danser: on leur apprend l'exercice du mousquet, & toutes les révolutions militaires: ils étudient la construction des vaisseaux & la proportion de toutes les pièces qui les composent: on les dresse à connoître les bonnes & les mauvaises qualités des munitions destinées pour les embarquemens. Louis XV aujourd'hui régnant, par son Ordonnance du 18 novembre 1716, voulant illustrer davantage la charge de grand Amiral de France, a mis sur pied une Compagnie de 80 GARDES DU PAVILLON-AMIRAL, tirez des trois Compagnies des

Gar.

Gardes de la Marine, départis dans les trois ports dont on a parlé. Les nouveaux Gardes font deslinés pour s'embarquer avec l'Amiral qui en fixe le nombre à son gré. En mer ils font la garde à la porte de la chambre, & sur terre dans ses appartemens. Ils ont des Officiers comme les Gardes de la Marine.

* Voyez le Supplément de Paris 1735.

P. 41. col. 1. Avant G A R I S, mettez l'article qui suit.
* G A R I N L E L O H É R A N S ou L E L O R R A I N. C'est le nom du plus ancien Roman que nous ayons en Langue Romande, ou vulgaire François. L'Auteur vivoit en 1150, sous le règne de Louis le Jeune, bisayeul de saint Louis. Le Poëte y chante en vers les beaux faits de Heruis; Duc de Metz, aussi Duc de Metz & de Brabant, & de Bègue Comte de Châteaue-Bélin. L'Auteur suppose que ces Princes vivoient sous les régnes de Pepin & de Charles Martel, & en raconte beaucoup d'aventures fabuleuses. La plupart des Historiens de Lorraine le citent cependant comme une Histoire véritable, au moins quant au fonds; car il est impossible de soutenir toutes les Histoires qu'il annonce. L'Auteur n'a aucune teinture de la vérité de l'Histoire, ni des vraies Généalogies. Il pêche à tout moment contre la Chronologie & la Géographie, il est étonnant que tant d'Historiens en parlent avec éloge.

G A R L A N D E, famille, p. 41. col. 2. N. IV. GUILLAUME de Garlande, l. dern. au lieu de mariée à N. . . lisez mère de Hugues

N. II. GILBERT de Garlande, l. 3 & 4. au lieu de Baudemont, lisez Baudement

N. IV. ANSEAU de Garlande, l. 2. après le mot Rance, ajoutez Dame du Ménil

L. dern. effacez Adam.

N. VIII. JEAN de Garlande, p. 42. col. 1. l. 9 & 10. au lieu de 1. Philippe, &c. jusqu'au mot Ougeff, lisez 1. Albert de Narcey; 2. Dreux de Roze, Seigneur de Germigny; 3. Roques, Seigneur de Hangest & d'Avesincourt

G A R L A N D E (Jean de) l. 2. après 1041, ajoutez, étoit Grammairien, Chymiste, Mathématicien & Théologien. Il L. 3. au lieu de Ecclesie, lisez que fut in Ecclesia; le même Ouvrage en vers hexamètres Latins; Scholarium Morale; De Accensu.

G A R N I E R, col. 2. n. 2. l. 7. après le mot Clairvaux, ajoutez & compila un vieux Glossaire Latin.

G A R N I E R (Robert) l. 23. après le mot Cardeliers, ajoutez. Mais sa mort ne peut être arrivée qu'après l'an 1595, puisque La Frénaye-Vauquelin lui dédia cette même année une de ses Satires.

L. 29. au lieu de Bradamant, lisez Bradamante.

Dans la même ligne au lieu de la Sédécie ou les Juives, lisez Sédécias ou les Juifs; & une neuvième Tragédie imprimée séparément; L'Hymne de la Monarchie; Recueil de Poësies

P. 43. col. 1. Avant G A R O N, mettez l'article qui suit.

* G A R N I E R (Nicolas) Sieur de Montfuron, Abbé de Valfainte ou Valfainte Ordre de Cliteaux au diocèse d'Apt, étoit de la ville d'Aix en Provence, & fit imprimer un Recueil de ses vers en 1633, in octavo. Supplément de Paris, dans l'article G A R N I E R (Robert)

P. 44. col. 1. Avant G A R Z O N I (Thomas) mettez l'article qui suit.

* G A R Z O N I (Fabritio) Docteur en Philosophie & en Médecine, succéda à Cardan dans la première Chaire en Médecine à Bologne, & la remplit avec beaucoup de distinction. Il a fait un Ouvrage de Rebus Ripanis, qui est estimé: ses Leçons de Médecine que l'on étudioit avec soin, sont encore manuscrites. Il est mort le 18 d'avril 1574. * Voyez le Supplément de Paris 1735.

G A S C O I N (Jean) col. 2. l. 1. au lieu de Jean, lisez Thomas L. 4. après le mot Jérôme, ajoutez, un Dictionnaire Théologique en Latin: Un Traité des Indulgences; & quelques Notes sur les Pseaumes.

Avant G A S P E S I E, mettez l'article qui suit.

* G A S P A R O, Grammairien de Vérone, enseigna à Rome dans le XV siècle. Alde Manuce apprit de lui la Langue Latine, & par reconnaissance il lui dédia son Théocrite. Gasparo a écrit l'Histoire du Pape Paul II, & de ce qui s'est passé de plus considérable sous son Pontificat. A la Minerne de Rome l'on conserve aussi une Explication manuscrite des Satires de Juvénal. M. Maffei en fait beaucoup de cas. * Voyez ce que ce Savant dit de Gasparo, dans sa Verona Illustrata, de gli Scrittori Veronesi, l. 3.

P. 45. col. 1. l. 13 & 14. au lieu de 1656, lisez 1655; & au lieu de de 65 ans, lisez d'environ 64 ans.

G A U L M I N (Gilbert) p. 53. col. 2. l. 14. après le mot Calixtène, ajoutez. On a encore de lui en Latin des Epigrammes, des Odes, des Hymnes, & une Tragédie intitulée Iphigénie, & qui n'a pas été imprimée.

P. 54. col. 1. l. 45. après le mot Dieu, ajoutez. M. Marchetti, Vie de Jean-Baptiste Gault.

G A U T H I E R D E C O N S T A N T I I S, p. 56. col. 1. l. 16. au lieu de Lierbert, lisez Letbert.

G A U T I E R D E T E R O U A N N E. Ajoutez à la fin. C'est peut-être le même que celui qui cy-dessous est appelé GAUTIER le Chancelier

P. 57. col. 1. Avant G A U V E R, mettez l'article qui suit.

* G A U T R U C H E (Pierre) né à Orléans l'an 1602, se fit Jésuite en 1624, & pendant 57 ans qu'il en porta l'habit, c'est à dire, jusqu'à sa mort, il se montra toujours très-attaché à sa Congrégation, & fort zélé pour ses sentimens & sa conduite. Il a enrichi la République des Lettres de différens Ouvrages, principalement sur les Humanitez. Il a enseigné à Caen la Philosophie, la Théologie & les Mathématiques. Son meilleur

Ouvrage est son Histoire Poétique, qui n'est néanmoins qu'un petit volume, & qui n'est bon que pour des Commencans. Son Histoire sainte, avec l'Explication des Points controversés de la Religion, étoit son Ouvrage favori. Le Père Gautruche est mort à Caen, le 30 mai 1681, dans la 79 année de son âge.

G A Z A (Théodore de) col. 2. l. 1. effacez de

L. 9. au lieu de &c. mettez & mit en Grec le Traité de Cicéron de Senectute; & le Songe de Scipion du même.

L. 10. au lieu de un Traité des mois, lisez un Traité Latin des mois Grecs.

G E B E R, Philosophe, p. 59. col. 1. l. 18. après 1533, ajoutez. Golius a traduit plusieurs de ses Ouvrages d'Arabe en Latin.

G E L A S E D E C Y Z I Q U E, p. 62. col. 1. l. 7. au lieu de Balphor, lisez Belfort

G E L L I (Jean-Baptiste) p. 63. col. 1. l. 5. après le mot ceuruz, ajoutez cette parenthèse (il étoit Chauflerier ou Tailleur)

L. 5 & 6. M. De Thou dit là que Gelli fut second Fondateur de l'Académie de gli Umidi de Florence, formée en 1540; mais il se trompe, car Gelli y fut simplement agrégé quelque tems après cette année.

L. 11 & 12. après le mot étudié, ajoutez, & en ce qu'il dit que ce Florentin fut le second Fondateur de l'Académie de Florence, à laquelle il fut seulement agrégé quelque tems après l'an 1540.

L. 15. au lieu de Cordonnier, lisez Chauflerier ou Tailleur.

Dans la même ligne, effacez qui étoit de la même profession

P. 64. col. 2. Avant G E M I N U S, famille Romaine, mettez l'article qui suit.

* G E M I N I U S, savant Gaulois, que l'on croit né à Lyon ou dans le Lyonnais, & qui faisoit sa résidence ordinaire à Lyon, florissoit à la fin du premier siècle de l'Eglise, & au commencement du second; mais il étoit Payen, & grand ami de Plaine le Jeune, parmi les lettres duquel on en trouve plusieurs qui lui sont adressées.

G E M M A (Reinier) p. 65. col. 1. l. 17. après le mot suivant, ajoutez ce qui suit. Melchior Adam & Manget disent que Gemma mourut de la peste, & le dernier ajoute que ce fut en 1558.

L. 26. après le mot liber, ajoutez Consilia quadam de Artisbride

Col. 2. l. 7. au lieu de dureté, lisez durée.

G E N E B R A R D (Gilbert) l. 11. au lieu de 1578, lisez 1576

L. 17. au lieu de 1391, lisez 1591.

P. 66. col. 1. Avant G E N E B A U D, mettez l'article qui suit.

* G E N D R E (Louis Le) ayant été connu de bonne heure de M. de Harlay, Archevêque de Rouen, puis de Paris, fut comblé de bienfaits par ce Prélat, qui le nomma en 1690 à un Canonat de l'église métropolitaine de Paris: il lui en témoigna sa reconnaissance par deux Eloges. En 1718, il publia une Histoire de France complete, finissant à la mort de Louis XIII, en trois volumes in folio, & en sept volumes, in douze à Paris. Il avoit donné en 1712 un livre intitulé Mœurs & Coutumes des François dans les différens tems de la Monarchie. On a aussi de lui la Vie du Cardinal d'Amboise. En 1723, il fut nommé Sous-Chantre de l'église métropolitaine de Paris; & en 1724, Abbé de Notre-Dame de Claire-Fontaine. Il est mort à Paris le premier de février 1733, âgé de 78 ans. * Voyez le Supplément de Paris 1735.

P. 67. col. 1. N. XVII. FRANÇOIS de Wignerod, lisez de Vignerot

N. XVIII. l. 1. ARMAND-JEAN de Wignerod, lisez de Vignerot

P. 69. col. 1. Avant G E N E S T E, mettez l'article qui suit.

* G E N E S T (Charles-Claude) Parisien, Abbé de Saint-Vilmer, Aumônier de Madame la Duchesse d'Orléans, Secrétaire des Commandemens de M. le Duc du Maine, & l'un des Quarante de l'Académie Française, fut bon Poëte & bon Philosophe. Comme Poëte, il a donné au Public trois Tragédies, savoir Zénobie, Princesse de Sparte, Pénélope & Joseph; des Odes; des Epîtres. Ajoutez à cela une Dissertation en prose sur la Pastorale. Comme Philosophe, il est Auteur de deux Ouvrages dont l'un est intitulé Principes de Philosophie ou Preuves naturelles de l'Existence de Dieu & de l'immortalité de l'ame, en vers François; & l'autre est une lettre dans laquelle il parle de la même matière. * Voyez le Supplément de Paris 1735.

G E N E T (François) p. 69. col. 1. l. 27. au lieu de Vérone, lisez Vergne.

P. 71. col. 1. l. 32. au lieu de Giffle, lisez Beribe.

L. 33. au lieu de dans un titre de l'Eglise de Genève, lisez dans une lettre de Renaud, Comte de Porcéan.

GUILLAUME II. l. 1. après le mot Ebal, ajoutez ou Ebles.

L. 3. après le mot Thur, ajoutez Du Pin.

RODOLPHE. l. 1. au lieu de vécut jusques en 1285, lisez étoit mort avant 1275.

AJMOIN II. l. 3. au lieu de Contesson, lisez Contesson

GUILLAUME III. l. 3. effacez 1.

L. 4. effacez 2. Emeraude, &c. jusqu'au mot lit de la ligne suivante, & mettez ensuite dont

L. 5. effacez & a. &c. jusqu'au mot fait de la ligne suivante, & mettez à la place ce qui suit. Il eut un fils naturel nommé

PIERRE.

Col. 2. l. 3. au lieu de VIII, lisez VII.

L. 4. au lieu de III, lisez IV.

L. 6. au lieu de avant lequel il mourut sans postérité, vers l'an 1366, lisez, auquel il succéda dans le Comté de Genève, & mourut sans alliance depuis le 30 août 1367.

L. 10. après le mot mort, ajoutez peu après le 23 mars 1393.

- L. 11. après le mot *Challon*, ajoutez II. du nom
 L. 12. après le mot *Humbert*, ajoutez VII. du nom
 L. 13. après le mot *Baux*, ajoutez IV. du nom
 L. 13 & 14. au lieu de point de postérité, lisez qu'une fille
 L. 16. au lieu de *Ameri*, lisez *Americ*, VII. du nom
 ROBERT, p. 71. col. 2. ajoutez de Genève
 Quant à la branche &c. l. 1. après le mot *Pierre*, ajoutez bâtard
 L. 2. au lieu de l'un des fils, lisez, fils naturel
 Dans la même ligne après le mot *nom*, ajoutez & d'Emeraude
 de La Fraffe, Dame de Montjoye, sa Maîtresse
 L. 3. après les mots *fils de*, ajoutez ce
 L. 4. au lieu de *Montforchet*, lisez *Montforché*
 L. 5. au lieu de de Laix, lisez d'Aix; & au lieu de Matigny, lisez Marigny
 L. 5 & 6. au lieu de d'Espagne, lisez d'Espagnes
 L. 10. au lieu de &c. fut Grand-Maitre d'Hôtel de, lisez fut Chambellan du Duc de
 L. 11. effacez. Après l'an 1440.
 L. 12. au lieu de Savoie, lisez Genève
 L. 13. après le mot *Ordre*, ajoutez. Il testa en 1496 & 1501
 L. 14. effacez. Après l'an 1465.
 L. 26. au lieu de & d'Ivrée, lisez & du Comté d'Ivrée
 L. 36. au lieu de & vivoit en 1654, lisez & mourut sans postérité en 1663.
 P. 72. col. 2. Avant G E N G A, mettez l'article qui suit.
 * G E N E V O I X, est le nom d'une Maison ancienne & très-qualifiée de Bar-sur-Aube, en Champagne, dont les Seigneurs sont qualifiés Chevaliers, Seigneurs, Vicomtes de Rochefort.
 * Voyez le Supplément de Paris 1735.
 * G E N S d' A R M E S, p. 74. col. 1. l. 10. au lieu de font, lisez étoit autrefois; & dans la même ligne au lieu de peuvent, lisez pouvoient
 L. 12. au lieu de peuvent, lisez pouvoient.
 G E O F R O Y, l. de ce nom, Comte de Bretagne, p. 77. col. 2. l. 4. au lieu de Livré, lisez Liwé
 Dans la même ligne, au lieu de allant à Rome, lisez à son retour de Rome
 L. 6. au lieu de II, lisez III; & au lieu de de, lisez Le.
 G E O F R O Y ou J O F R I D I (Jean) l. 3. au lieu de S. Denys en France, lisez S. Pierre de Luxeuil.
 G E O F R O Y ou G O D E F R O Y de V I T E R B E, p. 79. col. 1. l. 3. au lieu de Henri IV, lisez Henri VI.
 L. 7. effacez de voyages
 Col. 2. Avant G E O L E, mettez ce qui suit.
 En 1726, au précédent a succédé Philippe *Buache*, reçu en 1730 à l'Académie des Sciences de Paris.
 Avant G E O R G E, Proconful, mettez l'article qui suit.
 * G E O M E T R I E, Science qui enseigne à mesurer la superficie ou la matière en toutes ses dimensions, longueur, largeur & hauteur. Elle est maintenant le fondement de toutes les Mathématiques. Les Auteurs anciens qui en ont fait des Traités excellents, sont Archimède, Euclide, Diophante, Pappus, Apollonius & plusieurs autres. Le siècle dernier & celui-ci ont été féconds en excellents Géomètres, tels que Gallée, Stévin, Snellius, Torricelli, Viviani, Roberval, Paschal, Boullaud, Huygens, Midorge, Fermat, Wallis, Bachet, Grégoire de S. Vincent, le Marquis de l'Hôpital, Descartes, Du Laurens, le Père de Challes Jésuite, Picard, Marlotte, La Hire, le Père Prêtre de l'Oratoire, &c. * Voyez le Supplément de Paris 1735.
 G E O R G E de T R E B I S O N D E, p. 85. col. 1. l. 11. après les mots *On dit*, ajoutez, mais sans fondement.
 G E R A R & G E R A R E. Voyez G U E R A R, p. 87. col. 2. au lieu de cela, lisez G E R A R & G U E R A R. Voyez G E R A R E.
 G E R A R D, premier Abbé de Brogne, p. 89. col. 1. n. 5. l. 2. au lieu de 917, lisez 928.
 L. 7. au lieu de en 1118, lisez depuis l'an 1121
 G E R A R D, col. 2. n. 1. l. 1. au lieu de, dit de Blois, lisez, dit de Blaye, de Baviac; & après notif, ajoutez du diocèse
 L. 6. au lieu de IV, lisez V
 G E R A R D (Jean) p. 90. col. 1. l. 10. après le mot *Apocalypse*, ajoutez; le *Patrologue*, où il est traité de la Vie & des Ouvrages des Auteurs qui ont vécu dans le tems de l'Eglise Primitive
 G E R B A I S (Jean) col. 2. l. 8. après le mot *Lombér*, ajoutez, mort
 L. 14. après le mot *province*, ajoutez; mais cet Ecrit déplut à la Cour de Rome qui en condamna la doctrine par un Bref, de sorte qu'il fut obligé d'en donner une seconde édition avec des corrections
 L. 19. au lieu de quelques Traités François, lisez trois Lettres Françaises.
 L. 20. après le mot *Eolques*, ajoutez une Lettre; & après le mot *femmes*, ajoutez; une autre Lettre
 G E R B E L (Nicolas) p. 91. col. 1. l. 3. après le mot *Histoire*, ajoutez ou, selon M. Colomiez, en Droit
 G E R B E R O N (Gabriel) l. 26. au lieu de du Roi d'Espagne, lisez de l'Archevêque de Malines
 G E R M A I N, Abbé de Grandfel, p. 94. col. 1. l. 11. au lieu de &, lisez & en s'en retournant il: dans la même ligne après 666, mettez, ou plus probablement en 650 ou même en 645
 P. 98. col. 2. G E S A L R I C ou G I S A L R I C, ajoutez & mieux G E S A L I C.
 G E S N E R (Conrad) p. 99. col. 2. l. 31. au lieu de *some* 7, lisez *some* 17.
 L. 56. au lieu de le troisième de décembre, lisez le 13 décembre selon les uns & le 22 selon les autres.
 P. 100. col. 2. Avant G E T A, mettez l'article qui suit.
 * G E S U R E S (Dom François) né en 1657, après avoir

- fait ses études entra dans la Congrégation de S. Maur, où il régenta pendant plusieurs années la Théologie avec applaudissement. En 1700, il donna le livre intitulé *Defensio Arnoldina*, pour démontrer que l'analyse du livre de S. Augustin de la correction & de la Grace, laquelle est de M. Arnaud, ne contenoit rien que de très-catholique. Il est mort le 13 mai 1705. * Voyez le Supplément de Paris 1735.
 G I A N C O L E T, p. 104. col. 1. l. 3. au lieu de de Monpiéd, lisez de Brie
 G I B E L I N, col. 2. n. 2. l. 2. au lieu de vers l'an 1000 après Richard, lisez vers l'an 1080 après Ricard.
 L. 4. effacez ou plutôt de Lyon
 G I G A U L T, p. 106. col. 2. l. 2. &c. au lieu de Bellefond, lisez par tout Bellefonds.
 N. III. J E A N G i g a u l t, l. 7. au lieu de Barandin, lisez Baraudin
 L. 2. après le mot *ans*, ajoutez 5. *Laurence* Gigault de Bellefonds, Abbesse des Bénédictins, dites de Bellefonds à Rouen, morte le 31 octobre 1682, âgée de 72 ans; 6. *Elonor* Gigault de Bellefonds de Sainte-Marie, Abbesse de Montivilliers en 1662; & 7.
 N. VII. B E R N A R D I N G i g a u l t, p. 107. col. 1. l. 15. au lieu de Fays, lisez Fay
 N. VIII. L O U I S - C H A R L E S - B E R N A R D I N G i g a u l t, l. 5. au lieu de N. . . lisez *Anne-Magdeleine*
 L. 6. au lieu de d'Erville, lisez d'Ecqueville.
 G I L B E R T, dit de H O L L A N D I A, p. 108. col. 1. l. 11. au lieu de & par, lisez & celle de
 Col. 2. NB. Le Supplément de Paris 1735, p. 41. col. 1. dans l'article de G I L B E R T (Gabriel) l. 2. dit *Catherine* de Suedé, au lieu de *Christine*.
 G I L L E S (Pierre) p. 110. col. 2. au lieu de cet article, mettez celui qui suit.
 G I L L E S (Pierre) naquit à Albi vers la fin du XVI siècle, & se rendit très-habile dans la connoissance des Langues Grecque & Latine, & dans celle de la Philosophie & de l'Histoire naturelle. Cependant s'arrachant tout d'un coup à la tranquillité du cabinet, il se livra assez longtems à la passion de voyager. Mais il rendit ses voyages utiles par ses recherches, & par son application à tout examiner. Il visita d'abord les côtes de la Provence, & ensuite celles de l'Italie. A Venise, il se lia d'amitié avec Lazare Baif, Abbé de Charroux, alors Ambassadeur de France auprès de la République. Pierre Gilles alla ensuite à Naples où il demeura un mois. De retour en France, il passa quelque tems en Rouergue auprès de George d'Armagnac, Evêque de Rhodes son protecteur, depuis Cardinal, qui l'engagea à composer ses seize livres de la Nature des Animaux. François I l'envoya dans le Levant; mais ce Prince ne lui fit pas toucher un sou pendant tout le tems qu'il demeura dans le Levant. Pierre Gilles ne partit pour l'Orient qu'après l'an 1533, & il en revint en 1550. Mais M. de Thou ajoute qu'il vit la plus grande partie de l'Afrique: cela peut être, mais Pierre Gilles n'en dit rien dans ses Ouvrages. Quoiqu'il en soit, le défaut d'argent rendit ses voyages fort peu commodes. Il dit même dans une de ses lettres, datée d'Alep le deuxième d'avril 1549, qu'après la mort de François I, arrivée en 1547, il s'étoit trouvé dans la nécessité de s'enrôler dans les troupes de Soliman II, Empereur des Turcs, pour subsister. Pierre Gilles ne revint pas par mer, mais à la suite de M. d'Aramont, Ambassadeur du Roi de France à Constantinople, qui fit le voyage par terre, & passa par la Romanie, la Macédoine, la Bulgarie, la Moravie, la Serbie, &c. Ce retour est de l'an 1550. Pierre Gilles se retira à Rome auprès du Cardinal d'Armagnac qui y étoit alors chargé des affaires de France, & il y mourut en 1555, au commencement, âgé de 65 ans. Ses Ouvrages imprimés sont, *Demetrii Constantino-politani de Re Accipitraria liber*, Grace & Latine, dans les *Accipitraria Rei Scriptores*, donné par Nicolas Rigault à Paris en 1612 in quarto, & avec l'*Histoire des Animaux d'Ellen* en 1562, in octavo, à Lyon; *Theodoretus Cyrenensis Episcopi Commentarii in duodecim Prophetas minores*, en Latin 1533, in octavo, & dans l'édition des Oeuvres de Théodoret par le Père Sirmond Jésuite; *Laurentii Vallensis Historiarum Ferdinandi Regis Aragonia libri tres* 1521, in quarto; deux Discours Latins où il tâche de persuader à l'Empereur Charles-Quint que le Roi de France pris à la guerre devoit être renvoyé gratis; *Traité de Vi & Natura Animalium; Elephanti Descriptio*, avec quelques lettres, &c. à Lyon 1562; *De Bosphoro Thracico*, libri tres, en 1561, & plusieurs fois depuis; *De Topographia Constantinopolitana*, & de *Illius Antiquitatis libri quatuor*, à Lyon, 1562, & plusieurs fois depuis. Ce fut Antoine Gilles, son neveu, qui procura les éditions de ces deux derniers Ouvrages. Pierre Belon, du Mans, Secrétaire de Pierre Gilles, a été accusé d'avoir pillé ses Manuscrits & d'en avoir beaucoup profité dans ses propres Ouvrages sans en faire honneur à celui dont il n'étoit, dit-on, que le Plagiaire. * Voyez le Supplément de Paris 1735.
 Avant G I L L I S, mettez les deux articles qui suivent.
 * G I L L E T (Hélène) fille de Pierre Gillet, Châtelain royal de Bourg en Bresse, au commencement du XVII siècle. Cette fille ayant été convaincue de grosseur, & d'avoir fait mourir son fruit, fut condamnée à perdre la tête par Arrêt du Parlement de Dijon. Le Bourreau mal-habile, la frappa à l'épaule gauche, & au second coup ne lui fit qu'une légère blessure. Cette seconde faute excitant les murmures du peuple, il fut obligé de fuir, mais sa femme qui étoit aussi sur l'échafaut voulant réparer la faute de son mari, fit ses efforts pour étrangler Hélène Gillet, & ne put y réussir. Autres plaintes du peuple, qui se révolte: chacun s'arme de pierres, les jette sur la femme du Bourreau, & sur son mari, & l'un & l'autre en sont accablés. Hélène, qui étoit encore pleine de vie, fut menée chez un Chirurgien.

turgien, à qui le Magistrat permit de la passer, & le Roi lui accorda la grace en faveur du mariage de la Princesse Henriette. Le célèbre Charles Fevret, Avocat au Parlement de Dijon, présenta à ce Parlement les lettres de grace, & prononça à cette occasion un fort beau Discours que l'on peut voir dans le tome dixième du *Mercure François* de 1625, p. 535. * Voyez *Vie de Fevret* par l'Abbé Papillon dans les *Mémoires de Littérature* du Père Desmolets, tome 2. Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, tome 2. dans l'article de Charles Fevret, p. 292 & 293.

* GILLET (François-Pierre) Avocat au Parlement de Paris, né à Lyon le huitième de juillet 1648, & mort à Paris, le 23 octobre 1720, a fait honneur au Barreau par ses Plaidoyers, & à la République des Lettres par ses Traductions. Celles qu'il a données des quatre Catilinaires de Cicéron, des Oraisons pour Célius & pour Milon, & de la seconde Philippique, ont été fort goûtées. L'on trouve dans les 24 Plaidoyers, Façons ou Mémoires que nous avons de lui, de l'Éloquence jointe à une noble simplicité. On a recueilli ces morceaux en deux volumes in quarto à Paris en 1718, chez J. Martin. * Voyez le *Supplément de Paris* 1735.

GILLOT (Jacques) p. 111. col. 1. l. 8. après le mot *Maffon*, ajoutez *Institutions & Lettres missives sur le Concile de Trente*, en 1607, in octavo.

GIRALDI (Liljo Grégorio) p. 114. col. 1. l. 5. au lieu de Bâle, lisez Leyde en 1696. Les Remarques de M. Colomiez sur le *Traité des Poètes* de cet Auteur, n'ont paru que dans cette édition.

L. 13. L'Auteur est mort le 15 janvier 1709.

Col. 2. Avant GIRAUD, n. 1. mettez l'article qui suit.

* GIRARDON (François) célèbre Sculpteur & Architecte, né à Troyes en Champagne en 1627, fut élevé par Laurent Manière. Après s'être perfectionné auprès de François Anguier, il se fit une grande réputation par les beaux ouvrages de sculpture, auxquels il travailla à Versailles pour le Roi Louis XIV. Sa Majesté l'envoya à Rome avec une pension de mille écus, & depuis son retour il a toujours travaillé par son ordre pour les maisons royales & pour les jardins de Versailles & de Trianon. Il fut reçu à l'Académie de Peinture & de Sculpture en 1657; il y fut Professeur en 1659; Adjoint du Recteur en 1672; Recteur en 1674, & Chancelier en 1695. Quand M. Le Brun fut mort, Louis XIV donna à M. Girardon la charge d'Inspecteur général de tous les Ouvrages de Sculpture. Le Mausolée du Cardinal de Richelieu dans l'église de Sorbonne est son ouvrage. La statue équestre de Louis le Grand qui est à la place de Vendôme, où la lituë & le cheval sont d'un seul jet, passe pour son chef-d'œuvre. Il est mort le premier septembre 1715, âgé de 88 ans. Il avoit épousé Catherine Du Chemin qui s'est rendue célèbre dans l'art de peindre des fleurs lequel elle avoit appris de l'illustre Botfon. Elle fut honorée d'une place à l'Académie de Peinture, & mourut en 1698. * Voyez le *Supplément de Paris* 1735.

GIRON, p. 115. col. 1. N. I. MARTIN Vauquès, l. 6. au lieu de *Beatrix* lisez *Gentvre*.

N. III. JEAN Pacheco, l. 4. au lieu de 1472, lisez 1471

N. V. JEAN Pacheco, l. 2. au lieu de *Anne*, lisez *Marie*

N. VIII. ALFONSE Tellès-Giron, l. 4. au lieu de Alvarédo, lisez Alvarado

N. XI. JEAN-FRANÇOIS Pacheco, l. 2. au lieu de 1649, lisez 1648.

Col. 2. N. XII. EMMANUEL-GASPARD Giron, l. 3. au lieu de N. ... Comte d'Oropéla, lisez *Emmanuel-Joachim-Avarés* de Portugal, Tolède, Comte d'Oropéla, & d'*Isabelle* Pacheco d'Aragon. Vélasco.

N. IV. ALFONSE Tellès-Giron, l. 4 & 5. au lieu de Pédrina, lisez Pédrara.

N. VII. JEAN Tellès-Giron, l. 2. au lieu de IV, lisez VI.

P. 116. col. 1. Avant GIRONNE, mettez l'article qui suit.

* GIRONDE, nom de deux familles nobles, connues l'une en Auvergne & l'autre en Gutenne. Elles portent les mêmes armes. Ceux qui sont appelés de ce nom dans ces deux familles, le reconnoissent pour parents & comme sortis d'une même souche; mais on n'a pu jusqu'à présent recouvrer des titres suffisants pour les joindre ensemble.

P. 118. col. 1. Avant GISELE, épouse de l'Empereur Conrad III, mettez l'article qui suit.

GISELE, sœur de Charlemagne, fut Abbesse de Chelles, & mourut l'an 810. Cet Empereur eut aussi une fille de ce nom. * Voyez le *Supplément de Paris* 1735.

GISELIN (Victor) p. 118. col. 1. l. 1. après 1543, ajoutez *selon Valère André*, ou en 1549 selon d'autres.

L. 14. NB. Il est dit l. 4. que Giselin mourut en 1591. Cela étant, il ne pouvoit avoir que 42 ans, selon ceux qui placent sa naissance en l'an 1549, ou que 48 selon ceux qui la mettent en 1543. Cependant M. de Thou, au rapport de M. Teiffier, lui donne 60 ans de vie.

P. 118. col. 2. Avant GIUDICE (Basilie del) mettez l'article qui suit.

* GIUDICE, famille ancienne & illustre, originaire de Gènes, s'est établie à Naples dans le milieu du XV siècle, & y a été inscrite au nombre des familles nobles du Siège de Capoue. Cette famille étoit déjà en considération à Gènes dans le XII siècle.

GLABER (Radulphe) p. 119. col. 2. l. 1. après le mot *Radulphe*, ajoutez ou *Rodolphe*.

GLAUCUS, Roi des Messéniens, p. 123. col. 2. au lieu de Egyptus, lisez Epytus. NB. Le *Supplément de Paris* dit à la fin de cet article. C'est tout ce qu'il étoit capable de faire sous la connoissance de Jesus-Christ, au lieu de dire sans la connoissance de Jesus-Christ.

GLICAS (Michel) p. 124. col. 1. l. 2. après 1250, ajoutez

ou selon Léon Allatus, dans le XV siècle vers l'an 1450.

G L O R I E R I (César) col. 2. l. 2. au lieu de parent, lisez fils naturel. A la fin ajoutez ce qui suit. *Glorieri* est l'anagramme de *Gröllier*. Voyez *GROLLIER* (Jean)

G O D E A U (Antoine) NB. Le *Supplément de Paris*, l. 4. cite le tome huitième du Père Nicéron au lieu du 18.

P. 129. col. 1. l. 69. après le mot *Martyrs*, ajoutez la parenthèse qui suit (Cet Ouvrage n'est pas de M. Godeau Evêque, mais de M. Godeau, ancien Recteur de l'Université de Paris)

L. 71. après le mot *Formulaire*, ajoutez *Actiois Avoienfis Alcatca in impiam Casusiarum Apologiam; Morale Christianis pour l'instruction des Curez & des Prêtres du diocèse de Vence.*

P. 132. col. 1. l. 53. au lieu de Maugin, lisez Maugin

G O D E S C A L Q U E, Diacre, l. 5. au lieu de *Antiquitez*, lisez *Antiqua Lectiones*

G O D I S, col. 2. Ajoutez au renvoi ce qui suit. Dans l'article de ANTOINE de GODIS, on a dit qu'il mourut vers l'an 1313. Il est mort environ deux cens après.

P. 138. col. 1. l. 22. après le mot *publique*, ajoutez. Trois ans après la mort de M. de Gombaud, on imprima à Amsterdams *Traité & Lettres de M. de Gombaud touchant la Religion.*

G O M B E R V I L L E (Marin Le Roi de) l. 1. au lieu de à Paris, lisez dans le diocèse de Paris

G O M E Z D E C I U D A D R E A L. p. 139. col. 1. l. 16. au lieu de 80 ans, lisez 50 ans.

L. 23. au lieu de Pic de La Mirandole, lisez Jean-François Pic de La Mirandole, neveu du célèbre Pic de La Mirandole

G O N D R I N, p. 141. col. 1. N. II. ODET, Seigneur de Pardailan, l. 1. après le mot *trouva*, ajoutez en 1276.

L. 8. au lieu de Pujos, lisez Pujols.

N. VI. ODET de Pardailan, l. 8. au lieu de Laurumieu, lisez Larramieu

N. VI. ODET de Pardailan, V. du nom, l. 3 & 4. au lieu de d'Eufe, lisez d'Eaufe.

L. 5 & 6. au lieu de Goulard, lisez Goulard.

N. VII. BERTRAND de Pardailan, l. 4. au lieu de Montefquiou, lisez Montefquieu

L. 17. au lieu de du Fort, lisez de Dufort

L. 18. au lieu de Villerd, lisez Vilhéres

L. 20. au lieu de d'Arblade Comtal, lisez d'Arblade & de Contal

N. VIII. PONS, dit *Poneet*, l. 2. après le mot *sue*, ajoutez l'an 1451.

L. 5. après le mot *Géraud*, ajoutez, Seigneur de Niemarcon; & au lieu de Pévilhs, lisez Peurilles.

L. 6. effacez Cette maison, &c. jusqu'au mot *Castille*, l. 8.

N. IX. JEAN de Pardailan, l. 9. au lieu de 1433, lisez 1477

L. 12. après le mot *Apprenont*, ajoutez, fille du Vicomte d'Orthez.

Col. 2. N. XI. ANTOINE de Pardailan, l. 12. au lieu de d'Espagne-Montespan, lisez d'Espagne, Seigneur de Montespan.

L. 55. au lieu de Carbon, lisez Corbon.

P. 142. col. 1. l. 35. au lieu de de Louise Potdevin, morte en avril 1685, lisez d'Anne de Béon sa seconde femme.

L. 42. au lieu de *Anne-Christiane*, lisez *Anne-Corifande*.

N. XIV. ROGER-HECTOR, l. 3. au lieu de *Christine*, lisez *Marie-Christine*.

N. XVI. LOUIS-ANTOINE de Pardailan, l. 12. au lieu de *Balthazar*, lisez *Gabriel-François-Balthazar*.

L. 13. après le mot *Roi*, ajoutez de l'article N. XVIII. l. 7. depuis mort le, &c. jusqu'à 1719. col. 2. l. 2.

L. 16. au lieu de 1724, lisez 1725, & ajoutez, reçu l'un des Quarante de l'Académie Française le 30 juin de la même année, mort le deuxième novembre 1733, âgé d'environ 41 ans.

N. XVII. LOUIS de Pardailan, l. dern. au lieu de & deux autres fils, mettez ce qui suit; 2. *Antoine-François* de Pardailan, Marquis d'Antin né le dixième novembre 1709, déclaré Vice-Amiral du Ponant le 29 avril 1731; & 3. *Charles-Hippolyte* de Pardailan, Seigneur de Montcontour, mort en bas âge.

N. XVIII. LOUIS de Pardailan, l. 7. au lieu de mort le &c. jusqu'à 1719. col. 2. l. 2, mettez ce qui suit, nommée Dame du Palais de la Reine le 27 avril 1725, 1. une fille née au mois d'avril 1725; 2. *Louis* de Pardailan, Marquis de Gondrin né le 15 février 1727; 3. une seconde fille, née à Versailles le troisième octobre 1729.

G O N D R I N (Louis-Henri de) col. 2. l. 14. au lieu de 19, lisez 20

G O N D Y, col. 2. au lieu de GONDY, lisez GONDY.

NB. dans les N. V. VI. VII. VIII. IX. X. XI. XII. XIII. XIV. & XV au lieu de de Gondy, lisez simplement Gondy.

N. VIII. SIMON Gondy, p. 143. col. 1. l. 25, au lieu de a cinq enfans vivans, lisez avoit cinq enfans vivans en 1705.

N. XI. ANTOINE Gondy, l. 7. au lieu de FRANÇOIS, lisez JÉRÔME. Puis ajoutez ce qui suit.

XII. Jérôme Gondy, né en 1471 & mort à Florence le 20 janvier 1557, laissa de *Françoise* Tornaboni, entre autres enfans, FRANÇOIS qui suit.

N. XII. FRANÇOIS: au lieu de XII lisez XIII: & au lieu des N. XIII & XIV, lisez XIV & XV.

N. XV. (qui doit être XVI) l. 5. qui est la dernière de la colonne, effacez Il eut aussi pour fille naturelle, &c. jusqu'à 1694, col. 2. l. 4.

N. XII. ANTOINE de Gondy, col. 2. l. 37 & 38. au lieu de *Nicolas* de Grillet, Seigneur de Saint-Trivier, lisez *Nicolas* Grillet, Seigneur de Pomiers & de Bessley.

L. 42. au lieu de en 1637 *François* de Rouffelet, lisez en 1533 *François* Rouffelet

L. 43. au lieu de de Rouffelet, lisez simplement Rouffelet

NB. Il faut changer l'ordre des deux dernières filles, & dire 6. *Métraude*, &c. & 7. *Marie*, &c.

P. 144. col. 1. 1. 10. au lieu de *Boffu*, lisez *Boffut*
L. 13 & 14. au lieu de 10. *Jeanne*, Religieuse au même monastère, qui succéda à la sœur au Prieuré, lisez 10. *Magdelaine*, Religieuse au même monastère, qui après la mort de la sœur refusa d'en être élue Prieure

P. 145. col. 1. Avant *GONNESSE*, mettez l'article qui suit.

* *GONNELLI* (Jean) surnommé *l'aveugle de Cambassi*, du nom de sa patrie, lieu proche de Volterre dans la Toscane, entra chez Pierre Tacca, Disciple de Jean de Bologne, sous lequel il fit de grands progrès dans la Sculpture. Ayant perdu la vue à l'âge de 20 ans, il sembloit qu'il ne pût plus faire usage de ses talents; cependant, ce qui paroitra presque incroyable, il hazarda de faire des figures de terre cuite qu'il conduisit à leur perfection par le seul sentiment du tact ou du toucher. Il fit plus: il entreprit de faire de la même manière des portraits, & en fit un très-grand nombre qui furent trouvez très-ressemblans. On a vu en France celui de M. Hesselin, Contrôleur de la Chambre aux deniers, & il est fâcheux qu'un morceau aussi singulier ne s'y trouve plus, sans qu'on sache ce qu'il est devenu. Il seroit de preuve à ce qu'on vient d'avancer. *Gonnelli* mourut à Rome sous le pontificat d'Urbain VIII. * *Voyez* *Baldinucci*, *Notais de Profess. del Disegno*, à Florence 1728, in quarto. De Piles, *Dialogues sur le Coloris*.

P. 147. col. 1. Au lieu de *GONTIER* ou *GUNTHERUS*, Evêque de Bamberg, mettez l'article qui suit.

GONTHIER ou *GUNTHERUS*, Evêque de Bamberg, vivoit dans le onzième siècle. En 1064, il partit d'Allemagne pour aller à Jérusalem avec Sigefroy, Archevêque de Mayence, Othon de Ratisbonne, Guillaume d'Utrecht, & plusieurs autres personnages considérables, avec beaucoup de peuple. Toute la troupe étoit d'environ sept mille hommes. Ayant passé la Lycie, & étant entrez sur les terres des Musulmans, ils furent attaquez le 25 de mars 1065, par des Voleurs Arabes, qui les dépouillèrent après en avoir blessé beaucoup. Mais une troupe de Turcs vint les arracher des mains des Arabes & forcer ceux-ci à prendre la fuite. Ils continuèrent leur chemin plus heureusement, & après avoir visité les lieux saints, ils s'embarquèrent sur une flote de vaisseaux Génois, abordèrent à Brindes, s'arrêtèrent à Rome; puis retournèrent chacun chez eux. Quelques uns passèrent par la Hongrie, entre autres *Gontier* qui y mourut la même année 1065. * *Voyez* le *Supplément de Paris* 1735.

GONZAGUE, Maison, p. 146. col. 1. N. I. N. II. N. III. N. IV. l. 1. au lieu de premier Seigneur, & Seigneur, lisez Capitaine.

N. VII. *FREDERIC* de Gonzague, l. 11. au lieu de *Baldo*, lisez *Ubalde*.

N. VIII. *FRANÇOIS* de Gonzague l. 36. après le mot *marité*, ajoutez 1. à *Antoine*, Seigneur de Montalte: 2.

L. 37. au lieu de mort, lisez morte.

Col. 2. l. 7. au lieu de 1621, lisez 1600.

N. XI. *CHARLES* de Gonzague-Clèves, l. 21. au lieu de le réafféger, lisez réafféger Casal

L. 35. au lieu de *Marie*, lisez *Marie-Louise*.

N. IX. *FREDINAND* de Gonzague, l. dern. au lieu de N. . . Caraffe, lisez *Antoine Caraffe*, Prince de Stigliano, Duc de Mondragone

P. 148. col. 1. N. XII. *CEZAR* de Gonzague, l. 4. au lieu de *Vincent*, lisez *Vespasien*

N. XII. *ANDRE* de Gonzague, l. 1. ajoutez Comte de S. Paul

L. 3. au lieu de *Cavanaglia*, lisez *Cavaniglia*

N. XIII. *VINCENT* de Gonzague, l. 10. après le mot *Ferdinand*, ajoutez Duc de Guastalla, &c. né le huitième décembre 1687, & mort le 19 avril 1729, dans sa 43 année, sans laisser d'enfans de *Thodore* de Hesse-Darmstadt, fille de *Philippe*, Prince de Hesse-Darmstadt, & de *Maries-Ernestine-Joséphe* de Croy, née Duchesse de Havré, qu'il avoit épousée le 23 février 1727.

Dans la même ligne, au lieu de *Joséph-Marie*, né le 30 avril 1690, lisez *Joséph-MARIE* qui suit.

L. 11. après 1680, ajoutez, morte le 16 décembre 1726, dans la 47 année de son âge sans avoir été mariée

L. 12. au lieu de 1686, lisez 1675.

L. 14. après le mot *Tiscane*, ajoutez, restée veuve de lui sans enfans le troisième février 1711, sans s'être remariée depuis.

XIV. *JOSEPH-MARIE* de Gonzague, Duc de Guastalla, &c. né le 20 avril 1690, épousa *Marie-Eleonore-Charlotte* de Holstein-Wiesembourg, née le 13 février 1715, seconde fille de *Leopold*, Duc de Holstein-Sunderbourg-Wiesembourg & de *Maries-Elizabeth*, née Princesse de Lichtenstein.

N. VII. *JEAN-FRANÇOIS* de Gonzague, l. 8. au lieu de *Berbenberg*, lisez *Werdenberg*

N. X. *VESPASIE* de Gonzague, l. 2. au lieu de 1521, lisez 1591.

P. 149. col. 1. N. X. *ALFONSE* de Gonzague, l. 5. au lieu de *Bassans*, lisez *Bassano*.

N. XI. *CAMILLE* de Gonzague, l. 2. au lieu de 1693, lisez 1695.

L. 4. au lieu de 1. *Richard*, &c. jusqu'à 1702, l. 5. mettez ce qui suit; 1. une fille mariée en 1715 avec *Aloran Cibo*, dernier Duc Régent de *Malta* & *Carrara*, dont elle est restée veuve le 18 août 1731; 2. *Philippe* Gonzague, Prince de *Novellare*, qui étant accordé avec la fille de *Nicolas*, Marquis de *Tanara* mourut le 12 décembre 1728, âgé de 25 à 26 ans.

GONZAGUE (Louis de) col. 2. l. 1. pén. après le mot *mort*, ajoutez. Il a été canonisé par le Pape *Benoit XIII*, le 31 décembre 1726.

P. 154. col. 2. l. 54 & 55. au lieu de de *George Gordon* &, lisez de *George de Gordon* & de *Henriette Stuart*, fille

L. 56. effacez *Germain*.

GORREVOD (Louis de) p. 157. col. 1. l. 4. après le mot *Bresse*, ajoutez & de *Jeanne* de *Larlot*

Col. 2. l. 9. au lieu de N. . . lisez *Jacques* de *Sufanne*

L. 14. au lieu de *Duc*, lisez *Comte*.

L. 18. après le mot *Volromey*, ajoutez, se noya au siège de Genève en passant un torrent. NB. ce qui suit depuis *Ce fut*, &c. jusqu'à 1632, qui est une faute au lieu de 1623, l. 21. doit être transféré après la ligne 34, après le mot *pourjusvois*

L. 21. au lieu de le 15 décembre 1632, lisez le 17 décembre 1627, deux ans après son décès.

GORRIS (Jean de) col. 2. l. 17 effacez 62 ou

P. 158. col. 2. Avant *GOSSAU*, mettez ce qui suit.

GOSLIN. *Voyez* *GAUZLIN*.

* *GOSLINGA* (Sicco de) fils de *Jean Goslinga* & de *Fédine-Sophie* de *Caminga*, tous deux de la première noblesse de *Frise*, naquit à *Herbatum*, près de *Franeker* en 1664. Après quelques études domestiques où il réussit peu par la faute d'un Précepteur malhabile qu'on lui avoit donné, il fut mis à l'Académie de *Franeker* où il étudia avec succès sous le célèbre *M. Périzonius*. Il embrassa tout avec ardeur, la Littérature, la Théologie, la Jurisprudence, la Philosophie, mais sur tout l'Histoire dont il fit son étude principale. De *Franeker* il alla à *Utrecht* où il acheva de se former le goût sous le savant *M. Gravius*; ensuite résolu de voyager, il vint en France, où il se fit d'illustres amis, fréquenta les Savans & les bibliothèques, étudia les mœurs de la nation, les forces & les revenus du Royaume, la Politique & la conduite de la Cour. Il passa en Angleterre où il fit peu de séjour. Son dessein étoit de voir l'Italie & l'Espagne, mais les ordres de son père le rappellèrent dans sa patrie. Son mérite qui y étoit connu lui acquit une grande estime. En 1687, il entra dans la Chambre des Comptes de *Frise*, & s'étant dès ce moment appliqué à étudier à fond tout ce qui appartient à l'administration des Finances, de même que la constitution de la République, ses intérêts, ses alliances, ses forces, ses droits, il montra successivement aux plus grands emplois. Dès 1687, il fut *Grietman*, ou Grand Baillif de *Franeker*, après son père, qu'il perdit cette année. Il se maria peu après avec *Jeanne-Isabelle*, Dame d'*Amelande*, de *Filulstre* Maison des Barons de *Zwartemberg*. Précoce aussi-tôt il entra dans le Conseil d'Etat de sa province, & depuis on le vit perpétuellement ou Député aux Etats Généraux, ou revêtu d'autres charges aussi importantes. Il n'y en eut point où il ne se fit distinguer par son amour pour la patrie, sa prudence dans les conseils, & sa fermeté dans l'exécution. Jusques en 1706, sa capacité supérieure ne parut que dans l'intérieur de la République; mais en 1706, & dans les années suivantes 1707, 1708, 1709, 1711, il parut à la tête des armées en qualité de l'un des Députés des Etats Généraux pour régler les opérations des campagnes conjointement avec le Prince *Eugène*, & le Duc de *Mariboroug*. Ces deux célèbres Capitaines conçurent la plus haute estime de sa personne, & se firent honneur de son amitié. A la bataille d'*Oudenarde* il se mit à la tête des *Suisses* pour charger le parti contraire qu'il mit en fuite, & la guerre eût pu être finie, si l'on eût suivi ses conseils en cette occasion, comme on les avoit suivis en tant d'autres. Depuis la fin de cette guerre, il fut successivement Plénipotentiaire à *Utrecht* pour la paix générale, Ambassadeur auprès de *Louis XIV*, & Plénipotentiaire au Congrès de *Solfions*. Retiré dans sa patrie, il mourut à *Franeker* le 18 de septembre 1731. Au milieu de ces vafes & diverses occupations il avoit toujours cultivé les Belles Lettres, pour lesquelles il a toujours montré beaucoup de goût. Il aimoit les Savans, il étoit doux, affable, accessible à tout le monde, généreux, bienfaisant & déintéressé. Il a laissé cinq filles, *Fédine-Sophie*, *Hélène-Marie*, *Anne-Julienne*, *Dodonée-Lucie*, & *Agathe-Rixtime*. Les deux premières ont épousé deux Mrs de *Burmania*, & la quatrième a épousé *M. Unico* *Guillaume*, Comte de *Wassenaar* d'*Obdam*, Seigneur de *Twickel*.

* *Voyez* *Pierre Wesseling*, *Orat. Funeb. in memoriam Siconis de Goslinga*. Cette Oraison funèbre a été prononcée, le quatrième de décembre 1731, & imprimée la même année à *Franeker*. *Biblioth. Rais. des Ouvrages des Savans de l'Europe*, tome 8. partie 2. p. 432 & suit.

GOSSELIN (Jean) l. 7. au lieu de fort âgé, lisez âgé de près de cent ans.

L. 8. après le mot *siècle*, ajoutez vers la fin de novembre 1604

P. 160. col. 1. Avant *GÖTTINGEN*, mettez l'article qui suit.

* *GOTTIGNIES* (N. . .) Jésuite, Professeur de Mathématiques au Collège Romain, a été fort estimé en Italie dans le XVII siècle. On estime beaucoup ses *Elementa Geometriae planae*, parce qu'il y appaît la plus grande partie des difficultés qui rebutent ordinairement ceux qui veulent s'appliquer aux Mathématiques, & sur tout les jeunes gens. C'est dans le même dessein qu'il a donné une *Introduction Arithmétique* dont il se sert comme d'une clef, qui, jointe à celle de *Géométrie*, peut mettre toute sorte de perionnes en état de pénétrer ce qu'il y a de plus subtil dans les Mathématiques. * *Voyez* le *Supplément de Paris* 1735.

GOUFFIER, famille, p. 162. col. 1. N. I. *JEAN* *Gouffier*, l. 5. après le mot *étoit*, ajoutez en 1381 &

NB. Le *Supplément de Paris* dans sa correction met 1338 pour 1381

Col. 2. l. 23. au lieu de mort, lisez tué à *Marignan* en 1515.

N. VI. *CLAUDE* *Gouffier*, l. 17. après le mot *Chateignier*, ajoutez, morte le 15 mars 1565

L. 18. après le mot *Reine*, ajoutez, veuve de *Louis* *Burgenfis*, premier Médecin du Roi

P. 163. col. 1. l. 14. au lieu de *Carnezet*, lisez *Carnazet*

Col. 2. l. 3. au lieu de 1563, lisez 1562.

N. VII. HENRI Gouffier, l. 16. au lieu de Creuwembars, lisez Grewembars
 L. 24. au lieu de Baron de Reckheim, lisez Libre Baron & Comte Impérial de Reckheim.
 N. VIII. HENRI-MARC-ANTOINE-VINCENT Gouffier, l. 14. au lieu de Magdeleine de S. Simon & de Vaux, lisez Anne de S. Simon, fille d'Isaac, Seigneur de Vaux
 N. VIII. FRANÇOIS Gouffier, l. 2. au lieu de 1606 Jeanne de Hauffé, lisez 1605, Jeanne d'Auffé
 L. 7. après le mot *est*, ajoutez *Claude-François Gouffier, Seigneur de Morvillers;*
 L. 8. au lieu de N. . . lisez *Catherine-Françoise*
 L. 9. au lieu de N. . . lisez *Ariën*
 L. 10. au lieu de Fretot, lisez Frérot.
 P. 164. col. 1. N. X. ANTOINE Gouffier, l. 4. au lieu de N. . . lisez *Leon*
 L. 5. au lieu de Quatzen, lisez Sintzheim.
 L. 6. au lieu de N. . . lisez *Magdeleine*
 N. XI. TIMOLEON Gouffier, l. 5. au lieu de N. . . lisez *Guillaume*
 L. 6. au lieu de N. . . de Plouec-Tremeur, lisez *Marie-Anne de Ploec Du Trimeur*
 L. 6. § 7. au lieu de 4 garçons & 2 filles, lisez plusieurs garçons & filles.
 N. VIII. CHARLES-ANTOINE Gouffier, l. 6. au lieu de N. . . lisez *Leonard, Comte de*
 L. 8. au lieu de N. . . lisez *Leonor; & au lieu de Courteville, lisez Conteville*
 N. IX. HONORÉ-LOUIS Gouffier, l. 4. au lieu de HONORÉ-LOUIS, lisez CHARLES-ANTOINE
 L. 5. au lieu de Charles-Antoine, lisez *Jean-Alexandre*
 L. 6. au lieu de N. . . lisez *Marie-Marguerite de Briët d'Allies, Dame*
 N. X. l. 1. au lieu de HONORÉ-LOUIS, lisez CHARLES-ANTOINE
 L. 4. au lieu de 23 juin, lisez le 25 janvier
 GOULART (Simon) p. 165. col. 1. n. 1. l. 29. au lieu de 28, lisez 30
 GOULU (Nicolas) col. 2. l. 7. après 1595, ajoutez. M. Du Pin met la mort de Nicolas Goulu en 1598, & un autre Nicolas Goulu de la même famille, la place en 1601.
 GOURDON, p. 166. col. 1. N. III. PIERRE-RICARD, l. 17. au lieu de pour fille unique lisez deux filles, Anne, mariée avec Foucaud de Salignac, Seigneur de Magnac.
 L. 20. au lieu de Antoine de Salignac, & jusqu'au mot *nommé*, l. 23. lisez *Antoine de Salignac, Seigneur de Vertillac, frère puîné du mari de sa sœur.*
 N. IV. JEAN Ricard, l. 3. au lieu de Verneuil, lisez Vernol
 N. V. JEAN Ricard, III. du nom, l. dern. au lieu de Mixières lisez Maizières
 Col. 2. N. VII. LOUIS de Gourdon, l. 22. au lieu de Luzetz, lisez Lazech.
 N. VIII. LOUIS de Gourdon, III. du nom, l. 9. au lieu de Aubert, lisez Jaubert
 N. IX. JEAN-PAUL de Gourdon, l. 9. au lieu de Montenau, lisez Montenar
 L. 14. après le mot *alliance*, ajoutez 2.
 L. 24. au lieu de N. . . lisez *François de Lestang*
 L. 27. après le mot *Parlement*, ajoutez de Paris.
 P. 167. col. 1. N. V. Jacques de Genouillac, l. 17. au lieu de Archac, lisez Archiac
 L. 19. après le mot *Lévis*, ajoutez de laquelle il n'eut point d'enfants
 L. 21. au lieu de premier, lisez second.
 L. 25. effacez du second vint, & ajoutez &
 GOURGUES (Dominique) au lieu des 14 dernières lignes de la première colonne & des neuf premières de la seconde, mettez ce qui suit.
 DOMINIQUE de Gourgues, étoit fils de JEAN de Gourgues, Seigneur de Gaube, & de Montlezun, qui comptait parmi les Nobles du Ban, & Arrière-ban du Mont-de-Marian, le quatrième mars 1537, & qui avoit été marié le 14 juillet 1527, avec *Isabeau Du Lau*, fille de *Carboneau Du Lau*, & de *Gohenne de Lavenat*, de laquelle outre DOMINIQUE, qui a donné lieu à cet article, il eut encore *Jean de Gourgues, Général des Finances du Roi de Navarre*, qui ne laissa que des filles; & *Ogier de Gourgues, Seigneur de Montlezun, Vicomte de Juillac, Baron de Vayres*, qui fut *Trésorier de France, & Général des Finances à Bourdeaux, Maître d'Hôtel Ordinaire du Roi, & Conseiller en son Conseil d'Etat & Privé*. Il mourut le 20 octobre 1594, après avoir servi dans les Finances sous cinq Rois. Il avoit été marié le 16 août 1574, avec *Finette d'Alpremont, Dame de Rococor*, laquelle testa le cinquième janvier 1611, & étoit fille de *Jean d'Alpremont, Chevalier, Seigneur & Baron de Rococor en Agénois, & de Marguerite de Mondenard*. Il en laissa MARC-ANTOINE qui suit.
 P. 168. col. 2. Avant GOUTHOEVE, mettez ce qui suit.
 GOUTHIER. Voyez GUTHIER.
 GOUX (Le) famille, p. 171. col. 1. Il faut retrancher ce qui est dit de son origine, parce qu'elle est fabuleuse, & passer au paragraphe qui commence par JEAN Le Goux, en effaçant III. du nom.
 JEAN Le Goux, l. 5. après &c. effacez le reste du paragraphe.
 PHILIPPE Le Goux, l. 3. effacez IV. du nom.
 JEAN Le Goux, l. 1. effacez IV. du nom.
 L. 1. § 2. au lieu de premier Président, lisez *Conseiller*
 P. 172. col. 2. Avant GOZZADINA, mettez l'article qui suit.

* GOZZADINA (Bitiffa) Dame savante, originaire de Bologne, fleurissoit dans le XIII. siècle. Elle reçut à Bologne le Bonnet de Docteur en Droit qu'elle professa ensuite publiquement avec un applaudissement universel. * Voyez le *Supplément de Paris 1735.*
 GRACIAN (Balthazar) p. 174. col. 1. l. 8. après le mot *Gerosasse*, ajoutez & en François depuis peu par le Père Courbeville Jésuite.
 L. 11. après le mot *fais*, ajoutez & a été traduit par M. Silhouet
 L. 12. après le mot *Discreto*, ajoutez, traduit depuis peu en François par le Père Courbeville.
 P. 175. col. 1. Avant GRÆCUS, mettez ce qui suit.
 GRÆCINUS. Voyez GRECINUS.
 GRAMMONT, p. 177. col. 2. l. 5. au lieu de le règne, lisez la mort
 L. 6. au lieu de 1639, lisez 1629
 P. 180. col. 1. l. 41. après le mot *Jérusalem*, ajoutez; Une *Critique des Auteurs Ecclesiastiques*, en deux volumes, in douze; Un *Commentaire Historique sur le Breviaire Romain*, en deux volumes. Il avoit fait une *Histoire abrégée de l'Eglise de Paris*, & des Vies de ses Evêques & Archevêques, dont l'impression a été arrêtée, à cause des traits injurieux qui y étoient répandus contre M. le Cardinal de Noailles. M. Grancolas est mort à Paris le premier d'août 1732.
 GRAND-AUMONIER DE FRANCE, p. 181. col. 1. N. VI. l. 1. au lieu de Beaulieu, lisez Réaulieu de l'Ordre du Val des Ecoliers.
 N. XI. l. 1. au lieu de BRUINÈS, lisez BRUMÈS
 P. 182. col. 1. N. XLII. l. 1. au lieu de PIERRE du Castell, natif de Langres, lisez PIERRE du Châtel, natif d'Archy.
 L. 4. après 1551, ajoutez, c'est à dire, 1552, avant Pâques.
 Col. 2. N. XIV. après le mot GUICHARD, ajoutez Dauphin, Seigneur de Jaligny
 N. XVIII. l. 1. au lieu de de DAVENESCOURT, lisez d'AVENESCOURT
 P. 183. col. 2. N. XXXI. l. 5. au lieu de mourut à Paris, lisez fut massacré à Blois.
 GRANDIER (Urbain) p. 184. col. 1. l. dern. de la colonne, après le mot *volantes*, ajoutez. M. Duncan, Ecolessois, célèbre Médecin de Saumur, & M. Jacques Bouteux, Sieur d'Eriau, Savant de la ville d'Angers, ont écrit contre cette prétendue possession
 P. 186. col. 2. Avant GRANIOLS, mettez l'article qui suit.
 * GRANGIER (Jean) de Châlons en Champagne, succéda à Théodore Marfile, dans la Chaire d'Eloquence au Collège Royal à Paris. Il a passé pour le meilleur Orateur de son tems, & celui qui s'exprimoit le mieux en Latin. * Voyez le *Supplément de Paris 1735.*
 Avant GRANNUS, mettez l'article qui suit.
 * GRANMONT, si célèbre dans l'Histoire des Filibustiers, étoit Gentilhomme, & né à Paris dans le siècle dernier. Il perdit son père étant fort jeune: sa mère se remaria, & un Officier devint amoureux de sa sœur. Granmont trouva à redire aux assiduités de cet Officier, & le lui dit à lui même: il fut traité en petit garçon, & quoiqu'il ne fût en effet qu'un Ecoiler, il mit l'épée à la main contre cet Officier, le blessa de trois coups mortels, & obtint sa grâce, à la sollicitation de cet Officier même qui mourut peu de tems après de ses blessures. Granmont entra ensuite au service, se distingua fort dans le régiment royal des vaisseaux, & fit plusieurs campagnes sur mer où il acquit une grande réputation. Enfin ayant eu le commandement d'une frégate armée en course avec un cinquième de profit, il prit auprès de la Martinique une flûte Hollandaise qui valoit bien 400000 livres, la mena à Saint-Domingue, où il perdit au jeu, ou consuma en débauches, non seulement sa part, mais encore celle de ses Associés, & n'osant retourner en France, il se fit Filibustier. Sa bonne grace, ses manières honnêtes, beaucoup de désintéressement, tout cela joint à toutes les parties d'un grand Capitaine, le distinguèrent bientôt des autres Chefs de ce Corps qui étoit alors dans sa plus grande réputation. Mais avec des qualitez qui l'auroient pu élever aux premiers honneurs de la guerre, il avoit tous les vices d'un Corsaire. Il porta la débauche des femmes & du vin aux plus grands excès, & l'irréligion jusqu'ou elle peut aller. * Voyez le *Supplément de Paris 1735.*
 GRANVILLE (Richard) p. 187. col. 1. l. 1. effacez Corbeil ou
 L. 2. après le mot *étoit*, ajoutez, dit un Auteur Anglois.
 L. 6. § 8 au lieu de Corbeil, lisez Corboile
 L. 45. au lieu de Salop, lisez shrewsbury. NB. Le *Supplément de Paris* dans la correction dit *Shrewsbury*.
 L. 50. au lieu de Mahaud & de Mathilde, lisez Mahaud ou Mathilde
 P. 189. col. 1. Avant GRASSIS, mettez l'article qui suit.
 * GRASSIN, famille originaire de la ville de Sens en Bourgogne porte pour armes de gueules à trois lis de jardins d'argent, posés deux en chef & un en pointe. Cette famille de Grassin est l'une des plus anciennes & des plus considérables de la ville de Sens, où elle a possédé les premières charges. Ceux de cette famille ont laissé à la postérité des marques de leur piété dans l'établissement du couvent des Cordeliers de la ville de Sens duquel ils furent les principaux bienfaiteurs, & dans la fondation du Collège des Grassins en l'Université de Paris. * Voyez le *Supplément de Paris 1735.*
 GRATIEN, natif de Clusi, p. 190. col. 2. à la fin de l'article au lieu de de Emend. Grat. §: lisez in præf. Anton. August. de emendat. Gratiani.
 M 3

GRAVELINES, n. 1. l. 10. au lieu de 1558, lisez 1658
GRAVELINES, n. 2. l. 1. au lieu de (Le Marquis de)
lisez (Jean-Pierre de La Roque, Marquis de)

P. 191. col. 2. l. 2. au lieu de fort vieux, lisez âgé de 75 ans.
GRAVINA (Pierre) l. 1. § 2. au lieu de de Capoue &
natif de Catane ou de Palerme en Sicile, lisez de Gravina, ville
du Royaume de Naples dans la Terre de Bari, d'où sa famille
avoit pris le nom de Gravina

GRAVINA (Dominique) l. 4. au lieu de 16, lisez 26.
GRAVINA (Jean-Vincent) Au lieu de cet article, mettez
celui qui suit.

GRAVINA (Janus ou Jean-Vincent) Poëte, Orateur &
Jurisconsulte, célèbre en Italie, étoit du diocèse de Cosenza
en Calabre. Né avec un génie satyrique, il se fit bien des en-
nemis qui l'accablèrent entre autres d'avoir pillé Paul Manuce,
dans ses Origines Juris Civilis, sans l'avoir jamais cité. Peu M.
Mencken l'appelle le Cicéron de notre tems, nostri temporis Tul-
lius. L'Ouvrage intitulé, De Romano Imperio liber singularis,
qu'il dédia au Peuple Romain en est une preuve, aussi bien
que de son profond savoir dans l'Antiquité Gréque & Romaine,
quoiqu'il y ait commis diverses fautes. Il étoit Professeur
public en Droit au Collège de la Sapience à Rome, & il eût
passé en cette même qualité à Turin, si la mort ne l'eût enlevé pré-
maturément à Rome le sixième de janvier 1718, lorsqu'il n'étoit
âgé que de 58 ans. En 1708, on imprima à Rome, & en 1716 on
réimprima à Naples son Ouvrage intitulé Ragione Politica en deux li-
vres, où l'on trouve une Critique fine & une érudition très-rare,
quoiqu'avec un peu d'obscurité. On a encore de lui un Traité
della Tragedia où il parle avec éloge de la Musique des Anciens,
& assez mal de la Musique Italienne moderne. Il a donné aussi
cinq Tragedies, savoir Palamède, Antiochide, Appius Claudius,
Papius, & Servius Tullius. Elles sont composées en Italien,
& leur Auteur les traduisit en Latin; mais cette Traduction n'a
point paru. Toutes ses Oeuvres sont imprimées à Leipzig en
1717. * Voyez le Supplément de Paris 1735.

P. 194. col. 1. Avant GREAVES, mettez l'article qui
suit.

GREATERICK, ou GREATRACK (Valentin) Im-
porteur Irlandois, qui fit beaucoup de bruit en Angleterre dans
le XVII^e siècle, & principalement en 1664 & 1665. C'étoit un
homme d'assez bonne Maison, qui avoit été Lieutenant d'une
Compagnie pendant la guerre d'Irlande, & qui avoit exercé
après cela quelques charges dans le Comté de Cork. Il y avoit
une grande apparence de simplicité dans ses mœurs, & il sem-
bloit avoir beaucoup de piété & de religion. Dès l'an 1662,
il s'imagina avoir le don de guérir les écrouelles, & dans cette
persuasion il toucha plusieurs malades qu'il prétendoit ensuite
avoir guéris. Trois ans après il crut, ou voulut faire croire
qu'il guériroit facilement une fièvre épidémique qui enlevoit
beaucoup de monde en Irlande. Tout le peuple courut à lui,
& il en imposa à la multitude. A mesure que sa réputation aug-
mentoit, il se vantoit que son pouvoir croissoit aussi. en sorte
qu'il en vint jusqu'à prétendre qu'il n'y avoit aucune maladie
dont il ne pût guérir par son seul attouchement. A proportion
qu'il s'avançoit dans les provinces de la Grande Bretagne, les
Magistrats des villes & des bourgs voisins le prioient de passer
chez eux. Le Roi lui fit ordonner aussi de se rendre à White-
hall où la Cour ne fut pas trop persuadée de son pouvoir pré-
tendu miraculeux, mais elle ne lui défendit pas de se produire.
Il alloit tous les jours dans un certain quartier de Londres, où
l'on voyoit s'assembler de tous côtes un nombre incroyable de
personnes de toute condition & de tout sexe pour lui demander
le rétablissement de leur santé. On assure qu'il réussissoit pour
l'ordinaire par le seul attouchement, ce qui lui fit donner le
nom de *Toucher*. Cependant il ne put pas persuader les plus
sages de son prétendu don miraculeux. On écrivit contre lui
avec force; mais il eut aussi ses Défenseurs, même parmi les
Médecins. Il publia lui même une lettre adressée au célèbre
Boyle, où il lui donne une Histoire abrégée de sa vie. Il joint
à cet écrit un très-grand nombre de certificats signez par
des Philosophes & des Théologiens qui attestoient la réalité des
cures qu'il avoit faites. Avec tout cela sa réputation ne se sou-
tint guères plus longtems que celle de Jacques Aymar. Il se
trouva enfin qu'il n'étoit redevable de tant de guérisons préten-
dus miraculeuses, qu'à la crédulité du public. On remarqua
même qu'il touchoit les femmes avec plus d'attention que les
hommes, & il fut obligé de disparaître. * Voyez la Vie de M.
de Saint-Evremond par M. Des-Maizeaux; le tome 2. des Oeuvres
mêmes de Saint-Evremond dans la pièce intitulée, *Le Prophète
Irlandois*. Dissertation sur les Ecrits de M. Woolston, in *ollavo*,
p. 11.

GRÉGOIRE, l. du nom, l. 9 & 10. au lieu de Pélagie II
l'ordonna Diacre en 581, & lisez Benoît I l'ordonna Diacre,
tout au plus tard en 578, & Pélagie II

P. 198. col. 1. l. 90. après le mot lui, ajoutez. Les Bénédi-
ctins, dans leur édition des Oeuvres de Grégoire, ont prouvé
que ce Commentaire est plus vraisemblablement de Grégoire le
Grand.

GRÉGOIRE IX, col. 2. l. 21. au lieu de 30 septembre
lisez 21 août.

GREVIN (Jacques) p. 206. col. 2. l. 36. au lieu de ce vers

Et toi, Grevin, après toi mon Grevin encor

mettez celui qui suit.

Et toi Grevin, toi mon Grevin, encor

l. 4. au lieu de ce vers

Et nous as surmontez nous qui sommes grisons

mettez les deux qui suivent

Et nous as surmontez qui sommes ja grisons
Et qui pensions avoir l'ebus en nos maisons

GRIBAUD (Matthieu) p. 207. col. 1. l. 1. au lieu de
vers, lisez dans

GRIGNAN, col. 2. n. 1. l. 4. au lieu de & a pris celui de
Comté vers l'an 1550, lisez, & fut érigée en Comté, par lettres du
Roi Henri II, du mois de juin 1558, vérifiées le 12 octobre sui-
vant.

GRIMOARD (Anglic) p. 215. col. 1. l. 3 & 4. au lieu
de *Ampbilis* d'Arrian, lisez *Pélice* de Montferrand

L. 20. au lieu de le 17 mars 1387, lisez le 18 avril 1388.

P. 220. col. 2. Avant GROSSOTTO, mettez l'article
qui suit.

* GROSSOLLES, nom d'une Maison dont les Seigneurs
de Flamarens font une branche. Elle est une des plus considé-
rables, & des plus distinguées de la province de Guienne, où
elle a possédé des charges & des dignités honorables, tant ec-
clésiastiques que militaires, & pris des alliances avec les Mai-
sons les plus illustres du Royaume. Davity la met au nombre des
premières Maisons de Guienne. Elle étoit très-considérable
dans le Périgord dès le XIII^e siècle. Ses armes sont d'or au Lion
de Gueules, naissant d'une vicrière d'argent, & au chef d'azur,
chargé de trois étoiles d'or. * Voyez le Supplément de Paris 1735.

Avant GROTE (Othon) mettez ce qui suit.
GROSTETE (Claude de) Voyez MOTHE (Claude
de La)

GRÖTIUS (Hugues) p. 221. col. 1. l. 3. au lieu de 1583,
lisez 1582.

L. 8. au lieu de quatorzième, lisez quinzisième.

Col. 2. l. 5 & 6. effacez ou le huitième septembre

L. 17. après le mot tres, ajoutez cette parenthèse (Cet Ou-
vrage à été traduit en François par M. Barbeyrac, Professeur à
Groningue)

P. 222. col. 1. l. 19. au lieu de Bret, lisez Barton

GRUTER (Jean ou Janus) p. 224. col. 1. l. 62. au lieu de
neuf, lisez huit

L. 68. au lieu de Fluderus, lisez Flayderus

GRYPHIUS (Sébastien) p. 225. col. 2. l. 17. au lieu de
Colinet, lisez de Colines

GUALT'ERIO (Philippe-Antoine) p. 228. col. 2. l. 1
& 2. au lieu de à Orviète, lisez à S. Quirice de Fermo dans la
Marche d'Ancone

L. 2. au lieu de 20, lisez 24.

L. 9. après 1724, ajoutez. Il mourut à Rome le 21 avril 1728,
au commencement de sa 69^e année & dans la 22^e de son cardi-
nalat.

GUALTIER DE SLUSE (Jean) p. 229. col. 1. l. an-
tep. au lieu de Amay, lisez Amaz

Avant GUALTIERO, mettez ce qui suit.

GUALTIER DE SLUSE (René-François) Voyez
SLUZE.

GUARIN, p. 230. col. 1. n. 1. l. 1. ajoutez ou selon d'au-
tres GUERIN

L. 5. au lieu de les Oeuvres, lisez la Géographie

Col. 2. Avant GUARINI (Jean-Baptiste) mettez les deux
articles qui suivent.

* GUARIN D'APCHIER, Poëte Provençal, se distin-
gua beaucoup dans le XII^e siècle. Un Manuscrit de la biblio-
thèque du Roi où l'on trouve les Vies de plusieurs Poëtes Proven-
çaux & quelques unes de leurs Poësies, dit de celui-ci: „ Gua-
rin d'Apchier fut gentil Châtelain de Gévaudan dans l'Evêché
de Mende, vaillant & bon Guerrier, libéral, & bon Trou-
veur, (c'est à dire, Poëte) beau Chevalier & savant en ga-
lanterie. ” Le même Manuscrit rapporte deux de ses Poësies
ou Syrvantes. Guarin y est représenté à cheval dans la vi-
gnette, le casque en tête, l'épée d'or d'azur, & tenant de l'au-
tre un bouclier chargé d'un écu d'or d'azur, à la bordure, & à
trois barres d'or, celle du milieu endossée. Nostradamus dans
ses Vies des Poëtes Provençaux imprimées à Lyon en 1575, in
deux, ne parle point de celui-ci.

* GUARIN (Dom Pierre) Bénédictin de la Congrégation
de S. Maur, né en 1678, a fait profession le 21 octobre 1696,
âgé de 18 ans, & est mort le 29 décembre 1729. Il savoit le
Grec & l'Hebreu & a enseigné l'un & l'autre dans sa Congrégation.
Il avoit entrepris une nouvelle Grammaire Hébraïque &
un Dictionnaire de la même Langue. Dans le premier projet
qu'il en publia il attaqua M. Masclef, savant Chanoine d'A-
miens, & redoubla ses coups dans le premier premier volume
qu'il en donna. Cela obligea M. Masclef à lui répondre. * Voyez
le Supplément de Paris 1735.

GUARINONE (Christophe) p. 231. col. 1. l. 6. avant
Etc. mettez; *Constituta Medicinalia; de Generatione viventium, etiam
nascentium ex patredine; de Cassis Morborum; Commentaires La-
tins sur le premier livre d'Aristote, touchant l'Histoire des ani-
maux. NB. Le Supplément de Paris a mis nascentium pour nas-
centium.*

GUEBRIANT, p. 233. col. 1. l. 1. 5. 6. 37 & 38 au lieu
de de Budes, lisez simplement Budes: faites la même chose, col.
2. l. 9.

GU'ENEGAUD, p. 234. col. 1. l. 25. au lieu de N. . .
lisez Claude-François

Dans la même ligne, au lieu de Isabelle, lisez Alfonso
P. 235. col. 1. l. 2. au lieu de Castillac, lisez Gailiac

L. 24. au lieu de le. . . . 1723, lisez le 22 mai 1722, âgé de 81 ans.

L. 25. au lieu de Marie-Françoise, lisez Anne-Marie-Françoise

Dans la même ligne, au lieu de N. . . lisez Claude-François, GUERARD (Dom Robert) l. 2. après les mots Saint-Maur, ajoutez, naquit en 1641, & fit profession le 25 de septembre 1652

L. 6. au lieu de dans le Dauphiné, lisez à Ambournay dans la Breille.

L. 13. après le mot Paris, ajoutez- D'Ambournay, il fut envoyé successivement à Fécamp & à Rouen, où il est mort le deuxième de janvier 1715. En 1707, il avoit donné *Abbrégé de la Bible, en forme de Questions & de Réponses.*

GUERET (Gabriel) col. 2. l. 25 & 26. après le mot manuscrite, ajoutez. On a encore de lui la *Carte de la Cour*, Ecrit ingénieux, allégorique & critique, qu'il dédia à M. Colbert.

GUERSENS, p. 238. col. 1. ôtez l'étoile qui est au devant de cet article

L. 16. après 38, ajoutez ou 40.

GUESCLIN (Bertrand Du) l. 4. au lieu de Guillaume, lisez Robert

Col. 2. l. 9. au lieu de Morel, lisez Moreau.

GUESLE (Jean de La) l. 2. effacez depuis *Queste est*, &c. jusqu'au mot lui, l. 6. & l. 7. effacez qui eut le Gouvernement d'Auvergne

L. 30 & 31. au lieu de vers l'an 1589, lisez sur la fin de l'an 1588.

L. 43. au lieu de Bourgogne, lisez Paris.

GUET, p. 239. col. 1. l. 1. effacez & à cheval.

A la fin ajoutez ce qui suit. Il y a aussi une Compagnie d'ordonnance du Guet à cheval qui fut établie le premier décembre 1665, sous les ordres du Secrétaire d'Etat qui a le département de la Maison du Roi. Cette Compagnie a un Commandant particulier.

GUETTE (Charles) effacez cet article, & voyez à sa place GAITTE (Jacques) dans les additions.

GUI de HAINAUT, p. 241. col. 1. NB. Le Supplément dans la correction fait une faute, & met 1711 pour 1311

GUI-PAPE, col. 2. l. 2. après le mot Lyon, ajoutez, ou plutôt à S. Symphorien d'Ozon dans le diocèse de Lyon,

L. 11. au lieu de 1487, lisez 1475; & au lieu de 85, lisez 73

GUIBE (Robert de) p. 242. col. 1. l. 6. au lieu de Tréguier, Nantes & Rennes, lisez de Tréguier l'an 1483; transféré à Rennes l'an 1502; & de Rennes à Nantes l'an 1506, d'où il prit le titre de Cardinal de Nantes.

L. 15. après 1513, ajoutez. On a sous le nom du Neveu du Cardinal de Nantes, son successeur, un Bréviaire de l'an 1518, un Rituel qui est à peu près du même tems, & un Missel.

GUICHARD (Claude de) p. 243. col. 1. effacez de

L. 1 & 2. au lieu de d'Atgé & de Tonney, lisez d'Argit & de Teney

L. 11. après le mot mourut, ajoutez à Turin, le cinquième mai

GUICHARDIN (François) col. 2. l. 22. au lieu de 1494, lisez 1490

GUICHE, N. VIII. CLAUDE, Seigneur de La Guiche, l. 6. au lieu de la Ville-Arnoul, lisez simplement Ville-Arnoul

N. IX. PIZAN, Seigneur de La Guiche, p. 244. col. 1. l. 16 & 17. au lieu de de Bicoque, lisez de la Bicoque

GULCHENON (Samuel) col. 2. l. 5. au lieu de du Belley, lisez de Belley

L. 6. effacez de Gex & de Valromey

P. 245. col. 1. l. 9. au lieu de Médecin de Dijon, lisez Avocat au Parlement de Bourgogne

GUIDI, col. 2. au lieu de (Alexandre) lisez (Charles-Alexandre)

GUIDICCIONI, n. 2. ajoutez ou GUIDOCCIONI

P. 246. col. 1. Avant GUIDO ARETINUS, mettez l'article qui suit.

* GUIDICCIONI ou GUIDOCCIONI (Lélio) eut beaucoup de part en l'eslime du Cardinal Borghèse, & en celle du Cardinal Antoine Barberin qui lui donna un Canonat à Sainte-Marie-Majeur. Il a écrit la Vie du Pape Paul V, & divers autres Ouvrages en prose & en vers, dont plusieurs ont été recueillis en un volume, imprimé à Rouen en 1637. Il mourut le septième juillet 1643.

GUIENNE, l. 26. après Agathus, mettez (l'édition de 1732 dit Agathus)

Col. 2. l. 4. après le mot Auvergne, ajoutez ce qui suit, père de GUYAIN, Comte d'Auvergne, & de GUILLAUME, surnommé le *Débonnaire*, aussi Comte d'Auvergne, Marquis de Nevers, & Duc d'Aquitaine, qui fonda l'Abbaie de Clugny en 910, bâtit l'église du Prieuré du Saucillanges en 916, & mourut sans postérité en 917. GUILLAUME le *Débonnaire* avoit une sœur nommée *Aelinsie*, mère de Guillaume, surnommé le *Jeune*, & d'*Acfred*, qui furent après la mort de leur oncle, successivement Ducs d'Aquitaine & Comtes d'Auvergne;

L. 15. au lieu de Biserte, lisez Brijert.

L. 16. au lieu de 887, lisez 867; & au lieu de RAINULFE, lisez RANULFE

L. 19. au lieu de 893, lisez 892.

L. 23. au lieu de 893, lisez 892.

L. 26. au lieu de Comte de S. Géraud, lisez Comte Saint-Géraud.

Depuis l. 34. jusqu'à l. 46 inclusivement, il faut retrancher les deux articles de GUILLAUME I, & de GUILLAUME II.

L. 48. au lieu de fut Duc de Guienne, lisez Comte de Poitou & Duc de Guienne, fut aussi Comte d'Auvergne.

L. 56. après Rollon, ajoutez, premier Duc de Normandie, & au lieu de Popée, lisez Pope

L. 63. après le mot père, au lieu de; mettez,

L. 65. effacez dite de Champagne

L. 76. au lieu de Duc, lisez Comte.

L. 79. au lieu de 17, lisez 10.

L. 81. au lieu de Gui, lisez Osbe.

L. 86. au lieu de 1037, lisez 1038.

L. dern. de la col. au lieu de Marthe, lisez Mathe.

P. 247. col. 1. l. 2 & 3, au lieu de Robert de France, lisez Henri.

L. 19. au lieu de à N. . . lisez à Aintri, Vicomte

L. 63. après le mot Quienne, ajoutez ou Guyaine

L. 74 & 75, au lieu de Aufonc, lisez Andoque.

NB. Le Supplément de Paris a mis *Crevez* pour *Nevers*

GUILLARD (Charles) p. 248. col. 1. l. 2. au lieu de Gentilhomme de Poitou, lisez Notaire & Secrétaire du Roi, Conseiller Trésorier, & Receveur général de toutes les Finances du Comté du Mans, qui fut anobli par lettres données au mois de février 1464.

L. 13. au lieu de peu de tems après, lisez le 13 novembre 1537, âgé de plus de 80 ans

L. 16. au lieu de vers l'an 1565, lisez le 19 novembre 1565.

L. 19. au lieu de Laule, lisez Charier.

L. 21. au lieu de. Il mourut vers l'an 1572, lisez. Il testa le 18 février 1573

GUILLAUME, I. de ce nom, col. 2. l. 36. au lieu de 19, lisez 10.

P. 249. col. 2. l. 23. au lieu de trente mille, lisez trois mille; & au lieu de vingt mille, lisez deux mille

L. 58. au lieu de de Villeroy, lisez de Catinat

GUILLAUME le *Débonnaire*. Au lieu des 14 premières lignes de cet article, substituez ce qui suit.

GUILLAUME, I. du nom, surnommé le *Débonnaire*, Comte d'Auvergne, Marquis de Nevers, & Duc d'Aquitaine, Fondateur de l'Abbaie de Clugny, au commencement du dixième siècle, prit sous sa protection, & éleva Ebles, Comte de Poitou, son parent, après la mort de Ranulfe II, Comte de Poitiers, son père. Ebles étant mort vers l'an 935, eut pour successeur, GUILLAUME, III. du nom, son fils, surnommé *Tête d'Esbaupes*, qui joignit au titre de Comte de Poitou, celui de Duc de Guienne. Il mourut sur la fin de l'an 963. GUILLAUME IV, son fils, dit *Fier-à-Bras*, mourut le troisième février 993.

GUILLAUME V, surnommé le *Grand*, fils de celui-ci, mourut en 1030, & laissa quatre fils qui furent successivement Ducs de Guienne, & Comtes de Poitou. Le premier, GUILLAUME VI, surnommé le *Gros*, mourut en 1038, sans postérité; le second *Eudes* ou *Odon*, fut tué le dixième mars 1039; le troisième nommé *Pierre*, qui prit le nom de Guillaume VII, mourut aussi sans enfants en 1058; & enfin le quatrième *Gui-Ga'roffroy*, dit *Guillaume VIII*, mourut le 24 septembre 1086, laissant pour successeur GUILLAUME IX, son fils, mort le dixième février 1126. Celui-ci fut père de GUILLAUME X, dernier de sa race, Duc de Guienne, & Comte de Poitou.

L. 15 & 16. au lieu de. Celui-ci, lisez Guillaume X.

P. 254. col. 1. Avant GUILLAUME, Moine de S. Denys, mettez l'article qui suit.

GUILLAUME de Neubridge, ou le *Petit*, ainsi surnommé à cause de sa petite taille, vivoit dans le XII^e siècle, & a écrit une *Histoire d'Angleterre*. Il étoit Anglois lui-même, né en 1136, à Bridlington, port de mer dans la province d'York.

Après y avoir fait ses premières études, il fut envoyé par ses parents à un couvent de l'Ordre des Augustins, situé dans le même diocèse, & dans lequel il prit l'habit religieux. Ce couvent s'appelloit en Latin *Novum Burgum*, & ce fut de ce lieu qu'il porta le surnom de *Neubridensis* ou *Novoburgensis*. Son meilleur Ouvrage, sans comparaison, est son *Histoire d'Angleterre* qu'il composa à la prière d'un Abbé de ses amis. La meilleure édition est celle que M. Héarne Anglois nous en a donnée à Oxford en 1719, en trois volumes in octavo. * Voyez la préface de l'*Histoire d'Angleterre* de Guillaume de l'édition de M. Héarne; & la *Bibliothèque Angloise*, tome 7. partie 1. p. 178. On n'en a dit qu'un mot sous NEUBRIDGE

GUILLAUME, dit LE BRETON, au lieu de cet article, mettez celui qui suit.

GUILLAUME, dit LE BRETON, Historien de France, natif de Bretagne d'où lui vint le surnom de *le Breton*, naquit vers l'an 1170. Il embrassa l'état ecclésiastique, & ayant été ordonné Prêtre, il fut Chapelain du Roi Philippe-Auguste. Il accompagna ce Prince dans la plupart de ses expéditions. Les différentes occasions que Guillaume avoit eues de suivre Philippe-Auguste, lui méritèrent l'estime de ce Prince qui lui en donna plusieurs marques. La plus singulière fut de lui confier l'éducation de son fils naturel Pierre Carlotte qui fut depuis Trésorier de Tours & qui mourut, en 1249, Evêque de Noyon. On ignore le tems de la mort de Guillaume. Il est Auteur d'une Histoire en prose de Philippe-Auguste & d'un Poème à la louange de ce même Prince, lesquels nous ont été conservés & que l'on trouve dans la collection des Historiens de France de Du Chêne. Il avoit composé un autre Poème qu'il avoit intitulé *Carlotis*, à la gloire de Pierre Carlotte son Eleve, & que nous n'avons plus. Son Histoire est la continuation de celle de Philippe-Auguste par Rigord qui n'avoit été que jusqu'à la 13^e année du règne de ce Prince. Guillaume a même commencé la continuation par une récapitulation de celle de Rigord, dans laquelle il a inféré quelques faits que celui-ci avoit oubliés. A l'égard de son Poème, il l'a intitulé *Philippide*, du nom de Philippe-Auguste à la gloire de qui il l'a composé, & c'est une Histoire suivie & complète du règne de ce Prince, jusqu'à sa mort.

mort. Ces deux Ouvrages sont fort utiles pour l'Histoire de ce tems-là. * Voyez le *Mémoire sur la Vie & les Ouvrages de Guillaume le Breton*, par M. de La Curne, dans les *Mémoires de l'Académie des Belles Lettres*, tome 8.

GUILLAUME (Saint) p. 255. col. 1. l. 8. au lieu de l'an 1200, lisez le 24 novembre 1199.

GUIMARANES, petite ville, p. 257. col. 1. lisez GUI-MARAENS.

GUTHIER, p. 267. col. 2. l. 3 & 4. au lieu de quatre livres des anciens Romains, lisez un *Traité de l'ancien Droit de Rome ancienne*, par rapport à la Religion.

GUYET (François) col. 2. l. 19. après le mot *Terence*, a-

joitez & sur *Phédrus*

L. 20. après le mot *ant*, ajoutez. M. Huet dit que Guyet étoit un Poète excellent.

P. 270. col. 1. Avant GYFHORN, mettez l'article qui suit.

* GYARE'E, en Latin *Gyareus*, se distingua au commencement de la guerre entre Pompée & César. Comme il étoit prêt de sauter dans le vaisseau de son frère Telson, qui venoit d'être blessé, pour le secourir, il fut atteint d'une flèche qui le perça d'outre en outre & l'attacha au vaisseau. * Lucain, l. 3. v. 600 & suiv.

H.

HAB. HAF. HAG. HAL. &c.

HABERT (François) p. 2. col. 1. Comme ce Habert n'est pas de la famille de Mrs Habert, pour ne le pas confondre avec eux, il faut mettre son article avant celui de HABERT, famille

L. 2. après le mot *régné*, ajoutez de François I & HABERT (Suzanne) l. pen. après 1663, ajoutez âgée d'environ 72 ans.

HABERT (Philippe) après le mot *précédent*, ajoutez l'un des premiers Membres

HABERT (Henri-Louis) col. 2. l. 4. au lieu de février, lisez janvier

P. 6. col. 2. Avant HAFIZI, mettez ce qui suit.

HAF. Voyez FRISCH-HAFF & CURISCH-HAFF.

HAGUENAU, p. 8. col. 1. l. 9. au lieu de 1704, lisez 1705

HALBERSTADT, p. 12. col. 2. l. 2. au lieu de avec Evêché, &c. jusqu'au mot *Brandebourg*, lisez. Il y avoit autrefois un Evêché suffragant de Mayence, mais par la paix de Westphalie, il a été sécularisé en 1648, & converti en Principauté qui appartient aujourd'hui au Roi de Prusse

L. 4 & 5. Hothheim. NB. Le Supplément dit qu'au lieu de *Hothheim*, il faut dire *Holtzheim*. La Carte de la Basse Saxe par de Wit, l'appelle *Holtzheim*, & M. Du Bois, *Giogr. Mod.* p. 285 le nomme *Holtzheim*. Les deux derniers sont les véritables noms de cette rivière.

P. 13. col. 1. l. 1. au lieu de 770, lisez 781; & l. 2. effacez l'an 819.

L. 2 & 3. effacez & Gaupard Néopharite, Luthériens.

L. 65. après le mot *Haristollenso*, ajoutez; mais on se trompe, car ce n'est point à Halberstadt que Charlemagne fit ce Recueil, mais à Hérillall sur la Meuse, où cet Empereur convoqua un Concile en 779.

N. IX. Josse de Hallewin, p. 17. col. 1. l. 20. au lieu de Bournelle, lisez Bourneis

N. XIV. CHARLES-MAXIMILIEN, col. 2. l. pen. au lieu de Basse, lisez Ralfé

HALLIER (François) p. 18. col. 1. l. 12. après le mot *ans*, ajoutez, à ce qu'on prétend.

HALLOIX (Pierre) col. 2. l. 1. au lieu de étoit de Liège, lisez naquit à Liège en 1572, & entra dans la Société à l'âge de 20 ans en 1592.

HAMEL (Jean-Baptiste) p. 20. col. 2. l. 2. au lieu de 1613, lisez 1624

L. 5. après le mot *compofa*, ajoutez en Latin

L. 11. après le mot *demonstrantur*, ajoutez. Il avoit alors 20 ans.

Dans la même ligne, au lieu de 19, lisez 21; & effacez, ou selon d'autres 21.

L. 12. au lieu de dix, lisez huit.

P. 21. col. 2. l. 5. au lieu de 1656, lisez 1657

N. XIII. JEAN-RAINARD, p. 25. col. 1. l. 5. après le mot *Anspach*, ajoutez, morte le 13 mars 1731, âgée de 54 ans.

Dans la même ligne après le mot *unique*, ajoutez nommée *Charlotte-Christine*

L. 7. après le mot *Darmstadt*, ajoutez, morte le premier juillet 1726.

HANNIBALDI (Pierre) p. 28. col. 2. l. 8. au lieu de Théodore, lisez Thiéri

HARDERWYCK, ville, p. 35. col. 1. l. 4. après le mot *peuple*, ajoutez ce qui suit. Il y a eu une Ecole Illustre, florissante depuis plusieurs siècles; mais en 1648, les Etats de Gueldre érigèrent cette Ecole en Académie, & firent frapper une médaille pour rendre cette érection plus célèbre. On y voit les armes de la province de Gueldre avec cette devise, *Victoria primum libertas*, c'est à dire, la liberté est le prix de la victoire; & ces mots au revers, *pax domi sarique sancta: Academia Harderwicci fundata, Illustres Ordines Ducatus Gueldriae & Comitatus Zutphaniae in rei memoriam, hinc nummum cui fecerunt*, 1648, c'est à dire, la paix ayant été faite au dehors & au dedans, & l'Académie de Harderwyck ayant été fondée, les Etats du Duché de Gueldre, & du Comté de Zutphen, ont fait battre cette médaille, 1648.

Avant HARDI-CANUT, mettez ce qui suit.

HARDI (Alexandre & Claude) Voyez HARDY.

P. 35. col. 2. Avant HARED, mettez les deux articles qui suivent.

HAR. HEB. HEC. HED. &c.

* HARDY (Alexandre) Poète François, vivoit sous les régnés de Henri IV & de Louis XIII. Avant le célèbre Corneille on le regardoit comme le premier Poète Tragique de France. Il nous reste de ses pièces cinq gros volumes in octavo, & l'on en auroit bien une vingtaine, si elles eussent toutes été imprimées. Ses vers sont rudes & ses compositions ont quelque chose de pesant. * Voyez le *Supplément de Paris 1735*.

* HARDY (Claude) prit le parti du Barreau, & joignit à l'étude de la Philosophie & des Mathématiques celle des Langues Orientales & autres. On dit qu'il en favoit 36. En 1525, il fit imprimer in quarto les questions d'Euclide, avec les Commentaires du Philosophe Marin. La Traduction Latine de M. Hardy est de beaucoup supérieure à celle de Barthélemi Zambert, & ses Notes sont fort estimées. Il mourut le cinquième d'avril 1578. * Voyez le *Supplément de Paris 1735*. NB. Il a mis dans cet article, l. 15. 1678 pour 1578

HARLEM, p. 38. col. 2. A la fin de l'article, ajoutez. Voyez COSTER (Laurent)

L. 18. après le mot *Paris*, ajoutez par M. de Martignac.

HARFESFIELD, p. 40. col. 2. ajoutez & mieux HARPSFELD.

L. 6. après le mot *Histoire*, ajoutez Ecclésiastique.

P. 51. col. 2. l. 3 & 4. au lieu de ayant répondu, lisez répondit, & mettez ce qui suit. Par occasion dans ses Notes sur le *Traité de saint Bernard de la Grace & du Libre Arbitre*, où il faisoit voir la conformité de la Doctrine de ce Saint, avec celle de saint Augustin, le Père Haussier repliqua avec vivacité dans un *Esprit Latin*, qu'il intitula, *Corredo Praterna*, auquel on ne croit pas que le Père Huart ait répondu de nouveau.

NB. L'édition de 1732 dans l'article du Père HAUZEUR, l. 6. dit *Aculeus* pour *Eucleus* ou *Equeleur*.

HEBED-JESU, p. 54. col. 2. Au lieu des huit premières lignes, mettez ce qui suit.

HEBED-JESU, Patriarche des Nestoriens, autrement nommé *Abassi*, après avoir été Métropolitain de Saba, & composé plusieurs livres en faveur de la Doctrine des Nestoriens, vint à Rome sous le Pape Jules III, & fit abjuration du Nestorianisme entre l'an 1550 & 1555. Il fut déclaré Patriarche des Nestoriens après la mort de Simon Julacha, & le Pape Pie IV le confirma dans cette dignité dans un second voyage que Hebed-Jesu fit à Rome.

L. 19. après ces mots de *Mory*, ajoutez, c'est à dire, Richard Simon.

HECTOR-BOETIUS, p. 57. col. 1. l. 3. au lieu de 1516, lisez 1526.

L. 3 & 4. au lieu de qu'il publia du tems de Charles-Quint, lisez qui a été imprimée in folio, en 1574, à Paris.

H'EDE (Guillaume) l. 7. après &, ajoutez une Histoire

H'EDLIN (François) col. 2. l. 43. après le mot *prose*, ajoutez *Sainte Catherine*, Tragédie; *Les deux Pucelles*, Comédie en prose; *Lettre d'Ariste à Cléante*; *Amelonde*, Historiette; *Compliment fait à M. le Cardinal de Retz*, de la part de la Congrégation de la Propagation de la Foi, le 18 mars 1652.

H'EGESIPPE, p. 60. col. 1. n. 5. l. 5. au lieu de sous le Pontificat, &c. jusqu'au mot *environ*, l. 7. lisez vers l'an 157, & y demeura jusqu'au Pontificat d'Eleuthère, qui succéda à Soter l'an 177.

Col. 2. l. 44. après le mot *Commode*, ajoutez. La Chronique d'Alexandrie met la mort à l'an 180.

L. 45. au lieu de de Barre, lisez de La Barre

L. 46. au lieu de Marguerin, lisez Marguarin

HEINSIUS (Daniel) p. 64. col. 1. l. 89. après le mot *mourut*, ajoutez le 25 février.

Col. 2. l. 3. après 147, ajoutez. *Ballet, Jugemens des Savans*, &c. tome 2. partie 1. n. 227. p. 232. 233. & 236: partie 2. p. 281. n. 517: partie 3. p. 280. n. 922: tome 5. partie 1. p. 165. n. 1069: tome 4. partie 2. p. 200. n. 1492: tome 5. partie 1. p. 243. n. 74. édit. d'Amsterdam 1725.

HEISS, col. 2. A la fin après 1711, ajoutez ce qui suit. Cette Histoire fut réimprimée en 1715 à la Haye sur la dernière édition de Paris, à laquelle on ajouta la Capitulation de Charles VI, & le *Traité fait à Rastad* entre l'Empereur & Louis XIV. En 1731, on en donna à Paris une nouvelle édition en trois volumes in quarto, & en dix volumes in douze. Enfin en 1735, on en a publié à Amsterdam une nouvelle, plus ample que toutes les précédentes, en huit volumes,

P. 75. col. 2. l. 40 & 41. au lieu de C'est une addition à celui de Grotius lisez C'est une extension des preuves & des raisonnemens que le savant Grotius a employez dans son Traité sur la même matière.

A la fin ajoutez. M. Goujet, Traduction du Traité de Grotius de la Vérité de la Religion Chrétienne.

N. VI. PIRRE Hennequin. p. 74. col. 1. l. 14. au lieu de de Saint-Servin, lisez de Saint-Serrin; & au lieu de Gédoin, lisez Gédoin

Col. 2. l. 48. Avant JEAN Hennequin mettez VI. L. 5. au lieu de l'Eglise, lisez l'Eglise.

N. VII. NICOLAS Hennequin, l. 14. au lieu de Danés, lisez Danés

N. IX. NICOLAS Hennequin, III. du nom, p. 75. col. 1. l. 12. après Louis, ajoutez Duc; & au lieu de Rouanez, lisez Roanés

N. VII. CHRISTOPHE Hennequin, l. 7. au lieu de Jusavigny, lisez Jusavigny.

N. VI. FRANÇOIS Hennequin, l. 4. au lieu de l'Eglise, lisez l'Eglise

N. VI. SIMON Hennequin, l. 4. au lieu de N. . . lisez Oudart

N. VII. OUDART Hennequin, col. 2. l. 21. au lieu de Noilly, lisez Roilly

P. 77. col. 1. l. 1. après le mot Paris, ajoutez, lequel en 1731 a donné au Public une nouvelle édition de la Bible Vulgate, avec des Notes & des Tables Chronologiques, Historiques & Géographiques, en deux volumes in folio.

HENNUYER (Jean) col. 2. A la fin de cet article ajoutez ce qui suit.

Malgré les raisons que l'on a données cy-dessus, pour faire croire que Jean Hennuyer a été de l'Ordre de S. Dominique, on peut donner des preuves plus fortes du contraire. Il n'a point été Religieux. Cela se prouve par Du Peyrat dans son Histoire de la Chapelle du Roi. En parlant du Père de Guyencourt, Confesseur du Roi avant Hennuyer, il le nomme toujours Frère Jean de Guyencourt; & quand il parle de Hennuyer il ne lui donne jamais que la qualité de Messire ou de Maître. On a dit dans l'article qu'il s'écoula quinze ans entre le tems où il fut reçu Docteur, & celui où il fut appelé à la Cour; mais on a eu tort, puisqu'il y étoit déjà dès l'an 1539, comme cela paroît par un passage de l'Histoire de l'Université de Paris, où Du Boulay remarque que Hennuyer fut chargé par François I. de porter à la Faculté de Théologie une lettre de sa Majesté en date du 26 mars 1538, suivant le calcul ancien.

HENRI de S. IGNAÇE, p. 94. col. 2. Vers la fin de cet article, p. 95. col. 1. l. 10. après le mot Auteur, ajoutez ce qui suit. Ce Religieux a donné en 1717, en deux volumes in octavo un Ouvrage intitulé, *Molinianus profugatus* qu'il voulut dédier à feu M. le Cardinal de Noailles, mais dont cette Eminence refusa avec beaucoup de politesse d'accepter la dédicace à cause des circonstances des tems. Il fit cet Ouvrage pour en défendre un qu'il avoit publié auparavant en Latin en faveur de la Grâce efficace par elle-même. Ces Ouvrages ne sont guères connus que des Théologiens, qui les estiment beaucoup. On lui attribue encore les deux Ouvrages suivans, *Tuba magna mirum clangens sonum ad SS. D. N. Papam Clementem XI, Imperatorem, Reges, Principes, Magistratus omnes, orbemque universum de necessitate reformandi Societatem Jesu, per Libertam Candidum; Artes, Justitiam in sustinendis novitatibus laxativisq; factorum, &c.* Cet Ouvrage qui est encore du Père Henri, est aussi adressé au Pape Clément XI. Le Père Henri de Saint-Ignace est mort à la Cavée, maison de son Ordre, au diocèse de Liège vers l'an 1720. dans un âge très-avancé.

HERENNUS DEXIPPUS, p. 105. col. 2. l. 7. au lieu de Histoire d'Auguste, lisez Histoire Auguste

QUATRIÈME SIÈCLE, p. 107. col. 1. l. 55 & 56, au lieu de Evêque Espagnol, lisez homme de qualité de Saragosse en Espagne

SEPTIÈME SIÈCLE, col. 2. l. 2. après le mot damnation, ajoutez. NB. Ces prétendus Hérétiques n'ont jamais existé.

NEUVIÈME SIÈCLE, n. 126. l. 1. Godefralque, lisez Godefcalc; & au lieu de du diocèse de Reims, lisez d'Orbay au diocèse de Soissons.

A la fin ajoutez. NB. Il a été faussement accusé d'Hérésie, & plusieurs Auteurs très-connus l'ont justifié dans des Ouvrages publics

QUATORZIÈME SIÈCLE, p. 108. col. 2. l. 2. dern. au lieu de Grégoire IX, lisez Grégoire XI; & après 1372, ajoutez. On le met sans fondement au nombre des Hérétiques, quoique ses livres aient été brûlez

HERICOURT (Louis de) p. 113. col. 1. l. 12. après 1721, ajoutez. On en a une troisième édition de 1729, avec des corrections & des augmentations. Il est encore Auteur d'un Abrégé de la Discipline de l'Eglise du Père Thomassin, avec quelques informations; Traité de la vente des immeubles par Décret, en 1727, &c.

P. 115. col. 2. Avant HERMAN de Rylswyck, mettez l'article qui suit.

* HERMAN, Comte de Nuénare, Prévôt de Cologne, Comte du Saint-Empire, florissoit dans le XV & dans le XVI siècle. Il est regardé par les Historiens de son tems comme un homme qui étoit alors les plus illustres en érudition, & d'ailleurs rempli de piété. Il étoit ami du savant Reuchlin, & il prit sa défense contre les Religieux de Cologne qui par ignorance ou par préjugé, s'acharnèrent contre lui. Hutten, Peutinger, Camérarius & plusieurs autres étoient liés avec ce Comte qui les honora de son amitié & de sa protection. On ne fait pas bien le tems de sa naissance, ni celui de sa mort. Ceux qui ont discuté ce fait avec le plus d'exactitude, mettent la première entre

H

l'an 1480 & 1490, & sa mort en 1530. Elle arriva à Ausbourg, lorsqu'il n'avoit encore que 50 ans. Camérarius lui a dressé l'Épitaphe suivante,

HERMANNO a NEUENAR, Comitæ ex URSIS,
Cui gens Novaquila nomen HERMANNO fuit
Rerum peritus plurimarum, & Artium
Doctus honorum, a patria hic procul jaces
Fato preceptus ante tempus seclis,
Augusta in urbe Vindelicis, quo sum
Secutus, baud reversus domum est, Principem.
Morte auferuntur undique exsistit boni
Quid fiet igitur? quid! subibunt maui.

Le Comte Herman avoit fait plusieurs Ouvrages dont on en a publié quelques-uns. Le plus connu est un petit Traité où il examine l'origine des premiers François & leurs premières demeures. Il est en Latin & on le trouve imprimé avec l'Histoire de Wittekind, in folio, à Bale en 1532, avec celle de Charlemagne, par Eginhart, in seize, à Cologne en 1561; dans l'édition de Francfort en 1617; dans celle d'Utrecht en 1711; dans Du Chêne, tome 1. de son Recueil des Historiens de France, p. 142. Il mourut sans postérité & sa famille a fini dans Adolphe, Comte de Nuénare qui fut tué d'un coup de canon à Arnheim le 30 octobre 1589, selon Elle Reufferus. Le Père Le Long, dans sa Bibliothèque des Historiens de France. Voyez aussi le Supplément de Paris 1735.

HERMANT (Godefroy) p. 116. col. 1. l. 4. au lieu de que 12 ans, lisez que 13 ans & demi.

L. 16. au lieu de en 1640, lisez au mois de septembre 1639

L. 21. au lieu de Bachelier, lisez Docteur; & au lieu de en 1641, lisez en 1640. Il fut fait de la Maison & Société de Sorbonne le dernier d'octobre 1642, & eut

L. 22. au lieu de 1642, lisez le 15 d'avril 1643.

P. 120. col. 1. Avant HERMOLAUS, mettez l'article qui suit.

HERMOGÉNIE, célèbre Jurisconsulte, qui florissoit sous les enfans du grand Constantin, a écrit en Latin un Abrégé du Droit en six livres, où il dit qu'il a suivi l'Ordre de l'Édit perpétuel. Ceux qui lui ont attribué des Epitomes des Digestes se sont trompez. Il s'est appliqué dans son Epitome du Droit à mettre à couvert la Jurisprudence qui tomboit en décadence, & à la rédiger. Il y en a aussi qui lui donnent un Traité sur une Loi des Fideicommiss, mais on a pris Ulpian pour lui. Antonius Augustinus fait de grands éloges du Recueil des Constitutions d'Hermogénien. Jacques Godefroy & Gilles Ménage ne le louent pas moins, quoique Cujas en ait parlé autrement. Cette collection commence à l'Empereur Hadrien. Le Prêtre Cœlius Sédullus loue cet Ouvrage & son Auteur dans la préface de son Ouvrage Pascal en prose à Macédonius. On l'appelle Hermogène dans Lampridius, mais Claude Saumaise a prouvé que ce nom d'Hermogène s'étoit glissé mal à propos dans le texte de Lampridius, Bertrand croit qu'Hermogénien a été Chrétien, mais il n'appuie son opinion que sur des conjectures très-foibles. Grégoire Mayans, célèbre Jurisconsulte de Valence en Espagne, dont on a un gros volume de Lettres Latines qu'il a publiées, à Valence même en 1733, croit qu'Hermogénien a pu être Payen, & recueillir les Constitutions ou Loix de l'Empire sous les Empereurs Honorius & Théodose. Joseph Finefrello, autre Jurisconsulte Espagnol, a fait sur Hermogénien un Commentaire que le même Mayans loue beaucoup dans ses lettres, mais qui n'étoit pas encore imprimé en 1731. Baronius sous l'an 301, n. 18. parle d'un Eugène Hermogénien qui vivoit sous Dioclétien & sous Maximien, & qui étoit par conséquent différent de l'Hermogénien dont nous parlons, s'il est certain que celui-ci a vécu sous les fils de l'Empereur Constantin, comme il y a lieu de le croire. * Voyez Grégorii Mayansii Epistolæ, 189. 191. 206. 209. 220. 222. 237.

HERODIEN, p. 123. col. 1. l. 11. après le mot François, mettez de la Traduction de M. l'Abbé Mongault

HEROLT, p. 124. col. 1. l. dern. après le mot date, ajoutez ce qui suit. On croit que c'est lui qui est Auteur des Sermons qui sont intitulés Sermones Discipuli, les Sermons du Disciple. Il paroît par le Sermon 85, qui traite de Luxuria, qu'il écrivit encore en 1418.

HERVET (Gentien) p. 127. col. 1. l. 2. au lieu de 1499, lisez 1509,

Col. 2. l. 7. au lieu de 1584, lisez 1594.

N. XIII. CHARLES, Landgrave de Hesse-Cassel, p. 131. col. 2. l. 4. au lieu de juin, lisez juillet

L. 20. au lieu de N. . . lisez Frédérique-Charlotte

L. 21. après 1722, ajoutez & trois

L. 22. après 1691, ajoutez, fait en 1723, par le Roi de Prusse, Lieutenant Général de ses armées, & créé dans la même année, par le Roi de Pologne.

N. XII. PHILIPPE de Hesse-Cassel, l. 16. après le mot Unies, ajoutez & Commandant d'Ypres en 1732.

L. 19. après 1695, ajoutez mariée avec un Duc de Holstein-Beck, morte à Marburg au mois de mai 1728

N. XII. GUILLAUME, Landgrave de Hesse-Rheinfels, l. 2. au lieu de 1711, lisez 1725.

N. XIII. ERNEST-LEOPOLD, p. 132. col. 1. l. 3. au lieu de Marie-Anne, lisez Eléonore-Marie-Anne.

L. 3 & 4. au lieu de Louventstein, lisez Loewenstein

L. 4. au lieu de Joseph né le 22 septembre 1705, lisez Joseph qui suit

L. 6 & 7. au lieu de Poixène, lisez Poixène-Christine.

L. 8. au lieu de Prince de Piémont, lisez alors Prince de Piémont.

N

mont, depuis, III. du nom, Duc de Savoye & Roi de Sardaigne.

L. 10. après 1712, ajoutez qui ayant suivi sa sœur en Piémont a été mariée en 1730 avec Jean-Cristian, Duc de Bavière, Comte Palatin du Rhin, Prince Régent de Sultzbach.

L. 11. après 1714, ajoutez mariée le 27 juin 1728, avec Louis-Henri, Duc de Bourbon, Prince du sang, Pair & Grand-Maitre de France.

XIV. JOSEPH, Prince héréditaire de Hesse-Rheinfels-Rothembourg, né le 22 septembre 1705, fut marié le huitième mars 1726, avec Christine-Anne-Louise-Oswaldine, Princesse de Salm, née le 29 avril 1707, troisième fille de Louis-Ordon, Prince de Salm, & du Saint Empire, Rhingrave, & d'Abertine-Jeanette-Catherine de Nassau-Hadamar. Il en a eu 1. Anne-Vilhelme, Princesse de Hesse-Rheinfels-Rothembourg, née le 25 février 1728; & 2. Élisabeth-Louise, Princesse de Hesse-Rheinfels-Rothembourg, née le 17 avril 1729.

N. XII. CHARLES, Landgrave de Hesse, second fils d'ERNEST, l. 29. au lieu de Louvenstein, lisez Loewenstein; & dans la même ligne après le mot Wertheim, ajoutez, morte en couches le 15 juillet 1728, dans la 41^e année de son âge.

L. 31. après le mot Styrum, ajoutez, morte le premier août 1724, dans la 34^e année de son âge;

P. 133. col. 1. l. 5. effacez 1.

L. 7. effacez depuis 2. en 1719, &c. jusques au mot Cardinal, l. 10.

L. 11. après 1699, ajoutez, Prêtre, Chanoine des églises cathédrales de Cologne, de Liège & d'Ausbourg, en 1729.

Dans la même ligne au lieu de Léopold, lisez Léopold.

L. 13. après 1706, ajoutez, mariée le 23 février 1727 avec Antoine-Ferdinand de Gonzague, Duc de Guaitalla, &c. mort le 19 avril 1729.

N. XIII. ERNEST-LOUIS, l. 9. au lieu de 1703, lisez 1723.

N. XIV. LOUIS, Prince héréditaire, l. 2. après 1691, ajoutez déclaré par l'Empereur au mois de juin 1722 Lieutenant Velt-maréchal de ses armées.

L. 3. après le mot Hanow, ajoutez Lichtenberg.

L. 4. après le mot Anspach, ajoutez, morte le premier juillet 1726, dans la 27^e année de son âge.

L. 5. au lieu de N. . . lisez George-Guillaume,

L. 6. au lieu de & 3. N. . . lisez 3. Louise-Caroline,

L. 7. après 1723, ajoutez 4. Louise-Auguste-Magdeleine, née le 16 mars 1725; & 5. George-Frédéric-Carles, né le septième mai 1726.

Col. 2. l. 4. après 1690, ajoutez, marié le 31 octobre 1722, avec Christine-Charlotte, Comtesse de Solms-Braunfeld, mort sans enfans le neuvième octobre 1726.

N. XII. FREDERIC-JACQUES, l. 6. au lieu de Louis-Jean né le 15 janvier 1705, lisez LOUIS-JEAN qui suit;

L. 6 & 7. au lieu de Jean-Charles, né le 25 août 1706, lisez JEAN-CHARLES, dont il sera parlé après son frère aîné.

L. 12. après le mot année, ajoutez ce qui suit, en 1728. Frédéric-Jacques a épousé en secondes nocces Christine de Nassau-Sarbruck, veuve depuis le cinquième novembre 1723 de Charles-Louis, Comte de Nassau-Sarbruck son cousin, & fille de Frédéric-Louis, Comte de Nassau-Sarbruck.

Après l'article de Frédéric-Charles, mettez les deux qui suivent.

XIII. LOUIS-JEAN, Prince de Hesse-Hombourg, né le 15 janvier 1705, se rendit à la Cour de Pierre, l. du nom, Czar de Moscovie, & se mit au service de ce Prince, qui lui donna au mois de septembre 1723, le régiment d'Ailracan, & le fit le mois suivant Lieutenant-Général de ses armées, avec une pension considérable. Il a continué depuis à servir cette Couronne. Il fut déclaré au mois de janvier 1726, Général en Chef de l'Infanterie Russe, puis au mois de juillet 1728, Général en Chef des troupes Russes dans les provinces conquises sur la Suède. Il fut encore nommé le deuxième décembre 1730, Major du régiment des Gardes, appelez Preobasinski, & en même tems Conseiller Privé du Conseil de Guerre, où il prit séance le 27 du même mois. Il a été fait en 1732, Stadthouder, ou Gouverneur général des provinces conquises sur la Perse, où s'étant rendu, il a fait son entrée publique à Derbent, avec beaucoup de magnificence au mois de novembre de la même année.

XIII. JEAN-CHARLES, Prince de Hesse-Hombourg, né le 25 août 1706, accompagna son frère aîné en Moscovie, & entra comme lui au service de cette couronne en 1723. Il fut d'abord Capitaine d'une Compagnie des Gardes de Preobasinski, puis Lieutenant-Colonel d'un régiment d'Infanterie Russe, & enfin Colonel. Il mourut de la petite vérole, à Moscou, le dixième mai 1728, dans la 22^e année de son âge.

HESSELS (Jean) p. 133. col. 2: & p. 134. col. 1. l. 5. au lieu de la même année, lisez le septième novembre 1566, dans sa 44^e année.

L. 9 & 10. au lieu de. Cet Ouvrage a été imprimé à Louvain en 1571, lisez. Hesses fit paroître de son vivant les deux premiers livres de cet Ouvrage, qui furent réimprimés avec le troisième & le quatrième, à Louvain en 1571. Dans le XVII^e siècle l'on a encore imprimé cet Ouvrage en deux volumes in quarto, avec des augmentations considérables.

HESYCHIUS, p. 135. col. 2. n. 6. l. 9. après le mot commentez, ajoutez. La meilleure édition de ce Lexicon, est celle de Schrevelius in quarto, 1668, avec des Notes.

P. 139. col. 2. l. 20. au lieu de huitième, lisez troisième

HILAIRE (Saint) p. 143. col. 2: & p. 144. col. 1. l. 43 & 44. au lieu de par les soins des Bénédictins, lisez par le Père Constant, savant Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.

L. 44. après le mot autres, ajoutez. En 1730, on en a don-

né une nouvelle édition à Vérone, par les soins du Marquis Scipion Maffei avec des augmentations & des Variantes.

HILL (Joseph) p. 146. col. 2. l. 1. effacez Robertson

L. 5. au lieu de quatre, lisez huit

HIPPOLYTE (Saint) après le mot Hippolyte, ajoutez. Jean-Albert Fabricius a recueilli tous les Ouvrages de ce Saint, & ceux qu'on lui attribue, & les a fait imprimer en deux volumes in folio, à Hambourg

P. 156. col. 1. Avant HOBBOURG, mettez l'article qui suit.

HOBBIER (N. . .) s'est fait connoître dans le siècle dernier par des Traductions Françaises qui sont estimées. Il donna en 1639, à Paris, in douze, chez Camusat, celle de la Vie d'Agricola, écrite en Latin par Tacite. Voici ce que Balzac dit de cette Traduction & de son Auteur, écrivant à M. Chapelain le 30 d'août 1639. "Qu'il y a, dit il, de sagesse & de bon sens en M. Hobier! Que sa diction est chaste & réglée! Il me semble que la définition de vir bonus dicendi peritus, est faite pour lui, & que tous ses mots font marquer du caractère de la vertu. . . " Sa Préface mérite d'être considérée avec soin. M. Hobier a aussi traduit en François un Traité de Tertullien de la Patience, & celui de l'Oraison, imprimez ensemble à Paris en 1640, chez Camusat, in douze.

HUCHBERG, château, col. 2. l. 37. au lieu de Rhetel, lisez Rothelin.

L. 37 & 38. au lieu de la chose, &c. jusqu'au mot elles, lisez ses prétentions eurent été sérieusement examinées par les Jurisconsultes, ces Seigneuries

L. 41. au lieu de de Rhétel, lisez & de Seigneur de Rothelin.

HOELTZLIN (Jérémie) p. 158. col. 2. l. 28 & 29 après le mot traduire, ajoutez de Grec en Latin, & de commenteur les Argonautiques d'Apollonius de Rhodes.

HOESCHELIUS (David) p. 159. col. 1. l. 3 & 4. au lieu de, entre autres celle de, lisez des Notes par les

L. 6. après le mot Remarquez, ajoutez; Synopsis septem Conciliorum Occidentiorum, Græce; des Notes sur la Bibliothèque de Photius, sur l'Épître ou Abrégé des Dictionnaires de Phrynichus, sur les Hieroglyphes d'Orus Apollo, sur la Vie de S. Antoine Hermite; Appiani Lyrica.

HOFMAN (Gaspard) p. 161. col. 2. l. 2. après 1648, ajoutez, âgé de 78 ans moins cinq jours

L. 5. après le mot partium, ajoutez Apologia pro Galeno libri tres; son Commentaire de Torace & ejus partibus

HOFMAN (Jean-Jacques) l. 4. après le mot augmenté, ajoutez d'un tiers dans l'édition faite à Leyde, en 1698, en quatre volumes in folio.

P. 164. col. 1. N. V. LOUIS-CASIMIR, l. 9. au lieu de 4. Philippe, &c. jusqu'au mot seroit, l. 14. lisez 4. PHILIPPE, dont il sera fait mention après son frère aîné & sa postérité.

P. 165. col. 1. N. IX. LOUIS-GODEFRON, ajoutez à la fin ce qui suit. Il est mort le 18 septembre 1728, & comme il n'a point laissé d'héritier mâle, les Etats ont passé aux Comtes de Hohenloe-Bartenstein & Schillingsturt, ses cousins.

Col. 2. N. IX. PHILIPPE-CHARLES-GASPARD, l. 2. après le mot partage, ajoutez, fut nommé par l'Empereur Léopold, son Chambellan, le dixième juin 1688, Conseiller Aulique de l'Empire le 22 novembre 1699, & Conseiller intime actuel de sa Majesté Impériale le 14 novembre 1703.

L. 2 & 3. effacez a été nommé.

L. 4. après le mot Weizlar, ajoutez, où il mourut le 15 janvier 1729; & au lieu de 16. lisez 1693

À la fin, après 1724, ajoutez, dont il a eu Léopoldine, Comtesse de Hohenloe, mariée le troisième juin 1731 avec François-Hugues, Prince de Nassau-Siegen de la Ligne Catholique; Marie-Anne, Comtesse de Hohenloe, Chanoinesse de Thorn, mariée le 26 juillet 1731, avec le Marquis de Laverne, Seigneur Flamand.

N. VIII. LOUIS-GUSTAVE, l. 6. au lieu de 1667, lisez 1697

VI. PHILIPPE, Comte de Hohenloe, fils de LOUIS-CASIMIR, Comte de Hohenloe, Chef de la branche de Neuenstein, & d'Anne, fille d'Ordon, Comte de Solms-Laubach, né le 17 de février 1550, fut un des plus braves Généraux de son tems. Il servit les Hollandais pendant 34 ans, durant lesquels il fit paroître beaucoup de valeur & de prudence, mais un peu trop de férocité. Il étoit dès l'âge de 28 ans (en 1578) Commandant de l'armée des Etats. La même année ayant été commandé pour remener les troupes étrangères sur la frontière, il se rendit maître, dans sa marche, de la ville & du château de Weert qui fut repris aussi-tôt après par les ennemis. En 1580, le Prince d'Orange lui ayant ordonné de marcher contre le parti du Comte de Rennebourg, à qui les villes d'Oldenzeel, de Steenwyck & de Hassel venoient de se rendre, il reprit la première le dixième d'avril, & de là il marcha contre Linghen; mais les Etats mécontents de Bertel Enteus qui faisoit le siège de Coeverden, y envoyèrent en sa place le Comte de Hohenloe avec sept Compagnies du régiment de Christophle d'Iselleitein, & neuf de celui du Comte Louis de Nassau, fils de Jean. Avec ces troupes il s'éloigna d'Ulsen le sixième de juin pour s'approcher de Coeverden, où après avoir fait rafraîchir ses troupes, il résolut de combattre les ennemis, & marcha de Coeverden à Herdemberg pendant la chaleur du jour par des plaines arides, au travers des bruyères. Le combat commença sur le midi; mais Schenck, Seigneur de Tautenbourg qui commandoit l'armée, eut tout l'avantage, & défit toute l'armée du Comte. Les Etats perdirent près de quinze cens hommes à cette action qui n'en couta pas cinquante aux Espagnols. Après cette retraite, la citadelle de Coeverden fut traitée avec le Comte qui alla du côté de Linghen, & avant qu'Oldenzeel lui eût ouvert ses portes, Rennebourg lui enleva Opfisch, & la fit rasér. Une autre action où le Comte se fit beaucoup d'honneur, fut ce qui se passa à la di-

güe de Couwenstein en 1685. Le Comte y aborda le septième de mai, suivi du Colonel Holslein: son dessein étoit de voler au secours d'Anvers. Il se rendit maître du Fort; mais n'étant pas secouru, il l'abandonna, & eut même bien de la peine à se sauver. Peu de tems après, le Comte de Mansfeldt partant de Ravelstein à la tête de vieilles troupes Espagnoles, alla prendre ses logemens entre Bois-le-Duc & Bommel. Aussi-tôt le Comte de Hohenloes se prépara à les harceler. Il fit rompre toutes les digues, les eaux se répandirent en un instant, & se rassemblant dans ce terrain bas où les Espagnols étoient logez, les inondèrent de toutes parts. Ensuite il fit équiper à la hâte à Dordrecht une flotte composée de bateaux de charge, de barques légères, & d'autres vaisseaux de différentes espèces; ferma avec cela tous les passages par où il pouvoit leur venir des vivres, & les réduisit à la dernière extrémité. Mais la gelée qui l'obligea lui-même de décamper, arrêta les suites de cette action, qui n'eût pu se terminer qu'à la ruine entière des Espagnols qu'il pressoit si vivement. Il mourut à Holslein le cinquième de mars 1606. Il avoit épousé Anne, fille de Guillaume de Nassau, & d'Anne de Buren, fille du Comte de ce nom, dont il n'eut point d'enfants. Après le meurtre de son beau-père, il tint en quelque sorte lieu de père à Maurice de Nassau qui étoit encore enfant, & lui rendit toute sorte de services dans sa jeunesse. * Voyez l'Histoire de M. de Thou, sous les années citées dans cet article, & la famille HOHENLOE.

H O L D E N (Henri) p. 163. col. 2. l. antep. au lieu de seconde, lisez première; & au lieu de réimprimé sur la fin du siècle passé, lisez pour la seconde en 1685.

P. 173. col. 2. N. IV. CHRISTIERNE II. l. 12. au lieu de 1632, lisez 1532.

N. VI. CHRISTIERNE IV. Ajoutez à la fin; & 10. Elisabeth qui épousa Nicolas de Ahlefeldt.

P. 174. col. 1. N. VIII. CHRISTIERNE V. l. 8. après 1699, ajoutez, mort le huitième juillet 1729.

N. IX. FRÉDÉRIC IV. l. 7. après le mot Danemark, ajoutez, qui avoit été la Maitresse du tems de sa première femme, & qu'il avoit déclarée Duchesse de Sleeswick en 1712. Etant devenu veuf, l'épousa le quatrième avril 1721, & la déclara Reine de Danemark & de Norvège le 30 mai suivant.

L. 14. après 1724; ajoutez Frédéric-Christian, né le premier juin 1726, mort le 15 mai 1727; & Charles, né le 16 février 1728, mort le dixième décembre 1729.

N. X. CHRISTIAN VI. l. 3. après 1721, au lieu de Christine-Sophie-Wilhelmine, &c. jusqu'au mot Brandebourg, l. 5. lisez Sophie-Magdalaine de Brandebourg-Calemback, & de Sophie-Christine, née Comtesse de Worstein.

L. 6. après 1723, ajoutez 2. Louise-Amélie, née le 19 juin 1724, morte le 20 décembre suivant; & 3. Louise, née le 19 Octobre 1726.

Col. 2. N. VII. JEAN-CHRISTIAN, l. 9. au lieu de 1656, lisez 1638; & après le mot marié, ajoutez le 14 août 1656.

N. IX. LEOPOLD-CHRISTIAN, l. 5. au lieu de 1705, lisez 1704, & ajoutez Léopold-Charles, né en 1705;

P. 175. col. 1. l. 8. après 1660, ajoutez mort le 12 mars 1731.

N. IX. CHRISTIAN-AUGUSTE, l. 2. après 1696, ajoutez est à présent Chef de cette branche.

N. VII. AUGUSTE-PHILIPPE, l. 16. après le mot Tyras, ajoutez, Général de l'Infanterie des Etats Généraux des Provinces-Unies, le quatrième août 1727.

N. VIII. FRÉDÉRIC-LOUIS, l. 6 & 7. au lieu de il fut tué, lisez il combattit.

L. 7. après 1704, ajoutez. Il mourut à Conisberg en Prusse au mois de juin 1727 dans sa 73^e année.

N. IX. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, l. 2. après 1687, ajoutez, a embrassé la Religion Catholique à Vienne en Autriche, & a été marié à Dresde le dixième août 1730, avec Anne, Comtesse d'Orzelaska, fille naturelle de Frédéric-Auguste, Roi de Pologne, de laquelle il a eu Charles-Auguste-Frédéric-Louis, Prince de Holslein-Beek, né le cinquième janvier 1732.

Col. 2. N. VII. PHILIPPE-LOUIS, l. 11. après le mot Empereur, ajoutez, morte à Vienne le huitième janvier 1725, âgée de 80 ans.

L. 32. après le mot Stoburg, ajoutez, morte le troisième août 1732, dans la 65^e année de son âge.

N. IX. LEOPOLD, l. 6. après 1715, ajoutez, mariée le 29 avril 1731, avec Joseph-Marie de Gonzague, Duc de Guaitalla & de Sabionette, Prince de Bozolo.

BRANCHE de HOLSTEIN-NORBOURG, ajoutez, éteinte.

N. VI. FRÉDÉRIC, l. 10. au lieu de 1680, lisez 1681; & au lieu de 20, lisez 30.

N. VII. RODOLPHE-FRÉDÉRIC, l. 2. au lieu de 25, lisez 27.

N. VIII. ERNEST-LEOPOLD, l. 2. au lieu de Gouverneur d'Ypres, lisez Colonel d'un régiment de Dragons au service de l'Empereur dans les Pais-Bas Autrichiens.

P. 176. col. 1. l. 1. au lieu de 1693, lisez 1663.

Dans les cinq dernières lignes, il faut changer l'ordre des filles, ainsi. 11. Magdalaine-Sibylle; 12. Hedwige; 13. Anne-Sabine; 14. Anne.

N. IX. FRÉDÉRIC, l. 4. après le mot Danemarck, ajoutez, & en a eu un fils né au mois d'août 1724.

Col. 2. N. VII. AUGUSTE, l. dern. après le mot Dillenbourg, ajoutez, morte le 28 novembre 1727, âgée de 51 ans.

N. VIII. JOACHIM-FRÉDÉRIC, l. 5. au lieu de N. . . lisez Julienne-Louise.

L. pen. au lieu de 28 lisez 25.

N. VIII. CHRISTIAN-CHARLES, l. 4. au lieu de N. . . lisez Dorothée-Catherine.

L. 6. après 1723, ajoutez, qui recueillit la succession de Ploen par la mort de Jean-Ernest-Ferdinand, Duc de Holslein Red-

wisch, arrivée le 21 mai 1729, & qui fut marié à Coppenhague le 18 juillet 1730 avec une fille du Comte de Réventiau.

L. 7. après 1704, ajoutez, mariée à Altena le 28 septembre 1731 avec l'aîné des Comtes de Réventiau.

N. VIII. JEAN-KARST-FREDERAND, l. 3. après 1703, ajoutez & mourut le 21 mai 1729 d'une inflammation au col, dans la 45^e année de son âge.

L. 4. au lieu de a épousé, lisez avoit épousé; & au lieu de Célestine, lisez Célestine.

N. V. JEAN-ADOLPHE l. 3. au lieu de l'an 1587, lisez la même année.

L. 5. au lieu de 30, lisez 31.

P. 177. col. 1. N. VI. FRÉDÉRIC, I. du nom, l. 28. au lieu de décembre lisez octobre; & au lieu de 13, lisez 24.

L. 30. après 1715, ajoutez, vieux fille.

N. IX. CHARLES-FRÉDÉRIC, l. 3. après le mot Royale, ajoutez. Il épousa le premier juin 1725 Anne-Petrovna, Princesse impériale de Russie, fille aînée de Pierre le Grand, Empereur de Moscovie, & de Catherine-Alexievna, sa seconde femme.

Le même jour, il fut déclaré par la Czarine sa belle-mère Généralissime des armées de la grande Russie. Après la mort de l'Impératrice, il retourna dans ses Etats d'Allemagne. Sa femme mourut le 15 mai 1728, âgée de 19 ans, deux mois & 18 jours, laissant Charles-Pierre-Ulric, né le 21 février 1728.

N. VIII. CHRISTIAN-AUGUSTE, l. 8. après 1707, ajoutez, mort subitement à Eutin, le 22 avril 1726, dans la 54^e année de son âge.

L. 11. après 1706, ajoutez, élu en 1726 Evêque & Prince de Lubeck, mort de la petite vérole, la nuit du 31 mai au premier juin 1727, dans la 21^e année de son âge.

L. 12. après 1710, ajoutez, élu Evêque & Prince de Lubeck le 16 septembre 1727.

L. 16. après 1708, ajoutez, morte de la petite vérole le 19 février 1532, âgée de 24 ans.

L. 17. après 1712, ajoutez, mariée en décembre 1727, avec Chrétien-Auguste, Prince d'Anhalt-Dornburg, Major Général, & Colonel d'un régiment d'Infanterie au service du Roi de Prusse.

P. 181. col. 1. l. 50. après le mot quarto, ajoutez. Cette dernière est préférable à toutes les précédentes.

HONORIUS III, p. 187. col. 1. l. 17. au lieu de IV, lisez IX.

HONORIUS, Empereur, l. 26. au lieu de en Angleterre, lisez dans la Grande Bretagne, nommée depuis Angleterre; qui n'appartenoit pas à Honorius. NB. Le Supplément de Paris dans sa correction dit Jovin pour Jovien.

HONTER (Jean) col. 2. l. 2. après le mot écrivit, ajoutez en vers Latins.

HORMISDAS, III. du nom, p. 192. col. 2. Au lieu de cet article mettez le suivant.

HORMISDAS, III. du nom, Roi de Perse. Il se nommoit aussi Khsfred; Hormudaz, & étoit fils de Khsfred; Nosjchirvan. Hormisdas lui succéda l'an 578, & oubliant, trois ans après, les bons avis que son père lui avoit donnez en mourant, il se livra sans mesure aux plaisirs qu'il avoit toujours aimez, & laissa le soin du gouvernement aux jeunes gens que son père avoit éloignés de la Cour. Cette jeunesse ignorante & insensée éloigna à son tour les Gouverneurs les plus expérimentez, les Juges les plus intégrés, les Officiers les plus habiles, & força ceux qu'elle n'osa chasser, à s'éloigner d'une Cour qu'ils ne voyoient plus remplie que de gens sans science, sans expérience & sans mœurs. Ce désordre de la Cour se communiqua aux provinces, & bientôt l'innocence fut par tout opprimée, & l'injustice triompha en tout lieu. On préenta contre ces désordres des Mémoires qui ne furent point écoulez, & ceux qui les présentèrent, comme ceux qu'on soupçonnoit d'en être auteurs, furent ou bannis, ou condamnés à la mort. Les peuples du Khustan, du Kerman, & de l'Irak, l'ayant appris se révoltèrent, & le Roi n'en devenant que plus furieux, fit mourir jusqu'à treize mille Juges qui restoient encore de ceux que son père avoit placez. Cet excès de cruauté mit le comble aux maux de l'Etat. La revolte augmenta: les nations étrangères en profitèrent: Tiberius Constantin, Empereur des Romains, envoya des troupes contre les Perses sous la conduite de Maurice qui remporta sur eux de grandes victoires; & dans une seule campagne en emmena plus de 70 mille captifs qu'il envoya dans l'île de Chypre. Schaweh-Schah, Empereur des Tartares, oncle & beau-père d'Hormisdas, lui refusa aussi le tribut; les Arabes & les Indiens secoururent pareillement le joug, & se firent des Rois de leur nation. Hormisdas perdit en quatre ans ce que son père n'avoit acquis qu'avec peine pendant quarante, & il eût perdu dès lors la Couronne, si Waranes, Gouverneur de la Médie, n'eût avec dix mille hommes seulement, défait Schaweh-Schah qui s'étoit déjà avancé jusqu'au milieu du Khorasan avec quatre cens mille hommes. Le Prince Tartare & son fils périrent dans cette action. Waranes après ce succès retourna dans son Gouvernement, où il livra plusieurs autres combats qu'il perdit, & Hormisdas oubliant ce qu'il lui devoit, & n'écoutant que le Conseil de ses flatteurs, lui envoya une robe & une coiffure de femme, avec une quenouille, & l'en fit revêtir à la tête de son armée. Waranes irrité de cet affront, tourna ses armes contre Hormisdas, gagna d'abord deux batailles, invita les peuples à ne plus le souffrir sur le trône, & à y placer Parwiz son fils qui prit le nom de Chosroës II. Hormisdas réfugié dans Madain, y fut pris & emprisonné, & Parwiz encore fort jeune fut mis sur le trône. On tint ensuite une assemblée où Hormisdas fut amené, traité en criminel, & condamné à une prison perpétuelle, & à perdre la vue. Waranes fut nommé Chef du Conseil du jeune Roi; mais ce jeune Prince en profita peu. Ayant même appris que Hormisdas son pé-

te, irrité de ce qu'il n'avoit pu gagner ses Gardes, pour se procurer la mort, ne vouloit plus prendre d'alimens, il ordonna qu'on le fit mourir, & cet ordre barbare le rendit si odieux aux Grands, qu'ils offrirent la couronne à Waranes, qui l'accepta. Parviz se retira à Constantinople où l'Empereur Maurice l'adopta, & lui donna en mariage la Princesse Marie, autrement *Sérine*. Waranes régna quatre ans en Perse. Après ce terme, Parviz survint avec une armée formidable de Grecs, & vainquit Waranes qui fut obligé de se réfugier chez les Tartares où il fut empoisonné. * *Voyez les Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres, tome 7. p. 325 & suiv.*

P. 193. col. 2. Avant HORNE ou HOORNE, mettez l'article qui suit.

* HORNE (Jean Van) d'Amsterdam, Professeur d'Anatomie & de Chirurgie dans l'Université de Leyde, a été Disciple du célèbre Henri Regius, Professeur à Utrecht. Il publia vers l'an 1650 ou 1652, qu'il avoit trouvé le conduit du Chyle, dont on donne communément l'invention à M. Pecquet, & que d'autres attribuent à George Hornius, différent de Jean Van Horne. Il publia sur ce sujet un Traité qui a été imprimé à Leyde en 1651, in 8avo, sous ce titre. *Novus ductus Coeliferus, nunc primum delineatus, descriptus, & Eraditorum evanidus expositus*. Dès 1644, il avoit publié une lettre où il traite de *Aneurysmate*. Les autres Ouvrages de Jean Van Horne sont, MIKPOKOEMOS, c'est à dire, le petit Monde, qui est une courte Introduction Latine à l'Histoire du corps humain, & qu'il fit pour ses Disciples; MIKPOTEKXH, ou Méthode abrégée de Chirurgie; les Ouvrages de Médecine & de Chirurgie de Léonard Botallus avec des paragraphes, des Notes, des Corrections, &c. : une édition Grecque & Latine du Traité de Galien sur les os, avec les Notes & Dissertations de plusieurs Médecins & Physiciens célèbres sur ce Traité; *Prodromus Observationum circa partes genitales in utroque sexu*. Ce Traité a fait du bruit, & plusieurs Médecins ont attaqué les sentimens que l'Auteur y avance sur cette matière. Il repliqua, & tâcha de faire valoir ce qu'il avoit avancé: il survécut peu à cette dispute. Son dernier Ouvrage contient des Observations Anatomiques & de Médecine sur plusieurs sujets. * *Voyez le Supplément de Paris 1735.*

P. 197. col. 1. Avant HORNIVS (George) mettez l'article qui suit.

HORNIVS (Gaspard) né à Freyberg ou Fridberg, ville de Misnie, en 1583, étudia en Médecine à Wittenberg, & fut fait Docteur en Médecine à Bâle en 1616. Après quoi étant revenu dans sa patrie, il exerça la Médecine à Dresde pendant environ sept ans, c'est à dire, jusqu'en 1623, qu'il fut fait Physicien ordinaire à Plawen, ville d'Allemagne. Il exerça la Médecine dans cette ville pendant dix ans avec un grand succès, & il n'en sortit que pour retourner à Fridberg où on l'avoit appelé pour le faire Médecin ordinaire. Il en exerça les fonctions pendant vingt ans, & y mourut en 1653, âgé de 70 ans. Il a publié la Chymie de l'Arabe Gêber avec un grand nombre de corrections, & un abrégé de l'Alchimie-Gebrique, à Leyde en 1668, in 8avo.

NB. Le Supplément de Paris, dit I. S. de cet article *Plawen pour Plawen*.

P. 200. l. 3. après le mot *mort*, ajoutez. On en avoit déjà imprimé quelques pièces dès l'an 1560.

L. 33. après le mot *Aristote*, ajoutez. En 1672, on donna au Public, les Mémoires du Chancelier de l'Hôpital, contenant plusieurs traités de paix, appanages, mariages, reconnoissances, foi & hommage, &c. depuis l'an 1228, jusqu'en 1557.

MICHEL Hurault, l. 5. au lieu de *neveux*, lisez *petit us*.

L. 9. après le mot *Orateur*, ajoutez. On lui attribue *Le franc & véritable Discours* qui parut en 1588.

P. 204. col. 2. Avant HOSTERIA DE LOSA, mettez les deux articles qui suivent.

* HOSIE (Nicolas L.) fameux dans l'Histoire de France par ses trahisons, étoit fils d'un domestique de Nicolas de Neuvil le de Villeroi, & avoit été élevé dans la maison de ce Seigneur qui l'aimoit beaucoup, & qui l'avoit même tenu sur les fonts de baptême, & lui avoit donné son nom. L'Hoïte parut d'abord correspondre à ces faveurs, & il entra fort avant dans la confiance de son Maître. Mais il en abusa, & le trahit lui & la France. Lorsqu'Antoine de Silly de Rochepot partit pour l'ambassade d'Espagne, M. de Villeroi l'envoya avec lui pour apprendre la Langue du pays. Mais au lieu d'y demeurer hôte à sa patrie, il se vendit aux Espagnols pour une pension de 1200 écus. De retour en France, comme son Maître l'employoit souvent à écrire des lettres en chiffres, le traître abusant de cette confiance, ne manquoit point de communiquer à l'Ambassadeur de Philippe, Roi d'Espagne, tout ce qu'il y avoit de secret. Sa trahison fut enfin découverte par un nommé Rassis, exilé d'Espagne qui étoit dans la confidence, & qui ayant dessein de mériter sa grâce, dévoila tout le mystère. C'étoit en 1604. L'Hoïte ayant été averti que l'on devoit le saisir de lui, disparut tout à coup, prit la route de Champagne, avec un Flamand, & fut atteint à Faye dans l'endroit où l'on passe la Marne, par ceux que l'on envoya après lui. Comme la nuit étoit fort obscure, & qu'il charchoit un gué pour gagner l'autre bord, il tomba dans une fosse & s'y noya: c'étoit le 24 d'avril. On prétend que ce fut son compagnon qui le noya par ordre de ses complices, de peur qu'étant appliqué à la question, il ne les découvrit. Le corps fut tiré de l'eau & apporté à Paris, & après lui avoir fait son procès, il fut tiré à quatre chevaux. Cet homme étoit Orléanois. Entre les Historiens de France qui parlent de ce traître, M. de Thou est un de ceux qui est entré dans un plus grand détail. * *Voyez le livre 132 de son excellente Histoire.* Pierre de l'Étoile, Grand Audienier en la Chancellerie de Paris, en parle aussi au long dans son *Journal*

du règne de Henri IV. L'Hoïte n'avoit que 23 ans, lorsqu'on le corps fut supplicié le samedi 15 de mai 1604, selon que le dit Pierre de l'Étoile dans l'Ouvrage cité, sous l'année 1604, tome 21.

* HOSTE (Paul) né à Pont-de-Ville dans la Bresse, au diocèse de Lyon, le 19 mai 1652, entra chez les Jésuites en 1659, au mois de septembre, & environ 20 ans après, fut Professeur Royal pour les Mathématiques à Toulon, où il est mort le 23 février 1700, dans la 49^e année de son âge. On a de lui plusieurs Traités de Mathématiques en trois volumes, in douze, imprimés à Lyon; & un grand Ouvrage où il traite des *Evolutiones navales*, & donne des règles utiles aux Officiers Généraux & particuliers des armées navales, qu'il confirme par des exemples. Cet Ouvrage, qui est in fait imprimé à Lyon en 1697, contient de plus la *Théorie de la construction des vaisseaux*. Il le présenta au feu Roi qui s'en fit expliquer plusieurs endroits, & donna à l'Auteur une pension de six cens livres, & cent pistoles pour son voyage. * *Le Clerc, Bibliothèque du Richelieu.* P. 208. col. 2. l. dern. Effacez, HOVE (Pierre Vander) Voyez HOWEN.

P. 209. col. 1. Avant HOUGHTON, mettez l'article qui suit.

* HOVEN (Jean-Guillaume Van) Docteur en Théologie dans l'Université de Louvain, Chanoine de l'église Collégiale de saint Pierre dans la même ville, Professeur Royal de l'Écriture-Sainte & de la Langue Hébraïque, né en 1678, à Mechles, entre Maftricht & Aix-la-Chapelle, fit ses études au Collège du Lys où il eut le septième rang en 1696. Il passa ensuite plusieurs années dans le Collège du Saint-Esprit où il fit sa Théologie, & se lia avec M. Steyert. Les Mathématiques ayant beaucoup d'attraits pour lui, il s'y livra avec ardeur, & les enseigna en qualité de Professeur Royal à Louvain pendant 22 ans. Ferdinand-Erneil, Comte du saint Empire, un des plus célèbres Mathématiciens de son tems, l'honora de son estime & de son amitié, parce que M. Van Hoven avoit su résoudre plusieurs problèmes que ce Comte avoit proposés, & qu'aucun Professeur n'avoit pu expliquer. Ensuite il professa successivement les Langues, l'Écriture Sainte & la Théologie avec applaudissement. Il exerça les mêmes fonctions, & avec le même succès dans le Collège du Pape Adrien VI, & tout cela avant même d'être arrivé au doctorat. Il n'eut la dignité doctorale qu'en 1721, & par une plus grande application à l'étude, & un plus grand zèle pour l'instruction des autres, il s'efforça de montrer qu'il la méritoit. Il mourut à Louvain le 24 d'avril de l'an 1723. * *Mémoires du tems. Voyez aussi le Supplément de Paris 1735.* HOULIERES, col. 2. l. 17. après le mot *Lauvois*, ajoutez. Elle fut reçue à l'Académie d'Arles en 1689.

AVANT HOULME, mettez ce qui suit.

HOULIER. Voyez HOULIER.

HUART (Jean) p. 224. col. 1. l. 4. après le mot *Latin*, ajoutez. & cette Traduction a paru à Hall, en 1662, in octavo, sous le titre de *Seriatinum Ingeborum*.

L. 4 & 5. après le mot *François*, ajoutez, par Ch. Vion de Dalibray, sous ce titre *Examen des esprits pour les Sciences*.

P. 219. col. 1. l. 54. après le mot *quarto*, ajoutez, Feanfort, 1732, in quarto, sixième édition, revue, corrigée & augmentée par l'Auteur, dont on voit le portrait à la tête.

L. 57. après le mot *quarto*; ajoutez (il en a paru depuis un quatrième livre)

L. 67. après le mot *doux*, ajoutez, & 1729; (On y a joint dans cette dernière édition, les Poésies de M. l'Abbé Praguier, à celles de M. Huet)

L. 75. après le mot *félo*, ajoutez, à la Haye, 1730, avec la lettre du Père Commire, & la Réponse de M. Huet à ce Jésuite sur le même sujet

HUGUES DE FLEURY, p. 222. col. 2. l. 7. au lieu de *Henri*, lisez *Henri I.*

P. 223. col. 1. l. 26. après le mot *Nogent*, ajoutez. On a encore de ce Prélat sept livres de Dialogues ou de Questions Théologiques; un Éloge de la Mémoire en trois livres; une Explication du Symbole & de l'Oraison Dominicale.

HUGUES DE S. VICTOR, l. 40. au lieu de *Da Mont lisez du Mont-Saint-Michel*.

L. 57. après le mot *terminer*, ajoutez, de l'École

HULDRICH, p. 225. col. 1. au lieu de (N...) lisez (Jean-Jacques)

HUMBERT, cinquième Général, l. 8. au lieu de 1276, lisez 1277.

HUMBERT, Cardinal, p. 226. col. 1. l. 2. après le mot *Toul*, ajoutez, & de Moyen-Moutier dans le même diocèse

HUNNIUS, p. 229. col. 1. (Egidius, ajoutez ou Gilles)

HURAUULT (Philippe) p. 230. col. 2. l. 3. au lieu de *Genilhomme Breton*, lisez *Seigneur de Cheverny en Sologne, Secrétaire du Roi & Général des Finances*

HUTTERUS (Léonard) l. 2. au lieu de 1562, lisez en janvier 1563

P. 234. col. 1. l. 10. au lieu de *Van*, lisez le 23 septembre

P. 138. col. 1. Avant HYDE (Henri) mettez l'article qui suit.

HYDE (Edouard) naquit l'an 1628, à Dankton, dans le Comté de Wilt en Angleterre. Sa profonde capacité dans les matières de Jurisprudence lui ayant procuré l'avantage d'être connu particulièrement de Charles I, Roi d'Angleterre, ce Prince le fit Chancelier de l'Échiquier, & l'un de ses Conseillers-Privés. Charles II, qu'il avoit suivi dans son exil, l'envoya en Espagne avec le titre d'Envoyé, & à son retour il lui donna les charges de Secrétaire d'Etat & de Grand Chancelier. Lorsque ce Prince fut remonté sur le trône d'Angleterre, il le fit consécutivement Baron de Hinton, Vicomte de Cornbury, & Comte de Cla-

Clarendon; mais en 1667, il fut non seulement dépouillé de la charge de Grand Chancelier, mais encore banni du Royaume par le Parlement. Il se retira en France, où il passa le reste de ses jours, & mourut de la goutte à Rouen le 19 décembre 1674. Ses écrits sont, *L'Histoire des Guerres Civiles d'Angleterre* depuis 1641, jusqu'en 1650, en Anglois, à Oxford, 1704, trois volu-

mes in folio, & en François à la Haye, six volumes in douze; des *Remarques sur le Leviathan* du fameux Hobbes, in quarto; une *Lettre au Duc d'Orléans à la Duchesse d'York*, sur le bruit courant de son penchant pour la Religion Catholique; *Divers Discours au Parlement*. Ces trois derniers n'ont été imprimés qu'en Anglois. * *Projet du Diction. des Savans de Mencken.*

I. & J.

JAB. JAC. JAN. &c.

JEA. JEN. JES. &c.

JABOLENUS, p. 2. col. 1. l. 2. après le mot *Pieux*, ajoutez, qui l'avoit presque toujours auprès de lui pour le consulter sur les questions épineuses de Droit.

JACQUES DE VORAGINE, p. 12. col. 1. l. 31. au lieu de qui n'a pas été imprimé, lisez qui a été imprimée en 1726, à Milan, par M. Muratori qui en a retranché les fables & les inutilitez, & qui l'a enrichie de bonnes Notes.

L. 67. au lieu de Porchet, lisez Porchettes.

JANOEZ (Barthélemi) p. 21. col. 2. l. 2. au lieu de Urbain V, lisez Innocent VI.

Avant **J**ANSENIUS (Corneille) mettez l'article qui suit.

JANSENIUS (Jacques) Docteur en Théologie, & Doyen de saint Pierre à Louvain, né à Amsterdam en 1547, de parens de la Religion Catholique, fut envoyé par sa mère, après la mort de son père, à Louvain en 1564, pour y étudier la Philosophie & la Théologie. Il fut Licencié en Théologie en 1575, & ensuite premier Président du Collège nouveau des Augustins, & Président de celui du Pape Adrien VI en 1579. Professeur en Théologie en 1580, & succéda à Stapleton en 1595. En 1614, il fut fait Doyen de l'église Collégiale de saint Pierre, & mourut le 30 de juillet 1625. On a de lui, *Institutio Catecheticæ Ecclesiasticae*; *In sacrum Missæ Canonem; Liturgica; Commentarius in Canticum Concorum; Commentarius & Expositio in Psalmos Davidicos; Expositio in Prophetam Job; Expositio in Evangelium Joannis; Enarratio Passionis, &c.* Jean Masius a écrit sa Vie. * *Voyez aussi Le Mire, de Scripser. sac. XVII.*

P. 22. col. 1. l. 5. après le mot *profession*, ajoutez traduit en François par M. Arnaud d'Andilly.

L. 10. après le mot *Majestats*, ajoutez; le Parallèle des erdes Sempélagiens de Marcellin, avec celles des nouveaux Sempélagiens.

P. 33. col. 2. entre la 23 & la 24 ligne, mettez ce qui suit.

Frédéric-Louis de Brunswick, né Prince de Hanovre, à présent Prince de Galles.

Ernest-Auguste, Duc de Brunswick-Lunebourg, Evêque & Prince d'Osabrug

Après la ligne 31. Avant **G**EORGES-AUGUSTE, mettez ce qui suit.

Charles Pawlet, Duc de Boston.

J. Manners, Duc de Rutland.

Charles Townshend, Vicomte de Townshend.

Robert Walpole, Chevalier, Membre du Conseil Privé.

JARRIGE (Pierre) ajoutez ce qui suit, à la fin de cet article.

NB. Dans l'édition de ce Dictionnaire, faite à Paris en 1732, on dit que le Père Jarrige, étant de retour en France eut le choix de rentrer dans la Société, ou de vivre en Prêtre Séculier, qu'il choisit ce dernier parti, qu'il se retira à Talles où il vécut depuis, & qu'il y mourut le 26 septembre 1676.

JARRY (Magdelon) p. 34. col. 1. l. 1. au lieu de Wrigny, lisez Vrigny.

L. 5. après 1573, ajoutez, âgé de 40 ans.

JAY (Le) p. 37. col. 1. l. 1. au lieu de nom d'une famille de Paris, ancienne & seconde, lisez, nom de plusieurs familles de Paris, anciennes & secondes.

L. 13. après le mot *Jay*, ajoutez, d'une autre famille.

L. 22. au lieu de Marchéville, lisez Cherbourg, & depuis marqué.

CHARLES Le Jay, l. 6. au lieu de 1679, lisez 1680.

L. 9. au lieu de N... lisez Claude-Joseph

L. 12. au lieu de N... Pajot, lisez le huitième août 1703, Anne-Marie Pajot; & au lieu de N... lisez Léon.

JAY (Nicolas Le) l. 10. après 1730, ajoutez, d'abord Président à mortier, & sept mois après

L. 7 & 8. au lieu de Président au Parlement, lisez Président aux Enquêtes du Parlement

P. 40. col. 1. Avant **I**CENIENS, mettez ce qui suit.

ICCIUS PORTUS. Voyez **I**CIUS PORTUS.

IDACIUS, p. 46. col. 1. l. 9. au lieu de huitième, lisez onzième

L. 10. au lieu de 464, lisez 467.

JEAN DE DIEU, p. 55. col. 2. l. 12. au lieu de un Berger de ce pays-là, qui pour, lisez un homme de probité de ce pays-là, nommé *Mayoral*, qui l'envoya à une maison qu'il avoit aux champs, pour y prendre soin de ses troupeaux. Au bout de quelque tems, *Mayoral* content de son exactitude, & souhaitant de

JEAN X, p. 57. col. 1. l. 24. au lieu de Léon VII, lisez Léon VI.

JEAN XII, l. dern. au lieu de Léon VIII porta la tiare après lui, lisez Léon VIII fut élu après sa déposition, mais comme Jean se rétablit, on compte pour son successeur Benoît V. Il y en a qui regardent Léon comme Antipape

JEAN XI, col. 2. l. 20. Après le mot *Pierre*, ajoutez ce qui suit. Il y a des Auteurs qui lui font succéder un Romain, fils de Robert qu'ils nomment Jean XVI. C'est le sentiment du Continuateur de Ciaconius, de Du Chêne & de quelques autres, quoique le Cardinal Baronius & plusieurs autres Historiens ne le mettent point au nombre des Pontifes. L'Auteur de la Chronique Martinienne dit qu'il étoit savant, & qu'il avoit composé divers Ouvrages. Crescentius qui exerçoit la tyrannie à Rome, l'obligea d'en sortir, pour demander le secours de l'Empereur. Il fut bientôt rappelé, & mourut incontinent après son retour, le premier juin 995; ainsi il n'auroit pas gouverné un mois entier.

JEAN XXII, p. 58. col. 1. l. 16. après le mot *Papa*, ajoutez, cette parenthèse (Les meilleurs Historiens regardent cette particularité comme fabuleuse.)

L. 26 & 27. au lieu de. Il s'attacha, lisez. On dit, mais sans preuves, qu'il s'attacha.

L. 30. après le mot *Chancelier*, ajoutez. Ce qu'il y a de certain, c'est que dès son jeune âge il s'attacha à la Cour de Charles II, Roi de Naples; qu'il fut Précepteur de Louis, fils de ce Prince, vers l'an 1282, Evêque de Frejus en 1299, & Chancelier de Sicile en 1308.

P. 67. col. 1. l. 12. au lieu de Tunis, lisez Tunonis

P. 75. col. 1. Avant le titre **C**OMTES DE HAINAUT & de **F**LANDRE, mettez ce qui suit.

COMTE DE M A C O N.

JEAN DE DREUX ou de BRAINE, Comte de Maçon. Voyez l'article de **M**ASCONNOIS.

JEAN DE RAGUSE, p. 78. col. 1. l. 11. après le mot *mention*, ajoutez. NB. Il se trouve dans la liste des Cardinaux rapportée cy-dessus au mot **C**ARDINAL, & fut créé Cardinal par Félix V. dans la promotion de 1444 n. 16.

JEANNE, l. de ce nom, Reine de Jérusalem, p. 82. col. 2. l. 34. au lieu de 1380, lisez 1381.

L. 41. au lieu de Château-Neuf, lisez Château de l'Oeuf

JEANNE II, p. 83. col. 1. l. pen. au lieu de Sommoneta, lisez Summonte

P. 87. col. 1. Avant **J**ENEKOPING, mettez l'article qui suit.

* **J**ENEBELLI ou **J**ENIBELLI (Frédéric) Mantouan, célèbre Ingénieur dans le XVI^e siècle, hit paroître sa capacité dans l'attaque du pont que le Duc de Parme avoit fait bâtir sur l'Escaut, lorsqu'il entreprit le siège d'Anvers. Voyez en la relation, dans Mrs de Thou & de Méteren.

P. 95. col. 1. l. 84. au lieu de. On ne donne, &c. jusqu'au mot *connus*, lisez. On ne donne que ces neuf Patriarches, parce qu'il n'y a que ceux-là, qui soient bien connus.

JESUITESSES, p. 98. col. 1. l. 16. au lieu de 21 mai, lisez 13 janvier.

P. 104. col. 1. Avant le titre **J**EZ, mettez l'article qui suit.

JESUS ET MARIE, Ordre de Chevalerie connu à Rome sous le nom de l'Ordre de *Jesus & Marie*, du tems du Pape Paul V. On croit que ce fut ce Pape qui en forma le projet. Par les loix de cet Ordre que l'on a encore, il est ordonné que chacun des Chevaliers porteroit un habit blanc dans les solemnitez, & qu'il entretiendroit un cheval & un homme armé contre les ennemis de l'Etat Ecclésiastique. Les Chevaliers portoient une croix de bleu céleste, dans le milieu de laquelle étoient écrits les noms de *Jesus & de Marie*. Le Grand-Maitre étoit pris entre trois Chevaliers que le Pape proposoit au Chapitre, comme capables d'en remplir les fonctions, & dignes d'être revêtus de cette dignité. Ceux qui demandoient d'entrer dans l'Ordre, sans faire preuve de leur noblesse, étoient obligés de fonder une Commanderie de deux cens écus de rente pour le moins, dont ils jouissoient eux mêmes pendant leur vie, & qui après leur mort demouroit à l'Ordre. * *Romanni, Catalog. Ordin. Equestr. Histoire des Ordres Monastiques Religieux & Militaires*, par le Père Hélyot, Pénitent de Nazareth.

P. 108. col. 1. l. 22 & 23. après le mot *Pais-Bas*, ajoutez. Les Exercices qui passent sous le nom de S. Ignace, font, à ce que l'on prétend, d'un Bénédictin. Le Père Constantin Cajétan, Bénédictin, a prouvé aussi dans son *Index Benedictinorum*, que S. Ignace avoit pris la Règle sur celle de S. Benoît.

INDRE, rivière, p. 122. col. 2. l. 3. au lieu de au dessus de, lisez à

P. 123. col. 1. l. 8. au lieu de XXII, lisez XXIII.

INGENUUS, p. 124. col. 2. n. 1. l. 1. effacez (Decimus)

L. 3. effacez de Valerien &

L. 4. au lieu de Pan 258, lisez vers la fin de l'an 260.

INNOCENT I, p. 126. col. 1. l. 7. au lieu de par les éptres, &c. jusqu'au mot *Milève*, l. 8, lisez par les lettres du Concile de Carthage, par celles du Concile de Milève que quel-

ques-uns attribuent à S. Augustin & engagé de plus par d'autres lettres que divers Prélats, comme, Aurelius, Alype, Augustin, Evode & Possidius envoyèrent en leur nom, & que l'on croit encore être de S. Augustin.

NB. Le Supplément de Paris dans les corrections de cet article, l. 12. met 1417 pour 417.

INNOCENT III, col. 2. l. 4. effacez par le Pape Célestin III.

L. 5. effacez d'autres disent que ce fut L. 40. après le mot *Homini*, ajoutez. Il avoit fait ce dernier avant que d'être élevé au Pontificat.

L. 44. au lieu de Docteurs, lisez Bourriers

L. 51. au lieu de Ouvrages, lisez Lettres

L. 52. après 1682, ajoutez en deux volumes in folio

INNOCENT V, p. 127. col. 1. l. 5. au lieu de Archevêque, lisez Administrateur

L. 21. au lieu de JEAN XXI, lisez ADRIEN V; puis après le mot *Pontificat*, ajoutez, & mourut un mois après, avant que d'être couronné: ce qui fait que quelques Auteurs donnent pour successeur à Innocent V, Jean XX ou XXI.

INNOCENT VIII, col. 2. l. 37. après le mot *équivalens*, ajoutez. Au reste il faut remarquer que Philippe de Bergame, qui pouvoit être bien instruit du nombre des enfans naturels de ce Pape, prétend qu'il n'en eût que deux, un fils & une fille

P. 131. col. 1. l. 16. au lieu de 1300, lisez 1307.

L. 17. après 1323, ajoutez. Ce livre est imprimé à la fin de l'Histoire Latine de l'Inquisition, par Limborch, in folio.

P. 132. col. 2. Avant INSOMNES, mettez l'article qui suit.

INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES.

(Académie Royale des) Le feu Roi Louis XIV, à qui la France

est redevable de tant d'établissements utiles aux Lettres, étant persuadé que c'en seroit un fort avantageux à la nation, qu'une

Académie qui travailleroit aux Inscriptions, aux Devises, & aux Médailles, ne tarda pas à y donner les mains, après qu'il en eut eu la pensée. Il forma d'abord cette Compagnie d'un petit nombre

d'hommes, choisis dans l'Académie Française, qui commencent à s'assembler en 1663, dans la bibliothèque de M. Colbert,

par qui ils recevoient les ordres de sa Majesté. Un des premiers travaux de cette Académie naissante fut le sujet des desseins des tapisseries du Roi, tels qu'on les voit dans le Recueil d'Estampes & de Descriptions qui en a été publié. M. Perrault fut ensuite chargé en particulier de la Description du Carrousel,

qui fut imprimé avec les figures, après qu'elle eut été examinée & approuvée par la Compagnie. On commença aussi à faire des

Devises, pour les jettons du Trésor royal, des parties Casuelles, des Bâtimens & de la Marine, & tous les ans on en donna de nouvelles. Enfin, on entreprit de faire par Médailles, une

Histoire suivie des principaux événemens du règne du Roi. M. Quinault occupa aussi une partie du tems de l'Académie, quand il eut été chargé de travailler pour le Roi aux Tragédies en musique, de même que M. Félibien le père, quand il eut fait son

Dictionnaire des Arts, & ses Entretiens sur la Peinture. Les premiers Académiciens n'étoient qu'un nombre de quatre, tous de l'Académie Française, savoir, Mrs Chapelain, de Bourzeis, Charpentier & Callagnes. Après la mort de M. Colbert, M. de Louvois qui lui succéda dans la charge de Surintendant des Bâtimens, ne donna pas de moindres marques de son affection pour l'Académie, & après en avoir assemblé plusieurs fois les Membres chez lui, à Paris & à Meudon, il fixa enfin leurs assemblées au Louvre, dans le lieu où se tiennent celles de l'Académie Française, & voulut qu'elles se tinssent le Lundi & le Samedi depuis cinq heures du soir jusqu'à sept. M. de La Chapelle, devenu Contrôleur des Bâtimens, eut ordre de s'y trouver pour en écrire les délibérations, & devint ainsi le cinquième Académicien. Peu après on y ajouta Mrs Racine & Despreaux, pour sixième & septième; & enfin pour huitième M. Rainsant, Directeur du cabinet des Antiques de sa Majesté. Sous ce nouveau ministre, l'Académie reprit son Histoire du Roi par les Médailles, & commença à faire des Devises pour les jettons de l'Extraordinaire des guerres. M. de Villacerf ayant été fait Surintendant des Bâtimens après M. le Marquis de Louvois, n'eut pas le soin des Académies, & sa Majesté en chargea M. de Pontchartrain, alors Contrôleur général & Secrétaire d'Etat, & depuis Chancelier de France. Ce fut sous lui que l'Académie que l'on n'avoit presque connue jusques-là, que sous le titre de *petite Académie*, le devint davantage sous celui d'*Académie Royale des Inscriptions & Médailles*; & aîn que M. le Comte de Pontchartrain, son fils, pût se trouver souvent à ces assemblées, il les fixa au Mardi & au Samedi. On revit avec soin toutes les Médailles, dont on avoit arrêté les desseins du tems de M. de Louvois. On en réforma plusieurs, on en ajouta un grand nombre, & on les réduisit toutes à une même grandeur. L'Histoire du Roi par les Médailles, commença enfin à être présentée à sa Majesté, quelque tems après que M. de Pontchartrain eut été élevé à la dignité de Chancelier, dont il fut revêtu au mois de septembre 1699. M. l'Abbé Bignon, craignant que cet Ouvrage étant fini, l'Académie, dont la situation n'étoit point encore fixe, ne se relâchât, ou ne vint même à se dissiper, pensa à en assurer l'état, le fit proposer à sa Majesté; & le Roi ayant goûté cette proposition, il fut fait par ordre du Roi un règlement qui fut envoyé peu après à la Compagnie. Ce règlement porte entre autres, „ Que l'Académie sera sous la protection du Roi, „ comme celle des Sciences: Qu'elle sera composée de quarante Académiciens, dix Honoraires, dont l'un sera Président, & „ dont deux pourront être Etrangers; dix Associez, dont quatre „ pourront être Etrangers; & dix Elèves: Que l'un des Pensionnaires sera Secrétaire; & un autre, Thésorier: Que les assemblées se tiendront au Louvre les Mardis & les Vendredis de

chaque semaine, depuis trois heures après midi jusqu'à cinq;

„ &c. Cet établissement fut confirmé en 1713, par des lettres patentes données à Marli au mois de février, & qui furent

reglées au Parlement & à la Chambre des Comptes. L'Académie prit pour sceau les armes de France avec une médaille d'or

au milieu, où est gravée la tête de sa Majesté. Le jetton de la même Compagnie représente une Muse, tenant à la main une

couronne de laurier, & ayant derrière elle des cippes & des obélisques, & pour ame, ce mot d'Horace, *Festus mori*. En 1716,

le quatrième de janvier il fut rendu un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, par lequel ce titre fut changé en celui d'*Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres*, & par l'usage on nomme plus communément cette Compagnie, *Académie des Belles Lettres*,

titre plus simple, & qui exprime tout ce que le premier renferme. On a déjà huit gros volumes in quarto, de l'Histoire & des

Mémoires de cette Académie, & la suite s'imprime à l'Imprimerie royale, d'où ce qui a paru est sorti. En 1733, M. le Pré-

sident Durey de Noinville, a fondé un prix annuel qui doit être distribué à celui, qui au jugement de l'Académie, aura le mieux réu-

si dans le sujet qu'elle proposera. La première distribution de ce prix s'est faite dans la séance publique d'après Pâques de l'année 1734.

L. 21. au lieu de JEAN XXI, lisez ADRIEN V; puis après le mot *Pontificat*, ajoutez, & mourut un mois après, avant que d'être couronné: ce qui fait que quelques Auteurs donnent pour successeur à Innocent V, Jean XX ou XXI.

INNOCENT VIII, col. 2. l. 37. après le mot *équivalens*, ajoutez. Au reste il faut remarquer que Philippe de Bergame, qui pouvoit être bien instruit du nombre des enfans naturels de ce Pape, prétend qu'il n'en eût que deux, un fils & une fille

P. 131. col. 1. l. 16. au lieu de 1300, lisez 1307.

L. 17. après 1323, ajoutez. Ce livre est imprimé à la fin de l'Histoire Latine de l'Inquisition, par Limborch, in folio.

P. 132. col. 2. Avant INSOMNES, mettez l'article qui suit.

LISTE DES ACADEMICIENS,

qui ont composé l'Académie depuis l'année 1663, jusqu'au changement fait en 1701, avec la date de leur réception & celle de leur mort.

1663. Chapelain (Jean) Conseiller du Roi en ses Conseils, de l'Académie Française, mort le 22 février 1674.

Bourzeis (Amable de) Abbé de S. Martin de Cores, de l'Académie Française, mort le deuxième août 1672.

Charpentier (François) de l'Académie Française, mort le 22 avril 1702.

Callagnes (Jacques) Docteur en Théologie, Garde de la bibliothèque du Roi, Membre de l'Académie Française, mort le 19 mai 1673.

1671. Perrault (Charles) de l'Académie Française, Contrôleur des Bâtimens, mort le 17 mai 1703.

1672. Tallemant le Jeune (Paul) Prieur de Saint-Albin, de l'Académie Française, mort le 30 juillet 1712.

1674. Quinault (Philippe) Auditeur des Comptes, de l'Académie Française, mort le 26 novembre 1688.

1682. Gallois (Jean) Abbé & Prêtre, de l'Académie Française & de celle des Sciences, mort le 19 avril 1707.

1683. Félibien (André) Historiographe du Roi, mort le onzième juin 1695.

1685 ou 1686. De La Chapelle (N. . .) Contrôleur des Bâtimens, mort au commencement de 1694.

1686. Racine (Jean) Thésorier de France dans la Généralité de Moulins, de l'Académie Française, mort le 22 avril 1699.

Boileau Despreaux (Nicolas) de l'Académie Française, mort le 13 mars 1711.

Rainsant (N. . .) Médecin, Garde du Cabinet des Antiques du Roi de France, mort le septième juin 1689.

1688. De Tourell (Jacques) de l'Académie Française, mort le onzième octobre 1714.

1689. Renaudot (Eustèbe) Abbé, de l'Académie Française, mort le premier septembre 1720.

1694. De La Loubère (Simon) envoyé à Siam, de l'Académie Française, mort le 26 mars 1729.

1695. Dacier (André) Garde des livres du Cabinet du Roi, de l'Académie Française, mort le 18 septembre 1722.

1699. Pavillon (Etienne) de l'Académie Française, mort le 19 janvier 1705.

Après le règlement fait en 1701, qui donna une forme toute nouvelle à l'Académie, & qui fixa cet établissement, le Roi voulut que M. l'Abbé Bignon, qui a été Bibliothécaire de sa Majesté, & qui avoit depuis quelque tems entrée & inspection dans cette Compagnie, comme Membre honoraire, & comme Président des assemblées, y demeurât en la même qualité d'honoraire, & nomma M. l'Abbé de Caumartin, mort Evêque de Blois, pour Vice-président. Il conserva aussi dans ce Corps, Mrs Charpentier, Tallemant, Despreaux, de Tourell, Renaudot, de La Loubère, Dacier & Pavillon; & leur ajouta Mrs Boutard & Félibien. M. Boutard n'a cependant été censé de l'Académie, que parce qu'il avoit une pension qui devoit être appliquée à ce Corps à perpétuité après la mort de cet Abbé, comme cela est arrivé.

Académiciens Honoraires nommez par le feu Roi.

1701. Bignon (Jean-Paul) Conseiller d'Etat, Bibliothécaire du Roi, Abbé de Saint-Quentin, &c. Il fut plutôt conûrmé que nommé en 1701.

Le Fèvre de Caumartin (Jean-François-Paul) de l'Académie Française, mort Evêque de Blois, en 1733.

Armand-Gaston de Rohan, aujourd'hui Evêque de Strasbourg & Cardinal.

Brûlart de Silléry (Fabio) Evêque de Soissons, mort le 20 novembre 1714.

Le Marquis de Béringhen (Jacques) Chevalier des Ordres du Roi, premier Ecuyer de sa Majesté, Comte de Châteauneuf, Gouverneur de la citadelle de Marseille, mort le premier mai 1723.

De La Chalfe (François) Jésuite, Confesseur du Roi, mort le 20 janvier 1709.

Mabilion (Dom Jean) Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, mort le 27 décembre 1707.

D'Aumont (Louis-Marie, Duc) Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Gouverneur de la ville & de la citadelle de Boulogne, mort le cinquième novembre 1723.

Le Pelletier de Souzy (Michel) Conseiller d'Etat ordinaire, & au Conseil Royal, mort le dixième décembre 1725.

Foucaut (Nicolas-Joseph) Intendant de la Généralité de Caen, & depuis Conseiller d'Etat ordinaire, mort le septième février 1721.

Les dix Associés nommés en même sens par sa Majesté, sont Mrs

1701. Oudinet (Antoine) Directeur du Cabinet des Antiques de sa Majesté, mort le 12 janvier 1712.

De Fontenelle (Bernard) de l'Académie Française, Secrétaire de celle des Sciences.

Rollin (Charles) ancien Recteur de l'Université de Paris, Professeur Royal en Eloquence.

Quiqueran de Beaujeu (Honoré) aujourd'hui Evêque de Cahors.

Couture (Jean-Baptiste) ancien Recteur de l'Université de Paris, Professeur Royal en Eloquence, mort le 16 août 1728.

Vaillant (Jean-Foy) Docteur en Médecine, Antiquaire de M. le Duc du Maine, mort le 23 octobre 1706.

De La Marque Tilladet (Jean-Marie) Abbé, mort le 15 juillet 1715.

Pouchard (Julien) Professeur Royal en Langue Grecque, mort sur la fin de l'an 1705.

D'Auber de Vertot (René) Docteur en Droit-Canon. Il est Associé & Pensionnaire, quoique Régulier.

Cornette (Thomas) de l'Académie Française, mort le neuvième décembre 1709.

Les dix Elèves qui furent choisis alors sont,

Galland (Antoine) Professeur Royal en Langue Arabe, fut déclaré Associé en 1706, mort le 17 février 1715.

Bourdelin (François) Conseiller au Châtelet, fut déclaré Vétérinaire en 1705, mort le 24 mai 1717.

Rouffeu (Jean-Baptiste) fut déclaré Vétérinaire en 1705.

Simon (Jean-François) Docteur en Droit, & depuis Directeur du Cabinet des Antiques de sa Majesté, fut Associé en 1705, mort le dixième décembre 1719.

Prevôt (Jean) Chanoine de Gerberoy, fut Associé en 1706, & sa place fut déclarée vacante en 1712.

Allaneau de La Bonodière (Jean-René) dont la place fut déclarée vacante en 1705.

Duché de Vancy (Joseph-François) mort le quatrième décembre 1704.

Boivin (Louis) Avocat au Parlement, fut déclaré Associé en 1702, mort le 22 avril 1724.

Henrion (Nicolas) Avocat au Parlement, & depuis Docteur agrégé de la Faculté de Droit, fut fait Associé en 1710, mort le 24 juin 1720.

Moreau de Mautour (Philibert-Bernard) Auditeur des Comptes, fut Associé en 1705, & depuis Pensionnaire.

L I S T E D E S A C A D E M I C I E N S ,
qui ont succédé à ceux qui sont entrés dans l'Académie ou qui y étoient déjà en 1701.

1702. Vaillant (Jean-François-Foy) mourut Elève le 17 novembre 1708.

Coyvel (Antoine) depuis premier Peintre du Roi, Pensionnaire de l'Académie, mort en 1722.

1704. De Lamoignon (Chrétien-François) d'abord Avocat général au Parlement de Paris, puis Président à Mortier, mort le septième août 1709.

1705. Fraguier (Claude-François) Prêtre, depuis l'un des Quarante de l'Académie Française, Pensionnaire en 1716, mort le troisième mai 1728.

Baudelot de Dairval (Charles-César) mort le 27 juin 1722.

Danchet (Antoine) Elève en 1705, fut Associé en 1706, & Vétérinaire en 1713. Il est aussi de l'Académie Française.

Gros de Boze (Claude) Intendant des Devises & Inscriptions, &c. Elève en 1705, Associé en 1706, Pensionnaire & Secrétaire de l'Académie la même année. Il est aussi de l'Académie Française.

Maffieu (Guillaume) Prêtre, Professeur Royal en Langue Grecque, Elève en 1705, Associé en 1706, Pensionnaire en 1710. Il a été aussi de l'Académie Française, mort le 27 septembre 1722.

De Valois de La Mare (Charles) fils d'Adrien, Antiquaire du Roi; Elève en 1705, Associé en 1711.

Burette (Pierre-Jean) Docteur Régent en la Faculté de Paris, Professeur Royal en Médecine; Elève en 1705, Associé en 1711, Pensionnaire en 1715.

Boivin de Villeneuve (Jean) Elève en 1705, Associé en 1706, Pensionnaire en 1724, a été Gardé de la bibliothèque du Roi, Professeur Royal en Langue Grecque, l'un des Quarante de l'Académie Française, mort le 29 octobre 1726.

1706. Le Quien de La Neuville (Jacques) Associé en 1706, fut déclaré Vétérinaire en 1714, mort le 20 mai 1728.

Bourgoing de Villefore (N. . .) Elève en 1706, se retira en 1708, à cause de son peu de santé, encore vivant en 1734.

Nadal (N. . .) Abbé, &c. Elève en 1706, Associé en 1712, Vétérinaire en 1714.

Boindin (Nicolas) Conseiller Procureur du Roi au Bureau des

Finances en la Généralité de Paris, Elève en 1706, Associé en 1712, Vétérinaire en 1714.

Barat (Nicolas) Sous-maitre du Collège-Mazarin, Elève en 1706, mort en 1706.

Morin (Henri) Elève en 1706, Associé en 1713, Pensionnaire en 1724, se retira en 1725.

Pinart (Michel) depuis Théologal de Sens en 1712, Elève en 1706, Associé en 1713, Vétérinaire la même année, mort le troisième juillet 1717.

1708. Le Roy (Louis) Abbé, &c. Elève en 1706.

Le Tellier de Louvois (Camille) Abbé de Bourgueil & de Vauluisant, de l'Académie Française & de celle des Sciences, Bibliothécaire du Roi, Honoraire en 1708, Président en 1717, nommé à l'Evêché de Clermont, mort le cinquième novembre 1718.

Le Roy (Charles) ancien Conseiller au Châtelet, &c. Elève en 1708, retiré en 1712.

1708. Montgault (Nicolas-Hubert) Abbé de Chartreuse & de Villeneuve, Secrétaire des Commandemens de M. le Duc d'Orléans; Elève en 1708, Associé en 1711, Vétérinaire la même année, de l'Académie Française.

1709. Bignon (Jérôme) Conseiller d'Etat, & Prévôt des Marchands, Honoraire en 1709, mort le cinquième décembre 1725.

Tellier (Michel) Jésuite, Confesseur du Roi Louis XIV, Honoraire en 1709, mort le deuxième septembre 1719.

1710. Thiaudière de Boiffi (Jean-Baptiste) Abbé, &c. Elève en 1710, mort le 27 juin 1729.

Anselme (Antoine) Abbé de Saint-Séver, Cap de Gascogne, Prédicateur du Roi, Associé en 1710, Pensionnaire en 1716, Vétérinaire en 1724.

1711. Sévin (François) Abbé, &c. Elève en 1711, Associé en 1714, Pensionnaire en 1726.

Blanchard (Elie) Elève en 1711, Associé en 1714, Pensionnaire en 1727.

Hardion (Jacques) Elève en 1711, Associé en 1715, Pensionnaire en 1728. Il est actuellement de l'Académie Française.

1712. Billet de Fanières (Martin) Elève en 1712.

Godeau (Michel) ancien Recteur de l'Université de Paris, puis Curé de Saint-Côme, sans exercice, Elève en 1712, s'est retiré en 1714.

De Mandajors (N. . .) Elève en 1712, Associé en 1715, Vétérinaire la même année.

1713. Bannier (Antoine) Licencié en Droit; Elève en 1713, Associé en 1717, Pensionnaire en 1729.

Fourmont l'aîné (Etienne) Elève en 1713, Associé en 1715, Professeur Royal en Langue Arabe.

1714. Kuster (Ludolphe) Associé, mort le 12 octobre 1716.

Malon de Bercy (Charles-Henri) ancien Intendant des Finances, Honoraire en 1714.

Fréret (Nicolas) Elève en 1714, Associé en 1717.

De Fontenu (Louis-François) Docteur en Théologie, Elève en 1714, Associé en 1717.

Gouley de Bois-Robert (Alexandre) Bibliothécaire de M. le Maréchal d'Etrées, Elève en 1714, Associé en 1717, s'est retiré en 1727.

1715. Sallier (Claude) Abbé, &c. l'un des Gardes de la bibliothèque du Roi, Professeur Royal en Langue Hébraïque, un des Quarante de l'Académie Française, entra Elève en 1715, fut Associé en 1716.

Gualtério (Philippe-Antoine) Cardinal, Honoraire Etranger, mort le 21 avril 1728.

Bandury (Dom Anselme) Bénédictin, Bibliothécaire du Grand Duc de Toscane, & Honoraire Etranger.

1715. Cuper (Gisbert) Bourguemaitre de Déventer, Honoraire étranger, mort le 22 novembre 1716.

1716. De Pardaillan de Gondrin d'Antin (Pierre) alors Chanoine de Strasbourg, depuis Evêque de Langres, Académicien honoraire, & de l'Académie Française, mort en 1733.

1717. De Polignac (Melchior) Cardinal, aujourd'hui Archevêque d'Auch, Académicien honoraire, Surnuméraire en 1717, & Honoraire en place en 1718, l'un des Quarante de l'Académie Française, &c.

Lormande (Pierre-Paul) Prêtre, Docteur en Théologie, Prieur de Puy-Chévrier, Associé, se retira en 1719.

Du Trouffet de Valincour (Jean-Baptiste-Henri) Secrétaire général de la Marine, de l'Académie Française, &c. Associé en 1717, se retira en 1719, mort le cinquième janvier 1730.

Mahudel (Nicolas) Docteur en Médecine.

Gédoïn (Nicolas) Chanoine de la Sainte-Chapelle; Associé en 1717, est aussi de l'Académie Française.

Falconnet (Camille) Docteur en Médecine de la Faculté de Paris.

De Rlencourt (Charles) Avocat au Parlement, s'est retiré en 1727.

1718. Ifelin (Jacques-Christophe) Recteur de l'Université de Bâle, Académicien honoraire étranger.

1719. De Montfaucon (Dom Bernard) Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, Académicien honoraire.

Lancelot (Antoine) Associé, ancien Secrétaire du Roi, aujourd'hui Inspecteur du Collège Royal, &c.

Racine (Michel-Arnauld) fils de Jean Racine, &c.

1721. De Chambort (Guillaume de La Boissière) ancien Capitaine de Cavalerie.

1722. De Pouilly (N. . .) s'est retiré en 1727.

De Foncemagne (Etienne-Leaureaut)

Secouffe (Denys-François) Avocat au Parlement, &c.

De Boullongne (Louis) Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Conseiller, Secrétaire du Roi, premier Peintre de sa Majesté, Directeur & Recteur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, Dessinateur de l'Académie, mort en

1733. Il n'étoit pas du nombre des Académiciens; mais son mérite personnel, joint au titre de premier Peintre du Roi lui avoit fait accorder le droit d'entrée & de séance dans la Compagnie, comme l'avoit feu M. Coppel le père, son prédécesseur, ce qui n'a pas été continué au Sieur Chaufourrier son successeur au titre de Dessinateur.

1723. Du Bois (Guillaume) Cardinal, Archevêque de Cambrai, Prince du saint Empire, premier Ministre de France, l'un des Quarante de l'Académie Française, fut reçu Honoraire supplémentaire, & mourut quelques mois après, en 1723.

De Fleury (André-Hercule) ancien Evêque de Fréjus, depuis Cardinal & premier Ministre, l'un des Quarante de l'Académie Française, Honoraire.

1724. Fourmont le jeune (Michel) Abbé, &c. Professeur Royal en Langue Syriaque.

1726. De La Curne de Sainte-Palaye. (Jean-Baptiste) D'Étrées (Victor-Marie) Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Vice-Amiral de France, Grand d'Espagne, l'un des Quarante de l'Académie Française, Honoraire.

Du Cambout de Coislin (Henri-Charles) Evêque de Metz, premier Aumonier du Roi, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, l'un des Quarante de l'Académie Française, Honoraire, mort à la fin de novembre 1732.

Sonchay (Jean-Baptiste) aujourd'hui Professeur au Collège Royal.

1727. Bonamy (N. . .) Historiographe de la Ville.

De la Barre (Louis-Joseph-François)

Vatry (René) Chanoine de Saint-Etienne des Grès, Professeur Royal en Grec.

1728. De Canaye (Etienne) Abbé, &c.

Moret de Bouchenu, Marquis de Valbonnays (Jean-Pierre) premier Président de la Chambre des Comptes de Dauphiné, Académicien Honoraire correspondant, mort le deuxième mars 1730. Sa place, qui étoit une place extraordinaire, n'a point été remplie.

1729. De la Nauze (Louis)

De Paris (François) Abbé, &c. sa place a été déclarée vacante en 1733.

Schepflin (Jean-Daniel) Professeur en Histoire & Belles Lettres, & Recteur de l'Université de Strasbourg, Académicien associé correspondant

Le Marquis Capponi (Alexandre-Grégoire) Grand Fourrier du palais Apostolique, Académicien Honoraire étranger.

1733. De Beauvilliers, Duc de Saint-Aignan (Paul-Hippolyte) Pair de France, Ambassadeur extraordinaire à Rome, l'un des Quarante de l'Académie Française, Honoraire.

D'Orléans de Rothelin (Charles) Abbé de Cormeille, l'un des Quarante de l'Académie Française, Honoraire.

1733. De Voyer de Paulmi d'Argenson, (René-Louis) d'abord Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, ensuite Conseiller d'Etat. &c. Académicien Honoraire.

Du Refail (Jean-François) Sieur du Bellay, Chanoine de Saint-Jacques de l'Hôpital, Abbé de Sept-Fontaines au diocèse de Rheims, Censeur des livres, & l'un des Auteurs du Journal des Savans.

1734. Maffei (Scipion) de Vérone, Marquis, &c. Honoraire étranger.

P. 134. col. 1. Avant INTERIM, mettez l'article qui suit.

* INTERIAN DE AYALA (Jean) en Latin, *Juanes Interianus* ou *Interannensis de Ayala*, Auteur Espagnol, Religieux de l'Ordre Royal & Militaire de la sainte Vierge de la Rédemption des Captifs, mort de paralysie à Madrid le 20 d'octobre 1730, âgé de 74 ans, s'est fait connoître par un grand nombre d'Ouvrages, dont la plupart sont élimés. Il étoit Poëte, Historien, Critique, Théologien, Traducteur, & il n'a cessé d'écrire qu'avec sa vie. Le plus grand nombre de ses Ouvrages est en Langue Espagnole, dans laquelle il écrivoit avec pureté & élégance. * Voyez le Supplément de Paris 1735.

P. 146. col. 1. Avant JOLLYVET, mettez ce qui suit.

JOLLY. Voyez JOLY.

Col. 2. Avant JOLY (Claude) naquit à Paris, &c. mettez l'article qui suit.

* JOLY (Claude) né en 1610, à Buri-sur-l'Orne, dans le diocèse de Verdun en Lorraine, après avoir été Curé de S. Nicolas-des-champs à Paris, fut nommé à l'Evêché de Saint-Paul de Léon en Basse-Bretagne, après Henri de Laval, & ensuite Evêque d'Agen. Il mourut en 1678. Ce Prélat avoit beaucoup de zèle & de science ecclésiastique, & tout le monde connoît ses Prônes, qui sont généralement estimés. Ils furent donnés au public en huit volumes, in douze, par Jean Richard, Avocat au Parlement, à qui l'on est redevable de beaucoup d'autres Ouvrages de cette nature, même de sa composition. Voyez RICHARD. On a fait depuis plusieurs autres éditions des Prônes de M. Joly.

P. 147. col. 1. l. 54. au lieu de 1676, lisez 1675

L. 78. après le mot douze, ajoutez, réimprimé en 1680, avec des augmentations

Col. 2. Avant JOLY (George) mettez l'article qui suit.

* JOLY (Guy) n'étoit point parent, comme plusieurs l'ont dit, de Claude Joly, dont on a parlé dans l'article précédent. Il a été Conseiller du Roi au Châtelet de Paris; & en 1652, il étoit Syndic des rentes de l'Hôtel-de-ville de Paris. Il s'est attaché au Cardinal de Retz qu'il a suivi longtems dans ses disgrâces & dans ses aventures. Il a fait des Mémoires depuis 1648, jusqu'en 1665, pour servir d'éclaircissement & de suite à ceux de ce Cardinal, après lesquels ils ont été imprimés en 1718, en deux volumes in douze, & avec lesquels on les a réunis dans les

nouvelles éditions. La Cour connoissant la capacité de M. Joly, l'engagea à travailler aux Traitez qui furent faits pour la défense des droits de la Reine. Guy Joly est encore Auteur des Ouvrages suivans, Les Intrigues de la paix, & les Négociations faites à la Cour, par les amis de M. le Prince, depuis sa retraite en Guienne jusqu'à présent, in folio, en 1652; Suite des Intrigues de la paix, &c. in quarto, en 1652. En 1649, M. Joly, passant dans la rue des Bernardins, on tira sur lui un coup de pistolet, dont il porta la plainte au Parlement, par un écrit intitulé, *Moyens de Requête présentée à la Cour par M. Guy Joly, Conseiller du Roi au Châtelet de Paris, pour raison de l'attentat commis en sa personne le onzième de décembre.* * Voyez le Supplément de Paris 1735.

JONAS, Abbé de Bobio, p. 148. col. 2. l. 8 & 9. au lieu de Clotaire lisez Clovis.

P. 150. col. 2. Avant JONICHUS, mettez l'article qui suit.

* JONGLEURS. L'Histoire du Théâtre François nous apprend que l'on nommoit ainsi des espèces de Bâteurs qui parurent du tems des Troubadours, ou Trouverres, Poëtes Provençaux, fameux dès le onzième siècle. Le terme de Jongleur est sans doute une corruption du mot Latin *Joculator*, en François, *Joueur*. Il est fait mention des Jongleurs dès le tems de l'Empereur Henri III, qui mourut en 1056. Tous les jeux de ceux-ci consistoient en gesticulations, *Tours de passe-passe*, &c. ou par eux mêmes, ou par des singes qu'ils portoient, ou en quelques mauvais récits du plus bas burlesque. Mais leurs excès ridicules & extravagans les firent tellement mépriser, que pour signifier alors une chose mauvaise, folle, vaine, ou fautive, on l'appelloit *Jonglerie*. Philippe-Auguste dès la première année de son règne, les chassa de sa Cour, & les bannit de ses Etats. Quelques uns néanmoins qui se réformèrent, s'y établirent, & y furent soufferts dans la suite du règne de ce Prince & des Rois ses successeurs. C'est de là que vient cet ancien proverbe, *Payer en monnaie de singe, en gambades.*

JONSIUS (Jean) p. 151. col. 1. l. 1. au lieu de l'an 1680, lisez en 1659.

P. 152. col. 2. Avant JORDANE, rivière, mettez l'article qui suit.

* JORDANE (Luc) de Naples, Peintre célèbre, Disciple de Joseph Ribéra, surnommé *l'Espagnol*, imita parfaitement la manière de ce Peintre dans ses premiers Ouvrages; mais ayant vu les ouvrages des Peintres de Rome & de Venise, il prit une manière plus vague, & qui convenoit davantage à son génie si impétueux, que jamais Peintre n'a produit des ouvrages avec autant de célérité. Charles II, Roi d'Espagne, le fit venir à sa Cour, lui donna à peindre le grand escalier de l'Escorial, & l'occupa à quantité d'autres travaux. Jordane comblé d'honneurs & de biens retourna à Naples sa patrie, qu'il avoit enrichie de quantité de ses productions; & il y mourut en 1704. * Mémoires du tems.

JOSCIMON (Constantin) p. 154. col. 1. l. dern. au lieu de tome 2 & 3, lisez tome 1 & 2.

JOSEPH, Rabbim, p. 156. col. 1. l. 4. au lieu de Abenezra, lisez Aben-Ezra.

JOSEPH de Palestine, l. pen. après le mot *Aptre*, ajoutez. On croit que le Comte Joseph, mourut vers l'an 355, âgé de plus de 70 ans.

JOURDAIN (Guillaume) p. 163. col. 1. l. 4 & 9. au lieu de Leland, lisez Balce

Avant JOURS, mettez l'article qui suit.

* JOURNAUX LITTÉRAIRES. La manière de faire savoir au Public, par une espèce de Journal, ce qui se passe dans la République des Lettres, est une des plus belles inventions du XVII^e siècle. La gloire en est due à M. de Sallio, Conseiller au Parlement de Paris, qui fit paroître le *Journal des Savans*, l'an 1665, sous le nom de *Hédouville*, & nous avons joui paisiblement de l'honneur de cette invention jusqu'en 1687, que M. Wolfius, savant Allemand, s'avisa de nous la contester pour en revêtir Photius. Ce sentiment n'a pas fait fortune; & à l'exception de M. l'Abbé de La Bizardière qui l'a adopté dans ses *Caractères des Auteurs Anciens & Modernes*, p. 62, on ne voit personne qui l'ait embrassé. Monsieur Struve & les Jésuites, l'ont même expressément refusé, le premier dans son Introduction Latine à l'Histoire Littéraire, les autres dans leurs *Mémoires pour servir à l'Histoire des Sciences & des Beaux Arts*, imprimés si longtems à Trévoux, mois de février 1712. Ils ont montré les uns & les autres en peu de mots, l'extrême différence qui se trouve entre la Bibliothèque du savant Patriarche de Constantinople & les Journaux. Ces deux Ouvrages, comme ils l'ont remarqué, sont dans un goût tout différent. Photius n'a eu d'autre intention que de nous laisser des analyses de tout ce qu'il avoit lu dans son Ambassade de Perse: les Journalistes nous parlent des livres à mesure qu'ils paroissent: ils nous les annoncent: ils nous indiquent en quel pais & en quelle forme ils sont imprimés: ils en développent légèrement le sujet: ils rassemblent tout ce qui peut intéresser le Savant. Nouvelles découvertes, recherches curieuses, phénomènes extraordinaires, tout cela est de leur ressort: Projet bien au dessus de celui qu'avoit conçu Photius, dont les vues étoient certainement bien plus bornées. On ne sauroit donc refuser, avec justice à la France, & à M. de Sallio en particulier, la gloire de l'invention des Journaux. Ce Magistrat joignoit à beaucoup de pénétration & de jugement, une critique vive & fine, mais dont les traits par cela même, n'étoient que plus perçans. Il vit bientôt des séditieux se soulever contre lui. A les entendre, la République des Lettres alloit perdre sa liberté: ils vouloient avoir le droit d'écrire impunément: ils ne vouloient point de Tribunal qui prononçât sur leurs Ouvrages. Le Journal fut arrêté au bout

bout de trois mois, & M. de Sallo l'abandonna sans retour, après avoir effuyé plusieurs chagrins & des querelles assez vives avec quelques Savans offensés de sa liberté; entre autres avec M. Le Ferre de Saumur, M. l'Abbé Ménage, & M. Charles Patin. Cet Ouvrage naissant alloit donc périr peu après avoir vu le jour, si M. l'Abbé Gallois, connu par d'autres Ouvrages dans la République des Lettres, n'eût trouvé des temperamens pour le rétablir. Il le reprit en 1696, lui assura la protection de M. Colbert, sincère Protecteur des Sciences; & pour n'être plus traversé par les Auteurs toujours jaloux de leur réputation, il s'appliqua uniquement à donner des extraits des livres, sans en faire la censure. Monsieur l'Abbé de La Roche lui succéda sur la fin de l'an 1674, & eut lui-même pour successeur M. Coufin, Président de la Cour des Monnoyes, qui fut aidé par quelques uns de ses amis, comme M. de Sallo avoit reçu lui-même plus d'une fois des Mémoires de Messieurs de Bourzeis, de Gomberville, Chapelain, & autres. Vers le commencement de ce siècle, M. le Chancelier de Pontchartrain, dont les vues ne s'étendoient pas moins à l'avancement des Sciences, qu'au règlement de l'État, faisant attention que le Journal des Savans est une entreprise trop forte pour un seul homme, & que d'ailleurs les matières qui sont de son ressort, roulent sur des sujets trop différens pour être tous également à la portée d'une seule personne; forma une Compagnie de Gens de Lettres pour travailler à ces Ouvrages; & ain qu'ils le produisirent sous les yeux de l'Abbé Bignon, son neveu, Bibliothécaire du Roi, les assemblées se firent chez lui une fois la semaine. Les plus connus de ceux qui ont formé cette assemblée jusqu'au changement arrivé en 1724, sont Mrs Andri & Burette, Médecins, qui travaillèrent encore au Journal; M. de Héricourt, Avocat, qui y travailla aussi encore aujourd'hui; M. Rafféod, Avocat si connu par ses Notes sur le Concile de Trente; Messieurs les Abbés Bigues, Du Pin, Fraguier, Terrailon, Raguet, & de Vertot; & Messieurs Havard, Miron, Pouchard & Saurin. Le premier Journal de cette nouvelle Compagnie parut le lundi deuxième janvier 1702, & il a toujours continué à paroître tous les lundis, à quelques petites interruptions près, jusqu'au mois de juin 1723, où il fut discontinué. Après une interruption de sept mois, dont il ne seroit pas aisé d'expliquer les raisons, il reparut au commencement de 1724, sous une nouvelle forme; au lieu de le donner par feuilles tous les lundis, comme on faisoit auparavant, on ne le publia plus que tous les mois, & l'on en donna douze par an. Messieurs Andri, Burette & Héricourt ont toujours continué d'y travailler, & on leur a associé dès le commencement de 1724, une quatrième personne, qui a été changée plusieurs fois. Ce fut d'abord M. l'Abbé Desfontaines, & c'est à lui que l'on doit la préface du mois de janvier 1724. On lui a substitué dans la suite M. l'Abbé Mangelot, qui s'est retiré chez les Réguliers du Temple, où il a fait profession, & en sa place on a mis M. l'Abbé du Resnel, au jourd'hui de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, & Censeur des livres.

Le Journal des Savans parut si utile, dès qu'il fut connu, que presque toute l'Europe voulut y prendre part; en sorte que depuis 1665, on en a vu paroître & disparaître plus de cinquante, écrits en diverses Langues. L'Angleterre commença dès l'an 1665 même, ses *Transactions Philosophiques* en Anglois; mais cet Ouvrage ne regarde guères que la Physique & les Mathématiques. M. l'Abbé Nazari le chargea du même travail pour la ville de Rome en 1668, sous les auspices du Cardinal Maffioli. Le Journal de Leipzig, intitulé, *Acta Eruditiorum*, commença en 1682, par les soins de feu M. Mencken, un des plus savans hommes de son tems, & cet Ouvrage a toujours été continué depuis avec beaucoup de réputation, sur tout par une infinité de morceaux de Mathématiques, qu'on auroit peine à trouver ailleurs. M. Bayle, surpris de voir qu'en Hollande, où il y avoit tant d'habiles gens & tant de Libraires, & une si grande liberté d'imprimer, on ne se fût pas encore avisé de donner un Journal de Littérature, tenta plusieurs fois de le faire; mais considérant qu'un Ouvrage de cette nature demandoit beaucoup de tems & d'application, il renonça plusieurs fois à cette entreprise. Cependant on vit paroître vers la fin du mois de février 1684, un Journal imprimé à Amsterdam, sous le titre de *Mercurio Savanti*, du mois de janvier 1684, & qui disparut après le mois de février. Le principal Auteur étoit le Sieur de Buxeney. C'étoit un Chirurgien de Paris, homme fertile en projets. Dès 1679, il avoit entrepris une espèce de Journal, intitulé, *Nouvelles découvertes dans toutes les parties de la Médecine*. Il le publioit tous les mois; mais la manière outrageante dont il traitoit plusieurs personnes de mérite, donna lieu à un Arrêt du Conseil, qui le fit cesser en 1682. Le Sieur de Blégnay n'osant donc plus faire imprimer ce Journal en France, jeta les yeux sur la Hollande, & s'associa avec M. Gautier, Médecin de Niort qui demouroit à Amsterdam, & à qui il envoyoit des Mémoires. Ce nouveau Journal ne contenoit point d'extraits de livres, mais plusieurs petites pièces qui rouloient presque toutes sur la Médecine. On y trouvoit aussi des Chançons avec la Musique, des Poésies & des Nouvelles Politiques. La médifance y régnoit encore plus que dans le Journal de Médecine. Un Ouvrage si mal conçu & si mal exécuté piqua M. Bayle, & lui fit reprendre la pensée qu'il avoit eue de donner un Journal. M. Jurieu l'y exhorta fortement. Il étoit bien aisé d'avoir une plume assurée, qui fit le panégyrique des livres qu'il publieroit. M. Bayle se rendit à ses sollicitations, & commença de travailler à son Journal le 21 de mars 1684, & il le donna sous le titre de *Nouvelles de la République des Lettres*. Les Nouvelles de chaque mois paroissent les premiers jours du mois suivant. Presque tout étoit vif & animé dans ses extraits; il avoit l'art d'égarer toutes les matières, & de renfermer en peu de mots l'idée d'un

livre. Il étoit ordinairement sage & retenu dans ses jugemens. Il s'étoit flatté que son Ouvrage ne seroit pas défendu en France; cependant il le fut, parce que l'on prétendoit qu'il renfermoit des semences d'erreur. Mais cette défense n'empêcha pas qu'il n'y en eût par tout un grand nombre d'exemplaires. Les occupations multipliées de l'Auteur & quelques maladies l'ayant obligé de discontinuer ses Nouvelles du mois de février 1687, M. Baigne de Beauval les reprit à sa sollicitation au mois de septembre de la même année, & les publia sous le titre d'*Histoire des Ouvrages des Savans*. D'un autre côté le Sieur Desbordes qui avoit imprimé ce que M. Bayle avoit publié jusqu'à-là de ses *Nouvelles*, les fit continuer sous le premier titre par M. de Larroque & quelques autres personnes, jusqu'au mois d'août de la même année, & M. J. Barrin, Ministre François, y travailla seul depuis le mois de septembre jusqu'au mois d'avril 1689. Cet Ouvrage fut interrompu alors jusqu'au mois de janvier 1699, que M. Jacques Bernard le reprit & le donna jusqu'à la fin de 1710, qu'il l'interrompit lui-même pour ne le reprendre qu'en janvier 1716; & il le laissa absolument au mois de juin 1718. L'Ouvrage complet de M. Bayle & de ses Continuateurs forme 56 volumes. M. Baigne ne laissoit pas de continuer son Histoire des Ouvrages des Savans, & il l'a poussée jusqu'au mois de juin 1709 inclusivement; mais il ne donna rien du tout pour l'année 1707. Le fameux M. Jean Le Clerc, Ministre Arminien à Amsterdam, épouse de Mrs Bayle & Bernard, entreprit aussi un Journal dès 1683, & le publia sous le titre de *Bibliothèque Universelle & Historique*. M. Cornant de La Croze y travailloit avec lui. Feu M. Locke y a fourni plusieurs extraits; M. Bernard y a aussi travaillé. Mais après le 25 volume, cet Ouvrage changea de titre, & fut continué par M. Le Clerc seul, sous celui de *Bibliothèque Choisie, pour servir de suite à la Bibliothèque Universelle*. Cette Bibliothèque Choisie commença en 1703, & finit en 1713, après le 27 volume. En 1715, M. Le Clerc qui enfançoit en même tems quantité d'autres Ouvrages, & sur toute sorte de matières, fit encore paroître sa *Bibliothèque Ancienne & Moderne*, qu'il a continuée jusqu'à ces derniers tems. Mais l'Auteur avancé en âge, & épuisé par ses travaux, n'a plus rien produit jusqu'à sa mort. En 1712, M. Mellon, Ministre de l'Eglise Angloise de Dordrecht, fit imprimer à Utrecht le premier tome de l'*Histoire Critique de la République des Lettres, tant Ancienne que Moderne*. Ce titre piqua la curiosité du public. On se flattoit d'autant plus de le voir rempli, que l'Auteur étoit inconnu. Mais l'examen du livre, & le nom de l'Auteur qui ne put se cacher longtems, firent perdre toute espérance. Après le second volume, le Libraire d'Utrecht ne voulut plus l'imprimer; un autre d'Amsterdam plus hardi, l'entreprit & l'a continué. M. Johnson, Libraire de la Haye, publia en 1713, le commencement du *Journal Littéraire*, Mai-Juin. Le livre s'acquiesça en peu de tems beaucoup de réputation. Il étoit l'Ouvrage d'une Société composée de Mrs Alexandre, Van Effen, S. Gravefande, Marchand, De Sallengre, & Themiseul de Saint-Hyacinthe. Cette Société s'étant dispersée au mois de décembre 1715, M. Van Effen se chargea seul de la continuation de ce Journal; mais le Libraire incertain s'il pourroit le faire paroître tous les deux mois, comme il faisoit auparavant, ne mit plus le nom des mois au titre de chaque partie de ce livre. M. Van Effen mit ensuite son travail en d'autres mains, où il lui alla aller; & ces nouveaux Auteurs, après avoir donné quelques volumes, laissèrent imparfaits l'onzième & le douzième, dont les seules premières parties ont paru. En 1729, une nouvelle Société de Gens de Lettres a continué cet Ouvrage sous le même titre de *Journal Littéraire*, & a donné au premier volume le titre de *troisième volume*. L'Ouvrage est bien fait & d'un style poli. On assure que M. de Jéoucourt, Ministre Protestant à Bois-le-Duc, y fournissoit les extraits qui ont rapport à la Théologie; M. S. Gravefande, ceux qui regardent la Philosophie & les Mathématiques; M. Sacrelaire, ceux de Médecine; M. Marchand, ce qui regarde la Littérature. Ce Journal a été repris en janvier 1729, a continué jusqu'en juin 1732 inclusivement. Alors il a encore passé en d'autres mains qui continuent de le publier sous le titre de *Journal Historique de la République des Lettres*. Les Jésuites ont été plus constants dans le Journal qu'ils entreprirent dès 1701, & qu'ils publièrent à Trévoux, sous les auspices de M. le Duc du Maine, sous le titre de *Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des Beaux Arts*. Si l'on en excepte six ou sept mois de l'année 1720, ils en ont donné presque toujours fort régulièrement douze volumes, & quelquefois treize par an. Les Auteurs ont souvent changé. Les Pères Buffier, Germon, & Tellier, Confesseur du Roi, y ont eu part autrefois. Les Pères de Tourneville & Marquaire, y ont travaillé longtems. Le Père Catrou, qui y avoit aussi donné ses soins autrefois, reprit cet Ouvrage en 1715. Les Pères Hoignan & Castell y ont mis la main dans ces derniers tems. Depuis le mois de janvier 1734, que cet Ouvrage s'imprime à Paris, & qu'il a été remis en d'autres mains, le public trouve ce Journal écrit avec plus de légèreté de style, & que le choix que l'on y fait des matières, est plus utile à la République des Lettres.

Pendant que plusieurs des Journaux, dont on vient de parler, ont continué, l'on en a vu paroître & disparaître beaucoup d'autres, dont plusieurs sont recherchés. Les plus dignes d'attention sont, 1. *Bibliotheca Librorum Novorum*, que le savant M. Ludolphe Kuster commença seul en 1697, & qu'il fit imprimer à Utrecht, sous le nom de *Necorus*, terme tiré du Grec, qui signifie ce que veut dire Kuster en Allemand, un *Sacrificain*. Cet Auteur, qui de Luthérien s'est fait Catholique, commença cet Ouvrage au mois d'avril 1697, le continua jusqu'à la fin de la même année, & s'associa en 1698, & jusqu'à la fin d'avril 1699, où ce Journal finit, M. Henri Sik, savant Anglois, qui

qui se perdit à Cambridge en 1707 ou 1708. 2. *L'Europe savante*, qui commença en janvier 1718, & qui a disparu en 1720, après avoir même souffert quelques interruptions dans ce court espace. C'est un des Journaux le mieux écrit, & le plus judicieux que l'on ait vu. Il s'imprimoit à la Haye, & l'on assure que les principaux de ceux qui y travaillèrent, étoient Mrs Van Effen, de Pouilly, qui a été depuis de l'Académie des Belles Lettres, & qui s'est retiré à Rheims en 1727; Mrs de Burligni & Champeau ses deux frères, & M. de Thémiseul de Saint-Hyacinthe, si connu par le Chef-d'œuvre d'un Inconnu, qu'il a publié sous le nom de *Marbanius*, & par plusieurs autres Ouvrages. Le Père Le Courayer, Chanoine Régulier de sainte Geneviève, y a fourni aussi plusieurs extraits, comme ceux des Traitez de la Pénitence & de l'Ordre, de M. Witasse; de la Bibliothèque des Auteurs Hérétiques, par M. Du Pin; la Réponse à la Critique que ce Docteur avoit prétendu faire de cet Extrait, &c. 3. *La Bibliothèque Angloise, ou Histoire Littéraire de la Grande-Bretagne*, par M. de La Roche, imprimée à Amsterdam en 1717, & continuée jusqu'au cinquième volume inclusivement. Comme cet Ouvrage avoit été gâté, le Libraire engagea le Sieur Armand de la Chapelle de le reprendre, & il a donné depuis le sixième volume jusqu'au quinzième inclusivement, finissant à l'année 1728. M. Michel de La Roche reprit lui-même son propre Ouvrage en 1720; mais il changea le titre, & le publia à la Haye sous celui de *Mémoires Littéraires de la Grande-Bretagne*. Il a donné de cette continuation seize petits volumes, dont le dernier parut en 1724. Avant que de publier sa Bibliothèque Angloise, il étoit déjà connu en ce genre de Littérature, ayant donné auparavant, pendant quelques années, un Journal Anglois, sous le titre de *Mémoires de Littérature*, dont il y a quatre volumes: le premier qui contient près de cent feuilles, est in folio, & les trois autres font in quarto. Il avoit commencé ce Journal au mois de mars 1710, in quarto, & il le discontinua au mois de septembre 1714. 4. *Nouvelles Littéraires, contenant ce qui se passe de plus considérable dans la République des Lettres*, à la Haye chez du Sauzet. Ce projet commença à s'exécuter en 1715. On donna ordinairement les Nouvelles par semaine, & l'on changea dans la suite d'ordre & même de méthode. Le recueil complet comprend onze volumes in douze, dont le dernier termine l'année 1720. Cet Ouvrage est d'autant plus curieux qu'on y trouve un grand nombre de pièces fugitives en prose & en vers sur toute sorte de matières, même sur les disputes qui agitent l'Eglise de France depuis 1713, les éloges de quantité de Savans, & beaucoup d'Anecdotes Littéraires qui font plaisir à un Lecteur qui a du goût pour ces sortes d'Ouvrages. 5. *Histoire Littéraire de l'Europe, contenant l'extrait des meilleurs livres, un Catalogue choisi des Ouvrages nouveaux, les nouvelles les plus intéressantes de la République des Lettres, & les pièces fugitives les plus curieuses*. C'est le titre entier de ce nouveau Journal; & les Auteurs l'ont assez bien rempli; mais leur Ouvrage étoit à la Haye au commencement de 1720, & a disparu en décembre 1727, après le sixième volume. 7. *Nouvelles Littéraires, in octavo*, à Paris, d'abord chez la veuve le Febvre, & ensuite chez Alexis-Xavier-René Meffier. Elles parurent dès le premier décembre 1723. Le Père Desmolets, Prêtre de l'Oratoire & Bibliothécaire de la Maison de S. Honoré à Paris, qui recueillit ces Nouvelles avec plusieurs de ses amis, les donna d'abord assez régulièrement tous les quinze jours; elles languirent un peu dans la suite, & se terminèrent enfin à celles du premier de mars 1724 inclusivement. On ne laisse pas d'y trouver quelques pièces & des Anecdotes qu'on ne voit point ailleurs. On en attribue principalement la discontinuation à l'Abbé Gervaise, qui a été ensuite Evêque in partibus infidelium. La manière dont on avoit parlé de son Histoire de Bossuet dans les Nouvelles du 15 de février 1724, & ce que l'on y avoit dit sur tout, que cet Ouvrage étoit plus de son frère, l'ancien Abbé de la Trappe, que de lui, lui firent de la peine: il s'en plaignoit. Voilà ceux des Journaux Littéraires qui méritent ce nom, qui nous sont le plus connus, & qui méritent le plus d'attention, que l'on a vu paroître & disparaître depuis que le Journal des Savans a commencé de donner l'idée de ces sortes d'Ouvrages. A l'égard de ceux qui se continuent encore, les plus considérables de ceux dont nous n'avons rien dit, sont 1. *la Bibliothèque Française, ou Histoire Littéraire de la France*, qui s'imprime in octavo, à Amsterdam depuis 1724, & dont on a environ vingt volumes. Feu M. Camusat, si connu par ses projets de Littérature est le principal Auteur des premiers volumes qui avoient été précédés de trois autres, sous le titre de *Mémoires Historiques & Critiques* commencés en 1722, auxquels il avoit aussi beaucoup de part. Quand il eut abandonné sa Bibliothèque Française, M. l'Abbé G. . . . entreprit de la continuer, & il y a lieu de croire qu'il y a encore aussi quelque part. L'idée des Mémoires Historiques & Critiques, avoit fait naître celle d'un nouveau Journal où l'on devoit presque se borner sur des Ouvrages de Morale, de Théologie & d'Histoire Ecclésiastique; encore n'y devoit on faire entrer que des extraits des Ouvrages d'un certain caractère sur ces matières, & des Nouvelles du même genre. Plusieurs personnes connues, devoient concourir à cet Ouvrage; mais un seul devoit tenir la plume. Feu M. le Cardinal Du Bois, alors premier Ministre du Royaume de France informé de ce projet, l'avoit approuvé. On commença à l'exécuter, mais le Public n'en a rien vu. 2. *La Bibliothèque Germanique, ou Histoire Littéraire de l'Allemagne & des pays du Nord*. Quoi qu'en dise l'Auteur de la Critique prétendue desintéressée des Journaux Littéraires, ce Journal commencé au mois de juillet 1720, & imprimé à Amsterdam, est un des mieux faits, des plus solides, & des plus utiles, (au sile près, qui d'ailleurs n'a rien de choquant) que l'on ait entrepris dans ces derniers tems, & qui se continuent encore. La plupart de ceux

qui le composent sont des François réfugiés, tous Gens de Lettres & vertez dans toutes sortes de Sciences. 3. *La Bibliothèque Italique, ou Histoire Littéraire de l'Italie*, quoique plus superficielle que la Bibliothèque Germanique, est aussi l'Ouvrage d'une Société de Gens de Lettres, dont plusieurs se font fait connoître par d'autres Ouvrages fort estimables en leur genre. Le premier volume qu'ils donnèrent de leur Journal, est pour les mois de janvier, février, mars & avril 1728. Cet Ouvrage a tousjours paru à Genève. Il est dédié à feu M. le Marquis de Santa-Cruz, Vicomte de Puerto, &c. si connu par ses ambassades, ses exploits militaires, & ses réflexions militaires; imprimées à Turin en plusieurs volumes in quarto. 4. *La Bibliothèque Raisonnée des Ouvrages des Savans de l'Europe*. M. Desmaizeaux, également connu & estimé dans le monde littéraire, a, dit-on, beaucoup de part à cette Bibliothèque, que l'on a commencé de donner à Amsterdam en 1728. On dit dans la préface qu'il n'a été entrepris que pour servir de continuation à ceux de la même espèce qui ont paru en François depuis 1684, & pour consoler le Public de la perte qu'il a faite du Journal de M. Le Clerc. Le sile de cette Bibliothèque n'a rien d'agréable, & les extraits sont quelquefois trop diffus & languissans; mais ces défauts sont réparés par quantité d'autres avantages dont on s'aperçoit en lisant ce Journal avec discernement. 5. En 1731, on a commencé à publier à Leyde une *Bibliothèque Belge*, dont on a déjà quelques volumes qui n'ont pas fait encore beaucoup de bruit dans la République des Lettres, & qui ne paroissent guères mériter une attention particulière. Ce sont des volumes in octavo. Voilà ce que les bornes où nous sommes obligés de nous arrêter, nous permettent de dire des Journaux Littéraires. Parler de tout, ce seroit la matière d'un-Ouvrage particulier, qui auroit beaucoup d'utilité s'il étoit exact & judicieux. Feu M. Camusat avoit entrepris une telle Histoire; & il en a donné un essai en publiant son *Histoire des Journaux imprimés en France*, en un volume in octavo, imprimé à Besançon sa patrie, en 1721. Depuis sa retraite en Hollande, où il est mort; il revit cet essai, le corrigea & le continua, & l'on assure qu'il avoit quatre volumes prêts à publier, quand il mourut. On en a deux qui ne sont pas encore fort communs en France. On lui donne aussi la Critique desintéressée des Journaux Littéraires, & des Ouvrages des Savans, dont on a trois volumes, auxquels il a eu au moins une grande part. Ce projet étoit bon; mais il est rempli avec une partialité qui dément entièrement le titre, & si superficiel d'ailleurs, qu'on n'est guères plus instruit quand on l'a lu. Dans le Chapitre XVI du livre premier du Polyhistor de M. Morhof, on trouve un article assez curieux sur les Journaux Littéraires. Voyez la page 177, & les suivantes, dans l'édition de Lubeck, en 1732, in quarto. Dom Bonaventure d'Argonne en avoit donné un aussi dans le premier volume de ses *Mélanges d'Histoire & de Littérature*, publiée sous le nom de *Siguel-Marville*; & celui qui a donné la quatrième édition de cet Ouvrage en 1723, en a publié un autre dans le troisième volume, plus exact & plus détaillé; M. Baillet dans ses *Jugemens des Savans*, tome 2. partie 1. n. 28. p. 52—61. édit. d'Amsterdam, 1725; & les Auteurs de l'Europe Savante dans la préface du mois de janvier 1718; Le Père Honoré de Sainte-Marie, Carme Déchauffé, fort mauvais Critique, dans ses réflexions sur l'usage de la Critique; & M. Struve dans son Introduction Latine à l'Histoire Littéraire; ont parlé aussi des Journaux Littéraires, & l'on trouve dans chacun de ces Auteurs des particularités utiles. M. Juncker s'est beaucoup plus étendu qu'eux sur ce sujet dans un Traité particulier qu'il en a donné exprès en 1692, à Leipzig, sous le titre de *Sebastianus Historicum de Ephemeridibus, seu Diariti Eruditorum*. Mais cet Ouvrage est fort défec-tueux.

J O U V E N E T (Jean) p. 163. col. 1. l. 3. après le mot

Rouen, ajoutez le 12 avril

L. 5. après le mot Paris, ajoutez à l'âge de 17 ans

L. 9. après le mot reçu, ajoutez, l'an 1675.

Col. 2. l. 2. après le mot élu, ajoutez en 1707

L. 19. après le mot vie, ajoutez en 1713

L. 30. au lieu de sixième, lisez cinquième

J O Y E U S E, famille, l. 8. au lieu de Barjat, lisez Barjac.

P. 164. col. 1. N. VII. Louis, l. du nom, l. 4. au lieu de du

Maître, lisez de La Maître

N. VIII. RANDON, II. du nom, l. 4. 6. au lieu de Gelas, li-

sez Gelar; & l. 4 & 7. au lieu de Charles, lisez Challus.

N. XII. CHARLES, l. 2 & 3. au lieu de Meuvillon, lisez Meullon

Col. 2. N. XI. LOUIS de Joyeuse, l. 3. au lieu de Bozac, li-

sez Bozac

N. XI. FRANÇOIS de Joyeuse, l. 2 & 3. au lieu de du Gaste,

lisez de Gaste.

N. XIV. CLAUDE, l. 4. au lieu de Tourps, lisez Torpes.

P. 165. col. 1. N. XV. l. 6. au lieu de Rohan, lisez Bohan

N. XVI. JULES-CEZAR, l. 3. au lieu de N. . . lisez Anne

N. XVI. CHARLES-FRANÇOIS, l. 6. après le mot Louis, ajou-

tez de Mailly

Col. 2. N. XV. ROBERT, l. 5. au lieu de Runipont, lisez Ranipont

P. 175. col. 2. I S E L I N (Ulric) N8. Le Supplément de

Paris 1735, a mis dans cet article, l. 3. 1542 pour 1524

I S I D O R E, Philologiste Payen, p. 176. col. 2. l. 2. au lieu

de &, lisez Auteur Payen qui

S L A N D E, p. 178. col. 2. l. 1. lisez I S L A N D E

P. 181. col. 1. N. IX. ADAM de l'Isle, l. 6. au lieu de Im-

haut, lisez Thibaut

P. 182. col. 1. N. XV. FRANÇOIS de l'Isle, l. 6. après le mot

au, ajoutez; 2. Augustin de l'Isle, Marquis de Marivaux,

aussi Mestre-de-camp de cavalerie, tué au combat de Senef

en 1674, âgé de 28 ans.

L. 6. 7. 8. 9. 11. au lieu de 2. 3. 4. 5 & 6, lisez 3. 4. 5. 6 & 7.

P. 205.

P. 205. col. 1. Avant JULES Duc de Brunswick-Lunebourg, mettez l'article qui suit.
JULES CONSTANCE, père de l'Empereur Julien l'Apostat, étoit un des enfans de l'Empereur Constance Chlore, père du grand Constantin. C'étoit un Prince doux & modéré, qui vit sans jalousie le Diadème sur la tête de son frère, & l'alma toujours sincèrement. Il épousa d'abord *Galla*, dont il eut une fille & deux fils. On ignore le nom du premier: le second est le César Gallus. Après la mort du premier: le troisième se remarqua avec *Basiline*, fille du Préfet Julien, que l'on croit être cet *Ancien Julien*, qui fut Consul en 322, dont la Maison étoit la plus illustre de Rome dans le quatrième, cinquième, & sixième siècle, & dont la Noblesse remontoit jusqu'au tems de la République. Julien fut le particulier de son

siècle le plus illustre par sa naissance, par ses richesses & par son crédit, & peut-être le premier Sénateur de Rome qui ait fait profession publique du Christianisme. Il avoit été engagé dans le parti du Tyran Maxence: mais Constantin, victorieux, respecta dans ce grand homme des talens supérieurs, & une vertu encore plus supérieure aux talens. Il le fit Consul, Préfet, & enfin son beau-frère. Du mariage de Basiline avec Jules-Constance, naquit à Constantinople le sixième de novembre 331, sous le Consulat de Bassus & d'Ablave, Flavius Claudius Julien, qui fut depuis Empereur. Jules Constance fut dans la suite la victime de la politique, ou du moins de la faiblesse de l'Empereur Constance, qui avoit épousé sa fille. * *Libanius, Orat. p. 262. Du Cange, Byzantin. Famil. Zonare, l. 14.*

K.

KÆ. KAU. KEB. KEI.

K 2. col. 1. Avant KAPA, mettez ce qui suit.
KEMPFER. Voyez KOEMPFER.
 P. 16. col. 1. Avant KAUWENBURG, mettez l'article qui suit.

* **KAUT**, qui signifie en Allemand un Hibou, étoit le nom d'un fameux Hérétique Anabatite, qui s'éleva à Wormes vers l'an 1530, & qui pensa plonger le Palatinat en de nouvelles guerres domestiques. Il prêcha avec le même esprit que le Fanatique Muncer. Il annonça qu'il falloit exterminer les Princes; qu'il avoit reçu pour cela l'inspiration infaillible du Très-haut, & autres impiétés semblables. L'Electeur le fit avertir de contenir son zèle. Kaut n'en devint que plus fier. Il osa même déclarer au Prince qu'il opposeroit à ses armes le glaive de la parole. Il ajouta que les conseils de Dieu étoient supérieurs aux menaces des Souverains; qu'il s'armeroit d'imprécations contre sa férocité; que les États de l'Electeur, & bien d'autres Royaumes encore, périroient avant qu'on pût le chasser, ou faire taire la parole dans sa bouche. En effet la ville de Wormes étoit tellement attachée à ce faux Prophète, que le Prince crut plus prudent de ne le pas traiter à la rigueur. On le fit observer, & l'on garda les avenues de la ville pour empêcher les Anabatites étrangers de s'y introduire. Enfin pour dernière précaution, on opposa au Fanatique deux Prédicateurs Luthériens. Cochlée, ce fût un Défenseur de la Religion Catholique, joignit, contre l'Anabatite, son zèle à celui des Luthériens. Ainsi la faction naissante devint la plus faible à Wormes, ne fut plus en état de défendre son Pasteur: mais elle le suivit dans son exil. On vit une troupe de personnes des deux sexes courir à la campagne après le faux Prophète. La prison seule & les supplices déshonorèrent le Palatinat d'une peste qui recommençoit à l'insérer. * *Voyez le Père Catrou, Jésuite, dans son Histoire des Anabatites, l. 4. sous les années 1529. 1530. p. 329 & suiv.*

Col. 2. Avant KEBBERS, mettez l'article qui suit.
 * **KËBA CHRISTOS**, Vice-Roi de Tigré, le plus considérable Royaume de l'Abyssinie, étoit bon Catholique, & fut établi Vice-Roi dans le XVII^e siècle, à la place de Técla Géorgis, le persécuteur des Chrétiens Catholiques. Mais comme celui que l'on étoit obligé d'avoir un parti considérable, le nouveau Vice-Roi fut obligé de venir prendre possession de sa Vice-royauté à la tête d'une nombreuse armée qu'il anima par sa valeur & par sa grande confiance en Dieu. Comme les deux armées se cherchoient, on ne fut pas longtems sans en venir aux mains. Técla Géorgis mettoit toute sa confiance dans les Galles qui étoient venus à son secours. Këba-Christos qui avoit fait une diligence incroyable, afin d'ôter à ce Rebelle le tems de se fortifier, le prévint, s'avança nue tête & sans armes, déclarant tout haut, que quand il seroit seul dans l'état où on le voyoit, il se confioit tellement dans la bonté & la justice de sa cause, & dans la miséricorde de Dieu, qu'il attaqueroit l'armée des Rebelles. Cela dit, il fit commencer la bataille. Les Galles firent quelque résistance, mais Técla Géorgis abandonné de toutes ses autres troupes, tira peu de secours de la valeur des autres: trois cents Galles, & douze Moines furent tués sur la place. Técla Géorgis prit la fuite, & se cacha dans une grotte, où on le trouva trois jours après avec son Favori Zoalda Maria, & le Moine Zëbo-Amiac. On trancha sur le champ la tête à ces deux derniers. Técla Géorgis fut conduit à l'Empereur, son procès fut bientôt fait, & il fut condamné à être brûlé vif. Il crut que s'il embrassoit la Religion Catholique, on lui seroit gracie. Dans ce dessein il demanda un Jésuite, se confessa, abjura ses erreurs, & n'obtint qu'un changement de supplice: il fut pendu. Se voyant condamné sans ressource, il fit bien voir que la crainte n'a jamais fait de conversion véritable: il se voqua près du supplice l'abjuration qu'il venoit de faire, & mourut criminel devant Dieu & devant les hommes. Këba-Christos gouverna tranquillement, & favorisa la vraie Religion qu'il avoit embrassée, & pour laquelle il eut beaucoup de zèle. * *Voyez le Père Lobo, Jésuite, dans sa Relation Historique de l'Abyssinie, p. 103 & 104. de la Traduction Française de M. l'Abbé Le Grand.*

P. 17. col. 2. Avant KEITH, mettez l'article qui suit.

* **KEITH** (George) célèbre Théologien parmi les Quakers ou Trembleurs d'Angleterre, étoit Ecolessois. Il se fit connoître dans les Universités par la subtilité de son esprit. Il prit goût

KEN. KET.

d'abord pour le Presbytérianisme, qui est opposé au parti des Episcopaux: il fut zélé pour ce premier parti, & il y exerça un Ministère. Ses propres réflexions l'entraînèrent dans la suite dans le sentiment de l'esprit particulier, expliqué à la manière des Trembleurs. Peu de tems après il fut chargé de dresser une Formule de Foi, qui fut commune à tous ceux qui professoient le Quakerisme; mais on refusa de la signer, sous prétexte que c'étoit détruire la liberté que les Quakers croyoient avoir de ne s'affujettir qu'à la seule parole intérieure. Il y a apparence que Keith lui-même ne s'y seroit pas soumis longtems; car il ne tarda pas à enfanter des opinions particulières. Il prétendit que tous les hommes en général avoient reçu en naissant une lumière intérieure distincte de la raison, & il l'appelloit le Christ résidant en eux; qu'elle étoit communiquée à tous sans exception, excepté qu'elle étoit plus développée dans les uns que dans les autres. Il poussa l'absurdité jusqu'à enseigner l'opinion ridicule & insensée de la métémpycose, ou transmigration des âmes, le règne de mille ans après la résurrection, & d'autres rêveries semblables. Il nia l'éternité des peines, & donna dans toutes les extravagances du Baron Van Helmont. Dans le tems que Keith s'applaudissoit le plus de ses impiétés, il fut emprisonné à cause d'elles, à Aberdeen en Ecosse. Lorsque le fameux Espagnol Michel Molinos eut fait paroître en 1675 son livre intitulé, *La Guie spirituelle*, Keith, libre alors, lut cet Ouvrage, & en conçut que selon les principes du Quietisme, qui en faisoient le fonds, les Quietistes pouvoient se composer qu'une même Secte avec les Quakers; & il faut avouer qu'il y avoit quelque ressemblance entre ces deux Sectes. En 1677, Keith s'éloigna d'Angleterre, & alla dans l'Allemagne & la Hollande pour y affermir les Disciples que Fox, Instituteur de la Secte Quakerienne, y avoit formés, ou par lui-même ou par ses premiers Disciples. De là, il s'embarqua pour Philadelphie, ville capitale de la Pensylvanie dans l'Amérique, & on le plaça à la tête de l'Ecole des Trembleurs qui habitoient cette contrée, où l'on devoit élever la Jeunesse. Keith prêcha aussi, & il prêchoit avec éloquence; mais il ne tarda pas à insinuer ses nouvelles opinions: Guillaume Stockad, ancien chef du Ministère, fut un de ceux qui l'attaquèrent le plus vivement. Keith étant revenu en Europe pour y soutenir ses sentimens au Synode général de la Secte des Trembleurs qui se tint à Londres en 1694, il y fut condamné; mais il persista dans ses rêveries, & entretenit toujours le schisme dans sa Secte. * *Histoire des Trembleurs, par le Père Catrou, Jésuite.*

* **KENTMAN** (Jean) p. 21. col. 2. au lieu de cet article mettez celui qui suit.

* **KENTMANN** (Jean) Médecin illustre, étoit né à Dresde, ville de Misnie, siège des Ducs de Saxe, en 1528. Il commença les études dans sa patrie, & alla ensuite à Padoue, où il écouta les Leçons des plus habiles Médecins & Physiciens, & s'y distingua par la rapidité de ses progrès. De retour dans sa patrie, la République de Torgaw le choisit pour son Médecin. Il mourut vers l'an 1563. On a de lui *Nomenclatura Rerum fossilium que in Misnia præcipue, & in aliis Regionibus inveniuntur*; (Il y parle en particulier de plusieurs espèces singulières de pierres qui croissent dans le corps de l'homme) *Traité de la Peste*, en Allemand. * *Voyez le Supplément de Paris 1735.*

P. 23. col. 2. Avant KETTEL (André) mettez l'article qui suit.

* **KETTEL** (George) fameux Sectateur & confident du Fanatique David-George dans le XVI^e siècle, étoit un homme de condition qui avoit suivi le parti des armes dans sa jeunesse. L'abnégation entière du vieil homme que David-George annonçoit alors à ses Disciples, lui parut plus conforme au besoin qu'il avoit de punir sa chair, & de faire pénitence des débauches où il s'étoit auparavant plongé. Il devint le confident de ses projets, & ne ménagea plus son zèle lorsqu'il fallut travailler pour les intérêts de son Directeur. David-George ayant écrit en 1539 une lettre insensée à Philippe, Landgrave de Hesse, avec une autre pour l'Empereur Charles-Quint qui devoit être remise au Landgrave, Kétel se chargea de les porter, & fut bien reçu de Philippe, qui répondit à Kétel que son Maître trouveroit dans ses Etats du repos & de la sûreté, pourvu qu'il s'y conformât en tout aux opinions de Luther. En 1550, pendant qu'on travailloit à Ratisbonne au moyen du projet d'accorder pour pacifier les disputes de Religion, David-George

députa Kétel à Ratisbonne avec plusieurs autres pour y proposer ses idées. Kétel étant arrivé dans cette ville, tâcha d'engager Bucur dans le parti de David George, mais sans le lui nommer d'abord. Il lui présenta deux Ouvrages de ce Fanatique, dont l'un traitoit de la *Mortification parfaite*, l'autre de la *parfaite Obéissance*. Bucur les ayant lus, les méprisa. Kétel à son retour se retira à Leiden, où son zèle fut fatal à sa Secte persécutée. Accusé d'Anabatisme, il fut mis en prison par ordre de la Cour de Brabant, & ensuite appliqué à la question; mais au milieu de la torture il eut assez de discrétion pour ne pas accuser ses Frères de Hollande: cependant il n'eut pas assez de courage pour soutenir le supplice sans déclarer les Anabatistes de Frise. Il mourut après cet aveu. C'étoit en 1542. * Voyez le *Supplément de Paris* 1735.

P. 33. col. 2. L'article KIRCHMAN doit être placé avant celui de KIRCHMAYER.

KIRCHMAYER. NB. Les uns lui donnent le nom de Jean, d'autres celui de Jean-Gaspard, d'autres enfin de George-Gaspard; mais ce dernier nom est le véritable.

L. 11. après le mot *succinâis*, ajoutez *Noâilica constans & per vices fulgurans, diutissime quaesita, nunc reperta, Dissertatione brevi praxia de Luce, Igne ac perennibus Lucernis; De Phosphoris & notura Lucis, nec non de Igne Commentatio Epistolica; Patologia Petus & Nova; Observatio de volante Lampade nocturna; Halurgia Academica curiosa, in compendio delineata*.

P. 35. col. 1. Avant KIRTON, mettez l'article qui suit.

* KIRSTENIUS (George) né à Stettin, ville de Poméranie, le 20 janvier 1613, après avoir fait ses Humanitez, alla à Iéna. Il visita peu après les principales villes d'Allemagne, & s'arrêta quatre ans à Strasbourg, où il s'avança beaucoup dans l'étude de la Philosophie, de la Physique, & de la Médecine. Cette dernière fut tout son occupation principale. Après plusieurs courses, il revint à Leide, d'où la peste l'avoit obligé de partir, & il s'y perfectionna dans la Botanique. Après avoir demeuré cinq ans à Leide, sa mère l'engagea à profiter de la bonne volonté d'Alexis Oxenstiern, Chancelier du Royaume de Suède qui lui accorda sa protection & le fit Médecin royal. Christine, Reine de Suède, lui témoigna aussi beaucoup d'estime & lui accorda son crédit. George Kirstenius employa tout son tems pour l'utilité publique, & il a fait pendant longtemps des exercices publics sur la Physique, la Médecine, la Botanique, l'Anatomie & sur toutes les dépendances de ces Sciences qui l'ont fait regarder comme un des plus grands Maîtres en ces matières. Il ne laissoit pas de vaquer beaucoup à la visite & aux soins des malades, & il ne négligea aucun de ceux pour lesquels il fut appelé. Il mourut le quatrième de mars 1660, dans sa 48 année. On a de lui, des Thèses; un Poème à l'honneur du Chancelier Oxenstiern; un Discours Latin de la dignité & de l'excellence de la Médecine contre Platon & Plin, en 1647, in quarto; *Dissquisitiones Philologicae*, in quarto; *Adversaria & Animadversiones in Joannis Agricola Commentaria in Pappium & Chirurgiam parvam*, en 1648, in quarto; des Dis-

putes publiques sur la Lactation, la Génération du lait, les bleffures de tête, les Symptomes de la vue, de l'ouïe, de l'odorat & du tact, sur la Génération, &c. en Latin. * Voyez le *Supplément de Paris* 1735.

KIVET, col. 2. l. 1. au lieu de (Arnoul) Hsez (Albert-Arnheimius)

L. 4. au lieu de où il rapporte, &c. jusqu'au mot *tems*, lisez, qui est en manuscrit, & divisé en sept Sections. La première traite du Sacrement de l'Eucharistie; la seconde de la sainte Croix; la troisième de la sainte Vierge; la quatrième de la naissance du Seigneur; la cinquième des Vertus; la sixième des Vices; & la septième des Défunts.

P. 36. col. 1. Avant KLITSCHDORFF, mettez l'article qui suit.

* KLINGSTET (N. . .) excellent Peintre en miniature, étoit né à Riga en Livonie, & de bonne famille. Après avoir servi dès l'âge de quinze ans dans les troupes de Suède pendant cinq années, & dans celles de France pendant douze, il céda à l'âge de 33 ans à l'inclination qu'il avoit eu pour la Peinture dès la première jeunesse. Il a excellé dans la miniature. Il mourut subitement à Paris le 26 février 1734. * Voyez le *Supplément de Paris* 1735.

KNOT, p. 37. col. 2. l. 1. après le mot KNOT, ajoutez, dont le vrai nom est *Matthias Wifon*

L. 4. au lieu de Provincial, lisez Vice-Provincial

L. 7. au lieu de Nicolas, lisez Richard.

L. 12. après le mot France, ajoutez. Cette censure fut renouvelée en 1643, par l'Assemblée du Clergé.

L. 13 & 14. au lieu de Sotwel, lisez Alegambe.

KORNMANNUS, p. 45. col. 1. l. dern. après &c. ajoutez; de *Annulo triplici, usitato, spanjalitio, signatorio*

KRAG ou KRAGIUS (André) p. 46. col. 2. Au lieu de cet article, mettez celui qui suit.

KRAG ou KRAGIUS (André) né à Ripen, ville du Royaume de Danemarck en Jutlande, l'an 1558, de Pierre Krag, Citoyen de la ville, fut d'abord Pédagogue, ou Maître dans une Ecole à Copenhague, ensuite Maître de Philosophie à Wittenberg & Docteur en Médecine. En 1589 il revint à Copenhague, où il fut Professeur de Mathématiques, & en 1590 Professeur de Physique. Il étoit aussi habile Chymiste. Il mourut en 1600, âgé de 42 ans. On a de lui *Laurea Apollinea Menseptensis*, à Bile en 1587, in quarto. C'est un Recueil de Questions, de Discours, de Leçons, &c. sur des matières de Médecine, & de Physique, &c. *Epistola Medica*: on les trouve avec le Traité de Jean Horning, intitulé *Cista Medica*, & imprimé à Nuremberg en 1623, in quarto. * Voyez le *Supplément de Paris* 1735.

Avant KRAIBURG, mettez ce qui suit.

KRAGIUS (Nicolas) Voyez CRAGIUS.

KUSTER (Ludolphe) p. 49. col. 2. l. 55. après le mot Royale, ajoutez des Inscriptions & des Belles Lettres.

P. 50. col. 1. l. 10. au lieu de 1713, lisez 1712.

L.

LAB. LAG. LAM.

LABBE' (Louise) p. 4. col. 1. l. 5. au lieu de de l'Honneur & de la Folie, lisez de l'Amour aveuglé par la Folie

LABOUREUR (Jean Le) p. 6. col. 1. l. 13. après le mot *Gamaque*, ajoutez Duchesse de Nevers.

LAGIER (Bertrand) p. 17. col. 1. l. 3. au lieu de Urbain V, lisez Clément VI.

LAMBIN (Denys) p. 26. col. 2. l. 16. après le mot *posthumer*, ajoutez. Ce fils fut Précepteur de M. Arnauld d'Andilly, qui dit dans ses Mémoires que le fils ne cédoit point au père dans la connoissance des Belles Lettres.

LAMI (François) p. 28. col. 1. l. 17. au lieu de cinq, lisez six

L. 34. après le mot publique, ajoutez; Lettre à M. de Malestieux

Chancelier de Dombes, où il se plaint des Journalistes de Trevoux; trois Lettres à M. Arnauld, Docteur de Sorbonne.

N. X. CHARLES de Lamoignon, p. 32. col. 1. l. 74. au lieu de l'un Grec, &c. jusqu'au mot, *deploratio*, l. 77, lisez dont l'un a pour titre *Marsigius, seu Deploratio calamitatum Gallia*, en Latin, qu'il traduisit ensuite en vers Grecs; & dont l'autre est intitulé *Cliniades Nivernius, seu altera Deploratio Calamitatum Gallia*, & qu'il traduisit aussi en vers Grecs.

P. 33. col. 1. l. 51. après le mot France, ajoutez, lui mort le quatrième août 1727, & elle le 12 février 1733, dans la 88 année de son âge.

N. XIII. CHRÉTIEN-FRANÇOIS, l. 23. après le mot *Talon*, ajoutez, morte le premier de septembre 1727, âgée de 73 ans.

L. 34. après le mot *enfants*, ajoutez, morte le 27 avril 1733, dans la 55 année de son âge

N. XIV. GUILLAUME de Lamoignon, col. 2. l. 8. après 1698, ajoutez. Il mourut à Paris le 28 octobre 1729, dans la 54 année de son âge

L. 18. après le mot *Auterive*, ajoutez, morte de la petite vérole le troisième janvier 1728, dans la 36 année de son âge

Dans la même ligne, depuis 1. Guillaume-Christien, jusqu'à la fin, mettez ce qui suit, 1. CHRÉTIEN-GUILLAUME de Lamoignon, Marquis de Baille qui suit; & 2. Catherine-Louise de

L A M.

Lamoignon, née le 16 novembre 1715, mariée le 23 février 1734, avec François-Louis Dauvet, Comte des Marais, Grand Fauconnier de France, Capitaine de Cavalerie

XV. CHRÉTIEN-GUILLAUME de Lamoignon, Marquis de Baille, & de Milhars, Baron de Saint-Yon, Seigneur de Lamoignon, de Cannes, &c. né le premier d'octobre 1712, fut reçu Conseiller & Commissaire aux Requêtes du Palais du Parlement de Paris, le septième juillet 1730, en vertu de lettres de dispense d'âge registrées le 23 de juin précédent. Il fut aussi reçu le 19 du même mois de juillet 1730, en la charge de Président vacante par le décès de son père, & il fut marié le 27 de septembre 1732, avec Louise-Henriette-Magdeleine Bernard, née le septième de juillet 1719, fille aînée de Samuel-Jacques Bernard, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, Surintendant de la Maison de la Reine, Grand-Croix, Prévôt, & Maître des Cérémonies de l'Ordre royal & Militaire de Saint-Louis, & d'Elisabeth-Olive-Louise-Frotier de La Coste-Messelière.

N. XIV. GUILLAUME de Lamoignon, l. 17. après le mot *Maynon*, ajoutez, morte le deuxième de novembre 1734, dans la 43 année de son âge.

L. 23. après 1716, ajoutez, mariée le troisième d'août 1733, avec César-Antoine de La Luzerne, Comte de Beuffeville, &c.

Meistre-de-camp, Lieutenant des Cuirassiers du Roi, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, fait Brigadier le 20 février 1734, & Maréchal des Camps & armées du Roi le 18 d'octobre suivant, veuf de Germaine-Françoise de La Vieuville, morte le 19 décembre 1729.

N. XIII. NICOLAS de Lamoignon, l. 36. après le mot *Breaz*, ajoutez. Elle mourut le quatrième janvier 1732, âgée d'environ 87 ans.

N. XIV. URBAIN-GUILLAUME, p. 34. col. 1. l. 20. après 1727, ajoutez, mort le 25 août 1730, dans la 33 année de son âge, sans avoir été marié

N. XV. GUILLAUME de Lamoignon. Au lieu de cet article, mettez celui qui suit.

XV. GUILLAUME de Lamoignon, Seigneur de Montrevaux, &c.

&c. Ajoutez qu'il fut marié le 29 d'août 1726, avec *Mirie-Renée* de Catinat, veuve de *Yacques-Antoine* de Saint-Simon, Marquis de Courromer, Comte de Montreuil, Colonel du régiment de Soissons, mort le 19 de juin 1724, au bout d'environ quatre mois de mariage; & fille de *Pierre* de Catinat, Seigneur de Saint-Mars, & de *Saint-Gratian*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Marie-Françoise* Fragulier.

L. A M P R I D E (Benot) p. 36. col. 1. l. 13. après le mot *Poëte*, ajoutez. Il est mort l'an 1540.

L A N D I N I, p. 40. col. 2. l. 2. au lieu de vivoit vers l'an 1510, lisez mourut vers l'an 1493 ou 1494.

L. 3. au lieu de, lisez de; & après le mot *anima*, ajoutez; la Traduction de la Vie de François Sforce, écrite par Simonette

L. 4. au lieu de en Latin, lisez en Italien

L A N F R A N C, p. 42. col. 1. l. 4. de la seconde colonne, au lieu de il alla à Rome, &c. jusqu'au mot *Pallium*, l. 8. mettez ce qui suit. Il alla à Rome avec l'Archevêque d'York pour demander le *Pallium*, sous le Pape Alexandre II, qu'il fit juge de quelques accusations, formées contre le même Archevêque d'York, & contre l'Evêque de Lincoln; & à la prière de Lanfranc le Pape n'eut point d'égard à ces accusations, & laissa ces Prélats gouverner leurs diocèses.

Col. 2. Avant L A N G U E (Jean) mettez l'article qui suit.

* L A N G (Jean-Michel) du Duché de Sultzbach, naquit le neuvième de mars 1664, à Ezelwangen ou Illschwang. Après avoir fait ses Humanitez, il alla en 1682 à Altorff, où il apprit en particulier le Grec vulgaire, & la Médecine, principalement la Botanique & l'Anatomie. Comme son père l'avoit destiné à la Théologie, il étudia aussi les Langues Orientales sous le célèbre Wagenfell, & en 1687, il fut reçu Maître-ès-Arts. Étant venu à Iéna, il y étudia l'Arabe, & il y enseigna publiquement la Morale & la Théologie naturelle. Il y fut adjoint à la Faculté de Philosophie en 1690, & publia une Thèse sur cette Question, *Cur Mathesis Controversis careat?* En 1692, Chrétien-Auguste, Prince Palatin, le retira d'une petite église pour le faire Pasteur de l'église de Vohenstrus, où il demeura trois ans. Dégouté d'un lieu étranger aux Muses, il fit un voyage à Halle, & y obtint au mois de septembre ses Licences par une Thèse publique, *De Efficacia Verbi & Sacramentorum per homines malos administratorum.* Il fut créé Docteur & reçu dans le Sénat Académique d'Altorff en 1697. Il y fut Professeur en Théologie, & peu après Palteur sans quitter le premier emploi. En 1705, Pétersen, un de ses amis, ayant excité des troubles par ses opinions nouvelles, Lang en reçut du chagrin. Il fit imprimer alors sa fameuse Dissertation sur l'herbe *Borith*, dont il est parlé dans Malachie, ch. 3. v. 2. Il parut y favoriser Pétersen, ce qui lui attira une foule d'ennemis avec qui il fallut disputer. L'affaire fut portée à Rostock & à Tubingue, & ces deux Académies le condamnèrent. Comme il ne crut pas devoir acquiescer à leur jugement, il demanda son congé, l'obtint, & accepta la place d'Inspecteur à Prentzlow, où il se transporta avec sa famille en 1710. Il a toujours vécu depuis dans ce lieu, & il y est mort le 20 de juin 1731. Sa *Philologia Barbara-Græca*, son *Traité de Fabulis Mohamaditicis*, publié en 1697, in quarto, & tout ce qu'il a donné sur l'Alcoran est estimé. On peut voir la liste de ses Ouvrages dans les Vies des Professeurs d'Altorff données par Zeltner. Il a laissé en manuscrit sur la Cabale, un Ouvrage, que l'on dit très-propre à expliquer cette mystérieuse Science. * Voyez outre Zeltner, la *Bibliothèque Germanique*, tome 23. p. 234 & suiv.

P. 51. col. 1. l. 66. au lieu de le 27 mai, lisez le 26 mai.

L A N U Z A, p. 54. col. 2. l. 5. au lieu de 1558, lisez 1553.

L A R C H E R, famille, p. 61. col. 1. effacez N. I. N. II. &

N. III; & au lieu de ces trois articles, mettez celui qui suit.

I. G E R V A I S Larcher, vivoit en 1471, & étoit mort en 1492. Il avoit épousé *Densye* Bonnet, laquelle se remaria avec *Jean* Bourgeois. Il en eut 1. *Simon* Larcher, vivant en 1485; 2. *Benoît* Larcher qui suit; 3. *Nicolas* Larcher, vivant en 1505; & 4. *Marie* Larcher, femme de *Guillaume* Du Moulinet, Procureur du Roi en la Chambre des Comptes.

N. IV. BENOÏT Larcher, l. 1. au lieu de IV, lisez II. L. 5. 6 & 7. effacez *Marie*, &c. jusqu'à 1551; puis au lieu de 4, lisez 3.

N. V. MICHEL Larcher, l. 1. au lieu de V, lisez III.

L. 4. après 1570, ajoutez. Il mourut le 15 décembre 1581.

N. VI. PIERRE Larcher, l. 1. au lieu de VI, lisez IV.

L. 3. après le mot *Lyon*, ajoutez morte le premier décembre 1654.

N. VII. MICHEL Larcher, II. du nom, l. 1. au lieu de VII, lisez V.

L. 7. au lieu de *Anne* de Flexelles, lisez *Anne* Flexelles; & au lieu de dont il n'eut point d'enfants, lisez dont le mariage fut déclaré nul.

L. 8. au lieu de de la Fosse, lisez de La Fosse

L. 19. après le mot *puis*, ajoutez premier

N. VIII. PIERRE Larcher, III. du nom, au lieu de VIII, lisez VI.

L. 11. au lieu de en janvier 1688, lisez le 14 janvier 1689

N. IX. MICHEL Larcher, III. du nom, l. 1. au lieu de IX, lisez VII

L. 11. après le mot *Estouy*, ajoutez, Secrétaire du Roi & Fermier général; & après 2. ajoutez en février 1707

N. X. PIERRE Larcher, IV. du nom, l. 1. au lieu de X, lisez VIII.

NB. Il faut mettre le titre BRANCHE DES SEIGNEURS de BAYACOURT & de POCANCT, avec les articles qui en dépendent, avant le titre BRANCHE de CLAUDE LARCHER.

N. V. CLAUDE Larcher, l. 1. au lieu de V, lisez III.

L. 13. au lieu de *Guillaume*, lisez *Jean*.

L. 17. au lieu de 1569, lisez 1596; & au lieu de *Marie*, lisez *Marthe*, puis après le mot *épousa*, ajoutez en 1584.

L. 18. effacez en 1583.

N. VI. CLAUDE Larcher, II. du nom, l. 1. au lieu de VI, lisez IV.

L. 3. après le mot *Picard*, ajoutez aussi Conseiller au Parlement.

N. VII. JEAN Larcher, l. 1. au lieu de VII, lisez V; & au lieu de *Goyot*, lisez *Goyet*.

L. 3. au lieu de *Jean*, lisez *Jacques*

N. VI. FRANÇOIS Larcher, l. 1. au lieu de VI, lisez IV

L. 2. effacez & Président des Enquêtes.

L. 7. au lieu de N. . . lisez *Claude*.

N. VII. EDOUARD Larcher, l. 1. au lieu de VII, lisez V.

N. VIII. JEAN-BAPTISTE Larcher, l. 1. au lieu de VIII, lisez VI.

N. IX. PIERRE Larcher, p. 62. col. 1. l. 1. au lieu de IX, lisez VII.

L. 10. ôtez la virgule qui est entre les mots *Chancelier* & *Garde*

L. 13. après le mot *France*, ajoutez. *Sauval, Recherches des Antiquités de Paris*

P. 64. col. 1. l. 71 & 72. au lieu de qui est aujourd'hui sur le trône, lisez la Reine d'Angleterre

P. 65. col. 1. l. 55. au lieu de *Rencé*, lisez *Rancé*.

L A V A L, *Maison*, p. 72. col. 2. N. I. GUY de Montmorency, l. 10. au lieu de *Nanteuil*, lisez *Marcueil*.

L. 14. après 1265, ajoutez & 1272.

L. dern. de la colonne, au lieu de *Chemille*, lisez *Chemillé*.

P. 73. col. 1. l. 2. après le mot *postérité*, ajoutez; 7. *Mattibieu*, Seigneur de Brée & de Troncalou, mort aussi sans postérité; puis changez les nombres 7. 8 & 9, en 8. 9 & 10.

N. V. GUY, XI. du nom, l. 8. après le mot *Laval*, ajoutez, XII. du nom.

N. VI. l. 8. au lieu de GUY XII, lisez GUY XIII.

L. 10 & 11. au lieu de GUY XIII, lisez GUY XIV.

L. 18. au lieu de 1419, lisez 1489

N. VII. GUY, XIII. du nom, l. 1. au lieu de XIII, lisez XIV.

L. 20. au lieu de GUY XIII, lisez GUY XIV.

L. 23. au lieu de 1554, lisez 1454.

N. VIII. JEAN de Laval, l. 1 & 2. au lieu de *Bellisse*, lisez *Bellisle*

Col. 2. l. 1. au lieu de GUY XV, lisez GUY XVI.

N. IX. GUY, XV. du nom, l. 1. au lieu de XV, lisez XVI.

L. 3. au lieu de GUY XIV, lisez GUY XV

L. 15. au lieu de GUY XVI, lisez GUY XVII; & au lieu de *Guionne* XVII, lisez *Guilonne* XVIII.

L. 19. au lieu de GUY XV, lisez GUY XVI.

L. 20. au lieu de GUY, XVI. du nom, lisez GUY, XVII. du nom.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Châteaubriant.

N. VIII. FRANÇOIS de Laval, l. 1. au lieu de GUY, VIII. du nom, lisez GUY, XIV. du nom.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Parç.

N. IV. JEAN de Laval, l. 7. au lieu de JEAN, lisez GUY

N. V. JEAN de Laval, l. 1. au lieu de JEAN, lisez GUY

L. 3. après le mot *femme*, ajoutez 1. *Louise* de Laval, mariée avant l'an 1407 à *Jean* de Villers, Seigneur du Hommet, Connétable héréditaire de Normandie; puis au lieu de 1, lisez 2.

L. 3. 4 & 5. effacez *Jeanne* de Laval, &c. jusqu'à la fin.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Chokoyau & de Retz.

N. IV. FOULQUES de Laval, l. 6. après le mot *Retz*, ajoutez veuve de *Jean* de La Muce, Ecuier, Seigneur de La Muce-Pont-Hus

N. VII. GILLES de Laval, p. 74. col. 1. l. 10. après le mot *Labeac*, ajoutez *Amiral* &

BRANCHE DES SEIGNEURS de Châtillon en Vendelois.

N. III. ANDRÉ de Laval, l. 4. au lieu de *Montfieur*, lisez *Montfeur*

L. 7. après le mot *Grand*, ajoutez, & veuve de *Guillaume* d'Usages, Chevalier,

N. IV. l. 5. au lieu de *Montfieur*, lisez *Montfeur*

BRANCHE DES SEIGNEURS de Loué & de Brée.

N. IV. GUY de Laval, l. 12. au lieu de *Boucan*, lisez *Bourjau*.

N. V. THIBAUT de Laval, l. 7. au lieu de de *Baléque*, lisez de *La Baléque*

L. 10. au lieu de de *Coulaines*, lisez *Des Coulaines*

L. 14. au lieu de *Héricon*, lisez de *Hérifon*, Seigneur du Pleffis-Huret & Du Pleffis-Bernard

N. VII. PIERRE de Laval, col. 2. l. 9. au lieu de *Rend*, Seigneur de *Bellay* & de *Touarcé*, lisez *Rend* Du *Bellay*, Seigneur de *La Lande*, & de *La Forêt-sur-Seure* ou *sur-Sèvre*

N. VIII. GILLES de Laval, l. 8. après le mot *Barjot*, ajoutez ou *Barlot*

N. IX. GILLES de Laval, II. du nom, l. 8. au lieu de 1543, lisez 1545.

L. 12. au lieu de *Picy*, lisez *Pizy*.

N. X. JEAN de Laval, l. 9. au lieu de 1576, lisez 1578

L. 12. après *Françoise de Birague*, ajoutez, veuve de Jean de la Platière, Seigneur de Bourdillon, Maréchal de France, &

N. XI. GUI de Laval, III. du nom, l. 5. après le mot *mourut*, ajoutez à *Esclimont*, le 12 avril 1590.

L. 6. au lieu de le douzième avril 1590, lisez 13 jours auparavant

L. 13. après le mot *Beaupuy*, ajoutez & à cause d'elle Comte de *Muilé*

N. XII. PIERRE de Laval, p. 75. col. 1. NB. Le Supplément de Paris dans les corrections de cet article, p. 232. col. 2. l. 5. a mis 1594 pour 1694.

N. XIII. GUI-ANDRÉ de Laval, l. 17. au lieu de *Tourmenyes*, lisez *Turmenyes*.

P. 76. col. 1. l. 8. au lieu de *née*, lisez *né*; & au lieu de *morte*, lisez *mort*

N. XIV. CLAUDE-CHARLES de Laval, l. 8. au lieu de 1692, lisez 1699.

L. 12 & 13. au lieu de *Estournel*, lisez *Estourmel*

L. 13. au lieu de *Elle fut*, lisez *Elle fut faite*

L. 18. au lieu de 29, lisez 19

N. XIV. CLAUDE-ROLLAND, l. 7. au lieu de 19, lisez 29

P. 133. col. 1. l. 35. après le mot *fut*, ajoutez en 1613

L. 37. au lieu de *De ce mariage*, lisez. Du mariage du Maréchal de *Créqui* avec *Magdeleine de Bonne*, sa première femme,

L. 42. au lieu de *N.* lisez *Louise-Bernardine*

N. XIII. p. 143. col. 2. l. 10 & 11. au lieu de *Veillanet*, lisez *Vellanet*

BRANCHE DES MARQUIS
de Gaudier.

N. XV. HENRI de Lévis, p. 144. col. 2. l. 18. au lieu de *Catbe-*

rine-Pauline, lisez *Christine-Pauline*.

P. 183. col. 1. l. 33. après le mot *fit*, ajoutez, nommé *Charles-Hugues*, qui fut; & après le mot *Colonel*, au lieu de qui, lisez &

L. 34. effacez &

L. 35. après 1710, ajoutez, mort en 1731, sans enfants, de sorte que la famille de *Lionne* est éteinte avec lui.

L I O N N E (Artus de) l. *deven*. après le mot *inubum*, ajoutez ce qui suit. Ce *Prélat* avoit été *Chevalier de Malte* avant que d'entrer dans l'état ecclésiastique. Quelque intrigue qui lui réussit mal le dégouta du monde si subitement, qu'il entra dans une église, y versa beaucoup de larmes, y demeura longtems, & en sortit pour aller se cacher dans une retraite dont il fit un mystère à sa propre famille pendant quelque tems. Quand il eut été formé à la piété, il entra dans l'état ecclésiastique.

N. XVI. p. 222. col. 1. l. 3. au lieu de *Serre*, lisez *Sèvre*

L. 14. après le mot *Chaise*, ajoutez ce qui suit: 2. *Marie-Louise* *Bauyn d'Angervilliers*, fille unique de *Nicolas-Prosper* de *Bauyn*, Seigneur d'Angervilliers, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le département de la guerre, & de *Marie-Anne* de *Maupeou*. Elle se maria le 21 de janvier 1733, avec *Armand-Jean* de *Saint-Simon*, Marquis de *Ruffec*, Grand d'Espagne, & *Me-*

stre-de-camp d'un régiment de Cavalerie. Elle avoit eu du *Pré-*

sident de Maisons pour fils unique *René-Prosper* de *Longueil*, né

le 27 de mars 1731, & baptisé pour les cérémonies, le sixième d'août

suivant, Marquis de *Maisons* & de *Poilly*, &c. mort d'une

chûte le 21 d'octobre 1732. Par le décès de cet enfant, le der-

nier de sa branche, tous les grands biens paternels du côté & li-

gne de *Longueil* de *Maisons* ont passé à *Marie-Renée* de *Belle-*

fourrière, Marquise de *Soyecourt*, veuve de *Timoleon-Gilbert* de

Seiglière de *Boisfranc*, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel

du Roi, & Chancelier de M. le Duc d'Orléans, frère du Roi

Louis XIV., comme fille de *Marie-Renée* de *Longueil*, morte le

premier d'octobre 1712, laquelle étoit grand-tante du *Président*

de *Maisons* dernier mort.

L O U V I E R E S (Charles de) p. 272. col. 2. l. 3. au lieu de *Vergier*, lisez *Vergier*.



